François-René de CHATEAUBRIAND

Œuvres Complètes

Arvensa Editions

ARVENSA ÉDITIONS

La référence des éditions numériques des oeuvres classiques en langue française

Bénéficiez d'offres privilégiées en vous abonnant à notre lettre d'actualité.

Vous serez informé des mises à jour de cette édition et de nos nouvelles publications :

Je m'inscris

Ou rendez-vous sur notre site internet :

www.arvensa.com

ISBN Epub : 9782368410189

©Arvensa® Editions

NOTE DE L’ÉDITEUR

L’objectif des éditions Arvensa est de vous faire connaître les œuvres des plus grands auteurs de la littérature classique en langue française à un prix abordable, tout en vous fournissant la meilleure expérience de lecture sur votre liseuse.

La présente édition contient les oeuvres de l'un des précurseurs du romantisme français qui fut à la fois écrivain et homme politique : François-René de Chateaubriand.

De son oeuvre, on retient surtout les *Mémoires d’outre-tombe*, — somme colossale à la fois autobiographique et historique — qui furent publiées, selon sa volonté, à titre posthume. Ces *Mémoires* nous font traverser un nombre si varié d’événements historiques, elles nous font rencontrer tant de personnages plus ou moins oubliés, qu’il nous fallait, pour qu’elles soient une mine d’informations abordables pour le lecteur d’aujourd’hui, y apporter les annotations — près de 3000 notes pour ce seul ouvrage — qui manquaient à notre précédente édition.

Mais l’œuvre de Chateaubriand ne se résume pas qu’à ses *Mémoires*. Avec cette édition numérique de ses *Œuvres complètes*, le lecteur aura le privilège de découvrir cet immense auteur à travers la variété de tous ses écrits : ses romans, ses poésies, son oeuvre théâtrale, ses récits de voyage, sa correspondance, …

N. B. L'édition contient près de 6000 notes.

Nos titres sont relus, corrigés et mis en forme spécifiquement. Cependant, si, malgré tout le soin que nous avons apporté à cet ouvrage, vous notiez quelques erreurs, nous vous serions très reconnaissants de nous les signaler en écrivant à notre Service Qualité :

servicequalite@arvensa.com

Pour toutes autres demandes, veuillez contacter :

editions@arvensa.com

Nos publications sont régulièrement enrichies et mises à jour. Si vous souhaitez être informé de nos actualités et des mises à jour de cette édition, nous vous invitons à vous inscrire sur le site :

www.arvensa.com

Nous remercions aussi tous nos lecteurs qui manifestent leur enthousiasme en l’exprimant à travers leurs commentaires.

Nous vous souhaitons de nombreuses heures d'enrichissante lecture !

Arvensa Editions

CATALOGUE DES ŒUVRES COMPLÈTES NUMÉRIQUES

De nouvelles œuvres complètent régulièrement notre catalogue : rendez-vous sur le site : www.arvensa.com et inscrivez-vous à notre lettre d'actualité pour être informé des mises à jour, de nos dernières publications et de nos offres promotionnelles.

Guillaume Apollinaire : Oeuvres majeures
Honoré de Balzac : Oeuvres complètes
Charles Baudelaire : Oeuvres complètes
Henri Bergson : Oeuvres complètes
Chateaubriand : Oeuvres complètes
Pierre Corneille : Oeuvres complètes
Alexandre Dumas : Oeuvres complètes
Esope : Oeuvres complètes
Gustave Flaubert : Oeuvres complètes
Héraclite : Oeuvres
Homère : Oeuvres complètes
Victor Hugo : Oeuvres complètes
Jean de La Fontaine : Oeuvres complètes
Marivaux : Oeuvres complètes
Guy de Maupassant : Oeuvres complètes
Molière : Oeuvres complètes
Montesquieu : Oeuvres complètes
Alfred de Musset : Oeuvres complètes
Friedrich Nietzsche : Oeuvres complètes
Blaise Pascal : Oeuvres complètes
Platon : Oeuvres complètes
Marcel Proust : Oeuvres complètes

Jean Racine : Oeuvres complètes
Rabelais : Oeuvres complètes
Arthur Rimbaud : Oeuvres complètes
Jean-Jacques Rousseau : Oeuvres complètes
La Comtesse de Ségur : Oeuvres complètes
William Shakespeare : Oeuvres complètes
Sénèque : Oeuvres complètes
Spinoza : Oeuvres complètes
Stendhal : Oeuvres complètes
Paul Verlaine : Oeuvres complètes
Jules Verne : Oeuvres complètes
Virgile : Oeuvres complètes
Voltaire : Oeuvres complètes
Emile Zola : Oeuvres complètes

FRANCOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND

ŒUVRES COMPLÈTES

Arvensa® Editions 2015

Chateaubriand par Anne-Louis Girodet, musée d’Histoire de la Ville et du Pays Malouin, Saint-Malo.

LISTE DES TITRES

ARVENSA ÉDITIONS
NOTE DE L'ÉDITEUR

ROMANS

ATALA
RENÉ
LES MARTYRS
LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE
LES NATCHEZ

POÉSIES

POÉSIES DIVERSES
POÈMES OSSIANIQUES
TABLEAUX DE LA NATURE
LE PARADIS PERDU

THÉÂTRE

MOÏSE

ŒUVRE HISTORIQUE

ESSAI SUR LES RÉVOLUTIONS
GÉNIE DU CHRISTIANISME
DÉFENSE DU GÉNIE DU CHRISTIANISME
ITINÉRAIRE DE PARIS À JÉRUSALEM ET DE JÉRUSALEM À PARIS
DE BUONAPARTE ET DES BOURBONS
DE LA VENDÉE

CONGRÈS DE VÉRONE ; GUERRE D'ESPAGNE DE 1823 ; COLONIES ESPAGNOLES
ANALYSE RAISONNÉE DE L'HISTOIRE DE FRANCE
LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI !
MÉMOIRES SUR LE DUC DE BERRY
COURTES EXPLICATIONS
DE LA NOUVELLE PROPOSITION RELATIVE AU BANNISSEMENT DE CHARLES X ET DE SA FAMILLE
ÉTUDES OU DISCOURS HISTORIQUES SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN
SHAKESPEARE
ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE
VIE DE RANCÉ
LES QUATRE STUARTS
MÉLANGES LITTÉRAIRES
MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE
PENSÉES, RÉFLEXIONS ET MAXIMES

ŒUVRE POLITIQUE

POLITIQUE, OPINIONS ET DISCOURS
RÉFLEXIONS POLITIQUES
POLITIQUE DOCUMENTS GÉNÉRAUX
POLÉMIQUE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
MÉLANGES POLITIQUES
DE LA MONARCHIE SELON LA CHARTE
NOTICES NÉCROLOGIQUES

VOYAGES

VOYAGE EN ITALIE
VOYAGE AU MONT-BLANC
VOYAGE EN AMERIQUE
CINQ JOURS À CLERMONT (AUVERGNE)

CORRESPONDANCE

SUR L'ART DU DESSIN DANS LES PAYSAGES
CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND AVEC LA MARQUISE DE VICHET
CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DE SALVIATI
LETTRE À M. DE FONTANES.

ANNEXES

LES RUES DE PARIS
REVUE DES ROMANS
BIOGRAPHIE

LES ROMANS

ATALA
RENÉ
LES MARTYRS
LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE
LES NATCHEZ

ATALA

François-René de Chateaubriand

ROMANS ET NOUVELLES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Atala a été publié, pour la première fois, en 1801 avec le titre *Atala ou Les Amours de deux sauvages* dans le désert.

Table des matières

Prologue
Chapitre I – Les chasseurs
Chapitre II – Les laboureurs
Chapitre III – Le drame
Chapitre IV – Les funérailles
Chapitre V – Épilogue

ATALA

BY

CHATEAUBRIAND

Illustrated By Gustave Doré

ATALA

Liste des titres
Table des matières du titre

Prologue

La France possédait autrefois, dans l'Amérique septentrionale, un vaste empire qui s'étendait depuis le Labrador jusqu'aux Florides, et depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'aux lacs les plus reculés du haut Canada.

Quatre grands fleuves, ayant leurs sources dans les mêmes montagnes, divisaient ces régions immenses : le fleuve Saint-Laurent qui se perd à l'est dans le golfe de son nom, la rivière de l'Ouest qui porte ses eaux à des mers inconnues, le fleuve Bourbon qui se précipite du midi au nord dans la baie d'Hudson, et le Meschacebé[1] qui tombe du nord au midi dans le golfe du Mexique.

Ce dernier fleuve, dans un cours de plus de mille lieues, arrose une délicieuse contrée que les habitants des États-Unis appellent le *nouvel Éden*, et à laquelle les Français ont laissé le doux nom de *Louisiane*. Mille autres fleuves, tributaires du Meschacebé, le Missouri, l'Illinois, l'Akanza, l'Ohio, le Wabache, le Tenase, l'engraissent de leur limon et la fertilisent de leurs eaux. Quand tous ces fleuves se sont gonflés des déluges de l'hiver ; quand les tempêtes ont abattu des pans entiers de forêts, les arbres déracinés s'assemblent sur les sources. Bientôt les vases les cimentent, les lianes les enchaînent, et des plantes y prenant racine de toutes parts, achèvent de consolider ces débris. Charriés par les vagues écumantes, ils descendent au Meschacebé. Le fleuve s'en empare, les pousse au golfe Mexicain, les échoue sur des bancs de sable et accroît ainsi le nombre de ses embouchures. Par intervalles, il élève sa voix, en passant sous les monts, et répand ses eaux débordées autour des colonnades des forêts et des pyramides des tombeaux indiens ; c'est le Nil des déserts. Mais la grâce est toujours unie à la magnificence dans les scènes de la nature : tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes, on voit sur les deux courants latéraux remonter le long des rivages, des îles flottantes de pistia et de nénuphar, dont les roses jaunes s'élèvent comme

de petits pavillons. Des serpents verts, des hérons bleus, des flamants roses, de jeunes crocodiles s’embarquent, passagers sur ces vaisseaux de fleurs, et la colonie, déployant au vent ses voiles d’or, va aborder endormie dans quelque anse retirée du fleuve.

Les deux rives du Meschacebé présentent le tableau le plus extraordinaire. Sur le bord occidental, des savanes se déroulent à perte de vue ; leurs flots de verdure, en s’éloignant, semblent monter dans l’azur du ciel où ils s’évanouissent. On voit dans ces prairies sans bornes errer à l’aventure des troupeaux de trois ou quatre mille buffles sauvages. Quelquefois un bison chargé d’années, fendant les flots à la nage, se vient coucher parmi de hautes herbes, dans une île du Meschacebé. À son front orné de deux croissants, à sa barbe antique et limoneuse, vous le prendriez pour le dieu du fleuve, qui jette un œil satisfait sur la grandeur de ses ondes, et la sauvage abondance de ses rives.

Telle est la scène sur le bord occidental ; mais elle change sur le bord opposé, et forme avec la première un admirable contraste. Suspendu sur les cours des eaux, groupés sur les rochers et sur les montagnes, dispersés dans les vallées, des arbres de toutes les formes, de toutes les couleurs, de tous les parfums, se mêlent, croissent ensemble, montent dans les airs à des hauteurs qui fatiguent les regards. Les vignes sauvages, les bignonias, les coloquintes, s’entrelacent au pied de ces arbres, escaladent leurs rameaux, grimpent à l’extrémité des branches, s’élancent de l’érable au tulipier, du tulipier à l’alcée, en formant mille grottes, mille voûtes, mille portiques. Souvent égarées d’arbre en arbre, ces lianes traversent des bras de rivières, sur lesquels elles jettent des ponts de fleurs. Du sein de ces massifs, le magnolia élève son cône immobile ; surmonté de ses larges roses blanches, il domine toute la forêt, et n’a d’autre rival que le palmier, qui balance légèrement auprès de lui ses éventails de verdure.

Une multitude d’animaux placés dans ces retraites par la main du Créateur, y répandent l’enchantement et la vie. De l’extrémité des avenues, on aperçoit des ours enivrés de

raisins, qui chancellent sur les branches des ormeaux ; des caribous se baignent dans un lac ; des écureuils noirs se jouent dans l'épaisseur des feuillages ; des oiseaux-moqueurs, des colombes de Virginie de la grosseur d'un passereau, descendent sur les gazons rougis par les fraises ; des perroquets verts à tête jaune, des piverts empourprés, des cardinaux de feu, grimpent en circulant au haut des cyprès ; des colibris étincellent sur le jasmin des Florides, et des serpents-oiseleurs sifflent suspendus aux dômes des bois, en s'y balançant comme des lianes.

Si tout est silence et repos dans les savanes de l'autre côté du fleuve, tout ici, au contraire, est mouvement et murmure : des coups de bec contre le tronc des chênes, des froissement d'animaux qui marchent, broutent ou broient entre leurs dents les noyaux des fruits, des bruissements d'ondes, de faibles gémissements, de sourds meuglements, de doux roucoulements, remplissent ces déserts d'une tendre et sauvage harmonie. Mais quand une brise vient à animer ces solitudes, à balancer ces corps flottants, à confondre ces masses de blanc, d'azur, de vert, de rose, à mêler toutes les couleurs, à réunir tous les murmures ; alors il sort de tels bruits du fond des forêts, il se passe de telles choses aux yeux, que j'essaierais en vain de les décrire à ceux qui n'ont point parcouru ces champs primitifs de la nature.

Après la découverte du Meschacebé par le père Marquette et l'infortuné La Salle, les premiers Français qui s'établirent au Biloxi et à la Nouvelle-Orléans, firent alliance avec les Natchez, nation Indienne, dont la puissance était redoutable dans ces contrées. Des querelles et des jalousies ensanglantèrent dans la suite la terre de l'hospitalité. Il y avait parmi ces Sauvages un vieillard nommé *Chactas*[2], qui, par son âge, sa sagesse, et sa science dans les choses de la vie, était le patriarche et l'amour des déserts. Comme tous les hommes, il avait acheté la vertu par l'infortune. Non seulement les forêts du Nouveau-Monde furent remplies de ses malheurs, mais il les porta jusque sur les rivages de la France. Retenu aux galères à Marseille par une cruelle injustice, rendu à la liberté, présenté

à Louis XIV, il avait conversé avec les grands hommes de ce siècle, et assisté aux fêtes de Versailles, aux tragédie de Racine, aux oraisons funèbres de Bossuet : en un mot, le Sauvage avait contemplé la société à son plus haut point de splendeur.

Depuis plusieurs années, rentré dans le sein de sa patrie, Chactas jouissait du repos. Toutefois le ciel lui vendait encore cher cette faveur ; le vieillard était devenu aveugle. Une jeune fille l'accompagnait sur les coteaux du Meschacebé, comme Antigone guidait les pas d'Œdipe sur le Cythéron, ou comme Malvina conduisait Ossian sur les rochers de Morven.

Malgré les nombreuses injustices que Chactas avait éprouvées de la part des Français, il les aimait. Il se souvenait toujours de Fénelon, dont il avait été l'hôte, et désirait pouvoir rendre quelque service aux compatriotes de cet homme vertueux. Il s'en présenta une occasion favorable. En 1725, un Français, nommé René, poussé par des passions et des malheurs, arriva à la Louisiane. Il remonta le Meschacebé jusqu'aux Natchez, et demanda à être reçu guerrier de cette nation. Chactas l'ayant interrogé, et le trouvant inébranlable dans sa résolution, l'adopta pour fils, et lui donna pour épouse une Indienne, appelée Céluta. Peu de temps après ce mariage, les Sauvages se préparèrent à la chasse du castor.

Chactas, quoique aveugle, est désigné par le conseil des Sachems[3] pour commander l'expédition, à cause du respect que les tribus indiennes lui portaient. Les prières et les jeûnes commencent : les jongleurs interprètent les songes ; on consulte les Manitous ; on fait des sacrifices de petun ; on brûle des filets de langue d'original ; on examine s'ils pétillent dans la flamme, afin de découvrir la volonté des Génies ; on part enfin, après avoir mangé le chien sacré. René est de la troupe. À l'aide des contre-courants, les pirogues remontent le Meschacebé, et entrent dans le lit de l'Ohio. C'est en automne. Les magnifiques déserts du Kentucky se déploient aux yeux étonnés du jeune Français. Une nuit, à la clarté de la lune, tandis que tous les Natchez dorment au fond de leurs pirogues, et que la flotte indienne, élevant ses voiles de peaux de bêtes,

fuit devant une légère brise, René, demeuré seul avec Chactas, lui demande le récit de ses aventures. Le vieillard consent à le satisfaire, et assis avec lui sur la poupe de la pirogue, il commence en ces mots :

Chapitre I – Les chasseurs

« C’est une singulière destinée, mon cher fils, que celle qui nous réunit. Je vois en toi l’homme civilisé qui s’est fait sauvage ; tu vois en moi l’homme sauvage, que le Grand Esprit (j’ignore pour quel dessein) a voulu civiliser. Entrés l’un et l’autre dans la carrière de la vie par les deux bouts opposés, tu es venu te reposer à ma place, et j’ai été m’asseoir à la tienne : ainsi nous avons dû avoir des objets une vue totalement différente. Qui, de toi ou de moi, a le plus gagné ou le plus perdu à ce changement de position ? C’est ce que savent les Génies, dont le moins savant a plus de sagesse que tous les hommes ensemble.

« À la prochaine lune des fleurs[4], il y aura sept fois dix neiges, et trois neiges de plus[5], que ma mère me mit au monde sur les bords du Meschacebé. Les Espagnols s’étaient depuis peu établis dans la baie de Pensacola, mais aucun blanc n’habitait encore la Louisiane. Je comptais à peine dix-sept chutes de feuilles, lorsque je marchai avec mon père, le guerrier Outalissi, contre les Muscogulges, nation puissante des Florides. Nous nous joignîmes aux Espagnols nos alliés, et le combat se donna sur une des branches de la Maubile. Areskoui[6] et les Manitous ne nous furent pas favorables. Les ennemis triomphèrent ; mon père perdit la vie ; je fus blessé deux fois en le défendant. Oh ! que ne descendis-je alors dans le pays des âmes[7] ! j’aurais évité les malheurs qui m’attendaient sur la terre. Les Esprits en ordonnèrent autrement : je fus entraîné par les fuyards à Saint-Augustin.

« Dans cette ville, nouvellement bâtie par les Espagnols, je courais le risque d’être enlevé pour les mines de Mexico, lorsqu’un vieux Castillan, nommé *Lopez*, touché de ma jeunesse et de ma simplicité, m’offrit un asile, et me présenta à une sœur avec laquelle il vivait sans épouse.

« Tous les deux prirent pour moi les sentiments les plus tendres. On m’éleva avec beaucoup de soin, on me donna toutes sortes de maîtres. Mais après avoir passé trente lunes à Saint-Augustin, je fus saisi du dégoût de la vie des cités. Je dépérissais à vue d’œil : tantôt je demeurais immobile pendant des heures, à contempler la cime des lointaines forêts ; tantôt on me trouvait assis au bord d’un fleuve, que je regardais tristement couler. Je me peignais les bois à travers lesquels cette onde avait passé, et mon âme était tout entière à la solitude.

« Ne pouvant plus résister à l’envie de retourner au désert, un matin je me présentai à Lopez, vêtu de mes habits de Sauvage, tenant d’une main mon arc et mes flèches, et de l’autre mes vêtements européens. Je les remis à mon généreux protecteur, aux pieds duquel je tombai, en versant des torrents de larmes. Je me donnai des noms odieux, je m’accusai d’ingratitude : "Mais enfin, lui dis-je, ô mon père, tu le vois toi-même : je meurs, si je ne reprends la vie de l’Indien."

« Lopez, frappé d’étonnement, voulut me détourner de mon dessein. Il me représenta les dangers que j’allais courir, en m’exposant à tomber de nouveau entre les mains des Muscogulges. Mais voyant que j’étais résolu à tout entreprendre, fondant en pleurs, et me serrant dans ses bras : "Va, s’écria-t-il, enfant de la nature ! Reprends cette indépendance de l’homme, que Lopez ne te veut point ravir. Si j’étais plus jeune moi-même, je t’accompagnerais au désert (où j’ai aussi de doux souvenirs !) et je te remettrais dans les bras de ta mère. Quand tu seras dans tes forêts, songe quelquefois à ce vieil Espagnol qui te donna l’hospitalité, et rappelle-toi, pour te porter à l’amour de tes semblables, que la première expérience que tu as faite du cœur humain, a été toute en sa faveur." Lopez finit par une prière au Dieu des chrétiens, dont j’avais refusé d’embrasser le culte, et nous nous quittâmes avec des sanglots.

« Je ne tardai pas à être puni de mon ingratitude. Mon inexpérience m’égara dans les bois, et je fus pris par un parti de Muscogulges et de Siminoles, comme Lopez me l’avait

prédit. Je fus reconnu pour Natchez, à mon vêtement et aux plumes qui ornaient ma tête. On m’enchaîna, mais légèrement, à cause de ma jeunesse. Simaghan, le chef de la troupe, voulut savoir mon nom, je répondis : "Je m’appelle *Chactas*, fils d’Outalissi, fils de Miscou, qui ont enlevé plus de cent chevelures aux héros muscogulges." Simaghan me dit : "Chactas, fils d’Outalissi, fils de Miscou, réjouis-toi ; tu seras brûlé au grand village." Je repartis : "Voilà qui va bien ;" et j’entonnai ma chanson de mort.

« Tout prisonnier que j’étais, je ne pouvais, durant les premiers jours, m’empêcher d’admirer mes ennemis. Le Muscogulge, et surtout son allié le Siminole, respire la gaieté, l’amour, le contentement. Sa démarche est légère, son abord ouvert et serein. Il parle beaucoup et avec volubilité ; son langage est harmonieux et facile. L’âge même ne peut ravir aux Sachems cette simplicité joyeuse : comme les vieux oiseaux de nos bois, ils mêlent encore leurs vieilles chansons aux airs nouveaux de leur jeune postérité.

« Les femmes qui accompagnaient la troupe, témoignaient pour ma jeunesse une pitié tendre et une curiosité aimable. Elles me questionnaient sur ma mère, sur les premiers jours de ma vie ; elles voulaient savoir si l’on suspendait mon berceau de mousse aux branches fleuries des érables, si les brises m’y balançaient, auprès du nid des petits oiseaux. C’était ensuite mille autres questions sur l’état de mon cœur : elles me demandaient si j’avais vu une biche blanche dans mes songes, et si les arbres de la vallée secrète m’avaient conseillé d’aimer. Je répondais avec naïveté aux mères, aux filles et aux épouses des hommes. Je leur disais : "Vous êtes les grâces du jour, et la nuit vous aime comme la rosée. L’homme sort de votre sein pour se suspendre à votre mamelle et à votre bouche ; vous savez des paroles magiques qui endorment toutes les douleurs. Voilà ce que m’a dit celle qui m’a mis au monde, et qui ne me reverra plus ! Elle m’a dit encore que les vierges étaient des fleurs mystérieuses qu’on trouve dans les lieux solitaires."

« Ces louanges faisaient beaucoup de plaisir aux femmes ;

elles me comblaient de toute sorte de dons ; elles m’apportaient de la crème de noix, du sucre d’érable, de la sagamité, des jambons d’ours, des peaux de castors, des coquillages pour me parer, et des mousses pour ma couche. Elles chantaient, elles riaient avec moi, et puis elles se prenaient à verser des larmes, en songeant que je serais brûlé.

« Une nuit que les Muscogulges avaient placé leur camp sur le bord d’une forêt, j’étais assis auprès du *feu de la guerre*, avec le chasseur commis à ma garde. Tout à coup j’entendis le murmure d’un vêtement sur l’herbe, et une femme à demi voilée vint s’asseoir à mes côtés. Des pleurs roulaient sous sa paupière ; à la lueur du feu un petit crucifix d’or brillait sur son sein. Elle était régulièrement belle ; l’on remarquait sur son visage je ne sais quoi de vertueux et de passionné, dont l’attrait était irrésistible. Elle joignait à cela des grâces plus tendres ; une extrême sensibilité, unie à une mélancolie profonde, respirait dans ses regards ; son sourire était céleste.

« Je crus que c’était la *Vierge des dernières amours*, cette vierge qu’on envoie au prisonnier de guerre pour enchanter sa tombe. Dans cette persuasion, je lui dis en balbutiant, et avec un trouble qui pourtant ne venait pas de la crainte du bûcher : "Vierge, vous êtes digne des premières amours, et vous n’êtes pas faite pour les dernières. Les mouvements d’un cœur qui va bientôt cesser de battre, répondraient mal aux mouvements du vôtre. Comment mêler la mort et la vie ? Vous me feriez trop regretter le jour. Qu’un autre soit plus heureux que moi, et que de longs embrassements unissent la liane et le chêne !"

« La jeune fille me dit alors : "Je ne suis point la *Vierge des dernières amours*. Es-tu chrétien ?" Je répondis que je n’avais point trahi les Génies de ma cabane. À ces mots, l’Indienne fit un mouvement involontaire. Elle me dit : Je te plains de n’être qu’un méchant idolâtre. Ma mère m’a fait chrétienne ; je me nomme *Atala*, fille de Simaghan aux bracelets d’or, et chef des guerriers de cette troupe. Nous nous rendons à Apalachucla où tu seras brûlé." En prononçant ces mots, Atala se lève et s’éloigne. »

Ici Chactas fut contraint d’interrompre son récit. Les

souvenirs se pressèrent en foule dans son âme ; ses yeux éteints inondèrent de larmes ses joues flétries : telles deux sources, cachées dans la profonde nuit de la terre, se décèlent par les eaux qu'elles laissent filtrer entre les rochers.

« Ô mon fils ! reprit-il enfin, tu vois que Chactas est bien peu sage, malgré sa renommée de sagesse ! Hélas ! mon cher enfant, les hommes ne peuvent déjà plus voir, qu'ils peuvent encore pleurer ! Plusieurs jours s'écoulèrent ; la fille du Sachem revenait chaque soir me parler. Le sommeil avait fui de mes yeux, et Atala était dans mon cœur, comme le souvenir de la couche de mes pères.

« Le dix-septième jour de marche, vers le temps où l'éphémère sort des eaux, nous entrâmes sur la grande savane Alachua. Elle est environnée de coteaux, qui, fuyant les uns derrière les autres, portent, en s'élevant jusqu'aux nues, des forêts étagées de copalmes, de citronniers, de magnolias et de chênes verts. Le chef poussa le cri d'arrivée, et la troupe campa au pied des collines. On me relégua à quelque distance, au bord d'un de ces *puits naturels* si fameux dans les Florides. J'étais attaché au pied d'un arbre ; un guerrier veillait impatiemment auprès de moi. J'avais à peine passé quelques instants dans ce lieu, qu'Atala parut sous les liquidambars de la fontaine. Chasseur, dit-elle au héros muscogulge, si tu veux poursuivre le chevreuil, je garderai le prisonnier. Le guerrier bondit de joie à cette parole de la fille du chef ; il s'élance du sommet de la colline et allonge ses pas dans la plaine.

« Étrange contradiction du cœur de l'homme ! Moi qui avais tant désiré de dire les choses du mystère à celle que j'aimais déjà comme le soleil, maintenant interdit et confus, je crois que j'eusse préféré d'être jeté aux crocodiles de la fontaine, à me trouver seul ainsi avec Atala. La fille du désert était aussi troublée que son prisonnier ; nous gardions un profond silence ; les Génies de l'amour avaient dérobé nos paroles. Enfin, Atala, faisant un effort, dit ceci : "Guerrier, vous êtes retenu bien faiblement ; vous pouvez aisément vous échapper." À ces mots, la hardiesse revint sur ma langue, je répondis : "Faiblement retenu, ô femme… !" Je ne sus

comment achever. Atala hésita quelques moments ; puis elle dit : "Sauvez-vous." Et elle me détacha du tronc de l’arbre. Je saisis la corde ; je la remis dans la main de la fille étrangère, en forçant ses beaux doigts à se fermer sur ma chaîne. "Reprenez-la ! reprenez-la !" m’écriai-je. — "Vous êtes un insensé, dit Atala d’une voix émue. Malheureux ! ne sais-tu pas que tu seras brûlé ? Que prétends-tu ? Songes-tu bien que je suis la fille d’un redoutable Sachem ?" — "Il fut un temps, répliquai-je avec des larmes, que j’étais aussi porté dans une peau de castor, aux épaules d’une mère. Mon père avait aussi une belle hutte, et ses chevreuils buvaient les eaux de mille torrents ; mais j’erre maintenant sans patrie. Quand je ne serai plus, aucun ami ne mettra un peu d’herbe sur mon corps, pour le garantir des mouches. Le corps d’un étranger malheureux n’intéresse personne."

« Ces mots attendrirent Atala. Ses larmes tombèrent dans la fontaine. "Ah ! repris-je avec vivacité, si votre cœur parlait comme le mien ! Le désert n’est-il pas libre ? Les forêts n’ont-elles point de replis où nous cacher ? Faut-il donc, pour être heureux, tant de choses aux enfants des cabanes ! Ô fille plus belle que le premier songe de l’époux ! Ô ma bien-aimée ! ose suivre mes pas." Telles furent mes paroles. Atala me répondit d’une voix tendre : "Mon jeune ami, vous avez appris le langage des blancs, il est aisé de tromper une Indienne." — "Quoi ! m’écrirai-je, vous m’appelez votre jeune ami ! Ah ! si un pauvre esclave…" — "Eh bien ! dit-elle, en se penchant sur moi, un pauvre esclave…" Je repris avec ardeur : "Qu’un baiser l’assure de ta foi !" Atala écouta ma prière. Comme un faon semble pendre aux fleurs de lianes roses, qu’il saisit de sa langue délicate dans l’escarpement de la montagne, ainsi je restai suspendu aux lèvres de ma bien-aimée.

« Hélas ! mon cher fils, la douleur touche de près au plaisir ! Qui eût pu croire que le moment où Atala me donnait le premier gage de son amour, serait celui-là même ou elle détruirait mes espérances ? Cheveux blanchis du vieux Chactas, quel fut votre étonnement, lorsque la fille de Sachem prononça ces paroles ! "Beau prisonnier, j’ai follement cédé à

ton désir ; mais où nous conduira cette passion ? Ma religion me sépare de toi pour toujours… Ô ma mère ! qu’as-tu fait ? …" Atala se tut tout à coup, et retint je ne sus quel fatal secret près d’échapper à ses lèvres. Ses paroles me plongèrent dans le désespoir. "Eh bien ! m’écrirai-je, je serai aussi cruel que vous ; je ne fuirai point. Vous me verrez dans le cadre de feu ; vous entendrez les gémissements de ma chair, et vous serez pleine de joie." Atala saisit mes mains entre les deux siennes. "Pauvre jeune idolâtre, s’écria-t-elle, tu me fais réellement pitié ! Tu veux donc que je pleure tout mon cœur ? Quel dommage que je ne puisse fuir avec toi ! Malheureux a été le ventre de ta mère, ô Atala ! Que ne te jettes-tu au crocodile de la fontaine !"

« Dans ce moment même, les crocodiles, aux approches du coucher du soleil, commençaient à faire entendre leurs rugissements. Atala me dit : "Quittons ces lieux." J’entraînai la fille de Simaghan aux pieds des coteaux qui formaient des golfes de verdure, en avançant leurs promontoires dans la savane. Tout était calme et superbe au désert. La cigogne criait sur son nid, les bois retentissaient du chant monotone des cailles, du sifflement des perruches, du mugissement des bisons et du hennissement des cavales siminoles.

« Notre promenade fut presque muette. Je marchais à côté d’Atala ; elle tenait le bout de la corde, que je l’avais forcée de reprendre. Quelquefois nous versions des pleurs ; quelquefois nous essayions de sourire. Un regard, tantôt levé vers le ciel, tantôt attaché à la terre, une oreille attentive au chant de l’oiseau, un geste vers le soleil couchant, une main tendrement serrée, un sein tour à tour palpitant, tour à tour tranquille, les noms des Chactas et d’Atala doucement répétés par intervalle… Oh ! première promenade de l’amour, il faut que votre souvenir soit bien puissant, puisqu’après tant d’années d’infortune, vous remuez encore le cœur du vieux Chactas !

« Qu’ils sont incompréhensibles les mortels agités par les passions ! Je venais d’abandonner le généreux Lopez, je venais de m’exposer à tous les dangers pour être libre ; dans un instant le regard d’une femme avait changé mes goûts, mes

résolutions, mes pensées ! Oubliant mon pays, ma mère, ma cabane et la mort affreuse qui m'attendait, j'étais devenu indifférent à tout ce qui n'était pas Atala ! Sans force pour m'élever à la raison de l'homme, j'étais retombé tout à coup dans une espèce d'enfance ; et loin de pouvoir rien faire pour me soustraire aux maux qui m'attendaient, j'aurais eu presque besoin qu'on s'occupât de mon sommeil et de ma nourriture !

« Ce fut donc vainement qu'après nos courses dans la savane, Atala, se jetant à mes genoux, m'invita de nouveau à la quitter. Je lui protestai que je retournerais seul au camp, si elle refusait de me rattacher au pied de mon arbre. Elle fut obligée de me satisfaire, espérant me convaincre une autre fois.

« Le lendemain de cette journée, qui décida du destin de ma vie, on s'arrêta dans une vallée, non loin de Cuscowilla, capitale des Siminoles. Ces Indiens, unis aux Muscogulges, forment avec eux la confédération des Creeks. La fille du pays des palmiers vint me trouver au milieu de la nuit. Elle me conduisit dans une grande forêt de pins, et renouvela ses prières pour m'engager à la fuite. Sans lui répondre, je pris sa main dans ma main, et je forçai cette biche altérée d'errer avec moi dans la forêt. La nuit était délicieuse. Le Génie des airs secouait sa chevelure bleue, embaumée de la senteur des pins, et l'on respirait la faible odeur d'ambre qu'exhalaient les crocodiles couchés sous les tamarins des fleuves. La lune brillait au milieu d'un azur sans tache, et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts. Aucun bruit ne se faisait entendre, hors je ne sais quelle harmonie lointaine qui régnait dans la profondeur des bois : on eût dit que l'âme de la solitude soupirait dans toute l'étendue du désert.

« Nous aperçûmes à travers les arbres un jeune homme, qui, tenant à la main un flambeau, ressemblait au Génie du printemps, parcourant les forêts pour ranimer la nature. C'était un amant qui allait s'instruire de son sort à la cabane de sa maîtresse.

« Si la vierge éteint le flambeau, elle accepte les vœux

offerts ; si elle se voile sans l’éteindre, elle rejette un époux.

« Le guerrier, en se glissant dans les ombres, chantait à demi-voix ces paroles :

« Je devancerai les pas du jour sur le sommet des montagnes, pour chercher ma colombe solitaire parmi les chênes de la forêt.

« "J’ai attaché à son cou un collier de porcelaines[8] ; on y voit trois grains rouges pour mon amour, trois violets pour mes craintes, trois bleus pour mes espérances.

« "Mila a les yeux d’une hermine et la chevelure légère d’un champ de riz ; sa bouche est un coquillage rose, garni de perles ; ses deux seins sont comme deux petits chevreaux sans tache, nés au même jour d’une seule mère.

« "Puisse Mila éteindre ce flambeau ! Puisse sa bouche verser sur lui une ombre voluptueuse ! Je fertiliserai son sein. L’espoir de la patrie pendra à sa mamelle féconde, et je fumerai mon calumet de paix sur le berceau de mon fils !

« "Ah ! laissez-moi devancer les pas du jour sur le sommet des montagnes, pour chercher ma colombe solitaire parmi les chênes de la forêt !"

« Ainsi chantait ce jeune homme, dont les accents portèrent le trouble jusqu’au fond de mon âme, et firent changer de visage à Atala. Nos mains unies frémirent l’une dans l’autre. Mais nous fûmes distraits de cette scène, par une scène non moins dangereuse pour nous.

« Nous passâmes auprès du tombeau d’un enfant, qui servait de limite à deux nations. On l’avait placé au bord du chemin, selon l’usage, afin que les jeunes femmes, en allant à la fontaine, pussent attirer dans leur sein l’âme de l’innocente créature, et la rendre à la patrie. On y voyait dans ce moment des épouses nouvelles qui, désirant les douceurs de la maternité, cherchaient, en entrouvrant leurs lèvres, à recueillir l’âme du petit enfant, qu’elles croyaient voir errer sur les fleurs. La véritable mère vint ensuite déposer une gerbe de maïs et des fleurs de lis blancs sur le tombeau. Elle arrosa la terre de son lait, s’assit sur le gazon humide, et parla à son enfant d’une voix attendrie :

« "Pourquoi te pleuré-je dans ton berceau de terre, ô mon nouveau-né ? Quand le petit oiseau devient grand, il faut qu'il cherche sa nourriture, et il trouve dans le désert bien des graines amères. Du moins tu as ignoré les pleurs ; du moins ton cœur n'a point été exposé au souffle dévorant des hommes. Le bouton qui sèche dans son enveloppe, passe avec tous ses parfums, comme toi, ô mon fils ! avec toute ton innocence. Heureux ceux qui meurent au berceau, ils n'ont connu que les baisers et les souris d'une mère !"

« Déjà subjugués par notre propre cœur, nous fûmes accablés par ces images d'amour et de maternité, qui semblaient nous poursuivre dans ces solitudes enchantées. J'emportai Atala dans mes bras au fond de la forêt, et je lui dis des choses qu'aujourd'hui je chercherais en vain sur mes lèvres. Le vent du midi, mon cher fils, perd sa chaleur en passant sur des montagnes de glace. Les souvenirs de l'amour dans le cœur d'un vieillard sont les feux du jour réfléchis par l'orbe paisible de la lune, lorsque le soleil est couché et que le silence plane sur les huttes des Sauvages.

« Qui pouvait sauver Atala ? qui pouvait l'empêcher de succomber à la nature ? Rien qu'un miracle, sans doute ; et ce miracle fut fait ! La fille de Simaghan eut recours au Dieu des chrétiens ; elle se précipita sur la terre, et prononça une fervente oraison, adressée à sa mère et à la reine des vierges. C'est de ce moment, ô René ! que j'ai conçu une merveilleuse idée de cette religion qui, dans les forêts, au milieu de toutes les privations de la vie, peut remplir de mille dons les infortunés ; de cette religion qui, opposant sa puissance au torrent des passions, suffit seule pour les vaincre, lorsque tout les favorise, et le secret des bois, et l'absence des hommes, et la fidélité des ombres. Ah ! qu'elle me parut divine, la simple Sauvage, l'ignorante Atala, qui à genoux devant un vieux pin tombé, comme au pied d'un autel, offrait à son Dieu des vœux pour un amant idolâtre ! Ses yeux levés vers l'astre de la nuit, ses joues brillantes des pleurs de la religion et de l'amour, étaient d'une beauté immortelle. Plusieurs fois il me sembla qu'elle allait prendre son vol vers les cieux ; plusieurs fois je

crus voir descendre sur les rayons de la lune et entendre dans les branches des arbres, ces Génies que le Dieu des chrétiens envoie aux ermites des rochers, lorsqu'il se dispose à les rappeler à lui. J'en fus affligé, car je craignis qu'Atala n'eût que peu de temps à passer sur la terre.

« Cependant elle versa tant de larmes, elle se montra si malheureuse, que j'allais peut-être consentir à m'éloigner, lorsque le cri de mort retentit dans la forêt. Quatre hommes armés se précipitent sur moi : nous avions été découverts ; le chef de guerre avait donné l'ordre de nous poursuivre.

« Atala, qui ressemblait à une reine pour l'orgueil de la démarche, dédaigna de parler à ces guerriers. Elle leur lança un regard superbe, et se rendit auprès de Simaghan.

« Elle ne put rien obtenir. On redoubla mes gardes, on multiplia mes chaînes, on écarta mon amante. Cinq nuits s'écoulent, et nous apercevons Apalachucla située au bord de la rivière Chata-Uche. Aussitôt on me couronne de fleurs ; on me peint le visage d'azur et de vermillon ; on m'attache des perles au nez et aux oreilles, et l'on me met à la main un chichikoué[9].

« Ainsi paré pour le sacrifice, j'entre dans Apalachucla, aux cris répétés de la foule. C'en était fait de ma vie, quand tout à coup le bruit d'une conque se fait entendre, et le Mico, ou chef de la nation, ordonne de s'assembler.

« Tu connais, mon fils, les tourments que les Sauvages font subir aux prisonniers de guerre. Les missionnaires chrétiens, aux périls de leurs jours, et avec une charité infatigable, étaient parvenus, chez plusieurs nations, à faire substituer un esclavage assez doux aux horreurs du bûcher. Les Muscogulges n'avaient point encore adopté cette coutume ; mais un parti nombreux s'était déclaré en sa faveur. C'était pour prononcer sur cette importante affaire que le Mico convoquait les Sachems. On me conduit au lieu des délibérations.

« Non loin d'Apalachucla s'élevait, sur un tertre isolé, le pavillon du conseil. Trois cercles de colonnes formaient l'élégante architecture de cette rotonde. Les colonnes étaient

de cyprès poli et sculpté ; elles augmentaient en hauteur et en épaisseur, et diminuaient en nombre, à mesure qu'elles se rapprochaient du centre marqué par un pilier unique. Du sommet de ce pilier partaient des bandes d'écorce, qui, passant sur le sommet des autres colonnes, couvraient le pavillon, en forme d'éventail à jour.

« Le conseil s'assemble. Cinquante vieillards, en manteau de castor, se rangent sur des espèces de gradins faisant face à la porte du pavillon. Le grand chef est assis au milieu d'eux, tenant à la main le calumet de paix à demi coloré pour la guerre. À la droite des vieillards, se placent cinquante femmes couvertes d'une robe de plumes de cygnes. Les chefs de guerre, le tomahawk[10] à la main, le pennache en tête, les bras et la poitrine teints de sang, prennent la gauche.

« Au pied de la colonne centrale, brûle le feu du conseil. Le premier jongleur, environné des huit gardiens du temple, vêtu de longs habits, et portant un hibou empaillé sur la tête, verse du baume de copalme sur la flamme et offre un sacrifice au soleil. Ce triple rang de vieillards, de matrones, de guerriers, ces prêtres, ces nuages d'encens, ce sacrifice, tout sert à donner à ce conseil un appareil imposant.

« J'étais debout enchaîné au milieu de l'assemblée. Le sacrifice achevé, le Mico prend la parole, et expose avec simplicité l'affaire qui rassemble le conseil. Il jette un collier bleu dans la salle, en témoignage de ce qu'il vient de dire.

« Alors un Sachem de la tribu de l'Aigle se lève, et parle ainsi :

« "Mon père le Mico, Sachems, matrones, guerriers des quatre tribus de l'Aigle, du Castor, du Serpent et de la Tortue, ne changeons rien aux mœurs de nos aïeux ; brûlons le prisonnier, et n'amollissons point nos courages. C'est une coutume des blancs qu'on vous propose, elle ne peut être que pernicieuse. Donnez un collier rouge qui contienne mes paroles. J'ai dit."

« Et il jette un collier rouge dans l'assemblée.

« Une matrone se lève, et dit :

« "Mon père l'Aigle, vous avez l'esprit d'un renard, et la

prudente lenteur d’une tortue. Je veux polir avec vous la chaîne d’amitié, et nous planterons ensemble l’arbre de paix. Mais changeons les coutumes de nos aïeux, en ce qu’elles ont de funeste. Ayons des esclaves qui cultivent nos champs, et n’entendons plus les cris du prisonnier, qui troublent le sein des mères. J’ai dit."

« Comme on voit les flots de la mer se briser pendant un orage, comme en automne les feuilles séchées sont enlevées par un tourbillon, comme les roseaux du Meschacebé plient et se relèvent dans une inondation subite, comme un grand troupeau de cerfs brame au fond d’une forêt, ainsi s’agitait et murmurait le conseil. Des Sachems, des guerriers, des matrones parlent tour à tour ou tous ensemble. Les intérêts se choquent, les opinions se divisent, le conseil va se dissoudre ; mais enfin l’usage antique l’emporte, et je suis condamné au bûcher.

« Une circonstance vint retarder mon supplice ; la *Fête des morts* ou le *Festin des âmes* approchait. Il est d’usage de ne faire mourir aucun captif pendant les jours consacrés à cette cérémonie. On me confia à une garde sévère ; et sans doute les Sachems éloignèrent la fille de Simaghan, car je ne la revis plus.

« Cependant les nations de plus de trois cents lieues à la ronde arrivaient en foule pour célébrer le *Festin des âmes*. On avait bâti une longue hutte sur un site écarté. Au jour marqué, chaque cabane exhuma les restes de ses pères de leurs tombeaux particuliers, et l’on suspendit les squelettes, par ordre et par famille, aux murs de la *Salle commune des aïeux*. Les vents (une tempête s’était élevée), les forêts, les cataractes mugissaient au dehors, tandis que les vieillards des diverses nations concluaient entre eux des traités de paix et d’alliance sur les os de leurs pères.

« On célèbre les jeux funèbres, la course, la balle, les osselets. Deux vierges cherchent à s’arracher une baguette de saule. Les boutons de leurs seins viennent se toucher, leurs mains voltigent sur la baguette qu’elles élèvent au-dessus de leurs têtes. Leurs beaux pieds nus s’entrelacent, leurs bouches

se rencontrent, leurs douces haleines se confondent ; elles se penchent et mêlent leurs chevelures ; elles regardent leurs mères, rougissent : on applaudit[11]. Le jongleur invoque Michabou, génie des eaux. Il raconte les guerres du grand Lièvre contre Matchimanitou, dieu du mal. Il dit le premier homme et Atahensic la première femme précipités du ciel pour avoir perdu l'innocence, la terre rougie du sang fraternel, Jouskeka l'impie immolant le juste Tahouistsaron, le déluge descendant à la voix du Grand Esprit, Massou sauvé seul dans son canot d'écorce, et le corbeau envoyé à la découverte de la terre ; il dit encore la belle Endaé, retirée de la contrée des âmes par les douces chansons de son époux.

Après ces jeux et ces cantiques, on se prépare à donner aux aïeux une éternelle sépulture.

« Sur les bords de la rivière Chata-Uche se voyait un figuier sauvage, que le culte des peuples avait consacré. Les vierges avaient accoutumé de laver leurs robes d'écorce dans ce lieu et de les exposer au souffle du désert, sur les rameaux de l'arbre antique. C'était là qu'on avait creusé un immense tombeau. On part de la salle funèbre, en chantant l'hymne à la mort ; chaque famille porte quelque débris sacré. On arrive à la tombe ; on y descend les reliques ; on les y étend par couche ; on les sépare avec des peaux d'ours et de castors ; le mont du tombeau s'élève, et l'on y plante l'*Arbre des pleurs et du sommeil*.

« Plaignons les hommes, mon cher fils ! Ces mêmes Indiens dont les coutumes sont si touchantes ; ces mêmes femmes qui m'avaient témoigné un intérêt si tendre, demandaient maintenant mon supplice à grands cris ; et des nations entières retardaient leur départ, pour avoir le plaisir de voir un jeune homme souffrir des tourments épouvantables.

« Dans une vallée au nord, à quelque distance du grand village, s'élevait un bois de cyprès et de sapins, appelé le *Bois du sang*. On y arrivait par les ruines d'un de ces monuments dont on ignore l'origine, et qui sont l'ouvrage d'un peuple maintenant inconnu. Au centre de ce bois, s'étendait une arène, où l'on sacrifiait les prisonniers de guerre. On m'y

conduit en triomphe. Tout se prépare pour ma mort : on plante le poteau d'Areskoui ; les pins, les ormes, les cyprès tombent sous la cognée ; le bûcher s'élève ; les spectateurs bâtissent des amphithéâtres avec des branches et des troncs d'arbres. Chacun invente un supplice : l'un se propose de m'arracher la peau du crâne, l'autre de me brûler les yeux avec des haches ardentes. Je commence ma chanson de mort :

« "Je ne crains point les tourments : je suis brave, ô Muscogulges, je vous défie ! je vous méprise plus que des femmes. Mon père Outalissi, fils de Miscou, a bu dans le crâne de vos plus fameux guerriers ; vous n'arracherez pas un soupir de mon cœur."

« Provoqué par ma chanson, un guerrier me perça le bras d'une flèche ; je dis : "Frère, je te remercie."

« Malgré l'activité des bourreaux, les préparatifs du supplice ne purent être achevés avant le coucher du soleil. On consulta le jongleur qui défendit de troubler les Génies des ombres, et ma mort fut encore suspendue jusqu'au lendemain. Mais dans l'impatience de jouir du spectacle, et pour être plus tôt prêts au lever de l'aurore, les Indiens ne quittèrent point le *Bois du sang* ; ils allumèrent de grands feux, et commencèrent des festins et des danses.

« Cependant on m'avait étendu sur le dos. Des cordes partant de mon cou, de mes pieds, de mes bras, allaient s'attacher à des piquets enfoncés en terre. Des guerriers étaient couchés sur ces cordes, et je ne pouvais faire un mouvement, sans qu'ils en fussent avertis. La nuit s'avance : les chants et les danses cessent par degré ; les feux ne jettent plus que des lueurs rougeâtres, devant lesquelles on voit encore passer les ombres de quelques Sauvages ; tout s'endort ; à mesure que le bruit des hommes s'affaiblit, celui du désert augmente, et au tumulte des voix succèdent les plaintes du vent dans la forêt.

« C'était l'heure où une jeune Indienne qui vient d'être mère se réveille en sursaut au milieu de la nuit, car elle a cru entendre les cris de son premier-né, qui lui demande la douce nourriture. Les yeux attachés au ciel, où le croissant de la lune

errait dans les nuages, je réfléchissais sur ma destinée. Atala me semblait un monstre d'ingratitude. M'abandonner au moment du supplice, moi qui m'étais dévoué aux flammes plutôt que de la quitter ! Et pourtant je sentais que je l'aimais toujours et que je mourrais avec joie pour elle.

« Il est dans les extrêmes plaisirs un aiguillon qui nous éveille, comme pour nous avertir de profiter de ce moment rapide ; dans les grandes douleurs, au contraire, je ne sais quoi de pesant nous endort ; des yeux fatigués par les larmes cherchent naturellement à se fermer, et la bonté de la Providence se fait ainsi remarquer jusque dans nos infortunes. Je cédai, malgré moi, à ce lourd sommeil que goûtent quelquefois les misérables. Je rêvais qu'on m'ôtait mes chaînes ; je croyais sentir ce soulagement qu'on éprouve, lorsqu'après avoir été fortement pressé, une main secourable relâche nos fers.

« Cette sensation devint si vive, qu'elle me fit soulever les paupières. À la clarté de la lune, dont un rayon s'échappait entre deux nuages, j'entrevois une grande figure blanche penchée sur moi, et occupée à dénouer silencieusement mes liens. J'allais pousser un cri, lorsqu'une main, que je reconnus à l'instant, me ferma la bouche. Une seule corde restait, mais il paraissait impossible de la couper, sans toucher un guerrier qui la couvrait tout entière de son corps. Atala y porte la main, le guerrier s'éveille à demi, et se dresse sur son séant. Atala reste immobile, et le regarde. L'Indien croit voir l'Esprit des ruines ; il se recouche en fermant les yeux et en invoquant son Manitou. Le lien est brisé. Je me lève ; je suis ma libératrice, qui me tend le bout d'un arc dont elle tient l'autre extrémité. Mais que de dangers nous environnent ! Tantôt nous sommes près de heurter des Sauvages endormis, tantôt une garde nous interroge, et Atala répond en changeant sa voix. Des enfants poussent des cris, des dogues aboient. À peine sommes-nous sortis de l'enceinte funeste, que des hurlements ébranlent la forêt. Le camp se réveille, mille feux s'allument ; on voit courir de tous côtés des Sauvages avec des flambeaux ; nous précipitons notre course.

« Quand l’aurore se leva sur les Apalaches, nous étions déjà loin. Quelle fut ma félicité, lorsque je me trouvai encore une fois dans la solitude avec Atala, avec Atala ma libératrice, avec Atala qui se donnait à moi pour toujours ! Les paroles manquèrent à ma langue, je tombai à genoux, et je dis à la fille de Simaghan : "Les hommes sont bien peu de chose ; mais quand les Génies les visitent, alors ils ne sont rien du tout. Vous êtes un Génie, vous m’avez visité, et je ne puis parler devant vous. Atala me tendit la main avec un sourire : Il faut bien, dit-elle, que je vous suive, puisque vous ne voulez pas fuir sans moi. Cette nuit, j’ai séduit le jongleur par des présents, j’ai enivré vos bourreaux avec de l’essence de feu[12], et j’ai dû hasarder ma vie pour vous, puisque vous aviez donné la vôtre pour moi. Oui, jeune idolâtre, ajouta-t-elle avec un accent qui m’effraya, le sacrifice sera réciproque."

« Atala me remit les armes qu’elle avait eu soin d’apporter ; ensuite elle pansa ma blessure. En l’essuyant avec une feuille de papaya, elle la mouillait de ses larmes. "C’est un baume, lui dis-je, que tu répands sur ma plaie. — Je crains plutôt que ce ne soit un poison," répondit-elle. Elle déchira un des voiles de son sein, dont elle fit une première compresse, qu’elle attacha avec une boucle de ses cheveux.

« L’ivresse qui dure longtemps chez les Sauvages, et qui est pour eux une espèce de maladie, les empêcha sans doute de nous poursuivre durant les premières journées. S’ils nous cherchèrent ensuite, il est probable que ce fut du côté du couchant, persuadés que nous aurions essayé de nous rendre au Meschacebé ; mais nous avions pris notre route vers l’étoile immobile[13], en nous dirigeant sur la mousse du tronc des arbres.

« Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que nous avions peu gagné à ma délivrance. Le désert déroulait maintenant devant nous ses solitudes démesurées. Sans expérience de la vie des forêts, détournés de notre vrai chemin, et marchant à l’aventure, qu’allions-nous devenir ? Souvent, en regardant Atala, je me rappelais cette antique histoire d’Agar, que Lopez m’avait fait lire, et qui est arrivée dans le désert de Bersabée,

il y a bien longtemps, alors que les hommes vivaient trois âges de chêne.

« Atala me fit un manteau avec la seconde écorce du frêne, car j'étais presque nu. Elle me broda des mocassines[14] de peau de rat musqué, avec du poil de porc-épic. Je prenais soin à mon tour de sa parure. Tantôt je lui mettais sur la tête une couronne de ces mauves bleues, que nous trouvions sur notre route, dans des cimetières indiens abandonnés ; tantôt je lui faisais des colliers avec des graines rouges d'azalea ; et puis je me prenais à sourire, en contemplant sa merveilleuse beauté.

« Quand nous rencontrions un fleuve, nous le passions sur un radeau ou à la nage. Atala appuyait une de ses mains sur mon épaule ; et, comme deux cygnes voyageurs, nous traversions ces ondes solitaires.

« Souvent dans les grandes chaleurs du jour, nous cherchions un abri sous les mousses des cèdres. Presque tous les arbres de la Floride, en particulier le cèdre et le chêne-vert, sont couverts d'une mousse blanche qui descend de leurs rameaux jusqu'à terre. Quand la nuit, au clair de la lune, vous apercevez sur la nudité d'une savane, une yeuse isolée revêtue de cette draperie, vous croiriez voir un fantôme, traînant après lui ses longs voiles. La scène n'est pas moins pittoresque au grand jour ; car une foule de papillons, de mouches brillantes, de colibris, de perruches vertes, de geais d'azur, vient s'accrocher à ces mousses, qui produisent alors l'effet d'une tapisserie en laine blanche, où l'ouvrier Européen aurait brodé des insectes et des oiseaux éclatants.

« C'était dans ces riantes hôtelleries, préparées par le Grand Esprit, que nous nous reposions à l'ombre. Lorsque les vents descendaient du ciel pour balancer ce grand cèdre, que le château aérien bâti sur ses branches allait flottant avec les oiseaux et les voyageurs endormis sous ses abris, que mille soupirs sortaient des corridors et des voûtes du mobile édifice, jamais les merveilles de l'ancien monde n'ont approché de ce monument du désert.

« Chaque soir nous allumions un grand feu, et nous bâtissions la hutte du voyage, avec une écorce élevée sur

quatre piquets. Si j’avais tué une dinde sauvage, un ramier, un faisan des bois, nous le suspendions devant le chêne embrasé, au bout d’une gaule plantée en terre, et nous abandonnions au vent le soin de tourner la proie du chasseur. Nous mangions des mousses appelées tripes de roches, des écorces sucrées de bouleau, et des pommes de mai, qui ont le goût de la pêche et de la framboise. Le noyer noir, l’érable, le sumach, fournissaient le vin à notre table. Quelquefois j’allais chercher, parmi les roseaux, une plante dont la fleur allongée en cornet contenait un verre de la plus pure rosée. Nous bénissions la Providence qui, sur la faible tige d’une fleur, avait placé cette source limpide au milieu des marais corrompus, comme elle a mis l’espérance au fond des cœurs ulcérés par le chagrin, comme elle a fait jaillir la vertu du sein des misères de la vie !

Hélas ! je découvris bientôt que je m’étais trompé sur le calme apparent d’Atala. À mesure que nous avancions, elle devenait triste. Souvent elle tressaillait sans cause, et tournait précipitamment la tête. Je la surprenais attachant sur moi un regard passionné, qu’elle reportait vers le ciel avec une profonde mélancolie. Ce qui m’effrayait surtout, était un secret, une pensée cachée au fond de son âme, que j’entrevoyais dans ses yeux. Toujours m’attirant et me repoussant, ranimant et détruisant mes espérances, quand je croyais avoir fait un peu de chemin dans son cœur, je me retrouvais au même point. Que de fois elle m’a dit : "Ô mon jeune amant ! je t’aime comme l’ombre des bois au milieu du jour ! Tu es beau comme le désert avec toutes ses fleurs et toutes ses brises. Si je me penche sur toi, je frémis ; si ma main tombe sur la tienne, il me semble que je vais mourir. L’autre jour le vent jeta tes cheveux sur mon visage, tandis que tu te délassais sur mon sein, je crus sentir le léger toucher des Esprits invisibles. Oui, j’ai vu les chevrettes de la montagne d’Occone ; j’ai entendu les propos des hommes rassasiés de jours ; mais la douceur des chevreaux et la sagesse des vieillards sont moins plaisantes et moins fortes que tes paroles. Eh ! bien, pauvre Chactas, je ne serai jamais ton épouse !"

« Les perpétuelles contradictions de l’amour et de la religion d’Atala, l’abandon de sa tendresse et la chasteté de ses mœurs, la fierté de son caractère et sa profonde sensibilité, l’élévation de son âme dans les grandes choses, sa susceptibilité dans les petites, tout en faisait pour moi un être incompréhensible. Atala ne pouvait pas prendre sur un homme un faible empire : pleine de passions, elle était pleine de puissance ; il fallait ou l’adorer, ou la haïr.

« Après quinze nuits d’une marche précipitée, nous entrâmes dans la chaîne des monts Allégany, et nous atteignîmes une des branches du Tenase, fleuve qui se jette dans l’Ohio. Aidé des conseils d’Atala, je bâtis un canot, que j’enduisis de gomme de prunier, après en avoir recousu les écorces avec des racines de sapin. Ensuite je m’embarquai avec Atala, et nous nous abandonnâmes au cours du fleuve.

« Le village indien de Sticoë, avec ses tombes pyramidales et ses huttes en ruines, se montrait à notre gauche, au détour d’un promontoire ; nous laissions à droite la vallée de Keow, terminée par la perspective des cabanes de Jore, suspendues au front de la montagne du même nom. Le fleuve qui nous entraînait, coulait entre de hautes falaises, au bout desquelles on apercevait le soleil couchant. Ces profondes solitudes n’étaient point troublées par la présence de l’homme. Nous ne vîmes qu’un chasseur indien qui, appuyé sur son arc et immobile sur la pointe d’un rocher, ressemblait à une statue élevée dans la montagne au Génie de ces déserts.

« Atala et moi joignions notre silence au silence de cette scène. Tout à coup la fille de l’exil fit éclater dans les airs une voix pleine d’émotion et de mélancolie ; elle chantait la patrie absente :

« "Heureux ceux qui n’ont point vu la fumée des fêtes de l’étranger, et qui ne se sont assis qu’aux festins de leurs pères !

« "Si le geai bleu du Meschacebé disait à la nonpareille des Florides : Pourquoi vous plaignez-vous si tristement ? N’avez-vous pas ici de belles eaux et de beaux ombrages, et toutes sortes de pâtures comme dans vos forêts ? — Oui, répondrait

la non pareille fugitive ; mais mon nid est dans le jasmin, qui me l’apportera ? Et le soleil de ma savane, l’avez-vous ?

« "Heureux ceux qui n’ont point vu la fumée des fêtes de l’étranger, et qui ne se sont assis qu’aux festins de leur père !

« "Après les heures d’une marche pénible, le voyageur s’assied tristement. Il contemple autour de lui les toits des hommes ; le voyageur n’a pas un lieu où reposer sa tête. Le voyageur frappe à la cabane, il met son arc derrière la porte, il demande l’hospitalité ; le maître fait un geste de la main ; le voyageur reprend son arc, et retourne au désert !

« "Heureux ceux qui n’ont point vu la fumée des fêtes de l’étranger, et qui ne se sont assis qu’aux festins de leurs pères !

« "Merveilleuses histoires racontées autour du foyer, tendres épanchements du cœur, longues habitudes d’aimer si nécessaires à la vie, vous avez rempli les journées de ceux qui n’ont point quitté leur pays natal ! Leurs tombeaux sont dans leur patrie, avec le soleil couchant, les pleurs de leurs amis et les charmes de la religion.

« "Heureux ceux qui n’ont point vu la fumée des fêtes de l’étranger, et qui ne se sont assis qu’aux festins de leurs pères !"

« Ainsi chantait Atala. Rien n’interrompait ses plaintes, hors le bruit insensible de notre canot sur les ondes. En deux ou trois endroits seulement, elles furent recueillies par un faible écho, qui les redit à un second plus faible, et celui-ci à un troisième plus faible encore : on eût cru que les âmes de deux amants, jadis infortunés comme nous, attirées par cette mélodie touchante, se plaisaient à en soupirer les derniers sons dans la montagne.

« Cependant la solitude, la présence continuelle de l’objet aimé, nos malheurs même, redoublaient à chaque instant notre amour. Les forces d’Atala commençaient à l’abandonner, et les passions, en abattant son corps, allaient triompher de sa vertu. Elle priait continuellement sa mère, dont elle avait l’air de vouloir apaiser l’ombre irritée. Quelquefois elle me demandait si je n’entendais pas une voix plaintive, si je ne

voyais pas des flammes sortir de la terre. Pour moi, épuisé de fatigue, mais toujours brûlant de désir, songeant que j'étais peut-être perdu sans retour au milieu de ces forêts, cent fois je fus prêt à saisir mon épouse dans mes bras, cent fois je lui proposai de bâtir une hutte sur ces rivages et de nous y ensevelir ensemble. Mais elle me résista toujours : "Songez, me disait-elle, mon jeune ami, qu'un guerrier se doit à sa patrie. Qu'est-ce qu'une femme auprès des devoirs que tu as à remplir ? Prends courage, fils d'Outalissi, ne murmure point contre ta destinée. Le cœur de l'homme est comme l'éponge du fleuve, qui tantôt boit une onde pure dans les temps de sérénité, tantôt s'enfle d'une eau bourbeuse, quand le ciel a troublé les eaux. L'éponge a-t-elle le droit de dire : Je croyais qu'il n'y aurait jamais d'orages, que le soleil ne serait jamais brûlant ?"

« Ô René, si tu crains les troubles du cœur, défie-toi de la solitude : les grandes passions sont solitaires, et les transporter au désert, c'est les rendre à leur empire. Accablés de soucis et de craintes, exposés à tomber entre les mains des Indiens ennemis, à être engloutis dans les eaux, piqués des serpents, dévorés des bêtes, trouvant difficilement une chétive nourriture, et ne sachant plus de quel côté tourner nos pas, nos maux semblaient ne pouvoir plus s'accroître, lorsqu'un accident y vint mettre le comble.

« C'était le vingt-septième soleil depuis notre départ des cabanes : la *lune de feu*[15] avait commencé son cours, et tout annonçait un orage. Vers l'heure où les matrones indiennes suspendent la crosse du labour aux branches du savinier, et où les perruches se retirent dans le creux des cyprès, le ciel commença à se couvrir. Les voix de la solitude s'éteignirent, le désert fit silence, et les forêts demeurèrent dans un calme universel. Bientôt les roulements d'un tonnerre lointain, se prolongeant dans ces bois aussi vieux que le monde, en firent sortir des bruits sublimes. Craignant d'être submergés, nous nous hâtâmes de gagner le bord du fleuve, et de nous retirer dans une forêt.

« Ce lieu était un terrain marécageux. Nous avancions avec

peine sous une voûte de smilax, parmi des ceps de vigne, des indigos, des faséoles, des lianes rampantes, qui entravaient nos pieds comme des filets. Le sol spongieux tremblait autour de nous, et à chaque instant nous étions près d'être engloutis dans des fondrières. Des insectes sans nombre, d'énormes chauves-souris nous aveuglaient ; les serpents à sonnette bruissaient de toutes parts ; et les loups, les ours, les carcajous, les petits tigres, qui venaient se cacher dans ces retraites, les remplissaient de leurs rugissements.

« Cependant l'obscurité redouble : les nuages abaissés entrent sous l'ombrage des bois. La nue se déchire, et l'éclair trace un rapide losange de feu. Un vent impétueux sorti du couchant, roule les nuages sur les nuages ; les forêts plient ; le ciel s'ouvre coup sur coup, et à travers ses crevasses, on aperçoit de nouveaux cieux et des campagnes ardentes. Quel affreux, quel magnifique spectacle ! La foudre met le feu dans les bois ; l'incendie s'étend comme une chevelure de flammes ; des colonnes d'étincelles et de fumée assiègent les nues qui vomissent leurs foudres dans le vaste embrasement. Alors le grand Esprit couvre les montagnes d'épaisses ténèbres ; du milieu de ce vaste chaos s'élève un mugissement confus formé par le fracas des vents, le gémissement des arbres, le hurlement des bêtes féroces, le bourdonnement de l'incendie, et la chute répétée du tonnerre qui siffle en s'éteignant dans les eaux.

« Le grand Esprit le sait ! Dans ce moment je ne vis qu'Atala, je ne pensai qu'à elle. Sous le tronc penché d'un bouleau, je parvins à la garantir des torrents de la pluie. Assis moi-même sous l'arbre, tenant ma bien-aimée sur mes genoux, et réchauffant ses pieds nus entre mes mains, j'étais plus heureux que la nouvelle épouse qui sent pour la première fois son fruit tressaillir dans son sein.

« Nous prêtions l'oreille au bruit de la tempête ; tout à coup je sentis une larme d'Atala tomber sur mon sein : "Orage du cœur, m'écriai-je, est-ce une goutte de votre pluie ?" Puis embrassant étroitement celle que j'aimais : "Atala, lui dis-je, vous me cachez quelque chose. Ouvre-moi ton cœur, ô ma

beauté ! cela fait tant de bien, quand un ami regarde dans notre âme ! Raconte-moi cet autre secret de la douleur, que tu t’obstines à taire. Ah ! je le vois, tu pleures ta patrie." Elle repartit aussitôt : "Enfant des hommes, comment pleurerais-je ma patrie, puisque mon père n’était pas du pays des palmiers ? — Quoi, répliquai-je avec un profond étonnement, votre père n’était point du pays des palmiers ! Quel est donc celui qui vous a mise sur cette terre ? Répondez." Atala dit ces paroles :

« "Avant que ma mère eût apporté en mariage au guerrier Simaghan trente cavales, vingt buffles, cent mesures d’huile de glands, cinquante peaux de castors et beaucoup d’autres richesses, elle avait connu un homme de la chair blanche. Or, la mère de ma mère lui jeta de l’eau au visage, et la contraignit d’épouser le magnanime Simaghan, tout semblable à un roi, et honoré des peuples comme un Génie. Mais ma mère dit à son nouvel époux : 'Mon ventre a conçu ; tuez-moi.' Simaghan lui répondit : 'Le Grand Esprit me garde d’une si mauvaise action. Je ne vous mutilerai point, je ne vous couperai point le nez ni les oreilles, parce que vous avez été sincère et que vous n’avez point trompé ma couche. Le fruit de vos entrailles sera mon fruit, et je ne vous visiterai qu’après le départ de l’oiseau de rizière, lorsque la treizième lune aura brillé.' En ce temps-là, je brisai le sein de ma mère, et je commençai à croître, fière comme une Espagnole et comme une Sauvage. Ma mère me fit chrétienne, afin que son Dieu et le Dieu de mon père fût aussi mon Dieu. Ensuite le chagrin d’amour vint la chercher, et elle descendit dans la petite cave garnie de peaux, d’où l’on ne sort jamais."

« Telle fut l’histoire d’Atala. "Et quel était donc ton père, pauvre orpheline ? lui dis-je. Comment les hommes l’appelaient-ils sur la terre, et quel nom portait-il parmi les Génies ? — Je n’ai jamais lavé les pieds de mon père, dit Atala ; je sais seulement qu’il vivait avec sa sœur à Saint-Augustin, et qu’il a toujours été fidèle à ma mère : *Philippe* était son nom, parmi les anges, et les hommes le nommaient *Lopez*."

« À ces mots, je poussai un cri qui retentit dans toute la

solitude ; le bruit de mes transports se mêla au bruit de l’orage. Serrant Atala sur mon cœur, je m’écriai avec des sanglots : "Ô ma sœur ! ô fille de Lopez ! fille de mon bienfaiteur !" Atala, effrayée, me demanda d’où venait mon trouble ; mais quand elle sut que Lopez était cet hôte généreux qui m’avait adopté à Saint-Augustin, et que j’avais quitté pour être libre, elle fut saisie elle-même de confusion et de joie.

« C’en était trop pour nos cœurs que cette amitié fraternelle qui venait nous visiter, et joindre son amour à notre amour. Désormais les combats d’Atala allaient devenir inutiles : en vain je la sentis porter une main à son sein, et faire un mouvement extraordinaire ; déjà je l’avais saisie, déjà je m’étais enivré de son souffle, déjà j’avais bu toute la magie de l’amour sur ses lèvres. Les yeux levés vers le ciel, à la lueur des éclairs, je tenais mon épouse dans mes bras, en présence de l’Éternel. Pompe nuptiale, digne de nos malheurs et de la grandeur de nos amours : superbes forêts qui agitiez vos lianes et vos dômes comme les rideaux et le ciel de notre couche, pins embrasés qui formiez les flambeaux de notre hymen, fleuve débordé, montagnes mugissantes, affreuse et sublime nature, n’étiez-vous donc qu’un appareil préparé pour nous tromper, et ne pûtes-vous cacher un moment dans vos mystérieuses horreurs la félicité d’un homme !

« Atala n’offrait plus qu’une faible résistance ; je touchais au moment du bonheur, quand tout à coup un impétueux éclair, suivi d’un éclat de la foudre, sillonne l’épaisseur des ombres, remplit la forêt de soufre et de lumière, et brise un arbre à nos pieds. Nous fuyons. Ô surprise ! … dans le silence qui succède, nous entendons le son d’une cloche ! Tous deux interdits, nous prêtons l’oreille à ce bruit, si étrange dans un désert. À l’instant un chien aboie dans le lointain ; il approche, il redouble ses cris, il arrive, il hurle de joie à nos pieds ; un vieux Solitaire portant une petite lanterne, le suit à travers les ténèbres de la forêt. "La Providence soit bénie ! s’écria-t-il, aussitôt qu’il nous aperçut. Il y a bien longtemps que je vous cherche ! Notre chien vous a sentis dès le commencement de l’orage, et il m’a conduit ici. Bon Dieu ! comme ils sont jeunes !

Pauvres enfants ! comme ils ont dû souffrir ! Allons : j’ai apporté une peau d’ours, ce sera pour cette jeune femme ; voici un peu de vin dans notre calebasse. Que Dieu soit loué dans toutes ses œuvres ! sa miséricorde est bien grande, et sa bonté est infinie !"

« Atala était aux pieds du religieux : "Chef de la prière, lui disait-elle, je suis chrétienne. C’est le ciel qui t’envoie pour me sauver. — Ma fille, dit l’ermite en la relevant, nous sonnons ordinairement la cloche de la Mission pendant la nuit et pendant les tempêtes, pour appeler les étrangers ; et, à l’exemple de nos frères des Alpes et du Liban, nous avons appris à notre chien à découvrir les voyageurs égarés." Pour moi, je comprenais à peine l’ermite ; cette charité me semblait si fort au-dessus de l’homme, que je croyais faire un songe. À la lueur de la petite lanterne que tenait le religieux, j’entrevoyais sa barbe et ses cheveux tout trempés d’eau ; ses pieds, ses mains et son visage étaient ensanglantés par les ronces. "Vieillard, m’écriai-je enfin, quel cœur as-tu donc, toi qui n’as pas craint d’être frappé de la foudre ? — Craindre ! repartit le père avec une sorte de chaleur ; craindre, lorsqu’il y a des hommes en péril, et que je puis leur être utile ! je serais donc un bien indigne serviteur de Jésus-Christ ! — Mais sais-tu, lui dis-je, que je ne suis pas chrétien ? — Jeune homme, répondit l’ermite, vous ai-je demandé votre religion ? Jésus-Christ n’a pas dit : 'Mon sang lavera celui-ci, et non celui-là.' Il est mort pour le Juif et le Gentil, et il n’a vu dans tous les hommes que des frères et des infortunés. Ce que je fais ici pour vous, est fort peu de chose, et vous trouveriez ailleurs bien d’autres secours ; mais la gloire n’en doit point retomber sur les prêtres. Que sommes-nous, faibles Solitaires, sinon de grossiers instruments d’une œuvre céleste ? Eh ! quel serait le soldat assez lâche pour reculer, lorsque son chef, la croix à la main, et le front couronné d’épines, marche devant lui au secours des hommes ?"

« Ces paroles saisirent mon cœur ; des larmes d’admiration et de tendresse tombèrent de mes yeux. "Mes chers enfants, dit le missionnaire, je gouverne dans ces forêts un petit

troupeau de vos frères sauvages. Ma grotte est assez près d’ici dans la montagne ; venez vous réchauffer chez moi ; vous n’y trouverez pas les commodités de la vie, mais vous y aurez un abri ; et il faut encore en remercier la Bonté divine, car il y a bien des hommes qui en manquent."

Chapitre II – Les laboureurs

« Il y a des justes dont la conscience est si tranquille, qu'on ne peut approcher d'eux sans participer à la paix qui s'exhale, pour ainsi dire, de leur cœur et de leurs discours. À mesure que le solitaire parlait, je sentais les passions s'apaiser dans mon sein, et l'orage même du ciel semblait s'éloigner à sa voix. Les nuages furent bientôt assez dispersés pour nous permettre de quitter notre retraite. Nous sortîmes de la forêt, et nous commençâmes à gravir le revers d'une haute montagne. Le chien marchait devant nous, en portant au bout d'un bâton la lanterne éteinte. Je tenais la main d'Atala, et nous suivions le missionnaire. Il se détournait souvent pour nous regarder, contemplant avec pitié nos malheurs et notre jeunesse. Un livre était suspendu à son cou ; il s'appuyait sur un bâton blanc. Sa taille était élevée, sa figure pâle et maigre, sa physionomie simple et sincère. Il n'avait pas les traits morts et effacés de l'homme né sans passions ; on voyait que ses jours avaient été mauvais, et les rides de son front montraient les belles cicatrices des passions guéries par la vertu et par l'amour de Dieu et des hommes. Quand il nous parlait debout et immobile, sa longue barbe, ses yeux modestement baissés, le ton affectueux de sa voix, tout en lui avait quelque chose de calme et de sublime. Quiconque a vu, comme moi, le père Aubry cheminant seul avec son bâton et son bréviaire dans le désert, a une véritable idée du voyageur chrétien sur la terre.

« Après une demi-heure d'une marche dangereuse par les sentiers de la montagne, nous arrivâmes à la grotte du missionnaire. Nous y entrâmes à travers les lierres et les giraumonts humides, que la pluie avait abattus des rochers. Il n'y avait dans ce lieu qu'une natte de feuilles de papaya, une calebasse pour puiser de l'eau, quelques vases de bois, une bêche, un serpent familier, et sur une pierre qui servait de

table, un crucifix et le livre des chrétiens.

« L’homme des anciens jours se hâta d’allumer du feu avec des lianes sèches ; il brisa du maïs entre deux pierres, et en ayant fait un gâteau, il le mit cuire sous la cendre. Quand ce gâteau eut pris au feu une belle couleur dorée, il nous le servit tout brûlant, avec de la crème de noix dans un vase d’érable. Le soir ayant ramené la sérénité, le serviteur du Grand Esprit nous proposa d’aller nous asseoir à l’entrée de la grotte. Nous le suivîmes dans ce lieu qui commandait une vue immense. Les restes de l’orage étaient jetés en désordre vers l’orient ; les feux de l’incendie allumé dans les forêts par la foudre, brillaient encore dans le lointain ; au pied de la montagne un bois de pins tout entier était renversé dans la vase, et le fleuve roulait pêle-mêle les argiles détrempés, les troncs des arbres, les corps des animaux et les poissons morts, dont on voyait le ventre argenté flotter à la surface des eaux.

« Ce fut au milieu de cette scène, qu’Atala raconta notre histoire au vieux Génie de la montagne. Son cœur parut touché, et des larmes tombèrent sur sa barbe : "Mon enfant, dit-il à Atala, il faut offrir vos souffrances à Dieu, pour la gloire de qui vous avez déjà fait tant de choses ; il vous rendra le repos. Voyez fumer ces forêts, sécher ces torrents, se dissiper ces nuages ; croyez-vous que celui qui peut calmer une pareille tempête ne pourra pas apaiser les troubles du cœur de l’homme ? Si vous n’avez pas de meilleure retraite, ma chère fille, je vous offre une place au milieu du troupeau que j’ai eu le bonheur d’appeler à Jésus-Christ. J’instruirai Chactas, et je vous le donnerai pour époux quand il sera digne de l’être."

« À ces mots je tombai aux genoux du solitaire, en versant des pleurs de joie ; mais Atala devint pâle comme la mort. Le vieillard me releva avec bénignité, et je m’aperçus alors qu’il avait les deux mains mutilées. Atala comprit sur-le-champ ses malheurs. "Les Barbares !" s’écria-t-elle.

« "Ma fille, reprit le père avec un doux sourire, qu’est-ce que cela auprès de ce qu’a enduré mon divin Maître ? Si les Indiens idolâtres m’ont affligé, ce sont de pauvres aveugles que Dieu éclairera un jour. Je les chéris même davantage, en proportion

des maux qu’ils m’ont faits. Je n’ai pu rester dans ma patrie où j’étais retourné, et où une illustre reine m’a fait l’honneur de vouloir contempler ces faibles marques de mon apostolat. Et quelle récompense plus glorieuse pouvais-je recevoir de mes travaux, que d’avoir obtenu du chef de notre religion la permission de célébrer le divin sacrifice avec ces mains mutilées ? Il ne me restait plus, après un tel honneur, qu’à tâcher de m’en rendre digne : je suis revenu au Nouveau-Monde, consumer le reste de ma vie au service de mon Dieu. Il y a bientôt trente ans que j’habite cette solitude, et il y en aura demain vingt-deux, que j’ai pris possession de ce rocher. Quand j’arrivai dans ces lieux, je n’y trouvai que des familles vagabondes, dont les mœurs étaient féroces et la vie fort misérable. Je leur ai fait entendre la parole de paix, et leurs mœurs se sont graduellement adoucies. Ils vivent maintenant rassemblés au bas de cette montagne. J’ai tâché, en leur enseignant les voies du salut, de leur apprendre les premiers arts de la vie, mais sans les porter trop loin, et en retenant ces honnêtes gens dans cette simplicité qui fait le bonheur. Pour moi, craignant de les gêner par ma présence, je me suis retiré sous cette grotte, où ils viennent me consulter. C’est ici que, loin des hommes, j’admire Dieu dans la grandeur de ces solitudes, et que je me prépare à la mort, que m’annoncent mes vieux jours."

« En achevant ces mots, le solitaire se mit à genoux, et nous imitâmes son exemple. Il commença à haute voix une prière, à laquelle Atala répondait. De muets éclairs ouvraient encore les cieux dans l’orient, et sur les nuages du couchant, trois soleils brillaient ensemble. Quelques renards dispersés par l’orage allongeaient leurs museaux noirs au bord des précipices, et l’on entendait le frémissement des plantes qui, séchant à la brise du soir, relevaient de toutes parts leurs tiges abattues.

« Nous rentrâmes dans la grotte, où l’ermite étendit un lit de mousse de cyprès pour Atala. Une profonde langueur se peignait dans les yeux et dans les mouvements de cette vierge ; elle regardait le père Aubry, comme si elle eût voulu lui communiquer un secret ; mais quelque chose semblait la

retenir, soit ma présence, soit une certaine honte, soit l'inutilité de l'aveu. Je l'entendis se lever au milieu de la nuit ; elle cherchait le solitaire, mais comme il lui avait donné sa couche, il était allé contempler la beauté du ciel et prier Dieu sur le sommet de la montagne. Il me dit le lendemain que c'était assez sa coutume, même pendant l'hiver, aimant à voir les forêts balancer leurs cimes dépouillées, les nuages voler dans les cieux, et à entendre les vents et les torrents gronder dans la solitude. Ma sœur fut donc obligée de retourner à sa couche, où elle s'assoupit. Hélas ! comblé d'espérance, je ne vis dans la faiblesse d'Atala que des marques passagères de lassitude !

« Le lendemain je m'éveillai aux chants des cardinaux et des oiseaux-moqueurs, nichés dans les acacias et les lauriers qui environnaient la grotte. J'allai cueillir une rose de magnolia, et je la déposai humectée des larmes du matin, sur la tête d'Atala endormie. J'espérais, selon la religion de mon pays, que l'âme de quelque enfant mort à la mamelle, serait descendue sur cette fleur dans une goutte de rosée, et qu'un heureux songe la porterait au sein de ma future épouse. Je cherchai ensuite mon hôte ; je le trouvai la robe relevée dans ses deux poches, un chapelet à la main, et m'attendant assis sur le tronc d'un pin tombé de vieillesse. Il me proposa d'aller avec lui à la Mission, tandis qu'Atala reposait encore ; j'acceptai son offre, et nous nous mîmes en route à l'instant.

« En descendant la montagne, j'aperçus des chênes où les Génies semblaient avoir dessiné des caractères étrangers. L'ermite me dit qu'il les avait tracés lui-même, que c'étaient des vers d'un ancien poète appelé *Homère*, et quelques sentences d'un autre poète plus ancien encore, nommé *Salomon*. Il y avait je ne sais quelle mystérieuse harmonie entre cette sagesse des temps, ces vers rongés de mousse, ce vieux solitaire qui les avait gravés, et ces vieux chênes qui lui servaient de livres.

« Son nom, son âge, la date de sa mission, étaient aussi marqués sur un roseau de savane, au pied de ces arbres. Je m'étonnai de la fragilité du dernier monument : "Il durera

encore plus que moi, me répondit le père, et aura toujours plus de valeur que le peu de bien que j’ai fait."

« De là, nous arrivâmes à l’entrée d’une vallée, où je vis un ouvrage merveilleux : c’était un pont naturel, semblable à celui de la Virginie, dont tu as peut-être entendu parler. Les hommes, mon fils, surtout ceux de ton pays, imitent souvent la nature, et leurs copies sont toujours petites ; il n’en est pas ainsi de la nature quand elle a l’air d’imiter les travaux des hommes, en leur offrant en effet des modèles. C’est alors qu’elle jette des ponts du sommet d’une montagne au sommet d’une autre montagne, suspend des chemins dans les nues, répand des fleuves pour canaux, sculpte des monts pour colonnes, et pour bassins creuse des mers.

« Nous passâmes sous l’arche unique de ce pont, et nous nous trouvâmes devant une autre merveille : c’était le cimetière des Indiens de la Mission, ou *les Bocages de la mort*. Le père Aubry avait permis à ses néophytes d’ensevelir leurs morts à leur manière et de conserver au lieu de leurs sépultures son nom sauvage ; il avait seulement sanctifié ce lieu par une croix[16]. Le sol en était divisé, comme le champ commun des moissons, en autant de lots qu’il y avait de familles. Chaque lot faisait à lui seul un bois qui variait selon le goût de ceux qui l’avaient planté. Un ruisseau serpentait sans bruit au milieu de ces bocages ; on l’appelait *le Ruisseau de la paix*. Ce riant asile des âmes était fermé à l’orient par le pont sous lequel nous avions passé ; deux collines le bordaient au septentrion et au midi ; il ne s’ouvrait qu’à l’occident, où s’élevait un grand bois de sapins. Les troncs de ces arbres, rouges marbrés de vert, montant sans branches jusqu’à leurs cimes, ressemblaient à de hautes colonnes, et formaient le péristyle de ce temple de la mort ; il y régnait un bruit religieux, semblable au sourd mugissement de l’orgue sous les voûtes d’une église ; mais lorsqu’on pénétrait au fond du sanctuaire, on n’entendait plus que les hymnes des oiseaux qui célébraient à la mémoire des morts une fête éternelle.

« En sortant de ce bois, nous découvrîmes le village de la Mission, situé au bord d’un lac, au milieu d’une savane semée

de fleurs. On y arrivait par une avenue de magnolias et de chênes-verts, qui bordaient une de ces anciennes routes, que l'on trouve vers les montagnes qui divisent le Kentucky des Florides. Aussitôt que les Indiens aperçurent leur pasteur dans la plaine, ils abandonnèrent leurs travaux et accoururent au-devant de lui. Les uns baisaient sa robe, les autres aidaient ses pas ; les mères élevaient dans leurs bras leurs petits enfants, pour leur faire voir l'homme de Jésus-Christ, qui répandait des larmes. Il s'informait, en marchant, de ce qui se passait au village ; il donnait un conseil à celui-ci, réprimandait doucement celui-là ; il parlait des moissons à recueillir, des enfants à instruire, des peines à consoler, et il mêlait Dieu à tous ses discours.

« Ainsi escortés, nous arrivâmes au pied d'une grande croix qui se trouvait sur le chemin. C'était là que le serviteur de Dieu avait accoutumé de célébrer les mystères de sa religion : "Mes chers néophytes, dit-il en se tournant vers la foule, il vous est arrivé un frère et une sœur ; et pour surcroît de bonheur, je vois que la divine Providence a épargné hier vos moissons : voilà deux grandes raisons de le remercier. Offrons donc le saint sacrifice, et que chacun y apporte un recueillement profond, une foi vive, une reconnaissance infinie et un cœur humilié."

« Aussitôt le prêtre divin revêt une tunique blanche d'écorce de mûriers ; les vases sacrés sont tirés d'un tabernacle au pied de la croix, l'autel se prépare sur un quartier de roche, l'eau se puise dans le torrent voisin, et une grappe de raisin sauvage fournit le vin du sacrifice. Nous nous mettons tous à genoux dans les hautes herbes ; le mystère commence.

« L'aurore paraissant derrière les montagnes, enflammait l'orient. Tout était d'or ou de rose dans la solitude. L'astre annoncé par tant de splendeur sortit enfin d'un abîme de lumière, et son premier rayon rencontra l'hostie consacrée, que le prêtre, en ce moment même, élevait dans les airs. Ô charme de la religion ! Ô magnificence du culte chrétien ! Pour sacrificateur un vieil ermite, pour autel un rocher, pour église le désert, pour assistance d'innocents Sauvages ! Non, je ne

doute point qu’au moment où nous nous prosternâmes, le grand mystère ne s’accomplît, et que Dieu ne descendît sur la terre, car je le sentis descendre dans mon cœur.

« Après le sacrifice, où il ne manqua pour moi que la fille de Lopez, nous nous rendîmes au village. Là, régnait le mélange le plus touchant de la vie sociale et de la vie de la nature : au coin d’une cyprière de l’antique désert, on découvrait une culture naissante ; les épis roulaient à flots d’or sur le tronc du chêne abattu, et la gerbe d’un été remplaçait l’arbre de trois siècles. Partout on voyait les forêts livrées aux flammes pousser de grosses fumées dans les airs, et la charrue se promener lentement entre les débris de leurs racines. Des arpenteurs avec de longues chaînes allaient mesurant le terrain ; des arbitres établissaient les premières propriétés ; l’oiseau cédait son nid ; le repaire de la bête féroce se changeait en une cabane ; on entendait gronder des forges, et les coups de la cognée faisaient, pour la dernière fois, mugir des échos expirant eux-mêmes avec les arbres qui leur servaient d’asile.

« J’errais avec ravissement au milieu de ces tableaux, rendus plus doux par l’image d’Atala et par les rêves de félicité dont je berçais mon cœur. J’admirais le triomphe du Christianisme sur la vie sauvage ; je voyais l’Indien se civilisant à la voix de la religion ; j’assistais aux noces primitives de l’Homme et de la Terre : l’homme, par ce grand contrat, abandonnant à la terre l’héritage de ses sueurs, et la terre s’engageant, en retour, à porter fidèlement les moissons, les fils et les cendres de l’homme.

« Cependant on présenta un enfant au missionnaire, qui le baptisa parmi des jasmins en fleurs, au bord d’une source, tandis qu’un cercueil, au milieu des jeux et des travaux, se rendait aux Bocages de la mort. Deux époux reçurent la bénédiction nuptiale sous un chêne, et nous allâmes ensuite les établir dans un coin du désert. Le pasteur marchait devant nous, bénissant çà et là, et le rocher, et l’arbre, et la fontaine, comme autrefois, selon le livre des Chrétiens, Dieu bénit la terre inculte, en la donnant en héritage à Adam. Cette

procession, qui pêle-mêle avec ses troupeaux suivait de rocher en rocher son chef vénérable, représentait à mon cœur attendri ces migrations des premières familles, alors que Sem, avec ses enfants, s'avançait à travers le monde inconnu, en suivant le soleil qui marchait devant lui.

« Je voulus savoir du saint ermite, comment il gouvernait ses enfants ; il me répondit avec une grande complaisance : "Je ne leur ai donné aucune loi ; je leur ai seulement enseigné à s'aimer, à prier Dieu, et à espérer une meilleure vie : toutes les lois du monde sont là-dedans. Vous voyez au milieu du village une cabane plus grande que les autres : elle sert de chapelle dans la saison des pluies. On s'y assemble soir et matin pour louer le Seigneur, et quand je suis absent, c'est un vieillard qui fait la prière ; car la vieillesse est, comme la maternité, une espèce de sacerdoce. Ensuite on va travailler dans les champs, et si les propriétés sont divisées, afin que chacun puisse apprendre l'économie sociale, les moissons sont déposées dans des greniers communs, pour maintenir la charité fraternelle. Quatre vieillards distribuent avec égalité le produit du labeur. Ajoutez à cela des cérémonies religieuses, beaucoup de cantiques, la croix où j'ai célébré les mystères, l'ormeau sous lequel je prêche dans les bons jours, nos tombeaux tout près de nos champs de blé, nos fleuves où je plonge les petits enfants et les saint Jean de cette nouvelle Béthanie, vous aurez une idée complète de ce royaume de Jésus-Christ."

« Les paroles du solitaire me ravirent, et je sentis la supériorité de cette vie stable et occupée, sur la vie errante et oisive du Sauvage.

« Ah ! René ! je ne murmure point contre la Providence, mais j'avoue que je ne me rappelle jamais cette société évangélique, sans éprouver l'amertume des regrets. Qu'une hutte, avec Atala sur ces bords, eût rendu ma vie heureuse ! Là finissaient toutes mes courses ; là, avec une épouse, inconnu des hommes, cachant mon bonheur au fond des forêts, j'aurais passé comme ces fleuves, qui n'ont pas même un nom dans le désert. Au lieu de cette paix que j'osais alors

me promettre, dans quel trouble n’ai-je point coulé mes jours ! Jouet continuel de la fortune, brisé sur tous les rivages, longtemps exilé de mon pays, et n’y trouvant, à mon retour, qu’une cabane en ruine et des amis dans la tombe : telle devait être la destinée de Chactas. »

Chapitre III – Le drame

« Si mon songe de bonheur fut vif, il fut aussi d’une courte durée, et le réveil m’attendait à la grotte du solitaire. Je fus surpris, en y arrivant au milieu du jour, de ne pas voir Atala accourir au-devant de nos pas. Je ne sais quelle soudaine horreur me saisit. En approchant de la grotte, je n’osais appeler la fille de Lopez : mon imagination était également épouvantée, ou du bruit, ou du silence, qui succéderait à mes cris. Encore plus effrayé de la nuit qui régnait à l’entrée du rocher, je dis au missionnaire : "Ô vous, que le ciel accompagne et fortifie, pénétrez dans ces ombres."

« Qu’il est faible celui que les passions dominent ! qu’il est fort celui qui se repose en Dieu ! Il y avait plus de courage dans ce cœur religieux, flétri par soixante-seize années, que dans toute l’ardeur de ma jeunesse. L’homme de paix entra dans la grotte, et je restai au-dehors plein de terreur. Bientôt un faible murmure semblable à des plaintes sortit du fond du rocher, et vint frapper mon oreille. Poussant un cri, et retrouvant mes forces, je m’élançai, dans la nuit de la caverne… Esprits de mes pères ! vous savez seuls le spectacle qui frappa mes yeux !

« Le solitaire avait allumé un flambeau de pin ; il le tenait d’une main tremblante, au-dessus de la couche d’Atala. Cette belle et jeune femme, à moitié soulevée sur le coude, se montrait pâle et échevelée. Les gouttes d’une sueur pénible brillaient sur son front ; ses regards à demi éteints cherchaient encore à m’exprimer son amour, et sa bouche essayait de sourire. Frappé comme d’un coup de foudre, les yeux fixés, les bras étendus, les lèvres entrouvertes, je demeurai immobile. Un profond silence règne un moment parmi les trois personnages de cette scène de douleur. Le solitaire le rompt le premier : "Ceci, dit-il, ne sera qu’une fièvre occasionnée par la

fatigue, et si nous nous résignons à la volonté de Dieu, il, aura pitié de nous."

« À ces paroles, le sang suspendu reprit son cours dans mon cœur, et avec la mobilité du Sauvage, je passai subitement de l'excès de la crainte à l'excès de la confiance. Mais Atala ne m'y laissa pas longtemps. Balançant tristement la tête, elle nous fit signe de nous approcher de sa couche.

« "Mon père, dit-elle d'une voix affaiblie, en s'adressant au religieux, je touche au moment de la mort. Ô Chactas ! écoute sans désespoir le funeste secret que je t'ai caché, pour ne pas te rendre trop misérable, et pour obéir à ma mère. Tâche de ne pas m'interrompre par des marques d'une douleur, qui précipiteraient le peu d'instants que j'ai à vivre. J'ai beaucoup de choses à raconter, et aux battements de cœur, qui se ralentissent… à je ne sais quel fardeau glacé que mon sein soulève à peine… je sens que je ne me saurais trop hâter."

« Après quelques moments de silence, Atala poursuivit ainsi :

« "Ma triste destinée a commencé presque avant que j'eusse vu la lumière. Ma mère m'avait conçue dans le malheur ; je fatiguais son sein, et elle me mit au monde avec de grands déchirements d'entrailles : on désespéra de ma vie. Pour sauver mes jours, ma mère fit un vœu : elle promit à la Reine des Anges que je lui consacrerais ma virginité, si j'échappais à la mort… Vœu fatal qui me précipite au tombeau !

« "J'entrais dans ma seizième année, lorsque je perdis ma mère. Quelques heures avant de mourir, elle m'appela au bord de sa couche. 'Ma fille, me dit-elle en présence d'un missionnaire qui consolait ses derniers instants ; ma fille, tu sais le vœu que j'ai fait pour toi. Voudrais-tu démentir ta mère ? Ô mon Atala ! je te laisse dans un monde qui n'est pas digne de posséder une chrétienne, au milieu d'idolâtres qui persécutent le Dieu de ton père et le mien, le Dieu qui, après t'avoir donné le jour, te l'a conservé par un miracle. Eh ! ma chère enfant, en acceptant le voile des vierges, tu ne fais que renoncer aux soucis de la cabane et aux funestes passions qui

ont troublé le sein de ta mère ! Viens donc, ma bien-aimée, viens ; jure sur cette image de la mère du Sauveur, entre les mains de ce sain prêtre et de ta mère expirante, que tu ne me trahiras point à la face du ciel. Songe que je me suis engagée pour toi, afin de te sauver la vie, et que si tu ne tiens ma promesse, tu plongeras l'âme de ta mère dans des tourments éternels.'

« "Ô ma mère ! pourquoi parlâtes-vous ainsi ! Ô religion qui fais à la fois mes maux et ma félicité, qui me perds et qui me consoles ! Et toi, cher et triste objet d'une passion qui me consume jusque dans les bras de la mort, tu vois maintenant, ô Chactas, ce qui a fait la rigueur de notre destinée ! … Fondant en pleurs et me précipitant dans le sein maternel, je promis tout ce qu'on voulut faire promettre. Le missionnaire prononça sur moi les paroles redoutables, et me donna le scapulaire qui me lie pour jamais. Ma mère me menaça de sa malédiction, si jamais je rompais mes vœux, et après m'avoir recommandé un secret inviolable envers les païens, persécuteurs de ma religion, elle expira, en me tenant embrassée.

« "Je ne connus pas d'abord le danger de mes serments. Pleine d'ardeur, et chrétienne véritable, fière du sang espagnol qui coule dans mes veines, je n'aperçus autour de moi que des hommes indignes de recevoir ma main ; je m'applaudis de n'avoir d'autre époux que le Dieu de ma mère. Je te vis, jeune et beau prisonnier, je m'attendris sur ton sort, je t'osai parler au bûcher de la forêt ; alors je sentis tout le poids de mes vœux."

« Comme Atala achevait de prononcer ces paroles, serrant les poings, et regardant le missionnaire d'un air menaçant, je m'écriai : "La voilà donc cette religion que vous m'avez tant vantée ! Périsse le serment qui m'enlève Atala ! Périsse le Dieu qui contrarie la nature ! Homme, prêtre, qu'es-tu venu faire dans ces forêts ?"

« — "Te sauver, dit le vieillard d'une voix terrible, dompter tes passions, et t'empêcher, blasphémateur, d'attirer sur toi la colère céleste ! Il te sied bien, jeune homme, à peine entré

dans la vie, de te plaindre de tes douleurs ! Où sont les marques de tes souffrances ? Où sont les injustices que tu as supportées ? Où sont tes vertus, qui seules pourraient te donner quelques droit à la plainte ? Quel service as-tu rendu ? Quel bien as-tu fait ? Eh ! malheureux, tu ne m'offres que des passions, et tu oses accuser le ciel ! Quand tu auras, comme le père Aubry, passé trente années exilé sur les montagnes, tu sera moins prompt à juger des desseins de la Providence ; tu comprendras alors que tu ne sais rien, que tu n'es rien, et qu'il n'y a point de châtiment si rigoureux, point de maux si terribles, que la chair corrompue ne mérite de souffrir."

« Les éclairs qui sortaient des yeux du vieillard, sa barbe qui frappait la poitrine, ses paroles foudroyantes le rendaient semblable à un Dieu. Accablé de sa majesté, je tombai à ses genoux, et lui demandai pardon de mes emportements. "Mon fils, me répondit-il avec un accent si doux, que le remords entra dans mon âme, mon fils, ce n'est pas pour moi-même que je vous ai réprimandé. Hélas ! vous avez raison, mon cher enfant : je suis venu faire bien peu de chose dans ces forêts, et Dieu n'a pas de serviteur plus indigne que moi. Mais, mon fils, le ciel, le ciel, voilà ce qu'il ne faut jamais accuser ! Pardonnez-moi si je vous ai offensé, mais écoutons votre sœur. Il y a peut-être du remède, ne nous lassons point d'espérer. Chactas, c'est une religion bien divine que celle-là qui a fait une vertu de l'espérance !"

« — "Mon jeune ami, reprit Atala, tu as été témoin de mes combats, et cependant tu n'en as vu que la moindre partie ; je te cachais le reste. Non, l'esclave noir qui arrose de ses sueurs les sables ardents de la Floride est moins misérable que n'a été Atala. Te sollicitant à la fuite, et pourtant certaine de mourir si tu t'éloignais de moi ; craignant de fuir avec toi dans les déserts, et cependant haletant après l'ombrage des bois… Ah ! s'il n'avait fallu que quitter parents, amis, patrie ; si même (chose affreuse) il n'y eût eu que la perte de mon âme !… Mais ton ombre, ô ma mère, ton ombre était toujours là, me reprochant ses tourments ! J'entendais tes plaintes, je voyais les flammes de l'enfer te consumer. Mes nuits étaient arides et

pleines de fantômes, mes jours étaient désolés ; la rosée du soir séchait en tombant sur ma peau brûlante ; j'entrouvrais mes lèvres aux brises, et les brises, loin de m'apporter la fraîcheur, s'embrasaient du feu de mon souffle. Quel tourment de te voir sans cesse auprès de moi, loin de tous les hommes, dans de profondes solitudes, et de sentir entre toi et moi une barrière invincible ! Passer ma vie à tes pieds, te servir comme ton esclave, apprêter ton repas et ta couche dans quelque coin ignoré de l'univers, eût été pour moi le bonheur suprême ; ce bonheur, j'y touchais, et je ne pouvais en jouir. Quel dessein n'ai-je point rêvé ! Quel songe n'est point sorti de ce cœur si triste ! Quelquefois en attachant mes yeux sur toi, j'allais jusqu'à former des désirs aussi insensés que coupables : tantôt j'aurais voulu être avec toi la seule créature vivante sur la terre ; tantôt, sentant une divinité qui m'arrêtait dans mes horribles transports, j'aurais désiré que cette divinité se fût anéantie, pourvu que serrée dans tes bras, j'eusse roulé d'abîme en abîme avec les débris de Dieu et du monde ! À présent même… le dirai-je ? à présent que l'éternité va m'engloutir, que je vais paraître devant le Juge inexorable, au moment où, pour obéir à ma mère, je vois avec joie ma virginité dévorer ma vie ; eh bien ! par une affreuse contradiction, j'emporte le regret de n'avoir pas été à toi !

« — "Ma fille, interrompit le missionnaire, votre douleur vous égare. Cet excès de passion auquel vous vous livrez est rarement juste, il n'est pas même dans la nature ; et en cela il est moins coupable aux yeux de Dieu, parce que c'est plutôt quelque chose de faux dans l'esprit, que de vicieux dans le cœur. Il faut donc éloigner de vous ces emportements, qui ne sont pas dignes de votre innocence. Mais aussi, ma chère enfant, votre imagination impétueuse vous a trop alarmée sur vos vœux. La religion n'exige point de sacrifice plus qu'humain. Ses sentiments vrais, ses vertus tempérées sont bien au-dessus des sentiments exaltés et des vertus forcées d'un prétendu héroïsme. Si vous aviez succombé, eh bien ! pauvre brebis égarée, le Bon Pasteur vous aurait cherchée, pour vous ramener au troupeau. Les trésors du repentir vous

étaient ouverts : il faut des torrents de sang pour effacer nos fautes aux yeux des hommes, une seule larme suffit à Dieu. Rassurez-vous donc, ma chère fille, votre situation exige de calme ; adressons-nous à Dieu, qui guérit toutes les plaies de ses serviteurs. Si c'est sa volonté, comme je l'espère, que vous échappiez à cette maladie, j'écrirai à l'évêque de Québec ; il a les pouvoirs nécessaires pour vous relever de vos vœux, qui ne sont que des vœux simples, et vous achèverez vos jours près de moi avec Chactas votre époux."

« À ces paroles du vieillard, Atala fut saisie d'une longue convulsion, dont elle ne sortit que pour donner des marques d'une douleur effrayante. "Quoi ! dit-elle en joignant les deux mains avec passion, il y avait du remède ! Je pouvais être relevée de mes vœux !" — "Oui, ma fille, répondit le père ; et vous le pouvez encore." — "Il est trop tard, il est trop tard ! s'écria-t-elle. Faut-il mourir, au moment où j'apprends que j'aurais pu être heureuse ! Que n'ai-je connu plus tôt ce saint vieillard ! Aujourd'hui, de quel bonheur je jouirais, avec toi, avec Chactas chrétien…, consolée, rassurée par ce prêtre auguste… dans ce désert… pour toujours… oh ! c'eût été trop de félicité !" "Calme-toi, lui dis-je, en saisissant une des mains de l'infortunée ; calme-toi, ce bonheur, nous allons le goûter." — "Jamais ! jamais !" dit Atala. — "Comment ?" repartis-je. — "Tu ne sais pas tout, s'écria la vierge : c'est hier… pendant l'orage… J'allais violer mes vœux ; j'allais plonger ma mère dans les flammes de l'abîme ; déjà sa malédiction était sur moi ; déjà je mentais au Dieu qui m'a sauvé la vie… Quand tu baisais mes lèvres tremblantes, tu ne savais pas, tu ne savais pas que tu n'embrassais que la mort !" — "Ô ciel ! s'écria le missionnaire, chère enfant, qu'avez-vous fait ?" — "Un crime, mon père, dit Atala les yeux égarés ; mais je ne perdais que moi, et je sauvais ma mère." — "Achève donc," m'écriai-je plein d'épouvante. — "Eh bien ! dit-elle, j'avais prévu ma faiblesse ; en quittant les cabanes, j'ai emporté avec moi…" — "Quoi ?" repris-je avec horreur. — " poison ?" dit le père. "Il est dans mon sein," s'écria Atala.

« Le flambeau échappe de la main du solitaire, je tombe

mourant près de la fille de Lopez, le vieillard nous saisit l’un et l’autre dans ses bras, et tous trois, dans l’ombre, nous mêlons un moment nos sanglots sur cette couche funèbre.

« "Réveillons-nous, réveillons-nous, dit bientôt le courageux ermite en allumant une lampe ! Nous perdons des moments précieux : intrépides chrétiens, bravons les assauts de l’adversité ; la corde au cou, la cendre sur la tête, jetons-nous aux pieds du Très-Haut, pour implorer sa clémence, ou pour nous soumettre à ses décrets. Peut-être est-il temps encore. Ma fille, vous eussiez dû m’avertir hier au soir."

« — "Hélas ! mon père, dit Atala, je vous ai cherché la nuit dernière ; mais le ciel, en punition de mes fautes, vous a éloigné de moi. Tout secours eût d’ailleurs été inutile ; car les Indiens mêmes, si habiles dans ce qui regarde les poisons, ne connaissent point de remède à celui que j’ai pris. Ô Chactas ! juge de mon étonnement, quand j’ai vu que le coup n’était pas aussi subit que je m’y attendais ! Mon amour a redoublé mes forces, mon âme n’a pu si vite se séparer de toi."

« Ce ne fut plus ici par des sanglots que je troublai le récit d’Atala, ce fut par ces emportements qui ne sont connus que des Sauvages. Je me roulai furieux sur la terre en me tordant les bras, et en me dévorant les mains. Le vieux prêtre, avec une tendresse merveilleuse, courait du frère à la sœur, et nous prodiguait mille secours. Dans le calme de son cœur et sous le fardeau des ans, il savait se faire entendre à notre jeunesse, et sa religion lui fournissait des accents plus tendres et plus brûlants que nos passions mêmes. Ce prêtre, qui depuis quarante années s’immolait chaque jour au service de Dieu et des hommes dans ces montagnes, ne te rappelle-t-il pas ces holocaustes d’Israël, fumant perpétuellement sur les hauts lieux, devant le Seigneur ?

« Hélas ! ce fut en vain qu’il essaya d’apporter quelque remède aux maux d’Atala. La fatigue, le chagrin, le poison et une passion plus mortelle que tous les poisons ensemble, se réunissaient pour ravir cette fleur à la solitude. Vers le soir, des symptômes effrayants se manifestèrent ; un engourdissement général saisit les membres d’Atala, et les extrémités de son

corps commencèrent à refroidir : "Touche mes doigts, me disait-elle, ne les trouves-tu pas bien glacés ?" Je ne savais que répondre, et mes cheveux se hérissaient d'horreur ; ensuite elle ajoutait : "Hier encore, mon bien-aimé, ton seul toucher me faisait tressaillir, et voilà que je ne sens plus ta main, je n'entends presque plus ta voix, les objets de la grotte disparaissent tour à tour. Ne sont-ce pas les oiseaux qui chantent ? Le soleil doit être près de se coucher maintenant ? Chactas, ses rayons seront bien beaux au désert, sur ma tombe !"

« Atala s'apercevant que ces paroles nous faisaient fondre en pleurs, nous dit : "Pardonnez-moi, mes bons amis, je suis bien faible ; mais peut-être que je vais devenir plus forte. Cependant mourir si jeune, tout à la fois, quand mon cœur était si plein de vie ! Chef de la prière, aie pitié de moi ; soutiens-moi. Crois-tu que ma mère soit contente, et que Dieu me pardonne ce que j'ai fait ?"

« — "Ma fille," répondit le bon religieux, en versant des larmes, et les essuyant avec ses doigts tremblants et mutilés ; "ma fille, tous vos malheurs viennent de votre ignorance ; c'est votre éducation sauvage et le manque d'instruction nécessaire qui vous ont perdue ; vous ne saviez pas qu'une chrétienne ne peut disposer de sa vie. Consolez-vous donc, ma chère brebis ; Dieu vous pardonnera, à cause de la simplicité de votre cœur. Votre mère et l'imprudent missionnaire qui la dirigeait, ont été plus coupables que vous ; ils ont passé leurs pouvoirs, en vous arrachant un vœu indiscret ; mais que la paix du Seigneur soit avec eux ! Vous offrez tous trois un terrible exemple des dangers de l'enthousiasme, et du défaut de lumières en matière de religion. Rassurez-vous, mon enfant ; celui qui sonde les reins et les cœurs vous jugera sur vos intentions, qui étaient pures, et non sur votre action qui est condamnable.

« "Quant à la vie, si le moment est arrivé de vous endormir dans le Seigneur, ah ! ma chère enfant, que vous perdez peu de choses, en perdant ce monde ! Malgré la solitude où vous avez vécu, vous avez connu les chagrins ; que penseriez-vous donc, si vous eussiez été témoin des maux de la société, si, en

abordant sur les rivages de l’Europe, votre oreille eût été frappée de ce long cri de douleur, qui s’élève de cette vieille terre ? L’habitant de la cabane, et celui des palais, tout souffre, tout gémit ici-bas ; les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes, et l’on s’est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois !

« "Est-ce votre amour que vous regrettez ? Ma fille, il faudrait autant pleurer un songe. Connaissez-vous le cœur de l’homme, et pourriez-vous compter les inconstances de son désir ? Vous calculeriez plutôt le nombre des vagues que la mer roule dans une tempête. Atala, les sacrifices, les bienfaits ne sont pas des liens éternels : un jour, peut-être, le dégoût fût venu avec la satiété, le passé eût été compté pour rien, et l’on n’eût plus aperçu que les inconvénients d’une union pauvre et méprisée. Sans doute, ma fille, les plus belles amours furent celles de cet homme et de cette femme, sortis de la main du Créateur. Un paradis avait été formé pour eux, ils étaient innocents et immortels. Parfaits de l’âme et du corps, ils se convenaient en tout : Ève avait été créée pour Adam, et Adam pour Ève. S’ils n’ont pu toutefois se maintenir dans cet état de bonheur, quels couples le pourront après eux ? Je ne vous parlerai point des mariages des premiers-nés des hommes, de ces unions ineffables, alors que la sœur était l’épouse du frère, que l’amour et l’amitié fraternelle se confondaient dans le même cœur, et que la pureté de l’une augmentait les délices de l’autre. Toutes ces unions ont été troublées ; la jalousie s’est glissée à l’autel de gazon où l’on immolait le chevreau, elle a régné sous la tente d’Abraham, et dans ces couches mêmes où les patriarches goûtaient tant de joie, qu’ils oubliaient la mort de leurs mères.

« "Vous seriez-vous donc flattée, mon enfant, d’être plus innocente et plus heureuse dans vos liens, que ces saintes familles dont Jésus-Christ a voulu descendre ? Je vous épargne les détails des soucis du ménage, les disputes, les reproches mutuels, les inquiétudes et toutes ces peines secrètes qui veillent sur l’oreiller du lit conjugal. La femme renouvelle ses douleurs chaque fois qu’elle est mère, et elle se marie en

pleurant. Que de maux dans la seule perte d’un nouveau-né à qui l’on donnait le lait, et qui meurt sur votre sein ! La montagne a été pleine de gémissements ; rien ne pouvait consoler Rachel, parce que ses fils n’étaient plus. Ces amertumes attachées aux tendresses humaines sont si fortes, que j’ai vu dans ma patrie de grandes dames, aimées par des rois, quitter la cour pour s’ensevelir dans des cloîtres, et mutiler cette chair révoltée, dont les plaisirs ne sont que des douleurs.

« "Mais peut-être direz-vous que ces derniers exemples ne vous regardent pas ; que toute votre ambition se réduisait à vivre dans une obscure cabane avec l’homme de votre choix ; que vous cherchiez moins les douceurs du mariage, que les charmes de cette folie que la jeunesse appelle amour ? Illusion, chimère, vanité, rêve d’une imagination blessée ! Et moi aussi, ma fille, j’ai connu les troubles du cœur : cette tête n’a pas toujours été chauve, ni ce sein aussi tranquille qu’il vous le paraît aujourd’hui. Croyez-en mon expérience : si l’homme, constant dans ses affections, pouvait sans cesse fournir à un sentiment renouvelé sans cesse, sans doute, la solitude et l’amour l’égaleraient à Dieu même ; car ce sont là les deux éternels plaisirs du Grand Être. Mais l’âme de l’homme se fatigue, et jamais elle n’aime longtemps le même objet avec plénitude. Il y a toujours quelques points par où deux cœurs ne se touchent pas, et ces points suffisent à la longue pour rendre la vie insupportable.

« "Enfin, ma chère fille, le grand tort des hommes, dans leur songe de bonheur, est d’oublier cette infirmité de la mort attachée à leur nature : il faut finir. Tôt ou tard, quelle qu’eût été votre félicité, ce beau visage se fût changé en cette figure uniforme que le sépulcre donne à la famille d’Adam ; l’œil même de Chactas n’aurait pu vous reconnaître entre vos sœurs de la tombe. L’amour n’étend point son empire sur les vers du cercueil. Que dis-je ? (ô vanité des vanités !) Que parlé-je de la puissance des amitiés de la terre ? Voulez-vous, ma chère fille, en connaître l’étendue ? Si un homme revenait à la lumière, quelques années après sa mort, je doute qu’il fût

revu avec joie, par ceux-là même qui ont donné le plus de larmes à sa mémoire : tant on forme vite d’autres liaisons, tant on prend facilement d’autres habitudes, tant l’inconstance est naturelle à l’homme, tant notre vie est peu de chose même dans le cœur de nos amis !

« "Remerciez donc la bonté divine, ma chère fille, qui vous retire si vite de cette vallée de misère. Déjà le vêtement blanc et la couronne éclatante des vierges se préparent pour vous sur les nuées ; déjà j’entends la Reine des Anges qui vous crie : Venez, ma digne servante, venez, ma colombe, venez vous asseoir sur un trône de candeur, parmi toutes ces filles qui ont sacrifié leur beauté et leur jeunesse au service l’humanité, à l’éducation des enfants et aux chefs-d’œuvre de la pénitence. Venez, rose mystique, vous reposer sur le sein de Jésus-Christ. Ce cercueil, lit nuptial que vous vous êtes choisi, ne sera point trompé ; et les embrassements de votre céleste époux ne finiront jamais !"

« Comme le dernier rayon du jour abat les vents et répand le calme dans le ciel, ainsi la parole tranquille du vieillard apaisa les passions dans le sein de mon amante. Elle ne parut plus occupée que de ma douleur, et des moyens de me faire supporter sa perte. Tantôt elle me disait qu’elle mourrait heureuse, si je lui promettais de sécher mes pleurs ; tantôt elle me parlait de ma mère, de ma patrie ; elle cherchait à me distraire de la douleur présente, en réveillant en moi une douleur passée. Elle m’exhortait à la patience, à la vertu. "Tu ne seras pas toujours malheureux, disait-elle : si le ciel t’éprouve aujourd’hui, c’est seulement pour te rendre plus compatissant aux maux des autres. Le cœur, ô Chactas, est comme ces sortes d’arbres qui ne donnent leur baume pour les blessures des hommes, que lorsque le fer les a blessés eux-mêmes."

« Quand elle avait ainsi parlé, elle se tournait vers le missionnaire, cherchait auprès de lui le soulagement qu’elle m’avait fait éprouver, et, tour à tour consolante et consolée, elle donnait et recevait la parole de vie sur la couche de la mort.

« Cependant l’ermite redoublait de zèle. Ses vieux os s’étaient ranimés par l’ardeur de la charité, et toujours préparant des remèdes, rallumant le feu, rafraîchissant la couche, il faisait d’admirables discours sur Dieu et sur le bonheur des justes. Le flambeau de la religion à la main, il semblait précéder Atala dans la tombe, pour lui en montrer les secrètes merveilles. L’humble grotte était remplie de la grandeur de ce trépas chrétien, et les esprits célestes étaient, sans doute, attentifs à cette scène où la religion luttait seule contre l’amour, la jeunesse et la mort.

« Elle triomphait cette religion divine, et l’on s’apercevait de sa victoire à une sainte tristesse qui succédait dans nos cœurs aux premiers transports des passions. Vers le milieu de la nuit, Atala sembla se ranimer pour répéter des prières que le religieux prononçait au bord de sa couche. Peu de temps après, elle me tendit la main, et avec une voix qu’on entendait à peine, elle me dit : "Fils d’Outalissi, te rappelles-tu cette première nuit où tu me pris pour la Vierge des dernières amours ? Singulier présage de notre destinée !" Elle s’arrêta ; puis elle reprit : "Quand je songe que je te quitte pour toujours, mon cœur fait un tel effort pour revivre, que je me sens presque le pouvoir de me rendre immortelle à force d’aimer. Mais, ô mon Dieu, que votre volonté soit faite !" Atala se tut pendant quelques instants ; elle ajouta : "Il ne me reste plus qu’à vous demander pardon des maux que je vous ai causés. Je vous ai beaucoup tourmenté par mon orgueil et mes caprices. Chactas, un peu de terre jetée sur mon corps va mettre tout un monde entre vous et moi, et vous délivrer pour toujours du poids de mes infortunes."

« — "Vous pardonner, répondis-je noyé de larmes, n’est-ce pas moi qui ai causé tous vos malheurs ? — Mon ami, dit-elle en m’interrompant, vous m’avez rendue très heureuse, et si j’étais à recommencer la vie, je préférerais encore le bonheur de vous avoir aimé quelques instants dans un exil infortuné, à toute une vie de repos dans ma patrie."

« Ici la voix d’Atala s’éteignit ; les ombres de la mort se répandirent autour de ses yeux et de sa bouche ; ses doigts

errants cherchaient à toucher quelque chose ; elle conversait tout bas avec des esprits invisibles. Bientôt, faisant un effort, elle essaya, mais en vain, de détacher de son cou le petit crucifix ; elle me pria de le dénouer moi-même, et elle me dit :

« "Quand je te parlai pour la première fois, tu vis cette croix briller à la lueur du feu sur mon sein ; c'est le seul bien que possède Atala. Lopez, ton père et le mien, l'envoya à ma mère, peu de jours après ma naissance. Reçois donc de moi cet héritage, ô mon frère, conserve-le en mémoire de mes malheurs. Tu auras recours à ce Dieu des infortunés dans les chagrins de ta vie. Chactas, j'ai une dernière prière à te faire. Ami, notre union aurait été courte sur la terre, mais il est après cette vie une plus longue vie. Qu'il serait affreux d'être séparée de toi pour jamais ! Je ne fais que te devancer aujourd'hui, et je te vais attendre dans l'empire céleste. Si tu m'as aimée, fais-toi instruire dans la religion chrétienne, qui préparera notre réunion. Elle fait sous tes yeux un grand miracle cette religion, puisqu'elle me rend capable de te quitter, sans mourir dans les angoisses du désespoir. Cependant, Chactas, je ne veux de toi qu'une simple promesse, je sais trop ce qu'il en coûte, pour te demander un serment. Peut-être ce vœu te séparerait-il de quelque femme plus heureuse que moi… Ô ma mère, pardonne à ta fille. Ô Vierge, retenez votre courroux. Je retombe dans mes faiblesses, et je te dérobe, ô mon Dieu, des pensées qui ne devraient être que pour toi !"

« Navré de douleur, je promis à Atala d'embrasser un jour la religion chrétienne. À ce spectacle, le solitaire se levant d'un air inspiré, et étendant les bras vers la voûte de la grotte : "Il est temps, s'écria-t-il, il est temps d'appeler Dieu ici !"

« À peine a-t-il prononcé ces mots, qu'une force surnaturelle me contraint de tomber à genoux, et m'incline la tête au pied du lit d'Atala. Le prêtre ouvre un lieu secret où était renfermée une urne d'or, couverte d'un voile de soie ; il se prosterne et adore profondément. La grotte parut soudain illuminée ; on entendit dans les airs les paroles des anges et les frémissements des harpes célestes ; et lorsque le solitaire tira

le vase sacré de son tabernacle, je crus voir Dieu lui-même sortir du flanc de la montagne.

« Le prêtre ouvrit le calice ; il prit entre ses deux doigts une hostie blanche comme la neige, et s’approcha d’Atala, en prononçant des mots mystérieux. Cette sainte avait les yeux levés au ciel, en extase. Toutes ses douleurs parurent suspendues, toute sa vie se rassembla sur sa bouche ; ses lèvres s’entrouvrirent, et vinrent avec respect chercher le Dieu caché sous le pain mystique. Ensuite le divin vieillard trempe un peu de coton dans une huile consacrée ; il en frotte les tempes d’Atala, il regarde un moment la fille mourante, et tout à coup ces fortes paroles lui échappent : "Partez, âme chrétienne : allez rejoindre votre Créateur !" Relevant alors ma tête abattue, je m’écriai, en regardant le vase où était l’huile sainte : "Mon père, ce remède rendra-t-il la vie à Atala ? — Oui, mon fils, dit le vieillard en tombant dans mes bras, la vie éternelle !" Atala venait d’expirer. »

Dans cet endroit, pour la seconde fois depuis le commencement de son récit, Chactas fut obligé de s’interrompre. Ses pleurs l’inondaient, et sa voix ne laissait échapper que des mots entrecoupés. Le Sachem aveugle ouvrit son sein, il en tira le crucifix d’Atala. « Le voilà s’écria-t-il, ce gage de l’adversité ! Ô René, ô mon fils, tu le vois ; et moi, je ne le vois plus ! dis-moi, après tant d’années, l’or n’en est-il point altéré ? N’y vois-tu point la trace de mes larmes ? Pourrais-tu reconnaître l’endroit qu’une sainte a touché de ses lèvres ? Comment Chactas n’est-il point encore chrétien ? Quelles frivoles raisons de politique et de partie l’ont jusqu’à présent retenu dans les erreurs de ses pères ? Non, je ne veux pas tarder plus longtemps. La terre me crie : Quand donc descendras-tu dans la tombe, et qu’attends-tu pour embrasser une religion divine ? … Ô terre, vous ne m’attendrez pas longtemps : aussitôt qu’un prêtre aura rajeuni dans l’onde cette tête blanchie par les chagrins, j’espère me réunir à Atala… Mais achevons ce qui me reste à conter de mon histoire. »

Chapitre IV – Les funérailles

« Je n’entreprendrai point, ô René ! de te peindre aujourd’hui le désespoir qui saisit mon âme, lorsque Atala eut rendu le dernier soupir. Il faudrait avoir plus de chaleur qu’il ne m’en reste ; il faudrait que mes yeux fermés se pussent rouvrir au soleil, pour lui demander compte des pleurs qu’ils versèrent à sa lumière. Oui, cette lune qui brille à présent sur nos têtes se lassera d’éclairer les solitudes du Kentucky ; oui, le fleuve qui porte maintenant nos pirogues suspendra le cours de ses eaux, avant que mes larmes cessent de couler pour Atala ! Pendant deux jours entiers, je fus insensible aux discours de l’ermite. En essayant de calmer mes peines, cet excellent homme ne se servait point des vaines raisons de la terre, il se contentait de me dire : "Mon fils, c’est la volonté de Dieu ;" et il me pressait dans ses bras. Je n’aurais jamais cru qu’il y eût tant de consolation dans ce peu de mots du chrétien résigné, si je ne l’avais éprouvé moi-même.

« La tendresse, l’onction, l’inaltérable patience du vieux serviteur de Dieu, vainquirent enfin l’obstination de ma douleur. J’eus honte des larmes que je lui faisais répandre. "Mon père, lui dis-je, c’en est trop : que les passions d’un jeune homme ne troublent plus la paix de tes jours. Laisse-moi emporter les restes de mon épouse ; je les ensevelirai dans quelque coin du désert, et si je suis encore condamné à la vie, je tâcherai de me rendre digne de ces noces éternelles qui m’ont été promises par Atala."

« À ce retour inespéré de courage, le bon père tressaillit de joie ; il s’écria : "Ô sang de Jésus-Christ, sang de mon divin maître, je reconnais là tes mérites ! Tu sauveras sans doute ce jeune homme. Mon Dieu, achève ton ouvrage. Rends la paix à cette âme troublée, et ne lui laisse de ses malheurs, que d’humbles et utiles souvenirs !"

« Le juste refusa de m’abandonner le corps de la fille de Lopez, mais il me proposa de faire venir ses néophytes, et de l’enterrer avec toute la pompe chrétienne ; je m’y refusai à mon tour. "Les malheurs et les vertus d’Atala, lui dis-je, ont été inconnus des hommes ; que sa tombe, creusée furtivement par nos mains, partage cette obscurité." Nous convînmes que nous partirions le lendemain au lever du soleil pour enterrer Atala sous l’arche du pont naturel, à l’entrée des Bocages de la mort. Il fut aussi résolu que nous passerions la nuit en prières auprès du corps de cette sainte.

« Vers le soir, nous transportâmes ses précieux restes à une ouverture de la grotte, qui donnait vers le nord. L’ermite les avait roulés dans une pièce de lin d’Europe, filé par sa mère : c’était le seul bien qui lui restât de sa patrie, et depuis longtemps il le destinait à son propre tombeau. Atala était couchée sur un gazon de sensitives de montagnes ; ses pieds, sa tête, ses épaules et une partie de son sein étaient découverts. On voyait dans ses cheveux une fleur de magnolia fanée… celle-là même que j’avais déposée sur le lit de la vierge, pour la rendre féconde. Ses lèvres, comme un bouton de rose cueilli depuis deux matins, semblaient languir et sourire. Dans ses joues d’une blancheur éclatante, on distinguait quelques veines bleues. Ses beaux yeux étaient fermés, ses pieds modestes étaient joints, et ses mains d’albâtre pressaient sur son cœur un crucifix d’ébène ; le scapulaire de ses vœux était passé à son cou. Elle paraissait enchantée par l’Ange de la mélancolie, et par le double sommeil de l’innocence et de la tombe. Je n’ai rien vu de plus céleste. Quiconque eût ignoré que cette jeune fille avait joui de la lumière, aurait pu la prendre pour la statue de la Virginité endormie.

« Le religieux ne cessa de prier toute la nuit. J’étais assis en silence au chevet du lit funèbre de mon Atala. Que de fois, durant son sommeil, j’avais supporté sur mes genoux cette tête charmante ! Que de fois je m’étais penché sur elle, pour entendre et pour respirer son souffle ! Mais à présent aucun bruit ne sortait de ce sein immobile, et c’était en vain que

j’attendais le réveil de la beauté !

« La lune prêta son pâle flambeau à cette veillée funèbre. Elle se leva au milieu de la nuit, comme une blanche vestale qui vient pleurer sur le cercueil d’une compagne. Bientôt elle répandit dans les bois ce grand secret de mélancolie, qu’elle aime à raconter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers. De temps en temps, le religieux plongeait un rameau fleuri dans une eau consacrée, puis secouant la branche humide, il parfumait la nuit des baumes du ciel. Parfois il répétait sur un air antique quelques vers d’un vieux poète nommé *Job* ; il disait :

> *J’ai passé comme une fleur ; j’ai séché comme l’herbe des champs.*
> *Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée à un misérable, et la vie à ceux qui sont dans l’amertume du cœur ?*

« Ainsi chantait l’ancien des hommes. Sa voix grave et un peu cadencée, allait roulant dans le silence des déserts. Le nom de Dieu et du tombeau sortait de tous les échos, de tous les torrents, de toutes les forêts. Les roucoulements de la colombe de Virginie, la chute d’un torrent dans la montagne, les tintements de la cloche qui appelait les voyageurs, se mêlaient à ces chants funèbres, et l’on croyait entendre dans les Bocages de la mort le chœur lointain des décédés, qui répondait à la voix du solitaire.

« Cependant une barre d’or se forma dans l’Orient. Les éperviers criaient sur les rochers, et les martres rentraient dans le creux des ormes : c’était le signal du convoi d’Atala. Je chargeai le corps sur mes épaules ; l’ermite marchait devant moi, une bêche à la main. Nous commençâmes à descendre de rochers en rochers ; la vieillesse et la mort ralentissaient également nos pas. À la vue du chien qui nous avait trouvés dans la forêt, et qui maintenant, bondissant de joie, nous traçait une autre route, je me mis à fondre en larmes. Souvent la longue chevelure d’Atala, jouet des brises matinales, étendait son voile d’or sur mes yeux ; souvent pliant sous le fardeau, j’étais obligé de le déposer sur la mousse, et de m’asseoir auprès, pour reprendre des forces. Enfin, nous arrivâmes au lieu marqué par ma douleur ; nous descendîmes

sous l’arche du pont. Ô mon fils, il eût fallu voir un jeune Sauvage et un vieil ermite, à genoux l’un vis-à-vis de l’autre dans un désert, creusant avec leurs mains un tombeau pour une pauvre fille dont le corps était étendu près de là, dans la ravine desséchée d’un torrent.

« Quand notre ouvrage fut achevé, nous transportâmes la beauté dans son lit d’argile. Hélas ! j’avais espéré de préparer une autre couche pour elle ! Prenant alors un peu de poussière dans ma main, et gardant un silence effroyable, j’attachai, pour la dernière fois, mes yeux sur le visage d’Atala. Ensuite je répandis la terre du sommeil sur un front de dix-huit printemps ; je vis graduellement disparaître les traits de ma sœur, et ses grâces se cacher sous le rideau de l’éternité ; son sein surmonta quelque temps le sol noirci, comme un lis blanc s’élève du milieu d’une sombre argile : "Lopez, m’écriai-je alors, vois ton fils inhumer ta fille !" et j’achevai de couvrir Atala de la terre du sommeil.

« Nous retournâmes à la grotte, et je fis part au missionnaire du projet que j’avais formé de me fixer près de lui. Le saint, qui connaissait merveilleusement le cœur de l’homme, découvrit ma pensée et la ruse de ma douleur. Il me dit : "Chactas, fils d’Outalissi, tandis qu’Atala a vécu, je vous ai sollicité moi-même de demeurer auprès de moi ; mais à présent votre sort est changé : vous vous devez à votre patrie. Croyez-moi, mon fils, les douleurs ne sont point éternelles ; il faut tôt ou tard qu’elles finissent, parce que le cœur de l’homme est fini ; c’est une de nos grandes misères : nous ne sommes pas même capables d’être longtemps malheureux. Retournez au Meschacebé : allez consoler votre mère, qui vous pleure tous les jours, et qui a besoin de votre appui. Faites-vous instruire dans la religion de votre Atala, lorsque vous en trouverez l’occasion, et souvenez-vous que vous lui avez promis d’être vertueux et chrétien. Moi, je veillerai ici sur son tombeau. Partez, mon fils. Dieu, l’âme de votre sœur, et le cœur de votre vieil ami vous suivront."

« Telles furent les paroles de l’homme du rocher ; son autorité était trop grande, sa sagesse trop profonde, pour ne

lui obéir pas. Dès le lendemain, je quittai mon vénérable hôte qui, me pressant sur son cœur, me donna ses derniers conseils, sa dernière bénédiction et ses dernières larmes. Je passai au tombeau ; je fus surpris d'y trouver une petite croix qui se montrait au-dessus de la mort, comme on aperçoit encore le mât d'un vaisseau qui a fait naufrage. Je jugeai que le solitaire était venu prier au tombeau, pendant la nuit ; cette marque d'amitié et de religion fit couler mes pleurs en abondance. Je fus tenté de rouvrir la fosse, et de voir encore une fois ma bien-aimée ; une crainte religieuse me retint. Je m'assis sur la terre, fraîchement remuée. Un coude appuyé sur mes genoux, et la tête soutenue dans ma main, je demeurai enseveli dans la plus amère rêverie. Ô René, c'est là que je fis, pour la première fois, des réflexions sérieuses sur la vanité de nos jours, et la plus grande vanité de nos projets ! Eh ! mon enfant, qui ne les a point faites ces réflexions ! Je ne suis plus qu'un vieux cerf blanchi par les hivers ; mes ans le disputent à ceux de la corneille : eh bien ! malgré tant de jours accumulés sur ma tête, malgré une si longue expérience de la vie, je n'ai point encore rencontré d'homme qui n'eût été trompé dans ses rêves de félicité, point de cœur qui n'entretînt une plaie cachée. Le cœur le plus serein en apparence ressemble au puits naturel de la savane Alachua : la surface en paraît calme et pure, mais quand vous regardez au fond du bassin, vous apercevez un large crocodile, que le puits nourrit dans ses eaux.

« Ayant ainsi vu le soleil se lever et se coucher sur ce lieu de douleur, le lendemain au premier cri de la cigogne, je me préparai à quitter la sépulture sacrée. J'en partis comme de la borne d'où je voulais m'élancer dans la carrière de la vertu. Trois fois j'évoquai l'âme d'Atala ; trois fois le Génie du désert répondit à mes cris sous l'arche funèbre. Je saluai ensuite l'Orient, et je découvris au loin, dans les sentiers de la montagne, l'ermite qui se rendait à la cabane de quelque infortuné. Tombant à genoux et embrassant étroitement la fosse, je m'écriai : Dors en paix dans cette terre étrangère, fille trop malheureuse ! Pour prix de ton amour, de ton exil et de ta

mort, tu vas être abandonnée, même de Chactas ! Alors, versant des flots de larmes, je me séparai de la fille de Lopez, alors je m’arrachai de ces lieux, laissant au pied du monument de la nature, un monument plus auguste : l’humble tombeau de la vertu. »

Chapitre V – Épilogue

Chactas, fils d'Outalissi, le Natchez, a fait cette histoire à René l'Européen. Les pères l'ont redite aux enfants, et moi, voyageur aux terres lointaines, j'ai fidèlement rapporté ce que des Indiens m'en ont appris. Je vis dans ce récit le tableau du peuple chasseur et du peuple laboureur, la religion, première législatrice des hommes, les dangers de l'ignorance et de l'enthousiasme religieux, opposés aux lumières, à la charité et au véritable esprit de l'Évangile, les combats des passions et des vertus dans un cœur simple, enfin le triomphe du christianisme sur le sentiment le plus fougueux et la crainte la plus terrible, l'amour et la mort.

Quand un Siminole me raconta cette histoire, je la trouvai fort instructive et parfaitement belle, parce qu'il y mit la fleur du désert, la grâce de la cabane, et une simplicité à conter la douleur, que je ne me flatte pas d'avoir conservées. Mais une chose me restait à savoir. Je demandais ce qu'était devenu le père Aubry, et personne ne me le pouvait dire. Je l'aurai toujours ignoré, si la Providence qui conduit tout, ne m'avait découvert ce que je cherchais. Voici comment la chose se passa :

J'avais parcouru les rivages du Meschacebé, qui formaient autrefois la barrière méridionale de la Nouvelle-France, et j'étais curieux de voir au nord l'autre merveille de cet empire, la cataracte de Niagara. J'étais arrivé tout près de cette chute, dans l'ancien pays des Agonnonsioni[17], lorsqu'un matin, en traversant une plaine, j'aperçus une femme assise sous un arbre, et tenant un enfant mort sur ses genoux. Je m'approchai doucement de la jeune mère, et je l'entendis qui disait :

« Si tu étais resté parmi nous, cher enfant, comme ta main eût bandé l'arc avec grâce ! Ton bras eût dompté l'ours en fureur ; et sur le sommet de la montagne, tes pas auraient

défié le chevreuil à la course. Blanche hermine du rocher, si jeune être allé dans le pays des âmes ! Comment feras-tu pour y vivre ? Ton père n'y est point, pour t'y nourrir de sa chasse. Tu auras froid, et aucun Esprit ne te donnera des peaux pour te couvrir. Oh ! il faut que je me hâte de t'aller rejoindre, pour te chanter des chansons, et te présenter mon sein. »

Et la jeune mère chantait d'une voix tremblante, balançait l'enfant sur ses genoux, humectait ses lèvres du lait maternel, et prodiguait à la mort tous les soins qu'on donne à la vie.

Cette femme voulait faire sécher le corps de son fils sur les branches d'un arbre, selon la coutume indienne, afin de l'emporter ensuite aux tombeaux de ses pères. Elle dépouilla donc le nouveau-né, et respirant quelques instants sur sa bouche, elle dit : « Âme de mon fils, âme charmante, ton père t'a créée jadis sur mes lèvres par un baiser ; hélas ! les miens n'ont pas le pouvoir de te donner une seconde naissance ! » Ensuite elle découvrit son sein, et embrassa ces restes glacés, qui se fussent ranimés au feu du cœur maternel, si Dieu ne s'était réservé le souffle qui donne la vie.

Elle se leva, et chercha des yeux un arbre sur les branches duquel elle pût exposer son enfant. Elle choisit un érable à fleurs rouges, festonné de guirlandes d'apios, et qui exhalait les parfums les plus suaves. D'une main elle en abaissa les rameaux inférieurs, de l'autre elle y plaça le corps ; lassant alors échapper la branche, la branche retourna à sa position naturelle, emportant la dépouille de l'innocence, cachée dans un feuillage odorant. Oh ! que cette coutume indienne est touchante ! Je vous ai vus dans vos campagne désolées, pompeux monuments des Crassus et des Césars, et je vous préfère encore ces tombeaux aériens du Sauvage, ces mausolées de fleurs et de verdure que parfume l'abeille, que balance le zéphyr, et où le rossignol bâtit son nid et fait entendre sa plaintive mélodie. Si c'est la dépouille d'une jeune fille que la main d'un amant a suspendue à l'arbre de la mort ; si ce sont les restes d'un enfant chéri qu'une mère a placés dans la demeure des petits oiseaux, le charme redouble encore. Je m'approchai de celle qui gémissait au pied de

l’érable ; je lui imposai les mains sur la tête, en poussant les trois cris de douleur. Ensuite, sans lui parler, prenant comme elle un rameau, j’écartai les insectes qui bourdonnaient autour du corps de l’enfant. Mais je me donnai de garde d’effrayer une colombe voisine. L’Indienne lui disait : « Colombe, si tu n’es pas l’âme de mon fils qui s’est envolée, tu es, sans doute, une mère qui cherche quelque chose pour faire un nid. Prends de ces cheveux, que je ne laverai plus dans l’eau d’esquine ; prends-en pour coucher tes petits : puisse le grand Esprit te les conserver ! »

Cependant la mère pleurait de joie en voyant la politesse de l’étranger. Comme nous faisons ceci, un jeune homme approcha, et dit : « Fille de Céluta, retire notre enfant, nous ne séjournerons pas plus longtemps ici et nous partirons au premier soleil. » Je dis alors : « Frère, je te souhaite un ciel bleu, beaucoup de chevreuils, un manteau de castor et de l’espérance. Tu n’es donc pas de ce désert ? — Non, répondit le jeune homme, nous sommes des exilés, et nous allons chercher une patrie. » En disant cela, le guerrier baissa la tête dans son sein, et avec le bout de son arc, il abattait la tête des fleurs. Je vis qu’il y avait des larmes au fond de cette histoire, et je me tus. La femme retira son fils des branches de l’arbre, et elle le donna à porter à son époux. Alors je dis : « Voulez-vous me permettre d’allumer votre feu cette nuit ? — Nous n’avons point de cabane, reprit le guerrier ; si vous voulez nous suivre, nous campons au bord de la chute. — Je le veux bien, » répondis-je, et nous partîmes ensemble.

Nous arrivâmes bientôt au bord de la cataracte, qui s’annonçait par d’affreux mugissements. Elle est formée par la rivière Niagara, qui sort du lac Érié, et se jette dans le lac Ontario ; sa hauteur perpendiculaire est de cent quarante-quatre pieds. Depuis le lac Érié jusqu’au Saut, le fleuve accourt, par une pente rapide, et au moment de la chute, c’est moins un fleuve qu’une mer, dont les torrents se pressent à la bouche béante d’un gouffre. La cataracte se divise en deux branches, et se courbe en fer à cheval. Entre les deux chutes s’avance une île creusée en dessous, qui pend avec tous ses

arbres sur le chaos des ondes. La masse du fleuve qui se précipite au midi, s'arrondit en un vaste cylindre, puis se déroule en nappe de neige, et brille au soleil de toutes les couleurs. Celle qui tombe au levant descend dans une ombre effrayante ; on dirait une colonne d'eau du déluge. Mille arcs-en-ciel se courbent et se croisent sur l'abîme. Frappant le roc ébranlé, l'eau rejaillit en tourbillons d'écume, qui s'élèvent au-dessus des forêts, comme les fumées d'un vaste embrasement. Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes, décorent la scène. Des aigles entraînés par le courant d'air, descendent en tournoyant au fond du gouffre ; et des carcajous se suspendent par leurs queues flexibles au bout d'une branche abaissée, pour saisir dans l'abîme, les cadavres brisés des élans et des ours.

Tandis qu'avec un plaisir mêlé de terreur je contemplais ce spectacle, l'Indienne et son époux me quittèrent. Je les cherchai en remontant le fleuve au-dessus de la chute, et bientôt je les trouvai dans un endroit convenable à leur deuil. Ils étaient couchés sur l'herbe avec des vieillards, auprès de quelques ossements humains enveloppés dans des peaux de bêtes. Étonné de tout ce que je voyais depuis quelques heures, je m'assis auprès de la jeune mère, et je lui dis : « Qu'est-ce que tout ceci, ma sœur ? » Elle me répondit : « Mon frère, c'est la terre de la patrie ; ce sont les cendres de nos aïeux, qui nous suivent dans notre exil. — Et comment, m'écriai-je, avez-vous été réduits à un tel malheur ? » La fille de Céluta repartit : « Nous sommes les restes des Natchez. Après le massacre que les Français firent de notre nation pour venger leurs frères, ceux de nos frères qui échappèrent aux vainqueurs trouvèrent un asile chez les Chikassas nos voisins. Nous y sommes demeurés assez longtemps tranquilles ; mais il y a sept lunes que les blancs de la Virginie se sont emparés de nos terres, en disant qu'elles leur ont été données par un roi d'Europe. Nous avons levé les yeux au ciel, et chargés des restes de nos aïeux, nous avons pris notre route à travers le désert. Je suis accouchée pendant la marche ; et comme mon lait était mauvais, à cause de la douleur, il a fait mourir mon enfant. »

En disant cela, la jeune mère essuya ses yeux avec sa chevelure ; je pleurais aussi.

Or, je dis bientôt : « Ma sœur, adorons le grand Esprit, tout arrive par son ordre. Nous sommes tous voyageurs ; nos pères l'ont été comme nous ; mais il y a un lieu où nous nous reposerons. Si je ne craignais d'avoir la langue aussi légère que celle d'un blanc, je vous demanderais si vous avez entendu parler de Chactas le Natchez ? À ces mots, l'Indienne me regarda et me dit : « Qui est-ce qui vous a parlé de Chactas le Natchez ? » Je répondis : « C'est la sagesse. » L'Indienne reprit : « Je vous dirai ce que je sais, parce que vous avez éloigné les mouches du corps de mon fils, et que vous venez de dire de belles paroles sur le grand Esprit. Je suis la fille de René l'Européen, que Chactas avait adopté. Chactas, qui avait reçu le baptême, et René mon aïeul si malheureux, ont péri dans le massacre. — L'homme va toujours de douleur en douleur, répondis-je en m'inclinant. Vous pourriez donc aussi m'apprendre des nouvelles du père Aubry ? — Il n'a pas été plus heureux que Chactas, dit l'Indienne. Les Chéroquois, ennemis des Français, pénétrèrent à sa Mission ; ils y furent conduits par le son de la cloche qu'on sonnait pour secourir les voyageurs. Le père Aubry se pouvait sauver ; mais il ne voulut pas abandonner ses enfants, et il demeura pour les encourager à mourir, par son exemple. Il fut brûlé avec de grandes tortures ; jamais on ne put tirer de lui un cri qui tournât à la honte de son Dieu, ou au déshonneur de sa patrie. Il ne cessa, durant le supplice, de prier pour ses bourreaux, et de compatir au sort des victimes. Pour lui arracher une marque de faiblesse, les Chéroquois amenèrent à ses pieds un Sauvage chrétien, qu'ils avaient horriblement mutilé. Mais ils furent bien surpris, quand ils virent le jeune homme se jeter à genoux, et baiser les plaies du vieil ermite qui lui criait : "Mon enfant, nous avons été mis en spectacle aux anges et aux hommes." Les Indiens furieux lui plongèrent un fer rouge dans la gorge, pour l'empêcher de parler. Alors ne pouvant plus consoler les hommes, il expira.

« On dit que les Chéroquois, tout accoutumés qu'ils étaient

à voir des Sauvages souffrir avec constance, ne purent s'empêcher d'avouer qu'il y avait dans l'humble courage du père Aubry, quelque chose qui leur était inconnu, et qui surpassait tous les courages de la terre. Plusieurs d'entre eux, frappés de cette mort, se sont faits chrétiens.

« Quelques années après, Chactas, à son retour de la terre des blancs, ayant appris les malheurs du chef de la prière, partit pour aller recueillir ses cendres et celles d'Atala. Il arriva à l'endroit où était située la Mission, mais il put à peine le reconnaître. Le lac s'était débordé, et la savane était changée en un marais ; le pont naturel, en s'écroulant, avait enseveli sous ses débris le tombeau d'Atala et les Bocages de la mort. Chactas erra longtemps dans ce lieu ; il visita la grotte du solitaire qu'il trouva remplie de ronces et de framboisiers, et dans laquelle une biche allaitait son faon. Il s'assit sur le rocher de la Veillée de la mort, où il ne vit que quelques plumes tombées de l'aile de l'oiseau de passage. Tandis qu'il y pleurait, le serpent familier du missionnaire sortit des broussailles voisines, et vint s'entortiller à ses pieds. Chactas réchauffa dans son sein ce fidèle ami, resté seul au milieu de ces ruines. Le fils d'Outalissi a raconté que plusieurs fois aux approches de la nuit, il avait cru voir les ombres d'Atala et du père Aubry s'élever dans la vapeur du crépuscule. Ces visions le remplirent d'une religieuse frayeur et d'une joie triste.

« Après avoir cherché vainement le tombeau de sa sœur et celui de l'ermite, il était près d'abandonner ces lieux, lorsque la biche de la grotte se mit à bondir devant lui. Elle s'arrêta au pied de la croix de la Mission. Cette croix était alors à moitié entourée d'eau ; son bois était rongé de mousse, et le pélican du désert aimait à se percher sur ses bras vermoulus. Chactas jugea que la biche reconnaissante l'avait conduit au tombeau de son hôte. Il creusa sous la roche qui jadis servait d'autel, et il y trouva les restes d'un homme et d'une femme. Il ne douta point que ce ne fussent ceux du prêtre et de la vierge, que les anges avaient peut-être ensevelis dans ce lieu ; il les enveloppa dans des peaux d'ours, et reprit le chemin de son pays emportant les précieux restes, qui résonnaient sur ses

épaules comme le carquois de la mort. La nuit, il les mettait sous sa tête, et il avait des songes d'amour et de vertu. Ô étranger ! tu peux contempler ici cette poussière avec celle de Chactas lui-même ! »

Comme l'Indienne achevait de prononcer ces mots, je me levai ; je m'approchai des cendres sacrées, et me prosternai devant elle en silence. Puis m'éloignant à grands pas, je m'écriai : « Ainsi passe sur la terre tout ce qui fut bon, vertueux, sensible ! Homme, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux ; tu n'existes que par le malheur ; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée ! »

Ces réflexions m'occupèrent toute la nuit. Le lendemain, au point du jour, mes hôtes me quittèrent. Les jeunes guerriers ouvraient la marche, et les épouses la fermaient ; les premiers étaient chargés des saintes reliques ; les secondes portaient leurs nouveau-nés ; les vieillards cheminaient lentement au milieu, placés entre leurs aïeux et leur postérité, entre les souvenirs et l'espérance, entre la patrie perdue et la patrie à venir. Oh ! que de larmes sont répandues, lorsqu'on abandonne ainsi la terre natale, lorsque du haut de la colline de l'exil, on découvre pour la dernière fois le toit où l'on fut nourri et le fleuve de la cabane, qui continue de couler tristement à travers les champs solitaires de la patrie !

Indiens infortunés que j'ai vus errer dans les désert du Nouveau-Monde, avec les cendres de vos aïeux, vous qui m'aviez donné l'hospitalité malgré votre misère, je ne pourrais vous la rendre aujourd'hui, car j'erre, ainsi que vous, à la merci des hommes ; et moins heureux dans mon exil, je n'ai point emporté les os de mes pères !

RENÉ

François-René de Chateaubriand

(1802)

ROMANS ET NOUVELLES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

En arrivant chez les Natchez, René avait été obligé de prendre une épouse, pour se conformer aux mœurs des Indiens, mais il ne vivait point avec elle. Un penchant mélancolique l'entraînait au fond des bois ; il y passait seul des journées entières, et semblait sauvage parmi les sauvages. Hors Chactas, son père adoptif, et le père Souël, missionnaire au fort Rosalie[18], il avait renoncé au commerce des hommes. Ces deux vieillards avaient pris beaucoup d'empire sur son cœur : le premier, par une indulgence aimable ; l'autre, au contraire, par une extrême sévérité. Depuis la chasse du castor, où le Sachem aveugle raconta ses aventures à René, celui-ci n'avait jamais voulu parler des siennes. Cependant Chactas et le missionnaire désiraient vivement connaître par quel malheur un Européen bien né avait été conduit à l'étrange résolution de s'ensevelir dans les déserts de la Louisiane. René avait toujours donné pour motif de ses refus le peu d'intérêt de son histoire, qui se bornait, disait-il, à celles de ses pensées et de ses sentiments. « Quant à l'événement qui m'a déterminé à passer en Amérique, ajoutait-il je le dois ensevelir dans un éternel oubli. »

Quelques années s'écoulèrent de la sorte, sans que les deux vieillards lui pussent arracher son secret. Une lettre qu'il reçut d'Europe, par le bureau des Missions étrangères, redoubla tellement sa tristesse, qu'il fuyait jusqu'à ses vieux amis. Ils n'en furent que plus ardents à le presser de leur ouvrir son cœur ; ils y mirent tant de discrétion, de douceur et d'autorité, qu'il fut enfin obligé de les satisfaire. Il prit donc jour avec eux pour leur raconter, non les aventures de sa vie, puisqu'il n'en avait point éprouvé, mais les sentiments secrets de son âme.

Le 21 de ce mois que les sauvages appellent la lune des fleurs, René se rendit à la cabane de Chactas. Il donna le bras au Sachem, et le conduisit sous un sassafras, au bord du Meschacebé. Le père Souël ne tarda pas à arriver au rendez-vous. L'aurore se levait : à quelque distance dans la plaine, on

apercevait le village des Natchez, avec son bocage de mûriers et ses cabanes qui ressemblent à des ruches d'abeilles. La colonie française et le fort Rosalie se montraient sur la droite, au bord du fleuve. Des tentes, des maisons à moitié bâties, des forteresses commencées, des défrichements couverts de nègres, des groupes de blancs et d'Indiens, présentaient, dans ce petit espace, le contraste des mœurs sociales et des mœurs sauvages. Vers l'orient, au fond de la perspective, le soleil commençait à paraître entre les sommets brisés des Appalaches, qui se dessinaient comme des caractères d'azur dans les hauteurs dorées du ciel ; à l'occident, le Meschacebé roulait ses ondes dans un silence magnifique et formait la bordure du tableau avec une inconcevable grandeur.

Le jeune homme et le missionnaire admirèrent quelque temps cette belle scène, en plaignant le Sachem, qui ne pouvait plus en jouir ; ensuite le père Souël et Chactas s'assirent sur le gazon, au pied de l'arbre ; René prit sa place au milieu d'eux, et, après, un moment de silence, il parla de la sorte à ses vieux amis :

« Je ne puis, en commençant mon récit, me défendre d'un mouvement de honte. La paix de vos cœurs, respectables vieillards, et le calme de la nature autour de moi me font rougir du trouble et de l'agitation de mon âme.

« Combien vous aurez pitié de moi ! que mes éternelles inquiétudes vous paraîtront misérables ! Vous qui avez épuisé tous les chagrins de la vie, que penserez-vous d'un jeune homme sans force et sans vertu, qui trouve en lui-même son tourment et ne peut guerre se plaindre que des maux qu'il se fait à lui-même ? Hélas ! ne le condamnez pas : il a été trop puni !

« J'ai coûté la vie à ma mère en venant au monde ; j'ai été tiré de son sein avec le fer. J'avais un frère, que mon père bénit, parce qu'il voyait en lui son fils aîné. Pour moi, livré de bonne heure à des mains étrangères, je fus élevé loin du toit paternel.

« Mon humeur était impétueuse, mon caractère inégal. Tour à tour bruyant et joyeux, silencieux et triste, je rassemblais

autour de moi mes jeunes compagnons, puis, les abandonnant tout à coup, j'allais m'asseoir à l'écart pour contempler la nue fugitive ou entendre la pluie tomber sur le feuillage.

« Chaque automne je revenais au château paternel, situé au milieu des forêts, près d'un lac, dans une province reculée.

« Timide et contraint devant mon père, je ne trouvais l'aise et le contentement qu'auprès de ma sœur Amélie. Une douce conformité d'humeur et de goûts m'unissait étroitement à cette sœur ; elle était un peu plus âgée que moi. Nous aimions à gravir les coteaux ensemble, à voguer sur le lac, à parcourir les bois à la chute des feuilles : promenades dont le souvenir remplit encore mon âme de délices. O illusion de l'enfance et de la patrie, ne perdez-vous jamais vos douceurs !

« Tantôt nous marchions en silence, prêtant l'oreille au sourd mugissement de l'automne ou au bruit des feuilles séchées que nous traînions tristement sous nos pas ; tantôt, dans nos jeux innocents, nous poursuivions l'hirondelle dans la prairie, l'arc-en-ciel sur les collines pluvieuses ; quelquefois aussi nous murmurions des vers que nous inspirait le spectacle de la nature. Jeune, je cultivais les Muses ; il n'y a rien de plus poétique, dans la fraîcheur de ses passions, qu'un cœur de seize années. Le matin de la vie est comme le matin du jour, plein de pureté, d'images et d'harmonies.

« Les dimanches et les jours de fête, j'ai souvent entendu dans le grand bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine : qui appelait au temple l'homme des champs. Appuyé contre le tronc d'un ormeau, j'écoutais en silence le pieux murmure. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve l'innocence des mœurs champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion et la délectable mélancolie des souvenirs de ma première enfance ! Oh ! quel cœur si mal fait n'a tressailli au bruit des cloches de son lieu natal, de ces cloches qui frémirent de joie sur son berceau, qui annoncèrent son avènement à la vie, qui marquèrent le premier battement de son cœur, qui publièrent dans tous les lieux d'alentour la sainte allégresse de son père, les douleurs et les joies encore plus ineffables de sa mère ! Tout se trouve dans les rêveries

enchantées où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie, et le berceau et la tombe, et le passé et l'avenir.

« Il est vrai qu'Amélie et moi nous jouissions plus que personne de ces idées graves et tendres, car nous avions tous les deux un peu de tristesse au fond du cœur : nous tenions cela de Dieu ou de notre mère.

« Cependant mon père fut atteint d'une maladie qui le conduisit en peu de jours au tombeau. Il expira dans mes bras. J'appris à connaître la mort sur les lèvres de celui qui m'avait donné la vie. Cette impression fut grande ; elle dure encore. C'est la première fois que l'immortalité de l'âme s'est présentée clairement à mes yeux. Je ne pus croire que ce corps inanimé était en moi l'auteur de la pensée ; je sentis qu'elle devait venir d'une autre source, et, dans une sainte douleur, qui approchait de la joie, j'espérai me joindre un jour à l'esprit de mon père.

« Un autre phénomène me confirma dans cette haute idée. Les traits paternels avaient pris au cercueil quelque chose de sublime. Pourquoi cet étonnant mystère ne serait-il pas l'indice de notre immortalité ? Pourquoi la mort, qui sait tout, n'aurait-elle pas gravé sur le front de sa victime les secrets d'un autre univers ? Pourquoi n'y aurait-il pas dans la tombe quelque grande vision de l'éternité ?

« Amélie, accablée de douleur, était retirée au fond d'une tour, d'où elle entendit retentir, sous les voûtes du château gothique, le chant des prêtres du convoi et les sons de la cloche funèbre.

« J'accompagnai mon père à son dernier asile ; la terre se referma sur sa dépouille ; l'éternité et l'oubli le pressèrent de tout leur poids : le soir même l'indifférent passait sur sa tombe ; hors pour sa fille et pour son fils, c'était déjà comme s'il n'avait jamais été.

« Il fallut quitter le toit paternel, devenu l'héritage de mon frère. Je me retirai avec Amélie chez de vieux parents.

« Arrêté à l'entrée des voies trompeuses de la vie, je les considérais l'une après l'autre sans m'y oser engager. Amélie

m'entretenait souvent du bonheur de la vie religieuse ; elle me disait que j'étais le seul lien qui la retint dans le monde, et ses yeux s'attachaient sur moi avec tristesse.

« Le cœur ému par ces conversations pieuses, je portais souvent mes pas vers un monastère voisin de mon nouveau séjour ; un moment même j'eus la tentation d'y cacher ma vie. Heureux ceux qui ont fini leur voyage sans avoir quitté le port, et qui n'ont point, comme moi, traîné d'inutiles jours sur la terre !

« Les Européens, incessamment agités, sont obligés de se bâtir des solitudes. Plus notre cœur est tumultueux et bruyant, plus le calme et le silence nous attirent. Ces hospices de mon pays, ouverts aux malheureux et aux faibles, sont souvent cachés dans des vallons qui portent au cœur le vague sentiment de l'infortune et l'espérance d'un abri ; quelquefois aussi on les découvre sur de hauts sites où l'âme religieuse, comme une plante des montagnes, semble s'élever vers le ciel pour lui offrir ses parfums.

« Je vois encore le mélange majestueux des eaux et des bois de cette antique abbaye où je pensai dérober ma vie au caprice du sort ; j'erre encore au déclin du jour dans ces cloîtres retentissants et solitaires. Lorsque la lune éclairait à demi les piliers des arcades et dessinait leur ombre sur le mur opposé, je m'arrêtais à contempler la croix qui marquait le champ de la mort et les longues herbes qui croissaient entre les pierres des tombes. O hommes qui, ayant vécu loin du monde, avez passé du silence de la vie au silence de la mort, de quel dégoût de la terre vos tombeaux ne remplissaient-ils pas mon cœur !

« Soit inconstance naturelle, soit préjugé contre la vie monastique, je changeai mes desseins, je me résolus à voyager. Je dis adieu à ma sœur ; elle me serra dans ses bras avec un mouvement qui ressemblait à de la joie, comme si elle eût été heureuse de me quitter ; je ne pus me défendre d'une réflexion amère sur l'inconséquence des amitiés humaines.

« Cependant, plein d'ardeur, je m'élançai seul sur cet orageux océan du monde, dont je ne connaissais ni les ports ni

les écueils. Je visitai d'abord les peuples qui ne sont plus : je m'en allai m'asseyant sur les débris de Rome et de la Grèce, pays de forte et d'ingénieuse mémoire, où les palais sont ensevelis dans la poudre et les mausolées des rois cachés sous les ronces. Force de la nature et faiblesse de l'homme ! un brin d'herbe perce souvent le marbre le plus dur de ces tombeaux, que tous ces morts, si puissants, ne soulèveront jamais !

« Quelquefois une haute colonne se montrait seule debout dans un désert, comme une grande pensée s'élève par intervalles dans une âme que le temps et le malheur ont dévastée.

« Je méditai sur ces monuments dans tous les accidents et à toutes les heures de la journée. Tantôt ce même soleil qui avait vu jeter les fondements de ces cités se couchait majestueusement à mes yeux sur leurs ruines ; tantôt la lune se levant dans un ciel pur, entre deux urnes cinéraires à moitié brisées, me montrait les pâles tombeaux. Souvent, aux rayons de cet astre qui alimente les rêveries, j'ai cru voir le Génie des souvenirs assis tout pensif à mes côtés.

« Mais je me lassai de fouiller dans les cercueils, où je ne remuais trop souvent qu'une poussière criminelle.

« Je voulus voir si les races vivantes m'offriraient plus de vertus ou moins de malheurs que les races évanouies. Comme je me promenais un jour dans une grande cité, en passant derrière un palais, dans une cour retirée et déserte, j'aperçus une statue qui indiquait du doigt un lieu fameux par un sacrifice[19]. Je fus frappé du silence de ces lieux ; le vent seul gémissait autour du marbre tragique. Des manœuvres étaient couchés avec indifférence au pied de la statue ou taillaient des pierres en sifflant. Je leur demandai ce que signifiait ce monument : les uns purent à peine me le dire, les autres ignoraient la catastrophe qu'il retraçait. Rien ne m'a plus donné la juste mesure des événements de la vie et du peu que nous sommes. Que sont devenus ces personnages qui firent tant de bruit ? Le temps a fait un pas, et la face de la terre a été renouvelée.

« Je recherchai surtout dans mes voyages les artistes et ces

hommes divins qui chantent les dieux sur la lyre et la félicité des peuples qui honorent les lois, la religion et les tombeaux.

« Ces chantres sont de race divine, ils possèdent le seul talent incontestable dont le ciel ait fait présent à la terre. Leur vie est à la fois naïve et sublime ; ils célèbrent les dieux avec une bouche d'or, et sont les plus simples des hommes ; ils causent comme des immortels ou comme de petits enfants ; ils expliquent les lois de l'univers et ne peuvent comprendre les affaires les plus innocentes de la vie ; ils ont des idées merveilleuses de la mort, et meurent sans s'en apercevoir, comme des nouveau-nés.

« Sur les monts de la Calédonie, le dernier barde qu'on ait ouï dans ces déserts me chanta les poèmes dont un héros consolait jadis sa vieillesse. Nous étions assis sur quatre pierres rongées de mousse ; un torrent coulait à nos pieds ; le chevreuil passait à quelque distance parmi les débris d'une tour, et le vent des mers sifflait sur la bruyère de Cona. Maintenant la religion chrétienne, fille aussi des hautes montagnes, a placé des croix sur les monuments des héros de Morven et touché la harpe de David au bord du même torrent où Ossian fit gémir la sienne. Aussi pacifique que les divinités de Selma étaient guerrières, elle garde des troupeaux où Fingal livrait des combats, et elle a répandu des anges de paix dans les nuages qu'habitaient des fantômes homicides.

« L'ancienne et riante Italie m'offrit la foule de ses chefs-d'œuvre. Avec quelle sainte et poétique horreur j'errais dans ces vastes édifices consacrés par les arts à la religion ! Quel labyrinthe de colonnes ! Quelle succession d'arches et de voûtes ! Qu'ils sont beaux ces bruits, qu'on entend autour des dômes semblables aux rumeurs des flots dans l'Océan, aux murmures des vents dans les forêts ou à la voix de Dieu dans son temple ! L'architecte bâtit, pour ainsi dire, les idées du poète, et les fait toucher aux sens.

« Cependant qu'avais-je appris jusque alors avec tant de fatigue ? Rien de certain parmi les anciens, rien de beau parmi les modernes. Le passé et le présent sont deux statues incomplètes : l'une a été retirée toute mutilée du débris des

âges, l'autre n'a pas encore reçu sa perfection de l'avenir.

« Mais peut-être, mes vieux amis, vous surtout, habitants du désert, êtes-vous étonnés que, dans ce récit de mes voyages, je ne vous aie pas une seule fois entretenus des monuments de la nature ?

« Un jour j'étais monté au sommet de l'Etna, volcan qui brûle au milieu d'une île. Je vis le soleil se lever dans l'immensité de l'horizon au-dessous de moi, la Sicile resserrée comme un point à mes pieds et la mer déroulée au loin dans les espaces. Dans cette vue perpendiculaire du tableau, les fleuves ne me semblaient plus que des lignes géographiques tracées sur une carte ; mais tandis que d'un côté mon oeil apercevait ces objets, de l'autre il plongeait dans le cratère de l'Etna, dont je découvrais les entrailles brûlantes entre les bouffées d'une noire vapeur.

« Un jeune homme plein de passions, assis sur la bouche d'un volcan, et pleurant sur les mortels dont à peine il voyait à ses pieds les demeures, n'est sans doute, ô vieillards ! qu'un objet digne de votre pitié ; mais, quoi que vous puissiez penser de René, ce tableau vous offre l'image de son caractère et de son existence : c'est ainsi que toute ma vie j'ai eu devant les yeux une création à la fois immense et imperceptible et un abîme ouvert à mes côtés. »

En prononçant ces derniers mots, René se tut et tomba subitement dans la rêverie. Le père Souël le regardait avec étonnement, et le vieux Sachem aveugle, qui n'entendait plus parler le jeune homme, ne savait que penser de ce silence.

René avait les yeux attachés sur un groupe d'Indiens qui passaient gaiement dans la plaine. Tout à coup sa physionomie s'attendrit, des larmes coulent de ses yeux ; il s'écrie :

« Heureux sauvages ! oh ! que ne puis-je jouir de la paix qui vous accompagne toujours ! Tandis qu'avec si peu de fruit je parcourais tant de contrées, vous, assis tranquillement sous vos chênes, vous laissiez couler les jours sans les compter. Votre raison n'était que vos besoins, et vous arriviez mieux que moi au résultat de la sagesse, comme l'enfant, entre les jeux et le sommeil. Si cette mélancolie qui s'engendre de l'excès du

bonheur atteignait quelquefois votre âme, bientôt vous sortiez de cette tristesse passagère et votre regard levé vers le ciel cherchait avec attendrissement ce je ne sais quoi inconnu qui prend pitié du pauvre sauvage. »

Ici la voix de René expira de nouveau, et le jeune homme pencha la tête sur sa poitrine. Chactas, étendant les bras dans l'ombre et prenant le bras de son fils, lui cria d'un ton ému :

— Mon fils ! mon cher fils !

À ces accents, le frère d'Amélie, revenant à lui et rougissant de son trouble, pria son père de lui pardonner.

Alors le vieux sauvage : « Mon jeune ami, les mouvements d'un cœur comme le tien ne sauraient être égaux ; modère seulement ce caractère qui t'a déjà fait tant de mal. Si tu souffres plus qu'un autre des choses de la vie, il ne faut pas t'en étonner : une grande âme doit contenir plus de douleurs qu'une petite. Continue ton récit. Tu nous as fait parcourir une partie de l'Europe, fais nous connaître ta patrie. Tu sais que j'ai vu la France et quels liens m'y ont attaché ; j'aimerais à entendre parler de ce grand chef[20] qui n'est plus et dont j'ai visité la superbe cabane. Mon enfant, je ne vis plus que pour la mémoire. Un vieillard avec ses souvenirs ressemble au chêne décrépit de nos bois : ce chêne ne se décore plus de son propre feuillage, mais il couvre quelquefois sa nudité des plantes étrangères qui ont végété sur ses antiques rameaux. »

Le frère d'Amélie, calmé par ces paroles, reprit ainsi l'histoire de son cœur :

« Hélas ! mon père ! je ne pourrai t'entretenir de ce grand siècle dont je n'ai vu que la fin dans mon enfance, et qui n'était plus lorsque je rentrai dans ma patrie. Jamais un changement plus étonnant et plus soudain ne s'est opéré chez un peuple. De la hauteur du génie, du respect pour la religion, de la gravité des mœurs, tout était subitement descendu à la souplesse de l'esprit, à l'impiété, à la corruption.

« C'était donc bien vainement que j'avais espéré retrouver dans mon pays de quoi calmer cette inquiétude, cette ardeur de désir qui me suit partout. L'étude du monde ne m'avait rien appris, et pourtant je n'avais plus la douceur de l'ignorance.

« Ma sœur, par une conduite inexplicable, semblait se plaire à augmenter mon ennui ; elle avait quitté Paris quelques jours avant mon arrivée. Je lui écrivis que je comptais l'aller rejoindre ; elle se hâta de me répondre pour me détourner de ce projet, sous prétexte qu'elle était incertaine du lieu où l'appelleraient ses affaires. Quelles tristes réflexions ne fis-je point alors sur l'amitié, que la présence attiédit, que l'absence efface, qui ne résiste point au malheur, et encore moins à la prospérité !

« Je me trouvai bientôt plus isolé dans ma patrie que je ne l'avais été sur une terre étrangère. Je voulus me jeter pendant quelque temps dans un monde qui ne me disait rien et qui ne m'entendait pas. Mon âme, qu'aucune passion n'avait encore usée, cherchait un objet qui pût l'attacher ; mais je m'aperçus que je donnais plus que je ne recevais. Ce n'était ni un langage élevé ni un sentiment profond qu'on demandait de moi. Je n'étais occupé qu'à rapetisser ma vie, pour la mettre au niveau de la société. Traité partout d'esprit romanesque, honteux du rôle que je jouais, dégoûté de plus en plus des choses et des hommes, je pris le parti de me retirer dans un faubourg pour y vivre totalement ignoré.

« Je trouvai d'abord assez de plaisir dans cette vie obscure et indépendante. Inconnu, je me mêlais à la foule : vaste désert d'hommes !

« Souvent assis dans une église peu fréquentée, je passais des heures entières en méditation. Je voyais de pauvres femmes venir se prosterner devant le Très-Haut, ou des pécheurs s'agenouiller au tribunal de la pénitence. Nul ne sortait de ces lieux sans un visage plus serein, et les sourdes clameurs qu'on entendait au dehors semblaient être les flots des passions et les orages du monde qui venaient expirer au pied du temple du Seigneur. Grand Dieu, qui vis en secret couler mes larmes dans ces retraites sacrées, tu sais combien de fois je me jetai à tes pieds pour te supplier de me décharger du poids de l'existence, ou de changer en moi le vieil homme ! Ah ! qui n'a senti quelquefois le besoin de se régénérer, de se rajeunir aux eaux du torrent, de retremper son âme à la

fontaine de vie ! Qui ne se trouve quelquefois accablé du fardeau de sa propre corruption et incapable de rien faire de grand, de noble, de juste !

« Quand le soir était venu, reprenant le chemin de ma retraite, je m'arrêtais sur les ponts pour voir se coucher le soleil. L'astre, enflammant les vapeurs de la cité, semblait osciller lentement dans un fluide d'or, comme le pendule de l'horloge des siècles. Je me retirais ensuite avec la nuit, à travers un labyrinthe de rues solitaires. En regardant les lumières qui brillaient dans la demeure des hommes, je me transportais par la pensée au milieu des scènes de douleur et de joie qu'elles éclairaient, et je songeais que sous tant de toits habités je n'avais pas un ami. Au milieu de mes réflexions, l'heure venait frapper à coups mesurés dans la tour de la cathédrale gothique ; elle allait se répétant sur tous les tons, et à toutes les distances, d'église en église. Hélas ! chaque heure dans la société ouvre un tombeau et fait couler des larmes.

« Cette vie, qui m'avait d'abord enchanté, ne tarda pas à me devenir insupportable. Je me fatiguai de la répétition des mêmes scènes et des mêmes idées. Je me mis à sonder mon cœur, à me demander ce que je désirais. Je ne le savais pas, mais je crus tout à coup que les bois me seraient délicieux. Me voilà soudain résolu d'achever dans un exil champêtre une carrière à peine commencée et dans laquelle j'avais déjà dévoré des siècles.

« J'embrassai ce projet avec l'ardeur que je mets à tous mes desseins ; je partis précipitamment pour m'ensevelir dans une chaumière, comme j'étais parti autrefois pour faire le tour du monde.

« On m'accuse d'avoir des goûts inconstants, de ne pouvoir jouir longtemps de la même chimère, d'être la proie d'une imagination qui se hâte d'arriver au fond de mes plaisirs, comme si elle était accablée de leur durée ; on m'accuse de passer toujours le but que je puis atteindre : hélas ! je cherche seulement un bien inconnu dont l'instinct me poursuit. Est-ce ma faute si je trouve partout des bornes, si ce qui est fini n'a

pour moi aucune valeur ? Cependant je sens que j'aime la monotonie des sentiments de la vie, et si j'avais encore la folie de croire au bonheur, je le chercherais dans l'habitude.

« La solitude absolue, le spectacle de la nature, me plongèrent bientôt dans un état presque impossible à décrire. Sans parents, sans amis, pour ainsi dire, sur la terre, n'ayant point encore aimé, j'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement, et je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente ; quelquefois je poussais des cris involontaires, et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles. Il me manquait quelque chose pour remplir l'abîme de mon existence : je descendais dans la vallée, je m'élevais sur la montagne, appelant de toute la force de mes désirs l'idéal objet d'une flamme future ; je l'embrassais dans les vents ; je croyais l'entendre dans les gémissements du fleuve ; tout était ce fantôme imaginaire, et les astres dans les cieux, et le principe même de vie dans l'univers.

« Toutefois cet état de calme et de trouble, d'indigence et de richesse, n'était pas sans quelques charmes : un jour je m'étais amusé à effeuiller une branche de saule sur un ruisseau et à attacher une idée à chaque feuille que le courant entraînait. Un roi qui craint de perdre sa couronne par une révolution subite ne ressent pas des angoisses plus vives que les miennes à chaque accident qui menaçait les débris de mon rameau. O faiblesse des mortels ! ô enfance du cœur humain qui ne vieillit jamais ! voilà donc à quel degré de puérilité notre superbe raison peut descendre ! Et encore est-il vrai que bien des hommes attachent leur destinée à des choses d'aussi peu de valeur que mes feuilles de saule.

« Mais comment exprimer cette foule de sensations fugitives que j'éprouvais dans mes promenades ? Les sons que rendent les passions dans le vide d'un cœur solitaire ressemblent au murmure que les vents et les eaux font entendre dans le silence d'un désert : on en jouit, mais on ne peut les peindre.

« L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes :

j'entrai avec ravissement dans les mois des tempêtes. Tantôt j'aurais voulu être un de ces guerriers errant au milieu des vents, des nuages et des fantômes ; tantôt j'enviais jusqu'au sort du pâtre que je voyais réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles qu'il avait allumé au coin d'un bois. J'écoutais ses chants mélancoliques, qui me rappelaient que dans tout pays le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

« Le jour, je m'égarais sur de grandes bruyères terminées par des forêts. Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie ! une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse qui tremblait au souffle du nord sur le tronc d'un chêne, une roche écartée, un étang désert où le jonc flétri murmurait ! Le clocher solitaire s'élevant au loin dans la vallée a souvent attiré mes regards ; souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au-dessus de ma tête. Je me figurais les bords ignorés, les climats lointains où ils se rendent ; j'aurais voulu être sur leurs ailes. Un secret instinct me tourmentait ; je sentais que je n'étais moi-même qu'un voyageur, mais une voix du ciel semblait me dire : « Homme, la saison de ta migration n'est pas encore venue ; attends que le vent de la mort se lève, alors tu déploieras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. »

« Levez-vous vite, orages désirés qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie ! » Ainsi disant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie, ni frimas, enchanté, tourmenté et comme possédé par le démon de mon cœur.

« La nuit, lorsque l'aquilon ébranlait ma chaumière, que les pluies tombaient en torrent sur mon toit, qu'à travers ma fenêtre je voyais la lune sillonner les nuages amoncelés, comme un pâle vaisseau qui laboure les vagues, il me semblait que la vie redoublait au fond de mon cœur, que j'aurais la puissance de créer des mondes. Ah ! si j'avais pu faire

partager à une autre les transports que j'éprouvais ! O Dieu ! si tu m'avais donné une femme selon mes désirs ; si, comme à notre premier père, tu m'eusses amené par la main une Ève tirée de moi-même... Beauté céleste ! je me serais prosterné devant toi, puis, te prenant dans mes bras, j'aurais prié l'Éternel de te donner le reste de ma vie !

« Hélas ! j'étais seul, seul sur la terre ! Une langueur secrète s'emparait de mon corps. Ce dégoût de la vie que j'avais ressenti dès mon enfance revenait avec une force nouvelle. Bientôt mon cœur ne fournit plus d'aliment à ma pensée, et je ne m'apercevais de mon existence que par un profond sentiment d'ennui.

« Je luttai quelque temps contre mon mal, mais avec indifférence et sans avoir la ferme résolution de le vaincre. Enfin, ne pouvant trouver de remède à cette étrange blessure de mon cœur, qui n'était nulle part et qui était partout, je résolus de quitter la vie.

« Prêtre du Très-Haut, qui m'entendez, pardonnez à un malheureux que le ciel avait presque privé de la raison. J'étais plein de religion, et je raisonnais en impie ; mon cœur aimait Dieu, et mon esprit le méconnaissait ; ma conduite, mes discours, mes sentiments, mes pensées, n'étaient que contradiction, ténèbres, mensonges. Mais l'homme sait-il bien toujours ce qu'il veut, est-il toujours sûr de ce qu'il pense ?

« Tout m'échappait à la fois, l'amitié, le monde, la retraite. J'avais essayé de tout, et tout m'avait été fatal. Repoussé par la société, abandonné d'Amélie quand la solitude vint à me manquer, que me restait-il ? C'était la dernière planche sur laquelle j'avais espéré me sauver, et je la sentais encore s'enfoncer dans l'abîme !

« Décidé que j'étais à me débarrasser du poids de la vie, je résolus de mettre toute ma raison dans cet acte insensé. Rien ne me pressait ; je ne fixai point le moment du départ, afin de savourer à longs traits les derniers moments de l'existence et de recueillir toutes mes forces, à l'exemple d'un ancien, pour sentir mon âme s'échapper.

« Cependant je crus nécessaire de prendre des

arrangements concernant ma fortune, et je fus obligé d'écrire à Amélie. Il m'échappa quelques plaintes sur son oubli, et je laissai sans doute percer l'attendrissement qui surmontait peu à peu mon cœur. Je m'imaginais pourtant avoir bien dissimulé mon secret ; mais ma sœur, accoutumée à lire dans les replis de mon âme, le devina sans peine. Elle fut alarmée du ton de contrainte qui régnait dans ma lettre et de mes questions sur des affaires dont je ne m'étais jamais occupé. Au lieu de me répondre, elle me vint tout à coup surprendre.

« Pour bien sentir quelle dut être dans la suite l'amertume de ma douleur et quels furent mes premiers transports en revoyant Amélie, il faut vous figurer que c'était la seule personne au monde que j'eusse aimée, que tous mes sentiments se venaient confondre en elle avec la douceur des souvenirs de mon enfance. Je reçus donc Amélie dans une sorte d'extase de cœur. Il y avait si longtemps que je n'avais trouvé quelqu'un qui m'entendit et devant qui je pusse ouvrir mon âme !

« Amélie se jetant dans mes bras me dit : "Ingrat, tu veux mourir, et ta sœur existe ! Tu soupçonnes son cœur ! Ne t'explique point, ne t'excuse point, je sais tout ; j'ai tout compris, comme si j'avais été avec toi. Est-ce moi que l'on trompe, moi qui ai vu naître tes premiers sentiments ? Voilà ton malheureux caractère, tes dégoûts, tes injustices. Jure, tandis que je te presse sur mon cœur, jure que c'est la dernière fois que tu te livreras à tes folies ; fais le serment de ne jamais attenter à tes jours."

« En prononçant ces mots Amélie me regardait avec compassion et tendresse, et couvrait mon front de ses baisers ; c'était presque une mère, c'était quelque chose de plus tendre. Hélas ! mon cœur se rouvrit à toutes les joies ; comme un enfant je ne demandais qu'à être consolé ; je cédai à l'empire d'Amélie : elle exigea un serment solennel ; je le fis sans hésiter, ne soupçonnant même pas que désormais je pusse être malheureux.

« Nous fûmes plus d'un mois à nous accoutumer à l'enchantement d'être ensemble. Quand le matin, au lieu de

me trouver seul, j'entendais la voix de ma sœur, j'éprouvais un tressaillement de joie et de bonheur. Amélie avait reçu de la nature quelque chose de divin ; son âme avait les mêmes grâces innocentes que son corps ; la douceur de ses sentiments était infinie ; il n'y avait rien que de suave et d'un peu rêveur dans son esprit ; on eût dit que son cœur, sa pensée et sa voix soupiraient comme de concert ; elle tenait de la femme la timidité et l'amour, et de l'ange la pureté et la mélodie.

« Le moment était venu où j'allais expier toutes mes inconséquences. Dans mon délire, j'avais été jusqu'à désirer d'éprouver un malheur, pour avoir du moins un objet réel de souffrance : épouvantable souhait que Dieu, dans sa colère, a trop exaucé !

« Que vais-je vous révéler, ô mes amis ! voyez les pleurs qui coulent de mes yeux. Puis-je même... Il y a quelques jours, rien n'aurait pu m'arracher ce secret... À présent, tout est fini !

« Toutefois, ô vieillards ! que cette histoire soit à jamais ensevelie dans le silence : souvenez-vous qu'elle n'a été racontée que sous l'arbre du désert.

« L'hiver finissait lorsque je m'aperçus qu'Amélie perdait le repos et la santé, qu'elle commençait à me rendre. Elle maigrissait ; ses yeux se creusaient, sa démarche était languissante et sa voix troublée. Un jour je la surpris tout en larmes au pied d'un crucifix. Le monde, la solitude, mon absence, ma présence, la nuit, le jour, tout l'alarmait. D'involontaires soupirs venaient expirer sur ses lèvres ; tantôt elle soutenait sans se fatiguer une longue course ; tantôt elle se traînait à peine : elle prenait et laissait son ouvrage, ouvrait un livre sans pouvoir lire, commençait une phrase qu'elle n'achevait pas, fondait tout à coup en pleurs, et se retirait pour prier.

« En vain je cherchais à découvrir son secret. Quand je l'interrogeais en la pressant dans mes bras, elle me répondait avec un sourire qu'elle était comme moi, qu'elle ne savait pas ce qu'elle avait.

« Trois mois se passèrent de la sorte, et son état devenait

pire chaque jour. Une correspondance mystérieuse me semblait être la cause de ses larmes, car elle paraissait, ou plus tranquille, ou plus émue, selon les lettres qu'elle recevait. Enfin, un matin, l'heure à laquelle nous déjeunions ensemble étant passée, je monte à son appartement ; je frappe : on ne me répond point ; j'entrouvre la porte : il n'y avait personne dans la chambre. J'aperçois sur la cheminée un paquet à mon adresse. Je le saisis en tremblant, je l'ouvre, et je lis cette lettre, que je conserve pour m'ôter à l'avenir tout mouvement de joie.

À RENÉ.

« Le ciel m'est témoin, mon frère, que je donnerais mille fois ma vie pour vous épargner un moment de peine ; mais, infortunée que je suis, je ne puis rien pour votre bonheur. Vous me pardonnerez donc de m'être dérobée de chez vous comme une coupable ; je n'aurais jamais pu résister à vos prières, et cependant il fallait partir... Mon Dieu, ayez pitié de moi !

« Vous savez, René, que j'ai toujours eu du penchant pour la vie religieuse ; il est temps que je mette à profit les avertissements du ciel. Pourquoi ai-je attendu si tard ! Dieu m'en punit. J'étais restée pour vous dans le monde... Pardonnez, je suis toute troublée par le chagrin que j'ai de vous quitter.

« C'est à présent, mon cher frère, que je sens bien la nécessité de ces asiles contre lesquels je vous ai vu souvent vous élever. Il est des malheurs qui nous séparent pour toujours des hommes : que deviendraient alors de pauvres infortunées !... Je suis persuadée que vous-même, mon frère, vous trouveriez le repos dans ces retraites de la religion : la terre n'offre rien qui soit digne de vous.

« Je ne vous rappellerai point votre serment : je connais la fidélité de votre parole. Vous l'avez juré, vous vivrez pour moi. Y a-t-il rien de plus misérable que de songer sans cesse à quitter la vie ? Pour un homme de votre caractère, il est si aisé de mourir ! Croyez-en votre sœur, il est plus difficile de vivre.

« Mais, mon frère, sortez au plus vite de la solitude, qui ne

vous est pas bonne ; cherchez quelque occupation. Je sais que vous riez amèrement de cette nécessité où l'on est en France de prendre un état. Ne méprisez pas tant l'expérience et la sagesse de nos pères. Il vaut mieux, mon cher René, ressembler un peu plus au commun des hommes et avoir un peu moins de malheur.

« Peut-être trouveriez-vous dans le mariage un soulagement à vos ennuis. Une femme, des enfants occuperaient vos jours. Et quelle est la femme qui ne chercherait pas à vous rendre heureux ! L'ardeur de votre âme, la beauté de votre génie, votre air noble et passionné, ce regard fier et tendre, tout vous assurerait de son amour et de sa fidélité. Ah ! avec quelles délices ne te presserait-elle pas dans ses bras et sur son cœur ! Comme tous ses regards, toutes ses pensées, seraient attachés sur toi pour prévenir tes moindres peines ! Elle serait tout amour, tout innocence devant toi : tu croirais retrouver une sœur.

« Je pars pour le couvent de... Ce monastère, bâti au bord de la mer, convient à la situation de mon âme. La nuit, du fond de ma cellule, j'entendrai le murmure des flots qui baignent les murs du couvent ; je songerai à ces promenades que je faisais avec vous au milieu des bois, alors que nous croyions retrouver le bruit des mers dans la cime agitée des pins. Aimable compagnon de mon enfance, est-ce que je ne vous verrai plus ? À peine plus âgée que vous, je vous balançais dans votre berceau ; souvent nous avons dormi ensemble. Ah ! si un même tombeau nous réunissait un jour ! Mais non, je dois dormir seule sous les marbres glacés de ce sanctuaire où reposent pour jamais ces filles qui n'ont point aimé.

« Je ne sais si vous pourrez lire ces lignes à demi effacées par mes larmes. Après tout, mon ami, un peu plus tôt, un peu plus tard, n'aurait-il pas fallu nous quitter ? Qu'ai-je besoin de vous entretenir de l'incertitude et du peu de valeur de la vie ? Vous vous rappelez le jeune M... qui fit naufrage à l'Ile-de-France. Quand vous reçûtes sa dernière lettre, quelques mois après sa mort, sa dépouille terrestre n'existait même plus, et

l'instant où vous commenciez son deuil en Europe était celui où on le finissait aux Indes. Qu'est-ce donc que l'homme, dont la mémoire périt si vite ? Une partie de ses amis ne peut apprendre sa mort que l'autre n'en soit déjà consolée ! Quoi, cher et trop cher René, mon souvenir s'effacera-t-il si promptement de ton cœur ? O mon frère ! si je m'arrache à vous dans le temps, c'est pour n'être pas séparée de vous dans l'éternité.

« AMÉLIE. »

« *P. S.* Je joins ici l'acte de la donation de mes biens ; j'espère que vous ne refuserez pas cette marque de mon amitié. »

« La foudre qui fût tombée à mes pieds ne m'eût pas causé plus d'effroi que cette lettre. Quel secret Amélie me cachait-elle ? Qui la forçait si subitement à embrasser la vie religieuse ? Ne m'avait-elle rattaché à l'existence par le charme de l'amitié que pour me délaisser tout à coup ? Oh ! pourquoi était-elle venue me détourner de mon dessein ! Un mouvement de pitié l'avait rappelée auprès de moi ; mais bientôt, fatiguée d'un pénible devoir, elle se hâte de quitter un malheureux qui n'avait qu'elle sur la terre. On croit avoir tout fait quand on a empêché un homme de mourir ! Telles étaient mes plaintes. Puis, faisant un retour sur moi-même. "Ingrate Amélie, disais-je, si tu avais été à ma place, si comme moi tu avais été perdue dans le vide de tes jours, ah ! tu n'aurais pas été abandonnée de ton frère !"

« Cependant, quand je relisais la lettre, j'y trouvais je ne sais quoi de si triste et de si tendre, que tout mon cœur se fondait. Tout à coup il me vint une idée qui me donna quelque espérance : je m'imaginai qu'Amélie avait peut être conçu une passion pour un homme qu'elle n'osait avouer. Ce soupçon sembla m'expliquer sa mélancolie, sa correspondance mystérieuse et le ton passionné qui respirait dans sa lettre. Je lui écrivis aussitôt pour la supplier de m'ouvrir son cœur.

« Elle ne tarda pas à me répondre, mais sans me découvrir son secret : elle me mandait seulement qu'elle avait obtenu les

dispenses du noviciat et qu'elle allait prononcer ses vœux.

« Je fus révolté de l'obstination d'Amélie, du mystère de ses paroles et de son peu de confiance en mon amitié.

« Après avoir hésité un moment sur le parti que j'avais à prendre, je résolus d'aller à B... pour faire un dernier effort auprès de ma sœur. La terre où j'avais été élevé se trouvait sur la route. Quand j'aperçus les bois où j'avais passé les seuls moments heureux de ma vie, je ne pus retenir mes larmes, et il me fut impossible de résister à la tentation de leur dire un dernier adieu.

« Mon frère aîné avait vendu l'héritage paternel, et le nouveau propriétaire ne l'habitait pas. J'arrivai au château par la longue avenue de sapins ; je traversai à pied les cours désertes ; je m'arrêtai à regarder les fenêtres fermées ou demi-brisées, le chardon qui croissait au pied des murs, les feuilles qui jonchaient le seuil des portes, et ce perron solitaire où j'avais vu si souvent mon père et ses fidèles serviteurs. Les marches étaient déjà couvertes de mousses ; le violier jaune croissait entre leurs pierres déjointes et tremblantes. Un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes. J'hésitais à franchir le seuil ; cet homme s'écria : "Eh bien ! allez-vous faire comme cette étrangère qui vint ici il y a quelques jours ? Quand ce fut pour entrer, elle s'évanouit, et je fus obligé de la reporter à sa voiture." Il me fut aisé de reconnaître *l'étrangère* qui, comme moi, était venue chercher dans ces lieux des pleurs et des souvenirs !

« Couvrant un moment mes yeux de mon mouchoir, j'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas. Les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés ; je visitai celle où ma mère avait perdu la vie en me mettant au monde, celle où se retirait mon père, celle où j'avais dormi dans mon berceau, celle enfin où l'amitié avait reçu mes premiers vœux dans le sein d'une sœur. Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux, je m'en éloignai à grands pas,

sans oser tourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides, les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux parents ! La famille de l'homme n'est que d'un jour : le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. À peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère ! Le chêne voit germer ses glands autour de lui : il n'en est pas ainsi des enfants des hommes !

« En arrivant à B... je me fis conduire au couvent ; je demandai à parler à ma sœur. On me dit qu'elle ne recevait personne. Je lui écrivis : elle me répondit que, sur le point de se consacrer à Dieu, il ne lui était pas permis de donner une pensée au monde ; que si je l'aimais, j'éviterais de l'accabler de ma douleur. Elle ajoutait : "Cependant, si votre projet est de paraître à l'autel le jour de ma profession, daignez m'y servir de père : ce rôle est le seul digne de votre courage, le seul qui convienne à notre amitié et à mon repos."

« Cette froide fermeté qu'on opposait à l'ardeur de mon amitié me jeta dans de violents transports. Tantôt j'étais près de retourner sur mes pas ; tantôt je voulais rester, uniquement pour troubler le sacrifice. L'enfer me suscitait jusqu'à la pensée de me poignarder dans l'église et de mêler mes derniers soupirs aux vœux qui m'arrachaient ma sœur. La supérieure du couvent me fit prévenir qu'on avait préparé un banc dans le sanctuaire, et elle m'invitait à me rendre à la cérémonie, qui devait avoir lieu dès le lendemain.

« Au lever de l'aube, j'entendis le premier son des cloches... Vers dix heures, dans une sorte d'agonie, je me traînai au monastère. Rien ne peut plus être tragique quand on a assisté à un pareil spectacle ; rien ne peut plus être douloureux quand on y a survécu.

« Un peuple immense remplissait l'église. On me conduit au banc du sanctuaire ; je me précipite à genoux sans presque savoir où j'étais ni à quoi j'étais résolu. Déjà le prêtre attendait à l'autel ; tout à coup la grille mystérieuse s'ouvre, et Amélie s'avance, parée de toutes les pompes du monde. Elle était si belle, il y avait sur son visage quelque chose de si divin, qu'elle

excita un mouvement de surprise et d'admiration. Vaincu par la glorieuse douleur de la sainte, abattu par les grandeurs de la religion, tous mes projets de violence s'évanouirent ; ma force m'abandonna ; je me sentis lié par une main toute-puissante, et, au lieu de blasphèmes et de menaces, je ne trouvai dans mon cœur que de profondes adorations et les gémissements de l'humilité.

« Amélie se place sous un dais. Le sacrifice commence à la lueur des flambeaux, au milieu des fleurs et des parfums, qui devaient rendre l'holocauste agréable. À l'offertoire, le prêtre se dépouilla de ses ornements, ne conserva qu'une tunique de lin, monta en chaire, et, dans un discours simple et pathétique, peignit le bonheur de la vierge qui se consacre au Seigneur. Quand il prononça ces mots : "Elle a paru comme l'encens qui se consume dans le feu," un grand calme et des odeurs célestes semblèrent se répandre dans l'auditoire ; on se sentit comme à l'abri sous les ailes de la colombe mystique, et l'on eût cru voir les anges descendre sur l'autel et remonter vers les cieux avec des parfums et des couronnes.

« Le prêtre achève son discours, reprend ses vêtements, continue le sacrifice. Amélie, soutenue de deux jeunes religieuses, se met à genoux sur la dernière marche de l'autel. On vient alors me chercher pour remplir les fonctions paternelles. Au bruit de mes pas chancelants dans le sanctuaire, Amélie est prête à défaillir. On me place à côté du prêtre pour lui présenter les ciseaux. En ce moment je sens renaître mes transports ; ma fureur va éclater quand Amélie, rappelant son courage, me lance un regard où il y a tant de reproche et de douleur, que j'en suis atterré. La religion triomphe. Ma sœur profite de mon trouble ; elle avance hardiment la tête. Sa superbe chevelure tombe de toutes parts sous le fer sacré ; une longue robe d'étamine remplace pour elle les ornements du siècle sans la rendre moins touchante ; les ennuis de son front se cachent sous un bandeau de lin, et le voile mystérieux, double symbole de la virginité et de la religion, accompagne sa tête dépouillée. Jamais elle n'avait paru si belle. L'oeil de la pénitente était attaché sur la

poussière du monde, et son âme était dans le ciel.

« Cependant Amélie n'avait point encore prononcé ses vœux, et pour mourir au monde il fallait qu'elle passât à travers le tombeau. Ma sœur se couche sur le marbre ; on étend sur elle un drap mortuaire ; quatre flambeaux en marquent les quatre coins. Le prêtre, l'étole au cou, le livre à la main, commence l'Office des morts ; de jeunes vierges le continuent. O joies de la religion, que vous êtes grandes, mais que vous êtes terribles ! On m'avait contraint de me placer à genoux près de ce lugubre appareil. Tout à coup un murmure confus sort de dessous le voile sépulcral ; je m'incline, et ces paroles épouvantables (que je fus seul à entendre) viennent frapper mon oreille : "Dieu de miséricorde, fais que je ne me relève jamais de cette couche funèbre, et comble de tes biens un frère qui n'a point partagé ma criminelle passion !"

« À ces mots échappés du cercueil, l'affreuse vérité m'éclaire ; ma raison s'égare ; je me laisse tomber sur le linceul de la mort, je presse ma sœur dans mes bras ; je m'écrie : "Chaste épouse de Jésus-Christ, reçois mes derniers embrassements à travers les glaces du trépas et les profondeurs de l'éternité, qui te séparent déjà de ton frère !"

« Ce mouvement, ce cri, ces larmes, troublent la cérémonie : le prêtre s'interrompt, les religieuses ferment la grille, la foule s'agite et se presse vers l'autel ; on m'emporte sans connaissance. Que je sus peu de gré à ceux qui me rappelèrent au jour ! J'appris, en rouvrant les yeux, que le sacrifice était consommé et que ma sœur avait été saisie d'une fièvre ardente. Elle me faisait prier de ne plus chercher à la voir. O misère de ma vie ! une sœur craindre de parler à un frère, et un frère craindre de faire entendre sa voix à une sœur ! Je sortis du monastère comme de ce lieu d'expiation où des flammes nous préparent pour la vie céleste, où l'on a tout perdu comme aux enfers, hors l'espérance.

« On peut trouver des forces dans son âme contre un malheur personnel, mais devenir la cause involontaire du malheur d'un autre, cela est tout à fait insupportable. Eclairé sur les maux de ma sœur, je me figurais ce qu'elle avait dû

souffrir. Alors s'expliquèrent pour moi plusieurs choses que je n'avais pu comprendre : ce mélange de joie et de tristesse qu'Amélie avait fait paraître au moment de mon départ pour mes voyages, le soin qu'elle prit de m'éviter à mon retour, et cependant cette faiblesse qui l'empêcha si longtemps d'entrer dans un monastère : sans doute la fille malheureuse s'était flattée de guérir ! Ses projets de retraite, la dispense du noviciat, la disposition de ses biens en ma faveur, avaient apparemment produit cette correspondance secrète qui servit à me tromper.

« O mes amis ! je sus donc ce que c'était que de verser des larmes pour un mal qui n'était point imaginaire ! Mes passions, si longtemps indéterminées, se précipitèrent sur cette première proie avec fureur. Je trouvai même une sorte de satisfaction inattendue dans la plénitude de mon chagrin, et je m'aperçus, avec un secret mouvement de joie, que la douleur n'est pas une affection qu'on épuise comme le plaisir.

« J'avais voulu quitter la terre avant l'ordre du Tout-Puissant ; c'était un grand crime : Dieu m'avait envoyé Amélie à la fois pour me sauver et pour me punir. Ainsi, toute pensée coupable, toute action criminelle entraîne après elle des désordres et des malheurs. Amélie me priait de vivre, et je lui devais bien de ne pas aggraver ses maux. D'ailleurs (chose étrange !) je n'avais plus envie de mourir depuis que j'étais réellement malheureux. Mon chagrin était devenu une occupation qui remplissait tous mes moments : tant mon cœur est naturellement pétri d'ennui et de misère !

« Je pris donc subitement une autre résolution ; je me déterminai à quitter l'Europe et à passer en Amérique.

« On équipait dans ce moment même, au port de B..., une flotte pour la Louisiane ; je m'arrangeai avec un des capitaines de vaisseau, je fis savoir mon projet à Amélie, et je m'occupai de mon départ.

« Ma sœur avait touché aux portes de la mort ; mais Dieu, qui lui destinait la première palme des vierges, ne voulut pas la rappeler si vite à lui ; son épreuve ici-bas fut prolongée. Descendue une seconde fois dans la pénible carrière de la vie,

l'héroïne, courbée sous la croix, s'avança courageusement à l'encontre des douleurs, ne voyant plus que le triomphe dans le combat, et dans l'excès des souffrances l'excès de la gloire.

« La vente du peu de bien qui me restait, et que je cédai à mon frère, les longs préparatifs d'un convoi, les vents contraires, me retinrent longtemps dans le port. J'allais chaque matin m'informer des nouvelles d'Amélie, et je revenais toujours avec de nouveaux motifs d'admiration et de larmes.

« J'errais sans cesse autour du monastère, bâti au bord de la mer. J'apercevais souvent, à une petite fenêtre grillée qui donnait sur une plage déserte, une religieuse assise dans une attitude pensive ; elle rêvait à l'aspect de l'Océan où apparaissait quelque vaisseau cinglant aux extrémités de la terre. Plusieurs fois, à la clarté de la lune, j'ai revu la même religieuse aux barreaux de la même fenêtre : elle contemplait la mer, éclairée par l'astre de la nuit, et semblait prêter l'oreille au bruit des vagues qui se brisaient tristement sur des grèves solitaires.

« Je crois encore entendre la cloche qui, pendant la nuit, appelait les religieuses aux veilles et aux prières. Tandis qu'elle tintait avec lenteur et que les vierges s'avançaient en silence à l'autel du Tout-Puissant, je courais au monastère : là, seul au pied des murs, j'écoutais dans une sainte extase les derniers sons des cantiques, qui se mêlaient sous les voûtes du temple au faible bruissement des flots.

« Je ne sais comment toutes ces choses, qui auraient dû nourrir mes peines, en émoussaient au contraire l'aiguillon. Mes larmes avaient moins d'amertume, lorsque je les répandais sur les rochers et parmi les vents. Mon chagrin même par sa nature extraordinaire, portait avec lui quelque remède : on jouit de ce qui n'est pas commun, même quand cette chose est un malheur. J'en conçus presque l'espérance que ma sœur deviendrait à son tour moins misérable.

« Une lettre que je reçus d'elle avant mon départ sembla me confirmer dans ces idées. Amélie se plaignait tendrement de ma douleur et m'assurait que le temps diminuait la sienne. "Je ne désespère pas de mon bonheur, me disait-elle. L'excès

même du sacrifice, à présent que le sacrifice est consommé, sert à me rendre quelque paix. La simplicité de mes compagnes, la pureté de leurs vœux, la régularité de leur vie, tout répand du baume sur mes jours. Quand j'entends gronder les orages et que l'oiseau de mer vient battre des ailes à ma fenêtre, moi, pauvre colombe du ciel, je songe au bonheur que j'ai eu de trouver un abri contre la tempête. C'est ici la sainte montagne, le sommet élevé d'où l'on entend les derniers bruits de la terre et les premiers concerts du ciel ; c'est ici que la religion trompe doucement une âme sensible : aux plus violentes amours elle substitue une sorte de chasteté brûlante où l'amante et la vierge sont unies ; elle épure les soupirs, elle change en une flamme incorruptible une flamme périssable, elle mêle divinement son calme et son innocence à ce reste de trouble et de volupté d'un cœur qui cherche à se reposer et d'une vie qui se retire."

« Je ne sais ce que le ciel me réserve, et s'il a voulu m'avertir que les orages accompagneraient partout mes pas. L'ordre était donné pour le départ de la flotte ; déjà plusieurs vaisseaux avaient appareillé au baisser du soleil ; je m'étais arrangé pour passer la dernière nuit à terre, afin d'écrire ma lettre d'adieux à Amélie. Vers minuit, tandis que je m'occupe de ce soin et que je mouille mon papier de mes larmes, le bruit des vents vient frapper mon oreille. J'écoute, et au milieu de la tempête je distingue les coups de canon d'alarme mêlés au glas de la cloche monastique. Je vole sur le rivage où tout était désert et où l'on n'entendait que le rugissement des flots. Je m'assieds sur un rocher. D'un côté s'étendent les vagues étincelantes, de l'autre les murs sombres du monastère se perdent confusément dans les cieux. Une petite lumière paraissait à la fenêtre grillée. Etait-ce toi, ô mon Amélie ! qui, prosternée au pied du crucifix, priais le Dieu des orages d'épargner ton malheureux frère ? la tempête sur les flots, le calme dans ta retraite ; des hommes brisés sur des écueils, au pied de l'asile que rien ne peut troubler ; l'infini de l'autre côté du mur d'une cellule ; les fanaux agités des vaisseaux, le phare immobile du couvent ; l'incertitude des destinées du

navigateur, la vestale connaissant dans un seul jour tous les jours futurs de sa vie ; d'une autre part, une âme telle que la tienne, ô Amélie, orageuse comme l'Océan ; un naufrage plus affreux que celui du marinier : tout ce tableau est encore profondément gravé dans ma mémoire. Soleil de ce ciel nouveau, maintenant témoin de mes larmes, échos du rivage américain qui répétez les accents de René, ce fut le lendemain de cette nuit terrible qu'appuyé sur le gaillard de mon vaisseau je vis s'éloigner pour jamais ma terre natale ! Je contemplai longtemps sur la côte les derniers balancements des arbres de la patrie et les faites du monastère qui s'abaissaient à l'horizon. »

Comme René achevait de raconter son histoire, il tira un papier de son sein, et le donna au père Souël, puis, se jetant dans les bras de Chactas et étouffant ses sanglots, il laissa le temps au missionnaire de parcourir la lettre qu'il venait de lui remettre.

Elle était de la supérieure de... Elle contenait le récit des derniers moments de la sœur Amélie de la Miséricorde, morte victime de son zèle et de sa charité en soignant ses compagnes attaquées d'une maladie contagieuse. Toute la communauté était inconsolable et l'on y regardait Amélie comme une sainte. La supérieure ajoutait que, depuis trente ans qu'elle était à la tête de la maison, elle n'avait jamais vu de religieuse d'une humeur aussi douce et aussi égale, ni qui fût plus contente d'avoir quitté les tribulations du monde.

Chactas pressait René dans ses bras ; le vieillard pleurait. « Mon enfant, dit-il à son fils, je voudrais que le père Aubry fût ici ; il tirait du fond de son cœur je ne sais quelle paix qui, en les calmant, ne semblait cependant point étrangère aux tempêtes : c'était la lune dans une nuit orageuse. Les nuages errants ne peuvent l'emporter dans leur course ; pure et inaltérable, elle s'avance tranquille au-dessus d'eux. Hélas ! pour moi, tout me trouble et m'entraîne ! »

Jusque alors le père Souël, sans proférer une parole, avait écouté d'un air austère l'histoire de René. Il portait en secret un cœur compatissant, mais il montrait au dehors un caractère

inflexible ; la sensibilité du Sachem le fit sortir du silence :

« Rien, dit-il au frère d'Amélie, rien ne mérite dans cette histoire la pitié qu'on vous montre ici. Je vois un jeune homme entêté de chimères, à qui tout déplaît, et qui s'est soustrait aux charges de la société pour se livrer à d'inutiles rêveries. On n'est point, monsieur, un homme supérieur parce qu'on aperçoit le monde sous un jour odieux. On ne hait les hommes et la vie que faute de voir assez loin. Etendez un peu plus votre regard, et vous serez bientôt convaincu que tous ces maux dont vous vous plaignez sont de purs néants. Mais quelle honte de ne pouvoir songer au seul malheur réel de votre vie sans être forcé de rougir ! Toute la pureté, toute la vertu, toute la religion, toutes les couronnes d'une sainte rendent à peine tolérable la seule idée de vos chagrins. Votre sœur a expié sa faute ; mais, s'il faut ici dire ma pensée, je crains que, par une épouvantable justice, un aveu sorti du sein de la tombe n'ait troublé votre âme à son tour. Que faites-vous seul au fond des forêts où vous consumez vos jours, négligeant tous vos devoirs ? Des saints, me direz-vous, se sont ensevelis dans les déserts. Ils y étaient avec leurs larmes, et employaient à éteindre leurs passions le temps que vous perdez peut-être à allumer les vôtres. Jeune présomptueux, qui avez cru que l'homme se peut suffire à lui-même, la solitude est mauvaise à celui qui n'y vit pas avec Dieu ; elle redouble les puissances de l'âme en même temps qu'elle leur ôte tout sujet pour s'exercer. Quiconque a reçu des forces doit les consacrer au service de ses semblables : s'il les laisse inutiles, il en est d'abord puni par une secrète misère, et tôt ou tard le ciel lui envoie un châtiment effroyable. »

Troublé par ces paroles, René releva du sein de Chactas sa tête humiliée. Le Sachem aveugle se prit à sourire, et ce sourire de la bouche, qui ne se mariait plus à celui des veux, avait quelque chose de mystérieux et de céleste. « Mon fils, dit le vieil amant d'Atala, il nous parle sévèrement ; il corrige et le vieillard et le jeune homme, et il a raison. Oui, il faut que tu renonces à cette vie extraordinaire qui n'est pleine que de soucis : il n'y a de bonheur que dans les voies communes.

« Un jour, le Meschacebé, encore assez près de sa source, se lassa de n'être qu'un limpide ruisseau. Il demande des neiges aux montagnes, des eaux aux torrents, des pluies aux tempêtes, il franchit ses rives, et désole ses bords charmants. L'orgueilleux ruisseau s'applaudit d'abord de sa puissance ; mais, voyant que tout devenait désert sur son passage, qu'il coulait abandonné dans la solitude, que ses eaux étaient toujours troublées, il regretta l'humble lit que lui avait creusé la nature, les oiseaux, les fleurs, les arbres et les ruisseaux, jadis modestes compagnons de son paisible cours. »

Chactas cessa de parler, et l'on entendit la voix du flamant qui, retiré dans les roseaux du Meschacebé, annonçait un orage pour le milieu du jour. Les trois amis reprirent la route de leurs cabanes : René marchait en silence entre le missionnaire, qui priait Dieu, et le Sachem aveugle, qui cherchait sa route. On dit que, pressé par les deux vieillards, il retourna chez son épouse, mais sans y trouver le bonheur. Il périt peu de temps après avec Chactas et le père Souël dans le massacre des Français et des Natchez à la Louisiane. On montre encore un rocher où il allait s'asseoir au soleil couchant.

LES MARTYRS

François-René de Chateaubriand

ROMANS ET NOUVELLES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Les Martyrs est une épopée en prose et une oeuvre apologétique publiée en 1809. Elle mêle fiction et réflexion philosophique.

Table des matières

Préface de la première et de la seconde édition
Préface de la troisième édition ou Examen des Martyrs
Livre I
Livre II
Livre III
Livre IV
Livre V
Livre VI
Livre VII
Livre VIII
Livre IX
Livre X
Livre XI
Livre XII
Livre XIII
Livre XIV
Livre XV
Livre XVI
Livre XVII
Livre XVIII
Livre XIX
Livre XX
Livre XXI
Livre XXII
Livre XXIII
Livre XXIV

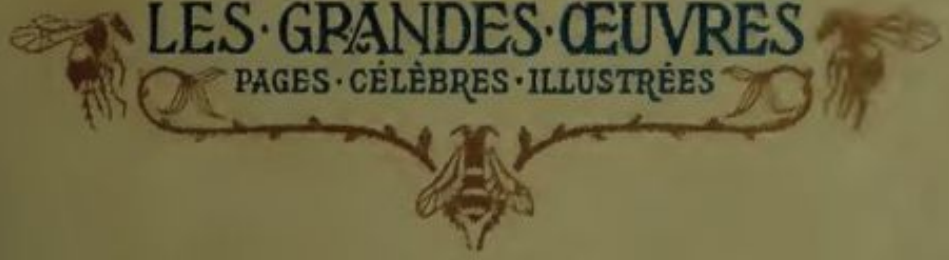

CHATEAUBRIAND

LES · MARTYRS

ILLUSTRATIONS DE JEAN HILLEMACHER

Préface de la première et de la seconde édition

J'ai avancé, dans un premier ouvrage, que la religion chrétienne me paraissait plus favorable que le paganisme au développement des caractères, et au jeu des passions dans l'épopée ; j'ai dit encore que le *merveilleux* de cette religion pouvait peut-être lutter contre le *merveilleux* emprunté de la mythologie ; ce sont ces opinions, plus ou moins combattues, que je cherche à appuyer par un exemple.

Pour rendre le lecteur juge impartial de ce grand procès littéraire, il m'a semblé qu'il fallait chercher un sujet qui renfermât dans un même cadre le tableau des deux religions, la morale, les sacrifices, les pompes des deux cultes ; un sujet où le langage de la genèse pût se faire entendre auprès de celui de l'*Odyssée* ; où le *Jupiter* d'Homère vînt se placer à côté du *Jéhovah* de Milton sans blesser la piété, le goût et la vraisemblance des moeurs.

Cette idée conçue, j'ai trouvé facilement l'époque historique de l'alliance des deux religions.

La scène s'ouvre au moment de la persécution excitée par Dioclétien, vers la fin du troisième siècle. Le christianisme n'était point encore la religion dominante de l'empire romain, mais ses autels s'élevaient auprès des autels des idoles.

Les personnages sont pris dans les deux religions : je fais d'abord connaître ces personnages ; le récit montre ensuite l'état du christianisme dans le monde connu, à l'époque de l'action ; le reste de l'ouvrage développe cette action qui se rattache par la catastrophe au massacre général des chrétiens.

Je me suis peut-être laissé éblouir par le sujet ; il m'a semblé fécond. On voit en effet, au premier coup d'oeil, qu'il met à ma disposition l'antiquité profane et sacrée. En outre, j'ai trouvé

moyen, par le récit et par le cours des événements, d'amener la peinture des différentes provinces de l'empire romain ; j'ai conduit le lecteur chez les Francs et les Gaulois, au berceau de nos ancêtres. La Grèce, l'Italie, la Judée, l'Egypte, Sparte, Athènes, Rome, Naples, Jérusalem, Memphis, les vallons de l'Arcadie, les déserts de la Thébaïde, sont les autres points de vue ou les perspectives du tableau.

Les personnages sont presque tous historiques. On sait quel monstre fut Galérius. J'ai fait Dioclétien un peu meilleur et un peu plus grand qu'il ne le paraît dans les auteurs de son temps. En cela j'ai prouvé mon impartialité. J'ai rejeté tout l'odieux de la persécution sur Galérius et sur Hiéroclès.

Lactance dit en propres mots :

> Deinde... in Hieroclem ex vicario praesidem, qui auctor et consiliarius ad faciendam persecutionem fuit.

«... Hiéroclès qui fut l'instigateur et l'auteur de la persécution. »

Tillemont, après avoir parlé du conseil où l'on mit en délibération la mort des chrétiens, ajoute :

« Dioclétien consentit à remettre la chose au conseil, afin de se décharger de la haine de cette résolution sur ceux qui l’avaient conseillée. On appela à cette délibération quelques officiers de justice et de guerre, lesquels, soit par inclination propre, soit par complaisance, appuyèrent le sentiment de Galérius. Hiéroclès fut un des plus ardents à conseiller la persécution. »

Ce gouverneur d'Alexandrie fit souffrir des maux affreux à l'Église, selon le témoignage de toute l'histoire. Hiéroclès était sophiste, et, en massacrant les Chrétiens, il publia contre eux un ouvrage intitulé *Philaléthès*, ou *Ami de la vérité*. Eusèbe en a réfuté une partie dans un traité que nous avons encore ; c'est aussi pour y répondre que Lactance a composé ses Institutions. Pearson a cru que l'Hiéroclès, persécuteur des chrétiens, était le même que l'auteur du *Commentaire* sur les vers dorés de Pythagore. Tillemont semble se ranger à l'avis du

savant évêque de Chester ; et Jonsius, qui veut retrouver dans l'Hiéroclès de la *Bibliothèque* de Photius, l'Hiéroclès réfuté par Eusèbe, sert plutôt à confirmer qu'à détruire l'opinion de Pearson. Dacier qui, comme l'observe Boileau, veut toujours faire un sage de l'écrivain qu'il traduit, combat le sentiment du savant Pearson ; mais les raisons de Dacier sont faibles, et il est probable qu'Hiéroclès, persécuteur et auteur du *Philaléthès*, est aussi l'auteur du *Commentaire*.

D'abord vicaire des préfets, Hiéroclès devint ensuite gouverneur de la Bithynie. Les Mènées, saint Epiphane et les actes du martyre de saint Edèse, prouvent qu'Hiéroclès fut aussi gouverneur de l'Egypte où il exerça de grandes cruautés.

Fleury, qui suit ici Lactance, en parlant d'Hiéroclès, parle encore d'un autre sophiste qui écrivait dans le même temps contre les Chrétiens ; voici le portrait qu'il fait de ce sophiste inconnu :

« Dans le même temps que l'on abattait l'église de Nicomédie, il y eut deux auteurs qui publièrent des écrits contre la religion chrétienne. L’un était philosophe de profession, mais dont les mœurs étaient contraires à la doctrine : en public il commandait la modération, la frugalité, la pauvreté ; mais il aimait l’argent, le plaisir et la dépense, et faisait meilleure chère chez lui qu’au palais : tous ses vices se couvraient par l’extérieur de ses cheveux et de son manteau… Il publia trois livres contre la Religion chrétienne. Il disait d’abord qu’il était du devoir d’un philosophe de remédier aux erreurs des hommes… ; qu’il voulait montrer la lumière de la sagesse à ceux qui ne le voyaient pas, et les guérir de cette obstination qui les faisait souffrir inutilement tant de tourments. Afin que l’on ne doutât pas du motif qui l’excitait, il s’étendait sur les louanges des princes, relevait leur piété et leur sagesse qui se signalaient même dans la défense de la religion, en réprimant une superstition impie et puérile. »

La lâcheté de ce sophiste qui attaquait les Chrétiens tandis qu'ils étaient sous le fer du bourreau, révolta les païens mêmes, et il ne reçut pas des empereurs la récompense qu'il en attendait.

Ce caractère, tracé par Lactance, prouve que je n'ai donné à Hiéroclès que les moeurs de son temps. Hiéroclès était lui-même sophiste, écrivain, orateur et persécuteur :

« L'autre auteur, dit Fleury, était du nombre des juges, et un de ceux qui avaient conseillé la persécution. On croit que c'était Hiéroclès, né en une petite ville de Carie, et depuis gouverneur d'Alexandrie. Il écrivit deux livres, qu'il intitula *Philaléthès*, c'est-à-dire *Ami de la vérité*, et adressa son discours aux chrétiens mêmes, pour ne pas paraître les attaquer, mais leur donner de salutaires conseils. Il s'efforçait de montrer de la contradiction dans les Ecritures saintes, et en paraissait si bien instruit, qu'il semblait avoir été chrétien. »

Je n'ai donc point calomnié Hiéroclès. Je respecte et honore la vraie philosophie. On pourra même observer que le mot de philosophe et de philosophie n'est pas une seule fois pris en mauvaise part dans mon ouvrage. Tout homme dont la conduite est noble, les sentiments élevés et généreux, qui ne descend jamais à des bassesses, qui garde au fond du coeur une légitime indépendance, me semble respectable, quelles que soient d'ailleurs ses opinions. Mais les sophistes de tous les pays et de tous les temps sont dignes de mépris, parce qu'en abusant des meilleures choses, ils font prendre en horreur ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.

Je viens aux anachronismes. Les plus grands hommes que l'Église ait produits, ont presque tous paru entre la fin du troisième siècle et le commencement du quatrième. Pour faire passer ces illustres personnages sous les yeux du lecteur, j'ai été obligé de presser un peu les temps ; mais ces personnages, la plupart placés ou même simplement nommés dans le récit, ne jouent point de rôles importants ; ils sont purement épisodiques, et ne tiennent presque point à l'action ; ils ne sont là que pour rappeler de beaux noms et réveiller de nobles souvenirs. Je crois que les lecteurs ne seront pas fâchés de rencontrer à Rome saint Jérôme et saint Augustin, de les voir, emportés par l'ardeur de la jeunesse, tomber dans ces fautes qu'ils ont pleurées si longtemps, et qu'ils ont peintes avec tant d'éloquence. Après tout, entre la mort de Dioclétien

et la naissance de saint Jérôme, il n'y a que vingt-huit ans. D'ailleurs, en faisant parler et agir saint Jérôme et saint Augustin, j'ai toujours peint fidèlement les moeurs historiques. Ces deux grands hommes parlent et agissent dans les *Martyrs* comme ils ont parlé et comme ils ont agi, peu d'années après, dans les mêmes lieux et dans des circonstances semblables.

Je ne sais si je dois rappeler ici l'anachronisme de Pharamond et de ses fils. On voit par Sidoine Apollinaire, par Grégoire de Tours, par l'*Épitome de l'histoire des Francs*, attribué à Frédégaire, par les *Antiquités* de Montfaucon, qu'il y a eu plusieurs Pharamond, plusieurs Clodion, plusieurs Mérovée. Les rois francs dont j'ai parlé ne seront donc pas, si l'on veut, ceux que nous connaissons sous ces noms, mais d'autres rois, leurs ancêtres.

J'ai placé la scène à Rome et non pas à Nicomédie, séjour habituel de Dioclétien. Un lecteur moderne ne se représente guère un empereur romain autre part qu'à Rome : il y a des choses que l'imagination ne peut séparer. Racine a observé, avec raison, dans la préface d'*Andromaque*, qu'on ne saurait donner un fils étranger à la veuve d'Hector. Au reste, l'exemple de Virgile, de Fénelon et de Voltaire me servira d'excuse et d'autorité auprès de ceux qui blâmeraient ces anachronismes.

On m'avait engagé à mettre des notes à mon ouvrage : peu de livres en effet en seraient plus susceptibles. J'ai trouvé dans les auteurs que j'ai consultés des choses généralement inconnues et dont j'ai fait mon profit. Le lecteur qui ignore les sources pourrait prendre ces choses extraordinaires pour des visions de l'auteur : c'est ce qui m'est déjà arrivé au sujet d'*Atala*.

Voici quelques exemples de ces faits singuliers.

En ouvrant le sixième livre des *Martyrs*, on lit :

« La France est une contrée sauvage et couverte de forêts, qui commence au delà du Rhin, etc. »

Je m'appuie ici de l'autorité de saint Jérôme dans la *Vie de saint Hilarion*. J'ai de plus la carte de Peutinger, et je crois même qu'Ammien Marcellin donne le nom de France au pays des Francs.

Je fais mourir les deux Décius en combattant contre les Francs : ce n'est pas l'opinion commune ; mais je suis la *Chronique d'Alexandrie*.

Dans un autre endroit, je parle du port de Nîmes. J'adopte, alors pour un moment, l'opinion de ceux qui croient que la tour-Magne était un phare.

Pour le cercueil d'Alexandre, on peut consulter Quinte-Curce, Strabon, Diodore de Sicile, etc. La couleur des yeux des Francs, la peinture verte dont les lombards couvraient leurs joues, sont des faits puisés dans les lettres et dans les poésies de Sidoine.

Pour la description des fêtes romaines, les prostitutions publiques, le luxe de l'amphithéâtre, les cinq cents lions, l'eau safranée, etc., on peut lire Cicéron, Suétone, Tacite, Florus ; les écrivains de l'histoire d'Auguste sont remplis de ces détails.

Quant aux curiosités géographiques touchant les Gaules, la Grèce, la Syrie, l'Egypte, elles sont tirées de Jules-César, de Diodore de Sicile, de Pline, de Strabon, de Pausanias, de l'*Anonyme* de Ravenne, de Pomponius Méla, de la collection des panégyristes, de Libanius dans son discours à Constantin, et dans son livre intitulé *Basilicus*, de Sidoine Apollinaire, enfin de mes propres voyages.

Pour les moeurs des Francs, des Gaulois et des autres Barbares, j'ai lu avec attention, outre les auteurs déjà cités, la chronique d'Idace, Priscus Panitès (*Fragments sur les ambassades*), Julien (première oraison et le livre des *Césars*), Agathias et Procope sur les armes des Francs, Grégoire de Tours et les *Chroniques*, Salvien, Orose, le vénérable Bède, Isidore de Séville, Saxo Grammaticus, l'*Edda*, l'introduction à l'histoire de Charles-Quint, les remarques de Blair sur Ossian, Pelloutier, *Histoire des Celtes*, divers articles de Ducange, Joinville et Froissard.

Les moeurs des chrétiens primitifs, la formule des actes des martyrs, les différentes cérémonies, la description des églises, sont tirées d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Lactance, des apologistes, des *Actes des Martyrs*, de tous les pères, de Tillemont et de Fleury.

Je prie donc le lecteur, quand il rencontrera quelque chose

qui l'arrête, de vouloir bien supposer que cette chose n'est pas de mon invention, et que je n'ai eu d'autre vue que de rappeler un trait de moeurs curieux, un monument remarquable, un fait ignoré. Quelquefois aussi, en peignant un personnage de l'époque que j'ai choisie, j'ai fait entrer dans ma peinture un mot, une pensée, tirés des écrits de ce même personnage : non que ce mot et cette pensée fussent dignes d'être cités comme un modèle de beauté ou de goût, mais parce qu'ils fixent les temps et les caractères. Tout cela aurait pu sans doute servir de matière à des notes.

Mais avant de grossir les volumes, il faut d'abord savoir si mon livre sera lu, et si le public ne le trouvera pas déjà trop long.

J'ai commencé les *Martyrs* à Rome, dès l'année 1802, quelques mois après la publication du *Génie du christianisme*. Depuis cette époque, je n'ai pas cessé d'y travailler. Les dépouillements que j'ai faits de divers auteurs sont si considérables, que pour les seuls livres des Francs et des Gaules, j'ai rassemblé les matériaux de deux gros volumes. J'ai consulté des amis de goûts différents et de différents principes en littérature. Enfin, non content de toutes ces études, de tous ces sacrifices, de tous ces scrupules, je me suis embarqué, et j'ai été voir les sites que je voulois peindre. Quand mon ouvrage n'aurait d'ailleurs aucun autre mérite, il aurait du moins l'intérêt d'un voyage fait aux lieux les plus fameux de l'histoire. J'ai commencé mes courses aux ruines de Sparte, et je ne les ai finies qu'aux débris de Carthage, en passant par Argos, Corinthe, Athènes, Constantinople, Jérusalem et Memphis. Ainsi, en lisant les descriptions qui se trouvent dans les *Martyrs*, le lecteur peut être assuré que ce sont des portraits ressemblants, et non des descriptions vagues et ambitieuses. Quelques-unes de ces descriptions sont même tout-à-fait nouvelles : aucun voyageur moderne, du moins que je sache, n'a donné le tableau de la Messénie, d'une partie de l'Arcadie et de la vallée de la Laconie. Chandler, Wheler, Spon, le Roy, M. de Choiseul, n'ont point visité Sparte ; M Fauvel et quelques anglais ont dernièrement pénétré jusqu'à cette ville

célèbre, mais ils n'ont point encore publié le résultat de leurs travaux. La peinture de Jérusalem et de la mer Morte est également fidèle. L'église du Saint-Sépulcre, la Voie douloureuse *(Via dolorosa)*, sont telles que je les représente. Le fruit que mon héroïne cueille au bord de la mer Morte, et dont on a nié l'existence, se trouve partout à deux ou trois lieues au midi de Jéricho ; l'arbre qui le porte est une espèce de citronnier : j'ai moi-même apporté plusieurs de ces fruits en France.

Voilà ce que j'ai fait pour rendre les *Martyrs* un peu moins indignes de l'attention publique.

Heureux si le souffle poétique qui anime les ruines d'Athènes et de Jérusalem se fait sentir dans mon ouvrage ! Je n'ai point parlé de mes études et de mes voyages par une vaine ostentation, mais pour montrer la juste défiance que j'ai de mes talents, et les soins que je prends d'y suppléer par tous les moyens qui sont en ma disposition : on doit voir aussi dans ces travaux mon respect pour le public, et l'importance que j'attache à tout ce qui concerne de près ou de loin les intérêts de la religion.

Il ne me reste plus qu'à parler du genre de cet ouvrage. Je ne prendrai aucun parti dans une question si longtemps débattue ; je me contenterai de rapporter les autorités.

On demande s'il peut y avoir des poèmes en prose ? question qui au fond pourrait bien n'être qu'une dispute de mots.

Aristote, dont les jugements sont des lois, dit positivement que l'épopée peut être écrite en prose ou en vers : (...) Et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il donne au vers homérique, ou vers simple, un nom qui le rapproche de la prose, (...) comme il dit de la prose poétique, (...) Denys D'Halicarnasse, dont l'autorité est également respectée, dit :

« Il est possible qu'un discours en prose ressemble à un beau poème ou à de doux vers ; un poème et des chants lyriques peuvent ressembler à une prose oratoire. »

Πῶς γράφεται λέξις ἄμετρος ὁμοία καλῷ ποιήματι ἢ μέλει, καὶ πῶς ποίημα γε ἢ μέλος πεζῇ λέξει καλῇ παραπλήσιον [3].

Le même auteur cite des vers charmants de Simonide, sur Danaé, et il ajoute :

« Ces vers paraissent tout-à-fait semblables à une belle prose. »

Strabon confond de la même manière les vers et la prose.

Le siècle de Louis XIV, nourri de l'antiquité, paraît avoir adopté le même sentiment sur l'épopée en prose. Lorsque le *Télémaque* parut, on ne fit aucune difficulté de lui donner le nom de poème. Il fut connu d'abord sous le titre des Aventures de Télémaque, ou suite du IVe livre de l'*Odyssée*. Or, la suite d'un poème ne peut être qu'un poème. Boileau, qui d'ailleurs juge le *Télémaque* avec une rigueur que la postérité n'a point sanctionnée, le compare à l'*Odyssée* et appelle Fénelon un poète.

« Il y a, dit-il, de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si l'on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire et qu'il a toujours fait… Le Mentor du *Télémaque* dit de fort bonnes choses, quoique un peu hardies ; et enfin M. de Cambral me paraît beaucoup meilleur *poète* que théologien. »

Dix-huit mois après la mort de Fénelon, Louis De Sacy, donnant son approbation à une édition du *Télémaque*, appelle cet ouvrage *un poème épique, quoiqu'en prose.*

Ramsay lui donne le même nom.

L'abbé de Chanterac, cet intime ami de Fénelon, écrivant au cardinal Gabrieli, s'exprime de la sorte :

« Notre prélat avait autrefois composé cet ouvrage (le *Télémaque*) en suivant le même plan qu'Homère dans son *Iliade* et son *Odyssée*, ou Virgile dans son *Enéide.* Ce livre pourrait être regardé comme un poème : il n'y manque que le rythme. L'auteur avait voulu lui donner le *charme et l'harmonie du style poétique*. »

Enfin, écoutons Fénelon lui-même :

« Pour *Télémaque*, c'est une narration fabuleuse en forme de poème héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile. »

Voilà qui est formel.

Faydit et Gueudeville furent les premiers critiques qui contestèrent au *Télémaque* le titre de poème contre l'autorité d'Aristote et de leur siècle : c'est un fait assez singulier. Depuis cette époque, Voltaire et La Harpe ont déclaré qu'il n'y avait point de poème en prose : ils étaient fatigués et dégoûtés par les imitations que l'on avait faites du *Télémaque.* Mais cela est-il bien juste ? Parce qu'on fait tous les jours de mauvais vers, faut-il condamner tous les vers ? Et n'y a-t-il pas des épopées en vers, d'un ennui mortel ?

Si le *Télémaque* n'est pas un poème, que sera-t-il ? Un roman ? Certainement le *Télémaque* diffère encore plus du roman que du poème, dans le sens où nous entendons aujourd'hui ces deux mots.

Voilà l'état de la question : je laisse la décision aux habiles. Je passerai, si l'on veut, condamnation sur le genre de mon ouvrage ; je répéterai volontiers ce que j'ai dit dans la préface d'*Atala* : vingt beaux vers d'Homère, de Virgile ou de Racine, seront toujours incomparablement au-dessus de la plus belle prose du monde. Après cela, je prie les poètes de me pardonner d'avoir invoqué les Filles de Mémoire, pour m'aider à chanter les *Martyrs*. Platon, cité par Plutarque dit qu'il emprunte le nombre à la poésie, comme un char pour s'envoler au ciel : j'aurais bien voulu monter aussi sur ce char, mais j'ai peur que la divinité qui m'inspire ne soit une de ces muses inconnues sur l'Hélicon, qui n'ont point d'ailes, et qui vont à pied, comme dit Horace : *Musa pedestris.*

Préface de la troisième édition ou Examen des Martyrs

C’est avec un vrai chagrin que je me vois forcé à me défendre : ce rôle a quelque chose d’embarrassant, et qui répugne surtout à mon caractère. Mais, comme dans tout ce qui me concerne on feint de mêler les intérêts de la religion, ce grand nom m’oblige à des soins que je ne prendrais pas pour moi ; mon devoir me fait une loi de repousser des traits qui peuvent tomber sur des choses saintes. Je vais donc examiner les Martyrs.

Cet examen se divise naturellement en trois parties.

1° Examen des objections religieuses et morales faites contre les *Martyrs* ;

2° Examen des objections littéraires ;

3° Changements faits aux premières éditions des martyrs, et remarques ajoutées à chaque livre de l'ouvrage.

OBJECTIONS RELIGIEUSES ET MORALES.

Tout ce qu'on a dit contre les *Martyrs*, on l'a dit également, et avec plus de force, contre le *Génie du Christianisme* : « Système dangereux pour le goût ; religion compromise, moins défendue qu'outragée ; ouvrage déplorable ; ouvrage oublié ; ouvrage mort en naissant, etc., etc. » On peut jeter les yeux sur les critiques imprimées à la suite du *Génie du Christianisme*, et l'on y verra, exprimés de cent façons tous les jugements que je rappelle ici.

Remarquons encore que les personnes qui semblent les plus effrayées des dangers auxquels les *Martyrs* exposent la religion, sont du nombre de celles désignées dans la *Défense du Génie du Christianisme*. « Que les consciences timorées, disais-je, se rassurent ; ou plutôt qu'elles examinent bien,

avant de s'alarmer, si les censeurs scrupuleux qui accusent l'auteur de porter la main à l'encensoir, qui montrent une si grande tendresse, de si vives inquiétudes pour la religion, ne seraient point des hommes connus par leur mépris ou leur indifférence pour elle. Quelle dérision ! »

Ce soupçon tombe beaucoup mieux sur les adversaires des *Martyrs* : car, en prenant contre moi la défense de la morale, de la pudeur et de la religion, ils ont laissé échapper de telles indécences et des plaisanteries si impies, que le fond de leurs sentiments s'est montré à découvert. Ils sont allés jusqu'à provoquer contre moi la censure ecclésiastique. Faydit, dans sa critique du Télémaque, emploie les mêmes insinuations : « Autrefois, dit-il, on déposait les évêques qui s'avisaient d'écrire des romans. » Et à qui Faydit rappelait-il noblement cet exemple ? à Louis XIV, qui n'aimait pas Fénelon, et qui croyait voir dans le Télémaque la satire indirecte du gouvernement de la France. Quand la critique se sert de pareilles armes, il faut convenir qu'elle est bien forte.

Quel est le but qu'on se propose en m'attaquant ainsi sous les rapports religieux ? Un but très facile à voir. On suppose que mes prôneurs sont des *Chrétiens* ; que toute ma force est là. Il faut donc me rendre suspect à ce qu'on appelle mon parti, faire naître des doutes sur ma sincérité, alarmer des gens simples qui sont assez modestes pour régler leur jugement sur le jugement d'un journal. Mais l'artifice était trop grossier pour réussir. En voulant trop prouver contre les *Martyrs*, on n'a rien prouvé : personne n'a pu croire qu'un homme qui, depuis dix ans, emploie toutes les faibles ressources de son esprit à la défense de la religion, fût tout à coup devenu l'ennemi *adroit* ou *maladroit* de cette même religion.

Je n'avance rien au hasard, et je ne demande pas, comme mes ennemis, d'en être cru sur ma parole, quoique je ne l'aie jamais donnée en vain. Les Chrétiens n'ont point trouvé que les *Martyrs* exposassent la religion à des dangers, en voici la preuve :

Il y a en France une gazette appelée gazette ecclésiastique ou journal des curés. Si quelque journal a le droit d'appeler une

cause chrétienne à son tribunal, c'est sans doute celui-là. Il a paru dans cette feuille sept articles sur les *Martyrs* ; ces sept articles sont tous en faveur de l'ouvrage : on en prend la défense contre les journalistes qui l'ont attaqué, on en conseille la lecture ; on en fait l'apologie : et c'est vraisemblablement un prêtre qui tient ce langage, tandis que des censeurs, qui rient sans doute en eux-mêmes quand ils se font les champions de l'autel, crient de toutes parts au scandale.

J'ai commencé par examiner la compétence de mes juges, passons à leurs objections.

La première roule sur cette question tant débattue depuis l'apparition du *Génie du Christianisme*, savoir : si le merveilleux de notre religion peut être employé dans l'épopée, et s'il offre autant de ressources au poète que le merveilleux du paganisme ?

Une chose singulière se présente au premier coup d'oeil. Ne dirait-on pas, à voir la surprise de quelques critiques, qu'avant moi on n'eût jamais entendu parler d'épopée chrétienne ? Ne semble-t-il pas que j'aie fait une découverte prodigieuse, inouïe ; que j'aie osé le premier mettre en action les anges, les saints, l'enfer et le ciel ? Et nous avons le Dante, le Tasse, le Camoëns, Milton, Voltaire, Klopstock, Gessner !

Boileau condamne le merveilleux chrétien. D'accord ; mais quelques vers de Boileau anéantiront-ils la Jérusalem, le Paradis perdu, la Henriade ? Boileau ne peut-il pas être allé trop loin ? Boileau a-t-il jugé sans retour le Tasse, Fénelon, Quinault ? Il a paru une brochure imprimée à Lyon, où l'auteur, qui m'est inconnu, a bien voulu se déclarer en faveur des *Martyrs*. On ne peut réunir à des autorités plus graves, une manière de raisonner plus saine. Je citerai souvent l'ouvrage de mon défenseur, en prenant seulement la liberté de retrancher un nom inutile ici, et d'adoucir l'expression d'une indignation vivement sentie. Cela me sera d'un grand soulagement : car rien n'est plus pénible que de parler de soi, et plus difficile que de garder toutes les convenances en plaidant sa propre cause.

Que Boileau n'a pas été suivi aveuglément dans son opinion, comme on voudrait le faire entendre, c'est ce que le critique anonyme montre par des exemples frappants.

« Je choisirai, dit-il, mes autorités parmi des hommes qu'on ne saurait accuser d'avoir voulu *égarer* les jeunes littérateurs et corrompre le goût.

« Le véritable usage de la poésie, dit Rollin, appartient à la religion, qui seule rappelle à l'homme son véritable bien, et qui ne le lui montre que dans Dieu... Aussi n'était-elle chez le peuple saint consacrée qu'à la religion... C'est ce qui a fait, même chez les anciens peuples, la première matière de leurs vers. »

Après avoir présenté les preuves de ces vérités, Rollin consacre un chapitre entier à montrer que c'est une erreur de croire qu'il faille *être païen dans la poésie* ; et, traçant rapidement un plan dont il exclut la *mythologie*, il termine par ces mots remarquables :

« Un poème épique, fait dans ce goût, *plairait certainement*, et l'on n'y regretterait ni les intrigues de Vénus, ni les serpents, ni le venin d'Alecto. »

L'abbé Batteux, dans son Cours de Littérature, entre dans plus de détails encore pour établir le même principe. On y trouve en quelque sorte le fond des idées qu'a développées M. de Châteaubriand dans son premier ouvrage. Ne pouvant tout citer, je me contenterai de rapporter les traits principaux.

« Malgré le respect que nous avons pour les idées de M. Despréaux, nous ne saurions croire que s'il venait au monde un second Homère, il ne trouverait pas dans l'histoire de la religion une matière capable d'exercer son génie. » Ici l'auteur présente la manière dont, en ce cas, le merveilleux chrétien aurait pu être employé, le sujet que le nouvel Homère aurait pu chanter, et il ajoute : « Il aurait démontré par l'exécution que le sublime et le sérieux de notre religion, bien loin d'être un obstacle invincible à l'épopée, y seraient la source des plus sublimes beautés. Quel fondement aurait servi d'appui à ce merveilleux ? Le même qui a servi aux anciens, je veux dire la *persuasion commune* des peuples pour qui on écrit. »

Il n’est pas hors de propos de remarquer ici que ce sont précisément les écrivains les plus pieux qui ont eu les mêmes idées que l’auteur des *Martyrs*. Toutefois ceux de nos littérateurs à qui l’on donne le nom de *philosophes*, n’ont jamais avancé qu’il fallût être *païen* dans l’épopée, et que ce fût là une règle hors de laquelle on ne pouvait que *s’égarer*.

Marmontel, celui qui a le plus vanté le merveilleux de la mythologie, et dont les écrits fourniront toujours des articles presque tout faits aux critiques qui voudront déclamer contre l’épopée moderne, Marmontel, dis-je, s’exprime ainsi : « Avec de l’art, du goût et du génie, nos prophètes, nos anges, nos démons et nos saints peuvent agir *décemment* et *dignement* dans un poème ; et à la maladresse de Sannazar, du Camoëns, etc., on peut opposer les exemples du Tasse, de Milton, de l’auteur d’Athalie et de la Henriade. »

Voltaire qui, pour le dire en passant, s’accorde avec Rollin sur l’origine de la poésie, loin de vouloir assujettir les jeunes littérateurs à la prétendue règle des nouveaux censeurs, laisse la plus grande liberté sur ce point :

« La machine du merveilleux, dit-il, l’intervention d’un pouvoir céleste, la nature des épisodes, tout ce qui dépend de la tyrannie de la coutume, et de cet instinct qu’on nomme goût ; voilà sur quoi il y a mille opinions, et *point de règle générale*. »

Le Quintilien français, La Harpe, qui donna, du moins dans un temps, la préférence au merveilleux de la mythologie, déclaré formellement qu’il ne prétend pas *exclure la religion de l’épopée*, et il ajoute :

« J’ose *en cela m’écarter de l’avis de Despréaux*, et l’exemple du Tasse, confirmé par le succès, me paraît l’emporter sur l’autorité du critique. »

« Il serait absurde, dit-il ailleurs, d’exiger dans un sujet moderne, l’intervention des dieux de l’antiquité. »

Telles sont les autorités rapportées par mon défenseur.

Donc, il est clair que Rollin, Voltaire, Batteux, Marmontel et La Harpe ont pensé qu'on pouvait employer le merveilleux chrétien dans l'épopée. Il y a plus : Voltaire a fait un poème

avec ce merveilleux que l'on veut proscrire, et La Harpe a laissé plusieurs chants manuscrits d'une épopée chrétienne. Dans cette épopée, il y a un livre de l'Enfer, un livre du Ciel ; on voit agir les saints, les anges et les prophètes ; Dieu parle, Dieu prononce ses décrets ; enfin, c'est un poème chrétien dans toute l'étendue du mot. Si ce poème eût paru du vivant de La Harpe, on se serait donc écrié que le Quintilien français était le corrupteur du goût, et qu'il avait profané la religion ? Disons la vérité : on n'a jamais voulu m'entendre ; on a toujours fait, de la chose la plus simple, la question la plus embrouillée.

Voici les faits tels qu'ils sont :

J'ai dit :

1° Si l'on veut traiter un sujet épique tiré de l'histoire moderne, il faut nécessairement employer le merveilleux chrétien, puisque la religion chrétienne est aujourd'hui la religion des peuples civilisés de l'Europe.

J'ai dit :

2° Si nous ne voulons pas faire usage de ce merveilleux, il faut ou renoncer à l'épopée, ou placer toujours l'action de cette épopée dans l'antiquité. Et pourquoi donc abandonner absolument le droit si doux de chanter la patrie ?

Que les critiques se contentent de répondre : « Nous convenons qu'on ne peut avoir une épopée moderne, sans employer le merveilleux chrétien ; mais nous regrettons le merveilleux du paganisme, parce qu'il offre plus de ressources aux poètes ; » j'entendrai ce langage.

Je répondrai à mon tour :

« En admettant votre sentiment, tout ce que j'avance se réduit à ceci : Voilà deux lyres, l'une antique, l'autre moderne. Vous prétendez que la première a de plus beaux sons que la seconde, mais elle est brisée, cette lyre : il faut donc tirer de celle qui vous reste le meilleur parti possible. Or, je veux essayer de vous apprendre que cet instrument moderne, selon vous si borné, a des ressources que vous ne connaissez pas ;

que vous pouvez y découvrir une harmonie nouvelle ; qu'il a des accents pathétiques et divins ; en un mot, qu'il peut, sous une main habile, remplacer la lyre antique, bien qu'il donne une suite d'accords d'une autre nature, et qu'il soit monté sur un mode différent. »

Je le demande : cela n'est-il pas éminemment raisonnable ? Voilà pourtant tout ce que j'ai dit. Faut-il crier si haut ? Qu'y a-t-il dans ces principes de contraire aux saines traditions, au goût même de l'antiquité ? Ai-je le droit d'avancer qu'on peut trouver de grandes beautés dans le merveilleux chrétien, quand la Jérusalem délivrée, le *Paradis perdu* et la *Henriade* existent ?

L'évidence de cette doctrine est telle, que si le critique le plus opposé à mes idées entreprenait de faire demain une épopée sur un sujet François, il serait obligé d'employer le merveilleux qu'il proscrit. Si, par humeur, on s'écrie :

« Eh bien, n'ayons pas d'épopée, puisqu'il faut se servir du merveilleux chrétien ; » Alors je n'ai plus rien à répliquer, et je conviendrai même que c'est être conséquent dans son opinion. Mais que penserait-on d'un homme qui, regrettant un palais tombé en ruines, refuserait de se bâtir un nouvel édifice, parce qu'il serait forcé d'employer un autre ordre d'architecture ? Un compatriote du Camoëns, du Tasse, de Milton, serait bien surpris de me voir établir en forme une chose qui lui paraîtrait ne pas mériter la peine d'être prouvée. Nous avons quelquefois en France une horreur du bon sens très singulière.

On feint de me regarder comme un homme entêté d'un système, qui le suit partout, qui le voit partout : pas un mot de cela. Je ne veux rien changer, rien innover en littérature ; j'adore les anciens ; je les regarde comme nos maîtres ; j'adopte entièrement les principes posés par Aristote, Horace et Boileau ; l'Iliade me semble être le plus grand ouvrage de l'imagination des hommes, l’Odyssée me paraît attachante par les moeurs, l'*Énéide* inimitable par le style ; mais je dis que le *Paradis perdu* est aussi une oeuvre sublime, que la *Jérusalem* est un poème enchanteur, et la *Henriade* un modèle de narration et d'élégance. Marchant de loin sur les pas des

grands maîtres de l'épopée chrétienne, j'essaie de montrer que notre religion a des grâces, des accents, des tableaux qu'on n'a peut-être point encore assez développés : voilà toutes mes prétentions, qu'on me juge.

Quant aux lecteurs véritablement pieux qui pourraient trouver que j'attache trop d'importance à prouver l'excellence du Christianisme jusque dans les jeux frivoles de la poésie, je leur mettrai sous les yeux une très belle réflexion de mon défenseur anonyme :

« Si les écrivains, dit-il, qui proscrivent le merveilleux chrétien eussent sérieusement réfléchi sur l'influence et les résultats de cette doctrine littéraire, il me semble que jamais ils n'auraient eu le courage, d'adopter un principe dont les conséquences sont si importantes et si graves. En effet, soutenir une telle opinion, n'est-ce pas dire que le Christianisme, en remplaçant les ridicules imaginations du polythéisme, a éteint pour jamais le feu sacré de la véritable poésie, et que la religion et la patrie, c'est-à-dire les deux choses les plus chères au cœur de l'homme, ne peuvent désormais être chantées par ceux auxquels est échue en partage l'espèce de talents qui donne le premier rang parmi les écrivains ? N'est-ce pas condamner à l'oubli les événements les plus marqués par l'action de la Providence, les exploits des héros et des guerriers, la gloire des législateurs, des bons princes, des bienfaiteurs des nations ? N'est-ce pas décider en quelque sorte que la poésie épique ne saurait reparaître dans tout son éclat, qu'autant que, par l'abrutissement le plus déplorable, nous viendrions à retomber dans l'idolâtrie ? Idolâtrie qui, par un effet bizarre, donnerait un nouvel essor au génie, en même temps qu'elle anéantirait les plus pures lumières de la raison ! N'est-ce pas prétendre que, si le Christianisme eût existé au temps d'Homère et de Virgile, ces poètes immortels n'auraient pu laisser à la postérité des monuments aussi beaux que ceux qu'elle nous a transmis ? En un mot, n'est-ce pas dire que sans le Paganisme il n'y eût jamais eu d'épopée, et qu'il fallait que l'univers fût ignorant et

Barbare, pour que nous eussions un chef-d’œuvre ? »

Cette dialectique est pressante, et je ne sais pas ce que l'on pourrait répliquer.

Si l'on ne peut, contre les lumières de la raison, proscrire absolument le Christianisme de l'épopée moderne, on l'attaque du moins dans ses détails.

« Le Dieu des Chrétiens, s'écrie-t-on, prévoyant l'avenir, et le forçant pour ainsi dire à être, parce qu'il l'a prévu ; ce Dieu prononçant sans appel, sans retour, détruit l'intérêt de l'épopée : le lecteur sait tout au premier mot ; il n'a plus rien à deviner. Le Jupiter d'Homère, au contraire, tantôt prenant parti pour les troyens, tantôt pour les Grecs, est lui-même soumis au Destin, etc. »

Je conviens que le dénouement est prévu dès l'exposition des *Martyrs* ; mais c'est un reproche qu'il faut faire à toutes les épopées, ainsi qu'à plusieurs tragédies, entre autres aux chefs-d'oeuvre de la scène. Dès les premiers vers de l'*Odyssée* on apprend qu'Ulysse, après avoir renversé les murs de Troie, erre au gré de la fortune chez tous les peuples et sur toutes les mers ; un peu plus loin, Jupiter annonce le retour du héros dans sa patrie ; Minerve, sous la figure de mentor, prédit ce retour à Télémaque. Au cinquième livre, Jupiter envoie Mercure déclarer au roi d'Ithaque qu'il doit quitter l'île de Calypso ; qu'il arrivera dans l'île de Schérie ; qu'il y sera reçu comme un dieu ; que les Phéaciens le combleront de présents, le reconduiront dans sa patrie, où il jouira du bonheur de revoir son palais et les champs de ses aïeux.

Dans l'*Iliade*, l'accomplissement de l'action est encore bien plus marqué. Jupiter dit, en toutes lettres, qu'Hector repoussera les Grecs, tant que le fils de Pélée ne se montrera pas à la tête de l'armée, et que celui-ci ne prendra les armes que le jour où l'on combattra pour le corps de Patrocle, auprès des vaisseaux. Homère a craint que cela ne fût pas encore assez clair : car Jupiter, répétant ailleurs la même déclaration, ajoute que Patrocle tuera Sarpédon, que ce même Patrocle

sera tué par Hector ; qu'Achille, à son tour, plongera sa lance dans le sein d'Hector ; et qu'alors les Grecs renverseront les remparts d'Ilion. Voyez le huitième et le quinzième livre de l'*Iliade*.

Lamothe fait à ce sujet, contre l'Iliade, la même objection que l'on fait contre les *Martyrs*. Après le premier passage que j'ai cité, il prétend que tout intérêt est détruit dans l'*Iliade*. Or, ce passage se trouve au huitième livre du poème ; de sorte que les seize derniers livres seraient sans aucun agrément. Cependant, ces seize derniers livres renferment la séduction de Jupiter par le moyen de la ceinture de Vénus, la mort de Patrocle, les funérailles de ce guerrier, la description du bouclier d'Achille, le combat des Dieux, la mort d'Hector, la douleur d'Andromaque, et l'entrevue de Priam et d'Achille.

Dans l'*Énéide*, même inconvénient. Les sept premiers vers, en commençant le poème par *Arma, virumque cano*, apprennent aux lecteurs qu'Énée, longtemps poursuivi par la colère de Junon, abordera enfin en Italie, qu'il livrera de rudes combats pour établir ses dieux dans le latium, et pour y fonder la cité d'où sortira le peuple latin, les rois d'Albe, et l'empire de la grande Rome. Jupiter apprend ensuite à Vénus l'histoire entière d'Énée et de ses descendants.

La première strophe de la *Jérusalem* nous annonce que Godefroi délivrera le sépulcre de Jésus-Christ ; qu'en vain l'Enfer s'armera contre lui, etc.

Milton déclare qu'il chante la désobéissance de l'homme, et le fruit défendu qui fit entrer la mort dans le monde, etc.

Ainsi, que le Dieu des Chrétiens prononce des arrêts irrévocables, que le Jupiter des païens change de passions ou de projets, il n'en est pas moins vrai que, dans toute épopée, la catastrophe est prévue d'avance. Est-ce un reproche que l'on doive faire à l'art ? Je ne le crois pas. Il eût été facile aux poètes de masquer leur but, et de laisser les lecteurs dans l'incertitude ; mais je ne pense point que l'intérêt du poème épique tienne à de petites surprises de romans, à des péripéties vulgaires. L'épopée tire cet intérêt du pathétique, de la richesse des tableaux, et surtout de la beauté du langage.

Disons quelque chose de plus : il n'est pas rigoureusement vrai que le Dieu de l'Écriture accomplisse toujours ses desseins ; saint Augustin reconnaît que Dieu change quelquefois ses conseils. La justice du Tout-Puissant, par rapport à l'homme, n'est souvent que comminatoire, la miséricorde éternelle marche ers l'éternelle justice.

Ce sont là les inconcevables mystères de la grâce, les profondeurs impénétrables de la charité divine : Dieu permet que les prières des hommes ébranlent ses immuables décrets. Abraham ose entrer en contestation avec le Seigneur, sur la destruction des villes coupables :

> « Seigneur, dit-il, perdrez-vous le juste avec l'impie ? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans cette ville ; les ferez-vous aussi périr ? »
>
> « Si je trouve dans Sodome cinquante justes, dit le Seigneur, je pardonnerai à cause d'eux à toute la ville. »

La Puissance éternelle, pour ainsi dire vaincue par la voix suppliante du patriarche, se réduisit à demander dix justes : ils n'y étaient pas ! Ninive fut condamnée ; Ninive fut sauvée par la pénitence. Magnifique privilège des larmes de l'homme, que pourrait-on vous préférer dans cette odieuse idolâtrie, où les pleurs coulaient vainement sur des autels d'airain, où des divinités inexorables contemplaient avec joie les inutiles malheurs dont elles accablaient les mortels ? Ne renonçons point à nos droits sur les décrets de la providence : ces droits sont nos pleurs. Qui de nous est assuré de n'en jamais répandre ? Qui sait si ce Tout-Puissant, qu'on nous veut peindre inflexible, ne nous a pas pardonné nos excès criminels, par le mérite du sang et des larmes de quelques-unes de nos victimes ?

Vient ensuite l'objection contre les fonctions des anges. On s'est avancé jusqu'à dire que les anges présentés dans les *Martyrs* ne sont point les anges honorés par les Chrétiens ; qu'on peut ainsi se permettre d'en rire, etc.

Il devrait me suffire de citer l'autorité des poètes. Je ne

sache point qu'on ait demandé compte au Tasse, à Milton, Klopstock, à Gessner, de la manière dont ils font voyager, parler les messagers du Très-Haut ; mais quand il s'agit de me juger, on dénature toutes les questions. Écoutons donc encore mon défenseur ; c'est lui qui parle :

« Le nom d'*ange* veut dire *envoyé, messager, ambassadeur*[21]. Si on eût réfléchi sur cette signification, on n'aurait pas été surpris que des *ambassadeurs* allassent en *ambassade*.

« Si l'on eût jeté un coup d'œil sur le catéchisme, on y aurait remarqué que Dieu *envoie ses anges pour veiller sur nous, et être les ministres de notre salut.*

« Si on avait lu la Bible, on y aurait vu que quand le Dieu qui d'un mot a éclairé l'univers jusque dans ses immenses profondeurs veut faire connaître ses volontés aux hommes, les punir, les récompenser, annoncer la naissance des personnages célèbres, conduire ses serviteurs dans leurs voyages, leur donner des épouses vertueuses, il le fait par le ministère de ses anges ; on y aurait vu les maladies, les infirmités, la mort, les tempêtes, les stérilités, les guerres, les malheurs attribués aux mauvais anges ; on y aurait vu les anges de lumière en présence des anges de ténèbres, les bons anges qui luttent contre les mauvais ; on y aurait vu, chose qu'on n'eût pas manqué de reprocher à l'auteur des *Martyrs*, si celui-ci en eût fait usage, les anges prendre quelquefois le nom du Seigneur *Elohim*, et même le nom sacré et incommunicable de *Jehovah*.

« Si on eût examiné les passages des saints Pères sur ce point, on aurait vu saint Ambroise, saint Hilaire, saint Grégoire de Nazianze, saint Jérôme parlant, d'après l'Écriture, des anges qui président aux actions des hommes, aux monarchies, aux empires, aux provinces, aux nations, aux lieux saints, etc. ; on aurait vu dans Tertullien l'ange du baptême, l'ange de la prière ; on aurait vu dans Origène l'énumération des mauvais anges, l'ange de l'avarice, l'ange de la fornication, l'ange de l'orgueil, etc. ; et alors on aurait reconnu que les petits moyens employés par M. de Chateaubriand, lui ont été fournis par le témoignage unanime de l'Écriture et de la tradition.

« Mais peut-être les Pères de l'Église, que je viens de citer, *ont-ils aussi diminué l'idée que nous devons avoir de notre Dieu*, et peut-être leurs anges ne méritent-ils pas plus de respect que ceux de M. de Chateaubriand ? En ce cas, il me reste encore une autorité à citer.

« on avait lu les écrits immortels d'un homme plus grand en matière de religion que tous les hommes de son siècle, qui cependant porte encore sans réclamation le nom de grand ; d'un homme qui a parlé de la Divinité d'une manière si sublime, que la postérité a dit de lui qu'il semblait avoir assisté aux conseils du Très-Haut, on y aurait lu :

« Quand je vois dans les Prophètes, dans l'Apocalypse et dans l'Évangile même, cet ange des Perses, cet ange des Grecs, cet ange des Juifs, l'ange des petits enfants qui en prend la défense devant Dieu contre ceux qui les scandalisent ; l'ange des eaux, l'ange du feu, et *ainsi des autres* ; et quand je vois parmi tous ces anges celui qui mit sur l'autel le céleste encens des prières, je reconnais dans ces paroles une espèce de médiation des saints anges ; *je vois même le fondement qui peut avoir donné occasion aux païens de distribuer leurs divinités dans les éléments et dans les royaumes pour y présider : car toute erreur est fondée sur quelques vérités dont on abuse*. Mais à Dieu ne plaise que je voie rien dans toutes ces expressions de l'Écriture, qui blesse la médiation de Jésus-Christ que tous les esprits célestes reconnaissent comme leur Seigneur, ou qui tienne des erreurs païennes, puisqu'il *y a une différence infinie entre reconnaître, comme les Païens, un Dieu dont l'action ne puisse s'étendre à tout*, ou qui ait besoin d'être soulagé par des subalternes, à la manière des rois de la terre dont la puissance est bornée ; et un Dieu qui, faisant tout et pouvant tout, honore ses créatures en les associant quand il lui plaît, et à la manière qui lui plaît, à son action. »

L'homme qui *attribue ces petits moyens au suprême Ordonnateur des mondes,* et qui *nuit* ainsi *à la poésie et à la religion*, se nomme Bossuet ; et je prie de remarquer qu'il n'écrivait ce que l'on vient de lire que « pour combattre *la* GROSSIÈRE IMAGINATION *de ceux qui croient toujours ôter à*

Dieu tout ce qu'ils donnent à ses saints et à ses anges dans l'accomplissement de ses ouvrages. »

Mon défenseur ne me laisse presque plus rien à dire. Comment se fait-il que, dans le siècle où nous sommes, il y ait des critiques assez peu instruits des choses dont ils se mêlent de parler, pour s'exposer à recevoir de pareilles leçons ? Y a-t-il des Chrétiens assez ignorants des vérités de la foi pour avoir été dupes des assertions de ces théologiens équivoques ? Couronnons les autorités produites ci-dessus, par une autorité qui seule les vaut toutes.

Le fils de l'Éternel va donner son sang pour racheter les hommes.

« Jésus alla, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers… Il se mit à genoux, et fit sa prière en disant :

— Mon père, éloignez de moi, s'il vous plaît, ce calice ! Néanmoins, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre. »

« Alors il lui apparut un *ange* du ciel qui le *fortifia*. »

Cet ange agissait donc en contradiction avec la volonté directe et du Fils et du Père ? Et combien cet ange doit ici paraître à mes censeurs, petit, faible, déplacé ! Car ce n'est pas un homme qu'il vient secourir, c'est le fils même de l'Éternel ! Que lui sert, d'ailleurs, de s'interposer entre les personnes divines, puisqu'il ne peut arracher à la croix le Sauveur du monde ? L'Évangile vous répond : il le *fortifiait* !

Ce dernier mot nous fait voir qu'une critique irréfléchie, en se récriant contre le ministère des anges, a attaqué une des doctrines les plus belles, les plus consolantes, les plus *poétiques* du Christianisme.

On a dit : « Le Dieu des Chrétiens sachant tout, ordonnant tout, il est ridicule de le voir employer des anges pour exécuter sa volonté, qui s'exécute d'elle-même. C'est bien pis quand ses anges agissent comme s'ils pouvaient changer ses décrets. Les anges qui viennent inspirer Eudore dans le sénat, ne jouent-ils pas un rôle absurde, puisque l'Éternel veut laisser triompher l'Enfer ? etc. »

La première réponse à cette objection se trouve dans

l'admirable passage de Bossuet, rapporté plus haut : « Il y a une différence infinie entre reconnaître, comme les païens, un Dieu dont l'action ne puisse s'étendre à tout, ou qui ait besoin d'être soulagé par des subalternes, à la manière des rois de la terre, dont la puissance est bornée, et un Dieu qui, faisant tout et pouvant tout, honore ses créatures en les associant, *quand il lui plaît*, et à la *manière qui lui plaît*, à son action. »

Oui, Dieu associe *de la manière qui lui plaît* ses anges à son action. Comment cela ? Le voici :

Dieu a prononcé notre arrêt ; mais est-ce tout ? Tout est-il fini ? De quelle manière cet arrêt s'accomplira-t-il ? N'aurons-nous aucun délai ? Le coup partira-t-il avec la sentence ? Si Dieu est notre juge, n'est-il pas notre père ? Il appelle ses anges :

« Allez, leur dit-il, adoucissez mes décrets ; portez la consolation dans le coeur de ceux que je vais affliger pour leur bien ; secourez-les contre ma propre colère ; combattez l'Enfer qui triomphera, parce que je le veux, mais qui ne fera pas tout le mal qu'il pourrait faire, si vous ne vous opposiez à sa rage ; recueillez les larmes que je vais faire couler ; présentez-les à mon tabernacle. Je commets à vos soins l'empire de ma miséricorde, et je me réserve celui de ma justice. »

Qui rejettera cette doctrine ? Qui n'y trouvera une foule de beautés touchantes ? Les anges sont des amis invisibles que Dieu nous a donnés pour nous protéger, pour nous consoler ici-bas. Un homme est condamné à perdre la tête sur l'échafaud ; il n'a plus qu'un instant à passer sur la terre. Ses amis l'abandonnent-ils parce que le juge a prononcé ? Ils pénètrent dans les cachots ; ils viennent s'associer aux douleurs d'un infortuné, et le soutenir dans ce moment d'épreuve : ces anges de la terre, comme les anges célestes, après lui avoir prodigué les derniers secours de l'amitié, lui promettent de se rejoindre à lui dans des régions plus heureuses.

Je passe à la grande accusation : « J'ai fait, disent les ennemis des *Martyrs*, un mélange profane des divinités païennes et des puissances divines honorées par les Chrétiens ; j'ai confondu le merveilleux des deux religions,

etc. »

Mon défenseur me fournira d'abord une partie de la réponse :

« À l'époque où M. de Chateaubriand place l'action qui fait le sujet de son livre, les Chrétiens étaient entourés de païens et vivaient au milieu d'eux. Quelquefois ils appartenaient à la même famille et habitaient sous le même toit. Liés par une origine commune, par le sang ou par l'amitié, il ne se passait aucun jour qu'il ne fût question de la religion nouvelle, qui faisait alors des progrès si rapides. Il serait même absurde de supposer qu'ils ne s'en entretinssent pas habituellement, les uns pour les propager ou la défendre, les autres pour la connaître et l'embrasser, ou très souvent pour la combattre et en persécuter les spectateurs. Rien ne devait donc être plus ordinaire que d'entendre parler dans une même conversation, de Jésus-Christ et des divinités de l'empire, et de voir opposer Jupiter au vrai Dieu.

« Si on eût rappelé ces faits en rendant compte des *Martyrs* ; si on eût dit aux lecteurs que les personnages qui figurent dans ce livre professent une religion différente ; que chacun y parle conformément à sa croyance, et qu'ainsi, selon le changement d'interlocuteurs, on a tour à tour sous les yeux le langage d'un disciple de Jésus-Christ et celui d'un adorateur des idoles, on eût indiqué, par ce moyen, de la manière la plus simple, ce qu'a fait M. de Chateaubriand. On n'eût vu cela en rien que de naturel, et l'on eût loué l'auteur d'avoir fidèlement suivi une marche qui lui était prescrite par le temps et le lieu de l'action, ainsi que par le caractère de ses héros…

« On a feint constamment d'ignorer que ce n'est pas *confondre* deux objets que de les placer à côté l'un de l'autre, en les présentant avec les différences qui les *distinguent* ; et parce que dans la même page une fille d'Homère parle en prêtresse des Muses, et un Chrétien en Chrétien, il ne lui en faut pas davantage pour assurer que *Jehovah et Jupiter sont confondus*, et que l'un est rival de l'autre. Avec cette logique, on peut faire une imputation tout aussi grave à Corneille dans

Polyeucte, à Voltaire dans *Zaïre*, et même à Racine dans *Esther*…

« — Le mélange du sacré et du profane est un grand scandale. — Dans ce poème bizarre la religion devient une fable. »

« Ne s'imaginerait-on pas, d'après ce langage, que M. de Chateaubriand, à l'exemple de quelques poètes des siècles passés, faisait revivre les divinités du paganisme pour les associer au vrai Dieu et à ses anges ? Qui n'aurait cru que, mettant les uns et les autres sur la même ligne, comme Sannazar ou comme le Camoens, il leur prêtait indistinctement les mêmes attributs et la même autorité, mettait Jupiter, Mars, Bacchus, avec les Saints, et plaçait Pluton, Cerbère et les Centaures à côté de Satan[22] !

« Heureusement ces sottises et ces fables n'existent que dans l'esprit de ceux qui s'en sont rapportés aux journaux. On ne voit dans les *Martyrs* que l'action d'un Dieu unique, employant, conformément à la croyance chrétienne, le ministère des intelligences auxquelles il confie l'exécution de ses volontés. S'il y est question des faux dieux, ce n'est jamais que de la part de ceux qui, étant païens, croient à leur pouvoir ; et loin qu'il y ait une *confusion* réelle, la *distinction* ne saurait être mieux établie et la supériorité plus marquée en faveur de la vraie religion. Je me refuse au plaisir de citer ; mais on peut, à toutes les pages du livre, vérifier ce que j'avance. Je ne pense au reste qu'il en soit besoin. La force de la vérité est telle que, sans le vouloir, ses ennemis lui rendent souvent hommage au moment même où ils ne songent qu'à l'outrager. S'il est un endroit des *Martyrs* qui puisse fournir un prétexte pour accuser M. de Chateaubriand de ce prétendu mélange, c'est sans doute le deuxième livre, dans lequel Cymodocée chante les dieux et les muses, tandis qu'Eudore célèbre la grandeur du Dieu d'Israël en présence de Cyrille[23], et cependant écoutons l'aveu involontairement échappé à un homme qui ne voit que *confusion* partout.

« L'auteur, dit-il, fait un tableau charmant d'une famille chrétienne. La situation est piquante par *le contraste* des deux religions. M. de Chateaubriand s'y montre avec tout son talent, c'est-à-dire qu'il en a beaucoup. »

« Or, *ce contraste* des deux religions, qui *produit des*

situations piquantes, règne d’un bout de l’ouvrage à l’autre. Nulle part on ne les trouve *mêlées* et *confondues*. »

Ainsi parle mon défenseur.

Véritablement, l'objection tirée de la prétendue confusion des cultes dans les *Martyrs*, est si peu solide, qu'on s'étonne qu'elle ait jamais été faite ; c'est vouloir que le quatrième siècle de notre ère ne soit pas le quatrième siècle. J'ai parlé comme l'histoire, et jamais poète n'observa plus strictement la vérité des moeurs. Ceux qui ne peuvent lire les originaux, peuvent du moins consulter Crevier : ils y verront à chaque page les Chrétiens et les païens figurer ensemble. Ici se forme un concile, là se réunit une assemblée des prêtres de Cybèle ; plus loin les Chrétiens célèbrent la pâque, et les païens courent aux temples de Flore et de Vénus ; l'autel de la victoire est au Capitole, celui du dieu des armées dans les catacombes ; un édit de Dioclétien porte le sceau des divinités de l'empire, la lettre apostolique d'un évêque est souscrite du signe sacré de la croix. Ce mélange se retrouve jusque dans les actes des *Martyrs* : le bourreau interroge au nom de Jupiter, et la victime répond au nom de Jésus-Christ. On a dit qu'il fallait ignorer les premiers éléments de l'histoire, ou bien être de la plus insigne mauvaise foi, pour m'accuser d'avoir confondu le profane et le sacré dans les *Martyrs* : je ne vais pas si loin ; je crois à la science et à la candeur de certains critiques. À la vérité, ils ne se sont peut-être pas abaissés jusqu'à lire la vie des saints ; leur génie est au-dessus d'une pareille étude ; mais si mon heureuse étoile leur avait fait jeter un moment les yeux sur ces contes déplorables, ils auraient vu que je ne suis qu'un *copiste* fidèle. On a généralement remarqué le moment où Démodocus, se jetant aux pieds de Cymodocée, la conjure de renoncer à Jésus-Christ : eh bien, le fond de cette scène est emprunté de l'entrevue de sainte Perpétue et de son père ! Il y a donc confusion de religion, mélange impie dans cette épreuve du martyre de Perpétue ? Le père de cette femme sainte était païen : car Perpétue observe qu'il était le seul de

sa famille qui ne tirât aucun avantage de sa mort.

Un peu de cette bonne foi dont mes censeurs parlent tant, un peu de justice leur suffirait pour convenir que ce qui fait l'objet de leur critique devrait être celui de leurs éloges. L'abondance et, comme auraient dit les latins, la félicité de mon sujet, tient précisément au choix de ce sujet qui met à ma disposition, sans profanation et sans mélange, les beautés d'Homère et de la bible, la peinture d'un monde vieillissant dans l'idolâtrie et d'un monde rajeuni dans le sein du Christianisme. Quiconque eût pris comme moi le fond d'une épopée dans l'histoire de Constantin, eût nécessairement montré comme moi la fable auprès de la vérité. Et ne voit-on pas, dans la Jérusalem, des Mahométans et des Chrétiens ? N'y a-t-il pas des mosquées où l'image de Marie est transportée, par l'ordre d'un magicien ? A-t-on jamais fait au Tasse le reproche bizarre d'avoir confondu Jésus-Christ et Mahomet ? Non seulement le Tasse a eu raison de représenter les deux religions ensemble, mais peut-être a-t-il eu tort de ne pas tirer plus de parti du Coran et des traditions de l'Islamisme.

Cette objection, une fois résolue, fait disparaître une misérable chicane, suite naturelle de cette misérable objection :

« Vos personnages, dit-on, ne doivent pas s'entendre. »

Quel homme de bon sens ne voit pas que des hommes vivant sous le même empire, quoique professant différentes religions, ont de nécessité une connaissance générale de leurs cultes respectifs ? Au quatrième siècle, Jésus-Christ n'était ignoré de personne, pas même de la plus vile populace, qui criait sans cesse : « Les Chrétiens aux bêtes ! » Souvent la moitié d'une famille était chrétienne, et l'autre païenne, comme nous l'avons déjà montré par l'exemple de sainte Perpétue. Je demande si, lorsque des païens et des Chrétiens conversaient ensemble et qu'ils venaient à nommer Jésus-Christ et Jupiter ; je demande s'ils s'interrompaient les uns les autres pour se dire : qu'est-ce que Jésus-Christ, qu'est-ce que Jupiter ? Quand les premiers apologistes portent la parole à des empereurs païens, à des juges païens, à tout un peuple

idolâtre, ne s'énoncent-ils pas au nom de Jésus-Christ ? Il faut donc soutenir que Tertullien faisait une chose absurde, lorsqu'il discourait sur la résurrection, sur l'incarnation et sur plusieurs autres mystères, en s'adressant aux gentils ? L'apologie de Minucius Félix est un dialogue à la manière de Platon, dans lequel un philosophe, un païen et un Chrétien s'entretiennent du culte des faux dieux et du culte du Dieu véritable. À l'époque de l'action des *Martyrs*, le Rédempteur du monde était si parfaitement connu, que l'on avait égorgé neuf fois ses serviteurs. Franchement, s'il y a une objection raisonnable à faire, c'est plutôt contre l'ignorance où paraît être Cymodocée touchant l'existence des Chrétiens. Les Turcs et les Grecs habitent aujourd'hui les mêmes villes. Quand un Turc s'écrie : « Mahomet ! Allah ! » et qu'un pauvre Grec lui répond : « Christos ! » le maître et l'esclave sont-ils si fort étonnés ? Je dis plus : non seulement des peuples soumis à la même autorité, sans servir les mêmes autels, se comprennent par une suite de l'habitude ; mais la nature apprend encore aux hommes à s'entendre à demi-mot, en matière de religion.

Comme j'étais à Sparte, un chef de la loi me fit demander ce que j'étais venu faire en Grèce. L'interprète répondit, par mon ordre, que j'étais venu voir des ruines. Le Turc se mit à rire aux éclats : il me prit pour un fou ou pour un stupide. J'ajoutai que je ne faisais que passer, et que j'allais en pèlerinage à Jérusalem ; et le Turc de s'écrier en grec : « *Kalo ! Kalo !* bon ! Bon ! » Il ne renouvela point ses questions, et parut complétement satisfait. Cet homme ne put concevoir que j'eusse quitté mon pays pour visiter des monuments peu éloignés de la France ; mais il comprit très bien que j'abandonnasse mes foyers, que je traversasse la mer, que je m'exposasse aux poignards des arabes pour aller prier sur un tombeau, et demander à mon Dieu le soulagement de mes peines ou la continuation de mon bonheur. Les peuples, ou tout à fait sauvages, ou demi-barbares, chez lesquels j'ai voyagé, ne m'ont jamais paru attentifs qu'à deux choses, à mes armes et à ma religion. Si j'ôtais mes pistolets de ma ceinture, ils s'en emparaient, les examinaient, les maniaient,

les retournaient en tous sens ; si je me mettais en prière, ils faisaient silence, paraissaient eux-mêmes se recueillir, et me regardaient avec une sorte de curiosité respectueuse. La religion est la défense de l'âme, comme les armes sont la défense du corps ; et l'homme, lorsqu'il est encore près de la nature, a le sentiment vif et répété de ces deux besoins.

Passons à un autre reproche. En affectant de louer mon talent, fort peu digne de louanges, on prétend tourner contre moi mes propres armes.

On dit :

« Vous prouvez précisément le contraire de ce que vous voulez prouver ; vos tableaux empruntés de l'idolâtrie sont supérieurs à ceux que vous tirez de la vraie religion ; on est païen en vous lisant. »

S'il en était ainsi, je répondrais : « Accusez le peintre et non le sujet du tableau. » Mais je soupçonne que les personnes qui m'attaquent de cette manière n'ont pas considéré la question sous son véritable point de vue.

Il ne s'agit pas de comparer, dans les *Martyrs*, scène à scène, et page à page : il s'agit de prononcer sur le résultat général. Il est évident que les deux cultes ont des beautés d'un genre très différent : l'un est riant, l'autre sévère ; l'un est gracieux et léger, l'autre est grave et dramatique. Les souvenirs de la mythologie, quelques phrases homériques, l'harmonie des noms, le prestige des lieux, peuvent, dans certains livres des *Martyrs*, faire une impression agréable sur l'esprit du lecteur ; encore faudrait-il remarquer, pour être juste, que la peinture des moeurs de la famille chrétienne, le portrait de Marie dans le ciel, la cérémonie des fiançailles, la description du baptême de Cymodocée, ont paru, sous les rapports riants, n'avoir rien à craindre des tableaux opposés de l'idolâtrie. Mais, je le demande, en marchant vers la fin de l'ouvrage, l'avantage ne demeure-t-il pas tout entier au Christianisme ? Qu'est-ce que Jupiter quand on est dans l'infortune ? Toutes les fois que l'homme souffre, il faut appeler Jésus-Christ. Est-ce le paganisme qui aurait pu m'offrir les scènes des prisons ? Ces vieux évêques abattus aux pieds d'un

jeune homme désigné martyr, le banquet funèbre, la tentation, le mariage de Cymodocée et d'Eudore au milieu de l'amphithéâtre, appartiennent-ils à la religion de Mercure et de Vénus ? Démodocus pleure, souille ses cheveux de cendres, déchire ses vêtements, maudit les hommes et les dieux ; Eudore, qui perd aussi Cymodocée, une grande renommée, la fortune, la beauté, la jeunesse, l'espoir d'être un jour le premier homme de l'empire par la faveur d'un prince héritier des Césars, Eudore expire dans les tourments, pardonnant à ses ennemis, et bénissant la main qui le frappe ; il meurt avec le courage d'un héros, ou plutôt d'un martyr. Quelle différence entre deux hommes ! Disons plutôt : quelle différence entre deux religions !

Ainsi le paganisme peut, si l'on veut, s'associer au plaisir, mais il est inutile à la douleur ; le Christianisme, également ami d'une joie modeste, et favorable à la sérénité de l'âme, est surtout un baume pour les plaies du coeur : le premier est une religion d'enfants ; le second est une religion d'hommes. Ne méconnaissons pas les beautés de la dernière, parce qu'elle semble mieux convenir au deuil qu'aux fêtes : les larmes ont aussi leur éloquence, et les yeux pleurent plus souvent que la bouche ne sourit.

Comparez donc ce que le Christianisme a de consolant, de tendre, de sublime, de pathétique dans les peines, à ce que le paganisme a de brillant dans la prospérité : prononcez alors ; et voyez si, dans les *Martyrs*, le nombre des images riantes, produites par les dieux du mensonge, l'emporte sur le nombre des tableaux graves offerts par le Dieu de la vérité. Je ne le crois pas : il me semble même, pour m'appuyer d'un exemple, que les chants de Bacchus au XXIIIe livre (imités cependant des plus grands poètes), sont petits au milieu de cette espèce de haute poésie, qui naît de la raison, de la vertu et de la douleur chrétiennes.

Un critique, qui m'a traité d'ailleurs avec une rare politesse, prétend que les Français ne s'accoutumeront jamais à l'emploi du merveilleux chrétien, parce que notre école n'a pas pris cette direction dans le siècle de Louis XIV. » Si Racine (c'est le

raisonnement du critique), comme le Tasse en Italie, comme Milton en Angleterre, avait écrit une épopée chrétienne, nous aurions été dès notre enfance accoutumés à voir agir les saints et les anges dans la poésie : cela nous paraîtrait aussi naturel qu'aux Anglais et aux Italiens. » Cet aperçu est très délicat, très ingénieux ; mais qu'un nouveau Racine paraisse, et j'ose assurer qu'il n'est pas trop tard pour avoir une épopée chrétienne : *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie* et *la Henriade* même, ne permettent pas d'en douter.

Ceux qui sont encore sous le joug des plaisanteries de Voltaire préféreront sans doute, dans mon ouvrage, le merveilleux païen au merveilleux du Christianisme ; mais je m'adresse aux gens raisonnables : le merveilleux proprement dit est-il inférieur dans les *Martyrs* aux autres parties de l'ouvrage ? Je puis me tromper, et, dans ce cas, ce ne sera qu'amour-propre d'auteur sans conséquence. Il me semble que la description du purgatoire (aux erreurs près) a été reçue avec indulgence, comme un morceau pour lequel je n'ai eu aucun secours. Mes plus grands ennemis ont cité avec éloge plusieurs passages du livre de l'Enfer ; le livre du Ciel a essuyé des critiques ; mais certainement si j'ai jamais écrit quelques pages dignes d'être lues, il faut les chercher dans ce livre. Les discours des puissances incréées n'ont pas paru répondre à la majesté divine. Milton avant moi avait-il mieux réussi ? Je m'étais contenté de faire de ces discours un morceau d'art, d'y placer l'exposition de l'action, le motif du récit, l'élection des personnages vertueux, comme on voit dans l'enfer le choix des personnages criminels : c'était sous ces rapports qu'il fallait juger ces discours, c'était ainsi que l'avaient fait les hommes de goût que j'avais pris soin de consulter. Ils avaient examiné la machine du poète, et ils n'avaient pas demandé une éloquence qu'on ne pourra jamais rendre digne de Dieu. Quoi qu'il en soit, j'ai retranché ces discours. Si j'avais, comme le Tasse, mis le mouvement, le temps, l'espace, aux pieds de l'Éternel ; si j'avais, comme le Dante, imaginé un grand cône renversé, où les damnés et les démons sont retenus dans des cercles de douleur, on n'aurait point eu assez de risées pour

mes folles imaginations, assez d'insultes pour mon défaut de goût et de convenance ; ce que l'on eût trouvé, dans les *Martyrs*, trivial, extravagant, impie, on le trouve excellent dans l'enfer du poète florentin, et peut-être dans le saint Louis du père Lemoine.

Je touche à une accusation à laquelle je n'ai rien à répondre. Il est certain qu'en faisant la peinture du purgatoire, j'étais tombé dans de graves erreurs ; une entre autres semblait rappeler un peu celle qui fit le succès du Bélisaire. J'avouerai à ma honte que j'ai peu lu le Bélisaire ; je m'en souviens à peine, et très certainement je ne l'ai pas imité. Le duelliste, le prêtre faible, les sages selon la terre, ne pouvaient entrer dans un lieu d'expiation chrétienne. Tout cela est effacé. J'ai porté un oeil sévère sur le reste de l'ouvrage ; et, ne me fiant plus à mes lumières, j'ai soumis mon nouveau travail à de pieux et savants ecclésiastiques : il ne reste pas désormais, dans les *Martyrs*, le moindre mot dont la foi puisse s'alarmer.

Je viens à l'épisode de Velléda.

Il semble que, dans la querelle excitée au sujet des *Martyrs*, tout dût avoir un côté dégoûtant et risible. Si les personnes qui se formalisent de l'épisode de Velléda étaient, non des prêtres austères, non de rigides solitaires de Port-Royal, mais des auteurs connus par des ouvrages d'une morale peu sévère, que faudrait-il penser de leur bonne foi ?

Depuis l'apparition des *Martyrs*, on a rappelé plusieurs fois dans les journaux la brochure que Faydit publia jadis contre le Télémaque, et dont j'avais cité des fragments dans la défense du *Génie du Christianisme* ; je vais rassembler ici les jugements singuliers de Faydit sur l'épisode de Calypso, et sur le Télémaque en général. Les lecteurs y verront une conformité incroyable entre les reproches que l'on me fait et ceux que l'on fit à l'archevêque de Cambrai ; ce qui prouve qu'une critique sans bonne foi est bien peu capable de mesure et de décence, puisque les beaux talents de Fénelon n'ont pu le sauver des outrages auxquels la faiblesse des miens m'a naturellement exposé.

La *Télémacomanie* est un volume in-12 de quatre cent

soixante-dix-sept pages, imprimé en 1700 à *Eleuterople*, chez Pierre *Philalethe*. Mes censeurs, qui savent le grec, entendront d'abord la bonne plaisanterie renfermée dans ces deux noms. Je saute les épigraphes charmantes du livre, et je passe à l'Avis au lecteur. Il commence ainsi :

« Le profond respect et la haute estime que j'ai toujours eus pour le grand homme que la voix publique fait auteur de l'Histoire des aventures de Télémaque, m'avaient fait prendre une ferme résolution de supprimer et de jeter au feu les critiques que j'avais faites de ce livre. » (*Télémacomanie*, Page 1.)

Faydit déduit les raisons qui l'ont déterminé à publier son libelle, et il ajoute :

« Je l'ai intitulé *Télémacomanie*, pour marquer l'injustice de la passion et de la fureur avec laquelle on court à la lecture du roman de Télémaque, comme à quelque chose de fort beau, au lieu que je prétends qu'il est plein de défauts et indigne de l'auteur. » (Page 8.)

Après l'avis au lecteur, on passe à la critique.

Faydit démontre que la vogue d'un livre ne signifie rien pour le mérite réel de ce livre.

Le procès aux éditions étant fait, Faydit, homme fort grave, fort scrupuleux, excellent Chrétien, s'élève avec force contre les tableaux voluptueux du Télémaque.

« Je n'ai presque vu autre chose, dans les premiers tomes du Télémaque de M. de Cambrai, que des peintures vives et naturelles de la beauté des Nymphes et des Naïades..., de leurs intrigues à se faire aimer, et de la bonne grâce avec laquelle elles nagent toutes nues aux yeux d’un jeune homme pour l’enflammer... La description de l’île de Chypre et des plaisirs de toutes les sortes qui sont permis en ce charmant pays, aussi bien que les fréquents exemples de toute la jeunesse qui, sous l’autorité des lois et sans le moindre sentiment de pudeur, s’y livre impunément à toutes sortes de voluptés et de dissolutions, occupent une bonne partie du premier et du second tome du roman de votre prélat. » (Page 5).

« Je voudrais bien savoir à quoi peuvent servir de pareilles lectures, qu’à corrompre l’esprit des jeunes gens qui les font, et qu’à exciter en eux des images que la religion nous oblige au contraire d’écarter et d’étouffer. » (Page 6.)

La colère de Faydit va plus loin : il déclare nettement que *ce roman inspire les images du vice et du libertinage,* (page 7) ; et il ajoute « que M. de Cambrai a fait plus de tort à la religion par son Télémaque que par son livre des maximes des saints, et que le premier est plus pernicieux que le second. » (Page 16.)

Voilà, si je ne me trompe, tout le raisonnement sur Velléda.

Après avoir reproché à Fénelon les longs voyages de Télémaque, Faydit passe à la seconde partie de sa critique. C'est là qu'il étale son érudition, et qu'il montre très pertinemment que Fénelon ne savait ni l'histoire, ni la fable, ni la géographie. Anachronisme pour Pygmalion, anachronisme pour Sésostris, anachronisme pour Aceste, etc., etc. (pag 75 et suiv). Quant à Bocchoris, il y a non seulement anachronisme, mais faute grossière contre l'histoire : car Fénelon nous le représente comme un insensé, et l'histoire en fait un sage. (Page 313)

Faydit ne veut pas qu'on emprunte un nom dans l'histoire pour le donner à un personnage d'invention ; et il faut absolument que le Bocchoris du Télémaque soit le Bocchoris de Diodore de Sicile, comme la Velléda des *Martyrs* est de toute nécessité la Velléda de Tacite.

Ailleurs, Faydit trouve en trois mots *trois insignes bévues* (Page 272). » C'est le reproche qu'on a à faire à M. de Cambrai, de n'avoir su ni la fable, ni l'histoire, et d'avoir fait presque autant de fausses histoires qu'il a parlé de choses. Fondations de villes, inventions des arts, portraits des grands hommes, éloges des bons, satires contre les prétendus méchants, descriptions des pays, mœurs des peuples, tout est faux. » (Pag. 142.)

« Ce grand homme qui se mêle de parler de tout, de la théologie, de l’histoire et de la fable, et même de faire des romans, ne sait pas les premiers éléments de la

romanographie. » (Page 173)

C'est la cause de la religion, des bonnes moeurs et du bon goût, qui met à Faydit la plume à la main. On ne sait pourtant comment il arrive que certain article inspire au censeur une étrange gaieté : Faydit rencontre sur son chemin les flagellations des prêtres égyptiens, et tout à coup sa verve s'allume. Puis vient l'article de la circoncision :

« Il faut nécessairement que, puisque Télémaque eut l'honneur de converser, et même de se familiariser avec un prêtre égyptien du temple d'Apollon, nommé Termosiris, qu'il se soit fait circoncire. Que dis-je ? circoncire..., il faut... (voyez le texte). À l'égard de Télémaque, il faut que ni Calypso, ni la jeune Eucharis, ni la charmante Antiope, fille du roi Idoménée, ni aucune des belles Nymphes de l'île d'Amour et de Chypre, ni Vénus même, n'aient point eu le vent de son infirmité secrète : car, assurément, elles n'auraient point été si empressées de l'avoir pour époux ou pour galant, et n'auraient pas été si affolées de lui que le roman les représente. » (Pages 369-70-71.)

Enfin, dans une troisième partie, dont Faydit ne donne cependant qu'une *idée* (et quelle idée !), il attaque le *Télémaque* sous les rapports littéraires.

« Je voulais donc, dit-il, relever en dernier lieu les absurdités, les fatuités et pauvretés d'esprit et fautes de jugement qui sont répandues dans cet ouvrage, et surtout dans les épisodes, dans les dénouements des intrigues, dans les portraits de personnes vivantes, dans les instructions et les leçons de sagesse et de philosophie que Mentor donne à son élève. » (Page 452.)

Suit la critique de la scène admirable où Mentor précipite Télémaque dans la mer. Ensuite viennent des plaisanteries sur le naufrage. Mentor et Télémaque sont à *califourchon* sur un mât, « comme font les enfants qui mettent un bâton entre leurs jambes, et le tournent comme ils veulent deçà et delà, et l'appellent leur petit dada. » (Page 456.) Mais comment Mentor et Télémaque ne glissaient-ils point sur ce mât ? « Apparemment qu'ils avaient mis chacun un clou derrière eux,

qui les empêchait de couler. » (Page 356.)

Plus loin, vous lisez que, « dans le roman de Télémaque, tout est hors de sa place et de travers. » (Page 464). « Dans le roman de Télémaque, tout est guindé, singulier, extraordinaire ; l'historien est toujours monté sur des échasses ; les moindres bergères y parlent toujours Phébus et poétiquement. » ibid. « Les prouesses de don Quichotte et de Gusman d'Alfarache, ni celles des Amadis et de Roland-Le-Furieux, n'ont rien de semblable. » (Page 476.)

Enfin, sur quelques expressions employées par Fénelon pour peindre la beauté d'Antiope, Faydit s'écrie :

« À quoi peuvent servir, après cela, toutes les belles instructions de morale et de vertu chrétienne et évangélique que M. de Cambrai fait donner par Mentor à Télémaque ? N’est-ce pas mêler Dieu avec le Démon, Jésus-Christ avec Bélial, la lumière avec les ténèbres, comme dit saint Paul, faire un mélange ridicule et monstrueux de la religion chrétienne avec la païenne, et des idoles avec la Divinité ?... Bien loin que la vérité, débitée par ces sortes de prêcheurs, fasse impression et porte à la dévotion, elle ne peut tout au plus porter les lecteurs qu’à la leur rendre suspecte, et même méprisable. » (Page 462.)

Ces derniers passages de *la Télémacomanie* tombent si juste sur *les Martyrs*, c'est là si parfaitement les reproches que l'on a faits au style, au sujet et à l'effet du livre (galimatias, phébus, caractères ridicules, péril pour les moeurs et la religion, profanation, scandale), que mes censeurs semblent avoir copié les pensées, les plaisanteries et les phrases même de Faydit.

J'étais destiné à éprouver un genre de critique tout particulier. Il a fallu, pour m'attaquer, changer de poids et de mesures, et reprocher aux *Martyrs* ce qu'on approuve partout ailleurs : car ce n'est pas la manière, c'est le fond qu'on censure dans l'épisode de Velléda : et pourtant Velléda est-elle autre chose que Circé, Didon, Armide, Eucharis, Gabrielle ? Je n'ai fait que suivre les traces de mes devanciers, en ajoutant à ma peinture un correctif qu'aucun auteur n'a mis à la sienne.

Renaud ne se repent point de ses erreurs, comme amant ; il rougit seulement de sa mollesse, comme guerrier. Il retrouve Armide, il la console, il s'en va de nouveau avec elle : et quel tableau que celui de Renaud couché sur le sein d'Armide, et puisant tous les feux de l'amour dans les regards de l'enchanteresse ! Si j'avais retracé de pareilles images, que n'eût-on point dit, que n'eût-on point fait ? Et remarquez toutefois que l'écrivain de ces scènes voluptueuses allait être couronné de la main d'un pape au capitole, lorsqu'il mourut la veille de sa gloire. Eudore se repent, Eudore combat sa faiblesse ; après sa chute, il la déplore, il se soumet à une pénitence publique, il retourne à la religion ; et son repentir est si grand, si sincère, qu'il le conduit au martyre. Les saints eux-mêmes, et les plus grands, ont donné de pareils exemples de faute et d'expiation. Saint Augustin ne nous a-t-il pas peint ses désordres ? Son fils Adéodat ne fut-il pas le fruit d'un amour criminel ? Soit qu'on examine l'épisode de Velléda dans ses conséquences pour Eudore, soit qu'on le considère sous d'autres rapports, cet épisode n'a aucun danger ; l'excès même de la passion de la druidesse en amortit l'effet pour le lecteur. L'espèce de folie dont Velléda est atteinte, le malheur de cette femme, l'indifférence d'Eudore, ses remords après sa chute, ne laissent que de la tristesse au fond de l'âme. Observons de plus que Velléda ne détruit point l'intérêt pour Cymodocée, comme Didon pour Lavinie. C'est peut-être la première fois que la passion a moins intéressé que le devoir, et l'amante moins que l'épouse : espèce de tour de force dans ce genre, qui rend l'épisode très moral. Cette observation n'est pas de moi ; elle est d'un homme supérieur sur l'autorité duquel j'aime à m'appuyer.

Il faut dire pourtant que j'ai remarqué dans le dixième livre des tours un peu trop vifs, des expressions qui pouvaient être adoucies sans rien perdre de leur chaleur. J'ai retranché les blasphèmes et les imprécations d'Eudore au moment de sa chute ; j'ai épaissi les voiles ; en un mot, tel que cet épisode reparaît aujourd'hui, il serait impossible au Chrétien le plus scrupuleux de s'en plaindre ; à plus forte raison à des critiques

qui visiblement ne sont pas fort chrétiens.

Si j'examine ensuite le caractère de l'autre héroïne des *Martyrs*, je vois que Cymodocée a trouvé grâce aux yeux de la plupart des critiques ; mais on s'écrie : « Cymodocée ne meurt pas chrétienne ; elle meurt pour son époux. »

Je ne m'attendais pas à ce reproche. Si je croyais mériter quelque louange, c'était précisément par ce côté. Des hommes faits pour avoir une opinion en littérature, en avaient jugé ainsi.

Quoi ! On voudrait que Cymodocée, à peine âgée de seize ans, élevée toute sa vie dans le paganisme, ayant à peine reçu au milieu des persécutions quelques instructions chrétiennes ; on voudrait qu'elle fût tout à coup aussi ferme dans la foi qu'une sainte Félicité ou qu'une sainte Eulalie !

On a vu, dit-on, de pareils miracles. D'accord ; mais en poésie il faut suivre la règle :

> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Ce mélange de timidité et de fermeté, d'ignorance et de lumières ; ces hésitations d'une femme demi-païenne, demi-chrétienne, qui confond dans son amour et sa religion nouvelle et son nouvel époux, sont des traits qu'il m'était impossible d'omettre, si je voulais conserver la vraisemblance du caractère. Cymodocée subitement inspirée, renversant les idoles, demandant le martyre, bravant les bourreaux, maudissant la religion de son père, eût été le comble de l'absurdité en fait d'art et de moeurs. Outre que la violence ne plaît point dans les femmes, et qu'en général on aime peu les héroïnes, Cymodocée eût encore offert le grand inconvénient d'une ressemblance parfaite avec Eudore. Que fût-il resté à celui-ci, si la fille d'Homère eût lutté avec lui de courage et de zèle ?

Cymodocée meurt, c'est assez. Dieu accepte le sacrifice de cette colombe : son ingénuité et son innocence seront comptées pour ce qui manque à la perfection de sa foi. Tous les saints ne vont pas au ciel par la même vertu : les uns brillent par la charité, les autres éclatent par la simplicité du

coeur. Il ne faut pas croire aussi que tous les *Martyrs* apportent au combat la même ardeur et la même force : on a vu, dans les forêts du Canada, de jeunes missionnaires pousser des cris dans l'excès des tourments que leur faisaient souffrir les sauvages, tandis qu'auprès d'eux un vieil apôtre expirait sans faire entendre d'autres soupirs que ceux de l'amour divin. Faites de Cymodocée une Chrétienne emportée et farouche, il faudra jeter le livre au feu.

Cependant on doit toujours reconnaître ce qu'il peut y avoir de fondé en raison, même dans la critique la moins raisonnable. Pour éviter tout reproche, j'ai fait un changement considérable dans cette édition. Cymodocée n'est plus demandée directement par le ciel, comme victime expiatoire, mais indirectement, comme une victime dont le sacrifice doit augmenter le sacrifice d'Eudore, et rendre plus efficace l'holocauste du martyr. La foi de Cymodocée n'exige plus, dans ce plan, la même force ; et la religion et l'art sont satisfaits.

Telles sont à peu près les objections morales et religieuses que l'on a faites aux *Martyrs*. Veut-on savoir la vérité ? Si j'avais originairement retranché une douzaine de lignes de la préface, et si j'avais donné un autre titre à l'ouvrage, je ne sais pas sur quoi on se serait disputé. On s'est jeté sur le passage où je parlais du merveilleux chrétien, et l'on s'est battu contre ce qu'on appelle mon système : il ne s'agissait point d'un système ; il n'était question que de juger un livre, d'en considérer le style et le plan, d'en examiner les transitions ; de voir si j'avais heureusement rajeuni des comparaisons antiques, trouvé des comparaisons nouvelles ; de prononcer sur la vérité des tableaux ; de dire en quoi je différais de mes prédécesseurs, en quoi je leur ressemblais ; de montrer les écueils que j'avais évités, ceux où j'avais fait naufrage : on n'a point songé à tout cela. Qu'importe à la critique, la bonne foi et la justice, quand elle veut aveuglément condamner ?

On saisit quelques phrases au hasard, on ferraille avec l'auteur, et l'examen se réduit à une amplification injurieuse, où l'on tâche de faire briller par-ci par-là un peu d'esprit.

Il est certain aussi que le titre du livre, connu d'avance,

avait préparé l'esprit du public chrétien à un ouvrage d'un tout autre genre. On s'attendait à trouver une espèce de martyrologe, une narration historique des persécutions de l'Église, depuis Néron jusqu'à Robespierre. La surprise a été grande, lorsque frappées de cette idée, des personnes simples se sont trouvées, en ouvrant le livre, au milieu de la famille d'Homère. Des gens un peu moins simples se sont vite aperçus de cette surprise, et ils en ont profité pour augmenter l'humeur qui s'empare involontairement de notre esprit, lorsque nous sommes trompés en quelque chose. Si j'avais intitulé mon livre, les aventures d'Eudore, on n'y aurait cherché que ce qui s'y trouve. Il est trop tard pour revenir à ce titre, et d'ailleurs le véritable titre de l'ouvrage est certainement celui qu'il porte. La surprise passera ; elle est déjà passée, et l'ouvrage ne tardera pas à être considéré sous son véritable jour.

Si le *Génie du Christianisme* a été de quelque utilité à la religion, les *Martyrs*, je l'espère, partageront avec lui cet inestimable honneur.

L'homme est plus sensible aux exemples qu'aux préceptes. La peinture des souffrances de tant de martyrs (car, après tout, cette peinture n'est pas une fiction) ne sera point sans effet sur les lecteurs. Heureux, si j'ai prouvé que notre religion peut lutter sans crainte avec les plus grandes beautés d'Homère, et qu'elle donne, dans l'infortune, un courage au-dessus de la rage des persécuteurs, et de la cruauté des bourreaux !

OBJECTIONS LITTÉRAIRES

Un homme de beaucoup d'esprit, de goût et de mesure, et qui de plus est poète, et poète d'un vrai talent, ce qui ne gâte rien à la présente discussion, n'a fait que trois objections contre les *Martyrs*, après lesquelles il semble tout approuver : 1° Le héros n'est pas historique ; 2° Le triomphe de la religion, ou le but de l'ouvrage, n'est pas assez annoncé ; 3° Le récit n'est point assez lié à l'action.

Il y a en littérature des principes immuables, et d'autres qui n'ont pas la même certitude. La règle des trois unités, par

exemple, est de tout temps, de tout pays, parce qu'elle est fondée sur la nature, et qu'elle produit la plus grande perfection possible. Je crois qu'il n'en est pas ainsi de la règle du personnage historique, parce qu'il est prouvé qu'on peut intéresser aussi vivement pour un personnage d'invention que pour un personnage réel. Aussi voyons-nous qu'Aristote et Horace laissent à ce sujet plus de liberté à l'auteur.

On convient que la plupart des préceptes d'Aristote pour la tragédie, s'appliquent également à l'épopée. Dacier, dont j'emprunterai la traduction, s'exprime ainsi en commentant le vingt-quatrième chapitre de la poétique.

« Aristote a dit, dans le cinquième chapitre, que l'épopée a cela de commun avec la tragédie, qu'elle est une imitation des actions des plus grands personnages, ... etc. »

Ce point établi, nous trouvons qu'Aristote dit :

« Il arrive fort souvent que dans les tragédies, on se contente d'un ou de deux noms connus, et que tous les autres sont inventés... etc. »

En examinant ce passage, où brille l'excellent jugement d'Aristote, le savant traducteur observe « qu'Horace était du même sentiment ; mais qu'il s'est cru obligé d'avertir les Romains que ces sujets, entièrement inventés, *étaient plus difficiles* à traiter que les autres, et de leur conseiller de s'attacher plutôt à des sujets connus :

> Difficile est proprie communia dicere, tuque
> Rectius Iliacum carmen deducis in actus,
> Quam si proferres ignota indictaque primus. »

Ainsi, d'après le premier législateur du Parnasse, j'ai pu inventer mon sujet et mes personnages, et d'après le second, cela m'a jeté seulement dans une route plus difficile. Aristote cite Agathon qui réussit en inventant ses héros, et parmi nous on peut s'autoriser de l'exemple de Voltaire, dans *Zaïre*, *Alzire* et *Tancrède*, et même de celui de Racine, dans *Bajazet*.

Appliquons cette règle à l'épopée, et attachons-nous à ces mots remarquables du Stagyrite : « Ce qui est connu l'est ordinairement de peu de personnes, et cependant il divertit tout le monde également. »

En effet, tous ces grands personnages de l'épopée, que nous regardons aujourd'hui comme historiques, le sont-ils bien réellement ? Seraient-ils connus comme Alexandre et César, s'ils n'avaient été chantés par les poètes ? Prenons le premier de tous, Achille : je doute fort que, sans Homère, son nom fût venu jusqu'à nous. Allons plus loin : connaissions-nous beaucoup Télémaque avant que Fénelon nous eut donné son épopée ? Cependant, Télémaque, nommé deux fois dans l'Iliade, est encore un des acteurs de l'Odyssée. Si l'on veut juger cette question, que l'on considère combien peu de gens savent qu'il existe dans les poèmes d'Homère un personnage appelé Eumée. Ce personnage joue toutefois, dans l'Odyssée, un rôle aussi important que celui de Télémaque ; et, quoique pasteur de troupeaux, Eumée est le descendant d'un roi. Si quelque poète chantait aujourd'hui le fidèle serviteur d'Ulysse, pourrait-on dire que ce poète n'aurait pas créé son héros ? Et ce même Eumée, historique par l'autorité d'Homère, n'est-il point, dans l'origine, un personnage d'invention ? On rencontre dans l'histoire de l'enfance des peuples, une foule de noms que la mémoire laisse échapper. L'auteur qui s'en empare pour les placer sur la scène épique, et qui les fait passer de l'oubli à la gloire, en doit être regardé comme le véritable créateur. Si le pieux Énée ne se trouvait pas dans l'*Iliade*, et surtout dans l'*Énéide*, beaucoup de lecteurs se souviendraient-ils de l'avoir entrevu dans Tite-Live et dans Denys d'Halicarnasse ?

On convient que des noms trop éclatants, trop historiquement connus, ne sont pas favorables à l'épopée. Que gagne-t-on alors à ne pas inventer ses héros ?

Addison et Louis Racine ont fort bien démontré, au sujet du paradis perdu, que c'est l'action et non pas le héros qui fait l'épopée. Homère chante la colère d'Achille ; il ne chante pas Achille : cela est si vrai, que si vous ôtez de l'*Iliade* le nom d'Achille, et que vous donniez à la colère d'un autre Grec l'influence que celle du fils de Pélée a sur les événements du siège de Troie, le poème existe encore avec tout son intérêt et toutes ses beautés. Le héros est donc en soi-même peu de chose dans l'épopée, pourvu que l'action soit grande et

intéressante. Et de quelle complaisance Aristote n'use-t-il pas alors envers les poètes, puisqu'il leur permet d'inventer même leur action !

Je soumets ces doutes à l'excellent critique dont j'ose me permettre de combattre l'opinion. Je me suis appuyé, 1° de l'autorité d'Aristote, qui permet d'inventer les personnages et le sujet ; j'ai fait voir, 2° que les personnages épiques doivent être regardés presque tous comme des créations du poète ; je vais ajouter l’autorité d'un grand exemple : le Renaud du Tasse est un personnage d'invention.

On trouve dans les historiens des croisades, six Godefridis, neuf Gaudefridi, quatorze Beaudouin, un Tancrède, vingt-deux Roger, sept Raimond, une foule de Robert, de Gautier, de Richard, et de Guillaume ; cinq Renaud écrits Rainaldi, un écrit Reinoldus, un autre Rainoldus, et trois écrits Reinauldi.

Ces chevaliers et comtes du nom de Renaud, sont répandus dans les historiens des croisades : l'anonyme donné par Camden, Robert Moine, Baldric, Raimond d'Agiles, Fulcher, Gautier, Guibert et Guillaume de Tyr. De tous les Renaud qui se montrent à diverses époques, dans les différentes croisades, aucun ne paraît avoir été de la maison d'est. Il faudrait surtout chercher le Renaud du Tasse au temps de l'entreprise de Pierre l'Hermite. Or, on ne rencontre dans l'anonyme de Camden, Robert Moine et Baldric, historiens de cette première croisade, qu'un seul Renaud : ce Renaud trahit les croisés, se fit mahométan, et ne semble pas avoir porté un grand nom. Besoldo, dans son histoire *De Regibus Hierosolymorum*, garde le même silence. Quand en fouillant les vieilles chroniques, et les titres des grandes maisons d'Italie, on découvrirait qu'un Renaud, de la maison d'est, accompagna Godefroi De Bouillon à Jérusalem, de bonne foi serait-ce un personnage historique ? Dans ce cas, il y a tel gentilhomme breton ou périgourdin qui pourrait figurer dans l'épopée. Le nom du comte de Saint-Gilles est certainement beaucoup plus connu dans la première croisade, que la plupart des noms que j'ai cités, parce qu'il se lit à la fois dans Anne Comnène et dans les chroniqueurs latins ; et pourtant combien y a-t-il de lecteurs qui aient

entendu parler du comte de Saint-Gilles ?

Ainsi, ce fameux Renaud d'Est, est sorti tout entier du cerveau du poète, puisque son nom n'est pas même dans les récits du temps. Quant à Soliman, son rival de gloire, on trouve un Soliman, fils d'un soudan de Nicée, qui battit le renégat Renaud ; mais c'est tout, et le reste du caractère est formé d'après celui de Saladin. Et Argant, Clorinde, Herminie, sont-ils des noms historiques ?

Et Armide, qu'en dirons-nous ? Ce n'est point un personnage épisodique ; car, si on le retranche du poème, le poème n'existe plus. Armide cause l'absence de Renaud, et l'absence de Renaud établit l'action de la Jérusalem, comme le repos d'Achille donne naissance à l'Iliade. Ainsi, le premier héros du Tasse est d'invention ; la plupart des caractères inférieurs sont d'invention ; et Armide, sur qui roule la machine poétique, doit également sa naissance aux muses. Observons que le roi de Jérusalem, Aladin, est encore un enfant du poète. Le Père Maimbourg avait remarqué avant moi les imaginations du Tasse. »

Le fameux bois enchanté, dit-il, Ismen, Clorinde, Renaud, Armide, et cent autres pareilles choses de l’invention du Tasse, ne sont que d'agréables visions d'un poète qui prend plaisir, pour en donner aux autres, à faire de nouvelles créatures qui ne furent jamais. (*Hist. des crois.*, lib 3.)

Muratori et Gibbon conviennent aussi que le Tasse a inventé son héros.

Si je passe de ces autorités à mon sujet, on va voir que tout me faisait une loi d'inventer mon principal personnage.

Le caractère grave, froid et tranquille de Constantin, est précisément l'opposé du caractère épique. Qui pourrait se représenter le père temporel du concile de Nicée, livré à ces aventures de guerre et d'amour, qu'amène le développement d'une épopée ? La vie de ce prince est d'ailleurs trop connue : et malheureusement un crime pèse sur elle. Le poème héroïque exige des passions, mais il rejette les crimes : noble dédain des muses, qui n'accordent leur plus beau chant qu'à la vertu.

Je voulais en outre peindre les moeurs homériques, et les scènes tranquilles de l’Odyssée, au milieu des scènes sanglantes d'une persécution. Comment, sans absurdité, conduire Constantin sous le toit de Démodocus ? Comment produire des rivalités, des jalousies ? Aurais-je jeté tout cela dans les épisodes ? Dans ce cas, l'unité d'action était détruite. J'avais pour but de retracer la persécution des Fidèles sous Dioclétien. Où l'aurais-je placée, cette persécution ? Constantin, trop jeune alors, n'y joua aucun rôle. Si l'on dit que j'aurais pu mettre le massacre des Chrétiens sur l'avant-scène, en le comprenant dans le récit, mon sujet n'aurait donc pas été la dernière persécution de l'Église ? Et c'est pourtant le sujet que je me proposais de traiter. On pouvait trouver autre chose dans la vie de Constantin. Sans doute, il y a mille plans, qui tous peuvent être meilleurs que le mien ; mais enfin c'est sur le mien qu'il faut me juger. Combien de fois n'a-t-on pas refait l'*Énéide*, et la *Henriade* !

Il demeure à peu près certain que Constantin, pour des raisons tirées de son caractère et de la nature du sujet, ne pouvait pas être mon héros. Qui donc aurais-je choisi à cette époque ? Un martyr connu ? C'est ici que les jeux de l'imagination sont impérieusement interdits ; c'est ici qu'on aurait crié avec raison au sacrilège. Un confesseur de la foi, devenu l'objet d'un culte sacré, a ses traditions immuables, dont on ne peut s'écarter sans impiété ; les actes de son martyre sont là : les éloquents témoins de Dieu s'élèveraient contre la muse qui oserait changer un seul mot à l'histoire de la religion et du malheur.

D'après ces considérations, je n'avais plus qu'une ressource : celle d'inventer mes principaux personnages ; il nous reste à voir si, dans ce cas, j'ai usé de tous les moyens de l'art.

Afin d'ennoblir Eudore et de le rendre, pour ainsi dire, historique, je le fais descendre d'une famille de héros, et surtout du dernier des Grecs, Philopœmen. Racine emploie le même artifice pour rehausser l'importance de Monime. Ainsi c'est dans Eudore que l'Évangile va faire la conquête du sang

de ces grands hommes dont Plutarque nous a transmis l'histoire. Inventée sur le même modèle, Cymodocée est la fille d'Homère ; et c'est en elle que le Christianisme doit triompher des grâces, des beaux-arts et des divinités de la Grèce. Le critique a déjà trouvé cette réponse assez ingénieuse. Il semble même, en ce cas, approuver mes personnages d'invention ; mais il aurait voulu que j'eusse insisté davantage sur mon idée, et qu'elle eût été mise d'une manière plus frappante sous les yeux du lecteur. Il a raison, et c'est ce que j'ai fait dans cette édition nouvelle.

Si l'art trouve ces explications suffisantes, on doit remarquer que la religion, et c'est la chose importante, est pleinement satisfaite par l'invention de mon héros.

Dieu choisit souvent dans les conditions les plus humbles l'homme dont les épreuves attirent la bénédiction du ciel sur les nations.

« Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé, selon le monde, pour confondre les sages ; et ce qui est faible, selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de fort.

« Et il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable, selon le monde, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand. »

Cette première vérité reconnue, on voit ensuite que la hiérarchie des vertus, et conséquemment l'efficacité plus ou moins grande des sacrifices, est admise par tous les pères, d'après l'histoire de Caïn et d'Abel. Je puis donc supposer, dans toutes les analogies de la foi, qu'au temps de la persécution, un martyr dont les actes se sont perdus, s'offrit en holocauste volontaire ; et que cet holocauste, par un mérite intérieur connu de Dieu seul, parut plus agréable au Très-Haut, que toutes les autres victimes. Combien, en effet, de confesseurs obscurs moururent sous Dioclétien, pour la conversion du monde ! Outre les fameux athlètes qui brillent dans l'histoire, et qui révélèrent leurs cendres à l'Église par des miracles, « Que de saintes reliques, s'écrie Prudence, la terre dérobe à nos hommages ! Ô Italie, qui dira les tombes sans honneurs dont tes champs sont couverts ! » Eudore sera donc le représentant des héros des deux religions ; les uns ignorés du

monde, mais couronnés de gloire dans le ciel ; les autres, illustres sur la terre, mais privés de la gloire divine. J'aurai célébré dans sa personne ces pauvres que Galérius faisait jeter dans la mer, ces milliers de Chrétiens attachés à des gibets, brisés par des roues, déchirés par des ongles de fer : sublimes victimes, qui, ne prononçant à la mort que le nom de Jésus-Christ, ont laissé leurs propres noms inconnus aux hommes : *Stat nominis umbra* !

Je passe à l'objection touchant le but de l'ouvrage.

Dans aucune épopée le résultat de l'action n'est plus souvent indiqué que dans les *Martyrs*. L'*Énéide* est la fondation de l'empire romain. Virgile en dit un mot au commencement de son poème ; ensuite Jupiter explique à Vénus la suite des destins d'Énée ; mais, après le premier livre, il est à peine question de ces destins. Si vous retrouvez les Romains sur le bouclier d'Énée et dans les Champs-Élysées, ce ne sont que de beaux épisodes ; ce n'est point une marche directe vers le but que le poète a d'abord marqué. À chaque pas, au contraire, le triomphe de la religion est rappelé dans les *Martyrs* : il est annoncé dans l'exposition ; il est prédit dans le ciel : je répète en vingt endroits que Constantin règnera sur les nations devenues chrétiennes ; que l'ambition de ce prince est l'espoir du monde ; j'avertis sans cesse que l'enfer sera confondu. Dans le dernier livre, Michel, en précipitant les démons dans l'abîme, déclare que leur empire est passé ; que le règne du christ est établi. Eudore, en allant au supplice, prophétise le règne de Constantin ; et Galérius, en se rendant à l'amphithéâtre, apprend que Constantin, proclamé César, marche à Rome, et s'est déclaré Chrétien. Jamais rien fut-il plus clair, plus précis ? Toutefois j'ai cru devoir céder encore à la critique : après ces mots : les dieux s'en vont, j'ai ajouté quelques lignes qui justifient mieux le second titre de l'ouvrage : Galérius meurt ; Constantin arrive à Rome, il venge les *Martyrs* ; il reçoit la dignité d'Auguste sur la tombe d'Eudore, et la religion chrétienne est proclamée religion du monde romain.

Cette nouvelle conclusion satisfera surtout ceux qui,

daignant applaudir aux *Martyrs*, ne leur reprochaient qu'une seule chose : c'était d'intéresser le lecteur aux scènes d'une action privée, plutôt qu'au développement d'une action publique. Mais en contentant sur ce point quelques esprits éclairés, je dois dire toutefois que l'action publique n'est point une règle de l'épopée : il serait même aisé de prouver la vérité contraire. Toute action, fondement de l'épopée, du moins de l'épopée telle qu'elle existe dans l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Énéide* et le Télémaque, tient à une action publique ; mais cette action en elle-même est une action privée.

Ainsi la colère d'Achille n'est point la journée fatale d'Ilion ; et l'arrivée d'Énée en Italie n'est point la fondation de Rome, qui n'eut lieu que longtemps après. Dans l'*Odyssée* et dans le *Télémaque*, l'action est encore bien plus particulière, bien plus domestique : c'est un fils qui cherche son père ; c'est un mari qui retrouve sa femme dans une petite île obscure ; et tout cela sans qu'il en résulte aucun événement dans l'avenir.

L'action d'Eudore est absolument de la même nature que celle d'Achille et d'Énée ; elle tient à une action publique, mais elle est privée ; elle produit ensuite le règne de Constantin et le triomphe de la religion, comme la colère du fils de Pélée et l'exil du fils de Vénus amènent la chute de Troie et l'établissement de l'empire romain. Si la Pharsale et la Jérusalem ont pour sujet une action historique achevée dans le cours de ces deux poèmes, l'autorité de Lucain et du Tasse ne peut balancer celle d'Homère et de Virgile. C'est encore une erreur de croire que le héros d'une épopée doit être nécessairement roi ou fils de roi.

Renaud et Godefroi même ne sont que de simples chevaliers, ou de très petits souverains, et leur naissance n'a pas plus d'éclat que celle du descendant de Phocion et de Philopœmen. Les personnes qui ont pris quelque plaisir à la lecture des *Martyrs* peuvent être tranquilles : elles se sont *amusées dans les règles*. Jamais ouvrage ne fut plus conforme à la doctrine poétique, plus orthodoxe au Parnasse. Je dirai plus : la conclusion que j'ai ajoutée est, je crois, mieux appropriée au goût du temps où j'écris ; mais elle n'eût point

été demandée dans le siècle de Louis XIV. Elle n'est point nécessaire selon les lois du genre épique.

Homère ne s'est pas donné la peine de faire un seul vers après les funérailles d'Hector, pour annoncer la chute de Troie ; et Virgile, après la mort de Turnus, n'a point songé à marier le pieux Énée. Pourquoi cela ? Parce que c'est au lecteur à tirer une conclusion trop manifeste, et que le poète n'est pas obligé de tout achever et de tout dire, comme l'historien et le romancier. Ma complaisance, à cet égard, a donc été extrême ; et je pouvais, sans scrupule, laisser les choses comme elles étaient.

Venons au récit.

J'ose dire encore que dans aucune épopée le récit n'est rattaché aussi fortement à l'action qu'il l'est dans les *Martyrs*.

Le récit de l'Odyssée n'a point de rapport à la catastrophe ; celui de l'Énéide est court et admirable : mais revoit-on, dans la suite du poème, les principaux acteurs qu'Énée fait agir dans sa narration, et la scène en Italie se lie-t-elle à la scène de Troie ? L'épisode de Didon, qui n'est ni de l'action, ni du récit, tient-il au fond du sujet, comme l'histoire de Velléda tient au fond des *Martyrs* ?

Le récit du Télémaque est magnifique ; mais les personnages de ce récit, excepté Narbal qu'on revoit un moment, disparaissent sans retour.

Dans le récit des *Martyrs*, vous trouvez d'abord la peinture des caractères qu'il sera essentiel de connaître dans le développement de l'action : vous y trouvez le tableau du Christianisme dans toute la terre, au moment d'une persécution qui va frapper tous les Chrétiens ; vous y trouvez l'excommunication d'Eudore, qui fait prendre à l'action le tour qu'elle doit prendre ; vous y trouvez la grande faute qui sert à ramener le héros dans le sein de l'Église : faute qui, répandant sur le fils de Lasthénès l'éclat de la pénitence, attire sur lui le regard des Chrétiens, et le fait choisir pour défenseur de l'Église ; vous y trouvez le commencement de la rivalité d'Eudore et d'Hiéroclès, l'annonce des victoires de Galérius sur les parthes : ces victoires achèvent de rendre ce prince maître

absolu de l'esprit de Dioclétien, et préparent ainsi l'abdication qui amène la persécution ; enfin vous y trouvez, par la vision de saint Paul Hermite, la prédiction du martyre d'Eudore, et du triomphe complet de la religion. Pour comble de précautions, ce récit est motivé dans le ciel : Dieu déclare qu'il a conduit Eudore par la main, afin d'éprouver sa foi et de préparer sa victoire.

Ajoutons que ce récit a de plus l'avantage de faire naître l'amour de Cymodocée, d'inspirer à cette jeune païenne les premières pensées du Christianisme, et de concourir ainsi par un double moyen au but de l'action. Il ne vient donc pas là sans raison, pour satisfaire la curiosité d'un personnage, comme la plupart des récits épiques.

Quant à sa longueur, il n'est pas plus long, proportion gardée, que le récit de l'*Odyssée* et que celui du *Télémaque*. Je dis proportion gardée, parce que je crois que les *Martyrs* ont un peu plus d'étendue que ces deux ouvrages. Il me semble, si je ne me trompe, que je suis assez fort sur ce point : une critique généreuse reconnaîtra sans peine que la raison est de mon côté.

Restent quelques difficultés présentées par divers journaux. J'ai répondu à ces chicanes de détails dans les remarques ; quant aux caractères de mes personnages, je ne sais trop à quoi m'en tenir.

Démodocus est traité, par un censeur, comme un vieillard imbécile et ennuyeux ; un autre censeur, très peu favorable aux *Martyrs*, compare la douleur de Démodocus à celle de Priam, c'est-à-dire, au plus beau morceau qui nous soit resté de l'antiquité : comment ferai-je ?

Le même critique, qui met Démodocus à côté de Priam, veut que les *Martyrs* soient une espèce de parc anglais, de vastes campagnes, où l'on trouve des lieux déserts, des lieux parés, des montagnes, des précipices. Il faut bien que je me console : Pope a représenté les poèmes d'Homère sous l'image d'un grand jardin, et Addison se sert de la même comparaison pour le paradis perdu.

Le même critique a dit encore que les *Martyrs* étaient un

voyage, et toujours un voyage. Mais l'Odyssée est-elle autre chose qu'un voyage ?

Ulysse touche à tous les rivages connus de son temps. On disait dans l'antiquité : les erreurs d'Ulysse. L'*Énéide* n'est qu'un voyage ; la *Lusiade* du Camoëns n'est qu'un voyage ; que de voyages dans la *Jérusalem* ! Le *Télémaque* est non seulement un voyage, depuis la première ligne jusqu'à la dernière ; mais le but de l'ouvrage en lui-même, ou l'action proprement dite, est un voyage. Le critique s'écrie :

« L'auteur est allé là, une description ; l'auteur est allé ici, son héros y passera. »

J'ai une chose bien simple à répondre. Les *Martyrs* étaient achevés en grande partie, principalement le récit d'Eudore, lorsque je suis parti pour l'orient : c'est un fait que beaucoup de témoins pourraient affirmer. Ainsi ce n'est point Eudore qui voyage en Égypte, en Syrie, en Grèce, parce que j'ai voyagé dans ces contrées célèbres, mais c'est moi qui suis allé voir les bords que mon héros a parcourus. Je ne sache pas qu'on ait jamais reproché à Homère d'avoir visité les lieux dont il nous a laissé d'admirables tableaux. Je n'ai point au reste l'intention de choquer le censeur en répondant à ses objections : je reconnais qu'en attaquant les *Martyrs* il m'a traité avec décence, indulgence même, et avec ces égards qu'un honnête homme doit à un honnête homme. Sa critique est celle d'un écrivain de talent ; et, bien qu'elle m'ait semblé rigoureuse, elle m'a paru très digne d'être méditée.

Les imitations ont été un autre objet de controverse. Je ne puis mieux faire que de citer à ce sujet mon défenseur :

« La plus ancienne épopée que nous ayons après celle d'Homère, dit-il, c'est l'Énéide. Virgile ne se contenta pas d'imiter l'*Odyssée* et l'*Iliade* ; il traduisit et abrégea la plupart des batailles du poète grec : il copia pour ainsi dire, selon Macrobe, un autre poète nommé Pisandre, pour en former le deuxième livre. Il prit de nombreux fragments, non seulement dans les écrivains de sa nation qui l'avaient précédé, mais

encore dans quelques-uns de ses plus illustres contemporains, tels que Lucrèce, Catulle, Varius, etc ; en sorte que l'on peut dire que cette épopée fut la première véritable mosaïque.

Le Tasse, le plus célèbre poète épique des temps modernes, enleva à son tour des fragments aux Grecs et aux Latins. Ses héros furent, autant que son sujet le lui permettait, une copie de ceux d'Homère. Il fit passer dans sa Jérusalem des tableaux, des comparaisons, des descriptions tellement imitées de Virgile, qu'on reconnaît la construction et l'expression même du poète latin jusque dans le nouvel idiome dans lequel elles ont été transportées. La Bible lui fournit aussi des fragments, et c'est ainsi qu'il légua à M. de Châteaubriand l'exemple d'une seconde véritable mosaïque.

Milton vint ensuite, et prit dans le quatrième livre du Tasse, le sujet de son Paradis perdu. Il copia le fameux discours de Satan, qui commence par ces mots : Tartarei Numi ; il emprunta d'un comique italien quelques pensées qu'il jugea dignes de son sujet ; il ne craignit pas de s'approprier ce qu'il trouva de bon dans la tragédie de Grotius, intitulée Adam exilé. La Sarcotée, mauvais poème d'un jésuite allemand nommé Masenius, lui fournit quelques centaines de vers ; il puisa dans la Bible plus que tout autre, et son poème fut la troisième véritable mosaïque.

Il me serait aisé de pousser cet examen jusqu'au Télémaque de Fénelon, et même à la Henriade de Voltaire ; mais je crois en avoir assez dit. Lorsqu'un écrivain traite un sujet sur lequel d'autres se sont déjà exercés, il y a certaines idées principales qui doivent nécessairement se présenter, qui par là même sont à tout le monde. Les poètes ne diffèrent entre eux sur ce point que par les couleurs dont ils ornent leurs tableaux. Personne d'ailleurs, avant les censeurs des *Martyrs*, ne leur a contesté le privilège de transporter dans leurs ouvrages les beautés de ceux qui les ont précédés, pourvu qu'ils sachent se les rendre propres par la manière dont ils les emploient.

« On sait, dit M. de La Harpe, que faire passer ainsi dans sa langue les beautés d'une langue étrangère, a toujours été

regardé comme une des conquêtes du génie ; et, pour juger si cette conquête est aisée, il n’y a qu’à se rappeler ce que disait Virgile, qu’il était moins difficile de prendre à Hercule sa massue que de dérober un vers à Homère. »

« Longin, dans son *Traité du Sublime*, va plus loin encore que M. de La Harpe : parmi les Grecs, il cite Hérodote, Stésichore et Archiloque ; puis il ajoute : « Platon est celui de tous qui a le plus imité Homère ; car il a puisé dans ce poète comme dans une vive source dont il a détourné un nombre infini de ruisseaux... Au reste, on ne doit point regarder cela comme un larcin, mais comme une belle idée qu’il a eue, et qu’il s’est formée sur les mœurs, l’invention et les ouvrages d’autrui. »

Le choix des autorités citées par mon défenseur, est excellent, et me justifie assez sur un point qui ne méritait guère la peine qu'on s'y arrêtât.

Quelques lecteurs ont cru que j'avais transporté trop littéralement dans mon ouvrage des morceaux choisis de poésie antique ; c'est une erreur que les notes dissiperont : ces lecteurs ont été trompés par un ou deux vers placés dans les strophes ou dans les chœurs des hymnes à Diane, à Bacchus, à Vénus. Pour en donner un exemple, le pervigilium veneris, chanté dans l'île de Chypre, n'est point le pervigilium faussement attribué à Catulle ; je n'ai emprunté de lui que le *cras amet* et un demi-couplet. La première strophe est imitée en grande partie de Lucrèce, et la seconde entière est de moi.

J'ai peu puisé chez les anciens pour les comparaisons ; celles des *Martyrs* m'appartiennent presque toutes.

Les personnes dont le jugement fait ma loi, pensent que c'est peut-être, avec les transitions, la partie la plus soignée de l'ouvrage. On paraît surtout avoir remarqué la comparaison du lion dans la bataille des Francs ; celle de la voile repliée autour du mât pendant la tempête, celle du chant du coq sur un vaisseau, celle de l'homme qui remonte les bords d'un torrent dans la montagne, et qui arrive à la région du silence et de la sérénité ; mais enfin j'ai dérobé quelques comparaisons à la

bible, à Homère, à Virgile ; et la critique, qui prend tout cela pour imitation littérale, ne s'aperçoit pas que ces comparaisons sont totalement changées.

La comparaison de l'Égypte à une génisse, est de l'Écriture. Ayant à peindre l'Égypte après l'inondation, j'ai ajouté : « L'Égypte, toute brillante d'une inondation nouvelle, ressemblait à une génisse féconde qui vient de se baigner dans les flots du Nil. » Ai-je eu tort d'imiter ainsi, et ne pourrais-je pas revendiquer la comparaison entière ?

On connaît la description du chêne dans les géorgiques : description qui, pour le dire en passant, est tirée d'une comparaison de l'Iliade. Comme Homère, j'ai mis cette description en comparaison ; et voulant peindre la fortune décroissante d'Hiéroclès, j'ai dit « le pâtre qui contemple le roi des forêts du haut de la colline, le voit élever au-dessus de ses rameaux verdoyants une couronne desséchée. » Ce trait ne me rend-il pas propre le passage imité ?

On a blâmé ma comparaison d'Homère à un serpent qui fascine par ses regards une colombe, et la fait tomber du haut des airs. La colombe est Cymodocée. Cette critique, si je ne m'abuse, est peu raisonnable. Le serpent, chez les poètes, est un animal fort noble. Hector, dans l'Iliade, est comparé à un serpent. Le serpent était mêlé à toutes les choses sacrées : un serpent sort du tombeau d'Anchise, en Sicile, et vient goûter aux gâteaux des sacrifices. Le serpent était l'emblème du génie : cela convient-il à Homère ? Le serpent était consacré à Apollon : Apollon n'a-t-il aucune analogie avec Homère ? Au temple de Delphes, l'oracle, dans les premiers âges, était rendu par un serpent : ce serpent ne peut-il être l'emblème du plus grand des poètes, inspiré par le souffle du dieu des vers ? Le serpent était l'image de l'univers et de l'éternité : cela convient-il mal à un poète dont les ouvrages dureront autant que le monde ? Enfin, dans l'Écriture, le serpent, animé par le père des mensonges, séduit la belle compagne de l'homme : Homère, père des fables, qui charme l'esprit de Cymodocée, n'offre-t-il pas ainsi tous les rapports nécessaires à la comparaison qu'on attaque ?

Si d'une part on a cru que j'imitais, quand je n'imitais pas, de l'autre on a mis sur mon compte des choses qui appartenaient à l'antiquité. Eudore, au milieu de son épreuve, dit à Festus : « Regardez bien mon visage, afin de me reconnaître au jugement de Dieu. » Je ne sais pas ce que cela peut avoir de risible ; mais je sais que, quand on se mêle de critiquer, il ne faut pas pousser le défaut de mémoire jusqu'à méconnaître un passage de l'Écriture : passage qui se retrouve mot à mot dans le martyre de sainte Perpétue. J'aurais ici un beau sujet de triomphe ; je ne triompherai point cependant, car le plus habile homme se trompe quelquefois, quoique la méprise soit un peu forte ; il n'y a qu'un certain ton qu'un habile homme ne prend jamais.

Au reste, mes remarques épargneront à Homère, à Moïse, aux prophètes, mille petites tracasseries qu'on leur a faites sous mon nom : ils ont bien de quoi se défendre par eux-mêmes ; et vraiment je suis trop sujet à faillir, pour me charger encore des sottises de l'Iliade et des erreurs de la bible.

On saura donc, en consultant la note, s'il y a sûreté, et si l'on peut me traiter comme je le mérite. Toutefois, je m'accuserai d'un peu de malice : je n'ai pas tout cité dans les remarques ; et je ne serais pas surpris que tel malheureux fragment, que j'aurais négligé de dénoncer à la critique, n'attire aux anciens une nouvelle avanie. Dans ce cas, je promets le silence : je recevrai avec humilité les réprimandes adressées à Platon, Sophocle, Euripide ; je serai même charmé qu'on apprenne à vivre à tous ces Grecs imprudents fourvoyés dans les *Martyrs*.

Il me reste à dire quelques mots du style des *Martyrs* : on l'a beaucoup moins attaqué que celui de mes premiers ouvrages. Autrefois, on me battait avec mes propres armes : on citait des phrases, des pages même du *Génie du Christianisme*, véritablement répréhensibles. Mais quant aux *Martyrs*, il semble qu'on ait évité avec soin d'en mettre de longs morceaux sous les yeux des lecteurs.

Il paraît qu'on s'est généralement accordé, amis et ennemis, à remarquer dans ma manière des progrès du côté du goût et

de l'art. Si je m'en tiens au jugement des censeurs opposés aux *Martyrs*, le second livre, presque tout le récit, le combat des Francs surtout, une partie de l'enfer et du purgatoire, le livre des harangues, le caractère de Cymodocée et de Démodocus, sont les meilleures choses qui soient échappées à ma plume ; il n'y a pas assez d'expressions pour les louer. Comment donc croire qu'un livre qui, d'après ses plus violents détracteurs, renferme un personnage comparable à Priam, et un combat qui n'est point effacé par les plus beaux combats d'Homère ; comment croire que ce livre est oublié, mort, enseveli pour jamais ? On va tous les jours à la postérité avec moins de titres ; et grâce à l'imprimerie, l'avenir ne pourra se sauver de nous.

Selon les partisans des *Martyrs*, c'est le second volume qui l'emporte : le livre d'Athènes, celui de Jérusalem, les quatre derniers livres, et particulièrement le dernier, sont ce qu'il y a de préférable dans l'ouvrage. Voilà certes des jugements bien divers, et d'après lesquels il me serait difficile de me corriger. Les opinions semblent d'accord sur quelques parties du travail : par exemple, sur la prophétie de saint Paul, sur la tentation d'Eudore au repas funèbre, et sur les adieux à la muse. Ces adieux n'ont cependant d'autre mérite que d'exprimer un sentiment vrai, et de montrer en moi ce qu'on voit dans tous les hommes, la fuite du temps, le changement des idées, et l'approche rapide de ce moment où tout finit.

Si ce n'est pas sans quelques regrets, c'est du moins sans remords que j'ai jeté un regard sur les premiers jours de ma vie ; et si j'en vois beaucoup d'inutiles, je n'en compte pas un dont je doive rougir.

Je ne sais si je dois revenir sur la question de l'épopée en prose. Les littérateurs de toutes les opinions semblent l'avoir abandonnée, comme une inutile dispute de mots. Car il est certain que d'un côté (ainsi qu'on le prouve judicieusement) la prose n'est pas des vers, et que de l'autre, on ne peut anéantir l'autorité d'Aristote et l'exemple du Télémaque. Je renvoie le lecteur à la préface des premières éditions. Je rapporterai seulement la réflexion d'un critique. « Si la versification fait

l'épopée, a-t-il dit, il en résulte que l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Énéide*, la Jérusalem, sont des romans dans nos traductions en prose, et des poèmes en grec, en latin et en italien. » L'éloge le plus délicat qu'on ait peut-être fait du Télémaque, est celui que j'ai lu dans je ne sais quel journal.

Le censeur, pour mettre tous les partis d'accord, suppose que les aventures du fils d'Ulysse sont un beau poème traduit du grec par Fénelon. On s'est donné la peine de citer Anacréon, pour prouver que les compatriotes d'Homère pouvaient avoir une épopée en prose, mais que nous autres François, nous ne sommes pas si heureux. On a eu tort d'aller si loin. Les hellénistes se taisent, mais ils rient.

Je ne relèverai point des erreurs trop affligeantes.

En tout, je veux donner à mes censeurs l'exemple de la modération. S'ils n'ont pas craint de blesser mon amour-propre, je me fais un devoir d'épargner leur vanité. Ils attachent sans doute à leurs ouvrages beaucoup plus d'importance que je n'en attache aux miens : puisqu'ils ont mis leur bonheur dans leurs succès littéraires, à Dieu ne plaise que je prétende le troubler. Ces censeurs ont quelquefois écrit des choses agréables et spirituelles ; ce n'est qu'en parlant de moi qu'ils semblent perdre leur talent : je conçois qu'ils doivent me haïr. D'ailleurs, si j'ai sur eux l'avantage de quelques lectures, je n'ai que ce que je dois avoir, puisque je me mêle de faire des livres.

Tout ceci soit dit, sans ôter à qui que ce soit le droit de courir sus aux *Martyrs*, comme épopée.

Veut-on que ce soit un roman ? Je le veux bien.

Un drame ? J'y consens. Un mélodrame ? De tout mon coeur. Une mosaïque ? J'y donne les mains. Je ne suis point poète, je ne me proclame point poète, pas même littérateur, comme on me fait l'honneur de me nommer ; je n'ai jamais dit que j'avais fait un poème ; j'ai protesté et je proteste encore de mon respect pour les muses. Rien ne m'enchante comme les vers. Et n'ai-je pas passé une grande partie de ma jeunesse, à ranger deux à deux des milliers de rimes qui n'étaient guère plus mauvaises que celles de mes voisins ? Dans la suite, j'ai

préféré un langage inférieur sans doute à la poésie, mais qui me permettait d'exprimer avec moins d'entraves l'enthousiasme que m'inspirent les sentiments des grands coeurs, les caractères élevés, les actions magnanimes, et le mépris souverain que j'ai voué aux bassesses de l'âme, aux petites intrigues de l'envie, et à ces affectations effrontées de courage et de noblesse, que dément à chaque pas une conduite servile.

CHANGEMENTS FAITS A CETTE ÉDITION, ET REMARQUES AJOUTÉES 0 LA FIN DE CHAQUE LIVRE

Dans le troisième livre, les discours des puissances divines sont retranchés : comme ces discours contiennent l'exposition complète du sujet, et le motif du récit, j'ai été obligé d'en conserver la substance. M. de La Harpe, dans son chant du ciel, avait commis la même faute que moi, et faisait parler Dieu, à l'exemple du Tasse et de Milton, d'après l'autorité de l'Écriture. On lui fit remarquer que ces discours étaient trop longs, et qu'on ne saurait jamais prêter à Dieu un langage digne de lui. Il changea son plan, et, par une heureuse idée, il mit ce qu'il voulait dire dans la bouche du prophète Isaïe. Debout au milieu des saints et des anges, le fils d'Amos lit dans le livre de vie les destins de la terre. Je n'ai pu m'approprier cette belle fiction : j'ai eu recours à un autre moyen que l'on jugera.

Dans ce même livre du ciel, Cymodocée n'est plus demandée comme une victime immédiate, mais elle est annoncée comme une victime secondaire, qui doit augmenter le mérite du sacrifice d'Eudore.

Les passages de l'apocalypse, qui avaient servi de prétexte aux plaisanteries bonnes ou mauvaises d'un journal, ont disparu : tout ce qui pouvait blesser la doctrine ou le dogme, dans le purgatoire, l'enfer et le ciel, a été scrupuleusement effacé. Je ne m'en suis pas rapporté là-dessus à mes lumières, je me suis soumis à la censure de quelques savants ecclésiastiques.

J'ai insisté davantage sur la naissance d'Eudore et de Cymodocée, et sur ce qu'ils sont, l'un et l'autre, les représentants des grands hommes et des beaux-arts de la Grèce.

Dans le livre de l'esclavage d'Eudore chez les Francs, j'ai rétabli un morceau que j'avais supprimé sur l'épreuve, et que plusieurs personnes regrettaient.

Dans le livre de Velléda, on ne trouvera plus les imprécations d'Eudore ; les couleurs trop vives sont adoucies.

J'ai abrégé la scène de l'entrevue de Cymodocée et d'Hiéroclès : elle sentait trop le roman.

J'ai annoncé plus fortement et plus clairement le triomphe de la religion.

J'avais quelquefois parlé moi-même comme poète (qu'on me passe le mot), le langage de la mythologie : j'ai fait disparaître ces légères inadvertances ; j'ai retranché plusieurs comparaisons, abrégé quelques détails de moeurs, et corrigé quelques fautes contre l'histoire et la géographie.

Enfin, j'ai ajouté des remarques à chaque livre.

Ces remarques contiennent les imitations d'Homère, de Virgile, etc., etc. Les autorités historiques se trouveront aussi dans ces notes. On y verra enfin d'assez longs morceaux de mon itinéraire de Paris à Jérusalem, en passant par la Grèce, etc.

Ces morceaux serviront de commentaires aux descriptions de la Grèce, de la Syrie et de l'Égypte. Je n'ai passé en orient que pour visiter les lieux où j'ai placé la scène des *Martyrs* : il est donc tout simple que le voyage justifie les tableaux du voyageur.

J'ai écrit ces notes avec une grande répugnance, et seulement pour obéir au conseil de mes amis.

Ils m'ont représenté que beaucoup de lecteurs, étrangers au langage de l'antiquité, avaient besoin d'une espèce d'explication pour lire les *Martyrs* ; que c'était l'unique moyen de faire tomber une foule de critiques. J'ai cédé à ces raisons, mais j'aurais mieux aimé que l'avenir, s'il y a un avenir pour moi, se fût chargé du commentaire. J'ai développé mon plan

dans ces remarques, et montré la suite de mes idées et de ma composition. Je l'ai fait avec sincérité, et comme j'en aurais agi pour l'ouvrage d'un autre. Ces remarques apprendront du moins quelque chose à quelques lecteurs, et elles seront un monument de ma bonne foi.

Tout ceci prouve, j'espère, ce qui est déjà prouvé, mon obéissance à la critique. Elle est telle, que souvent mes amis n'osent me faire des objections, dans la crainte de me voir changer et bouleverser tout au moindre mot. Je n'ai point cet orgueil qui se complaît dans une erreur. Si quelque chose me rendait indocile à la leçon, c'est la manière dont elle est donnée. Je ne reçois point un conseil sous la forme d'un outrage ; autant je pourrais craindre la séduction de la bienveillance, de l'estime, des prévenances, des égards, autant je repousse le ton impérieux et les airs de maître.

Il faut parler à présent de certains reproches qui me sont beaucoup plus sensibles que tous les autres, parce qu'ils semblent tomber sur mes amis.

On a voulu faire entendre que des hommes distingués, dont le jugement est une autorité puissante, après s'être prononcés pour les *Martyrs*, se sont ensuite *prudemment retirés*, lorsqu'ils ont vu déchirer l'ouvrage.

Qu'on sache que les amis qui me restent, tout petit que soit leur nombre, ne sont pas de ceux qui se retirent au jour du combat ; ils ont un jugement formé, et ils n'attendent point l'approbation ou l'animadversion d'un bureau d'esprit pour savoir à quel rang ils doivent placer un ouvrage : ils regardent les *Martyrs* comme le meilleur, ou, si l'on veut, comme le moins faible de mes très faibles écrits. Est-ce un homme dont le beau talent, comme écrivain, surpasse encore la pureté du goût comme critique, que l'on a voulu désigner par cette étrange assertion ? Mon illustre ami a dit et redit cent fois, à quiconque a voulu l'entendre, ce qu'il pense de mes derniers travaux littéraires ; ses sentiments à cet égard sont bien loin d'être changés : le temps et les satires publiées contre mon livre n'ont fait que l'affermir dans l'opinion qu'il a des *Martyrs*, et aucune opinion, sur tous les points et sous tous les rapports,

ne leur est plus complétement favorable.

Si l'on trouve mauvais que je me vante ici des suffrages que j'ai obtenus ; si je sors des bornes d'une modestie que la faiblesse de mes talents me prescrit, et que je n'ai jamais franchies jusqu'à présent, qu'on s'en prenne à l'indigne manière dont on m'a traité. Il est aisé de comprendre pourquoi on avait hasardé une accusation qui jetait de la défaveur sur mon ouvrage, en même temps qu'elle flétrissait le caractère de mes amis. On savait que les dignités dont le premier d'entre eux est revêtu, lui interdisaient toute espèce de lutte dans les journaux : on n'a pas craint alors de l'appeler dans une arène où il ne pouvait descendre.

Si l'indignation que cause l'injustice l'avait engagé malgré moi dans ce combat, eh bien ! On avait encore tout à gagner : on eût fait du bruit en s'attachant à un nom célèbre.

Enfin, s'il faut en croire les adversaires des *Martyrs*, ce sont les coteries, les cabales, les partis, qui agissent en ma faveur.

Depuis mon entrée dans la carrière des lettres, tous mes pas ont été marqués par des orages. J'ai été accablé d'injures, de pamphlets, de parodies, de critiques, de plaisanteries en prose et en vers ; mes phrases traînent dans toutes les saletés des boulevards ; mon nom se rencontre dans toutes les satires. Qu'ai-je opposé à cela ? Une seule défense où, en répondant d'une voix ferme, je n'ai point rendu l'insulte pour l'insulte. Me rencontre-t-on dans ces salons et sur ces théâtres où se forge la renommée ? Suis-je de quelque assemblée littéraire ?

Vais-je lisant mes ouvrages à quiconque veut les écouter ? Je vis seul ; je n'ai point d'école, point de jeunes gens qui viennent recueillir les paroles du maître. Si j'en crois pourtant la faveur publique, il ne tiendrait qu'à moi de m'entourer de nombreux disciples. Avant la révolution, étant encore dans ma plus grande jeunesse, un heureux hasard me jeta dans la société de M. de La Harpe, et j'eus le bonheur de recevoir les leçons de cet excellent maître. Il a daigné me rappeler dans son testament, et je déplore tous les jours la perte d'un homme si utile aux lettres. Quel défenseur n'ai-je pas perdu ! Tout le monde sait l'amitié qui me lie au digne successeur de

l'aristarque François ; amitié qui compte déjà bien des années, puisqu'elle remonte à l'époque où j'ai connu M. de La Harpe.

D'autres littérateurs distingués, que je fréquentais à cette même époque, ont suivi des routes différentes de la mienne : ils se sont déclarés mes ennemis, sans que je les aie provoqués ; ils m'ont attaqué dans leurs écrits avec violence. Je ne me suis pas plaint de leur infidélité au souvenir d'une ancienne liaison ; j'ai lu les critiques qu'ils ont faites de mes premiers ouvrages, j'y ai remarqué du goût, de l'esprit, du talent, du savoir. S'ils m'ont paru quelquefois aller trop loin, j'ai pensé, ou que mon amour-propre me trompait, ou qu'ils étaient emportés malgré eux au-delà des bornes, par cette chaleur d'opinion dont on a tant de peine à se défendre. Je me plais même à reconnaître que les rudes leçons d'une amitié changée m'ont été utiles ; et que si les *Martyrs* ont moins de taches que mes précédents écrits, je le dois à ces jugements, peut-être un peu rigoureux. Je ne pense nullement comme ces hommes de lettres en matière de religion ; mais cela ne me rend point leur ennemi, et je ne le dis point par une hypocrisie superbe.

Ce ton n'est guère, il me semble, celui d'un chef de *parti*, d'un homme de *coterie*.

Aujourd'hui que l'on a passé envers moi toutes les bornes ; aujourd'hui que l'on a tenu, en parlant des *Martyrs*, un langage que l'on ne m'avait jamais adressé dans la plus grande chaleur de la controverse sur Atala, qu'ai-je opposé à cette attaque ?

Pendant huit mois, un profond silence ; maintenant cet examen, où je n'ai pas même employé les réponses personnelles que je trouvais dans la brochure d'un défenseur inconnu.

Ne pourrais-je point, à mon tour, avec plus de justice, accuser mes adversaires de cabale et d'esprit de parti ? Je demanderais si des gens pleins de bonne foi et de droiture ne se sont point assemblés pour délibérer sur le sort qu'on ferait aux *Martyrs* ? Je demanderais si, dans l'incroyable chaleur de la haine, on n'est point allé jusqu'à proposer d'insulter ma personne autant que mon ouvrage ? Ceux qui connaissent à

fond l'odieuse intrigue montée contre les *Martyrs*, verront bien que je ne dis pas tout. Et quel moment a-t-on choisi pour m'attaquer ! Moment où la moindre noblesse de caractère eût suffi pour interdire toute critique injurieuse ! Mais on n'a respecté ni ma douleur, ni mes regrets.

J'entends d'ici mes adversaires me répondre :

« Vos études, vos voyages, vos sacrifices, vos douleurs, vos regrets ne font rien à l'affaire ; le public n'entre point dans toutes ces raisons. Les *Martyrs* sont-ils une bonne ou une méchante épopée ? Voilà la question. Il n'y a point d'auteur censuré qui ne crie à l'injustice, à la persécution ; qui n'en appelle à la postérité ; qui ne se compare à Racine outragé, quoiqu'il n'ait rien de commun avec Racine. Les droits de la critique sont de dire nettement et clairement son avis ; de juger impitoyablement un livre, sans considérations aucunes, sans ménagements, sans égards aux réclamations de l'auteur. »

Non, ce ne sont point là des droits de la critique ; et puisqu'elle ignore ses véritables droits, je vais tâcher de les lui faire connaître.

Un homme prend tout à coup le titre d'auteur, il se présente au public sans nom, sans talent, sans bonnes études ; tout annonce en lui une incapacité absolue pour l'art du poète, de l'orateur, de l'historien : c'est alors que la critique a le droit incontestable de repousser cet homme, sans égards, sans ménagements, sans considérations aucunes. Elle peut employer contre lui toutes sortes d'armes, hors celles qu'interdit l'honneur. Raisonnements, plaisanteries, vérités dures et tranchantes, tout est bon, parce qu'elle fait alors une oeuvre charitable : elle arrête un malheureux au commencement d'une carrière où l'attendent les humiliations et le ridicule s'il est riche, le mépris et la misère si la fortune lui a refusé ses dons. Les lettres, sans le talent propre à les rendre utiles ou agréables, ne servent qu'à corrompre le coeur, qu'à nous gonfler de haine et d'envie, qu'à nous arracher aux

devoirs de la société, et à nourrir en nous un amour-propre féroce aux dépens de tous les sentiments généreux.

Mais quand la critique croit avoir le droit d'user de la même rigueur dans toute occasion et avec toute espèce d'hommes, dès qu'un ouvrage lui déplaît, elle est dans une grossière erreur. Il résulterait de là que Boileau pourrait être traité comme Chapelain, si le Lutrin ou l'art poétique encourait la disgrâce d'un censeur, et que le premier barbouilleur de jugements littéraires pourrait manquer impunément au génie de Corneille.

Il y a donc nécessairement une règle qu'il n'est permis à personne de violer. Or, cette règle, la voici : ce qui décide du ton et des égards que l'on doit employer dans l'examen d'un ouvrage, c'est le plus ou moins de renommée, le plus ou moins d'estime qui s'attache au nom de l'écrivain, et, jusqu'à un certain degré, le plus ou moins de temps, de veilles, d'études, de travaux, que cet écrivain a consacrés aux lettres.

Qu'un auteur ait donc obtenu un succès incontestable, puisque c'est un fait ; que ce succès se soutienne après dix ans révolus ; que des éditions sans cesse renouvelées, des traductions dans toutes les langues aient fait, à tort ou à raison, connaître le nom de cet auteur dans toute l'Europe ; que cet auteur jouisse d'ailleurs de la réputation d'un honnête homme, la critique qui ne lui oppose qu'une parodie burlesque passe les bornes de son pouvoir ; elle doit se souvenir que ce n'est plus un écolier qu'elle corrige ; mais qu'elle est appelée à juger un homme vieilli dans l'art, et dont elle ne peut relever les erreurs qu'avec défiance, mesure et politesse ; elle sera d'autant plus tenue à ces égards, que l'auteur aura mieux connu le prix de l'estime publique et que, respectant cette estime, il n'aura point broché son nouvel ouvrage, mais aura fait tous les sacrifices pour rendre cet ouvrage digne du succès qu'ont obtenu ses premiers écrits. Ajoutons que, dans ce cas, l'auteur a le droit de demander que son juge ait au moins cette compétence qui tient à la gravité des études et du caractère, et d'exiger que le peintre en grotesques ne soit pas admis à prononcer sur les tableaux du peintre d'histoire.

Si cette opinion sur les devoirs des juges littéraires n'était que la mienne, elle ne mériterait pas sans doute la peine qu'on s'y arrêtât ; mais c'est aussi celle du maître de tous les critiques, d'un homme qui se connaissait en bons et en mauvais ouvrages, et qui se fit un jeu toute sa vie de tourmenter les Cassagne et les Cotin. « Traiter de haut en bas, dit Boileau, un auteur approuvé du public, c'est traiter de haut en bas le public même. »

Tels sont les devoirs que la raison, l'équité, la modération, l'honneur, prescrivent à la critique.

Ont-ils été remplis envers moi ces devoirs, et dois-je être placé ou dans la classe de l'homme nouveau qui cède imprudemment à la dangereuse tentation d'écrire, ou dans celle de l'homme connu qui a fait des lettres l'occupation principale de sa vie ? Ce n'est pas à moi de répondre à cette question.

Disons plutôt, afin de quitter ce triste sujet, et pour faire voir que ce n'est point ma vanité blessée qui se lamente ; disons que, si j'ai le droit d'être choqué de certaines leçons, cela ne me rend point injuste. Je sais que je suis amplement dédommagé d'une persécution passagère, par le suffrage des hommes supérieurs, par les critiques décentes de la plupart des journaux, par le jugement favorable de cette société polie que recherchaient surtout Boileau, Racine et Voltaire, enfin, par les applaudissements de la grande majorité du public. Je n'ai jamais espéré d'ailleurs que les *Martyrs* obtinssent, dans le premier moment, un succès aussi populaire que celui du *Génie du Christianisme*.

Les temps sont changés : l'ouvrage n'est pas du même genre ; il convient à beaucoup moins de lecteurs. Jamais un livre de cette nature ne fut reçu d'abord avec enthousiasme, le Télémaque excepté ; et l'on sait que sa prompte renommée tint à des causes indépendantes de son mérite réel. S'il paraissait aujourd'hui, il est hors de doute que le vulgaire des lecteurs et des critiques le trouverait froid, traînant, ennuyeux, et même écrit avec une négligence impardonnable ; et cependant, quel chef-d'oeuvre de goût, de style et de simplicité !

Malgré l'opposition de mes ennemis, malgré les préjugés de toute espèce que l'on a voulu faire naître contre les *Martyrs*, j'ai encore réussi beaucoup au-delà de mon attente : il s'est plus écoulé d'exemplaires de mon dernier ouvrage, en quelques mois, qu'il ne s'est vendu d'exemplaires du *Génie du Christianisme* en plusieurs années. Sans parler des juges qui se sont déclarés pour moi, ceux qui ont condamné les *Martyrs* m'ont donné, pour ces mêmes *Martyrs*, des éloges que je n'ai jamais obtenus pour mes autres écrits : éloges tels qu'ils semblaient devoir exclure ensuite le ton qu'on a pris avec moi.

Mon amour-propre, comme auteur, a donc de quoi se consoler ; mais je ne puis m'empêcher de gémir sur le misérable esprit qui règne dans notre littérature. Quelle idée doivent prendre de nous les étrangers, en lisant ces critiques moitié furibondes, moitié bouffonnes, d'où la décence, l'urbanité, la bonne foi sont bannies ; ces jugements où l'on n'aperçoit que la haine, l'envie, l'esprit de parti, et mille petites passions honteuses ? En Italie, en Angleterre, ce n'est pas ainsi qu'on accueille un ouvrage : on l'examine avec soin, même avec rigueur, mais toujours avec gravité. S'il renferme quelque talent, on s'en fait un titre d'honneur pour la patrie. En France, on dirait qu'un succès littéraire est une calamité pour tous ceux qui se mêlent d'écrire. Je l'avouerai : quand je vois traîner dans la fange les lambeaux de mes ouvrages, je regrette quelquefois cette carrière où personne n'avait le droit de prononcer mon nom publiquement sans mon aveu, et où je disposais seul d'une noble obscurité.

Enfin on a parlé, à mon sujet, de philosophe et de philosophie, et cela d'un ton qui n'a fait tort qu'à celui qui l'a pris. Expliquons-nous :

S'il faut, pour être philosophe, applaudir aux progrès des lumières, honorer les sciences, aimer les lettres et les arts, désirer le bonheur des hommes, idolâtrer la patrie, je suis philosophe.

Si, pour mériter ce titre, il faut mépriser la sagesse et la

gloire de nos ancêtres ; blasphémer une religion qui a civilisé, éclairé et consolé la terre ; substituer à l'éternelle parole et aux commandements immuables de Dieu, le vain langage et la raison changeante de l'homme ; s'il faut vanter l'indépendance avec un coeur d'esclave ; n'avoir pour soi que les crimes et jamais les vertus d'une opinion, je n'ai point été, je ne suis point, et je ne serai jamais philosophe.

C'est ici mon dernier combat : il est temps de mettre un terme à ces vaines agitations. J'ai passé l'âge des chimères, et je sais à quoi m'en tenir sur la plupart des choses de la vie. Quelle que soit désormais la justice ou l'injustice de la critique, je lui abandonne mes ouvrages : on pourra les ensevelir, les exhumer, les ensevelir de nouveau, je ne réclamerai plus. Je suis las de recevoir des insultes pour remercîments des plus pénibles travaux. Dans aucun temps, dans aucun pays, un homme qui aurait consacré huit années de sa vie à un long ouvrage ; qui, pour le rendre moins imparfait, eût entrepris des voyages lointains, dissipé le fruit de ses premières études, quitté sa famille, exposé sa vie ; dans aucun temps, dis-je, dans aucun pays, cet homme n'eût été jugé avec une légèreté si déplorable. Je n'ai jamais senti le besoin de la fortune qu'aujourd'hui.

Avec quelle satisfaction je laisserais le champ de bataille à ceux qui s'y distinguent par tant de hauts faits, pour l'honneur des muses et l'encouragement des talents ! Non que je renonçasse aux lettres, seule consolation de la vie ; mais personne ne serait plus appelé, de mon vivant, à me citer à son tribunal pour un ouvrage nouveau.

Livre I

Je veux raconter les combats des Chrétiens, et la victoire que les fidèles remportèrent sur les esprits de l'abîme, par les efforts glorieux de deux époux martyrs.

Muse céleste, vous qui inspirâtes le poète de Sorrente et l'aveugle d'Albion, vous qui placez votre trône solitaire sur le Thabor, vous qui vous plaisez aux pensées sévères, aux méditations graves et sublimes, j'implore à présent votre secours. Enseignez-moi sur la harpe de David les chants que je dois faire entendre ; donnez surtout à mes yeux quelques-unes de ces larmes que Jérémie versait sur les malheurs de Sion : je vais dire les douleurs de l'Église persécutée !

Et toi, vierge du Pinde, fille ingénieuse de la Grèce, descends à ton tour du sommet de l'Hélicon : je ne rejetterai point les guirlandes de fleurs dont tu couvres les tombeaux, ô riante divinité de la fable, toi qui n'as pu faire de la mort et du malheur même une chose sérieuse ! Viens, muse des mensonges, viens lutter avec la muse des vérités. Jadis on lui fit souffrir en ton nom des maux cruels : orne aujourd'hui son triomphe par ta défaite, et confesse qu'elle était plus digne que toi de régner sur la lyre.

Neuf fois l'Église de Jésus-Christ avait vu les esprits de l'abîme conjurés contre elle ; neuf fois ce vaisseau, qui ne doit point périr, était échappé au naufrage. La terre reposait en paix.

Dioclétien tenait dans ses mains habiles le sceptre du monde. Sous la protection de ce grand prince, les Chrétiens jouissaient d'une tranquillité qu'ils n'avaient point connue jusqu'alors. Les autels du vrai Dieu commençaient à disputer l'encens aux autels des idoles ; le troupeau des fidèles augmentait chaque jour ; les honneurs, les richesses et la gloire n'étaient plus le seul partage des adorateurs de Jupiter :

l'enfer, menacé de perdre son empire, voulut interrompre le cours des victoires célestes.

L'Éternel, qui voyait les vertus des Chrétiens s'affaiblir dans la prospérité, permit aux démons de susciter une persécution nouvelle ; mais, par cette dernière et terrible épreuve, la croix devait être enfin placée sur le trône de l'univers, et les temples des faux dieux alloient rentrer dans la poudre.

Comment l'antique ennemi du genre humain fit-il servir à ses projets les passions des hommes, et surtout l'ambition et l'amour ?

Muse, daignez m'en instruire. Mais auparavant, faites-moi connaître la vierge innocente, et le pénitent illustre, qui brillèrent dans ce jour de triomphe et de deuil : l'une fut choisie du ciel chez les idolâtres, l'autre, parmi le peuple fidèle, pour être les victimes expiatoires des Chrétiens et des gentils.

Démodocus était le dernier descendant d'une de ces familles homérides qui habitaient autrefois l'île de Chio, et qui prétendaient tirer leur origine d'Homère. Ses parents l'avaient uni, dans sa jeunesse, à la fille de Cléobule de Crète, Epicharis, la plus belle des vierges qui dansaient sur les gazons fleuris, au pied du mont Talée chéri de Mercure. Il avait suivi son épouse à Gortynes, ville bâtie par le fils de Rhadamante, au bord du Léthé, non loin du platane qui couvrit les amours d'Europe et de Jupiter. Après que la lune eut éclairé neuf fois les antres des dactyles, Epicharis alla visiter ses troupeaux sur le mont Ida. Saisie tout à coup des douleurs maternelles, elle mit au jour Cymodocée, dans le bois sacré où les trois vieillards de Platon s'étaient assis pour discourir sur les lois : les augures déclarèrent que la fille de Démodocus deviendrait célèbre par sa sagesse.

Bientôt après, Epicharis perdit la douce lumière des cieux. Alors Démodocus ne vit plus les eaux du Léthé qu'avec douleur ; toute sa consolation était de prendre sur ses genoux le fruit unique de son hymen, et de regarder, avec un sourire mêlé de larmes, cet astre charmant qui lui rappelait la beauté d'Epicharis.

Or, dans ce temps-là, les habitants de la Messénie faisaient élever un temple à Homère ; ils proposèrent à Démodocus d'en être le grand-prêtre. Démodocus accepta leur offre avec joie, content d'abandonner un séjour que la colère céleste lui avait rendu insupportable. Il fit un sacrifice aux mânes de son épouse, aux fleuves nés de Jupiter, aux nymphes hospitalières de l'Ida, aux divinités protectrices de Gortynes, et il partit avec sa fille, emportant ses pénates et une petite statue d'Homère.

Poussé par un vent favorable, son vaisseau découvre bientôt le promontoire du Ténare, et, suivant les côtes d'Oetylos, de Thalames et de Leuctres, il vient jeter l'ancre à l'ombre du bois

de Choerius. Les messéniens, peuple instruit par le malheur, reçurent Démodocus comme le descendant d'un dieu. Ils le conduisirent en triomphe au sanctuaire consacré à son divin aïeul.

On y voyait le poète représenté sous la figure d'un grand fleuve où d'autres fleuves venaient remplir leurs urnes. Le temple dominait la ville d'Epaminondas ; il était bâti dans un vieux bois d'oliviers, sur le mont Ithome, qui s'élève isolé, comme un vase d'azur, au milieu des champs de la Messénie. L'oracle avait ordonné de creuser les fondements de l'édifice, au même lieu qu'Aristomène avait choisi pour enterrer l'urne d'airain à laquelle le sort de sa patrie était attaché. La vue s'étendait au loin sur des campagnes plantées de hauts cyprès, entrecoupées de collines, et arrosées par les flots de l'Amphise, du Pamisus et du Balyra, où l'aveugle Thamyris laissa tomber sa lyre.

Le laurier rose et l'arbuste aimé de Junon bordaient de toutes parts le lit des torrents et le cours des sources et des fontaines : souvent, au défaut de l'onde épuisée, ces buissons parfumés dessinaient dans les vallons comme des ruisseaux de fleurs, et remplaçaient la fraîcheur des eaux par celle de l'ombre. Des cités, des monuments des arts, des ruines, se montraient dispersés çà et là sur le tableau champêtre : Andanies témoin des pleurs de Mérope, Tricca qui vit naître Esculape, Gérénie qui conserve le tombeau de Machaon, Phéres, où le prudent Ulysse reçut d'Iphitus l'arc fatal aux amants de Pénélope, et Stényclare retentissant des chants de Tyrtée.

Ce beau pays, jadis soumis au sceptre de l'antique Nélée, présentait ainsi, du haut de l'Ithome et du péristyle du temple d'Homère, une corbeille de verdure, de plus de huit cents stades de tour. Entre le couchant et le midi, la mer de Messénie formait une brillante barrière ; à l'orient et au septentrion, la chaîne du Taygète, les sommets du lycée, et les montagnes de l'élide, arrêtaient les regards. Cet horizon, unique sur la terre, rappelait le triple souvenir de la vie guerrière, des moeurs pastorales, et des fêtes d'un peuple qui

comptait les malheurs de son histoire par les époques de ses plaisirs.

Quinze ans s'étaient écoulés depuis la dédicace du temple. Démodocus vivait paisiblement retiré à l'autel d'Homère. Sa fille Cymodocée croissait sous ses yeux, comme un jeune olivier qu'un jardinier élève avec soin au bord d'une fontaine, et qui est l'amour de la terre et du ciel. Rien n'aurait troublé la joie de Démodocus, s'il avait pu trouver pour sa fille un époux qui l'eût traitée avec toute sorte d'égards, après l'avoir emmenée dans une maison pleine de richesses ; mais aucun gendre n'osoit se présenter, parce que Cymodocée avait eu le malheur d'inspirer de l'amour à Hiéroclès, proconsul d'Achaïe,

et favori de Galérius. Hiéroclès avait demandé Cymodocée pour épouse ; la jeune messénienne avait supplié son père de ne la point livrer à ce Romain impie, dont le seul regard la faisait frémir. Démodocus avait aisément cédé aux prières de sa fille : il ne pouvait confier le sort de Cymodocée à un Barbare soupçonné de plusieurs crimes, et qui, par des traitements inhumains, avait précipité une première épouse au tombeau.

Ce refus, en blessant l'orgueil du proconsul, n'avait fait qu'irriter sa passion : il avait résolu d'employer, pour saisir sa proie, tous les moyens que donne la puissance unie à la perversité.

Démodocus, afin de dérober sa fille à l'amour d'Hiéroclès, l'avait consacrée aux muses. Il l'instruisait de tous les usages des sacrifices : il lui montrait à choisir la génisse sans tache, à couper le poil sur le front des taureaux, à le jeter dans le feu, à répandre l'orge sacrée ; il lui apprenait surtout à toucher la lyre, charme des infortunés mortels. Souvent assis avec cette fille chérie sur un rocher élevé, au bord de la mer, ils chantaient quelques morceaux choisis de l'Iliade et de l'odyssée : la tendresse d'Andromaque, la sagesse de Pénélope, la modestie de Nausicaa ; ils disaient les maux qui sont le partage des enfants de la terre : Agamemnon sacrifié par son épouse, Ulysse demandant l'aumône à la porte de son palais ; ils s'attendrissaient sur le sort de celui qui meurt loin de sa patrie, sans avoir revu la fumée de ses foyers paternels ; et vous aussi, jeunes hommes, ils vous plaignaient, vous qui gardiez les troupeaux des rois vos pères, et qu'une occupation si innocente ne put sauver des terribles mains d'Achille !

Nourrie des plus beaux souvenirs de l'antiquité dans la docte familiarité des muses, Cymodocée développait chaque jour de nouveaux charmes. Démodocus, consommé dans la sagesse, cherchait à tempérer cette éducation toute divine, en inspirant à sa fille le goût d'une aimable simplicité. Il aimait à la voir quitter son luth, pour aller remplir une urne à la fontaine, ou laver les voiles du temple au courant d'un fleuve. Pendant les jours de l'hiver, lorsque, adossée contre une

colonne, elle tournait ses fuseaux à la lueur d'une flamme éclatante, il lui disait :

« Cymodocée, j'ai cherché dès ton enfance à t'enrichir de vertus et de tous les dons des muses, car il faut traiter notre âme, à son arrivée dans notre corps, comme un céleste étranger que l'on reçoit avec des parfums et des couronnes. Mais, ô fille d'Epicharis, craignons l'exagération qui détruit le bon sens : prions Minerve de nous accorder la raison, qui produira dans notre naturel cette modération, soeur de la vérité, sans laquelle tout est mensonge. »

Ainsi de belles images et de sages propos charmaient et instruisaient Cymodocée. Quelque chose des muses auxquelles elle était consacrée, avait passé sur son visage, dans sa voix et dans son coeur. Quand elle baissait ses longues paupières dont l'ombre se dessinait sur la blancheur de ses joues, on eût cru voir la sérieuse Melpomène ; mais, quand elle levait les yeux, vous l'eussiez prise pour la riante Thalie.

Ses cheveux noirs ressemblaient à la fleur d'hyacinthe, et sa taille au palmier de Délos. Un jour elle était allée au loin cueillir le dictame avec son père. Pour découvrir cette plante précieuse, ils avaient suivi une biche blessée par un archer d'Oechalie ; on les aperçut sur le sommet des montagnes : le bruit se répandit aussitôt que Nestor et la plus jeune de ses filles, la belle Polycaste, étaient apparus à des chasseurs, dans les bois de l'Ira.

La fête de Diane-Limnatide approchait, et l'on se préparait à conduire la pompe accoutumée sur les confins de la Messénie et de la Laconie. Cette pompe, cause funeste des guerres antiques de Lacédémone et de Messène, n'attirait plus que de paisibles spectateurs. Cymodocée fut choisie des vieillards, pour conduire le choeur des jeunes filles qui devaient présenter les offrandes à la chaste soeur d'Apollon. Dans la naïveté de sa joie, elle s'applaudissait de ces honneurs, parce qu'ils rejaillissaient sur son père : pourvu qu'il entendît les louanges qu'on donnait à sa fille, qu'il touchât les couronnes qu'elle avait gagnées, il ne demandait pas d'autre gloire, ni d'autre bonheur.

Démodocus, retenu par un sacrifice qu'un étranger était venu offrir à Homère, ne put accompagner sa fille à Limné. Elle se rendit seule à la fête avec sa nourrice Euryméduse, fille d'Alcimédon de Naxos : le vieillard était sans inquiétude, parce que le proconsul d'Achaïe se trouvait alors à Rome auprès de César-Galérius. Le temple de Diane s'élevait à la vue du golfe de Messénie, sur une croupe du Taygète, au milieu d'un bois de pins, aux branches desquels les chasseurs avaient suspendu la dépouille des bêtes sauvages. Les murs de l'édifice avaient reçu du temps cette couleur de feuilles séchées, que le voyageur observe encore aujourd'hui dans les ruines de Rome et d'Athènes. La statue de Diane, placée sur un autel au milieu du temple, était le chef-d'oeuvre d'un sculpteur célèbre. Il avait représenté la fille de Latone, debout, un pied en avant, saisissant de la main droite une flèche dans son carquois suspendu à ses épaules, tandis que la biche Cérynnide, aux cornes d'or et aux pieds d'airain, se réfugiait sous l'arc que la déesse tenait dans sa main gauche abaissée.

Au moment où la lune, au milieu de sa course, laissa tomber ses rayons sur le temple, Cymodocée, à la tête de ses compagnes, égales en nombre aux nymphes Océanies, entonna l'hymne à la vierge blanche. Une troupe de chasseurs répondait à la voix des jeunes filles :

« Formez, formez la danse légère ! Doublez, ramenez le choeur, le choeur sacré !

Diane, souveraine des forêts, recevez les voeux que vous offrent des vierges choisies, des enfants chastes, instruits par les vers de la sibylle. Vous naquîtes sous un palmier, dans la flottante Délos. Pour charmer les douleurs de Latone, des cygnes firent sept fois en chantant le tour de l'île harmonieuse : ce fut en mémoire de leurs chants, que votre divin frère inventa les sept cordes de la lyre.

Formez, formez la danse légère ! Doublez, ramenez le choeur, le choeur sacré !

Vous aimez les rives des fleuves, l'ombrage des bois, les forêts du Cragus verdoyant, du frais Algide et du sombre Erymanthe. Diane qui portez l'arc redoutable, lune dont la tête

est ornée du croissant, Hécate armée du serpent et du glaive, faites que la jeunesse ait des moeurs pures, la vieillesse du repos, et la race de Nestor, des fils, des richesses et de la gloire !

Formez, formez la danse légère ! Doublez, ramenez le choeur, le choeur sacré ! »

En achevant cet hymne, les jeunes filles ôtèrent leurs couronnes de laurier, et les suspendirent à l'autel de Diane, avec les arcs des chasseurs.

Un cerf blanc fut immolé à la reine du silence.

La foule se sépara, et Cymodocée, suivie de sa nourrice, prit un sentier qui la devait conduire chez son père.

C'était une de ces nuits dont les ombres transparentes semblent craindre de cacher le beau ciel de la Grèce : ce n'était point des ténèbres, c'était seulement l'absence du jour. L'air était doux comme le lait et le miel, et l'on sentait à le respirer un charme inexprimable. Les sommets du Taygète, les promontoires opposés de Colonides et d'Acritas, la mer de Messénie, brillaient de la plus tendre lumière ; une flotte ionienne baissait ses voiles pour entrer au port de Coronée, comme une troupe de colombes passagères ploie ses ailes pour se reposer sur un rivage hospitalier ; Alcyon gémissait doucement sur son nid, et le vent de la nuit apportait à Cymodocée les parfums du dictame et la voix lointaine de Neptune ; assis dans la vallée, le berger contemplait la lune au milieu du brillant cortège des étoiles, et il se réjouissait dans son coeur.

La jeune prêtresse des muses marchait en silence le long des montagnes. Ses yeux erraient avec ravissement sur ces retraites enchantées, où les anciens avaient placé le berceau de Lycurgue et celui de Jupiter, pour enseigner que la religion et les lois doivent marcher ensemble et n'ont qu'une même origine. Remplie d'une frayeur religieuse, chaque mouvement, chaque bruit devenait pour elle un prodige : le vague murmure des mers était le sourd rugissement des lions de Cybèle descendue dans le bois d'Oechalie ; et les rares gémissements du ramier étaient les sons du cor de Diane chassant sur les

hauteurs de Thuria.

Elle avance, et d'aimables souvenirs, en remplaçant ses craintes, viennent occuper sa mémoire : elle se rappelle les antiques traditions de l'île fameuse où elle reçut la lumière, le labyrinthe dont la danse des jeunes crétoises imitait encore les détours, l'ingénieux Dédale, l'imprudent Icare, Idoménée et son fils, et surtout les deux soeurs infortunées, Phèdre et Ariadne. Tout à coup elle s'aperçoit qu'elle a perdu le sentier de la montagne, et qu'elle n'est plus suivie de sa nourrice : elle pousse un cri qui se perd dans les airs ; elle implore les dieux des forêts, les napées, les dryades ; ils ne répondent point à sa voix, et elle croit que ces divinités absentes sont rassemblées dans les vallons du Ménale, où les arcadiens leur offrent des sacrifices solennels. Cymodocée entendit de loin le bruit des eaux : aussitôt elle court se mettre sous la protection de la naïade jusqu'au retour de l'aurore.

Une source d'eau vive, environnée de hauts peupliers, tombait à grands flots d'une roche élevée ; au-dessus de cette roche, on voyait un autel dédié aux nymphes, où les voyageurs offraient des voeux et des sacrifices. Cymodocée allait embrasser l'autel, et supplier la divinité de ce lieu de calmer les inquiétudes de son père, lorsqu'elle aperçut un jeune homme qui dormait appuyé contre un rocher. Sa tête, inclinée sur sa poitrine et penchée sur son épaule gauche, était un peu soutenue par le bois d'une lance ; sa main, jetée négligemment sur cette lance, tenait à peine la laisse d'un chien qui semblait prêter l'oreille à quelque bruit ; la lumière de l'astre de la nuit, passant entre les branches de deux

cyprès, éclairait le visage du chasseur : tel, un successeur d'Apelles a représenté le sommeil d'Endymion. La fille de Démodocus crut en effet que ce jeune homme était l'amant de la reine des forêts : une plainte du zéphir lui parut être un soupir de la déesse, et elle prit un rayon fugitif de la lune dans le bocage pour le bord de la tunique blanche de Diane qui se retirait épouvantée, craignant d'avoir troublé les mystères, Cymodocée tombe à genoux, et s'écrie :

« Redoutable soeur d'Apollon, épargnez une vierge imprudente ; ne la percez pas de vos flèches ! Mon père n'a qu'une fille, et jamais ma mère, déjà tombée sous vos coups, ne fut orgueilleuse de ma naissance ! »

À ces cris, le chien aboie, le chasseur se réveille. Surpris de voir cette jeune fille à genoux, il se lève précipitamment.

— Comment ! dit Cymodocée confuse et toujours à genoux, est-ce que tu n'es pas le chasseur Endymion ?

— Et vous, dit le jeune homme non moins interdit, est-ce que vous n'êtes pas un ange ?

— Un ange ! reprit la fille de Démodocus.

Alors l'étranger, plein de trouble :

— Femme, levez-vous, on ne doit se prosterner que devant Dieu.

Après un moment de silence, la prêtresse des muses dit au chasseur :

— Si tu n'es pas un dieu caché sous la forme d'un mortel, tu es sans doute un étranger que les satyres ont égaré comme moi dans les bois. Dans quel port est entré ton vaisseau ? Viens-tu de Tyr si célèbre par la richesse de ses marchands ? Viens-tu de la charmante Corinthe où tes hôtes t'auront fait de riches présents ? Es-tu de ceux qui trafiquent sur les mers jusqu'aux colonnes d'Hercule ? Suis-tu le cruel Mars dans les combats ; ou plutôt n'es-tu pas le fils d'un de ces mortels jadis décorés du sceptre, qui régnaient sur un pays fertile en troupeaux, et chéri des dieux ?

L'étranger répondit :

— Il n'y a qu'un Dieu, maître de l'univers ; et je ne suis qu'un homme plein de trouble et de faiblesse. Je m'appelle Eudore ;

je suis fils de Lasthénès. Je revenais de Thalames, je retournais chez mon père ; la nuit m'a surpris : je me suis endormi au bord de cette fontaine. Mais vous, comment êtes-vous seule ici ? Que le ciel vous conserve la pudeur, la plus belle des craintes après celle de Dieu !

Le langage de cet homme confondait Cymodocée. Elle sentait devant lui un mélange d'amour et de respect, de confiance et de frayeur. La gravité de sa parole et la grâce de sa personne formaient à ses yeux un contraste extraordinaire. Elle entrevoyait comme une nouvelle espèce d'hommes, plus noble et plus sérieuse que celle qu'elle avait connue jusqu'alors.

Croyant augmenter l'intérêt qu'Eudore paraissait prendre à son malheur, elle lui dit :

— Je suis fille d'Homère aux chants immortels.

L'étranger se contenta de répliquer :

— Je connais un plus beau livre que le sien.

Déconcertée par la brièveté de cette réponse, Cymodocée dit en elle-même :

— Ce jeune homme est de Sparte.

Puis elle raconta son histoire. Le fils de Lasthénès dit :

— Je vais vous reconduire chez votre père.

Et il se mit à marcher devant elle.

La fille de Démodocus le suivait ; on entendait le frémissement de son haleine, car elle tremblait.

Pour se rassurer un peu, elle essaya de parler : elle hasarda quelques mots sur les charmes de la nuit sacrée, épouse de l'Erèbe, et mère des Hespérides et de l'amour. Mais son guide l'interrompant :

— Je ne vois que des astres qui racontent la gloire du Très-Haut.

Ces paroles jetèrent de nouveau la confusion dans le coeur de la prêtresse des muses. Elle ne savait plus que penser de cet inconnu, qu'elle avait pris d'abord pour un immortel. Était-ce un impie qui errait la nuit sur la terre, haï des hommes et poursuivi par les dieux ? Était-ce un pirate descendu de quelque vaisseau pour ravir les enfants à leurs pères ?

Cymodocée commençait à sentir une vive frayeur, qu'elle n'osoit toutefois laisser paraître. Son étonnement n'eut plus de borne, lorsqu'elle vit son guide s'incliner devant un esclave délaissé qu'ils trouvèrent au bord d'un chemin, l'appeler son frère et lui donner son manteau pour couvrir sa nudité.

« Etranger, dit la fille de Démodocus, tu as cru sans doute que cet esclave était quelque dieu caché sous la figure d'un mendiant pour éprouver le coeur des mortels ? »

« Non, répondit Eudore, j'ai cru que c'était un homme. »

Cependant un vent frais se leva du côté de l'orient.

L'aurore ne tarda pas à paraître. Bientôt sortant des montagnes de la Laconie, sans nuage et dans une simplicité magnifique, le soleil agile et rayonnant monta dans les cieux. À l'instant même, s'élançant d'un bois voisin, Euryméduse, les bras ouverts, se précipite vers Cymodocée :

— Ô ma fille, s'écrie-t-elle quelle douleur tu m'as causée ! J'ai rempli l'air de mes sanglots. J'ai cru que Pan t'avait enlevée. Ce dieu dangereux est toujours errant dans les forêts ; et, quand il a dansé avec le vieux Silène, rien ne peut égaler son audace. Comment aurais-je pu reparaître sans toi devant mon cher maître ! Hélas ! J'étais encore dans ma première jeunesse, lorsque me jouant sur le rivage de Naxos, ma patrie, je fus tout à coup enlevée par une troupe de ces hommes qui parcourent l'empire de Téthys à main armée, et qui font un riche butin ! Ils me vendirent à un port de Crète, éloigné de Gortynes de tout l'espace qu'un homme, en marchant avec vitesse, peut parcourir entre la troisième veille et le milieu du jour. Ton père était venu à Lébène pour échanger des blés de Théodosie contre des tapis de milet. Il m'acheta des mains des pirates : le prix fut deux taureaux qui n'avaient point encore tracé les sillons de Cérès. Dans la suite, ayant reconnu ma fidélité, il me plaça aux portes de sa chambre nuptiale. Lorsque les cruelles Ilithyes eurent fermé les yeux d'Epicharis, Démodocus te remit entre mes bras, afin que je te servisse de mère. Que de peines ne m'as-tu point causées dans ton enfance ! Je passais les nuits auprès de ton berceau, je te balançais sur mes genoux ; tu ne voulois prendre de

nourriture que de ma main, et quand je te quittais un instant, tu poussais des cris.

En prononçant ces mots, Euryméduse serrait Cymodocée dans ses bras ; et ses larmes mouillaient la terre. Cymodocée, attendrie par les caresses de sa nourrice, l'embrassait aussi en pleurant ; et elle disait :

— À mère, c'est Eudore, le fils de Lasthénès.

Le jeune homme, appuyé sur sa lance, regardait cette scène avec un sourire ; le sérieux naturel de son visage avait fait place à un doux attendrissement. Mais tout à coup rappelant sa gravité :

— Fille de Démodocus, dit-il, voilà votre nourrice ; l'habitation de votre père n'est pas éloignée. Que Dieu ait pitié de votre âme !

Sans attendre la réponse de Cymodocée, il part comme un aigle. La prêtresse des muses, instruite dans l'art des Augures, ne douta plus que le chasseur ne fût un des immortels : elle détourna la tête, dans la crainte de voir le dieu et de mourir. Ensuite, elle se hâta de gravir le mont Ithome, et passant les fontaines d'Arsinoé et de Clepsydra, elle frappe au temple d'Homère. Le vieux pontife avait erré toute la nuit dans les bois ; il avait envoyé des esclaves à Leuctres, à Phères, à Limné. L'absence du proconsul d'Achaïe ne suffisait plus pour rassurer la tendresse paternelle : Démodocus craignait à présent les violences d'Hiéroclès, bien que cet impie fût à Rome, et il n'entrevoyait que des maux pour sa chère Cymodocée. Lorsqu'elle arriva avec sa nourrice, ce père malheureux était assis à terre, près du foyer ; la tête couverte d'un pan de sa robe, il arrosait les cendres de ses pleurs. À l'apparition subite de sa fille il est près de mourir de joie. Cymodocée se jette dans ses bras ; et, pendant quelques moments, on n'entendit que des sanglots entrecoupés : tels sont les cris dont retentit le nid des oiseaux, lorsque la mère apporte la nourriture à ses petits. Enfin, suspendant ses larmes :

— O mon enfant, dit Démodocus, quel dieu t'a rendue à ton père ? Comment t'avais-je laissé aller seule au temple ? J'ai

craint nos ennemis ; j'ai craint les satellites d'Hiéroclès, qui méprise les dieux et se rit des larmes des pères. Mais j'aurais traversé la mer ; je serais allé me jeter aux pieds de César ; je lui aurais dit :

« Rends-moi ma Cymodocée, ou ôte-moi la vie.

On aurait vu ton père, racontant sa douleur au soleil, et te cherchant par toute la terre, comme Cérès, lorsqu'elle redemandait sa fille que Pluton lui avait ravie. La destinée d'un vieillard qui meurt sans enfants, est digne de pitié. On s'éloigne de son corps, objet de la dérision de la jeunesse : « Ce vieillard, dit-on, était un impie, les dieux ont retranché sa race ; il n'a pas laissé de fils pour l'ensevelir. »

Alors Cymodocée, flattant son vieux père de ses belles mains, et caressant sa barbe argentée :

— Mon père, chantre divin des immortels, nous nous sommes égarées dans les bois ; un jeune homme, ou plutôt un dieu, nous a ramenées ici.

À ces mots, Démodocus se levant, et écartant sa fille de son sein :

— Quoi, s'écria-t-il, un étranger t'a rendue à ton père, et tu ne l'as pas présenté à nos foyers, toi prêtresse des muses et fille d'Homère ! Que fût devenu ton divin aïeul, si l'on n'eût pas mieux exercé envers lui les devoirs de l'hospitalité ? Que dira-t-on dans toute la Grèce ? Démodocus, l'homéride, a fermé sa porte à un suppliant ! Ah, je ne sentirais pas un chagrin plus mortel quand on cesserait de m'appeler le père de Cymodocée !

Euryméduse voyant le courroux de Démodocus, et voulant excuser Cymodocée :

— Démodocus, dit-elle, mon cher maître, garde-toi de condamner ta fille. Je te parlerai dans toute la sincérité de mon coeur. Si nous n'avons pas invité l'étranger à suivre nos pas, c'est qu'il était jeune et beau comme un immortel, et nous avons craint les soupçons qui s'élèvent trop souvent dans le coeur des enfants de la terre.

— Euryméduse, repartit Démodocus, quelles paroles sont échappées à tes lèvres ! Jusqu'à présent tu n'avais pas paru

manquer de sagesse ; mais je vois qu'un Dieu a troublé ta raison. Sache que je n'ouvre point mon coeur aux défiances injustes, et je ne hais rien tant que l'homme qui soupçonne toujours le coeur de l'homme.

Cymodocée conçut alors le dessein d'apaiser Démodocus.

— Pontife sacré, lui dit-elle, calme, je t'en supplie, les transports de ta colère : la colère, comme la faim, est mère des mauvais conseils. Nous pouvons encore réparer ma faute. Le jeune homme m'a dit son nom. Tu connaîtras peut-être son antique race : il se nomme Eudore, il est fils de Lasthénès.

La douce persuasion porta ces paroles adroites au fond du coeur de Démodocus : il embrassa tendrement Cymodocée.

— Ma fille, lui dit-il, ce n'est pas en vain que j'ai pris soin d'instruire ta jeunesse : il n'y a point de vierge de ton âge que tu ne surpasses par la solidité de ton esprit ; et les grâces seules sont plus habiles que toi à broder des voiles. Mais qui pourrait égaler les grâces, surtout la plus jeune, la divine Pasithée ! Il est vrai, ma fille, je connais la race antique d'Eudore, fils de Lasthénès. Je ne le cède à personne dans la science de la généalogie des dieux et des hommes ; jadis même je n'aurais été vaincu que par Orphée, Linus, Homère, ou le vieillard d'Ascrée : car les hommes d'autrefois étaient très supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Lasthénès est un des principaux habitants de l'Arcadie. Il est issu du sang des dieux et des héros, puisqu'il descend du fleuve Alphée, et qu'il compte parmi ses aïeux le grand Philopoemen et Polybe aimé de Calliope, fille de Saturne et d'Astrée. Il a lui-même triomphé dans les jeux sanglants du dieu de la guerre ; il est chéri de nos princes ; on l'a vu revêtu des plus grandes charges de l'état et de l'armée. Demain, aussitôt que Dicé, Irène et Eunomie, aimables heures, auront ouvert les portes du jour, nous monterons sur un char, et nous irons offrir des présents à Eudore, dont la renommée publie la sagesse et la valeur.

En achevant ces mots, Démodocus, suivi de sa fille et d'Euryméduse, entra dans les bâtiments du temple, où brillaient l'ambre, l'airain et l'écaille de tortue. Un esclave, tenant une aiguière d'or et un bassin d'argent, verse une eau pure sur les mains du prêtre d'Homère. Démodocus prend une coupe, la purifie par la flamme, y mêle l'eau et le vin, et répand à terre la libation sacrée, afin d'apaiser les dieux Lares.

Cymodocée se retire dans son appartement ; et, après avoir joui des délices du bain, elle se couche sur des tapis de Lydie, recouverts du fin lin de l'Egypte ; mais elle ne put goûter les dons du sommeil, et ce fut en vain qu'elle pria la nuit de lui verser la douceur de ses ombres.

L'aube avait à peine blanchi l'orient, qu'on entendit retentir la voix de Démodocus : il appelait ses intelligents esclaves. Aussitôt Evémon, fils de Boëtoüs, ouvre le lieu qui renfermait l'appareil des chars. Il emboîte l'essieu dans des roues bruyantes, à huit rayons fortifiés par des bandes d'airain ; il suspend un char orné d'ivoire sur des courroies flexibles ; il joint le timon au char, et attache à son extrémité le joug éclatant. Hestionée d'Epire, habile à élever les coursiers, amène deux fortes mules d'une blancheur éblouissante ; il les conduit bondissantes sous le joug, et achève de les couvrir de leur harnois étincelant d'or. Euryméduse, pleine de jours et d'expérience, apporte le pain et le vin, la force de l'homme ; elle place aussi sur le char le présent destiné au fils de Lasthénès. C'était une coupe de bronze à double fond, merveilleux ouvrage où Vulcain avait gravé l'histoire d'Hercule délivrant Alceste, pour prix de l'hospitalité qu'il avait reçue de son époux. Ajax avait donné cette coupe à Tychius d'Hylé, armurier célèbre, en échange du bouclier recouvert de sept peaux de taureau, que le fils de Télamon portait au siège de Troie. Un descendant de Tychius recueillit chez lui le chantre d'Ilion, et lui fit présent de la superbe coupe.

Homère, étant allé dans l'île de Samos, fut admis aux foyers de Créophyle, et il lui laissa en mourant sa coupe et ses poèmes. Dans la suite, le roi Lycurgue de Sparte, cherchant partout la sagesse, visita les fils de Créophyle : ceux-ci lui offrirent, avec la coupe d'Homère, les vers qu'Apollon avait dictés à ce poète immortel. À la mort de Lycurgue, le monde hérita des chants d'Homère, mais la coupe fut rendue aux homérides : elle parvint ainsi à Démodocus, dernier descendant de cette race sacrée, qui la destine aujourd'hui au fils de Lasthénès.

Cependant Cymodocée, dans un chaste asile, laisse couler à ses pieds son vêtement de nuit, mystérieux ouvrage de la pudeur. Elle revêt une robe semblable à la fleur du lis, que les grâces décentes attachent elles-mêmes autour de son sein. Elle croise sur ses pieds nus des bandelettes légères, et rassemble sur sa tête, avec une aiguille d'or, les tresses

parfumées de ses cheveux. Sa nourrice lui apporte le voile blanc des muses qui brillait comme le soleil, et qui était placé sous tous les autres dans une cassette odorante.

Cymodocée couvre sa tête de ce tissu virginal, et sort pour aller trouver son père. Dans ce moment même, le vieillard s'avançait vêtu d'une longue robe, que rattachait une ceinture ornée de franges de pourpre, de la valeur d'une hécatombe.

Il portait sur sa tête une couronne de papyrus, et tenait à la main le rameau sacré d'Apollon. Il monte sur le char, et Cymodocée s'assied à ses côtés. Evémon saisit les rênes, et presse du fouet retentissant le flanc des mules sans tache. Les mules s'élancent, et les roues rapides marquent à peine sur la poussière la trace qu'un léger vaisseau laisse en fuyant sur les mers.

« O ma fille, dit le pieux Démodocus tandis que le char vole, nous préserve le ciel de manquer de reconnaissance ! Les portes des enfers sont moins odieuses à Jupiter que les ingrats : ils vivent peu, et sont toujours livrés à une furie ; mais une divinité favorable se tient toujours auprès de ceux qui ne perdent point la mémoire des bienfaits : les dieux voulurent naître parmi les égyptiens, parce qu'ils sont les plus reconnaissants des hommes. »

Livre II

Tant que le soleil monta dans les cieux, les mules emportèrent le char d'une course ardente. À l'heure où le magistrat fatigué quitte avec joie son tribunal pour aller prendre son repas, le prêtre d'Homère arriva sur les confins de l'Arcadie, et vint se reposer à Phigalée, célèbre par le dévouement des Oresthasiens. Le noble Ancée, descendant d'Agapénor qui commandait les arcadiens au siège de Troie, donna l'hospitalité à Démodocus.

Les fils d'Ancée détachent du joug les mules fumantes, lavent leurs flancs poudreux dans une eau pure, et mettent devant elles une herbe tendre, coupée sur le bord de la Néda.

Cymodocée est conduite au bain par de jeunes phrygiennes qui ont perdu la douce liberté ; l'hôte de Démodocus le revêt d'une fine tunique et d'un manteau précieux ; le prince de la jeunesse, l'aîné des fils d'Ancée, couronné d'une branche de peuplier blanc, immole à Hercule un sanglier nourri dans les bois d’Erymanthe ; les parties de la victime destinées à l'offrande sont recouvertes de graisse, et consumées avec des libations sur des charbons embrasés. Un long fer à cinq rangs présente à la flamme bruyante le reste des viandes sacrées ; le dos succulent de la victime, et les morceaux les plus délicats sont servis aux voyageurs ; Démodocus reçoit une part trois fois plus grande que celle des autres convives. Un vin odorant, gardé pendant dix années, coule en flots de pourpre dans une coupe d'or ; et les dons de Cérès, que Triptolème fit connaître au pieux Arcas, remplacent le gland dont se nourrissaient jadis les Pélasges, premiers habitants de l'Arcadie.

Cependant Démodocus ne peut goûter avec joie les honneurs de l'hospitalité : il brûle d'arriver chez Lasthénès. Déjà la nuit couvrait les chemins de son ombre : on sépare la langue de la victime, on fait les dernières libations à la mère

des songes ; ensuite on conduit le prêtre d'Homère et la prêtresse des muses sous un portique sonore, où des esclaves avaient préparé de molles toisons.

Démodocus attend avec impatience le retour de la lumière.

« Ma fille, disait-il à Cymodocée qu'une puissance inconnue privait aussi du sommeil, malheur à ceux que la pitié ou une vive reconnaissance n'arracha jamais au pouvoir de Morphée. Il n'est pas permis d'entrer dans les temples des dieux avec du fer : on n'entrera point dans l’Elysée avec un coeur d'airain. »

Aussitôt que l'aurore eut éclairé de ses premiers rayons l'autel de Jupiter qui couronne le mont Lycée, Démodocus fit attacher les mules à son char. En vain le généreux Ancée veut retenir son hôte : le prêtre d'Homère part avec sa fille. Le char roule à grand bruit hors des portiques ; il prend sa course vers le temple d'Eurynome caché dans un bois de cyprès ; il franchit le mont Elaïus ; il dépasse la grotte où Pan retrouva Cérès qui refusait ses bienfaits aux laboureurs, et qui pourtant se laissa fléchir par les parques, une seule fois favorables aux mortels.

Les voyageurs traversent l'Alphée au-dessous du confluent du Gorthynius, et descendent jusqu'aux eaux limpides du Ladon. Là se présente une tombe antique, que les nymphes des montagnes avaient environnée d'ormeaux : c'était celle de cet arcadien pauvre et vertueux, d'Aglaüs de Psophis, que l'oracle de Delphes déclara plus heureux que le roi de Lydie. Deux chemins partaient de cette tombe : l'un serpentait le long de l'Alphée, l'autre s'élevait dans la montagne.

Tandis qu'Evémon délibérait en lui-même s'il suivrait l'une ou l'autre route, il aperçut un homme déjà sur l'âge, assis auprès du tombeau d'Aglaüs. La robe dont cet homme était vêtu, ne différait de celle des philosophes grecs, que parce qu'elle était d'une étoffe blanche assez commune : il avait l'air d'attendre les voyageurs dans ce lieu, mais il ne paraissait ni curieux, ni empressé.

Lorsqu'il vit le char s'arrêter, il se leva, et s'adressant à Démodocus :

— Voyageur, dit-il, demandez-vous votre chemin, ou venez-vous visiter Lasthénès ? Si vous voulez vous reposer chez lui, il

en éprouvera beaucoup de joie.

— Etranger, répondit Démodocus, Mercure ne vint pas plus heureusement à la rencontre de Priam, lorsque le père d'Hector se rendait au camp des Grecs. Ta robe annonce un sage, et tes propos sont courts, mais pleins de sens.

Je te dirai la vérité : nous cherchons le riche Lasthénès, que ses grands biens font passer pour un homme très heureux. Il habite sans doute ce palais que j'aperçois au bord du Ladon, et qu'on prendrait pour le temple du dieu de Cyllène ?

— Ce palais, répondit l'inconnu, appartient à Hiéroclès, proconsul d'Achaïe. Vous êtes arrivés à l'enclos de l'hôte que vous cherchez ; et le toit de chaume que vous entrevoyez sur la croupe de la montagne, est la demeure de Lasthénès.

En achevant ces mots, l'étranger ouvrit une barrière, prit les mules par le frein, et fit entrer le char dans l'enclos.

— Seigneur, dit-il alors à Démodocus, on fait aujourd'hui la moisson : si votre serviteur veut conduire vos mules à l'habitation prochaine, je vous montrerai le champ où vous trouverez la famille de Lasthénès.

Démodocus et Cymodocée descendirent du char, et marchèrent avec l'étranger. Ils suivirent quelque temps un sentier tracé au milieu des vignes, sur un terrain penchant où croissaient çà et là quelques hêtres d'une grosseur démesurée.

Ils aperçurent bientôt un champ hérissé de faisceaux de gerbes, et couvert d'hommes et de femmes qui s'empressaient, les uns à charger des chariots, les autres à couper et à lier des épis.

En arrivant au milieu des moissonneurs, l'inconnu s'écria :

— Le Seigneur soit avec vous !

Et les moissonneurs répondirent :

— Dieu vous donne sa bénédiction !

Et ils chantaient, en travaillant, un cantique sur un air grave. Des glaneuses les suivaient en cueillant les nombreux épis qu'ils laissaient exprès derrière eux : leur maître l'avait ordonné ainsi, afin que ces pauvres femmes pussent ramasser un peu de blé sans honte. Cymodocée reconnut de loin le jeune homme de la forêt ; il était assis avec sa mère et ses

soeurs sur des gerbes, à l'ombre d'un andrachné. La famille se leva et s'avança vers les étrangers.

— Séphora, dit le guide de Démodocus, ma chère épouse, remercions la providence qui nous envoie des voyageurs.

— Comment, s'écria le père de Cymodocée, c'était là le riche Lasthénès, et je ne l'ai pas reconnu ! Ah ! Combien les dieux se jouent du discernement des hommes ! Je t'ai pris pour l'esclave chargé par son maître d'exercer les devoirs de l'hospitalité.

Lasthénès s'inclina.

Eudore, les yeux baissés, et donnant la main à la plus jeune de ses soeurs, se tenait respectueusement derrière sa mère.

— Mon hôte, dit Démodocus, et vous, sage épouse de Lasthénès semblable à la mère de Télémaque, votre fils vous a sans doute appris ce qu'il a fait pour ma fille, que les faunes avaient égarée dans les bois. Montrez-moi le noble Eudore : que je l'embrasse comme mon fils !

— Voilà Eudore derrière sa mère, répondit Lasthénès. J'ignore ce qu'il a fait pour vous : il ne nous en a pas parlé.

Démodocus demeura confondu.

— Quoi ! pensait-il en lui-même, ce simple pasteur est le guerrier qui triompha de Carrausius, le tribun de la légion britannique, l'ami du prince Constantin !

Revenu enfin de son premier étonnement, le prêtre d'Homère s'écria :

— J'aurais dû reconnaître Eudore à sa taille de héros, moins haute cependant que celle de Lasthénès, car les enfants n'ont plus la force de leurs pères. O toi qui pourrais être le plus jeune de mes fils, que les dieux t'accordent ce que tu désires ! Je t'apporte une coupe d'un prix inestimable : mon esclave l'ôtera de mon char, et tu la recevras de mes mains. Jeune et vaillant guerrier, Méléagre était moins beau que toi lorsqu'il charma les yeux d'Atalante ! Heureux ton père, heureuse ta mère, mais plus heureuse encore celle qui doit partager ta couche ! Si la vierge qu'on a retrouvée n'était pas consacrée aux chastes muses...

Les deux jeunes gens se sentirent troublés par les paroles

de Démodocus. Eudore se hâta de répondre :

— J'accepterai le présent que vous m'offrez, s'il n'a pas servi à vos sacrifices.

Le jour n'étant pas encore à sa fin, la famille invita les deux étrangers à se reposer avec elle au bord d'une source. Les soeurs d'Eudore, assises aux pieds de leurs parents, tressaient des couronnes de fleurs rouges et bleues pour une fête prochaine. On voyait un peu plus loin les urnes et les coupes des moissonneurs ; et, à l'ombre de quelques gerbes plantées debout, un enfant était endormi dans un berceau.

— Mon hôte, dit Démodocus à Lasthénès, tu me sembles mener ici la vie du divin Nestor. Je ne me souviens pas d'avoir vu la peinture d'une scène pareille, si ce n'est sur le bouclier d'Achille : Vulcain y avait gravé un roi au milieu des moissonneurs ; ce pasteur des peuples, plein de joie, tenait en silence son sceptre levé au-dessus des sillons. Il ne manque ici que le sacrifice du taureau sous le chêne de Jupiter. Quelle abondante moisson ! Que d'esclaves laborieux et fidèles !

— Ces moissonneurs ne sont plus mes esclaves, répliqua Lasthénès. Ma religion me défend d'en avoir : je leur ai donné la liberté.

— Lasthénès, dit alors Démodocus, je commence à comprendre que la renommée, cette voix de Jupiter, m'avait appris la vérité : tu auras sans doute embrassé cette secte nouvelle qui adore un Dieu inconnu à nos ancêtres.

Lasthénès répondit :

— Je suis Chrétien.

Le descendant d'Homère demeura quelque temps interdit ; puis, reprenant la parole :

— Mon hôte, dit-il, pardonne à ma franchise : j'ai toujours obéi à la Vérité, fille de Saturne, et mère de la Vertu. Les dieux sont justes : comment pourrais-je concilier la prospérité qui t'environne, et les impiétés dont on accuse les Chrétiens ?

Lasthénès répondit :

— Voyageur, les Chrétiens ne sont point des impies, et vos dieux ne sont ni justes, ni injustes : ils ne sont rien. Si mes champs et mes troupeaux prospèrent entre les mains de ma

famille, c'est qu'elle est simple de coeur, et soumise à la volonté de celui qui est le seul et véritable Dieu. Le ciel m'a donné la sage épouse que vous me voyez, je ne lui ai demandé qu'une constante amitié, l'humilité et la chasteté d'une femme. Dieu a béni mes intentions ; il m'a donné des enfants soumis, qui sont la couronne des vieillards. Ils aiment leurs parents, et ils sont heureux, parce qu'ils sont attachés au toit de leur père. Mon épouse et moi, nous avons vieilli ensemble ; et, quoique mes jours n'aient pas toujours été bons, elle a dormi trente ans à mes côtés sans révéler les soucis de ma couche, et les tribulations cachées de mon coeur. Que Dieu lui rende sept fois la paix qu'elle m'a donnée ? Elle ne sera jamais aussi heureuse que je le désire. »

Ainsi le coeur de ce Chrétiens des anciens jours s'épanouissait en parlant de son épouse. Cymodocée l'écoutait avec amour : la beauté de ces moeurs pénétrait l'âme de cette jeune infidèle ; et Démodocus lui-même avait besoin de se rappeler Homère et tous ses dieux, pour n'être pas entraîné par la force de la vérité.

Après quelques moments, le père de Cymodocée dit à Lasthénès :

— Tu me sembles tout à fait des temps antiques, et cependant je n'ai point vu tes paroles dans Homère ! Ton silence a la dignité du silence des sages. Tu t'élèves à des sentiments pleins de majesté, non sur les ailes d'or d'Euripide, mais sur les ailes célestes de Platon. Au milieu d'une douce abondance, tu jouis des grâces de l'amitié ; rien n'est forcé autour de toi : tout est contentement, persuasion, amour. Puisses-tu conserver longtemps ton bonheur et tes richesses !

— Je n'ai jamais cru, répondit Lasthénès, que ces richesses fussent à moi : je les recueille pour mes frères les Chrétiens, pour les gentils, pour les voyageurs, pour tous les infortunés ; Dieu m'en a donné la direction ; Dieu me l'ôtera peut-être : que son saint nom soit béni !

Comme Lasthénès achevait de prononcer ces paroles, le soleil descendit sur les sommets du Pholoë, vers l'horizon éclatant d'Olympie ; l'astre agrandi parut un moment

immobile, suspendu au-dessus de la montagne, comme un large bouclier d'or. Les bois de l'Alphée et du Ladon, les neiges lointaines du Telphusse et du Lycée se couvrirent de roses ; les vents tombèrent, et les vallées de l'Arcadie demeurèrent dans un repos universel. Les moissonneurs quittèrent alors leur ouvrage ; la famille, accompagnée des étrangers, reprit le chemin de la maison. Les maîtres et les serviteurs marchaient pêle-mêle, portant les divers instruments du labourage ; ils étaient suivis de mulets au pied sûr, chargés de bois coupés sur les hauteurs, et de boeufs traînant lentement les équipages champêtres renversés, ou les chariots tremblants sous le poids des gerbes.

En arrivant à la maison, on entendit le son d'une cloche.

— Nous allons faire la prière du soir, dit Lasthénès à Démodocus : nous permettrez-vous de vous quitter un moment, ou préférez-vous nous suivre ?

— Me préservent les dieux de mépriser les prières, s'écria Démodocus, ces filles boiteuses de Jupiter, qui peuvent seules apaiser la colère d'Até !

On s'assemble aussitôt dans une cour entourée de granges et des étables des troupeaux. Quelques ruches d'abeilles y répandaient une agréable odeur mêlée au parfum du lait des génisses qui revenaient des pâturages. Au milieu de cette cour, on voyait un puits dont les deux poteaux, couverts de lierre, étaient surmontés de deux aloès qui croissaient dans des corbeilles. Un noyer, planté par l'aïeule de Lasthénès, couvrait le puits de son ombre. Lasthénès, la tête nue, et le visage tourné vers l'orient, se plaça debout sous l'arbre domestique. Les bergers et les moissonneurs se mirent à genoux sur du chaume nouveau, autour de leur maître. Le père de famille prononça à haute voix cette prière, qui fut répétée par ses enfants et par ses serviteurs :

— Seigneur, daignez visiter cette demeure pendant la nuit, et en écarter les vains songes. Nous allons quitter les vêtements du jour, couvrez-nous de la robe d'innocence et d'immortalité que nous avons perdue par la désobéissance de nos premiers pères. Lorsque nous serons endormis dans le

sépulcre, ô Seigneur, faites que nos âmes reposent avec vous dans le ciel !

Quand cela fut fait, on entra dans la maison où se préparait le repas de l'hospitalité. Un homme et une femme parurent, portant deux grands vases d'airain pleins d'une eau échauffée par la flamme. Le serviteur lava les pieds de Démodocus ; la servante, ceux de la fille de Démodocus ; et, après les avoir oints d'une huile de parfums d'un grand prix, elle les essuya avec un lin blanc. La fille aînée de Lasthénès, du même âge que Cymodocée, descendit dans un souterrain frais et voûté. On conservait dans ce lieu toutes sortes de choses pour la vie de l'homme.

Sur des planches de chêne attachées aux parois du mur, on voyait des outres remplies d'une huile aussi douce que celle de l'Attique ; des mesures de pierre en forme d'autel, ornées de têtes de lion, et qui contenaient la fine fleur du froment ; des vases de miel de Crète, moins blanc, mais plus parfumé que celui d'Hybla ; et des amphores pleines d'un vin de Chio devenu comme un baume par le long travail des ans. La fille de Lasthénès remplit une urne de cette liqueur bienfaisante, propre à réjouir le coeur de l'homme dans l'aimable familiarité d'un repas.

Cependant les serviteurs ne savaient s'ils devaient apprêter le festin sous la vigne, ou sous le figuier comme dans un jour de réjouissance.

Ils vont consulter leur maître : Lasthénès leur ordonne de dresser dans la salle des agapes une table d'un buis éclatant. Ils la lavent avec une éponge, et la couvrent de corbeilles d'osier, pleines d'un pain sans levain, cuit sous la cendre. Ils apportent ensuite dans des plats d'une simple argile, des racines, quelques volatiles et des poissons du lac Stymphale, nourriture destinée à la famille ; mais on servit pour les étrangers un chevreau qui avait à peine goûté l'arbousier du mont Aliphère, et le cytise du vallon de Mélénée.

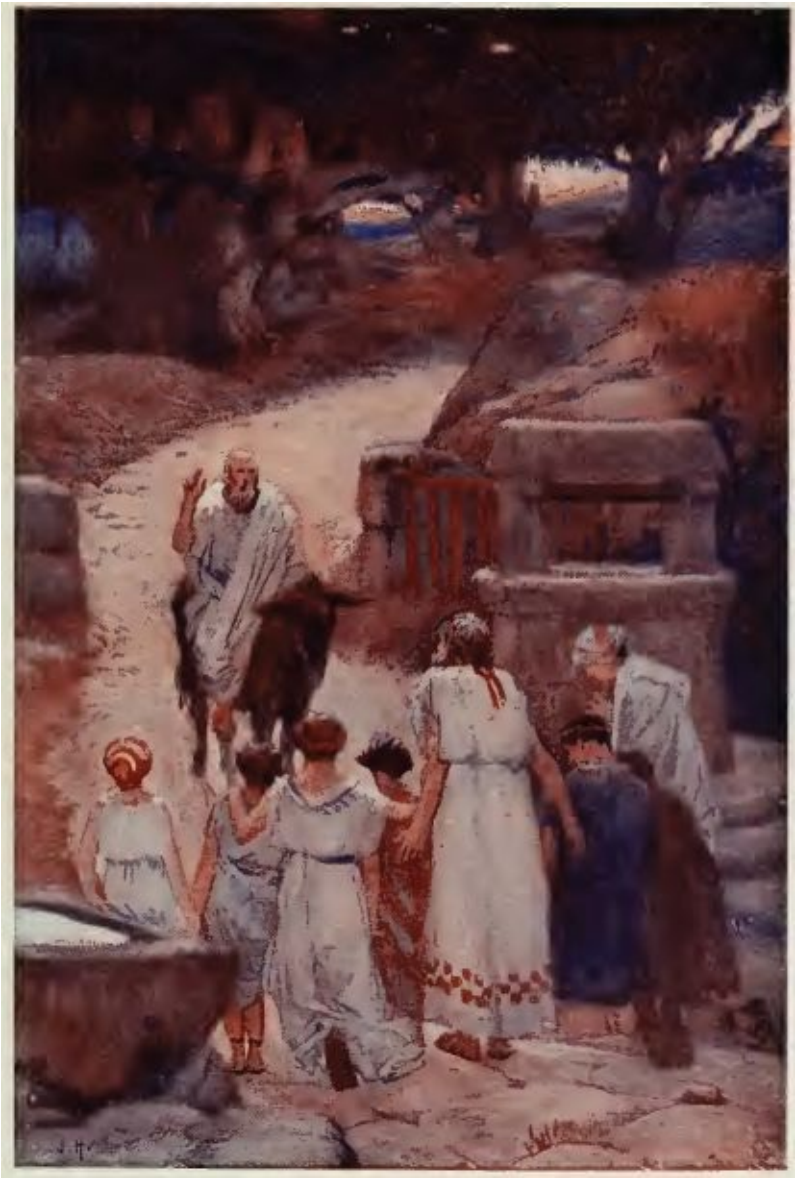

Au moment où les convives alloient s'approcher de la mense hospitalière, une servante vint dire à Lasthénès qu'un vieillard, monté sur un âne, et tout semblable à l'époux de Marie, s'avançait par l'avenue des cèdres. On vit bientôt entrer un homme d'un visage vénérable, portant, sous un manteau blanc, un habit de pasteur. Il n'était pas naturellement chauve ; mais sa tête avait été jadis dépouillée par la flamme, et son front montrait encore les cicatrices du martyre qu'il avait éprouvé sous Valérien. Une barbe blanche lui descendait jusqu'à la ceinture.

Il s'appuyait sur un bâton, en forme de houlette, que lui avait envoyé l'évêque de Jérusalem : simple présent que se

faisaient les premiers Pères de l'Église, comme l'emblème de leur fonction pastorale, et du pèlerinage de l'homme ici-bas.

C'était Cyrille, évêque de Lacédémone : laissé pour mort par les bourreaux dans une persécution contre les Chrétiens, il avait été élevé malgré lui au sacerdoce. Il se cacha longtemps pour se dérober à la dignité épiscopale ; mais son humilité lui fut inutile : Dieu révéla aux fidèles la retraite de son serviteur. Lasthénès et sa famille le reçurent avec les marques du plus profond respect. Ils se prosternèrent devant lui, baisèrent ses pieds sacrés, chantèrent hosanna, et le saluèrent du nom de très saint, de très cher à Dieu.

— Par Apollon, s'écria Démodocus agitant sa branche de laurier entourée de bandelettes, voilà le plus auguste vieillard qui se soit jamais offert à mes yeux ! Ô toi, qui es chargé de jours, quel est ce sceptre que tu portes ?

Es-tu un roi, ou un prêtre consacré aux autels des dieux ? Apprends-moi le nom de la divinité que tu sers, afin que je lui immole des victimes.

Cyrille regarda quelque temps avec surprise Démodocus ; puis, laissant échapper un aimable sourire :

— Seigneur, répondit-il, ce sceptre est la houlette qui me sert à conduire mon troupeau : car je ne suis point un roi, mais un pasteur. Le Dieu qui reçoit mon sacrifice, est né parmi des bergers dans une crèche. Si vous voulez, je vous apprendrai à le connaître : pour toute victime, il ne vous demandera que l'offrande de votre coeur.

Cyrille se tournant alors vers Lasthénès :

— Vous savez le sujet qui m'amène. La pénitence publique de notre Eudore remplit nos frères d'admiration ; chacun en veut pénétrer la cause. Il m'a promis de me raconter son histoire, et, dans les deux journées que je viens passer avec vous, j'espère qu'il voudra bien me satisfaire.

Les serviteurs approchèrent alors les sièges de la table. Le prêtre d'Homère prit sa place à côté du prêtre du Dieu de Jacob. La famille se rangea autour du festin. Démodocus, saisissant une coupe, allait faire une libation aux pénates de Lasthénès, l'évêque de Lacédémone l'arrêtant avec bénignité :

— Notre religion nous défend ces signes d'idolâtrie : vous ne voudriez pas nous affliger.

La conversation fut tranquille et pleine de cordialité. Eudore lut, pendant une partie du repas, quelques instructions tirées de l'Évangile et des épîtres des apôtres. Cyrille commenta, de la manière la plus affectueuse, ce que dit saint Paul sur les devoirs des époux. Cymodocée tremblait ; des larmes roulaient, comme des perles, le long de ses joues virginales ; Eudore éprouvait le même charme ; les maîtres et les serviteurs étaient attendris. Ceci, avec l'action de grâces, fut le repas du soir chez les Chrétiens.

Le repas fini, on alla s’asseoir à la porte du verger, sur un banc de pierre qui servait de tribunal à Lasthénès, lorsqu'il rendait la justice à ses serviteurs.

Ainsi qu'un simple pasteur que le sort destine à la gloire, l'Alphée roulait au bas de ce verger, sous une ombre champêtre, des flots que les palmes de Pise allaient bientôt couronner. Descendu du bois de Vénus, et du tombeau de la nourrice d'Esculape, le Ladon serpentait dans de riantes prairies, et venait mêler son cristal pur au cours de l'Alphée. Les profondes vallées arrosées par les deux fleuves, étaient plantées de myrtes, d'aulnes et de sycomores. Un amphithéâtre de montagnes terminait le cercle entier de l'horizon. La cime de ces montagnes était couverte d'épaisses forêts peuplées d'ours, de cerfs, d'ânes sauvages et de monstrueuses tortues dont l'écaille servait à faire des lyres. Vêtus d'une peau de sanglier, des pasteurs conduisaient, parmi les roches et les pins, de grands troupeaux de chèvres : ces légers animaux étaient consacrés au dieu d’Epidaure, parce que leur toison était chargée de la gomme qui s'attachait à leur barbe et à leur soie, lorsqu'ils broutaient le ciste sur des hauteurs inaccessibles.

Tout était grave et riant, simple et sublime dans ce tableau. La lune décroissante, paraissait au milieu du ciel, comme les lampes demi-circulaires que les premiers fidèles allumaient aux tombeaux des martyrs. La famille de Lasthénès, qui contemplait cette scène solitaire, n'était point alors occupée

des vaines curiosités de la Grèce. Cyrille s'humiliait devant la puissance qui cache des sources dans le sein des rochers, et dont les pas font tressaillir les montagnes comme l'agneau timide, ou le bélier bondissant. Il admirait cette sagesse, qui s'élève comme un cèdre sur le Liban, comme un plane aux bords des eaux. Mais Démodocus, qui désiroit faire éclater les talents de sa fille, interrompit ces méditations :

— Jeune élève des muses, dit-il à Cymodocée, charme tes vénérables hôtes. Une douce complaisance fait toute la grâce de la vie, et Apollon retire ses dons aux esprits orgueilleux. Montre-nous que tu descends d'Homère. Les poètes sont les législateurs des hommes, et les précepteurs de la sagesse. Lorsque Agamemnon partit pour les rivages de Troie, il laissa un chantre divin auprès de Clytemnestre, afin de lui rappeler la vertu : cette reine perdit l'idée de ses devoirs ; mais ce fut après qu'Egysthe eut transporté le nourrisson des muses dans une île déserte.

Ainsi parla Démodocus. Eudore va chercher une lyre, et la présente à la jeune Grecque, qui prononça quelques mots confus, mais d'une merveilleuse douceur. Elle se leva ensuite, et après avoir préludé sur des tons divers, elle fit entendre sa voix mélodieuse.

Elle commença par l'éloge des muses :

— C'est vous, dit-elle, qui avez tout enseigné aux hommes ; vous êtes l'unique consolation de la vie ; vous prêtez des soupirs à nos douleurs, et des harmonies à nos joies. L'homme n'a reçu du ciel qu'un talent, la divine poésie, et c'est vous qui lui avez fait ce présent inestimable. Ô filles de Mnémosyne, qui chérissez les bois de l'olympe, le vallon de Tempé, et les eaux de Castalie, soutenez la voix d'une vierge consacrée à vos autels.

Après cette invocation, Cymodocée chanta la naissance des dieux, Jupiter sauvé de la fureur de son père, Minerve sortie du cerveau de Jupiter, Hébé fille de Junon, Vénus née de l'écume des flots, et les grâces dont elle fut la mère. Elle dit aussi la naissance de l'homme animé par le feu de Prométhée, Pandore et sa boîte fatale, le genre humain reproduit par Deucalion et

Pyrrha. Elle raconta les métamorphoses des dieux et des hommes, les Héliades changées en peupliers, et l'ambre de leurs pleurs roulé par les flots de l’Eridan. Elle dit Daphné, Baucis, Clytie, Philomèle, Atalante, les larmes de l'aurore devenues la rosée, la couronne d'Ariadne attachée au firmament. Elle ne vous oublia point, fontaines, et vous, fleuves, nourriciers des beaux ombrages. Elle nomma avec bonheur le vieux Pénée, l'Ismène et l’Erymanthe, le Méandre qui fait tant de détours, le Scamandre si fameux, le Sperchius aimé des poètes, l'Eurotas chéri de l'épouse de Tyndare, et le fleuve que les cygnes de Méonie ont tant de fois charmé par la douceur de leurs chants.

Mais comment aurait-elle passé sous silence les héros célébrés par Homère ! S’animant d'un feu nouveau, elle chanta la colère d'Achille, qui fut si pernicieuse aux Grecs, Ulysse, Ajax et Phoenix dans la tente de l'ami de Patrocle, Andromaque aux portes Scées, Priam aux genoux du meurtrier d'Hector. Elle dit les chagrins de Pénélope, la reconnaissance de Télémaque et d'Ulysse chez Eumée, la mort du chien fidèle, le vieux Laërte sarclant son jardin des champs, et pleurant à l'aspect des treize poiriers qu'il avait donnés à son fils.

Cymodocée ne put chanter les vers de son immortel aïeul sans consacrer quelques accents à sa mémoire. Elle représenta la pauvre et vertueuse mère de Mélésigènes, rallumant sa lampe et prenant ses fuseaux au milieu de la nuit, afin d'acheter du prix de ses laines, un peu de blé pour nourrir son fils. Elle dit comment Mélésigènes devint aveugle et reçut le nom d'Homère, comment il allait de ville en ville demandant l'hospitalité, comment il chantait ses vers sous le peuplier d'Hylé. Elle raconta ses longs voyages, sa nuit passée sur le rivage de l'île de Chio, son aventure avec les chiens de Glaucus. Enfin, elle parla des jeux funèbres du roi d'Eubée, où Hésiode osa disputer à Homère le prix de la poésie ; mais elle supprima le jugement des vieillards qui couronnèrent le chantre des travaux et des jours, parce que ses leçons étaient plus utiles aux hommes.

Cymodocée se tut : sa lyre, appuyée sur son sein, demeura

muette entre ses beaux bras. La prêtresse des muses était debout ; ses pieds nus foulaient le gazon, et les zéphyrs du Ladon et de l'Alphée faisaient voltiger ses cheveux noirs autour des cordes de sa lyre. Enveloppée dans ses voiles blancs, éclairée par les rayons de la lune, cette jeune fille semblait une apparition céleste. Démodocus ravi, demandait en vain une coupe pour faire une libation au dieu des vers.

Voyant que les Chrétiens gardaient le silence, et ne donnaient pas à sa Cymodocée les éloges qu'elle lui semblait mériter :

« Mes hôtes, s'écria-t-il, ces chants vous seraient-ils désagréables ? Les mortels et les dieux se laissent pourtant toucher à l'harmonie. Orphée charma l'inexorable Pluton ; les parques mêmes, vêtues de blanc, et assises sur l'essieu d'or du monde, écoutent la mélodie des sphères : ainsi le raconte Pythagore qui commerçait avec l'Olympe. Les hommes des anciens temps, renommés par leur sagesse, trouvaient la musique si belle, qu'ils lui donnèrent le nom de loi. Pour moi, une divinité me contraint de l'avouer, si cette prêtresse des muses n'était pas ma fille, j'aurais pris sa voix pour celle de la colombe qui portait dans les forêts de la Crète l'ambroisie à Jupiter. »

« Ce ne sont pas les chants mêmes, mais le sujet des chants de cette jeune femme qui cause notre silence, répondit Cyrille. Un jour viendra peut-être que les mensonges de la naïve antiquité ne seront plus que des fables ingénieuses, objet des chansons du poète. Mais aujourd'hui, ils offusquent votre esprit, ils vous tiennent pendant la vie sous un joug indigne de la raison de l'homme, et perdent votre âme après la mort. Ne croyez pas toutefois que nous soyons insensibles au charme d'une douce musique. Notre religion n'est-elle pas harmonie et amour ! Combien votre aimable fille, que vous comparez si justement à une colombe, trouverait des soupirs plus touchants encore, si la pudeur du sujet répondait à l'innocence de la voix ! Pauvre tourterelle délaissée, allez sur la montagne où l'épouse attendait l'époux ; envolez-vous vers ces bois mystiques, où les filles de Jérusalem prêteront l'oreille à vos

plaintes. »

Cyrille s'adressant alors au fils de Lasthénès :

« Mon fils, montrez à Démodocus que nous ne méritons pas le reproche qu'il nous fait. Chantez-nous ces fragments des livres saints, que nos frères les Apollinaires ont arrangés pour la lyre, afin de prouver que nous ne sommes point ennemis de la belle poésie et d'une joie innocente. Dieu s'est souvent servi de nos cantiques pour toucher les coeurs infidèles. »

Aux branches d'un saule voisin était suspendue une lyre plus forte et plus grande que la lyre de Cymodocée : c'était un cinnor hébreu. Les cordes en étaient détendues par la rosée de la nuit.

Eudore détacha l'instrument ; et, après l'avoir accordé, il parut au milieu de l'assemblée comme le jeune David prêt à chasser par les sons de sa harpe l'esprit qui s'était emparé du roi Saül.

Cymodocée alla s'asseoir auprès de Démodocus.

Alors Eudore levant les yeux vers le firmament chargé d'étoiles, entonna son noble cantique.

Il chanta la naissance du chaos, la lumière qu'une parole a faite, la terre produisant les arbres et les animaux, l'homme créé à l'image de Dieu et animé d'un souffle de vie, Eve tirée du côté d'Adam, la joie et la douleur de la femme à son premier enfantement, les holocaustes de Caïn et d'Abel, le meurtre d'un frère, et le sang de l'homme criant pour la première fois vers le ciel.

Passant aux jours d'Abraham, et adoucissant les sons de sa lyre, il dit le palmier, le puits, le chameau, l'onagre du désert, le patriarche voyageur assis devant sa tente, les troupeaux de Galaad, les vallées du Liban, les sommets d'Hermon, d'Oreb et de Sinaï, les rosiers de Jéricho, les cyprès de Cadès, les palmes de l'Idumée, Ephraïm et Sichem, Sion et Solyme, le torrent des cèdres et les eaux sacrées du Jourdain. Il dit les juges assemblés aux portes de la ville, Booz au milieu des moissonneurs, Gédéon battant son blé et recevant la visite d'un ange, le vieux Tobie allant au-devant de son fils annoncé par le chien fidèle, Agar détournant la tête pour ne pas voir

mourir Ismaël. Mais, avant de chanter Moïse chez les pasteurs de Madian, il raconta l'aventure de Joseph reconnu par ses frères, ses larmes, celles de Benjamin, Jacob présenté à Pharaon, et le patriarche porté après sa mort à la cave de Membré pour y dormir avec ses pères.

Changeant encore le mode de sa lyre, Eudore répéta le cantique du saint roi Ezéchias, et celui des israélites exilés au bord des fleuves de Babylone ; il fit gémir la voix de Rama, et soupirer le fils d'Amos :

« Pleurez, portes de Jérusalem ! Ô Sion, tes prêtres et tes enfants sont emmenés en esclavage ! »

Il chanta les nombreuses vanités de l'homme, vanité des richesses, vanité de la science, vanité de la gloire, vanité de l'amitié, vanité de la vie, vanité de la postérité ! Il signala la fausse prospérité de l'impie, et préféra le juste mort au méchant qui lui survit. Il fit l'éloge du pauvre vertueux et de la femme forte.

« Elle a cherché la laine et le lin, elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses ; elle se lève pendant la nuit pour distribuer l'ouvrage à ses domestiques, et le pain à ses servantes ; elle est revêtue de beauté. Ses fils se sont levés, et ont publié qu'elle était heureuse ; son mari s'est levé, et l'a louée.

« O Seigneur, s'écria le jeune Chrétiens enflammé par ces images, c'est vous qui êtes le véritable souverain du ciel. Vous avez marqué son lieu à l'aurore. À votre voix, le soleil s'est levé dans l'orient ; il s'est avancé comme un géant superbe, ou comme l'époux radieux qui sort de la couche nuptiale. Vous appelez le tonnerre, et le tonnerre tremblant vous répond : « Me voici. » Vous abaissez la hauteur des cieux ; votre esprit vole dans les tourbillons ; la terre tremble au souffle de votre colère ; les morts épouvantés fuient de leurs tombeaux. O Dieu, que vous êtes grand dans vos oeuvres ! Et qu'est-ce que l'homme, pour que vous y attachiez votre coeur ? Et pourtant il est l'objet éternel de votre complaisance inépuisable ! Dieu fort, Dieu clément, essence incréée, ancien des jours, gloire à votre puissance, amour à votre miséricorde ! »

Ainsi chanta le fils de Lasthénès. Cet hymne de Sion retentit au loin dans les antres de l'Arcadie, surpris de répéter, au lieu des sons efféminés de la flûte de Pan, les mâles accords de la harpe de David. Démodocus et sa fille étaient trop étonnés pour donner des marques de leur émotion. Les vives clartés de l'Écriture avaient comme ébloui leurs coeurs accoutumés à ne recevoir qu'une lumière mêlée d'ombre ; ils ne savaient quelles divinités Eudore avait célébrées, mais ils le prirent lui-même pour Apollon, et ils lui voulaient consacrer un trépied d'or que la flamme n'avait point touché. Cymodocée se souvenait surtout de l'éloge de la femme forte, et elle se promettait d'essayer ce chant sur la lyre. D'une autre part, la famille chrétienne était plongée dans les pensées les plus sérieuses : ce qui n'était pour les étrangers qu'une poésie sublime, était pour elle de profonds mystères et d'éternelles vérités. Le silence de l'assemblée aurait duré longtemps, s'il n'avait été interrompu tout à coup par les applaudissements des bergers.

Le vent avait porté à ces pasteurs la voix de Cymodocée et d'Eudore : ils étaient descendus en foule de leurs montagnes pour écouter ces concerts ; ils crurent que les muses et les sirènes avaient renouvelé au bord de l'Alphée le combat qu'elles s'étaient livré jadis, quand les filles de l'Achéloüs, vaincues par les doctes soeurs, furent contraintes de se dépouiller de leurs ailes.

La nuit avait passé le milieu de son cours.

L'évêque de Lacédémone invite ses hôtes à la retraite. Comme le vigneron fatigué au bout de sa journée, il appelle trois fois le Seigneur, et adore.

Alors les Chrétiens, après s'être donné le baiser de paix, rentrent sous leur toit, chastement recueillis.

Démodocus fut conduit par un serviteur au lieu qu'on avait préparé pour lui non loin de l'appartement de Cymodocée. Cyrille, après avoir médité la parole de vie, se jeta sur une couche de roseaux. Mais à peine avait-il fermé les yeux qu'il eut un songe : il lui sembla que les blessures de son ancien martyre se rouvraient, et qu'avec un plaisir ineffable, il sentait de nouveau son sang couler pour Jésus-Christ. En même

temps, il vit une jeune femme et un jeune homme resplendissants de lumière monter de la terre aux cieux : avec la palme qu'ils tenaient à la main, ils lui faisaient signe de les suivre ; mais il ne put distinguer leur visage, parce que leur tête était voilée. Il se réveilla plein d'une sainte agitation ; il crut reconnaître dans ce songe quelque avertissement pour les Chrétiens. Il se mit à prier avec abondance de larmes, et on l'entendit plusieurs fois s'écrier dans le silence de la nuit :

« O mon Dieu, s'il faut encore des victimes, prenez-moi pour le salut de votre peuple ! »

Livre III

Les dernières paroles de Cyrille montèrent au trône de l'Éternel. Le Tout-Puissant agréa le sacrifice ; mais l'évêque de Lacédémone n'était point la victime que Dieu, dans sa colère et dans sa miséricorde, avait choisie pour expier les fautes des Chrétiens.

Au centre des mondes créés, au milieu des astres

innombrables qui lui servent de remparts, d'avenues et de chemins, flotte cette immense cité de Dieu, dont la langue d'un mortel ne saurait raconter les merveilles. L'Éternel en posa lui-même les douze fondements, et l'environna de cette muraille de jaspe, que le disciple bien aimé vit mesurer par l'ange avec une toise d'or. Revêtue de la gloire du Très-Haut, l'invisible Jérusalem est parée comme une épouse pour son époux. Loin d'ici monuments de la terre, vous n'approchez point de ces monuments de la cité sainte ! La richesse de la matière y dispute le prix à la perfection des formes. Là règnent suspendues des galeries de saphirs et de diamants, faiblement imitées par le génie de l'homme dans les jardins de Babylone ; là s'élèvent des arcs de triomphe formés des plus brillantes étoiles ; là s'enchaînent des portiques de soleils, prolongés sans fin à travers les espaces du firmament, comme les colonnes de Palmyre dans les sables du désert. Cette architecture est vivante. La cité de Dieu est intelligente elle-même. Rien n'est matière dans les demeures de l'esprit ; rien n'est mort dans les lieux de l'éternelle existence. Les paroles grossières, que la muse est forcée d'employer, nous trompent : elles revêtent d'un corps ce qui n'existe que comme un songe divin dans le cours d'un heureux sommeil.

Des jardins délicieux s'étendent autour de la radieuse Jérusalem. Un fleuve découle du trône du Tout-Puissant ; il arrose le céleste éden, et roule dans ses flots l'amour pur et la sapience de Dieu. L'onde mystérieuse se partage en divers canaux qui s'enchaînent, se divisent, se rejoignent, se quittent encore, et font croître, avec la vigne immortelle, le lis semblable à l'épouse, et les fleurs qui parfument la couche de l'époux.

L'arbre de vie s'élève sur la colline de l'encens ; un peu plus loin, l'arbre de science étend de toutes parts ses racines profondes et ses rameaux innombrables : il porte, cachés sous son feuillage d'or, les secrets de la divinité, les lois occultes de la nature, les réalités morales et intellectuelles, les immuables principes du bien et du mal. Ces connaissances qui nous enivrent font la nourriture des élus : car, dans l'empire de la

souveraine sagesse, le fruit de science ne donne plus la mort.

Les deux grands ancêtres du genre humain viennent souvent verser des larmes (telles que les justes en peuvent répandre) à l'ombre de cet arbre merveilleux.

La lumière qui éclaire ces retraites fortunées, se compose des roses du matin, de la flamme du midi et de la pourpre du soir ; toutefois, aucun astre ne paraît sur l'horizon resplendissant ; aucun soleil ne se lève, aucun soleil ne se couche dans des lieux où rien ne finit, où rien ne commence ; mais une clarté ineffable, descendant de toutes parts comme une tendre rosée entretient le jour éternel de la délectable éternité.

C'est dans les parvis de la cité sainte, et dans les champs qui l'environnent, que sont à la fois réunis et partagés les choeurs des chérubins et des séraphins, des anges et des archanges, des trônes et des dominations : tous sont les ministres des ouvrages ou des volontés de l'Éternel.

À ceux-ci a été donné tout pouvoir sur le feu, l'air, la terre et l'eau ; à ceux-là appartient la direction des saisons, des vents et des tempêtes. Ils font mûrir les moissons, ils élèvent la jeune fleur, ils courbent le vieil arbre vers la terre. Ce sont eux qui soupirent dans les antiques forêts, qui parlent dans les flots de la mer, et qui versent les fleuves du haut des montagnes. Les uns gardent les vingt mille chariots de guerre de Sabbaoth et d'Elohé ; les autres veillent au carquois du Seigneur, à ses foudres inévitables, à ses coursiers terribles, qui portent la peste, la guerre, la famine et la mort. Un million de ces génies ardents règlent les mouvements des astres, et se relèvent tour à tour, dans ces emplois magnifiques, comme les sentinelles vigilantes d'une grande armée. Nés du souffle de Dieu, à différentes époques, ces anges n'ont pas la même vieillesse dans les générations de l'éternité : un nombre infini d'entre eux fut créé avec l'homme, pour soutenir ses vertus, diriger ses passions, et le défendre contre les attaques de l'enfer.

Là sont aussi rassemblés à jamais les mortels qui ont pratiqué la vertu sur la terre ; les patriarches, assis sous des palmiers d'or ; les prophètes, au front étincelant de deux

rayons de lumière ; les apôtres, portant sur leur coeur les saints Évangiles ; les Docteurs, tenant à la main une plume immortelle ; les Solitaires, retirés dans des grottes célestes ; les Martyrs, vêtus de robes éclatantes ; les Vierges, couronnées des roses d'Éden ; les Veuves, la tête ornée de longs voiles, et toutes ces femmes pacifiques, qui, sous de simples habits de lin, se firent les consolatrices de nos pleurs, et les servantes de nos misères.

Est-ce l'homme infirme et malheureux qui pourrait parler des félicités suprêmes ? Ombres fugitives et déplorables, savons-nous ce que c'est que le bonheur ? Lorsque l'âme du Chrétiens fidèle abandonne son corps, comme un pilote expérimenté quitte le fragile vaisseau que l'océan engloutit, elle seule connaît la vraie béatitude. Le souverain bien des élus est de savoir que ce bien sans mesure sera sans terme ; ils sont incessamment dans l'état délicieux d'un mortel qui vient de faire une action vertueuse ou héroïque, d'un génie sublime qui enfante une grande pensée, d'un homme qui sent les transports d'un amour légitime, ou les charmes d'une amitié longtemps éprouvée par le malheur. Ainsi les nobles passions ne sont point éteintes dans le coeur des justes, mais seulement purifiées : les frères, les époux, les amis, continuent de s'aimer ; et ces attachements qui vivent et se concentrent dans le sein de la divinité même, prennent quelque chose de la grandeur et de l'éternité de Dieu.

Tantôt ces âmes satisfaites se reposent ensemble, au bord du fleuve de la Sapience et de l'amour.

La beauté et la toute-puissance du Très-Haut sont leur perpétuel entretien :

— O Dieu, disent-elles, quelle est donc votre grandeur ! Tout ce que vous avez fait naître est renfermé dans les limites du temps ; et le temps, qui s'offre aux mortels comme une mer sans bornes, n'est qu'une goutte imperceptible de l'océan de votre éternité !

Tantôt les prédestinés, pour mieux glorifier le roi des rois, parcourent son merveilleux ouvrage : la création, qu'ils contemplent des divers points de l'univers, leur présente des

spectacles ravissants : tels, si l'on peut comparer les grandes choses aux petits objets, tels se montrent aux yeux du voyageur les champs superbes de l'Indus, les riches vallées de Delhi et de Cachemire, rivages couverts de perles et parfumés d'ambre, où les flots tranquilles viennent expirer au pied des cannelliers en fleurs. La couleur des cieux, la disposition et la grandeur des sphères qui varient selon les mouvements et les distances, sont pour les esprits bienheureux une source inépuisable d'admiration. Ils aiment à connaître les lois qui font rouler avec tant de légèreté ces corps pesants dans l'éther fluide ; ils visitent cette lune paisible qui, pendant le calme des nuits, éclaira leurs prières ou leurs amitiés ici-bas. L'astre humide et tremblant qui précède les pas du matin, cette autre planète qui paraît comme un diamant dans la chevelure d'or du soleil, ce globe à la longue année qui ne marche qu'à la lueur de quatre torches pâlissantes, cette terre en deuil qui, loin des rayons du jour, porte un anneau ainsi qu'une veuve inconsolable, tous ces flambeaux errants de la maison de l'homme, attirent les méditations des élus. Enfin, les âmes prédestinées volent jusqu'à ces mondes dont nos étoiles sont les soleils ; et elles entendent les concerts inconnus de la lyre et du cygne céleste. Dieu, de qui s'écoule une création non interrompue, ne laisse point reposer leur curiosité sainte, soit qu'aux bords les plus reculés de l'espace il brise un antique univers, soit que suivi de l'armée des anges il porte l'ordre et la beauté jusque dans le sein du chaos.

Mais l'objet le plus étonnant offert à la contemplation des saints, c'est l'homme. Ils s'intéressent encore à nos peines et à nos plaisirs ; ils écoutent nos voeux ; ils prient pour nous ; ils sont nos patrons et nos conseils ; ils se réjouissent sept fois lorsqu'un pécheur retourne au bercail ; ils tremblent d'une charitable frayeur lorsque l'ange de la mort amène une âme craintive aux pieds du souverain juge. Mais s'ils voient nos passions à découvert, ils ignorent toutefois par quel art tant d'éléments opposés sont confondus dans notre sein : Dieu qui permet aux bienheureux de pénétrer les lois de l'univers, s'est réservé le merveilleux secret du coeur de l'homme.

C'est dans cette extase d'admiration et d'amour, dans ces transports d'une joie sublime, ou dans ces mouvements d'une tendre tristesse, que les élus répètent ce cri de trois fois saint, qui ravit éternellement les cieux. Le roi prophète règle la mélodie divine ; Asaph, qui soupira les douleurs de David, conduit les instruments animés par le souffle ; et les fils de Coré gouvernent les harpes, les lyres et les psaltérions qui frémissent sous la main des anges. Les six jours de la création, le repos du Seigneur, les fêtes de l'ancienne et de la nouvelle loi sont célébrées tour à tour dans les royaumes incorruptibles.

Alors les dômes sacrés se couronnent d'une auréole plus vive ; alors, du trône de Dieu, de la lumière même répandue dans les demeures intellectuelles, s'échappent des sons si suaves et si délicats, que nous ne pourrions les entendre sans mourir. Muse, où trouveriez-vous des images pour peindre ces solennités angéliques ! Serait-ce sous les pavillons des princes de l'orient, lorsqu'assis sur un trône étincelant de pierreries, le monarque assemble sa pompeuse cour ? Ou bien, ô muse ! Rappelleriez-vous le souvenir de la terrestre Jérusalem, quand Salomon voulut dédier au Seigneur le sanctuaire du peuple fidèle ?

Le bruit éclatant des trompettes ébranlait les sommets de Sion ; les lévites redisaient en choeur le cantique des degrés ; les anciens d'Israël marchaient avec Salomon devant les tables de Moïse ; le grand sacrificateur immolait des victimes sans nombre ; les filles de Juda formaient des pas cadencés autour de l'arche d'alliance : leurs danses, aussi pieuses que leurs hymnes, étaient des louanges au créateur.

Les concerts de la Jérusalem céleste retentissent surtout au tabernacle très pur qu'habite dans la cité de Dieu l'adorable mère du Sauveur.

Environnée du choeur des veuves, des femmes fortes et des vierges sans tache, Marie est assise sur un trône de candeur. Tous les soupirs de la terre montent vers ce trône par des routes secrètes ; la consolatrice des affligés entend le cri de nos misères les plus cachées ; elle porte aux pieds de son Fils, sur l'autel des parfums, l'offrande de nos pleurs ; et, afin de

rendre l'holocauste plus efficace, elle y mêle quelques-unes de ses larmes divines. Les esprits gardiens des hommes viennent sans cesse implorer, pour leurs amis mortels, la reine des miséricordes. Les doux séraphins de la grâce et de la charité la servent à genoux ; autour d'elle se réunissent encore les personnages touchants de la crèche, Gabriel, Anne et Joseph, les bergers de Bethléem, et les mages de l'orient. On voit aussi s'empresser dans ce lieu les enfants morts en entrant à la vie, et qui, transformés en petits anges, semblent être devenus les compagnons du messie au berceau. Ils balancent devant leur mère céleste des encensoirs d'or, qui s'élèvent et retombent avec un bruit harmonieux et d'où s'échappent en vapeur légère des parfums d'amour et d'innocence.

Des tabernacles de Marie on passe au sanctuaire du Sauveur des hommes ; c'est là que le Fils conserve par ses regards les mondes que le Père a créés. Il est assis à une table mystique : vingt-quatre vieillards, vêtus de robes blanches et portant des couronnes d'or, sont placés sur des trônes à ses côtés. Près de lui est son char vivant, dont les roues lancent des foudres et des éclairs. Lorsque le désiré des nations daigne se manifester aux élus dans une vision intime et complète, les élus tombent comme morts devant sa face ; mais il étend sa droite, et leur dit :

— Relevez-vous, ne craignez rien, vous êtes les bénis de mon Père ; regardez-moi ; je suis le premier et le dernier.

Par-delà le sanctuaire du Verbe s'étendent sans fin des espaces de feu et de lumière. Le Père habite au fond de ces abîmes de vie. Principe de tout ce qui fut, est, et sera, le passé, le présent et l'avenir se confondent en lui. Là, sont cachées les sources des vérités incompréhensibles au ciel même : la liberté de l'homme et la prescience de Dieu ; l'être qui peut tomber dans le néant et le néant qui peut devenir l'être ; là surtout s'accomplit, loin de l'oeil des anges, le mystère de la trinité. L'esprit qui remonte et descend sans cesse du Fils au Père, et du Père au Fils, s'unit avec eux dans ces profondeurs impénétrables. Un triangle de feu paraît alors à l'entrée du saint des saints : les globes s'arrêtent de respect

et de crainte, l'hosanna des anges est suspendu, les milices immortelles ne savent quels seront les décrets de l'unité vivante, elles ne savent si le trois fois saint ne va point changer sur la terre et dans le ciel les formes matérielles et divines, ou si, rappelant à lui les principes des êtres, il ne forcera point les mondes à rentrer dans le sein de son éternité.

Les essences primitives se séparent, le triangle de feu disparaît : l'oracle s'entrouvre, et l'on aperçoit les trois puissances. Porté sur un trône de nuées, le Père tient un compas à la main ; un cercle est sous ses pieds ; le Fils, armé de la foudre, est assis à sa droite ; l'esprit s'élève à sa gauche, comme une colonne de lumière. Jéhova fait un signe : et les temps rassurés reprennent leur cours, et les frontières du chaos se retirent, et les astres poursuivent leurs chemins harmonieux.

Les cieux prêtent alors une oreille attentive à la voix du Tout-Puissant qui déclare quelques-uns de ses desseins sur l'univers.

À l'instant où la prière de Cyrille parvint au trône éternel, les trois personnes se montraient ainsi aux yeux éblouis des anges. Dieu voulait couronner la vertu de Cyrille, mais le saint prélat n'était point la victime de prédilection désignée pour la persécution nouvelle : il avait déjà souffert au nom du Sauveur, et la justice du Tout-Puissant demandait une hostie entière.

À la voix de son vénérable martyr, le christ s'inclina devant l'arbitre des humains, et fit trembler dans l'immensité de l'espace tout ce qui n'était pas le marche-pied de Dieu. Il ouvre ses lèvres où respire la loi de la clémence, pour présenter à l'ancien des jours, le sacrifice de l'évêque de Lacédémone. Les accents de sa voix sont plus doux que l'huile de justice dont Salomon fut sacré ; plus purs que la fontaine de Samarie ; plus aimables que le murmure des oliviers en fleurs balancés au souffle du printemps, dans les jardins de Nazareth, ou dans les vallons du Thabor.

Imploré par le Dieu de mansuétude et de paix, en faveur de l'Église menacée, le Dieu fort et terrible fit connaître aux cieux

ses desseins sur les Fidèles. Il ne prononça qu'une parole, mais une de ces paroles qui fécondent le néant, qui font naître la lumière ou qui renferment la destinée des empires.

Cette parole dévoile soudain aux légions des anges, aux choeurs des vierges, des saints, des rois, des martyrs le secret de la sagesse.

Ils voient dans le mot du souverain juge, ainsi que dans un rayon limpide du jour, les conceptions du passé, les préparations du présent, et les événements de l'avenir.

Le moment est arrivé où les peuples soumis aux lois du messie, vont enfin goûter sans mélange la douceur de ces lois propices. Assez longtemps l'idolâtrie éleva ses temples auprès des autels du Fils de l'homme ; il faut qu'elle disparaisse du monde. Déjà est né le nouveau Cyrus qui brisera les derniers simulacres des esprits de ténèbres, et mettra le trône des Césars à l'ombre des saints tabernacles. Mais les Chrétiens invincibles sous le fer et dans les flammes, se sont laissés amollir aux délices de la paix. Afin de les mieux éprouver, la providence a permis qu'ils connussent les richesses et les honneurs : ils n'ont pu résister à la persécution de la prospérité. Il faut, avant que le monde passe sous leur puissance, qu'ils soient dignes de leur gloire ; ils ont allumé le feu de la colère du Seigneur, ils n'obtiendront point grâce à ses yeux qu'ils n'aient été purifiés.

Satan sera déchaîné sur la terre ; une dernière épreuve va commencer pour les fidèles : les Chrétiens sont tombés ; ils seront punis. Celui qui doit expier leurs crimes par un sacrifice volontaire, est depuis longtemps marqué dans la pensée de l'Éternel.

Tels sont les premiers conseils que découvrent, dans la parole de Dieu, les habitants des demeures célestes. Ô parole divine, quelle longue et faible succession de temps et d'idées la parole humaine est obligée d'employer pour te rendre ! Tu fais tout voir, tout comprendre aux élus dans un moment ; et moi, ton indigne interprète, je développe péniblement dans un langage de mort les mystères contenus dans un langage de vie ! Avec quelle sainte admiration, avec quelle piété sublime,

les justes connaissent ensuite l'holocauste demandé et les conditions qui le rendent agréable au Très-Haut ! Cette victime qui doit vaincre l'enfer par la vertu des souffrances et des mérites du sang de Jésus-Christ ; cette victime qui marchera à la tête de mille autres victimes, n'a point été choisie parmi les princes et les rois.

Né dans un rang obscur pour mieux imiter le Sauveur du monde, cet homme, aimé du ciel, descend toutefois d'illustres aïeux. En lui la religion va triompher du sang des héros païens et des sages de l'idolâtrie ; en lui seront honorés par un martyr oublié de l'histoire, ces pauvres ignorés du monde, qui vont souffrir pour la foi ; ces humbles confesseurs, qui ne prononçant à la mort que le nom de Jésus-Christ, laisseront leurs propres noms inconnus aux hommes. Ame de tous les projets des fidèles, soutien du prince qui renversera les autels des faux dieux, il faut encore que ce Chrétien appelé, ait scandalisé l'Église et qu'il ait pleuré ses erreurs, ainsi que le premier apôtre, afin d'encourager au repentir ses frères coupables. Déjà, pour lui donner les vertus nécessaires au jour du combat, l'ange du Seigneur l'a conduit par la main chez les nations de la terre ; il a vu l'Évangile s'établissant de toutes parts. Dans le cours de ces voyages, utiles aux desseins de Dieu, les démons ont tenté le nouveau prédestiné, non encore rentré dans les voies du ciel. Une grande et dernière faute, en le jetant dans un grand malheur, l'a fait sortir des ombres de la mort. Les larmes de sa pénitence ont commencé à couler ; alors un solitaire, inspiré de Dieu, lui a révélé une partie de ses fins. Bientôt il sera digne de la palme qu'on lui prépare. Telle est la victime dont l'immolation désarmera le courroux du seigneur, et replongera Lucifer dans l'abîme.

Tandis que les saints et les anges pénètrent les desseins annoncés par la parole du Très-Haut, cette même parole découvre un autre miracle de la grâce aux choeurs des femmes bienheureuses. Les païens auront aussi leur hostie : car les Chrétiens et les idolâtres vont se réunir à jamais au pied du calvaire. Cette victime sera dérobée au troupeau innocent des vierges, afin d'expier l'impureté des moeurs

païennes. Fille des beaux-arts qui séduisent les faibles mortels, elle fera passer sous le joug de la croix les charmes et le génie de la Grèce. Elle n'est point immédiatement demandée par un décret irrévocable ; elle n'aura ni le mérite, ni l'éclat du premier holocauste ; mais, épouse désignée du martyr, et par lui arrachée aux temples des idoles, elle augmentera l'efficacité du principal sacrifice, en multipliant les épreuves.

Dieu cependant n'abandonnera pas sans secours ses serviteurs à la rage de Satan : il veut que les légions fidèles se revêtent de leurs armes, qu'elles soutiennent et consolent le Chrétien persécuté ; il leur confie l'exercice de sa miséricorde, en se réservant celui de sa justice : le Christ lui-même soutiendra le confesseur dévoué au salut de tous ; et Marie prendra sous sa protection la vierge timide qui doit accroître les douleurs, les joies et la gloire du martyr.

Ces destinées de l'Église, divulguées aux élus par un seul mot du Tout-Puissant, interrompirent les concerts, et suspendirent les fonctions des anges ; il se fit dans le ciel une demi-heure de silence, comme au moment redoutable où Jean vit briser le septième sceau du livre mystérieux ; les milices divines, frappées du son de la parole éternelle, restaient dans un muet étonnement : ainsi, lorsque la foudre commence à gronder sur de nombreux bataillons, près de se livrer un combat furieux, le signal est suspendu : moitié dans la lumière du soleil, moitié sous l'ombre croissante, les cohortes demeurent immobiles ; aucun souffle de l'air ne fait flotter les drapeaux, qui retombent affaissés sur la main qui les porte ; les mèches embrasées fument inutiles auprès du bronze muet ; et les guerriers, sillonnés du feu de l'éclair, écoutent en silence la voix des orages.

L'esprit qui garde l'étendard de la croix, élevant tout à coup la bannière triomphante, fit cesser l'immobilité des armées du Seigneur.

Tout le ciel abaisse aussitôt les yeux vers la terre ; Marie, du haut du firmament, laisse tomber un premier regard d'amour sur la tendre victime confiée à ses soins. Les palmes des confesseurs reverdissent dans leurs mains, l'escadron ardent

ouvre ses rangs glorieux, pour faire place aux époux martyrs, entre Félicité et Perpétue, entre l'illustre Etienne et les grands Machabées. Le vainqueur de l'antique dragon, Michel, prépare sa lance redoutable ; autour de lui ses immortels compagnons se couvrent de leurs cuirasses étincelantes. Les boucliers de diamant et d'or, le carquois du Seigneur, les épées flamboyantes sont détachés des portiques éternels ; le char d'Emmanuel s'ébranle sur son essieu de foudre et d'éclairs ; les chérubins roulent leurs ailes impétueuses, et allument la fureur de leurs yeux. Le Christ redescend à la table des vieillards, qui présentent à sa bénédiction deux robes nouvellement blanchies dans le sang de l'agneau ; le Père Tout-Puissant se renferme dans les profondeurs de son éternité, et l''Esprit-Saint verse tout à coup des flots d'une lumière si vive, que la création semble rentrée dans la nuit. Alors, les choeurs des saints et des anges entonnent le cantique de gloire : « Gloire à Dieu, dans les hauteurs du ciel !

« Goûtez sur la terre des jours pacifiques, vous qui marchez parmi les sentiers de la bonté et de la douceur ! Agneau de Dieu, vous effacez les péchés du monde ! Ô miracle de candeur et de modestie, vous permettez à des victimes sorties du néant de vous imiter, de se dévouer pour le salut des pécheurs !

Serviteurs du Christ que le monde persécute, ne vous troublez point à cause du bonheur des méchants : ils n'ont point, il est vrai, de langueur qui les traînent à la mort ; ils semblent ignorer les tribulations humaines ; ils portent l'orgueil à leur cou comme un carcan d'or ; ils s'enivrent à des tables sacrilèges ; ils rient, ils dorment, comme s'ils n'avaient point fait de mal ; ils meurent tranquillement sur la couche qu'ils ont ravie à la veuve et à l'orphelin ; mais où vont-ils ?

« L'insensé a dit dans son coeur :

« Il n'y a point de Dieu ! »

Que Dieu se lève ! Que ses ennemis soient dissipés ! Il s'avance : les colonnes du ciel sont ébranlées ; le fond des eaux, et les entrailles de la terre sont mis à nu devant le Seigneur. Un feu dévorant sort de sa bouche ; il prend son vol

monté sur les chérubins, il lance de toutes parts ses flèches embrasées ! Où sont-ils les enfants des impies ?

Sept générations se sont écoulées depuis l'iniquité des pères, et Dieu vient visiter les enfants dans sa fureur ; il vient au temps marqué punir un peuple coupable ; il vient réveiller les méchants dans leurs palais de cèdre et d'aloès, et confondre le fantôme de leur rapide félicité.

Heureux celui qui, passant avec larmes dans les vallées, cherche Dieu comme la source des bénédictions ! Heureux celui à qui les iniquités sont pardonnées, et qui trouve la gloire dans la pénitence ! Heureux celui qui élève en silence l'édifice de ses bonnes oeuvres, comme le temple de Salomon, où l'on n'entendait ni les coups de la cognée, ni le bruit du marteau, tandis que l'ouvrier respectueux bâtissait la maison du Seigneur. Vous tous qui mangez sur la terre le pain des larmes, répétez à la louange du Très-Haut le saint cantique :

« Gloire à Dieu, dans les hauteurs du Ciel ! »

Livre IV

Eudore et Cymodocée cachés dans un obscur vallon au fond des bois de l'Arcadie, ignoraient qu'en ce moment les saints et les anges avaient les regards attachés sur eux, et que le Tout-Puissant lui-même s'occupait de leur destinée. Ainsi les pasteurs de Chanaan étaient visités par le Dieu de Nachor, au milieu des troupeaux qui paissaient à l'occident de Bethel.

Aussitôt que le gazouillement des hirondelles eut annoncé à Lasthénès le lever du jour, il se hâte de quitter sa couche ; il s'enveloppe dans un manteau filé par sa diligente épouse, et doublé d'une laine amie des vieillards. Il sort précédé de deux chiens de Laconie, sa garde fidèle, et s'avance vers le lieu où devait reposer l'évêque de Lacédémone ; mais il aperçoit le saint prélat au milieu de la campagne, offrant sa prière à l'Éternel. Les chiens de Lasthénès courent vers Cyrille, et baissant la tête d'un air caressant, ils semblaient lui porter l'obéissance et le respect de leur maître. Les deux vénérables Chrétiens se saluèrent avec gravité, et se promenèrent ensuite sur le penchant des monts, en s'entretenant de la sagesse antique : tel l'arcadien Evandre conduisit Anchise aux bois de Phénée, lorsque Priam, alors heureux, vint chercher sa soeur Hésione à Salamine ; ou tel le même Evandre, exilé au bord du Tibre, reçut l'illustre fils de son ancien hôte, quand la fortune eut rassasié de malheurs le monarque d'Ilion.

Démodocus ne tarda pas à paraître ; il était suivi de Cymodocée, plus belle que la lumière naissante sur les coteaux de l'orient.

Dans le flanc de la montagne qui dominait la demeure de Lasthénès, s'ouvrait une grotte, retraite accoutumée des passereaux et des colombes : c'était là qu'à l'imitation des solitaires de la Thébaïde, Eudore se renfermait pour verser les larmes de la pénitence. On voyait suspendu au mur de cette

grotte un crucifix, et aux pieds de ce crucifix, des armes, une couronne de chêne obtenue dans les combats, et des décorations triomphales. Eudore commençait à sentir renaître au fond de son coeur un trouble qu'il n'avait que trop connu. Effrayé de son nouveau péril, toute la nuit il avait poussé des cris vers le ciel. Quand l'aurore eut dissipé les ténèbres, il lava la trace de ses pleurs dans une source pure, et se préparant à quitter sa grotte, il chercha, par la simplicité de ses vêtements, à diminuer l'éclat de sa beauté : il attache à ses pieds des brodequins gaulois formés de la peau d'une chèvre sauvage ; il cache son cilice sous la tunique d'un chasseur ; il jette sur ses épaules, et ramène sur sa poitrine la dépouille d'une biche blanche : un pâtre cruel avait renversé, d'un coup de fronde, cette reine des bois, lorsqu'elle buvait avec son faon au bord de l'Achéloüs. Eudore prend dans sa main gauche deux javelots de frêne, il suspend à sa main droite une de ces couronnes de grains de corail, dont les vierges martyres ornaient leurs cheveux en allant à la mort : couronnes innocentes, vous serviez ensuite à compter le nombre des prières que les coeurs simples répétaient au Seigneur ! Armé contre les bêtes des forêts et contre les attaques des esprits de ténèbres, Eudore descend du haut des rochers, comme un soldat chrétien de la légion thébaine, qui rentre au camp après les veilles de la nuit. Il franchit les eaux d'un torrent, et vient se joindre à la petite troupe qui l'attendait au bas du verger. Il porte à ses lèvres le bord du manteau de Cyrille ; il reçoit la bénédiction paternelle, et s'incline, en baissant les yeux, devant Démodocus et Cymodocée.

Toutes les roses du matin se répandirent sur le front de la fille d'Homère. Bientôt Séphora et ses trois filles sortirent modestement du gynécée. Alors l'évêque de Lacédémone s'adressant au fils de Lasthénès :

— Eudore, dit-il, vous êtes l'objet de la curiosité de la Grèce chrétienne. Qui n'a point entendu parler de vos malheurs et de votre repentir ? Je suis persuadé que vos hôtes de Messénie n'écouteront point eux-mêmes sans intérêt le récit de vos aventures.

— Sage vieillard, dont l'habit annonce un pasteur des hommes, s'écria Démodocus, tu ne prononces pas une parole qu'elle ne soit dictée par Minerve. Il est vrai, comme mon aïeul le divin Homère, je passerais volontiers cinq et même six années à faire ou à écouter des récits. Y a-t-il rien de plus agréable que les paroles d'un homme qui a beaucoup voyagé, et qui, assis à la table de son hôte, tandis que la pluie et les vents murmurent au dehors, raconte, à l'abri de tout danger, les traverses de sa vie ! J'aime à sentir mes yeux mouillés de pleurs, en vidant la coupe d'Hercule : les libations mêlées de larmes sont plus sacrées ; la peinture des maux dont Jupiter accable les enfants de la terre tempère la folle ivresse des festins, et nous fait souvenir des dieux. Et toi-même, cher Eudore, tu trouveras quelque plaisir à te rappeler les tempêtes que tu supportas avec courage : le nautonier, revenu aux champs de ses pères, contemple avec un charme secret son gouvernail et ses rames suspendus pendant l'hiver au tranquille foyer du laboureur.

Le Ladon et l'Alphée, en se réunissant au-dessous du verger, embrassaient une île qui semblait naître du mariage de leurs eaux : elle était plantée de ces vieux arbres que les peuples de l'Arcadie regardaient comme leurs aïeux.

C'était là qu'Alcymédon coupait autrefois le bois de hêtre dont il faisait de si belles tasses aux bergers ; c'était là qu'on montrait aussi la fontaine Aréthuse, et le laurier qui retenait Daphné sous son écorce. On résolut de passer dans cette île solitaire, afin qu'Eudore ne fût point interrompu dans le récit de ses aventures. Les serviteurs de Lasthénès détachent aussitôt des rives de l'Alphée une longue nacelle, formée du seul tronc d'un pin ; la famille et les étrangers s'abandonnent au cours du fleuve. Démodocus, remarquant l'adresse de ses conducteurs, disait avec un sentiment de tristesse :

— Arcadiens, qu'est devenu le temps où les Atrides étaient obligés de vous prêter des vaisseaux pour aller à Troie, et où vous preniez la rame d'Ulysse pour le van de la blonde Cérès ? Aujourd'hui vous vous livrez sans pâlir aux fureurs de la mer immense. Hélas ! Le fils de Saturne veut que le danger charme

les mortels, et qu'ils l'embrassent comme une idole !

On touche bientôt à la pointe orientale de l'île où s'élevaient deux autels à demi ruinés : l'un, sur le rivage de l'Alphée, était consacré à la tempête ; l'autre, au bord du Ladon, était dédié à la tranquillité. La fontaine Aréthuse sortait de terre entre ces deux autels, et s'écoulait aussitôt dans le fleuve amoureux d'elle. La troupe impatiente d'entendre le récit d'Eudore, s'arrête dans ce lieu, et s'assied sous des peupliers dont le soleil levant dorait la cime. Après avoir demandé le secours du ciel, le jeune chrétien parla de la sorte :

« Je suis obligé, seigneurs, de vous entretenir un moment de ma naissance, parce que cette naissance est la première origine de mes malheurs. Je descends par ma mère, de cette pieuse femme de Mégare, qui enterra les os de Phocion sous son foyer, en disant : « Cher foyer, garde fidèlement les restes d'un homme de bien. »

« J'eus pour ancêtre paternel Philopoemen. Vous savez qu'il osa seul s'opposer aux Romains, quand ce peuple libre ravit la liberté à la Grèce. Mon aïeul succomba dans sa noble entreprise ; mais qu’importent la mort et les revers, si notre nom, prononcé dans la postérité, va faire battre un coeur généreux, deux mille ans après notre vie !

« Notre patrie expirante, pour ne point démentir son ingratitude, fit boire le poison au dernier de ses grands hommes. Le jeune Polybe, au milieu d'une pompe attendrissante, transporta de Messène à Mégalopolis, la dépouille de Philopoemen. On eût dit que l'urne, chargée de couronnes et couverte de bandelettes, renfermait les cendres de la Grèce entière. Depuis ce moment, notre terre natale, comme un sol épuisé, cessa de porter des citoyens magnanimes. Elle a conservé son beau nom, mais elle ressemble à cette statue de Thémistocle, dont les athéniens de nos jours ont coupé la tête pour la remplacer par la tête d'un esclave.

« Le chef des achéens ne reposa pas tranquille au fond de sa tombe : quelques années après sa mort, il fut accusé d'avoir été l'ennemi de Rome, et poursuivi criminellement devant le

proconsul Mummius, destructeur de Corinthe. Polybe, protégé par Scipion Nasica, parvint à sauver de la proscription les statues de Philopoemen ; mais cette délation sacrilège réveilla la jalousie des Romains contre le sang du dernier des Grecs : ils exigèrent qu'à l'avenir le fils aîné de ma famille fût envoyé à Rome, dès qu'il aurait atteint l'âge de seize ans, pour y servir d'otage entre les mains du sénat.

« Accablée sous le poids du malheur, et toujours privée de son chef, ma famille abandonna Mégalopolis, et se retira tantôt au milieu de ces montagnes, tantôt dans un autre héritage que nous possédons au pied du Taygète, le long du golfe de Messénie. Paul, le sublime apôtre des gentils, apporta bientôt à Corinthe le remède contre toutes les douleurs. Lorsque le christianisme éclata dans l'empire romain, tout était plein d'esclaves ou de princes abattus : le monde entier demandait des consolations ou des espérances.

« Disposée à la sagesse par les leçons de l'adversité et par la simplicité des moeurs arcadiennes, ma famille fut la première dans la Grèce à embrasser la loi de Jésus-Christ. Soumis à ce joug divin, je passai les jours de mon enfance au bord de l'Alphée et parmi les bois du Taygète. La religion tenant mon âme à l'ombre de ses ailes, l'empêchait, comme une fleur délicate, de s'épanouir trop tôt ; et, prolongeant l'ignorance de mes jeunes années, elle semblait ajouter de l'innocence à l'innocence même.

« Le moment de mon exil arriva. J'étais l'aîné de ma famille, et j'avais atteint ma seizième année ; nous habitions alors nos champs de la Messénie. Mon père, dont j'allais prendre la place, avait obtenu par une faveur particulière la permission de revenir en Grèce avant mon départ : il me donna sa bénédiction et ses conseils. Ma mère me conduisit au port de Phères, et m'accompagna jusqu'au vaisseau. Tandis qu'on déployait la voile, elle levait les mains au ciel, en offrant à Dieu son sacrifice. Son coeur se brisait à la pensée de ces mers orageuses et de ce monde plus orageux encore que j'allais traverser, navigateur sans expérience. Déjà le navire s'avançait dans la haute mer, et Séphora restait encore avec

moi afin d'encourager ma jeunesse, comme une colombe apprend à voler à son petit lorsqu'il sort pour la première fois du nid maternel. Mais il lui fallut me quitter ; elle descendit dans l'esquif qui l'attendait attaché au flanc de notre trirème.

Longtemps elle me fit des signes du bord de la barque qui la reportait au rivage : je poussais des cris douloureux ; et quand il me devint impossible de distinguer cette tendre mère, mes yeux cherchaient encore à découvrir le toit où j'avais été nourri, et la cime des arbres de l'héritage paternel.

« Notre navigation fut longue : à peine avions-nous passé l'île de Théganuse, qu'un vent impétueux du couchant nous obligea de fuir dans les régions de l'aurore jusqu'à l'entrée de l'Hellespont. Après sept jours d'une tempête qui nous déroba la vue de toutes les terres, nous fûmes trop heureux de nous réfugier vers l'embouchure du Simoïs, à l'abri du tombeau d'Achille. Quand la tempête fut calmée, nous voulûmes remonter à l'occident, mais le constant zéphyr, que le bélier céleste amène des bords de l'Hespéric, repoussa longtemps nos voiles : nous fûmes jetés tantôt sur les côtes de l’Eolide, tantôt dans les parages de la Thrace et de la Thessalie. Nous parcourûmes cet archipel de la Grèce, où l'aménité des rivages, l'éclat de la lumière, la douceur et les parfums de l'air, le disputent au charme des noms et des souvenirs. Nous vîmes tous ces promontoires marqués par des temples ou des tombeaux. Nous touchâmes à différents ports ; nous admirâmes ces cités, dont quelques-unes portent le nom d'une fleur brillante, comme la rose, la violette, l'hyacinthe, et qui, chargées de leurs peuples ainsi que d'une semence féconde, s'épanouissent au bord de la mer, sous les rayons du soleil. Quoiqu'à peine sorti de l'enfance, mon imagination était vive et mon coeur déjà susceptible d'émotions profondes.

« Il y avait sur notre vaisseau un Grec enthousiaste de sa patrie, comme tous les Grecs. Il me nommait les lieux que je voyais :

« Orphée entraîna les chênes de cette forêt au son de sa lyre ; cette montagne, dont l'ombre s'étend si loin, avait dû servir de statue à Alexandre ; cette autre montagne est

l'Olympe, et son vallon, le vallon de Tempé ; voilà Délos qui fut flottante au milieu des eaux, voilà Naxos où Ariadne fut abandonnée ; Cécrops descendit sur cette rive, Platon enseigna sur la pointe de ce cap, Démosthène harangua ces vagues, Phryné se baignait dans ces flots lorsqu'on la prit pour Vénus ! Et cette patrie des dieux, des arts et de la beauté, s'écriait l'athénien en versant des pleurs de rage, est en proie aux Barbares ! »

Son désespoir redoubla, lorsque nous traversâmes le golfe de Mégare. Devant nous était Egine, à droite le Pyrée, à gauche Corinthe. Ces villes, jadis si florissantes, n'offraient que des monceaux de ruines.

Les matelots même parurent touchés de ce spectacle.

La foule accourue sur le pont gardait le silence : chacun tenait ses regards attachés à ces débris ; chacun en tirait peut-être secrètement une consolation dans ses maux, en songeant combien nos propres douleurs sont peu de chose, comparées à ces calamités qui frappent des nations entières, et qui avaient étendu sous nos yeux les cadavres de ces cités.

« Cette leçon semblait au-dessus de ma raison naissante : cependant je l'entendis ; mais d'autres jeunes gens qui se trouvaient avec moi sur le vaisseau y furent insensibles. D'où venait cette différence ? De nos religions : ils étaient païens, j'étais chrétien. Le paganisme, qui développe les passions avant l'âge, retarde les progrès de la raison ; le christianisme, qui prolonge au contraire l'enfance du coeur, hâte la virilité de l'esprit. Dès les premiers jours de la vie, il nous entretient de pensées graves ; il respecte, jusque dans les langes, la dignité de l'homme ; il nous traite, même au berceau, comme des êtres sérieux et sublimes, puisqu'il reconnaît un ange dans l'enfant que la mère porte encore à sa mamelle. Mes jeunes compagnons n'avaient entendu parler que des métamorphoses de Jupiter, et ils ne comprirent rien aux débris qu'ils avaient sous les yeux ; moi, je m'étais déjà assis, avec le prophète, sur les ruines des villes désolées, et Babylone m'enseignait Corinthe.

« Je dois toutefois marquer ici une séduction qui fut mon

premier pas vers l'abîme ; et, comme il arrive presque toujours, le piège où je me trouvai pris n'avait rien en apparence que de très innocent. Tandis que nous méditions sur les révolutions des empires, nous vîmes tout à coup sortir une théorie du milieu de ces débris. Ô riant génie de la Grèce qu'aucun malheur ne peut étouffer, ni peut-être aucune leçon instruire ! C'était une députation des athéniens aux fêtes de Délos. Le vaisseau Déliaque, couvert de fleurs et de bandelettes, était orné des statues des dieux ; les voiles blanches, teintes de pourpre par les rayons de l'aurore, s'enflaient aux haleines des zéphyrs, et les rames dorées fendaient le cristal des mers. Des Théores penchés sur les flots répandaient des parfums et des libations ; des vierges exécutaient sur la proue du vaisseau la danse des malheurs de Latone, tandis que des adolescents chantaient en choeur les vers de Pindare et de Simonide. Mon imagination fut enchantée par ce spectacle qui fuyait comme un nuage du matin, ou comme le char d'une divinité sur les ailes des vents. Ce fut ainsi que pour la première fois j'assistai à une cérémonie païenne sans horreur.

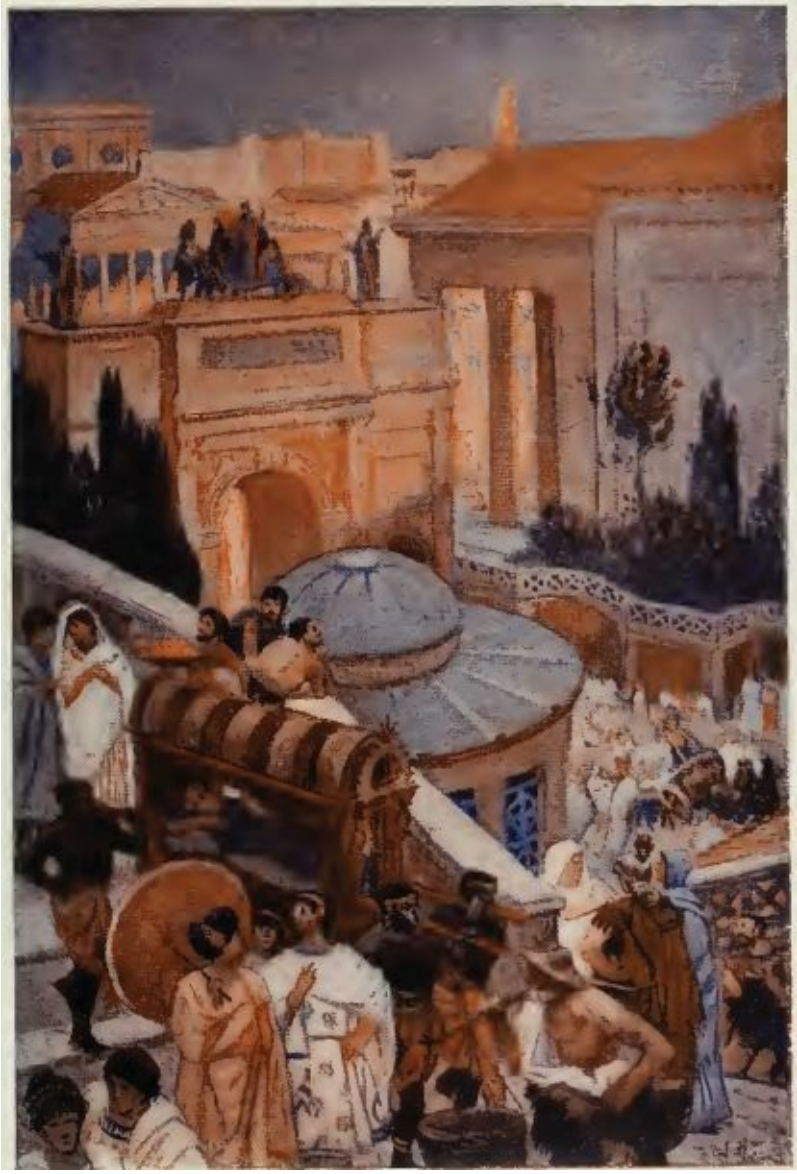

« Enfin, nous revîmes les montagnes du Péloponèse, et je saluai de loin ma terre natale. Les côtes de l'Italie ne tardèrent pas à s'élever du sein des flots. De nouvelles émotions m'attendaient à Brindes. En mettant le pied sur cette terre d'où partent les décrets qui gouvernent le monde, je fus frappé d'un air de grandeur qui m'était jusqu'alors inconnu. Aux élégants édifices de la Grèce succédaient des monuments plus vastes, marqués de l'empreinte d'un autre génie. Ma surprise allait toujours croissant, à mesure que je m'avançais sur la voie appienne. Ce chemin, pavé de larges quartiers de roches, semble être fait pour résister au passage du genre humain : à travers les monts de l'Apulie, le long du golfe de Naples, au

milieu des paysages d'Anxur, d'Albe et de la campagne romaine, il présente une avenue de plus de trois cents milles de longueur, bordée de temples, de palais et de tombeaux, et vient se terminer à la ville éternelle, métropole de l'univers et digne de l'être. À la vue de tant de prodiges, je tombai dans une sorte d'ivresse que je n'avais pu ni prévoir, ni soupçonner.

« Ce fut en vain que les amis de mon père, auxquels j'étais recommandé, voulurent d'abord m'arracher à mon enchantement. J'errais sans cesse du forum au capitole, du quartier des carènes au champ de mars ; je courais au théâtre de Germanicus, au môle d'Adrien, au cirque de Néron, au Panthéon d'Agrippa ; et pendant ces courses d'une curiosité dangereuse, l'humble église des Chrétiens était oubliée.

« Je ne pouvais me lasser de voir le mouvement d'un peuple composé de tous les peuples de la terre, et la marche de ces troupes romaines, gauloises, germaniques, grecques, africaines, chacune différemment armée et vêtue. Un vieux Sabin passait avec ses sandales d'écorce de bouleau auprès d'un sénateur couvert de pourpre ; la litière d'un consulaire était arrêtée par le char d'une courtisane ; les grands boeufs du Clytumne traînaient au forum l'antique chariot du Volsque ; l'équipage de chasse d'un chevalier romain embarrassait la voie sacrée ; des prêtres couraient encenser leurs dieux, et des rhéteurs ouvrir leurs écoles.

« Que de fois j'ai visité ces thermes ornés de bibliothèques, ces palais, les uns déjà croulants, les autres à moitié démolis pour servir à construire d'autres édifices ! La grandeur de l'horizon romain se mariant aux grandes lignes de l'architecture romaine ; ces aqueducs qui, comme des rayons aboutissants à un même centre, amènent les eaux au peuple-roi sur des arcs de triomphe ; le bruit sans fin des fontaines ; ces innombrables statues qui ressemblent à un peuple immobile au milieu d'un peuple agité ; ces monuments de tous les âges et de tous les pays, ces travaux des rois, des consuls, des Césars, ces obélisques ravis à l'Egypte, ces tombeaux enlevés à la Grèce ; je ne sais quelle beauté dans la lumière, les vapeurs et le dessin des montagnes ; la rudesse même du

cours du Tibre ; les troupeaux de cavales demi-sauvages qui viennent s'abreuver dans ses eaux ; cette campagne que le citoyen de Rome dédaigne maintenant de cultiver, se réservant à déclarer chaque année aux nations esclaves quelle partie de la terre aura l'honneur de le nourrir : que vous dirai-je enfin ? Tout porte à Rome l'empreinte de la domination et de la durée : j'ai vu la carte de la ville éternelle tracée sur des rochers de marbre au capitole, afin que son image même ne pût s'effacer !

« Oh, qu'elle a bien connu le coeur humain, cette religion qui cherche à nous maintenir dans la paix, et qui sait donner des bornes à notre curiosité, comme à nos affections sur la terre ! Cette vivacité d'imagination, à laquelle je m'abandonnai d'abord, fut la première cause de ma perte. Quand, enfin, je rentrai dans le cours ordinaire de mes occupations, je sentis que j'avais perdu le goût des choses graves, et j'enviai le sort des jeunes païens qui pouvaient se livrer sans remords à tous les plaisirs de leur âge.

« Le rhéteur Eumènes tenait à Rome une chaire d'éloquence, qu'il a transportée depuis dans les Gaules. Il avait étudié dans son enfance sous le fils du plus célèbre disciple de Quintilien ; et tout ce qu'il y avait de jeunes gens illustres fréquentait alors son école. Je suivis les leçons de ce maître habile, et je ne tardai pas à former des liaisons avec les compagnons de mes études. Trois d'entre eux surtout s'attachèrent à moi par une agréable et sincère amitié : Augustin, Jérôme et le prince Constantin, fils du César Constance.

« Jérôme, issu d'une noble famille pannonienne, annonça de bonne heure les plus beaux talents, mais les passions les plus vives. Son imagination impétueuse ne lui laissait pas un moment de repos. Il passait des excès de l'étude à ceux des plaisirs, avec une facilité inconcevable. Irascible, inquiet, pardonnant difficilement une offense, d'un génie barbare ou sublime, il semble destiné à devenir l'exemple des plus grands désordres, ou le modèle des plus austères vertus : il faut à cette âme ardente Rome ou le désert.

« Un hameau du proconsulat de Carthage fut le berceau de mon second ami. Augustin est le plus aimable des hommes. Son caractère, aussi passionné que celui de Jérôme, a toutefois une douceur charmante, parce qu'il est tempéré par un penchant naturel à la contemplation : on pourrait cependant reprocher au jeune Augustin l'abus de l'esprit ; l'extrême tendresse de son âme le jette aussi quelquefois dans l'exaltation.

Une foule de mots heureux, de sentiments profonds, revêtus d'images brillantes, lui échappent sans cesse. Né sous le soleil africain, il a trouvé dans les femmes, ainsi que Jérôme, l'écueil de ses vertus et la source de ses erreurs. Sensible jusqu'à l'excès au charme de l'éloquence, il n'attend peut-être qu'un orateur inspiré pour s'attacher à la vraie religion : si jamais Augustin entre dans le sein de l'Église, ce sera le Platon des chrétiens.

« Constantin, fils d'un César illustre, annonce lui-même toutes les qualités d'un grand homme.

Avec la force de l'âme, il a ses beaux dehors, si utiles aux princes, et qui rehaussent l'éclat des belles actions. Hélène, sa mère, eut le bonheur de naître sous la loi de Jésus-Christ ; et Constantin, à l'exemple de son père, montre un penchant secret vers cette loi divine. À travers une extrême douceur, on voit percer chez lui un caractère héroïque, et je ne sais quoi de merveilleux que le ciel imprime aux hommes destinés à changer la face du monde. Heureux s'il ne se laisse pas emporter à ces éclats de colère, si terribles dans les caractères habituellement modérés ! Ah, combien les princes sont à plaindre d'être si promptement obéis ! Combien il faut avoir pour eux d'indulgence ! Songeons toujours que nous voyons l'effet de leurs premiers mouvements, et que Dieu, pour leur apprendre à veiller sur leurs passions, ne leur laisse pas un moment entre la pensée et l'exécution d'un dessein coupable.

« Tels furent les trois amis avec lesquels je passais mes jours à Rome. Constantin était, ainsi que moi, une espèce d'otage entre les mains de Dioclétien. Cette conformité de position, encore plus que celle de l'âge, décida du penchant du jeune

prince en ma faveur : rien ne prépare deux âmes à l'amitié comme la ressemblance des destinées, surtout quand ces destinées ne sont pas heureuses. Constantin voulut devenir l'instrument de ma fortune, et il m'introduisit à la cour.

« Lorsque j'arrivai à Rome, le pouvoir tombé aux mains de Dioclétien était partagé comme nous le voyons aujourd'hui : l'empereur s'était associé Maximien, sous le titre d'Auguste, et Galérius et Constance, sous celui de César. Le monde ainsi divisé en quatre chefs, ne reconnaissait pourtant qu'un maître.

« C'est ici, seigneurs, que je dois vous peindre cette cour, dont vous avez le bonheur de vivre éloignés. Puissiez-vous n'entendre jamais gronder ses orages ! Puissent vos jours inconnus couler obscurément comme ces fleuves au fond de cette vallée ! Mais, hélas ! une vie cachée ne nous sauve pas toujours de la puissance des princes ! Le tourbillon qui déracine le rocher enlève aussi le grain de sable ; souvent un roi avec son sceptre meurtrit une tête ignorée. Puisque rien ne peut mettre à l'abri des coups qui descendent du trône, il est utile et sage de connaître la main par laquelle nous pouvons être frappés.

« Dioclétien, qui s'appelait autrefois Dioclès, reçut le jour à Diocléa, petite ville de Dalmatie. Dans sa jeunesse il porta les armes sous Probus, et devint un général habile. Il occupa, sous Carin et Numérien, la place importante de comte des Domestici, et il fut lui-même successeur de Numérien dont il avait vengé la mort.

« Aussitôt que les légions d'orient eurent élevé Dioclétien à l'empire, il marcha contre Carinus, frère de Numérien, qui régnait en occident : il remporta sur lui une victoire, et par cette victoire il resta seul maître du monde.

« Dioclétien a d'éminentes qualités. Son esprit est vaste, puissant, hardi ; mais son caractère, trop souvent faible, ne soutient pas le poids de son génie : tout ce qu'il fait de grand et de petit découle de l'une ou de l'autre de ces deux sources. Ainsi, l'on remarque dans sa vie les actions les plus opposées : tantôt c'est un prince plein de fermeté, de lumières et de courage, qui brave la mort, qui connaît la dignité de son rang,

qui force Galérius à suivre à pied le char impérial comme le dernier des soldats ; tantôt c'est un homme timide qui tremble devant ce même Galérius, qui flotte irrésolu entre mille projets, qui s'abandonne aux superstitions les plus déplorables, et qui ne se soustrait aux frayeurs du tombeau qu'en se faisant donner les titres impies de Dieu et d'éternité. Réglé dans ses moeurs, patient dans ses entreprises, sans plaisirs et sans illusions, ne croyant point aux vertus, n'attendant rien de la reconnaissance, on verra peut-être ce chef de l'empire se dépouiller un jour de la pourpre, par mépris pour les hommes, et afin d'apprendre à la terre qu'il était aussi facile à Dioclétien de descendre du trône que d'y monter.

« Soit faiblesse, soit nécessité, soit calcul, Dioclétien a voulu partager sa puissance avec Maximien, Constance et Galérius. Par une politique dont il se repentira peut-être, il a pris soin que ces princes fussent inférieurs à lui, et qu'ils servissent seulement à rehausser son mérite. Constance seul lui donnait quelqu'ombrage, à cause de ses vertus. Il l'a relégué loin de la cour au fond des Gaules ; et il a gardé près de lui Galérius. Je ne vous parlerai point de Maximien-Auguste, guerrier assez brave, mais prince ignorant et grossier, qui n'a aucune influence à la cour. Je passe à Galérius.

Né dans les huttes des daces, ce gardeur de troupeaux, a nourri dès sa jeunesse, sous la ceinture du chevrier, une ambition effrénée.

Tel est le malheur d'un état où les lois n'ont point fixé la succession au pouvoir : tous les coeurs sont enflés des plus vastes désirs ; il n'est personne qui ne puisse prétendre à l'empire ; et comme l'ambition ne suppose pas toujours le talent, pour un homme de génie qui s'élève, vous avez vingt tyrans médiocres qui fatiguent le monde.

Galérius semble porter sur son front la marque ou plutôt la flétrissure de ses vices ; c'est une espèce de géant dont la voix est effrayante et le regard horrible. Les pâles descendants des Romains croient se venger des frayeurs que leur inspire ce César, en lui donnant le surnom d'Armentarius. Comme un homme qui fut affamé la moitié de sa vie, Galérius passe les

jours à table, et prolonge dans les ténèbres de la nuit de basses et crapuleuses orgies. Au milieu de ces saturnales de la grandeur, il fait tous ses efforts pour déguiser sa première nudité sous l'effronterie de son luxe ; mais plus il s'enveloppe dans les replis de la robe de César, plus on aperçoit le sayon du berger.

Outre la soif insatiable du pouvoir, et l'esprit de cruauté et de violence, Galérius apporte encore à la cour une autre disposition bien propre à troubler l'empire : c'est une fureur aveugle contre les Chrétiens. La mère de ce César, paysanne grossière et superstitieuse, offrait souvent dans son hameau des sacrifices aux divinités des montagnes. Indignée que les disciples de l'Évangile refusassent de partager son idolâtrie, elle avait inspiré à son fils l'aversion qu'elle sentait pour les fidèles.

Galérius a déjà poussé le faible et barbare Maximien à persécuter l'Église ; mais il n'a pu vaincre encore la sage modération de l'empereur.

Dioclétien nous estime au fond de l'âme ; il sait que nous composons aujourd'hui la meilleure partie des soldats de son armée ; il compte sur notre parole quand nous l'avons une fois donnée ; il nous a même rapproché de sa personne : Dorothé, premier officier de son palais, est un chrétien remarquable par ses vertus. Vous verrez bientôt que l'impératrice Prisca, et sa fille, la princesse Valérie, ont embrassé secrètement la loi du Sauveur. Reconnaissants des bontés de Dioclétien, et vivement touchés de la confiance qu'il leur accorde, les fidèles forment autour de lui une barrière presqu'insurmontable. Galérius le sait ; et sa rage en est plus animée : car il voit que pour atteindre à l'empereur, dont l'ingrat envie peut-être la puissance, il faut perdre auparavant les adorateurs du vrai Dieu.

Tels sont les deux princes, qui, comme les génies du bien et du mal, répandent la prospérité ou la désolation dans l'empire, selon que l'un ou l'autre cède ou remporte la victoire.

Comment Dioclétien, si habile dans la connaissance des hommes, a-t-il choisi un pareil césar ? C'est ce qu'on ne peut

expliquer que par les arrêts de cette providence qui rend vaines les pensées des princes, et dissipe les conseils des nations.

Heureux, Galérius, s'il se fût renfermé dans l'enceinte des camps, et qu'il n'eût jamais entendu que les accents des soldats, le cri des dangers et la voix de la gloire ! Il n'aurait point rencontré au milieu des armes ces lâches courtisans qui se font une étude d'allumer le vice, et d'éteindre la vertu ! Il ne se fût point abandonné aux conseils d'un favori perfide qui ne cesse de le pousser au mal ! Ce favori appartient, seigneurs, à une classe d'hommes que je dois vous faire connaître, parce qu'elle influera nécessairement sur les événements de ce siècle et sur le sort des chrétiens.

Rome vieillie et dépravée nourrit dans son sein un troupeau de sophistes, Porphire, Jamblique, Libanius, Maxime, dont les moeurs et les opinions seraient un objet de risée, si nos folies n'étaient trop souvent le commencement de nos crimes. Ces disciples d'une science vaine attaquent les Chrétiens, vantent la retraite, célèbrent la médiocrité, vivent aux pieds des grands, et demandent de l'or. Ceux-ci s'occupent sérieusement d'une ville à bâtir, toute peuplée de sages qui, soumis aux lois de Platon, couleront doucement leurs jours en amis et en frères ; ceux-là rêvent profondément des secrets de la nature cachés sous les symboles égyptiens ; les uns voient tout dans la pensée ; les autres cherchent tout dans la matière ; d'autres prêchent la république dans le sein de la monarchie : ils prétendent qu'il faut renverser la société afin de la reconstruire sur un plan nouveau ; d'autres, à l'imitation des fidèles, veulent enseigner la morale au peuple : ils rassemblent la foule dans les temples et au coin des rues, et vendent sur des tréteaux une vertu que ne soutiennent point les oeuvres et les moeurs. Divisés pour le bien, réunis pour le mal, gonflés de vanité, se croyant des génies sublimes, au-dessus des doctrines vulgaires, il n'y a point d'insignes folies, d'idées bizarres, de systèmes monstrueux que ces sophistes n'enfantent chaque jour. Hiéroclès marche à leur tête, et il est digne en effet de conduire un tel bataillon.

Ce favori de Galérius, vous le savez trop, seigneurs, gouverne aujourd'hui l'Achaïe : c'est un de ces hommes que les révolutions introduisent au conseil des grands, et qui leur deviennent utiles par une sorte de talent pour les affaires communes, par une facilité peu désirable à parler promptement sur tous les sujets. Grec d'origine, on soupçonne Hiéroclès d'avoir été Chrétien dans sa jeunesse ; mais l'orgueil des lettres humaines ayant corrompu son esprit, il s'est jeté dans les sectes philosophiques. On ne reconnaît plus en lui de traces de sa religion première, si ce n'est à l'espèce de délire et de rage où le plonge le seul nom du Dieu qu'il a quitté. Il a pris le langage hypocrite, et les affectations de l'école de la fausse sagesse. Les mots de liberté, de vertu, de science, de progrès des lumières, de bonheur du genre humain, sortent sans cesse de sa bouche ; mais ce Brutus est un bas courtisan, ce Caton est dévoré de passions honteuses, cet apôtre de la tolérance est le plus intolérant des mortels, et cet adorateur de l'humanité est un sanglant persécuteur. Constantin le hait, Dioclétien le craint et le méprise, mais il a gagné la confiance intime de Galérius ; il n'a d'autre rival auprès de ce prince que Publius, préfet de Rome. Hiéroclès essaie d'empoisonner l'esprit du malheureux César : il présente au monde le spectacle hideux d'un prétendu sage qui corrompt, au nom des lumières, un homme qui règne sur les hommes.

« Jérôme, Augustin et moi, nous avions rencontré Hiéroclès à l'école d'Eumènes. Son ton sentencieux et décisif, son air d'importance et d'orgueil, le rendaient odieux à notre simplicité et à notre franchise. Sa personne même semble repousser l'affection et la confiance : son front étroit et comprimé annonce l'obstination et l'esprit de système ; ces yeux faux ont quelque chose d'inquiet comme ceux d'une bête sauvage ; son regard est à la fois timide et féroce ; ses lèvres épaisses sont presque toujours entrouvertes par un sourire vil et cruel ; ses cheveux rares et inflexibles, qui pendent en désordre, semblent n'appartenir en rien à cette chevelure que Dieu jeta comme un voile sur les épaules du jeune homme, et comme une couronne sur la tête du vieillard. Je ne sais quoi de

cynique et de honteux respire dans tous les traits du sophiste : on voit que ses ignobles mains porteraient mal l'épée du soldat, mais qu'elles tiendraient aisément la plume de l'athée, ou le fer du bourreau.

« Telle est la laideur de l'homme, quand il est, pour ainsi dire, resté seul avec son corps, et qu'il renonce à son âme.

« Une offense que je reçus d'Hiéroclès, et que je repoussai de manière à le couvrir de confusion aux yeux de toute la cour, alluma contre moi dans son coeur une haine implacable. Il ne pouvait d'ailleurs me pardonner la bienveillance de Dioclétien et l'amitié du fils de Constance. L'amour-propre blessé, l'envie excitée ne lui laissèrent pas un moment de repos qu'il n'eût trouvé l'occasion de me perdre ; et cette occasion ne tarda pas à se présenter.

« Hélas ! j'étais pourtant bien peu digne d'envie ! Trois ans passés à Rome dans les désordres de la jeunesse avaient suffi pour me faire presque entièrement oublier ma religion. J'en vins même à cette indifférence qu'on a tant de peine à guérir, et qui laisse moins de ressource que le crime. Toutefois les lettres de Séphora, et les remontrances des amis de mon père, troublaient souvent ma fausse sécurité.

« Parmi les hommes qui conservaient à Lasthénès un fidèle souvenir, était Marcellin, évêque de Rome, et chef de l'Église universelle. Il habitait le cimetière des chrétiens, de l'autre côté du Tibre, dans un lieu désert, au tombeau de saint Pierre et de saint Paul. Sa demeure, composée de deux cellules, était appuyée contre le mur de la chapelle du cimetière. Une sonnette suspendue à l'entrée de l'asile du repos, annonçait à Marcellin l'arrivée des vivants ou des morts. On voyait à sa porte, qu'il ouvrait lui-même aux voyageurs, les bâtons et les sandales des évêques qui venaient de toutes les parties de la terre lui rendre compte du troupeau de Jésus-Christ. Là se rencontraient, et Paphnuce de la haute Thébaïde, qui chassait les démons par sa parole ; et Spyridion de l'île de Chypre, qui gardait les moutons et faisait des miracles ; et Jacques de Nisibe, qui reçut le don de prophétie ; et Osius, confesseur de Cordoue ; et Archélaüs de Caschares, qui confondit Manès ; et

Jean, qui répandit dans la Perse la lumière de la foi ; et Frumentius, qui fonda l'église d'Ethiopie, et Théophile, qui revenait de sa mission des Indes ; et cette chrétienne esclave, qui dans sa captivité convertit la nation entière des ibériens. La salle du conseil de Marcellin était une allée de vieux ifs qui régnait le long du cimetière. C'était là qu'en se promenant avec les évêques il conférait des besoins de l'Église. Etouffer les hérésies de Donat, de Novatien, d'Arius, publier des canons, assembler des conciles, bâtir des hôpitaux, racheter des esclaves, secourir les pauvres, les orphelins, les étrangers, envoyer des apôtres aux Barbares, tel était l'objet des puissants entretiens de ces pasteurs. Souvent, au milieu des ténèbres, Marcellin, veillant seul pour le salut de tous, descendait de sa cellule au tombeau des saints apôtres. Prosterné sur les reliques, il priait la nuit entière et ne se relevait qu'aux premiers rayons du jour. Alors, découvrant sa tête chenue, posant à terre sa thiare de laine blanche, le pontife ignoré étendait ses mains pacifiques, et bénissait la ville et le monde.

« Lorsque je passais de la cour de Dioclétien à cette cour chrétienne, je ne pouvais m'empêcher d'être frappé d'une chose étonnante. Au milieu de cette pauvreté évangélique, je retrouvais les traditions du palais d'Auguste et de Mécènes, une politesse antique, un enjouement grave, une élocution simple et noble, une instruction variée, un goût sain, un jugement solide. On eût dit que cette obscure demeure était destinée par le ciel à devenir le berceau d'une autre Rome, et l'unique asile des arts, des lettres et de la civilisation.

« Marcellin essayait tous les moyens de me ramener à Dieu. Quelquefois, au soleil couchant, il me conduisait sur les bords du Tibre, ou dans les jardins de Salluste. Il m'entretenait de la religion, et cherchait à m'éclairer sur mes fautes avec une bonté paternelle. Mais les mensonges de la jeunesse m'ôtaient le goût de la vérité. Loin de profiter de ces promenades salutaires, je redemandais secrètement les platanes de Fronton, le portique de Pompée, ou celui de Livie rempli d'antiques tableaux, et, puisqu'il le faut avouer à ma confusion

éternelle, je regrettais les temples d'Isis et de Cybèle, fêtes d'Adonis, le cirque, les théâtres, lieux d'où la pudeur s'est depuis longtemps envolée aux accents de la muse d'Ovide. Après avoir inutilement tenté près de moi les admonitions charitables, Marcellin employa les mesures sévères : « Je serai forcé, me disait-il souvent, de vous séparer de la communion des fidèles, si vous continuez à vivre éloigné des sacrements de Jésus-Christ. »

« Je n'écoutai point ses conseils, je ris de ses menaces ; ma vie devint un objet de scandale public : le pontife fut enfin obligé de lancer ses foudres.

« J'étais allé chez Marcellin ; je sonne à la grille du cimetière : les deux battants de la grille se séparent et s'écartent l'un de l'autre en gémissant sur leurs gonds. J'aperçois le pontife debout, à l'entrée de la chapelle ouverte. Il tenait à la main un livre redoutable, image du livre scellé des sept sceaux que l'agneau seul peut briser. Des diacres, des prêtres, des évêques, en silence, immobiles, étaient rangés sur les tombeaux environnants, comme des justes ressuscités pour assister au jugement de Dieu. Les yeux de Marcellin lançaient des flammes.

Ce n'était plus le bon pasteur qui rapporte au bercail la brebis égarée, c'était Moïse dénonçant la sentence mortelle à l'infidèle adorateur du veau d'or ; c'était Jésus-Christ chassant les profanateurs du temple. Je veux avancer ; un exorciste me ferme le chemin. Au même moment, les évêques étendent le bras, et lèvent la main contre moi, en détournant la tête ; alors le pontife, d'une voix terrible :

— Qu'il soit anathème celui qui souille par ses moeurs la pureté du nom chrétien ! Qu'il soit anathème celui qui n'approche plus de l'autel du vrai Dieu ! Qu'il soit anathème celui qui voit avec indifférence l'abomination de l'idolâtrie !

Tous les évêques s'écrient :

— Anathème !

« Aussitôt Marcellin entre dans l'église : la porte sainte est fermée devant moi. La foule des élus se disperse, en évitant ma rencontre ; je parle, on ne me répond pas : on me fuit

comme un homme attaqué d'un mal contagieux. Ainsi qu'Adam banni du paradis terrestre, je me trouve seul dans un monde couvert de ronces et d'épines, et maudit à cause de ma chute.

« Saisi d'une espèce de vertige, je monte en désordre sur mon char. Je pousse au hasard mes coursiers, je rentre dans Rome, je m'égare, et après de longs détours j'arrive à l'amphithéâtre de Vespasien. Là j'arrête mes chevaux écumants. Je descends du char. Je m'approche de la fontaine où les gladiateurs qui survivent se désaltèrent après le combat : je voulois aussi rafraîchir ma bouche brûlante. Il y avait eu la veille des jeux donnés par Aglaé, riche et célèbre Romaine ; mais dans ce moment ces abominables lieux étaient déserts. La victime innocente que mes crimes ont derechef immolée, me poursuit du haut du ciel. Nouveau Caïn, agité et vagabond, j'entre dans l'amphithéâtre ; je m'enfonce dans les galeries obscures et solitaires. Nul bruit ne s'y faisait entendre, hors celui de quelques oiseaux effrayés qui frappaient les voûtes de leurs ailes. Après avoir parcouru les divers étages, je me repose, un peu calmé, sur un siège, au premier rang. Je veux oublier, par la vue de cet édifice païen, et la proscription divine, et la religion de mes pères. Vains efforts !

Là même un Dieu vengeur se présente à mon souvenir ! Je songe tout à coup que cet édifice est l'ouvrage d'une nation dispersée, selon la parole de Jésus-Christ ! étonnante destinée des enfants de Jacob ! Israël, captif de Pharaon, éleva les palais de l'Egypte ; Israël, captif de Vespasien, bâtit ce monument de la puissance romaine ! Il faut que ce peuple, même au milieu de toutes ses misères, ait la main dans toutes les grandeurs.

« Tandis que je m'abandonnais à ces réflexions, les bêtes féroces, enfermées dans les loges souterraines de l'amphithéâtre, se mirent à rugir : je tressaillis, et, jetant les yeux sur l'arène, j'aperçus encore le sang des infortunés déchirés dans les derniers jeux. Un grand trouble me saisit : je me figure que je suis exposé au milieu de cette arène, réduit à la nécessité de périr sous la dent des lions, ou de renier le Dieu

qui est mort pour moi ; je me dis : « Tu n'es plus Chrétien ; mais si tu le redevenais un jour, que ferais-tu ? »

« Je me lève, je me précipite hors de l'édifice ; je remonte sur mon char ; je regagne ma demeure. Toute la nuit la terrible question de ma conscience retentit au fond de mon sein. Aujourd'hui même, cette scène se retrace souvent à ma mémoire, comme si j'y trouvais quelque avertissement du ciel. »

Après avoir prononcé ces mots, Eudore cesse tout à coup de parler. Les yeux fixes, l'air ému, il paraît frappé d'une vision surnaturelle. L'assemblée surprise garde le silence, et l'on n'entend plus que le murmure du Ladon et de l'Alphée qui baignent le double rivage de l'île. La mère d'Eudore, effrayée, se lève. Le jeune chrétien, revenu à lui-même, s'empresse de calmer les inquiétudes maternelles en reprenant ainsi son discours.

Livre V

« L'impression que laissa dans mon esprit ce jour fatal, à présent si vive et si profonde, fut alors promptement effacée. Mes jeunes amis m'entourèrent ; ils se moquèrent de mes terreurs et de mes remords ; ils riaient des anathèmes d'un obscur pontife sans crédit et sans pouvoir.

« La cour, qui dans ce moment se transporta de Rome à Baïes, en m'arrachant du théâtre de mes erreurs, m'enleva au souvenir de leur châtiment ; et, me croyant perdu sans retour auprès des chrétiens, je ne songeai qu'à m'abandonner aux plaisirs.

« Je compterais, seigneurs, parmi les beaux jours de ma vie l'été que je passai près de Naples, avec Augustin et Jérôme, s'il pouvait y avoir de beaux jours dans l'oubli de Dieu et les mensonges des passions.

« La cour était pompeuse et brillante : tous les princes, amis ou enfants des Césars, s'y trouvaient rassemblés. On y voyait Licinius et Sévère, compagnons d'armes de Galérius ; Daïa nouvellement sorti de ses bois, et neveu du même César ; Maxence, fils de Maximien-Auguste.

Mais Constantin préférait notre société à celle de ces princes jaloux de sa vertu, de sa valeur, de sa haute renommée, et publiquement ou secrètement ses ennemis.

« Nous fréquentions surtout à Naples le palais d'Aglaé, dame romaine dont je vous ai déjà prononcé le nom. Elle était de race de sénateurs, et fille du proconsul Arsace. Ses richesses étaient immenses. Soixante-treize intendants gouvernaient son bien, et elle avait donné trois fois les jeux publics à ses dépens.

Sa beauté égalait ses talents et ses grâces ; elle réunissait autour d'elle tout ce qui conservait encore l'élégance des manières et le goût des lettres et des arts. Heureuse, si dans la

décadence de Rome, elle eût mieux aimé devenir une seconde Cornélie, que de rappeler le souvenir des femmes trop célèbres, chantées par Ovide, Properce et Tibulle !

« Sébastien et Pacôme, centurions dans les gardes de Constantin ; Génès, acteur fameux, héritier des talents de Roscius ; Boniface, premier intendant du palais d'Aglaé, et peut-être trop cher à sa maîtresse, embellissaient de leur esprit et de leur gaieté les fêtes de la voluptueuse Romaine. Mais Boniface, homme abandonné aux délices, avait trois qualités excellentes : l'hospitalité, la libéralité, la compassion. En sortant des orgies et des festins, il allait par les places secourir les voyageurs, les étrangers et les pauvres. Aglaé elle-même, au milieu de ses désordres, portait un grand respect aux fidèles, et une foi simple aux reliques des Martyrs. Génès, ennemi déclaré des chrétiens, la raillait de sa faiblesse.

— Eh bien, disait-elle, j'ai aussi mes superstitions. Je crois à la vertu des cendres d'un Chrétien mort pour son Dieu ; et je veux que Boniface m'aille chercher des reliques.

— Illustre patronne, répondait en riant Boniface, je prendrai de l'or et des parfums. J'irai chercher des reliques de Martyrs ; je vous les apporterai ; mais si mes propres reliques vous viennent sous le nom de Martyr, recevez-les.

Nous passions une partie des nuits au milieu de cette compagnie séduisante et dangereuse ; j'habitais avec Augustin et Jérôme la villa de Constantin, bâtie sur le penchant du mont Pausilippe. Chaque matin, aussitôt que l'aurore commençait à paraître, je me rendais sous un portique qui s'étendait le long de la mer. Le soleil se levait devant moi sur le Vésuve : il illuminait de ses feux les plus doux la chaîne des montagnes de Salerne, l'azur de la mer parsemée des voiles blanches des pêcheurs, les îles de Caprée, d'Oenaria et de Prochyta, la mer, le cap Misène, et Baïes avec tous ses enchantements.

Des fleurs et des fruits humides de rosée, sont moins suaves et moins frais que le paysage de Naples, sortant des ombres de la nuit. J'étais toujours surpris en arrivant au portique de me trouver au bord de la mer : car les vagues dans cet endroit faisaient à peine entendre le léger murmure d'une fontaine. En

extase devant ce tableau, je m'appuyais contre une colonne ; et, sans pensée, sans désir, sans projet, je restais des heures entières à respirer un air délicieux. Le charme était si profond, qu'il me semblait que cet air divin transformait ma propre substance, et qu'avec un plaisir indicible je m'élevais vers le firmament comme un pur esprit. Dieu Tout-Puissant ! Que j'étais loin d'être cette intelligence céleste dégagée des chaînes des passions ! Combien ce corps grossier m'attachait à la poussière du monde, et que j'étais misérable d'être si sensible aux charmes de la création, et de penser si peu au Créateur ! Ah ! tandis que, libre en apparence, je croyais nager dans la lumière, quelque chrétien chargé de fers et plongé pour la foi dans les cachots, était celui qui abandonnait véritablement la terre, et montait glorieux dans les rayons du soleil éternel !

Hélas ! Nous poursuivions nos faux plaisirs ! Attendre ou chercher une beauté coupable, la voir s'avancer dans une nacelle, et nous sourire du milieu des flots, voguer avec elle sur la mer dont nous semions la surface de fleurs, suivre l'enchanteresse au fond de ce bois de myrtes et dans les champs heureux où Virgile plaça l'Elysée : telle était l'occupation de nos jours, source intarissable de larmes et de repentir. Peut-être est-il des climats dangereux à la vertu par leur extrême volupté. Et n'est-ce point ce que voulut enseigner une fable ingénieuse, en racontant que Parthénope fut bâtie sur le tombeau d'une sirène ? L'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air, les contours arrondis des montagnes, les molles inflexions des fleuves et des vallées, sont à Naples autant de séductions pour les sens que tout repose, et que rien ne blesse. Le napolitain demi-nu, content de se sentir vivre sous les influences d'un ciel propice, refuse de travailler aussitôt qu'il a gagné l'obole qui suffit au pain du jour. Il passe la moitié de sa vie, immobile aux rayons du soleil, et l'autre à se faire traîner dans un char, en poussant des cris de joie ; la nuit il se jette sur les marches d'un temple, et dort sans souci de l'avenir, aux pieds des statues de ses dieux.

Pourriez-vous croire, seigneurs, que nous étions assez

insensés pour envier le sort de ces hommes, et que cette vie sans prévoyance et sans lendemain nous semblait le comble du bonheur ! C'était souvent l'objet de nos entretiens, lorsque pour éviter les ardeurs du midi, nous nous retirions dans la partie du palais bâtie sous la mer. Couchés sur des lits d'ivoire, nous entendions murmurer les vagues au-dessus de nos têtes. Si quelque orage nous surprenait au fond de ces retraites, les esclaves allumaient des lampes pleines du nard le plus précieux d'Arabie. Alors entraient de jeunes napolitaines qui portaient des roses de Poestum, dans des vases de Nola ; tandis que les flots mugissaient au dehors, elles chantaient, en formant devant nous des danses tranquilles qui me rappelaient les moeurs de la Grèce : ainsi se réalisaient pour nous les fictions des poètes ; on eût cru voir les jeux des néréides dans la grotte de Neptune.

Aussitôt que le soleil, se retirant vers le tombeau de la nourrice d'Enée, mettait une partie du golfe de Naples à l'ombre du mont Pausilippe, les trois amis se séparaient. Jérôme, qu'entraînait l'amour de l'étude, allait consulter le rivage où Pline fut la victime du même amour, interroger les cendres d'Herculanum, chercher la cause des bruits menaçants de la Solfatare. Augustin, un Virgile à la main, parcourait les bords que chanta ce poète immortel, le lac Averne, la grotte de la Sibylle, l'Achéron, le Styx, l'Elysée ; il se plaisait surtout à relire les malheurs de Didon, au tombeau du tendre et beau génie qui raconta la touchante histoire de cette reine infortunée.

Plein de la noble ardeur de s'instruire, le prince Constantin m'invitait à le suivre aux monuments consacrés par les souvenirs de l'histoire. Nous faisions dans un esquif le tour du golfe de Baïes : nous retrouvions les ruines de la maison de Cicéron, nous reconnaissions le lieu du naufrage d'Agrippine, la plage où elle se sauva, le palais où son fils attendait le succès du parricide, et plus loin la demeure où cette mère tendit aux meurtriers les flancs qui avaient porté Néron. Nous visitions à Caprée les souterrains témoins de la honte de Tibère.

— Ah ! qu'on est malheureux, disait Constantin, d'être le

maître de l'univers, et d'être forcé, par la conscience de ses crimes, à s'exiler soi-même sur ce rocher !

Des sentiments si généreux dans l'héritier de Constance, et peut-être de l'empire romain, me rendaient plus cher le prince protecteur et compagnon de ma jeunesse. Aussi ne laissais-je échapper aucune occasion de réveiller les idées ambitieuses au fond de son coeur : car l'ambition de Constantin me semble être l'espérance du monde.

Un bain voluptueux nous attendait après ces courses. Aglaé nous offrait au milieu de ses jardins un repas long et délicat. Le banquet du soir était préparé sur une terrasse au bord de la mer parmi des orangers en fleurs. La lune nous prêtait son flambeau ; elle paraissait sans voile au milieu des astres, comme une reine au milieu de sa cour ; sa vive clarté faisait pâlir la flamme qui brille au sommet du Vésuve ; et peignant d'azur la fumée rougie du volcan, elle dessinait un arc-en-ciel dans la nuit. Le beau phénomène, la face du paisible luminaire, les côtes de Surrentum, de Pompéia et d'Héraclée, se réfléchissaient dans les vagues, et l'on entendait au loin, sur la mer, la chanson du pêcheur napolitain.

Nous remplissions alors nos coupes d'un vin exquis trouvé dans les celliers d'Horace, et nous buvions aux trois soeurs de l'amour, filles de la puissance et de la beauté. Le front couronné d'ache toujours verte, et de roses qui durent si peu, nous nous excitions à jouir de la vie par la considération de sa brièveté :

« Il faudra quitter cette terre, cette maison chérie, cette maîtresse adorée. De tous les arbres plantés de nos mains, nul, hormis l'odieux cyprès, ne suivra dans la tombe son maître d'un jour. »

« Nous chantions ensuite sur la lyre nos passions criminelles :

« Loin d'ici bandelettes sacrées, ornements de la pudeur, et vous longues robes qui cachez les pieds des vierges ! Je veux célébrer les larcins et les heureux dons de Vénus ! Qu'un autre traverse les mers, qu'il amasse les trésors de l'Hermus et du Gange, ou qu'il cherche de vains honneurs dans les périls de la

guerre ; pour moi, je mets toute ma renommée à vivre esclave de la beauté qui m'enchante. Que j'aime le séjour des champs, les prés émaillés, le bord des fleuves ! Qui me laissera passer ma vie sans gloire au fond des forêts ? Quel plaisir de suivre Délie dans nos campagnes, de lui porter dans mes bras l'agneau qui vient de naître ! Si pendant la nuit les vents ébranlent ma chaumière, si la pluie tombe en torrent sur mon toit... »

« Mais pourquoi, seigneurs, continuerais-je à vous peindre les désordres de trois insensés ?

Ah ! parlons plutôt des dégoûts attachés à ces choses si vides de bonheur ! Ne croyez pas que nous fussions heureux au milieu de ces voluptés trompeuses. Une inquiétude indéfinissable nous tourmentait. Notre bonheur eût été d'être aimés aussi-bien que d'aimer ; car on veut trouver la vie dans ce qu'on aime. Mais au lieu de vérité et de paix dans nos tendresses, nous ne rencontrions qu'imposture, larmes, jalousie, indifférence. Tour à tour infidèles ou trahis, la femme que nous devions bientôt aimer, devait être celle que nous aimerions toujours. Il manquait à l'autre certaine grâce du corps ou de l'âme, qui avait empêché notre attachement d'être durable. Et quand nous avions trouvé l'idéal objet de nos songes, notre coeur se lassait de nouveau, nos yeux s'ouvraient sur des défauts inattendus, et bientôt nous étions réduits à regretter notre première victime. Tant de sentiments incomplets ne nous laissaient que des images confuses, qui troublaient nos plaisirs du moment, en ramenant au milieu de nos jouissances une foule de souvenirs qui les combattaient. C'est ainsi qu'au milieu de nos félicités, nous n'étions que misère, parce que nous avions abandonné ces pensées vertueuses qui sont la vraie nourriture de l'homme, et cette beauté céleste qui peut seule combler l'immensité de nos désirs.

« La bonté de la providence fit tout à coup briller un éclair de la grâce au milieu des ténèbres de nos âmes : le ciel permit que la première pensée de religion nous vînt de l'excès même de nos plaisirs : tant les voies de Dieu sont inexplicables !

« Un jour, errant aux environs de Baïes, nous nous trouvâmes auprès de Literne. Le tombeau de Scipion l'africain frappa tout à coup nos regards : nous approchâmes avec respect. Le monument s'élève au bord de la mer. Une tempête a renversé la statue qui le couronnait. On lit encore cette inscription sur la table du sarcophage :

« Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. »

« Nos yeux s'humectèrent de larmes au souvenir de la vertu et de l'exil du vainqueur d'Annibal. La grossièreté même du sépulcre, si frappante auprès des superbes mausolées de tant d'hommes inconnus, qui couvrent l'Italie, servait à redoubler notre attendrissement. Nous n'osâmes pas nous reposer sur le tombeau même, mais nous nous assîmes à sa base, gardant un religieux silence, comme si nous eussions été au pied d'un autel. Après quelques moments de méditation, Jérôme éleva la voix et nous dit :

— Amis, les cendres du plus grand des Romains me font vivement sentir notre petitesse et l'inutilité d'une vie dont je commence à être accablé. Je sens qu'il me manque quelque chose. Depuis longtemps je ne sais quel instinct voyageur me poursuit : vingt fois le jour, je suis prêt à vous dire adieu, à porter mes pas errants sur la terre. Le principe de cette inquiétude ne serait-il point dans le vide de nos opinions et de nos désirs ? La vie entière de Scipion nous accuse. Ne versez-vous pas des pleurs d'admiration, ne sentez-vous pas qu'il est un bonheur différent de celui que nous cherchons, quand vous voyez l'africain rendre une épouse à son époux, quand Cicéron vous peint ce grand homme parmi les esprits célestes, montrant à l'émilien, dans un songe, qu'il existe une autre vie où la vertu est couronnée ?

— Jérôme, répondit Augustin, vous avez fait ma propre histoire : comme vous, je suis tourmenté d'un mal dont j'ignore la cause ; je n'ai pas toutefois comme vous le besoin de m'agiter : je ne soupire au contraire qu'après le repos, et je voudrais, à l'exemple de Scipion, placer mes jours dans la suprême région de la tranquillité.

Une langueur secrète me consume ; je ne sais de quel côté

chercher le bonheur ; plus je considère la vie, moins je m'y attache. Ah ! s’il était quelque vérité cachée, s'il existait quelque part une fontaine d'amour inépuisable, intarissable, sans cesse renouvelée, où l'on pût se plonger tout entier ; Scipion, si ton songe n'était pas une erreur divine...

— Avec quel transport, s'écria impétueusement Jérôme, je m'élancerais vers cette source ! Rivage du Jourdain, grotte de Bethléem, vous me verriez bientôt au nombre de vos anachorètes ! O montagnes de la Judée, l'avenir ne pourrait plus séparer l'idée de vos déserts et de ma pénitence !

Jérôme prononça ces mots avec une véhémence qui nous surprit. Sa poitrine se soulevait ; il était comme un cerf altéré qui désire l'eau des fontaines.

— Votre confession, ô mes amis, dis-je alors, a cela d'étrange, qu'elle est aussi la mienne.

Mais je réunis en moi seul les deux plaies qui vous tourmentent, l'instinct voyageur, et la soif du repos. Quelquefois ce mal bizarre me fait tourner les yeux avec regret vers la religion de mon enfance.

— Ma mère qui est chrétienne, reprit Augustin, m'a souvent entretenu de la beauté de son culte, où je trouverais, disait-elle, le bonheur de ma vie. Hélas ! Cette tendre mère habite de l'autre côté de ces flots ; peut-être qu'en ce moment elle les contemple du rivage opposé, en songeant à son fils !

Augustin avait à peine achevé de prononcer ces mots, qu'un homme vêtu de la robe des philosophes d'Epictète, sortit du tombeau de Scipion. Il paraissait être dans l'âge mûr, mais plus près de la jeunesse que de la vieillesse. Un air de gaieté angélique était répandu sur son visage ; on eût dit que ses lèvres ne pouvaient s'ouvrir que pour prononcer les choses les plus aimables.

— Jeunes seigneurs, dit-il, en se hâtant de nous tirer de notre surprise, me le pardonnerez-vous ? J'étais assis dans ce monument lorsque vous êtes arrivés, et j'ai entendu malgré moi vos discours. Puisque je sais maintenant votre histoire, je veux vous raconter la mienne : elle pourra vous être utile. Peut-être y trouverez-vous le remède aux maux dont vous vous

plaignez.

Sans attendre notre réponse, l'étranger, avec une noble familiarité, prit place au milieu de nous, et il parla de la sorte :

— Je suis le solitaire chrétien du Vésuve, dont vous pouvez avoir entendu parler, puisque je suis l'unique habitant du sommet de cette montagne. Je viens quelquefois visiter le tombeau de l'africain ; en voici la raison : lorsque ce grand homme, retiré à Literne, se consolait, par la vertu, de l'injustice de sa patrie, des pirates descendirent sur ce rivage. Ils attaquèrent la maison de l'illustre exilé, sans savoir quel en était le possesseur. Déjà ils avaient escaladé les murs, quand des esclaves accourus au bruit se mirent en devoir de défendre leur maître. « Comment, s'écrient-ils, vous osez violer la maison de Scipion ! » À ce nom, les pirates saisis de respect jetèrent leurs armes ; et demandant pour toute grâce qu'il leur fût permis de contempler le vainqueur d'Annibal, ils se retirèrent pleins d'admiration, après l'avoir vu.

Thraséas mon aïeul, d'une noble famille de Sicyone, se trouvait avec ces pirates. Enlevé par eux dans son enfance, il avait été contraint de servir sur leurs vaisseaux. Il se cacha dans la maison de Scipion, et quand les pirates se furent éloignés, il se jeta aux pieds de son hôte, et lui conta son aventure. L'africain touché de son sort le renvoya dans sa patrie ; mais les parents de Thraséas étaient morts pendant sa captivité, et leur fortune avait été dissipée. Mon aïeul revint trouver son libérateur qui lui donna une petite terre auprès de sa maison de campagne, et le maria à la fille d'un pauvre chevalier romain. Je suis descendu de cette famille : vous voyez que j'ai une raison légitime d'honorer le tombeau de Scipion.

Ma jeunesse fut orageuse. J'essayai de tout, et je me dégoûtai de tout. J'étais éloquent, je fus célèbre, et je me dis : qu'est-ce que cette gloire des lettres, disputée pendant la vie, incertaine après la mort, et que l'on partage souvent avec la médiocrité et le vice ? Je fus ambitieux, j'occupai un poste éminent, et je me dis : cela valait-il la peine de quitter une vie paisible ; et ce que je trouve remplace-t-il ce que je perds ? Il

en fut ainsi du reste. Rassasié des plaisirs de mon âge, je ne voyais rien de mieux dans l'avenir, et mon imagination ardente me privait encore du peu que je possédais. Jeunes seigneurs, c'est un grand mal pour l'homme d'arriver trop tôt au bout de ses désirs, et de parcourir dans quelques années les illusions d'une longue vie.

Un jour, plein des plus sombres pensées, je traversais un quartier de Rome peu fréquenté des grands, mais habité par un peuple pauvre et nombreux. Un édifice d'un caractère grave et d'une construction singulière, frappa mes regards. Sous le portique, plusieurs hommes debout et immobiles paraissaient plongés dans la méditation.

Tandis que je cherchais à deviner quel pouvait être ce monument, je vis passer à mes côtés un homme originaire de la Grèce, comme moi naturalisé Romain. C'était un descendant de Persée, dernier roi de Macédoine.

Ses aïeux, après avoir été traînés au char de Paul-Emile, devinrent simples greffiers à Rome. On m'avait jadis fait remarquer au coin de la rue sacrée, sous un chétif abri, cette grande dérision de la fortune : j'avais causé quelquefois avec Perséus. Je l'arrêtai donc pour lui demander à quel usage était destiné le monument que je considérais. — C'est, me répondit-il, le lieu où je viens oublier le trône d'Alexandre : je suis chrétien. Perséus franchit les marches du portique, passa au milieu des cathécumènes, et pénétra dans l'enceinte du temple. Je l'y suivis plein d'émotion.

Les mêmes disproportions qui régnaient au dehors de l'édifice se faisaient remarquer au dedans ; mais ces défauts étaient rachetés par le style hardi des voûtes et l'effet religieux de leurs ombres. Au lieu du sang des victimes et des orgies qui souillent l'autel des faux dieux, la pureté et le recueillement semblaient veiller au tabernacle des chrétiens. À peine le silence de l'assemblée était-il interrompu par la voix innocente de quelques enfants que des mères portaient dans leurs bras. La nuit approchait ; la lumière des lampes luttait avec celle du crépuscule, répandue dans la nef et le sanctuaire. Des chrétiens priaient de toutes parts à des autels retirés : on

respirait encore l'encens des cérémonies qui venaient de finir, et l'odeur de la cire parfumée des flambeaux que l'on venait d'éteindre.

Un prêtre, portant un livre et une lampe, sortit d'un lieu secret, et monta dans une chaire élevée. On entendit le bruit de l'assemblée qui se mettait à genoux. Le prêtre lut d'abord quelques oraisons sacrées ; puis il récita une prière à laquelle les Chrétiens répondaient à demi vox, de toutes les parties de l'édifice. Ces réponses uniformes, revenant à des intervalles égaux, avaient quelque chose de touchant, surtout lorsqu'on faisait attention aux paroles du pasteur et à la condition du troupeau.

— Consolation des affligés, disait le prêtre, ressource des infirmes...

Et tous les Chrétiens persécutés, achevant le sens suspendu, ajoutaient :

— Priez pour nous ! Priez pour nous !

Dans cette longue énumération des infirmités humaines, chacun, reconnaissant sa tribulation particulière, appliquait à ses propres besoins quelques-uns de ces cris vers le Ciel. Mon tour ne tarda pas à venir. J'entendis le lévite prononcer distinctement ces paroles :

— Providence de Dieu, repos du coeur, calme dans la tempête...

Il s'arrêta : mes yeux se remplirent de larmes ; il me sembla que les regards se fixaient sur moi, et que la foule charitable s'écriait :

— Priez pour lui ! Priez pour lui !

Le prêtre descendit de la chaire, et l'assemblée se retira. Touché jusques au fond du coeur, j'allai trouver Marcellin, pontife suprême de cette religion qui console de tout ; je lui racontai les peines de ma vie ; il m'instruisit des vérités de son culte : je me suis fait chrétien, et depuis ce moment mes chagrins se sont évanouis.

L'histoire de l'anachorète, et l'aimable ingénuité de ce philosophe chrétien nous charmèrent. Nous lui fîmes plusieurs questions auxquelles il répondit avec une parfaite sincérité.

Nous ne nous lassions point de l'entendre. Sa voix avait une harmonie qui remuait doucement les entrailles. Une éloquence fleurie, et pourtant d'un goût simple, découlait naturellement de ses lèvres ; il donnait aux moindres choses un tour antique qui nous ravissait : il se répétait comme les anciens ; mais, cette répétition qui eût été un défaut chez un autre, devenait, je ne sais comment, la grâce même de ses discours. Vous l'eussiez pris pour un de ces législateurs de la Grèce qui donnaient jadis des lois aux hommes en chantant sur une lyre d'or la beauté de la vertu et la toute-puissance des dieux.

Son départ mit un terme à cet entretien dans lequel trois jeunes hommes sans religion avaient conclu que la religion était le seul remède à leurs maux. Ce fut sans doute la tombe de l'africain qui nous inspira cette pensée : les cendres d'un grand homme persécuté élèvent les sentiments vers le ciel. Nous quittâmes à regret le rivage de Literne, nous nous embrassâmes ; un secret pressentiment attristait nos coeurs ; nous avions l'air de nous dire un dernier adieu. De retour à Naples, nos plaisirs ne nous offrirent plus le même attrait. Sébastien et Pacôme alloient partir pour l'armée ; Génès et Boniface semblaient avoir perdu leur gaieté ; Aglaé paraissait mélancolique et comme troublée de remords. La cour quitta Baïes : Jérôme et Augustin retournèrent à Rome, et je suivis Constantin à son palais de Tibur. Ce fut là que je reçus une lettre d'Augustin. Il me marquait que, vaincu par les larmes de sa mère, il l'allait rejoindre à Carthage ; que Jérôme se préparait à visiter les Gaules, la Pannonie, et les déserts habités par les solitaires chrétiens.

— Je ne sais, ajoutait Augustin, en finissant sa lettre, si nous nous reverrons jamais. Hélas ! mon ami, telle est la vie : elle est pleine de courtes joies et de longues douleurs, de liaisons commencées et rompues ! Par une étrange fatalité, ces liaisons ne sont jamais faites à l'heure où elles pourraient devenir durables : on rencontre l'ami avec qui l'on voudrait passer ses jours, au moment où le sort va le fixer loin de nous ; on découvre le coeur que l'on cherchait, la veille du jour où ce coeur va cesser de battre. Mille choses, mille accidents

séparent les hommes qui s'aiment pendant la vie ; puis, vient cette séparation de la mort, qui renverse tous nos projets. Vous souvenez-vous de ce que nous disions un jour, en regardant le golfe de Naples ? Nous comparions la vie à un port de mer, où l'on voit aborder et d'où l'on voit sortir des hommes de tous les langages et de tous les pays. Le rivage retentit des cris de ceux qui arrivent et de ceux qui partent : les uns versent des larmes de joie en recevant des amis, les autres, en se quittant, se disent un éternel adieu : car une fois sorti du port de la vie, on n'y rentre plus. Supportons donc, sans trop nous plaindre, mon cher Eudore, une séparation que les années auraient nécessairement produite, et à laquelle l'absence ne nous eût pas préparés.

Comme Eudore allait continuer son récit, les serviteurs de Lasthénès revinrent avec le repas du matin : ils déposèrent sur le gazon du blé nouveau, légèrement grillé dans l'épi, des glands de phagus, et des laitages qui portaient encore l'empreinte des corbeilles. Les coeurs étaient diversement agités : Cyrille admirait, mais sans en rien montrer au dehors, le jeune homme qui, comme le roi-prophète, criait du fond de l'abîme :

— Seigneur, ayez pitié de moi, selon les grandeurs de votre miséricorde !

Démodocus n'avait presque rien compris au récit d'Eudore : il ne trouvait là ni Polyphème, ni Circé, ni enchantements, ni naufrages ; et, dans cette harmonie nouvelle, il avait à peine reconnu quelques sons de la lyre d'Homère. Cymodocée, au contraire, avait merveilleusement entendu le fils de Lasthénès ; mais elle ne savait pourquoi elle se sentait si triste en pensant qu'Eudore avait beaucoup aimé, et qu'il se repentait d'avoir aimé. Penchée sur le sein de son père, elle lui disait tout bas :

— Mon père, je pleure comme si j'étais chrétienne !

Le repas fini, Démodocus prit la parole :

— Fils de Lasthénès, ton récit m'enchante, bien que je n'en comprenne pas toute la sagesse.

Il me semble que le langage des chrétiens est une espèce

de poésie de la raison, dont Minerve ne m'a donné aucune intelligence. Achève de raconter ton histoire : si quelqu'un verse ici des larmes en l'écoutant, cela ne doit pas t'arrêter, car on a déjà vu de pareils exemples. Lorsqu'un fils d'Apollon chantait les malheurs de Troie à la table d'Alcinoüs, il y avait un étranger qui enveloppait sa tête dans son manteau, et qui pleurait. Laissons donc s'attendrir ma Cymodocée : Jupiter a confié à la pitié le coeur de la jeunesse. Nous autres vieillards accablés du fardeau de Saturne, si nous avons pour nous la paix et la justice, nous sommes privés de cette compassion et de ces sentiments délicats, ornement des beaux jours de la vie. Les dieux ont fait la vieillesse semblable à ces sceptres héréditaires qui, passant du père au fils chez une antique race, paraissent tout chargés de la majesté des siècles, mais qui ne se couvrent plus de fleurs, depuis qu'ils se sont desséchés loin du tronc maternel.

Eudore reprit ainsi son discours :

— « Privé de mes amis, Rome ne m'offrit plus qu'une vaste solitude. L'inquiétude régnait à la cour : Maximien avait été obligé de se transporter de Milan en Pannonie, menacée d'une invasion des carpiens et des goths ; les Francs s'étaient emparés de la Batavie défendue par Constance ; en Afrique, les quinquegentiens, peuple nouveau, venaient tout à coup de paraître en armes ; on disait que Dioclétien lui-même passerait en Egypte, où la révolte du tyran Achillée demandait sa présence ; enfin, Galérius se disposait à partir pour aller combattre Narsès. Cette guerre des parthes effrayait surtout le vieil empereur, qui se souvenait du sort de Valérien. Galérius, se prévalant du besoin que l'empire avait de son bras, et toujours livré aux inspirations d'Hiéroclès, cherchait à s'emparer entièrement de l'esprit de Dioclétien ; il ne craignait plus de laisser éclater sa jalousie contre Constance, dont le mérite et la belle naissance l'importunaient. Constantin se trouvait naturellement enveloppé dans cette jalousie ; et moi, comme l'ami de ce jeune prince, comme le plus faible, et comme l'objet particulier de l'inimitié d'Hiéroclès, je portais tout le poids de la haine de Galérius.

Un jour, tandis que Constantin assistait aux délibérations du sénat, j'étais allé visiter la fontaine égérie. La nuit me surprit : pour regagner la voie appienne, je me dirigeai sur le tombeau de Cécilia Métella, chef-d'oeuvre de grandeur et d'élégance. En traversant des champs abandonnés, j'aperçus plusieurs personnes qui se glissaient dans l'ombre, et qui toutes, s'arrêtant au même endroit, disparaissaient subitement. Poussé par la curiosité, je m'avance et j'entre hardiment dans la caverne où s'étaient plongés les mystérieux fantômes : je vis s'allonger devant moi des galeries souterraines, qu'à peine éclairaient de loin à loin quelques lampes suspendues. Les murs des corridors funèbres étaient bordés d'un triple rang de

cercueils placés les uns au-dessus des autres. La lumière lugubre des lampes, rampant sur les parois des voûtes, et se mouvant avec lenteur le long des sépulcres, répandait une mobilité effrayante sur ces objets éternellement immobiles. En vain, prêtant une oreille attentive, je cherche à saisir quelques sons pour me diriger à travers un abîme de silence, je n'entends que le battement de mon coeur dans le repos absolu de ces lieux. Je voulus retourner en arrière, mais il n'était plus temps : je pris une fausse route, et, au lieu de sortir du dédale, je m'y enfonçai. De nouvelles avenues qui s'ouvrent et se croisent de toutes parts, augmentent à chaque instant mes perplexités.

Plus je m'efforce de trouver un chemin, plus je m'égare ; tantôt je m'avance avec lenteur, tantôt je passe avec vitesse : alors, par un effet des échos qui répétaient le bruit de mes pas, je croyais entendre marcher précipitamment derrière moi.

Il y avait déjà longtemps que j'errais ainsi ; mes forces commençaient à s'épuiser : je m'assis à un carrefour solitaire de la cité des morts. Je regardais avec inquiétude la lumière des lampes presque consumées qui menaçaient de s'éteindre. Tout à coup une harmonie semblable au choeur lointain des esprits célestes, sort du fond de ces demeures sépulcrales : ces divins accents expiraient et renaissaient tour à tour ; ils semblaient s'adoucir encore en s'égarant dans les routes tortueuses du souterrain.

Je me lève, et je m'avance vers les lieux d'où s'échappent les magiques concerts : je découvre une salle illuminée. Sur un tombeau paré de fleurs, Marcellin célébrait le mystère des chrétiens : des jeunes filles, couvertes de voiles blancs, chantaient au pied de l'autel ; une nombreuse assemblée assistait au sacrifice. Je reconnais les catacombes ! Un mélange de honte, de repentir, de ravissement, s'empare de mon âme. Nouvelle surprise ! Je crois voir l'impératrice et sa fille, entre Dorothé et Sébastien, à genoux au milieu de la foule. Jamais spectacle plus miraculeux n'a frappé l'oeil d'un mortel ; jamais Dieu ne fut plus dignement adoré, et ne manifesta plus ouvertement sa grandeur. ô puissance d'une

religion qui contraint l'épouse d'un empereur romain à quitter furtivement la couche impériale, comme une femme adultère, pour courir au rendez-vous des infortunés, pour venir chercher Jésus-Christ à l'autel d'un obscur martyr, parmi des tombeaux et des hommes proscrits ou méprisés ! Tandis que je m'abandonne à ces réflexions, un diacre se penche à l'oreille du pontife, dit quelques mots, fait un signe : soudain les chants cessent, les lampes s'éteignent, la brillante vision disparaît. Emporté par les flots du peuple saint, je me trouve à l'entrée des catacombes.

Cette aventure fit prendre un cours nouveau à ma destinée. Sans avoir rien à me reprocher, je fus accusé de toutes parts : ainsi nos fautes ne sont pas toujours immédiatement punies ; mais, afin de nous rendre le châtiment plus sensible, Dieu nous fait échouer dans quelque entreprise raisonnable, ou nous livre à l'injustice des hommes.

J'ignorais que l'impératrice Prisca et sa fille Valérie étaient chrétiennes : les fidèles m'avaient caché cette importante victoire, à cause de mon impiété. Les deux princesses, craignant la fureur de Galérius, n'osaient paraître à l'église : elles venaient prier la nuit aux catacombes, accompagnées du vertueux Dorothé.

Le hasard me conduisit au sanctuaire des morts : les prêtres qui m'y découvrirent, crurent qu'un sacrilège exclu des lieux saints, n'y pouvait être descendu que dans la vue de pénétrer un secret qu'il importait à l'Église de cacher. Ils éteignirent les lampes, afin de me dérober la vue de l'impératrice, que j'avais eu toutefois le temps de reconnaître.

Galérius faisait surveiller l'impératrice, dont on soupçonnait le penchant à la nouvelle religion.

Des émissaires, envoyés par Hiéroclès, avaient suivi les princesses jusqu'aux catacombes, d'où ils me virent sortir avec elles. Le sophiste n'eut pas plus tôt entendu le rapport des espions, qu'il courut en instruire Galérius : Galérius vole chez Dioclétien.

Eh bien ! s’écria-t-il, vous n'avez jamais voulu croire ce qui se passe sous vos yeux : l'impératrice et votre fille Valérie sont

chrétiennes ! Cette nuit même elles se sont rendues à la caverne que la secte impie souille de ses exécrables mystères. Et savez-vous quel est le guide de ces princesses ? C'est ce Grec sorti d'une race rebelle au peuple romain, ce traître qui, pour mieux masquer ses projets, feint d'avoir abandonné la religion des séditieux qu'il sert en secret, ce perfide qui ne cesse d'empoisonner l'esprit du prince Constantin. Reconnaissez un vaste complot dirigé contre vous par les Chrétiens, et dans lequel on cherche à faire entrer votre famille même. Ordonnez que l'on saisisse Eudore, et que la force des tourments lui arrache l'aveu de ses crimes, et le nom de ses complices.

Il le faut avouer, les apparences me condamnaient. En horreur à tous les partis, je passais parmi les Chrétiens pour un apostat et pour un traître. Hiéroclès, qui les voyait dans cette erreur, disait hautement que j'avais dénoncé l'impératrice. Les païens, de leur côté, me regardaient comme l'apôtre de ma religion, et le corrupteur de la famille impériale. Quand je passais dans les salles du palais, je voyais les courtisans sourire d'un air de mépris : les plus vils étaient les plus sévères ; le peuple même me poursuivait dans les rues avec des insultes ou des menaces. Enfin, ma position devint si pénible, que, sans l'amitié de Constantin, je crois que j'aurais attenté à ma vie. Mais ce généreux prince ne m'abandonna point dans mon malheur ; il se déclara hautement mon ami ; il affecta de se montrer avec moi en public ; il me défendit courageusement contre César devant Auguste, et publia partout que j'étais victime de la jalousie d'un sophiste attaché à Galérius.

Rome et la cour n'étaient occupées que de cette affaire qui, compromettant les Chrétiens et le nom de l'impératrice, semblait de la plus haute importance. On attendait avec anxiété la décision de l'empereur ; mais il n'était pas dans le caractère de Dioclétien de prendre une résolution violente. Le vieil empereur eut recours à un moyen qui peint admirablement son génie politique. Il déclara tout à coup que les bruits répandus dans Rome n'étaient qu'un mensonge ; que

les princesses n'étaient pas sorties du palais la nuit même où on prétendait les avoir vues aux catacombes ; que Prisca et Valérie, loin d'être chrétiennes, venaient de sacrifier aux dieux de l'empire ; qu'enfin il punirait sévèrement les auteurs de ces faux rapports, et qu'il défendait de parler plus longtemps d'une histoire aussi ridicule que scandaleuse.

Mais comme il fallait bien qu'un seul fût sacrifié pour tous, selon l'usage des cours, je reçus ordre de quitter Rome, et de me rendre à l'armée de Constance, campée sur les bords du Rhin.

Je me préparai à passer dans les Gaules, content d'embrasser le parti des armes et d'abandonner une vie incompatible avec mon caractère. Cependant telle est la force de l'habitude, et peut-être le charme attaché à des lieux célèbres, que je ne pus quitter Rome sans quelques regrets. Je partis au milieu de la nuit, après avoir reçu les derniers embrassements de Constantin. Je traversai des rues désertes, je passai au pied de la maison abandonnée que j'avais naguère habitée avec Augustin et Jérôme. Sur le forum tout était silencieux et solitaire : les nombreux monuments qui le couvrent, les rostres, le temple de la paix, ceux de Jupiter Stator et de la fortune, les arcs de Titus et de Sévère, se dessinaient à demi dans les ombres, comme les ruines d'une ville puissante, dont le peuple aurait depuis longtemps disparu. Quand je fus à quelque distance de Rome, je tournai la tête : j'aperçus à la clarté des étoiles le Tibre qui s'enfonçait parmi les monuments confus de la cité, et j'entrevis le faîte du capitole qui semblait s'incliner sous le poids des dépouilles du monde.

La voie Cassia qui me conduisait vers l'Etrurie, perd bientôt le peu de monuments dont elle est ornée, et passant entre une antique forêt et le lac de Volsinium, elle pénètre dans des montagnes noires, couvertes de nuages, et toujours infestées de brigands. Un mont de qui le sommet est planté de roches aiguës, un torrent qui se replie vingt-deux fois sur lui-même, et déchire son lit en s'écoulant, forment de ce côté la barrière de l'Etrurie. À la grandeur de la campagne romaine, succèdent

ensuite des vallons étroits et des monticules tapissés de bruyère, dont la pâle verdure se confond avec celle des oliviers. J'abandonnai les Apennins pour descendre dans la Gaule cisalpine. Le ciel devint d'un bleu plus dur, et je cherchai vainement sur les montagnes cette espèce de pluie de lumière qui enveloppe les monts de la Grèce et de la haute Italie. J'aperçus de loin la cime blanchie des Alpes ; je gravis bientôt leurs vastes flancs. Tout ce qui vient de la nature dans ces montagnes me parut grand et indestructible ; tout ce qui appartient à l'homme me sembla fragile et misérable : d'une part, des arbres centenaires, des cascades qui tombent depuis des siècles, des rochers vainqueurs du temps et d'Annibal ; de l'autre, des ponts de bois, des parcs de brebis, des huttes de terre. Serait-ce qu'à la vue des masses éternelles qui l'environnent, le chevrier des Alpes, vivement frappé de la brièveté de sa vie, ne s'est pas donné la peine d'élever des monuments plus durables que lui ?

Je sortis des Alpes à travers une espèce de portique creusé sous un énorme rocher. Je franchis cette partie de la viennoise, habitée par les Vonconces, et je descendis à la colonie de Lucius. Avec quel respect ne verrais-je point aujourd'hui le siège de Pothin et d'Irénée, et les eaux du Rhône teintes du sang des Martyrs ! Je remontai l'Arar, rivière bordée de coteaux charmants ; sa fuite est si lente, que l'on ne saurait dire de quel côté coulent ses flots. Elle tient son nom d'un jeune Gaulois qui s'y précipita de désespoir, après avoir perdu son frère. De là je passai chez les Treveri, dont la cité est la plus belle et la plus grande des trois Gaules, et m'abandonnant au cours de la Moselle et du Rhin, j'arrivai bientôt à Agrippina.

Constance me reçut avec bonté :

Eudore, me dit-il, dès demain les légions se mettent en marche ; nous allons chercher les Francs. Vous servirez d'abord comme simple archer parmi les crétois ; ils campent à l'avant-garde de l'autre côté du Rhin. Allez les rejoindre, distinguez-vous par votre conduite et par votre courage ; si vous vous montrez digne de l'amitié de mon fils, je ne tarderai pas à vous élever aux premières charges de l'armée.

C'est ici, seigneurs, qu'il faut marquer la seconde de ces révolutions soudaines qui ont continuellement changé la face de mes jours.

Des paisibles vallons de l'Arcadie, j'avais été transporté à la cour orageuse d'un empereur romain ; et, maintenant du sein de la mollesse et de la société civilisée, je passais à une vie dure et périlleuse, au milieu d'un peuple barbare. »

Livre VI

La France est une contrée sauvage et couverte de forêts qui commence au-delà du Rhin, et occupe l'espace compris entre la Batavie à l'occident, le pays des scandinaves au nord, la Germanie à l'orient, et les Gaules au midi. Les peuples qui habitent ce désert sont les plus féroces des Barbares : ils ne se nourrissent que de la chair des bêtes sauvages ; ils ont toujours le fer à la main ; ils regardent la paix comme la servitude la plus dure dont on puisse leur imposer le joug. Les vents, la neige, les frimats, font leurs délices ; ils bravent la mer, ils se rient des tempêtes, et l'on dirait qu'ils ont vu le fond de l'océan à découvert, tant ils connaissent et méprisent ses écueils. Cette nation inquiète ne cesse de désoler les frontières de l'empire. Ce fut sous le règne de Gordien le Pieux qu'elle se montra pour la première fois aux Gaules épouvantées.

Les deux Décius périrent dans une expédition contre elle ; Probus, qui ne fit que la repousser, en prit le titre glorieux de Francique. Elle a paru à la fois si noble et si redoutable, qu'on a fait en sa faveur une exception à la loi qui défend à la famille impériale de s'allier au sang des Barbares ; enfin, ces terribles Francs venaient de s'emparer de l'île de Batavie, et Constance avait rassemblé son armée, afin de les chasser de leur conquête.

« Après quelques jours de marche, nous entrâmes sur le sol marécageux des bataves, qui n'est qu'une mince écorce de terre flottant sur un amas d'eau. Le pays coupé par les bras du Rhin, baigné et souvent inondé par l'océan, embarrassé par des forêts de pins et de bouleaux, nous présentait à chaque pas des difficultés insurmontables.

« Épuisé par les travaux de la journée, je n'avais durant la nuit que quelques heures pour délasser mes membres fatigués. Souvent il m'arrivait pendant ce court repos, d'oublier ma nouvelle fortune ; et lorsqu'aux premières blancheurs de l'aube, les trompettes du camp venaient à sonner l'air de Diane, j'étais étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois. Il y avait pourtant un charme à ce réveil du guerrier échappé aux périls de la nuit. Je n'ai jamais entendu, sans une certaine joie belliqueuse, la fanfare du clairon, répétée par l'écho des rochers, et les premiers hennissements des chevaux qui saluaient l'aurore.

J'aimais à voir le camp plongé dans le sommeil, les tentes

encore fermées d'où sortaient quelques soldats à moitié vêtus, le centurion qui se promenait devant les faisceaux d'armes en balançant son cep de vigne, la sentinelle immobile qui, pour résister au sommeil, tenait un doigt levé dans l'attitude du silence, le cavalier qui traversait le fleuve coloré des feux du matin, le victimaire qui puisait l'eau du sacrifice, et souvent un berger appuyé sur sa houlette, qui regardait boire son troupeau.

« Cette vie des camps ne me fit point tourner les yeux avec regret vers les délices de Naples et de Rome, mais elle réveilla en moi une autre espèce de souvenirs. Plusieurs fois, pendant les longues nuits de l'automne, je me suis trouvé seul, placé en sentinelle, comme un simple soldat, aux avant-postes de l'armée. Tandis que je contemplais les feux réguliers des lignes romaines, et les feux épars des hordes des Francs ; tandis que, l'arc à demi tendu, je prêtais l'oreille au murmure de l'armée ennemie, au bruit de la mer et au cri des oiseaux sauvages qui volaient dans l'obscurité, je réfléchissais sur ma bizarre destinée. Je songeais que j'étais là, combattant pour des Barbares, tyrans de la Grèce, contre d'autres Barbares dont je n'avais reçu aucune injure. L'amour de la patrie se ranimait au fond de mon coeur ; l'Arcadie se montrait à moi dans tous ses charmes. Que de fois durant les marches pénibles, sous les pluies et dans les fanges de la Batavie ; que de fois à l'abri des huttes des bergers où nous passions la nuit ; que de fois autour du feu que nous allumions pour nos veilles à la tête du camp ; que de fois, dis-je, avec de jeunes Grecs exilés comme moi, je me suis entretenu de notre cher pays ! Nous racontions les jeux de notre enfance, les aventures de notre jeunesse, les histoires de nos familles. Un athénien vantait les arts et la politesse d'Athènes, un spartiate demandait la préférence pour Lacédémone, un macédonien mettait la phalange bien au-dessus de la légion, et ne pouvait souffrir que l'on comparât César à Alexandre. « C'est à ma patrie que vous devez Homère, » s'écriait un soldat de Smyrne ; et à l'instant même, il chantait ou le dénombrement des vaisseaux, ou le combat d'Ajax et d'Hector : ainsi les athéniens, prisonniers à Syracuse,

redisaient autrefois les vers d'Euripide, pour se consoler de leur captivité.

Mais lorsque jetant les yeux autour de nous, nous apercevions les horizons noirs et plats de la Germanie, ce ciel sans lumière qui semble vous écraser sous sa voûte abaissée, ce soleil impuissant qui ne peint les objets d'aucune couleur ; quand nous venions à nous rappeler les paysages éclatants de la Grèce, la haute et riche bordure de leurs horizons, le parfum de nos orangers, la beauté de nos fleurs, l'azur velouté d'un ciel où se joue une lumière dorée ; alors il nous prenait un désir si violent de revoir notre terre natale, que nous étions près d'abandonner les aigles. Il n'y avait qu'un Grec parmi nous qui blâmât ces sentiments, qui nous exhortât à remplir nos devoirs, et à nous soumettre à notre destinée. Nous le prenions pour un lâche. Quelque temps après il combattit et mourut en héros, et nous apprîmes qu'il était chrétien.

Les Francs avaient été surpris par Constance : ils évitèrent d'abord le combat ; mais aussitôt qu'ils eurent rassemblé leurs guerriers, ils vinrent audacieusement au-devant de nous, et nous offrirent la bataille sur le rivage de la mer. On passa la nuit à se préparer de part et d'autre, et le lendemain, au lever du jour, les armées se trouvèrent en présence.

La Légion de fer, et la Foudroyante, occupaient le centre de l'armée de Constance. En avant de la première ligne, paraissaient les vexillaires, distingués par une peau de lion qui leur couvrait la tête et les épaules. Ils tenaient levés les signes militaires des cohortes, l'aigle, le dragon, le loup, le minotaure : ces signes étaient parfumés et ornés de branches

de pin, au défaut de fleurs.

Les hastati, chargés de lances et de boucliers, formaient la première ligne après les vexillaires.

Les princes armés de l'épée, occupaient le second rang, et les triarii venaient au troisième.

Ceux-ci balançaient le pilum de la main gauche ; leurs boucliers étaient suspendus à leurs piques plantées devant eux, et ils tenaient le genou droit en terre, en attendant le signal du combat.

Des intervalles ménagés dans la ligne des légions étaient remplis par les machines de guerre.

À l'aile gauche de ces légions, la cavalerie des alliés déployait son rideau mobile. Sur des coursiers tachetés comme des tigres, et prompts comme des aigles, se balançaient avec grâce, les cavaliers de Numance, de Sagonte et des bords enchantés du Bétis. Un léger chapeau de plume ombrageait leur front, un petit manteau de laine noire flottait à leurs épaules, une épée recourbée retentissait à leur côté.

La tête penchée sur le cou de leurs chevaux, les rênes entre les dents, deux courts javelots à la main, ils volaient à l'ennemi. Le jeune Viriate entraînait après lui la fureur de ces cavaliers rapides. Des Germains d'une taille gigantesque étaient entremêlés çà et là, comme des tours, dans le brillant escadron. Ces Barbares avaient la tête enveloppée d'un bonnet ; ils maniaient d'une main une massue de chêne, et montaient à cru des étalons sauvages. Auprès d'eux, quelques cavaliers Numides, n'ayant pour toute arme qu'un parc, pour tout vêtement qu'une chlamyde, frissonnaient sous un ciel rigoureux.

À l'aile opposée de l'armée se tenait immobile la troupe superbe des chevaliers romains : leur casque était d'argent, surmonté d'une louve de vermeil ; leur cuirasse étincelait d'or, et un large baudrier d'azur suspendait à leur flanc une lourde épée ibérienne. Sous leurs selles ornées d'ivoire, s'étendait une housse de pourpre, et leurs mains couvertes de gantelets tenaient les rênes de soie qui leur servaient à guider de hautes cavales plus noires que la nuit.

Les archers crétois, les vélites romains et les différents corps des Gaulois étaient répandus sur le front de l'armée. L'instinct de la guerre est si naturel chez ces derniers, que souvent dans la mêlée les soldats deviennent des généraux, rallient leurs compagnons dispersés, ouvrent un avis salutaire, indiquent le poste qu'il faut prendre. Rien n'égale l'impétuosité de leurs attaques : tandis que le Germain délibère, ils ont franchi les torrents et les monts ; vous les croyez au pied de la citadelle, et ils sont au haut du retranchement emporté. En vain les cavaliers les plus légers voudraient les devancer à la charge, les Gaulois rient de leurs efforts, voltigent à la tête des chevaux, et semblent leur dire : « Vous saisiriez plutôt les vents sur la plaine, ou les oiseaux dans les airs. »

Tous ces Barbares avaient la tête élevée, les couleurs vives, les yeux bleus, le regard farouche et menaçant ; ils portaient de larges brayes, et leur tunique était chamarrée de morceaux de pourpre ; un ceinturon de cuir pressait à leur côté leur fidèle épée. L'épée du Gaulois ne le quitte jamais : mariée pour ainsi dire à son maître, elle l'accompagne pendant la vie, elle le suit sur le bûcher funèbre, et descend avec lui au tombeau. Tel était le sort qu'avaient jadis les épouses dans les Gaules, tel est celui qu'elles ont encore au rivage de l'Indus.

Enfin, arrêtée comme un nuage menaçant sur le penchant d'une colline, une légion chrétienne, surnommée la pudique, formait derrière l'armée le corps de réserve et la garde de César. Elle remplaçait auprès de Constance la légion thébaine égorgée par Maximien. Victor, illustre guerrier de Marseille, conduisait aux combats les milices de cette religion qui porte aussi noblement la casaque du vétéran que le cilice de l'anachorète.

Cependant l'oeil était frappé d'un mouvement universel : on voyait les signaux du porte-étendard qui plantait le jalon des lignes, la course impétueuse du cavalier, les ondulations des soldats qui se nivelaient sous le cep du centurion. On entendait de toutes parts les grêles hennissements des coursiers, le cliquetis des chaînes, les sourds roulements des balistes et des catapultes, les pas réguliers de l'infanterie, la voix des chefs

qui répétaient l'ordre, le bruit des piques qui s'élevaient et s'abaissaient au commandement des tribuns. Les Romains se formaient en bataille aux éclats de la trompette, de la corne et du lituus ; et nous crétois, fidèles à la Grèce au milieu de ces peuples barbares, nous prenions nos rangs au son de la lyre.

Mais tout l'appareil de l'armée romaine ne servait qu'à rendre l'armée des ennemis plus formidable, par le contraste d'une sauvage simplicité.

Parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des urochs et des sangliers, les Francs se montraient de loin comme un troupeau de bêtes féroces. Une tunique courte et serrée laissait voir toute la hauteur de leur taille, et ne leur cachait pas le genou. Les yeux de ces Barbares ont la couleur d'une mer orageuse ; leur chevelure blonde, ramenée en avant sur leur poitrine, et teinte d'une liqueur rouge, est semblable à du sang et à du feu. La plupart ne laissent croître leur barbe qu'au-dessus de la bouche, afin de donner à leurs lèvres plus de ressemblance avec le mufle des dogues et des loups. Les uns chargent leur main droite d'une longue framée, et leur main gauche d'un bouclier qu'ils tournent comme une roue rapide ; d'autres, au lieu de ce bouclier, tiennent une espèce de javelot nommé angon, où s'enfoncent deux fers recourbés ; mais tous ont à la ceinture la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchants, dont le manche est recouvert d'un dur acier : arme funeste que le Franc jette en poussant un cri de mort, et qui manque rarement de frapper le but qu'un oeil intrépide a marqué.

Ces Barbares, fidèles aux usages des anciens Germains, s'étaient formés en coin, leur ordre accoutumé de bataille. Le formidable triangle, où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus, s'avançait avec impétuosité, mais d'un mouvement égal, pour percer la ligne romaine. À la pointe de ce triangle étaient placés des braves qui conservaient une barbe longue et hérissée, et qui portaient au bras un anneau de fer. Ils avaient juré de ne quitter ces marques de servitude qu'après avoir sacrifié un Romain. Chaque chef dans ce vaste corps était environné des

guerriers de sa famille, afin que, plus ferme dans le choc, il remportât la victoire ou mourût avec ses amis. Chaque tribu se ralliait sous un symbole : la plus noble d'entre elles se distinguait par des abeilles, ou trois fers de lance. Le vieux roi des Sicambres, Pharamond, conduisait l'armée entière et laissait une partie du commandement à son petit-fils Mérove. Les cavaliers francs en face de la cavalerie romaine, couvraient les deux côtés de leur infanterie : à leurs casques en forme de gueules ouvertes ombragés de deux ailes de vautour, à leurs corselets de fer, à leurs boucliers blancs, on les eût pris pour des fantômes, ou pour ces figures bizarres que l'on aperçoit au milieu des nuages pendant une tempête. Clodion, fils de Pharamond et père de Mérovée, brillait à la tête de ces cavaliers menaçants.

Sur une grève, derrière cet essaim d'ennemis, on apercevait leur camp semblable à un marché de laboureurs et de pêcheurs ; il était rempli de femmes et d'enfants, et retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands boeufs. Non loin de ce camp champêtre, trois sorcières en lambeaux faisaient sortir de jeunes poulains d'un bois sacré, afin de découvrir par leur course à quel parti Tuiston promettait la victoire. La mer d'un côté, des forêts de l'autre, formaient le cadre de ce grand tableau.

Le soleil du matin, s'échappant des replis d'un nuage d'or, verse tout à coup sa lumière sur les bois, l'océan et les deux armées. La terre paraît embrasée du feu des casques et des lances, les instruments guerriers sonnent l'air antique de Jules-César partant pour les Gaules. La rage s'empare de tous les coeurs, les yeux roulent du sang, la main frémit sur l'épée. Les chevaux se cabrent, creusent l'arène, secouent leur crinière, frappent de leur bouche écumante leur poitrine enflammée, ou lèvent vers le ciel leurs nazeaux brûlants, pour respirer les sons belliqueux. Les Romains commencent le chant de Probus :

« Quand nous aurons vaincu mille guerriers francs, combien ne vaincrons-nous pas de millions de perses ! »

Les Grecs répètent en choeur le Poean, et les Gaulois l'hymne des druides. Les Francs répondent à ces cantiques de mort : ils serrent leurs boucliers contre leurs bouches, et font entendre un mugissement semblable au bruit de la mer que le vent brise contre un rocher ; puis tout à coup, poussant un cri aigu, ils entonnent le bardit à la louange de leurs héros :

« Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec l'épée.

Nous avons lancé la francisque à deux tranchants ; la sueur tombait du front des guerriers et ruisselait le long de leurs bras. Les aigles et les oiseaux aux pieds jaunes poussaient des cris de joie ; le corbeau nageait dans le sang des morts ; tout

l'océan n'était qu'une plaie : les vierges ont pleuré longtemps !

Pharamond ! Pharamond ! Nous avons combattu avec l'épée.

Nos pères sont morts dans les batailles ; tous les vautours en ont gémi : nos pères les rassasiaient de carnage ! Choisissons des épouses dont le lait soit du sang, et qui remplissent de valeur le coeur de nos fils. Pharamond, le bardit est achevé, les heures de la vie s'écoulent ; nous sourirons quand il faudra mourir ! »

Ainsi chantaient quarante mille Barbares. Leurs cavaliers haussaient et baissaient leurs boucliers blancs en cadence ; et à chaque refrain ils frappaient, du fer d'un javelot, leur poitrine couverte de fer.

Déjà les Francs sont à la portée du trait de nos troupes légères. Les deux armées s'arrêtent.

Il se fait un profond silence : César, du milieu de la légion chrétienne, ordonne d'élever la cotte d'armes de pourpre, signal du combat ; les archers tendent leurs arcs, les fantassins baissent leurs piques, les cavaliers tirent tous à la fois leurs épées, dont les éclairs se croisent dans les airs. Un cri s'élève du sein des légions : « Victoire à l'empereur ! » Les Barbares repoussent ce cri par un affreux mugissement : la foudre éclate avec moins de rage sur les sommets de l'Apennin, l'Etna gronde avec moins de violence lorsqu'il verse au sein des mers des torrents de feu, l'océan bat ses rivages avec moins de fracas quand un tourbillon, descendu par l'ordre de l'Éternel, a déchaîné les cataractes de l'abîme.

Les Gaulois lancent les premiers leurs javelots contre les Francs, mettent l'épée à la main et courent à l'ennemi. L'ennemi les reçoit avec intrépidité. Trois fois ils retournent à la charge ; trois fois ils viennent se briser contre le vaste corps qui les repousse : tel un grand vaisseau, voguant par un vent contraire, rejette de ses deux bords les vagues qui fuient et murmurent le long de ses flancs. Non moins braves, et plus habiles que les Gaulois, les Grecs font pleuvoir sur les Sicambres une grêle de flèches ; et reculant peu à peu sans rompre nos rangs, nous fatiguons les deux lignes du triangle

de l'ennemi. Comme un taureau vainqueur dans cent pâturages, fier de sa corne mutilée et des cicatrices de sa large poitrine, supporte avec impatience la piqûre du taon, sous les ardeurs du midi : ainsi les Francs, percés de nos dards, deviennent furieux à ces blessures sans vengeance et sans gloire. Transportés d'une aveugle rage, ils brisent le trait dans leur sein, se roulent par terre, et se débattent dans les angoisses de la douleur.

La cavalerie romaine s'ébranle pour enfoncer les Barbares. Clodion se précipite à sa rencontre. Le roi chevelu pressait une cavale stérile, moitié blanche, moitié noire, élevée parmi des troupeaux de rennes et de chevreuils, dans les haras de Pharamond : les Barbares prétendaient qu'elle était de la race de Rinfax, cheval de la nuit, à la crinière gelée, et de Skinfax, cheval du jour, à la crinière lumineuse : lorsque pendant l'hiver elle emportait son maître sur un char d'écorce sans essieu et sans roues, jamais ses pieds ne s'enfonçaient dans les frimas ; et, plus légère que la feuille de bouleau roulée par le vent, elle effleurait à peine la cime des neiges nouvellement tombées.

Un combat violent s'engage entre les cavaliers sur les deux ailes des armées.

Cependant la masse effrayante de l'infanterie des Barbares vient toujours roulant vers les légions. Les légions s'ouvrent, changent leur front de bataille, attaquent à grands coups de piques les deux côtés du triangle de l'ennemi. Les vélites, les Grecs et les Gaulois se portent sur le troisième côté. Les Francs sont assiégés comme une vaste forteresse. La mêlée s'échauffe ; un tourbillon de poussière rougie s'élève et s'arrête au-dessus des combattants. Le sang coule comme les torrents grossis par les pluies de l'hiver, comme les flots de l'Euripe dans le détroit de l'Eubée. Le Franc, fier de ses larges blessures qui paraissent avec plus d'éclat sur la blancheur d'un corps demi-nu, est un spectre déchaîné du monument, et rugissant au milieu des morts. Au brillant éclat des armes a succédé la sombre couleur de la poussière et du carnage. Les casques sont brisés, les panaches abattus, les boucliers fendus, les cuirasses percées. L'haleine enflammée de cent

mille combattants, le souffle épais des chevaux, la vapeur des sueurs et du sang, forment, sur le champ de bataille, une espèce de météore que traverse de temps en temps la lueur d'un glaive, comme le trait brillant du foudre dans la livide clarté d'un orage. Au milieu des cris, des insultes, des menaces, du bruit des épées, des coups des javelots, du sifflement des flèches et des dards, du gémissement des machines de guerre, on n'entend plus la voix des chefs.

Mérovée avait fait un massacre épouvantable des Romains. On le voyait debout sur un immense chariot, avec douze compagnons d'armes, appelés ses douze pairs, qu'il surpassait de toute la tête. Au-dessus du chariot flottait une enseigne guerrière, surnommée l'oriflamme. Le chariot, chargé d'horribles dépouilles, était traîné par trois taureaux dont les genoux dégouttaient de sang, et dont les cornes portaient des lambeaux affreux. L'héritier de l'épée de Pharamond avait l'âge, la beauté et la fureur de ce démon de la Thrace, qui n'allume le feu de ses autels qu'au feu des villes embrasées. Mérovée passait parmi les Francs pour être le fruit merveilleux du commerce secret de l'épouse de Clodion et d'un monstre marin ; les cheveux blonds du jeune Sicambre, ornés d'une couronne de lis, ressemblaient au lin moelleux et doré qu'une bandelette virginale rattache à la quenouille d'une reine des Barbares. On eût dit que ses joues étaient peintes du vermillon de ces baies d'églantiers qui brillent au milieu des neiges, dans les forêts de la Germanie. Sa mère avait noué autour de son cou un collier de coquillages, comme les Gaulois suspendent des reliques aux rameaux du plus beau rejeton d'un bois sacré. Quand de sa main droite Mérovée agitant un drapeau blanc appelait les fiers Sicambres au champ de l'honneur, ils ne pouvaient s'empêcher de pousser des cris de guerre et d'amour ; ils ne se lassaient point d'admirer à leur tête trois générations de héros : l'aïeul, le fils et le père.

Mérovée, rassasié de meurtres, contemplait, immobile, du haut de son char de victoire, les cadavres dont il avait jonché la plaine. Ainsi se repose un lion de Numidie, après avoir déchiré un troupeau de brebis : sa faim est apaisée, sa poitrine

exhale l'odeur du carnage ; il ouvre et ferme tour à tour sa gueule fatiguée qu'embarrassent des flocons de laine ; enfin il se couche au milieu des agneaux égorgés ; sa crinière, humectée d'une rosée de sang, retombe des deux côtés de son cou ; il croise ses griffes puissantes ; il allonge la tête sur ses ongles ; et, les yeux à demi fermés, il lèche encore les molles toisons étendues autour de lui.

Le chef des Gaulois aperçut Mérovée dans ce repos insultant et superbe. Sa fureur s'allume, il s'avance vers le fils de Pharamond. Il lui crie d'un ton ironique :

— Chef à la longue chevelure, je vais t'asseoir autrement sur le trône d'Hercule le Gaulois.

Jeune brave, tu mérites d'emporter la marque du fer au palais de Teutatès. Je ne veux point te laisser languir dans une honteuse vieillesse.

— Qui es-tu, répondit Mérovée avec un sourire amer, es-tu d'une race noble et antique ? Esclave romain, ne crains-tu point ma framée ?

— Je ne crains qu'une chose, repartit le Gaulois frémissant de courroux, c'est que le ciel tombe sur ma tête.

— Cède-moi la terre, dit l'orgueilleux Sicambre.

— La terre que je te cèderai, s'écria le Gaulois, tu la garderas éternellement. »

À ces mots, Mérovée, s'appuyant sur sa framée, s'élance du char par-dessus les taureaux, tombe à leurs têtes, et se présente au Gaulois qui venait à lui.

Toute l'armée s'arrête pour regarder le combat des deux chefs. Le Gaulois fond l'épée à la main sur le jeune Franc, le presse, le frappe, le blesse à l'épaule, et le contraint de reculer jusque sous les cornes des taureaux. Mérovée à son tour lance son angon, qui, par ses deux fers recourbés, s'engage dans le bouclier du Gaulois. Au même instant le fils de Clodion bondit comme un léopard, met le pied sur le javelot, le presse de son poids, le fait descendre vers la terre, et abaisse avec lui le bouclier de son ennemi. Ainsi forcé de se découvrir, l'infortuné Gaulois montre la tête. La hache de Mérovée part, siffle, vole et s'enfonce dans le front du Gaulois, comme la cognée d'un

bûcheron dans la cime d'un pin. La tête du guerrier se partage ; sa cervelle se répand des deux côtés, ses yeux roulent à terre. Son corps reste encore un moment debout, étendant des mains convulsives, objet d'épouvante et de pitié.

À ce spectacle les Gaulois poussent un cri de douleur. Leur chef était le dernier descendant de ce Vercingétorix qui balança si longtemps la fortune de Jules. Il semblait que par cette mort l'empire des Gaules en échappant aux Romains passait aux Francs : ceux-ci, pleins de joie, entourent Mérovée, l'élèvent sur un bouclier, et le proclament roi avec ses pères, comme le plus brave des Sicambres. L'épouvante commence à s'emparer des légions. Constance, qui, du milieu du corps de réserve, suivait de l'oeil les mouvements des troupes, aperçoit le découragement des cohortes. Il se tourne vers la légion chrétienne :

— Braves soldats, la fortune de Rome est entre vos mains. Marchons à l'ennemi.

Aussitôt les fidèles abaissent devant César leurs aigles surmontées de l'étendard du salut.

Victor commande : la légion s'ébranle et descend en silence de la colline. Chaque soldat porte sur son bouclier une croix entourée de ces mots : « Tu vaincras par ce signe. » Tous les centurions étaient des Martyrs couverts des cicatrices du fer et du feu. Que pouvait contre de tels hommes la crainte des blessures et de la mort ? ô touchante fidélité ! Ces guerriers alloient répandre pour leurs princes les restes d'un sang dont ces princes avaient presque tari la source !

Aucune frayeur, mais aussi aucune joie ne paraissait sur le visage des héros chrétiens.

Leur valeur tranquille était pareille à un lis sans tache. Lorsque la légion s'avança dans la plaine, les Francs se sentirent arrêtés au milieu de leur victoire. Ils ont conté qu'ils voyaient à la tête de cette légion une colonne de feu et de nuées, et un cavalier vêtu de blanc, armé d'une lance et d'un bouclier d'or. Les Romains qui fuyaient, tournent le visage ; l'espérance revient au coeur du plus faible et du moins courageux : ainsi, après un orage de nuit, quand le soleil du

matin paraît dans l'orient, le laboureur rassuré admire l'astre qui répand un doux éclat sur la nature ; sous les lierres de la cabane antique, le jeune passereau pousse des cris de joie ; le vieillard vient s'asseoir sur le seuil de la porte ; il entend des bruits charmants au-dessus de sa tête, et il bénit l'Éternel.

À l'approche des soldats du Christ, les Barbares serrent leurs rangs, les Romains se rallient. Parvenue sur le champ de bataille, la légion s'arrête, met un genou en terre, et reçoit, de la main d'un ministre de paix, la bénédiction du Dieu des armées. Constance lui-même ôte sa couronne de laurier et s'incline. La troupe sainte se relève, et sans jeter ses javelots, elle marche l'épée haute à l'ennemi. Le combat recommence de toutes parts. La légion chrétienne ouvre une large brèche dans les rangs des Barbares ; Romains, Grecs et Gaulois, nous entrons tous à la suite de Victor dans l'enceinte des Francs rompus. Aux attaques d'une armée disciplinée succèdent des combats à la manière des héros d'Ilion. Mille groupes de guerriers se heurtent, se choquent, se pressent, se repoussent ; partout règne la douleur, le désespoir, la fuite. Filles des Francs, c'est en vain que vous préparez le baume pour des plaies que vous ne pourrez guérir ! L'un est frappé au coeur du fer d'une javeline, et sent s'échapper de ce coeur les images chères et sacrées de la patrie ; l'autre a les deux bras brisés du coup d'une massue, et ne pressera plus sur son sein le fils qu'une épouse porte encore à la mamelle. Celui-ci regrette son palais ; celui-là sa chaumière ; le premier ses plaisirs, le second ses douleurs : car l'homme s'attache à la vie par ses misères autant que par ses prospérités. Ici, environné de ses compagnons, un soldat païen expire en vomissant des imprécations contre César et contre les dieux. Là, un soldat chrétien meurt isolé, d'une main retenant ses entrailles, de l'autre, pressant un crucifix et priant Dieu pour son empereur. Les Sicambres, tous frappés par-devant et couchés sur le dos, conservaient dans la mort, un air si farouche, que le plus intrépide osoit à peine les regarder.

Je ne vous oublierai pas, couple généreux, jeunes Francs que je rencontrai au milieu du champ du carnage ! Ces fidèles

amis, plus tendres que prudents, afin d'avoir dans le combat la même destinée, s'étaient attachés ensemble par une chaîne de fer. L'un était tombé mort sous la flèche d'un crétois ; l'autre, atteint d'une blessure cruelle, mais encore vivant, se tenait à demi soulevé auprès de son frère d'armes. Il lui disait :

— Guerrier, tu dors après les fatigues de la bataille. Tu n'ouvriras plus les yeux à ma voix ; mais la chaîne de notre amitié n'est point rompue ; elle me retient à tes côtés.

En achevant ces mots, le jeune Franc s'incline et meurt sur le corps de son ami. Leurs belles chevelures se mêlent et se confondent comme les flammes ondoyantes d'un double trépied qui s'éteint sur un autel, comme les rayons humides et tremblants de l'étoile des gémeaux qui se couche dans la mer. Le trépas ajoute ses chaînes indestructibles aux liens qui unissaient les deux amis.

Cependant les bras fatigués portent des coups ralentis ; les clameurs deviennent plus déchirantes et plus plaintives. Tantôt une grande partie des blessés, expirant à la fois, laisse régner un affreux silence ; tantôt la voix de la douleur se ranime et monte en longs accents vers le ciel. On voit errer des chevaux sans maîtres, qui bondissent ou s'abattent sur des cadavres ; quelques machines de guerre abandonnées brûlent çà et là comme les torches de ces immenses funérailles.

La nuit vint couvrir de son obscurité ce théâtre des fureurs humaines. Les Francs vaincus, mais toujours redoutables, se retirèrent dans l'enceinte de leurs chariots. Cette nuit, si nécessaire à notre repos, ne fut pour nous qu'une nuit d'alarmes : à chaque instant nous craignions d'être attaqués. Les Barbares jetaient des cris qui ressemblaient aux hurlements des bêtes féroces : ils pleuraient les braves qu'ils avaient perdus et se préparaient eux-mêmes à mourir. Nous n'osions ni quitter nos armes, ni allumer des feux. Les soldats romains frémissaient, se cherchaient dans les ténèbres ; ils s'appelaient, ils se demandaient un peu de pain ou d'eau ; ils pansaient leurs blessures avec leurs vêtements déchirés. Les sentinelles se répondaient en se renvoyant de l'une à l'autre le cri des veilles.

Tous les chefs des crétois avaient été tués. Le sang de Philopoemen paraissant à mes compagnons d'un favorable augure, ils m'avaient nommé leur commandant. En attirant sur moi les efforts de l'ennemi, j'avais eu le bonheur de sauver la légion de fer d'une entière destruction. La confirmation de mon grade, une couronne de chêne et les éloges de Constance, avaient été le prix de ce hasard heureux. À la tête des troupes légères, je touchais presque au camp des Barbares, et j'attendais avec impatience le retour de l'aurore ; mais cette aurore nous découvrit un spectacle qui surpassait en horreur tout ce que nous avions vu jusqu'alors.

Les Francs, pendant la nuit, avaient coupé les têtes des cadavres romains, et les avaient plantées sur des piques devant leur camp, le visage tourné vers nous. Un énorme bûcher, composé de selles de chevaux, et de boucliers brisés, s'élevait au milieu du camp. Le vieux Pharamond, roulant des yeux terribles, et livrant au souffle du matin sa longue chevelure blanche, était assis au haut du bûcher. Au bas paraissaient Clodion et Mérovée : ils tenaient à la main, en guise de torches, l'hast enflammé de deux piques rompues, prêts à mettre le feu au trône funèbre de leur père, si les Romains parvenaient à forcer le retranchement des chariots.

Nous restons muets d'étonnement et de douleur ; les vainqueurs semblent vaincus par tant de barbarie et tant de magnanimité ! Les larmes coulent de nos yeux, à la vue des têtes sanglantes de nos compagnons d'armes : chacun se rappelle que ces bouches muettes et décolorées prononçaient encore la veille les paroles de l'amitié. Bientôt à ce mouvement de regret succède la soif de la vengeance. On n'attend point le signal de l'assaut ; rien ne peut résister à la fureur du soldat : les chariots sont brisés, le camp est ouvert, on s'y précipite. Alors se présente un nouvel ennemi : les femmes des Barbares, vêtues de robes noires, s'élancent au-devant de nous, se percent de nos armes ou cherchent à les arracher de nos mains : les unes arrêtent par la barbe le Sicambre qui fuit, et le ramènent au combat ; les autres, comme des bacchantes enivrées, déchirent leurs époux et leurs pères ; plusieurs

étouffent leurs enfants, et les jettent sous les pieds des hommes et des chevaux ; plusieurs se passant au cou un lacet fatal s'attachent aux cornes des boeufs, et s'étranglent en se faisant traîner misérablement. Une d'entre elles s'écrie, du milieu de ses compagnes : « Romains, tous vos présents n'ont point été funestes ! Si vous nous avez apporté le fer qui enchaîne, vous nous avez donné le fer qui délivre ! » Et elle se frappe d'un poignard.

C'en était fait des peuples de Pharamond, si le ciel, qui leur garde peut-être de grandes destinées, n'eût sauvé le reste de leurs guerriers. Un vent impétueux se lève entre le nord et le couchant : les flots s'avancent sur les grèves ; on voit venir, écumante et limoneuse, une de ces marées de l'équinoxe, qui, dans ces climats, semblent jeter l'océan tout entier hors de son lit. La mer, comme un puissant allié des Barbares, entre dans le camp des Francs, pour en chasser les Romains. Les Romains reculent devant l'armée des flots ; les Francs reprennent courage : ils croient que le monstre marin, père de leur jeune prince, est sorti de ses grottes azurées pour les secourir. Ils profitent de notre désordre ; ils nous repoussent, ils nous pressent, ils secondent les efforts de la mer. Une scène extraordinaire frappe les yeux de toutes parts : là les boeufs épouvantés nagent avec les chariots qu'ils entraînent ; ils ne laissent voir au-dessus des vagues que leurs cornes recourbées, et ressemblent à une multitude de fleuves qui auraient apporté eux-mêmes leurs tributs à l'océan ; ici les saliens mettent à flots leurs bateaux de cuir, et nous frappent à coups de rames et d'avirons. Mérovée s'était fait une nacelle d'un large bouclier d'osier : porté sur cette conque guerrière, il nous poursuivait escorté de ses pairs qui bondissaient autour de lui comme des tritons. Pleines d'une joie insensée, les femmes battaient des mains et bénissaient les flots libérateurs. Partout la lame croissante se brise et jaillit contre les armes ; partout disparaît le cavalier qui se noie, le fantassin qui n'a plus que son épée hors de l'eau ; des cadavres qui paraissent se ranimer, roulent avec les algues, le sable et le limon. Séparé du reste des légions, et réuni à quelques soldats,

je combattis longtemps une multitude de Barbares ; mais enfin, accablé par le nombre, je tombai, percé de coups, au milieu de mes compagnons étendus morts à mes côtés.

Je demeurai plusieurs heures évanoui. Quand je rouvris les yeux à la lumière, je n'aperçus plus qu'une grève humide abandonnée par les flots, des corps noyés à moitié ensevelis dans le sable, la mer retirée dans un lointain immense, et traçant à peine une ligne bleuâtre à l'horizon.

Je voulus me soulever, mais je ne pus y parvenir, et je fus contraint de rester couché sur le dos, les regards attachés au ciel. Tandis que mon âme flottait entre la mort et la vie, j'entendis une voix prononcer en latin ces mots :

— Si quelqu'un respire encore ici ; qu'il parle.

Je tournai la tête avec effort, et j'entrevis un Franc, que je reconnus pour esclave à sa saye d'écorce de bouleau : il aperçut mon mouvement, accourut vers moi, et reconnaissant ma patrie à mon vêtement :

— Jeune Grec, me dit-il, prenez courage.

Et il se mit à genoux à mes côtés, se pencha sur moi, examina mes blessures.

— Je ne les crois pas mortelles, s'écria-t-il après un moment de silence.

Aussitôt il tira d'un sac de peau de chevreuil, du baume, des simples, un vase plein d'une eau pure. Il lava mes plaies, les essuya légèrement, les banda avec de longues feuilles de roseaux. Je ne pouvais lui témoigner ma reconnaissance que par un mouvement de tête, et par l'admiration qu'il devait lire dans mes yeux presque éteints. Quand il fallut me transporter, son embarras devint extrême. Il regardait avec inquiétude autour de nous ; il craignait, comme il me l'a dit depuis, d'être découvert par quelque parti de Barbares. L'heure du flux approchait, mon libérateur tira du danger même le moyen de mon salut : il aperçut une nacelle des Francs échouée sur le sable ; il commença par me soulever à moitié ; puis, se couchant presque à terre devant moi, il m'attira doucement à lui, me chargea sur ses épaules, se leva, et me porta avec peine au bateau voisin, car il était déjà sur l'âge. La mer ne

tarda pas à couvrir ses grèves. L'esclave arracha du sable une pique dont le fer était rompu, et lorsque les flots soulevèrent la nacelle, il la dirigea avec son arme brisée, comme aurait fait le pilote le plus habile. Chassés par le flux, nous entrâmes bien avant dans les terres, sur les rives d'un fleuve bordé de forêts.

Ces lieux étaient connus du Franc. Il descendit dans l'eau, et me prenant de nouveau sur ses épaules, il me déposa dans une espèce de souterrain, où les Barbares ont coutume de cacher leur blé pendant la guerre. Là, il me fit un lit de mousse, et me donna un peu de vin pour me ranimer.

— Pauvre infortuné, me dit-il, en me parlant dans ma propre langue, il faut que je vous quitte, et vous serez obligé de passer la nuit seul ici. J'espère vous apporter demain matin de bonnes nouvelles ; en attendant, tâchez de goûter un peu de sommeil.

En disant ces mots, il étendit sur moi sa misérable saie dont il se dépouilla pour me couvrir, et il s'enfuit dans les bois.

Livre VII

Par Hercule, s'écria Démodocus en interrompant le récit d'Eudore, j'ai toujours aimé les enfants d'Esculape ! Ils sont pieux envers les hommes, et connaissent les choses cachées. On les trouve parmi les dieux, les centaures, les héros et les bergers. Mon fils, quel était le nom de ce divin Barbare, pour qui Jupiter, hélas ! Ne me semble pas avoir puisé dans l'urne des biens ? Le maître des nuées dispose à son gré du sort des mortels : il donne à l'un la prospérité, il fait tomber l'autre dans toute sorte de malheurs. Le roi d'Ithaque fut réduit à sentir un mouvement de joie, en se couchant sur un lit de feuilles séchées qu'il avait amoncelées de ses propres mains. Jadis, chez les hommes plus vertueux, un favori du dieu d'Epidaure eût été l'ami et le compagnon des guerriers ; aujourd'hui il est esclave chez une nation inhospitalière. Mais hâte-toi, fils de Lasthénès, de m'apprendre le nom de ton libérateur, car je veux l'honorer comme Nestor honorait Machaon.

— Son nom parmi les Francs était Harold, reprit Eudore en souriant. Il vint me retrouver aux premiers rayons du jour, selon sa promesse. Il était accompagné d'une femme vêtue d'une robe de fil teinte de pourpre ; elle avait le haut de la gorge et les bras découverts, à la manière des Francs. Ses traits offraient, au premier coup d'oeil, un mélange inexplicable de barbarie et d'humanité : c'était une expression de physionomie naturellement forte et sauvage, corrigée par je ne sais quelle habitude étrangère de pitié et de douceur.

— Jeune Grec, me dit l'esclave, remerciez Clothilde, femme de Pharamond mon maître. Elle a obtenu votre grâce de son époux : elle vient elle-même vous chercher pour vous mettre à l'abri des Francs. Quand vous serez guéri de vos blessures, vous vous montrerez sans doute esclave reconnaissant et fidèle.

Plusieurs serfs entrèrent alors dans la caverne. Ils m'étendirent sur des branches d'arbre entrelacées, et me portèrent au camp de mon maître.

Les Francs, malgré leur valeur et le soulèvement des flots, avaient été obligés de céder la victoire à la discipline des légions ; heureux d'échapper à une entière défaite, ils se retiraient devant les vainqueurs. Je fus jeté dans les chariots avec les autres blessés. On marcha quinze jours et quinze nuits en s'enfonçant vers le nord, et l'on ne s'arrêta que quand on se crut à l'abri de l'armée de Constance.

Jusqu'alors j'avais à peine senti l'horreur de ma situation. Mais aussitôt que le repos commença à cicatriser mes plaies, je jetai les yeux autour de moi avec épouvante. Je me vis au milieu des forêts, esclave chez des Barbares, et prisonnier dans une hutte qu'entourait comme un rempart un cercle de jeunes arbres qui devaient s'entrelacer en croissant. Une boisson grossière, faite de froment, un peu d'orge écrasée entre deux pierres, des lambeaux de daims et de chevreuils qu'on me jetait quelquefois par pitié, telle était ma nourriture. La moitié du jour j'étais abandonné seul sur mon lit d'herbes fanées ; mais je souffrais encore plus de la présence que de l'absence des Barbares. L'odeur des graisses mêlées de cendres de frêne dont ils frottent leurs cheveux, la vapeur des chairs grillées, le peu d'air de la hutte, et le nuage de fumée qui la remplissait sans cesse, me suffoquaient.

Ainsi une juste providence me faisait payer les délices de Naples, les parfums et les voluptés dont je m'étais enivré.

Le vieil esclave, occupé de ses devoirs, ne pouvait donner que quelques moments à mes peines. J'étais toujours étonné de la sérénité de son visage, au milieu des travaux dont il était accablé :

— Eudore, me dit-il un soir, vos blessures sont presque guéries. Demain vous commencerez à remplir vos nouveaux devoirs. Je sais que l'on doit vous envoyer avec quelques serfs chercher du bois au fond de la forêt. Allons, mon fils et mon compagnon, rappelez votre vertu. Le ciel vous aidera si vous l'implorez.

À ces mots, l'esclave s'éloigna, et me laissa plongé dans le désespoir. Je passai la nuit dans une agitation horrible, formant et rejetant tour à tour mille projets. Tantôt je voulois attenter à mes jours, tantôt je songeais à la fuite. Mais comment fuir, faible et sans secours ? Comment trouver un chemin à travers ces bois ? Hélas !

J'avais une ressource contre mes maux, la religion ; et c'était le seul moyen de délivrance auquel je ne songeais pas ! Le jour me surprit au milieu de ces angoisses, et j'entendis tout à coup une voix qui me cria :

— Esclave romain, lève-toi !

On me donna une peau de sanglier pour me couvrir, une corne de boeuf pour puiser de l'eau, un poisson sec pour ma nourriture, et je suivis les serfs qui me montraient le chemin.

Lorsqu'ils furent arrivés à la forêt, ils commencèrent à ramasser parmi la neige et les feuilles flétries les branches d'arbre brisées par les vents. Ils en formaient çà et là des monceaux qu'ils liaient avec des écorces. Ils me firent quelques signes pour m'engager à les imiter, et voyant que j'ignorais leur ouvrage, ils se contentèrent de mettre sur mes épaules un paquet de rameaux desséchés. Mon front orgueilleux fut forcé de s'humilier sous le joug de la servitude, mes pieds nus foulaient la neige, mes cheveux étaient hérissés par le givre, et la bise glaçait les larmes dans mes yeux. J'appuyais mes pas chancelants sur une branche arrachée de mon fardeau ; et, courbé comme un vieillard, je cheminais lentement entre les arbres de la forêt.

J'étais prêt à succomber à ma douleur, lorsque je vis tout à coup auprès de moi le vieil esclave, chargé d'un poids plus pesant que le mien, et me souriant de cet air paisible qui ne l'abandonnait jamais. Je ne me pus défendre d'un mouvement de honte.

Quoi, me dis-je en moi-même, cet homme accablé par les ans sourit sous un fardeau triple du mien ; et moi, jeune et fort, je pleure !

— Eudore, me dit mon libérateur en m'abordant, ne trouvez-vous pas que le premier fardeau est bien lourd ? Mon jeune

compagnon, l'habitude et surtout la résignation rendront les autres plus légers. Voyez quel poids je suis venu à bout de porter à mon âge.

— Ah ! m’écriai-je, chargez-moi de ce poids qui fait plier vos genoux. Puissé-je expirer en vous délivrant de vos peines !

— Eh ! mon fils, repartit le vieillard, je n'ai point de peines. Pourquoi désirer la mort ? Allons, je veux vous réconcilier avec la vie. Venez vous reposer à quelques pas d'ici ; nous allumerons du feu, et nous causerons ensemble.

Nous gravîmes des monticules irréguliers, formés, comme je le vis bientôt, par les débris d'un ouvrage romain. De grands chênes croissaient dans ce lieu, sur une autre génération de chênes tombés à leurs pieds. Lorsque nous fûmes arrivés au sommet des monticules, je découvris l'enceinte d'un camp abandonné.

— Voilà, me dit l'esclave, le bois de Teuteberg et le camp de Varus. La pyramide de terre que vous apercevez au milieu, est la tombe où Germanicus fit renfermer les restes des légions massacrées. Mais elle a été rouverte par les Barbares ; les os des Romains ont été de nouveau semés sur la terre, comme l'attestent ces crânes blanchis, cloués aux troncs des arbres. Un peu plus loin vous pouvez remarquer les autels sur lesquels on égorgea les centurions des premières compagnies, et le tribunal de gazon d'où Arminius harangua les Germains.

À ces mots le vieillard jeta sa ramée sur la neige. Il en tira quelques branches dont il fit un peu de feu, puis m'invitant à m'asseoir auprès de lui et à réchauffer mes mains glacées, il me raconta son histoire :

« Mon fils, vous plaindrez-vous encore de vos malheurs ? Oseriez-vous parler de vos peines à la vue du camp de Varus ? Ou plutôt ne reconnaissez-vous pas quel est le sort de tous les hommes, et combien il est inutile de se révolter contre des maux inséparables de la condition humaine ? Je vous offre moi-même un exemple frappant de ce qu'une fausse sagesse appelle les coups de la fortune. Vous gémissez de votre servitude ! Et que direz-vous donc, quand vous verrez en moi un descendant de Cassius, esclave, et esclave volontaire ?

Lorsque mes ancêtres furent bannis de Rome pour avoir défendu la liberté, et qu'on n'osa même plus porter leurs images aux funérailles, ma famille se réfugia dans le christianisme, asile de la véritable indépendance.

Nourri des préceptes d'une loi divine, je servis longtemps comme simple soldat dans la légion thébaine, où je portais le nom de Zacharie. Cette légion chrétienne ayant refusé de sacrifier aux faux dieux, Maximien la fit massacrer près d'Agaune dans les Alpes. On vit alors un exemple à jamais mémorable de l'esprit de douceur de l'Évangile. Quatre mille vétérans, blanchis dans le métier des armes, pleins de force, et ayant à la main la pique et l'épée, tendirent, comme des agneaux paisibles, la gorge aux bourreaux. La pensée de se défendre ne se présenta pas même à leur esprit : tant ils avaient gravées au fond du coeur les paroles de leur maître, qui ordonne d'obéir et défend de se venger ! Maurice qui commandait la légion tomba le premier. La plupart des soldats périrent par le fer. On m'avait attaché les mains derrière le dos. Assis parmi la foule des victimes, j'attendais le coup fatal ; mais je ne sais par quel dessein de la providence je fus oublié dans ce grand massacre. Les corps entassés autour de moi me dérobèrent à la vue des centurions ; et Maximien, ayant accompli son oeuvre, s'éloigna avec l'armée.

Vers la seconde veille de la nuit, n'entendant plus que le bruit d'un torrent dans les montagnes, je levai la tête et je fus à l'instant frappé d'un prodige. Les corps de mes compagnons semblaient jeter une vive lumière, et répandre une agréable odeur. J'adorai le Dieu des miracles qui n'avait pas voulu accepter le sacrifice de mes jours ; et comme je ne pouvais donner la sépulture à tant de saints, je cherchai du moins le grand Maurice. Je le trouvai à demi recouvert de la neige tombée pendant la nuit. Animé d'une force surnaturelle, je me dégageai de mes liens, et avec le fer d'une lance, je creusai à mon général une fosse profonde. J'y réunis le tronc et le chef de Maurice, en priant le nouveau macchabée d'obtenir bientôt pour son soldat une place dans la milice céleste. Ensuite je quittai ce champ de triomphe et de larmes ; je pris le chemin

des Gaules, et je me retirai vers Denis, premier évêque de Lutèce.

Ce saint prélat me reçut avec des pleurs de joie, et m'admit au nombre de ses disciples. Quand il me crut capable de le seconder dans son ministère, il m'imposa les mains, et me créant prêtre de Jésus-Christ, il me dit :

— Humble Zacharie, soyez charitable ; voilà toutes les instructions que j'ai à vous donner.

Hélas ! J'étais toujours destiné à perdre mes amis, et toujours par la même main ! Maximien fit trancher la tête à Denis et à ses compagnons, Rustique et Eleuthère. Ce fut son dernier exploit dans les Gaules qu'il céda bientôt après à Constance.

J'avais sans cesse devant les yeux le précepte de mon saint évêque. Je me sentais pressé du désir de rendre quelque service à des misérables ; et j'allais souvent prier Denis de m'obtenir cette faveur, par son intercession auprès du fils de Marie.

Les chrétiens de Lutèce avaient enseveli leur évêque dans une grotte, au pied de la colline sur laquelle il avait été décapité. Cette colline s'appelait le mont de Mars, et elle était séparée de la Sequana par des marais.

Un jour, comme je traversais ces marais, je vis venir à moi une femme chrétienne tout éplorée, qui s'écria :

— O Zacharie ! Je suis la plus infortunée des femmes ! Mon époux a été pris par les Francs ; il me laisse avec trois enfants en bas âge, et sans aucun moyen de les nourrir !

Une rougeur subite couvrit mon front : je compris que Dieu m'envoyait cette grâce par les prières du généreux Martyr que j'allais implorer. Je cachai cependant ma joie, et je dis à cette femme :

— Ayez bon courage, Dieu aura pitié de vous.

Et, sans m'arrêter, je me mis en route pour la colonie d'Agrippina.

Je connaissais le soldat prisonnier. Il était chrétien, et j'avais été quelque temps son frère d'armes. C'était un homme simple et craignant Dieu pendant la prospérité, mais les revers le

décourageaient aisément, et il était à craindre qu'il perdît la foi dans le malheur. J'appris à Agrippina qu'il était tombé entre les mains du chef des saliens. Les Romains venaient de conclure une trêve avec les Francs. Je passai chez ces Barbares. Je me présentai à Pharamond, et m'offris en échange du chrétien : je ne pouvais payer autrement sa rançon, car je ne possédais rien au monde. Comme j'étais fort et vigoureux, et que l'autre esclave était faible, ma proposition fut acceptée. J'y mis pour seule condition que mon maître renverrait son prisonnier, sans lui dire par quel moyen il était racheté. Cela fut fait ainsi, et ce pauvre père de famille rentra plein de joie dans ses foyers, pour nourrir ses enfants, et consoler son épouse.

Depuis ce temps, je suis demeuré esclave ici. Dieu m'a bien récompensé : car, en habitant parmi ces peuples, j'ai eu le bonheur d'y semer la parole de Jésus-Christ. Je vais surtout le long des fleuves réparer, autant qu'il est en moi, le malheur d'une expérience funeste : les Barbares, afin d'éprouver si leurs enfants seront vaillants un jour, ont coutume de les exposer aux flots sur un bouclier. Ils ne conservent que ceux qui surnagent et laissent périr les autres. Quand je puis réussir à sauver des eaux ces petits anges, je les baptise au nom du père, du fils et du Saint-Esprit, pour leur ouvrir le ciel.

Les lieux où se livrent les batailles m'offrent encore une abondante moisson. Je rôde, comme un loup ravissant, dans les ténèbres, au milieu du carnage et des morts. J'appelle les mourants qui croient que je les viens dépouiller ; je leur parle d'une meilleure vie ; je tâche de les envoyer dans le repos d'Abraham.

S'ils ne sont pas mortellement blessés, je m'empresse de les secourir, espérant les gagner par la charité au Dieu des pauvres et des misérables.

Jusqu'à présent ma plus belle conquête est la jeune femme de mon vieux maître Pharamond.

Clothilde a ouvert son coeur à Jésus-Christ.

De violente et cruelle qu'elle était, elle est devenue douce et compatissante. Elle m'aide à sauver tous les jours quelques infortunés.

C'est à elle que vous devez la vie. Lorsque je courus lui apprendre que je vous avais trouvé parmi les morts, elle songea d'abord à vous tenir caché dans la grotte, afin de vous soustraire à l'esclavage. Elle découvrit ensuite que les Francs alloient continuer leur retraite.

Alors il ne lui resta plus qu'à révéler le secret à son époux, et à obtenir votre grâce de Pharamond : car si les Barbares aiment les esclaves sains et vigoureux, leur impatience naturelle et le mépris qu'ils ont eux-mêmes pour la vie, leur font presque toujours sacrifier les blessés.

Mon fils, telle est l'histoire de Zacharie. Si vous trouvez qu'il a fait quelque chose pour vous, il ne vous demande en récompense que de ne pas vous laisser abattre par les chagrins, et de souffrir qu'il sauve votre âme, après avoir sauvé votre corps. Eudore, vous êtes né dans ce doux climat voisin de la terre des miracles, chez ces peuples polis qui ont civilisé les hommes, dans cette Grèce où le sublime Paul a porté la lumière de la foi : que d'avantages n'avez-vous donc pas sur les hommes du nord, dont l'esprit est grossier et les moeurs féroces ? Seriez-vous moins sensible qu'eux à la charité évangélique ? »

Les dernières paroles de Zacharie entrèrent dans mon coeur comme un aiguillon. L'indigne secret de ma vie m'accablait. Je n'osais lever les yeux sur mon libérateur. Moi qui avais soutenu sans trouble les regards des maîtres du monde, j'étais anéanti devant la majesté d'un vieux prêtre chrétien, esclave chez des Barbares !

Retenu par la honte de confesser l'oubli que j'avais fait de ma religion, poussé par le désir de tout avouer, mon désordre était extrême. Zacharie s'en aperçut. Il crut que mes blessures s'étaient rouvertes. Il me demanda la cause de mon agitation avec inquiétude. Vaincu par tant de bonté, et les larmes malgré moi se faisant un passage, je me jetai aux pieds du vieillard :

— O mon père ! Ce ne sont pas les blessures de mon corps qui saignent : c'est une plaie plus profonde et plus mortelle ! Vous qui faites tant d'actes sublimes au nom de votre religion,

pourrez-vous croire, en voyant entre nous si peu de ressemblance, que j'ai la même religion que vous.

— Jésus-Christ ! s'écria le saint levant les mains vers le ciel, Jésus-Christ, mon divin maître, quoi, vous auriez ici un autre serviteur que moi !

— Je suis chrétien, répondis-je.

L'homme de charité me prend dans ses bras, m'arrose de ses larmes, me presse contre ses cheveux blancs, en disant avec des sanglots de joie :

— Mon frère ! Mon cher frère ! J'ai trouvé un frère !

Et je répétais :

— Je suis chrétien, je suis chrétien.

Pendant cette conversation, la nuit était descendue. Nous reprîmes nos fardeaux, et nous retournâmes à la hutte de Pharamond. Le lendemain, Zacharie vint me chercher à la pointe du jour.

Il me conduisit au fond d'une forêt.

Dans le tronc d'un vieux hêtre, où Sécovia, prophétesse des Germains, avait jadis rendu ses oracles, je vis une petite image qui représentait Marie, mère du Sauveur. Elle était ornée d'une branche de lierre chargée de ses fruits mûrs, et nouvellement placée au pied de la mère et de l'enfant ; car la neige ne l'avait point encore recouverte.

— Cette nuit même, me dit Zacharie, j'ai appris à l'épouse de notre maître que nous avions un frère parmi nous. Pleine de joie, elle a voulu venir au milieu des ténèbres parer notre autel, et offrir cette branche à Marie, en signe d'allégresse.

Zacharie avait à peine achevé de prononcer ces mots, que nous vîmes accourir Clothilde. Elle se mit à genoux sur la neige au pied du hêtre. Nous nous plaçâmes à ses côtés, et elle prononça à haute voix l'oraison du Seigneur dans un idiome sauvage. Ainsi je vis commencer le christianisme chez les Francs. Religion céleste, qui dira les charmes de votre berceau ! Combien il parut divin dans Bethléem aux pasteurs de la Judée ! Qu'il me sembla miraculeux dans les catacombes, lorsque je vis s'humilier devant lui une puissante impératrice ! Et qui n'eût versé des larmes, en le retrouvant sous un arbre

de la Germanie, entouré, pour tout adorateur, d'un Romain esclave, d'un prisonnier grec, et d'une reine barbare !

Qu'attendais-je pour retourner au bercail ? Les dégoûts avaient commencé à m'avertir de la vanité des plaisirs ; l'ermite du Vésuve avait ébranlé mon esprit ; Zacharie subjuguait mon coeur ; mais il était écrit que je ne reviendrais à la vérité que par une longue suite de malheurs et d'expériences.

Zacharie redoubla de zèle et de soin auprès de moi. Je croyais, en l'écoutant, entendre une voix sortie du ciel. Quelle leçon n'offrait point la seule vue de l'héritier chrétien de Cassius et de Brutus ! Le stoïque meurtrier de César, après une vie courte, libre, puissante et glorieuse, déclare que la vertu n'est qu'un fantôme ; le charitable disciple de Jésus-Christ, esclave, vieux, pauvre, ignoré, proclame qu'il n'y a rien de réel ici-bas que la vertu. Ce prêtre, qui ne paraissait savoir que la charité, avait toutefois l'esprit de science et un goût pur des arts et des lettres. Il possédait les antiquités grecques, hébraïques et latines. C'était un charme de l'entendre parler des hommes des anciens jours, en gardant les troupeaux des Barbares. Il m'entretenait souvent des coutumes de nos maîtres ; il me disait :

« Quand vous serez retourné dans la Grèce, mon cher Eudore, on s'assemblera autour de vous, pour vous ouïr conter les moeurs des rois à la longue chevelure. Vos malheurs présents vous deviendront une source d'agréables souvenirs. Vous serez parmi ces peuples ingénieux un nouvel Hérodote, arrivé d'une contrée lointaine pour les enchanter de vos merveilleux récits. Vous leur direz qu'il existe, dans les forêts de la Germanie, un peuple qui prétend descendre des troyens (car tous les hommes, ravis des belles fables de vos hellènes, veulent y tenir par quelque côté) ; que ce peuple, formé de diverses tribus de Germains, les Sicambres, les Bructères, les Saliens, les Cattes, a pris le nom de Franc, qui veut dire *libre*, et qu'il est digne de porter ce nom.

« Son gouvernement est pourtant essentiellement monarchique. Le pouvoir partagé entre différents rois se réunit

dans la main d'un seul, lorsque le danger est pressant. La tribu des saliens, dont Pharamond est le chef, a presque toujours l'honneur de commander, parce qu'elle passe parmi les Barbares pour la plus noble. Elle doit cette renommée à l'usage qui exclut chez elle les femmes de la puissance, et ne confie le sceptre qu'à un guerrier. Les Francs s'assemblent une fois l'année, au mois de mars, pour délibérer sur les affaires de la nation. Ils viennent au rendez-vous tout armés. Le roi s'assied sous un chêne. On lui apporte des présents qu'il reçoit avec beaucoup de joie. Il écoute la plainte de ses sujets, ou plutôt de ses compagnons, et rend la justice avec équité.

« Les propriétés sont annuelles. Une famille cultive chaque année le terrain qui lui est assigné par le prince, et après la récolte, le champ moissonné rentre dans la possession commune.

Le reste des moeurs se ressent de cette simplicité. Vous voyez que nous partageons avec nos maîtres la saye, le lait, le fromage, la maison de terre, la couche de peaux.

Vous fûtes hier témoin du mariage de Mérovée. Un bouclier, une francisque, un canot d'osier, un cheval bridé, deux boeufs accouplés ont été les présents de noces de l'héritier de la couronne des Francs. Si, dans les jeux de son âge, il saute mieux qu'un autre au milieu des lances et des épées nues ; s'il est brave à la guerre, juste pendant la paix, il peut espérer après sa mort un bûcher funèbre, et même une pyramide de gazon pour couvrir son tombeau. »

Ainsi me parlait Zacharie.

Le printemps vint enfin ranimer les forêts du nord. Bientôt tout changea de face dans les bois et dans les vallées : les angles noircis des rochers se montrèrent les premiers sur l'uniforme blancheur des frimas ; les flèches rougeâtres des sapins parurent ensuite, et de précoces arbrisseaux remplacèrent par des festons de fleurs les cristaux glacés qui pendaient à leurs cimes. Les beaux jours ramenèrent la saison des combats.

Une partie des Francs reprend les armes, une autre se prépare à aller chasser l'uroch et les ours dans des contrées

lointaines. Mérovée se mit à la tête des chasseurs, et je fus compris au nombre des esclaves qui devaient l'accompagner.

Je dis adieu à Zacharie, et me séparai pour quelque temps du plus vertueux des hommes.

Nous parcourûmes avec une rapidité incroyable les régions qui s'étendent depuis la mer de Scandie jusqu'aux grèves du Pont-Euxin.

Ces forêts servent de passage à cent peuples barbares qui roulent tour à tour leurs torrents vers l'empire romain. On dirait qu'ils ont entendu quelque chose au midi qui les appelle du septentrion et de l'aurore. Quel est leur nom, leur race, leur pays ? Demandez-le au ciel qui les conduit, car ils sont aussi inconnus aux hommes que les lieux d'où ils sortent et où ils passent. Ils viennent ; tout est préparé pour eux : les arbres sont leurs tentes, les déserts sont leurs voies. Voulez-vous savoir où ils ont campé ?

Voyez ces ossements de troupeaux égorgés, ces pins brisés comme par la foudre, ces forêts en feu, et ces plaines couvertes de cendres.

Nous eûmes le bonheur de ne rencontrer aucune de ces grandes migrations ; mais nous trouvâmes quelques familles errantes auprès desquelles les Francs sont un peuple policé. Ces infortunés, sans abri, sans vêtement, souvent même sans nourriture, n'ont, pour consoler leurs maux, qu'une liberté inutile et quelques danses dans le désert. Mais lorsque ces danses sont exécutées au bord d'un fleuve dans la profondeur des bois, que l'écho répète, pour la première fois, les accents d'une voix humaine, que l'ours regarde du haut de son rocher ces jeux de l'homme sauvage, on ne peut s'empêcher de trouver quelque chose de grand dans la rudesse même du tableau, de s'attendrir sur la destinée de cet enfant de la solitude, qui naît inconnu du monde, foule un moment des vallées où il ne repassera plus, et bientôt cache sa tombe sous la mousse des déserts, qui n'a pas même conservé l'empreinte de ses pas.

Un jour, ayant passé l'Ister vers son embouchure, et m'étant un peu écarté de la troupe des chasseurs, je me trouvai à la

vue des flots du Pont-Euxin. Je découvris un tombeau de pierre sur lequel croissait un laurier. J'arrachai les herbes qui couvraient quelques lettres latines, et bientôt je parvins à lire ce premier vers des élégies d'un poète infortuné :

« Mon livre, vous irez à Rome, et vous irez à Rome sans moi. »

Je ne saurais vous peindre ce que j'éprouvai en retrouvant au fond de ce désert le tombeau d'Ovide. Quelles tristes réflexions ne fis-je point sur les peines de l'exil, qui étaient aussi les miennes, et sur l'inutilité des talents pour le bonheur ! Rome qui jouit aujourd'hui des tableaux du plus ingénieux de ses poètes, Rome a vu couler vingt ans d'un oeil sec les larmes d'Ovide.

Ah ! Moins ingrats que les peuples de l'Ausonie, les sauvages habitants des bords de l'Ister se souviennent encore de l'Orphée qui parut dans leurs forêts ! Ils viennent danser autour de ses cendres ; ils ont même retenu quelque chose de son langage : tant leur est douce la mémoire de ce Romain, qui s'accusait d'être le Barbare, parce qu'il n'était pas entendu du Sarmate !

Les Francs n'avaient traversé de si vastes contrées, qu'afin de visiter quelques tribus de leur nation, transportées autrefois par Probus, au bord du Pont-Euxin. Nous apprîmes, en arrivant, que ces tribus avaient disparu depuis plusieurs mois, et qu'on ignorait ce qu'elles étaient devenues. Mérovée prit à l'instant la résolution de retourner au camp de Pharamond.

La providence avait ordonné que je retrouverais la liberté au tombeau d'Ovide. Lorsque nous repassâmes auprès de ce monument, une louve qui s'y était cachée pour y déposer ses petits, s'élança sur Mérovée. Je tuai cet animal furieux. Dès ce moment, mon jeune maître me promit de demander ma liberté à son père. Je devins son compagnon pendant le reste de la chasse.

Il me faisait dormir à ses côtés. Quelquefois je lui parlais de la bataille sanglante où je l'avais vu traîné par trois taureaux indomptés, et il tressaillait de joie au souvenir de sa gloire.

Quelquefois aussi je l'entretenais des coutumes et des

traditions de mon pays ; mais de tout ce que je lui racontais, il n'écoutait avec plaisir que l'histoire des travaux d'Hercule et de Thésée.

Quand j'essayais de lui faire comprendre nos arts, il brandissait sa framée, et me disait avec impatience :

« Grec, Grec, je suis ton maître ! » Après une absence de plusieurs mois, nous arrivâmes au camp de Pharamond. La hutte royale était déserte. Le chef à la longue chevelure avait eu des hôtes : après avoir prodigué en leur honneur tout ce qu'il possédait de richesses, il était allé vivre dans la cabane d'un chef voisin, qui, ruiné à son tour par le monarque barbare, s'était établi avec lui chez un autre chef. Nous trouvâmes enfin Pharamond goûtant, assis à un grand repas, les charmes de cette hospitalité naïve, et il nous apprit le sujet de ces fêtes.

Au milieu de la mer des suèves, se voit une île, appelée Chaste, consacrée à la déesse Hertha. La statue de cette divinité est placée sur un char toujours couvert d'un voile. Ce char, traîné par des génisses blanches, se promène à des temps marqués au milieu des nations germaniques. Les inimitiés sont alors suspendues, et pour un moment les forêts du nord cessent de retentir du bruit des armes. La déesse mystérieuse venait de passer chez les Barbares, et nous étions arrivés au milieu des réjouissances que cause son apparition. Zacharie eut à peine un moment pour me serrer dans ses bras. Tous les chefs étaient convoqués au banquet solennel : on devait y traiter de la conclusion de la paix, ou de la continuation de la guerre avec les Romains. Je fus chargé du rôle d'échanson, et Mérovée prit sa place au milieu des guerriers.

Ils étaient rangés en demi-cercle, ayant au centre le foyer où s'apprêtaient les viandes du festin. Chaque chef, armé comme pour la guerre, était assis sur un faisceau d'herbes, ou sur un rouleau de peaux ; il avait devant lui une petite table séparée des autres, sur laquelle on lui servait une portion de la victime, selon sa vaillance ou sa noblesse. Le guerrier reconnu pour le plus brave (et c'était Mérovée) occupait la première place.

Des affranchis, armés de lances et de boucliers, portaient çà et là des trépieds chargés de viande, et des cornes d'uroch pleines de liqueur de froment.

Vers la fin du repas, on commença à délibérer.

Il y avait dans la ligue des Francs un Gaulois, appelé Camulogènes, descendant du fameux vieillard qui défendit Lutèce contre Labiénus, lieutenant de Jules. Elevé parmi les quarante mille disciples des écoles d'Augustodunum, il avait perfectionné une éducation brillante sous les rhéteurs les plus célèbres de Marseille et de Burdigalie ; mais l'inconstance naturelle aux Gaulois, et un caractère sauvage, l'avaient jeté d'abord dans la révolte des bagaudes. Ces paysans soulevés furent domptés par Maximien, et Camulogènes passa chez les Francs, qui l'adoptèrent à cause de sa valeur et de ses richesses.

Les prêtres du banquet de Pharamond ayant fait faire silence, le Gaulois se leva, et peut-être lassé secrètement d'un long exil, il proposa d'envoyer des députés à César. Il vanta la discipline des légions romaines, les vertus de Constance, les charmes de la paix, et la douceur de la société.

— Qu'un Gaulois nous parle de la sorte, répondit Chlodéric, chef d'une tribu des Francs, cela ne doit pas nous surprendre : il attend quelques récompenses de ses anciens maîtres.

J'avoue que le cep de vigne d'un centurion est plus facile à manier que ma framée, et qu'il est moins périlleux d'adorer César sur la pourpre au capitole, que de le mépriser dans cette hutte sur une peau de loup. Je les ai vus dans Rome même ces avides possesseurs de tant de palais, qui sont assez à plaindre pour désirer encore une cabane dans nos forêts : croyez-moi, ils ne sont pas si redoutables que la frayeur d'un Gaulois vous les représente. Conquis par cette nation de femmes, les Gaulois peuvent demander la paix s'ils le veulent ; pour Chlodéric, il sent en lui quelque chose qui le porte à brûler le capitole, et à effacer le nom romain de la terre. »

L'assemblée applaudit à ce discours, en agitant les lances et en frappant sur les boucliers.

Allez, allez donc à Rome, repartit le Gaulois avec

impétuosité. Que faites-vous ici cachés dans vos forêts ? Quoi, braves, vous parlez de passer le Tibre, et vous n'avez pu encore franchir le Rhin ! Les serfs gaulois, conquis par une nation de femmes, n'étaient pas assis tranquillement à un repas lorsqu'ils ravageaient cette ville que vous menacez de loin. Ignorez-vous que l'épée de fer d'un Gaulois a seule servi de contrepoids à l'empire du monde ? Partout où il s'est remué quelque chose de grand, vous trouverez mes ancêtres. Les Gaulois seuls ne furent point étonnés à la vue d'Alexandre. César les combattit dix ans pour les soumettre, et Vercingétorix aurait soumis César si les Gaulois n'eussent été divisés. Les lieux les plus célèbres dans l'univers ont été assujettis à mes pères. Ils ont ravagé la Grèce, occupé Bysance, campé sur les ruines de Troie, possédé le royaume de Mithridate, et vaincu au-delà du Taurus ces scythes qui n'avaient été vaincus par personne. Le destin de la terre paraît attaché à mes ancêtres, comme à une nation fatale et marquée d'un sceau mystérieux. Tous les peuples semblent avoir ouï successivement cette voix qui annonça l'arrivée de Brennus à Rome, et qui disait à Céditius, au milieu de la nuit :

— Céditius, va dire aux tribuns que les Gaulois seront demain ici.

Camulogènes allait continuer, lorsque Chlodéric l'interrompant par de bruyants éclats de rire, frappant du pommeau de son épée la table du festin, et renversant son vase à boire, s'écria :

— Rois chevelus, avez-vous compris quelque chose aux longs propos de cette prophétesse des Gaules. Qui de vous a entendu parler de cet Alexandre, de ce Mithridate ? Camulogènes, si tu sais faire de grands discours dans la langue de tes maîtres, épargne-toi la peine de les prononcer devant nous. Nous défendons à nos enfants d'apprendre à lire et à écrire, cet art de la servitude : nous ne voulons que du fer, des combats, du sang.

Des cris tumultueux s'élevèrent dans le conseil des Barbares. Le Gaulois, se vengeant de l'insulte par le mépris :

« Puisque le fameux Chlodéric ne connaît pas Alexandre, et

n'aime pas les longs discours, je ne lui dirai qu'un mot : si les Francs n'ont pas d'autres guerriers que lui pour porter la flamme au capitole, je leur conseille d'accepter la paix à quelque prix que ce puisse être.

— Traître, s'écria le Sicambre écumant de rage, avant que peu d'années se soient écoulées, j'espère que ta nation changera de maître. Tu reconnaîtras en cultivant la terre pour les Francs, quelle est la valeur des rois chevelus.

— Si je n'ai que la tienne à craindre, repartit ironiquement le Gaulois, je ne me donnerai pas la peine de recueillir l'oeuf du serpent à la lune nouvelle, afin de me mettre à l'abri des malheurs que me prépare Teutatès.

À ces mots, Chlodéric furieux tendit à Camulogènes la pointe de sa framée, en lui disant d'une voix étouffée par la colère :

— Tu n'oserais seulement y porter la vue.

— Tu mens, repartit le Gaulois, tirant son épée, et se précipitant sur le Franc.

On se jeta entre les deux guerriers. Les prêtres firent cesser ce nouveau festin des Centaures et des Lapithes. Le lendemain, jour où la lune avait acquis toute sa splendeur, on décida dans le calme ce qu'on avait discuté dans l'ivresse, alors que le coeur ne peut feindre, et qu'il est ouvert aux entreprises généreuses.

On se détermina à faire des propositions de paix aux Romains ; et comme Mérovée, fidèle à sa parole, avait déjà obtenu ma liberté de son père, il fut résolu que j'irais à l'instant porter les paroles du conseil à Constance. Zacharie et Clothilde vinrent m'annoncer ma délivrance. Ils me conjurèrent de me mettre en route sur-le-champ, pour éviter l'inconstance naturelle aux Barbares. Je fus obligé de céder à leurs inquiétudes. Zacharie m'accompagna jusqu'à la frontière des Gaules. Le bonheur de recouvrer ma liberté était balancé par le chagrin de me séparer de ce vieillard. En vain je le pressai de me suivre, en vain je m'attendris sur les maux dont il était accablé. Il cueillit en marchant une plante de lis sauvage, dont la cime commençait à percer la neige, et il me dit :

— Cette fleur est le symbole du chef des saliens et de sa tribu ; elle croît naturellement plus belle parmi ces bois que dans un sol moins exposé aux glaces de l'hiver ; elle efface la blancheur des frimas qui la couvrent, et qui ne font que la conserver dans leur sein, au lieu de la flétrir. J'espère que cette rude saison de ma vie, passée auprès de la famille de mon maître, me rendra un jour comme ce lis aux yeux de Dieu : l'âme a besoin, pour se développer dans toute sa force, d'être ensevelie quelque temps sous les rigueurs de l'adversité.

En achevant ces mots, Zacharie s'arrêta, me montra le ciel où nous devions nous retrouver un jour, et, sans me laisser le temps de me jeter à ses pieds, il me quitta après m'avoir donné sa dernière leçon. C'est ainsi que Jésus-Christ, dont il imite l'exemple, se plaisait à instruire ses disciples, en se promenant au bord du lac de Génésareth, et faisait parler l'herbe des champs et le lis de la vallée.

Livre VIII

Déjà le récit d'Eudore s'était prolongé jusqu'à la neuvième heure du jour. Le soleil dardait ses rayons brûlants sur les montagnes de l'Arcadie, et les oiseaux muets étaient retirés dans les roseaux du Ladon.

Lasthénès invita les étrangers à prendre un nouveau repas, et leur proposa de remettre au jour suivant la fin de l'histoire de son fils. On quitta l'île et les deux autels, et l'on regagna en silence le toit hospitalier.

À peine quelques mots interrompus se firent entendre le reste de la journée. L'évêque de Lacédémone paraissait profondément occupé de l'histoire du fils de Lasthénès. Il admirait la peinture de l'état de l'église et de ses progrès dans tout le monde. Il voyait figurer au milieu de ce tableau les hommes que les fidèles avaient à craindre, et dont les caractères tracés par Eudore ne promettaient qu'un sombre avenir.

Cyrille reçut même de Rome des nouvelles alarmantes, qu'il ne crut pas devoir communiquer à la vertueuse famille.

Eudore à son tour était loin d'être tranquille. Il portait au pied de la croix des tribulations intérieures ; il ignorait encore qu'elles étaient une suite des desseins de Dieu. Il redoublait de prières et d'austérités ; mais au travers des pleurs de la pénitence, ses yeux apercevaient malgré lui les beaux cheveux, les mains d'albâtre, la taille élégante et les grâces ingénues de la fille d'Homère. Il voyait sans cesse ses doux et timides regards attachés sur lui, ses traits charmants où se venaient peindre tous les sentiments qu'il exprimait, et même ceux qu'il n'exprimait point encore. Quelle naïve pudeur embellissait la vierge innocente, lorsqu'il racontait les coupables plaisirs de Rome et de Baïes ! Quelle pâleur mortelle couvrait ses joues, lorsqu'il décrivait des combats, ou qu'il

parlait de blessures et d'esclavage !

La prêtresse des muses éprouvait de son côté des sentiments confus et une émotion nouvelle.

Son esprit et son coeur sortaient en même temps de leur double enfance. L'ignorance de son esprit s'évanouissait devant la raison du christianisme ; l'ignorance de son coeur cédait à cette lumière qu'apportent toujours les passions. Chose extraordinaire, cette jeune fille ressentait à la fois le trouble et les délices de la sagesse et de l'amour !

— Mon père, disait-elle à Démodocus, quel divin étranger nous a conviés à ses banquets !

Combien le fils de Lasthénès est grand par le coeur et par les armes ! N'est-ce point un de ces premiers habitants du monde que Jupiter a transformés en dieux favorables aux mortels ?

Jouet des cruelles destinées, que de combats il a livrés ! Que de maux il a soufferts ! ô muses chastes et puissantes ! ô mes divinités tutélaires !

Où étiez-vous lorsque d'indignes chaînes pressaient de si nobles mains ? Ne pouviez-vous faire tomber les liens de ce jeune héros au son de vos lyres ? Mais, prêtre d'Homère, toi qui sais toutes choses et qui as la sage retenue des vieillards, dis : quelle est cette religion dont parle Eudore ? Elle est belle cette religion ! Elle approche le coeur de la justice, elle apaise les folles amours. Celui qui la suit est toujours prêt à secourir le malheur, comme un voisin généreux, sans se donner le temps de prendre sa ceinture. Allons dans les temples immoler des brebis à Cérès qui porte des lois, au soleil qui voit l'avenir. La robe traînante, la coupe des libations à la main, faisons le tour des autels arrosés de sang ; pétrissons les gâteaux sacrés, et tâchons de découvrir quel est le génie inconnu qui protège Eudore... je sens qu'une divinité mystérieuse parle à mon coeur... mais une vierge doit-elle pénétrer les secrets des jeunes hommes, et chercher à connaître leurs dieux ? La pudeur lèvera-t-elle son voile pour interroger les oracles ? »

En achevant ces mots, Cymodocée remplit son sein des larmes qui coulaient de ses yeux.

Ainsi le ciel rapprochait deux coeurs dont l'union devait amener le triomphe de la croix.

Satan allait profiter de l'amour du couple prédestiné, pour faire naître de violents orages, et tout marchait à l'accomplissement des décrets de l'Éternel. Le prince des ténèbres achevait dans ce moment même la revue des temples de la terre. Il avait visité les sanctuaires du mensonge et de l'imposture, l'antre de Trophonius, les soupiraux de la Sibylle, les trépieds de Delphes, la pierre de Teutatès, les souterrains d'Isis, de Mitra, de Wishnou. Partout les sacrifices étaient suspendus, les oracles abandonnés, et les prestiges de l'idolâtrie près de s'évanouir devant la vérité du Christ. Satan gémit de la perte de sa puissance ; mais du moins il ne cèdera pas la victoire sans combat. Il jure, par l'éternité de l'enfer, d'anéantir les adorateurs du vrai Dieu, oubliant que les portes du lieu de douleur ne prévaudront pas contre la bien-aimée du fils de l'homme. L'archange rebelle ignore les desseins de l'Éternel qui va punir son Église coupable ; mais il sent que la domination sur les fidèles lui est un moment accordée, et que le ciel le laisse libre d'accomplir ses noirs projets.

Aussitôt il quitte la terre et descend vers le sombre empire.

Telle qu'on voit au sommet du Vésuve une roche calcinée suspendue au milieu des cendres : si le soufre et le bitume rallumés dans la montagne obscurcissent le soleil, font bouillonner la mer et chanceler Parthénope comme une bacchante enivrée, alors la cime du volcan change sa forme mobile, la lave s'affaisse, la pierre roule et rentre en grondant au fond des entrailles brûlantes qui l'avaient rejetée : ainsi Satan, vomi par l'enfer, se replonge dans le gouffre béant.

Plus rapide que la pensée, il franchit tout l'espace qui doit s'anéantir un jour ; par-delà les restes mugissants du chaos, il arrive à la frontière de ces régions impérissables comme la vengeance qui les forma ; régions maudites, tombe et berceau de la mort, où le temps ne fait point la règle ; et qui resteront encore quand l'univers aura été enlevé ainsi qu'une tente dressée pour un jour. Une larme involontaire mouille les yeux de l'esprit pervers, au moment où il s'enfonce dans les

royaumes de la nuit. Sa lance de feu éclaire à peine autour de lui l'épaisseur des ombres. Il ne suit aucune route à travers les ténèbres ; mais, entraîné par le poids de ses crimes, il descend naturellement vers l'enfer. Il ne voit point encore la lueur lointaine de ces flammes qui brûlent sans aliments, et pourtant sans jamais s'éteindre, et déjà les gémissements des réprouvés parviennent à son oreille. Il s'arrête, il frémit à ce premier soupir des éternelles douleurs. L'enfer étonne encore son monarque. Un mouvement de remords et de pitié saisit le coeur de l'archange rebelle.

— C'est donc moi, s'écrie-t-il, qui ai creusé ces prisons, et rassemblé tous ces maux ! Sans moi le mal eût été inconnu dans les oeuvres du Tout-Puissant. Que m'avait fait l'homme, cette belle et noble créature... ?

Satan allait prolonger les plaintes d'un repentir inutile, quand la bouche embrasée de l'abîme venant à s'ouvrir le rappela tout à coup à d'autres pensées.

Un fantôme s'élance sur le seuil des portes inexorables : c'est la mort. Elle se montre comme une tache obscure sur les flammes des cachots qui brûlent derrière elle ; son squelette laisse passer les rayons livides de la lumière infernale entre les creux de ses ossements. Sa tête est ornée d'une couronne changeante, dont elle dérobe les joyaux aux peuples et aux rois de la terre. Quelquefois elle se pare des lambeaux de la pourpre ou de la bure, dont elle a dépouillé le riche et l'indigent. Tantôt elle vole, tantôt elle se traîne ; elle prend toutes les formes, même celles de la beauté. On la croirait sourde, et toutefois elle entend le plus petit bruit qui décèle la vie ; elle paraît aveugle, et pourtant elle découvre le moindre

insecte rampant sous l'herbe. D'une main elle tient une faux comme un moissonneur ; de l'autre elle cache la seule blessure qu'elle ait jamais reçue, et que le Christ vainqueur lui porta dans le sein, au sommet du Golgotha.

C'est le crime qui ouvre les portes de l'enfer, et c'est la mort qui les referme. Ces deux monstres, par un certain amour affreux, avaient été avertis de l'approche de leur père. Aussitôt que la mort reconnaît de loin l'ennemi des hommes, elle vole pleine de joie à sa rencontre :

— O mon père ! s’écrie-t-elle, j'incline devant toi cette tête qui ne s'abaissa jamais devant personne. Viens-tu rassasier la faim insatiable de ta fille ? Je suis fatiguée des mêmes festins, et j'attends de toi quelque nouveau monde à dévorer.

Satan, saisi d'horreur, détourna la tête pour éviter les embrassements du squelette. Il l'écarte avec sa lance, et lui répond en passant :

— O mort ! Tu seras satisfaite et vengée : je vais livrer à ta rage le peuple nombreux de ton unique vainqueur.

En prononçant ces mots, le chef des démons entre au séjour où pleurent à jamais ses victimes ; il s'avance dans les campagnes ardentes. L'abîme s'émeut à la vue de son roi ; les bûchers jettent une flamme plus éclatante ; le réprouvé qui pensait être au comble de la douleur, est percé d'un aiguillon plus aigu : ainsi, dans le désert de Zaara, accablé par l'ardeur d'un orage sans pluie, le noir africain se couche sur les sables, au milieu des serpents et des lions altérés comme lui ; il se croit parvenu au dernier degré du supplice : un soleil troublé, se montrant entre des nuées arides, lui fait sentir des tourments nouveaux.

Qui pourrait peindre l'horreur de ces lieux, où sont rassemblées, agrandies et perpétuées sans fin toutes les tribulations de la vie ? Lié par cent noeuds de diamant sur un trône de bronze, le démon du désespoir domine l'empire des chagrins.

Satan, accoutumé aux clameurs infernales, distingue à chaque cri et la faute punie et la douleur éprouvée. Il reconnaît la voix du premier homicide ; il entend le mauvais riche qui

demande une goutte d'eau ; il rit des lamentations du pauvre qui réclame, au nom de ses haillons, les royaumes du ciel.

— Insensé, lui dit-il, tu croyais donc que l'indigence suppléait à toutes les vertus ? Tu pensais que tous les rois étaient dans mon empire, et tous tes frères autour de mon rival ? Vile et chétive créature, tu fus insolent, menteur, lâche, envieux du bien d'autrui, ennemi de tout ce qui était au-dessus de toi par l'éducation, l'honneur et la naissance, et tu demandes des couronnes ! Brûle ici avec l'opulence impitoyable qui fit bien de t'éloigner d'elle, mais qui te devait un habit et du pain.

Du milieu de leurs supplices, une foule de malheureux criaient à Satan :

— Nous t'avons adoré, Jupiter, et c'est pour cela, maudit, que tu nous retiens dans les flammes !

Et l'archange orgueilleux, souriant avec ironie, répondait :

— Tu m'as préféré au Christ, partage mes honneurs et mes joies !

La peine du sang n'est pas le tourment le plus affreux qu'éprouvent les âmes condamnées ; elles conservent la mémoire de leur divine origine ; elles portent en elles-mêmes l'image ineffaçable de la beauté de Dieu, et regrettent à jamais le souverain bien qu'elles ont perdu : ce regret est sans cesse excité par la vue des âmes dont la demeure touche à l'enfer, et qui, après avoir expié leurs erreurs, s'envolent aux régions célestes. À tous ces maux les réprouvés joignent encore les afflictions morales et la honte des crimes qu'ils ont commis sur la terre : les douleurs de l'hypocrite s'augmentent de la vénération que ses fausses vertus continuent d'inspirer au monde.

Les titres magnifiques que le siècle déçu donne à des morts renommés font le tourment de ces morts dans les flammes de la vérité et de la vengeance. Les voeux qu'une tendre amitié offre au ciel pour des âmes perdues désolent, au fond de l'abîme, ces âmes inconsolables. C'est alors qu'on voit sortir du sépulcre ces coupables qui viennent révéler à la terre les châtiments de la justice divine, et dire aux hommes :

— Ne priez pas pour moi : je suis jugé.

Au centre de l'abîme, au milieu d'un océan qui roule du sang et des larmes, s'élève parmi des rochers un noir château, ouvrage du désespoir et de la mort. Une tempête éternelle gronde autour de ses créneaux menaçants, un arbre stérile est planté devant sa porte, et sur le donjon de ses tristes murs repliés neuf fois sur eux-mêmes, flotte l'étendard de l'orgueil à demi consumé par la foudre. Les démons que les païens appellent les Parques, veillent à la barrière de ce palais ténébreux. Satan arrive au pied de sa royale demeure. Les trois gardes du palais se lèvent, et laissent le marteau d'airain retomber avec un bruit lugubre sur la porte d'airain.

Trois autres démons, adorés sous le nom des furies, ouvrent le guichet ardent : on aperçoit alors une longue suite de portiques désolés, semblables à ces galeries souterraines, où les prêtres de l'Egypte cachaient les monstres qu'ils faisaient adorer aux hommes. Les dômes du fatal édifice retentissent des sourds mugissements d'un incendie ; une pâle lueur descend des voûtes embrasées. À l'entrée du premier vestibule, l'éternité des douleurs est couchée sur un lit de fer : elle est immobile ; son coeur même n'a aucun mouvement ; elle tient à la main un sablier inépuisable.

Elle ne sait et ne prononce que ce mot :

— Jamais !

Aussitôt que le souverain des hiérarchies maudites est entré dans son habitacle impur, il ordonne aux quatre chefs des légions rebelles de convoquer le sénat des enfers. Les démons s'empressent d'obéir aux ordres de leur monarque.

Ils remplissent en foule la vaste salle du conseil de Satan ; ils se placent sur les gradins brûlants du sombre amphithéâtre ; ils viennent tels que les adorent les mortels, avec les attributs d'un pouvoir qui n'est qu'imposture. Celui-là porte le trident dont il frappe en vain les mers qui n'obéissent qu'à Dieu ; celui-ci, couronné des rayons d'une fausse gloire, veut imiter, astre menteur, ce géant superbe que l'Éternel fait sortir chaque matin du lieu où se lève l'aurore. Là raisonne le génie de la fausse sagesse, là rugit l'esprit de la guerre, là

sourit le démon de la volupté : les hommes l'appellent Vénus, l'enfer le connaît sous le nom d'Astarté ; ses yeux sont remplis d'une molle langueur, sa voix porte le trouble dans les âmes, et la brillante ceinture qui se rattache autour de ses flancs est l'ouvrage le plus dangereux des puissances de l'abîme. Enfin, on voit réunis dans ce conseil tous les faux dieux des nations, et Mitra, et Baal, et Moloch, Anubis, Brama, Teutatès, Odin, Erminsul, et mille autres fantômes de nos passions et de nos caprices.

Filles du ciel, les passions nous furent données avec la vie : tant qu'elles restent pures dans notre sein, elles sont sous la garde des anges ; mais aussitôt qu'elles se corrompent, elles passent sous l'empire des démons. C'est ainsi qu'il y a un amour légitime et un amour coupable, une colère pernicieuse et une sainte colère, un orgueil criminel et une noble fierté, un courage brutal et une valeur éclairée. Ô grandeur de l'homme ! Nos vices et nos vertus font l'occupation et une partie de la puissance de l'enfer et du ciel.

Non plus comme cet astre du matin qui nous apporte la lumière, mais semblable à une comète effrayante, Lucifer s'assied sur son trône, au milieu de ce peuple d'esprits. Telle qu'on voit pendant une tempête une vague s'élever au-dessus des autres flots, et menacer les nautoniers de sa cime écumante ; ou telle que, dans une ville embrasée, on remarque au milieu des édifices fumants une haute tour dont les flammes couronnent le sommet : tel paraît l'archange tombé au milieu de ses compagnons. Il soulève le sceptre de l'enfer, où, par un feu subtil, tous les maux sont attachés. Dissimulant les chagrins qui le dévorent, Satan parle ainsi à l'assemblée :

« Dieux des nations, trônes, ardeurs, guerriers généreux, milices invincibles, race noble et indépendante, magnanimes enfants de cette forte patrie, le jour de gloire est arrivé : nous allons recueillir le fruit de notre constance et de nos combats. Depuis que j'ai brisé le joug du tyran, j'ai tâché de me rendre digne du pouvoir que vous m'avez confié. Je vous ai soumis l'univers ; vous entendez d'ici les plaintes des descendants de cet homme qui devait vous remplacer au séjour des

béatitudes. Pour sauver cette race misérable, notre persécuteur fut obligé d'envoyer son fils sur la terre. Il a paru ce messie ; il a osé pénétrer dans nos royaumes, et si vous eussiez secondé mon audace, nous l'aurions chargé de fers et retenu au fond de ces abîmes. La guerre était alors à jamais terminée entre nous et l'Éternel ; mais cette occasion favorable est perdue, et c'est ce qui nous oblige à reprendre les armes.

Les sectateurs du Christ se multiplient. Trop sûrs de la justice de nos droits, nous avons négligé de défendre nos autels : faisons donc tous ensemble un nouvel effort, afin de renverser cette croix qui nous menace ; et délibérons sur les moyens les plus prompts de parvenir à cette victoire. »

Ainsi parle le blasphémateur vaincu du Christ dans la nuit éternelle, cet archange qui vit le Sauveur briser avec sa Croix les portes de l'Enfer, et délivrer la troupe des justes d'Israël ; les démons éperdus fuyaient à l'aspect de la lumière divine, et Satan lui-même, renversé au milieu des ruines de son empire, avait la tête écrasée sous le pied d'une femme.

Lorsque le père du mal eut fini son discours, le démon de l'homicide se leva. Des bras teints de sang, des gestes furieux, une voix effrayante, tout annonce en cet esprit révolté les crimes qui le souillent et la violence des sentiments qui l'agitent. Il ne peut supporter la pensée qu'un seul chrétien échappe à ses fureurs : ainsi, dans l'océan qui baigne les rivages du nouveau-monde, on voit un monstre marin poursuivre sa proie au milieu des flots : si la proie brillante déploie tout à coup des ailes argentées, et trouve, oiseau d'un moment, sa sûreté dans les airs, le monstre trompé bondit sur les vagues, et, vomissant des tourbillons d'écume et de fumée, il effraie les matelots de sa rage impuissante.

— Qu'est-il besoin de délibérer ? s'écrie l'ange atroce. Faut-il, pour détruire les peuples du Christ, d'autres moyens que des bourreaux et des flammes ? Dieux des nations, laissez-moi le soin de rétablir vos temples. Le prince qui va bientôt régner sur l'empire romain est dévoué à ma puissance. J'exciterai la cruauté de Galérius. Qu'un immense et dernier massacre fasse nager les autels de notre ennemi dans le sang de ses

adorateurs. Satan aura commencé la victoire en perdant le premier homme, moi je l'aurai couronnée en exterminant les Chrétiens.

Il dit, et tout à coup les angoisses de l'enfer se font sentir à cet esprit féroce ; il pousse un cri, comme un coupable frappé du glaive des bourreaux, comme un assassin percé de la pointe des remords. Une sueur ardente paraît sur son front ; quelque chose de semblable à du sang distille de sa bouche : il se débat en vain sous le poids de la réprobation.

Alors le démon de la fausse sagesse se lève avec une gravité qui ressemble à une triste folie.

La feinte sévérité de sa voix, le calme apparent de ses esprits, trompent la multitude éblouie.

Tel qu'une belle fleur portée sur une tige empoisonnée, il séduit les hommes, et leur donne la mort. Il affecte la forme d'un vieillard, chef d'une de ces écoles répandues dans Athènes et dans Alexandrie. Des cheveux blancs couronnés d'une branche d'olivier, un front à moitié chauve, préviennent d'abord en sa faveur ; mais quand on le considère de plus près, on découvre en lui un abîme de bassesse et d'hypocrisie, et une haine monstrueuse de la véritable raison. Son crime commença dans le ciel avec la création des mondes, aussitôt que ces mondes eurent été livrés à ses vaines disputes. Il blâma les ouvrages du Tout-Puissant ; il voulait, dans son orgueil, établir un autre ordre parmi les anges et dans l'empire de la souveraine sagesse. C'est lui qui fut le père de l'Athéisme, exécrable fantôme que Satan même n'avait point enfanté, et qui devint amoureux de la mort lorsqu'elle parut aux enfers. Mais quoique le démon des doctrines funestes s'applaudisse de ses lumières, il sait pourtant combien elles sont pernicieuses aux mortels, et il triomphe des maux qu'elles font à la terre. Plus coupable que tous les anges rebelles, il connaît sa propre perversité, et il s'en fait un titre de gloire. Cette fausse sagesse, née après les temps, parla de cette sorte à l'assemblée des démons :

« Monarque de l'enfer, vous le savez, j'ai toujours été opposé à la violence. Nous n'obtiendrons la victoire que par le

raisonnement, la douceur et la persuasion. Laissez-moi répandre parmi nos adorateurs, et chez les Chrétiens eux-mêmes, ces principes qui dissolvent les liens de la société, et minent les fondements des empires. Déjà Hiéroclès, ministre chéri de Galérius, s'est jeté dans mes bras. Les sectes se multiplient. Je livrerai les hommes à leur propre raison ; je leur enverrai mon fils, l'Athéisme, amant de la mort et ennemi de l'espérance. Ils en viendront jusqu'à nier l'existence de celui qui les créa. Vous n'aurez point à livrer de combats, dont l'issue est toujours incertaine : je saurai forcer l'Éternel à détruire une seconde fois son ouvrage. »

À ce discours de l'esprit le plus profondément corrompu de l'abîme, les démons applaudirent en tumulte. Le bruit de cette lamentable joie se prolongea sous les voûtes infernales. Les réprouvés crurent que leurs persécuteurs venaient d'inventer de nouveaux tourments. Aussitôt ces âmes, qui n'étaient plus gardées dans leurs bûchers, s'échappèrent des flammes, et accoururent au conseil ; elles traînaient avec elles quelque partie de leurs supplices : l'une son suaire embrasé, l'autre sa chape de plomb, celle-ci les glaçons qui pendaient à ses yeux remplis de larmes, celle-là les serpents dont elle était dévorée. Les affreux spectateurs d'un affreux sénat prennent leurs rangs dans les tribunes brûlantes.

Satan lui-même effrayé appelle les spectres gardiens des ombres, les vaines chimères, les songes funestes, les harpies aux sales griffes, l'épouvante au visage étonné, la vengeance à l'oeil hagard, les remords qui ne dorment jamais, l'inconcevable folie, les pâles douleurs et le trépas.

— Remettez, s'écrie-t-il, ces coupables dans les fers, ou craignez que Satan ne vous enchaîne avec eux.

Inutiles menaces ! Les fantômes se mêlent aux réprouvés, et veulent, à leur exemple, assister au conseil de leurs rois. On aurait vu peut-être un combat horrible, si Dieu qui maintient sa justice, et qui seul est auteur de l'ordre, même aux enfers, n'eût fait cesser le tumulte. Il étendit son bras, et l'ombre de sa main se dessina sur le mur de la salle maudite. Aussitôt une terreur profonde s'empare, et des âmes perdues, et des esprits

rebelles : les premières retournent à leurs tourments, les seconds, après que la main divine s'est retirée, recommencent à délibérer.

Le démon de la volupté, essayant de sourire sur le siège où il était demi-couché, fait un effort et relève la tête. Le plus beau des anges tombés après l'archange rebelle, il a conservé une partie des grâces dont l'avait orné le créateur ; mais au fond de ses regards si doux, à travers le charme de sa voix et de son sourire, on découvre je ne sais quoi de perfide et d'empoisonné.

Né pour l'amour, éternel habitant du séjour de la haine, il supporte impatiemment son malheur ; trop délicat pour pousser des cris de rage, il pleure seulement, et prononce ces paroles avec de profonds soupirs :

« Dieux de l'Olympe, et vous que je connais moins, divinités du Brachmane et du Druide, je n'essaierai point de le cacher ; oui, l'enfer me pèse ! Vous ne l'ignorez pas : je ne nourrissais contre l'Éternel aucun sujet de haine, et j'ai seulement suivi dans sa rébellion et dans sa chute un ange que j'aimais. Mais puisque je suis tombé du ciel avec vous, je veux du moins vivre longtemps au milieu des mortels, et je ne me laisserai point bannir de la terre. Tyr, Héliopolis, Paphos, Amathonte, m'appellent. Mon étoile brille encore sur le mont Liban. Là j'ai des temples enchantés, des fêtes gracieuses, des cygnes qui m'entraînent au milieu des airs, des fleurs, de l'encens, des parfums, de frais gazons, des danses voluptueuses et de riants sacrifices ! Et les Chrétiens m'arracheraient ce léger dédommagement des joies célestes ! Le myrte de mes bosquets, qui donne à l'enfer tant de victimes, serait transformé en croix sauvage, qui multiplie les habitants du ciel ! Non, je ferai connaître aujourd'hui ma puissance. Pour vaincre les disciples d'une loi sévère, il ne faut ni violence ni sagesse : j'armerai contre eux les tendres passions ; cette ceinture vous répond de la victoire. Bientôt mes caresses auront amolli ces durs serviteurs d'un Dieu chaste. Je dompterai les vierges rigides, et j'irai troubler, jusque dans leur désert, ces anachorètes qui pensent échapper à mes

enchantements.

L'ange de la sagesse s'applaudit d'avoir enlevé Hiéroclès à notre ennemi ; mais Hiéroclès est aussi fidèle à mon culte : déjà j'ai allumé dans son sein une flamme criminelle ; je saurai maintenir mon ouvrage, faire naître des rivalités, bouleverser le monde en me jouant, et par les délices amener les hommes à partager vos douleurs. »

En achevant ces mots, Astarté se laisse tomber sur sa couche. Il veut sourire, mais le serpent qu'il porte caché sous sa ceinture le frappe secrètement au coeur : le faible démon pâlit, et les chefs expérimentés des bandes infernales devinèrent sa blessure.

Cependant les trois avis partageaient l'horrible sanhédrin. Satan impose silence à l'assemblée :

« Compagnons, vos conseils sont dignes de vous ; mais au lieu de choisir entre des avis également sages, suivons-les tous pour obtenir un succès éclatant. Appelons encore à notre aide l'idolâtrie et l'orgueil. Moi-même je réveillerai la superstition dans le coeur de Dioclétien, et l'ambition dans l'âme de Galérius.

Vous tous, dieux des nations, secondez mes efforts : allez, volez, excitez le zèle du peuple et des prêtres. Remontez sur l'Olympe, faites revivre les fables des poètes. Que les bois de Dodone et de Daphné rendent de nouveaux oracles ; que le monde soit partagé entre des fanatiques et des athées ; que les doux poisons de la volupté allument des passions féroces ; et de tous ces maux réunis faisons naître contre les Chrétiens une épouvantable persécution. »

Ainsi parle Lucifer : trois fois il frappe son trône de son sceptre ; trois fois le creux de l'abîme renvoie un long mugissement. Le chaos, unique et sombre voisin de l'enfer, ressent le contrecoup, s'entrouvre et laisse passer au travers de son sein un faible rayon de lumière qui descend jusque dans la nuit des réprouvés. Jamais Satan n'avait paru plus formidable depuis le jour où, renonçant à l'obéissance, il se déclara l'ennemi de l'Éternel. Aussitôt les légions se lèvent, sortent du conseil, traversent la mer de larmes, la région des

supplices, et volent vers la porte gardée par le crime et la mort. On voit passer la troupe immonde à la lueur des fournaises ardentes : comme, dans une grotte souterraine, voltigent à la lumière d'un flambeau ces oiseaux douteux dont un insecte impur semble avoir tissu les ailes.

Sous le vestibule du palais des enfers, devant le lit de fer où repose l'éternité des douleurs, est suspendue une lampe : là brûle la flamme primitive de la colère céleste qui alluma les brasiers éternels. Satan prend une étincelle de ce feu. Il part : du premier bond il touche à la ceinture étoilée ; du second pas il arrive au séjour des hommes. Il porte l'étincelle fatale dans tous les temples, rallume les feux éteints sur les autels des idoles : aussitôt Pallas remue sa lance, Bacchus agite son thyrse, Apollon tend son arc, l'amour secoue son flambeau, les vieux pénates d'Enée prononcent des paroles mystérieuses, et les dieux d'Ilion prophétisent au capitole. Le père du mensonge place un esprit d'illusion à chaque simulacre des divinités païennes ; et, réglant les mouvements de ses invisibles cohortes, il fait agir de concert, contre l'Église de Jésus-Christ, l'armée entière des démons.

Livre IX

Trop fidèle à ses promesses, le démon des voluptés est descendu sous les lambris dorés qu'habite le disciple des faux sages. Il réveille dans son coeur une flamme assoupie ; il présente à ses désirs l'image de la fille d'Homère ; il le perce d'une flèche trempée dans les eaux qui recouvrent les ruines fumantes de Gomorrhe. Si Hiéroclès avait pu voir, en ce moment même, la prêtresse des muses atteinte des traits d'un autre amour, s'il l'avait pu voir les yeux attachés sur Eudore qui s'apprête à continuer le récit de ses aventures, quelle jalousie n'eût point embrasé l'âme de l'ennemi des chrétiens !

Hélas ! les ravages de cette jalousie ne sont suspendus que pour quelques jours ! La famille de Lasthénès jouit avec ses hôtes des derniers moments de paix que le ciel lui laisse ici-bas.

Rassemblés, comme la veille, au lever de l'aurore, Lasthénès, ses filles et son épouse, Cyrille, Démodocus et Cymodocée, sont assis à la porte du verger, et prêtent une oreille attentive au guerrier repentant, qui recommence à parler en ces mots :

« Je vous ai dit, seigneurs, que Zacharie m'avait laissé sur la frontière des Gaules. Constance se trouvait alors à Lutèce. Après plusieurs jours de fatigue, j'arrivai chez les Belges de la Séquana. Le premier objet qui me frappa dans les marais des Parisii, ce fut une tour octogone, consacrée à huit dieux gaulois. Du côté du midi, à deux mille pas de Lutèce, et par-delà le fleuve qui l'embrasse, on découvrait le temple d'Hésus ; plus près, dans une prairie au bord du fleuve, s'élevait un second temple dédié à Isis ; et vers le nord, sur une colline, on voyait les ruines d'un troisième temple, jadis bâti en l'honneur de Teutatès. Cette colline était le Mont-De-Mars, où Denis avait reçu la palme du Martyre.

En approchant de la Séquana, j'aperçus à travers un rideau de saules et de noyers, ses eaux claires, transparentes, d'un goût excellent, et qui rarement croissent ou diminuent. Des jardins plantés de quelques figuiers qu'on avait entourés de paille pour les préserver de la gelée, étaient le seul ornement de ses rives. J'eus quelque peine à découvrir le village que je cherchais, et qui porte le nom de Lutèce, c'est-à-dire, la belle pierre ou la belle colonne. Un berger me le montra enfin au milieu de la Séquana, dans une île qui s'allonge en forme de vaisseau.

Deux ponts de bois défendus par deux châteaux, où l'on paye le tribut à César, joignent ce misérable hameau aux deux rives opposées du fleuve.

J'entrai dans la capitale des Parisii par le pont du septentrion, et je ne vis dans l'intérieur du village que des huttes de bois et de terre, recouvertes de paille et échauffées par des fourneaux. Je n'y remarquai qu'un seul monument : c'était un autel élevé à Jupiter par la compagnie des nautes. Mais hors de l'île, de l'autre côté du bras méridional de la Séquana, on voyait, sur la colline Lucotitius, un aqueduc romain, un cirque, un amphithéâtre et le palais des thermes habité par Constance.

Aussitôt que César eut appris que j'étais à la porte de son palais, il s'écria :

« Qu'on laisse entrer l'ami de mon fils ! » Je me jetai aux pieds du prince ; il me releva avec douceur, m'honora de ses éloges devant sa cour, et, me prenant par la main, me fit passer avec lui dans la salle du conseil. Je lui racontai ce qui m'était arrivé chez les Francs.

Constance parut charmé que ces peuples consentissent enfin à poser les armes, et il fit partir à l'heure même un centurion pour traiter de la paix avec eux. Je remarquai avec douleur que la pâleur et la faiblesse de Constance étaient augmentées.

Je trouvai réunis dans le palais de ce prince les fidèles les plus illustres de la Gaule et de l'Italie. Là brillaient Donatien et Rogatien, aimables frères ; Gervais et Protais, l'Oreste et le

Pylade des chrétiens ; Procula de Marseille, Just de Lugdunum ; enfin le fils du préfet des Gaules, Ambroise, modèle de science, de fermeté et de candeur. Ainsi que Xénophon, on racontait qu'il avait été nourri par des abeilles : l'Église attendait en lui un orateur et un grand homme.

J'avais un désir extrême d'apprendre de la bouche de Constance les changements survenus à la cour de Dioclétien depuis ma captivité. Il me fit bientôt appeler dans les jardins du palais qui descendent en amphithéâtre sur la colline Lucotitius, jusqu'à la prairie où s'élève le temple d'Isis au bord de la Séquana.

Eudore, me dit-il, nous allons combattre Carrausius, et délivrer la Bretagne de ce tyran, usurpateur de la pourpre impériale. Mais, avant de partir pour cette province, il est bon que vous connaissiez l'état des affaires à Rome, afin de régler votre conduite sur ce que je vais vous apprendre. Vous vous souvenez peut-être que lorsque vous vîntes me trouver dans les Gaules, Dioclétien allait pacifier l'Egypte, et Galérius combattre les perses. Ce dernier a obtenu la victoire : depuis ce moment, son orgueil et son ambition n'ont plus connu de bornes. Il a épousé Valérie, fille de Dioclétien, et il manifeste ouvertement le désir de parvenir à l'empire, en forçant son beau-père à abdiquer. Dioclétien qui commence à vieillir, et dont l'esprit est affaibli par une maladie, ne peut presque plus résister à un ingrat. Les créatures de Galérius triomphent.

Hiéroclès, votre ennemi, jouit d'une haute faveur ; il a été nommé proconsul du Péloponèse, votre patrie. Mon fils est exposé à mille dangers. Galérius a cherché à le faire périr, en l'obligeant une fois à combattre un lion, une autre fois en le chargeant d'une entreprise dangereuse contre les Sarmates. Enfin, Galérius favorise Maxence, fils de Maximien, quoiqu'au fond il ne l'aime pas, mais seulement parce qu'il voit en lui un rival de Constantin. Ainsi, Eudore, tout annonce que nous touchons à une révolution.

Mais tandis qu'il me reste un souffle de vie, je ne crains point la jalousie de Galérius.

Que mon fils échappe à ses gardes, qu'il vienne retrouver

son père, on apprendra, si l'on ose m'attaquer, que l'amour des peuples est pour les princes un rempart inexpugnable. »

Quelques jours après cet entretien, nous partîmes pour l'île des bretons, que l'océan sépare du reste du monde. Les pictes avaient attaqué la muraille d'Agricola immortalisé par Tacite. D'une autre part, Carrausius, afin de résister à Constance, avait soulevé le reste des anciennes factions de Caractacus et de la reine Boudicée. Ainsi nous fûmes plongés à la fois dans les troubles des discordes civiles et dans les horreurs d'une guerre étrangère. Un peu de courage naturel au sang dont je sors, et une suite d'actions heureuses, me conduisirent de grade en grade jusqu'au rang de premier tribun de la légion britannique. Bientôt je fus créé maître de la cavalerie, et je commandais l'armée lorsque les pictes furent vaincus sous les murs de Petuaria ; colonie que les Parisii des Gaules ont plantée au bord de l'Abus. J'attaquai Carrausius sur le Thamésis, fleuve couvert de roseaux, qui baigne le village marécageux de Londinum.

L'usurpateur avait choisi ce champ de bataille, parce que les bretons s'y croyaient invincibles : là s'élevait une vieille tour, du haut de laquelle un barde annonçait, dans ses chants prophétiques, je ne sais quels tombeaux chrétiens qui devaient illustrer ce lieu. Carrausius fut vaincu, et ses soldats l'assassinèrent. Constance me laissa toute la gloire de ce succès. Il envoya à l'empereur mes lettres couronnées de laurier. Il sollicita et obtint pour moi la statue et les honneurs qui ont remplacé le triomphe. Bientôt après nous repassâmes dans les Gaules, et César voulant me donner une nouvelle preuve de sa puissante amitié, me créa commandant des contrées armoricaines. Je me disposai à partir pour ces provinces où florissait encore la religion des druides, et dont les rivages étaient souvent insultés par les flottes des Barbares du nord.

Quand les préparatifs de mon voyage furent achevés, Rogatien, Sébastien, Gervais, Protais et tous les Chrétiens du palais de César accoururent pour me dire adieu.

— Nous nous retrouverons peut-être à Rome, s'écrièrent-ils,

au milieu des persécutions et des épreuves. Puisse un jour la religion nous réunir à la mort comme de vieux amis et de dignes chrétiens !

J'employai plusieurs mois à visiter les Gaules avant de me rendre à ma province. Jamais pays n'offrira un pareil mélange de moeurs, de religions, de civilisation, de barbarie. Partagé entre les Grecs, les Romains et les Gaulois, entre les Chrétiens et les adorateurs de Jupiter et de Teutatès, il présente tous les contrastes.

De longues voies romaines se déroulent à travers les forêts des druides. Dans les colonies des vainqueurs, au milieu des bois sauvages, vous apercevez les plus beaux monuments de l'architecture grecque et romaine : des aqueducs à trois galeries suspendus sur des torrents, des amphithéâtres, des capitoles, des temples d'une élégance parfaite ; et non loin de ces colonies, vous trouvez les huttes arrondies des Gaulois, leurs forteresses de solives et de pierres, à la porte desquelles sont cloués des pieds de louves, des carcasses de hiboux, des os de morts. À Lugdunum, à Narbonne, à Marseille, à Burdigalie, la jeunesse gauloise s'exerce avec succès dans l'art de Démosthènes et de Cicéron ; à quelques pas plus loin, dans la montagne, vous n'entendez plus qu'un langage grossier, semblable au croassement des corbeaux. Un château romain se montre sur la cime d'un roc ; une chapelle des chrétiens s'élève au fond d'une vallée près de l'autel où l'eubage égorge la victime humaine. J'ai vu le soldat légionnaire veiller au milieu d'un désert sur les remparts d'un camp, et le Gaulois devenu sénateur embarrasser sa toge romaine dans les halliers de ses bois. J'ai vu les vignes de Falerne mûrir sur les coteaux d'Augustodunum, l'olivier de Corinthe fleurir à Marseille, et l'abeille de l'Attique parfumer Narbonne.

Mais ce que l'on admire partout dans les Gaules, ce qui fait le principal caractère de ce pays, ce sont les forêts. On voit çà et là dans leur vaste enceinte quelques camps romains abandonnés. On y trouve ensevelis sous l'herbe les squelettes du cheval et du cavalier. Les graines que les soldats y semèrent jadis pour leur nourriture, forment des espèces de

colonies étrangères et civilisées, au milieu des plantes natives et sauvages des Gaules. Je ne pouvais reconnaître sans une sorte d'attendrissement ces végétaux domestiques, dont quelques-uns étaient originaires de la Grèce. Ils s'étaient répandus sur les collines et le long des vallées, selon les habitudes qu'ils avaient apportées de leur sol natal : ainsi des familles exilées choisissent de préférence les sites qui leur rappellent la patrie.

Je me souviens encore aujourd'hui d'avoir rencontré un homme parmi les ruines d'un de ces camps romains : c'était un pâtre des Barbares.

Tandis que ses porcs affamés achevaient de renverser l'ouvrage des maîtres du monde, en fouillant les racines qui croissaient sous les murs, lui, tranquillement assis sur les débris d'une porte décumane, pressait sous son bras une outre gonflée de vent ; il animait ainsi une espèce de flûte dont les sons avaient une douceur selon son goût. En voyant avec quelle profonde indifférence ce berger foulait le camp des Césars, combien il préférait à de pompeux souvenirs son instrument grossier et son sayon de peau de chèvre, j'aurais dû sentir qu'il faut peu de chose pour passer la vie, et qu'après tout, dans un terme aussi court, il est assez indifférent d'avoir épouvanté la terre par le son du clairon, ou charmé les bois par les soupirs d'une musette.

J'arrivai enfin chez les Rhédons. L'Armorique ne m'offrit que des bruyères, des bois, des vallées étroites et profondes traversées de petites rivières que ne remonte point le navigateur, et qui portent à la mer des eaux inconnues ; région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, retentissante du bruit des vents, et dont les côtes hérissées de rochers sont battues d'un océan sauvage.

Le château où je commandais, situé à quelques milles de la mer, était une ancienne forteresse des Gaulois, agrandie par Jules-César lorsqu'il porta la guerre chez les Vénètes et les Curiosolites. Il était bâti sur un roc, appuyé contre une forêt, et baigné par un lac.

Là, séparé du reste du monde, je vécus plusieurs mois dans

la solitude. Cette retraite me fut utile. Je descendis dans ma conscience ; je sondai des plaies que je n'avais encore osé toucher depuis que j'avais quitté Zacharie ; je m'occupai de l'étude de ma religion. Je perdais chaque jour un peu de cette inquiétude si amère que nourrit le commerce des hommes. Je comptais déjà sur une victoire qui aurait demandé des forces supérieures aux miennes. Mon âme était encore tout affaiblie par ma première insouciance et mes criminelles habitudes ; je trouvais même dans les anciens doutes de mon esprit et la mollesse de mes sentiments, un certain charme qui m'arrêtait : mes passions étaient comme des femmes séduisantes qui m'enchaînaient par leurs caresses.

Un événement interrompit tout à coup des recherches, dont le résultat devait avoir pour moi tant d'importance.

Les soldats m'avertirent que depuis quelques jours une femme sortait des bois à l'entrée de la nuit, montait seule dans une barque, traversait le lac, descendait sur la rive opposée, et disparaissait.

Je n'ignorais pas que les Gaulois confient aux femmes les secrets les plus importants ; que souvent ils soumettent, à un conseil de leurs filles et de leurs épouses, les affaires qu'ils n'ont pu régler entre eux. Les habitants de l'Armorique avaient conservé leurs moeurs primitives, et portaient avec impatience le joug romain.

Braves, comme tous les Gaulois, jusqu'à la témérité, ils se distinguaient par une franchise de caractère qui leur est particulière, par des haines et des amours violentes, et par une opiniâtreté de sentiments que rien ne peut changer ni vaincre.

Une circonstance particulière aurait pu me rassurer : il y avait beaucoup de chrétiens dans l'Armorique, et les Chrétiens sont sujets fidèles ; mais clair, pasteur de l'église des Rhédons, homme plein de vertus, était alors à Condivincum, et lui seul pouvait me donner les lumières qui me manquaient. La moindre négligence pouvait me perdre auprès de Dioclétien, et compromettre Constance mon protecteur. Je crus donc ne devoir pas mépriser le rapport des soldats. Mais comme je connaissais la brutalité de ces hommes, je résolus de prendre sur moi-même le soin d'observer la Gauloise.

Vers le soir, je me revêtis de mes armes que je recouvris d'une saie, et sortant secrètement du château, j'allai me placer

sur le rivage du lac, dans l'endroit que les soldats m'avaient indiqué.

Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps sans voir rien paraître. Tout à coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute, et je distingue les accents d'une voix humaine ; en même temps, je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée ; il approche du rivage. Une femme le conduisait ; elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents : on eût dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour, en sacrifice dans le lac, des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire, et de petites meules d'or et d'argent.

Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfonce dans le bois, en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me voir. Sa taille était haute ; une tunique noire, courte et sans manches, servait à peine de voile à sa nudité. Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein découvert s'abaissait et s'élevait comme l'écume des flots.

Je la suivis à quelque distance. Elle traversa d'abord une châtaigneraie dont les arbres, vieux comme le temps, étaient presque tous desséchés par la cime. Nous marchâmes ensuite plus d'une heure sur une lande couverte de mousse et de fougère. Au bout de cette lande, nous trouvâmes un bois, et au milieu de ce bois une autre bruyère de plusieurs milles de tour. Jamais le sol n'en avait été défriché, et l'on y avait semé des pierres, pour qu'il restât inaccessible à la faux et à la charrue.

À l'extrémité de cette arène s'élevait une de ces roches isolées que les Gaulois appellent Dolmin, et qui marquent le tombeau de quelque guerrier. Un jour, le laboureur, au milieu de ses sillons, contemplera ces informes pyramides : effrayé de la grandeur du monument, il attribuera peut-être à des puissances invisibles et funestes ce qui ne sera que le témoignage de la force et de la rudesse de ses aïeux.

La nuit était descendue. La jeune fille s'arrêta non loin de la pierre, frappa trois fois des mains, en prononçant à haute voix ce mot mystérieux :

« Au-gui-l'an-neuf ! » À l'instant je vis briller dans la profondeur du bois mille lumières ; chaque chêne enfanta pour ainsi dire un Gaulois ; les Barbares sortirent en foule de leurs retraites : les uns étaient complétement armés ; les autres portaient une branche de chêne dans la main droite, et un flambeau dans la gauche. À la faveur de mon déguisement, je me mêle à leur troupe : au premier désordre de l'assemblée succèdent bientôt l'ordre et le recueillement, et l'on commence une procession solennelle.

Des eubages marchaient à la tête, conduisant deux taureaux blancs qui devaient servir de victimes ; les bardes suivaient en chantant sur une espèce de guitare les louanges de Teutatès ; après eux venaient les disciples ; ils étaient accompagnés d'un héraut d'armes vêtu de blanc, couvert d'un chapeau surmonté de deux ailes, et tenant à sa main une branche de verveine entourée de deux serpents. Trois senanis[24], représentant trois druides, s'avançaient à la suite du héraut d'armes : l'un portait un pain, l'autre un vase plein d'eau, le troisième une main d'ivoire.

Enfin, la druidesse (je reconnus alors sa profession) venait la dernière. Elle tenait la place de l'archi-druide dont elle était descendue.

On s'avança vers le chêne de trente ans où l'on avait découvert le gui sacré. On dressa au pied de l'arbre un autel de gazon. Les senanis y brûlèrent un peu de pain, et y répandirent quelques gouttes d'un vin pur. Ensuite un eubage vêtu de blanc monta sur le chêne, et coupa le gui avec la

faucille d'or de la druidesse ; une saie blanche étendue sous l'arbre reçut la plante bénite ; les autres eubages frappèrent les victimes, et le gui, divisé en égales parties, fut distribué à l'assemblée.

Cette cérémonie achevée, on retourna à la pierre du tombeau, on planta une épée nue pour indiquer le centre du mallus ou du conseil : au pied du Dolmin étaient appuyées deux autres pierres qui en soutenaient une troisième couchée horizontalement. La druidesse monte à cette tribune. Les Gaulois debout et armés l'environnent, tandis que les senanis et les eubages élèvent des flambeaux : les coeurs étaient secrètement attendris par cette scène qui leur rappelait l'ancienne liberté. Quelques guerriers en cheveux blancs laissaient tomber de grosses larmes qui roulaient sur leurs boucliers. Tous penchés en avant et appuyés sur leurs lances, ils semblaient déjà prêter l'oreille aux paroles de la druidesse.

Elle promena quelque temps ses regards sur ces guerriers représentants d'un peuple qui le premier osa dire aux hommes : « Malheur aux vaincus ! » mot impie retombé maintenant sur sa tête ! On lisait sur le visage de la druidesse l'émotion que lui causait cet exemple des vicissitudes de la fortune. Elle sortit bientôt de ses réflexions, et prononça ce discours :

« Fidèles enfants de Teutatès, vous qui, au milieu de l'esclavage de votre patrie, avez conservé la religion et les lois de vos pères, je ne puis vous contempler ici sans verser des larmes !

Est-ce là le reste de cette nation qui donnait des lois au monde ? Où sont ces états florissants de la Gaule, ce conseil des femmes auquel se soumit le grand Annibal ? Où sont ces druides qui élevaient dans leurs collèges sacrés une nombreuse jeunesse ? Proscrits par les tyrans, à peine quelques-uns d'entre eux vivent inconnus dans des antres sauvages. Velléda, une faible druidesse, voilà donc tout ce qui vous reste aujourd'hui pour accomplir vos sacrifices ! ô île de Sayne, île vénérable et sacrée ! Je suis demeurée seule des neuf vierges qui desservaient votre sanctuaire ! Bientôt

Teutatès n'aura plus ni prêtres ni autels. Mais pourquoi perdrions-nous l'espérance ? J'ai à vous annoncer les secours d'un allié puissant : auriez-vous besoin qu'on vous retraçât le tableau de vos souffrances pour vous faire courir aux armes ? Esclaves en naissant, à peine avez-vous passé le premier âge que des Romains vous enlèvent. Que devenez-vous ?

Je l'ignore. Parvenus à l'âge d'homme, vous allez mourir sur la frontière pour la défense de vos tyrans, ou creuser le sillon qui les nourrit. Condamnés aux plus rudes travaux, vous abattez vos forêts, vous tracez avec des fatigues inouïes les routes qui introduisent l'esclavage jusque dans le coeur de votre pays : la servitude, l'oppression et la mort accourent sur ces chemins en poussant des cris d'allégresse, aussitôt que le passage est ouvert. Enfin, si vous survivez à tant d'outrages, vous serez conduits à Rome : là, renfermés dans un amphithéâtre, on vous forcera de vous entre-tuer, pour amuser par votre agonie une populace féroce. Gaulois, il est une manière plus digne de vous de visiter Rome ! Souvenez-vous que votre nom veut dire voyageur. Apparaissez tout à coup au capitole, comme ces terribles voyageurs vos aïeux et vos devanciers. On vous demande à l'amphithéâtre de Titus ? Partez ! Obéissez aux illustres spectateurs qui vous appellent. Allez apprendre aux Romains à mourir, mais d'une tout autre façon qu'en répandant votre sang dans leurs fêtes : assez longtemps ils ont étudié la leçon, faites-la leur pratiquer. Ce que je vous propose n'est point impossible. Les tribus des Francs qui s'étaient établis en Espagne retournent maintenant dans leur pays ; leur flotte est à la vue de vos côtes ; ils n'attendent qu'un signal pour vous secourir.

Mais si le ciel ne couronne pas nos efforts, si la fortune des Césars doit l'emporter encore, eh bien ! Nous irons chercher avec les Francs un coin du monde où l'esclavage soit inconnu ! Que les peuples étrangers nous accordent ou nous refusent une patrie, terre ne peut nous manquer pour y vivre ou pour y mourir. »

Je ne puis vous peindre, seigneurs, l'effet de ce discours prononcé à la lueur des flambeaux, sur une bruyère, près

d'une tombe, dans le sang des taureaux mal égorgés qui mêlaient leurs derniers mugissements aux sifflements de la tempête : ainsi l'on représente ces assemblées des esprits de ténèbres que des magiciennes convoquent la nuit dans les lieux sauvages. Les imaginations échauffées ne laissèrent aucune autorité à la raison. On résolut sans délibérer de se réunir aux Francs. Trois fois un guerrier voulut ouvrir un avis contraire, trois fois on le força au silence, et à la troisième fois le héraut d'armes lui coupa un pan de son manteau.

Ce n'était là que le prélude d'une scène épouvantable. La foule demande à grands cris le sacrifice d'une victime humaine, afin de mieux connaître la volonté du ciel. Les druides réservaient autrefois pour ces sacrifices quelque malfaiteur déjà condamné par les lois. La druidesse fut obligée de déclarer que, puisqu'il n'y avait point de victime désignée, la religion demandait un vieillard, comme l'holocauste le plus agréable à Teutatès.

Aussitôt on apporte un bassin de fer, sur lequel Velléda devait égorger le vieillard. On place le bassin à terre devant elle. Elle n'était point descendue de la tribune funèbre d'où elle avait harangué le peuple ; mais elle s'était assise sur un triangle de bronze, le vêtement en désordre, la tête échevelée, tenant un poignard à la main, et une torche flamboyante sous ses pieds. Je ne sais comment aurait fini cette scène : j'aurais peut-être succombé sous le fer des Barbares en essayant d'interrompre le sacrifice ; le ciel dans sa bonté ou dans sa colère mit fin à mes perplexités. Les astres penchaient vers leur couchant. Les Gaulois craignirent d'être surpris par la lumière. Ils résolurent d'attendre, pour offrir l'hostie abominable, que dis, père des ombres, eût ramené une autre nuit dans les cieux. La foule se dispersa sur les bruyères, et les flambeaux s'éteignirent. Seulement quelques torches agitées par le vent brillaient encore çà et là dans la profondeur des bois, et l'on entendait le choeur lointain des bardes, qui chantait en se retirant ces paroles lugubres : « Teutatès veut du sang ; il a parlé dans le chêne des druides. Le gui sacré a été coupé avec une faucille d'or, au sixième jour de la lune, au

premier jour du siècle. Teutatès veut du sang ; il a parlé dans le chêne des druides ! »

Je me hâtai de retourner au château. Je convoquai les tribus gauloises. Lorsqu'elles furent réunies au pied de la forteresse, je leur déclarai que je connaissais leur assemblée séditieuse, et les complots qu'on tramait contre César.

Les Barbares furent glacés d'effroi. Environnés de soldats romains, ils crurent toucher à leur dernier moment. Tout à coup des gémissements se font entendre : une troupe de femmes se précipite dans l'assemblée. Elles étaient chrétiennes, et portaient dans leurs bras leurs enfants nouvellement baptisés. Elles tombent à mes genoux, me demandent grâce pour leurs époux, leurs fils et leurs frères ; elles me présentent leurs nouveau-nés, et me supplient, au nom de cette génération pacifique, d'être doux et charitable.

Eh ! Comment aurais-je pu résister à leurs prières ? Comment aurais-je pu mettre en oubli la charité de Zacharie ? Je relevai ces femmes !

« Mes soeurs, leur dis-je, je vous accorde la grâce que vous me demandez au nom de Jésus-Christ, notre commun maître. Vous me répondrez de vos époux, et je serai tranquille quand vous m'aurez promis qu'ils resteront fidèles à César. »

Les Armoricains poussèrent des cris de joie, et ils élevèrent jusqu'aux nues une clémence qui me coûtait bien peu. Avant de les congédier, j'arrachai d'eux la promesse qu'ils renonceraient à des sacrifices affreux sans doute, puisqu'ils avaient été proscrits par Tibère même et par Claude. J'exigeai toutefois qu'on me livrât la druidesse Velléda et son père Ségenax, le premier magistrat des Rhédons. Dès le soir même, on m'amena les deux otages ; je leur donnai le château pour asile. Je fis sortir une flotte qui rencontra celle des Francs, et l'obligea de s'éloigner des côtes de l'Armorique. Tout rentra dans l'ordre. Cette aventure eut pour moi seul des suites dont il me reste à vous entretenir.

Ici Eudore s'interrompit tout à coup. Il parut embarrassé, baissa les yeux, les reporta malgré lui sur Cymodocée, qui rougit comme si elle eût pénétré la pensée d'Eudore. Cyrille

s'aperçut de leur trouble, et s'adressant aussitôt à l'épouse de Lasthénès :

« Séphora, dit-il, je veux offrir le saint sacrifice pour Eudore, quand il aura fini de raconter son histoire. Me pourriez-vous faire préparer l'autel ? » Séphora se leva, et ses filles la suivirent. La timide Cymodocée n'osa rester seule avec les vieillards : elle accompagna les femmes, non sans éprouver un mortel regret.

Démodocus, qui la voyait passer comme une biche légère sur le gazon du verger, s'écria plein de joie :

« Quelle gloire peut égaler celle d'un père qui voit son enfant croître et s'embellir sous ses yeux ! Jupiter même aima tendrement son fils Hercule : tout immortel qu'il est, il ressentit des craintes et des angoisses mortelles, parce qu'il avait pris le coeur d'un père. Cher Eudore, tu causes les mêmes alarmes et les mêmes plaisirs à tes parents ! Continue ton histoire. J'aime, je l'avouerai, tes chrétiens : enfants des prières, ils viennent partout, comme leurs mères, à la suite de l'injure pour réparer le mal qu'elle a fait.

Ils sont courageux comme des lions, et tendres comme des colombes ; ils ont un coeur paisible et intelligent ; c'est bien dommage qu'ils ne connaissent pas Jupiter ! Mais, Eudore, je parle encore malgré le désir que j'ai de t'entendre.

Mon fils, tels sont les vieillards : lorsqu'ils ont commencé un discours, ils s'enchantent de leur propre sagesse ; un dieu les pousse, et ils ne peuvent plus s'arrêter. » Eudore reprit la parole :

Livre X

Je vous ai dit, seigneurs, que Velléda habitait le château avec son père. Le chagrin et l'inquiétude plongèrent d'abord Ségenax dans une fièvre ardente, pendant laquelle je lui prodiguai les secours qu'exigeait l'humanité. J'allais, chaque jour, visiter le père et la fille dans la tour où je les avais fait transporter. Cette conduite différente de celle des autres commandants romains, charma les deux infortunés : le vieillard revint à la vie, et la druidesse, qui avait montré un grand abattement, parut bientôt plus contente. Je la rencontrais se promenant seule, avec un air de joie, dans les cours du château, dans les salles, dans les galeries, les passages secrets, les escaliers tournants qui conduisaient au haut de la forteresse ; elle se multipliait sous mes pas, et, quand je la croyais auprès de son père, elle se montrait tout à coup au fond d'un corridor obscur, comme une apparition.

Cette femme était extraordinaire. Elle avait, ainsi que toutes les Gauloises, quelque chose de capricieux et d'attirant. Son regard était prompt, sa bouche un peu dédaigneuse, et son sourire singulièrement doux et spirituel. Ses manières étaient tantôt hautaines, tantôt voluptueuses ; il y avait dans toute sa personne de l'abandon et de la dignité, de l'innocence et de l'art.

J'aurais été étonné de trouver dans une espèce de sauvage une connaissance approfondie des lettres grecques et de l'histoire de son pays, si je n'avais su que Velléda descendait de la famille de l'archidruide, et qu'elle avait été élevée par un sénani, pour être attachée à l'ordre savant des prêtres gaulois. L'orgueil dominait chez cette Barbare, et l'exaltation de ses sentiments allait souvent jusqu'au désordre.

Une nuit, je veillais seul dans une salle d'armes, où l'on ne découvrait le ciel que par d'étroites et longues ouvertures

pratiquées dans l'épaisseur des pierres. Quelques rayons des étoiles descendant à travers ces ouvertures, faisaient briller les lances et les aigles rangées en ordre le long des murailles. Je n'avais point allumé de flambeau, et je me promenais au milieu des ténèbres.

Tout à coup, à l'une des extrémités de la galerie, un pâle crépuscule blanchit les ombres.

La clarté augmente par degrés, et bientôt je vois paraître Velléda. Elle tenait à la main une de ces lampes romaines qui pendent au bout d'une chaîne d'or. Ses cheveux blonds, relevés à la grecque sur le sommet de sa tête, étaient ornés d'une couronne de verveine, plante sacrée parmi les druides. Elle portait pour tout vêtement une tunique blanche : fille de roi a moins de beauté, de noblesse et de grandeur.

Elle suspendit sa lampe aux courroies d'un bouclier, et venant à moi, elle me dit :

— Mon père dort ; assieds-toi, écoute.

Je détachai du mur un trophée de piques et de javelots que je couchai par terre, et nous nous assîmes sur cette pile d'armes, en face de la lampe.

— Sais-tu, me dit alors la jeune Barbare, que je suis fée ?

Je lui demandai l'explication de ce mot.

— Les fées gauloises, répondit-elle, ont le pouvoir d'exciter les tempêtes, de les conjurer, de se rendre invisibles, de prendre la forme de différents animaux.

— Je ne reconnais pas ce pouvoir, répondis-je avec gravité. Comment pourriez-vous croire raisonnablement posséder une puissance que vous n'avez jamais exercée ? Ma religion s'offense de ces superstitions. Les orages n'obéissent qu'à Dieu.

— Je ne te parle pas de ton Dieu, reprit-elle avec impatience. Dis-moi, as-tu entendu la dernière nuit le gémissement d'une fontaine dans les bois, et la plainte de la brise dans l'herbe qui croît sur ta fenêtre ? Eh bien ! C'était moi qui soupirais dans cette fontaine et dans cette brise ! Je me suis aperçue que tu aimais le murmure des eaux et des vents.

J'eus pitié de cette insensée : elle lut ce sentiment sur mon

visage.

— Je te fais pitié, me dit-elle. Mais si tu me crois atteinte de folie, ne t'en prends qu'à toi. Pourquoi as-tu sauvé mon père avec tant de bonté ? Pourquoi m'as-tu traitée avec tant de douceur ? Je suis vierge, vierge de l'île de Sayne : que je garde ou que je viole mes voeux, j'en mourrai. Tu en seras la cause. Voilà ce que je voulois te dire. Adieu.

Elle se leva, prit sa lampe et disparut.

Jamais, seigneurs, je n'ai éprouvé une douleur pareille. Rien n'est affreux comme le malheur de troubler l'innocence. Je m'étais endormi au milieu des dangers, content de trouver en moi la résolution du bien et la volonté de revenir un jour au bercail. Cette tiédeur devait être punie : j'avais bercé dans mon coeur les passions avec complaisance, il était juste que je subisse le châtiment des passions !

Aussi le ciel m'ôta-t-il dans ce moment tout moyen d'écarter le danger. Cleir, le pasteur chrétien, était absent ; Ségenax était encore trop faible pour sortir du château, et je ne pouvais sans inhumanité séparer la fille du père. Je fus donc obligé de garder l'ennemi au dedans, et de m'exposer, malgré moi, à ses attaques. En vain je cessai de visiter le vieillard, en vain je me dérobai à la vue de Velléda : je la retrouvais partout ; elle m'attendait des journées entières dans des lieux où je ne pouvais éviter de passer, et là elle m'entretenait de son amour.

Je sentais, il est vrai, que Velléda ne m'inspirerait jamais un attachement véritable : elle manquait pour moi de ce charme secret qui fait le destin de notre vie ; mais la fille de Ségenax était jeune, elle était belle, passionnée, et, quand des paroles brûlantes sortaient de ses lèvres, tous mes sens étaient bouleversés.

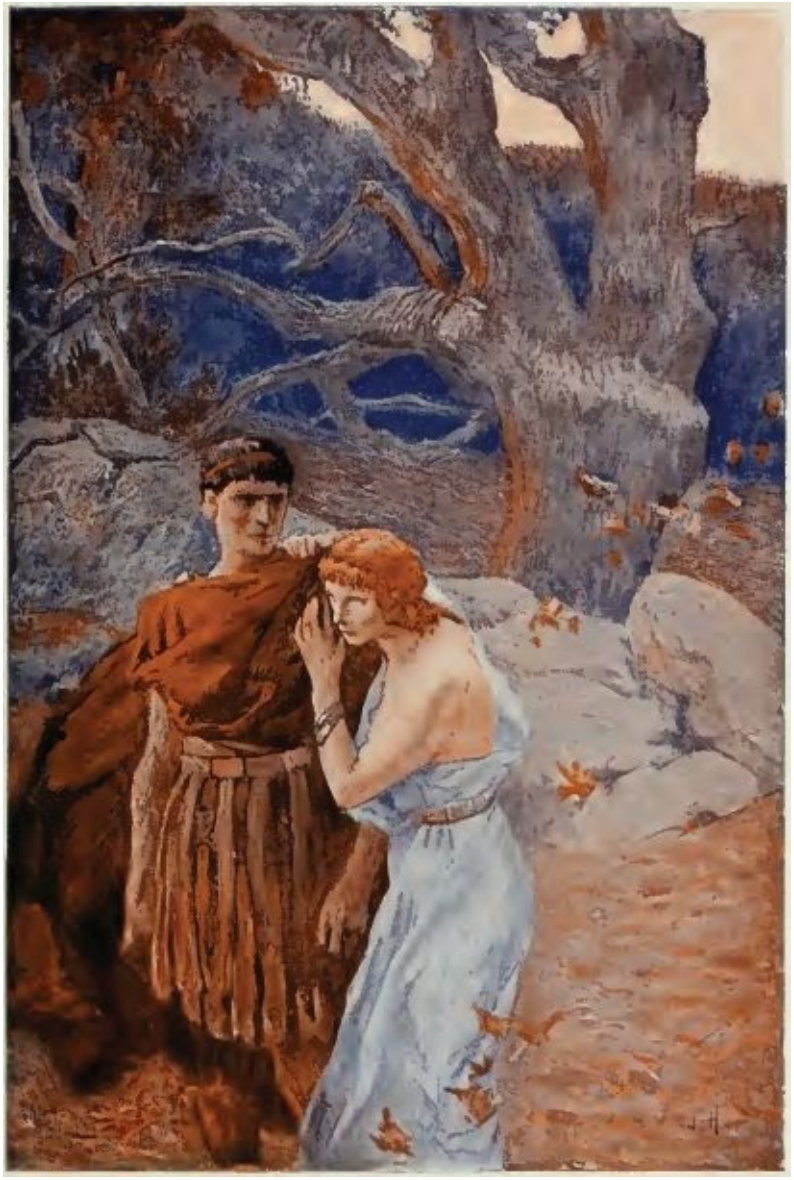

À quelque distance du château, dans un de ces bois appelés chastes par les druides, on voyait un arbre mort que le fer avait dépouillé de son écorce. Cette espèce de fantôme se faisait distinguer par sa pâleur au milieu des noirs enfoncements de la forêt. Adoré sous le nom d'Irminsul, il était devenu une divinité formidable pour des Barbares qui, dans leurs joies comme dans leurs peines, ne savent invoquer que la mort. Autour de ce simulacre, quelques chênes, dont les racines avaient été arrosées de sang humain, portaient suspendues à leurs branches les armes et les enseignes de guerre des Gaulois ; le vent les agitait sur les rameaux, et elles rendaient, en s'entrechoquant, des murmures sinistres.

J'allais souvent visiter ce sanctuaire plein du souvenir de l'antique race des celtes. Un soir je rêvais dans ce lieu. L'aquilon mugissait au loin, et arrachait du tronc des arbres des touffes de lierre et de mousse. Velléda parut tout à coup.

— Tu me fuis, me dit-elle, tu cherches les endroits les plus déserts pour te dérober à ma présence ; mais c'est en vain : l'orage t'apporte Velléda, comme cette mousse flétrie qui tombe à tes pieds.

Elle se plaça debout devant moi, croisa les bras, me regarda fixement et me dit :

— J'ai bien des choses à t'apprendre ; je voudrais causer longtemps avec toi. Je sais que mes plaintes t'importunent ; je sais qu'elles ne te donneront pas de l'amour ; mais, cruel, je m'enivre de mes aveux ; j'aime à me nourrir de ma flamme, à t'en faire connaître toute la violence ! Ah ! Si tu m'aimais, quelle serait notre félicité ! Nous trouverions pour nous exprimer un langage digne du ciel : à présent il y a des mots qui me manquent, parce que ton âme ne répond pas à la mienne.

Un coup de vent ébranla la forêt, et une plainte sortit des boucliers d'airain. Velléda effrayée lève la tête, et regardant les trophées suspendus :

— Ce sont les armes de mon père qui gémissent : elles m'annoncent quelque malheur.

Après un moment de silence, elle ajouta :

— Il faut pourtant qu'il y ait quelque raison à ton indifférence. Tant d'amour aurait dû t'en inspirer. Cette froideur est trop extraordinaire.

Elle s'interrompit de nouveau. Sortant tout à coup comme d'une réflexion profonde, elle s'écria :

— Voilà la raison que je cherchais ! Tu ne peux me souffrir, parce que je n'ai rien à t'offrir qui soit digne de toi ! » Alors s'approchant de moi comme en délire, et mettant la main sur mon coeur :

— Guerrier, ton coeur reste tranquille sous la main de l'amour ; mais peut-être qu'un trône le ferait palpiter. Parle ; veux-tu l'empire ? Une Gauloise l'avait promis à Dioclétien, une

Gauloise te le propose ; elle n'était que prophétesse, moi je suis prophétesse et amante. Je peux tout pour toi. Tu le sais : nous avons souvent disposé de la pourpre. J'armerai secrètement nos guerriers. Teutatès te sera favorable, et, par mon art, je forcerai le ciel à seconder tes voeux. Je ferai sortir les druides de leurs forêts. Je marcherai moi-même aux combats, portant à la main une branche de chêne. Et si le sort nous était contraire, il est encore des antres dans les Gaules, où, nouvelle Eponine, je pourrais cacher mon époux. Ah ! Malheureuse Velléda ! Tu parles d'époux et tu ne seras jamais aimée !

La voix de la jeune Barbare expire ; la main qu'elle tenait sur mon coeur retombe ; elle penche la tête, et son ardeur s'éteint dans des torrents de larmes.

Cette conversation me remplit d'effroi. Je commençai à craindre que ma résistance ne fût inutile. Mon attendrissement était extrême quand Velléda cessa de parler, et je sentis tout le reste du jour la place brûlante de sa main sur mon coeur. Voulant du moins faire un dernier effort pour me sauver, je pris une résolution qui devait prévenir le mal, et qui ne fit que l'aggraver : car, lorsque Dieu va nous punir, il tourne contre nous notre propre sagesse, et ne nous tient point compte d'une prudence qui vient trop tard.

Je vous ai dit que je n'avais pu d'abord faire sortir Ségenax du château à cause de son extrême faiblesse, mais le vieillard reprenant peu à peu ses forces, et le danger croissant pour moi tous les jours, je supposai des lettres de César qui m'ordonnaient de renvoyer les prisonniers. Velléda voulut me parler avant son départ ; je refusai de la voir, afin de nous épargner à tous deux une scène douloureuse : sa piété filiale ne lui permit pas d'abandonner son père, et elle le suivit comme je l'avais prévu. Dès le lendemain, elle parut aux portes du château ; on lui dit que j'étais parti pour un voyage ; elle baissa la tête et rentra dans le bois en silence. Elle se présenta ainsi pendant plusieurs jours, et reçut la même réponse. La dernière fois elle resta longtemps appuyée contre un arbre, à regarder les murs de la forteresse.

Je la voyais par une fenêtre, et je ne pouvais retenir mes pleurs : elle s'éloigna à pas lents et ne revint plus.

Je commençais à retrouver un peu de repos ; j'espérais que Velléda s'était enfin guérie de son fatal amour. Fatigué de la prison où je m'étais tenu renfermé, je voulus respirer l'air de la campagne. Je jetai une peau d'ours sur mes épaules, j'armai mon bras de l'épieu d'un chasseur, et, sortant du château, j'allai m'asseoir sur une haute colline d'où l'on aperçoit le détroit britannique.

Comme Ulysse regrettant son Ithaque, ou comme les troyennes exilées aux champs de la Sicile, je regardais la vaste étendue des flots, et je pleurais. Né au pied du mont Taygète, me disais-je, le triste murmure de la mer est le premier son qui ait frappé mon oreille en venant à la vie. À combien de rivages n'ai-je pas vu depuis se briser les mêmes flots que je contemple ici ! Qui m'eût dit, il y a quelques années, que j'entendrais gémir sur les côtes d'Italie, sur les grèves des bataves, des bretons, des Gaulois, ces vagues que je voyais se dérouler sur les beaux sables de la Messénie ? Quel sera le terme de mes pèlerinages ? Heureux si la mort m'eût surpris avant d'avoir commencé mes courses sur la terre, et lorsque je n'avais d'aventures à conter à personne !

Telles étaient mes réflexions, lorsque j'entendis assez près de moi les sons d'une voix et d'une guitare. Ces sons entrecoupés par des silences, par le murmure de la forêt et de la mer, par le cri du courlis et de l'alouette marine, avaient quelque chose d'enchanté et de sauvage.

Je découvris aussitôt Velléda assise sur la bruyère.

Sa parure annonçait le désordre de son esprit : elle portait un collier de baies d'églantiers, sa guitare était suspendue à son sein par une tresse de lierre et de fougère flétrie ; un voile blanc jeté sur sa tête descendait jusqu'à ses pieds. Dans ce singulier appareil, pâle, et les yeux fatigués de pleurs, elle était encore d'une beauté frappante.

On l'apercevait derrière un buisson à demi dépouillé : ainsi le poète représente l'ombre de Didon, se montrant à travers un bois de myrte, comme la lune nouvelle qui se lève dans un

nuage.

Le mouvement que je fis, en reconnaissant la fille de Ségenax, attira ses regards. À mon aspect une joie troublée éclate sur son visage. Elle me fait un signe mystérieux et me dit :

— Je savais bien que je t'attirerais ici, rien ne résiste à la force de mes accents.

Et elle se met à chanter : « Hercule, tu descendis dans la verte Aquitaine. Pyrène qui donna son nom aux montagnes de l'Ibérie, Pyrène, fille du roi Bébrycius, épousa le héros grec ; car les Grecs ont toujours ravi le coeur des femmes. »

Velléda se lève, s'avance vers moi et me dit :

— Je ne sais quel enchantement m'entraîne sur tes pas ; j'erre autour de ton château, et je suis triste de ne pouvoir y pénétrer. Mais j'ai préparé des charmes ; j'irai chercher le sélago : j'offrirai d'abord une oblation de pain et de vin ; je serai vêtue de blanc, mes pieds seront nus, ma main droite cachée sous ma tunique arrachera la plante, et ma main gauche la dérobera à ma main droite. Alors rien ne pourra me résister. Je me glisserai chez toi sur les rayons de la lune ; je prendrai la forme d'un ramier, et je volerai sur le haut de la tour que tu habites. Si je savais ce que tu préfères !... je pourrais... mais non, je veux être aimée pour moi : ce serait m'être infidèle que de m'aimer sous une forme empruntée.

À ces mots Velléda pousse des cris de désespoir.

Bientôt, changeant d'idée et cherchant à lire dans mes yeux, comme pour pénétrer mes secrets :

— Oh ! oui, c'est cela, s'écrie-t-elle, les Romaines auront épuisé ton coeur ! Tu les auras trop aimées ! Ont-elles donc tant d'avantages sur moi ? Les cygnes sont moins blancs que les filles des Gaules ; nos yeux ont la couleur et l'éclat du ciel ; nos cheveux sont si beaux que tes Romaines nous les empruntent pour en ombrager leurs têtes ; mais le feuillage n'a de grâces que sur la cime de l'arbre où il est né. Vois-tu la chevelure que je porte ? Eh bien ! Si j'avais voulu la céder, elle serait maintenant sur le front de l'impératrice : c'est mon diadème, et je l'ai gardé pour toi ! Ne sais-tu pas que nos

pères, nos frères, nos époux, trouvent en nous quelque chose de divin ? Une voix mensongère t'aura peut-être raconté que les Gauloises sont capricieuses, légères, infidèles : ne crois pas ces discours. Chez les enfants des druides, les passions sont sérieuses et leurs conséquences terribles.

Je pris les mains de cette infortunée entre les deux miennes ; je les serrai tendrement.

— Velléda, dis-je, si vous m'aimez, il est un moyen de me le prouver : retournez chez votre père, il a besoin de votre appui. Ne vous abandonnez plus à une douleur qui trouble votre raison, et qui me fera mourir.

Je descendis de la colline, et Velléda me suivit. Nous nous avançâmes dans la campagne par des chemins peu fréquentés où croissait le gazon.

— Si tu m'avais aimée, disait Velléda, avec quels délices nous aurions parcouru ces champs ! Quel bonheur d'errer avec toi dans ces routes solitaires, comme la brebis dont les flocons de laine sont restés suspendus à ces ronces !

Elle s'interrompit, regarda ses bras amaigris, et dit avec un sourire :

— Et moi aussi j'ai été déchirée par les épines de ce désert, et j'y laisse chaque jour quelque partie de ma dépouille.

Revenant à ses rêveries :

— Au bord du ruisseau, dit-elle, au pied de l'arbre, le long de cette haie, de ces sillons où rit la première verdure des blés que je ne verrai pas mûrir, nous aurions admiré le coucher du soleil. Souvent, pendant les tempêtes, cachés dans quelque grange isolée ou parmi les ruines d'une cabane, nous eussions entendu gémir le vent sous le chaume abandonné. Tu croyais peut-être que, dans mes songes de félicité, je désirais des trésors, des palais, des pompes ? Hélas ! Mes voeux étaient plus modestes, et ils n'ont point été exaucés ! Je n'ai jamais aperçu au coin d'un bois la hutte roulante d'un berger, sans songer qu'elle me suffirait avec toi. Plus heureux que ces scythes dont les druides m'ont conté l'histoire, nous promènerions aujourd'hui notre cabane de solitude en solitude, et notre demeure ne tiendrait pas plus à la terre que notre vie.

Nous arrivâmes à l'entrée d'un bois de sapins et de mélèzes. La fille de Ségenax s'arrêta et me dit :

— Mon père habite ce bois ; je ne veux pas que tu entres dans sa demeure : il t'accuse de lui avoir ravi sa fille. Tu peux, sans être trop malheureux, me voir au milieu de mes chagrins, parce que je suis jeune et pleine de force ; mais les larmes d'un vieillard brisent le coeur. Je t'irai chercher au château.

En prononçant ces mots, elle me quitta brusquement.

Cette rencontre imprévue porta le dernier coup à ma raison. Tel est le danger des passions, que, même sans les partager, vous respirez dans leur atmosphère quelque chose d'empoisonné qui vous enivre. Vingt fois, tandis que Velléda m'exprimait des sentiments si tristes et si tendres, vingt fois je fus prêt à me jeter à ses pieds, à l'étonner de sa victoire, à la ravir par l'aveu de ma défaite. Au moment de succomber, je ne dus mon salut qu'à la pitié même que m'inspirait cette infortunée. Mais cette pitié, qui me sauva d'abord, fut en effet ce qui me perdit, car elle m'ôta le reste de mes forces. Je ne me sentis plus aucune fermeté contre Velléda ; je m'accusai d'être la cause de l'égarement de son esprit par trop de sévérité. Un si triste essai de courage me dégoûta du courage même ; je retombai dans ma faiblesse accoutumée, et, ne comptant plus sur moi, je mis tout mon espoir dans le retour de Clair.

Quelques jours s'écoulèrent : Velléda ne reparaissant point au château selon sa promesse, je commençai à craindre quelque accident fatal.

Plein d'inquiétude, je sortais pour me rendre à la demeure de Ségenax, lorsqu'un soldat, accouru du bord de la mer, vint m'avertir que la flotte des Francs reparaissait à la vue de l'Armorique.

Je fus obligé de partir sur-le-champ. Le temps était sombre, et tout annonçait une tempête.

Comme les Barbares choisissent presque toujours pour débarquer le moment des orages, je redoublai de vigilance. Je fis mettre partout les soldats sous les armes, et fortifier les lieux les plus exposés. La journée entière se passa dans ces

travaux, et la nuit, en faisant éclater la tempête, nous apporta de nouvelles inquiétudes.

À l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable stérile, s'élève une longue suite de pierres druidiques, semblables à ce tombeau où j'avais jadis rencontré Velléda. Battues des vents, des pluies et des flots, elles sont là solitaires, entre la mer, la terre et le ciel. Leur origine et leur destination sont également inconnues. Monuments de la science des druides, retracent-elles quelques secrets de l'astronomie, ou quelques mystères de la divinité ? On l'ignore. Mais les Gaulois n'approchent point de ces pierres sans une profonde terreur. Ils disent qu'on y voit des feux errants, et qu'on y entend la voix des fantômes.

La solitude de ce lieu, et la frayeur qu'il inspire me parurent propres à favoriser la descente des Barbares. Je crus donc devoir placer une garde sur cette côte, et je résolus moi-même d'y passer la nuit.

Un esclave que j'avais envoyé porter une lettre à Velléda, était revenu avec cette lettre.

Il n'avait point trouvé la druidesse : elle avait quitté son père vers la troisième heure du jour, et l'on ne savait ce qu'elle était devenue. Cette nouvelle ne fit qu'augmenter mes alarmes. Dévoré de chagrins, je m'étais assis loin des soldats, dans un endroit écarté. Tout à coup j'entends du bruit, et crois entrevoir quelque chose dans l'ombre. Je mets l'épée à la main, je me lève et cours vers le fantôme qui fuyait.

Quelle fut ma surprise, lorsque je saisis Velléda !

— Quoi, me dit-elle à voix basse, c'est toi !

Tu as donc su que j'étais ici ?

— Non, lui répondis-je ; mais vous, trahissez-vous les Romains ?

— Trahir, repartit-elle indignée ! Ne t'ai-je pas juré de ne rien entreprendre contre toi ? Suis-moi, tu vas voir ce que je fais ici.

Elle me prit par la main, et me conduisit sur la pointe la plus élevée du dernier rocher druidique.

La mer se brisait au-dessous de nous parmi des écueils avec un bruit horrible. Ses tourbillons, poussés par le vent,

s'élançaient contre le rocher, et nous couvraient d'écume et d'étincelles de feu. Des nuages volaient dans le ciel sur la face de la lune qui semblait courir rapidement à travers ce chaos.

— Ecoute bien ce que je vais t'apprendre, me dit Velléda. Sur cette côte demeurent des pêcheurs qui te sont inconnus. Lorsque la moitié de la nuit sera écoulée, ils entendront quelqu'un frapper à leurs portes, et les appeler à voix basse. Alors ils courront au rivage, sans connaître le pouvoir qui les entraîne. Ils y trouveront des bateaux vides, et pourtant ces bateaux seront si chargés des âmes des morts, qu'ils s'élèveront à peine au-dessus des flots. En moins d'une heure les pêcheurs achèveront une navigation d'une journée, et conduiront les âmes à l'île des bretons. Ils ne verront personne, ni pendant le trajet, ni pendant le débarquement ; mais ils entendront une voix qui comptera les nouveaux passagers au gardien des âmes. S'il se trouve quelques femmes dans les barques, la voix déclarera le nom de leurs époux. Tu sais, cruel, si l'on pourra nommer le mien.

Je voulus combattre les superstitions de Velléda.

— Tais-toi, me dit-elle, comme si j'eusse été coupable d'impiété. Tu verras bientôt le tourbillon de feu qui annonce le passage des âmes. N'entends-tu pas déjà leurs cris ?

Velléda se tut, et prêta une oreille attentive.

Après quelques moments de silence, elle me dit :

— Quand je ne serai plus, promets-moi de me donner des nouvelles de mon père. Lorsque quelqu'un sera mort, tu m'écriras des lettres que tu jetteras dans le bûcher funèbre ; elles me parviendront au séjour des souvenirs ; je les lirai avec délices, et nous causerons ainsi des deux côtés du tombeau.

Dans ce moment, une vague furieuse vient roulant contre le rocher qu'elle ébranle dans ses fondements. Un coup de vent déchire les nuages, et la lune laisse tomber un pâle rayon sur la surface des flots. Des bruits sinistres s'élèvent sur le rivage. Le triste oiseau des écueils, le lumb, fait entendre sa plainte semblable au cri de détresse d'un homme qui se noie : la sentinelle effrayée appelle aux armes.

Velléda tressaille, étend les bras, s'écrie :

— On m'attend !

Et elle s'élançait dans les flots. Je la retins par son voile...

O Cyrille ! Comment continuer ce récit ? Je rougis de honte et de confusion ; mais je vous dois l'entier aveu de mes fautes : je les soumets, sans en rien dérober, au saint tribunal de votre vieillesse. Hélas ! Après mon naufrage, je me réfugie dans votre charité, comme dans un port de miséricorde !

Epuisé par les combats que j'avais soutenus contre moi-même, je ne pus résister au dernier témoignage de l'amour de Velléda. Tant de beauté, tant de passion, tant de désespoir m'ôtèrent à mon tour la raison : je fus vaincu.

— Non, dis-je, au milieu de la nuit et de la tempête, je ne suis pas assez fort pour être chrétien !

Je tombe aux pieds de Velléda !... l'enfer donne le signal de cet hymen funeste ; les esprits de ténèbres hurlent dans l'abîme ; les chastes épouses des patriarches détournent la tête, et mon ange protecteur se voilant de ses ailes remonte vers les cieux !

La fille de Ségenax consentit à vivre, ou plutôt elle n'eut pas la force de mourir. Elle restait muette dans une sorte de stupeur qui était à la fois un supplice affreux et une ineffable volupté. L'amour, le remords, la honte, la crainte, et surtout l'étonnement, agitaient le coeur de Velléda : elle ne pouvait croire que je fusse ce même Eudore jusque-là si insensible ; elle ne savait si elle n'était point abusée par quelque fantôme de la nuit, et elle me touchait les mains et les cheveux pour s'assurer de la réalité de mon existence. Mon bonheur à moi ressemblait au désespoir, et quiconque nous eût vus au milieu de notre félicité, nous eût pris pour deux coupables à qui l'on vient de prononcer l'arrêt fatal.

Dans ce moment, je me sentis marqué du sceau de la réprobation divine : je doutai de la possibilité de mon salut et de la toute-puissance de la miséricorde de Dieu. D'épaisses ténèbres, comme une fumée, s'élevèrent dans mon âme, dont il me sembla qu'une légion d'esprits rebelles prenait tout à coup possession.

Je me trouvai des idées inconnues, le langage de l'enfer

s'échappa naturellement de ma bouche, et je fis entendre les blasphèmes de ces lieux où il y aura des gémissements et des pleurs éternels.

Pleurant et souriant tour à tour, la plus heureuse et la plus infortunée des créatures, Velléda gardait le silence. L'aube commençait à blanchir les cieux. L'ennemi ne parut point.

Je retournai au château, ma victime m'y suivit.

Deux fois l'étoile qui marque les derniers pas du jour cacha notre rougeur dans les ombres, et deux fois l'étoile qui rapporte la lumière nous ramena la honte et le remords. À la troisième aurore, Velléda monta sur mon char pour aller chercher Ségenax. Elle avait à peine disparu dans le bois de

chênes, que je vis s'élever au-dessus des forêts une colonne de feu et de fumée. À l'instant où je découvrais ces signaux, un centurion vint m'apprendre qu'on entendait retentir de village en village le cri que poussent les Gaulois quand ils veulent se communiquer une nouvelle. Je crus que les Francs avaient attaqué quelque partie du rivage, et je me hâtai de sortir avec mes soldats.

Bientôt j'aperçois des paysans qui courent de toutes parts. Ils se réunissent à une grande troupe qui s'avance vers moi.

Je marche à la tête des Romains vers les bataillons rustiques. Arrivé à la portée du javelot, j'arrête mes soldats, et m'avançant seul, la tête nue, entre les deux armées :

— Gaulois, quel sujet vous rassemble ? Les Francs sont-ils descendus dans les Armoriques ? Venez-vous m'offrir votre secours, ou vous présentez-vous ici comme ennemis de César ?

Un vieillard sort des rangs. Ses épaules tremblaient sous le poids de sa cuirasse, et son bras était chargé d'un fer inutile. Ô surprise !

Je crois reconnaître une de ces armures que j'avais vues suspendues au bois des druides.

O confusion ! ô douleur ! Ce vénérable guerrier était Ségenax !

— Gaulois, s'écrie-t-il, j'en atteste ces armes de ma jeunesse, que j'ai reprises au tronc d'Irminsul où je les avais consacrées, voilà celui qui a déshonoré mes cheveux blancs. Un eubage avait suivi ma fille dont la raison est égarée : il a vu dans l'ombre le crime du Romain. La vierge de Sayne a été outragée. Vengez vos filles et vos épouses ; vengez les Gaulois et vos dieux.

Il dit, et me lance un javelot d'une main impuissante. Le dard, sans force, vient tomber à mes pieds ; je l'aurais béni s'il m'eût percé le coeur. Les Gaulois, poussant un cri, se précipitent sur moi ; mes soldats s'avancent pour me secourir. En vain je veux arrêter les combattants.

Ce n'est plus un tumulte passager ; c'est un véritable combat, dont les clameurs s'élèvent jusqu'au ciel. On eût cru

que les divinités des druides étaient sorties de leurs forêts, et que du faîte de quelque bergerie elles animaient les Gaulois au carnage, tant ces laboureurs montraient d'audace ! Indifférent sur les coups qui menacent ma tête, je ne songe qu'à sauver Ségenax ; mais tandis que je l'arrache aux mains des soldats, et que je cherche à lui faire un abri du tronc d'un chêne, une javeline lancée du milieu de la foule vient, avec un affreux sifflement, s'enfoncer dans les entrailles du vieillard : il tombe sous l'arbre de ses aïeux, comme l'antique Priam sous le laurier qui embrassait ses autels domestiques.

Dans ce moment, un char paraît à l'extrémité de la plaine. Penchée sur les coursiers, une femme échevelée excite leur ardeur, et semble vouloir leur donner des ailes. Velléda n'avait point trouvé son père. Elle avait appris qu'il assemblait les Gaulois pour venger l'honneur de sa fille. La druidesse voit qu'elle est trahie, et connaît toute l'étendue de sa faute. Elle vole sur les traces du vieillard, arrive dans la plaine où se donnait le combat fatal, pousse ses chevaux à travers les rangs, et me découvre gémissant sur son père étendu mort à mes pieds. Transportée de douleur, Velléda arrête ses coursiers, et s'écrie du haut de son char :

« Gaulois, suspendez vos coups. C'est moi qui ai causé vos maux, c'est moi qui ai tué mon père. Cessez d'exposer vos jours pour une fille criminelle. Le Romain est innocent. La vierge de Sayne n'a point été outragée : elle s'est livrée elle-même, elle a violé volontairement ses voeux.

Puisse ma mort rendre la paix à ma patrie ! » Alors, arrachant de son front sa couronne de verveine, et prenant à sa ceinture sa faucille d'or, comme si elle allait faire un sacrifice à ses dieux :

« Je ne souillerai plus, dit-elle, ces ornements d'une vestale ! »

Aussitôt elle porte à sa gorge l'instrument sacré : le sang jaillit. Comme une moissonneuse qui a fini son ouvrage, et qui s'endort fatiguée au bout du sillon, Velléda s'affaisse sur le char ; la faucille d'or échappe à sa main défaillante, et sa tête se penche doucement sur son épaule.

Elle veut prononcer encore le nom de celui qu'elle aime, mais sa bouche ne fait entendre qu'un murmure confus : déjà je n'étais plus que dans les songes de la fille des Gaules, et un invincible sommeil avait fermé ses yeux.

Livre XI

Pardonnez, seigneurs, aux larmes qui coulent encore de mes yeux ! Je ne vous dirai point que les centurions m'avaient retenu au milieu d'eux, tandis que Velléda s'arrachait la vie. Trop juste châtiment du ciel, je ne devois plus revoir celle que j'avais séduite, que pour l'ensevelir dans la tombe !

La grande époque de ma vie, ô Cyrille ! Doit être comptée de ce moment, puisque c'est l'époque de mon retour à la religion. Jusques alors les fautes qui m'avaient été personnelles, et qui n'étaient retombées que sur moi, m'avaient peu frappé ; mais quand je me trouvai la cause du malheur d'autrui, mon coeur se révolta contre moi. Je ne balançai plus ; Clair arriva : je tombai à ses genoux ; je lui fis la confession des iniquités de ma vie. Il m'embrassa avec des transports de joie, et m'imposa une partie de cette pénitence, non assez rigoureuse, dont vous voyez la suite aujourd'hui.

Les fièvres de l'âme sont semblables à celles du corps : pour les guérir il faut surtout changer de lieux. Je résolus de quitter l'Armorique, de renoncer au monde, et d'aller pleurer mes erreurs sous le toit de mes pères. Je renvoyai à Constance les marques de mon pouvoir, en le priant de me permettre d'abandonner le siècle et les armes. César essaya de me retenir par toutes sortes de moyens : il me nomma préfet du prétoire des Gaules, dignité suprême dont l'autorité s'étend sur l'Espagne et sur les îles des bretons. Mais Constance s'apercevant que j'étais ferme dans mes projets, m'écrivit ces mots pleins de sa douceur accoutumée :

« Je ne puis vous accorder moi-même la grâce que vous me demandez, parce que vous appartenez au peuple romain. L'empereur seul a le droit de prononcer sur votre sort.

Rendez-vous donc auprès de lui. Sollicitez votre retraite, et si Auguste vous refuse, revenez trouver César. »

Je remis le commandement de l'Armorique au tribun qui me devait remplacer ; j'embrassai Clair, et, plein d'attendrissement et de remords, j'abandonnai les bois et les bruyères qu'avait habités Velléda. Je m'embarquai au port de Nismes ; j'arrivai à Ostie, et je revis cette Rome, théâtre de mes premières erreurs. En vain quelques jeunes amis voulurent me rappeler à leurs fêtes, ma tristesse corrompait la joie du banquet ; en affectant de sourire, je tenais longtemps la coupe à mes lèvres, pour cacher les pleurs qui tombaient de mes yeux. Prosterné devant le chef des chrétiens, qui m'avait retranché de la communion des fidèles, je le suppliai de me réunir au troupeau. Marcellin m'admit au repentir ; il me fit même espérer que mon épreuve serait abrégée, et que la maison du Seigneur me serait rouverte après cinq ans, si je persévérais dans la pénitence.

Il ne me restait plus qu'à porter mes prières aux pieds de Dioclétien : il était encore en Egypte. Je ne voulus point attendre son retour, et je me déterminai à passer en orient.

Il y avait au môle de Marc-Aurèle un de ces vaisseaux chrétiens que les évêques d'Alexandrie envoient, dans les temps de disette, porter du blé destiné au soulagement des pauvres. Ce vaisseau était prêt à faire voile pour l'Egypte : je m'y embarquai. La saison était favorable.

Nous levâmes l'ancre, et nous nous éloignâmes rapidement des côtes de l'Italie.

« Hélas ! J'avais déjà traversé cette mer, en sortant pour la première fois de mon Arcadie !

J'étais jeune alors, plein d'espérance, je rêvais gloire, fortune, honneurs ; je ne connaissais le monde que par les songes de mon imagination.

« Aujourd'hui, me disais-je, quelle différence !

Je reviens de ce monde, et qu'ai-je appris dans ce triste pèlerinage ? »

L'équipage était chrétien : les devoirs de notre religion accomplis sur le vaisseau semblaient augmenter la majesté de la scène. Si tous ces hommes revenus à la raison ne voyaient plus Vénus sortir d'une mer brillante, et s'envoler au ciel sur

l'aile des heures, ils admiraient la main de celui qui creusa l'abîme, et qui répandit à volonté la terreur ou la beauté sur les flots.

Avions-nous besoin des fables d'Alcyon et de Céyx pour trouver des rapports attendrissants entre les oiseaux qui passent sur les mers et nos destinées ? En voyant se suspendre à nos mâts des hirondelles fatiguées, nous étions tentés de les interroger touchant notre patrie. Elles avaient peut-être voltigé autour de notre demeure, et suspendu leurs nids à notre toit. Reconnaissez ici, Démodocus, cette simplicité des chrétiens qui les rend semblables à des enfants. Un coeur couronné d'innocence vaut mieux pour le marinier qu'une poupe ornée de fleurs ; et les sentiments que répand une âme pure sont plus agréables au souverain des mers que le vin qui coule d'une coupe d'or.

La nuit, au lieu d'adresser aux astres des invocations coupables et vaines, nous regardions en silence ce firmament où les étoiles se plaisent à luire pour le Dieu qui les a créées, ce beau ciel, ces demeures paisibles, que j'avais pour toujours fermés à Velléda !

Nous passâmes non loin d'Utique et de Carthage : Marius et Caton ne me rappelèrent dans le crime et dans la vertu qu'un peu de gloire et beaucoup de malheur. J'aurais voulu embrasser Augustin sur ces bords. À la vue de la colline où fut le palais de Didon, je fondis tout à coup en larmes. Une colonne de fumée qui s'élevait du rivage sembla m'annoncer, ainsi qu'au fils d'Anchise, l'embrasement du bûcher funèbre.

Dans le destin de la reine de Carthage, je retrouvai celui de la prêtresse des Gaulois.

Cachant ma tête dans mes deux mains, je me mis à pousser des sanglots. Je fuyais aussi sur les mers après avoir causé la mort d'une femme, et pourtant, homme sans gloire et sans avenir, je n'étais pas comme Enée le dernier héritier d'Ilion et d'Hector ; je n'avais pas comme lui pour excuse l'ordre du ciel et les destinées de l'empire romain.

Nous franchîmes le promontoire de Mercure, et le cap où Scipion, saluant la fortune de Rome, voulut aborder avec son

armée. Poussés par les vents vers la petite syrte, nous vîmes la tour qui servit de retraite au grand Annibal, lorsqu'il s'embarqua furtivement pour échapper à l'ingratitude de sa patrie : à quelque terre que l'on aborde, on est sûr d'y rencontrer les traces de l'injustice et du malheur. C'est ainsi qu'au rivage opposé de la Sicile, je croyais voir ces victimes de Verrès, qui du haut de l'instrument de leur supplice, tournoient inutilement vers Rome leurs regards mourants. Ah ! Le chrétien sur sa croix n'implorera point en vain sa patrie !

Déjà nous avions laissé à notre droite l'île délicieuse des Lotophages, les autels des Philènes, et Leptis, patrie de Sévère. Nous ne tardâmes pas à traverser le golfe de Cyrène. La treizième aurore embellissait les cieux, lorsque nous vîmes se former à l'horizon, le long des flots, une rive basse et désolée. Par-delà une vaste plaine de sable, une haute colonne attira bientôt nos regards. Les marins reconnurent la colonne de Pompée, consacrée aujourd'hui à Dioclétien, par Pollion, préfet d'Egypte. Nous nous dirigeâmes sur ce monument qui annonce si bien aux voyageurs cette cité, fille d'Alexandre, bâtie par le vainqueur d'Arbelles pour être le tombeau du vaincu de Pharsale. Nous vînmes jeter l'ancre à l'occident du phare, dans le grand port d'Alexandrie. Pierre, évêque de cette ville fameuse, m'accueillit avec une bonté paternelle.

Il m'offrit un asile dans les bâtiments des serviteurs de l'autel ; mais des liens de parenté me firent choisir la maison de la belle et pieuse Aecaterine.

Avant de rejoindre Dioclétien dans la Haute-Egypte, je passai quelques jours à Alexandrie, pour en visiter les merveilles. La bibliothèque excita surtout mon admiration. Elle était gouvernée par le savant Didyme, digne successeur d'Aristarque. Là, je rencontrai des philosophes de tous les pays, et les hommes les plus illustres des églises de l'Afrique et de l'Asie : Arnobe de Carthage, Athanase d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, Timothée, Pamphile, tous apologistes, docteurs ou confesseurs de Jésus-Christ.

Le faible séducteur de Velléda osoit à peine lever les yeux dans la société de ces hommes forts qui avaient vaincu et

détrôné les passions, comme ces conquérants envoyés du ciel pour frapper les princes de la verge, et mettre le pied sur le cou des rois.

Un soir, j'étais resté presque seul dans le dépôt des remèdes et des poisons de l'âme. Du haut d'une galerie de marbre je regardais Alexandrie éclairée des derniers rayons du jour. Je contemplais cette ville habitée par un million d'hommes, et située entre trois déserts : la mer, les sables de la Libye et Nécropolis, cité des morts aussi grande que celle des vivants. Mes yeux erraient sur tant de monuments, le phare, le timonium, l'hippodrome, le palais des Ptolémées, les aiguilles de Cléopâtre ; je considérais ces deux ports couverts de navires, ces flots, témoins de la magnanimité du premier des Césars, et de la douleur de Cornélie. La forme même de la cité frappait mes regards : elle se dessine comme une cuirasse macédonienne sur les sables de la Libye, soit pour rappeler le souvenir de son fondateur, soit pour dire aux voyageurs que les armes du héros grec étaient fécondes, et que la pique d'Alexandre faisait éclore des cités au désert, comme la lance de Minerve fit sortir l'olivier fleuri du sein de la terre.

Pardonnez, seigneurs, à cette image empruntée d'une source impure. Plein d'admiration pour Alexandre, je rentrai dans l'intérieur de la bibliothèque ; je découvris une salle que je n'avais point encore parcourue. À l'extrémité de cette salle, je vis un petit monument de verre qui réfléchissait les feux du soleil couchant. Je m'en approchai ; c'était un cercueil : le cristal transparent me laissa voir au fond de ce cercueil un roi mort à la fleur de l'âge, le front ceint d'une couronne d'or, et environné de toutes les marques de la puissance. Ses traits immobiles conservaient encore des traces de la grandeur de l'âme qui les anima ; il semblait dormir du sommeil de ces vaillants qui sont tombés morts et qui ont mis leurs épées sous leur tête.

Un homme était assis près du cercueil : il paraissait profondément occupé d'une lecture.

Je jetai les yeux sur son livre : je reconnus la bible des septante qu'on m'avait déjà montrée.

Il la tenait déroulée à ce verset des macchabées : « Lorsque Alexandre eut vaincu Darius, il passa jusqu'à l'extrémité du monde, et la terre se tut devant lui. Après cela il connut qu'il devait bientôt mourir. Les grands de sa cour prirent tous le diadème après sa mort, et les maux se multiplièrent sur la terre. »

Dans ce moment je reportai mes regards sur le cercueil : le fantôme qu'il renfermait me parut avoir quelque ressemblance avec les bustes d'Alexandre... celui devant qui la terre se taisait, réduit à un éternel silence ! Un obscur chrétien assis près du cercueil du plus fameux des conquérants, et lisant dans la bible l'histoire et les destinées de ce conquérant ! Quel vaste sujet de réflexions ! Ah ! Si l'homme, quelque grand qu'il soit, est si peu de chose, qu'est-ce donc que ses oeuvres, disais-je en moi-même ?

Cette superbe Alexandrie périra à son tour comme son fondateur. Un jour, dévorée par les trois déserts qui la pressent, la mer, les sables et la mort la reprendront comme un bien envahi sur eux, et l'arabe reviendra planter sa tente sur ses ruines ensevelies !

Le lendemain de cette journée je m'embarquai pour Memphis. Nous nous trouvâmes bientôt au milieu de la mer, dans les eaux rougissantes du Nil. Quelques palmiers qui semblaient plantés dans les flots, nous annoncèrent ensuite une terre que l'on ne voyait point encore. Le sol qui les portait s'éleva peu à peu au-dessus de l'horizon. On découvrit par degrés les sommets confus des édifices de Canope ; et l'Egypte enfin, toute brillante d'une inondation nouvelle, se montre à nos yeux, comme une génisse féconde qui vient de se baigner dans les flots du Nil.

Nous entrâmes à pleines voiles dans le fleuve.

Les mariniers le saluèrent de leurs cris, et portèrent à leur bouche son onde sacrée. Un paysage à fleur d'eau s'étendait sur l'une et l'autre rive.

Ce fertile marais était à peine ombragé par des sycomores chargés de figues, et par des palmiers qui semblent être les roseaux du Nil. Quelquefois le désert, comme un ennemi, se

glisse dans la verte plaine ; il pousse ses sables en longs serpents d'or, et dessine au sein de la fécondité des méandres stériles. Les hommes ont multiplié sur cette terre l'obélisque, la colonne et la pyramide, sorte d'architecture isolée, qui remplace par l'art les troncs des vieux chênes que la nature a refusés à un sol rajeuni tous les ans.

Cependant nous commencions à découvrir à notre droite les premières sinuosités de la montagne de Libye, et à notre gauche la crête des monts de la mer Erythrée. Bientôt, dans l'espace vide que laissait l'écartement de ces deux chaînes de montagnes, nous vîmes paraître le sommet des deux grandes pyramides. Placées à l'entrée de la vallée du Nil, elles ressemblent aux portes funèbres de l'Egypte, ou plutôt à quelque monument triomphal élevé à la mort pour ses victoires : Pharaon est là avec tout son peuple, et ses sépulcres sont autour de lui.

Non loin, et comme à l'ombre de ces demeures du néant, Memphis s'élève entourée de cercueils. Baignée par le lac Achéruse où Caron passait les morts, voisine de la plaine des tombeaux, elle semble n'avoir qu'un pas à franchir pour descendre aux enfers avec ses générations.

Je ne m'arrêtai pas longtemps dans cette ville déchue de sa première grandeur. Cherchant toujours Dioclétien, je remontai jusque dans la haute Egypte. Je visitai Thèbes aux cent portes, Tentyra aux ruines magnifiques, et quelques-unes des quatre mille cités que le Nil arrose dans son cours.

Ce fut en vain que je cherchai cette sage et sérieuse Egypte, qui donna Cécrops et Inachus à la Grèce, qui fut visitée par Homère, Lycurgue et Pythagore, et par Jacob, Joseph et Moïse, cette Egypte où le peuple jugeait ses rois après leur mort, où l'on empruntait en livrant pour gage le corps d'un père, où le père qui avait tué son fils était obligé de tenir pendant trois jours le corps de ce fils embrassé, où l'on promenait un cercueil autour de la table du festin, où les maisons s'appelaient des hôtelleries, et les tombeaux des maisons. J'interrogeai les prêtres si renommés dans la science des choses du ciel et des traditions de la terre. Je ne trouvai que

des fourbes qui entourent la vérité de bandelettes comme leurs momies, et la rangent au nombre des morts dans leurs puits funèbres. Retombés dans une grossière ignorance, ils n'entendent plus la langue hiéroglyphique ; leurs symboles bizarres ou effrontés sont muets pour eux comme pour l'avenir : ainsi, la plupart de leurs monuments, les obélisques, les sphinx, les colosses, ont perdu leurs rapports avec l'histoire et les moeurs. Tout est changé sur ces bords, hors la superstition consacrée par le souvenir des ancêtres : elle ressemble à ces monstres d'airain que le temps ne peut faire entièrement disparaître dans ce climat conservateur : leurs croupes et leurs dos sont ensevelis dans le sable, mais ils lèvent encore une tête hideuse du milieu des tombeaux.

Enfin, je rencontrai Dioclétien auprès des grandes cataractes, où il venait de conclure un traité avec les peuples de Nubie. L'empereur me daigna parler des honneurs militaires que j'avais obtenus, et me témoigner quelque regret de la résolution que j'avais prise.

— Toutefois, dit-il, si vous persistez dans votre projet, vous pouvez retourner dans votre patrie. J'accorde cette grâce à vos services : vous serez le premier de votre famille qui soit rentré sous le toit de ses pères avant d'avoir laissé un fils en otage au peuple romain.

Plein de joie de me trouver libre, il me restait à voir en Egypte une autre espèce d'antiquités, plus d'accord avec mes sentiments, ma pénitence et mes remords. Je touchais au désert témoin de la fuite des Hébreux, et consacré par les miracles du Dieu d'Israël : je résolus de le traverser en prenant la route de Syrie.

Je redescendis le fleuve de l'Egypte. À deux journées au-dessus de Memphis, je pris un guide pour me conduire au rivage de la mer Rouge ; de là, je devois passer à Arsinoë pour me rendre à Caza avec les marchands de Syrie. Quelques dattes et des outres remplies d'eau furent les seules provisions du voyage. Le guide marchait devant moi, monté sur un dromadaire ; je le suivais sur une cavale arabe. Nous franchîmes la première chaîne des montagnes qui bordent la

rive orientale du Nil ; et perdant de vue les humides campagnes, nous entrâmes dans une plaine aride : rien ne représente mieux le passage de la vie à la mort.

Figurez-vous, seigneurs, des plages sablonneuses, labourées par les pluies de l'hiver, brûlées par les feux de l'été, d'un aspect rougeâtre, et d'une nudité affreuse. Quelquefois seulement, des nopals épineux couvrent une petite partie de l'arène sans bornes ; le vent traverse ces forêts armées, sans pouvoir courber leurs inflexibles rameaux ; çà et là des débris de vaisseaux pétrifiés étonnent les regards, et des monceaux de pierre élevés de loin à loin servent à marquer le chemin aux caravanes.

Nous marchâmes tout un jour dans cette plaine. Nous franchîmes une autre chaîne de montagnes, et nous découvrîmes une seconde plaine plus vaste et plus désolée que la première.

La nuit vint. La lune éclairait le désert vide : on n'apercevait, sur une solitude sans ombre, que l'ombre immobile de notre dromadaire, et l'ombre errante de quelques troupeaux de gazelles. Le silence n'était interrompu que par le bruit des sangliers qui broyaient des racines flétries, ou par le chant du grillon qui demandait en vain dans ce sable inculte le foyer du laboureur.

Nous reprîmes notre route avant le retour de la lumière. Le soleil se leva dépouillé de ses rayons, et semblable à une meule de fer rougie.

La chaleur augmentait à chaque instant. Vers la troisième heure du jour, le dromadaire commença à donner des signes d'inquiétude : il enfonçait ses nazeaux dans le sable et soufflait avec violence. Par intervalle, l'autruche poussait des sons lugubres. Les serpents et les caméléons se hâtaient de rentrer dans le sein de la terre.

Je vis le guide regarder le ciel et pâlir. Je lui demandai la cause de son trouble.

— Je crains, dit-il, le vent du midi ; sauvons-nous.

Tournant le visage au nord, il se mit à fuir de toute la vitesse de son dromadaire. Je le suivis : l'horrible vent qui nous

menaçait était plus léger que nous.

Soudain de l'extrémité du désert accourt un tourbillon. Le sol emporté devant nous manque à nos pas, tandis que d'autres colonnes de sables, enlevées derrière nous, roulent sur nos têtes. Egaré dans un labyrinthe de tertres mouvants et semblables entre eux, le guide déclare qu'il ne reconnaît plus sa route ; pour dernière calamité, dans la rapidité de notre course, nos outres remplies d'eau s'écoulent. Haletants, dévorés d'une soif ardente, retenant fortement notre haleine dans la crainte d'aspirer des flammes, la sueur ruisselle à grands flots de nos membres abattus. L'ouragan redouble de rage : il creuse jusqu'aux antiques fondements de la terre, et répand dans le ciel les entrailles brûlantes du désert. Enseveli dans une atmosphère de sable embrasé, le guide échappe à ma vue. Tout à coup j'entends son cri ; je vole à sa voix : l'infortuné, foudroyé par le vent de feu, était tombé mort sur l'arène, et son dromadaire avait disparu.

En vain j'essayai de ranimer mon malheureux compagnon. Mes efforts furent inutiles. Je m'assis à quelque distance, tenant mon cheval en main, et n'espérant plus que dans celui qui changea les feux de la fournaise d'Azarias en un vent frais et une douce rosée. Un acacia qui croissait dans ce lieu, me servit d'abri. Derrière ce frêle rempart, j'attendis la fin de la tempête.

Vers le soir, le vent du nord reprit son cours ; l'air perdit sa chaleur cuisante, les sables tombèrent du ciel, et me laissèrent voir les étoiles : inutiles flambeaux qui me montrèrent seulement l'immensité du désert !

Toutes les bornes avaient disparu, tous les sentiers étaient effacés. Des paysages de sable formés par les vents offraient de toutes parts leurs nouveaux aspects et leurs créations nouvelles.

Epuisé de soif, de faim et de fatigue, ma cavale ne pouvait plus porter son fardeau : elle se coucha mourante à mes pieds. Le jour vint achever mon supplice. Le soleil m'ôta le peu de force qui me restait : j'essayai de faire quelques pas ; mais bientôt incapable d'aller plus avant, je me précipitai la tête

dans un buisson, et j'attendis, ou plutôt j'appelai la mort.

Déjà le soleil avait passé le milieu de son cours : tout à coup le rugissement d'un lion se fait entendre. Je me soulève avec peine, et j'aperçois l'animal terrible courant à travers les sables. Il me vint alors en pensée qu'il se rendait peut-être à quelque fontaine connue des bêtes de ces solitudes. Je me recommandai à la puissance qui protégea Daniel, et louant Dieu, je me levai et suivis de loin mon étrange conducteur.

Nous ne tardâmes pas d'arriver à une petite vallée.

Là, se voyait un puits d'eau fraîche environné d'une mousse verdoyante. Un dattier s'élevait auprès ; ses fruits mûrs pendaient sous ses palmes recourbées. Ce secours inespéré me rendit la vie. Le lion but à la fontaine, et s'éloigna doucement, comme pour me céder sa place au banquet de la providence : ainsi renaissaient pour moi ces jours du berceau du monde, alors que le premier homme, exempt de souillure, voyait les bêtes de la création se jouer autour de leur roi, et lui demander le nom qu'elles porteraient au désert.

De la vallée du palmier on apercevait à l'orient une haute montagne. Je me dirigeai sur cette espèce de phare, qui semblait m'appeler à un port à travers les flots fixes et les ondes épaisses d'un océan de sable. J'arrivai au pied de cette montagne ; je commençai à gravir des rocs noircis et calcinés qui fermaient l'horizon de toutes parts. La nuit était descendue ; je n'entendais que les pas d'une bête sauvage qui marchait devant moi, et qui brisait, en passant dans l'ombre, quelques plantes desséchées. Je crus reconnaître le lion de la fontaine. Tout à coup il se mit à rugir : les échos de ces montagnes inconnues semblèrent s'éveiller pour la première fois, et répondirent par un murmure sauvage aux accents du

lion. Il s'était arrêté devant une caverne dont l'entrée était fermée par une pierre. J'entrevois une faible lumière à travers les fentes du rocher. Le coeur palpitant de surprise et d'espoir, je m'approche, je regarde ; ô miracle ! Je découvre réellement une lumière au fond de cette grotte.

« Qui que vous soyez, m'écriai-je, vous qui apprivoisez les bêtes farouches, prenez pitié d'un voyageur égaré ! » À peine avais-je prononcé ces mots, que j'entendis la voix d'un vieillard qui chantait un cantique de l'écriture.

« O chrétien, m'écriai-je de nouveau, recevez votre frère ! »

« À l'instant même je vis paraître un homme cassé de vieillesse, et qui semblait réunir sur sa tête autant d'années que Jacob. Il était vêtu d'une robe de feuilles de palmier :

« Etranger, me dit-il ; soyez le bienvenu !

Vous voyez un homme qui est sur le point d'être réduit en poussière. L'heure de mon heureux sommeil est arrivée ; mais je puis encore vous donner l'hospitalité pour quelques moments.

Entrez, mon frère, dans la grotte de Paul. »

Je suivis, en tremblant de respect, ce fondateur du christianisme dans les sables de la Thébaïde.

Au fond de la grotte, un palmier, étendant et entrelaçant ses branches de toutes parts, formait une espèce de vestibule. Une fontaine très claire coulait auprès. De cette fontaine sortait un petit ruisseau qui, à peine échappé de sa source, rentrait dans le sein de la terre. Paul s'assit avec moi au bord de l'eau, et le lion qui m'avait montré le puits de l'arabe se vint coucher à nos pieds.

— Etranger, me dit l'anachorète avec une bienheureuse simplicité, comment vont les choses du monde ? Bâtit-on encore des villes ? Quel est le maître qui règne aujourd'hui ? Il y a cent treize ans que j'habite cette grotte : depuis cent ans je n'ai vu que deux hommes, vous aujourd'hui, et Antoine, l'héritier de mon désert, qui vint frapper hier à ma porte, et qui reviendra demain pour m'ensevelir.

En achevant ces mots, Paul alla chercher dans le trou d'un rocher un pain du plus pur froment. Il me dit que la providence

lui fournissait chaque jour une pareille nourriture. Il m'invita à rompre avec lui le don céleste. Nous bûmes un peu d'eau dans le creux de notre main ; et après ce repas frugal, l'homme saint me demanda quels événements m'avaient conduit dans cette retraite inaccessible. Après avoir entendu la déplorable histoire de ma vie :

— Eudore, me dit-il, vos fautes ont été grandes, mais il n'est rien que ne puissent effacer des larmes sincères. Ce n'est pas sans dessein sur vous que la providence vous a fait voir le christianisme naissant par toute la terre. Vous le retrouvez encore dans cette solitude, parmi les lions, sous les feux du tropique, comme vous l'avez rencontré au milieu des ours et des glaces du pôle. Soldat de Jésus-Christ, vous êtes destiné à combattre et à vaincre pour la foi. Ô Dieu, dont les voies sont incompréhensibles ! C'est toi qui as conduit ce jeune confesseur dans cette grotte, afin que je lui dévoile l'avenir ; et qu'en achevant de lui faire connaître sa religion, je complète en lui par la grâce l'oeuvre que la nature a commencée ! Eudore, reposez-vous ici toute cette journée ; demain, au lever du soleil, nous irons prier Dieu sur la montagne, et je vous parlerai avant de mourir.

L'anachorète m'entretint encore longtemps de la beauté de la religion et des bienfaits qu'elle doit répandre un jour sur le genre humain. Ce vieillard présentait dans ses discours un contraste extraordinaire : aussi naïf qu'un enfant, quand il était abandonné à la seule nature, il semblait avoir tout oublié, ou ne rien connaître du monde, de ses grandeurs, de ses peines, de ses plaisirs ; mais quand Dieu descendait dans son âme, Paul devenait un génie inspiré, rempli de l'expérience du présent et des visions de l'avenir. Deux hommes se trouvaient ainsi réunis dans le même homme : on ne pouvait dire lequel était le plus admirable, ou de Paul l'ignorant, ou de Paul le prophète, puisque c'était à la simplicité du premier qu'était accordée la sublimité du second.

Après m'avoir donné des leçons pleines d'une douceur grave et d'une agréable sagesse, Paul m'invite à faire avec lui un sacrifice de louanges à l'Éternel ; il se lève, et debout sous le

palmier, il chante :

« Béni soyez-vous, Dieu de nos pères, qui n'avez pas méprisé ma bassesse !

« Solitude, ô mon épouse ! Vous allez perdre celui qui trouvait en vous des douceurs !

« Le solitaire doit avoir le corps chaste, la bouche pure, l'esprit éclairé d'une lumière divine.

« Sainte tristesse de la pénitence, percez mon âme comme un aiguillon d'or, et remplissez-la d'une douleur céleste !

« Les larmes sont mères des vertus, et le malheur est un marchepied pour s'élever vers le ciel. »

La prière du saint était à peine achevée, qu'un doux et profond sommeil me saisit. Je m'endormis sur le lit de cendre que Paul préférait à la couche des rois. Le soleil était prêt à finir son tour quand je rouvris les yeux à la lumière. L'ermite me dit :

— Levez-vous ; priez, mangez, et allons sur la montagne.

Je lui obéis ; nous partîmes. Pendant plus de six heures, nous gravîmes des roches escarpées, et au lever du jour, nous atteignîmes la pointe la plus élevée du mont Colzim.

Un horizon immense s'étendait en cercle autour de nous. On découvrait à l'orient les sommets d'Horeb et de Sinaï, le désert de Sur et la mer Rouge ; au midi, les chaînes des montagnes de la Thébaïde ; au nord, les plaines stériles où pharaon poursuivit les Hébreux ; et à l'occident, par-delà les sables où je m'étais égaré, la vallée féconde de l'Egypte.

L'aurore, entrouvrant le ciel de l'Arabie heureuse, éclaira quelque temps ce tableau.

L'onagre, la gazelle et l'autruche couraient rapidement dans le désert, tandis que les chameaux d'une caravane passaient lentement à la file, menés par l'âne intelligent qui leur servait de conducteur.

On voyait fuir sur la mer Rouge des vaisseaux chargés de parfums et de soies, ou qui portaient quelque sage aux rives indiennes.

Couronnant enfin de splendeur cette frontière de deux mondes, le soleil se leva ; il parut éclatant de lumière au

sommet du Sinaï : faible et pourtant brillante image du Dieu que Moïse contempla sur la cime de ce mont sacré !

Le solitaire prit la parole :

« Confesseur de la foi, jetez les yeux autour de vous. Voilà cet orient d'où sont sorties toutes les religions et toutes les révolutions de la terre ; voilà cette Egypte qui a donné des dieux élégants à votre Grèce, et des dieux informes à l'Inde ; voilà ce désert de Sur où Moïse reçut la loi ; Jésus-Christ a paru dans ces mêmes régions, et un jour viendra qu'un descendant d'Ismaël rétablira l'erreur sous la tente de l'arabe. La morale écrite est pareillement un fruit de ce sol fécond. Or, remarquez que les peuples de l'orient, comme en punition de quelque grande rébellion tentée par leurs pères, ont presque toujours été soumis à des tyrans : ainsi (merveilleux contrepoids !) la morale est née auprès de l'esclavage, et la religion nous est venue de la contrée du malheur. Enfin, ces mêmes déserts ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César. Siècles à venir, vous y ramènerez des armées non moins nombreuses, des guerriers non moins célèbres ! Tous les grands mouvements imprimés à l'espèce humaine sont partis d'ici, ou sont venus s'y perdre. Une énergie surnaturelle s'est conservée aux bords où le premier homme a reçu la vie ; quelque chose de mystérieux semble encore attaché au berceau de la création et aux sources de la lumière.

Sans nous arrêter à ces grandeurs humaines qui tour à tour ont trébuché dans la tombe, sans considérer ces siècles fameux qu'une pelletée de terre sépare, et qu'un peu de poussière recouvre, c'est surtout pour les Chrétiens que l'orient est le pays des merveilles.

Vous avez vu le christianisme pénétrer, à l'aide de la morale, chez les nations civilisées de l'Italie et de la Grèce ; vous l'avez vu s'introduire par la charité au milieu des peuples barbares de la Gaule et de la Germanie ; ici, sous l'influence d'une nature qui affaiblit l'âme en rendant l'esprit obstiné, chez un peuple grave par ses institutions politiques, et léger par son climat, la charité et la morale seraient insuffisantes. La religion de Jésus-Christ ne peut entrer dans les temples d'Isis et

d'Ammon que sous les voiles de la pénitence. Il faut qu'elle offre à la mollesse le spectacle de toutes les privations ; il faut qu'elle oppose aux fourberies des prêtres et aux mensonges des faux dieux, des miracles certains et de vrais oracles ; des scènes extraordinaires de vertu peuvent seules arracher la foule enchantée aux jeux du cirque et du théâtre : tandis que d'une part les hommes commettent de grands crimes, les grandes expiations sont nécessaires, afin que la renommée de ces dernières étouffe la célébrité des premiers.

Voilà la raison de l'établissement de ces missionnaires qui commencent en moi, et qui se perpétueront dans ces solitudes. Admirez notre divin chef qui sait dresser sa milice selon les lieux et les obstacles qu'elle a à combattre. Contemplez les deux religions qui vont lutter ici corps à corps, jusqu'à ce que l'une ait terrassé l'autre. L'antique culte d'Osiris qui se perd dans la nuit des temps, fier de ses traditions, de ses mystères, de ses pompes, se croit sûr de la victoire. Le grand dragon d'Egypte se couche au milieu de ses eaux, et dit : « Le fleuve est à moi. » Il croit que le crocodile recevra toujours l'encens des mortels, que le boeuf qu'on assomme à la crèche sera toujours le plus grand des dieux. Non, mon fils, une armée va se former dans le désert, et marcher à la conquête de la vérité. Elle s'avance de la Thébaïde et de la solitude de Scété ; elle est composée de saints vieillards qui ne portent que des bâtons blancs pour assiéger les prêtres de l'erreur dans leurs temples. Ces derniers occupent des champs fertiles, et sont plongés dans le luxe et les plaisirs ; les premiers habitent un sable brûlant parmi toutes les rigueurs de la vie. L'enfer, qui pressent sa ruine, tente tous les moyens de victoire : les démons de la volupté, de l'or, de l'ambition, cherchent à corrompre la milice fidèle. Le ciel vient au secours de ses enfants ; il prodigue en leur faveur les miracles. Qui pourrait dire les noms de tant d'illustres solitaires, les Antoine, les Sérapion, les Macaire, les Pacôme ! La victoire se déclare pour eux : le Seigneur se revêt de l'Egypte, comme un berger de son manteau. Partout où l'erreur avait parlé, la vérité s'est fait entendre ; partout où les faux dieux avaient placé un

mystère, Jésus-Christ a placé un saint. Les grottes de la Thébaïde sont envahies, les catacombes des morts sont occupées par des vivants morts aux passions de la terre. Les dieux forcés dans leurs temples retournent au fleuve ou à la charrue. Un cri de triomphe s'élève depuis la pyramide de Chéops jusqu'au tombeau d'Osymandué. La postérité de Joseph rentre dans la terre de Gessen ; et cette conquête due aux larmes des vainqueurs ne coûte pas une larme aux vaincus ! »

Paul suspendit un moment son discours ; ensuite reprenant la parole :

— Eudore, dit-il, vous n'abandonnerez plus les rangs des soldats de Jésus-Christ ? Si vous n'êtes pas rebelle à la voix du ciel, quelle couronne vous attend ! Quelle gloire sera répandue sur vous ! Eh ! Mon fils, que chercheriez-vous à présent parmi les hommes ! Le monde pourrait-il vous toucher ? Voudriez-vous, ainsi que l'infidèle israélite, mener des danses autour du veau d'or ? Savez-vous quelle fin menace cet empire qui depuis longtemps écrase le genre humain ? Les crimes des maîtres du monde amèneront bientôt le jour de la vengeance. Ils ont persécuté les fidèles ; ils se sont remplis du sang des Martyrs, comme les coupes et les cornes de l'autel...

Paul s'interrompit de nouveau. Il étendit ses bras vers le mont Horeb, ses yeux s'animèrent, une flamme parut sur sa tête, son front ridé brilla tout à coup d'une jeunesse divine ; le nouvel Elie s'écria :

— D'où viennent ces familles fugitives qui cherchent un abri dans l'antre du solitaire ? Qui sont ces peuples sortis des quatre régions de la terre ? Voyez-vous ces hideux cadavres, enfants impurs des démons et des sorcières de la Scythie ? Le fléau de Dieu les conduit. Leurs chevaux sont plus légers que les léopards ; ils assemblent des troupes de captifs comme des monceaux de sable ! Que veulent ces rois vêtus de peaux de bêtes, la tête couverte d'un chapeau barbare, ou les joues peintes d'une couleur verte ? Pourquoi ces hommes nus égorgent-ils les prisonniers autour de la ville assiégée ? Arrêtez : ce monstre a bu le sang du Romain qu'il avait abattu !

Tous viennent du désert d'une terre affreuse ; tous marchent vers la nouvelle Babylone. Es-tu tombée, reine des cités ? Ton capitole est-il caché dans la poussière ? Que tes campagnes sont désertes ! Quelle solitude autour de toi... ! Mais, ô prodige ! La croix paraît au milieu de ce tourbillon de poussière ! Elle s'élève sur Rome ressuscitée ! Elle en marque les édifices. Père des anachorètes, Paul, réjouis-toi avant de mourir ! Tes enfants occupent les ruines du palais des Césars ; les portiques où la mort des chrétiens fut jurée, sont changés en cloîtres pieux, et la pénitence habite où régna le crime triomphant !

Paul laissa retomber ses mains à ses côtés. Le feu qui l'avait animé s'éteignit. Redevenu mortel, il en reprit le langage.

— Eudore, me dit-il, il faut nous séparer. Je ne dois plus descendre de la montagne. Celui qui me doit ensevelir approche ; il vient couvrir ce pauvre corps et rendre la terre à la terre. Vous le trouverez au bas du rocher ; vous attendrez son retour : il vous montrera le chemin.

Alors l'étonnant vieillard me força de le quitter. Triste, et plongé dans les plus sérieuses pensées, je m'éloignai en silence. J'entendais la voix de Paul qui chantait son dernier cantique.

Prêt à se brûler sur l'autel, le vieux phénix saluait par des concerts sa jeunesse renaissante. Au bas de la montagne je rencontrai un autre vieillard qui hâtait ses pas. Il tenait à la main la tunique d'Athanase que Paul lui avait demandée pour lui servir de linceul. C'était le grand Antoine, éprouvé par tant de combats contre l'enfer.

Je voulus lui parler ; mais lui, toujours marchant, s’écriait :

— J'ai vu Elie, j'ai vu Jean dans le désert, j'ai vu Paul dans un paradis !

Il passa, et j'attendis son retour toute la journée. Il ne revint que le jour suivant. Des pleurs coulaient de ses yeux.

— Mon fils, s'écria-t-il en s'approchant de moi, le séraphin n'est plus sur la terre. À peine hier m'étais-je éloigné de vous, que je vis, au milieu d'un choeur d'anges et de prophètes, Paul tout éclatant d'une blancheur pure, monter au ciel. Je courus

au haut de la montagne, j'aperçus le saint les genoux en terre, la tête levée et les bras étendus vers le ciel ; il semblait encore prier, et il n'était plus ! Deux lions qui sortirent des rochers voisins, m'ont aidé à lui creuser un tombeau, et sa tunique de feuilles de palmier est devenue mon héritage.

Ce fut ainsi qu'Antoine me raconta la mort du premier des anachorètes. Nous nous mîmes en route, et nous arrivâmes au monastère où déjà se formait sous la direction d'Antoine cette milice dont Paul m'avait annoncé les conquêtes. Un solitaire me conduisit à Arsinoé. J'en partis bientôt avec les marchands de Ptolémaïs. En traversant l'Asie, je m'arrêtai aux saints lieux, où je connus la pieuse Hélène, épouse de Constance, mon généreux protecteur, et mère de Constantin, mon illustre ami. Je vis ensuite les sept églises instruites par le prophète de Patmos, la patiente Ephèse, Smyrne l'affligée, Pergame remplie de foi, la charitable Thyatire, Sardes mise au rang des morts, Laodicée qui doit acheter des habits blancs, et Philadelphie aimée de celui qui possède la clef de David. J'eus le bonheur de rencontrer à Byzance le jeune prince Constantin, qui daigna me presser dans ses bras, et me confier ses vastes projets. Je vous revis enfin, ô mes parents ! Après dix années d'absence et de malheurs ! Si le ciel exauçait mes voeux, je ne quitterais plus les vallons de l'Arcadie : heureux d'y passer mes jours dans la pénitence, et d'y dormir après ma mort dans le tombeau de mes pères ! »

Ces dernières paroles mirent fin au récit d'Eudore : les vieillards qui l'écoutaient demeurèrent quelque temps en silence. Lasthénès remerciait Dieu au fond du coeur de lui avoir donné un tel fils ; Cyrille n'avait plus rien à dire à un jeune homme qui avouait ses fautes avec tant de candeur ; il le regardait même avec un mélange de respect et d'admiration, comme un confesseur appelé par le ciel aux plus hautes destinées ; Démodocus était presque effrayé du langage inconnu et des vertus incompréhensibles d'Eudore. Les trois vieillards se lèvent avec majesté, comme trois rois, et rentrent au foyer de Lasthénès.

Cyrille, après avoir offert pour Eudore le redoutable

sacrifice, prend congé de ses hôtes et retourne à Lacédémone. Eudore se retire dans la grotte témoin de sa pénitence. Démodocus, resté seul avec sa fille, la serre tendrement dans ses bras, et lui dit avec un pressentiment triste :

« Fille de Démodocus, tu seras peut-être aussi malheureuse à ton tour, car Jupiter dispose de nos destinées. Mais tu imiteras Eudore. L'adversité a augmenté les vertus de ce jeune homme.

Les vertus les plus rares ne sont pas toujours le résultat de cette lente maturité que l'âge amène : la grappe encore verte, tordue par la main du vigneron, et flétrie sur le cep avant l'automne, donne le plus doux vin aux bords de l'Alphée et sur les coteaux de l'Erymanthe. »

Livre XII

Esprit saint, qui fécondas le vaste abîme en le couvrant de tes ailes, c'est à présent que j'ai besoin de ton secours !

Du haut de la montagne qui voit s'abaisser à ses pieds les sommets d'Aonie, tu contemples ce mouvement perpétuel des choses de la terre, cette société humaine où tout change, même les principes, où le bien devient le mal, où le mal devient le bien ; tu regardes en pitié les dignités qui nous enflent le coeur, les vains honneurs qui le corrompent ; tu menaces le pouvoir acquis par des crimes, tu consoles le malheur acheté par des vertus ; tu vois les diverses passions des hommes, leurs craintes honteuses, leurs haines basses, leurs voeux intéressés, leurs joies si courtes, leurs ennuis si longs ; tu pénètres toutes ces misères, ô esprit créateur ! Anime et vivifie ma parole dans le récit que je vais faire : heureux si je puis adoucir l'horreur du tableau, en y peignant les miracles de ton amour !

Placés aux postes désignés par leur chef, les esprits de ténèbres soufflent de toutes parts la discorde et l'horreur du nom chrétien. Ils déchaînent dans Rome même les passions des chefs et des ministres de l'empire. Astarté présente sans cesse à Hiéroclès l'image de la fille d'Homère. Il donne à ce fantôme séduisant toutes les grâces qu'ajoutent à la beauté l'absence et le souvenir. Satan réveille secrètement l'ambition de Galérius : il lui peint les fidèles attachés à Dioclétien, comme le seul appui qui soutient le vieil empereur sur son trône. Le préfet d'Achaïe, déserteur de la loi évangélique et livré au démon de la fausse sagesse, confirme le fougueux César dans sa haine contre les adorateurs du vrai Dieu. La mère de Galérius se plaint de ce que les disciples de la croix insultent à ses sacrifices, et refusent de prier pour son fils les divinités champêtres. Lorsqu'un vautour, sauvage enfant de la

montagne, va fondre sur une colombe qui se désaltère dans un courant d'eau ; à l'instant où il se précipite, d'autres vautours arrêtés sur un rocher poussent des cris cruels, et l'excitent à dévorer sa proie : ainsi Galérius, qui veut anéantir la religion de Jésus-Christ, est encore animé au carnage par sa mère et par l'impie Hiéroclès. Enivré de ses victoires sur les parthes, traînant à sa suite le luxe et la corruption de l'Asie, nourrissant les projets les plus ambitieux, il fatigue Dioclétien de ses plaintes et de ses menaces.

« Qu'attendez-vous, lui dit-il, pour punir une race odieuse que votre dangereuse clémence laisse multiplier dans l'empire ? Nos temples sont déserts, ma mère est insultée, votre épouse séduite. Osez frapper des sujets rebelles : vous trouverez dans leurs richesses des ressources qui vous manquent, et vous ferez un acte de justice agréable aux dieux. » Dioclétien était un prince orné de modération et de sagesse ; son âge le faisait encore pencher vers la douceur en faveur des peuples : tel un vieil arbre, en abaissant ses rameaux, rapproche ses fruits de la terre. Mais l'avarice qui resserre le coeur, et la superstition qui le trouble, gâtaient les grandes qualités de Dioclétien. Il se laissa séduire par l'espoir de trouver des trésors chez les fidèles. Marcellin, évêque de Rome, reçut l'ordre de livrer aux temples des idoles les richesses du nouveau culte. L'empereur se rendit lui-même à l'église où ces trésors devaient avoir été rassemblés. Les portes s'ouvrent : il aperçoit une troupe innombrable de pauvres, d'infirmes, d'orphelins !

« Prince, lui dit le pasteur des hommes, voilà les trésors de l'église, les joyaux, les vases précieux, les couronnes d'or de Jésus-Christ ! » Cette austère et touchante leçon fit monter la rougeur au front du prince. Un monarque est terrible quand il est vaincu en magnanimité : la puissance, par un instinct sublime, prétend à la vertu, comme une mâle jeunesse se croit faite pour la beauté : malheur à celui qui ose lui faire sentir les qualités ou les grâces qui lui manquent !

Satan profite de ce moment de faiblesse pour augmenter le ressentiment de Dioclétien de toutes les frayeurs de la

superstition. Tantôt les sacrifices sont tout à coup suspendus, et les prêtres déclarent que la présence des chrétiens éloigne les dieux de la patrie ; tantôt le foie des victimes immolées paraît sans tête ; leurs entrailles parsemées de taches livides n'offrent que des signes funestes ; les divinités couchées sur leurs lits, dans les places publiques, détournent les yeux ; les portes des temples se referment d'elles-mêmes ; des bruits confus font retentir les antres sacrés ; chaque moment apporte à Rome la nouvelle d'un nouveau prodige : le Nil a retenu le tribut de ses eaux ; la foudre gronde, la terre tremble, les volcans vomissent des flammes ; la peste et la famine ravagent les provinces de l'orient ; l'occident est troublé par des séditions dangereuses et des guerres étrangères : tout est attribué à l'impiété des chrétiens.

Dans la vaste enceinte du palais de Dioclétien, au milieu du jardin des thermes, s'élevait un cyprès qu'arrosait une fontaine. Au pied de ce cyprès était un autel consacré à Romulus. Tout à coup un serpent, le dos marqué de taches sanglantes, sort en sifflant de dessous l'autel ; il embrasse le tronc du cyprès. Parmi le feuillage, sur le rameau le plus élevé, trois passereaux étaient cachés dans leur nid : l'horrible dragon les dévore ; la mère vole à l'entour en gémissant ; l'impitoyable reptile la saisit bientôt par les ailes, et l'enveloppe malgré ses cris.

Dioclétien effrayé de ce prodige fait appeler Tagès, chef des aruspices. Gagné secrètement par Galérius, et fanatique adorateur des idoles, Tagès s'écrie :

— O prince ! Le dragon représente la religion nouvelle prête à dévorer les deux Césars et le chef de l'empire ! Hâtez-vous de détourner les effets de la colère céleste, en punissant les ennemis des dieux.

Alors le Tout-Puissant prend dans sa main les balances d'or où sont pesées les destinées des rois et des empires : le sort de Dioclétien fut trouvé léger. À l'instant l'empereur rejeté sent en lui quelque chose d'extraordinaire : il lui semble que son bonheur l'abandonne, et que les parques, fausses divinités qu'il adore, filent plus rapidement ses jours. Une partie de sa

prudence accoutumée lui échappe. Il ne voit plus aussi clairement les hommes et leurs passions ; il se laisse entraîner aux siennes : il veut que les officiers chrétiens de son palais sacrifient aux dieux, et il ordonne qu'il soit fait un dénombrement exact des fidèles dans tout l'empire.

Galérius est transporté de joie. Comme un vigneron, possesseur d'un terrain fameux dans les vallons du Tmolus, se promène entre les ceps de sa vigne en fleurs, et compte déjà les flots du vin pur qui rempliront la coupe des rois ou le calice des autels : ainsi Galérius voit couler en espérance les torrents du sang précieux que lui promet le christianisme florissant.

Les proconsuls, les préfets, les gouverneurs des provinces quittent la cour pour exécuter les ordres de Dioclétien. Hiéroclès baise humblement le bas de la toge de Galérius, et faisant un effort, comme un homme qui va s'immoler à la vertu, il ose lever un regard humilié vers César :

« Fils de Jupiter, lui dit-il, prince sublime, amateur de la sagesse, je pars pour l'Achaïe. Je vais commencer à punir ces factieux qui blasphèment ton éternité. Mais, César, toi qui es ma fortune et mes dieux, permets que je m'explique avec franchise. Un sage, même au péril de ses jours, doit la vérité toute entière à son prince. Le divin empereur ne montre point encore assez de fermeté contre des hommes odieux. Oserai-je le dire sans attirer sur moi ta colère ? Si des mains affaiblies par l'âge laissent échapper les rênes de l'état, Galérius, vainqueur des parthes, n'est-il pas digne de monter sur le trône de l'univers ? Mais, ô mon héros ! Garde-toi des ennemis qui t'environnent ! Dorothé, chef du palais, est chrétien. Depuis qu'un arcadien rebelle fut introduit à la cour, l'impératrice même favorise les impies. Le jeune prince Constantin, ô honte ! ô douleur !... » Hiéroclès s'interrompit brusquement, versa des pleurs, et parut profondément alarmé des périls de César. Il rallume ainsi dans le coeur du tyran ses deux passions dominantes, l'ambition et la cruauté. Il jette en même temps les fondements de sa grandeur future : car Hiéroclès n'était point aimé de l'empereur, ennemi des sophistes, et il savait qu'il n'obtiendrait jamais sous Dioclétien les honneurs qu'il

espérait de Galérius.

Il vole à Tarente, et monte sur la flotte qui le doit porter en Messénie. Il brûle de revoir le rivage de la Grèce : c'est là que respire la fille d'Homère ; c'est là qu'il pourra satisfaire à la fois et son amour pour Cymodocée, et sa haine contre les Chrétiens. Cependant il cache ses sentiments au fond de son coeur ; et, couvrant ses vices du masque des vertus, les mots de sagesse et d'humanité sortent incessamment de sa bouche : telle une eau profonde, qui recèle dans son sein des écueils et des abîmes, embellit souvent sa surface de l'image et de la lumière des cieux.

Cependant les démons qui veulent hâter la ruine de l'église, envoient au proconsul d'Achaïe un vent favorable. Il franchit rapidement cette mer qui vit passer Alcibiade, lorsque l'Italie charmée accourut pour contempler le plus beau des Grecs. Déjà Hiéroclès a vu fuir les jardins d'Alcinoüs et les hauteurs de Buthrotum : lieux voisins immortalisés par les deux maîtres de la lyre. Leucate où respirent encore les feux de la fille de Lesbos, Ithaque hérissée de rochers, Zacynthe couverte de forêts, Céphalénie aimée des colombes, attirent tour à tour les regards du proconsul romain. Il découvre les strophades, demeure impure de Coeléno, et bientôt il salue les monts lointains de l'élide. Il ordonne de tourner la proue vers l'orient. Il rase le sablonneux rivage où Nestor offrait une hécatombe à Neptune, quand Télémaque vint lui demander des nouvelles d'Ulysse égal aux dieux pour sa sagesse.

Il laisse à sa gauche Pylos, Sphactérie, Mothone, il s'enfonce dans le golfe de Messénie, et son vaisseau rapide abandonnant les flots amers vient enfin arrêter sa course dans les eaux tranquilles du Pamisus.

Tandis que semblable à un sombre nuage levé sur les mers, Hiéroclès s'approche de la patrie des dieux et des héros, l'ange des saintes amours était descendu dans la grotte du fils de Lasthénès : ainsi le fils supposé d'Ananias s'offrit au jeune Tobie pour le conduire auprès de la fille de Raguël. Lorsque Dieu veut mettre dans le coeur de l'homme ces chastes ardeurs d'où sortent des miracles de vertus, c'est au plus beau

des esprits du ciel que ce soin important est confié. Uriel est son nom ; d'une main il tient une flèche d'or tirée du carquois du Seigneur, de l'autre, un flambeau allumé au foudre éternel.

Sa naissance ne précéda point celle de l'univers : il naquit avec Eve, au moment même où la première femme ouvrit les yeux à la lumière récente.

La puissance créatrice répandit sur le chérubin ardent un mélange des grâces séduisantes de la mère des humains, et des beautés mâles du père des hommes : il a le sourire de la pudeur et le regard du génie. Quiconque est frappé de son trait divin ou brûlé de son flambeau céleste, embrasse avec transport les dévouements les plus héroïques, les entreprises les plus périlleuses, les sacrifices les plus douloureux. Le coeur ainsi blessé connaît toutes les délicatesses des sentiments ; sa tendresse s'accroît dans les larmes et survit aux désirs satisfaits. L'amour n'est point pour ce coeur un penchant borné et frivole, mais une passion grande et sévère, dont la noble fin est de donner la vie à des êtres immortels.

L'ange des saintes amours allume dans le coeur du fils de Lasthénès une flamme irrésistible : le Chrétien repentant se sent brûler sous le cilice, et l'objet de ses voeux est une infidèle ! Le souvenir de ses erreurs passées alarme Eudore : il craint de retomber dans les fautes de sa première jeunesse ; il songe à fuir, à se dérober au péril qui le menace : ainsi, lorsque la tempête n'a point encore éclaté, que tout paraît tranquille sur le rivage, que des vaisseaux imprudents osent déployer leurs voiles et sortir du port, le pêcheur expérimenté secoue la tête au fond de sa barque, et appuyant sur la rame une main robuste, il se hâte de quitter la haute mer, afin de se mettre à l'abri derrière un rocher. Cependant un véritable amour s'est glissé pour la première fois dans le sein d'Eudore. Le fils de Lasthénès s'étonne de la timidité de ses sentiments, de la gravité de ses projets, si différentes de cette hardiesse de désirs, de cette légèreté de pensées qu'il portait jadis dans ses attachements. Ah !

S'il pouvait convertir à Jésus-Christ cette femme idolâtre ; si, la prenant pour son épouse, il lui ouvrait à la fois les portes du

ciel et les portes de la chambre nuptiale ! Quel bonheur pour un chrétien !

Le soleil se plongeait dans la mer des Atlantides, et dorait de ses derniers rayons les îles fortunées, lorsque Démodocus voulut quitter la famille chrétienne ; mais Lasthénès lui représenta que la nuit est pleine d'embûches et de périls. Le prêtre d'Homère consentit à attendre chez son hôte le retour de l'aurore. Retirée à son appartement, Cymodocée repassait dans son esprit ce qu'elle savait de l'histoire d'Eudore ; ses joues étaient colorées, ses yeux brillaient d'un feu inconnu. La brûlante insomnie chasse enfin de sa couche la prêtresse des muses. Elle se lève : elle veut respirer la fraîcheur de la nuit, et descend dans les jardins, sur la pente de la montagne.

Suspendue au milieu du ciel de l'Arcadie, la lune était presque, comme le soleil, un astre solitaire : l'éclat de ses rayons avait fait disparaître les constellations autour d'elle ; quelques-unes se montraient çà et là dans l'immensité : le firmament, d'un bleu tendre, ainsi parsemé de quelques étoiles, ressemblait à un lis d'azur chargé des perles de la rosée. Les hauts sommets du Cyllène, les croupes du Pholoé et du Thelphusse, les forêts d'Anémose et de Phalante formaient de toutes parts un horizon confus et vaporeux.

On entendait le concert lointain des torrents et des sources qui descendent des monts de l'Arcadie. Dans le vallon où l'on voyait briller ses eaux, Alphée semblait suivre encore les pas d'Aréthuse, Zéphyre soupirait dans les roseaux de Syrinx, et Philomèle chantait dans les lauriers de Daphné au bord du Ladon.

Cette belle nuit rappelle à la mémoire de Cymodocée cette autre nuit qui la conduisit auprès du jeune homme semblable au chasseur Endymion.

À ce souvenir, le coeur de la fille d'Homère palpite avec plus de vitesse. Elle se retrace vivement la beauté, le courage, la noblesse du fils de Lasthénès ; elle se souvient que Démodocus a prononcé quelquefois le nom d'époux en parlant d'Eudore. Quoi, pour échapper à Hiéroclès, se priver des douceurs de l'hyménée, ceindre pour toujours son front des

bandelettes glacées de la vestale ! Aucun mortel, il est vrai, n'avait été jusqu'alors assez puissant pour oser unir son sort au sort d'une vierge désirée d'un gouverneur impie ; mais Eudore triomphateur et revêtu des dignités de l'empire, Eudore, estimé de Dioclétien, adoré des soldats, chéri du prince héritier de la pourpre, n'est-il pas le glorieux époux qui peut défendre et protéger Cymodocée ? Ah ! C'est Jupiter, c'est Vénus, c'est l'amour, qui ont conduit eux-mêmes le jeune héros aux rivages de la Messénie !

Cymodocée s'avançait involontairement vers le lieu où le fils de Lasthénès avait achevé de conter son histoire. Lorsqu'une chevrette des Pyrénées s'est reposée pendant le jour avec le

pasteur au fond d'un vallon, si la nuit, s'échappant de la crèche, elle vient chercher le pâturage accoutumé, le berger la retrouve le matin sous le cytise en fleurs qu'il a choisi pour abri : ainsi la fille d'Homère monte peu à peu vers la grotte habitée par le chasseur arcadien. Tout à coup elle entrevoit comme une ombre immobile à l'entrée de cette grotte ; elle croit reconnaître Eudore. Elle s'arrête ; ses genoux tremblent sous elle ; elle ne peut ni fuir ni avancer. C'était le fils de Lasthénès lui-même ; il priait environné des marques de sa pénitence : le cilice, la cendre, la tête blanchie d'un Martyr excitaient ses larmes et animaient sa foi. Il entend les pas de Cymodocée, il voit cette vierge charmante prête à tomber sur la terre, il vole à son secours, il la soutient dans ses bras, il se défend à peine de la presser sur son coeur. Ce n'est plus ce chrétien, si grave, si rigide : c'est un homme plein d'indulgence et de tendresse, qui veut attirer une âme à Dieu et obtenir une épouse divine.

Comme un laboureur porte doucement à la bergerie l'agneau que la ronce a déchiré, ainsi le fils de Lasthénès enlève dans ses bras Cymodocée, et la dépose sur un banc de mousse à l'entrée de la grotte. Alors la fille de Démodocus, d'une voix tremblante :

— Me pardonneras-tu d'avoir encore troublé tes mystères ? Un dieu, je ne sais quel dieu, m'a égarée comme la première nuit.

— Cymodocée, répondit Eudore aussi tremblant que la prêtresse des muses, ce Dieu qui vous a égarée est mon Dieu, mon Dieu qui vous cherche et qui veut peut-être vous donner à moi.

La fille d'Homère répliqua :

— Ta religion défend aux jeunes hommes de s'attacher aux jeunes filles, et aux jeunes filles de suivre les pas des jeunes hommes : tu n'as aimé que lorsque tu étais infidèle à ton Dieu.

Cymodocée rougit. Eudore s'écria :

— Ah ! Je n'ai jamais aimé quand j'offensais ma religion ! Je le sens à présent que j'aime par la volonté de mon Dieu.

Le baume que l'on verse sur la blessure, l'eau fraîche qui

désaltère le voyageur fatigué, ont moins de charmes que ces paroles échappées au fils de Lasthénès. Elles pénètrent de joie le coeur de Cymodocée. Comme deux peupliers s'élèvent silencieux au bord d'une source, pendant le calme d'une nuit d'été, ainsi les deux époux désignés par le ciel demeuraient immobiles et muets à l'entrée de la grotte. Cymodocée rompit la première le silence :

— Guerrier, pardonne aux demandes importunes d'une messénienne ignorante. Nul ne peut savoir quelque chose s'il n'a été instruit par un maître habile, ou si les dieux eux-mêmes n'ont pris soin d'orner son esprit. Une jeune fille surtout ne sait rien, à moins qu'elle ne soit allée broder des voiles chez ses compagnes, ou qu'elle n'ait visité les temples et les théâtres. Pour moi, je n'ai jamais quitté mon père, prêtre chéri des immortels. Dis-moi, puisqu'on peut aimer dans ton culte, il y a donc une Vénus chrétienne ? A-t-elle un char et des colombes ? Les désirs, les querelles amoureuses, les entretiens secrets, les tromperies innocentes, le doux badinage qui surprend le coeur de l'homme le plus sensé, sont-ils cachés dans sa ceinture, ainsi que le raconte mon divin aïeul ? La colère de cette déesse est-elle redoutable ? Force-t-elle la jeune fille à chercher le jeune homme dans la palestre, à l'introduire furtivement sous le toit paternel ? Ta Vénus rend-elle la langue embarrassée ? Répand-elle un feu brûlant, un froid mortel dans les veines ? Oblige-t-elle à recourir à des philtres pour ramener un amant volage, à chanter la lune, à conjurer le seuil de la porte ? Toi, chrétien, tu ignores peut-être que l'amour est fils de Vénus, qu'il fut nourri dans les bois du lait des bêtes féroces, que son premier arc était de frêne, ses premières flèches de cyprès, qu'il s'assied sur le dos du lion, sur la croupe du centaure, sur les épaules d'Hercule, qu'il porte des ailes et un bandeau, et qu'il accompagne Mars et Mercure, l'éloquence et la valeur.

— Infidèle, répondit Eudore, ma religion ne favorise point les passions funestes, mais elle sait donner par la sagesse même une exaltation aux sentiments de l'âme, que votre Vénus n'inspirera jamais. Quelle religion est la vôtre, Cymodocée ? Rien n'est plus chaste que votre âme, plus innocent que votre

pensée, et pourtant à vous entendre parler de vos dieux, qui ne vous croirait trop habile dans les plus dangereux mystères ? Prêtre des idoles, votre père a cru faire un acte de piété en vous instruisant du culte, des effets et des attributs des passions divinisées. Un chrétien craindrait de blesser l'amour même par des peintures trop libres.

Cymodocée, si j'avais pu mériter votre tendresse, si je devois être l'époux choisi de votre innocence, je voudrais aimer en vous moins une femme accomplie, que le Dieu même qui vous fit à son image. Lorsque le Tout-Puissant eut formé le premier homme du limon de la terre, il le plaça dans un jardin plus délicieux que les bois de l'Arcadie. Bientôt l'homme trouva sa solitude trop profonde, et pria le créateur de lui donner une compagne. L'Éternel tira du côté d'Adam une créature divine ; il l'appela la femme ; elle devint l'épouse de celui dont elle était la chair et le sang. Adam était formé pour la puissance et la valeur, Eve pour la soumission et les grâces ; la grandeur de l'âme, la dignité du caractère, l'autorité de la raison, furent le partage du premier ; la seconde eut la beauté, la tendresse et des séductions invincibles. Tel est, Cymodocée, le modèle de la femme chrétienne. Si vous consentiez à l'imiter, je tâcherais de vous gagner à moi, au nom de tous les attraits qui gagnent les coeurs ; je vous rendrais mon épouse par une alliance de justice, de compassion et de miséricorde ; je règnerais sur vous, Cymodocée, parce que l'homme est fait pour l'empire, mais je vous aimerais comme une grappe de raisin que l'on trouve dans un désert brûlant. Semblables aux patriarches, nous serions unis dans la vue de laisser après nous une famille héritière des bénédictions de Jacob : ainsi le fils d'Abraham prit dans sa tente la fille de Bathuel ; il en eut tant de joie qu'il oublia la mort de sa mère.

À ces mots Cymodocée verse des larmes de honte et de tendresse.

— Guerrier, dit-elle, tes paroles sont douces comme du miel et perçantes comme des flèches. Je vois bien que les Chrétiens savent parler le langage du coeur. J'avais dans l'âme tout ce que tu viens de dire. Que ta religion soit la mienne, puisqu'elle

enseigne à mieux aimer !

Eudore n'écoutant plus que son amour et sa foi :

— Quoi, Cymodocée, vous voudriez devenir chrétienne, je donnerais un pareil ange au ciel, une pareille compagne à mes jours !

Cymodocée baissa la tête, et répondit :

— Je n'ose plus parler avant que tu n'aies achevé de m'enseigner la pudeur : elle avait quitté la terre avec Némésis ; les Chrétiens l'auront fait descendre du ciel.

Un mouvement du fils de Lasthénès fit alors rouler à terre un crucifix ; la jeune messénienne poussa un cri de surprise mêlée d'une sorte de frayeur :

— C'est l'image de mon Dieu, dit Eudore en relevant avec respect le bois sacré, de ce Dieu descendu au tombeau, et ressuscité plein de gloire.

— C'est donc, repartit la fille d'Homère, comme le beau jeune homme de l'Arabie, pleuré des femmes de Byblos, et rendu à la lumière des cieux par la volonté de Jupiter ?

— Cymodocée, répliqua Eudore avec une douce sévérité, vous connaîtrez quelque jour combien cette comparaison est impie et sacrilège : au lieu des mystères de honte et de plaisir, vous voyez ici des miracles de modestie et de douleur ; vous voyez le Fils du Tout-Puissant, attaché à une croix pour nous ouvrir le ciel, et pour mettre en honneur sur la terre l'infortune, la simplicité et l'innocence. Mais au bord du Labon, sous les ombrages de l'Arcadie, au milieu d'une nuit enchantée, dans ce pays où l'imagination des poètes a placé l'amour et le bonheur, comment arrêter l'esprit d'une prêtresse des Muses sur un objet aussi grave ?

Toutefois, fille de Démodocus, les austères méditations fortifient dans le coeur du chrétien les attachements légitimes ; et, en le rendant capable de toutes les vertus, elles le rendent plus digne d'être aimé. » Cymodocée prêtait une oreille attentive à ce discours : je ne sais quoi d'étonnant se passait au fond de son coeur. Il lui semblait qu'un bandeau tombait tout à coup de ses yeux, et qu'elle découvrait une lumière lointaine et divine. La sagesse, la raison, la pudeur et

l'amour s'offraient pour la première fois à ses regards dans une alliance inconnue. Cette tristesse évangélique que le Chrétien mêle à tous les sentiments de la vie, cette voix douloureuse qu'il fait sortir du sein des plaisirs, achevaient d'étonner et de confondre la fille d'Homère. Eudore lui présentant le crucifix :

— Voilà, lui dit-il, le Dieu de charité, de paix, de miséricorde, et pourtant le Dieu persécuté ! Ô Cymodocée, c'est sur cette image auguste que je pourrais seulement recevoir votre foi, si vous me jugiez digne de devenir votre époux. Jamais l'autel de vos idoles, jamais le carquois de votre amour ne verront l'adorateur du Christ uni à la prêtresse des muses.

Quel moment pour la fille d'Homère ! Passer tout à coup des idées voluptueuses de la mythologie à un amour juré sur un crucifix ! Ces mains qui n'avaient jamais porté que les guirlandes des muses et les bandelettes des sacrifices, sont chargées pour la première fois du signe redoutable du salut des hommes. Cymodocée, que l'ange des saintes amours a blessée comme Eudore, et qu'un charme irrésistible entraîne, promet aisément de se faire instruire dans la religion du maître de son coeur.

— Et d'être mon épouse ! dit Eudore, en pressant les mains de la vierge timide.

— Et d'être ton épouse ! répéta la jeune fille tremblante.

Doux serment qu'elle prononce devant le Dieu des larmes et du malheur !

Alors on entend sur le sommet des montagnes un choeur qui commençait la fête des lupercales.

Il chantait le Dieu protecteur de l'Arcadie, Pan aux pieds de chèvre, l'effroi des nymphes, l'inventeur de la flûte à sept tuyaux. Ces chants étaient le signal du lever de l'aurore ; elle éclairait de son premier rayon la tombe d’Epaminondas, et la cime du bois Pelasgus dans les champs de Mantinée. Cymodocée se hâte de retourner auprès de son père ; Eudore va réveiller Lasthénès.

Livre XIII

Déjà le prêtre d'Homère offrait une libation au soleil sortant de l'onde. Il saluait cet astre dont la lumière éclaire les pas du voyageur, et touchant d'une main la terre humide de rosée, il se préparait à quitter le toit de Lasthénès. Tout à coup Cymodocée, tremblante de crainte et d'amour, se présente devant son père. Elle se jette dans les bras du vieillard.

Démodocus avait aisément deviné la raison du trouble qui commençait à tourmenter la prêtresse des muses. Mais comme il ne savait point encore que le fils de Lasthénès partageât le même amour, il cherche à consoler Cymodocée.

« Ma fille, lui dit-il, quelle divinité t'a frappée ?

Tu pleures, toi dont l'âge ne devrait connaître que les ris innocents ! Quelque peine cachée se serait-elle glissée dans ton sein ! Ô mon enfant, ayons recours aux autels des dieux préservateurs, à la compagnie des sages, qui rend à notre âme sa tranquillité première. Le temple de Junon-Lacinienne est ouvert de tous côtés, et toutefois les vents ne dispersent point dans son enceinte les cendres du sacrifice : tel doit être notre coeur : si les souffles des passions y pénètrent, il faut du moins qu'ils ne troublent jamais l'inaltérable paix de son sanctuaire.

— Père de Cymodocée, répond la jeune messénienne, tu ne sais pas notre bonheur ! Eudore aime ta fille ; il veut, dit-il, suspendre à ma porte les couronnes d'hyménée.

— Dieu des ingénieux mensonges, s'écria Démodocus, ne m'as-tu point abusé ? Dois-je te croire, ô ma fille ! Et la vérité aurait-elle cessé de veiller à tes lèvres ? Mais pourquoi m'étonnerais-je de te voir aimée d'un héros ? Tu disputerais le prix de la beauté aux nymphes du Ménale ; et Mercure t'aurait choisie sur le mont Chélydorée.

Apprends-moi donc comment le chasseur arcadien t'a fait connaître qu'il était blessé par le fils de Vénus ?

— Cette nuit même, répondit Cymodocée, je voulois chanter les muses, pour écarter je ne sais quel souci de mon coeur. Eudore, comme un de ces songes brillants qui s'échappent par les portes de l'Elysée, m'a rencontrée dans l'ombre. Il a pris ma main ; il m'a dit : « Vierge, je veux que les enfants de tes enfants soient assis pendant sept générations sur les genoux de Démodocus. » Mais il m'a dit tout cela dans son langage chrétien, bien mieux que je ne te le puis raconter. Il m'a parlé de son Dieu. C'est un Dieu qui aime ceux qui pleurent, et qui bénit les infortunés. Mon père, ce Dieu m'a charmée ; nous n'avons point parmi les nôtres de divinités si douces et si secourables. Il faut que j'apprenne à connaître et à pratiquer la religion des chrétiens, car le fils de Lasthénès ne peut me recevoir qu'à ce prix.

Lorsque le serein Borée et le vent nébuleux du midi se disputent l'empire des mers, les matelots se fatiguent à présenter tour à tour la voile oblique à la tempête : ainsi Démodocus cède ou résiste aux sentiments contraires qui l'agitent. Il pense avec joie que Cymodocée déposera sur l'autel de l'hymen le rameau stérile de la vestale ; que la famille d'Homère, prête à s'éteindre, verra refleurir autour d'elle de nombreux rejetons.

Démodocus aperçoit encore dans le fils de Lasthénès un gendre illustre et honoré, et surtout un protecteur puissant contre le favori de Galérius ; mais bientôt il frémit en songeant que sa fille abandonnera ses dieux paternels, qu'elle sera parjure aux neuf soeurs, au culte de son divin aïeul.

— Ah, ma fille, s'écriait-il en la serrant contre son coeur, quel mélange de bonheur et de larmes ! Que m'as-tu dit ? Comment te refuser, et comment consentir à ce que tu demandes ? Tu quitterais ton père pour suivre un Dieu étranger à nos ancêtres ! Quoi, nous pourrions avoir deux religions ! Nous pourrions demander au ciel des faveurs différentes ! Quand nos coeurs ne font qu'un même coeur, nous cesserions d'avoir un seul et même sacrifice !

— Mon père, dit Cymodocée en l'interrompant, je ne te délaisserai jamais ! Jamais mes voeux ne seront différents des

tiens ! Chrétienne, je vivrai avec toi près de ton temple, et je redirai avec toi les vers de mon divin aïeul.

Le prêtre d'Homère poussant des sanglots, et pressant dans sa main sa barbe vénérable, échappe aux caresses de sa fille. Il va seul errer autour de la demeure de Lasthénès, et demander conseil aux dieux sur la montagne : tel autrefois l'aigle des Alpes s'envolait au milieu des nuées pendant un orage, et, noble augure des destinées romaines, allait apprendre, au sein de la foudre, les desseins cachés du ciel.

À la vue de tous ces sommets de l'Arcadie, marqués par le culte de quelque divinité, Démodocus verse des larmes, et la superstition est prête à l'emporter dans son coeur. Mais comment refuser Eudore à l'amour de Cymodocée ?

Comment rendre sa fille éternellement malheureuse ? Dieu, qui poursuit ses desseins, achève de subjuguer Démodocus, et fait servir à la gloire de ses futurs élus la faiblesse paternelle. Par un effet de sa puissance, il termine les incertitudes du prêtre d'Homère ; il dissipe ses craintes ; il lui présente le mariage de Cymodocée et d'Eudore sous les auspices les plus prospères. Démodocus rentre aux foyers de Lasthénès ; il retrouve sa fille affligée ; il s'écrie :

— Ne pleure point, ô vierge digne de toutes les prospérités ! Que jamais Démodocus ne coûte une larme à des yeux qu'il chérit plus que la lumière du jour ! Deviens l'épouse d'Eudore et puisse seulement ton nouveau Dieu ne t'arracher jamais à ton père !

Eudore, dans ce moment même, révélait pareillement à Lasthénès le secret de son coeur.

— Mon fils, dit l'époux de Séphora, que Cymodocée soit chrétienne ! Apportez-lui le royaume du ciel en héritage, et souvenez-vous d'être complaisant envers votre épouse.

Eudore, pressé par l'ange des saintes amours, vole auprès de Démodocus. Il croyait trouver seul le prêtre d'Homère ; il voit la fille et le père dans les bras l'un de l'autre. Il ne sait si son sort est décidé : il s'arrête. Démodocus l'aperçoit :

— Voilà ton épouse ! s'écrie-t-il.

Des larmes d'attendrissement étouffent la voix du vieillard.

Eudore se précipite aux pieds de son nouveau père, et tient en même temps embrassés les genoux de Cymodocée. Lasthénès, son épouse et ses filles surviennent alors. Les jeunes chrétiennes se jettent au cou de la prêtresse des muses. Elles la comblent de caresses ; elles l'appellent deux fois leur soeur, et comme servante de Jésus-Christ et comme épouse de leur frère.

Cyrille fut choisi d'un commun accord pour répandre les premières semences de la foi dans le coeur de la future catéchumène. Les deux familles résolurent de se rendre à Sparte, afin que le saint évêque pût multiplier ses leçons, et hâter l'hymen de Cymodocée.

Mais tandis que le ciel poursuit ses desseins, l'enfer accomplit ses menaces. Démodocus et Lasthénès s'étaient à peine liés par des serments, que la nouvelle de l'arrivée d'Hiéroclès vint consterner les habitants de la Messénie.

Vous eussiez vu les mères presser leurs filles dans leurs bras, les jeux suspendus comme dans une calamité publique, l'Église en deuil, les païens même effrayés : tel est l'effet de l'apparition du méchant.

Précédé de ses licteurs, le proconsul entre dans les murs de Messène. Il fait publier aussitôt l'ordre du dénombrement des chrétiens. Lorsqu'un loup ravissant rôde autour d'une bergerie, son oeil s'enflamme à l'aspect du troupeau nombreux nourri dans un gras pâturage ; la vue de la brebis excite sa faim, et sa langue, sortant de sa gueule béante, semble déjà teinte du sang dont il brûle de s'abreuver : ainsi Hiéroclès, en proie à sa haine contre les fidèles, s'émeut à la pensée des vierges sans défense, des faibles enfants et de la foule des chrétiens qu'il va bientôt rassembler au pied de son tribunal.

Cependant, poussé par le plus dangereux des esprits de l'abîme, il monte au sommet de l'Ithome. Il cherche des yeux, dans la forêt d'oliviers, les colonnes du temple d'Homère.

O surprise ! Il ne trouve point au sanctuaire le gardien de l'autel. Il apprend que Démodocus et sa fille sont allés visiter Lasthénès, dont le fils a rencontré Cymodocée au milieu des bois du Taygète. À cette nouvelle inattendue, Hiéroclès change

de visage ; mille pensées confuses s'élèvent dans son sein. Lasthénès est le Chrétien le plus riche de la Grèce ; il est le père d'Eudore, ennemi puissant d'Hiéroclès. Comment Eudore a-t-il quitté l'armée de Constance ? Quelle fatalité l'a ramené sur ces rivages pour traverser encore les desseins du proconsul d'Achaïe ? Aurait-il touché le coeur de Cymodocée ?... Hiéroclès brûle d'éclaircir ses soupçons, et l'inquiétude qui le dévore ne lui permet aucun retard.

Non loin de la retraite de Lasthénès, près des ruines d'un temple qu'Oreste avait consacré aux grâces et aux furies, on voyait s'élever un magnifique palais. Hiéroclès l'avait fait bâtir par un des descendants d'Ictinus et de Phidias, lorsqu'il espérait ravir Cymodocée à son père, et cacher ensuite sa victime dans cette délicieuse demeure. Rappelé à la cour des empereurs, il n'avait point eu le temps d'exécuter son noir projet. Aujourd'hui il veut se rendre à ce palais ; il ordonne que les Chrétiens de l'Arcadie viennent de toutes parts y porter leurs noms. Voisin de la demeure de Lasthénès ; il espère ainsi revoir plus tôt Cymodocée, et découvrir quel dessein a pu conduire la prêtresse des muses chez l'adorateur du Christ.

Plus prompte que l'éclair, la renommée a bientôt publié la nouvelle de l'arrivée d'Hiéroclès, depuis les sommets d'Apésante, montagne respectée des peuples de l'Argolide, jusqu'au promontoire de Malée qui voit les astres fatigués se reposer sur sa cime. Elle raconte en même temps les maux qui menacent les Chrétiens ; Démodocus en frémit. Souffrira-t-il que sa fille embrasse une religion qu'environnent les périls ?

Mais peut-il violer ses serments ? Peut-il désoler Cymodocée, qui s'obstine à vouloir Eudore pour époux ?

Des pensées tumultueuses s'élèvent également au fond du coeur d'Eudore ; les démons lui livrent un secret combat. Dans l'espoir de le séduire, ils arment contre lui la générosité de ses propres sentiments. Amener une âme à Dieu en dépit de tous les dangers et de tous les obstacles, est le plus grand bonheur du chrétien ; mais Eudore ne se sent point encore ce zèle ardent et ce courage sublime. L'enfer, qui veut faire naître des rivalités funestes, mais qui craint de voir Cymodocée passer

sous le joug de la croix, cherche à obscurcir la foi du fils de Lasthénès.

Satan appelle Astarté, lui ordonne d'attaquer le jeune chrétien qu'il a si souvent vaincu, et de l'arracher à la puissance de l'ange des saintes amours.

Aussitôt le démon de la volupté se revêt de tous ses charmes. Il prend à la main une torche odorante, et traverse les bois de l'Arcadie. Les zéphyrs agitent doucement la lumière du flambeau.

Le fantôme magique fait naître sur ses pas une foule de prestiges. La nature semble se ranimer à sa présence, la colombe gémit, le rossignol soupire, le cerf suit en bramant sa légère compagne. Les esprits séducteurs qui enchantent les forêts de l'Alphée, entrouvrent les chênes amollis, et montrent çà et là leurs têtes de nymphes. On entend des voix mystérieuses dans la cime des arbres, tandis que les divinités champêtres dansent avec des chaînes de fleurs autour du démon de la volupté.

Astarté entre dans la grotte d'Eudore, et commence à lui souffler les pensées d'un amour purement humain.

« Tu peux, lui dit-il tout bas, tu peux mourir pour ton Dieu, si ton Dieu t'appelle ; mais comment précipiter Cymodocée dans tes malheurs ?

Regarde ces yeux qui lancent des flammes, ce sein qui fait naître les désirs ; veux-tu donc courber les grâces sous le poids des chaînes ? Ah ! Qu'il serait plus sage d'adoucir ta farouche vertu ! Laisse à Cymodocée ses fables ingénieuses : le ciel prendra-t-il sa foudre, parce que ton épouse, ou, si tu le voulois, ton amante, couvrira de quelques fleurs les autels élégants des muses, et chantera les poétiques songes d'Homère ? Aie pitié de la jeunesse et de la beauté. Tu n'as pas toujours été aussi barbare. »

Telles sont les inspirations dangereuses de l'esprit de ténèbres. En même temps, d'un air enjoué, avec un sourire perfide, il lance contre Eudore les mêmes dards dont il perça jadis le plus sage des rois. Mais l'ange des saintes amours défend le fils de Lasthénès. Aux feux des sens, il oppose les

feux de l'âme ; à une tendresse d'un moment, une tendresse éternelle. Il détourne d'un souffle pur les traits du démon de la volupté, et les flèches impuissantes viennent s'émousser sur le cilice d'Eudore, comme sur un bouclier de diamant.

Toutefois le faux honneur du monde, et un attachement encore timide, l'emportent en ce moment dans le coeur du soldat pénitent. Il ne veut point avoir surpris la parole de Démodocus ; il craint d'exposer Cymodocée. Il va trouver le prêtre d'Homère :

« Je viens, lui dit-il, vous délier de votre serment. La félicité de mes jours serait de voir Cymodocée chrétienne, et de recevoir sa main à l'autel du véritable Dieu ; mais on va faire le dénombrement du troupeau choisi. Quoique ce dénombrement n'annonce encore rien de funeste, vos sentiments sont alarmés peut-être, et l'avenir repose dans le sein de Dieu : que le beau présent que vous consentiez à me faire soit libre, que votre volonté seule décide du destin de Cymodocée et du bonheur de ma vie.

— Mortel généreux, répondit le vieillard touché jusqu'aux larmes, un dieu mit au fond de tes entrailles la magnanimité des rois des premiers temps ; et quand ta mère te donna le jour au milieu des lauriers et des bandelettes, ce fut Jupiter même qui plaça dans ton sein ton noble coeur ! Ô mon fils, que veux-tu que je fasse ? Tu sais si ma fille m'est chère ! Ne pourrait-elle devenir ton épouse sans embrasser la foi des chrétiens ? Nous serions ainsi délivrés de toutes craintes ; et sans exposer Cymodocée à des périls nouveaux, tu la protégerais contre l'impie Hiéroclès.

— Démodocus, répondit tristement Eudore, je puis, par un effort plus qu'humain, renoncer à l'amour de votre fille ; mais sachez qu'un chrétien ne peut recevoir une épouse souillée de l'encens des idoles. Quel ministre voudrait bénir, au pied de la croix, l'alliance de l'enfer et du ciel ? Mon fils entendra-t-il prononcer sur son berceau le nom du fils de l'homme, et le nom de Jupiter ? Sera-ce la vierge sans tache, ou l'impudique Vénus qui donnera des leçons à ma fille ? Démodocus, nos lois nous défendent de nous unir à des femmes étrangères au culte

du Dieu d'Israël : nous voulons des épouses qui partagent nos dangers dans cette vie, et que nous puissions retrouver au ciel après notre mort. » Cymodocée avait entendu, d'un lieu voisin, la voix confuse de son père et du fils de Lasthénès.

L'ange des saintes amours l'inspire, et la mère du Sauveur la remplit de résolutions généreuses : elle vole à l'appartement de Démodocus ; elle tombe aux pieds du vieillard, et joignant des mains suppliantes :

— Mon père, s'écrie-t-elle, les dieux me préservent d'affliger tes vieux ans ! Mais je veux être l'épouse d'Eudore. Je serai chrétienne sans cesser d'être ta fille soumise et dévouée ! Ne crains point pour moi les périls : l'amour me donnera la force de les surmonter.

À ces paroles Eudore levant les bras au ciel :

— Dieu de mes pères, qu'ai-je fait pour mériter une pareille récompense ! Toute ma vie j'ai offensé vos lois, et vous me comblez de félicité ! Accomplissez vos décrets éternels ! Achevez d'attirer à vous cet ange d'innocence. Ce sont ses propres vertus qui la portent dans votre sein, et non l'amour qu'un chrétien trop coupable eut le bonheur de lui inspirer !

Il dit, et l'on entend les pas précipités d'un messager rapide : les portes s'ouvrent, un esclave de Démodocus paraît ; il arrive du temple d'Homère : la sueur coule de son front ; ses pieds nus et ses cheveux en désordre sont couverts de poussière ; il porte au bras gauche un bouclier fracassé avec lequel il a brisé les branches des chênes, en traversant l'épaisseur des bois. Il prononce ces mots :

— Démodocus, Hiéroclès a paru au temple de ton aïeul ; sa bouche était pleine de menaces.

Fier de la protection de Galérius, il parle avec fureur de ta Cymodocée ; il jure, par le lit de fer des Euménides, que ta fille passera dans sa couche, dût le noir chagrin, compagnon des parques, s'asseoir sur le seuil de ta demeure pendant le reste de tes jours.

Une pâleur mortelle se répand sur le front de Démodocus ; ses genoux tremblants le supportent à peine, mais ce nouveau malheur fixe ses résolutions. Des ordres sévères contre les

fidèles ne menaceraient Cymodocée devenue chrétienne que d'un péril incertain et éloigné ; l'amour du proconsul, au contraire, expose la prêtresse des muses à des maux aussi prochains qu'inévitables. Dans ce pressant danger, la protection d'Eudore semble donc à Démodocus un bonheur inespéré, et le seul refuge qui reste à Cymodocée contre les violences d'Hiéroclès.

Le vieillard prend sa fille dans ses bras :

— Mon enfant, lui dit-il, je ne violerai point mes serments, je serai fidèle à la parole que je t'ai jurée : reste à jamais l'épouse d'Eudore ; c'est maintenant à lui de te défendre, et comme la mère de ses enfants, et comme la compagne de ses jours. Peut-être que les dieux se plairont à exercer ta vertu ; mais, ô Cymodocée ! Tu ne te laisseras point abattre. S'il est des muses chrétiennes, elles te prêteront leur secours ; leurs chants pleins de sagesse fortifieront ton coeur contre l'attaque de tes ennemis.

Lasthénès entra comme Démodocus achevait de prononcer ces mots.

Eudore posant la main sur son coeur, en signe de reconnaissance et de tendresse, prononça ces paroles avec un grand éclat de voix, et les yeux attachés à la terre :

— Je reçois, ô Démodocus ! L'inestimable don que vous faites à Dieu par mes mains. Je défendrai, au prix de tout mon sang, la vierge que vous me confiez : j'en jure par vous, ô Lasthénès ! O mon père ! Je serai fidèle à Cymodocée.

Après avoir reçu ce serment, le prêtre des dieux partit avec sa fille, dans le dessein de fermer le temple d'Homère, et de se rendre ensuite à Lacédémone, où la famille de Lasthénès devait l'attendre chez Cyrille.

Démodocus et Cymodocée prennent les sentiers les plus déserts pour éviter la rencontre de leur persécuteur ; mais déjà le proconsul était arrivé au palais de l'Alphée. Ces riantes solitudes, le cristal si pur du Ladon, les croupes des montagnes couvertes de pins, la fraîcheur des vallées de l'Arcadie et les scènes tranquilles que ces doux noms rappellent, rien ne peut calmer le trouble d'Hiéroclès. Ses licteurs vont de toutes parts

rassembler les fidèles, dans les paisibles retraites où jadis les bergers d'Evandre menaient une vie moins innocente que celle de ces premiers chrétiens. Du fond des grottes consacrées à Pan et aux divinités champêtres, on voit descendre des troupeaux de femmes, d'enfants et de vieillards, que les soldats chassent devant eux. En face du palais d'Hiéroclès, dans une vaste prairie que bordaient les eaux du Ladon, s'élevait le tribunal du gouverneur romain.

Assis sur sa chaire d'ivoire, Hiéroclès recevait les noms qui devaient remplir les listes fatales. Tout à coup un murmure se fait entendre ; les Chrétiens tournent la tête, et reconnaissent la famille puissante de Lasthénès, que l'on amène au pied du tribunal.

Comme un chasseur des Alpes qui poursuit, avec de grands cris, une troupe de chamois bondissants parmi les rochers et les cascades ; si tout à coup un sanglier vient à s'élever au milieu des faons fugitifs, le chasseur effrayé recule, et reste les yeux fixés sur le terrible animal qui hérisse son poil et découvre ses défenses meurtrières : ainsi Hiéroclès reste interdit à l'aspect d'Eudore qu'il reconnaît au milieu de sa famille. Toute son ancienne inimitié se réveille ; il ne voit point, il est vrai, Cymodocée, mais la beauté du fils de Lasthénès, son air mâle et guerrier, l'admiration qu'il inspire, augmentent ses alarmes. Plusieurs soldats de la garde du proconsul, qui avaient fait la guerre sous Eudore, environnent leur ancien général, et le comblent de bénédictions ; les uns vantent sa douceur, d'autres sa générosité, tous sa valeur et sa gloire. Ceux-ci rappellent la bataille des Francs, où il remporta la couronne civique ; ceux-là parlent de ses victoires sur les bretons. On répète de toutes parts : « C'est ce jeune guerrier couvert de blessures, qui triompha de Carrausius ; c'est le maître de la cavalerie ; c'est le préfet des Gaules ; c'est le favori de Constance et l'ami du prince Constantin. »

Ces discours font pâlir, sur son trône, le proconsul indigné : il congédie brusquement l'assemblée, et se renferme dans son palais. Hiéroclès ne doute plus que son rival ne soit aimé de Cymodocée : il juge que l'amour a suivi la gloire. Mille projets

sinistres se présentent à son esprit : il veut enlever de force la fille de Démodocus, il veut jeter Eudore au fond des cachots ; mais bientôt il craint la faveur dont le fils de Lasthénès jouit à la cour. Il n'ose attaquer ouvertement un triomphateur qui fut décoré des dignités de l'empire ; il connaît la modération de Dioclétien, toujours ennemi de la violence. Il prend donc un moyen plus lent, mais plus sûr de satisfaire la haine qu'il nourrit depuis si longtemps contre Eudore : il écrit à Rome que les Chrétiens de l'Achaïe sont prêts à se soulever, qu'ils s'opposent au dénombrement, et qu'ils ont à leur tête cet arcadien exilé par l'empereur à l'armée de Constance.

Hiéroclès espère ainsi faire bannir Eudore de la Grèce, et pouvoir poursuivre, sans obstacle, ses coupables projets sur Cymodocée. Cependant, il environne son rival d'espions et de délateurs, et cherche à pénétrer un secret qui doit causer le malheur de sa vie. Le fils de Lasthénès ne s'était point endormi sur les dangers de ses frères. Ce n'était plus ce jeune homme incertain dans ses désirs, chimérique dans ses projets, nourri de songes et d'illusions : c'était un homme éprouvé par le malheur, capable des actions les plus graves comme les plus hautes, réfléchi, sérieux, occupé, éloquent au conseil, brave à la guerre, et conservant des passions d'autant plus propres à atteindre un but élevé, qu'elles n'étaient plus mêlées dans son âme aux petites choses. Il connaissait l'empire d'Hiéroclès sur Galérius, et de Galérius sur Dioclétien. Il prévoyait que le sophiste persécuteur de Cymodocée s'abandonnerait aux plus noires fureurs contre les Chrétiens, quand il viendrait à découvrir l'amour et la conversion de la prêtresse des muses. Eudore aperçoit d'un coup d'oeil tous les maux dont l'Église est menacée, et il cherche à les détourner : avant de se rendre à Lacédémone avec sa famille, il fait partir un messager fidèle, chargé d'instruire Constantin de la vérité, et de prévenir auprès d'Auguste les dangereux rapports d'Hiéroclès.

Comme le préfet d'Achaïe descendait de son tribunal, Démodocus et sa fille arrivaient au temple d'Homère. Les feux n'étaient point encore éteints sur les autels domestiques ; Démodocus les fait aussitôt ranimer. On conduit au sanctuaire

la génisse aux cornes dorées ; on apporte au prêtre des dieux une coupe d'argent ciselé : c'était celle dont se servaient autrefois Danaüs et le vieux Phoronée, dans leurs sacrifices.

Une main savante avait représenté sur cette coupe Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter ; les compagnons du chasseur phrygien paraissaient accablés de tristesse, et sa meute fidèle faisait retentir, de ses aboiements douloureux, les forêts de l'Ida. Le père de Cymodocée remplit cette coupe d'un vin pur ; il se revêt d'une tunique sans tache, il couronne sa tête d'une branche d'olivier : on l'eût pris pour Tirésias, ou pour le devin Amphiaraüs, prêt à descendre vivant aux enfers avec ses armes blanches, son char blanc et ses coursiers blancs. Démodocus répand la libation aux pieds de la statue du poète.

La génisse tombe sous le couteau sacré ; Cymodocée suspend sa lyre à l'autel ; ensuite adressant la parole au cygne de Méonie :

— Auteur de ma race, ta fille te consacre ce luth mélodieux que tu pris soin quelquefois d'accorder pour elle. Deux divinités, Vénus et l'hymen, me forcent de passer sous d'autres lois : que peut une jeune fille contre les traits de l'amour et les ordres du destin ? Andromaque (tu l'as raconté) ne voyait dans la superbe Troie qu'Astyanax et son Hector. Je n'ai point encore de fils, mais je dois suivre mon époux.

Tels furent les adieux de la prêtresse des muses au chantre de Pénélope et de Nausicaa.

Les yeux de la jeune vierge étaient humides de larmes : malgré le charme de son amour, elle regrettait les héros et les divinités qui faisaient une partie de sa famille, ce temple où elle retrouvait à la fois ses dieux et son père, où elle fut nourrie du nectar des muses au défaut du lait maternel. Tout la rappelait aux belles fictions du poète, tout était dans ces lieux sous la puissance d'Homère ; et la chrétienne désignée se sentait, en dépit d'elle-même, domptée par le génie du père des fables : ainsi, lorsqu'un serpent d'or et d'azur roule au sein d'un pré ses écailles changeantes, il lève une crête de pourpre au milieu des fleurs, darde une triple langue de feu, et lance

des regards étincelants ; la colombe qui l'aperçoit du haut des airs, fascinée par le brillant reptile, abaisse peu à peu son vol, s'abat sur un arbre voisin, et, descendant de branche en branche, se livre au pouvoir magique qui la fait tomber des voûtes du ciel.

Livre XIV

Démodocus ferme, en pleurant, les portes du temple d'Homère. Il monte sur son char avec Cymodocée ; il traverse de nouveau la Messénie. Bientôt il arrive à la statue de Mercure, placée à l'entrée de l'Herméum, et pénètre dans les défilés du Taygète.

Des rochers entassés jusqu'au ciel formaient des deux côtés de grands escarpements stériles, au haut desquels croissaient à peine quelques sapins, comme des touffes d'herbe sur des tours et des murailles en ruines. Cachée parmi des genêts à demi-brûlés et des sauges jaunissantes, l'importune cigale faisait entendre son chant monotone sous les ardeurs du midi.

— Ma fille, disait Démodocus, c'est par le même chemin que Lyciscus s'échappa comme moi avec sa fille vers Lacédémone, et sa fuite donna naissance à la tragique aventure d'Aristomène. Que de générations se sont écoulées pour nous amener à notre tour dans ces lieux solitaires ! Puisse le grand Jupiter nous envoyer quelque signe favorable, et détourner de toi tous les malheurs !

À peine avait-il prononcé ces mots, qu'un vautour à tête chauve tombe de la cime d'un arbre desséché sur une hirondelle ; un aigle fond du sommet des montagnes, il enlève le vautour dans ses serres puissantes : soudain l'éclair brille à l'orient, la foudre éclate, perce d'un trait enflammé le roi des airs, et précipite sur la terre le vainqueur, le vaincu et leur victime. Démodocus effrayé cherche en vain l'arrêt des destinées dans ces jeux incertains du hasard. Cependant le char a franchi le sommet de l'Herméum, et commence à descendre vers Pillane. Le prêtre d'Homère salue l'Eurotas dont il côtoie les bords ; il touche au tombeau de Ladas ; il découvre bientôt la statue de la pudeur, qui marque l'endroit où Pénélope, prête à suivre Ulysse, baissa son voile en rougissant.

Il laisse derrière lui le monument de Diane mysienne, le bois sacré de Carnéüs, les sept colonnes, la sépulture du coursier, et tout à coup il arrive au penchant fleuri d'un coteau qui couronnait le temple d'Achille : Sparte et la vallée de la Laconie se présentent à ses regards. La chaîne des montagnes du Taygète couvert de neige et de forêts, se déployait à l'occident ; d'autres montagnes moins élevées formaient à l'orient un rideau parallèle : elles diminuaient de hauteur par degrés, et se terminaient aux sommets rougis du Ménélaïon. La vallée comprise entre ces deux chaînes de montagnes était obstruée, vers le nord, par un amas confus de monticules irréguliers. Ceux-ci, s'avançant au midi, venaient former de leurs dernières croupes les collines où Sparte était assise. Depuis Sparte jusqu'à la mer on n'apercevait qu'un terrain uni, fertile, entrecoupé de champs, de vignes et de froment, ombragé de bosquets d'oliviers, de sycomores et de platanes. L'Eurotas promenait son cours tortueux dans cette riante solitude, et cachait sous des lauriers-roses ses flots d'azur, qu'embellissaient les cygnes de Léda.

Le prêtre des dieux et Cymodocée ne pouvaient se lasser d'admirer ce tableau que peignaient de mille couleurs les feux de l'aurore naissante. Qui pourrait fouler impunément la poussière de Sparte, et contempler sans émotion la patrie de Lycurgue et de Léonidas ? Démodocus agitait encore d'étonnement son sceptre augural, que déjà ses coursiers rapides entraient dans Lacédémone. Le char traverse la place publique, franchit le sénat des vieillards et le portique des perses, prend la route du théâtre adossé à la citadelle, et monte à la maison de Cyrille, bâtie près du temple de Vénus armée.

La famille de Lasthénès attendait chez l'évêque de Lacédémone l'arrivée de la nouvelle épouse ; le prélat était instruit de tout ce qui s'était passé en Arcadie. Pour mettre Cymodocée à l'abri des entreprises d'Hiéroclès, et afin qu'Eudore acquît des droits sur elle, Cyrille se proposait de la fiancer au fils de Lasthénès, aussitôt qu'elle serait déclarée néophyte ; mais la prêtresse des muses ne pouvait devenir

l'épouse d'Eudore qu'après avoir reçu le baptême. Les vieillards saluèrent l'aimable étrangère avec une tendresse grave et sainte. Les soins les plus touchants lui furent prodigués par sa nouvelle mère et ses nouvelles soeurs. Ces caresses que Cymodocée n'avait jamais connues, lui semblaient d'une extrême douceur. Elle ne vit point Eudore qui dans ce moment de bonheur redoublait de veilles et d'austérités. Dès le soir même, Cyrille commença les instructions de la jeune infidèle.

Elle écoutait avec candeur et ingénuité ; la morale et la charité évangélique charmaient son coeur. Elle pleurait abondamment sur le mystère de la croix, et sur les douleurs du Fils de l'homme ; le culte de la mère du Sauveur la remplissait d'attendrissement et de délices ; elle se faisait conter sans cesse, par le vieux Martyr, l'histoire de la crèche, des bergers, des anges, des mages ; elle trouvait des choses divines dans les mystères confondus de la vierge, de la mère et de l'épouse. Elle répétait tout bas ces paroles qu'elle avait apprises : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce. » La grandeur du Dieu des chrétiens effrayait un peu Cymodocée ; elle se réfugiait auprès de Marie, qu'elle paraissait prendre pour sa mère. Elle expliquait souvent à Démodocus quelques-unes des leçons qu'elle avait reçues ; elle s'asseyait sur ses genoux, et lui disait dans un langage charmant l'heureuse vie des patriarches, la tendresse de Nachor pour Sara sa fille, l'amour du jeune Tobie pour son épouse étrangère ; elle lui parlait d'une femme qu'un apôtre fit sortir du tombeau et rendit à ses parents désolés.

— Crois-tu, ajoutait-elle, que le Dieu des chrétiens, qui me commande d'aimer mon père afin de vivre longuement, ne vaut pas bien ces dieux qui ne me parlaient jamais de toi ?

Rien n'était plus touchant que de voir ainsi ce missionnaire d'une espèce nouvelle, tour à tour disciple d'un vieillard et maître d'un autre vieillard, placé comme la grâce et la persuasion entre ces hommes vénérables, pour faire goûter au prêtre d'Homère les sérieuses instructions du prêtre d'Israël.

L'ennemi du genre humain voyait en frémissant de rage cette vierge innocente échapper à son pouvoir. Il en accuse

Astarté.

— Faible démon, s'écrie-t-il, que fais-tu donc dans l'abîme ? Tu n'as quitté le ciel qu'en gémissant, et maintenant encore te voilà vaincu par l'ange des saintes amours !

Astarté répondit :

— O Satan ! Calme ta colère. Si je n'ai pu l'emporter sur l'ange qui m'a remplacé au séjour du bonheur, ma défaite même va servir au succès de tes desseins. J'ai un fils aux enfers ; mais je n'ose l'approcher, car ses fureurs m'intimident. Tu le connais : descends à sa prison ; ramène-le sur la terre ; je vais l'attendre auprès d'Hiéroclès, et quand ce mortel sera brûlé de mes feux et de ceux de mon fils, tu n'auras plus qu'à livrer les Chrétiens au démon de l'homicide.

Il dit, et Satan se précipite au fond du gouffre des tourments. Par-delà des marais croupissants et des lacs de soufre et de bitume, dans les vastes régions de l'enfer, s'ouvre un cachot, séjour du plus infortuné des habitants de l'abîme. C'est là que le démon de la jalousie fait entendre ses éternels hurlements. Couché parmi des vipères et d'affreux reptiles, jamais le sommeil n'approcha de ses yeux. L'inquiétude, le soupçon, la vengeance, le désespoir et une sorte d'amour féroce agitent ses regards ; des chimères occupent et tourmentent son esprit : il tressaille ; il croit entendre des bruits mystérieux, il croit poursuivre de vains fantômes. Pour éteindre sa soif brûlante, il boit dans une coupe d'airain un poison composé de ses sueurs et de ses larmes. Ses lèvres tremblantes respirent l'homicide : au défaut de la victime qu'il cherche sans cesse, il se frappe lui-même d'un poignard, oubliant qu'il est immortel.

Le prince des ténèbres, descendu vers ce monstre, s'arrête à l'entrée de la caverne.

— Archange puissant, dit-il, je t'ai toujours distingué des innombrables esprits de mon empire. Aujourd'hui tu peux me prouver ta reconnaissance : il faut allumer dans le sein d'un mortel cette flamme que tu mis autrefois dans le coeur d'Hérode. Il faut perdre les Chrétiens ; il faut reprendre le sceptre du monde : l'entreprise est digne de ton courage.

Viens, ô mon fils ! Seconde les vastes desseins de ton roi.

Le démon de la jalousie retire de sa bouche la coupe empoisonnée, et essuyant ses lèvres avec sa chevelure de serpents :

O Satan ! répondit-il avec un profond soupir, le poids de l'enfer ne courbera-t-il jamais ton front superbe ? Veux-tu m'exposer encore aux coups de cette foudre qui t'a précipité dans le gouffre des pleurs ? Que peux-tu contre la croix ? Une femme a écrasé ta tête orgueilleuse. Je hais la lumière du ciel. Les chastes amours des chrétiens ont détruit mon empire sur la terre. Poursuis, si tu le veux, tes projets, mais laisse-moi jouir en paix de ma rage, et ne viens plus troubler mes fureurs.

Il dit, et, d'une main forcenée, il arrache les serpents attachés à ses flancs, et les déchire avec ses dents bruyantes.

Satan frémissant de colère :

— Ange pusillanime, d'où te vient aujourd'hui cette crainte ? Le repentir, cette lâche vertu des chrétiens, serait-il entré dans ton coeur ? Regarde autour de toi : voilà ton éternelle demeure ! À des maux sans fin sache opposer une haine sans terme, et bannis d'inutiles regrets. Ose me suivre : je ferai bientôt disparaître du monde ces chastes amours qui t'épouvantent. Je te rendrai ton empire sur l'homme abattu. Mais n'attends pas que mon bras te contraigne à m'accorder ce que j'ai daigné demander à ton zèle.

À cette espérance, à cette menace, le démon de la jalousie se laisse entraîner.

Satan, plein de joie, monte aussitôt sur un char de feu, et fait placer à ses côtés le monstre qu'il appelle son fils ; il l'instruit de ce qu'il doit faire, et lui nomme la victime qu'il doit frapper.

Pour éviter l'importunité des esprits de ténèbres, les deux chefs de l'enfer traversent invisibles le séjour de la douleur. La mort seule les voit sortir des portes de l'abîme et les salue par un sourire affreux. Bientôt ils touchent à la terre et descendent dans le vallon de l'Alphée. En proie à son fatal amour, le proconsul d'Achaïe était alors agité d'un sommeil pénible. Le démon de la jalousie se cache sous la figure d'un vieil augure,

confident des peines secrètes d'Hiéroclès. Il prend le visage ridé de l'antique devin, sa voix sombre, son front chauve et sa pâleur religieuse. Sa tête est couverte d'un long voile ; les bandelettes sacrées descendent sur ses épaules ; il s'approche du lit de l'impie comme un songe funeste. Du rameau qu'il tient à la main il touche la poitrine d'Hiéroclès :

— Tu dors, lui dit-il, et ton ennemi triomphe ! Cymodocée, conduite à Lacédémone, embrasse la religion des chrétiens, et va bientôt devenir l'épouse du fils de Lasthénès ! Réveille-toi, saisissons ta proie ; et, pour l'enlever à ton rival, perdons, s'il le faut, la race entière des chrétiens.

En achevant de prononcer ces mots, le démon de la jalousie arrache de sa tête le voile et les bandelettes sacerdotales. Il reprend son horrible forme ; il se penche sur Hiéroclès : il le serre étroitement dans ses bras et fait couler sur lui un sang impur. Rempli de terreur, l'infortuné se débat sous le poids du fantôme et se réveille en poussant un cri : tel un homme enseveli vivant au champ des tombeaux sort avec effroi de sa léthargie, frappe du front son cercueil, et fait entendre une plainte dans le sein de la terre. Tous les poisons du monstre infernal ont passé dans l'âme de l'ennemi des fidèles. Il s'élance de son lit, les cheveux hérissés. Il appelle ses gardes : il veut devancer les ordres d'Auguste ; il veut qu'on arrête les Chrétiens, qu'on disperse leurs assemblées ; il parle de conspiration, d'un projet fatal à l'empire.

— Il faut du sang, s'écrie-t-il !... un feu dévorant coule dans tous les coeurs... ne consultons point les entrailles des victimes : les voeux, les prières, les autels ne peuvent rien pour nous !

L'insensé ! Bientôt les délateurs arrivés de Lacédémone lui confirment la vérité du songe qui le poursuit.

Eudore, résigné aux décrets de la providence, et désirant avec ardeur la gloire du Martyr, ne croyait pas toutefois l'orage si près de sa tête : il s'occupait à perfectionner son âme pour se rendre digne à la fois, et des destinées que Paul lui avait prédites, et de l'épouse que Dieu lui avait choisie. Dans une terre dont le maître s'est éloigné, on voit un arbre de riche

espérance devenir stérile ; le maître, après quelques années d'absence, rentre à sa demeure ; il retourne à son arbre chéri, il coupe les branches blessées par la chèvre, ou rompues par les vents ; l'arbre reprend une vigueur nouvelle, et bientôt sa tête s'incline sous le poids de ses fruits parfumés : ainsi le fils de Lasthénès, abandonné de Dieu, avait langui faute de culture ; mais quand le père de famille rentra dans son héritage, et donna ses soins à la plante de son amour, Eudore se couronna des vertus que son enfance avait promises.

Il touchait à l'accomplissement d'une partie de ses voeux ; il allait recevoir la foi de Cymodocée. La nouvelle catéchumène avait mérité par son intelligence, sa pureté et sa douceur, d'être admise aux deux degrés d'auditrice et de postulante. Elle devait paraître à l'église, pour la première fois, le jour d'une fête consacrée à la mère du Sauveur ; fiancée après la célébration des mystères, elle était destinée à jurer dans le même moment fidélité à son Dieu et à son époux.

Les premiers chrétiens choisissaient surtout le silence des ombres, pour accomplir les cérémonies de leur culte. Le jour qui précéda la nuit où Cymodocée triompha de l'enfer, ce jour se passa dans les méditations et les prières.

Vers le soir, Séphora et ses deux filles commencèrent à parer la nouvelle épouse. Elle se dépouilla d'abord des ornements des muses ; elle déposa sur un autel domestique, consacré à la reine des anges, son sceptre, son voile et ses bandelettes : sa lyre était restée au temple d'Homère. Ce ne fut pas sans répandre des larmes que Cymodocée se sépara des marques gracieuses de sa religion paternelle. Une tunique blanche, une couronne de lis lui tinrent lieu des perles et des colliers que ne portaient point les chrétiennes. La pudeur évangélique remplaça sur ses lèvres le sourire des muses, et lui donna des charmes dignes du ciel.

À la seconde veille de la nuit, elle sortit au milieu des flambeaux, portant un flambeau elle-même. Elle était précédée de Cyrille, des prêtres, des veuves et des diaconesses ; le choeur des vierges l'attendait à la porte. Quand elle parut, la foule qu'attirait cette cérémonie poussa un cri d'admiration.

Les païens disaient :

— C'est la fille de Tyndare, couronnée des fleurs du plataniste, et prête à passer dans le lit de Ménélas ! C'est Vénus, lorsqu'elle eut jeté ses bracelets dans l'Eurotas, et qu'elle se montra à Lycurgue sous les traits de Minerve !

Les chrétiens s'écriaient :

— C'est une nouvelle Eve ! C'est l'épouse du jeune Tobie ! C'est la chaste Susanne ! C'est Esther !

Ce nom d'Esther, donné par la voix du peuple fidèle, devint aussitôt le nom chrétien de Cymodocée.

Près du Lesché, et non loin des tombeaux des rois Agides, les Chrétiens de Sparte avaient bâti une église. Éloignée du bruit et de la foule, environnée de cours et de jardins, elle était séparée de tout monument profane. Après avoir passé un péristyle décoré de fontaines où les fidèles se purifiaient avant la prière, on trouvait trois portes qui conduisaient à la basilique.

Au fond de l'église, à l'orient, on apercevait l'autel, et derrière l'autel le sanctuaire. Cet autel d'or massif, enrichi de pierreries, couvrait le corps d'un Martyr ; quatre rideaux d'une étoffe précieuse l'environnaient. Une colombe d'ivoire, image de l''Esprit-Saint, était suspendue au-dessus de l'autel, et protégeait de ses ailes le tabernacle. Les murs étaient décorés de tableaux qui représentaient des sujets tirés de l'écriture.

Le baptistère s'élevait isolé à la porte de l'église, et faisait soupirer l'impatient catéchumène.

Cymodocée s'avance vers les saints portiques.

Un contraste étonnant se faisait remarquer de toutes parts : les filles de Lacédémone, encore attachées à leurs dieux, paraissaient sur la route avec leurs tuniques entrouvertes, leur air libre, leurs regards hardis : telles elles dansaient aux fêtes de Bacchus ou d'Hyacinthe : les rudes souvenirs de Sparte, la fourberie, la cruauté, la férocité maternelle se montraient dans les yeux de la foule idolâtre. Plus loin on découvrait des vierges chrétiennes chastement vêtues, dignes filles d'Hélène par leur beauté, plus belles que leur mère par leur modestie. Elles alloient avec le reste des fidèles célébrer les mystères

d'un culte qui rend le coeur doux pour l'enfant, charitable pour l'esclave, et inspire l'horreur de la dissimulation et du mensonge. On eût cru voir deux peuples parmi ces frères : tant la religion peut changer les hommes !

Lorsqu'on fut arrivé au lieu de la fête, l'évêque, tenant l'Évangile à la main, monta sur son trône qui s'élevait au fond du sanctuaire, en face du peuple. Les prêtres, assis à sa droite et à sa gauche, remplirent le demi-cercle de l'abside.

Les diacres se rangèrent debout derrière eux ; la foule occupait le reste de l'église ; les hommes étaient séparés des femmes : les premiers la tête découverte, les secondes la tête voilée.

Tandis que l'assemblée prenait ses rangs, un choeur chantait le psaume de l'introduction de la fête. Après ce cantique, les fidèles prièrent en silence ; ensuite l'évêque prononça l'oraison des voeux réunis des fidèles. Le lecteur monta à l'ambon, et choisit dans l'ancien et le nouveau testament les textes qui se rapportaient davantage à la double fête que l'on célébrait. Quel spectacle pour Cymodocée ! Quelle différence de cette sainte et tranquille cérémonie, aux sanglants sacrifices, aux chants impurs des païens !

Tous les yeux se tournoient sur l'innocente catéchumène ; elle était assise au milieu d'une troupe de vierges qu'elle effaçait par sa beauté. Accablée de respect et de crainte, à peine osoit-elle lever un regard timide pour chercher dans la foule celui qui, après Dieu, occupait alors uniquement son coeur.

Le lecteur fut remplacé par l'évêque dans la chaire de vérité. Il expliqua d'abord l'évangile du jour : il parla de la conversion des idolâtres, et du bonheur qu'aurait bientôt une fille vertueuse d'être unie à un époux chrétien, sous la protection de la mère du Sauveur. Il termina son discours par ces paroles :

— Habitants de Lacédémone, il est temps que je vous rappelle l'alliance qui vous unit avec Sion.

Descendus d'Abraham, comme le peuple fidèle, Arius, votre roi, réclama jadis auprès du pontife Onias les lois de cette

parenté sainte. Dans la lettre qu'il adressa au peuple juif, il lui dit : « Nos troupeaux et tous nos biens sont à vous, et les vôtres sont à nous. » Les macchabées reconnaissant cette commune origine, envoyèrent aux spartiates une députation amicale. Si donc, n'étant encore que gentils, vous fûtes distingués du Dieu de Jacob, entre tous les peuples de Javan, de Séthim et d'Elisa, que ne devez-vous pas faire pour le ciel, à présent que vous êtes marqués du sceau de la race élue ! Voici l'instant de vous montrer dignes de votre berceau qu'ombragèrent les palmes de l'Idumée. Les grands Martyrs Judas, Jonathas et ses frères vous invitent à marcher sur leurs traces. Vous êtes appelés aujourd'hui à la défense de la patrie céleste. Troupeau chéri que le ciel a confié à mes soins, c'est peut-être la dernière fois que votre pasteur vous rassemble sous sa houlette ! Combien peu d'entre nous se retrouveront au pied de cet autel, quand il nous sera permis de nous réunir ! Servantes de Jésus-Christ, épouses vertueuses, vierges sans tache, c'est aujourd'hui qu'il faut vous glorifier d'avoir quitté les pompes du siècle, afin de ne vous attacher qu'à la pudeur. Ah ! Qu'il serait à craindre que des pieds entravés par des bandelettes de soie ne pussent monter à l'échafaud ! Ces colliers de perles qui entourent un cou trop délicat, laisseraient-ils quelque place à l'épée ? Réjouissons-nous donc, mes frères, le temps de notre délivrance approche ; je dis délivrance : car, sans doute, vous n'appelez pas esclavage les cachots et les fers dont vous êtes menacés. Pour un chrétien persécuté la prison n'est point un lieu de souffrances, mais un lieu de délices : quand l'âme prie, le corps ne sent point le poids des chaînes : elle emporte avec soi tout l'homme. »

Cyrille descendit de la chaire. Un diacre s'écria :

— Priez, mes frères !

L'assemblée se leva, se tourna vers l'orient, et, les mains étendues vers le ciel, pria pour les Chrétiens, pour les infidèles, pour les persécuteurs, pour les faibles, pour les malades, pour les affligés, pour tous ceux qui pleurent. Alors les diacres firent sortir du lieu saint tous ceux qui ne devaient point assister au sacrifice, les gentils, les possédés du démon, les pénitents.

La mère d'Eudore, assistée de deux veuves, vint chercher la tremblante catéchumène ; elle la conduisit aux pieds de Cyrille. Alors, le Martyr lui adressant la parole, lui dit :

— Qui êtes-vous ?

Elle répondit, selon l'instruction qu'elle avait reçue :

— Je suis Cymodocée, fille de Démodocus.

— Que voulez-vous ? dit le prélat.

— Sortir, repartit la jeune vierge, des ténèbres de l'idolâtrie, et entrer dans le troupeau de Jésus-Christ.

— Avez-vous, dit l'évêque, bien pensé à votre résolution ; ne craignez-vous ni la prison ni la mort ? Votre foi en Jésus-Christ est-elle vive et sincère ?

Cymodocée hésita. Elle ne s'attendait point à la première partie de cette question ; elle vit la douleur de son père, mais elle songea qu'elle balançait à accepter le sort d'Eudore ; elle se décida sur-le-champ, et prononça d'une voix ferme :

— Je ne crains ni la prison ni la mort, et ma foi en Jésus-Christ est vive et sincère.

Alors l'évêque lui imposa les mains, et la marqua au front du signe de la croix. Une langue de feu parut à la voûte de l'église, et l''Esprit-Saint descendit sur la Vierge prédestinée.

Un diacre lui met une palme à la main, les jeunes chrétiennes lui jettent des couronnes ; elle retourne au banc des femmes, précédée de cent flambeaux, et semblable à une Martyre qui s'envole éclatante vers le ciel.

Le sacrifice commence. L'évêque salue le peuple, et un diacre s'écrie :

— Embrassez-vous les uns les autres.

L'assemblée se donne le baiser de paix. Le prêtre reçoit les dons des fidèles, l'autel est comblé des pains offerts en sacrifice ; Cyrille les bénit. Les lampes sont allumées, l'encens fume, les Chrétiens élèvent leur voix : le sacrifice s'accomplit, l'hostie est partagée aux élus, l'agape suit la communion sainte, et tous les coeurs se tournent vers une cérémonie attendrissante.

L'épouse de Lasthénès annonce à Cymodocée qu'elle va promettre sa foi à Eudore. Cymodocée est soutenue dans les

bras des vierges qui l'environnent. Mais qui peut dire où est le nouvel époux ? Pourquoi marque-t-il si peu d'empressement ?

Quel lieu de ce temple le dérobe aux yeux de la fille d'Homère ? On fait silence ; les portes de l'église s'ouvrent, et l'on entend au-dehors une voix qui disait :

— J'ai péché devant Dieu et devant les hommes. À Rome, j'ai oublié ma religion, et j'ai été rejeté du sein de l'église ; dans les Gaules, j'ai donné la mort à l'innocence : priez pour moi, mes frères.

Cymodocée reconnaît la voix d'Eudore ! Le descendant de Philopoemen, revêtu d'un cilice, la tête couverte de cendres, prosterné sur le pavé du vestibule, accomplissait sa pénitence, et se confessait publiquement. Le prélat offre au Seigneur, en faveur du chrétien humilié, une prière de miséricorde que répètent tous les fidèles.

Quel nouveau sujet d'étonnement pour Cymodocée ! Elle est conduite une seconde fois à l'autel ; elle est fiancée à son époux, et répète, de la voix la plus touchante, les paroles que l'évêque récitait avant elle. Un diacre s'était rendu auprès d'Eudore : debout à la porte de l'église, où il ne pouvait pénétrer, le pénitent prononce de son côté les mots qui l'engagent à Cymodocée.

Echangé de l'autel au vestibule, le serment des deux époux est reporté de l'un à l'autre par les prêtres : on eût cru voir l'union de l'innocence et du repentir. La fille de Démodocus consacre à la reine des anges une quenouille chargée d'une laine sans tache, symbole des occupations domestiques. Pendant cette cérémonie, qui faisait répandre des larmes à tous les témoins, les vierges de la nouvelle Sion chantaient le cantique de l'épouse :

« Tel est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les vierges. Que vous êtes belle, ô mon amie ! Votre bouche est une grenade entrouverte, et vos cheveux ressemblent aux rameaux du palmier. L'épouse s'avance comme l'aurore : elle s'élève du désert comme la fumée de l'encens ! Filles de Jérusalem, je vous conjure par les chevreuils de la montagne de me soutenir avec des fruits et des fleurs ; car mon âme

s'est fondue à la voix de mon amie. Vent du milieu du jour, répandez les plus doux parfums autour de celle qui est les délices de l'époux ! Ma bien-aimée, vous avez blessé mon âme ! Ouvrez-moi vos portes de cèdre ; mes cheveux sont mouillés de la rosée de la nuit.

Que la myrrhe et l'aloès couvrent votre lit embaumé ! Que votre main gauche soutienne ma tête languissante ; mettez-moi comme un sceau sur votre coeur, car l'amour est plus fort que la mort. »

À peine les vierges chrétiennes avaient-elles cessé leur cantique, qu'on entendit au dehors d'autres voix et d'autres concerts. Démodocus avait rassemblé une troupe de ses parents et de ses amis, et faisait chanter à son tour l'union d'Eudore et de Cymodocée :

« L'étoile du soir a brillé : jeunes hommes, abandonnez les tables du festin. Déjà la vierge paraît : chantons l'Hymen, chantons l'Hyménée.

Fils d'Uranie, cultivateur des collines de l'Hélicon, toi qui conduis à l'époux la vierge timide, Hymen, viens fouler ces tapis au son de ta voix harmonieuse, et secoue dans ta main la torche à la chevelure d'or.

Ouvrez les portes de la chambre nuptiale, la vierge s'avance ! La pudeur ralentit ses pas ; elle pleure en quittant la maison paternelle.

Viens, nouvelle épouse, un mari fidèle se veut reposer sur ton sein.

Que des enfants plus beaux que le jour sortent de ce fécond Hyménée. Je veux voir un jeune Eudore suspendu au sein de Cymodocée, tendre ses faibles mains à sa mère, et sourire doucement au guerrier qui lui donna le jour ! »

Ainsi les deux religions se réunissaient pour célébrer l'union d'un couple qui semblait heureux, à l'instant même où les plus grands périls menaçaient sa tête. À peine les chants d'allégresse avaient cessé, que l'on entend retentir le pas régulier des soldats et le bruit des armes. Une rumeur confuse s'élève dans les airs, des hommes farouches entrent dans l'asile de la paix, le fer et la flamme à la main. La foule

épouvantée se précipite par toutes les portes de l'église. Étouffés dans les étroits passages de la nef et des vestibules, les femmes, les enfants, les vieillards poussent des cris lamentables ; tout fuit, tout se disperse. Cyrille, revêtu de ses habits pontificaux, et tranquille devant le saint des saints, est arrêté à l'autel.

Un centurion chargé des ordres d'Hiéroclès cherche Cymodocée, la reconnaît au milieu de la foule, et veut porter sur elle une main profane.

À l'instant, Eudore, cet agneau paisible, devient un lion rugissant. Il se précipite sur le centurion, lui arrache son épée, la brise, et saisissant dans ses bras la fille de Démodocus, il l'emporte à travers les ombres. Le centurion désarmé appelle ses soldats et poursuit le fils de Lasthénès. Eudore redoublant de vitesse touche déjà la tombe de Léonidas ; mais il entend derrière lui la marche précipitée des satellites d'Hiéroclès. Ses forces épuisées trompent son amour ; il ne peut plus porter son fardeau, il dépose son épouse derrière le monument sacré.

Auprès du tombeau s'élevait le trophée d'armes des guerriers des Thermopyles. Eudore saisit la lance du roi de Lacédémone : les soldats arrivent.

Prêts à s'élancer sur le chrétien, ils croient voir, à la lueur de leurs torches, l'ombre magnanime de Léonidas, qui d'une main tient sa lance, et de l'autre embrasse son sépulcre. Les yeux du fils de Lasthénès étincèlent ; il secoue dans la nuit sa noire chevelure ; le fer de sa lance brise et renvoie en mille éclairs la lueur des flambeaux : moins terrible parut aux perses Léonidas lui-même, dans cette nuit où, pénétrant jusqu'à la tente de Xerxès, il remplit de meurtre et d'épouvante le camp des Barbares.

O surprise ! Plusieurs soldats reconnaissent leur général.

— Romains, s'écrie Eudore, c'est mon épouse que vous me voulez ravir ; mais vous ne me l'arracherez qu'avec la vie.

Touchés par la voix de leur ancien compagnon d'armes, effrayés de son air terrible, les soldats s'arrêtent. Quand une troupe rustique est entrée dans un champ de blé nouveau, les frêles épis tombent sans effort sous la faucille ; mais arrivés au

pied d'un chêne qui s'élève au milieu des gerbes, les moissonneurs admirent l'arbre puissant que pourraient seules abattre ou la tempête ou la cognée : ainsi, après avoir dispersé la foule des chrétiens, les soldats s'arrêtent devant le fils de Lasthénès. En vain le lâche centurion leur ordonne d'avancer : ils semblent attachés sur le sol par un charme. Dieu leur inspirait secrètement cet effroi. Il fait plus : il ordonne à l'ange, protecteur du fils de Lasthénès, de se dévoiler aux yeux de la cohorte.

La foudre gronde dans les cieux, l'ange paraît au côté d'Eudore, sous la forme d'un guerrier couvert d'armes étincelantes ; les soldats jettent leurs boucliers sur leur dos, et s'enfuient dans les ténèbres, au milieu de la grêle et des éclairs.

Eudore profite de cet instant : il enlève de nouveau sa bien-aimée. Suspendue au cou d'Eudore, Cymodocée presse dans ses bras la tête sacrée de son époux : la vigne s'attache avec moins de grâce au peuplier qui la soutient, la flamme embrasse avec moins de vivacité le tronc du pin qu'elle dévore, la voile est repliée moins étroitement autour du mât pendant la tempête. Le fils de Lasthénès, chargé de son trésor, arrive bientôt chez son père ; et du moins, pour un moment, met à l'abri la vierge qui vient de lui consacrer ses jours.

En proie au démon de la jalousie, Hiéroclès s'était porté à cette violence contre les Chrétiens, dans l'espoir de ravir Cymodocée à Eudore, avant qu'elle eût prononcé les mots qui l'engageaient à son époux ; mais ses satellites arrivèrent trop tard, et le courage d'Eudore sauva l'innocente catéchumène. Le messager que le fils de Lasthénès avait envoyé à Constantin, revint à Lacédémone la nuit même de ce scandale. Il apporta des nouvelles à la fois heureuses et inquiétantes. Dioclétien avait encore pris un de ces partis modérés, convenables à son caractère. Sur le faux rapport envoyé par Hiéroclès, l'empereur avait ordonné de surveiller les prêtres, et de disperser les assemblées secrètes ; mais éclairé par Constantin, il n'avait pu croire qu'Eudore se fût mis à la tête des rebelles, et il se contentait de le rappeler à Rome.

Constantin ajoutait dans sa lettre :

« Venez donc auprès de moi ; nous aurons besoin de votre secours. J'envoie Dorothé à Jérusalem, afin de prévenir ma mère du sort qui menace les fidèles. Il doit toucher à Athènes. Si vous choisissiez le Pyrée pour vous embarquer, vous pourriez apprendre, de la bouche de votre ancien ami, des choses importantes. » La galère de Dorothé venait en effet d'arriver au port de Phalère. La famille de Lasthénès et celle de Démodocus délibèrent sur le parti qui leur reste à prendre.

— Cymodocée, dit Eudore, ne peut demeurer dans la Grèce après mon départ, sans être exposée aux violences d'Hiéroclès ; elle ne peut me suivre à Rome, puisqu'elle n'est pas encore mon épouse. Il s'offre une circonstance favorable ; Dorothé pourrait conduire Cymodocée à Jérusalem. Sous la protection de l'épouse de Constance, elle achèverait de s'instruire des vérités du salut. Aussitôt que l'empereur m'en accorderait la grâce, j'irais au tombeau de Jésus-Christ, réclamer la foi que la fille de Démodocus m'a jurée.

Les deux familles regardèrent ce dessein comme une inspiration du ciel : ainsi lorsque des marins ont embarqué sur leur galère cet oiseau belliqueux et rustique, qui réveille au matin les laboureurs ; si, pendant la nuit, au travers des sifflements d'une tempête, il fait entendre son cri guerrier et villageois, je ne sais quel doux regret de la patrie pénètre avec un rayon d'espérance dans le coeur du matelot réjoui : il bénit la voix qui, rappelant au milieu des mers la vie pastorale, semble promettre une terre prochaine. Démodocus lui-même est rassuré par le projet d'Eudore ; sans songer à une séparation douloureuse, il ne voit, au premier moment, qu'un moyen de sauver sa fille : il l'aurait voulu suivre aux extrémités de la terre, mais son âge et ses fonctions de pontife l'enchaînaient au sol de la Grèce.

— Eh bien ! dit Lasthénès, que la volonté de Dieu s'accomplisse ! Démodocus conduira Cymodocée à Athènes ; Eudore s'y rendra de son côté. Les deux époux s'embarqueront au même moment et au même port, l'un pour Rome, l'autre pour la Syrie. Ô mes enfants ! Le temps des épreuves est de

peu de durée et passe comme un courrier rapide ! Soyez chrétiens, et l'amour vous restera avec le ciel.

Le départ fut fixé au jour suivant, dans la crainte de quelque nouvelle fureur du proconsul.

Avant de quitter Lacédémone, Eudore écrivit à Cyrille qu'il ne put voir dans les prisons. Le confesseur, accoutumé aux chaînes, envoya du fond de son cachot sa bénédiction au couple persécuté. Jeunes époux, vous espériez encore le bonheur sur la terre, et déjà le choeur des Vierges et des Martyrs commençait pour vous dans le ciel les cantiques d'une union plus durable et d'une félicité sans fin !

Livre XV

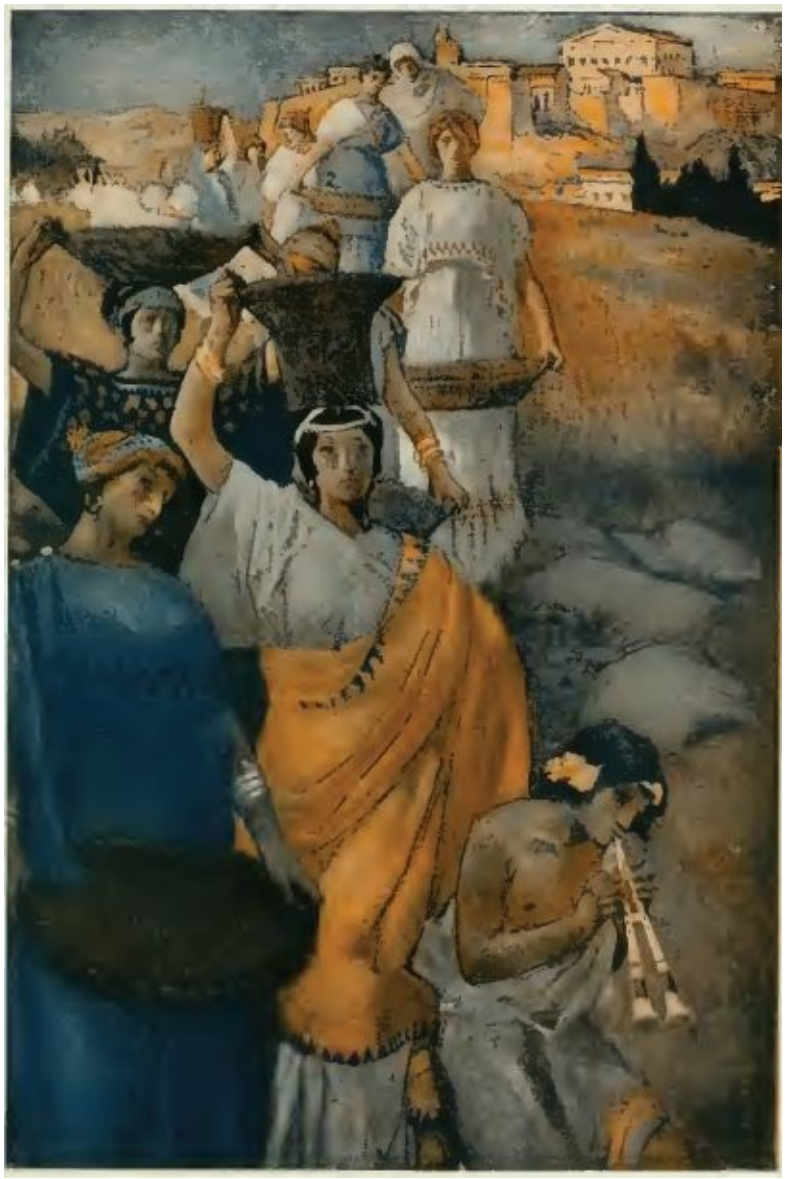

Monté sur un coursier de Thessalie, et suivi d'un seul serviteur, le fils de Lasthénès avait quitté Lacédémone ; il marchait vers Argos, par le chemin de la montagne.

La religion et l'amour remplissaient son âme de résolutions généreuses. Dieu qui voulait l'élever au plus haut degré de la

gloire, le conduisait à ces grands spectacles qui nous apprennent à mépriser les choses de la terre. Eudore, errant sur des sommets arides, foulait le patrimoine du roi des rois. Pendant trois soleils il presse les flancs de son coursier, et vient se reposer un moment dans Argos. Tous ces lieux encore remplis des noms d'Hercule, de Pélops, de Clytemnestre, d'Iphigénie, n'offraient que des débris silencieux. Il voit ensuite les portes solitaires de Mycènes et la tombe ignorée d'Agamemnon : il ne cherche à Corinthe que les monuments où l'apôtre fit entendre sa voix. En traversant l'isthme dépeuplé, il se rappelle ces jeux chantés par Pindare, qui participaient en quelque sorte de l'éclat et de la toute-puissance des dieux ; il cherche à Mégare les foyers de son aïeul qui recueillit les cendres de Phocion. Tout était désert à Eleusis ; et dans le canal de Salamine, une seule barque de pêcheur était attachée aux pierres d'un môle détruit. Mais lorsque, suivant la voie sacrée, le fils de Lasthénès eut gravi le mont Poecile, et que la plaine de l'Attique s'offrit à ses regards, il s'arrêta saisi d'admiration et de surprise : la citadelle d'Athènes, élégamment découpée dans la forme d'un piédestal, portait au ciel le temple de Minerve et les Propylées : la ville s'étendait à sa base, et laissait voir les colonnes confuses de mille autres monuments. Le mont Hymète faisait le fond du tableau, et un bois d'oliviers servait de ceinture à la cité de Minerve.

Eudore traverse le Céphise, qui coule dans ce bois sacré ; il demande la route des jardins d'Acadème : des tombeaux lui tracent le chemin de cette retraite de la philosophie. Il reconnaît les pierres funèbres de Trasybule, de Conon, de Timothée ; il salue les sépulcres de ces jeunes hommes, morts pour la patrie dans la guerre du Péloponèse : Périclès, qui compara Athènes privée de sa jeunesse à l'année dépouillée de son printemps, repose lui-même au milieu de ces fleurs moissonnées.

La statue de l'amour annonce au fils de Lasthénès l'entrée des jardins de Platon. Adrien, en rendant à l'académie son ancienne splendeur, n'avait fait qu'ouvrir un asile aux songes

de l'esprit humain. Quiconque était parvenu au grade de sophiste, semblait avoir acquis le privilège de l'insolence et de l'erreur. Le cynique, à peine couvert d'une petite chlamyde sale et déchirée, insultait avec son bâton et sa besace au platonicien enveloppé dans un large manteau de pourpre ; le stoïcien, vêtu d'une longue robe noire, déclarait la guerre à l'épicurien couronné de fleurs. De toutes parts retentissaient les cris de l'école, que les athéniens appelaient le chant des cygnes et des sirènes ; et les promenades qu'avait immortalisées un génie divin, étaient abandonnées aux plus imposteurs, comme aux plus inutiles des hommes.

Eudore cherchait dans ces lieux le premier officier du palais de l'empereur : il ne se put défendre d'un mouvement de mépris lorsqu'il traversa les groupes des sophistes qui le prenaient pour un adepte ; désirant l'attirer à leurs systèmes, ils lui proposaient la sagesse dans le langage de la folie. Il pénètre enfin jusqu'à Dorothé : ce vertueux chrétien se promenait au fond d'une allée de platanes que bordait un canal limpide ; il était environné d'une troupe de jeunes gens déjà célèbres par leurs talents ou par leur naissance. On remarquait auprès de lui Grégoire De Nazianze, animé d'un souffle poétique ; Jean, nouveau Démosthènes, que son éloquence prématurée avait fait nommer bouche d'or ; Basile, et Grégoire de Nysse son frère : ceux-ci montraient un penchant décidé vers la religion qu'avaient professée Justin le philosophe et Denys l'aréopagite. Julien, au contraire, neveu de Constantin, s'attachait à Lampridius, ennemi déclaré du culte évangélique : des habitudes bizarres et des mouvements convulsifs décelaient dans le jeune prince une sorte de dérèglement de l'esprit et du coeur.

Dorothé eut quelque peine à reconnaître Eudore : le visage du fils de Lasthénès avait pris cette beauté mâle que donnent le métier des armes et l'exercice des vertus. Ils se retirèrent à l'écart, et Dorothé ouvrit son coeur à l'ami de Constantin.

« J'ai quitté Rome, lui dit-il, à l'arrivée de votre messager. Le mal est encore plus grand que vous ne le croyez peut-être : Galérius l'emporte, et tôt ou tard Dioclétien sera obligé

d'abdiquer la pourpre. On veut perdre d'abord les Chrétiens, afin d'ôter à l'empereur son premier appui ; c'est l'ancien projet d'Hiéroclès, aujourd'hui tout-puissant auprès de César. Celui-ci répète sans cesse que le dénombrement ordonné, en découvrant une multitude effrayante d'ennemis des dieux, a révélé le danger de l'empire ; qu'il faut en venir aux mesures les plus sévères, pour réprimer une secte qui menace les autels de la patrie. Pour moi, presque tombé dans la disgrâce de Dioclétien, vous savez quel sujet me conduit en Syrie. Eudore, nos frères malheureux tournent les yeux vers vous. La gloire que vous vous êtes acquise dans les armes, et surtout votre repentir éclatant sont l'objet de l'admiration et des discours de tous les fidèles. Le souverain pontife vous attend ; Constantin vous appelle. Ce prince, environné de délateurs, se soutient à peine à la cour ; il a besoin d'un ami tel que vous, qui puisse l'aider de ses conseils, et, s'il le faut, le servir de son bras. » Eudore raconte à son tour à Dorothé les événements qui s'étaient passés dans la Grèce.

Dorothé s'engage avec joie à conduire vers Hélène l'épouse du fils de Lasthénès. Une galère napolitaine, prête à retourner en Italie, se trouvait au port de Phalère, non loin du vaisseau de Dorothé : Eudore la retient pour son passage.

Les deux voyageurs fixent ensuite le moment du départ au troisième jour de la fête des panathénées.

Démodocus arriva pour cette époque fatale, avec la triste Cymodocée ; il alla cacher ses pleurs dans la citadelle où le plus ancien des prytanes, son parent et son ami, lui donna l'hospitalité.

Le fils de Lasthénès avait été reçu par le docte Piste, évêque d'Athènes, qui brilla depuis dans ce concile de Nicée, où l'on vit trois prélats ayant le don des miracles et ressuscitant les morts, quarante évêques Confesseurs ou Martyrs, des prêtres savants, des philosophes même, enfin les plus grands caractères, les plus beaux génies et les hommes les plus vertueux de l'Église.

La veille de la double séparation du père et de la fille, de l'épouse et de l'époux, Eudore fit savoir à Cymodocée que tout

était prêt, et que le lendemain, vers le coucher du soleil, il irait la chercher sous le portique du temple de Minerve.

Le jour fatal arrive : le fils de Lasthénès sort de sa demeure ; il passe devant l'aréopage où le Dieu que Paul annonça n'était plus inconnu ; il monte à la citadelle, et se trouve le premier au rendez-vous, sous le portique du plus beau temple de l'univers.

Jamais si brillant spectacle n'avait frappé les regards d'Eudore. Athènes s'offrait à lui dans toutes ses pompes ; le mont Hymète s'élevait à l'orient comme revêtu d'une robe d'or ; le Pentélique se courbait vers le septentrion pour aller joindre le Permetta ; le mont Icare s'abaissait au couchant, et laissait voir derrière lui la cime sacrée du Cythéron ; au midi, la mer, le Pyrée, les rivages d’Egine, les côtes d’Epidaure, et, dans le lointain, la citadelle de Corinthe, terminaient le cercle entier de la patrie des arts, des héros et des dieux.

Athènes, avec tous ses chefs-d'oeuvre, reposait au centre de ce bassin superbe : ses marbres polis, et non pas usés par le temps, se peignaient des feux du soleil à son coucher ; l'astre du jour, prêt à se plonger dans la mer, frappait de ses derniers rayons les colonnes du temple de Minerve : il faisait étinceler les boucliers des perses, suspendus au fronton du portique, et semblait animer sur la frise les admirables sculptures de Phidias.

Ajoutez à ce tableau le mouvement que la fête des panathénées répandait dans la ville et dans la campagne. Là, de jeunes Canéphores reportaient aux jardins de Vénus les corbeilles sacrées ; ici, le péplus flottait encore au mât du vaisseau qui se mouvait par ressorts ; des choeurs répétaient les chansons d'Harmodius et d'Aristogiton ; les chars roulaient vers le stade ; les citoyens couraient au Lycée, au Poecile, au Céramique ; la foule se pressait surtout au théâtre de Bacchus, placé sous la citadelle ; et la voix des acteurs, qui représentaient une tragédie de Sophocle, montait par intervalles jusqu'à l'oreille du fils de Lasthénès.

Cymodocée parut : à son vêtement sans tache, à son front virginal, à ses yeux d'azur, à la modestie de son maintien, les Grecs l'auraient prise pour Minerve elle-même, sortant de son

temple, et prête à rentrer dans l'Olympe, après avoir reçu l'encens des mortels.

Eudore, saisi d'admiration et d'amour, faisait des efforts pour cacher son trouble, afin d'inspirer plus de courage à la fille d'Homère.

« Cymodocée, lui dit-il, comment vous exprimer la reconnaissance et les sentiments de mon coeur ? Vous consentez à quitter pour moi la Grèce, à traverser les mers, à vivre sous des cieux étrangers, loin de votre père, loin de celui que vous avez choisi pour époux. Ah !

Si je ne croyais vous ouvrir les cieux et vous conduire à des félicités éternelles, pourrais-je vous demander de pareilles marques d'attachement ?

Pourrais-je espérer qu'un amour humain vous fît faire des choses si douloureuses ?

— Tu pourrais, repartit Cymodocée en larmes, me demander mon repos et ma vie : le bonheur de faire quelque chose pour toi me paierait de tous mes sacrifices. Si je t'aimais seulement comme mon époux, rien encore ne me serait impossible. Que dois-je donc faire à présent que ta religion m'apprend à t'aimer pour le ciel et pour Dieu même ? Je ne pleure pas sur moi, mais sur les chagrins de mon père, et sur les dangers que tu vas courir.

— O la plus belle des filles de la nouvelle Sion !

Répondit Eudore, ne craignez point les périls qui peuvent menacer ma tête ; priez pour moi : Dieu exaucera les voeux d'une âme aussi pure.

La mort même, ô Cymodocée ! N'est point un mal, quand elle nous rencontre accompagnés de la vertu ! D'ailleurs des destinées tranquilles et ignorées ne nous mettent point à l'abri de ses traits : elle nous surprend dans la couche de nos aïeux, comme sur une terre étrangère. Voyez ces cigognes, qui s'élèvent en ce moment des bords de l'Ilissus ; elles s'envolent tous les ans aux rives de Cyrène, elles reviennent tous les ans aux champs d’Erechthée ; mais combien de fois ont-elles retrouvé déserte la maison qu'elles avaient laissée florissante ! Combien de fois ont-elles cherché en vain le toit même où elles

avaient accoutumé de bâtir leurs nids !

— Pardonne, dit Cymodocée, pardonne ces frayeurs à une jeune fille élevée par des dieux moins sévères, et qui permettent les larmes aux amants près de se quitter !

À ces mots, Cymodocée étouffant ses pleurs, se couvrit le visage de son voile. Eudore prit dans ses mains les mains de son épouse ; il les pressa chastement sur ses lèvres et sur son coeur.

— Cymodocée, dit-il, bonheur et gloire de ma vie, que la douleur ne vous fasse pas blasphémer une religion divine. Oubliez ces dieux qui ne vous offraient aucune ressource contre les tribulations du coeur. Fille d'Homère, mon Dieu est le Dieu des âmes tendres, l'ami de ceux qui pleurent, le consolateur des affligés ; c'est lui qui entend sous le buisson la voix du petit oiseau, et qui mesure le vent pour la brebis tondue. Loin de vouloir vous priver de vos larmes, il les bénit ; il vous en tiendra compte quand il vous visitera à votre dernière heure, puisque vous les versez pour lui et pour votre époux.

À ces dernières paroles, la voix d'Eudore s'altéra. Cymodocée se découvre le visage : elle aperçoit la noble figure du guerrier inondée des pleurs qui descendaient le long de ses joues brunies. La gravité de cette douleur chrétienne, ce combat de la religion et de la nature, donnaient au fils de Lasthénès une incomparable beauté. Par un mouvement involontaire, la fille de Démodocus allait tomber aux genoux d'Eudore ; il la retient entre ses bras, il la presse tendrement sur son coeur ; tous les deux demeurent ravis dans une sainte et douce extase : tels parurent sans doute à l'entrée de la tente de Laban, Rachel et Jacob se disant un triste adieu : le fils d'Isaac était obligé de garder les troupeaux durant sept nouvelles années, pour obtenir son épouse.

Démodocus sortit alors des bâtiments du temple ; oubliant qu'il avait consenti au départ de sa fille, les chagrins de son coeur s'exhalent aussitôt en plaintes amères :

— Comment, s'écrie-t-il, as-tu la barbarie d'arracher une fille à son père ? Du moins, si ma Cymodocée était ton épouse, si

vous me laissiez l'un et l'autre un aimable enfant qui pût sourire à ma douleur, et de ses mains innocentes se jouer avec mes cheveux blanchis !... Mais loin de toi, loin de moi, sous un ciel inhospitalier, errante sur une mer où des pirates barbares... ah ! Si ma fille allait tomber entre leurs mains ! s'il lui fallait servir un maître cruel, préparer son repas et son lit ! Que la terre me cache dans son sein avant que j'éprouve un pareil malheur. Les chrétiens ont-ils donc un coeur plus dur que les rochers ? Leur dieu est-il donc inexorable ?

Cymodocée avait volé dans les bras de son père, et mêlait ses larmes à celles du vieillard.

Eudore écoutait les reproches de Démodocus avec une fermeté qui n'avait rien de dur, et une affliction qui n'avait rien de faible.

— Mon père, répondit-il, permettez que je vous donne ce nom, car votre Cymodocée est déjà mon épouse aux yeux de l'Éternel ; je ne l'arrache point de force à vos embrassements ; elle est libre de suivre ou de rejeter ma religion ; mon Dieu ne veut point obtenir les coeurs par contrainte : si cela doit vous coûter à tous deux trop de regrets et de pleurs, demeurez ensemble dans la Grèce. Puisse le ciel répandre sur vous ses faveurs ! Pour moi, j'accomplirai ma destinée. Mais, Démodocus, si votre fille m'aime, si vous croyez que je la puisse rendre heureuse, si vous craignez pour elle les persécutions d'Hiéroclès, supportez une séparation qui, je l'espère, ne sera point de longue durée, et qui met Cymodocée à l'abri des plus grands malheurs. Démodocus, Dieu dispose de nous comme il lui plaît : notre devoir est de nous soumettre à sa volonté suprême.

— O mon fils ! repartit Démodocus, excuse ma douleur ; je le sens, je suis injuste : tu ne mérites pas les reproches que je te fais ; tu sauves au contraire ma Cymodocée des persécutions d'un impie ; tu la mets sous la protection d'une princesse magnanime ; tu lui apportes de grands biens et un nom illustre. Mais comment rester seul dans la Grèce ? Oh ! Que ne suis-je libre de quitter les sacrifices que les peuples ont confiés à mes soins ? Que n'ai-je l'âge où je parcourais les

villes et les pays étrangers, pour apprendre à connaître les hommes ? Comme je suivrais ma Cymodocée ! Hélas ! Je ne te verrai donc plus danser avec les vierges sur le sommet de l'Ithome ! Rose de Messénie, je te chercherai en vain dans les bois du temple ! Cymodocée, je n'entendrai plus ta douce voix retentir dans les choeurs des sacrifices ; tu ne me présenteras plus l'orge nouvelle ou le couteau sacré ; je contemplerai, suspendue à l'autel, ta lyre couverte de poussière et ses cordes brisées ; mes yeux pleins de larmes verront se dessécher aux pieds de la statue d'Homère les couronnes de fleurs qu'embellissait ta chevelure. Hélas ! J'avais compté sur toi pour me fermer les yeux ; je mourrai donc sans pouvoir te bénir en quittant la vie ? Le lit où j'exhalerai mon dernier soupir sera solitaire ; car, ma fille, je n'espère plus te revoir ; j'entends le vieux Nocher qui m'appelle ; à mon âge, il ne faut pas compter sur les jours : lorsque la graine de la plante est mûre et séchée, elle devient légère, et le moindre vent l'emporte.

Comme le prêtre d'Homère prononçait ces mots, des applaudissements font retentir le théâtre de Bacchus ; l'acteur qui représentait Oedipe à Colonne, élève la voix, et ces paroles viennent frapper les oreilles d'Eudore, de Démodocus et de Cymodocée :

— O Thésée ! Unissez dans mes mains vos mains à celle de ma fille ! Promettez-moi de servir de père à ma chère Antigone !

— Je le promets, s'écria Eudore, appliquant à ses destinées les vers du poète.

— Elle est donc à toi, dit Démodocus en lui tendant les bras !

Eudore s'y précipite, le vieillard presse ses deux enfants contre son coeur : ainsi l'on voit un saule creusé par les ans, dont le sein entrouvert porte quelques fleurs de la prairie ; l'arbre étend son ombrage antique sur ces jeunes trésors, et semble n'implorer que pour eux le zéphyr et la rosée ; mais bientôt un brûlant orage renverse et le saule et les fleurs, aimables enfants de la terre.

La lune parut à l'horizon ; son front d'argent se couronnait des rayons d'or du soleil, dont le disque élargi s'enfonçait dans les flots. C'était l'heure qui ramène aux nautoniers le vent favorable pour sortir du port de l'Attique. Les chars et les esclaves de Démodocus l'attendaient au bas de la citadelle, à l'entrée de la rue des trépieds. Il fallut descendre, il fallut se soumettre à sa destinée ; les chars entraînent les trois infortunés qui n'avaient plus la force de gémir. Ils ont bientôt passé la porte du Pyrée, les tombeaux d'Antiope, de Ménandre et d'Euripide ; ils tournent vers le temple ruiné de Cérès, et après avoir traversé le champ d'Aristide, ils touchent au port de Phalère. Le vent venait de se lever, les flots légèrement agités battaient le rivage, les galères déployaient leurs voiles, on entendait les cris des matelots qui levaient l'ancre avec de grands efforts. Dorothé attendait les passagers sur la grève, et les barques des vaisseaux étaient déjà prêtes à les recevoir.

Eudore, Démodocus et Cymodocée descendent des chars arrêtés au bord des vagues. Le prêtre d'Homère ne pouvait plus se soutenir, ses genoux se dérobaient sous lui. Il disait à sa fille d'une voix éteinte :

— Ce port me sera funeste comme au père de Thésée : je ne verrai point revenir ta voile blanche !

Le fils de Lasthénès et la jeune catéchumène s'inclinent devant Démodocus et lui demandent sa dernière bénédiction : un pied dans la mer et le visage tourné vers la rive, ils avaient l'air d'offrir un sacrifice expiatoire, à la manière antique. Démodocus lève les mains, et bénit ses deux enfants du fond de son coeur, mais sans pouvoir prononcer une parole. Eudore soutient Cymodocée, et lui remet un écrit pour la pieuse Hélène ; ensuite, imprimant avec respect le baiser des adieux sur le front de la vierge éplorée :

— Mon épouse, lui dit-il, devenez bientôt chrétienne ; souvenez-vous d'Eudore, et que du haut de la tour du troupeau, la fille de Jérusalem jette quelquefois un regard sur la mer qui nous sépare.

— Mon père, dit Cymodocée d'une voix entrecoupée par les sanglots, mon tendre père, vivez pour moi, je tâcherai de vivre

pour vous. O Eudore ! Vous reverrai-je un jour ? Reverrai-je mon père ?

Alors Eudore inspiré :

— Oui, nous nous reverrons pour ne nous quitter jamais !

Les mariniers enlèvent Cymodocée, les esclaves entraînent Démodocus, Eudore se jette dans la barque qui le transporte à son vaisseau.

La flotte sort de Phalère, les matelots couronnés de fleurs font blanchir la mer sous l'effort des rames ; ils invoquent les Néréides, et Palémon, et Thétis, et saluent en s'éloignant la tombe sacrée de Thémistocle.

Le vaisseau de Cymodocée prend sa course vers l'orient, et celui du fils de Lasthénès tourne la proue vers l'Italie.

La divine mère du Sauveur veillait sur les jours de l'innocente pèlerine : elle envoie Gabriel à l'ange des mers, afin de lui commander de ne laisser souffler que la plus douce haleine des vents. Aussitôt Gabriel, après avoir détaché de ses épaules ses ailes blanches, bordées d'or, se plonge du ciel dans les flots.

Aux sources de l'océan, sous des grottes profondes, toujours retentissantes du bruit des vagues, habite l'ange sévère qui veille aux mouvements de l'abîme. Pour l'instruire de ses devoirs, la sagesse le prit avec elle, lorsqu'à la naissance des temps elle se promena sous la mer.

Ce fut lui qui, par l'ordre de Dieu, ouvrit au déluge les cataractes du ciel ; c'est lui qui, dans les derniers jours du monde, doit une seconde fois rouler les flots sur le sommet des montagnes.

Placé au berceau de tous les fleuves, il dirige leur cours, enfle ou fait décroître leurs ondes ; il repousse dans la nuit des pôles, et retient sous des chaînes de glace les brouillards, les nuages et les tempêtes ; il connaît les écueils les plus cachés, les détroits les plus déserts, les terres les plus lointaines, et les découvre tour à tour au génie de l'homme ; il voit d'un regard, et les tristes régions du nord, et, les brillants climats des tropiques ; deux fois par jour il soulève les écluses de l'océan, et, rétablissant avec sa main l'équilibre du globe, à chaque

équinoxe il ramène la terre sous les feux obliques du soleil.

Gabriel pénètre dans le sein des mers : des nations entières et des continents inconnus dorment engloutis dans le gouffre des ondes.

Combien de monstres divers que ne verra jamais l'oeil des mortels ! Quel puissant rayon de vie jusque dans ces profondeurs ténébreuses ! Mais aussi, que de débris et de naufrages ! Gabriel plaint les hommes, et admire la puissance divine.

Bientôt il aperçoit l'ange des mers, attentif à quelques grandes révolutions des eaux ; assis sur un trône de cristal, il tenait à la main un frein d'or ; sa chevelure verte descendait humide sur ses épaules, et une écharpe d'azur enveloppait ses formes divines. Gabriel le salue avec majesté.

— Esprit redoutable, lui dit-il, ô mon frère !

Le pouvoir que l'Éternel vous a confié montre assez le haut rang que vous occupez dans les hiérarchies célestes ! Quel monde nouveau !

Quelle intelligence sublime ! Que vous êtes heureux de connaître ces merveilleux secrets !

— Divin messager, répondit l'ange des mers, quel que soit le sujet qui vous amène, je reçois avec joie un hôte tel que vous. Pour mieux admirer la puissance de notre maître, il faudrait l'avoir vu, comme moi, poser les fondements de cet empire : j'étais présent quand il divisa en deux parts les eaux de l'abîme ; je le vis assujettir les flots aux mouvements des astres, et lier le destin de l'océan à celui de la lune et du soleil ; il couvrit Léviathan d'une cuirasse de fer, et l'envoya se jouer dans ces gouffres ; il planta des forêts de corail sous les ondes ; il les peupla de poissons et d'oiseaux ; il fit sortir des îles riantes du sein d'un élément furieux ; il régla le cours des vents ; il soumit les orages à des lois ; et s'arrêtant sur le rivage, il dit à la mer : tu n'iras pas plus loin, et tu briseras ici l'orgueil de tes flots. Illustre serviteur de Marie, hâtez-vous de m'apprendre quel ordre souverain vous a fait descendre dans ces grottes mobiles. Les temps sont-ils accomplis ? Faut-il rassembler les nuages ?

Faut-il rompre les digues de l'océan ? Abandonnant l'univers au chaos, dois-je remonter avec vous dans les cieux ?

— Je vous apporte un message de paix, dit Gabriel avec un sourire : l'homme est toujours l'objet des complaisances de l'Éternel ; la Croix va triompher sur la terre ; Satan va rentrer dans l'Enfer. Marie vous ordonne de conduire aux ports ces deux époux que vous voyez s'éloigner des bords de la Grèce. Ne laissez souffler sur les ondes que la plus douce haleine des vents.

— Qu'il soit fait selon la volonté de l'étoile des mers, dit en s'inclinant respectueusement l'ange qui gouverne les tempêtes ! Puisse Satan être bientôt renfermé dans les lieux de son supplice ! Souvent il trouble mon repos, et déchaîne malgré moi les orages. »

En prononçant ces mots, le puissant esprit choisit les vents doux et parfumés qui caressent les rivages de l'Inde et de l'océan Pacifique ; il les dirige dans les voiles d'Eudore et de Cymodocée, et fait avancer les deux galères, par un même souffle, à deux ports opposés.

Favorisé de cette bénigne influence du ciel, Eudore touche bientôt au rivage d'Ostie. Il vole à Rome. Constantin l'embrasse avec tendresse, et lui fait le récit des malheurs de l'Église et des intrigues de la cour.

Le sénat était convoqué pour délibérer sur le sort des fidèles. Rome reposait dans l'attente et dans la terreur. Toutefois Dioclétien, par un dernier acte de justice, en cédant aux violences de Galérius, avait voulu que les Chrétiens eussent un défenseur au sénat. Les prêtres les plus illustres de la capitale de l'empire s'occupaient, dans ce moment, du choix d'un orateur digne de plaider la cause de la croix. Le concile que présidait Marcellin était assemblé à la lueur des lampes dans les catacombes : ces pères, assis sur les tombeaux des Martyrs, ressemblaient à de vieux guerriers délibérant sur le champ de bataille, ou à des rois blessés en défendant leurs peuples. Il n'y avait pas un de ces confesseurs qui ne portât sur ses membres les marques d'une glorieuse persécution : l'un avait perdu l'usage de ses mains, l'autre ne voyait plus la

lumière des cieux ; la langue de celui-ci avait été coupée, mais le coeur lui restait pour louer l'Éternel ; celui-là se montrait tout mutilé par le bûcher, comme une victime à demi dévorée des feux du sacrifice. Les saints vieillards ne pouvaient s'accorder sur le choix d'un défenseur : aucun d'eux n'était éloquent que par ses vertus, et chacun craignait de compromettre le sort des fidèles. Le pontife de Rome proposa de s'en référer à la décision du ciel. On place le saint Évangile sur le sépulcre du Martyr qui servait d'autel. Les pères se mettent en prières, et demandent à Dieu d'indiquer, par quelques versets des écritures, le défenseur agréable à ses yeux. Dieu, qui leur avait inspiré cette pensée, fait descendre aussitôt l'ange chargé d'inscrire les décrets éternels dans le livre de vie. L'esprit céleste, enveloppé d'un nuage, marque au milieu de la bible les décrets demandés. Les pères se lèvent ; Marcellin ouvre la loi des chrétiens ; il lit ces paroles des macchabées : « Il se revêtit de la cuirasse comme un géant, il se couvrit de ses armes dans les combats, et son épée était la protection de tout le camp. »

Marcellin, surpris, ferme et rouvre une seconde fois le livre prophétique ; il y trouve ces mots : « Son souvenir sera doux comme un concert de musique dans un festin délicieux. Il a été destiné divinement pour faire rentrer le peuple dans la pénitence. »

Enfin le souverain pontife consulte une troisième fois l'oracle d'Israël ; tous les pères sont frappés de ce passage des cantiques : « Je me suis couvert d'un sac en jeûnant... j'ai pris pour mon vêtement un cilice. »

Aussitôt une voix (on ne sait quelle voix) prononça le nom d'Eudore ! Les vieux Martyrs, subitement éclairés, font retentir d'un hosanna prolongé les voûtes des catacombes. Ils relisent le texte sacré. Saisis d'étonnement, ils voient avec quelle justesse tous les mots s'appliquent au fils de Lasthénès. Chacun admire les conseils du Très-Haut ; chacun reconnaît combien ce choix est saint et désirable. La renommée du jeune orateur, sa pénitence exemplaire, sa faveur à la cour, son habitude de parler devant les princes, les charges dont il a été

revêtu, l'amitié dont Constantin l'honore, tout justifie l'arrêt du ciel. On se hâte de lui porter les voeux des pères. Eudore s'humilie dans la poudre ; il cherche à se soustraire à cet honneur si sublime, à ce fardeau si pesant ! On lui montre les passages de l'écriture : il se soumet. Il se retire aussitôt parmi les tombeaux des saints, et se prépare par des veilles, des prières et des larmes, à plaider la plus grande cause qui fut jamais portée au tribunal des humains.

Tandis qu'il ne songe qu'à remplir dignement l'effrayante mission dont il est chargé, Hiéroclès arrivait à Rome, soutenu de toutes les puissances de l'enfer. Cet ennemi de Dieu avait appris avec désespoir le mauvais succès de ses violences à Lacédémone, la fuite de Cymodocée et le départ d'Eudore pour l'Italie. Les ordres modérés qu'il reçut en même temps de Dioclétien, lui firent comprendre que ses calomnies n'avaient pas réussi complétement à la cour. Il avait cru renverser un rival, et ce rival était simplement rappelé sous l'oeil vigilant du chef de l'empire. Il tremble que le fils de Lasthénès ne parvienne à le perdre dans l'esprit de Dioclétien.

Afin de prévenir quelque disgrâce soudaine, il se détermine à voler auprès de Galérius qui ne cessait de le redemander à ses conseils. L'esprit de ténèbres console en même temps l'apostat.

— Hiéroclès, lui dit-il secrètement, tu seras bientôt assez puissant pour atteindre Cymodocée jusque dans les bras d'Hélène. Cette vierge imprudente, en changeant de religion, t'offre une espérance nouvelle. Si tu peux déterminer les princes à persécuter les Chrétiens, ton rival se trouvera d'abord enveloppé dans le massacre ; tu vaincras ensuite la fille d'Homère par la crainte des tourments, ou tu la réclameras comme une esclave chrétienne échappée à ton pouvoir.

Le sophiste, qui prend ces conseils pour les inspirations de son coeur, s'applaudit de la profondeur de son génie : il ne sait pas qu'il n'est que l'instrument des projets de Satan contre la croix. Plein de ces pensées, le proconsul s'était précipité des montagnes de l'Arcadie, comme le torrent du Styx qui tombe de ces mêmes montagnes, et qui donne la mort à tous ceux

qui boivent de ses eaux. Il passe en Epire, s'embarque au promontoire d'Actium, aborde à Tarente, et ne s'arrête qu'auprès de Galérius, qui profanait alors à Tusculum les jardins de Cicéron.

César était environné dans ce moment des sophistes de l'école, qui se prétendaient aussi persécutés parce qu'on méprisait leurs opinions.

Ils s'agitaient pour être consultés sur la grande question que l'on allait débattre. Ils se disaient juges naturels de tout ce qui concerne la religion des hommes. Ils avaient supplié Dioclétien de leur donner comme aux chrétiens un orateur au sénat. L'empereur, importuné de leurs cris, leur avait accordé leur demande. L'arrivée d'Hiéroclès les remplit de joie. Ils le nomment orateur des sectes philosophiques. Hiéroclès accepte un honneur qui flatte sa vanité, et lui fournit l'occasion de se rendre accusateur des chrétiens. L'orgueil d'une raison pervertie, et la fureur de l'amour, lui font déjà voir les fidèles terrassés, et Cymodocée dans ses bras. Galérius, dont il corrompt l'esprit et seconde les projets, lui accorde une protection éclatante, et lui permet de s'exprimer au capitole avec toute la licence des opinions des faux sages. Symmaque, pontife de Jupiter, doit parler en faveur des anciens dieux de la patrie.

Le jour qui allait décider du sort de la moitié des habitants de l'empire, le jour où les destinées du genre humain étaient menacées dans la religion de Jésus-Christ, ce jour si désiré, si craint des anges, des démons et des hommes, ce jour se leva. Dès la première blancheur de l'aube, les gardes prétoriennes occupèrent les avenues du capitole. Un peuple immense était répandu sur le forum, autour du temple de Jupiter-Stator, et le long du Tibre jusqu'au théâtre de Marcellus : ceux qui n'avaient pu trouver place étaient montés jusque sur les toits voisins, et sur les arcs de triomphe de Titus et de Sévère.

Dioclétien sort de son palais, il s'avance au capitole par la voie sacrée, comme s'il allait triompher des Marcomans et des Parthes. On avait peine à le reconnaître : depuis quelque temps, il succombait sous une maladie de langueur et sous le

poids des ennuis que lui donnait Galérius.

En vain le vieillard avait pris soin de colorer son visage : la pâleur de la mort perçoit à travers cet éclat emprunté, et déjà les traits du néant paraissaient sous le masque à demi tombé de la puissance humaine.

Galérius, environné de tout le faste de l'Asie, suivait l'empereur sur un char superbe, traîné par des tigres. Le peuple tremblait, effrayé de la taille gigantesque et de l'air furieux du nouveau Titan. Constantin s'avançait ensuite, monté sur un cheval léger ; il attirait les voeux et les regards des soldats et des chrétiens ; les trois orateurs marchaient après les maîtres du monde. Le pontife de Jupiter, porté par le collège des prêtres, précédé des aruspices, et suivi du corps des vestales, saluait la foule, qui reconnaissait avec joie l'interprète du culte de Romulus. Hiéroclès, couvert du manteau des stoïciens, paraissait dans une litière ; il était entouré de Libanius, de Jamblique, de Porphyre, et de la troupe des sophistes : le peuple, naturellement ennemi de l'affectation et de la vaine sagesse, lui prodiguait les railleries et les mépris. Enfin, Eudore se montrait le dernier, vêtu d'un habit de deuil : il marchait seul, à pied, l'air grave, les yeux baissés, et semblait porter tout le poids des douleurs de l'Église.

Les païens reconnaissaient avec étonnement dans ce simple appareil le guerrier dont ils avaient vu les statues triomphales ; les fidèles s'inclinaient avec respect devant leur défenseur : les vieillards le bénissaient, les femmes le montraient à leurs enfants, tandis qu'à tous les autels de Jésus-Christ les prêtres offraient pour lui le saint sacrifice.

Il y avait au capitole une salle appelée la salle Julienne. Auguste l'avait jadis décorée d'une statue de la victoire. Là se trouvaient la colonne milliaire, la poutre percée des clous sacrés, la louve de bronze, et les armes de Romulus.

Autour des murs étaient suspendus les portraits des consuls, l'équitable Publicola, le généreux Fabricius, Cincinnatus le rustique ; Fabius le temporiseur, Paul-Emile, Caton, Marcellus, et Cicéron père de la patrie. Ces citoyens

magnanimes semblaient encore siéger au sénat avec les successeurs des Tigellin et des Séjan, comme pour montrer d'un coup d'oeil les extrémités du vice et de la vertu, et pour attester les affreux changements que le temps amène dans les empires.

Ce fut dans cette vaste salle que se réunirent les juges des chrétiens. Dioclétien monta sur son trône ; Galérius s'assit à la droite, et Constantin à la gauche de l'empereur ; les officiers du palais occupaient, chacun selon son rang, les degrés du trône. Après avoir salué la statue de la victoire, et renouvelé devant elle le serment de fidélité, les sénateurs se rangèrent sur les bancs autour de la salle ; les orateurs se placèrent au milieu d'eux. Le vestibule et la cour du capitole étaient remplis par les grands, les soldats et le peuple. Dieu permit aux puissances de l'abîme et aux habitants des tabernacles divins, de se mêler à cette délibération mémorable : aussitôt les anges et les démons se répandent dans le sénat, les premiers pour calmer, les seconds pour soulever les passions ; ceux-ci pour éclairer les esprits, ceux-là pour les aveugler.

On immola d'abord un taureau blanc à Jupiter, auteur des bons conseils : pendant ce sacrifice, Eudore se couvrit la tête, et secoua son manteau qu'avaient souillé quelques gouttes d'eau lustrale. Dioclétien donne le signal, et Symmaque se lève au milieu des applaudissements universels : nourri dans les grandes traditions de l'éloquence latine, ces paroles sortirent de sa bouche, comme on voit les flots majestueux d'un fleuve rouler lentement dans une campagne qu'ils embellissent de leur cours.

Livre XVI

Très-clément empereur Dioclétien, et vous, très heureux prince César Galérius, si jamais vos âmes divines donnèrent une preuve éclatante de leur justice, c'est dans l'affaire importante qui rassemble le très auguste sénat aux pieds de vos éternités.

« Proscrirons-nous les adorateurs du nouveau Dieu ?

Laisserons-nous les Chrétiens jouir en paix du culte de leur divinité ? Telle est la question que l'on propose au sénat.

« Que Jupiter et les autres dieux vengeurs de l'humanité me préservent de faire couler jamais le sang et les larmes ! Pourquoi persécuterions-nous des hommes qui remplissent tous les devoirs du citoyen ? Les chrétiens exercent des arts utiles ; leurs richesses alimentent le trésor de l'état ; ils servent avec courage dans nos armées ; ils ouvrent souvent dans nos conseils des avis pleins de sens, de justesse et de prudence.

D'ailleurs, ce n'est point par la violence que l'on parviendra au but désiré. L'expérience a démontré que les Chrétiens se multiplient sous le fer des bourreaux. Voulez-vous les gagner à la religion de la patrie, appelez-les au temple de la miséricorde et non pas aux autels des Euménides.

« Mais après avoir déclaré ce qui me semble conforme à la raison, je dois, avec la même justice, manifester la crainte que m'inspirent les Chrétiens. C'est le seul reproche que l'on puisse légitimement leur faire : il est certain que nos dieux sont l'objet de leur dérision et quelquefois de leurs insultes. Que de Romains se sont déjà laissé entraîner par des raisonnements téméraires !

Ah ! Nous parlons d'attaquer une divinité étrangère, songeons plutôt à défendre les nôtres !

Rattachons-nous à leur culte par le souvenir de tout ce

qu'elles ont fait pour nous. Quand nous serons bien convaincus de la grandeur et de la bonté de nos dieux paternels, nous ne craindrons plus de voir la secte des chrétiens s'accroître et se grossir des déserteurs de nos temples.

« C'est une vérité reconnue depuis longtemps que Rome a dû l'empire du monde à sa piété envers les immortels. Elle a élevé des autels à tous les génies bienfaisants, à la petite fortune, à l'amour filial, à la paix, à la concorde, à la justice, à la liberté, à la victoire, au dieu Terme qui, seul, ne se leva point devant Jupiter dans l'assemblée des dieux. Cette famille divine pourrait-elle déplaire aux chrétiens ? Quel homme oserait refuser des hommages à de si nobles déités ? Voulez-vous remonter plus haut, vous trouverez les noms mêmes de notre patrie, nos traditions les plus antiques, liés à notre religion, et faisant partie de nos sacrifices ; vous trouverez le souvenir de cet âge d'or, règne de bonheur et d'innocence, que tous les peuples envient à l'Ausonie. Y a-t-il rien de plus touchant que ce nom de Latium donné à la campagne de Laurente, parce qu'elle fut l'asile d'un dieu persécuté ? Nos pères, en récompense de leur vertu, reçurent du ciel un coeur hospitalier, et Rome servit de refuge à tous les infortunés bannis. Que d'intéressantes aventures ! Que de noms illustres attachés à ces migrations des premiers temps du monde, Diomède, Philoctète, Idoménée, Nestor ! Ah ! Quand une forêt couvrait la montagne où s'élève ce Capitole ; lorsque des chaumières occupaient la place de ces palais ; que ce Tibre si fameux ne portait encore que le nom inconnu d'Albula, on ne demandait point ici si le dieu d'une obscure nation de la Judée était préférable aux dieux de Rome ! Pour se convaincre de la puissance de Jupiter, il suffit de considérer la faible origine de cet empire. Quatre petites sources ont formé le torrent du peuple romain : Albe, le cher pays et le premier amour des Curiaces ; les guerriers latins, qui s'unirent aux guerriers d'Enée ; les Arcadiens d'Evandre, qui transmirent aux Cincinnatus l'amour des troupeaux et le sang des Hellènes, doux germe de l'éloquence chez les rudes nourrissons d'une louve ; enfin les Sabins, qui donnèrent des épouses aux

compagnons de Romulus ; ces Sabins, vêtus de peaux de brebis, conduisant leurs troupeaux avec une lance, vivant de laitage et de miel, et se consacrant à Cérès et à Hercule, l'une le génie, et l'autre le bras du laboureur.

« Ces dieux, qui ont opéré tant de merveilles ; ces dieux, qui ont inspiré Numa, Fabricius et Caton ; ces dieux, qui protègent les cendres illustres de nos citoyens ; ces dieux, au milieu desquels brillent aujourd'hui nos empereurs, sont-ils des divinités sans pouvoir et sans vertus ?

« Dioclétien, je suppose que Rome chargée d'années apparaisse tout à coup à vos yeux sous les voûtes de ce Capitole, et qu'elle s'adresse ainsi à votre éternité :

« Grand prince, ayez égard à cette vieillesse où ma piété envers les dieux m'a fait parvenir. Libre comme je le suis, je m'en tiendrai toujours à la religion de mes ancêtres. Cette religion a mis l'univers sous ma loi. Ses sacrifices ont éloigné Annibal de mes murailles, et les Gaulois du Capitole. Quoi ! L'on renverserait un jour cette statue de la victoire sans craindre de soulever mes légions ensevelies aux champs de Zama ? N'aurais-je été préservée des plus redoutables ennemis que pour être déshonorée par mes enfants dans ma vieillesse ? »

« C'est ainsi, ô puissant empereur, que vous parle Rome suppliante. Voyez se lever de leurs tombeaux, sur le chemin d'Appius, ces républicains, vainqueurs des Volsques et des Samnites, dont nous révérons ici les images ; ils montent à ce Capitole qu'ils remplirent de dépouilles opimes ; ils viennent, couronnés de la branche du chêne, unir leurs voix à la voix de la patrie. Ces mânes sacrés n'avaient point rompu leur sommeil de fer pour la perte de nos moeurs et de nos lois ; ils ne s'étaient point réveillés au bruit des proscriptions de Marius, ou des fureurs du triumvirat ; mais la cause du ciel les arrache au cercueil, et ils viennent la plaider devant leurs fils. Romains séduits par la religion nouvelle, comment avez-vous pu changer pour un culte étranger nos belles fêtes et nos pieuses cérémonies !

« Princes, je le répète, nous ne demandons point la

persécution des Chrétiens. On dit que le Dieu qu'ils adorent est un Dieu de paix et de justice : nous ne refusons point de l'admettre dans le Panthéon ; car nous souhaitons, très pieux empereur, que les dieux de toutes les religions vous protègent ; mais que l'on cesse d'insulter Jupiter. Dioclétien, Galérius, sénateurs, indulgence pour les Chrétiens, protection pour les dieux de la patrie. »

En achevant de prononcer ces mots, Symmaque salue de nouveau la statue de la victoire, et se rassied au milieu des sénateurs. Les esprits étaient différemment agités : les uns, charmés de la dignité du discours de Symmaque, se rappelaient les jours des Hortensius et des Cicéron ; les autres blâmaient la modération du pontife de Jupiter. Satan n'avait plus d'espoir que dans Hiéroclès, et cherchait à détruire l'effet de l'éloquence du grand-prêtre ; les anges de lumière profitaient au contraire de cette éloquence pour ramener le sénat à des sentiments plus humains. On voyait s'agiter les casques des guerriers, les toges des sénateurs, les robes et les sceptres des augures et des aruspices ; on entendait un murmure confus, signe équivoque du blâme et de la louange.

Dans un champ où l'ivraie et d'inutiles fleurs de pourpre et d'azur s'élèvent au milieu du froment d'or, si quelque zéphyr se glisse dans la forêt diaprée, d'abord les plus frêles épis courbent leurs têtes ; bientôt le souffle croissant balance en tumulte les gerbes fécondes et les plantes stériles : tel paraissait dans le sénat le mouvement de tant d'hommes divers.

Les courtisans regardaient curieusement Dioclétien et Galérius, afin de régler leur opinion sur celle de leurs maîtres : César donnait des signes d'emportement ; mais le visage d'Auguste était impassible.

Hiéroclès se lève : il s'enveloppe dans son manteau, et garde quelque temps un air sévère et pensif. Initié à toutes les ruses de l'éloquence athénienne ; armé de tous les sophismes ; souple, adroit, railleur, hypocrite, affectant une élocution concise et sentencieuse ; parlant d'humanité en demandant le sang de l'innocent ; méprisant les leçons du

temps et de l'expérience, voulant à travers mille maux conduire le monde au bonheur par des systèmes ; esprit faux, s'applaudissant de sa justesse : tel était l'orateur qui parut dans la lice pour attaquer toutes les religions, et surtout celle des chrétiens. Galérius laissait un libre cours aux blasphèmes de son ministre : Satan poussait au mal l'ennemi des fidèles ; et l'espoir de perdre Eudore animait l'amant de Cymodocée. Le démon de la fausse sagesse, sous la figure d'un chef de l'école, nouvellement arrivé d'Alexandrie, se place auprès d'Hiéroclès : celui-ci, après un moment de silence, déploie tout à coup ses bras ; il rejette son manteau en arrière, pose les deux mains sur son coeur, s'incline jusqu'au pavé du Capitole en saluant Auguste et César, et prononce ce discours :

« Valérius Dioclétien, fils de Jupiter, empereur éternel, Auguste, huit fois consul, très clément, très divin, très sage ; Valérius Maximianus Galérius, fils d'Hercule, fils adoptif de l'empereur, César, éternel et très heureux ; Parthique, triomphateur, amateur de la science, et vérissime philosophe ; sénat très vénérable et sacré, vous permettez donc que ma voix se fasse entendre ! Troublé par cet honneur insigne, comment pourrais-je m'exprimer avec assez de force ou de grâce ? Pardonnez à la faiblesse de mon éloquence, en faveur de la vérité qui me fait parler.

« La terre, dans sa fécondité première, enfanta les hommes. Les hommes, par hasard et par nécessité, s'assemblèrent pour leurs besoins communs. La propriété commença : les violences suivirent ; l'homme ne put les réprimer : il inventa les dieux.

« La religion trouvée, les tyrans en profitèrent.

L'intérêt multiplia les erreurs ; les passions y mêlèrent leurs songes.

« L'homme, oubliant l'origine des dieux, crut bientôt à leur existence. On prit pour le consentement unanime des peuples ce qui n'était que le consentement unanime des passions. Les tyrans, en écrasant les hommes, eurent soin de faire élever des temples à la piété et à la miséricorde, afin que les infortunés crussent aussi qu'il y avait des dieux.

« Le prêtre, d'abord trompeur, ensuite trompé, se passionna

pour son idole ; le jeune homme, pour les grâces divinisées de sa maîtresse ; le malheureux, pour les simulacres de sa douleur : de là le fanatisme, le plus grand des maux qui aient affligé l'espèce humaine.

« Ce monstre, portant un flambeau, parcourut les trois régions de la terre. Il brûla, par la main des mages, les temples de Memphis et d'Athènes.

Il alluma la guerre sacrée qui livra la Grèce à Philippe. Bientôt, si une secte odieuse venait à s'étendre, de nos jours même, et malgré l'accroissement des lumières, on verrait l'univers plongé dans un abîme de malheurs !

« C'est ici, princes, que je tâcherai de peindre les maux que le fanatisme a faits aux hommes, en vous dévoilant l'origine et les progrès de la religion la plus ridicule et la plus horrible que la corruption des peuples ait engendrée.

« Que ne m'est-il permis d'ensevelir dans un profond oubli ces honteuses turpitudes ! Mais je suis appelé à la défense de la vérité : il faut sauver mon empereur, il faut éclairer le monde. Je sais que j'expose mes jours au ressentiment d'une faction dangereuse. Qu'importe : un ami de la sagesse doit fermer son coeur à toute crainte comme à toute pitié, quand il s'agit du bonheur de ses frères et des droits sacrés de l'humanité.

« Vous connaissez ce peuple que sa lèpre et ses déserts séparent du genre humain, ce peuple odieux qu'extermina le divin Titus.

« Un certain fourbe, appelé Moïse, par une suite de crimes et de prestiges grossiers, délivra ce peuple de la servitude. Il le conduisit au milieu des sables de l'Arabie ; il lui promettait, au nom du Dieu Jéhova, une terre où coulerait le lait et le miel.

« Après quarante années les juifs arrivèrent à cette terre promise, dont ils égorgèrent les habitants. Ce jardin délicieux était la stérile Judée, petite vallée de pierres, sans blé, sans arbres, sans eaux.

« Retirés dans leur repaire, ces brigands ne se firent remarquer que par leur haine contre le genre humain : ils vivaient au milieu des adultères, des meurtres, des cruautés.

« Que pouvait-il sortir d'une pareille race ?

(C’est ici le prodige) une race plus exécrable encore, les Chrétiens : ils ont surpassé, en folie, en crimes, les juifs leurs pères.

« Les Hébreux, que trompaient des prêtres fanatiques, attendaient dans leur impuissance et dans leur bassesse un monarque qui devait leur soumettre le monde entier.

« Le bruit se répand un jour que la femme d'un vil artisan a donné naissance à ce roi si longtemps promis. Une partie des juifs s'empresse de croire au prodige.

« Celui qu'ils appellent leur christ vit trente ans caché dans sa misère. Après ces trente années, il commence à dogmatiser ; il s'associe quelques pêcheurs, qu'il nomme ses apôtres.

Il parcourt les villes, il se cache au désert, il séduit des femmes faibles, une populace crédule.

Sa morale est pure, dit-on : mais surpasse-t-elle celle de Socrate ?

« Bientôt il est arrêté pour ses discours séditieux, et condamné à mourir sur la croix. Un jardinier dérobe son corps ; ses apôtres s'écrient que Jésus est ressuscité ; ils prêchent leur maître à la foule étonnée. La superstition s'étend, les Chrétiens deviennent une secte nombreuse.

« Un culte né dans les derniers rangs du peuple, propagé par des esclaves, caché d'abord en des lieux déserts, s'est chargé peu à peu des abominations que le secret et des moeurs basses et féroces doivent naturellement engendrer : aussi, la cruauté et l'infamie font-elles la partie principale de ses mystères.

« Les chrétiens s'assemblent la nuit au milieu des morts et des sépulcres. La résurrection des cadavres est le plus absurde comme le plus doux de leur entretien. Assis à un festin abominable, après avoir juré haine aux dieux et aux hommes, après avoir renoncé à tous les plaisirs légitimes, ils boivent le sang d'un homme sacrifié, et dévorent les chairs palpitantes d'un enfant : c'est ce qu'ils appellent leur pain et leur vin sacré !

« Le repas fini, des chiens dressés aux crimes de leurs maîtres entrent dans l'assemblée et renversent les flambeaux ; alors, les Chrétiens se cherchent au milieu des ténèbres, s'unissent au hasard par d'horribles embrassements : les pères avec les filles, les fils avec les mères, les frères avec les soeurs : le nombre et la variété des incestes fait le mérite et la vertu.

« Quoi ! Ce n'était pas assez d'avoir voulu amener les hommes au culte d'un séditieux justement puni du dernier supplice ! Ce n'était pas un assez grand crime d'avoir essayé d'abrutir à ce point la raison humaine ! Il fallait encore que les Chrétiens fissent de leur religion l'école des moeurs les plus dépravées, des forfaits les plus inouïs !

« Ce que je viens d'avancer aurait-il besoin d'autres preuves que la conduite des chrétiens ?

Partout où ils se glissent, ils font naître des troubles ; ils débauchent les soldats de nos armées ; ils portent la désunion dans les familles, ils séduisent des vierges crédules ; ils arment le frère contre le frère, l'époux contre l'épouse. Puissants aujourd'hui, ils ont des temples, des trésors, et ils refusent de prêter serment aux empereurs dont ils tiennent ces bienfaits ; ils insultent aux sacrées images de Dioclétien, ils aiment mieux mourir que de sacrifier à ses autels. Dernièrement encore, n'ont-ils pas laissé la divine mère de Galérius offrir seule des victimes pour son fils aux génies innocents des montagnes ? Enfin, joignant le fanatisme à la dissolution, ils voudraient précipiter du Capitole la statue de la victoire, arracher de leurs sanctuaires vos dieux paternels !

« Qu'on ne croie pas cependant que je défende ici ces dieux qui, dans l'enfance des peuples, ont pu paraître nécessaires à des législateurs habiles. Nous n'avons plus besoin de ces ressources. La raison commence son règne.

Désormais on n'élèvera d'autel qu'à la vertu. Le genre humain se perfectionne chaque jour. Un temps viendra que tous les hommes, soumis à la seule pensée, se conduiront par les clartés de l'esprit. Je ne soutiens donc ni Jupiter, ni Mitra, ni Sérapis. Mais si l'on conserve encore une religion dans

l'empire, l'ancienne réclame une juste préférence. La nouvelle est un mal qu'il faut extirper par le fer et par le feu. Il faut guérir les Chrétiens eux-mêmes de leur propre folie. Hé bien, un peu de sang coulera ! Nous nous attendrirons sans doute sur le sort des criminels ; mais nous admirerons, nous bénirons la loi qui frappera les victimes pour la consolation des sages et le bonheur du genre humain. » Hiéroclès achevait à peine son discours, que Galérius donna le signal des applaudissements.

L'oeil en feu, le visage rouge de colère, César semblait déjà prononcer l'arrêt fatal des chrétiens. Ses courtisans levaient les mains au ciel comme saisis d'horreur et de crainte ; ses gardes frémissaient de rage en songeant que des impies voulaient renverser l'autel de la victoire ; le peuple redisait avec effroi les incestes nocturnes et les repas de chair humaine. Les sophistes qui environnaient Hiéroclès le portaient au ciel : c'était l'intrépide ami des princes, le véritable ami des principes, le soutien de la vertu, un Socrate !

Satan échauffait les préjugés et les haines ; ravi des paroles du proconsul, il se flattait d'aller plus sûrement à son but par l'athéisme que par l'idolâtrie ; secondé de toutes les puissances de l'enfer, il augmentait le bruit et le tumulte, et donnait au mouvement du sénat quelque chose de prodigieux. Comme le sabot circule sous le fouet de l'enfant ; comme le fuseau descend et remonte entre les doigts de la matrone ; comme l'ébène ou l'ivoire roule sous le ciseau du tourneur, ainsi les esprits étaient agités. Dioclétien seul paraissait immobile ; on ne voyait sur son visage ni colère, ni haine, ni amour. Les chrétiens répandus dans l'assemblée se montraient abattus et consternés. Constantin surtout était plongé dans une douleur profonde ; il jetait par intervalles un regard inquiet et attendri sur Eudore.

Le fils de Lasthénès se leva sans paraître ému de la défaveur de César, des bassesses des courtisans et des clameurs de la foule. Son habit de deuil, sa noble figure, encore embellie par l'expression d'une sainte tristesse, attirèrent tous les regards. Les anges du Seigneur formant un cercle invisible autour de lui, le couvraient de lumière, et lui

donnaient une assurance divine.

Du haut du ciel, les quatre évangélistes, penchés sur sa tête, lui dictaient secrètement les paroles qu'il allait répéter. On entendait dire de toutes parts dans le sénat :

« C'est le Chrétien !

Comment pourra-t-il répondre ? » Chacun cherchait vainement dans ses traits, à la fois si calmes et si animés, l'expression des crimes dont Hiéroclès avait accusé les fidèles. Lorsque des chasseurs, croyant surprendre au bord d'un fleuve un affreux vautour, découvrent tout à coup un cygne qui nage sur l'onde, charmés, ils s'arrêtent ; ils contemplent l'oiseau chéri des muses ; ils admirent la blancheur de son plumage, la fierté de son port, la grâce de ses mouvements ; ils prêtent déjà l'oreille à ses chants harmonieux. Le cygne de l'Alphée ne tarda pas à se faire entendre : Eudore s'incline devant Auguste et César ; ensuite, sans saluer la statue de la victoire, sans faire de geste, sans chercher à séduire ou l'oreille ou les yeux, il parle en ces mots :

« Auguste, César, pères conscrits, peuple romain, au nom de ces hommes victimes d'une haine injuste, moi, Eudore, fils de Lasthénès, natif de Mégalopolis en Arcadie, et chrétien, salut !

« Hiéroclès a commencé son discours par excuser la faiblesse de son éloquence ; je réclame à mon tour l'indulgence du sénat. Je ne suis qu'un soldat, plus accoutumé à verser mon sang pour mes princes qu'à demander en termes fleuris le massacre d'une foule de vieillards, de femmes et d'enfants.

« Je remercie d'abord Symmaque de la modération qu'il a montrée envers mes frères. Le respect que je dois au chef de l'empire me force à me taire sur le culte des idoles. J'observerai cependant que les Camille, les Scipion, les Paul-Emile, n'ont point été de grands hommes parce qu'ils suivaient le culte de Jupiter, mais parce qu'ils s'éloignaient de la morale et des exemples des divinités de l'Olympe. Dans notre religion, au contraire, on ne peut atteindre au plus haut degré de la perfection qu'en imitant notre Dieu. Nous plaçons aussi de simples mortels dans les éternelles demeures ; mais il ne suffit

pas, pour acquérir cette gloire, d'avoir porté le bandeau royal, il faut avoir pratiqué la vertu : nous abandonnons à votre ciel les Néron et les Domitien.

« Toutefois l'effet d'une religion quelconque est si salutaire à l'âme, que le pontife de Jupiter a parlé des Chrétiens avec douceur, tandis qu'un homme qui ne reconnaît point de Dieu demande notre sang au nom de l'humanité et de la vertu.

Hé quoi ! Hiéroclès, c'est sous le manteau que vous portez que vous voulez semer la désolation dans l'empire ! Magistrat romain, vous provoquez la mort de plusieurs millions de citoyens romains !

Car, pères conscrits, vous ne pouvez vous le dissimuler, nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos cités, vos colonies, vos camps, le palais, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples.

« Princes, notre accusateur est un apostat, et il se confesse athée : il sait lui-même quel titre je pourrais ajouter à ces titres. Symmaque est un homme pieux, dont l'âge, la science et les moeurs sont également respectables. Dans toute cause criminelle, on prend en considération le caractère des témoins : Symmaque nous excuse ; Hiéroclès nous dénonce : lequel des deux doit être écouté ? Auguste, César, pères conscrits, peuple romain, daignez me prêter une oreille attentive, je vais reprendre la suite des accusations d'Hiéroclès, et défendre la religion de Jésus-Christ. »

À ce grand nom l'orateur s'arrêta ; tous les Chrétiens s'inclinèrent, et la statue de Jupiter trembla sur son autel. Eudore reprit :

« Je ne remonterai point, comme Hiéroclès, jusqu'au berceau du monde pour en venir à la question du moment. Je laisse aux disciples de l'école ce vain étalage de principes odieux, de faits altérés et de déclamations puériles. Il ne s'agit ici ni de la formation du monde, ni de l'origine des sociétés : tout se borne à savoir si l'existence des chrétiens est compatible avec la sûreté de l'état ; si leur religion ne blesse ni les moeurs ni les lois ; si elle ne s'oppose point à la soumission que l'on doit au chef de l'empire ; en un mot, si la morale et la

politique n'ont rien à reprocher au culte de Jésus-Christ. Cependant, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer la singulière opinion d'Hiéroclès touchant les Hébreux.

« La raison politique de l'établissement de Jérusalem, au centre d'un pays stérile, était trop profonde pour être aperçue de l'accusateur des chrétiens. Le législateur des israélites voulait en faire un peuple qui pût résister au temps, conserver le culte du vrai Dieu, au milieu de l'idolâtrie universelle, et trouver dans ses institutions une force qu'il n'avait point par lui-même : il les enferma donc dans la montagne.

Leurs lois et leur religion furent conformes à cet état d'isolement : ils n'eurent qu'un temple, qu'un sacrifice, qu'un livre. Quatre mille ans se sont écoulés et ce peuple existe encore.

Hiéroclès, montrez-nous ailleurs un exemple d'une législation aussi miraculeuse dans ses effets, et nous écouterons ensuite vos railleries sur le pays des Hébreux. »

Un signe d'approbation échappé à Dioclétien interrompit le fils de Lasthénès. Insensible aux mouvements oratoires de Symmaque, et aux déclamations d'Hiéroclès, l'empereur fut frappé des raisons politiques présentées par le défenseur des fidèles. Eudore s'était étendu sur ce sujet avec adresse, afin de toucher le génie du prince avant de parler des chrétiens. Le parti modéré du sénat, qui redoutait Galérius ; Publius, préfet de Rome, dévoué à César, mais ennemi d'Hiéroclès ; les courtisans, toujours attentifs aux impressions du maître ; les Chrétiens, dont le sort était encore suspendu, tous s'aperçurent des sentiments favorables de Dioclétien : ils donnèrent de grandes louanges à l'orateur. Les soldats, les centurions, les tribuns s'étaient laissés toucher à la vue de leur général obligé de défendre sa vie contre les accusations d'un rhéteur : cette noble race d'hommes revient facilement à des opinions généreuses. Tant de raison unie à tant de beauté et de jeunesse avait intéressé la foule toujours passionnée. La douleur de Constantin s'était changée en allégresse ; il encourageait son ami par ses gestes et ses regards. Les anges de lumière, redoublant de zèle autour de l'orateur chrétien, lui

donnaient à chaque moment de nouvelles grâces, et prolongeaient les sons de sa voix comme d'harmonieux échos. Lorsqu'une neige éclatante tombe de la voûte éthérée, souvent l'aquilon s'apaise ; les champs, muets, reçoivent avec joie les flocons nombreux qui vont mettre les plantes à l'abri des glaces de l'hiver : ainsi quand le fils de Lasthénès recommença son discours, l'assemblée fit un profond silence afin de recueillir ces paroles pures qui semblaient descendre du ciel pour prévenir la désolation de la terre.

« Princes, dit-il, je n'entrerai point dans les preuves de la religion chrétienne : une longue suite de prophéties, toutes vérifiées, des miracles éclatants, des témoins sans nombre, ont depuis longtemps attesté la divinité de celui que nous appelons le Sauveur. Sa vertu sublime est reconnue de l'univers ; plusieurs empereurs romains, sans être soumis à Jésus-Christ, l'ont honoré de leurs hommages ; des philosophes fameux ont rendu justice à la beauté de sa morale, et Hiéroclès lui-même ne la conteste pas.

« Il serait bien étrange que ceux qui adorent un tel Dieu fussent des monstres dignes du bûcher. Quoi ! Jésus-Christ serait un modèle de douceur, d'humanité, de chasteté, et nous penserions l'honorer par des mystères de cruautés et de débauches ! Même dans le paganisme, célèbre-t-on la fête de Diane par les prostitutions des fêtes de Vénus ? Le christianisme, dit-on, est sorti de la dernière classe du peuple, et de là les infamies de son culte. Reprochez donc à cette religion ce qui fait sa beauté et sa gloire. Elle est allée chercher, pour les consoler, des hommes auxquels les hommes ne pensaient point et dont ils détournaient les regards ; et vous le lui imputez à crime ! Pense-t-on qu'il n'y a de douleurs que sous la pourpre, et qu'un Dieu consolateur n'est fait que pour les grands et les rois ? Loin d'avoir pris la bassesse et la férocité des moeurs du peuple, notre religion a corrigé ces moeurs ? dites : est-il un homme plus patient dans ses maux qu'un vrai chrétien, plus résigné sous un maître, plus fidèle à sa parole, plus ponctuel dans ses devoirs, plus chaste dans ses habitudes ? Nous sommes si éloignés de la barbarie, que nous

nous retirons de vos jeux où le sang des hommes est une partie du spectacle.

Nous croyons qu'il y a peu de différence entre commettre le meurtre et le voir commettre avec plaisir. Nous avons une telle horreur d'une vie dissolue, que nous évitons vos théâtres comme une école de mauvaises moeurs et une occasion de chute... mais en justifiant les Chrétiens sur un point, je m'aperçois que je les expose sur un autre. Nous fuyons la société, dit Hiéroclès, nous haïssons les hommes !

« S'il en est ainsi, notre châtiment est juste. Frappez nos têtes ; mais auparavant venez reprendre dans nos hôpitaux les pauvres et les infirmes que vous n'avez point secourus ; faites appeler ces femmes romaines qui ont abandonné les fruits de leur honte. Elles croient peut-être qu'ils sont tombés dans ces lieux infâmes, seul asile offert par vos dieux à l'enfance délaissée ? Qu'elles viennent reconnaître leurs nouveau-nés entre les bras de nos épouses ! Le lait d'une chrétienne ne les a point empoisonnés : les mères selon la grâce les rendront, avant de mourir, aux mères selon la nature.

« Quelques-uns de nos mystères, mal entendus et faussement interprétés, ont donné naissance à ces calomnies. Princes, que ne m'est-il permis de vous dévoiler ces secrets d'innocence et de pureté ! Rome se lève, dit Symmaque, et vous supplie de lui laisser les divinités de ses pères. Oui, princes, Rome se lève, mais non pour réclamer des dieux impuissants : elle se lève pour vous demander Jésus-Christ, qui rétablira parmi ses enfants la pudeur, la bonne foi, la probité, la modération et le règne des moeurs.

— Donnez-moi, s'écrie-t-elle, ce Dieu qui a déjà corrigé les vices de mes lois, ce Dieu qui n'autorise point l'infanticide, la prostitution du mariage, le spectacle du meurtre des hommes, ce Dieu qui couvre mon sein des monuments de sa bienfaisance, ce Dieu qui conserve les lumières des lettres et des arts, et qui veut abolir l'esclavage sur la terre. Ah ! Si un jour je devois encore voir les Barbares à mes portes, ce Dieu, je le sens, pourrait seul me sauver, et changer ma vieillesse languissante en une immortelle jeunesse.

« Reste donc à repousser la dernière et la plus effrayante des accusations d'Hiéroclès, si les Chrétiens pouvaient s'effrayer de perdre les biens et la vie. Nous sommes, dit notre délateur, des séditieux ; nous refusons d'adorer les images de l'empereur, et d'offrir des sacrifices aux dieux pour le père de la patrie.

« Les Chrétiens des séditieux ! Poussés à bout par leurs persécuteurs, et poursuivis comme des bêtes féroces, ils n'ont pas même fait entendre le plus léger murmure ; neuf fois ils ont été massacrés, et, s'humiliant sous la main de Dieu, ils ont laissé l'univers se soulever contre les tyrans.

Que Hiéroclès nomme un seul fidèle engagé dans une conspiration contre son prince ! Soldats chrétiens que j'aperçois ici, Sébastien, Pacôme, Victor, dites-nous où vous avez reçu les nobles blessures dont vous êtes couverts ? Est-ce dans les émeutes populaires, en assiégeant le palais de vos empereurs, ou bien en affrontant, pour la gloire de vos princes, la flèche du parthe, l'épée du Germain et la hache du Franc ? Hélas ! Généreux guerriers, mes compagnons, mes amis, mes frères, je ne m'inquiète point de mon sort, bien que j'aie quelque raison de regretter à présent la vie, mais je ne puis m'empêcher de m'attendrir sur votre destinée ! Que n'avez-vous choisi un défenseur plus éloquent ! J'aurai pu mériter une couronne civique en vous sauvant des mains des Barbares, et je ne pourrai vous dérober au fer d'un proconsul romain !

« Finissons ce discours. Dioclétien, vous trouverez chez les Chrétiens des sujets respectueux, qui vous seront soumis sans bassesse, parce que le principe de leur obéissance vient du ciel. Ce sont des hommes de vérité : leur langage ne diffère point de leur conduite ; ils ne reçoivent point les bienfaits d'un maître en le maudissant dans leur coeur. Demandez à de tels hommes leurs fortunes, leurs vies, leurs enfants, ils vous les donneront, parce que tout cela vous appartient. Mais voulez-vous les forcer à encenser les idoles, ils mourront ! Pardonnez, princes, à cette liberté chrétienne : l'homme a aussi ses devoirs à remplir envers le ciel. Si vous exigez de nous des marques de soumission qui blessent ces devoirs sacrés,

Hiéroclès peut appeler les bourreaux : nous rendrons à César notre sang, qui est à César, et à Dieu notre âme, qui est à Dieu. »

Eudore reprend sa place, rejette sur son épaule sa toge à demi tombée, et se hâte de recouvrir avec une modeste rougeur les cicatrices de son sein. Pourrai-je exprimer la diversité des sentiments que le discours du fils de Lasthénès excita dans l'assemblée ? C'était un mélange d'admiration, de crainte, de fureur : chacun éclatait en mouvements de haine ou d'amour. Ceux-ci admiraient la beauté de la religion accusée, ceux-là n'y voyaient qu'un reproche fait à leurs moeurs et à leurs dieux. Les guerriers étaient émus et vivement intéressés en faveur d'Eudore.

— Que nous servira donc, disaient-ils, de verser notre sang pour la patrie, de souffrir l'esclavage chez les Barbares, de triompher des ennemis du prince, si un sophiste nous peut égorger au Capitole ?

Pour la première fois de sa vie, Dioclétien paraissait ému : même en laissant persécuter les fidèles, Dieu se servait de l'éloquence chrétienne pour semer les germes de la foi dans le sénat romain. La mâle simplicité du discours d'Eudore triomphait et des calomnies d'Hiéroclès, et des touchants souvenirs dont Symmaque avait environné la statue de la victoire ; tout semble annoncer que l'empereur va prononcer une sentence favorable aux chrétiens.

Hiéroclès, alarmé, voulait paraître calme et victorieux ; mais la rage et la frayeur perçaient malgré lui dans ses regards : lorsqu'un tigre s'est précipité dans la fosse escarpée que creusa sous ses pas un berger de Libye, la bête féroce, après s'être longtemps débattue, se couche avec une apparente tranquillité au milieu de l'enceinte fatale ; mais, à l'agitation de ses yeux et de ses lèvres sanglantes, on voit qu'elle ressent vivement la crainte et la douleur du piège où elle est tombée.

Galérius rendit bientôt l'espérance à son ministre. Ce fougueux César, accoutumé au langage déshonoré de ses flatteurs, s'indigne des accents de la vertu et de la noble assurance d'un homme de bien. Il déclare que si l'on ne punit

pas les fidèles, il quittera la cour, et se mettra à la tête des légions d'orient : « Car ces ennemis du ciel porteraient sur moi leurs mains sacrilèges. »

Hiéroclès reprenant son audace fait observer qu'il y avait des mystères sur lesquels on ne s'expliquait point ; qu'après tout, les factieux refusaient de sacrifier à l'empereur, et cherchaient par une éloquence séditieuse à soulever les soldats.

Trop accoutumé à céder à la violence de Galérius, Dioclétien fut effrayé de ses menaces. Il savait qu'en proscrivant les Chrétiens il se privait d'un grand appui contre l'ambition de César ; mais le vieillard n'avait plus la force d'envisager sans frémir les hasards d'une guerre civile. Satan achève d'épouvanter par un prodige l'esprit superstitieux de Dioclétien. Tout à coup le bouclier de Romulus se détache de la voûte du Capitole, tombe, blesse le fils de Lasthénès, et va couvrir, en roulant, la louve de bronze qui fut frappée de la foudre à la mort de Jules-César. Galérius s'écrie :

— Vous le voyez, ô Dioclétien, le père des Romains n'a pu supporter les blasphèmes de ce chrétien ! Imitez son exemple ; écrasez les impies, et protégez au Capitole le génie de l'empire.

Alors Dioclétien, malgré les remords de sa conscience et les lumières de sa politique, promet de donner un édit contre les fidèles ; mais par une dernière ressource de son génie, il voulut que les dieux prononçassent dans leur propre cause, et l'aidassent, avec Galérius, à porter le poids de l'exécration de l'avenir.

— Si la sibylle de Cumes, dit-il, approuve la résolution que vous me faites prendre, on publiera l'édit que vous demandez. Mais en attendant la réponse de l'oracle, je veux qu'on laisse à tous les citoyens la jouissance de leurs droits et la liberté de leur culte.

En prononçant ces derniers mots, l'empereur quitta brusquement le Capitole. Galérius et Hiéroclès sortirent triomphants ; le premier, méditant les projets les plus ambitieux ; le second, mêlant à ces mêmes projets des

desseins d'amour et de vengeance. Constantin, accablé de douleur, se dérobe avec Eudore à la curiosité de la foule. L'enfer pousse un cri de joie, et les anges du Seigneur, dans une sainte tristesse, s'envolent aux pieds de l'Éternel.

Livre XVII

Emportée par le souffle de l'ange des mers,

Cymodocée versait des torrents de larmes.

Euryméduse, qui accompagnait la fille de Démodocus, faisait retentir la galère de ses plaintes et de ses gémissements :

« Ô terre de Cécrops, disait-elle, terre où règnent un souffle divin et des génies amis des hommes, faut-il donc vous quitter sans retour ?

Qui me donnera des ailes pour revoir des lieux si agréables à mon coeur ? J'arrêterais mon vol sur le temple d'Homère, je porterais à mon cher maître des nouvelles de sa Cymodocée ! Vains désirs ! Nous franchissons les plaines azurées d'Amphitrite, où les néréides font entendre leurs concerts. Est-ce le désir des richesses qui nous oblige à braver la fureur de Neptune ?

L'intérêt a ses douceurs. Non, c'est un dieu plus puissant : le dieu qui fit mourir Ariadne loin des foyers de Minos, sur une rive déserte, le dieu qui força Médée à visiter les tours d'Iolchos, et à suivre un héros volage. »

Le vaisseau s'avançait vers le dernier promontoire de l'Attique. Déjà Sunium élevait sur la pointe d'un rocher son beau temple : les colonnes de marbre blanc semblaient se balancer dans les flots avec la lumière dorée des étoiles.

Cymodocée était assise sur la poupe ornée de fleurs, entre les statues d'ivoire de Castor et de Pollux. Sans les larmes qui coulaient de ses yeux, on l'eût prise pour la soeur de ces dieux charmants, prête à descendre avec Pâris dans l'île où la fille de Tyndare célébra son hymen avant d'aborder à Troie. Le vaisseau vole à la gauche des Cyclades blanchissantes, rangées au loin sur la mer comme une troupe de cygnes ; dirigeant sa course au midi, il vient chercher les rivages de l'île

de Chypre. On célébrait alors la fête de la déesse d'Amathonte : l'onde molle et silencieuse baignait le pied du temple de dionée, bâti sur un promontoire au milieu des vagues tranquilles. De jeunes filles demi-nues dansaient dans un bois de myrtes, autour du voluptueux édifice ; de jeunes garçons, qui brûlaient de dénouer la ceinture des grâces, chantaient en choeur la veillée des fêtes de Vénus. Ces paroles, apportées par le souffle des zéphyrs, parvenaient sur la mer jusqu'au vaisseau :

« Qu'il aime demain, celui qui n'a point aimé !

Qu'il aime encore demain, celui qui a aimé !

« Ame de l'univers, volupté des hommes et des dieux, belle Vénus, c'est toi qui donnes la vie à toute la nature ! Tu parois : les vents se taisent, les nuages se dissipent, le printemps renaît, la terre se couvre de fleurs, et l'océan sourit. C'est Vénus qui place sur le sein de la jeune fille la rose teinte du sang d'Adonis ; c'est Vénus qui force les nymphes à errer avec l'amour, la nuit, sous les yeux de Diane rougissante. Nymphes, craignez l'amour : il a déposé ses armes ; mais il est armé quand il est nu ! Le fils de Cythérée naquit dans les champs ; il fut nourri parmi les fleurs.

Philomèle a chanté sa puissance, ne cédons point à Philomèle.

« Qu'il aime demain, celui qui n'a point aimé !

Qu'il aime encore demain, celui qui a aimé !

« Ile heureuse, tout sur tes bords délicieux atteste les prodiges de l'amour. Nautoniers, fatigués des périls, attachez l'ancre à nos ports, et ployez à jamais vos voiles. Dans les bosquets d'Amathonte, vous ne livrerez que de doux combats, vous ne craindrez plus les pirates, hors l'ingénieux amour, qui vous prépare des liens de fleurs. Ce sont les grâces qui filent ici les instants des mortels. Vénus, par un charme invincible, assoupit un jour les parques au fond du tartare : aussitôt Aglaé enlève la quenouille à Lachésis, Euphrosyne le fil à Clotho ; mais Atropos s'éveilla au moment où Pasithée allait lui dérober ses ciseaux. Tout cède à la puissance des grâces et de Vénus !

« Qu'il aime demain, celui qui n'a point aimé ; qu'il aime

encore demain, celui qui a aimé ! » Ces chants portaient le trouble dans l'âme des nautoniers. La proue d'airain fendait les vagues avec un bruit harmonieux : chargée des parfums de la fleur de l'oranger et de l'encens des sacrifices, la brise enflait doucement les voiles, et les arrondissait comme le sein d'une jeune mère.

Une langueur dangereuse s'emparait peu à peu de Cymodocée. Docile aux projets de Satan, Astarté, cet esprit impur qui triomphe dans les temples d'Amathonte, combat secrètement la fille d'Homère. Émue par les chants corrupteurs, elle descend au fond du vaisseau ; elle rêve à son époux ; elle ne sait comment régler les mouvements de son amour pour ne pas blesser sa religion nouvelle. Elle va consulter Dorothé : il lui conseille d'avoir recours au ciel ; le couple fidèle tombe à genoux, et adresse ses voeux au Tout-Puissant. Le vent s'est élevé, les flots battent les deux flancs de la galère ; c'est le seul bruit qui accompagne la prière de l'amour : passion orageuse, que le matelot nourrit au milieu de la solitude des mers, comme le pâtre dans la profondeur des bois.

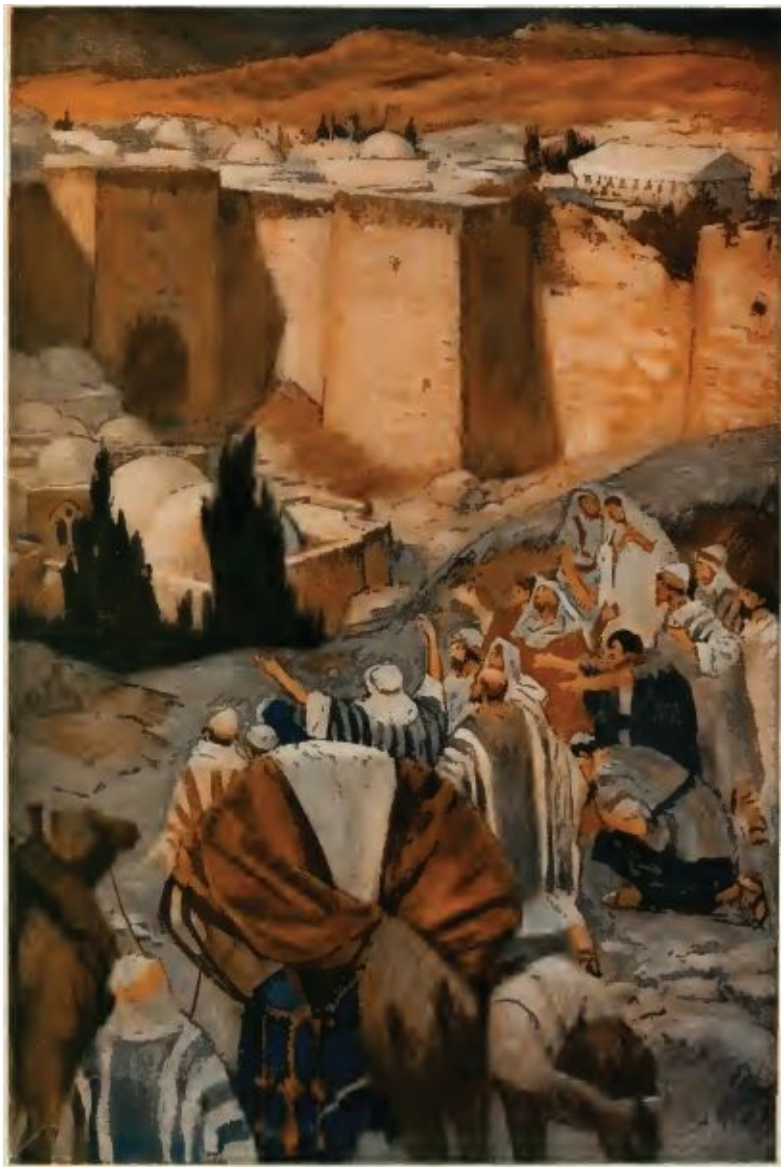

Dorothé et la fille de Démodocus étaient encore troublés par les souvenirs d'Amathonte, lorsqu'ils découvrirent le sommet du Carmel.

Peu à peu la plaine de la Palestine sort de l'onde, et se dessine le long de la mer ; les montagnes de la Judée se montrent derrière cette plaine. Le vaisseau vint en silence, au milieu de la nuit, jeter l'ancre dans le port de Joppé ; plus sacré que le vaisseau d'Hiram chargé des cèdres du temple, il portait le temple vivant de Jésus-Christ, et l'innocence préférable au bois parfumé. Les passagers chrétiens descendent au rivage ; ils se prosternent et baisent avec transport la terre où s'accomplit leur salut.

Dorothé et la jeune catéchumène se réunissent à une troupe de pèlerins qui devaient partir au point du jour pour Jérusalem.

L'aube avait à peine blanchi les cieux, que l'on entendit la voix de l'arabe, conducteur de la troupe : il entonnait le chant du départ de la caravane. Aussitôt les pèlerins s'apprêtent, les dromadaires fléchissent les genoux, et reçoivent sur leurs dos voûtés les pesants fardeaux ; les ânes robustes, les cavales légères, portent les voyageurs. Cymodocée, qui attirait tous les regards, était assise avec sa nourrice sur un chameau orné de tapis, de plumes et de banderoles : Rebecca montra moins de pudeur quand elle se voila la tête en apercevant Isaac qui venait au-devant d'elle ; Rachel parut moins belle aux yeux de Jacob, lorsqu'elle quitta ses pères, emportant ses dieux domestiques.

Dorothé et ses serviteurs marchaient aux côtés de la fille de Démodocus, et veillaient aux pas de son chameau.

On quitte les murs de Joppé, qu'embellissent des bois de lentisques et de grenadiers, semblables à des rosiers chargés de pommes rouges ; on traverse la plaine de Saron, qui, dans l'écriture, partage avec le Carmel et le Liban l'honneur d'être l'image de la beauté : elle était couverte de ces fleurs dont Salomon, dans toute sa pompe royale, ne pouvait égaler la magnificence.

Bientôt on pénètre dans les montagnes de Judée par le hameau qui vit naître l'heureux coupable à qui Jésus-Christ promit le ciel sur la croix. Les pieux voyageurs vous saluèrent aussi, berceau de Jérémie, vous qui respirez encore la tristesse du prophète des douleurs ! Ils franchissent le torrent qui fournit au berger de Bethléem les pierres dont il frappa le philistin ; ils s'enfoncent dans un désert où des figuiers sauvages, clairsemés, étalaient au vent brûlant du midi leurs feuilles noircies. La terre, qui jusque-là avait conservé quelque verdure, se dépouille ; les flancs des monts s'élargissent et prennent à la fois un air plus grand et plus stérile ; peu à peu la végétation se retire et meurt ; les mousses même disparaissent ; une teinte rouge et ardente succède à la pâleur des rochers. Parvenus à un col élevé, tout à coup les pèlerins

découvrent un vieux mur surmonté de la cime de quelques édifices nouveaux. Le guide s'écrie : « Jérusalem ! » et la troupe, soudain arrêtée par un mouvement involontaire, répète : « Jérusalem ! Jérusalem ! »

À l'instant, les Chrétiens se précipitent de leurs cavales ou de leurs chameaux. Ceux-ci se prosternent trois fois ; ceux-là se frappent le sein en poussant des sanglots ; les uns apostrophent la ville sacrée dans le langage le plus pathétique ; les autres restent muets d'étonnement, le regard attaché sur Jérusalem. Mille souvenirs accablent à la fois le coeur et l'esprit : souvenirs qui n'embrassent rien moins que la durée du monde !

O muse de Sion, toi seule pourrais peindre ce désert, qui respire la divinité de Jéhova, et la grandeur des prophètes !

Entre la vallée du Jourdain et les plaines de l'Idumée, s'étend une chaîne de montagnes, qui commence aux champs fertiles de la Galilée, et va se perdre dans les sables de l'Yémen. Au centre de ces montagnes se trouve un bassin aride, fermé de toutes parts par des sommets jaunes et rocailleux ; ces sommets ne s'entrouvrent qu'au levant, pour laisser voir le gouffre de la mer morte et les montagnes lointaines de l'Arabie.

Au milieu de ce paysage de pierres, sur un terrain inégal et penchant, dans l'enceinte d'un mur jadis ébranlé sous les coups du bélier, et fortifié par des tours qui tombent, on aperçoit de vastes débris ; des cyprès épars, des buissons d'aloès et de nopals, quelques masures arabes, pareilles à des sépulcres blanchis, recouvrent cet amas de ruines : c'est la triste Jérusalem.

Au premier aspect de cette région désolée, un grand ennui saisit le coeur. Mais lorsque, passant de solitude en solitude, l'espace s'étend sans bornes devant vous, peu à peu l'ennui se dissipe ; le voyageur éprouve une terreur secrète qui, loin d'abaisser l'âme, donne du courage et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles : le soleil brûlant, l'aigle impétueux, l'humble hysope, le cèdre superbe, le figuier stérile, toute la

poésie, tous les tableaux de l'écriture sont là. Chaque nom renferme un mystère, chaque grotte déclare l'avenir, chaque sommet retentit des accents d'un prophète. Dieu même a parlé sur ces bords : les torrents desséchés, les rochers fendus, les tombeaux entrouverts attestent le prodige ; le désert paraît encore muet de terreur, et l'on dirait qu'il n'a osé rompre le silence depuis qu'il a entendu la voix de l'Éternel.

La pieuse Hélène a porté ses pas à cette terre sacrée : elle veut arracher le tombeau de Jésus-Christ aux profanations de l'idolâtrie ; elle veut renfermer dans de majestueux édifices tant de lieux consacrés par les paroles et les douleurs du Fils de Dieu. Elle appelle de toutes les parties du monde les Chrétiens à son secours ; ils descendent en troupe aux rivages de la Syrie : les pieds nus, les yeux baignés de pleurs, ils s'avancent, en chantant des cantiques, vers la montagne où s'opéra le salut des hommes.

Dorothé conduit aussi à ce sanctuaire la catéchumène que la mère de Constantin doit instruire et protéger.

La caravane entre par la porte du château, qui vit depuis s'élever la tour des pisans et l'hospice des braves chevaliers du temple. Le bruit se répand aussitôt que le premier officier de la maison de l'empereur est arrivé avec une catéchumène plus belle que Mariamne, et qui semble aussi malheureuse. Hélène fait appeler Dorothé. Elle frémit au récit des maux qui menacent l'Église : elle reçoit l'épouse du défenseur des chrétiens avec la noblesse d'une impératrice, la bonté d'une mère et le zèle d'une sainte.

— Esther, lui dit-elle, j'aime à retrouver dans vos traits une jeune femme que j'ai vue souvent en songe, assise à la droite de la divine Marie. Vous n'avez point connu de mère, je vous en servirai. Remerciez Dieu, ma fille, de vous avoir conduite au tombeau de Jésus-Christ. Ici les plus hautes vérités de la foi semblent s'abaisser et devenir sensibles aux coeurs les plus simples.

À ces touchantes paroles, Cymodocée verse des pleurs d'attendrissement et de respect. Comme on voit une vigne qu'un violent orage a détachée de l'ormeau qui la soutenait

dans les airs : ses tendres rameaux couvrent la terre ; mais si on lui présente un autre appui, elle embrasse aussitôt l'arbre secourable, et présente de nouveau aux rayons du soleil son feuillage délicat : ainsi la fille de Démodocus, séparée de son père, s'attache étroitement à la mère de l'ami d'Eudore.

Cependant Hélène fait partir des messagers qui vont porter aux sept églises d'Asie l'annonce de la persécution prochaine ; elle daigne en même temps montrer elle-même à l'épouse d'Eudore et à Dorothé les immenses travaux qui doivent faire renaître la cité de Salomon. Le bois consacré à Vénus, sur le mont Calvaire, était abattu ; la vraie croix était retrouvée. Un homme, que la présence de cette croix miraculeuse avait arraché au cercueil, racontait les choses d'une autre vie, dans cette Jérusalem tant de fois instruite par les morts des secrets du tombeau.

Au pied de la montagne de Sion, qui porte à son sommet le monument en ruines de David, s'élève une colline à jamais célèbre, sous le nom de Calvaire. Au bas de cette colline sacrée, Hélène avait fait enfermer le sépulcre de Jésus-Christ dans une basilique circulaire de marbre et de porphyre. Éclairé par un dôme de bois de cèdre, placé au centre de l'église, et revêtu d'un catafalque de marbre blanc, le saint tombeau servait d'autel dans les grandes solennités. Une obscurité favorable au recueillement de l'âme régnait au sanctuaire, dans les galeries et les chapelles de l'édifice. Des cantiques s'y faisaient entendre à toutes les heures du jour et de la nuit. On ne sait d'où partent ces concerts ; on respire l'odeur de l'encens sans apercevoir la main qui le brûle : on voit passer dans l'ombre, et s'enfoncer dans les détours du temple, le pontife qui va célébrer les redoutables mystères, aux lieux mêmes où ils se sont accomplis.

Cymodocée contemple en silence les merveilles chrétiennes : fille de la Grèce, elle admire les chefs-d'oeuvre des arts créés par la puissance de la foi, au milieu des déserts. Les portes du nouvel édifice attirent surtout ses regards.

Elles étaient de bronze, et roulaient sur des gonds d'argent et d'or. Un solitaire des rives du Jourdain, animé de l'esprit

prophétique, avait donné le dessin de ces portes à deux célèbres sculpteurs de Laodicée. On voyait la ville sainte tombée au pouvoir d'un peuple infidèle, assiégée par des héros chrétiens : on les reconnaissait à la croix qui brillait sur leurs habits. Le vêtement et les armes de ce héros étaient étrangers ; mais les soldats romains croyaient retrouver quelques traits des Francs et des Gaulois parmi ces guerriers à venir. Sur leur front éclataient l'audace, l'esprit d'entreprise et d'aventure, avec une noblesse, une franchise, un honneur, ignorés des Ajax et des Achille.

Ici le camp paraissait ému à la vue d'une femme séduisante, qui semblait implorer le secours d'une troupe de jeunes princes ; là, cette même enchanteresse enlevait un héros sur les nuages, et le transportait dans des jardins délicieux ; plus loin, une assemblée d'esprits de ténèbres était convoquée dans les salles brûlantes de l'enfer : le rauque son de la trompette du tartare appelle les habitants des ombres éternelles ; les noires cavernes en sont ébranlées, et le bruit, d'abîme en abîme, roule et retombe. Avec quel attendrissement Cymodocée aperçut une femme mourante sous l'armure d'un guerrier ! Le chrétien qui lui perça le sein va tout en pleurs puiser de l'eau dans son casque, et revient donner une vie éternelle à la beauté qu'il priva d'un jour passager. Enfin la cité sainte est attaquée de toutes parts, et l'étendard de la croix flotte sur les murs de Jérusalem. L'artiste divin avait aussi représenté, parmi tant de merveilles, le poète qui devait un jour les chanter : il paraissait écouter au milieu d'un camp le cri de la religion, de l'honneur et de l'amour ; et plein d'un noble enthousiasme, il écrivait ses vers sur un bouclier.

Cependant le temps, qui fuit sans cesse, avait ramené la veille du jour douloureux où Jésus-Christ expira sur la croix. Cymodocée, avec une troupe de vierges choisies, accompagne Hélène au tombeau du Sauveur. La nuit était au milieu de son cours ; le saint sépulcre était rempli de fidèles, et pourtant un profond silence régnait dans ce lieu sacré. Le chandelier à sept branches brûlait devant l'autel ; quelques lampes éclairaient à

peine le reste de l'édifice ; toutes les images des Martyrs et des anges étaient voilées ; le sacrifice était suspendu, et l'hostie déposée dans le saint tombeau. Hélène se place au milieu de la foule : elle avait quitté son diadème ; elle ne voulait pas ceindre son front d'une couronne de diamants, dans ces lieux où le rédempteur avait porté une couronne d'épines.

L'habileté de Cymodocée dans l'art des chants était déjà connue de ses compagnes. Elles avaient invité la fille d'Homère à soupirer les plaintes de Jérémie. Hélène l'encourage d'un regard.

Cymodocée s'avance au pied de l'autel : elle était vêtue d'une robe de bysse aurore, attachée par une ceinture de soie, et bordée de grenades d'or, à la manière des filles juives ; ses cheveux, son cou et ses bras étaient chargés, pour un moment, de croissants, de bandelettes de cinq couleurs, de bracelets, de pendants d'oreilles et de colliers : telle parut aux yeux des israélites Michol, épouse promise à David pour prix de sa victoire sur les philistins ; tel un palmier de Syrie orne sa tête de ses fruits enchaînés comme des cristaux de corail à des filets d'ambre.

Cymodocée, élevant une voix pure, fait entendre ces lamentations :

— Comment la ville, autrefois pleine de peuple, est-elle assise dans la solitude ? Comment l'or est-il obscurci ? Comment les pierres du sanctuaire ont-elles été dispersées ? La maîtresse des nations est veuve ; la reine des provinces est sujette au tribut. Les rues de Sion pleurent, les portes sont détruites, les prêtres gémissent, les vierges sont désolées. Ô race de Juda, vous avez été traitée comme un vase d'argile ! Jérusalem, Jérusalem, dans un moment tu vis tomber l'orgueil de tes tours, et tes ennemis plantèrent leurs tentes à l'endroit même où le juste pleurant sur toi avait prédit ta ruine !

Ainsi chantait Cymodocée sur un mode pathétique, transmis aux chrétiens par la religion des Hébreux. De temps en temps des trompettes d'airain mêlaient leurs gémissements aux plaintes de Jérémie. Quelle éloquence dans ces leçons, redites

sur les ruines de Jérusalem, près du temple dont il ne restait pas pierre sur pierre, et à la ville d'une persécution ! La voix émue d'une jeune fille séparée de son père, et tremblante pour les jours de son époux, ajoutait un charme à ces cantiques. Les prières continuent jusqu'au lever de l'aurore : alors se prépare la procession solennelle qui doit parcourir la voie douloureuse.

La vraie croix, portée par quatre Évêques, Confesseurs et Martyrs, marche à la tête du troupeau. Allongé sur deux files, un nombreux clergé, en silence et en habits de deuil, suit le signe de la rédemption des hommes. Viennent ensuite les choeurs des vierges et des veuves, les catéchumènes qui doivent entrer dans le sein de l'Église, les pécheurs qui vont être réconciliés.

L'évêque de Jérusalem, la tête découverte, une corde au cou en signe d'expiation, termine la pompe. Hélène marche derrière lui, appuyée sur l'épouse du défenseur des chrétiens ; la troupe innombrable des fidèles, l'orphelin, l'aveugle, le boiteux, accompagnent, pleins d'espérance, cette croix qui guérit l'infirme et console l'affligé.

On sort par la porte de Bethléem, et tournant au levant, le long de la piscine de Bethsabée, on descend vers le puits de Néphi pour remonter à la fontaine de Siloé. À l'aspect de la vallée de Josaphat remplie de tombeaux, de cette vallée où la trompette de l'ange du jugement doit rassembler les morts, une sainte terreur saisit l'âme des fidèles. La pompe religieuse passe au pied du mont Moria, et traverse le torrent de Cédron qui roulait une eau fangeuse et rougie ; elle laisse à droite les sépulcres de Josaphat et d'Absalon, et vient prier au jardin des oliviers, à l'endroit même que le fils de l'homme arrosa d'une sueur de sang. À chaque station, un prêtre explique au peuple, ou le miracle, ou la parole, ou l'action dont ce lieu sacré fut témoin. La porte des palmes s'ouvre, et la procession rentre dans Jérusalem. Au travers des décombres entassés, elle parvient aux ruines du palais du prétoire, près de l'enceinte du temple : c'est là que commence le chemin du Calvaire. Le prêtre qui doit parler à la foule ne peut lire l'Évangile, à cause des pleurs qui tombent de ses yeux ; à peine on entend sa voix

altérée :

— Mes frères, s'écrie-t-il, là s'élevait la prison où il fut couronné d'épines ! De ce portique en ruine, Pilate le montra aux juifs, en leur disant : « Voilà l'homme ! »

À ces paroles, les Chrétiens éclatent en sanglots.

On marche vers le Calvaire : le prêtre décrit de nouveau la voie douloureuse :

Là fut la maison du riche ; là Jésus-Christ tomba sous sa croix ; plus loin l'Homme-Dieu dit aux femmes :

— Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos fils.

On arrive au sommet du Calvaire ; on y plante le signe du salut des hommes : à l'instant le soleil se couvre de ténèbres, la terre tremble, le voile du nouveau temple se déchire. Immortels témoins de la passion du Sauveur, vous vous rassemblâtes autour de la vraie croix : on vit descendre du ciel Marie mère de pitié, Madeleine pénitente, Pierre, qui pleura son péché, Jean, qui n'abandonna pas son maître, l'esprit redoutable qui présenta le calice amer au Rédempteur du monde, et l'ange de la mort encore épouvanté du coup qu'il porta au Fils de l'Éternel.

Bien différent fut le jour de triomphe qui suivit ce jour de deuil ! Les images des saints sont dévoilées, le feu nouveau est béni devant l'autel, l'antique alléluia de Jacob ébranle les voûtes de l'église :

— O fils, ô filles de Sion, le roi des cieux, le roi de gloire va sortir du tombeau ! Quel est cet ange, vêtu de blanc, assis à l'entrée du sépulcre ? Apôtre, accourez ! Heureux ceux qui croiront sans avoir vu.

Le peuple répète en choeur cet hymne des bénédictions et des louanges.

Mais rien n'égale la félicité des catéchumènes qui, dans ce jour solennel, passent au rang des élus. Tous, vêtus de blanc et couronnés de fleurs, reçoivent sur le front l'eau pure qui les rend à l'innocence des premiers jours du monde.

Cymodocée contemplait avec envie la félicité de ces nouveaux chrétiens ; mais la fille d'Homère n'était point encore assez instruite des vérités de la foi. Cependant elle touchait à

l'heureux moment de son baptême ; elle ne devait plus acheter que par une dernière épreuve le bonheur de partager la religion de son époux.

Tandis que, sous la protection d'Hélène, elle se croit à l'abri de tous les dangers, déjà s'avance vers Jérusalem le centurion qui poursuit la colombe fugitive. L'aruspice qui devait consulter la sibylle de Cumes sur le sort des chrétiens avait quitté Rome ; il était accompagné d'un satellite d'Hiéroclès, chargé secrètement, au nom de Galérius, de se rendre l'oracle favorable : aussitôt que la prêtresse aurait prononcé l'arrêt fatal, le ministre du proconsul avait ordre de s'embarquer pour la Syrie, de saisir Cymodocée dans la ville sainte, de réclamer cette nouvelle Virginie au tribunal d'un nouvel Appius, comme une esclave chrétienne échappée à son maître.

Le prince des ténèbres, poursuivant ses desseins, avait volé de Rome à Cumes, afin d'inspirer à la sibylle l'oracle trompeur qui devait perdre les fidèles. Il découvre avec complaisance le lac Averne, environné d'une sombre forêt. C'est par une ouverture voisine de ces lieux que souvent les démons s'élancent du sein des ombres : du fond de ce soupirail empesté ils se plaisent à répandre chez les peuples mille fables obscures touchant les vastes demeures de la nuit et du silence. Mais ces anges criminels trahissent malgré eux le secret de leurs douleurs : car ils placent sur le chemin de leur empire les remords couchés sur un lit de fer, la Discorde aux crins de couleuvres, rattachés par des bandelettes sanglantes, les vains Songes suspendus aux branches d'un orme antique, le Travail, les Chagrins, l'Épouvante, la Mort et les Joies coupables du coeur.

L'Éternel, qui voit Satan s'avancer vers l'antre de la Sibylle, s'oppose à l'entier accomplissement des projets de l'Enfer. Si Dieu, dans la profondeur de ses conseils, souffre que son Église soit persécutée, il ne permet pas que les Démons puissent s'en attribuer la coupable gloire ; même en châtiant les Chrétiens il songe à humilier les esprits rebelles. Il veut que les faux oracles se taisent, et que les idoles s'avouant vaincues, reconnaissent enfin le triomphe de la Croix.

Un ange, chargé des ordres du Très-Haut, descend aussitôt sur la colline où Dédale, après avoir franchi les cieux, consacra, dit la fable, ses ailes au génie de la lumière. Le messager céleste pénètre dans le temple de la sibylle. L'aruspice, envoyé par Dioclétien, offrait dans ce moment même un sacrifice. Quatre taureaux tombent égorgés en l'honneur d'Hécate ; on immole une brebis noire à la Nuit, mère des Euménides ; le feu est allumé sur les autels de Pluton ; les victimes entières sont précipitées dans la flamme, et des flots d'huile inondent leurs entrailles brûlantes. On invoque le Chaos, le Styx, le Phlégéthon, les Parques, les Furies, divinités infernales : on leur dévoue la tête des chrétiens. À peine l'odieux sacrifice est consommé, que la sibylle, hors d'elle-même, s'écrie :

— Il est temps de consulter l'oracle ! Le Dieu ! voilà le Dieu ! »

Tandis qu'elle parle à l'entrée du sanctuaire, Satan agite tout à coup la prêtresse des idoles.

Les traits de la sibylle s'altèrent, son visage change de couleur, ses cheveux se hérissent, sa poitrine se soulève, sa taille s'agrandit, sa voix n'a plus rien d'une mortelle. Assise sur le trépied, elle lutte encore contre l'inspiration du prince des ténèbres.

— Puissant Apollon, s'écrie l'aruspice, dieu de Sminthe et de Délos, vous que le Destin a choisi pour dévoiler l'avenir aux mortels, daignez m'apprendre quel sera le sort des Chrétiens ! Le pieux empereur doit-il faire disparaître de la terre les sacrilèges ennemis des dieux ?

À ces mots la prêtresse se lève trois fois avec violence ; trois fois une force surnaturelle la rassoit sur le trépied : les cent portes du sanctuaire s'ouvrent pour laisser passer les paroles prophétiques. O prodige ! La Sibylle reste muette. En vain, fatiguée par le démon, elle cherche à rompre le silence ; elle ne rend que des sons confus et inarticulés. L'Ange du Seigneur s'est dévoilé aux yeux de la prêtresse : la bouche entrouverte, les yeux égarés, les cheveux épars, elle le montre de la main aux spectateurs ; ils ne voient point l'apparition céleste, mais

ils sont saisis d'épouvante. Domptée par l'esprit de l'abîme, et faisant un dernier effort, la Sibylle veut ordonner la proscription des Chrétiens, et elle ne prononce que ces mots :

— Les justes qui sont sur la terre m'empêchent de parler.

Satan, vaincu par cet oracle, s'envole plein de honte et de douleur, sans perdre toutefois l'espérance et sans abandonner ses projets. Ce qu'il n'a pu faire lui-même, il le fera par les passions des hommes. L'aruspice confie la réponse des dieux à un cavalier numide, plus léger que les vents ; Dioclétien la reçoit ; le conseil s'assemble.

— Ces prétendus justes, s'écrie Hiéroclès, ce sont les Chrétiens. L'oracle les désigne, par dérision, sous le nom qu'ils se donnent eux-mêmes. Auguste, ce sont donc les Chrétiens qui font taire la voix du ciel ! Tant ces monstres sont en horreur aux dieux et aux hommes !

Dioclétien, secrètement troublé par l'antique serpent, est frappé de l'explication d'Hiéroclès.

Il ne voit plus ce que l'oracle a de favorable aux fidèles. La superstition étouffe la sagesse : il craint de favoriser des hommes dévoués aux furies.

Cependant il hésite encore. Alors un bruit se répand dans le conseil, que les Chrétiens ont mis le feu au palais. Galérius, par l'avis d'Hiéroclès, avait préparé cet incendie, afin de triompher des incertitudes de l'empereur.

Aussitôt César affectant un air consterné :

— Il est bien temps de délibérer, quand des scélérats vont vous faire périr au milieu des flammes !

À ces mots tout le conseil, ou séduit ou trompé, demande la mort des impies, et l'empereur, effrayé lui-même, ordonne de publier l'édit de persécution.

Livre XVIII

Depuis le jour où Satan vit la première femme porter à sa bouche le fruit de mort, il n'avait pas ressenti une telle joie.

— Enfer, s'écriait-il, ouvrez vos abîmes pour recevoir les âmes que le Christ vous avait arrachées ! Le Christ est vaincu, son empire est détruit, l'homme m'appartient sans retour !

Ainsi parlait le prince des ténèbres : sa voix pénètre dans le gouffre des douleurs. Les réprouvés crurent entendre de nouveau la sentence fatale, et poussèrent des cris affreux au milieu des flammes. Tout ce qui restait de démons au fond de la nuit éternelle, accourait sur la terre. L'air fut obscurci de cet essaim d'esprits immondes. Le chérubin qui dirige le cours du soleil recula d'horreur, et couvrit son front d'un nuage sanglant ; des voix lamentables sortirent du sein des forêts ; sur les autels des faux dieux, les idoles laissèrent échapper un effroyable sourire ; les méchants de toutes les parties du globe sentirent au même moment un nouvel attrait vers le mal, et enfantèrent des projets de révolutions.

Hiéroclès surtout est emporté par une ardeur irrésistible ; il veut mettre la dernière main à son ouvrage. Tandis que Dioclétien règne encore, l'apostat ne peut jouir d'une autorité absolue.

Le sophiste saisit donc le moment favorable ; et s'adressant à Galérius, dont il connaît les passions :

— Prince, voulez-vous régner, vous n'avez pas un instant à perdre. Auguste vient de se priver de l'appui des chrétiens. En exterminant ces factieux vous serez à couvert de la haine qu'entraîne quelquefois une mesure sévère, puisque l'édit est donné sous le nom de l'empereur. Dioclétien est effrayé de la résolution qu'il a prise, profitez de ce moment de crainte, représentez au vieillard qu'il est temps pour lui de goûter le repos, et de laisser à un héros plus jeune le soin d'exécuter des

ordres d'où dépend le salut de l'empire. Vous nommerez des Césars de votre choix ; vous ferez régner la sagesse : le présent vous devra son bonheur, et les siècles futurs retentiront de vos vertus.

Galérius approuva le zèle d'Hiéroclès : il appela le lâche conseiller son digne ami, son fidèle ministre. Tous les favoris de César applaudirent, même Publius, qui, rival de la faveur de l'apostat, ne cherchait que le moyen de le perdre ; mais, en habile courtisan, il se garda bien de s'opposer à un crime qui flattait l'ambition de Galérius. Préfet de Rome, il se chargea de gagner les prétoriens et les légions campées au champ-de-mars.

Galérius se rend au palais des thermes.

Dioclétien était enfermé seul dans le lieu le plus reculé de sa vaste demeure. À l'instant où l'empereur avait prononcé l'arrêt des Chrétiens, Dieu avait prononcé l'arrêt de l'empereur : le règne avait fini avec la justice. Rongé de remords et d'inquiétudes, Auguste se sentait abandonné du ciel, et des pensées amères occupaient son âme : tout à coup on annonce Galérius. Dioclétien le salue du nom de César.

— Toujours César, s'écrie le prince avec violence ! Ne serai-je jamais que César !

En même temps il ferme les portes, et s'adressant à l'empereur :

— Auguste, on vient d'afficher votre édit dans Rome, et les Chrétiens ont eu l'insolence de le déchirer. Je prévois que cette race impie causera bien des maux à votre vieillesse ; souffrez que je punisse vos ennemis, et déchargez-vous sur moi du fardeau de l'empire : votre âge, vos longs travaux, votre santé chancelante, tout vous fait une loi de chercher le repos.

Dioclétien, sans paraître surpris, répliqua :

— C'est vous qui plongez ma vieillesse dans ces malheurs ; sans vous j'aurais laissé après moi l'empire tranquille. Irai-je, après vingt années de gloire, languir dans l'obscurité ?

— Hé bien ! dit Galérius en fureur, si vous ne voulez pas renoncer à l'empire, c'est à moi de me consulter. Depuis quinze ans je combats les Barbares sur des frontières

sauvages, tandis que les autres Césars règnent en paix sur des provinces fertiles : je suis las du dernier rang.

— Songez-vous, répondit le vieillard, que vous êtes dans mon palais ? Gardien de troupeaux !

Tout faible que je suis, je puis encore vous faire rentrer dans votre néant ; mais j'ai trop d'expérience pour être étonné de l'ingratitude, et je suis trop las de gouverner les hommes pour vous disputer ce triste honneur. Infortuné Galérius, savez-vous ce que vous demandez ? Depuis vingt ans que je tiens les rênes de l'empire, un sommeil paisible n'a point encore fermé mes yeux ; je n'ai vu autour de moi que bassesses, intrigues, mensonges, trahisons ; je n'emporterai du trône que le vide des grandeurs et un profond mépris pour la race humaine.

— Je saurai bien, dit Galérius, me mettre à couvert de l'intrigue, de la bassesse, du mensonge et de la trahison : je rétablirai les frumentaires, que vous avez si imprudemment supprimés ; je donnerai des fêtes à la foule ; et maître du monde, je laisserai, par des choses éclatantes, une longue opinion de ma grandeur.

— Ainsi, repartit Dioclétien avec mépris, vous ferez bien rire le peuple romain ?

— Hé bien ! dit le farouche César, si le peuple romain ne veut pas rire, je le ferai pleurer ! Il faudra ou servir ma gloire, ou mourir.

J'inspirerai la terreur pour me sauver du mépris.

— Le moyen n'est pas aussi sûr que vous le pensez, répliqua Dioclétien. Si l'humanité ne vous arrête pas, que votre propre sûreté vous touche : un règne violent ne saurait être long.

Je ne prétends pas que vous soyez exposé à une chute soudaine ; mais il y a dans les principes des choses un certain degré de mal que la nature ne peut passer. On voit bientôt, quelle qu'en soit la cause, disparaître les éléments de ce mal.

De tous les mauvais princes, Tibère seul a paru longtemps au timon de l'état ; mais Tibère ne fut violent que dans les dernières années de sa vie. »

— Tous ces discours sont inutiles, s'écria Galérius fatigué : je ne demande pas des leçons, mais l'empire. Vous dites que le

pouvoir souverain n'a plus d'attraits à vos yeux : laissez-le donc passer aux mains de votre gendre.

— Ce titre, repartit Dioclétien, ne peut vous servir auprès de moi. Avez-vous fait le bonheur de ma fille ? Infidèle à son amour, persécuteur de la religion qu'elle aime, vous n'attendez peut-être que ma retraite pour exiler Valérie sur quelque rivage désert. Et voilà comme vous m'avez payé de mes bienfaits ! Mais je serai vengé : je vous laisse ce pouvoir que vous voulez m'arracher au bord de ma tombe. Je ne cède point à vos menaces, mais j'obéis à une voix du ciel, qui me dit que le temps des grandeurs est passé. Je vous le donne ce lambeau de pourpre qui n'est plus pour moi qu'un linceul funèbre : avec lui je vous fais le présent de tous les soucis du trône.

Gouvernez un monde qui se dissout, où mille principes de mort germent de tous les côtés, guérissez des moeurs corrompues ; accordez des religions qui se combattent ; faites disparaître un esprit de sophisme qui ronge jusqu'aux entrailles de la société ; repoussez dans leurs forêts des Barbares qui tôt ou tard dévoreront l'empire romain. Je pars : je vous verrai de mon jardin de Salone devenir l'exécration de l'univers. Vous-même, fils ingrat, vous ne mourrez point sans être la victime de l'ingratitude de vos fils. Régnez donc ; hâtez la fin de cet état dont j'ai retardé la chute de quelques instants.

Vous êtes de la race de ces princes qui paraissent sur la terre à l'époque des grandes révolutions, lorsque les familles et les royaumes se perdent par la volonté des dieux. »

Ainsi le sort de l'empire se décidait dans le palais de Dioclétien : les Chrétiens délibéraient entre eux sur les tribulations de l'Église.

Eudore était l'âme de tous leurs conseils. L'édit publié au son des trompettes ordonnait de brûler les livres saints et d'abattre les églises ; il déclarait les Chrétiens infâmes ; il les privait des droits de citoyen ; il défendait aux magistrats de recevoir leurs plaintes pour cause de mauvais traitements, de vol, de rapt et d'adultère ; il autorisait toute sorte de personnes à les dénoncer, soumettait aux tortures, et

condamnait à la mort quiconque refusait de sacrifier aux dieux.

Cet édit sanguinaire, dicté par Hiéroclès, laissait un libre cours aux crimes du disciple des sages, et menaçait les fidèles d'une entière destruction. Chacun, selon son caractère, se préparait à fuir ou à combattre.

Ceux qui craignaient de succomber dans les tourments s'exilaient chez les Barbares ; plusieurs se retiraient dans les bois et les lieux déserts ; on voyait les fidèles s'embrasser dans les rues, et se dire un tendre adieu en se félicitant de souffrir pour Jésus-Christ. De vénérables confesseurs, échappés aux persécutions précédentes, se mêlaient à la foule, pour encourager la faiblesse ou modérer l'ardeur du zèle. Les femmes, les enfants, les jeunes hommes entouraient les vieillards qui rappelaient les exemples donnés par les plus fameux Martyrs : Laurent de l'église romaine, exposé sur des charbons ardents ; Vincent de Saragosse, s'entretenant dans la prison avec les anges ; Eulalie de Mérida, Pélagie d'Antioche, dont la mère et les soeurs se noyèrent en se tenant embrassées ; Félicité et Perpétue combattant dans l'amphithéâtre de Carthage ; Théodote et les sept vierges d'Ancyre ; les deux jeunes époux ensevelis dans des tombes différentes, et qui se trouvèrent réunis dans le même cercueil. Ainsi parlaient les vieillards ; et les évêques cachaient les livres saints ; et les prêtres renfermaient le viatique dans des boîtes à double fond ; on rouvrait les catacombes les plus solitaires et les plus ignorées, afin de remplacer les églises dont on allait être privé ; on nommait les diacres qui devaient se déguiser pour porter des secours aux Martyrs au fond des mines, dans les prisons et sur le chevalet ; on apprêtait le lin et le baume comme à la veille d'un grand combat ; on payait ses dettes ; on se réconciliait avec ses ennemis. Toutes ces choses se faisaient sans bruit, sans ostentation, sans tumulte ; l'Église se préparait à souffrir avec simplicité : comme la fille de Jephté, elle ne demandait à son père qu'un moment pour pleurer son sacrifice sur la montagne.

Les soldats chrétiens répandus dans les légions viennent avertir Eudore qu'un nouveau complot est près d'éclater ; que

l'on fait au nom de Galérius des largesses à l'armée ; que les troupes doivent s'assembler le lendemain au champ-de-mars, et que l'on parle de l'abdication de l'empereur.

Le fils de Lasthénès se fait mieux instruire : ensuite il vole à Tibur, demeure accoutumée de Constantin. Ce prince habitait, loin des pièges de la cour, une petite retraite au-dessus de la cascade de l'Anio, tout auprès des temples de Vesta et de la sibylle. Les maisons d'Horace et de Properce se montraient abandonnées sur les bords du fleuve, parmi des bois d'oliviers devenus sauvages. Le riant Tibur, qui tant de fois inspira la muse latine, n'offrait plus que des monuments de plaisir détruits, et des tombeaux de tous les siècles. En vain l'on cherchait sur les coteaux de Lucrétile le souvenir du poète voluptueux qui renfermait dans un espace étroit ses longues espérances, et consacrait du vin et des fleurs au génie qui nous rappelle la brièveté de nos jours.

Tout à coup, au milieu de la nuit, on annonce à Constantin l'arrivée d'Eudore ; le prince se lève, prend son ami par la main, et le conduit sur une terrasse qui, circulant au pied du temple de Vesta, dominait la chute de l'Anio. Le ciel était couvert de nuages, l'obscurité profonde ; le vent gémissait dans les colonnes du temple ; une voix triste s'élevait dans l'air ; on croyait entendre par intervalles le mugissement de l'antre de la sibylle, ou ces paroles funèbres que les Chrétiens psalmodient pour les morts.

« Fils de César, dit Eudore, non seulement on va massacrer les Chrétiens, mais Dioclétien remet le sceptre à Galérius. C'est demain, au champ-de-mars, en présence des légions, que se passera cette grande scène. Vous ne serez point appelé au partage de la puissance ; vos crimes sont : votre gloire, celle de votre père, et votre penchant pour une religion divine. Daïa, ce pâtre, fils de la soeur de Galérius, et Sévère, le soldat, tels sont les Césars que l'on réserve au peuple romain. Dioclétien désirait vous nommer, mais vous avez été rejeté avec menace. Prince, cher espoir de l'Église et du monde, il faut céder à l'orage. Galérius vous craint et il en veut à vos jours. Demain, aussitôt que votre sort sera connu, vous fuirez vers votre père,

tout sera préparé pour votre départ. Vous aurez soin, à chaque mansion, de faire mutiler les chevaux derrière vous, afin qu'on ne puisse vous poursuivre. Vous attendrez auprès de Constance le moment de sauver les Chrétiens de l'empire ; et, quand il en sera temps, ces Gaulois qui ont déjà vu de près le capitole vous en ouvriront le chemin. » Constantin reste un moment en silence : mille pensées violentes s'élèvent dans son coeur. Indigné des outrages qu'on lui prépare, animé de l'espoir de venger le sang des justes, peut-être touché de l'éclat d'un trône qui tente toujours les grandes âmes, il ne se peut résoudre à la fuite ; son respect, sa reconnaissance pour Dioclétien arrêtaient seuls son ardeur ; la nouvelle de l'abdication de ce prince a brisé tous les liens qui retenaient le fils de Constance : il veut aller soulever les légions au champ-de-mars ; il ne respire que la vengeance et les combats : tel, dans les déserts de l'Arabie, on voit un coursier attaché au milieu d'un sable brûlant ; pour trouver un peu d'ombre contre les ardeurs du soleil, il baisse et cache sa tête entre ses jambes rapides ; ses crins descendent épars ; il laisse tomber de son oeil sauvage un regard oblique sur son maître : mais ses pieds sont-ils dégagés des entraves, il écume, il frémit, il dévore la terre ; la trompette sonne, il dit :

— Allons !

Eudore calme les transports guerriers de Constantin.

— Les légions sont vendues, lui dit-il, tous vos pas sont surveillés, et vous tenteriez une entreprise qui précipiterait l'empire dans des maux incalculables. Fils de Constance, vous régnerez un jour sur le monde, et les hommes vous devront leur bonheur. Mais Dieu retient encore entre ses mains votre couronne, et il veut éprouver son Église.

— Hé bien ! dit le jeune prince avec une touchante vivacité, vous m'accompagnerez dans les Gaules, et nous marcherons ensemble à Rome, à la tête de ces soldats tant de fois témoins de votre valeur.

— Prince, répond Eudore d'une voix émue, nos obligations ne sont pas les mêmes : vous vous devez à la terre pour le ciel ; je me dois au ciel pour la terre. Votre devoir est de partir,

le mien de rester. La jalousie que j'ai inspirée à Hiéroclès a sans doute précipité le sort des chrétiens : ma fortune, mes conseils, ma vie, leur appartiennent ; je ne puis quitter un champ de bataille où j'ai appelé l'ennemi ; mon épouse et son père réclament aussi ma présence en orient. Enfin, s'il faut des exemples de fermeté à mes frères, Dieu m'accordera peut-être les vertus qui me manquent.

Dans ce moment une flamme surnaturelle vient éclairer au bord de l'Anio les tombes de Symphorose et de ses sept enfants martyrs.

— Voyez, s'écrie Eudore en montrant à Constantin le monument sacré, voyez quelle force Dieu peut inspirer, quand il lui plaît, à des femmes et à des enfants ! Combien ces cendres me paraissent plus illustres que la dépouille des Romains fameux qui reposent ici. Prince, ne me ravissez point la gloire d'une semblable destinée ; permettez-moi seulement de vous jurer par le tombeau de ces saints une fidélité qui n'aura de terme que mes jours.

À ces mots, le fils de Lasthénès voulut s'incliner avec respect sur la main qui devait porter le sceptre du monde ; mais Constantin se jette au cou d'Eudore et presse longtemps dans ses bras un ami si noble et si magnanime.

Le prince demande son char ; il y monte avec Eudore ; ils roulent, à travers les ombres, le long des portiques déserts du temple d'Hercule. L'Anio retentissait dans les débris du palais de Mécènes. Le descendant de Philopoemen et l'héritier de César réfléchissaient en silence sur le destin des hommes et des empires. Là, s'étendait cette forêt d'Albunée où les rois du Latium consultaient des dieux champêtres ; là, vivaient les peuples agrestes du mont Soracte et des vallons d'Utique ; là, fut le berceau de ces Sabines qui, courant échevelées entre les armées de Tatius et de Romulus, disaient aux uns : « Vous êtes nos fils et nos époux ; » et aux autres : « Vous êtes nos frères et nos pères. »

Le chantre de Lalagée et le ministre d'Auguste les remplacèrent sur ces bords que devait venir fouler à son tour la reine descendue du trône de Palmyre. Le char passe

rapidement la villa de Brutus, les jardins d'Adrien, et s'arrête à la tombe de la famille Plotia. Eudore se sépara de Constantin au pied de cette tour funèbre, et rentra dans Rome par un sentier désert, afin de préparer la fuite du prince. Constantin, dévorant mal ses soucis, et cachant à peine sa colère, prit le chemin du palais des thermes.

L'attaque de Galérius avait été si brusque, et la résolution de Dioclétien si prompte, que le fils de Constance, occupé tout entier du sort des chrétiens, s'était laissé surprendre par son ennemi. Il savait bien que depuis longtemps César cherchait à forcer Auguste à quitter l'empire ; mais, ou trompé ou trahi, il avait cru cette catastrophe encore assez éloignée. Il voulut pénétrer chez Dioclétien ; déjà tout était changé avec la fortune. Un officier de Galérius refusa l'entrée du palais au jeune prince, en lui disant d'une voix menaçante :

— L'empereur vous ordonne de vous rendre au camp des légions.

À l'extrémité du champ-de-mars, au pied du tombeau d'Octave, s'élevait un tribunal de gazon surmonté d'une colonne qui portait une statue de Jupiter. C'était à ce tribunal que Dioclétien devait paraître au lever de l'aurore, pour abdiquer la pourpre au milieu des soldats sous les armes. Depuis le jour où Sylla se dépouilla de la dictature, jamais plus grand spectacle n'avait frappé les regards des Romains. La curiosité, la crainte, l'espoir, avaient conduit au champ-de-mars une foule immense. Toutes les passions, émues à l'approche du règne nouveau, attendaient l'issue de cette scène extraordinaire. Quels seront les augustes ? Quels seront les césars ? Les courtisans dressaient au hasard des autels aux dieux inconnus ; ils auraient craint de blesser, même en pensée, le pouvoir qui n'existait pas encore. Ils adoraient le néant d'où la servitude allait sortir ; ils s'épuisaient à deviner quelle serait la passion du prince à venir, afin de se pourvoir promptement de la bassesse qui serait le plus en faveur sous ce règne. Tandis que les méchants pensaient à montrer leurs vices, les bons songeaient à cacher leurs vertus. Le peuple seul, avec une indifférence stupide, venait voir des soldats

étrangers lui nommer des maîtres, aux mêmes lieux où ce peuple libre donnait jadis son suffrage pour l'élection de ses magistrats.

Dioclétien parut bientôt au tribunal. Les légions firent silence, et l'empereur prenant la parole :

— Soldats, mon âge m'oblige de remettre le pouvoir souverain à Galérius, et de créer de nouveaux césars.

À ces mots tous les yeux se tournent vers Constantin, qui venait d'arriver. Mais tout à coup Dioclétien proclame Césars, Daïa et Sévère. On demeure interdit ; on se demande quel est ce Daïa, et si Constantin a changé de nom. Alors Galérius repoussant de la main le fils de Constance, saisit Daïa par le bras, et le présente aux légions. L'empereur se dépouille de son manteau de pourpre, et le jette sur les épaules du jeune pâtre. Il donne en même temps à Galérius son poignard, symbole de la puissance absolue sur la vie des citoyens.

Dioclétien, redevenu Dioclès, descend de son tribunal, monte sur son char, traverse Rome sans proférer un mot, sans regarder son palais, sans tourner la tête ; et, prenant le chemin de Salone sa patrie, il laisse l'univers entre l'admiration du règne qui finit, et la terreur du règne qui commence.

Tandis que les soldats saluaient le nouvel Auguste et le nouveau César, Eudore se glisse dans la foule, et parvient jusqu'à Constantin. Ce prince flottait encore indécis entre l'étonnement, l'indignation et la douleur.

— Fils de Constance, lui dit Eudore à voix basse, que faites-vous ? Vous connaissez votre sort ; le tribun des prétoriens a déjà l'ordre de vous arrêter : suivez-moi, ou vous êtes perdu.

Il entraîne l'héritier de l'empire ; ils arrivent hors des portes de Rome, en un lieu désert où Constantin bâtit depuis la basilique de Sainte-Croix. Là, quelques serviteurs fidèles attendaient le prince fugitif ; il veut encore, en fondant en larmes, engager Eudore à se sauver avec lui ; mais le Martyr en espérance demeure inflexible, et supplie le fils d'Hélène de s'éloigner.

Déjà l'on entendait le bruit des soldats qui cherchaient Constantin. Eudore adresse cette prière à l'Éternel : « Grand

Dieu, si tu réserves ce prince pour régner sur ton peuple, force ce nouveau David à se cacher devant Saül, et daigne lui montrer le chemin du désert de Zéila ! » Aussitôt le tonnerre gronde sous un ciel serein, la foudre frappe les remparts de Rome, un ange trace une voix lumineuse dans l'occident.

Constantin obéit aux ordres du ciel : il embrasse son ami, et s'élance sur son coursier. Il fuit ; Eudore lui crie :

— Souvenez-vous de moi quand je ne serai plus ! Prince, servez de protecteur et de père à Cymodocée !

Voeux inutiles ! Constantin disparaît. Eudore abandonné, sans protecteur, reste seul chargé de la colère du nouvel empereur, de la haine d'un rival, devenu premier ministre, de la destinée des fidèles, et, pour ainsi dire, de tout le poids de la persécution. Dès le soir même, dénoncé comme chrétien par un esclave d'Hiéroclès, il est plongé dans les cachots.

Satan, Astarté, l'esprit de la fausse sagesse, poussent tous trois un cri de triomphe dans les airs, et livrent le monde au démon de l'homicide.

Lorsque cet ange furieux, quittant le séjour des douleurs, contriste la terre par sa présence, il fait sa résidence ordinaire non loin de Carthage, dans les ruines d'un temple où l'on brûlait jadis en son honneur des victimes humaines.

Des hydres aux regards funestes, des dragons semblables à celui que combattit l'armée entière de Caton, des monstres inconnus tels que l'Afrique en engendre chaque année, les fléaux de l'Egypte, les vents empoisonnés, les maladies, les guerres civiles, les lois injustes qui dépeuplent la terre, la tyrannie qui la ravage, rampent aux pieds du démon de l'homicide. Il se réveille au cri de Satan ; il s'envole du milieu des débris, en laissant après lui un long tourbillon de poussière ; il franchit la mer ; il arrive en Italie. Enveloppé dans un nuage ardent, il s'arrête au-dessus de Rome. D'une main il élève une torche, et de l'autre un glaive : tel autrefois il donna le signal du carnage, lorsque le premier Hérode fit massacrer les enfants d'Israël.

Ah ! Si la muse sainte soutenait mon génie, si elle m'accordoit un moment le chant du cygne ou la langue dorée

du poète, qu'il me serait aisé de redire dans un touchant langage les malheurs de la persécution ! Je me souviendrais de ma patrie : en peignant les maux des Romains, je peindrais les maux des François. Salut, épouse de Jésus-Christ, Église affligée, mais triomphante !

Et nous aussi, nous vous avons vue sur l'échafaud et dans les catacombes. Mais c'est en vain qu'on vous tourmente, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre vous ; dans vos plus grandes douleurs, vous apercevez toujours sur la montagne les pieds de celui qui vient vous annoncer la paix ; vous n'avez pas besoin de la lumière du soleil, parce que c'est la lumière de Dieu qui vous éclaire : c'est pourquoi vous brillez dans les cachots. La beauté du Basan et du Carmel s'efface, les fleurs du Liban se flétrissent ; vous seule restez toujours belle !

La persécution s'étend dans un moment des bords du Tibre aux extrémités de l'empire. De toutes parts on entend les églises s'écrouler sous les mains des soldats ; les magistrats, dispersés dans les temples et dans les tribunaux, forcent la multitude à sacrifier ; quiconque refuse d'adorer les dieux est jugé et livré aux bourreaux ; les prisons regorgent de victimes ; les chemins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés, qu'on envoie mourir au fond des mines ou dans les travaux publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces, déchirent les tendres enfants avec leurs mères ; ici l'on suspend par le pied des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce supplice honteux et cruel ; là on attache les membres du Martyr à deux arbres rapprochés de force : les arbres, en se redressant, emportent les lambeaux de la victime. Chaque province a son supplice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourments, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage, dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparément les fidèles, on les précipite en foule dans le bûcher : leurs os sont réduits en poudre, et jetés au vent avec leurs cendres.

Galérius trouvait ses délices dans ces tourments ; il fait venir à grands frais des ours d'une taille prodigieuse, et aussi féroces que lui. Ces bêtes ont chacune un nom terrible. Pendant ses repas, le successeur du sage Dioclétien leur fait jeter des hommes à dévorer. Le gouvernement de ce monstre avare et débauché, en répandant le trouble dans les provinces, augmente encore l'activité de la persécution. Les villes sont soumises à des juges militaires, sans connaissances et sans lettres, qui ne savent que donner la mort.

Des commissaires font les recherches les plus rigoureuses sur les biens et les propriétés des sujets ; on mesure les terres, on compte les vignes et les arbres ; on tient registre des troupeaux. Tous les citoyens de l'empire sont obligés de s'inscrire dans le livre du cens, devenu un livre de proscription. De crainte qu'on ne dérobe quelque partie de sa fortune à l'avidité de l'empereur, on force, par la violence des supplices, les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Souvent les bourreaux contraignent des malheureux à s'accuser eux-mêmes et à s'attribuer des richesses qu'ils n'ont pas. Ni la caducité, ni la maladie, ne sont une excuse pour se dispenser de se rendre aux ordres de l'exacteur ; on fait comparaître la douleur même et l'infirmité ; afin d'envelopper tout le monde dans des lois tyranniques, on ajoute des années à l'enfance, on en retranche à la vieillesse : la mort d'un homme n'ôte rien au trésor de Galérius, et l'empereur partage la proie avec le tombeau : cet homme, rayé du nombre des humains, n'est point effacé du rôle du cens, et il continue de payer pour avoir eu le malheur de vivre. Les pauvres, de qui l'on ne pouvait rien exiger, semblaient seuls à l'abri des violences par leur propre misère ; mais ils ne sont point à l'abri de la pitié dérisoire du tyran : Galérius les fait entasser dans des barques, et jeter ensuite au fond de la mer, afin de les guérir de leurs maux.

Il ne manquait aux Chrétiens qu'un genre d'outrages, et Hiéroclès ne voulut pas le leur épargner.

Au milieu des prêtres égorgés, sur le corps de Jésus-Christ percé de coups, le disciple des sages publia généreusement

deux livres de blasphèmes contre le Dieu qu'il avait lui-même adoré, et qui fut le Dieu de sa mère : tant l'orgueil de l'impie est à la fois lâche et féroce !

Infatigable dans sa haine et dans son amour, l'apostat attendait avec impatience le moment où la fille d'Homère viendrait orner son triomphe.

Il suspendait exprès le supplice de son rival, afin que l'espoir de sauver la vie de ce rival aimé fût une tentation pour la vierge de Messénie.

— J'emploierai, disait-il en lui-même, avec un mélange de honte, de désespoir et de joie, j'emploierai ce dernier moyen de vaincre la résistance d'une insolente beauté ; je la verrai tomber dans mes bras pour racheter les jours d'Eudore ; comblant ensuite ma double vengeance, je lui montrerai mon rival entre les mains des bourreaux, et ce chrétien apprendra en mourant que son épouse est déshonorée.

Enivré de son pouvoir, Hiéroclès ne peut gouverner ses passions. Cet impie qui reniait l'Éternel, par une contradiction déplorable, croyait au génie du mal et à tous les secrets de la magie.

Il y avait à Rome un hébreu, déserteur de la foi de ses pères : il vivait parmi les sépulcres ; et la voix du peuple l'accusait d'entretenir un commerce secret avec l'enfer. Cet homme faisait sa demeure accoutumée dans les souterrains du palais en ruine de Néron. Hiéroclès charge un de ses confidents d'aller trouver au milieu de la nuit l'infâme israélite. L'esclave, instruit de ce qu'il doit demander, part, et à travers des décombres descend au fond du souterrain. Il aperçoit un vieillard couvert de lambeaux, réchauffant ses mains glacées à un feu d'ossements humains.

— Vieillard, dit l'esclave tremblant d'épouvante, peux-tu transporter dans un moment de Jérusalem à Rome une chrétienne échappée au pouvoir d'Hiéroclès ? Reçois cet or, et parle sans crainte.

L'éclat de l'or et le nom de Jérusalem arrachent un sourire affreux à l'israélite.

— Mon fils, dit-il, je connais ton maître : il n'y a rien que je

ne tente pour le satisfaire ; je vais interroger l'abîme.

Il dit, et creuse la terre ; il découvre l'urne sanglante qui renfermait les restes de Néron ; des plaintes s'échappaient de cette urne. Le magicien répand sur un autel de fer les cendres du premier persécuteur des chrétiens. Trois fois il se tourne vers l'orient, trois fois il frappe dans ses mains, trois fois il ouvre la bible profanée.

Il prononce des mots mystérieux ; et du sein des ombres il évoque le démon des tyrans. Dieu permet à l'enfer de répondre ; le feu qui brûlait la dépouille des morts s'éteint ; la terre tremble ; la frayeur pénètre jusqu'aux os de l'esclave ; le poil de sa chair se hérisse ; un esprit se présente devant lui ; il voit quelqu'un dont il ne connaît pas le visage ; il entend une voix faible comme un petit souffle.

— Pourquoi, dit l'hébreu, as-tu tardé si longtemps à venir ? Dis-moi : peux-tu transporter de Jérusalem à Rome une chrétienne échappée à son maître ?

— Je ne le puis, répondit l'esprit de ténèbres : Marie défend cette chrétienne contre ma puissance ; mais, si tu le veux, je porterai dans un instant en Syrie l'édit de la persécution et les ordres d'Hiéroclès.

L'esclave accepte la proposition de l'enfer, et se hâte d'aller rendre compte de son message à l'impatient Hiéroclès. Transformé en messager rapide, l'esprit de ténèbres descend à Jérusalem chez le centurion qui devait réclamer Cymodocée.

Il le presse, au nom du ministre de Galérius, de remplir promptement sa mission, et il remet l'édit fatal au gouverneur de la cité de David : aussitôt les portes des saints lieux sont fermées, et les soldats dispersent les fidèles. En vain l'épouse de Constance veut protéger les Chrétiens ; Constantin fugitif, Galérius triomphant, changent en un moment la fortune d'Hélène : pour les souverains, la prospérité est mère de l'obéissance ; le malheur des rois délie les sujets du serment de fidélité.

C'était l'heure où le sommeil fermait les yeux des mortels ; l'oiseau reposait dans son nid, et le troupeau dans la vallée ; les travaux étaient suspendus ; à peine la mère de famille

tournait encore ses fuseaux près des feux assoupis de son humble foyer : Cymodocée, après avoir longtemps prié pour son époux et pour son père, s'était endormie. Démodocus lui apparaît au milieu d'un songe. Sa barbe était négligée ; de larges pleurs tombaient de ses yeux ; il agitait lentement son sceptre augural, et de profonds soupirs échappaient de sa poitrine. Cymodocée croyait lui adresser ces paroles :

— O mon père, comment as-tu si longtemps abandonné ta fille ! Où est Eudore ? Vient-il réclamer la foi jurée ? Pourquoi ces pleurs qui baignent ton visage ? Ne veux-tu pas presser ta Cymodocée sur ton coeur ?

Le fantôme :

— Fuis, ma fille, fuis ! Les flammes t'environnent. Hiéroclès te poursuit. Les dieux que tu as abandonnés te livrent à sa puissance. Ton nouveau Dieu triomphera ; mais que de larmes il fera verser à ton père !

Le spectre s'évanouit, et emporte le flambeau que Cymodocée reçut à l'autel le jour de son union avec Eudore : Cymodocée se réveille.

La lueur d'un incendie rougissait les murs de son appartement et les voiles de son lit. Elle se lève ; elle aperçoit l'église du Saint-Sépulcre embrasée. Les flammes, parmi des tourbillons de fumée, montaient jusqu'au ciel, et réfléchissaient une lumière sanglante sur les ruines de Jérusalem et les montagnes de la Judée.

Depuis que la nouvelle de la persécution s'était répandue en Syrie, Cymodocée n'avait plus quitté la princesse Hélène ; renfermée dans un oratoire avec les autres femmes chrétiennes, elle soupirait les malheurs de la nouvelle Sion. Le ministre d'Hiéroclès, désespérant de rencontrer la jeune catéchumène, et n'osant, par un reste de respect, violer l'asile de l'épouse d'un César, avait mis le feu au saint-sépulcre. Le palais d'Hélène touchait à l'édifice sacré ; le centurion espérait forcer ainsi Cymodocée à sortir de son inviolable asile, et il l'attendait avec des soldats pour la saisir au milieu du tumulte.

Dorothé avait démêlé ces complots ; il s'ouvre un passage à travers les murs croulants et les poutres embrasées qui

tombent de toutes parts ; il pénètre dans le palais d'Hélène. Déjà les galeries étaient désertes ; seulement quelques femmes éperdues étaient rassemblées dans une cour intérieure, autour d'un autel des rois de Juda.

Il rencontre Cymodocée, qui cherchait vainement sa nourrice : elle ne devait plus la revoir.

Euryméduse, votre sort est resté inconnu !

— Fuyons, dit Dorothé à la fille de Démodocus, Hélène même ne vous pourrait sauver ; vos ennemis vous arracheraient de ses bras ; je connais une porte secrète, et un souterrain qui nous conduira hors des murs de Jérusalem : la providence fera le reste.

À l'extrémité du palais, du côté de la montagne de Sion, s'ouvrait une porte cachée qui conduisait au Calvaire : c'était par là qu'Hélène se dérobait aux hommages des peuples lorsqu'elle allait prier au pied de la croix. Dorothé, suivi de Cymodocée, entrouvre doucement cette porte ; il avance la tête, et n'aperçoit rien au dehors. Il prend la main de Cymodocée : ils sortent du palais ; tantôt ils se glissent lentement au travers des ruines ; tantôt ils précipitent leurs pas dans des lieux moins embarrassés ; quelquefois ils entendent marcher sur leurs traces, et ils se cachent parmi des débris ; quelquefois ils sont arrêtés par l'éclat des armes d'un soldat qui rôde au milieu des ténèbres. Le bruit de l'incendie et les clameurs confuses de la foule s'élèvent au loin derrière eux ; ils franchissent la vallée déserte qui sépare la colline du Calvaire de la montagne de Sion.

Dans les flancs de cette montagne s'ouvrait une route inconnue : l'entrée en était fermée par des buissons d'aloès et des racines d'oliviers sauvages. Dorothé écarte ces obstacles, et pénètre dans le souterrain : il frappe les veines d'un caillou, allume une branche de cyprès, et, à la clarté de cette torche, il s'enfonce sous des voûtes ténébreuses avec Cymodocée. David avait jadis pleuré son péché dans ces lieux : de toutes parts on voyait sur les murs des vers écrits de la main du monarque pénitent, lorsqu'il versa ses larmes immortelles. Sa tombe occupait le milieu du souterrain, et portait encore

gravées sur sa base une houlette, une harpe et une couronne. La terreur du présent, les souvenirs du passé, cette montagne, dont le sommet vit le sacrifice d'Abraham, et dont les flancs gardent le cercueil du roi-prophète, tout agitait le coeur des deux chrétiens : ils sortent bientôt de ces détours, et se trouvent au milieu des montagnes, dans le chemin de Bethléem ; ils traversent les champs silencieux de Rama, où Rachel ne voulut point être consolée, et viennent se reposer au berceau de messie.

Bethléem était entièrement désert : les Chrétiens avaient été dispersés. Cymodocée et son guide entrent dans la crèche : ils admirent cette grotte où le roi des cieux voulut naître, où les anges, les bergers et les mages le vinrent adorer, où toute la terre doit un jour apporter ses hommages. Des offrandes, laissées dans ce lieu par les pasteurs de la Judée, nourrirent abondamment les deux infortunés. Cymodocée versait des larmes de tendresse. Les miracles du berceau de Jésus parlaient à son coeur.

— C'est donc là, disait-elle, que l'enfant divin a souri à sa divine mère ! Ô Marie, protégez Cymodocée ! Comme vous, elle est fugitive à Bethléem !

La fille de Démodocus remerciait ensuite le généreux Dorothé, qui s'exposait pour elle à tant de fatigues et de périls.

— Je suis un vieux chrétien, répondait l'homme éprouvé : les tribulations font ma joie.

Dorothé se prosternait devant la crèche.

— Père des miséricordes, disait-il, prenez pitié de nous, et souvenez-vous que votre fils offrit en ce lieu ses premiers pleurs pour le salut des hommes !

Le soleil approche de la fin de son cours.

Dorothé sort avec la fille de Démodocus, dans l'espoir de rencontrer quelque berger ; il aperçoit un homme qui descendait de la montagne d'Engaddi : une ceinture de jonc était nouée autour de ses reins ; sa barbe et ses cheveux croissaient en désordre ; ses épaules étaient chargées d'une corbeille pleine de sable, qu'il portait péniblement à l'entrée d'une grotte. Aussitôt qu'il découvre les voyageurs, il jette son

fardeau, et fixant sur eux des regards indignés :

— Délices de Rome, s'écrie-t-il, venez-vous me troubler jusque dans le désert ? Évanouissez-vous ! Armé de la pénitence, je découvre vos pièges, et je me ris de vos efforts.

Il dit, et, comme l'aigle marin qui plonge au fond des eaux, il s'élance dans la grotte. Dorothé reconnaît un chrétien ; il s'avance, et parle à travers l'ouverture du rocher :

— Nous sommes des chrétiens fugitifs : daignez nous donner l'hospitalité.

— Non, non, s'écrie le solitaire, cette femme est trop belle pour être une simple fille des hommes.

— Cette femme, reprit Dorothé, est une catéchumène, qui fait l'apprentissage des pleurs que Jésus-Christ demande à ses servantes. Elle est Grecque, elle se nomme Cymodocée ; elle est fiancée à Eudore, défenseur des chrétiens, dont le nom sera peut-être parvenu jusqu'à vous ; je suis Dorothé, premier officier du palais de Dioclétien.

Le solitaire s'élance hors de la grotte comme un athlète qui, le front ceint d'une couronne d'olivier, paraît tout à coup aux jeux d'Olympie.

— Entrez dans ma grotte, s'écrie-t-il, épouse de mon ami !

Le solitaire se nomme. Cymodocée reconnaît cet ami d'Eudore, qui s'entretenait avec lui au tombeau de Scipion. Dorothé, qui avait connu Jérôme à la cour, contemple avec étonnement cet anachorète, exténué de veilles et d'austérités, jadis brillant disciple d’Epicure. Il le suit au fond de son antre : on n'y voyait que la bible, une tête de mort, et quelques feuilles éparses de la traduction des livres saints. Bientôt tout est éclairci entre les deux chrétiens et la jeune pèlerine. Mille souvenirs les attendrissent, mille histoires touchantes font couler leurs pleurs : ainsi des ruisseaux, descendus de diverses montagnes, mêlent leurs eaux dans une même vallée.

— Mes erreurs, dit Jérôme, ont amené ma pénitence, et désormais je ne sortirai plus de Bethléem. Le berceau du Sauveur sera ma tombe.

L'anachorète demande ensuite à Dorothé ce qu'il veut faire.

— J'irai, répond Dorothé, chercher quelques amis à Joppé...

— Quoi, dit Jérôme en l'interrompant, vous êtes malheureux, et vous comptez sur des amis ! Un moabite descend de ses rochers pour aller à Jéricho. C'était au printemps ; l'air était frais et serein. Le moabite n'était point altéré : il trouve des torrents pleins d'eau à chaque pas. Il revient chez lui dans la saison des orages, sous les feux dévorants de l'été : la soif consume le moabite ; il cherche quelques gouttes de cette eau qu'il avait vue dans les montagnes : tous les torrents sont desséchés !

Jérôme demeure quelque temps en silence, ensuite il s'écrie :

— O grande destinée ! Eudore, tu es donc le défenseur des chrétiens ! Ô mon ami, que pourrais-je faire pour toi ?

Tout à coup le solitaire se lève, frappé d'une lumière surnaturelle :

— Qu'est-ce que ces craintes, s'écrie-t-il ? Femme, tu aimes, et tu fuis ! Ton époux, peut-être dans ce moment, confesse la foi, et tu n'es pas là pour lui disputer la gloire du bûcher ! Crois-tu que quand il sera monté au rang des Martyrs, il te veuille recevoir sans couronne ? Roi, il ne pourra prendre qu'une reine à ses côtés ! Fais ton devoir, marche à Rome, va réclamer ton époux, va cueillir la palme qui doit orner ta pompe nuptiale... mais, que dis-je, tu n'es pas encore au nombre des brebis choisies !

Le solitaire s'interrompt de nouveau ; il hésite ; et bientôt il s'écrie :

— Tu seras chrétienne ; ma main versera sur ton front l'eau salutaire. Le Jourdain est près d'ici, viens recevoir dans ses eaux la force qui te manque : tes jours sont exposés, il te faut mettre à l'abri de la mort. Oui, tu es assez instruite. La persécution est la doctrine : quiconque pleure pour Jésus-Christ n'a plus rien à savoir.

Ainsi parle Jérôme avec l'autorité d'un docteur et d'un prêtre. La douce et timide Cymodocée répond :

— Seigneur, qu'il soit fait selon votre parole. Donnez-moi le baptême : je ne serai point une reine auprès de mon époux, je ne serai que sa servante. Si je regrette quelque chose dans la

vie, ce sera de ne plus aller sur le mont Ithome voir les troupeaux avec mon père, de ne pouvoir nourrir l'auteur de mes jours dans sa vieillesse, comme il me nourrit dans mon enfance.

Cymodocée rougit, et pleura en parlant de la sorte. On reconnaissait dans son langage les accents confus de son ancienne religion et de sa religion nouvelle : ainsi, dans le calme d'une nuit pure, deux harpes suspendues aux souffles d’Eole, mêlent leurs plaintes fugitives ; ainsi frémissent ensemble deux lyres, dont l'une laisse échapper les tons graves du mode dorien, et l'autre les accords voluptueux de la molle Ionie ; ainsi, dans les savanes de la Floride, deux cigognes argentées agitant de concert leurs ailes sonores, font entendre un doux bruit au haut du ciel ; assis au bord de la forêt, l'indien prête l'oreille aux sons répandus dans les airs, et croit reconnaître dans cette harmonie la voix des âmes de ses pères.

Livre XIX

Qui pourra jamais dire l'amertume des chagrins paternels !

Après la séparation fatale, les esclaves avaient reconduit Démodocus à la citadelle d'Athènes.

Il passa la nuit sous le portique du temple de Minerve, afin de découvrir aux premiers rayons du jour la galère de Cymodocée. Lorsque l'étoile du matin parut sur le mont Hymète, les larmes du vieillard coulèrent avec une nouvelle abondance.

« Oh, ma fille ! s’écria-t-il, quand reviendras-tu de l'orient, ainsi que cet astre, pour réjouir ton père ? » J'aurore éclaira bientôt les flots solitaires où l'on cherchait en vain quelque voile ; mais on apercevait encore sur les vagues aplanies la trace blanchissante des vaisseaux que l'on ne voyait plus. Déjà le soleil sortant de l'onde dorait et brunissait à la fois la face de la mer.

Des nues sereines étaient arrêtées çà et là dans l'azur du ciel de l'Attique ; quelques-unes, teintes de rose, flottaient autour de l'astre du jour, comme l'écharpe des heures. Ce spectacle ne fit qu'irriter la douleur du prêtre d'Homère. Il pousse des sanglots : depuis que sa fille était au monde, c'est la première fois qu'il voit loin d'elle se lever le soleil. Démodocus refuse tous les soins de son hôte qui, témoin d'une pareille douleur, s'applaudissait d'avoir vécu jusqu'alors sans enfants et sans épouse : ainsi, le berger, au fond d'une vallée, écoute en frémissant le bruit du canon lointain ; il plaint les victimes tombées sur le champ de bataille, et bénit ses rochers et sa cabane.

Dès le jour suivant, Démodocus voulut quitter Athènes, et retourner en Messénie. Sa douleur ne lui permit pas de suivre longtemps les chemins qu'il avait parcourus avec Cymodocée. À Corinthe, il prit la route d'Olympie ; mais il ne put supporter

la joie et l'éclat des fêtes qu'on célébrait alors au bord de l'Alphée. Lorsque, après avoir franchi les montagnes de l'élide, il aperçut les sommets de l'Ithome, il tomba sans mouvement entre les bras de ses esclaves. Bientôt on le rappelle à la vie ; bientôt pâle et tremblant, il arrive au temple d'Homère. Déjà le seuil des portes était jonché de feuilles flétries, l'herbe croissait dans tous les sentiers : tant les pas de l'homme s'effacent promptement sur la terre ! Démodocus entre au sanctuaire de son aïeul. La lampe était éteinte. On voyait sur l'autel les cendres du dernier sacrifice que le père de Cymodocée avait offert aux dieux pour sa fille. Démodocus se prosterne devant l'image du poète :

— O toi, dit-il, qui es maintenant toute ma famille, chantre des douleurs de Priam, pleure aujourd'hui les maux du dernier rejeton de ta race !

En ce moment une des cordes de la lyre de Cymodocée se rompit, et rendit un son qui fit tressaillir le vieillard. Il relève la tête ; il aperçoit la lyre suspendue à l'autel :

— C'en est fait, s'écrie-t-il, ma fille va mourir ! Les parques m'annoncent son destin en brisant la corde de sa lyre.

À ce cri les esclaves accourent au temple, et entraînent malgré lui Démodocus.

Chaque jour augmentait ses ennuis ; mille souvenirs déchiraient son coeur. C'était ici qu'il instruisait sa fille dans l'art des chants ; c'était là qu'il se promenait avec elle. Rien n'est cruel comme la vue des lieux que nous avons habités au temps du bonheur, lorsque nous avons perdu ce qui faisait le charme de notre vie. Les citoyens de Messène furent touchés des chagrins de Démodocus. Ils lui permirent d'interrompre des fonctions sacrées qu'il n'exerçait qu'au milieu des larmes. Ses jours dépérissaient ; il marchait à grands pas vers le tombeau ; les lettres de sa fille, égarées dans l'orient, ne parvenaient point jusqu'à lui. La famille de Lasthénès ne pouvait donner ses soins au vieillard : elle était persécutée, et la mère d'Eudore venait de mourir.

Que de victimes le prêtre d'Homère immole à des dieux sourds à sa voix ! Que d'hécatombes promises, si Neptune

ramène Cymodocée aux rives du Pamisus ! Le jour s'éteint, le jour renaît, et retrouve Démodocus la main dans le sang, interrogeant les entrailles des taureaux et des génisses. Il s'adresse à tous les temples ; il va consulter des aruspices jusqu'au sommet du Ténare. Tantôt il revêt une robe de deuil, et frappe aux portes d'airain du sanctuaire des furies ; il présente aux fatales soeurs des dons expiatoires, comme si ses malheurs étaient des crimes ! Tantôt il se couronne de fleurs, il affecte un air riant avec des yeux baignés de larmes, afin de se rendre propice quelque divinité ennemie des pleurs. S'il est des rites depuis longtemps abandonnés, des cérémonies pratiquées aux siècles d'Inachus et de Nestor, Démodocus les renouvelle ; il feuillette les livres sibyllins ; il ne prononce que des mots réputés heureux ; il s'abstient de certaines nourritures ; il évite la rencontre de certains objets ; il est attentif aux vents, aux oiseaux, aux nuages ; il n'est point assez d'oracles pour son amour paternel !

Ah, déplorable vieillard ! écoute les sons de cette trompette qui retentit au sommet de l'Ithome : ils t'apprendront la destinée de ta fille !

Le commandant de Messène parcourait les campagnes avec une suite nombreuse, proclamant Galérius empereur, et publiant l'édit de persécution. Démodocus ne sait s'il a bien entendu ; il court à Messène : tout lui confirme son malheur. Un vaisseau, venu d'orient au port de Coronée, raconte en même temps que la fille d'Homère, enlevée de Jérusalem, a été conduite à Hiéroclès. Que fera Démodocus ? L'excès de l'adversité lui donne des forces : il se décide à voler à Rome, à se jeter aux pieds de Galérius, à réclamer Cymodocée. Avant de quitter le temple du demi-dieu, il consacre aux pieds de la statue d'Homère une petite galère d'ivoire, et un vase à recueillir des larmes : offrande et symbole de son inquiétude et de sa douleur ! Ensuite il vend ses pénates, la pourpre de son lit, le voile nuptial d'Epicharis, destiné à Cymodocée ; il emporte avec lui sa fortune entière pour racheter l'enfant de son amour. Soins inutiles ! Le ciel ne voulait point céder sa conquête, et tous les trésors de la terre n'auraient pu payer la

couronne de la nouvelle chrétienne.

Cymodocée n'appartenait plus au monde. En recevant les eaux du baptême, elle allait prendre son rang parmi les esprits célestes. Déjà elle avait quitté la grotte de Bethléem avec Dorothé. Elle marchait, au lever du jour, par des lieux âpres et stériles. Jérôme, vêtu comme saint Jean dans le désert, montrait le chemin à la catéchumène. Bientôt ils arrivent au dernier rang des montagnes de Judée, qui bordent les eaux de la mer morte et la vallée du Jourdain.

Deux hautes chaînes de montagnes s'étendant du nord au midi, sans détours, sans sinuosités, s'offrent aux yeux des trois voyageurs. Du côté de la Judée ces montagnes sont des monceaux de craie et de sable qui imitent la forme de faisceaux d'armes, de drapeaux ployés, ou des tentes d'un camp assis au bord d'une plaine.

Du côté de l'Arabie ce sont de noirs rochers perpendiculaires, qui versent à la mer morte des torrents de soufre et de bitume. Le plus petit oiseau du ciel n'y trouverait pas un brin d'herbe pour se nourrir ; tout y annonce la patrie d'un peuple réprouvé ; tout semble y respirer l'horreur de l'inceste d'où sortirent Ammon et Moab.

La vallée comprise entre ces deux chaînes de montagnes présente un sol semblable au fond d'une mer depuis longtemps retirée : des plages de sel, une vase desséchée, des sables mouvants et comme sillonnés par les flots. Çà et là des arbustes chétifs croissent péniblement sur cette terre privée de vie ; leurs feuilles sont couvertes du sel qui les a nourries, et leur écorce a le goût et l'odeur de la fumée ; au lieu de villages on aperçoit les ruines de quelques tours. Au milieu de la vallée passe un fleuve décoloré ; il se traîne à regret vers le lac empesté qui l'engloutit.

On ne distingue point son cours au milieu de l'arène, mais il est bordé de saules et de roseaux où se cache l'arabe qui attend la dépouille du voyageur et du pèlerin.

« Vous voyez, dit Jérôme à ses deux hôtes étonnés, des lieux fameux par les bénédictions et les malédictions du ciel : ce fleuve est le Jourdain ; ce lac est la mer morte ; elle vous paraît

brillante, mais les villes coupables qu'elle cache dans son sein ont empoisonné ses flots. Ses abîmes sont solitaires et sans aucun être vivant ; jamais vaisseau n'a pressé ses ondes ; ses grèves sont sans oiseaux, sans arbres, sans verdure ; son eau, d'une amertume affreuse, est si pesante que les vents les plus impétueux peuvent à peine la soulever. Ici le ciel est embrasé des feux qui consumèrent Gomorrhe. Cymodocée, ce ne sont pas là les rives du Pamisus, et les vallons du Taygète. Vous êtes sur le chemin d'Hébron, dans les lieux où retentit la voix de Josué lorsqu'il arrêta le soleil. Vous foulez une terre encore fumante de la colère de Jéhova, et que consolèrent ensuite les paroles miséricordieuses de Jésus-Christ. Jeune catéchumène, c'est par cette solitude sacrée que vous allez chercher celui que vous aimez ; les souvenirs de ce désert grand et triste se mêleront à votre amour pour le fortifier et le rendre plus grave : l'aspect de ces bords désolés est également propre à nourrir ou à éteindre les passions. Fille innocente, les vôtres sont légitimes, et vous n'êtes point obligée, comme Jérôme, de les étouffer sous des fardeaux de sable brûlant ! »

En parlant ainsi ils descendaient dans la vallée du Jourdain. Cymodocée, tourmentée d'une soif dévorante, cueille sur un arbrisseau un fruit semblable à un citron doré ; mais, lorsqu'elle le porte à sa bouche, elle le trouve rempli d'une cendre amère et calcinée.

« C'est l'image des plaisirs du monde, s'écrie le solitaire. » Et il continue son chemin en secouant la poussière de ses pieds.

Cependant les pèlerins s'avançaient vers un bois de tamarin et d'arbres de baume, qui croissait au milieu d'une arène blanche et fine ; tout à coup Jérôme s'arrête et montre à Dorothé, presque sous ses pas, quelque chose en mouvement dans l'immobilité du désert : c'était un fleuve jaune, profondément encaissé, qui roulait avec lenteur une onde épaissie. L'anachorète salue le Jourdain et s'écrie :

« Ne perdons pas un moment, fille trop heureuse !

Venez puiser la vie à l'endroit même où les israélites passèrent le fleuve en sortant du désert, et où Jésus-Christ

voulut recevoir le baptême de la main du précurseur. Ce fut de la cime de ce mont Abarim que Moïse découvrit pour vous la terre promise ; ce fut au sommet de cette montagne opposée que Jésus-Christ pria pour vous pendant quarante jours. À la vue des murs en ruine de Jéricho, faisons tomber la barrière de ténèbres qui environne votre âme, afin que le Dieu vivant y puisse pénétrer. »

Aussitôt Jérôme descend dans le fleuve, Cymodocée y descend après lui. Dorothé, unique témoin de cette scène, se met à genoux sur la rive.

Il sert de père spirituel à Cymodocée, et lui confirme le nom d'Esther. Les flots se divisent autour de la chaste

catéchumène, comme ils se partagèrent au même lieu autour de l'arche sainte.

Les plis de sa robe virginale, entraînés par le courant, s'enflent au loin derrière elle ; elle incline sa tête devant Jérôme, et, d'une voix qui charme les roseaux du Jourdain, elle renonce à Satan, à ses pompes et à ses oeuvres.

L'anachorète puisant l'eau régénératrice avec une coquille du fleuve, la verse, au nom du père, du fils et du Saint-Esprit, sur le front de la fille d'Homère. Ses cheveux dénoués tombent des deux côtés de sa tête sous le poids de l'onde rapide qui suit et déroule leurs anneaux : ainsi, la douce pluie du printemps humecte des jasmins fleuris, et glisse le long de leurs tiges parfumées. Oh ! Qu'il était attendrissant ce baptême furtif dans les eaux du Jourdain !

Combien elle était touchante cette vierge qui, cachée au fond d'un désert, dérobait, pour ainsi dire, le ciel ! Seule, la souveraine beauté parut plus belle en ce lieu, lorsque les nuées s'entrouvrant, l'esprit de Dieu descendit sur Jésus-Christ, en forme de colombe, et que l'on entendit une voix qui disait :

« Celui-ci est mon fils bien-aimé. » Cymodocée sort des ondes pleine de foi et de courage contre les maux de la vie : la nouvelle chrétienne portant Jésus-Christ dans son coeur, ressemblait à une femme qui, devenue mère, trouve tout à coup pour son fils des forces qu'elle n'avait pas pour elle-même.

En ce moment, une troupe d'arabes se montra non loin du fleuve. Jérôme, d'abord effrayé, reconnut bientôt une tribu chrétienne, dont il avait été l'apôtre. Cette petite église, où Dieu était adoré sous une tente, comme aux jours de Jacob, n'avait point échappé à la persécution.

Les soldats romains lui avaient enlevé ses cavales et ses troupeaux : les chameaux seuls lui étaient restés. Le chef les avait appelés de loin, en s'enfuyant dans la montagne, et ils s'étaient empressés de le suivre : ces fidèles serviteurs avaient porté à leurs maîtres le tribut d'un lait abondant, comme s'ils avaient deviné que ces maîtres n'avaient plus d'autre nourriture.

Jérôme vit dans cette rencontre la main de la providence.

« Ces arabes, dit-il à Dorothé, vous conduiront chez nos frères de Ptolémaïs, où vous trouverez facilement un vaisseau pour l'Italie.

— Gazelle au doux regard et aux pieds légers, vierge plus agréable qu'une source limpide, dit le chef des arabes à Cymodocée, ne crains rien : je te conduirai partout où tu le désireras, si Jérôme, notre père, l'ordonne.

Le jour étant trop avancé pour se mettre en marche, on s'arrête au bord du fleuve ; on égorge un agneau qu'on fait rôtir tout entier ; on le sert sur un plateau de bois d'aloès ; chacun déchire une partie de la victime ; on boit un peu de ce lait que le chameau puise dans un sable aride, et qui conserve le goût de la datte savoureuse.

La nuit vient. On s'assied autour d'un bûcher.

Attachés à des piquets, les chameaux forment un second cercle en dehors des descendants d'Ismaël. Le père de la tribu raconte les maux qu'on faisait souffrir aux chrétiens. À la lueur du feu, on voyait ses gestes expressifs, sa barbe noire, ses dents blanches ; les diverses formes qu'il donnait à son vêtement dans l'action de son récit. Ses compagnons l'écoutaient avec une attention profonde : tous penchés en avant, le visage sur la flamme, tantôt ils poussaient un cri d'admiration, tantôt ils répétaient avec emphase les paroles de leur chef ; quelques têtes de chameau s'avançaient au dessus de la troupe, et se dessinaient dans l'ombre. Cymodocée contemplait en silence cette scène des pasteurs de l'orient ; elle admirait cette religion qui civilisait des hordes sauvages, et les portait à secourir la faiblesse et l'innocence, tandis que les faux dieux ramenaient les Romains à la barbarie, et étouffaient dans leurs coeurs la justice et la pitié.

Au premier rayon de l'aurore toute la troupe rassemblée offrit au bord du Jourdain ses prières à l'Éternel. Le dos d'un chameau, paré d'un tapis, fut l'autel où l'on plaça les signes sacrés de cette Église errante. Jérôme remit à Dorothé des lettres pour les principaux fidèles de Ptolémaïs. Il exhorta Cymodocée à la patience et au courage, en se félicitant

d'envoyer une épouse chrétienne à son ami.

« Allez, lui dit-il, fille de Jacob, autrefois fille d'Homère ! Reine de l'orient, vous sortez du désert brillante de clarté. Bravez les persécutions des hommes. La nouvelle Jérusalem ne pleure point assise sous le palmier comme la Judée captive de Titus ; mais victorieuse et triomphante, elle cueille sur ce même palmier l'immortel symbole de sa gloire ! » En achevant ces mots, Jérôme prend congé de ses hôtes, et retourne à la grotte de Bethléem.

La tribu arabe conduit les deux fugitifs, par des montagnes inaccessibles, jusqu'aux portes de Ptolémaïs. La souveraine des anges qui ne cessait de veiller sur Cymodocée, l'avait soutenue miraculeusement au milieu de ces fatigues.

Afin de la dérober aux yeux des païens, elle l'enveloppa d'un nuage, ainsi que Dorothé. Tous deux entrèrent dans Ptolémaïs sous ce voile.

L'Église, qui n'était point encore abattue, leur annonce la demeure du pasteur. En ces jours de tribulations, des chrétiens persécutés étaient des frères qu'on recevait avec respect et tendresse ; on les cachait au péril de sa vie, et les secours de la charité la plus vive leur étaient prodigués. On annonce au pasteur que deux étrangers se présentaient à sa porte ; il s'empresse de descendre. Dorothé, sans prononcer une parole, se fait reconnaître au signe du salut.

« Des Martyrs, s'écrie aussitôt le pasteur ! Des Martyrs ! Béni soit le jour qui vous amène à ma demeure ! Anges du Seigneur, entrez chez Gédéon : ici vous trouverez la moisson dérobée aux moabites. » Dorothé remet au pasteur les lettres de Jérôme, et raconte en même temps les malheurs de Cymodocée.

« Quoi ! s’écria le prêtre, c'est là l'épouse de notre défenseur ! C'est là cette vierge dont l'histoire retentit dans toute la Syrie ! Je suis Pamphile de Césarée, et j'ai connu jadis Eudore en Egypte. Fille de Jérusalem, que votre gloire est grande ! Hélas ! Votre illustre protectrice, Hélène la sainte, ne peut plus rien pour vous : elle est elle-même arrêtée. Les ministres d'Hiéroclès vous cherchent de tous côtés ; il faut

quitter promptement cette ville ; mais il est encore des ressources ; où voulez-vous porter vos pas ? » Dorothé, dont la foi n'a pas la même ardeur que celle de Jérôme, et qui ne pénètre pas comme lui les desseins du ciel ; Dorothé, qui mêle encore à sa religion des tendresses humaines, ne croit pas que Cymodocée puisse se rendre auprès de son époux.

— C'est vous livrer à Hiéroclès, dit-il, sans espoir de sauver ni même de voir Eudore, s'il est tombé entre les mains de nos ennemis. Souffrez que je vous accompagne chez votre père. Votre présence lui rendra la vie. Nous vous cacherons dans quelque grotte inconnue, et j'irai chercher à Rome le fils de Lasthénès.

— Je suis jeune, répondit Cymodocée, et sans expérience ; conduis-moi, ô le plus doux des hommes : ta fille chrétienne doit obéir à tes conseils.

Il ne se trouva dans le port de Ptolémaïs qu'un seul vaisseau faisant voile pour Thessalonique : la nouvelle chrétienne et son généreux conducteur furent obligés d'en profiter. Ils se cachèrent sous des noms inconnus, et quittèrent ce port que saint Louis, sauvé des mains des infidèles, devait, tant de siècles après, illustrer de ses vertus.

Hélas ! Cymodocée allait chercher son père aux bords du Pamisus, et le vieillard lui-même la demandait inutilement aux flots du Tibre !

Etranger dans Rome, sans protecteur, sans appui, il avait compté sur Eudore ; et le confesseur, séparé des hommes, ne pouvait plus l'entendre ni le secourir.

Au pied du mont Aventin, sous les murs du capitole, s'élevait une antique prison d'état, dont l'origine remontait au siècle de Romulus.

Les complices de Catilina avaient entendu du fond de ce cachot la voix de Cicéron qui les accusait dans le temple de la concorde. La captivité de saint Pierre et de saint Paul purifia dans la suite cet asile des criminels.

C'est là qu'Eudore attendait chaque jour l'ordre qui devait le livrer aux juges. C'est là qu'il avait reçu la nouvelle de la mort de sa mère, comme le commencement de son sacrifice. Il avait

souvent adressé à la fille d'Homère des lettres pleines de religion et de tendresse : les unes avaient été arrêtées par les persécuteurs, les autres s'étaient perdues sur les flots ; mais dans la prison même il goûtait quelques-unes de ces consolations et de ces joies douloureuses qui ne sont connues que des chrétiens. Chaque jour lui amenait des compagnons d'infortune et de gloire.

Lorsqu'un opulent laboureur recueille ses moissons nouvelles, il entasse dans une grange spacieuse, et les grains qui seront foulés par le pied des mules, et ceux qui rendront leurs trésors sous les coups du fléau, et ceux qu'un cylindre pesant détachera de la paille légère ; le village retentit des cris du maître et des serviteurs, de la voix des femmes qui préparent le festin, des clameurs des enfants qui se jouent autour des gerbes, du mugissement des boeufs qui traînent ou qui vont chercher les épis jaunissants : ainsi Galérius rassemble de toutes les parties du monde, dans les prisons de saint Pierre, les Chrétiens les plus illustres : froment des élus, récolte divine qui doit enrichir le bon pasteur ! Eudore voit arriver tour à tour des amis qu'il avait jadis rencontrés au fond des Gaules, en Egypte, en Grèce, en Italie : il embrasse Victor, Sébastien, Rogatien, Gervais, Protais, Lactance, Arnobe, l'ermite du Vésuve, et le descendant de Persée, qui se préparait à mourir pour le trône de Jésus-Christ plus royalement que son aïeul pour la couronne d'Alexandre. L'évêque de Lacédémone, Cyrille, vint aussi augmenter les joies du cachot. À chaque reconnaissance c'étaient des transports, des cantiques à la divine providence, des baisers de paix. Ces confesseurs avaient transformé la prison en une église où l'on entendait nuit et jour les louanges du Seigneur. Les chrétiens qui n'étaient point encore enfermés enviaient le sort de ces victimes.

Les soldats qui gardaient les Martyrs étaient souvent convertis par leurs discours ; et les geôliers, remettant les clefs en d'autres mains, se rangeaient au nombre des prisonniers. Un ordre parfait était établi parmi ces compagnons de souffrances. On eût cru voir une famille tranquille et bien

réglée, au lieu d'une foule d'hommes qui marchaient à la mort. De pieuses fraudes servaient à procurer aux confesseurs tous les soulagements de l'humanité et de la religion.

Dix persécutions avaient rendu l'Église habile.

Des prêtres, des diacres, déguisés en soldats, en marchands, en esclaves, des femmes, des enfants même, par d'ingénieuses et saintes impostures, pénétraient dans les prisons, au fond des mines, et jusqu'au pied des bûchers. Du fond d'une retraite ignorée, le pontife de Rome dirigeait au dehors les mouvements du zèle. Une fidélité inviolable, celle de la religion et du malheur, était le lien de tous les frères. Non seulement l'Église secourait ses enfants, elle veillait encore sur les infortunés d'une religion ennemie ; elle les recueillait dans son sein : la charité lui faisait oublier ses propres douleurs, pour ne s'occuper que des besoins du misérable.

Les fidèles, rassemblés dans les prisons, étaient témoins des aventures les plus merveilleuses.

Combien Eudore fut surpris un jour de reconnaître, déguisée sous l'habit d'une servante du cachot, la belle et brillante Aglaé !

— Eudore, lui dit-elle, Sébastien a été percé de flèches à l'entrée des catacombes ; Pacôme s'est retiré dans les déserts de la Thébaïde ; Boniface a tenu parole : il m'a envoyé ses reliques sous le nom d'un Martyr ; Boniface a confessé Jésus-Christ ! Priez le ciel d'accorder le même honneur à une malheureuse pécheresse !

Une autre fois on entendit un grand tumulte, et Genès, cet acteur fameux, fut introduit dans la prison.

— Ne me craignez plus, s'écria-t-il en entrant, je suis votre frère ! Tout-à-l'heure encore je blasphémais vos saints mystères ; j'amusais la foule autour de moi ; dans mes jeux criminels j'ai demandé le martyre et le baptême. Aussitôt que l'eau m'a touché, j'ai vu une main qui venait du ciel, et des anges lumineux au-dessus de ma tête ; ils ont effacé mes péchés dans un livre. Tout à coup changé, j'ai crié sérieusement : Je suis chrétien ! On riait, on refusait de me croire. J'ai raconté ce que j'avais vu. On m'a battu de verges, et

je suis venu mourir avec vous.

En achevant ces mots, Genès embrasse Eudore.

Le fils de Lasthénès, au milieu des confesseurs, attirait tous les regards. L'ermite du Vésuve lui rappelait leur rencontre au tombeau de Scipion, et les espérances qu'il avait dès lors conçues de sa vertu. Les confesseurs des Gaules lui disaient :

— Vous souvenez-vous que nous avons souhaité de nous trouver réunis à Rome, comme nous le sommes maintenant ? Vous étiez encore bien loin de la gloire qui vous couronne aujourd'hui.

Tandis que les prisonniers s'entretenaient de la sorte, ils virent entrer, sous la casaque d'un soldat vétéran, un homme chargé d'années ; ils ne l'avaient point encore remarqué parmi les Chrétiens qui servaient les cachots ; il apportait aux Martyrs le saint viatique que Marcellin envoyait à l'évêque de Lacédémone. La sombre lumière de la prison ne permettait pas de découvrir les traits du vieillard ; il demande Eudore ; on le lui montre en prières ; il s'approche de lui, le prend dans ses bras affaiblis, et le presse sur son coeur en versant des larmes. Enfin il s'écrie avec des sanglots d'attendrissement :

— Je suis Zacharie.

— Zacharie, répète Eudore saisi de joie et de trouble, Zacharie ! vous mon père ! vous Zacharie !

Et il tombe aux genoux du vieillard.

— Ah, mon fils, dit l'apôtre des Francs, relevez-vous ! C'est à moi à me prosterner. Que suis-je, auprès de vous, qu'un vieillard inutile et ignoré !

On s'assemble autour des deux amis ; on veut savoir leur histoire ; Eudore la raconte : des larmes coulent de tous les yeux. Le fils de Lasthénès demande à Zacharie quel conseil de la providence l'a ramené des bords de l'Elbe aux rivages du Tibre.

— Mon fils, répond le descendant de Cassius, les Francs ont été vaincus par Constance.

Pharamond m'avait donné à une petite tribu qui, totalement subjuguée, fut transportée auprès de la colonie d'Agrippine. La persécution est survenue : comme elle ne règne point encore

dans les Gaules, où César protège les Chrétiens, les évêques de Lutèce et de Lugdunum ont choisi un certain nombre de prêtres pour servir les confesseurs dans les autres parties de l'empire. J'ai cru devoir me présenter de préférence à des jeunes gens, dont l'âge, plus que le mien, est digne de la vie. On a bien voulu accepter ma prière, et j'ai été envoyé à Rome.

Zacharie apprit ensuite à Eudore l'heureuse arrivée de Constantin auprès de son père, la maladie de Constance, et la disposition des soldats, qui réservaient la pourpre à son fils. Cette nouvelle ranima le courage des chrétiens, et les soutint dans ces moments d'épreuves. Eudore n'avait jamais été sans espérance, quoique les Chrétiens eussent perdu leurs puissantes protectrices : Prisca avait accompagné son époux à Salone, et Valérie avait été exilée en Asie par Galérius. Du fond même des prisons, Eudore suivait un plan pour le salut de l'Église et du monde : il voulait engager Dioclétien à reprendre l'empire, et il lui avait envoyé un messager au nom des fidèles.

L'Église entière s'appuyait sur le courage, la prévoyance et les conseils d'Eudore ; et Cymodocée réclamait en vain la protection de son époux. Elle voguait vers les rivages de la Macédoine. Des hommes affreux l'environnaient.

Des soldats et des matelots, plongés du matin au soir dans la débauche et dans l'ivresse, insultaient à chaque instant l'innocence. Ils s'aperçurent bientôt que Dorothé et la fille de Démodocus étaient chrétiens. Il y a dans la croix une vertu qui se trahit aux regards du vice. Cette découverte augmenta l'insolence de ces Barbares. Tantôt ils promettaient au couple infortuné de le livrer aux bourreaux en arrivant au rivage ; tantôt ils le menaçaient de le jeter dans la mer pour apaiser le courroux de Neptune ; ils faisaient retentir aux oreilles de Cymodocée des chants abominables ; et sa beauté enflammant leur brutal désir, il était à craindre qu'ils n'en vinssent aux derniers outrages.

Dorothé défendait l'innocence avec la prudence d'un père et le courage d'un héros. Mais que pouvait un seul homme contre une troupe de tigres furieux ?

Le Fils de l'Éternel, accompagné des choeurs célestes,

revenait dans ce moment des bornes les plus reculées de la création. Il était sorti des demeures incorruptibles, pour rendre la vie et la jeunesse à des mondes vieillis. De globe en globe, de soleil en soleil, ses pas majestueux avaient parcouru toutes ces sphères qu'habitent des intelligences divines, et peut-être des hommes inconnus aux hommes. Rentré dans le sanctuaire impénétrable, il s'assied à la droite de Dieu ; ses regards pacifiques tombent bientôt sur la terre. De tous les ouvrages du Tout-Puissant, il n'en est point à ses yeux de plus agréable que l'homme. Le Sauveur aperçoit le vaisseau de Cymodocée ; il voit les périls de cette victime innocente qui doit attirer sur les gentils la bénédiction du Dieu d'Israël. Si le ciel a permis que cette nouvelle chrétienne fût éprouvée, c'est pour lui donner la force de surmonter les dernières afflictions qui la couvriront d'une gloire immortelle. Mais l'épreuve est assez longue.

Cymodocée n'ira point s'égarer loin du théâtre de sa victoire. Le jour de son triomphe est venu, et les décrets éternels appellent au lieu du combat la vierge prédestinée.

Par un signe au milieu de la nue, Emmanuel fait connaître à l'ange des mers la volonté du Très-Haut. Aussitôt le vent, qui jusqu'alors avait été favorable au vaisseau de Cymodocée, expire : un calme profond règne dans les airs ; à peine des brises incertaines se lèvent tour à tour de divers côtés, rident la surface unie des flots, et viennent agiter les voiles sans avoir la force de les soulever. Le soleil pâlit au milieu de son cours, et l'azur du ciel, traversé de bandes verdâtres, semble se décomposer dans une lumière louche et troublée. Des sillons plombés s'étendent sans fin dans une mer pesante et morte ; le pilote, levant les mains, s'écrie :

— O Neptune ! Que nous présagez-vous ? Si mon art n'est pas trompeur, jamais plus horrible tempête n'aura bouleversé les flots.

À l'instant il ordonne d'abattre les voiles, et chacun se prépare au danger. Les nuages s'amoncellent entre le midi et l'orient ; leurs bataillons funèbres paraissaient à l'horizon comme une noire armée, ou comme de lointains écueils. Le

soleil descendant derrière ces nuages, les perce d'un rayon livide, et découvre dans ces vapeurs entassées des profondeurs menaçantes. La nuit vient ; d'épaisses ténèbres enveloppent le vaisseau : le matelot ne peut distinguer le matelot tremblant auprès de lui.

Tout à coup un mouvement parti des régions de l'aurore annonce que Dieu vient d'ouvrir le trésor des orages. La barrière qui retenait le tourbillon est brisée, et les quatre vents du ciel paraissent devant le dominateur des mers. Le vaisseau fuit et présente sa poupe bruyante au souffle impétueux de l'orient ; toute la nuit il sillonne les vagues étincelantes. Le jour renaît et ne verse de clarté que pour laisser voir la tempête : les flots se déroulaient avec uniformité.

Sans les mâts et le corps de la galère, que le vent rencontrait dans sa course, on n'aurait entendu aucun bruit sur les eaux. Rien n'était plus menaçant que ce silence dans le tumulte, cet ordre dans le désordre. Comment se sauver d'une tempête qui semble avoir un but et des fureurs préméditées ?

Neuf jours entiers le navire est emporté vers l'occident avec une force irrésistible. La dixième nuit achevait son tour lorsqu'on entrevit, à la lueur des éclairs, des côtes sombres qui semblaient d'une hauteur démesurée. Le naufrage parut inévitable. Le patron du vaisseau place chaque marin à son poste, et ordonne aux passagers de se retirer au fond de la galère ; ils obéissent, et ils entendent la fatale planche se refermer sur eux.

C'est dans ces moments que l'on apprend bien à connaître les hommes. Un esclave chantait d'une voix forte ; une femme pleurait en allaitant l'enfant qui bientôt n'aurait plus besoin du sein maternel ; un disciple de Zénon se lamentait sur la perte de la vie. Pour Cymodocée, elle pleurait son père et son époux, et priait avec Dorothé celui qui sait nous retrouver jusque dans les flancs des monstres de l'abîme.

Une violente secousse entrouvre la galère : un torrent d'eau se précipite dans la retraite des passagers ; ils roulent pêle-mêle. Un cri étouffé sort de cet horrible chaos.

Une vague avait enfoncé la poupe du navire : la fille

d'Homère et Dorothé sont jetés au pied des degrés qui conduisaient sur le pont. Ils y montent à demi suffoqués. Quel spectacle ! Le vaisseau s'était échoué sur un banc de sable ; à deux traits d'arc de la proue, un rocher lisse et vert s'élevait à pic au-dessus des flots. Quelques matelots, emportés par la lame, nageaient dispersés sur le gouffre immense ; les autres se tenaient accrochés aux cordages et aux ancres.

Le pilote, une hache à la main, frappait le mât du vaisseau ; et le gouvernail, abandonné, allait tournant et battant sur lui-même avec un bruit rauque.

Restait une faible espérance : le flot, en s'engouffrant dans le détroit, pouvait soulever la galère, et la jeter de l'autre côté du banc de sable. Mais qui oserait tenir le gouvernail dans un tel moment ? Un faux mouvement du pilote pouvait donner la mort à deux cents personnes.

Les mariniers, domptés par la crainte, n'insultaient plus les deux Chrétiens ; ils reconnaissaient au contraire la puissance de leur Dieu, et les suppliaient d'en obtenir leur délivrance.

Cymodocée, oubliant leurs outrages et ses périls, se jette à genoux et fait un voeu à la mère du Sauveur. Dorothé saisit le timon abandonné ; les yeux tournés vers la poupe, la bouche entrouverte, il attend la lame qui va rouler sur le vaisseau ou la vie ou la mort. La lame se lève, elle approche, elle se brise : on entend le gouvernail tourner avec effort sur ses gonds rouillés ; l'écueil voisin semble changer de place, et l'on sent, avec une joie mêlée d'un doute affreux, le vaisseau soulevé et emporté rapidement. Un moment du plus terrible silence règne parmi les matelots. Tout à coup une voix demande la sonde ; la sonde se précipite : on était dans une eau profonde ! Un cri de joie s'élève jusqu'au ciel !

Etoile des mers, Patronne des navigateurs, le salut de ces infortunés fut un miracle de votre bonté divine ! On ne vit point un dieu imaginaire lever la tête au-dessus des vagues et leur commander le silence ; mais une lumière surnaturelle entrouvrit les nuées : au milieu d'une gloire, on aperçut une femme céleste portant un enfant dans ses bras, et calmant les flots par un sourire. Les mariniers se jettent aux genoux de

Cymodocée, et confessent Jésus-Christ : première récompense que l'Éternel accorde aux vertus d'une Vierge persécutée !

Le vaisseau s'approche doucement de la rive, où s'élevait une chapelle chrétienne abandonnée.

On précipite au fond de la mer des sacs remplis de pierres, attachés à un câble de Tyr, et l'ancre sacrée, dernière ressource dans les naufrages.

Parvenu à fixer la galère, on se hâte de l'abandonner. Comme une reine environnée d'une troupe de captifs qu'elle vient de délivrer de l'esclavage, Cymodocée descend à terre, portée sur les épaules des matelots. À l'instant même elle accomplit son voeu. Elle marche à la chapelle en ruine. Les matelots la suivent deux à deux, demi-nus et couverts de l'écume des flots.

Soit hasard, soit dessein du ciel, il restait dans cet asile désert une image de Marie à moitié brisée. L'épouse d'Eudore y suspendit son voile tout trempé des eaux de la mer. Cymodocée prenait possession d'une terre réservée à sa gloire : elle entrait triomphante en Italie.

Livre XX

L'aurore avait rappelé les mortels aux fatigues et aux douleurs ; ils reprenaient de toutes parts leurs travaux pénibles : le laboureur suivait la charrue en arrosant de ses sueurs le sillon que le boeuf avait tracé ; la forge retentissait des coups du marteau qui tombait en cadence sur le fer étincelant ; une rumeur confuse s'élevait des cités. Le ciel était serein et l'orient radieux.

On n'envoya point au-devant de Cymodocée une galère ornée de bandelettes ; un char attelé de quatre chevaux blancs ne l'attendait point sur la rive. Les honneurs que lui préparait l'Italie étaient de ceux qu'elle décernait aux chrétiens : la persécution et la mort.

Les décrets du ciel avaient conduit la fille d'Homère non loin de Tarente, sous un promontoire avancé qui dérobait aux yeux des naufragés la patrie d'Archytas. Le pilote monta sur de hauts rochers, et jetant ses regards autour de lui, il s'écria tout à coup :

— L'Italie ! L'Italie !

À ce nom Cymodocée sentit ses genoux se dérober sous elle ; son sein se souleva comme la vague enflée par le vent. Dorothé fut obligé de la soutenir dans ses bras : tant elle éprouva de joie à fouler la même terre que son époux. Puisque Dieu la séparait de son père, qu'elle croyait encore en Messénie, du moins elle pouvait voler à Rome.

— Je suis chrétienne à présent, disait-elle : Eudore ne peut plus m'empêcher de partager ses douleurs.

Comme Cymodocée prononçait ces mots, on vit un vaisseau tourner le promontoire voisin. Il était tiré par une barque chargée de soldats. Bientôt les matelots cessent de ramer. Les soldats coupent la corde qui servait à traîner le vaisseau ; le vaisseau s'arrête, s'enfonce peu à peu, et disparaît sous les

flots.

C'était une de ces galères remplies de pauvres et de malheureux que Galérius faisait noyer sur des côtes solitaires. Quelques-unes des victimes, dégagées de leur prison par les vagues, nagent vers la barque des soldats ; ceux-ci les repoussent avec leurs piques ; et joignant la raillerie à l'atrocité, ils les envoient souper chez Neptune. À ce spectacle, les matelots de la galère de Cymodocée s'enfuirent épouvantés le long des syrtes ; mais Dorothé et sa compagne ne peuvent vaincre dans leur coeur la charité, signe ineffaçable du chrétien. Ils appellent les infortunés qui luttent encore contre le trépas ; ils leur tendent les mains ; ils parviennent à les sauver. Aussitôt les ministres de Galérius abordent au rivage, ils entourent Dorothé et la fille de Démodocus.

— Qui êtes-vous, dit le centurion d'une voix menaçante, vous qui ne craignez point d'arracher à la mort les ennemis de l'empereur ?

— Je suis Dorothé, répondit le Chrétien dont l'indignation trahit la prudence, je remplis les devoirs imposés à l'homme. Ah ! Il faut que Tarente ait conservé ses dieux irrités, pour avoir ainsi perdu tout sentiment de pitié et de justice !

Au nom de Dorothé, connu dans tout l'empire, le centurion n'ose porter la main sur un homme d'un rang aussi élevé ; mais il demande quelle est cette femme, dont la pitié imprudente s'est rendue coupable en violant les édits.

— Elle est sans doute chrétienne, s'écria-t-il, frappé de son humanité et de sa modestie. Où allez-vous ? D'où venez-vous ? Comment êtes-vous ici ? Savez-vous qu'on ne peut entrer en Italie sans un ordre particulier d'Hiéroclès ?

Dorothé raconte son naufrage, et cherche à cacher le nom de sa compagne. Le centurion se transporte à la galère échouée.

Lorsque, menacée par les matelots, Cymodocée s'était vue au moment de perdre la vie, elle avait écrit à son père et à son époux deux lettres d'adieux, remplies de douleur et de passion.

Ces lettres, restées à bord, apprirent son nom aux soldats, et une croix trouvée sur son lit décela sa religion : ainsi Philomèle se trahit par des chants d'amour qui la découvrent à l'oiseleur ; ainsi l'on reconnaît les épouses des rois à leur sceptre.

Le centurion dit à Dorothé :

— Je suis obligé de vous retenir sous ma garde avec cette messénienne. Les ordres contre les Chrétiens sont exécutés dans toute leur rigueur ; et si je vous laissais libres, je courrais risque de la vie. Je vais faire partir un messager, et le ministre de l'empereur disposera de votre sort.

Hiéroclès exerçait alors sur le monde romain un pouvoir absolu, mais il était plongé dans de vives inquiétudes. Publius, préfet de Rome, commençait à l'emporter sur lui dans la faveur de Galérius. Le rival d'Hiéroclès le traversait dans tous ses projets. Las d'attendre le retour de Cymodocée, le persécuteur voulait-il livrer Eudore aux tourments, Publius trouvait quelque moyen de retarder le sacrifice. Hiéroclès, fidèle à ses premiers desseins, reculait-il le jugement du fils de Lasthénès, Publius disait à l'empereur :

— Pourquoi le ministre de votre éternité n'abandonne-t-il pas au glaive le dangereux chef des rebelles ?

Je silence de l'orient sur la fille d'Homère, alarmait aussi le coupable amour du persécuteur.

Dans son impatience, il avait placé des sentinelles à tous les ports de l'Italie et de la Sicile. De nombreux courriers lui apportaient nuit et jour des nouvelles du rivage. Ce fut au milieu de ces perplexités qu'il reçut le messager de Tarente. Au nom de Cymodocée, il pousse un cri de joie, et se précipite de son lit : tel le chantre d'Ilion peint le monarque du tartare s'élançant de son trône. Les lèvres tremblantes, les yeux égarés d'amour et de joie :

— Qu'on amène en ma présence, s'écrie-t-il, mon esclave messénienne ! Mon bonheur me la renvoie.

En même temps il ordonne de rendre la liberté à l'officier du palais de Dioclétien.

Dorothé avait à Rome de nombreux partisans et de zélés

protecteurs, même parmi les païens.

Cet homme juste ne s'était jamais servi de sa fortune et de son pouvoir que pour prévenir les violences et protéger l'innocent. Il recueillait en ce moment le fruit de ses vertus, et l'opinion publique lui servait de défense contre un ministre pervers. La rencontre de ce chrétien puissant et de Cymodocée parut à Hiéroclès un effet du hasard ; il ne voulut point s'attirer de nouveaux ennemis, lorsqu'il avait déjà Publius à combattre. L'apostat sentait intérieurement que les haines publiques s'amoncelaient sur sa tête : c'est ainsi que dans la crainte de soulever le peuple en faveur d'un vieux prêtre des dieux, il avait laissé Démodocus errer obscurément au milieu de Rome. Dieu commençait à aveugler le méchant. Au lieu de marcher droit à son but, il s'embarrassait dans des prévoyances humaines ; et, à force de politique, de finesse et de calcul, il venait tomber dans les pièges qu'il prétendait éviter. Hiéroclès, aux yeux de la foule, paraissait encore tout-puissant ; mais un oeil exercé voyait en lui des signes de dépérissement et de décadence : tel s'élève un chêne dont la tête touche au ciel, dont les racines descendent aux enfers ; il semble braver les hivers, les vents et la foudre ; le voyageur, assis à ses pieds, admire ses inébranlables rameaux qui ont vu passer les générations des mortels ; mais le pâtre qui contemple le roi des forêts du haut de la colline, le voit élever au-dessus de son feuillage verdoyant une couronne desséchée.

Sur une colline qui dominait l'amphithéâtre de Vespasien, Titus avait bâti un palais des débris de la maison dorée de Néron. Là se trouvaient réunis tous les chefs-d'oeuvre de la Grèce. De vastes péristyles, des salles incrustées de marbres d'orient, et pavées de mosaïques précieuses, étalaient aux regards les miracles de la sculpture antique : le mercure de Zénodore, enlevé à la cité d'Arverne dans les Gaules, frappait par ses dimensions colossales, qui n'ôtaient rien à sa légèreté ; la joueuse de flûte de Lysippe semblait chanceler en riant sous le pouvoir de Bacchus ; la Vénus de bronze de Praxitèle disputait le prix de la beauté à la Vénus de marbre de cet artiste divin ; sa matrone en larmes, et sa Phryné dans la joie,

montraient la flexibilité de son art : la passion du sculpteur se décelait dans les traits de la courtisane qui semblait promettre au génie la récompense de l'amour. Tout auprès de Phryné, on admirait la lionne sans langue, symbole ingénieux de cette autre courtisane, qui mourut dans les tourments plutôt que de trahir Harmodius et Aristogiton. La statue du désir, qui le faisait naître, celle de Mars en repos et de Vesta assise, immortalisaient dans ces lieux le talent de Scopas. Galérius, à tous ces monuments sans prix avait ajouté le taureau d'airain que Périllus inventa pour Phalaris.

Le nouvel empereur habitait ce beau palais.

Hiéroclès, son digne ministre, occupait un des portiques de la demeure du maître du monde.

Les appartements du philosophe stoïque surpassaient en magnificence ceux même de Galérius. Sur les murs polis avec art étaient représentés des paysages charmants, de vastes forêts, de fraîches cascades. Les tableaux des plus grands maîtres ornaient des bains enchantés et des cabinets voluptueux : ici paraissait la Junon Lacinienne : pour servir de modèles à ce chef-d'oeuvre, les Agrigentins avaient jadis offert leurs filles nues aux regards de Zeuxis ; là c'était la Vénus d'Apelles sortant de l'onde, digne de régner sur les dieux, ou d'être aimée d'Alexandre. On voyait mourir d'amour le satyre de Protogène : l'habitant des bois expirait sur la mousse à l'entrée d'une grotte tapissée de lierre ; sa main laissait échapper sa flûte, son thyrse était brisé, sa tasse renversée ; et tel était l'artifice du peintre, qu'il avait su réunir ce que Vénus a de plus matériel dans la brute, et de plus céleste dans l'homme. Malheur à celui qui fit sortir les beaux-arts des temples de la divinité, pour en décorer la demeure des mortels ! Alors les oeuvres sublimes du silence, de la méditation et du génie devinrent les causes, les éléments, les témoins des plus grands crimes, ou des passions les plus honteuses.

Hiéroclès attendait la fille de Démodocus dans la plus belle salle de son palais. À l'une des extrémités de cette salle respirait l’Apollon, vainqueur du serpent ennemi de Latone ; à

l'extrémité opposée s'élevait le groupe de Laocoon et de ses fils, comme si le sage, au milieu de ses voluptés, n'avait pu se passer de l'image de l'humanité souffrante ! La pourpre, l'or, le cristal, étincelaient de toutes parts. On entendait sans cesse le doux bruit des eaux et d'une musique lointaine. Les fleurs les plus rares de l'Asie embaumaient l'air, et des parfums exquis brûlaient dans des vases d'albâtre.

Les satellites d'Hiéroclès lui amènent enfin la proie qu'il poursuit depuis si longtemps. Par des détours obscurs et des portes secrètes que l'on referme soigneusement sur ses pas, Cymodocée est conduite aux pieds du persécuteur.

Les esclaves se retirent, et la fille de Démodocus reste seule avec un monstre qui ne craint ni les hommes ni les dieux.

Elle cachait sa douleur sous les replis d'un voile. On n'entendait que le bruit de ses pleurs, comme on est frappé dans les bois du murmure d'une source qu'on ne voit point encore. Son sein, agité par la crainte, soulevait sa robe blanche. Elle remplissait la salle d'une espèce de lumière, pareille à cette clarté qui émane du corps des anges et des esprits bienheureux.

Hiéroclès demeure un moment interdit devant l'autorité de l'innocence, de la faiblesse et du malheur. Ses avides regards se repaissent de tant de charmes. Il contemple avec une ardeur effrayante celle qu'il n'a jamais vue si près de lui, celle dont il n'a jamais touché ni la main ni le voile, celle dont il n'a jamais entendu la voix que dans les choeurs des vierges, et qui pourtant a disposé des jours, des nuits, des pensées, des songes, des crimes de l'apostat. Bientôt la passion de cet homme dévoué à l'enfer surmonte le premier moment d'hésitation et de trouble. Il affecte d'abord une modération que l'amour, la jalousie, la vengeance, l'orgueil, ne pouvaient permettre à son coeur. Il adresse ces mots à Cymodocée :

— Cymodocée, pourquoi cette frayeur et ces larmes ? Tu sais que je t'aime. Soumis à tes moindres volontés, tu me verras t'obéir comme ton esclave, si tu consens à m'écouter.

L'insolent favori de la fortune soulève le voile de Cymodocée. Il reste ébloui des grâces qu'il découvre. La vierge

rougit, et cachant dans son sein son visage baigné de larmes :

— Je ne veux rien de toi, dit-elle. Je ne te demande rien que de me rendre à mon père. Les bois du Pamisus sont plus agréables à mon coeur que tous tes palais.

— Hé bien, répondit Hiéroclès, je te rendrai à ton père ; je comblerai ce vieillard de gloire et de richesses ; mais songe qu'une résistance inutile pourrait perdre à jamais l'auteur de tes jours.

— Me rendras-tu aussi à mon époux, s'écria Cymodocée en joignant ses mains suppliantes ?

À ce nom, Hiéroclès pâlit, et contenant à peine sa rage :

— Quoi, dit-il, à ce perfide qui s'est emparé de ton coeur par des philtres et des enchantements ! Ecoute : il va perdre la vie dans les tourments. Juge de mon amour pour toi : j'arracherai à la mort ce rival odieux.

Cymodocée, trompée et poussant un cri de joie, tombe aux pieds d'Hiéroclès ; elle embrasse ses genoux.

— Illustre seigneur, dit-elle, vous êtes placé à la tête des sages. Démodocus mon père m'a souvent raconté que la philosophie élève les mortels au-dessus de ce que j'appelais les dieux. Protégez donc, ô maître des hommes, protégez l'innocence, et réunissez deux époux injustement persécutés !

— Nymphe divine, s'écria Hiéroclès transporté d'amour, relève-toi ! Ne vois-tu pas que tes charmes détruisent l'effet de tes prières ? Et qui pourrait te céder à un rival ! La sagesse, enfant trop aimable, consiste à suivre les penchants de son coeur. N'en crois pas une religion farouche qui veut commander à tes sens. Les préceptes de pureté, de modestie, d'innocence, sont sans doute utiles à la foule ; mais le sage jouit en secret des biens de la nature. Les dieux n'existent point, ou ne se mêlent point des choses d'ici-bas. Viens donc, ô vierge ingénue, viens : abandonnons-nous sans remords aux délices de l'amour et aux faveurs de la fortune.

À ces mots Hiéroclès jette ses bras autour de Cymodocée, comme un serpent s'enlace autour d'un jeune palmier ou d'un autel consacré à la pudeur. La fille de Démodocus se dégage avec indignation des embrassements du monstre.

— Quoi, dit-elle, c'est là le langage de la sagesse ? Ennemi du ciel, tu oses parler de vertu ? Ne m'as-tu pas promis de sauver Eudore ?

— Tu m'as mal compris, s'écrie Hiéroclès le coeur palpitant de jalousie et de colère. Tu me parles trop de cet homme plus horrible à mes yeux que cet enfer dont me menacent tes chrétiens. L'amour que tu lui portes est l'arrêt de sa mort. Pour la dernière fois, sache à quel prix je laisserai vivre Eudore : il meurt, si tu n'es à moi.

La réprobation parut tout entière sur le visage d'Hiéroclès. Un sourire contracte ses lèvres, et des gouttes de sang tombent de ses yeux. La chrétienne, qui jusqu'alors avait été frappée de terreur, se sentit soudain relevée par le coup qui devait l'abattre. Il n'est d'affreux que le commencement du malheur ; au comble de l'adversité, on trouve, en s'éloignant de la terre, des régions tranquilles et sereines : ainsi, lorsqu'on remonte les rives d'un torrent furieux, on est épouvanté, au fond de la vallée, du fracas de ses ondes ; mais à mesure que l'on s'élève sur la montagne, les eaux diminuent, le bruit s'affaiblit, et la course du voyageur va se terminer aux régions du silence dans le voisinage du ciel.

Cymodocée jette un regard de mépris sur Hiéroclès :

— Je te comprends, dit-elle, et je vois à présent pourquoi mon époux n'a point encore reçu sa couronne ; mais sache que je n'achèterai point par le déshonneur la vie du guerrier que j'aime plus que la lumière des cieux. Il n'est point de supplice qu'Eudore ne préfère à celui de me voir à toi ; tout faible qu'il est, mon époux se rit de ta puissance : tu ne peux que lui donner la palme, et j'espère la partager avec lui.

— Non, dit Hiéroclès furieux, je n'aurai point perdu le fruit de tant de souffrances, d'humiliations et de complots : j'obtiendrai par la force ce que tu me refuses, et tu verras périr le traître que tu ne veux pas sauver.

Il dit, et poursuit Cymodocée qui fuit dans la vaste salle. Elle se précipite aux pieds du Laocoon ; elle menace le persécuteur de se briser la tête contre le marbre ; elle embrasse la statue, et semble un troisième enfant expirant de douleur aux pieds

d'un père infortuné.

— Mon père, s'écrie-t-elle, mon père, ne viendras-tu pas me secourir ! Vierge sainte, ayez pitié de moi !

À peine a-t-elle prononcé cette prière, le palais retentit des clameurs de mille voix tumultueuses. On frappe à coups redoublés aux portes d'airain. Hiéroclès, étonné, suspend sa poursuite. Dieu, par un effroi soudain, fixe les pas, et glace le coeur du pervers :

— C'est la vierge sainte, s'écrie Cymodocée, elle vient ! Méchant, tu vas être puni !

Le bruit augmente. Hiéroclès ouvre la porte d'une galerie qui dominait les cours du palais ; il aperçoit une foule immense : au milieu est un vieillard qui tient un rameau de suppliant, et porte la robe et les bandelettes d'un prêtre des dieux. On entend de toutes parts ces cris :

— Qu'on lui rende sa fille ! Qu'on livre le traître au suppliant du peuple romain !

Ces mots parviennent à Cymodocée : elle s'élance aussitôt dans la galerie ; elle reconnaît son père... Démodocus à Rome !... du haut du palais, Cymodocée avance la tête, ouvre les bras et se penche vers Démodocus. Un cri s'élève :

— La voilà ! C'est une prêtresse des muses ! C'est la fille de ce vieux prêtre des dieux.

Démodocus reconnaît sa fille ; il la nomme par son nom, il verse des torrents de larmes, il déchire ses vêtements, il tend au peuple des mains suppliantes. Hiéroclès appelle ses esclaves ; il veut enlever Cymodocée ; mais la foule :

— Il y va de ta vie, Hiéroclès ; nous te déchirerons de notre propre main si tu fais la moindre violence à cette vierge des muses.

Des soldats mêlés parmi le peuple tirent leurs épées, et menacent le persécuteur. Cymodocée s'attache aux colonnes de la galerie ; la reine des anges l'y retient par des noeuds invisibles : rien ne l'en peut arracher.

Dans ce moment, Galérius, effrayé du tumulte qu'il entendait dans son palais, paraît sur un balcon opposé, entouré de sa cour et de ses gardes. Le peuple s'écrie :

— César, justice, justice !

L'empereur, par un signe de la main, commande le silence ; et le peuple romain, avec ce bon sens qui le caractérise, se tait et écoute.

Le préfet de Rome, qui favorisait secrètement cette scène afin de perdre Hiéroclès, était auprès de Galérius ; il interroge le peuple :

— Que voulez-vous de la justice d'Auguste ?

— Vieillard, réponds ! s'écrie la foule.

Démodocus prend la parole :

— Fils de Jupiter et d'Hercule, divin empereur, aie pitié d'un père qui réclame sa fille ; Hiéroclès l'a renfermée dans ton palais : tu la vois échevelée à ce portique auprès de son ravisseur ; il veut faire violence à une prêtresse des muses ; je suis moi-même un prêtre des dieux : protège l'innocence, la vieillesse et les autels.

Hiéroclès répond du haut du portique :

— Divin Auguste, et vous, peuple romain, on vous trompe : cette Grecque est une esclave chrétienne, qu'injustement on me veut ravir.

Démodocus :

— Elle n'est pas chrétienne ; ma fille n'est pas esclave : je suis citoyen romain. Peuple, n'écoutez pas notre ennemi.

— Ta fille est-elle chrétienne ? s'écrie le peuple d'une commune voix.

— Non, repartit Démodocus, elle est prêtresse des muses : il est vrai que, pour épouser un chrétien, elle voulait...

— Est-elle chrétienne ? interrompit le peuple. Qu'elle parle elle-même.

Alors Cymodocée, levant les yeux au ciel, répond :

— Je suis chrétienne.

— Non, tu ne l'es pas ! s’écrie Démodocus avec des sanglots. Aurais-tu la barbarie de vouloir être à jamais séparée de ton père ? Auguste, peuple romain, ma fille n'a pas été marquée du sceau de la religion nouvelle.

Dans ce moment, la fille d'Homère découvre Dorothé au milieu de la foule.

— Mon père, dit la vierge en larmes, je vois auprès de vous Dorothé ; c'est lui, sans doute, qui vous a conduit ici pour me sauver : il sait que je suis chrétienne ; que j'ai été marquée du sceau de ma religion ; il a été témoin de mon bonheur. Je ne puis nier ma foi : je veux être l'épouse d'Eudore.

Le peuple s'adressant à Dorothé :

— Est-elle chrétienne ?

Dorothé baissa la tête et ne répondit point.

— Vous le voyez, s'écrie Hiéroclès, elle est chrétienne. Je réclame mon esclave.

Le peuple interdit demeure suspendu entre sa fureur contre les Chrétiens, sa haine pour Hiéroclès, et sa pitié pour Cymodocée ; puis satisfaisant à la fois sa justice et ses passions :

— Cymodocée est chrétienne, dit-il : qu'on la livre au préfet de Rome, et qu'elle subisse le sort des chrétiens ; mais qu'on l'arrache à Hiéroclès, dont elle ne peut être l'esclave : Démodocus est citoyen romain.

Auguste confirme cette espèce de sentence par un signe de tête, et Publius se hâte de l'exécuter.

Retiré dans son palais, Galérius est agité par des mouvements de honte et de colère : il ne peut pardonner à Hiéroclès d'être la cause d'un rassemblement séditieux qui avait osé violer l'asile même du prince.

Le préfet de Rome revient trouver Galérius.

— Auguste, lui dit-il, la sédition est apaisée : cette chrétienne de Messénie est jetée dans les prisons. Prince, je ne saurais vous le cacher, votre ministre a compromis le salut de l'empire. Il prétend être l'ennemi des chrétiens ; toutefois il épargne depuis longtemps la vie du plus dangereux des rebelles. Cymodocée était destinée pour épouse à Eudore : il est bien malheureux que votre premier ministre ait de ridicules démêlés de jalousie avec le chef de vos ennemis.

Publius s'aperçoit de l'effet de ce discours ; il se hâte d'ajouter :

— Mais, prince, ce ne sont pas là les seuls torts d'Hiéroclès : si on voulait l'en croire, ce serait lui qui vous aurait fait

nommer Auguste ; ce Grec qui doit tout à vos bontés vous aurait revêtu de la pourpre...

Publius s'interrompit à ces mots, comme s'il eût renfermé dans son coeur des choses encore plus injurieuses à la majesté du prince. Galérius rougit, et l'habile courtisan vit qu'il avait touché la plaie secrète. Publius n'avait point ignoré l'arrivée de Dorothé à Rome, son entrevue avec Démodocus, et les démarches de celui-ci pour conduire la foule au palais ; il eût été facile à Publius de prévenir le mouvement populaire ; mais il se garda bien de faire manquer un projet qui pouvait renverser Hiéroclès ; il favorisa même par des agents secrets les desseins de Démodocus : maître de tous les ressorts qui faisaient jouer cette grande machine, ses discours insidieux achevèrent d'alarmer l'esprit de Galérius.

— Qu'on me délivre de ce chrétien et de ses complices, dit l'empereur. Je vois avec regret qu'Hiéroclès ne peut plus rester auprès de moi ; mais, en récompense de ses services passés, je le nomme gouverneur de l'Egypte.

Alors Publius, au comble de la joie :

— Que votre majesté divine se repose sur moi de tous ses soins. Eudore mérite mille fois la mort ; mais comme ses trahisons ne sont pas assez prouvées, il suffira de le faire juger comme chrétien. Quant à Cymodocée, elle sera condamnée à son tour avec la foule des impies. Hiéroclès va recevoir les ordres de votre éternité.

Ainsi parle Publius, et, sur-le-champ, il fait connaître à Hiéroclès sa destinée.

Le ministre pervers relit plusieurs fois la lettre impériale qui l'éloigne de la cour. Ses joues pâles, ses yeux égarés, sa bouche entrouverte, exprimaient les douleurs du courtisan criminel qui voit s'évanouir dans un instant les songes de sa vie.

— Dieu des chrétiens, s'écrie-t-il, est-ce toi qui me poursuis ! Pour obtenir Cymodocée j'ai laissé vivre Eudore, et Cymodocée m'échappe, et mon rival mourra d'une autre main que de la mienne ! J'ai méprisé dans Rome un obscur vieillard, j'ai cru devoir laisser la liberté à un chrétien puissant, et Démodocus

et Dorothé m'ont perdu ! O aveugle prévoyance humaine ! O vaine et fastueuse sagesse, qui n'as pu me conserver ma puissance, et qui ne peux me consoler !

Tels étaient les aveux que la douleur arrachait à Hiéroclès. Des larmes indignes mouillaient ses paupières. Il déplorait son sort avec la faiblesse d'une femme de peu de sens et d'un moindre coeur ; il eût pourtant voulu sauver Cymodocée, mais le lâche ne se sentait pas assez de courage pour exposer sa vie.

Tandis qu'il hésite entre mille projets, qu'il ne peut ni se résoudre à braver l'orage, ni consentir à s'éloigner, Dorothé avait instruit Eudore de l'arrivée de Cymodocée et des événements du palais. Les confesseurs, assemblés autour du fils de Lasthénès, le félicitaient d'avoir choisi une épouse si courageuse et si fidèle. La joie d'Eudore était grande, quoique troublée par les nouveaux périls qu'allait courir la jeune chrétienne.

— Elle a donc confessé Jésus-Christ la première, s'écriait-il dans un saint transport ! Cet honneur était réservé à son innocence !

Ensuite il pleurait d'attendrissement en songeant que sa bien-aimée avait reçu le baptême dans les eaux du Jourdain par la main de Jérôme.

— Elle est chrétienne, répétait-il à tout moment !

Elle a confessé Jésus-Christ devant le peuple romain, je puis donc mourir en paix : elle viendra me retrouver ! »

Un rayon d'espérance commençait à luire dans les cachots. La disgrâce d'Hiéroclès pouvait amener un changement dans l'empire. Constantin menaçait Galérius du fond de l'occident ; le messager qu'Eudore avait envoyé à Dioclétien pouvait rapporter d'heureuses nouvelles.

Lorsqu'un vaisseau pendant une nuit affreuse a fait naufrage, les matelots boivent l'onde amère et luttent à peine contre les flots ; si une aurore trompeuse perce un moment les ténèbres et découvre à ces infortunés une terre prochaine, ils nagent avec effort vers la rive ; mais bientôt l'aurore s'éteint, la tempête recommence, et les nautoniers s'enfoncent dans

l'abîme : telle fut la courte espérance, tel fut le sort des chrétiens.

Les Martyrs chantaient encore au Très-Haut un cantique de louanges, lorsqu'ils virent entrer Zacharie. Déjà l'apôtre des Francs connaissait le destin de son ami :

— Chantez, dit-il, mes frères, chantez ! Vous avez un juste sujet de joie ! Demain un grand saint augmentera peut-être le nombre de vos intercesseurs auprès de Dieu !

Tous les confesseurs se turent. Le silence règne un moment dans la prison. Chacun cherche à deviner quelle est l'heureuse victime, chacun désire que le sort soit tombé sur lui, chacun repasse dans son esprit les titres qu'il peut avoir à cet honneur. Eudore avait à l'instant compris Zacharie, mais il rejetait les espérances du Martyre comme une pensée superbe et une tentation de l'enfer. Il craignait de pécher par orgueil en se désignant lui-même ; il se jugeait indigne de mourir de préférence à ces vieux confesseurs qui, depuis si longtemps, combattaient pour Jésus-Christ. Zacharie fit bientôt cesser cette sublime incertitude et cette émulation divine ; il s'approche d'Eudore :

— Mon fils, dit-il, je vous ai sauvé la vie, vous me devez votre gloire : ne m'oubliez pas quand vous serez dans le ciel.

À l'instant tous les évêques, tous les prêtres, tous les prisonniers tombent aux genoux du Martyr, baisent le bas de ses vêtements, et se recommandent à ses prières. Eudore, resté debout au milieu de ces vieillards prosternés, ressemblait à un jeune cèdre du Liban, seul rejeton d'une forêt antique abattue à ses pieds.

Un licteur, précédé de deux esclaves portant des torches de cyprès, pénètre dans le cachot.

Surpris de l'adoration des prisonniers, qui demeurèrent dans la même attitude, il en croyait à peine ses regards :

— Roi des chrétiens, dit-il à l'époux de Cymodocée, quel est parmi ton peuple le tribun que l'on nomme Eudore ?

— C'est moi, répondit le fils de Lasthénès.

— Hé bien, dit le licteur encore plus étonné, c'est donc toi qui dois mourir !

— Vous le voyez à mes honneurs, repartit Eudore.

Un esclave déroule l'écrit fatal, et lit à haute voix l'ordonnance de Publius :

— Eudore, fils de Lasthénès, natif de Mégalopolis en Arcadie, jadis tribun de la légion britannique, maître de la cavalerie, préfet des Gaules, paraîtra demain au tribunal de Festus, juge des chrétiens, pour sacrifier aux dieux ou mourir.

Eudore s'inclina, et le lecteur sortit.

Comme dans les fêtes de la ville de Thésée on voit une jeune canéphore se dérober aux yeux de la foule qui vante sa pudeur et ses grâces : ainsi Eudore, qui porte déjà les palmes du sacrifice, se retire au fond de la prison, pour éviter les louanges de ses compagnons de gloire. Il demande la liqueur mystérieuse dont les Chrétiens se servaient entre eux au temps des persécutions, et il trace ses adieux à Cymodocée.

Ange des saintes amours, vous qui gardez fidèlement l'histoire des passions vertueuses, daignez me confier la page du livre de mémoire où vous gravâtes les tendres et pieux sentiments du Martyr !

« Eudore, serviteur de Dieu, enchaîné pour l'amour de Jésus-Christ : à notre soeur Cymodocée désignée pour notre épouse et la compagne de nos combats, paix, grâce et amour.

« Ma colombe, ma bien-aimée, nous avons appris, avec une joie digne de l'amour qui est pour vous dans notre coeur, que vous aviez été baptisée dans les eaux du Jourdain par notre ami le solitaire Jérôme. Vous venez de confesser Jésus-Christ devant les juges et les princes de la terre. Ô servante du Dieu véritable, quel éclat doit avoir maintenant votre beauté ! Pourrions-nous nous plaindre, nous trop justement punis, tandis que vous, Eve encore non tombée, vous souffrez les persécutions des hommes ? Ce nous est une tentation dangereuse de penser que ces bras si faibles et si délicats sont abattus sous le poids des chaînes ; que cette tête, ornée de toutes les grâces des vierges, et qui mériterait d'être soutenue par la main des anges, repose sur une pierre dans les ténèbres d'une prison. Ah, s'il nous eût été donné d'être heureux avec vous... ! Mais loin de nous cette pensée ! Fille d'Homère,

Eudore va vous devancer au séjour des concerts ineffables ; il faut qu'il coupe le fil de ses jours, comme un tisserand coupe le fil de sa toile à moitié tissue. Nous vous écrivons de la prison de saint-Pierre, la première année de la persécution. Demain nous comparaîtrons devant les juges, à l'heure où Jésus-Christ mourut sur la croix. Ma bien-aimée, notre amour pour vous serait-il plus fort, si nous vous écrivions de la maison des rois, et durant l'année du bonheur ?

« Il faut vous quitter, ô vous qui êtes née la plus belle entre les filles des hommes ! Nous demandons au ciel avec larmes qu'il nous permette de vous revoir ici-bas, ne fût-ce que pour un moment. Cette grâce nous sera-t-elle accordée ? Attendons avec résignation les décrets de la providence ! Ah, du moins, si nos amours ont été courts, ils ont été purs ! Ainsi que la reine des anges, vous gardez le doux nom d'épouse, sans avoir perdu le beau nom de vierge. Cette pensée, qui ferait le désespoir d'une tendresse humaine, fait la consolation d'une tendresse divine. Quel bonheur est le nôtre ! Ô Cymodocée, nous étions destinés à vous appeler ou la mère de nos enfants, ou la chaste compagne de notre félicité éternelle !

« Adieu donc, ô ma soeur ! Adieu, ma colombe, ma bien-aimée ; priez votre père de nous pardonner ses larmes. Hélas ! il vous perdra peut-être, et il n'est pas chrétien : il doit être bien malheureux !

« Voici la salutation que moi Eudore j'ajoute à la fin de cette lettre :

« Souvenez-vous de mes liens, ô Cymodocée !

Que la douceur de Jésus-Christ soit avec vous ! »

Livre XXI

C'était l'heure où les courtisans de Galérius, couchés sur des lits de pourpre, autour d'une table pompeusement servie, prolongeaient les délices du festin dans les ombres de la nuit.

Les mains chargées de branches d'anet, le front ceint d'une couronne de roses et de violettes, chaque convive faisait éclater ses transports.

Des joueuses de flûtes, habiles dans l'art de Terpsychore, irritoient les désirs par des danses efféminées et des chansons voluptueuses. Une coupe d'une rare beauté, et aussi profonde que celle de Nestor, animait la joyeuse assemblée.

Le dieu qui porte l'arc et le bandeau, et qui se rit des maux qu'il a faits, était, comme au banquet d'Alcibiade, l'objet des discours de ces hommes heureux. Le marbre, le cristal, l'argent, l'or, les pierres précieuses renvoyaient et multipliaient l'éclat des flambeaux ; et l'odeur des parfums de l'Arabie se mêlait à celle des vins de la Grèce.

À cette heure, les confesseurs chrétiens, abandonnés du monde et condamnés à mourir, préparaient aussi une fête et un banquet dans les cachots de saint Pierre. Eudore devait comparaître le lendemain au tribunal du juge ; il pouvait expirer au milieu des tourments : il était donc temps de le relever de sa pénitence.

On allume une lampe dans la prison. Cyrille, à qui l'évêque de Rome a remis ses pouvoirs, doit célébrer la messe de réconciliation. Gervais et Protais sont choisis pour servir le sacrifice : ils se revêtent d'une tunique blanche apportée par les frères ; leurs cheveux blonds tombent en boucles sur leur cou découvert ; une pudeur virginale respire dans tous leurs traits. On eût dit qu'ils marchaient au martyre, tant il y avait de joie et de modestie peintes sur le front de ces jeunes hommes !

Les prisonniers se mettent à genoux autour de Cyrille, qui commence à voix basse une messe sans calice et sans autel. Les confesseurs alarmés ne savent où il va consacrer la victime sans tache. Ô sublime invention de la charité ! Ô touchante cérémonie ! Le vieil évêque dépose l'hostie sur son coeur, qui devient ainsi l'autel du sacrifice. Jésus-Christ Martyr est offert en holocauste sur le coeur d'un Martyr ! Un Dieu s'élève de ce coeur, un Dieu descend dans ce coeur !

Cependant Eudore, dépouillé de l'habit de sa pénitence, reçoit en échange une robe éclatante de blancheur. Perséus et Zacharie se lèvent pour remplir les fonctions de diacre et d'archidiacre : ils adressent au nom des chrétiens ces paroles à Cyrille :

— Très-cher à Dieu, c'est ici le moment de la miséricorde ; ce pénitent veut être réconcilié, et l'église vous le demande : il a été postulant, auditeur, prosterné ; faites-le remonter au rang des élus.

Cyrille dit alors :

— Pénitent, promettez-vous de changer de vie ? Levez les mains au ciel en signe de cette promesse.

Eudore leva vers le ciel ses bras chargés de chaînes : il parut orné de ses liens comme une jeune épouse de ses bracelets et des franges d'or qui bordent sa robe. Cyrille prononça sur lui ces paroles :

— Fidèle, je t'absous par la miséricorde de Jésus-Christ qui délie dans le ciel tout ce que ses apôtres délient sur la terre.

À ces mots, Eudore tombe aux pieds de l'évêque : il reçoit des mains du diacre le saint viatique, ce pain du voyageur chrétien, préparé pour le pèlerinage de l'éternité. Les confesseurs admirent au milieu d'eux le Martyr désigné, qui, semblable à un consul romain choisi par le peuple, va bientôt déployer les marques de sa puissance. Le monde n'aurait aperçu dans cette assemblée de proscrits que des hommes obscurs destinés à périr du dernier supplice ; et pourtant là se voyaient les chefs d'une race nombreuse qui devait couvrir la terre ; là se trouvaient des victimes dont le sang allait éteindre le feu de la persécution, et faire régner la croix sur l'univers.

Mais combien de larmes couleront encore avant que cette persécution ait amené le jour du triomphe !

Démodocus n'était arrivé à Rome que pour avoir le coeur déchiré. Averti du premier malheur qui menaçait la prêtresse des muses, il était parvenu à rassembler le peuple et à le conduire au palais de Galérius ; mais à peine a-t-il arraché Cymodocée des mains d'Hiéroclès, qu'elle lui est enlevée comme chrétienne. On interdit au vieillard la vue de sa fille : toute pitié a disparu depuis que la jeune messénienne s'est déclarée de la secte proscrite. Le gardien de la prison de saint-Pierre était humain, pitoyable, accessible à l'or : on pénétrait aisément jusqu'aux Martyrs ; mais Saevus, gardien du cachot de Cymodocée, était ennemi furieux des chrétiens, parce que Blanche sa femme, qui était chrétienne, avait en horreur ses débauches. Il n'avait jamais voulu consentir que l'on parlât, même devant lui, à la fille d'Homère, et il repoussait Démodocus par des outrages et des menaces.

Non loin de l'asile de douleur où gémissait l'épouse d'Eudore, s'élevait un temple consacré par les Romains à la miséricorde : la frise en était ornée de bas-reliefs de marbre de Carrare, représentant des sujets consacrés par l'histoire, ou chantés par la muse : on reconnaissait cette pieuse fille qui nourrit son père dans la prison, et devint la mère de celui dont elle avait reçu la vie ; plus loin Manlius, après avoir immolé son fils, revenait victorieux au capitole ; les vieillards s'avançaient au-devant de lui, mais les jeunes Romains évitaient la rencontre du triomphateur. Ici, une brillante vestale, faisant remonter sur le Tibre le vaisseau qui portait l'image de Cybèle, entraînait avec sa ceinture les destins de Rome et de Carthage ; là, Virgile, encore pasteur, était obligé d'abandonner les champs paternels ; là, dans la nuit fatale de son exil, Ovide recevait les adieux de son épouse.

Les astres finissaient et recommençaient leur cours, et retrouvaient Démodocus assis dans la poussière sous le portique de ce temple. Un manteau sale et déchiré, une barbe négligée, des cheveux en désordre et souillés de cendres, annonçaient le chagrin du vénérable suppliant.

Tantôt il embrassait les pieds de la statue de la miséricorde en les arrosant de ses pleurs ; tantôt il implorait la pitié du peuple : quelquefois il chantait sur la lyre pour tendre un piège aux passants, pour attirer par les accents du plaisir l'attention que les hommes craignent de donner aux larmes.

— O siècle d'airain ! s’écriait-il ; hommes haïs de Jupiter pour votre dureté ; quoi ! Vous restez insensibles à la douleur d'un père ! Romains, vos ancêtres ont élevé des temples à la piété filiale, et mes cheveux blancs ne peuvent vous toucher ! Suis-je donc un parricide en horreur aux peuples et aux cités ? Ai-je mérité d'être dévoué aux Euménides ? Hélas ! Je suis un prêtre des dieux ; j'ai été nourri sur les genoux d'Homère, au milieu du choeur sacré des muses ! J'ai passé ma vie à implorer le ciel pour les hommes, et ils se montrent inexorables à mes prières ! Que demandé-je pourtant ? Qu'on me permette de voir ma fille, de partager ses fers, de mourir dans ses bras avant qu'elle me soit ravie. Romains, songez à l'âge si tendre de ma Cymodocée ! Ah ! J'étais le plus heureux des mortels que le soleil éclaire dans sa course ! Aujourd'hui, quel esclave voudrait changer son sort contre le mien ? Jupiter m'avait donné un coeur hospitalier : de tous les hôtes que j'ai reçus à mes foyers, et qui ont bu avec moi la coupe de la joie, en est-il un seul qui vienne partager ma douleur ? Insensé est le mortel qui croit sa prospérité constante ! La fortune ne se repose nulle part.

À ces mots Démodocus, frappant ses mains avec désespoir, se roule sur la terre. Ses cris ne percent point les murs du cachot de sa fille. Les fidèles qui avaient précédé la nouvelle chrétienne dans ce lieu sanglant, avaient tous donné leur vie pour Jésus-Christ. Cymodocée habitait seule la prison. Fatigué des soins qu'il était obligé de rendre à l'orpheline, Saevus insultait souvent à son malheur : ainsi lorsque de grossiers villageois ont enlevé un aiglon sur la montagne, ils enferment dans une indigne cage l'héritier de l'empire des airs ; ils insultent par d'ignobles jeux et des traitements inhumains à la majesté tombée : ils frappent cette tête couronnée ; ils éteignent ces yeux qui auraient contemplé le soleil ; ils

tourmentent en mille façons ce jeune roi qui n'a point d'ailes pour fuir, ou de serres pour repousser les outrages.

Nourrie dans les riantes idées de la mythologie, environnée jusqu'alors des images les plus douces et les plus gracieuses, Cymodocée avait à peine connu le nom de la tristesse et de l'adversité. Elle n'avait point été formée à cette école chrétienne où, dès le berceau, l'homme apprend qu'il est né pour souffrir. Depuis quelque temps, soumise aux épreuves de la providence, la fille d'Homère avait changé de religion en changeant de fortune, et le christianisme était venu lui donner contre les afflictions de la vie des secours que ne lui offrait point le culte des faux dieux. Elle étudiait avec ardeur les livres saints qu'elle avait trouvés dans sa prison, et qui avaient appartenu à quelque Martyr ; mais, sans cesse obsédée par les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, elle ne pouvait goûter encore parfaitement ces hautes consolations de la religion, qui nous élèvent au dessus des regrets et des misères humaines. Souvent, au milieu de sa lecture, sa tête tombait sur la page sacrée, et la nouvelle chrétienne, saisie de douleur, redevenait un moment la prêtresse des muses. Elle se représentait cette brillante lumière de la Messénie : elle croyait errer dans les bois d'Amphise ; elle revoyait ces belles fêtes de la Grèce, ces chars roulant sous les ombrages de Némée ; ces religieuses théories parcourant au son des flûtes les sommets de l'Ira ou la plaine de Sténiclare.

Elle songeait au bonheur dont elle jouissait autrefois avec son père, et au chagrin qui accablait maintenant ce vieillard.

— Où est-il ? Que fait-il ? Qui prend soin de son âge et de ses larmes ? Oh ! que les peines de Cymodocée sont légères auprès de celles qui doivent accabler son père et son époux !

Tandis que la fille de Démodocus se livre à ces pensées amères, elle entend tout à coup retentir des pas au fond de sa prison. Blanche, la femme du gardien, s'avance, et remet à Cymodocée la lettre d'Eudore, avec le secret nécessaire pour lire ces tristes adieux. Cette chrétienne timide, qui n'ose braver ouvertement son époux et les supplices, se hâte de sortir, et referme les portes du cachot.

Cymodocée, restée seule, prépare aussitôt la liqueur qui, versée sur la page blanche, doit faire paraître les traits mystérieux que l'amour et la religion y avaient tracés. Au premier essai, elle reconnaît l'écriture d'Eudore ; bientôt elle parvient à lire les premiers témoignages de l'amour de son époux ; les expressions du Martyr deviennent plus tendres ; on entrevoit quelque annonce funeste ; Cymodocée n'ose plus déchiffrer l'écrit fatal. Elle s'arrête ; elle recommence, s'arrête de nouveau, recommence encore ; enfin, elle arrive à ces mots :

— Fille d'Homère, Eudore va peut-être vous devancer au séjour des concerts ineffables. Il faut qu'il coupe le fil de ses jours, comme un tisserand coupe le fil de sa toile à moitié tissue.

Soudain les yeux de la jeune chrétienne s'obscurcissent, et elle tombe évanouie sur la pierre de la prison.

Mais, ô muse céleste, d'où viennent ces transports de joie qui éclatent dans les parvis éternels ? Pourquoi les harpes d'or font-elles entendre ces sons mélodieux ? Pourquoi le roi-prophète soupire-t-il ses plus beaux cantiques ?

Quelle allégresse parmi les anges ! Le premier des Martyrs, le glorieux Etienne, a pris dans le saint des saints une palme éclatante ; il la porte vers la terre avec un front incliné et respectueux. Cieux, racontez le triomphe du juste !

Le moment si court des afflictions de la vie va produire un bonheur qui ne finira plus : Eudore a paru devant le juge !

Il a dit adieu à ses amis ; il a recommandé à leur charité son épouse et Démodocus. Les soldats ont conduit le Martyr au temple de la justice, bâti par Auguste, près du théâtre de Marcellus.

Au fond d'une salle immense et découverte s'élève une chaire d'ivoire surmontée de la statue de Thémis, mère de l'équité, de la loi et de la paix. Le juge est placé sur cette chaire : à sa gauche sont des sacrificateurs, un autel, une victime ; à sa droite, des centurions et des soldats ; devant lui, des entraves, un chevalet, un bûcher, une chaise de fer, mille instruments de supplice, et de nombreux bourreaux : dans la

salle est la foule du peuple. Eudore enchaîné se tient debout au pied du tribunal. Les hérauts, ministres de Jupiter et des hommes, commandent le silence. Le juge interroge, et l'écrivain grave sur des tablettes les actes du Martyre.

Festus, suivant les formes usitées, dit :

— Quel est ton nom ?

Eudore répond :

— Je m'appelle Eudore, fils de Lasthénès.

Le juge dit :

— N'as-tu pas connaissance des édits qui ont été publiés contre les Chrétiens ?

Eudore répond :

— Je les connais.

Le juge dit :

— Sacrifie donc aux dieux.

Eudore répond :

— Je ne sacrifie qu'à un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre.

Festus ordonne de dépouiller Eudore, de l'étendre sur le chevalet, et de lui attacher des poids aux pieds.

Le juge dit :

— Eudore, je te vois pâlir ; tu souffres. Aie pitié de toi-même : souviens-toi de ta gloire et des honneurs dont tu as été comblé ! Jette les yeux sur ta maison près de tomber par ta chute. Vois les larmes de ton père ; écoute les plaintes de tes aïeux. Ne crains-tu point de combler d'un ennui éternel la déplorable vieillesse de ceux qui t'ont donné la vie ?

Eudore répond :

— Ma gloire, mes honneurs et mes parents sont dans le ciel.

Le juge dit :

— Seras-tu donc insensible aux douceurs et aux promesses d'un chaste hyménée ?

Eudore ne répond point. Le juge dit :

— Tu t'attendris, achève ; laisse-toi toucher : sacrifie, ou tremble des maux qui t'attendent.

Eudore répond :

— Que me servirait d'avoir tremblé devant un juge qui doit

mourir comme moi ?

Festus fait déchirer Eudore avec des ongles de fer. Le sang couvre le corps du confesseur, comme la pourpre de Tyr teint l'ivoire de l'Inde, ou la laine la plus blanche de Milet. Alors le juge :

— Es-tu vaincu ? Vas-tu sacrifier aux dieux ? Songe, si tu t'obstines, que tu entraîneras dans ta perte ton père, tes soeurs, et celle qui était destinée à ton lit.

Eudore s'écrie :

— D'où me vient ce bonheur d'être sacrifié quatre fois pour mon Dieu ?

On écarte les pieds du confesseur dans les entraves ; on fait rougir la chaise de fer ; on prépare la poix bouillante et les tenailles. Eudore ne paraît pas souffrir. On voyait sur son visage briller l'allégresse jointe à une douce gravité, et la majesté au milieu des grâces. La chaise de fer est préparée. Le Docteur des Chrétiens, assis dans le fauteuil embrasé, prêche plus éloquemment l'Évangile. Des séraphins répandent sur Eudore une rosée céleste, et son ange gardien lui fait une ombre de ses ailes. Il paraissait dans la flamme comme un pain délicieux préparé pour les tables éternelles. Les païens les plus intrépides détournaient la tête : ils ne pouvaient soutenir l'éclat du Martyr. Les bourreaux fatigués se relayaient les uns les autres ; le juge regardait le Chrétien avec un secret effroi : il croyait voir un dieu sur cette chaise ardente.

Le confesseur lui crie :

— Remarquez bien mon visage, afin de le reconnaître à ce jour terrible où tous les hommes seront jugés.

À ces mots, Festus troublé fait suspendre le supplice. Il se précipite de son tribunal, passe derrière le rideau, et laisse l'écrivain lire en tremblant cette sentence :

— La clémence de l'invincible Auguste ordonne que celui qui, refusant d'obéir aux sacrés édits, n'a pas voulu sacrifier, soit exposé aux bêtes, dans l'amphithéâtre, le jour de la divine naissance de notre empereur éternel.

Aussitôt Eudore est reporté par les soldats à la prison. Déjà les confesseurs étaient instruits de son triomphe. Au moment

où la porte du cachot s'entrouvre, et laisse voir aux évêques le Martyr pâle et mutilé, ils s'avancent au-devant de lui, Cyrille à leur tête, et entonnent tous à la fois ce cantique :

— Il a vaincu l'enfer ! Il a cueilli la palme ! Entrez dans le tabernacle du Seigneur, ô prêtre illustre de Jésus-Christ ! quel éclat sort de ses plaies ! Il a été éprouvé par le feu, comme l'argent raffiné, jusqu'à sept fois. Il a vaincu l'enfer ! Il a cueilli la palme ! Entrez dans le tabernacle du Seigneur, ô prêtre illustre de Jésus-Christ !

Les anges répétaient dans le ciel ce cantique, et un nouveau sujet d'allégresse charmait les esprits bienheureux.

Eudore, dans le cours de ses actes glorieux, avait offert secrètement son sacrifice pour le salut de sa mère. Depuis longtemps averti en songe de la destinée de Séphora, il priait le Très-Haut d'accorder à cette vertueuse femme un rang parmi les élus. Elle était tombée, au sortir du monde, dans le lieu où les âmes achèvent d'expier leurs erreurs, parce qu'elle avait aimé ses enfants avec trop de faiblesse, et qu'elle était ainsi devenue la première cause des égarements de son fils. Eudore, par l'hommage volontaire de son sang, avait obtenu la fin des épreuves de Séphora. Les trois prophètes qui lisent devant l'Éternel le livre de vie, Isaïe, Elie et Moïse, proclament le nom de l'âme délivrée. Marie se lève de son trône : les anges qui lui présentaient les voeux des mères, les pleurs des enfants, les douleurs des pauvres et des infortunés, suspendent un moment leurs offrandes.

Elle monte vers son fils ; elle entre dans la région où l'agneau règne au milieu des vingt-quatre vieillards ; elle s'avance jusqu'aux pieds d'Emmanuel, et s'inclinant devant la seconde essence incréée :

— O mon fils ! Si, n'étant encore qu'une faible mortelle, j'ai porté dans mon sein le poids de votre éternité ; si vous daignâtes confier à mon amour le soin de votre humanité souffrante, daignez écouter ma prière ! Vos prophètes ont annoncé la délivrance de la mère du nouveau martyr. Les fidèles vont-ils enfin jouir de la paix du Seigneur ? Fille des hommes, vous m'avez permis de vous présenter leurs larmes.

Je vois un confesseur qu'un tigre va déchirer ; le sang qu'il a déjà répandu ne suffit-il pas pour racheter ce chrétien, et le faire entrer dans votre gloire ? Faut-il qu'il achève son sacrifice, et la voix de Marie ne peut-elle rien changer à la rigueur de vos conseils ?

Ainsi parle la mère des sept douleurs. Alors le messie, d'un ton miséricordieux :

— O ma mère ! Vous le savez, je compatis aux larmes des hommes ; je me suis chargé pour eux du fardeau de toutes les misères du monde : mais il faut que les décrets de mon père s'accomplissent. Si mes confesseurs sont persécutés un moment sur la terre, ils jouiront dans le ciel d'une gloire sans fin. Cependant, ô Marie ! Le moment de leur triomphe approche : la grâce même a commencé. Descendez vers les lieux où les fautes sont effacées par la pénitence ; ramenez au ciel avec vous la femme dont les prophètes ont déclaré la béatitude, et que la félicité du Martyr pour lequel vous m'implorez commence par le bonheur de sa mère.

Un sourire accompagne les paroles pacifiques du Sauveur du monde. Les vingt-quatre vieillards s'inclinent sur leurs trônes, les chérubins se voilent de leurs ailes ; les sphères célestes s'arrêtent pour écouter le Verbe éternel ; et les profondeurs du chaos tressaillent et sont éclairées, comme si quelque création nouvelle allait sortir du néant.

Aussitôt Marie descend vers le lieu de la purification des âmes. Elle s'avance par un chemin semé de soleils, au milieu des parfums incorruptibles et des fleurs célestes que les anges répandent sous ses pas. Le choeur des vierges la précède, en chantant des hymnes. Auprès d'elle paraissent les femmes les plus illustres : Elisabeth, dont l'enfant tressaillit à l'approche de Marie ; Magdeleine, qui répandit un nard précieux sur les pieds de son maître, et les essuya de ses cheveux ; Salomé, qui suivit Jésus au Calvaire ; la mère des macchabées, celle des sept enfants martyrs ; Lia et Rachel ; Esther, reine encore ; Débora, de qui la tombe vit croître le chêne des pleurs, et l'épouse d'Elimélech, que les anges ont appelée belle, et les hommes, Noémi.

Entre le ciel et l'enfer s'étend une vaste demeure consacrée aux expiations des morts. Sa base touche aux régions des douleurs infinies, et son sommet à l'empire des joies intarissables.

Marie porte d'abord la consolation aux lieux les plus éloignés du séjour des béatitudes. Là, des malheureux, haletants et couverts de sueur, s'agitent au milieu d'une nuit obscure. Leurs noires paupières ne sont éclairées que par les flammes voisines de l'enfer. Les âmes éprouvées dans cette enceinte ne partagent point les supplices éternels, mais elles en ont la terreur.

Elles entendent le bruit des tourments, le retentissement des fouets, le fracas des chaînes.

Un fleuve brûlant, formé des pleurs des réprouvés, les sépare seul de l'abîme où elles craindraient d'être ensevelies, si elles n'étaient rassurées par un espoir sans cesse éteint et toujours renaissant.

L'apparition de la reine des anges au milieu de ces infortunés suspendit un moment l'horreur de leurs craintes. Une lumière divine éclaira les prisons expiatoires, pénétra jusque dans l'enfer, et l'enfer étonné crut voir entrer l'espérance. Saisie d'une pitié céleste, Marie passe avec sa pompe angélique à des régions moins obscures et moins malheureuses. À mesure qu'on s'élève dans ces lieux d'épreuves, ces lieux s'embellissent, et les peines deviennent plus douces et moins durables. Des anges compatissants, bien que sévères, veillent aux pénitences des âmes éprouvées. Au lieu d'insulter à leurs peines, comme les esprits pervers aux pleurs des damnés, ils les consolent, et les invitent au repentir ; ils leur peignent la beauté de Dieu, et le bonheur d'une éternité passée dans la contemplation de l'être suprême.

Un spectacle extraordinaire frappe surtout les regards des saintes femmes descendues des cieux avec la reine des vierges : des âmes deviennent peu à peu rayonnantes et lumineuses, au milieu des autres âmes qui les entourent ; une auréole glorieuse se forme autour de leur front ; transfigurées par degré, elles s'envolent à des régions plus élevées, d'où

elles entendent les divins concerts. C'étaient des morts dont les peines étaient abrégées par les prières des parents et des amis qu'ils avaient encore sur la terre.

Céleste prérogative de l'amitié, de la religion et du malheur !

Plus celui qui prie ici-bas est infortuné, pauvre, infirme, méprisé, plus ses voeux ont de puissance pour donner un bonheur éternel à quelque âme délivrée !

L'heureuse Séphora brillait d'un éclat extraordinaire au milieu de ces morts rachetés. La mère des macchabées prend aussitôt par la main la mère d'Eudore, et la présente à Marie. Le cortège remonte lentement vers les sacrés tabernacles. Les mondes divers, ceux qui frappent nos regards pendant la nuit, ceux qui échappent à notre vue dans la profondeur des espaces, les soleils, la création entière, les choeurs des puissances qui président à cette création, chantent l'hymne à la mère du Sauveur :

« Ouvrez-vous, portes éternelles : laissez passer la souveraine des cieux !

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce, modèle des vierges et des épouses ! Chérubins ardents, portez sur vos ailes la fille des hommes et la mère de Dieu. Quelle tranquillité dans ses regards baissés ! Que son sourire est calme et pudique ! Ses traits conservent encore la beauté de la douleur qu'elle éprouva sur la terre, comme pour tempérer les joies éternelles !

Les mondes frémissent d'amour à son passage ; elle efface l'éclat de la lumière incréée dans laquelle elle marche et respire. Salut, vous qui êtes bénie entre toutes les femmes, refuge des pécheurs, consolatrice des affligés !

« Ouvrez-vous, portes éternelles : laissez passer la souveraine des cieux. »

Livre XXII

Que sont les peines du corps auprès des tourments de l'âme ! Quel feu peut être comparé au feu des remords ! Le juste est tourmenté dans son corps ; mais son âme, comme une forteresse inexpugnable, reste paisible quand tout est ravagé au dehors : le méchant, au contraire, repose parmi des fleurs ou sur un lit de pourpre ; il semble jouir de la paix, mais l'ennemi s'est glissé au-dedans ; des signes funestes trahissent le secret de cet homme qui semble heureux : ainsi, au milieu d'une campagne florissante on découvre le drapeau funèbre qui flotte sur les tours d'une cité dont la peste et la mort se disputent les débris.

Hiéroclès a renié le ciel : le ciel l'a abandonné à l'enfer. Publius, qui veut achever de perdre un rival, a découvert les infidélités du ministre de l'empereur : le sophiste avait fait entrer dans ses trésors une partie des trésors du prince. Chacun cherche à Hiéroclès un crime nouveau : car on devient aussi lâche à accuser le méchant abattu, qu'on était lâche à l'excuser triomphant. Que fera l'ennemi de Dieu ?

Partira-t-il pour Alexandrie, sans essayer de sauver celle qu'il a perdue ? Restera-t-il à Rome pour assister aux funérailles sanglantes de Cymodocée ? La haine publique le poursuit ; un prince terrible le menace ; un effroyable amour brûle dans son coeur. Dans cette perplexité, les yeux du pervers se tachent de sang, son regard devient fixe, ses lèvres s'entrouvrent, et ses joues livides tremblent avec tout son corps : ainsi lorsqu'un serpent s'est empoisonné lui-même avec les sucs mortels dont il compose son venin, le reptile, couché dans la voie publique, s'agite à peine sur la poussière, ses paupières sont à demi fermées, sa gueule noircie laisse échapper une écume impure, sa peau détendue et jaunie ne s'arrondit plus sur ses anneaux : il inspire encore l'effroi ; mais

cet effroi n'est plus ennobli par l'idée de sa puissance.

Oh ! Combien différent est le Chrétien de qui les veines épuisées de sang en ont toutefois assez retenu pour animer un grand coeur ! Mais c'était peu que les douleurs et les remords, avant-coureurs des châtiments réservés au persécuteur des fidèles : Dieu fait un signe à l'ange exterminateur, et du doigt lui marque deux victimes. Le ministre des vengeances attache aussitôt à ses épaules ses ailes de feu dont le frémissement imite le bruit lointain du tonnerre.

D'une main, il prend une des sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu ; de l'autre il saisit le glaive qui frappa les nouveau-nés de l'Egypte et fit reculer le soleil à l'aspect du camp de Sennachérib. Les nations entières, condamnées pour leurs crimes, s'évanouissent devant cet esprit inexorable, et l'on cherche en vain leurs tombeaux. Ce fut lui qui traça sur la muraille, pendant le festin de Balthasar, les mots inconnus ; ce fut lui qui jeta sur la terre la faux qui vendange, et la faux qui moissonne, lorsque Jean entrevit dans l'île de Patmos les formidables figures de l'avenir.

L'ange exterminateur descend dans un éclair, comme ces étoiles qui se détachent du ciel et portent l'épouvante au coeur du matelot. Il entre enveloppé d'un nuage dans le palais des césars, au moment même où Galérius, assis à la table du festin, célébrait ses prospérités. Aussitôt les lampes du banquet pâlissent ; on entend au dehors comme le roulement d'une multitude de chariots de guerre ; les cheveux des convives se hérissent sur leur front ; des larmes involontaires coulent de leurs yeux ; les ombres des vieux Romains se levèrent dans les salles, et Galérius eut un pressentiment confus de la destruction de l'empire. L'ange s'approche invisible de ce maître du monde, et verse dans sa coupe quelques gouttes du vin de la colère céleste. Poussé par son mauvais destin, l'empereur porte à ses lèvres la liqueur dévorante ; mais à peine a-t-il bu à la fortune des césars, qu'il se sent soudain enivré ; un mal aussi prompt qu'inattendu le renverse aux pieds de ses esclaves : Dieu dans un moment a couché ce géant sur la terre.

Une poutre coupée sur le sommet du Gargare a vieilli dans un palais, séjour d'une race antique ; tout-à-coup le feu rayonnant au foyer du roi monte jusqu'au chêne desséché ; la poutre s'embrase, et tombe avec fracas dans les salles qui mugissent : ainsi tombe Galérius. L'ange l'abandonne à ce premier effet du poison éternel, et vole à la demeure où gémissait Hiéroclès.

D'un coup du glaive du Seigneur, il flétrit les flancs du ministre impie. À l'instant une hideuse maladie, dont Hiéroclès avait puisé les germes dans l'orient, se déclare. L'infortuné voit une lèpre épaisse couvrir tout son corps ; ses vêtements s'attachent à sa chair, comme la robe de Déjanire ou la tunique de Médée. Sa tête s'égare ; il blasphème contre le ciel et les hommes, et tout-à-coup il implore les Chrétiens pour le délivrer des esprits de ténèbres dont il se sent obsédé. La nuit était au milieu de son cours. Hiéroclès appelle ses esclaves ; il leur ordonne de préparer une litière ; il sort de son lit, s'enveloppe dans un manteau, et se fait porter à moitié en délire chez le juge des chrétiens.

« Festus, lui dit-il, tu tiens en ta puissance une chrétienne qui fait le tourment de ma vie : sauve-la de la mort, et donne cette esclave à mon amour ; ne la condamne point aux bêtes ; l'édit te permet de la livrer aux lieux infâmes... tu m'entends. »

À ces mots, le pervers jette une bourse d'or aux pieds du juge : il s'éloigne ensuite en poussant un sourd mugissement, comme un taureau malade qui se traîne parmi des roseaux, au fond d'un marais.

Dans ce moment même, le dernier espoir des chrétiens venait de s'évanouir : le messager qu'Eudore avait envoyé à Dioclétien pour l'engager à reprendre l'empire, était revenu de Salone : Zacharie l'introduisit dans les cachots.

Les confesseurs avaient tous reçu leur sentence : ils étaient condamnés à mourir dans l'amphithéâtre avec Eudore. Entouré des évêques qui pansaient ses plaies, le fils de Lasthénès était étendu à terre sur les robes des Martyrs : tel un guerrier blessé est couché sur les drapeaux qu'il a conquis, au milieu de ses compagnons d'armes. Le messager, saisi de douleur, restait

muet et interdit, les yeux attachés sur l'époux de Cymodocée.

— Parlez, mon frère, lui dit Eudore ; la chair est un peu abattue, mais l'esprit conserve encore sa vigueur. Félicitez-moi d'être soulagé par des mains qui ont tant de fois touché le corps de Jésus-Christ.

Le messager, essuyant ses pleurs, rendit compte en ces mots de son entrevue avec Dioclétien :

« Eudore, je m'embarquai, d'après vos ordres, sur la mer Adriatique, et j'abordai bientôt au rivage de Salone. Je demandai Dioclès, autrefois Dioclétien, empereur. On me dit qu'il habitait ses jardins à quatre milles de la ville. Je m'y rendis à pied. J'arrivai à la demeure de Dioclès ; je traversai des cours où je ne rencontrai ni gardes, ni surveillants. Des esclaves étaient occupés çà et là à des travaux champêtres. Je ne savais à qui m'adresser. J'aperçus un homme avancé en âge qui travaillait dans le jardin ; je m'approchai de lui pour lui demander où l'on trouvait le prince que je cherchais.

— Je suis Dioclès, répondit le vieillard en continuant son travail. Vous pouvez vous expliquer, si vous avez quelque chose à me dire.

Je demeurai muet d'étonnement.

— Hé bien, me dit Dioclétien, quelle affaire vous amène ici ? Avez-vous des graines rares à me donner, et voulez-vous que nous fassions des échanges ?

Je remis votre lettre au vieil empereur ; je lui peignis les malheurs des Romains, et le désir que les Chrétiens avaient de le revoir à la tête de l'état. À ces mots, Dioclétien, suspendant son travail, s'écria :

— Plût aux dieux que ceux qui vous envoient vissent, comme vous, les légumes que je cultive de mes propres mains à Salone : ils ne m'inviteraient pas à reprendre l'empire !

Je lui fis observer qu'un autre jardinier avait bien consenti à porter la couronne.

— Le jardinier Sidonien, répliqua-t-il, n'était pas, comme moi, descendu du trône, et il fut tenté d'y monter : Alexandre n'aurait pas réussi auprès de moi.

Je ne pus en obtenir d'autre réponse. En vain je voulus

insister.

— Rendez-moi un service, me dit-il brusquement ; voilà un puits ; je suis vieux, vous êtes jeune ; tirez-moi de l'eau : mes légumes en manquent.

À ces mots, Dioclétien me tourna le dos, et Dioclès reprit son arrosoir. »

Le messager se tut. Cyrille lui adressa la parole :

— Mon frère, vous ne sauriez nous apporter une meilleure nouvelle. Eudore, après votre départ, nous avait instruits de l'objet de votre voyage : les évêques craignaient que vous n'eussiez réussi. Le Martyre a éclairé le fils de Lasthénès ; il connaît maintenant ses devoirs : Galérius est notre souverain légitime.

— Oui, dit Eudore repentant et humilié, je me reconnais justement puni pour un dessein criminel.

Ainsi parlaient ces Martyrs brisés par les fers et les chevalets de Galérius : tel l'animal courageux qui lance les ours et les sangliers dans les brunes forêts de l'Achéloüs, tombe, sans l'avoir mérité, dans la disgrâce du chasseur ; percé de l'épieu destiné aux bêtes farouches, le limier tourne sous le coup fatal, se débat sur la mousse ensanglantée ; mais en expirant, il jette un regard soumis vers son maître, et semble lui reprocher de s'être privé d'un serviteur fidèle.

Cependant, au moment de quitter la terre, Eudore était tourmenté d'une tendre inquiétude. Malgré la ferveur de sa foi et l'exaltation de son âme, le Martyr ne pouvait songer sans frémir au destin de la fille d'Homère. Que deviendra cette victime ? Retombera-t-elle entre les mains d'Hiéroclès ? Sera-t-elle interrogée par le juge ? Pourra-t-elle soutenir d'aussi terribles épreuves ? A-t-elle été condamnée à la mort sur son premier aveu, avec les confesseurs de la prison de saint-Pierre ? Eudore se représentait Cymodocée déchirée par des lions, et implorant en vain le secours de l'époux pour qui elle donnait sa vie. À ce tableau, il opposait celui du bonheur qu'il aurait pu goûter avec une femme si belle et si pure. Mais une voix s'élevait tout-à-coup dans sa conscience, et lui criait :

— Martyr, sont-ce là les pensées qui doivent occuper ton

âme ? L'éternité ! L'éternité !

Les évêques, habiles dans la connaissance du coeur, s'apercevaient des combats intérieurs de l'athlète. Ils devinaient ses pensées et cherchaient à relever son courage :

— Compagnon, lui disait Cyrille, soyons pleins de joie : bientôt nous irons à la gloire. Voyez dans cette prison, comme dans une riante campagne, ce champ d'épis mûrs qui seront tous moissonnés, et rempliront les granges du bon pasteur ! Cymodocée sera peut-être avec nous : c'est une fleur qui s'est trouvée au milieu du froment, et qui parfumera les corbeilles. Si Dieu l'ordonne ainsi, que sa volonté soit faite ! Mais demandons plutôt au ciel qu'il laisse votre épouse ici-bas, afin qu'elle offre pour nous à l'Éternel le sacrifice agréable de ses innocentes prières.

Lorsqu'après une nuit brûlante d'été un vent frais s'élève de l'orient avec le jour, le nautonier dont le vaisseau languissait sur une mer immobile salue le zéphyr, enfant de l'aurore, qui lui ramène la fraîcheur et lui abrège le chemin : ainsi les paroles de Cyrille, comme un souffle bienfaisant, raniment le Martyr et le poussent dans la voie du ciel. Toutefois il ne peut se dépouiller entièrement de l'homme : depuis longtemps il a chargé des chrétiens intrépides de sauver Cymodocée, et de n'épargner ni soins, ni peines, ni trésors ; il se confie surtout au courage de Dorothé, qui déjà deux fois a vainement essayé pendant la nuit d'escalader la prison de la fille d'Homère.

Plus heureux à l'égard de Démodocus, Dorothé était parvenu à l'arracher des portes du cachot, et à le conduire dans une retraite assurée :

— Infortuné vieillard, lui disait-il, pourquoi précipiter ainsi la fin de vos jours ? Craignez-vous qu'ils ne s'enfuient pas assez vite ? Réservez vos cheveux blancs pour votre fille. Si Dieu la veut rendre à vos embrassements, elle aura plus besoin de vos consolations que vous n'aurez besoin des siennes : elle aura perdu son époux !

— Eh ! comment, répondait le vieillard, veux-tu que je cesse de redemander ma fille ? C'était sur elle que je tournois mes regards des bords du tombeau. Dernière héritière de la lyre

d'Homère, les muses l'avaient comblée de dons précieux. Elle gouvernait ma maison ; personne, en sa présence, n'eût osé insulter à ma vieillesse. J'aurais vu croître sur mes genoux des fils semblables à leur mère ! Cymodocée, dont les paroles avaient tant de charmes, que sont devenues tes promesses ? Tu me disais : « Quelle sera ma douleur, ô mon père, si les parques inflexibles te ravissent jamais à mon amour ! Je couperai mes cheveux sur ton bûcher, et je passerai mes jours à te pleurer avec mes compagnes. » Hélas ! ô ma fille, c'est moi qui reste à te pleurer ! C'est moi qui, dans une terre étrangère, sans enfants, sans patrie, courbé sous le faix des ans, c'est moi qui t'appellerai trois fois autour de ton lit funèbre !

Comme un taureau qu'on arrache aux honneurs du pâturage pour le séparer de la génisse que l'on va sacrifier aux dieux, ainsi Dorothé avait entraîné Démodocus loin de la prison de Cymodocée.

La nouvelle chrétienne avait rouvert les yeux à la lumière, ou plutôt aux ténèbres des cachots.

Elle lit et relit vingt fois la lettre d'Eudore, et vingt fois elle l'arrose de ses pleurs.

— Epoux chéri, dit-elle dans le langage confus de ses deux religions, Seigneur, mon maître, héros semblable à une divinité, vous allez donc paraître devant les juges ?... un fer cruel !... et je ne suis pas là pour panser tes plaies !... ô mon père, pourquoi m'avez-vous abandonnée ? Accourez ; conduisez mes pas vers le plus beau des mortels ! Tombez, murs impitoyables, je veux porter ma vie au souverain maître de mon coeur.

Ainsi se plaignait Cymodocée dans le silence de son cachot, tandis que le bruit et le tumulte environnaient la prison des Martyrs. Ils entendaient au dehors une rumeur confuse, semblable au bouillonnement des grandes eaux, au fracas des vents sur de hautes montagnes, au mugissement d'un incendie allumé dans une forêt de pins, par l'imprudence d'un berger : c'était le peuple.

Il y avait à Rome un antique usage : la veille de l'exécution

des criminels condamnés aux bêtes, on leur donnait à la porte de la prison un repas public, appelé le repas libre. Dans ce repas on leur prodiguait toutes les délicatesses d'un somptueux festin : raffinement barbare de la loi, ou brutale clémence de la religion ; l'une, qui voulait faire regretter la vie à ceux qui l'alloient perdre ; l'autre, qui, ne considérant l'homme que dans les plaisirs, voulait du moins en combler l'homme expirant.

Ce dernier repas était servi sur une table immense, dans le vestibule de la prison. Le peuple, curieux et cruel, était répandu à l'entour, et des soldats maintenaient l'ordre. Bientôt les Martyrs sortent de leurs cachots, et viennent prendre leurs places autour du banquet funèbre : ils étaient tous enchaînés, mais de manière à pouvoir se servir de leurs mains. Ceux qui ne pouvaient marcher à cause de leurs blessures, étaient portés par leurs frères. Eudore se traînait appuyé sur les épaules de deux évêques, et les autres confesseurs, par pitié et par respect, étendaient leurs manteaux sous ses pas. Quand il parut hors de la porte, la foule ne put s'empêcher de pousser un cri d'attendrissement, et les soldats donnèrent à leur ancien capitaine le salut des armes. Les prisonniers se rangèrent sur les lits en face de la foule : Eudore et Cyrille occupaient le centre de la table ; les deux chefs des Martyrs unissaient sur leurs fronts ce que la jeunesse et la vieillesse ont de plus beau : on eût cru voir Joseph et Jacob assis au banquet de Pharaon.

Cyrille invita ses frères à distribuer au peuple ce repas fastueux, afin de le remplacer par une simple agape, composée d'un peu de pain et de vin pur : la multitude étonnée faisait silence ; elle écoutait avidement les paroles des confesseurs.

— Ce repas, disait Cyrille, est justement appelé le repas libre, puisqu'il nous délivre des chaînes du monde et des maux de l'humanité. Dieu n'a pas fait la mort, c'est l'homme qui l'a faite. L'homme nous donnera demain son ouvrage, et Dieu, qui est auteur de la vie, nous donnera la vie. Prions, mes frères, pour ce peuple : il semble aujourd'hui touché de notre

destinée ; demain il battra des mains à notre mort ; il est bien à plaindre ! Prions pour lui et pour Galérius notre empereur.

Et les Martyrs priaient pour le peuple et pour Galérius leur empereur.

Les païens, accoutumés à voir les criminels se réjouir follement dans l'orgie funèbre, ou se lamenter sur la perte de la vie, ne revenaient pas de leur étonnement. Les plus instruits disaient :

— Quelle est donc cette assemblée de Catons qui s'entretiennent paisiblement de la mort la veille de leur sacrifice ? Ne sont-ce point des philosophes, ces hommes qu'on nous représente comme les ennemis des dieux ? Quelle majesté sur leur front ! Quelle simplicité dans leurs actions et dans leur langage !

La foule disait :

— Quel est ce vieillard qui parle avec tant d'autorité, et qui enseigne des choses si innocentes et si douces ? Les chrétiens prient pour nous et pour l'empereur : ils nous plaignent ; ils nous donnent leur repas ; ils sont couverts de plaies, et ils ne disent rien contre nous ni contre les juges. Leur dieu serait-il le véritable dieu ?

Tels étaient les discours de la multitude.

Parmi tant de malheureux idolâtres, quelques-uns se retirèrent saisis de frayeur, quelques autres se mirent à pleurer, et criaient :

— Il est grand le Dieu des Chrétiens ! Il est grand le Dieu des Martyrs !

Ils restèrent pour se faire instruire, et ils crurent en Jésus-Christ.

Quel spectacle pour Rome païenne ! Quelle leçon ne lui donnait point cette communion des Martyrs ! Ces hommes, qui devaient bientôt abandonner la vie, continuaient à tenir entre eux des discours pleins d'onction et de charité : lorsque de légères hirondelles se préparent à quitter nos climats, on les voit se réunir au bord d'un étang solitaire, ou sur la tour d'une église champêtre ; tout retentit des doux chants du départ ; aussitôt que l'aquilon se lève, elles prennent leur vol vers le

ciel, et vont chercher un autre printemps et une terre plus heureuse.

Au milieu de cette scène touchante, on voit accourir un esclave : il perce la foule ; il demande Eudore ; il lui remet une lettre de la part du juge. Eudore déroule la lettre ; elle était conçue en ces mots :

« Festus juge, à Eudore chrétien, salut :

« Cymodocée est condamnée aux lieux infâmes. Hiéroclès l'y attend. Je t'en supplie par l'estime que tu m'as inspirée, sacrifie aux dieux ; viens redemander ton épouse : je jure de te la faire rendre pure et digne de toi. »

Eudore s'évanouit ; on s'empresse autour de lui ; les soldats qui l'environnent se saisissent de la lettre ; le peuple la réclame ; un tribun en fait lecture à haute voix ; les évêques restent muets et consternés ; l'assemblée s'agite en tumulte. Eudore revient à la lumière ; les soldats étaient à ses genoux, et lui disaient :

— Compagnon, sacrifiez ! Voilà nos aigles au défaut d'autels.

Et ils lui présentaient une coupe pleine de vin pour la libation. Une tentation horrible s'empare du coeur d'Eudore. Cymodocée aux lieux infâmes ! Cymodocée dans les bras d'Hiéroclès !

La poitrine du Martyr se soulève ; l'appareil de ses plaies se brise, et son sang coule en abondance. Le peuple, saisi de pitié, tombe lui-même à genoux, et répète avec les soldats :

— Sacrifiez ! Sacrifiez !

Alors Eudore d'une voix sourde :

— Où sont les aigles ?

Les soldats frappent leurs boucliers en signe de triomphe, et se hâtent d'apporter les enseignes.

Eudore se lève ; les centurions le soutiennent ; il s'avance au pied des aigles ; le silence règne parmi la foule ; Eudore prend la coupe ; les évêques se voilent la tête de leurs robes, et les confesseurs poussent un cri : à ce cri, la coupe tombe des mains d'Eudore, il renverse les aigles, et se tournant vers les Martyrs, il dit :

— Je suis chrétien !

Livre XXIII

Le prince des ténèbres regardait en frémissant de rage la pitié du peuple et la victoire des confesseurs.

— Quoi, s'écria-t-il, j'aurai fait trembler sur son trône celui que des anges esclaves ont nommé le Tout-Puissant ; quelques instants m'auront suffi pour flétrir l'ouvrage des six jours ; l'homme sera devenu ma facile proie ; et, près de triompher du Christ mon dernier ennemi, un Martyr insulterait à ma puissance ? Ah ! Ranimons contre les Chrétiens la fureur d'un peuple insensé, et que Rome s'enivre aujourd'hui de l'encens des idoles et du sang des Martyrs !

Il dit, et prend aussitôt la figure, la démarche et la voix de Tagès, chef des aruspices.

Il dépouille sa tête immortelle des restes de sa brillante chevelure, outragée par les feux de l'abîme ; les cicatrices que le désespoir et la foudre ont tracées sur son front, se changent en rides vénérables ; il cache ses ailes repliées dans les amples contours d'une robe de lin, et courbant son corps sur un bâton augural, il s'avance au-devant de la foule qui revenait du banquet des Martyrs.

— Peuple romain, s'écrie-t-il, d'où naît aujourd'hui cet attendrissement sacrilège ? Quoi, votre empereur vous prépare des spectacles, et vous pleurez sur des scélérats, vil rebut des nations ? Soldats, on renverse vos aigles, et vous vous laissez toucher ! Que diraient les Scipion et les Camille, s'ils revoyaient la lumière ? Bannissez une compassion criminelle, et au lieu de plaindre ici les ennemis du ciel et des hommes, allez prier dans vos temples pour le salut du prince, et célébrer la fête de vos dieux.

En prononçant ces paroles, l'ange rebelle souffle sur la foule inconstante un esprit de vertige et de fureur. La soif du sang et des plaisirs s'allume dans les âmes où la piété s'éteint tout-à-

coup. Un victimaire s'écrie :

— O ciel, quel prodige frappe mes regards ! J'ai laissé Tagès au capitole, et je le retrouve ici. Romains, n'en doutez pas, c'est quelque divinité cachée sous la figure du chef des aruspices, qui vient vous reprocher votre pitié coupable, et vous annoncer les volontés de Jupiter.

À ces mots, le prince des ténèbres disparaît du milieu de la foule, et le peuple, saisi de terreur, court aux autels des idoles, expier un moment d'humanité.

Galérius célébrait à la fois le jour de sa naissance et son triomphe sur les parthes. Ce jour tombait aux fêtes de Flore. Afin de se rendre le peuple et les soldats plus favorables, l'empereur rétablit les fêtes de Bacchus, depuis longtemps supprimées par le sénat. Tant d'horreurs devaient être couronnées par les jeux de l'amphithéâtre, où les prisonniers chrétiens étaient condamnés à mourir.

D'imprudentes largesses, dont la source était dans la ruine des citoyens, et surtout dans la dépouille des fidèles, avaient renversé l'esprit de la foule. Toute licence était permise, et même commandée. À la lueur des flambeaux, dans la voie patricienne, une partie du peuple assistait à des prostitutions publiques : des courtisanes nues, rassemblées au son de la trompette, célébraient par des chants obscènes cette Flore qui laissa sa fortune impudique à un peuple alors rempli de pudeur. Galérius montait au capitole sur un char tiré par des éléphants ; devant lui marchait la famille captive de Narsès, roi des perses. Les danses et les hurlements des bacchantes variaient et multipliaient le désordre.

Des outres et des amphores sans nombre étaient ouvertes près des fontaines, et aux carrefours de la ville. On se barbouillait le visage de lie, on pétrissait la boue avec le vin. Bacchus paraissait élevé sur un tréteau. Ses prêtresses agitaient autour de lui des torches enflammées, des thyrses entourés de pampres de vigne, et bondissaient au son des cymbales, des tambours et des clairons ; leurs cheveux flottaient au hasard : elles étaient vêtues de la peau d'un cerf, rattachée sur leurs épaules par des couleuvres qui se jouaient

autour de leurs cous.

Les unes portaient dans leurs bras des chevreaux naissants ; les autres présentaient la mamelle à des louveteaux ; toutes étaient couronnées de branches de chêne et de sapin ; des hommes déguisés en satyres les accompagnaient, traînant un bouc orné de guirlandes. Pan se montrait avec sa flûte ; plus loin s'avançait Silène ; sa tête, appesantie par le vin, roulait de l'une à l'autre épaule ; il était monté sur un âne et soutenu par des Faunes et des Sylvains. Une Ménade portait sa couronne de lierre, un Egypan sa tasse demi-pleine ; le bruyant cortège trébuchait en marchant, et buvait à Bacchus, à Vénus et à l'injure. Trois choeurs chantaient alternativement :

« Chantons Evohé, redisons sans cesse : Evohé, Evohé !

« Fils de Sémélé, honneur de Thèbes au bouclier d'or, viens danser avec Flore, épouse de Zéphyre et reine des fleurs ! Descends parmi nous, ô consolateur d'Ariadne, toi qui parcours les sommets de l'Ismare, du Rhodope et du Cythéron ! Dieu de la joie, enfant de la fille de Cadmus, les nymphes de Nyssa t'élevèrent par le secours des muses, dans une caverne embaumée. À peine sorti de la cuisse de Jupiter, tu domptas les humains rebelles à ton culte. Tu te moquas des pirates de Tyrsène, qui t'enlevaient comme l'enfant d'un mortel. Tu fis couler un vin délicieux dans le noir vaisseau, et tomber du haut des voiles les branches d'une vigne féconde ; un lierre chargé de ses fruits entoura le mât verdoyant ; des couronnes couvrirent les bancs des rameurs ; un lion parut à la poupe, les matelots, changés en dauphins, s'élancèrent dans les vagues profondes. Tu riais, ô roi Evohé !

« Chantons Evohé, redisons sans cesse : Evohé, Evohé !

« Nourrisson des Hyades et des Heures, élève des muses et de Silène, toi qui as les yeux noirs des grâces, les cheveux dorés d'Apollon, et sa jeunesse immortelle, ô Bacchus ! Quitte les bords de l'Inde soumise, et viens régner sur l'Italie. On y recueille les vins de Falerne et de Cécube : deux fois l'année le fruit mûri pend à l'arbre, et l'agneau à la mamelle de sa mère. On voit voler dans nos campagnes des chevaux ardents pour la

course, et paître le long du clitumne les taureaux sans taches qui marchent au capitole, devant le triomphateur romain. Deux mers apportent à nos rivages les trésors du monde. L'airain, l'argent et l'or coulent en ruisseaux dans les entrailles de cette terre sacrée. Elle a donné naissance à des peuples fameux, à des héros plus fameux encore. Salut, terre féconde, terre de Saturne, mère des grands hommes ! Puisses-tu porter longtemps les trésors de Cérès, et tressaillir au cri d'Evohé ! Chantons Evohé, redisons sans cesse : Evohé, Evohé ! »

Hélas ! les hommes habitent la même terre ; mais combien ils diffèrent entre eux ! Pourrait-on prendre pour des frères et des citoyens d'une même cité ces habitants, dont les uns passent les jours dans la joie, et les autres dans les pleurs ; les heureux qui chantent un hymen, et les infortunés qui célèbrent des funérailles ?

Qu'il était touchant, dans le délire de Rome païenne, de voir les Chrétiens offrir humblement à Dieu leurs prières, déplorer des excès criminels, et donner tous les exemples de la modestie et de la raison au milieu de la débauche et de l'ivresse ! Quelques autels secrets dans les cachots, au fond des catacombes, sur les tombeaux des Martyrs, rassemblaient les fidèles persécutés. Ils jeûnaient, ils veillaient, victimes volontaires, pour expier les crimes du monde ; et tandis que les noms de Flore et de Bacchus retentissaient dans les hymnes abominables, au milieu du sang et du vin, les noms de Jésus-Christ et de Marie se répétaient en secret dans de chastes cantiques au milieu des larmes.

Tous les Chrétiens se tenaient renfermés dans leurs maisons, évitant à la fois la fureur du peuple et le spectacle de l'idolâtrie. On ne voyait errer au dehors que quelques prêtres attachés au service des hospices et des prisons, des diacres chargés de sauver les pauvres voués à la mort par Galérius, des femmes qui recueillaient les esclaves abandonnés par leurs maîtres, et les enfants exposés par leurs mères. Ô charité des premiers fidèles ! Leur trépas était le principal ornement des fêtes païennes ; et ils s'occupaient du sort des idolâtres, comme si les idolâtres eussent été pour eux des frères pleins

de compassion et de tendresse !

Cependant, après avoir repoussé les assauts du prince des ténèbres, les Martyrs victorieux étaient rentrés dans leurs cachots : ainsi jadis, sous les murs d'Ilion, une troupe de héros s'élançait sur l'ennemi qui tenait la ville assiégée : les travaux sont détruits, les fossés comblés, les palissades arrachées, et les fils de Laomédon rentrent triomphants dans leurs sacrés remparts. Mais Eudore, fatigué du dernier combat, ne peut soulever sa tête abattue : en vain les évêques lui parlent, le consolent, élèvent aux cieux son courage, il reste muet et insensible à leurs discours. L'image des nouveaux périls de Cymodocée ne peut sortir de sa mémoire. Quels doivent être les tourments de ce Martyr ! Déjà, presque assis sur les nuées, il a pu balancer, et peut-être balance encore entre la honte de l'apostasie, l'éternité des douleurs de l'enfer, et les maux qu'il endure en ce moment !

Le fils de Lasthénès ignorait qu'il avait été trompé à dessein par le juge. Festus était l'ami du préfet de Rome, et cette raison seule l'eût empêché de livrer Cymodocée à Hiéroclès. Mais Festus avait d'ailleurs été frappé des réponses et de la magnanimité d'Eudore. En descendant du tribunal, il s'était rendu au palais de Galérius, et avait supplié l'empereur de nommer un autre juge aux chrétiens :

« Il n'est plus besoin de juges, s'écria le tyran irrité. Ces scélérats se font une gloire de leurs supplices, et l'entêtement qu'ils y mettent corrompt le peuple et les soldats. Avec quelle insolence a osé souffrir le chef de ces impies ! Je ne veux plus qu'on perde le temps à les tourmenter.

Je condamne aux bêtes tous les Chrétiens des prisons, sans distinction d'âge ni de sexe, pour le jour de ma naissance. Allez, et publiez cet arrêt. » Festus connaissait la violence de Galérius : il ne répliqua point. Il sortit, et fit déclarer les ordres du prince, mais en se disant comme Pilate :

« Je suis innocent de la mort de ces justes. »

Lorsque Hiéroclès vint le trouver au milieu de la nuit, il se sentit saisi d'une nouvelle pitié pour Eudore. Un homme naturellement cruel, comme l'était le juge des chrétiens, peut

toutefois être ennemi de la bassesse ; il fut indigné des lâches desseins du ministre tombé ; il lui vint en pensée de profiter de la proposition de ce méchant, pour sauver le fils de Lasthénès en l'engageant à sacrifier aux dieux. Il écrivit alors la lettre qu'Eudore reçut au repas funèbre.

Dieu, qui voulait le triomphe de son église, faisait tourner à la gloire des Martyrs tout ce qui aurait pu leur ravir la couronne. Ainsi la fermeté d'Eudore dans les supplices ne fit que hâter la mort de ses compagnons ; et la lettre de Festus aggrava des maux qu'elle était destinée à prévenir. Galérius, instruit de la scène du banquet, cassa les centurions qui avaient montré quelque respect pour leur ancien général ; on éloigna de Rome, sous différents prétextes, les légions étrangères ; et les prétoriens gorgés de vin et d'or, eurent seuls la garde de la ville. Le nom de Cymodocée, d'Eudore et d'Hiéroclès frappant de nouveau les oreilles de l'empereur, le plongea dans une violente colère : Galérius désigna particulièrement l'épouse d'Eudore pour le massacre du lendemain ; il ordonna que le fils de Lasthénès parût seul, et le premier, dans l'amphithéâtre, le privant ainsi du bonheur de mourir avec ses frères ; enfin, il commanda de jeter Hiéroclès au fond d'un vaisseau, et de le conduire au lieu de son exil.

Cette sentence, subitement portée à Hiéroclès, lui donna le coup de la mort. La patience et la miséricorde de Dieu touchaient à leur terme, et la justice allait commencer. À peine Hiéroclès était sorti de la maison du juge, qu'il se sentit de nouveau frappé par le glaive de l'ange exterminateur. Dans un instant la maladie dont il est dévoré ne laisse plus aux médecins aucune espérance. Les païens, qui regardent la lèpre comme une malédiction du ciel, s'éloignent de l'apostat ; ses esclaves même l'abandonnent.

Délaissé du monde entier, il ne trouve de secours que dans les hommes qu'il a si cruellement poursuivis. Les chrétiens, dont la charité ose seule braver toutes les misères humaines, ouvrent leurs hospices à leur persécuteur. Là, couché près d'un confesseur mutilé, Hiéroclès voit ses douleurs soulagées par la même main qui vient de panser les plaies d'un Martyr. Mais

tant de vertus ne font qu'irriter cet homme repoussé de Dieu ; tantôt il appelle à grands cris Cymodocée ; tantôt il croit apercevoir Eudore, une épée flamboyante à la main, et le menaçant du haut du ciel. Ce fut au milieu d'un de ces transports qu'on vint lui annoncer le dernier ordre de Galérius. Alors, se soulevant comme un spectre sur son lit pestiféré, le faux sage murmure ces mots d'une voix effrayée et incertaine :

— Je vais me reposer pour jamais.

Il expire. Effroyable et trompeuse espérance !

Cette âme, qui croyait mourir avec le corps, au lieu d'une nuit profonde et tranquille, aperçoit tout-à-coup au fond du tombeau une lumière prodigieuse. Une voix qui sort du milieu de cette lumière prononce distinctement ces paroles :

— Je suis celui qui suis.

À l'instant l'éternité vivante est révélée à l'âme de l'athée. Trois vérités frappent à la fois cette âme confondue : sa propre existence, celle de Dieu, et la certitude des récompenses sans terme et des châtiments sans fin. Oh, que n'est-elle ensevelie sous les débris de l'univers, pour se cacher à la face du souverain juge ! Une force invincible la porte, dans un clin d'oeil, nue et tremblante, au pied du tribunal de Dieu.

Elle voit, pour un seul moment, celui qu'elle a renié dans le temps, et qu'elle ne verra plus dans l'éternité. Le Tout-Puissant paraît sur les nuées, son Fils est assis à sa droite, l'armée des saints l'environne ; l'enfer accourt pour réclamer sa proie. L'ange protecteur d'Hiéroclès, confus et touché jusqu'aux larmes, se tient encore auprès de l'infortuné.

— Ange, dit le souverain arbitre, pourquoi n'as-tu pas défendu cette âme ?

— Seigneur, répond l'ange se voilant de ses ailes, vous êtes le dieu des miséricordes !

— Créature, dit la même voix, l'ange ne t'aurait-il pas donné des avertissements salutaires ?

L'âme, dans une terreur profonde, s'était jugée elle-même, et elle ne répondit point.

— Elle est à nous, s'écrièrent les anges rebelles : cette âme

a trompé le monde par une fausse sagesse ; elle a persécuté l'innocence, outragé la pudeur, versé le sang innocent ; elle ne s'est point repentie.

— Ouvrez le livre de vie, dit l'ancien des jours.

Un prophète ouvrit le livre de vie : le nom d'Hiéroclès était effacé.

— Va, maudit, aux feux éternels, dit le juge incorruptible.

À l'instant l'âme de l'athée commence à haïr Dieu de la haine des réprouvés, et tombe en des profondeurs brûlantes. L'enfer s'ouvre pour la recevoir, et se referme sur elle en prononçant : « L'éternité ! »

L'écho de l'abîme répète : « L'éternité ! » Le père des humains, qui vient de punir le crime, songe à couronner l'innocence.

Il est dans le ciel une puissance divine, compagne assidue de la religion et de la vertu ; elle nous aide à supporter la vie, s'embarque avec nous pour nous montrer le port dans les tempêtes, également douce et secourable aux voyageurs célèbres, aux passagers inconnus. Quoique ses yeux soient couverts d'un bandeau, ses regards pénètrent l'avenir ; quelquefois elle tient des fleurs naissantes dans sa main, quelquefois une coupe pleine d'une liqueur enchanteresse ; rien n'approche du charme de sa voix, de la grâce de son sourire ; plus on avance vers le tombeau, plus elle se montre pure et brillante aux mortels consolés ; la foi et la charité lui disent : « Ma soeur ! » et elle se nomme l'espérance.

L'éternel ordonne à ce beau séraphin de descendre vers Cymodocée, et de lui montrer de loin les joies célestes, afin de la soutenir au milieu des tribulations de la terre. Un faux rapport avait interrompu pour quelques instants les chagrins de la jeune chrétienne. Le bruit s'était répandu dans Rome qu'Eudore venait de recevoir sa grâce : la lettre de Festus, et la scène du repas libre mal expliquée, avaient donné naissance à cette rumeur populaire. Blanche s'était empressée de communiquer ce faux rapport comme une nouvelle certaine à la fille de Démodocus ; mais combien Blanche se repentit de son indiscrète bonté, lorsqu'elle connut le véritable destin

d'Eudore, et l'arrêt qui condamnait à mort tous les Chrétiens des prisons !

Saevus, plein d'une brutale joie, lui commande de porter à Cymodocée le vêtement des femmes martyres. C'était une tunique bleue, une ceinture noire, des brodequins noirs, un manteau noir, et un voile blanc. La faible et désolée gardienne accomplit en pleurant son message de douleur.

Elle n'eut pas la force de détromper l'orpheline, et de lui apprendre son sort.

— Voilà, lui dit-elle, ma soeur, un vêtement nouveau. Que la paix du Seigneur soit avec vous !

— Qu'est-ce que ce vêtement ? dit Cymodocée. Est-ce ma robe nuptiale ? Est-ce mon époux qui me l'envoie ?

— C'est pour lui qu'il la faut prendre, répliqua la femme du gardien.

— Oh ! dit Cymodocée pleine de joie, mon époux a reçu sa grâce, nous achèverons notre hymen !

Blanche avait le coeur brisé ; elle se contenta de dire :

— Priez, ma soeur, pour vous et pour moi !

Elle sortit.

Demeurée seule avec le vêtement de gloire, Cymodocée le considère, et le prend dans ses mains charmantes.

— On m'ordonne, dit-elle, de me parer pour mon époux ; il faut obéir.

Aussitôt elle revêt la tunique, qu'elle rattache avec la ceinture ; les brodequins couvrent ses pieds plus blancs que le marbre de Paros ; elle jette le voile sur sa tête, et suspend à son épaule le manteau : telle la muse des mensonges nous peint la nuit, mère de l'amour, enveloppée de ses voiles d'azur et de ses crêpes funèbres ; telle Marcie (moins jeune, moins belle, moins vertueuse) se montra aux yeux du dernier Caton, quand elle le réclama pour époux au milieu des malheurs de Rome, et qu'elle parut à l'autel de l'hymen avec l'habit d'une veuve éplorée.

Cymodocée ne sait pas qu'elle porte la robe de la mort ! Elle se regarde dans ce triste appareil, qui la rend cent fois plus touchante ; elle se rappelle le jour où elle se couvrit des

ornements des muses pour aller avec son père remercier la famille de Lasthénès.

— Ma robe nuptiale, disait-elle, n'est pas aussi éclatante ; mais elle plaira peut-être davantage à mon époux, parce que c'est une robe chrétienne.

Le souvenir de son premier bonheur et du doux pays de la Grèce inspira la fille d'Homère. Elle s'assit devant la fenêtre de la prison, et reposant sur sa main sa tête embellie du voile des Martyres, elle soupira ces paroles harmonieuses :

« Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante ! Esclaves de Neptune, abandonnez la voile au souffle amoureux des vents ! Courbez-vous sur la rame agile. Reportez-moi sus la garde de mon époux et de mon père, aux rives fortunées du Pamisus.

« Volez, oiseaux de Libye, dont le cou flexible se courbe avec grâce, volez au sommet de l'Ithome, et dites que la fille d'Homère va revoir les lauriers de la Messénie !

« Quand retrouverai-je mon lit d'ivoire, la lumière du jour si chère aux mortels, les prairies émaillées de fleurs qu'une eau pure arrose, que la pudeur embellit de son souffle ?

« J'étais semblable à la tendre génisse sortie du fond d'une grotte, errante sur les montagnes, et nourrie au son des instruments champêtres. Aujourd'hui, dans une prison solitaire, sur la couche indigente de Cérès !...

« Mais d'où vient qu'en voulant chanter comme la fauvette, je soupire comme la flûte consacrée aux morts ? Je suis pourtant revêtue de la robe nuptiale ; mon coeur sentira les joies et les inquiétudes maternelles ; je verrai mon fils s'attacher à ma robe, comme l'oiseau timide qui se réfugie sous l'aile de sa mère. Et ne suis-je pas moi-même un jeune oiseau ravi au sein paternel !

« Que mon père et mon époux tardent à paraître ! Ah ! s’il m'était permis d'implorer encore les grâces et les muses ! Si je pouvais interroger le ciel dans les entrailles de la victime ! Mais j'offense un dieu que je connais à peine : reposons-nous sur la croix. »

Déjà la nuit enveloppait Rome enivrée.

Tout-à-coup les portes de la prison s'ouvrent, et le centurion chargé de lire aux chrétiens la sentence de l'empereur paraît devant Cymodocée.

Il était accompagné de plusieurs soldats : quelques autres, arrêtés dans les cours extérieures, retenaient le gardien, et lui prodiguaient le vin des idoles.

Comme une colombe, que le chasseur a surprise dans le creux d'un rocher, reste immobile de frayeur, et n'ose s'envoler dans les plaines du ciel, ainsi la fille de Démodocus demeure frappée d'étonnement et de crainte, sur le siège à demi brisé où elle était assise. Les soldats allument un flambeau. Ô prodige ! L'épouse d'Eudore reconnaît Dorothé sous l'habit du centurion !

Dorothé contemple à son tour, sans pouvoir parler, cette femme dans l'appareil du Martyre ! Jamais il ne l'avait vue si belle : la tunique bleue, le manteau noir, faisaient éclater la blancheur de son teint ; et ses yeux, fatigués par les pleurs, avaient une douceur angélique : elle ressemblait à un tendre narcisse qui penche sa tête languissante au bord d'une eau solitaire. Dorothé et les autres chrétiens, déguisés en soldats, lèvent les bras au ciel et fondent en larmes.

« C'est toi, compagnon de mes courses loin de ma patrie ! s’écria la jeune messénienne en se mettant à genoux et tendant les mains à Dorothé.

Tu visites enfin ton Esther ! Mortel généreux, viens-tu guider mes pas vers mon père et vers mon époux ? Que la nuit eût été longue sans toi ! » Dorothé, la voix entrecoupée par les pleurs, répondit :

« Cymodocée, vous connaissez donc votre sort ?

Cette robe...

— C'est ma robe nuptiale, dit la vierge ingénue.

Mais si tout est fini, si mon époux est sauvé, si je suis libre, pourquoi ces pleurs et ce mystère ?

— Fuyons, repartit Dorothé ; enveloppez-vous dans cette toge, nous n'avons pas un moment à perdre. Accompagné de ces braves amis, je me suis glissé dans votre prison à la faveur de ce déguisement ; j'ai montré la sentence de l'empereur :

Saevus m'a pris pour le centurion qui vient vous annoncer l'arrêt fatal.

— Quel arrêt ? dit la fille d'Homère.

— Vous ne savez donc pas, repartit Dorothé, que les Chrétiens des prisons sont condamnés à mourir demain dans l'amphithéâtre ?

— Mon époux est-il compris dans cet arrêt ? dit la nouvelle chrétienne en se levant avec une gravité qu'elle n'avait pas encore montrée ; parlez, ne me trompez pas. Je ne connais point le serment inviolable des chrétiens ; autrefois j'aurais juré par l'Erèbe et par le Génie de mon père. Voilà votre livre sacré ; il est écrit dans ce livre : « Vous ne mentirez pas. » Jurez donc sur l'Évangile qu'Eudore est sauvé.

Dorothé pâlit ; les yeux noyés de larmes, il s'écria :

— Femme, voulez-vous donc que je vous parle de la gloire dont votre époux s'est couvert, et de celle qui l'attend encore ?

Cymodocée trembla comme le palmier frappé de la foudre.

— vos paroles, dit-elle, ont descendu dans mon coeur comme un glaive. Je vous entends ! Et vous voulez que je fuie ! Je ne reconnais pas là les maximes d'un chrétien ! Eudore est couvert de plaies pour son dieu ; il combattra demain les bêtes féroces, et l'on me conseille de me soustraire à mon sort, de l'abandonner au sien ! Je sens à mes côtés je ne sais quelle espérance qui me fait entrevoir un bonheur et des beautés divines. Si quelquefois, faible et découragée, j'ai jeté un regard complaisant sur la vie, toutes ces craintes sont dissipées. Non, l'eau du Jourdain n'aura pas coulé en vain sur ma tête ! Je vous salue, robe sacrée, dont je ne connaissais pas le prix ! Je le vois, vous êtes la robe du Martyre ! La pourpre qui vous teindra demain sera immortelle, et me rendra plus digne de paraître devant mon époux !

En prononçant ces mots, Cymodocée, saisie d'un enthousiasme divin, portait sa robe à ses lèvres, et la baisait avec respect.

— Hé bien, s'écria Dorothé, si vous ne voulez pas nous suivre, nous périrons tous avec vous ; nous demeurerons ici, nous nous déclarerons chrétiens, et demain vous nous

conduirez à l'amphithéâtre. Mais, quoi ! La religion vous commande-t-elle cette barbarie ? Vous voulez mourir sans recevoir la bénédiction de votre père, sans embrasser ce vieillard qui vous attend, et que votre résolution va conduire au tombeau ! ah ! si vous l'aviez vu souiller ses cheveux avec des cendres brûlantes, déchirer ses habits, se rouler au pied des murs de votre prison, Cymodocée, vous vous laisseriez attendrir.

Comme la glace qu'une seule nuit a formée dans les premiers jours du printemps se fond aux rayons du soleil ; comme la fleur près d'éclore brise la légère enveloppe du bouton qui la retient : ainsi la résolution de Cymodocée s'évanouit à ces paroles ; ainsi, la piété filiale éclate et refleurit au fond de son coeur. Elle ne peut se résoudre à compromettre les hommes généreux qui s'exposent pour la sauver ; elle ne peut mourir sans chercher à consoler Démodocus : elle garde un moment le silence ; elle écoute les conseils de l'ange des espérances célestes, qui parle à son âme ; puis soudain, renfermant en elle-même un projet sublime :

— Allons revoir mon père !

Les chrétiens, au comble de la joie, couvrent d'un casque les cheveux de la jeune fille ; ils enveloppent Cymodocée dans une de ces toges blanches bordées de pourpre, que les adolescents prenaient à Rome, au sortir de l'enfance : on eût cru voir la légère Camille, le bel Ascagne, ou l'infortuné Marcellus. Les chrétiens placent la fille d'Homère au milieu d'eux ; ils éteignent les flambeaux, sortent tous ensemble, et laissent le gardien, plongé dans l'ivresse, fermer soigneusement des cachots vides.

La troupe sainte se disperse dans la nuit, et Zacharie va porter à Eudore la nouvelle de la délivrance de Cymodocée.

Déjà l'on connaissait dans la prison de saint-Pierre le mensonge généreux du billet de Festus, et le fils de Lasthénès était soulagé d'une douleur insupportable. Mais lorsque Zacharie vint lui dire que la brebis était sortie de la caverne des lions, il poussa un cri de joie qui fut répété par tous les Martyrs. Les confesseurs, en admirant les fidèles qui

combattaient pour la foi, ne désiraient point voir couler le sang de leurs frères. Les victimes, attristées par le deuil du fils de Lasthénès, reprirent leur sérénité : il ne s'agissait plus que de mourir !

On commença par remercier le dieu qui sauva Joas des mains d'Athalie. Ensuite revinrent les discours graves, les exhortations pieuses : Cyrille parlait avec majesté, Victor avec force, Genès avec gaîté, Gervais et Protais avec une onction fraternelle ; Perséus, le descendant d'Alexandre, offrait des leçons tirées de l'histoire ; Thraséas, l'ermite du Vésuve, enveloppait ses maximes dans des images riantes.

— Puisque toute la vie, disait-il à Perséus, se réduit à quelques jours, que vous serait-il revenu des grandeurs de votre naissance ? Que vous importe aujourd'hui d'avoir accompli le voyage dans un esquif, ou sur une trirème ? L'esquif même est préférable, car il vogue sur le fleuve auprès de la terre qui lui présente mille abris ; le vaisseau navigue sur une mer orageuse où les ports sont rares, les écueils fréquents, et où souvent on ne peut jeter l'ancre, à cause de la profondeur de l'abîme.

Tels étaient la liberté d'esprit, l'enjouement, les grâces de ces hommes, qui passaient leur dernière nuit sur la terre. Les jeunes et les vieux Martyrs, animés du souffle de l''Esprit-Saint, répandaient tous les trésors des vertus, et présentaient réunis et confondus les fruits les plus aimables de la sagesse : tels sont les champs fertiles de la Campanie ; le jeune froment est semé à l'ombre du vieux peuplier qui porte la vigne ; bientôt le chaume jaunissant monte pour chercher la grappe rougie qui descend à son tour vers les épis dorés ; un vent du ciel se glisse parmi les berceaux, agite les peupliers, les épis, les guirlandes de la vigne, et mêle les douces odeurs des moissons, des jardins et des bois.

Mais Dorothé, comme un courageux pasteur, s'est ouvert un chemin à travers la foule idolâtre.

Sur le flanc du mont Esquilin s'élevait une retraite qu'avait habitée Virgile ; un laurier planté à la porte s'offrait à la vénération du peuple. Dorothé, aux jours de sa puissance,

avait acheté cette demeure pour l'embellir. C'est là qu'il vient cacher la fille d'Homère.

Démodocus remplissait déjà cet asile écarté du bruit de ses pleurs. Le vieillard était assis dans la poussière, sous un portique : il croit voir deux guerriers s'avancer à travers les ombres :

— Qui êtes-vous ? s’écrie-t-il d'une voix éclatante. Fantômes envoyés par les sanglantes Euménides, venez-vous m'entraîner dans la nuit du tartare ? Êtes-vous des génies chrétiens qui m'annoncez la mort de ma fille ? Tombe le Christ et ses temples, tombe le dieu qui attache à la croix ses adorateurs !

— Ce sont eux cependant qui te ramènent ta fille, dit Cymodocée en se jetant au cou de son père.

Le casque de la jeune Martyre roule à terre, ses cheveux descendent sur ses épaules : le guerrier devient une vierge charmante. Démodocus perd l'usage de ses sens ; on s'empresse de le faire revenir à la vie ; on lui explique des mystères que dans sa joie il peut à peine comprendre. Cymodocée le soulage par des paroles et par des caresses :

— O mon père, je te retrouve enfin, après une séparation cruelle ! Me voilà donc encore à tes pieds ! C'est moi, c'est ta Cymodocée, pour qui ta bouche apprit à prononcer le tendre nom de fille. Tu me reçus dans tes bras à ma naissance. Tu me comblas de tes caresses et de tes bénédictions. Que de fois suspendue à tes bras, que de fois j'ai promis de te rendre le plus heureux des mortels ; et j'ai pu faire couler des larmes de tes yeux ! ô mon père ! Est-ce toi que je presse sur mon sein ? Ah ! Jouissons bien de ces moments d'un bonheur inespéré ! Tu le sais : le ciel est prompt à reprendre les dons qu'il nous fait.

Alors Démodocus :

— Gloire de mes ancêtres, fille plus précieuse à mon coeur que la lumière qui éclaire les ombres heureuses dans l'Elysée, pourrais-je te raconter mes douleurs ! Comme je te cherchais aux lieux où je t'avais vue et autour de ces prisons qui te dérobaient à mon amour ! Ah ! Me disais-je, je ne préparerai point sa couche nuptiale ; je n'allumerai point la torche de son

hyménée ; je resterai seul sur la terre, où les dieux m'auront enlevé ma couronne et ma joie ! Lorsque je serrais ma fille dans mes bras aux rivages de l'Attique, je l'embrassais donc pour la dernière fois ? Quel doux regard elle attachait sur moi ! Comme elle me souriait avec tendresse !

Etoit-ce là son dernier sourire ? ô traits chéris que j'ai retrouvés ! ô front où se peignent la candeur et l'innocence, vous semblez faits pour le bonheur ! Quel plaisir de sentir palpiter ce coeur jeune et plein de vie sur ce coeur vieilli et épuisé par la douleur !

Tels sont les gémissements de Démodocus et de Cymodocée : Alcyon, qui bâtit son nid sur les vagues, fait entendre avec ses petits de douces plaintes dans le berceau flottant que la vaste mer doit bientôt engloutir. Dorothé fait apporter des flambeaux, et conduit le père et la fille dans une salle où l'on avait préparé deux lits ; il se retire et les laisse à leur tendresse.

La nuit entière se fût écoulée dans des récits mutuels et de touchantes caresses, si le prêtre des dieux, se jetant tout-à-coup aux pieds de Cymodocée, ne se fût écrié :

— O ma fille, mets un terme à mes craintes et à mes malheurs ! Abjure des autels qui t'exposent sans cesse à de nouvelles persécutions ; reviens au culte de ton père. Hiéroclès n'est plus à craindre. Celui qui devait être ton époux...

Cymodocée se précipite à son tour aux genoux du vieillard :

— Mon père à mes pieds ! s’écrie-t-elle en relevant Démodocus. Ah ! Je n'ai pas la force de supporter cette épreuve. Ô mon père, épargnez une fille pleine de faiblesse, ne la séduisez pas ; laissez-lui le dieu de son époux ! Si vous saviez combien ce dieu a augmenté pour vous mon respect et mon amour !

— Ce dieu, dit Démodocus, a voulu me ravir ma fille ; il t'enlève ton époux !

— Non, dit Cymodocée, je ne perdrai point Eudore : il vivra toujours, sa gloire rejaillira sur moi.

— Quoi, reprit le prêtre d'Homère, tu ne perdras point Eudore descendu au tombeau ?

— Il n'est point de tombeau pour lui, dit la vierge inspirée : on ne pleure point les Chrétiens morts pour leur dieu, comme on pleure les autres hommes.

Cependant Cymodocée, qui cache un profond dessein dans son coeur, invite son père à se reposer. Elle le contraint par ses prières à se jeter sur un lit. Le vieillard ne pouvait se résoudre à perdre un moment des yeux sa fille retrouvée ; il croyait toujours qu'elle allait lui échapper : ainsi, lorsqu'un homme a été longtemps poursuivi par un songe funeste, au moment de son réveil il voit encore l'image effrayante, et la naissante aurore ne rassure point ses esprits. Cymodocée se plaint de la fatigue qu'elle éprouve ; elle s'incline sur le second lit à l'autre extrémité de la salle, et adresse tout bas cette prière à l'Éternel :

« Dieu inconnu, qui pénètres le fond de mon coeur ; Dieu qui as vu mourir ton fils unique, si mes desseins te sont agréables, fais descendre vers mon père un de ces esprits qu'on appelle tes anges : ferme ses yeux appesantis par les larmes, et souviens-toi de lui quand je l'aurai quitté pour toi. »

Elle dit, et sa prière, sur des ailes de flamme, s'envole au sein de l'Éternel. L'éternel la reçoit dans sa miséricorde, et l'ange du sommeil abandonne aussitôt les voûtes éthérées. Il tient à la main son sceptre d'or qui lui sert à calmer les peines des justes. Il franchit d'abord la région des soleils, et s'abaisse vers la terre, où le conduit un long cri de douleurs. Descendu sur ce globe, il s'arrête un moment au plus haut sommet des montagnes de l'Arménie ; il cherche des yeux les déserts où furent les campagnes d'éden ; il se souvient du premier sommeil de l'homme, alors que Dieu tira du côté d'Adam la belle compagne qui devait perdre et sauver la race humaine. Bientôt il prend son vol vers le mont Liban ; il voit au dessous de lui les vallées profondes, les torrents blanchis, les cèdres sublimes ; il touche aux plaines innocentes où les patriarches goûtaient ses dons sous un palmier. Il plane ensuite sur les mers de Sidon et de Tyr, et laissant au loin l'exil de Teucer, la tombe d'Aristomène, la Crète chérie des rois, la Sicile aimée des pasteurs, il découvre les bords de l'Italie. Il fend les airs

sans bruit et sans agiter ses ailes ; il répand sur son passage la fraîcheur et la rosée ; il paraît : les flots s'assoupissent, les fleurs s'inclinent sur leurs tiges, la colombe cache sa tête sous son aile, et le lion s'endort dans son antre. Les sept collines de la ville éternelle s'offrent enfin aux regards de l'ange consolateur. Il voit avec horreur un million d'idolâtres troubler le calme de la nuit : il les abandonne à leur coupable veille ; il est sourd à la voix de Galérius ; mais il ferme, en passant, les yeux des Martyrs ; il vole à la retraite solitaire de Démodocus. Ce père infortuné s'agitait, brûlant, sur sa couche ; le messager divin étend son sceptre pacifique, et touche les paupières du vieillard : Démodocus tombe à l'instant dans un repos profond et délicieux. Il n'avait connu jusqu'alors que ce sommeil frère de la mort, habitant des enfers, enfant de ces démons appelés dieux parmi les hommes ; il ignorait ce sommeil de vie qui vient du ciel ; charme puissant composé de paix et d'innocence, qui n'amène point de songes, qui n'appesantit point l'âme, et qui semble être une douce vapeur de la vertu. L'ange du repos n'ose approcher de Cymodocée : il s'incline avec respect devant cette vierge qui prie, et la laissant sur la terre, il va l'attendre dans le ciel.

Livre XXIV

O muse, qui daignas me soutenir dans une carrière aussi longue que périlleuse, retourne maintenant aux célestes demeures ! J'aperçois les bornes de la course ; je vais descendre du char, et pour chanter l'hymne des morts, je n'ai plus besoin de ton secours. Quel François ignore aujourd'hui les cantiques funèbres ? Qui de nous n'a mené le deuil autour d'un

tombeau, n'a fait retentir le cri des funérailles ? C'en est fait, ô muse, encore un moment, et pour toujours j'abandonne tes autels ! Je ne dirai plus les amours et les songes séduisants des hommes : il faut quitter la lyre avec la jeunesse.

Adieu, consolatrice de mes jours, toi qui partageas mes plaisirs, et bien plus souvent mes douleurs ! Puis-je me séparer de toi sans répandre de larmes ! J'étais à peine sorti de l'enfance, tu montas sur mon vaisseau rapide, et tu chantas les tempêtes qui déchiraient ma voile ; tu me suivis sous le toit d'écorce du sauvage, et tu me fis trouver dans les solitudes américaines les bois du Pinde. À quel bord n'as-tu pas conduit mes rêveries ou mes malheurs ? Porté sur ton aile, j'ai découvert au milieu des nuages les montagnes désolées de Morven, j'ai pénétré les forêts d'Erminsul, j'ai vu couler les flots du Tibre, j'ai salué les oliviers du Céphise et les lauriers de l'Eurotas. Tu me montras les hauts cyprès du Bosphore, et les sépulcres déserts du Simoïs. Avec toi je traversai l'Hermus rival du Pactole ; avec toi j'adorai les eaux du Jourdain, et je priai sur la montagne de Sion. Memphis et Carthage nous ont vu méditer sur leurs ruines ; et dans les débris des palais de Grenade, nous évoquâmes les souvenirs de l'honneur et de l'amour. Tu me disais alors : « Sache apprécier cette gloire dont un obscur et faible voyageur peut parcourir le théâtre en quelques jours. »

O muse, je n'oublierai point tes leçons ! Je ne laisserai point tomber mon coeur des régions élevées où tu l'as placé. Les talents de l'esprit que tu dispenses s'affaiblissent par le cours des ans ; la voix perd sa fraîcheur, les doigts se glacent sur le luth ; mais les nobles sentiments que tu inspires peuvent rester quand tes autres dons ont disparu. Fidèle compagne de ma vie, en remontant dans les cieux laisse-moi l'indépendance et la vertu. Qu'elles viennent ces vierges austères, qu'elles viennent fermer pour moi le livre de la poésie, et m'ouvrir les pages de l'histoire. J'ai consacré l'âge des illusions à la riante peinture du mensonge : j'emploierai l'âge des regrets au tableau sévère de la vérité.

Mais que dis-je ! Ne l'ai-je point déjà quitté le doux pays du

mensonge ? Ah, les maux que Galérius a fait souffrir aux chrétiens ne sont pas de vaines fictions !

Il est temps que le ciel venge sur l'oppresseur la cause de l'innocence opprimée. L'ange du sommeil n'a point voulu prêter l'oreille aux prières de Galérius : il l'a laissé en proie à l'ange exterminateur. Le vin de la colère de Dieu, en pénétrant dans les entrailles du persécuteur des fidèles, a fait éclater un mal caché, fruit de l'intempérance et de la débauche. Depuis la ceinture jusqu'à la tête, Galérius n'est plus qu'un squelette recouvert d'une peau livide, enfoncée entre des ossements ; le bas de son corps est enflé comme une outre, et ses pieds n'ont plus de forme. Lorsqu'au bord d'un vivier couvert de roseaux et de glaïeuls, un serpent s'est attaché aux flancs d'un taureau, l'animal se débat dans les noeuds du reptile : il frappe l'air de sa corne ; mais bientôt, dompté par le venin, il tombe et se roule en mugissant : ainsi s'agite et rugit Galérius. La gangrène dévore ses intestins.

Pour attirer au dehors les vers qui rongent ce maître du monde, on livre à ses plaies affamées des animaux nouvellement égorgés. On invoque Apollon, Esculape, Hygie : vaines idoles qui ne peuvent se défendre elles-mêmes des vers qui leur percent le coeur ! Galérius fait trancher la tête aux médecins qui ne trouvent point de remèdes à ses souffrances.

— Prince, lui dit l'un d'entre eux, élevé secrètement dans la foi des chrétiens, cette maladie est au-dessus de notre art : il faut remonter plus haut. Souvenez-vous de ce que vous avez fait contre les serviteurs de Dieu, et vous saurez à qui vous devez avoir recours. Je suis prêt à mourir comme mes frères ; mais les médecins ne vous guériront pas.

Cette franchise plonge Galérius dans des transports de rage. Il ne peut se résoudre à reconnaître l'impiété de ce titre d'éternel dont il a surchargé une vie d'un moment. Sa fureur contre les Chrétiens redouble : loin de vouloir suspendre leurs supplices, il confirme sa première sentence, et n'attend lui-même que le jour pour montrer à l'amphithéâtre le spectacle d'un prince mourant qui vient voir mourir ses sujets.

Son impatience ne fut pas longtemps éprouvée : déjà les

flots jaunissants du Tibre, les coteaux d'Albe, les bois de Lucrétile et de Tibur, souriaient aux feux naissants de l'aurore.

La rosée brillait suspendue aux plantes comme une manne : la campagne romaine se montrait tout éclatante de la fraîcheur, et pour ainsi dire de la jeunesse de la lumière. Les monts lointains de la Sabine qu'enveloppait une vapeur diaphane, se peignaient de la couleur du fruit du prunier, quand sa pourpre violette est légèrement blanchie par sa fleur. On voyait la fumée s'élever des hameaux, les brouillards fuir le long des collines, et la cime des arbres se découvrir : jamais plus beau jour n'était sorti de l'orient pour contempler les crimes des hommes. Ô soleil, sur le trône élevé d'où tu jettes un regard ici-bas, que te font nos larmes et nos malheurs ?

Ton levant et ton coucher ne peuvent être troublés par le souffle de nos misères ; tu éclaires des mêmes rayons le crime et la vertu ; les générations passent, et tu poursuis ta course !

Cependant le peuple s'assemblait à l'amphithéâtre de Vespasien : Rome entière était accourue pour boire le sang des Martyrs. Cent mille spectateurs, les uns voilés d'un pan de leur robe, les autres portant sur la tête une ombelle, étaient répandus sur les gradins. La foule, vomie par les portiques, descendait et montait le long des escaliers extérieurs, et prenait son rang sur les marches revêtues de marbre. Des grilles d'or défendaient le banc des sénateurs de l'attaque des bêtes féroces. Pour rafraîchir l'air, des machines ingénieuses faisaient monter des sources de vin et d'eau safranée, qui retombaient en rosée odoriférante. Trois mille statues de bronze, une multitude infinie de tableaux, des colonnes de

jaspe et de porphyre, des balustres de cristal, des vases d'un travail précieux, décoraient la scène. Dans un canal creusé autour de l'arène, nageaient un hippopotame et des crocodiles ; cinq cents lions, quarante éléphants, des tigres, des panthères, des taureaux, des ours accoutumés à déchirer des hommes, rugissaient dans les cavernes de l'amphithéâtre. Des gladiateurs non moins féroces essayaient çà et là leurs bras ensanglantés. Auprès des antres du trépas s'élevaient des lieux de prostitution publique : des courtisanes nues et des femmes Romaines du premier rang augmentaient, comme aux jours de Néron, l'horreur du spectacle, et venaient, rivales de la mort, se disputer les faveurs d'un prince mourant. Ajoutez les derniers hurlements des ménades couchées dans les rues, et expirant sous l'effort de leur dieu, et vous connaîtrez toutes les pompes et tout le déshonneur de l'esclavage.

Les prétoriens, chargés de conduire les confesseurs au Martyre, assiégeaient déjà les portes de la prison de saint-Pierre. Eudore, selon les ordres de Galérius, devait être séparé de ses frères, et choisi pour combattre le premier : ainsi dans une troupe valeureuse, on cherche à terrasser d'abord le héros qui la guide. Le gardien de la prison s'avance à la porte du cachot, et appelle le fils de Lasthénès.

— Me voici, dit Eudore ; que voulez-vous ?

— Sors pour mourir, s'écria le gardien.

— Pour vivre, répondit Eudore.

Et il se lève de la pierre où il était couché. Cyrille, Gervais, Protais, Rogatien et son frère, Victor, Genès, Perséus, l'ermite du Vésuve, ne peuvent retenir leurs larmes.

— Confesseurs, leur dit Eudore, nous allons bientôt nous retrouver. Un instant séparés sur la terre, nous nous rejoindrons dans le ciel.

Eudore avait réservé pour ce dernier moment une tunique blanche, destinée jadis à sa pompe nuptiale ; il ajoute à cette tunique un manteau brodé par sa mère : il paraît plus beau qu'un chasseur d'Arcadie qui va disputer le prix des combats de l'arc ou de la lyre, dans les champs de Mantinée. Le peuple et les prétoriens impatients appellent le fils de Lasthénès à

grands cris.

— Allons ! dit le Martyr.

Et surmontant les douleurs du corps par la force de l'âme, il franchit le seuil du cachot. Cyrille s'écrie :

— Fils de la femme, on vous a donné un front de diamant : ne les craignez point, et n'ayez pas de peur devant eux.

Les évêques entonnent le cantique des louanges, nouvellement composé à Carthage par Augustin, ami d'Eudore :

— O Dieu, nous te louons ! ô Dieu, nous te bénissons ! Les cieux, les anges, les trônes, les chérubins te proclament trois fois saint, Seigneur, dieu des armées !

Les évêques chantaient encore l'hymne de la victoire, et Eudore, sorti de la prison, jouissait déjà de son triomphe : il était livré aux outrages. Le centurion de la garde le poussa rudement et lui dit :

— Tu te fais bien attendre.

— Compagnon, répondit Eudore en souriant, je marchais aussi vite que vous à l'ennemi ; mais aujourd'hui, vous le voyez, je suis blessé.

On lui attacha sur la poitrine une feuille de papyrus, portant ces deux mots :

— Eudore chrétien.

Le peuple le chargeait d'opprobres.

— Où est maintenant son dieu, disaient-ils ? Que lui a servi de préférer son culte à la vie ? Nous verrons s'il ressuscitera avec son Christ, ou si le Christ sera assez puissant pour l'arracher de nos mains.

Et cette foule cruelle rendait mille louanges à ses dieux, et elle se réjouissait de la vengeance qu'elle tirait des ennemis de leurs autels.

Le prince des ténèbres et ses anges répandus sur la terre et dans les airs, s'enivraient d'orgueil et de joie ; ils se croyaient prêts à triompher de la croix ; et la croix allait les précipiter dans l'abîme. Ils excitaient les fureurs des païens contre le nouvel apôtre : on lui lançait des pierres, on jetait sous ses pieds blessés des débris de vases, et des cailloux ; on le

traitait comme s'il eût été lui-même le Christ pour lequel ces infortunés avaient tant d'horreur.

Il s'avançait lentement du pied du capitole à l'amphithéâtre, en suivant la voie sacrée. Au temple de Jupiter stator, aux rostres, à l'arc de Titus, partout où se présentait quelque simulacre des dieux, les hurlements de la foule redoublaient : on voulait contraindre le Martyr à s'incliner devant les idoles.

— Est-ce au vainqueur à saluer le vaincu, disait Eudore ? Encore quelques instants, et vous jugerez de ma victoire. Ô Rome, j'aperçois un prince qui met son diadème aux pieds de Jésus-Christ. Le temple des esprits de ténèbres est fermé, ses portes ne s'ouvriront plus, et des verroux d'airain en défendront l'entrée aux siècles à venir !

— Il nous prédit des malheurs, s'écrie le peuple : écrasons, déchirons cet impie.

Les prétoriens peuvent à peine défendre le prophète martyr de la rage de ces idolâtres.

— Laissez-les faire, dit Eudore. C'est ainsi qu'ils ont souvent traité leurs empereurs ; mais vous ne serez point obligés d'employer la pointe de vos épées pour me forcer à lever la tête.

On avait brisé toutes les statues triomphales d'Eudore. Une seule était restée, et elle se trouva sur le passage du Martyr ; un soldat ému de ce singulier hasard baissa son casque pour cacher l'attendrissement de son visage. Eudore l'aperçut et lui dit :

— Ami, pourquoi pleurez-vous ma gloire ? C'est aujourd'hui que je triomphe ! Méritez les mêmes honneurs !

Ces paroles frappèrent le soldat ; et quelques jours après il embrassa la religion chrétienne. Eudore parvient ainsi jusqu'à l'amphithéâtre, comme un noble coursier, percé d'un javelot sur le champ de bataille, s'avance encore au combat sans paraître sentir sa blessure mortelle. Mais tous ceux qui pressaient le confesseur n'étaient pas des ennemis : un grand nombre étaient des fidèles qui cherchaient à toucher le vêtement du Martyr, des vieillards qui recueillaient ses paroles, des prêtres qui lui donnaient l'absolution du milieu de la foule,

des jeunes gens, des femmes qui criaient :

— Nous demandons à mourir avec lui.

Le confesseur calmait d'un mot, d'un geste, d'un regard, ces élans de la vertu, et ne paraissait occupé que du péril de ses frères. L'enfer l'attendait à la porte de l'arène pour lui livrer un dernier assaut. Les gladiateurs, selon l'usage, voulurent revêtir le Chrétien d'une robe des prêtres de Saturne.

— Je ne mourrai point, s'écrie Eudore, dans le déguisement d'un lâche déserteur, et sous les couleurs de l'idolâtrie : je déchirerai plutôt de mes mains l'appareil de mes blessures. J'appartiens au peuple romain et à César : si vous les privez par ma mort du combat que je leur dois, vous en répondrez sur votre tête.

Intimidés par cette menace, les gladiateurs ouvrirent les portes de l'amphithéâtre, et le Martyr entra seul et triomphant dans l'arène.

Aussitôt un cri universel, des applaudissements furieux, prolongés depuis le faîte jusqu'à la base de l'édifice, en font mugir les échos. Les lions, et toutes les bêtes renfermées dans les cavernes, répondent dignement aux éclats de cette joie féroce : le peuple lui-même tremble d'épouvante ; le Martyr seul n'est point effrayé.

Tout-à-coup il se souvient du pressentiment qu'il eut jadis dans ce même lieu. Il rougit de ses erreurs passées ; il remercie Dieu qui l'a reçu dans sa miséricorde, et l'a conduit, par un merveilleux conseil, à une fin si glorieuse. Il songe avec attendrissement à son père, à ses soeurs, à sa patrie ; il recommande à l'Éternel Démodocus et Cymodocée : ce fut sa dernière pensée de la terre ; il tourne son esprit et son coeur uniquement vers le ciel.

L'empereur n'était point encore arrivé, et l'intendant des jeux n'avait pas donné le signal.

Le Martyr blessé demande au peuple la permission de s'asseoir sur l'arène, afin de mieux conserver ses forces ; le peuple y consent, dans l'espoir de voir un plus long combat. Le jeune homme enveloppé de son manteau s'incline sur le sable qui va boire son sang, comme un pasteur se couche sur la

mousse au fond d'un bois solitaire.

Cependant, dans les profondeurs de l'éternité, une plus vive lumière sortait du saint des saints.

Les anges, les trônes, les dominations prosternés entendaient, saisis de joie, une voix qui disait : « Paix à l'église ! Paix aux hommes ! » L'hostie était acceptée : la dernière goutte du sang du juste allait faire triompher cette religion qui devait changer la face de la terre.

La cohorte des Martyrs s'ébranle : les divins guerriers s'assemblent au bruit d'une trompette sonnée par l'ange des armées du Seigneur. Là brille Etienne, le premier des confesseurs ; là se montrent l'intrépide Laurent, l'éloquent Cyprien, et vous, honneur de cette pieuse et fidèle cité que le Rhône ravage et que la Saône caresse. Tous portés sur une nuée lumineuse, ils descendent pour recevoir l'heureux soldat à qui la grande victoire est réservée. Les cieux s'abaissent et s'entrouvrent : les choeurs des patriarches, des prophètes, des apôtres, des anges, viennent admirer le combat du juste.

Les saintes femmes, les veuves, les vierges, environnent et félicitent la mère d'Eudore, qui seule détourne ses yeux de la terre, et les tient attachés sur le trône de Dieu.

Alors Michel arme sa droite de ce glaive qui marche devant le Seigneur, et qui frappe des coups inattendus ; il prend dans sa main gauche une chaîne forgée au feu des éclairs, dans les arsenaux de la colère céleste. Cent archanges en formèrent les anneaux indestructibles, sous la direction d'un ardent chérubin : par un travail admirable, l'airain fondu avec l'argent et l'or se façonna sous leurs marteaux pesants ; ils y mêlèrent trois rayons de la vengeance éternelle, le désespoir, la terreur, la malédiction, un carreau de la foudre, et cette matière vivante qui composait les roues du char d’Ezéchiel. Au signal du dieu fort, Michel s'élance des cieux comme une comète. Les astres effrayés croient toucher à la borne de leur cours. L'archange met un pied sur la mer et l'autre sur la terre. Il crie d'une voix terrible, et sept tonnerres parlent avec lui :

— Le règne du Christ est établi ; l'idolâtrie est passée ; la mort ne sera plus. Race perverse, délivrez le monde de votre

présence ; et toi, Satan, rentre dans le puits de l'abîme où tu seras enchaîné pour mille ans.

À ces accents formidables, les anges rebelles sont saisis d'épouvante. Le prince des enfers veut résister encore, et combattre l'envoyé du Très-Haut : il appelle à lui Astarté et les démons de la fausse sagesse et de l'homicide ; mais déjà précipités dans l'asile des douleurs, ils sont punis par de nouveaux tourments des maux qu'ils viennent de faire aux hommes. Satan, demeuré seul, essaie en vain de résister au guerrier céleste : la force lui est subitement ôtée ; il sent que son sceptre est brisé et sa puissance détruite. Précédé de ses légions éperdues, il se plonge avec un affreux rugissement dans le puits de l'abîme. Les chaînes vivantes tombent avec lui, l'embrassent et le lient sur une roche enflammée au centre de l'enfer.

Le fils de Lasthénès entend dans les airs des concerts ineffables, et les sons lointains de mille harpes d'or, mêlés à des voix mélodieuses. Il lève la tête et voit l'armée des Martyrs renversant dans Rome les autels des faux dieux, et sapant les fondements de leurs temples parmi des tourbillons de poussière. Une échelle merveilleuse descend d'une nue jusqu'aux pieds d'Eudore. Cette échelle était de jaspe, d'hyacinthe, de saphirs et d'émeraudes, comme les fondements de la Jérusalem céleste. Le Martyr contemple la vision de splendeur, et appelle par ses soupirs l'instant où il pourra suivre ce chemin du ciel.

Et pourtant ce n'est pas là toute la gloire que le dieu de Jacob réserve à son peuple. Il entretient encore dans le coeur d'une faible femme les plus nobles et les plus généreux desseins.

Quand l'alouette matinale attend sur des guérets nouveaux le retour de la lumière, aussitôt que le jour naissant a blanchi les bords des nuages, elle quitte la terre, et fait entendre en montant dans les airs un hymne qui charme le voyageur : ainsi la vigilante Cymodocée veille attentivement à la première clarté de l'aube, pour aller chanter dans le ciel des cantiques qui raviront Israël. Un rayon de l'aurore parvient jusqu'à la

jeune chrétienne, à travers le laurier de Virgile. Aussitôt elle se lève en silence, et reprend le vêtement du Martyre, qu'elle avait eu soin de garder. Le prêtre d'Homère goûtait encore le sommeil que l'ange avait répandu sur ses yeux. Cymodocée s'approche doucement, et se met à genoux au bord du lit de Démodocus.

Elle contemple son père en versant des larmes muettes ; elle écoute la respiration paisible du vieillard ; elle songe à son affreux réveil ; elle peut à peine étouffer les sanglots de la piété filiale. Soudain elle rappelle son courage, ou plutôt son amour et sa foi : elle s'échappe furtivement, comme la nouvelle épouse à Sparte se dérobait aux regards de sa mère pour aller jouir des embrassements de son époux.

Dorothé n'avait point passé la nuit dans la maison de Virgile ; les Chrétiens ne s'endormaient point ainsi la veille de la mort de leurs frères : accompagné de tous ses serviteurs, il s'était rendu à l'amphithéâtre avec Zacharie. Déguisés, au milieu de la foule, ils attendaient le combat du Martyr, afin de dérober ensuite le corps glorieux, et de lui donner la sépulture : ainsi une troupe de colombes, près d'une ferme où l'on bat le blé nouveau, attend que les moissonneurs se soient retirés, pour cueillir le grain resté sur l'aire.

Cymodocée ne rencontre donc point d'obstacles à sa fuite. Qui aurait pu deviner ses desseins ? Elle descend sous le péristyle, et ouvrant la porte extérieure, elle s'élance dans cette Rome qui lui était inconnue.

Elle erre d'abord par des rues désertes : tout le peuple s'était porté vers l'amphithéâtre. Elle ne sait où tourner ses pas ; elle s'arrête et prête une oreille attentive, comme une sentinelle qui cherche à surprendre le bruit de l'ennemi. Il lui semble entendre un murmure lointain ; elle court aussitôt de ce côté ; plus elle approche, plus s'accroît le murmure. Bientôt elle aperçoit une longue file de soldats, d'esclaves, de femmes, d'enfants, de vieillards qui suivaient tous le même chemin ;

elle voit passer des litières, voler des chars et des cavaliers. Mille accents, mille voix s'élèvent, et dans cette rumeur confuse, Cymodocée distingue ce cri répété :

— Les chrétiens aux bêtes.

— Me voici ! dit-elle avant qu'on pût l'entendre.

Et elle s'avançait sur une hauteur qui dominait la foule répandue autour de l'amphithéâtre.

Cymodocée descendant de la colline au lever de l'aurore, parut comme cette étoile du matin que la nuit prête un moment au jour. La Grèce, à genoux, l'eût prise pour l'amante de Zéphyre ou de Céphale ; Rome reconnut à l'instant une chrétienne : sa robe d'azur, son voile blanc, son manteau noir, la trahirent encore moins que sa modestie.

— C'est une chrétienne échappée ! s'écria la foule : arrêtons-la.

— Oui, répondit Cymodocée en rougissant devant cette multitude, je suis chrétienne ; mais je ne suis point échappée : je ne suis qu'égarée. J'ai pu me tromper de chemin, moi qui suis jeune et née loin d'ici, sur le rivage de la Grèce, ma douce patrie. Puissants enfants de Romulus, voulez-vous me conduire à l'amphithéâtre ?

Ce langage, qui aurait désarmé des tigres, n'attira sur Cymodocée que des railleries et des outrages. Elle était tombée dans un groupe d'hommes et de femmes chancelants sous les fumées du vin. Une voix voulut dire que cette Grecque n'était peut-être pas condamnée aux bêtes.

— Je le suis, répondit la jeune chrétienne avec timidité ; on m'attend à l'amphithéâtre.

La troupe aussitôt l'y conduit en poussant des hurlements. Le gladiateur commis à l'introduction des Martyrs n'avait point d'ordre pour cette victime, et refusait de l'admettre au lieu du sacrifice ; mais une des portes de l'arène venant à s'ouvrir laisse voir Eudore dans l'enceinte : Cymodocée s'élance comme une flèche légère, et va tomber dans les bras de son époux.

Cent mille spectateurs se lèvent sur les gradins de l'amphithéâtre, et s'agitent en tumulte.

On se penche en avant, on regarde dans l'arène, on se demande quelle est cette femme qui vient de se jeter dans les bras du chrétien. Ceux-ci disaient :

— C'est son épouse, c'est une chrétienne qui va mourir : elle porte la robe des condamnés.

Ceux-là :

— C'est l'esclave d'Hiéroclès, nous la reconnaissons ; c'est cette Grecque qui s'est déclarée ennemie des dieux lorsque nous voulions la sauver.

Quelques voix timides :

— Elle est si jeune et si belle !

Mais la multitude :

— Hé bien, qu'elle soit livrée aux bêtes, avant de multiplier dans l'empire la race des impies !

L'horreur, le ravissement, une affreuse douleur, une joie inouïe ôtaient la parole au Martyr : il pressait Cymodocée sur son coeur ; il aurait voulu la repousser ; il sentait que chaque minute écoulée amenait la fin d'une vie pour laquelle il eût donné un million de fois la sienne.

À la fin il s'écrie, en versant des torrents de pleurs :

— O Cymodocée, que venez-vous faire ici ? Dieu, est-ce dans ce moment que je devois jamais vous voir ! Quel charme ou quel malheur vous a conduite sur ce champ de carnage ! Pourquoi venez-vous ébranler ma foi ? Comment pourrai-je vous voir mourir ?

— Seigneur, dit Cymodocée avec des sanglots, pardonnez à votre servante. J'ai lu dans vos livres saints : « La femme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son époux. » J'ai quitté mon père, je me suis dérobée à son amour pendant son sommeil ; je viens demander votre grâce à Galérius, ou partager votre mort.

Cymodocée aperçoit le visage pâle d'Eudore, ses blessures couvertes d'un vain appareil : elle jette un cri, et, dans un saint transport, elle baise les pieds du Martyr, et les plaies sacrées de ses bras et de sa poitrine. Qui pourrait exprimer les sentiments d'Eudore, lorsqu'il sent ces lèvres pures presser son corps défiguré ? Qui pourrait dire l'inconcevable charme de ces

premières caresses d'une femme aimée, ressenties à travers les plaies du Martyre ? Tout-à-coup le ciel inspire le confesseur ; sa tête paraît rayonnante, et son visage resplendissant de la gloire de Dieu ; il tire de son doigt un anneau, et le trempant dans le sang de ses blessures :

— Je ne m'oppose plus à vos desseins, dit-il à Cymodocée : je ne puis vouloir vous ravir plus longtemps une couronne que vous recherchez avec tant de courage. Si j'en crois la voix secrète qui parle à mon coeur, votre mission sur cette terre est finie : votre père n'a plus besoin de vos secours ; Dieu s'est chargé du soin de ce vieillard : il va connaître la vraie lumière, et bientôt il rejoindra ses enfants dans ces demeures où rien ne pourra plus les lui ravir. Ô Cymodocée, je vous l'avais prédit, nous serons unis ; il faut que nous mourrions époux. C'est ici l'autel, l'église, le lit nuptial. Voyez cette pompe qui nous environne, ces parfums qui tombent sur nos têtes. Levez les yeux, et contemplez au ciel avec les regards de la foi cette pompe bien autrement belle. Rendons légitimes les embrassements éternels qui vont suivre notre Martyre : prenez cet anneau et devenez mon épouse.

Le couple angélique tombe à genoux au milieu de l'arène ; Eudore met l'anneau trempé de son sang au doigt de Cymodocée.

— Servante de Jésus-Christ, s'écrie-t-il, recevez ma foi. Vous êtes aimable comme Rachel, sage comme Rébecca, fidèle comme Sara, sans avoir eu sa longue vie. Croissons, multiplions pour l'éternité, remplissons le ciel de nos vertus.

À l'instant le ciel, ouvert, célèbre ces noces sublimes : les anges entonnent le cantique de l'épouse ; la mère d'Eudore présente à Dieu ses enfants unis, qui vont bientôt paraître au pied du trône éternel ; les Vierges martyres tressent la couronne nuptiale de Cymodocée ; Jésus-Christ bénit le couple bienheureux, et l''Esprit-Saint lui fait le don d'un intarissable amour.

Cependant la foule, qui voyait les deux chrétiens à genoux, croyait qu'ils lui demandaient la vie. Tournant aussitôt le pouce vers eux, comme dans les combats de gladiateurs, elle

repoussait leur prière par ce signe, et les condamnait à mort ! Le peuple romain, que ses nobles privilèges avaient fait surnommer le peuple-roi, avait depuis longtemps perdu son indépendance : il n'était resté le maître absolu que dans la direction de ses plaisirs ; et comme on se servait de ces mêmes plaisirs pour l'enchaîner et le corrompre, il ne possédait en effet que la souveraineté de son esclavage. Le gladiateur des portiques vint dans ce moment recevoir les ordres du peuple sur le sort de Cymodocée :

— Peuple libre et puissant, dit-il, cette chrétienne est entrée hors de son rang dans l'arène ; elle était condamnée à mourir avec le reste des impies, après le combat de leur chef ; elle s'est échappée de la prison. Égarée dans Rome, son mauvais génie, ou plutôt le génie de l'empire, l'a ramenée à l'amphithéâtre.

Le peuple cria d'une commune voix :

— Les dieux l'ont voulu : qu'elle reste et qu'elle meure !

Un petit nombre intérieurement travaillé par le dieu des miséricordes, paraissait touché de la jeunesse de Cymodocée : il voulait que l'on fît grâce à cette chrétienne ; mais la foule répétait :

— Qu'elle reste et qu'elle meure ! Plus la victime est belle, plus elle est agréable aux dieux.

Ce n'était plus ces enfants de Brutus, qui maudissaient le grand Pompée pour avoir fait combattre de paisibles éléphants ! C'étaient des hommes abrutis par la servitude, aveuglés par l'idolâtrie, et chez qui toute humanité s'était éteinte avec le sentiment de la liberté.

Une voix s'échappe des combles de l'amphithéâtre. C'en est fait : Dorothé renonce à la vie.

— Romains, s'écrie-t-il, c'est moi qui ai tout fait, c'est moi qui cette nuit même avais enlevé cet ange du ciel qui vient se remettre entre vos mains. Je suis chrétien, je demande le combat. Puisse l'infâme Jupiter tomber bientôt avec son temple ! Puisse-t-il écraser dans sa chute ses horribles adorateurs ! Puisse l'éternité allumer ses flammes vengeresses, pour engloutir des Barbares qui restent

insensibles à tous les charmes du malheur, de la jeunesse et de la vertu.

En prononçant ces paroles, Dorothé renverse une statue de Mercure. Aussitôt l'attention et l'indignation du peuple se tournent de ce côté.

— Un chrétien dans l'amphithéâtre ! Qu'on le saisisse ; qu'on le livre aux gladiateurs.

Dorothé est entraîné hors de l'édifice, et condamné à périr avec la foule des confesseurs.

Tout-à-coup retentit le bruit des armes : le pont qui conduisait du palais de l'empereur à l'amphithéâtre s'abaisse, et Galérius ne fait qu'un pas de son lit de douleur au carnage :

il avait surmonté son mal, pour se présenter une dernière fois au peuple. Il sentait à la fois l'empire et la vie lui échapper : un messager arrivé des Gaules venait de lui apprendre la mort de Constance.

Constantin, proclamé César par les légions, s'était en même temps déclaré chrétien, et se disposait à marcher vers Rome. Ces nouvelles, en portant le trouble dans l'âme de Galérius, avaient rendu plus cuisante la plaie hideuse de son corps ; mais renfermant ses douleurs dans son sein, soit qu'il cherchât à se tromper lui-même, soit qu'il voulût tromper les hommes, ce spectre vint s'asseoir au balcon impérial, comme la mort couronnée. Quel contraste avec la beauté, la vie, la jeunesse, exposées dans l'arène à la fureur des léopards !

Lorsque l'empereur parut, les spectateurs se levèrent, et lui donnèrent le salut accoutumé.

Eudore s'incline respectueusement devant César.

Cymodocée s'avance sous le balcon, pour demander à l'empereur la grâce d'Eudore, et s'offrir elle-même en sacrifice. La foule tira Galérius de l'embarras de se montrer miséricordieux ou cruel : depuis longtemps elle attendait le combat ; la soif du sang avait redoublé à la vue des victimes. On crie de toutes parts :

— Les bêtes ! Qu'on lâche les bêtes ! Les impies aux bêtes !

Eudore veut parler au peuple en faveur de Cymodocée ; mille voix étouffent sa voix :

— Qu'on donne le signal ! Les bêtes ! Les chrétiens aux bêtes !

Le son de la trompette se fait entendre : c'est l'annonce de l'apparition des bêtes féroces. Le chef des rétiaires traverse l'arène, et vient ouvrir la loge d'un tigre, connu par sa férocité.

Alors s'élève entre Eudore et Cymodocée une contestation à jamais mémorable : chacun des deux époux voulait mourir le dernier.

— Eudore, disait Cymodocée, si vous n'étiez pas blessé, je vous demanderais à combattre la première ; mais à présent j'ai plus de force que vous, et je puis vous voir mourir.

— Cymodocée, répondit Eudore, il y a plus longtemps que

vous que je suis chrétien : je pourrai mieux supporter la douleur ; laissez-moi quitter la terre le dernier.

En prononçant ces paroles, le Martyr se dépouille de son manteau ; il en couvre Cymodocée, afin de mieux dérober aux yeux des spectateurs les charmes de la fille d'Homère, lorsqu'elle sera traînée sur l'arène par le tigre. Eudore craignait qu'une mort aussi chaste ne fût souillée par l'ombre d'une pensée impure, même dans les autres. Peut-être aussi était-ce un dernier instinct de la nature, un mouvement de cette jalousie qui accompagne le véritable amour jusqu'au tombeau.

La trompette sonne pour la seconde fois.

On entend gémir la porte de fer de la caverne du tigre : le gladiateur qui l'avait ouverte s'enfuit effrayé. Eudore place Cymodocée derrière lui. On le voyait debout, uniquement attentif à la prière, les bras étendus en forme de croix, et les yeux levés vers le ciel.

La trompette sonne pour la troisième fois.

Les chaînes du tigre tombent, et l'animal furieux s'élance en rugissant dans l'arène : un mouvement involontaire fait tressaillir les spectateurs.

Cymodocée, saisie d'effroi, s'écrie : « Ah, sauvez-moi ! » et elle se jette dans les bras d'Eudore, qui se retourne vers elle. Il la serre contre sa poitrine, il aurait voulu la cacher dans son coeur. Le tigre arrive aux deux Martyrs. Il se lève debout, et enfonçant ses ongles dans les flancs du fils de Lasthénès, il déchire avec ses dents les épaules du confesseur intrépide. Comme Cymodocée, toujours pressée dans le sein de son époux, ouvrait sur lui des yeux pleins d'amour et de frayeur, elle aperçoit la tête sanglante du tigre auprès de la tête d'Eudore. À l'instant la chaleur abandonne les membres de la vierge victorieuse ; ses paupières se ferment ; elle demeure suspendue aux bras de son époux, ainsi qu'un flocon de neige aux rameaux d'un pin du Ménale ou du Lycée. Les saintes Martyres, Eulalie, Félicité, Perpétue, descendent pour chercher leur compagne : le tigre avait brisé le cou d'ivoire de la fille d'Homère. L'ange de la mort coupe en souriant le fil des jours de Cymodocée. Elle exhale son dernier soupir sans effort et

sans douleur ; elle rend au ciel un souffle divin qui semblait tenir à peine à ce corps formé par les grâces ; elle tombe comme une fleur que la faulx du villageois vient d'abattre sur le gazon.

Eudore la suit un moment après dans les éternelles demeures : on eût cru voir un de ces sacrifices de paix où les enfants d'Aaron offraient au dieu d'Israël une colombe et un jeune taureau.

Les époux Martyrs avaient à peine reçu la palme, que l'on aperçut au milieu des airs une croix de lumière, semblable à ce labarum qui fit triompher Constantin ; la foudre gronda sur le Vatican, colline alors déserte, mais souvent visitée par un esprit inconnu ; l'amphithéâtre fut ébranlé jusque dans ses fondements ; toutes les statues des idoles tombèrent, et l'on entendit, comme autrefois à Jérusalem, une voix qui disait :

— Les dieux s'en vont.

La foule éperdue quitte les jeux. Galérius, rentré dans son palais, s'abandonne aux plus noires fureurs ; il ordonne qu'on livre au glaive les illustres compagnons d'Eudore. Constantin paraît aux portes de Rome. Galérius succombe aux horreurs de son mal : il expire en blasphémant l'Éternel. En vain un nouveau tyran s'empare du pouvoir suprême : Dieu tonne du haut du ciel ; le signe du salut brille ; Constantin frappe ; Maxence est précipité dans le Tibre. Le vainqueur entre dans la cité reine du monde : les ennemis des chrétiens se dispersent. Le prince, ami d'Eudore, s'empresse alors de recueillir les derniers soupirs de Démodocus, que la douleur enlève à la terre, et qui demande le baptême pour aller rejoindre sa fille bien-aimée. Constantin vole aux lieux où l'on avait entassé les corps des victimes : les deux époux conservaient toute leur beauté dans la mort. Par un miracle du ciel, leurs plaies se trouvaient fermées, et l'expression de la paix et du bonheur était empreinte sur leur front. Une fosse est creusée pour eux dans ce cimetière où le fils de Lasthénès fut autrefois retranché du nombre des fidèles.

Les légions des Gaules, jadis conduites à la victoire par Eudore, entourent le monument funèbre de leur ancien

général. L'aigle guerrière de Romulus est décorée de la croix pacifique. Sur la tombe des jeunes Martyrs, Constantin reçoit la couronne d'Auguste, et sur cette même tombe il proclame la religion chrétienne religion de l'empire.

LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE

François-René de Chateaubriand

ROMANS ET NOUVELLES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

La nouvelle, *Les Aventures du dernier Abencérage,* a été écrite en 1807 et publiée en 1826.

Avertissement

Les Aventures du dernier Abencerage sont écrites depuis à peu près une vingtaine d'années : le portrait que j'ai tracé des Espagnols explique assez pourquoi cette nouvelle n'a pu être imprimée sous le gouvernement impérial. La résistance des Espagnols à Bonaparte, d'un peuple désarmé à ce conquérant qui avait vaincu les meilleurs soldats de l'Europe, excitait alors l'enthousiasme de tous les cœurs susceptibles d'être touchés par les grands dévouements et les nobles sacrifices. Les ruines de Saragosse fumaient encore, et la censure n'aurait pas permis des éloges où elle eût découvert, avec raison, un intérêt caché pour les victimes. La peinture des vieilles mœurs de l'Europe, les souvenirs de la gloire d'un autre temps et ceux de la cour d'un de nos plus brillants monarques, n'auraient pas été plus agréables à la censure, qui d'ailleurs commençait à se repentir de m'avoir tant de fois laissé parler de l'ancienne monarchie et de la religion de nos pères : ces morts que j'évoquais sans cesse faisaient trop penser aux vivants.

On place souvent dans les tableaux quelque personnage difforme pour faire ressortir la beauté des autres : dans cette Nouvelle, j'ai voulu peindre trois hommes d'un caractère également élevé, mais ne sortant point de la nature et conservant, avec des passions, les mœurs et les préjugés mêmes de leur pays. Le caractère de la femme est aussi dessiné dans les mêmes proportions. Il faut au moins que le monde chimérique, quand on s'y transporte, nous dédommage du monde réel.

On s'apercevra facilement que cette Nouvelle est l'ouvrage d'un homme qui a senti les chagrins de l'exil et dont le cœur est tout à sa patrie.

C'est sur les lieux mêmes que j'ai pris, pour ainsi dire, les vues de Grenade, de l'Alhambra et de cette mosquée transformée en église qui n'est autre chose que la cathédrale

de Cordoue. Ces descriptions sont donc une espèce d'addition à ce passage de l'*Itinéraire* :

« De Cadix je me rendis à Cordoue : j'admirai la mosquée qui fait aujourd'hui la cathédrale de cette ville. Je parcourus l'ancienne Bétique, où les poètes avaient placé le bonheur. Je remontai jusqu'à Andujar, et je revins sur mes pas pour voir Grenade. Alhambra me parut digne d'être regardé même après les temples de la Grèce. La vallée de Grenade est délicieuse, et ressemble beaucoup à celle de Sparte : on conçoit que les Maures regrettent un pareil pays. » (*Itinéraire*, VIIIe et dernière partie.)

Il est souvent fait allusion dans cette Nouvelle à l'histoire des Zégris et des Abencerages ; cette histoire est si connue qu'il m'a semblé superflu d'en donner un précis dans cet Avertissement. La Nouvelle d'ailleurs contient les détails suffisants pour l'intelligence du texte.

Récit

Lorsque Boabdil, dernier roi de Grenade, fut obligé d'abandonner le royaume de ses pères, il s'arrêta au sommet du mont Padul. De ce lieu élevé on découvrait la mer où l'infortuné monarque allait s'embarquer pour l'Afrique ; on apercevait aussi Grenade, la Véga et le Xénil, au bord duquel s'élevaient les tentes de Ferdinand et d'Isabelle. À la vue de ce beau pays et des cyprès qui marquaient encore çà et là les tombeaux des musulmans, Boabdil se prit à verser des larmes. La sultane Aïxa, sa mère, qui l'accompagnait dans son exil avec les grands qui composaient jadis sa cour, lui dit : « Pleure maintenant comme une femme un royaume que tu n'as pas su défendre comme un homme ! » Ils descendirent de la montagne, et Grenade disparut à leurs yeux pour toujours.

Les Maures d'Espagne qui partagèrent le sort de leur roi se dispersèrent en Afrique. Les tribus des Zégris et des Goméles s'établirent dans le royaume de Fez, dont elles tiraient leur origine. Les Vanégas et les Alabès s'arrêtèrent sur la côte, depuis Oran jusqu'à Alger ; enfin les Abencerages se fixèrent dans les environs de Tunis. Ils formèrent, à la vue des ruines de Carthage, une colonie que l'on distingue encore aujourd'hui des Maures d'Afrique par l'élégance de ses mœurs et la douceur de ses lois.

Ces familles portèrent dans leur patrie nouvelle le souvenir de leur ancienne patrie. *Le Paradis de Grenade* vivait toujours dans leur mémoire ; les mères en redisaient le nom aux enfants qui suçaient encore la mamelle. Elles les berçaient avec les romances des Zégris et des Abencerages. Tous les cinq jours on priait dans la mosquée, en se tournant vers Grenade. On invoquait Allah, afin qu'il rendit à ses élus cette terre de délices. En vain le pays des Lotophages offrait aux exilés ses fruits, ses eaux, sa verdure, son brillant soleil : loin des *Tours vermeilles*[25], il n'y avait ni fruits agréables, ni

fontaines limpides, ni fraîche verdure, ni soleil digne d'être regardé. Si l'on montrait à quelque banni les plaines de la Bagrada, il secouait la tête, et s'écriait en soupirant : « Grenade ! »

Les Abencerages surtout conservaient le plus tendre et le plus fidèle souvenir de la patrie. Ils avaient quitté avec un mortel regret le théâtre de leur gloire et les bords qu'ils firent si souvent retentir de ce cri d'armes : « Honneur et amour. » Ne pouvant plus lever la lance dans les déserts ni se couvrir du casque dans une colonie de laboureurs, ils s'étaient consacrés à l'étude des simples, profession estimée chez les Arabes à l'égal du métier des armes. Ainsi cette race de guerriers qui jadis faisait des blessures s'occupait maintenant de l'art de les guérir. En cela elle avait retenu quelque chose de son premier génie, car les chevaliers pansaient souvent eux-mêmes les plaies de l'ennemi qu'ils avaient abattu.

La cabane de cette famille, qui jadis eut des palais, n'était point placée dans le hameau des autres exilés, au pied de la montagne du Mamelife ; elle était bâtie parmi les débris mêmes de Carthage, au bord de la mer, dans l'endroit où saint Louis mourut sur la cendre et où l'on voit aujourd'hui un ermitage mahométan. Aux murailles de la cabane étaient attachés des boucliers de peau de lion, qui portaient empreintes sur un champ d'azur deux figures de sauvages brisant une ville avec une massue. Autour de cette devise on lisait ces mots, *C'est peu de chose !* armes et devise des Abencerages. Des lances ornées de pennons blancs et bleus, des alburnos, des casaques de satin tailladé, étaient rangés auprès des boucliers et brillaient au milieu des cimeterres et des poignards. On voyait encore suspendus çà et là des gantelets, des mors enrichis de pierreries, de larges étriers d'argent, de longues épées dont le fourreau avait été brodé par les mains des princesses, et des éperons d'or que les Yseult, les Genièvre, les Oriane, chaussèrent jadis à de vaillants chevaliers.

Sur des tables, au pied de ces trophées de la gloire, étaient posés des trophées d'une vie pacifique ; c'étaient des plantes

cueillies sur les sommets de l'Atlas et dans le désert de Zaara ; plusieurs même avaient été apportées de la plaine de Grenade. Les unes étaient propres à soulager les maux du corps, les autres devaient étendre leur pouvoir jusque sur les chagrins de l'âme. Les Abencerages estimaient surtout celles qui servaient à calmer les vains regrets, à dissiper les folles illusions et ces espérances de bonheur toujours naissantes, toujours déçues. Malheureusement ces simples avaient des vertus opposées, et souvent le parfum d'une fleur de la patrie était comme une espèce de poison pour les illustres bannis.

Vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis la prise de Grenade. Dans ce court espace de temps quatorze Abencerages avaient péri par l'influence d'un nouveau climat, par les accidents d'une vie errante et surtout par le chagrin, qui mine sourdement les forces de l'homme. Un seul rejeton était l'espoir de cette maison fameuse. Aben-Hamet portait le nom de cet Abencerage qui fut accusé par les Zégris d'avoir séduit la sultane Alfaïma. Il réunissait en lui la beauté, la valeur, la courtoisie, la générosité de ses ancêtres, avec ce doux éclat et cette légère impression de tristesse que donne le malheur noblement supporté. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il perdit son père ; il résolut alors de faire un pèlerinage au pays de ses aïeux, afin de satisfaire au besoin de son cœur et d'accomplir un dessein qu'il cacha soigneusement à sa mère.

Il s'embarqua à l'échelle de Tunis ; un vent favorable le conduit à Carthagène, il descend du navire et prend aussitôt la route de Grenade : il s'annonçait comme un médecin arabe qui venait herboriser parmi les rochers de la Sierra-Nevada. Une mule paisible le portait lentement dans le pays où les Abencerages volaient jadis sur de belliqueux coursiers ; un guide marchait en avant, conduisant deux autres mules ornées de sonnettes et de touffes de laine de diverses couleurs. Aben-Hamet traversa les grandes bruyères et les bois de palmiers du royaume de Murcie : à la vieillesse de ces palmiers il jugea qu'ils devaient avoir été plantés par ses pères, et son cœur fut pénétré de regrets. Là s'élevait une tour où veillait la sentinelle

au temps de la guerre des Maures et des chrétiens ; ici se montrait une ruine dont l'architecture annonçait une origine mauresque, autre sujet de douleur pour l'Abencerage ! Il descendait de sa mule, et, sous prétexte de chercher des plantes, il se cachait un moment dans ces débris, pour donner un libre cours à ses larmes. Il reprenait ensuite sa route en rêvant au bruit des sonnettes de la caravane et au chant monotone de son guide. Celui-ci n'interrompait sa longue romance que pour encourager ses mules, en leur donnant le nom de *belles* et de *valeureuses*, ou pour les gourmander, en les appelant *paresseuses* et *obstinées*.

Des troupeaux de moutons qu'un berger conduisait comme une armée dans des plaines jaunes et incultes, quelques voyageurs solitaires, loin de répandre la vie sur le chemin, ne servaient qu'à le faire paraître plus triste et plus désert. Ces voyageurs portaient tous une épée à la ceinture ; ils étaient enveloppés dans un manteau et un large chapeau rabattu leur couvrait à demi le visage. Ils saluaient en passant Aben-Hamet, qui ne distinguait dans ce noble salut que le nom de *Dieu*, de *seigneur* et de *chevalier*. Le soir, à la *venta*, l'Abencerage prenait sa place au milieu des étrangers, sans être importuné de leur curiosité indiscrète. On ne lui parlait point, on ne le questionnait point ; son turban, sa robe, ses armes, n'excitaient aucun mouvement. Puisque Allah avait voulu que les Maures d'Espagne perdissent leur belle patrie, Aben-Hamet ne pouvait s'empêcher d'en estimer les graves conquérants.

Des émotions encore plus vives attendaient l'Abencerage au terme de sa course. Grenade est bâtie au pied de la Sierra Nevada, sur deux hautes collines que sépare une profonde vallée. Les maisons placées sur la pente des coteaux, dans l'enfoncement de la vallée, donnent à la ville l'air et la forme d'une grenade entrouverte, d'où lui est venu son nom. Deux rivières, le Xénil et le Douro, dont l'une roule des paillettes d'or et l'autre des sables d'argent, lavent le pied des collines, se réunissent et serpentent ensuite au milieu d'une plaine charmante appelée la Véga. Cette plaine, que domine

Grenade, est couverte de vignes, de grenadiers, de figuiers, de mûriers, d'orangers ; elle est entourée par des montagnes d'une forme et d'une couleur admirables. Un ciel enchanté, un air pur et délicieux, portent dans l'âme une langueur secrète dont le voyageur qui ne fait que passer a même de la peine à se défendre. On sent que dans ce pays les tendres passions auraient promptement étouffé les passions héroïques, si l'amour, pour être véritable, n'avait pas toujours besoin d'être accompagné de la gloire.

Lorsque Aben-Hamet découvrit le faite des premiers édifices de Grenade, le cœur lui battit avec tant de violence qu'il fut obligé d'arrêter sa mule. Il croisa les bras sur sa poitrine, et, les yeux attachés sur la ville sacrée, il resta muet et immobile. Le guide s'arrêta à son tour, et comme tous les sentiments élevés sont aisément compris d'un Espagnol, il parut touché et devina que le Maure revoyait son ancienne patrie. L'Abencerage rompit enfin le silence.

« Guide, s'écria-t-il, sois heureux ! Ne me cache point la vérité, car le calme régnait dans les flots le jour de ta naissance et la lune entrait dans son croissant. Quelles sont ces tours qui brillent comme des étoiles au-dessus d'une verte forêt.

— C'est l'Alhambra » répond le guide.

— Et cet autre château sur cette autre colline ? » dit Aben-Hamet.

— C'est le Généralife, répliqua l'Espagnol. Il y a dans ce château un jardin planté de myrtes où l'on prétend qu'Abencerage fut surpris avec la sultane Alfaïma. Plus loin vous voyez l'Albaïzyn, et plus près de nous les Tours vermeilles. »

Chaque mot du guide perçait le cœur d'Aben-Hamet. Qu'il est cruel d'avoir recours à des étrangers pour apprendre à connaître les monuments de ses pères et de se faire raconter par des indifférents l'histoire de sa famille et de ses amis ! Le guide, mettant fin aux réflexions d'Aben-Hamet, s'écria : « Marchons, seigneur Maure, marchons, Dieu l'a voulu ! Prenez courage ! François Ier, n'est-il pas aujourd'hui même prisonnier

dans notre Madrid ? Dieu l'a voulu. »

Il ôta son chapeau, fit un grand signe de croix et frappa ses mules. L'Abencerage, pressant la sienne à son tour, s'écria : « C'était écrit[26] ; » et ils descendirent vers Grenade.

Ils passèrent près du gros frêne célèbre par le combat de Muça et du grand maître de Calatrava, sous le dernier roi de Grenade. Ils firent le tour de la promenade Alaméida, et pénétrèrent dans la cité par la porte d'Elvire. Ils remontèrent le Rambla, et arrivèrent bientôt sur une place qu'environnaient de toutes parts des maisons d'architecture moresque. Un kan était ouvert sur cette place pour les Maures d'Afrique, que le commerce de soies de la Véga attirait en foule à Grenade. Ce fut là que le guide conduisit Aben-Hamet.

L'Abencerage était trop agité pour goûter un peu de repos dans sa nouvelle demeure ; la patrie le tourmentait. Ne pouvant résister aux sentiments qui troublaient son cœur, il sortit au milieu de la nuit pour errer dans les rues de Grenade. Il essayait de reconnaître avec ses yeux ou ses mains quelques-uns des monuments que les vieillards lui avaient si souvent décrits. Peut-être que ce haut édifice dont il entrevoyait les murs à travers les ténèbres était autrefois la demeure des Abencerages ; peut-être était-ce sur cette place solitaire que se donnaient ces fêtes qui portèrent la gloire de Grenade jusqu'aux nues. Là passaient les quadrilles superbement vêtus de brocart, là s'avançaient les galères chargées d'armes et de fleurs, les dragons qui lançaient des feux et qui recélaient dans leurs flancs d'illustres guerriers, ingénieuses inventions du plaisir et de la galanterie.

Mais, hélas ! au lieu du son des anafins, du bruit des trompettes et des chants d'amour, un silence profond régnait autour d'Aben-Hamet. Cette ville muette avait changé d'habitants, et les vainqueurs reposaient sur la couche des vaincus. « Ils dorment donc, ces fiers Espagnols, s'écriait le jeune Maure indigné, sous ces toits dont ils ont exilé mes aïeux ! Et moi, Abencerage, je veille inconnu, solitaire, délaissé, à la porte du palais de mes pères ! »

Aben-Hamet réfléchissait alors sur les destinées humaines,

sur les vicissitudes de la fortune, sur la chute des empires, sur cette Grenade enfin, surprise par ses ennemis au milieu des plaisirs et changeant tout à coup ses guirlandes de fleurs contre des chaînes ; il lui semblait voir ses citoyens abandonnant leurs foyers en habits de fête, comme des convives qui, dans le désordre de leur parure, sont tout à coup chassés de la salle du festin par un incendie.

Toutes ces images, toutes ces pensées, se pressaient dans l'âme d'Aben-Hamet ; plein de douleur et de regret, il songeait surtout à exécuter le projet qui l'avait amené à Grenade : le jour le surprit. L'Abencerage s'était égaré : il se trouvait loin du kan, dans un faubourg écarté de la ville. Tout dormait, aucun bruit ne troublait le silence des rues ; les portes et les fenêtres des maisons étaient fermées : seulement la voix du coq proclamait dans l'habitation du pauvre le retour des peines et des travaux.

Après avoir erré longtemps sans pouvoir retrouver sa route, Aben-Hamet entendit une porte s'ouvrir. Il vit sortir une jeune femme, vêtue à peu près comme ces reines gothiques sculptées sur les monuments de nos anciennes abbayes. Son corset noir, garni de jais, serrait sa taille élégante ; son jupon court, étroit et sans plis, découvrait une jambe fine et un pied charmant ; une mantille également noire était jetée sur sa tête ; elle tenait avec sa main gauche cette mantille croisée et fermée comme une guimpe au-dessous de son menton, de sorte que l'on n'apercevait de tout son visage que ses grands yeux et sa bouche de rose. Une duègne accompagnait ses pas ; un page portait devant elle un livre d'église ; deux varlets, parés de ses couleurs, suivaient à quelque distance la belle inconnue : elle se rendait à la prière matinale, que les tintements d'une cloche annonçaient dans un monastère voisin.

Aben-Hamet crut voir l'ange Israfil ou la plus jeune des houris. L'Espagnole, non moins surprise, regardait l'Abencerage, dont le turban, la robe et les armes embellissaient encore la noble figure. Revenue de son premier étonnement, elle fit signe à l'étranger de s'approcher avec une

grâce et une liberté particulières aux femmes de ce pays. « Seigneur Maure, lui dit-elle, vous paraissez nouvellement arrivé à Grenade : vous seriez-vous égaré ?

— Sultane des fleurs, répondit Aben-Hamet, délices des yeux des hommes, ô esclave chrétienne, plus belle que les vierges de la Géorgie, tu l'as deviné ! Je suis étranger dans cette ville : perdu au milieu de ces palais, je n'ai pu retrouver le kan des Maures. Que Mahomet touche ton cœur et récompense ton hospitalité !

— Les Maures sont renommés pour leur galanterie, reprit l'Espagnole avec le plus doux sourire, mais je ne suis ni sultane des fleurs, ni esclave, ni contente d'être recommandée à Mahomet. Suivez-moi, seigneur chevalier, je vais vous conduire au kan des Maures. »

Elle marcha légèrement devant l'Abencerage, le mena jusqu'à la porte du kan, le lui montra de la main, passa derrière un palais, et disparut.

À quoi tient donc le repos de la vie ! La patrie n'occupe plus seule et tout entière l'âme d'Aben-Hamet : Grenade a cessé d'être pour lui déserte, abandonnée, veuve, solitaire ; elle est plus chère que jamais à son cœur, mais c'est un prestige nouveau qui embellit ses ruines ; au souvenir des aïeux se mêle à présent un autre charme. Aben-Hamet a découvert le cimetière où reposent les cendres des Abencerages ; mais en priant, mais en se prosternant, mais en versant des larmes filiales, il songe que la jeune Espagnole a passé quelquefois sur ces tombeaux, et il ne trouve plus ses ancêtres si malheureux..

C'est en vain qu'il ne veut s'occuper que de son pèlerinage au pays de ses pères.

C'est en vain qu'il parcourt les coteaux du Douro et du Xénil, pour y recueillir des plantes au lever de l'aurore : la fleur qu'il cherche maintenant, c'est la belle chrétienne. Que d'inutiles efforts il a déjà tentés pour retrouver le palais de son enchanteresse ! Que de fois il a essayé de repasser par les chemins que lui fit parcourir son divin guide ! Que de fois il à cru reconnaître le son de cette cloche, le chant de ce coq qu'il entendit près de la demeure de l'Espagnole ! Trompé par des

bruits pareils, il court aussitôt de ce côté et le palais magique ne s'offre point à ses regards ! Souvent encore le vêtement uniforme des femmes de Grenade lui donnait un moment d'espoir : de loin toutes les chrétiennes ressemblaient à la maîtresse de son cœur ; de près, pas une n'avait sa beauté ou sa grâce. Aben-Hamet avait enfin parcouru les églises pour découvrir l'étrangère ; il avait même pénétré jusqu'à la tombe de Ferdinand et d'Isabelle, mais c'était aussi le plus grand sacrifice qu'il eût jusque alors fait à l'amour.

Un jour il herborisait dans la vallée du Douro. Le coteau du midi soutenait sur sa pente fleurie les murailles de l'Alhambra et les jardins du Généralife ; la colline du nord était décorée par l'Albaïzyn, par de riants vergers et par des grottes qu'habitait un peuple nombreux. À l'extrémité occidentale de la vallée on découvrait les clochers de Grenade, qui s'élevaient en groupe du milieu des chênes verts et des cyprès. À l'autre extrémité, vers l'orient, l'oeil rencontrait sur des pointes de rochers des couvents, des ermitages, quelques ruines de l'ancienne Illibérie, et dans le lointain les sommets de la Sierra-Nevada. Le Douro roulait au milieu du vallon et présentait le long de son cours de frais moulins, de bruyantes cascades, les arches brisées d'un aqueduc romain et les restes d'un pont du temps des Maures.

Aben-Hamet n'était plus ni assez infortuné, ni assez heureux, pour bien goûter le charme de la solitude : il parcourait avec distraction et indifférence ces bords enchantés. En marchant à l'aventure, il suivit une allée d'arbres qui circulait sur la pente du coteau de l'Albaïzyn. Une maison de campagne, environnée d'un bocage, s'offrit bientôt à ses yeux : en approchant du bocage, il entendît les sons d'une voix et d'une guitare. Entre la voix, les traits et les regards d'une femme, il y a des rapports qui ne trompent jamais un homme que l'amour possède. « C'est ma houri ! » dit Aben-Hamet ; et il écoute, le cœur palpitant : au nom des Abencerages plusieurs fois répété, son cœur bat encore plus vite. L'inconnue chantait une romance castillane qui retraçait l'histoire des Abencerages et des Zégris. Aben-Hamet ne peut

plus résister à son émotion ; il s'élance à travers une haie de myrtes et tombe au milieu d'une troupe de jeunes femmes effrayées qui fuient en poussant des cris. L'Espagnole, qui venait de chanter et qui tenait encore la guitare, s'écrie : « C'est le seigneur maure ! » Et elle rappelle ses compagnes. « Favorite des Génies, dit l'Abencerage, je te cherchais comme l'Arabe cherche une source dans l'ardeur du midi ; j'ai entendu les sons de ta guitare, tu célébrais les héros de mon pays, je t'ai devinée à la beauté de tes accents, et j'apporte à tes pieds le cœur d'Aben-Hamet.

— Et moi, répondit dona Blanca, c'était en pensant à vous que je redisais la romance des Abencerages. Depuis que je vous ai vu, je me suis figuré que ces chevaliers maures vous ressemblaient. »

Une légère rougeur monta au front de Blanca en prononçant ces mots. Aben-Hamet se sentit prêt à tomber aux genoux de la jeune chrétienne, à lui déclarer qu'il était le dernier Abencerage ; mais un reste de prudence le retint ; il craignit que son nom, trop fameux à Grenade, ne donnât des inquiétudes au gouverneur. La guerre des Morisques était à peine terminée, et la présence d'un Abencerage dans ce moment pouvait inspirer aux Espagnols de justes craintes. Ce n'est pas qu'Aben-Hamet s'effrayât d'aucun péril, mais il frémissait à la pensée d'être obligé de s'éloigner pour jamais de la fille de don Rodrigue.

Dona Blanca descendait d'une famille qui tirait son origine du Cid de Bivar et de Chimène, fille du comte Gomez de Gormas. La postérité du vainqueur de Valence la Belle tomba, par l'ingratitude de la cour de Castille, dans une extrême pauvreté, on crut même pendant plusieurs siècles qu'elle s'était éteinte, tant elle devint obscure. Mais, vers le temps de la conquête de Grenade, un dernier rejeton de la race des Bivar, l'aïeul de Blanca, se fit reconnaître moins encore à ses titres qu'à l'éclat de sa valeur. Après l'expulsion des infidèles, Ferdinand donna au descendant du Cid les biens de plusieurs familles maures et le créa duc de Santa-Fé. Le nouveau duc fixa sa demeure à Grenade, et mourut jeune encore, laissant

un fils unique déjà marié, don Rodrigue, père de Blanca.

Dona Thérésa de Xérès, femme de don Rodrigue, mit au jour un fils qui reçut à sa naissance le nom de Rodrigue, comme tous ses aïeux, mais que l'on appela don Carlos pour le distinguer de son père. Les grands événements que don Carlos eut sous les yeux dès sa plus tendre jeunesse, les périls auxquels il fut exposé presque au sortir de l'enfance, ne firent que rendre plus grave et plus rigide un caractère naturellement porté à l'austérité. Don Carlos comptait à peine quatorze ans lorsqu'il suivit Cortez au Mexique : il avait supporté tous les dangers, il avait été témoin de toutes les horreurs de cette étonnante aventure, il avait assisté à la chute du dernier roi d'un monde jusque alors inconnu. Trois ans après cette catastrophe, don Carlos s'était trouvé en Europe à la bataille de Pavie, comme pour voir l'honneur et la vaillance couronnés succomber sous les coups de la fortune. L'aspect d'un nouvel univers, de longs voyages sur des mers non encore parcourues, le spectacle des révolutions et des vicissitudes du sort, avaient fortement ébranlé l'imagination religieuse et mélancolique de don Carlos : il était entré dans l'ordre chevaleresque de Calatrava, et, renonçant au mariage malgré les prières de don Rodrigue, il destinait tous ses biens à sa sœur.

Blanca de Bivar, sœur unique de don Carlos et beaucoup plus jeune que lui, était l'idole de son père : elle avait perdu sa mère, et elle entrait dans sa dix-huitième année lorsque Aben-Hamet parut à Grenade. Tout était séduction dans cette femme enchanteresse ; sa voix était ravissante, sa danse plus légère que le zéphyr ; tantôt elle se plaisait à guider un char comme Armide, tantôt elle volait sur le dos du plus rapide coursier d'Andalousie, comme ces fées charmantes qui apparaissaient à Tristan et à Galaor dans les forêts. Athènes l'eût prise pour Aspasie et Paris pour Diane de Poitiers, qui commençait à briller à la cour. Mais avec les charmes d'une Française elle avait les passions d'une Espagnole, et sa coquetterie naturelle n'ôtait rien à la sûreté, à la constance, à la force, à l'élévation des sentiments de son cœur.

Aux cris qu'avaient poussés les jeunes Espagnoles lorsque Aben-Hamet s'était élancé dans le bocage, don Rodrigue était accouru. « Mon père, dit Blanca, voilà le seigneur maure dont je vous ai parlé. Il m'a entendue chanter, il m'a reconnue ; il est entré dans le jardin pour me remercier de lui avoir enseigné sa route. »

Le duc de Santa-Fé reçut l'Abencerage avec la politesse grave et pourtant naïve des Espagnols. On ne remarque chez cette nation aucun de ces airs serviles, aucun de ces tours de phrase qui annoncent l'abjection des pensées et la dégradation de l'âme. La langue du grand seigneur et du paysan est la même, le salut le même, les compliments, les habitudes, les usages, sont les mêmes. Autant la confiance et la générosité de ce peuple envers les étrangers sont sans bornes, autant sa vengeance est terrible quand on le trahit. D'un courage héroïque, d'une patience à toute épreuve, incapable de céder à la mauvaise fortune, il faut qu'il la dompte ou qu'il en soit écrasé. Il a peu de ce qu'on appelle esprit ; mais les passions exaltées lui tiennent lieu de cette lumière qui vient de la finesse et de l'abondance des idées. Un Espagnol qui passe le jour sans parler, qui n'a rien vu, qui ne se soucie de rien voir, qui n'a rien lu, rien étudié, rien comparé, trouvera dans la grandeur de ses résolutions les ressources nécessaires au moment de l'adversité.

C'était le jour de la naissance de don Rodrigue, et Blanca donnait à son père une *tertullia*, ou petite fête, dans cette charmante solitude. Le duc de Santa-Fé invita Aben-Hamet à s'asseoir au milieu des jeunes femmes, qui s'amusaient du turban et de la robe de l'étranger. On apporta des carreaux de velours, et l'Abencerage se reposa sur ces carreaux à la façon des Maures. On lui fit des questions sur son pays et sur ses aventures ; il y répondit avec esprit et gaieté. Il parlait le castillan le plus pur ; on aurait pu le prendre pour un Espagnol, s'il n'eût presque toujours dit *toi* au lieu de *vous*. Ce mot avait quelque chose de si doux dans sa bouche, que Blanca ne pouvait se défendre d'un secret dépit lorsqu'il s'adressait à l'une de ses compagnes.

De nombreux serviteurs parurent : ils portaient le chocolat, les pâtes de fruits et les petits pains de sucre de Malaga, blancs comme la neige, poreux et légers comme des éponges. Après le *refresco*, on pria Blanca d'exécuter une de ces danses de caractère où elle surpassait les plus habiles gitanas. Elle fut obligée de céder aux veux de ses amies. Aben-Hamet avait gardé le silence, mais ses regards suppliants parlaient au défaut de sa bouche. Blanca choisit une Zambra, danse expressive que les Espagnols ont empruntée des Maures.

Une des jeunes femmes commence à jouer sur la guitare l'air de la danse étrangère. La fille de don Rodrigue ôte son voile et attache à ses mains blanches des castagnettes de bois d'ébène. Ses cheveux noirs tombent en boucles sur son cou d'albâtre ; sa bouche et ses yeux sourient de concert ; son teint est animé par le mouvement de son cœur. Tout à coup elle fait retentir le bruyant ébène, frappe trois fois la mesure, entonne le chant de la Zambra et, mêlant sa voix au son de la guitare, elle part comme un éclair.

Quelle variété dans ses pas ! quelle élégance dans ses attitudes ! Tantôt elle lève ses bras avec vivacité, tantôt elle les laisse retomber avec mollesse. Quelquefois elle s'élance comme enivrée de plaisir et se retire comme accablée de douleur. Elle tourne la tête, semble appeler quelqu'un d'invisible, tend modestement une joue vermeille au baiser d'un nouvel époux, fuit honteuse, revient brillante et consolée, marche d'un pas noble et presque guerrier, puis voltige de nouveau sur le gazon. L'harmonie de ses pas, de ses chants et des sons de sa guitare était parfaite. La voix de Blanca, légèrement voilée, avait cette sorte d'accent qui remue les passions jusqu'au fond de l'âme. La musique espagnole, composée de soupirs et de mouvements vifs, de refrains tristes, de chants subitement arrêtés, offre un singulier mélange de gaieté et de mélancolie. Cette musique et cette danse fixèrent sans retour le destin du dernier Abencerage : elles auraient suffi pour troubler un cœur moins malade que le sien.

On retourna le soir à Grenade par la vallée du Douro. Don

Rodrigue, charmé des manières nobles et polies d'Aben-Hamet, ne voulut point se séparer de lui qu'il ne lui eût promis de venir souvent amuser Blanca des merveilleux récits de l'Orient. Le Maure, au comble de ses vœux, accepta l'invitation du duc de Santa-Fé, et dès le lendemain il se rendit au palais où respirait celle qu'il aimait plus que la lumière du jour.

Blanca se trouva bientôt engagée dans une passion profonde par l'impossibilité même où elle crut être d'éprouver jamais cette passion. Aimer un infidèle, un Maure, un inconnu, lui paraissait une chose si étrange, qu'elle ne prit aucune précaution contre le mal qui commençait à se glisser dans ses veines ; mais aussitôt qu'elle en reconnut les atteintes, elle accepta ce mal en véritable Espagnole. Les périls et les chagrins qu'elle prévit ne la firent point reculer au bord de l'abîme, ni délibérer longtemps avec son cœur. Elle se dit : « Qu'Aben-Hamet soit chrétien, qu'il m'aime, et je le suis au bout de la terre. »

L'Abencerage ressentait de son côté toute la puissance d'une passion irrésistible : il ne vivait plus que pour Blanca. Il ne s'occupait plus des projets qui l'avaient amené à Grenade ; il lui était facile d'obtenir des éclaircissements qu'il était venu chercher, mais tout autre intérêt que celui de son amour s'était évanoui à ses yeux. Il redoutait même des lumières qui auraient pu apporter des changements dans sa vie. Il ne demandait rien, il ne voulait rien connaître, il se disait : « Que Blanca soit musulmane, qu'elle m'aime, et je la sers jusqu'à mon dernier soupir. »

Aben-Hamet et Blanca, ainsi fixés dans leur résolution, n'attendaient que le moment de se découvrir leurs sentiments. On était alors dans les plus beaux jours de l'année. « Vous n'avez point encore vu l'Alhambra, dit la fille du duc de Santa-Fé à l'Abencerage. Si j'en crois quelques paroles qui vous sont échappées, votre famille est originaire de Grenade. Peut-être serez-vous bien aise de visiter le palais de vos anciens rois ? Je veux moi-même ce soir vous servir de guide. »

Aben-Hamet jura par le prophète que jamais promenade ne pouvait lui être plus agréable.

L'heure fixée pour le pèlerinage de l'Alhambra étant arrivée, la fille de don Rodrigue monta sur une haquenée blanche accoutumée à gravir les rochers comme un chevreuil. Aben-Hamet accompagnait la brillante Espagnole sur un cheval andalou équipé à la manière des Turcs. Dans la course rapide du jeune Maure, sa robe de pourpre s'enflait derrière lui, son sabre recourbé retentissait sur la selle élevée et le vent agitait l'aigrette dont son turban était surmonté. Le peuple, charmé de sa bonne grâce, disait en le regardant passer : « C'est un prince infidèle que dona Blanca va convertir. »

Ils suivirent d'abord une longue rue qui portait encore le nom d'une illustre famille maure ; cette rue aboutissait à l'enceinte extérieure de l'Alhambra. Ils traversèrent ensuite un bois d'ormeaux, arrivèrent à une fontaine, et se trouvèrent bientôt devant l'enceinte intérieure du palais de Boabdil. Dans une muraille flanquée de tours et surmontée de créneaux s'ouvrait une porte appelée *la Porte du Jugement*. Ils franchirent cette première porte, et s'avancèrent par un chemin étroit qui serpentait entre de hauts murs et des masures à demi ruinées. Ce chemin les conduisit à la place des Algibes, près de laquelle Charles-Quint faisait alors élever un palais. De là, tournant vers le nord, ils s'arrêtèrent dans une cour déserte, au pied d'un mur sans ornements et dégradé par les âges. Aben-Hamet, sautant légèrement à terre, offrit la main à Blanca pour descendre de sa mule. Les serviteurs frappèrent à une porte abandonnée dont l'herbe cachait le seuil : la porte s'ouvrit et laissa voir tout à coup les réduits secrets de l'Alhambra.

Tous les charmes, tous les regrets de la patrie, mêlés aux prestiges de l'amour, saisirent le cœur du dernier Abencerage. Immobile et muet, il plongeait des regards étonnés dans cette habitation des Génies : il croyait être transporté à l'entrée d'un de ces palais dont on lit la description dans les contes arabes. De légères galeries, des canaux de marbre blanc bordés de citronniers et d'orangers en fleur, des fontaines, des cours solitaires, s'offraient de toutes parts aux yeux d'Aben-Hamet, et à travers les voûtes allongées des portiques il apercevait

d'autres labyrinthes et de nouveaux enchantements. L'azur du plus beau ciel se montrait entre des colonnes qui soutenaient une chaîne d'arceaux gothiques. Les murs, chargés d'arabesques, imitaient à la vue ces étoffes de l'Orient que brode dans l'ennui du harem le caprice d'une femme esclave. Quelque chose de voluptueux, de religieux et de guerrier semblait respirer dans ce magique édifice, espèce de cloître de l'amour, retraite mystérieuse où les rois maures goûtaient tous les plaisirs et oubliaient tous les devoirs de la vie.

Après quelques instants de surprise et de silence, les deux amants entrèrent dans ce séjour de la puissance évanouie et des félicités passées. Ils firent d'abord le tour de la salle des Mésucar, au milieu du parfum des fleurs et de la fraîcheur des eaux. Ils pénétrèrent ensuite dans la cour des Lions. L'émotion d'Aben-Hamet augmentait à chaque pas. « Si tu ne remplissais mon âme de délices, dit-il à Blanca, avec quel chagrin me verrais-je obligé de te demander, à toi Espagnole, l'histoire de ces demeures ! Ah ! ces lieux sont faits pour servir de retraite au bonheur, et moi... ! »

Aben-Hamet aperçut le nom de Boabdil enchâssé dans des mosaïques. « O mon roi ! s'écria-t-il, qu'es-tu devenu ? Où te trouverai-je dans ton Alhambra désert ? » Et les larmes de la fidélité, de la loyauté et de l'honneur couvraient les yeux du jeune Maure. « Vos anciens maîtres dit Blanca, ou plutôt les rois de vos pères étaient des ingrats.

— Qu'importe ? repartit l'Abencerage : ils ont été malheureux ! »

Comme il prononçait ces mots, Blanca le conduisit dans un cabinet qui semblait être le sanctuaire même du temple de l'Amour. Rien n'égalait l'élégance de cet asile : la voûte entière, peinte d'azur et d'or et composée d'arabesques découpées à jour, laissait passer la lumière comme à travers un tissu de fleurs. Une fontaine jaillissait au milieu de l'édifice, et ses eaux, retombant en rosée, étaient recueillies dans une conque d'albâtre. « Aben-Hamet, dit la fille du duc de Santa-Fé, regardez bien cette fontaine : elle reçut les têtes défigurées des Abencerages. Vous voyez encore sur le marbre la tache du

sang des infortunés que Boabdil sacrifia à ses soupçons. C'est ainsi qu'on traite dans votre pays les hommes qui séduisent les femmes crédules. »

Aben-Hamet n'écoutait plus Blanca ; il s'était prosterné et baisait avec respect la trace du sang de ses ancêtres. Il se relève et s'écrie : « Blanca ! je jure par le sang de ces chevaliers de t'aimer avec la constance, la fidélité et l'ardeur d'un Abencerage.

— Vous m'aimez donc ? » repartit Blanca en joignant ses deux belles mains et levant ses regards au ciel. « Mais songez-vous que vous êtes un infidèle, un Maure, un ennemi, et que je suis chrétienne et Espagnole ?

— O saint prophète ! dit Aben-Hamet, soyez témoin de mes serments ! »...

Blanca l'interrompant : « Quelle foi voulez-vous que j'ajoute aux serments d'un persécuteur de mon Dieu ? Savez-vous si je vous aime ? Qui vous a donné l'assurance de me tenir un pareil langage ? »

Aben-Hamet, consterné, répondit : « Il est vrai, je ne suis que ton esclave ; tu ne m'as pas choisi pour ton chevalier.

— Maure, dit Blanca, laisse là la ruse ; tu as vu dans mes regards que je t'aimais ; ma folie pour toi passe toute mesure ; sois chrétien, et rien ne pourra m'empêcher d'être à toi. Mais si la fille du duc de Santa-Fé ose te parler avec cette franchise, tu peux juger par cela même qu'elle saura se vaincre et que jamais un ennemi des chrétiens n'aura aucun droit sur elle. »

Aben-Hamet, dans un transport de passion, saisit les mains de Blanca, les posa sur son turban et ensuite sur son cœur. « Allah est puissant, s'écria-t-il, et Aben-Hamet est heureux ! O Mahomet ! que cette chrétienne connaisse ta loi, et rien ne pourra...

— Tu blasphèmes, dit Blanca ; sortons d'ici ! »

Elle s'appuya sur le bras du Maure, et s'approcha de la fontaine des Douze-Lions, qui donne son nom à l'une des cours de l'Albambra : « Étranger, dit la naïve Espagnole, quand je regarde ta robe, ton turban, tes armes, et que je songe à nos amours, je crois voir l'ombre du bel Abencerage se promenant

dans cette retraite abandonnée avec l'infortunée Alfaïma. Explique-moi l'inscription arabe gravée sur le marbre de cette fontaine. »

Aben-Hamet lut ces mots[27] :

La belle princesse qui se promène couverte de perles dans son jardin en augmente si prodigieusement la beauté... : Le reste de l'inscription était effacé.

« C'est pour toi qu'elle a été faite, cette inscription, dit Aben-Hamet. Sultane aimée, ces palais n'ont jamais été aussi beaux dans leur jeunesse qu'ils le sont aujourd'hui dans leurs ruines. Écoute le bruit des fontaines dont la mousse a détourné les eaux ; regarde les jardins qui se montrent à travers ces arcades à demi tombées ; contemple l'astre du jour qui se couche par-delà tous ces portiques : qu'il est doux d'errer avec toi dans ces lieux ! Tes paroles embaument ces retraites, comme les roses de l'hymen. Avec quel charme je reconnais dans ton langage quelques accents de la langue de mes pères ! Le seul frémissement de ta robe sur ces marbres me fait tressaillir. L'air n'est parfumé que parce qu'il a touché ta chevelure. Tu es belle comme le Génie de ma patrie au milieu de ces débris. Mais Aben-Hamet peut-il espérer de fixer ton cœur ? Qu'est-il auprès de toi ? Il a parcouru les montagnes avec son père ; il connaît les plantes du désert... hélas ! il n'en est pas une seule qui pût le guérir de la blessure que tu lui as faite ! Il porte des armes, mais il n'est point chevalier. Je me disais autrefois : L'eau de la mer qui dort à l'abri dans le creux du rocher est tranquille et muette, tandis que tout auprès la grande mer est agitée et bruyante. Aben-Hamet ! ainsi sera ta vie, silencieuse, paisible, ignorée dans un coin de terre inconnu, tandis que la cour du sultan est bouleversée par les orages. Je me disais cela, jeune chrétienne, et tu m'as prouvé que la tempête peut aussi troubler la goutte d'eau dans le creux du rocher. »

Blanca écoutait avec ravissement ce langage nouveau pour elle, et dont le tour oriental semblait si bien convenir à la demeure des Fées, qu'elle parcourait avec son amant. L'amour pénétrait dans son cœur de toutes parts ; elle sentait

chanceler ses genoux, elle était obligée de s'appuyer plus fortement sur le bras de son guide. Aben-Hamet soutenait le doux fardeau, et répétait en marchant : « Ah ! que ne suis-je un brillant Abencerage !

— Tu me plairais moins, dit Blanca, car je serais plus tourmentée : reste obscur et vis pour moi. Souvent un chevalier célèbre oublie l'amour pour la renommée.

— Tu n'aurais pas ce danger à craindre, répliqua vivement Aben-Hamet.

— Et comment m'aimerais-tu donc si tu étais un Abencerage ? dit la descendante de Chimène.

— Je t'aimerais, répondit le Maure, plus que la gloire et moins que l'honneur. »

Le soleil était descendu sous l'horizon pendant la promenade des deux amants. Ils avaient parcouru tout l'Alhambra. Quels souvenirs offerts à la pensée d'Aben-Hamet ! Ici la sultane recevait par des soupiraux la fumée des parfums qu'on brûlait au-dessous d'elle. Là, dans cet asile écarté, elle se parait de tous les atours de l'Orient. Et c'était Blanca, c'était une femme adorée qui racontait ces détails au beau jeune homme qu'elle idolâtrait.

La lune, en se levant, répandit sa clarté douteuse dans les sanctuaires abandonnés et dans les parvis déserts de l'Alhambra. Ses blancs rayons dessinaient sur le gazon des parterres, sur les murs des salles, la dentelle d'une architecture aérienne, les cintres des cloîtres, l'ombre mobile des eaux jaillissantes et celle des arbustes balancés par le zéphyr. Le rossignol chantait dans un cyprès qui perçait les dômes d'une mosquée en ruine, et les échos répétaient ses plaintes. Aben-Hamet écrivit au clair de la lune le nom de Blanca sur le marbre de la salle des Deux-Sœurs : il traça ce nom en caractères arabes, afin que le voyageur eût un mystère de plus à deviner dans ce palais des mystères.

« Maure, ces lieux sont cruels, dit Blanca : quittons ces lieux. Le destin de ma vie est fixé pour jamais. Retiens bien ces mots : Musulman, je suis ton amante sans espoir ; chrétien, je suis ton épouse fortunée. »

Aben-Hamet répondit : « Chrétienne, je suis ton esclave désolé ; musulmane, je suis ton époux glorieux. »

Et ces nobles amants sortirent de ce dangereux palais.

La passion de Blanca s'augmenta de jour en jour, et celle d'Aben-Hamet s'accrut avec la même violence. Il était si enchanté d'être aimé pour lui seul, de ne devoir à aucune cause étrangère les sentiments qu'il inspirait, qu'il ne révéla point le secret de sa naissance à la fille du duc de Santa-Fé. Il se faisait un plaisir délicat de lui apprendre qu'il portait un nom illustre, le jour même où elle consentirait à lui donner sa main. Mais il fut tout à coup rappelé à Tunis : sa mère, atteinte d'un mal sans remède, voulait embrasser son fils et le bénir avant d'abandonner la vie. Aben-Hamet se présente au palais de Blanca. « Sultane, lui dit-il, ma mère va mourir. Elle me demande pour lui fermer les yeux. Me conserveras-tu ton amour ?

— Tu me quittes ! répondit Blanca pâlissante. Te reverrai-je jamais ?

— Viens, dit Aben-Hamet. Je veux exiger de toi un serment, et t'en faire un que la mort seule pourra briser. Suis-moi. »

Ils sortent ; ils arrivent à un cimetière qui fut jadis celui des Maures. On voyait encore çà et là de petites colonnes funèbres autour desquelles le sculpteur figura jadis un turban, mais les chrétiens avaient depuis remplacé ce turban par une croix. Aben-Hamet conduisit Blanca au pied de ces colonnes.

« Blanca, dit-il, mes ancêtres reposent ici : je jure par leurs cendres de t'aimer jusqu'au jour où l'ange du jugement m'appellera au tribunal d'Allah. Je te promets de ne jamais engager mon cœur à une autre femme et de te prendre pour épouse aussitôt que tu connaîtras la sainte lumière du prophète. Chaque année, à cette époque, je reviendrai à Grenade pour voir si tu m'as gardé ta foi et si tu veux renoncer à tes erreurs.

— Et moi, dit Blanca en larmes, je t'attendrai tous les ans ; je te conserverai jusqu'à mon dernier soupir la foi que je t'ai jurée, et je te recevrai pour époux lorsque le Dieu des chrétiens, plus puissant que ton amante, aura touché ton cœur

infidèle. »

Aben-Hamet part ; les vents l'emportent aux bords africains ; sa mère venait d'expirer. Il la pleure, il embrasse son cercueil. Les mois s'écoulent : tantôt errant parmi les ruines de Carthage, tantôt assis sur le tombeau de saint Louis, l'Abencerage exilé appelle le jour qui doit le ramener à Grenade. Ce jour se lève enfin : Aben-Hamet monte sur un vaisseau et fait tourner la proue vers Malaga. Avec quel transport, avec quelle joie mêlée de crainte il aperçut les premiers promontoires de l'Espagne ! Blanca l'attend-elle sur ces bords ? Se souvient-elle encore d'un pauvre Arabe qui ne cessa de l'adorer sous le palmier du désert ?

La fille du duc de Santa-Fé n'était point infidèle à ses serments. Elle avait prié son père de la conduire à Malaga. Du haut des montagnes qui bordaient la côte inhabitée, elle suivait des yeux les vaisseaux lointains et les voiles fugitives. Pendant la tempête, elle contemplait avec effroi la mer soulevée par les vents : elle aimait alors à se perdre dans les nuages, à s'exposer dans les passages dangereux, à se sentir baignée par les mêmes vagues, enlevé par le même tourbillon, qui menaçaient les jours d'Aben-Hamet. Quand elle voyait la mouette plaintive raser les flots avec ses grandes ailes recourbées et voler vers les rivages de l'Afrique, elle la chargeait de toutes ces paroles d'amour, de tous ces veux insensés qui sortent d'un cœur que la passion dévore.

Un jour qu'elle errait sur les grèves, elle aperçut une longue barque dont la proue élevée, le mat penché et la voile latine annonçaient l'élégant génie des Maures. Blanca court au port, et voit bientôt entrer le vaisseau barbaresque, qui faisait écumer l'onde sous la rapidité de sa course. Un Maure couvert de superbes habits se tenait debout sur la proue. Derrière lui deux esclaves noirs arrêtaient par le frein un cheval arabe dont les naseaux fumants et les crins épars annonçaient à la fois son naturel ardent et la frayeur que lui inspirait le bruit des vagues. La barque arrive, abaisse ses voiles, touche au mole, présente le flanc : le Maure s'élance sur la rive, qui retentit du son de ses armes. Les esclaves font sortir le coursier tigré

comme un léopard, qui hennit et bondit de joie en retrouvant la terre. D'autres esclaves descendent doucement une corbeille où reposait une gazelle couchée parmi des feuilles de palmier. Ses jambes fines étaient attachées et ployées sous elle de peur qu'elles ne se fussent brisées dans les mouvements du vaisseau ; elle portait un collier de grains d'aloès, et sur une plaque d'or qui servaient à rejoindre les deux bouts du collier étaient gravés en arabe un nom et un talisman.

Blanca reconnaît Aben-Hamet : elle n'ose se trahir aux yeux de la foule, elle se retire et envoie Dorothée, une de ses femmes, avertir l'Abencerage qu'elle l'attend au palais des Maures. Aben-Hamet présentait en ce moment au gouverneur son firman, écrit en lettres d'azur sur un vélin précieux et renfermé dans un fourreau de soie. Dorothée s'approche, et conduit l'heureux Abencerage aux pieds de Blanca. Quels transports en se retrouvant tous deux fidèles ! Quel bonheur de se revoir après avoir été si longtemps séparés ! Quels nouveaux serments de s'aimer toujours !

Les deux esclaves noirs amènent le cheval numide, qui, au lieu de selle, n'avait sur le dos qu'une peau de lion rattachée par une zone de pourpre. On apporte ensuite la gazelle. » Sultane, dit Aben-Hamet, c'est un chevreuil de mon pays, presque aussi léger que toi. » Blanca détache elle-même l'animal charmant, qui semblait la remercier en jetant sur elle les regards les plus doux. Pendant l'absence de l'Abencerage, la fille du duc de Santa-Fé avait étudié l'arabe : elle lut avec des yeux attendris son propre nom sur le collier de la gazelle. Celle-ci, rendue à la liberté, se soutenait à peine sur ses pieds si longtemps enchaînés ; elle se couchait à terre et appuyait sa tête sur les genoux de sa maîtresse. Blanca lui présentait des dattes nouvelles et caressait cette chevrette du désert, dont la peau fine avait retenu l'odeur du bois d'aloès et de la rose de Tunis.

L'Abencerage, le duc de Santa-Fé et sa fille partirent ensemble pour Grenade. Les jours du couple heureux s'écoulèrent comme ceux de l'année précédente : mêmes

promenades, même regret à la vue de la patrie, même amour ou plutôt amour toujours croissant, toujours partagé, mais aussi même attachement dans les deux amants à la religion de leurs pères. « Sois chrétien, » disait Blanca ; « Sois musulmane, » disait Aben-Hamet ; et ils se séparèrent encore une fois sans avoir succombé à la passion qui les entraînait l'un vers l'autre.

Aben-Hamet reparut la troisième année, comme ces oiseaux voyageurs que l'amour ramène au printemps dans nos climats. Il ne trouva point Blanca au rivage, mais une lettre de cette femme adorée apprit au fidèle Arabe le départ du duc de Santa-Fé pour Madrid et l'arrivée de don Carlos à Grenade. Don Carlos était accompagné d'un prisonnier français, ami du frère de Blanca. Le Maure sentit son cœur se serrer à la lecture de cette lettre. Il partit de Malaga pour Grenade avec les plus tristes pressentiments. Les montagnes lui parurent d'une solitude effrayante, et il tourna plusieurs fois la tête pour regarder la mer qu'il venait de traverser.

Blanca, pendant l'absence de son père, n'avait pu quitter un frère qu'elle aimait, un frère qui voulait en sa faveur se dépouiller de tous ses biens et qu'elle revoyait après sept années d'absence. Don Carlos avait tout le courage et toute la fierté de sa nation : terrible comme les conquérants du Nouveau-Monde, parmi lesquels il avait fait ses premières armes ; religieux comme les chevaliers espagnols vainqueurs des Maures, il nourrissait dans son cœur contre les infidèles la haine qu'il avait héritée du sang du Cid.

Thomas de Lautrec, de l'illustre maison de Foix, où la beauté dans les femmes et la beauté dans les hommes passaient pour un don héréditaire, était frère cadet de la comtesse de Foix et du brave et malheureux Odet de Foix, seigneur de Lautrec. À l'âge de dix-huit ans, Thomas avait été armé chevalier par Bayard, dans cette retraite qui coûta la vie au Chevalier sans peur et sans reproche. Quelque temps après, Thomas fut percé de coups et fait prisonnier à Pavie, en défendant le roi chevalier qui perdit tout alors, *fors l'honneur*.

Don Carlos de Bivar, témoin de la vaillance de Lautrec, avait

fait prendre soin des blessures du jeune Français, et bientôt il s'établit entre eux une de ces amitiés héroïques dont l'estime et la vertu sont les fondements. François Ier était retourné en France, mais Charles Quint retint les autres prisonniers. Lautrec avait eu l'honneur de partager la captivité de son roi et de coucher à ses pieds dans la prison. Resté en Espagne après le départ du monarque, il avait été remis sur sa parole à don Carlos, qui venait de l'amener à Grenade.

Lorsque Aben-Hamet se présenta au palais de don Rodrigue et fut introduit dans la salle où se trouvait la fille du duc de Santa-Fé, il sentit des tourments jusque alors inconnus pour lui. Aux pieds de dona Blanca était assis un jeune homme qui la regardait en silence, dans une espèce de ravissement. Ce jeune homme portait un haut-de-chausses de buffle et un pourpoint de même couleur, serré par un ceinturon d'où pendait une épée aux fleurs de lis. Un manteau de soie était jeté sur ses épaules, et sa tête était couverte d'un chapeau à petits bords, ombragé de plumes ; une fraise de dentelle, rabattue sur sa poitrine, laissait voir son cou découvert. Deux moustaches noires comme l'ébène donnaient à son visage naturellement doux un air mâle et guerrier. De larges bottes qui tombaient et se repliaient sur ses pieds portaient l'éperon d'or, marque de la chevalerie.

À quelque distance, un autre chevalier se tenait debout appuyé sur la croix de fer de sa longue épée : il était vêtu comme l'autre chevalier, mais il paraissait plus âgé. Son air austère, bien qu'ardent et passionné, inspirait le respect et la crainte. La croix rouge de Calatrava était brodée sur son pourpoint avec cette devise : *Pour elle et pour mon roi*.

Un cri involontaire s'échappa de la bouche de Blanca lorsqu'elle aperçut Aben-Hamet. « Chevaliers, dit-elle aussitôt, voici l'infidèle dont je vous ai tant parlé : craignez qu'il ne remporte la victoire. Les Abencerages étaient faits comme lui, et nul ne les surpassait en loyauté, courage et galanterie. »

Don Carlos s'avança au-devant d'Aben-Hamet. « Seigneur Maure, dit-il, mon père et ma sœur m'ont appris votre nom ; on vous croit d'une race noble et brave ; vous-même, vous êtes

distingué par votre courtoisie. Bientôt Charles Quint, mon maître doit porter la guerre à Tunis, et nous nous verrons, j'espère, au champ d'honneur. »

Aben-Hamet posa la main sur son sein, s'assit à terre sans répondre, et resta les veux attachés sur Blanca et sur Lautrec. Celui-ci admirait, avec la curiosité de son pays, la robe superbe, les armes brillantes, la beauté du Maure. Blanca ne paraissait point embarrassée ; toute son âme était dans ses yeux« : La sincère Espagnole n'essayait point de cacher le secret de son cœur. Après quelques moments de silence, Aben-Hamet se leva, s'inclina devant la fille de don Rodrigue, et se retira. Etonné du maintien du Maure et des regards de Blanca, Lautrec sortit avec un soupçon qui se changea bientôt en certitude.

Don Carlos resta seul avec sa sœur. « Blanca, lui dit-il, expliquez-vous. D'où naît le trouble que vous a causé la vue de cet étranger ?

— Mon frère, répondit Blanca, j'aime Aben-Hamet ! et s'il veut se faire chrétien, ma main est à lui.

— Quoi ! s'écria don Carlos, vous aimez Aben-Hamet ! la fille des Bivar aime un Maure, un infidèle, un ennemi que nous avons chassé de ces palais !

— Don Carlos, répliqua Blanca, j'aime Aben-Hamet ; Aben-Hamet m'aime ; depuis trois ans il renonce à moi plutôt que de renoncer à la religion de ses pères. Noblesse, honneur, chevalerie, sont en lui ; jusqu'à mon dernier soupir je l'adorerai. »

Don Carlos était digne de sentir ce que la résolution d'Aben-Hamet avait de généreux, quoiqu'il déplorât l'aveuglement de cet infidèle. « Infortunée Blanca, dit-il, où te conduira cet amour ? J'avais espéré que Lautrec, mon ami, deviendrait mon frère.

— Tu t'étais trompé, répondit Blanca : je ne puis aimer cet étranger. Quant à mes sentiments pour Aben-Hamet, je n'en dois compte à personne. Garde tes serments de chevalerie comme je garderai mes serments d'amour. Sache seulement, pour te consoler, que jamais Blanca ne sera l'épouse d'un

infidèle.

— Notre famille disparaîtra donc de la terre ! s'écria don Carlos.

— C'est à toi de la faire revivre, dit Blanca. Qu'importent d'ailleurs des fils que tu ne verras point et qui dégénéreront de ta vertu ? Don Carlos, je sens que nous sommes les derniers de notre race ; nous sortons trop de l'ordre commun pour que notre sang fleurisse après nous : le Cid fut notre aïeul, il sera notre postérité. »

Blanca sortit. Don Carlos vole chez l'Abencerage. « Maure, lui dit-il, renonce à ma sœur ou accepte le combat.

— Es-tu chargé par ta sœur, répondit Aben-Hamet, de me redemander les serments qu'elle m'a faits ?

— Non, répliqua don Carlos : elle t'aime plus que jamais.

— Ah digne frère de Blanca ! s'écria Aben-Hamet en l'interrompant, je dois tenir tout mon bonheur de ton sang ! O fortuné Aben-Hamet ! O heureux jour ! Je croyais Blanca infidèle pour ce chevalier français...

— Et c'est là ton malheur, s'écria à son tour don Carlos hors de lui : Lautrec est mon ami ; sans toi il serait mon frère. Rends-moi raison des larmes que tu fais verser à ma famille.

— Je le veux bien, répondit Aben-Hamet ; mais, né d'une race qui peut-être a combattu la tienne, je ne suis pourtant point chevalier. Je ne vois ici personne pour me conférer l'ordre qui te permettra de te mesurer avec moi sans descendre de ton rang. »

Don Carlos, frappé de la réflexion du Maure, le regarda avec un mélange d'admiration et de fureur. Puis tout à coup : « C'est moi qui t'armerai chevalier ! Tu en es digne. »

Aben-Hamet fléchit le genou devant don Carlos, qui lui donne l'accolade en lui frappant trois fois l'épaule du plat de son épée ; ensuite don Carlos lui ceint cette même épée que l'Abencerage va peut-être lui plonger dans la poitrine : tel était l'antique honneur.

Tous deux s'élancent sur leurs coursiers, sortent des murs de Grenade, et volent à la fontaine du Pin. Les duels des Maures et des chrétiens avaient depuis longtemps rendu cette

source célèbre. C'était là que Malique Alabès s'était battu contre Ponce de Léon, et que le grand maître de Calatrava avait donné la mort au valeureux Abayados. On voyait encore les débris des armes de ce chevalier maure suspendus aux branches du pin, et l'on apercevait sur l'écorce de l'arbre quelques lettres d'une inscription funèbre. Don Carlos montra de la main la tombe d'Abayados à l'Abencerage : « Imite, lui cria-t-il, ce brave infidèle, et reçois le baptême et la mort de ma main.

— La mort peut-être, répondit Aben-Hamet, mais vivent Allah et le Prophète ! »

Ils prirent aussitôt du champ, et coururent l'un sur l'autre avec furie. Ils n'avaient que leurs épées : Aben-Hamet était moins habile dans les combats que don Carlos, mais la bonté de ses armes, trempées à Damas, et la légèreté de son cheval arabe, lui donnaient encore l'avantage sur son ennemi. Il lança son coursier comme les Maures, et avec son large étrier tranchant il coupa la jambe droite du cheval de don Carlos au-dessous du genou. Le cheval blessé s'abattit, et don Carlos, démonté par ce coup heureux, marche sur Aben-Hamet l'épée haute. Aben-Hamet saute à terre et reçoit don Carlos avec intrépidité. Il pare les premiers coups de l'Espagnol, qui brise son épée sur le fer de Damas. Trompé deux fois par la fortune, don Carlos verse des pleurs de rage et crie à son ennemi : « Frappe, Maure, frappe ! Don Carlos désarmé te défie, toi et toute ta race infidèle.

— Tu pouvais me tuer, répond l'Abencerage, mais je n'ai jamais songé à te faire la moindre blessure : j'ai voulu seulement te prouver que j'étais digne d'être ton frère, et t'empêcher de me mépriser. »

Dans cet instant on aperçoit un nuage de poussière : Lautrec et Blanca pressaient deux cavales de Fez, plus légères que les vents. Ils arrivent à la fontaine du Pin et voient le combat suspendu.

« Je suis vaincu, dit don Carlos ; ce chevalier m'a donné la vie. Lautrec, vous serez peut-être plus heureux que moi.

— Mes blessures, dit Lautrec d'une voix noble et gracieuse

me permettent de refuser le combat contre ce chevalier courtois. Je ne veux point, ajouta-t-il en rougissant, connaître le sujet de votre querelle et pénétrer un secret qui porterait peut-être la mort dans mon sein. Bientôt mon absence fera renaître la paix parmi vous, à moins que Blanca ne m'ordonne de rester à ses pieds.

— Chevalier, dit Blanca, vous demeurerez auprès de mon frère, vous me regarderez comme votre sœur. Tous les cœurs qui sont ici éprouvent des chagrins : vous apprendrez de nous à supporter les maux de la vie. »

Blanca voulut contraindre les trois chevaliers à se donner la main : tous les trois s'y refusèrent : « Je hais Aben-Hamet ! s'écria don Carlos.

— Je l'envie, dit Lautrec.

— Et moi, dit l'Abencerage, j'estime don Carlos et je plains Lautrec ; mais je ne saurais les aimer.

— Voyons-nous toujours, dit Blanca, et tôt ou tard l'amitié suivra l'estime. Que l'événement fatal qui nous rassemble ici soit à jamais ignoré de Grenade. »

Aben-Hamet devint dès ce moment plus cher à la fille du duc de Santa-Fé : l'amour aime la vaillance ; il ne manquait plus rien à l'Abencerage, puisqu'il était brave et que don Carlos lui devait la vie. Aben-Hamet, par le conseil de Blanca s'abstînt pendant quelques jours de se présenter au palais afin de laisser se calmer la colère de don Carlos. Un mélange de sentiments doux et amers remplissait l'âme de L'Abencerage : d'un côté l'assurance d'être aimé avec tant de fidélité et d'ardeur était pour lui une source inépuisable de délice, d'un autre côté la certitude de n'être jamais heureux sans renoncer à la religion de ses pères accablait le courage d'Aben-Hamet. Déjà plusieurs années s'étaient écoulées sans apporter de remède à ses maux : verrait-il ainsi s'écouler le reste de sa vie ?

Il était plongé dans un abîme de réflexions les plus sérieuses et les plus tendres, lorsqu'un soir il entendit sonner cette prière chrétienne qui annonce la fin du jour. Il lui vint en pensée d'entrer dans le temple du Dieu de Blanca et de demander des

conseils au Maître de la nature.

Il sort, il arrive à la porte d'une ancienne mosquée convertie en église par les fidèles. Le cœur saisi de tristesse et de religion, il pénètre dans le temple qui fut autrefois celui de son Dieu et de sa patrie. La prière venait de finir : il n'y avait plus personne dans l'église. Une sainte obscurité régnait à travers une multitude de colonnes qui ressemblaient au tronc des arbres d'une forêt régulièrement plantée. L'architecture légère des Arabes s'était mariée à l'architecture gothique, et, sans rien perdre de son élégance, elle avait pis une gravité plus convenable aux méditations. Quelques lampes éclairaient à peine les enfoncements des voûtes ; mais à la clarté de plusieurs cierges allumés on voyait encore briller l'autel du sanctuaire : il étincelait d'or et de pierreries. Les Espagnols mettent toute leur gloire à se dépouiller de leurs richesses pour en parer les objets du culte, et l'image du Dieu vivant placée au milieu des voiles de dentelles, des couronnes de perles et des gerbes de rubis, est adorée par un peuple à demi nu.

On ne remarquait aucun siège au milieu de la vaste enceinte : un pavé de marbre qui recouvrait des cercueils servait aux grands comme aux petits pour se prosterner devant le Seigneur. Aben-Hamet s'avançait lentement dans les nefs désertes qui retentissaient du seul bruit de ses pas. Son esprit était partagé entre les souvenirs que cet ancien édifice de la religion des Maures retraçait à sa mémoire et les sentiments que la religion des chrétiens faisait naître dans son cœur. Il entrevit au pied d'une colonne une figure immobile, qu'il prit d'abord pour une statue sur un tombeau ; il s'en approche ; il distingue un jeune chevalier à genou, le front légèrement incliné et les deux bras croisés sur sa poitrine. Ce chevalier ne fit aucun mouvement au bruit des pas d'Aben-Hamet ; aucune distraction, aucun signe extérieur de vie ne troubla sa profonde prière. Son épée était couchée à terre devant lui, et son chapeau, chargé de plumes, était posé sur le marbre à ses côtés : il avait l'air d'être fixé dans cette attitude par l'effet d'un enchantement. C'était Lautrec : « Ah ! dit

l'Abencerage en lui-même, ce jeune et beau Français demande au ciel quelque faveur signalée ; ce guerrier déjà célèbre par son courage, répand ici son cœur devant le souverain du ciel, comme le plus humble et le plus obscur des hommes. Prions donc aussi le Dieu des chevaliers et de la gloire. »

Aben-Hamet allait se précipiter sur le marbre, lorsqu'il aperçut, à la lueur d'une lampe, des caractères arabes et un verset du Coran qui paraissaient sous un plâtre à demi tombé. Les remords rentrent dans son cœur, et il se hâte de quitter l'édifice où il a pensé devenir infidèle à sa religion et à sa patrie.

Le cimetière qui environnait cette ancienne mosquée était une espèce de jardin planté d'orangers, de cyprès, de palmiers, et arrosé par deux fontaines ; un cloître régnait alentour. Aben-Hamet, en passant sous un des portiques, aperçut une femme prête à entrer dans l'église. Quoiqu'elle fût enveloppée d'un voile, l'Abencerage reconnut la fille du duc de Santa-Fé ; il l'arrête, et lui dit : « Viens-tu chercher Lautrec dans ce temple ?

— Laisse là ces vulgaires jalousies, répondit Blanca ; si je ne t'aimais plus, je te le dirais ; je dédaignerais de te tromper. Je viens ici prier pour toi ; toi seul es maintenant l'objet de mes vœux : j'oublie mon âme pour la tienne. Il ne fallait pas m'enivrer du poison de ton amour, ou il fallait consentir à servir le Dieu que je sers. Tu troubles toute ma famille, mon frère te hait ; mon père est accablé de chagrin, parce que je refuse de choisir un époux. Ne t'aperçois-tu pas que ma santé s'altère ? Vois cet asile de la mort ; il est enchanté ! Je m'y reposerai bientôt, si tu ne te hâtes de recevoir ma foi au pied de l'autel des chrétiens. Les combats que j'éprouve minent peu à peu ma vie ; la passion que tu m'inspires ne soutiendra pas toujours ma frêle existence ; songe, ô Maure ! Pour te parler ton langage, que le feu qui allume le flambeau est aussi le feu qui le consume. »

Blanca entre dans l'église, et laisse Aben-Hamet accablé de ces dernières paroles.

C'en est fait : l'Abencerage est vaincu ; il va renoncer aux

erreurs de son culte ; assez longtemps il a combattu. La crainte de voir Blanca mourir l'emporte sur tout autre sentiment dans le cœur d'Aben-Hamet. « Après tout, se disait-il, le Dieu des chrétiens est peut-être le Dieu véritable. Ce Dieu est toujours le Dieu des nobles âmes, puisqu'il est celui de Blanca, de don Carlos et de Lautrec. »

Dans cette pensée, Aben-Hamet attendit avec impatience le lendemain pour faire connaître sa résolution à Blanca et changer une vie de tristesse et de larmes en une vie de joie et de bonheur. Il ne put se rendre au palais du duc de Santa-Fé que le soir. Il apprit que Blanca était allée avec son frère au Généralife, où Lautrec donnait une fête. Aben-Hamet, agité de nouveaux soupçons, vole sur les traces de Blanca. Lautrec rougit en voyant paraître l'Abencerage ; quant à Don Carlos, il reçut le Maure avec une froide politesse, mais à travers laquelle perçait l'estime.

Lautrec avait fait servir les plus beaux fruits de l'Espagne et de l'Afrique dans une des salles du Généralife appelée la salle des Chevaliers. Tout autour de cette salle étaient suspendus les portraits des princes et des chevaliers vainqueurs des Maures, Pelage, le Cid, Gonzalve de Cordoue. L'épée du dernier roi de Grenade était attachée au-dessous de ces portraits. Aben-Hamet renferma sa douleur en lui-même, et dit seulement comme le lion, en regardant ces tableaux : « Nous ne savons pas peindre. »

Le généreux Lautrec, qui voyait les yeux de l'Abencerage se tourner malgré lui vers l'épée de Boabdil, lui dit : « Chevalier Maure, si j'avais prévu que vous m'eussiez fait l'honneur de venir à cette fête, je ne vous aurais pas reçu ici. On perd tous les jours une épée, et j'ai vu le plus vaillant des rois remettre la sienne à son heureux ennemi.

— Ah ! s'écria le Maure en se couvrant le visage d'un pan de sa robe, on peut la perdre comme François Ier, mais comme Boabdil !... »

La nuit vint : on apporta des flambeaux ; la conversation changea de cours. On pria don Carlos de raconter la découverte du Mexique. Il parla de ce monde inconnu avec

l'éloquence pompeuse naturelle à la nation espagnole. Il dit les malheurs de Montézume, les mœurs des Américains, les prodiges de la valeur castillane et même les cruautés de ses compatriotes, qui ne lui semblaient mériter ni blâme ni louange. Ces récits enchantaient Aben-Hamet, dont la passion pour les histoires merveilleuses trahissait le sang arabe. Il fit à son tour le tableau de l'empire ottoman, nouvellement assis sur les ruines de Constantinople, non sans donner des regrets au premier empire de Mahomet ; temps heureux où le commandeur des croyants voyait briller autour de lui Zobeide, Fleur de Beauté, Force des Cœurs, Tourmente, et ce généreux Ganem, esclave par amour. Quant à Lautrec, il peignit la cour galante de François Ier ; les arts renaissant du sein de la barbarie, l'honneur, la loyauté, la chevalerie des anciens temps, unis à la politesse des siècles civilisés, les tourelles gothiques ornées des ordres de la Grèce, et les dames gauloises rehaussant la richesse de leurs atours par l'élégance athénienne.

Après ces discours, Lautrec, qui voulait amuser la divinité de cette fête, prit une guitare, et chanta cette romance qu'il avait composée sur un air des montagnes de son pays :

Combien j'ai douce souvenance[28]
Du joli lieu de ma naissance !
Ma sœur, qu'ils étaient beaux, les jours
De France !
O mon pays, sois mes amours
Toujours !

Te souvient-il que notre mère,
Au foyer de notre chaumière,
Nous pressait sur son cœur joyeux,
Ma chère,
Et nous baisions ses blancs cheveux
Tous deux ?

Ma sœur, te souvient-il encore

Du château que baignait la Dore !
Et de cette tant vieille tour
Du Maure,
Où l'airain sonnait le retour
Du jour ?

Te souvient-il du lac tranquille
Qu'effleurait l'hirondelle agile,
Du vent qui courbait le roseau
Mobile,
Et du soleil couchant sur l'eau,
Si beau ?

Oh ! qui me rendra mon Hélène,
Et ma montagne et le grand chêne ?
Leur souvenir fait tous les jours
Ma peine :
Mon pays sera mes amours
Toujours !

Lautrec, en achevant le dernier couplet, essuya avec son gant une larme que lui arrachait le souvenir du gentil pays de France. Les regrets du beau prisonnier furent vivement sentis par Aben-Hamet, qui déplorait comme Lautrec la perte de sa patrie. Sollicité de prendre à son tour la guitare, il s'en excusa, en disant qu'il ne savait qu'une romance, et qu'elle serait peu agréable à des chrétiens.

« Si ce sont des infidèles qui gémissent de nos victoires, repartit dédaigneusement don Carlos, vous pouvez chanter : les larmes sont permises aux vaincus.

— Oui, dit Blanca, et c'est pour cela que nos pères, soumis autrefois au joug des Maures, nous ont laissé tant de complaintes. »

Aben-Hamet chanta donc cette ballade, qu'il avait apprise d'un poète de la tribu des Abencerages :[29] :

Le roi don Juan,

Un jour chevauchant,
Vit sur la montagne
Grenade d'Espagne ;
Il lui dit soudain :
« Cité mignonne,
Mon cœur te donne
Avec ma main.

Je t'épouserai,
Puis apporterai
En dons à ta ville,
Cordoue et Séville.
Superbes atours
Et perle fine
Je te destine
Pour nos amours. »

Grenade répond :
« Grand roi de Léon,
Au Maure liée,
Je suis mariée.
Garde tes présents :
J'ai pour parure
Riche ceinture
Et beaux enfants. »

Ainsi tu disais ;
Ainsi tu mentais.
O mortelle injure !
Grenade est parjure !
Un chrétien maudit
D'Abencerage
Tient l'héritage :
C'était écrit !

Jamais le chameau
N'apporte au tombeau,

Près de la piscine,
L'Haggi de Médine.
Un chrétien maudit
D'Abencerage
Tient l'héritage :
C'était écrit !

O bel Albambra !
O palais d'Allah !
Cité des fontaines !
Fleuve aux vertes plaines,
Un chrétien maudit
D'Abencerage
Tient l'héritage :
C'était écrit !

La naïveté de ces plaintes avait touché jusqu'au superbe don Carlos, malgré les imprécations prononcées contre les chrétiens. Il aurait désiré qu'on le dispensât de chanter lui-même, mais par courtoisie pour Lautrec il crut devoir céder à ses prières. Aben-Hamet donna la guitare au frère de Blanca, qui célébra les exploits du Cid son illustre aïeul :

Prêt à partir pour la rive africaine[30],
Le Cid armé, tout brillant de valeur,
Sur sa guitare, aux pieds de sa Chimène,
Chantait ces vers que lui dictait l'honneur :

Chimène a dit : Va combattre le Maure ;
De ce combat surtout reviens vainqueur.
Oui, je croirai que Rodrigue m'adore
S'il fait céder son amour à l'honneur.

— Donnez, donnez et mon casque et ma lance !
Je vais montrer que Rodrigue a du cœur :
Dans les combats signalant sa vaillance,
Son cri sera pour sa dame et l'honneur.

Maure vanté pour ta galanterie,
De tes accents mon noble chant vainqueur
D'Espagne un jour deviendra la folie,

Car il peindra l'amour avec l'honneur.

Dans le vallon de notre Andalousie,
Les vieux chrétiens conteront ma valeur :
« Il préféra, diront-ils, à la vie
« Son Dieu, son roi, sa Chimène et l'honneur. »

Don Carlos avait paru si fier en chantant ces paroles d'une voix mâle et sonore, qu'on l'aurait pris pour le Cid lui-même. Lautrec partageait l'enthousiasme guerrier de son ami ; mais l'Abencerage avait pâli au nom du Cid.

« Ce chevalier, dit-il, que les chrétiens appellent la Fleur des batailles, porte parmi nous le nom de cruel. Si sa générosité avait égalé sa valeur !...

— Sa générosité, repartit vivement don Carlos interrompant Aben-Hamet, surpassait encore son courage, et il n'y a que des Maures qui puissent calomnier le héros à qui ma famille doit le jour.

— Que dis-tu ? s'écria Aben-Hamet s'élançant du siège où il était à demi couché : tu comptes le Cid parmi tes aïeux ?

— Son sang coule dans mes veines, répliqua don Carlos, et je me reconnais de ce noble sang à la haine qui brûle dans mon cœur contre les ennemis de mon Dieu.

— Ainsi, dit Aben-Hamet regardant Blanca, vous êtes de la maison de ces Bivar qui, après la conquête de Grenade, envahirent les foyers des malheureux Abencerages et donnèrent la mort à un vieux chevalier de ce nom qui voulut défendre le tombeau de ses aïeux !

— Maure ! s'écria don Carlos enflammé de colère, sache que je ne me laisse point interroger. Si je possède aujourd'hui la dépouille des Abencerages, mes ancêtres l'ont acquise au prix de leur sang, et ils ne la doivent qu'à leur épée.

— Encore un mot, dit Aben-Hamet toujours plus ému : nous avons ignoré dans notre exil que les Bivar eussent porté le titre de Santa-Fé, c'est ce qui a causé mon erreur.

— Ce fut, répondit don Carlos, à ce même Bivar, vainqueur des Abencerages, que ce titre fut conféré par Ferdinand le Catholique. »

La tête d'Aben-Hamet se pencha dans son sein : il resta debout au milieu de don Carlos, de Lautrec et de Blanca étonnés. Deux torrents de larmes coulèrent de ses yeux sur le poignard attaché à sa ceinture. « Pardonnez, dit-il ; les hommes, je le sais, ne doivent pas répandre des larmes : désormais les miennes ne couleront plus au dehors, quoiqu'il me reste beaucoup à pleurer ; écoutez-moi :

« Blanca, mon amour pour toi égale l'ardeur des vents brûlants de l'Arabie. J'étais vaincu ; je ne pouvais plus vivre sans toi. Hier, la vue de ce chevalier français en prières, tes paroles dans le cimetière du temple, m'avaient fait prendre la résolution de connaître ton Dieu et de t'offrir ma foi. »

Un mouvement de joie de Blanca et de surprise de don Carlos interrompit Aben-Hamet ; Lautrec cacha son visage dans ses deux mains. Le Maure devina sa pensée, et secouant la tête avec un sourire déchirant : « Chevalier, dit-il, ne perds pas toute espérance ; et toi, Blanca, pleure à jamais sur le dernier Abencerage ! »

Blanca, Don Carlos, Lautrec, lèvent tous trois les mains au ciel, et s'écrient : « Le dernier Abencerage ! »

Le silence règne ; la crainte, l'espoir, la haine, l'amour, l'étonnement, la jalousie, agitent tous les cœurs ; Blanca tombe bientôt à genoux. « Dieu de bonté ! dit-elle, tu justifies mon choix, je ne pouvais aimer que le descendant des héros.

— Ma sœur, s'écria don Carlos irrité, songez donc que vous êtes ici devant Lautrec !

— Don Carlos, dit Aben-Hamet, suspends ta colère ; c'est à moi à vous rendre le repos. »

Alors s'adressant à Blanca, qui s'était assise de nouveau :

« Houri du ciel, Génie de l'amour et de la beauté, Aben-Hamet sera ton esclave jusqu'à son dernier soupir : mais connais toute l'étendue de son malheur. Le vieillard immolé par ton aïeul en défendant ses foyers était le père de mon père. Apprends encore un secret que je t'ai caché, ou plutôt que tu m'avais fait oublier. Lorsque je vins la première fois visiter cette triste patrie, j'avais surtout pour dessein de chercher quelque fils des Bivar qui pût me rendre compte du

sang que ses pères avaient versé.

— Eh bien ! dit Blanca d'une voix douloureuse, mais soutenue par l'accent d'une grande âme, quelle est ta résolution ?

— La seule qui soit digne de toi, répondit Aben-Hamet : te rendre tes serments, satisfaire par mon éternelle absence et par ma mort à ce que nous devons l'un et l'autre à l'inimitié de nos dieux, de nos patries et de nos familles. Si jamais mon image s'effaçait de ton cœur, si le temps, qui détruit tout, emportait de ta mémoire le souvenir d'Abencerage... ce chevalier français... Tu dois ce sacrifice à ton frère. »

Lautrec se lève avec impétuosité, se jette dans les bras du Maure. « Aben-Hamet ! s'écrie-t-il, ne crois pas me vaincre en générosité : je suis Français ; Bayard m'arma chevalier ; j'ai versé mon sang pour mon roi ; je serai, comme mon parrain et comme mon prince, sans peur et sans reproche. Si tu restes parmi nous, je supplie don Carlos de t'accorder la main de sa sœur ; si tu quittes Grenade, jamais un mot de mon amour ne troublera ton amante. Tu n'emporteras point dans ton exil la funeste idée que Lautrec, insensible à ta vertu, cherche à profiter de ton malheur. »

Et le jeune chevalier pressait le Maure sur son sein avec la chaleur et la vivacité d'un Français.

« Chevaliers, dit don Carlos à son tour, je n'attendais pas moins de vos illustres races. Aben-Hamet, à quelle marque puis-je vous reconnaître pour le dernier Abencerage ?

— À ma conduite, répondit Aben-Hamet.

— Je l'admire, dit l'Espagnol ; mais, avant de m'expliquer, montrez-moi quelque signe de votre naissance. »

Aben-Hamet tira de son sein l'anneau héréditaire des Abencerages, qu'il portait suspendu à une chaîne d'or.

À ce signe, don Carlos tendit la main au malheureux Aben-Hamet. « Sire chevalier, dit-il, je vous tiens pour prud'homme et véritable fils de rois. Vous m'honorez par vos projets sur ma famille, j'accepte le combat que vous étiez venu secrètement chercher. Si je suis vaincu, tous mes biens, autrefois tous les vôtres, vous seront fidèlement remis. Si vous renoncez au

projet de combattre, acceptez à votre tour ce que je vous offre : soyez chrétien et recevez la main de ma sœur, que Lautrec a demandée pour vous. »

La tentation était grande, mais elle n'était pas au-dessus des forces d'Aben-Hamet. Si l'amour dans toute sa puissance parlait au cœur de l'Abencerage, d'une autre part il ne pensait qu'avec épouvante à l'idée d'unir le sang des persécuteurs au sang des persécutés. Il croyait voir l'ombre de son aïeul sortir du tombeau et lui reprocher cette alliance sacrilège. Transpercé de douleur, Aben-Hamet s'écrie : « Ah ! faut-il que je rencontre ici tant d'âmes sublimes, tant de caractères généreux, pour mieux sentir ce que je perds. Que Blanca prononce ; qu'elle dise ce qu'il faut que je fasse pour être plus digne de son amour ! »

Blanca s'écrie : « Retourne au désert ! » et elle s'évanouit.

Aben-Hamet se prosterna, adora Blanca encore plus que le ciel, et sortit sans prononcer une seule parole. Dès la nuit même il partit pour Malaga, et s'embarqua sur un vaisseau qui devait toucher à Oran. Il trouva campée près de cette ville la caravane qui tous les trois ans sort de Maroc, traverse l'Afrique, se rend en l'Egypte et rejoint dans l'Yémen la caravane de La Mecque. Aben-Hamet se mit au nombre des pèlerins.

Blanca, dont les jours furent d'abord menacés, revint à la vie. Lautrec, fidèle à la parole qu'il avait donnée à l'Abencerage, s'éloigna, et jamais un mot de son amour ou de sa douleur ne troubla la mélancolie de la fille du duc de Santa-Fé. Chaque année Blanca allait errer sur les montagnes de Malaga, à l'époque où son amant avait coutume de revenir d'Afrique ; elle s'asseyait sur les rochers, regardait la mer, les vaisseaux lointains, et retournait ensuite à Grenade ; elle passait le reste de ses jours parmi les ruines de l'Alhambra. Elle ne se plaignait point, elle ne pleurait point, elle ne parlait jamais d'Aben-Hamet : un étranger l'aurait crue heureuse. Elle resta seule de sa famille. Son père mourut de chagrin, et don Carlos fut tué dans un duel où Lautrec lui servit de second. On n'a jamais su quelle fut la destinée d'Aben-Hamet.

Lorsqu'on sort de Tunis par la porte qui conduit aux ruines de Carthage, on trouve un cimetière : sous un palmier dans un coin de ce cimetière, on m'a montré un tombeau qu'on appelle *le tombeau du dernier Abencerage*. Il n'a rien de remarquable, la pierre sépulcrale en est tout unie ; seulement, d'après une coutume des Maures, on a creusé au milieu de cette pierre un léger enfoncement avec le ciseau. L'eau de la pluie se rassemble au fond de cette coupe funèbre et sert, dans un climat brûlant, à désaltérer l'oiseau du ciel.

LES NATCHEZ

François-René de Chateaubriand

ROMANS ET NOUVELLES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

La composition des *Natchez* remonte à 1796-1797 et la première publication à l'année 1826. La première partie s'assimile à un poème en prose tandis que la deuxième est plutôt un roman.

Table des matières

Préface
Partie I
- Livre I
- Livre II
- Livre III
- Livre IV
- Livre V
- Livre VI
- Livre VII
- Livre VIII
- Livre IX
- Livre X
- Livre XI
- Livre XII

Partie II

Préface

Lorsqu'en 1800 je quittai l'Angleterre pour rentrer en France sous un nom supposé, je n'osai me charger d'un trop gros bagage : je laissai la plupart de mes manuscrits à Londres. Parmi ces manuscrits se trouvait celui des *Natchez* dont je n'apportais à Paris que *René, Atala* et quelques descriptions de l'Amérique.

Quatorze années s'écoulèrent avant que les communications avec la Grande-Bretagne se rouvrissent. Je ne songeai guère à mes papiers dans le premier moment de la Restauration ; et d'ailleurs comment les retrouver ? Ils étaient restés enfermés dans une malle, chez une Anglaise qui m'avait loué un petit appartement à Londres. J'avais oublié le nom de cette femme ; le nom de la rue et le numéro de la maison où j'avais demeuré étaient également sortis de ma mémoire.

Sur quelques renseignements vagues et même contradictoires, que je fis passer à Londres, MM. de Thuisy eurent la bonté de commencer des recherches ; ils les poursuivirent avec un zèle, une persévérance dont il y a très peu d'exemples : je me plais ici à leur en témoigner publiquement ma reconnaissance.

Ils découvrirent d'abord avec une peine infinie la maison que j'avais habitée dans la partie ouest de Londres. Mais mon hôtesse était morte depuis plusieurs années, et l'on ne savait ce que ses enfants étaient devenus. D'indication en indication, de renseignement en renseignement, MM. de Thuisy, après bien des courses infructueuses, retrouvèrent enfin, dans un village à plusieurs milles de Londres, la famille de mon hôtesse.

Avait-elle gardé la malle d'un émigré, une malle remplie de vieux papiers à peu près indéchiffrables ? N'avait-elle point jeté au feu cet inutile ramas de manuscrits français ?

D’un autre côté, si mon nom sorti de son obscurité avait attiré dans les journaux de Londres l’attention des enfants de mon ancienne hôtesse, n’auraient-ils point voulu profiter de ces papiers, qui dès lors acquéraient une certaine valeur ?

Rien de tout cela n’était arrivé : les manuscrits avaient été conservés ; la malle n’avait pas même été ouverte. Une religieuse fidélité, dans une famille malheureuse, avait été gardée à un enfant du malheur. J’avais confié avec simplicité le produit des travaux d’une partie de ma vie à la probité d’un dépositaire étranger, et mon *trésor* m’était rendu avec la même simplicité. Je ne connais rien qui m’ait plus touché dans ma vie que la bonne foi et la loyauté de cette pauvre famille anglaise.

Voici comme je parlais des *Natchez* dans la Préface de la première édition d’*Atala :*

« J’étais encore très jeune lorsque je conçus l’idée de faire l’*épopée de l’homme de la nature*, ou de peindre les mœurs des Sauvages, en les liant à quelque événement connu. Après la découverte de l’Amérique, je ne vis pas de sujet plus intéressant, surtout pour des Français, que le massacre de la colonie des Natchez à la Louisiane, en 1727. Toutes les tribus indiennes conspirant, après deux siècles d’oppression, pour rendre la liberté au Nouveau-Monde me parurent offrir un sujet presque aussi heureux que la conquête du Mexique. Je jetai quelques fragments de cet ouvrage sur le papier, mais je m’aperçus bientôt que je manquais des vraies couleurs, et que si je voulais faire une image semblable, il fallait, à l’exemple d’Homère, visiter les peuples que je voulais peindre.

En 1789, je fis part à M. de Malesherbes du dessein que j’avais de passer en Amérique. Mais, désirant en même temps donner un but utile à mon voyage, je formai le dessein de découvrir par terre le passage tant cherché, et sur lequel Cook même avait laissé des doutes. Je partis ; je vis les solitudes américaines, et je revins avec des plans pour un second voyage, qui devait durer neuf ans. Je me proposais de traverser tout le continent de l’Amérique septentrionale, de remonter ensuite le long des côtes, au nord de la Californie, et

de revenir par la baie d'Hudson, en tournant sous le pôle[31]. M. de Malesherbes se chargea de présenter mes plans au gouvernement, et ce fut alors qu'il entendit les premiers fragments du petit ouvrage que je donne aujourd'hui au public. La révolution mit fin à tous mes projets. Couvert du sang de mon frère unique, de ma belle-sœur, de celui de l'illustre vieillard leur père, ayant vu ma mère et une autre sœur, pleine de talents, mourir des suites du traitement qu'elles avaient éprouvé dans les cachots, j'ai erré sur les terres étrangères...

De tous mes manuscrits sur l'Amérique, je n'ai sauvé que quelques fragments, en particulier *Atala*, qui n'était elle-même qu'un épisode des *Natchez*. *Atala* a été écrite dans le désert et sous les huttes des Sauvages. Je ne sais si le public goûtera cette histoire, qui sort de toutes les routes connues et qui présente une nature et des mœurs tout à fait étrangères à l'Europe[32]. »

Dans le *Génie du Christianisme*, tome II des anciennes éditions, au chapitre du Vague des passions, on lisait ces mots :

« Nous serait-il permis de donner aux lecteurs un épisode extrait, comme Atala, de nos anciens Natchez ? C'est la vie de ce jeune René à qui Chactas a raconté son histoire, etc. »

Enfin, dans la Préface générale de cette édition de mes Oeuvres, j'ai déjà donné quelques renseignements sur les Natchez.

Un manuscrit dont j'ai pu tirer *Atala, René* et plusieurs descriptions placées dans le *Génie du Christianisme*, n'est pas tout à fait stérile. Il se compose, comme je l'ai dit ailleurs, de deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages in-folio. Ce premier manuscrit est écrit de suite, sans section ; tous les sujets y sont confondus, voyages, histoire naturelle, partie dramatique, etc. ; mais auprès de ce manuscrit d'un seul jet il en existe un autre, partagé en livres, qui malheureusement n'est pas complet, et où j'avais commencé à établir l'ordre. Dans ce second travail non achevé, j'avais non seulement procédé à la division de la matière, mais j'avais encore changé le genre de la composition, en la faisant passer du roman à

l’épopée.

La révision, et même la simple lecture de cet immense manuscrit a été un travail pénible : il a fallu mettre à part ce qui est voyage, à part ce qui est histoire naturelle, à part ce qui est drame ; il a fallu beaucoup rejeter et brûler encore davantage de ces compositions surabondantes. Un jeune homme qui entasse pêle-mêle ses idées, ses inventions, ses études, ses lectures, doit produire le chaos ; mais aussi dans ce chaos il y a une certaine fécondité qui tient à la puissance de l’âge, et qui diminue en avançant dans la vie.

Il m’est arrivé ce qui n’est peut-être jamais arrivé à un auteur : c’est de relire après trente années un manuscrit que j’avais totalement oublié. Je l’ai jugé comme j’aurais pu juger l’ouvrage d’un étranger : le vieil écrivain formé à son art, l’homme éclairé par la critique, l’homme d’un esprit calme et d’un sang rassis, a corrigé les essais d’un auteur inexpérimenté, abandonné aux caprices de son imagination.

J’avais pourtant un danger à craindre. En repassant le pinceau sur le tableau, je pouvais éteindre les couleurs ; une main plus sûre, mais moins rapide, courait risque de faire disparaître les traits moins corrects, mais aussi les touches plus vives de la jeunesse : il fallait conserver à la composition son indépendance et pour ainsi dire sa fougue ; il fallait laisser l’écume au frein du jeune coursier. S’il y a dans les *Natchez* des choses que je ne hasarderais qu’en tremblant aujourd’hui, il y a aussi des choses que je n’écrirais plus, notamment la lettre de René dans le second volume.

Partout, dans cet immense tableau, des difficultés considérables se sont présentées au peintre : il n’était tout à fait aisé, par exemple, de mêler à des combats, à des dénombrements de troupes à la manière des anciens, de mêler, dis-je, des descriptions de batailles, de revues, de manœuvres, d’uniformes et d’armes modernes. Dans ces sujets mixtes, on marche constamment entre deux écueils, l’affectation ou la trivialité. Quant à l’impression générale qui résulte de la lecture des *Natchez*, c’est, si je ne me trompe, celle qu’on éprouve à la lecture de René et d’Atala : il est

naturel que le tout ait de l'affinité avec la partie.

On peut lire dans Charlevoix (*Histoire de la Nouvelle-France,* t. IV) le fait historique qui sert de base à la composition des *Natchez*. C'est de l'action particulière racontée par l'historien que j'ai fait, en l'agrandissant, le sujet de mon ouvrage. Le lecteur verra ce que la fiction a ajouté à la vérité.

J'ai déjà dit qu'il existait deux manuscrits des *Natchez* : l'un divisé en livres, et qui ne va guère qu'à la moitié de l'ouvrage ; l'autre qui contient le tout sans division, et avec tout le désordre de la matière. De là une singularité littéraire dans l'ouvrage tel que je le donne au public : le premier volume s'élève à la dignité de l'épopée, comme dans *les Martyrs ;* le second volume descend à la narration ordinaire, comme dans *Atala* et dans *René.*

Pour arriver à l'unité du style, il eût fallu effacer du premier volume la couleur épique ou l'étendre sur le second : or, dans l'un ou l'autre cas, je n'aurais plus reproduit avec fidélité le travail de ma jeunesse.

Ainsi donc, dans le premier volume des *Natchez* on trouvera le *merveilleux,* et le merveilleux de toutes les espèces : le merveilleux *chrétien,* le merveilleux *mythologique,* le merveilleux *indien ;* on rencontrera des muses, des anges, des démons, des génies, des combats, des personnages allégoriques : la Renommée, le Temps, la Nuit, la Mort, l'Amitié. Ce volume offre des invocations, des sacrifices, des prodiges, des comparaisons multipliées, les unes courtes, les autres longues, à la façon d'Homère, et formant de petits tableaux.

Dans la seconde partie, le *merveilleux* disparaît, mais l'intrigue se complique, et les personnages se multiplient : quelques uns d'entre eux sont pris jusque dans les rangs inférieurs de la société. Enfin, le roman remplace le poème, sans néanmoins descendre au-dessous du style de *René* et d'*Atala*, et en remontant quelquefois, par la nature du sujet, par celle des caractères et par la description des lieux, au ton de l'épopée.

La première partie contient la suite de l'histoire de Chactas et son voyage à Paris. L'intention de ce récit est de mettre en

opposition les mœurs des peuples chasseurs, pécheurs et pasteurs, avec les mœurs du peuple le plus policé de la terre. C'est à la fois la critique et l'éloge du siècle de Louis XIV et un plaidoyer entre la civilisation et l'état de nature : on verra quel juge décide la question.

Pour faire passer sous les yeux de Chactas les hommes illustres du grand siècle, j'ai quelquefois été obligé de serrer les temps, de grouper ensemble des hommes qui n'ont pas vécu tout à fait ensemble, mais qui se sont succédés dans la suite d'un long règne. Personne ne me reprochera sans doute ces légers anachronismes que je devais pourtant faire remarquer ici.

Je dis la même chose des événements que j'ai transportés et renfermés dans une période obligée, et qui s'étendent, historiquement, en deçà et au delà de cette période.

On ne me montrera, j'espère, pas plus de rigueur pour la critique des lois. La procédure criminelle cessa d'être publique en France sous François Ier, et les accusés n'avaient pas de défenseurs. Ainsi quand Chactas assiste à la plaidoirie d'un jugement criminel, il y a anachronisme pour les lois : si j'avais besoin sur ce point d'une justification je la trouverais dans Racine même ; Dandin dit à Isabelle :

Avez-vous jamais vu donner la question ?

ISABELLE.
Non, et ne le verrai, que je crois, de ma vie.

DANDIN.
Venez : je vous en veux faire passer l'envie.

ISABELLE.
Ah ! Monsieur, peut-on voir souffrir des malheureux !

DANDIN.
Bon ! cela fait toujours passer une heure ou deux.

Racine suppose qu'on voyait de son temps donner la question, et cela n'était pas : les juges, le greffier, le bourreau et ses garçons, assistaient seuls à la torture.

J'espère, enfin, qu'aucun véritable savant de nos jours ne s'offensera du récit d'une séance à l'Académie et d'une innocente critique de la science sous Louis XIV, critique qui trouve d'ailleurs son contrepoids au *Souper chez Ninon*. Ils ne s'en offenseront pas davantage que les gens de robe ne se blesseront de ma relation d'une audience au palais. Nos avocats, nobles défenseurs des libertés publiques, ne parlent plus comme le Petit-Jean des *Plaideurs*, et dans notre siècle, où la science a fait de si grands pas et créé tant de prodiges, la pédanterie est un ridicule complètement ignoré de nos illustres savants.

On trouve aussi dans le premier volume des *Natchez* un livre d'un *Ciel chrétien* différent du *Ciel des Martyrs :* en le lisant j'ai cru éprouver un sentiment de l'infini qui m'a déterminé à conserver ce livre. Les idées de Platon y sont confondues avec les idées chrétiennes, et ce mélange ne m'a paru présenter rien de profane ou de bizarre.

Si on s'occupait encore de style, les jeunes écrivains pourraient apprendre, en comparant le premier volume des *Natchez* au second, par quels artifices on peut changer une composition littéraire et la faire passer d'un genre à un autre. Mais nous sommes dans le siècle des faits, et ces études de mots paraîtraient sans doute oiseuses. Reste à savoir si le style n'est pas cependant un peu nécessaire pour faire vivre les faits : Voltaire n'a pas mal servi la renommée de Newton. L'histoire, qui punit et qui récompense, perdrait sa puissance si elle ne savait peindre. Sans Tite-Live, qui se souviendrait du vieux Brutus ? sans Tacite, qui penserait à Tibère ? César a plaidé lui-même la cause de son immortalité dans ses Commentaires, et il l'a gagnée. Achille n'existe que par Homère. Otez de ce monde l'art décrire, il est probable que vous en ôterez la gloire. Cette gloire est peut-être une assez belle inutilité pour qu'il soit bon de la conserver, du moins encore quelque temps.

La description de l’Amérique *sauvage* appellerait naturellement le tableau de l’Amérique *policée ;* mais ce tableau me paraîtrait mal placé dans la préface d’un ouvrage d’imagination. C’est dans le volume où se trouveront les souvenirs de mes voyages en Amérique, qu’après avoir peint les déserts je dirai ce qu’est devenu le Nouveau-Monde et ce qu’il peut attendre de l’avenir. L’histoire ainsi fera suite à l’histoire, et les divers sujets ne seront pas confondus.

Partie I

Livre I

À l’ombre des forêts américaines, je veux chanter des airs de la solitude tels que n’en ont point encore entendu des oreilles mortelles ; je veux raconter vos malheurs, ô Natchez ! ô nation de la Louisiane ! dont il ne reste plus que les souvenirs. Les infortunes d’un obscur habitant des bois auraient-elles moins de droits à nos pleurs que celles des autres hommes ? Et les mausolées des rois dans nos temples sont-ils plus touchants que le tombeau d’un Indien sous le chêne de sa patrie ?

Et toi, flambeau des méditations, astre des nuits, sois pour moi l’astre du Pinde ! Marche devant mes pas, à travers les régions inconnues du Nouveau-Monde, pour me découvrir à la lumière les secrets ravissants de ces déserts !

René, accompagné de ses guides, avait remonté le cours du Meschacebé ; sa barque flottait au pied des trois collines dont le rideau dérobe aux regards le beau pays des enfants du Soleil. Il s’élance sur la rive, gravit la côte escarpée, et atteint le sommet le plus élevé des trois coteaux. Le grand village des Natchez se montrait à quelque distance dans une plaine parsemée de bocages de sassafras : çà et là erraient des Indiennes, aussi légères que les biches avec lesquelles elles bondissaient ; leur bras gauche était chargé d’une corbeille suspendue à une longue écorce de bouleau ; elles cueillaient les fraises, dont l’incarnat teignait leurs doigts et les gazons d’alentour. René descend de la colline et s’avance vers le village. Les femmes s’arrêtaient à quelque distance pour voir passer les étrangers, et puis s’enfuyaient vers les bois : ainsi des colombes regardent le chasseur du haut d’une roche

élevée, et s’envolent à son approche.

Les voyageurs arrivent aux premières cabanes du grand village, ils se présentent à la porte d’une de ces cabanes. Là une famille était assise sur des nattes de jonc ; les hommes fumaient le calumet, les femmes filaient des nerfs de chevreuil. Des melons d’eau, des plakmines sèches et des pommes de mai étaient posés sur des feuilles de vigne-vierge au milieu du cercle ; un nœud de bambou servait pour boire l’eau d’érable.

Les voyageurs s’arrêtèrent sur le seuil, et dirent :

— Nous sommes venus.

Et le chef de la famille répondit :

— Vous êtes venus, c’est bien.

Après quoi chaque voyageur s’assit sur une natte, et partagea le festin sans parler. Quand cela fut fait, un des interprètes éleva la voix, et dit :

— Où est le Soleil[33] ?

Le chef répondit :

— Absent.

Et le silence recommença.

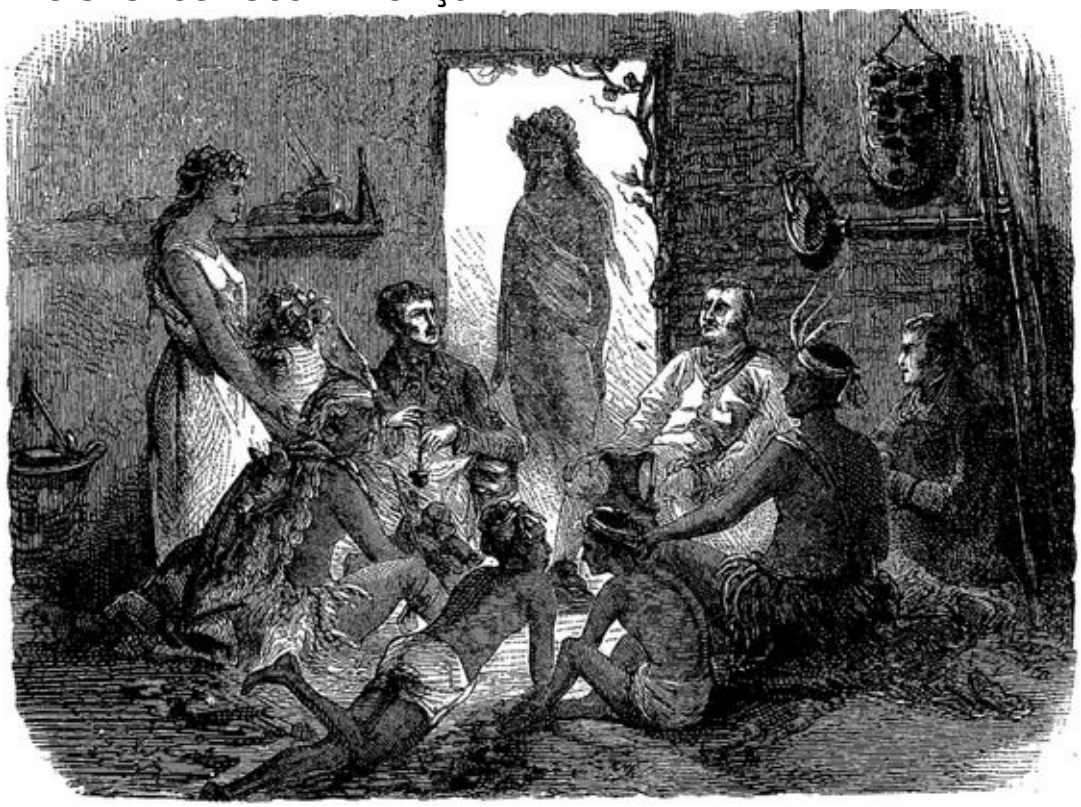

Une jeune fille parut à l’entrée de la cabane. Sa taille haute, fine et délice, tenait à la fois de l’élégance du palmier et de la faiblesse du roseau. Quelque chose de souffrant et de rêveur se mêlait à ses grâces presque divines. Les Indiens, pour peindre la tristesse et la beauté de Céluta, disaient qu’elle avait le regard de la Nuit et le sourire de l’Aurore. Ce n’était point encore une femme malheureuse, mais une femme destinée à le devenir. On aurait été tenté de presser cette admirable créature dans ses bras, si l’on n’eût craint de sentir palpiter un cœur dévoué d’avance aux chagrins de la vie.

Céluta entre en rougissant dans la cabane, passe devant les étrangers, se penche à l’oreille de la matrone du lieu, lui dit quelques mots à voix basse, et se retire. Sa robe blanche d’écorce de mûrier ondoyait légèrement derrière elle, et ses deux talons de rose en relevaient le bord à chaque pas. L’air demeura embaumé, sur les traces de l’Indienne, du parfum des fleurs de magnolia qui couronnaient sa tête : telle parut Héro aux fêtes d’Abydos ; telle Vénus se fit connaître, dans les bois de Carthage, à sa démarche et à l’odeur d’ambroisie qu’exhalait sa chevelure.

Cependant les guides achèvent leur repas, se lèvent, et disent :

— Nous nous en allons.

Et le chef indien répond :

— Allez où le veulent les génies.

Et ils sortent avec René sans qu’on leur demande quels soins le ciel leur a commis.

Ils passent au milieu du grand village, dont les cabanes carrées supportaient un toit arrondi en dôme. Ces toits de chaume de maïs entrelacé de feuilles s’appuyaient sur des murs recouverts en dedans et en dehors de nattes fort minces. À l’extrémité du village les voyageurs arrivèrent sur une place irrégulière que formaient la cabane du grand-chef des Natchez et celle de sa plus proche parente, la *Femme Chef*[34].

Le concours d’Indiens de tous les âges animait ces lieux. La nuit était survenue, mais des flambeaux de cèdre allumés de toutes parts jetaient une vive clarté sur la mobilité du tableau.

Des vieillards fumaient leur calumet, en s’entretenant des choses du passé ; des mères allaitaient leurs enfants ou les suspendaient dans leurs berceaux aux branches des tamarins ; plus loin de jeunes garçons, les bras attachés ensemble, s’essayaient à qui supporterait plus longtemps l’ardeur d’un charbon enflammé ; les guerriers jouaient à la balle avec des raquettes garnies de peaux de serpents ; d’autres guerriers avaient de vives contentions aux jeux des pailles et des osselets ; un plus grand nombre exécutait la danse de la guerre ou celle du buffle, tandis que des musiciens frappaient avec une seule baguette une sorte de tambour, soufflaient dans une conque sauvage ou tiraient des sons d’un os de chevreuil percé à quatre trous, comme le fifre aimé du soldat.

C’était l’heure où les fleurs de l’hibiscus commencent à s’entrouvrir dans les savanes, et où les tortues du fleuve viennent déposer leurs œufs dans les sables. Les étrangers avaient déjà passé sur la place des jeux tout le temps qu’un enfant indien met à parcourir une cabane, quand, pour essayer sa marche, sa mère lui présente la mamelle et se retire en souriant devant lui. On vit alors paraître un vieillard. Le ciel avait voulu l’éprouver : ses yeux ne voyaient plus la lumière du jour. Il cheminait tout courbé, s’appuyant d’un côté sur le bras d’une jeune femme, de l’autre sur un bâton de chêne.

Le patriarche du désert se promenait au milieu de la foule charmée ; les sachems mêmes paraissaient saisis de respect, et faisaient, en le suivant, un cortège de siècles au vénérable homme qui jetait tant d’éclat et attirait tant d’amour sur le vieil âge.

René et ses guides l’ayant salué à la manière de l’Europe, le sauvage, averti, s’inclina à son tour devant eux, et, prenant la parole dans leur langue maternelle, il leur dit :

— Etrangers, j’ignorais votre présence parmi nous. Je suis fâché que mes yeux ne puissent voir ; j’aimais autrefois à contempler mes hôtes et à lire sur leur front s’ils étaient aimés du ciel.

Il se tourna ensuite vers la foule qu’il entendait autour de lui :

— Natchez, comment avez-vous laissé ces Français si longtemps seuls ? Etes-vous assurés que vous ne serez jamais voyageurs loin de votre terre natale ? Sachez que toutes les fois qu'il arrive parmi vous un étranger, vous devez, un pied nu dans le fleuve et une main étendue sur les eaux, faire un sacrifice au Meschacebé, car l'étranger est aimé du Grand-Esprit.

Près du lieu où parlait ainsi le vieillard se voyait un catalpa au tronc noueux, aux rameaux étendus et chargés de fleurs : le vieil arbre ordonne à sa fille de l'y conduire. Il s'assied au pied de l'arbre avec René et les guides. Des enfants montés sur les branches du catalpa éclairaient avec des flambeaux la scène au-dessous d'eux. Frappés de la lueur rougeâtre des torches, le vieil arbre et le vieil homme se prêtaient mutuellement une beauté religieuse ; l'un et l'autre portaient les marques des rigueurs du ciel, et pourtant ils fleurissaient encore après avoir été frappés de la foudre.

Le frère d'Amélie ne se lassait point d'admirer le sachem. Chactas (c'était son nom) ressemblait aux héros représentés par ces bustes antiques qui expriment le repos dans le génie et qui semblent naturellement aveugles. La paix des passions éteintes se mêlait sur le front de Chactas à cette sérénité remarquable chez les hommes qui ont perdu la vue, soit qu'en étant privés de la lumière terrestre nous commercions plus intimement avec celle des cieux, soit que l'ombre où vivent les aveugles ait un calme qui s'étende sur l'âme, de même que la nuit est plus silencieuse que le jour.

Le sachem, prenant le calumet de paix chargé de feuilles odorantes du laurier de montagne, poussa la première vapeur vers le ciel, la seconde vers la terre et la troisième autour de l'horizon. Ensuite il le présente aux étrangers. Alors le frère d'Amélie dit :

— Vieillard ! puisse le ciel te bénir dans tes enfants ! Es-tu le pasteur de ce peuple qui t'environne ? Permets-moi de me ranger parmi ton troupeau.

— Etranger, repartit le sage des bois, je ne suis qu'un simple sachem, fils d'Outalissi. On me nomme Chactas, parce qu'on

prétend que ma voix a quelque douceur ; ce qui peut provenir de la crainte que j’ai du Grand-Esprit. Si nous te recevons comme un fils, nous ne devons point en retirer de louanges. Depuis longtemps nous sommes amis d’Ononthio[35], dont le soleil[36] habite de l’autre côté du lac sans rivage[37]. Les vieillards de ton pays ont discouru avec les vieillards du mien et mené dans leur temps la danse des forts, car nos aïeux étaient une race puissante. Que sommes-nous auprès de nos aïeux ? Moi-même qui te parle, j’ai habité jadis parmi tes pères : je n’étais pas courbé vers la terre comme aujourd’hui, et mon nom retentissait dans les forêts. J’ai contracté une grande dette envers la France. Si l’on me trouve quelque sagesse, c’est à un Français que je la dois, ce sont ses leçons qui ont germé dans mon cœur : les paroles de l’homme, selon les voies du Grand-Esprit, sont des graines fines que les brises de la fécondité dispersent dans mille climats, où elles se développent en pur maïs ou en fruits délicieux. Mes os, ô mon fils, reposeraient mollement dans la cabane de la mort, si je pouvais, avant de descendre à la contrée des âmes, prouver ma reconnaissance par quelque service rendu aux compatriotes de mon ancien hôte du pays des blancs.

En achevant de prononcer ces mots, le Nestor des Natchez se couvrit la tête de son manteau, et parut se perdre dans quelque grand souvenir. La beauté de ce vieillard, l'éloge d'un homme policé prononcé au milieu d'un désert par un sauvage, le titre de fils donné à un étranger, cette coutume naïve des peuples de la nature de traiter de parents tous les hommes, touchaient profondément René.

Chactas, après quelques moments de silence, reprit ainsi la parole :

— Etranger du pays de l'Aurore, si je t'ai bien compris, il me semble que tu es venu pour habiter les forêts où le soleil se couche. Tu fais là une entreprise périlleuse ; il n'est pas aussi aisé que tu le penses d'errer par les sentiers du chevreuil. Il faut que les Manitous du malheur t'aient donné des songes bien funestes, pour t'avoir conduit à une pareille résolution. Raconte-nous ton histoire, jeune étranger : je juge par la fraîcheur de ta voix, et en touchant tes bras je vois par leur souplesse que tu dois être dans l'âge des passions. Tu trouveras ici des cœurs qui pourront compatir à tes souffrances. Plusieurs des sachems qui nous écoutent

connaissent la langue et les mœurs de ton pays ; tu dois apercevoir aussi, dans la foule, des blancs, tes compatriotes du fort Rosalie, qui seront charmés d'entendre parler de leur pays.

Le frère d'Amélie répondit d'une voix troublée :

— Indien, ma vie est sans aventures, et le cœur de René ne se raconte, point.

Ces paroles brusques furent suivies d'un profond silence : les regards du frère d'Amélie étincelaient d'un feu sombre ; les pensées s'amoncelaient et s'entrouvraient sur son front comme des nuages ; ses cheveux avaient une légère agitation sur ses tempes. Mille sentiments confus régnaient dans la multitude : les uns prenaient l'étranger pour un insensé, les autres pour un génie revêtu de la forme humaine.

Chactas étendant la main dans l'ombre, prit celle de René.

— Etranger, lui dit-il, pardonne à ma prière indiscrète : les vieillards sont curieux ; ils aiment à écouter des histoires pour avoir le plaisir de faire des leçons.

Sortant de l'amertume de ses pensées, et ramené au sentiment de sa nouvelle existence, René supplia Chactas de le faire admettre au nombre des guerriers natchez, et de l'adopter lui-même pour son fils.

— Tu trouveras une natte dans ma cabane, répondit le sachem, et mes vieux ans s'en réjouiront. Mais le Soleil est absent ; tu ne peux être adopté qu'après son retour. Mon hôte, réfléchis bien au parti que tu veux prendre. Trouveras-tu dans nos savanes le repos que tu viens y chercher ? Es-tu certain de ne jamais nourrir dans ton cœur les regrets de la patrie ? Tout se réduit souvent pour le voyageur à échanger dans la terre étrangère des illusions contre des souvenirs. L'homme entretient dans son sein un désir de bonheur qui ne se détruit ni ne se réalise ; il y a dans nos bois une plante dont la fleur se forme et ne s'épanouit jamais : c'est l'espérance.

Ainsi parlait le sachem : mêlant la force à la douceur, il ressemblait à ces vieux chênes où les abeilles ont caché leur miel.

Chactas se lève à l'aide du bras de sa fille. Le frère d'Amélie suit le sachem, que la foule empressée reconduit à sa cabane.

Les guides retournèrent au fort Rosalie.

Cependant René était entré sous le toit de son hôte, qu'ombrageaient quatre superbes tulipiers. On fait chauffer une eau pure dans un vase de pierre noire, pour laver les pieds du frère d'Amélie. Chactas sacrifie aux Manitous protecteurs des étrangers ; il brûle en leur honneur des feuilles de saule : le saule est agréable aux génies des voyageurs, parce qu'il croît au bord des fleuves, emblèmes d'une vie errante. Après ceci Chactas présenta à René la calebasse de l'hospitalité, où six générations avaient bu l'eau d'érable. Elle était couronnée d'hyacinthes bleues, qui répandaient une bonne odeur. Deux Indiens, célèbres par leur esprit ingénieux, avaient crayonné sur ses flancs dorés l'histoire d'un voyageur égaré dans les bois. René, après avoir mouillé ses lèvres dans la coupe fragile, la rendit aux mains tremblantes du patron de la solitude. Le calumet de paix, dont le fourneau était fait d'une pierre rouge, fut de nouveau présenté au frère d'Amélie. On lui servit en même temps deux jeunes ramiers qui, nourris de baies de genévrier par leur mère, étaient un mets digne de la table d'un roi. Le repas achevé, une jeune fille aux bras nus parut devant l'étranger, et, dansant la chanson de l'hospitalité, elle disait :

— Salut, hôte du Grand-Esprit ! salut, ô le plus sacré des hommes ! Nous avons du maïs et une couche pour toi : salut, hôte du Grand-Esprit ! salut, ô le plus sacré des hommes !

La jeune fille prit l'étranger par la main, le conduisit à la peau d'ours qui devait lui servir de lit, et puis elle se retira auprès de ses parents. René s'étendit sur la couche du chasseur, et dormit son premier sommeil chez les Natchez.

Tandis que la nation du Soleil s'occupe encore de jeux et de fêtes, une fatale destinée précipite de toutes parts les événements. Abandonnant les champs fertilisés par les sueurs de leurs aïeux de jeunes hommes, plantes étrangères arrachées au doux sol de la France, viennent en foule peupler de leur fructueux exil le fort qui gourmande le Meschacebé et qui fait redire à ses bords le nom charmant de Rosalie. Perrier, qui gouverne à la Nouvelle-Orléans les vastes champs de la Louisiane, Perrier ordonne à Chépar, vaillant capitaine des

Français aux Natchez, de faire le dénombrement de ses soldats, afin de porter ensuite, si telle était la nécessité, le soc ou la bêche jusque dans les tombeaux des Indiens. Chépar commande aussitôt à ses bataillons de se déployer à la première aurore sur les bords du fleuve.

À peine les rayons du matin avaient jailli du sein des mers Atlantiques, que le bruit des tambours et les fanfares des trompettes font tressaillir le guerrier dans sa tente assoupi. Le désert s'épouvante et secoue sa chevelure de forêts ; la terreur pénètre au fond de ses demeures, qui depuis la naissance du monde ne répétaient que les soupirs des vents, le bramement des cerfs et le chant des oiseaux. À ce signal, le démon des combats, le sanguinaire Areskoui[38] et les autres esprits des ombres poussent un cri de joie. L'ange du Dieu des armées répond à leurs menaces en frappant sa lance d'or sur son bouclier de diamant : telles sont les rumeurs de l'Océan lorsque les fleuves américains, enflant leurs urnes, fondent tous ensemble sur leur vieux père : l'Océan, fracassant ses vagues entre les rochers, étincelle ; il se soulève indigné, se précipite sur ses fils, et les frappant de son trident, les repousse dans leur lit fangeux. Le soldat français entend ces bruits ; il se réveille, comme le cheval de bataille qui dresse l'oreille au frémissement de l'airain, ouvre ses narines fumantes, remplit l'air de ses grêles hennissements, mord les barreaux de sa crèche qu'il couvre d'écume et décèle dans toutes ses allures l'impatience, le courage, la grâce et la légèreté.

Un mouvement général se manifeste dans le camp et dans le fort. Les fantassins courent aux faisceaux d'armes ; les cavaliers voltigent déjà sur leurs coursiers ; on entend le bruit des chaînes et les roulements de la pesante artillerie. Partout brille l'acier, partout flottent les drapeaux de la France : drapeaux immortels couverts de cicatrices, comme des guerriers vieillis dans les combats. Bientôt l'armée se déroule le long du Meschacebé. Le chœur des instruments de Bellone anime de ses airs triomphants tous ces braves, tandis que l'on voit s'agiter en cadence le bonnet du grenadier, qui, reposé

sur ses armes, bat la mesure avec une gaieté qui inspire la terreur.

Fille de Mnémosyne à la longue mémoire ! âme poétique des trépieds de Delphes et des colombes de Dodone, déesse qui chantez autour du sarcophage d'Homère sur quelque grève inconnue de la mer Egée ; vous qui, non loin de l'antique Parthénope, faites naître le laurier du tombeau de Virgile : Muse, daignez quitter un moment tous ces morts harmonieux et leurs vivantes poussières ! abandonnez les rivages de l'Ausonie, les ondes du Sperchius et les champs où fut Troie ; venez m'animer de votre divin souffle : que je puisse nommer les capitaines et les bataillons de ce peuple indompté dont les exploits fatigueraient même, ô Calliope ! votre poitrine immortelle !

Au centre de l'armée paraissait ce bataillon vêtu d'azur, qui lance les foudres de Bellone : c'est lui qui, dans presque tous les combats, détermine la fortune à suivre la France ; instruit dans les sciences les plus sublimes, il fait servir le génie à couronner la victoire. Nulle nation ne peut se vanter d'une pareille troupe. Folard la commande, l'impassible Folard, qui peut dans les plus grands dangers mesurer la courbe du boulet ou de la bombe, indiquer la colline dont il faut se saisir, tracer et résoudre sur l'arène sanglante, au milieu des feux et de la mort, les figures et les problèmes de Pythagore.

L'infanterie, blanche et légère comme la neige, se forme rapidement devant les lentes machines qui vomissent le fer et la flamme. Marseille, dont les galères remontent l'antique Egyptus ; Lorient, qui fait voguer ses vaisseaux jusque dans les mers de la Taprobane ; la Touraine, si délicieuse par ses fruits ; la Flandre aux plaines ensanglantées ; Lyon la Romaine ; Strasbourg la germanique ; Toulouse, si célèbre par ses troubadours ; Reims, où les rois vont chercher leur couronne ; Paris, où ils viennent la porter : toutes les provinces, tous les fleuves des Gaules, ont donné ces fameux soldats à l'Amérique.

Leurs armes ne sont plus l'épée ou l'angon ; ils ne se parent plus du large bracha et des colliers d'or ; ils portent un tube

enflammé, surmonté du glaive de Bayonne ; leur vêtement est celui du lis, symbole de l’honneur virginal de la France.

Divisée en cinquante compagnies, cinquante capitaines choisis commandent cette infanterie formidable. Là se montrent et l’infatigable Toustain, qui naquit aux plaines de la Beauce, où les moissons roulent en nappes d’or, et le prompt Armagnac, qui fut plongé en naissant dans ce fleuve dont les ondes inspirent le courage et les saillies, et le patient Tourville, nourri dans les vallées herbues où dansent des paysannes à la haute coiffure et au corset de soie. Mais qui pourrait nommer tant d’illustres guerriers : Beaumanoir, sorti des rochers de l’Armorique ; Causans, que sa tendre mère mit au jour au bord de la fontaine de Laure ; d’Aumale qui goûta le vin d’Aï avant le lait de sa nourrice ; Saint-Aulaire de Nîmes, élevé sous un portique romain, et Gautier de Paris, dont la jeunesse enchantée coula parmi les roses de Fontenay, les chênes de Senar, les jardins de Chantilly, de Versailles et d’Ermenonville ?

Parmi ces vaillants capitaines on distingue surtout le jeune d’Artaguette à la beauté de son visage, à l’air d’humanité et de douceur qui tempère l’intrépidité de son regard. Il suit le drapeau de l’honneur, et brûle de verser son sang pour la France ; mais il déteste les injustices, et plus d’une fois dans les conseils de la guerre il a défendu les malheureux Indiens contre la cupidité de leurs oppresseurs.

À la gauche de l’infanterie s’étendent les lestes escadrons de ces espèces de centaures au vêtement vert, le casque est surmonté d’un dragon. On voit sur leurs têtes se mouvoir leurs aigrettes de crin, qu’agitent les mouvements du coursier retenu avec peine dans le rang de ses compagnons. Ces cavaliers enfoncent leurs jambes dans un cuir noirci, dépouille du buffle sauvage ; un long sabre rebondit sur leur cuisse, lorsque, balayant la terre avec les flancs de leur coursier, ils fondent, le pistolet à la main, sur l’ennemi. Selon les hasards de Bellone, on les voit quitter leurs chevaux à la crinière dorée, combattre à pied sur la montagne, s’élancer de nouveau sur leurs coursiers, descendre et remonter encore. Ces guerriers ont presque tous vu le jour non loin de ce fleuve où le soleil

mûrit un vin léger propre à éteindre la soif du soldat dans l'ardeur de la bataille ; ils obéissent à la voix du brillant Villars.

À l'aile opposée du corps de l'armée paraît, immobile, la pesante cavalerie, dont le vêtement, d'un sombre azur, est ranimé par un pli brillant emprunté du voile de l'Aurore. Les glands, d'un or filé et tordu, sautent en étincelant sur les épaules des guerriers, au trot mesuré de leurs chevaux. Ces guerriers couvrent leurs fronts du chapeau gaulois, dont le triangle bizarre est orné d'une rose blanche qu'attacha souvent la main d'une vierge timide, et que surmonte de sa cime légère un gracieux faisceau de plumes. C'était vous, intrépide Nemours, qui meniez ces fameux chevaux aux combats.

Mais pourrais-je oublier cette phalange qui, placée derrière toute l'armée, devait la défendre des surprises de l'ennemi ? Sacré bataillon de laboureurs, vous étiez descendus des rochers de l'Helvétie, vêtus de la pourpre de Mars ; la pique dont vos aïeux percèrent les tyrans est encore dans vos mains rustiques ; au milieu du désordre des camps et de la corruption du nouvel âge vous gardez vos vertus premières. Le souvenir de vos demeures champêtres vous poursuit ; ce n'est qu'à regret que vous vous trouvez exilés sur de lointains rivages, et l'on craint de vous faire entendre ces airs de la patrie qui vous rappellent vos pères, vos mères, vos frères, vos sœurs, et le mugissement des troupeaux sur vos montagnes.

D'Erlach tient sous sa discipline ces enfants de Guillaume Tell ; il descend d'un de ces Suisses qui teignirent de leur sang auprès de Henri III, les lis abandonnés. Heureux si, sur les degrés du Louvre, les fils de ces étrangers ne renouvellent point leur sacrifice !

Enfin le Canadien Henry dirige à l'avant-garde cette troupe de Français demi-sauvages, enfants sans soucis des forêts du Nouveau-Monde. Ces chasseurs, assemblés pêle-mêle à la tête de l'armée, portent pour tout vêtement une tunique de lin qu'une ceinture rapproche de leurs flancs : une corne de chevreuil, renfermant le plomb et le salpêtre, s'attache par un cordon, en forme de baudrier, sur leur poitrine ; une courte

carabine rayée se suspend comme un carquois à leurs épaules : rarement ils manquent leur but, et poursuivent les hommes dans les bois comme les daims et les cerfs. Rivaux des peuples du désert, ils en ont pris les goûts, les mœurs et la liberté ; ils savent découvrir les traces d'un ennemi, lui tendre des embûches ou le forcer dans sa retraite. En vain les pandoures qui les accompagnent sur leurs petits chevaux de race tartare, en vain ces cavaliers du Danube, aux longs pantalons, aux vestes fourrées flottant en arrière, an bonnet oriental, aux moustaches retroussées, veulent devancer les coureurs canadiens : moins rapide est l'hirondelle effleurant les ondes, moins léger le duvet du roseau qu'emporte un tourbillon.

Les troupes ainsi rassemblées bordaient les rives du fleuve, lorsque, monté sur une cavale blanche, élevée vagabonde dans les savanes mexicaines, voici venir Chépar au milieu d'un cortège de guerriers.

Né sous la tente des Luxembourg et des Catinat, le vieux capitaine ne voyait la société que dans les armes ; le monde pour lui était un camp. Inutilement il avait traversé les mers, sa vue restait circonscrite au cercle qu'elle avait jadis embrassé, et l'Amérique sauvage ne reproduisait à ses yeux que l'Europe civilisée : ainsi le ver laborieux, qui ourdit la plus belle trame, ne connaît cependant que sa voûte d'or, et ne peut étendre ses regards sur la nature.

Le chef s'avance et s'arrête bientôt à quelques pas du front des guerriers : les roulements des tambours se font entendre, les capitaines courent à leur poste, les soldats s'affermissent dans leurs rangs. Au second signal, la ligne se fixe et devient immobile, semblable alors au mur d'une cité au-dessus duquel flottent les drapeaux de Mars.

Les tambours se taisent ; une voix s'élève, et va se répétant le long des bataillons, de chef en chef, comme d'écho en écho. Mille tubes enlevés de la terre frappent l'épaule du fantassin ; les cavaliers tirent leurs sabres, dont l'acier, réfléchissant les rayons du soleil, mêle ses éclairs aux triples ondes de feu des baïonnettes : ainsi durant une nuit d'hiver brille une solitude

où des tribus canadiennes célèbrent la fête de leurs génies ; réunies sur la surface solide d'un fleuve, elles dansent à la lueur des pins allumés de toutes parts ; les cataractes enchaînées, les montagnes de neige, les forêts de cristal, se revêtent de splendeurs, tandis que les Sauvages croient voir les esprits du nord voguer dans leurs canots aériens, avec des pagayes de flamme, sur l'aurore mouvante de Borée.

Cependant les rangs de l'armée s'entrouvrent, et présentent au commandant des allées régulières : il les parcourt avec lenteur, examinant les guerriers soumis à ses ordres, comme un jardinier se promène entre les files des jeunes arbres dont sa main affermit les racines et dirige les rameaux.

Aussitôt que la revue est finie, Chépar veut que les capitaines exercent les troupes aux jeux de Mars. L'ordre est donné ; le coup de baguette retentit. Soudain vous eussiez vu le soldat tendre et porter en avant le pied gauche, avec l'assurance et la fermeté d'un Hercule. L'armée entière s'ébranle, ses pas égaux mesurent la marche que frappent les tambours. Les jambes noircies des soldats ouvrent et ferment une longue avenue, en se croisant comme les ciseaux d'une jeune fille qui découpe d'ingénieux ouvrages. Par intervalles, les caisses d'airain que recouvre la peau de l'onagre se taisent au signe du géant qui les guide ; alors mille instruments, fils d'Eole, animent les forêts, tandis que les cymbales du nègre se choquent dans l'air et tournent comme deux soleils.

Rien de plus merveilleux et de plus terrible à la fois que de voir ces légions marcher au son de la musique, comme si elles ouvraient les danses de quelque fête : nul ne peut les regarder sans se sentir possédé de la fureur des combats, sans brûler de partager leur gloire et leurs périls. Les fantassins s'appuient et tournent sur leurs ailes de cavalerie comme sur deux pôles ; tantôt ils s'arrêtent, ébranlent la solitude par de pesantes décharges ou par un feu successif qui remonte et redescend le long de la ligne comme les orbes d'un serpent ; tantôt ils baissent tous à la fois la pointe de la baïonnette, si fatale dans des mains françaises : coucher leurs armes à terre, les reprendre, les lancer à leur épaule, les présenter en salut, les

charger ou se reposer sur elles, ce n’est pas la durée d’un moment pour ces enfants de la Victoire.

À cet exercice des armes succèdent de savantes manœuvres. Tour à tour l’armée s’allonge et se resserre, tour à tour s’avance et se retire : ici elle se creuse comme la corbeille de Flore ; là elle s’enfle comme les contours d’une urne de Corinthe : le Méandre se replie moins de fois sur lui-même, la danse d’Ariadne gravée sur le bouclier d’Achille avait moins d’erreurs que les labyrinthes tracés sur la plaine par ces disciples de Mars. Leurs capitaines font prendre aux bataillons toutes les figures d’Uranie : ainsi des enfants étendent des soies légères sur leurs doigts légers ; sans confondre ou briser le dédale fragile, ils le déploient en étoile, le dessinent en croix, le ferment en cercle et l’entrouvrent doucement sous la forme d’un berceau.

Les Indiens assemblés admiraient ces jeux, qui leur cachaient des tempêtes.

Livre II

Satan, planant dans les airs, au-dessus de l'Amérique, jetait un regard désespéré sur cette partie de la terre où le Sauveur le poursuit, comme le soleil qui, s'avançant des portes de l'Orient, chasse devant lui les ténèbres : le Chili, le Pérou, le Mexique, la Californie, reconnaissent déjà les lois de l'Evangile ; d'autres colonies chrétiennes couvrent les rivages de l'Atlantique, et des missionnaires ont enseigné le vrai Dieu aux sauvages des déserts. Satan, rempli de projets de vengeance, va aux enfers rassembler le conseil des démons.

Il déroule devant ses compagnons de douleurs le tableau de ce qu'il a fait pour perdre la race humaine, pour partager le monde crée avec le Créateur, pour opposer le mal au bien sur la terre et, au-delà de la terre, l'enfer au ciel. Il propose aux légions maudites un dernier combat ; il veut armer toutes les nations idolâtres du nouveau continent, il veut unir toutes ces nations dans un vaste complot, afin d'exterminer les chrétiens.

C'est au milieu des Natchez qu'il aperçoit les passions propres à seconder son entreprise.

— Dieux de l'Amérique, s'écrie-t-il, anges tombés avec moi, vous qui vous faites adorer sous la forme d'un serpent, vous que l'on invoque comme les génies des castors et des ours, vous qui, sous le nom de Manitous, remplissez les songes, inspirez les craintes ou entretenez les espérances des peuples barbares ; vous qui murmurez dans les vents, qui mugissez dans les cataractes, qui présidez au silence ou à la terreur des forêts, allez défendre vos autels. Répandez les illusions et les ténèbres ; soufflez de toutes parts la discorde, la jalousie, l'amour, la haine, la vengeance. Mêlez-vous aux conseils et aux jeux des Natchez ; que tout devienne prodige chez des hommes où tout est fêtes et combats. Je vous donnerai mes ordres : soyez attentifs à les exécuter.

Il dit, et le Tartare pousse un rugissement de joie, qui fut entendu dans les forêts du Nouveau-Monde. Areskoui, démon de la guerre, Athaensic, qui excite à la vengeance, le génie des fatales amours, mille autres puissances infernales se lèvent à la fois pour seconder les desseins du prince des ténèbres. Celui-ci va chercher sur la terre le démon de la renommée, qui n'avait point assisté au conseil infernal.

Le soleil ne faisait que de paraître à l'horizon lorsque le frère d'Amélie ouvrit les yeux dans la demeure d'un sauvage. L'écorce qui servait de porte à la hutte avait été roulée et relevée sur le toit. Enveloppé dans son manteau, René se trouvait couché sur sa natte, de manière que sa tête était placée à l'ouverture de la cabane. Les premiers objets qui s'offrirent à sa vue, en sortant d'un profond sommeil, furent la vaste coupole d'un ciel bleu où volaient quelques oiseaux et la cime des tulipiers qui frémissaient au souffle des brises du matin. Des écureuils se jouaient dans les branches de ces beaux arbres, et des perruches sifflaient sous leurs feuilles satinées. Le visage tourné vers le dôme azuré, le jeune étranger enfonçait ses regards dans ce dôme qui lui paraissait d'une immense profondeur et transparent comme le verre. Un sentiment confus de bonheur, trop inconnu à René, reposait au fond de son âme, en même temps que le frère d'Amélie croyait sentir son sang rafraîchi descendre de son cœur dans ses veines et par un long détour remonter à sa source : telle l'antiquité nous peint des ruisseaux de lait s'égarant au sein de la terre, lorsque les hommes avaient leur innocence et que le soleil de l'âge d'or se levait aux chants d'un peuple de pasteurs.

Un mouvement dans la cabane tira le voyageur de sa rêverie : il aperçut alors le patriarche des Sauvages assis sur une natte de roseau. Auprès du foyer, Saséga, laborieuse matrone, faisait infuser des dentelles de Loghetto avec des écorces de pin rouge, qui donnent une pourpre éclatante. Dans un lieu retiré, la nièce de Chactas empennait des flèches avec des plumes de faucon. Céluta, son amie, qui l'était venue visiter, semblait l'aider dans son travail ; mais sa main, arrêtée

sur l’ouvrage, annonçait que d’autres sentiments occupaient son cœur.

Le frère d’Amélie s’était endormi l’homme de la société, il se réveillait l’homme de la nature. Le ciel était sur sa tête, comme le dais de sa couche ; des courtines de feuillages et de fleurs semblaient pendre de ce dais superbe ; des vents soufflaient la fraîcheur et la santé ; des hommes libres, des femmes pures entouraient la couche du jeune homme. Il se serait volontiers touché pour s’assurer de son existence, pour se convaincre qu’autour de lui tout n’était pas illusion. Tel fut le réveil du guerrier aimé d’Armide, lorsque l’enchanteresse, trouvant son ennemi plongé dans le sommeil, l’emporta sur une nue et le déposa dans les bocages des îles Fortunées.

René se lève, sort, se plonge dans l’onde voisine, respire l’odeur des sassafras et des liquidambars, salue la lumière de l’orient, les flots du Meschacebé, les savanes et les forêts, et rentre dans la cabane.

Cependant les femmes souriaient des manières de l’étranger ; c’était de ce sourire de femmes qui ne blesse point. Céluta fut chargée d’apprêter le repas de l’hôte de Chactas : elle prit de la farine de maïs, qu’elle pétrit avec de l’eau de fontaine ; elle en forma un gâteau qu’elle présenta à la flamme en le soutenant avec une pierre. Elle fit ensuite bouillir de l’eau dans un vase en forme de corbeille ; elle versa cette eau sur la poudre de la racine de smilax : ce mélange exposé à l’air se changea en une gelée rose d’un goût délicieux. Alors Céluta retira le pain du foyer et l’offrit au frère d’Amélie ; elle lui servit en même temps, avec la gelée nouvelle, un rayon de miel et de l’eau d’érable.

Ayant fini ces choses avec un grand zèle, elle se tint debout fort agitée devant l’étranger. Celui-ci, enseigné par Chactas, se leva, imposa les deux mains en signe de deuil sur la tête de l’Indienne, car elle avait perdu son père et sa mère et elle n’avait plus pour soutien que son frère Outougamiz. La famille poussa les trois cris de douleur appelés cris de veuve : Céluta retourna à son ouvrage ; René commença son repas du matin.

Alors Céluta, chargée d’amuser le guerrier blanc, se mit à

chanter. Elle disait :

— Voici le plaqueminier ; sous ce plaqueminier il y a un gazon ; sous ce gazon repose une femme. Moi qui pleure sous le plaqueminier, je m’appelle Céluta ; je suis fille de la femme qui repose sous le gazon ; elle était ma mère. Ma mère me dit en mourant : Travaille ; sois fidèle à ton époux quand tu l’auras trouvé ; s’il est heureux, sois humble et timide ; n’approche de lui que lorsqu’il te dira : Viens, mes lèvres veulent parler aux tiennes. S’il est infortuné, sois prodigue de tes caresses ; que ton âme environne la sienne, que ta chair soit insensible aux vents et aux douleurs. Moi, qui m’appelle Céluta, je pleure maintenant sous le plaqueminier ; je suis la fille de la femme qui repose sous le gazon.

L’indienne, en chantant ces paroles, tremblait, et des larmes coulaient comme des perles le long de ses joues : elle ne savait pourquoi, à la vue du frère d’Amélie, elle se souvenait des derniers conseils de sa mère. René sentait lui-même ses yeux humides. La famille partageait l’émotion de Céluta, et toute la cabane pleurait de regret, d’amour et de vertu. Tel fut le repas du matin.

À peine cette scène était terminée qu’un guerrier parut : il apportait une hache en présent à l’étranger, pour qu’il se bâtit une cabane. Il conduisait en même temps une vierge plus belle et plus jeune que Chryséis, afin que le nouveau fils de Chactas commença un lit dans le désert. Céluta baissa la tête dans son sein ; Chactas, averti de ce qui se passait, devina le reste. Alors, d’une voix courroucée :

— Veut-on faire un affront à Chactas ? Le guerrier adopté par moi ne doit pas être traité comme un étranger.

Consterné à cette réprimande du vieillard, l’envoyé frappa des mains, et s’écria :

— René adopté par Chactas ne doit pas être regardé comme un étranger.

Cependant Chactas conseilla au frère d’Amélie de faire un présent à Mila, dans la crainte d’offenser une famille puissante qui comptait plus de trente tombeaux. René obéit : il ouvrit une cassette de bois de papaya : il en tira un collier de

porcelaine, ce collier était monté sur un fil de la racine du tremble, appelé l’arbre du refus, parce que la liane se dessèche autour de son tronc. René taisait ces choses par le conseil de Chactas ; il donna le collier à Mila, à peine âgée de quatorze ans, en disant :

— Heureux votre père et votre mère ! plus heureux celui qui sera votre époux !

Mila jeta le collier à terre.

La paix descendit sur la cabane le reste de la journée ; Céluta retourna chez son frère Outougamiz, Mila chez ses parents, et Chactas alla converser avec les sachems.

Le soir on se rassembla sous les tulipiers : la famille prit un repas sur l’herbe, semée de verveine empourprée et de ruelles d’or. Le chant monotone du will-poor-will, le bourdonnement du colibri, le cri des dindes sauvages, les soupirs de la nonpareille, le sifflement de l’oiseau moqueur, le sourd mugissement des crocodiles dans les glaïeuls, formaient l’inexprimable symphonie de ce banquet.

Echappés du royaume des ombres, et descendant sans bruit à la clarté des étoiles, les songes venaient se reposer sur le toit des Sauvages. C’était l’heure où le cyclope européen rallume la fournaise, dont la flamme se dilate ou se concentre aux mouvements des larges soufflets. Tout à coup un cri retentit : réveillées en sursaut dans la cabane, les femmes se dressent sur leur couche ; Chactas prête l’oreille ; une Indienne soulève l’écorce de la porte, et ces mots se pressent sur ses lèvres :

— Les méchants Manitous sont déchaînés : sortez ! sortez !

La famille se précipite sous les tulipiers.

La nuit régnait : des nuages brisés ressemblaient, dans leur désordre sur le firmament, aux ébauches d’un peintre dont le pinceau se serait essayé au hasard sur une toile azurée. Des langues de feu livides et mouvantes léchaient la voûte du ciel. Soudain ces feux s’éteignent ; on entend quelque chose de terrible passer dans l’obscurité, et du fond des forêts s’élève une voix qui n’a rien de l’homme.

Dans ce moment un guerrier se présente à la porte de la

cabane ; il adresse à Chactas ces paroles précipitées :

— Le conseil de la nation s’assemble ; les blancs se préparent à lever la hache contre nous ; il leur est arrivé de nouveaux soldats. D’une autre part, le trouble est dans la nation : la femme-chef, mère du jeune Soleil, est en proie aux mauvais génies ; Ondouré paraît possédé d’une passion funeste. Le grand-prêtre parle d’oracles et de songes ; on murmure sourdement contre le Français que vous voulez faire adopter. Vous êtes témoin des prodiges de la nuit : hâtez-vous de vous rendre au conseil.

En achevant ces mots, le messager poursuit sa route et va réveiller Adario. Chactas rentre dans sa cabane : il suspend à son épaule gauche son manteau de peau de martre ; il demande son bâton d’hicory[39] surmonté d’une tête de vautour. Miscoue avait coupé ce bâton dans sa vieillesse ; il l’avait laissé en héritage à son fils Outalissi, et celui-ci à son fils Chactas, qui, appuyé sur ce sceptre héréditaire, donnait des leçons de sagesse aux jeunes chasseurs réunis au carrefour des forêts. Un Indien complètement armé vient chercher Chactas, et le conduit au conseil.

Tous les sachems avaient déjà pris leur place : les guerriers étaient rangés derrière eux ; les matrones, ayant à leur tête la femme-chef, mère de l’héritier de la couronne, occupaient les sièges qui leur étaient réservés, et au-dessous d’elles s’asseyaient les prêtres.

Adario, chef de la tribu de la Tortue, se lève : inaccessible à la crainte, insensible à l’espérance, ce sachem se distingue par un ardent amour de la patrie : implacable ennemi des Européens qui avaient massacré son père, mais les abhorrant encore plus comme tyrans de son pays, il parlait incessamment contre eux dans les conseils. Quoiqu’il révérât Chactas et qu’il se plût à confesser la supériorité du sachem aveugle, il était cependant presque toujours d’un avis opposé à celui de son vieil ami.

Les bras pendants et immobiles, les regards attachés à la terre, il prononça ce discours :

« Sachems, matrones, guerriers des quatre tribus, écoutez :

« Déjà l’aloès avait fleuri deux fois depuis que Ferdinand de Soto, l’Espagnol, était tombé sous la massue de nos ancêtres ; déjà nous étions allés combattre les tyrans loin de nos bords, lorsque le Meschacebé raconta à nos vieillards qu’une nation étrangère descendait de ses sources. Ce peuple n’était point de la race superbe des guerriers de feu[40]. Sa gaieté, sa bravoure, son amour des forêts et de nos usages le faisaient chérir. Nos cabanes eurent pitié de sa misère, et donnèrent à Lasalle[41] tout ce qu’elles pouvaient lui offrir.

« Bientôt la nation légère aborde de toutes parts sur nos rives : d’Iberville, le dompteur des flots, fixe ses guerriers au centre même de notre pays. Je m’opposai à cet établissement ; mais vous attachâtes le grand canot de l’étranger aux buissons, ensuite aux arbres, puis aux rochers, enfin à la grande montagne, et, vous asseyant sur la chaîne qui liait le canot des blancs à nos fleuves, vous ne voulûtes plus faire qu’un peuple avec le peuple de l’Aurore.

Vous savez, ô sachems ! quelle fut la récompense de votre hospitalité ! Vous prîtes les armes, mais, trop prompts à les quitter, vous rallumâtes le calumet de paix. Hommes imprudents ! la fumée de la servitude et celle de l’indépendance pouvaient-elles sortir du même calumet ? Il faut une tête plus forte que celle de l’esclave pour n’être point troublée par le parfum de la liberté.

« À peine avez vous enterré la hache[42], à peine, vous reposant sur la foi des colliers[43], commencez-vous à éclaircir la chaîne d’union, que, par la plus noire des perfidies, le chef actuel des Français veut vous attaquer sur vos nattes. La biche n’a pas changé plus de fois de parure que je n’ai de doigts à cette main mutilée en défendant mon père, depuis que les derniers attentats des blancs ont souillé nos savanes. Et nous hésitons encore !

« Peut-être, enfants du Soleil, peut-être comptez-vous changer de désert, abandonner à vos oppresseurs la terre de la patrie ! Mais où voulez-vous porter vos pas ? Au couchant, au levant, vers l’étoile immobile[44], vers ces régions où le génie du jour s’assied sur la natte de feu[45], partout sont les

ennemis de votre race. Ils ne sont plus, ces temps où vous pouviez disposer de toutes les solitudes, où tous les fleuves coulaient pour vous seuls. Vos tyrans ont demandé de nouveaux satellites ; ils méditent une nouvelle invasion de nos foyers. Mais notre jeunesse est florissante et nombreuse ; n'attendons pas qu'on vienne nous surprendre et nous égorger comme des femmes. Mon sang se rallume dans mes veines, ma hache brûle à ma ceinture. Natchez ! soyez dignes de vos pères, et le vieil Adario vous conduit dès aujourd'hui aux batailles sanglantes. Puissent les fleuves rouler à la grande eau les cadavres des ennemis de ma patrie ! Puissiez-vous, ô terre trop généreuse des chairs rouges ! étouffer dans votre sein le froment empoisonné qu'y jeta la main de la servitude ! Puissent ces moissons impies, épandues sur la poussière de nos aïeux, ne porter sur leur tige que les semences de la tombe ! »

Ainsi parle Adario. Les guerriers, les matrones, les vieillards mêmes, troublés par sa mâle éloquence, s'agitent comme le blé dans le boisseau bruyant qui le verse à la meule rapide. Ondouré se lève au milieu de l'assemblée.

Le grand-chef des Natchez, bien qu'il fût encore d'une force étonnante, touchait aux dernières limites de la vieillesse. Sa plus proche parente, la violente Akansie, était mère du jeune fils qui devait hériter du rang suprême : ainsi l'avait réglé la loi de l'Etat.

Akansie nourrissait au fond de son cœur une passion criminelle pour Ondouré, un des principaux guerriers de la nation ; mais Ondouré, au lieu de répondre à l'amour d'Akansie, brûlait pour Céluta, dont le cœur commençait à incliner vers l'étranger, hôte du vénérable Chactas.

Dévoré d'ambition et d'amour, ayant contracté tous les vices des blancs, qu'il détestait, mais dont il avait l'adresse de se faire passer pour l'ami, Ondouré avait pris la résolution de se taire dans le conseil, afin de se ménager, comme à son ordinaire, entre les deux partis ; mais son amour pour Céluta et sa jalousie naissante contre René l'entraînèrent à prononcer ces paroles :

— Pères de la patrie, qu’attendons-nous ? Le grand Adario ne nous a-t-il pas tracé la route ? Je ne vois ici que le sage Chactas qui puisse s’opposer à la levée de la hache[46]. Mais enfin le vénérable fils d’Outalissi montre un trop grand penchant pour les étrangers. Fallait-il qu’il introduisit encore parmi nous cet hôte dont l’arrivée a été marquée par des signes funestes ? Chactas, cette lumière des peuples, sentira bientôt que sa générosité l’emporte au-delà des bornes de la prudence : il sera le premier à renier ce fils adoptif, à le sacrifier, s’il le faut, à la patrie.

Comme autrefois une Bacchante que l’esprit du dieu avait saisie courait échevelée sur les montagnes qu’elle faisait retentir de ses hurlements, la jalouse mère du jeune Soleil se sent transportée de fureur à ces paroles d’Ondouré : elle y découvre la passion de ce guerrier pour une rivale. Ses joues pâlissent, ses regards lancent des éclairs sur l’homme dont elle est méprisée : tous ses membres sont agités comme dans une fièvre ardente. Elle veut parler, et les mots manquent à ses pensées. Que va-t-elle dire ? Que va-t-elle proposer au conseil ? La guerre ou la paix ? Exigera-t-elle la mort ou le bannissement de l’étranger qui augmente l’amour d’Ondouré pour la fille de Tabamica ? Demandera-t-elle, au contraire, l’adoption du nouveau fils de Chactas, afin de désoler, par la présence de René, l’ingrat qui la dédaigne, afin de lui faire éprouver une partie des tourments qu’elle endure ? Ces paroles tombent de ses lèvres décolorées et tremblantes :

— Vieillards insensés ! n’avez-vous point songé au danger de la présence des Européens parmi nous ? Avez-vous des secrets pour rendre le sein des femmes aussi froid que le vôtre ? Lorsque la vierge trompée sera comme le poisson que le filet a jeté palpitant sur le sable aride ; lorsque l’épouse aura trahi l’époux de sa couche ; lorsque la mère, oubliant son fils, suivra éperdue dans les forêts le guerrier qui l’entraîne, vous reconnaîtrez, mais trop tard, votre imprudence. Réveillez-vous de l’assoupissement de vos années ! Oui, il faut du sang aujourd’hui ! La guerre ! il faut du sang ! les Manitous l’ordonnent ! un feu dévorant coule dans tous les cœurs. Ne

consultez point les entrailles de l’ours sacré : les vœux, les prières, les autels, sont inutiles à nos maux !

Elle dit : sa couronne de plumes et de fleurs tombe de sa tête. Comme un pavot frappé des rayons du soleil se penche vers la terre et laisse échapper de sa tige les gouttes amères du sommeil, ainsi la femme jalouse, dévorée par les feux de l’amour, baisse son front, dont la mort semble épancher des sueurs glacées. La confusion règne dans l’assemblée ; une épaisse fumée, répandue par les esprits du mal, remplit la salle de ténèbres ; on entend les cris des matrones, les mouvements des guerriers la voix des vieillards. Ainsi, dans un atelier, des ouvriers préparent les laines d’Albion ou de l’Ibérie : ceux-ci battent les toisons poudreuses, ceux-là les transforment en de merveilleux tissus ; plusieurs les plongent dans la pourpre de Tyr ou dans l’azur de l’Indostan : mais si quelque main mal assurée vient à répandre sur la flamme la liqueur des cuves brûlantes, une vapeur s’élève avec un sifflement dans les salles, et des clameurs sortent de cette soudaine nuit.

Toutes les espérances se tournaient vers Chactas ; lui seul pouvait rétablir le calme : il annonce par un signe qu’il va se faire entendre. L’assemblée devient immobile et muette, et l’orateur, qui n’a pas encore parlé, semble déjà faire porter aux passions les chaînes de sa paisible éloquence.

Il se lève : sa tête couronnée de cheveux argentés, un peu balancée par la vieillesse et par d’attendrissants souvenirs, ressemble à l’étoile du soir, qui paraît trembler avant de se plonger dans les flots de l’Océan. Adressant son discours à son ami Adario, Chactas s’exprime de la sorte :

— « Mon frère l’Aigle, vos paroles ont l’abondance des grandes eaux, et les cyprès de la savane sont enracinés moins fortement que vous sur les tombeaux de nos pères. Je sais aussi les injustices des blancs ; mon cœur s’en est affligé. Mais sommes-nous certains que nous n’avons rien à nous reprocher nous-mêmes ? Avons-nous fait tout ce que nous avons pu pour demeurer libres ? Est-ce avec des mains pures que nous prétendons lever la hache d’Areskoui ?

« Mes enfants, car mon âge et mon amour pour vous me permettent de vous donner ce nom, je déplore la perte de l'innocente simplicité qui faisait la beauté de nos cabanes. Qu'auraient dit nos pères s'ils avaient découvert dans une matrone les signes qui viennent de troubler le conseil ? Femme, portez ailleurs l'égarement de vos esprits ; ne venez point au milieu des sachems, avec le souffle de vos passions, tirer des plaintes du feuillage flétri des vieux chênes.

« Et toi, jeune chef, qui as osé prendre la parole avant les vieillards, crois-tu donc tromper Chactas ? Tremble que je ne dévoile ton âme, aussi creuse que le rocher où se renferme l'ours du Labrador !

« Préparons-nous aux jeux d'Areskoui, exerçons notre jeunesse, faisons des alliances avec de puissants voisins, mais auparavant prenons les sentiers de la paix : renouons la chaîne d'alliance avec Chépar ; qu'il parle dans la vérité de son cœur, qu'il dise dans quel dessein il rassemble ses guerriers. Mettons les Manitous équitables de notre côté, et si nous sommes enfin forcés à lever la hache, nous combattrons avec l'assurance de la victoire ou d'une mort sainte, la plus belle et la plus certaine des délivrances. J'ai dit. »

Chactas jette un collier bleu, symbole de paix, au milieu de l'assemblée, et se rassied. Tous les guerriers étaient émus :

— Quelle expérience ! disaient les uns ; quelle douceur et quelle autorité ! disaient les autres. Jamais on ne retrouvera un tel sachem. Il sait la langue de toutes les forêts ; il connaît tous les tombeaux qui servent de limites aux peuples, tous les fleuves qui séparent les nations. Nos pères ont été plus heureux que nous : ils ont passé leur vie avec sa sagesse : nous, nous ne le verrons que mourir.

Ainsi parlaient les guerriers.

L'avis de Chactas fut adopté : quatre députés portant le calumet de paix furent envoyés au fort Rosalie. Mais Areskoui, fidèle aux ordres de Satan, riant d'un rire farouche, suivait à quelque distance les messagers de paix avec la Trahison, la Peur, la Fuite, les Douleurs et la Mort.

Cependant le prince des enfers était arrivé aux extrémités

du monde, sous le pôle dont l’intrépide Cook mesura la circonférence à travers les vents et les tempêtes. Là, au milieu des terres australes qu’une barrière de glaces dérobe à la curiosité des hommes, s’élève une montagne qui surpasse en hauteur les sommets les plus élevés des Andes dans le Nouveau-Monde, ou du Tibet dans l’antique Asie.

Sur cette montagne est bâti un palais, ouvrage des puissances infernales. Ce palais a mille portiques d’airain ; les moindres bruits viennent frapper les dômes de cet édifice, dont le silence n’a jamais franchi le seuil.

Au centre du monument est une voûte tournée en spirale, comme une conque, et faite de sorte que tous les sons qui pénètrent dans le palais y aboutissent : mais, par un effet du génie de l’architecte des mensonges, la plupart de ces sons se trouvent faussement reproduits ; souvent une légère rumeur s’enfle et gronde en entrant par la voie préparée aux éclats du tonnerre, tandis que les roulements de la foudre expirent, en passant par les routes sinueuses destinées aux faibles bruits.

C’est là que, l’oreille placée à l’ouverture de cet immense écho, est assis sur un trône retentissant un démon, la Renommée. Cette puissance, fille de Satan et de l’orgueil, naquit autrefois pour annoncer le mal : avant le jour où Lucifer leva l’étendard contre le Tout-Puissant, la Renommée était inconnue. Si un monde venait à s’animer ou à s’éteindre ; si l’Eternel avait tiré un univers du néant ou replongé un de ses ouvrages dans le chaos ; s’il avait jeté des soleils dans l’espace, créé un nouvel ordre de Séraphins, essayé la bonté d’une lumière, toutes ces choses étaient aussitôt connues dans le ciel par un sentiment intime d’admiration et d’amour, par le chant mystérieux de la céleste Jérusalem. Mais après la rébellion des mauvais anges, la Renommée usurpa la place de cette intuition divine. Bientôt précipitée aux enfers, ce fut elle qui publia dans l’abîme la naissance de notre globe et qui porta l’ennemi de Dieu à tenter la chute de l’homme. Elle vint sur la terre avec la Mort, et dès ce moment elle établit sa demeure sur la montagne, où elle entend et répète confusément ce qui se passe sur la terre, aux enfers et dans

les cieux.

Satan, arrivé au palais, pénètre jusqu'au lieu où veillait la Renommée.

— Ma fille, lui dit-il, est-ce ainsi que tu me sers ? peux-tu ignorer les projets que je médite ? Toi seule n'as point paru dans l'assemblée des puissances infernales. Cependant, fille ingrate, pour qui travaillé-je en ce moment, si ce n'est pour toi ? Quel est l'ange que j'ai aimé plus tendrement que je ne t'aime ? Lorsque l'orgueil, mon premier amour, te donna naissance, je te pris sur mes genoux, je te prodiguai les caresses d'un père. Hâte-toi donc de me prouver que tu n'as pas rompu les liens qui nous unissent. Viens, suis-moi ; le temps presse ; il faut que tu parles, il faut que tu répètes ce que je t'apprendrai ; ton silence peut mettre en danger mon empire.

Le démon de la renommée, souriant au prince des ténèbres, lui répond d'une voix éclatante :

— Mon père ! je n'ai pas rompu les liens qui nous unissent. J'ai entendu les bruits répandus par toi chez les Natchez ; j'ai vu avec transport les grandes choses que tu prépares ; mais il me venait dans ce moment d'autres bruits de la terre : j'étais occupée à redire au monde la gloire d'un monarque de l'Europe[47]. Ces Français m'accablent de leurs merveilles ; il me faudrait des siècles pour les entendre et les raconter. Cependant je suis prête à te suivre, et j'abandonne tout pour servir tes desseins.

En achevant ces mots, la Renommée descend de son trône : de toutes les voûtes, de tous les dômes, de tous les souterrains du palais ébranlé, s'échappent des sons confus et discordants : tels sont les rugissements d'un troupeau de lions, lorsque, la gueule enflammée, la langue pendante, ils élèvent la voix durant une sécheresse dans l'aridité des sables africains.

Satan et la Renommée sortent du sonore édifice, s'abattent comme deux aigles au pied de la montagne, où la Nuit leur amène un char. Ils y montent. La Renommée saisit les rênes qui flottaient embarrassées dans les ailes des deux coursiers :

démon fantastique, dans les ténèbres elle ressemble à un géant ; à la lumière elle n’est plus qu’un pygmée. L’Etonnement la précède, l’Envie la suit de près et l’Admiration l’accompagne de loin.

Le couple pervers franchit ces mers inexplorées qui s’étendent entre la coupole de glace et ces terres que n’avaient point encore nommées les Cook et les La Pérouse. La Renommée, dirigeant ses coursiers sur la croix du sud, tourne le dos à ces constellations australes qu’un œil humain ne vit jamais ; puis, par le conseil de Satan, de peur d’être aperçue de l’ange qui garde l’Asie, au lieu de remonter l’océan Pacifique, elle descend vers l’orient, pour voler sur la plaine humide qui sépare l’Afrique du nouveau continent. Elle ne voit point Tahiti avec ses palmiers, ses chants, ses chœurs, ses danses, et ses peuples qui recommençaient la Grèce. Plus rapide que la pensée, le char double le cap où un océan, si longtemps ignoré, livre d’éternels combats aux mers de l’Ancien Monde.

Satan et la Renommée laissent loin derrière eux les flammes qui s’élèvent des terres Magellaniques ; phare lugubre, qu’aucune main n’allume, et qui brûle sans gardien, au bord d’une mer sans navigateur. Ils vous saluèrent, ruines fumantes de Rio-Janeiro, monument de ta valeur, ô mon fameux compatriote !

Satan frappe de sa lance les coursiers haletants, et bientôt il a passé ce promontoire qui reçut jadis une colonie des Carthaginois. L’Amazone découvre son immense embouchure, ces flots que La Condamine, conduit par la céleste Uranie, visita dans sa docte course, et que Humboldt devait illustrer.

À l’instant même, le char traverse la ligne que le soleil brûle de ses feux, entre dans l’autre hémisphère, et laisse sur la gauche la triste Cayenne, que l’avenir a marquée pour l’exil et la douleur. Les deux puissances infernales, en perdant de vue cette terre qui les fait sourire, volent au-dessus des îles Caraïbes, et se trouvent engagées dans l’archipel du golfe mexicain. La montueuse Martinique, qui n’était point encore soumise à la valeur française, la Dominique conquise par les

Anglais, disparaissaient sous les roues du char. Saint-Domingue, qui depuis s'enivra de richesses, de sang et de liberté, Saint-Domingue, dont les destinées devaient être si extraordinaires, se montrait alors en partie sauvage, tel que les intrépides flibustiers l'avaient laissé en héritage à la France. Et toi, île de San-Salvador, à jamais célèbre entre toutes les îles, tu fus découverte par l'œil de la Renommée, bien qu'une ingrate obscurité ait succédé à ta gloire. Elevant la tête entre tes sœurs des Bahamas, ce fut toi qui souris la première à Colomb ; ce fut toi qui vis descendre de ses vaisseaux l'immortel Génois, comme le fils aîné de l'Océan ; ce fut sur tes rivages que se visitèrent les peuples de l'Occident et de l'Aurore, qu'ils se saluèrent mutuellement du nom d'hommes ! Tes rochers retentissaient du bruit d'une musique guerrière annonçant cette grande alliance, tandis que Colomb tombait à genoux et baisait cette terre, autre moitié de l'héritage des fils d'Adam.

À peine la Renommée a-t-elle quitté San-Salvador, qu'elle aborde à l'isthme des Florides : elle arrête le char, s'élance avec l'archange sur les grèves dont la mer se retire. Satan promène un moment ses regards sur les forêts, comme s'il apercevait déjà dans ces solitudes des peuples destinés à changer la face du monde. La Renommée jette un nuage sur son char, étend ses ailes, donne une main à son compagnon : tous deux, renfermés dans un globe de feu, s'élèvent une hauteur démesurée, et retombent au bord du Meschacebé. Là Satan quitte sa trompeuse fille pour voler à d'autres desseins, tandis qu'elle se hâte d'exécuter les ordres de son père.

Elle prend la démarche et la contenance d’un vieillard, afin de donner un plus grand air de vérité à ses paroles. Sa tête se dépouille, son corps se courbe sur un arc détendu qu’elle tient à la main en guise de bâton ; ses traits ressemblent parfaitement à ceux du sachem Ondaga, un des plus sages hommes des Natchez. Ainsi transformé, le démon indiscret va frappant de cabane en cabane, racontant le doux penchant de Céluta pour René et ajoutant toujours quelque circonstance qui éveille la curiosité, la haine, l’envie ou l’amour. La jalouse mère du jeune Soleil, Akansie, pousse un cri de joie à ces bruits semés par la Renommée, car elle espérait qu’ainsi rejeté de Céluta, Ondouré reviendrait peut-être à l’amante qu’il avait dédaignée, mais le faux vieillard ajoute aussitôt qu’Ondouré est tombé dans le plus violent désespoir, et qu’il menace les jours de l’étranger.

Ces dernières paroles glacent le cœur d’Akansie. La femme infortunée s’écrie :

— Sors de ma cabane, ô le plus imprudent des vieillards ! Va continuer ailleurs tes récits insensés. Puissent les sachems faire de toi un exemple mémorable et t’arracher cette langue

qui distille le poison !

En prononçant ces mots, Akansie, nouvelle Médée, se sent prête à déchirer ses enfants et à plonger un poignard dans le cœur de sa rivale.

La Renommée quitte la femme-chef et va chercher Ondouré. Elle le trouva derrière sa cabane, travaillant dans la forêt à la construction d'un canot d'écorce de bouleau, fragile nacelle destinée à flotter sur le sein des lacs, comme le cygne, dont elle imitait la blancheur et la forme.

La Renommée s'avance vers le guerrier, et examine d'abord en silence son ouvrage. Contempteur de la vieillesse et des lois, Ondouré dit au faux Ondaga, en le regardant d'un air moqueur :

— Tu ferais mieux, sachem, d'aller causer avec les autres hommes dont l'âge a affaibli la raison et rendu les pensées semblables à celles des matrones. Tu sais que j'aime peu les cheveux blancs et les longs propos. Eloigne-toi donc, de peur qu'en bâtissant ce canot je ne te fasse sentir, sans le vouloir, la pesanteur de mon bras. Je t'étendrais à terre comme un if qui n'a plus que l'écorce et que le vent traverse dans sa course.

— Mon fils, semblable au terrible Areskoui[48], répondit le rusé vieillard, je ne m'étonne pas des propos odieux que tu viens de tenir à un père de la patrie : la colère doit être dans ton cœur et la vengeance agiter les panaches de ta chevelure. Lorsque la perfide Endaé, plus belle que l'étoile qui ne marche pas[49], rejeta autrefois mes présents pour recevoir ceux de Mengade, mon cœur brûla de la fureur qui possède aujourd'hui le tien. Je méconnus mon père lui-même, et, dans l'égarement de ma raison, je levai mon tomahawk[50] sur celle qui m'avait porté dans son sein et qui m'avait donné un nom parmi les hommes. Mais Athaensic[51] plongea bientôt ma flèche dans le cœur de mon rival, et Endaé fut le prix de ma victoire. Malgré le poids des neiges[52], ma mémoire a conservé fidèlement le souvenir de cette aventure, comme les colliers[53] gardent les actions des aïeux. Je pardonne à l'imprudence de tes paroles.

À peine la Renommée achevait ce perfide discours, que le

fer dont Ondouré était armé échappe à sa main. Les yeux du sauvage se fixent, une écume sanglante paraît et disparaît sur ses lèvres ; il pâlit, et ses bras raidis s'agitent à ses côtés. Soudain recouvrant ses sens, il bondit comme un torrent du haut d'un roc, et disparaît.

Alors le démon de la renommée, reprenant sa forme, s'élève triomphant dans les airs : trois fois il remplit de son souffle une trompette dont les sons aigus déchirent les oreilles. En même temps Satan envoie à Ondouré l'Injure et la Vengeance : la première le devance, en répandant des calomnies qui, comme une huile empoisonnée, souillent ce qu'elles ont touché ; la seconde le suit, enveloppée dans un manteau de sang. Le prince des ténèbres veut qu'une division éclatante sépare à jamais René et Ondouré et devienne le premier anneau d'une longue chaîne de malheurs. Cependant Ondouré ne sent pas encore pour Céluta tous les feux d'amour qui le brûleront dans la suite et qui l'exciteront à tous les crimes, mais son orgueil et son ambition sont à la fois blessés ; il ne respire que vengeance. Il va exhalant son dépit en paroles insultantes.

— Quel est donc ce fils d'étranger qui prétend m'enlever la femme de mon choix ? Lui donne-t-on, comme à moi, la première place dans les festins et la portion la plus honorable de la victime ? Où sont les chevelures des ennemis qu'il a enlevées ? Vile chair blanche, qui n'as ni père ni mère, qu'aucune cabane ne réclame ! Lâche guerrier, à qui je ferai porter le jupon d'écorce de la vieille femme et que je formerai à filer le nerf de chevreuil.

Ainsi parlait ce chef, environné d'une légion d'esprits qui remplissaient son âme de mille pensées funestes. Lorsque l'automne a mûri les vergers, on voit des hommes agrestes, montés sur l'arbre cher à la Neustrie, abattre avec de longues perches la pomme vermeille, tandis que les jeunes filles et les jeunes laboureurs ramassent pêle-mêle dans une corbeille les fruits dont le jus doit troubler la raison : ainsi les anges du mal jettent ensemble leurs dons enivrants dans le sein d'Ondouré. Jalousie insensée ! l'amour ne pouvait entrer dans le cœur du frère d'Amélie : Céluta aimait seule. Ces passions, de tous

côtés non partagées ne promettaient que des malheurs sans ressource et sans terme.

Livre III

Le départ de Chactas pour le conseil avait laissé René à la solitude. Il sortait et rentrait dans la cabane, suivait un sentier dans le désert ou regardait le fleuve couler. Un bois de cyprès avait attiré sa vue. Perdu quelque temps dans l'épaisseur des ombres, il se trouva tout à coup auprès de l'habitation de Céluta. Devant la hutte s'élevaient quelques gordonias qui étalaient l'or et l'azur dans leurs feuilles vieillies, la verdure dans leurs jeunes rameaux et la blancheur dans leurs fleurs de neige. Des copalmes se mêlaient à ces arbustes, et des azaléas formaient un buisson de corail à leurs racines.

Conduit par le chemin derrière ce bocage, le frère d'Amélie jeta les yeux dans la cabane, où il aperçut Céluta : ainsi, après son naufrage, le fils de Laerte regardait, à travers les branches de la forêt, Nausicaa, semblable à la tige du palmier de Délos.

La fille des Natchez était assise sur une natte ; elle traçait, en fil de pourpre, sur une peau d'orignal, les guerres des Natchez contre les Siminoles. On voyait Chactas au moment d'être brûlé dans le cadre de feu, et délivré par Atala. Profondément occupée, Céluta se penchait sur son ouvrage : ses cheveux, semblables à la fleur d'hyacinthe, se partageaient sur son cou et tombaient des deux côtés de son sein comme un voile. Lorsqu'elle venait à tirer en arrière un long fil, en déployant lentement son bras nu, les Grâces étaient moins charmantes.

Non loin de Céluta, Outougamiz était assis sur des herbes parfumées, sculptant une pagaye. On retrouvait le frère dans la sœur, avec cette différence qu'il y avait dans les traits du premier plus de naïveté, dans les traits de la seconde plus d'innocence. Egale candeur, égale simplicité, sortait de leurs cœurs par leurs bouches : tels, sur un même tronc, dans une vallée du Nouveau-Monde, croissent deux érables de sexe

différent ; et cependant le chasseur qui les voit du haut de la colline les reconnaît pour frère et sœur à leur air de famille et au langage que leur fait parler la brise du désert.

Le frère d'Amélie était le chasseur qui contemplait le couple solitaire, et, bien qu'il ne comprit pas ses paroles, il les écoutait pourtant, car les deux orphelins échangeaient alors de doux propos.

Génie des forêts à la voix naïve, génie accoutumé à ces entretiens ignorés de l'Europe, qui font à la fois pleurer et sourire, refuseriez-vous de murmurer ceux-ci à mon oreille ?

— Je ne veux plus voir dormir les jeunes hommes, disait la fille des Natchez. Mon frère, quand tu dors sur ta natte, ton sommeil est un baume rafraîchissant pour moi : est-ce que les hommes blancs n'ont pas le même repos ?

Outougamiz répondit :

— Ma sœur, demandez cela aux vieillards.

Céluta repartit :

— Il m'a semblé voir le Manitou de la beauté qui ouvrait et fermait tour à tour les lèvres du guerrier blanc, pendant son sommeil, chez Chactas.

— Un esprit, dit Outougamiz, m'est apparu dans mes songes. Je n'ai pu voir son visage, car sa tête était voilée. Cet esprit m'a dit : Le grand jeune homme blanc porte la moitié de ton cœur.

Ainsi parlaient les deux innocentes créatures ; leur tendresse fraternelle enchantait et attristait à la fois le frère d'Amélie. Il fit un mouvement, et Céluta, levant la tête, découvrit l'étranger à travers la feuillée. La pudeur monta au front de la fille des Natchez, et ses joues se colorèrent : ainsi un lis blanc, dont on a trempé le pied dans la sève purpurine d'une plante américaine, se peint en une seule nuit de la couleur brillante, et étonne au matin l'empire de Flore par sa prodigieuse beauté.

À demi caché dans les guirlandes du buisson, René contemplait Céluta, qui lui souriait du même air que la divine Io souriait au maître des dieux lorsqu'on ne voyait que la tête de l'immortel dans la nue. Enfin la fille de Tabamica ouvrit ses

lèvres comme celles de la persuasion, et d'une voix dont les inflexions ressemblaient aux accents de la linotte bleue :

— Mon frère, voilà le fils de Chactas.

Outougamiz, le plus léger des chasseurs, se lève, court à l'étranger, le prend par la main, et le conduit dans sa cabane de bois d'ilicium, dont les meubles reflétaient l'éclat des essences qui les avaient embaumés. Il le fait asseoir sur la dépouille d'un ours longtemps la terreur du pays des Esquimaux ; lui-même il s'assied à ses côtés en lui disant :

— Enfant de l'aurore, les étrangers et les pauvres viennent du Grand-Esprit.

Céluta, dans la couche de laquelle aucun guerrier n'avait dormi, essaya de continuer son ouvrage, mais ses yeux ne voyaient plus que des erreurs sans issue dans les méandres de ses broderies.

Il est une coutume parmi ces peuples de la nature, coutume que l'on trouvait autrefois chez les Hellènes : tout guerrier se choisit un ami. Le nœud, une fois formé, est indissoluble ; il résiste au malheur et à la prospérité. Chaque homme devient double et vit de deux âmes ; si l'un des deux amis s'éteint, l'autre ne tarde pas à disparaître. Ainsi ces mêmes forêts américaines nourrissent des serpents à deux têtes, dont l'union se fait par le milieu, c'est-à-dire par le cœur : si quelque voyageur écrase l'un des deux chefs de la mystérieuse créature, la partie morte reste attachée à la partie vivante, et bientôt le symbole de l'amitié périt.

Trop jeune encore lorsqu'il perdit son père, le frère de Céluta n'avait point fait le choix d'un ami. Il résolut d'unir sa destinée à celle du fils adoptif de Chactas : il saisit donc la main de l'étranger, et lui dit :

— Je veux être ton ami.

René ne comprit point ce mot, mais il répéta dans la langue de son hôte le mot *ami*. Plein de joie, Outougamiz se lève, prend une flèche, un collier de porcelaine[54] et fait signe à René et à Céluta de le suivre. Non loin de la cabane habitée on voyait une autre cabane déserte, dans laquelle Outougamiz était né ; un ruisseau en baignait le toit tombé et les débris

épars. Le jeune Indien y pénètre avec son hôte ; Céluta, comme une femme appelée en témoignage devant un juge, demeure debout à quelque distance du lieu marqué par son frère. Outougamiz, parvenu au milieu des ruines, prend une contenance solennelle ; il donne à tenir à René un bout de la flèche dont l'autre bout repose dans sa main. Elevant la voix et attestant le ciel et la terre :

— Fils de l'étranger, dit-il, je me confie à toi sur mon berceau, et je mourrai sur ta tombe. Nous n'aurons plus qu'une natte pour le jour, qu'une peau d'ours pour la nuit. Dans les batailles, je serai à tes côtés. Si je te survis, je donnerai à manger à ton esprit, et après plusieurs soleils passés en festins ou en combats tu me prépareras à ton tour une fête dans le pays des âmes. Les amis de mon pays sont des castors qui bâtissent en commun. Souvent ils frappent leurs tomahawks[55] ensemble, et quand ils se trouvent ennuyés de la vie, ils se soulagent avec leur poignard.

— Reçois ce collier : vingt graines rouges marquent le nombre de mes neiges[56] ; les dix-sept graines blanches qui les suivent indiquent les neiges de Céluta, témoin de notre engagement ; neuf graines violettes disent que c'est dans la neuvième lune, ou la lune des chasseurs, que nous nous sommes juré amitié ; trois graines noires succèdent aux graines violettes : elles désignent le nombre des nuits que cette lune a déjà brillé. J'ai dit.

Outougamiz cessa de parler, et des larmes tombèrent de ses paupières. Comme les premiers rayons du soleil descendent sur une terre fraîchement labourée et humectée de la rosée de la nuit, ainsi l'amitié du jeune Natchez pénétra dans l'âme attendrie de René. À la vivacité du frère de Céluta, au mot d'ami souvent répété, au choix extraordinaire du lieu, René comprit qu'il s'agissait de quelque chose de grand et d'auguste ; il s'écria à son tour :

— Quel que soit ce que tu me proposes, homme sauvage, je te jure de l'accomplir ; j'accepte les présents que tu me fais.

Et le frère d'Amélie presse sur son sein le frère de Céluta. Jamais cœur plus calme, jamais cœur plus troublé ne s'étaient

approchés l’un de l’autre.

Après ce pacte, les deux amis échangèrent les Manitous de l’amitié. Outougamiz donna à René le bois d’un élan, qui, tombant chaque année, chaque année se relève avec une branche de plus, comme l’amitié qui doit s’accroître en vieillissant. René fit présent à Outougamiz d’une chaîne d’or. Le sauvage la saisit d’une main empressée, parla tout bas à la chaîne, car il l’animait de ses sentiments, et la suspendit sur sa poitrine, jurant qu’il ne la quitterait qu’avec la vie ; serment trop fidèlement gardé ! Comme un arbre consacré dans une forêt à quelque divinité, et dont les rameaux sont chargés de saintes reliques, mais qui va bientôt tomber sous la cognée du bûcheron, ainsi parut Outougamiz portant à son cou l’offrande de l’amitié.

Les deux amis plongèrent leurs pieds nus dans le ruisseau de la cabane, pour marquer que désormais ils étaient deux pèlerins devant finir l’un avec l’autre leur voyage.

Dans la fontaine qui donnait naissance au ruisseau,

Outougamiz puisa une eau pure où Célula mouilla ses lèvres, afin de se payer de son témoignage et de participer à l'amitié qui venait de naître dans l'âme des deux nouveaux frères.

René, Outougamiz et Céluta errèrent ensuite dans la forêt : Outougamiz s'appuyait sur le bras de René ; Célula les suivait. Outougamiz tournait souvent la tête pour la regarder, et autant de fois il rencontrait les yeux de l'Indienne, où l'on voyait sourire des larmes. Comme trois vertus habitant la même âme, ainsi passaient dans ce lieu ces trois modèles d'amitié, d'amour et de noblesse. Bientôt le frère et la sœur chantèrent la chanson de l'amitié ; ils disaient :

« Nous attaquerons avec le même fer l'ours sur le tronc des pins ; nous écarterons avec le même rameau l'insecte des savanes ; nos paroles secrètes seront entendues dans la cime des arbres.

Si vous êtes dans un désert, c'est mon ami qui en fait le charme ; si vous dansez dans l'assemblée des peuples, c'est encore mon ami qui cause vos plaisirs.

Mon ami et moi nous avons tressé nos cœurs comme des lianes : ces lianes fleuriront et se dessécheront ensemble. »

Tels étaient les chants du couple fraternel. Le soleil dans ce moment vint toucher de ses derniers rayons les gazons de la forêt : les roseaux, les buissons, les chênes s'animèrent ; chaque fontaine soupirait ce que l'amitié a de plus doux, chaque arbre en parlait le langage, chaque oiseau en chantait les délices. Mais René était le génie du malheur égaré dans ces retraites enchantées.

Rentrés dans la cabane, on servit le festin de l'amitié : c'étaient des fruits entourés de fleurs. Les deux amis s'apprenaient à prononcer dans leur langue les noms de père, de mère, de sœur, d'épouse. Outougamiz voulut que sa sœur s'occupât d'un vêtement indien pour l'homme blanc. Céluta déroule aussitôt un ruban de lin ; elle invite René à se lever, et appuie une main tremblante sur l'épaule du fils de Chactas, en laissant pendre le ruban jusqu'à terre. Mais lorsque, passant le ruban sous les bras de René, elle approcha son sein si près de celui du jeune homme qu'il en ressentit la chaleur sur sa

poitrine ; lorsque, levant sur le frère d'Amélie des yeux qui brillaient timidement à travers ses longues paupières ; lorsque, s'efforçant de prononcer quelques mots, les mots vinrent expirer sur ses lèvres, elle trouva l'épreuve trop forte, et n'acheva point l'ouvrage de l'amitié.

Douce journée ! votre souvenir ne s'effaça de la cabane des Natchez que quand les cœurs que vous aviez attendris cessèrent de battre. Pour apprécier vos délices, il faut avoir élevé comme moi sa pensée vers le ciel du fond des solitudes du Nouveau-Monde.

Cependant les quatre guerriers portant le calumet de paix étaient arrivés au fort Rosalie. Chépar a rassemblé le conseil où se trouvent avec les principaux habitants de la colonie les capitaines de l'armée. Un riche trafiquant se lève, prend la parole, et, après avoir traité les Indiens de sujets rebelles, il veut que les députés des Natchez soient repoussés et que l'on s'empare des terres les plus fertiles.

Le père Souël se lève à son tour. Une grande doctrine, une vaste érudition, un esprit capable des plus hautes sciences, distinguaient ce missionnaire : charitable comme Jésus-Christ, humble comme ce divin maître, il ne cherchait à convertir les âmes au Seigneur que par des actes de bienfaisance et par l'exemple d'une bonne vie ; pacifique envers les autres, il aspirait ardemment au martyre.

Il ne devait point rester au fort Rosalie, son ancienne résidence : la palme des confesseurs qu'il demandait au Roi de gloire lui devait être accordée à la mission des Yazous. C'était pour la dernière fois qu'il plaidait la cause de ses néophytes Natchez.

Toujours vêtu d'un habit de voyage, le père Souël avait l'air d'un pèlerin qui ne fait qu'un séjour passager sur la terre, et qui va bientôt retourner vers sa patrie céleste : lorsqu'il ouvrit la bouche, un silence profond régna dans le conseil.

Le saint orateur remonta, dans son discours, jusqu'à la découverte de l'Amérique ; il traça le tableau des crimes commis par les Européens au Nouveau-Monde. De là, passant à l'histoire de la Louisiane, il fit un magnifique éloge de

Chactas, qu’il peignit comme un homme d’une vertu des anciens sages du paganisme. Il nomma avec estime Adario, et invita le conseil à se défier d’Ondouré. Exhortant les Français à la modération et à la justice, il conclut ainsi :

— J’espère que notre commandant et cette assemblée voudront bien pardonner à un religieux d’avoir osé expliquer sa pensée. À Dieu ne plaise qu’il ait parlé dans un esprit d’orgueil ! Ayons, pour l’amour de Jésus-Christ, notre doux Seigneur, quelque pitié des pauvres idolâtres ; tâchons, en nous montrant vrais chrétiens, de les appeler à la lumière de l’Evangile. Plus ils sont misérables et dépourvus des biens de la vie, plus nous devons plaindre leurs faiblesses. Missionnaire du Dieu de paix dans ces déserts, puissé-je vivre et mourir en semant la parole de l’Agneau ! Puisse mon sang servir au maintien de la concorde ! Mais à tous n’est pas réservée une si grande bénédiction ; à moi n’appartient pas d’aspirer à la gloire des Brébœuf et des Jogues, morts pour la foi en Amérique.

Le père Souël s’inclina devant le commandant, et reprit sa place. O véritable religion ! que tes délices sont puissantes sur les cœurs ! que ta raison est adorable ! que ta philosophie est haute et profonde ! Dans celle des hommes, il manque toujours quelque chose ; dans la tienne tout est surabondant. Le conseil, touché des paroles du missionnaire, croyait sentir les inspirations de la miséricorde de Dieu.

Le démon de l’or, envoyé par Satan, craignit l’effet du discours du père Souël, en voyant les âmes s’attendrir à la voix du juste. Cet esprit infernal, à la tête chauve, aux lèvres minces et serrées, au corps diaphane, au cœur sans pitié, à l’esprit toujours plein de nombres, au regard avide et inquiet, aux manières défiantes et cachées, cet esprit souffle sa concupiscence sur le conseil. Aussitôt les sentiments généreux s’éteignent. Robert, Salency, Artagnan, veulent répliquer au religieux : Febriano obtient la parole.

Né parmi les Francs sur les côtes de la Barbarie, cet aventurier, chrétien dans son enfance, ensuite parjure à l’Evangile, fut, dans l’ordre des Seyahs, disciple zélé du Coran.

Jeté en Europe par un coup de la fortune, entré dans la carrière des armes, trop noble pour lui, il est redevenu extérieurement chrétien, mais il continue à détester les serviteurs du vrai Dieu et à observer en secret les abominables lois du faux prophète. Chépar l'a rencontré dans les camps, et le traître, moitié moine, moitié soldat, a pris sur le loyal militaire l'ascendant que la bassesse exerce sur les caractères impérieux et la finesse sur les esprits bornés. Febriano dispose presque toujours de la volonté de Chépar, qui croit suivre ses propres résolutions, lorsqu'il ne fait qu'obéir aux inspirations de Febriano. Ce vagabond était, du reste, un de ces scélérats vulgaires qui ne peuvent briller au rang des grands infâmes, et qui meurent oubliés dans la portion obscure du crime. Jouet d'Ondouré, dont il recevait les présents, il en avait les vices sans en avoir le génie. Rencontré par le frère d'Amélie à la Nouvelle-Orléans, traité par lui avec hauteur dans une contention passagère, Febriano nourrissait déjà contre René un sentiment de haine et de jalousie. Le renégat élève ainsi la voix contre le pasteur de l'Evangile :

— Les moines se devraient tenir dans leur couvent ou avec les femmes, et laisser à l'épée le soin de l'épée. Le brave commandant saura bien ce qu'il doit faire, et sa sagesse n'a pas besoin de nos conseils. Les Natchez sont des rebelles, qui refusent de céder leurs terres aux sujets du roi. Qu'on me charge de l'expédition, je réponds d'amener ici enchaînés et cet insolent Adario, et ce vieux Chactas, qui reçoit dans ce moment même un homme dont on ignore la famille et les desseins, un homme qui pourrait n'être que l'envoyé de quelque puissance ennemie.

De bruyants éclats de rire et de longs applaudissements couvrirent ce discours : les habitants de la colonie portaient aux nues l'éloquence de Febriano. Le père Souël, sans changer de contenance, soutint le mépris des hommes comme il aurait reçu leurs caresses. Mais, indigné de l'affront fait au missionnaire, d'Artaguette rompt le silence qu'il avait gardé jusqu'alors.

À jamais cher à la France, à jamais cher à l'Amérique, qui le

vit tomber avec tant de gloire, ce jeune capitaine offrait en lui la loyauté des anciens jours et l'aménité des mœurs du nouvel âge. Placé entre son inclination et son devoir, il était malheureux aux Natchez, car avec une âme bien née il n'avait cependant point ce caractère vigoureusement épris du beau, qui nous précipite dans le parti où nous croyons l'apercevoir. D'Artaguette aurait été l'ennemi des extrêmes, s'il avait pu être l'ennemi de quelque chose : il ne blâmait et ne louait rien absolument ; il cherchait à amener tous les hommes à une tolérance mutuelle de leurs faiblesses ; il croyait que les sentiments de nos cœurs et les convenances de notre état se devaient céder tour à tour. C'est ainsi qu'en aimant les Sauvages il se trouva toute sa vie engagé contre eux : tel un fleuve plein d'abondance et de limpidité, dont le cours n'est pas assez rapide, tourne à chaque pas dans la plaine ; repoussé par les moindres obstacles, il est sans cesse obligé de remonter contre le penchant de son onde.

— Ornement de notre ancienne patrie dans cette France nouvelle, dit d'Artaguette s'adressant au père Souël, vous n'avez pas besoin d'un défenseur tel que moi. Je supplie le commandant de prendre le temps nécessaire pour peser les ordres qu'il a reçus du gouverneur général ; je le supplie d'accepter le calumet de paix des Sauvages. Le vénérable missionnaire, rempli de sagesse et d'expérience, ne peut avoir fait des objections tout à fait indignes d'être examinées. Il ne m'appartient point de juger les deux premiers sachems des Natchez, encore moins ce jeune voyageur qui ne devait guère s'attendre à trouver son nom mêlé à nos débats : il me semble téméraire de hasarder légèrement une opinion sur l'honneur d'un homme, surtout quand cet homme est Français.

La noble simplicité avec laquelle d'Artaguette prononça ce peu de paroles charma le conseil sans le convaincre. On attendait avec inquiétude la décision du commandant. Incapable de la moindre bassesse, plein de probité et d'honneur, Chépar commettait cependant une foule d'injustices qui ne sortaient point de la droiture de son cœur, mais de la faiblesse de sa tête. Il blâma Febriano d'avoir violé

l’ordre et la discipline en parlant avant son supérieur le capitaine d’Artaguette, mais il reprocha à celui-ci sa tiédeur et sa modération :

— Ce n’était pas ainsi, s’écria-t-il, qu’on servait à Malplaquet et à Denain, lorsque j’enlevai un drapeau à l’ennemi et que je reçus un coup de feu dans la poitrine. Les Villars auraient été bien étonnés de tous ces beaux discours de la jeunesse actuelle ; les Marlborough, qu’avaient élevés les Turenne, auraient eu bon marché d’une armée d’orateurs, et n’auraient pas acheté si cher leurs victoires.

Chépar s’emporta contre les chefs sauvages, soutint qu’Ondouré était le seul Indien attaché aux Français, quel que fût d’ailleurs le dernier discours prononcé par cet Indien, discours que Chépar prenait pour une ruse d’Ondouré. Le commandant menaça de sa surveillance et de sa colère ces Européens sans aveu qui venaient, disait-il, s’établir au Nouveau-Monde. Mais enfin les ordres du gouverneur de la Louisiane n’étaient pas assez précis pour établir immédiatement la colonie sur les terres des Natchez : Chépar donc consentit à recevoir le calumet de paix et à prolonger les trêves.

C’était ainsi que la fatalité attachée aux pas de René le poursuivait au-delà des mers : à peine avait-il dormi deux fois sous le toit d’un sauvage, que les passions et les préjugés commençaient à se soulever contre lui chez les Français et chez les Indiens. Les esprits des ténèbres profitèrent du malheur du frère d’Amélie pour étendre ce malheur sur tout ce qui environnait la victime : poussant Ondouré à la tentative d’un premier forfait, ils grossirent le germe des divisions.

Lorsqu’un sanglier, la terreur des forêts, a découvert une laie avec son amant sauvage, excité par l’amour, le monstre hérisse ses soies, creuse la terre avec la double corne de son pied, et, blessant de ses défenses le tronc des hêtres, se cache pour fondre sur son rival : ainsi Ondouré, transporté de jalousie par le récit de la Renommée, cherche et trouve le lieu écarté qui doit lui livrer l’Européen dont les maléfices ont déjà troublé le cœur de Céluta.

Entre la cabane de Chactas et celle d’Outougamiz s’élevait un bocage de smilax, qui répandait une ombre noire sur la terre, les chênes verts dont il était surmonté en augmentaient les ténèbres. Le frère d’Amélie, revenant de prêter le serment de l’amitié, s’était assis auprès d’une source qui coulait parmi ce bois : ainsi que l’Arabe accablé par la chaleur du jour s’arrête au puits du chameau, René s’était reposé sur la mousse qui bordait la fontaine. Soudain un cri perce les airs : c’était ce cri de guerre des Sauvages, dont il est impossible de peindre l’horreur, cri que la victime n’entend presque jamais, car elle est frappée de la hache au moment même ; tel le boulet suit la lumière ; tel le cri du fils de Pélée retentit aux rives du Simoïs lorsque le héros, la tête surmontée d’une flamme, s’avança pour sauver le corps de Patrocle ; les bataillons se renversèrent, les chevaux effrayés prirent la fuite, et douze des premiers Troyens tombèrent dans l’éternelle nuit.

C’en était fait des jours du frère d’Amélie si les esprits attachés à ses pas ne l’avaient eux-mêmes sauvé du coup fatal, afin que sa vie prolongée devînt encore plus malheureuse, plus propre à servir les desseins de l’enfer. Docile aux ordres de Satan, la Nuit, toujours cachée dans ces lieux, détourna elle-même la hache qui, sifflant à l’oreille de René, alla s’enfoncer dans le tronc d’un arbre.

À cette attaque imprévue, René se lève. Furieux d’avoir manqué le but, Ondouré se précipite, le poignard à la main, sur le frère d’Amélie et le blesse au-dessous du sein. Le sang s’élance en jet de pourpre, comme la liqueur de Bacchus jaillit sous le fer dont une troupe de joyeux vignerons a percé un vaste tonneau.

René saisit la main meurtrière, et veut en arracher le poignard ; Ondouré résiste, jette son bras gauche autour du frère d’Amélie, essaye de l’ébranler et de le précipiter à terre. Les deux guerriers se poussent et se repoussent, se dégagent et se reprennent, font mille efforts, l’un pour dominer son adversaire, l’autre pour conserver son avantage. Leurs mains s’entrelacent sur le poignard que celui-ci veut garder, que celui-là veut saisir. Tantôt ils se penchent en arrière et tâchent

par de mutuelles secousses de s’arracher l’arme fatale, tantôt ils cherchent à s’en rendre maîtres en la faisant tourner comme le rayon de la roue d’un char, afin de se contraindre à lâcher prise par la douleur. Leurs mains tordues s’ouvrent et changent adroitement de place sur la longueur du poignard ; leur genou droit plie, leur jambe gauche s’étend en arrière, leur corps se penche sur un côté, leurs têtes se touchent et mêlent leurs chevelures en désordre.

Tout à coup se redressant, les adversaires s’approchent poitrine contre poitrine, front contre front : leurs bras tendus s’élèvent au-dessus de leurs têtes et leurs muscles se dessinent comme ceux d’Hercule et d’Antée. Dans cette lutte leur haleine devient courte et bruyante ; ils se couvrent de poussière, de sang et de sueur : de leurs corps meurtris s’élève une fumée, comme cette vapeur d’été que le soir fait sortir d’un champ brûlé par le soleil.

Sur les rivages du Nil ou dans les fleuves des Florides, deux crocodiles se disputent au printemps une femelle brillante : les rivaux s’élancent des bords opposés du fleuve et se joignent au milieu. De leurs bras ils se saisissent ; ils ouvrent des gueules effroyables ; leurs dents se heurtent avec un craquement horrible ; leurs écailles se choquent comme les armures de deux guerriers : le sang coule de leurs mâchoires écumantes et jaillit en gerbes de leurs naseaux brûlants ; ils poussent de sourds mugissements, semblables au bruit lointain du tonnerre. Le fleuve, qu’ils frappent de leur queue, mugit autour de leurs flancs comme autour d’un vaisseau battu par la tempête. Tantôt ils s’abîment dans des gouffres sans fond et continuent leur lutte au voisinage des enfers ; un impur limon s’élève sur les eaux ; tantôt ils remontent à la surface des vagues, se chargent avec une furie redoublée, s’enfoncent de nouveau dans les ondes, reparaissent, plongent, reviennent, replongent, et semblent vouloir éterniser leur épouvantable combat : tels se pressent les deux guerriers, tels ils s’étouffent dans leurs bras serrés par les nœuds de la colère. Le lierre s’unit moins étroitement à l’ormeau, le serpent au serpent, la jeune sœur au cou d’une sœur chérie, l’enfant

altéré à la mamelle de sa mère. La rage des deux guerriers monte à son comble. Le frère d’Amélie combat en silence son rival, qui lui résiste en poussant des cris. René, plus agile, a la bravoure du Français ; Ondouré, plus robuste, a la férocité du sauvage.

L’Eternel n’avait point encore pesé dans ses balances d’or la destinée de ces guerriers ; la victoire demeurait incertaine. Mais enfin le frère d’Amélie rassemble toutes ses forces, porte une main à la gorge du Natchez, soulève ses pieds avec les siens, lui fait perdre à la fois l’air et la terre, le pousse d’une poitrine vigoureuse, l’abat comme un pin et tombe avec lui. En vain Ondouré se débat : René le tient sous ses genoux et le menace de la mort avec le poignard arraché à une main déloyale. Déjà généreux par la victoire, le frère d’Amélie sent sa colère expirer : un pêcher couvert de ses fleurs, au milieu des plaines de l’Arménie, cache un moment sa beauté dans un tourbillon de vent, mais il reparaît avec toutes ses grâces lorsque le tourbillon est passé, et le front de l’arbre charmant sourit immobile dans la sérénité des airs : ainsi René reprend sa douceur et son calme. Il se relève, et, tendant la main au sauvage :

— Malheureux, lui dit-il, que t’ai-je fait ?

René s’éloigne et laisse Ondouré livré non à ses remords, mais au désespoir d’avoir été vaincu et désarmé.

Livre IV

L’ange protecteur de l’Amérique, qui montait vers le soleil, avait découvert le voyage de Satan et du démon de la renommée : à cette vue, poussant un soupir, il précipite le mouvement de ses ailes. Déjà il a laissé derrière lui les planètes les plus éloignées de l’œil du monde ; il traverse ces deux globes que les hommes, plongés dans les ténèbres de l’idolâtrie, profanèrent par les noms de Mercure et de Vénus. Il entre ensuite dans ces régions où se forment les couleurs du soleil couchant et de l’aurore ; il nage dans des mers d’or et de pourpre, et sans en être ébloui, les regards fixés sur l’astre du jour, il surgit à son orbite immense.

Uriel l’aperçoit ; après l’avoir salué du salut majestueux des anges, il lui dit :

— Esprit diligent, que le Créateur a placé à la garde d’une des plus belles parties de la terre, je connais le sujet qui vous amène : tandis que vous remontiez jusqu’à moi, l’ange de la croix du sud descendait sur ce soleil, pour m’apprendre qu’il avait vu Satan et sa compagne s’élancer du pôle du midi. J’aurais déjà communiqué cette nouvelle aux archanges des soleils les plus reculés, si je n’avais aperçu deux illustres voyageuses qui viennent comme vous de la terre, et qui bientôt arriveront à nous ; elles continueront ensuite leur route vers les tabernacles éternels. Reposez-vous donc en les attendant ici ; il n’y a point d’ange qui ne soit effrayé de la course à travers l’infini : les deux saintes pourront se charger de votre message ; elles témoigneront de votre vigilance, et vous redescendrez au poste où vous rappelle l’audace du prince des ténèbres.

L’ange de l’Amérique répondit :

— Uriel, ce n’est pas sans raison que l’on vous loue dans les parvis célestes : vos paroles sont véritablement pleines de

sagesse, et les yeux dont vous êtes couvert ne vous laissent rien ignorer ; vous daignerez donc rendre compte de mon zèle ; vous savez que les flèches du Très-Haut sont terribles et qu'elles dévorent les coupables. Puisque les deux patronnes des Français s'élèvent aux sanctuaires sublimes, dans le même dessein qui m'a conduit à l'astre dont vous dirigez le cours, je vais retourner à la terre. J'aurai peut-être à livrer des combats, car Satan semble avoir pris une force nouvelle.

Uriel repartit :

— Ne craignez point cet archange ; le crime est toujours faible et Dieu vous enverra sa victoire. Votre empressement est digne d'éloges, mais vous pouvez vous arrêter un moment pour délasser vos ailes.

En parlant ainsi, l'ange du soleil présenta à celui de l'Amérique une coupe de diamant, pleine d'une liqueur inconnue ; ils y mouillèrent leurs lèvres, et les dernières gouttes du nectar tombées en rosée sur la terre y firent naître une moisson de fleurs.

L'ange de l'Amérique, regardant les champs du soleil, dit à Uriel :

— Brûlant chérubin, si toutefois ma curiosité n'est point déplacée, et qu'il soit permis à un ange de mon rang de connaître de tels secrets, ce qu'on dit de l'astre auquel vous présidez est-il vrai, ou n'est-ce qu'un bruit né de l'ignorance humaine ?

Uriel, avec un sourire paisible :

— Esprit rempli de prudence, votre curiosité n'a rien d'indiscret, puisque vous n'avez pour but que de glorifier l'œuvre du Père, cet œuvre que le Fils conserve et que le Saint-Esprit vivifie. Je puis aisément vous satisfaire.

Non, cet astre qui sert de marchepied à l'Eternel ne fut point formé comme se le figurent les hommes. Lorsque la création sortit du néant à la parole éternelle, et que le ciel eut célébré le soir et le matin du premier jour, la clarté émanée du Saint des saints faisait seule la lumière du monde. Mais cette lumière, toute tempérée qu'elle pouvait être, trop forte encore pour l'univers, menaçait de le consumer. Emmanuel pria

Jéhovah de reployer ses rayons et de n’en laisser échapper qu’un seul. Le Fils prit ce rayon dans sa main, le rompit, et du brisement s’échappa une goutte de feu que le Fils nomma Soleil. Alors brilla dans les cieux ce luminaire qui lie les planètes autour de lui par les fils invisibles qu’il tire sans interruption de son sein inépuisable. Je reçus l’ordre de m’asseoir à son foyer, moins pour veiller à la marche des sphères que pour empêcher leur destruction : car, lorsque Jéhovah, rentre dans la profondeur de son immensité, appelle à lui ses deux autres principes, lorsqu’il enfante avec eux ces pensées qui donnent la vie à des millions d’âmes et de mondes, dans ces moments, de conception du Père, il sort de tels feux du tabernacle, que tout ce qui est créé serait dévoré. Placé au centre du soleil, je me hâte d’étendre mes ailes et de les interposer entre la création et l’effusion brûlante, afin de prévenir l’embrasement des globes. L’ombre de mes ailes forme dans l’astre du jour ces taches que les hommes découvrent et que, dans leur science vaine, ils ont diversement expliquées.

Ainsi s’entretenaient les deux anges, et cependant Catherine des Bois et Geneviève touchaient au disque du soleil.

Peuple guerrier et plein de génie, Français ! c’est sans doute un esprit puissant, un conquérant fameux qui protège du haut du ciel votre double empire ? Non ! c’est une bergère en Europe, une fille sauvage en Amérique ! Geneviève du hameau de Nanterre, et vous, Catherine des bois canadiens, étendez à jamais votre houlette et votre crosse de hêtre sur ma patrie ; conservez-lui cette naïveté, ces grâces naturelles qu’elle tient sans doute de ses patronnes !

Née d’une mère chrétienne et d’un père idolâtre, sous le toit d’écorce d’une famille indienne, Catherine, élevée dans la religion de sa mère, annonça dès son enfance que l’époux céleste l’avait réservée pour ses chastes embrassements. À peine avait-elle accompli quatre lustres, qu’elle fut appelée dans ces domaines incorruptibles où les anges célèbrent incessamment les noces de ces femmes qui ont divorcé avec

la terre pour s’unir au ciel. Les vertus de Catherine resplendirent après sa mort ; Dieu couvrit son tombeau de miracles riches et éclatants, en proportion de la pauvreté et de l’obscurité de la sainte ici-bas. Elle fut publiquement honorée comme la patronne du Canada ; on lui rendit un culte au bord d’une fontaine, sous le nom de la *Bonne Catherine des Bois*. Cette vierge ne cesse de veiller au salut de la Nouvelle-France et de s’intéresser aux habitants du désert. Elle revenait alors du séjour des hommes avec Geneviève.

Les patronnes des fils de saint Louis s’étaient alarmées des malheurs dont Satan menaçait l’empire français en Amérique : un même mouvement de charité les emportait aux célestes habitacles pour implorer la miséricorde de Marie. Tristes autant que des substances spirituelles peuvent ressentir notre douleur, elles versaient ces larmes intérieures dont Dieu a fait présent à ses élus ; elles éprouvaient cette sorte de pitié que l’ange ressent pour l’homme, et qui, loin de troubler la pacifique Jérusalem, ne fait qu’ajouter aux félicités qu’on y goûte.

Geneviève porte encore dans sa main sa houlette garnie de guirlandes de lierre ; mais cette houlette est plus brillante que le sceptre d’un monarque de l’Orient. Les roses qui couronnent le front de la fille des Gaules ne sont plus les roses fugitives dont la bergère se parait aux champs de Lutèce, ce sont ces roses qui ne se fanent jamais, et qui croissent dans les campagnes merveilleuses, sur les pas de l’Agneau sans tache. Geneviève ! une nue blanche forme ton vêtement ; des cheveux d’un or fluide accompagnent divinement ta tête : à travers ton immortalité on reconnaît les grâces pleines d’amour, les charmes indicibles d’une vierge française !

Plus simple encore que la patronne de la France policée est peut-être la patronne de la France sauvage. Catherine brille de cet éclat qui apparut en elle lorsqu’elle eut cessé d’exister. Les fidèles accourus à sa couche de mort lui virent prendre une couleur vermeille, une beauté inconnue qui inspirait le goût de la vertu et le désir d’être saint. Catherine retient, avec la transparence de son corps glorieux, la tunique indienne et la

crosse du labour ; fille de la solitude, elle aime celui qui se retira au désert avant de s'immoler au salut des hommes.

Ainsi voyagent ensemble les deux saintes : l'une, qui sauva Paris d'Attila : Geneviève, qui précéda le premier des rois très chrétiens, qui dans une longue suite de siècles opposa l'obscurité et la vertu de ses cendres à toutes les pompes et à toutes les calamités de la monarchie de Clovis ; l'autre, qui ne devança sur la terre que de peu d'années le dernier des rois très chrétiens[57] : Catherine, qui ne sait que l'histoire de quelques apôtres de la Nouvelle-France, semblables à ceux que vit la pastourelle de Nanterre lorsque l'Evangile pénétra dans les vieilles Gaules.

Les épouses du Seigneur se chargèrent du message de l'ange de l'Amérique, qui se précipita aussitôt sur la terre, tandis qu'elles continuèrent leur route vers le firmament.

Dans un champ du soleil, dans des prairies dont le sol semble être de calcédoine, d'onyx et de saphir, sont rangés les chars subtils de l'âme, chars qui se meuvent d'eux-mêmes, et qui sont faits de la même manière que les étoiles[58]. Les deux saintes se placent l'une auprès de l'autre sur un de ces chars. Elles quittent l'astre de la lumière, s'élèvent par un mouvement plus rapide que la pensée, et voient bientôt le soleil suspendu au-dessous d'elles dans les espaces, comme une étoile imperceptible.

Elles suivent la route tracée en losange de lumière par les esprits des justes qui, dégagés des chaînes du corps, s'envolent au séjour des joies éternelles. Sur cette route passaient et repassaient des âmes délivrées, ainsi qu'une multitude d'anges. Ces anges descendaient vers les mondes pour exécuter les ordres du Très-Haut, ou remontaient à lui, chargés des prières et des vœux des mortels.

Bientôt les saintes arrivent à cette terre qui s'étend au-dessous de la région des étoiles, et d'où l'on découvre le soleil, la lune et les planètes tels qu'ils sont en réalité, sans le milieu grossier de l'air qui les déguise aux yeux des hommes[59]. Douze bandes de différente couleur composent cette terre épurée, dont la notre est le sédiment matériel : l'une de ces

bandes est d’un pourpre étincelant, l’autre d’un vif azur, une troisième d’un blanc de neige. Ces couleurs surpassent en éclat celles de notre peinture, qui n’en sont que les ombres.

Catherine et Geneviève traversent cette zone sans s’arrêter, et bientôt elles entendent cette harmonie des sphères que l’oreille ne saurait saisir et qui ne parvient qu’au sens intérieur de l’âme. Elles entrent dans la région des étoiles, qu’elles voient comme autant de soleils, avec leurs systèmes de planètes tributaires. Grandeur de Dieu ! qui pourra te comprendre ? Déjà les saintes s’approchent de ces premiers mondes placés à des distances que la balle poussée par le salpêtre mettrait des millions d’années à franchir ; et cependant les deux vierges ne sont que sur les plus lointaines limites du royaume de Jéhovah, et des soleils après des soleils émergent de l’immensité, et des créations inconnues succèdent à des créations plus inconnues encore !

Un homme qui pour comprendre l’infini, se plaçant en imagination au milieu des espaces, chercherait à se représenter l’étendue suivie de l’étendue, des régions qui ne commencent et ne finissent en aucun lieu, cet homme, saisi de vertiges, détournerait sa pensée d’une entreprise si vaine : tels seraient mes inutiles efforts si j’essayais de tracer la route que parcouraient Geneviève et Catherine. Tantôt elles s’ouvrent une voie au travers des sables d’étoiles ; tantôt elles coupent les cercles ignorés où les comètes promènent leurs pas vagabonds. Les deux saintes croient avoir fait des progrès, et elles ne touchent encore qu’à l’essieu commun de tous les univers créés[60].

Cet axe d’or vivant et immortel voit tourner tous les mondes autour de lui dans des révolutions cadencées. À distance égale, le long de cet axe, sont assis trois esprits sévères : le premier est l’ange du passé ; le second, l’ange du présent ; le troisième, l’ange de l’avenir. Ce sont ces trois puissances qui laissent tomber le temps sur la terre, car le temps n’entre point dans le ciel et n’en descend point. Trois anges inférieurs, semblables aux fabuleuses sirènes pour la beauté de la voix, se tiennent aux pieds de ces trois premiers anges, et chantent

de toutes leurs forces. Le son que rend l'essieu d'or du monde en tournant sur lui-même accompagne leurs hymnes. Ce concert forme cette triple voix du temps qui raconte le passé, le présent et l'avenir, et que des sages ont quelquefois entendue sur la terre, en approchant l'oreille d'un tombeau durant le silence des nuits.

Le char subtil de l'âme vole encore : les épouses de Jésus-Christ abordent à ces globes où se pressent les âmes des hommes que l'Eternel créa par sa seconde idée, après avoir pensé les anges[61]. Dieu forma à la fois tous les exemplaires des âmes humaines, et les distribua dans diverses demeures, où ils attendent le moment qui les doit unir à des corps terrestres La création fut une et entière. Dieu n'admet point de succession pour produire.

Les chastes pèlerines furent émues au spectacle de ces âmes égales en innocence qui devaient devenir inégales par le péché les unes restant immaculées, les autres portant la marque des clous avec lesquels les passions les attacheraient un jour au sang et à la chair[62].

Par-delà ces globes où sommeillent les âmes qui n'ont point encore subi la vie mortelle se creuse la vallée où elles doivent revenir pour être jugées, après leur passage sur la terre. Les saintes aperçoivent dans la formidable Josaphat le cheval pâle monté par la Mort, les sauterelles au visage d'homme, aux dents de lion, aux ailes bruyantes comme un chariot de bataille. Là paraissent les sept anges avec les sept coupes pleines de la colère de Dieu ; là se tient la femme assise sur la bête de couleur écarlate, au front de laquelle est écrit *Mystère*. Le puits de l'abîme fume à l'une des extrémités de la vallée, et l'ange du jugement approchant peu à peu la trompette de ses lèvres, semble prêt à la remplir du souffle qui doit dire aux morts : *Levez-vous !*

En sortant de la mystique vallée, Geneviève et Catherine entrèrent enfin dans ces régions où commencent les joies du ciel. Ces joies ne sont pas, comme les nôtres, sujette à fatiguer et à rassasier le cœur ; elles nourrissent, au contraire, dans celui qui les goûte une soif insatiable de les goûter encore.

À mesure que les patronnes de la France approchent du séjour de la Divinité, la clarté et la félicité redoublent. Aussitôt qu'elles découvrent les murs de la Jérusalem céleste, elles descendent du char et se prosternent comme des pèlerines aux champs de la Judée, lorsque, dans la splendeur du Midi, Sion se montre tout à coup à leur foi ardente. Geneviève et Catherine se relèvent, et glissant dans un air qui n'est point un air, mais qu'il faut appeler de ce nom pour se faire comprendre, elles entrent par la porte de l'Orient. Au même instant le bienheureux Las Casas et les martyrs canadiens, Brébœuf et Jogues, se pressent sur les pas de Catherine. Toujours brûlés de charité pour les Indiens, ils ne cessent de veiller à leur salut. Par un effet de la gloire de Dieu, plus ces confesseurs ont souffert de leurs ingrats néophytes, plus ils les chérissent. Las Casas, adressant la parole à la patronne de la France nouvelle :

— Servante du Seigneur, quelque péril menacerait-il nos frères des terres américaines ? La tristesse de votre visage et celle qui respire sur le front de Geneviève me feraient craindre un malheur. Nous avons été occupés à chanter la création d'un monde, et je n'ai pu descendre aux régions sublunaires.

— Protecteur des cabanes, répondit Catherine, votre bonté ne s'est point en vain alarmée. Satan a déchaîné l'enfer sur l'Amérique : les Français et leurs frères sauvages sont menacés. L'ange gardien du Nouveau-Monde s'est vu forcé de monter vers Uriel pour l'instruire des attentats des esprits pervers. Je viens, chargée de son message avec la vierge de la Seine, supplier Marie d'intercéder auprès du Rédempteur. Prélat, et vous, confesseurs de la foi, joignez-vous à nous : implorons la miséricorde divine.

Tandis que la fille des torrents parlait de la sorte, les saints, les anges, les archanges, les séraphins et les chérubins, rassemblés autour d'elle, ressentaient une religieuse douleur. Las Casas et les missionnaires canadiens, tout resplendissants de leurs plaies, se réunissent aux deux illustres femmes. Voici venir le saint roi Louis, la palme à la main, qui se met à la tête des enfants de la France et dirige les suppliants vers les

tabernacles de Marie. Ils s’avancent au milieu des chœurs célestes, à travers les champs qu’habitent à jamais les hommes qui ont pratiqué la vertu.

Les eaux, les arbres, les fleurs de ces champs inconnus, n’ont rien qui ressemble aux nôtres, hors les noms : c’est le charme de la verdure, de la solitude, de la fraîcheur de nos bois, et pourtant ce n’est pas cela ; c’est quelque chose qui n’a qu’une existence insaisissable.

Une musique qu’on entend partout, et qui n’est nulle part, ne cesse jamais dans ces lieux : tantôt ce sont des murmures comme ceux d’une harpe éolienne que la faible haleine du zéphyr effleure pendant une nuit de printemps ; tantôt l’oreille d’un mortel croirait ouïr les plaintes d’une harmonica divine, ces vibrations qui n’ont rien de terrestre, et qui nagent dans la moyenne région de l’air. Des voix, des modulations brillantes sortent tout à coup du fond des forêts célestes, puis, dispersés par le souffle des esprits, ces accents semblent avoir expiré. Mais bientôt une mélodie confuse se relève dans le lointain, et l’on distingue ou les sons veloutés d’un cor sonné par un ange, ou l’hymne d’un séraphin qui chante les grandeurs de Dieu au bord du fleuve de vie.

Un jour grossier, comme ici-bas, n’éclaire point ces régions ; mais une molle clarté, tombant sans bruit sur les terres mystiques s’y fond pour ainsi dire comme une neige, s’insinue dans tous les objets, les fait briller de la lumière la plus suave, leur donne à la vue une douceur parfaite. L’éther, si subtil, serait encore trop matériel pour ces lieux : l’air qu’on y respire est l’amour divin lui-même ; cet air est comme une sorte de mélodie visible qui remplit à la fois de splendeur et de concerts toutes les blanches campagnes des âmes.

Les passions, filles du temps, n’entrent point dans l’immortel Eden. Quiconque, apprenant de bonne heure à méditer et à mourir, s’est retiré au tombeau, pur des infirmités du corps, s’envole au séjour de vie. Délivré de ses craintes, de son ignorance, de ses tristesses, cette âme, dans des ravissements infinis, contemple à jamais ce qui est vrai, divin, immuable et au-dessus de l’opinion : toutefois, si elle n’a plus

les passions du monde, elle conserve le sentiment de ses tendresses. Serait-il de véritable bonheur sans le souvenir des personnes qui nous furent chères, sans l'espoir de les voir se réunir à nous ? Dieu, source d'amour, a laissé aux prédestinés toute la sensibilité de leur cœur, en ôtant seulement à cette sensibilité ce qu'elle peut avoir de faible : les plus heureux comme les plus grands saints sont ceux qui ont le plus aimé.

Ainsi s'écoulent rapidement les siècles des siècles. Les élus existent, pensent et voient tout en Dieu : la félicité dont cette union les remplit est délectable. À la source de la vraie science, ils y puisent à longs traits, et pénètrent dans les artifices de la sagesse. Quel spectacle merveilleux ! et que l'éternité même, passée dans de telles extases, doit être courte !

Les secrets les plus cachés et les plus sublimes de la nature sont découverts à ces hommes de vertu. Ils connaissent les causes du mouvement de l'abîme et de la vie des mers ; ils voient l'or se filtrer dans les entrailles de la terre ; ils suivent la circulation de la sève dans les canaux des plantes, et l'hysope et le cèdre ne peuvent dérober à l'œil du saint la navette qui croise la trame de leurs feuilles et le tissu de leur écorce.

Mais que dis-je ! ce ne sont point de si curieux secrets qui occupent uniquement les bienheureux : Jéhovah leur donne d'autres joies et d'autres spectacles. Ils embrassent de leurs regards les cercles sur lesquels roulent les astres divers ; ils connaissent la loi qui gouverne les globes, qui les chasse ou les attire ; découvrent les chaînes qui retiennent ces globes et viennent aboutir à la main de Dieu ; chaînes que son doigt pourrait rompre avec la facilité de l'ouvrier qui brise une soie. Les élus voient les comètes accourir aux pieds du Très-Haut, recevoir ses ordres et partir avec des yeux rougis et une chevelure flamboyante, pour fracasser quelque monde. O Paradis ! ton chantre ne peut suffire à peindre tes grandeurs ! O Vertu ! prête-moi tes ailes pour atteindre à ces régions de béatitude ! Déserts, et vous, rochers, venez à moi ! prenez-moi dans votre sein, afin que, nourri loin de la corruption des hommes, je puisse, au sortir de cette misérable vie, monter au

séjour de l’éternelle science et de la souveraine beauté !

Dans les régions de la grâce et de l’amour, le saint roi et les saintes patronnes de la France vont chercher le trône de Marie. Un chant séraphique leur annonce le lieu où réside la Vierge qui renferma dans son flanc celui que l’univers ne peut contenir. Ils découvrent dans une crèche resplendissante, au milieu des anges en adoration, au milieu d’un nuage d’encens et de fleurs la libératrice du monde, ornée des sept dons du Saint-Esprit. Seule de tous les justes, Marie a conservé un corps. Une tendre compassion pour les hommes, dont elle fut la fille, une patience, une douceur sans égale, rayonnent sur le front de la mère du Sauveur.

Geneviève, Catherine, Louis, roi dans le ciel comme sur la terre, le bienheureux Las Casas, les saints martyrs de la Nouvelle-France, s’avancent au milieu de la foule céleste qui, s’entrouvrant sur leur passage, les laisse approcher du trône de Marie ; ils s’y prosternent. Catherine :

— Mère d’Emmanuel ! seconde Eve, reine dont je suis la plus indigne des servantes, prenez pitié d’un peuple prêt à périr. Le serpent dont vous avez écrasé la tête est retourné au monde pour persécuter les hommes, et surtout l’empire nouveau de saint Louis. O Marie ! recevez les humbles vœux de la fille d’une nouvelle Eglise, de la première vierge consacrée au bord du torrent ! écoutez la prière de cette autre vierge et de ces saints profondément humiliés à vos pieds !

Divine mère de Dieu, vous ouvrîtes vos lèvres : un parfum délicieux remplit l’immensité du ciel. Telles furent vos paroles :

— Vierges du désert, charitables patronnes des deux Frances, saint roi, miséricordieux prélat, et vous, courageux martyrs, vos prières ont trouvé grâce à mon oreille : je vais monter au trône de mon Fils.

Elle dit et part comme une colombe qui prend son vol. Ses yeux sont levés vers le séjour du Christ, ses bras sont déployés en signe d’oraison, ses cheveux flottent, portés par des faces de chérubins d’une beauté incomparable. Les plis de la tunique dont elle se revêtait sur la terre enveloppent ses pieds, qui se découvrent à travers le voile immortalisé. Les vierges et les

saints tombés à genoux, regardent, éblouis, son ascension ; Gabriel précède la consolatrice des affligés, en chantant la salutation que les échos sacrés répètent. Moins ravissant était dans l'antiquité ce mode de musique, expression du charme d'un ciel où le génie de la Grèce se mariait à la beauté de l'Asie.

Marie approche du Calvaire immatériel : l'aspect du paradis commence à prendre une majesté plus terrible. Là aucun saint quelle que soit l'élévation de son bonheur et de ses vertus ne peut paraître ; là les anges, les archanges, les trônes, les dominations, les séraphins, n'osent errer ; les seuls chérubins, premiers nés des esprits, peuvent supporter l'ardeur du sanctuaire où réside Emmanuel. Dans ces abîmes flottent des visions comme celle qui réveilla Job au milieu de la nuit, et qui fit hérisser le poil de sa chair. Les unes ont quatre têtes et quatre ailes, les autres ne sont qu'une main, la main qui saisit Ezéchiel par les cheveux, ou qui traça les mots inexplicables au festin de Balthazar. Ces lieux sont obscurs à force de lumière, et le foudre à trois pointes les sillonne.

Un rideau, dont celui qui dérobait l'arche aux regards des Hébreux fut l'image, sépare les régions inférieures du ciel de ces régions sublimes ; toute la puissance réunie des hommes et des anges n'en pourrait soulever un pli ; la garde en est confiée à quatre chérubins armés d'épées flamboyantes. À peine ces ministres du Très-Haut ont aperçu la fille de David, qu'ils s'inclinent, et la Charité ouvre sans effort le rideau de l'éternité. Le Sauveur apparaît à Marie : il est assis sur une tombe immortelle, à travers laquelle il communique avec les hommes.

Marie, saisie d'un saint respect, touche à cet autel de l'Agneau ; elle y présente ses vœux et ceux de la terre, que le Christ à son tour va porter aux pieds du Père Tout-Puissant. Qui pourrait redire l'entretien de Marie et d'Emmanuel ? Si la femme a pour son enfant des expressions si divines, qu'étaient-ce que les paroles de la mère d'un Dieu, d'une mère qui avait vu mourir son fils sur la croix et qui le retrouvait vivant d'une vie éternelle ? Que devaient être aussi les paroles

d’un fils et d’un Dieu ? Quel amour filial ! quels embrassements maternels ! Un seul moment d’une pareille félicité suffirait pour anéantir dans l’excès du bonheur tous les mondes.

Le Christ sort de son trône avec un labarum de feu qui se forme soudainement dans sa main ; sa mère reste au sanctuaire de la croix. Marie elle-même ne pourrait entrer dans ces profondeurs du Père, où le Fils et l’Esprit se plongent. Dans le tabernacle le plus secret du Saint des saints sont les trois idées existantes d’elles-mêmes, exemplaires incréés de toutes les choses créées. Par un mystère inexplicable, le chaos se tient caché derrière Jéhovah. Lorsque Jéhovah veut former quelque monde, il appelle devant lui une petite partie de la matière, laissant le reste derrière lui, car la matière s’animerait à la fois si elle était exposée aux regards de Dieu.

Une voix unique fait retentir éternellement une parole unique autour du Saint des saints. Que dit-elle ?

Livre V

L'Eternel révéla à son Fils bien-aimé ses desseins sur l'Amérique : il préparait au genre humain dans cette partie du monde une rénovation d'existence. L'homme, s'éclairant par des lumières toujours croissantes et jamais perdues, devait retrouver cette sublimité première d'où le péché originel l'avait fait descendre ; sublimité dont l'esprit humain était redevenu capable, en vertu de la rédemption du Christ. Cependant le Souverain du ciel permet à Satan un moment de triomphe pour l'expiation de quelques fautes particulières. L'enfer, profitant de la liberté laissée à sa rage, saisit et fait naître toutes les occasions du mal.

Le bruit du combat d'Ondouré et du frère d'Amélie s'était répandu chez les Natchez. Akansie, qui n'y voyait qu'une preuve de plus de l'amour d'Ondouré pour Céluta, éprouvait de nouvelles angoisses. Le parti des Sauvages nourri dans les sentiments d'Adario demandait pourquoi l'on recevait ces étrangers, instruments de trouble et de servitude ; les Indiens qui s'attachaient à Chactas louaient au contraire, le courage et la générosité de leur nouvel hôte. Quant au frère d'Amélie, qui ne trouvait ni dans les sentiments de son cœur, ni dans sa conduite, les motifs de l'inimitié d'Ondouré, il ne pouvait comprendre ce qui avait porté ce sauvage à tenter un homicide. Si Ondouré aimait Céluta, René n'était point son rival : toute pensée d'hymen était odieuse au frère d'Amélie ; à peine s'était-il aperçu de la passion naissante de la sœur d'Outougamiz.

Cependant le retour du grand-chef des Natchez était annoncé : on entendit retentir le son d'une conque.

— Guerrier blanc, dit Chactas à son hôte, voici le Soleil : prête-moi l'appui de ton bras, et allons nous ranger sur le passage du chef.

Aussitôt le sachem et René, dont la blessure n’était que légère, s’avancent avec la foule.

Bientôt on aperçoit le grand-prêtre et les deux lévites, maîtres des cérémonies du temple du Soleil : ils étaient enveloppés de robes blanches ; le premier portait sur la tête un hibou empaillé. Ces sacrificateurs affectaient une démarche grave ; ils tenaient les yeux attachés à terre et murmuraient un hymne sacré. Chactas apprit à René que le principal jongleur était un prêtre avide et crédule, qui pouvait devenir dangereux à l’instigation de quelques hommes plus méchants que lui.

Après les lévites s’avançait un vieillard que ne distinguait aucune marque extérieure.

— Quel est, demanda le frère d’Amélie à son hôte, quel est le sachem qui marche derrière les prêtres et dont la contenance est affable et sereine ?

— Mon fils, répondit Chactas, c’est le Soleil : il est cher aux Natchez par le sacrifice qu’il a fait à sa patrie des prérogatives de ses aïeux. C’est un homme d’une douceur inaltérable, d’une patience que rien ne peut troubler, d’une force presque surnaturelle à supporter la douleur. Il a lassé le temps lui-même, car il est au moment d’accomplir sa centième année. J’ai eu le bonheur de contribuer avec lui et Adario à la révolution qui nous a rendu l’indépendance. Les Natchez veulent bien nous regarder comme leurs trois chefs, ou plutôt comme leurs pères.

À la suite du soleil venait une femme qui conduisait par la main son jeune fils. René fut frappé des traits de cette femme, sur lesquels la nature avait répandu une expression alarmante de passion et de faiblesse. Le frère d’Amélie la désigna au sachem.

— Elle se nomme Akansie, répondit Chactas ; nous l’appelons la femme-chef : c’est la plus proche parente du Soleil, et c’est son fils, à l’exclusion du fils même du Soleil, qui doit occuper un jour la place de grand-chef des Natchez : la succession au pouvoir a lieu parmi nous en ligne féminine.

— Hélas ! mon fils, ajouta Chactas, nous autres, habitants

des bois, nous ne sommes pas plus à l'abri des passions que les hommes de ton pays. Akansie nourrit pour Ondouré, qui la dédaigne et la trahit, un amour criminel ; Ondouré aime Céluta, cette Indienne qui prépara ton premier repas du matin, et qui est la sœur de ce naïf sauvage dont l'amitié t'a été jurée sur les débris d'une cabane ; Céluta a toujours repoussé le cœur et la main d'Ondouré. Tu as déjà éprouvé jusqu'où peuvent aller les transports de la jalousie. Si jamais Ondouré s'attachait à Akansie, il est impossible de calculer les maux que produirait une pareille union.

Immédiatement après la femme-chef marchaient les capitaines de guerre. L'un d'eux ayant touché en passant l'épaule de Chactas, René demanda à son père adoptif quel était ce sachem au visage maigre, dont l'air rigide formait un si grand contraste avec l'air de bonté des autres vieillards.

— C'est le grand Adario, répondit Chactas, l'ami de mon enfance et de ma vieillesse. Il a pour la liberté un amour qui lui ferait sacrifier sa femme, ses enfants et lui-même. Nous avons combattu ensemble dans presque toutes les forêts. Il y a cinquante ans que nous nous estimons, quoique nous soyons presque toujours en opposition d'idées et de desseins. Je suis le rocher, il est la plante marine qui s'est attachée à mes flancs ; les flots de la tempête ont miné nos racines : nous roulerons bientôt ensemble dans l'abîme sur lequel nous penchons tous deux. Adario est l'oncle de Céluta, et lui sert de père.

Lorsque les chefs de guerre furent passés, on vit paraître les deux officiers commis au règlement des traités et l'édile, charge de veiller aux travaux publics. Cet édile songeait à se retirer, et Ondouré convoitait sa place. Cette place, la première de l'Etat après celle du grand-chef, donnait le droit de régence dans la minorité des Soleils. Une troupe de guerriers, appelés allouez, qui jadis composaient la garde du Soleil, fermait le cortège ; mais ces guerriers, dispersés dans les tribus, n'existaient plus comme un corps distinct et séparé.

Le grand-chef, accompagné de la foule, s'étant arrêté sur la place publique, Chactas se fit conduire vers lui, en poussant

trois cris. Il dit alors au Soleil qu’un Français demandait à être adopté par une des tribus des Natchez. Le grand-chef répondit :

— C’est bien.

Et Chactas se retira en poussant trois autres cris un peu différents des premiers. Le frère d’Amélie apprit que l’on traiterait de son adoption dans trois jours.

Il employa ces jours à porter de cabane en cabane les présents d’usage : les uns les reçurent, les autres les refusèrent, selon qu’ils se prononçaient pour ou contre l’adoption de l’étranger. Quand René se présenta chez les parents de Mila, la petite Indienne lui dit :

— Tu n’as pas voulu que je fusse ta femme, je ne veux pas être ta sœur ; va-t’en.

La famille accepta les dons que l’enfant était fâchée de refuser. René offrit à Céluta un voile de mousseline qu’elle promit, en baissant les yeux, de garder le reste de sa vie : elle voulait dire qu’elle le conserverait pour le jour de son mariage, mais aucune parole d’amour ne sortait de la bouche du frère d’Amélie. Céluta demanda timidement des nouvelles de la blessure de René, et Outougamiz, charmé de la valeur du compagnon qu’il s’était choisi, portait avec orgueil la chaîne d’or qui le liait à la destinée de l’homme blanc.

Le jour de l’adoption étant arrivé, elle fut accordée sur la demande de Chactas, malgré l’opposition d’Ondouré. La honte d’une défaite avait changé en haine implacable dans le cœur de cet homme un sentiment de jalousie. Aussi impudent que perfide, ce sauvage s’osait montrer après son attentat. Les lois, chez les Indiens, ne recherchent point l’homicide ; la vengeance de ce crime est abandonnée aux familles ; or, René n’avait point de famille.

Le renouvellement des trêves rendit l’adoption de René plus facile ; mais le prince des ténèbres fit jaillir de cette solennité une nouvelle source de discorde. Au moment où l’adoption fut proclamée à la porte du temple, le jongleur, dévoué à la puissance d’Akansie et gagné par les présents d’Ondouré, annonça que le serpent sacré avait disparu sur l’autel. La foule

se retira consternée : l’adoption du nouveau fils de Chactas fut déclarée désagréable aux génies et de mauvais augure pour la prospérité de la nation.

En ramenant la saison des chasses, l’automne suspendit quelque temps l’effet de ces craintes superstitieuses et de ces machinations infernales. Chactas, quoique aveugle, est désigné maître de la grande chasse du castor, à cause de son expérience et du respect que les peuples lui portaient. Il part avec les jeunes guerriers. René, admis dans la tribu de l’Aigle et accompagné d’Outougamiz, est au nombre des chasseurs. Les pirogues remontent le Meschacebé et entrent dans le lit de l’Ohio. Pendant le cours d’une navigation solitaire, René interroge Chactas sur ses voyages aux pays des blancs et lui demande le récit de ses aventures : le sachem consent à le satisfaire. Assis auprès du frère d’Amélie, à la poupe de la barque indienne, le vieillard raconte son séjour chez Lopez, sa captivité chez les Siminoles, ses amours avec Atala, sa délivrance, sa fuite, l’orage, la rencontre du père Aubry et la mort de la fille de Lopez[63].

Après avoir quitté le pieux solitaire et les cendres d’Atala, continua Chactas, je traversai des régions immenses sans savoir où j’allais : tous les chemins étaient bons à ma douleur, et peu m’importait de vivre.

Un jour, au lever du soleil, je découvris un parti d’Indiens qui m’eut bientôt entouré. Juge, ô René ! de ma surprise en reconnaissant parmi ces guerriers de la nation iroquoise Adario, compagnon des jeux de mon enfance. Il était allé apprendre l’art d’Areskoui[64] chez les belliqueux Canadiens, anciens alliés des Natchez.

Je m’informai avec empressement des nouvelles de ma mère ; j’appris qu’elle avait succombé à ses chagrins, et que ses amis lui avaient fait les dons du sommeil. Je résolus de suivre l’exemple d’Adario, de me mettre à l’école des combats chez les Cinq-Nations[65]. Mon cœur était animé du désir de mêler la gloire à mes regrets ; je brûlais de confondre les souvenirs de la fille de Lopez avec une action digne de sa mémoire. Déjà je comptais plusieurs neiges, et je n’avais fait

aucun bien. Si le Grand-Esprit m’eût appelé alors à son tribunal, comment lui aurais-je présenté le collier de ma vie, où je n’avais pas attaché une seule perle ?

Lorsque nous entrâmes dans les forêts du Canada, l’oiseau de rizière était prêt à partir pour le couchant et les cygnes arrivaient des régions du nord. Je fus adopté par une des nations iroquoises. Adario et moi nous fîmes le serment d’amitié : notre cri de guerre était le nom d’Atala, de cette vierge tombée dans le lac de la Nuit, comme ces colombes du pays des Agniers, qui se précipitent, au coucher du soleil, dans une fontaine où elles disparaissent.

Nous nous engageâmes, sur le bâton de nos pères, à faire nos efforts pour rendre la liberté à notre patrie, après avoir étudié les gouvernements des nations.

Je me livrai, dans l’intervalle des combats, à l’étude des langues iroquoises ou yendates, en même temps que j’apprenais la langue polie ou la langue des traités, c’est-à-dire la langue algonquine, dont les Indiens du nord se servent pour communiquer d’une nation à l’autre. Je m’étais approché de l’ami du père Aubry, du père Lamberville, missionnaire chez les Iroquois. Aidé de lui, je parvins à entendre et à parler facilement la langue française, et je m’instruisis dans l’art des colliers[66] des blancs.

Le religieux me racontait souvent les souffrances de ce Dieu qui s’est dévoué pour le salut du monde. Ces enseignements me plaisaient, car ils rappelaient tous les intérêts de ma vie, le père Aubry et Atala. La raison des hommes est si faible, qu’elle n’est souvent que la raison de leurs passions. Poursuivi de mes souvenirs, je cherchais à me sauver au sanctuaire de la miséricorde, comme le prisonnier racheté des flammes se réfugie à la cabane de paix.

On commençait à m’aimer chez les peuples ; mon nom reposait agréablement sur les lèvres des sachems. J’avais fait quelque bruit dans les combats : c’est une malheureuse nécessité de s’habituer à la vue du sang ; et ce qu’il y a de plus triste encore, diverses qualités dépendent de celle qui fait un guerrier. Il est difficile d’être compté comme homme avant

d’avoir porté les armes.

Je vis pourtant avec horreur les supplices réservés aux victimes du sort des combats. En mémoire d’Atala, je donnai la vie et la liberté à des guerriers arrêtés de ma propre main. Et moi aussi j’avais été prisonnier, loin de la douce lumière de ma patrie !

J’eus le bonheur d’arracher ainsi à la mort quelques Français. Ononthio[67] me fit offrir en échange les dons de l’amitié ; il me proposait même une hache de capitaine parmi ses soldats. Mais co mme ses paroles étaient celles du secret, et qu’il y joignait des sollicitations peu justes, je priai les présents de retourner vers les richesses d’Ononthio.

Le printemps s’était renouvelé autant de fois qu’il y a d’œufs dans le nid de la fauvette ou d’étoiles à la constellation des chasseurs, depuis que j’habitais chez les nations iroquoises. Elles avaient fumé le calumet de paix avec les Français. Cette paix fut bientôt rompue : Athaensic[68] balaya les feuilles qui commençaient à couvrir les chemins de la guerre, et fit croître l’herbe dans les sentiers du commerce.

Après divers succès on proposa une suspension d’armes ; des députés furent envoyés par les Iroquois au fort Catarakoui. J’étais du nombre de ces guerriers, et je leur servais d’interprète. À peine entrés dans le fort, nous fûmes enveloppés par des soldats. Nous réclamâmes la protection du calumet de paix : le chef qui nous arrêta nous répondit que nous étions des traîtres, qu’il avait ordre d’Ononthio de nous embarquer pour Kanata[69], d’où nous serions menés en esclavage au pays des Français. On nous enleva nos haches et nos flèches ; on nous serra les bras et les pieds avec des chaînes ; nous fûmes jetés dans des pirogues, qui nous conduisirent au port de Québec par le fleuve Hochelaga[70]. De Kanata un large canot nous porta au delà des grandes eaux, à la contrée des mille villages, dans la terre où tu es né.

Les cabanes[71] où nous abordâmes sont bâties sous un ciel délicieux au fond d’un lac intérieur[72] où Michabou, dieu des eaux, ne lève point deux fois le jour son front vert couronné de cheveux blancs, comme sur les rives canadiennes.

Nous fûmes reçus aux acclamations de la foule. L’amas des cabanes, des grands canots et des hommes, tout ce spectacle, si différent de celui de nos solitudes, confondit d’abord nos idées. Je ne commençai à voir quelque chose de distinct que lorsque nous eûmes été conduits à la hutte de l’esclavage[73].

Peut-être, mon jeune ami, seras-tu étonné qu’après avoir été traité de la sorte je conserve encore pour ton pays de l’attachement. Outre les raisons que je t’en donnerai bientôt, l’expérience de la vie m’a appris que les tyrans et les victimes sont presque également à plaindre, que le crime est plus souvent commis par ignorance que par méchanceté. Enfin, une chose me paraît encore certaine : le Grand-Esprit, qui mêle le bien et le mal dans sa justice, à quelquefois rendu amer le souvenir des bienfaits et toujours doux celui des persécutions. On aime facilement son ennemi, surtout s’il nous a donné occasion de vertu et de renommée. Tu me pardonneras ces réflexions : les vieillards sont sujets à allonger leurs propos.

René répondit :

— Chactas, si les discours que tu vas me faire sont aussi beaux que ceux que tu m’as déjà faits, le soleil pourrait finir et recommencer son tour avant que je fusse las de t’écouter. Continue à répandre dans ton récit cette raison tendre, cette douce chaleur des souvenirs qui pénètrent mon cœur. Quelle idée de la société dut avoir un sauvage aux galères !

Chactas reprit le récit de ses aventures. Ses paroles étaient toutes naïves ; il y mêla une sorte d’aimable enjouement ; on eût dit que, par une délicatesse digne des grâces d’Athènes, ce sauvage cherchait à rendre sa voix ingénue, pour adoucir aux oreilles de René l’histoire de l’injustice des Français.

— Une forte résolution de mourir, dit-il, m’empêcha d’abord de sentir trop vivement mon malheur dans la hutte de l’esclavage : trois jours entiers nous chantâmes notre chanson de mort, moi et les autres chefs. Jusque alors je m’étais cru la prudence d’un sachem, et pourtant, loin d’enseigner les autres, je reçus des leçons de sagesse.

Un Français, mon frère de chaîne, s’était rendu coupable d’une action qui l’avait fait condamner au tribunal de tes

vieillards. Jeune encore, Honfroy prenait légèrement la vie. Charmé de m’entendre parler sa langue, il me racontait ses aventures ; il me disait :

— Chactas, tu es un sauvage, et je suis un homme civilisé. Vraisemblablement tu es un honnête homme, et moi je suis un scélérat. N’est-il pas singulier que tu arrives exprès de l’Amérique pour être mon compagnon de boulet en Europe, pour montrer la liberté et la servitude, le vice et la vertu, accouplés au même joug ? Voilà, mon cher Iroquois, ce que c’est que la société. N’est-ce pas une très belle chose ? Mais prends courage et ne t’étonne de rien : qui sait si un jour je ne serai point assis sur un trône ? Ne t’alarme pas trop d’être appareillé avec un criminel au char de la vie : la journée est courte, et la mort viendra vite nous dételer.

Je n’ai jamais été si étonné qu’en entendant parler cet homme : il y avait dans son insouciance une espèce d’horrible raison qui me confondait. Quelle est, disais-je en moi-même, cette étrange nation où les insensés semblent avoir étudié la sagesse, où les scélérats supportent la douleur comme ils goûteraient le plaisir ? Honfroy m’engagea à lui ouvrir mon cœur : il me fit sentir qu’il y avait lâcheté à se laisser vaincre du chagrin. Ce malheureux me persuada : je consentis à vivre, et j’engageai les autres chefs à suivre mon exemple.

Le soir, après le travail, mes compagnons s’assemblaient autour de moi et me demandaient des histoires de mon pays. Je leur disais comment nous poursuivions les élans dans nos forêts, comment nous nous plaisions à errer dans la solitude avec nos femmes et nos enfants. À ces peintures de la liberté, je voyais des pleurs couler sur toutes les mains enchaînées. Les galériens me racontaient à leur tour les diverses causes du châtiment qu’ils éprouvaient. Il m’arriva à ce sujet une chose bizarre : je m’imaginai que ces malfaiteurs devaient être les véritables honnêtes gens de la société, puisqu’ils me semblaient punis pour des choses que nous faisons tous les jours sans crime dans nos bois.

Cependant notre vêtement et notre langage excitaient la curiosité, Les premiers guerriers et les principales matrones

nous venaient voir ; lorsque nous étions au travail, ils nous apportaient des fruits et nous les donnaient en retirant la main. Le chef des esclaves nous montrait pour quelque argent ; l'homme était offert en spectacle à l'homme.

Nous n'étions pas sans consolations. Le grand-chef de la prière du village[74] nous visitait : ce digne pasteur, qui me rappelait le père Aubry, nous amenait quelquefois ses parents.

— Chactas, me disait-il, voilà ma mère ! figure-toi que c'est la femme qui t'a nourri et qui t'a porté dans la peau d'ours, comme nous l'apprennent nos missionnaires.

À ce souvenir de ma famille et des coutumes de mon pays, mon cœur était noyé d'amertume et de plaisir. Ce prêtre charitable nous laissait toujours, en nous quittant, des pleurs pour effacer les maux de la veille, des espérances pour nous conduire à travers les maux du lendemain.

Le chef de la hutte des chaînes, dans la vue de prolonger notre existence, utile à ses intérêts, nous permettait quelquefois de nous promener avec lui au bord de la mer.

Un soir j'errais ainsi sur les grèves : mes yeux, parcourant l'étendue des flots, tâchaient de découvrir dans le lointain les côtes de ma patrie. Je me figurais que ces flots avaient baigné les rives américaines. Dans l'illusion de ma douleur, la mer me semblait murmurer des plaintes comme celles des arbres de mes forêts ; je lui racontais mon malheur, afin qu'elle le redit à son tour aux tombeaux de mes pères.

Le gardien, occupé avec d’autres guerriers, oublia de me ramener à mes chaînes. Des millions d’étoiles percèrent la voûte céleste, et la lune s’avança dans le firmament. Je découvris à sa lumière un vieillard assis sur un rocher. Les flots calmés expiraient aux pieds de ce vieillard, comme aux pieds de leur maître. Je le pris pour Michabou, génie des eaux : je m’allais retirer, lorsqu’un soupir apporté à mon oreille m’apprit que le dieu était un homme.

Cet homme, de son côté, m’aperçut : la vue de mon vêtement natchez lui fit faire un mouvement de surprise et de frayeur :

— Que vois-je ! s’écria-t-il, l’ombre d’un sauvage des Florides, ? Qui es-tu ? Viens-tu chercher Lopez ?

— Lopez ! répétai-je en poussant un cri.

Je m’approche du père d’Atala ; je crois le reconnaître. Il me regarde avec le même étonnement, la même hésitation ; il me tend à demi les bras ; il me parle de nouveau.

C’est sa voix ! sa voix même ! Erreur ou vérité, je me précipite dans les bras de mon vieil ami, je le serre sur mon cœur ; je baigne son visage de mes larmes. Lopez, hors de lui,

doutait encore de la réalité.

— Je suis Chactas, lui disais-je, Chactas, ce jeune Natchez que vous comblâtes de vos bienfaits à Saint Augustin, et qui vous quitta avec tant d'ingratitude !

À ces derniers mots, je fus obligé de soutenir le vieillard prêt à s'évanouir ; et pourtant il me pressait encore de ses mains devenues tremblantes par l'âge et par le chagrin.

L'effusion de ces premiers transports passée, après avoir ranimé mon ancien hôte, je lui dis :

— Lopez, quels semblables et funestes génies président à nos destinées ? quelle infortune t'amène comme moi sur ces bords ? que tu es malheureux dans tes enfants ? Pourras-tu croire que j'ai creusé le tombeau de ta fille, de ta fille qui devait être mon épouse ?

— Que me dis-tu ? répondit le vieillard.

— J'ai aimé Atala, m'écriai-je, la fille de cette Floridienne que tu as aimée.

Ici ma voix, étouffée dans mes larmes, s'éteignit. Mille souvenirs m'accablèrent : c'étaient la patrie, l'amour, la liberté, les déserts perdus !

Lopez, qui me comprenait à peine, me pria de m'expliquer. Je lui fis succinctement le récit de mes aventures. Il en fut touché, il admira et pleura cette fille qu'il n'avait pas connue ! Il s'étendit en longs regrets sur le bonheur que nous eussions pu goûter réunis dans une cabane, au fond de quelque solitude.

— Mais, mon fils, ajouta-t-il, la volonté de Dieu s'est opposée à nos desseins ; c'est à nous de nous soumettre. À peine m'aviez-vous quitté à Saint-Augustin, que des méchants m'accusèrent : des colons puissants à qui j'avais enlevé quelques Indiens esclaves en les rachetant à un prix élevé se joignirent à mes ennemis. Le gouverneur, qui était nombre de ces derniers, nous fit saisir moi et ma sœur : on nous transporta à Mexico, où nous comparûmes au tribunal de l'inquisition. Nous fûmes acquittés, mais après plusieurs années de prison, durant lesquelles ma sœur mourut. On me permit alors de retourner à Saint-Augustin. Mes biens avaient

été vendus. J’attendis quelque temps dans l’espoir d’obtenir justice : l’iniquité prévalut. Je me décidai à abandonner cette terre de persécution. Je m’embarquai pour les vieilles Espagnes : comme je mettais le pied au rivage, j’appris que mes ennemis, redoutant mes plaintes, avaient obtenu contre moi un ordre d’exil. Je remontai sur le vaisseau, et je me réfugiai dans la Provence. Le prélat de Marseille m’accueillit avec bonté : ses secours ont soutenu ma vie. J’ai fait autrefois la charité, et maintenant je suis nourri du pain des pauvres. Mais j’approche du moment de la délivrance éternelle, et Dieu, j’espère, me fera part de son froment.

Comme Lopez finissait de parler, le guerrier qui surveillait ma servitude revint, et m’ordonna de le suivre. Le sachem espagnol me voulut accompagner, mais son habit n’était pas celui d’un possesseur de grandes cabanes, et le guide repoussa l’indigent étranger.

— Rocher insensible, m’écriai-je, les esprits vengeurs de l’hospitalité violée vous frapperont pour votre dureté. Ce sachem est un suppliant comme moi parmi votre peuple ; il y a plus, c’est un vieillard et un infortuné. Ce n’est pas ainsi que je vous traiterais si vous veniez dans le pays des chevreuils : je vous présenterais le calumet de paix ; je fumerais avec vous, je vous offrirais une peau d’ours et du maïs ; le Grand-Esprit veut que l’on traite de la sorte les étrangers.

À ces paroles, le guerrier des cités se prit à rire : j’aurais tiré de ce méchant une vengeance soudaine, mais, songeant que j’exposais Lopez, j’apaisai le bouillonnement de mon cœur. Lopez, à son tour, dans la crainte de m’attirer quelque mauvais traitement, s’éloigna, promettant de me venir voir. Je regagnai la natte du malheur, sur laquelle sont assis presque tous les hommes.

Lopez et le grand-chef de la prière accoururent le lendemain : je formai avec eux et mes compagnons sauvages une petite société libre et vertueuse au milieu de la servitude et du vice, comme ces cocotiers chargés de fruits et de lait qui croissent ensemble sur un écueil aride au milieu des flots mexicains. Les autres esclaves assistaient à nos discours :

plusieurs commencèrent à régler leurs âmes, qu'ils avaient laissées jusqu'alors dans un affreux abandon. Bientôt, par la patience, par la confession de nos erreurs, par la puissance des prières, nous enchantâmes nos fers. C'est de cette façon, me disait le ministre des chrétiens, que d'anciens esclaves avaient racheté autrefois leur liberté en répétant à leurs maîtres les compositions d'un homme divin et des chants aimés du ciel.

Du village où nous étions on nous transporta à un autre village[75], où nous fûmes employés aux travaux d'un port : on nous ramena ensuite à notre première demeure. Le mérite de nos souffrances supportées avec humilité monta vers le Grand-Esprit : celui que vous appelez le Seigneur plaça ce mérite auprès de nos fautes ; ainsi me l'a conté le prêtre instruit des choses merveilleuses. Comme une veuve indienne pleine d'équité met dans ses balances le reste des richesses de son époux et l'objet offert en échange par l'Européen : elle égalise les deux poids dans toute la sincérité de son cœur, ne voulant ni nuire à ses enfants ni à l'étranger qui se confie en elle, de même le Juge suprême pesa l'offense et la réparation : celle-ci l'emporta aux yeux de sa miséricorde. Dans ce moment même je vis venir Lopez, tenant un collier[76] qu'il me montrait de loin en criant : « Vous êtes libre ! » Je m'empresse de déployer le collier ; il était marqué du sceau d'Ononthio-Frontenac, chef du Canada avant Ononthio-Denonville. Les premières branches du collier s'exprimaient ainsi :

« Le Soleil[77] de la grande nation des Français a désapprouvé la conduite d'Ononthio-Denonville. Le chef de tous les chefs a su que son fils Chactas, qui lui avait renvoyé plusieurs de ses enfants dans le Canada, était retenu dans la hutte de l'esclavage. Ononthio-Denonville est rappelé. Moi, ton père Ononthio-Frontenac, je retourne au Canada ; je t'y ramènerai avec tes compagnons. Hâte-toi de venir me trouver au grand village, où je t'attends pour te présenter au Soleil. Essuie les pleurs de tes yeux : le calumet de paix ne sera plus violé, et la natte du sang sera lavée avec l'eau du fleuve. »

Je fis à haute voix l’explication du collier aux chefs sauvages ; à l’instant même un guerrier détacha nos fers. Aussitôt que nous sentîmes nos pieds dégagés des entraves, nous présentâmes en sacrifice au Grand-Esprit un pain de tabac, que nous jetâmes dans la mer, après avoir coupé l’offrande en douze parties.

Le chef de la prière nous donna l’hospitalité, et nous reçûmes. avec de l’or, des vêtements nouveaux faits à la façon de notre pays.

Dès que l’esprit du jour eut attelé le soleil à son traîneau de flamme, on nous conduisit à la hutte roulante[78] qui nous devait emporter : Lopez et le chef de la prière nous accompagnaient. Longtemps, à la porte de la cabane mobile, je tins serré contre mon cœur le père d’Atala ; je lui disais :

— Lopez ! faut-il que je vous quitte encore, que je vous quitte lorsque vous êtes malheureux ? Suivez votre fils : venez parmi vos Indiens planter votre bienfaisante vie, dans le sol de ma cabane. Là vous ne serez point méprisé parce que vous êtes pauvre : je chasserai pour votre repas, vous serez honoré comme un génie. Si mes prières trouvent votre cœur fermé, si vous craignez de vous exposer aux fatigues d’un long voyage, je resterai avec vous : j’apprendrai les arts des blancs, je vous mettrai par mon travail au-dessus de l’indigence. Qui vous fermera les yeux ? qui cueillera le dernier jour de votre vieillesse ? Souffrez que la main d’un fils vous présente au moins la coupe de la mort : d’autres l’agiteraient peut-être et vous la feraient boire troublée.

Sage et indulgent Lopez, vous me répondîtes :

— Vous n’avez jamais été ingrat envers moi ; quand vous me quittâtes à Saint-Augustin, vous suiviez le penchant naturel à tous les hommes ; loin de vous rien reprocher, je vous admirai. Dans ce moment vous seriez coupable en demeurant sur ces bords : Dieu a enrichi votre âme des plus beaux dons de l’adversité ; vous devez ces richesses à votre patrie. Que si je refuse de vous suivre, ne croyez pas que ce soit faute de vous aimer, Mais je serais un trop vieux voyageur. Il faut que chacun accomplisse les ordres de la Providence : vous

dormirez auprès des os de vos pères ; moi je dois mourir ici. La charité partagera ma dépouille ; les enfants de l’étranger viendront jouer autour de ma tombe et l’effaceront sous leurs pas. Aucune épouse, aucun fils, aucune sœur, aucune mère ne s’arrêtera à ma pierre funèbre visitée seulement du malheureux, et sur laquelle passera le sentier du pèlerin.

Et Lopez m’inondait de ses larmes, comme un jardinier arrose l’arbrisseau qu’il a planté. Le chef de la prière voulant prévenir une plus longue faiblesse nous cria :

— À quoi pensez-vous ? où est donc votre courage ?

Il me jette dans la hutte roulante, en ferme brusquement la porte, et fait un geste de la main. À ce signal le guide du traîneau pousse ses coursiers, qui s’agitaient dans leurs traits et blanchissaient leur frein d’écume : frappant de leurs seize pieds d’airain le pavé sonore, ils partent suivis des quatre ailes bruyantes de la cabane mobile, qui roulent avec des étincelles de feu. Les édifices fuient des deux côtés ; nous franchissons des portes qui s’ébranlent à notre passage, et bientôt le traîneau, lancé dans une longue carrière, glisse comme une pirogue sur la surface unie d’un fleuve. »

Livre VI

La force de mon âme resta longtemps abattue par la tendresse de mes adieux à Lopez. Le génie de la renommée nous avait devancés : durant tout le voyage, nous reçûmes l'hospitalité dans des huttes que le Soleil avait fait préparer pour nous. Notre simplicité en conclut que ces hommes que nous voyions étaient les esclaves du Soleil, que ces champs cultivés que nous traversions étaient des pays conquis, labourés par les vaincus pour les vainqueurs : vainqueurs qui sans doute fumaient tranquillement sur leur natte et que nous allions trouver au grand village. Cette idée nous donna un mépris profond pour les peuples qui nous environnaient ; nous brûlions d'arriver à la résidence des vrais Français, ou des guerriers libres.

Nous fûmes étrangement surpris en entrant au grand village[79] : les chemins étaient sales et étroits ; nous remarquâmes des huttes de commerce[80] et des troupeaux de serfs comme dans les rues de la France. On nous conduisit chez notre père Ononthio-Frontenac. La cabane était pleine de guerriers qu'Ononthio nous dit être de ses amis. Il nous avertit que nous irions dès le lendemain à un autre village[81], où nous allumerions le feu du conseil avec le chef des chefs. Après avoir pris le repas de l'hospitalité, nous nous retirâmes dans une des chambres de la cabane, où nous dormîmes sur des peaux d'ours.

Le soleil éclairait les travaux de l'homme civilisé et les loisirs du sauvage lorsque nous partîmes du grand village. Des coursiers couverts de fumée nous traînèrent à la hutte[82] du chef des chefs, en moins de temps qu'un sachem plein d'expérience, et l'oracle de sa nation, met à juger un différend qui s'élève entre deux mères de famille.

À travers une foule de gardes, nous fûmes conduits jusqu'au

père des Français. Surpris de l’air d’esclavage que je remarquais autour de moi, je disais sans cesse à Ononthio :

— Où est donc la nation des guerriers libres ?

Nous trouvâmes le Soleil[83] assis comme un génie, sur je ne sais quoi qu’on appelait un trône, et qui brillait de toutes parts. Il tenait en main un petit bâton avec lequel il jugeait les peuples. Ononthio nous présenta à ce grand chef en disant :

— Sire, les sujets de Votre Majesté...

Je me tournai vers les chefs des Cinq-Nations, et leur expliquai la parole d’Ononthio. Ils me répondirent :

— C’est faux.

Et ils s’assirent à terre, les jambes croisées. Alors, m’adressant au premier sachem :

— Puissant Soleil, lui dis-je, toi dont les bras s’étendent jusqu’au milieu de la terre ! Ononthio vient de prononcer une parole qu’un génie ennemi lui aura sans doute inspirée : mais toi qu’Athaensic[84] n’a pas privé de sens, tu es trop prudent pour te persuader que nous soyons tes esclaves.

À ces paroles qui sortaient ingénument de mes lèvres, il se fit un mouvement dans la hutte. Je continuai mon discours :

— Chef des chefs, tu nous as retenus dans la hutte de la servitude par la plus indigne trahison. Si tu étais venu chanter la chanson de paix chez nos vieillards, nous aurions respecté en toi les Manitous vengeurs des traités. Cependant la grandeur de notre âme veut que nous t’excusions, car le souverain Esprit ôte et donne la raison comme il lui plaît, et il n’y a rien de plus insensé et de plus misérable qu’un homme abandonné à lui-même. Enterrons donc la hache dont le manche est teint de sang. Eclaircissons la chaîne d’amitié, et puisse notre union durer autant que la terre et le soleil ! J’ai dit.

En achevant ces mots, je voulus présenter le calumet de paix au Soleil ; mais sans doute quelque génie frappa ce chef de ses traits invisibles, car la pâleur étendit son bandeau ; blanc sur son front : on se hâta de nous emmener dans une autre partie de la cabane.

Là nous fûmes entourés d’une foule curieuse : les jeunes hommes surtout nous souriaient avec complaisance ; plusieurs

me serrèrent secrètement la main.

Trois héros s’approchèrent de nous : le premier paraissait rassasié de jours, et cependant on l’aurait pris pour l’immortel vieillard des foudres, tant il traînait après lui la grandeur. À peine pouvait-on soutenir l’éclat de ses regards : l’âme brillante, ingénieuse et guerrière de la France respirait tout entière dans cet homme.

Le second cachait sous des sourcils épais et un air indécis une expression extraordinaire de vertu et de courage ; on sentait qu’il pouvait être le rival du premier héros et le frein de sa fortune.

Le troisième guerrier, beaucoup plus jeune que les deux autres, portait la modération sur ses lèvres et la sagesse sur son front. Sa physionomie était fine, son œil observateur, sa parole tranquille. Le premier de ces guerriers achevait ses jours de gloire dans une superbe cabane, parmi les bois et les eaux jaillissantes, avec neuf vierges célestes qu’on nomma les Muses ; le second ne quittait le grand village que pour habiter les camps ; le troisième vivait retiré dans un petit héritage non loin d’un temple où il se promenait souvent autour des tombeaux.

J’invitai ces trois enfants des batailles à venir chanter au milieu du sang notre chanson de guerre ; l’aîné des fils d’Aresquoui[85] sourit, le second s’éloigna, le troisième fit un mouvement d’horreur[86].

Ononthio me fit observer plus loin des guerriers qui causaient ensemble avec chaleur.

— Voilà, me dit-il, trois hommes que la France peut opposer à l’Europe combinée. Quel feu dans le plus jeune des trois ! quelle impétuosité dans sa parole ! Il s’efforce de convaincre ce sachem inflexible qui l’écoute qu’on doit faire servir les galères de la mer intérieure sur les flots de l’Océan. Ce fils illustre d’un père encore plus fameux fait sourire le troisième guerrier, qui ne veut pas décider entre les deux autres et s’excuse en disant qu’il ignore les arts de Michabou[87] ; il ne tient que d’Areskoui le secret des ceintures inexpugnables dont il environne les cités[88].

Dans ce moment un jeune héros s’avança vers le guerrier au regard sévère[89] ; il lui présenta un collier[90] de suppliant. Le fils altier de la montagne jeta les yeux sur le collier, et le rendit durement au héros avec les paroles du refus. Le jeune homme rougit et sortit, en jetant sur la cabane un regard qui me fit frémir, car il me sembla qu’il avait imploré le génie des vengeances[91].

Je fus distrait de ces pensées par un grand bruit qui se fit à une porte. Entrent aussitôt deux guerriers qui se tenaient en riant sous le bras. Leur taille arrondie annonçait les fils heureux de la joie ; leurs pas étaient un peu chancelants ; leur haleine était encore parfumée des esprits du plus excellent jus de feu[92]. Leurs vêtements flottaient négligés comme au sortir d’un long festin ; leur visage était tout empreint des poudres chères au conseil des sachems[93]. Je ne sais quoi de brave, de populaire, de spirituel, d’insouciant, de libéral jusqu’à la prodigalité, était répandu sur leur personne ; ils avaient l’air de ne rien voir avec un cœur ennemi, de se divertir des hommes, de penser peu aux dieux et de rire de la mort. On les eût pris pour des jumeaux qu’Areskoui[94] aurait eus d’une mortelle après la victoire, ou pour les fils illégitimes de quelque roi fameux ; ils mêlaient à la noblesse des hautes destinées de leur père ce que l’amour et une plus humble condition ont de gracieux et de fortuné[95].

À peine ces enfants joufflus des vendanges avaient-ils posé un pied mal assuré dans la cabane, que deux autres guerriers coururent se joindre à eux. Un de ces derniers avait reçu en naissant un coup fatal de la main d’un génie, mais c’était l’enfant des bons succès[96] ; l’autre ressemblait parfaitement à un génie sauveur[97]. Je l’avais vu arrêter par le bras le jeune homme qui était sorti de la grande cabane après le refus du guerrier hautain[98].

Ainsi réunis, ces quatre guerriers allaient parcourant la hutte, réjouissant les cœurs par leurs agréables propos : ils ne dédaignèrent pas de causer avec un sauvage. Les deux frères me demandèrent si les banquets étaient longs et excellents dans mes forêts, et si l’on sommeillait beaucoup d’heures sur

la peau d’ours. Je tâchai de faire honneur à mes bois et de mettre dans ma réponse la gaieté qui respirait sur les lèvres de ces hommes. Un esprit me favorisa, car ils parurent contents et me voulurent montrer eux-mêmes la somptuosité de la hutte du soleil.

Nous parcourûmes d’immenses galeries, dont les voûtes étaient habitées par des génies et dont les murs étaient couverts d’or, d’eau glacée[99] et de merveilleuses peintures. Les guerriers blancs désirèrent savoir ce que je pensais de ces raretés.

— Mes hôtes, répondis-je, je vous dirai la vérité, telle que les Manitous me l’inspirent, dans toute la droiture de mon cœur : vous me semblez très à plaindre et fort misérables ; jamais je n’ai tant regretté la cabane de mon père Outalissi, ce guerrier honoré des nations comme un génie. Ce palais dont vous vous enorgueillissez a-t-il été bâti par l’ordre des esprits ? N’a-t-il coûté ni sueurs ni larmes ? Ses fondements sont-ils jetés dans la sagesse, seul terrain solide ? Il faut une vertu magnifique pour oser habiter la magnificence de ces lieux : le vice serait hideux sous ces dômes. À la pesanteur de l’air que je respire, à je ne sais quoi de glacé dans cet air, à quelque chose de sinistre et de mortel que j’aperçois sous le voile des sourires, il me semble que cette hutte est la hutte de l’esclavage, des soucis, de l’ingratitude et de la mort. N’entendez-vous pas une voix douloureuse qui sort de ces murs comme s’ils étaient l’écho où se viennent répéter les soupirs des peuples ? Ah ! qu’il serait grand ici, le bruit des pleurs, si jamais il commençait à se faire entendre ! Un tel édifice tombé ne serait point rebâti, tandis que ma hutte se peut relever plus belle en moins d’une journée. Qui sait si les colonnes de mes chênes ne verdiront point encore à la porte de ma cabane lorsque les piliers de marbre de ce palais seront prosternés dans la poudre ?

C’est ainsi, ô René ! qu’un ignorant sauvage de la Nouvelle-France devisait les plus grands hommes de ta vieille patrie, sous le règne du plus grand roi, au milieu des pompes de Versailles. Nous quittâmes les galeries, et nous descendîmes

dans les jardins au milieu du fracas des armes.

Dans ces jardins, malgré les préjugés de ma natte, je fus vraiment frappé d'étonnement : la façade entière du palais semblable à une immense ville, cent degrés de marbre blanc conduisant à des bocages d'orangers, des eaux jaillissant au milieu des statues et des parterres, des grottes, séjour des esprits célestes, des bois où les premiers héros, les plus belles femmes, les esprits les plus divins erraient en méditant les triples merveilles de la guerre, de l'amour et du génie, tout ce spectacle enfin saisit fortement mon âme. Je commençai à entrevoir une grande nation où je n'avais aperçu que des esclaves, et pour la première fois je rougis de ma superbe du désert.

Nous nous avançâmes parmi les bronzes, les marbres, les eaux et les ombrages : chaque flot, contraint de sortir de la terre, apportait un génie à la surface des bassins. Ces génies variaient selon leur puissance : les uns étaient armés de tridents, les autres sonnaient des conques recourbées ; ceux-ci étaient montés sur des chars, ceux-là vomissaient l'onde en tourbillon. Mes compagnons s'étant écartés, je m'assis au bord d'un bain solitaire. La rêverie vint planer autour de moi ; elle secouait sur mes cheveux les songes et les souvenirs : elle m'envoya la plus douce des tristesses du cœur, celle de la patrie absente.

Nous abandonnâmes enfin la hutte des rois, et la nuit, marchant devant nous avec la fraîcheur, nous reconduisit au grand village.

Lorsque les dons du sommeil eurent réparé mes forces, Ononthio me tint ce discours :

— Chactas, fils d'Outalissi, vous vous plaignez que vous n'avez point encore vu les guerriers libres, et vous me demandez sans cesse où ils sont : je vous les veux faire connaître. Un esclave va vous conduire aux cabanes où s'assemblent diverses espèces de sachems : allez et instruisez-vous car on apprend beaucoup par l'étude des mœurs étrangères. Un homme qui n'est point sorti de son pays ne connaît pas la moitié de la vie. Quant aux autres chefs vos

compagnons, comme ils n’entendent pas la langue de la terre des chairs blanches, ils préféreront sans doute rester sur la natte, à fumer leur calumet et à parler de leur pays.

Il dit. Plein de joie, je sors avec mon guide ; comme un aigle qui demande sa pâture, je m’élance plein de la faim de la sagesse. Nous arrivons à une cabane[100] où étaient assemblés des hommes vénérables.

J’entrai avec un profond respect dans le conseil, et je fus d’autant plus satisfait, qu’on ne parut faire aucune attention à moi. Je remerciai les génies, et je me dis :

— Voici enfin la nation française. C’est comme nos sachems !

Je pris une pipe consacrée à la paix, et je m’apprêtai à répondre à ce qu’on allait sans doute me demander touchant les mœurs, les usages et les lois des chairs rouges. Je prêtai attentivement l’oreille, et je promis le sacrifice d’un ours à Michabou[101] s’il voulait m’envoyer la prudence pour faire honneur à mon pays.

Par le Grand-Lièvre[102], O mon fils ! je fus dans la dernière confusion quand je m’aperçus que je n’entendais pas un mot de ce que disaient les divins sachems. Je m’en pris d’abord à quelque Manitou ennemi de ma gloire et de mes forêts : je m’allais retirer plein de honte, lorsque l’un des vieillards, se tournant vers moi, dit gravement :

— Cet homme est rouge, non par nature, car il a la peau blanche comme l’Européen.

Un autre soutint que la nature m’avait donné une peau rouge ; un troisième fut d’avis de m’adresser des questions, mais un quatrième s’y opposa, disant que d’après la conformation extérieure de ma tête il était impossible que je comprisse ce qu’on me demanderait. Pensant, dans la simplicité de mon cœur, que les sachems se divertissaient, je me pris à rire.

— Voyez, s’écria celui qui avait énoncé la dernière opinion, je vous l’avais dit ! Je serais assez porté à croire, à en juger par ses longues oreilles, que le Canadien est l’espèce mitoyenne entre l’homme et le singe.

Ici s’éleva une dispute violente sur la forme de mes oreilles.

— Mais voyons, dit enfin un des vieillards qui avait l’air plus réfléchi que les autres : il ne se faut pas laisser aller à des préventions.

Alors le sachem s’approcha de moi avec des précautions qu’il crut nécessaires, et me dit :

— Mon ami, qu’avez-vous trouvé de mieux dans ce pays-ci ?

Charmé de comprendre enfin quelque chose à tous ces discours, je répondis :

— Sachem, on voit bien à votre âge que les génies vous ont accordé une grande sagesse : les mots qui viennent de sortir de votre bouche prouvent je ne me suis pas trompé. Je n’ai pas encore acquis beaucoup d’expérience, et je pourrais être un de vos fils. Quand je quittai les rives du Meschacebé, les magnolias avaient fleuri dix-sept fois, et il y a dix neiges que je pleure la hutte de ma mère. Cependant, tout ignorant que je suis, je vous dirai la vérité. Jusqu’à présent je n’ai point encore vu votre nation, ainsi je ne saurais vous parler des guerriers libres ; mais voici ce que j’ai trouvé de mieux parmi vos esclaves : les huttes de commerce[103] où l’on a exposé la chair des victimes me semblent bien entendues et parfaitement utiles.

À cette réponse, un rire qui ne finissait point bouleversa l’assemblée : mon conducteur me fit sortir, priant les sachems d’excuser la stupidité d’un sauvage. Comme je traversais la hutte, j’entendis argumenter sur mes ongles et ordonner de noter aux colliers[104] ce conseil comme un des meilleurs de la lune dans laquelle on était alors.

De cette assemblée nous nous rendîmes à celle des sachems appelés juges. J’étais triste en songeant à mon aventure, et je rougissais de n’avoir pas plus d’esprit. Arrivé dans une île[105] au milieu d’un grand village, je traversai des huttes obscures et désertes, et je parvins au lieu[106] où résidait le conseil. De vénérables sachems, vêtus de longues robes rouges et noires, écoutaient un orateur qui parlait d’une voix claire et perçante :

— Voici, dis-je intérieurement, les vrais sachems ; les autres,

je le vois à présent, ne sont que des sorciers et des jongleurs.

Je me plaçai dans le rang des spectateurs avec mon guide, et m'adressant à mon voisin :

— Vaillant fils de la France, lui dis-je, cet orateur à la voix de cigale parle sans doute pour ou contre la guerre, ce fléau des peuples ? Quelle est, je te supplie de me le dire, l'injustice dont il se plaint avec tant de véhémence ?

L'étranger, me regardant avec un sourire, me répondit :

— Mon cher sauvage, il s'agit bien de la guerre ici ! De la guerre, oui, à ce misérable que tu vois, et qui sera sans doute étranglé pour avoir eu la faiblesse de confesser dans les tourments un crime dont il n'y a d'autre preuve que l'aveu arraché à ses douleurs.

Je conjurai mon conducteur de me ramener à la hutte d'Ononthio, puisqu'on s'amusait partout de ma simplicité.

Nous retournions en effet chez mon hôte, lorsqu'en passant devant la cabane des prières[107] nous vîmes la foule rassemblée aux portes : mon guide m'apprit qu'il y avait dans cette cabane une fête de la Mort. Je me sentis un violent désir d'entrer dans ce lieu saint : nous y pénétrâmes par une ouverture secrète. On se taisait alors pour écouter un génie dont le souffle animait des trompettes d'airain[108] : ce génie cessa bientôt de murmurer. Les colonnes de l'édifice, enveloppées d'étoffes noires, auraient versé à leurs pieds une obscurité impénétrable si l'éclat de mille torches n'eût dissipé cette obscurité. Au milieu du sanctuaire, que bordaient des chefs de la prière[109], s'élevait le simulacre d'un cercueil. L'autel et les statues des hommes protecteurs de la patrie se cachaient pareillement sous des crêpes funèbres. Ce que le grand village et la cabane du Soleil contenaient de plus puissant et de plus beau était rangé en silence dans les bancs de la nef.

Tous les regards étaient attachés sur un orateur vêtu de blanc au milieu de ce deuil, et qui, debout, dans une galerie suspendue[110], les yeux fermés, les mains croisées sur sa poitrine, s'appêtait à commencer un discours : il semblait perdu dans les profondeurs du ciel. Tout à coup ses yeux

s’ouvrent, ses mains s’étendent, sa voix, interprète de la mort, remplit les voûtes du temple, comme la voix même du Grand-Esprit[111]. Avec quelle joie je m’aperçus que j’entendais parfaitement le chef de la prière ! Il me semblait parler la langue de mon pays, tant les sentiments qu’il exprimait étaient naturels à mon cœur !

Je m’aurais voulu jeter aux pieds de ce sacrificateur, pour le prier de parler un jour sur ma tombe, afin de réjouir mon esprit dans la contrée des âmes ; mais lorsque je vins à songer à mon peu de vertu, je n’osai demander une telle faveur : le murmure du vent et du torrent est la seule éloquence qui convient au monument d’un sauvage.

Je ne sortis point de la cabane de la prière sans avoir invoqué le Dieu de la fille de Lopez. Revenu chez Ononthio, je lui fis part des fruits de ma journée ; je lui racontai surtout les paroles de l’orateur de la mort. Il me répondit :

— Chactas, connais la nature humaine : ce grand homme qui t’a enchanté n’a pu se défendre d’être importuné d’une autre renommée que la sienne : pour quelques mots mal interprêtés, il partage maintenant la cour et la ville et persécute un ami[112]. Tu verras bien d’autres contradictions parmi nous. Mais tu ne serais pas aussi sage que ton père, fils d’Outalissi, si tu nous jugeais d’après ces faiblesses.

Ainsi me parlait Ononthio, qui avait vécu bien des neiges[113]. Les choses qu’il venait de me dire m’occupèrent dans le silence de ma nuit. Aussitôt que la mère du jour, la fraîche Aurore, eut monté sur l’horizon avec le jeune soleil, son fils, suspendu à ses épaules dans des langes de pourpre, nous secouâmes de nos paupières les vapeurs du sommeil. Par ordre d’Ononthio, nous jetâmes autour de nous nos plus beaux manteaux de castor, nous couvrîmes nos pieds de mocassines merveilleusement brodées, et nous ombrageâmes de plumes nos cheveux relevés avec art : nous devions accompagner notre hôte à la fête que le grand-chef préparait dans des bois, non loin des bords de la Seine.

Vers l’heure où l’Indienne chasse avec un rameau les mouches qui bourdonnent autour du berceau de son fils, nous

partons ; nous arrivons bientôt au séjour des Manitous et des génies[114]. Ononthio nous place sur une estrade élevée.

Le chef des chefs paraît couvert de pierreries : il était monté sur un cheval plus blanc qu'un rayon de la lune et plus léger que le vent. Il passe sous des portiques semblables à ceux de nos forêts : cent héros l'accompagnent vêtus comme les anciens guerriers de la France.

Une barrière tombe : les héros s'avancent ; un char immense et tout d'or les suit. Quatre siècles, quatre saisons, les heures du jour et de la nuit, marchent à côté de ce char. On se livre des combats qui nous ravissent.

La nuit enveloppe le ciel ; les courses cessent, mille flambeaux s'allument dans le bosquet. Tout à coup une montagne brillante de clarté s'élève du fond d'un antre obscur ; un génie et sa compagne sont debout sur sa cime : ils en descendent et couvrent des raretés de la terre et de l'onde une table de cristal. Des femmes éblouissantes de beauté viennent s'asseoir au banquet, et sont servies par des nymphes et des amours.

Un amphithéâtre sort du sein de la terre et étale sur ses gradins des chœurs harmonieux qui font retentir mille instruments. À un signal la scène s'évanouit ; quatre riches cabanes, chargées des dons du commerce et des arts, remplacent les premiers prodiges. Ononthio me fait observer les personnages qui distribuent les présents de la munificence royale.

— Voyez-vous, me dit-il, cette femme si belle, mais d'un port un peu altier[115], qui préside à l'une des quatre cabanes avec le fils d'un roi ? Un nuage est sur son front : c'est un astre qui se retire devant cette autre beauté au regard plus doux, mais plein d'art, qui tient la seconde cabane avec ce jeune prince[116]. Si le grand-chef avait voulu être heureux parmi les femmes, il n'eût écouté ni l'une ni l'autre de ces beautés, et l'âme la plus tendre ne se consumerait pas aujourd'hui dans une solitude chrétienne[117].

Tandis que j'écoutais ces paroles, je remarquai plusieurs autres femmes que je désignai à Ononthio. Il me répondit :

— Les Grâces mêmes ont arrangé les colliers[118] que cette matrone envoie à sa fille chérie ; quant à ces trois autres fleurs qui balancent ensemble leurs tiges, l'une se plaît au bord des ruisseaux[119], l'autre aime à parer le sein des princesses infortunées[120], et la troisième offre ses parfums à l'amitié[121]. Voilà plus loin deux palmiers illustrés par leur race, mais ils n'ont pas la grâce des trois fleurs, et ne sont ornés que de colliers politiques[122]. Chactas, quand ce talent dans les femmes se trouve réuni au génie dans les hommes, c'est ce qui établit la supériorité d'un peuple. Trois fois favorisées du ciel les nations où la Muse prend soin d'aplanir les sentiers de la vie, les nations chez lesquelles règne assez d'urbanité pour adoucir les mœurs, pas assez pour les corrompre !

Durant ce discours, la voix de deux hommes se fit entendre derrière nous. Le plus jeune disait au plus âgé :

— Je ne m'étonne pas que vous soyez surpris de cette institution de la chambre ardente : nous sommes en tous genres au temps des choses extraordinaires. Si l'on pouvait parler du *Masque de fer*...

Ici la voix du guerrier devint sourde comme le bruit d'une eau qui tombe sous des racines, au fond d'une vallée pleine de mousse.

Je tournai la tête, et j'aperçus un guerrier que je connus pour étranger à son vêtement : il portait une coiffure de pourpre. Ononthio, qui vit ma surprise, se hâta de me dire :

— Fils de la terre des chasseurs, tu te trouves dans le pays des enchantements. Le guerrier qui nous a interrompus par ses propos est lui-même ici une merveille : c'est un roi[123] venu de la ville de marbre pour humilier son peuple aux pieds du Soleil des Français.

À peine Ononthio s'était exprimé de la sorte, que la terreur saisit toute l'assemblée : le chef des chefs se troubla aux paroles secrètes que lui porta un héraut. Tandis que des cris retentissaient au loin, le silence et l'inquiétude étaient sur toutes les lèvres et sur tous les fronts : un castor qui a entendu des pas au bord de son lac suspend les coups dont il battait le

ciment de ses digues et prête au bruit une oreille alarmée. Après quelques moments, les plaintes s'évanouirent, et le calme revint dans la fête. Je demandai à Ononthio la cause de cet accident ; il hésita avant de répondre. Voici quelles furent ses paroles :

— C'est une imprudence causée par une troupe de guerriers qui a passé trop près de ce lieu en escortant des bannis.

Je répliquai :

— Ils ont donc commis des crimes ? À leurs gémissements, je les aurais pris pour des infortunés plutôt que pour des hommes haïs du Grand-Esprit à cause de leurs injustices : il y a dans la douleur un accent auquel on ne se peut tromper. D'ailleurs, ils me semblaient bien nombreux, ces hommes : y aurait-il tant de cœurs amis du mal ?

Ononthio repartit :

— On compte plusieurs milliers de Français ainsi condamnés à l'exil ; on les bannit parce qu'ils veulent adorer Dieu à des autels nouvellement élevés[124].

— Ainsi, m'écriai-je, c'est la voix de plusieurs milliers de Français malheureux que je viens d'entendre au milieu de cette pompe française ! O nation incompréhensible ! d'une main vous faites des libations au Manitou des joies, de l'autre vous arrachez vos frères à leur foyer ! vous les forcez d'abandonner, avec toutes sortes de misères, leurs génies domestiques !

— Chactas ! Chactas ! s'écria vivement Ononthio, on ne parle point de cela ici.

Je me tus, mais le reste des jeux me parut empoisonné : incapable de fixer mes pensées sur les mœurs et les lois des Européens, je regrettai amèrement ma cabane et mes déserts.

Nous nous retrouvâmes avec délices chez Ononthio. Heureux, me disais-je en cédant au sommeil, heureux ceux qui ont un arc, une peau de castor et un ami !

Le lendemain, vers la première veille de la nuit, Ononthio me fit monter avec lui sur son traîneau, et nous arrivâmes au portique d'une longue cabane[125] qu'inondaient les flots des peuples. Par d'étroits passages, éclairés à la lueur de feux

renfermés dans des verres, nous pénétrons jusqu'à une petite hutte[126] tapissée de pourpre, dont une esclave nous ouvrit la porte.

À l'instant je découvre une salle où quatre rangs de cabanes semblables à celles où j'entrais étaient suspendus aux contours de l'édifice : des femmes d'une grande beauté, des héros à la longue chevelure et chargés de vêtements d'or, brillaient dans les cabanes à la clarté des lustres. Au-dessous de nous, au fond d'un abîme, d'autres guerriers debout et pressés ondulaient comme les vagues de la mer. Un bruit confus sortait de la foule ; de temps en temps des voix, des cris plus distincts se faisaient entendre, et quelques fils de l'Harmonie, rangés au bas d'un large rideau, exécutaient des airs tristes qu'on n'écoutait pas.

Tandis que je contemplais ces choses si nouvelles pour moi, tandis qu'Ononthio et ses amis étudiaient dans mes yeux les sensations d'un sauvage, un sifflement tel que celui des perruches dans nos bois part d'un lieu inconnu : le rideau se replie dans les airs comme le voile de la Nuit, touché par la main du Jour.

Une cabane soutenue par des colonnes se découvre à mes regards. La musique se tait ; un profond silence règne dans l'assemblée. Deux guerriers, l'un jeune, l'autre déjà atteint par la vieillesse, s'avancent sous les portiques. René, je ne suis qu'un sauvage, mes organes grossiers ne peuvent sentir toute la mélodie d'une langue parlée par le peuple le plus poli de l'univers ; mais, malgré ma rudesse native, je ne saurais te dire quelle fut mon émotion lorsque les deux héros vinrent à ouvrir leurs lèvres au milieu de la hutte muette. Je crus entendre la musique du ciel : c'était quelque chose qui ressemblait à des airs divins, et cependant ce n'était point un véritable chant ; c'était je ne sais quoi qui tenait le milieu entre le chant et la parole. J'avais ouï la voix des vierges de la solitude durant le calme des nuits ; plus d'une fois j'avais prêté l'oreille aux brises de la lune lorsqu'elles réveillent dans les bois les génies de l'harmonie ; mais ces sons me parurent sans charmes auprès de ceux que j'écoutais alors.

Mon saisissement ne fit qu’augmenter à mesure que la scène se déroula. O Atala ! quel tableau de passion, source de toutes nos infortunes ! Vaincu par mes souvenirs, par la vérité des peintures[127], par la poésie des accents, les larmes descendirent en torrents de mes yeux : mon désordre devint si grand qu’il troubla la cabane entière.

Lorsque le rideau retombé eut fait disparaître ces merveilles, la plus jeune habitante[128] d’une hutte voisine de la nôtre me dit :

— Mon cher Huron, je suis charmée de toi, et je te veux avoir ce soir à souper, avec celui que tu appelles ton père.

Ononthio me prit à part, et me raconta que cette femme gracieuse était une célèbre ikouessen[129] chez laquelle se réunissait la véritable nation française. Ravi de la proposition, je répondis à l’ikouessen :

— Amante du plaisir, tes lèvres sont trop aimables pour recevoir un refus. Tu excuseras seulement ma simplicité, parce que je viens des grandes forêts.

Dans ce moment la toile s’enleva de nouveau. Je fus plus étonné du second spectacle que je ne l’avais peut-être été du premier, mais je le compris moins. Les passions que vous appelez tragiques sont communes à tous les peuples, et peuvent être entendues d’un Natchez et d’un Français ; les pleurs sont partout les mêmes, mais les ris diffèrent selon les temps et les pays.

Les jeux finis, l’ikouessen s’enveloppa dans un voile, et me forçant, avec la folâtrerie des Amours, à lui donner la main, nous descendîmes les degrés de la hutte, où se pressait une foule de spectateurs : Ononthio nous suivait. L’Indien ne sait point rougir ; je ne me sentis aucun embarras, et je remarquai qu’on avait l’air d’applaudir à la naïve hauteur de ma contenance.

Nous montons sur un traîneau au milieu des armes protectrices, des torches flamboyantes et des cris des esclaves qui faisaient retentir les voûtes du nom pompeux de leurs maîtres.

Comme le char de la nuit, roulent les cabanes mobiles :

l’enfant du commerce, retiré dans la paix de ses foyers, entend frémir les vitrages de sa hutte et sent trembler sous lui la couche nuptiale. Nous arrivons chez la divinité des plaisirs. S’élançant du traîneau rapide auquel ils étaient suspendus, des esclaves nous en ouvrent les portes : nous descendons sous un vestibule de marbre orné d’orangers et de fleurs. Nous pénétrons dans des cabanes voluptueuses, aux lambris de bois d’ébène gravés en paysages d’or. Partout brûlaient les trésors dérobés[130] aux filles des rochers et des vieux chênes. La véritable nation française (car je l’avais reconnue au premier coup d’œil) était déjà établie aux foyers de l’ikouessen. Un ton d’égalité, une franchise semblable à celle des Sauvages, régnaient parmi les guerriers.

J’adressai ma prière à l’Amour hospitalier, Manitou de cette cabane, et me mêlant à la foule, je me trouvai pour la première fois aussi à l’aise que si j’eusse été dans le conseil des Natchez.

Les guerriers étaient rassemblés en divers groupes, comme des faisceaux de maïs plantés dans le champ des peuples. Chacun enseignait son voisin et était enseigné par lui : tour à tour les propos étaient graves comme ceux des vieillards, fugitifs comme ceux des jeunes filles. Ces hommes, capables de grandes choses, ne dédaignaient pas les agréables causeries ; ils répandaient au dehors la surabondance de leurs pensées ; ils formaient de discours légers un entretien aimable et varié : dans un atelier européen, des ouvriers aux bras robustes filent le métal flexible qui réunit les diverses parties de la parure de la beauté ; l’un en aiguise la pointe, l’autre en polit la longueur, un troisième y attache l’anneau qui fixe le nuage transparent sur le sein de la vierge ou le ruban sur sa tête.

Abandonné à moi-même, j’errais de groupe en groupe, charmé de ce que j’entendais, car je comprenais toutes les paroles : on ne montrait aucune surprise de ma façon étrangère.

Tandis que je promenais mes pas à travers la foule, j’aperçus dans un coin un homme qui ne conversait avec

personne et qui paraissait profondément occupé. J’allai droit à lui :

— Chasseur, lui dis-je, je te souhaite un ciel bleu, beaucoup de chevreuils et un manteau de castor. De quel désert es-tu ? car, je le vois bien, tu viens comme moi d’une forêt.

Le héros, qui eut l’air de se réveiller, me regarda, et me répondit :

— Oui, je viens d’une forêt. Je ne dormirai point sous de riches lambris. Mais voit-on que le somme en perde de son prix ? En est-il moins profond et moins plein de délices ? Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.

— Je l’avais bien deviné, m’écriai-je ; ton apparence est simple, mais tu es excellent. Y a-t-il rien de moins brillant que le castor, le rossignol et l’abeille ?

Comme j’achevais de prononcer ces mots, un guerrier au regard pénétrant s’approcha de nous, mettant un doigt sur sa bouche.

— Je parie, dit-il, que nos doux sauvages sont charmés l’un de l’autre.

En même temps il passa son bras sous le mien et m’entraîna dans une autre partie de la cabane.

— Laissons-nous donc tout seul cet enfant des bois ? lui dis-je. Oh ! répliqua mon conducteur, il se suffit à lui-même : il ne parle pas d’ailleurs le langage des hommes, et n’entend que celui des dieux, des lions, des hirondelles et des colombes[131] !

Nous traversions la foule : un des plus beaux Français que j’aie jamais vus, s’appuyant sur les bras de deux de ses amis, nous accosta. Mon guide lui dit :

— Quel chef-d’œuvre vous nous avez donné ! vous avez vu les transports dans lesquels il a jeté ce sauvage.

— J’avoue, repartit le guerrier, que c’est un des succès qui m’ont le plus flatté dans ma vie.

— Et cependant, dit un de ses deux amis d’un ton sévère, vous eussiez mieux fait de ne pas tant céder au goût du siècle, de retrancher votre Aricie, au risque de perdre cette scène qui a ravi cet Iroquois.

Le second ami du guerrier le voulut défendre.

— Voilà vos faiblesses, s’écria le premier, voilà comme vous êtes descendu du Misanthrope au sac dans lequel vous enveloppez votre Scapin !

À ce propos J’allais à mon tour m’écrier :

— Sont-ce là les hommes aimés du ciel dont j’ai entendu les chants ?

Mais les trois amis[132] s’éloignèrent, et je me retrouvai seul avec mon guide.

Il me conduisit à l’autre extrémité de la cabane, et me fit asseoir près de lui sur une natte de soie. De là, promenant ses yeux sur la foule tantôt en mouvement, tantôt immobile, il me dit :

— Chactas, je te veux faire connaître les caractères des personnages que tu vois ici ; ils te donneront une idée de ce siècle et de ma patrie. Remarque d’abord ces guerriers qui sont nonchalamment étendus sur cette demi-couche d’édredon : ce sont les enfants des jeux et des ris ; ils tiennent l’immortalité de leur naissance, car, bien qu’ils te paraissent déjà vieux, ils sont toujours jeunes comme les Grâces, leurs

mères. Retirés loin du bruit dans un faubourg paisible, ils passent leurs jours assis à des banquets. Les tempes ornées de lierre et le front couronné de fleurs, ils mêlent à des vins parfumés l'eau d'une source que les hommes nomment Hippocrène et les dieux Castalie. Toutefois tu te tromperais, Chactas, si tu prenais ces hommes pour des efféminés sans courage. Nul guerrier n'est peut-être moins qu'eux attaché à la vie ; ils la briseraient avec la même insouciance que les vases fragiles qu'ils s'amusent quelquefois à fracasser dans les festins.

Emerveillé de la fine peinture de mon curieux démonstrateur, je regardais avec intérêt ces hommes[133], qui présentaient un caractère inconnu chez les Sauvages ; mais mon hôte m'arracha à ces réflexions pour me faire observer une espèce d'ermite qui causait avec l'ikouessen.

— Il a été prêtre, me dit-il, il va devenir roi, et avant qu'il s'ennuie de son second bandeau, il vit ici en simple jongleur[134]. Quant à cet autre guerrier si vieux, dont les pieds sont supportés par un coussin de velours, c'est un étranger nouvellement arrivé. Son père conduisit un monarque à l'échafaud, et mit sur sa tête la couronne qu'il avait abattue[135]. Richard, plus sage qu'Olivier, a préféré le repos à l'agitation d'une vie éclatante : rentré dans l'état obscur de ses aïeux, il n'estime la gloire de son père qu'autant qu'il la compte au nombre de ses plaisirs.

— Par Michabou[136], m'écriai-je, voici un étrange mélange ! il ne manquait ici qu'un sauvage comme moi.

Mon exclamation fit rire l'observateur des hommes, qui me répondit :

— « Tu es loin, mon cher Chactas, d'avoir tout vu : quelle que soit ton envie de connaître, on la peut aisément rassasier. Ces quatre hommes appuyés contre cette table d'albâtre sont les quatre artistes qui ont créé les merveilles de Versailles : l'un en a élevé les colonnes, l'autre en a dessiné les jardins, le troisième en a sculpté les statues, le quatrième en a peint les tableaux[137].

Regarde assis à leurs pieds, sur ces tapis d'Orient, ces

hommes au visage bronzé et aux robes de soie : ils sont venus des portes de l'Aurore, comme toi de celles du Couchant, eux pour être ambassadeurs à notre cour[138], toi pour servir sur nos galères, mais eux et toi pour payer également un tribut à notre génie et faire de ce siècle un siècle à jamais miraculeux. Du reste, ces sauvages de l'Inde sont plus heureux aujourd'hui que ceux de la Louisiane, car ils trouvent du moins ici à parler le langage de leur patrie. Ces guerriers blancs qui s'entretiennent avec eux sont des voyageurs qui ont recueilli les simples des montagnes ou les débris de l'antiquité[139].

Ces autres hommes, resserrés dans l'embrasure de cette fenêtre, sont des savants que la munificence de notre roi a été chercher jusque dans une terre ennemie pour les combler de bienfaits. Les lettres qu'ils tiennent à la main et qu'ils parcourent avec tant d'intérêt sont la correspondance de plusieurs sachems qui, bien que nés dans des pays divers, forment en Europe une illustre république dont Paris est le centre. Par ces lettres ils s'apprennent mutuellement leurs découvertes : l'un d'entre eux, au moment où je te parle, vient de trouver le vrai système de la nature, et un autre lui fait passer en réponse ses calculs sur l'infini[140].

Non loin de ces étrangers, tu peux remarquer un homme qui raisonne avec une grande force : c'est un fameux sachem, de ceux que nous appelons philosophes. Albion est sa patrie, mais depuis quelque temps il s'est exilé sur les rives bataves, d'où il est venu rendre hommage à la France[141].

Eh bien, continua notre hôte, que penses-tu maintenant de notre nation ? Trouves-tu ici assez d'hommes et de choses extraordinaires ? Des prélats aussi différents de talents que de principes, des gens de lettres remarquables par le contraste de leur génie, des bureaux de beaux esprits en guerre, des filles de la volupté intriguant avec des moines auprès du trône, des courtisans se disputant leurs dépouilles mutuelles, des généraux divisés, des magistrats qui ne s'entendent pas, des ordonnances admirables, mais transgressées, la loi proclamée souveraine, mais toujours suspendue par la dictature royale, un homme envoyé aux galères pour un temps, mais y

demeurant toute sa vie, la propriété déclarée inviolable, mais confisquée par le bon plaisir du maître, tous les citoyens libres d'aller où ils veulent et de dire ce qu'ils pensent, sous la réserve d'être arrêtés s'il plaît au roi et d'être envoyés au gibet en témoignage de la liberté des opinions ; enfin, des édifices élevés, des manufactures formées, des colonies fondées, la marine créée, l'Europe à demi subjuguée, une partie de la nation chassant une autre partie de cette nation : tel est ce siècle dont tu vois l'abrégé dans cette salle ; siècle qui, malgré ses erreurs, restera modèle de gloire ; siècle dont on ne sentira bien la grandeur que lorsqu'on le prétendra surpasser. »

En achevant ces mots, mon instructeur me quitta pour aller ailleurs observer les hommes : il ne me parut pas une des moindres raretés du siècle qu'il venait de peindre[142].

Des esclaves annoncèrent le banquet aux conviés. Des tables couvertes de fleurs, de fruits et d'oiseaux nous offrirent leurs élégantes richesses. Le vin était excellent, la gaieté véritable et les propos aussi fins que ceux des Hurons. La volage ikouessen, qui m'avait donné un siège à sa droite, se raillait de moi, et me disait :

— Parle-moi donc de tes forêts. Je voudrais savoir si en Huronie il y a, comme parmi nous, de grandes dames qui veulent faire enfermer au couvent de pauvres jeunes filles parce que ces jeunes filles prétendent jouir de leur liberté. Oh ! c'est un beau pays que le tien, où l'on dit ce que l'on pense au grand-chef, et où chacun fait ce qu'il a envie de faire ! Ici c'est précisément le contraire : tout le monde est obligé de mentir au Soleil et de se soumettre à la volonté de son voisin : c'est pour cela que tout va chez nous à merveille.

Cette femme ajouta beaucoup d'autres propos, où sous l'apparence de la frivolité je découvris des pensées très graves. On joua gracieusement sur la réponse que j'avais faite aux sorciers de la grande hutte, et que l'ikouessen disait être admirable.

— Mais, ajouta-t-elle, je veux savoir à mon tour ce que tu as trouvé de plus sensé parmi nous. Comme je ne t'ai parlé ni de ta peau ni de tes oreilles, j'espère que tu me feras une autre

réponse que celle qui t’a perdu dans l’esprit de nos philosophes.

— Mousse blanche des chênes qui sers à la couche des héros, répondis-je, les galériens et les femmes comme toi me semblent avoir toute la sagesse de ta nation.

Ce mot fit rire la table hospitalière, et la coupe de la liberté fut vidée en l’honneur de Chactas.

Alors les génies des amours dérobèrent la conversation, et la tournèrent sur un sujet trop aimable. Le souvenir de la fille de Lopez remua les secrets de mon sein, et le fit palpiter. Un convive remarqua que si la passion crée des tempêtes, l’âge les vient bientôt calmer, et que l’on recouvre en peu de temps la tranquillité d’âme où l’on était avant d’avoir perdu la paix de l’enfance. Les guerriers applaudirent à cette observation : je répondis :

— Je ne puis trouver le calme dont on jouit après l’orage semblable à celui qui a précédé cet orage : le voyageur qui n’est pas parti n’est pas le voyageur revenu ; le bûcher qui n’a point encore été allumé n’est pas le bûcher éteint. L’innocence et la raison sont deux arbres plantés aux extrémités de la vie : à leurs pieds, il est vrai, on trouve également le repos ; mais l’arbre de l’innocence est chargé de parfums, de boutons de fleurs, de jeune verdure ; l’arbre de la raison n’est qu’un vieux chêne séché sur sa tige, dépouillé de son ombrage par la foudre et les vents du ciel.

C’était ainsi que nous devisions à ce festin ; je t’en ai fait le détail minutieux, car c’est là qu’ayant aperçu les hommes à leur haut point de civilisation, je te les devais peindre avec une scrupuleuse exactitude. Les choses de la société et de la nature présentées dans leur extrême opposition te fourniront le moyen de peser avec le moins d’erreur possible le bien et le mal des deux états.

Nous étions prêts à quitter les tables lorsqu’on apporta à notre magicienne un berceau couronné de fleurs : il renfermait un enfant du voisinage, qui réclamait, disait la nourrice, les présents de naissance. L’ikouessen connaissait les parents du nouveau-né : elle le prit dans ses bras, lui trouva un air

malicieux[143], et promit de lui donner un jour des grains de porcelaines[144] pour acheter des colliers[145].

Livre VII

Le lendemain de ce jour si complètement employé, je me résolus de chercher moi-même la nation française et d'essayer si je ne la rencontrerais pas mieux seul qu'à l'aide d'un conducteur.

Je sortis sans guide, vers la première moitié du matin. Après avoir parcouru des chemins étroits et tortueux, j'arrivai à un pont, où je saluai un roi bienfaisant que portait un cheval de bronze[146]. De là, remontant le cours du fleuve aux eaux blanches, dans lequel les femmes lavaient des tuniques de lin, je parvins à la place du sang[147]. Une grande foule s'y trouvait rassemblée : on me dit qu'on allait attacher une victime à la machine qu'on me montra, et sur laquelle j'aperçus le génie de la mort[148] sous la forme d'un homme.

Persuadé qu'il s'agissait de l'exécution d'un prisonnier de guerre, je m'assis pour entendre chanter ce prisonnier et pour l'encourager à souffrir les tourments comme un Indien. Je dis à l'un de mes voisins qui paraissait fort touché :

— Fils de l'humanité ce guerrier a-t-il été pris en combattant avec courage, ou bien est-ce un enfant des faibles que l'homicide Areskoui[149] a saisi dans sa fuite ?

Le guerrier me répondit :

— Ce n'est point un soldat qui va cesser de vivre : c'est un chef de la prière[150] qui, banni de la France pour des opinions religieuses, n'a pu supporter les chagrins de l'exil. Vaincu par le sentiment qui subjugue tous les hommes, il est revenu déguisé dans son pays : le jour il se tenait caché dans un souterrain, la nuit il errait autour du champ paternel, à la clarté des astres qui présidèrent à sa naissance. Quelques misérables l'ont reconnu dans ces promenades où il respirait en secret l'air de sa patrie ; ils l'ont dénoncé : la loi le condamne à mort pour avoir rompu son ban.

Le guerrier se tut, et je vis un vieillard s’avancer au milieu de la foule. Ensuite mettant un pied assuré sur le premier barreau de l’échelle et s’élevant d’échelon en échelon, il semblait monter vers le ciel. Ses cheveux blancs flottaient sur son cou ridé et bruni par l’âge ; on voyait sa vieille poitrine à nu, qui respirait tranquillement sous sa tunique entrouverte : il jeta un dernier regard sur la France, et la mort le lia par la cime comme une gerbe moissonnée.

Je me levai dans le trouble de mes sens, qui ne m’avait pas d’abord permis de me dérober à l’abominable spectacle. Je m’écriai :

— Remenez-moi à mes déserts ! reconduisez-moi dans mes forêts !

Et je m’éloignai à grands pas. Longtemps j’errai à l’aventure, tout en pleurs et comme hors de moi-même. Mais enfin la lassitude du corps parvint à distraire les fatigues de l’âme, et, me trouvant aussi harassé qu’un chasseur qui a pousuivi un cerf agile, je fus contraint de demander quelque part les dons de l’hospitalité.

Je heurte à la porte d’une très belle cabane ; un esclave vient m’ouvrir :

— Que veux-tu ? me dit-il brusquement.

— Va dire à ton maître, répondis-je, qu’un guerrier des chairs rouges veut boire avec lui la coupe du banquet.

L’esclave se prit à rire, et referma la porte.

Cette épreuve ne me découragea point. À quelque distance, dans une petite voie écartée, une habitation assez semblable à nos huttes s’offrit à mes regards. Je me présente sur le seuil de cette demeure. J’aperçois au fond d’une case obscure un guerrier demi-nu, une femme et trois enfants ; j’augurai bien de mes hôtes, lorsque je vis qu’ils restaient tranquilles à mon aspect comme des Indiens. J’entre dans la cabane, je m’assieds au foyer dont je salue le Manitou domestique, et, prenant dans mes bras le plus jeune des trois enfants, ces douces lumières de leur mère, j’entonne la chanson du suppliant.

Quand cela fut fait, je dis en français : « J’ai faim, » et le

guerrier me répondit : « Tu as faim ? » Ce qui me fit penser qu'il avait été voyageur chez les peuples de la solitude. Il se leva, prit un gâteau de maïs noir, et me le donna : je ne pus le manger, car je vis la mère répandre une larme et les enfants dévorer des yeux le pain que je portais à ma bouche. Je le distribuai à leur innocence, et je dis au guerrier leur père :

— Les mânes des ours n'ont donc pas été apaisés par des sacrifices la neige[151] dernière, puisque la chasse n'a pas été bonne et que tes enfants ont faim ?

— Faim ! répondit mon hôte, oui ! Pour nous autres misérables, cette faim dure toute notre vie.

Je repartis :

— Il y a sans doute quelque autre guerrier dont le soleil a regardé les érables, et dont les flèches ont été plus favorisées du grand Castor : il te fera part de son abondance.

L'homme sourit amèrement, ce qui me fit juger que j'avais dit une chose peu sage.

Une veuve qui, du lit désert où elle est couchée, voit les toiles de l'insecte suspendues sur sa tête, se plaint de l'abandon de sa cabane ; ainsi la laborieuse matrone dont je recevais l'hospitalité adressa les paroles de l'injure à son époux, en l'accusant d'oisiveté. Le guerrier frappa rudement son épouse : je me hâtai d'étendre le calumet de paix entre mes hôtes et d'apaiser la colère qui monte du cœur au visage en nuage de sang. J'eus alors pour la première fois l'idée de la dégradation européenne dans toute sa laideur. Je vis l'homme abruti par la misère, au milieu d'une famille affamée, ne jouissant point des avantages de la société et ayant perdu ceux de la nature.

Je me levai ; je mis un grain d'or dans la main du guerrier je l'invitai à venir s'asseoir avec sa famille dans ma cabane.

— Ah ! s'écria mon hôte tout ému, quoique vous ne soyez qu'un Iroquois, on voit bien que vous êtes un roi des Sauvages.

— Je ne suis point un roi, répondis-je en me hâtant de quitter cette cabane où j'avais trouvé quelques vertus primitives poussant encore faiblement au milieu des vices de la civilisation : le bouquet de romarin que nos chefs décédés

emportent avec eux au tombeau prend quelquefois racine sur l'argile même de l'homme, et végète jusque dans la main des morts.

J'avoue qu'après de telles expériences je fus prêt à renoncer à mes études, à retourner chez Ononthio. En vain je cherchais ta nation et des mœurs, et je ne trouvais ni les secondes ni la première. La nature me semblait renversée ; je ne la découvrais dans la société que comme ces objets dont on voit les images inverties dans les eaux. Génie propice qui arrêtâtes mes pas, qui m'engageâtes à continuer mes recherches, puissiez-vous, en récompense des faveurs que vous m'avez faites, puissiez-vous approcher le plus près du Grand-Esprit ! Sans vous, sans votre conseil, je ne serais pas ce que je suis, je n'aurais pas connu un homme qui m'a réconcilié avec les hommes, et de qui mes cheveux blancs tiennent le peu de sagesse qui les couronne.

Je marchais le cœur serré, la tête baissée, lorsque la voix de deux esclaves, qui causaient à la porte d'une cabane, me tira de ma rêverie. Mon premier mouvement fut de m'éloigner ; mais, frappé de l'air d'honnêteté des deux esclaves, je me sentis disposé à faire une dernière tentative. Je m'avançai donc, et, m'adressant au plus vieux des serviteurs :

— Va, lui dis-je, apprendre à ton maître qu'un guerrier étranger a faim.

L'esclave me regarda avec étonnement, mais je ne vis point l'impudence et la bassesse dans ses regards. Sans me répondre, il entra précipitamment dans les cours de la cabane, et, revenant quelques moments après tout hors d'haleine, il me dit :

— Seigneur sauvage, mon maître vous prie de lui faire l'honneur d'entrer.

Je suivis aussitôt le bon esclave.

Nous montons les degrés de marbre qui circulaient autour d'une rampe de bronze. Nous traversons plusieurs huttes où régnait, avec la paix, une demi-lumière, et nous arrivons enfin à une cabane pleine de colliers[152]. Là je vis un homme occupé à tracer sur des feuilles les signes de ses pensées. Il

était assez maigre et d’une taille élevée : un air de bonté intelligente était répandu sur son visage ; l’expression de ses yeux ne se saurait décrire : c’était un mélange de génie et de tendresse, une beauté, je ne sais laquelle, que jamais peintre n’a pu exprimer. Ainsi me le raconta depuis Ononthio.

— Chactas, me dit l’homme en se levant aussitôt qu’il m’aperçut, nous ne sommes déjà plus des étrangers l’un à l’autre. Un de mes parents, qui a prêché notre sainte religion en Amérique, se hâta de m’écrire lorsque vous fûtes si injustement arrêté. Je sollicitai, de concert avec le gouverneur du Canada, votre délivrance, et nous avons eu le bonheur de l’obtenir. Je vous ai vu depuis à Versailles, et, d’après le portrait qu’on m’a fait de vous, il me serait difficile de vous méconnaître. Je vous avouerai d’ailleurs que la manière dont vous venez, par hasard, de me faire demander l’hospitalité m’a singulièrement touché ; car, ajouta-t-il avec un léger sourire, je suis moi-même un peu sauvage.

— Serais-tu, m’écriai-je aussitôt, ce généreux chef de la prière qui s’est intéressé à ma liberté et à celle de mes frères ? Puisse le Grand-Esprit te récompenser ! Je ne t’ai vu encore qu’un moment, mais je sens que je t’aime et te respecte déjà comme un sachem.

Mon hôte, me prenant par la main, me fit asseoir avec lui auprès d’une table. On servit le pain et le vin, la force de l’homme Les esclaves s’étant retirés pleins de vénération pour leur maître, je commençai à échanger les paroles de la confiance avec le serviteur des autels.

— Chactas, me dit-il, nous sommes nés dans des pays bien éloignés l’un de l’autre, mais croyez-vous qu’il y ait entre les hommes de grandes différences de vertus et conséquemment de bonheur ?

Je lui répondis :

— « Mon père, à te parler sans détour, je crois les hommes de ton pays plus malheureux que ceux du mien. Ils s’enorgueillissent de leurs arts et rient de notre ignorance ; mais si toute la vie se borne à quelques jours, qu’importe que nous ayons accompli le voyage dans un petit canot d’écorce ou

sur une grande pirogue chargée de lianes et de machines. Le canot même est préférable, car il voyage sur le fleuve le long de la terre où il peut trouver mille abris : la pirogue européenne voyage sur un lac orageux où les ports sont rares, les écueils fréquents, et où souvent on ne peut jeter l'ancre, à cause de la profondeur de l'abîme.

Les arts ne font donc rien à la félicité de la vie, et c'est là pourtant le seul point où vous paraissez l'emporter sur nous. J'ai été ce matin témoin d'un spectacle exécrable, qui seul déciderait la question en faveur de mes bois. Je viens de frapper à la porte du riche et à celle du pauvre : les esclaves du riche m'ont repoussé ; le pauvre n'est lui-même qu'un esclave.

Jusqu'à présent j'avais eu la simplicité de croire que je n'avais point encore vu ta nation ; ma dernière course m'a donné d'autres idées. Je commence à entrevoir que ce mélange odieux de rangs et de fortunes, d'opulence extraordinaire et de privations excessives, de crime impuni et d'innocence sacrifiés, forme en Europe ce qu'on appelle la société. Il n'en est pas de même parmi nous : entre dans les huttes des Iroquois, tu ne trouveras ni grands, ni petits, ni riches, ni pauvres ; partout le repos du cœur et la liberté de l'homme. »

Ici je fis le mieux qu'il me fut possible la peinture de notre bonheur, et je finis, comme à l'ordinaire, par inviter mon hôte à se faire sauvage.

Il m'avait écouté avec la plus grande attention : le tableau de notre félicité le toucha :

— Mon enfant, me dit-il, je me confirme dans ma pensée : les hommes de tous les pays, quand ils ont le cœur pur, se ressemblent, car c'est Dieu alors qui parle en eux, Dieu qui est toujours le même. Le vice seul établit entre nous des différences hideuses : la beauté n'est qu'une ; il y a mille laideurs. Si jamais je trace le tableau d'une vie heureuse et sauvage, j'emploierai les couleurs sous lesquelles vous me la venez de peindre.

Mais, Chactas, je crains que dans vos opinions vous

n’apportiez un peu de préjugés, car les Indiens en ont comme les autres hommes. Il arrive un temps où le genre humain, trop multiplié, ne peut plus exister par la chasse : il faut avoir recours à la culture. La culture entraîne des lois, les lois des abus. Serait-il raisonnable de dire qu’il ne faut point de lois parce qu’il y a des abus ? Serait-il sensé de supposer que Dieu a rendu la condition sociale la pire de toutes, lorsque cette condition paraît être l’état universel des hommes ?

Ce qui vous blesse, sincère sauvage, ce sont nos travaux, l’inégalité de nos rangs, enfin cette violation du droit naturel, qui fait que vous nous regardez comme des esclaves infiniment malheureux : ainsi votre mépris pour nous tombe en partie sur nos souffrances. Mais, mon fils, s’il existait une félicité relative dont vous n’avez ni ne pouvez avoir aucune idée ; si le laboureur à son sillon, l’artisan dans son atelier, goûtaient des biens supérieurs à ceux que vous trouvez dans vos forêts, il faudrait donc retrancher d’abord de votre mépris tout ce que vous donnez de ce mépris à nos prétendues misères.

Comment vous expliquerai-je ensuite ce sixième sens où les cinq autres viennent se confondre, le sens des beaux-arts ? Les arts nous rapprochent de la Divinité ; ils nous font entrevoir une perfection au-dessus de la nature et qui n’existe que dans notre intelligence. Si vous m’objectiez que les jouissances dont je parle sont vraisemblablement inconnues de la classe indigente de nos villes, je vous répondrais qu’il est d’autres plaisirs sociaux accordés à tous : ces plaisirs sont ceux du cœur.

Chez vous les attachements de la famille ne sont fondés que sur des rapports intéressés de secours accordés et rendus : chez nous, la société change ces rapports en sentiments. On s’aime pour s’aimer ; on commerce d’âmes ; on arrive au bout de sa carrière à travers une vie pleine d’amour. Est-il un labeur pénible à celui qui travaille pour un père, une mère, un frère, une sœur ? Non, Chactas, il n’en est point ; et, tout considéré, il me semble que l’on peut tirer de la civilisation autant de bonheur que de l’état sauvage. L’or n’existe pas toujours sous

sa forme primitive, tel qu'on le trouve dans les mines de votre Amérique : souvent il est façonné, filé, fondu en mille manières, mais c'est toujours de l'or.

La condition politique qui nous courbe vers la terre, qui oblige l'un à se sacrifier à l'autre, qui fait des pauvres et des riches, qui semble, en un mot, dégrader l'homme, est précisément ce qui l'élève : la générosité, la pitié céleste, l'amour véritable, le courage dans l'adversité, toutes ces choses divines sont nées de cette condition politique. Le citoyen charitable qui va chercher, pour la secourir, l'humanité souffrante dans les lieux où elle se cache, peut-il être un objet de mépris ? Le prêtre vertueux qui naguère trempait vos fers de ses larmes sera-t-il frappé de vos dédains ? L'homme qui pendant de longues années a lutté contre le malheur, qui a supporté sans se plaindre toutes les sortes de misères, est-il moins admirable dans sa force que le prisonnier sauvage dont le mépris se réduit à braver quelques heures de tourments ?

Si les vertus sont des émanations du Tout-Puissant, si elles sont nécessairement plus nombreuses dans l'ordre social que dans l'ordre naturel, l'état de société qui nous rapproche davantage de la Divinité est donc un état supérieur à celui de nature.

Il est parmi nous d'ardents amis de leur patrie, des cœurs nobles et désintéressés, des courages magnanimes, des âmes capables d'atteindre à ce qu'il y a de plus grand. Songeons, quand nous voyons un misérable, non à ses haillons, non à son air humilié et timide, mais aux sacrifices qu'il fait, aux vertus quotidiennes qu'il est obligé de reprendre chaque matin, avec ses pauvres vêtements, pour affronter les tempêtes de la journée ! Alors, loin de le regarder comme un être vil, vous lui porterez respect. Et s'il existait dans la société un homme qui en possédât les vertus sans en avoir les vices, serait-ce à cet homme que vous oseriez comparer le sauvage ? En paraissant tous les deux au tribunal du Dieu des chrétiens, du Dieu véritable, quelle serait la sentence du juge ? Toi, dirait-il au sauvage, tu ne fis point de mal, mais tu ne fis point de bien. Qu'il passe à ma droite, celui qui vêtit l'orphelin, qui protégea

la veuve, qui réchauffa le vieillard, qui donna à manger au Lazare, car c'est ainsi que j'en agis lorsque j'habitais entre les hommes[153]. »

Ici le chef de la prière cessa de se faire entendre. Le miel distillait de ses lèvres ; l'air se calmait autour de lui à mesure qu'il parlait. Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables. Il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle longueur de grâces, qu'aucune expression ne peut rendre. Saisi de respect et d'amour, je me jetai aux pieds de ce bon génie.

— Mon père, lui dis-je, tu viens de faire de moi un nouvel homme. Les objets s'offrent à mes yeux sous des rapports qui m'étaient auparavant inconnus. O le plus vénérable des sachems ! chaste et pure hermine des vieux chênes, que ne puis-je t'emmener dans mes forêts ! Mais, je le sens, tu n'es pas fait pour habiter parmi des Sauvages ; ta place est chez un peuple où l'on peut admirer ton génie et jouir de tes vertus. Je vais bientôt rentrer dans les déserts du Nouveau-Monde, je vais reprendre la vie errante de l'Indien ; après avoir conversé avec ce qu'il y a de plus sublime dans la société, je vais entendre les paroles de ce qu'il y a de plus simple dans la nature : mais quels que soient les lieux où le Grand-Esprit conduise mes pas, sous l'arbre, au bord du fleuve, sur le rocher, je rappellerai tes leçons et je tâcherai de devenir sage de ta sagesse.

— « Mon fils, me répondit mon hôte en me relevant, chaque homme se doit à sa patrie : mon devoir me retient sur ces bords pour y faire le peu de bien dont je suis capable ; le votre est de retourner dans votre pays. Dieu se sert souvent de l'adversité comme d'un marchepied pour nous élever ; il a permis contre vous une injustice afin de vous rendre meilleur. Partez, Chactas ; allez retrouver votre cabane. Moins heureux que vous, je suis enchaîné dans un palais. Si je vous ai inspiré quelque estime, répandez-la sur ma nation, de même que je chéris la vôtre devenez parmi vos compatriotes le protecteur des Français. N'oubliez pas que tous, tant que nous sommes,

nous méritons plus de pitié que de mépris. Dieu a fait l'homme comme un épi de blé : sa tige est fragile et se tourmente au moindre souffle, mais son grain est excellent.

Souvenez-vous enfin, Chactas, que si les habitants de votre pays ne sont encore qu'à la base de l'échelle sociale, les Français sont loin d'être arrivés au sommet : dans la progression des lumières croissantes, nous paraîtrons nous-mêmes des barbares à nos arrière-neveux. Ne vous irritez donc point contre cette civilisation qui appartient à notre nature, contre une civilisation qui peut-être un jour, envahissant vos forêts, les remplira d'un peuple où la liberté de l'homme policé s'unira à l'indépendance de l'homme sauvage. »

Le chef de la prière se leva ; nous marchâmes lentement vers la porte.

— Je ne suis pas ici chez moi, me dit-il ; je retourne au palais d'un prince dont l'éducation me fut confiée. Si je puis vous être utile, ne craignez pas de vous adresser à mon zèle ; mais, vous autres sauvages, vous avez peu de chose à demander aux rois.

Je répondis :

— Ta bonté m'enhardit ; je laisse en France un père qui languit dans l'adversité. Demande son nom à toutes les infortunes soulagées ; elles te diront qu'il s'appelle Lopez.

À ces paroles, que je prononçai d'une voix altérée, un génie porta les larmes que j'avais aux yeux dans ceux de mon hôte. Cet hôte, plein de bonté, m'apprit que le chef de la prière qui visitait mes chaînes à Marseille lui avait raconté les traverses de mon ami et les liens qui m'unissaient à cet Espagnol ; que déjà Lopez était à l'abri de l'indigence, et qu'il retournerait bientôt riche et heureux dans sa vieille patrie. On avait même adouci le sort d'Honfroy, mon compagnon de boulet.

Ces mots inondèrent mon cœur d'un torrent de joie, et la vivacité de ma reconnaissance m'ôta la force de l'exprimer. Cependant l'homme miséricordieux avait tiré un cordon qui correspondait à un écho d'airain ; à la voix de cet écho, les esclaves accoururent, et nous conduisirent aux degrés de marbre. Là, je dis un dernier adieu au pasteur des peuples ; je pleurais comme un Européen. Je brisai mon calumet en signe

de deuil, et j’entonnai à demi-voix le chant de l’absence :

— Bénissez cette cabane hospitalière, O génie des fleuves errants ! que l’herbe ne couvre jamais le sentier qui mène à ses portes, jour et nuit ouvertes au voyageur !

Tandis que ma voix attendrie résonnait sous le vestibule, le prêtre, les yeux levés vers le ciel, offrait à Dieu sa prière. Les serviteurs tombèrent à genoux, et reçurent la bénédiction que le sacrificateur pacifique répandit sur moi. Alors, dans un grand désordre, je descendis précipitamment les degrés. Parvenu au dernier marbre, je levai la tête, et j’aperçus mon hôte[154], qui penché sur les fleurs de bronze, me suivait complaisamment de ses regards : bientôt il se retira comme s’il se sentait trop ému. Je restai quelque temps immobile dans l’espérance de le revoir ; mais le retentissement des portes que j’entendis se fermer m’avertit qu’il était temps de m’arracher de ce lieu. Dans la cour et sous les péristyles, une foule indigente attendait les bienfaits du maître charitable : je joignis mes vœux à ceux que faisaient pour lui tant d’infortunés, et je sortis de cette cabane, plein de reconnaissance, d’admiration et d’amour.

Ononthio reçut enfin l’ordre de son départ et du nôtre. Nous quittâmes Paris pour nous rendre à un golfe du lac sans rivages[155]. Comme notre traîneau passait sur un pont d’où l’on découvrait la file prolongée des cabanes du grand village, je m’écriai :

— Adieu, terre des palais et des arts ! adieu, terre sacrée où j’aurais voulu passer ma vie si les tombeaux de mes ancêtres ne s’élevaient loin d’ici !

Je me laissai retomber au fond du traîneau. Oui, mon fils, j’éprouvai de vifs regrets en quittant la France. Il y a quelque chose dans l’air de ton pays que l’on ne sent point ailleurs, et qui ferait oublier à un sauvage même ses foyers paternels.

Nous fîmes un voyage charmant jusqu’au port où nous attendaient les vaisseaux. Nous roulâmes d’abord sur des chaussées bordées d’arbres à perte de vue ; ensuite nous descendîmes au bord d’un fleuve[156] qui coulait dans un vallon enchanté. On ne voyait que des laboureurs qui

creusaient des sillons, ou des bergers qui paissaient des troupeaux. Là le vigneron effeuillait le cep sur une colline pierreuse ; ici le cultivateur appuyait les branches du pommier trop chargé ; plus loin, des paysannes chassaient devant elles l'âne paresseux qui portait le lait et les fruits à la ville, tandis que des barques, traînées par de forts chevaux, rebroussaient le cours du fleuve. Des étrangers, des gens de guerre, des commerçants, allaient et venaient sur toutes les voies publiques. Les coteaux étaient couronnés de riants villages ou de châteaux solitaires. Les tours des cités apparaissaient dans les lointains ; des fumées s'élevaient du milieu des arbres : on voyait se dérouler la brillante écharpe des campagnes, toute diaprée de l'azur des fleuves, de l'or des moissons, de la pourpre des vignes et de la verdure des prés et des bois.

Ononthio me disait :

— « Tu vois ici, Chactas, l'excuse des fêtes de Versailles : dans toute l'étendue de la France, c'est la même richesse ; les travaux seulement et les paysages diffèrent, car ce royaume renferme dans son sein tout ce qui peut servir aux besoins ou aux délices de la vie. L'attention que l'œil du maître donne à l'agriculture s'étend sur les autres parties de l'état. Nous avons été chercher jusque dans les pays étrangers les hommes qui pouvaient faire fleurir le commerce et les manufactures. Ce roi qui t'a paru si superbe, si occupé de ses plaisirs, travaille laborieusement avec ses sachems ; il entre jusque dans les moindres détails. Le plus petit citoyen lui peut soumettre des plans et obtenir audience de lui : de la même main qui protège les arts et fait céder l'Europe à nos armes, il corrige les lois et introduit l'unité dans nos coutumes.

Il est trois choses que les ennemis de ce siècle lui reprochent : le faste des monuments et des fêtes, l'excès des impôts, l'injustice des guerres.

Quant à nos fêtes, ce n'est pas aux Français à en faire un crime à leur souverain : elles sont dans nos mœurs, et elles ont contribué à imprimer à notre âge cette grandeur que le temps n'effacera point. Nous sommes devenus la première nation du monde par nos édifices et par nos jeux, comme le furent jadis

par les mêmes pompes les habitants d’un pays appelé la Grèce.

Le reproche relatif à l’accroissement de l’impôt n’a aucun fondement raisonnable : nul royaume ne paye moins à son gouvernement, en proportion de sa fertilité, que la France.

Il est malheureux qu’on ne puisse aussi facilement nous justifier du reproche fait à notre ambition. Mais, belliqueux sauvage, tu le sais, est-il beaucoup de guerres dont les motifs soient équitables ? Louis a révélé à la France le secret de ses forces ; il a prouvé qu’elle se peut rire des ligues de l’Europe jalouse. Après tout, les étrangers, qui cherchent à rabaisser notre gloire, doivent cependant ce qu’ils sont à notre génie. Louis est moins le législateur de la France que celui de l’Europe. Descendez sur les rivages d’Albion, pénétrez dans les forêts de la Germanie, franchissez les Alpes ou les Pyrénées, partout vous reconnaîtrez qu’on a suivi nos édits pour la justice, nos règlements pour la marine, nos ordonnances pour l’armée, nos institutions pour la police des chemins et des villes : jusqu’à nos mœurs et nos habits, tout a été servilement copié.

Telle nation qui, dans son orgueil, se vante aujourd’hui de ses établissements publics, en a emprunté l’idée à notre nation. Vous ne pouvez faire un pas chez les étrangers sans retrouver la France mutilée : Louis est venu après des siècles de barbarie, et il a créé le monde civilisé. »

Après six jours de voyage nous arrivâmes au bord de la grande eau salée. Nous passâmes une lune entière à attendre des vents favorables. Je contemplai avec étonnement ce port[157] qui venait d’être construit dans le lac qui marche[158], de même que j’avais vu cet autre[159] port du lac immobile[160] auquel le Manitou de la nécessité m’avait contraint de travailler. Je visitai les arsenaux et les bassins ; je n’eus pas moins de sujet d’admirer le génie de ta nation dans ces arts nouveaux pour elle que dans ceux où depuis longtemps elle était exercée. Une activité générale régnait dans le port et dans la ville : on voyait sortir des vaisseaux qui emportaient des colonies aux extrémités du monde, en même

temps que des flottes rapportaient à la France les richesses des terres les plus éloignées. Un matelot embrassait sa mère sur la grève, au retour d'une longue course ; un autre recevait en s'embarquant les adieux de sa femme. Onze mille guerriers des troupes d'Areskoui[161], cent soixante-six mille enfants des mers, mille jeunes fils de vieux marins, instruits dans les hautes sciences de Michabou[162], cent quatre-vingt-dix-huit monstres nageants[163] qui vomissaient des feux par soixante bouches, trente galères dont je dois me souvenir, vous rendaient alors les dominateurs des flots, comme vous étiez les maîtres de la terre.

Enfin le Grand-Esprit envoya le vent du milieu du jour qui nous était favorable : l'ordre du départ est proclamé ; on s'embarque en tumulte. De petits canots nous portent aux grands navires ; nous arrivons sous leurs flancs ; nous y demeurons quelque temps balancés par la lame grossie : nous montons sur les machines flottantes à l'aide de cordes qu'on nous jette. À peine avons-nous atteint le bord que nos matelots, comme des oiseaux de la tempête, se répandent sur les vergues. La foudre[164], sortant du vaisseau d'Ononthio, donne le signal au reste de la flotte : tous les vaisseaux, avec de longs efforts, arrachent leur pied[165] d'airain des vases tenaces. La double serre ne s'est pas plutôt déprise de la chevelure de l'abîme qu'un mouvement se fait sentir dans le corps entier du vaisseau. Les bâtiments se couvrent de leurs voiles : les plus basses, déployées dans toute leur largeur, s'arrondissent comme de vastes cylindres ; les plus élevées, comprimées dans leur milieu, ressemblent aux mamelles gonflées d'une jeune mère. Le pavillon sans tache de la France se déroule sur les haleines harmonieuses du matin. Alors de la flotte épandue s'élève un chœur qui salue par trois cris d'amour les rivages de la patrie. À ce dernier signal, nos coursiers marins déploient leurs dernières ailes, s'animent d'un souffle plus impétueux, et, s'excitant mutuellement dans la carrière, ils labourent à grand bruit le champ des mers.

Les transports de la joie ne descendirent point dans mon cœur à ce départ de la contrée des mille cabanes. J'avais

perdu Atala ; je quittais Lopez ; le pays des belliqueuses nations du Canada n'était pas celui qui m'avait vu naître : sorti presque enfant de la terre des sassafras, que retrouverais-je dans la hutte de mes aïeux, si jamais les génies bienfaisants me permettaient de rentrer sous son écorce ?

La scène imposante que j'avais sous les yeux servait à nourrir ma mélancolie : je ne pouvais me rassasier du spectacle de l'Océan. Ma retraite favorite, lorsque je voulais méditer durant le jour, était la cabane grillée[166] du grand mât de notre navire, où je montais et m'asseyais, dominant les vagues au-dessous de moi. La nuit, renfermé dans ma couche étroite, je prêtais l'oreille au bruit de l'eau qui coulait le long du bord : je n'avais qu'à déployer le bras pour atteindre de mon lit à mon cercueil.

Cependant le cristal des eaux que nous avaient donné les rochers de la France commençait à s'altérer. On résolut d'aborder aux îles non loin desquelles les vaisseaux se trouvaient alors. Nous saluons les génies de ces terres propices ; nous laissons derrière nous Fayal enivrée de ses vins, Tercère aux moissons parfumées, Santa-Cruz qui ignore les forêts et Pico dont la tête porte une chevelure de feu. Comme une troupe de colombes passagères, notre flotte vient ployer ses ailes sous les rivages de la plus solitaire des filles de l'Océan.

Quelques marins étant descendus à terre, je les suivis ; tandis qu'ils s'arrêtaient au bord d'une source, je m'égarai sur les grèves et je parvins à l'entrée d'un bois de figuiers sauvages : la mer se brisait en gémissant à leurs pieds, et dans leur cime on entendait le sifflement aride du vent du nord. Saisi de je ne sais quelle horreur, je pénètre dans l'épaisseur de ce bois, à travers les sables blancs et les joncs stériles. Arrivé à l'extrémité opposée, mes yeux découvrent une statue portée sur un cheval de bronze : de sa main droite elle montrait les régions du couchant[167].

J'approche de ce monument extraordinaire. Sur sa base baignée de l'écume des flots étaient gravés des caractères inconnus : la mousse et le salpêtre des mers rongeaient la

surface du bronze antique ; l'alcyon perché sur le casque du colosse y jetait, par intervalles, des voix langoureuses ; des coquillages se collaient aux flancs et aux crins du coursier, et lorsqu'on approchait l'oreille de ses naseaux ouverts, on croyait ouïr des rumeurs confuses. Je ne sais si jamais rien de plus étonnant s'est présenté à la vue et à l'imagination d'un mortel.

Quel dieu ou quel homme éleva ce monument ? quel siècle, quelle nation le plaça sur ces rivages ? qu'enseigne-t-il par sa main déployée ? Veut-il prédire quelque grande révolution sur le globe, laquelle viendra de l'Occident ? est-ce le génie même de ces mers qui garde son empire et menace quiconque oserait y pénétrer ?

À l'aspect de ce monument qui m'annonçait un noir océan de siècles écoulés, je sentis l'impuissance et la rapidité des jours de l'homme. Tout nous échappe dans le passé et dans l'avenir ; sortis du néant pour arriver au tombeau, à peine connaissons-nous le moment de notre existence.

Je m'empressai de retourner aux vaisseaux et de raconter à Ononthio la découverte que j'avais faite. Il se préparait à visiter avec moi cette merveille, mais une tempête s'éleva, et la flotte fut obligée de gagner la haute mer.

Bientôt cette flotte est dispersée. Demeuré seul et chassé par le souffle du midi, notre vaisseau, pendant douze nuits entière, vole sur les vagues troublées. Nous arrivons dans ces parages où Michabou fait paître ses innombrables troupeaux[168]. Une brume froide et humide enveloppe la mer et le ciel ; les flots glapissent dans les ténèbres ; un bourdonnement continu sort des cordages du vaisseau, dont toutes les voiles sont ployées ; la lame couvre et découvre sans cesse le pont inondé ; des feux sinistres voltigent sur les vergues, et, en dépit de nos efforts, la houle qui grossit nous pousse sur l'île des Esquimaux[169].

J'avais, ô mon fils ! été coupable d'un souhait téméraire : j'avais appelé de mes vœux le spectacle d'une tempête. Qu'il est insensé celui qui désire être témoin de la colère des génies ! Déjà nous avions été le jouet des mers, autant de

jours qu’un étranger peut en passer dans une cabane, avant que son hôte lui demande le nom de ses aïeux ; le soleil avait disparu pour la sixième fois. La nuit était horrible ; j’étais couché dans mon hamac agité ; je prêtais l’oreille aux coups des vagues qui ébranlaient la structure du vaisseau : tout à coup j’entends courir sur le pont, et des paquets de cordages tomber ; j’éprouve en même temps le mouvement que l’on ressent lorsqu’un vaisseau vire de bord. Le couvercle de l’entrepont s’ouvre et une voix appelle le capitaine. Cette voix solitaire, au milieu de la nuit et de la tempête, avait quelque chose qui faisait frémir. Je me dresse sur ma couche ; il me semble ouïr des marins discutant le gisement d’une terre que l’on avait en vue. Je monte sur le pont : Ononthio et les passagers s’y trouvaient déjà rassemblés.

En mettant la tête hors de l’entrepont, je fus frappé d’un spectacle affreux, mais sublime. À la lueur de la lune qui sortait de temps en temps des nuages, on découvrait sur les deux bords du navire, à travers une brume jaune et immobile, des côtes sauvages. La mer élevait ses flots comme des monts dans le canal où nous étions engouffrés. Tantôt les vagues se couvraient d’écume et d’étincelles ; tantôt elles n’offraient plus qu’une surface huileuse, marbrée de taches noires, cuivrées ou verdâtres, selon la couleur des bas-fonds sur lesquels elles mugissaient ; quelquefois une lame monstrueuse venait roulant sur elle-même sans se briser, comme une mer qui envahirait les flots d’une autre mer. Pendant un moment le bruit de l’abîme et celui des vents étaient confondus ; le moment d’après, on distinguait le fracas des courants, le sifflement des récifs, la triste voix de la lame lointaine. De la concavité du bâtiment sortaient des bruits qui faisaient battre le cœur au plus intrépide. La proue du navire coupait la masse épaisse des vagues avec un froissement affreux, et au gouvernail des torrents d’eau s’écoulaient en tourbillonnant comme au débouché d’une écluse. Au milieu de ce fracas, rien n’était peut-être plus alarmant qu’un murmure sourd, pareil à celui d’un vase qui se remplit.

Cependant des cartes, des compas, des instruments de

toutes les sortes, étaient étendus à nos pieds. Chacun parlait diversement de cette terre où était assis sur un écueil le génie du naufrage. Le pilote déclara que le naufrage était inévitable Alors l'aumônier du vaisseau lut à haute voix la prière qui porte, dans un tourbillon, l'âme du marin au dieu des tempêtes. Je remarquai que des passagers allaient chercher ce qu'ils avaient de plus précieux, pour le sauver : l'espérance est comme la montagne Bleue dans les Florides : de ses hauts sommets le chasseur découvre un pays enchanté, et il oublie les précipices qui l'en séparent. Moi et les autres chefs sauvages, nous prîmes un poignard pour nous défendre et un fer tranchant pour couper un arc et tailler une flèche. Hors la vie qu'avions-nous à perdre ? Le flot qui nous jetait sur une côte inhabitée nous rendait à notre bonheur : l'homme nu saluait le désert et rentrait en possession de son empire.

Il plut à la souveraine sagesse de sauver le vaisseau, mais la même vague qui le poussa hors des écueils emporta l'un de ses mats et me jeta dans l'abîme : j'y tombai comme un oiseau de mer qui se précipite sur sa proie. En un clin d'œil, le vaisseau, chassé par les vents, parut à une immense distance

de moi ; il ne pouvait s’abriter sans s’exposer une seconde fois au naufrage, et il fut contraint de m’abandonner. Perdant tout espoir de le rejoindre, je commençai à nager vers la côte éloignée. »

Livre VIII

« Les premiers pas du matin s'étaient imprimés en taches rougeâtres dans les nuages de la tempête, lorsque couvert de l'écume des flots j'abordai au rivage. Courant sur les limons verdis, tout hérissés des pyramides de l'insecte des sables, je me dérobe à la fureur du génie des eaux. À quelque distance s'offrait une grotte dont l'entrée était fermée par des framboisiers. J'écarte les broussailles et pénètre sous la voûte du rocher, où je fus agréablement surpris d'entendre couler une fontaine. Je puisai de l'eau dans le creux de ma main, et faisant une libation :

— Qui que tu sois, m'écriai-je, Manitou de cette grotte, ne repousse pas un suppliant que le Grand-Esprit a jeté sur tes rivages ; que cette malédiction du ciel ne t'irrite pas contre un infortuné. Si jamais je revois la terre des sassafras, je te sacrifierai deux jeunes corbeaux dont les ailes seront plus noires que celles de la nuit.

Après cette prière, je me couchai sur des branches de pin : épuisé de fatigue, je m'endormis aux soupirs du Sommeil, qui baignait ses membres délicats dans l'eau de la fontaine.

À l'heure où le fils des cités, couvert d'un riche manteau, se livre aux joies d'un festin servi par la main de l'abondance, je me réveillai dans ma grotte solitaire. En proie aux attaques de la faim, je me lève : comme un élan échappe à la flèche du chasseur croit bientôt retourner à ses forêts ; près de rentrer sous leur ombrage, il rencontre une autre troupe de guerriers qui l'écartent avec des cris et le poursuivent de nouveau sur les montagnes : ainsi j'étais éloigné de ma patrie par les traits de la fortune.

À l'instant où je sortais de la grotte, un ours blanc se présente pour y entrer ; je recule quelques pas et tire mon poignard. Le monstre, poussant un mugissement, me menace

de ses serres énormes, de son museau noirci et de ses yeux sanglants : il se lève, et me saisit dans ses bras comme un lutteur qui cherche à renverser son adversaire. Son haleine me brûle le visage : la faim de ses dents est prête à se rassasier de ma chair ; il m'étouffe dans ses embrassements ; aussi facilement qu'ils ouvrent un coquillage au bord de la mer, ses ongles vont séparer mes épaules. J'invoque le Manitou de mes pères, et, de la main qui me reste libre, je plonge mon poignard dans le cœur de mon ennemi. Les bras du monstre se relâchent ; il abandonne sa proie, s'affaisse, roule à terre, expire.

Plein de joie, j'assemble des mousses et des racines à l'entrée de ma grotte : deux cailloux me donnent le feu ; j'allume un bûcher dont la flamme et la fumée s'élèvent au-dessus des bois. Je dépouille la victime ; je la mets en pièces ; je brûle les filets de la langue et les portions consacrées aux génies : je prends soin de ne point briser les os, et je fais rôtir les morceaux les plus succulents. Je m'assieds sur des pierres polies par la douce lime des eaux ; je commence un repas avec l'hostie de la destinée, avec des cressons piquants et des mousses de roche aussi tendres que les entrailles d'un jeune chevreuil. La solitude de la terre et de la mer était assise à ma table : je découvrais à l'horizon, non sans une sorte d'agréable tristesse, les voiles du vaisseau où j'avais fait naufrage.

L'abondance ayant chassé la faim, et la nuit étant revenue sur la terre, je me retirai de nouveau au fond de l'antre, avec la fourrure du monstre que j'avais terrassé. Je remerciai le Grand Esprit qui m'avait fait sauvage et qui me donnait dans ce moment tant d'avantages sur l'homme policé. Mes pieds étaient rapides, mon bras vigoureux, ma vie habituée aux déserts : un génie ami des enfants, le Sommeil, fils de l'Innocence et de la Nuit, ferma mes yeux, et je bus le frais sumac du Meschacebé dans la coupe dorée des songes.

Les sifflements du courlis et le cri de la barnacle, perchée sur les framboisiers de la grotte, m'annoncèrent le retour du matin : je sors. Je suspends par des racines de fraisier les restes de la victime à mes épaules ; j'arme mon bras d'une

branche de pin ; je me fais une ceinture de joncs où je place mon poignard, et, comme un lion marin, je m'avance le long des flots.

Pendant mon séjour chez les Cinq-Nations iroquoises, le commerce et la guerre m'avaient conduit chez les Esquimaux, et j'avais appris quelque chose de la langue de ce peuple. Je savais que l'île[170] de mon naufrage s'approchait, dans la région de l'étoile immobile[171], des côtes du Labrador : je cherchai donc à remonter vers ce détroit.

Je marchai autant de nuits qu'une jeune femme qui n'a point encore nourri de premier-né reste dans le doute sur le fruit que son sein a conçu : craignant de tromper son époux, elle ne confie ses tendres espérances qu'à sa mère ; mais aux défaillances de cette femme, annonces mystérieuses de l'homme, à son secret, qui éclate dans ses regards, le père devine son bonheur, et, tombant à genoux, offre au Grand-Esprit son fils à naître.

Je traversai des vallées de pierres revêtues de mousse, et au fond desquelles coulaient des torrents d'eau demi-glacée : des bouquets de framboisiers, quelques bouleaux, une multitude d'étangs salés couverts de toutes sortes d'oiseaux de mer, variaient la tristesse de la scène. Ces oiseaux me procuraient une abondante nourriture, et des fraises, des oseilles, des racines, ajoutaient à la délicatesse de mes banquets.

Déjà mes pas étaient arrivés au détroit des tempêtes. Les côtes du Labrador se montraient quelquefois par-delà les flots au coucher et au lever du soleil. Dans l'espoir de rencontrer quelque navigateur, je cheminais le long des grèves ; mais lorsque j'avais franchi des caps orageux, je n'apercevais qu'une suite de promontoires aussi solitaires que les premiers.

Un jour j'étais assis sous un pin : les flots étaient devant moi ; je m'entretenais avec les vents de la mer et les tombeaux de mes ancêtres. Une brise froide s'élève des régions du nord, et un reflet lumineux voltige sous la voûte du ciel. Je découvre une montagne de glace flottante ; poussée par le vent, elle s'approche de la rive. Manitou du foyer de ma cabane ! dites quel fût mon étonnement lorsqu'une voix,

sortant de l’écueil mobile, vint frapper mon oreille. Cette voix chantait ces paroles dans la langue des Esquimaux :

« Salut, esprit des tempêtes, salut, ô le plus beau des fils de l’Océan !

Descends de ta colline où l’importun soleil ne luit jamais ; descends, charmante Elina ! Embarquons-nous sur cette glace. Les courants nous emportent en pleine mer ; les loups marins viennent se livrer à l’amour sur la même glace que nous.

Sois-moi propice, esprit des tempêtes, ô le plus beau des fils de l’Océan !

Elina, je darderai pour toi la baleine ; je te ferai un bandeau pour garantir tes beaux yeux de l’éclat des neiges ; je te creuserai une demeure sous la terre pour y habiter avec un feu de mousse ; je te donnerai trente tuniques impénétrables aux eaux de la mer. Viens sur le sommet de notre rocher flottant. Nos amours y seront enchaînées par les vents, au milieu des nuages et de l’écume des flots.

Salut, esprit des tempêtes, ô le plus beau des fils de l’Océan ! »

Tel était ce chant extraordinaire. Couvrant mes yeux de ma main, et jetant dans les flots une partie de mon vêtement, je m’écriai :

— Divinité de cette mer dont je viens d’entendre la voix, soyez-moi propice ; favorisez mon retour !

Aucune réponse ne sortit de la montagne, qui vint s’échouer sur les sables à quelque distance du lieu où j’étais assis.

J’en vis bientôt descendre un homme et une femme vêtus de peaux de loup marin. Aux caresses qu’ils prodiguaient à un enfant, je les reconnus pour mari et femme. Ainsi l’a voulu le Grand-Esprit ; le bonheur est de tous les peuples et de tous les climats : le misérable Esquimau, sur son écueil de glace, est aussi heureux que le monarque européen sur son trône ; c’est le même instinct qui fait palpiter le cœur des mères et des amantes dans les neiges du Labrador et sur le duvet des cygnes de la Seine.

Je dirige mes pas vers la femme, dans l’espérance que l’homme accourrait au secours de son épouse et de son

enfant. L’esprit qui m’inspira cette pensée ne trompa point mon attente. Le guerrier s’avance vers moi avec fureur : il était armé d’un javelot surmonté d’une dent de vache marine ; ses yeux sanglants étincelaient derrière ses ingénieuses lunettes ; sa barbe rousse, se joignant à ses cheveux noirs, lui donnait un air affreux. J’évite les premiers coups de mon adversaire, et m’élançant sur lui je le terrasse.

Elina, arrêtée à quelque distance, faisait éclater les signes de la plus vive douleur ; ses genoux fléchirent ; elle tomba sur le rocher. Comme le pois fragile qui s’élève autour de la gerbe de maïs, sa fleur délicate se marie au blé robuste et joint ainsi la grâce à la vie utile de son époux ; mais si la pierre tranchante de l’Indienne vient à moissonner l’épi, l’humble pois, qu’une tige amie ne soutient plus, s’affaisse et couvre de ses grappes fanées le sol qui l’a vu naître : ainsi la jeune sauvage était tombée sur la terre. Elle tenait embrassé son fils, tendre fleur de son sein.

Je rassure l’Esquimau vaincu ; je le caresse en passant la main sur ses bras, comme un chasseur encourage l’animal fidèle qui le guide au fond des bois ; l’Esquimau se relève à demi et presse mes genoux en signe de reconnaissance et de faiblesse. Dans cette attitude, il n’avait rien de rampant à la manière de l’Europe : c’était l’homme obéissant à la nécessité.

La femme revient de son évanouissement. Je l’appelle ; elle fait un pas vers nous, fuit, revient et toujours resserrant le cercle, s’approche de plus en plus de son maître et de son mari. Bientôt elle met les mains à terre et s’avance ainsi jusqu’à mes pieds. Je prends l’enfant qu’elle portait sur son dos ; je lui prodigue des caresses : ces caresses apprivoisèrent tellement la mère de l’enfant, qu’elle se mit à bondir de joie à mes côtés. Lorsqu’un guerrier emporte dans ses bras un chevreau qu’il a trouvé sur la montagne, la mère, traînant ses longues mamelles et surmontant sa frayeur, suit avec de doux bêlements le ravisseur, qu’elle semble craindre d’irriter contre le jeune hôte des forêts.

Aussitôt que l’Esquimau eut reconnu mon droit de force, il devint aussi soumis qu’il s’était montré intraitable. Je

descendis la côte avec mes deux nouveaux sujets, et je leur fis entendre que je voulais passer au Labrador.

L'Esquimau va prendre sur le rocher de glace des peaux de loup marin que je n'avais pas aperçues ; il les étend avec des barbes de baleine ; il en forme un long canot ; il recouvre ce canot d'une peau élastique. Il se place au milieu de cette espèce d'outre, et m'y fait entrer avec sa femme et son enfant : refermant alors la peau autour de ses reins, semblable à Michabou lui-même, il gourmande les mers.

Un traîneau parti du grand village de tes pères, au moment où nous quittâmes l'île du naufrage, n'aurait atteint le palais de tes rois qu'après notre arrivée aux rivages du Labrador. C'était l'heure où les coquillages des grèves s'entrouvrent au soleil, et la saison où les cerfs commencent à changer de parure. Les génies me préparaient encore une nouvelle destinée : je commandais, j'allais servir.

Nous ne tardâmes pas à rencontrer un parti d'Esquimaux. Ces guerriers, sans s'informer des arbres de mon pays ni du nom de ma mère, me chargèrent de l'attirail de leurs pêches et me contraignirent d'entrer dans un grand canot. Ils armèrent mon bras d'une rame, comme si depuis longtemps leurs Manitous eussent été en alliance avec les miens, et nous remontâmes le long des rochers du Labrador.

Les deux époux, naguère mes esclaves, s'étaient embarqués avec nous ; ils ne me donnèrent pas la moindre marque de pitié ou de reconnaissance : ils avaient cédé à mon pouvoir, ils trouvaient tout simple que je subisse le leur : au plus fort l'empire, au plus faible l'obéissance.

Je me résignai à mon sort.

Nous arrivâmes à une contrée où le soleil ne se couchait plus. Pâle et élargi, cet astre tournait tristement autour d'un ciel glacé ; de rares animaux erraient sur des montagnes inconnues. D'un côté s'étendaient des champs de glace contre lesquels se brisait une mer décolorée ; de l'autre s'élevait une terre hâve et nue qui n'offrait qu'une morne succession de baies solitaires et de caps décharnés. Nous cherchions quelquefois un asile dans des trous de rocher, d'où les aigles

marins s’envolaient avec de grands cris. J’écoutais alors le bruit des vents répétés par les échos de la caverne et le gémissement des glaces qui se fondaient sur la rive.

Et cependant, mon jeune ami, il est quelquefois un charme à ces régions désolées. Rien ne te peut donner une idée du moment où le soleil, touchant la terre, semblait rester immobile, et remontait ensuite dans le ciel, au lieu de descendre sous l’horizon. Les monts revêtus de neige, les vallées tapissées de la mousse blanche que broutent les rennes, les mers couvertes de baleines et semées de glaces flottantes, toute cette scène, éclairée comme à la fois par les feux du couchant et par la lumière de l’aurore, brillait des plus tendres et des plus riches couleurs : on ne savait si on assistait à la création ou à la fin du monde. Un petit oiseau, semblable à celui qui chante la nuit dans tes bois, faisait entendre un ramage plaintif. L’amour amenait alors le sauvage Esquimau sur le rocher où l’attendait sa compagne : ces noces de l’homme aux dernières bornes de la terre n’étaient ni sans pompe ni sans félicité.

Mais bientôt à une clarté perpétuelle succéda une nuit sans fin. Un soir le soleil se coucha, et ne se leva plus. Une aurore stérile, qui n’enfanta point l’astre du jour, parut dans le septentrion. Nous marchions à la lueur du météore dont les flammes mouvantes et livides s’attachaient à la voûte du ciel comme à une surface onctueuse.

Les neiges descendirent ; les daims, les carribous, les oiseaux mêmes disparurent : on voyait tous ces animaux passer et retourner vers le midi : rien n’était triste comme cette migration qui laissait l’homme seul. Quelques coups de foudre qui se prolongeaient dans des solitudes où aucun être animé ne les pouvait entendre semblèrent séparer les deux scènes de la vie et de la mort. La mer fixa ses flots ; tout mouvement cessa, et au bruit des glaces brisées succéda un silence universel.

Aussitôt mes hôtes s’occupèrent à bâtir des cabanes de neige : elles se composaient de deux ou trois chambres qui communiquaient ensemble par des espèces de portes

abaissées. Une lampe de pierre, remplie d’huile de baleine, et dont la mèche était faite d’une mousse séchée, servait à la fois à nous réchauffer et à cuire la chair des veaux marins. La voûte de ces grottes sans air fondait en gouttes glacées ; on ne pouvait vivre qu’en se pressant les uns contre les autres et en s’abstenant, pour ainsi dire, de respirer. Mais la faim nous forçait encore de sortir de ces sépulcres de frimas : il fallait aller aux dernières limites de la mer gelée épier les troupeaux de Michabou.

Mes hôtes avaient alors des joies si sauvages, que j’en étais moi-même épouvanté. Après une longue abstinence, avions-nous dardé un phoque, on le traînait sur la glace : la matrone la plus expérimentée montait sur l’animal palpitant lui ouvrait la poitrine, lui arrachait le foie, et en buvait l’huile avec avidité. Tous les hommes, tous les enfants se jetaient sur la proie, la déchiraient avec les dents, dévoraient les chairs crues ; les chiens, accourus au banquet, en partageaient les restes et léchaient le visage ensanglanté des enfants. Le guerrier vainqueur du monstre recevait une part de la victime plus grande que celle des autres ; et lorsque, gonflé de nourriture, il ne se pouvait plus repaître, sa femme, en signe d’amour, le forçait encore d’avaler d’horribles lambeaux qu’elle lui enfonçait dans la bouche. Il y avait loin de là, René, à ma visite au palais de tes rois et au souper chez l’élégante ikouessen.

Un chef des Esquimaux vint à mourir ; on le laissa auprès de nous, dans une des chambres de la hutte où l’humidité causée par les lampes amena la dissolution du corps. Les ossements humains, ceux des dogues et les débris des poissons, étaient jetés à la porte de nos cabanes ; l’été, fondant le tombeau de glace qui croissait autour de ces dépouilles, les laissait pêle-mêle sur la terre.

Un jour nous vîmes arriver sur un traîneau, que tiraient six chiens à longs poils, une famille alliée à celle dont j’étais esclave. Cette famille retourna bientôt après aux lieux d’où elle était venue ; mon maître l’accompagna et m’ordonna de le suivre.

La tribu d’Esquimaux chez laquelle nous arrivâmes

n’habitait point, comme la nôtre, dans des cabanes de neige ; elle s’était retirée dans une grotte dont on fermait l’ouverture avec une pierre. Comme on voit, au commencement de la lune voyageuse, des corneilles se réunir en bataillons dans quelque vallée, ou comme des fourmis se retirent sous une racine de chêne, ainsi cette nombreuse tribu d’Esquimaux était réfugiée dans le souterrain.

Je fis le tour de la salle, pour chercher quelques vieillards qui sont la mémoire des peuples : le Grand-Esprit lui-même doit sa science à son éternité. Je remarquai un homme figé dont la tête était enveloppée dans la dépouille d’une bête sauvage. Je le saluai en lui disant :

— Mon père !

Ensuite j’ajoutai :

— Tu as beaucoup honoré tes parents, car je vois que le ciel t’a accordé une longue vie. En faveur de mon respect pour tes aïeux, permets-moi de m’asseoir sur la natte à tes côtés. Si je savais où une douce mort a déposé les os de tes pères, je les aurais apportés pour te réjouir. » Le vieillard souleva son bonnet peau d’ours, et me regarda quelque temps en méditant sa réponse. Non, le bruit des ailes de la cigogne qui s’élève d’un bocage de magnolias dans le ciel des Florides est moins délicieux à l’oreille d’une vierge que ne le furent pour moi les paroles de cet homme, lorsque je retrouvai sur ses lèvres, dans l’antre des affreux Esquimaux, le langage du prêtre divin des bords de la Seine.

— Je suis fils de la France, me dit le vieillard ; lorsque nous enlevâmes aux enfants d’Albion les forts bâtis aux confins du Labrador, je suivais le brave d’Iberville. Ma tendresse pour une jeune fille des mers me retint dans ces régions désolées, où j’ai adopté les mœurs et la vie des aïeux de celle que j’aimais.

Tel que dans les puits des savanes d’Atala on voit sortir des canaux souterrains l’habitant des ondes, brillant étranger que l’amour a égaré loin de sa patrie, ainsi, ô Grand-Esprit ! tu te plais à conduire les hommes par des chemins qui ne sont connus que de ta providence. René, on trouve les guerriers de ton pays chez tous les peuples : les plus civilisés des hommes,

ils en deviennent, quand ils le veulent, les plus barbares. Ils ne cherchent point à nous policer, nous autres sauvages ; ils trouvent plus aisé de se faire sauvages comme nous. La solitude n'a point de chasseurs plus adroits, de combattants plus intrépides ; on les a vus supporter les tourments du cadre de feu[172] avec la fortitude des Indiens mêmes, et malheureusement devenir aussi cruels que leurs bourreaux. Serait-ce que le dernier degré de la civilisation touche à la nature ? Serait-ce que le Français possède une sorte de génie universel qui le rend propre à toutes les vies, à tous les climats ? Voilà ce que pourrait seule décider la sagesse du père Aubry, ou du chef de la prière[173] qui corrigea l'orgueil de mon ignorance.

Je passai la saison des neiges dans la société du vieillard demi-sauvage à m'instruire de tout ce qui regardait les lois ou plutôt les mœurs des peuples au milieu desquels j'habitais.

L'hiver finissait ; la lune avait regardé trois mois, du haut des airs, les flots fixes et muets qui ne réfléchissaient point son image. Une pâle aurore se glissa dans les régions du midi et s'évanouit : elle revint, s'agrandit et se colora. Un Esquimau, envoyé à la découverte, nous apprit un matin que le soleil allait paraître ; nous sortîmes en foule du souterrain pour saluer le père de la vie. L'astre se montra un moment à l'horizon, mais il se replongea soudain dans la nuit, comme un juste qui, élevant sa tête rayonnante du séjour des morts, se recoucherait dans son tombeau à la vue de la désolation de la terre : nous poussâmes un cri de joie et de deuil.

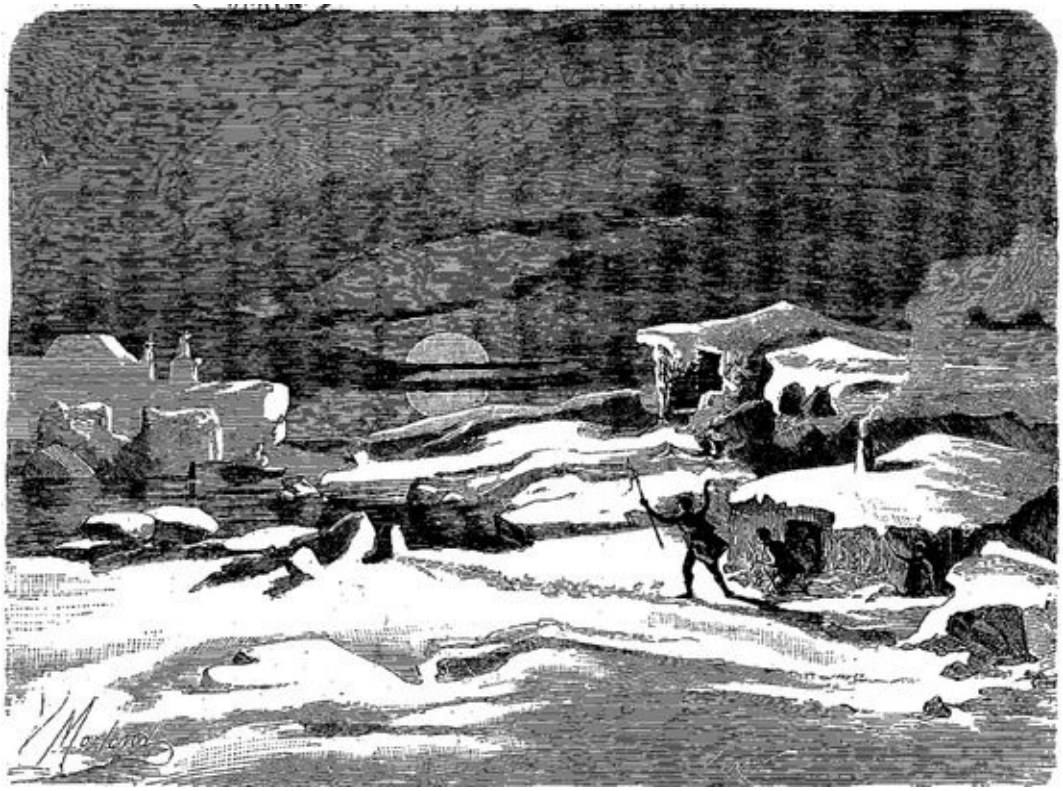

Le soleil parcourut peu à peu un plus long chemin dans le ciel. Des brouillards couvrirent la terre et la mer. La surface solide des fleuves se détacha des rivages ; on entendit pour premier bruit le cri d’un oiseau ; ensuite quelques ruisseaux murmurèrent ; les vents retrouvèrent la voix. Enfin les nuages amassés dans les airs crevèrent de toutes parts. Des cataractes d’une eau troublée se précipitèrent des montagnes ; les monceaux de neiges tombèrent avec fracas des rocs escarpés ; le vieil Océan, réveillé au fond de ses abîmes, rompit ses chaînes, secoua sa tête hérissée de glaçons, et, vomissant les flots renfermés dans sa vaste poitrine, répandit sur ses rivages les marées mugissantes.

À ce signal les pêcheurs du Labrador quittèrent leur caverne et se dispersèrent : chaque couple retourna à sa solitude pour bâtir son nouveau nid et chanter ses nouvelles amours. Et moi, me dérobant par la fuite à mon maître, je m’avançai vers les régions du midi et du couchant, dans l’espoir de rencontrer les sources de mon fleuve natal.

Après avoir traversé d’immenses déserts et vécu quelques années chez des hordes errantes, j’arrivai chez les Sioux,

hommes chéris des génies pour leur hospitalité, leur justice, leur piété et pour la douceur de leurs mœurs.

Ces peuples habitent des prairies entre les eaux du Missouri et du Meschacébé, sans chef et sans loi ; ils paissent de nombreux troupeaux dans les savanes.

Aussitôt qu'ils apprirent l'arrivée d'un étranger, ils accoururent et se disputèrent le bonheur de me recevoir. Nadoué, qui comptait six garçons et un grand nombre de gendres, obtint la préférence ; on déclara qu'il la méritait comme le plus juste des Sioux et le plus heureux par sa couche. Je fus introduit dans une tente de peaux de buffle, ouverte de tous côtés, supportée par quatre piquets et dressée au bord d'un courant d'eau. Les autres tentes, sous lesquelles on apercevait les joyeuses familles, étaient distribuées çà et là dans les plaines.

Après que les femmes eurent lavé mes pieds, on me servit de la crème de noix et des gâteaux de malomines. Mon hôte, ayant fait des libations de lait et d'eau de fontaine au paisible Tébée, génie pastoral de ces peuples, conduisit mes pas à un lit d'herbe recouvert de la toison d'une chèvre. Accablé de lassitude, je m'endormis au bruit des vœux de la famille hospitalière ; aux chants des pasteurs et aux rayons du soleil couchant, qui, passant horizontalement sous la tente, fermèrent avec leurs baguettes d'or mes paupières appesanties.

Le lendemain je me préparai à quitter mes hôtes ; mais il me fut impossible de m'arracher à leurs sollicitations. Chaque famille me voulut donner une fête. Il fallut raconter mon histoire, que l'on ne se lassait point d'entendre et de me faire répéter.

De toutes les nations que j'ai visitées, celle-ci m'a paru la plus heureuse : ni misérable comme le pécheur du Labrador, ni cruel comme le chasseur du Canada, ni esclave comme jadis le Natchez, ni corrompu comme l'Européen, le Sioux réunit tout ce qui est désirable chez l'homme sauvage et chez l'homme policé. Ses mœurs sont douces comme les plantes dont il se nourrit ; il fuit les hivers, et, s'attachant au printemps, il

conduit ses troupeaux de prairie en prairie : ainsi la voyageuse des nuits, la lune, semble garder dans les plaines du ciel les nuages qu'elle mène avec elle ; ainsi l'hirondelle suit les fleurs et les beaux jours ; ainsi la jeune fille, dans ses gracieuses chimères, laisse errer ses pensées de rivage en rivage et de félicité en félicité.

Je pressais mon hôte de me permettre de retourner à la cabane de mes aïeux. Un matin, au lever du soleil, je fus étonné de voir tous les pasteurs rassemblés. Nadoué se présente à moi avec deux de ses fils, et me conduit au milieu des anciens : ils étaient assis en cercle à l'ombre d'un petit bocage d'où on découvrait toute la plaine. Les jeunes gens se tenaient debout autour de leurs pères.

Nadoué prit là parole et me dit :

— « Chactas, la sagesse de nos vieillards a examiné ce qu'il y avait de mieux pour la nation des Sioux. Nous avons vu que le Manitou de nos foyers n'allait point avec nous aux batailles, et qu'il nous livrait à l'ennemi, car nous ignorons les arts de la guerre. Or, vous avez le cœur droit, l'expérience des hommes a rempli votre âme d'excellentes choses : soyez notre chef, défendez-nous ; régnez avec la justice. Nous quitterons pour vous les coutumes des anciens jours ; nous cesserons de former des familles isolées ; nous deviendrons un peuple : par là vous acquerrez une gloire immortelle.

Or voici ce que nous ferons : vous choisirez la plus belle des filles des Sioux. Chaque famille vous offrira quatre génisses de trois ans avec un fort taureau, sept chèvres pleines, cinquante autres donnant déjà une grande abondance de lait, et six chiens rapides qui pressent également les chevreuils, les cerfs et toutes les bêtes fauves. Nous joindrons à ces dons quarante toisons de buffle noir pour couvrir votre tente. En voyant vos grandes richesses, nul ne pourra s'empêcher de vous réputer heureux. Que les génies vous gardent de rejeter notre prière ! Votre père n'est plus, votre mère dort avec lui. Vous ne serez qu'un étranger dans votre patrie. Si nous allions vous maudire dans notre douleur, vous savez que le Grand-Esprit accomplit les malédictions prononcées par les hommes simples. Soyez

donc touché de notre peine et entendez nos paroles. »

Frappé des flèches invisibles d'un génie, je demeurai muet au milieu de l'assemblée. Rompant enfin le silence, je répondis :

— « ONadoué que les peuples honorent ! je vous dirai la vérité toute pure. Je prends à témoin les Manitous hospitaliers du foyer où je reçus un asile que la parole du mensonge n'a jamais souillé mes lèvres : vous voyez si je suis touché. Sioux des savanes, jamais l'accueil que j'ai reçu de vous ne sortira de ma mémoire. Les présents que vous m'offrez ne pourraient être rejetés par aucun homme qui aurait quelque sens ; mais je suis un infortuné condamné à errer sur la terre. Quel charme la royauté m'offrirait-elle ? Craignez d'ailleurs de vous donner un maître : un jour vous vous repentiriez d'avoir abandonné la liberté. Si d'injustes ennemis vous attaquent, implorez le ciel, il vous sauvera, car vos mœurs sont saintes.

O Sioux ! puisqu'il est vrai que je vous ai inspiré quelque pitié, ne retenez plus mes pas ; conduisez-moi aux rives du Meschacebé ; donnez-moi un canot de cyprès : que je descende à la terre des sassafras. Je ne suis point un méchant que les génies ont puni pour ses crimes ; vous n'avez point à craindre la colère du Grand-Esprit en favorisant mon retour. Mes songes, mes veilles, mon repos, sont tout remplis des images d'une patrie que je pleure sans cesse. Je suis le plus misérable des chevreuils des bois : ne fermez pas l'oreille à mes plaintes. »

Les bergers furent attendris ; le Grand-Esprit les avait faits compatissants. Quand le murmure de la foule eut cessé, Nadoué me dit :

— Les hommes sont touchés de vos paroles, et les génies le sont aussi. Nous vous accordons la pirogue du retour. Mais contractons d'abord l'alliance : rassemblons des pierres pour en faire un haut lieu, et mangeons dessus.

Or cela fut fait comme il avait été dit : le Manitou de Nadoué, celui des Sioux, celui des Natchez, reçurent le sacrifice. L'alliance accomplie et trouvée parfaitement belle par les pasteurs, je marchai avec eux pendant six jours pour

arriver au Meschacebé ; mon cœur tressaillait en approchant. Du plus loin que je découvris le fleuve, je me mis à courir vers lui ; je m'y élançai comme un poisson qui, échappé du filet, retombe plein de joie dans les flots. Je m'écriai en portant à ma bouche l'eau sacrée :

— Te voilà donc enfin, ô fleuve qui coules dans le pays de Chactas ! fleuve où mes parents me plongèrent en venant au monde ! fleuve où je me jouais dans mon enfance avec mes jeunes compagnons ! fleuve qui baignes la cabane de mon père et l'arbre sous lequel je fus nourri ! Oui, je te reconnais ! Voilà les osiers pliants qui croissent dans ton lit aux Natchez, et que j'avais accoutumé de tresser en corbeilles ; voilà les roseaux dont les nœuds me servaient de coupe. C'est bien encore le goût et la douceur de ton onde, et cette couleur qui ressemble à celle du lait de nos troupeaux.

Ainsi je parlais dans mon transport, et les délices de la patrie coulaient déjà dans mon cœur. Les Sioux, doués de simplicité et de justice, se réjouissaient de mon bonheur. J'embrassai Nadoué et ses fils ; je souhaitai toutes sortes de dons à mes hôtes et, entrant dans ma pirogue chargée de présents, je m'abandonnai au cours du Meschacebé. Les Sioux rangés sur la rive me saluaient du geste et de la voix ; moi-même je les regardais en faisant des signes d'adieu, et priant les génies d'accorder leur faveur à cette nation innocente. Nous continuâmes de nous donner des marques d'amour jusqu'au détour d'un promontoire qui me déroba la vue des pasteurs ; mais j'entendais encore le son de leurs voix affaiblies, que les brises dispersaient sur les eaux, le long des rivages du fleuve.

Maintenant chaque heure me rapprochait de ce champ paternel dont j'étais absent depuis tant de neiges. J'en étais sorti sans expérience, dans ma dix-septième lune des fleurs ; j'allais y rentrer dans ma trente-troisième feuille tombée et plein de la triste connaissance des hommes. Que d'aventures éprouvées ! que de régions parcourues ! que de peuples les pas de mes malheurs avaient visités ! Ces réflexions roulaient dans mon esprit, et le courant entraînait ma nacelle.

Je franchis l’embouchure du Missouri. Je vis à l’orient le désert des Casquias et des Tamarouas, qui vivent dans les républiques unies ; au confluent de l’Ohio, fils de la montagne Allegany et du fleuve Monhougohalla, j’aperçus le pays des Chéroquois, qui sèment comme l’Européen ; et des Wabaches, toujours en guerre avec les Illinois. Plus loin je passai la rivière Blanche, fréquentée des crocodiles, et l’Akensas, qui se joint au Meschacebé par la rive occidentale. Je remarquai à ma gauche la contrée des Chicassas, venus au midi, et celle des Yazous, coureurs des montagnes ; à ma droite je laissai les Sélonis et les Panimas, qui boivent les eaux du ciel et vivent sous des lataniers. Enfin je découvris la cime des hauts magnolias qui couronnent le village des Natchez. Mes yeux se troublèrent, mon cœur flotta dans mon sein : je tombai sans mouvement au fond de ma pirogue, qui, poussée par la main du fleuve, alla s’échouer sur la rive.

Bocages de la mort, qui couvrirez bientôt de votre ombre les cendres du vieux Chactas ! chênes antiques, mes contemporains de solitude ! vous savez quelles furent mes pensées quand, revenu de l’atteinte du génie de la patrie, je me trouvai assis au pied d’un arbre et livré à une foule curieuse qui s’empressait autour de moi. Je regardais le ciel, la terre, le fleuve, les Sauvages, sans pouvoir ni parler, ni déclarer les transports de mon âme. Mais lorsqu’un des inconnus vint à prononcer quelques mots en natchez, alors, soulagé et tout en pleurs, je serre dans mes bras ma terre natale, j’y colle mes lèvres comme un amant à celles d’une amante, puis me relevant :

— Ce sont donc là les Natchez ! Manitou de mes malheurs, ne me trompez-vous point encore ? Est-ce là la langue de mon pays que je viens d’entendre ? Mon oreille ne m’a-t-elle point déçu ?

Je touchais les mains, le visage, le vêtement de mes frères. Je dis à la troupe étonnée :

— Mes amis, mes chers amis, parlez, répétez ces mots que je n’ai point oubliés ! Parlez, que je retrouve dans votre bouche les doux accents de la patrie ! O langage chéri des génies !

langage dans lequel j’appris à prononcer le nom de mon père, et que j’entendais lorsque je reposais encore dans le sein maternel !

Les Natchez ne pouvaient revenir de leur surprise : au désordre de mes sens, ils se persuadèrent que j’étais un homme possédé d’Athaensic, pour quelque crime commis dans un pays lointain ; ils songeaient déjà à m’écarter, comme un sacrilège, du bois du temple et des bocages de la mort.

La foule grossissait. Tout à coup un cri s’élève ; je pousse moi-même un cri en reconnaissant les chefs compagnons de mon esclavage dans ta patrie, et, en m’élançant dans leurs bras, nous mêlons nos pleurs d’amitié et de joie… « Chactas ! Chactas ! » C’est tout ce qu’ils peuvent dire dans leur attendrissement. Mille voix répètent :

— Chactas ! Chactas ! Génies immortels, est-ce là le fils d’Outalissi, ce Chactas que nous n’avons point connu, et qu’on disait enseveli au sein des flots !

Telles étaient les acclamations. On entendait un bruit confus semblable aux échos des vagues dans les rochers. Mes amis m’apprirent qu’arrivés à Québec sur le vaisseau, après mon naufrage, ils retournèrent d’abord chez les Iroquois, d’où ils vinrent, après trois ans, conter mes malheurs à mes parents et à mon pays. Leur récit achevé, ils me conduisirent au temple du Soleil, où je suspendis mes vêtements en offrande. De là, après m’être purifié et avant d’avoir pris aucune nourriture, je me rendis au bocage de la mort pour saluer les cendres de mes aïeux. Les vieillards m’y vinrent trouver, car la nouvelle de mon retour avait déjà volé de cabane en cabane. Plusieurs d’entre eux me reconnurent à ma ressemblance avec mon père. L’un disait : « Voilà les cheveux d’Outalissi. » Un autre : « C’est son regard et sa voix. » Un troisième : « C’est sa démarche, mais il diffère de son aïeul par sa taille, qui est plus élevée. »

Les hommes de mon âge accouraient aussi, et, à l’aide de circonstances reproduites à ma mémoire, ils me rappelaient les jours de notre jeunesse ; alors je retrouvais sur leur visage des traits qui ne m’étaient point inconnus. Les matrones et les

jeunes femmes ne pouvaient rassasier leur curiosité ; elles m’apportaient toutes sortes de présents.

La sœur de ma mère existait encore, mais elle était mourante : mes amis me conduisirent auprès d’elle. Lorsqu’elle entendit prononcer mon nom, elle fit un effort pour me regarder ; elle me reconnut, me tendit la main, leva les yeux au ciel avec un sourire, et accomplit sa destinée. Je me retirai l’âme en proie aux plus tristes pressentiments en voyant mon retour marqué par la mort du dernier parent que j’eusse au monde.

Mes compagnons d’esclavage me menèrent à leur hutte d’écorce ; j’y passai la nuit avec eux. Nous y racontâmes sur la peau d’ours beaucoup de choses tirées du fond du cœur, de ces choses que l’on dit à un ami échappé d’un grand danger.

Le lendemain, après avoir salué la lumière, les arbres, les rochers, le fleuve et toute la patrie, je désirai rentrer dans la cabane de mon père. Je la trouvai telle que l’avaient mise la solitude et les années : un magnolia s’élevait au milieu, et ses branches passaient à travers le toit ; les murs crevassés étaient recouverts de mousse et un lierre embrassait le contour de la porte de ses mains noires et chevelues.

Le Jongleur (Grand-Prêtre) des Natchez.

Je m’assis au pied du magnolia, et je m’entretins avec la foule de mes souvenirs. « Peut-être, me disais-je, selon ma religion du désert, est-ce ma mère elle-même qui est revenue dans sa cabane, sous la forme de ce bel arbre ! » Ensuite je caressais le tronc de ce suppliant réfugié au foyer de mes ancêtres, et qui s’en était fait le génie domestique pendant l’ingrate absence des amis de ma famille. J’aimais à retrouver pour successeur sous mon toit héréditaire, non les fils indifférents des hommes, mais une paisible génération d’arbres et de fleurs : la conformité des destinées, qui semblait exister entre moi et le magnolia demeuré seul debout parmi ces ruines, m’attendrissait. N’était-ce pas aussi une rose de magnolia que j’avais donnée à la fille de Lopez, et qu’elle emporta dans la tombe ?

Plein de ces pensées qui font le charme intérieur de l’âme, je songeais à rétablir ma hutte, à consacrer le magnolia à la mémoire d’Atala, lorsque j’entendis quelque bruit. Un sachem, aussi vieux que la terre se présente sous les lierres de la porte : une barbe épaisse ombrageait son menton ; sa poitrine était hérissée d’un long poil semblable aux herbes qui croissent dans le lit des fleuves ; il s’appuyait sur un roseau ; une ceinture de joncs pressait ses reins ; une couronne de fleurs de marais ornait sa tête ; un manteau de loutre et de castor flottait suspendu à ses épaules ; il paraissait sortir du fleuve, car l’eau ruisselait de ses vêtements, de sa barbe et de ses cheveux.

Je n’ai jamais su si ce vieillard était en effet quelque antique sachem, quelque prêtre instruit de l’avenir et habitant une île du Meschacebé, ou si ce n’était pas l’ancêtre des fleuves, le Meschacebé lui même. « Chactas, » me dit-il d’un son de voix semblable au bruit de la chute d’une onde, « cesse de méditer le rétablissement de cette cabane. En disputeras-tu la possession contre un génie, ô le plus imprudent des hommes ? Crois-tu donc être arrivé à la fin de tes travaux, et qu’il ne te reste plus qu’à t’asseoir sur la natte de tes pères ? Un jour viendra que le sang des Natchez… »

Il s’interrompt, agite le roseau qu’il tenait à la main, me

lance des regards prophétiques, tandis que, baissant et relevant la tête, sa barbe limoneuse frappe sa poitrine. Je me prosterne aux pieds du vieillard ; mais lui, s'élançant dans le fleuve, disparaît au milieu des vagues bouillonnantes.

Je n'osai violer les ordres de cet homme ou de ce génie, et j'allai bâtir ma nouvelle demeure sur la colline où tu la vois aujourd'hui. Adario revint du pays des Iroquois ; je travaillai avec lui et le vieux Soleil à l'amélioration des lois de la patrie. Pour un peu de bien que j'ai fait, on m'a rendu beaucoup d'amour.

J'avance à grands pas vers le terme de ma carrière ; je prie le ciel de détourner les orages dont il a menacé les Natchez, ou de me recevoir en sacrifice. À cette fin je tâche de sanctifier mes jours, pour que la pureté de la victime soit agréable aux génies : c'est la seule précaution que j'aie prise contre l'avenir. Je n'ai point interrogé les jongleurs : nous devons remplir les devoirs que nous enseigne la vertu, sans rechercher curieusement les secrets de la Providence. Il est une sorte de sagesse inquiète et de prudence coupable que le ciel punit. Telle est, ô mon fils ! la trop longue histoire du vieux Chactas. »

Liver IX

Le récit de Chactas avait conduit les Natchez jusqu'aux vallées fréquentées par les castors, dans le pays des Illinois. Ces paisibles et merveilleux animaux furent attaqués et détruits dans leurs retraites. Après des holocaustes offerts à Michabou, génie des eaux, les Indiens, au jour marqué par le jongleur, commencèrent à dépouiller, tous ensemble, leurs victimes. À peine le fer avait-il entrouvert les peaux moelleuses, qu'un cri s'élève : « Une femelle de castor ! » Les guerriers les plus fermes laissent échapper leur proie ; Chactas lui-même paraît troublé.

Trois causes de guerre existent entre les Sauvages : l'invasion des terres, l'enlèvement d'une famille, la destruction des femelles de castor. Ignorant du droit public des Indiens, et n'ayant point encore l'expérience d'un chasseur, René avait tué des femelles de castor. On délibère en tumulte : Ondouré veut qu'on abandonne le coupable aux Illinois pour éviter une guerre sanglante. Le frère d'Amélie est le premier à se présenter en expiation.

— Je traîne partout mes infortunes, dit-il à Chactas ; délivrez-vous d'un homme qui pèse sur la terre.

Outougamiz soutint que le guerrier blanc dont il portait le Manitou d'or, gage de l'amitié jurée, n'avait péché que par ignorance :

— Ceux qui ont une si grande terreur des Illinois, s'écria-t-il, peuvent les aller supplier de leur accorder la paix. Quant à moi, je sais un moyen plus sûr de l'obtenir : c'est la victoire. L'homme blanc est mon ami, quiconque est son ennemi est le mien.

En prononçant ces paroles, le jeune sauvage laissait tomber sur Ondouré des regards terribles.

Outougamiz était renommé chez les Natchez pour sa

candeur autant que pour son courage : ils l’avaient surnommé Outougamiz le Simple. Jamais il ne prenait la parole dans un conseil, et ses vertus ne se manifestaient que par des actions. Les chasseurs furent étonnés de la hardiesse avec laquelle il s’exprima et de la soudaine éloquence que l’amitié avait placée sur ses lèvres : ainsi la fleur de l’hémérocalle, qui referme son calice pendant la nuit, ne répand ses parfums qu’aux premiers rayons de la lumière. La jeunesse, généreuse et guerrière, applaudit aux sentiments d’Outougamiz. René lui-même avait pris sur ses compagnons sauvages l’empire qu’il exerçait involontairement sur les esprits : l’avis d’Ondouré fut rejeté ; on conjura les mânes des femelles des castors ; Chactas recommanda le secret, mais le rival du frère d’Amélie s’était déjà promis de rompre le silence.

Cependant on crut devoir abréger le temps des chasses : le retour précipité des guerriers étonna les Natchez. Bientôt on murmura tout bas la cause secrète de ce retour. Repoussé de plus en plus de Céluta, Ondouré se rapprocha de son ancienne amante, et chercha dans l’ambition des consolations et des vengeances à l’amour.

Durant l’absence des chasseurs, les habitants de la colonie s’étaient répandus dans les villages indiens : des aventuriers sans mœurs, des soldats dans l’ivresse, avaient insulté les femmes. Febriano, digne ami d’Ondouré, avait tourmenté Céluta, et d’Artaguette l’avait protégée. Au retour d’Outougamiz, l’orpheline raconta à son frère les persécutions par elle éprouvées ; Outougamiz les redit à René, qui, déjà défendu dans le conseil par le généreux capitaine, l’alla remercier au fort Rosalie. Un attachement, fondé sur l’estime, commença entre ces deux nobles Français. Trop touché de la beauté de Céluta, d’Artaguette cédait au penchant qui l’entraînait vers l’homme aimé de la vertueuse Indienne. Ainsi se formaient de toutes parts des liens que le ciel voulait briser et des haines que le temps devait accroître. Un événement developpa tout à coup ces germes de malheurs.

Une nuit, Chactas, au milieu de sa famille, veillait sur sa natte : la flamme du foyer éclairait l’intérieur de la cabane.

Une hache teinte de sang tombe aux pieds du vieillard : sur le manche de cette hache étaient gravés l'image des deux femelles de castor et le symbole de la nation des Illinois. Dans les cabanes des différents sachems de pareilles armes furent jetées, et les hérauts illinois, qui étaient ainsi venus déclarer la guerre, avaient disparu dans les ténèbres.

Ondouré, dans l'espoir de perdre celui qui lui enlevait le cœur de Céluta, avait fait avertir secrètement les Illinois de l'accident de la chasse. Peu importait à ce chef de plonger son pays dans un abîme de maux, s'il pouvait à la fois rendre son rival odieux à la nation, et atteindre peut-être par la chance des armes à la puissance absolue. Il avait prévu que le vieux Soleil serait obligé de marcher à l'ennemi : à défaut de la flèche des Illinois, Ondouré ne pourrait-il pas employer la sienne pour se débarrasser d'un chef importun ? Akansie, mère du jeune Soleil, disposerait alors du pouvoir souverain, et par elle l'homme qu'elle adorait parviendrait facilement à la dignité d'édile, dignité qui le rendrait tuteur du nouveau prince. Enfin Ondouré, qui détestait les Français mais qui les servait pour se faire appuyer d'eux, ne trouverait-il pas quelque moyen de les chasser de la Louisiane, lorsqu'il serait revêtu de l'autorité suprême ? Maître alors de la fortune, il immolerait le frère d'Amélie et soumettrait Céluta à son amour.

Tels étaient les desseins qu'Ondouré roulait vaguement dans son âme. Il connaissait Akansie ; il savait qu'elle se prêterait à tous ses forfaits, s'il la persuadait de son repentir, si elle se pouvait croire aimée. Il affecte donc pour cette femme une ardeur qu'il ne ressent pas ; il promet de sacrifier Céluta, exigeant à son tour d'Akansie qu'elle serve une ambition dont elle recueillera les fruits. La crédule amante consent à des crimes pour une caresse. La passion de Céluta s'augmentait en silence. René était devenu l'ami d'Outougamiz. Ne serait-il pas possible à Céluta d'obtenir la main de René ? Les murmures que l'on commençait à élever de toutes parts contre le guerrier blanc ne faisaient qu'attacher davantage l'Indienne à ce guerrier : l'amour se plaît au dévouement et aux sacrifices. Les prêtres ne cessaient de répéter que des signes s'étaient

montrés dans les airs la nuit de la convocation du conseil ; que le serpent sacré avait disparu le jour d'une adoption funeste ; que les femelles de castor avaient été tuées ; que le salut de la nation se trouvait exposé par la présence d'un étranger sacrilège : il fallait des expiations. Redits autour d'elle, ces propos troublaient Céluta : l'injustice de l'accusation la révoltait, et le sentiment de cette injustice fortifiait son amour, désormais irrésistible.

Mais René ne partageait point ce penchant ; il n'avait point changé de nature ; il accomplissait son sort dans toute sa rigueur. Déjà la distraction qu'un long voyage et des objets nouveaux avaient produite dans son âme commençait à perdre sa puissance : les tristesses du frère d'Amélie revenaient, et le souvenir de ses chagrins, au lieu de s'affaiblir par le temps, semblait s'accroître. Les déserts n'avaient pas plus satisfait René que le monde, et dans l'insatiabilité de ses vagues désirs il avait déjà tari la solitude, comme il avait épuisé la société. Personnage immobile au milieu de tant de personnages en mouvement, centre de mille passions qu'il ne partageait point, objet de toutes les pensées par des raisons diverses, le frère d'Amélie devenait la cause invisible de tout : aimer et souffrir était la double fatalité qu'il imposait à quiconque s'approchait de sa personne. Jeté dans le monde comme un grand malheur, sa pernicieuse influence s'étendait aux êtres environnants : c'est ainsi qu'il y a de beaux arbres sous lesquels on ne peut s'asseoir ou respirer sans mourir.

Toutefois René ne se voyait pas sans une douleur amère, tout innocent qu'il était, la cause de la guerre entre les Illinois et les Natchez.

— Quoi ! se disait-il, pour prix de l'hospitalité que j'ai reçue, je livre à la désolation les cabanes de mes hôtes ! qu'avais-je besoin d'apporter à ces sauvages le trouble et les misères de ma vie ? Je répondrai à chaque famille du sang qui sera versé. Ah ! qu'on accepte plutôt en réparation le sacrifice de mes jours !

Ce sacrifice n'était plus possible que sur le champ de bataille ; la guerre était déclarée, et il ne restait aux Natchez

qu’à la soutenir avec courage. Le Soleil prit le commandement de la tribu de l’Aigle, avec laquelle il fut résolu qu’il envahirait les terres des Illinois. Adario demeura aux Natchez avec la tribu de la Tortue et du Serpent, pour défendre la patrie. Outougamiz fut nommé chef des jeunes guerriers qui devaient garder les cabanes : René, adopté dans la tribu de l’Aigle, devait être de l’expédition commandée par le vieux Soleil.

Le jour du départ étant fixé, Outougamiz dit au frère d’Amélie :

— Tu me quittes ; les sachems m’obligent à demeurer ici ; tu vas marcher au combat sans ton compagnon d’armes ; c’est bien mal à moi de te laisser seul ainsi. Si tu meurs, comment ferai-je pour t’aller rejoindre ? Souviens-toi de nos Manitous dans la bataille. Voici la chaîne d’or de notre amitié, qui m’avertira de tout ce que tu feras. J’aurais voulu au moins que tu eusses été mon frère avant de me quitter. Ma sœur t’aime ; tout le monde le dit, il n’y a que toi qui l’ignores. Tu ne lui parles jamais d’amour. Comment ! ne la trouves-tu pas belle ? Ton âme est-elle engagée ailleurs ? Je suis Outougamiz, qu’on appelle le Simple parce que je n’ai point d’esprit ; mais je serai toujours heureux de t’aimer, soit que je devienne malheureux ou heureux par toi.

Ainsi parla le sauvage : René le pressa sur son sein, et des pleurs d’attendrissement mouillèrent ses yeux.

Bientôt la tribu se mit en marche, ayant le Soleil à sa tête. Toutes les familles étaient accourues sur son passage : les femmes et les enfants pleuraient. Céluta pouvait à peine contenir les mouvements de sa douleur, et suivait des regards le frère d’Amélie. Chactas bénit en passant son fils adoptif, et regretta de ne le pouvoir suivre. La petite Mila, à moitié confuse, cria à René : « Ne va pas mourir ! » et rentra, toute rougissante, dans la foule. Le capitaine d’Artaguette salua le frère d’Amélie lorsqu’il passa devant lui, en l’invitant à se souvenir de la gloire de la France. Ondouré fermait la marche : il devait commander la tribu, dans le cas où le vieux Soleil succomberait aux fatigues de la marche ou sous les coups de l’ennemi.

À peine la tribu de l’Aigle s’était éloignée des Natchez, que des inquiétudes se répandirent parmi les habitants du fort Rosalie. Les colons découvrirent les traces d’un complot parmi les noirs, et l’on disait qu’il avait des ramifications chez les Sauvages. En effet, Ondouré entretenait depuis longtemps des intelligences avec les esclaves des blancs : il avait fait entendre à leur oreille le doux nom de liberté, pour se servir d’eux, si jamais ils pouvaient devenir utiles à son ambition. Un jeune nègre, nommé Imley, chef de cette association mystérieuse, cultivait une concession voisine de la cabane de Céluta et d’Outougamiz.

Ces récits sont portés à Febriano. Le renégat, que la soif de l’or dévore, voit dans les circonstances où se trouvent les Natchez une possibilité de destruction dont profiteraient à la fois son avarice et sa lubricité. Febriano recevait des présents d’Ondouré, et l’instruisait de tout ce qui se passait au conseil des Français ; mais, dans l’absence de ce chef, n’ayant plus de guide, il crut trouver l’occasion de s’enrichir de la dépouille des Sauvages.

Comme un dogue que son gardien réveille, Febriano se lève aux dénonciations de ses agents secrets : il se prépare aux desseins qu’il médite par l’accomplissement des rites de son culte abominable.

Enfermé dans sa demeure, il commence, demi-nu, une danse magique représentant le cours des astres. Il fait ensuite sa prière, le visage tourné vers le temple de l’Arabie, et il lave son corps dans des eaux immondes. Ces cérémonies achevées, le moine mahométan redevient guerrier chrétien : il enveloppe ses jambes grêles du drap funèbre des combats ; il endosse l’habit blanc des soldats de la France. Une touffe de franges d’or, semblable à celle qui pendait au bouclier de Pallas, embrasse, comme une main, l’épaule gauche de Febriano ; il place sur sa poitrine un croissant d’où jaillissent des éclairs ; il suspend à son baudrier une épée à la poignée d’argent, à la lame azurée, qui enfonce une triple blessure dans le flanc de l’ennemi ; abaissant sur ses sourcils le chapeau de Mars, le renégat sort, et va trouver Chépar.

Pareil à la tunique dévorante qui, sur le mont Ceta, fit périr Hercule, l'habit du grenadier français se colle aux os du fils des Maures, et fait couler dans ses veines les poisons enflammés de Bellone. Le commandant n'a pas plus tôt aperçu Febriano, qu'il se sent lui-même possédé de la fureur guerrière, comme si le démon des combats secouait, par sa crinière de couleuvres, la tête d'une des trois Gorgones.

— Illustre chef, s'écrie Febriano, c'est avec raison qu'on vous donne les louanges de prudence et de courage ; vous savez saisir l'occasion, et tandis que les plus braves d'entre nos ennemis sont partis pour une guerre lointaine, vous jugez qu'il est à propos de se saisir des terres des rebelles. Les trêves sont au moment d'expirer, et vous ne prétendez pas qu'on les renouvelle. Vous savez de quels dangers la colonie est menacée : on soulève les esclaves : c'est un misérable nègre, voisin de l'habitation du conspirateur Adario et de la demeure du Français adopté par Chactas, c'est Imley que l'on désigne comme chef de ce complot. J'apprends avec joie que vous avez donné des ordres, que tout est en mouvement dans le camp, et que si les factieux refusent les concessions demandées, les cadavres des ennemis du roi deviendront la proie des vautours.

Par ce discours plein de ruse, Febriano évite de blesser l'orgueil de Chépar, toujours prêt à se révolter contre un conseil direct. Charmé de voir attribuer à sa prudence des choses auxquelles il n'avait pas songé, le commandant répond à Febriano :

— Vous m'avez toujours paru doué de pénétration. Oui : je connaissais depuis longtemps les machinations des traîtres. Les dernières instructions de la Nouvelle-Orléans me laissent libre ; je pense qu'il est temps d'en finir. Allez déclarer aux sauvages qu'ils aient à céder les terres, ou qu'ils se disposent à me recevoir avec les troupes de mon maître.

Febriano, dérobant au commandant un sourire ironique, se hâte d'aller porter aux Natchez la décision de Chépar. Le père Souël, retiré à la mission des Yazous, n'était plus au fort Rosalie pour plaider la cause de la justice, et d'Artaguette

reçut l’ordre de se préparer aux combats et non aux discours.

Le conseil des sachems se rassemble : on écoute les paroles et les menaces du messager français.

— Ainsi, lui répond Chactas, vous profitez de l’absence de nos guerriers pour refuser le renouvellement des traités : cela est-il digne du courage de la noble nation dont vous vous dites l’interprète ? Qu’il soit fait selon la volonté du Grand-Esprit ! Nous désirons vivre en paix, mais nous saurons nous immoler à la patrie.

Dernier essai de la modération et de la prudence ! Chactas veut aller lui-même présenter encore le calumet au fort Rosalie : les sachems comptaient sur l’autorité de ses années ; ils y comptaient vainement. Les habitants de la colonie poussaient le commandant à la violence ; Febriano l’obsédait par le récit de divers complots : dans un camp on désire la guerre, et le soldat est plus sensible à la gloire qu’à la justice. Tout précipitait donc les partis vers une première action. Non seulement Chépar refusa la paix, mais, à l’instigation de Febriano, il retint Chactas au fort Rosalie.

— Plus ce vieillard est renommé, dit le commandant, plus il est utile de priver les rebelles de leur meilleur guide. J’estime Chactas, à qui le grand roi offrit autrefois un rang dans notre armée : on ne lui fera aucun mal ; il sera traité ici avec toutes sortes d’égards, mais il n’ira pas donner à des factieux le moyen d’échapper au châtiment.

— Français, dit Chactas, vous étiez destinés à violer deux fois dans ma personne le droit des nations ! Quand je fus arrêté au Canada, on pouvait au moins dire que ma main maniait la hache ; mais que craignez-vous aujourd’hui d’un vieillard aveugle ?

— Ce ne sont pas tes coups que nous craignons, s’écrièrent à la fois les colons, mais tes conseils.

Chépar avait espéré que la captivité de leur premier sachem, répandant la consternation parmi les Natchez, les amènerait à se soumettre au partage des terres : il en fut autrement. La rage s’empare de tous les cœurs ; on s’assemble en tumulte, on délibère à la hâte. L’enfer, qui voit

ses desseins près d’être renversés, songe à sauver le culte du Soleil de l’attaque imprévue des Français. Satan appelle à lui les esprits des ténèbres : il leur ordonne de soutenir les Natchez par tous les moyens dont il a plu à Dieu de laisser la puissance au génie du mal. Afin de donner aux Indiens le temps de se préparer, le prince des démons déchaîne un ouragan dans les airs, soulève le Meschacebé, et rend pendant quelques jours les chemins impraticables. Profitant de cette trêve de la tempête, les Natchez envoient des messagers aux nations voisines : la jeunesse s’empresse d’accourir.

Chépar n’attendait que la fin de l’orage pour marcher au grand village des Natchez. La sixième aurore ramena la sérénité, et vit les soldats français porter en avant leurs drapeaux ; mais l’inondation de la plaine contraignit l’armée à faire un long détour.

Aussitôt que la Renommée eut annoncé aux Natchez la nouvelle de l’approche de l’ennemi, l’air retentit de gémissements : les femmes fuient, emportant leurs enfants sur leurs épaules et laissant les Manitous suspendus aux portes des cabanes abandonnées. On voit s’agiter les guerriers, qui n’ont eu le temps de se préparer au combat ni par les jeûnes, ni par les potions sacrées, ni par l’étude des songes. Le cri de guerre, la chanson de mort, le son de la danse d’Areskoui, se mêlent de toutes parts. Le bataillon des Amis, la troupe des jeunes gens se dispose à descendre à la contrée des âmes : Outougamiz est à la tête de ce bataillon sacré. Outougamiz seul est triste : il n’a point son compagnon, le guerrier blanc, à ses côtés.

Céluta vient trouver son frère ; elle le serre dans ses bras, elle le prie de ménager ses jours.

— Songe, lui dit-elle, ô mon aigle protecteur ! que je suis née avec toi dans le nid de notre mère. Le cygne que tu as choisi pour ami vole aux rivières lointaines ; Chactas est prisonnier ; Adario va peut-être recevoir la mort ; d’Artaguette est dans les rangs de l’ennemi : que me restera-t-il, si je te perds ?

— Fille de Tabamica, répond Outougamiz, souviens-toi du

repas funèbre ; si l’homme blanc était ici, le soin lui en appartiendrait ; mais voilà son Manitou d’or sur mon cœur ; il me préservera de tout péril, car il m’a parlé ce matin et m’a dit des choses secrètes. Rassure-toi donc : invoquons l’Amitié et les génies qui punissent les oppresseurs. Ne crois pas que les Français soient les plus nombreux ; en combattant pour les os de nos pères, nos pères combattront pour nous. Ne les vois-tu pas, ces aïeux, qui sortent des bocages funèbres ? Courage ! nous crient-ils, courage ! Ne souffrez pas que l’étranger viole nos cendres ; nous accourons à votre secours avec les puissances de la nuit et de la tombe ! Crois-tu, Céluta, que les ennemis puissent résister à cette pâle milice ? Entends-tu la Mort, qui marche à la tête des squelettes, armée d’une massue de fer ? Mort ! nous ne redoutons point ta présence : tu n’es pour nos cœurs innocents qu’un génie paisible.

Ainsi parle Outougamiz dans l’exaltation de son âme. Céluta est entraînée dans les bois par Mila et les matrones.

Toute la force des Natchez est dans la troupe de jeunes hommes que les sachems ont placée autour des bocages de la mort. Les sachems eux-mêmes forment entre eux un bataillon qui s’assemble dans le bois, à l’entrée du temple du Soleil : la nation, ainsi divisée, s’était mise sous la protection des tombeaux et des autels. Une admiration profonde saisissait le cœur à l’aspect des vieillards armés : on voyait se mouvoir, dans l’obscurité du bois, leurs têtes chauves ou blanchies, comme les ondes argentées d’un fleuve, sous la voûte des chênes. Adario, qui commande les sachems et qui s’élève au-dessus d’eux de toute la hauteur du front, ressemble à l’antique étendard de cette troupe paternelle. Non loin, sur un bûcher, le grand-prêtre fait des sacrifices, consulte les esprits, et ne promet que des malheurs. Ainsi, aux approches des tempêtes de l’hiver, quand la brise du soir apporte l’odeur des feuilles séchées, la corneille, perchée sur un arbre dépouillé, prononce des paroles sinistres.

Bientôt, aux yeux éblouis des Natchez, sort du fond d’une vallée la pompe des troupes françaises, semblable au feu annuel dont les Sauvages consument les herbages et qui

s’étend comme un lac de feu. Indiens, à ce spectacle vous sentîtes une sorte d’étonnement furieux ; la patrie, enchantant vos âmes, les défendait de la terreur, mais non de la surprise. Vous contempliez les ondulations régulières, les mouvements mesurés, la superbe ordonnance de ces soldats. Au-dessus des flots de l’armée se hérissaient les baïonnettes, telles que ces lances du roseau qui tremblent dans le courant d’un fleuve.

Un vieillard se présente seul devant les guerriers de la France. D’une main il tient le calumet de paix, de l’autre il lève une hache dégoûtante de sang ; il chante et danse à la fois, et ses chants et ses pas sont mêlés de mouvements tumultueux et paisibles. Tour à tour il invoque la fureur des jeux d’Areskoui et l’ardeur des luttes de l’amour, la terreur de la bataille des héros et le charme du combat des grâces et de la lyre. Tantôt il tourne sur lui-même en poussant des cris et lançant le tomahawk ; tantôt il imite le ton d’un augure qui préside à la fête des moissons. Le visage de ce vieillard est rigide, son regard impérieux, son front d’airain ; tout son air décèle le père de la patrie et l’enthousiaste de la liberté. On mène l’envoyé des Natchez à Chépar.

Debout au milieu d’une foule de capitaines, sans s’incliner, sans fléchir le genou, il parle ainsi au commandant des Français :

— « Mon nom est Adario : de père en fils, tous mes ancêtres sont morts pour la défense de leur terre natale. Je te viens, de la part des sachems, redemander Chactas et te proposer une dernière fois la paix. Si j’avais été le chef de ma nation, tu ne m’eusses vu que la hache à la main. Que veux-tu ? Quels sont tes desseins ? Que t’avons-nous fait ?

Prétends-tu nous massacrer dans les cabanes où nous avons donné l’hospitalité à tes pères, lorsque, faibles et étrangers, ils n’avaient ni huttes pour se garantir des frimas, ni maïs pour apaiser leur faim ?

Si tu persistes à nous opprimer, sache qu’avant que nous te cédions les tombeaux de nos ancêtres le soleil se lèvera où il se couche, les chênes porteront les fruits du noyer, et le vautour nourrira les petits de la colombe.

Tu as violé la foi publique en arrêtant Chactas. Je n’ai pourtant pas craint de me présenter devant toi : ou ton cœur sera rappelé à des sentiments d’équité, ou tu commettras une nouvelle injustice : dans le premier cas, nous aurons la paix ; dans le second, tu combleras la mesure. Le Grand-Esprit se chargera de notre vengeance.

Choisis : voilà le calumet de paix, fume ; voici la hache de sang, frappe. »

Tel qu’un fer présenté à la forge se pénètre d’une pourpre brûlante, ainsi le visage de Chépar s’allume des feux de la colère au discours du sauvage. L’indomptable vieillard levait sa tête au-dessus de l’assemblée émue, comme un chêne américain qui, laissé debout sur son sol natal, domine de sa tige inflexible les moissons de l’Europe flottantes à ses pieds. Alors Chépar :

— Rebelle, ce pays appartient au roi mon maître : si tu oses t’opposer au partage des terres que j’ai distribuées aux habitants de la colonie, je ferai de ta nation un exemple épouvantable. Retire-toi, de peur que je ne te fasse éprouver le traitement épargné à Chactas.

— Et moi, s’écrie Adario brisant le calumet de paix, je te déclare, au nom des Natchez, guerre éternelle ; je te dévoue toi et les tiens à l’implacable Athaensic. Viens faire un pain digne de tes soldats avec le sang de nos vieillards, le lait de nos jeunes épouses et les cendres de nos pères ! Puissent mes membres, quand ton fer les aura séparés de mon corps, se ranimer pour la vengeance, mes pieds marcher seuls contre toi, ma main coupée lancer la hache, ma poitrine éteinte pousser le cri de guerre, et jusqu’à mes cheveux, réseau funeste, tendre autour de ton armée les inévitables filets de la mort ! Génies qui m’écoutez ! que les os des oppresseurs soient réduits en poudre, comme les débris du calumet écrasés sous mes pieds ! que jamais l’arbre de la paix n’étende ses rameaux sur les Natchez et sur les Français, tant qu’il existera un seul guerrier des deux nations, tant que les mères continueront d’être fécondes chez ces peuples !

Il dit : les démons exaucent sa prière ; ils sortent de l’abîme,

et remplissent les cœurs d’une rage infernale. Le jour se voile, le tonnerre gronde, les mânes hurlent dans les forêts, et les femmes indiennes entendent leur fruit se plaindre dans leur sein. Adario jette la hache au milieu des guerriers : la terre s’entrouvre et la dévore, on l’entend tomber dans de noires profondeurs. Les capitaines français ne se peuvent empêcher d’admirer le courage du vieillard, qui, retourné au milieu des siens, leur adresse ce discours :

« Natchez, aux armes ! Assez longtemps nous sommes restés assis sur la natte ! Jeunesse, que l’huile coule sur vos cheveux, que vos visages se peignent, que vos carquois se remplissent, que vos chants ébranlent les forêts. Désennuyons nos morts !

Il vit infâme, celui qui fuit : les femmes lui présentent la pagne qui voile la pudeur ; il siège au conseil parmi les matrones. Mais celui qui meurt pour son pays, oh ! comme il est honoré ! Ses os sont recueillis dans des peaux de castor, et déposés au tombeau des aïeux ; son souvenir se mêle à celui de la religion protégée, de la liberté défendue, des moissons recueillies. Les vierges disent à l’époux de leurs choix sur la montagne :

— Assure-moi que tu seras semblable à ce héros.

Son nom devient la garantie de la publique félicité, le signal des joies secrètes des familles.

Sois-nous favorable, Areskoui ! ton casse-tête est armé de dents de crocodile ; le couteau d’escalpe est à ta ceinture ; ton haleine exhale, comme celle des loups, l’odeur du carnage ; tu bois le bouillon de la chair des morts dans le crâne du guerrier. Donne à nos jeunes fils une envie irrésistible de mourir pour la patrie : qu’ils sentent une grande joie lorsque le fer de l’ennemi leur percera le cœur. »

Ainsi parle ou plutôt ainsi chante Adario, et les Sauvages lui répondent par des hurlements. Chacun prend son rang et attend l’ordre de la marche. Le grand-prêtre saisit une torche, et se place à quelques pas en avant. Sa tunique, tachée du sang des victimes claque dans l’air ; des serpents, qu’il a le pouvoir de charmer, sortent en sifflant de sa poitrine, et

s’entrelacent autour du simulacre de l’oiseau de la nuit qui surmonte sa chevelure : telle les poètes ont peint la Discorde entre les bataillons des Grecs et des Troyens. Le jongleur entonne la chanson de la guerre, que répète le bataillon des Amis : ainsi, sur les ondes de l’Eurotas, les cygnes d’Apollon chantaient leur dernier hymne, en se préparant à rejoindre les dieux.

Alors le prince des ténèbres appelle le Temps et lui dit :

— Puissance dévorante que j’ai enfantée, toi qui te nourris de siècles, de tombeaux et de ruines, rival de l’éternité assise au ciel et dans l’enfer, ô Temps, mon fils ! si je t’ai préparé aujourd’hui une ample pâture, seconde les efforts de ton père. Tu vois la faiblesse de nos enfants ; leur petite troupe est exposée à une destruction qui renverserait nos projets : vole sur les deux flancs de l’armée indienne, coupe les bois antiques, pour en faire un rempart aux Natchez : rends inutile la supériorité du nombre chez les adorateurs de notre implacable ennemi.

Le Temps obéit, il s’abat dans la forêt, avec le bruit d’un aigle qui engage ses ailes dans les branches des arbres : les deux armées ouïrent sa chute et tournèrent les yeux de ce côté. Aussitôt on entend retentir, dans la profondeur du désert, les coups de la hache de ce bûcheron qui sape également les monuments de la nature et ceux des hommes. Le père et le destructeur des siècles renverse les pins, les chênes, les cyprès, qui expirent avec de sourds mugissements : les solitudes de la terre et du ciel demeurent nues, en perdant les colonnes qui les unissent.

Le prodige étonne les deux armées : les Français le prennent pour le ravage d’un nouvel ouragan, les Natchez y voient la protection de leurs génies. Adario s’écrie :

— Les Manitous se déclarent pour les opprimés : marchons.

Tout s’ébranle. Les Français, formés en bataille, s’émerveillent de voir ces hommes demi-nus qui s’avancent en chantant contre le canon et l’étincelante baïonnette. Quel courage n’inspires-tu point, sublime amour de la patrie !

Livre X

Déjà les Natchez s’approchaient de l’ennemi. Chépar fait un signe : le centre de l’armée se replie et démasque les foudres ; à chaque bronze se tient un guerrier avec une mèche enflammée. L’infanterie exécute un mouvement rapide : les grenadiers du premier rang tombent un genou en terre ; les deux autres rangs tournent obliquement et présentent, par les brisures de la ligne, le flanc et les armes aux Indiens. À ce mouvement, les Natchez s’arrêtent et retiennent toutes leurs voix ; un silence et une immobilité formidables règnent des deux côtés : on n’entend que le bruit des ailes de la Mort qui plane sur les bataillons.

Lorsque l’ardente canicule engendre dans les mers du Mexique le vent pestilentiel du midi, ce vent destructeur pousse, en haletant, une haleine humide et brûlante. La nature se voile : les paysages s’agrandissent ; la lumière scarlatine des tropiques se répand sur les eaux, les bois et les plaines ; des nuages pendent en énormes fragments aux deux horizons du ciel ; un midi dévorant semble être levé pour toujours sur le monde : on croit toucher à ces temps annoncés de l’embrasement de l’univers : ainsi paraissent les armées arrêtées l’une devant l’autre et prêtes à se charger avec furie. Mais l’épée de Chépar a brillé... Muse, soutiens ma voix, et tire de l’oubli les noms de ces guerriers dignes d’être connus de l’avenir !

Une fumée blanche, d’où s’échappent à chaque instant des feux, enveloppe d’abord les deux armées. Une odeur de salpêtre, qui irrite le courage, s’exhale de toutes parts. On entend le cri des Indiens, la voix des chefs français, le hennissement des chevaux, le sifflement de la balle, du boulet et des bombes qui montent avec une lumière dans le ciel.

Tant que les Natchez conservent du plomb et des poudres,

leurs tubes empruntés à l’Europe ne cessent de brûler dans la main de leurs chasseurs : tous les coups que dirige un œil exercé portent le deuil dans le sein de quelque famille. Les traits des Français sont moins sûrs : les bombes se croisent sans effet dans les airs, comme l’orbe empenné que des enfants se renvoient sur la raquette. Folard est surpris de l’inutilité de son art, et Chépar de la résistance des sauvages. Mais lorsque ceux-ci ont épuisé les semences de feu qu’ils avaient obtenues des peuples d’Albion, Adario élève la voix :

— Jeunes guerriers des tribus du Serpent et du Castor, suivez vos pères, ils vont vous ouvrir le chemin.

Il dit et fond à la tête des sachems sur les enfants des Gaules. Outougamiz l’entendit, et se tournant vers ses compagnons :

— Amis, imitons nos pères !

Suivi de toute la jeunesse, il se précipite dans les rangs des Français. Comme deux torrents formés par le même orage descendent parallèlement le flanc d’une montagne et menacent la mer de leur égale fureur, ainsi les deux troupes des sachems et des jeunes guerriers attaquent à la fois les ennemis ; et comme la mer repousse ces torrents, ainsi l’armée française oppose sa barrière à l’assaut des deux bataillons. Alors commence un combat étrange. D’un côté, tout l’art de la moderne Bellone, telle qu’elle parut aux plaines de Lens, de Rocroy et de Fleurus ; de l’autre, toute la simplicité de l’antique Mars, tel qu’on le vit marcher sur la colline des Figuriers et aux bords du Simoïs. Un vent rapide balaye la fumée, et le champ de bataille se découvre. La difficulté du terrain, encombré par les forêts abattues, rend l’habileté vaine et remet la victoire à la seule valeur ; les chevaux engagés entre les troncs des arbres déchirent leurs flancs ou brisent leurs pieds ; la pesante artillerie s’ensevelit dans des marais ; plus loin, les lignes de l’infanterie, rompues par l’impétuosité des sauvages, ne peuvent se reformer sur un terrain inégal, et l’on combat partout homme à homme.

Maintenant, ô Calliope ! quel fut le premier Natchez qui signala sa valeur dans cette mêlée sanglante ?

Ce fut vous, fils magnanime du grand Siphane, indomptable et terrible Adario.

Les sauvages ont raconté que sous les ombrages de la Floride, dans une île au milieu d'un lac qui étend ses ondes comme un voile de gaze, coule une mystérieuse fontaine. Les eaux de cette fontaine peuvent redresser les membres pliés par les ans[174] et rebrunir au feu des passions la chevelure sur la tête blanchie des vieillards. Un éternel printemps habite au bord de cette source : là les ormeaux n'entretiennent avec le lierre que des amitiés nouvelles ; là des chênes sont étonnés de ne compter leurs années que par l'âge des roses. Les illusions de la vie, les songes du bel âge, habitent avec les zéphyrs les feuilles de lianes qui projettent sur le cristal de la fontaine un réseau d'ombre. Les vapeurs qui s'exhalent des bois d'alentour sont les parfums de la jeunesse ; les colombes qui boivent l'eau de la source, les fleurs qu'elle arrose dans son cours, ont sans cesse des œufs dans leur nid, des boutons sur leur tige. Jamais l'astre de la lumière ne se couche sur ces bords enchantés, et le ciel y est toujours entrouvert par le sourire de l'Aurore.

Ce fut à cette fontaine, dont la renommée attira les premiers Européens dans la Floride, que le génie de la patrie alla, d'après le récit des Natchez, puiser un peu d'eau : il verse, au milieu de la bataille, quelques gouttes de cette eau sur la tête du fils de Siphane. Le sachem sent rentrer dans ses veines le sang de sa première jeunesse : ses pas deviennent rapides ; son bras s'étend et s'assouplit ; sa main reprend la fermeté de son cœur.

Il y avait dans l'armée française un jeune homme nommé Sylvestre, que le chagrin d'un amour sans espérance avait amené sur ces rives lointaines pour y chercher la gloire ou la mort. Le riche et inflexible Aranville n'avait jamais voulu consentir à l'hymen de son fils avec l'indigente Isabelle. Adario aperçut Sylvestre au moment où il essayait de dégager ses pieds d'une vigne rampante : le sachem, levant sa massue, en décharge un coup sur la tête de l'héritier d'Aranville : la tête se brise comme la calebasse sous le pied de la mule rétive. La

cervelle de l’infortuné fume en se répandant à terre. Adario insulte par ces paroles à son ennemi :

— En vérité, c’est dommage que ta mère ne soit pas ici ! elle baignerait ton front dans l’eau d’esquine ! Moi, qui ne suis qu’un barbare, j’ai grossièrement lavé tes cheveux dans ton sang ! Mais j’espère que tu pardonneras à ma débile vieillesse, car je te promets un tombeau… dans le sein des vautours.

En achevant ces mots, Adario se jette sur Lesbin ; lui enfonce son poignard entre la troisième et la quatrième côte, à l’endroit du cœur : Lesbin s’abat comme un taureau que le stylet a frappé. Le sachem lui appuie un pied sur le cou ; d’une main, il saisit et tire à lui la chevelure du guerrier, de l’autre il la découpe le avec une partie du crâne, et suspendant l’horrible trophée à sa ceinture, il assaillit le brave Hubert, qui l’attendait. D’un coup de son fort genou Adario lui meurtrit le flanc, et, tandis qu’Hubert se roule sur la poussière, du tranchant de sa hache l’Indien lui abat les deux bras et le laisse expirer rugissant.

Comme un loup qui, ayant dévoré un agneau, ne respire plus que le meurtre, le sachem vise l’enseigne Gédoin, et d’une flèche lui attache la main au bâton du drapeau français. Il blesse ensuite Adémar, le fils de Charles. Habitant des rives de la Dordogne, Adémar avait été élevé avec toute sorte de tendresse par un vieux père dont il était le seul appui et qu’il nourrissait de l’honorable prix donné à ses armes. Mais Charles ne devait jamais presser son fils dans ses bras, au retour des pays lointains. La hache du sachem, atteignant Adémar au visage ; lui enleva une partie du front, du nez et des lèvres. Le soldat reste quelque temps debout, objet affreux, au milieu de ses compagnons épouvantés : tel se montre un bouleau dont les Sauvages ont enlevé l’écorce au printemps ; le tronc mis à nu et teint d’une sève rougie se fait apercevoir de loin parmi les arbres de la forêt. Adémar tombe sur son visage mutilé, et la nuit éternelle l’environne.

Comme une laie de Cilicie ou comme un tigre du désert de Sahara, qui défend ses petits, Adario, redoublant de fureur à la vue de ses propres exploits, s’écrie :

— Voilà comme vous périrez tous, vils étrangers ! tel est le sort que vous réservent les Natchez !

En même temps il arrache un mousquet à Kerbon, et lui plonge dans la bouche la baïonnette ; le triple glaive perce le palais et sort par le haut du crâne de la pâle victime, dont les yeux s'ouvrent et se ferment avec effort. Adario abandonne l'arme avec le cadavre, qui demeurent écartés et debout, comme les deux branches d'un compas.

Soulevant une pierre énorme, telle que deux Européens la porteraient à peine pour marquer la borne de quelques jeux dans une fête publique, le sachem la lance aussi légèrement qu'une flèche contre le fils de Malherbe. La pierre roule et fracasse les jambes du soldat : il frappe le sol de son front, et, dans sa douleur, mord les ronces ensanglantées. O Malherbe ! la faux de la mort te moissonne au milieu de tes belles années ! Mais tant que les Muses conserveront le pouvoir d'enchanter tes peuples, ton nom vivra comme ceux des Français auxquels ton illustre aïeul donna l'immortalité !

Partout Adario se fait jour avec la hache, la massue, le poignard ou les flèches. Geblin, qu'enivre la gloire ; d'Assas, au nom héroïque ; l'imprudent d'Estaing, qui eût osé défier Mars lui-même ; Marigni, Comines, Saint-Alban, cèdent au fils de Siphane. Animés par son exemple, les Natchez viennent mugissant comme des taureaux sauvages, bondissant comme des léopards. La terre se pèle et s'écorche sous les pas redoublés et furieux des guerriers ; des tourbillons de poussière répandent de nouveau la nuit sur le champ de bataille ; les visages sont noircis, les armes brisées, les vêtements déchirés, et la sueur coule en torrents du front des soldats.

Alors le ciel envoya l'épouvante aux Français. Febriano, qui combattait devant le sachem, fut le premier à prendre la fuite, et les soldats, abandonnés de leur chef, ouvrent leurs rangs.

Adario et les sachems y pénètrent avec un bruit semblable à celui des flots qui jaillissent contre les épieux noircis plantés devant les murs d'une cité maritime. Chépar, du haut d'une colline, voit la défaite de l'aile gauche de son armée ; il

ordonne à d’Artaguette de faire avancer ses grenadiers. En même temps Folard, parvenu à sauver quelques bronzes, les place sur un tertre découvert et commence à foudroyer les sachems.

Vous prévîtes le dessein du commandant des Français, vaillant frère de Céluta ! et pour sauver vos pères, vous vous élançâtes, soutenu des jeunes Indiens, contre la troupe choisie. Trois fois les compagnons d’Outougamiz s’efforcent de rompre le bataillon des grenadiers, trois fois ils se viennent briser contre la masse impénétrable.

L’ami de René s’adressant au ciel :

— Génies ! si vous me refusez la victoire, accordez-nous donc la mort !

Et il attaque d’Artaguette.

Deux coursiers, fils des vents et amants d’une cavale, fille d’Eole, du plus loin qu’ils s’aperçoivent dans la plaine, courent l’un à l’autre avec des hennissements. Aussitôt que leurs haleines enflammées se mêlent, ils se dressent sur leurs jarrets, s’embrassent, couvrent d’écume et de sang leur crinière, et cherchent mutuellement à se dévorer ; puis tout à coup se quittant pour se charger de nouveau, tournant la croupe, dressant leurs queues hérissées, ils heurtent leurs soles dans les airs : des étincelles jaillissent du demi-cercle d’airain qui couvre leurs pieds homicides. Ainsi combattaient d’Artaguette et Outougamiz ; tels étaient les éclairs qui partaient de l’acier de leurs glaives. La foudre dirigée par Folard les oblige à se séparer et répand le désordre dans les rangs des jeunes Natchez.

— Tribus du Serpent et de la Tortue ! s’écrie le frère de Céluta, soutenez l’assaut de d’Artaguette, tandis que je vais, avec les alliés, m’emparer des tonnerres.

Il dit : les guerriers alliés marchent derrière lui deux à deux, et s’avancent vers la colline où les attend Folard. Intrépides sauvages, si mes chants se font entendre dans l’avenir si j’ai reçu quelque étincelle du feu de Prométhée, votre gloire s’étendra parmi les hommes aussi longtemps que le Louvre dominera les flots de la Seine ; aussi longtemps que le peuple

de Clovis continuera d’être le premier peuple du monde ; aussi longtemps que vivra la mémoire de ces laboureurs qui viennent de renouveler le miracle de votre audace dans les champs de la Vendée[175].

Outougamiz commence à gravir la colline : bientôt il disparaît dans un torrent de feu et de fumée : tel Hercule s’élevait vers l’Olympe dans les flammes de son bûcher ; tel sur la voie d’airain, et près du temple des Euménides, un orage ravit Oedipe au séjour des dieux. Rien n’arrête les Indiens, dont le péril s’accroît à mesure qu’ils approchent des bouches dévorantes. À chaque pas la mort enlève quelques-uns des assaillants. Tansou, qui se plaît à porter un arc de cèdre, reçoit un boulet au milieu du corps ; il se sépare en deux comme un épi rompu par la main d’un enfant. Kiousse, qui, prêt à s’engager dans les chaînes de l’hymen, avait déjà éteint le flambeau dans la cabane de sa maîtresse, voit ses pieds rapides soudainement écrasés ; il tombe du haut d’un roc dans une terre limoneuse, où il demeure enfoncé jusqu’à la ceinture ; Tani est frappé d’un globe d’airain à la tête ; son crâne emporté se va suspendre par la chevelure à la branche fleurie d’un érable.

De tous ces guerriers, Sépine suivait Outougamiz avec le plus d’ardeur. Ce héros descendait d’Oekala, qui avait régné sur les Siminoles. Oekala eut trois fils : Nape, qui devançait les chevreuils à la course ; Téran, qui épousa Nitianis, dont les esprits stériles fermèrent le sein, et Scoute, qui fut le dernier des trois enfants d’Oekala. Scoute eut de la chaste Nibila la charmante Elisoé et le fier Alisinape, père de Sépine. Cet ardent sauvage avait promis à sa mère de lui apporter la chevelure du commandant des Français ; mais il avait négligé de faire des sacrifices aux génies, et il ne devait plus rentrer dans la cabane de ses pères. Un boulet l’atteignit dans les parties inférieures du corps. Renversé sur la terre, il se roule dans ses entrailles. Son ami, Télaza, lui tend la main pour l’aider à se relever, mais un second boulet arrache le bras secourable qui va frapper Outougamiz.

Déjà il ne restait plus que soixante guerriers de la troupe qui

escaladait la colline des foudres : ils arrivent au sommet. Outougamiz, perçant à travers les baïonnettes que Folard oppose à ses efforts, s'élance le premier sur un canon, abat la tête du cyclope qui allait y porter la mèche, embrasse le tube et appelle à lui les Sauvages. Là se fait un carnage épouvantable des Français et des Indiens.

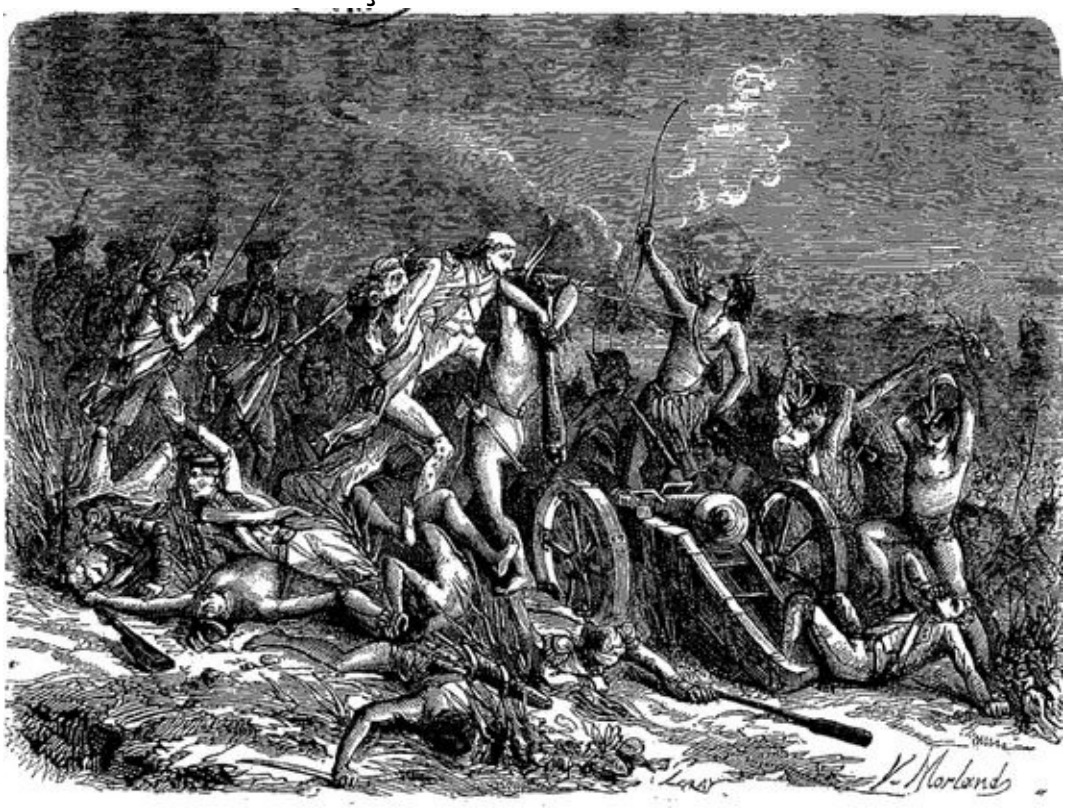

Folard crie aux premiers :

— Quelle honte pour vous si vous étiez vaincus !

Outougamiz crie aux seconds :

— Encore un moment de courage, et à nous la victoire !

On entend le frémissement du sang qui se déssèche et s'évapore en tombant sur la machine rougie, pour la possession de laquelle en combat. Les décharges des mousquets et des batteries font de la colline un effroyable chaos. Tels sont les mugissements, les ténèbres et les lueurs de l'Etna, lorsque le volcan se réveille : un ciel d'airain, d'où tombe une pluie de cendre, s'abaisse sur les campagnes obscurcies, au milieu desquelles la montagne brûle comme un funèbre flambeau ; des fleuves d'un feu violet sillonnent les plaines mouvantes ; les hommes, les cités, les monuments,

disparaissent, et Vulcain, vainqueur de Neptune, fait bouillonner les mers sur ses fourneaux embrasés.

Toutes les fureurs de la guerre se rassemblent autour du bronze qu'a saisi le frère de Céluta. Les Indiens tâchent d'ébranler la lourde masse et de la précipiter du haut du coteau : les uns l'embrassent par sa bouche béante ; les autres poussent avec effort les roues qui laissent dans le sol de profondes traces ; ceux-ci tournent contre les Français les armes qu'ils leur ont arrachées ; ceux-là se font massacrer sur le canon que souillent la moelle éparse, les cervelles fumantes, les lambeaux de chair, les fragments d'os. Chaque soldat, noirci par le salpêtre, est couvert du sang de ses amis et de ses ennemis. On se saisit par les cheveux ; on s'attaque avec les pieds et les mains : tel a perdu les bras qui se sert de ses dents pour combattre : c'est comme un festin de la mort. Déjà Folard est blessé ; déjà l'héroïsme de quelques sauvages l'emporte sur tout l'art européen, lorsqu'un grenadier parvient à mettre le feu au tube. Aussitôt la couleuvre de bronze dégorge ses entrailles avec un dernier rugissement : sa destinée étant accomplie, elle éclate, mutile, renverse, tue la plus grande partie des guerriers qui l'environnent. L'on n'entend qu'un cri, suivi d'un silence formidable.

Comme deux flottes puissantes, se disputant l'empire de Neptune, se rencontrent à l'embouchure de l'antique Egyptus, le combat s'engage à l'entrée de la nuit. Bientôt un vaisseau s'enflamme par sa poupe pétillante : à la lueur du mouvant incendie on distingue la mer semblable à du sang et couverte de débris ; la terre est bordée des nations du désert ; les navires, ou démâtés, ou rasés au niveau des vagues, dérivent en brûlant. Tout à coup le vaisseau en feu mugit : son énorme carcasse crève et lance jusqu'au ciel les tubes d'airain, les pins embrasés et les cadavres des matelots : la nuit et le silence s'étendent sur les ondes. Outougamiz reste seul de toute sa troupe, après l'explosion du foudre. Il se voulait jeter parmi les Français, mais le génie de l'amitié lui fait au fond du cœur cette réprimande :

— Où cours-tu, insensé ? de quel fruit ta mort peut-elle être

maintenant à ta patrie ? Réserve ce sacrifice pour une occasion plus favorable, et souviens-toi que tu as un ami.

Emu par ces tendres sentiments, le fils de Tabamica bondit du haut de la colline va se plonger dans le fleuve, et, ranimé par la fraîcheur de l'onde il rejoint les guerriers qui n'avaient cessé de combattre contre d'Artaguette.

Les sachems, aussi prudents qu'intrépides, craignant d'être coupés dans leur retraite, s'étaient réunis aux bataillons de leurs fils. Tous ensemble soutenaient à peine les efforts de Beaumanoir, qui, du côté des Français, obtenait l'honneur de la journée.

Beaumanoir avait pour ancêtre ce fameux chevalier breton qui but son sang au combat des Trente. Douze générations séparaient Beaumanoir de cette source illustre : Etienne, Matthieu, Charles, Robert, Geofroy, le second Etienne, Paul, François, qui mourut à Jarnac, Georges le Balafré, Thomas, François deuxième du nom, et Jean le Solitaire, qui habitait le donjon d'où l'on découvre la colline isolée[176] que couronnent les ruines d'un temple druidique. Armé d'un casse-tête à l'instar de l'ennemi, Beaumanoir ravage les rangs des Natchez : Adario soutient à peine sa furie. Déjà le vieux Nabal, le riche Lipoé, qui possédait deux cents peaux de castor, trente arcs de bois de merisier et trois cabanes ; Ouzao, de la tribu du Serpent ; Arimat, qui portait un aigle d'azur sur son sein, une perle à sa lèvre et une couronne de plumes sur sa tête, tous ces guerriers avaient péri sous les ongles de ce fier lion, Beaumanoir.

On remarquait dans l'armée des Natchez un sachem redouté, le robuste Nipane ; trois fils secondaient son courage : Tanitien aux oreilles découpées, Masinaïke, favori de sa mère, et le grand Ossani. Les trois Nipanides, s'avancent à la tête des sauvages, lançaient leurs flèches contre les Français et se retiraient ensuite à l'abri de la valeur de leur père. Comme un serpent à la peau changeante, à la queue sonore, reposant aux ardeurs du soleil, veille sur ses enfants qui se jouent autour de lui ; si quelque bruit vient à se faire entendre, les jeunes reptiles se réfugient dans la bouche de leur mère : l'amour les

renferme de nouveau dans le sein dont l’amour les fit sortir : tel était Nipane et ses fils.

Au moment où les trois frères allaient attaquer Beaumanoir, Beaumanoir fond sur eux comme le milan sur des colombes. Nipane, qui observe le mouvement du guerrier français, s’avance pour secourir les objets de sa vigilante tendresse. Privé d’une victoire qu’il regardait comme assurée, le soldat breton se tourne vers le sachem et l’abat d’un coup de massue.

À la vue de Nipane terrassée les Natchez poussent un cri : Tanitien, Masinaïke et Ossani lancent à la fois leurs flèches contre le meurtrier de leur père. Beaumanoir se baisse pour éviter la mort, et, se jetant sur les trois jeunes sauvages, il les immole.

Nipane, revenu de son évanouissement, mais répandant le sang par les yeux et par les narines, ne peut, heureux dans son infortune, apercevoir ses fils étendus à ses côtés.

— O mes fils ! dit-il d’une voix mourante, sauvez mon corps de la rage des Français. Est-il rien de plus pitoyable qu’un sachem renversé par Areskoui ? Les ennemis comptent ses cheveux blancs et insultent à son cadavre : Insensé, disent-ils, pourquoi quittais-tu le bâton de chêne ? Ils le dépouillent, et plaisantent entre eux sur les restes inanimés du vieillard. »

Nipane expire, parlant en vain à ses fils, et, arrivé chez les morts, il gémit de retrouver ces mêmes fils qui l’ont précédé dans la tombe.

Le grand-prêtre, armé d’une torche ardente, rallie les Sauvages autour du corps de Nipane. Adario et Outougamiz enlèvent le cadavre, mais Beaumanoir saisit d’une main le sachem, l’oblige à lâcher sa proie, tandis que de l’autre main il lève la massue. Adario recule et détourne le coup. Alors le ciel marque à la fois la fin de la gloire et de la vie de Beaumanoir. D’un revers de sa hache, Adario fend le côté de son ennemi : le Breton sent l’air entrer dans sa poitrine par un chemin inconnu et son cœur palpiter à découvert. Ses yeux deviennent blancs ; il tord les lèvres ; ses dents craquent ; la massue échappe à sa main ; il tombe ; la vie l’abandonne, ses membres se raidissent

dans la mort.

Adario s’élançant sur Beaumanoir pour lui enlever la chevelure :

— À moi, Natchez ! s’écrie-t-il, Nipane est vengé !

Les sauvages jettent de grandes clameurs, et reviennent à l’attaque. Du côté des Français, les tambours battent la charge, la musique et les clairons retentissent : d’Artaguette, faisant baisser la baïonnette à ses grenadiers, s’avance pour protéger le corps de son loyal compagnon d’armes. La mêlée devient horrible : Lameck reçoit au-dessous des côtes un coup d’épée, comme il saisissait par les pieds le cadavre de Beaumanoir. La membrane qui soutenait les entrailles de Lameck est rompue ; elles s’affaissent dans les aines, lesquelles se gonflent comme une outre. L’Indien se pâme avec d’accablantes douleurs, et un dur sommeil ferme ses yeux.

Le sort du noble Yatzi ne fut pas moins déplorable : ce guerrier descendait des rois Yendats, qui avaient régné sur les grands lacs. Lorsque les Iroquois envahirent la contrée de ses pères, sa mère le sauva dans une peau d’ours, et, l’emportant à travers les montagnes, elle devint suppliante aux foyers des Natchez. Elevé sur ces bords étrangers, Yatzi déploya au sortir de l’enfance la générosité d’un roi et la vaillance de ses ancêtres. Sa hutte était ouverte à tous les infortunés, car il l’avait été lui-même : la solitude n’avait point de cœur plus hospitalier.

Yatzi voit dans les rangs ennemis un Français qu’il avait reçu jadis sur la natte : le fils de l’exil, prenant à sa ceinture un calumet de paix, s’avance pour renouveler l’alliance de la cabane, mais le Français, qui ne le reconnaît pas, lui appuie un pistolet sur la poitrine : le coup part ; la balle fracasse la moelle épinière ; Yatzi, enveloppé d’une nuit soudaine, roule aux pieds de son hôte. Son âme, égarée sur ses lèvres, est prête à s’envoler vers celui qui reçoit le voyageur fatigué.

Transporté de colère, Siégo, autre banni des bois canadiens, Siégo qui était né sous un savanier (car sa mère fut surprise des douleurs de l’enfantement en allant à la fontaine), Siégo

prétend tirer une vengeance éclatante du sort que vient d'éprouver son ami. Insensé qui courait lui-même à sa perte ! Une balle lancée au hasard lui crève le réservoir du fiel. Le guerrier sent aussitôt sur sa langue une grande amertume ; son haleine expirante fait monter, comme par le jeu d'une pompe, le sang qui vient bouillonner à ses lèvres. Ses genoux chancellent ; il s'affaisse doucement sur l'infortuné Yatzi, qui, d'un dernier mouvement convulsif, le serre dans ses bras : ainsi l'abeille se repose dans le calice de la miraculeuse Dionée, mais la fleur se referme sur la fille du ciel et l'étouffe dans un voile parfumé.

Les Indiens à leur tour arrachent à la vie une foule de Français, et sarclent le champ de bataille. À la supériorité de l'art ils opposent les avantages de la nature : leurs coups sont moins nombreux, mais ils portent plus juste. Le climat ne leur est point un fardeau ; les lieux où ils combattent sont ceux où ils s'exercèrent aux jeux de leur enfance ; tout leur est arme, rempart ou appui ; ils nagent dans les eaux, ils glissent ou ils volent sur la terre. Tantôt cachés dans les herbes, tantôt montés sur les chênes, ils rient du boulet qui passe sur leur tête ou sous leurs pieds. Leurs cris, leurs chants, le bruit de leurs chichikoués et de leurs fifres, annoncent un autre Mars, mais un Mars non moins redoutable que celui des Français. Les cheveux rasés ou retroussés des Indiens, les plumes et les ornements qui les décorent, les couleurs qui peignent le visage du Natchez, les ceintures où brillent la hache, où pend le casse-tête et le couteau d'escalpe, contrastent avec la pompe guerrière européenne. Quelquefois les Sauvages attaquent tous ensemble, remplissant l'espace qui les sépare des ennemis de gestes et de danses héroïques ; quelquefois ils viennent un à un combattre un adversaire qu'ils ont remarqué comme étant le plus digne d'éprouver leur valeur.

Outougamiz se distingue de nouveau dans cette lutte renaissante. On le prendrait pour un guerrier échappé récemment au repos de ses foyers, tant il déploie de force et d'ardeur. Le tranchant de sa hache était fait d'un marbre aiguisé avec beaucoup de soin par Akomanda, aïeul du jeune

héros. Ce marbre avait ensuite été inséré, comme une greffe, dans la tige fendue d'un plant de cormier : l'arbuste, en croissant, s'était refermé sur la pierre, et, coupé à une longueur de flèche, il était devenu un instrument de mort dans la main des guerriers.

Outougamiz fait tourner l'arme héréditaire autour de sa tête, et, la laissant échapper, elle va, d'un vol impétueux, frapper Valbel au-dessous de l'oreille gauche : la vertèbre est coupée. Le soldat ami de la joie penche la tête sur l'épaule droite, tandis que son sang rougit son bras et sa poitrine : on dirait qu'il s'endort au milieu des coupes de vin répandues, comme il voulait faire dans les orgies d'un festin.

Le rapide sauvage suit la hache qu'il a lancée, la reprend, et en décharge un coup effroyable sur Bois-Robert, dont la poitrine s'ouvre comme celle d'une blanche victime sous le couteau du sacrificateur. Bois-Robert avait pour aïeul ce guerrier qui escalada les rochers de Fécamp. Il comptait à peine dix-sept années : sa mère, assise sur le rivage de la France, avait longtemps regardé, en répandant des pleurs, le vaisseau qui emportait le fils de son amour. Outougamiz est tout à coup frappé de la pâleur du jeune homme, de la grâce de cette chevelure blonde qui ombrage un front décoloré, et descend, second voile, sur des yeux déjà recouverts de leurs longues paupières.

— Pauvre nonpareille, lui dit-il, qui te revêtais à peine d'un léger duvet, te voilà tombée de ton nid ! Tu ne chanteras plus sur la branche ! Puisse ta mère, si tu as une mère, pardonner à Outougamiz ! Les douleurs d'une mère sont bien grandes. Hélas ! tu étais à peu près de mon âge ! Et moi aussi, il me faudra mourir, mais les esprits sont témoins que je n'avais aucune haine contre toi ; je n'ai fait ce mal qu'en défendant la tombe de ma mère.

Ainsi vous parliez, naïf et tendre sauvage ; les larmes roulaient dans vos yeux. Bois-Robert entendit votre simple éloge funèbre, et il sourit en exhalant son dernier soupir.

Tandis que, vaincus et vainqueurs, les Français et les Natchez continuent de toutes parts le combat, Chépar ordonne

aux légers dragons de mettre pied à terre, d’écarter les arbres et les morts pour ouvrir un passage à la pesante cavalerie et au bataillon helvétique. L’ordre est exécuté. On roule avec effort, on soulève avec des leviers faits à la hâte, le tronc des chênes, les débris des canons et des chars : un écoulement est ouvert aux eaux dont le fleuve a inondé la plaine.

De paisibles castors, dans des vallons solitaires, s’empressent à finir un commun ouvrage : les uns scient les bouleaux et les abattent sur le courant onde, afin d’en former une digue ; les autres traînent sur leur queue les matériaux destinés aux architectes ; les palais de la Venise du désert s’élèvent ; des artisans de luxe en tapissent les planchers avec une fraîche verdure, et préparent les salles du bain, tandis que des constructeurs bâtissent plus loin, au bord du lac, les agréables châteaux de la campagne. Cependant de vieux castors pleins d’expérience dirigent les travaux de la république, font préparer les magasins de vivres, placent des sentinelles avancées pour la sûreté du peuple, récompensent les citoyens diligents et exilent les paresseux : ainsi l’on voyait travailler les Français sur le champ des combats. Partout se forment des pyramides où les guerriers moissonnés par le fer sont entassés au hasard : les uns ont le visage tourné vers la terre, qu’ils pressent de leurs bras raidis ; les autres laissent flotter leurs chevelures sanglantes du haut des pyramides funèbres comme les plantes humides de rosée pendent du flanc des roches ; ceux-ci sont tournés sur le côté ; ceux-là semblent regarder le ciel de leurs yeux hagards, et sur leurs traits immobiles la mort a fixé les convulsions de la vie fugitive. Des têtes séparées du tronc, des membres mutilés remplissent les vides de ces trophées ; du sang épaissi cimente ces épouvantables monuments de la rage des hommes et de la colère du ciel. Bien différents s’élèvent dans une riante prairie, au milieu des ruisseaux et des doux ombrages, ces monceaux d’herbes et de fleurs tombées sous la faux de l’homme champêtre : Flore, un râteau à la main, invite les bergers à danser à la fête printanière, et les jeunes filles, avec leurs compagnes, se laissent rouer en folâtrant du

sommet de la meule embaumée.

La trompette sonne, et la cavalerie se précipite dans les chemins qui lui sont ouverts. Un bruit sourd s'élève de la terre, que l'on sent trembler sous ses pas. Des batteries soudainement démasquées mugissent à la fois. Les échos des forêts multiplient la voix de ces tonnerres, et le Meschacebé y répond en battant ses rives. Satan mêle à ce tumulte des rumeurs surnaturelles qui glaceraient d'effroi les cœurs les plus intrépides. Jamais tel bruit n'avait été ouï, depuis le jour où le chaos, forcé de fuir devant le Créateur, se précipita aux confins des mondes arrachés de ses entrailles ; un fracas plus affreux ne se fera point entendre lorsque, la trompette de l'ange réveillant les morts dans leur poussière, tous les tombeaux s'ouvriront à la fois et reproduiront la race pâlissante des hommes. Les légions infernales répandues dans les airs obscurcissent le soleil ; les Indiens crurent qu'il s'allait éteindre.

Tremblantes sur leurs bases, les Andes secouèrent leurs glaçons, et les deux Océans soulevés menacèrent de rompre l'isthme qui joint l'une et l'autre Amérique.

Suivi de ses centaures, Causans plonge dans les rangs des Natchez. Comme, dans une colonie naissante, un laboureur, empruntant de son voisin des poulains et des cavales, les fait entrer dans une grange où les gerbes de froment sont régulièrement étendues ; des enfants, placés au centre de l'aire, contraignent par leurs cris joyeux les paisibles animaux à fouler les richesses rustiques ; une charmante harmonie règne entre la candeur des enfants, l'innocence des dons de Cérès et la légèreté des jeunes poulains qui bondissent sur les épis, en suivant leurs mères : Causans et ses chevaux homicides broient sous leurs pas une moisson de héros. Et comme des abeilles dont un ours a découvert les trésors dans le creux d'un chêne se jettent sur le ravisseur et le percent de leur aiguillon, ainsi, ô Natchez ! le poignard à la main, vous résistez aux cavaliers et à leur chef, fils du brave Henri et de l'aimable Laure.

Les chevaux percés de flèches bondissent, se cabrent,

secouent leur crinière, frottent leur bouche écumante contre leur pied raidi, ou lèvent leurs naseaux sanglants vers le ciel ; superbes encore dans leur douleur guerrière, soit qu'ils aient renversé leurs maîtres, soit qu'ils les emportent à travers le champ de bataille.

Peut-être, dans l'ardeur dont les combattants étaient animés, tous les Français et tous les Indiens allaient périr, si, des bords entrouverts du firmament, Catherine des Bois, qui voyait ce massacre, n'eût levé les mains vers le trône du Tout-Puissant. Une voix divine se fit entendre :

— Vierge compatissante, cessez vos douleurs ; ma miséricorde viendra après ma justice. Mais bientôt l'auteur de tous ces maux va suspendre lui-même, afin de mieux favoriser ses projets, la fureur des guerriers.

Ainsi retentirent dans l'éternité ces paroles qui tombèrent de soleil en soleil, et descendirent, comme une chaîne d'or, jusqu'aux abîmes de la terre.

En même temps le roi des enfers, jugeant le combat arrivé au point nécessaire pour l'accomplissement de ses desseins, songe à séparer les combattants.

Il vole à la grotte où le démon de la nuit se cache pendant que le soleil anime la nature. La reine des ténèbres était alors occupée à se parer. Les songes plaçaient des diamants dans sa chevelure azurée ; les mystères couvraient son front d'un bandeau, et les amours, nouant autour d'elle les crêpes de son écharpe, ne laissaient paraître qu'une de ses mamelles, semblable au globe de la lune ; pour sceptre, elle tenait à la main un bouquet de pavots. Tantôt elle souriait dans un profond silence, tantôt elle faisait entendre des chants comme ceux du rossignol ; la volupté rouvrait sans cesse ses yeux, qu'un doux sommeil fermait sans cesse ; le bruit de ses ailes imitait le murmure d'une source ou le frémissement du feuillage ; les zéphyrs naissaient de son haleine. Ce démon de la nuit avait toutes les grâces de l'ange de la nuit, mais, comme celui-ci, il ne présidait point au repos de la vertu, et ne pouvait inspirer que des plaisirs ou des crimes.

Jamais le monarque des ombres n'avait vu sa fille aussi

charmante.

— Ange ravissant, lui dit-il, il n’est pas temps de vous parer : quittez ces brillants atours et prenez votre robe des tempêtes. Vous savez ce que vous me devez : vous n’étiez pas avant la chute de l’homme, et vous avez pris naissance dans mes ténèbres.

La Nuit, fille obéissante, arrache ses ornements ; elle se revêt de vapeurs et de nuages, comme lorsqu’elle veut favoriser des amours funestes ou les noirs complots de l’assassin. Elle attelle à son char deux hiboux, qui poussent des cris dolents et lamentables : conduite par le prince des enfers, elle arrive sur le champ de bataille.

Soudain les guerriers cessent de se voir et ne portent plus dans l’ombre que des coups inutiles. Le ciel ouvre ses cataractes ; un déluge, se précipitant des nues, éteint les salpêtres de Mars. Les vents agitent les forêts, mais cet orage est sans tonnerre, car Jéhovah s’est réservé les trésors de la grêle et de la foudre.

Le combat cesse : Chépar fait sonner la retraite : l’armée française se replie confusément dans l’obscurité et rétrograde vers ses retranchements. Chaque chef suit avec sa troupe le chemin qu’il croit le plus court, tandis que des soldats égarés tombent dans les précipices ou se noient dans les torrents.

Alors la nuit, déchirant ses voiles et calmant ses souffles, laisse descendre une lueur incertaine sur le champ du combat où les Indiens étaient demeurés épars. Aux reflets de la lune, on apercevait des arbres brisés par les bombes et les boulets, des cadavres flottants dans le débordement du Meschacebé, des chevaux abattus ou errant à l’aventure, des caissons, des affûts et des canons renversés, des armes et des drapeaux abandonnés, des groupes de jeunes sauvages immobiles, et quelques sachems isolés, dont la tête chauve et mouillée jetait une pâle lumière. Ainsi, du haut de la forteresse de Memphis, quand le Nil a surmonté ses rivages, on découvre, au milieu des plaines inondées quelques palmiers à demi déracinés, des ruines qui sortent du sein des flots, et le sommet grisâtre des Pyramides.

Bientôt ce qui reste des tribus se retire vers les bocages de la mort. Outougamiz, en pénétrant dans l'enceinte sacrée, entrevoit, assis sur un tombeau, un guerrier couvert de sang. Le frère de Céluta s'arrête :

— Qui es-tu ? dit-il : es-tu l'âme de quelque guerrier tombé aujourd'hui sous le tomahawk d'Areskoui, en défendant les foyers de nos pères ?

L'ombre inclinée ne répond point ; le grand-prêtre survient, et s'avance vers le fantôme avec des évocations. Les sauvages le suivent. Soudain un cri :

— Un homme blanc ! un homme blanc !

D'Artaguette, blessé dans le combat et perdu dans la nuit, s'était réfugié aux tombeaux des sauvages. Outougamiz reconnaît le Français contre lequel il a combattu, le Français protecteur de Céluta, le Français ami de René. Touché des malheurs de d'Artaguette, et désirant le sauver il le réclame comme son prisonnier.

— Je ne souffrirai point, s'écrie-t-il, que l'on brûle ce suppliant. Quoi ! il aurait vainement demandé l'hospitalité aux tombeaux de nos aïeux ? il aurait en vain chercher la paix dans le lieu où toutes les guerres finissent ? Et que dirait René du pays de l'Aurore, le fils adoptif du sage Chactas, cet ami qui m'a donné la chaîne d'or ? » Va, me dirait-il, homme cruel, cherche un autre compagnon pour errer dans les vallées ; je ne veux point de commerce avec les vautours qui déchirent les infortunés. » « Non ! non ! je ne descendrai point chez les morts avec un pareil grain noir dans le collier de ma vie.

Ainsi parlait le frère de Céluta. L'inexorable Adario ordonne que l'on saisisse le guerrier blanc, et qu'il soit réservé au supplice du feu. Chactas avait fait abolir cet affreux usage ; mais le vénérable sachem était prisonnier au fort Rosalie, et les Indiens irrités n'écoutaient que la vengeance. Les femmes qui avaient perdu leurs fils dans le combat entouraient l'étranger en poussant des hurlements : telles les ombres se pressaient autour d'Ulysse, dans les ténèbres cymmériennes, pour boire le sang des victimes ; tels les Grecs chantaient autour du bûcher la fille d'Hécube, immolée aux mânes de

l’impitoyable Achille.

Livre XI

Sur une colline, à quelque distance du champ de bataille, s'élevait un sycomore dont la cime était couronnée ; tous les soirs des milliers de colombes se venaient percher sur ses rameaux desséchés. Ce fut au pied de cet arbre que le commandant de l'armée française résolut de passer la nuit et d'assembler le conseil des officiers pour délibérer sur le parti qui restait à prendre.

Le bûcher du bivouac est allumé ; des sentinelles sont placées à diverses distances, et les chefs arrivent aux ordres de Chépar. Ils forment un cercle autour du foyer des veilles. On voyait, à la lueur des flammes, les visages fatigués et poudreux, les habits déchirés et sanglants, les armes demi-brisées, les casques fracassés, les chapeaux percés de balles, et tout le noble désordre de ces vaillants capitaines, tandis que les colombes, fidèles à leur retraite accoutumée, loin de fuir les feux, se venaient reposer avec les guerriers.

La résistance inattendue des Sauvages avait effrayé le commandant du fort Rosalie : il commençait à craindre de s'être laissé trop emporter à l'humeur intéressée des colons. Il avait livré le combat sans en avoir reçu l'ordre précis du gouverneur de la Louisiane, et avant l'arrivée des troupes annoncées d'Europe. Un nombre assez considérable de soldats et plusieurs officiers étaient restés sur le champ de bataille : l'absence du capitaine d'Artaguette alarmait.

L'opinion des chefs, rassemblés autour de Chépar, était partagée : les uns voulaient continuer le combat au lever du jour ; les autres prétendaient que le châtiment infligé aux sauvages était assez sévère : il s'agissait moins, disaient-ils, d'exterminer ces peuples que de les soumettre ; sans doute les Indiens seraient disposés à un arrangement, et dans tous les cas la suspension des hostilités donnerait aux Français le

temps de recevoir des secours.

Febriano ne parut point à ce conseil : sa conduite sur le champ de bataille lui fit craindre la présence de ses valeureux compagnons d'armes : c'était dans de secrètes communications avec Chépar que le renégat espérait reprendre son influence et son crédit.

Le feu du bivouac ne jetait plus que des fumée, l'aube blanchissait l'orient, les oiseaux commençaient à chanter ; le conseil n'avait point encore fixe ses résolutions. Tout à coup retentit l'appel d'une sentinelle avancée ; on voit courir des officiers : la grand'garde fait le premier temps des feux. Un parti de jeunes Indiens, commandés par cet Outougamiz dont l'armée française avait admiré la valeur, se présentait au poste. Ces guerriers s'arrêtent à quelque distance ; de leurs rangs sort un jeune homme, pâle, la tête nue, portant un uniforme français taché de sang : c'était d'Artaguette. Il s'appuyait sur le bras d'une négresse qui allaitait un enfant : on le reçut à l'avant-garde ; les Indiens se retirèrent.

Conduit au général, d'Artaguette parla de la sorte devant le conseil :

« Blessé vers la fin du combat, le brave grenadier Jacques me porta hors de la mêlée. Jacques était blessé lui-même ; je le forçai de se retirer : il obéit à mes ordres, mais dans le dessein de m'aller chercher des secours. La nuit ayant fait cesser le combat, je parvins à me traîner à ce cimetière des Indiens, qu'ils appellent les bocages de la mort : là je fus trouvé par le jongleur : on me condamna au supplice des prisonniers de guerre. Outougamiz me voulut en vain sauver : sa sœur, non moins généreuse, fit ce qu'il n'avait pu faire. La loi indienne permet à une femme de délivrer un prisonnier en l'adoptant ou pour frère ou pour mari. Céluta a rompu mes liens ; elle a déclaré que j'étais son frère : elle réserve sans doute l'autre titre à un homme plus digne que moi de le porter.

Les Indiens, dont je suis devenu le fils adoptif, m'ont chargé de paroles de paix. Outougamiz, mon frère sauvage, m'a escorté jusqu'à l'avant-garde de notre armée ; une négresse appelée Glazirne, que j'avais connue au fort Rosalie, et qui se

trouvait aux Natchez, m’a prêté l’appui de son bras pour arriver au milieu de vous. Je ne dirai point au général que j’étais opposé à la guerre : il a dû, dans son autorité et dans sa sagesse, décider ce qui convenait le mieux au service du roi, mais je pense que les Natchez étant aujourd’hui les premiers à parler de paix, l’honneur de la France est à couvert. Les Indiens m’ont accordé la vie et rendu la liberté. Chactas peut être échangé contre moi : je serai glorieux d’avoir servi de rançon à ce vieillard illustre. »

Le sang et le courage du capitaine d’Artaguette étaient encore plus éloquents que ses paroles : un murmure flatteur d’applaudissements se répandit dans le conseil. Chépar vit un moyen de se tirer avec honneur du pas dangereux où il s’était engagé : il déclara que puisque les sauvages imploraient une trêve, il consentait à la leur accorder, leur voulant apprendre qu’on n’avait jamais recours en vain à sa clémence. Chactas, qu’on envoya chercher au fort Rosalie, conclut une suspension d’armes qui devait durer un an, et dans le cours de laquelle des sachems expérimentés et des notables Français s’occuperaient à régler le partage des terres. Quelques jours suffirent pour donner la sépulture aux morts : une nature vierge et vigoureuse eut bientôt fait disparaître dans les bois les traces de la fureur des hommes, mais les haines et les divisions ne firent que s’accroître. Tous ceux qui avaient perdu des parents ou des amis sur le champ de bataille respiraient la vengeance : les Indiens, rendus plus fiers par leur résistance, étaient impatients de redevenir entièrement libres ; les habitants de la colonie, trompés dans leur premier espoir, convoitaient plus que jamais les concessions dont ils se voyaient privés, et Chépar, humilié d’avoir été arrêté par des Sauvages, se promettait, quand il aurait réuni de nouveaux soldats, de faire oublier le mauvais succès d’une démarche précipitée.

Cependant on ne recevait aux Natchez aucune nouvelle du Soleil et de son armée : les messagers envoyés au grand-chef pour l’instruire de l’attaque des Français n’étaient point revenus. L’inquiétude commençait à se répandre, et l’on

remarquait dans Akansie une agitation extraordinaire.

Toute la tendresse de Céluta, qui n'était plus alarmée pour Outougamiz, sorti du combat couvert de gloire, s'était portée sur le frère d'Amélie. Outougamiz aurait déjà volé vers René s'il n'eût été occupé par ordre des sachems à donner les fêtes de l'hospitalité aux guerriers des tribus alliées qui s'étaient trouvés au combat. Outougamiz disait à sa sœur :

— Sois tranquille ; mon ami aura triomphé comme moi : c'est à son Manitou que je dois la victoire ; le mien l'aura sauvé de tous les périls.

Outougamiz jugeait par la force de son amitié de la puissance de son génie tutélaire : il jugeait mal.

Une nuit, un Indien détaché du camp du Soleil annonça le retour de la tribu de l'Aigle. La nouvelle se répand dans les cabanes ; les familles s'assemblent sous un arbre, à la lueur des flambeaux, pour écouter les cris d'arrivée : Outougamiz et Céluta sont les premiers au rendez-vous.

On entend d'abord le cri d'avertissement de l'approche des guerriers : toutes les oreilles s'inclinent, toutes les têtes se penchent en avant ; toutes les bouches s'entrouvrent, tous les yeux se fixent, tous les visages expriment le sentiment confus de la crainte et de l'espérance.

Après le cri d'avertissement commencent les cris de mort. Chactas comptait à haute voix ces cris, répétés autant de fois qu'il y avait de guerriers perdus : la nation répondit par une exclamation de douleur. Chaque famille se demande si elle n'a point fourni quelque victime au sacrifice ; si un père, un frère, un fils, un mari, un amant, ne sont point descendus à la contrée des âmes : Céluta tremblait et Outougamiz paraissait pétrifié.

Les cris de guerre succédèrent aux cris de mort ; ils annonçaient la quantité de chevelures enlevées à l'ennemi et le nombre des prisonniers faits sur lui. Ces cris de guerre excédant les cris de mort, une exclamation de triomphe se prolongea dans les forêts.

La tribu de l'Aigle parut alors, et défila entre deux rangs de flambeaux. Les spectateurs cherchaient à découvrir leur

bonheur ou leur infortune : on vit tout d'abord que le vieux Soleil manquait, et Outougamiz et sa sœur n'aperçurent point le frère d'Amélie. Céluta, défaillante, fut à peine soutenue dans les bras d'Outougamiz, aussi consterné qu'elle. Mila se cacha en disant :

— Je lui avais recommandé de ne pas mourir !

Ondouré, qui remplaçait le Soleil dans le commandement des guerriers, marchait d'un air victorieux. Il salua la femme-chef, qui, au lieu de jouir de l'avènement de son fils au pouvoir suprême, semblait troublée par quelque remords. Averti de ce qui se passait, Chactas gardait une contenance douloureuse et sévère.

À mesure que la troupe s'avançait vers le grand village, les chefs adressaient quelques mots aux diverses familles :

— Ton fils s'est conduit dans la bataille comme un buffle indompté, disait un guerrier à un père.

Et le père répondait :

— C'est bien.

— Ton fils est mort, disait un autre guerrier à une mère.

Et la mère répondait en pleurant :

— C'est égal.

Le conseil des sachems s'assemble : Ondouré, appelé devant ce conseil, fait le récit de l'expédition. Selon ce récit, les Natchez avaient trouvé les Illinois venant eux-mêmes attaquer les Natchez : dans le combat produit par cette rencontre, la victoire s'était déclarée en faveur des premiers, mais malheureusement le Soleil était tombé mort, percé d'une flèche.

— Quant au coupable auteur de cette guerre, ajouta Ondouré, resté au pouvoir de l'ennemi, il expie à présent même, dans le cadre de feu, le châtiment dû à son sacrilège.

Ondouré aurait bien voulu accuser de lâcheté son rival ; mais René, blessé trois fois en défendant le Soleil, avait fait si publiquement éclater sa valeur aux yeux des Sauvages, qu'Ondouré même fut obligé de rendre témoignage à cette valeur.

— Devenu chef des guerriers, reprit-il, j'aurais poursuivi ma

victoire, si l’un de vos messagers ne m’eût apporté la nouvelle de l’attaque des Français : j’ai commandé la retraite, et suis accouru à la défense de nos foyers.

Pendant le récit d’Ondouré, la femme-chef avait donné des signes d’un trouble extraordinaire : on la vit rougir et pâlir. D’après quelques mots échappés à son coupable amant, lorsqu’il marcha aux Illinois, Akansie ne douta point que la flèche lancée contre le vieux Soleil ne fût partie de la main d’Ondouré. Le criminel lui-même se vint bientôt vanter auprès de la jalouse Indienne d’avoir fait commencer le règne du jeune Soleil.

— Ma passion pour vous, dit-il, m’a emporté trop loin peut-être : disposez de moi, et ne songez qu’à établir votre puissance.

Ondouré espérait se faire nommer édile par le crédit de la femme-chef, et gouverner la nation comme tuteur du souverain adolescent.

La mort du vieux Soleil opérait une révolution dans l’Etat : en lui expirait un des trois vieillards qui avaient aboli la tyrannie des anciens despotes des Natchez. Il ne restait plus que Chactas et Adario, tous deux au moment de disparaître.

Chactas conçut des soupçons sur le genre de mort de son ami : on ne disait point de quel côté la flèche avait frappé le chef centenaire ; on ne rapportait point le corps de ce vénérable chef, bien qu’on eût obtenu la victoire. Un bruit courait parmi les guerriers de la tribu de l’Aigle, que le Soleil avait été blessé par derrière, qu’il était tombé sur le visage, et que, longtemps défendu à terre par le guerrier blanc, l’un et l’autre, indignement abandonnés, étaient demeurés vivants aux mains de l’ennemi.

Ce bruit n’avait que trop de fondement ; telle était l’affreuse vérité : René et le Soleil avaient été faits prisonniers. Les Illinois se consolèrent de leur défaite en se voyant maîtres du grand-chef des Natchez : non poursuivis dans leur retraite, ils emmenèrent paisiblement leurs victimes.

Après un mois de marche, de repos et de chasse, ils arrivèrent à leur grand village : là, les prisonniers devaient être

exécutés. Par un raffinement de barbarie, on avait pris soin de panser les blessures du frère d'Amélie et du Soleil ; les captifs étaient gardés jour et nuit, avec les précautions que le démon de la cruauté inspire aux peuples de l'Amérique.

Lorsque les Illinois découvrirent leur grand village, ils s'arrêtèrent pour préparer une entrée triomphante. Le chef de la troupe s'avança le premier en jetant les cris de mort. Les guerriers venaient ensuite rangés deux à deux : ils tenaient, par l'extrémité d'une corde, René et le chef des Natchez à moitié nus, les bras liés au-dessus du coude.

Le cortège parvint ainsi sur la place du village : une foule curieuse s'y trouvait déjà assemblée ; cette foule se pressait, s'agitait, dansait autour du vieux Soleil et de son compagnon : telles, dans un soir d'automne, d'innombrables hirondelles voltigent autour de quelques ruines solitaires ; tels les habitants des eaux se jouent dans un rayon d'or qui pénètre les vagues du Meschacebé, tandis que les fleurs des magnolias, détachées par le souffle de la brise, tombent en pluie sur la surface de l'onde.

Lorsque l'armée et tous les sauvages furent réunis dans le lieu de douleur, le grand-prêtre donna le signal du prélude des supplices, appelé, par l'horrible Athaensic[177], *les caresses aux prisonniers*.

Aussitôt les Indiens, rangés sur deux lignes, frappent avec des bâtons de cèdre le chef des Natchez : celui-ci, sans hâter sa marche, passe entre ses bourreaux, comme un fleuve qui roule la lenteur de ses flots entre deux rives verdoyantes. René s'attendait à voir tomber la victime ; il ignorait que ces maîtres en supplice évitaient de porter les coups aux parties mortelles, afin de prolonger leurs plaisirs.

— Vénérable sachem, s'écriait le frère d'Amélie, quelle destinée ! Moi, je suis jeune ; je puis souffrir : mais vous !

Le Soleil répondit :

— Pourquoi me plains-tu ? je n'ai pas besoin de ta pitié. Songe à toi : rappelle tes forces. L'épreuve du feu commencera par moi, parce que je suis un chêne desséché sur ma tige et propre à m'embraser rapidement. J'espère jeter une flamme

dont la lumière éclairera ma patrie et réchauffera ton courage.

Apres ces traitements faits à la vieillesse, le jeune Français eut à supporter les mêmes barbaries ; ensuite les deux prisonniers furent conduits dans une cabane, où on leur prodigua tous les secours et tous les plaisirs : l'oiseau de Minerve canadienne brise le pied de ses victimes et les engraisse dans son aire durant les beaux jours, pour les dévorer dans la saison des frimas.

La nuit vint : René, couvert de blessures, était couché sur une natte à l'une des extrémités de la cabane. Des gardes veillaient à la porte. Une femme vêtue de blanc, une couronne de jasmin jaune sur la tête, s'avance dans l'ombre ; on entendait couler ses larmes.

— Qui es-tu ? dit René en se soulevant avec peine.

— Je suis *la Vierge des dernières amours*[178], répondit l'Indienne. Mes parents ont demandé pour moi la préférence, car ils haïssent Venclao, que j'aime. Voilà pourquoi je pleure à ton chevet : je m'appelle Nélida.

René répondit dans la langue des Sauvages :

— Les baisers d'une bouche qui n'est point aimée sont des épines qui percent les lèvres. Nélida, va retrouver Venclao ; dis-lui que l'étranger des sassafras a respecté ton amour et ton malheur.

À ces mots, la fille des Illinois s'écria :

— Manitou des infortunés, écoute ma prière ! Fais que ce prisonnier échappe au sort qu'on lui réserve ! il n'a point flétri mon sein ! puisse sa bien-aimée lui être attachée comme l'épouse de l'alcyon, qui porte aux rayons du soleil son époux languissant sous le poids des années !

En achevant ces paroles, *la Vierge des dernières amours* prit les fleurs de jasmin qui couvraient ses cheveux, et les déposa sur le front de René : mœurs extraordinaires dont la trame semble être tissue par les Muses et par les Furies.

— Couronnée de ta main, dit le jeune homme à Nélida, la victime sera plus agréable au Grand-Esprit.

René, depuis longtemps, avait assez de la vie ; content de mourir, il offrait au ciel les tourments qu'il allait endurer pour

l’expiation de ceux d’Amélie.

Dans ce moment les gardes entrèrent, et la fille des Illinois se retira.

Elle vint, l’heure des supplices : les Indiens racontèrent que l’astre de la lumière, épouvanté, ne sortit point ce jour-là du sein des mers, et qu’Athaensic, déesse des vengeances, éclaira seule la nature. Les prisonniers furent conduits au lieu de l’exécution.

Le chef des Natchez est attaché à un poteau, au pied duquel s’élevait un amas d’écorces et de feuilles séchées : le frère d’Amélie est réservé pour la dernière victime. Le grand-prêtre paraît au milieu du cercle que formait la foule autour du poteau ; il tient à la main une torche, qu’il secoue en dansant. Bientôt il communique le feu au bûcher : on eût cru voir un de ces sacrifices offerts par les anciens Grecs sur les bords de l’Hellespont : le mont Ida, le Xante et le Simoïs pleuraient Astyanax et les ruines fumantes d’Ilion.

On brûle d’abord les pieds du vieillard, aussi tranquille au feu du bûcher que s’il eût été assis, aux rayons du matin, à la porte de sa cabane. Le sachem chante au milieu des tourments qui le conduisent à la tombe, comme l’époux répète le cri d’hyménée en s’approchant du lit nuptial. Les bourreaux, irrités, épuisent la fécondité de leur infernal génie. Ils enfoncent dans les plaies de l’ami de Chactas des éclisses de pin enflammées, et lui crient :

— Eclaire-nous donc maintenant, ô bel astre[179] !

Tel un soleil couronnant son front du feu le plus doux se couche au milieu du concert de la nature : ainsi parut aux Illinois la victime rayonnante.

Athaensic souffle sa rage dans les cœurs : un jongleur, qu’une louve avait nourri dans un antre du Niagara, se précipite sur le sachem, lui arrache la peau de la tête et répand des cendres rougies sur le crâne découvert du vieillard. La douleur abat le chef des Natchez aux pieds de ses ennemis.

Bientôt réveillé d’un évanouissement dont il s’indigne, il saisit un tison, appelle et défie ses persécuteurs : cantonné au milieu de son bûcher, il est un moment la terreur de toute une

armée. Un faux pas le livre de nouveau aux inventeurs des tortures : ils se jettent sur le vieillard ; la hache coupe ces pieds qui visitaient la cabane des infortunés, ces mains qui pansaient les blessures. On roule un tronc encore vivant sur la braise, dont la violence sert de remède aux plaies de la victime et les cicatrise, tandis que le sang fume sur les charbons, comme l'encens dans un sacrifice.

Le chef n'a pas succombé ; il écarte encore de ses regards les guerriers les plus proches, et fait reculer les bourreaux. Moins effrayant est le serpent dont le voyageur a séparé les anneaux avec un glaive : le dragon mutilé s'agite aux pieds de son ennemi, soufflant sur lui ses poisons, le menaçant de ses ardentes prunelles, de sa triple langue et de ses longs sifflements.

— René ! s'écrie enfin le vieillard d'une voix qui semble avoir redoublé de force, je vais rejoindre mes pères ! Je ne me suis livré à ces actions qu'afin de t'encourager à mourir et de te montrer ce que peut un homme lorsqu'il veut exercer toute la puissance de son âme. Pour l'honneur de ta nouvelle patrie, imite mon exemple.

Il expire. Il avait accompli un siècle : sa vertu antique, cultivée si longtemps sur la terre, s'épanouit aux rayons de l'éternité, comme l'aloès américain qui au bout de cent printemps ouvre sa fleur aux regards de l'aurore.

Livre XII

Le courage du chef des Natchez avait exalté la fureur des Illinois. Ils s’écriaient, pleins de rage :

— Si nous n’avons pu tirer un mugissement de ce vieux buffle, voici un jeune cerf qui nous dédommagera de nos peines.

Femmes, enfants, sachems, tous s’empressent au nouveau sacrifice : le génie des vengeances sourit aux tourments et aux larmes qu’il prépare.

Sur une habitation américaine que gouverne un maître humain et généreux, de nombreux esclaves s’empressent à recueillir la cerise du café : les enfants la précipitent dans des bassins d’une eau pure ; les jeunes Africaines l’agitent avec un râteau pour détacher la pulpe vermeille du noyau précieux, ou étendent sur des claies la récolte opulente. Cependant le maître se promène sous des orangers, promettant des amours et du repos à ses esclaves, qui font retentir l’air des chansons de leur pays : ainsi les Illinois s’empressent, sous les regards d’Athaensic, à recueillir une nouvelle moisson de douleurs. En peu de temps l’ouvrage se consomme, et le frère d’Amélie, dépouillé par les sacrificateurs, est attaché au pilier du sacrifice.

Au moment où le flambeau abaissait sa chevelure de feu pour la répandre sur les écorces, des tourbillons de fumée s'élèvent des cabanes voisines : parmi des clameurs confuses on entend retentir le cri des Natchez ; un parti de cette nation portait la flamme chez les Illinois. L'épouvante et la confusion se mettent dans la foule assemblée autour du frère d'Amélie ; les jongleurs prennent la fuite ; les femmes et les enfants les suivent : on se disperse sans écouter la voix des chefs, sans se réunir pour se défendre. Dans la terreur dont les esprits sont frappés, la petite troupe des Natchez pénètre jusqu'au lieu du sang. Un jeune chef, la hache à la main, devance ses compagnons. Qui déjà ne l'a nommé ? C'est Outougamiz. Il est au bûcher ; il a coupé les liens funestes !

Toutes les paroles de tendresse et de pitié prêtes à s'échapper de son âme par lui sont étouffées. Rien n'est fait encore : René n'est pas sauvé ; un seul instant de retard le peut perdre. Revenus de leur première frayeur, les Illinois se sont aperçus du petit nombre des Natchez ; ils se rassemblent

avec des cris et entourent la troupe libératrice. Les efforts de cette troupe lui ouvrent un chemin : mais que peuvent douze guerriers contre tant d'ennemis ? En vain les Natchez ont placé au milieu d'eux le frère d'Amélie : ses blessures le rendent boiteux et pesant ; sa main percée d'une flèche ne peut lever la hache, et presque à chaque pas il va mesurer la terre.

Outougamiz charge le frère d'Amélie sur ses épaules, le fardeau sacré semble lui avoir donné des ailes : le frère de Céluta glisse sur la pointe des herbes ; on n'entend ni le bruit de ses pas ni le murmure de son haleine. D'une main il retient son ami, de l'autre il frappe et combat. À mesure qu'il s'avance vers la forêt voisine, ses compagnons tombent un à un à ses côtés : quand il pénétra avec René dans la forêt, il restait seul.

Déjà la nuit était descendue ; déjà Outougamiz s'était enfoncé dans l'épaisseur des taillis, où, déposant René parmi de longues herbes, il s'était couché près de lui : bientôt il entend des pas. Les Illinois allument des flambeaux qui éclairent les plus sombres détours du bois.

René veut adresser les paroles de sa tendre admiration au jeune sauvage, mais celui-ci lui ferme la bouche : il connaissait l'oreille subtile des Indiens. Il se lève, trouve avec joie que le frère d'Amélie a repris quelque force, lui ceint les reins d'une corde et l'entraîne au bas d'une colline qui domine un marais.

Les deux infortunés cherchent un asile au fond de ce marais : tantôt ils plongent dans le limon qui bouillonne autour de leur ceinture ; tantôt ils montrent à peine la tête au-dessus des eaux. Ils se frayent une route à travers les herbes aquatiques qui entravent leurs pieds comme des liens, et parviennent ainsi à de hauts cyprès, sur les genoux[180] desquels ils se reposent.

Des voix errantes s'élèvent autour du marais. Des guerriers se disaient les uns aux autres :

— Il s'est échappé.

Plusieurs soutenaient qu'un génie l'avait délivré. Les jeunes Illinois se faisaient de mutuels reproches, tandis que des sachems assuraient qu'on retrouverait le prisonnier, puisqu'on était sur ses traces ; et ils poussaient des dogues dans les

roseaux. Les voix se firent entendre ainsi quelque temps : par degrés elles s’éloignèrent et se perdirent enfin dans la profondeur des forêts.

Le souffle refroidi de l’aube engourdit les membres de René ; ses plaies étaient déchirées par les buissons et les ronces, et de la nudité de son corps découlait une eau glacée : la fièvre vint habiter ses os, et ses dents commencèrent à se choquer avec un bruit sinistre. Outougamiz saisit René de nouveau, le réchauffa sur son cœur, et quand la lumière du soleil eut pénétré sous la voûte des cyprès, elle trouva le sauvage tenant encore son ami dans ses bras.

Mère des actions sublimes ! toi qui, depuis que la Grèce n’est plus, as établi ta demeure sur les tombeaux indiens, dans les solitudes du Nouveau-Monde ! toi qui, parmi ces déserts, es pleine de grandeur, parce que tu es pleine d’innocence ! amitié sainte ! prête-moi tes paroles les plus fortes et les plus naïves, ta voix la plus mélodieuse et la plus touchante, tes sentiments exaltés, tes feux immortels, et toutes les choses ineffables qui sortent de ton cœur, pour chanter les sacrifices que tu inspires ! Oh ! qui me conduira au champ des Rutules, à la tombe d’Euryale et de Nisus, où la Muse console encore des mânes fidèles ! Tendre divinité de Virgile, tu n’eus à soutirer que la mort de deux amis : moi j’ai à peindre leur vie infortunée.

Qui dira les douces larmes du frère d’Amélie ? qui fera voir ses lèvres tremblantes où son âme venait errer ? qui pourra représenter sous l’abri d’un cyprès, parmi des roseaux, Outougamiz, sa chaîne d’or, Manitou de l’amitié, serrée à triple nœud sur sa poitrine, Outougamiz soutenant dans ses bras l’ami qu’il a délivré, cet ami couvert de fange et de sang, et dévoré d’une fièvre ardente ? Que celui qui le peut exprimer nous rende le regard de ces deux hommes, quand, se contemplant l’un l’autre en silence, les sentiments du ciel et du malheur rayonnaient et se confondaient sur leur front. Amitié ! que sont les empires, les amours, la gloire, toutes les joies de la terre, auprès d’un seul instant de ce douloureux bonheur ?

Outougamiz, par cet instinct de la vertu qui fait deviner le

crime, avait ajouté peu de foi au récit d'Ondouré ; ce qu'il recueillit de la bouche de divers guerriers augmenta ses doutes. Dans tous les cas, René était mort ou pris, et il fallait ou lui donner la sépulture ou le délivrer des flammes.

Outougamiz cache ses desseins à Céluta : il n'avertit qu'une troupe de jeunes Natchez qui consentent à le suivre. Il se dépouille de tout vêtement, et ne garde qu'une ceinture pour être plus léger ; il peint son corps de la couleur des ombres ; ceint le poignard, s'arme du tomahawk[181] ; attache sur son cœur la chaîne d'or, suspend de petits pains de maïs à son côté, jette l'arc sur son épaule, et rejoint dans la forêt ses compagnons. Il se glisse avec eux dans les ténèbres : arrivé au Bayouc des Pierres, il le traverse, aborde la rive opposée, pousse le cri du castor qui a perdu ses petits, bondit, et il disparaît dans le désert.

Huit jours entiers il marche, ou plutôt il vole ; pour lui plus de sommeil, pour lui plus de repos. Ah ! le moment où il fermerait la paupière ne pourrait-il pas être le moment même qui lui ravirait son ami ? Montagnes, précipices, rivières, tout est franchi : on dirait un aimant qui cherche à se réunir à l'objet qui l'attire à travers les corps qui s'opposent à son passage. Si l'excès de la fatigue arrête le frère de Céluta, s'il sent, malgré lui, ses yeux s'appesantir, il croit entendre une voix qui lui crie du milieu des flammes :

— Outougamiz ! Outougamiz ! où est le Manitou que je t'ai donné ?

À cette voix intérieure, il tressaille, se lève, baise la chaîne d'or, et reprend sa course.

La lenteur avec laquelle les Illinois retournèrent à leurs villages donna le temps à Outougamiz d'arriver avant la consomption de l'holocauste. Ce sauvage n'est plus le simple, le crédule Outougamiz : à sa résolution, à son adresse, à la manière dont il a tout prévu, tout calculé, on prendrait ce soldat pour un chef expérimenté. Il sauve René, mais en perdant ses nobles compagnons, troupe d'amis qui offre à l'amitié ce magnanime sacrifice ! il sauve René, l'entraîne dans le marais ; mais que de périls il reste encore à surmonter !

Le lieu où les deux amis se reposèrent d’abord étant trop voisin du rivage, Outougamiz résolut de se réfugier sous d’autres cyprès, qui croissaient au milieu des eaux : lorsqu’il voulut exécuter son dessein, il sentit toute sa détresse. Un peu de pain de maïs n’avait pu rendre les forces à René ; ses douleurs s’étaient augmentées, ses plaies s’étaient rouvertes ; une fièvre pesante l’accablait, et l’on ne s’apercevait de sa vie qu’à ses souffrances. Accablé par ses chagrins et ses travaux, affaibli par la privation presque totale de nourriture, le frère de Céluta eût eu besoin pour lui-même des soins qu’il prodiguait à son ami. Mais il ne s’abandonna point au désespoir ; son âme, s’agrandissant avec les périls, s’élève comme un chêne qui semble croître à l’œil à mesure que les tempêtes du ciel s’amoncellent autour de sa tête. Plus ingénieux dans son amitié qu’une mère indienne qui ramasse de la mousse pour en faire un berceau à son fils, Outougamiz coupe des joncs avec son poignard, en forme une sorte de nacelle, parvient à y coucher le frère d’Amélie, et, se jetant à la nage, traîne après lui le fragile vaisseau qui porte le trésor de l’amitié.

Outougamiz avait été au moment d’expirer de douleur ; il se sentit près de mourir de joie lorsqu’il aborda la cyprière.

— Oh ! s’écria-t-il en rompant alors pour la première fois le silence, il est sauvé ! Délicieuse nécessité de mon cœur ! pauvre colombe fugitive ! te voilà donc à l’abri des chasseurs ! Mais, René, je crains que tu ne me veuilles pas pardonner, car c’est moi qui suis la cause de tout ceci, puisque je n’étais point auprès de toi dans la bataille. Comment ai-je pu quitter mon ami qui m’avait donné un Manitou sur mon berceau ? C’est fort mal, fort mal à toi, Outougamiz !

Ainsi parlait le sauvage ; la simplicité de ses propos, en contraste avec la sublimité de ses actions, firent sortir un moment René de l’accablement de la douleur : levant une main débile et des yeux éteints, il ne put prononcer que ces mots :

— Te pardonner !

Outougamiz entre sous les cyprès : il coupe les rameaux trop abaissés, il écarte des genoux de ces arbres les débris des

branches : il y fait un doux lit avec des cimes de joncs pleins d'une moelle légère ; puis, attirant son ami sur ce lit, il le recouvre de feuilles séchées : ainsi un castor dont les eaux ont inondé les premiers travaux prend son nourrisson et le transporte dans la chambre la plus élevée de son palais.

Le second soin du frère de Céluta fut de panser les plaies du frère d'Amélie. Il sépare deux nœuds de roseaux, puise un peu d'eau du marais, verse cette eau d'une coupe dans l'autre pour l'épurer et lave les blessures dont il a sucé d'abord le venin. La main d'un fils d'Esculape, armé des instruments les plus ingénieux, n'aurait été ni plus douce ni plus salutaire que la main de cet ami. René ne pouvait exprimer sa reconnaissance que par le mouvement de ses lèvres. De temps en temps l'Indien lui disait avec inquiétude :

— Te fais-je mal ? te trouves-tu un peu soulagé ?

René répondait par un signe qu'il se sentait soulagé, et Outougamiz continuait son opération avec délices.

Le sauvage ne songeait point à lui : il avait encore quelque reste de maïs, il le réservait pour René. Outougamiz ne faisait qu'obéir à un instinct sublime, et les plus belles actions n'étaient chez lui que l'accomplissement des facultés de sa vie. Comme un charmant olivier nourri parmi les ruisseaux et les ombrages laisse tomber, sans s'en apercevoir, au gré des brises, ses fruits mûrs sur les gazons fleuris, ainsi l'enfant des forêts américaines semait, au souffle de l'amitié, ses vertus sur la terre, sans se douter des merveilleux présents qu'il faisait aux hommes.

Rafraîchi et calmé par les soins de son libérateur, René sentit ses paupières se fermer, et Outougamiz tomba lui-même dans un profond sommeil à ses côtés : les anges veillèrent sur le repos de ces deux hommes, qui avaient trouvé grâce auprès de celui qui dormit dans le sein de Jean.

Outougamiz eut un songe. Une jeune femme lui apparut : elle s'appuyait en marchant sur un arc détendu, entouré de lierre comme un thyrse ; un chien la suivait. Ses yeux étaient bleus ; un sourire sincère entrouvrait ses lèvres de rose ; son air était un mélange de force et de grâce. Presque nue, elle ne

portait qu’une ceinture, plus belle que celle de Vénus. Outougamiz se figurait lui tenir ce discours :

— Etrangère, j’avais planté un érable sur le sol de la hutte où je suis né : voilà que pendant mon absence de méchants Manitous ont blessé son écorce et ont fait couler sa sève. Je cherche des simples dans ces marais pour les appliquer sur les plaies de mon érable. Dis-moi où je trouverai la feuille du savinier.

D’une voix paisible l’Indienne paraissait répondre à Outougamiz :

— En vérité, je dis qu’il connaîtra toutes les ruses de la sagesse, l’homme qui pourra pénétrer celle de votre amitié. Ne craignez rien : j’ai dans le jardin de mon père des simples pour guérir tous les arbres, et en particulier les érables blessés.

En prononçant ces paroles, qu’Outougamiz croyait entendre, l’Indienne, fille du songe, prit un air de majesté : sa tête se couronna de rayons ; deux ailes blanches bordées d’or ombragèrent ses épaules divines. L’extrémité d’un de ses pieds touchait légèrement la terre, tandis que son corps flottait déjà dans l’air diaphane.

« Outougamiz, semblait dire le brillant fantôme, élève-toi par l’adversité. Que les vertus de la nature te servent d’échelons pour atteindre aux vertus plus sublimes de la religion de cet homme à qui tu as dévoué ta vie : alors je reviendrai vers toi, et tu pourras compter sur les secours de l’ange de l’amitié. »

Ainsi parle la vision au jeune Natchez plongé dans le sommeil. Un parfum d’ambroisie, embaumant les lieux d’alentour, répand la force dans l’âme du frère de Céluta, comme l’huile sacrée qui fait les rois ou prépare l’âme du mourant aux béatitudes célestes.

En même temps le rêve devient magnifique : le séraphin, dont il produit l’image, poussant la terre de son pied, comme un plongeur qui remonte du fond de l’abîme, s’élève dans les airs. Cette vertu calme ne se meut point avec la rapidité des messagers qui portent les ordres redoutables du Tout-Puissant ; son assomption vers la région de l’éternelle paix est

mesurée, grave et majestueuse. Aux champs de l’Europe un globe lumineux, arrondi par la main d’un enfant des Gaules, perce lentement la voûte du ciel ; aux champs de l’Inde, l’oiseau du paradis flotte sur un nuage d’or, dans le fluide azuré du firmament.

Outougamiz se réveille ; la voix du héron annonçait le retour de l’aurore : le frère de Céluta se sentait tout fortifié par son rêve et par son sommeil. Après quelques moments employés à rassembler ses idées, l’Indien, rappelant et les périls passés et les dangers à venir, se lève pour commencer sa journée. Il visite d’abord blessures de René, frotte les membres engourdis du malade avec un bouquet d’herbes aromatiques, partage avec lui quelques morceaux de maïs, change les joncs de la couche, renouvelle l’air en agitant les branches des cyprès, et replace son ami sur de frais roseaux : on eût dit d’une matrone laborieuse qui arrange au matin sa cabane, ou d’une mère qui donne de tendres soins à son fils.

Ces choses de l’amitié étant faites, Outougamiz songe à se parer avant d’accomplir les desseins qu’il méditait. Il se mire dans les eaux, peigne sa chevelure, et ranime ses joues décolorées avec la pourpre d’une craie précieuse. Ce sauvage avait tout oublié dans son héroïque entreprise, hors le vermillon des fêtes, mêlant ainsi l’homme et l’enfant, portant la gravité du premier dans les frivolités du second, et la simplicité du second dans les occupations du premier : sur l’arbre d’Atalante, le bouton parfumé qui sert d’ornement à la jeune fille grossit auprès de la pomme d’or qui rafraîchit la bouche du voyageur fatigué.

La nature avait placé dans le cœur d’Outougamiz l’intelligence qu’elle a mise dans la tête des autres hommes : le souffle divin donnait à la Pythie des vues de l’avenir moins claires et moins pénétrantes que l’esprit dont il était animé ne découvrait au frère de Céluta les malheurs qui pouvaient menacer son ami. Saisissant le temps corps à corps, l’amitié forçait ce mystérieux Protée à lui révéler ses secrets.

Outougamiz, ayant pris ses armes, dit au nouveau Philoctète couché dans son antre, mais que l’amitié des déserts, plus

fidèle que celle des palais, n’avait point trahi :

— Je vais chercher les dons du Grand-Esprit, car il faut bien que tu vives, et il faut aussi que je vive. Si je ne mangeais pas, j’aurais faim, et mon âme s’en irait dans le pays des âmes. Et comment ferais-tu alors ? Je vois bien tes pieds, mais ils sont immobiles ; je vois bien tes mains, mais elles sont froides et ne peuvent serrer les miennes. Tu es loin de ta forêt et de ta retraite : qui donnerait la pâture à l’hermine blessée, si le castor qui l’accompagne allait mourir ? Elle baisserait la tête, ses yeux se fermeraient ; elle tomberait en défaillance : les chasseurs la trouveraient expirante et diraient : Voyez l’hermine blessée loin de sa forêt et de sa retraite.

À ces mots l’Indien s’enfonça dans la cyprière, mais non sans tourner plusieurs fois la tête vers le lieu où reposait la vie de sa vie. Il se parlait incessamment, et se disait :

— Outougamiz ! tu es un chevreuil sans esprit ; tu ne connais point les plantes, tu ne fais rien pour sauver ton frère.

Et il versait des larmes sur son peu d’expérience et il se reprochait d’être inutile à son ami !

Il chercha longtemps dans les détours du marais des herbes salutaires : il cueillit des cressons et tua quelques oiseaux. En revenant à l’asile consacré par son amitié, il aperçut de loin les joncs bouleversés et épars. Il approche, appelle, touche à la couche, soulève les roseaux : le frère d’Amélie n’était plus !

Le désespoir s’empare d’Outougamiz : prêt à se briser la tête contre le tronc des cyprès, il s’écrie :

— Où es-tu ? m’as-tu fui comme un faux ami ? Mais qui t’a donné des pieds ou des ailes ? Est-ce la Mort qui t’a enlevé ?…

Tandis que le sauvage s’abandonne à ses transports, il croit entendre un bruit à quelque distance : il se tait, retient son haleine, écoute, puis soudain se plonge dans l’onde, bondit, nage, bondit encore, bientôt découvre René qui se débat expirant contre un Illinois.

Outougamiz pousse le cri de mort : l’effort qu’il fait en s’élançant est si prodigieux, que ses pieds s’élèvent au-dessus de la surface de l’eau. Il est déjà sur l’ennemi, le renverse, se roule avec lui parmi les limons et les roseaux. Comme lorsque

deux taureaux viennent à se rencontrer dans un marais où il ne se trouve qu'un seul lieu pour désaltérer leur soif, ils baissent leurs dards recourbés, leurs queues hérissées se nouent en cercle ; ils se heurtent du front ; des mugissements sortent de leur poitrine, l'onde jaillit sous leurs pieds, la sueur coule autour de leurs cornes et sur le poil de leurs flancs. Outougamiz est vainqueur ; il lie fortement avec des racines tressées son prisonnier au pied d'un arbre, et étend à l'ombre, sous le même arbre, l'ami qu'il vient encore de sauver.

Par les violentes secousses que le frère d'Amélie avait éprouvées, ses plaies s'étaient rouvertes. Le Natchez, dans le premier moment de sa vengeance, fut prêt d'immoler l'Illinois.

— Comment, lui dit-il, as-tu pu être assez cruel pour entraîner ce cerf affaibli ? s'il eût été dans sa force, lâche ennemi, d'un seul coup de tête il eût brisé ton bouclier. Tu mériterais bien que cette main t'enlevât ta chevelure.

Outougamiz, s'arrêtant comme frappé d'une pensée :

— As-tu un ami ? dit-il à l'Illinois.

— Oui, répondit le prisonnier.

— Tu as un ami ! reprit le frère de Céluta s'approchant de lui et le mesurant des yeux ; ne va pas faire un mensonge.

— Je dis la vérité, reprit l'Illinois.

— Eh bien ! s'écria Outougamiz tirant son poignard après avoir approché de son oreille la petite chaîne d'or, eh bien ! rends grâces à ce Manitou qui vient de me défendre de te tuer : il ne sera pas dit qu'Outougamiz le Natchez, de la tribu du Serpent ait jamais séparé deux amis. Que serait-ce de moi si tu m'avais privé de René ? Ah ! je ne serais plus qu'un chevreuil solitaire. Tu vois, ô Illinois ! ce que tu allais faire ; et ton ami serait ainsi ! et il irait seul murmurant ton nom dans le désert ! Non ! il serait trop infortuné ! et ce serait moi !...

Le sauvage coupe aussitôt les liens de l'Illinois.

— Sois libre, lui dit-il, retourne à l'autre moitié de ton âme, qui te cherche peut-être, comme je cherchais à l'instant ma couronne de fleurs, lorsque tu étais assez inhumain pour la dérober à ma chevelure. Mais je compte sur ta foi : tu ne découvriras point mon lieu à tes compatriotes. Tu ne leur diras

point : « Sous le cyprès de l’amitié, Outougamiz le Simple a caché la chair de sa chair. » Jure par ton ami que tes lèvres resteront fermées, comme les deux coupes d’une noix que la lune des moissons n’a point achevé de mûrir.

— Moi, Nassoute, reprit l’étranger, je jure par mon ami, qui est pour moi comme un baume lorsque j’ai des peines dans le cœur, je jure que je ne découvrirai point ton lieu, et que mes lèvres resteront fermées comme les deux coupes d’une noix que la lune des moissons n’a point achevé de mûrir.

À ces mots Nassoute allait s’éloigner, lorsque Outougamiz l’arrêta et lui dit :

— Où sont les guerriers Illinois ?

— Crois-tu, répliqua l’étranger, que je sois assez lâche pour te l’apprendre ?

Frère de Céluta, vous répondîtes :

— Va retrouver ton ami : je te tendais un piège : si tu avais trahi ta patrie, je n’eusse point cru à ton serment, et tu tombais sous mes coups.

Nassoute s’éloigne : Outougamiz vient donner ses soins au frère d’Amélie, comme s’il ne s’était rien passé, et comme s’il n’y eut aucun lieu de douter de la foi de l’Illinois, puisqu’il avait fait le serment de l’amitié.

Quelques jours s’écoulèrent : les blessures de René commençaient à se cicatriser ; les meurtrissures étaient moins douloureuses ; la fièvre se calmait. Le frère d’Amélie serait revenu plus promptement à la vie si une nourriture abondante avait pu rétablir ses forces ; mais Outougamiz trouvait à peine quelques baies sauvages. Elles manquèrent enfin ; il ne resta plus au frère de Céluta qu’à tenter les derniers efforts de l’amitié.

Une nuit, il sort furtivement du marais, cachant son entreprise à René et laissant çà et là des paquets flottants de roseaux pour reconnaître la route, si les génies lui permettaient le retour. Il monte à travers le bois de la colline ; il découvre le camp des Illinois, où il était résolu de pénétrer.

Des feux étaient encore allumés : la plupart des familles dormaient étendues autour de ces feux. Le jeune Natchez,

après avoir noué sa chevelure à la manière des guerriers ennemis, s’avance vers l’un des foyers. Il aperçoit un cerf à demi dépouillé dont les chairs n’avaient point encore pétillé sur la braise. Outougamiz en dépèce avec son poignard les parties les plus tendres, aussi tranquillement que s’il eût préparé un festin dans la cabane de ses pères. Cependant on voyait ça et là quelques Illinois éveillés qui riaient et chantaient. La matrone du foyer où le frère de Céluta dérobait une part de la victime ouvrit elle-même les yeux ; mais elle prit l’étranger pour le jeune fils de ses entrailles, et se replongea dans le sommeil. Des chasseurs passent auprès de l’ami de René, lui souhaitent un ciel bleu, un manteau de castor et l’espérance. Outougamiz leur rend à demi-voix le salut de l’hospitalité.

Un d’entre eux s’arrêtant, lui dit :

— Il a singulièrement échappé.

— Un génie sans doute l’a ravi, répond le frère de Céluta.

L’Illinois repartit :

— Il est caché dans le marais ; il ne se peut sauver, car il est environné de toutes parts : nous boirons dans son crâne.

Tandis qu’Outougamiz se trouvait engagé dans cette conversation périlleuse, la voix d’une femme se fit entendre à quelque distance ; elle chantait :

— Je suis l’épouse de Venclao. Mon sein, avec son bouton de rose, est comme le duvet d’un cygne que la flèche du chasseur a taché d’une goutte de sang au milieu. Oui, mon sein est blessé, car je ne puis secourir l’étranger qui respecta la vierge des dernières amours. Puissé-je du moins sauver son ami !

L’Indienne se tut, puis, s’approchant du Natchez dans les ombres, elle continua de la sorte :

— La nonpareille des Florides croyait que l’hiver avait changé sa parure, et qu’elle ne serait point reconnue parmi les aigles des rochers chez lesquels elle cherchait la pâture ; mais la colombe fidèle la découvrit et lui dit : « Fuis, imprudent oiseau : la douceur de ton chant t’a trahi. »

Ces paroles frappèrent le frère de Céluta : il lève les yeux, et remarque les pleurs de la jeune femme ; il entrevoit en même

temps les guerriers armés qui s’avancent. Il charge sur ses épaules une partie de la dépouille du cerf, s’enfonce dans les ombres, franchit le bois, rentre dans les détours du marais, et après quelques heures de fatigue et de périls se retrouve auprès de son ami.

Un ingénieux mensonge lui servit à cacher à René sa dangereuse aventure mais il fallait préparer le banquet : le jour on en pouvait voir la fumée ; la nuit on en pouvait découvrir les feux ; Outougamiz préféra pourtant la nuit : il espéra trouver un moyen de masquer la lueur de la flamme.

Lorsque le soleil fut descendu sous l’horizon et que les dernières teintes du jour se furent évanouies, l’Indien tira une étincelle de deux branches de cyprès en les frottant l’une contre l’autre, et en embrasa quelques feuilles. Tout réussit d’abord, mais des roseaux secs, placés trop près du foyer, prennent feu et jettent une grande lumière. Outougamiz les veut précipiter dans l’eau et ne fait qu’étendre la flamme. Il s’élance sur le monceau ardent et cherche à l’écraser sous ses pieds. René épuise ses forces renaissantes pour seconder son ami : soins inutiles ! le feu se propage, court en pétillant sur la cime séchée des joncs, et gagne les branches résineuses des cyprès. Le vent s’élève, des tourbillons de flammes, d’étincelles et de fumée montent dans les airs, qui prennent une couleur sanglante. Un vaste incendie se déploie sur le marais.

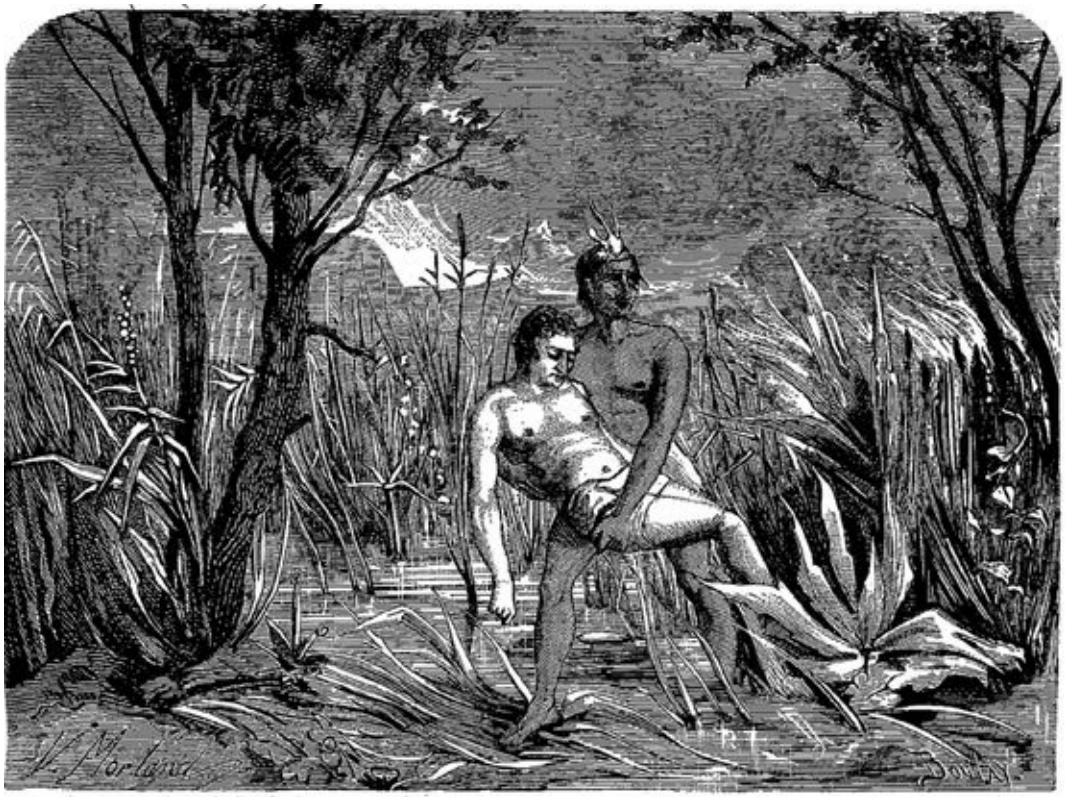

Comment fuir ? comment échapper à l'élément terrible qui, après s'être éloigné de son centre, s'en rapprochait et menaçait les deux amis ? Déjà étaient consumés les paquets de joncs sur lesquels le frère de Céluta aurait pu tenter encore de transporter René dans d'autres parties du marais. Essayer de passer au désert voisin : les cruels Illinois n'y campaient-ils pas ? N'était pas probable qu'attirés par l'incendie ils fermaient toutes les issues ? Ainsi, lorsqu'on croit être arrivé au comble de la misère, on aperçoit par-delà de plus hautes adversités. Il est difficile au fils de la femme de dire :

— Ceci est le dernier degré du malheur.

Outougamiz était presque vaincu par la fortune : il voyait perdu tout ce qu'il avait fait jusque alors. Il n'avait donc sauvé son ami du cadre de feu que pour brûler cet ami de sa propre main ! Il s'écria d'une voix douloureuse :

— René, c'est moi qui t'immole ! Que tu es infortuné de m'avoir eu pour ami !

Le frère d'Amélie, d'un bras affaibli et d'une main pâle, pressa tendrement le sauvage sur son sein.

— Crois-tu, lui dit-il, qu'il ne me soit pas doux de mourir

avec toi ? Mais pourquoi descendrais-tu au tombeau ? Tu es vigoureux et habile ; tu te peux frayer un chemin à travers les flammes. Revole à tes ombrages : les Natchez ont besoin de ton cœur et de ton bras ; une épouse, des enfants embelliront tes jours, et tu oublieras une amitié funeste. Pour moi, je n'ai ni patrie, ni parents sur la terre : étranger dans ces forêts, ma mort ou ma vie n'intéresse personne, mais toi, Outougamiz, n'as-tu pas une sœur ?

— Et cette sœur, répliqua Outougamiz, n'a-t-elle pas levé sur toi des regards de tendresse ? Ne reposes-tu pas dans le secret de son cœur ? Pourquoi l'as-tu dédaignée ? Que me conseilles-tu ? De t'abandonner ! Et depuis quand t'ai-je prouvé que j'étais plus que toi attaché à la vie ? Depuis quand m'as-tu vu me troubler au nom de la mort ? Ai-je tremblé quand, au milieu des Illinois, j'ai brisé les liens qui te retenaient ? Mon cœur palpitait-il de crainte quand je te portais sur mes épaules avec des angoisses que je n'aurais pas échangées contre toutes les joies du monde ? Oui, il palpitait, ce cœur, mais ce n'était pas pour moi ! Et tu oses me dire que tu n'as point d'ami ! Moi, t'abandonner ! Moi, trahir l'amitié ! Moi, former d'autres liens après ta mort ! Moi, heureux sans toi, avec une épouse et des enfants ! Apprends-moi donc ce qu'il faut que je raconte à Céluta en arrivant aux Natchez ! Lui dirai-je : « J'avais délivré celui pour lequel je t'appelai en témoignage de l'amitié ; le feu a pris à des joncs ; j'ai eu peur, j'ai fui. J'ai vu de loin les flammes qui ont consumé mon ami ? » Tu sais mourir, prétends-tu, René ; moi, je sais plus, je sais vivre. Si j'étais dans ta place et toi dans la mienne, je ne t'aurais pas dit : « Fuis et laisse-moi. » Je t'aurais dit : « Sauve-moi, ou mourons ensemble. »

Outougamiz avait prononcé ces paroles d'un ton qui ne lui était pas ordinaire. Le langage de la plus noble passion était sorti dans toute sa magnificence des lèvres du simple sauvage.

— Reste avec moi, s'écria à son tour le frère d'Amélie : je ne te presse plus de fuir. Tu n'es pas fait pour de tels conseils.

À ces mots, quelque chose de serein et d'ineffable se répandit sur le visage d'Outougamiz, comme si le ciel s'était

entrouvert, et que la clarté divine se fût réfléchie sur le front du frère de Céluta. Avec le plus beau sourire que l'ange des amitiés vertueuses ait jamais mis sur les lèvres d'un mortel, l'Indien répondit :

— Tu viens de parler comme un homme ; je sens dans mon sein toutes les délices de la mort.

Les deux amis, cessant d'opposer à l'incendie des efforts impuissants et de tenter une retraite impossible, assis l'un près de l'autre, attendirent l'accomplissement de leur destinée.

La flamme se repliant sur elle-même avait embrasé le cyprès qui leur servait d'asile ; des brandons commençaient à tomber sur leurs têtes. Tout à coup, à travers les masses de feu et de fumée, on entend un léger bruit dans les eaux. Une espèce de fantôme apparaît : ses cheveux sont consumés sur ses tempes ; sa poitrine et ses bras sont à demi brûlés, tandis que le bas de son corps dégoutte d'une eau bourbeuse.

— Qui es-tu ? lui crie Outougamiz ; es-tu l'esprit de mon père qui vient nous chercher, pour nous conduire au pays des âmes ?

— Je suis Venclao, répond le spectre, l'ami de Nassoute, auquel tu as donné la vie, et l'époux de Nélida, cette vierge des dernières amours, que ton ami a respectée. Je viens payer ma double dette. La flamme a découvert votre asile ; les tribus des Illinois environnent le marais ; déjà plusieurs guerriers nagent pour arriver jusqu'à vous ; je les ai devancés. Nassoute nous attend à l'endroit de la rive que l'on a confié à sa garde. Hâtons-nous.

Venclao passe un bras vigoureux sous le bras du frère d'Amélie, et fait signe à Outougamiz de le soutenir du côté opposé. Ainsi entrelacés, tous trois se plongent dans les eaux ; ils s'avancent à travers des champs de cannes embrasées, tantôt menacés par le feu, tantôt prêts à s'engloutir dans l'onde. Chaque instant augmente le danger ; des cris, des voix se font entendre de toutes parts. Tels furent les périls d'Enée lorsque, dans la nuit fatale d'Ilion, il allait à la lueur des flammes, par des rues solitaires et détournées, cacher sur le mont Ida et les anciens dieux de l'antique Troie et les dieux

futurs du Capitole.

Outougamiz, Venclao et René arrivent au lieu où Nassoute les attendait. Le frère d'Amélie est à l'instant placé sur un lit de branchages que Venclao, Nassoute et Outougamiz portent tour à tour. Ils s'éloignent à grands pas du fatal marais ; toute la nuit ils errent par le silence des bois. Aux premiers rayons de l'aurore, les deux Illinois s'arrêtent et disent aux deux guerriers ennemis :

— Natchez, implorez vos Manitous ; fuyez. Nous vous avons rendu vos bienfaits. Quittes envers vous, nous nous devons maintenant à notre patrie. Adieu !

Venclao et Nassoute posent à terre le lit du blessé, mettent un bâton de houx dans la main gauche du frère d'Amélie, donnent à Outougamiz des plantes médicinales, de la farine de maïs, deux peaux d'ours, et se retirent.

Les deux fugitifs continuèrent leur chemin. René marchait lentement le premier, courbé sur le bâton qu'il soulevait à peine ; Outougamiz le suivait répandant des feuilles séchées, afin de cacher l'empreinte de son passage : l'hôte des forêts est moins habile à tromper la meute avide que ne l'était l'Indien à mêler les traces de René pour le dérober à la recherche de l'ennemi.

Parvenu sur une bruyère, Outougamiz dit tout à coup :

— J'entends des pas précipités. et bientôt après une troupe d'Illinois se montre à l'horizon vers le nord. Le couple infortuné eut le temps de gagner un bois étroit qui bordait l'autre extrémité ; il y pénètre, et l'ayant traversé, il se trouve à l'endroit même où s'était donné le combat si fatal au grand-chef des Natchez et au frère d'Amélie.

À peine les deux amis foulaient-ils le champ de la mort, qu'ils ouïrent l'ennemi dans le bois voisin. Outougamiz dit à René :

— Couche-toi à terre : je te viendrai bientôt trouver.

René ne voulait plus disputer sa vie ; il était las de lutter si longtemps pour quelques misérables jours : mais il fut encore obligé d'obéir à l'amitié. Son infatigable libérateur le couvre des effroyables débris du combat, et s'enfonce dans

l’épaisseur d’une forêt.

Lorsque des enfants ont découvert le lieu où un rossignol a bâti son nid, la mère, poussant des cris plaintifs et laissant pendre ses ailes, voltige, comme blessée, devant les jeunes ravisseurs qui s’égarent à sa poursuite et s’éloignent du gage fragile de ses amours : ainsi le frère de Céluta, jetant des voix dans la solitude, attire les ennemis de ce côté et les écarte du trésor plus cher à son cœur que l’œuf plein d’espérance ne l’est à l’oiseau amoureux.

Les Illinois ne purent joindre le léger sauvage à qui l’amitié avait pour un moment, rendu toute sa vigueur. Ils approchaient du pays des Natchez, et, n’osant aller plus loin, ils abandonnèrent la poursuite.

Le frère de Céluta vint alors dégager René des ruines hideuses qui avaient protégé sa jeunesse et sa beauté. Les deux amis reprirent leur chemin au lever de l’aurore, après s’être lavés dans une belle source. Il se trouva que les restes glacés sous lesquels René avait conservé l’étincelle de la vie étaient ceux de deux Natchez, d’Aconda et d’Irinée. Le frère d’Amélie les reconnut, et, frappé de cette fortune extraordinaire, il dit à Outougamiz :

— Vois-tu ces corps défigurés, déchirés par les aigles et étendus sans honneurs sur la terre ? Aconda et Irinée ! vous étiez deux amis comme nous, vous fûtes jeunes et infortunés comme nous ! Je vous ai vus périr lorsque abattus j’essayais encore de vous défendre. Outougamiz, tu confiais cette nuit même l’ami vivant au secret de deux amis décédés. Ces morts se sont ranimés au feu de ton âme pour me prêter leur abri.

Outougamiz pleura sur Aconda et sur Irinée, mais il était trop faible pour leur creuser un tombeau.

Comme des laboureurs, après une longue journée de sueurs et de travaux, ramènent leurs bœufs fatigués à leur chaumière ; ils croient déjà découvrir leur toit rustique ; ils se voient déjà entourés de leurs épouses et de leurs enfants : ainsi les deux amis, en approchant du pays des Natchez, commençaient à sentir renaître l’espérance ; leurs désirs franchissaient l’espace qui les séparait de leurs foyers. Ces

illusions, comme toutes celles de la vie, furent de courte durée.

Les forces de René, épuisées une dernière fois, touchaient à leur terme ; et, pour comble de calamité, il ne lui restait plus rien des dons de Venclao et de Nassoute.

Outougamiz lui-même succombait : ses joues étaient creuses ; des jambes, amaigries et tremblantes, ne portaient plus son corps. Trois fois le soleil vint donner la lumière aux hommes, et trois fois il retrouva les voyageurs se traînant sur une bruyère qui n’offrait aucune ressource. Le frère d’Amélie et le frère de Céluta ne se parlaient plus ; ils jetaient seulement par intervalles l’un sur l’autre des regards furtifs et douloureux. Quelquefois Outougamiz cherchait encore à aider la marche de René : deux jumeaux qui se soutiennent à peine s’appuient de leurs faibles bras et ébauchent des pas incertains aux yeux de leur mère attendrie.

Du lieu où les amis étaient parvenus, jusqu’au pays des Natchez, il ne restait plus que quelques heures de chemin ; mais René fut contraint de s’arrêter. Excité par Outougamiz, qui le conjurait d’avancer, il voulut faire quelques pas, afin de ne point ravir volontairement à son sublime ami le fruit de tant de sacrifices : ses efforts furent vains. Outougamiz essaya de le porter sur ses épaules ; mais il plia, et tomba sous le fardeau.

Non loin du sentier battu murmurait une fontaine ; René s’en approcha en rampant sur les genoux et sur les mains, suivi d’Outougamiz, qui pleurait : le pasteur affligé accompagne ainsi le chevreau qui a brisé ses pieds délicats en tombant d’une roche élevée, et qui se traîne vers la bergerie.

La fontaine marquait la lisière même de la savane qui s’étend jusqu’au Bayouc des Pierres, et qui n’a d’autres bornes à l’orient que les bois du fort Rosalie. Outougamiz assit son compagnon au pied d’un saule. Le jeune sauvage attachait ses regards sur le pays de ses aïeux : être venu si près !

— René, dit-il, je vois notre cabane.

— Tourne-moi le visage de ce côte, répondit le frère d’Amélie.

Outougamiz obéit. Le frère de Céluta eut un moment la

pensée de se rendre aux Natchez y chercher du secours ; mais craignant que l'homme de son cœur n'expirât pendant son absence, il résolut de ne le point quitter. Il s'assit auprès de René, lui prit le front dans ses deux mains, et le pencha doucement sur sa poitrine : alors, baissant son visage sur une tête chérie, il se prépara à recueillir le dernier soupir de son ami. Comme deux fleurs que le soleil a brûlées sur la même tige, ainsi paraissaient ces deux jeunes hommes inclinés l'un sur l'autre vers la terre.

Un bruit léger et le souffle d'un air parfumé firent relever la tête à Outougamiz : une femme était à ses côtés. Malgré la pâleur et le vêtement en désordre de cette femme, comment l'Indien l'aurait-il méconnue ? Outougamiz laisse échapper de surprise et de joie le front de René ; il s'écrie :

— Ma sœur, est-ce toi ?

Célula recule ; elle s'était approchée des amis sans les découvrir ; le son de la voix de son frère l'a étonnée :

— Mon frère ! répond-elle, mon frère ! les génies me l'ont ravi ! l'homme blanc a expiré dans le cadre de feu ! Tous les jours je viens attendre les voyageurs à cette limite, mais ils ne reparaîtront plus !

Outougamiz se lève, s'avance vers Céluta, qui aurait pris la fuite si elle n'avait remarqué avec une pitié profonde la marche chancelante du guerrier. Vous eussiez vu sur le front de l'Indienne passer tour à tour le sentiment de la plus profonde terreur et de la plus vive espérance. Céluta hésitait encore, quand elle aperçoit, attaché au sein de son frère, le Manitou de l'amitié. Elle vole à Outougamiz, qu'elle embrasse et soutient à la fois, mais Outougamiz :

— Je l'ai sauvé ! il est là ! mais il est mort si tu n'as rien pour le nourrir.

L'amour a entendu la voix de l'amitié ! Céluta est déjà à genoux : timide et tremblante, elle a relevé le front de l'étranger mourant ; René lui-même a reconnu la fille du désert, et ses lèvres ont essayé de sourire. Outougamiz, la tête penchée dans son sein, les mains jointes et tombantes, disait :

— Témoin du serment de l'amitié, ma sœur, tu viens voir si

je l’ai bien tenu. J’aurais dû ramener mon ami plein de vie, et le voilà qui expire ! je suis un mauvais ami, un guerrier sans force. Mais toi, as-tu quelque chose pour ranimer mon ami ?

— Je n’ai rien ! s’écrie Céluta désespérée. Ah ! s’il eût été mon époux, s’il eût fécondé mon sein, il pourrait boire avec son enfant à la source de la vie !

Souhait divin de l’amante et de la mère !

La chaste Indienne rougit comme si elle eût craint d’avoir été comprise de René. Les yeux de cette femme étaient fixés au ciel, son visage était inspiré : on eût dit que, dans une illusion passionnée, Célula croyait nourrir et son fils et le père de son fils.

Amitié, qui m’avez raconté ces merveilles, que ne me donnâtes-vous le talent pour les peindre ! j’avais le cœur pour les sentir[182].

Partie II

Lorsque Céluta rencontra les deux amis au bord de la fontaine, il y avait déjà plusieurs jours qu'elle était errante dans les bois. Une fièvre ardente l'avait saisie à la nouvelle de la captivité de René : le départ subit d'Outougamiz redoubla les maux de l'infortunée, car elle devina que son frère avait volé à la délivrance de son ami. Or, cette seconde victime n'aurait-elle pas été immolée à la rage des Illinois ?

La fille de Tabamica s'était obstinée à demeurer seule dans sa cabane. Un jour, couchée sur la natte de douleur, elle vit entrer Ondouré. Le succès de cet homme avait enflé son orgueil ; ses vices s'étaient augmentés de toute l'espérance de ses passions. Sûr maintenant d'Akansie, qui connaissait son crime et qui en profitait, Ondouré se croyait déjà maître du pouvoir absolu, sous le nom de tuteur du jeune Soleil : il songeait à rétablir l'ancienne tyrannie, et, après avoir trompé les Français, il se flattait de trouver quelque moyen de les perdre.

Une seule chose menaçait l'ambition du sauvage, c'était un sentiment plus fort que cette ambition même, c'était l'amour toujours croissant qu'il ressentait pour Céluta : la vanité blessée, la soif de la vengeance, la fougue des sens, avaient transformé cet amour en une sorte de frénésie, dont les accès pouvaient réveiller la jalousie de la femme-chef.

Dans la première exaltation de son triomphe, Ondouré accourut donc à la demeure de la sœur d'Outougamiz. Il s'avança vers la couche où languissait la vierge solitaire.

— Céluta, dit-il, réveille-toi !

Et il lui secouait rudement la main.

— Réveille-toi, voici Ondouré : n'es-tu pas trop heureuse qu'un guerrier comme moi veuille bien encore te choisir pour maîtresse, toi rose fanée par le misérable blanc dont les

Manitous nous ont délivrés ?

Céluta essaye de repousser le barbare.

— Comme elle est charmante dans sa folie ! s'écrie Ondouré ; que son teint est animé ! que ses cheveux sont beaux !

Et le sauvage veut prodiguer des caresses à sa victime.

Dans ce moment, Akansie, que l'instinct jaloux égarait souvent autour de la cabane de sa rivale, paraît sur le seuil de la porte. Alors Céluta :

— Mère du Soleil ! secourez-moi.

Ondouré laisse échapper sa proie : confondu, honteux, balbutiant, il suit Akansie, qui s'éloigne les yeux sanglants, l'âme agitée par les furies.

Les parentes de Céluta, qui l'avaient voulu garder dans l'absence de son frère, reviennent offrir leur secours à leur amie : elles voient le désordre de sa couche. Céluta leur tait ses nouveaux chagrins ; elle affecte de sourire, elle prétend qu'elle se sent soulagée : on la croit, on se retire. Libre des soins qui l'importunent, la fille de Tabamica sort au milieu de la nuit, s'enfonce dans les forêts, et va sur le chemin du pays des Illinois attendre des protecteurs qu'elle rencontre, protecteurs qu'elle supposait perdus sans retour, alors même qu'elle les cherchait encore.

Qui sauvera les trois infortunés ? Céluta seule conserve un peu de force ; mais a-t-elle le temps de voler jusqu'au village des Natchez ? René et Outougamiz n'auront-ils point expiré avant qu'elle revienne ? Elle pose doucement la tête de René sur la mousse, et se lève : la Providence aura pitié de tant de malheurs. Des guerriers se montrent vers la forêt. Qui sont-ils ? N'importe ! Dans ce moment Céluta implorerait le secours même d'Ondouré.

— Qui que vous soyez, s'écrie-t-elle en s'avançant vers les guerriers, venez rendre la vie à René et à mon frère !

Des soldats et des jeunes officiers du fort Rosalie accompagnaient le capitaine d'Artaguette à la source même où reposaient les deux amis, source dont les eaux avaient la vertu de cicatriser les blessures. D'Artaguette reconnaît à la

voix l’Indienne qu’il n’aurait pas reconnue à ses traits, tant ils étaient altérés.

— Est-ce vous, ma sœur, ma libératrice ? s’écrie à son tour le capitaine.

Céluta vole à lui, verse des pleurs de douleur et de joie, saisit la main de son frère adoptif, la porte avec ardeur à ses lèvres, cherche à entraîner d’Artaguette vers la fontaine, en répétant le nom d’Outougamiz et de René : la troupe se hâte sur les pas de Céluta.

Bientôt on découvre deux hommes, ou plutôt deux spectres, l’un couché, l’autre debout, mais près de tomber ; on les environne.

— Chasseurs, dit Outougamiz, je puis mourir à présent, prenez soin de mon ami !

Et il s’affaissa sur le gazon.

On croyait dans la colonie, comme aux Natchez, que René avait été brûlé par les Illinois. Les secours sont prodigués aux deux mourants : ce fut Céluta qui offrit les premiers aliments à son frère et à l’ami de son frère. D’Artaguette essayait de soutenir l’un et l’autre d’un bras encore mal assuré. Jacques, le grenadier attaché au généreux capitaine, est envoyé aux Natchez pour annoncer le retour miraculeux. Les guerriers et les femmes accourent les sachems les suivent. Déjà les Français avaient entrelacé des branches d’arbres sur lesquelles étaient déposés séparément les deux amis. Huit jeunes officiers portaient tour à tour les couches sacrées, comme ils auraient porté les trophées de l’honneur. Auprès de ces lits de feuillages marchaient Céluta, pleine d’un bonheur qu’elle n’osait croire, et d’Artaguette, dont le front pale annonçait qu’il manquait encore du sang à un noble cœur.

Ce fut dans cet ordre que la foule des Natchez rencontra la pompe triomphale de l’amitié, élevée par les mains de la vaillance. Les bois retentirent d’acclamations prolongées ; on se presse, on veut savoir jusqu’aux moindres circonstances d’une délivrance dont Outougamiz parle à peine, et que René ne peut encore raconter. Les jeunes gens serraient la main d’Outougamiz et se juraient les uns aux autres une amitié

pareille dans l’adversité. Les sachems disaient à Adario et à Chactas qu’ils avaient d’illustres enfants :

— C’est vrai, répondaient les deux vieillards. Adario même était attendri.

Les femmes et les enfants caressaient Céluta ; Mila la voulait porter, bien qu’elle se sentit un peu triste au milieu de la joie. Dans l’effusion générale des cœurs, les militaires français avaient leur part des éloges. D’Artaguette disait à Céluta :

— Ma sœur, votre frère soutient bien son rôle de libérateur.

René, qui entendit ces mots, murmura d’une voix mourante :

— Vous ne savez rien ; Outougamiz ne vous apprendra pas ce qu’il a fait : c’est moi qui vous le dirai, si je vis.

Tous les yeux versaient aussi des larmes sur les jeunes Indiens qui s’étaient immolés au triomphe de l’amitié.

Ondouré et Akansie seuls n’étaient pas présents à cette scène : les méchants fuient comme un supplice le spectacle de la vertu récompensée. René fut déposé chez son père Chactas, mais Adario voulut qu’on portât son neveu Outougamiz et sa nièce Céluta à sa cabane, afin de prendre soin lui-même de ce couple qu’il reconnaissait digne de son sang.

Ondouré avait apaisé Akansie par ces mensonges, par ces serments et ces caresses que la passion trompée ne croit plus, mais auxquels elle se laisse aller comme à sa dernière ressource. Quand on a fait un pas dans le crime, on se persuade qu’il est impossible de reculer, et l’on s’abandonne à la fatalité du mal : la femme-chef se voyait forcée de servir les projets d’un scélérat, d’élever Ondouré jusqu’à elle pour se justifier de s’être abaissée jusqu’à lui. Le retour de René avait rallumé dans le cœur d’Ondouré les flammes de la jalousie ; déçu dans sa vengeance, il lui devenait plus que jamais nécessaire d’atteindre au rang suprême pour exécuter, comme souverain, le crime qu’il avait manqué comme sujet. Il alarme la femme-chef :

— Il est possible, lui dit-il, que René m’ait vu lancer la flèche ; le seul moyen de dominer tous les périls est de

s’élever au-dessus de tous les pouvoirs. Que je sois tuteur de votre fils ; que l’ancienne garde des Allouez soit rétablie, et je vous réponds de tout.

Akansie ne pouvait plus rien refuser ; elle avait livré sa vertu.

L’Indien, afin de mieux réussir dans ses desseins, s’adressa d’abord aux Français.

Traité rudement par Chépar, Febriano avait repris peu à peu, à force d’humiliations, son ascendant sur le vieux militaire : la bassesse se sert des affronts qu’elle reçoit comme d’un marchepied pour s’élever. Mais le renégat sentait que son crédit était affaibli s’il ne parvenait à détruire par quelque service éclatant la fâcheuse impression qu’avaient laissée ses premiers conseils. Le gouverneur de la Louisiane avait témoigné son mécontentement au commandant du fort Rosalie, et dans la lettre où il lui annonçait l’envoi de troupes nouvelles, il l’invitait à réparer une imprudence dont souffrait la colonie.

Febriano épiait donc l’occasion de regagner sa puissance, au moment où Ondouré cherchait le moyen de satisfaire son ambition. Ces deux traîtres, jadis compagnons de débauche, par une conformité de passions avaient conçu l’un et l’autre une haine violente contre René. L’homme sauvage alla trouver l’homme policé ; il lui parla de la mort du Soleil :

— Dans les changements prêts à s’opérer aux Natchez, lui dit-il, si le commandant des Français me veut seconder, je lui ferai obtenir les concessions, objets de tant de troubles et de malheurs.

Ravi d’une proposition qui le rendait important en le rendant utile, Febriano court avertir Chépar : celui-ci consent à recevoir Ondouré au milieu de la nuit, sur un des ravelins du fort.

— Sachem des Français, dit Ondouré en l’abordant, je ne sais ce que vous méditez. De nouveaux guerriers vous sont arrivés : peut-être est-ce votre dessein de lever encore une fois la hache contre nous. Au lieu de vous engager dans cette route incertaine, je puis vous mener à votre but par une voie plus sûre. Depuis longtemps je suis l’ami des Français ; employez

votre autorité à me faire élever à la place qui me rendra tuteur du jeune Soleil. Je m’engage alors à vous faire céder les terres que vous réclamez, et dont vos députés et les nôtres doivent régler les limites. Dans deux jours la nomination de l’édile aura lieu. Que l’on envoie par vos ordres des présents aux jeunes guerriers, aux matrones et aux prêtres, et je l’emporterai sur mes compétiteurs.

Flatté d’entendre parler de sa puissance, regardant comme un grand coup de politique de mettre Ondouré, qu’il croyait l’ami de la France, à la tête des Natchez, espérant surtout réparer sa faute par l’obtention des terres dont on lui fait la promesse, Chépar se précipite dans le projet d’Ondouré : il charge Febriano de la distribution des présents.

Ondouré retourne auprès d’Akansie, qu’il s’étonne de trouver abattue : il en est du crime comme de ces boissons amères que l’habitude seule rend supportables.

— Il ne s’agit plus d’hésiter, s’écrie Ondouré : voulez-vous commander avec moi, ou voulez-vous rester esclave sous un sachem de votre famille ? Songez qu’il y va de votre vie et de la mienne : si nous ne sommes pas assez forts pour proscrire nos ennemis, nous serons proscrits par eux. Tôt ou tard quelque voix accusatrice révélera le secret de la mort du Soleil, et au lieu de monter au pouvoir, nous serons traînés au supplice. Allez donc ; parlez aux matrones, obtenez leurs voix ; je cours m’assurer de celle des jeunes guerriers. Outougamiz, qui balance seul mon crédit auprès d’eux, Outougamiz, encore trop faible, ne peut sortir de sa cabane. Que le jongleur dévoué à nos intérêts fasse s’expliquer les génies, et nous triompherons de la résistance de Chactas et d’Adario.

L’assemblée générale de la nation étant convoquée pour procéder au choix de l’édile, Chactas proposa d’élever René, son fils adoptif, à cette place importante ; mais le jongleur déclara que l’étranger, coupable à la fois de la disparition du serpent sacré, de la mort des femelles de castor et de la guerre dans laquelle le vieux Soleil avait péri, était réprouvé du Grand-Esprit.

Le frère d’Amélie rejeté, Adario présenta son neveu

Outougamiz, qui venait de faire éclater tant de vertu et de vaillance : Outougamiz fut écarté à cause de la simplicité de sa vertu. Chactas et Adario ne voulaient pas pour eux-mêmes une charge dont leur âge ne leur permettait plus l'exercice.

Akansie désigna à son tour Ondouré : ce nom fit rougir les hommes qui conservaient encore quelque pudeur. Chactas repoussa de toute la dignité de son éloquence un guerrier dont il osa peindre les vices. Adario, qui sentait le tyran dans Ondouré, menaça de le poignarder s'il attentait jamais à la liberté de la patrie ; mais les présents de Febriano avaient produit leur effet : les matrones enchantées par des parures, les jeunes guerriers séduits par des armes, un assez bon nombre de sachems, à qui l'ambition ôtait la prudence, soutinrent le candidat de la femme-chef. Les Manitous consultés approuvèrent l'élection d'Ondouré. Ainsi l'éducation d'un enfant qui devait un jour commander à des peuples fut remise à des mains oppressives et souillées : le champ empoisonné de Gomorrhe fait mourir la plante qu'on lui confie, ou n'emporte que des arbres dont les fruits sont remplis de cendre.

Cependant les blessures de René se fermaient ; des simples connus des Sauvages rétablissaient ses forces avec une étonnante rapidité. Il n'avait qu'un moyen de payer à Outougamiz la dette d'un amitié sublime, c'était d'épouser Céluta. Le sacrifice était grand : tout lien pesait au frère d'Amélie ; aucune passion ne pouvait entrer dans son cœur, mais il crut qu'il se devait immoler à la reconnaissance ; du moins ce n'était pas à ses yeux démentir sa destinée, que de trouver un malheur dans un devoir.

Il fit part de sa résolution à Chactas : Chactas demanda la main de Céluta à Adario ; Outougamiz fut rempli de joie en apprenant que son ami allait devenir son frère. Céluta, rougissant, accorda son consentement avec cette grâce modeste qui respirait en elle ; mais elle éprouvait quelque chose de plus que ce plaisir mêlé de frayeur qu'éprouve la jeune vierge prête à passer dans les bras d'un époux. Malgré l'amour qui entraînait vers René la fille de Tabamica, malgré la

félicité dont elle se faisait l'image, elle était frappée d'une tristesse involontaire ; un secret pressentiment serrait son cœur : René lui inspirait une terreur dont elle ne se pouvait défendre ; elle sentait qu'elle allait tomber dans le sein de cet homme comme on tombe dans un abîme.

Les parents ayant approuvé le mariage, Chactas dit à René :

— Bâtis ta cabane, portes y le collier pour charger les fardeaux et le bois pour allumer le feu ; chasse pendant six nuits ; à la septième, Céluta te suivra à tes foyers.

René établit sa demeure dans une petite vallée, qu'arrosait une rivière tributaire du Meschacebé. Quand l'ouvrage fut fini, on découvrait de la porte de la nouvelle cabane les prairies du vallon entrecoupées d'arbustes à fleurs ; une forêt, vieille comme la terre, couvrait les collines, et dans l'épaisseur de cette forêt tombait un torrent.

Des danses et des jeux signalèrent le jour du mariage. Placés au milieu d'un cercle de leurs parents, René et Céluta furent instruits de leurs devoirs : on conduisit ensuite les époux au toit qu'ils devaient habiter.

L'aurore les trouva sur le seuil de la cabane : Céluta, un bras jeté autour du cou de René, s'appuyait sur le jeune homme. Les yeux de l'Indienne, avec une expression de respect et de tendresse, cherchaient ceux de son époux. D'un cœur religieux et reconnaissant, elle offrait sa félicité au maître de la nature comme un don qu'elle tenait de lui : la rosée de la nuit remonte, au lever du soleil, vers le ciel d'où elle est descendue.

Les regards distraits du frère d'Amélie se promenaient sur la solitude : son bonheur ressemblait à du repentir. René avait désiré un désert, une femme et la liberté : il possédait tout cela, et quelque chose gâtait cette possession. Il aurait béni la main qui du même coup l'eût débarrassé de son malheur passé et de sa félicite présente, si toutefois c'était une félicité.

Il essaya de réaliser ses anciennes chimères : quelle femme était plus belle que Céluta ? Il l'emmena au fond des forêts, et promena son indépendance de solitude en solitude ; mais quand il avait pressé sa jeune épouse contre son sein, au

milieu des précipices, quand il l'avait égarée dans la région des nuages, il ne rencontrait point les délices qu'il avait rêvées.

Le vide qui s'était formé au fond de son âme ne pouvait plus être comblé. René avait été atteint d'un arrêt du ciel, qui faisait à la fois son supplice et son génie : René troublait tout par sa présence : les passions sortaient de lui et n'y pouvaient rentrer il pesait sur la terre qu'il foulait avec impatience et qui le portait à regret.

Si l'impitoyable Ondouré avait pénétré dans le cœur du frère d'Amélie, s'il en avait connu toute la misère, s'il avait vu les alarmes de Céluta et l'espèce d'épouvante que lui inspirait son mari, l'union du couple infortuné n'aurait point fait sentir au sauvage les tourments qu'il éprouva lorsque la renommée lui apprit la nouvelle de cette union. Qu'importait à Ondouré d'avoir satisfait son ambition ? Céluta échappait à son amour ! René n'était point encore immolé à sa jalousie ! Les succès du détestable Indien lui coûtaient cher : il était obligé de subir la tendresse d'une femme odieuse ; il avait fait à Chépar des promesses qu'il ne pouvait ni ne voulait remplir. Comment perdre ces étrangers du fort Rosalie qui étaient devenus ses maîtres puisqu'ils possédaient une partie de son secret ? Comment sacrifier ce rival, que les mauvais génies avaient envoyé aux Natchez pour le désespoir d'Ondouré ?

Plusieurs projets s'offrirent d'abord à la pensée de l'édile, mais les uns n'étaient pas assez sûrs, les autres n'enveloppaient pas assez de victimes. Le dégoût de l'état de nature, le désir de posséder les jouissances de la vie sociale, augmentaient le trouble des esprits d'Ondouré : il dévorait des regards tout ce qu'il apercevait dans les habitations des blancs ; on le voyait errer à travers les villages, l'air farouche, l'œil en feu, les lèvres agitées d'un mouvement convulsif.

Un jour qu'il promenait ainsi ses noires rêveries, il arrive à la cabane de René ; le frère d'Amélie parcourait alors les déserts avec Céluta. Mille passions, mille souvenirs accompagnés de mille desseins funestes, agitent le cœur d'Ondouré. Il fait d'abord à pas lents le tour de la hutte ; bientôt il heurte à la porte, l'ouvre et jette des regards sinistres dans l'intérieur du

lieu. Il y pénètre, s’assied au foyer solitaire, comme ces génies du mal attachés à chaque homme, et qui, selon les Indiens, se plaisent à fréquenter les demeures abandonnées. Des lits de joncs, des armes européennes, quelques voiles de femme, un berceau, présent de la famille de Céluta, tout ce qui frappe la vue d’Ondouré accroît son supplice :

— C’est donc ici qu’ils ont été heureux ! murmure-t-il à voix basse.

Son imagination s’égare ; il se lève, disperse les roseaux des couches et brise les armes dont il jette au loin les éclats. Les parures de Céluta appellent ensuite sa rage : il les soulève d’une main tremblante, les approche de sa bouche comme pour les couvrir de baisers, puis les déchire avec fureur. Déjà ses bras se levaient sur le berceau, lorsqu’il les laisse tout à coup retomber à ses côtés ; sa tête se penche sur sa poitrine, son front se couvre d’un nuage sombre ; le sauvage paraît travaillé par la conception douloureuse d’un crime.

C’en est fait ! les destinées de Céluta, les destinées du frère d’Amélie, les destinées des Français sont fixées ! Ondouré pousse un profond soupir, et souriant comme Satan à. ses perversités :

— Je te remercie, dit-il, ô Athaensic ! Tu m’as bien inspiré ! Génie de cette cabane, je te remercie ! Tu m’as conduit ici pour me découvrir les moyens d’accomplir mes vengeances, d’atteindre à la fois le but de mes desseins divers. Oui, vous périrez, ennemis d’Ondouré ! et toi, Céluta !...

Il ne se révèle à lui-même toute l’horreur et toute l’étendue de son projet que par un cri qu’il pousse en sortant de la cabane ; ce cri fut entendu des Français et des Natchez ; les premiers en frissonnèrent ; les seconds prévirent la ruine de leur patrie.

Lorsque René revint de ses courses, il fut frappé du désordre de sa cabane, sans en pouvoir pénétrer la cause : nourrie dans la religion des Indiens, Céluta tira de ce désordre un présage funeste. Elle n’avait point rapporté le bonheur de son pèlerinage au désert : René était pour elle inexplicable ; elle avait cependant aperçu quelque chose de mystérieux au fond

du cœur de l’homme auquel elle était unie ; mais cet homme ne lui avait point révélé ses secrets, il ne les avait racontés à personne. Après son retour à sa cabane, René sembla devenir plus sombre et moins affectueux : la timide Céluta n’osait l’interroger ; elle ne tarda pas à prendre pour de la lassitude ou de l’inconstance ce qui n’était que l’effet du malheur et d’un caractère impénétrable. Le hasard vint donner quelque apparence de réalité aux premiers soupçons de la sœur d’Outougamiz.

René traversait un jour une cyprière, lorsqu’il entendit des cris dans un endroit écarté : il court à ces cris. Il aperçoit entre les arbres une Indienne se débattant contre un Européen. À l’apparition d’un témoin, le ravisseur s’enfuit. Le frère d’Amélie avait reconnu Febriano et Mila.

— Ah ! s’écria l’adolescente en se jetant dans ses bras, si tu avais voulu m’épouser, tu n’aurais pas été obligé de venir à mon secours. Que je te remercie, pourtant ! J’ai eu si grand-peur lorsque l’homme noir m’a surprise, que j’ai fermé les yeux de toutes mes forces, dans la crainte de le voir.

René sourit ; il rassura la jeune sauvage, et lui promit de la reconduire chez son père. Il l’aida d’abord à laver son visage meurtri. Mila lui dit alors :

— Que ta main est douce ! c’est tout comme celle de ma mère ! Les méchants ! ils racontent tant de mal de toi, et tu es si bon !

Quand il se fallut quitter, Mila trouva que le chemin était si court ! Elle fondit en larmes, et s’échappa en disant :

— Je ne suis qu’une linotte bleue, je ne sais point chanter pour le chasseur blanc.

Le frère d’Amélie reprit le chemin de sa cabane, et ne songea plus à cette aventure.

Elle fut bientôt connue d’Ondouré ; elle lui fournit l’occasion d’ajouter une calomnie de plus à toutes celles qu’il inventait pour assouvir sa haine ; il se félicita de pouvoir faire partager à Céluta ces tourments de jalousie qu’il avait connus par elle. La rencontre de René et de Mila fut représentée à la chaste sœur d’Outougamiz comme l’infidélité de l’homme qu’elle aimait.

Céluta pleura, et cacha ses larmes.

Cependant Céluta était mère ; l'épouse féconde n'assurait-elle pas les droits de l'amante ? Lorsque René eut la certitude que sa femme portait un enfant dans son sein, il s'approcha d'elle avec un saint respect ; il la pressa doucement de peur de la blesser :

— Femme, lui dit-il, le ciel a béni tes entrailles !

Céluta répondit :

— Je n'ai pas osé faire des vœux avant vous pour l'enfant que le Grand-Esprit m'a donné. Je ne suis que votre servante : mon devoir est de nourrir votre fils ou votre fille, je tâcherai d'y être fidèle.

Le front du frère d'Amélie s'obscurcit.

— Nourrir mon fils ou ma fille ! dit-il avec un sourire amer : sera-t-il plus heureux que moi ? Sera-t-elle plus heureuse que ma sœur ? Qui aurait dit que j'eusse donné la vie à un homme ?

Il sortit, laissant Céluta dans une inexprimable douleur. Ondouré poursuivait ses projets : malgré l'autorité d'Adario et de Chactas, il avait rétabli dans toute leur puissance les Allouez, gardes dévoués au despotisme des anciens Soleils ; il avait dépêché des messagers, avec des ordres secrets, pour toutes les nations indiennes. Plus que jamais il trompait le commandant du fort Rosalie à l'aide de fausses confidences : il lui faisait dire par Febriano que sans l'opposition d'Adario, de Chactas et de René il serait entièrement maître du conseil des Natchez ; que ces trois ennemis du nom français l'empêchaient de tenir sa promesse. Ondouré invitait Chépar à les enlever quand il lui en donnerait le signal. Par cette politique, il avait le dessein de livrer ses adversaires aux étrangers et de soulever les Natchez contre ces mêmes étrangers, lorsque ceux-ci se seraient portés à quelque violence contre deux sachems idoles de la patrie.

Il fallait néanmoins ne rien précipiter ; il fallait que toutes les forces des Indiens fussent secrètement rassemblées, afin de frapper sûrement le dernier coup. Il était en même temps aussi difficile de modérer ces éléments de discorde que de les faire

agir de concert. Les trêves, sans cesse renouvelées, suspendaient à peine des hostilités toujours prêtes à renaître : les Français et les Natchez s'exerçaient aux armes, en cultivant ensemble les champs où ils se devaient exterminer.

Plusieurs mois étaient nécessaires à Ondouré pour l'exécution de son vaste plan. Chépar, de son côté, n'avait point encore reçu tous les secours qu'il attendait. Une paix forcée par la position des chefs régnait donc dans la colonie ; les Indiens, en attendant l'avenir, s'occupaient de leurs travaux et de leurs fêtes.

Mila, ayant des liens de famille avec Céluta, vint remercier celui qu'elle appelait son libérateur. Elle lui apporta une gerbe de maïs qui ressemblait à une quenouille chargée de laine dorée :

— Voilà, lui dit-elle, tout ce que je te puis donner, car je ne suis pas riche.

René accepta l'offrande.

Céluta sentit ses yeux se remplir de larmes, mais elle reçut sa jeune parente avec son inaltérable douceur ; elle caressa même avec bonté l'aimable enfant, qui lui demanda si elle assisterait à la moisson de la folle-avoine[183]. Céluta lui dit qu'elle s'y trouverait. Mila sortit pleine de joie, en voyant René tenir encore dans sa main la gerbe de mais.

Depuis le jour où le capitaine d'Artaguette avait ramené aux Natchez les infortunés amis, il était allé à la Nouvelle-Orléans voir son frère, le général Diron d'Artaguette, et le jeune conseiller Harlay, qui devait épouser Adélaïde, fille du gouverneur de la Louisiane. Il revint au fort Rosalie la veille de la moisson annoncée par Mila. Il avait appris le mariage du frère d'Amélie avec Céluta : la reconnaissance que le capitaine devait à cette belle sauvage, le tendre penchant qui l'entraînait vers elle, l'estime qu'il sentait pour René, le conduisirent à la cabane des nouveaux époux. Il trouva la famille réunie prête à partir pour la moisson : Chactas, Adario, Célula, René, Outougamiz, rétabli dans toute sa force, Outougamiz qui avait oublié ce qu'il avait fait et qui fuyait lorsque René racontait les prodiges de sa délivrance.

D’Artaguette fut reçu avec la plus touchante hospitalité par Céluta qui l’appelait son frère. Outougamiz lui dit :

— Céluta t’a sauvé, tu as sauvé mon ami : je t’aime, et si nos nations combattent encore, ma hache se détournera de toi.

René proposa au capitaine d’assister à la fête de la moisson :

— Très volontiers, répondit d’Artaguette.

Ses regards ne se pouvaient détacher de Céluta, dont une secrète langueur augmentait la beauté.

On s’embarque dans des canots, sur la rivière qui coulait au bas de la colline où la cabane de René était bâtie. On remonte le courant pour arriver au lieu de la moisson. Les chênes-saules dont la rivière était bordée y répandaient l’ombre ; les pirogues s’ouvraient un chemin à travers les plantes qui couvraient de feuilles et de fleurs la surface de l’eau. Par intervalles, l’œil pénétrait la profondeur des flots roulant sur des sables d’or, ou sur des lits veloutés d’une mousse verdoyante. Des martins-pêcheurs se reposaient sur des branches pendantes au-dessus de l’onde, ou fuyaient devant les canots, en rasant le bord de la rivière.

On arrive au lieu désigné : c’était une baie où la folle-avoine croissait en abondance. Ce blé, que la Providence a semé en Amérique pour le besoin des Sauvages, prend racine dans les eaux ; son grain est de la nature du riz ; il donne une nourriture douce et bienfaisante.

À la vue du champ merveilleux, les Natchez poussèrent des cris, et les rameurs, redoublant d’efforts, lancèrent leur pirogue au milieu des moissons flottantes. Des milliers d’oiseaux s’enlevèrent, et, après avoir joui des bienfaits de la nature, cédèrent leur place aux hommes.

En un instant les nacelles furent cachées dans la hauteur et l’épaisseur des épis. Les voix qui sortaient du labyrinthe mobile ajoutaient à la magie de la scène. Des cordes de bouleau furent distribuées aux moissonneurs ; avec ces cordes ils saisissaient les tiges de la folle-avoine, qu’ils liaient en gerbe ; puis, inclinant cette gerbe sur le bord de la pirogue, ils

la frappaient avec un fléau léger ; le grain mûr tombait dans le fond du canot. Le bruit des fléaux qui battaient les gerbes, le murmure de l'eau, les rires et les joyeux propos des Sauvages, animaient cette scène, moitié marine, moitié rustique.

Le champ était moissonné : la lune se leva pour éclairer le retour de la flotte ; sa lumière descendait sur la rivière, entre les saules à peine frémissants. De jeunes Indiens et de jeunes Indiennes suivaient les canots à la nage, comme des sirènes ou des tritons ; l'air s'embaumait de l'odeur de la moisson nouvelle mêlée aux émanations des arbres et des fleurs. La pirogue du grand-chef était à la tête de la flotte, et un prêtre, debout à la poupe de cette pirogue, redisait le chant consacré à l'astre des voyageurs :

« Salut, épouse du Soleil ! tu n'as pas toujours été heureuse ! Lorsque, contrainte par Athaensic de quitter le lit nuptial, tu sors des portes du matin, tes bras arrondis, étendus vers l'orient, appellent inutilement ton époux.

Ce sont encore ces beaux bras que tu entrouvres lorsque tu te retournes vers l'occident, et que la cruelle Athaensic force à son tour le Soleil à fuir devant toi.

Depuis ton hymen infortuné, la mélancolie est devenue ta compagne ; elle ne te quitte jamais, soit que tu te plaises à errer à travers les nuages, soit qu'immobile dans le ciel, tu tiennes tes yeux fixés sur les bois, soit que, penchée au bord des ondes du Meschacebé, tu t'abandonnes à la rêverie, soit que tes pas s'égarent avec les fantômes le long des pâles bruyères.

Mais, ô Lune ! que tu es belle dans ta tristesse ! L'Ourse étoilée s'éclipse devant tes charmes, tes regards veloutent l'azur du ciel ; ils rendent les nues diaphanes ; ils font briller les fleuves comme des serpents ; ils argentent la cime des arbres, ils couvrent de blancheur le sommet et des montagnes ; ils changent en une mer de lait les vapeurs de la vallée.

C'est ta lumière, ô Lune ! qui donne de grandes pensées aux sachems ; c'est ta lumière qui remplit le cœur d'un amant du souvenir de sa maîtresse ; à ta clarté, la mère veille au

berceau de son fils ; à ta clarté, les guerriers marchent aux ennemis de la patrie ; à ta clarté, les chasseurs tendent des pièges aux hôtes des forêts ; et maintenant à ta clarté, chargés des dons du Grand-Esprit, nous allons revoir nos heureuses cabanes. »

Ainsi chantait le prêtre : à chaque strophe, la conque mêlait ses sons au chœur général des Natchez ; un recueillement religieux avait saisi Céluta, René, d'Artaguette, Outougamiz, Adario et le vieux Chactas : le pressentiment d'un avenir malheureux s'était emparé de leur cœur. La tristesse est au fond des joies de l'homme : la nature attache une douleur à tous ses plaisirs, et quand elle ne nous peut refuser le bonheur, par un dernier artifice elle y mêle la crainte de le perdre. Une voix vint arracher les amis à leurs graves réflexions : cette voix semblait sortir de l'eau ; elle disait :

— Mon libérateur, me voici.

René, d'Artaguette, Outougamiz, Chactas, Adario, Céluta, regardent dans le fleuve, et ils aperçoivent Mila qui nageait auprès du canot. Enveloppée d'un voile, elle ne montrait au-dessus de l'eau que ses épaules demi-nues et sa tête humide ; quelques épis de folle-avoine, capricieusement tressés, ornaient son front. Sa figure riante brillait à la clarté de la lune, au milieu de l'ébène de ses cheveux ; des filets d'argent coulaient le long de ses joues : on eût pris la petite Indienne pour une naïade qui avait dérobé la couronne de Cérès.

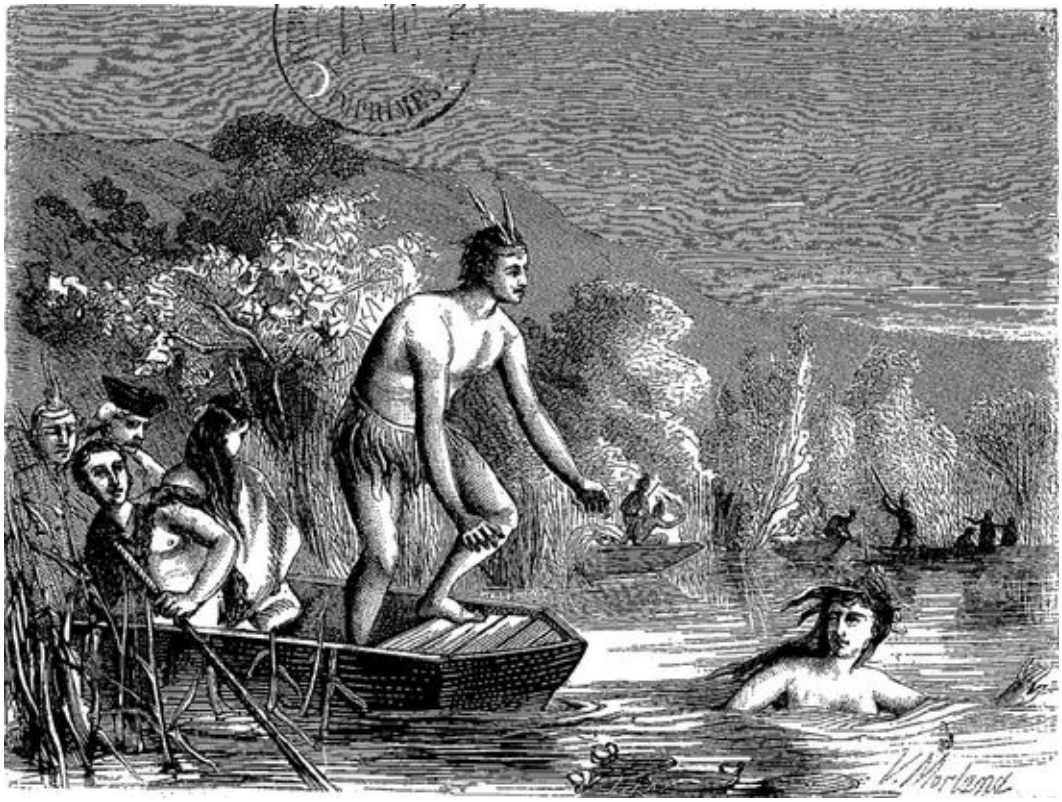

— Outougamiz, disait-elle, viens donc te baigner avec moi ; pour le guerrier blanc, ton frère, j’en aurais peur.

Outougamiz saute par-dessus le bord de la pirogue. Mila se mit à nager de concert avec lui. Tantôt elle se balançait lentement le visage tourné vers le ciel ; vous eussiez cru qu’elle dormait sur les vagues ; tantôt, frappant de son pied l’onde élastique, elle glissait rapidement dans le fleuve. Quelquefois, s’élevant à demi, elle avait l’air de se tenir debout ; quelquefois ses bras écartaient l’onde avec grâce : dans cette position elle tournait un peu la tête, et l’extrémité de ses pieds se montrait à la surface des flots. Son sein, légèrement enflé à l’œil, sous le voile liquide, paraissait enfermé dans un globe de cristal ; elle traçait, par ses mouvements, une multitude de cercles qui, se poussant les uns les autres, s’étendaient au loin : Mila s’ébattait au milieu de ces ondulations brillantes, comme un cygne qui baigne son cou et ses ailes.

La langueur des attitudes de Mila aurait pu faire croire qu’elle cherchait des voluptés cachées dans ces ondes mystérieuses ; mais le calme de sa voix et la simplicité de ses

paroles ne décelaient que la plus tranquille innocence. Il en était ainsi des caprices de l'élégante Indienne avec Outougamiz : elle passait à son cou un bras humide, elle approchait son visage si près du sien, qu'elle lui faisait sentir à la fois la fraîcheur de ses joues et la chaleur de ses lèvres. Liant ses pieds aux pieds de son compagnon de bain, elle n'était séparée de lui que par l'onde, dont la molle résistance rendait encore ses entrelacements plus doux :

— N'était-ce pas ainsi, disait-elle, que tu étais couché avec René sur le lit de roseaux, au fond du marais ?

Il ne fallait chercher dans ces jeux que ceux d'un enfant plein de charme ; et si quelque chose d'inconnu se mêlait aux pensées de Mila, ce n'était point à Outougamiz que s'adressaient ces pensées.

Tant de grâces n'avaient point échappé à la fille de Tabamica ; moins René y avait paru sensible, plus elle craignit une délicatesse affectée. Rentrée dans sa demeure, elle se trouva mal : bien que son sein maternel n'eût encore compté que sept fois le retour de l'astre témoin des plaisirs de Mila, Céluta sentit que l'enfant de René se hâterait d'arriver à la triste lumière des cieux, afin de partager les destinées de son père.

Le frère d'Amélie avait passé la nuit dans les bois : au lever du soleil il ne retrouva Céluta ni dans la cabane, ni à la fontaine, ni au champ des fleurs. Il apprit bientôt que, pressée pendant la nuit par les douleurs, son épouse s'était retirée à la hutte que lui avaient bâtie les matrones, selon l'usage, et qu'elle resterait dans cette hutte un nombre de jours plus ou moins long, selon le sexe de l'enfant.

Céluta pensa perdre la vie en la donnant à une fille que l'on porta à son père, et qu'en versant des pleurs il nomma Amélie. Cette seconde Amélie paraissait au moment d'expirer : René se vit obligé de verser l'eau du baptême sur la tête de l'enfant en péril ; l'enfant poussa un cri. Le baptême, parmi les sauvages, était regardé comme un maléfice : Ondouré accusa le guerrier blanc d'avoir voulu faire mourir sa fille, par dégoût pour Céluta et par amour pour une autre femme. Ainsi

s’accomplissait le sort de René : tout lui devenait fatal, même le bonheur.

L’enfant vécut, et les jours de retraite expirèrent : Céluta revint à son toit, où l’attendaient ses parents. Les vêtements de la jeune mère étaient nouveaux : elle ne devait rien porter de ce qui lui avait servi autrefois : son enfant était suspendu à sa mamelle, Lorsqu’elle mit le pied sur le seuil de sa cabane, ses yeux, jusque alors baissés avec modestie, se levèrent sur René, qui lui tendait les bras pour recevoir son enfant : tout ce que la passion d’une amante, tout ce que la dignité d’une épouse, tout ce que la tendresse d’une mère, tout ce que la soumission d’une esclave, tout ce que la douleur d’une femme peuvent jamais réunir de plus touchant, fut exprimé par le regard de Céluta.

— Je ne vous ai donné qu’une fille, dit-elle ; pardonnez à la stérilité de mon sein : je ne suis pas heureuse.

René prit son enfant, l’éleva vers le ciel, et le remit dans les bras de sa mère. Tous les parents bénirent la fille de Céluta : Outougamiz lui suspendit un moment au cou le Manitou d’or, et sembla la consacrer ainsi au malheur.

Chez les sauvages, ce sont les parents maternels qui imposent les noms aux nouveau-nés. Selon la religion de ces peuples, le père donne l’âme à l’enfant, la mère ne lui donne que le corps : on suppose d’après cela que la famille de la femme connaît seule le nom que le corps doit porter. René, s’obstinant à appeler sa fille Amélie, blessa de plus en plus les mœurs des Indiens.

Depuis qu’il était père, sa tristesse était singulièrement augmentée. Il passait des jours entiers au fond des forêts. Quand il revenait chez lui, il prenait sa fille sur ses genoux, la regardait avec un mélange de tendresse et de désespoir, et tout à coup la remettait dans son berceau comme si elle lui faisait horreur. Céluta détournait la tête et cachait ses larmes, attribuant le mouvement de René à un sentiment de haine pour elle.

Si René, rentrant au milieu de la nuit, adressait des mots de bonté à Céluta, c’était avec peine qu’elle parvenait à

dissimuler l’altération de sa voix ; si René s’approchait de son épouse pendant le jour, elle lui laissait adroitement sa fille dans les bras et s’éloignait de lui ; si René montrait quelque inquiétude de la santé chancelante de la sœur d’Outougamiz, celle-ci en attribuait le dérangement à la naissance d’Amélie. Elle disait alors des choses si touchantes en s’efforçant de prendre un air serein, que son trouble paraissait davantage à travers ce calme de la vertu résignée.

Mila se retrouvait partout sur les pas du frère d’Amélie ; elle venait souvent à la cabane, où Céluta l’accueillait toujours avec douceur.

— Si tu étais ma mère, disait Mila à l’épouse affligée, je serais toujours avec toi ; j’entendrais le guerrier blanc te parler de l’amitié de ton frère et te raconter des histoires de son pays. Nous préparerions ensemble la couche du guerrier blanc ; et puis, quand il dormirait, je rafraîchirais son sommeil avec un éventail de plumes.

Mila terminait ordinairement ses discours en se jetant dans les bras de Céluta ; c’était chercher la tranquillité au sein de l’orage, la fraîcheur au milieu des feux du midi. La jeune Indienne obtenait un regard de pitié des yeux dont elle faisait couler les larmes ; elle sollicitait l’amitié d’un cœur qu’elle venait de poignarder.

La mère de Mila, impatiente de ces courses, avait menacé sa fille de lui jeter de l’eau au visage, châtiment qu’infligent à leurs enfants les matrones indiennes. Mila avait répondu qu’elle mettrait le feu à la cabane de sa mère ; les parents en avaient ri, et Mila avait continué de chercher René.

Un soir celui-ci était assis au bord d’un de ces lacs que l’on trouve partout dans les forêts du Nouveau-Monde. Quelques baumiers isolés bordaient le rivage ; le pélican, le cou reployé, le bec reposant comme une faux sur sa poitrine, se tenait immobile à la pointe d’un rocher ; les dindes sauvages élevaient leur voix rauque du haut des magnolias ; les flots du lac, unis comme un miroir, répétaient les feux du soleil couchant.

Mila survint.

— Me voici ! dit-elle ; je suis tout étonnée, je t’assure : j’avais peur d’être grondée.

— Et pourquoi vous gronder ? dit René.

— Je ne sais, répondit Mila en s’asseyant et s’appuyant sur les genoux du guerrier blanc.

— N’auriez-vous point quelque secret ? répliqua René.

— Grand-Esprit ! s’écria Mila, est-ce que j’aurais un secret, J’ai beau penser, je ne me souviens de rien.

Mila posa ses deux petites mains sur le genou de René, inclina la tête sur ses mains, et se mit à rêver en regardant le lac. René souffrait de cette attitude, mais il n’avait pas le courage de repousser cette enfant. Il s’aperçut, au bout de quelque temps, que Mila s’était endormie.

Age de candeur, qui ne connais aucun péril ! âge de confiance, que tu passes vite !

— Quel bonheur pour toi, Mila ! murmura sourdement René, si tu dormais ici ton dernier sommeil !

— Que dis-tu ? s’écria Mila tirée de son assoupissement. Pourquoi m’as-tu réveillée ? Je faisais un si beau rêve !

— Vous feriez mieux, dit René, de me chanter une chanson, plutôt que de dormir ainsi comme un enfant.

— C’est bien vrai, dit Mila ; attends, que je me réveille.

Et elle frotta ses yeux humides de sommeil et de larmes.

— Je me souviens, reprit-elle, d’une chanson de Céluta. O Céluta ! comme elle est heureuse ! comme elle mérite de l’être ! C’est ta femme, n’est-ce pas ?

Mila se prit à chanter ; elle avait dans la voix une douceur mêlée d’innocence et de volupté. Elle ne put chanter longtemps ; elle brouilla tous ses souvenirs, et pleura de dépit de ne pouvoir redire la chanson de Céluta.

La mère de Mila, qui la suivait la trouva assise aux genoux de René ; elle la frappa avec une touffe de lilas qu’elle tenait à la main, et Mila s’échappa en jetant des feuilles à sa mère. L’imprudente colère de la matrone révéla la course de sa fille ; le bruit s’en répandit de toutes parts. Mila elle-même s’empressa de dire à Céluta qu’elle avait dormi sur les genoux du guerrier au bord du lac. Céluta n’avait pas besoin de ce

qu’elle prenait pour une nouvelle preuve du malheur qui l’avait frappée.

Le frère d’Amélie connaissait trop les passions pour ne pas apercevoir ce qui naissait au fond du cœur de Mila ; il devint plus sévère avec elle : cette rigueur effraya la gentille sauvage. Ses sentiments repoussés se replièrent sur tout ce qui aimait René, sur Céluta, sur Outougamiz, qui avait délivré le guerrier blanc avec tant de courage et qui avait si bien nagé dans le fleuve. Mila rencontrait souvent Outougamiz dans les cabanes : la naïveté héroïque du jeune homme plaisait à la naïveté malicieuse de la jeune fille.

— Tu as sauvé ton ami du cadre de feu, disait un jour Mila à Outougamiz. C’est bien beau ! j’aurais voulu être là.

— Tu m’aurais beaucoup gêné, répondit le frère de Céluta, parce que tu aurais eu faim ; et que t’aurais-je donné à manger ?

— C’est vrai, répliqua l’Indienne ; mais si j’avais été avec toi, j’aurais pris la tête de ton ami dans mes deux mains, j’aurais réchauffé ses yeux avec mes lèvres ; et pour voir si son cœur battait encore, j’aurais mis ma main sur son cœur.

Et Mila portait la main au cœur d’Outougamiz.

— Ne fais pas cela, dit le sauvage. Est-ce que tu serais devenue amoureuse ?

— Non, certainement, s’écria l’Indienne étonnée : mais je le demanderai à Céluta.

L’âme de la jeunesse en prenant son essor essaye de tous les sentiments, goûte, comme l’enfant, à toutes les coupes, douces ou amères, et n’apprend à s’y connaître que par l’expérience. Attirée d’abord par René, Mila trouva bientôt en lui quelque chose de trop loin d’elle. Le cœur d’Outougamiz était le cœur qui convenait à celui de Mila ; leur sympathie une fois déclarée promettait d’être durable, et cette sympathie allait naître.

Hélas ! ces simples et gracieuses amours, qui auraient dû couler sous un ciel tranquille, se formaient au moment des orages ! Malheureux, ô vous qui commencez à vivre quand les révolutions éclatent ! Amour, amitié, repos, ces biens qui

composent le bonheur des autres hommes vous manqueront ; vous n'aurez le temps ni d'aimer ni d'être aimés. Dans l'âge où tout est illusion, l'affreuse vérité vous poursuivra ; dans l'âge où tout est espérance, vous n'en nourrirez aucune : il vous faudra briser d'avance les liens de la vie, de peur de multiplier des nœuds qui si tôt doivent se rompre !

René, vivant en lui-même, et comme hors du monde qui l'environnait, voyait à peine ce qui se passait autour de lui ; il ne faisait rien pour détruire des calomnies qu'il ignorait, ou qu'il aurait méprisées s'il les eût connues ; calomnies qui n'en allaient pas moins accumuler sur sa tête des malheurs publics et des chagrins domestiques. Se renfermant au sein de ses douleurs et de ses rêveries, dans cette espèce de solitude morale il devenait de plus on plus farouche et sauvage : impatient de tout joug, importuné de tout devoir, les soins qu'on lui rendait lui pesaient : on le fatiguait en l'aimant. Il ne se plaisait qu'à errer à l'aventure ; il ne disait jamais ce qu'il devenait, où il allait ; lui-même ne le savait pas. Etait-il agité de remords ou de passions, cachait-il des vices ou des vertus ? C'est ce qu'on ne pouvait dire. Il était possible de tout croire de lui, hors la vérité.

Assise à la porte de sa cabane, Céluta attendait son mari des journées entières. Elle ne l'accusait point, elle n'accusait qu'elle-même : elle se reprochait de n'avoir ni assez de beauté ni assez de tendresse. Dans la générosité de son amour, elle allait jusqu'à croire qu'elle pourrait devenir l'amie de toute autre femme maîtresse du cœur de René ; mais quand elle portait son enfant à son sein, elle ne pouvait s'empêcher de le baigner de larmes. Lorsque le frère d'Amélie revenait, Céluta apprêtait le repas ; elle ne prononçait que des paroles de douceur, elle ne craignait que de se rendre importune ; elle ébauchait un sourire qui expirait à ses lèvres ; et lorsque, jetant des regards furtifs sur René, elle le voyait pâle et agité, elle aurait donné toute sa vie pour lui rendre un moment de repos.

Chactas essayait quelquefois d'apaiser par sa tranquille raison les troubles de l'âme du frère d'Amélie ; mais il ne lui

pouvait arracher son secret.

— Qu’as-tu ? lui disait-il. Tu voulais la solitude ; ne te suffit-elle plus ? Avais-tu pensé que ton cœur était inépuisable ? Les sources coulent-elles toujours ?

— Mais qui empêche, répondait René, quand on s’aperçoit de la fuite du bonheur, de clore la vie ? Pourquoi des amis inséparables n’arrivent-ils pas ensemble dans le monde où les félicités ne passent plus ?

— Je n’attache pas plus de prix que toi à la vie, répliquait le sachem expérimenté : vous mourez, et vous êtes oublié ; vous vivez, et votre existence n’occupe pas plus de place que votre mémoire. Qu’importent nos joies ou nos douleurs dans la nature ? Mais pourquoi t’occuper toi-même de ce qui dure si peu ? Tu as déjà rempli parmi nous les devoirs d’un homme envers ta patrie adoptive : il t’en reste d’autres à accomplir. Peut-être n’attendras-tu pas longtemps ce que tu désires.

Les paroles de la vieillesse sont des oracles : tout en effet commençait à précipiter la catastrophe aux Natchez. Les messagers d’Ondouré étaient revenus avec des paroles favorables de la part des nations indiennes. Le commandant français, qui avait reçu de nouveaux soldats, n’avait pas besoin d’être excité secrètement, comme il l’était par Febriano, pour exercer des violences contre René, Chactas et Adario. Chépar pressait Ondouré de tenir ses promesses relativement au partage des terres ; Ondouré répondait qu’il les mettrait à exécution aussitôt qu’on l’aurait débarrassé de ses adversaires.

Les calomnies répandues par Ondouré, à l’aide du jongleur, avaient produit tout leur effet contre le frère d’Amélie : pour les Natchez, l’impie René était le complice secret des mauvais desseins des Français ; pour les Français, le traître René était l’ennemi de son ancienne patrie.

La famille de Chactas, au milieu de laquelle Mila passait maintenant ses jours, prenait un matin son repas accoutumé dans la cabane de Céluta, lorsqu’elle vit entrer le grenadier Jacques : il était chargé d’un billet du capitaine d’Artaguette, adressé au fils adoptif de Chactas, ou, dans son absence, au

vénérable sachem lui-même. Ce billet informait René de l’ordre qui venait d’être donné de l’arrêter avec Adario.

— Vous n’avez pas un moment à perdre pour vous dérober à vos ennemis, mandait le capitaine au frère d’Amélie. Vous êtes dénoncé comme ayant porté les armes contre la France ; un conseil de guerre est déjà nommé afin de vous juger. Adario, qu’on retiendra prisonnier tant que les terres ne seront pas concédées, répondra de la conduite des Natchez. On n’ose encore toucher à la tête de Chactas.

À cette lecture, Céluta fut saisie d’un tremblement ; pour la première fois elle bénit l’absence de René ; depuis deux jours il n’avait point paru. Céluta, Mila et Outougamiz convinrent de courir dans les bois, de chercher le frère d’Amélie, et de le tenir éloigné des cabanes ; Chactas, avec le reste de la famille, se hâta de se rendre chez Adario.

Instruit du sort qu’on lui prépare, Adario refuse de fuir : il déploie une natte, s’assied à terre. Fatigué des cris qu’il entend :

— Indigne famille ! dit-il d’une voix terrible, que me conseillez-vous ? Moi ! me cacher devant des brigands ! donner un tel exemple à la jeunesse ! Chactas, j’attendais d’autres sentiments d’un des pères de la patrie.

— De quelle utilité peut être à la patrie votre captivité ou votre mort ? répondit Chactas ; en vous retirant, au contraire, dès demain peut-être nous pourrons nous défendre contre les oppresseurs de notre liberté : mais aujourd’hui le temps nous manque : je ne sais quelle main perfide a écarté la plupart des jeunes guerriers.

— Non, dit Adario, je ne me retirerai point ; je vous laisse le soin de me venger.

Adario se lève et prend ses armes : sa famille n’ose s’opposer à son dessein. Le sachem se rassied : un profond silence règne autour de lui.

On entend au dehors les pas d’une troupe de concessionnaires conduits par Febriano. À la gauche du sachem était son fils, derrière lui sa vieille épouse et sa jeune fille, mère d’un enfant qu’elle tenait dans ses bras ; devant lui

Chactas, appuyé sur un bâton blanc.

Febriano entre, déploie un ordre, et commande à Adario de le suivre.

— Oui, je vais te suivre, répond le sachem ; je vois que tu m’as reconnu ; je t’ai fait assez peur le jour de la bataille pour que tu te souviennes de moi.

Adario s’élance de sa natte ; et appuie le bout d’un javelot sur la poitrine de Febriano. Chactas, dont les regards ne dirigent plus les mains tremblantes, cherche en vain, dans la nuit qui l’environne, à détourner les coups et à faire entendre des paroles pacifiques. Le renégat recule, et sa troupe avance. Des cris s’échappent de la multitude remplissant les lieux d’alentour. Les femmes éplorées se suspendent aux fusils des concessionnaires Une voix s’élève, la bande armée tire : le fils d’Adario tombé mort à ses côtés. Le sachem se défend quelque temps derrière le corps de son fils ; Chactas, renversé, est foulé aux pieds. Une épaisse fumée monte dans les airs ; la cabane est en flammes : tout fuit. Lié des mains de Febriano, Adario est conduit avec sa femme, sa fille et son petit-fils au fort Rosalie. D’autres sicaires du complice d’Ondouré, envoyés à la demeure de René, n’avaient trouvé que le silence et la solitude.

Les habitants de la colonie accoururent en foule sur le passage des prisonniers. Ceux-ci auraient inspiré une pitié profonde s’il ne suffisait pas d’être malheureux parmi les hommes pour en être haï et persécuté. D’Artaguette, qui avait refusé de conduire des soldats aux Natchez, subissait lui-même une captivité militaire, et ne pouvait plus être d’aucun secours à la famille enchaînée.

Le conseil de Chépar s’étant assemblé, Febriano déclara qu’Adario s’était armé, qu’il avait méprisé les ordres du roi, et qu’on avait été obligé de l’enlever de vive force. Deux avis furent ouverts : le premier, de transporter le rebelle aux îles ; le second, de le vendre, avec sa famille, au fort Rosalie. Ce dernier avis l’emporta. Le commandant choisit le parti le plus violent comme le plus capable de frapper les Natchez d’une épouvante salutaire : l’imprudence et la dureté paraissent

souvent aux esprits étroits de l’habileté et du courage. Il fut donc résolu qu’Adario, sa femme et ses enfants, seraient à l’instant même vendus, et employés aux travaux de la colonie.

Ondouré passa secrètement quelques heures au fort Rosalie : Febriano l’informa du jugement rendu par le conseil ; le sauvage s’en réjouit, ainsi que du meurtre du fils d’Adario et de l’incendie de la cabane. Il regrettait seulement de n’avoir pu abattre du premier coup sa principale victime, mais il s’en consolait dans la pensée que René n’avait échappé à son sort que pour peu de temps.

L’Indien espérait trouver la rage des Natchez à son comble, et les esprits disposés à tout entreprendre : il ne se trompait pas. Revenu du fort Rosalie, il se rendit au lieu où Chactas, après l’enlèvement d’Adario, avait rassemblé les tribus : c’était au bord du bois, dans l’endroit où Mila s’était endormie sur tes genoux de René.

Le chef parut avec un front triste au milieu de l’assemblée. Tous les yeux se tournèrent vers lui. Les jeunes guerriers, à peine de retour d’une longue chasse, s’écrièrent :

— Tuteur du Soleil, que nous conseillez-vous ?

— Mon opinion, répondit modestement le rusé sauvage, est celle des sachems.

Les sachems louèrent cette modération, excepté Chactas, qui découvrit l’hypocrite.

— Que la femme-chef s’explique, dit-on de toutes parts.

— Malheureux Natchez ! dit Akansie, subjuguée et criminelle, on conspire !

Et elle se tut.

— Il la faut forcer de parler ! fut le cri de la foule.

Alors Ondouré :

— Remarquez, ô guerriers ! que le fils adoptif de Chactas, que l’on représentait comme une des victimes désignées par Chépar, a pourtant été soustrait à la trahison de nos ennemis, tandis qu’Adario est dans les fers. Sachems et guerriers, avez-vous quelque confiance en moi ?

— Oui, oui ! répétèrent mille voix. Celle de Chactas, dans ce moment de passion, ne fut point écoutée.

— Voulez-vous faire, reprit Ondouré, ce que j’ordonnerai pour votre salut ?

— Parlez, nous vous obéirons, s’écria de nouveau l’assemblée.

— Eh bien ! dit Ondouré, rentrez dans vos cabanes ; ne montrez aucun ressentiment, ayez l’air soumis, supportez de nouvelles injustices, et je vous promets... Mais il n’est pas temps de parler. Je découvrirai au grand-prêtre ce qu’Athaensic m’a inspiré. Oui, Natchez, Athaensic m’est apparue dans la vallée ! ses yeux étaient deux flammes ; ses cheveux flottaient dans les airs comme les rayons du soleil à travers les nuages de la tempête, tout son corps était quelque chose d’immense et d’indéfinissable : on ne pouvait la voir sans ressentir les terreurs de la mort.

— Délivre la patrie, m’a-t-elle dit ; concerte toute chose avec le serviteur de mes autels. (...) Alors l’esprit m’a révélé ce que je devais d’abord apprendre au seul jongleur : ce sont des mystères redoutables.

L’assemblée frémit Le grand-prêtre s’écria :

— N’en doutons point, Athaensic a remis sa puissance à Ondouré. Guerriers, le tuteur du Soleil vous commande par ma voix de vous séparer. Retirez-vous, et reposez-vous sur le ciel du soin de votre vengeance.

À ces mots les sauvages se dispersèrent, pleins d’une horreur religieuse qu’augmentaient l’ombre et le calme des forêts.

Ondouré ne désirait point armer dans ce moment les Natchez contre les Français : ils n’étaient pas assez forts pour triompher, et tout se serait réduit à une action aussi peu décisive que la première. Ce n’était pas d’ailleurs un combat ouvert et loyal que voulait le sauvage ; il prétendait porter un coup plus sûr, mais plus ténébreux. Or, tout n’était pas préparé, et le jour où le complot pouvait éclater avec succès était encore loin.

L’amant dédaigné de Céluta avait fait de l’absence de son rival un nouveau moyen de calomnie : non content de perdre René dans l’opinion des Natchez, il le faisait chercher de toutes

parts pour le livrer aux Français. Avec un dessein bien différent, Céluta s'était empressée de suivre les traces de son époux, mais elle avait en vain interrogé les rochers et les bruyères. Elle sortait de sa cabane, elle y revenait, dans la crainte que René n'y fût rentré par un autre chemin : quelquefois elle songeait à se rendre au fort Rosalie, se figurant que l'objet de sa tendresse y avait déjà été conduit ; quelquefois elle s'asseyait au carrefour d'un bois, et ses regards s'enfonçaient dans les divers sentiers qui se déroulaient sous l'ombrage ; elle n'osait appeler René, de peur de le trahir par les sons mêmes de sa voix. Amélie ne quittait point les bras maternels, et Céluta retrouvait des forces en pleurant sur ce cher témoin de sa douleur.

Outougamiz, toujours inspiré quand il s'agissait des périls de son ami, avait été plus heureux que sa sœur ; depuis longtemps il s'était aperçu que le frère d'Amélie aimait à diriger ses pas vers une colline qui bordait le Meschacebé, et dans le flanc de laquelle s'ouvrait une grotte funèbre : il commença ses recherches de ce côté. Un autre instinct conduisit Mila au même lieu : la colombe au loin transportée trouve, à travers les champs de l'air, le chemin qui la ramène à sa compagne.

Les deux fidèles messagers se rencontrèrent à l'entrée de la grotte.

— Qui t'amène ici ? dit Mila à Outougamiz.

— Mon génie, répondit le sauvage ; et il montrait la chaîne d'or. Et toi, Mila, qui t'a conduite de ce côté ?

— Je n'en sais rien, répliqua l'Indienne ; quelque chose qui est peut-être la femme de ton génie. Tu verras que nous avons deviné, et que le guerrier blanc est ici.

En effet, ils aperçurent René assis en face du fleuve, sous la voûte de la caverne : on voyait auprès de lui un livre, des fruits, du maïs et des armes. Cette caverne était un lieu redouté des Natchez : ils y avaient déposé une partie des os de leurs pères. On racontait qu'un esprit de la tombe veillait jour et nuit à cette demeure.

— Oh ! s'écria Mila, j'aurais bien peur si le guerrier blanc

n’était ici.

Etonné de l’apparition de son frère et de la jeune Indienne, René crut qu’ils s’étaient donné rendez-vous dans ce sanctuaire propre à recevoir un serment ; et comme il appelait leur union de tous ses vœux, il fut charmé de cette rencontre.

Outougamiz et Mila ne dirent rien au frère d’Amélie du véritable objet de leur descente à la grotte : tant les cœurs naïfs deviennent intelligents quand il s’agit de ce qu’ils aiment ! Ils comprirent que s’ils révélaient à René les périls dont il était menacé, loin de pouvoir l’arrêter, il échapperait à leur tendresse. Le couple ingénu laissa donc l’homme blanc croire ce qu’il voudrait croire, et ne songea qu’à le retenir dans cette retraite par le charme d’un entretien amical.

Le frère de Céluta ignorait ce qui s’était passé aux Natchez : il supposait qu’Adario se serait éloigné avec Chactas, jusqu’au moment où les enfants du Soleil pourraient venger leur injure. Outougamiz eût désiré calmer les inquiétudes de sa sœur, mais il ne voulait pas quitter René ; il espérait que Mila trouverait quelque prétexte pour quitter la grotte et pour aller rassurer la femme infortunée.

— Mon sublime frère, dit René au jeune sauvage avec un sourire qui rarement déridait son front, accours-tu encore pour me délivrer ? Pourquoi ces armes ? Je n’ai aucun danger à craindre : je ne suis qu’avec les morts, et tu sais qu’ils sont mes amis. Et vous, petite Mila, que cherchez-vous ? La vie sans doute ? elle n’est pas ici, et vous ne pourriez la rendre à cette foule poudreuse qui peut-être ne consentirait pas à la reprendre.

Le religieux Outougamiz gardait le silence ; Mila tremblait, et dans sa frayeur se serrait fortement contre Outougamiz. Un faible rayon du jour, en pénétrant dans la caverne, ne servait qu’à en redoubler l’horreur : les ossements blanchis reflétaient une lumière fantastique ; on eût cru voir remuer et s’animer l’immobile et l’insensible dépouille des hommes. Le fleuve roulait ses ondes à l’entrée de la grotte, et des herbes flétries pendantes à la voûte frémissaient au souffle du vent.

Mila, en voulant s’avancer vers René, ébranla un tas

d’ossements qui roulèrent sur elle. « J’en mourrai ! j’en mourrai ! » s’écria Mila : c’était comme quelque chose de si singulier !

— Ma jeune amie, dit le frère d’Amélie, rassurez-vous.

— Je te jure, répliqua l’Indienne, que cela a parlé.

— Parlé ! dit Outougamiz.

René sourit, fit asseoir Mila auprès de lui, et prenant la main de l’enfant :

— Oui, dit-il, cela a parlé : les tombeaux nous disent que dans leur sein finissent nos douleurs et nos joies ; qu’après nous être agités un moment sur la terre, nous passons au repos éternel. Mila est charmante, son cœur palpite de toutes les sortes d’amour ; mon admirable frère est tout âme : encore quelques soupirs sur la terre (et Dieu veuille qu’ils soient de bonheur), le cœur de Mila se glacera pour jamais, et les cendres de l’homme à qui l’amitié fit faire des prodiges seront confondues avec la poussière de celui qui n’a jamais aimé.

René s’interrompit, appuya son front sur sa main, et regarda couler le fleuve.

— Parle encore, dit Mila : c’est si triste et pourtant si doux, ce que tu dis !

René, ramenant ses regards dans l’intérieur de la caverne et les fixant sur un squelette, dit tout à coup :

— Mila, pourrais-tu m’apprendre son nom ?

— Son nom ! répéta l’Indienne épouvantée, je ne le sais pas : ces morts se ressemblent tous.

— Tu me fais voir ce que je n’aurais jamais vu seul, dit Outougamiz ; est-ce que les morts sont si peu de chose ?

— La nature de l’homme est l’oubli et la petitesse, répondit le frère d’Amélie ; il vit et meurt ignoré. Dis-moi, Outougamiz, entends-tu l’herbe croître dans cette tête que j’approche de ton oreille ? Non sans doute. Eh bien, les pensées qui y végétaient autrefois ne faisaient pas plus de bruit à l’oreille de Dieu. L’existence coule à l’entrée du souterrain de la mort, comme le Meschacebé à l’entrée de cette caverne : les bords de l’étroite ouverture nous empêchent d’étendre nos regards au-dessus et au-dessous sur le fleuve de la vie ; nous voyons

seulement passer devant nous une petite portion des hommes voyageant du berceau à la tombe dans leur succession rapide, sans que nous puissions découvrir où ils vont et d'où ils viennent.

— Je conçois ton idée, s'écria Mila. Si je disais à mon voisin, placé dans une autre caverne, au-dessus de celle où nous sommes : Voisin, as-tu vu passer ce flot qui était si brillant (je suppose une jeune fille) ? Il me répondrait peut-être : J'ai vu passer un flot troublé, car il s'est élevé de l'orage entre ma caverne et la tienne.

— Admirablement, Mila ! dit René oui ! tels nous paraissons en fuyant sur la terre ; notre éclat, notre bonheur, ne vont pas loin, et le flot de notre vie se ternit avant de disparaître.

— Voilà que tu m'enhardis, s'écria Mila. J'avais tant de peur en entrant dans la grotte ! Maintenant je pourrais toucher ce que je n'osais d'abord regarder.

La main de Mila prit la tête de mort que René n'avait pas replacée avec les autres. Elle en vit sortir des fourmis.

— La vie dans la mort, dit René : c'est par ce côté que le tombeau nous ouvre une vue immense. Dans ce cerveau qui contenait autrefois un monde intellectuel habite un monde qui a aussi son mouvement et son intelligence ; ces fourmis périront à leur tour. Que renaîtra-t-il de leur grain de poussière ?

René cessa de parler. Animée par le premier essai de son esprit, Mila dit à Outougamiz :

— Je songeais que si j'allais t'épouser et que tu vinsses à mourir comme ceux qui sont ici, je serais si triste que je mourrais aussi.

— Je t'assure que je ne mourrai pas, dit vivement Outougamiz : si tu veux m'épouser, je te promets de vivre.

— Oui, dit Mila, belle promesse ! Avec ton amitié pour le guerrier blanc, tu me garderais bien ta parole !

Mila, qui avait oublié de rejeter la relique qu'elle tenait de la main de René, échauffait contre son sein l'effigie pale et glacée : les beaux cheveux de la jeune fille ombrageaient en tombant le front chauve de la mort. Avec ses joues colorées,

ses lèvres vermeilles, les grâces de son adolescence, Mila ressemblait à ces roses de l'églantier qui croissent dans les cimetières champêtres et qui penchent leurs têtes sur la tombe.

Les grandes émotions, nées du spectacle de la grotte funèbre, l'ardente amitié du frère de Céluta pour René, avaient pu seules éloigner un moment de la pensée d'Outougamiz le souvenir du péril qui environnait ses parents et sa patrie : l'Indien fit un léger signe à Mila, qui comprit ce signe, et s'écria :

— Qu'il y a longtemps que je suis ici ! Comme je vais être grondée !

Et elle s'enfuit, non pour aller trouver sa mère, mais pour aller apprendre à Céluta que le guerrier blanc était en sûreté. Le frère de Céluta demeura auprès du frère d'Amélie ; feignant un peu de lassitude et de souffrance, il déclara qu'il se voulait reposer dans la grotte : c'était le moyen d'y retenir son ami.

Tandis qu'ils étaient renfermés dans ce tabernacle des morts, des scènes de deuil affligeaient le fort Rosalie.

Si Chactas, au lieu d'Adario, se fût trouvé prisonnier, il eût par de sages discours, consolé ses amis : mais Adario, muet et sévère, ne savait point faire parler avec grâce son cœur sur ses lèvres ; il songeait peu à sa famille, encore moins à lui-même ; toutes ses pensées, toutes ses douleurs étaient réservées à son pays.

Pour subir l'arrêt du conseil et pour être vendu à l'enchère, il avait été conduit sur la place publique, où la foule était assemblée. Sa femme et sa fille, qui portait son jeune fils dans ses bras, le suivaient en pleurant. Le sachem se tourna brusquement vers elles, et leur montra de la main les cabanes de la patrie : les deux femmes étouffèrent leurs sanglots. Un large cercle se forma autour de la famille indienne : les principaux marchands qui faisaient la traite des nègres et des Indiens s'avancèrent. On commença par dépouiller les esclaves. L'épouse et la fille d'Adario, cachant leur nudité de leurs mains, se pressaient honteuses et tremblantes contre le vieillard, dont le corps était tout couvert d'anciennes cicatrices

et tout meurtri de nouveaux coups.

Les traitants, écartant les bras chastes des Indiennes, livraient ces femmes à des regards encore plus odieux que ceux de l'avarice. Des femmes blanches, instruites dans l'abominable trafic, prononçaient sur la valeur des effets à vendre.

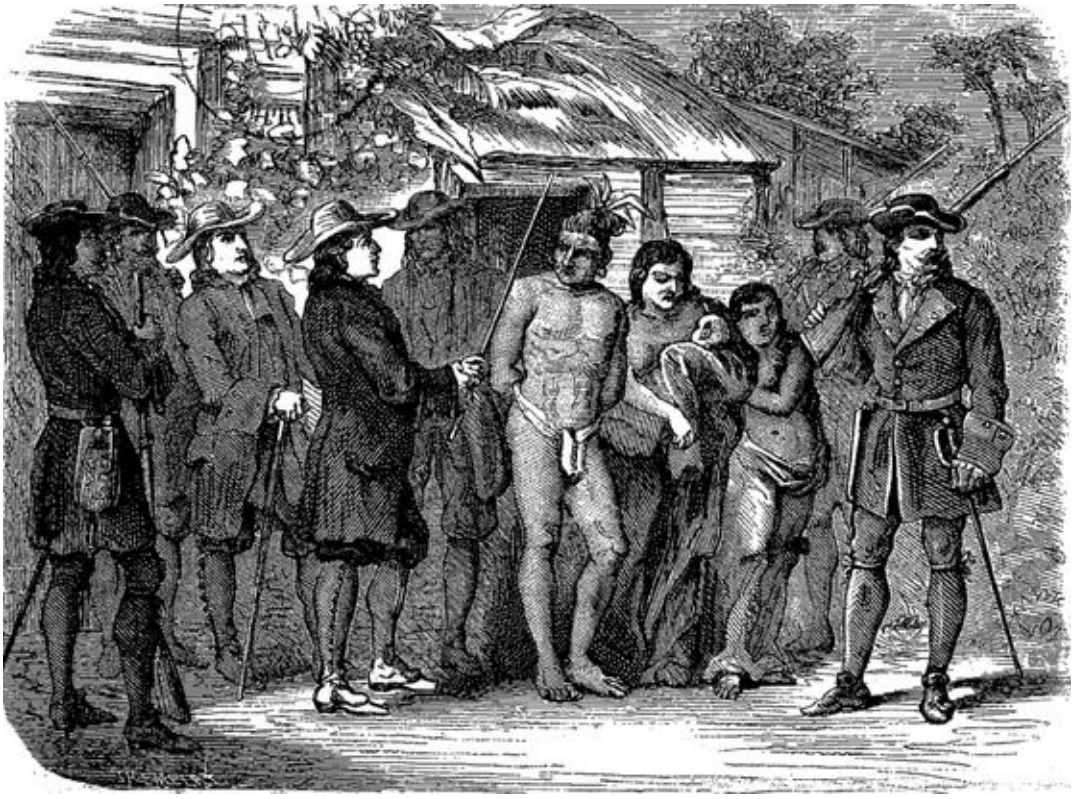

— Ce vieillard, disait un colon en frappant le sachem de son bambou, ne vaut pas une pièce d'or : il est mutilé de la main gauche ; il est criblé de blessures ; il est plus que sexagénaire ; il n'a pas trois années à servir.

— D'ailleurs, disait un autre colon, qui cherchait à ravaler l'objet de l'encan pour l'obtenir à bas prix, ces sauvages sont des brutes qui ne valent pas le quart d'un nègre : ils aiment mieux se laisser mourir que de travailler pour un maître. Quand on en sauve un sur dix, on est bien heureux.

Discutant de la sorte, on tâtait les épaules, les flancs, les bras d'Adario.

— Touche-moi, misérable, disait l'Indien, je suis d'une autre espèce que toi !

— Je n'ai point vu de plus insolent vieillard, s'écria un des

courtiers de chair humaine ; et il rompit sa gaule de frêne sur la tête du sachem.

On fit ensuite des remarques sur les femmes : la mère était vieille, affaiblie par le chagrin ; elle n'aurait plus d'enfants. La fille valait un peu mieux, mais elle était délicate, et les premiers six mois de travail la tueraient. L'enfant, qu'on arracha tout nu à la mère, fut à son tour examiné : il avait les membres gros ; il promettait de grandir :

— Oui, dit un brocanteur, mais c'est un capital avancé sans rentrée certaine ; il faut nourrir cela en attendant.

La mère suivait, avec des yeux où se peignait la plus tendre sollicitude, les mouvements qu'on faisait faire à son fils ; elle craignait qu'on ne l'en séparât pour toujours. Une fois l'enfant, trop serré, poussa un cri ; l'Indienne s'élança pour reprendre le fruit de ses entrailles ; on la repoussa à coups de fouet : elle tomba, toute sanglante, la face contre terre, ce qui fit rire aux éclats l'assemblée. On lui rejeta pourtant son fils, dont les membres étaient à moitié disloqués. Elle le prit, l'essuya avec ses cheveux et le cacha dans son sein. Le marché fut conclu : on rendit les vêtements à la famille.

Adario s'attendait à être brûlé ; quand il sut qu'il était esclave, sa constance pensa l'abandonner : ses yeux cherchaient un poignard, mais on lui avait enlevé tout moyen de s'affranchir. Un soupir, ou plutôt un sourd rugissement s'échappa du fond de la poitrine du sachem lorsqu'on le conduisit aux cases des nègres, en attendant le jour du travail. Là, avec sa famille, Adario vit danser et chanter autour de lui ces Africains qui célébraient la bienvenue d'un Américain, enchaîné avec eux par des Européens sur le sol où il était né. Dans ce troupeau d'hommes se trouvait le nègre Imley, accusé de vouloir soulever ses compagnons de servitude : on ne l'avait pu convaincre de ce crime ou de cette vertu ; il en avait été quitte pour cinquante coups de fouet. Il serra secrètement la main d'Adario.

Cette même nuit, qui plaçait ce sachem au rang des esclaves, apportait de nouveaux chagrins à Outougamiz : il ne pouvait plus prolonger l'erreur du frère d'Amélie, ni le retenir

sous un vain prétexte dans la grotte funèbre : il se détermina donc à rompre le silence.

— Tu m’as fait faire, dit-il à René, le premier mensonge de ma vie. Je ne suis point malade, et Mila ne m’avait pas donné de rendez-vous ici. Son bon génie, qui ne ressemble cependant pas au mien, lui avait découvert ta retraite, et nous étions accourus pour t’obliger à te cacher.

— Me cacher ! dit René, tu sais que ce n’est guère ma coutume.

— C’est bien pour cela, répondit Outougamiz, que j’ai menti. Je savais que je te fâcherais si je te proposais de rester dans la caverne ; pourtant Chactas t’ordonnait d’y rester.

Outougamiz fit à sa manière le récit de ce qui s’était passé aux Natchez, ajoutant qu’Adario aurait certainement pris le parti de se retirer, afin de mieux se préparer à combattre.

— Je n’en crois rien, dit René se levant et saisissant ses armes ; mais allons défendre Céluta, qui ignore où je suis et qui doit être dans une vive inquiétude.

— Et pourquoi donc, reprit Outougamiz, Mila nous a-t-elle quittés ? Elle a plus d’esprit que toi et que moi, et elle vole comme un oiseau.

René voulut sortir de la grotte ; Outougamiz se jette au-devant de lui.

— Il n’y a pas encore assez longtemps que le soleil est couché, dit le jeune sauvage ; attends quelques moments de plus. Tu sais que c’est la nuit que je te délivre.

Ce mot arrêta le frère d’Amélie, qui pressa Outougamiz dans ses bras.

Ils ouïrent alors dans les eaux du fleuve le bruit d’une pirogue ; cette pirogue aborde presque aussitôt à la grotte : elle était conduite par le grenadier Jacques et par d’Artaguette lui-même. Le capitaine saute sur le rocher, et dit à René :

— Vous êtes découvert ; Ondouré vous a fait suivre ; il vient d’indiquer au commandant le lieu de votre retraite. Instruit, par le hasard, de cette nouvelle, j’ai forcé mes arrêts pendant la nuit ; je me suis jeté dans cette pirogue avec Jacques ; grâce au ciel, nous arrivons les premiers ! Mais fuyez ; il y a des

vivres dans l’embarcation ; traversez le fleuve, vous serez en sûreté sur l’autre bord. Ne balancez pas ! Adario n’a pas voulu se retirer, il a été pris avec sa famille : son fils a été tué à ses côtés ; le sachem lui-même, conduit au fort, a été vendu comme esclave. Nous tâcherons de réparer le mal : vous ne feriez que l’aggraver en tombant entre les mains de nos ennemis.

L’étonnement et l’indignation soulevaient la poitrine de René :

— Capitaine, dit-il, tandis qu’on égorge mes amis, ce n’est pas sans doute sérieusement que vous me proposez la fuite. Adario esclave ! son fils massacré ! Et ma femme et ma fille, que sont-elles devenues ? Courons les défendre ; soulevons la nation ; délivrons la terre généreuse qui m’a donné l’hospitalité !…

— Nous prendrons soin de votre femme, de votre fille, de Chactas, de tous vos amis, dit d’Artaguette en interrompant René ; mais vous les perdrez dans ce moment si vous vous obstinez à vous montrer. Partez, encore une fois ; épargnez-moi le malheur de vous voir saisir sous mes yeux. Songez que vous exposez ce brave grenadier.

— Quelle vie que la mienne ! s’écria René avec l’accent du désespoir ; puis tout à coup :

— Eh bien, généreux d’Artaguette, je ne vous exposerai point, je n’exposerai point ce brave grenadier, je ne compromettrai point, comme vous me le dites, ma femme, ma fille, Chactas et mes amis ; mais ne me comptez pas ébranler dans la résolution que je viens de prendre. Je ne suis point un scélérat, obligé de me cacher le jour dans les cavernes, la nuit dans les forêts, J’accepte votre pirogue, je pars, je descends à la Nouvelle-Orléans, je me présente au gouverneur, je demande quel est mon crime, je propose ma tête pour celle d’Adario : j’obtiendrai sa grâce ou je périrai.

Le capitaine, en admirant la résolution de René, tâcha de le dissuader de la suivre :

— Vos ennemis, lui dit-il, sont de petits hommes : ils ne sentiront ni votre mérite ni le prix de votre action. Etranger,

inconnu, sans protecteurs, vous ne réussirez pas, vous ne parviendrez même pas à vous faire entendre. Je ne le vous puis cacher : d'après les calomnies répandues contre vous, d'après la puissance de vos calomniateurs, la rigueur de l'autorité militaire dans une colonie nouvelle peut vous être funeste.

— Tant mieux ! répondit brusquement le frère d'Amélie ; le fardeau est trop pesant, et je suis las. Je vous recommande Céluta, sa fille, ma seconde Amélie !... Chactas, mon second père !...

Puis, se tournant vers Outougamiz, qui n'avait rien compris à leur langage français, il lui dit en natchez :

— Mon ami, je vais faire un voyage ; quand nous reverrons-nous ? qui le sait ? peut-être dans un lieu où nous aurons plus de bonheur : il n'y a rien sur la terre qui soit digne de ta vertu.

— Tu peux partir, si tu veux, répond Outougamiz, mais tu sais bien que je vais te suivre et te retrouver. Je vais aller chercher Mila, qui a plus d'esprit que moi ; j'apprendrai par elle ce que tu ne me dis pas.

On entendit le bruit des armes.

— Je ne cherche plus à vous retenir, dit le capitaine. J'écrirai pour vous à mon frère le général et à mon ami le conseiller Harlay.

D'Artaguette ordonne au grenadier de sortir de la pirogue ; il y fait entrer René ; celui-ci, repoussant le rivage avec un aviron, est entraîné par le cours du fleuve.

Febriano ne trouva plus le frère d'Amélie ; il rencontra seulement le capitaine d'Artaguette et le grenadier ; il ne douta point que René ne dût son salut à leur dévouement : il y a des hommes qu'on peut toujours accuser d'avoir fait le bien, comme il y en a d'autres qu'on peut toujours soupçonner d'avoir fait le mal. D'Artaguette jeta un regard de mépris à Febriano, qui n'y répondit que par un geste menaçant adressé à Jacques. Outougamiz, en voyant s'éloigner le frère d'Amélie, s'était dit :

— Je le suivrais bien à la nage ; mais il faut que je consulte Mila.

Et il était allé consulter Mila.

On peut juger du soulagement de Céluta quand, après de longues heures d’attente, elle vit accourir sa jeune amie, dont le visage riant annonçait de loin que le guerrier blanc était en sûreté.

— Céluta, s’écria Mila toute haletante, tu aurais été assise trois lunes de suite à pleurer que tu n’aurais rien trouvé. Moi, j’ai été tout droit, sans qu’on me le dît, à la grotte où était mon libérateur ; Outougamiz y arrivait en même temps que moi. Grand-Esprit ! j’aurais eu tant de peur si je n’avais eu tant de plaisir ! Imagine-toi que ton frère garde ton mari dans la grotte où ils parlent comme deux aigles.

Céluta comprit sur-le-champ que René était dans la caverne funèbre avec Outougamiz. Elle embrassa la petite Indienne, lui disant :

— Charmante enfant, tu me fais à présent autant de bien que tu m’as fait de mal.

— Je t’ai fait du mal ! repartit Mila. Comment ? Est-ce que tu ne veux pas que j’épouse ton frère Outougamiz le Simple ? Nous venons pourtant de nous promettre de nous marier dans la grande caverne.

Et Mila fuit de nouveau, disant :

— Je reviens, je reviens ; mais il faut que je m’aille montrer à ma mère.

Céluta remplit une corbeille de gâteaux et de fruits, suspendit sa fille à ses épaules, et, appuyée sur un roseau, s’avança vers la grotte des Ancêtres. Il était plus de minuit lorsqu’elle y arriva : elle ne se put défendre d’une secrète terreur, à l’abord de ce lieu redoutable. Elle s’arrête, écoute : aucun bruit ne frappe son oreille ; elle nomme à voix basse Outougamiz, n’osant nommer René : aucune voix ne répond à sa voix.

— Ils dorment peut-être, se dit-elle, et elle pénètre dans le souterrain ; elle marche sur des os roulants, répétant à chaque pas ces mots :

— Etes-vous là ?

Ses accents s’évanouissent dans le silence de la mort.

L’Indienne se sent prête à défaillir ; elle promène ses regards dans les ombres de ce tombeau ; nul être vivant n’y respire.

Céluta sort épouvantée : elle gravit la rive escarpée, jette les yeux sur le fleuve et sur les campagnes à peine visibles à la lueur des étoiles ; elle appelle René et Outougamiz, se tait, recommence ses cris, les suspend encore, s’épuise en courses inutiles, et ne se résout à reprendre le chemin de sa cabane que quand elle aperçoit les premières teintes du jour.

La fille de Tabamica traversait le grand village, abandonné par la plupart des Indiens depuis l’enlèvement d’Adario ; elle entend marcher derrière elle ; elle tourne la tête, et aperçoit son frère.

— Où est ton ami ? s’écrie-t-elle.

— Il est parti, répond Outougamiz, il ne reviendra peut-être jamais ; mais qu’est-ce que cela fait, puisque je vais le rejoindre ? Je ne sais pas où il est allé, mais Mila me le dira.

Mila, échappée à sa mère, arrive dans ce moment. Elle voit Céluta en pleurs et Outougamiz avec cet air inspiré qu’il avait lorsque l’amitié faisait palpiter son cœur.

Elle apprend le sujet de leurs nouvelles alarmes :

— Vous voilà bien embarrassés pour rien, leur dit-elle ; allons au fort Rosalie ; l’autre bon guerrier blanc nous apprendra où est mon libérateur.

Elle ouvrit la corbeille que portait Céluta, distribua les fruits et les gâteaux, en prit sa part, et se mit à descendre vers la colonie, se faisant suivre du frère et de la sœur.

Le soleil éclairait alors une scène affreuse. Adario avait été reçu avec des chants et des danses par les hommes noirs, compagnons de sa servitude : la nuit s’écoula dans cette joie des chaînes. Au lever du jour, le chef de l’atelier conduisit le sachem au champ du travail avec un troupeau de bœufs et de nègres. Des soldats campaient sur les défrichements.

La captivé d’Adario et de sa famille était un exemple dont le commandant prétendait effrayer ce qu’il appelait les mutins. On avait appris que la nuit s’était passée tranquillement aux Natchez, et l’on ignorait que cette tranquillité était l’effet des complots mêmes d’Ondouré. Chépar crut les Indiens abattus,

et, pour achever de dompter leur esprit d'indépendance, il leur voulut montrer le plus fameux de leurs vieillards, après Chactas, réduit à la condition d'esclave. L'ordre fut donné de laisser approcher les sauvages, mais sans armes, s'ils se présentaient au champ du travail.

Le commandeur des nègres, un fouet à la main, fit un signe à Adario, et lui prescrivit de sarcler les herbes dans une plantation de maïs : le sachem ne daigna pas même jeter un regard sur le pâtre d'hommes. Mais déjà la femme du sachem, et sa fille, qui portait son enfant sur ses épaules, étaient courbées sur un sillon :

— Que faites-vous ? leur cria Adario d'une voix terrible.

Elles se relevèrent ; le fouet les contraignit de se courber de nouveau. Adario recevait les coups qui s'adressaient à lui, et qui lui enlevaient des lambeaux de chair, comme si son corps eût été le tronc d'un chêne.

Dans ce moment on vit venir un vieillard aveugle conduit par un enfant ; c'était Chactas : malgré la délibération du conseil et l'opposition d'Ondouré, Chactas s'était présenté seul avec le calumet de paix à la porte du fort Rosalie. Chépar avait refusé de recevoir le sachem, qui s'était fait mener alors au champ du travail. Chactas était si respecté, même des Européens, que le commandeur ne crut pas devoir l'empêcher d'approcher de son ami. Les deux vieillards demeurèrent quelque temps serrés dans les bras l'un de l'autre :

— Adario, dit Chactas, j'ai aussi porté des fers.

— Tu ne voyais pas les arbres de la patrie, reprit Adario.

— Tu reprendras bientôt ta liberté, dit Chactas : nous périrons tous, ou tu seras délivré.

— Peu importe, répliqua Adario : mes mains sont désormais déshonorées. Après tout, je n'ai qu'un jour à vivre ; mais cet enfant que tu vois, le fils du fils que les brigands ont tué hier à mes côtés ! cet enfant ! toute une vie esclave !

— Vieillards, c'est assez, s'écria le commandeur, séparez-vous.

— Attends du moins, répondit Adario, que Chactas ait embrassé mon dernier enfant. Ma fille, apporte-moi mon petit-

fils : que je le dépose dans les bras de mon vieil ami ; que cet ami libre lui donne une bénédiction qui n'appartient plus à ces mains enchaînées.

La fille d'Adario remet en tremblant l'enfant à son aïeul : Adario le prend, le baise tendrement, l'élève vers le ciel, le reporte de nouveau à sa bouche paternelle, penche sa tête sur le visage de l'enfant, qui sourit ; le sachem presse le nourrisson sur son sein, fait un pas à l'écart comme pour verser des larmes sur le dernier-né de sa race ; et reste quelques moments immobile.

Adario se retourne : il tient par un pied l'enfant étranglé ! Il le lance au milieu des Français.

— Le premier est mort libre, s'écrie-t-il, j'ai délivré le second : le voilà !

Des clameurs confuses s'élèvent : «O crime ! » disaient les uns ; «ô vertu ! » disaient les autres. Les sauvages présents à ce spectacle, bien qu'ils eussent déposé leurs armes, selon les ordres, se précipitent sur les soldats ; une rude mêlée s'engage, les Indiens sont repoussés. Adario est plongé dans les cachots du fort ; sa fille seule est avec lui, sa fille qui ne nourrit plus l'enfant ravi à son sein : par la main paternelle ! La vieille épouse d'Adario, frappée d'un glaive inconnu au milieu de l'émeute, était allée rejoindre dans la tombe son fils et son petit-fils.

Tout était possible désormais à l'ambition et aux crimes d'Ondouré ; l'indignation des Natchez ne connaissait plus de bornes ; il les pouvait faire entrer dans tous les desseins par lesquels il avait promis de les venger. Il ne s'agissait plus que de calmer une tempête trop violemment excitée, et dont Ondouré n'était pas encore prêt à recueillir les ravages. Il fallait atteindre René, échappé aux premiers complots ; il fallait parvenir, au milieu du massacre des Français, à immoler le frère d'Amélie, à ravir Céluta et à monter enfin au rang suprême, en rétablissant l'ancien pouvoir des Soleils : telles étaient les noires pensées que le chef indien roulait dans son âme.

Le frère d'Amélie avait à peine perdu de vue le pays des

Natchez, que se contentant de gouverner la pirogue avec un aviron placé en arrière, il s'était abandonné au cours des flots. La beauté des rivages, le premier éclat du printemps dans les forêts ne faisaient point diversion à sa tristesse.

Il traça quelques lignes au crayon sur des tablettes :

« Me voici seul. Nature qui m'environnez, mon cœur vous idolâtrait autrefois : serais-je devenu insensible à vos charmes ? Le malheur m'a touché ; sa main m'a flétri.

Qu'ai-je gagné en venant sur ces bords, Insensé ! ne te devais-tu pas apercevoir que ton cœur ferait ton tourment, quels que fussent les lieux habités par toi ?

Rêveries de ma jeunesse, pourquoi renaissez-vous dans mon souvenir ? Toi seule, ô mon Amélie ! tu as pris le parti que tu devais prendre ! Du moins, si tu pleures, c'est dans les abris du port : je gémis sur les vagues, au milieu de la tempête. »

En approchant de la Nouvelle-Orléans, René vit une croix plantée par des missionnaires sur de hautes collines, dans l'endroit où l'on avait trouvé le corps d'un homme assassiné. Il aborde au rivage, attache sa pirogue sous un peuplier et accomplit un pèlerinage à la croix ; il ne devait point être exaucé, car il allait demander, non le pardon de ses fautes, mais la rémission de ces souffrances que Dieu impose à tous les hommes. Arrivé au pied du calvaire, il s'y prosterne :

— O toi qui as voulu laisser sur la terre l'instrument de ton supplice comme un monument de ta charité et de l'iniquité du méchant ! divin Voyageur ici-bas, donne-moi la force nécessaire pour continuer ma route. J'ai à traverser encore des pays brûlés par le soleil ; j'ai faim de ta manne, ô Seigneur ! car les hommes ne m'ont vendu qu'un pain amer. Rappelle-moi vite à la patrie céleste : je n'ai pas ta résignation pour boire la lie du calice ; mes os sont fatigués, mes pieds sont usés à force de marcher : aucun hôte n'a voulu recevoir l'étranger, les portes ont été fermées contre moi.

René dépose au pied de la croix une branche de chêne en *ex-voto*. Il descend les collines, rentre dans sa pirogue, et bientôt découvre la capitale de la Louisiane. Il passe au milieu des vaisseaux à l'ancre ou amarrés le long des quais. Comme il

traversait un labyrinthe de câbles, il fut hélé du bord d'une frégate à laquelle était dévolue la police du port. On lui cria en français avec un porte-voix :

— De quelle nation indienne êtes-vous ?

Il répondit :

— Natchez.

On ordonne au frère d'Amélie d'aborder la frégate.

Le capitaine, étonné de rencontrer un Français sous l'habit d'un Indien, lui demanda ses passeports : René n'en avait point. Questionné sur l'objet de son voyage, il déclara ne pouvoir s'en ouvrir qu'au gouverneur. Sa pirogue étant visitée, on y découvrit les tablettes dont les pages crayonnées parurent inintelligibles et suspectes. René fut consigné à bord de la frégate et un officier expédié à terre : celui-ci était chargé d'apprendre au gouverneur qu'on avait arrêté un Français déguisé en sauvage ; que les réponses de cet homme était embarrassées et ses manières extraordinaires. Le capitaine ajoutait, dans sa lettre, que l'étranger refusait de dire son nom, et qu'il demandait à parler au gouverneur ; l'officier portait aussi les tablettes trouvées dans la pirogue.

L'alarme était vive à la Nouvelle-Orléans : depuis le combat livré aux Natchez, et dans lequel ces sauvages avaient montré tant d'habileté et de valeur, on n'avait cessé d'être inquiet. Le commandant du fort Rosalie faisait incessamment partir des courriers chargés de rapports formidables sur l'indocilité des Indiens. Les divers chefs se trouvaient nommés dans ses dépêches : c'étaient ceux que Febriano, à l'instigation d'Ondouré, prenait soin de dénoncer au crédule Chépar. Adario, Chactas même, et René surtout, étaient représentés comme les auteurs d'une conspiration permanente, comme des hommes qui, voulant la rupture des traités et la continuation de la guerre, s'opposaient à l'établissement des concessionnaires. Un dernier messager annonçait la capture d'Adario, et faisait craindre un mouvement parmi les sauvages.

Si Ondouré accablait René de ses calomnies, Febriano lui prêtait ses crimes : le peuple racontait que le frère d'Amélie avait marché sur un crucifix, qu'il avait vendu son âme au

démon, qu'il passait sa vie dans les forêts avec une femme indienne abandonnée à la magie, qu'ayant été tué dans une bataille contre les Illinois, un sauvage, nécromancien comme lui, lui avait rendu la vie : élévation du génie, dévouement de l'amour, prodiges de l'amitié et de la vertu, vous serez toujours incompréhensibles aux hommes.

Le gouverneur, à la lecture de la lettre du capitaine, ne douta pas que l'étranger ne fût cet homme inconnu, naturalisé Natchez : il ordonna de le conduire devant lui. Le bruit se répandit aussitôt dans la ville que le fameux chef français des Natchez était fait prisonnier : les rues furent obstruées d'une foule superstitieuse, et les fenêtres bordées de spectateurs. Au milieu de ce tumulte, René, escorté d'un détachement de soldats de marine, débarque à la cale du port ; des cris de *Vive le roi !* retentissent, comme si l'on eût remporté quelque victoire. Cependant l'étonnement fut extrême lorsque, au lieu du personnage attendu, on ne vit qu'un beau jeune homme dont la démarche était noble sans fierté, et qui n'avait sur le front ni insolence ni remords.

Le gouverneur reçut René dans une galerie où se trouvaient réunis les officiers, les magistrats et les principaux habitants de la ville. Adélaïde, fille du gouverneur, avait aussi voulu voir celui qu'elle connaissait par les récits du capitaine d'Artaguette, et dont elle venait de lire les tablettes avec un mélange d'intérêt et d'étonnement. Lorsque René parut, il se fit un profond silence. Il s'avança vers le gouverneur et lui dit :

— Je vous étais venu chercher. La fortune, pour la première fois de ma vie, m'a été favorable : elle m'amène devant vous plus tôt que je ne l'aurais espéré.

La contenance, les regards, la voix de l'étranger, surprirent l'assemblée ; on ne pouvait retrouver en lui le vagabond sans éducation et sans naissance que dénonçait la renommée. Le gouverneur, d'un caractère froid et réservé, fut lui-même frappé de l'air de noblesse du frère d'Amélie : il y avait dans René quelque chose de dominateur, qui s'emparait fortement de l'âme. Adélaïde paraissait tout agitée ; mais son père, loin d'être mieux disposé en faveur de l'inconnu, le regarda dès

lors comme infiniment plus dangereux que l’homme vulgaire dont parlaient les dépêches du fort Rosalie.

— Puisque vous m’étiez venu chercher, dit le gouverneur, vous aviez sans doute quelque chose à me dire : quel est votre nom ?

— René, répondit le frère d’Amélie.

— Tout le monde l’avait supposé, répliqua le gouverneur. Vous êtes Français et naturalisé Natchez ? Eh bien, que me voulez-vous ?

— « Puisque savez déjà qui je suis, répondit René, vous aurez sans doute aussi deviné le sujet qui m’amène. Adopté par Chactas, illustre et sage vieillard de la nation des Natchez, j’ai été témoin de toutes les injustices dont on s’est rendu coupable envers ce peuple. Un vil ramas d’hommes enlevés à la corruption de l’Europe a dépouillé de ses terres une nation indépendante. On a troublé cette nation dans ses fêtes, on l’a blessée dans ses mœurs, contrariée dans ses habitudes. Tant de calamités l’ont enfin soulevée ; mais avant de prendre les armes elle vous a demandé, et elle a espéré de vous justice : trompée dans son attente, de sanglants combats ont eu lieu. Quand on a vu que l’on ne pouvait dompter les Natchez à force ouverte, on a eu recours à des trêves mal observées par les chefs de la colonie. Il y a peu de jours que le commandant du fort Rosalie s’est porté aux derniers outrages ; j’ai été désigné avec Adario, frère du père de ma femme, comme une des premières victimes. On a saisi le sachem, on l’a vendu publiquement : j’ignore les malheurs qui ont pu suivre cette monstrueuse violence. Je me suis venu remettre en vos mains, et me proposer en échange pour Adario.

« Je n’entrerai point dans des justifications que je dédaigne, ne sachant d’ailleurs de quoi on m’accuse : le soupçon des hommes est déjà une présomption d’innocence. Je viens seulement vous déclarer que s’il y a quelque conspirateur parmi les Natchez, c’est moi, car je me suis toujours opposé à vos oppressions. Comme Français je vous puis paraître coupable ; comme homme je suis innocent. Exercez donc sur moi votre rigueur, mais souffrez que je vous le demande :

Pouvez-vous punir Adario d’avoir défendu son pays ? Revenez à des sentiments plus équitables, brisez les fers d’un généreux sauvage dont tout le crime est d’avoir aimé sa patrie. Si vous m’ôtez la liberté et si vous la rendez au sachem, vous satisferez à la fois la justice et la prudence. Qu’on ne dise pas qu’on nous peut retenir tous deux : en brisant les fers d’Adario, vous disposerez en votre faveur les Indiens qui révèrent ce vieillard, et qui ne vous pardonneraient jamais son esclavage ; en portant sur moi vos vengeances, vous n’armerez pas un bras contre vous ; personne, pas même moi, ne réclamera contre la balle qui me percera la poitrine. »

On ne saurait décrire l’effet que ce discours produisit sur l’assemblés. Adélaïde versait des larmes : appuyée sur le dos du fauteuil de son père, elle avait écouté avidement les paroles du frère d’Amélie ; on voyait se répéter sur le visage de cette jeune femme tous les mouvements de crainte ou d’espérance que le prisonnier faisait éprouver à son cœur.

— Avez-vous porté les armes contre les Français ? dit le gouverneur.

— Je ne me suis point trouvé au combat des Natchez, répondit René, j’étais alors dans les rangs des guerriers qui marchaient contre les Illinois ; mais si j’avais été au grand village, je n’aurais pas hésité à combattre pour ma nouvelle patrie…

Le gouverneur se leva, et dit :

— C’est au conseil de guerre à prononcer.

Il ordonna de déposer l’étranger à la prison militaire.

René fut conduit à la prison, et le lendemain transféré de la prison au conseil. On lui avait nommé un défenseur, mais il refusa de s’entretenir avec lui, et ne le voulut pas même voir. Ce défenseur, Pierre de Harlay, ami du capitaine d’Artaguette, était au moment d’épouser Adélaïde ; il partageait avec la fille du gouverneur l’attrait qu’elle se sentait pour René : le refus même que celui-ci avait fait de l’entendre ne le rendit que plus ardent dans la cause d’un homme ressemblant si peu aux autres hommes.

La salle du conseil était remplie de tout ce qu’il y avait de

plus puissant dans la colonie. Les militaires chargés de l’instruction du procès firent à René les questions d’usage ; quelques lettres du commandant du fort Rosalie furent produites contre lui. On lui demanda ce que signifiaient les phrases écrites sur ses tablettes, si ce nom d’Amélie n’était point un nom emprunté et cachant quelque mystère ; l’infortuné jeune homme pâlit. Une joie cruelle s’était glissée au fond de son cœur : se sentir innocent et être condamné par la loi était, dans la nature des idées de René, une espèce de triomphe sur l’ordre social. Il ne répondit que par un sourire de mépris aux accusations de trahison : il fit l’éloge le plus touchant de Céluta, dont on avait prononcé le nom. Il répéta qu’il était venu uniquement pour solliciter la délivrance d’Adario, oncle de sa femme, et qu’on pouvait au reste faire de lui tout ce qu’il plairait à Dieu.

Harlay se leva :

— Mon client, dit-il, n’a pas plus voulu s’expliquer avec moi qu’avec ses juges ; il a refusé de se défendre ; mais n’est-il pas aisé de trouver dans ses courtes réponses quelques mots qui jettent de la lumière sur un complot infâme ? Avec quelle vivacité il a parlé de l’Indienne unie à son sort ! Et quelle est cette femme ? C’est cette Céluta, connue de toute la colonie pour avoir arraché aux flammes un de nos plus braves officiers. Ne serait-il pas possible que la beauté de cette généreuse sauvage eût allumé des passions qui poursuivent aujourd’hui leur vengeance sur la tête d’un innocent ? Je n’avance point ceci sur de simples conjectures. Cette nuit même j’ai examiné tous les papiers ; j’ai fait des recherches, et je me suis procuré la lettre que je vais lire au conseil.

Ici Pierre de Harlay lut une lettre datée du fort Rosalie : cette lettre était écrite par le grenadier Jacques à sa mère, qui demeurait à la Nouvelle-Orléans. Le soldat exprimait, dans toute la franchise militaire, son admiration pour son capitaine d’Artaguette, son estime pour René, sa compassion pour Céluta, son mépris pour Febriano et pour Ondouré.

— « Cette lettre, s’écria le défenseur de René, porte un caractère d’honnêteté et de vérité auquel on ne se peut

méprendre. La justice doit-elle aller si vite ? N’est-il pas de son devoir d’entendre les témoins en faveur de l’accusé ? Je sais qu’une commission militaire juge sans appel et sommairement, mais cette procédure rapide n’exclut pas l’équité. Je ne veux pour preuve de l’innocence de l’accusé que la démarche qui le livre aujourd’hui au glaive des lois. Quoi ! vous accepteriez cette tête qu’il est venu vous offrir pour la tête d’un vieillard ? Il est aisé de persécuter un homme sans amis et sans protecteurs ; il est aisé de lui prodiguer les épithètes de vagabond et de traître : la seule présence de mon client a déjà donné un démenti à ces basses calomnies. Enfin, quand on s’obstinerait dans une accusation qui ne porte que sur des faits dénués de preuve, je soutiens que René n’est plus Français et qu’il ne vous appartient pas de le juger.

J’ignore quels motifs ont pu porter l’homme qui comparaît aujourd’hui devant vous à quitter la France ; mais que l’on ait le droit de changer de patrie, c’est ce que l’on ne saurait contester. Des tyrans m’auront enchaîné, des ennemis m’auront persécuté, j’aurai été trompé dans mes affections, et il ne me serait pas permis d’aller chercher ailleurs la liberté, le repos et l’oubli de l’amitié trahie ! La nature serait donc plus généreuse que les hommes, elle qui ouvre ses déserts à l’infortuné, elle qui ne lui dit pas : « Tu habiteras telle forêt ou telle autre, » mais qui lui dit : « Choisis les abris les plus convenables aux dispositions de ton âme. » Soutiendriez-vous que les sauvages de la Louisiane sont sujets du roi de France ? Abandonnez cette odieuse prétention. Assez longtemps ont été opprimés ces peuples qui jouissaient du bonheur et de l’indépendance, avant que nous eussions introduit la servitude et la corruption dans leur terre natale. Soldats-juges, vous portez aujourd’hui deux épées ; Dieu vous a remis le glaive de sa puissance et celui de sa justice ; prenez garde de les lui rendre ébréchés ou couverts de taches : on émousse le premier en frappant la liberté, on souille le second en répandant le sang innocent. »

L’orateur cessa de parler. L’auditoire était visiblement ému. Adélaïde, cachée dans une tribune, ne se put empêcher

d’applaudir ; ce fut la plus douce récompense de Harlay : ce couple que les liens d’un amour heureux allaient unir prenait seul, par une sympathie touchante, la défense d’un étranger qui devait à une passion tous ses malheurs.

On fit retirer l’accusé ; les juges délibérèrent. Ils inclinaient à trouver René coupable ; mais ils se divisèrent sur la question de droit, relative au changement de patrie. Ils remirent au lendemain la prononciation de la sentence. René dit à Harlay :

— Je ne vous connaissais pas quand j’ai refusé de vous entendre ; je ne vous remercie pas, car vous m’avez trop bien défendu ? dites à la fille du gouverneur que je lui souhaiterais le bonheur si mes vœux n’étaient des malédictions.

Le frère d’Amélie fut reconduit en prison, entre deux rangs de marchands d’esclaves, de mariniers étrangers, de trafiquants de tous les pays, de toutes les couleurs, qui l’accablaient d’outrages sans savoir pourquoi.

Rentré dans la tour de la geôle, René désira écrire quelques lettres. Le gardien lui apporta une mauvaise feuille de papier, un peu d’encre dans le fond d’un vase brisé et une vieille plume ; laissant ensuite le prisonnier, il ferma la porte, qu’il assujettit avec les verrous. Demeuré seul, René se mit à genoux au bord du lit de camp dont la planche lui servit de table, et, éclairé par le faible jour qui pénétrait à travers les barreaux d’une fenêtre grillée, il écrivit à Chactas : il chargeait le sachem de traduire les deux lettres qu’il adressait en même temps à Céluta et à Outougamiz.

La femme du geôlier entra ; un enfant de six à sept ans lui aidait à porter une partie du souper. René demanda à cette femme si elle n’aurait pas quelque livre à lui prêter : elle lui répondit qu’elle n’avait que la Bible. Le prisonnier pria la geôlière de lui confier le livre saint. Adélaïde n’avait point oublié René, et lorsqu’il demanda une lampe pour passer la nuit, le gardien, adouci par les présents de la fille du gouverneur, ne refusa point cette lampe.

Le lendemain on trouva aux marges de la Bible quelques mots à peine lisibles. Auprès du quatrième verset du septième chapitre de l’*Ecclésiastique,* on déchiffrait ces mots :

« Comme cela est vrai ! *la tristesse du cœur est une plaie universelle !* Dans le chagrin toutes les parties du corps deviennent douloureuses ; les os meurtris ne trouvent plus de couche assez molle. Tout est triste pour le malheureux, tout saigne comme son cœur : *c'est une plaie universelle !* »

D'autres passages étaient commentés dans le même esprit.

Ce premier verset du dixième chapitre de Job : *Mon âme est fatiguée de ma vie,* était souligné.

Une des furieuses tempêtes de l'équinoxe du printemps s'était élevée pendant la nuit : les vents mugissaient ; les vagues du fleuve s'enflaient comme celles de la mer ; la pluie tombait en torrents. René crut distinguer des plaintes à travers le fracas de l'orage : il ferma la Bible, s'approcha de la fenêtre, écouta, et n'entendit plus rien. Comme il regagnait le fond de sa prison, les plaintes recommencèrent ; il retourna à la fenêtre : les accents de la voix d'une femme parvinrent alors distinctement à son oreille. Il dérange la planche qui recouvrait la grille de la croisée, regarde à travers les barreaux, et à la lueur d'un réverbère agité par le vent il croit distinguer une femme assise sur une borne en face de la prison :

— Malheureuse créature ! lui cria René, pourquoi restez-vous exposée à l'orage ? Avez-vous besoin de quelque secours ?

À peine avait-il prononcé ces mots qu'il voit l'espèce de fantôme se lever et accourir sous la tourelle. Le frère d'Amélie reconnaît le vêtement d'une femme indienne ; une lueur mobile du réverbère vient en même temps éclairer le visage pâle de Céluta ; c'était elle ! René tombe à genoux, et d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Dieu Tout-Puissant, dit-il, sauve cette femme !

Céluta a entendu la voix de René ; les entrailles de l'épouse et de la mère tressaillent de douleur et de joie. La sœur d'Outougamiz fut quelques moments sans pouvoir prononcer une parole ; recouvrant enfin la voix, elle s'écrie :

— Guerrier, où es-tu ? je ne te vois pas dans l'ombre et à travers la pluie. Excuse-moi ; je t'importune : je suis venue pour te servir. Voici ta fille.

— Femme, répondit René, c’est trop de vertu ! retire-toi ; cherche un abri ; n’expose pas ta vie et celle de ta fille. Oh ! qui t’a conduite ici ?

Céluta répondit :

— Ne crains rien, je suis forte : ne suis-je pas Indienne ? Si j’ai fait quelque chose qui te déplaise, punis-moi, mais ne me renvoie pas.

Cette réponse brisa le cœur de René :

— Ma bien-aimée, lui dit-il, ange de lumière, fuis cette terre de ténèbres ; tu es ici dans un antre où les hommes te dévoreront. Du moins, pour le moment, tâche de trouver quelque retraite. Tu reviendras, si tu le veut quand l’orage sera dissipé.

Cette permission vainquit en apparence la résistance de Céluta.

— Bénis ta fille, dit-elle à René, avant que je ne m’éloigne ; elle est faible : la pâture a manqué au petit oiseau, parce que son père n’a pu lui aller chercher des graines dans la savane.

En disant cela, la mère ouvrit le méchant manteau chargé de pluie sous lequel elle tenait sa fille abritée ; elle éleva l’innocente créature vers la tourelle pour recevoir la bénédiction de René : René passa ses mains à travers les barreaux, les étendit sur la petite Amélie, et s’écria :

— Enfant ! ta mère te reste.

Céluta cacha de nouveau son trésor dans son sein, et feignit de se retirer, mais elle n’essaya point de retourner aux piroguiers qui l’avaient amenée, et elle s’arrêta à quelque distance de la prison.

Céluta, Mila et Outougamiz étaient arrivés au fort Rosalie au moment où Adario, après avoir étouffé son fils, venait d’être plongé dans les cachots : ils furent arrêtés, comme parents et complices du sachem et de René. La colonie se croyait au moment d’être attaquée par les Natchez : on ne voyait que des hommes et des femmes occupés à mettre à l’abri les meubles et les troupeaux de leurs habitations, à élever des redoutes, à creuser des fossés tandis que les soldats, sous les armes, occupaient toutes les avenues du fort. Le mouvement de la

foule avait séparé Céluta de Mila et d’Outougamiz : celui-ci, en voulant défendre l’Indienne dont l’extrême gentillesse provoquait la grossièreté d’une troupe d’habitants débauchés, fut traité de la manière la plus barbare.

Chactas n’était plus au fort Rosalie quand la fille de Tabamica y vint chercher des renseignements sur le voyage de René. Les jeunes sauvages avaient enlevé le sachem au milieu du tumulte, et l’avaient reporté aux Natchez ; mais Céluta retrouva son protecteur accoutumé. Le péril, qui paraissait imminent, avait forcé Chépar de lever les arrêts de d’Artaguette : le capitaine rencontra Céluta comme Febriano la faisait traîner en prison, avec une espérance impure qu’il ne dissimulait point.

— Je réclame ma sœur, dit d’Artaguette en poussant rudement Febriano ; j’en répondrai au commandant. Quant à vous, monsieur, ajouta-t-il en regardant le misérable soldat jusqu’au fond de l’âme, vous savez où me trouver.

Après avoir conduit Céluta dans une maison au bord du fleuve, le capitaine envoya le grenadier Jacques chercher la négresse Glazirne, qui parlait la langue des Natchez. Cette pauvre femme accourut avec son enfant, et servit de truchement à une autre femme infortunée comme elle. D’Artaguette apprit alors à Céluta que René était descendu à la Nouvelle-Orléans, dans le dessein de solliciter la délivrance d’Adario.

— Je ne l’ai pu retenir, dit-il, et peut-être n’ai-je qu’un moment pour vous sauver vous-mêmes. Où voulez-vous aller ?

— Retrouver mon mari, répondit Céluta.

La négresse traduisit aisément ces simples paroles : la langue et le cœur des épouses sont les mêmes sous les palmiers de l’Afrique et sous les magnolias des Florides.

Des Yazous qui se trouvaient au fort Rosalie étaient prêts à se rendre à la Nouvelle-Orléans : d’Artaguette proposa à sa sœur adoptive de la confier à ces sauvages ; elle accepta avec joie la proposition. Le capitaine lui donna un billet pour le général d’Artaguette et un autre pour Harlay : il recommandait le couple infortuné à son frère et à son ami. Céluta s’embarqua

sur les pirogues, qui déployèrent au souffle du nord leurs voiles de jonc et de plumes.

La flottille des Yazous toucha à la Nouvelle-Orléans le jour même où le frère d'Amélie avait comparu devant le conseil. Céluta ne put descendre à terre que le soir : pour comble de malheur elle avait perdu les billets du capitaine. La nièce d'Adario savait à peine quelques mots de français ; elle pria le chef indien, qui venait souvent à la Nouvelle-Orléans échanger des pelleteries contre des armes, de s'informer du sort de René. Le sauvage n'alla pas loin sans apprendre ce que Céluta désirait connaître : il sut que le fils adoptif de Chactas était enfermé dans la hutte du sang[184] et qu'on lui devait casser la tête ; tel était le bruit populaire.

La fille de Tabamica, au lieu d'être abattue par ce récit, sentit son âme s'élever : celle qui, timide et réservée, rougissait à la seule vue d'un étranger, se trouva tout à coup le courage d'affronter une ville remplie d'hommes blancs ; elle demanda au chef sauvage s'il savait où était la hutte du sang, et s'il l'y pourrait conduire : sur la réponse affirmative du chef, Céluta, portant Amélie à son sein, suivit son guide. La nuit était déjà avancée et la pluie commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent au noir édifice. Le Yazou, le montrant de la main à la femme natchez, lui dit :

— Voilà ce que tu cherches.

Et, la quittant, il retourna à ses pirogues.

Restée seule dans la rue, Céluta contemplait les hauts murs de la prison, ses tourelles, ses doubles portes, ses guichets surbaissés, ses fenêtres étroites, défendues par des grilles ; demeure formidable, qui avait déjà l'air antique de la douleur, sur cette terre nouvelle, dans une colonie d'un jour. Les Européens n'avaient point encore de tombeau en Amérique, qu'ils y avaient déjà des cachots : c'étaient les seuls monuments du passé pour cette société sans aïeux et sans souvenirs.

Consternée à la vue de cette bastille, Céluta demeura d'abord immobile, puis frappa doucement à une porte ; le soldat de garde contraignit l'Indienne à se retirer. Elle fit le tour

de la prison par des rues de plus en plus désertes : le ciel continuant à se charger de nuages, et les roulements de la foudre se multipliant, l'infortunée s'assit sur la borne où René l'aperçut du haut de la tour. Elle mit sa fille sur ses genoux, se pencha sur elle pour la garantir de la pluie et la réchauffer contre son cœur. Un violent coup de tonnerre ayant fait lever les yeux à Célula, elle fut frappée d'un rayon de lumière qui s'échappait à travers une fenêtre grillée : par un instinct secret, elle ne cessa plus de regarder cette lumière qui éclairait l'objet d'un si tendre et si fidèle amour. Plusieurs fois Céluta appela René ; les vents emportèrent ses cris. Ce fut alors qu'elle commença à chanter de longues chansons, dont l'air triste et les paroles plaintives lui servirent à la fois à se faire entendre de son mari et à endormir son enfant.

Cette pauvre jeune mère, après avoir été reconnue du frère d'Amélie, s'était retirée pour lui obéir. Elle languissait à quelque distance : ses membres étaient engourdis ; le froid et la pluie avaient pénétré jusqu'à sa fille, qui se glaçait au sein maternel.

Céluta promenait des regards tristes sur ces déserts habités où pas une cabane ne s'ouvrait à ses misères, quand elle découvrit auprès d'elle une petite lueur qui semblait sortir de terre. Une trappe se leva ; une femme âgée mit la tête au soupirail pour voir si l'orage commençait à s'éloigner. Cette vieille aperçut Céluta.

— Oh ! pauvre Indienne, s'écria-t-elle, descends vite ici.

Elle acheva d'ouvrir la trappe, et, avançant une main ridée, elle aida l'épouse de René à descendre dans le caveau, dont elle referma l'entrée. Il n'y avait dans cette espèce de souterrain qu'un lit recouvert d'un lambeau de laine : une serge grossière, clouée à une poutre, servait de rideau à cette couche. Deux morceaux de bois vert, dans le milieu d'un large foyer, jetaient, sans se consumer, de grosses fumées : une lampe de fer suspendue à un crochet brûlait dans le coin noirci de ce foyer. Une escabelle était placée devant un rouet dont la fusée de coton annonçait le travail de la maîtresse de ce réduit.

La vieille femme jeta dans le feu quelques copeaux, et, prenant son escabelle, elle en voulut faire les honneurs à Céluta.

— Femme-chef de la cabane profonde, dit l'indienne tu es une matrone ; tu dois être la lumière du Conseil des guerriers blancs, si j'en juge par ton hospitalité. À toi appartient la natte ; moi je ne suis encore qu'une jeune mère.

En disant cela, Céluta s'assit sur la pierre du foyer, débarrassa sa fille de ses langes trempés d'eau, et la présenta à la flamme.

— Bon ! voici un enfant à présent ! s'écrie la vieille dans la langue de la sœur d'Outougamiz. Tu es Natchez ? J'ai été longtemps aux Natchez ; mais, pauvre chétive créature, comme tu es mouillée ! que tu as l'air malade ! Et puis voilà un enfant !

Céluta fondit en larmes en entendant des paroles si affectueuses prononcées dans la langue de son pays ; elle se jeta au cou de la matrone.

— Attends, attends, dit celle-ci.

Elle courut eu trébuchant à son lit, en arracha la couverture, qu'elle vint chauffer au feu, dépouilla malgré elle Céluta d'une partie de ses vêtements et l'enveloppa avec le nourrisson dans la couverture brûlante.

— Vénérable femme blanche, aussi bonne que la femme noire du fort, disait Céluta, je suis bien malheureuse de ne t'avoir pas reçue dans ma cabane aux Natchez.

La femme blanche n'écoutait pas ; elle préparait du lait dans une calebasse. Elle l'offrit à l'Indienne, qui fut obligée d'y porter ses lèvres, afin de ne pas déplaire à son hôtesse.

La vieille prit alors la petite Amélie, et la déposa dans son tablier ; chantant d’une voix cassée, elle faisait danser devant la flamme l’enfant, qui souriait. Céluta regardait ces jeux avec des yeux de mère, tandis que toutes ses pensées se reportaient vers son mari.

— Jacques était tout comme cela quand il était petit, dit la vieille, bon enfant ! ne pleurant jamais ! Il avait seulement les cheveux plus noirs que ceux de cette mignonne.

— Quel était ce Jacques, ma mère ? dit Céluta.

— Comment ! reprit la vieille femme avec vivacité, Jacques mon fils ! tout le monde le connaît, un des plus beaux grenadiers qui soient dans les troupes du roi, et un des plus vaillants aussi. Le brave garçon ! c’est lui qui me nourrit ; sans lui je ne pourrais pas vivre, car je suis trop vieille pour travailler. Je suis bien fâchée de n’avoir pas la dernière lettre que mon fils m’écrivait, je te la lirais : si le capitaine d’Artaguette savait ce que Jacques dit de lui, il serait bien fier. Ils ont été ensemble, Jacques et le capitaine, chercher un gentilhomme appelé René dans une grande caverne...

Céluta interrompit cette effusion de la tendresse et de

l’orgueil maternels en jetant de nouveau ses beaux bras autour de son hôtesse.

— Grand-Esprit ! s’écria-t-elle en sanglotant, tu es la mère de ce pauvre guerrier compagnon de mon frère d’Artaguette ! C’est la mère de ce guerrier qui me reçoit dans sa cabane !

— Qu’as-tu, demanda la vieille. Ce que j’ai, dit Céluta : ne suis-je pas la femme de René ?

— Comment ! s’écria à son tour la mère de Jacques, tu serais cette Céluta qui a sauvé le capitaine, et à cause de cela ils veulent tuer ton mari !

Le coup frappa Céluta au cœur : elle s’évanouit.

Ayant bientôt repris ses sens par les soins de sa charitable hôtesse, elle lui dit :

— Femme blanche, voilà le jour ; laisse-moi retourner à la hutte du sang, je veux rejoindre mon mari.

La vieille trouva que c’était juste : elle couvrit sa tête d’une petite cornette blanche et ses épaules d’un petit mantelet rouge ; elle prit sa béquille dans sa main, et se prépara à conduire l’Indienne à la prison.

— Je ne puis te blâmer, disait-elle à Céluta : si Jacques fait quelque chose de bien, et qu’il soit envoyé aux galères, j’irai aussi avec lui.

Céluta, vêtue de nouveau de sa tunique indienne, et ayant enveloppé sa fille dans les peaux séchées, monta les degrés perpendiculaires qui conduisaient à la trappe ; la vieille la suivit avec peine : quand elles se trouvèrent dans la rue, l’orage était dissipé. Le soleil, émergeant d’une nuit sombre, éclairait le fleuve, les campagnes et la ville, de même que sortirent de leur demeure ténèbreuse les deux merveilles de l’amour conjugal et de l’amour maternel.

— Nous touchons à la prison, dit la mère de Jacques, on ne t’en ouvrira pas la porte, et tu ne pourras pas parler à René : si tu m’en crois, nous irons plutôt chez le gouverneur. Céluta se laissa conduire par sa vénérable hôtesse.

Elles se mirent en route. Chemin faisant elles entendirent un bruit confus de cloches et de musique : la vieille se signa pour l’agonie que sonnait la cloche, et s’avança vers le palais du

gouvernement, où la musique annonçait une fête.

En réjouissance du mariage prochain d'Adélaïde avec le défenseur de René, un bal avait été donné malgré le procès du frère d'Amélie et l'orage de la nuit : il était dans le caractère du gouverneur de ne rien changer aux choses préparées, quels que fussent les événements. Le bal durait encore lorsque le jour parut. La mère de Jacques et Céluta entrèrent dans les premières cours du palais ; les esclaves blancs et noirs, qui attendaient leurs maîtres, s'attroupèrent autour des étrangères : les éclats de rire et les insultes furent prodigués à l'infortune et à la jeunesse qui se présentaient sous la protection de la vieillesse et de l'indigence.

— Si Jacques était ici, disait la vieille, comme il vous obligerait à me faire place !

Les deux femmes pénétrèrent avec peine jusqu'aux soldats de garde aux portes : ils reconnurent la mère de leur camarade, et la laissèrent passer. Plus loin elle fut arrêtée de nouveau par le concierge. La fête finissait ; on commençait à sortir du palais : Adélaïde se montra à une fenêtre avec Harlay ; le couple généreux parlait avec vivacité, et semblait oublier la fête ; en jetant les yeux dans la cour, il aperçut les étrangères repoussées par le concierge. Le vêtement indien frappa Adélaïde, qui fit signe à la vieille de s'approcher sous le balcon :

— Ma jeune dame, dit la mère de Jacques, c'est la femme de René qui veut parler à votre père, et l'on ne nous veut pas laisser entrer.

— La femme du prisonnier ? s'écria Adélaïde ; cette jeune sauvage qui a sauvé le capitaine d'Artaguette ! Adélaïde, obéissant aux mouvements de son bon cœur, ouvre les portes, et, dans toute la parure du bal d'un brillant hyménée, se précipite au-devant de la malheureuse Céluta. L'Indienne lui présentait sa fille, et lui disait :

— Jeune femme blanche, le Grand-Esprit vous bénira : vous aurez un petit guerrier qui sera plus heureux que ma fille.

— Que je suis fâchée de ne pas la comprendre ! disait Adélaïde : je n'ai jamais entendu une plus douce voix.

Dans la pompe de ses adversités, Céluta paraissait d’une beauté divine : son front pâli était ombragé de ses cheveux noirs ; ses grands yeux exprimaient l’amour et la mélancolie ; son enfant qu’elle portait avec grâce sur son sein, montrait son visage riant auprès du visage attristé de sa mère : le malheur, l’innocence et la vertu ne se sont jamais prêté tant de charmes.

Tandis qu’on se pressait autour de Céluta, on entendit au dehors prononcer ces mots dans la foule :

— Vous ne passerez pas !

Une voix d’homme répondait à des menaces, mais dans une langue inconnue. Le mouvement s’accroît ; un sauvage, défendant une femme, se débat au milieu des soldats, et poussé et repoussé arrive jusqu’à la porte du palais. Il disait les yeux étincelants :

— Je suis venu chercher mon ami par l’ordre de ce Manitou (et il montrait une chaîne d’or) ; je ne veux faire de mal à personne. Mais est-il ici un guerrier qui m’ose empêcher de passer ?

— Mon frère ! s’écria Céluta.

— Oh ! bien ! dit Mila : Outougamiz, voici ta sœur !

La mère de Jacques expliquait ce colloque à Adélaïde, qui fit entrer tous ces sauvages dans le palais.

— Bon Manitou ! disait Mila en embrassant son amie, que je hais ces chairs blanches ! Nous avons frappé à leurs cabanes pour demander l’hospitalité, et on nous a presque battus. Et puis de grandes huttes si larges ! si vilaines ! des guerriers si sauvages !

— Tu parles trop, dit Outougamiz. Cherchons Ononthio[185] : il faut qu’il me rende mon ami à l’instant.

Outougamiz quitte Céluta, et, suivi de Mila, fend la presse à travers les salles. Les spectateurs regardaient avec surprise ce couple singulier qui, occupé d’un sentiment unique, n’avait pas l’air d’être plus étonné au milieu de ce monde nouveau que s’il eût été dans ses bois.

— Ne me déclarez pas la guerre, disait Outougamiz en avançant toujours, vous vous en repentiriez.

Faisant tourner son casse-tête, il ouvrait à Mila un large chemin. La confusion devient générale : la musique se tait, le bal cesse, les femmes fuient. Le roulement des carrosses qui veulent s'éloigner, le bruit du tambour qui rappelle les soldats, la voix des officiers qui font prendre les armes, ajoutent au sentiment de terreur et augmentent le désordre. Adélaïde, la mère de Jacques, Céluta, Mila, Outougamiz, sont emportés et séparés par la foule : le gouverneur montra un grand ressentiment de cette scène.

Le conseil de guerre s'était assemblé afin de prononcer l'arrêt qui devait être lu à René dans la prison. Les charges examinées de nouveau ne parurent pas suffisantes pour motiver la peine de mort ; mais le frère d'Amélie fut condamné à être transporté en France, comme perturbateur du repos de la colonie. Un vaisseau du roi devait mettre à la voile dans quelques heures ; le gouverneur, irrité du bruit dont René avait été l'objet, ordonna d'exécuter sur-le-champ la sentence et de transporter le prisonnier à bord de la frégate.

René connut presque à la fois le jugement qui le condamnait à sortir de la Louisiane et l'ordre de l'exécution immédiate de ce jugement ; il se serait réjoui de mourir, il fut consterné d'être banni. Renvoyer en France le frère d'Amélie, c'était le reporter à la source de ses maux. Cet homme, étranger sur ce globe, cherchait en vain un coin de terre où il pût reposer sa tête : partout où il s'était montré il avait créé des misères. Que retrouverait-il en Europe ? une femme malheureuse. Que laisserait-il en Amérique ? une femme malheureuse. Dans le monde et dans le désert son passage avait été marqué par des souffrances. La fatalité qui s'attachait à ses pas le repoussait des deux hémisphères ; il ne pouvait aborder à un rivage qu'il n'y soulevât des tempêtes : sans patrie entre deux patries, à cette âme isolée, immense, orageuse, il ne restait d'abri que l'Océan.

En vain René demanda à ne pas subir le supplice de l'existence ; en vain il sollicita la commutation de la peine de vivre en un miséricordieux arrêt de mort : on ne l'écouta point. Il désira parler à Céluta ; on n'admit pas que cette Indienne fût

sa femme légitime ; on lui refusa toute communication avec elle, pour abréger des scènes qui troublaient, disait-on, la tranquillité publique.

L'arrivée d'une troupe d'Yazous, suivie de celle d'Outougamiz, avait donné lieu à mille bruits : on prétendait que des Sauvages s'étaient introduits en grand nombre dans la ville avec le dessein de délivrer leur chef, le guerrier blanc. Ces bruits parurent assez inquiétants au gouverneur pour qu'il fît border d'infanterie et de cavalerie la route que René devait suivre en se rendant de la prison au fleuve.

Le palais du gouvernement n'était pas loin de la prison. Céluta, suivant le cours de la foule, se retrouva bientôt devant le sombre édifice dont le souvenir était trop bien gravé dans sa mémoire. Là, le torrent populaire s'était élargi et arrêté ; Céluta ignorait ce qui se passait, mais, en voyant cette multitude autour de la hutte du sang, elle comprit qu'un nouveau désastre menaçait la tête de René. Repoussée d'un peuple ennemi de sauvages, elle ne trouva de pitié que chez les soldats : ils la laissèrent entrer dans leurs rangs. Les mains armées sont presque toujours généreuses ; rien n'est plus ami de l'infortune que la gloire.

Deux heures s'étaient écoulées de cette sorte, lorsqu'un mouvement général annonça la translation du prisonnier. Un piquet de dragons, le sabre nu, sort de la cour intérieure de la prison ; il est suivi d'un détachement d'infanterie, et derrière ce détachement, entre d'autres soldats, marche le frère d'Amélie.

Céluta s'élance et tombe aux pieds de son mari avec son enfant ; René se penche sur elles, les bénit de nouveau, mais la voix lui manque pour dire un dernier adieu à la fille et à la mère. Le cortège s'arrête, les larmes coulent des yeux des soldats. Céluta se relève, entoure René de ses bras, et s'écrie :

— Où menez-vous ce guerrier ? Pourquoi m'empêcheriez-vous de le suivre ? son pays n'est-il pas le mien ?

— Ma Céluta, disait René, retourne dans tes forêts, va embellir de ta vertu quelque solitude que les Européens n'aient point souillée ; laisse-moi supporter mon sort, je ne te l'ai déjà

que trop fait partager.

— Voilà mes mains, répondit Céluta : qu'on les charge de fers ; que l'on me force, comme Adario, à labourer le sillon : je serai heureuse si René est à mes côtés. Prends pitié de ta fille ; je l'ai portée dans mon sein. Permets que je te suive comme ton esclave, comme la femme noire des blancs. Me refuseras-tu cette grâce ?

Cette scène commençait à attendrir la foule impitoyable qui un moment auparavant trouvait la sentence trop douce, et qui aurait salué avec des hurlements de joie le supplice de René. Le commissaire chargé de faire exécuter l'arrêt du conseil ordonne de séparer les deux époux et de continuer la marche ; mais un sauvage, se courbant et passant sous le ventre des chevaux, se réunit au couple infortuné, et s'écrie :

— Me voici encore ! Je l'ai sauvé des Illinois, je le sauverai bien de vos mains, guerriers de la chair blanche !

— C'est vrai, dit Mila, sortant à son tour de la foule.

— Et si Jacques était ici dit une vieille femme, tout cela ne serait pas arrivé.

Forcés à regret d'obéir, les militaires écartèrent Céluta, Mila, Outougamiz et la mère de Jacques. René est conduit au rivage du Meschacebé. La chaloupe de la frégate, que montaient douze forts matelots et que gardaient des soldats de marine, attendait le prisonnier : on l'y fait entrer. Au coup du sifflet du pilote, les douze matelots enfoncent à la fois leurs rames dans le fleuve : la chaloupe glisse sur les vagues comme la pierre aplatie qui, lancée par la main d'un enfant, frappe le flot, se relève, bondit et rebondit en effleurant la surface de l'onde.

Céluta s'était traînée sur le quai. Une frégate était mouillée au milieu du Meschacebé ; virée à pic sur une ancre, elle plongeait un peu la proue dans le fleuve ; son pavillon flottait au grand mât, ses voiles étaient à demi déferlées ; on apercevait des matelots sur toutes les vergues et de grands mouvements sur le pont. La chaloupe accoste le vaisseau : tous ceux qui étaient dans cette chaloupe montent à bord ; la chaloupe elle-même est enlevée et suspendue à la poupe du bâtiment. Une lumière et une fumée sortent soudain de la

frégate, et le coup de canon du départ retentit : de longues acclamations y répondent du rivage. Céluta avait aperçu René : elle tombe évanouie sur des balles de marchandises qui couvraient le quai.

Ce fut alors qu'un sauvage s'élança dans le Meschacebé, s'efforçant de suivre à la nage le vaisseau qui fuyait devant une forte brise, tandis qu'une Indienne se débattait entre les bras de ceux qui la retenaient, pour l'empêcher de se précipiter dans les flots.

Un murmure lointain se fait entendre ; il approche : la foule, qui commençait à se disperser, se rassemble de nouveau. Voici venir un officier qui disait à des soldats :

— Où est-elle ? où est-elle ?

Et ils répondaient :

— Ici, mon capitaine, lui montrant Célula sur les ballots.

D'Artaguette se précipite aux genoux de Céluta.

— Femme, s'écria-t-il, que ton âme, au séjour de paix qu'elle habite, reçoive les vœux de celui qui te doit la vie et que tu honorais du nom de frère !

À ces paroles, les soldats mettent un genou en terre comme leur capitaine ; la multitude, emportée par ce sentiment du beau qui touche quelquefois les âmes les plus communes, se prosterne à son tour et prie pour l'Indienne ; le bruit du fleuve qui battait ses rives accompagnait cette prière, et la main de Dieu pesait sur la tête de tant d'hommes involontairement humiliés aux pieds de la vertu.

Céluta ne donnait aucun signe de vie ; la profonde léthargie dans laquelle elle était plongée ressemblait absolument à la mort, mais sa fille vivait sur son sein et semblait communiquer quelque chaleur au cœur de sa mère. L'épouse de René avait la tête penchée sur le front d'Amélie, comme si, en voulant donner un dernier baiser à son enfant, elle eût expiré dans cet acte maternel.

En ce moment on vint dire à d'Artaguette qu'il y avait là tout auprès une autre Indienne qui ne cessait de pleurer.

— C'est Mila ! s'écria le capitaine : qu'on lui dise mon nom, et elle va venir.

Les soldats apportent dans leurs bras Mila échevelée, le visage meurtri, les habits déchirés. Elle n’eut pas plus tôt reconnu d’Artaguette qu’elle se jeta dans son sein, s’écriant :

— C’est lui qui est une bonne chair blanche ! Il ne m’empêchera pas de mourir !

Et, suspendant ses bras au cou du capitaine, elle se serrait fortement contre lui.

Mais tout à coup elle aperçoit Céluta : elle quitte d’Artaguette, se précipite sur son amie en disant :

— Céluta ! ma mère ! meilleure que ma mère ! cœur d’Outougamiz ! femme de René ! voici Mila ! elle est seule ! Comment vais-je faire pour enterrer tes os, car tu n’es pas aux Natchez ? Il n’y a ici que des méchants qui n’entendent rien aux tombeaux.

Les soldats firent alors un mouvement ; ils répétaient tous ces mots :

— Entrez, entrez, notre mère.

Et la mère de Jacques, avec sa cornette blanche, son manteau d’écarlate et sa béquille, s’avança dans le cercle des grenadiers.

— Mon capitaine, dit-elle à d’Artaguette, voici la mère de Jacques, qui vient aussi voir ce que c’est que tout ceci. Je suis bien vieille pourtant, comme dit le conseiller Harlay, qui est un honnête homme, et Dieu soit loué ! car il n’y en a guère.

La vieille avisant Céluta :

— Bon Dieu ! n’est-ce pas là la jeune femme à qui j’ai donné à manger cette nuit ? Comme elle parlait de vous, mon capitaine !

— Pauvre vieille créature ! dit d’Artaguette, seule dans toute une ville, recevoir, réchauffer, nourrir Céluta ! et toi-même nourrie de la paye de ce digne soldat !

La mère de Jacques examinait attentivement Céluta ; elle prit une de ses mains.

— Retire-toi, matrone blanche, lui dit Mila : tu ne sais pas pleurer.

— Je le sais aussi bien que toi, repartit en natchez la vénérable Française.

— Magicienne ! s’écria Mila effrayée, qui t’a appris la langue des chairs rouges ?

— Capitaine, dit la mère de Jacques sans écouter Mila, cette jeune femme n’est pas morte : vite du secours ! Mille voix répètent :

— Elle n’est pas morte !

Céluta donnait en effet quelques signes de vie.

— Allons, grenadiers, dit la vieille, à qui on laissait tout faire, il faut sauver cette femme, qui a sauvé votre capitaine ; portons la mère et l’enfant chez le général d’Artaguette.

Un dragon prêta son manteau ; on y coucha Céluta ; Mila prit dans ses bras la petite Amélie, et ne pleurait plus qu’Outougamiz et René. Des soldats, soulevant le manteau par les quatre coins, enlevèrent doucement la fille de Tabamica ; le cortège se mit en marche.

Le soleil, qui se couchait, couvrait d’un réseau d’or les savanes et la cime aplatie des cyprières sur la rive occidentale du fleuve ; sur la rive orientale, la métropole de la Louisiane opposait ses vitrages étincelants aux derniers feux du jour : les clochers s’élevaient au-dessus des ondes comme des flèches

de feu. Le Meschacebé roulait entre ces deux tableaux ses vagues de rose, tandis que les pirogues des Sauvages et les vaisseaux des Européens présentaient aux regards leurs mâts ou leurs voiles teints de la pourpre de soir.

Déposée sur une couche, dans un salon de l'habitation du frère du capitaine d'Artaguette, Céluta ne parlait point encore ; ses yeux entrouverts étaient enveloppés d'une ombre qui leur dérobait la lumière. Des cris prolongés de Vive le roi ! se font entendre au dehors ; la porté de la salle s'ouvre avec fracas : le grenadier Jacques, tête nue, sans habit, les reins serrés d'une forte ceinture, paraît.

— Les voici, dit-il.

René entre avec Outougamiz : personne ne pouvait parler dans le saisissement de l'étonnement et de la joie.

— Mon capitaine, reprit le grenadier adressant la parole à d'Artaguette, j'ai exécuté vos ordres, mais on m'a remis les paquets trop tard : la frégate était partie. J'ai couru le plus vite que j'ai pu à travers le marais, afin de la rejoindre au Grand-Détour : heureusement elle avait été obligée de laisser tomber l'ancre, le vent étant devenu contraire. Je me suis jeté à la nage pour aller à bord, et j'ai rencontré au milieu du fleuve ce terrible sauvage que j'avais vu au combat du fort Rosalie ; il était prêt à se noyer quand je suis arrivé à lui.

Mila a volé dans les bras d'Outougamiz ; René est auprès de Céluta ; Jacques soutient sa vieille mère, qui lui essuie le front et les cheveux ; Adélaïde et Harlay se viennent joindre à leurs amis.

Céluta commençait à faire entendre quelques paroles inarticulées d'une douceur extrême.

— Elle vient de la patrie des anges, dit le capitaine ; elle en a rapporté le langage.

Mila, qui regardait Adélaïde, disait :

— C'est Céluta ressuscitée en femme blanche.

Tous les cœurs étaient pleins des plus beaux sentiments : la religion, l'amour, l'amitié, la reonnaissance, se mêlaient à ce soulagement qui suit une grande douleur passée. Ce n'était pas, il est vrai, un retour complet au bonheur, mais c'était un

coup de soleil à travers les nuages de la tempête. L'âme de l'homme, si sujette à l'espérance, saisissait avec avidité ce rayon de lumière, hélas ! trop rapide.

— Tout le monde pleure encore ! disait Mila, mais c'est comme si l'on riait.

Ces rencontres, en apparence si mystérieuses, s'expliquaient avec une grande simplicité. Le capitaine d'Artaguette avait tour à tour sauvé et délivré au fort Rosalie René, Céluta, Mila et Outougamiz ; Céluta, Mila et Outougamiz avaient suivi René à la Nouvelle-Orléans, tous trois entraînés par le dévouement au malheur, tous trois arrivés à quelques heures de distance les uns des autres, pour se mêler à des scènes de deuil et d'oppression.

D'une autre part, Ondouré s'était vu au moment d'être pris dans ses propres pièges : s'il avait désiré une attaque de Chépar contre Adario et Chactas, pour se délivrer du joug de ces deux vieillards, il ne s'attendait pas à la scène que produisit l'esclavage du premier sachem. Il craignit que ces violences, en amenant une rupture trop prompte entre les Français et les sauvages, ne fissent avorter tout son plan. Dans cette extrémité, l'édile, fécond en ressources, se hâta d'offrir l'abandon des terres pour le rachat de la liberté d'Adario ; Chépar accepta l'échange, et d'Artaguette fut chargé de porter la convention à la Nouvelle-Orléans.

Le capitaine arriva à l'instant même où le conseil venait de prononcer la sentence contre René. D'Artaguette, après avoir annoncé au gouverneur la pacification des troubles, réclama le prisonnier comme son ami et comme son frère. Il montra des lettres d'Europe qui prouvaient que René tenait à une famille puissante. Cette découverte agit plus que toute autre considération sur un homme à la fois prudent et ambitieux :

— Si vous croyez, dit le gouverneur au capitaine, qu'on a trop précipité cette affaire, il est encore temps d'envoyer un contre-ordre ; mais qu'on ne me parle plus de ce René, en faveur duquel Harlay et Adélaïde n'ont cessé de m'importuner depuis trois jours.

La cédule pour l'élargissement du prisonnier fut signée ;

mais, délivrée trop tard, elle serait devenue inutile sans le dévouement du grenadier Jacques : le capitaine avait amené avec lui ce fidèle militaire. Tandis que celui-ci suivait la frégate, d'Artaguette, instruit de toutes les circonstances de l'apparition de Céluta, de Mila et d'Outougamiz, s'empressa de chercher ces infortunés : il fut ainsi conduit par les soldats au lieu où il trouva Céluta expirante.

Le bonheur, ou ce qui semblait être le bonheur, comparé aux maux de la veille, rendit à l'épouse de René, sinon toutes ses forces, du moins tout son amour. Le capitaine d'Artaguette et le général son frère se proposèrent de donner à leurs amis une petite fête, bien différente de celle qu'avait entrevue Céluta au palais du gouverneur. Adélaïde et Harlay y furent invités les premiers ; Jacques et sa mère étaient du nombre des convives. La riante *villa* du général avait été livrée à ses hôtes, et Mila et Outougamiz s'en étaient emparés comme de leur cabane.

Le simple couple n'avait pas plus tôt vu tout le monde heureux, qu'il ne s'était plus souvenu de personne : après avoir parcouru les appartements et s'être miré dans les glaces, il s'était retiré dans un cabinet rempli de toutes les parures d'une femme.

— Eh bien dit Mila ; que penses-tu de cette grande hutte ?

— Moi, dit Outougamiz, je n'en pense rien.

— Comment ! tu n'en penses rien, répliqua Mila en colère.

— Ecoute, dit Outougamiz, tu parles maintenant comme une chair blanche, et je ne t'entends plus. Tu sais que je n'ai point d'esprit : quand René est fait prisonnier par les Illinois ou par les Français, je m'en vais le chercher. Je n'ai pas besoin de penser pour cela ; je ne veux point penser du tout, car je crois que c'est là le mauvais Manitou de René.

— Outougamiz, dit Mila en croisant les bras et s'asseyant sur le tapis, tu me fais mourir de honte parmi toutes ces chairs blanches ; il faut que je te remmène bien vite. J'ai fait là une belle chose de te suivre ! Que dira ma mère ? Mais tu m'épouseras, n'est-ce pas ?

— Sans doute, dit Outougamiz, mais dans ma cabane, et

non pas dans cette grande vilaine hutte. As-tu vu ce sachem à la robe noire, qui était pendu au mur, qui ne remuait point et qui me suivait toujours des yeux[186] ?

— C'est un esprit, répondit Mila. La grande salle où je me voyais quatre fois[187] me plaît assez : elle n'est cependant bonne que pour les blancs, chez lesquels il y a plus de corps que d'âmes.

— N'est-ce pas de la salle des ombres dont tu veux parler ? dit Outougamiz. Elle ne me plaît point du tout à moi : je voyais plusieurs Mila, et je ne savais laquelle aimer. Retournons à nos bois, nous ne sommes pas bien ici.

— Tu as raison, dit Mila, et j'ai peur d'être jugée comme René

— Comment jugée ! s'écria Outougamiz.

— Bon ! repartit Mila, est-ce que je ne t'aime pas ? est-ce que je n'ai pas pitié de ceux qui souffrent ? est-ce que je ne suis pas juste, belle, noble, désintéressée ? N'en voilà-t-il pas assez pour me faire juger et mourir, puisque c'est pour cela qu'ils voulaient casser la tête à René ?

— Partons, Mila ! dit Outougamiz. Léger nuage de la lune des fleurs ! le matin ne te colorerait point ici dans un ciel bleu ; tu ne répandrais point la rosée sur l'herbe du vallon ; tu ne te balancerais point sur les brises parfumées. Sous le ciel nébuleux des chairs blanches, tu demeurerais sombre ; la pluie de l'orage tomberait de ton sein, et tu serais déchirée par le vent des tempêtes.

Mila se souvint que l'heure du festin approchait. On lui avait dit que tout ce qui était dans le cabinet était pour elle. Elle se plaça devant une glace, essayant les robes, qu'elle ne savait comment arranger ; elle finit cependant par se composer, avec des voiles, des plumes, des rubans et des fleurs, un habillement que n'aurait pas repoussé la Grèce. Suivie d'Outougamiz, avec un mélange d'orgueil et de timidité, elle se rendit à la salle du festin.

Céluta était aussi parée, mais parée à la manière des Indiennes : elle avait refusé un vêtement européen malgré les prières d'Adélaïde. Sur un lit de repos, elle recevait les

marques de bienveillance qu'on lui prodiguait, avec une confusion charmante, mais sans cet air d'infériorité que donne chez les peuples civilisés une éducation servile ; elle n'avait au visage que cette rougeur que les bienfaits font monter d'un cœur reconnaissant sur un front ouvert.

Mila fit la joie du festin ; tous les yeux étaient fixés avec admiration sur Outougamiz, dont René avait raconté les miracles.

— Comme il ressemble à sa sœur ! disait Adélaïde, qui ne se lassait point de le regarder.

— Quel frère ! et quelle sœur ! répétait-elle. À ces noms de frère et de sœur, René avait baissé la tête.

— Mila la blanche, dit la future épouse d'Outougamiz à Adélaïde, tu ris, mais j'ai cependant noué ma ceinture aussi bien que toi.

René servait d'interprète. Adélaïde fit demander à Mila pourquoi elle l'appelait Mila la blanche. Mila posa la main sur le cœur de Harlay, son voisin, ensuite sur celui d'Adélaïde, qui rougissait, et elle se prit à rire :

— Bon ! s'écria-t-elle, demande-moi encore pourquoi je t'appelle Mila la blanche ! Voilà comme je rougis quand je regarde Outougamiz.

On ne brise point la chaîne de sa destinée : pendant le repas, d'Artaguette reçut une lettre du fort Rosalie. Cette lettre, écrite par le père Souël, momentanément revenu aux Natchez, avertissait le capitaine qu'une nouvelle dénonciation contre René venait d'être envoyée au gouverneur général ; que, malgré la délivrance d'Adario, on conservait de grandes inquiétudes ; que divers messagers étaient partis des Natchez dans un dessein inconnu ; qu'Ondouré accusait Chactas et Adario de l'envoi des messagers, tandis qu'il était probable que ces négociations secrètes avec les nations indiennes étaient l'œuvre même d'Ondouré et de la femme-chef. Le père Souël ajoutait que si René avait été rendu à la liberté, il lui conseillait de ne pas rester un seul moment à la Nouvelle-Orléans, où ses jours ne lui paraissaient pas en sûreté.

D'Artaguette, après le repas, communiqua cette lettre à

René, et l’invita à retourner sur-le-champ aux Natchez.

— Moi-même, dit-il, je partirai incessamment pour le fort Rosalie : ainsi nous allons bientôt nous retrouver. Quant à Céluta, vous n’avez plus rien à craindre ; il lui serait impossible dans ce moment de vous suivre, mais mon frère, Adélaïde et Harlay lui serviront de famille ; lorsqu’elle sera guérie, elle reprendra le chemin de son pays : vous la pourrez venir chercher vous-même à quelque distance de la Nouvelle-Orléans.

René voulait apprendre son départ à Céluta : le médecin s’y opposa ; disant qu’elle était hors d’état de soutenir une émotion violente et prolongée. Le capitaine se chargea d’annoncer à sa sœur indienne la triste nouvelle quand René serait déjà loin : il se flattait de rendre le coup moins rude par toutes les précautions de l’amitié.

Avant de quitter la Nouvelle-Orléans, le frère d’Amélie remercia ses hôtes, Jacques et sa mère, le général d’Artaguette, Adélaïde et Harlay.

— Je suis sans doute, leur dit-il, un homme étrange à vos yeux, mais peut-être que mon souvenir vous sera moins pénible que ma présence.

René se rendit ensuite auprès de sa femme : il la trouva presque heureuse ; elle tenait son enfant endormi sur son sein. Il serra la mère et la fille contre son cœur avec un attendrissement qui ne lui était pas ordinaire : reverrait-il jamais Céluta ? quand et dans quelles circonstances la reverrait-il ? Rien n’était plus déchirant à contempler que ce bonheur de Céluta : elle en avait si peu joui ? et elle semblait le goûter au moment d’une séparation qui pouvait être éternelle ! L’Indienne elle-même, effrayée des étreintes affectueuses de son mari, lui dit :

— Me faites-vous des adieux ?

Le frère d’Amélie ne lui répondit rien. Malheur à qui était pressé dans les bras de cet homme ! il étouffait la félicité.

Dès la nuit même René quitta la Nouvelle-Orléans avec Outougamiz et Mila ; ils remontèrent le fleuve dans un canot indien. En arrivant aux Natchez, un spectacle inattendu se

présenta à leurs regards.

Des colons poussaient tranquillement leurs défrichements jusqu'au centre du grand village et autour du temple du Soleil ; des Sauvages les regardaient travailler avec indifférence, et semblaient avoir abandonné à l'étranger la terre où reposaient les os de leurs aïeux.

Les trois voyageurs virent Adario, qui passait à quelque distance ; ils coururent à lui : au bruit de leurs pas, le sachem tourna la tête, et fit un mouvement d'horreur en apercevant le frère d'Amélie. Le vieillard frappa dans la main de son neveu, mais refusa de prendre la main du mari de sa nièce. René venait d'offrir sa vie pour racheter celle d'Adario !

— Mon oncle, dit Outougamiz, veux-tu que je casse la tête à ces étrangers qui sèment dans le champ de la patrie ?

— Tout est arrangé, répondit Adario d'une voix sombre, et il s'enfonça dans un bois.

Outougamiz dit à Mila :

— Les sachems ont tout arrangé, il ne reste plus à faire que notre mariage.

Mila retourna chez ses parents, dont elle eut à soutenir la colère ; elle les apaisa en leur apprenant qu'elle allait épouser Outougamiz. René se rendit à la cabane de Chactas : le sachem était au moment de partir pour une mission près des Anglais de la Géorgie.

Devenu le maître de la nation, Ondouré avait dérobé à Chactas la connaissance d'un projet que la vertu de ce sachem eut repoussé ; il éloignait l'homme vénérable, afin qu'il ne se trouvât pas au conseil général des Indiens, où le plan du conspirateur devait être développé.

Le noble et incompréhensible René garda avec Chactas et le reste des Natchez un profond silence sur ce qu'il avait fait pour Adario. il ne lui resta de sa bonne action que les dangers auxquels il s'était exposé. Le frère d'Amélie se contenta de parler à son père adoptif de la surprise qu'il avait éprouvée en voyant les Français promener leur charrue aux environs des bocages de la mort : le vieillard apprit à René que cet abandon des terres était le prix de la délivrance d'Adario. Chactas ne

connaissait pas la profondeur des desseins d'Ondouré ; il ignorait que la concession des champs des Natchez avait pour but de séparer les colons les uns des autres, de les attirer au milieu du pays ennemi, et de rendre ainsi leur extermination plus facile. Par cette combinaison infernale, Ondouré, en délivrant Adario, gagnait l'affection des Natchez, de même qu'il obtenait la confiance des Français en leur payant la rançon d'Adario, rançon qui leur devait être si funeste.

— Au reste, dit Chactas à René, les sachems m'ont commandé une longue absence ; ils prétendent que mon expérience peut être utile dans une négociation avec les Européens. Mon grand âge et ma cécité ne peuvent servir de prétexte pour refuser cette mission : plus on me suppose d'autorité, plus je dois l'exemple de la soumission, à une époque où personne n'obéit. Que ferais-je ici ? Le grand-chef a disparu, le malheur a rendu Adario intraitable, ma voix n'est plus écoutée, une génération indocile s'est élevée et méprise les conseils des vieillards. On se cache de moi, on me dérobe des secrets : puissent-ils ne pas causer la ruine de ma patrie !

Toi, René, conserve ta vie pour la nation qui t'a adopté ; écarte de ton cœur les passions que tu te plais à y nourrir : tu peux voir encore d'heureux jours. Moi je touche au terme de la course. En achevant mon pèlerinage ici-bas, je vais traverser les déserts où je l'ai commencé, ces déserts que j'ai parcourus, il y a soixante ans, avec Atala. Séparé de mes passions et de mes premiers malheurs par un si long intervalle, mes yeux fermés ne pourront pas même voir les forêts nouvelles qui recouvrent mes anciennes traces et celles de la fille de Lopez. Rien de ce qui existait au moment de ma captivité chez les Muscogulges n'existe aujourd'hui ; le monde que j'ai connu est passé : je ne suis plus que le dernier arbre d'une vieille futaie tombée, arbre que le temps a oublié d'abattre.

René sortit de chez son père le cœur serré, et présageant de nouveaux malheurs. Arrivé à sa cabane, il la trouva dévastée ; il s'assit sur une gerbe de roseaux séchés, dans un coin du foyer dont le vent avait dispersé les cendres. Pensif, il rappelait tristement ses chagrins dans sa mémoire, lorsqu'un nègre lui

apporta une lettre de la part du père Souël : ce missionnaire était encore retenu pour quelques jours au fort Rosalie. La lettre venait de France ; elle était de la supérieure du couvent de... ; elle apprenait à René la mort de la sœur Amélie de la Miséricorde.

Cette nouvelle, reçue dans une solitude profonde, au milieu des débris de la cabane abandonnée de Céluta, réveilla au fond du cœur du malheureux jeune homme des souvenirs si poignants qu'il éprouva pendant quelques instants un véritable délire. Il se mit à courir à travers les bois comme un insensé. Le père Souël qui le rencontra, s'empressa d'aller chercher Chactas ; le sage vieillard et le grave religieux parvinrent un peu à calmer la douleur du frère d'Amélie. À force de prières, le sachem obtint de la bouche de l'infortuné un récit longtemps demandé en vain. René prit jour avec Chactas et le père Souël pour leur raconter les sentiments secrets de son âme, il donna le bras au sachem, qu'il conduisit, au lever de l'aurore, sous un sassafras, au bord du Meschacebé ; le missionnaire ne tarda pas à arriver au rendez-vous. Assis entre ces deux vieux amis, le frère d'Amélie leur révéla la mystérieuse douleur qui avait empoisonné son existence[188].

Quelques jours après cette confession déplorable, René fut mandé au conseil des Natchez : Chactas était parti pour la Géorgie ; le père Souël avait repris le chemin de sa mission.

René trouva quelques sachems, presque tous parents d'Akansie, assemblés dans la cabane du jeune Soleil ; Ondouré était à leur tête ; il rayonnait de la joie du crime. Les vieillards, fumant leurs calumets dans un profond silence, reçurent le mari de Céluta avec un visage menaçant.

— Prends ces colliers, lui dit Ondouré d'un air moqueur ; va traiter avec les Illinois ; tu fus la cause de la guerre, beau prisonnier : sois l'instrument de la paix.

Qu'importaient au frère d'Amélie ces insultes ? Qu'était-ce que ces peines communes auprès des chagrins qui rongeaient son cœur ? Il prit les colliers, et sortit en déclarant qu'il obéirait aux ordres des sachems.

Dans la disposition où se trouvait alors René, ce n'était pas

sans un amer plaisir qu'il se voyait obligé à s'éloigner de Céluta : il la supposait au moment de revenir aux Natchez. Une course solitaire parmi les déserts convenait encore en ce moment au frère d'Amélie : il se pourrait du moins livrer à sa douleur sans être entendu des hommes. Il ne chercha point son frère, alors occupé de son mariage avec Mila : il était trop juste que, pour tant de courage et de sacrifices, Outougamiz jouît d'une lueur de félicité.

Il entrait dans les précautions d'Ondouré d'éloigner le guerrier blanc : il craignait que celui-ci, demeuré aux Natchez, ne démêlât quelque chose des trames ourdies. Le tuteur du Soleil désirait encore que Céluta, à son retour de la Nouvelle-Orléans, se trouvât seule, afin qu'elle pût être livrée sans défense aux persécutions d'un détestable amour. Ce chef avait calculé le temps que devait durer le voyage du frère d'Amélie : selon le calcul de la jalousie et de la vengeance, René ne pouvait revenir aux Natchez que quelques jours avant la catastrophe, assez tôt pour y être enveloppé, trop tard pour la prévenir.

Furieux d'avoir vu sa proie échapper à ses premiers pièges, Ondouré s'était abandonné à de nouvelles calomnies contre le fils adoptif de Chactas. Dans un conseil assemblé la nuit sur les décombres de la cabane d'Adario, le tuteur du Soleil avait dépeint René comme l'auteur de tous les maux de la nation. Remontant jusqu'au jour de l'arrivée de l'étranger aux Natchez, il avait rappelé les présages sinistres qui signalèrent cette arrivée, la disparition du serpent sacré, le meurtre des femelles de castor, la guerre contre les Illinois, suite de ce meurtre, et la mort du vieux Soleil, résultat de cette guerre. Ondouré chargeait ainsi l'innocence de ses propres iniquités.

Entrant dans la vie privée de son rival, le chef parla de la prétendue infidélité de René envers Céluta, du maléfice du baptême employé pour faire périr un enfant devenu odieux à un père criminel ; il parla du Manitou funeste donne à Outougamiz pour altérer la raison du naïf sauvage. Ondouré représenta les liaisons du frère d'Amélie et du capitaine d'Artaguette comme la première cause de toutes les trahisons

et de toutes les violences des Français.

— Quant aux persécutions que cet homme semble essuyer de ses compatriotes, ajouta-t-il, ce n’est évidemment qu’un jeu entre des conspirateurs. Remarquez que René échappe toujours à ces persécutions apparentes : il n’a point été pris aux Natchez avec Adario. Sous le prétexte de délivrer ce sachem, il est allé rendre compte à la Nouvelle-Orléans de ce qui se passait au fort Rosalie. On a feint de juger le mari de Céluta, mais la preuve que ce n’était qu’un vain appareil déployé pour nous donner plus de confiance dans un traître, c’est que ce traître n’a point subi sa sentence, et qu’à la grande surprise des Français eux-mêmes il est revenu sain et sauf aux Natchez. Vous ne douterez pas un moment des pernicieuses intrigues de ce misérable si vous observez son inclination à errer seul dans les bois : il craint que sa conscience ne se montre sur son visage, et il se dérobe aux regards des hommes.

Ondouré obtint un succès complet, le conseil fut convaincu : comment ne l’aurait-il pas été ? Quelle liaison dans les faits ! quelle vraisemblance dans les accusations ! Tout se transforme en crime : pas un sourire qui ne soit interprété, pas une démarche qui n’ait un but ! Les sentiments que René inspirent deviennent des sujets de calomnie : s’il a sauvé Mila, c’est qu’il l’a séduite ; s’il a fait Outougamiz le modèle d’une amitié sublime, c’est qu’il a jeté un sort à ce simple jeune homme. Des rapports d’estime avec d’Artaguette sont une trahison ; un acte religieux est un infanticide ; un noble dévouement pour un sachem est une basse délation ; les persécutions, les souffrances même ne sont que des moyens de tromper, et si René cherche la solitude, c’est qu’il y va cacher des remords ou méditer des forfaits. Dieu Tout-Puissant ! quelle est la destinée de la créature lorsque le malheur s’attache à ses pas ! quelle lumière as-tu donnée aux mortels pour connaître la vérité ? quelle est la pierre de touche où l’innocence peut laisser sa marque d’or ?

Les sachems déclarèrent que René méritait la mort, et qu’il se fallait saisir du perfide. Ondouré loua le vertueux courroux

des sachems, mais il soutint qu'il était prudent de ne sacrifier le principal coupable qu'avec les autres coupables, une mort prématurée et isolée pouvant faire avorter le plan général. Il proposa donc d'éloigner seulement René jusqu'au jour où le grand coup serait frappé. Le jongleur déclara que telle était la volonté des génies : le conseil adopta l'opinion d'Ondouré.

L'intégrité d'Adario avait elle-même été surprise : l'erreur dans laquelle il était fut la cause des regards farouches qu'il lança au frère d'Amélie lorsque celui-ci revint de la Nouvelle-Orléans. Si les Indiens rencontraient l'homme blanc dans les bois, ils se détournaient de lui comme d'un sacrilège. René, qui ne voyait rien, qui n'entendait rien, qui ne se souciait de rien, partit pour le pays des Illinois, ignorant que la sentence de mort dont les juges civilisés l'avaient menacé à la Nouvelle-Orléans avait été prononcée contre lui aux Natchez par des juges sauvages.

On voit quelquefois à la fin de l'automne une fleur tardive : elle sourit seule dans les campagnes et s'épanouit au milieu des feuilles séchées qui tombent de la cime des bois : ainsi les amours de Mila et d'Outougamiz répandaient un dernier charme sur des jours de désolation. Avant de demander la jeune fille en mariage, le frère de Céluta se conforma à la coutume indienne, appelée l'*Épreuve du flambeau :* éteindre le flambeau qu'on lui présente, c'est pour une vierge donner son consentement à un hymen projeté.

Outougamiz, tenant une torche odorante à la main, sortit au milieu de la nuit ; les brises agitaient les rayons d'or de l'étoile amoureuse, comme on raconte que les zéphyrs se jouaient à Paphos dans la chevelure embaumée de la mère des Grâces. Le jeune homme entrevoit le toit de sa maîtresse : des craintes et des espérances soulèvent son sein. Il s'approche, il relève l'écorce suspendue devant la porte de la cabane de Mila, et se trouve dans la partie même de cette cabane où l'Indienne dormait seule.

La jeune fille était couchée sur un lit de mousse. Un voile d'écorce de mûrier se roulait en écharpe autour d'elle ; ses bras nus reposaient croisés sur la tête, et ses mains avaient

laissé tomber des fleurs.

Un pied tendu en arrière, le corps penché en avant, Outougamiz contemplait à la lueur de son flambeau la scène charmante. Agitée par les illusions d'un songe, Mila murmure quelques mots ; un sourire se répand sur ses lèvres. Outougamiz croit distinguer son nom dans des paroles à demi formées ; il s'incline au bord de la couche, prend une branche de jasmin des Florides échappée à la main de Mila, et réveille la fille des bois, en passant légèrement sur sa bouche virginale la fleur parfumée.

Mila s'éveille, fixe des regards effrayés sur son amant, sourit, reprend son air d'épouvante, sourit encore.

— C'est moi ! s'écrie Outougamiz, moi, le frère de Céluta, le guerrier qui veut être ton époux.

Mila hésite, avance ses lèvres pour éteindre la torche de l'hymen, retire la tête avec précipitation, rapproche encore sa bouche du flambeau… La nuit s'étend dans la cabane.

Quelques instants de silence suivirent l'invasion des ombres.

Outougamiz dit ensuite à Mila :

— Je t’aime comme la lumière du soleil ; je veux être ton frère.

— Et moi ta sœur, répondit Mila.

— Tu deviendras mon épouse, continua l’ami de René : un petit guerrier te sourira ; tu baiseras ses yeux ; tu lui chanteras les exploits de ses pères ; tu lui apprendras à prononcer le nom d’Outougamiz.

— Tu me fais pleurer, répondit Mila : moi, je t’accompagnerai dans les forêts, je porterai tes flèches et j’allumerai le bûcher de la nuit.

La lune descendait alors à l’occident : un de ses rayons, pénétrant par la porte de la hutte, vint tomber sur le visage et sur le sein de Mila. La reine des nuits se montrait au milieu d’un cortège d’étoiles : quelques nuages étaient déployés autour d’elle, comme les rideaux de sa couche. Dans les bois régnait une sorte de douteuse obscurité, semblable à celle d’une âme qui s’entrouvre pour la première fois aux tendres passions de la vie. Le couple heureux tomba dans un recueillement d’esprit involontaire : on n’entendait plus que le bruit de la respiration tremblante de la jeune sauvage. Mais bientôt Mila :

— Il faut nous quitter ; l’oiseau de l’aube a commencé son premier chant ; retourne sans être aperçu à ta demeure. Si les guerriers te voyaient, ils diraient : « Outougamiz est faible ; les Illinois le prendront dans la bataille, car il fréquente la cabane des Indiennes. »

Outougamiz répondit :

— Je serai la liane noire qui se détourne dans la forêt de tous les autres arbres et qui va chercher le sassafras, auquel elle veut uniquement s’attacher.

Mila se couvrit la tête d’un manteau et dit :

— Guerrier, je ne te vois plus.

Outougamiz enterra le flambeau nuptial à la porte de la cabane, et s’enfonça dans les bois.

Le mariage fut célébré avec la pompe ordinaire chez les sauvages. Les deux époux souffraient de cet appareil, et se

disaient :

— Nous ne nous marions pas pour être heureux, puisque nos amis ne le sont pas.

Laissés seuls dans leur cabane nouvelle, ils y goûtèrent une joie digne de leur innocence. Ils pleurèrent aussi, comme ils en avaient fait le projet. Les larmes qui coulaient de leurs yeux descendaient jusqu'à leurs lèvres, et Mila disait en recevant les embrassements d'Outougamiz :

— Ta bouche touche la mienne à travers les malheurs de René.

Hélas ! le fidèle Indien allait verser bien d'autres pleurs ! Ce n'était pas assez pour le tuteur du soleil d'avoir perdu le frère d'Amélie auprès de la foule, de l'avoir fait condamner au conseil des vieillards, il le voulait frapper jusque dans le cœur d'un ami.

Le succès des complots d'Ondouré exigeait qu'Outougamiz assistât à la grande assemblée des Sauvages, où le plan général devait être développé.

Si Outougamiz était absent de cette assemblée, il ne porterait point le joug du serment que l'on y devait prononcer, et il pourrait dans ce cas s'opposer au complot à l'instant de l'exécution.

Si Outougamiz ne croyait pas René coupable de trahison envers les Natchez, rien n'empêcherait le frère de Céluta aussitôt qu'il connaîtrait le secret de le confier au frère d'Amélie.

Il fallait donc, combinaison digne de l'enfer ! qu'Outougamiz fût enchaîné par un serment, et que, persuadé en même temps du crime de René, il se trouvât placé entre la nécessité de perdre son ami pour sauver sa patrie, ou de perdre sa patrie pour sauver son ami.

Le lendemain du mariage de l'héroïque ami et de la courageuse amie de René, le jour même où Mila, toute brillante de ses félicités, conversait avec Outougamiz sur une natte semée de fleurs, Ondouré entra dans la cabane.

— Mauvais esprit ! s'écria Mila, que viens-tu faire ici ? viens-tu nous porter malheur ?

Ondouré, affectant un sourire ironique, s’assit à terre, et dit :

— Outougamiz ! je viens t’offrir les vœux que je fais pour toi ; tu méritais d’être heureux.

— Heureux ! repartit Outougamiz, et quel homme l’est plus que moi ? Où pourrais-tu rien trouver de comparable à ma femme et à mon ami ?

— Je ne veux point détruire tes illusions, dit Ondouré d’un air attristé, mais si tu savais ce que toute la nation sait ! quel méchant Manitou t’a lié avec cette chair blanche !

— Tuteur du soleil ! répliqua Outougamiz rougissant, je te respecte ; mais ne calomnie pas mon ami : il vaudrait mieux pour toi que tu n’eusses jamais existé.

Ondouré repartit :

— Admirable jeune homme ! que n’as-tu trouvé une amitié digne de la tienne !

— Chef ! s’écria Outougamiz avec l’accent de l’impatience, tu me tourmentes comme le vent qui agite la flamme du bûcher ; qu’y a-t-il ? que veux-tu ? que cherches-tu ?

— Patrie ! patrie ! dit avec un soupir Ondouré.

Au mot de patrie, les yeux d’Outougamiz se troublent ; il se lève précipitamment de sa natte et s’approche d’Ondouré, qui s’était levé à son tour. La crainte de quelque affreux secret avait passé à travers le cœur du frère de Céluta.

— Qu’y a-t-il donc dans la patrie ? dit le noble sauvage. Faut-il prendre les armes ? Marchons : où sont les ennemis ?

— Les ennemis ! dit Ondouré, ils sont dans nos entrailles ! Nous étions vendus, livrés comme des esclaves ; un traître...

— Un traître ! nomme-le, s’écria Outougamiz d’une voix où mille sentiments contraires avaient mêlé leurs accents ; nomme-le ; mais prends garde à ce que tu vas dire.

Ondouré observe Outougamiz, dont les mains tremblaient de colère ; il saisit le bras du jeune homme, pour prévenir le premier coup ; il s’écrie :

— René !

— Tu mens ! réplique Outougamiz cherchant à dégager son bras : je t’arracherai ta langue infernale ; je ferai de toi un mémorable exemple.

Mila se jette entre les deux guerriers.

— Laisse vivre ce misérable ! dit-elle à Outougamiz ; chasse-le seulement de ta cabane.

À la voix de Mila les transports d'Outougamiz s'apaisent.

— Tuteur du soleil ! dit-il, je le vois à présent, tu te voulais amuser de ma simplicité ; mais ne renouvelle pas ces jeux, cela me fait trop de mal.

— Je te quitte, dit Ondouré ; bientôt tu me rendras plus de justice : interroge le prêtre du soleil et ton oncle Adario.

Ondouré sort de la cabane. Outougamiz veut paraître tranquille, il ne l'est plus ; il veut se reposer, et il ne sait comment les joncs de sa natte sont plus piquants que les épines de l'acacia. Il se relève, marche, s'assied de nouveau. Mila lui parle, et il ne l'entend pas.

— Pourquoi, murmurait-il à voix basse, pourquoi ce chef a-t-il parlé ! J'étais si heureux !

— N'y pense plus, lui dit Mila ; les paroles du méchant sont comme le sable qu'un vent brûlant chasse au visage : il aveugle et fait pleurer le voyageur.

— Tu as raison, Mila, s'écrie Outougamiz ; me voilà bien tranquille à présent.

Infortuné ! le coup mortel est frappé : tu ne trouveras plus le repos ; ton sommeil, naguère léger comme ton innocence, se va charger de songes funestes ! Tel est le bonheur des hommes, un mot suffit pour le détruire. Douce confiance de l'âme, union intime et sacrée, adieu pour toujours ! Sainte amitié, elles sont passées, tes délices : tes tourments commencent ! finiront-ils jamais ?

— Mila, dit Outougamiz, je me sens malade, je veux aller voir le jongleur.

— Le jongleur ! repartit Mila. Ne va pas voir cet homme-là. René t'aime, tu l'aimes ; il te doit suffire, comme tu me suffis. Si la colombe prête l'oreille à la voix de la corneille, celle-ci lui dira des choses qui la troubleront, parce qu'elle ne parle pas son langage.

— Ce n'est pas pour parler de René que je veux voir le jongleur, dit Outougamiz ; je suis malade, il me guérira.

Mila posa la main sur le cœur d'Outougamiz, et dit à son époux, en le regardant avec un demi-sourire :

— Malade ! oui, bien malade, puisqu'un mensonge vient de sortir de tes lèvres.

Outougamiz s'obstina à vouloir consulter le jongleur, qu'Ondouré lui avait exprès nommé dans ses révélations mystérieuses.

— Va donc, dit Mila, pauvre abeille de la savane ; mais évite de te reposer sur la fleur empoisonnée de l'acota.

L'homme ne peut être parfait ; aux qualités les plus héroïques Outougamiz mêlait une faiblesse : de la crainte de Dieu, crainte salutaire, sans laquelle il n'y a point de vertu, Outougamiz était descendu jusqu'à la plus aveugle crédulité. La simplicité de son caractère le rendait facile à tromper : un prêtre était pour le frère de Céluta un oracle ; et si ce ministre du Grand-Esprit parlait au nom de la patrie, de la patrie si chère aux sauvages, quel moyen pour Outougamiz d'échapper à ce double pouvoir de la terre et du ciel.

L'ami de René arrive à la porte de la cabane du jongleur : dans ce moment même Ondouré sortait de la demeure du prêtre, et, avec un regard qui disait tout, il laissa le passage libre à l'ami de René. Le jongleur, apercevant Outougamiz, se mit à tracer des cercles magiques : Outougamiz élève vers lui une voix suppliante.

— Qui parle ? s'écrie le prêtre d'un air égaré. Quel audacieux mortel trouble l'interprète des génies ? Fuyez, profane ! la patrie demande seule mes prières. O patrie ! tu nourrissais un monstre dans ton sein ! L'infâme étranger méditait ta ruine : par lui les femelles des castors ont été massacrées ; il trahissait Céluta ; il versait sur la tête de son enfant l'eau mortelle du maléfice ! Comme il trompait ce jeune et innocent Outougamiz ! Malheur à toi, époux de Mila ! si désormais tu ne te séparais de ce traître, si tu refusais de croire à ses crimes ! Les fantômes s'attacheraient à tes pas, et les os de tes aïeux s'agiteraient dans leur tombe.

Le jongleur bondit hors de sa cabane, et se jeta dans une forêt où on l'entendit pousser des hurlements.

Le frère de Céluta demeure anéanti : une sueur froide, qu'il croit sentir découler de son cœur et pénétrer à travers ses membres, l'inonde. Il faudrait avoir fait les prodiges d'amitié d'Outougamiz pour pouvoir peindre sa douleur : René un traître ! lui ! Qui l'ose ainsi calomnier ? Où est-il, le calomniateur, qu'Outougamiz le puisse dévorer ? Mais n'est-ce pas le prêtre du soleil, celui qui commerce avec les esprits ? celui qui parle au nom de la patrie ? Malheureux ! tu ne crois pas quand le ciel même t'ordonne de croire ?... Non, cet ami n'est point coupable ; des monstres seuls ont élevé la voix contre lui. Le frère de Céluta vengera René aux yeux de la nation ; l'éloquence descendra sur les lèvres d'Outougamiz ; il s'exprimera mieux que Chactas ; il proposera de combattre les accusateurs... Je pars, je vole où m'appelle le Manitou d'or... Insensé ! n'entends-tu pas le cri des fantômes ? ne vois-tu pas se lever les os de tes pères, qui viennent témoigner des crimes de ton ami ?

Telle est la faible peinture des combats qui se passaient dans l'âme du frère de Céluta. Il quitte la cabane du jongleur ; lent et pâle, il se traîne sur la terre ; il croit ouïr des bruits dans l'air et l'herbe murmurer sous ses pas. Où va-t-il... ? Il l'ignore. Quelque chose de fatal le pousse involontairement vers Adario. Adario est son oncle ; Adario lui tient lieu de père ; Adario, en l'absence de Chactas, est le premier sachem de la nation ; enfin, Adario est le plus affligé des hommes. Le malheur est aussi une religion : il doit être consulté ; il rend des oracles : la voix de l'infortune est celle de la vérité. Voilà ce que se disait Outougamiz en allant chercher le rigide vieillard.

Le sachem avait vu tuer son fils à ses côtés et les flammes dévorer sa cabane ; le sachem avait étouffé son petit-fils de ses propres mains ; la femme du sachem était tombée dans l'émeute qui suivit l'affreux sacrifice : il ne restait de toute sa famille, à Adario, que la fille même dont il avait étranglé l'enfant. Renfermé, avec cette fille, dans les cachots du fort Rosalie, il avait dû terminer ses jours à un gibet :

— Elève-moi bien haut, disait-il au bourreau qui le conduisait au supplice, afin que je puisse découvrir, en expirant, les

arbres de ma patrie.

On sait pourquoi, comment, à quel prix et dans quel dessein Ondouré racheta la vie d'Adario.

Ce fut un grand spectacle que le retour de l'ami de Chactas aux Natchez. Le sachem ressemblait à un squelette échappé de la tombe : quelques cheveux gris, souillés de poussière, tombaient des deux côtés de sa tête chauve ; ses vêtements pendaient en lambeaux. Il cheminait en silence, les yeux baissés ; sa fille venait derrière lui, dans le même silence, comme la victime marche après le sacrificateur ; elle portait, attachés à ses épaules, un berceau vide et les langes désormais inutiles d'un nouveau-né.

Adario ne voulut point relever sa cabane : il établit sa demeure au milieu des bois. Sa fille suivait de loin son terrible père, n'osant lui parler, veillant sur ses jours, s'asseyant quand il s'asseyait, avançant quand il poursuivait sa route. Quelquefois le sachem contemplait les Français qui labouraient les champs de sa patrie : l'ange exterminateur n'aurait pas lancé des regards plus dévorants sur un monde dont le Dieu vivant aurait retiré sa main.

Après la délivrance d'Adario, Ondouré déroula aux yeux du vieillard le plan d'une grande vengeance. Il lui présenta pour but la liberté des Natchez et l'expulsion de la race des blancs de tous les rivages de l'Amérique ; il lui cacha les ressorts secrets, les sentiments honteux, les mystérieuses lâchetés qui faisaient mouvoir cette conspiration : Adario n'eût jamais emprunté le voile du crime pour couvrir un seul moment la vertu.

Le sachem assista au conseil secret convoqué la nuit par Ondouré ; il approuva ce que le tuteur du soleil exposa de ses desseins, savoir : la convocation des nations indiennes dans une assemblée générale, afin de prendre contre les étrangers une mesure commune ; il ratifia la condamnation de René, de René qu'il croyait coupable d'impiété et de trahison. Ces résolutions adoptées, les vieillards voulurent déterminer Adario à se livrer à ses occupations ordinaires.

— Tant que je respirerai, dit le sachem, je n'aurai d'abri que

la voûte du ciel. Comme défenseur de la patrie, je suis innocent ; comme père, je suis criminel. Je consens à vivre encore quelques jours pour mon pays ; mais Adario s'est réservé le droit de se punir lorsque les Natchez auront cessé d'avoir besoin de lui.

C'était à ce cœur inflexible, c'était à l'homme le moins compatissant aux sentiments de la nature, à l'homme le plus aigri par le chagrin, que l'ami de René allait demander des conseils en sortant de l'audience du prêtre.

Outougamiz trouva le sachem à moitié nu, assis au bord d'un torrent sur la pointe d'un roc : il lui raconte les inspirations du jongleur. Adario fait à son neveu le tableau des prétendus crimes de René.

— Tu me tues comme ton fils ! s'écrie le frère de Céluta avec un accent dont le sachem même fut touché.

Jamais le malheur ne se grava si subitement et d'une manière plus énergique sur le front d'un homme que sur celui d'Outougamiz : plus le marbre est pur, plus l'inscription est profonde. L'infortuné s'éloigne d'Adario : il saisit la chaîne d'or, la regarde avec passion, la veut jeter dans le torrent, puis la presse contre son cœur, et la suspend de nouveau sur sa poitrine. Cependant Outougamiz ignorait le sort réservé à René : Adario avait peint l'homme blanc coupable, mais il n'avait pas voulu accabler entièrement son neveu ; il s'était abstenu de l'instruire de la sentence des sachems, sentence prononcée d'ailleurs sous le sceau du secret. Le souvenir de Mila vint, comme une brise rafraîchissante, soulager un peu le brûlant chagrin d'Outougamiz : le jeune époux songe que l'épouse nouvelle, qui porte encore sur sa tête la couronne du premier matin, est déjà demeurée veuve sous son toit ; il se détermine à chercher des consolations auprès de sa compagne.

Mila vole à lui : elle s'aperçoit qu'il chancelle ; elle le soutient en disant :

— C'est la liane qui appuie maintenant le tulipier ! Eh bien, je te l'avais prédit ! assieds-toi, et repose ta tête sur mon sein. Que t'ont dit les méchants ?

— Ils m’ont répété ce que m’avait dit Ondouré, répondit Outougamiz : Adario parle aussi comme le jongleur.

— Quand ce serait Kitchimanitou lui-même, s’écria Mila, je soutiendrais qu’il fait un mensonge : moi ! je croirais aux calomnies répandues contre mon ami ! Celui qui t’a donné le Manitou d’or croirait-il le mal qu’on lui dirait de toi ?

Cette question fit monter les larmes dans les yeux d’Outougamiz ; Mila pleurant à son tour :

— Ah ! c’est un bon guerrier que le guerrier blanc ! ils le tueront, j’en suis sûre.

— Ils le tueront ! reprit Outougamiz : qui t’a dit cela ?

— Je le devine, répondit l’Indienne : si tu ne sauves René une troisième fois, ils le mettront dans le bocage de la mort.

— Non, non ! s’écria Outougamiz, ou j’y dormirai près de lui. Que ne suis-je déjà au lieu de mon repos ! Tout est si agité à la surface de la terre ! tout est si calme, une longueur de flèche au-dessous ! Mais Mila, la patrie !

— La patrie ! repartit Mila ; et que me fait à moi la patrie si elle est injuste ! J’aime mieux un seul cheveu d’Outougamiz innocent que toutes les têtes grises des sachems pervertis. Qu’ai-je besoin d’une cabane aux Natchez ? J’en puis bâtir une dans un lieu où il n’y aura personne : j’emmènerai mon mari, et son ami avec moi, malgré vous tous, méchants. Voilà comme j’aurais parlé au jongleur. Il aurait fait des tours, tracé des cercles, bondi trois fois comme un orignal : j’aurais ri à sa face, joué, tourné, sauté comme lui et mieux que lui. Il y a là un génie (et elle appuyait la main sur son cœur) qui n’obéit point aux noirs enchantements.

— Comme tu me consoles ! comme tu parles bien ! s’écrie l’excellent sauvage ; tu me voudrais donc suivre dans le désert ?

Mila le regarda, et lui dit :

— C’est comme si le ruisseau disait à la fleur qu’il a détachée de son rivage et qu’il entraîne dans son cours : Fleur, veux-tu suivre mon onde ? La fleur répondrait : Non, je ne le veux pas ; et cependant les flots la pousseraient doucement devant eux.

L’aimable Indienne avait préparé le repas du soir ; après avoir mouillé ses lèvres dans la coupe, elle retourna à ce lit nuptial non chanté qui ne tirait sa pompe que de sa simplicité et de la grâce des deux époux. Les jeunes bras de Mila bercèrent et calmèrent les chagrins d’Outougamiz, comme ces légères bandes de soie qui pressent et soulagent à la fois la blessure d’un guerrier.

Heures fugitives dérobées par l’amour à la douleur, que vous deviez promptement disparaître ! Déjà le conseil des sachems avait reçu les premiers colliers de ses messagers secrets : toutes les nuits Ondouré rassemblait quelques-uns des chefs dans les cavernes. Le gouverneur de la Louisiane, moins facile à tromper que le commandant du fort Rosalie, ne s’endormait point au milieu des périls : il regrettait d’avoir rendu la liberté au frère d’Amélie, et s’il ne fit pas arrêter Céluta, c’est qu’il se laissa fléchir aux larmes d’Adélaïde.

Lorsque Céluta apprit le départ de René, on essaya inutilement de la retenir à la Nouvelle-Orléans. En vain Adélaïde, Harlay, le général d’Artaguette (le capitaine avec le grenadier étaient retournés aux Natchez) lui représentèrent que ses forces ne suffiraient pas aux fatigues d’un si long voyage : elle conjura sa sœur et ses frères de la chair blanche, comme elle les appelait, de la laisser reprendre le chemin de son pays ; il fallut céder à ses ardentes prières, que traduisait la vieille mère de Jacques. Céluta embrassa avec émotion cette pauvre et vénérable matrone, son hôtesse dans la nuit funeste.

— Mon frère et ma sœur, dit-elle à Harlay et à Adélaïde, souvenez-vous de Céluta quand vous serez au pays des blancs. J’espère vous retrouver quelque jour dans la contrée des âmes, si l’on permet l’entrée de la belle forêt que vous habiterez à de misérables Indiennes comme moi.

La fille du gouverneur conduisit son amie jusqu’aux pirogues d’un grand parti de Pannis qui se préparaient à remonter le fleuve : là se renouvelèrent de tendres adieux. Céluta s’embarqua sur la flotte pannisienne.

— Adieu, disait-elle à Adélaïde, qui pleurait assise au rivage ; que les bons génies vous rendent vos bienfaits ! Je ne

vous reverrai plus sur la terre, où vous resterez longtemps après moi ; mais je tâcherai de faire le moins de mal que je pourrai dans mon rapide passage, afin de me rendre digne de votre souvenir.

Les pirogues s'éloignèrent. Lorsque Céluta sortit de la ville des Français, son front était couvert de la pâleur des chagrins et d'une maladie cessant à peine. Sa fille, qui montrait déjà dans son regard quelque chose de la beauté et de la tristesse d'Amélie, sa fille, dont le jour natal n'avait point encore été éclairé deux fois par le soleil, semblait elle-même au moment d'expirer. Céluta la tenait à ses épaules dans des peaux blanches d'hermine : tel un cygne qui transporte ses petits, les place entre son cou flexible et ses ailes un peu soulevées ; les charmants passagers se jouent à demi cachés dans le duvet de leur mère.

L'âme entière de Céluta était partagée entre son enfant et son époux : que de maux déjà passés ! quels étaient ceux qui devaient naître encore ? Les pirogues avaient à peine remonté le Meschacebé pendant quelques heures, que les Pannis, par un de ces caprices si fréquents chez les sauvages, s'arrêtèrent sur la rive orientale du fleuve. Céluta descendit à terre avec ses conducteurs ; mais ceux-ci, par un autre caprice, se dispersèrent bientôt, les uns commençant une chasse, les autres se rembarquant sans bruit. Céluta s'était assoupie à l'écart derrière un rocher qui lui cachait le fleuve : la nuit était venue. Quand l'épouse de René se réveilla, elle était abandonnée.

L'insouciance indienne l'avait délaissée, le courage indien la soutint : elle était accoutumée à la solitude. Les ténèbres empêchaient les Pannis de voir la sœur d'Outougamiz, et le vent ne leur permettait pas d'entendre ses cris ; résignée, elle attendit le jour.

Lorsque l'aurore parut, Céluta sortit de l'abri du rocher. regardant les différents points du ciel, elle se dit :

— Mon mari est de ce côté-là.

Et ses pas se dirigèrent vers le septentrion. Elle n'eut pas même la pensée de retourner à la Nouvelle-Orléans. elle se

trouvait plus en sûreté dans les bois que parmi les hommes. Pour sa nourriture elle comptait sur les fruits sauvages, et son sein suffirait au besoin de sa fille.

Tout le jour elle marcha, cueillant çà et là quelques baies dans les buissons.

À l'heure où la hulotte bleue commence à voltiger dans les forêts américaines, Céluta atteignit le sommet d'une colline ; elle se détermina à passer la nuit au pied d'un tamarin, dans le tronc caverneux duquel les Indiens allumaient quelquefois le feu du voyageur. Au midi on découvrait la ville des blancs, au couchant le Meschacebé, au nord de hautes falaises où s'élevait une croix.

Prenant dans ses bras la fille de l'homme des passions, Céluta lui présenta son sein, que l'enfant débile serrait à peine dans ses lèvres : un jardinier arrose une plante qui languit, mais elle continue de dépérir, car la terre ne l'a point reçue favorablement à sa naissance. Dans son effroi maternel, Céluta n'osait regarder le tendre nourrisson, de peur d'apercevoir les progrès du mal ; ses yeux, chargés de pleurs, erraient vaguement sur les objets d'alentour. Telles furent vos douleurs dans la solitude de Bersabée, malheureuse Agar, lorsque, détournant la vue d'Ismael, vous dites :

— Je ne verrai point mourir mon enfant.

La nuit fut triste et froide.

Au lever du jour, après avoir fait un repas de pommes de mai et de racines de canneberge, la voyageuse, chargée de son trésor, reprit sa route. La monotonie du désert n'était interrompue que par la vue encore plus monotone de la croix. Cette croix était celle où René avait accompli un pèlerinage en descendant à la Nouvelle-Orléans ; Dieu seul savait ce qu'avait demandé en secret le fervent pèlerin. Une pierre encore tachée du sang de l'homme assassiné gisait près de l'arbre expiatoire ; un torrent s'écoulait à quelque distance.

La sœur d'Outougamiz s'assit sur la pierre du meurtre : elle prit involontairement dans sa main la branche de chêne que René avait déposée en *ex-voto* au pied du calvaire ; les regards de l'Indienne se fixaient sur le rameau desséché

qu’elle balançait lentement, comme si elle eût trouvé une ressemblance de destinée entre elle et la branche flétrie. Céluta rêvait au bruit aride du vent dans le bois de la croix et dans la cime de quelques chardons qui perçaient les roches. Plusieurs fois elle crut entendre des voix, comme si les anges de la Croix et de la Mort eussent conversé invisiblement dans ce lieu.

L’épouse de René se hâta de quitter un monument de douleur, qu’elle supposait gardé par les esprits redoutables des Européens. Le large vallon qui terminait le plateau des bruyères la conduisit au bord d’un courant d’eau. Dans le fond de ce vallon s’élevaient de petits tertres couverts de tulipiers, de liquidambars, de cyprès, de magnolias, et autour desquels se repliait l’onde qui portait son tribut au Meschacebé. Du sein de la terre échauffée sortait le parfum de l’angélique et de différentes herbes odorantes.

Attirée et presque rassurée par le charme de cette solitude, Céluta s’assied sur la mousse et prépare le banquet maternel. Elle couche Amélie sur ses genoux et déroule l’une après l’autre les peaux d’hermine dont l’enfant était enveloppé. Quelques larmes, tombées des yeux de la mère, ranimèrent la fille souffrante, comme si cet enfant ne devait tenir la vie que de la douleur.

Quand Céluta eut prodigué à sa fille ses caresses et ses soins, elle chercha pour elle-même un peu de nourriture.

Les lieux où elle se trouvait avaient naguère été habités par une tribu indienne. On voyait encore dans un champ anciennement moissonné quelques rejets de maïs, et l’épi de ce blé-sauvageon était rempli d’une crème onctueuse : il servit au repas de Céluta.

Vers le baisser du soleil, la sœur d’Outougamiz se retira à l’entrée d’une grotte tapissée de jasmin des Florides et environnée de buissons d’azaléas. Dans cette grotte se vinrent réfugier une foule de nonpareilles, de cardinaux, d’oiseaux moqueurs, de perruches, de colibris qui brillaient comme des pierreries au feu du couchant.

La nuit se leva revêtue de cette beauté qu’elle n’a que dans

les solitudes américaines. Le ciel étoilé était parsemé de nuages blancs semblables à de légers flocons d'écume ou à des troupeaux errants dans une plaine azurée. Toutes les bêtes de la création, les biches, les caribous, les bisons, les chevreuils, les orignaux, sortaient de leur retraite pour paître les savanes. Dans le lointain on entendait les chants extraordinaires des raines, dont les unes imitant le mugissement du bœuf laboureur, les autres le tintement d'une cloche champêtre, rappelaient les scènes rustiques de l'Europe civilisée, au milieu des tableaux agrestes de l'Amérique sauvage.

Les zéphyrs embaumés par les magnolias, les oiseaux cachés sous le feuillage, murmuraient d'harmonieuses plaintes, que Céluta prenait pour la voix des enfants à naître ; elle croyait voir les petits génies des ombres, et ceux qui président au silence des bois, descendre du firmament sur les rayons de la lune ; légers fantômes qui s'égaraient à travers les arbres et le long des ruisseaux. Alors elle adressait la parole à sa fille couchée sur ses genoux ; elle lui disait :

— Si j'avais le malheur de te perdre à présent, que deviendrais-je ? Ah ! si ton père m'aimait encore, je t'aurais bientôt retrouvée ! Je découvrirais mon sein ; j'épierais ton âme errante avec les brises de l'aube, sur la tige humectée des fleurs, et mes lèvres te recueilleraient dans la rosée. Mais ton père s'éloigne de moi, et les âmes des enfants ne rentrent jamais dans le sein des mères qui ne sont point aimées.

L'Indienne versait, en prononçant ces mots, des larmes religieuses, semblable à un délicieux ananas qui a perdu sa couronne, et dont le cœur exposé aux pluies se fond et s'écoule en eau.

Des pélicans, qui volaient au haut des airs, et dont le plumage couleur de rose réfléchissait les premiers feux de l'aurore, avertirent Céluta qu'il était temps de reprendre sa course. Elle dépouilla d'abord son enfant pour le baigner dans une fontaine où se désaltéraient, en allongeant la tête, des écureuils noirs accrochés à l'extrémité d'une liane flottante. La blanche et souffreteuse Amélie, couchée sur l'herbe,

ressemblait à un narcisse abattu par l’orage, ou à un oiseau tombé de son nid avant d’avoir des ailes. Céluta enveloppa dans des mousses de cyprès plus fines que la soie sa fille purifiée ; elle n’oublia point de la parer avec des graines de différentes couleurs et des fleurs de divers parfums ; enfin, elle la renferma dans les peaux d’hermine, et la suspendit de nouveau à ses épaules par une tresse de chèvrefeuille : la pèlerine qui s’avance pieds nus dans les montagnes de Jérusalem porte ainsi les présents sacrés qu’elle doit offrir au saint tombeau.

La fille de Tabamica traversa sur un pont de liane la rivière qui lui fermait le chemin. Elle avait à peine marché une heure, qu’elle se trouva engagée au milieu d’un terrain coupé de flaques d’eau remplies de crocodiles. Tandis qu’elle hésite sur le parti qu’elle doit prendre, elle entend haleter derrière elle ; elle tourne la tête, et voit briller les yeux vitrés et sanglants d’un énorme reptile. Elle fuit, mais elle heurte du pied un autre monstre et tombe sur les écailles sonores. Le dragon rugit, Céluta se relève et ne sent plus le poids léger que portaient ses épaules. Elle jette un cri ; prête à être dévorée, elle n’est attentive qu’à ce qu’elle a perdu. Tout à coup les deux monstres, dont elle sentait déjà la brûlante haleine sur ses pieds, se détournent. ils se hâtent vers une autre proie. Que les regards d’une mère sont perçants ! ils découvrent parmi de hautes herbes l’objet qui attire les affreux animaux ! Céluta s’élance, saisit son enfant, et ses pas, que n’aurait point alors devancés le vol de l’hirondelle, la portent au sommet d’un promontoire d’où l’œil suit au loin les détours du Meschacebé.

Victoire d’une femme, qui dira ton orgueil et tes joies ? L’astre des nuits, qui vient de dissiper dans le ciel les nuages d’une tempête, paraît moins beau que la pâle Céluta, triomphante au désert. Amélie avait ignoré le péril ; elle ne s’était pas même réveillée dans son lit de mousse. sa parure conservait la fraîcheur et la symétrie. Chargée du berceau où l’innocence dormait sous des fleurs, Céluta avait accompli sa fuite, comme l’élégante Canéphore achevait sa course, sans déranger dans sa corbeille les guirlandes et les couronnes.

Mais la frayeur, qui n’avait pu troubler l’enfant, avait exercé son pouvoir sur la mère ; le sein de Céluta s’était tari : ainsi, quand la terre est ébranlée par les secousses de l’Etna, disparaît une fontaine dans les champs de la Sicile, et l’agneau demande en vain l’eau salutaire à la source épuisée.

Que Céluta manquât de nourriture pour son enfant ; que son sein fût stérile, quand son cœur surabondait de tendresse, voilà ce que l’Indienne ne pouvait comprendre. Elle accusait sa faiblesse, elle se reprochait jusqu’à ses douleurs, jusqu’à l’excès de sa frayeur maternelle. Elle cherchait une cause à ce châtiment du Grand-Esprit : elle se demandait si elle avait cessé d’être fidèle à son époux, si elle avait aimé assez sa fille, si elle avait été injuste envers ses amis, si elle avait souhaité du mal à ses ennemis, si sa cabane, sa famille, sa tribu, son pays, les Manitous, les génies, n’avaient point eu à se plaindre d’elle. Les yeux levés vers le séjour du père nourricier des hommes, elle montrait au ciel son sein desséché, réclamant sa fécondité première, se plaignant d’une rigueur non méritée.

Tout à coup Amélie, déposée sur l’herbe, pousse un gémissement : elle sollicite le festin accoutumé ; ses mains suppliantes se tournent vers sa mère. Le désespoir s’empare de la sœur d’Outougamiz ; elle prend son enfant dans ses bras, le presse sur son sein avec des sanglots : que ne pouvait-elle l’abreuver de ses larmes ! du moins cette source était inépuisable.

Une inspiration funeste fait battre le cœur de la femme délaissée : Céluta se dit que le lait maternel n’était que le sang de son époux, que c’était René qui retirait à lui cette source de vie ; mais ne pouvait-elle pas elle-même s’ouvrir une veine et remplacer par son propre sang le sang qui se refusait aux lèvres de sa fille ?

Peut-être aurait-elle pris quelque résolution extrême si ses regards n’avaient aperçu des fumées qui montaient des deux côtés du Meschacebé et qui annonçaient l’habitation de l’homme. Cette vue rendit des forces à Céluta : l’Indienne n’était pas d’ailleurs tout à fait déterminée à mourir, car son époux vivait et vivait infortuné. Elle descendit donc du

promontoire portant le cher et funeste gage de son amour ; mais le fleuve était plus éloigné qu'il ne lui avait paru, et lorsqu'elle arriva sur ses bords la nuit enveloppait le ciel.

La fumée des cabanes s'était perdue dans les ombres ; la lune, en se levant, versa sur les flots du Meschacebé moins de lumière que de mélancolie et de silence. Céluta cherchait des yeux quelque nacelle. Ses regards suivaient dans leur succession rapide les lames passagères qui tour à tour élevaient leur sommet brillant vers l'astre de la nuit. Elle aperçut un objet flottant.

Bientôt elle vit sortir du fleuve, à quelques pas d'elle, un jeune nègre presque entièrement nu ; une pagne lui ceignait les reins à la mode de son pays, et sa tête était ornée d'une couronne de plumes rouges. Il chantait à demi-voix quelque chose de doux dans sa langue ; il étendait les bras vers les eaux, et semblait adresser à un objet invisible des paroles passionnées. Céluta reconnut Imley, qui la reconnut à son tour ; il s'approcha d'elle en s'écriant :

— Céluta ! ô redoutable Niang[189] ! Céluta ici !

Céluta répondit :

— Je viens de la ville des Pleurs ; la biche des Natchez va perdre son faon que voilà, car son sein est tari.

Alors Imley :

— La biche des Natchez ne perdra point son faon ; nous trouverons une mère pour le nourrir. Céluta est belle comme une Fétiche bienfaisante.

— Comment Imley est-il dans ce lieu ? dit Céluta.

— Mon ancien maître, répondit Imley, après m'avoir battu parce que j'aimais ma liberté, m'a vendu à l'habitant des cases voisines. Venez avec moi, je vous donnerai du maïs et une femme noire de mes bois pour allaiter l'enfant rouge de vos forêts ; les blancs ne sauront rien de tout cela.

Céluta se mit à suivre son guide.

— Et tu es toujours infortunée, pauvre Céluta ! disait en marchant l'Africain. Et moi aussi je suis bien malheureux le jour, mais la nuit !...

Imley posa un doigt sur sa bouche en signe de mystère.

— Et la nuit tu es moins à plaindre, dit Céluta ; moi je pleure toujours.

— Céluta, reprit Imley, si tu savais ! elle est belle comme le palmier des sables ! Quand elle dit au sourire de venir visiter ses lèvres, ses dents ressemblent aux perles de la rosée dans les feuilles rouges du bétel.

L'enfant de Cham arrêtant tout à coup Céluta et lui montrant le fleuve :

— Vois-tu la cime argentée de ces copalmes, là-bas sur les eaux ? Vois-tu tout auprès les ombres de ces hêtres pourpres, presque aussi belles que celles du front de ma maîtresse ? Vois-tu les deux colonnes de ces papayas entre lesquelles apparaît la face de la lune, comme la tête de mon Izéphar entre ses deux bras levés pour me caresser ? Eh bien, ce sont les arbres d'une île. Ile de l'Amour, île d'Izéphar, les ondes ne cesseront de baigner tes rivages, les oiseaux d'enchanter tes bois et les brises d'y soupirer la volupté ! C'est là, Céluta !... Elle habite sur l'autre bord du Meschacebé ; moi j'ai ma case sur cette rive ; chaque nuit elle traverse à la nage le bras du fleuve pour se rendre dans l'île : son Imley s'y trouve toujours le premier. Je reçois Izéphar au moment où elle sort de l'onde ; je la cache dans mon sein ; je lui sers d'abri et de vêtement ; nos baisers sont plus lents que ceux des brises qui caressent les fleurs de l'aloès au déclin du jour ; deux beaux serpents noirs s'entrelacent moins étroitement : nous sommeillons au bord du fleuve en disputant de paresse avec ses ondes. Souvent aussi nous parlons de la patrie : nous chantons Niang, Zanhar[190] et les amours des lions. Je reprends toutes les nuits la parure que tu me vois, et que je portais quand j'étais libre sous les bananiers de Madinga. J'agite la force de ma main dans les airs ; il me semble que je lance encore la zagaye contre le tigre, ou que j'enfonce dans la gueule de la panthère mon bras entouré d'une écorce. Ces souvenirs remplissent mes yeux de larmes plus douces que celles du benjoin ou que la fumée de la pipe chargée d'encens. Alors je crois boire avec Izéphar le lait du coco sous l'arcade de figuiers ; je m'imagine errer avec ma gazelle à travers les forêts de girofliers,

d’acajous et de sandals. Que tu es belle, ô mon Izéphar ! tu rends délicieux tout ce qui touche à tes charmes. Je voudrais dévorer les feuilles de ton lit, car ta couche est divine, ô fille de la Nuit ! divine comme le nid des hirondelles africaines, comme ce nid qu’on sert à la table de nos rois et que composent avec des débris de fleurs les aromates les plus précieux.

Ainsi disait Imley ; il baisait l’air en feu autour de lui et chargeait l’éther brûlant d’aller trouver les lèvres de la femme aimée, par la route impatiente des désirs.

La petite Amélie vint alors à jeter un cri. Imley imposa ses deux mains sur la tête de la mère, et dit :

— Vous êtes la femme des tribulations.

À quoi Céluta répondit :

— Je prie le Grand-Esprit qu’Izéphar ait des entrailles plus heureuses que les miennes.

Enfant des peuples de Caïn, vous répliquâtes avec une grande vivacité :

— J’aime Izéphar comme une perle, mais son sein ne portera jamais un esclave : l’éléphant m’a enseigné sa sagesse.

En conversant de la sorte, l’épouse de René et son guide étaient arrivés aux cases des nègres de l’habitation. Les toits écrasés de ces cases se montraient entre de hauts tournesols. Imley et Céluta traversèrent des carrés d’ignames et de patates, que l’esclave africain cultive dans ses courts moments de loisir, pour sa subsistance et pour celle de sa famille. Un calme profond régnait dans ces lieux : sur cette terre étrangère, dans la couche de la servitude, le sommeil berçait ces exilés des illusions de la liberté et de la patrie. Imley dit à voix basse à Céluta :

— Ils dorment, mes frères noirs ! les insensés ! ils prennent des forces, afin de travailler pour un maître. Moi…

L’Américaine et l’Africain entrèrent dans une case dont Imley poussa doucement la porte. Il se dépouilla de sa pagne, qu’il cacha sous des chaumes :

— Car, disait-il, nos maîtres prétendent que l’habit de mon pays est une Fétiche qui leur portera malheur.

Il reprit l’habit de l’esclave, et réveilla une femme. Cette femme descend de son hamac de coton bleu, souffle des charbons assoupis, en jetant dans le foyer des cannes de sucre desséchées ; une grande flamme éclaire subitement l’intérieur de la case. Céluta reconnaît la négresse Glazirne ! Glazirne demeure immobile d’étonnement. Les deux femmes se prennent à pleurer.

— Bonne mère des pays lointains, dit Céluta, votre petite fille indienne est prête à mourir ; mon sein s’est fermé : j’espère que le vôtre est resté ouvert à votre fils.

Glazirne répondit :

— Je croyais ne plus vous revoir. Mon maître, aux Natchez, m’a vendue avec Imley, parce que j’avais eu trop de pitié de vous chez le bon blanc d’Artaguette. Mon maître n’aimait point la pitié : voilà ma joie dans son berceau.

Glazirne découvrit un berceau caché sous une natte, prit son nourrisson, le mit à l’une de ses mamelles, suspendit à l’autre l’enfant de Céluta et s’assit à terre.

Quand l’épouse de René vit cette pauvre esclave presser sur son sein les deux petites créatures si étrangères par leur pays,

si différentes par leur race, si ressemblantes par leur misère ; quand elle la vit les nourrir en leur prodiguant ces petits chants, ce langage maternel, le même en tous climats, elle adressa au ciel la prière de la reconnaissance. Elle regardait les deux enfants ; comparant la faiblesse de sa fille à la force du fils de Glazirne, elle dit avec un mélange de joie, de douleur et d'une tendre jalousie :

— Femme noire, que ton fils est grand et fort ! Il est pourtant de l'âge de ma fille !

— Femme rouge, dit Glazirne en se levant, j'ai commencé par ta fille ; prends maintenant pour toi ces ignames, et bois ce suc d'une plante de mon pays, qui te rendra la fécondité. Mais hâte-toi de t'éloigner, le jour va naître ; mon nouveau maître hait les femmes indiennes, ne reviens plus aux cases. Cache-toi dans la forêt ; Imley te conduira à un lieu secret connu de nous autres esclaves. Au milieu du jour je t'irai porter la pâture, et au milieu de la nuit pleurer avec toi. Mon cœur n'est point fait de l'acier des blancs ; je ne suis point née sans père ni sans mère, quoique ma mère m'ait vendue pour un collier.

Glazirne remplit une coupe de bois de citronnier d'une liqueur particulière, et la présenta à la voyageuse, comme la Madianite offrait un vase d'eau à l'étranger, au bord du puits du Chameau. Céluta vida la coupe, et sortit avec Imley, qui la conduisit au lieu désigné.

À l'heure où les cigales, vaincues par l'ardeur du soleil, cessent leurs chants, Céluta entendit un cri : c'était celui que les nègres poussent dans le désert pour écarter les serpents et les tigres. Elle découvrit Glazirne, qui regardait s'il n'y avait point de blancs alentour.

La négresse, se glissant dans le bois, déposa quelque chose au pied d'un arbre, et se retira. Céluta, s'avançant à son tour, enleva la cale basse déposée. Il y avait du lait pour la fille, des fruits et des gâteaux pour la mère : ce commerce clandestin de l'infortune et de la misère se faisait à la porte du riche et de l'heureux.

Les ombres revinrent sur la terre. Céluta ouït vers le milieu de la nuit un bruissement léger ; elle étendit la main dans les

ténèbres, et rencontra bientôt celle de Glazirne : le bonheur repousse le bonheur, mais les larmes appellent les larmes ; elles viennent se mêler dans les cœurs des infortunés, comme ces eaux sympathiques qui se cherchent à travers les feuilles d'un livre mystérieux et qui y font paraître, en se confondant, des caractères disposés d'avance par l'amour.

La négresse apportait avec elle son fils : elle mit l'hostie pacifique entre les bras de l'Indienne, qui sentit ce compliment à la façon de la nature. Les deux femmes s'assirent ensuite sous un térébinthe dans une clairière ; elles parlèrent de leur frère d'Artaguette, que l'une avait sauvé, que l'autre avait ramené blessé au camp des Français. Glazirne prononça des paroles magiques de son pays sur la fille de Céluta, sur ce vaisseau à peine ébauché que la flamme avait à demi dévoré dans le chantier de la vie. Puis la négresse ouvrit le haut de sa tunique d'esclave, dans laquelle elle tenait cachée une colombe : elle rendit la liberté à l'oiseau blanc, qui, plein de frayeur, allongeait le cou hors du sein de l'Africaine. Cet emblème d'une âme pure qui s'envole vers les cieux, échappée des prisons de la vie, rappelait en même temps l'idée de la liberté que Glazirne avait perdue.

— Est-ce que tu crois que ma fille va mourir, dit Céluta, puisque la colombe s'est envolée ?

— Non, dit Glazirne ; la colombe a porté au redoutable Niang les paroles que j'ai murmurées tout bas, pour guérir ta fille.

— Fais à la mode de ton pays, repartit l'Indienne : je m'y accoutumerai mieux qu'à la mode du pays des blancs.

Glazirne déroula une feuille de roseau dans laquelle elle avait enveloppé un coquillage de l'océan africain ; elle adressa à cette Fétiche des reproches et des prières. Céluta porte à ses lèvres ce Manitou du malheur. Religion des infortunés, vous êtes partout la même ! les chagrins ont une source commune : cette source est le cœur de l'homme.

Ces femmes sauvages, si remplies des merveilles de Dieu, voulurent endormir leurs enfants : elles les placèrent sur des peaux moelleuses, l'un auprès de l'autre, dans les festons d'une liane fleurie qui descendait des branches d'un vieux

liquidambar : le fils de Glazirne tout nu et obscur comme l'ébène, la fille de Céluta parée d'un collier et éclatante comme l'ivoire ; ensuite elles agitèrent doucement le berceau suspendu. Céluta chantait, et la nature lui inspirait à la fois l'air et les paroles de son hymne au Sommeil.

« Enfants, plus heureux que vos mères, que votre sommeil soit également paisible et sans songes ! N'êtes-vous point sur cette branche de fleurs les deux génies de la nuit et de la lumière ? vous êtes blanc et noir comme ces jumeaux célestes.

L'un porte la chevelure dorée du matin ; l'autre couvre son front du léger crêpe du soir. Charmantes nonpareilles, reposez ensemble dans ce nid : soyez plus heureux que vos mères. »

Les accents de la voix de Céluta étaient pleins de mélodie ! ils sortaient de son âme, et son âme était comme une lyre sous la main des anges. Sollicité au repos par le ralentissement graduel du mouvement de la branche, le couple innocent s'endormit : les mères confièrent à la brise le soin de balancer encore leurs gracieux nourrissons.

Mais le maukavis commençait à chanter le réveil de l'aurore : les deux amies songèrent à se séparer. Avant de quitter ce lieu, elles amassèrent quelques pierres pour en faire une marque au siècle futur, et les appelèrent, chacune dans sa langue, l'autel des Femmes Affligées.

L'Africaine promit de revenir. Cependant l'Indienne en vain espéra de revoir sa compagne, sa compagne ne reparut plus. Une fois seulement Céluta crut avoir entendu dans le lointain la voix de Glazirne : il arrive que les vents de l'automne jettent le soir sur nos bords un oiseau de l'autre hémisphère ; nous comptons retrouver au matin l'hôte de la tempête, mais il est déjà remonté sur le tourbillon, et son cri, du milieu des nuages, nous apporte son dernier adieu.

Après deux jours d'attente, Céluta se résolut à poursuivre sa route ; il lui tardait de revoir ses amis. Elle part ; elle franchit des ruisseaux sur des branches entrelacées, légers ponts que les sauvages jettent en passant ; elle traverse des marais en sautant d'une racine à une autre racine ; elle se cache quelquefois auprès d'une habitation où des blancs prennent

leur repas dans le champ par eux labouré ; lorsqu'ils se sont retirés, elle accourt avec une nuée de petits oiseaux qui guettaient comme elle les miettes tombées de la table de l'homme. Après une marche longue et pénible elle entre dans ses forêts natales et arrive enfin aux Natchez.

Le premier Indien qu'elle aperçoit, c'est Ondouré. Le bourreau a reconnu la victime ; il s'avance vers elle, et, d'une voix adoucie, il la félicite de son retour.

— Où est René ? dit Céluta ; chef cruel, te devais-je rencontrer le premier !

— Ton mari, répondit Ondouré avec une modération de langage que ses regards démentaient, ton mari est allé par ordre des sachems chanter le calumet de paix aux Illinois.

Quand on s'est attendu à quelque malheur, tout ce qui n'est pas ce malheur semble un bien.

— Il vit ! s'écrie Céluta, et elle se sent soulagée.

Les sauvages environnent bientôt la nièce d'Adario ; Mila et Outougamiz fendent la foule et se précipitent dans le sein de leur sœur.

— Je suis la femme de ton frère, s'écrie Mila sanglotant de joie, mais je suis toujours ta petite fille.

— Tu es la femme de mon frère, dit Céluta avec un mouvement de plaisir dont elle ne se rendit pas compte ; aime-le et partage ses peines !

— Oh ! dit Mila, j'ai déjà plus pleuré pour lui dans quelques jours que je n'ai pleuré pour moi dans toute ma vie.

La voyageuse, conduite à sa cabane, la trouva dévastée, telle que René l'avait trouvée lui-même à son retour. Céluta jeta un regard triste sur la vallée, sur la rivière, sur le sentier de la colline à demi caché dans l'herbe, sur tous ces objets où son œil découvrait des traces de la fuite du temps. La cabane fut promptement rétablie dans son premier ordre par Outougamiz et par Mila ; ils y vinrent demeurer avec leur sœur.

Cependant le couple ingénu n'osa raconter à Céluta, déjà trop éprouvée, ce qui s'était passé aux Natchez pendant son absence ; il n'osa lui dire les malheurs d'Adario, les calomnies dont René était la victime, les vertueuses inquiétudes

d’Outougamiz. La fille de Tabamica voyait qu’on lui cachait quelque chose ; tout lui paraissait extraordinaire : l’éloignement de Chactas et de René, l’établissement des Français sur le champ des Indiens, l’affectation des Indiens qui murmuraient des paroles de paix du même air qu’ils auraient entonné l’hymne de guerre. Adario n’était point venu voir sa nièce, où était-il ? Céluta résolut d’aller trouver son oncle, de lui demander l’explication de ces mystères et de s’éclaircir du sort de René.

Enveloppée d’un voile, elle sort de sa cabane, lorsque les étoiles, déjà chassées de l’orient par le crépuscule, semblaient s’être réfugiées dans la partie occidentale du ciel. Elle glisse le long des prairies comme ces vapeurs matinales qui suivent le cours des ruisseaux ; elle arrive au grand village, cherche la cabane d’Adario, et ne trouve qu’un amas de cendres. Un chasseur vient à passer :

— Chasseur, lui dit Céluta, ou est maintenant la demeure d’Adario ?

Le chasseur lui montre un bois avec son arc, et continue sa route.

La sœur d’Outougamiz s’avance vers le bois ; elle aperçoit à l’entrée la fille d’Adario, sentinelle vigilante qui observait de loin les mouvements de son père. Le sachem errait lentement entre les arbres, comme un de ces spectres de la nuit qui se retirent au lever du jour. Sa tête chauve et ses membres dépouillés étaient humides de rosée ; sa hache, si terrible dans les combats, reposant sur une de ses épaules nues près de son oreille, semblait lui conseiller la vengeance.

Céluta ne se sentait pas la hardiesse d’aborder le sachem ; elle l’entendit pousser de profonds soupirs. Le vieillard tourne tout à coup la tête, et s’écrie d’une voix menaçante :

— Qui suit mes pas ?

— C’est moi, répond doucement Céluta.

— C’est toi, ma nièce ! Ne me présente pas ton enfant : mes mains sont dévorantes.

— Je n’ai point apporté ma fille, reprend l’épouse de René, qui déjà embrasse les genoux du sachem :

— Et ma cousine ? ajoute Céluta d’une voix suppliante.

— Ta cousine ! dit Adario ; où est-elle ? qu’elle vienne ! elle n’a plus rien à craindre de mes embrassements.

La fille d’Adario, assise à l’écart sur une pierre, regardait de loin cette scène avec un mélange de terreur et d’envie. Elle accourt au signe que lui fait Céluta : pour la première fois, depuis le retour du fort Rosalie, elle se sent pressée sur le cœur paternel par la main qui lui a ravi son fils. Adario, surmontant de la tête ces deux femmes, et les serrant contre sa poitrine avec son bras armé de la hache, ressemblait à un bûcheron qui va couper deux arbustes chargés de fleurs.

Le sachem, se dégageant des caresses de ces femmes :

— Il n’est pas temps de pleurer comme un cerf ; c’est du sang qu’il nous faut.

Montrant d’une main la terre à Céluta, et de l’autre la voûte des arbres :

— Voilà, lui dit-il, le lit et le toit que les étrangers m’ont laissés.

— Est-ce eux qui ont incendié ta cabane ? dit Céluta ; tes enfants t’en pourront bâtir une autre.

Les lèvres d’Adario tremblèrent, son regard parut égaré ; il saisit sa nièce par la main :

— Mes enfants ! dis-tu ; mes enfants, ils sont libres ! Ils ne rebâtiront point ma hutte dans la terre de l’esclavage.

Adario rejeta avec violence la main de Céluta. La fille du sachem cachait dans ses cheveux son visage baigné de larmes. Céluta s’aperçut alors que sa cousine ne portait point son fils : elle eut un affreux soupçon de la vérité.

L’épouse de René crut devoir calmer ces douleurs, dont elle ne connaissait pas encore la source, par quelques paroles d’amour.

— Sachem, dit-elle, tu es un rempart pour les Natchez, et j’espère que mon mari reviendra bientôt chargé de colliers pacifiques.

— N’appelle pas ton mari, dit le vieillard, l’infâme que la colère d’Athaensic a vomi sur ces rivages. Si tu conserves encore quelque attachement pour lui, ôte-toi de devant mes

yeux ; que le roc qui me sert de couche ne soit pas souillé de l’empreinte de tes pas.

— Ah ! s’écrie Céluta, voici le commencement des mystères dont j’étais venue demander l’explication ! Eh bien, Adario, qu’a donc fait René ? Parle, je t’écoute.

Adario s’appuie contre un chêne, et répète à Céluta la longue série des calomnies inventées par Ondouré. À ce discours, qui aurait dû foudroyer l’Indienne, vous l’eussiez vue prendre un air serein, une contenance hardie :

— Je respire ! dit-elle ; cher et malheureux époux ! si je t’avais jamais soupçonné, maintenant tu serais pur à mes yeux comme la rosée du ciel. Que le monde entier te déclare coupable, je te proclame innocent ; que l’univers te déteste, j’aurai le bonheur de t’aimer sans rivale. Moi, t’abandonner, lorsque tu es calomnié, persécuté !

Les grandes âmes s’entendent : Adario admira sa nièce.

— Tu es de mon sang, dit-il, et c’est pour cela que l’amour de la patrie triomphera dans ton cœur de l’amour d’un homme. Que peux-tu opposer à ce que je t’ai raconté ?

— Ce que j’y oppose ? répliqua vivement Céluta : le malheur de René. Mon mari coupable ! Il ne l’est point : tu en as trop dit, Adario, pour me convaincre. N’as-tu pas été jusqu’à me parler de Mila ? C’est à moi d’avoir affaire avec mon cœur, de dévorer mes peines, si j’en ai : mais chercher à me faire croire à des trahisons envers les Natchez, par le ressentiment d’une infidélité qui ne regarderait que moi ! Sachem, je rougis pour ta vertu ! j’ignorais que ton grand cœur fût si sensible à un chagrin de femme !

La fureur d’Adario s’allume ; il ne voit dans ce dévouement de l’amour conjugal que la faiblesse d’un esprit fasciné par la passion. Blessé des paroles de Céluta, il s’écrie :

— Tremble, misérable servante d’un blanc ; tremble qu’un indigne amour te fasse hésiter sur tes devoirs ; apprends que si ton sang était demandé par la patrie, cette main qui a étouffé mon fils te saurait bien retrouver.

Adario, s’arrachant du chêne contre lequel il est appuyé, va chercher la caverne des ours pour y fuir la vue des hommes,

aussi insensible au mal qu'il a fait que le poignard qui ne sent pas les palpitations du cœur qu'il a percé.

Le coup a pénétré jusqu'aux sources de la vie : la victime s'est débattue contre le trait au moment où ce trait l'a frappée, mais à la blessure refroidie s'attache une douleur cuisante Céluta ne croit point au crime de René, mais il suffit qu'on accuse celui qu'elle aime pour qu'elle soit navrée de douleur ; elle ne croit pas à l'inconstance de son époux ; elle ne supposera jamais René capable d'avoir donné pour femme sa maîtresse à son ami ; mais que font la raison, l'élévation des sentiments, la générosité du caractère, contre ces vagues soupçons qui traversent le cœur ? On s'en défend, on les repousse ; vaine tentative ! ils renaissent comme ces songes qui se reproduisent dans le cours d'un pénible sommeil.

Céluta regagne à pas tremblants sa cabane ; elle y trouve ses aimables hôtes.

— Mon frère, dit-elle en entrant, je sais tout : on trame quelque complot. Sauvons ton ami !

— C'est parler, cela, dit Mila en avançant d'un air courageux son joli visage. Ce n'est pas comme toi, Outougamiz, qui es triste comme un chevreuil blessé. Sauvons René ! c'est ce que je disais tantôt.

Les deux sœurs et le frère s'assirent ensemble sur la même natte, approchèrent leurs trois têtes, et se mirent à examiner comment ils pourraient sauver René. Les conspirations des bons ne sont pas comme celles des méchants : on nuit facilement, on répare avec peine. Le fond du secret était ignoré de la femme, de l'ami et de l'amie de René : ils ne pouvaient donc apporter de remède à un mal dont la nature leur était inconnue. Mila ne savait autre chose que de tuer Ondouré : elle soutenait par son caractère résolu le frère et la sœur, dont les âmes, disait-elle, étaient aussi pesantes que le vol d'un aigle blanc.

— Les sachems, ajoutait Mila, ont plus de sagesse que nous, mais ils n'aiment point. Opposons nos cœurs à leurs têtes, et nous saurons bien comment agir quand le moment sera venu.

Prêt à consommer ses forfaits, Ondouré sentait ses passions

s’exalter. Céluta, de retour de son pèlerinage, parut toute divine aux yeux du scélérat. Une femme en pleurs, une femme qui vient de faire des choses extraordinaires, a des attraits irrésistibles : plus l’âme s’élève vers le ciel, plus le corps se couvre de grâce, et le criminel, pour son supplice comme pour celui de sa victime, aime particulièrement la beauté qui tient à la vertu.

— Quoi ! cette femme, disait Ondouré, si dévouée à mon rival, ne m’accorderait pas même un sourire ! Céluta, tu seras à moi ! j’assouvirai sur toi mes désirs, fusses-tu dans les bras de la mort.

Au milieu de son triomphe, Ondouré éprouvait pourtant une vive inquiétude : la jalousie de la femme-chef, endormie pendant les troubles aux Natchez et pendant l'absence de Céluta, jetait maintenant de nouvelles flammes ; elle menaçait le tuteur du soleil d'un éclat qui l'eût perdu. Une scène inattendue fut au moment de produire la catastrophe qu'il redoutait.

La fête de la pêche avait été proclamée fête sacrée, à laquelle personne ne se pouvait dispenser d'assister. Céluta s'y rendit avec Mila et son frère : le grand-prêtre ordonna la danse générale des femmes. La sœur d'Outougamiz fut obligée de figurer dans ce chœur religieux : émue par ses souvenirs, se laissant aller à une imagination attendrie, elle commence à faire parler ses pas, car la danse a aussi son langage ; tantôt elle lève les bras vers le ciel, comme le rameau d'un suppliant : tantôt elle incline sa tête comme une rose affaissée sur sa tige. L'air de langueur et de tristesse de Céluta ajoutait un charme à ses grâces.

Ondouré dévorait des yeux la touchante sauvage ; Akansie, qui ne le perdait pas de vue, se sentait prête à rugir comme une lionne. Dans l'illusion de sa passion, elle crut pouvoir lutter avec sa rivale, et descendit dans l'arène. Les mouvements de la femme jalouse étaient durs ; ses mains s'agitaient par convulsions ; ses pas se marquaient par intervalles courts et précipités ; le crime avait l'air de peser sur le ressort qui la faisait tressaillir. Honteux pour elle, le tuteur du soleil détourna la vue : la femme-chef s'en aperçut, et n'ayant le courage ni de cesser ni de continuer la danse, elle se mit à tourner sur elle-même avec des espèces de hurlements.

Alors Mila, qui voulut tenir compagnie à sa sœur et se rire d'Akansie, vint voltiger sur le gazon. Ses pieds et ses bras se déploient par des mouvements brillants et onduleux ; elle se balance comme un jeune peuplier caressé des brises : le sourire de l'amour est sur ses lèvres, l'ivresse du plaisir dans ses yeux ; c'est un faon qui bondit, un oiseau qui vole ; elle se joue, flotte, nage dans l'air comme un papillon.

Le contraste qu'offraient les trois femmes étonnait les

Natchez et les Français présents à la fête : c’étaient la douleur, la jalousie et le plaisir qui mêlaient leurs pas. Un hymne ordinairement chanté à cette cérémonie était répété en dialogue par les danseuses ; Céluta disait :

— Retire-toi, vagabonde du désert : le bruit de tes pleurs est pour moi plus détestable que celui de l’ondée qui perd la moisson : je hais les infortunes. Ma cabane se plaît dans la solitude : jamais un tombeau ne m’a détournée de mon chemin ; je le foule aux pieds, et je passe sur son gazon.

La femme-chef répondait :

— Je suis étrangère, je suis le serpent noir qui ne fait point de mal. Mon époux est loin, mon enfant va mourir : matrone de la cabane solitaire, sois bonne, donne à manger à ma faim ; les génies t’en récompenseront : celui que tu aimes ne sera jamais loin, ni ton enfant prêt à mourir.

Mila répliquait :

— Viens dans ma cabane, viens, pauvre étrangère : malheur à qui repousse l’infortuné ! Viens, n’implore plus cette matrone. C’est une femme de sang : ses mains sont homicides, les lèvres de son enfant ne caressaient point son sein ; elles la faisaient souffrir. Lorsque son enfant lui disait : « Ma mère ! » Elle n’avait jamais besoin de sourire. Viens dans ma cabane, pauvre étrangère : malheur à qui poursuit l’innocent !

Il était temps que cette danse cessât : Céluta et Akansie étaient prêtes à s’évanouir. Le hasard, en mettant dans leur bouche le chant opposé à leur position et à leur caractère, les accablait. Quelle leçon pour la femme-chef ! le persécuteur avait pris un moment la place du persécuté, afin que le premier eût une idée de sa propre injustice. Lorsqu’à la fin du chant les trois femmes vinrent à mêler leurs voix, il sortit de ces voix confondues des sons qui arrachèrent un cri d’étonnement à la foule. La mère du soleil quitta brusquement les jeux, faisant signe à Ondouré de la suivre : il ne lui osa désobéir.

Le couple impur arrive à la cabane du soleil. Akansie éclate en reproches :

— Voilà donc, s’écrie-t-elle, celui à qui j’ai tout sacrifié !

Honneur, repos, vertu, tout a péri dans la fatale passion qui me dévore ! Pour toi j'ai livré mon âme aux mauvais génies ; pour toi j'ai consenti à laisser tuer le grand-chef. J'ai approuvé tous tes complots ; esclave de ton ambition comme de ton amour, je me suis étudiée à satisfaire les moindres caprices de tes crimes. Heureuse autant qu'on peut l'être sous le poids d'une conscience bourrelée, je me disais : Il m'aime ! Esprit des ombres, enseignez-moi ce qu'il faut faire pour conserver son cœur ! De quel nouveau forfait dois-je souiller mes mains pour donner plus de charmes à mes caresses ? Parle, je suis prête : renversons les lois, usurpons le pouvoir, immolons la patrie, et, s'il le faut, l'enfant royal que j'ai porté dans mes flancs !

Ces paroles, sortant à flots pressés d'un sein qui les avait longtemps retenues, suffoquent la misérable Akansie : elle tombe dans les convulsions du désespoir aux pieds d'Ondouré. Effrayé des révélations qu'elle pouvait faire, le monstre eut un moment la pensée d'étouffer sa complice au milieu de cette crise de remords, avant que le repentir la rendît à l'innocence ; mais il avait encore besoin du pouvoir de la femme-chef : il la rappelle donc à la vie, il essaye de la calmer par des paroles d'amour.

— Tu ne me tromperas plus, dit-elle, je n'ai déjà été que trop crédule ; j'ai vu tes regards idolâtrer ma rivale, je les ai vus détourner de moi avec dégoût. Je repousse tes caresses ; tu te les reprocherais, ou peut-être en me les prodiguant les offrirais-tu dans le secret de ton cœur, à cette Céluta qui te méprise.

Akansie s'arrête comme épouvantée de ce qu'elle va dire : ses yeux sont tachés de sang, son sein se gonfle et rompt les liens de fleurs dont il était entouré. Elle s'approche du chef inquiet, appuie ses mains aux épaules du guerrier, et parlant d'une voix étouffée, presque sur les lèvres du traître :

— Ecoute, lui dit-elle, plus d'amour ; il ne me faut à présent que des vengeances ! J'ai favorisé tes projets, sers les miens ! Que Céluta soit enveloppée avec son mari dans le massacre que tu médites. Je veux tenir dans ma main cette tête charmante, la présenter par ses cheveux sanglants à tes

baisers. Si tu hésites à m’offrir ce présent, dès demain j’assemble la nation, je rends l’éclat à la vertu que tu as ternie, je dévoile tes crimes et les miens, et nous recevrons ensemble le châtiment dû à notre perversité.

Akansie, les yeux attachés sur ceux d’Ondouré, cherche à surprendre sa pensée :

— N’est-ce que cela que tu demandes pour t’assurer de mon amour ? répondit l’homme infernal d’un ton glacé, tu seras satisfaite : tu m’as livré René, je te livrerai Céluta.

— Mais avant qu’elle soit à toi ! s’écrie Akansie.

Ce mot fit hocher la tête à Ondouré : le scélérat vit qu’il était deviné. Il recula quelques pas.

— Il faut donc tout te promettre ! s’écria-t-il à son tour.

Il sort, méditant un crime qui le délivrerait de la crainte de voir publier ceux qu’il avait déjà commis. Les affreux amants se quittèrent pénétrés de l’horreur qu’ils s’inspiraient mutuellement : au seul souvenir de ce qu’ils avaient découvert dans l’âme l’un de l’autre, leurs cheveux se hérissaient.

Céluta, dont la tête venait d’être demandée et promise, était rentrée dans sa cabane, plus languissante que jamais : elle avait trouvé Amélie accablée d’une fièvre violente. Mila prenait l’enfant dans ses bras et lui disait :

— Fille de René, en cas que tu viennes à mourir, j’irai le matin respirer ton âme dans les parfums de l’aurore. Je te rendrai ensuite à Céluta : car que serait-ce si une autre femme allait te ravir à nous, si tu descendais, par exemple, dans le sein d’Akansie ?

Outougamiz, qui écoutait ce monologue, s’écria :

— Mila, tu es toute notre joie et toute notre tristesse. Est-ce que tu vas bientôt cueillir une âme ? Tu me donnerais envie de mourir pour renaître dans ton sein.

L’idée de la mort, tout adoucie qu’elle était par cette gracieuse croyance, ne pouvait cependant entrer dans le cœur d’une mère sans l’épouvanter. Cette mère demandait inutilement des nouvelles de son époux. On n’avait point entendu parler de René depuis son départ. Chactas était absent ; le capitaine d’Artaguette et le grenadier Jacques,

après avoir passé un moment au fort Rosalie, avaient été envoyés à un poste avancé sur la frontière des tribus sauvages ; tous les appuis manquaient à la fois à Céluta, et elle allait encore être privée de la protection d'Outougamiz.

Un soir, assise avec sa sœur à quelque distance de sa cabane, elle entendit du bruit dans l'ombre : Mila prétendit qu'elle voyait un fantôme.

— Ce n'est point un fantôme, dit Imley, c'est moi qui viens visiter Céluta.

— Guerrier noir, s'écria Céluta, qui te ramène ici ? Glazirne est-elle avec toi, cette colombe étrangère qui a réchauffé ma petite colombe sous ses ailes ?

— Glazirne est toujours esclave, répondit Imley, mais j'ai rompu mes chaînes et celles d'Izéphar. Ondouré, le fameux chef, me nourrit dans la forêt, en attendant l'assemblée au grand lac.

— De quelle assemblée parles-tu ? demande Céluta, étonnée.

— Tais-toi, reprit Imley, c'est un secret que je ne sais pas entièrement, mais Outougamiz sera du voyage. Céluta, nous serons tous libres ! Izéphar est avec moi ; depuis qu'elle est fugitive, jamais elle n'a été si belle. Si tu la voyais dans les grandes herbes, où je la cache le jour, tu la prendrais pour une jeune lionne. Quand la nuit vient, nous nous promenons, en parlant de notre pays, où nous allons bientôt retourner. J'entends déjà le chant du coq de ma case ; je vois déjà à travers les arbres la fumée des pipes des Zangars !

Imley, dansant et chantant, se replongea dans le bois, laissant Mila riante et charmée du caribou noir.

L'indiscrète légèreté de l'Africain jeta Céluta dans de nouvelles inquiétudes : quel était le voyage que devait bientôt entreprendre Outougamiz et dont l'Indien n'avait jamais parlé ?

Outougamiz n'avait pu parler de ce voyage, car il ignorait encore ce qu'il était au moment d'apprendre. Imley, chef des noirs qu'Ondouré avait débauchés à leurs maîtres pour les armer un jour contre les blancs, ne savait pas lui-même le fond

du complot : il connaissait seulement quelques détails qu'on s'était cru obligé de lui apprendre, afin de soutenir son courage et celui de ses compagnons.

L'apparition d'Imley ne fut précédée de celle d'Adario que de quelques heures. Le sachem vint à la cabane de Céluta chercher son neveu ; il l'emmène dans un champ stérile et dépouillé, ou toute surprise était impossible ; il parle ainsi au jeune homme :

— « L'assemblée générale des Indiens pour la délivrance des chairs rouges a été convoquée au nom du Grand-Esprit par les Natchez. Quatre messagers ont été envoyés avec le calumet d'alliance aux quatre points de l'horizon : les guerres particulières sont pour un moment suspendues. Le calumet a été remis à la première nation que les messagers ont rencontrée ; cette nation l'a porté à une autre, et ainsi de suite jusqu'à la limite où la terre a été bornée par le ciel et l'eau : nulle tribu n'a désobéi à l'ordre de Kitchimanitou[191]. Des députés de tous les peuples sont en marche pour le rendez-vous fixé au rocher du grand lac. Le conseil des sachems t'a nommé avec le jongleur et le tuteur du soleil pour assister à l'assemblée générale.

« Outougamiz, il faut partir : la patrie te réclame ; montre-toi digne du choix des vieillards. Cependant, si tu te sentais faible, dis-le-moi : nous chercherons un autre guerrier jaloux de faire vivre son nom dans la bouche des hommes. Toi, tu prendras la tunique de la vieille matrone ; le jour tu iras dans les bois abattre de petits oiseaux avec des flèches d'enfant ; la nuit, tu reviendras secrètement dans les bras de ta femme, qui te protégera ; elle te donnera pour postérité des filles que personne ne voudra épouser. »

Outougamiz regarda le sachem avec des larmes d'indignation.

— Qu'ai-je fait ? lui dit-il. Ai-je mérité que mon oncle me parle ainsi ? Depuis quand ai-je refusé de donner mon sang à mon pays ? Si j'ai jamais eu quelque amour de la vie, ce n'est pas en ce moment.

— Nourris cette noble ardeur, s'écrie Adario. Oui ! je le vois :

tu es prêt à sacrifier...

— Qui ? dit Outougamiz en l’interrompant.

— Toi-même, repartit le sachem, qui sentit l’imprudence de la parole à demi échappée à ses lèvres ; va, mon neveu, va t’occuper de ton départ ; tu apprendras le reste sur le rocher du grand lac.

Adario quitta Outougamiz, et celui-ci rentra dans la cabane de René plein d’une nouvelle tristesse, dont il ne pouvait trouver la cause. On sait par quelle profondeur de haine et de crime Ondouré avait voulu qu’Outougamiz se trouvât à l’assemblée générale, afin de le lier par un serment qu’il ne pourrait rompre.

Mila et Céluta observaient Outougamiz ; elles le virent préparer ses armes dans un endroit obscur de la cabane ; il tira de son sein la chaîne d’or, et lui dit :

— Manitou, te porterai-je avec moi ? oui ; les guerriers disent que tu me feras mourir, je te veux donc garder. Les deux sœurs étaient hors d’elles-mêmes en entendant Outougamiz parler ainsi.

— Mon frère, dit Céluta, tu vas donc faire un voyage ?

— Oui, ma sœur, répondit le jeune guerrier.

— Seras-tu longtemps ? dit Mila. Je sais que tu vas au rocher du grand lac.

— Cela est vrai, repartit Outougamiz : mais comment le sais-tu ? Il s’agit de la patrie, il faut partir.

Mila ne trouvait plus de paroles : assise sur sa natte, elle pleurait ; un Allouez de la garde du soleil se présente.

— Guerrier, dit-il à Outougamiz, les sachems assemblés t’attendent.

— Je te suis, répond Outougamiz.

Mila et Céluta volent à leur mari et à leur frère.

— Quand te reverrons-nous ? dirent-elles en l’entourant de leurs bras.

— Les lierres, répondit Outougamiz, ne pressent que les vieux chênes : je suis trop jeune encore pour que vous vous attachiez à moi ; je ne vous pourrais soutenir.

— Si je portais ton fils dans mon sein, dit Mila, me quitterais-

tu ? Comment ferons-nous sans René et sans Outougamiz ?

— Tu es sage comme une vieille matrone, Mila, repartit le sauvage.

— Ne te fie pas à mes cheveux blancs, dit Mila avec un sourire : c'est de la neige d'été sur la montagne ; elle fond au premier rayon du soleil.

L'Allouez pressant Outougamiz de partir, Céluta s'écria : « Grand-Esprit ! fais qu'il nous rapporte le bonheur ! » prière qui n'arriva pas jusqu'au ciel. Les deux femmes restèrent sur le seuil de la cabane à écouter les pas d'Outougamiz, qui retentissaient dans la nuit. Quand elles n'entendirent plus rien, elles rentrèrent et pleurèrent jusqu'au lever du jour.

Arrivé à la grotte des sachems, Outougamiz apprit que le jongleur et Ondouré, avec leur suite et les présents, étaient déjà partis, et qu'il les devait rejoindre. Les vieillards exhortèrent le frère de Céluta à soutenir l'honneur et la liberté de sa patrie. Le même garde qui l'avait amené au conseil le conduisit dans la forêt où se croisaient divers chemins. Outougamiz marcha vers le nord ; il trouva le jongleur et Ondouré au lieu désigné : ce lieu était la fontaine même où Céluta avait rencontré son mari et son frère, lors de leur retour du pays des Illinois.

Sur la côte septentrionale du lac Supérieur s'élève une roche d'une hauteur prodigieuse ; sa cime porte une forêt de pins ; de cette forêt sort un torrent, qui se précipitant dans le lac ressemble à une zone blanche suspendue dans l'azur du ciel. Le lac s'étend comme une mer sans bornes ; l'île des Ames apparaît à peine à l'horizon. Sur les côtés du lac la nature se montre dans toute sa magnificence sauvage. Les Indiens racontent que ce fut du sommet de la Roche-Isolée que le Grand-Esprit examina la terre après l'avoir faite, et qu'en mémoire de cette merveille il voulut qu'une partie de cette terre restât visible du lieu d'où il avait contemplé la création au sortir de ses mains.

C'était à ce rocher, témoin des œuvres du Grand-Esprit, que toutes les nations indiennes se devaient réunir. Une flotte aussi nombreuse que singulière commençait à s'assembler au pied

du rocher ; le canot pesant de l’Iroquois voguait auprès du canot léger du Huron ; la pirogue de l’Illinois, d’un seul tronc de chêne, flottait avec le radeau du Pannis ; la barque ronde du Poutoüais était soulevée par la vague qui ballottait l’outre de l’Esquimau.

Les députés des Natchez gravirent la roche sauvage ; de jeunes Indiens de toutes les tribus les accompagnèrent. Sur les deux rives du torrent, dans l’épaisseur du bois, ils construisirent en abattant des pins une salle dont les troncs des arbres renversés formaient les sièges. Au milieu de cet amphithéâtre ils allumèrent un immense bûcher.

Toutes les nations étant arrivées, elles montèrent au rocher du Grand-Esprit et vinrent occuper tour à tour l’enceinte préparée.

Les Iroquois parurent les premiers : nulle autre nation n’aurait osé passer avant eux. Ces guerriers avaient la tête rasée, à l’exception d’une touffe de cheveux qui composait avec des plumes de corbeau une espèce de diadème ; leur front était peint en rouge ; leurs sourcils étaient épilés : leurs longues oreilles découpées se rattachaient sur leur poitrine. Chargés d’armes européennes et sauvages, ils portaient une carabine en bandoulière, un poignard à la ceinture, un casse-tête à la main. Leur démarche était fière, leur regard intrépide : c’étaient les républicains de l’état de nature. Seuls de tous les sauvages, ils avaient résisté aux Européens et dompté les Indiens de l’Amérique septentrionale. Le Canada était leur pays. Ils entrèrent dans la salle du conseil en exécutant le pas d’une danse guerrière ; ils prirent à la droite du torrent la place la plus honorable.

Après eux parurent les Algonquins, reste d’une nation autrefois si puissante et qu’après trois siècles de guerre les Iroquois avaient presque entièrement exterminée. Leur langue, devenue la langue polie du désert, comme celle des Grecs et des Romains dans l’ancien monde, attestait leur grandeur passée. Ils n’avaient que deux jeunes hommes pour députés ; ceux-ci, d’une taille élevée, d’une contenance guerrière, ne portant ni ornements ni peintures, entrèrent simplement et

sans danser dans l’enceinte. Ils passèrent devant les Iroquois, la tête haute, et se placèrent en silence sur la gauche du torrent, en face de leurs ennemis.

Les Hurons venaient les troisièmes : vifs, légers, braves, d’une figure sensible et animée, c’étaient les Français du Nouveau-Monde. De tout temps alliés d’Ononthio[192] et ennemis des Iroquois, ils occupaient quelques bourgades autour de Québec. Ils se précipitèrent dans la salle du conseil, jetèrent en passant un regard moqueur aux Iroquois, et s’assirent auprès de leurs amis les Algonquins.

Un prêtre, suivi d’un vieillard, et ce vieillard, suivi lui-même d’un guerrier sur l’âge, arrivèrent après les Hurons. Le prêtre n’avait pour tout vêtement qu’une étoffe rouge roulée en écharpe autour de lui : il tenait à la main deux tisons enflammés, et murmurait à voix basse des paroles magiques. Le vieillard qui le suivait était un Sagamo ou un roi ; ses cheveux longs flottaient sur ses épaules ; son corps nu était chargé d’hiéroglyphes. Le guerrier qui marchait après le vieillard portait sur la tête un berceau, par honneur pour les enfants qu’on adorait dans son pays. Ces trois sauvages représentaient les nations abénaquises, habitantes de l’Acadie et des côtes du Canada. Ils prirent la gauche des Iroquois.

Un homme dont le visage annonçait la majesté tombée se présenta le cinquième sur le rocher. Un manteau de plumes de perruche et de geai bleu, suspendu à son cou par un cordon, flottait derrière lui comme des ailes. C’était un empereur de ces anciens peuples qui habitaient jadis la Virginie, et qui depuis se sont retirés dans les montagnes aux confins des Carolines.

Un autre débris des grandeurs sauvages venait après l’empereur virginien : il était chef des Paraoustis, races indigènes des Carolines, presque totalement extirpées par les Européens. Le prince était jeune, d’une mine fière, mais aimable ; tout son corps, frotté d’huile, avait une couleur cuivrée ; un androgyne, être douteux très commun chez les Paraoustis, portait les armes de ce chef. Un Ionas, prêtre, ou un jongleur, le précédait en jouant d’un instrument bizarre.

Parurent alors les députés des nations confédérées de la Floride, les fameux Criques, Muscogulges, Siminoles et Chéroquois. Un nez aquilin, un front élevé, des yeux longs, distinguaient ces Indiens des autres sauvages : leur tête était ceinte d'un bandeau, ombragée d'un panache ; en guise de tunique, ils portaient une chemise européenne bouffante, rattachée par une ceinture ; le Mico ou le roi marchait à leur tête ; des esclaves yamasées et des femmes gracieuses les suivaient. Tout ce cortège entra avec de grandes cérémonies : les nations déjà assises, excepté les Iroquois, se levèrent et chantèrent sur son passage. Les Criques s'assirent au fond de la salle sur les troncs des pins qui faisaient face au lac, et qui n'étaient point encore occupés.

Les Chicassaws et les Illinois, voisins des Natchez, leur ressemblaient par l'habillement et par les armes. Après eux défilèrent les députés des peuples transmeschacebéens : les Clamez, qui soufflaient en passant dans l'oreille des autres sauvages pour les saluer ; les Cénis, qui portaient au bras gauche un petit plastron de cuir pour parer les flèches ; les Macoulas, qui habitent des espèces de ruches, comme des abeilles ; les Cachenouks, qui ont appris à faire la guerre à cheval, qui lancent une fronde avec le pied, et cassent, en galopant, la tête à leurs ennemis ; les Ouras, au crâne aplati, qui marchent en imitant la danse de l'ours, et dont les joues sont traversées par des os de poissons.

Des sauvages petits, d'un air doux et timide, vêtus d'un habit qui leur descendait jusqu'à la moitié des cuisses, s'avancèrent : ils avaient sur la tête des touffes de plumes, à la main des quipos, aux bras et au cou des colliers de cet or qui leur fut si funeste. Un cacique portait devant lui le premier calumet envoyé de l'île de Saint-Salvador pour annoncer aux nations américaines l'arrivée de Colomb. On reconnut les tristes débris des Mexicains. Il se fit un profond silence dans l'assemblée à mesure que ces Indiens passaient.

Les Sioux, peuple pasteur, anciens hôtes de Chactas, auraient fermé la marche si derrière eux on n'eût aperçu les Esquimaux. Une triple paire de chaussons et de bottes fourrées

abritaient les cuisses, les jambes et les pieds de ces sauvages ; deux casaques, l'une de peau de cygne, l'autre de peau de veau marin, enveloppaient leur corps ; un capuchon, ramené sur leur tête, laissait à peine voir leurs petits yeux couverts de lunettes ; un toupet de cheveux noirs, qui leur pendait sur le front, venait rejoindre leur barbe rousse. Ils menaient en laisse des chiens semblables à des loups ; de la main droite ils tenaient un harpon, de la main gauche une outre remplie d'huile de baleine.

Ces pauvres barbares, en horreur aux autres sauvages, furent repoussés de tous les rangs où ils se voulurent asseoir : le cacique mexicain les appela, et leur fit une place auprès de lui ; Outougamiz le remercia de son hospitalité. L'assemblée ainsi complète, un grand festin fut servi. Les guerriers des diverses nations s'étonnaient de ne point voir Chactas ; tous croyaient avoir été convoqués par son ordre, et les vieillards avaient amené leurs fils pour être témoins de sa sagesse. Ondouré balbutia quelques excuses, où mieux instruit on eût découvert ses crimes.

C'était au coucher du soleil que devait commencer la délibération ; Outougamiz ne savait ce qu'il allait apprendre, mais il pressentait quelque chose de sinistre. L'ouverture de la salle était tournée vers le couchant, de sorte que les députés assis dans le bois sur le tronc des pins découvraient la vaste perspective du lac et le soleil incliné sur l'horizon ; le bûcher brûlait au milieu du conseil. La roche élevée portait dans les airs, comme sur un piédestal, et ce bois né avec la terre, et cette assemblée de sauvages, prête à délibérer sur la liberté de tout un monde.

Aussitôt que le disque du soleil toucha les flots du lac, par-delà l'île des Âmes, le jongleur des Natchez, les bras tendus vers l'astre du jour, s'écria :

— Peuples, levez-vous !

Quatre interprètes des quatre langues-mères de l'Amérique répétèrent le commandement du jongleur, et les députés se levèrent.

Le silence règne : on n'entend que le bruit du torrent qui

coule au milieu du conseil, et qui cesse de gronder en se précipitant dans le lac où il n’arrive qu’en vapeur.

Tous les yeux sont fixés sur le jongleur : il déploie lentement un rouleau de peaux de castor ; la dernière enveloppe s’entrouvre : on aperçoit des ossements humains !

— Les voilà, s’écrie le prêtre, ces témoins redoutables ! Ossements sacrés, vous reposerez encore dans une terre libre ! Oui ! pour vous nous allons entreprendre des choses qui ne se sont point encore vues ; sur vous nous allons prêter le serment d’un secret plus profond que les abîmes de la tombe dont nous vous avons retirés.

Le jongleur s’arrête, puis s’écrie de nouveau :

— Peuples, jurez !

Il prononce ainsi la formule du plus terrible des serments :

— Par le Grand-Esprit, par Athaensic, par les cendres de nos pères, par la patrie, par la liberté, je jure d’adhérer fidèlement à la résolution qui sera prise, soit en général par tous les peuples, soit en particulier par ma nation. Je jure que, quelles que soient les mesures que les peuples en général, ou ma nation en particulier, adoptent dans cette assemblée, je garderai un inviolable secret. Je ne révélerai ce secret ni à mes frères, ni à mes sœurs, ni à mon père, ni à ma mère, ni à ma femme, ni à mes amis, encore moins à ceux contre qui ces mesures pourraient être adoptées. Si je révèle ce secret, que ma langue soit coupée en morceaux, que l’on m’enferme vivant dans un tombeau, qu’Athaensic me poursuive, que mon corps, après ma mort, soit livré aux mouches, et que mon âme n’arrive jamais au pays des âmes !

Agité du génie de la mort, le jongleur se tait ; il promène des yeux hagards sur l’assemblée, que glace une religieuse terreur. Tout à coup les sauvages, déployant un bras armé, s’écrient :

— Nous le jurons !

Le soleil tombe sous l’horizon, le lac bat ses rivages, le bois murmure, le bûcher du conseil pousse une noire fumée, les ossements semblent tressaillir : Outougamiz a juré.

Il a juré ! et comment eût-il pu ne pas prononcer le serment ? La religion, la mort, la patrie, avaient parlé ! Cent

vieillards avaient promis de se taire sur la délivrance de toutes les nations américaines !

Ondouré avait prévu pour Outougamiz cet entraînement inévitable ; il jeta un regard plein d'une joie affreuse sur l'infortuné : Outougamiz sentit passer sur lui ce fatal regard. Il leva les yeux, et lut son malheur au visage du monstre. Un cri aigu sort de la poitrine du frère de Céluta :

— René est mort ! j'ai tué mon ami !

Ce cri, ce désespoir, troublent l'assemblée. Ondouré explique tout bas aux sachems que ce neveu du grand Adario a quelquefois des accès de frénésie, effet d'un sort à lui jeté par un magicien de la chair blanche. Les prêtres entourent le jeune sauvage, et prononcent sur lui des paroles mystérieuses. Outougamiz revient du premier égarement de sa douleur : il n'ose plus se plaindre devant les ministres du Grand-Esprit ; il écoute la délibération, qui commence. Un vague espoir lui reste de trouver le moyen d'échapper à des maux qu'il prévoit, mais que cependant il ne connaît pas, puisqu'il ignore ce qu'on va proposer.

Ondouré porte la parole au nom des Natchez. Six sachems, chargés de garder dans leur mémoire le discours du chef, se distribuèrent les bûchettes qui devaient servir à noter la partie du discours que chacun d'eux était obligé de retenir.

— L'arbre de la paix, dit Ondouré, étendait ses rameaux sur toute la terre des chairs rouges qui croyaient être seules dans le monde. Nos pères vivaient rassemblés à l'ombre de l'arbre : les forêts ne savaient que faire de leurs chevreuils et les lacs de leurs poissons. Donnez douze colliers de porcelaine bleue.

Le jongleur des Natchez jette douze colliers au milieu du conseil.

— « Un jour, reprit Ondouré, jour fatal ! un bruit vint du Levant ; ce bruit disait : Des guerriers vomissant le feu et montés sur des monstres marins sont arrivés à travers le lac sans rivages. Nos aïeux rirent : guerriers mexicains, que je vois ici, vous savez si le bruit disait vrai.

« Nos pères, enfin convaincus de l'apparition des étrangers, délibérèrent. Ils dirent :

« Bien que les étrangers soient blancs, ils n’en sont pas moins des hommes : on leur doit l’hospitalité. »

« Alléchés par nos richesses, les blancs descendirent de toutes parts sur nos rives. Mexicains, ils vous ensevelirent dans la terre ; Chicassaws, ils vous obligèrent de vous enfoncer dans la solitude ; Paraoustis, ils vous exterminèrent ; Abénaquis, ils vous empoisonnèrent avec une poudre ; Iroquois, Algonquins, Hurons, ils vous détruisirent les uns par les autres ; Esquimaux, ils s’emparèrent de vos filets ; et nous, infortunés Natchez, nous succombons aujourd’hui sous leurs perfidies. Nos sachems ont été enchaînés ; le champ qui couvrait les cendres de nos ancêtres est labouré par les étrangers que nous avions reçus avec le calumet de paix.

« Donnez douze peaux d’élan pour la cendre des morts. »

Le jongleur donne douze peaux d’élan.

— Mais pourquoi, continua Ondouré, m’étendrais-je sur les maux que les étrangers ont fait souffrir à notre patrie ? Voyez ces hommes injustes se multiplier à l’infini, tandis que nos nations diminuent sans cesse. Ils nous détruisent encore plus par leurs vices que par leurs armes ; ils nous dévorent en s’approchant de nous : nous ne pouvons respirer l’air qu’ils respirent ; nous ne pouvons vivre sur le même sol. Les blancs, en avançant et en abattant nos bois, nous chassent devant eux comme un troupeau de chevreuils sans asile. La terre manquera bientôt à notre fuite, et le dernier des Indiens sera massacré dans la dernière de ses forêts.

Donnez un grand soleil de pierre rouge pour le malheur des Natchez.

Le jongleur jette une pierre en forme de soleil au centre du conseil.

Ondouré se rassied : les sauvages frappent leurs casse-têtes en signe d’applaudissements.

Le chef natchez, voyant les esprits préparés à tout entendre, crut qu’il était temps de dévoiler le secret. Il se lève de nouveau, et, reprenant la parole, il fait observer d’abord qu’un coup soudainement frappé est le seul moyen de délivrer les Indiens ; qu’attaquer les blancs à force ouverte, c’était

s’exposer à une destruction certaine, puisque ceux-ci étaient sûrs de triompher par la supériorité de leurs armes ; que le crime étant prouvé, peu importait la manière de le punir ; que se laisser arrêter par une pitié pusillanime, c’était sacrifier la liberté des générations à venir aux petites considérations d’un moment.

— Voici donc, dit-il, ce que les Natchez vous proposent.

Le silence redouble dans l’assemblée ; Outougamiz sent sa peau se coller à ses os.

« Dans tous les lieux où il se trouve des blancs, il faut que les Indiens paraissent leurs amis et même leurs esclaves. Une nuit, les chairs rouges se lèveront à la fois, et extermineront leurs ennemis. Les esclaves noirs nous aideront dans notre vengeance, qui sera la leur ; deux races seront délivrées du même coup : les Indiens chez lesquels il n’y a point d’étrangers se réuniront à leurs frères opprimés pour accomplir la justice.

« Le moment de cette justice sera fixé à l’époque des grands jeux chez les nations. Ces jeux offriront le prétexte naturel des rassemblements ; mais comme il est essentiel que le coup soit frappé partout la même nuit, on formera des gerbes de roseaux contenant autant de roseaux qu’il y aura de jours à compter du jour de l’ouverture des jeux au jour de l’exécution : les jongleurs seront chargés de la garde de ces gerbes ; chaque nuit ils retireront un roseau et le brûleront, de sorte que le dernier roseau brûlé sera la dernière heure des blancs. Jetez un poignard. »

Le jongleur jette un poignard aux pieds des guerriers.

Ici se brisent les paroles d’Ondouré, de même que se rompent quelquefois ces chaînes de fer qui attachent les prisonniers dans les cachots : libre d’une attention pénible, le conseil commence à s’agiter. Un murmure d’horreur, d’étonnement, de blâme, d’approbation, circule dans les rangs de l’assemblée, grossit et bientôt éclate en mille clameurs. Les sauvages montés sur les pins abattus n’étaient éclairés, dans la profondeur de la nuit, qu’à la lueur des flammes du bûcher. On les eût pris, à travers les branches et les troncs des arbres

pour un peuple répandu parmi les ruines et les colonnes d'une ville embrasée. Tous voulaient parler à la fois ; on se menaçait ; on levait les massues ; le cri de guerre, poussé de la cime du roc, se perdait sur les flots du lac, où le bûcher du conseil se reflétait comme un phare sinistre.

Les jongleurs, courant çà et là, agitant des baguettes, maniant des serpents, au lieu de rétablir la paix, ne faisaient qu'augmenter le désordre. On venait de mettre aux prises les principes les plus chers aux hommes : la liberté de tout temps, la morale de toute éternité. Ondouré avait conçu le crime et les détails du crime, le plan et les moyens d'exécution, avec la férocité d'un tigre et la ruse d'un serpent. Cependant le calme peu à peu se rétablit. Outougamiz, qui veut élever la voix, est sévèrement réprimandé par les sachems ; c'était aux Iroquois à se faire entendre. Le chef de cette nation s'étant levé, on prête une oreille attentive et inquiète à l'opinion d'un peuple si célèbre.

L'orateur répéta d'abord, selon l'usage, le discours entier d'Ondouré, dont chaque division lui était soufflée par un des six sachems chargés des bûchettes de la mémoire. Ensuite, répondant à ce discours, il dit :

— « Ce que le chef des Natchez a proposé est grand, mais est-il juste ? Chactas, mon vieil ami, n'est pas là-dedans ; j'y vois Adario : les yeux de Chactas sont tombés comme deux étoiles, sous un ciel qui annonce l'orage. J'ai dit.

Nous ne sommes point les amis des blancs ; depuis deux cents neiges nous les combattons ; mais une injustice justifie-t-elle un meurtre ? Deviendrons-nous, en nous vengeant, semblables aux chairs blanches ? l'Iroquois est un chêne qui oppose la dureté de son bois à la hache qui le veut couper ; mais il ne laisse point tomber ses branches pour écraser celui qui le frappe. On n'est pas libre parce qu'on se dit libre : la première pierre de la cabane de la liberté est la vertu. J'ai dit.

« L'Iroquois avait cru qu'il s'agissait de s'associer pour lever la hache[193] ; veut-on chanter la guerre à l'étranger, l'Iroquois se met à votre tête. Marchons, volons. L'Iroquois rugit comme un ours, il fend les flots des chairs blanches, il

brise les têtes avec sa massue, il crie : « Suivez-moi au fort des blancs. » Il s'élance dans le fossé ; de son corps il vous fait un pont comme une liane pour passer sur le fleuve de sang, pour rendre la liberté aux chairs rouges. Voilà l'Iroquois, mais l'Iroquois n'est pas une fouine ; il ne suce pas le sang de l'oiseau qui dort. J'ai dit. »

L'orateur en prononçant la dernière partie de son discours imitait à chaque parole l'objet dont il empruntait l'image. Il disait : « Marchons, » et il marchait ; » Volons, » et il étendait les bras. Il rugissait comme un ours, il frappait les pins avec son casse-tête, il montait à l'escalade ; il se jetait en arc comme un pont.

Des acclamations, les unes de joie, les autres de rage, ébranlent le bois sacré. Outougamiz s'écriait :

— Voilà l'Iroquois, voilà Chactas, voilà moi, voilà René, voilà Céluta, voilà Mila !

Ondouré paraissait consterné : de ses desseins avortés il ne lui restait que le crime. Un Chicassaws, prenant impétueusement la parole, rompit l'ordre de la délibération, et rendit l'espérance au tuteur du soleil.

— Quoi ! dit ce Chicassaws, est-ce bien un Iroquois que nous venons d'entendre ? Le peuple qui devrait nous soutenir dans une guerre sacrée nous abandonne ! Si ces orgueilleux cyprès, qui portaient jadis leur tête dans le ciel, sont devenus des lierres rampants, qu'ils se laissent fouler aux pieds du chasseur étranger ! Quant au Chicassaws, déterminé à délivrer la patrie, il adopte le plan des Natchez.

Ces paroles furent vivement ressenties par les Iroquois, qui donnèrent aux Chicassaws le nom de daims fugitifs et de furets cruels. Les Chicassaws répliquèrent en appelant les Iroquois oiseaux parleurs et loups changés en dogues apprivoisés. Toutes ces nations, se divisant, semblaient prêtes à se charger sur la pointe du roc, à se précipiter dans le lac avec l'eau du torrent et les débris du bûcher, lorsque les jongleurs parvinrent à obtenir un moment de silence. Le grand-prêtre des Natchez, du milieu des branches d'un pin dont il tient le tronc embrasse, s'écrie :

— Par Michabou, génie des eaux, dont vous troublez ici l’empire cessez vos discordes funestes ! Aucune nation présente à cette assemblée n’est obligée de suivre l’opinion d’une autre nation : tout ce qu’elle a promis, c’est le secret, et elle ne peut le dévoiler sans périr subitement. Trois opinions divisent le conseil : la première rejette le plan des Natchez, la seconde l’adopte, la troisième veut garder la neutralité. Eh bien ! que chaque peuple suive l’opinion à laquelle il se range, cela n’empêchera pas ceux qui veulent une vengeance éclatante de l’accomplir. Quand nos frères demeurés en paix sur leurs nattes verront nos succès, peut-être se détermineront-ils à nous imiter.

La sagesse du jongleur fut louée et son avis adopté. Alors se fit la séparation dans l’assemblée : les Indiens du nord et de l’est, les Iroquois à leur tête, se déclarèrent opposants au projet des Natchez ; les peuples de l’ouest, les Mexicains, les Sioux, les Pannis, dirent qu’ils ne blâmaient ni ne désapprouvaient le projet, mais qu’ils voulaient vivre en paix ; les peuples du midi, et ceux qui, en remontant vers le septentrion, habitaient les rives du Meschacebé, les Chicassaws, les Yazous, les Miamis, entrèrent dans la conjuration. Mais tous ces peuples, quelles que fussent leurs diverses opinions, avaient juré sur la cendre des morts qu’ils garderaient un secret inviolable et tous déclarèrent de nouveau, avec cette foi indienne rarement démentie qu’ils seraient fidèles à leur serment.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

— Le voilà donc décidé, le sort des blancs aux Natchez ! s’écria Ondouré dans un transport de joie, en voyant le nombre considérable des nations du midi engagées dans le complot.

Jusque alors un rayon d’espérance avait soutenu le malheureux Outougamiz. mais quand un tiers de l’assemblée se fut déclaré pour le projet du tuteur du soleil, l’ami de René se sentit comme un homme dont le Créateur a détourné sa face. Il s’avance, ou plutôt il se traîne au milieu de l’assemblée : les uns, selon leur position, le voyaient comme une ombre noire sur la flamme du bûcher ; les autres l’apercevaient comme le génie de la douleur, à travers le voile mobile de la flamme.

— Eh bien ! dit-il d’une voix concentrée, mais qu’on entendait dans l’immense silence de la terre et du ciel, il faut que je tue mon ami ! C’est moi, sans doute, Ondouré, que tu chargeras de porter le coup de poignard. Nations, vous avez surpris ma foi ; hélas ! elle n’était pas difficile à surprendre ! Je suis simple ; mais ce que vous ne surprendrez pas, c’est l’amitié d’Outougamiz. Il se taira, car il a prêté le serment du secret, mais quand vous serez prêts à frapper, Outougamiz,

avec le Manitou d’or que voici, sera debout devant René. Forgez le fer bien long : pour atteindre le cœur de mon ami, il faut que ce fer passe par le mien.

Le jeune homme se tut : ses yeux étaient levés vers le firmament ; c’était l’ange de l’Amitié redemandant sa céleste patrie. Les sachems écoutaient pleins de pensées ; ils entrevoyaient un secret qu’ils croyaient important de connaître ; ils commandaient le silence au conseil : les prodiges de l’amitié d’Outougamiz, connus de toute la solitude, faisaient l’admiration des jeunes sauvages.

Le frère de Céluta ramenant ses regards sur l’assemblée :

— Guerriers, pourquoi êtes-vous muets ? Enseignez-moi donc ce qu’il faut que je dise à ma sœur et à ma femme, lorsqu’elles viendront au-devant de moi. Que dirai-je à René lui-même ? Lui dirai-je : Chevreuil, que j’avais trouvé dans le marais des Illinois, viens que je rouvre la blessure que ma main avait fermée ?

Outougamiz, portant tout à coup ses deux mains à sa poitrine :

— Je t’arracherai bien de mon sein, affreux secret ! s’écria-t-il. Os de mes pères, vous avez beau vous soulever et marcher devant moi, je parlerai. Oui, je parlerai ; je ne serai point un assassin ! René, écoute, entends-tu ?... Voilà tout ce qui s’est passé au conseil ; ne va pas le répéter ! Mais, René, n’es-tu pas coupable ?... Ah ! dieu ! j’ai parlé, j’ai violé mes serments, j’ai trahi la patrie !

Outougamiz défaillit devant le bûcher ; si les guerriers voisins ne l’eussent retenu, il tombait dans la flamme. On le couche à l’écart sur des branches.

Cet évanouissement donna le temps au jongleur et à Ondouré de répéter ce qu’ils avaient déjà dit de la frénésie d’Outougamiz, causée par un maléfice. Impatientes de partir, les nations se levèrent, et l’on oublia le frère de Céluta.

Les tribus qui avaient adopté le plan des Natchez reçurent du jongleur les gerbes funéraires : dans chaque gerbe il y avait douze roseaux. L’époque des grands jeux, qui duraient douze jours commençait le dix-huitième jour de la lune des chasses ;

c’était ce jour-là même que les jongleurs, chez les différentes nations conjurées, devaient brûler le premier roseau ; les autres roseaux, successivement retirés pendant onze nuits, annonceraient le massacre avec l’épuisement de la gerbe.

Les Indiens commencèrent à descendre le sentier étroit et dangereux qui conduisait au bas du rocher. Lorsqu’ils arrivèrent au rivage le jour éclairait l’horizon, mais il était sombre ; et le soleil, enveloppé dans les nuages d’une tempête, s’était levé sans aurore. Les Indiens se rembarquèrent dans leurs canots, se dirigeant vers tous les points de l’horizon : la flotte, bientôt dispersée, s’évanouit dans l’immensité du lac. Le jongleur et Ondouré abandonnèrent les derniers le rocher du conseil. Ils invitèrent Outougamiz, qui avait repris ses sens, à les suivre ; l’ami de René, les regardant avec horreur, leur répondit que jamais il ne se trouverait dans la société de deux pareils méchants. ils le quittèrent sans insister davantage. Qu’importait à Ondouré qu’Outougamiz se précipitât ou non du haut du rocher ? Outougamiz était lié par un serment qu’il ne romprait sans doute jamais ; mais si, dans son désespoir, il attentait à sa vie, le secret de la tombe paraissait encore plus sûr à Ondouré que celui de la vertu.

Outougamiz demeure assis sur la pointe du rocher, en face du lac, à l’endroit où le torrent, quittant la terre, s’élançait dans l’abîme ; la grandeur des sentiments que ce spectacle inspirait s’alliait avec la grandeur d’une amitié sublime et malheureuse. Les flots du lac, poussés par le vent, mordaient leurs rivages, dont ils emportaient les débris : partout des déserts autour de cette mer intérieure, elle-même solitude vaste et profonde ; partout l’absence des hommes et la présence de Dieu dans ses œuvres.

Le coude appuyé sur son genou, la tête posée dans sa main, les pieds pendants sur l’abîme, ayant derrière lui le bois du conseil, naguère si animé, maintenant rendu à la solitude, Outougamiz fut longtemps à fixer ses résolutions : il se détermina à vivre. Si les blancs allaient découvrir le complot, qui défendrait la patrie, qui défendrait Céluta, qui défendrait

Mila, dont le sein porte peut-être le fils d'Outougamiz ? On ne peut pas révéler le secret à René, puisque René est peut-être coupable, comme l'affirment les sachems : mais n'y a-t-il pas quelque moyen de sauver l'homme blanc ? Chactas reviendra, Chactas sera initié au mystère : la sagesse de ce sachem ne peut-elle prévenir tant de malheurs ? Si Outougamiz se précipite dans le lac, sa mort sera inutile à René : celui-ci n'en périra pas moins ; Outougamiz en prolongeant sa vie peut trouver une occasion inespérée de mettre à l'abri les jours de son ami. Ah ! si l'on pouvait faire savoir le secret à Mila, qui a tant d'esprit, elle aurait bientôt tout arrangé ! Qui sait aussi si l'innocence de René ne sera pas découverte ? Alors, quel bonheur ! comme les obstacles s'aplaniraient, comme on passerait du désespoir au comble de la joie !

Outougamiz, après avoir roulé toutes ces pensées dans son âme, se lève :

— Vivons, dit-il, ne laissons pas à Céluta le poids de tous les maux ; ne nous reposons pas lâchement dans la tombe. Adieu, bois du sang ! adieu, rocher de malédiction : puisse Athaensic te prendre pour son autel !

Outougamiz se précipite par l'étroit sentier, laissant au bûcher du conseil quelques cendres qui fumaient encore ; image de ce qui reste des vains projets des hommes.

Le frère de Céluta marcha tout le jour et une partie de la nuit suivante : des Sioux, qu'il rencontra, le portèrent, dans leur canot, de fleuve en fleuve, jusqu'au pays des Illinois : ceux-ci, craignant une nouvelle invasion des Natchez, s'étaient retirés à deux cents lieues plus haut, vers l'occident. Outougamiz, reprenant sa route par terre, traversa les champs témoins des prodiges de son amitié. Le poteau où René devait être brûlé était encore debout : Outougamiz embrassa ce monument sacré. Il descendit aux marais, et visita la racine sur laquelle il avait tenu son ami dans ses bras ; il retrouva les roseaux séchés dont il couvrait pendant la nuit l'objet de sa tendresse ; il ramassa quelques plumes des oiseaux dont il avait nourri son frère. Il dit :

— Belles plumes, si jamais je suis heureux, je vous

attacherai avec des fils d’or, et je vous porterai autour de mon front les jours de fête. Auriez-vous jamais cru que je tuerais mon ami ?

Cet homme excellent cherchait à puiser dans ses souvenirs de nouvelles forces, pour qu’elles devinssent égales aux périls de René ; il se retrempait, pour ainsi dire, dans ses malheurs passés pour s’endurcir contre son malheur présent ; il s’excitait à l’amitié par son propre exemple, tandis qu’il s’accusait naïvement d’être changé, et d’avoir juré la mort de René.

Suivant ainsi son amitié à la trace, l’Indien arrive jusqu’aux Natchez : là commencèrent ces douleurs qui ne devaient plus finir. René était-il revenu ? Comment soutenir sa première entrevue ? Que dire aux deux femmes affligées ?

René n’était point encore aux Natchez. Ondouré seul et le jongleur avaient devancé de deux aurores le retour du malheureux Outougamiz. Les jours de Céluta et de Mila s’étaient écoulés dans la plus profonde retraite. Par l’habitude de souffrir et par la longueur du temps l’épouse de René était tombée dans une tristesse profonde : la tristesse est le relâchement de la douleur ; sorte d’intermission de la fièvre de l’âme, qui conduit à la guérison ou à la mort. Il n’y avait plus que les yeux de Céluta à sourire ; sa bouche ne le pouvait plus.

— Tu me sembles un peu calme, disait Mila.

— Oui, lui répondait sa sœur, je suis faite à présent à la mauvaise nourriture : mon cœur s’alimente du chagrin qu’il repoussait avant d’y être accoutumé.

La nuit qui précéda l’arrivée d’Outougamiz, les deux Indiennes veillèrent plus tard que de coutume : elles s’occupaient de René, inépuisable sujet de leurs entretiens. Lorsqu’elles furent couchées sur la natte, elles continuèrent de parler, et, faisant au milieu de leur adversité des projets de bonheur, elles s’endormirent avec l’espérance : l’enfant malade s’assoupit avec le hochet qu’on lui a donné dans son berceau.

À leur réveil Mila et Céluta trouvèrent debout devant elles Outougamiz pâle, défait, les yeux fixes, la bouche entrouverte. Elles s’élancent de leur couche :

— Mon frère !

— Mon mari ! dirent-elles à la fois. Qu’y a-t-il ? René est-il mort ? Allez-vous mourir ?

— C’en est fait, répond l’Indien sans changer d’attitude, plus d’épouse, plus de sœur !

— René est mort ! s’écrie Céluta.

— Que dis-tu ! repartit Outougamiz avec une joie sauvage, René est mort ? Kitchimanitou soit béni !

— Ciel ! dit Céluta, tu désires la mort de ton ami ! De quel malheur est-il donc menacé ?

— Nous sommes tous perdus ! murmure Outougamiz d’une voix sombre.

Se dégageant des bras de sa femme et de sa sœur, il se précipite hors de la cabane : Mila et Céluta le suivent. Elles sont arrêtées tout à coup par Ondouré.

— Avez-vous vu Outougamiz ? leur dit-il d’un air alarmé.

— Oui, répondent-elles ensemble ; il est hors de ses sens, nous volons après lui.

— Que vous a-t-il dit ? reprit le tuteur du soleil.

— Il nous a dit que nous étions tous perdus, répliqua Céluta.

— Ne le croyez pas, dit le chef rassuré, tout va bien au contraire ; mais Outougamiz est malade : je vais chercher Adario.

Comme Ondouré s’éloignait, Outougamiz, par un autre sentier, se rapprochait de la cabane : il marchait lentement, les bras croisés. Les deux femmes, qui s’avançaient vers lui, l’entendaient parler seul ; il disait :

— Manitou d’or, tu m’as privé de la raison : dis-moi donc maintenant ce qu’il faut faire.

Mila et Céluta saisissent l’infortuné par ses vêtements.

— Que voulez-vous de moi ? s’écrie-t-il, Oui, je le jure, j’aimerai René en dépit de vous ; je me ris des vers du sépulcre qui déjà dévorent mes chairs vivantes. Je frapperai mon ami sans doute ; mais je baiserai sa blessure, je sucerai son sang, et quand il sera mort, je m’attacherai à son cadavre, jusqu’à ce que la corruption ait passé dans mes os.

Les deux Indiennes éplorées embrassaient les genoux

d’Outougamiz : il les reconnaît.

— C’est nous, dit Mila, parle !

Outougamiz lui met la main sur la bouche :

— Qu’as-tu dit ? on ne parle plus, à moins que ce ne soit comme une tombe : tout vient à présent des morts. Il y a un secret.

— Un secret ! repartit vivement Mila, un secret pour tes amis ! de quoi s’agit-il donc ? de notre vie ? de celle de René ?

Alors Outougamiz :

— Arrache-moi le cœur, dit-il à Mila en lui présentant son sein, où la jeune épouse applique ses lèvres de flamme.

— Ne déchirez pas ainsi mes entrailles, dit Céluta : parle, mon cher Outougamiz ; viens te reposer avec nous dans ta cabane.

Une voix foudroyante interrompit cette scène.

— As-tu parlé ? disait cette voix ; la terre a-t-elle tremblé sous tes pas ?

— Non, je n’ai pas parlé, répondit Outougamiz en se tournant vers Adario, que conduisait Ondouré ; mais ne croyez plus trouver en moi le docile Outougamiz : homme de fer, allez porter votre vertu parmi les ours du Labrador ; buvez avec délices le sang de vos enfants ; quant à moi, je ne boirai que celui que vous ferez entrer de force dans ma bouche ; je vous en rejetterai une partie au visage, et je vous couvrirai d’une tache que la mort n’effacera pas.

Adario fut terrassé.

— Que me reproches-tu ? dit-il à son neveu. Mes enfants ?… Barbare, cent fois plus barbare que moi !

Il n’en fallait pas tant pour abattre le ressentiment d’Outougamiz.

— Pardonne, dit-il au vieillard ; oui, j’ai été cruel ; Outougamiz pourtant ne l’est pas ! je suis indigne de ton amitié, mais laisse-moi la mienne ; laisse-moi mourir ; console, après moi, ces deux femmes. Je t’en avertis, je succomberai, je parlerai : je n’ai pas la force d’aller jusqu’au bout.

— Nous consoler ! dit Céluta ; est-ce là l’homme qui console ? Jusque ici je me suis tue, j’ai écouté, j’ai deviné, il

s’agit de la mort de René. Allons, Outougamiz, couronne ton ouvrage, égorge celui que tu as délivré ! Sa voix mourante te remerciera encore de ce que tu as fait pour lui ; il cherchera ta main ensanglantée pour la porter à sa bouche ; ses yeux ne te voient déjà plus, mais ils te cherchent encore ; ils se tournent vers toi avec son cœur expirant.

— L’entends-tu, Adario ? dit Outougamiz. Résiste, si tu le peux !

Outougamiz saisit Céluta, et, dans les étreintes les plus tendres, il se sent tenté de l’étouffer.

— Femmes, s’écrie Adario, retirez-vous avec vos larmes.

— Oui, oui ! dit Mila, prends ce ton menaçant ; mais sache que nous sauverons René, malgré toi, malgré la patrie : il faut que cette dernière périsse de ma propre main ; j’incendierai les cabanes.

— Vile ikouessen[194], s’écria le vieillard, si jamais tu oses te présenter devant moi avec ta langue maudite, tu n’échapperas pas à ma colère.

— Tu m’appelles ikouessen ! dit Mila ; de qui ? de mon libérateur ? Tu as raison : je ne serais pas ce que je suis, si je n’avais dormi sur ses genoux !

— Quitte ces femmes, dit le vieillard à son neveu ; ce n’est pas le moment de pleurer et de gémir. Viens avec les sachems qui nous attendent.

Outougamiz se laissa entraîner par Adario et par Ondouré.

Mila et Céluta, voyant leurs premiers efforts inutiles, cherchèrent d’autres moyens de découvrir le secret d’Outougamiz. Par les mots énigmatiques du jeune guerrier, elles savaient qu’il y avait un mystère, et par sa douleur elles devinaient que ce mystère enveloppait le frère d’Amélie. Dans cette pensée, avec toute l’activité de l’amitié fraternelle et de l’amour conjugal, elles suspendirent leurs plaintes ; elles convinrent de se séparer, d’aller chacune de son côté errer à l’entrée des cavernes où s’assemblait le conseil. Elles espéraient surprendre quelques paroles intuitives de leur destinée.

Dès le soir même, Céluta se rendit à la Grotte des Rochers,

et Mila à la Caverne des Reliques.

En approchant de celle-ci, le souvenir des instants passés dans ces mêmes lieux se présenta vivement au cœur de Mila. Les sachems n'étaient pas dans la caverne ; Mila n'entendit rien : la Mort ne raconte point son secret. Céluta n'avait pas été plus heureuse ; les deux sœurs rentrèrent non instruites, mais non découragées, se promettant de recommencer leurs courses.

Outougamiz fut plusieurs jours sans paraître : Adario l'avait emmené dans le souterrain où s'assemblaient les chefs des conjurés et où l'on s'efforçait, par les tableaux les plus pathétiques de la patrie opprimée, par les plus grossiers mensonges sur René, par toute l'autorité du grand-prêtre, de lutter contre la force de l'amitié. Lorsque le frère de Céluta voulut sortir, les gardes du soleil eurent ordre de le suivre de loin ; des sachems et Adario lui-même marchaient à quelque distance sur ses traces.

Il se rendit à la cabane de René ; Céluta était absente ; Mila, solitaire, attendait le retour de son amie. En voyant entrer Outougamiz, elle lui sourit d'un air de tendresse et de surprise. Mila avait quelque chose de charmant ; on aurait passé ses jours à la voir sourire.

— Je croyais, dit-elle à son mari, que tu m'avais abandonnée. Où es-tu donc allé ? Je ne t'avais pas revu depuis le jour où tu es revenu du désert.

Elle fit signe à Outougamiz de s'asseoir sur la natte. Outougamiz répondit qu'il était resté avec les sachems, et, plein d'une joie triste en entendant Mila lui parler avec tant de douceur, il s'assit auprès d'elle.

Mila suspendit ses bras au cou du jeune sauvage :

— Tu es infortuné, lui dit-elle, et moi, je suis malheureuse. Après une si longue absence, pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt me consoler ? Tu n'as plus ta raison ; j'ai à peine la mienne. Retirons-nous dans les forêts : je serai ton guide, tu marcheras appuyé sur moi, comme l'aveugle conduit par l'aveugle. Je porterai les fruits à ta bouche, j'essuierai tes larmes, je préparerai ta couche, tu reposeras ta tête sur mes genoux

lorsque tu la sentiras pesante ; tu me diras alors le secret. René viendra nous trouver, et il pleurera avec nous.

— Qu'il ne pleure pas ! dit Outougamiz ; s'il pleure, je parlerai. Je veux qu'il me promette de ne pas m'aimer, afin que je tienne mon serment. S'il dit qu'il m'aime, je le tuerai, parce que je trahirais mon pays.

Mila crut qu'elle allait découvrir quelque chose, mais toutes ses grâces et toutes ses séductions furent inutiles. Ses caresses, dont une seule aurait suffi à tant d'autres hommes pour leur faire vendre la destinée du monde, échouèrent contre la gravité de la douleur et contre la foi du serment. Mila trouva dans son mari une résistance à laquelle elle ne s'était pas attendue ; elle ignorait à quel point Outougamiz était passionné pour la patrie, quel empire la religion avait sur lui, quelle force ajoutait à sa vertueuse résistance l'idée que René était coupable, et que ce blanc pourrait apprendre le secret aux autres blancs si le secret lui était révélé. Céluta, qui ressemblait davantage à son frère et qui le connaissait mieux, avait désespéré dès le premier moment de lui faire dire ce qu'il croyait devoir taire ; elle l'admirait en versant des larmes.

La saison déclinait vers l'automne ; saison mélancolique où l'oiseau de passage qui s'envole, la verdure qui se flétrit, la feuille qui tombe, la chaleur qui s'éteint, le jour qui s'abrège, la nuit qui s'étend, et la glace qui vient couronner cette longue nuit, rappellent la destinée de l'homme. Les grands jeux devaient être bientôt proclamés : le jour du massacre approchait. Aucune nouvelle de René ne parvenait à Céluta ; l'Indienne ne savait plus si elle devait craindre ou désirer le retour du voyageur. Un matin elle vit entrer dans sa cabane le religieux d'une mission lointaine. Ce n'était pas un prêtre d'autant de science que le père Souël, ni d'un zèle à provoquer le martyre, mais c'était un homme charitable et doux. Il ne se mêlait jamais de ce qui ne le regardait pas, et ne cherchait à convertir les âmes au Seigneur que par l'exemple d'une bonne vie. Il portait la robe et la barbe d'un capucin, sans orgueil et sans humilité ; il trouvait tout simple que son ordre eût conservé les usages et les habits d'autrefois, comme il lui

semblait tout naturel que ces usages et ces habits eussent changé.

Céluta s’avança au-devant du missionnaire :

— Chef de la prière, lui dit-elle, tu m’honores de venir à ma hutte ; mais le maître n’est pas ici, et je crains qu’une femme ne te reçoive pas aussi bien que tu le mérites.

Le Père lui répondit en s’inclinant :

— Je ne vous aurais pas importunée de ma visite, si le capitaine d’Artaguette ne m’eût ordonné de vous apporter une lettre de votre mari.

Céluta rougit d’espérance et de crainte ; elle prit la lettre que le missionnaire lui présentait, et la pressa sur son cœur.

Mila, qui était avec sa sœur dans la cabane, et qui tenait la petite Amélie sur ses genoux, ne voulait pas qu’on se donnât le temps de servir la cassine au religieux, impatiente qu’elle était d’entendre l’explication du collier. Céluta, plus hospitalière, prépara le léger repas.

Tandis qu’elle s’occupait de ce soin, le religieux, voyant la fille de René dans les bras de Mila, la bénit, et demanda si cette petite était chrétienne. L’enfant ne paraissait point effrayée, et souriait au vieux solitaire. Celui-ci, interrogé par les deux sœurs, fit, les larmes aux yeux, l’éloge du capitaine d’Artaguette et du brave grenadier Jacques. Céluta apprit avec peine que son frère blanc, fixé à un poste éloigné, était souffrant depuis plusieurs mois.

Mila dit au missionnaire :

— Chef de la barbe, n’as-tu jamais été repoussé des huttes ?

— Mon bâton, répondit le Père, est toujours derrière la porte.

Céluta servit la cassine. Quand cela fut fait, elle tira la lettre qu’elle avait mise dans son sein, et pria le Père de la traduire.

Inexplicable contradiction du cœur humain ! Cette femme qui la veille s’alarmait du silence de son mari désirait presque maintenant la continuation de ce silence. Que contenait la lettre ? annonçait-elle le retour prochain de René ? jetait-elle quelque lumière sur le secret d’Outougamiz ? dissiperait-elle ou confirmerait-elle les soupçons qui s’étaient élevés contre René ? Assises devant le missionnaire, les deux sœurs fixant

les yeux sur ses lèvres écoutaient des sons qui n'étaient pas encore produits. Le Père ouvre la lettre, prend sa barbe dans sa main gauche, élève de sa main droite le papier à la hauteur de ses yeux, et parcourt en silence la première page. À mesure qu'il avançait dans la lecture, on voyait l'étonnement se peindre sur son visage. Céluta était comme le prisonnier de guerre assis sur le trépied avant d'être livré aux flammes ; Mila, perdant toute patience, s'écria :

— Explique-nous donc le collier : est-ce que tu ne le comprends pas ?

Le Père traduisit en natchez ce qui suit :

LETTRE DE de RENÉ A CÉLUTA.

Au désert, la trente-deuxième neige de ma naissance.

« Je comptais vous attendre aux Natchez ; j'ai été obligé de partir subitement sur un ordre des sachems. J'ignore quelle sera l'issue de mon voyage : il se peut faire que je ne vous revoie plus. J'ai dû vous paraître si bizarre, que je serais fâché de quitter la vie sans m'être justifié auprès de vous.

« J'ai reçu de l'Europe, à mon retour de la Nouvelle-Orléans, une lettre qui m'a appris l'accomplissement de mes destinées : j'ai raconté mon histoire à Chactas et au père Souël : la sagesse et la religion doivent seules la connaître.

« Un grand malheur m'a frappé dans ma première jeunesse ; ce malheur m'a fait tel que vous m'avez vu. J'ai été aimé, trop aimé : l'ange qui m'environna de sa tendresse mystérieuse ferma pour jamais, sans les tarir, les sources de mon existence. Tout amour me fit horreur : un modèle de femme était devant moi, dont rien ne pouvait approcher ; intérieurement consumé de passions, par un contraste inexplicable je suis demeuré glacé sous la main du malheur.

« Céluta, il y a des existences si rudes qu'elles semblent accuser la Providence et qu'elles corrigeraient de la manie d'être. Depuis le commencement de ma vie, je n'ai cessé de nourrir des chagrins : j'en portais le germe en moi, comme

l’arbre porte le germe de son fruit. Un poison inconnu se mêlait à tous mes sentiments ; je me reprochais jusqu’à ces joies nées de la jeunesse et fugitives comme elle.

« Que fais-je à présent dans le monde, et qu’y faisais-je auparavant ? J’étais toujours seul, alors même que la victime palpitait encore au pied de l’autel. Elle n’est plus, cette victime ; mais le tombeau ne m’a rien ôté : il n’est pas plus inexorable pour moi que ne l’était le sanctuaire. Néanmoins je sens que quelque chose de nécessaire à mes jours a disparu. Quand je devrais me réjouir d’une perte qui délivre deux âmes, je pleure ; je demande, comme si on me l’avait ravi, ce que je ne devais jamais retrouver ; je désire mourir ; et dans une autre vie une séparation qui me tue n’en continuera pas moins l’éternité durante.

« L’éternité ! peut-être, dans ma puissance d’aimer, ai-je compris ce mot incompréhensible. Le ciel a su et sait encore, au moment même où ma main agitée trace cette lettre, ce que je pouvais être : les hommes ne m’ont pas connu.

« J’écris assis sous l’arbre du désert, au bord d’un fleuve sans nom, dans la vallée où s’élèvent les mêmes forêts qui la couvrirent lorsque les temps commencèrent. Je suppose, Céluta, que le cœur de René s’ouvre maintenant devant toi : vois-tu le monde extraordinaire qu’il renferme ? Il sort de ce cœur des flammes qui manquent d’aliment, qui dévoreraient la création sans être rassasiées, qui te dévoreraient toi-même. Prends garde, femme de vertu ! recule devant cet abîme : laisse-le dans mon sein ! Père Tout-Puissant, tu m’as appelé dans la solitude ; tu m’as dit :

« René ! René ! qu’as-tu fait de ta sœur ? Suis-je donc Caïn ? »

CONTINUÉE AU LEVER DE L’AURORE.

« Quelle nuit j’ai passée ! Créateur, je te rends grâces ; j’ai encore des forces, puisque mes yeux revoient la lumière que tu as faite ! Sans flambeau pour éclairer ma course, j’errais dans les ténèbres : mes pas, comme intelligents d’eux-mêmes, se

frayaient des sentiers à travers les lianes et les buissons. Je cherchais ce qui me fuit ; je pressais le tronc des chênes ; mes bras avaient besoin de serrer quelque chose. J'ai cru, dans mon délire, sentir une écorce aride palpiter contre mon cœur : un degré de chaleur de plus, et j'animais des êtres insensibles. Le sein nu et déchiré, les cheveux trempés de la vapeur de la nuit, je croyais voir une femme qui se jetait dans mes bras ; elle me disait : Viens échanger des feux avec moi et perdre la vie ! mêlons des voluptés à la mort ! que la voûte du ciel nous cache en tombant sur nous.

« Céluta, vous me prendrez pour un insensé : je n'ai eu qu'un tort envers vous, c'est de vous avoir liée à mon sort. Vous savez si René a résisté, et à quel prodige d'amitié il a cru devoir le sacrifice d'une indépendance qui du moins n'était funeste qu'à lui. Une misère bien grande m'a ôté la joie de votre amour et le bonheur d'être père : j'ai vu avec une sorte d'épouvante que ma vie s'allait prolonger au-delà de moi. Le sang qui fit battre mon cœur douloureux animera celui de ma fille : je t'aurai transmis, pauvre Amélie, ma tristesse et mes malheurs ! Déjà appelé par la terre, je ne protégerai point les jours de ton enfance ; plus tard je ne verrai point se développer en toi la douce image de ta mère, mêlée aux charmes de ma sœur et aux grâces de la jeunesse. Ne me regrette pas : dans l'âge des passions j'aurais été un mauvais guide.

« Céluta, je vous recommande particulièrement Amélie : son nom est un nom fatal. Qu'elle ne soit instruite dans aucun art de l'Europe ; que sa mère lui cache l'excès de sa tendresse : il n'est pas bon de s'accoutumer à être trop aimé Qu'on ne parle jamais de moi à ma fille ; elle ne me doit rien : je ne souhaitais pas lui donner la vie.

« Que René reste pour elle un homme inconnu, dont l'étrange destin raconté la fasse rêver sans qu'elle en pénètre la cause : je ne veux être à ses yeux que ce que je suis, un pénible songe.

« Céluta, il y a dans ma cabane des papiers écrits de ma main, c'est l'histoire de mon cœur ; elle n'est bonne à

personne, et personne ne la comprendrait : anéantissez ces chimères.

« Retournez sous le toit fraternel ; brûlez celui que j'ai élevé de mes mains ; semez des plantes parmi ses cendres ; rendez à la forêt l'héritage que j'avais envahi. Effacez le sentier qui monte de la rivière à la porte de ma demeure ; je ne veux pas qu'il reste sur la terre la moindre trace de mon passage. Cependant j'ai écrit un nom sur des arbres, dans la profondeur des bois ; il serait impossible de le retrouver : qu'il croisse donc avec le chêne inconnu qui le porte : le chasseur indien s'enfuira à la vue de ces caractères gravés par un mauvais génie.

« Donnez mes armes à Outougamiz ; que cet homme sublime fasse en mémoire de moi, un dernier effort : qu'il vive. Chactas me suivra s'il ne m'a devancé.

« Si enfin, Céluta, je dois mourir, vous pourrez chercher après moi l'union d'une âme plus égale que la mienne. Toutefois ne croyez pas désormais recevoir impunément les caresses d'un autre homme ; ne croyez pas que de faibles embrassements puissent effacer de votre âme ceux de René. Je vous ai tenue sur ma poitrine au milieu du désert, dans les vents de l'orage, lorsque après vous avoir portée de l'autre côté d'un torrent, j'aurais voulu vous poignarder pour fixer le bonheur dans votre sein et pour me punir de vous avoir donné ce bonheur. C'est toi, Etre suprême, source d'amour et de beauté, c'est toi seul qui me créas tel que je suis, et toi seul me peux comprendre ! Oh ! que ne me suis-je précipité dans les cataractes au milieu des ondes écumantes ! je serais rentré dans le sein de la nature avec toute mon énergie.

« Oui, Céluta, si vous me perdez, vous resterez veuve : qui pourrait vous environner de cette flamme que je porte avec moi, même en n'aimant pas ? Ces solitudes que je rendais brûlantes vous paraîtraient glacées auprès d'un autre époux. Que chercheriez-vous dans les bois et sous les ombrages ? Il n'est plus pour vous d'illusions, d'enivrement, de délire : je t'ai tout ravi en te donnant tout, ou plutôt en ne te donnant rien, car une plaie incurable était au fond de mon âme. Ne crois pas,

Céluta, qu’une femme à laquelle on a fait des aveux aussi cruels, pour laquelle on a formé des souhaits aussi odieux que les miens, ne crois pas que cette femme oublie jamais l’homme qui l’aima de cet amour ou de cette haine extraordinaire.

« Je m’ennuie de la vie ; l’ennui m’a toujours dévoré : ce qui intéresse les autres hommes ne me touche point. Pasteur ou roi, qu’aurais-je fait de ma houlette ou de ma couronne ? Je serais également fatigué de la gloire et du génie, du travail et du loisir, de la prospérité et de l’infortune. En Europe, en Amérique, la société et la nature m’ont lassé. Je suis vertueux sans plaisir ; si j’étais criminel, je le serais sans remords. Je voudrais n’être pas né, ou être à jamais oublié.

« Que ce soit ici un dernier adieu, ou que je doive vous revoir encore, Céluta, quelque chose me dit que ma destinée s’accomplit ; si ce n’est pas aujourd’hui même, elle n’en sera que plus funeste : René ne peut reculer que vers le malheur. Regardez donc cette lettre comme un testament. »

La lecture était achevée que Céluta ne relevait point sa tête, qui s’était penchée sur son sein : toute la sagacité de Mila n’avait pas suffi pour expliquer le collier ; toute la religion du missionnaire n’avait pu pénétrer le sens de la lettre, mais le cœur d’une épouse l’avait mieux compris : rien n’est intelligent comme l’amour malheureux. Céluta apprenait qu’elle n’était point aimée ; qu’un lien paternel ne lui avait pas même attaché René ; qu’il y avait dans l’âme de cet homme du trouble, presque du remords, et qu’il se repentait d’un malheur comme on se repentirait d’un crime.

Céluta releva lentement son front abattu :

— Allons, dit-elle, mon mari est encore plus infortuné que je ne le supposais ; un méchant esprit l’a persécuté : je dois être son bon génie.

Le religieux rendit la lettre à l’Indienne en lui disant :

— Souffrir est notre partage : la nouvelle alliance que Jésus-Christ a faite avec les hommes est une alliance de douleur : c’est de son sang qu’il l’a scellée ; je vais prier pour vous.

Le missionnaire tomba à genoux, et, les mains jointes, il

répéta, dans la langue des Natchez, l’Oraison dominicale : le calme de cette prière fut une espèce de baume répandu sur une plaie vive. Quand le Père prononça ces mots : Délivrez-nous du mal, les deux femmes sanglotèrent d’attendrissement. Alors le religieux, se relevant avec peine, ramena son froc sur sa tête grise, traversa la cabane d’un pas grave, reprit son bâton à la porte, et alla, aussi rapidement que le lui permettait sa vieillesse, consoler d’autres adversités.

Mila, qui portait toujours Amélie, la rendit à Céluta : celle-ci la reçut en la couvrant de baisers et en fondant en larmes. Mila, qui devinait sa sœur, lui dit :

— Tu l’aimeras pour toi, toi qui es sa mère ; moi, je l’aimerai pour son père.

Mais Mila se sentait aussi un peu découragée. Qui avait donc pu trop aimer René ? Quand on arracherait le guerrier blanc à la mort, que gagnerait-on à cela, puisqu’il ne voulait pas vivre ? Mila ne s’arrêtant pas longtemps à ces réflexions, et revenant à son caractère :

— C’est assez pleurer pour un collier obscur, mal interprété, que nous ne comprenons ni toi, ni moi, ni le Père de la barbe. Le danger est à la porte de notre cabane : pourquoi mêler à des peines véritables des peines chimériques ? Entre la réalité du mal et les songes de nos cœurs, nous ne saurions où nous tourner. Occupons-nous du présent, nous penserons une autre fois à l’avenir. Découvrons le secret, sauvons René, et quand nous l’aurons sauvé, il faudra bien qu’il s’explique.

— Tu as raison, dit Céluta, sauvons mon mari.

Mila prit Amélie dans ses bras, puis la rendant encore à sa mère :

— Tiens, dit-elle, je désirais avoir un petit guerrier, je n’en veux plus, garde ta fille : elle te préfère à moi quand elle pleure, elle me préfère à toi quand elle rit. Ne dirait-on pas que le collier lui fait aussi verser des larmes ? Mila sortit pour aller à la découverte du secret.

René avait écrit une autre lettre aux sachems pour leur annoncer que les Illinois ne paraissaient pas encore disposés à recevoir le calumet de paix. Plus heureux dans sa mission,

Chactas avait tout obtenu des Anglais de la Géorgie : il se disposait à revenir. Le tuteur du soleil espérait que le vieillard serait mort avant de revoir sa cabane : on racontait qu'il touchait à sa fin.

La femme-chef, attendant la tête de sa rivale, laissait en apparence Ondouré plus tranquille ; mais elle le surveillait avec toute l'activité de la jalousie. Le sauvage, craignant toujours de se trahir, n'échappait au péril qu'à l'aide de précautions dont il lui tardait de se délivrer.

D'un autre côté, il était difficile que le secret d'une conjuration connue de tant de monde ne transpirât pas au dehors. De temps en temps il s'élevait des bruits dont tout commandant moins prévenu que celui du fort Rosalie eut recherché la source. Le gouverneur général avait écrit à Chépar de ne pas se laisser trop rassurer par la concession des terres. Une lettre d'Adélaïde, adressée à René, s'étant trouvée dans les dépêches, Ondouré, que Febriano instruisait de tout, s'empressa d'annoncer une nouvelle trahison du fils adoptif de Chactas ; mais en même temps, pour achever de tromper le commandant et pour avoir l'air de ne s'occuper que de plaisirs, il ordonna une chasse au buffle de l'autre côté du Meschacebé.

Mila n'eut pas plus tôt appris cette nouvelle qu'elle dit à Céluta :

— Il nous faut aller à cette chasse, où se trouveront toutes les matrones ; je veux que le jongleur m'apprenne aujourd'hui même le secret.

Céluta consentit tristement à suivre Mila ; elle doutait du succès de sa jeune amie, qui refusait de dire le moyen dont elle se comptait servir pour faire parler le jongleur.

Le jour de la chasse arrivé, les deux sœurs partirent ensemble : elles marchaient seules hors de la foule, car tout le monde les fuyait comme on fuit les malheureux. On s'embarque dans les canaux ; on traverse le fleuve ; on descend sur l'autre rive ; on entre dans les savanes parsemées d'étangs d'une eau saumâtre, où les buffles viennent lécher le sel.

Divisés en trois bandes, les chasseurs commencent

l’attaque : on voyait bondir les buffles au-dessus des grandes forêts de cannes de plus de quinze pieds de hauteur. Mila avait quitté Céluta. Elle s’était attachée aux pas du jongleur, qui prononçait des paroles afin d’amener les victimes sous la lance des guerriers. Un buffle blessé fond tout à coup sur le magicien, qui prend la fuite : le buffle est arrêté par les chasseurs, mais le prêtre continue à s’enfoncer dans les cannes, et, entendant courir derrière lui, il fait encore plus vite : ce n’était pourtant que Mila qui volait sur ses traces comme les colibris volent sur la cime des roseaux. Elle appelle le jongleur ; celui-ci tourne enfin la tête, et, reconnaissant une femme, il se précipite à terre tout haletant.

— Je t’assure, dit Mila en arrivant à lui, que j’ai eu autant de peur que toi. Je te suivais, parce que tu m’aurais sauvée. D’une seule parole tu aurais fait tomber le buffle mort à tes pieds.

— C’est vrai, dit le jongleur reprenant un air solennel, mais que j’ai soif !

Mila portait à son bras une corbeille, dans cette corbeille un flacon et une coupe.

— Le Grand-Esprit m’a bien inspirée, s’écria Mila : j’ai par hasard ici de l’essence de feu[195]. Ah ! bon génie ! si un homme comme toi allait mourir, que deviendraient les Natchez ?

— Mila, dit le prêtre essuyant son front et se rapprochant de la malicieuse enchanteresse, tu m’as toujours semblé avoir de l’esprit comme une hermine.

— Et toi, dit Mila versant l’essence de feu dans la coupe, tu m’as toujours paru beau comme le génie qui préside aux chasses, comme le Grand-Lièvre honoré dans les forêts.

Le prêtre vida la coupe. Les sauvages, passionnés pour les liqueurs de l’Europe, recherchent les fumées de l’ivresse comme les peuples de l’Orient les vapeurs de l’opium.

— Je ne t’avais jamais vu de si près, dit Mila remplissant de nouveau la coupe et la présentant à la main avide du jongleur ; que tu es beau ! que tu es beau ! on dit que tu parles tant de langues ! Est-ce que tu entends tout ce que tu dis ?

Triplement enivré de vin, d’amour et de louanges, le prêtre

commençait à faire parler ses yeux. Mila remplit encore la coupe, la porte de sa main droite aux lèvres du jongleur, et, appuyant doucement sa main gauche sur son épaule, semble regarder avec admiration sa victime déjà séduite.

Le lieu était solitaire, les roseaux élevés.

— Mila ! dit le jongleur.

— Que veux-tu ? dit l'Indienne affectant un air troublé et un peu honteux.

— Approche-toi, repartit le prêtre. Mila parut se vouloir défendre.

— N'aie pas peur, dit le prêtre, je puis répandre la nuit autour de nous.

— C'est pour cela que j'ai tant de peur ! répondit Mila ; tu es un si grand magicien !

Le prêtre, prenant Mila dans ses bras, l'attira sur ses genoux.

— Bois donc à ton tour, charmante colombe, dit-il.

— Moi ! s'écria Mila.

Elle feignit de porter la liqueur à sa bouche, tandis que le prêtre, tournant la coupe, cherchait à boire sur le bord que les

lèvres de Mila avaient touché.

Le jongleur commençait à sentir les effets du poison, les objets flottaient devant ses yeux.

— Ne vois-je pas, dit-il à Mila, une grande cabane ?

C’étaient des roseaux agités par le vent.

— Oui, dit Mila, c’est la cabane où les sachems sont rassemblés pour délibérer sur la mort de René.

— C’est étonnant, repartit le prêtre balbutiant, car ce n’est pas encore si tôt.

Le cœur de Mila tressaillit ; elle pressa involontairement le jongleur, qui la serra à son tour dans ses bras.

— Pas encore si tôt ? dit Mila, mais c’est…

— La douzième nuit, pendant la lune des chasses, dit le prêtre.

— Je croyais, répondit Mila, que c’était la treizième ?

— Je sais mieux cela que toi, repartit le jongleur ; il y a douze roseaux dans la gerbe : nous en retirons un chaque nuit.

— C’est fort bien imaginé, dit Mila, et René sera tué quand tu retireras le dernier ?

— Oui, dit le prêtre ; et il sera tué le premier tous.

Le prêtre voulut ravir un baiser à Mila, qui, au lieu de ses lèvres, lui présenta l’essence de feu.

— J’aimerais mieux l’autre coupe, dit le jongleur.

— Mais, reprit Mila, tu dis que René sera tué le premier de tous : on tuera donc d’autres chairs blanches !

— Eh, certainement ! dit le jongleur, riant de la simplicité de Mila ; cela sera d’autant plus admirable, qu’ils seront assemblés comme un troupeau de chevreuils pour regarder les grands jeux.

— Oh ! comme j’y danserai avec toi ! s’écria Mila, appliquant, avec le dégoût de la nature, mais l’exaltation de l’amitié, un baiser sur le front du jongleur, je n’avais pas entendu parler de ces grands jeux ! J’aime tant les jeux !

— Toutes les nations qui ont juré le secret, dit le jongleur, se rendront aux Natchez. Outougamiz le Simple a juré comme les autres ; nous le forcerons de tuer son René.

Mila se lève, s’arrache aux bras du prêtre, qui tombe et dont

le front va frapper la terre. Cet homme eut une idée confuse de la faute qu'il venait de commettre ; mais, l'ivresse l'emportant, il s'endormit.

Mila cherche Céluta ; elle l'aperçoit seule assise à l'écart ; elle lui dit :

— Tout est découvert ; les blancs seront massacrés aux grands jeux : ton mari périra le premier.

L'épouse de René est prête à s'évanouir ; son amie la soutient :

— Du courage, dit-elle ; il faut sauver René. Je cours au fort avertir Chépar. Toi, va chercher Outougamiz.

— Arrête, s'écrie Céluta ; qu'as-tu dit ? avertir Chépar ! Malheureuse ! ton pays !

Ces mots retentissent dans le cœur de Mila ; immobile, elle fixe ses regards sur sa sœur, puis s'écrie :

— Périsse la patrie qui a pu tramer un complot si odieux ! Ce n'est plus qu'un repaire d'assassins. Je cours les dénoncer.

Céluta frémit :

— Mila, dit-elle, songe à ta mère, à ton père, à moi, à Outougamiz. Ne vois-tu pas qu'en prévenant un massacre, tu ne le fais que changer en un meurtre beaucoup plus terrible pour toi ?

Mila frémit ; elle n'avait pas aperçu cet autre péril ; mais tout à coup :

— Je ne m'attendais pas, lorsqu'il s'agissait de la vie de René, que tu serais si calme ; que tu balancerais prudemment, comme un sachem, le bien et le mal.

— Femme, reprit Céluta avec émotion, quel que soit ton cœur, tu ne m'apprendras pas à aimer ; mais ne crois pas non plus m'aveugler : je serai maintenant aussi malheureuse que mon frère et aussi discrète que lui. Je sais mourir de douleur : je ne sais pas perdre ma patrie.

Mila embrasse Céluta.

— Pardonne-moi, dit-elle, je suis trop au-dessous de toi pour te juger.

Mila raconte à sa sœur comment elle a surpris la foi du jongleur. Céluta blâme doucement son amie :

— On ne fait pas impunément ce qui n’est pas bien, lui dit-elle ; quand il n’y aurait que le tourment du secret que tu viens d’apprendre, secret dont tu réponds à présent devant ton pays, ne serais-tu pas déjà assez punie ?

Mila et Céluta se déterminèrent à aller trouver Outougamiz : elles le rencontrèrent sur le bord du fleuve, loin de la chasse, à laquelle il n’avait pris aucune part. En voyant s’avancer les deux femmes, Outougamiz, pour la première fois, fut tenté de s’éloigner. Que pouvait-il leur dire ? N’était-il pas aussi malheureux qu’elles ? Céluta lui dit en l’abordant :

— Ne nous fuis pas ; nous ne te demandons plus rien ; nous connaissons tes malheurs. Mon frère, je ne t’accuse plus ; je t’admire : tu es le génie de la vertu comme celui de l’amitié.

Outougamiz ne comprit pas sa sœur.

— Pleurons tous trois, dit Mila, nous savons tous trois le secret.

— Vous savez le secret ! s’écrie d’une voix formidable le jeune Indien. Qui vous l’a dit ? Ce n’est pas moi ! je n’ai pas menti au Grand-Esprit ! je n’ai pas violé le serment des morts ! je n’ai pas tué la patrie !

Et plein de l’effroi du parjure, il échappe aux bras dans lesquels il eût voulu mourir. Mila vole sur ses pas sans le pouvoir rejoindre. Céluta, abandonnée, se jette dans une pirogue avec des chasseurs qui repassaient le fleuve, et regagne sa cabane.

Un ami qui disparaît au moment d’un grand danger laisse un vide immense : Céluta appelle sa sœur en approchant de sa demeure ; aucune voix ne lui répond : Mila n’était point rentrée sous le toit fraternel. Céluta pénètre dans la cabane ; elle en parcourt les différents réduits, revient à la porte, regarde dans la campagne et ne voit personne. Accablée de fatigue, elle s’assied près du foyer, tenant sa fille dans ses bras. Là, se livrant à ses pensées, elle est encore moins oppressée par le péril du moment que par le souvenir de la lettre de René. La sœur d’Outougamiz n’était point aimée, elle ne le serait jamais ! Et c’était celui qu’elle adorait, celui qu’elle cherchait à sauver aux dépens de ses jours, qui lui avait fait ce barbare

aveu ! Céluta se trouvait tout à coup jetée hors de la vie : elle sentait qu'elle s'enfonçait dans une solitude, comme l'être mystérieux qui avait trop aimé René.

Le maukawis chanta le coucher du soleil, le pois parfumé de la Virginie éclata à la première veille de la nuit, la fin de la nuit fut annoncée par le cri de la cigogne, et l'amie de Céluta ne revint pas. L'aube ouvrit les barrières du ciel sans ramener la nymphe, sa compagne fidèle : couronnée de fleurs, Mila paraissait chaque matin comme la plus jeune des Heures ; précédant les pas de l'Aurore, elle semblait lui donner ou tenir d'elle ses charmes et sa fraîcheur.

Quand Céluta vit poindre le jour, ses alarmes augmentèrent : que pouvait être devenue sa sœur ? Une pensée se présente à l'esprit de la fille de Tabamica : en demeurant avec Céluta, Mila n'habitait point sa propre cabane ; la cabane de Mila était celle d'Outougamiz. N'était-il pas possible qu'Outougamiz eût voulu retourner à ses foyers, et que son épouse y fût rentrée avec lui ?

Céluta passa à son cou l'écharpe où était suspendu un léger berceau : elle place dans le berceau cet enfant voyageur qui souriait par-dessus l'épaule de sa mère. Elle sort, elle arrive bientôt au toit qui lui rappelle de si doux et de si tristes souvenirs ; c'était là qu'elle habitait, avec Outougamiz, lorsque René la vint visiter ; c'était par la porte entrouverte de cette cabane qu'elle avait aperçu l'étranger dans le buisson d'azaléa. Comme le cœur lui battit lorsque le guerrier blanc s'assit auprès d'elle ? Avec quelles délices elle prépara le festin du serment de l'amitié ! qu'ils sont déjà loin, ces jours qui virent naître un amour si tendre ! Doux enchantements du cœur, projets d'un bonheur sans terme et sans mesure, qu'êtes-vous devenus ? Cabane qui protégeâtes la jeunesse d'Outougamiz et de Céluta, serez-vous changée comme vos maîtres ? aurez-vous vieilli comme eux ?

Oui, cette cabane n'était plus la même ; depuis longtemps inhabitée, elle était vide et sans génies tutélaires : quelques petits oiseaux y faisaient leurs nids, et l'herbe croissait alentour.

Environnée d’assassins, abandonnée de tous ses amis, livrée sans défense à l’amour impur du tuteur du soleil, accablée du malheur et de l’indifférence de René, Céluta ne désirait plus qu’une tombe pour s’y reposer à jamais. Comme elle s’éloignait de la cabane, où elle n’avait trouvé personne, elle aperçut Adario, qui cheminait lentement, traînant ses lambeaux et s’appuyant sur le bras d’Outougamiz ; elle fut frappée de terreur en remarquant que Mila n’était pas avec eux. Le vieillard penchait vers la terre ; le poids du chagrin paternel avait enfin courbé ce front inflexible : Adario n’était plus qu’un mort resté quelques jours parmi les vivants, pour se venger.

Céluta s’avança vers lui.

— Te voilà, ma fille, lui dit-il d’une voix pleine d’une douceur inaccoutumée ; j’allais chez toi, mais puisque nous sommes auprès de la cabane de ton frère, arrêtons-nous là. Le vieux chasseur commence à trouver la course un peu longue ; il se repose partout où il rencontre un abri.

Touchée du changement du vieillard, et attendrie par sa bonté, Céluta entra avec son frère et son oncle dans la cabane déserte. Ils furent obligés de s’asseoir sur le sol humide :

— C’est ma couche de tous les jours, dit Adario, il faut que je m’habitue à la terre.

Incertain, pour la première fois de sa vie, le sachem avait l’air de rassembler ses pensées, de chercher ses paroles. Outougamiz, se réveillant comme d’un songe, et reconnaissant le lieu où il était, dit en secouant la tête :

— Adario, tu n’es pas prudent de m’avoir amené ici : tu veux que je tue René, et c’est ici même que je lui ai juré une amitié éternelle. J’ai juré depuis, il est vrai, que je le tuerais ; mais, dis-moi, auquel des deux serments dois-je être fidèle ? N’est-ce pas au premier ?

— C’est à ta patrie que tu as fait le dernier, répliqua Adario, et tu l’as prononcé sur les os de tes aïeux.

— Sur des ossements apportés par le jongleur, répondit Outougamiz ; mais étaient-ce ceux de mes ancêtres ? J’ai voulu connaître la vérité. Je suis allé cette nuit sur la tombe de mon

père ; je me suis couché sur le gazon. j’ai prêté l’oreille : mon père était dans sa tombe, car je l’entendais creuser avec ses mains pour venir vers moi. La couche de poussière entre nous deux n’était pas plus épaisse qu’une feuille de platane. Je sentais mon cœur refroidir à mesure que le cœur du mort s’approchait de ma poitrine ; il me communiquait ses glaces. J’étais calme et heureux : c’était comme le sommeil.

— Insensé ! s’écria Adario, ton amitié t’égare.

— Pour ce mot-là, dit Outougamiz, ne le prononce jamais, Adario ; tu n’entends rien à l’amitié. Si tu voulais appeler encore mon père en témoignage contre moi, tu te tromperais, car il a reçu mon serment d’amitié dans cette cabane, ainsi que cette femme que tu ne daignes seulement pas regarder, et qui pleure... Je vois René ; il vient réclamer, en ce lieu même, le serment que je lui ai fait. Le Manitou d’or s’agite sur ma poitrine : non, mon ami ! non, mon frère ! je ne renie point mon serment ! Approche, que je le renouvelle entre tes mains, entre celle de ma sœur : Je te jure...

— Impie ! s’écrie Adario, lui portant une main ridée à la bouche : crains que la terre ne te dévore comme l’onde a englouti Mila.

— Mila ! dirent à la fois le frère et la sœur.

— Oui, Mila, répète Adario d’une voix inspirée : elle a su le secret, et elle a péri !

Outougamiz reste pétrifié ; Céluta inonde la terre de ses larmes. Adario, un bras levé entre son neveu et sa nièce, semble encore proférer le mot qui vient de les anéantir : elle a péri !

Outougamiz se lève, prend sa sœur par la main, la contraint de se lever, la regarde quelque temps en silence, et lui dit :

— Il ne sera plus aimé. René ! le seul cœur qui t’aimât encore, le seul qui te voulût sauver, le seul qui protestât de ton innocence, a cessé de battre ; car ma sœur et moi nous doutons ; nous sommes sans force, nous ne savons nous décider ni pour la patrie ni pour l’amitié. Céluta, j’ai perdu ma femme, tu as perdu ta compagne, celle qui t’a suivie à la cité des blancs, qui t’a soignée dans mon absence, qui t’a soutenue

dans l’absence de cet autre que nous allons tuer. Mila morte ! René mort ! sa petite fille va bientôt mourir ! Chactas, qui s’en va aussi ! Céluta, resterons-nous seuls ?

Céluta ne pouvait répondre. Outougamiz se tourne vers Adario, toujours assis à terre. Il lève son casse-tête, et dit :

— Qui a tué Mila ?

— Athaensic, répond froidement Adario ; l’esprit de malheur l’a saisie : elle s’est elle-même précipitée dans le fleuve.

— Si je savais, reprit le jeune sauvage les dents serrées, qu’un homme eût porté la main sur Mila, fût-il mon propre père... Et puis j’irais trouver Chépar et me mettre à la tête des chairs blanches.

Adario, se levant indigné, et secouant ses lambeaux :

— J’ai cru, infâme, que tu n’en voulais qu’à mes cheveux blancs ; je te les livrais avec joie afin de t’engager à garder le secret, à sauver la patrie. Je me disais : Il lui faut une libation de sang pour satisfaire au premier serment qu’il a fait ; qu’il la puise à mes veines ! Mais que l’ombre même de la pensée de trahir ton pays ait pu passer dans ton lâche cœur !... Retire-toi, scélérat ! je te vais livrer aux sachems, qui te voulaient faire périr avec ta sœur lorsqu’ils ont appris l’indiscrétion du prêtre. J’avais juré de votre vertu, je m’étais engagé pour elle ; je venais demander à Céluta le serment du secret : vous êtes deux traîtres, et je vous abandonne.

Adario fait un mouvement pour se retirer ; Céluta l’arrête.

— Désespérez de moi, lui dit-elle, mais non pas d’Outougamiz.

— Et pourquoi, dit celui-ci, veux-tu qu’il espère de moi ? Oui, je sauverai mon ami, si l’on ne me prévient par ma mort.

— Allons, dit Adario, épouse fidèle, ami généreux, révélez le secret à René ! livrez ensuite votre pays aux étrangers, mais, dignes enfants, songez qu’avant cette victoire il faut avoir incendié nos cabanes, il faut avoir égorgé vos proches et vos amis, il faut avoir arraché un à un les cheveux de la tête d’Adario, il faut avoir fait de son crâne la coupe du festin de René.

Pendant ce discours affreux, Céluta et Outougamiz

ressemblaient à deux spectres. Adario s’approche de sa nièce.

— Ma Céluta, lui dit-il, faut-il qu’Adario tombe à tes pieds ? parle, et tu le verras à tes genoux, celui qui n’a jamais fléchi devant personne. Mon enfant ! René doit mourir quelque jour, puisqu’il est homme ; mais ta patrie, si tu le veux, ta patrie peut être immortelle. Ta cousine ! ma pauvre fille, n’a-t-elle pas perdu son fils unique, et ne sais-tu pas par quelle main ? N’ai-je pas arraché ma postérité, pour qu’elle ne poussât pas des racines dans une terre esclave ? Regarde-moi, et ose dire qu’il ne m’en a rien coûté ! ose dire que mes entrailles déchirées ne saignent plus, que la plaie que je leur ai faite est guérie ! s’il reste des enfants libres aux Natchez, Céluta, ils te devront leur liberté ; ils te souriront dans les bras de leur mère ; les bénédictions t’accompagneront quand tu traverseras les villages de ta patrie ; les sachems se rangeront avec respect sur ton passage ; ils s’écrieront : Faites place à Céluta ! Ces moissons florissantes, c’est toi qui les auras semées ; ces cris de joie et d’amour, c’est toi qui les exciteras. Qu’est-ce que le sacrifice et une passion, que le temps doit éteindre, auprès de ces plaisirs puisés dans la plus grande des vertus ? Peux-tu balancer ? peux-tu consentir à n’être qu’une femme vulgaire dans ta passion, qu’une femme criminelle dans ta conduite, quand tu peux te donner en exemple à l’univers ?

Outougamiz avait écouté dans un sombre silence ; Céluta paraissait suspendue entre la mort et la vie.

— Que veux-tu de moi ? dit-elle d’une voix tremblante.

— Un serment pareil à celui de ton frère, répond Adario : jure entre mes mains que tu garderas le secret. que tu ne le révéleras pas au coupable qui le divulguerait, à un homme dont tu ne possèdes pas même l’amour, et qui te trahissait comme la patrie.

Ces mots entrèrent profondément dans le cœur de Céluta ; mais la noble créature, s’élevant au-dessus de son malheur, répondit :

— Pourquoi supposes-tu que je ne possède pas le cœur de mon époux ? crois-tu par là me déterminer à l’immoler à ma tendresse méconnue ? Si René ne m’aime pas, c’est que je ne

suis pas digne de lui ; c’est une raison de plus de le sauver, et, par mon dévouement, de mériter son amour.

Elle s’arrête, car ses larmes, qu’elle avait retenues, et qui coulaient intérieurement, l’étouffaient :

— Adario, reprit-elle, tu es ingrat : René, à la cité des blancs, proposa sa tête pour la tienne...

— Ne crois pas ce mensonge, dit Adario en l’interrompant ; cette scène était arrangée entre nos ennemis pour nous inspirer plus de confiance dans un traître.

— Malheureux René ! s’écria Céluta, quel fatal génie fait méconnaître jusqu’à ta vertu !

— Céluta, dit Adario, le temps s’écoule. Les jeux vont être proclamés ; es-tu amie ou ennemie ? Déclare-toi ; range-toi du côté des blancs, ou jure le secret.

La sœur d’Outougamiz regarde autour d’elle ; elle croit entendre des voix lamentables sortir des bocages de la mort ; la fille de René gémit dans son berceau. Apres quelques moments de silence :

— Voici l’arrêt, dit Céluta.

Adario et Outougamiz écoutent.

— Mon frère a pu jurer, parce qu’il ne savait pas à quoi l’engageait son serment : moi, qui connais d’avance les conséquences de ce serment, je serais une femme dénaturée si je le prononçais. Je ne jurerai donc point, mais pour te consoler, Adario, sache que si ma vertu ne me fait garder le secret, tous les serments de la terre seraient inutiles.

En prononçant ces mots, Céluta parut transfigurée et rayonnante :

— C’est assez ! s’écrie Adario pressant sur son sein la main de cette femme, je suis satisfait, les sachems le seront. Tu viens de faire un serment plus redoutable que celui que je te demandais.

Adario retourne au conseil des sachems, et Outougamiz prête encore au vieillard l’appui de son bras. Céluta reprend le chemin de la cabane de René : son âme était comme un abîme où les chagrins divers roulaient confondus.

La plaie la plus récente devint peu à peu la plus vive :

lorsque l’épouse de René, descendue au fond de son cœur, commença à débrouiller le chaos de ses souffrances, celle que lui causait la perte de Mila se fit cruellement sentir. Céluta se représentait tout ce que valait sa sœur : quelle inépuisable gaieté avec un cœur profondément sensible ! L’oiseau chantait moins bien que Mila, et elle aimait mieux. Les peines mêmes qu’elle donnait étaient mêlées de plaisir, et elle donnait tant de plaisir sans mélange de peines ! Ces cheveux charmants sont maintenant souillés dans les limons du fleuve ! cette bouche, que l’amour semblait entrouvrir, est remplie de sable ! Cette femme qui était tout âme il y a quelques heures, cette femme que la vie animait de toute sa mobilité ; maintenant froide, fixée à jamais dans les bras de la mort ! Qu’elle a été vite oubliée, la tendre amie qui n’existait que pour ses amis ! Sa famille n’y pense déjà plus ; Outougamiz même a été entraîné ailleurs : personne ne rendra les honneurs funèbres à la jeune, à l’innocente, à la courageuse Mila.

Ces réflexions, auxquelles s’abandonnait Céluta en retournant à sa cabane, la firent changer de route ; elle chemina vers le fleuve pour y chercher le corps de son amie. Céluta avait injustement accusé son frère ; Outougamiz n’avait point oublié Mila. Après avoir reconduit Adario, il descendit au rivage du Meschacebé : il regarda d’abord passer l’eau et côtoya ensuite le fleuve, attentif à chaque objet que le courant entraînait ; il crut ouïr un murmure :

— Est-ce toi qui parles, Mila ? dit-il ; es-tu maintenant une vague légère, une brise habitante des roseaux ? Te joues-tu, poisson d’or et d’azur, à travers les forêts de corail ? Mobile hirondelle, traces-tu des cercles à la surface du fleuve ? Sous ta robe de plume, d’écaille ou de cristal, ton cœur aime encore et plaint René.

Un jeune magnolia, que le Meschacebé avait environné dans sa dernière inondation, fixa longtemps les regards d’Outougamiz : il lui semblait voir Mila debout dans l’onde.

Outougamiz s’assit sur la rive :

— Pourquoi, dit-il, Mila, ne me réponds-tu pas, toi qui parlais si bien ? Quand tu pleurais René, tes yeux étaient comme deux

perles au fond d’une source ; ton sein, mouillé de larmes, était comme le duvet blanc du jonc sur lequel le vent a fait jaillir quelques gouttes d’eau. Tu étais tout mon esprit : à présent, que je suis seul, je ne saurai comment enlever mon ami aux sachems : puis tu étais si sûre de son innocence !

Mila, avant de disparaître, avait dit au frère et à la sœur qu’ils cherchaient des moyens extraordinaires de sauver René, tandis qu’il y en avait un tout naturel, auquel ils ne songeaient pas : c’était d’aller au-devant du guerrier blanc, de le retenir loin des Natchez autant de jours qu’il serait nécessaire pour le soustraire au péril. Mila avait ajouté que si René résistait, ils l’attacheraient au pied d’un arbre ; car elle mêlait toujours les raisons de l’enfance aux inspirations de l’amour et aux conseils d’une sagesse prématurée. Outougamiz, au bord du fleuve, se souvint du dernier conseil de Mila.

— Tu as raison, s’écria-t-il.

Il jette au loin tout ce qui peut retarder la rapidité de sa course, et, trompant la vigilance des Allouez attachés à ses pas, il vole comme une flèche lancée par la main du chasseur.

À peine avait-il quitté le fleuve, que Céluta parut sur le rivage. Elle s’arrêtait à chaque pas, regardait parmi les roseaux, s’avançait sur la dernière pointe des promontoires, cherchait, comme on cherche un trésor, la dépouille de sa jeune amie ; elle ne trouva rien.

— Le Meschacebé est aussi contre nous, dit-elle.

Et elle retourna à sa cabane, épuisée de fatigue et de douleur.

Revenu de son ivresse, le jongleur avait conservé le sentiment confus de son indiscrétion : il courut en faire l’aveu au tuteur du soleil. Ondouré, après s’être emporté contre le prêtre, se hâta de rassembler le conseil. Il déclara qu’il était très probable que Mila, instruite du secret, l’aurait révélé à Céluta ; il annonça en même temps aux sachems qu’il n’y avait plus rien à craindre de Mila, car déjà elle n’existait plus. Adario s’opposa à tout arrêt de sang contre sa nièce, et s’engagea à obtenir d’elle un serment qu’elle tiendrait aussi religieusement qu’Outougamiz. Les vieillards cédèrent au désir d’Adario ; il fut

pourtant résolu que si le frère et la sœur laissaient échapper la moindre parole, on les immolerait à la sûreté de tous.

On mit aussi en délibération la mort immédiate de René, en cas qu'il revînt avant le jour du massacre ; mais Adario fit remarquer que si l'on frappait ce traître isolément on alarmerait les blancs ses complices ; qu'on s'exposerait surtout aux effets du désespoir d'Outougamiz et de Céluta, lorsque ce désespoir pourrait encore nuire à l'exécution générale du complot. On trouva donc plus prudent de laisser les choses telles qu'elles étaient, et de ne faire aucun mouvement.

Il ne manquait aux succès des plans d'Ondouré que la mort de Chactas, et les divers messagers commençaient à apporter la nouvelle de cette perte irréparable. Quant à la profanation de Céluta dans les bras d'un monstre, Ondouré se croyait déjà sûr de sa proie. Ces ressorts si compliqués, ces plans si tortueux, cette double intrigue dans le conseil aux Natchez et dans le conseil au fort Rosalie, cette trame si laborieusement ourdie et néanmoins si fragile, tout avait été imaginé et conduit par Ondouré, afin de satisfaire une passion criminelle et d'atteindre, par le triomphe de l'amour, au plus haut degré de l'ambition. Mais l'excès de l'orgueil et de la joie fut encore au moment de perdre Ondouré : il ne put s'empêcher d'aller insulter sa victime. Délivré de la présence de Mila, il osa paraître dans la solitude sacrée de Céluta ; il osa prononcer des paroles de tendresse à la plus misérable des femmes, à celle dont presque tous les malheurs étaient son ouvrage. Ondouré oubliait que la jalousie comptait ses pas, et qu'il pouvait être puni par la passion même cause première de tous ses crimes.

Or, des hérauts allaient publiant l'ouverture des grands jeux et la durée de ces jeux, qui devait être de douze jours. Tout était en mouvement parmi les Natchez et dans la colonie ; car les Français, avides de plaisirs, même dans les bois, se promettaient d'assister à une fête pour eux si funeste. Le commandant, invité, regardant désormais les Natchez comme les sujets du roi de France, accordait toute sa protection à cette pompe nationale. Il avait reçu plusieurs fois des avis

salutaires, mais Febriano et les autres créatures d’Ondouré maintenaient Chépar dans son aveuglement ; la fête même contribuait à le rassurer.

— Des gens qui conspirent, disait-il, ne jouent pas à la balle et aux osselets.

Il y a un bon sens vulgaire qui perd les hommes communs. De toutes parts des groupes, joyeusement assemblés, riaient, chantaient et dansaient en attendant l’ouverture des jeux. Les Chicassaws, les Yazous, les Miamis, tous les peuples entrés dans la conspiration, arrivaient au grand village. Là était campée une famille dont les femmes, encore chargées de bagages, déposaient à terre leur fardeau ou suspendaient aux arbres le berceau de leurs enfants ; ici des Indiens allumaient le feu de leur camp et préparaient leur repas. Plus loin, des voyageurs lavaient leurs pieds dans un ruisseau, ou se délassaient étendus sur l’herbe. Au détour d’un bois paraissait une tribu qui s’avançait, couverte de poussière, dans l’ordre de marche : les oiseaux s’envolaient, les chevreuils s’enfuyaient ou s’arrêtaient curieusement sur les collines à regarder ce rassemblement d’hommes. Les colons, quittant leurs habitations, venaient jouir des préparatifs des jeux : ils ignoraient quelle couronne était promise aux vainqueurs.

La gerbe de roseaux avait été déposée dans le temple d'Athaensic, sous l'autel de ce génie des vengeances. Un jongleur veillait à sa garde. Le premier roseau devait être retiré par trois sorcières dans la nuit qui suivrait l'ouverture des jeux : partout où des colonies européennes étaient établies, même chose devait s'accomplir.

Un rayon d'espoir se glissait au fond du cœur de Céluta. René n'arrivait pas : encore quatorze jours d'absence, et il échappait à sa destinée. Quelque accident l'aurait-il retenu ? Outougamiz l'aurait-il rencontré ? car Céluta ne doutait point que son frère, qu'on avait vu passer dans les bois, n'eût volé au-devant de son ami. Se laissant aller un moment à ces rêves de bonheur qui nous poursuivent jusqu'au sein de l'infortune, l'Indienne oubliait et les périls de chaque heure, et les torts que pouvait avoir René : elle s'élevait en pensée au séjour des anges, tandis qu'elle était attachée à la terre, semblable au palmier qui réjouit sa tête dans la rosée du ciel, mais dont le pied s'enfonce dans un sable aride.

Les espérances de Céluta auraient été des craintes pour Ondouré, s'il n'avait su que le frère d'Amélie revenait après avoir échoué dans ses négociations, ce qui rendait l'auteur de la guerre avec les Illinois plus suspect que jamais aux Natchez. Ondouré savait encore qu'Outougamiz n'avait point rencontré René : les Allouez envoyés sur les traces du jeune sauvage ne laissaient rien ignorer au tuteur du soleil. Le bruit du prochain retour de René se répandit bientôt au grand village, et, en dissipant la dernière illusion de Céluta, acheva d'accabler cette femme déjà trop malheureuse.

Le jour de l'ouverture des jeux était enfin arrivé. À quelque distance du grand village s'étendait une vallée tout environnée de bois qui croissaient en amphithéâtre sur les collines, et qui formaient les entours de cette belle salle bâtie des mains de la nature : là devaient se célébrer les jeux ; le jeu de la balle et ensuite celui des osselets. La fête commença au lever du soleil.

Le grand-prêtre s'avançait à la tête des joueurs : il tenait en main une crosse peinte en bleu, ornée de banderoles, de joncs

et de queues d’oiseaux ; des jongleurs, couronnés de lierre, suivaient le grand-prêtre. Venait ensuite Ondouré, conduisant son pupille, le jeune soleil, âgé de huit ans : la femme-chef, le front pâle, accompagnait son fils. Derrière elle, rangés deux à deux, paraissaient les vieillards des Chicassaws, des Yazous et des autres alliés. Une bande nombreuse de musiciens avec des conques, des fifres et des tambourins escortait les sachems. Les jeunes guerriers demi-nus, et armés de raquettes, se pressaient pêle-mêle sur les pas de leurs pères. Une foule immense, composée d’enfants, de femmes, de colons, de soldats, de nègres, remplissait les bois de l’amphithéâtre. Chépar lui-même était là, entouré de ses officiers. Toutes les cabanes étaient désertes : la douleur seule était restée au foyer de René.

Les joueurs descendus dans l’arène, le grand-prêtre frappe des mains, et l’hymne des jeux est entonné en chœur. La première acclamation de cinq ou six peuples réunis fut étonnante : Céluta l’entendit sous son toit abandonné ; c’était la voix de la mort appelant le frère d’Amélie.

Chœur général.
Est-ce l’aile de l’oiseau qui fend l’air ? est-ce la flèche qui siffle à mon oreille ? Non, c’est la balle qui fuit devant la raquette. O mon œil ! sois attentif à la balle, ou je t’arracherai. Que dirait la raquette si elle restait veuve de la balle qu’elle aime ?

Les jeunes guerriers.
Empruntons les pieds du chevreuil pour marier la raquette à la balle.

Un prêtre.
Les femmes étaient nées d’abord sans la moitié de leurs grâces : un jour le génie de l’Amour jouait à la balle dans les bois du ciel ; la balle va frapper à la poitrine la plus jeune des épouses du génie ; brisé par le coup, le globe se transforme en un double sein dont la bouche d’un nouveau-né fit éclore le dernier charme.

Un guerrier.
La balle est un jeu noble et viril ; mais qui pourrait chanter les osselets ? C’est aux osselets que l’on gagne les richesses, c’est aux osselets qu’on obtient une tendre épouse.

Les sachems.
C’est aux osselets qu’on perd la raison ; c’est aux osselets qu’on vend sa liberté.

Les jongleurs.
Deux parts ont été faites de nos destinées : l’une bonne, l’autre mauvaise. Le Grand-Esprit mit la première dans un osselet blanc, la seconde dans un osselet noir. Chaque homme en naissant, avant qu’il ait les yeux ouverts, prend son osselet dans la main du Grand-Esprit.

Les sachems.
Qu’importe que l’osselet de notre destinée soit noir ou blanc ? Nous jouons dans la vie assis sur une tombe : à peine avons-nous tiré notre osselet heureux ou fatal, la Mort, qui marque la partie, nous le redemande.

Les joueurs se séparent en deux bandes ; les Natchez d’un côté, les Chicassaws de l’autre. À un signal donné, le plus adroit des guerriers natchez, placé à son poteau, frappe d’un coup de raquette la balle qui fuit, comme le plomb sort du tube enflammé des chasseurs ; un Chicassaws la reçoit et la renvoie avec la même rapidité. Elle est repoussée vers les Chicassaws, qui la reprennent de nouveau. Un mouvement général commence ; la balle est chassée et rechassée : tantôt elle vole horizontalement, et vous verriez les joueurs se baisser tour à tour comme des épis sous le passage d’une brise ; tantôt elle est lancée au ciel à perte de vue : tous les yeux sont levés pour la découvrir dans les airs, toutes les mains tendues pour la recevoir dans sa chute. Soudain des guerriers se jettent à l’écart, se groupent, s’entremêlent, se déploient, se

rassemblent encore ; la balle saute à petits bonds sur leurs raquettes jusqu'au moment où un bras vigoureux, la dégageant du conflit, la reporte au centre de l'arène. Les cris d'espérance ou de crainte, les applaudissements et les risées, le bruit de la course, le sifflement de la balle, les coups de raquette, la voix des marqueurs, les ronflements de la conque, font retentir les bois.

Au milieu de ce bruit et de ce mouvement les âmes étaient diversement occupées : les Français jouissaient en pleine confiance de ce spectacle, tandis que les conjurés comptaient leurs victimes. Il n'y avait rien de plus affreux que ces plaisirs qui couvraient le massacre de toute une colonie. Que d'hommes ont pris pour un jour de fête celui qui devait leur apporter la mort !

Les jeux furent suspendus pour le festin, servi à l'ombre d'une futaie d'érables, au bord d'un courant d'eau ; ils recommencèrent ensuite : on ne savait de quel côté se déciderait la victoire, dont le prix était réglé à mille peaux de bêtes sauvages. Tout à coup le spectacle est interrompu ; les sachems se lèvent, la foule se porte vers la colline du nord ; on entend répéter ces mots :

— Voici notre père, voici Chactas ! Hélas ! il est mourant ! Outougamiz vient d'annoncer son arrivée.

En effet, Outougamiz, qui n'avait pas rejoint René, avait rencontré le sachem, que portait une troupe de jeunes Chéroquois. La réputation de Chactas était telle, que le commandant français lui-même suivit la multitude pour aller au-devant du vieillard. La foule poussait des cris d'amour sur le passage de l'homme vénérable, mais les yeux étaient remplis de larmes, car on voyait que Chactas n'avait plus que quelques heures à vivre : son visage toujours serein annonçait l'extrême fatigue et la décrépitude ; sa voix était si faible, qu'on avait de la peine à l'entendre. Cependant le sachem répondait avec sa bonté et son calme ordinaires à ceux qui lui adressaient la parole. Un jeune guerrier remarquant que les cheveux argentés du vieillard avaient encore blanchi :

— C'est vrai, mon enfant, dit Chactas ; j'ai pris ma parure

d’hiver, et je vais m’enfermer dans la caverne.

Un sachem du parti d’Ondouré lui parlait des jeux et de la paix de la patrie ; il répondit :

— L’eau est paisible au-dessus de la cataracte ; elle n’est troublée qu’au-dessous.

Outougamiz, qui marchait auprès du lit de feuillage sur lequel les Chéroquois portaient Chactas, passait d’un profond abattement à une incompréhensible joie :

— Ah ! disait-il tout haut, c’est ainsi que j’ai vu porter René quand je l’aimais, et que je ne le voulais pas tuer, avant que Mila m’eût quitté pour toujours.

Ces deux noms frappèrent l’oreille de Chactas.

— Mon excellent Outougamiz, lui dit-il, tu parles de René et de Mila ; et Céluta, où est-elle ? où sont mes chers enfants, pour que je les embrasse avant de mourir ?

— Chêne protecteur ! s’écria Outougamiz, nous allons tous nous mettre à l’abri sous ton ombre, excepté Mila, qui s’est fait une couche au fond des eaux.

— Héroïque et bon jeune homme, dit Chactas, je crains que le chêne ne soit tombé avant qu’il t’ait pu garantir de l’orage.

Chactas demanda où était Adario ; on lui dit qu’il habitait les forêts.

Ondouré, à ce triomphe de la vertu, éprouvait de mortelles inquiétudes. L’arrivée inattendue et la prolongation de la vie de Chactas semblaient déranger les projets du conspirateur. Il craignait que le sachem ne découvrît ses trames, et qu’un entretien secret d’un moment avec Céluta et Outougamiz ne détruisit l’œuvre de deux années. Désirant séparer le plus tôt possible Outougamiz de Chactas, Ondouré eut l’imprudence de s’avancer jusqu’à la couche du vieillard, pour le supplier de se livrer au repos. Chactas, le reconnaissant à la voix, lui dit :

— O le plus faux des hommes ! tu n’as donc pas encore appris à rougir ?

— Courage, Chactas ! s’écria Outougamiz ; tu parles tout comme Mila !

Ondouré, balbutiant, avait perdu son effronterie accoutumée.

— Mes enfants ! dit Chactas, élevant la voix et s’adressant à la foule qu’il entendait autour de lui, mais qu’il ne voyait pas, voilà un des plus dangereux scélérats que la terre ait produits. C’est notre faiblesse qui fait sa tyrannie ; il y a longtemps que j’ai deviné les secrets de ce traître.

Ces paroles violentes dans la bouche d’un vieillard si modéré et si sage produisirent un effet extraordinaire. Ondouré se crut perdu. Outougamiz encourageait le tumulte :

— Allez chercher Céluta, s’écriait-il ; voici que tout est arrangé : René est sauvé ! Je ne le tuerai pas ! Quel dommage que Mila soit morte !

Quelques sachems restés fidèles à Chactas racontaient qu’Ondouré était vraisemblablement le meurtrier du vieux soleil ; qu’il avait séduit la femme-chef ; qu’il s’était emparé de l’autorité par violence ; qu’il méditait dans ce moment même d’autres forfaits. Les sauvages étrangers paraissaient troublés. Le commandant français commençait à s’étonner de ce mot de complot redit de toutes parts. La destinée d’Ondouré ne semblait plus tenir qu’à un fil, lorsque les prêtres et les sachems du parti du traître répétèrent l’histoire du maléfice jeté par un magicien de la chair blanche sur Outougamiz et sur le vénérable Chactas. Les absurdités religieuses employées précédemment dans des occasions pareilles eurent leur succès accoutumé ; la foule superstitieuse les crut de préférence à la vérité. Chactas fut porté à sa cabane. Chépar retourna au fort, toujours disposé par Febriano à se confier à Ondouré et à soupçonner le frère d’Amélie. Le soleil étant couché, les sauvages remirent au lendemain la continuation des jeux.

Mais l’orage conjuré pour un moment menaçait d’éclater de nouveau. Chactas, à peine déposé dans sa cabane, avait demandé la convocation d’un conseil, désirant s’entretenir avec les sachems avant d’expirer. Il était impossible aux conjurés de se refuser au dernier vœu de l’illustre vieillard sans se rendre suspects et odieux à la nation. Ondouré s’empressa de chercher Adario et de lui parler de Chactas, dont la tête, disait-il, était affaiblie par les approches de la mort. Adario, regardant de travers le sauvage :

— Il te convient bien, misérable guerrier, de t’exprimer de la sorte sur le plus grand des sachems et sur l’ami d’Adario ! Ote-toi de devant mes yeux, si tu ne veux que je punisse tes paroles insensées.

Ces deux vieillards étaient le désespoir d’Ondouré : Chactas ne connaissait point les desseins du scélérat, et les aurait renversés s’il les eût connus ; Adario méprisait le tuteur du soleil, et l’aurait poignardé s’il avait pu croire que par le massacre des blancs il aspirait à la tyrannie. Les sachems s’empressèrent de tenir le conseil dans la cabane de Chactas ; Adario s’y rendit le premier.

Outougamiz était allé trouver sa sœur. Assise à ses foyers solitaires, et descendue dans son propre cœur, Céluta y avait remué pour ainsi dire tous ses chagrins ; elle les en avait tirés l’un après l’autre : sa fille, Mila, Outougamiz, René, s’étaient tour à tour présentés à ses craintes et à ses regrets ; elle n’avait oublié de pleurer que sur elle. Les grandes douleurs abrègent le temps comme les grandes joies, et les larmes qui coulent avec abondance emportent rapidement les heures dans leur cours. Céluta ignorait l’interruption des jeux, le retour de son frère et l’arrivée de Chactas. Outougamiz se précipite dans la cabane, et s’écrie :

— Me voici ! le voilà ! Chactas, Chactas lui-même ! Je l’ai trouvé au lieu de René ; il est arrivé ! Nous serons tous sauvés ! Ah ! si Mila n’était pas morte ! Elle s’est trop pressée ! Allons ! prends ton manteau et ta fille, allons vite voir Chactas. Il est peut-être mort à présent, mais nous n’en sommes pas moins sauvés.

À ces paroles inintelligibles pour tout autre que pour Céluta, l’Indienne éleva son cœur vers le Grand-Esprit, et se hâta de chercher son manteau. Outougamiz lui ordonnait d’aller vite, prétendait l’aider, et ne faisait que retarder ses apprêts. Quand le frère et la sœur sortirent de la cabane, la nuit atteignait le milieu de son cours. Dans ce moment même les trois vieilles femmes attachées au culte d’Athaensic entraient dans le temple, et en présence du chef des prêtres brûlaient un des roseaux de la gerbe : on aurait dit des Parques coupant le

premier fil de la vie de René.

Outougamiz et Céluta arrivèrent à la cabane de Chactas : le conseil n'était pas fini, et les Allouez placés alentour les empêchèrent d'approcher. On n'a jamais su ce qui se passa dans ce conseil assemblé au bord du lit funèbre de Chactas, et présidé par la vertu mourante. Les gardes les plus voisins de la porte saisirent seulement quelques mots lorsque les voix s'élevaient au milieu d'une discussion animée. Une fois Chactas répondit à Adario :

— Je crois aimer la patrie autant que toi, mais je l'aime moins que la vertu.

Quelque temps après il dit :

— J'ignore ce que vous prétendez ; mais quiconque est obligé de cacher ses actions ne fait rien d'agréable au Grand-Esprit.

On entendit ensuite la femme-chef discourir d'un ton passionné sans pouvoir recueillir ses paroles. Chactas dit après elle :

— Vous le voyez, cette femme est en proie aux remords, elle ne dit pas tout, mais sa conscience lui pèse : pourquoi son complice, l'infâme Ondouré, n'est-il pas ici ?

Sur une observation qu'on lui faisait sans doute, Chactas repartit :

— Je le sais : les jeunes guerriers doivent préférer les conseils d'Adario aux miens ; la jeunesse aime les brasiers qui se font sentir à une grande distance, et qui la forcent à reculer. Elle dédaigne ces feux mourants dont il se faut approcher pour recueillir une chaleur prête à s'éteindre.

Adario répliqua quelque chose.

— Mon vieil ami, répondit Chactas, nous avons parcouru ensemble un long chemin. Je vous aime et vais vous attendre. Ne calomniez pas René : pardonnez-lui l'excès dans le bien, et ni vous ni moi ne vaudrons mieux que lui.

Ici le trouble parut régner dans le conseil : les sachems parlaient ensemble ; la voix de Chactas ramena le silence ; il disait :

— Qu'entends-je ? il y a eu une assemblée générale des

Natchez au rocher du lac ! Mila s’est précipitée dans le fleuve ! René est absent, et on l’accuse sans l’entendre ! Céluta est plongée dans la douleur ! Outougamiz paraît insensé ! Akansie se repent ! Les jeux proclamés semblent cacher quelque résolution funeste. On m’a éloigné, et mon retour jette de la confusion parmi vous !... Grand-Esprit ! tu me rappelles à toi avant que j’aie pu pénétrer ces mystères ! que ta volonté soit faite : prends dans ta main puissante ce qui échappe à ma faible main. Adieu ! chère patrie, je dois à mon âme le dernier moment qui me reste. Ici finissent entre moi et les hommes les scènes de la vie. Sachems, vous me donnez mon congé en me cachant vos secrets : je vais apprendre ceux de l’éternité.

Après ces paroles, on n’entendit plus rien. Les sachems sortirent bientôt en silence, les yeux baissés et chargés de pleurs : ainsi de vieux chênes laissent tomber de leurs feuilles flétries les gouttes de rosée qu’y déposa une belle nuit. L’aube blanchissait l’horizon, et la femme-chef envoya chercher le tuteur du soleil.

Outougamiz et Céluta entrèrent alors dans la cabane de Chactas. Le vieillard éprouvait dans ce moment une défaillance. Il avait prié, avant son évanouissement, qu’on le portât au pied d’un arbre, et qu’on lui tournât le visage vers l’orient, pour mourir. Quand il reprit ses sens, il reconnut à la voix Outougamiz et Céluta, mais il ne leur put parler.

Adario n’était point sorti de la cabane avec les autres sachems ; il y était resté afin de faire exécuter la dernière volonté de son ami. Chactas fut porté sous un tulipier planté au sommet d’un tertre d’où l’on découvrait le fleuve et tout le désert.

L’aurore entrouvrait le ciel ; à mesure que la terre accomplissait sa révolution d’occident en orient, il sortait de dessous l’horizon des zones de pourpre et de rose, magnifiques rubans déroulés de leur cylindre. Du fond des bois s’élevaient les vapeurs matinales ; elles se changeaient en fumée d’or, en atteignant les régions éclairées par la lumière du jour. Les oiseaux moqueurs chantaient ; les colibris voltigeaient sur la tige des anémones sauvages, tandis que les

cigognes montaient au haut des airs pour découvrir le soleil. Les cabanes des Indiens, dispersées sur les collines et dans les vallées, se peignaient des rayons du levant jusqu'aux bocages de la mort, tout riait dans la solitude.

Outougamiz et Céluta se tenaient à genoux à quelque distance de l'arbre sous lequel le sachem rendait le dernier soupir. Un peu plus loin, Adario debout, les bras croisés, le vêtement déchiré, le poil hérissé, regardait mourir son ami : Chactas était assis et appuyé contre le tronc du tulipier : la brise se jouait dans sa chevelure blanchie, et le reflet des roses de l'aurore colorait son front pâlissant.

Faisant un dernier effort, le sachem tira de son sein un crucifix que lui avait donné Fénelon.

— Atala, dit-il d'une voix ranimée, que je meure dans ta religion ! que j'accomplisse ma promesse au père Aubry ! Je n'ai point été purifié par l'eau sainte, mais je demande au ciel le baptême de désir. Vertueux chef de la prière, qui remis dans mes mains ce signe de mon salut, viens me chercher aux portes du ciel. Je donnerai peu de peine à la mort ; une partie de son ouvrage est déjà faite ; elle n'aura point à clore mes paupières comme celles des autres hommes : je vais au contraire ouvrir à la clarté divine des yeux fermés depuis longtemps à la lumière terrestre.

Chactas exhala la vertu avec son dernier soupir : l'arbre parfumé des forêts américaines embaume l'air quand le temps ou l'orage l'ont renversé sur son sol natal. Outougamiz et Céluta, ayant vu le sachem s'affaisser, se levèrent, s'approchèrent du tulipier et embrassèrent les pieds déjà glacés du vieillard : ils perdaient en lui leur dernière espérance. Adario s'éloigna sans prononcer un mot, comme le voyageur qui va bientôt rejoindre son compagnon parti quelques heures avant lui.

Les sauvages étaient déjà rassemblés dans la vallée des Bois pour recommencer la partie de balle, lorsque la nouvelle du trépas de Chactas se répandit parmi la foule. On disait de toutes parts :

— La gloire des Natchez est éteinte ! Chactas, le grand

sachem, n’est plus !

Les jeux furent interrompus de nouveau ; la douleur était universelle. Quelques tribus indiennes, frappées de ce deuil qui venait se mêler à des fêtes, commencèrent à craindre la colère du ciel ; elles plièrent leurs tentes de peaux, et reprirent le chemin de leur pays.

Tout menaçait de ruine encore une fois les desseins d’Ondouré ; ses messagers secrets avaient perdu les traces du frère d’Amélie ; le conseil rassemblé autour de Chactas avait montré de l’hésitation ; la femme-chef, qui s’était presque dénoncée, ne voulait plus qu’une entrevue avec son complice pour céder ou pour résister aux remords. Au fort Rosalie, Chépar, malgré son aveuglement, ne se pouvait empêcher de réfléchir sur les avis que lui transmettaient chaque jour le père Souël, le gouverneur général de la Louisiane et même le capitaine d’Artaguette ; avis que paraissait confirmer la désertion d’un grand nombre de nègres réfugiés dans les bois. Le ciel semblait enfin se déclarer pour l’innocence.

Les plus vieux parents de Chactas vinrent enlever son corps : la cérémonie funèbre fut fixée au lendemain à la troisième heure du jour. Céluta, comme femme du fils adoptif de Chactas, Outougamiz, comme frère de ce fils absent, furent prévenus qu’ils seraient des fonctions d’usage ; ils reçurent l’ordre de s’y préparer.

Céluta passa sa solitaire journée à déplorer dans sa cabane la nouvelle perte qu’elle venait de faire. Ce retour continuel à un foyer désert, où elle ne trouvait personne pour la consoler, remplissait son imagination de terreur et son âme de tristesse. Où étaient René, Mila, Chactas, ces parents, ces amis, qui la soutenaient autrefois ? Adario n’habitait plus que les lieux sauvages ; Outougamiz, chargé de sa propre douleur, jouissait à peine de sa raison. Dans la foule, aucun signe de pitié et de bienveillance ; partout des visages ennemis ou des sentiments pires que la haine.

René cependant ne paraissait point, bien que son retour fût annoncé ; et dans cette absence prolongée Céluta entrevoyait une lueur d’espérance. Le malheur est religieux ; la solitude

appelle la prière : Céluta pria donc. Tantôt elle demandait des conseils au Grand-Esprit des Indiens, tantôt elle s'adressait au Grand-Esprit des blancs : elle présentait à celui-ci l'innocente Amélie, que l'eau du baptême avait rendue chrétienne, et qui pouvait invoquer mieux que sa mère le Dieu de René. Une idée frappe tout à coup Céluta, elle se lève, elle s'écrie :

— Manitou protecteur de René, est-ce toi qui m'inspires ?

Céluta s'efforce de calmer sa première émotion, afin de mieux réfléchir à son dessein : plus elle l'examine, plus elle le trouve propice ; elle n'attend plus que la nuit pour l'exécuter.

Les ombres régnaient sur la terre, la lune n'était point dans le ciel ; on distinguait seulement les grandes masses des bois et des rochers qui se dessinaient sur le fond bleu du firmament comme des découpures noires. Céluta sort de sa cabane avec une petite lumière enfoncée dans un nœud de roseau ; elle portait en outre des cordons de lin sauvage et un rouleau d'étoffe de mûrier. Plus légère qu'une ombre, elle vole à la caverne des Reliques ; elle y descend sans crainte ; elle se pare des débris de la mort qu'elle attache autour d'elle et sur son front, comme une jeune fille ornerait sa tête et son sein pour plaire dans l'éclat d'une fête. Elle s'enveloppe ensuite du long voile de mûrier blanc, et sous ce voile elle cache sa lampe de roseau.

Quittant l'asile funèbre, elle traverse les campagnes que couvrait un brouillard ; elle dirigeait ses pas vers le temple d'Athaensic pour dérober la gerbe fatale.

— Si j'enlève la gerbe, s'était-elle dit, les conjurés aux Natchez ne sauront plus à quoi se résoudre ; ils se croiront découverts, ils se diviseront ; les uns voudront hâter l'exécution du complot, les autres l'abandonner : il faudra envoyer des messagers aux nations qui doivent de leur côté exécuter le massacre, afin de les prévenir de l'accident arrivé aux Natchez. Quelques rumeurs confuses parviendront aux oreilles des Français. Il est impossible que le projet n'avorte pas au milieu de cette confusion. Céluta, tu épargneras ainsi un crime à ta patrie, ou, si le meurtre général a lieu, René arrivera quand le coup sera porté : tu auras sauvé ton mari

sans avoir révélé le secret, sans avoir menti à la promesse que tu as faite à Adario.

Le temple d'Athaensic était bâti au milieu d'une cyprière qui lui servait de bois sacré. Les révélations de Mila avaient appris à Céluta que la gerbe de roseau était déposée sous l'autel. Dans l'intérieur du temple, un jongleur, remplacé de deux heures en deux heures par un autre jongleur, veillait au trésor de la vengeance ; au dehors une garde d'Allouez avait ordre de tuer quiconque s'approcherait du fatal édifice. Que ne peut l'amour dans le cœur d'une femme, même lorsqu'elle n'est pas aimée ! C'était cet amour qui avait inspiré à l'épouse de René l'idée d'emprunter la forme d'un fantôme. Intrépides sur le champ de bataille, les sauvages prennent dans le silence ou le bruit de leurs forêts la croyance et la frayeur des apparitions. Leurs prêtres mêmes, par une justice divine, éprouvent les terreurs superstitieuses qu'ils emploient pour tromper les hommes.

Arrivée à la cyprière, Céluta, se glissant d'arbre en arbre, se trouve bientôt à quelques pas du temple ; elle entrouvre son voile blanc, et laisse voir la figure de la mort à l'aide de la petite lampe. Le froissement du linceul qui traînait sur les feuilles parvient à l'oreille des Allouez : ils tournent les yeux du côté du bruit et aperçoivent le spectre. Les armes échappent à leurs mains ; les uns fuient, les autres, sentant défaillir leurs genoux, ont à peine assez de force pour se traîner dans les buissons voisins.

Céluta marche au temple, ouvre une des portes, se place sur le seuil. Le prêtre gardien était assis à terre ; l'apparition le frappe tout à coup : ses prunelles se dilatent, sa bouche s'entrouvre, sa peau frémit. L'Indienne franchit le seuil ; elle s'avance à pas mesurés, s'arrête, s'avance encore, et étend la main d'un squelette sur la tête du jongleur. Celui-ci veut crier et ne peut trouver de voix : une sueur froide inonde son corps, ses dents claquent dans le frisson de la peur. Céluta achève sa victoire, touche d'une main glacée le front du prêtre : la victime tombe évanouie.

La fille de Tabamica est à l'autel, elle en cherche de toutes

parts l’ouverture ; vingt fois elle fait le tour de la pierre sans rien découvrir ; elle essaye de soulever la table sacrée, se baisse, se relève, porte la lampe à tous les points du tabernacle, renverse l’idole : le dépôt mystérieux échappe à ses perquisitions !

Le temps presse, les gardes et le jongleur peuvent revenir de leur épouvante. La sœur d’Outougamiz croit entendre des pas et des voix au dehors ; elle adresse des prières à l’Amour et à la Patrie ; elle promet des dons, des offrandes : s’il faut du sang pour celui qu’elle veut épargner, elle offre le sien. Les yeux obscurcis par les larmes du désespoir, l’Indienne tantôt regarde vers la porte du temple, tantôt examine de nouveau l’autel. N’a-t-elle pas senti fléchir une des marches de cet autel ? Son cœur bat ; elle s’agenouille, presse le cèdre obéissant, l’ébranle : la planche fuit horizontalement sous sa main. Joie et terreur ! espérance et crainte ! Céluta plonge son bras nu dans l’ouverture et touche du bout des doigts la gerbe des roseaux.

Mais comment la retirer ? l’ouverture n’est pas assez large, et la planche arrêtée refuse de s’écarter. Il ne reste qu’un seul moyen, c’est de saisir les roseaux un à un ; trois fois Céluta plonge son bras dans l’ouverture, trois fois elle ramène quelques roseaux, comme si elle arrachait les jours de René à la destinée ! mais elle ne peut tout enlever ; les roseaux du dessous de la gerbe sont hors de la portée de sa main. La pieuse sacrilège se détermine à fuir avec son larcin : elle avait retiré huit roseaux, il n’en restait plus que trois dans l’habitacle, le douzième ayant été déjà brûlé. Elle sort du temple au moment même où le prêtre revenait de son évanouissement. Bientôt, enfoncée dans l’endroit le plus épais de la cyprière, elle détache son effroyable parure, roule son voile, rend les ossements à la terre, leur demandant pardon d’avoir troublé leur repos éternel.

— Dépouille sacrée, leur dit-elle, vous apparteniez peut-être à un infortuné, et vous avez secouru l’infortune !

Son succès n’était pas complet, mais du moins Céluta croyait avoir augmenté les chances de salut pour René. Si le

massacre était avancé de huit jours, c'étaient huit jours à retrancher du nombre de ceux qui menaçaient la vie du frère d'Amélie. Il n'y avait plus que trois jours de péril : qui sait si l'absence de l'homme menacé ne se prolongerait pas au-delà d'un terme désormais si court ? Céluta, rentrée dans sa cabane, jette aux flammes les roseaux, s'approche de sa fille endormie sur un lit de mousse, la regarde à la lumière de cette même lampe qui avait servi à éclairer les ossements des morts. L'enfant s'éveille et sourit à sa mère ; la mère se penche sur l'enfant, le couvre de baisers : elle prenait le sourire de l'innocence pour une approbation de l'enlèvement des roseaux. Céluta n'avait d'autre conseil que cette petite Amélie qui, en venant au monde, n'avait pas réjoui le cœur paternel, que cette Amélie dont René voulait rester à jamais inconnu. C'était sur un berceau délaissé qu'une femme abandonnée consultait le ciel pour un époux malheureux, et interrogeait l'avenir.

Outougamiz se fait entendre, et paraît sur le seuil de la cabane. Il avait passé le jour précédent et une grande partie de la nuit à explorer les chemins par où son ami pouvait revenir. Rien ne s'était présenté à sa vue. Il remarqua quelque chose de plus animé dans les regards de sa sœur.

— Tu prends courage, lui dit-il, pour assister aux funérailles de notre père. Dépêchons-nous, il est temps de partir.

Céluta ne crut pas devoir révéler à Outougamiz le larcin qu'elle venait de commettre ni embarrasser son frère d'un nouveau secret. Elle se hâta de prendre ses habits de deuil. En se rendant de bonne heure au lit funèbre de Chactas, elle espérait éloigner encore les soupçons qui pourraient planer sur elle lorsque la disparition des roseaux serait connue.

Quand le frère et la sœur arrivèrent à la cabane de Chactas, le jour naissait. Les parents allument un grand feu ; on purifie la hutte avec l'eau lustrale ; on revêt le corps du sachem d'une superbe tunique et d'un manteau qui n'avait jamais été porté. Dans la chevelure blanche du vieillard on place une couronne de plumes cramoisies. Céluta et Outougamiz furent chargés de peindre les traits du décédé. Quel triste devoir ! Ils se mirent à

genoux des deux côtés du corps étendu sur une natte. Lorsque les deux orphelins vinrent à se pencher sur le visage de leur père, leurs têtes charmantes se touchèrent et formèrent une voûte au-dessus du front de Chactas.

Un sachem, maître de la cérémonie funèbre, donnait les couleurs et en expliquait les allégories : le rouge étendu sur les joues devait être de différentes nuances, selon les morts : l'amour ne se colore pas du même vermillon que la pudeur, et le crime rougit autrement que la vertu. L'azur appliqué aux veines est la couleur du dernier sommeil ; c'est aussi celle de la sérénité. Les pleurs de Céluta effaçaient son ouvrage. Il fallut finir par le terrible baiser d'adieu : les lèvres de l'amitié et de l'amour vinrent toucher ensemble celles de la mort.

Cela étant fait, des matrones donnèrent au vieillard l'attitude que l'enfant a dans le sein de sa mère ; ce qui voulait dire que la mort nous rend à la terre, notre première mère, et qu'elle nous enfante en même temps à une autre vie.

Déjà la foule s'assemblait : les congrégations des prêtres, des sachems, des guerriers, des matrones, des jeunes filles, des enfants, arrivaient tour à tour et prenaient leur rang. Les sachems avaient tous un bâton blanc à la main ; leurs têtes étaient nues et leurs cheveux négligés : Adario menait ces vieillards. Les Français et le commandant du fort se joignirent à la pompe funèbre, comme ils s'étaient mêlés aux jeux : le cortège, attendant la marche, formait un vaste demi-cercle à la porte de la cabane.

Alors on enleva les écorces de cette cabane du côté qui touchait au cortège, et l'on aperçut Chactas assis sur un lit de parade : derrière lui était couché, en travers, son cercueil, fait de bois de cèdre et de petits ossements entrelacés. Debout, derrière cette redoutable barrière, se tenait un sachem représentant Chactas lui-même, et qui devait répondre aux harangues qu'on lui allait adresser.

Les deux chiens favoris du mort étaient enchaînés à ses pieds ; on ne les avait point égorgés selon l'usage, parce que le sachem abhorrait le sang ; d'ailleurs, il n'aurait aucun besoin de ses dogues pour chasser dans le pays des âmes, car il y

serait employé, disait la foule, à gouverner les ombres. Le calumet de paix du vieillard reposait pareillement à ses pieds ; à sa gauche on voyait ses armes, honneur de sa jeunesse ; à sa droite le bâton sur lequel il appuyait ses vieux ans. Comme on est plus touché des vertus du sage que de celles du héros, la vue de ce simple bâton portait l'attendrissement dans tous les cœurs.

Adario commença les discours au nom des sachems ; il s'avança à pas lents dans le cercle des spectateurs. Les bras croisés et le visage tourné vers son ami, il lui dit :

— Frère, vous aimâtes la patrie ; frère, vous combattîtes pour elle ; frère vous l'enseignâtes de votre sagesse. Dire ce que vous avez fait est inutile : ennemi de l'oppresseur, vengeur de l'opprimé, tout en vous était indépendance. Votre pied était celui du chevreuil qui ne connaît point de barrière dont il ne puisse franchir la hauteur ; votre bras était un rameau de chêne qui se raidit aux coups de la tempête ; votre voix était la voix du torrent que rien ne peut forcer au silence. Ceux qui ont habité votre cœur savent qu'il était trop grand pour être resserré dans la petite main de la servitude. Quant à votre âme, c'était un souffle de liberté.

Le sachem représentant Chactas répondit de derrière le cercueil :

— Frère, je vous remercie : je fus libre et le suis encore ; si mon corps vous semble enchaîné, vos yeux vous trompent : il est sans mouvement, mais on ne le peut faire souffrir ; il est donc libre. Quant à mon âme, je garde le secret. Adieu, frère !

— Vous n'avez point parlé de votre amitié mutuelle ! s'écria Outougamiz en se levant, à la grande surprise des spectateurs.

Adario et le sachem représentant Chactas se regardèrent sans répliquer une parole.

Le tuteur du soleil s'avança pour prononcer un discours au nom des jeunes guerriers, mais un des bras de Chactas, plié de force, s'échappa comme pour repousser Ondouré. Une voix s'élève :

— Il est désagréable aux morts, qu'il s'éloigne !

Céluta, fille adoptive de Chactas, fut chargée de rattacher le

bras du vieillard. Dans sa tunique noire et sa beauté religieuse on l’eût prise pour une de ces femmes qui se consacrent en Europe aux œuvres les plus pénibles de la charité.

Céluta, s’adressant au mort, lui dit :

— Mon père, êtes-vous bien ?

— Oui, ma fille, répliqua le sachem interprète ; si dans le tombeau je me retourne pour me délasser, ma main s’étendra sur toi.

Le représentant de Chactas répondit aux discours des mères, des veuves, des jeunes filles et des enfants.

Ces harangues extraordinaires finies, les parents poussèrent trois cris ; trois sons des conques funèbres annoncèrent la levée du corps. Les huit sachems les plus âgés, au nombre desquels était Adario, s’avancèrent en exécutant la marche de la mort pour emporter Chactas : ils imitaient le bûcheron, le moissonneur, le chasseur, qui coupe l’arbre, rompt l’épi, perce l’oiseau. Adario dit à Chactas :

— Frère, voulez-vous vous coucher ?

Le truchement de la tombe répondit :

— Frère, j’ai besoin de sommeil.

Alors quatre des huit sachems de la mort formèrent en s’agenouillant un carré étroit ; les autres sachems prennent le lit où reposait le défunt, le posent sur les quatre épaules des sachems à genoux ; ceux-ci se relèvent, et montrent à la foule ce qui n’était plus qu’une idole pour la patrie. Les quatre vieillards libres appuyaient de leurs bâtons, comme avec des arcs-boutants, le lit de Chactas : le cercueil traîné sur des roues suivait son maître comme le char vide du triomphateur. On marche aux bocages de la mort.

La tombe avait été marquée près du ruisseau de la Paix ; la fosse était large et profonde, les parois en étaient tapissées des plus belles pelleteries. Les huit sachems de la mort déposèrent leur frère dans le cercueil, que l’on planta debout à la tête de la fosse ouverte. Le vieillard ainsi placé ressemblait à une statue dans un tabernacle. Les jeux funèbres commencèrent le long d’une vallée verte qui se prolonge à travers les bocages.

Ces jeux s’ouvrirent par la lutte des jeunes filles ; la course des guerriers suivit la lutte, et le combat de l’arc, la course.

À un poteau peint de diverses couleurs était attaché par un pied, au bout d’une longue corde, un écureuil, symbole de la vie chez les sauvages. L’animal agile tournait autour du poteau, descendait, remontait, descendait encore, sautait, courait sur le gazon, puis regagnait le haut du poteau, où il se tenait planté sur les pieds de derrière, en se couvrant de sa queue de soie : c’était le but que la flèche devait atteindre, et dont la mobilité fatiguait les regards. Un arc de bois de cyprès était le prix désigné au vainqueur.

Ce prix, ainsi que celui de la course, fut remporté par Outougamiz, qui disait à Céluta :

— À qui l’offrirai-je ? Mila est morte, René est absent, et je dois tuer mon ami s’il revient.

Tandis qu’on était occupé de ces jeux, on vit arriver le grand-prêtre, l’air effaré, le vêtement en désordre, cherchant et demandant partout le tuteur du soleil ; on le lui montra dans la foule. Il courut à lui, l’entraîna au fond d’un des bocages, d’où il sortit avec lui quelque temps après. Ondouré paraissait ému ; on le vit se pencher à l’oreille d’Adario et parler à plusieurs autres sachems. Le jongleur déclara qu’il avait vu des signes dans le ciel, que les augures n’étaient pas favorables, qu’il fallait abréger la cérémonie.

On se hâta de faire au trépassé les présents d’usage. Chactas fut descendu dans son dernier asile ; et tandis qu’on élevait le mont du tombeau, le jongleur entonnait l’hymne à la mort.

Le grand-prêtre. — Est-ce un fantôme que j’aperçois, ou n’est-ce rien ? C’est un fantôme ! À moitié sorti d’une tombe fermée, il s’élève de la pierre sépulcrale comme une vapeur. Ses yeux sont le vide, sa bouche est sans langue et sans lèvres ; il est muet, et pourtant il parle ; il respire, et il n’a point d’haleine : quand il aime, au lieu de donner l’être, il donne le néant. Son cœur ne bat point. Fantôme, laisse-moi vivre !

Une jeune fille. — Ma sœur, vois-tu ce petit ruisseau qui se perd tout à coup dans le sable ? comme il est charmant le long de ses rivages semés de fleurs, mais comme il disparaît vite ! Entre son berceau caché sous les aunes et son tombeau sous l'érable, on compte à peine seize pas.

Chœur des jeunes filles. — Nous avons vu la jeune Ondoïa : ses lèvres étaient pâles, ses yeux ressemblaient à deux gouttes de rosée troublées par le vent sur une feuille d'azaléa. Nous la vîmes entrouvrir un peu la bouche et rester la tête penchée. Nos mères nous dirent que c'était là mourir, qu'une seule nuit avait ainsi fané la jeune fille. Mère, est-ce qu'il est doux de mourir ?

Les jeunes guerriers. — Qu'il est insensé, celui qui s'écrie : Sauvez-moi de la mort ! Il devrait plutôt dire : Sauvez-moi de la vie ! O mort ! que tu es belle au milieu des combats ! que tu nous paraissais éloquente lorsque tu nous parlais de la patrie, en nous montrant la gloire !

Les enfants. — Il nous faut un berceau de trois pieds ; notre tombeau n'est pas plus long. Notre mère nous suffit pour nous porter dans ses bras aux bocages de la mort. Nous tomberons de son sein sur le gazon de la tombe, comme une larme du matin tombe de la tige d'un lis parmi l'herbe où elle se perd.

Les Sachems. — La mort est un bien pour les sages ; lui plaire est leur unique étude ; ils passent toute leur vie à en contempler les charmes. Cet infortuné se roule sur sa couche ; ses yeux sont ardents, jamais ses paupières ne les recouvrent ; son cœur est plein de soupirs : mais tout à coup les soupirs de son cœur s'exhalent ; ses yeux se ferment doucement ; il s'allonge sur sa couche. Qu'est-il arrivé ? La mort. Infortuné, où sont tes douleurs ?

Chœur des prêtres. — La vie est un torrent : ce torrent laisse après lui, en s'écoulant, une ravine plus ou moins profonde que

le temps finit par effacer.

L’hymne de la mort était à peine achevé que la foule se dispersa. Les paroles du grand-prêtre au milieu de la pompe funèbre faisaient le sujet de tous les entretiens et l’objet de toutes les inquiétudes. Mais déjà les sachems et les chefs des jeunes gens qui connaissaient le secret étaient convoqués au Rocher du Conseil : le jongleur leur raconte l’apparition du fantôme et la soustraction d’une partie des épis de la gerbe.

Les conjurés pâlissent. Outougamiz se lève, il s’écrie :

— Vous le voyez, sachems, jamais complot plus impie ne fut formé par des hommes. Le Grand-Esprit le désapprouve ; il rappelle de la mort un de nos ancêtres pour enlever les roseaux sanglants. Le ciel a parlé, abandonnons un projet funeste. Quoi ! ce sont ces hommes que vous avez invités à vos fêtes, qui aujourd’hui même ont rendu les derniers honneurs à Chactas, ce sont ces hommes que vous prétendez égorger ! Ils avaient partagé vos plaisirs et vos douleurs ; leurs rires et leurs larmes étaient sincères, et vous leur répondiez par de faux sourires et des larmes feintes ! Sachems ! Outougamiz ne sait point savourer le meurtre et le crime : il n’est point un vieillard, il n’est point un oracle, mais il vous annonce, par la voix de ce Manitou d’or qu’il porte sur son cœur, qu’un pareil forfait, s’il est exécuté, amènera l’extermination des Natchez et la ruine de la patrie.

Ce discours étonna le conseil : on ne savait où Outougamiz le Simple avait trouvé de telles paroles ; mais, à l’exception de deux ou trois sachems, tous les autres repoussèrent l’opinion généreuse du jeune guerrier. Adario donna des louanges aux sentiments de son neveu, mais il s’éleva avec force contre les étrangers.

— Cessons, s’écria-t-il, de nous apitoyer sur le sort des blancs. À entendre Outougamiz, ne dirait-on pas que notre pays est libre, que nous cultivons en paix nos champs ? Qu’est-il donc arrivé ? quel heureux soleil a tout à coup brillé sur nos destinées ? J’en appelle à tous les guerriers ici présents, ne sommes-nous pas dépouillés et plus opprimés que jamais ? Il

suffirait donc que ces étrangers qui ont tué mon fils, qui ont massacré la vieille compagne de mes jours, qui ont réduit ma fille au dernier degré de misère ; il suffirait que ces étrangers vinssent se promener au milieu de nos fêtes, pour qu'Adario oubliât ce qu'il a perdu, pour qu'il renonçât à une vengeance légitime, pour qu'il consentît à la servitude de sa patrie, pour qu'il trompât tant de nations associées à notre cause, et dont l'indépendance a été confiée à nos mains ! Puisse la terre dévorer les Natchez avant qu'ils se rendent coupables d'une telle lâcheté, d'un aussi abominable parjure !

Adario fut interrompu par les acclamations les plus vives et par le cri répété de mort aux blancs ! Aussitôt que le vieillard se put faire entendre de nouveau, il reprit la parole :

— Sachems, abandonner l'entreprise est impossible ; mais exécuterons-nous notre dessein le jour où le dernier des trois roseaux qui restent sera brûlé ; attendrons-nous le jour qui avait été marqué avant l'enlèvement des huit roseaux ? Sachems, prononcez.

Une violente agitation se manifesta dans l'assemblée : les uns demandaient que le massacre eût lieu aussitôt que les roseaux restants seraient brûlés ; ils prétendaient que telle était la volonté des génies, puisqu'ils avaient permis qu'une partie de la gerbe fût ravie sur l'autel ; les autres insistaient pour qu'on ne frappât le grand coup qu'à l'expiration du terme primitivement fixé.

— Quelle folie, s'écriait le chef des Chicassaws, d'entreprendre la destruction de vos ennemis avant que toutes les chairs rouges soient arrivées ! Il nous manque encore cinq tribus des plus puissantes. D'ailleurs ne ferons-nous pas avorter le dessein général en commençant trop tôt ? Si le plan est exécuté ici huit jours avant qu'il le soit ailleurs, n'est-il pas certain que les autres colonies de nos oppresseurs échapperont à la vengeance commune, et que, bientôt réunies, elles viendront nous exterminer ? Pour attaquer nos ennemis dans trois jours, il faudrait pouvoir prévenir de cette nouvelle résolution les divers peuples conjurés : or, trois jours suffisent-ils aux plus rapides messagers pour se rendre chez

tous les peuples ?

Ondouré appuya l’opinion des Chicassaws : René n’était pas arrivé ; le serait-il dans trois jours, et si l’on précipitait le massacre, n’y pourrait-il pas échapper ? Le tuteur du soleil rejeta avec mépris l’idée que le Grand-Esprit avait envoyé un mort dérober les roseaux du temple ; il accusa de lâcheté les gardiens, et déclara que bientôt il connaîtrait le prétendu fantôme.

Le jongleur repoussa vivement cette attaque : soit qu’il crut ou ne crût pas au fantôme, il lui importait de défendre son art et de soutenir l’honneur des prêtres. Les Yazous, les Miamis et une partie des Natchez combattirent à leur tour l’avis des Chicassaws et d’Ondouré. Tous les guerriers parlaient à la fois ; des contradictions on en vint aux insultes : les conjurés se levaient, se rasseyaient, criaient, se saisissaient les uns les autres par le manteau, se menaçaient du geste, des regards et de la voix ; enfin, un sachem yazou, renommé parmi les sauvages, parvint à se faire écouter : il combattit l’avis des Chicassaws.

Il soutint d’abord qu’il était possible qu’avant l’enlèvement d’une partie de la gerbe, il y eût déjà erreur ou dans le nombre des roseaux aux Natchez, ou dans celui des roseaux placés chez les autres nations ; qu’ainsi rien ne prouvait que la vengeance put être exécutée partout le même jour. Ensuite il ajouta que la disparition des huit roseaux dans le temple des Natchez était certainement un effet de la volonté des génies ; que cette même volonté aurait aussi retiré le même nombre de roseaux chez tous les peuples conjurés, et que par conséquent l’extermination aurait lieu partout le même jour. À ces raisons politiques et religieuses le chef des Yazous joignit une raison d’intérêt, qui, faisant varier les Chicassaws, fixa l’opinion du conseil :

— Des pirogues chargées de grandes richesses pour les blancs du haut fleuve se sont, dit le sachem, arrêtées au fort Rosalie ; elles n’y resteront que quelques jours : si nous exterminons les Français avant le départ de ces pirogues, nous nous emparerons de ce trésor.

Les Chicassaws, dont la cupidité était connue de tous les Indiens, feignirent d'être convaincus par l'éloquence du Yazou ; ils ne l'étaient que par leur avarice : ils revinrent à l'avis d'exécuter le plan arrêté dans la nuit où serait brûlé le dernier des trois roseaux restés sous l'autel. L'immense majorité du conseil adopta cette résolution.

On convint de continuer les grands jeux, comme si Chactas n'était pas mort et comme si le jour de l'exécution n'était pas avancé. On convint encore de n'instruire les jeunes guerriers de la conjuration que quelques heures avant le massacre.

Ces délibérations prises, l'assemblée se sépara : Outougamiz sortit du conseil avec une espèce de joie. En traversant les forêts, au milieu de la nuit, pour retourner à la cabane de Céluta, il se disait :

— Si René n'arrive pas dans trois jours, il est sauvé !

Mais bientôt il vint à penser que si René revenait avant l'expiration de ces trois jours, l'heure de sa mort serait considérablement avancée, et que l'on aurait huit jours de moins pour profiter des chances favorables.

Le jeune sauvage se mit alors à compter le peu de moments que le frère d'Amélie avait peut-être à passer sur la terre. La nouvelle détermination du conseil avait forcé ses idées de se fixer sur un objet affreux ; elle avait ravivé ses blessures, elle avait fait sortir son âme de l'engourdissement de la douleur. Le désespoir d'Outougamiz lui arracha des cris épouvantables ; les échos répétèrent ses cris, et les Natchez, qui les entendirent, crurent ouïr le dernier soupir de la patrie.

Céluta reconnut la voix de son frère ; elle sort précipitamment de son foyer, elle court dans les bois, elle appelle l'ami de René, elle le suit au cri de sa douleur.

— Qui m'appelle ? dit Outougamiz.

— C'est ta sœur, répond Céluta.

— Céluta ! dit Outougamiz, s'approchant d'elle ; si c'est toi, Céluta, oh ! que tu es malheureuse !

— René est-il mort ? s'écria Céluta en arrivant à son frère.

— Non, repartit Outougamiz, mais l'heure de sa mort est avancée. C'est dans trois jours le jour fatal ! Dans trois jours

c’en est fait de René, de moi, de toi, de toute la terre.

À peine avait-il prononcé ces mots, que Céluta, d’une voix extraordinaire et étouffée, murmura ces mots :

— C’est moi qui le tue !

Par les paroles de son frère, Céluta avait tout à coup compris l’autre conséquence de l’anticipation du jour du massacre. En effet, si René, au lieu de prolonger son absence, reparaissait tout à coup aux Natchez, c’était sa femme alors qui, au lieu de le sauver par l’enlèvement des roseaux, aurait précipité sa perte. Longtemps Céluta, affaissée par la douleur, fit de vains efforts pour parler ; enfin, la voix s’échappant en sanglots du fond de sa poitrine :

— C’est moi qui ai dérobé les roseaux !

— Malheureuse ! s’écrie son frère, c’est toi !… toi ! sacrilège, parjure, homicide !

— Oui, reprit Céluta désespérée, c’est moi, moi qui ai tout fait ! punis-moi : dérobe-moi pour jamais à la lumière du jour, rends-moi ce service fraternel. Les tourments de ma vie sont maintenant au-dessus de mon courage.

Outougamiz, anéanti, s’appuyait contre le tronc d’un arbre : il ne parlait plus, sa douleur le submergeait. Il rompt enfin le silence :

— Ma sœur, dit-il, vous êtes très malheureuse ! très malheureuse ! plus malheureuse que moi !

Céluta restait muette comme le rocher. Outougamiz reprit :

— Vous êtes obligée en conscience d’être une seconde fois parjure, de révéler le secret à René : ce secret est maintenant le vôtre, c’est vous qui assassinez mon ami ; mais je dois aussi vous dire une chose, c’est que moi me voilà forcé d’avertir les sachems : vous ne voulez pas que je sois votre complice, que je trahisse mon serment.

Outougamiz s’arrêta un moment après ces mots, puis ajouta :

— Oui, c’est là notre devoir à tous deux : dites le secret à René, quand René reviendra, moi je dirai votre secret aux sachems : si mon ami a le temps de se sauver, ma joie sera comme celle du ciel ; mais soyez prompte, car il faut que je

révèle ce que vous allez faire.

Le simple et sublime jeune homme s’éloigna.

Ondouré était revenu du conseil l’esprit agité : la majorité de l’assemblée s’était prononcée contre son opinion. Le crime perdait aux yeux de cet homme la plus grande partie de son charme si René n’était enveloppé dans le massacre et si Céluta n’était le prix du forfait. Il résolut de se rendre à la demeure de cette femme, que tout semblait abandonner jusqu’à Outougamiz lui-même. Peut-être Céluta avait-elle recu quelques nouvelles de René ; peut-être était-ce cette épouse ingénieuse et fidèle qui avait dérobé les roseaux du temple : il importait au tuteur du soleil de s’éclairer sur ces deux points.

Il arriva à la cabane de Céluta au moment où la sœur d’Outougamiz venait d’en sortir, attirée au dehors par les cris de son frère. L’intérieur de la hutte était à peine éclairé par une lampe suspendue au foyer. Ondouré visita tous les coins de cet asile de la douleur. il ne trouva personne, excepté la fille de René, qui dormait dans un berceau auprès du lit de sa mère, et qu’il fut tenté de plonger dans un éternel sommeil.

La couche de la veuve et de l’enfant, au lieu d’appeler dans le cœur du monstre la pitié et le remords, n’y réveilla que les feux de l’amour et de la jalousie. Ondouré sentit une flamme rapide courir dans la moelle de ses os : ses yeux se chargèrent de voluptés, ses sens s’embrasèrent : l’obscurité, la solitude et le silence sollicitaient le désir. Ondouré se précipite sur la couche pudique de Céluta et lui prodigue les embrassements et les caresses ; il y cherche l’empreinte des grâces d’une femme ; il y colle ses lèvres avides et couvre de baisers ardents les plis du voile qui avaient pu toucher ou la bouche ou le sein de la beauté. Dans sa frénésie, il jure qu’il périra ou qu’il obtiendra la réalité des plaisirs dont la seule image allume le désir des passions dans son âme. Mais Céluta, qui pleure au fond des bois avec son frère ne reparaît pas, et Ondouré, dont tous les moments sont comptés, est obligé de quitter la cabane.

Une femme, ou plutôt un spectre, s’avance vers lui : à peine eut-il quitté le toit souillé de sa présence, qu’il se trouve face à

face d’Akansie.

— J’ai trop longtemps, dit la mère du jeune soleil, j’ai trop longtemps supporté mes tourments. Lorsque après avoir appris ta visite à ma rivale, je t’ai ordonné de comparaître devant moi, tu ne m’as pas obéi. Je te retrouve sortant encore de ce lieu, où tes pas et les miens sont enchaînés par Athaensic : misérable ! je ne t’adresse plus de reproches : l’amour s’éteint dans mon cœur ; tu es au-dessous du mépris ; mais j’ai des crimes à expier, une vengeance à satisfaire. Je t’en ai prévenu, je vais me dénoncer aux sachems et te dénoncer avec moi : tes complots, tes forfaits, les miens, vont être révélés ; justice sera faite pour tous.

Ondouré fut d’autant plus effrayé de ces paroles, qu’à la lumière du jour naissant il n’aperçut point sur le visage d’Akansie cette langueur qui lui apprenait autrefois combien la femme jalouse était encore amante ; il n’y avait que sécheresse et désespoir dans l’expression des traits d’Akansie. Ondouré prend aussitôt son parti.

Non loin de la cabane de Céluta était un marais, repaire impur des serpents Ondouré affecte un violent repentir ; il feint d’adorer celle qu’il n’a jamais aimée ; il l’entoure de ses bras suppliants, la conjure de l’écouter Akansie se débat entre les bras du scélérat, l’accable de ces reproches que la passion trahie, que le mépris longtemps contenu, savent si bien trouver :

— Si vous ne voulez pas m’entendre, s’écrie le tuteur du soleil, je vais me donner la mort.

Akansie était bien criminelle, mais elle avait tant aimé ! il lui restait de cet amour une certaine complaisance involontaire ; elle se laisse entraîner vers le marais, prêtant l’oreille à des excuses qui ne la trompaient plus, mais qui la charmaient encore. Ondouré, toujours se justifiant, et toujours marchant avec sa victime, la conduit dans un lieu écarté. Il affecte le langage de la passion : que son amante offensée daigne seulement lui sourire, et il va passer à ses pieds une vie de reconnaissance et d’adoration ! Akansie sent expirer sa colère ; Ondouré, feignant un transport d’amour, se prosterne devant

son idole.

Akansie se trouvait alors sur une étroite levée qui séparait des eaux stagnantes, où une multitude de serpents à sonnettes se jouaient avec leurs petits aux derniers feux de l'automne. Ondouré embrasse les pieds d'Akansie, les attire à lui ; l'infortunée tombe en arrière et roule dans l'onde empoisonnée ; elle y plonge de tout son poids. Les reptiles, dont le venin augmente de subtilité quand ils ont une famille à défendre, font entendre le bruit de mort ; s'élançant tous à la fois, ils frappent de leur tête aplatie et de leur dent creuse l'ennemie qui vient troubler leurs ébats maternels.

La joie du crime rayonna sur le front d'Ondouré. Akansie luttant contre un double trépas, au milieu des serpents et de l'onde, s'écriait :

— Je l'ai bien mérité ! homme affreux ! couronne tes forfaits ; va immoler tes dernières victimes, mais sache que ton heure est aussi arrivée.

— Eh bien ! répondit l'infâme, jetant le masque, oui, c'est moi qui te tue, parce que tu me voulais trahir. Meurs, tous mes forfaits sont les tiens. Je brave tes menaces ! désormais il n'est plus de rémission pour moi, mon dernier soupir sera pour un nouveau crime et pour un amour qui fait ton supplice. Tu n'auras pas la tête de Céluta, mais je lui prodiguerai les baisers que tu m'as permis de donner à cette tête charmante !

Ondouré, mugissant comme s'il eût déjà habité l'enfer, abandonne la femme qui lui avait fait tous les sacrifices.

Dieu fit sentir à l'instant même à ce réprouvé un avant-goût des vengeances éternelles. Quelques chasseurs se montrèrent sur la levée ; ils avaient reconnu le tuteur du soleil et s'avançaient rapidement vers lui. Akansie flottait encore sur les eaux ; il était impossible de la dérober à la vue des chasseurs ; ils allaient s'empresser de la secourir : ne pouvait-elle pas conserver assez de vie pour parler quand elle serait déposée sur le rivage ? L'effroi d'Ondouré glaça un moment son cœur, mais il revint bientôt à lui, et se montra digne de son crime. Le moyen de tromper qu'il prit n'était complètement sûr, mais il était le seul qui lui restât à prendre ;

il l’aurait du moins opposé à une accusation d’assassinat. Ondouré appelle donc les guerriers avec tous les signes du plus violent désespoir :

— À moi, s’écriait-il, aidez-moi à sauver la femme-chef, qui vient de tomber dans cet abîme.

Et feignant de secourir Akansie, il essayait de lui plonger la tête dans l’eau.

Les chasseurs se précipitent, écartent les serpents avec des branches de tamarin, et retirent du marais la mère du jeune soleil.

Elle ne donna dans le premier moment aucun signe de vie, mais bientôt quelques mouvements se manifestèrent, ses yeux s’ouvrirent, son regard fixe tomba sur Ondouré, qui recula trois pas comme sous l’œil du Dieu vengeur.

Des cris étouffés, qui ressemblaient au râle de la mort, s’échappèrent peu à peu du sein d’Akansie. Elle s’agite et rampe sur la terre ; on eût dit des reptiles qui l’avaient frappée. Sa peau, par l’effet ordinaire de la morsure du serpent à sonnettes, était marquée de taches noires, vertes et jaunes ; une teinte livide et luisante couvre ces taches, comme le vernis couvre un tableau. Les doigts de la femme coupable étaient crevés ; une écume impure sortait de sa bouche : les chasseurs contemplaient avec horreur le vice châtié de la main du Grand-Esprit.

Céluta, qui revenait des bois voisins et qui regagnait sa cabane par la levée du marais, fut un nouveau témoin envoyé du ciel à cette scène. À l’aspect de la femme punie, elle fut saisie d’une pitié profonde, et lui prodigua des soins et des secours. Akansie, reconnaissant la généreuse Indienne, fit des efforts extraordinaires pour parler ; mais sa langue enflée ne laissait sortir de sa bouche que des sons inarticulés. Lorsqu’elle s’aperçut qu’elle ne se pouvait faire entendre, le désespoir s’empara d’elle ; elle se roula sur la terre, qu’elle mordait dans les convulsions de la mort.

— Grand-Esprit, s’écria Céluta, accepte le repentir de cette pauvre femme ! pardonne-lui comme je lui pardonne, si jamais elle m’a offensée !

À cette prière, des espèces de larmes voulurent couler des yeux d'Akansie ; il se répandit sur son front une sérénité qui l'aurait embellie si quelque chose avait pu effacer l'horreur de ses traits. Ses lèvres ébauchèrent un sourire d'admiration et de gratitude : elle expira sans douleur, mais en emportant le fatal secret. Ondouré, délivré de ses craintes, remercia intérieurement le ciel, épouvanté de sa reconnaissance. Céluta, reprenant le chemin de sa retraite, disait au soleil qui se levait :

— Soleil, tu viens de voir en deux matins la mort de Chactas et celle d'Akansie ; rends la mienne semblable à la première.

Ondouré fit avertir les parents de la femme-chef d'enlever le corps d'Akansie. Afin de ne pas effrayer l'imagination. des conjurés par le spectacle d'une seconde pompe funèbre, les sachems décidèrent que les funérailles (qui ne devaient jamais être célébrées) n'auraient lieu qu'après le massacre.

Devenu plus puissant que jamais par la mort de la femme-chef, le tuteur du soleil, ne se souvenant ni d'avoir été aimé d'Akansie ni de l'avoir assassinée, se rendit à la vallée des Bois. Les jeux avaient recommencé : Outougamiz, par ordre des vieillards, s'était venu mêler à ces jeux. Quelques moments de réflexion lui avaient suffi pour le tranquilliser sur le pieux larcin de sa sœur ; il lui semblait moins nécessaire d'en instruire immédiatement le conseil, puisque René n'était pas arrivé et que Céluta ne pouvait confier le secret à René absent. En supposant même le retour du frère d'Amélie, Outougamiz avait une telle confiance dans la vertu de Céluta, qu'il était sûr qu'elle se tairait, même après avoir rendu le secret plus fatal. Enfin, quand Outougamiz se hâterait de tout apprendre aux sachems, les sachems feraient peut-être mourir Céluta sans utilité pour personne, car le massacre n'en aurait pas moins lieu. Et qui pouvait dire s'il était bon ou mauvais que le jour de ce massacre fût retardé ou avancé pour le destin du guerrier blanc ?

Telles étaient les réflexions d'Outougamiz. Le frère et la sœur comptaient maintenant chaque heure écoulée ; ils regardaient si le soleil baissait à l'horizon, si l'éphémère, qui

sort des eaux à l’approche du soir, commençait à voler dans les prairies ; ils se disaient :

— Encore un moment passé, et René n’est pas revenu !

Nos illusions sont sans terme ; détrompés mille fois par l’amertume du calice, nous y reportons sans cesse nos lèvres avides.

Les ennemis s’étant refusés à recevoir le calumet de paix, René avait renvoyé les guerriers porteurs des présents pour les Illinois, et il revenait seul aux Natchez. Accablé du passé, n’espérant rien de l’avenir, insensible à tout, hors à la raison de Chactas, à l’amitié d’Outougamiz et à la vertu de Céluta, il ne soupçonnait pas qu’on en voulut à sa vie ; ses ennemis étaient loin de savoir à leur tour à quel point il y tenait peu. Les Natchez l’accusaient de crimes imaginaires ; ils l’avaient condamné pour ces crimes, et il ne pensait pas plus aux Natchez qu’au reste du monde ; ses idées comme ses désirs habitaient une région inconnue.

Un jour, dans la longue route qu’il avait à parcourir, il arriva à une grande prairie dépouillée d’arbres ; on n’y voyait qu’une vieille épine couverte de fleurs tardives, qui croissait sur le bord d’un chemin indien. Le soleil approchait de son couchant lorsque le frère d’Amélie parvint à cette épine. Résolu de passer la nuit dans ce lieu, il aperçut un gazon sur lequel étaient déposées des gerbes de maïs ; il reconnut la tombe d’un enfant et les présents maternels. Remerciant la Providence de l’avoir appelé au festin des morts, il s’assit entre deux grosses racines de l’épine, qui se tordaient au-dessus de la terre. La brise du soir soufflait par intervalles dans le feuillage de l’arbre ; elle en détachait les fleurs, et ces fleurs tombaient sur la tête de René en pluie argentée. Après avoir pris son repas, le voyageur s’endormit au chant du grillon.

La mère, qui avait couché l’enfant sous l’herbe au bord du chemin, vint à minuit apporter des dons nouveaux et humecter de son lait le gazon de la tombe. Elle crut distinguer une espèce d’ombre ou de fantôme étendu sur la terre ; la frayeur la saisit, mais l’amour maternel, plus fort que la frayeur, l’empêche de reculer. S’avançant à pas silencieux vers l’objet

inconnu, elle vit un jeune blanc qui dormait la face tournée vers les étoiles, un bras jeté sur sa tête. L'Indienne se glisse à genoux jusqu'au chevet de l'étranger qu'elle prenait pour une divinité propice. Quelques insectes voltigeant autour du front de René, elle les chassait doucement, dans la crainte de réveiller l'esprit et dans la crainte aussi d'éloigner l'âme de l'enfant, qui pouvait errer autour du bon génie. La rosée descendait avec abondance : la mère étendit son voile sur ses deux bras, et le soutint ainsi au-dessus de la tête de René :

— Tu réchauffes mon enfant, disait-elle en elle-même, il est juste que je te fasse un abri.

Quelques sons confus et bientôt quelques paroles distinctes échappent aux lèvres du frère d'Amélie ; il rêvait de sa sœur : les mots qu'il laissait tomber étaient tour à tour prononcés dans sa langue maternelle et dans la langue des sauvages. L'Indienne voulut profiter de cet oracle ; elle répondait à René à mesure qu'il murmurait quelque chose. Il s'établit entre elle et lui un dialogue :

— Pourquoi m'as-tu quitté ? dit René en natchez.

— Qui ? demanda l'Indienne.

René ne répondit point.

— Je l'aime, dit le frère d'Amélie un moment après.

— Qui ? dit encore l'Indienne.

— La mort, repartit René en français.

Après un assez long silence, René dit :

— Est-ce là le corps que je portais ?

Et il ajouta d'une voix élevée :

— Les voici tous : Amélie, Céluta, Mila, Outougamiz, Chactas, d'Artaguette !

René poussa un soupir, se tourna du côté du cœur et ne parla plus. Le bruit que l'Indienne fit malgré elle, en se voulant retirer, réveilla le frère d'Amélie. Il fut d'abord étonné de voir une femme à ses côtés, mais il comprit bientôt que c'était la mère de l'enfant dont il foulait le tombeau. Il lui imposa les mains, poussa les trois cris de douleur, et lui dit :

— Pardonne-moi, j'ai mangé une partie de la nourriture de ton fils ; mais j'étais voyageur, et j'avais faim ; ton fils m'a

donné l’hospitalité.

— Et moi, dit l’Indienne, je croyais que tu étais un génie, et je t’ai interrogé pendant ton sommeil.

— Que t’ai-je dit ? demanda René.

— Rien, repartit l’Indienne.

René s’était égaré : il s’enquit du chemin qu’il devait suivre :

— Tu tournes le dos aux Natchez, répondit la femme sauvage ; en continuant à marcher vers le nord, tu n’y arriveras jamais !

Destinée de l’homme ! si René n’eût point rencontré cette femme, il se fût éloigné de plus en plus du lieu fatal. L’Indienne lui montra sa route, et le quitta après lui avoir recommandé l’enfant qu’elle avait perdu.

Il se leva enfin le jour qui devait être suivi d’une nuit si funeste ! Céluta et son frère le passèrent à parcourir les bois, toujours dans la crainte d’y rencontrer René, toujours dans l’espoir de l’arrêter s’ils le rencontraient, toujours regrettant Mila si légère dans sa course, si heureuse dans ses recherches.

Le jeu des osselets, commencé après la partie de la balle, gagnée par les Natchez, avait continué dans la vallée des Bois. Une heure avant le coucher du soleil, le sachem d’ordre se présente aux différents groupes des joueurs, et dit à voix basse :

— Quittez le jeu, retournez à vos tentes ; attendez-y le sachem de votre nation.

Les jeunes gens se regardent avec étonnement, et, laissant tomber les osselets, se retirent. La nuit vint. Le ciel se couvrit d’un voile épais : toutes les brises expirèrent ; des ténèbres muettes et profondes enveloppèrent le désert.

Après mille courses inutiles, Céluta était rentrée dans sa cabane : quelques heures de plus écoulées, et René était mort ou sauvé ! L’amante qui tant de fois avait désiré le retour de son bien-aimé, l’épouse qui si souvent s’était levée avec joie, croyant reconnaître les pas de son époux, tremblait à présent au moindre bruit, et n’implorait que le silence. Naguère Céluta eût donné tout son sang pour épargner la plus petite douleur au frère d’Amélie ; maintenant elle eût béni un accident

malheureux qui, sans être mortel, eût arrêté le guerrier blanc loin des Natchez. Au fort Rosalie on était loin d'être rassuré : Chépar seul s'obstinait à ne vouloir rien voir. De nouveaux courriers du gouverneur général, du capitaine d'Artaguette et du père Souël, annonçaient l'existence d'un complot. Le conseil était rassemblé, et le nègre Imley, saisi dans les bois, avait été amené devant ce conseil.

Les renseignements envoyés par le missionnaire étaient exacts et détaillés ; ils désignaient Ondouré comme chef de la conjuration. Imley interrogé nia tout, hors ce qu'il ne pouvait nier, sa propre fuite. Il dit qu'il avait quitté son maître comme l'oiseau reprend sa liberté quand il trouve la porte de sa cage ouverte. Pressé par des questions insidieuses, et certain qu'il était d'être condamné à mort, le nègre, au lieu de répondre, se prit à railler ses juges : il répétait leurs gestes, affectait leur air, contrefaisait leur voix avec un talent d'imitation extraordinaire. Febriano surtout excitait sa verve comique, et il fit du commandant une copie si ressemblante, qu'un rire involontaire bouleversa le conseil. Chépar, furieux, ordonna d'appliquer l'esclave à la torture, ce qui fut sur-le-champ exécuté. L'Africain brava les tourments avec une constance héroïque, continuant ses moqueries au milieu des douleurs, et ne laissant pas échapper un mot qui pût compromettre le secret des sauvages. On le retira de la gêne pour le réserver au gibet. Alors il se mit à chanter Izéphar, à rire, à tourner sur lui-même, à frapper des mains, à gambader malgré le disloquement de ses membres, et tout à coup il tomba mort : il s'était étouffé avec sa langue, genre de suicide connu de plusieurs peuplades africaines. Mélange de force et de légèreté, le caractère d'Imley ne se démentit pas un moment : ce noir n'aima que l'amour et la liberté, et il traita l'un et l'autre avec la même insouciance que la mort et la vie.

Le commandant regarda l'aventure d'Imley comme celle d'un esclave fugitif, qui n'avait aucun rapport avec les desseins qu'on supposait aux sauvages. Il traita les missionnaires de poltrons ; il accusa les colons de répandre inconsidérément des alarmes aussitôt qu'ils perdaient un

nègre. Poussé par Febriano, vendu aux intérêts d’Ondouré, mais qui ignorait le complot, Chépar s’emporta jusqu’à faire mettre aux fers des habitants qui demandaient à s’armer et parlaient de se retrancher sur les concessions. Il refusait de croire à une conjuration qui s’achevait en ce moment même sous ses pas, dans le sein de la terre.

Les jeunes guerriers, après avoir quitté les jeux, s’étaient armés. Le sachem d’ordre avait reparu : heurtant doucement dans les ténèbres à la porte de chaque cabane, il avait dit :

— Que les jeunes guerriers se rendent par des chemins divers au lac souterrain ; ils y trouveront les sachems ; que les femmes, après le départ des guerriers, s’enferment dans leurs cabanes ; qu’elles y veillent en silence et sans lumière.

Aussitôt les jeunes guerriers se glissent à travers les ténèbres jusqu’au lieu du rendez-vous. Les portes des huttes se referment sur les femmes et sur les enfants ; les lumières s’éteignent : tous les sauvages quittent le désert, hors quelques sentinelles placées çà et là derrière les arbres. Outougamiz, avec le reste de sa tribu, descendit au lac souterrain.

À l’orient du grand village des Natchez, dans la même cyprière où s’élevait le temple d’Athaensic, s’ouvre perpendiculairement, comme le soupirail d’une mine, une caverne profonde. On n’y peut pénétrer qu’à l’aide d’une échelle et d’un flambeau. À la profondeur de cent pieds se trouve une grève qui borde un lac. Sur ce lac, semblable à celui de l’empire des ombres, quelques sauvages, pourvus de torches et de fanaux, eurent un jour l’audace de s’embarquer. Autour du gouffre ils n’aperçurent que des rochers stériles hérissant des côtes ténèbreuses ou suspendues en voûtes au-dessus de l’abîme. Des bruits lamentables, d’effrayantes clameurs, d’affreux rugissements, assourdissaient les navigateurs à mesure qu’ils s’enfonçaient dans ces solitudes d’eau et de nuit. Entraînés par un courant rapide et tumultueux, ce ne fut qu’après de longs efforts que ces audacieux mortels parvinrent à regagner le rivage, épouvantant de leurs récits quiconque serait tenté d’imiter leur

exemple.

Tel était le lieu que les conjurés avaient fixé pour celui de leur assemblée. C’était de cette demeure souterraine que la liberté du Nouveau-Monde devait s’élancer, qu’elle devait rappeler à la lumière du jour ces peuples ensevelis par les Européens dans les entrailles de la terre. Déjà les jeunes guerriers étaient réunis et attendaient la révélation du mystère que les sachems leur avaient promise.

Au bord du lac était un grand fragment de rocher ; les jongleurs l’avaient transformé en autel. On y voyait, à la lueur d’une torche, trois hideux marmousets de tailles inégales. Celui du centre, Manitou de la liberté, surpassait les autres de toute la tête ; dans ses traits, grossièrement sculptés, on reconnaissait le symbole d’une indépendance rude, ennemie du joug des lois, impatiente même des chaînes de la nature. Les deux autres figures représentaient, l’une les chairs rouges, l’autre les chairs blanches. Un feu d’ossements brûlait devant ces idoles en jetant une lumière enfumée et une odeur pénétrante. Du sang humain, des poisons exprimés de divers serpents, des herbes vénéneuses, cueillies avec des paroles cabalistiques, remplissaient un vase de cyprès. Un vent nocturne se leva sur le lac, dont les flots montèrent aux voûtes de l’abîme : la tempête dans les flancs de la terre, les idoles menaçantes, le bassin de sang, le feu mortuaire, les prêtres agitant des vipères avec des évocations épouvantables, la foule des sauvages, dans leurs habillements bizarres et divers, toute cette scène, entourée par les masses des rochers souterrains, donnait une idée du Tartare.

Soudain un des jongleurs, les bras tendus vers le lac, s’écrie :

— Divinité de la vengeance, est-ce toi qui sors de l’abîme avec cet orage ? Oui, tu viens : reçois nos vœux !

Le jongleur lance une vipère dans les flots ; un autre prêtre répand le bassin de sang sur le feu : une triple nuit s’étend sous les voûtes.

Quelques minutes s’écoulent dans l’obscurité, puis tout à coup une vive clarté illumine les vagues orageuses et les

rochers fantastiques. Les idoles ont disparu ; on n’aperçoit plus sur la pierre, autel de la vengeance, que le vieillard Adario, vêtu de la tunique de guerre, appuyé d’une main sur son casse-tête, tenant de l’autre un flambeau.

— Guerriers, dit-il, la liberté se lève, le soleil de l’indépendance, resté depuis deux cent cinquante neiges sous l’horizon, va éclairer de nouveau nos forêts. Jour sacré, salut ! Mon cœur se réjouit à tes rayons, comme le chêne décrépit au premier sourire du printemps ! Pour toi Adario a dépouillé ses lambeaux, il a lavé sa chevelure comme un jeune homme, il renaît au souffle de la liberté. Donnez trois poignards.

Le sachem jette trois poignards du haut du roc.

— Jeunes guerriers, vous n’êtes pas assemblés ici pour délibérer ; vos sachems ont prononcé pour vous au rocher du Lac, dans le conseil général des peuples ; ils ont juré de purger nos déserts des brigands qui les infestent. Vous êtes venus seulement pour dévorer les ours étrangers. Le moment du festin est arrivé. Vous ne quitterez ces voûtes que pour marcher à la mort ou à la liberté. C’est la dernière fois que vous aurez été obligés de vous cacher dans les profondeurs de la terre, pour parler le langage des hommes. Donnez la hache.

Adario jette à ses pieds une hache teinte de sang.

Un cri de surprise mêlé de joie échappe au bouillant courage des jeunes guerriers. Adario reprend la parole :

« Tout est réglé par vos pères. Plongés dans le sommeil, nos oppresseurs ne soupçonnent pas la mort. Nous allons sortir de cette caverne divisés en trois compagnies, je conduirai les Natchez, et les mènerai, au travers des ombres, à l’escalade du fort. Vous, Chicassaws, sous la conduite de vos sachems, vous formerez le second corps, vous attaquerez le village des blancs au fort Rosalie. Vous, Miamis et Yazous, composant le troisième corps, guidés dans vos vengeances par Ondouré et par Outougamiz, vous détruirez les blancs dont les demeures sont dispersées dans les campagnes. Les esclaves noirs, qui comme nous vont briser leurs chaînes, seconderont nos efforts.

« Tels sont, ô jeunes guerriers ! les devoirs que vous êtes

appelés à remplir. Il ne s’agit pas de la cause particulière des Natchez : le coup que vous allez porter sera répété dans un espace immense. À l’instant où je vous parle, mille nations, comme vous cachées dans les cavernes, vont en sortir comme vous pour exterminer la race étrangère ; le reste des chairs rouges ne tardera pas à vous imiter.

Quant à moi, je n’ai plus qu’un jour à vivre : la nuit prochaine j’aurai rejoint Chactas, ma femme et mes enfants : il ne m’a été permis de leur survivre que pour les venger. Je vous recommande ma fille. »

Il dit, et jette son casse-tête au milieu des jeunes guerriers.

Une acclamation générale ébranle les dômes funèbres :

— Délivrons la patrie !

On vit alors un jeune guerrier monter sur la pierre auprès d’Adario : c’était Outougamiz ; il dit :

— Vous avez voulu me faire tuer le guerrier blanc, mon ami. Il n’est point arrivé : ainsi je ne le tuerai pas, mais je tuerai quiconque le tuera ! Vous voulez que j’égorge des chevreuils étrangers pendant la nuit ; je n’assassinerai personne. Quand le jour sera venu, si l’on combat, je combattrai. J’avais promis le secret, je l’ai tenu : dans quelques heures la borne de mon serment sera passée, je serai libre ; j’userai de ma liberté comme il me plaira. Guerriers, je ne sais point parler, parce que je n’ai point d’esprit, mais si je suis comme un ramier timide pendant la paix, je suis comme un vautour pendant la guerre : Ondouré, c’est pour toi que je dis cela : souviens-toi des paroles d’Outougamiz le Simple.

Outougamiz saute en bas du rocher, comme un plongeur qui se précipite dans les vagues ; quelque temps après on le chercha, et on ne le trouva plus.

Ondouré n’avait remarqué du discours du frère de Céluta que le passage où le jeune homme s’était applaudi de l’absence de René. Le tuteur du soleil ressentait de cette absence les plus vives alarmes ; il se voyait au moment d’exécuter le dessein qu’il avait conçu sans atteindre le principal but de ce dessein. Céluta, en dérobant les roseaux, pouvait s’applaudir d’avoir obtenu ce qu’elle avait désiré,

d’avoir sauvé son époux. Il n’y avait aucun moyen pour Ondouré de reculer la catastrophe ; et, comme dans toutes les choses humaines, il fallait prendre l’événement tel que le ciel l’avait fait.

Les guerriers sortirent du lac souterrain, et, cachés dans l’épaisseur de la cyprière, ils se divisèrent en trois corps. Assis à terre dans le plus profond silence, ils attendirent l’ordre de la marche. Minuit approchait ; le dernier roseau allait être brûlé dans le temple.

Que différemment occupée était Céluta dans sa cabane ! Tressaillant au plus léger murmure des feuilles, les yeux constamment fixés sur la porte, comptant par les battements de son cœur toutes les minutes de cette dernière heure, elle n’aurait pu supporter longtemps de telles angoisses sans mourir. À force d’avoir écouté le silence, ce silence s’était rempli pour elle de bruits sinistres : tantôt elle croyait ouïr des voix lointaines, tantôt il lui semblait entendre des pas précipités. Mais n’est-ce point en effet des pas qui font retentir le sentier désert ! ils approchent rapidement. Céluta ne peut plus se tromper ; elle se veut lever, les forces lui manquent ; elle reste enchaînée sur sa natte, le front couvert de sueur. Un homme paraît sur le seuil de la porte : ce n’est pas René ! c’est le bon grenadier de la Nouvelle-Orléans, le fils de la vieille hôtesse de Céluta, le soldat du capitaine d’Artaguette.

Il apportait un billet écrit du poste des Yasous par son capitaine. Quel bonheur, quel soulagement, dans la crainte et l’attente d’une grande catastrophe, de voir entrer un ami au lieu de la victime ou de l’ennemi que l’on attendait ! Céluta retrouve ses forces, se lève, court les bras ouverts au grenadier, mais tout à coup elle se souvient du péril général ; René n’est pas le seul Français menacé, tous les blancs sont sous le poignard ; un moment encore, et Jacques peut être égorgé.

— Fils de ma vieille mère de la chair blanche, s’écrie-t-elle, celui que vous cherchez n’est pas ici ; retournez vite sur vos pas, vous n’êtes pas en sûreté dans cette cabane ; au nom du Grand-Esprit, retirez-vous.

Le grenadier n’entendait point ce qu’elle disait ; il lui montrait le billet, qui n’était point pour René, mais pour elle-même. Céluta ne pouvait lire ce billet. Jacques et Céluta faisaient des gestes multipliés, tâchaient de se faire comprendre l’un de l’autre sans y pouvoir réussir. Dans ce moment un sablier qui appartenait à René, et avec lequel l’Indienne avait appris à diviser le temps, laisse échapper le dernier grain de sable qui annonçait l’heure expirée. Céluta voit tomber dans l’éternité la minute fatale : elle jette un cri, arrache le billet de la main de Jacques, et pousse le soldat hors de sa cabane. Celui-ci ayant rempli son message, et ne se pouvant expliquer les manières extraordinaires de Céluta, court à travers les bois, afin de gagner le fort Rosalie avant le lever du jour.

Que contenait le billet du capitaine ? On l’a toujours ignoré. À force de regarder la lettre, de se souvenir des paroles et des gestes du soldat, qui n’avait pas l’air triste, Céluta laisse pénétrer dans son cœur un rayon d’espérance ; pâle crépuscule bientôt éteint dans cette sombre nuit.

Maintenant chaque minute aux Natchez appartenait à la mort : quelques heures de plus d’absence, et René était à l’abri de la catastrophe, déjà commencée peut-être pour ses compatriotes. Ah ! si Céluta, aux dépens de sa vie, eût pu précipiter la fuite du temps ! Un nouveau bruit se fait entendre : sont-ce les meurtriers qui viennent chercher René dans sa cabane ? Ils ne l’y trouveront pas ! Serait-ce le frère d’Amélie lui-même ? Céluta s’élance à la porte : ô prodige ! Mila ! Mila échevelée, pâle, amaigrie, recouverte de lambeaux comme si elle sortait du sépulcre, et charmante encore ! Céluta recule au fond de la cabane ; elle s’écrie :

— Ombre de ma sœur, me viens-tu chercher ? le moment fatal est-il arrivé ?

— Je ne suis point un fantôme, répondit Mila, déjà tombée dans le sein de son amie ; je suis ta petite Mila.

Et les deux sœurs entrelaçaient leurs bras, mêlaient leurs pleurs, confondaient leurs âmes. Mila dit rapidement :

— Après la découverte du secret, Ondouré me fit enlever. Ils

m’ont enfermée dans une caverne et m’ont fait souffrir toutes sortes de maux ; mais je me suis ri des Allouez : cette nuit, je ne sais pourquoi, mes geôliers se sont éloignés de moi un moment ; ils étaient armés, et ils sont allés parler à d’autres guerriers sous des arbres. Moi, qui cherchais toujours les moyens de me sauver, j’ai suivi ces méchants. Je me suis glissée derrière eux : une fois échappée, ils auraient plus tôt attrapé l’oiseau dans la nue que Mila dans le bois. J’accours. Où est Outougamiz ? Le guerrier blanc est-il arrivé ? Lui as-tu dit le secret, comme je le lui vais dire ? Il y a encore huit nuits avant la catastrophe, si ce beau jongleur amoureux m’a dit vrai sur le nombre des roseaux.

— Oh, Mila ! s’écrie Céluta, je suis la plus coupable, la plus infortunée des créatures ! J’ai avancé la mort de René ; j’ai dérobé huit roseaux ; c’est à l’heure même où je te parle que le coup est porté.

— Tu as fait cela ! dit Mila ; je ne t’aurais pas crue si courageuse ! René est-il arrivé ?

— Non, repartit Céluta.

— Eh bien, dit Mila, que te reproches-tu ? Tu as sauvé mon libérateur ; tu n’as plus que quelques heures à attendre. Mais que fais-tu ? que fait Outougamiz pendant ces heures ? Tu commences toujours bien, Céluta, et tu finis toujours mal. Crois-tu que tu sauveras René en te contentant de pleurer sur ta natte ? Je ne sais point demeurer ainsi tranquille ; je ne sais point sacrifier mes sentiments ; je ne sais point douter de la vertu de mes amis, les soupçonner, m’attendrir sur une patrie impitoyable et garder le secret des assassins. Méchants, vous m’avez laissée échapper de mon tombeau, je viens révéler vos iniquités ! je viens sauver mon libérateur, s’il n’est point encore tombé entre vos mains !

Mila, échappée aux bras de sa sœur, fait en s’écriant :

— Nous perdons des moments irréparables.

Depuis le jour où René avait rencontré l’Indienne qui lui enseigna sa route, il s’était avancé paisiblement vers le pays des Natchez. À mesure qu’il marchait, il se trouvait moins triste ; ses noirs chagrins paraissaient se dissiper ; il touchait

au moment de revoir sa femme et sa fille, objets charmants qui n’avaient contre eux que le malheur dont le frère d’Amélie avait été frappé. René se reprochait sa lettre ; il se reprochait cette sorte d’indifférence qu’un chagrin dévorant avait laissée au fond de son cœur : démentant son caractère, il se laissait aller peu à peu aux sentiments les plus tendres et les plus affectueux ; retour au calme qui ressemblait à ce soulagement que le mourant éprouve avant d’expirer. Céluta était si belle ! Elle avait tant aimé René ! elle avait tant souffert pour lui ! Outougamiz, Chactas, d’Artaguette, Mila, attendaient René. Il allait retrouver cette petite société supérieure à tout ce qui existait sur la terre ; il allait élever sur ses genoux cette seconde Amélie qui aurait les charmes de la première, sans en avoir le malheur.

Ces idées, si différentes de celles qu’il nourrissait habituellement, amenèrent René jusqu’à la vue des bois des Natchez ; il sentit quelque chose d’extraordinaire en découvrant ces bois. Il en vit sortir une fumée qu’il prit pour celle de ses foyers ; il était encore assez loin, et il précipita sa marche. Le soleil se coucha dans les nuages d’une tempête, et la nuit la plus obscure (celle même du massacre) couvrit la terre.

René fit un long détour afin d’arriver chez lui par la vallée. La rivière qui coulait dans cette vallée ayant grossi, il eut quelque peine à la traverser ; deux heures furent ainsi perdues dans une nuit dont chaque minute était un siècle. Comme il commençait à gravir la colline sur le penchant de laquelle était bâtie sa cabane, un homme s’approcha de lui dans les ténèbres pour le reconnaître, et disparut.

Le frère d’Amélie n’était plus qu’à la distance d’un trait d’arc de la demeure qu’il s’était bâtie : une faible clarté s’échappant par la porte ouverte en dessinait le cadre au dehors sur l’obscurité du gazon.

Aucun bruit ne sortait du toit solitaire. René hésitait maintenant à entrer ; il s’arrêtait à chaque demi-pas ; il ne savait pourquoi il était tenté de retourner en arrière, de s’enfoncer dans les bois et d’attendre le retour de l’aurore.

René n’était plus le maître de ses actions ; une force irrésistible le soumettait aux décrets de la Providence : poussé presque malgré lui jusqu’au seuil qu’il redoutait de franchir, il jette un regard dans la cabane.

Céluta, la tête baissée dans son sein, les cheveux pendants et rabattus sur son front, était à genoux, les mains croisées, les bras levés dans le mouvement de la prière la plus humble et la plus passionnée. Un maigre flambeau, dont la mèche allongée par la durée de la veille obscurcissait la clarté, brûlait dans un coin du foyer. Le chien favori de René, étendu sur la pierre de ce foyer, aperçut son maître et donna un signe de joie, mais il ne se leva point, comme s’il eût craint de hâter un moment fatal. Suspendue dans son berceau à l’une des solives sculptées de la cabane, la fille de René poussait de temps en temps une petite plainte, que Céluta, absorbée dans sa douleur, n’entendait pas.

René, arrêté sur le seuil, contemple en silence ce triste et touchant spectacle ; il devine que ces vœux adressés au ciel sont offerts pour lui : son cœur s’ouvre à la plus tendre reconnaissance ; ses yeux, dans lesquels un brûlant chagrin avait depuis longtemps séché les larmes, laissent échapper un torrent de pleurs délicieux. Il s’écrie :

— Céluta ! ma Céluta !

Et il vole à l’infortunée, qu’il relève, qu’il presse avec ardeur. Céluta veut parler, l’amour, la terreur, le désespoir, lui ferment la bouche ; elle fait de violents efforts pour trouver des accents ; ses bras s’agitent, ses lèvres tremblent, enfin un cri aigu sort de sa poitrine ; et lui rendant la voix :

— Sauvez-le, sauvez-le ! Esprits secourables, emportez-le dans votre demeure !

Céluta jette ses bras autour de son époux, l’enveloppe, et semble vouloir le faire entrer dans son sein pour l’y cacher.

René prodigue à son épouse des caresses inaccoutumées.

— Qu’as-tu, ma Céluta ? lui disait-il ; rassure-toi. Je viens te protéger et te défendre.

Céluta, regardant vers la porte, s’écrie :

— Les voilà ! les voilà !

Elle se place devant René pour le couvrir de son corps.

— Barbares, vous n’arriverez à lui qu’à travers mon sein.

— Ma Céluta, dit René, il n’y a personne ; qui te peut troubler ainsi ?

Céluta frappant la terre de ses pieds :

— Fuis, fuis ! tu es mort ! Non, viens ; cache-toi sous les peaux de ma couche ; prends des vêtements de femme. L’épouse désolée, arrachant ses voiles, en veut couvrir son époux.

— Céluta, disait celui-ci, reprends ta raison ; aucun péril ne me menace.

— Aucun péril ! dit Céluta l’interrompant. N’est-ce pas moi qui te tue ? n’est-ce pas moi qui hâte ta mort ! n’est-ce pas moi qui en ai fixé le jour en dérobant les roseaux ?... Un secret... O ma patrie !

— Un secret ? repartit René.

— Je ne te l’ai pas dit ! s’écrie Céluta. Oh ! ne perds pas ce seul moment laissé à ton existence ! Fuyons tous deux ! viens-te précipiter avec moi dans le fleuve !

Céluta est aux genoux de René ; elle baise la poussière de ses pieds, elle le conjure par sa fille de s’éloigner seulement pour quelques heures.

— Au lever du soleil, dit-elle, tu seras sauvé ; Outougamiz viendra ; tu sauras tout ce que je ne puis te dire dans ce moment !

— Eh bien ! dit René, si cela peut guérir ton mal, je m’éloigne ; tu m’expliqueras plus tard ce mystère, qui n’est sans doute que celui de ta raison troublée par une fièvre ardente.

Céluta ravie s’élance au berceau de sa fille, présente Amélie au baiser de son père, et avec ce même berceau pousse René vers la porte. René va sortir : un bruit d’armes retentit au dehors. René tourne la tête ; la hache lancée l’atteint et s’enfonce dans son front, comme la cognée dans la cime du chêne, comme le fer qui mutile une statue antique, image d’un Dieu et chef-d’œuvre de l’art. René tombe dans sa cabane : René n’est plus !

Ondouré a fait retirer ses complices : il est seul avec Céluta évanouie, étendue dans le sang et auprès du corps de René. Ondouré rit d'un rire sans nom. À la lueur du flambeau expirant, il promène ses regards de l'une à l'autre victime. De temps en temps il foule aux pieds le cadavre de son rival et le perce à coups de poignard. Il dépouille en partie Céluta et l'admire. Il fait plus... Eteignant ensuite le flambeau, il court présider à d'autres assassinats, après avoir fermé la porte du lieu témoin de son double crime.

Heureuse, mille fois heureuse, si Céluta n'avait jamais rouvert les yeux à la lumière ! dieu ne le voulut pas. L'épouse de René revint à la vie quelques instants après la retraite d'Ondouré. D'abord elle étend les bras et trempe ses mains dans le sang répandu autour d'elle, sans savoir ce que c'était. Elle se met avec effort sur son séant, secoue la tête, cherche à rassembler ses souvenirs, à deviner où elle est, ce qu'elle est. Par un bienfait de la Providence l'Indienne n'avait pas sa raison : elle ne se formait qu'une idée confuse de quelque chose d'effroyable. Elle plia ses bras devant elle, promena ses regards dans la cabane, où les ténèbres étaient profondes. Le silence de la mortn'était interrompu de temps en temps que par les hurlements du chien. Céluta voulut inutilement murmurer quelques mots.

Dans ce moment elle crut voir Tabamica sa mère. Les mamelles qui nourrirent Céluta avaient disparu ; les lèvres de la femme des morts s'étaient retirées et laissaient à découvert des dents nues ; elle était sans nez et sans yeux : d'une main décharnée Tabamica semblait presser des entrailles qu'elle n'avait pas. Céluta veut s'avancer vers sa mère, elle se lève, retombe sur ses genoux et se traîne au hasard dans sa cabane : ses vêtements à demi détachés faisaient entendre le froissement d'une draperie pesante et mouillée. Elle rencontra le corps de René ; épuisée par ses efforts, elle s'assied, sans le reconnaître, sur ce siège : elle s'y trouva bien, et s'y reposa.

Au bout de quelque temps la porte de la cabane s'entrouvrit, et une voix dit tout bas :

— Es-tu là ?

Céluta, rappelée par cette voix à une demi-existence, répondit :

— Oui, je suis là.

— Ah ! dit Mila, est-il venu ?

— Qui ? demanda Céluta.

— René ? repartit Mila.

— Je ne l'ai pas vu, dit Céluta.

— Et moi, je ne l'ai pu trouver, dit Mila toujours à voix basse. Les assassins n'ont donc pas encore paru ? Ton mari n'est donc pas revenu ? Il est donc sauvé ?

Céluta ne répondit rien.

— Pourquoi, reprit Mila, es-tu sans lumière ? J'ai peur et je n'ose entrer.

Céluta répondit qu'elle ne savait pourquoi elle était sans lumière.

— Comme ta voix est extraordinaire ! s'écria Mila ; es-tu malade ? La cabane sent le carnage ; attends ; je viens à toi.

Mila franchit le seuil, et laissa retomber la porte :

— Qu'as-tu répandu sur les nattes ? dit-elle en marchant dans l'obscurité ; mes pieds s'attachent à la terre. Où es-tu ? tends-moi la main.

— Ici, dit Céluta.

— Je ne puis aller plus loin, repartit Mila ; je me sens défaillir.

La porte de la cabane s'entrouvrit de nouveau ; la voix d'Outougamiz appelle Céluta.

— C'est Outougamiz ! s'écria Mila ; Dieu soit loué ! nous sommes sauvées !

— Qui parle ? dit Outougamiz saisi de terreur, n'est-ce pas Mila ? Cher fantôme, es-tu venu sauver René ?

— Oui, repartit Mila ; mais entre vite, Céluta n'est pas bien.

Outougamiz, croyant entendre le fantôme de Mila, entre en frissonnant dans la cabane.

— Donne-moi la main, dit Mila, appuie-la sur mon cœur ; tu verras que je ne suis pas un spectre : on m'avait enfermée dans une caverne, je me suis échappée.

Mila avait saisi la main d'Outougamiz étendue dans les ténèbres et avait posé cette main sur son cœur.

— C’est comme la vie, dit Outougamiz : mais je sais bien que tu es morte ; je te sais toujours gré d’être revenue pour sauver René. Mais, Céluta, parle donc.

— M’appelle-t-on ? dit Céluta.

— Est-ce que tu réponds du fond d’une tombe ? s’écria Outougamiz, frappé de la voix sépulcrale de sa sœur ; je respire un champ de bataille ; j’ai du sang sous mes pieds.

— Du sang ! s’écria Mila ; allume donc un flambeau.

— Fantôme, répond Outougamiz, donne-moi la lumière des morts.

Outougamiz cherche en tâtonnant le foyer ; il y trouve de la mousse de chêne et deux pierres à feu ; il frappe ces deux pierres l’une contre l’autre : une étincelle tombe sur la mousse, et soudain une flamme s’élève au milieu du foyer. Trois cris horribles s’échappent à la fois du sein de Céluta, de Mila et d’Outougamiz.

La cabane inondée de sang, quelques meubles renversés par les dernières convulsions du cadavre, les animaux domestiques montés sur les sièges et sur les tables pour éviter la souillure de la terre, Céluta assise sur la poitrine de René, et portant les marques de deux crimes qui auraient fait rebrousser l’astre du jour ; Mila debout, les yeux à moitié sortis de leur orbite ; Outougamiz le front sillonné comme par la foudre, voilà ce qui se présentait aux regards !

Mila rompt la première le silence ; elle se précipite sur le cadavre de René, le serre dans ses bras, le presse de ses lèvres.

— C’en est donc fait ! s’écrie-t-elle. O mon libérateur, faut-il que je te revoie ainsi ! Lâches amis, cœurs pusillanimes, c’est vous qui l’avez assassiné par vos indignes soupçons, par vos irrésolutions éternelles ! Félicite-toi, Outougamiz, d’avoir bien gardé ton secret. Mais à présent ranime donc ce cœur qui palpitait pour toi d’une amitié si sainte ! Oh ! tu es un sublime guerrier ! Je reconnais ta vertu ; mais ne m’approche jamais : je préférerais à tes embrassements ceux du monstre dont tu vois l’œuvre dans cette cabane.

Le désespoir ôtait la raison à la jeune Indienne, d’abord

amante et ensuite amie de René. Outougamiz l'écoutait, muet comme la pierre du sépulcre, puis, tout à coup :

— Hors d'ici, fantôme exécrable, ombre sinistre, ombre affamée qui veut dévorer mon ami !

— Ton ami ! dit Mila en relevant la tête : tu oses te dire l'ami de René ! ne devrais-tu pas plutôt, comme cette femme sans amour, évanouie maintenant sur cette dépouille sanglante, ne devrais-tu pas supplier la terre de t'engloutir ? Moi seule j'ai aimé René ! En vain tu feins de me croire un fantôme : j'existe, je sors de la caverne où m'avaient plongée les scélérats dont j'allais révéler les desseins. As-tu pu jamais croire que tu étais obligé au secret ? As-tu pu te figurer que la liberté serait le fruit du crime ?

Ici Céluta parut revenir à la vie, elle ouvrit les yeux et se souleva ; ses idées se débrouillèrent : elle se ressouvient de ses malheurs ; elle reconnaît Mila et Outougamiz ; elle reconnaît la dépouille mortelle du plus infortuné des hommes. La douleur lui rend les forces ; elle se lève, elle s'écrie :

— C'est moi qui l'ai assassiné !

— Oui, c'est toi ! s'écrie à son tour Mila, devenue cruelle par le désespoir.

— René, dit Céluta du ton le plus passionné, parlant au cadavre de son époux, je te voulais dire avant de mourir que mon âme t'adorait comme elle adore le Grand-Esprit ; que ta lettre n'avait rien changé au fond de mon cœur ; que je te révérais comme la lumière du matin ; que je te croyais aussi innocent que l'enfant qui n'a fait encore que sourire à sa mère.

— Pourquoi donc, dit Mila, as-tu gardé le secret ? Que n'en instruisais-tu les Français, puisque tu ne pouvais l'apprendre à ton mari absent ?

Mila pousse des sanglots, et ses larmes descendent à flots pressés comme la pluie de l'orage.

Le frère de Céluta, s'approchant alors avec respect du corps de son ami :

— Mila dit que tu n'étais pas coupable : quel bonheur ! Tu as donc pu mourir.

Malgré son désespoir, Mila comprit ce mot, et tendit une

main désarmée au jeune sauvage.

Outougamiz continuant :

— Je leur avais bien dit que je n’aimais point, que j’étais un mauvais ami, que je te tuerais. Je suis pourtant sorti du lac souterrain pour te sauver ; j’ai couru de toutes parts ; des guerriers qui prétendaient t’avoir vu m’ont égaré : je suis simple, on me trompe toujours. Tu es mort seul, je mourrai aussi, mais il faut auparavant... J’attendrai pourtant que la patrie n’ait plus besoin de lui, car il faudra maintenant défendre la patrie.

Dans ce moment Céluta fut saisie de convulsions. Un ruisseau de sueur glacée sillonne son front : elle cherche à s’étrangler, se roule d’un côté sur l’autre, pousse des espèces de mugissements. Outougamiz et Mila volent à son secours. Céluta les regarde, et leur dit en pressant ses flancs :

— Le savez-vous ? la mort m’a-t-elle fait violence ?

Mila jette un cri : elle a deviné ! Outougamiz, qui n’a pas compris, veut parler encore :

— Tu ne sais rien, lui dit Mila en l’interrompant, le cadavre de ton ami est un spectacle délicieux auprès de ce que j’entrevois !

Le jour commençait à poindre ; le canon se fait entendre du côté du fort Rosalie ; les parentes de Chactas arrivent à la cabane de René ; elles venaient féliciter Céluta de l’absence de son mari : elles rencontrent cette scène épouvantable.

— Femmes, dit Outougamiz, on se bat : je dois mon sang à mon pays, quelque coupable qu’il puisse être. Je laisse entre vos mains ce que j’ai de plus cher au monde : ma femme, qui n’est point morte, comme on l’avait dit, ma sœur, si misérable, et les restes de mon ami. Je reviendrai bientôt.

Il sort, et marche vers le lieu où l’appelait le bruit des armes.

Les femmes enlevèrent Céluta et Mila, qu’elles placèrent dans les bras l’une de l’autre sur un lit de feuillage. Elles laissèrent le corps de René dans la cabane, qu’elles fermèrent. Elles portèrent les deux amies à l’ancienne demeure de Chactas, et leur prodiguèrent les soins les plus tendres : il eût

été plus humain de les laisser mourir.

Tous les colons périrent aux Natchez ; dix-sept personnes seulement échappèrent au massacre. Parmi les soldats blessés qui se défendirent et se sauvèrent se trouva le grenadier Jacques. Le fort avait été escaladé dans les ténèbres, et les sentinelles égorgées avant qu'on sût que les Indiens étaient en armes. Par l'imprudence du commandant, la garnison était à peine d'une centaine d'hommes, tout le reste ayant été dispersé dans différents postes le long du fleuve. Chépar, qui n'avait jamais voulu croire à la conjuration, accourut au bruit qui se faisait sur les remparts, et tomba sous la hache d'Adario. Febriano, qui fut rencontré par Ondouré, reçut la mort de la main de ce sauvage, son corrupteur et son complice. Il n'y eut de résistance chez les Français que dans une maison particulière. Adario, qui commandait l'attaque, y fut tué : il expira plein d'une grande joie ; il crut avoir délivré sa patrie et vengé ses enfants. Les coups de canon entendus d'Outougamiz avaient été tirés en signal de victoire par les Indiens eux-mêmes, après la conquête du fort.

Le frère de Céluta, trouvant que son bras était inutile, retourna à la cabane de René. Il s'assit auprès des restes inanimés du guerrier blanc. D'un air de mystère, il approcha l'œil d'une des blessures de son ami, comme pour voir dans le sein de René. Joignant les mains avec admiration, l'insensé dit quelques mots d'une tendresse passionnée. Il prit ensuite un petit vase de pierre sur une table, recueillit du sang de René, qu'il réchauffa avec le sien, après s'être ouvert une veine. Il trempa le Manitou d'or dans le philtre de l'amitié, et il remit la chaîne à son cou.

La rage d'Ondouré était assouvie, mais non sa passion. Sortant d'une épouvantable orgie, enivré de vin, de succès, d'ambition et d'amour, il voulut revoir Céluta. Dans toute la pompe du meurtre et de la débauche, il s'avance au sanctuaire de la douleur ; ses crimes marchaient avec lui, comme les bourreaux accompagnent le condamné. Les bruyants éclats de rire du tuteur du soleil et de ses satellites se faisaient entendre au loin.

Ondouré arrive à la cabane : il avait ordonné à ses amis de se tenir à quelque distance, car il avait ses desseins. Il recule quelques pas lorsque, au lieu de Céluta, il n'aperçoit qu'Outougamiz. Reprenant bientôt son assurance :

— Que fais-tu là ? dit-il à l'Indien...

— Je t'attendais, répondit celui-ci ; j'étais sûr que tu viendrais avec tes enfants célébrer le festin du prisonnier de guerre. Apportes-tu la chaudière du sang ? C'est un excellent mets qu'une chair blanche ! Ne dévore pas tout : je ne te demande que le cœur de mon ami.

— C'est juste, dit l'atroce Ondouré, nous te le réserverons.

De nouveaux rires accompagnèrent ces paroles.

— Mais, dis-moi, continua le pervers, à qui la vapeur du vin ôtait la prévoyance, où est ta sœur ? Comme elle a été fidèle cette nuit à ce beau guerrier blanc ! Elle a perdu pour moi toute sa haine ; elle m'a pardonné mon amour pour Akansie. Viens, ma charmante colombe ; où es-tu donc ? m'accorderas-tu un second rendez-vous ? Et Ondouré entra dans la cabane.

Outougamiz se lève, s'appuyant sur un fusil de chasse que lui avait donné René :

— Illustre chef, dit-il, changeant tout à coup de langage et de contenance, tous nos ennemis sont-ils morts ?

— En doutes-tu ? s'écria Ondouré.

— Ainsi, dit Outougamiz, la patrie est sauvée ; elle n'a plus besoin de défenseurs ? Tout est-il en sûreté pour l'avenir ? Peux-tu, fameux guerrier, te reposer en paix ?

— Oui, mon cher Outougamiz, répondit le tuteur du soleil, qui n'avait pas ce qu'il fallait pour comprendre à la fois et le danger et la magnanimité de la question, oui, je puis me reposer cent neiges avec ta sœur sur la natte du plaisir.

Le corps de René séparait Ondouré d'Outougamiz :

— La nuit, dit celui-ci, a été fatigante pour toi, Ondouré : va donc à ton repos, puisque ton bras n'est plus nécessaire à la patrie. Je te vais rendre ta hache.

Outougamiz relève la hache avec laquelle le tuteur du soleil avait frappé René ; elle était restée dans la cabane. Ondouré avance le bras pour la reprendre.

— Non, pas comme cela, dit Outougamiz.

Et, levant la hache avec les deux mains, il fend d’un seul coup la tête du monstre, qui tombe sur le corps de René, sans avoir le temps de proférer un blasphème. Outougamiz sort, couche en joue les satellites d’Ondouré, et leur crie de cette voix de l’homme de bien si foudroyante pour le méchant :

— Disparaissez, race impure, ou je vous immole auprès de votre maître !

Ces misérables, qui voyaient s’avancer une troupe de jeunes guerriers, amis du frère de Céluta, prennent la fuite.

Les guerriers survenus déplorèrent de si grands malheurs.

— Allons ! leur dit Outougamiz, je reviendrai bientôt ici ; mais il faut que j’aille dire à Mila et à ma sœur ce que le Manitou d’or a fait.

Céluta ne put entendre le récit de son frère ; à chaque instant on craignait de la voir expirer. Mila apprit la mort d’Ondouré avec indifférence.

— C’était plus tôt, dit-elle, que tu devais donner cette pâture aux chiens.

Outougamiz revint la nuit suivante chercher les restes sacrés du frère d’Amélie ; il les porta sur ses épaules au bas de la colline, creusa dans un endroit écarté une fosse qu’il ne voulut montrer à personne : il y déposa le corps de celui qui pendant sa vie n’avait cherché que la solitude.

— Je sais, dit-il en se retirant, que je suis un faux ami : je t’ai tué ; mais, attends-moi, nous nous expliquerons dans le pays des âmes.

Le frère de Céluta n’avait plus rien à faire de la vie, mais il se voulait assurer que sa sœur n’avait plus besoin de lui, et que Mila se pouvait passer d’un protecteur.

Déjà la lune avait parcouru trois fois sa carrière depuis la catastrophe tragique, et Céluta, toujours près de rendre le dernier soupir, semblait sans cesse revivre. La coupe de la colère céleste n’était point épuisée ; le génie fatal de René poursuivait encore Céluta, comme ces fantômes nocturnes qui vivent du sang des mortels. Elle refusait pourtant toute nourriture : ses barbares amis étaient obligés de lui faire

prendre de force quelques gouttes d’eau d’érable. Son corps, modèle de grâce et de beauté, n’était plus qu’un léger squelette, semblable à un jeune peuplier mort sur sa tige. Les longues paupières de Céluta n’avaient pas la force de se replier et de découvrir ses yeux éteints dans les larmes. Quand la veuve infortunée recouvrait la raison, elle était muette ; quand elle tombait dans la folie de la douleur, elle poussait des cris. Alors elle faisait des efforts pour écarter deux spectres qui voulaient la dévorer à la fois, Ondouré et le frère d’Amélie ; elle voyait aussi une femme qui lui était inconnue, et qui lui souriait d’un air de pitié du haut du ciel.

Témoin des maux de son amie, la courageuse Mila avait eu honte de ses propres chagrins : elle passait ses jours auprès de sa sœur, veillant à ses souffrances, la retournant sur sa couche, servant de mère à la fille de René. La tendre orpheline était déjà belle, mais sérieuse ; dans le sein de Mila, elle avait l’air d’une petite colombe blanche, sous l’aile du plus brillant oiseau des forêts américaines.

De temps en temps Outougamiz venait voir sa femme et sa sœur ; il s’asseyait au bord de la couche, prenait la main de Céluta, ou faisait danser Amélie sur ses genoux. Il se levait bientôt après, remettait l’enfant dans les bras de Mila, et se retirait en silence. Le jeune homme dépérissait : chaque jour son front devenait plus pâle et son air plus languissant ; il ne parlait ni de René, ni de Céluta, ni de Mila. Tous les soirs il visitait la petite urne de pierre remplie du sang de René, et l’on remarquait avec surprise que ce sang ne se desséchait point. Outougamiz laissait suspendu autour de l’urne le Manitou d’or, qu’il ne portait plus.

Un soir il était venu rendre sa visite accoutumée à sa sœur. Mila et plusieurs Indiennes étaient rangées autour du lit des tribulations : tout à coup, à leur profond étonnement, Céluta se soulève et s’assied d’elle-même sur sa couche. On ne lui avait point encore vu l’air qu’elle avait dans ce moment : c’était pour la douleur et la beauté quelque chose de surhumain. Elle baissa d’abord la tête dans son sein ; mais relevant bientôt son front pâle où s’évanouissait une faible rougeur, elle dit d’une

voix assurée :

— Je voudrais manger.

Ces mots surprirent Outougamiz : c'étaient les premiers que Céluta eût prononcés depuis la nuit de ses malheurs, et elle avait constamment repoussé toute nourriture. Pensant qu'elle revenait de son désespoir et qu'elle se déterminait à vivre, les matrones firent une exclamation de joie, et s'empressèrent de lui porter du maïs nouveau. Mais Mila, regardant Céluta, lui dit :

— Tu veux manger ?

— Oui, repartit Céluta la regardant à son tour ; il faut à présent que je vive.

Mila lève les mains au ciel et s'écrie : « O vertu ! »

Outougamiz, rompant lui-même son silence obstiné, dit :

— Qu'avez-vous ?

— Adore, reprit Mila : ce que tu vois ici n'est pas une femme ; c'est la compagne d'un génie.

— Pourquoi le tromper ? dit Céluta. Mon ami, ajouta-t-elle en se tournant vers son frère, ma destinée s'accomplit au-delà de moi : je viens de découvrir dans mon sein un fantôme né de la mort.

Outougamiz s'enfuit.

Céluta était mère : elle se résigna à la vie : dernier degré de vertu et de malheur où jamais fille d'Adam soit parvenue. Mais la nature ne s'élève pas ainsi au-dessus d'elle-même sans souffrir jusque dans sa source : le lendemain, aux rayons du jour, on s'aperçut que le visage de la veuve de René était devenu de la couleur de l'ébène, et ses cheveux de celle du cygne. Quelques soleils éclaircirent les ombres du front de Céluta, mais ne firent point disparaître de sa chevelure la vieillesse de l'adversité.

Lorsque le capitaine d'Artaguette apprit la catastrophe des Natchez, l'assassinat de René et les misères de Céluta, il se sentit frappé au cœur : il était attaché au frère d'Amélie par une noble amitié, il avait nourri en secret une tendre passion pour la femme qui lui conserva la vie, en lui donnant le doux nom de frère. Rappelé à la Nouvelle-Orléans, il pleura avec

Adélaïde, Harlay, le grenadier Jacques et sa vieille mère, Outougamiz avait caché la tombe de René ; d'Artaguette fit célébrer un service à la mémoire du frère d'Amélie : il pria Dieu de se souvenir de celui qui avait voulu être oublié.

Cependant des troupes se rassemblaient de toutes parts pour aller châtier les Indiens. Les huit roseaux retirés du temple avaient fait avorter le complot général chez les autres nations conjurées, excepté chez les Yazous, où le père Souël fut massacré. L'armée française arriva au fort Rosalie. Bien que divisés entre eux, les Natchez se défendirent avec courage, et Outougamiz, qui pouvait à peine porter le poids de ses armes, fit admirer de nouveau sa valeur. Mais enfin il fallut céder au torrent, et quitter à jamais la patrie.

Une nuit les Natchez déterrèrent les os de leurs pères, les chargèrent sur leurs épaules, et, mettant au milieu des jeunes guerriers les femmes, les vieillards et les enfants, ils prirent la route du désert sans savoir où ils trouveraient un asile. Le capitaine d'Artaguette se trouvait dans la division des troupes chargées d'attaquer les Chicassaws ; il exécuta devant l'ennemi une retraite où il s'acquit la plus grande gloire, mais où il perdit la vie avec son fidèle grenadier. Comme il ne périt qu'après avoir sauvé l'armée, on crut généralement qu'il avait cherché la mort. Adélaïde et Harlay avaient quitté l'Amérique ; la mère de Jacques s'était éteinte dans sa vieillesse.

Le faible reste des Natchez exilés était déjà loin dans la solitude. Outougamiz expira cinq lunes après avoir quitté la terre de la patrie. On sut alors qu'il avait continué à s'ouvrir les veines toutes les nuits pour rafraîchir l'urne du sang ; son sang s'épuisa avant son amitié. Il montra une joie excessive de mourir, et laissa en héritage (c'était tout son bien) l'urne du sang et le Manitou d'or à la fille de René. On l'enterra, comme il avait enseveli son ami, sous un arbre inconnu.

Quelques jours après sa mort, Céluta mit au monde une fille : elle ferma les yeux en la portant à son sein ; et quand elle l'eut allaitée, elle la suspendit à ses épaules. Elle continua d'en agir ainsi dans la suite, de sorte qu'elle ne vit jamais l'enfant qu'elle n'appelait que le fantôme.

Mila, devenue veuve à son tour, portait toujours la fille de René, que Céluta ne voulut plus toucher de peur de la flétrir, après avoir enfanté une autre fille. Céluta ne pressait jamais sur son cœur cette autre fille sans éprouver des convulsions. L'amour maternel demandait des baisers que l'amour conjugal refusait : dans les plaintes de l'innocence Céluta entendait la voix du crime. Quelquefois l'épouse de René était prête à déchirer l'enfant ; un sentiment plus fort, celui de la mère, rendait ses mains impuissantes. Qui pourrait peindre de pareils combats, de tels supplices ?

Mila faisait l'admiration des exilés. À peine orné de dix-sept printemps, elle déployait un courage et une raison extraordinaires. Elle ne vivait que pour Céluta ; elle préparait sa couche, ses vêtements, sa nourriture ; elle était devenue la mère de la fille de René. Ses manières vives n'étaient point changées, mais elle gardait le silence et ne parlait plus que par signes et par sourires.

Les Natchez trouvèrent enfin l'hospitalité chez une nation autrefois alliée de la leur. Un exilé, commençant la danse du suppliant, présenta le calumet des bannis ; il fut accepté. Un enfant apporta en échange une calebasse pleine du jus de l'érable et couronnée de fleurs. Alors les tentes de la patrie furent plantées dans la terre étrangère, et les ossements des aïeux déposés à ces nouveaux foyers.

Pour premier bienfait du ciel, la seconde fille de Céluta mourut. Le fantôme se replongea dans la nuit éternelle. Aucune mère n'alla répandre son lait sur le gazon funèbre : Céluta eut encore rempli ce pieux devoir, si elle n'avait craint que le fantôme ne rentrât dans son sein avec le parfum des fleurs. La fille de René avait trouvé une patrie ; la fille d'Ondouré était retournée à la terre : on s'aperçut que Céluta ne se croyait plus obligée de vivre, et l'on devina que Mila ne quitterait pas son amie.

Un soir, lorsque les bannis prenaient leur repas à la porte de leurs tentes, Céluta sortit de la sienne. Elle était vêtue d'une robe de peaux d'oiseaux et de quadrupèdes cousues ensemble, ouvrage ingénieux de Mila : ses cheveux blancs

flottaient en boucles sur sa jeune tête ornée d’une couronne de ronces à fleurs bleues ; elle portait dans ses bras la fille de René, et Mila, à moitié nue, suivait sa compagne. Les bannis, étonnés et charmés de les voir, se levèrent, les comblèrent de bénédictions et leur formèrent un cortège. Ils arrivèrent tous ainsi au bord d’une cataracte dont on entendait au loin les mugissements. Cette cataracte, qu’aucun voyageur n’avait visitée, tombait entre deux montagnes dans un abîme. Céluta donna un baiser à sa fille, la déposa sur le gazon, mit sur les genoux de l’enfant le Manitou d’or et l’urne où le sang s’était desséché. Mila et Céluta, se tenant par la main, s’approchèrent du bord de la cataracte comme pour regarder au fond, et, plus rapides que la chute du fleuve, elles accomplirent leur destinée. Céluta s’était souvenue que René, dans sa lettre, avait regretté de ne s’être pas précipité dans les ondes écumantes.

Les femmes prirent dans leurs bras la fille de René laissée sur la rive ; elles la portèrent au plus vieux sachem, qui en

confia le soin à une matrone renommée. Cette matrone suspendit au cou de l’enfant le Manitou d’or comme une parure. Le nom français d’Amélie étant ignoré des sauvages, les sachems en imposèrent un autre à l’orpheline, qui vit ainsi périr jusqu’à son nom.

Lorsque la fille de Céluta eut atteint sa seizième année, on lui raconta l’histoire de sa famille. Elle parut triste le reste de sa vie, qui fut courte. Elle eut elle-même, d’un mariage sans amour, une fille plus malheureuse encore que sa mère. Les Indiens chez lesquels les Natchez s’étaient retirés périrent presque tous dans une guerre contre les Iroquois, et les derniers enfants de la nation du soleil se vinrent perdre dans un second exil au milieu des forêts de Niagara.

Il y a des familles que la destinée semble persécuter : n’accusons pas la Providence. La vie et la mort de René furent poursuivies par des feux illégitimes qui donnèrent le ciel à Amélie et l’enfer à Ondouré : René porta le double châtiment de ses passions coupables. On ne fait point sortir les autres de l’ordre sans avoir en soi quelque principe de désordre ; et celui qui, même involontairement, est la cause de quelque malheur ou de quelque crime n’est jamais innocent aux yeux de Dieu.

Puisse mon récit avoir coulé comme tes flots, ô Meschacebé !

FIN DES NATCHEZ

LES POÉSIES

POÉSIES DIVERSES
POEMES OSSIANIQUES
TABLEAUX DE LA NATURE
LE PARADIS PERDU

POÉSIES DIVERSES

François-René de Chateaubriand

(1796-1827)

POÉSIES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Les tombeaux champêtres
À Lydie
Milton et Davenant
Clarisse
L'Esclave
Souvenir du pays de France
Ballade de l'Abencérage
Le Cid
Nous verrons
Peinture de Dieu
Pour le mariage de mon neveu
Pour la fête de Madame de ***
Vers trouvés sur le pont du Rhône
Ode — Les malheurs de la révolution
Vers écrits sur un souvenir
Charlottembourg
Les Alpes ou l'Italie
Le Départ

Les tombeaux champêtres

(Elégie imitée de Gray)[196]
Londres 1796

Dans les airs frémissants j'entends le long murmure
De la cloche du soir qui tinte avec lenteur ;
Les troupeaux en bêlant errent sur la verdure ;
Le berger se retire et livre la nature
A la nuit solitaire, à mon penser rêveur
Dans l'orient d'azur l'astre des nuits s'avance,
Et tout l'air se remplit d'un calme solennel.
Du vieux temple verdi sous ce lierre immortel
L'oiseau de la nuit seul trouble le grand silence.
On n'entend que le bruit de l'insecte incertain,
Et quelquefois encore, au travers de ces hêtres,
Les sons interrompus des sonnettes champêtres
Du troupeau qui s'endort sur le coteau lointain.

Dans ce champ où l'on voit l'herbe mélancolique
Flotter sur les sillons que forment ces tombeaux,
Les rustiques aïeux de nos humbles hameaux
Au bruit du vent des nuits dorment sous l'if antique.
De la jeune Progné le ramage confus,
Du zéphyr, au matin, la voix fraîche et céleste,
Les chants perçants du coq ne réveilleront plus
Ces bergers endormis sous cette couche agreste.
Près de l'âtre brûlant une épouse modeste
N'apprête plus pour eux le champêtre repas ;
Jamais à leur retour ils ne verront, hélas !
D'enfants au doux parler une troupe légère,

Entourant leurs genoux et retardant leurs pas,
Se disputer l'amour et les baisers d'un père.
Souvent, ô laboureurs ! Cérès mûrit pour vous
Les flottantes moissons dans les champs qu'elle dore ;
Souvent avec fracas tombèrent sous vos coups
Les pins retentissants dans la forêt sonore.
En vain l'ambition, qu'enivrent ses désirs,
Méprise et vos travaux et vos simples loisirs :
Eh ! que sont les honneurs ? L'enfant de la victoire,
Le paisible mortel qui conduit un troupeau,
Meurent également ; et les pas de la gloire,
Comme ceux du plaisir, ne mènent qu'au tombeau.
Qu'importe que pour nous de vains panégyriques
D'une voix infidèle aient enflé les accents ?
Les bustes animés, les pompeux monuments,
Font-ils parler des morts les muettes reliques ?

Jetés loin des hasards qui forment la vertu,
Glacés par l'indigence aux jours qu'ils ont vécu,
Peut-être ici la mort enchaîne en son empire
De rustiques Newtons de la terre ignorés,
D'illustres inconnus dont les talents sacrés
Eussent charmé les dieux sur le luth qui respire :
Ainsi brille la perle au fond des vastes mers ;
Ainsi meurent aux champs des roses passagères
Qu'on ne voit point rougir, et qui, loin des bergères,
D'inutiles parfums embaument les déserts.

Là dorment dans l'oubli des poètes sans gloire,
Des orateurs sans voix, des héros sans victoire :
Que dis-je ? des Titus faits pour être adorés.
Mais si le sort voila tant de vertus sublimes,
Sous ces arbres en deuil combien aussi de crimes
Le silence et la mort n'ont-ils point dévorés !
Loin d'un monde trompeur, ces bergers sans envie,
Emportant avec eux leurs tranquilles vertus,
Sur le fleuve du temps passagers inconnus,

Traversèrent sans bruit les déserts de la vie.
Une pierre, aux passants demandant un soupir,
Du naufrage des ans a sauvé leur mémoire ;
Une muse ignorante y grava leur histoire
Et le texte sacré qui nous aide à mourir.
En fuyant pour toujours les champs de la lumière.
Qui ne tourne la tête au bout de la carrière ?
L'homme qui va passer cherche un secours nouveau :
Que la main d'un ami, que ses soins chers et tendres,
Entrouvrent doucement la pierre du tombeau !
Le feu de l'amitié vit encore dans nos cendres.
Pour moi qui célébrai ces tombes sans honneurs,
Si quelque voyageur, attiré sur ces rives
Par l'amour de rêver et le charme des pleurs,
S'informe de mon sort dans ses courses pensives,
Peut-être un vieux pasteur, en gardant ses troupeaux,
Lui fera simplement mon histoire en ces mots :
« Souvent nous l'avons vu, dans sa marche posée,
Au souris du matin, dans l'orient vermeil,
Gravir les frais coteaux à travers la rosée,
Pour admirer au loin le lever du soleil.
Là-bas, près du ruisseau, sur la mousse légère,
A l'ombre du tilleul que baigne le courant,
Immobile il rêvait, tout le jour demeurant
Les regards attachés sur l'onde passagère.
Quelquefois dans les bois il méditait ses vers
Au murmure plaintif du feuillage et des airs.
Un matin nos regards, sous l'arbre centenaire,
Le cherchèrent en vain au repli du ruisseau ;
L'aurore reparut, et l'arbre et le coteau,
Et la bruyère encor, tout était solitaire.
Le jour suivant, hélas ! à la file allongé.
Un convoi s'avança par le chemin du temple.
Approche, voyageur ! lis ces vers, et contemple
Ce triste monument que la mousse a rongé. »

ÉPITAPHE

Ici dort à l'abri des orages du monde
Celui qui fut longtemps jouet de leur fureur.
Des forêts il chercha la retraite profonde,
Et la mélancolie habita dans son coeur.
De l'amitié divine il adora les charmes,
Aux malheureux donna tout ce qu'il eut, des larmes.
Passant, ne porte point un indiscret flambeau
Dans l'abîme où la mort le dérobe à ta vue ;
Laisse le reposer sur la rive inconnue,
De l'autre côté du tombeau.

À Lydie

(Imitation d'Alcée, poète grec)
Londres, 1797.

Lydie, es-tu sincère ? Excuse mes alarmes :
Tu t'embellis en accroissant mes feux ;
Et le même moment qui t'apporte des charmes
Ride mon front et blanchit mes cheveux.

Au matin de tes ans, de la foule chérie,
Tout est pour toi joie, espérance, amour ;
Et moi, vieux voyageur, sur ta route fleurie
Je marche seul et vois finir le jour.

Ainsi qu'un doux rayon quand ton regard humide
Pénètre au fond de mon cœur ranimé,
J'ose à peine effleurer d'une lèvre timide
De ton beau front le voile parfumé.

Tout à la fois honteux et fier de ton caprice,
Sans croire en toi, je m'en laisse enivrer.
J'adore tes attraits, mais je me rends justice :
Je sens l'amour et ne puis l'inspirer.

Par quel enchantement ai-je pu te séduire ?
N'aurais-tu point dans mon dernier soleil
Cherché l'astre de feu qui sur moi semblait luire
Quand de Sapho je chantais le réveil ?

Je n'ai point le talent qu'on encense au Parnasse.

Eussé-je un temple au sommet d'Hélicon,
Le talent ne rend point ce que le temps efface ;
La gloire, hélas ! ne rajeunit qu'un nom.

Le Guerrier de Samos, le Berger d'Aphélie,
Mes fils ingrats, m'ont-ils ravi ta foi ?
Ton admiration me blesse et m'humilie :
Le croirais-tu ? je suis jaloux de moi.

Que m'importe de vivre au delà de ma vie ?
Qu'importe un nom par la mort publié ?
Pour moi-même un moment aime-moi, ma Lydie,
Et que je sois à jamais oublié !

Londres, 1797.

Charles avait péri : des bourreaux-commissaires,
Des lois qu'on appelait révolutionnaires,
L'exil et l'échafaud, la confiscation.
C'était la France enfin sous la Convention.

Dans les nombreux suivants de l'étendard du crime
L'Angleterre voyait un homme magnanime :
Milton, le grand Milton (pleurons sur les humains)
Prodiguait son génie à de sots puritains ;
Il détestait surtout, dans son indépendance,
Ce parti malheureux qu'une noble constance
Attachait à son Roi. Par ce zèle cruel,
Milton s'était flétri des honneurs de Cromwell.

Un matin que du sang il avait appétence,
Des prédicants-soldats traînent en sa présence
Un homme jeune encor, mais dont le front pâli
Est prématurément par le chagrin vieilli,
Un royaliste enfin. Dans le feu qui l'anime,
Milton d'un oeil brûlant mesure sa victime,
Qui, loin d'être sensible à ses propres malheurs,
Semble admirer son juge et plaindre ses erreurs.
« Dis-nous quel est ton nom, sycophante d'un maître,
Vassal au double cœur d'un esclave et d'un traître.
Réponds-moi. » – « Mon nom est Davenant. » À ce nom
Vous eussiez vu soudain le terrible Milton
Tressaillir, se lever, et, renversant son siège,
Courir au prisonnier que la cohorte assiège.

« Ton nom est Davenant, dis-tu ? ce nom chéri !
Serais-tu ce mortel, par les Muses nourri,

Qui, dans les bois sacrés égarant sa jeunesse,
Enchanta de ses vers les rives du Permesse ? »

Davenant repartit :
« Il est vrai qu'autrefois
La lyre d'Aonie a frémi sous mes doigts. »

A ces mots, répandant une larme pieuse,
Oubliant des témoins la présence envieuse,
Milton serre la main du poète admiré.
Et puis de cette voix, de ce ton inspiré
Qui d'Eve raconta les amours ineffables :
« Tu vivras, peintre heureux des élégantes fables ;
J'en jure par les arts qui nous avaient unis
Avant que d'Albion le sort les eût bannis.
A des cœurs embrasés d'une flamme si belle,
Eh ! qu'importe d'un Pym la vulgaire querelle ?
La mort frappe au hasard les princes, les sujets ;
Mais les beaux vers, voilà ce qui ne meurt jamais,
Soit qu'on chante le peuple ou le tyran injuste :
Virgile est immortel en célébrant Auguste !
Quoi ! la loi frapperait de son glaive irrité
Un enfant d'Apollon ?... Non, non, postérité !
Soldats, retirez-vous ; merci de votre zèle !
Cet homme est sûrement un citoyen fidèle,
Un grand républicain : je sais de bonne part
Qu'il s'est fort réjoui de la mort de Stuart. »

« Non » criait Davenant, que ce reproche touche.
Mais Milton, de sa main en lui couvrant la bouche,
Au fond du cabinet le pousse tout d'abord,
L'enferme à double tour, puis avec un peu d'or
Econduit poliment la horde jacobine.

Vers son hôte captif ensuite il s'achemine,
Fait apporter du vin, qu'il lui verse à grands flots.
Sème le déjeûner d'agréables propos :

De politique point, mais beaucoup de critiques
Sur l'esprit des Latins et les grâces attiques.
Davenant récita l'idylle du Ruisseau ;
Milton lui repartit par le vif Allegro,
Du doux Penseroso redit le chant si triste
Et déclama les chœurs du Samson agoniste.
Les poète, charmés de leurs talents divers,
Se quittèrent enfin en murmurant leurs vers.

Cependant, fatigué de ses longues misères,
Le peuple soupirait pour les lois de ses pères :
Il rappela son Roi ; les crimes réfrénés
Furent par un édit sagement pardonnés.
On excepta pourtant quelques hommes perfides.
Complices et fauteurs des sanglants régicides :
Milton, au premier rang, s'était placé parmi.

Dénoncé par sa gloire, au toit d'un vieil ami
Il avait espéré trouver ombre et silence.
De son sort, une nuit, il pesoit l'inconstance :
D'une lampe empruntée à la tombe des morts
La lueur pâlissante éclairait ses remords
Il entend tout à coup, vers la douzième heure,
Heurter de son logis la porte extérieure ;
Les verrous sont brisés par de nombreux soldats.
La fille de Milton accourt ; on suit ses pas.
Dans l'asile secret un chef se précipite :
Un chapeau de ses yeux venant toucher l'orbite
Voile à demi ses traits ; il a les yeux remplis
De larmes qu'un manteau reçoit dans ses replis.

Milton ne le voit point : privé de la lumière,
La nuit règne à jamais sous sa triste paupière.

« Eh bien ! que me veut-on ? dit le chantre d'Adam.
Parlez : faut-il mourir ? » – « C'est encore Davenant, »
Répond l'homme au manteau. Milton soudain s'écrie :

« O Noire trahison ! moi qui sauvai ta vie ! »

« Oui, » repart le poète interdit, rougissant,
« Mais vous êtes coupable et j'étais innocent.
Ferme stoïcien, montrez votre courage !
Mon vieil ami, la mort est le commun partage :
Ou plus tôt, ou plus tard, le trajet est égal
Pour tous les voyageurs. Voici l'ordre fatal. »

La fille de Milton, objet rempli de charmes,
Ouvre l'affreux papier qu'elle baigne de larmes :
C'est elle qui souvent, dans un docte entretien,
Relit le vieil Homère à l'Homère chrétien
Et des textes sacrés, interprète modeste,
A son père elle rend la lumière céleste
En échange du jour qu'elle reçut de lui.
Au chevet paternel empruntant un appui,
D'une voix altérée elle lit la sentence :
« Voulant à la justice égaler la clémence,
Il nous plaît d'octroyer, de pleine autorité,
A Davenant, pour prix de sa fidélité,
La grâce de Milton. Charles. »

Qu'on se figure
Les transports que causa la touchante aventure,
Combien furent de pleurs dans Londres répandus
Pour les talents sauvés et les bienfaits rendus !

Clarisse

(Imitation d'un poète écossais)
Londres, 1797.

Oui, je me plais, Clarisse, à la saison tardive,
Image de cet âge où le temps m'a conduit ;
Du vent à tes foyers j'aime la voix plaintive
Durant la longue nuit.

Philomèle a cherché des climats plus propices ;
Progné fuit à son tour : sans en être attristé,
Des beaux jours près de toi retrouvant les délices,
Ton vieux cygne est resté.

Viens dans ces champs déserts où la bise murmure
Admirer le soleil, qui s'éloigne de nous ;
Viens goûter de ces bois qui perdent leur parure
Le charme triste et doux.

Des feuilles que le vent détache avec ses ailes
Voltige dans les airs le défaillant essaim :
Ah ! puissé-je en mourant me reposer comme elles
Un moment sur ton sein !

Pâle et dernière fleur qui survit à Pomone,
La veilleuse[197] en ces prés peint mon sort et ma foi :
De mes ans écoulés tu fais fleurir l'automne,
Et je veille pour toi.

Ce ruisseau, sous tes pas, cache au sein de la terre
Son cours silencieux et ses flots oubliés :
Que ma vie inconnue, obscure et solitaire,
Ainsi passe à tes pieds !

Aux portes du couchant le ciel se décolore ;
Le jour n'éclaire plus notre aimable entretien :
Mais est-il un sourire aux lèvres de l'Aurore
Plus charmant que le tien ?

L'astre des nuits s'avance en chassant les orages :
Clarisse, sois pour moi l'astre calme et vainqueur
Qui de mon front troublé dissipe les nuages
Et fait rêver mon cœur.

L’Esclave

Tunis, 1807.

Le vigilant derviche à la prière appelle
Du haut des minarets teints des feux du couchant.
Voici l'heure au lion qui poursuit la gazelle ;
Une rose au jardin moi je m'en vais cherchant.
Musulmane aux longs yeux, d'un maître que je brave
Fille délicieuse, amante des concerts,
Est-il un sort plus doux que d'être ton esclave,
Toi que je sers, toi que je sers ?

Jadis, lorsque mon bras faisait voler la prame
Sur le fluide azur de l'abîme calmé,
Du sombre désespoir les pleurs mouillaient ma rame :
Un charme m'a guéri : j'aime et je suis aimé.
Le noir rocher me plaît ; la tour que le flot lave
Me sourit maintenant aux grèves de ces mers :
Le flambeau du signal y luit pour ton esclave,
Toi que je sers, toi que je sers !

Belle et divine es-tu, dans toute ta parure,
Quand la nuit au harem je glisse un pied furtif !
Les tapis, l'aloès, les fleurs et l'onde pure,
Sont par toi prodigués à ton jeune captif.
Quel bonheur ! au milieu du péril que j'aggrave,
T'entourer de mes bras, te parer de mes fers,
Mêler à tes colliers l'anneau de ton esclave,
Toi que je sers, toi que je sers !

Dans les sables mouvants, de ton blanc dromadaire

Je reconnais de loin le pas sûr et léger ;
Tu m'apparais soudain : un astre solitaire
Est moins doux sur la vague au pauvre passager ;
Du matin parfumé le souffle est moins suave,
Le palmier moins charmant au milieu des déserts.
Quel sultan glorieux égale ton esclave,
Toi que je sers, toi que je sers !

Mon pays, que j'aimais jusqu'à l'idolâtrie,
N'est plus dans les soupirs de ma simple chanson ;
Je ne regrette plus ma mère et ma patrie ;
Je crains qu'un prêtre saint n'apporte ma rançon.
Ne m'affranchis jamais ! laisse-moi mon entrave !
Oui, sois ma liberté, mon Dieu, mon univers !
Viens, sous tes beaux pieds nus, viens fouler ton esclave,
Toi que je sers, toi que je sers !

Souvenir du pays de France

Romance

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance !
Ma sœur, qu'ils étaient beaux les jours
De France !
O mon pays, sois mes amours
Toujours !

Te souvient-il que notre mère,
Au foyer de notre chaumière,
Nous pressait sur son cœur joyeux,
Ma chère ?
Et nous baisions ses blancs cheveux
Tous deux.

Ma sœur, te souvient-il encore
Du château que baignait la Dore ;
Et de cette tant vieille tour
Du Maure,
Où l'airain sonnait le retour
Du jour ?

Te souvient-il du lac tranquille
Qu'effleurait l'hirondelle agile,
Du vent qui courbait le roseau
Mobile,
Et du soleil couchant sur l'eau,
Si beau ?

Oh ! qui me rendra mon Hélène,
Et ma montagne et le grand chêne ?
Leur souvenir fait tous les jours
Ma peine :
Mon pays sera mes amours
Toujours !

Ballade de l’Abencérage

Le roi don Juan[198]
Un jour chevauchant
Vit sur la montagne
Grenade d'Espagne ;
Il lui dit soudain :
Cité mignonne,
Mon cœur te donne
Avec ma main.

Je t'épouserai,
Puis apporterai
En dons à ta ville
Cordoue et Séville.
Superbes atours
Et perles fines
Je te destine
Pour nos amours.

Grenade répond :
Grand roi de Léon,
Au Maure liée,
Je suis mariée.
Garde tes présents :
J'ai pour parure
Riche ceinture
Et beaux enfants.

Ainsi tu disais ;
Ainsi tu mentais.
O mortelle injure !

Grenade est parjure !
Un chrétien maudit
D'Abencerage
Tient l'héritage :
C'était écrit !

Jamais le chameau
N'apporte au tombeau,
Près de la piscine,
L'haggi de Médine.
Un chrétien maudit
D'Abencerage
Tient l'héritage :
C'était écrit !

O bel Alhambra !
O palais d'Allah !
Cité des fontaines !
Fleuve aux vertes plaines !
Un chrétien maudit
D'Abencerage
Tient l'héritage :
C'était écrit !

Le Cid

Romance
Air des Folies d'Espagne[199].

Prêt à partir pour la rive africaine,
Le Cid armé, tout brillant de valeur,
Sur la guitare, aux pieds de sa Chimène,
Chantait ces vers que lui dictait l'honneur :

Chimène a dit : Va combattre le Maure ;
De ce combat surtout reviens vainqueur.
Oui, je croirai que Rodrigue m'adore,
S'il fait céder son amour à l'honneur.

Donnez, donnez et mon casque et ma lance !
Je veux montrer que Rodrigue a du cœur :
Dans les combats signalant sa vaillance,
Son cri sera pour sa dame et l'honneur.

Maure vanté par ta galanterie,
De tes accents mon noble chant vainqueur
D'Espagne un jour deviendra la folie,
Car il peindra l'amour avec l'honneur.

Dans les vallon de notre Andalousie,
Les vieux chrétiens conteront ma valeur :
Il préféra, diront-ils, à la vie
Son Dieu, son roi, sa Chimène et l'honneur.

Nous verrons

Paris, 1810.

Le passé n'est rien dans la vie,
Et le présent est moins encor :
C'est à l'avenir qu'on se fie
Pour nous donner joie et trésor.
Tout mortel dans ses vœux devance
Cet avenir où nous courons ;
Le bonheur est en espérance,
On vit, en disant : Nous verrons.

Mais cet avenir plein de charmes,
Qu'est-il lorsqu'il est arrivé ?
C'est le présent qui de nos larmes
Matin et soir est abreuvé !
Aussitôt que s'ouvre la scène
Qu'avec ardeur nous désirons,
On bâille, on la regarde à peine ;
On voit, en disant : Nous verrons.

Ce vieillard penche vers la terre ;
Il touche à ses derniers instants :
Y pense-t-il ? Non ; il espère
Vivre encore soixante et dix ans.
Un docteur, fort d'expérience,
Veut lui prouver que nous mourons :
Le vieillard rit de la sentence,
Et meurt en disant : Nous verrons.

Valère et Damis n'ont qu'une âme ;

C'est le modèle des amis.
Valère en un malheur réclame
La bourse et les soins de Damis :
« Je viens à vous, ami sincère,
Ou ce soir au fond des prisons...
— Quoi ! ce soir même ? — Oui ! — Cher Valère,
Revenez demain : Nous verrons. »

Gare ! faites place aux carrosses
Où s'enfle l'orgueilleux manant
Qui jadis conduisait deux rosses
A trente sous, pour le passant.
Le peuple écrasé par la roue
Maudit l'enfant des Porcherons ;
Moi, du prince évitant la boue,
Je me range, et dis : Nous verrons.

Nous verrons est un mot magique
Qui sert dans tous les cas fâcheux :
Nous verrons, dit le politique ;
Nous verrons, dit le malheureux.
Les grands hommes de nos gazettes,
Les rois du jour, les fanfarons,
Les faux amis et les coquettes,
Tout cela vous dit : Nous verrons.

Peinture de Dieu

(tirée de l'Écriture)
Paris, 1810.

Savez-vous, ô pécheur ! quel est ce Dieu jaloux
Quand l'œuvre de l'impie allume son courroux ?
Sur un char foudroyant il roule dans l'espace ;
La Mort et le Démon volent devant sa face ;
Les trois cieux, dont il fait trembler l'immensité,
S'abaissent sous les pas de son éternité ;
Le soleil pâlissant et la lune sanglante
Marchent à la lueur de sa lance brûlante ;
Des gouffres de l'enfer il fait sortir la nuit
Il parle, tout se tait ; la mer le voit, et fuit,
Et l'Abîme, du fond des vagues tourmentées,
Lève en criant vers lui ses mains épouvantées.
Au crime couronné ce Dieu redit : « Malheur ! »
Et c'est le même Dieu qui bénit la douleur !

Pour le mariage de mon neveu

Au Ménil, 1812.

L'autel est prêt ; la foule l'environne :
Belle Zélie, il réclame ta foi.
Viens, de ton front est la blanche couronne
Moins virginale et moins pure que toi.

J'ai quelquefois peint la grâce ingénue
Et la pudeur sous ses voiles nouveau :
Ah ! si mes yeux plus tôt t'avaient connue,
On aurait moins critiqué mes tableaux.

Mon cher Louis, chez la race étrangère
Tu n'iras point t'égarer comme moi :
A qui la suit la fortune est légère ;
Il faut l'attendre et l'enfermer chez soi.

Cher orphelin, image de ta mère,
Au ciel pour toi je demande ici-bas
Les jours heureux retranchés à ton père
Et les enfants que ton oncle n'a pas.

Fais de l'honneur l'idole de ta vie ;
Rends tes aïeux fiers de leur rejeton,
Et ne permets qu'à la seule Zélie
Pour un moment de rougir à ton nom.

Pour la fête de Madame de ***

Verneuil, 1812.

De tes amis vois la troupe fidèle
Pour te fêter s'unir à tes enfants :
Tu nous parais toujours fraîche et nouvelle
Comme la fleur qu'ils t'offrent tous les ans.

Par la vertu quand la grâce est produite,
Son charme au temps ne peut être soumis ;
Des jours pour toi nous seuls marquons la fuite :
Tu restes jeune avec de vieux amis.

Vers trouvés sur le pont du Rhône

Il est minuit, et tu sommeilles ;
Tu dors, et moi je vais mourir.
Que dis-je, hélas ! peut-être que tu veilles !
Pour qui ?... L'enfer me fera moins souffrir.

Demain quand, appuyée au bras de ta conquête,
Lasse de trop d'amour et cherchant le repos,
Tu passeras ce fleuve, avance un peu la tête
Et regarde couler ces flots.

Ode — Les malheurs de la révolution

Paris, 1813.

Sors des demeures souterraines,
Néron, des humains le fléau !
Que le triste bruit de nos chaînes
Te réveille au fond du tombeau.
Tout est plein de trouble et d'alarmes :
Notre sang coule avec nos larmes ;
Ramper est la première loi :
Nous traînons d'ignobles entraves ;
On ne voit plus que des esclaves :
Viens : le monde est digne de toi.

Ils sont dévastés dans nos temples
Les monuments sacrés des rois :
Mon oeil effrayé les contemple ;
Je tremble et je pleure à la fois.
Tandis qu'une fosse commune,
Des grandeurs et de la fortune
Reçoit les funèbres lambeaux,
Un spectre, à la voix menaçante,
A percé la tombe récente
Qui dévora les vieux tombeaux.

Sa main d'une pique est armée :
Un bonnet cache son orgueil ;
Par la mort sa vue est charmée :
Il cherche un tyran au cercueil.

Courbé sur la poudre insensible,
Il saisit un sceptre terrible
Qui du lis a flétri la fleur,
Et d'une couronne gothique
Chargeant son bonnet anarchique,
Il se fait roi de la douleur.

Voilà le fantôme suprême,
Français, qui va régner sur vous
Du républicain diadème
Portez le poids léger et doux.
L'anarchie et le despotisme,
Au vil autel de l'athéisme,
Serrent un nœud ensanglanté,
Et s'embrassant dans l'ombre impure,
Ils jouissent de la torture
De leur double stérilité.

L'échafaud, la torche fumante,
Couvrent nos campagnes de deuil.
La Révolution béante
Engloutit le fils et l'aïeul.
L'adolescent qu'atteint sa rage
Va mourir au champ du carnage
Ou dans un hospice exilé ;
Avant qu'en la tombe il s'endorme,
Sur un appui de chêne ou d'orme,
Il traîne un buste mutilé :

Ainsi quand l'affreuse Chimère
Apparut non loin d'Ascalon,
En vain la tendre et faible mère
Cacha ses enfants au vallon.
Du Jourdain les roseaux frémirent ;
Au Liban les cèdres gémirent,
Les palmiers à Jézeraël,
Et le chameau laissé sans guides,

Pleura dans les sables arides
Avec les femmes d'Ismaël.

Napoléon de son génie
Enfin écrase les pervers ;
L'ordre renaît : la France unie
Reprend son rang dans l'univers.
Mais, géant, fils aîné de l'homme,
Faut-il d'un trône qu'on te nomme
Usurpateur ? Mal fécondé,
L'illustre champ de ta victoire
Devait-il renier la gloire
Du vieux Cid et du grand Condé ?

Racontez, nymphes de Vincenne,
Racontez des faits inouïs,
Vous qui présidiez sous un chêne
A la justice de Louis !
Oh ! de la mort chantre sublime.
Toi qui d'un héros magnanime
Rends plus grand le grand souvenir,
Quels cris aurais-tu fait entendre,
Si, quand tu pleurais sur sa cendre,
Ton oeil eût sondé l'avenir ?

Le vielllard-roi dont la clef sainte
De Rome garde les débris
N'a pu, dans l'éternelle enceinte,
A son front trouver des abris
On peut charger ses mains débiles
De fers ingrats, mais inutiles,
Car il reste au Juste nouveau
La force de sa croix divine,
Et de sa couronne d'épine,
Et de son sceptre de roseau.

Triomphateur, notre souffrance

Se fatigue de tes lauriers ;
Loin du doux soleil de la France
Devais-tu laisser nos guerriers ?
La Duna, que tourmente Eole,
Au Neptune inconnu du pôle
Roule leurs ossements blanchis,
Tandis que le noir Borysthène
Va conter le deuil de la Seine
Aux mers brillantes de Colchis.

A l'avenir ton âme aspire ;
Avide encore du passé,
Tu veux Memphis ; du temps l'empire
Par l'aigle sera traversé.
Mais, Napoléon, ta mémoire
Ne se montrera dans l'histoire
Que sous le voile de nos pleurs :
Lorsqu'à t'admirer tu m'entraînes,
La liberté me dit ses chaînes
La vertu m'apprend ses douleurs.

Vers écrits sur un souvenir

(donné par la marquise de Grollier à M. le baron de Humbolt[200])
Paris, 1818.

Vous qui vivrez toujours, comment pourrez-vous croire
Qu'on vous offre des fleurs si promptes à mourir ?
« Présentez, direz-vous, ces filles du Zéphyr
A la beauté, mais non pas à la gloire. »
Des dons de l'amitié connaissez mieux le prix.
Dédaignez moins ces fleurs nouvelles :
En les peignant sur vos écrits,
J'ai trouvé le secret de les rendre immortelles.

Charlottembourg

ou le tombeau de la reine de Prusse

Berlin, 1821.

LE VOYAGEUR.
Sous les hauts pins qui protègent ces sources,
Gardien, dis-moi quel est ce monument nouveau ?

LE GARDIEN.
Un jour il deviendra le terme de tes courses :
O voyageur ! c'est un tombeau.

LE VOYAGEUR.
Qui repose en ces lieux ?

LE GARDIEN.
Un objet plein de charmes.

LE VOYAGEUR.
Qu'on aima ?

LE GARDIEN.
Qui fut adoré.

LE VOYAGEUR.
Ouvre-moi.

LE GARDIEN.
Si tu crains les larmes,
N'entre pas.

LE VOYAGEUR.
J'ai souvent pleuré.

LE VOYAGEUR et le gardien entrent.

LE VOYAGEUR.
De la Grèce ou de l'Italie
On a ravi ce marbre à la pompe des morts.
Quel tombeau l'a cédé pour enchanter ces bords ?
Est-ce Antigone ou Cornélie ?

LE GARDIEN.
La beauté dont l'image excite tes transports
Parmi nos bois passa sa vie.

LE VOYAGEUR.
Qui pour elle à ces murs de marbre revêtus
A suspendu ces couronnes fanées ?

LE GARDIEN.
Les beaux enfants dont ses vertus
Ici-bas furent couronnées.

LE VOYAGEUR.
On vient.

LE GARDIEN.
C'est un époux : il porte ici ses pas
Pour nourrir en secret un souvenir funeste.

LE VOYAGEUR.
Il a donc tout perdu ?

LE GARDIEN.
Non : un trône lui reste.

LE VOYAGEUR.
Un trône ne console pas.

Les Alpes ou l’Italie

1822.

Donc reconnaissez-vous au fond de vos abîmes
Ce voyageur pensif,
Au cœur triste, aux cheveux blanchis comme vos cimes,
Au pas lent et tardif ?

Jadis de ce vieux bois, où fait une eau limpide,
Je sondais l'épaisseur
Hardi comme un aiglon, comme un chevreuil rapide,
Et gai comme un chasseur.

Alpes, vous n'avez point subi mes destinées !
Le temps ne vous peut rien ;
Vos fronts légèrement ont porté les années
Qui pèsent sur le mien.

Pour la première fois, quand, rempli d'espérance,
Je franchis vos remparts,
Ainsi que l'horizon, un avenir immense
S'ouvrait à mes regards.

L'Italie à mes pieds, et devant moi le monde,
Quel champ pour mes désirs !
Je volai, j'évoquai cette Rome féconde
En puissants souvenirs.

Du Tasse une autre fois je revis la patrie :
Imitant Godefroi,

Chrétien et chevalier, j'allais vers la Syrie
Plein d'ardeur et de foi.

Ils ne sont plus ces jours que point mon cœur n'oublie,
Et ce cœur aujourd'hui
Sous le brillant soleil de la belle Italie,
Ne sent plus que l'ennui.

Pompeux ambassadeurs que la faveur caresse,
Ministres, valez-vous
Les obscurs compagnons de ma vive jeunesse
Et mes plaisirs si doux ?

Vos noms aux bords riants que l'Adige décore
Du temps seront vaincus,
Que Catulle et Lesbie enchanteront encore
Les flots du Bénacus.

Politiques, guerriers, vous qui prétendez vivre
Dans la postérité,
J'y consens : mais on peut arriver sans vous suivre,
A l'immortalité.

J'ai vu ces fiers sentiers tracés par la Victoire,
Au milieu des frimas,
Ces rochers du Simplon que le bras de la Gloire
Pendit pour nos soldats :

Ouvrage d'un géant, monument du génie,
Serez-vous plus connus
Que la roche où Saint-Preux contait à Meillerie
Les tourments de Vénus ?

Je vous peignis aussi, chimère enchanteresse,
Fictions des amours !
Aux tristes vérités le temps, qui fuit sans cesse,
Livre à présent mes jours.

L'histoire et le roman font deux parts de la vie,
Qui si tôt se ternit :
Le roman la commence, et lorsqu'elle est flétrie
L'histoire la finit.

Le Départ

Paris, 1827.

Compagnons, détachez des voûtes du portique
Ces dons du voyageur, ce vêtement antique,
Que j'avais consacrés aux dieux hospitaliers.
Pour affermir mes pas dans la course prochaine,
Remettez dans ma main le vieil appui de chêne
Qui reposait à mes foyers.

Où vais-je aller mourir ? Dans les bois des Florides ?
Aux rives du Jourdain, aux monts des Thébaïdes ?
Ou bien irai-je encore à ce bord renommé,
Chez un peuple affranchi par les efforts du brave,
Demander le sommeil que l'Eurotas esclave
M'offrit dans son lit embaumé ?

Ah ! qu'importe le lieu ? Jamais un peu de terre,
Dans le champ du potier, sous l'arbre solitaire,
Ne peut manquer aux os du fils de l'étranger.
Nul ne rira du moins de ma mort advenue ;
Du pèlerin assis sur ma tombe inconnue
Du moins le pas sera léger.

POÈMES OSSIANIQUES

traduits de J. Smith

François-René de Chateaubriand

(1829)

POÉSIES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface
Dargo
  Chant Premier
  Chant II
Duthona
Gaul

Préface

Le succès des poèmes d'Ossian en Angleterre fit naître une foule d'imitateurs de Macpherson. De toutes parts on prétendit découvrir des poésies erses ou galliques ; trésors enfouis que l'on déterrait, comme ceux de quelques mines de la Cornouaille, oubliées depuis le temps des Carthaginois. Les pays de Galles et d'Irlande rivalisèrent de patriotisme avec l'Ecosse ; toute la littérature se divisa : les uns soutenaient avec Blair que les poèmes d'Ossian étaient originaux ; les autres prétendaient avec Johnson qu'Ossian n'était autre que Macpherson. On se porta des défis ; on demanda des preuves matérielles : il fut impossible de les donner, car les textes imprimés des chants du fils de Fingal ne sont que des traductions galliques des prétendues traductions anglaises d'Ossian.

Lorsqu'en 1793 la révolution me jeta en Angleterre, j'étais grand partisan du barde écossais : j'aurais, la lance au poing, soutenu son existence envers et contre tous, comme celle du vieil Homère. Je lus avec avidité une foule de poèmes inconnus en France, lesquels, mis en lumière par divers auteurs, étaient indubitablement à mes yeux du père d'Oscar, tout aussi bien que les manuscrits runiques de Macpherson. Dans l'ardeur de mon admiration et de mon zèle, tout malade et tout occupé que j'étais[201], je traduisis quelques productions ossianiques de John Smith. Smith n'est pas l'inventeur du genre ; il n'a pas la noblesse et la verve épique de Macpherson, mais peut-être son talent a-t-il quelque chose de plus élégant et de plus tendre. Au reste, ce pseudonyme, en voulant peindre des hommes barbares et des moeurs sauvages, trahit à tout

moment, dans ses images et dans ses pensées, les moeurs et la civilisation des temps modernes.

J'avais traduit Smith presque en entier : je ne donne que les trois poèmes de Dargo, de *Duthona* et de *Gaul*. C'est pour l'art une bonne étude que celle de ces auteurs ou de ces langues qui commencent la phrase par tous les bouts, par tous les mots, depuis le verbe jusqu'à la conjonction, et qui vous obligent à conserver la clarté du sens au milieu des inversions les plus audacieuses. J'ai fait disparaître les redites et les obscurités du texte anglais : ces chants qui sortent les uns des autres, ces histoires qui se placent comme des parenthèses dans des histoires, ces lacunes supposées d'un manuscrit inventé peuvent avoir leur mérite chez nos voisins ; mais nous voulons en France des choses qui se conçoivent bien et qui s'énoncent clairement. Notre langue a horreur de ce qui est confus, notre esprit repousse ce qu'il ne comprend pas tout d'abord. Quant à moi, je l'avoue, le vague et le ténébreux me sont antipathiques : un nominatif qui se perd, des relatifs qui s'embarrassent, des amphibologies qui se forment me désolent. Je suis persuadé qu'on peut toujours dégager une pensée des mots qui la voilent, à moins que cette pensée ne soit un lieu commun guindé dans des nuages : l'auteur qui a la conscience, de ce lieu commun n'ose le faire descendre du milieu des vapeurs, de crainte qu'il ne s'évanouisse.

Je répète ici ce que j'ai dit ailleurs : je ne crois plus à l'authenticité des ouvrages d'Ossian, je n'ai plus aussi pour eux le même enthousiasme : j'écoute cependant encore la harpe du barde, comme on écouterait une voix, monotone il est vrai, mais douce et plaintive. Macpherson a ajouté aux chants des Muses une note jusqu'à lui inconnue ; c'est assez pour le faire vivre. *Oedipe* et *Antigone* sont les types d'Ossian et de Malvina, déjà reproduits dans le Roi Lear. Les débris des tours de Morven, frappés des rayons de l'astre de la nuit, ont leur charme ; mais combien est plus touchante dans ses ruines la Grèce, éclairée, pour ainsi dire, de sa gloire passée !

Dargo

Chant Premier

Dargo est appuyé contre un arbre solitaire ; il écoute le vent qui murmure tristement dans le feuillage : l'ombre de Crimoïna se lève sur les flots azurés du lac. Les chevreuils l'aperçoivent sans en être effrayés, et passent avec lenteur sur la colline ; aucun chasseur ne trouble leur paix, car Dargo est triste, et les ardents compagnons de ses chasses aboient inutilement à ses côtés. Et moi aussi, ô Dargo ! je sens tes infortunes. Les larmes tremblent dans mes yeux comme la rosée sur l'herbe des prairies, quand je me souviens de tes malheurs.

Comhal était assis au lieu où les daims paissent maintenant sur sa tombe : un chêne sans feuillage et trois pierres grisâtres rongées par la mousse des ans marquent les cendres du héros. Les guerriers de Comhal étaient rangés autour de lui : penchés sur leurs boucliers, ils écoutaient la chanson du barde. Tout à coup ils tournent les yeux vers la mer : un nuage paraît parmi les vagues lointaines ; nous reconnaissons le vaisseau d'Inisfail ; au haut de ses mats est suspendu le signal de détresse. « Déployez mes voiles ! s'écrie Comhal ; volons pour secourir nos amis ! »

La nuit nous surprit sur l'abîme. Les vagues enflaient leur sein écumant et les vents mugissaient dans nos voiles : la nuit de la tempête est sombre, mais une île déserte est voisine, et ses bras se courbent comme mon arc lorsque j'envoie la mort à l'ennemi. Nous abordons à cette île ; là nous attendons le retour de la lumière, là des matelots rêvent aux dangers qui ne sont plus.

Nous sommes dans la baie de Botha. L'oiseau des morts crie ; une voix triste sort du fond d'une caverne. « C'est l'ombre de Dargo qui gémit, dit Comhal, de Dargo que nous

avons perdu en revenant des guerres de Lochlin. »

« Les vagues confondaient leurs sommets blanchis parmi les nuages, et leurs flancs bleuâtres s'élevaient entre nous et la terre. Dargo monte au haut du mât pour découvrir Morven, mais il ne voit point Morven. Les cuirs humides glissent dans ses mains, il tombe et s'ensevelit dans les flots ; un tourbillon chasse au loin nos navires, notre chef échappe à nos yeux. Nous chantâmes un chant à sa gloire, nous invitâmes les ombres de ses pères à le recevoir dans leur palais de nuages, ils n'écoutèrent point nos voeux. L'ombre de Dargo habite encore les rochers : elle n'est point errante sur les blondes collines, dans les détours verdoyants des vallées. Chante, ô Ullin ! les louanges du héros, il reconnaîtra ta voix et se réjouira au bruit de sa renommée. »

Ainsi parle Comhal, et le barde saisit sa harpe : « Paix à ton ombre, toi qui as soutenu quelquefois seul les efforts de toute une armée ! paix à ton ombre, ô Dargo ! Que ton sommeil soit profond, enfant de la caverne, sur un rivage étranger ! »

À peine Ullin a-t-il cessé ses chants, qu'une voix se fait entendre :

« M'ordonnes-tu de demeurer sur ces roches désertes, ô barde de Comhal ? Les guerriers de Morven abandonnent-ils leurs amis dans l'infortune ? » Ainsi disait Dargo lui-même en descendant la colline.

Galchos, ancien ami de Dargo, reconnaît sa voix ; il y répond par les cris joyeux dont jadis il appelait son ami à la poursuite des hôtes des forêts : il est déjà dans les bras de Dargo ; les étoiles virent entre les nuages brisés le bonheur des deux guerriers. Dargo se présente à Comhal. « Tu vis ! s'écria Comhal ; comment échappas-tu à l'Océan lorsqu'il roula ses flots sur ta tête ? »

« La vague, répondit Dargo, me jeta sur ces bords. Depuis ce temps, la lune a vu sept fois s'éteindre et sept fois se rallumer sa lumière ; mais sept années ne sont pas plus longues sur la cime rembrunie de Morven. Toujours assis sur le rocher, en murmurant les chants de nos bardes, je prêtais l'oreille ou au bruit des vagues, ou au cri de l'oiseau qui planait

sur leurs déserts en jetant des voix plaintives. Ce temps marcha peu, car lents sont les pas du soleil, et paresseuse la lumière de la lune sur cette rive solitaire. »

Dargo s'interrompit tout à coup. « Pourquoi, reprit-il en regardant Comhal, pourquoi ces larmes silencieuses ? pourquoi ces regards attendris ? Ah ! ils ne sont pas pour le récit de mes peines, ils sont pour la mort d'Evella ! Oui, je le sais, Evella n'est plus ; j'ai vu son ombre glisser dans la vapeur abaissée, lorsque l'astre des nuits brillait à travers le voile d'une légère ondée sur la surface unie de la mer. J'ai vu mon amour, mais son visage était pâle ; des gouttes humides tombaient de ses beaux cheveux, comme si elle eût sorti du sein de l'Océan, le cours de ses larmes était tracé sur ses joues. J'ai reconnu Evella, j'ai pressenti son malheur. En vain j'ai appelé mon amante : les ombres des vierges de Morven me l'ont ravie ; elles chantaient autour d'elle, leurs voix ressemblaient aux derniers soupirs du vent dans un soir d'automne lorsque la nuit descend par degrés dans la vallée de Cona, et que de faibles murmures se font entendre parmi les roseaux qui bordent les ondes. Evella suivit les gracieux fantômes, mais elle me jeta un regard douloureux sur mon rocher. La suave musique cessa, la belle vision s'évanouit. Depuis ce temps, je n'ai cessé de pleurer au lever du soleil, de pleurer au coucher du soleil. Quand te reverrai-je, Evella ? Dis-moi, Comhal, quelle fut la destinée de la fille de Morven ? »

« Evella apprit ton malheur, répondit Comhal. Durant trois soleils elle reposa sa tête inclinée sur son bras d'albâtre ; au quatrième soleil elle descendit sur le rivage de la mer, et chercha le corps de Dargo. Les filles de Morven la virent du sommet de la colline ; elles essuyèrent leurs larmes avec les boucles de leur chevelure. Elles s'avancèrent en silence pour consoler Evella ; mais elles la trouvèrent affaissée comme un monceau de neige, et belle encore comme un cygne du rivage. Les filles de Morven pleurèrent, et les bardes firent entendre des chants. Puisses-tu, ô Dargo ! vivre comme Eveilla dans la renommée ! puisse ainsi durer notre mémoire, quand nous nous enfoncerons dans la tombe ! »

Ainsi dit Comhal. Mais nous apercevons une grande lumière dans Inisfail ; nous découvrons le signal qui annonce le danger du roi. Aussitôt nous nous précipitons dans nos vaisseaux ; Dargo est avec nous, nous quittons l'île déserte ; nous nous hâtons pour disperser les ennemis d'Inisfail.

Les vents de Morven viennent à notre aide, ils remplissent le sein de nos voiles, les mariniers se courbent et se redressent sur la rame qui brise, en écumant, la tête sombre et mobile des flots. Chaque héros a les yeux fixés sur le rivage : toutes les âmes sont déjà dans le champ du carnage ; mais l'on est encore à quelque distance d'Inisfail. Dargo seul ne ressent point la joie du péril ; ses yeux sont baissés, son front est appuyé sur son bras, qui repose sur le bord d'un bouclier. Comhal observe la tristesse de ce chef, il fait un signe à Ullin, afin que le chant du barde réveille le coeur de Dargo. Ullin chante au bruit des vaisseaux qui sillonnent les vagues.

« Colda vivait aux jours de Trenmor. Il poursuivait les daims autour de la baie d'Etha : les rochers couverts de forêts répondaient à ses cris, et les fils légers de la montagne tombèrent. Mélina l'aperçut d'un autre rivage : elle veut traverser la baie sur un esquif bondissant. Un tourbillon descend du ciel et renverse la nef ; Mélina s'attache à la carène :

« Je meurs ! s'écrie-t-elle : Colda, mon guerrier, viens à mon secours ! ».

« La nuit déploya ses ombres : plus faiblement alors la voix murmura des plaintes ; plus faiblement encore elle fut répétée par les échos du rivage ; elle s'évanouit enfin dans les ténèbres. Colda trouva Mélina à demi ensevelie dans le sable ; il éleva pour elle la pierre du tombeau sous un chêne auprès d'un torrent. Le chasseur aime ce lieu solitaire ; il s'y repose à l'ombre quand le soleil brûle la plaine. Colda fut longtemps triste ; il s'égarait seul à travers les bois des coteaux d'Etha ; chaque nuit les oiseaux des mers écoutaient ses soupirs. Mais l'ennemi vint, et le bouclier de Trenmor retentit ; Colda saisit sa lance, et fut vainqueur. La joie reparut peu à peu sur son visage comme le soleil sur la bruyère quand la tempête est

passée. »

« Le souvenir de ce chef, dit Dargo, revit dans ma mémoire mais comme les faibles traces d'un songe depuis longtemps évanoui. Colda conduisit souvent les pas de mon enfance au chêne d'Etha, les larmes tombaient de ses yeux en s'avançant sur les grèves abandonnées. Je lui demandais pourquoi il pleurait il me répondait : C'est ici que dort Mélina. O Colda ! je me suis reposé sur sa tombe et sur la tienne ! Puisse ma renommée me survivre, de même que ta gloire est restée après toi, lorsque je serai errant dans les nuages avec la belle Evella ! »

« Oui, ton nom demeurera parmi les hommes, dit Comhal ; mais nous touchons au rivage. Vois-tu ces boucliers roulant comme la lune à travers le brouillard ? Leurs bosses reluisent aux rayons du matin. Les guerriers d'Inisfail sont là ; le roi regarde par la fenêtre de son palais ; il aperçoit un nuage grisâtre. Des larmes tombent sur la pierre de la fenêtre. Nos voiles sont le nuage grisâtre, le roi les a reconnues ; la joie éclate dans ses yeux ; il s'écrie : Voici Comhal ! »

Les chefs de Lochlin ont aussi reconnu les guerriers de Morven qui viennent au secours d'Inisfail. Leur armée se courbe, et s'avance à la rencontre de ces guerriers. Armor la conduit : il s'élève au-dessus des héros comme le chef rougeâtre au-dessus des troupeaux de biches dans les bois de Morven. Comhal s'écrie : « Ceignez vos épées ; rappelez les jours de votre gloire et les anciennes batailles de Morven. Dargo, présente ton large bouclier ; Carril, que ton glaive rapide jette encore des ondes de lumière ; lève cette lance, ô Comhal ! qui si souvent joncha la terre de morts ; et toi, Ullin, que ta voix nous anime aux combats sanglants. »

Nous fondons sur l'ennemi ; il était immobile comme le chêne de Malaor, que ne peut ébranler la tempête. Inisfail nous vit, et se précipita dans la vallée pour se joindre à nous. Lochlin plie sous les coups de l'orage ; ses branches arrachées couvrent les champs. Armor combattit le chef d'Inisfail ; mais la lance du roi cloua le bouclier d'Armor à sa poitrine. Lochlin, Morven et Inisfail pleurèrent la mort du jeune chef si tôt

abattu. Son barde entonna le chant de la tombe :

« Ta taille, ô Armor ! était celle du pin. L'aile de l'aigle marin n'égalait pas la rapidité de ta course ; ton bras descendait sur les guerriers comme le tourbillon de Loda, et mortelle était ton épée comme les brouillards du Légo.

« Pourquoi, ô mon héros ! es-tu tombé dans ta jeunesse ? Comment apprendre à ton père qu'il n'a plus de fils ? comment dire à Crimoïna qu'elle n'a plus d'amant ? Je vois ton père courbé sous le poids des années : sa main est incertaine sur le bâton qui l'appuie ; sa tête, qu'ombragent encore quelques cheveux gris, vacille comme la feuille du tremble. Chaque nuage éloigné trompe ses débiles regards lorsqu'ils cherchent ton navire sur les flots.

« Comme un rayon de soleil sur la fougère desséchée, l'espérance brille sur le front du vieillard. Quand le vénérable guerrier, s'adressant aux enfants qui jouent autour de lui, leur dit : « Ne vois-je pas le vaisseau de mon fils ? » les enfants regardent aussitôt la mer bleuâtre, et ils répondent au vieillard : « Nous n'apercevons qu'une vapeur passagère. »

« Crimoïna, tu souris dans le songe du matin, tu crois recevoir ton amant dans toute sa beauté ; tes lèvres l'appellent par des mots à demi formés ; tes bras s'entrouvrent et s'avancent pour le presser contre ton sein : ah ! Crimoïna, ce n'est qu'un songe !

« Armor est tombé, il ne reverra plus sa terre natale ; il dort dans la poussière d'Inisfail.

« Crimoïna, tu sortiras de ton sommeil : mais quand Armor se réveillera-t-il ?

« Quand le son du cor fera-t-il tressaillir le jeune chasseur ? quand le choc des boucliers l'appellera-t-il au combat ? Enfants des forêts, Armor est couché ; n'attendez pas qu'il se lève. Fils de la lance, la bataille rugira sans Armor.

« Ta taille était comme celle du chêne, ô chef de Lochlin ! l'aile de l'aigle marin était moins rapide que ta course ; ton bras descendait sur les guerriers comme le tourbillon de Loda, et mortelle était ton épée comme les brouillards du Légo. »

Ainsi chantait le barde. La tombe d'Armor s'élève ; les

guerriers de Lochlin fuient ; leurs vaisseaux, repassant les mers, pèsent sur l'abîme : par intervalles, on entendait la chanson des bardes étrangers ; leurs accents étaient tristes.

Chant II

L'histoire des temps qui ne sont plus est pour le barde un trait de lumière ; c'est le rayon de soleil qui court légèrement sur les bruyères, mais rayon bientôt effacé, car les pas de l'ombre le poursuivent ; ils le joignent sur la montagne : le consolant rayon a disparu. Ainsi le souvenir de Dargo brille rapidement dans mon âme, de nouveau bientôt obscurcie.

Après la bataille où tomba le vaillant Armor, Morven passa la nuit dans les tours grisâtres d'Inisfail ; par intervalles une plainte lointaine frappait nos oreilles. « Bardes, dit Comhal, Ullin, et vous, Salma, cherchez l'enfant des hommes qui gémit. » Nous sortons, nous trouvons Crimoïna assise sur le tombeau d'Armor ; elle avait suivi en secret son amant aux champs d'Inisfail. Après la bataille, elle se fit un lit de douleur de la dernière couche de son héros : nous l'enlevâmes de ce lieu funeste. Nos larmes descendaient en silence : l'infortune de cette femme était grande, et nous n'avions que des soupirs. Nous transportâmes Crimoïna dans la salle des fêtes. La tristesse, comme une obscure vapeur, se répandit sur tous les visages. Ullin saisit sa harpe ; il en tira des sons mélodieux : ses doigts erraient sur l'instrument ; une douce et religieuse mélancolie semblait s'échapper des cordes tremblantes. La musique attendrit les âmes : elle endort le chagrin dans les coeurs agités. Ils chantaient :

« Quelle ombre se penche ainsi sur sa nue vaporeuse ! La profonde blessure est encore dans sa poitrine ; le chevreuil aérien est à ses côtés. Qui peut-elle être, cette ombre, si ce n'est celle du beau Morglan ?

« Morglan vint avec l'ennemi de Morven. Son amante l'accompagnait, la fille de Sora, Minona à la main blanche, à la longue chevelure. Morglan poursuivit les daims sur la colline ; Minona demeure sous le chêne. L'épais brouillard descend ; la nuit arrive avec tous ses nuages ; le torrent rugit, les ombres

crient le long de ses rives profondes. Minona regarde autour d'elle : elle croit entrevoir un chevreuil à travers le brouillard, et pose sur l'arc sa main de neige. La corde est tendue, la flèche vole. Ah ! que n'a-t-elle erré loin du but. La flèche s'est enfoncée dans le jeune sein de Morglan.

« Nous élevâmes la tombe du héros sur la colline. nous plaçâmes la flèche et le bois d'un chevreuil dans l'étroite demeure. Là fut aussi couché le dogue de Morglan, pour poursuivre devant l'ombre du chasseur les cerfs dans les nuages. Minona voulait dormir auprès de son amant ; nous la transportâmes au palais de ses pères ; longtemps elle y parut triste. Les rapides années emportent la douleur : à présent Minona se réjouit avec les filles de Sora, bien qu'elle soupire quelquefois encore. »

Ainsi chantait le barde. L'aube peignit de sa lumière d'albâtre les rochers d'Inisfail : « Ullin, dit Comhal, conduis sur ton vaisseau Crimoïna à sa patrie ; qu'au milieu de ses compagnes elle puisse encore se lever comme la lune, lorsqu'elle montre sa tête au-dessus des nuages et qu'elle sourit aux vallées silencieuses. »

« Béni soit, dit Crimoïna, le chef de Morven, l'ami du faible dans les jours du danger. Mais que ferait Crimoïna aux champs de ses pères, où chaque rocher, chaque ruisseau réveillerait ses chagrins assoupis ? Les jeunes filles me diraient : « Où est ton Armor ? » Vous pourrez le dire, ô jeunes filles ! mais je ne vous entendrai pas. J'irai vivre dans une terre éloignée ; j'achèverai mes jours avec les vierges de Morven : leur coeur, comme celui de leur roi, s'ouvre aux pleurs des infortunés. »

Nous emmenâmes Crimoïna avec nous dans notre patrie. Nous joignîmes sa main à celle de Dargo, mais la fille étrangère ne souriait plus : elle confiait souvent des soupirs au cours d'une onde ignorée. Crimoïna, tes heures furent rapides : les cordes de ta harpe sont humides quand le barde soupire ton histoire.

Un jour, comme nous poursuivions les daims sur les bruyères de Morven, les vaisseaux de Lochlin apparurent avec leurs voiles blanches et leurs mâts élevés. Nous crûmes qu'ils

venaient réclamer Crimoïna. « Je ne combattrai pas pour elle, dit Connas, un de nos chefs, avant que je ne sache si cette étrangère aime notre race. Perçons le sanglier ; teignons avec son sang la robe de Dargo ; nous porterons Dargo au palais : Crimoïna déplorera-t-elle sa perte ? »

O malheur ! nous écoutons l'avis de Connas ! Nous terrassons le sanglier écumant ; Connas le frappe de son épée. Nous enveloppons Dargo dans une robe ensanglantée, nous le portons sur nos épaules à Crimoïna. Connas marchait devant nous avec la dépouille du sanglier : « J'ai tué le monstre, disait-il, mais auparavant sa dent mortelle a percé ton amant, ô Crimoïna ! »

Crimoïna écouta ces paroles de mort : silencieuse et pâle, elle reste immobile comme les colonnes de glace que l'hiver fixe au sommet du Mora. Elle demande sa harpe ; elle la fait résonner à la louange du héros qu'elle croyait expiré. Dargo voulait se lever ; nous l'en empêchâmes jusqu'à la fin de la chanson, car la voix de Crimoïna était douce comme la voix du cygne blessé, lorsque ses compagnons nagent tristement autour de lui.

« Penchez-vous, disait Crimoïna, sur le bord de vos nuages, ô vous, ancêtres de Dargo ! et transportez votre fils au palais de votre repos.

« Et vous, filles des champs aériens de Trenmor, préparez la robe de vapeur transparente et colorée. Dargo, pourquoi m'avais-tu fait oublier Armor ? Pourquoi t'aimais-je tant ? Pourquoi étais-je tant aimée ? Nous étions deux fleurs qui croissait ensemble dans les fentes du rocher ; nos têtes humides de rosée souriaient aux rayons du soleil. Ces fleurs, avaient pris racine dans le roc aride. Les vierges de Morven disaient : « Elles sont solitaires, mais elles sont charmantes. » Le daim dans sa course s'élançait par-dessus ces fleurs, et le chevreuil épargnait leurs tiges délicates.

Le soleil de Morven est couché pour moi. Il brilla pour moi, ce soleil, dans la nuit de mes premiers malheurs, au défaut du soleil de ma patrie : mais il vient de disparaître à son tour ; il me laisse dans une ombre éternelle.

Dargo, pourquoi t'es-tu retiré si vite ? Pourquoi ce coeur brûlant s'est-il glacé ? Ta voix mélodieuse est-elle muette ? Ta main, qui naguère maniait la lance à la tête des guerriers, ne peut plus rien tenir ; tes pieds légers, qui ce matin encore devançaient ceux de tes compagnons, sont à présent immobiles comme la terre qu'ils effleuraient.

Partout sur les mers, au sommet des collines, dans les profondes vallées, j'ai suivi ta course. En vain mon père espéra mon retour ; en vain ma mère pleura mon absence : leurs yeux mesurèrent souvent l'étendue des flots ; souvent les rochers répétèrent leurs cris. Parents, amis, je fus sourde à votre voix ! toutes mes pensées étaient pour Dargo ; je l'aimais de toute la force de mes souvenirs pour Armor. Dargo, l'autre nuit j'ai goûté le sommeil à tes côtés sur la bruyère. N'est-il pas de place cette nuit dans ta nouvelle couche ? Ta Crimoïna veut reposer auprès de toi, dormir pour toujours à tes côtés. »

Le chant de Crimoïna allait en s'affaiblissant à mesure qu'il approchait de sa fin ; par degrés s'éteignait la voix de l'étrangère : l'instrument échappa aux bras d'albâtre de la fille de Lochlin. Dargo se lève : il était trop tard ! l'âme de Crimoïna avait fui sur les sons de la harpe. Dargo creusa la tombe de son épouse auprès de celle d'Evella, et prépara pour lui-même la pierre du sommeil.

Dix étés ont brûlé la plaine, dix hivers ont dépouillé les bois ; durant ces longues années, l'enfant du malheur, Dargo, a vécu dans la caverne ; il n'aime que les accents de la tristesse. Souvent je chante au chef infortuné des airs mélancoliques dans le calme du midi, lorsque Crimoïna se penche sur le bord de sa nue pour écouter les soupirs du barde.

Duthona

« Pourquoi, ô mers ! élevez-vous votre voix parmi les rochers de Morven ? Vent du midi, pourquoi épuises-tu ta rage sur mes collines ? Est-ce pour retenir ma voile loin des rivages de l'ennemi, pour arrêter le cours de ma gloire ? Mais, ô mers ! vos flots mugissent en vain ; vent du midi, tu peux souffler, mais tu n'empêcheras point les vaisseaux de Fingal de voler à la contrée lointaine de Dorla : ta fureur se calmera, et la surface azurée de l'Océan deviendra tranquille et brillante. Oui, le bruit de la tempête cessera, mais la mémoire de Fingal ne périra point. »

Ainsi parla le roi, et ses guerriers se rangèrent autour de lui. Le vent siffle dans les cheveux touffus de Dumolach ; Leth se penche sur son bouclier d'airain, tout ridé de mille cicatrices ; Molo agite dans les airs sa lance étincelante ; la joie de la bataille est dans les yeux de Gormalon.

Nous cinglons à travers l'écume houleuse de l'Océan : les baleines effrayées plongent au fond de l'abîme, les îles fuient ; elles s'abaissent tour à tour derrière nous sous l'onde, et Duthona sort peu à peu devant nous du sein des flots. Les vagues roulantes et élevées nous en dérobent de temps en temps la vue. « C'est la terre de Connar, dit Fingal, le pays de l'ami de mon peuple. »

La nuit descend ; le ciel est ténébreux ; le pilote cherche en vain de ses regards l'étoile qui nous guide ; il l'entrevoit quelquefois à travers le voile déchiré d'un nuage : mais l'ouverture se referme, et le flambeau de notre route se cache. « Les pas de la nuit sur l'abîme, dit Fingal, sont menaçants ; que notre vaisseau se repose au rivage jusqu'au retour de la lumière. » Nous entrons dans la baie de Duthona. Quelle ombre terrible se tient sur le rocher, en s'appuyant sur un pin ? Son bouclier est un nuage ; derrière ce bouclier passe la lune

errante. L'ombre a pour lance une colonne de brouillard et un bleu sombre, surmontée d'une étoile sanglante ; un météore lui sert d'épée ; les vents, dans leurs jeux, élèvent la chevelure du fantôme comme une fumée ; deux flammes qui sortent de deux cavernes creusées dans les nuages sont les yeux menaçants de cet enfant de la nuit. Souvent Fingal a vu se manifester ainsi le signe de la bataille ; mais qui pourrait y croire dans la patrie de Connar, ami du peuple de Fingal ?

Le roi monte sur le rocher ; le glaive de Luno jette dans sa main des ondes de lumières ; Carrill marche derrière le roi. Le fantôme aperçoit Fingal, et sur l'aile d'un tourbillon s'envole ; le héros le poursuit du geste et de la voix. Cette voix est entendue sur les collines de Duthona, qui s'agitent avec tous leurs rochers et tous leurs arbres ; le peuple tressaille, se réveille en rêvant le péril, et les feux d'alarme sont allumés de toutes parts.

« Levez-vous, dit le roi revenant parmi ses guerriers, levez-vous : que chacun endosse son armure et place devant lui son bouclier. Il nous faut combattre. Nos amis nous vont attaquer au milieu de la nuit : Fingal ne leur dira pas son nom, car nos ennemis s'écrieraient ensuite : « Les guerriers de Morven furent effrayés ! ils dirent leur nom pour éviter le combat ! » Que chacun endosse son armure et place devant lui son bouclier ; mais que nos lances errent loin du but, que nos flèches soient emportées par les vents. À la lumière du matin, nos amis nous reconnaîtront, et la joie sera grande dans Duthona. »

Nous rencontrâmes la colonne mouvante et sombre des guerriers de Duthona. Comme la grêle échappée des flancs de l'orage, leurs flèches tombent sur nos boucliers ; ils nous environnent comme un rocher entouré par les flots. Fingal vit que son peuple allait périr ou qu'il il serait forcé de combattre : il descendit de la colline ainsi qu'une ombre qui se plaît à rouler avec les tempêtes. La lune, dans ce moment, leva sa tête au-dessus de la montagne et réfléchit sa lumière sur l'épée de Luno ; l'épée étincelle dans la main du roi, comme un pilier de glace pendant l'hiver, à la chute devenue muette du

Lara. Duthona vit la flamme, et n'en put supporter la splendeur ; ses guerriers se retirèrent comme les ténèbres devant le jour ; ils s'enfoncèrent dans un bois.

Avançant à leur suite, nous nous arrêtâmes au bord d'un profond ruisseau qui coulait devant nous à travers la bruyère. Son lit se creusait entre deux rivages semés de fougères et ombragés de quelques bouleaux vieillis. Là, nous nous entretînmes du récit des combats et des actions des premiers héros. Carrill redit les faits du temps passé, Ossian célébra la gloire de Connar : sa harpe ne put oublier la tendre beauté de Minla.

Les chants cessèrent, une brise murmura le long du ruisseau ; elle nous apporta les soupirs de l'infortune : ils étaient doux comme la voix des ombres au milieu d'un bois solitaire, quand elles passent sur la tombe des morts.

« Allez, Ossian, dit le roi ; quelque guerrier languit sur son bouclier ; qu'il soit apporté à Fingal : s'il est blessé, qu'on applique les herbes de la montagne sur sa plaie. Aucun nuage ne doit obscurcir notre joie dans la terre de Duthona. »

Je marchai guidé par la chanson du malheur :

« Triste et abandonnée est ma demeure, disait la chanson ; aucune voix ne s'y fait entendre, si ce n'est celle de la chouette. Nul barde ne charme la longueur de mes nuits ; les ténèbres et la lumière sont égales pour moi. Le soleil ne luit point dans ma caverne ; je ne vois point flotter la chevelure dorée du matin, ni couler les flots de pourpre que verse l'astre du jour à son couchant. Mes yeux ne suivent point la lune à travers les pâles nuages ; je ne vois point ses rayons trembler à travers les arbres dans les ondes du ruisseau ; ils ne visitent point la caverne de Connar.

« Ah ! que ne suis-je tombé dans la tempête de Dorla ! ma renommée ne se serait pas évanouie comme le silencieux rayon de l'automne qui court sur les champs jaunis, entre les ombres et les brouillards. Les enfants sous le chêne ont senti un moment la chaleur du rayon, et l'ont bénie ; mais il passe : les enfants poursuivent leurs jeux, et le rayon est oublié.

« Oubliez-moi aussi, enfants de mon peuple, si vous n'êtes

pas tombés comme moi, si Dorla, qui a envahi Duthona, n'a point soufflé sur vous dans votre jeunesse, comme l'haleine d'une gelée tardive sur les bourgeons du printemps. Que n'ai-je autrefois trouvé la mort à vos yeux, quand je marchai avec Fingal au-devant des forces de Swaran ! Le roi eût élevé ma tombe ; Ossian eût chanté ma gloire ; les bardes des futures années, en s'asseyant autour du foyer, eussent dit à l'ouverture de la fête : « Ecoutez la chanson de Connar. »

« À présent, enchaîné dans cette caverne, je mourrai tout entier : ma tombe ne sera point connue ; le voyageur écartera sous ses pas, avec la pointe de sa lance, une herbe longue et flétrie ; il découvrira une pierre poudreuse : « Qui dort dans cette étroite demeure ? » demandera-t-il à l'enfant de la vallée, et l'enfant de la vallée lui répondra : « Son nom n'est point dans la chanson. » Ton nom sera dans la chanson, m'écriai-je ; tu ne seras point oublié par Ossian. Sors de la caverne où t'a caché la destinée, et viens lever encore la lance dans la bataille. Viens, Fingal sera auprès de toi. il te vengera. Viens, les oppresseurs de Duthona sécheront à ton aspect comme la fougère atteinte par la bise : ton nom refleurira comme le chêne qui ombrage les salles de tes fêtes, quand, après les rigueurs de l'hiver, il se rajeunit au printemps. »

Connar prit la voix d'Ossian pour celle d'une ombre : « Ta voix m'est agréable, enfant de la nuit, dit-il, car les fantômes n'effrayent point mon âme ; ta voix est douce à Connar abandonné. Converse avec moi dans la caverne ; notre entretien sera de la tombe et de la demeure aérienne des héros. Nous ne parlerons point de Duthona ; nous serons silencieux sur ma gloire, elle s'est évanouie. Mes amis aussi sont loin : ils dorment sur leurs boucliers ; mon souvenir ne trouble point leur repos. Ah ! qu'ils continuent de sommeiller en paix !

Ombre amie, ma demeure sera bientôt avec la tienne. Nous visiterons ensemble les enfants du malheur dans leur caverne ; nous leur ferons oublier leurs chagrins dans les illusions des songes ; nous les conduirons en pensée dans les champs de leur renommée : ils croiront briller dans les combats ; leur

tunique d'esclave s'allongera en robe ondoyante ; leurs prisons souterraines deviendront les nobles salles de Fingal ; le murmure du vent sera pour eux et pour nous la mélodie des harpes, le frissonnement des gazons deviendra le soupir des vierges. Ombre amie, en attendant que je m'unisse à toi dans les nuages, descends souvent à la caverne de Connar ! Fantôme de la nuit, ta voix est charmante à mon coeur ! »

Je me plonge dans la caverne de Connar ; je coupe les liens dont les guerriers de Dorla avaient entouré les mains du chef : je conduis le roi délivré à Fingal ; leurs visages brillèrent de joie au milieu de leurs cheveux gris, car Fingal et Connar se souviennent de leurs jeunes années, de ces premiers jours de la vie où ils tendaient ensemble leurs arcs au bord du torrent. « Connar, dit Fingal, qui a pu confiner l'ami de Morven dans la caverne ? Puissant devait être son bras, inévitable son épée ! »

« Dorla, répondit Connar, apprit que la force de mon bras s'était évanouie dans la vieillesse. Il attaqua mes salles pendant la nuit, lorsque j'étais seul avec ma fille Niala, et que mes guerriers étaient absents. Je combattis : le nombre prévalut. Dorla est resté dans Duthona, et mes peuples sont dispersés dans leurs vallons ignorés. »

Fingal entendit les paroles de Connar ; il fronce le sourcil ; les rides de son front sont comme les nuages qui couvent la tempête. Il agite dans sa main sa lance mortelle et regarde l'épée de Luno.

« Il n'est pas temps de reposer, s'écrie-t-il, quand celui qui dépouilla mon ami est si près. Les guerriers de Dorla sont nombreux ; ils nous ont attaqués cette nuit, et nous avons cru, en les respectant, que c'étaient les bataillons de Connar. Ossian et Gormalon, avancez le long du rivage. Dumolach et Leth, volez aux salles de Connar, et si vous y trouvez Niala, étendez devant elle vos boucliers protecteurs. Molo, observe l'ennemi, afin qu'il ne puisse livrer ses voiles au vent sans combattre. Et toi, Carrill, où es-tu ? Barde aux douces chansons, reste auprès du chef de Duthona avec ta harpe, sa mélodie est un rayon de lumière qui se glisse au milieu de l'orage. »

Carrill vint avec sa harpe : les sons de cette harpe étaient légers comme le mouvement des ombres glissant dans un air pur sur les rivages de Lara Coulez en silence, ruisseaux de la nuit, que nous entendions la chanson du barde.

Au bord des torrents de Lara se penche un chêne qui laisse tomber de ses feuilles, sur le courant d'eau, les pleurs de la rosée. Là, on voit errer deux ombres lorsque le soleil illumine la plaine et que le silence est dans Morven : l'une est ton ombre, vénérable Uval ; l'autre est celle de ta fille, la belle chasseresse. Les jeunes guerriers de Lara poursuivaient les chevreuils ; ils célébraient la fête dans la cabane lointaine du désert. Colgar les découvrit, et parut subitement à Lara comme le torrent qui fond du haut d'une montagne, quand l'ondée est encore sur les hauts sommets, et n'a point descendu dans la vallée. – « Fille d'Uval, dit Colgar, il te faut me suivre ; j'enchaînerai ici ton père car il frapperait sur le bouclier, et les jeunes guerriers pourraient entendre le son dans la solitude. »

« Colgar, je ne t'aime pas, dit la fille d'Uval ; laisse-moi avec mon père : ses yeux sont tristes, ses cheveux blanchis. »

« Colgar est sourd à la prière ; la fille d'Uval est obligée de le suivre, mais ses pas sont tardifs. Un chevreuil bondit auprès de Colgar ; ses flancs bruns se montrent à travers les vertes bruyères-Colgar, dit la fille d'Uval, prête-moi ton arc : j'ai appris à percer le chevreuil. Colgar crut la beauté déjà consolée, et, plein d'amour, il donne son arc. La fille d'Uval tend la corde, la flèche part, Colgar tombe. La fille d'Uval retourna à Lara : l'âme de son père fut réjouie. Le soir de la vie d'Uval se prolongea ; il fut comme le coucher du soleil sur la montagne des sources limpides ; les derniers jours d'Uval tombèrent comme les feuilles d'automne dans la vallée silencieuse. Les années de la fille d'Uval furent nombreuses ; quand elle s'éteignit, elle dormit en paix avec son père. »

Ainsi chantait Carrill, et moi Ossian, je m'avançais avec Gormalon sur le rivage, selon les ordres de Fingal. Au pied d'un rocher nous trouvons un jeune homme : son bras, sortant d'une brillante armure, reposait sur une harpe brisée ; le bois

d'une lance était à ses côtés. À travers les herbes chevelues du rocher, la lune éclairait la tête du jeune homme : cette tête était penchée, elle s'agitait lentement dans la douleur, comme la cime d'un pin qui se balance aux soupirs du vent.

« Quel est celui, dit Gormalon, qui demeure ici solitaire ? Es-tu un des compagnons de Dorla, ou l'un des guerriers de Connar ? »

« Je suis, répondit le jeune homme tremblant comme l'herbe dans le courant d'un ruisseau, je suis un des bardes qui chantaient dans les salles de Connar. Dorla écouta mes chansons, et épargna ma vie après avoir livré bataille sur les chants de Duthona. »

« Souviens-toi de Dorla, si tu le veux répliqua Gormalon ; mais que peux-tu dire à sa louange ? Il attaqua Connar lorsque les amis du roi étaient absents ; son bras est faible dans le danger, fort quand personne ne le repousse. Dorla est un nuage qui se montre seulement dans le calme, un brouillard qui ne se lève jamais du marais que quand les vents de la vallée se sont retirés. Mais la tempête de Fingal joindra ce nuage et le déchirera dans les airs. »

« Je me souviens de Fingal, dit le jeune homme : je le vis jadis dans les salles de Duthona ; je me souviens de la voix d'Ossian et des fiers héros de Morven, mais Morven est loin de Duthona. »

Les soupirs étouffèrent la voix du jeune homme : ses sanglots éclatèrent comme la glace qui se fend sur le lac du Lego, ou comme les vents de la montagne dans la grotte d'Arven.

« Faible est ton âme, dit Gormalon, indigné : non, tu n'es pas l'enfant des salles de Connar ; tu n'es pas des bardes de la race du roi. Ceux-ci chantaient les actions de la bataille ; la joie du danger enflait leurs âmes, de même que s’enflent les voiles blanches de Fingal dans les tourbillons de la mer de Morven. Tu es des amis de Dorla : va donc le rejoindre, enfant du faible, et dis-lui que Morven le poursuit : jamais il ne reverra les collines de sa patrie. »

« Gormalon, dis-je alors, n'outrage pas la jeunesse : l'âme

du brave peut quelquefois faillir, mais elle se relève. Le soleil sourit du haut de sa carrière lorsque la tempête est passée ; le pin cesse alors de secouer dans les airs sa pyramide de verdure, la mer calme sa surface azurée, et les vallées se réjouissent aux rayons de l'astre éclatant. »

Je pris le jeune homme par la main, et le conduisis vers Carrill, roi des chansons. La lumière commençait alors à briller sur l'armée de Dorla ; ses guerriers, pâles et muets, regardaient la lance de Morven et l'épée de Connar ; ils demeuraient immobiles : lorsque le chasseur est surpris par la nuit sur la colline de Cromla, la terreur des fantômes l'environne ; une sueur froide perce son front, ses pas tremblants se refusent à sa fuite ; ses genoux fléchissent au milieu de sa course.

Dorla vit les yeux égarés de son peuple ; une grosse larme roule dans les siens. « Pourquoi, dit-il à ses guerriers, demeurez-vous dans ce silence, comme les arbres qui s'élèvent autour de nous ? Votre nombre ne surpasse-t-il pas celui des fils de Morven ? Ils peuvent avoir leur renommée, mais n'avons-nous pas aussi combattu avec les héros ? Si vous songez à la fuite, où est le chemin de nos vaisseaux, si ce n'est à travers l'ennemi ? Fondons sur eux dans notre colère ; que nos bras soient courageux, et la joie de mes amis sera grande quand nous retournerons chez nos pères. »

Connar, au milieu des héros de Morven, frappa sur le bouclier de Duthona. Ses guerriers, dispersés, entendirent le signal du roi ; ils levèrent la tête dans leurs vallons ignorés, comme les ruisseaux de Selma : dans les jours de sécheresse, ces ruisseaux se cachent sous les cailloux de leur lit ; mais quand les tièdes ondées descendent, ils sortent tout à coup de leur retraite, rugissent, inondent et surmontent de leurs eaux les collines.

On combat : Dorla est abattu par la lance de Connar. Fingal le vit tomber ; il s'avance alors dans sa clémence, et parle aux guerriers de Dorla, qui n'est plus.

« Fingal, leur dit-il, ne se plaît point dans la chute de ses ennemis, quoiqu'ils l'aient forcé de tirer l'épée. Ne venez

jamais à Morven, ne vous présentez plus aux rivages de Duthona. Rapide est le jour du peuple qui ose lever la lance contre Fingal ; une colonne de fumée chassée par la tempête est la vie de ceux qui combattent contre les héros de Morven. Retirez-vous : emportez le corps de Dorla.

« Pourquoi es-tu si matinale, épouse de Dorla ? continua Fingal. Que fais-tu, immobile sur le rocher ? Tes cheveux sont trempés de la rosée du matin ; tes regards sont errants sur les vagues lointaines : ce que tu vois n'est pas l'écume du vaisseau de Dorla, c'est la mer qui se brise autour du flanc des baleines. Les deux enfants de l'épouse de Dorla sont assis sur les genoux de leur mère ; ils voient une larme descendre le long de la joue de la femme ; ils lèvent leur petite main pour saisir la perle brillante. « Mère, diront-ils, pourquoi pleures-tu ? Où notre père a-t-il dormi cette nuit ? »

« Ainsi, peut-être, ô Ossian ! ton Everalline est maintenant inquiète pour toi. Elle conduit peut-être ton Oscar au sommet de Morven, afin de découvrir la pleine mer. Ossian, souviens-toi d'Oscar et d'Everalline ; ô mon fils ! épargne le guerrier qui, comme Dorla, peut laisser derrière lui une épouse dans les larmes. Hélas ! Dorla, pourquoi es-tu déjà tombé ? »

Ainsi me parlait Fingal, aux jours du passé, dans la terre de Duthona ; ainsi, pour m'enseigner la pitié, il mettait devant mes yeux l'image d'Everalline mon épouse, d'Oscar mon jeune fils. Everalline ! Oscar ! rayons de joie maintenant éteints ! comment m'avez-vous précédé dans l'étroite demeure ? Comment Ossian peut-il faire retentir la harpe et chanter encore les guerriers, lorsque votre souvenir, comme l'étoile qui tombe du ciel, traverse tout à coup son âme ? Oh ! que ne suis-je le compagnon de votre course azurée, brillants voyageurs des nuages ! Quand nos ombres se rejoindront-elles dans les airs ? Quand glisseront-elles avec les brises sur la cime ondoyante des pins ? Quand élèverons-nous nos têtes ornées d'une chevelure brillante, comme les astres de la nuit dans le désert ? Puisse ce moment bientôt arriver ! Ce qu'est le lit de bruyère au chasseur fatigué sera la tombe au barde appesanti par les ans : je dormirai ! la pierre de ma dernière

couche gardera ma mémoire.

Mais, ô pierre du tombeau ! la saison de ta vieillesse arrivera aussi ; tu t'enfonceras toi-même dans le lieu où les guerriers reposent pour jamais. L'étranger demandera où était ta place ; les fils du faible ne la connaîtront point.

Peut-être la chanson aura gardé le souvenir de cette pierre. La chanson se perdra à son tour dans la nuit des temps ; le brouillard des années enveloppera sa lumière. Notre mémoire passera comme l'histoire de Duthona, qui déjà s'éclipse dans l'âme d'Ossian.

Le peuple de Dorla fend la mer en silence ; les sons d'aucune chanson ne roulent devant lui sur les flots ; les bardes penchent la tête sur leur harpe, et leurs cheveux argentés errent avec leurs armes le long des cordes humides. Les marins sont enfoncés dans leurs sombres pensées ; le rameur distrait suspend soudain la rame qu'il allait plonger dans les flots.

Nous montâmes au palais de Connar ; mais le chef est triste malgré sa victoire : son sein oppressé soulève son armure comme la vague qui renferme la tempête ; son oeil éteint ne lance plus son regard brillant à travers la salle des fêtes. Personne n'ose demander au héros pourquoi il est triste, car absente est l'étoile de la nuit, la fille de Connar, la charmante Niala. Fingal voyait la douleur du chef, et cachait la sienne sous le panache de son casque. « Carrill, dit-il à voix basse, qu'as-tu fait de tes chants ? viens avec ta harpe soulager l'âme du roi. »

Carrill s'avance au milieu des salles de la fête, appuyé d'une main sur son bâton blanc, de l'autre portant sa harpe ; derrière lui marche le jeune barde de Duthona qu'Ossian et Gormalon avaient trouvé sur le rivage pendant la nuit. Tout à coup son armure tombe à terre ; il lève une main pour cacher son trouble. Quelle est cette main si blanche ? Ce visage sourit si gracieusement à travers les boucles de ses beaux cheveux ! « Niala ! s'écria Connar, est-ce toi ? » Elle jette ses bras charmants autour de son père ; la joie revient au banquet des guerriers. Connar donna la beauté à Gormalon, et nous déployâmes nos voiles et nos chants pour Morven. Ossian est

seul aujourd'hui dans les ruines des tours de Fingal, et l'épouse de mon Oscar, Malvina, la douce Malvina, ne sourira plus à son père.

Vallée de Cona, les sons de la harpe ne se font plus entendre le long de tes ruisseaux, dont la voix s'élève à peine sur les collines silencieuses. La biche dort sans frayeur dans la hutte abandonnée du chasseur ; le faon bondit sur la tombe guerrière, dont il creuse la mousse avec ses pieds. Je suis resté seul de ma race : je n'ai plus qu'un jour à passer dans un monde qui ne me connaît plus.

Gaul

Le silence de la nuit est auguste. Le chasseur repose sur la bruyère ; à ses côtés sommeille son chien fidèle, la tête allongée sur ses pieds légers ; dans ses rêves, il poursuit les chevreuils ; dans la joie confuse de ses songes, il aboie et s'éveille à moitié.

Dors en paix, fils bondissant de la montagne, Ossian ne troublera point ton repos : il aime à errer seul ; l'obscurité de la nuit convient à la tristesse de son âme ; l'aurore ne peut apporter la lumière à ses yeux, depuis longtemps fermés. Retire tes rayons, ô soleil ! comme le roi de Morven a retiré les siens ; éteins ces millions de lampes que tu allumes dans les salles azurées de ton palais, lorsque tu reposes derrière les portes de l'occident. Ces lampes se consumeront d'elles-mêmes : elles te laisseront seul, ô soleil ! de même que les amis d'Ossian l'ont abandonné. Roi des cieux, pourquoi cette illumination magnifique sur les collines de Fingal, lorsque les héros ont disparu et qu'il n'est plus d'yeux pour contempler ces flambeaux éblouissants ?

Morven, le jour de ta gloire a passé ; comme la lueur du chêne embrasé de tes fêtes, l'éclat de tes guerriers s'est évanoui ; les palais ont croulé, Témora a perdu ses hauts murs, Tura n'est plus qu'un monceau de ruines, et Selma est muette. La coupe bruyante des festins est brisée. Le chant des bardes a cessé, le son des harpes ne se fait plus entendre. Un tertre couvert de ronces, quelques pierres cachées sous la mousse, c'est tout ce qui rappelle la demeure de Fingal. Le marin du milieu des flots n'aperçoit plus les tours qui semblaient marquer les bornes de l'Océan, et le voyageur qui vient du désert ne les aperçoit plus.

Je cherche les murailles de Selma ; mes pas heurtent leurs débris : l'herbe croît entre les pierres, et la brise frémit dans la

tête du chardon.

La chouette voltige autour de mes cheveux blancs, je sens le vent de ses ailes ; elle éveille par ses cris la biche sur son lit de fougères, mais la biche est sans frayeur, elle a reconnu le vieil Ossian.

Biche des ruines de Selma, ta mort n'est point dans la pensée du barde ; tu te lèves de la même couche où dormirent Fingal et Oscar ! Non, ta mort n'est point le désir du barde ! J'étends seulement la main dans l'obscurité vers le lieu où était suspendu au dôme du palais le bouclier de mon père, vers ces voûtes que remplace aujourd'hui la voûte du ciel. La lance qui sert d'appui à mes pas rencontre à terre ce bouclier ; il retentit : ce bruit de l'airain plaît encore à mon oreille ; il réveille en moi la mémoire des anciens jours, ainsi que le souffle du soir ranime dans la ramée des bergers la flamme expirante. Je sens revivre mon génie, mon sein se soulève comme la vague battue de la tempête, mais le poids des ans le fait retomber.

Retirez-vous, pensées guerrières ! souvenirs des temps évanouis, retirez-vous ! Pourquoi nourrirais-je encore l'amour des combats, quand ma main a oublié l'épée ? La lance de Témora n'est plus qu'un bâton dans la main du vieillard.

Je frappe un autre bouclier dans la poussière. Touchons-le de mes doigts tremblants. Il ressemble au croissant de la lune : c'était ton bouclier, ô Gaul ! le bouclier du compagnon de mon Oscar ! Fils de Morni, tu as déjà reçu toute ta gloire, mais je te veux chanter encore ; je veux pour la dernière fois confier le nom de Gaul à la harpe de Selma. Malvina, où es-tu ? Oh ! qu'avec joie tu m'entendrais parler de l'ami de ton Oscar !

« La nuit était sombre et orageuse, les ombres criaient sur la bruyère, les torrents se précipitaient du rocher ; les tonnerres à travers les nuages roulaient comme des monts qui s'écroulent, et l'éclair traversait rapidement les airs. Cette nuit même nos héros s'assemblèrent dans les salles de Selma, dans ces salles maintenant abattues : le chêne flamboyait au milieu ; à sa lueur on voyait briller le visage riant des guerriers à demi cachés dans leur noire chevelure. La coquille des fêtes

circulait à la ronde ; les bardes chantaient, et la main des vierges glissait sur les cordes de la harpe.

« La nuit s'envola sur les ailes de la joie : nous croyions les étoiles à peine au milieu de leur course, et déjà le rayon du matin entrouvrait l'orient nébuleux. Fingal frappa sur son bouclier : ah ! qu'il rendait alors un son différent de celui qu'il a parmi ces débris ! Les guerriers l'entendirent ; ils descendirent du bord de tous leurs ruisseaux. Gaul reconnut aussi la voix de la guerre, mais le Strumon roulait ses flots entre lui et nous : et qui pouvait traverser ses ondes terribles ?

« Nos vaisseaux abordent à Ifrona : nous combattons ; nous arrachons des mains de l'ennemi les dépouilles de notre patrie. Pourquoi ne restais-tu pas au bord de ton torrent, toi qui levais le bouclier d'azur ? Pourquoi, fils de Morni, ton âme respirait-elle les combats ? Sur quelque champ que ce fût, Gaul voulait moissonner. Il prépare son vaisseau dompteur des vagues, et déploie ses voiles au premier souffle du matin pour suivre à Ifrona les pas du roi.

« Quelle est celle que j'aperçois au bord de la mer, sur le rocher battu des flots ? Elle est triste comme le pâle brouillard de l'aube ; ses cheveux noirs flottent en désordre, des larmes roulent dans ses yeux fixés sur le vaisseau fugitif de Gaul. De ses bras, aussi blancs que l'écume de l'onde, elle presse sur son sein un jeune enfant, qui lui sourit ; elle murmure à l'oreille du nouveau-né un chant de son âge, mais un soupir entrecoupe la voix maternelle, et la femme ne sait plus quelle était la chanson.

« Tes pensées, Evircoma, n'étaient point pour des airs folâtres : elles volaient sur les flots avec ton amour. On n'aperçoit plus qu'à peine le vaisseau diminué : des nues abaissées étendent maintenant entre lui et le rivage leurs fumées onduleuses ; elles le cachent comme un écueil lointain sous une vapeur passagère. « Que ta course soit heureuse, dompteur des vagues écumantes ! Quand te reverrai-je, ô mon amant ? »

« Evircoma retourne aux salles de Strumon, mais ses pas sont tardifs, son visage est triste : on dirait d'une ombre

solitaire qui traverse la brume du lac. Souvent elle se retourne pour regarder le vaste Océan. « Que ta course soit heureuse, dompteur des vagues écumantes ! Quand te reverrai-je, ô mon amant ? »

« La nuit surprit le fils de Morni au milieu de la mer ; la lune n'était point au ciel ; pas une étoile ne brillait dans la profondeur des nuages. La barque du chef glissait sur les flots en silence, et nous passons sans la voir, en retournant à Morven.

« Gaul aborde au rivage d'Ifrona. Ses pas étaient sans inquiétude : il erre çà et là, il écoute, il n'entend point rugir la bataille ; il frappe avec sa lance sur son bouclier, afin que ses amis se réjouissent de son arrivée : il s'étonne du silence. « Fingal dort-il ? s'écrie Gaul en élevant la voix ; le combat n'est-il pas commencé ? Héros de Morven, êtes-vous ici ? »

Que n'y étions-nous, fils de Morni ! cette lance t'aurait défendu, ou Ossian serait tombé avec toi. Lance aujourd'hui sans force dans ma main, innocent appui de ma vieillesse, jadis ferme soutien de ceux qui versaient des larmes, tu étais la lance de Témora, tu étais le météore briseur du chêne orgueilleux. Ossian n'était pas, comme aujourd'hui, un roseau desséché qui tremble dans un étang solitaire ; je m'élevais comme le pin, avec tous mes rameaux verdoyants autour de moi. Que n'étais-je auprès du chef de Strumon, quand l'orage d'Ifrona descendit !

Ombres de Morven, dormiez-vous dans vos grottes aériennes, ou vous amusiez-vous à faire voler les feuilles flétries, quand vous nous laissâtes ignorer le danger de Gaul ? Mais non, ombres amies de nos pères, vous prîtes soin de nous avertir : deux fois vous repoussâtes nos vaisseaux au rivage d'Ifrona, nous ne comprîmes pas ce présage ; nous crûmes que des esprits jaloux s'opposaient à notre retour. Fingal tira son épée, et sépara les pans de leur robe de vapeur ; à l'instant les ombres passèrent sur nos têtes. « Allez, impuissants fantômes, leur dit le chef ; allez chasser le duvet du chardon dans une terre lointaine, vous jouerez avec les fils du faible. »

Les ombres amies méconnues s'envolèrent avec le vent :

leurs voix ressemblaient aux soupirs de la montagne quand l'oiseau de mer prédit la tempête. Quelques-uns de nos guerriers crurent entendre le nom de Gaul à demi formé dans le murmure des ombres. (...)[202]

« Je suis seul au milieu de mille guerriers : n'est-il point quelque épée pour briller avec la mienne ? Le vent souffle vers Morven en brisant le sommet des vagues. Gaul remontera-t-il sur son vaisseau ? ses amis ne sont point auprès de lui. Mais que dirait Fingal, mais que diraient les bardes, si un nuage enveloppait la réputation du fils de Morni ? Mon père, ne rougirais-tu pas si je me retirais sans combattre ? En présence des héros de notre âge, tu cacherais ton visage avec tes cheveux blancs, et tu abandonnerais tes soupirs au vent solitaire de la vallée ; les ombres des faibles te verraient et diraient : « Voilà le père de celui qui a fui dans Ifrona. »

« Non, ton fils ne fuira point, ô Morni ! son âme est un rayon de feu qui dévore. O mon Evircoma ! ô mon Ogal !... Eloignons ces souvenirs : le calme rayon du jour ne se mêle point à la tempête ; il attend que les cieux soient rassérénés. Gaul ne doit respirer que la bataille. Ossian, que n'es-tu avec moi comme dans le combat de Lathmor ! Je suis le torrent qui précipite ses ondes dans les mille vagues de l'Océan et qui, vainqueur, s'ouvre un passage à travers l'abîme. »

Gaul frappe sur son bouclier, alors non rongé par la rouille des âges. Ifrona tremble, ses nombreux guerriers entourent le héros de Strumon : la lance de Morni est dans la main de Gaul ; elle fait reculer les rangs ennemis.

Tu as vu, Malvina, la mer troublée par les bonds d'une immense baleine qui, blessée et furieuse, se débat à la surface écumante des flots ; tu as vu une troupe de mouettes affamées nager autour de la terrible fille de l'Océan, dont elles n'osent encore approcher, bien qu'elle soit expirante : ainsi s'agitent et se serrent les guerriers épouvantés d'Ifrona, hors de la portée du bras du héros.

Mais la force du chef de Strumon commence à s'épuiser ; il s'appuie contre un arbre ; des ruisseaux de sang errent sur son bouclier ; cent flèches ont déchiré sa poitrine ; sa main tient sa

redoutable épée, et les ennemis frémissent.

Enfants d'Ifrona, quelle roche essayez-vous de soulever ? est-ce pour marquer aux siècles à venir votre renommée ou votre honte ? La gloire des braves n'est pas à vous : vous êtes barbares, et vos coeurs sont inflexibles comme le fer. À peine sept guerriers peuvent détacher la roche du haut de la colline ; elle roule avec fracas, et vient heurter les pieds affaiblis de Gaul : il tombe sur ses genoux, mais au-dessus de son bouclier roulent encore ses yeux terribles. Les ennemis n'ont pas l'audace de se jeter sur lui ; ils le laissent languir dans la mort, comme un aigle resté seul sur un rocher quand la foudre a brisé ses ailes. Que ne savions-nous dans Selma ta destinée ! que nous auraient fait alors les chansons des vierges et le son de la harpe des bardes ! La lance de Fingal n'eût pas reposé si tranquillement contre les murs du palais ; nous n'eussions pas été surpris, dans cette nuit funeste, de voir le roi se lever à moitié du banquet, en disant : « J'ai cru que la lance d'une ombre avait touché mon bouclier ; ce n'est qu'une brise passagère. » O Morni ! que ne vins-tu réveiller Ossian, que ne vins-tu lui dire : « Hâte-toi de traverser la mer. » Malheureux père ! tu avais volé dans Ifrona pour pleurer sur ton fils.

Le matin sourit dans la vallée de Strumon ; Evircoma sort du trouble d'un songe ; elle entend le bruit de la chasse sur les coteaux de Morven. Surprise de ne point distinguer la voix de Gaul au milieu des cris des guerriers, elle prête, le coeur palpitant, une oreille encore plus attentive ; mais les rochers ne renvoient point le son d'une voix connue, les échos de Strumon ne répètent que les plaintes d'Evircoma.

Le soir attrista la vallée de Strumon : aucun vaisseau ne parut sur la mer. L'âme d'Evircoma était abattue : « Qui retient mon héros dans l'île d'Ifrona ? Quoi ! mon amour, n'es-tu point revenu avec les chefs de Morven ? Ton Evircoma sera-t-elle longtemps assise seule sur le rivage ? Les larmes descendront-elles longtemps de ses yeux ? Gaul, as-tu oublié l'enfant de notre tendresse ? il demande le sourire accoutumé de son père : ses pleurs coulent avec les miens, ses soupirs répondent à mes soupirs. Si Gaul entendait son fils balbutier son nom, il

précipiterait son retour pour protéger son Ogal. Je me souviens de mon songe ; je crains que le jour du retour ne soit passé.

« Il me sembla voir les fils de Morven poursuivant les chevreuils. Le chef de Strumon n'était point avec eux : je l'aperçus à quelque distance, appuyé sur son bouclier. Un pied seulement soutenait le héros, l'autre paraissait être formé d'une vapeur grisâtre. Cette image variait au souffle de chaque brise ; je m'en approchai ; une bouffée de vent vint du désert, le fantôme s'évanouit. Les songes sont enfants de la crainte : chef de Strumon, je te reverrai encore, tu élèveras encore devant moi ta belle tête, comme le sommet de la colline religieuse de Cromla éclairée des premiers rayons de l'aurore. Le voyageur, égaré la nuit sur la bruyère, tremble au milieu des fantômes ; mais au doux éclat du jour les esprits de ténèbres se retirent ; le pèlerin, rassuré, reprend son bâton et poursuit sa route. »

Evircoma crut voir un vaisseau sur les vagues lointaines ; elle crut voir un mât blanchi semblable à l'arbre qui pendant l'hiver balance sa cime couverte d'une neige nouvellement tombée. Ses yeux humides n'aperçoivent que des objets confus, bien qu'elle essayât de tarir ses larmes. La nuit descendit ; Evircoma se confia à un léger esquif pour trouver son amant dans les replis des ombres. Elle vole sur les vagues, mais elle ne rencontre point de vaisseau : elle avait été trompée ou par un nuage, ou par la barque aérienne : de l'ombre d'un nautonier décédé qui poursuivait encore les plaisirs des jours de sa vie.

La nacelle d'Evircoma fuit devant la brise ; elle entre dans la baie d'Ifrona, où la mer s'étend à l'ombre d'une épaisse forêt. Errant de nuage en nuage, la lune se montrait entre les arbres de la rive. Par intervalles, les étoiles jetaient un regard à travers le voile déchiré qui couvrait le ciel, et se cachaient de nouveau sous ce voile : à leur faible lumière, Evircoma contemplait la beauté d'Ogal. Elle donne un baiser à son enfant, le laisse couché dans la nacelle et va chercher Gaul dans les bois.

Trois fois elle s'éloigne avec lenteur de son fils, trois fois elle

revient en courant à lui. La colombe qui a caché ses petits dans la fente du rocher d'Oualla veut cueillir la baie mûrie qu'elle découvre dans la bruyère au-dessous d'elle, mais le souvenir de l'épervier la trouble ; vingt fois elle revole vers ses petits pour les voir encore et s'assurer de leur repos. L'âme d'Evircoma est partagée entre son époux et son enfant comme la vague que brisent tour à tour et les vents et les rochers.

Mais quelle est cette voix que l'on entend parmi le murmure des flots ? Vient-elle de l'arbre solitaire du rivage ?

« Je péris seul. À qui la force de mon bras fut-elle utile dans la bataille ? Pourquoi Fingal, pourquoi Ossian ignorent-ils mon destin ? Etoiles qui me voyez, annoncez-le dans Selma par votre lumière sanglante, lorsque les héros sortent de la salle des fêtes pour admirer votre beauté. Ombres qui glissez sur les rayons de la lune, si votre course se dirige à travers les bois de Morven, murmurez en passant mon histoire. Dites au roi que j'expire aussi ; dites-lui que dans Ifrona est ma froide demeure ; que depuis deux jours je languis blessé sans nourriture ; qu'au lieu de la douce eau du ruisseau, je n'ai pour éteindre ma soif que les flots amers.

« Mais, ombres compatissantes, gardez-vous d'apprendre mon sort aux murs de Strumon ; éloignez la vérité de l'oreille d'Evircoma. Que vos tourbillons passent loin de la couche de mon amour ; ne battez point violemment des ailes en rasant les tours de mon père : Evircoma vous entendrait, et quelque pressentiment s'élèverait dans son âme. Volez loin d'elle, ombres de la nuit : que son sommeil soit paisible, le matin est encore éloigné. Dors avec ton enfant, ô mon amour ! Puisse mon souvenir ne point troubler ton repos ! Toutes les peines de Gaul sont légères quand les songes d'Evircoma sont légers. »

« Et penses-tu, s'écrie l'épouse du fils de Morni, qu'elle puisse reposer en paix quand son guerrier est en péril ? Penses-tu que les songes d'Evircoma puissent être doux lorsque son héros est absent ? Mon coeur n'est pas insensible ; je n'ai point reçu la naissance dans la terre d'Ifrona. Mais comment te pourrais-je soulager, ô Gaul ! Evircoma trouvera-t-elle quelque nourriture dans la terre de l'ennemi ? »

Evircoma soutenait Gaul dans ses bras ; elle rappela l'histoire de Conglas, son père.

Lorsque Evircoma, jeune encore, était portée dans les bras maternels, Conglas s'embarqua une nuit avec Crisollis, doux rayon de l'amour. La tempête jeta le père, la mère et l'enfant sur un rocher : là s'élevaient seulement trois arbres qui secouaient dans les airs leur cime sans feuillage. À leurs racines rampaient quelques baies empourprées, Conglas les arracha et les donna à Crisollis ; il espérait saisir le lendemain le daim de la montagne : la montagne était stérile, et rien n'en animait le sommet. Le matin vint, et le soir suivit, et les trois infortunés étaient encore sur le rocher. Conglas voulut tresser une nacelle avec les branches des arbres, mais il était faible, faute de nourriture.

« Crisollis, dit-il, je m'endors ; quand la tempête s'apaisera, retourne avec ton enfant à Idronlo : l'heure où je pourrai marcher est éloignée. »

« Jamais les collines ne me reverront sans mon amour, répliqua Crisollis. Pourquoi ne m'as-tu pas dit que ton âme était défaillante ? nous aurions partagé les baies de la bruyère ; mais le sein de Crisollis nourrira son amant. Penche-toi sur moi : non, tu ne dormiras point ici. »

Conglas reprit ses forces au sein de Crisollis ; le calme revint sur les flots ; Conglas, Crisollis et la jeune Evircoma atteignirent les rivages d'Idronlo. Souvent le père conduisit la fille au tombeau de Crisollis, en lui racontant la charmante histoire. « Evircoma, disait Conglas, aime de même ton époux, quand le jour de ta beauté sera venu. »

« Oui, je l'aime ainsi, dit à Gaul Evircoma ; presse cette nuit pour te ranimer ce sein gonflé du lait qui nourrit ton fils, demain nous serons heureux dans les salles de Strumon. »

« Fille la plus aimable de ta race, dit Gaul, retire-toi ; que les rayons du soleil ne te trouvent point dans Ifrona. Rentre dans ta nacelle avec Ogal. Pourquoi tomberait-il comme une fleur dont le guerrier indifférent enlève la tête avec son épée ? Laisse-moi ici. Ma force, telle que la chaleur de l'été, s'est évanouie, je me fane comme le gazon sous la main de l'hiver,

et je ne renaîtrai point au printemps. Dis aux guerriers de Morven de me transporter dans leur vallée. Mais non, car l'éclat de ma gloire est couvert d'un nuage : qu'ils élèvent seulement ma tombe sous cet arbre. L'étranger la découvrira en passant sur la mer, et il dira : Voilà tout ce qui reste du héros. »

« Et tout ce qui reste de la fille de Strumon, répondit Evircoma, car je reposerai auprès de mon amant. Notre lit sera encore le même ; nos ombres voleront unies sur le même nuage. Voyageurs des ondes, vous verserez la double larme, car avec son bien-aimé dormira la mère d'Ogal. »

Les cris de l'enfant se firent entendre, Le coeur d'Evircoma bat à coups redoublés dans sa poitrine, et semble vouloir s'ouvrir un passage dans son étroite prison. Un soupir échappe aussi du sein de Gaul. Il a reconnu la voix de son fils. « Guerrier, dit Evircoma, laisse-moi essayer de te porter à la barque où j'ai déposé notre enfant ; ton poids sera léger pour moi ; donne-moi cette lance, elle soutiendra mes pas. »

La fille de Crisollis parvint à conduire son époux dans la nacelle. Le reste de la nuit, elle lutta contre les vagues. Les dernières étoiles virent ses forces s'éteindre ; elles s'évanouirent au lever de l'aurore, comme la vapeur des prairies se dissipe au lever du soleil.

Cette nuit même, il m'en souvient, Ossian dormait sur la bruyère du chasseur ; Morni, le père de Gaul, paraît tout à coup dans mes songes ; il s'arrête devant moi, appuyé sur son bâton tremblant : le vieillard était triste ; les rides profondes que le temps avait creusées dans ses joues étaient remplies des larmes qui descendaient de ses yeux ; il regarda la mer, et avec un profond soupir : « Est-ce là, murmura-t-il faiblement, le temps du sommeil pour l'ami de Gaul ? » Une bouffée de vent agite les arbres ; le coq de bruyère se réveille sous la racine du buisson, relève précipitamment la tête qu'il tenait cachée sous son aile, et pousse un cri plaintif. Ce cri m'arrache à mes songes, j'ouvre les yeux ; je vois Morni emporté par le tourbillon. Je suis la route qu'il me trace ; je fends la mer avec mon vaisseau, je rencontre la nacelle d'Evircoma ; elle était

arrêtée au rivage d'une île déserte : sur l'un des bords de la nacelle la tête de Gaul était inclinée. Je déliai le casque du héros ; ses blonds cheveux, trempés de la sueur des combats, flottèrent sur son front pâli. Aux accents de ma douleur, il essaya de soulever ses paupières ; mais ses paupières étaient trop pesantes ; la mort vint sur le visage de Gaul comme la nuit sur la face du soleil. O Gaul ! tu ne reverras jamais le père de ton ami Oscar.

Près du fils de Morni repose la beauté expirante, Evircoma ; son enfant était dans ses bras, et l'innocente créature promenait en se jouant sa faible main sur le fer de la lance de Gaul. Les paroles d'Evircoma furent courtes : elle se pencha sur la tête d'Ogal, et son dernier regard perça mon coeur. « Adieu, pauvre orphelin ! Ogal, Ossian te servira de père. » Elle expire.

O mes amis ! qu'êtes-vous devenus ? Votre souvenir est plein de douceur, et pourtant il fait couler mes larmes.

J'aborde au pied des tours de Strumon : le silence régnait sur le rivage ; aucune fumée ne s'élevait en colonne d'azur du faîte du palais ; aucun chant ne se faisait entendre. Le vent sifflait à travers les portes ouvertes et jonchait le seuil de feuilles séchées ; l'aigle déjà perché sur le comble des tours semblait dire : « Ici je bâtirai mon aire. » Le faon de la biche se cache sous les boucliers sans maîtres ; le compagnon des chasses de Gaul, le rapide Codula, croit reconnaître les pas du fils de Morni : dans sa joie, il se lève d'un seul bond ; mais lorsqu'il a reconnu son erreur, il retourne se coucher sur la froide pierre, en poussant de longs hurlements.

Qui racontera la douleur des héros de Morven ? Ils vinrent silencieux de leurs ondoyantes vallées ; ils s'avancèrent lentement comme un sombre brouillard. Gaul, Evircoma et Ogal lui-même n'étaient plus. Fingal se place sous un pin ; les guerriers l'environnent. Penché sur le front de Gaul, les cheveux gris de Fingal nous dérobent ses larmes ; mais le vent les décèle, en les chassant de sa barbe argentée.

« Es-tu tombé, dit-il enfin, es-tu tombé, ô le premier de mes héros ? N'entendrai-je plus ta voix dans mes fêtes, le son de

ton bouclier dans mes combats ? Ton épée n'éclairera-t-elle plus les sombres replis de la bataille ? Ta lance ne renversera-t-elle plus les rangs entiers de mes ennemis ? Ton noir vaisseau surmontait hardiment la tempête, tandis que tes joyeux rameurs répétaient leurs chansons entre les montagnes humides. Les enfants de Morven m'arrachaient à mes pensées en criant : Voyez le vaisseau de Gaul. La harpe des vierges et la voix des bardes annonçaient ton arrivée ; tes bannières flottaient sur la bruyère. Je reconnaissais le sifflement de ta flèche et le bruit de tes pas.

« Force des guerriers, qu'es-tu ? Aujourd'hui tu chasses les vaillants devant toi, comme des nuages de poussière ; la mort marque ton passage, comme la feuille séchée indique la course des fantômes : demain le court songe de la valeur est dissipé ; la terreur des armées s'est évanouie ; l'insecte ailé bourdonne sa victoire sur le corps du héros.

« Fils du faible, pourquoi désirais-tu la force du chef de Strumon, quand tu le voyais resplendissant sous ses armes ? Ne savais-tu pas que la force du guerrier s'évanouit ? Quand le chasseur regagne sa demeure, il contemple un nuage brillant que traversent les couleurs de l'arc-en-ciel ; mais les moments fuient sur leurs ailes d'aigle, le soleil ferme ses yeux de lumière, un tourbillon brouille les nues : une noire vapeur est tout ce qui reste de l'arc étincelant. O Gaul ! les ténèbres ont succédé à ta clarté, mais ta mémoire vivra ; il ne soufflera pas un seul vent sur Morven qui ne parle de ta renommée.

« Bardes, élevez la tombe du père, de la mère et du fils. La pierre moussue apprendra à l'étranger le lieu de leur repos ; le chêne leur prêtera son ombre. Les brises visiteront cet arbre de la mort ; sous les fraîches ondées du printemps, il se couvrira de feuilles, longtemps avant que les autres arbres aient repris leur parure, longtemps avant que la bruyère se soit ranimée à ses pieds. Les oiseaux de passage s'arrêteront sur la cime du chêne solitaire : ils y chanteront la gloire de Gaul, tandis que les vierges des temps à venir rediront la beauté d'Evircoma ; et que les mères pleureront Ogal.

« Mais, ô pierre ! quand tu seras réduite en poudre ; ô

chêne ! quand les vers t'auront rongé ; ô torrent ! lorsque tu cesseras de couler, et que la source de la montagne ne fournira plus son onde à ta course ; lorsque vos chansons, ô bardes ! seront oubliées, lorsque votre mémoire et celle des héros par vous célébrés auront disparu dans le gouffre des âges, alors, et seulement alors, la gloire de Gaul périra, l'étranger pourra demander quel était le fils de Morni, quel était le chef de Strumon. »

TABLEAUX DE LA NATURE

François-René de Chateaubriand

(1828)

POÉSIES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface
Invocation
La Forêt
Le Soir au bord de la mer
Le soir, dans une vallée
Nuit de printemps
Nuit d’automne
Le printemps, l’été et l’hiver
La mer
L’amour de la campagne
Les adieux

Préface

Dans l'Avertissement placé à la tête du premier volume des Oeuvres complètes (édition de 1829), j'ai dit :

« J'ai longtemps fait des vers avant de descendre à la prose. Ce n'était qu'avec regret que M. de Fontanes m'avait vu renoncer aux Muses : moi-même je ne les ai quittées que pour exprimer plus rapidement des vérités que je croyais utiles. »

Dans la Préface des ouvrages politiques, j'ai dit :

« Les Muses furent l'objet du culte de ma jeunesse ; ensuite je continuai d'écrire en prose avec un penchant égal sur des sujets d'imagination, d'histoire, de politique et même de finances. Mon premier ouvrage, l'*Essai historique*, est un long traité d'histoire et de politique. Dans le *Génie du Christianisme*, la politique se retrouve partout, et je n'ai pu me défendre de l'introduire jusque dans l'*Itinéraire* et dans *les Martyrs*. Mais par l'impossibilité où sont les hommes d'accorder deux aptitudes à un même esprit, on ne voulut sortir pour moi du préjugé commun qu'à l'apparition de la *Monarchie selon la Charte*. »

Vous avez fait beaucoup de vers, me dira-t-on : soit ; mais sont-ils bons ? Voilà toute la question pour le public.

Je sais fort bien que ce n'est pas à moi, mais au public à trancher cette question. Je ne pourrais appuyer mes espérances que sur une autorité grave à la vérité, mais peut-être fascinée par les illusions de l'amitié Je vais présenter quelques observations dont je ne prétends faire aucune application à ma personne : je le dis avec sincérité, et j'espère qu'on le croira.

Les grands poètes ont été souvent de grands écrivains en prose ; qui peut le plus peut le moins : mais les bons écrivains en prose ont été presque toujours de méchants poètes. La difficulté est de déterminer, lorsqu'on écrit aussi facilement en

prose qu'en vers, et en vers qu'en prose, si la nature vous avait fait poète d'abord et prosateur ensuite, ou prosateur en premier lieu et poète après.

Si vous avez écrit plus de vers que de prose, ou plus de prose que de vers, on vous range dans la catégorie des écrivains en vers ou en prose, d'après le nombre et le succès de vos ouvrages.

Si l'un des deux talents domine chez vous, vous êtes vite classé.

Si les deux talents sont à peu près sur la même ligne, à l'instant on vous en refuse un, par *cette impossibilité où sont les hommes d'accorder deux aptitudes à un même esprit,* comme je l'ai déjà remarqué. On vous loue même excessivement de ce que vous avez pour déprécier ce que vous avez encore, mais ce qu'on ne veut pas reconnaître ; on vous élève aux nues pour vous rabaisser au-dessous de tout. L'envie est fort embarrassée, car elle se voit obligée d'accroître votre gloire pour la détruire, et si le résultat lui fait plaisir, le moyen lui fait peine.

Répétez, par exemple, jusqu'à satiété que presque tous les grands talents politiques et militaires de la Grèce, de l'Italie ancienne, de l'Italie moderne, de l'Allemagne, de l'Angleterre, ont été aussi de grands talents littéraires, vous ne parviendrez jamais à convaincre de cette vérité de fait la partie médiocre et envieuse de notre société. Ce préjugé barbare qui sépare les talents n'existe qu'en France, où l'amour-propre est inquiet, où chacun croit perdre ce que son voisin possède, où enfin on avait divisé les facultés de l'esprit comme les classes des citoyens. Nous avions nos trois ordres intellectuels, le génie politique, le génie militaire, le génie littéraire, comme nous avions nos trois ordres politiques, le clergé, la noblesse et le tiers-état ; mais dans la constitution des trois ordres intellectuels, *il était de principe* qu'ils ne pouvaient jamais se trouver réunis dans la même chambre, c'est-à-dire dans la même tête.

Le gouvernement public dont nous jouissons maintenant fera disparaître peu à peu ces notions dignes des Velches. Il

était tout simple que dans une monarchie militaire, où l'on n'avait besoin ni de l'étude politique, ni de l'éloquence de la tribune, les lettres parussent un amusement de cabinet ou une occupation de collège. Force sera aujourd'hui de reconnaître que le consul Cicéron était non seulement un grand orateur, mais encore un grand écrivain, comme César était un grand historien et un grand poète.

De ces considérations (que, pour le dire encore une fois, je présente dans un intérêt général, nullement dans celui de ma vanité), je passe à l'historique de mes poésies.

Si j'avais voulu tout imprimer, le public n'en aurait pas été quitte à moins de deux ou trois gros volumes. Je faisais des vers au collège, et j'ai continué d'en faire jusqu'à ce jour : *je me suis gardé de les montrer aux gens*. Les Muses ont été pour moi des divinités de famille, des Lares que je n'adorais qu'à mes foyers.

Les poésies, en très petit nombre, que je me suis déterminé à conserver sont divisées en deux classes, savoir : les poésies échappées à ma première jeunesse, et celles que j'ai composées aux différentes époques de ma vie. J'en ai marqué les dates autant que possible, afin qu'on put suivre dans mes vers, comme on a suivi dans ma prose, l'ordre chronologique des idées et le développement graduel de l'art.

Tous mes premiers vers, sans exception, sont inspirés par l'amour des champs ; ils forment une suite de petites idylles sans *moutons*, et où l'on trouve à peine un berger. J'ai compris les vers de 1784 à 1790 sous ce titre : *Tableaux de la Nature*. Je n'ai rien ou presque rien changé à ces vers : composés à une époque où Dorat avait gâté le goût des jeunes poète, ils n'ont rien de maniéré, quoique la langue y soit quelquefois fortement invertie ; ils sont d'ailleurs coupés avec une liberté de césure que l'on ne se permettait guère alors. Les rimes sont soignées, les mètres variés, quoique disposés à se former en dix syllabes. On retrouve dans ces essais de ma Muse des descriptions que j'ai transportées depuis dans ma prose.

C'est dans ces idylles d'une espèce nouvelle que le lecteur rencontrera les premières lignes qui aient jamais été

imprimées de moi. Le neuvième tableau fut inséré dans l'*Almanach des Muses* de 1790 ; il y figure à la page 205 sous ce titre, que je lui ai conservé : l'*Amour de la campagne*, par le chevalier de C***. On en parla dans la société de Ginguené, de Lebrun, de Chamfort, de Parny, de Flins, de La Harpe et de Fontanes, avec lesquels j'avais des liaisons plus ou moins étroites. Je prenais mal mon temps pour faire ma veille des armes dans l'*Almanach des Muses* ; on était déjà en pleine révolution, et ce n'était plus avec des quatrains qu'on pouvait aller à la renommée.

Voici ce que je lis dans les *Mémoires inédits de ma vie*, au sujet de mon début dans la carrière littéraire. Après avoir fait le tableau des diverses sociétés de Paris à cette époque et le portrait des principaux acteurs, je dis :

« On me demandera : Et l'histoire de votre présentation, que devint-elle ?

— Elle resta là.

— Vous ne chassâtes donc plus avec le roi après avoir monté dans les carrosses ?

— Pas plus qu'avec l'empereur de la Chine.

— Vous ne retournâtes donc plus à la cour ?

— J'allai deux fois jusqu'à Sèvres, et revins à Paris.

— Vous ne tirâtes donc aucun parti de votre position et de celle de votre frère ?

— Aucun.

— Que faisiez-vous donc ?

— Je m'ennuyais.

— Ainsi vous ne vous sentiez aucune ambition ?

— Si fait : à force d'intrigues et de soucis, je parvins, par la protection de Delisle de Sales, à la gloire de faire insérer dans l'*Almanach des Muses* une idylle *(l'Amour de la campagne)* dont l'apparition me pensa faire mourir de crainte et d'espérance. »

Au retour de l'émigration, mon ami M. de Fontanes, qui connaissait mes secrets poétiques, m'engagea à laisser insérer dans le *Mercure* les vers intitulés *la Forêt*. Tandis que j'étais à Londres, M. Peltier avait publié dans son journal mon imitation

de l'élégie de Gray sur un Cimetière de campagne. Cette imitation a été réimprimée, en 1828, dans les *Annales romantiques*. Les autres pièces ont été publiées pour la première fois, en 1828, dans l'édition de mes Oeuvres complètes.

Invocation

Je voudrais célébrer dans des vers ingénus
Les plantes, leurs amours, leurs penchants inconnus,
L'humble mousse attachée aux voûtes des fontaines,
L'herbe qui d'un tapis couvre les vertes plaines,
Sur ces monts exaltés le cèdre précieux
Qui parfume les airs, et s'approche des cieux
Pour offrir son encens au Dieu de la nature,
Le roseau qui frémit au bord d'une onde pure,
Le tremble au doux parler, dont le feuillage frais
Remplit de bruits légers les antiques forêts,
Et le pin qui, croissant sur des grèves sauvages,
Semble l'écho plaintif des mers et des orages :
L'innocente nature et ses tableaux touchants,
Ainsi qu'à mon amour auront part à mes chants.

La Forêt

Forêt silencieuse, aimable solitude,
Que j'aime à parcourir votre ombrage ignoré !
Dans vos sombres détours, en rêvant égaré,
J'éprouve un sentiment libre d'inquiétude !
Prestiges de mon cœur ! je crois voir s'exhaler
Des arbres, des gazons une douce tristesse :
Cette onde que j'entends murmure avec mollesse,
Et dans le fond des bois semble encore m'appeler.
Oh ! que ne puis-je, heureux, passer ma vie entière
Ici, loin des humains !... Au bruit de ces ruisseaux,
Sur un tapis de fleurs, sur l'herbe printanière,
Qu'ignoré je sommeille à l'ombre des ormeaux !
Tout parle, tout me plaît sous ces voûtes tranquilles ;
Ces genêts, ornements d'un sauvage réduit,
Ce chèvrefeuille atteint d'un vent léger qui fuit,
Balancent tour à tour leurs guirlandes mobiles.
Forêts, dans vos abris gardez mes vœux offerts !
A quel amant jamais serez-vous aussi chères ?
D'autres vous rediront des amours étrangères ;
Moi de vos charmes seuls j'entretiens vos déserts.

Le soir au bord de la mer

Les bois épais, les sirtes mornes, nues,
Mêlent leurs bords dans les ombres chenues.
En scintillant dans le zénith d'azur,
On voit percer l'étoile solitaire :
A l'occident, séparé de la terre,
L'écueil blanchit sous un horizon pur,
Tandis qu'au nord, sur les mers cristallines,
Flotte la nue en vapeurs purpurines.
D'un carmin vif les monts sont dessinés ;
Du vent du soir se meurt la voix plaintive ;
Et mollement l'un à l'autre enchaînés,
Les flots calmés expirent sur la rive.
Tout est grandeur, pompe, mystère, amour :
Et la nature, aux derniers feux du jour,
Avec ses monts, ses forêts magnifiques,
Son plan sublime et son ordre éternel,
S'élève ainsi qu'un temple solennel,
Resplendissant de ses beautés antiques.
Le sanctuaire où le Dieu s'introduit
Semble voilé par une sainte nuit ;
Mais dans les airs la coupole hardie,
Des arts divins, gracieuse harmonie,
Offre un contour peint des fraîches couleurs
De l'arc-en-ciel, de l'aurore et des fleurs.

Le soir, dans une vallée

Déjà le soir de sa vapeur bleuâtre
Enveloppait les champs silencieux ;
Par le nuage étaient voilés les cieux :
Je m'avançais vers la pierre grisâtre.
Du haut d'un mont une onde rugissant
S'élançait : sous de larges sycomores,
Dans ce désert d'un calme menaçant,
Roulaient des flots agités et sonores.
Le noir torrent, redoublant de vigueur,
Entrait fougueux dans la forêt obscure
De ces sapins, au port plein de langueur,
Qui, négligés comme dans la douleur,
Laissent tomber leur longue chevelure,
De branche en branche errant à l'aventure.
Se regardant dans un silence affreux,
Des rochers nus s'élevaient, ténébreux ;
Leur front aride et leurs cimes sauvages
Voyaient glisser et fumer les nuages :
Leurs longs sommets, en prisme partagés,
Etaient des eaux et des mousses rongés.
Des liserons, d'humides capillaires,
Couvraient les flancs de ces monts solitaires ;
Plus tristement des lierres encor
Se suspendaient aux rocs inaccessibles ;
Et contrasté, teint de couleurs paisibles,
Le jonc, couvert de ses papillons d'or,
Riait au vent sur des sites terribles.
Mais tout s'efface, et surpris de la nuit,
Couché parmi des bruyères laineuses,
Sur le courant des ondes orageuses

Je vais pencher mon front chargé d'ennui.

Nuit de printemps

Le ciel est pur, la lune est sans nuage :
Déjà la nuit au calice des fleurs
Verse la perle et l'ambre de ses pleurs ;
Aucun zéphyr n'agite le feuillage.
Sous un berceau, tranquillement assis,
Où le lilas flotte et pend sur ma tête,
Je sens couler mes pensers rafraîchis
Dans les parfums que la nature apprête.
Des bois dont l'ombre, en ces prés blanchissants,
Avec lenteur se dessine et repose,
Deux rossignols, jaloux de leurs accents,
Vont tour à tour réveiller le printemps
Qui sommeillait sous ces touffes de rose.
Mélodieux, solitaire Ségrais,
Jusqu'à mon cœur vous portez votre paix !
Des prés aussi traversant le silence,
J'entends au loin, vers ce riant séjour,
La voix du chien qui gronde et veille autour
De l'humble toit qu'habite l'innocence.
Mais quoi ! déjà, belle nuit, je te perds !
Parmi les cieux à l'aurore entrouverts,
Phébé n'a plus que des clartés mourantes,
Et le zéphyr, en rasant le verger,
De l'orient, avec un bruit léger,
Se vient poser sur ces tiges tremblantes.

Nuit d’automne

Mais des nuits d'automne
Goûtons les douceurs ;
Qu'aux aimables fleurs
Succède Pomone.
Le pâle couchant
Brille encore à peine ;
De Vénus, qu'il mène ;
L'astre va penchant ;
La lune, emportée
Vers d'autres climats,
Ne montrera pas
Sa face argentée.
De ces peupliers,
Au bord des sentiers,
Les zéphyrs descendent,
Dans les airs s'étendent,
Effleurent les eaux,
Et de ces ormeaux
Raniment la sève :
Comme une vapeur,
La douce fraîcheur
De ces bois s'élève.
Sous ces arbres verts,
Qu'un vent frais balance,
J'entends en silence
Leurs légers concerts :
Mollement bercée,
La voûte pressée
En dôme orgueilleux
Serre son ombrage,

Et puis s'entrouvrant,
Du ciel lentement
Découvrent l'image.
Là, des nuits l'azur
Dans un cristal pur
Déroule ses voiles.
Et le flot brillant
Coule en sommeillant
Sur un lit d'étoiles.
Oh ! charme nouveau !
Le son du pipeau
Dans l'air se déploie,
Et du fond des bois
M'apporte à la fois
L'amour et la joie.
Près des ruisseaux clairs,
Au chaume d'Adèle
Le pasteur fidèle
Module ses airs.
Tantôt il soupire,
Tantôt il désire ;
Se tait : tour à tour
Sa simple cadence
Me peint son amour
Et son innocence.
Dans son lit heureux
La pauvre attentive
Ecoute, pensive,
Ces sons dangereux :
Le drap qui la couvre
Loin d'elle a roulé,
Et son oeil troublé
Mollement s'entrouvre.
Tout entière au bruit
Qui pendant la nuit
La charme et l'accuse,
Adèle au vainqueur

Son aveu refuse
Et donne son cœur.

Le printemps, l’été et l’hiver

Vallée au nord, onduleuse prairie,
Déserts charmants, mon cœur, formé pour vous,
Toujours vous cherche en sa mélancolie.
A ton aspect, solitude chérie,
Je ne sais quoi de profond et de doux
Vient s'emparer de mon âme attendrie.
Si l'on savait le calme qu'un ruisseau
En tous mes sens porte avec son murmure,
Ce calme heureux que j'ai, sur la verdure,
Goûté cent fois seul au pied d'un coteau,
Les froids amants du froid séjour des villes
Rechercheraient ces voluptés faciles.
Si le printemps les champs vient émailler,
Dans un coin frais de ce vallon paisible,
Je lis assis sous le rameux noyer,
Au rude tronc, au feuillage flexible.
Du rossignol le suave soupir
Enchaîne alors mon oreille captive,
Et dans un songe au-dessus du plaisir
Laisse flotter mon âme fugitive.
Au fond d'un bois quand l'été va durant,
Est-il une onde aimable et sinueuse
Qui, dans son cours, lente et voluptueuse,
A chaque fleur s'arrête en soupirant ?
Cent fois au bord de cette onde infidèle
J'irai dormir sous le coudre odorant,
Et disputer de paresse avec elle.
Sous le saule nourri de ta fraîcheur amie,
Fleuve témoin de mes soupirs,
Dans ces prés émaillés, au doux bruit des zéphyrs,

Ton passage offre ici l'image de la vie.
En des vallons déserts, au sortir de ces fleurs,
Tu conduis tes ondes errantes :
Ainsi nos heures inconstantes
Passent des plaisirs aux douleurs.
Mais si voluptueux, du moins dans notre course,
Du printemps nous allons jouir,
Nos jours plus doucement s'éloignent de leur source,
Emportant avec eux un tendre souvenir :
Ainsi tu vas moins triste au rocher solitaire,
Vers ces bois où tu fais toujours,
Si de ces prés ton heureux cours
Entraîne quelque fleur légère.
De mon esprit ainsi l'enchantement
Naît et s'accroît pendant tout un feuillage.
L'aquilon vient, et l'on voit tristement
L'arbre isolé sur le coteau sauvage
Se balancer au milieu de l'orage.
De blancs oiseaux en troupes partagés
Quittent les bords de l'Océan antique :
Tous en silence à la file rangés
Fendent l'azur d'un ciel mélancolique.
J'erre aux forêts où pendent les frimas :
Interrompu par le bruit de la feuille
Que lentement je traîne sous mes pas,
Dans ses pensers mon esprit se recueille.
Qui le croirait ? plaisirs solacieux,
Je vous retrouve en ce grand deuil des cieux :
L'habit de veuve embellit la nature.
Il est un charme à des bois sans parure :
Ces prés riants entourés d'aunes verts,
Où l'onde molle énerve la pensée,
Où sur les fleurs l'âme rêve bercée
Aux doux accords du feuillage et des airs,
Ces prés riants que l'aquilon moissonne,
Plaisent aux cœurs. Vers la terre courbés
Nous imitons, ou flétris ou tombés,

L'herbe en hiver et la feuille en automne.

La mer

Des vastes mers tableau philosophique,
Tu plais au cœur de chagrins agité :
Quand de ton sein par les vents tourmenté,
Quand des écueils et des grèves antiques
Sortent des bruits, des voix mélancoliques,
L'âme attendrie en ses rêves se perd,
Et, s'égarant de penser en penser,
Comme les flots de murmure en murmure,
Elle se mêle à toute la nature :
Avec les vents, dans le fond des déserts,
Elle gémit le long des bois sauvages,
Sur l'Océan vole avec les orages,
Gronde en la foudre, et tonne dans les mers.

Mais quand le jour sur les vagues tremblantes
S'en va mourir ; quand, souriant encor,
Le vieux soleil glace de pourpre et d'or
Le vert changeant des mers étincelantes,
Dans des lointains fuyants et veloutés,
En enfonçant ma pensée et ma vue,
J'aime à créer des mondes enchantés
Baignés des eaux d'une mer inconnue.
L'ardent désir, des obstacles vainqueur,
Trouve, embellit des rives bocagères,
Des lieux de paix, des îles de bonheur,
Où, transporté par les douces chimères,
Je m'abandonne aux songes de mon cœur.

L’amour de la campagne

Que de ces prés l'émail plaît à mon coeur !
Que de ces bois l'ombrage m'intéresse !
Quand je quittai cette onde enchanteresse,
L'hiver régnait dans toute sa fureur.
Et cependant mes yeux demandaient ce rivage ;
Et cependant d'ennuis, de chagrins dévoré,
Au milieu des palais, d'hommes froids entouré,
Je regrettais partout mes amis du village.
Mais le printemps me rend mes champs et mes beaux jours.
Vous m'allez voir encore, ô verdoyantes plaines !
Assis nonchalamment auprès de vos fontaines,
Un Tibulle à la main, me nourrissant d'amours.
Fleuve de ces vallons, là, suivant tes détours,
J'irai seul et content gravir ce mont paisible
Souvent tu me verras, inquiet et sensible,
Arrêté sur tes bords en regardant ton cours.
J'y veux terminer ma carrière ;
Rentré dans la nuit des tombeaux,
Mon ombre, encore tranquille et solitaire,
Dans les forêts cherchera le repos.
Au séjour des grandeurs mon nom mourra sans gloire,
Mais il vivra longtemps sous les toits de roseaux,
Mais d'âge en âge en gardant leurs troupeaux,
Des bergers attendris feront ma courte histoire :
« Notre ami, diront-ils, naquit sous ce berceau ;
Il commença sa vie à l'ombre de ces chênes ;
Il la passa couché près de cette eau,
Et sous les fleurs sa tombe est dans ces plaines. » [203]

Les adieux

Le temps m'appelle : il faut finir ces vers.
A ce penser défaillit mon courage.
Je vous salue, ô vallons que je perds !
Ecoutez-moi : c'est mon dernier hommage.
Loin, loin d'ici, sur la terre égaré,
Je vais traîner une importune vie ;
Mais quelque part que j'habite ignoré,
Ne craignez point qu'un ami vous oublie.
Oui, j'aimerai ce rivage enchanteur,
Ces monts déserts qui remplissaient mon cœur
Et de silence et de mélancolie ;
Surtout ces bois chers à ma rêverie,
Où je voyais, de buisson en buisson,
Voler sans bruit un couple solitaire,
Dont j'entendais, sous l'orme héréditaire,
Seul, attendri, la dernière chanson.
Simples oiseaux, retiendrez-vous la mienne ?
Parmi ces bois, ah ! qu'il vous en souvienne.
En te quittant je chante tes attraits,
Bord adoré ! De ton maître fidèle
Si les talents égalaient les regrets,
Ces derniers vers n'auraient point de modèle.
Mais aux pinceaux de la nature épris,
La gloire échappe et n'en est point le prix.
Ma muse est simple, et rougissante et nue ;
Je dois mourir ainsi que l'humble fleur
Qui passe à l'ombre, et seulement connue
De ces ruisseaux qui faisaient son bonheur.

LE PARADIS PERDU

John Milton

(1861)

POÉSIES – TRADUCTION de Chateaubriand

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Remarques
Livre Premier
Livre II
Livre III
Livre IV
Livre V
Livre VI
Livre VII
Livre VIII
Livre IX
Livre X
Livre XI
Livre XII

Remarques

Je prie le lecteur de consulter l'*Avertissement* placé en tête de l'*Essai sur la Littérature anglaise*, et de revoir dans l'*Essai* même les chapitres relatifs *à la vie et aux ouvrages de Milton.*

Si je n'avais voulu donner qu'une traduction *élégante* du *Paradis perdu,* on m'accordera peut-être assez de connaissance de l'art pour qu'il ne m'eût pas été impossible d'atteindre la hauteur d'une traduction de cette nature ; mais c'est une traduction littérale dans toute la force du terme que j'ai entreprise, une traduction qu'un enfant et un poète pourront suivre sur le texte, ligne à ligne, mot à mot, comme un dictionnaire ouvert sous leurs yeux. Ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à ce résultat, pour dérouler une longue phrase d'une manière lucide sans hacher le style, pour arrêter les périodes sur la même chute, la même mesure, la même harmonie ; ce qu'il m'a fallu de travail pour tout cela ne peut se dire. Qui m'obligeait à cette exactitude, dont il y aura si peu de juges et dont on me saura si peu de gré ? Cette conscience que je mets à tout, et qui me remplit de remords quand je n'ai pas fait ce que j'ai pu faire. J'ai refondu trois fois la traduction sur le *manuscrit* et le *placard ;* je l'ai remaniée quatre fois d'un bout à l'autre sur les *épreuves ;* tâche que je ne me serais jamais imposée si je l'eusse d'abord mieux comprise.

Au surplus, je suis loin de croire avoir évité tous les écueils de ce travail ; il est impossible qu'un ouvrage d'une telle étendue, d'une telle difficulté, ne renferme pas quelque contresens. Toutefois, il y a plusieurs manières d'entendre les mêmes passages ; les Anglais eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord sur le texte, comme on peut le voir dans les glossateurs. Pour éviter de se jeter dans des controverses interminables, je prie le lecteur de ne pas confondre un *faux* sens avec un sens *douteux* ou susceptible d'interprétations

diverses.

Je n’ai nullement la prétention d’avoir rendu intelligibles des descriptions empruntées de l’Apocalypse ou tirées des Prophètes, telles que *ces mers de verre qui sont fondées en vue, ces roues qui tournent dans des roues, etc.* Pour trouver un sens un peu clair à ces descriptions, il en aurait fallu retrancher la moitié : j’ai exprimé le tout par un rigoureux mot à mot, laissant le champ libre à l’interprétation des nouveaux Swedenborg qui entendront cela couramment.

Milton emprunte quelquefois l’ancien jargon italien : *d’autour d’Eve sont lancés des dards de désir qui souhaite la présence d’Eve.* Je ne sais pas si c’est le désir qui souhaite ; ce pourrait bien être le *dard ;* je n’ai donc pu exprimer que ce que je comprenais (si toutefois je comprenais), étant persuadé qu’on peut comprendre de pareilles choses de cent façons.

Si de longs passages présentent des difficultés, quelques traits rapides n’en offrent pas moins : que signifie ce vers ?

Your fear itself of death removes the fear.

« Votre crainte même de la mort écarte la crainte. »

Il y a des commentaires immenses là-dessus ; en voici un :

« Le serpent dit : Dieu ne peut vous punir sans cesser d’être juste : s’il n’est plus juste, il n’est plus Dieu ; ainsi vous ne devez point craindre sa menace ; autrement vous êtes en contradiction avec vous-même, puisque c’est précisément votre crainte qui détruit votre crainte. » Le commentateur ajoute, pour achever l’explication, « qu’il est bien fâché de ne pouvoir répandre un plus grand jour sur cet endroit ».

Dans l’invocation au commencement du VIIe livre, on lit :

I have presumed,
(An earthly guest) and drawn empyreal air,
Thy tempering.

J’ai traduit comme mes devanciers : *tempéré par toi*.

Richardson prétend que Milton fait ici allusion à ces voyageurs qui pour monter au haut du Ténériffe emportent des éponges mouillées, et se procurent de cette manière un air respirable : voilà beaucoup d'autorités ; cependant je crois que *Thy tempering* veut dire simplement *ta température*. *Thy* est le pronom possessif, et non le pronom personnel *thee*. *Tempering* me semble un mot forgé par Milton, comme tant d'autres : la *température* de la Muse, son *air*, son *élément natal*. Je suis persuadé que c'est là le sens simple et naturel de la phrase ; l'autre sens me paraît un sens subtil et détourné ; toutefois, je n'ai pas osé le rejeter, parce qu'on a tort quand on a raison contre tout le monde.

Dans la description du cygne, le poète se sert d'une expression qui donne également ces deux sens :

« Ses ailes lui servaient de manteau superbe, » ou bien : *« Il formait sur l'eau une légère écume. »* J'ai conservé le premier sens, adopté par la plupart des traducteurs, tout en regrettant l'autre.

Dans l'invocation du livre IX, la ponctuation qui m'a semblé la meilleure m'a fait adopter un sens nouveau. Après ces mots : *Heroic deemed*, il y a un point et une virgule, de sorte que *chief mastery* me paraît devoir être pris, par exclamation, dans un sens ironique : en effet, la période qui suit est ironique. Le passage devient ainsi beaucoup plus clair que quand on unit *chief mastery* avec le membre de phrase qui le précède.

Vers la fin du dernier discours qu'Adam tient à Eve pour l'engager à ne pas aller seule au travail, il règne beaucoup d'obscurité ; mais je pense que cette obscurité est ici un grand art du poète. Adam est troublé ; un pressentiment l'avertit ; il ne sait presque plus ce qu'il dit : il y a quelque chose qui fait frémir dans ces ténèbres étendues tout à coup sur les pensées du premier homme prêt à accorder la permission fatale qui doit le perdre, lui et sa race.

J'avais songé à mettre à la fin de ma traduction un tableau des différents sens que l'on peut donner à tels ou tels vers du *Paradis perdu*, mais j'ai été arrêté par cette question que je

n’ai cessé de me faire dans le cours de mon travail : Qu’importe tout cela aux lecteurs et aux auteurs d’aujourd’hui ? Qu’importe maintenant la conscience en toute chose ? Qui lira mes commentaires ? Qui s’en souciera ?

J’ai calqué le poème de Milton à la vitre ; je n’ai pas craint de changer le régime des verbes lorsqu’en restant plus *français* j’aurais fait perdre à l’original quelque chose de sa précision, de son originalité ou de son énergie : cela se comprendra mieux par des exemples.

Le poète décrit le palais infernal ; il dit :

Many a row
Of starry lamps....
....Yielded light
As from a sky.

J’ai traduit :

« Plusieurs rangs de lampes étoilées… émanent la lumière comme un firmament. » Or je sais qu’émaner, en français, n’est pas un verbe actif : un firmament n’*émane pas de la lumière*, la lumière *émane d’un firmament :* mais traduisez ainsi, que devient l’image ? Du moins le lecteur pénètre ici dans le génie de la langue anglaise ; il apprend la différence qui existe entre les régimes des verbes dans cette langue et dans la nôtre.

Souvent, en relisant mes pages j’ai cru les trouver obscures ou traînantes : j’ai essayé de faire mieux. Lorsque la période a été debout *élégante* ou claire, au lieu de *Milton*, je n’ai rencontré que *Bitaubé ;* ma prose lucide n’était plus qu’une prose commune ou artificielle, telle qu’on en trouve dans tous les écrits communs du genre classique : je suis revenu à ma première traduction. Quand l’obscurité a été invincible, je l’ai laissée : à travers cette obscurité on sentira encore le dieu.

Dans le second livre du *Paradis perdu*, on lit ce passage :

No rest : through many a dark and dreary vale
They pass’d, and many a region dolorous

O’er many a frozen, many a fiery Alp,
Rocks, caves, lakes, fens, bogs, dens, and shades of death ;
À universe of death, which God by curse
Created evil, for evil only good,
Where all life dies, death lives, and nature breeds,
Perverse, all monstrous, all prodigious things,
Abominable, inutterable, and worse
Than fables yet have feign’d or fear conceived,
Gorgons, and hydras, and chimaeras dire.

« Elles traversent maintes vallées sombres et désertes, maintes régions douloureuses, par-dessus maintes Alpes de glace et maintes Alpes de feu : rocs, grottes, lacs, mares, gouffres, antres et ombres de mort ; univers de mort, que Dieu dans sa malédiction créa mauvais, bon pour le mal seulement ; univers où toute vie meurt, où toute mort vit, où la nature perverse engendre toutes choses monstrueuses, toutes choses prodigieuses, abominables, inexprimables, et pires que ce que la fable inventa ou la frayeur conçut : gorgones et hydres et chimères effroyables. »

Ici le mot répété *many* est traduit par notre vieux mot *maintes*, qui donne à la fois la traduction littérale et presque la même consonance. Le fameux vers monosyllabique si admiré des Anglais :

Rocks, caves, lakes, fens, bogs, dens, and shades of death,

j’ai essayé de le rendre par les monosyllabes *rocs, grottes, lacs, mares, gouffres, antres et ombres de mort,* en retranchant les articles. Le passage rendu de cette manière produit des effets d’harmonie semblables ; mais, j’en conviens, c’est un peu aux dépens de la syntaxe. Voici le même passage, traduit dans toutes les règles de la grammaire par Dupré de Saint-Maur :

« En vain traversaient-elles des vallées sombres et

hideuses, des régions de douleur, des montagnes de glace et de feu ; en vain franchissaient-elles des rochers, des fondrières, des lacs, des précipices et des marais empestés, elles retrouvaient toujours d'épouvantables ténèbres, les ombres de la mort, que Dieu forma dans sa colère, au jour qu'il créa les maux inséparables du crime ; elles ne voyaient que des lieux où la vie expire, et où la mort seule est vivante : la nature perverse n'y produit rien que d'énorme et de monstrueux ; tout en est horrible, inexprimable, et pire encore que tout ce que les fables ont feint ou que la crainte s'est jamais figuré de gorgones, d'hydres et de chimères dévorantes. »

Je ne parle point de ce que le traducteur prête ici au texte ; c'est au lecteur à voir ce qu'il gagne ou perd par cette paraphrase ou par mon mot à mot. On peut consulter les autres traductions, examiner ce que mes prédécesseurs ont *ajouté* ou *omis* (car ils passent en général les endroits difficiles) : peut-être en résultera-t-il cette conviction que la version littérale est ce qu'il y a de mieux pour faire connaître un auteur tel que Milton.

J'en suis tellement convaincu que dans l'*Essai sur la Littérature anglaise*, en citant quelques passages du *Paradis perdu*, je me suis légèrement éloigné du texte. Eh bien, qu'on lise les mêmes passages dans la traduction *littérale* du poème, et l'on verra, ce me semble, qu'ils sont beaucoup mieux rendus, même pour l'harmonie.

Tout le monde, je le sais, a la prétention d'exactitude : je ressemble peut-être à ce bon abbé Leroy, *curé de Saint-Herbland de Rouen et prédicateur du roi :* lui aussi a traduit Milton, et en vers ! Il dit :

« Pour ce qui est de notre traduction, son principal mérite, comme nous l'avons dit, *c'est d'être fidèle.* »

Or voici comme il est fidèle, de son propre aveu. Dans les notes du VIIe chant, on lit :

« J'ai substitué ceci à la fable de Bellérophon, m'étant proposé d'en purger cet ouvrage... J'ai adapté au reste les

plaintes de Milton, de façon qu'elles puissent convenir encore plus à un homme de mérite... Ici j'ai changé ou retranché un long récit de l'aventure d'Orphée, mis à mort par les Bacchantes sur le mont Rhodope. »

Changer ou *retrancher* l'admirable passage où Milton se compare à Orphée déchiré par ses ennemis !

« La Muse ne put défendre son fils ! »

Je ne crois pas néanmoins qu'il faille aller jusqu'à cette précision de Luneau de Boisjermain :

« Ne pas avoir besoin de répétition, comme qui serait non de pouvoir d'un seul cou ». La traduction interlinéaire de Luneau est cependant utile ; mais il ne faut pas trop s'y fier, car, par une inadvertance étrange, en suivant le mot à mot elle fourmille de contresens ; souvent la glose au-dessous donne un son opposé à la traduction interlinéaire. Ce que je viens de dire sera mon excuse pour les chicanes de langue que l'on pourrait me faire. Je passe condamnation sur tout, pourvu qu'on m'accorde que le portrait, quelque mauvais qu'on le trouve, est ressemblant.

J'ai déjà signalé[204] les difficultés grammaticales de la langue de Milton ; une des plus grandes vient de l'introduction de plusieurs nominatifs indirects dans une période régie par un principal nominatif, de sorte que tout à coup vous trouverez un *he*, un *their*, qui vous étonnent, qui vous obligent à un effort de mémoire ou qui vous forcent à remonter la période pour retrouver la *personne* ou les *personnes* auxquelles ce *he* ou ce *their* appartiennent. Une autre espèce d'obscurité naît de la concision de l'ellipse ; faut-il donc s'étonner de la variété et des contresens des traductions dans ces passages ? Ai-je rencontré plus juste ? Je le crois, mais je n'en suis pas sûr : il ne me paraît même pas clair que Milton ait toujours bien lui-même rendu sa pensée : ce haut génie s'est contenté quelquefois de l'à-peu-près, et il a dit à la foule :

« Devine, si tu peux. »

Le nominatif absolu des Grecs, si fréquent dans le style

antique de Milton, est très inélégant dans notre langue. *Thou looking* on pour *thee looking on*. Je l'ai cependant employé sans égard à son étrangeté, aussi frappante en anglais qu'en français.

Les ablatifs absolus du latin dont *Le Paradis perdu* abonde sont un peu plus usités dans notre langue ; mais en les conservant j'ai parfois été obligé d'y joindre un des temps du verbe *être* pour faire disparaître une amphibologie.

C'est ainsi encore que j'ai complété quelques phrases non complètes. Milton parle des serpents *qui bouclent Mégère* ;: force est ici de dire *qui forment des boucles sur la tête de Mégère*.

Bentley prétend que, Milton étant aveugle, les éditeurs ont introduit dans le *Paradis perdu* des interpolations qu'il n'a pas connues : c'est peut-être aller loin ; mais il est certain que la cécité du chantre d'Eden a pu nuire à la correction de son ouvrage. Le poète composait la nuit : quand il avait fait quelques vers, il sonnait ; sa fille ou sa femme descendait[205] ; il dictait : ce premier jet, qu'il oubliait nécessairement bientôt après, restait à peu près tel qu'il était sorti de son génie. Le poème fut ainsi conduit à sa fin par inspirations et par dictées ; l'auteur ne put en revoir l'ensemble ni sur le manuscrit ni sur les épreuves. Or il y a des négligences, des répétitions de mots, des cacophonies qu'on n'aperçoit et, pour ainsi dire, qu'on n'entend qu'avec l'œil, en parcourant les épreuves. Milton, isolé, sans assistance, sans secours, presque sans amis, était obligé de faire tous les changements dans son esprit, et de relire son poème d'un bout à l'autre dans sa mémoire. Quel prodigieux effort de souvenir ! et combien de fautes ont dû lui échapper !

De là ces phrases inachevées, ces sens incomplets, ces verbes sans régimes, ces noms et ces pronoms sans relatifs dont l'ouvrage fourmille. Le poète commence une phrase au singulier et l'achève au *pluriel,* inadvertance qu'il n'aurait jamais commise s'il avait pu voir les épreuves. Pour rendre en français ces passages, il faut changer les *nombres* des pronoms, des noms et des verbes ; les personnes qui

connaissent l’art savent combien cela est difficile. Le poète ayant à son gré mêlé les nombres a naturellement donné à ses mots la quantité et l’euphonie convenables ; mais le pauvre traducteur n’a pas la même faculté : il est obligé de mettre sa phrase sur ses pieds. S’il opte pour le *singulier*, il tombe dans les verbes de la première conjugaison, sur un *aima*, sur un *parla*, qui viennent heurter une voyelle suivante ; s’en tient-il au pluriel, il trouve un *aimaient*, un *parlaient*, qui appesantissent et arrêtent la phrase au moment où elle devrait voler. Rebuté, accablé de fatigue, j’ai été cent fois au moment de planter là tout l’ouvrage. Jusque ici les traductions de ce chef-d’œuvre ont été moins de véritables traductions que des *épitômes* ou des *amplifications paraphrasées,* dans lesquelles le sens général s’aperçoit à peine, à travers une foule d’idées et d’images dont il n’y a pas un mot dans le texte. Comme je l’ai dit[206], on peut se tirer tant bien que mal d’un morceau choisi ; mais soutenir une lutte sans cesse renouvelée pendant douze chants, c’est peut-être l’œuvre de patience la plus pénible qu’il y ait au monde.

Dans les sujets riants et gracieux, Milton est moins difficile à entendre, et sa langue se rapproche davantage de la nôtre. Toutefois les traducteurs ont une singulière monomanie : ils changent les pluriels en singuliers, les singuliers en pluriels, les adjectifs en substantifs, les articles en pronoms, les pronoms en articles. Si Milton dit *le* vent, *l’*arbre, *la* fleur, *la* tempête, etc., ils mettent *les* vents, *les* arbres, *les* fleurs, *les* tempêtes, etc. ; s’il dit un esprit *doux,* ils écrivent la *douceur* de l’esprit ; s’il dit *sa* voix, ils traduisent *la* voix, etc. Ce sont là de très petites choses sans doute ; cependant il arrive, on ne sait comment, que de tels changements répétés produisent à la fin du poème une prodigieuse altération ; ces changements donnent au génie de Milton cet air de lieu commun qui s’attache à une phraséologie banale.

Je n’ai rien ajouté au texte ; j’ai seulement quelquefois été obligé de suppléer le mot *collectif* par lequel le poète a oublié de lier les parties d’une longue énumération d’objets.

J’ai négligé çà et là des explétives redondantes qui

embarrassaient la phrase sans ajouter à sa beauté, et qui n'étaient là évidemment que pour la mesure du vers : le sobre et correct Virgile lui-même a recours à ces explétives. On trouvera dans ma traduction *synodes, mémoriaux, recordés, conciles,* que les traducteurs n'ont osé risquer et qu'ils ont rendus par *assemblées, emblèmes, rappelés, conseils,* etc. ; c'est à tort, selon moi. Milton avait l'esprit rempli des idées et des controverses religieuses ; quand il fait parler les Démons, il rappelle *ironiquement* dans son langage les cérémonies de l'Église romaine ; quand il parle *sérieusement,* il emploie la langue des théologues protestants. Il m'a semblé que cette observation oblige à traduire avec rigueur l'expression miltonienne, faute de quoi on ne ferait pas sentir cette partie intégrante du génie du poète, la partie religieuse. Ainsi, dans une description du matin, Milton parle de la charmante heure de *Prime :* je suis persuadé que *Prime* est ici le nom d'un office de l'église ; il ne veut pas dire *première* malgré ma conviction, je n'ai pas risqué le mot *prime,* quoique à mon avis il fasse beauté, en rappelant la prière matinale du monde chrétien.

L'astre avant-coureur de l'aurore
Du soleil qui s'approche annonce le retour ;
Sous le pâle horizon l'ombre se décolore :
Lève-toi dans nos cœurs, chaste et bienheureux jour.
RACINE.

Une autre beauté, selon moi, qui se tire encore du langage chrétien, c'est l'affectation de Satan à parler comme le Très-Haut ; il dit toujours *ma droite* au lieu de *mon bras* : j'ai mis une grande attention à rendre ces tours ; ils caractérisent merveilleusement l'orgueil du Prince des ténèbres.

Dans les cantiques que le poète fait chanter aux anges, et qu'il emprunte de l'Ecriture, il suit l'hébreu, et il ramène quelques mots en refrain au bout du verset. Ainsi *praise* termine presque toutes les strophes de l'hymne d'Adam et d'Eve au lever du jour. J'ai pris garde à cela, et je reproduis à la chute le mot *louange :* mes prédécesseurs, n'ayant peut-être

pas remarqué le retour de ce mot, ont fait perdre aux vers leur harmonie lyrique.

Lorsque Milton peint la création, il se sert rigoureusement des paroles de la Genèse de la traduction anglaise ; je me suis servi des mots français de la traduction de Sacy, quoiqu'ils diffèrent un peu du texte anglais : en des matières aussi sacrées, j'ai cru ne devoir reproduire qu'un texte approuvé par l'autorité de l'Église.

J'ai employé, comme je l'ai dit encore[207], de vieux mots ; j'en ai fait de nouveaux, pour rendre plus fidèlement le texte ; c'est surtout dans les mots négatifs que j'ai pris cette licence : on trouvera donc *inadorée, imparité, inabstinence, etc.* On compte cinq ou six cents mots dans Milton qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire anglais. Johnson, parlant du grand poète, s'exprime ainsi :

Through all his greater works there prevails a uniform peculiarity of diction, a mode and cast of expression which bears little resemblance to that of any former writer, and which is so far removed from common use, that an unlearned reader when he first opens his book, finds himself surprised by a new language… Our language, says Addison, sunk under him.

« Dans tous les plus grands ouvrages de Milton prévalent une uniforme singularité de diction, un mode et un tour d'expression qui ont peu de ressemblance avec ceux d'aucun écrivain précédent, et qui sont si éloignés de l'usage ordinaire, qu'un lecteur non lettré quand il ouvre son livre pour la première fois se trouve surpris par une langue nouvelle… Notre langue, dit Addison, s'abat *(ou s'enfonce* ou *coule bas)* sous lui. »

Milton imite sans cesse les anciens ; s'il fallait citer tout ce qu'il imite, on ferait un in-folio de notes : pourtant quelques notes seraient curieuses et d'autres seraient utiles pour l'intelligence du texte.

Le poète, d'après la Genèse, parle de l'Esprit qui féconda l'abîme. Du Bartas avait dit :

D’une même façon l’esprit de l’Eternel
Semble couver ce gouffre.

L’obscurité ou les *ténèbres visibles* rappellent l’expression de Sénèque : *non ut per tenebras videamus, sed ut ipsas.*

Satan élevant sa tête au-dessus du lac de feu est une image empruntée à l’Enéide :

Pectora quorum inter fluctus arrecta.

Milton faisant dire à Satan que régner dans l’Enfer est digne d’ambition traduit Grotius : *Regnare dignum est ambitu, etsi in Tartaro.*

La comparaison des anges tombés aux feuilles de l’automne est prise de l’Iliade et de l’Enéide. Lorsque dans son invocation le poète s’écrie qu’il va chanter des choses qui n’ont encore été dites ni en prose ni en vers, il imite à la fois Lucrèce et Arioste :

Cosa non detta in prosa mai, ne in rima.

Le *lasciate ogni speranza* est commenté ainsi d’une manière sublime : Régions de chagrins, obscurité plaintive où l’espérance ne peut jamais venir, elle qui vient à tous : *« hope never comes that comes to all. »*

Lorsque Milton représente des anges *tournant les uns sur la lance*, les *autres sur le bouclier*, pour signifier tourner à droite et à gauche, cette façon de parler poétique est empruntée d’un usage commun chez les Romains : le légionnaire tenait la lance de la main droite et le bouclier de la main gauche : *declinare ad hastam vel ad scutum*, ainsi Milton met à contribution les historiens aussi bien que les poètes, et, en ayant l’air de ne rien dire, il vous apprend toujours quelque chose. Remarquez que la plupart des citations que je viens d’indiquer se trouvent dans les trois cents premiers vers du *Paradis perdu :* encore ai-je négligé d’autres imitations

d’Ezéchiel, de Sophocle, du Tasse, etc.

Le mot *saison* dans le poème doit être quelquefois traduit par le mot *heure :* le poète, sans vous le dire, s’est fait Grec, ou plutôt s’est fait Homère, ce qui lui était tout naturel ; il transporte dans le dialecte anglais une expression hellénique.

Quand il dit que le nom de la femme est tiré de celui de l’homme, qui le comprendra si l’on ne sait que cela est vrai d’après le texte de la Vulgate, *virago*, et d’après la langue anglaise, *woman*, ce qui n’est pas vrai en français ? Quand il donne à Dieu l’*empire carré* et à Satan l’empire *rond*, voulant par là faire entendre que Dieu gouverne le ciel et Satan le monde, il faut savoir que saint Jean dans l’Apocalypse dit : *« Civitas Dei in quadro posita. »*

Il y aurait mille autres remarques à faire de cette espèce, surtout à une époque où les trois quarts des lecteurs ne connaissent pas plus l’Ecriture Sainte et les Pères de l’Église qu’ils ne savent le chinois.

Jamais style ne fut plus figuré que celui de Milton : ce n’est point Eve qui est douée d’une majesté virginale, c’est la *majestueuse virginité* qui se trouve dans Eve ; Adam n’est point inquiet, c’est l’*inquiétude* qui agit sur Adam ; Satan ne rencontre pas Eve par hasard, c’est le *hasard* de Satan qui rencontre Eve ; Adam ne veut pas empêcher Eve de s’absenter, il cherche à dissuader l’*absence* d’Eve. Les comparaisons, à cause même de ces tours, sont presque intraduisibles : assez rarement empruntées des images de la nature, elles sont prises des usages de la société, des travaux du laboureur et du matelot, des réminiscences de l’histoire et de la mythologie : ce qui rappelle, pour le dire en passant, que Milton était aveugle, et qu’il tirait de ses souvenirs une partie de son génie. Une comparaison admirable, et qui n’appartient qu’à lui, est celle de cet homme sorti un matin des fumées d’une grande ville pour se promener dans les fraîches campagnes, au milieu des moissons, des troupeaux, et rencontrant une jeune fille plus belle que tout cela : c’est Satan échappé du gouffre de l’Enfer qui rencontre Eve au milieu des retraites fortunées d’Eden. On voit aussi par la vie de Milton

qu’il remémore dans cette comparaison le temps de sa jeunesse : dans une des promenades matinales qu’il faisait autour de Londres, s’offrit à sa vue une jeune femme d’une beauté extraordinaire : il en devint passionnément amoureux, et ne la retrouva jamais, et fit le serment de ne plus aimer[208].

Au reste, Milton n’était pas toujours logique : il ne faudra pas croire ma traduction fautive quand les idées manqueront de conséquence et de justesse.

Ce qu’il faut demander au chantre d’Eden, c’est de la poésie, et de la poésie la plus haute à laquelle il soit donné à l’esprit humain d’atteindre ; tout vit chez cet homme, les êtres moraux comme les êtres matériels : dans un combat ce ne sont pas les dards qui voûtent le ciel ou qui forment une voûte enflammée, ce sont les *sifflements* mêmes de ces dards ; les personnages n’accomplissent pas des actions, ce sont leurs actions qui agissent comme si elles étaient elles-mêmes des personnages. Lorsqu’on est si divinement poète, qu’on habite au plus sublime sommet de l’Olympe, la critique est ridicule en essayant de monter là : les reproches que l’on peut faire à Milton sont des reproches d’une nature inférieure ; ils tiennent de la terre où ce dieu n’habite pas. Que dans un homme une qualité s’élève à une hauteur qui domine tout, il n’y a point de tache que cette qualité ne fasse disparaître dans son éclat immense.

Si Milton, très admiré en Angleterre, est assez peu lu ; s’il est moins populaire que Shakespeare, qui doit une partie de cette popularité au rajeunissement qu’il reçoit chaque jour sur la scène, cela tient à la gravité du poète, au sérieux du poème et à la difficulté de l’idiome miltonien. Milton, comme Homère, parle une langue qui n’est pas la langue vulgaire ; mais avec cette différence que la langue d’Homère est une langue simple, naturelle, facile à apprendre au lieu que la langue de Milton est une langue composée, savante, et dont la lecture est un véritable travail. Quelques morceaux choisis du *Paradis perdu* sont dans la mémoire de tout le monde ; mais, à l’exception d’un millier de vers de cette sorte, il reste onze

mille vers qu’on a lus rapidement, péniblement, ou qu’on n’a jamais lus.

Voilà assez de remarques pour les personnes qui savent l’anglais et qui attachent quelque prix à ces choses-là ; en voilà beaucoup trop pour la foule des lecteurs : à ceux-ci il importe fort peu qu’on ait fait ou qu’on n’ait pas fait un contresens, et ils se contenteraient tout aussi bien d’une version commune, amplifiée ou tronquée.

On dit que de nouvelles traductions de Milton doivent bientôt paraître ; tant mieux ! on ne saurait trop multiplier un chef-d’œuvre : mille peintres copient tous les jours les tableaux de Raphael et de Michel-Ange. Si les nouveaux traducteurs ont suivi mon système, ils reproduiront à peu ma traduction : ils feront ressortir les endroits où je puis m’être trompé ; s’ils ont pris le système de la traduction libre, le mot à mot de mon humble travail sera comme le germe de la belle fleur qu’ils auront habilement développée.

Me serait-il permis d’espérer que si mon essai n’est pas trop malheureux, il pourra amener quelque jour une révolution dans la manière de traduire ? Du temps d’Ablancourt les traductions s’appelaient de *belles infidèles ;* depuis ce temps-là on a vu beaucoup d’infidèles qui n’étaient pas toujours belles : on en viendra peut-être à trouver que la fidélité, même quand la beauté lui manque, a son prix.

Il est des génies heureux qui n’ont besoin de consulter personne, qui produisent sans effort avec abondance des choses parfaites ; je n’ai rien de cette félicité naturelle, surtout en littérature : je n’arrive à quelque chose qu’avec de longs efforts ; je refais vingt fois la même page, et j’en suis toujours mécontent : mes *manuscrits* et mes *épreuves* sont, par la multitude des corrections et des renvois, de véritables broderies, dont j’ai moi-même beaucoup de peine à retrouver le fil[209]. Je n’ai pas la moindre confiance en moi ; peut-être même ai-je trop de facilité à recevoir les avis qu’on veut bien me donner ; il dépend presque du premier venu de me faire changer ou supprimer tout un passage : je crois toujours que l’on juge et que l’on voit mieux que moi.

Pour accomplir ma tâche, je me suis environné de toutes les disquisitions des scoliastes ; j'ai lu toutes les traductions françaises, italiennes et latines que j'ai pu trouver. Les traductions latines, par la facilité qu'elles ont à rendre *littéralement* les mots et à suivre les inversions, m'ont été très utiles.

J'ai quelques amis, que depuis trente ans je suis accoutumé à consulter : je leur ai encore proposé mes doutes dans ce dernier travail ; j'ai reçu leurs notes et leurs observations ; j'ai discuté avec eux les points difficiles ; souvent je me suis rendu à leur opinion, quelquefois ils sont revenus à la mienne. Il m'est arrivé, comme à Louis Racine, que des Anglais m'ont avoué ne pas comprendre le passage sur lequel je les interrogeais. Heureux encore une fois ces esprits qui savent tout et n'ont besoin de personne ! moi, faible, je cherche des appuis, et je n'ai point oublié le précepte du maître.

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise et le savoir éclaire,
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher.

Dans tout ce que je viens de dire, je ne fais point mon apologie, je cherche seulement une excuse à mes fautes. Un traducteur n'a droit à aucune gloire ; il faut seulement qu'il montre qu'il a été patient, docile et laborieux.

Si j'ai eu le bonheur de faire connaître Milton à la France, je ne me plaindrai pas des fatigues que m'a causées l'excès de ces études : tant il y a cependant que, pour éviter de nouveau l'avenir probable d'une vie fidèle, je ne recommencerais pas un pareil travail ; j'aimerais mieux mille fois subir toute la rigueur de cet avenir.

VERS.

Le vers héroïque anglais consiste dans la mesure sans rime,

comme le vers d’Homère en grec et de Virgile en latin : la rime n’est ni une adjonction nécessaire ni le véritable ornement d’un poème ou de bons vers, spécialement dans un long ouvrage ; elle est l’invention d’un âge barbare, pour relever un méchant sujet ou un mètre boiteux. À la vérité elle a été embellie par l’usage qu’en ont fait depuis quelques fameux poètes modernes, cédant à la coutume ; mais ils l’ont employée à leur grande vexation, gêne et contrainte, pour exprimer plusieurs choses (et souvent de la plus mauvaise manière) autrement qu’ils ne les auraient exprimées. Ce n’est donc pas sans cause que plusieurs poètes du premier rang, italiens et espagnols, ont rejeté la rime des ouvrages longs ou courts. Ainsi a-t-elle été bannie depuis longtemps de nos meilleures tragédies anglaises, comme une chose d’elle-même triviale, sans vraie et agréable harmonie pour toute oreille juste. Cette harmonie naît du convenable nombre, de la convenable quantité des syllabes, et du sens passant avec variété d’un vers à un autre vers ; elle ne résulte pas du tintement de terminaisons semblables ; faute qu’évitaient les doctes anciens, tant dans la poésie que dans l’éloquence oratoire. L’omission de la rime doit être comptée si peu pour défaut (quoiqu’elle puisse paraître telle aux lecteurs vulgaires), qu’on la doit regarder plutôt comme le premier exemple offert en anglais de l’ancienne liberté rendue au poème héroïque affranchi de l’incommode et moderne entrave de la rime.

Livre Premier

ARGUMENT.

Ce premier livre expose d’abord brièvement tout le sujet, la désobéissance de l’homme, et d’après cela la perte du Paradis, où l’homme était placé. Ce livre parle ensuite de la première cause de la chute de l’homme, du serpent, ou plutôt de Satan dans le serpent, qui, se révoltant contre Dieu et attirant de son coté plusieurs légions d’anges, fut, par le commandement de Dieu, précipité du ciel avec toute sa bande dans le grand abîme. Après avoir passé légèrement sur ce fait, le poème ouvre au milieu de l’action : il présente Satan et ses anges maintenant tombés en enfer. L’Enfer n’est pas décrit ici comme placé dans le centre du monde (car le Ciel et la Terre peuvent être supposés n’être pas encore faits, et certainement pas encore maudits), mais dans le lieu des Ténèbres extérieures, plus convenablement appelé Chaos. Là Satan avec ses anges, couché sur le lac brûlant, foudroyé et évanoui, au bout d’un certain espace de temps revient à lui comme de la confusion d’un songe. Il appelle celui qui le premier après lui en puissance et en dignité gît à ses côtés. Ils confèrent ensemble de leur misérable chute. Satan réveille toutes ses légions, jusque alors demeurées confondues de la même manière. Elles se lèvent : leur nombre, leur ordre de bataille ; leurs principaux chefs, nommés d’après les idoles connues par la suite en Chanaan et dans les pays voisins. Satan leur adresse un discours, les console par l’espérance de regagner le Ciel ; il leur parle enfin d’un nouveau monde, d’une nouvelle espèce de créatures qui doivent être un jour formées selon une antique prophétie ou une tradition répandue dans le Ciel. Que les anges existassent longtemps avant la création visible,

c’était l’opinion de plusieurs anciens pères. Pour discuter le sens de la prophétie, et déterminer ce qu’on peut faire en conséquence, Satan s’en réfère à un grand conseil ; ses associés adhèrent à cet avis. Le Pandaemonium, palais de Satan, s’élève soudainement bâti de l’abîme ; les pairs infernaux y siègent en conseil.

La première désobéissance de l’homme et le fruit de cet arbre défendu dont le mortel goût apporta la mort dans ce monde, et tous nos malheurs, avec la perte d’Eden, jusqu’à ce qu’un Homme plus grand nous rétablît et reconquît le séjour bienheureux, chante, Muse céleste ! Sur le sommet secret d’Oreb et de Sinaï tu inspiras le berger qui le premier apprit à la race choisie comment, dans le commencement, le Ciel et la Terre sortirent du chaos. Ou si la colline de Sion, le ruisseau de Siloé, qui coulait rapidement près de l’oracle de Dieu, te plaisent davantage, là j’invoque ton aide pour mon chant aventureux : ce n’est pas d’un vol tempéré qu’il veut prendre l’essor au-dessus des monts d’Aonie, tandis qu’il poursuit des choses qui n’ont encore été tentées ni en prose ni en vers.

Et toi, ô Esprit ! qui préfères a tous les temples un cœur droit et pur, instruis-moi, car tu sais ! Toi, au premier instant tu étais présent : avec tes puissantes ailes éployées, comme une colombe tu couvas l’immense abîme et tu le rendis fécond. Illumine en moi ce qui est obscur, élève et soutiens ce qui est abaissé, afin que de la hauteur de ce grand argument je puisse affirmer l’éternelle Providence, et justifier les voies de Dieu aux hommes.

Dis d’abord, car ni le Ciel ni la profonde étendue de l’Enfer ne dérobent rien à ta vue, dis quelle cause, dans leur état heureux si favorisé du Ciel, poussa nos premiers parents à se séparer de leur Créateur, à transgresser sa volonté pour une seule restriction, souverains qu’ils étaient du reste du monde. Qui les entraîna à cette honteuse révolte ? L’infernal Serpent.

Ce fut lui dont la malice, animée d’envie et de vengeance, trompa la mère du genre humain : son orgueil l’avait précipité du Ciel avec son armée d’anges rebelles, par le secours desquels, aspirant à monter en gloire au-dessus de ses pairs il se flatta d’égaler le Très-Haut, si le Très-Haut s’opposait à lui. Plein de cet ambitieux projet contre le trône et la monarchie de Dieu, il alluma au ciel une guerre impie et un combat téméraire, dans une attente vaine.

Le Souverain Pouvoir le jeta flamboyant, la tête en bas, de la voûte éthérée ; ruine hideuse et brûlante, il tomba dans le gouffre sans fond de la perdition, pour y rester chargé de chaînes de diamant, dans le feu qui punit ; il avait osé défier aux armes le Tout-Puissant. Neuf fois l’espace qui mesure le jour et la nuit aux hommes mortels, lui avec son horrible bande fut étendu vaincu, roulant dans le gouffre ardent, confondu, quoique immortel. Mais sa sentence le réservait encore à plus de colère, car la double pensée de la félicité perdue et d’un mal présent à jamais le tourmente. Il promène autour de lui des yeux funestes, où se peignent une douleur démesurée et la consternation, mêlées à l’orgueil endurci et à l’inébranlable haine.

D’un seul coup d’œil, et aussi loin que perce le regard des anges, il voit le lieu triste dévasté et désert : ce donjon horrible, arrondi de toutes parts, comme une grande fournaise flamboyait. De ces flammes point de lumière, mais des ténèbres visibles servent seulement à découvrir des vues de malheur ; régions de chagrin, obscurité plaintive, où la paix, où le repos ne peuvent jamais habiter, l’espérance jamais venir, elle qui vient à tous ! Mais là des supplices sans fin, là un déluge de feu, nourri d’un soufre qui brûle sans se consumer.

Tel est le lieu que l’Eternelle Justice prépara pour ces rebelles ; ici elle ordonna leur prison dans les Ténèbres extérieures ; elle leur fit cette part, trois fois aussi éloignée de Dieu et de la lumière du ciel que le centre de la création l’est du pôle le plus élevé. Oh ! combien cette demeure ressemble peu à celle d’où ils tombèrent !

Là bientôt l’archange discerne les compagnons de sa chute

ensevelis dans les flots et les tourbillons d’une tempête de feu. L’un d’eux se vautrait parmi les flammes à ses côtés, le premier en pouvoir après lui et le plus proche en crime : longtemps après connu en Palestine, il fut appelé Belzébuth. Le grand ennemi (pour cela nommé Satan dans le Ciel), rompant par ces fières paroles l’horrible silence, commence ainsi :

« Si tu es celui… mais combien déchu, combien différent de celui qui, revêtu d’un éclat transcendant parmi les heureux royaumes de la lumière, surpassait en splendeur des myriades de brillants esprits ! … Si tu es celui qu’une mutuelle ligue, qu’une seule pensée, qu’un même conseil, qu’une semblable espérance, qu’un péril égal dans une entreprise glorieuse, unirent jadis avec moi et qu’un malheur égal unit à présent dans une égale ruine, tu vois de quelle hauteur, dans quel abîme, nous sommes tombés ! tant il se montra le plus puissant avec son tonnerre ! Mais qui jusque alors avait connu l’effet de ces armes terribles ? Toutefois, malgré ces foudres, malgré tout ce que le Vainqueur dans sa rage peut encore m’infliger, je ne me repens point, je ne change point : rien (quoique changé dans mon éclat extérieur) ne changera cet esprit fixe, ce haut dédain né de la conscience du mérite offensé, cet esprit qui me porta à m’élever contre le Plus Puissant entraînant dans ce conflit furieux la force innombrable d’esprits armés qui osèrent mépriser sa domination : ils me préférèrent à lui, opposant à son pouvoir suprême un pouvoir contraire ; et dans une bataille indécise, au milieu des plaines du Ciel, ils ébranlèrent son trône.

« Qu’importe la perte du champ de bataille : tout n’est pas perdu. Une volonté insurmontable, l’étude de la vengeance, une haine immortelle, un courage qui ne cédera ni ne se soumettra jamais, qu’est-ce autre chose que n’être pas subjugué ? Cette gloire, jamais sa colère ou sa puissance ne me l’extorquera. Je ne me courberai point, je ne demanderai point grâce d’un genou suppliant ; je ne déifierai point son pouvoir, qui par la terreur de ce bras a si récemment douté de son empire. Cela serait bas en effet, cela serait une honte et une ignominie au-dessous même de notre chute, puisque par

le destin, la force des dieux, la substance céleste ne peut périr ; puisque l'expérience de ce grand événement, dans les armes non affaiblies, ayant gagné beaucoup en prévoyance, nous pouvons, avec plus d'espoir de succès, nous déterminer à faire, par ruse ou par force, une guerre éternelle, irréconciliable, à notre grand Ennemi, qui triomphe maintenant, et qui, dans l'excès de sa joie, régnant seul, tient la tyrannie du Ciel. »

Ainsi partait l'ange apostat, quoique dans la douleur ; se vantant à haute voix, mais déchiré d'un profond désespoir. Et à lui répliqua bientôt son fier compagnon :

« O Prince ! ô chef de tant de trônes, qui conduisis à la guerre sous ton commandement les séraphins rangés en bataille ; qui sans frayeur, dans de formidables actions, mis en péril le Roi perpétuel des Cieux et à l'épreuve son pouvoir suprême, soit qu'il le tînt de la force, du hasard ou du destin ; ô chef, je vois trop bien et je maudis l'événement fatal qui, par une triste déroute et une honteuse défaite, nous a ravi le Ciel. Toute cette puissante armée est ainsi plongée dans une horrible destruction, autant que des dieux et des substances divines peuvent périr ; car la pensée et l'esprit demeurent invincibles, et la vigueur bientôt revient, encore que toute notre gloire soit éteinte et notre heureuse condition engouffrée ici dans une infinie misère. Mais quoi si lui notre Vainqueur (force m'est de le croire le Tout Puissant, puisqu'il ne fallait rien moins qu'un tel pouvoir pour dompter un pouvoir tel que le nôtre), si ce Vainqueur nous avait laissé entiers notre esprit et notre vigueur, afin que nous puissions endurer et supporter fortement nos peines, afin que nous puissions suffire à sa colère vengeresse, ou lui rendre un plus rude service comme ses esclaves par le droit de la guerre, ici, selon ses besoins, dans le cœur de l'Enfer, travailler dans le feu, ou porter ses messages dans le noir abîme ? Que nous servirait alors de sentir notre force non diminuée ou l'éternité de notre être, pour subir un éternel châtiment ? »

Le grand ennemi répliqua par ces paroles rapides :

« Chérubin tombé, être faible est misérable, soit qu'on

agisse ou qu’on souffre. Mais sois assuré de ceci : faire le bien ne sera jamais notre tâche ; faire toujours le mal sera notre seul délice, comme étant le contraire de la haute volonté de celui auquel nous résistons. Si donc sa providence cherche à tirer le bien de notre mal, nous devons travailler à pervertir cette fin et à trouver encore dans le bien les moyens du mal. En quoi souvent nous pourrons réussir, de manière peut-être à chagriner l’ennemi et, si je ne me trompe, à détourner ses plus profonds conseils de leur but marqué.

« Mais vois ! le Vainqueur courroucé a rappelé aux portes du ciel ses ministres de poursuite et de vengeance. La grêle de soufre lancée sur nous dans la tempête passée a abattu la vague brûlante qui du précipice du Ciel nous reçut tombants. Le tonnerre, avec ses ailes de rouges éclairs et son impétueuse rage, a peut-être épuisé ses traits, et cesse maintenant de mugir à travers l’abîme vaste et sans bornes. Ne laissons pas échapper l’occasion que nous cède le dédain ou la fureur rassasiée de notre ennemi. Vois-tu au loin cette plaine sèche, abandonnée et sauvage, séjour de la désolation, vide de lumière, hors de celle que la lueur de ces flammes noires et bleues lui jette pâle et effrayante ? Là tendons à sortir des ballottements de ces vagues de feu, là reposons-nous, si le repos peut habiter là. Rassemblant nos légions affligées, examinons comment nous pourrons dorénavant nuire à notre ennemi, comment nous pourrons réparer notre perte, surmonter cette affreuse calamité ; quel renforcement nous pouvons tirer de l’espérance, si non quelle résolution du désespoir. »

Ainsi parlait Satan à son compagnon le plus près de lui, la tête levée au-dessus des vagues, les yeux étincelants ; les autres parties de son corps, affaissées sur le lac, étendues, longues et larges, flottaient sur un espace de plusieurs arpents. En grandeur il était aussi énorme que celui que les fables appellent, de sa taille monstrueuse, Titanien, ou né de la Terre, lequel fit la guerre à Jupiter ; Briarée ou Tiphon, dont la caverne s’ouvrait près de l’ancienne Tarse. Satan égalait encore cette bête de la mer, Léviathan, que Dieu de toutes ses

créatures fit la plus grande entre celles qui nagent dans le cours de l'océan. Souvent la bête dort sur l'écume norvégienne : le pilote de quelque petite barque égarée au milieu des ténèbres la prend pour une île (ainsi le racontent les matelots) ; il fixe l'ancre dans son écorce d'écaille, s'amarre sous le vent à son côté, tandis que la nuit investit la mer et retarde l'aurore désirée. Ainsi, énorme en longueur, le chef ennemi gisait enchaîné sur le lac brûlant ; jamais il n'eût pu se lever ou soulever sa tête si la volonté et la haute permission du régulateur de tous les Cieux ne l'avaient laissé libre dans ses noirs desseins, afin que par ses crimes réitérés il amassât sur lui la damnation alors qu'il cherchait le mal des autres, afin qu'il pût voir, furieux, que toute sa malice n'avait servi qu'à faire luire l'infinie bonté, la grâce, la miséricorde sur l'homme par lui séduit, à attirer sur lui-même, Satan, triple confusion, colère et vengeance.

Soudain au-dessus du lac l'archange dresse sa puissante stature ; de sa main droite et de sa main gauche, les flammes repoussées en arrière écartent leurs pointes aiguës, et, roulées en vagues, laissent au milieu une horrible vallée. Alors, ailes déployées, il dirige son vol en haut, pesant sur l'air sombre, qui sent un poids inaccoutumé, jusqu'à ce qu'il s'abatte sur la terre aride, si la terre était ce qui toujours brûle d'un feu solide, comme le lac brûle d'un liquide feu. Telles apparaissent dans leur couleur (lorsque la violence d'un tourbillon souterrain a transporté une colline arrachée du Pelore ou des flancs déchirés du tonnant Etna), telles apparaissent les entrailles combustibles et inflammables qui, là concevant le feu, sont lancées au Ciel par l'énergie minérale à l'aide des vents, et laissent un fond brûlé, tout enveloppé d'infection et de fumée : pareil fut le sol de repos que toucha Satan de la plante de ses pieds maudits. Belzébuth, son compagnon le plus proche, le suit, tous deux se glorifiant d'être échappés aux eaux Stygiennes, comme des dieux, par leurs propres forces recouvrées, non par la tolérance du Suprême Pouvoir.

« Est-ce ici la région, le sol, le climat, dit alors l'archange perdu, est-ce ici le séjour que nous devons changer contre le

Ciel, cette morne obscurité contre cette lumière céleste ? Soit ! puisque celui qui maintenant est souverain peut disposer et décider de ce qui sera justice. Le plus loin de lui est le mieux, de lui qui, égalé en raison, s'est élevé au-dessus de ses égaux par la force. Adieu, champs fortunés où la joie habite pour toujours ! Salut, horreurs ! salut, monde infernal ! Et toi, profond Enfer, reçois ton nouveau possesseur. Il t'apporte un esprit que ne changeront ni le temps ni le lieu. L'esprit est à soi-même sa propre demeure ; il peut faire en soi un Ciel de l'Enfer, un Enfer du Ciel. Qu'importe où je serai, si je suis toujours le même et ce que je dois être, tout, quoique moindre que celui que le tonnerre a fait plus grand ? Ici du moins nous serons libres. Le Tout-Puissant n'a pas bâti ce lieu pour nous l'envier ; il ne voudra pas nous en chasser. Ici nous pourrons régner en sûreté ; et, à mon avis, régner est digne d'ambition, même en Enfer ; mieux vaut régner dans l'Enfer que servir dans le Ciel.

« Mais laisserons-nous donc nos amis fidèles, les associés, les copartageants de notre ruine, étendus, étonnés, sur le lac d'oubli ? Ne les appellerons-nous pas à prendre avec nous leur part de ce manoir malheureux, ou, avec nos armes ralliées, à tenter une fois de plus s'il est encore quelque chose à regagner au Ciel ou à perdre dans l'Enfer ? »

Ainsi parla Satan, et Belzébuth lui répondit ;

« Chef de ces brillantes armées qui par nul autre que le Tout-Puissant n'auraient été vaincues, si une fois elles entendent cette voix, le gage le plus vif de leur espérance au milieu des craintes et des dangers, cette voix si souvent retentissante dans les pires extrémités, au bord périlleux de la bataille quand elle rugissait, cette voix, signal le plus rassurant dans tous les assauts, soudain elles vont reprendre un nouveau courage et revivre, quoiqu'elles languissent à présent, gémissantes et prosternées sur le lac de feu, comme nous tout à l'heure assourdis et stupéfaits : qui s'en étonnerait, tombées d'une si pernicieuse hauteur ! »

Belzébuth avait à peine cessé de parler, et déjà le grand ennemi s'avançait vers le rivage : son pesant bouclier, de

trempe éthérée, massif, large et rond, était rejeté derrière lui ; la large circonférence pendait à ses épaules, comme la Lune, dont l'orbe, à travers un verre optique, est observé le soir par l'astronome toscan du sommet de Fiesole ou dans le Val d'Arno, pour découvrir de nouvelles terres, des rivières et des montagnes sur son globe tacheté. La lance de Satan (près de laquelle le plus haut pin scié sur les collines de Norvège, pour être le mât de quelque grand vaisseau amiral, ne serait qu'un roseau) lui sert à soutenir ses pas mal assurés sur la marne brûlante, bien différents de ses pas sur l'azur du Ciel ! Le climat torride voûté de feu le frappe encore d'autres plaies ; néanmoins il endure tout, jusqu'à ce qu'il arrive au bord de la mer enflammée. Là il s'arrête. Il appelle ses légions, formes d'anges fanées, qui gisent aussi épaisses que les feuilles d'automne jonchant les ruisseaux de Vallombreuse, où les ombrages étruriens décrivent l'arche élevée d'un berceau ; ainsi surnagent des varechs dispersés, quand Orion, armé des vents impétueux, a battu les côtes de la mer Rouge ; mer dont les vagues renversèrent Busiris et la cavalerie de Memphis tandis qu'ils poursuivaient d'une haine perfide les étrangers de Gessen, qui virent du sûr rivage les carcasses flottantes, les roues des chariots brisées ; ainsi semées, abjectes, perdues, les légions gisaient, couvrant le lac, dans la stupéfaction de leur changement hideux.

Satan élève une si grande voix que tout le creux de l'Enfer en retentit :

« Princes, potentats, guerriers, fleurs du Ciel, jadis à vous, maintenant perdu ! une stupeur telle que celle-ci peut-elle saisir des esprits éternels, ou avez-vous choisi ce lieu après les fatigues de la bataille, pour reposer votre valeur lassée, pour la douceur que vous trouvez à dormir ici comme dans les vallées du Ciel ? Ou bien, dans cette abjecte posture, avez-vous juré d'adorer le Vainqueur ? Il contemple à présent chérubins et séraphins roulant dans le gouffre armes et enseignes brisées, jusqu'à ce que bientôt ses rapides ministres découvrent des portes du Ciel leur avantage, et, descendant, nous foulent aux pieds ainsi languissants, ou nous attachent à coups de foudre

au fond de cet abîme. Eveillez-vous, levez-vous, ou soyez à jamais tombés ! »

Ils l'entendirent, et furent honteux, et se levèrent sur l'aile, comme quand des sentinelles accoutumées à veiller au devoir, surprises endormies par le commandant, qu'elles craignent, se lèvent et se remettent elles-mêmes en faction avant d'être bien éveillées. Non que ces esprits ignorent le malheureux état où ils sont réduits, ou qu'ils ne sentent pas leurs affreuses tortures, mais bientôt ils obéissent innombrables à la voix de leur général.

Comme quand la puissante verge du fils d'Amram, au jour mauvais de l'Egypte, passa ondoyante le long du rivage, et appela la noire nuée de sauterelles, touées par le vent d'Orient, qui se suspendirent sur le royaume de l'impie Pharaon de même que la nuit, et enténébrèrent toute la terre du Nil ; ainsi sans nombre furent aperçus ces mauvais anges, planant sous la coupole de l'Enfer, entre les inférieures, les supérieures et les environnantes flammes, jusqu'à ce qu'à un signal donné, la lance levée droite de leur grand sultan, ondoyant pour diriger leur course, ils s'abattent, d'un égal balancement, sur le soufre affermi, et remplissent la plaine. Ils formaient une multitude telle que le Nord populeux n'en versa jamais de ses flancs glacés pour franchir le Rhin ou le Danube, alors que ses fils barbares tombèrent comme un déluge sur le Midi, et s'étendirent, au-dessous de Gibraltar, jusqu'aux sables de la Libye.

Incontinent de chaque escadron et de chaque bande les chefs et les conducteurs se hâtèrent là où leur grand général s'était arrêté. Semblables à des dieux par la taille et par la forme surpassant la nature humaine, royales Dignités, Puissances, qui siégeaient autrefois dans le Ciel, sur des trônes, quoique dans les archives célestes on ne garde point maintenant la mémoire de leurs noms, effacés et rayés par leur rébellion du Livre de Vie. Ils n'avaient pas encore acquis leurs noms nouveaux parmi les fils d'Eve ; mais lorsque errant sur la terre, avec la haute permission de Dieu pour l'épreuve de l'homme, ils eurent, à force d'impostures et de mensonges,

corrompu la plus grande partie du genre humain, ils persuadèrent aux créatures d'abandonner Dieu, leur créateur, de transformer souvent la gloire invisible de celui qui les avait faits dans l'image d'une brute ornée de gaies religions pleines de pompes et d'or, et d'adorer les démons pour divinités : alors ils furent connus aux hommes sous différents noms et par diverses idoles, dans le monde païen.

Muse, redis-moi ces noms alors connus ; qui le premier, qui le dernier se réveilla du sommeil sur ce lit de feu, à l'appel de leur grand empereur ; quels chefs, les plus près de lui en mérites, vinrent un à un où il se tenait sur le rivage chauve, tandis que la foule pêle-mêle se tenait encore au loin.

Ces chefs furent ceux qui, sortis du puits de l'Enfer, rôdant pour saisir leur proie sur la terre, eurent l'audace, longtemps après, de fixer leurs sièges auprès de celui de Dieu, leurs autels contre son autel, dieux adorés parmi les nations d'alentour ; et ils osèrent habiter près de Jéhovah, tonnant hors de Sion, ayant son trône au milieu des chérubins : souvent même ils placèrent leurs châsses jusque dans son sanctuaire, abominations ! et avec des choses maudites ils profanèrent ses rites sacrés, ses fêtes solennelles, et leurs ténèbres osèrent affronter sa lumière.

D'abord s'avance Moloch, horrible roi, aspergé du sang des sacrifices humains et des larmes des pères et des mères, bien qu'à cause du bruit des tambours et des timbales retentissantes le cri de leurs enfants ne fût pas entendu lorsque à travers le feu ils passaient à l'idole grimée. Les Ammonites l'adorèrent dans Rabba et sa plaine humide, dans Argob et dans Basan, jusqu'au courant de l'Arnon le plus reculé. Non content d'un si audacieux voisinage, il amena, par fraude, le très sage cœur de Salomon à lui bâtir un temple droit en face du temple de Dieu, sur cette montagne d'Opprobre ; et il fit son bois sacré de la riante vallée d'Hinnon, de là nommée Tophet et la noire Géhenne, type de l'Enfer.

Après Moloch vint Chemos, l'obscène terreur des fils de Moab, depuis Aroar à Nébo et au désert du plus méridial Abarim ; dans Hesebon et Horonaïm, royaume de Séon, au

delà de la retraite fleurie de Sibma, tapissée de vignes, et dans Eléalé, jusqu'au lac Asphaltite. Chemos s'appelait aussi Péor, lorsqu'à Sittim il incita les Israélites, dans leur marche du Nil, à lui faire de lubriques oblations, qui leur coûtèrent tant de maux. De là il étendit ses lascives orgies jusqu'à la colline du Scandale, près du bois de l'homicide Moloch, l'impudicité tout près de la Haine ; le pieux Josias les chassa dans l'Enfer.

Avec ces divinités vinrent celles qui, du bord des flots de l'antique Euphrate jusqu'au torrent qui sépare l'Egypte de la terre de Syrie, portent les noms généraux de Baal et d'Astaroth, ceux-là mâles, celles-ci femelles ; car les esprits prennent à leur gré l'un ou l'autre sexe, ou tous les deux à la fois. Si ténue et si simple est leur essence pure : elle est ni lice ni cadenassée par des jointures et des membres, ni fondée sur la fragile force des os, comme la lourde chair ; mais dans telle forme qu'ils choisissent, dilatée ou condensée, brillante ou obscure, ils peuvent exécuter leurs résolutions aériennes et accomplir les œuvres de l'amour ou de la haine. Pour ces divinités les enfants d'Israël abandonnèrent souvent leur Force Vivante, et laissèrent infréquenté son autel légitime, se prosternant bassement devant des dieux animaux. Ce fut pour cela que leurs têtes inclinées aussi bas dans les batailles se courbèrent devant la lance du plus méprisable ennemi.

Après ces divinités en troupe parut Astoreth, que les Phéniciens nomment Astarté, reine du Ciel, ornée d'un croissant ; à sa brillante image, nuitamment en présence de la lune, les vierges de Sidon payent le tribut de leurs vœux et de leurs chants. Elle ne fut pas aussi non chantée dans Sion, où son temple s'élevait sur le mont d'Iniquité : temple que bâtit ce roi ami des épouses, dont le cœur, quoique grand, séduit par de belles idolâtres, tomba devant d'infâmes idoles.

À la suite d'Astarté vient Thammuz, dont l'annuelle blessure dans le Liban attire les jeunes Syriennes, pour gémir sur sa destinée dans de tendres complaintes, pendant tout un jour d'été ; tandis que le tranquille Adonis, échappant de sa roche native, roule à la mer son onde supposée rougie du sang de Thammuz, blessé tous les ans. Cette amoureuse histoire

infecta de la même ardeur les filles de Jérusalem, dont les molles voluptés sous le sacré portique furent vues d'Ezéchiel, lorsque, conduit parla vision, ses yeux découvrirent les noires idolâtries de l'infidèle Juda.

Après Thammuz, il en vint un qui pleura amèrement, quand l'arche captive mutila sa stupide idole, tête et mains émondées, dans son propre sanctuaire, sur le seuil de la porte où elle tomba à plat, et fit honte à ses adorateurs : Dagon est son nom ; monstre marin, homme par le haut, poisson par le bas. Et cependant son temple, élevé haut dans Azot, fut redouté le long des côtes de la Palestine, dans Gath, et Ascalon et Accaron, et jusqu'aux bornes de la frontière de Gaza.

Suivait Rimmon, dont la délicieuse demeure était la charmante Damas, sur les bords fertiles d'Abbana et de Parphar, courants limpides. Lui aussi fut hardi contre la maison de Dieu : une fois il perdit un lépreux et gagna un roi, Achaz, son imbécile conquérant, qu'il engagea à mépriser l'autel du Seigneur et à le déplacer pour un autel à la syrienne, sur lequel Achaz brûla ses odieuses offrandes et adora les dieux qu'il avait vaincus.

Après ces Démons parut la bande de ceux qui, sous des noms d'antique renommée, Osiris, Isis, Orus et leur train monstrueux en figures et en sorcelleries, abusèrent la fanatique Egypte et ses prêtres, qui cherchèrent leurs divinités errantes, cachées sous des formes de bêtes plutôt que sous des formes humaines.

Point n'échappa Israël à la contagion, quand d'un or emprunté il forma le veau d'Oreb. Le roi rebelle doubla ce péché à Béthel et à Dan, assimilant son Créateur au bœuf paissant, ce Jéhovah qui dans une nuit, lorsqu'il passa dans sa marche à travers l'Egypte, rendit égaux d'un seul coup ses premiers nés et ses dieux bêlants.

Bélial parut le dernier ; plus impur esprit, plus grossièrement épris de l'amour du vice pour le vice même, ne tomba du ciel. Pour Bélial aucun temple ne s'élevait, aucun autel ne fuma : qui cependant est plus souvent que lui dans les temples et sur les autels, quand le prêtre devient athée comme les fils d'Eli,

qui remplirent de prostitutions et de violences la maison de Dieu ? Il règne aussi dans les palais et dans les cours, dans les villes dissolues, où le bruit de la débauche, de l'injure et de l'outrage monte au-dessus des plus hautes tours ; et quand la nuit obscurcit les rues, alors vagabondent les fils de Bélial, gonflés d'insolence et de vin : témoins les rues de Sodome et cette nuit dans Gabaa, lorsque la porte hospitalière exposa une matrone pour éviter un rapt plus odieux.

Ces démons étaient les premiers en rang et en puissance ; le reste serait long à dire, bien qu'au loin renommé : dieux d'Ionie, que la postérité de Javan tint pour dieux, mais confessés dieux plus récents que le Ciel et la Terre, leurs parents vantés ; Titan, premier né du Ciel avec son énorme lignée et son droit d'aînesse usurpé par Saturne, plus jeune que lui ; Saturne, traité de la même sorte par le plus puissant Jupiter, son propre fils et fils de Rhée : ainsi Jupiter, usurpant, régna. Ces dieux, d'abord connus en Crète et sur l'Ida, de là sur le sommet neigeux du froid Olympe, gouvernèrent la moyenne région de l'air, leur plus haut ciel, ou sur le rocher de Delphes, ou dans Dodone, et dans toutes les limites de la terre Dorique. L'un d'eux, avec le vieux Saturne, fuit sur l'Adriatique aux champs de l'Hespérie, et par-delà la Celtique erra dans les îles les plus reculées.

Tous ces dieux et beaucoup d'autres vinrent en troupe, mais avec des regards baissés et humides, tels cependant qu'on y voyait une obscure lueur de joie d'avoir trouvé leur chef non désespéré, de s'être trouvés eux-mêmes non perdus dans la perdition même. Ceci refléta sur le visage de Satan comme une couleur douteuse ; mais bientôt, reprenant son orgueil accoutumé, avec de hautes paroles qui avaient l'apparence non la réalité de la dignité, il ranime doucement leur défaillant courage et dissipe leur crainte.

Alors sur le champ il ordonne qu'au bruit guerrier des clairons et des trompettes retentissantes son puissant étendard soit levé. Cet orgueilleux honneur est réclamé comme un droit par Azazel, grand chérubin ; il déferle de l'hast brillante l'enseigne impériale, qui haute et pleinement avancée

brille comme un météore s’écoulant dans le vent : les perles et le riche éclat de l’or y blasonnaient les armes et les trophées séraphiques. Pendant tout ce temps l’airain sonore souffle des sons belliqueux, auxquels l’universelle armée renvoie un cri qui déchire la concavité de l’Enfer et épouvante au delà l’empire du Chaos et de la vieille Nuit.

En un moment, à travers les ténèbres, sont vues dix mille bannières qui s’élèvent dans l’air avec des couleurs orientales ondoyantes. Avec ces bannières se dresse une forêt énorme de lances ; et les casques pressés apparaissent, et les boucliers se serrent dans une épaisse ligne d’une profondeur incommensurable. Bientôt les guerriers se meuvent en phalange parfaite, au mode dorien des flûtes et des suaves hautbois : un tel mode élevait à la hauteur du plus noble calme les héros antiques s’armant pour le combat ; au lieu de la fureur, il inspirait une valeur réglée ; ferme, incapable d’être entraînée par la crainte de la mort à la fuite ou à une retraite honteuse. Cette harmonie ne manque pas de pouvoir pour tempérer et apaiser, avec des accords religieux, les pensées troublées, pour chasser l’angoisse, et le doute, et la frayeur, et le chagrin, et la peine des esprits mortels et immortels.

Ainsi respirant la force unie, avec un dessein fixé, marchaient en silence les anges déchus, au son du doux pipeau, qui charmait leurs pas douloureux sur le sol brûlant, et alors avancés en vue, ils s’arrêtent ; horrible front d’effroyable longueur, étincelant d’armes, à la ressemblance des guerriers de jadis, rangés sous le bouclier et la lance, attendant l’ordre que leur puissant général avait à leur imposer ! Satan dans les files armées darde son regard expérimenté, et bientôt voit, à travers tout le bataillon, la tenue exacte de ces guerriers, leurs visages, et leurs statures comme celles des dieux ; leur nombre finalement il résume.

Et alors son cœur se dilate d’orgueil, et, s’endurcissant dans sa puissance, il se glorifie ; car depuis que l’homme fut créé jamais force pareille n’avait été réunie en corps. Nommée auprès de celle-ci, elle ne mériterait pas qu’on s’y arrêtât plus qu’à cette petite infanterie combattue par les grues. Quand

même on y ajouterait la race gigantesque de Phlégra avec la race héroïque qui lutta devant Thèbes et Ilion, où de l'un et de l'autre côté se mêlaient des dieux auxiliaires ; quand on y joindrait ce que le roman ou la fable raconte du fils d'Uther, entouré de chevaliers bretons et armoricains ; quand on rassemblerait tous ceux qui depuis, baptisés ou infidèles, joutèrent dans Aspremont, ou Montauban, ou Damas, ou Maroc, ou Trébisonde, ou ceux que Biserte envoya de la rive africaine, lorsque Charlemagne avec tous ses pairs tomba près de Fontarabie.

Ainsi cette armée des esprits, loin de comparaison avec toute mortelle prouesse, respectait cependant son redoutable chef. Celui-ci, au-dessus du reste par sa taille et sa contenance, superbement dominateur, s'élevait comme une tour. Sa forme n'avait pas encore perdu toute sa splendeur originelle ; il ne paraissait rien moins qu'un archange tombé, un excès de gloire obscurcie ; comme lorsque le soleil nouvellement levé, tondu de ses rayons, regarde à travers l'air horizontal et brumeux ; ou tel que cet astre derrière la lune, dans une sombre éclipse, répand un crépuscule funeste sur la moitié des peuples et par la frayeur des révolutions tourmente les rois : ainsi obscurci brillait encore au-dessus de tous ses compagnons l'archange. Mais son visage est labouré des profondes cicatrices de la foudre, et l'inquiétude est assise sur sa joue fanée ; sous les sourcils d'un courage indompté et d'un orgueil patient veille la vengeance. Cruel était son œil ; toutefois il s'en échappait des signes de remords et de compassion, quand Satan regardait ceux qui partagèrent, ou plutôt qui suivirent son crime (il les avait vus autrefois bien différents dans la béatitude), condamnés maintenant pour toujours à avoir leur lot dans la souffrance ! millions d'esprits mis pour sa faute à l'amende du ciel, et jetés hors des éternelles splendeurs pour sa révolte, néanmoins demeurés fidèles combien que leur gloire fût flétrie. Comme quand le feu du ciel a écorché les chênes de la forêt ou les pins de la montagne, avec une tête passée à la flamme, leur tronc majestueux, quoique nu, reste debout sur la lande brûlée.

Satan se prépare à parler ; sur quoi les rangs doublés des bataillons se courbent d'une aile à l'autre aile, et l'entourent à demi de tous ses pairs : l'attention les rend muets. Trois fois il essaye de commencer ; trois fois, en dépit de sa fierté, des larmes telles que les anges en peuvent pleurer débordent. Enfin des mots entrecoupés de soupirs forcent le passage :

« O Myriades d'esprits immortels ! ô puissances qui n'avez de pareil que le Tout-Puissant ! il ne fut pas inglorieux, ce combat, bien que l'événement fut désastreux, comme l'attestent ce séjour et ce terrible changement odieux à exprimer. Mais quelle faculté d'esprit, prévoyant et présageant d'après la profondeur de la connaissance du passé ou du présent, aurait craint que la force unie de tant de dieux, de dieux tels que ceux-ci, fût jamais repoussée ? Car qui peut croire encore, même après cette défaite, que toutes ces légions puissantes, dont l'exil a rendu le Ciel vide, manqueront à se relever et à reconquérir leur séjour natal ? Quant à moi, toute l'armée céleste est témoin si des conseils divers ou des dangers par moi évités ont ruiné nos espérances. Mais celui qui règne monarque dans le Ciel était jusque alors demeuré en sûreté assis sur son trône, maintenu par une ancienne réputation, par le consentement ou l'usage ; il nous étalait en plein son faste royal, mais il nous cachait sa force, ce qui nous tenta à notre tentative et causa notre chute.

« Dorénavant nous connaissons sa puissance et nous connaissons la nôtre, de manière à ne provoquer ni craindre une nouvelle guerre, provoquée. Le meilleur parti qui nous reste est de travailler dans un secret dessein à obtenir de la ruse et de l'artifice ce que la force n'a pas effectué, afin qu'à la longue il apprenne du moins ceci de nous : Celui qui a vaincu par la force n'a vaincu qu'à moitié son ennemi.

« L'espace peut produire de nouveaux mondes : à ce sujet un bruit courait dans le Ciel qu'avant peu le Tout-Puissant avait l'intention de créer et de placer dans cette création une race que les regards de sa préférence favoriseraient à l'égal des fils du Ciel. Là, ne fût-ce que pour découvrir, se fera peut-être notre première irruption ; là où ailleurs, car ce puits infernal ne

retiendra jamais des esprits célestes en captivité, ni l'abîme ne les couvrira longtemps de ses ténèbres. Mais ces projets doivent être mûris en plein conseil. Plus d'espoir de paix, car qui songerait à la soumission ? Guerre donc ! guerre, ouverte ou cachée, doit être résolue. »

Il dit ; et pour approuver ses paroles volèrent en l'air des millions d'épées flamboyantes, tirées de dessus la cuisse des puissants chérubins ; la lueur subite au loin alentour illumine l'Enfer : les démons poussent des cris de rage contre le Très-Haut, et furieux, avec leurs armes saisies, ils sonnent sur leurs boucliers retentissants le glas de la guerre, hurlant un défi à la voûte du Ciel.

À peu de distance s'élevait une colline dont le sommet terrible rendait par intervalles du feu et une roulante fumée ; le reste entier brillait d'une croûte lustrée ; indubitable signe que dans les entrailles de cette colline était cachée une substance métallique, œuvre du soufre. Là, sur les ailes de la vitesse, une nombreuse brigade se hâte, de même que des bandes de pionniers armés de pics et de bêches devancent le camp royal pour se retrancher en plaine ou élever un rempart. Mammon les conduit ; Mammon, le moins élevé des esprits tombés du Ciel, car dans le Ciel même ses regards et ses pensées étaient toujours dirigés en bas ; admirant plus la richesse du pavé du Ciel, où les pas foulent l'or, que toute chose divine ou sacrée dont on jouit dans la vision béatifique. Par lui d'abord, les hommes aussi, et par ses suggestions enseignées, saccagèrent le centre de la terre, et avec des mains impies pillèrent les entrailles de leur mère, pour des trésors qu'il vaudrait mieux cacher. Bientôt la bande de Mammon eut ouvert une large blessure dans la montagne et extrait de ses flancs des côtes d'or. Personne ne doit s'étonner si les richesses croissent dans l'Enfer : ce sol est le plus convenable au précieux poison. Et ici que ceux qui se vantent des choses mortelles et qui s'en émerveillant disent Babel et les ouvrages des rois de Memphis, que ceux-là apprennent combien leurs plus grands monuments de renommée, de force et d'art, sont aisément surpassés par des esprits réprouvés : ils accomplissent en une heure ce que

dans un siècle les rois avec des labeurs incessants et des mains innombrables achèvent à peine.

Tout auprès sur la plaine, dans maints fourneaux préparés sous lesquels passe une veine de feu liquide, éclusée du lac, une seconde troupe avec un art prodigieux fait fondre le minerai massif, sépare chaque espèce, et écume les scories des lingots d'or. Une troisième troupe aussi promptement forme dans la terre des moules variés, et de la matière des bouillants creusets, par une dérivation étonnante, remplissent chaque profond recoin : ainsi dans l'orgue, par un seul souffle de vent divisé entre plusieurs rangs de tuyaux, tout le jeu respire.

Soudain un immense édifice s'éleva de la terre, comme une exhalaison, au son d'une symphonie charmante et de douces voix ; édifice bâti ainsi qu'un temple, où tout autour étaient placés des pilastres et des colonnes doriques surchargées d'une architrave d'or : il n'y manquait ni corniches, ni frises avec des reliefs gravés en bosse. Le plafond était d'or ciselé. Ni Babylone ni Memphis, dans toute leur gloire, n'égalèrent une pareille magnificence pour enchâsser Bélus ou Sérapis, leurs dieux, ou pour introniser leurs rois, lorsque l'Egypte et l'Assyrie rivalisaient de luxe et de richesses.

La masse ascendante arrêta fixe sa majestueuse hauteur, et sur le champ les portes, ouvrant leurs battants de bronze, découvrent au large en dedans ses amples espaces sur un pavé nivelé et poli : sous l'arc de la voûte pendent, par une subtile magie, plusieurs files de lampes étoilées et d'étincelants fallots qui, nourris de naphthe et d'asphalte, émanent la lumière comme un firmament.

La foule empressée entre en admirant, et les uns vantent l'ouvrage, les autres l'ouvrier. La main de cet architecte fut connue dans le Ciel par la structure de plusieurs hautes tours, où des anges, portant le sceptre, faisaient leur résidence et siégeaient comme des princes : le Monarque suprême les éleva à un tel pouvoir, et les chargea de gouverner, chacun dans sa hiérarchie, les milices brillantes.

Le même architecte ne fut point ignoré ou sans adorateurs

dans l’antique Grèce ; et dans la terre d’Ausonie les hommes l’appelèrent Mulciber. Et la fable disait comment il fut précipité du Ciel, jeté par Jupiter en courroux par-dessus les créneaux de cristal : du matin jusqu’au midi il roula, du midi jusqu’au soir d’un jour d’été ; et avec le soleil couchant il s’abattit du zénith, comme une étoile tombante, dans Lemnos, île de l’Egée : ainsi les hommes le racontaient, en se trompant ; car la chute de Mulciber avec cette bande rebelle avait eu lieu longtemps auparavant. Il ne lui servit de rien à présent d’avoir élevé de hautes tours dans le Ciel ; il ne se sauva point à l’aide de ses machines ; mais il fut envoyé la tête la première, avec sa horde industrieuse, bâtir dans l’Enfer.

Cependant les hérauts ailés, par le commandement du souverain pouvoir, avec un appareil redoutable, et au son des trompettes, proclament dans toute l’armée la convocation d’un conseil solennel qui doit se tenir incontinent à Pandaemonium, la grande capitale de Satan et de ses pairs. Leurs sommations appellent, de chaque bande et de chaque régiment régulier, les plus dignes en rang ou en mérite ; ils viennent aussitôt, par troupes de cent et de mille, avec leurs cortèges. Tous les abords sont obstrués ; les portes et les larges parvis s’encombrent, mais surtout l’immense salle (quoique semblable à un champ couvert, où de vaillants champions étaient accoutumés à chevaucher en armes, et devant le siège du Soudan, à défier la fleur de la chevalerie païenne, au combat à mort ou au courre d’une lance). L’essaim des esprits fourmille épais, à la fois sur la terre et dans l’air froissé du sifflement de leurs ailes bruyantes. Au printemps, quand le Soleil marche avec le Taureau, des abeilles répandent en grappes autour de la ruche leur populeuse jeunesse : elles voltigent çà et là parmi la fraîche rosée et les fleurs, ou, sur une planche unie, faubourg de leur citadelle de paille, nouvellement frottée de baume, elles discourent et délibèrent de leurs affaires d’État : aussi épaisse la troupe aérienne fourmillait et était serrée, jusqu’au moment du signal donné.

Voyez la merveille ! ceux qui paraissaient à présent surpasser en grandeur les géants, fils de la Terre, à présent

moindres que les plus petits nains, s’entassent sans nombre dans un espace étroit : ils ressemblent à la race des pygmées au delà de la montagne de l’Inde, ou bien à des fées dans leur orgie de minuit, à la lisière d’une forêt ou au bord d’une fontaine, que quelque paysan en retard voit ou rêve qu’il voit, tandis que sur sa tête la lune siège arbitre et incline plus près de la terre sa pâle course. Appliqués à leurs danses et à leurs jeux, ces esprits légers charment l’oreille du paysan avec une agréable musique ; son cœur bat à la fois de joie et de frayeur.

Ainsi, des esprits incorporels réduisirent à la plus petite proportion leur stature immense, et furent au large, quoique toujours sans nombre, dans la salle de cette cour infernale. Mais loin dans l’intérieur, et dans leurs propres dimensions, semblables à eux-mêmes, les grands seigneurs séraphiques et les chérubins se réunissent en un lieu retiré ; et en secret conclave mille demi-dieux assis sur des sièges d’or, conseil nombreux et complet ! Après un court silence et la semonce lue, la grande délibération commença.

Livre II

ARGUMENT.

La délibération commencée, Satan examine si une autre bataille doit être hasardée pour recouvrer le Ciel : quelques-uns sont de cet avis, d'autres en dissuadent. Une troisième proposition, suggérée d'abord par Satan, est préférée ; on conclut à éclaircir la vérité de cette prophétie ou de cette tradition du Ciel, concernant un autre monde et une autre espèce de créatures égales ou peu inférieures aux anges qui devaient être formées à peu près dans ce temps. Embarras pour savoir qui sera envoyé à cette difficile recherche. Satan, leur chef, entreprend seul le voyage ; il est honoré et applaudi. Le conseil ainsi fini, les esprits prennent différents chemins, et s'occupent à différents exercices suivant que leur inclination les y porte, pour passer le temps jusqu'au retour de Satan. Celui-ci, dans son voyage, arrive aux portes de l'Enfer ; il les trouve fermées ; et qui siégeait là pour les garder. Par qui enfin elles sont ouvertes. Satan découvre l'immense gouffre entre l'Enfer et le Ciel. Avec quelles difficultés il le traverse : dirigé par le Chaos, puissance de ce lieu, il parvient à la vue du monde nouveau qu'il cherchait.

Haut, sur un tronc d'une magnificence royale, qui effaçait de beaucoup en éclat la richesse d'Ormus et de l'Inde ou des contrées du splendide Orient, dont la main la plus opulente fait pleuvoir sur ses rois barbares les perles et l'or, Satan est assis, porté par le mérite à cette mauvaise prééminence. Du désespoir si haut élevé au delà de l'espérance, il aspire encore plus haut : insatiable de poursuivre une vaine guerre contre les cieux, et non instruit par son succès, il déploya de la sorte ses imaginations orgueilleuses :

« Pouvoirs et dominations ! divinités du Ciel ! puisque aucune profondeur ne peut retenir dans ses abîmes une vigueur immortelle, quoique opprimé et tombé, je ne regarde pas le Ciel comme perdu. De cet abaissement des vertus célestes relevées paraîtront plus glorieuses et plus redoutables que s'il n'y avait pas eu de chute, et rassurées par elles-mêmes contre la crainte d'une seconde catastrophe. Un juste droit et les lois fixées du Ciel m'ont d'abord créé votre chef, ensuite un choix libre et ce qui, en outre, dans le conseil ou dans le combat, a été achevé de quelque valeur : cependant notre malheur est du moins jusque là assez bien réparé, puisqu'il m'a établi beaucoup plus en sûreté sur un trône non envié, cédé d'un plein consentement. Dans le Ciel, le plus heureux état qu'une dignité accompagne peut attirer la jalousie de chaque inférieur ; mais ici qui envierait celui que la plus haute place expose le plus en avant, comme votre boulevard, aux coups du Foudroyant et le condamne à la plus forte part des souffrances sans terme ? Là où il n'est aucun bien à disputer, là aucune dispute ne peut naître des factions, car nul sûrement ne réclamera la préséance dans l'Enfer ; nul, dont la portion du présent malheur est si petite, par un esprit ambitieux n'en convoitera une plus grande. Donc avec cet avantage pour l'union, et cette constante fidélité, et cet accord plus ferme qu'il ne peut l'être dans le Ciel, nous venons maintenant réclamer notre juste héritage d'autrefois ; plus assurés de prospérer que si la prospérité nous en assurait elle-même. Et quelle voie est la meilleure, la guerre ouverte ou la guerre cachée ? C'est ce que nous débattrons à présent. Que celui qui peut donner un avis parle. »

Satan se tut ; et près de lui Moloch, roi portant le sceptre, se leva ; Moloch, le plus fort, le plus furieux des esprits qui combattirent dans le Ciel, à présent plus furieux par le désespoir. Sa prétention est d'être réputé égal en force à l'Eternel, et plutôt que d'être moins, il ne se souciait pas du tout d'exister : délivré de ce soin d'être, il était délivré de toute crainte. De Dieu, ou de l'Enfer, ou de pire que l'Enfer, il ne tenait compte : et d'après cela il prononça ces mots :

« Mon avis est pour la guerre ouverte : aux ruses très inexpert, point ne m'en vante. Que ceux-là qui en ont besoin trament, mais quand il en est besoin, non à présent. Car tandis qu'ils sont assis complotant faudra-t-il que des millions d'esprits qui restent debout armés, et soupirant après le signal de la marche, languissent ici fugitifs du Ciel et acceptent pour leur demeure cette sombre et infâme caverne de la honte, prison d'une tyrannie qui règne par nos retardements ? Non : plutôt armés de la furie et des flammes de l'Enfer, tous à la fois, au-dessus des remparts du Ciel, préférons de nous frayer un chemin irrésistible, transformant nos tortures en des armes affreuses contre l'auteur de ces tortures : alors pour répondre au bruit de son foudre tout-puissant il entendra le tonnerre infernal, et pour éclairs il verra un feu noir et l'horreur lancés d'une égale rage parmi ses anges, son trône même enveloppé du bitume du Tartare et d'une flamme étrange ; tourments par lui-même inventés. Mais peut-être la route paraît difficile et raide pour escalader à tire d'aile un ennemi plus élevé ? Ceux qui se l'imaginent peuvent se souvenir (si le breuvage assoupissant de ce lac d'oubli ne les engourdit pas encore) que de notre propre mouvement nous nous élevons à notre siège natif : la descente et la chute nous sont contraires. Dernièrement, lorsque le fier Ennemi pendait sur notre arrière-garde rompue, nous insultant, et qu'il nous poursuivait à travers le gouffre, qui n'a senti avec quelle contrainte et quel vol laborieux nous nous coulions bas ainsi ? L'ascension est donc aisée.

« On craint l'événement : faudra-t-il encore provoquer notre Plus Fort à chercher quel pire moyen sa colère peut trouver à notre destruction, s'il est en Enfer une crainte d'être détruit davantage ? Que peut-il y avoir de pis que d'habiter ici, chassés de la félicité, condamnés dans ce gouffre abhorré à un total malheur ; dans ce gouffre où les ardeurs d'un feu inextinguible doivent nous éprouver sans espérance de finir, nous les vassaux de sa colère, quand le fouet inexorable et l'heure de la torture nous appellent au châtiment ? Plus détruits que nous ne le sommes, nous serions entièrement

anéantis ; il nous faudrait expirer. Que craignons-nous donc ? Pourquoi balancerions-nous à allumer son plus grand courroux, qui, monté à la plus grande fureur, nous consumerait et annihilerait à la fois notre substance ? beaucoup plus heureux que d'être misérables et éternels ! Ou si notre substance est réellement divine et ne peut cesser d'être, nous sommes dans la pire condition de ce côté-ci du néant, et nous avons la preuve que notre pouvoir suffit pour troubler son Ciel et pour alarmer par des incursions perpétuelles son trône fatal, quoique inaccessible : si ce n'est là victoire, du moins c'est vengeance. »

Il finit en sourcillant ; et son regard dénonçait une vengeance désespérée, une dangereuse guerre pour tout ce qui serait moins que des dieux. Du côté opposé se leva Bélial, d'une contenance plus gracieuse et plus humaine.

Les cieux n'ont pas perdu une plus belle créature : il semblait créé pour la dignité et les grands exploits ; mais en lui tout était faux et vide, bien que sa langue distillât la manne, qu'il pût faire passer la plus mauvaise raison pour la meilleure, embrouiller et déconcerter les plus mûrs conseils. Car ses pensées étaient basses ; ingénieux aux vices, mais craintif et lent aux actions plus nobles : toutefois il plaisait à l'oreille, et avec un accent persuasif il commença ainsi :

Je serais beaucoup pour la guerre ouverte, ô pairs, comme ne restant point en arrière en fait de haine, si ce qui a été allégué comme principale raison pour nous déterminer à une guerre immédiate n'était pas plus propre à m'en dissuader et ne me semblait être de sinistre augure pour tout le succès : celui qui excelle le plus dans les faits d'armes, plein de méfiance dans ce qu'il conseille et dans la chose en quoi il excelle, fonde son courage sur le désespoir et sur un entier anéantissement, comme le but auquel il vise, après quelque cruelle revanche.

« Premièrement, quelle revanche ? Les tours du Ciel sont remplies de gardes armés, qui rendent tout accès impossible. Souvent leurs légions campent au bord de l'abîme, ou d'une aile obscure fouillent au loin et au large les royaumes de la

nuit, sans crainte de surprise. Quand nous nous ouvririons un chemin par la force, quand tout l'Enfer sur nos pas se lèverait, dans la plus noire insurrection, pour confondre la plus pure lumière du Ciel, notre grand Ennemi tout incorruptible demeurerait encore sur son trône non souillé, et la substance éthérée incapable de tache saurait bientôt expulser son mal et purger le Ciel du feu inférieur victorieux.

« Ainsi repoussés, notre finale espérance est un plat désespoir : il nous faut exciter le tout-puissant vainqueur à épuiser toute sa rage et à en finir avec nous ; nous devons mettre notre soin à n'être plus ; triste soin ! Car qui voudrait perdre, quoique remplies de douleur, cette substance intellectuelle, ces pensées qui errent à travers l'Eternité, pour périr, englouti et perdu dans les larges entrailles de la nuit incréée, privé de sentiment et de mouvement ? Et qui sait, même quand cela serait bon, si notre Ennemi courroucé peut et veut nous donner cet anéantissement ? Comment il le peut est douteux ; comment il ne le voudra jamais est sûr. Voudra-t-il, lui si sage, lâcher à la fois son ire, apparemment par impuissance et par distraction, pour accorder à ses ennemis ce qu'ils désirent et pour anéantir dans sa colère ceux que sa colère sauve afin de les punir sans fin ?

« Qui nous arrête donc ? disent ceux qui conseillent la guerre. Nous sommes jugés, réservés, destinés à un éternel malheur. Quoi que nous fassions, que pouvons-nous souffrir de plus ? Que pouvons-nous souffrir de pis ?

« Est-ce donc le pire des états que d'être ainsi siégeant, ainsi délibérant, ainsi en armes ? Ah ! quand nous fuyions, vigoureusement poursuivis et frappés du calamiteux tonnerre du Ciel, et quand nous suppliions l'abîme de nous abriter, cet Enfer nous paraissait alors un refuge contre ces blessures ; ou quand nous demeurions enchaînés sur le lac brûlant, certes, c'était un pire état ! — Que serait-ce si l'haleine qui alluma ces pâles feux se réveillait, leur soufflait une septuple rage et nous rejetait dans les flammes, ou si là-haut la vengeance intermittente réarmait sa Droite rougie pour nous tourmenter ? Que serait-ce si tous ses trésors s'ouvraient et si ce firmament

de l’Enfer versait ses cataractes de feu ; horreurs suspendues menaçant un jour nos têtes de leur effroyable chute ? Tandis que nous projetons ou conseillons une guerre glorieuse, saisis peut-être par une tempête brûlante, nous serons lancés et chacun sur un roc transfixés, jouet et proie des tourbillons déchirants, ou plongés à jamais, enveloppés de chaînes, dans ce bouillant océan. Là nous y converserons avec nos soupirs éternels, sans répit, sans miséricorde, sans relâche pendant des siècles, dont la fin ne peut être espérée : notre condition serait pire. Ma voix vous dissuadera donc pareillement de la guerre ouverte ou cachée. Car que peut la force ou la ruse contre Dieu, ou qui peut tromper l’esprit de celui dont l’œil voit tout d’un seul regard ? De la hauteur des Cieux il s’aperçoit et se rit de nos délibérations vaines, non moins tout-puissant qu’il est à résister à nos forces qu’habile a déjouer nos ruses et nos complots.

« Mais vivrons-nous ainsi avilis ? La race du Ciel restera-t-elle ainsi foulée aux pieds, ainsi bannie, condamnée à supporter ici ces chaînes et ces tourments ? … Cela vaut mieux que quelque chose de pire, selon moi, puisque nous sommes subjugués par l’inévitable sort et le décret tout-puissant, la volonté du Vainqueur. Pour souffrir, comme pour agir, notre force est pareille ; la loi qui en a ordonné ainsi n’est pas injuste : ceci dès le commencement aurait été compris si nous avions été sages en combattant un si grand ennemi, et quand ce qui pouvait arriver était si douteux.

« Je ris quand ceux qui sont hardis et aventureux à la lance se font petits lorsqu’elle vient à leur manquer ; ils craignent d’endurer ce qu’ils savent pourtant devoir suivre : l’exil, ou l’ignominie, ou les chaînes, ou les châtiments, loi de leur vainqueur.

« Tel est à présent notre sort ; lequel si nous pouvons nous y soumettre et le supporter, notre suprême Ennemi pourra avec le temps adoucir beaucoup sa colère ; et peut-être si loin de sa présence, ne l’offensant pas, il ne pensera pas à nous, satisfait de la punition subie. De là ces feux cuisants se ralentiront, si son souffle ne ranime pas leurs flammes. Notre substance pure

alors surmontera la vapeur insupportable, ou y étant accoutumée ne la sentira plus, ou bien encore altérée à la longue, et devenue conforme aux lieux en tempérament et en nature, elle se familiarisera avec la brûlante ardeur qui sera vide de peine. Cette horreur deviendra douceur, cette obscurité lumière. Sans parler de l'espérance que le vol sans fin des jours à venir peut nous apporter, des chances, des changements valant la peine d'être attendus : puisque notre lot présent peut passer pour heureux, quoiqu'il soit mauvais, de mauvais il ne deviendra pas pire, si nous ne nous attirons pas nous-mêmes plus de malheurs. »

Ainsi Bélial, par des mots revêtus du manteau de la raison, conseillait un ignoble repos, paisible bassesse, non la paix. Après lui, Mammon parla :

« Nous faisons la guerre (si la guerre est le meilleur parti), ou pour détrôner le roi du Ciel, ou pour regagner nos droits perdus. Détrôner le roi du Ciel, nous pouvons espérer cela, quand le Destin d'éternelle durée cédera à l'inconstant Hasard, et quand le Chaos jugera le différend. Le premier but, vain à espérer, prouve que le second est aussi vain ; car est-il pour nous une place dans l'étendue du Ciel, à moins que nous ne subjuguions le Monarque suprême du Ciel ? Supposons qu'il s'adoucisse, qu'il fasse grâce à tous, sur la promesse d'une nouvelle soumission, de quel œil pourrions-nous humiliés demeurer en sa présence, recevoir l'ordre, strictement imposé, de glorifier son trône en murmurant des hymnes, de chanter à sa divinité des alléluias forcés, tandis que lui singera impérieusement notre Souverain envié, tandis que son autel exhalera des parfums d'ambroisie et des fleurs d'ambroisie, nos serviles offrandes ? Telle sera notre tâche dans le Ciel, telles seront nos délices. Oh ! combien ennuyeuse une éternité ainsi consumée en adorations offertes à celui qu'on hait !

« N'essayons donc pas de ravir de force ce qui obtenu par le consentement serait encore inacceptable, même dans le Ciel, l'honneur d'un splendide vasselage ! Mais cherchons plutôt notre bien en nous ; et vivons de notre fonds pour nous-mêmes, libres quoique dans ce vaste souterrain, ne devant

compte à personne, préférant une dure liberté au joug léger d'une pompe servile. Notre grandeur alors sera beaucoup plus frappante, lorsque nous créerons de grandes choses avec de petites, lorsque nous ferons sortir l'utile du nuisible, un état prospère d'une fortune adverse, lorsque dans quelque lieu que ce soit nous lutterons contre le mal, et tirerons l'aise de la peine, par le travail et la patience.

« Craignons-nous ce monde profond d'obscurité ? Combien de fois parmi les nuages noirs et épais, le souverain seigneur du ciel s'est-il plu à résider, sans obscurcir sa gloire, à couvrir son trône de la majesté des ténèbres d'où rugissent les profonds tonnerres en réunissant leur rage : le Ciel alors ressemble à l'Enfer ! De même qu'il imite notre nuit, ne pouvons-nous, quand il nous plaira, imiter sa lumière ? Ce sol désert ne manque point de trésor caché, diamants et or ; nous ne manquons point non plus d'habileté ou d'art pour en étaler la magnificence : et qu'est-ce que le Ciel peut montrer de plus ? Nos supplices aussi par longueur de temps peuvent devenir notre élément, ces flammes cuisantes devenir aussi bénignes qu'elles sont aujourd'hui cruelles ; notre nature se peut changer dans la leur, ce qui doit éloigner de nous nécessairement le sentiment de la souffrance. Tout nous invite donc aux conseils pacifiques et à l'établissement d'un ordre stable : nous examinerons comment en sûreté nous pouvons le mieux adoucir nos maux présents, eu égard à ce que nous sommes et au lieu où nous sommes, renonçant entièrement à toute idée de guerre. Vous avez mon avis. »

À peine a-t-il cessé de parler qu'un murmure s'élève dans l'assemblée : ainsi lorsque les rochers creux retiennent le son des vents tumultueux qui toute la nuit ont soulevé la mer ; alors leur cadence rauque berce les matelots excédés de veilles et dont la barque, ou la pinasse, par fortune, a jeté l'ancre dans une baie rocailleuse, après la tempête : de tels applaudissements furent ouïs quand Mammon finit ; et son discours plaisait, conseillant la paix, car un autre champ de bataille était plus craint des esprits rebelles que l'Enfer, tant la frayeur du tonnerre et de l'épée de Michel agissait encore sur

eux ! Et ils ne désiraient pas moins de fonder cet empire inférieur qui pourrait s'élever par la politique et le long progrès du temps, rival de l'empire opposé du Ciel.

Quand Belzébuth s'en aperçut (nul, Satan excepté, n'occupe un plus haut rang), il se leva avec une contenance sérieuse, et en se levant il sembla une colonne de l'État. Profondément sur son front sont gravés les soins publics et la réflexion ; le conseil d'un prince brillait encore sur son visage majestueux, bien qu'il ne soit plus qu'une ruine. Sévère, il se tient debout, montrant ses épaules d'Atlas, capables de porter le poids des plus puissantes monarchies. Son regard commande à l'auditoire, et tandis qu'il parle il attire l'attention, calme comme la nuit ou comme le midi d'un jour d'été :

« Trônes et puissances impériales, enfants du ciel, vertus éthérées, devons-nous maintenant renoncer à ces titres, et, changeant de style, nous appeler princes de l'Enfer ? car le vote populaire incline à demeurer ici, et à fonder ici un croissant empire. Sans doute ! tandis que nous rêvons ! nous ne savons donc pas que le Roi du Ciel nous a assigné ce lieu, notre donjon, non comme une retraite sûre (hors de l'atteinte de son bras puissant, pour y vivre affranchis de la haute juridiction du Ciel dans une nouvelle ligue formée contre son trône), mais pour y demeurer dans le plus étroit esclavage, quoique si loin de lui, sous le joug inévitable réservé à sa multitude captive ? Quant à lui, soyez-en certains, dans la hauteur des cieux ou dans la profondeur de l'abîme, il régnera le premier et le dernier, seul roi, n'ayant perdu par notre révolte aucune partie de son royaume. Mais sur l'Enfer il étendra son empire, et il nous gouvernera ici avec un sceptre de fer, comme il gouverne avec un sceptre d'or les habitants du Ciel.

« Que signifie donc de siéger ainsi, délibérant de paix ou de guerre ? Nous nous étions déterminés à la guerre, et nous avons été défaits avec une perte irréparable. Personne n'a encore demandé ou imploré des conditions de paix. Car quelle paix nous serait accordée, à nous esclaves, sinon durs cachots, et coups, et châtiments arbitrairement infligés ? Et quelle paix

pouvons-nous donner en retour, sinon celle qui est en notre pouvoir, hostilités et haine, répugnance invincible, et vengeance, quoique tardive, néanmoins complotant toujours, chercher comment le conquérant peut moins moissonner sa conquête et peut moins se réjouir en faisant ce qu'en souffrant nous sentons le plus, nos tourments ? L'occasion ne nous manquera pas ; nous n'aurons pas besoin, par une expédition périlleuse, d'envahir le Ciel, dont les hautes murailles ne redoutent ni siège ni assaut, ni les embûches de l'abîme.

« Ne pourrions-nous trouver quelque entreprise plus aisée ? Si l'ancienne et prophétique tradition du Ciel n'est pas mensongère, il est un lieu, un autre monde, heureux séjour d'une nouvelle créature appelée l'Homme. À peu près dans ce temps, elle a dû être créée semblable à nous, bien que moindre en pouvoir et en excellence ; mais elle est plus favorisée de celui qui règle tout là-haut. Telle a été la volonté du Tout-Puissant prononcée parmi les dieux, et qu'un serment, dont fut ébranlée toute la circonférence du Ciel, confirma. Là doivent tendre toutes nos pensées, afin d'apprendre quelles créatures habitent ce monde, quelle est leur forme et leur substance, comment douées, quelle est leur force et où est leur faiblesse, si elles peuvent le mieux être attaquées par la force ou par la ruse. Quoique le Ciel soit fermé et que souverain Arbitre siège en sûreté dans sa propre force, le nouveau séjour peut demeurer exposé aux confins les plus reculés du royaume de ce monarque, et abandonné à la défense de ceux qui l'habitent ; là peut-être pourrons-nous achever quelque aventure profitable, par une attaque soudaine, soit qu'avec le feu de l'Enfer nous dévastions toute sa création entière, soit que nous nous en emparions comme de notre propre bien et que nous en chassions (ainsi que nous avons été chassés) les faibles possesseurs. Ou si nous ne les chassons pas, nous pourrons les attirer à notre parti, de manière que leur Dieu deviendra leur ennemi et d'une main repentante détruira son propre ouvrage. Ceci surpasserait une vengeance ordinaire, et interromprait la joie que le vainqueur éprouve de notre confusion ; notre joie naîtrait de son trouble,

alors que ses enfants chéris, précipités pour souffrir avec nous, maudiraient leur frêle naissance, leur bonheur flétri, flétri si tôt. Avisez si cela vaut la peine d'être tenté, ou si nous devons, accroupis ici dans les ténèbres, couver de chimériques empires. »

Ainsi Belzébuth donna son conseil diabolique, d'abord imaginé et en partie proposé par Satan. Car de qui, si ce n'est de l'auteur de tout mal, pouvait sortir cet avis d'une profonde malice, de frapper la race humaine dans sa racine, de mêler et d'envelopper la terre avec l'Enfer, tout cela en dédain du grand Créateur ? Mais ces mépris des démons ne serviront qu'à augmenter sa gloire.

Le dessein hardi plut hautement à ces états infernaux, et la joie brilla dans tous les yeux ; on vote d'un consentement unanime. Belzébuth reprend la parole :

« Bien avez-vous jugé, bien fini ce long débat, synode des dieux ! Et vous avez résolu une chose grande comme vous l'êtes, une chose qui du plus profond de l'abîme nous élèvera encore une fois, en dépit du sort, plus près de notre ancienne demeure. Peut-être à la vue de ces frontières brillantes, avec nos armes voisines et une incursion opportune, avons-nous des chances de rentrer dans le Ciel, ou du moins d'habiter sûrement une zone tempérée, non sans être visités de la belle lumière du Ciel : au rayon du brillant orient nous nous délivrerons de cette obscurité ; l'air doux et délicieux, pour guérir les escarres de ces feux corrosifs, exhalera son baume.

« Mais d'abord qui enverrons-nous à la recherche de ce nouveau monde ? Qui jugerons-nous capable de cette entreprise ? Qui tentera d'un pas errant le sombre abîme, infini, sans fond, et à travers l'obscurité palpable trouvera son chemin sauvage ? Ou qui déploiera son vol aérien, soutenu par d'infatigables ailes sur le précipice abrupte et vaste, avant d'arriver à l'île heureuse ? Quelle force, quel art peuvent alors lui suffire ? Ou quelle fuite secrète le fera passer en sûreté à travers les sentinelles serrées et les stations multipliées des anges veillant à la ronde ? Ici il aura besoin de toute sa circonspection ; et nous n'avons pas besoin dans ce moment

de moins de discernement dans notre suffrage ; car sur celui que nous enverrons reposera le poids de notre entière et dernière espérance. »

Cela dit, il s'assied, et l'expectation tient son regard suspendu, attendant qu'il se présente quelqu'un pour seconder, combattre ou entreprendre la périlleuse aventure : mais tous demeurent assis et muets, pesant le danger dans de profondes pensées ; et chacun, étonné, lit son propre découragement dans la contenance des autres. Parmi la fleur et l'élite de ces champions qui combattirent contre le Ciel on ne peut trouver personne assez hardi pour demander ou accepter seul le terrible voyage : jusqu'à ce qu'enfin Satan, qu'une gloire transcendante place à présent au-dessus de ses compagnons, dans un orgueil monarchique, plein de la conscience de son haut mérite, parla de la sorte, sans émotion :

« Postérité du Ciel, trônes, empyrées, c'est avec raison que nous sommes saisis d'étonnement et de silence, quoique non intimidés ! Long et dur est le chemin qui de l'Enfer conduit à la lumière ; notre prison est forte ; cette énorme convexité de feu, violent pour dévorer, nous entoure neuf fois : et les portes d'un diamant brûlant, barricadées contre nous, prohibent toute sortie. Ces portes-ci passées (si quelqu'un les passe), le vide profond d'une nuit informe, large bâillant, le reçoit, et menace de la destruction entière de son être celui qui se plongera dans le gouffre avorté. Si de là l'explorateur s'échappe dans un monde, quel qu'il soit, ou dans une région inconnue, que lui reste-t-il ? Des périls inconnus, une évasion difficile. Mais je conviendrais mal à ce trône, ô pairs ! à cette souveraineté impériale ornée de splendeur, armée de pouvoir, si la difficulté ou le danger d'une chose proposée et jugée d'utilité publique pouvait me détourner de l'entreprendre. Pourquoi assumerais-je sur moi les dignités royales ? Je ne refuserais pas de régner et je refuserais d'accepter une aussi grande part de péril que d'honneur ! part également due à celui qui règne, et qui lui est d'autant plus due qu'il siège plus honoré au-dessus du reste.

« Allez donc, trônes puissants, terreur du Ciel, quoique

tombés, allez essayer dans notre demeure (tant qu'ici sera notre demeure) ce qui peut le mieux adoucir la présente misère et rendre l'Enfer plus supportable, s'il est des soins ou un charme pour suspendre, ou tromper ou ralentir les tourments de ce malheureux séjour. Ne cessez de veiller contre un ennemi qui veille, tandis qu'au loin, parcourant les rivages de la noire destruction, je chercherai la délivrance de tous. Cette entreprise, personne ne la partagera avec moi. »

Ainsi disant, le monarque se leva et prévint toute réplique ; prudent, il a peur que d'autres chefs, enhardis par sa résolution, ne vinssent offrir à présent, certains d'être refusés, ce qu'ils avaient redouté d'abord : et ainsi refusés, ils seraient devenus ses rivaux dans l'opinion, achetant à bon marché la haute renommée que lui Satan doit acquérir au prix de dangers immenses.

Mais les esprits rebelles ne craignaient pas plus l'aventure que la voix qui la défendait, et avec Satan il se levèrent : le bruit qu'ils firent en se levant tous à la fois fut comme le bruit du tonnerre, entendu dans le lointain. Ils s'inclinèrent devant leur général avec une vénération respectueuse, et l'exaltèrent comme un dieu égal au Très-Haut, qui est le plus élevé dans le Ciel. Ils ne manquèrent pas d'exprimer par leurs louanges combien ils prisaient celui qui pour le salut général méprisait le sien ; car les esprits réprouvés ne perdent pas toute leur vertu, de peur que les méchants ne puissent se vanter sur la terre de leurs actions spécieuses qu'excite une vaine gloire ou qu'une secrète ambition recouvre d'un vernis de zèle.

Ainsi se terminèrent les sombres et douteuses délibérations des démons, se réjouissant dans leur chef incomparable. Comme quand, du sommet des montagnes, les nues ténébreuses, se répandant tandis que l'aquilon dort, couvrent la face riante du Ciel, l'élément sombre verse sur le paysage obscurci la neige ou la pluie : si par hasard le brillant soleil, dans un doux adieu, allonge son rayon du soir, les campagnes revivent, les oiseaux renouvellent leurs chants, et les brebis bêlantes témoignent leur joie, qui fait retentir les collines et les vallées. Honte aux hommes ! le démon s'unit au démon damné

dans une ferme concorde ; les hommes seuls, de toutes les créatures raisonnables, ne peuvent s'entendre, bien qu'ils aient l'espérance de la grâce divine ; Dieu proclamant la paix, ils vivent néanmoins entre eux dans la haine, l'inimitié et les querelles ; ils se font des guerres cruelles, et dévastent la terre pour se détruire les uns les autres : comme si (ce qui devrait nous réunir) l'homme n'avait pas assez d'ennemis infernaux qui jour et nuit veillent pour sa destruction !

Le concile stygien ainsi dissous, sortirent en ordre les puissants pairs infernaux : au milieu d'eux marchait leur grand souverain, et il semblait seul l'antagoniste du Ciel non moins que l'empereur formidable de l'Enfer : autour de lui, dans une pompe suprême et une majesté imitée de Dieu, un globe de chérubins de feu l'enferme avec des drapeaux blasonnés et des armes effrayantes. Alors on ordonne de crier au son royal des trompettes le grand résultat de la session finie. Aux quatre vents, quatre rapides chérubins approchent de leur bouche le bruyant métal, dont le son est expliqué par la voix du héraut : le profond abîme l'entendit au loin, et tout l'ost de l'Enfer renvoya des cris assourdissants et de grandes acclamations.

De là, l'esprit plus à l'aise et en quelque chose relevé par une fausse et présomptueuse espérance, les bataillons formés se débandèrent ; chaque démon à l'aventure prend un chemin divers, selon que l'inclination ou un triste choix le conduit irrésolu ; il va où il croit plus vraisemblablement faire trêve à ses pensées agitées et passer les heures ennuyeuses jusqu'au retour du grand chef.

Les uns, dans la plaine ou dans l'air sublime, sur l'aile ou dans une course rapide, se disputent, comme aux jeux Olympiques ou dans les champs Pythiens ; les autres domptent leurs coursiers de feu, ou évitent la borne avec les roues rapides, ou alignent le front des brigades. Comme quand, pour avertir des cités orgueilleuses, la guerre semble régner parmi le Ciel troublé, des armées se précipitent aux batailles dans les nuages ; de chaque avant-garde les cavaliers aériens piquent en avant, lances baissées, jusqu'à ce que les épaisses légions se joignent ; par des faits d'armes, d'un bout de l'Empyrée à

l’autre, le firmament est en feu.

D’autres esprits, plus cruels, avec une immense rage typhéenne, déchirent collines et rochers, et chevauchent sur l’air en tourbillons ; l’Enfer peut à peine contenir l’horrible tumulte. Tel Alcide revenant d’Oechalie, couronné par la victoire, sentit l’effet de la robe empoisonnée ; de douleur il arracha par les racines les pins de la Thessalie, et du sommet de l’Oeta il lança Lychas dans la mer d’Eubée.

D’autres esprits, plus tranquilles, retirés dans une vallée silencieuse, chantent sur des harpes, avec des sons angéliques, leurs propres héroïques combats et le malheur de leur chute par la sentence des batailles ; ils se plaignaient de ce que le destin soumet le courage indépendant à la force ou à la fortune. Leur concert était en parties : mais l’harmonie (pouvait-elle opérer un moindre effet, quand des esprits immortels chantent ?), l’harmonie suspendait l’Enfer et tenait dans le ravissement la foule pressée.

En discours plus doux encore (car l’éloquence charme l’âme, la musique les sens), d’autres, assis à l’écart sur une montagne solitaire, s’entretiennent de pensées plus élevées, raisonnent hautement sur la Providence, la prescience, la volonté et le destin : destin fixé, volonté libre, prescience absolue ; ils ne trouvent point d’issue, perdus qu’ils sont dans ces tortueux labyrinthes. Ils argumentent beaucoup du mal et du bien, de la félicité et de la misère finales, de la passion et de l’apathie, de la gloire et de la honte : vaine sagesse ! fausse philosophie ! laquelle cependant peut, par un agréable prestige, charmer un moment leur douleur ou leur angoisse, exciter leur fallacieuse espérance ou armer leur cœur endurci d’une patience opiniâtre comme d’un triple acier.

D’autres, en escadrons et en grosses troupes, cherchent par de hardies aventures à découvrir au loin si dans ce monde sinistre quelque climat peut-être ne pourrait leur offrir une habitation plus supportable ; ils dirigent par quatre chemins leur marche ailée le long des rivages des quatre rivières infernales qui dégorgent dans le lac brûlant leurs ondes lugubres : le Styx abhorré, fleuve de la haine mortelle ; le triste

Achéron, profond et noir fleuve de la douleur ; le Cocyte, ainsi nommé de grandes lamentations entendues sur son onde contristée ; l'ardent Phlégeton, dont les vagues en torrent de feu s'enflamment avec rage.

Loin de ces fleuves, un lent et silencieux courant, le Léthé, fleuve d'oubli, déroule son labyrinthe humide. Qui boit de son eau oublie sur-le-champ son premier état et son existence, oublie à la fois la joie et la douleur, le plaisir et la peine.

Au delà du Léthé, un continent gelé s'étend sombre et sauvage, battu de tempêtes perpétuelles, d'ouragans, de grêle affreuse qui ne fond point sur la terre ferme, mais s'entasse en monceaux et ressemble aux ruines d'un ancien édifice. Partout ailleurs, neige épaisse et glace ; abîme profond semblable au marais Serbonian, entre Damiette et le vieux mont Casius, où des armées entières ont été englouties. L'air desséchant brûle glacé, et le froid accomplit les effets du feu.

Là, traînés à de certaines époques par les furies aux pieds de harpie, tous les anges damnés sont conduits : ils ressentent tour à tour l'amer changement des cruels extrêmes, extrêmes devenus plus cruels par le changement. D'un lit de feu ardent transportés dans la glace, où s'épuise leur douce chaleur éthérée, ils transissent quelque temps immobiles, fixés et gelés tout alentour ; de là ils sont rejetés dans le feu. Ils traversent dans un bac le détroit du Léthé en allant et venant : leur supplice s'en accroît ; ils désirent et s'efforcent d'atteindre, lorsqu'ils passent, l'eau tentatrice : ils voudraient, par une seule goutte, perdre dans un doux oubli leurs souffrances et leurs malheurs, le tout en un moment et si près du bord ! Mais le destin les en écarte, et pour s'opposer à leur entreprise, Méduse, avec la terreur d'une gorgone, garde le gué : l'eau se dérobe d'elle-même au palais de toute créature vivante, comme elle fuyait la lèvre de Tantale.

Ainsi errantes dans leur marche confuse et abandonnée, les Bandes aventureuses, pâles et frissonnant d'horreur, les yeux hagards, voient pour la première fois leur lamentable lot, et ne trouvent point de repos ; elles traversent maintes vallées sombres et désertes, maintes régions douloureuses, par-

dessus maintes alpes de glace et maintes alpes de feu : rocs, grottes, lacs, mares, gouffres, antres et ombres de mort, univers de mort, que Dieu dans sa malédiction créa mauvais, bon pour le mal seulement ; univers où toute vie meurt, ou toute mort vit, où la nature perverse engendre des choses monstrueuses, des choses prodigieuses, abominables, inexprimables, pires que ce que la fable inventa ou la frayeur conçut : gorgones et hydres et chimères effroyables.

Cependant l'adversaire de Dieu et de l'homme, Satan, les pensées enflammées des plus hauts desseins, a mis ses ailes rapides, et vers les portes de l'Enfer explore sa route solitaire ; quelquefois il parcourt la côte à main droite, quelquefois la côte à main gauche ; tantôt de ses ailes nivelées il rase la surface de l'abîme, tantôt, pointant haut, il prend l'essor vers la convexité ardente. Comme quand au loin, à la mer, une flotte découverte est suspendue dans les nuages ; serrée par les vents de l'équinoxe, elle fait voile du Bengale ou des îles de Ternate et de Tidor, d'où les marchands apportent les épiceries : ceux-ci, sur les vagues commerçantes, à travers le vaste océan Ethiopien jusqu'au Cap, font route vers le pôle, malgré la marée et la nuit : ainsi se montre au loin le vol de l'ennemi ailé.

Enfin, les bornes de l'Enfer s'élèvent jusqu'à l'horrible voûte, et les trois fois triples portes apparaissent : ces portes sont formées de trois lames d'airain, de trois lames de fer, de trois lames de roc de diamant, impénétrables, palissadées d'un feu qui tourne alentour et ne se consume point.

Là devant les portes, de l'un et de l'autre côté, sont assises deux formidables figures : l'une ressemblait jusqu'à la ceinture à une femme et à une femme belle, mais elle finissait sale en replis écailleux, volumineux et vastes, en serpent armé d'un mortel aiguillon. À sa ceinture une meute de chiens de l'Enfer, ne cessant jamais d'aboyer avec de larges gueules de Cerbère, faisait retentir un hideux fracas. Cependant, si quelque chose troublait le bruit de ces dogues, ils pouvaient à volonté rentrer en rampant aux entrailles du monstre, et y faire leur chenil : toutefois, là même encore ils aboyaient et hurlaient sans être

vus. Beaucoup moins abhorrés que ceux-ci étaient les chiens qui tourmentaient Scylla, lorsqu'elle se baignait dans la mer par laquelle la Calabre est séparée du rauque rivage de Trinacrie ; un cortège moins laid suit la Sorcière de nuit, quand, appelée en secret, chevauchant dans l'air, elle vient, alléchée par l'odeur du sang d'un enfant, danser avec les sorciers de Laponie, tandis que la lune en travail s'éclipse à leurs enchantements.

L'autre figure, si l'on peut appeler figure ce qui n'avait rien de distinct en membres, jointures, articulations, ou si l'on peut nommer substance ce qui semblait une ombre (car chacune semblait l'une et l'autre), cette figure était noire comme la nuit, féroce comme dix furies, terrible comme l'Enfer ; elle brandissait un effroyable dard ; ce qui paraissait sa tête portait l'apparence d'une couronne royale.

Déjà Satan approchait, et le monstre, se levant de son siège, s'avança aussi vite par d'horribles enjambées : l'Enfer trembla à sa marche. L'indomptable ennemi regarda avec étonnement ce que ceci pouvait être ; il s'en étonnait, et ne craignait pas : excepté Dieu et son fils, il n'estime ni ne craint chose créée, et avec un regard de dédain il prit le premier la parole.

« D'où viens-tu, et qui es-tu, forme exécrable, qui oses, quoique grimée et terrible, mettre ton front difforme au travers de mon chemin à ces portes ? Je prétends les franchir, sois-en sûre, sans t'en demander la permission. Retire-toi ou sois payée de ta folie : née de l'Enfer, apprends par expérience à ne point disputer avec les esprits du Ciel. »

À quoi le gobelin, plein de colère, répondit :

« Es-tu cet ange traître ? Es-tu celui qui le premier rompit la paix et la foi du Ciel, jusque alors non rompues, et qui, dans l'orgueilleuse rébellion de tes armes, entraîna après lui la troisième partie des fils du Ciel conjurés contre le Très-Haut ? pour lequel fait, toi et eux, rejetés de Dieu, êtes ici condamnés à consumer des jours éternels dans les tourments et la misère. Et tu te comptes parmi les esprits du Ciel, proie de l'Enfer ? Et tu exhales bravades et dédains, ici où je règne en roi, et, ce qui

doit augmenter ta rage, où je suis ton Seigneur et roi ? Arrière à ton châtiment, faux fugitif ! À ta vitesse ajoute des ailes, de peur qu'avec un fouet de scorpions je ne hâte ta lenteur, ou qu'à un seul coup de ce dard tu ne te sentes saisi d'une étrange horreur, d'angoisses non encore éprouvées. »

Ainsi dit la pâle Terreur, et ainsi parlant et ainsi menaçant, son aspect devient dix fois plus terrible et plus difforme. D'un autre côté, enflammé d'indignation, Satan demeurait sans épouvante ; il ressemblait à une brûlante comète qui met en feu l'espace de l'énorme Ophiucus dans le ciel arctique, et qui de sa crinière horrible secoue la peste et la guerre. Les deux combattants ajustent à la tête l'un de l'autre un coup mortel ; leurs fatales mains ne comptent pas en frapper un second, et ils échangent d'affreux regards : comme quand deux noires nuées, chargées de l'artillerie du Ciel, viennent mugissant sur la mer Caspienne ; elles s'arrêtent un moment front à front suspendues, jusqu'à ce que le vent leur souffle le signal de se joindre dans leur noire rencontre au milieu des airs. Les puissants champions se regardent d'un œil si sombre que l'Enfer devint plus obscur au froncement de leur sourcil ; tant ces rivaux étaient semblables ! car jamais ni l'un ni l'autre ne doivent plus rencontrer qu'une seule fois un si grand Ennemi[210]. Et maintenant auraient été accomplis des faits terribles, dont tout l'Enfer eût retenti, si la sorcière à serpents qui se tenait assise près de la porte infernale, et qui gardait la fatale clef, se levant avec un affreux cri, ne se fut jetée entre les combattants.

« O père, que prétend ta main contre ton unique fils ? Quelle fureur, ô fils, te pousse à tourner ton dard mortel contre la tête de ton père ? Et sais-tu pour qui ? Pour celui qui est assis là-haut, et qui rit de toi, son esclave, destiné à exécuter quoi que ce soit que sa colère, qu'il nomme justice, te commande, sa colère qui un jour vous détruira tous les deux. »

Elle dit ; à ces mots le fantôme infernal pestiféré s'arrêta. Satan répondit alors par ces paroles :

« Ton cri si étrange et tes paroles si étranges nous ont tellement sépares que ma main, soudain arrêtée, veut bien ne

pas encore te dire par des faits ce qu’elle prétend. Je veux auparavant savoir de toi quelle chose tu es, toi ainsi à double forme, et pourquoi, dans cette vallée de l’Enfer me rencontrant pour la première fois, tu m’appelles ton père, et pourquoi tu appelles ce spectre mon fils. Je ne te connais pas ; je ne vis jamais jusqu’à présent d’objet plus détestable que lui et toi.

La portière de l’Enfer lui répliqua :

« M’as-tu donc oubliée, et semblé-je à présent à tes yeux si horrible, moi jadis réputée si belle dans le Ciel ? Au milieu de leur assemblée et à la vue des séraphins entrés avec toi dans une hardie conspiration contre le Roi du Ciel, tout d’un coup une douleur cruelle te saisit ; tes yeux, obscurcis et éblouis, nagèrent dans les ténèbres, tandis que ta tête jeta des flammes épaisses et rapides : elle se fendit largement du côté gauche ; semblable à toi en forme et en brillant maintien, alors éclatante et divinement belle, je sortis de ta tête déesse armée L’étonnement saisit tous les guerriers du Ciel ; ils reculèrent d’abord effrayés, et m’appelèrent péché et me regardèrent comme un mauvais présage. Mais bientôt familiarisés avec moi, je leur plus, et mes grâces séduisantes gagnèrent ceux qui m’avaient le plus en aversion, toi principalement. Contemplant très souvent en moi ta parfaite image, tu devins amoureux, et tu goûtas en secret avec moi de telles joies, que mes entrailles conçurent un croissant fardeau.

« Cependant, la guerre éclata, et l’on combattit dans les champs du Ciel. À notre puissant Ennemi (pouvait-il en être autrement) demeura une victoire éclatante, à notre parti la perte et la déroute dans tout l’Empyrée. En bas nos légions tombèrent, précipitées la tête la première du haut du Ciel, en bas, dans cet abîme, et moi avec elles dans la chute générale. En ce temps-là cette clef puissante fut remise dans mes mains, avec ordre de tenir ces portes à jamais fermées, afin que personne ne les passe, si je ne les ouvre.

« Pensive je m’assis solitaire, mais je ne demeurai pas assise long temps : mes flancs fécondés par toi, et maintenant excessivement grossis, éprouvèrent des mouvements prodigieux et les poignantes douleurs de l’enfantement. Enfin,

cet odieux rejeton que tu vois, de toi engendré, se frayant la route avec violence, déchira mes entrailles ; lesquelles étant tordues par la terreur et la souffrance, toute la partie inférieure de mon corps devint ainsi déformée. Mais lui, mon ennemi né, en sortit brandissant son fatal dard, fait pour détruire. Je fuis, et je criai : Mort ! L'Enfer trembla à cet horrible nom, soupira du fond de toutes ses cavernes, et répéta : Mort !

« Je fuyais ; mais le spectre me poursuivit, quoique, à ce qu'il semblait, plus enflammé de luxure que de rage : beaucoup plus rapide que moi, il m'atteignit, moi, sa mère, tout épouvantée. Dans des embrassements forcenés et souillés engendrant avec moi, de ce rapt vinrent ces monstres aboyants qui poussant un cri continu m'entourent, comme tu le vois, conçus d'heure en heure, d'heure en heure enfantés, avec une douleur infinie pour moi. Quand ils le veulent, ils rentrent le sein qui les nourrit ; ils hurlent et rongent mes entrailles, leur festin ; puis sortant derechef, ils m'assiègent de si vives terreurs, que je ne trouve ni repos ni relâche.

« Devant mes yeux, assise en face de moi, l'effrayante Mort, mon fils et mon ennemi, excite ces chiens. Et moi, sa mère, elle m'aurait bientôt dévorée, faute d'une autre proie, si elle ne savait que sa fin est enveloppée dans la mienne, si elle ne savait que je deviendrai pour elle un morceau amer, son poison, quand jamais cela arrivera : ainsi l'a prononcé le destin. Mais toi, ô mon père, je t'en préviens, évite sa flèche mortelle ; ne te flatte pas vainement d'être invulnérable sous cette armure brillante, quoique de trempe céleste : car à cette pointe mortelle, hors celui qui règne là-haut, nul ne peut résister. »

Elle dit ; et le subtile ennemi profite aussitôt de la leçon ; il se radoucit, et répond ainsi avec calme :

« Chère fille, puisque tu me réclames pour ton père et que tu me fais voir mon fils si beau (ce cher gage des plaisirs que nous avons eus ensemble dans le Ciel, de ces joies alors douces, aujourd'hui tristes à rappeler à cause du changement cruel tombé sur nous d'une manière imprévue, et auquel nous n'avions pas pensé), chère fille, apprends que je ne viens pas

en ennemi, mais pour vous délivrer de ce morne et affreux séjour des peines, vous deux, mon fils et toi, et toute la troupe des esprits célestes qui, pour nos justes prétentions armés, tombèrent avec nous. Envoyé par eux, j'entreprends seul cette rude course, m'exposant seul pour tous ; je vais poser mes pas solitaires sur l'abîme sans fond, et, dans mon enquête errante, chercher à travers l'immense vide s'il ne serait pas un lieu prédit, lequel, à en juger par le concours de plusieurs signes, doit être maintenant créé vaste et rond. C'est un séjour de délices, placé sur la lisière du Ciel, habité par des êtres de droite stature, destinés peut-être à remplir nos places vacantes ; mais ils sont tenus plus éloignés, de peur que le Ciel, surchargé d'une puissante multitude, ne vînt à exciter de nouveaux troubles. Que ce soit cela, ou quelque chose de plus secret, je cours m'en instruire ; le secret une fois connu, je reviendrai aussitôt, et je vous transporterai, Toi et la Mort, dans un séjour où vous demeurerez à l'aise, où en haut et en bas vous volerez silencieusement, sans être vus, dans un doux air embaumé de parfums. Là vous serez nourris et repus sans mesure ; tout sera votre proie. »

Il se tut, car les deux formes parurent hautement satisfaites, et la Mort grimaça horrible un sourire épouvantable, en apprenant que sa faim serait rassasiée ; elle bénit ses dents, réservées à cette bonne heure d'abondance. Sa mauvaise mère ne se réjouit pas moins, et tint ce discours à son père :

« Je garde la clef de ce puits infernal par mon droit, et par l'ordre du Roi tout-puissant du Ciel ; il m'a défendu d'ouvrir ces portes adamantines : contre toute violence la Mort se tient prête à interposer son dard, sans crainte d'être vaincue d'aucun pouvoir vivant. Mais que dois-je aux ordres d'en haut, au commandement de celui qui me hait, et qui m'a poussée ici en bas dans ces ombres du profond Tartare, pour y demeurer assise dans un emploi odieux, ici confinée, moi habitante du Ciel et née du Ciel, ici plongée dans une perpétuelle agonie, environnée des terreurs et des clameurs de ma propre géniture, qui se nourrit de mes entrailles ? Tu es mon père, tu es mon auteur, tu m'as donné l'être : à qui dois-je obéir, si ce

n’est à toi ? Qui dois-je suivre ? Tu me transporteras bientôt dans ce nouveau monde de lumière et de bonheur, parmi les dieux qui vivent tranquilles, où voluptueuse, assise à ta droite, comme il convient à ta fille et à ton amour, je régnerai sans fin. »

Elle dit, et prit à son côté la clef fatale, triste instrument de tous nos maux ; et, traînant vers la porte sa croupe bestiale, elle lève sans délai l’énorme herse qu’elle seule pouvait lever, et que toute la puissance stygienne n’aurait pu ébranler. Ensuite elle tourne dans le trou de la clef les gardes compliquées, et détache sans peine les barres et les verrous de fer massif ou de solide roc. Soudain volent ouvertes, avec un impétueux recul et un son discordant, les portes infernales : leurs gonds firent gronder un rude tonnerre, qui ébranla le creux le plus profond de l’Erèbe.

Le Péché les ouvrit, mais les fermer surpassait son pouvoir ; elles demeurent toutes grandes ouvertes : une armée, ailes étendues, marchant enseignes déployées, aurait pu passer à travers avec ses chevaux et ses chars rangés en ordre sans être serrés ; si larges sont ces portes ! comme la bouche d’une fournaise, elles vomissent une surabondante fumée et une flamme rouge.

Aux yeux de Satan et des deux Spectres apparaissent soudain les secrets du vieil abîme : sombre et illimité océan, sans borne, sans dimension, où la longueur, la largeur et la profondeur, le temps et l’espace sont perdus, où la Nuit aînée et le Chaos, aïeux de la nature, maintiennent une éternelle anarchie au milieu du bruit des éternelles guerres, et se soutiennent par la confusion.

Le chaud, le froid, l’humide et le sec, quatre fiers champions, se disputent la supériorité, et mènent au combat leurs embryons d’atomes. Ceux-ci, autour de l’enseigne de leurs factions, dans leurs clans divers, pesamment ou légèrement armés, aigus, émoussés, rapides ou lents, essèment leurs populations aussi innombrables que les sables de Barca ou que l’arène torride de Cyrène, enlevés pour prendre parti dans la lutte des vents, et pour servir de lest à

leurs ailes légères. L’atome auquel adhèrent un plus grand nombre d’atomes gouverne un moment. Le Chaos siège surarbitre, et ses décisions embrouillent de plus en plus le désordre par lequel il règne : après lui, juge suprême, le Hasard gouverne tout.

Dans ce sauvage abîme, berceau de la nature, et peut-être son tombeau ; dans cet abîme qui n’est ni mer, ni terre, ni air, ni feu, mais tous ces éléments qui, confusément mêlés dans leurs causes fécondes, doivent ainsi se combattre toujours, à moins que le tout-puissant Créateur n’arrange ses noirs matériaux pour former de nouveaux mondes ; dans ce sauvage abîme, Satan, le prudent ennemi, arrêté sur le bord de l’Enfer, regarde quelque temps : il réfléchit sur son voyage, car ce n’est pas un petit détroit qu’il lui faudra traverser. Son oreille est assourdie de bruits éclatants et destructeurs non moins violents (pour comparer les grandes choses aux petites) que ceux des tempêtes de Bellone quand elle dresse ses foudroyantes machines pour raser quelque grande cité ; ou moins grand serait le fracas si cette structure du Ciel s’écroulait, et si les éléments mutinés avaient arraché de son axe la terre immobile. Enfin, Satan, pour prendre son vol, déploie ses ailes égales à de larges voiles ; et enlevé dans la fumée ascendante, il repousse du pied le sol.

Pendant plusieurs lieues porté comme sur une chaire de nuages, il monte audacieux ; mais ce siège lui manquant bientôt, il rencontre un vaste vide : tout surpris, agitant en vain ses ailes, il tombe comme un plomb à dix mille brasses de profondeur. Il serait encore tombant à cette heure si par un hasard malheureux la forte explosion de quelque nuée tumultueuse imprégnée de feu et de nitre ne l’eût rejeté d’autant de milles en haut. Cet orage s’arrêta, éteint dans une syrte spongieuse, qui n’était ni mer ni terre sèche. Satan, presque englouti, traverse la substance crue, moitié à pied, moitié en volant ; il lui faut alors rames et voiles. Un griffon, dans le désert, poursuit d’une course ailée sur les montagnes ou les vallées marécageuses l’Arimaspien qui ravit subtilement à sa garde vigilante l’or conservé : ainsi l’ennemi continue

avec ardeur sa route à travers les marais, les précipices, les détroits, à travers les éléments rudes, denses ou rares ; avec sa tête, ses mains, ses ailes, ses pieds, il nage, plonge, guée, rampe, vole.

Enfin, une étrange et universelle rumeur de sons sourds et de voix confuses, née du creux des ténèbres, assaillit l'oreille de Satan avec la plus grande véhémence. Intrépide, il tourne son vol de ce côté, pour rencontrer le pouvoir quelconque ou l'esprit du profond abîme qui réside dans ce bruit, afin de lui demander de quel côté se trouve la limite des ténèbres la plus rapprochée confinant à la lumière.

Soudain voici le tronc du Chaos, et son noir pavillon se déploie immense sur le gouffre de ruines. La Nuit, vêtue d'une zibeline noire, siège sur le trône à côté du Chaos : fille aînée des êtres, elle est la compagne de son règne. Auprès d'eux se tiennent Orcus et Ades, et Demogorgon au nom redouté, ensuite la Rumeur, et le Hasard, et le Tumulte, et la Confusion toute brouillée, et la Discorde aux mille bouches différentes. Satan hardiment va droit au Chaos :

« Vous, pouvoirs et esprits de ce profond abîme, Chaos et antique Nuit, je ne viens point à dessein, en espion, explorer ou troubler les secrets de votre royaume ; mais, contraint d'errer dans ce sombre désert, mon chemin vers la lumière m'a conduit à travers votre vaste empire ; seul et sans guide, à demi perdu, je cherche le sentier le plus court qui mène à l'endroit où vos obscures frontières touchent au Ciel. Ou, si quelque autre lieu envahi sur votre domaine a dernièrement été occupé par le roi Ethéré, c'est afin d'arriver là que je voyage dans ces profondeurs. Dirigez ma course : bien dirigée, elle n'apportera pas une médiocre récompense à vos intérêts, si de cette région perdue, toute usurpation étant chassée, je la ramène à ces ténèbres primitives et à votre sceptre (mon voyage actuel n'a pas d'autre but) ; j'y planterai de nouveau l'étendard de l'antique Nuit. À vous tous les avantages, à moi la vengeance ! »

Ainsi Satan : ainsi le vieil Anarque, avec une voix chevrotante et un visage décomposé, lui répondit :

« Je te connais, étranger ; tu es ce chef puissant des anges qui dernièrement fit tête au Roi du Ciel et fut renversé. Je vis et j'entendis, car une si nombreuse milice ne put fuir en silence à travers l'abîme effrayé, avec ruine sur ruine, déroute sur déroute, confusion pire que la confusion : les portes du Ciel versèrent par millions ses bandes victorieuses à la poursuite. Je suis venu résider ici sur mes frontières ; tout mon pouvoir suffit à peine pour sauver le peu qui me reste à défendre, et sur lequel empiètent encore vos divisions intestines, qui affaiblissent le sceptre de la vieille Nuit. D'abord l'Enfer, votre cachot, s'est étendu long et large sous mes pieds ; ensuite, dernièrement, le Ciel et la Terre, un autre monde, pendent au-dessus de mon royaume, attachés par une chaîne d'or à ce côté du Ciel d'où vos légions tombèrent. Si votre marche doit vous faire prendre cette route, vous n'avez pas loin ; le danger est d'autant plus près. Allez, hâtez-vous : ravages, et dépouilles, et ruines, sont mon butin.

Il dit ; et Satan ne s'arrête pas à lui répondre : mais, plein de joie que son océan trouve un rivage, avec une ardeur nouvelle et une force renouvelée, il s'élance dans l'immense étendue comme une pyramide de feu : à travers le choc des éléments en guerre qui l'entourent de toutes parts, il poursuit sa route, plus assiégé et plus exposé que le navire Argo quand il passa le Bosphore entre les rochers qui s'entre-heurtent, plus en péril qu'Ulysse, lorsque d'un côté évitant Charybde, sa manœuvre le portait dans un autre gouffre.

Ainsi Satan s'avançait avec difficulté et un labeur pénible ; il s'avançait avec difficulté et labeur. Mais une fois qu'il eut passé, bientôt après, quand l'homme tomba, quelle étrange altération ! le Péché et la Mort, suivant de près la trace de l'ennemi (telle fut la volonté du Ciel), pavèrent un chemin large et battu sur le sombre abîme, dont le gouffre bouillonnant souffrit avec patience qu'un pont d'une étonnante longueur s'étendît de l'Enfer à l'orbe extérieur de ce globe fragile. Les esprits pervers, à l'aide de cette communication facile, vont et viennent pour tenter ou punir les mortels, excepté ceux que Dieu et les saints anges gardent par une grâce particulière.

Mais enfin l’influence sacrée de la lumière commence à se faire sentir, et des murailles du Ciel un rayon pousse au loin dans le sein de l’obscure nuit une aube scintillante : ici de la nature commence l’extrémité la plus éloignée ; le Chaos se retire, comme de ses ouvrages avancés ; ennemi vaincu, il se retire avec moins de tumulte et moins d’hostile fracas. Satan, avec moins de fatigue, et bientôt avec aisance, guidé par une douteuse lumière, glisse sur les vagues apaisées, et comme un vaisseau battu des tempêtes, haubans et cordages brisés, il entre joyeusement au port. Dans l’espace plus vide ressemblant à l’air, l’archange balance ses ailes déployées, pour contempler de loin et à loisir le Ciel empyrée : si grande en est l’étendue qu’il ne peut déterminer si elle est carrée ou ronde. Il découvre les tours d’opale, les créneaux ornés d’un vivant saphir, jadis sa demeure natale ; il aperçoit attaché au bout d’une chaîne d’or ce monde suspendu, égal à une étoile de la plus petite grandeur serrée près de la lune. Là Satan, tout chargé d’une pernicieuse vengeance, maudit et dans une heure maudite, se hâta.

Livre III

ARGUMENT.

Dieu, siégeant sur son trône, voit Satan qui vole vers ce monde nouvellement créé. Il le montre à son Fils, assis à sa droite. Il prédit le succès de Satan, qui pervertira l'espèce humaine. L'Eternel justifie sa justice et sa sagesse de toute imputation, ayant créé l'homme libre et capable de résister au Tentateur. Cependant il déclare son dessein de faire grâce à l'homme, parce qu'il n'est pas tombé par sa propre méchanceté, comme Satan, mais par la séduction de Satan. Le Fils de Dieu glorifie son Père pour la manifestation de sa grâce envers l'Homme ; mais Dieu déclare encore que cette grâce ne peut être accordée à l'Homme si la justice divine ne reçoit satisfaction : l'Homme a offensé la majesté de Dieu en aspirant à la divinité ; et c'est pourquoi, dévoué à la mort avec toute sa postérité, il faut qu'il meure, à moins que quelqu'un ne soit trouvé capable de répondre pour son crime et de subir sa punition. Le Fils de Dieu s'offre volontairement pour rançon de l'Homme. Le Père l'accepte, ordonne l'Incarnation, et prononce que le Fils soit exalté au-dessus de tous, dans le ciel et sur la terre. Il commande à tous les anges de l'adorer. Ils obéissent, et, chantant en chœur sur leurs harpes, ils célèbrent le Fils et le Père. Cependant Satan descend sur la convexité nue de l'orbe le plus extérieur de ce monde, où, errant le premier, il trouve un lieu appelé dans la suite le limbe de vanité : quelles personnes et quelles choses volent à ce lieu. De là l'ennemi arrive aux portes du Ciel. Les degrés par lesquels on y monte décrits, ainsi que les eaux qui coulent au-dessus du firmament. Passage de Satan à l'orbe du Soleil. Il y rencontre Uriel, régent de cet orbe, mais il prend auparavant la forme d'un ange

inférieur, et prétextant un pieux désir de contempler la nouvelle création et l'Homme que Dieu y a placé, il s'informe de la demeure de celui-ci : Uriel l'en instruit. Satan s'abat d'abord sur le sommet du mont Niphates.

Salut, Lumière sacrée, fille du Ciel, née la première, ou de l'Eternel rayon coéternel ! Ne puis-je pas te nommer ainsi sans être blâmé ? Puisque Dieu est lumière, et que de toute éternité il n'habita jamais que dans une lumière inaccessible, il habita donc en toi, brillante effusion d'une brillante essence incréée. Ou préfères-tu t'entendre appeler ruisseau de pur éther ? Qui dira ta source ? Avant le soleil, avant les cieux, tu étais, et à la voix de Dieu, tu couvris comme d'un manteau le monde s'élevant des eaux ténébreuses et profondes ; conquête faite sur l'infini vide et sans forme.

Maintenant je te visite de nouveau d'une aile plus hardie, échappé au lac Stygien, quoique longtemps retenu dans cet obscur séjour. Lorsque, dans mon vol, j'étais porté à travers les ténèbres extérieures et moyennes, j'ai chanté, avec des accords différents de ceux de la lyre d'Orphée, le Chaos et l'éternelle Nuit. Une Muse céleste m'apprit à m'aventurer dans la noire descente et à la remonter ; chose rare et pénible. Sauvé, je te visite de nouveau, et je sens ta lampe vitale et souveraine. Mais toi tu ne reviens point visiter ces yeux, qui roulent en vain pour rencontrer ton rayon perçant, et ne trouvent point d'aurore, tant une goutte sereine a profondément éteint leurs orbites, ou un sombre tissu les a voilés !

Cependant, je ne cesse d'errer aux lieux fréquentés des Muses, claires fontaines, bocages ombreux, collines dorées du soleil, épris que je suis de l'amour des chants sacrés. Mais toi surtout, ô Sion, toi et les ruisseaux fleuris qui baignent tes pieds saints et coulent en murmurant, je vous visite pendant la nuit. Je n'oublie pas non plus ces deux mortels, semblables à moi en malheur (puissé-je les égaler en gloire !), l'aveugle Thamyris et l'aveugle Méonides, Tirésias et Phinée, prophètes antiques. Alors je me nourris des pensées qui produisent d'elles-mêmes les nombres harmonieux, comme l'oiseau qui

veille chante dans l’obscurité : caché sous le plus épais couvert, il soupire ses nocturnes complaintes.

Ainsi avec l’année reviennent les saisons, mais le jour ne revient pas pour moi ; je ne vois plus les douces approches du matin et du soir, ni la fleur du printemps, ni la rose de l’été, ni les troupeaux, ni la face divine de l’homme. Des nuages et des ténèbres qui durent toujours m’environnent. Retranché des agréables voies des humains, le livre des belles connaissances ne me présente qu’un blanc universel, où les ouvrages de la nature sont effacés et rayés pour moi : la sagesse à l’une de ses entrées m’est entièrement fermée.

Brille donc d’autant plus intérieurement, ô céleste lumière ! que toutes les puissances de mon esprit soient pénétrées de tes rayons : mets des yeux à mon âme ; disperse et dissipe loin d’elle tous les brouillards, afin que je puisse voir et dire des choses invisibles à l’œil mortel.

Déjà le Père tout-puissant, du haut du Ciel du pur empyrée, où il siège sur un trône au-dessus de toute hauteur, avait abaissé son regard pour contempler à la fois ses ouvrages et les ouvrages de ses ouvrages. Autour de lui toutes les saintetés du Ciel se pressaient comme des étoiles, et recevaient de sa vue une béatitude qui surpasse toute expression ; à sa droite était assise la radieuse image de sa gloire, son Fils unique. Il aperçut d’abord sur la terre nos deux premiers parents, les deux seuls êtres de l’espèce humaine placés dans le jardin des délices, goûtant d’immortels fruits de joie et d’amour ; joie non interrompue, amour sans rival dans une heureuse solitude. Il aperçut aussi l’Enfer et le gouffre entre l’Enfer et la création ; il vit Satan côtoyant le mur du Ciel, du côté de la nuit dans l’air sublime et sombre, et près de s’abattre, avec ses ailes fatiguées et un pied impatient, sur la surface aride de ce monde qui lui semble une terre ferme, arrondie et sans firmament : l’archange est incertain si ce qu’il voit est l’océan ou l’air. Dieu l’observant de ce regard élevé dont il découvre le présent, le passé et l’avenir, parla de la sorte à son Fils unique, en prévoyant cet avenir :

« Unique Fils que j’ai engendré, vois-tu quelle rage

transporte notre adversaire ? Ni les bornes prescrites, ni les barreaux de l'Enfer, ni toutes les chaînes amoncelées sur lui, ni même du profond chaos l'interruption immense, ne l'ont pu retenir ; tant il semble enclin à une vengeance désespérée qui retombera sur sa tête rebelle. Maintenant, après avoir rompu tous ses liens, il vole non loin du Ciel sur les limites de la lumière, directement vers le monde nouvellement crée, et vers l'homme placé là, dans le dessein d'essayer s'il pourra le détruire par la force, ou, ce qui serait pire, le pervertir par quelque fallacieux artifice ; et il le pervertira : l'homme écoutera ses mensonges flatteurs, et transgressera facilement l'unique commandement, l'unique gage de son obéissance : il tombera lui et sa race infidèle.

« À qui sera la faute ? à qui, si ce n'est à lui seul ? Ingrat ! il avait de moi tout ce qu'il pouvait avoir ; je l'avais fait juste et droit, capable de se soutenir, quoique libre de tomber. Je créai tels tous les pouvoirs éthérés et tous les esprits, ceux qui se soutinrent et ceux qui tombèrent : librement se sont soutenus ceux qui se sont soutenus, et tombés ceux qui sont tombés. N'étant pas libres, quelle preuve sincère auraient-ils pu donner d'une vraie obéissance, de leur constante foi ou de leur amour ? Lorsqu'ils n'auraient fait seulement que ce qu'ils auraient été contraints de faire, et non ce qu'ils auraient voulu, quelle louange en auraient-ils pu recevoir ? quel plaisir aurais-je trouvé dans une obéissance ainsi rendue, alors que la volonté et la raison (raison est aussi choix), inutiles et vaines, toutes deux dépouillées de liberté, toutes deux passives, eussent servi la nécessité, non pas moi ?

« Ainsi créés, comme il appartenait de droit, ils ne peuvent donc justement accuser leur Créateur, ou leur nature, ou leur destinée, comme si la prédestination, dominant leur volonté, en disposa par un décret absolu, ou par une prescience suprême. Eux-mêmes ont décrété leur propre révolte, moi non : si je l'ai prévue, ma prescience n'a eu aucune influence sur leur faute, qui, n'étant pas prévue, n'en aurait pas moins été certaine. Ainsi, sans la moindre impulsion, sans la moindre ombre de destinée ou de chose quelconque par moi

immuablement prévue, ils pèchent, auteurs de tout pour eux-mêmes, à la fois en ce qu'ils jugent et en ce qu'ils choisissent car ainsi je les ai créés libres, et libres ils doivent demeurer, jusqu'à ce qu'ils s'enchaînent eux-mêmes. Autrement, il me faudrait changer leur nature, révoquer le haut décret irrévocable, éternel, par qui fut ordonnée leur liberté : eux seuls ont ordonné leur chute.

« Les premiers coupables tombèrent par leur propre suggestion, tentés par eux-mêmes, par eux-mêmes dépravés : l'homme tombe déçu par les premiers coupables. L'homme, à cause de cela, trouvera grâce ; les autres n'en trouveront point. Par la miséricorde et par la justice, dans le ciel et sur la terre, ainsi ma gloire triomphera ; mais la miséricorde, la première et la dernière, brillera la plus éclatante. »

Tandis que Dieu parlait, un parfum d'ambroisie remplissait tout le Ciel, et répandait parmi les bienheureux, esprits élus, le sentiment d'une nouvelle joie ineffable. Au-dessus de toute comparaison, le Fils de Dieu se montrait dans une très grande gloire : en lui brillait tout son Père substantiellement exprimé. Une divine compassion apparut visible sur son visage, avec un amour sans fin et une grâce sans mesure ; il les fit connaître à son Père, en lui parlant de la sorte :

« O mon Père ! miséricordieuse a été cette parole qui a terminé ton arrêt suprême : l'homme trouvera grâce ! Pour cette parole le Ciel et la Terre publieront hautement tes louanges par les innombrables concerts des hymnes et des sacrés cantiques : de ces cantiques ton trône environné retentira de toi à jamais béni. Car l'homme serait-il finalement perdu ? L'homme, ta créature dernièrement encore si aimée, ton plus jeune fils tomberait-il circonvenu par la fraude, bien qu'en y mêlant sa propre folie ? Que cela soit loin de toi, que cela soit loin de toi, ô Père, toi qui juges de toutes les choses faites, et qui seul juges équitablement ! Ou l'adversaire obtiendra-t-il ainsi ses fins et te frustrera-t-il des tiennes ? Satisfera-t-il sa malice et réduira-t-il ta bonté à néant ? Ou s'en retournera-t-il plein d'orgueil, quoique sous un plus pesant arrêt, et cependant avec une vengeance satisfaite, entraînant

après lui dans l’Enfer la race entière des humains, par lui corrompue ? Ou veux-tu toi-même abolir ta création, et défaire pour cet ennemi ce que tu as fait pour ta gloire ? Ta bonté et ta grandeur pourraient être mises ainsi en question et blasphémées sans être défendues. »

Le grand Créateur lui répondit :

« O mon Fils, en qui mon âme a ses principales délices, Fils de mon sein, Fils qui es seul mon Verbe, ma sagesse et mon effectuelle puissance, toutes tes paroles ont été comme sont mes pensées, toutes comme ce que mon éternel dessein a décrété : l’homme ne périra pas tout entier, mais se sauvera qui voudra ; non cependant par une volonté de lui-même, mais par une grâce de moi, librement accordée. Une fois encore je renouvellerai les pouvoirs expirés de l’homme, quoique forfaits et assujettis par le péché à d’impurs et exorbitants désirs. Relevé par moi, l’homme se tiendra debout une fois encore sur le même terrain que son mortel ennemi ; l’homme sera par moi relevé, afin qu’il sache combien est débile sa condition dégradée, afin qu’il ne rapporte qu’à moi sa délivrance, et à nul autre qu’à moi.

« J’en ai choisi quelques-uns, par une grâce particulière élus au-dessus des autres : telle est ma volonté. Les autres entendront mon appel : ils seront souvent avertis de songer à leur état criminel et d’apaiser au plus tôt la divinité irritée, tandis que la grâce offerte les y invite Car j’éclairerai leurs sens ténébreux d’une manière suffisante, et j’amollirai leur cœur de pierre, afin qu’ils puissent prier, se repentir et me rendre l’obéissance due : à la prière, au repentir, à l’obéissance due (quand elle ne serait que cherchée avec une intention sincère), mon oreille ne sera point sourde, mon œil fermé. Je mettrai dans eux, comme un guide, mon arbitre, la conscience : s’ils veulent l’écouter, ils atteindront lumière après lumière ; celle-ci bien employée et eux persévérant jusqu’à la fin, ils arriveront en sûreté.

« Ma longue tolérance et mon jour de grâce, ceux qui les négligeront et les mépriseront ne les goûteront jamais ; mais l’endurci sera plus endurci, l’aveugle plus aveuglé, afin qu’ils

trébuchent et tombent plus bas. Et nuls que ceux-ci je n’exclus de la miséricorde.

« Mais cependant tout n’est pas fait : l’homme désobéissant rompt déloyalement sa foi, et pèche contre la haute suprématie du Ciel ; affectant la divinité, et perdant tout ainsi, il ne laisse rien pour expier sa trahison ; mais consacré et dévoué à la destruction, lui et toute sa postérité doivent mourir. Lui ou la justice doivent mourir, à moins que pour lui un autre ne soit capable, s’offrant volontairement de donner la rigide satisfaction : mort pour mort.

« Dites, pouvoirs célestes, où nous trouverons un pareil amour ? Qui de vous se fera mortel pour racheter le mortel crime de l’homme ? et quel juste sauvera l’injuste ? Une charité si tendre habite-t-elle dans tout le ciel ? »

Il adressait cette demande ; mais tout le chœur divin resta muet, et le silence était dans le Ciel. En faveur de l’homme ni patron ni intercesseur ne paraît, ni encore moins qui ose attirer sur sa tête la proscription mortelle et payer rançon. Et alors, privée de rédemption, la race humaine entière eût été perdue, adjugée par un arrêt sévère à la Mort et à l’Enfer, si le Fils de Dieu, en qui réside la plénitude de l’amour divin, n’eût ainsi renouvelé sa plus chère médiation :

« Mon Père, ta parole est prononcée : l’homme trouvera grâce. La grâce ne trouvera-t-elle pas quelque moyen de salut, elle qui, le plus rapide de tes messagers ailés, trouve un passage pour visiter tes créatures et venir à toutes, sans être prévue, sans être implorée, sans être cherchée ? Heureux l’homme si elle le prévient ainsi ! il ne l’appellera jamais à son aide, une fois perdu et mort dans le péché : endetté et ruiné, il ne peut fournir pour lui ni expiation ni offrande.

« Me voici donc, moi pour lui, vie pour vie ; je m’offre : sur moi laisse tomber ta colère ; compte-moi pour homme. Pour l’amour de lui, je quitterai ton sein, et je me dépouillerai volontairement de cette gloire que je partage avec toi ; pour lui je mourrai satisfait. Que la mort exerce sur moi toute sa fureur ; sous son pouvoir ténébreux je ne demeurerai pas longtemps vaincu. Tu m’as donné de posséder la vie en moi-

même à jamais ; par toi je vis, quoique à présent je cède à la Mort ; je suis son dû en tout ce qui peut mourir en moi.

« Mais cette dette payée, tu ne me laisseras pas sa proie dans l'impur tombeau ; tu ne souffriras pas que mon âme sans tache habite là pour jamais avec la corruption ; mais je ressusciterai victorieux, et je subjuguerai mon vainqueur dépouillé de ses dépouilles vantées. La Mort recevra alors sa blessure de mort, et rampera inglorieuse, désarmée de son dard mortel. Moi, à travers les airs, dans un grand triomphe, j'emmènerai l'Enfer captif malgré l'Enfer, et je montrerai les pouvoirs des ténèbres enchaînés. Toi, charmé à cette vue, tu laisseras tomber du Ciel un regard, et tu souriras, tandis qu'élevé par toi je confondrai tous mes ennemis, la Mort la dernière, et avec sa carcasse je rassasierai le sépulcre. Alors, entouré de la multitude par moi rachetée, je rentrerai dans le Ciel après une longue absence ; j'y reviendrai, ô mon Père, pour contempler ta face, sur laquelle aucun nuage de colère ne restera, mais où l'on verra la paix assurée et la réconciliation ; désormais la colère n'existera plus, mais en ta présence la joie sera entière. »

Ici ses paroles cessèrent : mais son tendre aspect silencieux parlait encore, et respirait un immortel amour pour les hommes mortels, au-dessus duquel brillait seulement l'obéissance filiale. Content de s'offrir en sacrifice, il attend la volonté de son Père. L'admiration saisit tout le Ciel, qui s'étonne de la signification de ces choses, et ne sait où elles tendent. Bientôt le Tout-Puissant répliqua ainsi :

« O toi, sur la Terre et dans le Ciel, seule paix trouvée pour le genre humain sous le coup de la colère ; O toi, unique objet de ma complaisance, tu sais combien me sont chers tous mes ouvrages ; l'homme ne me l'est pas moins, quoique le dernier créé, puisque pour lui je te séparerai de mon sein et de ma droite, afin de sauver (en te perdant quelque temps) toute la race perdue. Toi donc qui peux seul la racheter, joins à ta nature la nature humaine, et sois toi-même homme parmi les hommes sur la terre ; fais-toi chair quand les temps seront accomplis, et sors du sein d'une Vierge par une naissance

miraculeuse. Sois le chef du genre humain dans la place d'Adam, quoique fils d'Adam. Comme en lui périssent tous les hommes, en toi, ainsi que d'une seconde racine, seront rétablis tous ceux qui doivent l'être ; sans toi, personne. Le crime d'Adam rend coupables tous ses fils ; ton mérite, qui leur sera imputé, absoudra ceux qui, renonçant à leurs propres actions, justes ou injustes, vivront en toi transplantés, et de toi recevront une nouvelle vie. Ainsi l'homme, comme cela est juste, donnera satisfaction pour l'homme ; il sera jugé et mourra, et en mourant il se relèvera, et en se relevant relèvera avec lui tous ses frères rachetés par son sang précieux. Ainsi l'amour céleste l'emportera sur la haine infernale en se donnant à la mort, en mourant pour racheter si chèrement ce que la haine infernale a si aisément détruit, ce qu'elle continuera de détruire dans ceux qui, lorsqu'ils le peuvent, n'acceptent point la grâce.

« O mon Fils ! en descendant à l'humaine nature, tu n'amoindris ni ne dégrades la tienne. Parce que tu as, quoique assis sur un trône dans la plus haute béatitude, égal à Dieu, jouissant également du bonheur divin ; parce que tu as tout quitté pour sauver un monde d'une entière perdition ; parce que ton mérite, plus encore que ton droit de naissance, Fils de Dieu, t'a rendu plus digne d'être ce Fils, étant bon beaucoup plus encore que grand et puissant ; parce que l'amour a abondé en toi plus que la gloire, ton humiliation élèvera avec toi à ce trône ton humanité. Ici tu t'assiéras incarné ; ici tu régneras à la fois Dieu et homme, à la fois Fils de Dieu et de l'homme, établi par l'onction Roi universel.

« Je te donne tout pouvoir : règne à jamais ; et revêts-toi de tes mérites ; je te soumets, comme chef suprême, les trônes, les princes, les pouvoirs, les dominations : tous les genoux fléchiront devant toi, les genoux de ceux qui habitent au Ciel, ou sur la terre, ou sous la terre, en Enfer. Quand, glorieusement entouré d'un cortège céleste, tu apparaîtras sur les nuées ; quand tu enverras les archanges, tes hérauts, annoncer ton redoutable jugement, aussitôt des quatre vents les vivants appelés, de tous les siècles passés les morts

ajournés, se hâteront à la sentence générale ; si grand sera le bruit qui réveillera leur sommeil ! Alors, dans l'assemblée des saints, tu jugeras les méchants, hommes et anges : convaincus, ils s'abîmeront sous ton arrêt. L'Enfer, rempli de ses multitudes, sera fermé pour toujours. Cependant, le monde sera consumé ; de ses cendres sortira un ciel nouveau, une nouvelle terre, où les justes habiteront. Après leurs longues tribulations, ils verront des jours d'or, fertiles en actions d'or, avec la joie et le triomphant amour, et la vérité belle. Alors tu déposeras ton sceptre royal, car il n'y aura plus besoin de sceptre royal ; Dieu sera tout en tous. Mais vous, anges, adorez celui qui, pour accomplir tout cela, meurt ; adorez-le comme moi. »

Le Tout-Puissant n'eut pas plus tôt cessé de parler, que la foule des anges (avec une acclamation forte comme celle d'une multitude sans nombre, douce comme provenant de voix saintes) fit éclater la joie : le Ciel retentit de bénédictions, et d'éclatants hosanna remplirent les régions éternelles. Les anges révérencieusement s'inclinèrent devant les deux trônes, et, avec une solennelle adoration, ils jetèrent sur le parvis leurs couronnes entremêlées d'or et d'amarante ; immortelle amarante ! Cette fleur commença jadis à s'épanouir près de l'arbre de vie, dans le paradis terrestre ; mais bientôt après le péché de l'homme elle fut reportée au Ciel, où elle croissait d'abord : là elle croît encore ; elle fleurit en ombrageant la fontaine de vie et les bords du neuve de la félicité, qui au milieu du Ciel roule son onde d'ambre sur des fleurs élysiennes. Avec ces fleurs d'amarante jamais fanées les esprits élus attachent leur resplendissante chevelure, entrelacée de rayons.

Maintenant ces guirlandes détachées sont jetées éparses sur le pavé étincelant, qui brillait comme une mer de jaspe, et souriait empourpré des roses célestes. Ensuite, couronnés de nouveau, les anges saisissent leurs harpes d'or, toujours accordées, et qui, brillantes à leur côté, étaient suspendues comme des carquois. Par le doux prélude d'une charmante symphonie ils introduisent leur chant sacré et éveillent

l’enthousiasme sublime. Aucune voix ne se tait ; pas une voix qui ne puisse facilement se joindre à la mélodie, tant l’accord est parfait dans le Ciel !

Toi, O Père, ils te chantèrent le premier, tout-puissant, immuable, immortel. infini, Roi éternel ; toi, auteur de tous les êtres, fontaine de lumière, toi, invisible dans les glorieuses splendeurs où tu es assis sur un trône inaccessible, et même lorsque tu ombres la pleine effusion de tes rayons, et qu’à travers un nuage arrondi autour de toi comme un radieux tabernacle, les bords de tes vêtements, obscurcis par leur excessif éclat, apparaissent : cependant encore le Ciel est ébloui, et les plus brillants séraphins ne s’approchent qu’en voilant leurs yeux de leurs deux ailes.

Ils te chantèrent ensuite, ô toi, le premier de toute la création, Fils engendré, divine ressemblance sur le clair visage de qui brille le Père tout-puissant, sans nuage rendu visible, qu’aucune créature ne pourrait autrement regarder ailleurs ! En toi imprimée la splendeur de sa gloire habite ; transfusé dans toi son vaste esprit réside. Par toi il créa le Ciel des cieux et toutes les puissances qu’il renferme, et par toi il précipita les ambitieuses dominations. Ce jour-là tu n’épargnas point le terrible tonnerre de ton Père ; tu n’arrêtas pas les roues de ton chariot flamboyant, qui ébranlaient la structure éternelle du Ciel, tandis que tu passais sur le cou des anges rebelles dispersés : revenu de la poursuite, tes saints, par d’immenses acclamations, t’exaltèrent, toi unique Fils de la puissance de ton Père, exécuteur de sa fière vengeance sur ses ennemis ! non pas de même sur l’homme ! … Tu ne condamnas pas avec tant de rigueur l’homme tombé par la malice des esprits rebelles, ô Père de grâce et de miséricorde ; mais tu inclines beaucoup plus à la pitié. Ton cher et unique Fils n’eut pas plus tôt aperçu ta résolution de ne pas condamner avec tant de rigueur l’homme fragile, mais d’incliner beaucoup plus à la pitié, que pour apaiser ta colère, pour finir le combat entre la miséricorde et la justice que l’on discernait sur ta face, ton Fils, sans égard à la félicité dont il jouissait assis près de toi, s’offrit lui-même à la mort, pour l’offense de l’homme. O amour sans

exemple, amour qui ne pouvait être trouvé que dans l’amour divin ! Salut, Fils de Dieu, Sauveur des hommes ! Ton nom dorénavant sera l’ample matière de mon chant ! Jamais ma harpe n’oubliera ta louange, ni ne la séparera de la louange de ton Père.

Ainsi les anges dans le Ciel, au-dessus de la sphère étoilée. passaient leurs heures fortunées dans la joie à chanter des hymnes. Cependant, descendu sur le ferme et opaque globe de ce monde sphérique, Satan marche sur la première convexité qui, enveloppant les orbes inférieurs lumineux, les sépare du chaos et de l’invasion de l’antique nuit. De loin cette convexité semblait un globe ; de près elle semble un continent sans bornes, sombre, désolé et sauvage, exposé aux tristesses d’une nuit sans étoiles et aux orages, toujours menaçants, du chaos qui gronde alentour ; Ciel inclément, excepté du côté de la muraille du Ciel, quoique très éloignée : là, quelque petit reflet d’une clarté débile se glisse moins tourmenté par la tempête mugissante.

Ici marchait à l’aise, l’ennemi, dans un champ spacieux. Quand un vautour, élevé sur l’Immaüs (dont la chaîne neigeuse enferme le Tartare vagabond), quand ce vautour abandonne une région dépourvue de proie, pour se gorger de la chair des agneaux ou des chevreaux d’un an sur les collines qui nourrissent les troupeaux, il vole vers les sources du Gange ou de l’Hydaspe, fleuves de l’Inde ; mais, dans son chemin, il s’abat sur les plaines arides de Séricane, où les Chinois conduisent, à l’aide du vent et des voiles, leurs légers chariots de roseaux ; ainsi, sur cette mer battue du vent, l’ennemi marchait seul çà et là, cherchant sa proie ; seul, car de créature vivante ou sans vie on n’en trouve aucune dans ce lieu, aucune encore ; mais là, dans la suite, montèrent de la terre, comme une vapeur aérienne, toutes les choses vaines et transitoires, lorsque le péché eut rempli de vanité les œuvres des hommes.

Là volèrent à la fois et les choses vaines et ceux qui sur les choses vaines bâtissent leurs confiantes espérances de gloire, de renommée durable, ou de bonheur dans cette vie ou dans

l’autre : tous ceux qui sur la terre ont leur récompense, fruit d’une pénible superstition ou d’un zèle aveugle, ne cherchant rien que les louanges des hommes, trouvent ici une rétribution convenable, vide comme leurs actions. Tous les ouvrages imparfaits des mains de la nature, les ouvrages avortés, monstrueux, bizarrement mélangés, après s’être dissous sur la terre, fuient ici, errent ici vainement jusqu’à la dissolution finale. Ils ne vont pas dans la Lune voisine, comme quelques-uns l’ont rêvé : les habitants de ces champs d’argent sont plus vraisemblablement des saints transportés ou des esprits tenant le milieu entre l’ange et l’homme.

Ici arrivèrent d’abord de l’ancien monde les enfants des fils et des filles mal assortis, ces géants, avec leurs vains exploits, quoique alors renommés ; après eux arrivèrent les bâtisseurs de Babel dans la plaine de Sennaar, lesquels, toujours remplis de leur vain projet, bâtiraient encore, s’ils avaient avec quoi, de nouvelles Babels. D’autres vinrent un à un celui qui pour être regardé comme un Dieu, sauta de gaieté de cœur dans les flammes de l’Etna, Empedocles ; celui qui pour jouir de l’Elysée de Platon se jeta dans la mer, Cléombrote. Il serait trop long de dire les autres, les embryons, les idiots, les ermites, les moines blancs, noirs, gris, avec toutes leurs tromperies. Ici rôdent les pèlerins qui allèrent si loin chercher mort sur le Golgotha celui qui vit dans le Ciel ; ici se retrouvent les hommes qui pour être sûrs du Paradis mettent en mourant la robe d’un dominicain ou d’un franciscain, et s’imaginent entrer ainsi déguisés. Ils passent les sept planètes ; ils passent les étoiles fixes, et cette sphère cristalline dont le balancement produit la trépidation dont on a tant parlé, et ils passent ce Ciel qui le premier fut mis en mouvement. Déjà saint Pierre, au guichet du Ciel, semble attendre les voyageurs avec ses clefs ; maintenant au bas des degrés du Ciel ils lèvent le pied pour monter ; mais regardez ! un vent violent et croisé, soufflant en travers de l’un et de l’autre côté, les jette à dix mille lieues à la renverse dans le vague de l’air. Alors vous pourriez voir capuchons, couvre-chefs, robes, avec ceux qui les portent, ballottés et déchirés en lambeaux ; reliques, chapelets, indulgences, dispenses,

pardons, bulles, jouets des vents. Tout cela pirouette en haut et vole au loin par-dessus le dos du monde, dans le limbe vaste et large appelé depuis le Paradis des fous, lieu qui dans la suite des temps a été inconnu de peu de personnes, mais qui alors n'était ni peuplé ni frayé.

L'ennemi, en passant, trouva ce globe ténébreux ; il le parcourut longtemps, jusqu'à ce qu'enfin la lueur d'une lumière naissante attira en hâte de ce côté ses pas voyageurs. Il découvre au loin un grand édifice qui par des degrés magnifiques s'élève à la muraille du Ciel. Au sommet de ces degrés apparaît, mais beaucoup plus riche, un ouvrage semblable à la porte d'un royal palais, embelli d'un frontispice de diamants et d'or. Le portique brillait de perles orientales étincelantes, inimitables sur la terre par aucun modèle ou par le pinceau. Les degrés étaient semblables à ceux par lesquels Jacob vit monter et descendre des anges (cohortes de célestes gardiens) lorsque pour fuir Esaü, allant à Padan-Aran, il rêva la nuit, dans la campagne de Luza, sous le ciel ouvert, et s'écria en s'éveillant :

« C'est ici la porte du Ciel. »

Chaque degré renfermait un mystère : cette échelle des degrés n'était pas toujours là, mais elle était quelquefois retirée invisible dans le Ciel ; au-dessous roulait une brillante mer de jaspe ou de perles liquides, sur laquelle ceux qui dans la suite vinrent de la terre faisaient voile, conduits par des anges, ou volaient au-dessus du lac, ravis dans un char que tiraient des coursiers de fou. Les degrés descendaient alors en bas, soit pour tenter l'ennemi par une ascension aisée, soit pour aggraver sa triste exclusion des portes de la béatitude.

Directement en face de ces portes, et juste au-dessus de l'heureux séjour du Paradis, s'ouvrait un passage à la terre ; passage large, beaucoup plus large que ne le fut dans la suite des temps celui qui, quoique spacieux, descendait sur le mont Sion et sur la terre promise, si chère à Dieu. Par ce chemin, pour visiter les tribus heureuses, les anges, porteurs des ordres suprêmes, passaient et repassaient fréquemment : d'un œil de complaisance, le Très-Haut regardait lui-même les tribus

depuis Panéas, source des eaux du Jourdain, jusqu'à Bersabée, où la Terre Sainte confine à l'Egypte et au rivage d'Arabie. Telle paraissait cette vaste ouverture, où des limites étaient mises aux ténèbres, semblables aux bornes qui arrêtent le flot de l'Océan. De là parvenu au degré inférieur de l'escalier qui par des marches d'or monte à la porte du Ciel, Satan regarde en bas : il est saisi d'étonnement à la vue soudaine de l'univers.

Quand un espion a marché toute une nuit avec péril, à travers des sentiers obscurs et déserts, au réveil de la réjouissante aurore, il gagne enfin le sommet de quelque colline haute et raide : inopinément à ses yeux se découvre l'agréable perspective d'une terre étrangère, vue pour la première fois, ou d'une métropole fameuse ornée de pyramides et de tours étincelantes que le soleil levant dore de ses rayons : l'esprit malin fut frappé d'un pareil étonnement, quoiqu'il eût autrefois vu le Ciel ; mais il éprouve encore moins d'étonnement que d'envie, à l'aspect de tout ce monde qui paraît si beau.

Il regardait l'espace tout alentour (et il le pouvait facilement, étant placé si haut au-dessus du pavillon circulaire de l'ombre vaste de la nuit), depuis le point oriental de la Balance jusqu'à l'étoile laineuse qui porte Andromède loin des mers atlantiques au delà de l'horizon : ensuite il regarde en largeur d'un pôle à l'autre, et sans plus tarder, droit en bas dans la première région du monde il jette son vol précipité. Il suit avec aisance à travers le pur marbre de l'air sa route oblique parmi d'innombrables étoiles, qui de loin brillaient comme des astres, mais qui de près semblaient d'autres mondes ; ce sont d'autres mondes ou des îles de bonheur, comme ces jardins des Hespérides renommés dans l'antiquité : champs fortunés, bocages, vallées fleuries, îles trois fois heureuses ! Mais qui habitait là heureux ? Satan ne s'arrêta pas pour s'en enquérir.

Au-dessus de toutes les étoiles, le Soleil d'or, égal au Ciel en splendeur, attire ses regards : vers cet astre il dirige sa course dans le calme firmament, mais si ce fut par le haut ou par le bas, par le centre, ou par l'excentrique, ou par la longitude, c'est ce qu'il serait difficile de dire. Il s'avance au lieu d'où le

grand luminaire dispense de loin la clarté aux nombreuses et vulgaires constellations, qui se tiennent à une distance convenable de l'œil de leur Seigneur. Dans leur marche elles forment leur danse étoilée en nombres qui mesurent les jours, les mois et les ans ; elles se pressent d'accomplir leurs mouvements variés vers son vivifiant flambeau, ou bien elles sont tournées par son rayon magnétique, qui échauffe doucement l'univers, et qui dans toute partie intérieure, avec une bénigne pénétration, quoique non aperçu, darde une invisible vertu jusqu'au fond de l'abîme, tant fut merveilleusement placée sa station brillante !

Là aborde l'ennemi : une pareille tache n'a peut-être jamais été aperçue de l'astronome, à l'aide de son verre optique dans l'orbe luisant du Soleil. Satan trouva ce lieu éclatant au delà de toute expression, comparé à quoi que ce soit sur la terre, métal ou pierre. Toutes les parties n'étaient pas semblables, mais toutes étaient également pénétrées d'une lumière rayonnante, comme le fer ardent l'est du feu : métal, partie semblait d'or, partie d'argent fin ; pierre, partie paraissait escarboucle ou chrysolithe, partie rubis ou topaze, tels qu'aux douze pierres qui brillaient sur le pectoral d'Aaron : ou c'est encore la pierre souvent imaginée plutôt que vue ; pierre que les philosophes d'ici-bas ont en vain si longtemps cherchée, quoique, par leur art puissant, ils fixent le volatil Hermès, évoquent de la mer sous ses différentes figures le vieux Protée, réduit à travers un alambic à sa forme primitive.

Quelle merveille y a-t-il donc si ces champs, si ces régions exhalent un élixir pur, si les rivières roulent l'or potable, quand par la vertu d'un seul toucher le grand alchimiste, le soleil (tant éloigné de nous !) produit, mêlé avec les humeurs terrestres, ici dans l'obscurité, tant de précieuses choses de couleurs si vives et d'effets si rares ?

Ici le Démon, sans être ébloui, rencontre de nouveaux sujets d'admirer ; son œil commande au loin, car la vue ne rencontre ici ni obstacle ni ombre, mais tout est soleil : ainsi quand à midi ses rayons culminants tombent du haut de l'équateur, comme alors ils sont dardés perpendiculaires, sur aucun lieu alentour

l’ombre d’un corps opaque ne peut descendre.

Un air qui n’est nulle part aussi limpide rendait le regard de Satan plus perçant pour les objets éloignes : il découvre bientôt à portée de la vue un ange glorieux qui se tenait debout, le même ange que saint Jean vit aussi dans le soleil. Il avait le dos tourné, mais sa gloire n’était point cachée. Une tiare d’or des rayons du soleil couronnait sa tête ; non moins brillante, sa chevelure sur ses épaules, où s’attachent des ailes, flottait ondoyante : il semblait occupé de quelque grande fonction ou plongé dans une méditation profonde. L’esprit impur fut joyeux, dans l’espoir de trouver à présent un guide qui pût diriger son vol errant au Paradis terrestre ; séjour heureux de l’Homme, fin du voyage de Satan, et où commencèrent nos maux.

Mais d’abord l’ennemi songe à changer sa propre forme, qui pourrait autrement lui susciter péril ou retard ; soudain il devient un adolescent chérubin, non de ceux du premier ordre, mais cependant tel que sur son visage souriait une céleste jeunesse et que sur tous ses membres était répandue une grâce convenable, tant il sait bien feindre. Sous une petite couronne ses cheveux roulés en boucles se jouaient sur ses deux joues ; il portait des ailes dont les plumes, de diverses couleurs, étaient semées de paillettes d’or ; son habit court était fait pour une marche rapide, et il tenait devant ses pas, pleins de décence, une baguette d’argent.

Il ne s’approcha pas sans être entendu : comme il avançait, l’ange brillant, averti par son oreille, tourna son visage radieux : il fut reconnu sur-le-champ pour l’archange Uriel, l’un des sept qui, en présence de Dieu, et les plus voisins de son trône, se tiennent prêts à son commandement. Ces sept archanges sont les yeux de l’Eternel ; ils parcourent tous les cieux, ou en bas à ce globe ils portent ses prompts messages sur l’humide et le sec, sur la terre et sur la mer. Satan aborde Uriel, et lui dit :

« Uriel, toi qui des sept esprits glorieusement brillants qui se tiennent debout devant le trône élevé de Dieu es accoutumé, interprète de sa grande volonté, à la transmettre le premier au

plus haut Ciel, où tous ses fils attendent ton ambassade, ici sans doute, par décret suprême, tu obtiens le même honneur, et comme un des yeux de l'Eternel tu visites souvent cette nouvelle création. Un désir indicible de voir et de connaître les étonnants ouvrages de Dieu, mais particulièrement l'homme, objet principal de ses délices et de sa faveur, l'homme pour qui il a ordonné tous ces ouvrages si merveilleux, ce désir m'a fait quitter les chœurs de chérubins, errant seul ici. O le plus brillant des séraphins ! dis dans lequel de ces orbes éclatants l'homme a sa résidence fixée, ou si, n'ayant aucune demeure fixe, il peut habiter à son choix tous ces orbes éclatants ? Dis-moi où je puis trouver, où je puis contempler avec un secret étonnement, ou avec une admiration ouverte, celui à qui le Créateur a prodigué des mondes et sur qui il a répandu toutes ses grâces ? Tous deux ensuite, et dans l'homme et dans toutes choses, nous pourrons, comme il convient, louer le Créateur universel, qui a justement précipité au plus profond de l'Enfer ses ennemis rebelles, et qui pour réparer cette perte à créé cette nouvelle et heureuse race d'hommes pour le mieux servir : sages sont toutes ses voies ! »

Ainsi parla le faux dissimulateur sans être reconnu, car ni l'homme ni l'ange ne peuvent discerner l'hypocrisie : c'est le seul mal qui dans le Ciel et sur la terre marche invisible, excepté à Dieu, et par la permission de Dieu. Souvent, quoique la Sagesse veille, le Soupçon dort à la porte de la Sagesse, et résigne sa charge à la Simplicité : la Bonté ne pense point au mal, là où il ne semble pas y avoir de mal. Ce fut cela qui cette fois trompa Uriel, bien que régent du soleil, et regardé comme l'esprit des cieux dont la vue est la plus perçante. À l'impur et perfide imposteur il répondit dans sa sincérité :

« Bel ange, ton désir qui tend à connaître les œuvres de Dieu, afin de glorifier par là le grand ouvrier ne conduit à aucun excès qui encoure le blâme ; au contraire, plus ce désir paraît excessif, plus il mérite de louanges, puisqu'il t'amène seul ici de ta demeure empyrée, pour t'assurer par le témoignage de tes yeux de ce que peut-être quelques-uns se sont contentés d'entendre seulement raconter dans le Ciel. Car

merveilleux, en vérité, sont les ouvrages du Très-Haut, charmants à connaître, et tous dignes d'être à jamais gardés avec délices dans la mémoire ! Quel esprit créé pourrait en calculer le nombre, ou comprendre la sagesse infinie qui les enfanta, mais qui en cacha les causes profondes ?

« Je le vis, quand à sa parole la masse informe, moule matériel de ce monde, se réunit en monceau : la confusion entendit sa voix, le farouche tumulte se soumit à des règles, le vaste infini demeura limité. À sa seconde parole les ténèbres fuirent, la lumière brilla, l'ordre naquit du désordre. Rapides à leurs différentes places, se hâtèrent les éléments grossiers, la terre, l'eau, l'air, le feu ; la quintessence éthérée du Ciel s'envola en haut ; animée sous différentes formes, elle roula orbiculaire et se convertit en étoiles sans nombre, comme tu le vois : selon leur motion chacune eut sa place assignée, chacune sa course ; le reste en circuit mure l'univers.

« Regarde en bas ce globe dont ce côté brille de la lumière réfléchie qu'il reçoit d'ici : ce lieu est la Terre, séjour de l'homme. Cette lumière est le jour de la Terre, sans quoi la nuit envahirait cette moitié du globe terrestre, comme l'autre hémisphère. Mais la Lune voisine (ainsi est appelée cette belle planète opposée) interpose à propos son secours ; elle trace son cercle d'un mois toujours finissant, toujours renouvelant au milieu du Ciel, par une lumière empruntée, sa face triforme. De cette lumière elle se remplit et elle se vide tour à tour pour éclairer la Terre, sa pâle domination arrête la nuit. Cette tache que je te montre est le Paradis, demeure d'Adam ; ce grand ombrage est son berceau : tu ne peux manquer ta route ; la mienne me réclame. »

Il dit, et se retourna. Satan, s'inclinant profondément devant un esprit supérieur, comme c'est l'usage dans le Ciel, où personne ne néglige de rendre le respect et les honneurs qui sont dus, prend congé : vers la côte de la Terre au-dessous, il se jette en bas de l'écliptique : rendu plus agile par l'espoir du succès, il précipite son vol perpendiculaire en tournant comme une roue aérienne : il ne s'arrêta qu'au moment où sur le sommet du Niphates il s'abattit.

Livre IV

ARGUMENT.

Satan, à la vue d'Eden et près du lieu où il doit tenter l'entreprise hardie qu'il a seul projetée contre Dieu et contre l'homme, flotte dans le doute et est agité de plusieurs passions, la frayeur, l'envie et le désespoir. Mais enfin il se confirme dans le mal ; il s'avance vers le Paradis, dont l'aspect extérieur et la situation sont décrits. Il en franchit les limites ; il se repose, sous la forme d'un cormoran sur l'arbre de vie, comme le plus haut du jardin, pour regarder autour de lui. Description du jardin ; première vue d'Adam et d'Eve par Satan ; son étonnement à l'excellence de leur forme et à leur heureux état ; sa résolution de travailler à leur chute. Il entend leurs discours ; il apprend qu'il leur était défendu, sous peine de mort, de manger du fruit de l'arbre de science : il projette de fonder là-dessus sa tentation en leur persuadant de transgresser l'ordre : il les laisse quelque temps pour en apprendre davantage sur leur état par quelque autre moyen. Cependant Uriel, descendant sur un rayon du soleil, avertit Gabriel (qui avait sous sa garde la porte du Paradis) que quelque mauvais esprit s'est échappé de l'abîme, qu'il a passé à midi par la sphère du Soleil sous la forme d'un bon ange, qu'il est descendu au Paradis et s'est trahi après par ses gestes furieux sur la montagne : Gabriel promet de le trouver avant le matin. La nuit venant, Adam et Eve parlent d'aller à leur repos. Leur bosquet décrit : leur prière du soir. Gabriel, faisant sortir ses escadrons de Veilles de nuit pour faire la ronde dans le Paradis, détache deux forts anges vers le berceau d'Adam, de peur que le malin esprit ne fût là faisant du mal à Adam et Eve endormis. Là ils trouvent Satan à

l’oreille d’Eve, occupé à la tenter dans un songe, et ils l’amènent, quoiqu’il ne le voulût pas, à Gabriel. Questionné par celui-ci, il répond dédaigneusement, se prépare à la résistance ; mais, empêché par un signe du Ciel, il fuit hors du Paradis.

Oh ! que ne se fit-elle entendre, cette voix admonitrice dont l’apôtre qui vit l’Apocalypse fut frappé quand le dragon, mis dans une seconde déroute, accourut furieux pour se venger sur les hommes ; voix qui criait avec force dans le ciel : Malheur aux habitants de la terre ! Alors, tandis qu’il en était temps, nos premiers parents eussent été avertis de la venue de leur secret ennemi ; ils eussent peut-être ainsi échappé à son piège mortel ! Car à présent Satan, à présent enflammé de rage, descendit pour la première fois sur la Terre ; tentateur avant d’être accusateur du genre humain, il vint pour faire porter la peine de sa première bataille perdue, et de sa fuite dans l’Enfer, à l’homme, innocent et fragile. Toutefois, quoique téméraire et sans frayeur, il ne se réjouit pas dans sa vitesse ; il n’a point de sujet de s’enorgueillir en commençant son affreuse entreprise. Son dessein, maintenant près d’éclore, roule et bouillonne dans son sein tumultueux, et comme une machine infernale il recule sur lui-même.

L’horreur et le doute déchirent les pensées troublées de Satan, et jusqu’au fond soulèvent l’Enfer au dedans de lui ; car il porte l’Enfer en lui et autour de lui ; il ne peut pas plus fuir l’Enfer d’un pas, qu’il ne peut se fuir lui-même en changeant de place. La conscience éveille le désespoir qui sommeillait, éveille dans l’archange le souvenir amer de ce qu’il fut, de ce qu’il est, et de ce qu’il doit être : de pires actions doivent amener de plus grands supplices. Quelquefois sur Eden, qui maintenant se déploie agréable à sa vue, il attache tristement son regard malheureux ; quelquefois il le fixe sur le Ciel et sur le soleil, resplendissant alors dans sa haute tour du midi. Après avoir tout repassé dans son esprit, il s’exprima de la sorte avec des soupirs :

« O toi qui, couronné d’une gloire incomparable, regardes du haut de ton empire solitaire comme le Dieu de ce monde

nouveau ! toi à la vue duquel toutes les étoiles cachent leur tête amoindrie, je crie vers toi, mais non avec une voix amie ; je ne prononce ton nom, soleil ! que pour te dire combien je hais tes rayons. Ils me rappellent l'état dont je suis tombé, et combien autrefois je m'élevais glorieusement au-dessus de ta sphère.

« L'orgueil et l'ambition m'ont précipité ; j'ai fait la guerre dans le Ciel au roi du Ciel, qui n'a point d'égal. Ah ! pourquoi ? il ne méritait pas de moi un pareil retour, lui qui m'avait créé ce que j'étais dans un rang éminent ; il ne me reprochait aucun de ses bienfaits, son service n'avait rien de rude. Que pouvais-je faire de moins que de lui offrir des louanges, hommage si facile ! que de lui rendre des actions de grâces ? combien elles lui étaient dues ! Cependant toute sa bonté n'a opéré en moi que le mal, n'a produit que la malice. Elevé si haut, j'ai dédaigné la sujétion ; j'ai pensé qu'un degré plus haut je deviendrais le Très-Haut ; que dans un moment j'acquitterais la dette immense d'une reconnaissance éternelle, dette si lourde ; toujours payer, toujours devoir. J'oubliais ce que je recevais toujours de lui ; je ne compris pas qu'un esprit reconnaissant, en devant ne doit pas, mais qu'il paye sans cesse, à la fois endetté et acquitté.

Etait-ce donc là un fardeau ? Oh ! que son puissant destin ne me créa-t-il un ange inférieur ! je serais encore heureux ; une espérance sans bornes n'eût pas fait naître l'ambition. Cependant, pourquoi non ? quelque autre pouvoir aussi grand aurait pu aspirer au trône et m'aurait, malgré mon peu de valeur, entraîné dans son parti. Mais d'autres pouvoirs aussi grands ne sont pas tombés ; ils sont restés inébranlables, armés au dedans et au dehors contre toute tentation. N'avais-tu pas la même volonté libre, et la même force pour résister ? Tu l'avais : qui donc et quoi donc pourrais-tu accuser, si ce n'est le libre amour du Ciel qui agit également envers tous ?

« Qu'il soit donc maudit, cet amour, puisque l'amour ou la haine, pour moi semblables, m'apportent l'éternel malheur ! Non ! sois maudit toi-même, puisque, par ta volonté contraire à celle de Dieu, tu as choisi librement ce dont tu te repens si

justement aujourd'hui !

« Ah ! moi, misérable ! par quel chemin fuir la colère infinie et l'infini désespoir ? Par quelque chemin que je fuie, il aboutit à l'Enfer ; moi-même je suis l'Enfer ; dans l'abîme le plus profond est au dedans de moi un plus profond abîme qui, large ouvert, menace sans cesse de me dévorer ; auprès de ce gouffre l'Enfer où je souffre semble le Ciel.

« Oh ! ralentis tes coups ! n'est-il aucune place laissée au repentir, aucune à la miséricorde ? Aucune, il faut la soumission. Ce mot, l'orgueil et ma crainte de la honte aux yeux des esprits de dessous me l'interdisent ; je les séduisis avec d'autres promesses, avec d'autres assurances que des assurances de soumission, me vantant de subjuguer le Tout-Puissant ! Ah ! malheureux que je suis ! ils savent peu combien chèrement je paye cette jactance si vaine, sous quels tourments intérieurement je gémis, tandis qu'ils m'adorent sur le trône de l'Enfer ! Le plus élevé avec le sceptre et le diadème, je suis tombé le plus bas, seulement supérieur en misères ! telle est la joie que trouve l'ambition.

« Mais supposez qu'il soit possible que je me repente, que j'obtienne par un acte de grâce mon premier état, ah ! la hauteur du rang ferait bientôt renaître la hauteur des pensées : combien serait rétracté vite ce qu'une feinte soumission aurait juré ! L'allégement du mal désavouerait comme nuls et arrachés par la violence des vœux prononcés dans la douleur. Jamais une vraie réconciliation ne peut naître là où les blessures d'une haine mortelle ont pénétré si profondément. Cela ne me conduirait qu'à une pire infidélité et à une chute plus pesante. J'achèterais cher une courte intermission payée d'un double supplice. Il le sait, celui qui me punit ; il est aussi loin de m'accorder la paix que je suis loin de la mendier. Tout espoir exclu, voici qu'au lieu de nous, rejetés, exilés, il a créé l'homme, son nouveau délice, et pour l'homme ce monde. Ainsi, adieu espérance, et avec l'espérance, adieu crainte, adieu remords ! Tout bien est perdu pour moi. Mal, sois mon bien : par toi au moins je tiendrai l'empire divisé entre moi et le roi du Ciel ; par toi je régnerai peut-être surplus d'une moitié

de l’univers, ainsi que l’homme et ce monde nouveau l’apprendront en peu de temps. »

Tandis qu’il parlait de la sorte, chaque passion obscurcissait son visage, trois fois changé par la pâle colère, l’envie et le désespoir ; passions qui défiguraient son visage emprunté, et auraient trahi son déguisement si quelque œil l’eût aperçu ; car les esprits célestes sont toujours exempts de ces honteux désordres. Satan s’en ressouvint bientôt, et couvrit ses perturbations d’un dehors de calme : artisan de fraude, ce fut lui qui le premier pratiqua la fausseté sous une apparence sainte, afin de cacher sa profonde malice renfermée dans la vengeance. Toutefois il n’était pas encore assez exercé dans son art pour tromper Uriel, une fois prévenu : l’œil de cet archange l’avait suivi dans la route qu’il avait prise ; il le vit sur le mont Assyrien plus défiguré qu’il ne pouvait convenir à un esprit bienheureux ; il remarqua ses gestes furieux, sa contenance égarée lorsqu’il se croyait seul, non observé, non aperçu.

Satan poursuit sa route, et approche de la limite d’Eden. Le délicieux Paradis, maintenant plus près, couronne de son vert enclos, comme d’un boulevard champêtre, le sommet aplati d’une solitude escarpée ; les flancs hirsutes de ce désert, hérissés d’un buisson épais, capricieux et sauvage, défendent tout abord. Sur sa cime croissaient à une insurmontable hauteur les plus hautes futaies de cèdres, de pins, de sapins, de palmiers, scène sylvaine ; et comme leurs rangs superposent ombrage sur ombrage, ils forment un théâtre de forêts de l’aspect le plus majestueux. Cependant plus haut encore que leurs cimes montait la muraille verdoyante du Paradis : elle ouvrait à notre premier père une vaste perspective sur les contrées environnantes de son empire.

Et plus haut que cette muraille, qui s’étendait circulairement au-dessous de lui, apparaissait un cercle des arbres les meilleurs et chargés des plus beaux fruits. Les fleurs et les fruits dorés formaient un riche émail de couleurs mêlées : le soleil y imprimait ses rayons avec plus de plaisir que dans un beau nuage du soir, ou dans l’arc humide, lorsque Dieu arrose

la terre.

Ainsi charmant était ce paysage. À mesure que Satan s'en approche, il passe d'un air pur dans un air plus pur, qui inspire au cœur des délices et des joies printanières, capables de chasser toute tristesse, hors celle du désespoir. De douces brises secouant leurs ailes odoriférantes dispensaient des parfums naturels et révélaient les lieux auxquels elles dérobèrent ces dépouilles embaumées. Comme aux matelots qui ont cinglé au delà du cap de Bonne-Espérance et ont déjà passé Mozambique, les vents du nord-est apportent, loin en mer, les parfums du Saba du rivage aromatique de l'Arabie Heureuse : charmés du retard, ces navigateurs ralentissent encore leur course ; et pendant plusieurs lieues, réjoui par la senteur agréable, le vieil Océan sourit ; ainsi ces suaves émanations accueillent l'ennemi qui venait les empoisonner. Il en était plus satisfait que ne le fut Asmodée de la fumée du poisson qui le chassa, quoique amoureux, d'auprès de l'épouse du fils de Tobie ; la vengeance le força de fuir de la Médie jusqu'en Egypte, où il fut fortement enchaîné.

Pensif et avec lenteur, Satan a gravi le flanc de la colline sauvage et escarpée ; mais bientôt il ne trouve plus de route pour aller plus loin, tant les épines entrelacées comme une haie continue, et l'exubérance des buissons, ferment toute issue à l'homme ou à la bête qui prend ce chemin. Le Paradis n'avait qu'une porte, et elle regardait l'orient du côté opposé ; ce que l'archi-félon ayant vu, il dédaigna l'entrée véritable ; par mépris, d'un seul bond léger, il franchit toute l'enceinte de la colline et de la plus haute muraille, et tombe en dedans sur ses pieds.

Comme un loup rôdant, contraint par la faim de chercher les nouvelles traces d'une proie, guette le lieu où les pasteurs ont enfermé leurs troupeaux dans des parcs en sûreté, le soir au milieu des champs, il saute facilement par-dessus les claies, dans la bergerie ; ou comme un voleur âpre à débarrasser de son trésor un riche citadin dont les portes épaisses, barrées et verrouillées, ne redoutent aucun assaut, il grimpe aux fenêtres ou sur les toits : ainsi le premier grand voleur escalade le

bercail de Dieu, ainsi depuis escaladèrent son Église les impurs mercenaires.

Satan s’envola, et sur l’arbre de vie (l’arbre du milieu et l’arbre le plus haut du Paradis) il se posa, semblable à un cormoran. Il n’y regagna pas la véritable vie, mais il y médita la mort de ceux qui vivaient ; il ne pensa point à la vertu de l’arbre qui donne la vie et dont le bon usage eût été le gage de l’immortalité, mais il se servit seulement de cet arbre pour étendre sa vue au loin : tant il est vrai que nul ne connaît, Dieu seul excepté, la juste valeur du bien présent ; mais on pervertit les meilleures choses par le plus lâche abus ou par le plus vil usage.

Au-dessous de lui, avec une nouvelle surprise, dans un étroit espace, il voit renfermée pour les délices des sens de l’homme toute la richesse de la nature, ou plutôt il voit un ciel sur la terre ; car ce bienheureux Paradis était le jardin de Dieu, par lui-même planté à l’orient d’Eden. Eden s’étendait à l’est, depuis Auran jusqu’aux tours royales de la Grande-Séleucie, bâtie par les rois grecs, ou jusqu’au lieu où les fils d’Eden habitèrent longtemps auparavant, en Telassar. Sur ce sol agréable Dieu traça son plus charmant jardin ; il fit sortir de la terre féconde les arbres de la plus noble espèce pour la vue, l’odorat et le goût. Au milieu d’eux était l’arbre de vie, haut, élevé, épanouissant son fruit d’ambroisie d’or végétal. Tout près de la vie, notre mort, l’arbre de la science, croissait ; science du bien, achetée cher par la connaissance du mal.

Au midi, à travers Eden, passait un large fleuve ; il ne changeait point de cours, mais sous la montagne raboteuse il se perdait engouffré : Dieu avait jeté cette montagne comme le sol de son jardin, élevé sur le rapide courant. L’onde, à travers les veines de la terre poreuse qui l’attirait en haut par une douce soif, jaillissait fraîche fontaine et arrosait le jardin d’une multitude de ruisseaux. De là, ces ruisseaux réunis tombaient d’une clairière escarpée et rencontraient au-dessous le fleuve qui ressortait de son obscur passage : alors divisé en quatre branches principales, il prenait des routes diverses, errant par des pays et des royaumes fameux, dont il

est inutile ici de parler.

Disons plutôt, si l’art le peut dire, comment de cette fontaine de saphir les ruisseaux tortueux roulent sur des perles orientales et des sables d’or ; comment en sinueuses erreurs sous les ombrages abaissés ils épandent le nectar, visitent chaque plante et nourrissent des fleurs dignes du Paradis. Un art raffiné n’a point rangé ces fleurs en couches ou en bouquets curieux ; mais la nature libérale les a versées avec profusion sur la colline, dans le vallon, dans la plaine, là où le soleil du matin échauffe d’abord la campagne ouverte, et là où le feuillage impénétrable rembrunit à midi les bosquets.

Tel était ce lieu : asile heureux et champêtre d’un aspect varié : bosquets dont les arbres riches pleurent des larmes de baumes et de gommes parfumées ; bocage dont le fruit, d’une écorce d’or poli, se suspend aimable ; fables vraies de l’Hespérie d’un goût délicieux, si elles sont vraies, c’est seulement ici. Entre ces bosquets sont interposés des clairières, des pelouses rases, des troupeaux paissant l’herbe tendre ; ou bien des monticules plantés de palmiers s’élèvent ; le giron fleuri de quelque vallon arrosé déploie ses trésors ; fleurs de toutes couleurs, et la rose sans épines.

D’un autre côté sont des antres et des grottes ombragées qui servent de fraîches retraites ; la vigne, les enveloppant de son manteau, étale ses grappes de pourpre et rampe élégamment opulente. En même temps des eaux sonores tombent de la déclivité des collines ; elles se dispersent, ou dans un lac qui étend son miroir de cristal à un rivage dentelé et couronné de myrtes elles unissent leur cours. Les oiseaux s’appliquent à leur chœur ; des brises, de printanières brises, soudant les parfums des champs et des bocages, accordent à l’unisson les feuilles tremblantes, tandis que l’universel Pan, dansant avec les Grâces et les Heures, conduit un printemps éternel. Ni la charmante campagne d’Enna, où Proserpine cueillant des fleurs, elle-même fleur plus belle, fut cueillie par le sombre Pluton (Cérès, dans sa peine, la chercha par toute la terre), ni l’agréable bois de Daphné près l’Oronte, ni la source inspirée de Castalie, ne peuvent se comparer au paradis

d’Eden ; encore moins l’île de Nisée, qu’entoure le fleuve Triton, où le vieux Cham (appelé Ammon par les Gentils, et Jupiter Libyen) cacha Amalthée et son fils florissant, le jeune Bacchus, loin des yeux de sa marâtre. Le mont Amar, où les rois d’Abyssinie gardent leur enfants, (quoique supposé par quelques-uns le véritable Paradis), ce mont, sous la ligne éthiopique, près de la source du Nil, entouré d’un roc brillant, que l’on met tout un jour à monter, est loin d’approcher du jardin d’Assyrie, où l’ennemi vit sans plaisir tous ces plaisirs, toutes les créatures vivantes, nouvelles et étranges à la vue.

Deux d’entre elles, d’une forme bien plus noble, d’une stature droite et élevée, droite comme celle des Dieux, vêtues de leur dignité native dans une majesté nue, paraissaient les seigneurs de tout et semblaient dignes de l’être. Dans leurs regards divins brillait l’image de leur glorieux auteur, avec la raison, la sagesse, la sainteté sévère et pure, sévère, mais placée dans cette véritable liberté filiale qui fait la véritable autorité dans les hommes. Ces deux créatures ne sont pas égales, de même que leurs sexes ne sont pas pareils : lui formé pour la contemplation et le courage, elle pour la mollesse et la grâce séduisante ; lui pour Dieu seulement, elle pour Dieu en lui. Le beau et large front de l’homme et son œil sublime annoncent la suprême puissance ; ses cheveux d’hyacinthe, partagés sur le devant, pendent en grappes d’une manière mâle, mais non au-dessous de ses fortes épaules. La femme porte comme un voile sa chevelure d’or, qui descend éparse et sans ornement jusqu’à sa fine ceinture, se rouie en capricieux anneaux, comme la vigne replie ses attaches : symbole de dépendance, mais d’une dépendance demandée avec une douce autorité, par la femme accordée, par l’homme mieux reçue ; accordée une soumission contenue, un décent orgueil, une tendre résistance, un amoureux délai. Aucune partie mystérieuse de leur corps n’était alors cachée ; alors la honte coupable n’existait point : honte déshonnête des ouvrages de la nature, honneur déshonorable, enfant du péché, combien avez-vous troublé la race humaine avec des apparences, de pures apparences de pureté ! Vous avez banni

de la vie de l’homme sa plus heureuse vie, la simplicité et l’innocence sans tache !

Ainsi passait le couple nu ; il n’évitait ni la vue de Dieu ni des anges, car il ne songeait point au mal : ainsi passait, en se tenant par la main, le plus beau couple qui depuis s’unit jamais dans les embrassements de l’amour : Adam, le meilleur des hommes, furent ses fils ; Eve, la plus belle des femmes, qui naquirent ses filles.

Sous un bouquet d’ombrage, qui murmure doucement sur un gazon vert, ils s’assirent au bord d’une limpide fontaine. Ils ne s’étaient fatigués au labeur de leur niant jardinage qu’autant qu’il le fallait pour rendre le frais zéphyr plus agréable, le repos plus paisible, la soif et la faim plus salutaires. Ils cueillirent les fruits de leur repas du soir ; fruits délectables, que leur cédaient les branches complaisantes, tandis qu’ils reposaient inclinés sur le mol duvet d’une couche damassée de fleurs. Ils suçaient des pulpes savoureuses, et à mesure qu’ils avaient soif, ils buvaient dans l’écorce des fruits l’eau débordante.

À ce festin ne manquaient ni les doux propos, ni les tendres rires, ni les jeunes caresses naturelles à des époux si beaux, enchaînés par l’heureux lien nuptial, et qui étaient seuls. Autour d’eux folâtraient les animaux de la terre, depuis devenus sauvages, et que l’on chasse dans les bois ou dans les déserts, dans les forêts ou dans les cavernes. Le lion en jouant se cabrait, et dans ses griffes berçait le chevreau ; les ours, les tigres, les léopards, les panthères gambadaient devant eux ; l’informe éléphant, pour les amuser, employait toute sa puissance et contournait sa trompe flexible ; le serpent rusé, s’insinuant tout auprès, entrelaçait en nœud gordien sa queue repliée, et donnait de sa fatale astuce une preuve non comprise. D’autre animaux, couchés sur le gazon et rassasiés de pâture, regardaient au hasard ou ruminaient à moitié endormis. Le soleil baissé hâtait sa carrière, inclinée vers les îles de l’Océan, et dans l’échelle ascendante du ciel les étoiles, qui introduisent la nuit, se levaient. Le triste Satan, encore dans l’étonnement où il avait été d’abord, put à peine

recouvrer sa parole faillie :

« O Enfer ! qu’est-ce que mes yeux voient avec douleur ? À notre place et si haut dans le bonheur sont élevées des créatures d’une autre substance, nées de la terre peut-être et non purs esprits, cependant pou inférieures aux brillants esprits célestes. Mes pensées s’attachent à elles avec surprise ; je pourrais les aimer, tant la divine ressemblance éclate vivement en elles, et tant la main qui les pétrit a répandu de grâces sur leur forme ! Ah ! couple charmant, vous ne vous doutez guère combien votre changement approche ; toutes vos délices vont s’évanouir et vous livrer au malheur ; malheur d’autant plus grand que vous goûtez maintenant plus de joie ! Couple heureux, mais trop mal gardé pour continuer longtemps d’être si heureux : ce séjour élevé, votre ciel, est mal fortifié pour un ciel, et pour forclore un ennemi tel que celui qui maintenant y est entré : non que je sois votre ennemi décidé ; je pourrais avoir pitié de vous ainsi abandonnés, bien que de moi on n’ait pas eu pitié.

« Je cherche à contracter avec vous une alliance, une amitié mutuelle, si étroite, si resserrée, qu’à l’avenir j’habite avec vous, ou que vous habitiez avec moi. Ma demeure ne plaira peut-être pas à vos sens autant que ce beau Paradis ; cependant, telle qu’elle est, acceptez-la ; c’est l’ouvrage de votre Créateur : il me donna ce qu’à mon tour libéralement je donne : l’Enfer, pour vous recevoir tous les deux, ouvrira ses plus larges portes, et enverra au-devant de vous tous ses rois. Là, vous aurez la place que vous n’auriez pas dans ces enceintes étroites, pour loger votre nombreuse postérité. Si le lieu n’est pas meilleur, remerciez celui qui m’oblige, malgré ma répugnance, à me venger sur vous, qui ne m’avez fait aucun tort, de lui qui m’outragea. Et quand je m’attendrirais à votre inoffensive innocence (comme je le fais), une juste raison publique, l’honneur, l’empire que ma vengeance agrandira par la conquête de ce nouveau monde, me contraindraient à présent de faire ce que sans cela j’abhorrais, tout damné que je suis. »

Ainsi s’exprima l’ennemi, et par la nécessité, (prétexte des

tyrans) excusa son projet diabolique.

De sa haute station sur le grand arbre, il s’abattit parmi le troupeau folâtre des quadrupèdes : lui-même devenu tantôt l’un d’entre eux, tantôt l’autre, selon que leur forme sert mieux son dessein. Il voit de plus près sa proie ; il épie, sans être découvert, ce qu’il peut apprendre encore de l’état des deux époux par leurs paroles ou par leurs actions. Il marche autour d’eux, lion à l’œil étincelant ; il les suit comme un tigre, lequel a découvert par hasard deux jolis faons, jouant à la lisière d’une forêt : la bête cruelle se rase, se relève, change souvent la couche de son guet ; comme un ennemi il choisit le terrain d’où s’élançant il puisse saisir plus sûrement les deux jeunes faons, chacun dans une de ses griffes. Adam, le premier des hommes, adressant ce discours à Eve, la première des femmes, rendit Satan tout oreille pour entendre couler les paroles d’une langue nouvelle :

« Unique compagne qui seule partages avec moi tous ces plaisirs, et qui m’es plus chère que tout, il faut que le pouvoir qui nous a faits, et qui a fait pour nous ce vaste monde, soit infiniment bon, et qu’il soit aussi généreux qu’il est bon, et aussi libre dans sa bonté qu’il est infini. Il nous a tirés de la poussière et placés ici dans toute cette félicité, nous qui n’avons rien mérité de sa main, et qui ne pouvons rien faire dont il ait besoin : il n’exige autre chose de nous que ce seul devoir, que cette facile obligation ; de tous les arbres du Paradis qui portent des fruits variés et délicieux, nous ne nous interdirons que l’arbre de science, planté près de l’arbre de vie ; si près de la vie croît la mort ! Qu’est-ce que la mort ? quelque chose de terrible sans doute, car, tu le sais, Dieu a prononcé que goûter à l’arbre de science c’est la mort. Voilà la seule marque d’obéissance qui nous soit imposée, parmi tant de marques de pouvoir et d’empire à nous conférées, et après que la domination nous a été donnée sur toutes les autres créatures qui possèdent la terre, l’air et la mer. Ne trouvons donc pas rude une légère prohibition, nous qui avons d’ailleurs le libre et ample usage de toutes choses et le choix illimité de tous les plaisirs. Mais louons Dieu à jamais ; glorifions sa

bonté ; continuons, dans notre tâche délicieuse, à élaguer ces plantes croissantes, à cultiver ces fleurs ; tâche qui, fût-elle fatigante, serait douce avec toi. »

Eve lui répondit :

« O toi, pour qui et de qui j'ai été formée, chair de ta chair, et sans qui mon être est sans but, ô mon guide et mon chef, ce que tu as dit est juste et raisonnable. Nous devons en vérité à notre Créateur des louanges et des actions de grâce journalières : moi principalement, qui jouis de la plus heureuse part en te possédant, toi supérieur par tant d'imparités, et qui ne peux trouver un compagnon semblable à toi.

« Souvent je me rappelle ce jour où je m'éveillai du sommeil pour la première fois ; je me trouvai posée à l'ombre sur des fleurs, ne sachant, étonnée, ce que j'étais, où j'étais, d'où et comment j'avais été portée là. Non loin de ce lieu, le son murmurant des eaux sortait d'une grotte, et les eaux se déployaient en nappe liquide : alors elles demeuraient tranquilles et pures comme l'étendue du ciel. J'allai là avec une pensée sans expérience ; je me couchai sur le bord verdoyant, pour regarder dans le lac uni et clair qui me semblait un autre firmament. Comme je me baissais pour regarder, juste à l'opposé une forme apparut dans le cristal de l'eau, se penchant pour me regarder : je tressaillis en arrière ; elle tressaillit en arrière charmée, je revins bientôt ; charmée, elle revint aussitôt avec des regards de sympathie et d'amour. Mes yeux seraient encore attachés sur cette image, je m'y serais consumée d'un vain désir, si une voix ne m'eût ainsi avertie :

« Ce que tu vois, belle créature, ce que tu vois là est toi-même : avec toi cet objet vient et s'en va ; mais suis-moi : je te conduirai là ou ce n'est point une ombre qui attend ta venue et tes doux embrassements. Celui dont tu es l'image, tu en jouiras inséparablement. Tu lui donneras une multitude d'enfants semblables à toi-même, et tu seras appelée la Mère du genre humain.

« Que pouvais-je faire, sinon suivre invisiblement conduite ? Je t'entrevis grand et beau, en vérité, sous un platane, et cependant tu me semblas moins beau, d'une grâce moins

attrayante, d’une douceur moins aimable que cette molle image des eaux. Je retourne sur mes pas, tu me suis et tu t’écries :

« Reviens, belle Eve ! qui fuis-tu ? De celui que tu fais tu es née ; tu es sa chair, ses os. Pour te donner l’être, je t’ai prêté, de mon propre côté, du plus près de mon cœur, la substance et la vie, afin que tu sois à jamais à mon côté, consolation inséparable et chérie. Partie de mon âme, je te cherche ! je réclame mon autre moitié. » De ta douce main tu saisis la mienne ; je cédai, et depuis ce moment j’ai vu combien la beauté est surpassée par une grâce mâle et par la sagesse, qui seule est vraiment belle. »

Ainsi parla notre commune mère, et avec des regards pleins d’un charme conjugal non repoussé, dans un tendre abandon, elle s’appuie embrassant à demi notre premier père ; la moitié de son sein gonflé et nu, caché sous l’or flottant de ses tresses éparses, vient rencontrer le sein de son époux. Lui, ravi de sa beauté et de ses charmes soumis, Adam sourit d’un amour supérieur, comme Jupiter sourit à Junon lorsqu’il féconde les nuages qui répandent les fleurs de mai ; Adam presse d’un baiser pur les lèvres de la mère des hommes. Le Démon détourne la tête d’envie, toutefois d’un œil méchant et jaloux il les regarde de côté, et se plaint ainsi à lui-même :

« Vue odieuse, spectacle torturant ! Ainsi ces deux êtres emparadisés dans les bras l’un de l’autre, se formant un plus heureux Eden, posséderont leur pleine mesure de bonheur sur bonheur, tandis que moi je suis jeté à l’Enfer, où ne sont ni joie ni amour, mais où brûle un violent désir (de nos tourments, tourment qui n’est pas le moindre), désir qui, n’étant jamais satisfait, se consume dans le supplice de la passion.

« Mais que je n’oublie pas ce que j’ai appris de leur propre bouche ; il paraît que tout ne leur appartient pas : un arbre fatal s’élève ici et appelé l’arbre de la science ; il leur est défendu d’y goûter. La science détendue ! cela est suspect, déraisonnable. Pourquoi leur maître leur envierait-il la science ? Est-ce un crime de connaître ? Est-ce la mort ? Existent-ils seulement par ignorance ? Est-ce là leur état

fortuné, preuve de leur obéissance et de leur foi ? Quel heureux fondement posé pour y bâtir leur ruine ! Par là j'exciterai dans leur esprit un plus grand désir de savoir et de rejeter un commandement envieux, inventé dans le dessein de tenir abaissés ceux que la science élèverait à la hauteur des dieux : aspirant à devenir tels, ils goûtent et meurent ! Quoi de plus vraisemblable ? Mais d'abord, avec de minutieuses recherches, marchons autour de ce jardin, et ne laissons aucun recoin sans l'avoir examiné. Le hasard, mais le hasard seul, peut me conduire là où je rencontrerai quelque esprit du ciel, errant au bord d'une fontaine ou retiré dans l'épaisseur de l'ombre ; j'apprendrai de lui ce que j'ai encore à apprendre. Vivez, tandis que vous le pouvez encore, couple heureux encore ! jouissez, jusqu'à ce que je revienne, de ces courts plaisirs ; de longs malheurs vont les suivre. »

Ainsi disant il tourne dédaigneusement ailleurs ses pas superbes, mais avec une circonspection artificieuse, et il commença sa recherche à travers les bois et les plaines, sur les collines et dans les vallées.

Cependant aux extrémités de l'Occident, où le ciel rencontre l'Océan et la terre, le soleil couchant descendait avec lenteur, et frappait horizontalement de ses rayons la porte orientale du Paradis. C'était un roc d'albâtre montant jusqu'aux nues, et que l'on découvrait de loin. Un sentier tortueux, accessible du côté de la terre, menait à une entrée élevée ; le reste était un pic escarpé qui surplombait en s'élevant, et qu'on ne pouvait gravir.

Entre les deux piliers du roc se tenait assis Gabriel, chef des gardes angéliques ; il attendait la nuit. Autour de lui s'exerçait à des jeux héroïques la jeunesse du ciel désarmée ; mais près d'elle des armures divines, des cuirasses, des boucliers, des casques et des lances, suspendues en faisceaux, brillaient du feu du diamant et de l'or.

Là descendit Uriel, glissant à travers le soir sur un rayon du soleil, rapide comme une étoile qui tombe en automne à travers la nuit, lorsque des vapeurs enflammées sillonnent l'air ; elle apprend au marinier de quel point de la boussole il

se doit garder des vents impétueux. Uriel adresse à Gabriel ces paroles hâtées :

« Gabriel, ton rang t'a fait obtenir pour ta part l'emploi de veiller avec exactitude à ce qu'aucune chose nuisible ne puisse approcher ou entrer dans cet heureux séjour. Aujourd'hui, vers le haut du midi, est venu à ma sphère un esprit désireux, en apparence, de connaître un plus grand nombre des ouvrages du Tout-Puissant, et surtout l'homme, la dernière image de Dieu. Je lui ai tracé sa route toute rapide, et j'ai remarqué sa démarche aérienne. Mais sur la montagne qui s'élève au nord d'Eden, et où il s'est d'abord arrêté, j'ai bientôt découvert ses regards étrangers au ciel, obscurcis par de mauvaises passions. Je l'ai encore suivi des yeux, mais je l'ai perdu de vue sous l'ombrage. Quelqu'un de la troupe bannie, je le crains, s'est aventuré hors de l'abîme pour élever de nouveaux troubles : ton soin est de le trouver. »

Le guerrier ailé lui répondit :

« Uriel, il n'est pas étonnant qu'assis dans le cercle brillant du soleil ta vue parfaite s'étende au loin et au large. À cette porte personne ne passe, la Vigilance ici placée, personne qui ne soit bien connu comme venant du ciel : depuis l'heure du midi, aucune créature du ciel ne s'est présentée : si un esprit d'une autre espèce a franchi pour quelque projet ces limites de la terre, il est difficile, tu le sais, d'arrêter une substance spirituelle par une barrière matérielle ; mais si dans l'enceinte de ces promenades s'est glissé un de ceux que tu dis, sous quelque forme qu'il se soit caché, je le saurai demain au lever du jour. »

Ainsi le promit Gabriel, et Uriel retourna à son poste sur ce même rayon lumineux dont la pointe, maintenant élevée, le porte obliquement en bas au soleil tombé au-dessous des Açores ; soit que le premier orbe, incroyablement rapide, eût roulé jusque là dans sa révolution diurne ; soit que la terre moins vite, par une fuite plus courte vers l'est, eût laissé là le soleil, peignant de reflets de pourpre et d'or les nuages qui sur son trône occidental lui font cortège.

Maintenant le soir s'avançait tranquille, et le crépuscule

grisâtre avait revêtu tous les objets de sa grave livrée ; le silence l'accompagnait, les animaux et les oiseaux étaient retirés, ceux-là à leur couche herbeuse, ceux-ci dans leur nid. Le rossignol seul veillait ; toute la nuit il chanta sa complainte amoureuse le silence était ravi.

Bientôt le firmament étincela de vivants saphirs. Hespérus, qui conduisait la milice étoilée, marcha le plus brillant, jusqu'à ce que la lune, se levant dans une majesté nuageuse, reine manifeste, dévoila sa lumière de perle et jeta son manteau d'argent sur l'ombre.

Adam s'adressant à Eve :

« Belle compagne, l'heure de la nuit et toutes choses allées au repos nous invitent à un repos semblable. Dieu a rendu le travail et le repos, comme le jour et la nuit, alternatifs pour l'homme : la rosée du sommeil, tombant à propos avec sa douce et assoupissante pesanteur, abaisse nos paupières. Les autres créatures tout le long du jour errent oisives, non employées, et ont moins besoin de repos : l'homme a son ouvrage quotidien assigné de corps ou d'esprit, ce qui déclare sa dignité et l'attention que le Ciel donne à toutes ses voies. Les animaux, au contraire, rôdent à l'aventure désœuvrés, et Dieu ne tient pas compte de ce qu'ils font. Demain, avant que le frais matin annonce dans l'orient la première approche de la lumière, il faudra nous lever et retourner à nos agréables travaux. Nous avons à émonder là-bas ces berceaux fleuris, ces allées vertes, notre promenade à midi, qu'embarrasse l'excès des rameaux : ils se rient de notre insuffisante culture, et demanderaient plus de mains que les nôtres pour élaguer leur folle croissance. Ces fleurs aussi, et ces gommes qui tombent, restent à terre, raboteuses et désagréables à la vue ; elles veulent être enlevées, si nous désirons marcher à l'aise ; maintenant, selon la volonté de la nature, la nuit nous commande le repos. »

Eve, ornée d'une parfaite beauté, lui répondit :

« Mon auteur et mon souverain, tu commandes, j'obéis : ainsi Dieu l'ordonne ; Dieu est ta loi, tu es la mienne. N'en savoir pas davantage est la gloire de la femme et sa plus

heureuse science. En causant avec toi j’oublie le temps ; les heures et leurs changements également me plaisent. Doux est le souffle du matin, doux le lever du matin avec le charme des oiseaux matineux ; agréable est le soleil lorsque dans ce délicieux jardin il déploie ses premiers rayons sur l’herbe, l’arbre, le fruit, et la fleur brillante de rosée ; parfumée est la terre fertile après de molles ondées ; charmant est le venir d’un soir paisible et gracieux ; charmante la nuit silencieuse avec son oiseau solennel, et cette lune si belle et ces perles du Ciel qui forment sa cour étoilée : mais ni le souffle du matin quand il monte avec le charme des oiseaux matineux, ni le soleil levant sur ce délicieux jardin, ni l’herbe, ni le fruit, ni la fleur qui brille de rosée, ni le parfum après une ondée, ni le soir paisible et gracieux, ni la nuit silencieuse avec son oiseau solennel, ni la promenade aux rayons de la lune ou à la tremblante lumière de l’étoile, n’ont de douceur sans toi.

« Mais pourquoi ces étoiles brillent-elles la nuit entière ? Pour qui ce glorieux spectacle, quand le sommeil a fermé tous les yeux ? »

Notre commun ancêtre répliqua :

« Fille de Dieu et de l’homme, Eve accomplie, ces astres ont leur course à finir, autour de la terre, du soir au lendemain de contrée en contrée, afin de dispenser la lumière préparée pour des nations qui ne sont pas nées encore, ils se couchent et se lèvent, car il serait à craindre que des ténèbres totales regagnassent pendant la nuit leur antique possession, et qu’elles éteignissent la vie dans la nature et en toutes choses. Non seulement ces feux modérés éclairent, mais par une chaleur amie, de diverse influence, ils fomentent, échauffent, tempèrent, nourrissent, ou bien ils communiquent une partie de leur vertu stellaire à toutes les espèces d’êtres qui croissent sur la terre, et les rendent plus aptes à recevoir la perfection du plus puissant rayon du soleil. Ces astres, quoique non aperçus dans la profondeur de la nuit, ne brillent donc pas en vain. Ne pense pas que s’il n’était point d’homme le ciel manquât de spectateurs, et Dieu de louanges : des millions de créatures spirituelles marchent invisibles dans le monde,

quand nous veillons et quand nous dormons ; par des cantiques sans fin, elles louent les ouvrages du Très-Haut qu'elles contemplent jour et nuit. Que de fois sur la pente d'une colline a écho, ou dans un bosquet, n'avons-nous pas entendu des voix célestes à minuit (seules ou se répondant les unes les autres) chanter le grand Créateur ? Souvent en troupes quand ils sont de veilles, ou pendant leurs rondes nocturnes, au son d'instruments divinement touchés, les anges joignent leurs chants en pleine harmonie : ces chants divisent la nuit et élèvent nos pensées vers le ciel. »

Ils parlent ainsi, et main en main ils entrent solitaires sous leur fortuné berceau : c'était un lieu choisi par le Planteur souverain, quand il forma toutes choses pour l'usage délicieux de l'homme. La voûte de l'épais couvert était un ombrage entrelacé de laurier et de myrte, et ce qui croissait plus haut était d'un feuillage aromatique et ferme. De l'un et l'autre côté l'acanthe et des buissons odorants et touffus élevaient un mur de verdure ; de belles fleurs, l'iris de toutes les nuances, les roses et le jasmin, dressaient leurs tiges épanouies et formaient une mosaïque. Sous les pieds la violette, le safran, l'hyacinthe, en riche marqueterie brodaient la terre, plus colorée qu'une pierre du plus coûteux dessin.

Aucune autre créature, quadrupède, oiseau, insecte ou reptile, n'osait entrer en ce lieu ; tel était leur respect pour l'homme. Jamais, même dans les fictions de la fable, sous un berceau ombragé, plus sacré et plus écarté, jamais Pan ou Sylvain ne dormirent, Nymphe ni Faune n'habitèrent. Là, dans un réduit fermé avec des fleurs, des guirlandes et des herbes d'une suave odeur, Eve épousée embellit pour la première fois sa couche nuptiale, et les chœurs célestes chantèrent l'épithalame. Ce jour-là l'ange de l'hymen amena Eve à notre Père dans sa beauté nue, plus ornée, plus charmante que Pandore, que les dieux dotèrent de tous leurs dons (oh ! trop semblable à elle par le triste événement), alors que, conduite par Hermès au fils imprudent de Japhet, elle enlaça l'espèce humaine dans ses beaux regards, afin de venger Jupiter de celui qui avait dérobé le feu authentique.

Ainsi arrivés à leur berceau ombragé, Eve et Adam tous deux s’arrêtèrent, tous deux se retournèrent, et sous le ciel ouvert ils adorèrent le Dieu qui fit à la fois le ciel, l’air, la terre, le ciel qu’ils voyaient, le globe resplendissant de la lune, et le pôle étoilé.

« Tu as aussi fait la nuit, Créateur tout-puissant ! et tu as fait le jour que nous avons employé et fini dans notre travail prescrit, heureux de notre assistance mutuelle, et de notre mutuel amour, couronne de toute cette félicité ordonnée par toi ! Et tu as fait ce lieu délicieux, trop vaste pour nous, où l’abondance manque de partageants et tombe sur le sol non moissonnée. Mais tu nous as promis une race issue de nous qui remplira la terre, qui glorifiera avec nous ta bonté infinie, et quand nous nous éveillons, et quand nous cherchons, comme à cette heure, le sommeil, ton présent. »

Ils dirent ainsi unanimes, n’observant d’autres rites qu’une adoration pure, que Dieu aime le mieux. Ils entrèrent en se tenant par la main dans l’endroit le plus secret de leur berceau ; et n’ayant point la peine de se débarrasser de ces incommodes déguisements que nous portons, ils se couchèrent l’un près de l’autre. Adam ne se détourna pas, je pense, de sa belle épouse, ni Eve ne refusa pas les rites mystérieux de l’amour conjugal, malgré tout ce que disent austèrement les hypocrites de la pureté du Paradis, de l’innocence, diffamant comme impur ce que Dieu déclare pur, ce qu’il commande à quelques-uns, ce qu’il permet à tous. Notre Créateur ordonna de multiplier qui ordonne de s’abstenir, si ce n’est notre destructeur, l’ennemi de Dieu et de l’homme ?

Salut, amour conjugal, mystérieuse loi, véritable source de l’humaine postérité, seule propriété dans le Paradis, où tous les autres biens étaient en commun ! Par toi l’ardeur adultère fut chassée des hommes et reléguée parmi le troupeau des bêtes ; par toi, fondées sur la raison loyale, juste et pure, les relations chéries et toutes les charités du père, du fils et du frère, furent connues pour la première fois. Loin de moi d’écrire que tu sois un péché ou une honte, ou de penser que tu ne

conviennes pas au lieu le plus sacré, toi, source perpétuelle des douceurs domestiques, toi, dont le lit a été déclaré chaste et insouillé pour le présent et pour le passé, et dans lequel sont entrés les saints et les patriarches. Ici l'amour emploie ses flèches dorées, ici il allume son flambeau durable et agite ses ailes de pourpre ; ici il règne et se délecte. Il n'est point dans le sourire acheté des prostituées sans passion, sans joies et que rien ne rend chères ; il n'est point dans des jouissances passagères, ni parmi les favorites de cour, ni dans une danse mêlée, ni sous le masque lascif, ni dans le bal de minuit, ni dans la sérénade que chante un amant affamé à sa fière beauté, qu'il ferait mieux de quitter avec dédain. Bercés par les rossignols, Adam et Eve dormaient en se tenant embrassés ; sur leurs membres nus le dôme fleuri faisait pleuvoir des roses, dont le matin réparait la perte. Dors, couple béni ! Oh ! toujours plus heureux si tu ne cherches pas un plus heureux état, et si tu sais ne pas savoir davantage !

Déjà la nuit de son cône ténébreux avait mesuré la moitié de sa course vers le plus haut de cette vaste voûte sublunaire ; et les chérubins, sortant de leurs portes d'ivoire à l'heure accoutumée, étaient armés pour leurs veilles nocturnes, dans une tenue de guerre, lorsque Gabriel dit à celui qui approchait le plus de son pouvoir :

« Uzziel, prends la moitié de ces guerriers, et côtoie le midi avec la plus stricte surveillance ; l'autre moitié tournera au nord : notre ronde se rencontrera à l'ouest. »

Ils se divisent comme la flamme, la moitié tournant sur le bouclier, l'autre sur la lance. Gabriel appelle deux esprits adroits et forts qui se tenaient près de lui, et il leur donne cet ordre :

« Ithuriel et Zéphon, de toute la vitesse de vos ailes, parcourez ce jardin ; ne laissez aucun coin sans l'avoir visité, mais surtout l'endroit où habitent ces deux belles créatures qui dorment peut-être à présent, se croyant à l'abri du mal. Ce soir, vers le déclin du soleil, quelqu'un est arrivé ; il dit d'un infernal esprit lequel a été vu dirigeant sa marche vers ce lieu (qui l'aurait pu penser ?), échappé des barrières de l'Enfer et à

mauvais dessein sans doute : en quelque endroit que vous le rencontriez, saisissez-le et amenez-le ici. »

En parlant de la sorte il marchait à la tête de ses files radieuses qui éclipsaient la lune. Ithuriel et Zéphon vont droit au berceau, à la découverte de celui qu'ils cherchaient. Là ils le trouvèrent tapi comme un crapaud, tout près de l'oreille d'Eve, essayant par son art diabolique d'atteindre les organes de son imagination et de forger avec eux des illusions à son gré, de fantômes et songes ; ou bien en soufflant son venin il tâchait d'infecter les esprits vitaux qui s'élèvent du pur sang, comme de douces haleines s'élèvent d'une rivière pure : de là du moins pourraient naître ces pensées déréglées et mécontentes, ces vaines espérances, ces projets vains, ces désirs désordonnés, enflés d'opinions hautaines qui engendrent l'orgueil.

Tandis qu'il était ainsi appliqué, Ithuriel le touche légèrement de sa lance, car aucune imposture ne peut endurer le contact d'une trempe céleste, et elle retourne de force à sa forme naturelle. Découvert et surpris, Satan tressaille : comme quand une étincelle tombe sur un amas de poudre nitreuse préparée pour le tonneau, afin d'approvisionner un magasin sur un bruit de guerre ; le grain noir, disperse par une soudaine explosion, embrase l'air : de même éclata dans sa propre forme l'ennemi. Les deux beaux anges reculèrent d'un pas, à demi étonnés de voir si subitement le terrible monarque. Cependant, non émus de frayeur, ils l'accostent bientôt :

« Lequel es-tu de ces esprits rebelles adjugés à l'Enfer ? Viens-tu, échappé de ta prison ? Et pourquoi, transformé, te tiens-tu comme un ennemi en embuscade, veillant ici au chevet de ceux qui dorment ? »

« Vous ne me connaissez donc pas, reprit Satan, plein de dédain ; vous ne me connaissez pas, moi ? Vous m'avez pourtant connu autrefois, non votre camarade, mais assis où vous n'osiez prendre l'essor de pas me connaître, c'est vous avouer vous-mêmes inconnus, et les plus infimes de votre bande. Ou, si vous me connaissez, pourquoi m'interroger et commencer d'une manière superflue votre mission, qui finira

d’une manière aussi vaine ? »

Zéphon lui rendit mépris pour mépris :

« Ne crois pas, esprit révolté, que ta forme restée la même, ou que ta splendeur non diminuée, doivent être connues, comme lorsque tu te tenais dans le Ciel droit et pur. Cette gloire, quand tu cessas d’être bon, se sépara de toi. Tu ressembles à présent à ton péché et à la demeure obscure et souillée de ta condamnation. Mais viens ; car il faudra, sois-en sûr, que tu rendes compte à celui qui nous envoie et dont la charge est de conserver ce lieu inviolable et de préserver ceux-ci de tout mal. »

Ainsi parla le chérubin : sa grave réprimande, sévère dans une beauté pleine de jeunesse, lui donnait une grâce invincible. Le Démon resta confus ; il sentait combien la droiture est imposante, et il voyait combien dans sa forme la vertu est aimable ; il le voyait, et gémissait de l’avoir perdue, mais surtout de trouver qu’on s’était aperçu de l’altération sensible de son éclat. Toutefois il paraissait encore intrépide.

« Si je dois combattre, dit-il, que ce soit le chef contre le chef, contre celui qui envoie, non contre celui qui est envoyé, ou contre tous à la fois : plus de gloire sera gagnée, ou moins perdue. »

« Ta frayeur, dit le hardi Zéphon, nous épargnera l’épreuve de ce que le moindre d’entre nous peut faire seul contre toi, méchant et par conséquent faible. »

L’ennemi ne répliqua point, étouffant de rage ; mais, comme un orgueilleux coursier dans ses freins, il marche la tête haute, rongeant son mors de fer : combattre ou fuir lui parut inutile ; une crainte d’en haut avait dompté son cœur, non autrement étonné. Maintenant ils approchaient du point occidental où les gardes de demi-ronde s’étaient tout juste rencontrés, et réunis ils formaient un escadron attendant le prochain ordre. Gabriel, leur chef, placé sur le front, leur crie :

« Amis, j’entends le bruit d’un pied agile qui se hâte par ce chemin, et à une lueur je discerne maintenant Ithuriel et Zéphon à travers l’ombre. Avec eux s’avance un troisième personnage d’un port de roi, mais d’une splendeur pâle et

fanée : à sa démarche, et à sa farouche contenance, il paraît être le prince de l'Enfer, qui probablement ne partira pas d'ici sans conteste : demeurez fermes, car son regard se couvre et nous défie. »

À peine a-t-il fini de parler, qu'Ithuriel et Zéphon le joignent, lui racontent brièvement qui ils amènent, où ils l'ont trouvé, comment occupé, sous quelle forme et dans quelle posture il était couché.

Gabriel parla de la sorte avec un regard sévère :

« Pourquoi, Satan, as-tu franchi les limites prescrites à tes révoltes ? Pourquoi viens-tu troubler dans leur emploi ceux qui ne veulent pas se révolter à ton exemple ? Mais ils ont le pouvoir et le droit de te questionner sur ton entrée audacieuse dans ce lieu, où tu t'occupais, à ce qu'il semble, à violer le sommeil et à inquiéter ceux dont Dieu a placé la demeure ici dans la félicité. »

Satan répondit avec un sourcil méprisant :

« Gabriel, tu avais dans le Ciel la réputation d'être sage, et je te tenais pour tel ; mais la question que tu me fais me met en doute. Qu'il vive en Enfer, celui qui aime son supplice ! Qui ne voudrait, s'il en trouvait le moyen, s'échapper de l'Enfer, quoiqu'il y soit condamné ? Toi-même tu le voudrais sans doute ; tu t'aventurerais hardiment vers le lieu, quel qu'il fût, le plus éloigné de la douleur, où tu pusses espérer changer la peine en plaisir et remplacer le plus tôt possible la souffrance par la joie : c'est ce que j'ai cherché dans ce lieu. Ce ne sera pas là une raison pour toi qui ne connais que le bien et n'a pas essayé du mal. M'objecteras-tu la volonté de celui qui nous enchaîna ? Qu'il barricade plus sûrement ses portes de fer, s'il prétend nous retenir dans cette sombre géhenne ! En voilà trop pour la question. Le reste est vrai : ils m'ont trouvé où ils le disent ; mais cela n'implique ni violence ni tort. »

Il dit ainsi avec dédain. L'ange guerrier, ému, moitié souriant avec mépris, lui répliqua :

« Ah ! quelle perte a faite le Ciel d'un juge pour juger ce qui est sage, depuis que Satan est tombé, renversé par sa folie ! Maintenant il revient échappé de sa prison, gravement en

doute s’il doit tenir pour sages, ou non, ceux qui lui demandent quelle audace l’a conduit ici sans permission, hors des limites de l’Enfer à lui prescrites ; tant il juge sage de fuir la peine, n’importe comment, et de se dérober à son châtiment ! Présomptueux, juge ainsi, jusqu’à ce que la colère que tu as encourue en fuyant rencontre sept fois ta fuite et qu’à coups de fouet elle reconduise à l’Enfer cette sagesse qui ne t’a pas encore assez appris qu’aucune peine ne peut égaler la colère infinie provoquée. Mais pourquoi es-tu seul ? Pourquoi tout l’Enfer déchaîné n’est-il pas venu avec toi ? Le supplice est-il moins supplice pour tes compagnons ? est-il moins à fuir, ou bien es-tu moins ferme qu’eux à l’endurer ! Chef courageux ! le premier à te soustraire aux tourments, si tu avais allégué à ton armée désertée par toi cette raison de fuite, certainement tu ne serais pas venu seul fugitif. »

À quoi l’ennemi répondit sourcillant, terrible :

« Tu sais bien, ange insultant, que je n’ai pas moins de courage à supporter la peine, et que je ne recule pas devant elle : j’ai bravé ta plus grande fureur, quand dans la bataille la noire volée du tonnerre vint à ton aide en toute hâte et seconda ta lance, autrement non redoutée. Mais tes paroles jetées au hasard, comme toujours, montrent ton inexpérience de ce qu’il convient de faire à un chef fidèle, d’après les durs essais et les mauvais succès du passé : il ne doit pas tout risquer dans les chemins du péril, qu’il n’a pas lui-même reconnus. Ainsi donc j’ai entrepris le premier de voler seul à travers l’abîme désolé, et de découvrir ce monde nouvellement créé, sur lequel dans l’Enfer la renommée n’a pas gardé le silence. Ici je suis venu dans l’espoir de trouver un séjour meilleur, d’établir sur la terre ou dans le milieu de l’air mes puissances affligées ; dussions-nous, pour en prendre possession, essayer encore une fois ce que toi et tes élégantes légions oseront contre nous. Ce leur est une besogne plus facile de servir leur Seigneur au haut du Ciel, de chanter des hymnes à son trône, de s’incliner à des distances marquées, que de combattre ! »

L’ange guerrier répondit aussitôt :

« Dire et se contredire, prétendre d’abord qu’il est sage de fuir la peine, professer ensuite l’espionnage, montre non un chef, mais un menteur avéré, Satan. Et oses-tu te donner le titre de fidèle ? O nom, ô nom sacré de fidélité profanée ! Fidèle à qui ? À ta bande rebelle, armée de pervers, digne corps d’une digne tête ? Etait-ce là votre discipline et votre foi jurée, votre obéissance militaire, de rompre votre serment d’allégeance au pouvoir suprême reconnu ? Et toi, rusé hypocrite, aujourd’hui champion de la liberté, qui jadis plus que toi flatta, s’inclina, et servilement adora le redoutable monarque du Ciel ? Pourquoi, sinon dans l’espoir de le déposséder et de régner toi-même ? Mais écoute à présent ce que je te conseille : Loin d’ici ! fuis là d’où tu as fui : si à compter de cette heure tu te montres dans ces limites sacrées, je te traîne enchaîné au puits infernal ; je t’y scellerai de manière que désormais tu ne mépriseras plus les faciles portes de l’Enfer, trop légèrement barrées. »

Ainsi il menaçait : mais Satan ne fait aucune attention à ces menaces ; mais sa rage croissant, il répliqua :

« Alors que je serai ton captif, parle de chaînes, fier chérubin de frontière ; mais avant cela attends-toi toi-même à sentir le poids, beaucoup plus pesant, de mon bras vainqueur, bien que le roi du Ciel chevauche sur tes ailes, et qu’avec tes compères, façonnés au joug, tu tires ses roues triomphantes dans sa marche sur le chemin du Ciel, pavé d’étoiles. »

Tandis qu’il parle, les angéliques escadrons devinrent rouges de feu ; aiguisant en croissant les pointes de leur phalange, ils commencent à l’entourer de leurs lances en arrêt : telle dans un champ de Cérès mûr pour la moisson, une forêt barbelée d’épis ondoie et s’incline de quelque côté que le vent la balaye ; le laboureur, inquiet, regarde ; il craint que sur l’aire les gerbes, son espérance, ne laissent que du chaume. De son côté, Satan alarmé, rassemblant toute sa force, s’élève dilaté, inébranlable comme le Ténériffe ou l’Atlas. Sa tête atteint le Ciel, et sur son casque l’horreur siège comme un panache ; sa main ne manquait point de ce qui semblait une lance et un bouclier.

Des faits terribles se fussent accomplis ; non seulement le Paradis dans cette commotion, mais peut-être la voûte étoilée du Ciel, ou au moins tous les éléments, seraient allés en débris, confondus et déchirés par la violence de ce combat, si l'Eternel, pour prévenir cet horrible tumulte, n'eut aussitôt suspendu ses balances d'or, que l'on voit encore entre Astrée et le signe du Scorpion. Dans ces balances, le Créateur pesa d'abord toutes les choses créées, la terre ronde et suspendue avec l'air pour contrepoids ; maintenant, il y pèse les événements, les batailles et les royaumes. Il mit deux poids dans les bassins, dans l'un le départ, dans l'autre le combat ; le dernier bassin monta rapidement et frappa le fléau. Gabriel s'en apercevant, dit à l'ennemi :

« Satan, je connais ta force et tu connais la mienne ; ni l'une ni l'autre ne nous est propre, mais elles nous ont été données. Quelle folie donc de vanter ce que les armes peuvent faire, puisque ni ta force ni la mienne ne sont que ce que permet le Ciel, quoique la mienne soit à présent doublée, afin que je te foule aux pieds comme la fange ! Pour preuve, regarde en haut ; lis ton destin dans ce signe céleste où tu es pesé, et vois combien tu es léger, combien faible, si tu résistes. »

L'ennemi leva les yeux, et reconnut que son bassin était monté en haut. C'en est fait ; il fuit en murmurant, et avec lui fuirent les ombres de la nuit.

Livre V

ARGUMENT.

Le matin approchait ; Eve raconte à Adam son rêve fâcheux. Il n'aime pas ce rêve ; cependant il la console. Ils sortent pour leurs travaux du jour : leur hymne du matin à la porte de leur berceau. Dieu, afin de rendre l'homme inexcusable, envoie Raphael pour l'exhorter à l'obéissance, lui rappeler son état libre, le mettre en garde contre son ennemi, qui est proche, lui apprendre quel est cet ennemi, pourquoi il est son ennemi, et tout ce qu'il est utile en outre à Adam de connaître. Raphael descend au Paradis ; sa figure décrite ; sa venue découverte au loin par Adam, assis à la porte de son berceau. Adam va à la rencontre de l'ange, l'amène à sa demeure et lui offre les fruits les plus choisis, cueillis par Eve ; leurs discours à table. Raphael accomplit son message, fait souvenir Adam de son état et de son ennemi ; à la demande d'Adam, il raconte quel est cet ennemi, comment il l'est devenu, en commençant à la première révolte de Satan dans le ciel, il dit la cause de cette révolte ; comment l'esprit rebelle entraîna ses légions, après lui dans les parties du Nord, comment il les incita à se révolter avec lui, les persuada tous, excepté Abdiel, le séraphin, qui combat ses raisons, s'oppose à lui et l'abandonne.

Déjà le matin, avançant ses pas de rose dans les régions de l'est, semait la terre de perles orientales, lorsque Adam s'éveilla, telle était sa coutume, car son sommeil, léger comme l'air, entretenu par une digestion pure et des vapeurs douces et tempérées, était légèrement dispersé par le seul bruit des ruisseaux fumants, des feuilles agitées (éventail de l'aurore), et par le chant matinal et animé des oiseaux sur toutes les branches : il est d'autant plus étonné de trouver Eve non

éveillée, la chevelure en désordre et les joues rouges comme dans un repos inquiet. Il se soulève à demi, appuyé sur le coude ; penché amoureusement sur elle, il contemple avec des regards d'un cordial amour la beauté qui, éveillée ou endormie, brille de grâces particulières. Alors d'une voix douce, comme quand Zéphyre souffle sur Flore, touchant doucement la main d'Eve, il murmure ces mots :

« Eveille-toi, ma très belle, mon épouse, mon dernier bien trouvé, le meilleur et le dernier présent du Ciel, mon délice toujours nouveau ! éveille-toi ! Le matin brille, et la fraîche campagne nous appelle ; nous perdons les prémices du jour, le moment de remarquer comment poussent nos plantes soignées, comment fleurit le bocage de citronniers, d'où coule la myrrhe, et ce que distille le balsamique roseau, comment la nature peint ses couleurs, comment l'abeille se pose sur la fleur pour en extraire la douceur liquide. »

Ainsi murmurant, il l'éveille, mais jetant sur Adam un œil effrayé, et l'embrassant, elle parla ainsi :

« Ô toi, le seul en qui mes pensées trouvent tout repos, ma gloire, ma perfection, que j'ai de joie de voir ton visage et le matin revenu ! Cette nuit (jusqu'à présent je n'ai jamais passé une nuit pareille), je rêvais (si je rêvais) non de toi, comme je le fais souvent, non des ouvrages du jour passé ou du projet du lendemain, mais d'offense et de trouble que mon esprit ne connut jamais avant cette nuit accablante. Il m'a semblé que quelqu'un, attaché à mon oreille, m'appelait avec une voix douce, pour me promener : je crus que c'était la tienne ; elle disait : Pourquoi dors-tu, Ève ? Voici l'heure charmante, fraîche, silencieuse, sauf où le silence cède à l'oiseau harmonieux de la nuit, qui, maintenant éveillé, soupire sa plus douce chanson, enseignée par l'amour. La lune, remplissant tout son orbe, règne, et avec une plus agréable clarté fait ressortir sur. l'ombre la face des choses ; c'est en vain, si personne ne regarde. Le Ciel veille avec tous ses yeux, pour qui contempler, si ce n'est toi, ô désir de la nature ! À ta vue, toutes les choses se réjouissent, attirées par ta beauté pour l'admirer toujours avec ravissement.

« Je me suis levé à ton appel, mais je ne t’ai point trouvé. Pour te chercher, j’ai dirigé alors ma promenade ; il m’a semblé que je passais seule des chemins qui m’ont conduite tout à coup à l’arbre de la science défendue : il paraissait beau, beaucoup plus beau à mon imagination que pendant le jour. Et comme je le regardais en m’étonnant, une figure se tenait auprès, semblable par la forme et les ailes à l’un de ceux-là du Ciel que nous avons vus souvent : ses cheveux, humides de rosée exhalaient l’ambroisie ; il contemplait l’arbre aussi :

« Et il disait : « O belle plante, de fruit surchargée, personne ne daigne-t-il te soulager de ton poids et goûter de ta douceur, ni Dieu ni homme ? La science est-elle si méprisée ? L’envie, ou quelque réserve, défend-elle de goûter ? Le défende qui voudra, nul ne me privera plus longtemps de ton bien offert : pourquoi autrement est-il ici ? »

« Il dit, et ne s’arrêta pas ; mais d’une main téméraire il arrache, il goûte. Moi, je fus glacée d’une froide horreur à des paroles si hardies, confirmées par une si hardie action. Mais lui, transporté de joie :

« O fruit divin, doux par toi-même, mais beaucoup plus doux ainsi cueilli, défendu ici, ce semble, comme ne convenant qu’à des dieux, et cependant capable de faire dieux des hommes ! Et pourquoi pas, puisque plus le bien est communiqué, plus il croît abondant ; puisque l’auteur de ce bien n’est pas offensé, mais honoré davantage ! Ici, créature heureuse ! Eve, bel ange, partage avec moi : quoique tu sois heureuse, tu peux être plus heureuse encore, bien que tu ne puisses être plus digne du bonheur. Goûte ceci, et sois désormais parmi les dieux, toi-même déesse, non plus à la terre confinée, mais, comme nous, tantôt tu seras dans l’air, tantôt tu monteras au Ciel par ton propre mérite, et tu verras de quelle vie vivent là les dieux, et tu vivras d’une pareille vie. »

« Parlant ainsi, il approche, et me porte jusqu’à la bouche la partie de ce même fruit qu’il tenait, et qu’il avait arraché : l’odeur agréable et savoureuse éveilla si fort l’appétit, qu’il me parut impossible de ne pas goûter. Aussitôt je m’envole avec

l’esprit au haut des nues, et au-dessous de moi je vois la terre se déployer immense ; perspective étendue et variée. Dans cette extrême élévation, m’étonnant de mon vol et de mon changement, mon guide disparaît tout à coup ; et moi, ce me semble, je suis précipitée en bas, et je tombe endormie. Mais, oh ! que je fus heureuse, lorsque je me réveillai, de trouver que cela n’était qu’un songe ! »

Ainsi Eve raconta sa nuit, et ainsi Adam lui répondit, attristé :

« Image la plus parfaite de moi-même, et ma plus chère moitié, le trouble de tes pensées cette nuit, dans le sommeil, m’affecte comme toi ; je ne puis aimer ce songe décousu, provenu du mal, je le crains ; cependant le mal, d’où viendrait-il ? Aucun mal ne peut habiter en toi, créature si pure. Mais sache que dans l’âme il existe plusieurs facultés inférieures qui servent la raison comme leur souveraine. Entre celles-ci l’imagination exerce le principal office : de toutes les choses extérieures que représentent les cinq sens éveillés elle se crée des fantaisies, des formes aériennes, que la raison assemble ou sépare et dont elle compose tout ce que nous affirmons, ou ce que nous nions, et ce que nous appelons notre science ou notre opinion. La raison se retire dans sa cellule secrète, quand la nature repose : souvent pendant son absence l’imagination, qui se plaît à contrefaire, veille pour l’imiter ; mais joignant confusément les formes, elle produit souvent un ouvrage bizarre, surtout dans les songes, assortissant mal des paroles et des actions récentes ou depuis longtemps passées.

« Je trouve ainsi, à ce qu’il me paraît, quelques traces de notre dernière conversation du soir dans ton rêve, mais avec une addition étrange. Cependant, ne sois pas triste, le mal peut aller et venir dans l’esprit de Dieu ou de l’homme sans leur aveu, et n’y laisser ni tache ni blâme ; ce qui me donne l’espoir que ce que tu abhorrais de rêver dans le sommeil, éveillée tu ne consentirais jamais à le faire. N’aie donc pas le cœur abattu ; ne couvre pas de nuages ces regards qui ont coutume d’être plus radieux et plus sereins que ne l’est à la terre le premier sourire d’un beau matin. Levons-nous pour nos

fraîches occupations parmi les bocages, les fontaines et les fleurs, qui entrouvrent à présent leur sein, rempli des parfums les plus choisis, réservés de la nuit, et gardés pour toi. »

Il ranimait ainsi sa belle épouse, et elle était ranimée ; mais silencieusement ses yeux laissèrent tomber un doux pleur ; elle les essuya avec ses cheveux ; deux autres précieuses larmes se montraient déjà à leur source de cristal ; Adam les cueillit dans un baiser avant leur chute, comme les signes gracieux d'un tendre remords et d'une timidité pieuse, qui craignait d'avoir offensé.

Ainsi tout fut éclairci, et ils se hâtèrent vers la campagne. Mais au moment où ils sortirent de dessous la voûte de leur berceau d'arbres, ils se trouvèrent d'abord en pleine vue du jour naissant et du soleil, à peine levé, qui effleurait encore des roues de son char l'extrémité de l'Océan, lançait parallèles à la terre ses rayons remplis de rosée, découvrant dans un paysage immense tout l'orient du paradis et les plaines heureuses d'Eden ; ils s'inclinèrent profondément, adorèrent, et commencèrent leurs prières, chaque matin dûment offertes en différent style ; car ni le style varié ni le saint enthousiasme ne leur manquaient pour louer leur Créateur en justes accords prononcés ou chantés sans préparations aucunes. Une éloquence rapide coulait de leurs lèvres, en prose ou en vers nombreux, si remplis d'harmonie, qu'ils n'avaient besoin ni du luth, ni de la harpe pour ajouter à leur douceur.

« Ce sont là tes glorieux ouvrages, Père du bien, ô Tout-Puissant ! Elle est tienne, cette structure de l'univers, si merveilleusement belle ! Quelle merveille es-tu donc toi-même, Etre inénarrable, toi qui, assis au-dessus des cieux, es pour nous ou invisible ou obscurément entrevu dans tes ouvrages les plus inférieurs, lesquels pourtant font éclater au delà de toute pensée ta bonté et ton pouvoir divin.

« Parlez, vous qui pouvez mieux dire, vous fils de la lumière, anges ! car vous le contemplez, et avec des cantiques et des chœurs de symphonies, dans un jour sans nuit, pleins de joie, vous entourez son trône, vous dans le Ciel !

« Sur la terre que toutes les créatures le glorifient, lui le

premier, lui le dernier, lui le milieu, lui sans fin !

« O la plus belle des étoiles, la dernière du cortège de la nuit, si plutôt tu n'appartiens pas à l'aurore, gage assuré du jour, toi dont le cercle brillant couronne le riant matin, célèbre le Seigneur dans ta sphère, quand l'aube se lève, à cette charmante première heure !

« Toi, soleil, à la fois l'œil et l'âme de ce grand univers, reconnais-le plus grand que toi, fais retentir sa louange dans ta course éternelle, et quand tu gravis le Ciel, et quand tu atteins la hauteur du midi, et lorsque tu tombes !

« Lune, qui tantôt rencontres le soleil dans l'orient, qui tantôt fuis avec les étoiles fixes, fixées dans leur orbe, qui fuit ; et vous, autres feux errants, qui tous cinq figurez une danse mystérieuse, non sans harmonie, chantez la louange de celui qui des ténèbres appela la lumière !

« Air, et vous éléments, les premiers nés des entrailles de la nature, vous qui dans un quaternaire parcourez un cercle perpétuel, vous qui, multiformes, mélangez et nourrissez toutes choses, que vos changements sans fin varient de notre grand Créateur la nouvelle louange !

« Vous, brouillards et exhalaisons qui en ce moment, gris ou ternes, vous élevez de la colline ou du lac fumeux jusqu'à ce que le soleil peigne d'or vos franges laineuses, levez-vous en honneur du grand Créateur du monde ! et soit que vous tendiez de nuages le ciel décoloré, soit que vous abreuviez le sol altéré avec des pluies tombantes, en montant ou en descendant, répandez toujours sa louange !

« Sa louange, vous, ô vents, qui soufflez des quatre parties de la terre, soupirez-la avec douceur ou force ! Inclinez vos têtes, vous, pins. Vous, plantes de chaque espèce, en signe d'adoration, balancez-vous !

« Fontaines, et vous qui gazouillez tandis que vous coulez, mélodieux murmures, en gazouillant dites sa louange !

« Unissez vos voix, vous toutes âmes vivantes : oiseaux qui montez en chantant à la porte du Ciel, sur vos ailes et dans vos hymnes, élevez sa louange !

« Vous qui glissez dans les eaux, et vous qui vous promenez

sur la terre, qui la foulez avec majesté, ou qui rampez humblement, soyez témoins que je ne garde le silence ni le matin ni le soir ; je prête ma voix à la colline ou à la vallée, à la fontaine ou au frais ombrage, et mon chant les instruit de sa louange.

« Salut, universel Seigneur ! sois toujours libéral pour ne nous donner que le bien. Et si la nuit a recueilli ou caché quelque chose de mal, disperse-le, comme la lumière chasse maintenant les ténèbres. »

Innocents ils prièrent, et leurs pensées recouvrèrent promptement une paix ferme et le calme accoutumé. Ils s'empressèrent à leur ouvrage champêtre du matin, parmi la rosée et les fleurs, là ou quelques rangs d'arbres fruitiers surchargés de bois étalaient trop leurs branches touffues et avaient besoin qu'une main réprimât leurs embrassements inféconds ; ils amènent la vigne pour la marier à son ormeau ; elle, épousée, entrelace autour de lui ses bras nubiles et lui apporte en dot ses grappes adoptées, afin d'orner son feuillage stérile. Le puissant roi du Ciel vit avec pitié nos premiers parents occupés de la sorte ; il appelle à lui Raphael, esprit sociable qui daigna voyager avec Tobie et assura son mariage avec la vierge sept fois mariée.

« Raphael, dit-il, tu sais quel désordre sur la terre Satan, échappé de l'Enfer à travers le gouffre ténébreux, a élevé dans le Paradis ; tu sais comment il a troublé cette nuit le couple humain, et comment il projette de perdre en lui du même coup la race humaine. Va donc, cause la moitié de ce jour avec Adam comme un ami avec un ami ; tu le trouveras dans quelque berceau ou sous quelque ombrage, retiré à l'abri de la chaleur du midi pour se délasser un moment de son travail quotidien, par la nourriture ou par le repos. Tiens-lui des discours tels qu'ils lui rappellent son heureux état, le bonheur qu'il possède laissé libre à volonté, laissé à sa propre volonté libre, à sa volonté qui, quoique libre, est changeante ; avertis-le de prendre garde de s'égarer par trop de sécurité. Dis-lui surtout son danger et de qui il vient ; dis-lui quel ennemi, lui-même récemment tombé du Ciel, complote à présent de faire

tomber les autres d'un pareil état de félicité : par la violence ? Non, car elle serait repoussée ; mais par la fraude et les mensonges. Fais-lui connaître tout cela, de peur qu'ayant volontairement transgressé, il n'allègue la surprise, n'ayant été ni averti ni prévenu. »

Ainsi parla l'éternel Père, et il accomplit toute justice. Le saint ailé ne diffère pas après avoir reçu sa mission ; mais du milieu de mille célestes ardeurs où il se tenait voilé de ses magnifiques ailes, il s'élève léger et vole à travers le Ciel. Les chœurs angéliques, s'écartant des deux côtés, livrent un passage à sa rapidité à travers toutes les routes de l'empyrée, jusqu'à ce qu'arrivé aux portes du Ciel elles s'ouvrent largement d'elles-mêmes, tournant sur leurs gonds d'or : ouvrages divins du souverain architecte. Aucun nuage, aucune étoile interposés n'obscurcissant sa vue, il aperçoit la Terre, toute petite qu'elle est, et ressemblant assez aux autres globes lumineux : il découvre le jardin de Dieu couronné de cèdres au-dessus de toutes les collines : ainsi, mais moins sûrement, pendant la nuit, le verre de Galilée observe dans la Lune des terres et des régions imaginaires ; ainsi le pilote, parmi les Cyclades voyant d'abord apparaître Delos ou Samos, les prend pour une tache de nuage. Là en bas Raphael hâte son vol précipité, et à travers le vaste firmament éthéré, vogue entre des mondes et des mondes. Tantôt, l'aile immobile, il est porté sur les vents polaires ; tantôt son aile, éventail vivant, frappe l'air élastique, jusqu'à ce que, parvenu à la hauteur de l'essor des aigles, il semble à tous les volatiles un phénix, regardé par tous avec admiration comme cet oiseau unique alors que, pour enchâsser ses reliques dans le temple brillant du Soleil, il vole vers la Thèbes d'Egypte.

Tout à coup, sur le sommet oriental du Paradis, l'ange s'abat, et reprend sa première forme, séraphin ailé. Pour ombrager ses membres divins, il porte six ailes ; la paire qui revêt chacune de ses larges épaules revient, ornement royal, comme un manteau sur sa poitrine ; la paire du milieu entoure sa taille ainsi qu'une zone étoilée, borde ses reins et ses cuisses d'un duvet d'or, et de couleurs trempées dans le Ciel ;

la dernière paire ombrage ses pieds, et s’attache à ses talons en plume maillée, couleur du firmament : semblable au fils de Maïa, il se tient debout et secoue ses plumes, qui remplissent d’un parfum céleste la vaste enceinte d’alentour.

Incontinent toutes les troupes d’anges de garde le reconnurent et se levèrent en honneur de son rang et de son message suprême, car elles pressentirent qu’il était chargé de quelque haut message. Il passe leurs tentes brillantes, et il entre dans le champ fortuné au travers des bocages de myrrhe, des odeurs florissantes de la cassie, du nard et du baume, désert de parfums. Ici la nature folâtrait dans son enfance et se jouait à volonté dans ses fantaisies virginales, versant abondamment sa douceur, beauté sauvage au-dessus de la règle et de l’art ; ô énormité de bonheur !

Raphael s’avançait dans la forêt aromatique ; Adam l’aperçut ; il était assis à la porte de son frais berceau, tandis que le soleil à son midi dardait à plomb ses rayons brûlants pour échauffer la terre dans ses plus profondes entrailles (chaleur plus forte qu’Adam n’avait besoin) ; Eve dans l’intérieur du berceau, attentive à son heure, préparait pour le dîner des fruits savoureux, d’un goût à plaire au véritable appétit et à ne pas ôter, par intervalles, la soif d’un breuvage de nectar que fournissent le lait, la baie ou la grappe. Adam appelle Eve ; » Accours ici, Eve ; contemple chose digne de ta vue : à l’orient, entre ces arbres, quelle forme glorieuse s’avance par ce chemin ! elle semble une autre aurore levée à midi. Ce messager nous apporte peut-être quelque grand commandement du Ciel et daignera ce jour être notre hôte. Mais va vite, et ce que contiennent tes réserves, apporte-le ; prodigue l’abondance convenable pour honorer et recevoir notre divin étranger. Nous pouvons bien offrir leurs propres dons à ceux qui nous les donnent, et répandre largement ce qui nous est largement accordé, ici où la nature multiplie sa fertile production, et en s’en débarrassant devient plus féconde ; ce qui nous enseigne à ne point épargner. »

Eve lui répond :

« Adam, moule sanctifié d’une terre inspirée de Dieu, peu de

provisions sont nécessaires là où ces provisions en toutes les saisons mûrissent pour l'usage suspendues à la branche, excepté des fruits qui dans une réserve frugale acquièrent de la consistance pour nourrir et perdent une humidité superflue. Mais je me hâterai, et de chaque rameau et de chaque tige, de chaque plante et de chaque courge succulente, j'arracherai un tel choix pour traiter notre hôte angélique qu'en le voyant il avouera qu'ici sur la terre Dieu a répandu ses bontés comme dans le Ciel. »

Elle dit, et part à la hâte avec des regards empressés, préoccupée de pensées hospitalières. Comment choisir ce qu'il y a de plus délicat ? quel ordre suivre pour ne pas mêler les goûts, pour ne pas les assortir inélégants, mais pour qu'une saveur succède à une saveur relevée par le changement le plus agréable ? Eve court, et de chaque tendre tige elle cueille ce que la terre, cette mère qui porte tout, donne à l'Inde orientale ou occidentale, aux rivages du milieu, dans le Pont, sur la côte punique ou sur les bords qui virent régner Alcinoüs ; fruits de toutes espèces, d'une écorce raboteuse ou d'une peau unie, renfermés dans une bogue ou dans une coquille ; large tribut qu'Eve recueille et qu'elle amoncelle sur la table d'une main prodigue. Pour boisson elle exprime de la grappe un vin doux et inoffensif ; elle écrase différentes baies, et des douces amandes pressées elle mélange une crème onctueuse ; elle ne manque point de vases convenables et purs pour contenir ces breuvages. Puis elle sème la terre de roses, et des parfums de l'arbrisseau qui n'ont point été exhalés par le feu.

Cependant notre premier père, pour aller à la rencontre de son hôte céleste, s'avance hors du berceau, sans autre suite que celle de ses propres perfections ; en lui était toute sa cour ; cour plus solennelle que l'ennuyeuse pompe que traînent les princes, alors que leur riche et long cortège de pages chamarrés d'or, de chevaux conduits en main, éblouit les spectateurs et les laisse la bouche béante. Dès qu'il fut en présence de l'archange, Adam, quoique non intimidé, toutefois avec un abord soumis et une douceur respectueuse, s'inclinant profondément comme devant une nature supérieure, lui dit :

« Natif du Ciel (car aucun autre lieu que le Ciel ne peut renfermer une si glorieuse forme), puisque en descendant des trônes d'en haut tu as consenti à te priver un moment de ces demeures fortunées et à honorer celles-ci, daigne avec nous, qui ne sommes ici que deux, et qui cependant, par un don souverain, possédons cette terre spacieuse, daigne te reposer sous l'ombrage de ce berceau : viens t'asseoir pour goûter ce que ce jardin offre de plus choisi, jusqu'à ce que la chaleur du midi soit passée, et que le soleil plus refroidi décline. »

L'angélique Vertu lui répondit avec douceur :

« Adam, c'est pour cela même que je viens ici : tu es créé tel, ou tu as ici un tel séjour pour demeure, que cela peut souvent inviter les esprits mêmes du Ciel à te visiter. Conduis-moi donc où ton berceau surombrage ; car de ces heures du milieu du jour jusqu'à ce que le soir se lève, je puis disposer. »

Ils arrivèrent à la demeure sylvaine, qui, semblable à la retraite de Pomone, souriait parée de fleurs et de senteurs charmantes. Mais Eve, non parée, excepté d'elle-même (plus aimablement belle qu'une nymphe des bois ou que la plus belle des trois déesses fabuleuses qui luttèrent nues sur le mont Ida), Eve se tenait debout pour servir son hôte du Ciel : couverte de sa vertu, elle n'avait pas besoin de voile, aucune pensée infirme n'altérait sa joue. L'ange lui donna le salut, la sainte salutation employée longtemps après pour bénir Marie, seconde Eve.

« Salut, mère des hommes, dont les entrailles fécondes rempliront le monde de tes fils, plus nombreux que ces fruits variés dont les arbres de Dieu ont chargé cette table ! »

Leur table était un gazon élevé et touffu, entouré de sièges de mousse. Sur son ample surface carrée, d'un bout à l'autre, tout l'automne était entassé, quoique alors le printemps et l'automne dansassent ici main en main. Adam et l'ange discoururent quelque temps (ils ne craignaient pas que les mets refroidissent). Notre père commença de la sorte :

« Céleste étranger, qu'il te plaise goûter ces bontés que notre Nourricier, de qui tout bien parfait descend sans mesure, a ordonné à la terre de nous céder pour aliment et pour

délice ; nourriture peut-être insipide pour des natures spirituelles. Je sais seulement ceci : un Père céleste donne à tous.

L’ange répondit :

« Ainsi ce qu’il donne (sa louange soit à jamais chantée !) à l’homme, en partie spirituel, peut n’être pas trouvé une ingrate nourriture par les purs esprits. Les substances intellectuelles demandent la nourriture comme vos substances rationnelles ; les unes et les autres ont en elles la faculté inférieure des sens, au moyen desquels elles écoutent, voient, sentent, touchent et goûtent : le goût raffine, digère, assimile et transforme le corporel en incorporel.

« Sache que tout ce qui a été créé a besoin d’être soutenu et nourri : parmi les éléments, le plus grossier alimente le plus pur : la terre nourrit la mer, la terre et la mer nourrissent l’air, l’air nourrit ces feux éthérés, et d’abord la Lune, comme le plus abaissé : de là sur sa face ronde ces taches, vapeurs non purifiées qui ne sont point encore converties en sa substance. La Lune de son continent humide exhale aussi l’aliment aux orbes supérieurs. Le Soleil, qui dispense la lumière à tous, reçoit de tous en humides exhalaisons ses récompenses alimentaires ; et le soir il fait son repas avec l’océan. Quoique dans le Ciel les arbres de vie portent un fruitage d’ambroisie, et que les vignes donnent le nectar ; quoique chaque matin nous enlevions sur les rameaux des rosées de miel, que nous trouvions le sol couvert d’un grain perlé, cependant ici Dieu a varié sa bonté avec tant de nouvelles délices, qu’on peut comparer ce jardin au Ciel ; et pour ne pas goûter à ces dons, ne pense pas que je sois assez difficile. »

Ainsi l’ange et Adam s’assirent et tombèrent sur leurs mets. L’ange mangea non pas en apparence, en fumée, le dire commun des théologiens, mais avec la vive hâte d’une faim réelle et la chaleur digestive pour transsubstancier : ce qui surabonde transpire facilement à travers les esprits. Il ne faut pas s’en étonner, si par le feu du noir charbon l’empyrique alchimiste peut transmuer, ou croit qu’il est possible de transmuer les métaux les plus grossiers en or aussi parfait que

celui de la mine.

Cependant, à table Eve servait nue, et couronnait d'agréable liqueur leurs coupes à mesure qu'elles se vidaient. Oh ! innocence digne du Paradis ! si jamais les fils de Dieu eussent pu avoir une excuse pour aimer, c'eût été alors, c'eût été à cette vue ! Mais dans ces cœurs l'amour pudique régnait, et ils ignoraient la jalousie, l'enfer de l'amant outragé.

Quand ils furent rassasiés de mets et de breuvages, sans surcharger la nature, soudain il vint à la pensée d'Adam de ne pas laisser passer l'occasion que lui donnait ce grand entretien de s'instruire des choses au-dessus de sa sphère, de s'enquérir des êtres qui habitent dans le Ciel, dont il voyait l'excellence l'emporter de si loin sur la sienne, et dont les formes radieuses (splendeur divine), dont la haute puissance, surpassaient de si loin les formes et la puissance humaines. Il adresse ainsi ce discours circonspect au ministre de l'Empyrée :

« Toi qui habites avec Dieu, je connais bien à présent ta bonté dans cet honneur fait à l'homme, sous l'humble toit duquel tu as daigné entrer et goûter ces fruits de la terre, qui, n'étant pas nourriture d'ange, sont néanmoins acceptés par toi, de sorte que tu sembles ne pas avoir été nourri aux grands festins du Ciel : cependant quelle comparaison ! »

Le hiérarque ailé répliqua :

« O Adam, il est un seul Tout-Puissant, de qui toutes choses procèdent et à qui elles retournent, si leur bonté n'a pas été dépravée : toutes ont été créées semblables en perfection, toutes formées d'une seule matière première, douées de diverses formes, de différents degrés de substance et de vie dans les choses qui vivent. Mais ces substances sont plus raffinées, plus spiritualisées et plus pures, à mesure qu'elles sont plus rapprochées de Dieu ou qu'elles tendent à s'en rapprocher plus, chacune dans leurs diverses sphères actives assignées, jusqu'à ce que le corps s'élève à l'esprit dans les bornes proportionnées à chaque espèce.

« Ainsi de la racine s'élance plus légère la verte tige ; de celle-ci sortent les feuilles plus aériennes ; enfin la fleur parfaite exhale ses esprits odorants. Les fleurs et leur fruit,

nourriture de l’homme, volatilisés dans une échelle graduelle, aspirent aux esprits vitaux, animaux, intellectuels ; ils donnent à la fois la vie et le sentiment, l’imagination et l’entendement, d’où l’âme reçoit la raison.

La raison discursive ou intuitive est l’essence de l’âme : la raison discursive vous appartient le plus souvent, l’intuitive appartient surtout à nous ; ne différant qu’en degrés, en espèces elles sont les mêmes. Ne vous étonnez donc pas que ce que Dieu a vu bon pour vous, je ne le refuse pas ; mais que je le convertisse, comme vous, en ma propre substance. Un temps peut venir où les hommes participeront à la nature des anges, où ils ne trouveront ni diète incommode ni nourriture trop légère. Peut-être, nourris de ces aliments corporels, vos corps pourront à la longue devenir tout esprit, perfectionnés par le laps du temps, et sur des ailes s’envoler comme nous dans l’Ether ; ou bien ils pourront habiter à leur choix ici ou dans le Paradis céleste, si vous êtes trouvés obéissants, si vous gardez inaltérable un amour entier et constant à celui dont vous êtes la progéniture. En attendant, jouissez de toute la félicité que cet heureux état comporte, incapable qu’il est d’une plus grande. »

Le patriarche du genre humain répliqua :

« O esprit favorable, hôte propice, tu nous as bien enseigné le chemin qui peut diriger notre savoir, et l’échelle de nature qui va du centre à la circonférence ; de là en contemplation des choses créées, nous pouvons monter par degrés jusqu’à Dieu. Mais dis-moi ce que signifie cet avertissement ajouté : Si vous êtes trouvés obéissants ? Pouvons-nous donc lui manquer d’obéissance, ou nous serait-il possible de déserter l’amour de celui qui nous forma de la poussière et nous plaça ici, comblés au delà de toute mesure d’un bonheur au delà de celui que les désirs humains peuvent chercher ou concevoir ? »

L’ange :

« Fils du ciel et de la terre, écoute ! Que tu sois heureux, tu le dois à Dieu ; que tu continues de l’être, tu le devras à toi-même, c’est-à-dire à ton obéissance : reste dans cette obéissance. C’est là l’avertissement que je t’ai donné : retiens-

le. Dieu t’a fait parfait, non immuable ; il t’a fait bon, mais il t’a laissé maître de persévérer ; il a ordonné que ta volonté fût libre par nature, qu’elle ne fût pas réglée par le destin inévitable ou par l’inflexible nécessité. Il demande notre service volontaire, non pas notre service forcé : un tel service n’est et ne peut être accepté par lui ; car comment s’assurer que des cœurs non libres agissent volontairement ou non, eux qui ne veulent que ce que la destinée les force de vouloir, et qui ne peuvent faire un autre choix ? Moi-même et toute l’armée des anges, qui restons debout en présence du trône de Dieu, notre heureux état ne dure, comme vous le vôtre, qu’autant que dure notre obéissance : nous n’avons point d’autre sûreté. Librement nous servons parce que nous aimons librement, selon qu’il est dans notre volonté d’aimer ou de ne pas aimer ; par ceci nous nous maintenons ou nous tombons. Quelques-uns sont tombés, parce qu’ils sont tombés dans la désobéissance ; et ainsi du haut du Ciel ils ont été précipités dans le plus profond Enfer : ô chute ! de quel haut état de béatitude dans quel malheur ! »

Notre grand ancêtre :

« Attentif à tes paroles, divin instructeur, je les ai écoutées d’une oreille plus ravie que du chant des chérubins, quand la nuit, des coteaux voisins, ils envoient une musique aérienne. Je n’ignorais pas avoir été créé libre de volonté et d’action ; nous n’oublierons jamais d’aimer notre Créateur, d’obéir à celui dont l’unique commandement est toutefois si juste : mes constantes pensées m’en ont toujours assuré et m’en assureront toujours. Cependant, ce que tu dis de ce qui s’est passé dans le Ciel fait naître en moi quelque doute, mais un plus vif désir encore, si tu y consens, d’en entendre le récit entier ; il doit être étrange et digne d’être écouté dans un religieux silence. Nous avons encore beaucoup de temps, car à peine le soleil achève la moitié de sa course, et commence à peine l’autre moitié dans la grande zone du Ciel. »

Telle fut la demande d’Adam : Raphael consentant, après une courte pause, parla de la sorte :

« Quel grand sujet tu m’imposes, ô premier des hommes !

tâche difficile et triste ! car comment retracerai-je aux sens humains les invisibles exploits d'esprits combattants ? comment, sans en être affligé, raconter la ruine d'un si grand nombre d'anges autrefois glorieux et parfaits, tant qu'ils restèrent fidèles ! Comment enfin dévoiler les secrets d'un autre monde, qu'il n'est peut-être pas permis de révéler ? Cependant, pour ton bien, toute dispense est accordée. Ce qui est au-dessus de la portée du sens humain, je le décrirai de manière à l'exprimer le mieux possible, en comparant les formes spirituelles aux formes corporelles : si la terre est l'ombre du ciel, les choses, dans l'une et l'autre, ne peuvent-elles se ressembler plus qu'on ne le croit sur la terre ?

« Alors que ce monde n'était pas encore, le chaos informe régnait où roulent à présent les Cieux, où la terre demeure à présent en équilibre sur son centre, un jour (car le temps, quoique dans l'éternité, appliqué au mouvement, mesure toutes les choses qui ont une durée par le présent, le passé et l'avenir), un de ces jours qu'amène la grande année du Ciel, les armées célestes des anges, appelées de toutes les extrémités du Ciel par une convocation souveraine, s'assemblèrent innombrables devant le trône du Tout-Puissant, sous leurs hiérarques en ordres brillants. Dix mille bannières levées s'avancèrent, étendards et gonfalons entre l'arrière et l'avant-garde, flottaient en l'air, et servaient à distinguer les hiérarchies, les rangs et les degrés, ou dans leurs tissus étincelants portaient blasonnés de saints mémoriaux, des actes éminents de zèle et d'amour, recordés. Lorsque dans des cercles d'une circonférence indicible les légions se tinrent immobiles, orbes dans orbes, le Père infini, près duquel était assis le Fils dans le sein de la béatitude, parla, comme du haut d'un mont flamboyant dont l'éclat avait rendu le sommet invisible :

« Ecoutez tous, vous anges, race de la lumière, trônes, dominations, principautés, vertus, puissances, écoutez mon décret qui demeurera irrévocable : ce jour j'ai engendré celui que je déclare mon Fils unique, et sur cette sainte montagne j'ai sacré celui que vous voyez maintenant à ma droite. Je l'ai

établi votre chef, et j’ai juré par moi-même que tous les genoux dans les Cieux fléchiraient devant lui et le confesseraient Seigneur. Sous le rogne de ce grand vice-gérant demeurez unis, comme une seule âme indivisible, à jamais heureux. Qui lui désobéit me désobéit, rompt l’union : ce jour-là, rejeté de Dieu et de la vision béatifique, il tombe profondément abîmé dans les ténèbres extérieures, sa place ordonnée sans rédemption, sans fin. »

« Ainsi dit le Tout-Puissant. Tous parurent satisfaits de ses paroles ; tous le parurent, mais tous ne l’étaient pas.

« Ce jour, comme les autres jours solennels, ils l’employèrent en chants et en danses autour de la colline sacrée (danses mystiques, que la sphère étoilée des planètes et des étoiles fixes, dans toutes ses révolutions, imite de plus près par ses labyrinthes tortueux, excentriques, entrelacés, jamais plus réguliers que quand ils paraissent le plus irréguliers) ; dans leurs mouvements l’harmonie divine adoucit si bien ses tons enchanteurs, que l’oreille de Dieu même écoute charmée.

« Le soir approchait (car nous avons aussi notre soir et notre matin, non par nécessité, mais pour variété délectable) ; après les danses, les esprits furent désireux d’un doux repas. Comme ils se tenaient tous en cercle, des tables s’élevèrent et furent soudain chargées de la nourriture des anges. Le nectar couleur de rubis, fruit des vignes délicieuses qui croissent dans le Ciel, coule dans des coupes de perles, de diamants et d’or massif. Couchés sur les fleurs et couronnés de fraîches guirlandes, ils mangent, ils se désaltèrent, et dans une aimable communion boivent à longs traits l’immortalité et la joie. Aucune surabondance n’est à craindre là où une pleine mesure est la seule limite, l’excès, en présence du Dieu de toute bonté, qui leur versait d’une main prodigue, se réjouissant de leur plaisir.

« Cependant la nuit d’ambroisie, exhalée avec les nuages de cette haute montagne de Dieu, d’où sortent la lumière et l’ombre, avait changé la face brillante du Ciel en un gracieux crépuscule (car la nuit ne vient point là sous un plus sombre voile), et une rosée parfumée de rose disposa tout au repos,

hors les yeux de Dieu, qui ne dorment jamais. Dans une vaste plaine, beaucoup plus vaste que ne le serait le globe de la terre déployé en plaine (tels sont les parvis de Dieu), l'armée angélique, dispersée par bandes et par files, étendit son camp le long des ruisseaux vivants, parmi les arbres de vie ; pavillons sans nombre soudain dressés, célestes tabernacles où les anges sommeillent caressés de fraîches brises, excepté ceux qui dans leur course alternent toute la nuit, autour du trône suprême, des hymnes mélodieux.

« Mais il ne veillait pas de la sorte, Satan (ainsi l'appelle-t-on maintenant, son premier nom n'est plus prononcé dans le Ciel). Lui parmi les premiers, sinon le premier des archanges, grand en pouvoir, en faveur, en prééminence, lui cependant saisi d'envie contre le Fils de Dieu, honoré ce jour-là de son père, et proclamé Messie roi consacré, ne put par orgueil supporter cette vue, et il se crut dégradé. De là concevant un dépit et une malice profonde, aussitôt que minuit eut amené l'heure obscure la plus amie du sommeil et du silence, il résolut de se retirer avec toutes ses légions, et, contempteur du trône suprême, à le laisser désobéi et inadoré. Il éveilla son premier subordonné, et lui parla ainsi à voix basse :

« Dors-tu, compagnon cher ? Quel sommeil peut clore tes paupières ? Ne te souvient-il plus du décret d'hier, échappé si tard aux lèvres du souverain du Ciel ? Tu es accoutumé à me communiquer tes pensées, je suis habitué à te faire part des miennes : éveillés nous ne faisons qu'un ; comment donc ton sommeil pourrait-il à présent nous rendre dissidents ? De nouvelles lois, tu le vois, nous sont imposées : de nouvelles lois de celui qui règne peuvent faire naître en nous, qui servons, de nouveaux sentiments et de nouveaux conseils pour débattre les chances qui peuvent suivre : dans ce lieu il ne serait pas sûr d'en dire davantage. Assemble les chefs de toutes ces myriades que nous conduisons ; dis-leur que par ordre, avant que la nuit obscure ait retiré son ombreux nuage, je dois me hâter, avec tous ceux qui sous moi font flotter leurs bannières, de revoler promptement vers le lieu où nous possédons les quartiers du nord, pour faire les préparatifs convenables à la

réception de notre roi, le grand Messie, et de ses nouveaux commandements : son intention est de passer promptement en triomphe au milieu de toutes les hiérarchies et de leur dicter des lois. »

« Ainsi parla le perfide archange, et il versa une maligne influence dans le sein inconsidéré de son compagnon ; celui-ci appelle ensemble, ou l'un après l'autre, les chefs qui commandent sous lui-même commandant. Il leur dit, comme il en était chargé, que par ordre du Très-Haut, avant que la nuit, avant que la sombre nuit ait abandonné le Ciel, le grand étendard hiérarchique doit marcher en avant ; il leur en dit la cause suggérée, et jette parmi eux des mots ambigus et jaloux, afin de sonder ou de corrompre leur intégrité. Tous obéirent au signal accoutumé et à la voix supérieure de leur grand potentat ; car grand en vérité était son nom, et haut son rang dans le Ciel : son air, pareil à celui de l'étoile du matin qui guide le troupeau étoilé, les séduisit, et ses impostures entraînèrent à sa suite la troisième partie de l'ost du Ciel.

« Cependant l'Oeil éternel, dont le regard découvre les plus secrètes pensées, du haut de sa montagne sainte et du milieu des lampes d'or qui brûlent nuitamment devant lui, vit sans leur lumière la rébellion naissante ; il vit en qui elle se formait, comment elle se répandait parmi les fils du matin, quelles multitudes se liguaient pour s'opposer à son auguste décret. Eu souriant, il dit à son Fils unique :

« Fils, en qui je vois ma gloire dans toute sa splendeur, héritier de tout mon pouvoir, une chose maintenant nous touche de près ; il s'agit de notre omnipotence, des armes que nous prétendons employer pour maintenir ce que de toute ancienneté nous prétendons de divinité et d'empire. Un ennemi s'élève avec l'intention d'ériger son trône égal aux nôtres, dans tout le vaste septentrion. Non content de cela, il a en pensée d'éprouver dans une bataille ce qu'est notre force ou notre droit. Songeons-y donc, et, dans ce danger, rassemblons promptement les forces qui nous restent ; servons-nous-en dans notre défense, de crainte de perdre par mégarde notre haute place, notre sanctuaire, notre

montagne. »

« Le Fils lui répondit d’un air calme et pur, ineffable, serein et brillant de divinité :

« Père tout-puissant, tu as justement tes ennemis en dérision ; dans ta sécurité tu ris de leurs vains projets, de leurs vains tumultes, sujet de gloire pour moi, qu’illustre leur haine, quand ils verront toute la puissance royale à moi donnée pour dompter leur orgueil et pour leur apprendre par l’événement si je suis habile à réprimer les rebelles, ou si je dois être regardé comme le dernier dans le Ciel. »

« Ainsi parla le Fils.

« Mais Satan avec ses forces était déjà avancé dans sa course ailée ; armée innombrable comme les astres de la nuit, ou comme ces gouttes de rosée, étoiles du matin, que le soleil convertit en perles sur chaque feuille et sur chaque fleur. Ils passèrent des régions puissantes régences de séraphins, de potentats et de trônes, dans leurs triples degrés, régions auxquelles ton empire, Adam, n’est pas plus que ce jardin n’est à toute la terre et à toute la mer, au globe entier étendu en longueur.

« Ces régions passées, ils arrivèrent enfin aux limites du nord, et Satan à son royal séjour, placé haut sur une colline, étincelant au loin comme une montagne élevée sur une montagne, avec des pyramides et des tours taillées dans des carrières de diamants et dans des rochers d’or ; palais du grand Lucifer (ainsi cette structure est appelée dans la langue des hommes), que peu de temps après, affectant l’égalité avec Dieu, en imitation de la montagne où le Messie fut proclamé à la vue du Ciel, Satan nomma la montagne d’Alliance car ce fut là qu’il assembla toute sa suite, prétendant qu’il en avait reçu l’ordre, pour délibérer sur la grande réception à faire à leur roi, prêt à venir. Avec cet art calomnieux qui contrefait la vérité, il captiva ainsi leurs oreilles :

« Trônes, dominations, principautés, vertus, puissances, si ces titres magnifiques restent encore et ne sont pas purement de vains noms, depuis que par un décret un autre s’est enflé de tout pouvoir et nous a éclipsés par son titre de Roi

consacré ! Pour lui nous avons fait en toute hâte cette marche de minuit, nous nous sommes assemblés ici en désordre, uniquement pour délibérer avec quels nouveaux honneurs nous pouvons le mieux recevoir celui qui vient recevoir de nous le tribut du genou, non encore payé, vile prosternation : à un seul, c'était déjà trop ; mais le payer double, comment l'endurer ? le payer au premier et à son image maintenant proclamée ! Mais qu'importe, si de meilleurs conseils élèvent nos esprits et nous apprennent à rejeter ce joug ? Voulez-vous tendre le cou ? Préférez-vous fléchir un genou assoupli ? Vous ne le voudrez pas, si je me flatte de vous bien connaître, ou si vous vous connaissez vous-mêmes pour natifs et fils du Ciel que personne ne posséda avant nous. Si nous ne sommes pas tous égaux, nous sommes tous libres, également libres : car les rangs et les degrés ne jurent pas avec la liberté, mais s'accordent avec elle. Qui donc, en droit ou en raison, peut s'arroger la monarchie parmi ceux qui de droit vivent ses égaux, sinon en pouvoir ou en éclat, du moins en liberté ? Qui peut introduire des lois et des édits parmi nous, nous qui même sans lois n'errons jamais ? Beaucoup moins celui-ci peut-il être notre maître et prétendre à notre adoration au détriment de ces titres impériaux qui attestent que notre être est fait pour gouverner, non pour servir ? »

« Jusque là ce hardi discours avait été écouté sans contrôle, lorsque, parmi les séraphins, Abdiel (personne avec plus de ferveur n'adorait Dieu et n'obéissait aux divins commandements) se leva, et, dans le feu d'un zèle sévère, s'opposa ainsi au torrent de la furie de Satan :

« O argument blasphématoire, faux et orgueilleux ! paroles qu'aucune oreille ne pouvait s'attendre à écouter dans le Ciel, mais moins encore de toi que de tous les autres, ingrat, élevé si haut toi-même au-dessus de tes pairs. Peux-tu avec une obliquité impie condamner ce juste décret de Dieu, prononcé et juré : que devant son Fils unique, investi par droit du sceptre royal, toute âme dans le ciel ploiera le genou, et par cet honneur dû le confessera Roi légitime. Il est injuste, dis-tu, tout net injuste de lier par des lois celui qui est libre et de laisser

l’égal régner sur des égaux, un sur tous avec un pouvoir auquel nul autre ne succédera.

« Donneras-tu des lois à Dieu ? Prétends-tu discuter des points de liberté avec celui qui t’a fait ce que tu es, qui a formé les puissances du Ciel comme il lui a plu, et qui a circonscrit leur être ? Cependant, enseignés par l’expérience, nous savons combien il est bon, combien il est attentif à notre bien et à notre dignité, combien il est loin de sa pensée de nous amoindrir, incliné qu’il est plutôt à exalter notre heureux état, en nous unissant plus étroitement sous un chef. Mais quand on t’accorderait qu’il est injuste que l’égal règne monarque sur des égaux, toi-même, quoique grand et glorieux, penses-tu que toi ou toutes les natures angéliques réunies en une seule égalent son Fils engendré ? Par lui comme par sa parole, le Père tout-puissant a fait toutes choses, même toi et tous les esprits du Ciel, créés par lui dans leurs ordres brillants ; il les a couronnés de gloire, et à leur gloire les a nommés trônes, dominations, principautés, vertus, puissances, essentielles puissances ! non par son règne obscurcies, mais rendues plus illustres, puisque lui, notre chef, ainsi réduit, devient un de nous. Ses lois sont nos lois ; tous les honneurs qu’on lui rend nous reviennent. Cesse donc cette rage impie, et ne tente pas ceux-ci ; hâte-toi d’apaiser le Père irrité et le Fils irrité, tandis que le pardon imploré à temps peut être obtenu. »

« Ainsi parla l’ange fervent ; mais son zèle non secondé fut jugé hors de saison ou singulier et téméraire. L’apostat s’en réjouit et lui répliqua avec plus de hauteur :

« Nous avons donc été formés, dis-tu, et œuvre de seconde main, transférés par tâche du Père à son Fils ? Assertion étrange et nouvelle ! Nous voudrions bien savoir où tu as appris cette doctrine. Qui a vu cette création lorsqu’elle eut lieu ? Te souviens-tu d’avoir été fait, et quand le Créateur te donna l’être ? Nous ne connaissons point de temps où nous n’étions pas comme à présent ; nous ne connaissons personne avant nous : engendrés de nous-mêmes, sortis de nous-mêmes par notre propre force vive, lorsque le cours de la fatalité eut décrit son plein orbite, et que notre naissance fut mûre, nous

naquîmes de notre Ciel natal, fils éthérés. Notre puissance est de nous ; notre droite nous enseignera les faits les plus éclatants, pour éprouver celui qui est notre égal. Tu verras alors si nous prétendons nous adresser à lui par supplications, et environner le trône suprême en le suppliant ou en l'assiégeant. Ce rapport, ces nouvelles, porte-les à l'Oint du Seigneur, et fais avant que quelque malheur n'interrompe ta fuite. »

« Il dit ; et, comme le bruit des eaux profondes, un murmure rauque répondit à ces paroles, applaudies de l'ost innombrable. Le flamboyant séraphin n'en fut pas moins sans crainte quoique seul et entouré d'ennemis ; intrépide il réplique :

« Abandonné de Dieu, ô esprit maudit, dépouillé de tout bien ! je vois ta chute certaine, et ta bande malheureuse, enveloppée dans cette perfidie, est atteinte de la contagion de ton crime et de ton châtiment. Désormais ne t'agite plus pour savoir comment tu secoueras le joug du Messie de Dieu ; ces indulgentes lois ne seront plus désormais invoquées : d'autres décrets sont déjà lancés contre toi sans appel. Ce sceptre d'or que tu repousses est maintenant une verge de fer pour meurtrir et briser ta désobéissance. Tu m'as bien conseillé : je fuis, non toutefois par ton conseil et devant tes menaces ; je fuis ces tentes criminelles et réprouvées, dans la crainte que l'imminente colère éclatant dans une flamme soudaine ne fasse aucune distinction. Attends-toi à sentir bientôt sur ta tête son tonnerre, feu qui dévore. Alors tu appendras, en gémissant, à connaître celui qui t'a créé quand tu connaîtras celui qui peut t'anéantir. »

« Ainsi parla le séraphin Abdiel, trouvé fidèle parmi les infidèles, fidèle seul. Chez d'innombrables imposteurs, immuable, inébranlé, non séduit, non terrifié, il garda sa loyauté, son amour et son zèle. Ni le nombre ni l'exemple ne purent le contraindre à s'écarter de la vérité ou à altérer, quoique seul, la constance de son esprit. Il se retira du milieu de cette armée : pendant un long chemin, il passa à travers les dédains ennemis ; il les soutint, supérieur à l'injure, ne

craignant rien de la violence : avec un mépris rendu, il tourna le dos à ces orgueilleuses tours, vouées à une prompte destruction. »

Livre VI

ARGUMENT.

Raphael continue à raconter comment Michel et Gabriel furent envoyés pour combattre contre Satan et ses anges. La première bataille décrite. Satan, avec ses puissances, se retire pendant la nuit : il convoque un conseil, invente des machines diaboliques, qui, au second jour de la bataille, mirent en désordre Michel et ses anges. Mais à la fin, arrachant les montagnes, ils ensevelirent les forces et les machines de Satan. Cependant, le tumulte ne cessant pas, Dieu, le troisième jour, envoya son fils le Messie, auquel il avait réservé la gloire des cette victoire. Le Fils, dans la puissance de son Père, venant au lieu du combat, ordonnant à toutes ses légions de rester tranquilles des deux côtés, se précipitant avec son char et son tonnerre au milieu des ennemis les poursuit, incapables qu'ils étaient de résister, vers la muraille du Ciel. Le Ciel s'ouvrant, ils tombent en bas avec horreur et confusion, au lieu du châtiment préparé pour eux dans l'abîme. Le Messie retourne triomphant à son père.

« Toute la nuit l'ange intrépide, non poursuivi, continua sa route à travers la vaste plaine du Ciel, jusqu'à ce que le matin, éveillé par les heures qui marchent en cercle, ouvrit avec sa main de rose les portes de la lumière. Il est sous le mont de Dieu et tout près de son trône une grotte qu'habitent et déshabitent tour à tour la lumière et les ténèbres, en perpétuelle succession, ce qui produit dans le Ciel une agréable vicissitude, pareille au jour et à la nuit. La lumière sort, et par l'autre porte entrent les ténèbres obéissantes attendant l'heure de voiler les Cieux, bien que là les ténèbres ressemblent au crépuscule ici.

« Maintenant l’aurore se levait, telle qu’elle est dans le plus haut Ciel, vêtue de l’or de l’empyrée ; devant elle s’évanouissait la nuit, percée des rayons de l’Orient : soudain toute la campagne, couverte d’épais et brillants escadrons rangés en bataille, de chariots, d’armes flamboyantes, de chevaux de feu, réfléchissant éclair sur éclair, frappe la vue d’Abdiel ; il aperçut la guerre, la guerre dans son appareil, et il trouva déjà connue la nouvelle qu’il croyait apporter. Il se mêla plein de joie à ces puissances amies, qui le reçurent avec allégresse et avec d’immenses acclamations, le seul qui de tant de myriades perdues, le seul qui revenait sauvé. Elles le conduisent hautement applaudi à la montagne sacrée, et le présentent au trône suprême. Une voix du milieu d’un nuage d’or fut doucement entendue :

« Serviteur de Dieu, tu as bien fait ; tu as bien combattu dans le meilleur combat, toi qui seul as soutenu contre des multitudes révoltées la cause de la vérité, plus puissant en paroles qu’elles ne le sont en armes. Et pour rendre témoignage à la vérité tu as bravé le reproche universel, pire à supporter que la violence ; car ton unique soin était de demeurer approuvé du regard de Dieu, quoique des mondes te jugeassent pervers. Un triomphe plus facile maintenant te reste, aidé d’une armée d’amis : c’est de retourner chez tes ennemis plus glorieux que tu n’en fus méprisé quand tu les quittas, de soumettre par la force ceux qui refusent la raison pour leur loi, la droite raison pour leur loi, et pour leur roi le Messie, régnant par droit de mérite.

« Va, Michel, prince des armées célestes, et toi immédiatement après lui en achèvements militaires, Gabriel : conduisez au combat ceux-ci, mes invincibles enfants ; conduisez mes saints armés, rangés par milliers et millions pour la bataille, égaux en nombre à cette foule rebelle et sans Dieu. Assaillez-les sans crainte avec le feu et les armes hostiles ; en les poursuivant jusqu’au bord du Ciel, chassez-les de Dieu et du bonheur vers le lieu de leur châtiment, le gouffre du Tartare, qui déjà ouvre large son brûlant chaos pour recevoir leur chute. »

« Ainsi parla la voix souveraine, et les nuages commencèrent à obscurcir toute la montagne, et la fumée à rouler en noirs torses, en flammes retenues, signal du réveil de la colère. Avec non moins de terreur, l'éclatante trompette éthérée commence à souffler d'en haut ; à ce commandement les puissances militantes qui tenaient pour le Ciel (formées en puissant carré dans une union irrésistible) avancèrent en silence leurs brillantes légions, au son de l'instrumentale harmonie qui inspire l'héroïque ardeur des actions aventureuses, sous des chefs immortels, pour la cause de Dieu et de son Messie. Elles avancent fermes, sans se rompre : ni haute colline, ni vallée rétrécie, ni bois, ni ruisseau, ne divisent leurs rangs parfaits ; car elles marchent élevées au-dessus du sol, et l'air obéissant soutient leur pas agile : comme l'espèce entière des oiseaux rangés en ordre sur leur aile furent appelés dans Eden, pour recevoir leurs noms de toi, ô Adam ! Ainsi les légions parcoururent maints espaces dans le Ciel, maintes provinces dix fois grandes comme la longueur de la Terre.

« Enfin, loin à l'horizon du nord se montra, d'une extrémité à l'autre, une région de feu, étendue sous la forme d'une armée. Bientôt, en approchant, apparurent les puissances liguées de Satan, hérissées des rayons innombrables des lances droites et inflexibles : partout casques pressés, boucliers variés peints d'insolents emblèmes : ces troupes se hâtaient avec une précipitation furieuse ; car elles se flattaient d'emporter ce jour-là même, par combat ou surprise, le mont de Dieu, et d'asseoir sur son trône le superbe aspirant, envieux de son empire : mais, au milieu du chemin, leurs pensées furent reconnues folles et vaines. Il nous sembla d'abord extraordinaire que l'ange fît la guerre à l'ange, qu'ils se rencontrassent dans une furieuse hostilité, ceux-là accoutumés à se rencontrer si souvent unis aux fêtes de la joie et de l'amour, comme fils d'un seul maître, et chantant l'éternel Père ; mais le cri de la bataille s'éleva, et le bruit rugissant de la charge mit fin à toute pensée plus douce.

« Au milieu des siens, l'apostat, élevé comme un Dieu, était assis sur son char de soleil, idole d'une majesté divine, entouré

de chérubins flamboyants et de boucliers d’or. Bientôt il descendit de ce trône pompeux ; car il ne restait déjà plus entre les deux armées qu’un espace étroit (intervalle effrayant !), et front contre front elles présentaient arrêtées une terrible ligne d’une affreuse longueur. À la sombre avant-garde, sur le rude bord des bataillons, avant qu’ils se joignissent, Satan à pas immenses et superbes, couvert d’une armure d’or et de diamant, s’avançait comme une tour. Abdiel ne put supporter cette vue ; il se tenait parmi les plus braves, et se préparait aux plus grands exploits ; il sonde ainsi son cœur résolu :

« — O Ciel ! une telle ressemblance avec le Très-Haut peut-elle rester où la foi et la réalité ne restent plus ? Pourquoi la puissance ne défaille-t-elle pas là où la vertu a failli, ou pourquoi le plus présomptueux n’est-il pas le plus faible ? Quoique à le voir Satan semble invincible, me confiant au secours du Tout-puissant, je prétends éprouver la force de celui dont j’ai déjà éprouvé la raison fausse et corrompue : n’est-il pas juste que celui qui l’a emporté dans la lutte de la vérité l’emporte dans les armes, vainqueur pareillement dans les deux combats ? Si le combat est brutal et honteux quand la raison se mesure avec la force, encore il est d’autant plus juste que la raison triomphe. »

« Ainsi réfléchissant, il sort à l’opposite du milieu de ses pairs armés ; il rencontre à mi-voie son audacieux ennemi, qui, se voyant prévenu, en devient plus furieux ; il le défie ainsi avec assurance :

« Superbe, vient-on au-devant de toi ? Ton espérance était d’atteindre inopposé la hauteur où tu aspires, d’atteindre le trône de Dieu non gardé et son côté abandonné par la terreur de ton pouvoir ou de ta langue puissante. Insensé ! tu ne songeais pas combien il est vain de se lever en armes contre le Tout-Puissant, contre celui qui des plus petites choses aurait pu lever sans fin d’incessantes armées pour écraser ta folie, ou de sa main solitaire, atteignant au delà de toute limite, il pourrait d’un seul coup, sans assistance, te finir et ensevelir tes légions sous les ténèbres. Mais t’en aperçois-tu ? Tous ne sont pas à ta

suite ; il en est qui préfèrent la foi et la piété envers Dieu, bien qu'ils te fussent invisibles alors qu'à ton monde je semblais être dans l'erreur, en différant seul de l'avis de tous. Tu la vois ma secte maintenant : apprends trop tard que quelques-uns peuvent savoir quand des milliers se trompent. »

« Le grand ennemi, le regardant de travers d'un œil de dédain :

« À la male heure pour toi, mais à l'heure désirée de ma vengeance, toi que je cherchais le premier, tu reviens de ta fuite, ange séditieux, pour recevoir ta récompense méritée, pour faire le premier essai de ma droite provoquée, puisque ta langue, inspirée de la contradiction, osa la première s'opposer à la troisième partie des dieux réunis en synode, pour assurer leurs divinités. Ceux qui sentent en eux une vigueur divine ne peuvent accorder l'omnipotence à personne. Mais tu te portes en avant de tes compagnons, ambitieux que tu es de m'enlever quelques plumes, pour que ton succès puisse annoncer la destruction du reste : je m'arrête un moment, de peur que tu ne te vantes qu'on n'ait pu te répondre ; je veux t'apprendre ceci : je crus d'abord que liberté et Ciel ne faisaient qu'un pour les âmes célestes ; mais je vois à présent que plusieurs, par bassesse, préfèrent servir ; esprits domestiques, traînés dans les fêtes et les chansons ! Tels sont ceux que tu as armés, les ménétriers du Ciel, l'esclavage pour combattre la liberté : ce que sont leurs actions comparées, ce jour le prouvera. »

« Le sévère Abdiel répond brièvement :

« Apostat, tu te trompes encore : éloigné de la voie de la vérité, tu ne cesseras plus d'errer. Injustement tu flétris du nom de servitude l'obéissance que Dieu ou la nature ordonne. Dieu et la nature commandent la même chose, lorsque celui qui gouverne est le plus digne, et qu'il excelle sur ceux qu'il gouverne. La servitude est de servir l'insensé ou celui qui s'est révolté contre un plus digne que lui, comme les tiens te servent à présent, toi non libre, mais esclave de toi-même. Et tu oses effrontément insulter à notre devoir ! Règne dans l'Enfer, ton royaume ; laisse-moi servir dans le Ciel Dieu à

jamais béni, obéir à son divin commandement, qui mérite le plus d'être obéi ; toutefois, attends dans l'Enfer, non des royaumes, mais des chaînes. Cependant, revenu de ma fuite, comme tu le disais tout à l'heure, reçois ce salut sur ta crête impie. »

« À ces mots, il lève un noble coup, qui ne resta pas suspendu, mais tomba comme la tempête sur la crête orgueilleuse de Satan : ni la vue, ni le mouvement de la rapide pensée, moins encore le bouclier, ne purent prévenir la ruine. Dix pas énormes il recule ; au dixième, sur son genou fléchi, il est soutenu par sa lance massive, comme si, sur la terre, des vents sous le sol, ou des eaux forçant leur passage, eussent poussé obliquement hors de sa place une montagne, à moitié abîmée avec tous ses pins. L'étonnement saisit les trônes rebelles, mais une rage plus grande encore, quand ils virent ainsi abattu le plus puissant d'entre eux. Les nôtres, remplis de joie et de l'ardent désir de combattre, poussèrent un cri, présage de la victoire. Michel ordonne de sonner l'archangélique trompette ; elle retentit dans le vaste du Ciel, et les armées fidèles chantent Hosanna au Très-Haut. De leur coté, les légions adverses ne restèrent pas à nous contempler ; non moins terribles, elles se joignirent dans l'horrible choc.

Alors s'élevèrent une orageuse furie et des clameurs telles qu'on n'en avait jamais jusqu'alors entendu dans le Ciel. Les armes, heurtant l'armure, crient en horrible désaccord ; les roues furieuses des chariots d'airain rugissent avec rage : terrible est le bruit de la bataille ! Sur nos têtes les sifflements aigus des dards embrasés volent en flamboyantes volées, et en volant voûtent de feu les deux osts. Sous cette coupole ardente se précipitaient au combat les corps d'armée, dans un assaut funeste et une fureur inextinguible ; tout le Ciel retentissait : si la terre eût été alors, toute la terre eut tremblé jusqu'à son centre. Faut-il s'en étonner, quand de l'un et de l'autre côté, fiers adversaires, combattaient des millions d'anges, dont le plus faible pourrait manier les éléments et s'armer de la force de toutes leurs régions ? Combien donc deux armées combattant l'une contre l'autre avaient-elles plus

de pouvoir pour allumer l’épouvantable combustion de la guerre, pour bouleverser, sinon pour détruire leur fortuné séjour natal, si le Roi tout-puissant et éternel, tenant le Ciel d’une main ferme, n’eut dominé et limité leur force. En nombre, chaque légion ressemblait à une nombreuse armée ; en force, chaque main armée valait une légion. Conduit au combat, chaque soldat paraissait un chef, chaque chef un soldat ; ils savaient quand avancer ou s’arrêter, quand détourner le fort de la bataille, quand ouvrir et quand fermer les rangs de la hideuse guerre. Ni pensée de fuite, ni pensée de retraite, ni action malséante qui marquât la peur : chacun comptait sur soi, comme si de son bras seul dépendait le moment de la victoire.

« Des faits d’une éternelle renommée furent accomplis, mais sans nombre ; car immense et variée se déployait cette guerre : tantôt combat maintenu sur un terrain solide, tantôt prenant l’essor sur une aile puissante, et tourmentant tout l’air ; alors tout l’air semblait un feu militant. La bataille en balance égale fut longtemps suspendue, jusqu’à ce que Satan, qui ce jour-là avait montré une force prodigieuse et ne rencontrait point d’égal dans les armes, jusqu’à ce que Satan, courant de rang en rang à travers l’affreuse mêlée des séraphins en désordre, vit enfin le lieu où l’épée de Michel fauchait et abattait des escadrons entiers.

« Michel tenait à deux mains, avec une force énorme, cette épée qu’il brandissait en l’air : l’horrible tranchant tombait, dévastant au large. Pour arrêter une telle destruction, Satan se hâte, et oppose au fer de Michel l’orbe impénétrable de dix feuilles de diamant, son ample bouclier, vaste circonférence. À son approche, le grand archange sursit à son travail guerrier ; ravi, dans l’espoir de terminer ici la guerre intestine du Ciel (le grand ennemi étant vaincu ou tramé captif dans les chaînes), il fronce un sourcil redoutable, et le visage enflammé, il parle ainsi le premier :

« Auteur du mal, inconnu et sans nom dans le Ciel jusqu’à ta révolte, aujourd’hui abondant comme tu le vois à ces actes d’une lutte odieuse, odieuse à tous, quoique par une juste

mesure elle pèse le plus sur toi et sur tes adhérents, comment as-tu troublé l'heureuse paix du Ciel et apporté dans la nature la misère, incréée avant le crime de ta rébellion ! combien as-tu empoisonné de ta malice des milliers d'anges, jadis droits et fidèles, maintenant devenus traîtres ! Mais ne crois pas bannir d'ici le saint repos ; le Ciel te rejette de toutes ses limites ; le Ciel, séjour de la félicité, n'endure point les œuvres de la violence et de la guerre. Hors d'ici donc ! Que le mal, ton fils, aille avec toi au séjour du mal, l'Enfer, avec toi et ta bande perverse ! Là fomente des troubles ; mais n'attends pas que cette épée vengeresse commence ta sentence, ou que quelque vengeance plus soudaine à qui Dieu donnera des ailes te précipite avec des douleurs redoublées. »

« Ainsi parle le prince des anges. Son adversaire réplique :

« Ne pense pas par le vent de tes menaces imposer à celui à qui tu ne peux imposer par tes actions. Du moindre de ceux-ci as-tu causé la fuite ? ou si tu les forças à la chute, ne se sont-ils pas relevés invaincus ? Espérerais-tu réussir plus aisément avec moi, arrogant, et avec tes menaces me chasser et ici ? Ne t'y trompe pas : il ne finira pas ainsi le combat que tu appelles mal, mais que nous appelons combat de gloire. Nous prétendons le gagner, ou transformer ce Ciel dans l'Enfer, dont tu dis des fables. Ici du moins nous habiterons libres, si nous ne régnons. Toutefois je ne fuirais pas ta plus grande force, quand celui qu'on nomme le Tout-Puissant viendrait à ton aide : de près comme de loin je t'ai cherché. »

« Ils cessèrent de parler, et tous deux se préparèrent à un combat inexprimable : qui pourrait le raconter, même avec la langue des anges ? à quelles choses pourrait-on le comparer sur la terre, qui fussent assez remarquables pour élever l'imagination humaine à la hauteur d'un pouvoir semblable à celui d'un Dieu ? Car ces deux chefs, soit qu'ils marchassent ou demeurassent immobiles, ressemblaient à des dieux par la taille, le mouvement, les armes, faits qu'ils étaient pour décider de l'empire du grand Ciel. Maintenant leurs flamboyantes épées ondoient et décrivent dans l'air des cercles affreux ; leurs boucliers, deux larges soleils,

resplendissent opposés, tandis que l’attente reste dans l’horreur. De chaque côté la foule des anges se retira précipitamment du lieu où la mêlée était auparavant le plus épaisse, et laissa un vaste champ où il n’y avait pas sûreté dans le vent d’une pareille commotion.

« Telles, pour faire comprendre les grandes choses par les petites, si la concorde de la nature se rompait, si parmi les constellations la guerre était déclarée, telles deux planètes, précipitées sous l’influence maligne de l’opposition la plus violente, combattraient au milieu du firmament et confondraient leurs sphères ennemies.

« Les deux chefs lèvent ensemble leurs menaçants bras, qui approchent en pouvoir de celui du Tout-puissant ; ils ajustent un coup capable de tout terminer, et qui, n’ayant pas besoin d’être répété, ne laisse pas le pouvoir indécis. En vigueur ou en agilité, ils ne paraissent pas inégaux ; mais l’épée de Michel, tirée de l’arsenal de Dieu, lui avait été donnée trempée, de sorte que nulle autre par la pointe ou la lame ne pouvait résister à ce tranchant. Elle rencontre l’épée de Satan, et, descendant pour frapper avec une force précipitée, la coupe net par la moitié ; elle ne s’arrête pas, mais d’un rapide revers, entrant profondément, elle fend tout le côté droit de l’archange.

« Alors pour la première fois Satan connut la douleur et se tordit çà et là convulsé ; tant la tranchante épée, dans une blessure continue, passa cruelle à travers lui ! Mais la substance éthérée, non longtemps divisible, se réunit : un ruisseau de nectar sortit de la blessure, se répandit couleur de sang (de ce sang tel que les esprits célestes peuvent en répandre), et souilla son armure, jusqu’alors si brillante. Aussitôt à son aide accoururent de tous côtés un grand nombre d’anges vigoureux qui interposèrent leur défense, tandis que d’autres l’emportent sur leurs boucliers à son char, où il demeura retiré loin des rangs de la guerre. Là ils le déposèrent grinçant les dents de douleur, de dépit et de honte, de trouver qu’il n’était pas sans égal : son orgueil était humilié d’un pareil échec, si fort au-dessous de sa prétention d’égaler Dieu en

pouvoir.

« Toutefois il guérit vite ; car les esprits qui vivent en totalité, vivant entiers dans chaque partie (non, comme l'homme frêle, dans les entrailles, le cœur ou la tête, le foie ou les reins), ne sauraient mourir que par l'anéantissement : ils ne peuvent recevoir de blessure mortelle dans leur tissu liquide, pas plus que n'en peut recevoir l'air fluide ; ils vivent tout cœur, toute tête, tout œil, tout oreille, tout intellect, tout sens ; ils se donnent à leur gré des membres, et ils prennent la couleur, la forme et la grosseur qu'ils aiment le mieux, dense ou rare.

« Cependant des faits semblables, et qui méritaient d'être remémorés, se passaient ailleurs, là où la puissance de Gabriel combattait : avec de fières enseignes, il perçoit les bataillons profonds de Moloch, roi furieux, qui le défiait et qui menaçait de le traîner attaché aux roues de son char ; la langue blasphématrice de cet ange n'épargnait pas même l'unité sacrée du Ciel. Mais tout à l'heure, fendu jusqu'à la ceinture, ses armes brisées et dans une affreuse douleur, il fuit en mugissant.

« À chaque aile, Uriel et Raphael vainquirent d'insolents ennemis, Adramalech et Asmodée, quoique énormes et armés de rochers de diamant : deux puissants trônes, qui dédaignaient d'être moins que des dieux ; leur fuite leur enseigna des pensées plus humbles, broyés qu'ils furent par des blessures effroyables, malgré la cuirasse et la cotte de mailles. Abdiel n'oublia pas de fatiguer la troupe athée ; à coups redoublés il renversa Ariel, Arioc, et la violence de Ramiel, écorché et brûlé.

« Je pourrais parler de mille autres et éterniser leurs noms ici sur la terre ; mais ces anges élus, contents de leur renommée dans le Ciel, ne cherchent pas l'approbation des hommes. Quant aux autres, bien qu'étonnants en puissance, en actions de guerre, et avides de renommée, comme ils sont par arrêt effacés du Ciel et de la mémoire sacrée, laissons-les habiter sans nom le noir oubli. La force séparée de la vérité et de la justice, indigne de louange, ne mérite que reproche et

ignominie : toutefois, vaine et arrogante, elle aspire à la gloire, et cherche à devenir fameuse par l'infamie que l'éternel silence soit son partage !

« Et maintenant, leurs plus puissants chefs abattus, l'armée plia, par plusieurs charges enfoncée : la déroute informe et le honteux désordre y entrèrent ; le champ de bataille était semé d'armes brisées ; les chars et leurs conducteurs, les coursiers de flammes écumants, étaient renversés en monceaux. Ce qui reste debout recule accablé de fatigue dans l'ost satanique exténué, qui se défend à peine ; surpris par la pâle frayeur, pour la première fois surpris par la frayeur et par le sentiment de la douleur, ces anges fuient ignominieusement, amenés à ce mal par le péché de la désobéissance : jusqu'à cette heure, ils n'avaient été assujettis ni à la crainte, ni à la fuite, ni à la douleur.

« Il en était tout autrement des inviolables saints ; d'un pas assuré en phalange carrée, ils avançaient entiers, invulnérables, impénétrablement armés : tel était l'immense avantage que leur donnait leur innocence sur leurs ennemis ; pour n'avoir pas péché, pour n'avoir pas désobéi, au combat ils demeuraient sans fatigue, inexposés à souffrir des blessures, bien que de leur rang par la violence écartés.

« La nuit à présent commençait sa course ; répandant dans le Ciel l'obscurité, elle imposa le silence et une agréable trêve à l'odieux fracas de la guerre : sous son abri nébuleux se retirèrent le vainqueur et le vaincu. Michel et ses anges, restés les maîtres, campent sur le champ de bataille, posent leurs sentinelles alentour, chérubins agitant des flammes. De l'autre part, Satan avec ses rebelles disparut, au loin retiré dans l'ombre. Privé de repos, il appelle de nuit ses potentats au conseil ; au milieu d'eux et non découragé, il leur parle ainsi :

« O vous, à présent par le danger éprouvés, à présent connus dans les armes pour ne pouvoir être dominés, chers compagnons trouvés dignes non seulement de la liberté (trop mince prétention), mais, ce qui nous touche davantage, dignes d'honneur, d'empire, de gloire et de renommée ! Vous avez soutenu pendant un jour dans un combat douteux (et si

pendant un jour, pourquoi pas pendant des jours éternels ?), vous avez soutenu l'attaque de ce que le Seigneur du Ciel, d'autour de son trône, avait envoyé de plus puissant contre nous, ce qu'il avait jugé suffisant pour nous soumettre à sa volonté : il n'en est pas ainsi arrivé ! … Donc, ce semble, nous pouvons le regarder comme faillible lorsqu'il s'agit de l'avenir, bien que jusqu'ici on avait cru à son omniscience. Il est vrai, moins fortement armés, nous avons eu quelques souffrances, jusque alors inconnues ; mais aussitôt qu'elles ont été connues, elles ont été méprisées, puisque nous savons maintenant que notre forme empyrée, ne pouvant recevoir d'atteinte mortelle, est impérissable ; quoique percée de blessures, elle se referme bientôt, guérie par sa vigueur native. À un mal si léger regardez donc le remède comme facile. Peut-être des armes plus valides, des armes plus impétueuses, serviront dans la prochaine rencontre à améliorer notre position, à rendre pire celle de nos ennemis, ou à égaliser ce qui fait entre nous l'imparité, qui n'existe pas dans la nature. Si quelque autre cause cachée les a laissés supérieurs, tant que nous conservons notre esprit entier et notre entendement sain, une délibération et une active recherche découvriront cette cause. »

« Il s'assit, et dans l'assemblée se leva Nisroc, le chef des principautés ; il se leva comme un guerrier échappé d'un combat cruel : travaillé de blessures, ses armes fendues et hachées jusqu'à destruction, l'un air sombre il parla en répondant ainsi :

« Libérateur, toi qui nous délivras des nouveaux maîtres, guide à la libre jouissance de nos droits comme dieux, il est dur cependant pour des dieux, nous la trouvons trop inégale, la tâche de combattre dans la douleur contre des armes inégales, contre des ennemis exempts de douleur et impassibles. De ce mal notre ruine doit nécessairement advenir ; car que sert la valeur, ou la force, quoique sans pareilles, lorsqu'on est dompté par la douleur, qui subjugue tout et fait lâcher les mains aux plus puissants ? Peut-être pourrions-nous retrancher de la vie le sentiment du plaisir et ne pas nous plaindre, mais

vivre contents, ce qui est la vie la plus calme ; mais la douleur est la parfaite misère, le pire des maux ; et si elle est excessive, elle surmonte toute patience. Celui qui pourra donc inventer quelque chose de plus efficace pour porter des blessures à nos ennemis, encore invulnérables, ou qui saura nous armer d'une défense pareille à la leur, ne méritera pas moins de moi que celui auquel nous devons notre délivrance. »

« Satan, avec un visage composé, répliqua :

« Ce secours non encore inventé, que tu crois justement si essentiel à nos succès, je te l'apporte. Qui de nous contemple la brillante surface de ce terrain céleste sur lequel nous vivons, ce spacieux continent du Ciel orné de plantes, de fruits, de fleurs, d'ambroisie, de perles et d'or ; qui de nous regarde assez superficiellement ces choses pour ne comprendre d'où elles germent profondément sous la terre ? matériaux noirs et crus d'une écume spiritueuse et ignée, jusqu'à ce que, touchées et pénétrées d'un rayon des Cieux, elles poussent si belles et s'épanouissent à la lumière ambiante ?

« Ces semences dans leur noire nativité, l'abîme nous les cédera, fécondées d'une flamme infernale. Foulées dans des machines creuses, longues et rondes ; à l'autre ouverture dilatées et embrasées par le toucher du feu, avec le bruit du tonnerre, elles enverront de loin à notre ennemi de tels instruments de désastre, qu'ils abîmeront, mettront en pièces tout ce qui s'élèvera à l'opposé ; nos adversaires craindront que nous n'ayons désarmé le Dieu Tonnant de son seul trait redoutable. Notre travail ne sera pas long ; avant le lever du jour l'effet remplira notre attente. Cependant revivons ! quittons la frayeur : à la force et à l'habileté réunies, songeons que rien n'est difficile, encore moins désespéré. »

« Il dit : ses paroles firent briller leur visage abattu, et ravivèrent leur languissante espérance. Tous admirent l'invention ; chacun s'étonne de n'avoir pas été l'inventeur ; tant paraît aisée une fois trouvée la chose qui non trouvée aurait été crue impossible ! Par hasard, dans les jours futurs (si la malice doit abonder), quelqu'un de ta race, ô Adam, appliqué à la perversité ou inspiré par une machination

diabolique, pourrait inventer un pareil instrument pour désoler les fils des hommes entraînés par le péché à la guerre et au meurtre.

« Les démons sans délai volent du conseil à l'ouvrage ; nul ne demeure discourant ; d'innombrables mains sont prêtes ; en un moment ils retournent largement le sol céleste, et ils aperçoivent dessous les rudiments de la nature dans leur conception brute ; ils rencontrent les écumes sulfureuses et nitreuses, les marient, et par un art subtil les réduisent, adustes et cuites, en grains noirs, et les mettent en réserve.

« Les uns fouillent les veines cachées des métaux et des pierres (cette terre a des entrailles assez semblables) pour y trouver leurs machines et leurs balles, messagères de ruine ; les autres se pourvoient de roseaux allumés, pernicieux par le seul toucher du feu. Ainsi avant le point du jour ils finirent tout en secret, la nuit le sachant, et se rangèrent en ordre avec une silencieuse circonspection, sans être aperçus.

« Dès que le bel et matinal orient apparut dans le Ciel, les anges victorieux se levèrent et la trompette du matin chanta : Aux armes ! Ils prirent leurs rangs en panoplie d'or ; troupe resplendissante, bientôt réunie. Quelques-uns du haut des collines de l'aurore regardent alentour, et des éclaireurs légèrement armés rôdent de tous côtés dans chaque quartier pour découvrir le distant ennemi, pour savoir dans quel lieu il a campé ou fui, si pour combattre il est en mouvement ou fait halte. Bientôt ils le rencontrèrent, bannières déployées, s'approchant en bataillon lent, mais serré. En arrière, d'une vitesse extrême, Zophiel, des chérubins l'aile la plus rapide, vient volant et crie du milieu des airs :

« Aux armes, guerriers ! aux armes pour le combat ! l'ennemi est près ; ceux que nous croyions en fuite nous épargneront ce jour une longue poursuite : ne craignez pas qu'ils fuient ; ils viennent aussi épais qu'une nuée, et je vois fixée sur leur visage la morne résolution et la confiance. Que chacun endosse bien sa cuirasse de diamant, que chacun enfonce bien son casque, que chacun embrasse fortement son large bouclier, baissé ou levé ; car ce jour, si j'en crois mes

conjectures, ne répandra pas une bruine, mais un orage retentissant de flèches barbelées de feu. »

« Ainsi Zophiel avertissait ceux qui d'eux-mêmes étaient sur leurs gardes. En ordre, libres de toutes entraves, s'empressant sans trouble, ils vont au cri d'alarme et s'avancent en bataille. Quand voici venir à peu de distance, à pas pesants, l'ennemi s'approchant épais et vaste, traînant dans un carré creux ses machines diaboliques, enfermées de tous côtés par des escadrons profonds qui voilaient la fraude. Les deux armées s'apercevant s'arrêtent quelque temps, mais soudain Satan parut à la tête de la sienne, et fut entendu, commandant ainsi à haute voix :

« Avant-garde ! à droite et à gauche déployez votre front, afin que tous ceux qui nous haïssent puissent voir combien nous cherchons la paix et la conciliation, combien nous sommes prêts à les recevoir à cœur ouvert, s'ils accueillent nos ouvertures et s'ils ne nous tournent pas le dos méchamment ; mais je le crains. Cependant témoin le Ciel ! … ° Ciel, sois témoin, à cette heure, que nous déchargeons franchement notre cœur ! Vous qui, désignés, vous tenez debout, acquittez-vous de votre charge ; touchez brièvement ce que nous proposons, et haut, que tous puissent entendre. »

« Ainsi se raillant en termes ambigus, à peine a-t-il fini de parler, qu'à droite et à gauche le front se divise, et sur l'un et l'autre flanc se retire : à nos yeux se découvre, chose nouvelle et étrange ! un triple rang de colonnes de bronze, de fer, de pierre, posées sur des roues, car elles auraient ressemblé beaucoup à des colonnes ou à des corps creux faits de chêne ou de sapin émondé dans le bois, ou abattu sur la montagne, si le hideux orifice de leur bouche n'eût bâillé largement devant nous, pronostiquant une fausse trêve. Derrière chaque pièce se tenait un séraphin ; dans sa main se balançait un roseau allumé, tandis que nous demeurions en suspens réunis et préoccupés dans nos pensées.

« Ce ne fut pas long, car soudain tous à la fois les séraphins étendent leurs roseaux, et les appliquent à une ouverture étroite qu'ils touchent légèrement. À l'instant tout le Ciel

apparut en flammes, mais aussitôt obscurci par la fumée, flammes vomies de ces machines à la gorge profonde, dont le rugissement effondrait l'air avec un bruit furieux et déchirait toutes ses entrailles, dégorgeant leur surabondance infernale : des tonnerres ramés, des grêles de globes de fer. Dirigés contre l'ost victorieux, ils frappent avec une furie tellement impétueuse, que ceux qu'ils touchent ne peuvent rester debout, bien qu'autrement ils seraient restés fermes comme des rochers. Ils tombent par milliers, l'ange roulé sur l'archange, et plus vite encore à cause de leurs armes : désarmés ils auraient pu aisément, comme esprits, s'échapper rapides par une prompte contraction ou par un déplacement ; mais alors il s'ensuivit une honteuse dispersion et une déroute forcée. Il ne leur servit de rien de relâcher leurs files serrées : que pouvaient-ils faire ? Se précipiteraient-ils en avant ? Une répulsion nouvelle, une indécente chute répétée, les feraient mépriser davantage et les rendraient la risée de leurs ennemis : car on apercevait rangée une autre ligne de séraphins, en posture de faire éclater leur second tir de foudre : reculer battus, c'est ce qu'abhorraient le plus les anges fidèles.

Satan vit leur détresse, et s'adressant en dérision à ses compagnons :

« Amis, pourquoi ces superbes vainqueurs ne marchent-ils pas en avant ? Tout à l'heure ils s'avançaient fiers, et quand, pour les bien recevoir avec un front et un cœur ouverts (que pouvons-nous faire de plus ?), nous leur proposons des termes d'accommodement, soudain ils changent d'idées, ils fuient, et tombent dans d'étranges folies, comme s'ils voulaient danser ! Toutefois pour une danse ils semblent un peu extravagants et sauvages ; peut-être est-ce de la joie de la paix offerte. Mais je suppose que si une fois de plus nos propositions étaient entendues, nous les pourrions contraindre à une prompte résolution. »

« Bélial, sur le même ton de plaisanterie :

« Général, les termes d'accommodement que nous leur avons envoyés sont des termes de poids, d'un contenu solide,

et pleins d’une force qui porte coup. Ils sont tels, comme nous pouvons le voir, que tous en ont été amusés et plusieurs étourdis : celui qui les reçoit en face est dans la nécessité, de la tête aux pieds, de les bien comprendre ; s’ils ne sont pas compris, ils ont du moins l’avantage de nous faire connaître quand nos ennemis ne marchent pas droit »

« Ainsi, dans une veine de gaieté, ils bouffonnaient entre eux, élevés dans leurs pensées au-dessus de toute incertitude de victoire : ils présumaient si facile d’égaler par leurs inventions l’Eternel Pouvoir, qu’ils méprisaient son tonnerre, et qu’ils riaient de son armée tandis qu’elle resta dans le trouble. Elle n’y resta pas longtemps : la rage inspira enfin les légions fidèles, et leur trouva des armes à opposer à cet infernal malheur.

« Aussitôt (admire l’excellence et la force que Dieu a mises dans ses anges puissants !) ils jettent au loin leurs armes ; légers comme le sillon de l’éclair, ils courent, ils volent aux collines (car la terre tient du Ciel cette variété agréable de colline et de vallée) ; ils les ébranlent en les secouant çà et là dans leurs fondements, arrachent les montagnes avec tout leur poids, rochers, fleuves, forêts, et, les enlevant par leurs têtes chevelues, les portent dans leurs mains. L’étonnement et, sois-en sûr, la terreur, saisirent les rebelles quand, venant si redoutables vers eux, ils virent le fond des montagnes tourné en haut, jusqu’à ce que, lancées sur le triple rang des machines maudites, ces machines et toute la confiance des ennemis furent profondément ensevelies sous le faix de ces monts. Les ennemis eux-mêmes furent envahis après ; au-dessus de leurs têtes volaient de grands promontoires qui venaient dans l’air répandant l’ombre et accablaient des légions entières armées. Leurs armures accroissaient leur souffrance : leur substance enfermée dedans était écrasée et broyée, ce qui les travaillait d’implacables tourments et leur arrachait des gémissements douloureux. Longtemps ils luttèrent sous cette masse avant de pouvoir s’évaporer d’une telle prison, quoique esprits de la plus pure lumière, la plus pure naguère, maintenant devenue grossière par le péché.

« Le reste de leurs compagnons, nous imitant, saisit de pareilles armes, et arracha les coteaux voisins : ainsi les monts rencontrent dans l'air les monts lancés de part et d'autre avec une projection funeste, de sorte que sous la terre on combat dans une ombre effrayante ; bruit infernal ! La guerre ressemble à des jeux publics auprès de cette rumeur. Une horrible confusion entassée sur la confusion s'éleva. Et alors tout le Ciel serait allé en débris et se serait couvert de ruines, si le Père tout-puissant qui siège enfermé dans son inviolable sanctuaire des Cieux, pesant l'ensemble des choses, n'avait prévu ce tumulte et n'avait tout permis pour accomplir son grand dessein : honorer son Fils consacré, vengé de ses ennemis, et déclarer que tout pouvoir lui était transféré. À ce Fils, assesseur de son trône, il adresse ainsi la parole :

« Splendeur de ma gloire, Fils bien aimé, Fils sur le visage duquel est vu visiblement ce que je suis invisible dans ma divinité, toi dont la main exécute ce que je fais par décret, seconde omnipotence ! deux jours déjà passés (deux jours tels que nous comptons les jours du Ciel) depuis que Michel est parti avec ses puissances pour dompter ces désobéissants. Le combat a été violent, comme il était très probable qu'il le serait, quand deux pareils ennemis se rencontrent en armes ; car je les ai laissés à eux-mêmes, et tu sais qu'à leur création je les fis égaux, et que le péché seul les a dépareillés, lequel encore a opéré insensiblement, car je suspends leur arrêt : dans un perpétuel combat, il leur faudrait donc nécessairement demeurer sans fin, et aucune solution ne serait trouvée.

« La guerre lassée a accompli ce que la guerre peut faire, et elle a lâché les rênes à une fureur désordonnée, se servant de montagnes pour armes ; œuvre étrange dans le Ciel et dangereuse à toute la nature. Deux jours se sont donc écoulés ; le troisième est tien : à toi je l'ai destiné, et j'ai pris patience jusqu'ici, afin que la gloire de terminer cette grande guerre t'appartienne, puisque nul autre que toi ne la peut finir. En toi j'ai transfusé une vertu, une grâce si immense, que tous, au Ciel et dans l'Enfer, puissent connaître ta force

incomparable : cette commotion perverse ainsi apaisée manifestera que tu es le plus digne d'être héritier de toutes choses, d'être héritier et d'être roi par l'onction sainte, ton droit mérité. Va donc, toi, le plus puissant dans la puissance de ton père ; monte sur mon chariot, guide les roues rapides qui ébranlent les bases du Ciel ; emporte toute ma guerre, mon arc et mon tonnerre ; revêts mes toutes-puissantes armes, suspends mon épée à ta forte cuisse. Poursuis ces fils des ténèbres, chasse-les de toutes les limites du Ciel dans l'abîme extérieur. Là, qu'ils apprennent, puisque cela leur plaît, à mépriser Dieu, et le Messie son roi consacré. »

« Il dit, et sur son Fils ses rayons directs brillent en plein ; lui reçut ineffablement sur son visage tout son Père pleinement exprimé, et la divinité filiale répondit ainsi :

« — O Père, ô souverain des trônes célestes, le Premier, le Très-Haut, le Très-Saint, le Meilleur ! tu as toujours cherché à glorifier ton Fils ; moi, toujours à te glorifier, comme il est très juste. Ceci est ma gloire, mon élévation, et toute ma félicité, que, te complaisant en moi, tu déclares ta volonté accomplie : l'accomplir est tout mon bonheur. Le sceptre et le pouvoir, ton présent, je les accepte, et avec plus de joie je te les rendrai, lorsqu'à la fin des temps tu seras tout en tout, et moi en toi pour toujours, et en moi tous ceux que tu aimes.

« Mais celui que tu hais, je le hais, et je puis me revêtir de tes terreurs comme je me revêts de tes miséricordes, image de toi en toutes choses. Armé de ta puissance, j'affranchirai bientôt le Ciel de ces rebelles, précipités dans leur mauvaise demeure préparée ; ils seront livrés à des chaînes de ténèbres et au ver qui ne meurt point, ces méchants qui ont pu se révolter contre l'obéissance qui t'est due, toi à qui obéir est la félicité suprême ! Alors ces saints, sans mélange, et séparés loin des impurs, entoureront ta montagne sacrée, te chanteront des alléluias sincères, des hymnes de haute louange, et avec eux, moi leur chef. »

« Il dit : s'inclinant sur son sceptre, il se leva de la droite de gloire où il siège ; et le troisième matin sacré perçant à travers le Ciel commençait à briller. Soudain s'élance, avec le bruit

d’un tourbillon, le chariot de la divinité paternelle, jetant d’épaisses flammes, roues dans des roues, char non tiré, mais animé d’un esprit, et escorté de quatre formes de chérubins. Ces figures ont chacune quatre faces surprenantes ; tout leur corps et leurs ailes sont semés d’yeux semblables à des étoiles ; les roues de béril, ont aussi des yeux, et dans leur course le feu en sort de tous côtés. Sur leur tête est un firmament de cristal où s’élève un trône de saphir marqueté d’ambre pur et des couleurs de l’arc pluvieux.

« Tout armé de la panoplie céleste du radieux Urim, ouvrage divinement travaillé, le Fils monte sur ce char. À sa main droite est assise la Victoire aux ailes d’aigle ; à son côté pendent son arc et son carquois rempli de trois carreaux de foudre ; et autour de lui roulent des flots furieux de fumée, de flammes belliqueuses et d’étincelles terribles.

« Accompagné de dix mille mille saints il s’avance : sa venue brille au loin, et vingt mille chariots de Dieu (j’en ai ouï compter le nombre) sont vus à l’un et à l’autre de ses côtés. Lui, sur les ailes des chérubins, est porté sublime dans le Ciel de cristal, sur un trône de saphir éclatant au loin. Mais les siens l’aperçurent les premiers ; une joie inattendue les surprit quand flamboya, porté par des anges, le grand étendard du Messie, son signe dans le Ciel. Sous cet étendard Michel réunit aussitôt ses bataillons, répandus sur les deux ailes, et sous leur chef ils ne forment plus qu’un seul corps.

« Devant le Fils la puissance divine préparait son chemin : à son ordre les montagnes déracinées se retirèrent chacune à leur place : elles entendirent sa voix, s’en allèrent obéissantes ; le Ciel renouvelé reprit sa face accoutumée, et avec de fraîches fleurs la colline et le vallon sourirent.

« Ils virent cela, les malheureux ennemis, mais ils demeurèrent endurcis, et pour un combat rebelle rallièrent leurs puissances : insensés ! concevant l’espérance du désespoir ! Tant de perversité peut-elle habiter dans des esprits célestes ? Mais pour convaincre l’orgueilleux, à quoi servent les prodiges, ou quelles merveilles peuvent porter l’opiniâtre à céder ? Ils s’obstineront davantage par ce qui

devait le plus les ramener : désolés de la gloire du Fils, à cette vue l’envie les saisit ; aspirant à sa hauteur, ils se remirent fièrement en bataille, résolus par force ou par fraude de réussir et de prévaloir à la fin contre Dieu et son Messie, ou de tomber dans une dernière et universelle ruine : maintenant ils se préparent au combat décisif, dédaignant la fuite ou une lâche retraite, quand le grand Fils de Dieu à toute son armée rangée à sa droite et à sa gauche parla ainsi :

« — Restez toujours tranquilles dans cet ordre brillant, vous, saints ; restez ici, vous, anges armés ; ce jour reposez-vous de la bataille. Fidèle a été votre vie guerrière, et elle est acceptée de Dieu ; sans crainte dans sa cause juste, ce que vous avez reçu vous avez employé invinciblement. Mais le châtiment de cette bande maudite appartient à un autre bras ; la vengeance est à lui ou à celui qu’il en a seul chargé. Ni le nombre ni la multitude ne sont appelés à l’œuvre de ce jour ; demeurez seulement, et contemplez l’indignation de Dieu, versée par moi sur ces impies. Ce n’est pas vous, c’est moi, qu’ils ont méprisé, moi qu’ils ont envié ; contre moi est toute leur rage, parce que le Père, à qui dans le royaume suprême du Ciel la puissance et la gloire appartiennent, m’a honoré selon sa volonté. C’est donc pour cela qu’il m’a chargé de leur jugement, afin qu’ils aient ce qu’ils souhaitent, l’occasion d’essayer avec moi dans le combat qui est le plus fort, d’eux tous contre moi, ou de moi seul contre eux. Puisqu’ils mesurent tout par la force, qu’ils ne sont jaloux d’aucune autre supériorité, que peu leur importe qui les surpasse autrement, je consens à n’avoir pas avec eux d’autre dispute. »

« Ainsi parla le Fils, et en terreur changea sa contenance, trop sévère pour être regardée ; rempli de colère, il marche à ses ennemis. Les quatre figures déploient à la fois leurs ailes étoilées avec une ombre formidable et continue ; et les orbes de son char de feu roulèrent avec le fracas du torrent des grandes eaux ou d’une nombreuse armée. Lui sur ses impies adversaires fond droit en avant, sombre comme la nuit. Sous ses roues brûlantes, l’immobile empyrée trembla dans tout son entier ; tout, excepté le trône même de Dieu. Bientôt il arrive

au milieu d’eux ; dans sa main droite tenant dix mille tonnerres, il les envoie devant lui tels qu’ils percent de plaies les âmes des rebelles. Etonnés, ils cessent toute résistance, ils perdent tout courage : leurs armes inutiles tombent. Sur les boucliers et les casques, et les têtes des trônes et des puissants séraphins prosternés, le Messie passe ; ils souhaitent alors que les montagnes soient encore jetées sur eux comme un abri contre sa colère ! Non moins tempétueuses, des deux côtés ses flèches partent des quatre figures à quatre visages semés d’yeux, et sont jetées par les roues vivantes, également semées d’une multitude d’yeux. Un esprit gouvernait ces roues ; chaque œil lançait des éclairs, et dardait parmi les maudits une pernicieuse flamme, qui flétrissait toute leur force, desséchait leur vigueur accoutumée, et les laissait épuisés, découragés, désolés, tombés. Encore le Fils de Dieu n’employa-t-il pas la moitié de sa force, mais retint à moitié son tonnerre : car son dessein n’était pas de les détruire, mais de les déraciner du Ciel. Il releva ceux qui étaient abattus, et comme une horde de boucs, ou un troupeau timide pressé ensemble, il les chasse devant lui foudroyés, poursuivis par les terreurs et les furies, jusqu’aux limites et à la muraille de cristal du Ciel. Le Ciel s’ouvre, se roule en dedans, et laisse à découvert par une brèche spacieuse l’abîme dévasté. Cette vue monstrueuse les frappe d’horreur ; ils reculent, mais une horreur bien plus grande les repousse : tête baissée, ils se jettent eux-mêmes en bas du bord du Ciel : la colère éternelle brûle après eux dans le gouffre sans fond.

« L’Enfer entendit le bruit épouvantable ; l’Enfer vit le Ciel croulant du Ciel : il aurait fui effrayé ; mais l’inflexible Destin avait jeté trop profondément ses bases ténébreuses et l’avait trop fortement lié.

« Neuf jours ils tombèrent ; le Chaos confondu rugit, et sentit une décuple confusion dans leur chute à travers sa féroce anarchie ; tant cette énorme déroute l’encombra de ruines ! L’Enfer béant les reçut tous enfin, et se referma sur eux ; l’Enfer, leur convenable demeure, l’Enfer pénétré d’un feu inextinguible, maison de malheur et de tourment. Le Ciel

soulagé se réjouit ; il répara bientôt la brèche de sa muraille, en retournant au lieu d'où il s'était replié.

« Seul vainqueur, par l'expulsion de ses ennemis, le Messie ramena son char de triomphe. Tous ses saints, qui silencieux furent témoins oculaires de ses actes tout-puissants, pleins d'allégresse au-devant de lui s'avancèrent ; et dans leur marche, ombragés de palmes, chaque brillante hiérarchie chantait le triomphe, le chantait lui, roi victorieux, fils, héritier du Seigneur. À lui tout pouvoir est donné ; de régner il est le plus digne !

« Célébré, il passe triomphant au milieu du Ciel, dans les parvis et dans le temple de son Père tout-puissant élevé sur un trône ; son Père le reçut dans la gloire où maintenant il est assis à la droite de la béatitude.

« C'est ainsi que (mesurant les choses du Ciel aux choses de la terre), à ta demande, ô Adam, et pour que tu sois en garde par ce qui s'est passé, je t'ai révélé ce qui autrement aurait pu demeurer caché à la race humaine : la discorde survenue et la guerre dans le Ciel entre les puissances angéliques, et la chute profonde de ceux qui, aspirant trop haut, se révoltèrent avec Satan : il est maintenant jaloux de ton état, et complote pour te détourner aussi de l'obéissance, afin qu'avec lui, privé de félicité, tu partages son châtiment, l'éternelle misère. Ce serait toute sa consolation et sa vengeance s'il pouvait, comme une peine faite au Très-Haut, t'obtenir une fois pour compagnon de son malheur. Mais ne prête pas l'oreille à ses tentations ; avertis ta plus faible ; profite d'avoir appris d'un exemple terrible la récompense de la désobéissance : ils auraient pu demeurer fermes ; cependant ils tombèrent ; qu'il t'en souvienne, et crains de transgresser. »

Livre VII

ARGUMENT.

Raphael, à la demande d'Adam, raconte comment et pourquoi ce monde a été d'abord créé : Dieu, ayant expulsé du ciel Satan et ses anges, déclara que son plaisir était de créer un autre monde et d'autres créatures pour y habiter. Il envoie son Fils dans la gloire, et avec un cortège d'anges, pour accomplir l'œuvre de la création en six jours. Les anges célèbrent par des cantiques cette création et la réascension du Fils au ciel.

Descends du Ciel, Uranie, si de ce nom tu es justement appelée ! En suivant ta voix divine, j'ai pris mon essor au dessus de l'Olympe, au-dessus du vol de l'aile de Pégase. Ce n'est pas le nom, c'est le sens de ce nom que j'invoque ; car tu n'es pas une des neuf Muses, et tu n'habites pas le sommet du vieil Olympe ; mais née du Ciel, avant que les collines parussent ou que la fontaine coulât, tu conversais avec l'éternelle Sagesse, la Sagesse ta sœur, et tu te jouais avec elle en présence du Père tout-puissant, qui se plaisait à ton chant céleste. Enlevé par toi je me suis hasardé dans le Ciel des Cieux, moi, hôte de la terre, et j'ai respiré l'air de l'empyrée que tu tempérais : avec la même sûreté guidé en bas, rends-moi à mon élément natal, de peur que, démonté par ce coursier volant sans frein (comme autrefois Bellérophon dans une région plus abaissée), je ne tombe sur le champ Aléien, pour y errer égaré et abandonné.

La moitié de mon sujet reste encore à chanter, mais dans les bornes plus étroites de la sphère diurne et visible. Arrêté sur la terre, non ravi au-dessus du pôle, je chanterai plus sûrement d'une voix mortelle ; elle n'est devenue ni enrouée ni

muette, quoique je sois tombé dans de mauvais jours, dans de mauvais jours, quoique tombé parmi des langues mauvaises, parmi les ténèbres et la solitude, et entouré de périls. Cependant, je ne suis pas seul, lorsque la nuit tu visites mes sommeils, ou lorsque le matin empourpre l'orient.

Préside toujours à mes chants, Uranie ! et trouve un auditoire convenable, quoique peu nombreux. Mais chasse au loin la barbare dissonance de Bacchus et de ses amis de la joie ; race de cette horde forcenée qui déchira le barde de la Thrace sur le Rhodope, où l'oreille des bois et des rochers était ravie, jusqu'à ce que la clameur sauvage eut noyé la harpe et la voix : la muse ne put défendre son fils. Tu ne manqueras pas ainsi, Uranie, à celui qui t'implore ; car toi, tu es un songe céleste, elle un songe vain.

Dis, ô déesse, ce qui suivit après que Raphael, l'archange affable, eut averti Adam de se garder de l'apostasie, par l'exemple terrible de ce qui arriva dans le Ciel à ces apostats, de peur qu'il n'en arrivât de même dans le Paradis à Adam et à sa race (chargés de ne pas toucher à l'arbre interdit) s'ils transgressaient et méprisaient ce seul commandement, si facile à observer, au milieu du choix de tous les autres goûts qui pouvaient plaire à leurs appétits, quel qu'en fût le caprice.

Adam, avec Eve sa compagne, avait écouté attentivement l'histoire ; il était rempli d'admiration et plongé dans une profonde rêverie en écoutant des choses si élevées et si étranges ; choses à leur pensée si inimaginables, la haine dans le Ciel, la guerre si près de la paix de Dieu dans le bonheur, avec une telle confusion ! Mais bientôt le mal chassé retombait comme un déluge sur ceux dont il avait jailli, impossible à mêler à la béatitude.

Maintenant Adam réprima bientôt les doutes qui s'élevaient dans son cœur, et il est conduit (encore sans péché) par le désir de connaître ce qui le touche de plus près : comment ce monde visible du Ciel et de la terre commença ; quand et d'où il fut créé ; pour quelle cause ; ce qui fut fait en dedans ou en dehors d'Eden, avant ce dont il a souvenir. Comme un homme de qui l'altération est à peine soulagée suit de l'œil le cours du

ruisseau dont le liquide murmure entendu excite une soif nouvelle, Adam procède de la sorte à interroger son hôte céleste :

« De grandes choses et pleines de merveilles, bien différentes de celles de ce monde, tu as révélées à nos oreilles, interprète divin, par faveur envoyé de l'Empyrée pour nous avertir à temps de ce qui aurait pu causer notre perte s'il nous eût été inconnu, l'humaine connaissance n'y pouvant atteindre. Nous devons des remerciements immortels à l'infinie bonté, et nous recevons son avertissement avec une résolution solennelle d'observer invariablement sa volonté souveraine, la fin de ce que nous sommes. Mais puisque tu as daigné avec complaisance nous faire part, pour notre instruction, de choses au-dessus de la pensée terrestre (choses qu'il nous importait de savoir, comme il l'a semblé à la suprême sagesse), daigne maintenant descendre plus bas, et nous raconter ce qui peut-être ne nous est pas moins utile de savoir : quand commença ce Ciel que nous voyons si distant et si haut, orné de feux mouvants et innombrables ; qu'est-ce que cet air ambiant qui donne ou remplit tout espace, cet air largement répandu, embrassant tout autour cette terre fleurie ; quelle cause mut le Créateur, dans son saint repos de toute éternité, à bâtir si tard dans le Chaos, et comment l'ouvrage commencé fut tôt achevé. S'il ne te l'est pas défendu, tu peux nous dévoiler ce que nous demandons, non pour sonder les secrets de son éternel empire, mais pour glorifier d'autant plus ses œuvres que nous les connaîtrons davantage.

« Et la grande lumière du jour a encore à parcourir beaucoup de sa carrière, quoique déjà sur son déclin : suspendu dans le Ciel, le soleil retenu par ta voix écoute ta voix puissante ; il s'arrêtera plus longtemps pour te ouïr raconter son origine et le lever de la nature du sein du confus abîme. Ou, si l'étoile du soir et la lune à ton audience se hâtent, la nuit avec elle amènera le silence ; le sommeil en écoutant veillera, ou bien nous pourrons lui commander l'absence jusqu'à ce que ton chant finisse, et te renvoie avant que brille le matin. »

Ainsi Adam supplia son hôte illustre, et ainsi l’ange, semblable à un dieu, lui répondit avec douceur :

« Que cette demande faite avec prudence te soit accordée ; mais pour raconter les œuvres du Tout-Puissant, quelles paroles, quelle langue de séraphin peuvent suffire, ou quel cœur d’homme suffirait à les comprendre ? Cependant, ce que tu peux atteindre, ce qui peut le mieux servir à glorifier le Créateur et à te rendre aussi plus heureux ne sera pas soustrait à ton oreille. J’ai reçu la commission d’en haut de répondre à ton désir de savoir, dans certaines limites : au delà, abstiens-toi de demander ; ne laisse pas tes propres imaginations espérer des choses non révélées, que le roi invisible, seul omniscient, a ensevelies dans la nuit, incommunicables à personne sur la terre ou dans le Ciel : assez reste en dehors de cela à chercher et à connaître. Mais la science est comme la nourriture ; elle n’a pas moins besoin de tempérance pour en régler l’appétit et pour savoir en quelle mesure l’esprit la peut bien supporter ; autrement elle oppresse par son excès et change bientôt la sagesse en folie, comme la nourriture en fumée.

« Sache donc : après que Lucifer (ainsi appelé parce qu’il brillait autrefois dans l’armée des anges plus que cette étoile parmi les étoiles) eut été précipité du Ciel dans son lieu avec ses légions brûlantes, à travers l’abîme, le Fils étant retourné victorieux avec ses saints, le Tout-Puissant, éternel Père, contempla de son trône leur multitude, et parla de la sorte à son Fils :

« Du moins notre jaloux ennemi s’est trompé, lui qui croyait que tous comme lui seraient rebelles : par leur secours il se flattait (nous une fois dépossédés) de saisir cette inaccessible et haute forteresse, siège de la divinité suprême. Dans sa trahison il a entraîné plusieurs dont la place ici n’est plus connue. Cependant, la plus grande partie, je le vois, garde toujours son poste : le Ciel, peuplé encore, conserve un nombre suffisant d’habitants pour remplir ses royaumes, quoique vastes, pour fréquenter ce haut temple avec des observances dues et des rites solennels. Mais, de peur que le

cœur de l’ennemi ne s’enfle du mal déjà fait, en dépeuplant le Ciel (ce qu’il estime follement être un dommage pour moi), je puis réparer ce dommage, si c’en est un de perdre ce qui est perdu de soi-même. Dans un moment je créerai un autre monde ; d’un seul homme je créerai une race d’hommes innombrables pour habiter là, non ici, jusqu’à ce qu’élevés par degrés de mérite, éprouvés par une longue obéissance, ils s’ouvrent eux-mêmes enfin le chemin pour monter ici, et que la terre changée dans le Ciel, et le Ciel dans la terre, ne forme plus qu’un royaume, en joie et en union sans fin.

« En attendant, demeurez moins pressés, vous, puissances célestes ; et toi, mon Verbe, fils engendré, par toi j’opère ceci : parle, et qu’il soit fait ! Avec toi j’envoie ma puissance et mon esprit, qui couvre tout de son ombre. Va et ordonne à l’abîme, dans des limites fixées, d’être terre et Ciel. L’abîme est sans bornes, parce que je suis : l’infini est rempli par moi ; l’espace n’est pas vide. Quoique moi-même je ne sois circonscrit dans aucune étendue, je me retire et n’étends pas partout ma bonté, qui est libre d’agir ou de n’agir pas : nécessité et hasard n’approchent pas de moi ; ce que je veux est destin. »

« Ainsi parla le Tout-Puissant, et ce qu’il avait dit, son Verbe, la divinité filiale, l’exécuta. Immédiats sont les actes de Dieu, plus rapides que le temps et le mouvement, mais à l’oreille humaine ils ne peuvent être dits que par la succession du discours, et dits de telle sorte que l’intelligence terrestre puisse les recevoir.

« Grand triomphe et grande réjouissance furent aux Cieux, quand la volonté du Tout-Puissant entendue fut ainsi déclarée. Ils chantèrent :

« Gloire au Très-Haut ! bonne volonté aux hommes à venir, et paix dans leur demeure ! Gloire à celui dont la juste colère vengeresse a chassé le méchant de sa vue et des habitations du juste ! À lui gloire et louange dont la sagesse a ordonné de créer le bien du mal : au lieu des malins esprits, une race meilleure sera mise dans leur place vacante, et sa bonté se répandra dans des mondes et dans des siècles sans fin. »

« Ainsi chantaient les hiérarchies.

« Cependant le Fils parut pour sa grande expédition, ceint de la toute-puissance, couronné des rayons de la majesté divine : la sagesse et l’amour immense, et tout son Père, brillaient en lui. Autour de son char se répandaient sans nombre chérubins, séraphins, potentats, trônes, vertus, esprits ailes, et les chars ailés de l’arsenal de Dieu : ces chars de toute antiquité, placés par myriades entre deux montagnes d’airain, étaient réservés pour un jour solennel, tout prêts harnachés, équipages célestes ; maintenant ils se présentent spontanément (car en eux vit un esprit) pour faire cortège à leur maître. Le Ciel ouvrit dans toute leur largeur ses portes éternelles, tournant sur leurs gonds d’or avec un son harmonieux, pour laisser passer le roi de gloire dans son puissant Verbe et dans son Esprit, qui venait de créer de nouveaux mondes.

« Ils s’arrêtèrent tous sur le sol du Ciel, et contemplèrent du bord l’incommensurable abîme, orageux comme une mer, sombre, dévasté, sauvage, bouleversé jusqu’au fond par des vents furieux, enflant des vagues comme des montagnes, pour assiéger la hauteur du Ciel et pour confondre le centre avec le pôle.

« Silence, vous, vagues troublées ! et toi, abîme, paix, dit le Verbe, qui fait tout ; cessez vos discordes ! »

« Il ne s’arrêta point, mais enlevé sur les ailes des chérubins, plein de la gloire paternelle, il entra dans le chaos et dans le monde qui n’était pas né ; car le chaos entendit sa voix : le cortège des anges le suivait dans une procession brillante, pour voir la création et les merveilles de sa puissance. Alors il arrête les roues ardentes, et prend dans sa main le compas d’or préparé dans l’éternel trésor de Dieu, pour tracer la circonférence de cet univers et de toutes les choses créées. Une pointe de ce compas il appuie au centre, et tourne l’autre dans la vaste et obscure profondeur, et il dit :

« Jusque là étends-toi, jusque là vont tes limites ; que ceci soit ton exacte circonférence, ô monde ! »

« Ainsi Dieu créa le Ciel, ainsi il créa la Terre, matière informe et vide. De profondes ténèbres couvraient l’abîme ;

mais sur le calme des eaux l’esprit de Dieu étendit ses ailes paternelles, et infusa la vertu vitale et la chaleur vitale à travers la masse fluide ; mais il précipita en bas la lie noire, tartaréenne, froide, infernale, opposée à la vie. Alors il réunit, alors il engloba les choses semblables avec les choses semblables ; il répartit le reste en plusieurs places, et étendit l’air entre les objets : la Terre, d’elle-même balancée, sur son centre posa.

« Que la lumière soit ! » dit Dieu :

« Soudain la lumière éthérée, première des choses, quintessence pure, jaillit de l’abîme, et partie de son orient natal, elle commença à voyager à travers l’obscurité aérienne, enfermée dans un nuage sphérique rayonnant, car le Soleil n’était pas encore : dans ce nuageux tabernacle elle séjourna quelque temps.

« Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténèbres par hémisphère : il donna à la lumière le nom de jour, et aux ténèbres le nom de nuit. Et du soir et du matin se fit le premier jour. Il ne passa pas sans être célébré, ce jour, sans être chanté par les chœurs célestes, lorsqu’ils virent l’orient pour la première fois exhalant la lumière des ténèbres ; jour de naissance du Ciel et de la Terre. Ils remplirent de cris de joie et d’acclamations l’orbe universel ils touchèrent leurs harpes d’or, glorifiant par des hymnes Dieu et ses œuvres : ils le chantèrent Créateur, quand le premier soir fut, et quand fut le premier matin.

« Dieu dit derechef :

« Que le firmament soit au milieu des eaux, et qu’il sépare les eaux d’avec les eaux. »

« Et Dieu fit le firmament, étendue d’air élémentaire, liquide, pur, transparent, répandu en circonférence jusqu’à la convexité la plus reculée de son grand cercle ; division ferme et sûre, séparant les eaux inférieures de celles qui sont au-dessus. Car ainsi que la terre, Dieu bâtit le monde sur les eaux calmes circonfluentes, dans un large océan de cristal, et fort éloigné du bruyant désordre du chaos, de pour que ses rudes extrémités contiguës ne dérangeassent la structure entière de

ce monde : et Dieu donna au firmament le nom de Ciel. Ainsi du soir et du matin, le chœur chanta le second jour.

« La Terre était créée, mais encore ensevelie, embryon prématuré, dans les entrailles des eaux ; elle n'apparaissait pas : sur toute la surface de la Terre le plein océan s'étendait, non inutile, car par une humidité tiède et prolifique, attendrissant tout le globe de la Terre, il faisait fermenter cette mère commune pour qu'elle pût concevoir, saturée d'une moiteur vivifiante.

« Dieu dit alors :

« — Que les eaux qui sont sous le Ciel se rassemblent dans un seul lieu, et que l'élément aride paraisse. »

« Aussitôt apparaissent deux montagnes énormes, émergentes, et leurs larges dos pelés se soulevant jusqu'aux nues ; leurs têtes montent dans le Ciel. Aussi hautes que s'élevèrent les collines intumescentes, aussi bas s'affaissa un bassin creux, vaste et profond, ample lit des eaux. Elles y courent avec une précipitation joyeuse, enroulées comme des gouttes sur la poussière qui se forme en globules par l'aridité. Une partie de ces eaux avec hâte s'élève en mur de cristal ou en montagne à pic : telle fut la vitesse que le grand commandement imprima aux flots agiles. Comme des armées à l'appel des trompettes (car tu as entendu parler d'armées) s'attroupent autour de leurs étendards, ainsi la multitude liquide roule vague sur vague là où elle trouve une issue, dans la pente escarpée torrent impétueux, dans la plaine courant paisible. Ni les rochers ni les collines n'arrêtent ces ondes ; mais sous la terre, ou en longs circuits promenant leurs sinueuses erreurs, elles se frayent un chemin, et percent dans le sol limoneux de profonds canaux ; chose facile avant que Dieu eût ordonné à la terre de devenir sèche partout, excepté entre ces bords où coulent aujourd'hui les neuves qui entraînent incessamment leur humide cortège.

« Dieu appela terre l'élément aride, et le grand réservoir des eaux rassemblées, il l'appela mer ; il vit que cela était bon, et dit :

« Que la terre produise de l'herbe verte, l'herbe qui porte de

la graine, et les arbres fruitiers qui portent des fruits, chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes sur la terre. »

« À peine a-t-il parlé que la terre nue (jusqu'alors déserte et chauve, sans ornement, désagréable à la vue) poussa une herbe tendre, qui revêtit universellement sa surface d'une charmante verdure ; alors les plantes de différentes feuilles, qui soudain fleurirent en déployant leurs couleurs variées, égayèrent son sein, suavement parfumé. Et celles-ci étaient à peine épanouies que la vigne fleurit, chargée d'une multitude de grappes ; la courge enflée rampa, le chalumeau du blé se rangea en bataille dans son champ, l'humble buisson et l'arbrisseau mêlèrent leur chevelure hérissée. Enfin s'élevèrent, comme en cadence, les arbres majestueux, et ils déployèrent leurs branches surchargées, enrichies de fruits ou emperlées de fleurs. Les collines se couronnèrent de hautes forêts, les vallées et les fontaines de touffes de bois, les fleuves de bordures le long de leur cours. La Terre à présent parut un Ciel, séjour où les dieux pouvaient habiter, errer avec délices, et se plaire à fréquenter ses sacrés ombrages.

« Cependant Dieu n'avait pas encore fait tomber la pluie sur la terre, et il n'y avait encore aucun homme pour labourer les champs ; mais il s'élevait du sol une vapeur de rosée qui humectait toute la terre, et toutes les plantes des champs, que Dieu créa avant qu'elles fussent dans la terre, toutes les herbes avant qu'elles grandissent sur la verte tige. Dieu vit que cela était bon. Et le soir et le matin célébrèrent le troisième jour.

« Le Tout-Puissant parla encore :

« — Que des corps de lumière soient faits dans la haute étendue du Ciel, afin qu'ils séparent le jour de la nuit ; et qu'ils servent de signes pour les saisons et pour les jours et le cours des années, et qu'ils soient pour flambeaux : comme je l'ordonne, leur office, dans le firmament du Ciel, sera de donner la lumière à la terre ! » Et cela fut fait ainsi.

« Et Dieu fit deux grands corps lumineux (grands par leur utilité pour l'homme), le plus grand pour présider au jour, le

plus petit pour présider à la nuit. Et il fit les étoiles, et les mit dans le firmament du Ciel pour illuminer la Terre, et pour régler le jour et pour régler la nuit dans leur vicissitude, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres. Dieu vit en contemplant son grand ouvrage que cela était bon.

« Car le soleil, sphère puissante, fut celui des corps célestes qu'il fit le premier, non lumineux d'abord, quoique de substance éthérée. Ensuite il forma la Lune globuleuse et les étoiles de toutes grandeurs, et il sema le Ciel d'étoiles comme un champ. Il prit la plus grande partie de la lumière dans son tabernacle de nuée ; il la transplanta, et la plaça dans l'orbe du Soleil, fait poreux pour recevoir et boire la lumière liquide, fait compacte pour retenir ses rayons recueillis, aujourd'hui grand palais de la lumière. Là, comme à leur fontaine, les autres astres se réparant, puisent la lumière dans leurs urnes d'or, et c'est là que la planète du matin dore ses cornes. Par impression ou par réflexion ces astres augmentent leur petite propriété, bien que si loin de l'œil humain on ne les voie que diminués D'abord dans son orient se montra le glorieux flambeau, régent du jour ; il investit tout l'horizon de rayons étincelants, joyeux de courir vers son occident sur le grand chemin du Ciel : le pâle crépuscule et les Pléiades formaient des danses devant lui, répandant une bénigne influence.

« Moins éclatante, mais à l'opposite, sur le même niveau dans l'ouest, la Lune était suspendue : miroir du Soleil, elle en emprunte la lumière sur sa pleine face ; dans cet aspect, elle n'avait besoin d'aucune autre lumière, et elle garda cette distance jusqu'à la nuit ; alors elle brilla à son tour dans l'orient, sa révolution étant accomplie sur le grand axe des Cieux ; elle régna dans son divisible empire avec mille plus petites lumières, avec mille et mille étoiles ! Elles apparurent alors semant de paillettes l'hémisphère qu'ornaient, pour la première fois, leurs luminaires radieux, qui se couchèrent et se levèrent. Le joyeux soir et le joyeux matin couronnèrent le quatrième jour.

« Et Dieu dit :

« Que les eaux engendrent les reptiles, abondants en frai,

créatures vivantes. Et que les oiseaux volent au-dessus de la terre, les ailes déployées sous le firmament ouvert du Ciel. »

« Et Dieu créa les grandes baleines et tous les animaux qui ont la vie, tous ceux qui glissent dans les eaux et qu'elles produisent abondamment, chacun selon leurs espèces ; il créa aussi les oiseaux pourvus d'ailes, chacun selon son espèce : et il vit que cela était bon, et il les bénit en disant :

« Croissez et multipliez ; remplissez les eaux de la mer, des lacs et des rivières ; que les oiseaux se multiplient sur la terre. »

« Aussitôt les détroits et les mers, chaque golfe et chaque baie, fourmillent de frai innombrable et d'une multitude de poissons, qui, avec leurs nageoires et leurs brillantes écailles, glissent sous la verte vague ; leurs troupes forment souvent des bancs au milieu de la mer. Ceux-ci, solitaires ou avec leurs compagnons, broutent l'algue, leur pâturage, et s'égarent dans des grottes de corail, ou, se jouant, éclair rapide, montrent au soleil leur robe ondée parsemée de gouttes d'or ; ceux-là, à l'aise dans leur coquille de nacre, attendent leur humide aliment, ou, dans une armure qui les couvre, épient leur proie sous les rochers. Le veau marin et les dauphins voûtés folâtrent sur l'eau calme ; des poissons d'une masse prodigieuse, d'un port énorme, se vautrant pesamment, font une tempête dans l'Océan. Là Léviathan, la plus grande des créatures vivantes, étendu sur l'abîme comme un promontoire, dort ou nage, et semble une terre mobile ; ses ouïes attirent en dedans, et ses naseaux rejettent en dehors une mer.

« Cependant, les antres tièdes, les marais, les rivages, font éclore leur couvée nombreuse de l'œuf qui, bientôt se brisant, laisse apercevoir par une favorable fracture les petits tout nus : bientôt emplumés, et en état de voler, ils ont toutes leurs ailes ; et avec un cri de triomphe, prenant l'essor dans l'air sublime, ils dédaignent la terre qu'ils voient en perspective sous un nuage. Ici l'aigle et la cigogne, sur les roches escarpées et sur la cime des cèdres, bâtissent leurs aires.

« Une partie des oiseaux plane indolemment dans la région de l'air ; d'autres, plus sages, formant une figure, tracent leur

chemin en commun : intelligents des saisons, ils font partir leurs caravanes aériennes, qui volent au-dessus des terres et des mers, et d'une aile mutuelle facilitent leur fuite : ainsi les prudentes cigognes, portées sur les vents, gouvernent leur voyage de chaque année ; l'air flotte, tandis qu'elles passent, vanné par des plumes innombrables.

« De branche en branche les oiseaux plus petits solacient les bois de leur chant, et déploient jusqu'au soir leurs ailes peinturées : alors même le rossignol solennel ne cesse pas de chanter, mais toute la nuit il soupire ses tendres lais.

« D'autres oiseaux encore baignent dans les lacs argentés et dans les rivières leur sein duveteux. Le cygne, au cou arqué, entre deux ailes blanches, manteau superbe, fait nager sa dignité avec ses pieds en guise de rames ; souvent il quitte l'humide élément, et, s'élevant sur ses ailes tendues, il monte dans la moyenne région de l'air. D'autres sur la terre marchent fermes, le coq crêté dont le clairon sonne les heures silencieuses, et cet oiseau qu'orne sa brillante queue, enrichie des couleurs vermeilles de l'arc-en-ciel et d'yeux étoilés. Ainsi les eaux remplies de poissons et l'air d'oiseaux le matin et le soir solennisèrent le cinquième jour.

« Le sixième et dernier jour de la création se leva enfin, au son des harpes du soir et du matin, quand Dieu dit :

« Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce ; les troupeaux et les reptiles, et les bêtes de la terre, chacun selon son espèce ! »

« La terre obéit : et soudain, ouvrant ses fertiles entrailles, elle enfanta dans une seule couche d'innombrables créatures vivantes, de formes parfaites, pourvues de membres et en pleine croissance. Du sol comme de son gîte se leva la bête fauve, là où elle se tient d'ordinaire dans la forêt déserte, le buisson, la fougeraie ou la caverne ; elles se levèrent par couple sous les arbres : elles marchèrent, le bétail dans les champs et les prairies vertes, ceux-ci rares et solitaires, ceux-là en troupeaux pâturant à la fois, et jaillis du sol en bandes nombreuses. Tantôt les grasses mottes de terre mettent bas une génisse ; tantôt paraît à moitié un lion roux, grattant pour

rendre libre la partie postérieure de son corps : alors il s’élance comme échappé de ses liens, et, se dressant, secoue sa crinière tavelée. L’once, le léopard et le tigre, s’élevant comme la taupe, jettent par-dessus eux en monticules la terre émiettée. Le cerf rapide de dessous le sol lève sa tête branchue. À peine Béhémot, le plus gros des fils de la Terre, peut dégager de son moule son vaste corps. Les brebis laineuses et bêlantes poussent comme des plantes ; le cheval marin et le crocodile écailleux restent indécis entre la terre et l’eau.

« À la fois fut produit tout ce qui rampe sur la terre, insecte ou ver : les uns, en guise d’ailes, agitent leurs souples éventails, et décorent leurs plus petits linéaments réguliers de toutes les livrées de l’orgueil de l’été, taches d’or et de pourpre, d’azur et de vert ; les autres tirent comme une ligne leur longue dimension, rayant la terre d’une sinueuse trace. Ils ne sont pas tous les moindres de la nature : quelques-uns de l’espèce du serpent, étonnants en longueur et en grosseur, entrelacent leurs tortueux replis, et y ajoutent des ailes.

« D’abord l’économe fourmi, prévoyante de l’avenir ; dans un petit corps elle renferme un grand cœur ! modèle peut-être à l’avenir de la juste égalité, elle unit en communauté ses tribus populaires. Ensuite parut en essaim l’abeille femelle qui nourrit délicieusement son mari fainéant, et bâtit ses cellules de cire remplies de miel. Le reste est sans nombre, et tu sais leur nature, et tu leur donnas des noms inutiles à te répéter. Il ne t’est pas inconnu, le serpent (la bête la plus subtile des champs) ; d’une énorme étendue quelquefois, il a des yeux d’airain, une crinière hirsute et terrible, quoiqu’il ne te soit point nuisible et qu’il obéisse à ton appel.

« Les cieux brillaient maintenant dans toute leur gloire, et roulaient selon les mouvements que la main du grand premier moteur imprima d’abord à leur cours. La terre achevée dans son riche appareil souriait charmante ; l’air, l’eau, la terre, étaient fréquentés par l’oiseau qui vole, le poisson qui nage, la bête qui marche : et le sixième jour n’était pas encore accompli.

« Il y manquait le chef-d’œuvre, la fin de tout ce qui a été fait, un être non courbé, non brute comme les autres créatures, mais qui, doué de la sainteté de la raison, pût dresser sa stature droite, et avec un front serein, se connaissant soi-même, gouverner le reste ; un être qui, magnanime, pût correspondre d’ici avec le Ciel, mais reconnaître, dans sa gratitude, d’où son bien descend, et, le cœur, la voix, les yeux dévotement dirigés là, adorer, révérer le Dieu suprême qui le fit chef de tous ses ouvrages. C’est pourquoi le Père tout-puissant, éternel (car où n’est-il pas présent ?), distinctement à son Fils parla de la sorte :

« Faisons à présent l’Homme à notre image et à notre ressemblance ; et qu’il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du Ciel, aux bêtes des champs, à toute la terre et à tous les reptiles qui se remuent sur la terre. »

« Cela dit, il te forma, toi, Adam, toi, ô Homme, poussière de la terre ! et il souffla dans tes narines le souffle de la vie : il te créa à sa propre image, à l’image exacte de Dieu, et tu devins une âme vivante. Mâle il te créa, mais il créa femelle ta compagne, pour ta race. Alors il bénit le genre humain, et dit :

« Croissez, multipliez, et remplissez la Terre et vous l’assujettissez, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du Ciel, et sur tous les animaux vivants qui se meuvent sur la terre, partout où ils ont été créés, car aucun lieu n’est encore désigné par un nom. »

De là, comme tu sais, il te porta dans ce délicieux bocage, dans ce jardin planté des arbres de Dieu, délectables à voir et à goûter. Et il te donna libéralement tout leur fruit agréable pour nourriture (ici sont réunies toutes les espèces que porte toute la terre, variété infinie !) ; mais du fruit de l’arbre qui goûté, produit la connaissance du bien et du mal, tu dois t’abstenir ; le jour où tu en manges, tu meurs. La mort est la peine imposée ; prends garde, et gouverne bien ton appétit, de peur que le péché ne te surprenne, et sa noire suivante, la mort.

« Ici Dieu finit ; et tout ce qu’il avait fait, il le regarda, et vit que tout était entièrement bon : ainsi le soir et le matin

accomplirent le sixième jour ; toutefois non pas avant que le Créateur, cessant son travail quoique non fatigué, retournât en haut, en haut au Ciel des cieux, sa sublime demeure, pour contempler de là ce monde nouvellement créé, cette addition à son empire, pour voir comment il se montrait en perspective de son trône, combien bon, combien beau, répondant à sa grande idée.

« Il s'enleva, suivi d'acclamations, et au son mélodieux de dix mille harpes qui faisaient entendre d'angéliques harmonies. La terre, l'air, résonnaient (tu t'en souviens, car tu les entendis) ; les Cieux et toutes les constellations retentirent, les planètes s'arrêtèrent dans leur station pour écouter, tandis que la pompe brillante montait en jubilation. Ils chantaient :

« Ouvrez-vous, portes éternelles ; ouvrez, ô Cieux, vos portes vivantes ; laissez entrer le grand Créateur, revenu magnifique de son ouvrage, de son ouvrage des six jours, un monde ! Ouvrez-vous, et désormais ouvrez-vous souvent ; car Dieu délecté daignera souvent visiter les demeures des hommes justes, et par une fréquente communication il y enverra ses courriers ailés, pour les messages de sa grâce suprême. »

« Ainsi chantait le glorieux cortège dans son ascension : le Verbe à travers le Ciel, qui ouvrit dans toute leur grandeur ses portes éclatantes, suivit le chemin direct jusqu'à la maison éternelle de Dieu ; chemin large et ample, dont la poussière est d'or et le pavé d'étoiles, comme les étoiles que tu vois dans la Galaxie, cette voie lactée que tu découvres la nuit, comme une zone poudrée d'étoiles.

« Et maintenant, sur la terre, le septième soir s'éleva dans Eden, car le soleil s'était couché, et le crépuscule, avant-coureur de la nuit, venait de l'orient, quand au saint mont, sommet élevé du Ciel, trône impérial de la divinité, à jamais fixe, ferme et sûr, la puissance filiale arriva et s'assit avec son Père. Car lui aussi, quoiqu'il demeurât à la même place (tel est le privilège de l'omniprésence), était allé invisible à l'ouvrage ordonné, lui commencement et fin de toutes choses. Et se reposant alors du travail, il bénit et sanctifia le septième jour,

parce qu’il se reposa ce jour-là de tout son ouvrage. Mais il ne fut pas chômé dans un sacré silence : la harpe eut du travail, et ne se reposa pas ; la flûte grave, le tympanon, tous les orgues au clavier mélodieux, tous les sons touchés sur la corde ou le fil d’or, confondirent de doux accords entremêlés de voix en chœur ou à l’unisson. Des nuages d’encens, fumant dans des encensoirs d’or, cachèrent la montagne. La création et l’œuvre des six jours furent chantées :

« Grands sont tes ouvrages, ô Jéhovah ! infini ton pouvoir ! quelle pensée te peut mesurer, quelle langue te raconter ? Plus grand main tenant dans ton retour qu’après le combat des anges géants. Toi, ce jour-là tes foudres te magnifièrent, mais il est plus grand de créer que de détruire ce qui est créé. Qui peut te nuire, roi puissant, ou borner ton empire ? Facilement as-tu repoussé l’orgueilleuse entre prise des esprits apostats et dissipé leurs vains conseils, lorsque, dans leur impiété, ils s’imaginèrent te diminuer et retirer de toi la foule de tes adorateurs. Qui cherche à t’amoindrir ne sert, contre son dessein, qu’à manifester d’autant plus ta puissance ; tu emploies la méchanceté de ton ennemi, et tu en fais sortir le bien : témoin ce monde nouvellement créé, autre Ciel non loin de la porte du Ciel, fondé en vue sur le pur cristallin, la mer de verre ; d’une étendue presque immense, ce Ciel a de nombreuses étoiles, et chaque étoile est peut-être un monde destiné à être habité. Mais tu connais leurs temps. Au milieu de ces mondes se trouve la Terre, demeure des hommes, leur séjour agréable, avec son océan inférieur répandu alentour. Trois fois heureux les hommes et les fils des hommes que Dieu a favorisés ainsi ! qu’il a créés à son image, pour habiter là et pour l’adorer, et en récompense régner sur toutes ses œuvres, sur la terre, la mer ou l’air, et multiplier une race d’adorateurs saints et justes ! Trois fois heureux s’ils connaissent leur bonheur et s’ils persévèrent dans la justice.

« Ils chantaient ainsi, et l’Empyrée retentit d’alléluias ; ainsi fut gardé le jour du sabbat.

« Je pense maintenant, ô Adam, avoir pleinement satisfait à ta requête, qui demanda comment ce monde et la face des

choses commencèrent d’abord, et ce qui fut fait avant ton souvenir, dès le commencement, afin que la postérité, instruite par toi, le pût apprendre.

Si tu as à rechercher quelque autre chose ne surpassant pas l’intelligence humaine, parle ! »

Livre VIII

ARGUMENT.

Adam s’enquiert des mouvements célestes ; il reçoit une réponse douteuse, et est exhorté à chercher de préférence des choses plus dignes d’être connues. Adam y consent ; mais, désirant encore retenir Raphael, il lui raconte les choses dont il se souvient depuis sa propre création : sa translation dans le Paradis, son entretien avec Dieu touchant la solitude et une société convenable ; sa première rencontre et ses noces avec Eve. Son discours là-dessus avec l’Ange, qui part après des admonitions répétées.

L’ange finit, et dans l’oreille d’Adam laisse sa voix si charmante que pendant quelque temps, croyant qu’il parlait encore, il restait encore immobile pour l’écouter. Enfin, comme nouvellement éveillé, il lui dit, plein de reconnaissance :

« Quels remerciements suffisants, ou quelle récompense proportionnée, ai-je à t’offrir, divin historien qui as si abondamment étanché la soif que j’avais de connaître, qui as eu cette condescendance amicale de raconter des choses autrement pour moi inscrutables, maintenant entendues avec surprise, mais avec délice et, comme il est dû, avec une gloire attribuée au souverain Créateur. Néanmoins, quelque doute me reste, que ton explication peut seule résoudre.

« Lorsque je vois cette excellente structure, ce monde, composé du Ciel et de la Terre, et que je calcule leurs grandeurs, cette Terre est une tache, un grain, un atome, comparée avec le firmament et tous ses astres comptés, qui semblent rouler dans des espaces incompréhensibles, car leur distance et leur prompt retour diurne le prouvent. Quoi ? uniquement pour administrer la lumière l’espace d’un jour et

d’une nuit autour de cette Terre opaque, et de cette tache d’un point, eux, dans toute leur vaste inspection d’ailleurs inutiles ! En raisonnant j’admire souvent comment la nature sobre, et sage, a pu commettre de pareilles disproportions, a pu, d’une main prodigue, créer les corps les plus beaux, multiplier les plus grands pour ce seul usage (à ce qu’il paraît), et imposer à leurs orbes de telles révolutions sans repos, jour par jour répétées. Et cependant la Terre sédentaire (qui pourrait se mouvoir mieux dans un cercle beaucoup moindre), servie par plus noble qu’elle, atteint ses fins sans le plus petit mouvement et reçoit la chaleur et la lumière, comme le tribut d’une course incalculable, apporté avec une rapidité incorporelle, rapidité telle que les nombres manquent pour l’exprimer. »

Ainsi parla notre premier père, et il sembla par sa contenance entrer dans des pensées studieuses et abstraites ; ce qu’Eve apercevant du lieu où elle était assise retirée en vue, elle se leva avec une modestie majestueuse et une grâce qui engageaient celui qui la voyait à souhaiter qu’elle restât. Elle alla parmi ses fruits et ses fleurs pour examiner comment ils prospéraient, bouton et fleur ; ses élèves, ils poussèrent à sa venue, et, touchés par sa belle main, grandirent plus joyeusement Cependant elle ne se retira point, comme non charmée de tels discours, ou parce que son oreille n’était pas capable d’entendre ce qui était élevé ; mais elle se réservait ce plaisir, Adam racontant, elle seule auditrice ; elle préférait à l’ange son mari le narrateur, et elle aimait mieux l’interroger ; elle savait qu’il entremêlerait d’agréables digressions et résoudrait les hautes difficultés par des caresses conjugales : des lèvres de son époux les paroles ne lui plaisaient pas seules. Oh ! quand se rencontre à présent un pareil couple, mutuellement uni en dignité et en amour ? Eve s’éloigna avec la démarche d’une déesse ; elle n’était pas sans suite, car près d’elle, comme une reine, un cortège de grâces attrayantes se tient toujours ; et d’autour d’elle jaillissaient dans tous les yeux des traits de désir qui faisaient souhaiter encore sa présence.

Et Raphael, bienveillant et facile, répond à présent au doute

qu’Adam avait proposé ;

« De demander ou de t’enquérir je ne te blâme pas, car le Ciel est comme le livre de Dieu ouvert devant toi, dans lequel tu peux lire ses merveilleux ouvrages et apprendre ses saisons, ses heures, ou ses jours, ou ses mois, ou ses années : pour atteindre à ceci, que le Ciel ou la Terre se meuvent, peu importe si tu comptes juste. Le grand architecte a fait sagement de cacher le reste à l’homme ou à l’ange, de ne pas divulguer ses secrets pour être scrutés par ceux qui doivent plutôt les admirer : ou s’ils veulent hasarder des conjectures, il a livré son édifice des Cieux à leurs disputes, afin peut-être d’exciter son rire par leurs opinions vagues et subtiles, quand dans la suite ils viendront à mouler le Ciel et à calculer les étoiles. Comme ils manieront la puissante structure ! comme ils bâtiront, débâtiront, s’ingénieront pour sauver les apparences ! comme ils ceindront la sphère de cercles concentriques et excentriques, de cycles et d’épicycles, d’orbes dans des orbes, mal écrits sur elle ! Déjà je devine ceci par ton raisonnement, toi qui dois guider ta postérité, et qui supposes que des corps plus grands et lumineux n’en doivent pas servir de plus petits privés de lumière, ni le Ciel parcourir de pareils espaces, tandis que la Terre, assise tranquille, reçoit seule le bénéfice de cette course.

« Considère d’abord que grandeur ou éclat ne suppose pas excellence : la Terre, bien qu’en comparaison du Ciel si petite et sans lumière, peut contenir des qualités solides en plus d’abondance que le Soleil, qui brille stérile, et dont la vertu n’opère pas d’effet sur lui-même, mais sur la Terre féconde : là ses rayons reçus d’abord (inactifs ailleurs) trouvent leur vigueur. Encore ces éclatants luminaires ne sont pas serviables à la Terre, mais à toi, habitant de la Terre.

« Quant à l’immense circuit du Ciel, qu’il raconte la haute magnificence du Créateur, lequel a bâti d’une manière si vaste et étendu ses lignes si loin afin que l’homme puisse savoir qu’il n’habite pas chez lui ; édifice trop grand pour qu’il le remplisse, logé qu’il est dans une petite portion : le reste est formé pour des usages mieux connus de son souverain

Seigneur. Attribue la vitesse de ces cercles, quoique sans nombre, à l'omnipotence de Dieu, qui pourrait ajouter à des substances matérielles une rapidité presque spirituelle. Tu ne me crois pas lent, moi qui depuis l'heure matinale parti du Ciel, où Dieu réside, suis arrivé dans Eden avant le milieu du jour ; distance inexprimable dans des nombres qui aient un nom.

« Mais, j'avance ceci, en admettant le mouvement des Cieux, pour montrer combien a peu de valeur ce qui te porte à en douter, non que j'affirme ce mouvement, quoiqu'il te semble tel, à toi qui as ta demeure ici sur la Terre, Dieu, pour éloigner ses voies du sens humain, a placé le Ciel tellement loin de la Terre, que la vue terrestre, si elle s'aventure, puisse se perdre dans des choses trop sublimes, et n'en tirer aucun avantage.

« Quoi ? si le Soleil est le centre du monde, et si d'autres astres (par sa vertu attractive et par la leur même incités) dansent autour de lui des rondes variées ? Tu vois dans six planètes leur course errante, maintenant haute, maintenant basse, tantôt cachée, progressive, rétrograde ou demeurant stationnaire que serait-ce si la septième planète, la Terre (quoiqu'elle semble si immobile), se mouvait insensiblement par trois mouvements divers ? Sans cela, ces mouvements, ou tu les dois attribuer à différentes sphères mues en sens contraire croisant leurs obliquités, ou tu dois sauver au Soleil sa fatigue ainsi qu'à ce rhombe rapide supposé nocturne et diurne, invisible d'ailleurs au-dessus de toutes les étoiles, roue du jour et de la nuit. Tu n'aurais plus besoin d'y croire si la Terre, industrieuse d'elle-même, cherchait le jour en voyageant à l'orient, et si de son hémisphère opposé au rayon du Soleil elle rencontrait la nuit son autre hémisphère étant encore éclairé de la lumière du jour. Que serait-ce si cette lumière reflétée par la Terre à travers la vaste transparence de l'air était comme la lumière d'un astre pour le globe terrestre de la Lune, la Terre éclairant la Lune pendant le jour, comme la Lune éclaire la Terre pendant la nuit ? Réciprocité dans le cas où la Lune aurait une terre, des champs et des habitants. Tu vois ces taches comme des nuages ; les nuages peuvent donner de la

pluie, et la pluie peut produire des fruits dans le sol amolli de la Lune, pour nourrir ceux qui sont placés là.

« Peut-être découvriras-tu d'autres soleils accompagnés de leurs lunes, communiquant la lumière mâle et femelle ; ces deux grands sexes animent le monde, peut-être rempli dans chacun de ses orbes par quelque créature qui vit. Car qu'une aussi vaste étendue de la nature soit privée d'âmes vivantes ; qu'elle soit déserte, désolée, faite seulement pour briller, pour payer à peine à chaque orbe une faible étincelle de lumière envoyée si loin, en bas à cet orbe habitable qui lui renvoie cette lumière, c'est ce qui sera une éternelle matière de dispute.

Mais que ces choses soient ou ne soient pas ainsi ; que le Soleil dominant dans le Ciel se lève sur la Terre, ou que la Terre se lève sur le Soleil ; que le Soleil commence dans l'orient sa carrière ardente, ou que la Terre s'avance de l'occident dans une course silencieuse, à pas inoffensifs, dorme sur son axe doux, tandis qu'elle marche d'un mouvement égal et t'emporte mollement avec l'atmosphère tranquille : ne fatigue pas tes pensées de ces choses cachées ; laisse-les au Dieu d'en haut ; sers-le et crains-le. Qu'il dispose comme il lui plaît des autres créatures, quelque part qu'elles soient placées. Réjouis-toi dans ce qu'il t'a donné, ce Paradis et ta belle Eve. Le Ciel est pour toi trop élevé, pour que tu puisses savoir ce qui s'y passe. Sois humblement sage ; pense seulement à ce qui concerne toi et ton être ; ne rêve point d'autres mondes, des créatures qui y vivent, de leur état, de leur condition ou degré : sois content de ce qui t'a été révélé jusqu'ici, non seulement de la Terre, mais du plus haut Ciel. »

Adam, éclairci sur ses doutes, lui répliqua :

« Combien pleinement tu m'as satisfait, pure intelligence du Ciel, ange serein ! et combien, délivré de sollicitudes, tu m'as enseigné pour vivre le chemin le plus aisé ; tu m'as appris à ne point interrompre, avec des imaginations perplexes, la douceur d'une vie dont Dieu a ordonné à tous soucis pénibles d'habiter loin, et de ne pas nous troubler, à moins que nous ne les cherchions nous-mêmes par des pensées errantes et des

notions vaines. Mais l’esprit ou l’imagination est apte à s’égarer sans retenue : il n’est point de fin à ses erreurs, jusqu’à ce qu’avertie, ou enseignée par l’expérience, elle apprenne que la première sagesse n’est pas de connaître amplement les matières obscures, subtiles et d’un usage éloigné, mais ce qui est devant nous dans la vie journalière ; le reste est fumée, ou vanité, ou folle extravagance, et nous rend, dans les choses qui nous concernent le plus, sans expérience, sans habitude, et cherchant toujours. Ainsi descendons de cette hauteur, abaissons notre vol et parlons des choses utiles près de nous ; d’où par hasard peut naître l’occasion de te demander quelque chose non hors de saison, m’accordant ta complaisance et ta faveur accoutumée.

« Je t’ai entendu raconter ce qui a été fait avant mon souvenir ; à présent écoute-moi raconter mon histoire, que tu ignores peut-être. Le jour n’est pas encore dépensé ; jusqu’ici tu vois de quoi je m’avise subtilement pour te retenir, t’invitant à entendre mon récit ; folie ! si ce n’était dans l’espoir de ta réponse : car tandis que je suis assis avec toi, je me crois dans le Ciel ; ton discours est plus flatteur à mon oreille que les fruits les plus agréables du palmier ne le sont à la faim et à la soif, après le travail, à l’heure du doux repas : ils rassasient et bientôt lassent, quoique agréables, mais tes paroles, imbues d’une grâce divine, n’apportent à leur douceur aucune satiété. »

Raphael répliqua, célestement doux :

« Tes lèvres ne sont pas sans grâce, père des hommes, ni ta langue sans éloquence, car Dieu avec abondance a aussi répandu ses dons sur toi extérieurement et intérieurement, toi sa brillante image : parlant ou muet, toute beauté et toute grâce t’accompagnent et forment chacune de tes paroles, chacun de tes mouvements. Dans le Ciel nous ne te regardons pas moins que comme notre compagnon de service sur la terre, et nous nous enquérons avec plaisir des voies de Dieu dans l’homme ; car Dieu, nous le voyons, t’a honoré, et a placé dans l’homme son égal amour.

« Parle donc, car il arriva que le jour où tu naquis j’étais

absent, engagé dans un voyage difficile et ténébreux, au loin dans une excursion vers les portes de l'Enfer. En pleine légion carrée (ainsi nous en avions reçu l'ordre), nous veillâmes à ce qu'aucun espion ou aucun ennemi ne sortît de là, tandis que Dieu était à son ouvrage, de peur que lui, irrité par cette irruption audacieuse, ne mêlât la destruction à la création. Non que les esprits rebelles osassent sans sa permission rien tenter, mais il nous envoya pour établir ses hauts commandements comme souverain roi et pour nous accoutumer à une prompte obéissance.

« Nous trouvâmes étroitement fermées les horribles portes, étroitement fermées et barricadées fortement : mais longtemps avant notre approche nous entendîmes au dedans un bruit autre que le son de la danse et du chant : tourment, et haute lamentation, et rage furieuse ! Contents, nous retournâmes aux rivages de la lumière avant le soir du sabbat ; tel était notre ordre. Mais ton récit à présent : car je l'attends, non moins charmé de tes paroles que toi des miennes. »

Ainsi parla ce pouvoir semblable à un Dieu, et alors notre premier père :

« Pour l'homme, dire comment la vie humaine commença, est difficile : car qui connut soi-même son commencement ? Le désir de converser plus longtemps encore avec toi m'induit à parler.

« Comme nouvellement éveillé du plus profond sommeil, je me trouvai couché mollement sur l'herbe fleurie, dans une sueur embaumée, que par ses rayons le soleil sécha en se nourrissant de la fumante humidité. Droit vers le Ciel je tournai mes yeux étonnés, et contemplai quelque temps le firmament spacieux, jusqu'à ce que, levé par une rapide et instinctive impulsion, je bondis, comme m'efforçant d'atteindre là, et je me tins debout sur mes pieds.

« Autour de moi, j'aperçus une colline, une vallée, des bois ombreux, des plaines rayonnantes au soleil, et une liquide chute de ruisseaux murmurants ; dans ces lieux j'aperçus des créatures qui vivaient et se mouvaient, qui marchaient ou volaient, des oiseaux gazouillant sur les branches : tout

souriait ; mon cœur était noyé de joie et de parfum.

« Je me parcours alors moi-même, et membre à membre, je m'examine, et quelquefois je marche, et quelquefois je cours avec des jointures flexibles, selon qu'une vigueur animée me conduit ; mais qui j'étais, où j'étais, par quelle cause j'étais, je ne le savais pas. J'essayai de parler, et sur-le-champ je parlai ; ma langue obéit et put nommer promptement tout ce que je voyais.

« Toi, soleil, dis-je, belle lumière ! et toi, terre éclairée, si fraîche et si riante ! vous, collines et vallées, vous, rivières, bois et plaines, et vous qui vivez et vous mouvez, belles créatures, dites, dites, si vous l'avez vu, comment suis-je ainsi venu, comment suis-je ici ? Ce n'est pas de moi-même : c'est donc par quelque grand créateur prééminent en bonté et en pouvoir ? dites-moi comment je puis le connaître, comment l'adorer, celui par qui je me meus, je vis, et sens que je suis plus heureux que je ne le sais ?

« Pendant que j'appelais de la sorte et que je m'égarais je ne sais où, loin du lieu où j'avais d'abord respiré l'air et vu d'abord cette lumière fortunée, comme aucune réponse ne m'était faite, je m'assis pensif sur un banc vert, ombragé et prodigue de fleurs. Là, un agréable sommeil s'empara de moi pour la première fois, et accabla d'une douce oppression mes sens assoupis, non troublés, bien qu'alors je me figurasse repasser à mon premier état d'insensibilité et me dissoudre.

« Quand soudain à ma tête se tint un songe dont l'apparition intérieure inclina doucement mon imagination à croire que j'avais encore l'être et que je vivais. Quelqu'un vint, ce me semble, de forme divine, et me dit :

« Ta demeure te manque, Adam ; lève-toi, premier homme, toi destiné à devenir le premier père d'innombrables hommes ! Appelé par toi, je viens ton guide au jardin de béatitude, ta demeure préparée. »

« Ainsi disant, il me prit par la main et me leva : et sur les campagnes et les eaux doucement glissant comme dans l'air sans marcher, il me transporta enfin sur une montagne boisée, dont le sommet était une plaine : circuit largement clos, planté

d’arbres les meilleurs, de promenades et de bosquets ; de sorte que ce que j’avais vu sur la terre auparavant semblait à peine agréable. Chaque arbre chargé du plus beau fruit, qui pendait en tentant l’œil, excitait en moi un désir soudain de cueillir et de manger. Sur quoi je m’éveillai, et trouvai devant mes yeux, en réalité, ce que le songe m’avait vivement offert en image. Ici aurait recommencé ma course errante si celui qui était mon guide à cette montagne n’eût apparu parmi les arbres ; présence divine ! Rempli de joie, mais avec une crainte respectueuse, je tombai soumis en adoration à ses pieds. Il me releva, et :

« Je suis celui que tu cherches, me dit-il avec douceur ; auteur de tout ce que tu vois au-dessus, ou autour de toi, ou au-dessous. Je te donne ce Paradis, regarde-le comme à toi pour le cultiver et le bien tenir, et en manger le fruit. De chaque arbre qui croît dans le jardin, mange librement et de bon cœur ; ne crains point ici de disette ; mais de l’arbre dont l’opération apporte la connaissance du bien et du mal, arbre que j’ai planté comme le gage de ton obéissance et de ta foi, dans le jardin auprès de l’arbre de vie (souviens-toi de ce dont je t’avertis), évite de goûter et évite la conséquence amère. Car sache que le jour où tu en mangeras, ma seule défense étant transgressée inévitablement tu mourras, mortel de ce jour ; et tu perdras ton heureuse situation, chassé d’ici dans un monde de malheur et de misère. »

« Il prononça sévèrement cette rigoureuse sentence, qui résonne encore terrible à mon oreille, bien qu’il ne dépende que de moi de ne pas l’encourir. Mais il reprit bientôt son aspect serein, et renouvela de la sorte son gracieux propos :

« Non seulement cette belle enceinte, mais la terre entière, je la donne à toi et à ta race. Possédez-la comme seigneurs, et toutes les choses qui vivent dedans, ou qui vivent dans la mer, ou dans l’air, animaux, poissons, oiseaux. En signe de quoi, voici les animaux et les oiseaux, chacun selon son espèce ; je te les amène pour recevoir leurs noms de toi, et pour te rendre foi et hommage avec une soumission profonde. Entends la même chose des poissons dans leur aquatique demeure, non

semoncés ici, parce qu’ils ne peuvent changer leur élément pour respirer un air plus subtil. »

« Comme il parlait, voici les animaux et les oiseaux s’approchant deux à deux ; les animaux fléchissant humblement le genou avec des flatteries, les oiseaux abaissés sur leurs ailes. Je les nommais à mesure qu’ils passaient et je comprenais leur nature (tant était grand le savoir dont Dieu avait doué ma soudaine intelligence) ; mais parmi ces créatures je ne trouvai pas ce qui me semblait manquer encore, et j’osai m’adresser ainsi à la céleste vision :

« — Oh ! de quel nom t’appeler, car toi au-dessus de toutes ces créatures, au-dessus de l’espèce humaine, ou au-dessus de ce qui est plus haut que l’espèce humaine, tu surpasses beaucoup tout ce que je puis nommer ? Comment puis-je t’adorer, auteur de cet univers et de tout ce bien donné à l’homme, pour le bien-être duquel, si largement et d’une main libérale, tu as pourvu à toutes choses ? mais avec moi, je ne vois personne qui partage. Dans la solitude est-il un bonheur ? qui peut jouir seul, ou, en jouissant de tout, quel contentement trouver ? »

« Ainsi je parlais présomptueux, et la vision, comme avec un sourire plus brillante, répliqua ainsi :

« Qu’appelles-tu solitude ? La terre et l’air ne sont-ils pas remplis de diverses créatures vivantes, et toutes celles-ci ; ne sont-elles pas à ton commandement pour venir jouer devant toi ? Ne connais-tu pas leur langage et leurs mœurs ? Elles savent aussi, et ne raisonnent pas d’une manière méprisable. Trouve un passe-temps avec elles, et domine sur elles ; ton royaume est vaste. »

« Ainsi parla l’universel Seigneur et sembla dicter des ordres. Moi, ayant imploré par une humble prière la permission de parler, je répliquai :

« Que mes discours ne t’offensent pas, céleste Puissance ; mon Créateur, sois propice tandis que je parle. Ne m’as-tu pas fait ici ton représentant, et n’as-tu pas placé bien au-dessous de moi ces inférieures créatures ? Entre inégaux quelle société, quelle harmonie, quel vrai délice, peuvent s’assortir ? Ce qui

doit être mutuel doit être donné et reçu en juste proportion ; mais en disparité, si l'un est élevé, l'autre toujours abaissé, ils ne peuvent bien se convenir l'un l'autre, mais ils se deviennent bientôt également ennuyeux. Je parle d'une société telle que je la cherche, capable de participer à tout délice rationnel, dans lequel la brute ne saurait être la compagne de l'homme : les brutes se réjouissent chacune avec leur espèce, le lion avec la lionne ; si convenablement tu les as unies deux à deux ! L'oiseau peut encore moins converser avec le quadrupède, le poisson avec l'oiseau, le singe avec le bœuf : l'homme peut donc encore moins s'associer à la bête, et il peut le moins de tous. »

« À quoi le Tout-Puissant, non offensé, répondit :

« Tu te proposes, je le vois, un bonheur fin et délicat dans le choix de tes associés, Adam, et dans le sein du plaisir tu ne goûteras aucun plaisir étant seul. Que penses-tu donc de moi et de mon état ? Te semblai-je ou non posséder suffisamment de bonheur, moi qui suis seul de toute éternité ? car je ne me connais ni second, ni semblable, d'égal beaucoup moins. Avec qui donc puis-je converser, si ce n'est avec les créatures que j'ai faites ? et celles-ci, à moi inférieures, descendent infiniment plus au-dessous de moi que les autres créatures au-dessous de toi. »

« Il se tut, je repris humblement :

« Pour atteindre la hauteur et la profondeur de tes voies éternelles, toutes pensées humaines sont courtes. Souverain des choses, tu es parfait en toi-même, et on ne trouve rien en toi de défectueux ; l'homme n'est pas ainsi ; il ne se perfectionne que par degrés : c'est la cause de son désir de société avec son semblable pour aider ou consoler ses insuffisances. Tu n'as pas besoin de te propager, déjà Infini et accompli dans tous les nombres, quoique tu sois Un ; mais l'homme par le nombre doit manifester sa particulière imperfection, et engendrer son pareil de son pareil, en multipliant son image défectueuse en unité, ce qui exige un amour mutuel et la plus tendre amitié. Toi dans ton secret, quoique seul, supérieurement accompagné de toi-même, tu ne

cherches pas de communication sociale : cependant, si cela te plaisait, tu pourrais élever ta créature déifiée à quelque hauteur d'union ou de communion que tu voudrais : moi en conversant je ne puis redresser ces brutes courbées ni trouver ma complaisance dans leurs voies. »

« Ainsi enhardi, je parlai ; et j'usai de la liberté accordée, et je trouvai accueil : ce qui m'obtint cette réponse de la gracieuse Voix divine :

« Jusque ici, Adam, je me suis plu à t'éprouver, et j'ai trouvé que tu connaissais non seulement les bêtes, que tu as proprement nommées, mais toi-même, exprimant bien l'esprit libre en toi, mon image, qui n'a point été départie à la brute, dont la compagnie pour cela ne peut te convenir ; tu avais une bonne raison pour la désapprouver franchement : pense toujours de même. Je savais, avant que tu parlasses, qu'il n'est pas bon pour l'homme d'être seul ; une compagnie telle que tu la voyais alors je ne t'ai pas destinée ; je te l'ai présentée seulement comme une épreuve, pour voir comment tu jugerais du juste et du convenable. Ce que je te vais maintenant apporter te plaira, sois-en sûr ; c'est ta ressemblance, ton aide convenable, ton autre toi-même, ton souhait exactement selon le désir de ton cœur. »

« Il finit, ou je ne l'entendis plus, car alors ma nature terrestre, accablée par sa nature céleste (sous laquelle elle s'était tenue longtemps exaltée à la hauteur de ce colloque divin et sublime), ma nature, éblouie et épuisée comme quand un objet surpasse les sens, s'affaissa, et chercha la réparation du sommeil qui tomba à l'instant sur moi, appelé comme en aide par la nature, et il ferma mes yeux.

« Mes yeux il ferma, mais laissa ouverte la cellule de mon imagination, ma vue intérieure, par laquelle, ravi comme en extase, je vis, à ce qu'il me sembla, quoique dormant où j'étais, je vis la forme toujours glorieuse devant qui je m'étais tenu éveillé, laquelle, se baissant, m'ouvrit le côté gauche, y prit une côte toute chaude des esprits du cœur, et le sang de la vie coulant frais : large était la blessure, mais soudain remplie de chair et guérie.

« La forme pétrit et façonna cette côte avec ses mains ; sous ses mains créatrices se forma une créature semblable à l'homme, mais de sexe différent, si agréablement belle, que ce qui semblait beau dans tout le monde semblait maintenant chétif, ou paraissait réuni en elle, contenu en elle et dans ses regards, qui depuis ce temps ont épanché dans mon cœur une douceur jusque alors non éprouvée : son air inspira à toutes choses l'esprit d'amour et un amoureux délice. Elle disparut, et me laissa dans les ténèbres. Je m'éveillai pour la trouver, ou pour déplorer à jamais sa perte et abjurer tous les autres plaisirs.

« Lorsque j'étais hors d'espoir, la voici non loin, telle que je la vis dans mon songe, ornée de ce que toute la terre ou le ciel pouvaient prodiguer pour la rendre aimable. Elle vint conduite par son céleste créateur (quoique invisible) et guidée par sa voix. Elle n'était pas ignorante de la nuptiale sainteté et des rites du mariage : la grâce était dans tous ses pas, le ciel dans ses yeux ; dans chacun de ses mouvements, la dignité et l'amour. Transporté de joie, je ne pus m'empêcher de m'écrier à voix haute :

« Cette fois tu m'as dédommagé ! tu as rempli ta promesse, Créateur généreux et plein de bénignité, donateur de toutes les choses belles ; mais celui-ci est le plus beau de tous tes présents ! et tu ne me l'as pas envié. Je vois maintenant l'os de mes os, la chair de ma chair, moi-même devant moi. La femme est son nom ; son nom est tiré de l'homme : c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront une chair, un cœur, une âme. »

« Ma compagne m'entendit ; et quoique divinement amenée, cependant l'innocence, et la modestie virginale, sa vertu, et la conscience de son prix (prix qui doit être imploré, et ne doit pas être accordé sans être recherché, qui ne s'offrant pas, ne se livrant pas lui-même, est d'autant plus désirable qu'il est plus retiré), pour tout dire enfin, la nature elle-même (quoique pure de pensée pécheresse) agit tellement en elle, qu'en me voyant elle se détourna. Je la suivis ; elle connut ce que c'était qu'honneur, et avec une

condescendante majesté elle approuva mes raisons alléguées. Je la conduisis au berceau nuptial, rougissante comme le matin : tout le ciel et les constellations fortunées versèrent sur cette heure leur influence la plus choisie ; la terre et ses collines donnèrent un signe de congratulation : les oiseaux furent joyeux ; les fraîches brises, les vents légers murmurèrent cette union dans les bois, et leurs ailes en se jouant nous jetèrent des parfums du buisson embaumé, jusqu'à ce que l'amoureux oiseau de la nuit chanta les noces et ordonna à l'étoile du soir de hâter ses pas sur le sommet de sa colline, pour allumer le flambeau nuptial.

« Ainsi je t'ai raconté toute ma condition, et j'ai amené mon histoire jusqu'au comble de la félicité terrestre dont je jouis. Je dois avouer que dans toutes les autres choses je trouve à la vérité du plaisir, mais tel que, goûté ou non, il n'opère dans mon esprit ni changement ni véhément désir : je parle de ces délicatesses de goût, de vue, d'odorat, d'herbes, de fruits, de fleurs, de promenades et de mélodie des oiseaux.

« Mais ici bien autrement : transporté je vois, transporté je touche ! Ici pour la première fois je sentis la passion, commotion étrange ! supérieur et calme dans toutes les autres jouissances, ici faible uniquement contre le charme du regard puissant de la beauté. Ou la nature a failli en moi, et m'a laissé quelque partie non assez à l'épreuve pour résister à un pareil objet ; ou, dans ce qu'on a soustrait de mon côté on m'a peut-être pris plus qu'il ne fallait : du moins on a prodigué à la femme trop d'ornements, à l'extérieur achevée, à l'intérieur moins finie. Je comprends bien que, selon le premier dessein de la nature, elle est l'inférieure par l'esprit et les facultés intérieures qui excellent le plus ; extérieurement aussi elle ressemble moins à l'image de celui qui nous fit tous deux, et elle exprime moins le caractère de cette domination donnée sur les autres créatures. Cependant, quand j'approche de ses séductions, elle me semble si parfaite et en elle-même si accomplie, si instruite de ses droits, que ce qu'elle veut faire ou dire paraît le plus sage, le plus vertueux, le plus discret, le meilleur. Toute science plus haute tombe abaissée en sa

présence ; la sagesse, discourant avec elle, se perd déconcertée et paraît folie. L'autorité et la raison la suivent, comme si elle avait été projetée la première, non faite la seconde occasionnellement : pour achever tout, la grandeur d'âme et la noblesse établissent en elle leur demeure la plus charmante, et créent autour d'elle un respect mêlé de frayeur, comme une garde angélique. »

L'ange fronçant le sourcil, lui répondit :

« N'accuse point la nature ; elle a rempli sa tâche ; remplis la tienne, et ne te défie pas de la sagesse ; elle ne t'abandonnera pas, si tu ne la renvoies quand tu aurais le plus besoin d'elle près de toi, alors que tu attaches trop de prix à des choses moins excellentes, comme tu t'en aperçois toi-même.

« Aussi bien qu'admires-tu ? qu'est-ce qui te transporte ainsi ? Des dehors ! beaux sans doute et bien dignes de ta tendresse, de ton hommage et de ton amour, non de ta servitude. Pèse-toi avec la femme, ensuite évalue : souvent rien n'est plus profitable que l'estime de soi-même bien ménagée et fondée en justice et en raison. Plus tu connaîtras de cette science, plus ta compagne te reconnaîtra pour son chef, et à des réalités cédera toutes ses apparences. Elle est faite ainsi ornée pour te plaire davantage, ainsi imposante pour que tu puisses aimer avec honneur ta compagne, qui voit quand tu parais le moins sage.

« Mais si le sens du toucher, par lequel l'espèce humaine est propagée, te paraît un délice cher au-dessus de tout autre, songe que le même sens a été accordé au bétail et à chaque bête : lequel ne leur aurait pas été révélé et rendu commun si quelque chose existait là-dedans digne de subjuguer l'âme de l'homme ou de lui inspirer la passion.

« Ce que tu trouves d'élevé, d'attrayant, de doux, de raisonnable, dans la société de ta compagne, aime-le toujours ; en aimant tu fais bien ; dans la passion, non, car en celle-ci le véritable amour ne consiste pas. L'amour épure les pensées et élargit le cœur ; il a son siège dans la raison, et il est judicieux : il est l'échelle par laquelle tu peux monter à l'amour

céleste, n’étant pas plongé dans le plaisir charnel : c’est pour cette cause que parmi les bêtes aucune compagne ne t’a été trouvée. »

Adam, à demi honteux, répliqua :

« Ni l’extérieur de la femme, formé si beau ni rien de la procréation commune à toutes les espèces (quoique je pense du lit nuptial d’une manière beaucoup plus élevée et avec un mystérieux respect) ne me plaisent autant dans ma compagne que ces manières gracieuses, ces mille décences sans cesse découlant de toutes ses paroles et de toutes ses actions mêlées d’amour, de douce complaisance, qui révèlent une union sincère d’esprit ou une seule âme entre nous deux : harmonie de deux époux, plus agréable à voir qu’un son harmonieux à entendre.

« Toutefois, ces choses ne me subjuguent pas : je te découvre ce que je sens intérieurement, sans pour cela que je sois vaincu, moi qui rencontre des objets divers diversement représentés par les sens ; cependant, toujours libre, j’approuve le meilleur, et je suis ce que j’approuve. Tu ne me blâmes pas d’aimer, car l’amour, tu le dis, nous élève au ciel ; il en est à la fois le chemin et le guide. Souffre-moi donc, si ce que je demande est permis : les esprits célestes n’aiment-ils point ? Comment expriment-ils leur amour ? Par regards seulement ? Où mêlent-ils leur lumière rayonnante par un toucher virtuel ou immédiat ? »

L’ange avec un sourire qu’animait la rougeur des roses célestes, propre couleur de l’amour, lui répondit :

« Qu’il te suffise de savoir que nous sommes heureux, et que sans amour il n’y a point de bonheur. Tout ce que tu goûtes de plaisir pur dans ton corps (et tu fus créé pur), nous le goûtons dans un degré plus éminent : nous ne trouvons point d’obstacles de membrane, de jointure, ou de membre, barrières exclusives. Plus aisément que l’air avec l’air, si les esprits s’embrassent, ils se confondent, le pur désirant l’union avec le pur : ils n’ont pas besoin d’un moyen de transmission borné, comme la chair pour s’unir à la chair, ou l’âme à l’âme.

« Mais je ne puis à présent rester davantage : le soleil,

s’abaissant au delà des terres du cap Vert et des îles verdoyantes de l’Hespérie, se couche : c’est le signal de mon départ. Sois ferme ; vis heureux et aime ! mais aime Dieu avant tout ; lui obéir, c’est l’aimer. Observe son grand commandement : prends garde que la passion n’entraîne ton jugement à faire ce qu’autrement ta volonté libre n’admettrait pas. Le malheur ou le bonheur de toi et de tes fils est en toi placé. Sois sur tes gardes ; moi et tous les esprits bienheureux, nous nous réjouirons dans ta persévérance. Tiens-toi ferme : rester debout ou tomber dépend de ton libre arbitre. Parfait intérieurement, ne cherche pas de secours extérieur, et repousse toute tentation de désobéir. »

Il dit, et se leva. Adam le suivait avec des bénédictions.

« Puisqu’il te faut partir, va, hôte céleste, messager divin, envoyé de celui dont j’adore la bonté souveraine ! Douce et affable a été pour moi ta condescendance ; elle sera honorée à jamais dans ma reconnaissante mémoire. Sois toujours bon et amical pour l’espèce humaine, et reviens souvent ! »

Ainsi, ils se séparèrent : de l’épais ombrage, l’ange retourna au ciel, et Adam à son berceau.

Livre IX

ARGUMENT.

Satan ayant parcouru la terre avec une fourberie méditée revient de nuit comme un brouillard dans le Paradis ; il entre dans le serpent endormi. Adam et Eve sortent au matin pour leurs ouvrages, qu'Eve propose de diviser en différents endroits, chacun travaillant à part. Adam n'y consent pas, alléguant le danger, de peur que l'ennemi dont ils ont été avertis ne la tentât quand il la trouverait seule. Eve, offensée de n'être pas crue ou assez circonspecte ou assez ferme, insiste pour aller à part, désireuse de mieux faire preuve de sa force. Adam cède enfin ; le serpent la trouve seule : sa subtile approche, d'abord contemplant, ensuite parlant, et avec beaucoup de flatterie élevant Eve au-dessus de toutes les autres créatures. Eve, étonnée d'entendre le serpent parler, lui demande comment il a acquis la voix humaine et l'intelligence qu'il n'avait pas jusque alors. Le serpent répond qu'en goûtant d'un certain arbre dans le Paradis il a acquis à la fois la parole et la raison, qui lui avaient manqué jusque alors. Eve lui demande de la conduire à cet arbre, et elle trouve que c'est l'arbre de la science défendue. Le serpent, à présent devenu plus hardi, par une foule d'astuces et d'arguments, l'engage à la longue à manger. Elle, ravie du goût, délibère un moment si elle en fora part ou non à Adam ; enfin elle lui porte du fruit ; elle raconte ce qui l'a persuadée d'en manger. Adam, d'abord consterné, mais voyant qu'elle était perdue, se résout, par véhémence d'amour, à périr avec elle, et, atténuant la faute, il mange aussi du fruit : ses effets sur tous deux. Ils cherchent à couvrir leur nudité, ensuite ils tombent en désaccord et s'accusent l'un l'autre.

Plus de ces entretiens dans lesquels Dieu ou l’ange, hôtes de l’homme, comme avec leur ami avaient accoutumé de s’asseoir, familiers et indulgents, et de partager son champêtre repas, durant lequel ils lui permettaient sans blâme des discours excusables. Désormais il me faut passer de ces accents aux accents tragiques : de la part de l’homme, honteuse défiance et rupture déloyale, révolte et désobéissance ; de la part du Ciel (maintenant aliéné), éloignement et dégoût, colère et juste réprimande, et arrêt prononcé, lequel arrêt fit entrer dans ce monde un monde de calamités, le péché et son ombre, la mort, et la misère, avant-coureur de la mort.

Triste tâche ! cependant sujet non moins élevé, mais plus héroïque que la colère de l’implacable Achille contre son ennemi, poursuivi trois fois fugitif autour des murs de Troie, ou que la rage de Turnus pour Lavinie démariée, ou que le courroux de Neptune et celui de Junon, qui si longtemps persécuta le Grec et le fils de Cythérée ; sujet non moins élevé, si je puis obtenir de ma céleste patronne un style approprié, de cette patronne qui daigne, sans être implorée, me visiter la nuit, et qui dicte à mon sommeil ou inspire facilement mon vers non prémédité.

Ce sujet me plut d’abord pour un chant héroïque, longtemps choisi, commencé tard. La nature ne m’a point rendu diligent à raconter les combats, regardés jusqu’ici comme le seul sujet héroïque. Quel chef-d’œuvre ! disséquer avec un long et ennuyeux ravage des chevaliers fabuleux dans des batailles feintes (et le plus noble courage de la patience, et le martyre héroïque, demeurent non chantés !), ou décrire des courses et des jeux, des appareils de pas d’armes, des boucliers blasonnés, des devises ingénieuses, des caparaçons et des destriers, des housses et des harnais de clinquant, des superbes chevaliers aux joutes et aux tournois, puis des festins ordonnés, servis dans une salle par des écuyers tranchants et des sénéchaux ! L’habileté dans un art ou dans un travail chétif n’est pas ce qui donne justement un nom héroïque à l’auteur ou au poème.

Pour moi (de ces choses ni instruit ni studieux), un sujet plus haut me reste, suffisant de lui-même pour immortaliser mon nom, à moins qu'un siècle trop tardif, le froid climat ou les ans n'engourdissent mon aile humiliée : ils le pourraient, si tout cet ouvrage était le mien, non celui de la Divinité qui chaque nuit l'apporte à mon oreille.

Le soleil s'était précipité, et après lui l'astre d'Hesperus, dont la fonction est d'amener le crépuscule à la terre, conciliateur d'un moment entre le jour et la nuit ; et à présent l'hémisphère de la nuit avait voilé d'un bout à l'autre le cercle de l'horizon, quand Satan, qui dernièrement s'était enfui d'Eden devant les menaces de Gabriel, maintenant perfectionné en fraude méditée et en malice, acharné à la destruction de l'homme, malgré ce qui pouvait arriver de plus aggravant pour lui-même, revint sans frayeur. Il s'envola de nuit, et revint à minuit, ayant achevé le tour de la terre, se précautionnant contre le jour, depuis qu'Uriel, régent du soleil, découvrit son entrée dans Eden, et en prévint les chérubins qui tenaient leur veille. De là, chassé plein d'angoisse, il rôda pendant sept nuits continues avec les ombres. Trois fois il circula autour de la ligne équinoxiale ; quatre fois il croisa le char de la nuit de pôle en pôle, en traversant chaque colure. À la huitième nuit il retourna, et du côté opposé de l'entrée du Paradis, ou de la garde des Chérubins, il trouva d'une manière furtive un passage non suspecté.

Là était un lieu qui n'existe plus (le péché, non le temps, opéra d'abord ce changement), d'où le Tigre du pied du Paradis s'élançait dans un gouffre sous la terre, jusqu'à ce qu'une partie de ses eaux ressortît en fontaine auprès de l'arbre de vie. Satan s'abîme avec le fleuve, et se relève avec lui, enveloppé dans la vapeur émergente. Il cherche ensuite où se tenir caché : il avait exploré la mer et la terre depuis Eden jusqu'au Pont-Euxin et les Palus-Méotides, par-delà le fleuve d'Oby descendant aussi loin que le pôle antarctique ; en longueur à l'Occident, depuis l'Oronte jusqu'à l'Océan que barre l'isthme de Darien, et de là jusqu'au pays où coulent le Gange et l'Indus.

Ainsi il avait rôdé sur le globe avec une minutieuse recherche, et considéré avec une inspection profonde chaque créature, pour découvrir celle qui serait la plus propre de toutes à servir ses artifices ; et il trouva que le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs. Après un long débat, irrésolu et tournoyant dans ses pensées, Satan, par une détermination finale, choisit la plus convenable greffe du mensonge, le vase convenable dans lequel il pût entrer et cacher ses noires suggestions au regard le plus perçant : car dans le rusé serpent toutes les finesses ne seraient suspectes à personne, comme procédant de son esprit et de sa subtilité naturelle, tandis que, remarquées dans d'autres animaux, elles pourraient engendrer le soupçon d'un pouvoir diabolique, actif en eux et surpassant l'intelligence de ces brutes. Satan prit cette résolution ; mais d'abord de sa souffrance intérieure, sa passion éclatant s'exhala en ces plaintes :

« O Terre, combien tu ressembles au Ciel, si tu ne lui es plus justement préférée ! Demeure plus digne des dieux, comme étant bâtie par les secondes pensées reformant ce qui était vieux. Car quel Dieu voudrait élever un pire ouvrage après en avoir bâti un meilleur ? Terrestre ciel autour duquel se meuvent d'autres cieux qui brillent : encore leurs lampes officieuses apportent-elles lumière sur lumière, pour toi seul, comme il semble, concentrant en toi tous leurs précieux rayons d'une influence sacrée ! De même que dans le Ciel Dieu est centre, et toutefois s'étend à tout, de même toi, centre, tu reçois de tous ces globes : en toi, non en eux-mêmes, toute leur vertu connue apparaît productive dans l'herbe, dans la plante et dans la plus noble naissance des êtres animés d'une graduelle vie la végétation, le sentiment, la raison, tous réunis dans l'homme.

« Avec quel plaisir j'aurais fait le tour de la Terre si je pouvais jouir de quelque chose ! Quelle agréable succession de collines, de vallées, de rivières, de bois et de plaines ! à présent la terre, à présent la mer, des rivages couronnés de forêts, des rochers, des antres, des grottes ! Mais je n'y ai trouvé ni demeure ni refuge ; et plus je vois de félicités autour

de moi, plus je sens de tourments en moi, comme si j’étais le siège odieux des contraires : tout bien pour moi devient poison, et dans le Ciel ma condition serait encore pire.

« Mais je ne cherche à demeurer ni ici ni dans le Ciel, à moins que je n’y domine le souverain maître des Cieux. Je n’espère point être moins misérable par ce que je cherche ; je ne veux que rendre d’autres tels que je suis, dussent par là redoubler mes maux, car c’est seulement dans la destruction que je trouve un adoucissement à mes pensées sans repos. L’homme, pour qui tout ceci a été fait, étant détruit, ou porté à faire ce qui opérera sa perte entière, tout ceci le suivra bientôt comme enchaîné à loi en bonheur ou malheur. En malheur donc ! Qu’au loin la destruction s’étende ! À moi seul, parmi les pouvoirs infernaux, appartiendra la gloire d’avoir corrompu dans un seul jour ce que celui nommé le Tout-Puissant continua de faire pendant six nuits et six jours. Et qui sait combien de temps auparavant il l’avait médité ? quoique peut-être ce ne soit que depuis que dans une seule nuit j’ai affranchi d’une servitude inglorieuse près de la moitié des races angéliques et éclairci la foule de ses adorateurs.

« Lui, pour se venger, pour réparer ses nombres ainsi diminués, soit que sa vertu de longtemps épuisée lui manquât maintenant pour créer d’autres anges (si pourtant ils sont sa création), soit que pour nous dépiter davantage il se déterminât à mettre en notre place une créature formée de terre, il l’enrichit (elle sortie d’une si basse origine !) de dépouilles célestes nos dépouilles. Ce qu’il décréta, il l’accomplit : il fit l’homme, et lui bâtit ce monde magnifique, et de la terre, sa demeure, il le proclama seigneur. Oh ! indignité ! il assujettit au service de l’homme les ailes de l’ange, il astreignit des ministres flamboyants à veiller et à remplir leur terrestre fonction.

« Je crains la vigilance de ceux-ci ; pour l’éviter, enveloppé ainsi dans le brouillard et la vapeur de minuit, je glisse obscur, je fouille chaque buisson, chaque fougeraie où le hasard peut me faire trouver le serpent endormi, afin de me cacher dans ses replis tortueux, moi et la noire intention que je porte.

Honteux abaissement ! moi qui naguère combattis les dieux pour siéger le plus haut, réduit aujourd'hui à m'unir à un animal, et mêlé à la fange de la bête, à incarner cette essence, à abrutir celui qui aspirait à la hauteur de la divinité ! Mais à quoi l'ambition et la vengeance ne peuvent-elles pas descendre ? Qui veut monter doit ramper aussi bas qu'il a volé haut, exposé tôt ou tard aux choses les plus viles. La vengeance, quoique douce d'abord, amère avant peu, sur elle-même recule. Soit ! peu m'importe, pourvu que le coup éclate bien miré : puisque, en ajustant plus haut, je suis hors de portée, je vise à celui qui le second provoque mon envie, à ce nouveau favori du Ciel, à cette homme d'argile, à ce fils du dépit que, pour nous marquer plus de dédain, son auteur éleva de la poussière : la haine par la haine est mieux payée. »

Il dit. À travers les buissons humides ou arides, comme un brouillard noir et rampant, il poursuit sa recherche de minuit pour rencontrer le serpent le plus tôt possible. Il le trouva bientôt profondément endormi, roulé sur lui-même dans un labyrinthe de cercles, sa tête élevée au milieu et remplie de fines ruses. Non encore dans une ombre horrible ou un repaire effrayant, non encore nuisible, sur l'herbe épaisse, sans crainte et non craint il dormait. Le démon entra par sa touche, et, s'emparant de son instinct brutal dans la tête ou dans le cœur, il lui inspira bientôt des actes d'intelligence ; mais il ne troubla pas son sommeil, attendant ainsi renfermé l'approche du matin.

Déjà la lumière sacrée commençait de poindre dans Eden parmi les fleurs humides qui exhalaient leur encens matinal, alors que toutes les choses qui respirent sur le grand autel de la terre élèvent vers le Créateur des louanges silencieuses et une odeur qui lui est agréable : le couple humain sortit de son berceau, et joignit l'adoration de sa bouche au chœur des créatures privées de voix. Cela fait, nos parents profitent de l'heure, la première pour les plus doux parfums et les plus douces brises. Ensuite ils délibèrent comment ce jour-là ils peuvent le mieux s'appliquer à leur croissant ouvrage, car cet ouvrage dépassait de beaucoup l'activité des mains des deux

créatures qui cultivaient une si vaste étendue. Eve la première parla de la sorte à son mari :

« Adam, nous pouvons nous occuper encore à parer ce jardin, à relever encore la plante, l'herbe et la fleur, agréable tâche qui nous est imposée. Mais jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de mains viennent nous aider, l'ouvrage sous notre travail augmente, prodigue par contrainte : ce que pendant le jour nous avons taillé de surabondant, ou ce que nous avons élagué, ou appuyé, ou lié, en une nuit ou deux, par un fol accroissement se rit de nous et tend à redevenir sauvage. Avise donc à cela maintenant, ou écoute les premières idées qui se présentent à mon esprit.

« Divisons nos travaux : toi, va où ton choix te guide, ou du côté qui réclame le plus de soin, soit pour tourner le chèvrefeuille autour de ce berceau, soit pour diriger le lierre grimpant là où il veut monter, tandis que moi là-bas, dans ce plant de roses entremêlées de myrte, je trouverai jusqu'à midi des choses à redresser. Car lorsque ainsi nous choisissons tout le jour notre tâche si près l'un de l'autre, faut-il s'étonner qu'étant si près, des regards et des sourires interviennent, ou qu'un objet nouveau amène un entretien imprévu qui réduit notre travail du jour interrompu à peu de chose, bien que commencé matin ? Alors arrive l'heure du souper non gagnée. »

Adam lui fit cette douce réponse :

« Ma seule Eve, ma seule associée, à moi sans comparaison plus chère que toutes les créatures vivantes, bien as-tu proposé, bien as-tu employé tes pensées pour découvrir comment nous pourrions accomplir le mieux ici l'ouvrage que Dieu nous a assigné. Tu ne passeras pas sans être louée de moi, car rien n'est plus aimable dans une femme que d'étudier le devoir de famille et de pousser son mari aux bonnes actions. Cependant, notre maître ne nous a pas si étroitement imposé le travail qu'il nous interdise le délassement quand nous en avons besoin, soit par la nourriture, soit par la conversation entre nous (nourriture de l'esprit), soit par ce doux échange des regards et des sourires : car les sourires découlent de la

raison ; refusés à la brute, ils sont l'aliment de l'amour : l'amour n'est pas la fin la moins noble de la vie humaine. Dieu ne nous a pas faits pour un travail pénible, mais pour le plaisir, et pour le plaisir joint à la raison. Ne doute pas que nos mains unies ne défendent facilement contre le désert ces sentiers et ces berceaux, dans l'étendue dont nous avons besoin pour nous promener, jusqu'à ce que de plus jeunes mains viennent avant peu nous aider.

« Mais si trop de conversation peut-être te rassasie, je pourrais consentir à une courte absence, car la solitude est quelquefois la meilleure société, et une courte séparation précipite un doux retour. Mais une autre inquiétude m'obsède : j'ai peur qu'il ne t'arrive quelque mal quand tu seras sevrée de moi ; car tu sais de quoi nous avons été avertis, tu sais quel malicieux ennemi, enviant notre bonheur et désespérant du sien, cherche à opérer notre honte et notre misère par une attaque artificieuse ; il veille sans doute quelque part près d'ici, dans l'avide espérance de trouver l'objet de son désir et son plus grand avantage, nous étant séparés ; il est sans espoir de nous circonvenir réunis, parce qu'au besoin nous pourrions nous prêter l'un à l'autre un rapide secours. Soit qu'il ait pour principal dessein de nous détourner de la foi envers Dieu ; soit qu'il veuille troubler notre amour conjugal, qui excite peut-être son envie plus que tout le bonheur dont nous jouissons ; que ce soit là son dessein, ou quelque chose de pire, ne quitte pas le côté fidèle qui t'a donné l'être, qui t'abrite encore et te protège. La femme, quand le danger ou le déshonneur l'épie, demeure plus en sûreté et avec plus de bienséance auprès de son mari, qui la garde ou endure avec elle toutes les extrémités »

La majesté virginale d'Eve, comme une personne qui aime et qui rencontre quelque rigueur, lui répondit avec une douce et austère tranquillité :

« Fils de la Terre et du Ciel, et souverain de la terre entière, que nous ayons un ennemi qui cherche notre ruine, je l'ai su de toi et de l'ange dont je surpris les paroles à son départ, lorsque je me tenais en arrière dans un enfoncement ombragé,

tout juste alors revenue au fermer des Peurs du soir. Mais que tu doutes de ma constance envers Dieu ou envers toi, parce que nous avons un ennemi qui la peut tenter, c'est ce que je ne m'attendais pas à ouïr. Tu ne crains pas la violence de l'ennemi ; étant tels que nous sommes, incapables de mort ou de douleur, nous ne pouvons recevoir ni l'une ni l'autre, ou nous pouvons les repousser. Sa fraude cause donc ta crainte ; d'où résulte clairement ton égale frayeur de voir mon amour et ma constante fidélité ébranlés ou séduits par sa ruse. Comment ces pensées ont-elles trouvé place dans ton sein, ô Adam ? as-tu pu mal penser de celle qui t'est si chère ? »

Adam par ces paroles propres à la guérir répliqua :

« Fille de Dieu et de l'homme, immortelle Eve, car tu es telle, non encore entamée par le blâme et le péché ; ce n'est pas en défiance de toi que je te dissuade de l'absence loin de ma vue, mais pour éviter l'entreprise de notre ennemi. Celui qui tente, même vainement, répand du moins le déshonneur sur celui qu'il a tenté ; il a supposé sa foi non incorruptible, non à l'épreuve de la tentation. Toi-même tu ressentirais avec dédain et colère l'injure offerte, quoique demeurée sans effet. Ne te méprends donc pas si je travaille à détourner un pareil affront de toi seule ; un affront qu'à nous deux à la fois l'ennemi, bien qu'audacieux, oserait à peine offrir, ou, s'il l'osait, l'assaut s'adresserait d'abord à moi : ne méprise pas sa malice et sa perfide ruse ; il doit être astucieux, celui qui a pu séduire des anges. Ne pense pas que le secours d'un autre soit superflu. L'influence de tes regards me donne accès à toutes les vertus : à ta vue, je me sens plus sage, plus vigilant, plus fort ; s'il était nécessaire de force extérieure, tandis que tu me regarderais, la honte d'être vaincu ou trompé soulèverait ma plus grande vigueur, et la soulèverait tout entière. Pourquoi ne sentirais-tu pas au-dedans de toi la même impression quand je suis présent, et ne préférerais-tu pas subir ton épreuve avec moi, moi le meilleur témoin de ta vertu éprouvée ? »

Ainsi parla Adam, dans sa sollicitude domestique et son amour conjugal ; mais Eve, qui pensa qu'on n'accordait pas assez à sa foi sincère, renouvela sa répartie avec un doux

accent :

« Si notre condition est d'habiter ainsi dans une étroite enceinte, resserrés par un ennemi subtil ou violent (nous n'étant pas doués séparément d'une force égale pour nous défendre partout où il nous rencontrera), comment sommes-nous heureux, toujours dans la crainte du mal ? Mais le mal ne précède point le péché : seulement notre ennemi, en nous tentant, nous fait un affront par son honteux mépris de notre intégrité. Son honteux mépris n'attache point le déshonneur à notre front, mais retombe honteusement sur lui.

« Pourquoi donc serait-il évité et craint par nous, qui gagnons plutôt un double honneur de sa prénotion prouvée fausse, qui trouvons dans l'événement la paix intérieure et la faveur du Ciel, notre témoin ? Et qu'est-ce que la fidélité, l'amour, la vertu, essayés seuls, sans être soutenus d'un secours extérieur ? Ne soupçonnons donc pas notre heureux état d'avoir été laissé si imparfait par le sage Créateur, que cet état ne soit pas assuré, soit que nous soyons séparés ou réunis. Fragile est notre félicité s'il en est de la sorte. Ainsi exposé, Eden ne serait pas Eden. »

Adam avec ardeur répliqua :

« Femme, toutes choses sont pour le mieux, comme la volonté de Dieu les a faites. Sa main créatrice n'a laissé rien de défectueux ou d'incomplet dans tout ce qu'il a créé, et beaucoup moins dans l'homme ou dans ce qui peut assurer son heureux état, garanti contre la force extérieure. Le péril de l'homme est en lui-même, et c'est aussi dans lui qu'est sa puissance : contre sa volonté, il ne peut recevoir aucun mal ; mais Dieu a laissé la volonté libre, car qui obéit à la raison est libre ; et Dieu a fait la raison droite, mais il lui a commandé d'être sur ses gardes, et toujours debout, de peur que surprise par quelque belle apparence de bien elle ne dicte faux et n'informe mal la volonté, pour lui faire faire ce que Dieu a défendu expressément.

« Ce n'est donc point la méfiance, mais un tendre amour qui ordonne à moi de t'avertir souvent, à toi aussi de m'avertir. Nous subsistons affermis ; cependant il est possible que nous

nous égarions, puisqu'il n'est pas impossible que la raison, par l'ennemi subornée, ne puisse rencontrer quelque objet spécieux, et tomber surprise dans une déception imprévue, faute d'avoir conservé l'exacte vigilance, comme elle en avait été avertie. Ne cherche donc point la tentation, qu'il serait mieux d'éviter, et tu l'éviteras probablement si tu ne te sépares pas de moi : l'épreuve viendra sans être cherchée. Veux-tu prouver ta constance, prouve d'abord ton obéissance. Mais qui connaîtra la première si tu n'as point été tentée, qui l'attestera ? Si tu penses qu'une épreuve non cherchée peut nous trouver tous deux plus en sûreté qu'il ne te semble que nous le sommes, toi ainsi avertie… va ! car ta présence contre ta volonté te rendrait plus absente ; va dans ton innocence native, appuie-toi sur ce que tu as de vertu, réunis-la toute, car Dieu envers toi a fait son devoir ; fais le tien. »

Ainsi parla le patriarche du genre humain, mais Eve persista. Et quoique soumise, elle répliqua la dernière :

« C'est donc avec ta permission, ainsi prévenue et surtout à cause de ce que tes dernières paroles, pleines de raison, n'ont fait que toucher : l'épreuve étant moins cherchée nous trouverait peut-être moins préparés ; c'est pour cela que je m'éloigne plus volontiers. Je ne dois pas beaucoup m'attendre qu'un ennemi aussi fier s'adresse d'abord à la plus faible ; s'il y était enclin, il n'en serait que plus honteux de sa défaite. »

Ainsi disant, elle retire doucement sa main de celle de son époux, et comme une nymphe légère des bois, Oréade, ou Dryade, ou du cortège de la déesse de Délos, elle vole aux bocages. Elle surpassait Diane elle-même par sa démarche et son port de déesse, quoiqu'elle ne fût point armée comme elle de l'arc et du carquois, mais de ces instruments de jardinage, tel que l'art, simple encore et innocent du feu, les avait formés, ou tels qu'ils avaient été apportés par les anges. Ornée comme Palès ou Pomone, elle leur ressemblait : à Pomone quand elle fait Vertumne, à Cérès dans sa fleur, lorsqu'elle était vierge encore de Proserpine, qu'elle eut de Jupiter. Adam était ravi : son œil la suivit longtemps d'un regard enflammé ; mais il désirait davantage qu'elle fût restée. Souvent il lui

répète l’ordre d’un prompt retour ; aussi souvent elle s’engage à revenir à midi au berceau, à mettre toute chose dans le meilleur ordre, pour inviter Adam au repas du milieu du jour ou au repos de l’après-midi.

Oh ! combien déçue, combien trompée, malheureuse Eve, sur ton retour présumé ! événement pervers ! À compter de cette heure, jamais tu ne trouveras dans le Paradis ni doux repas ni profond repos ! Une embûche est dressée parmi ces fleurs et ces ombrages ; tu es attendue par une rancune infernale qui menace d’intercepter ton chemin ou de te renvoyer dépouillée d’innocence, de fidélité, de bonheur…. !

Car maintenant, et depuis l’aube du jour, l’ennemi (simple serpent en apparence) était venu, cherchant le lieu où il pourrait rencontrer plus vraisemblablement les deux seuls de l’espèce humaine, mais en eux toute leur race, sa proie projetée. Il cherche dans le bocage et dans la prairie, là où quelque bouquet de bois, quelque partie du jardin, objet de leur soin ou de leur plantation, se montrent plus agréables pour leurs délices ; au bord d’une fontaine, ou d’un petit ruisseau ombragé, il les cherche tous deux ; mais il désirait que son destin pût rencontrer Eve séparée d’Adam ; il le désirait, mais non avec l’espérance de ce qui arrivait si rarement, quand, selon son désir et contre son espérance, il découvre Eve seule, voilée d’un nuage de parfums là où elle se tenait à demi aperçue ; tant les roses épaisses et touffues rougissaient autour d’elle. Souvent elle se baissait pour relever les fleurs d’une faible tige, dont la tête, quoique d’une vive carnation, empourprée, azurée ou marquetée d’or, pendait sans support ; elle les redressait gracieusement avec un lien de myrte, sans songer qu’elle-même, la fleur la plus belle, était non soutenue, son meilleur appui si loin, la tempête si proche !

Le serpent s’approchait ; il franchit mainte avenue du plus magnifique couvert, cèdre, pin ou palmier. Tantôt ondoyant et hardi, tantôt caché, tantôt vu parmi les arbustes entrelacés et les fleurs formant bordure des deux côtés, ouvrage de la main d’Eve : retraite plus délicieuse que ces fabuleux jardins d’Adonis ressuscité, ou d’Alcinoüs renommé, hôte du fils du

vieux Laerte, ou bien encore que ce jardin, non mystique, dans lequel le sage roi se livrait à de mutuelles caresses avec la belle Egyptienne, son épouse.

Satan admire le lieu, encore plus la personne. Comme un homme longtemps enfermé dans une cité populeuse, dont les maisons serrées et les égouts corrompent l'air, par un matin d'été, il sort pour respirer dans les villages agréables et dans les fermes adjacentes ; de toutes choses qu'il rencontre il tire un plaisir ; l'odeur des blés ou de l'herbe fauchée, ou celle des vaches et des laiteries, chaque objet rustique, chaque bruit champêtre, tout le charme ; si d'aventure une belle vierge au pas de nymphe vient à passer, ce qui plaisait à cet homme lui plaît davantage à cause d'elle ; elle l'emporte sur tout, et dans son regard elle réunit toutes les délices : le serpent prenait un pareil plaisir à voir ce plateau fleuri, doux abri d'Eve ainsi matineuse, ainsi solitaire ! Sa forme angélique et céleste, mais plus suave et plus féminine, sa gracieuse innocence, toute la façon de ses gestes ou de ses moindres mouvements, intimident la malice de Satan, et par un doux larcin dépouillent sa violence de l'intention violente qu'il apportait. Dans cet intervalle le mal unique demeure abstrait de son propre mal, et pendant ce temps demeura stupidement bon, désarmé qu'il était d'inimitié, de fourberie, de haine, d'envie, de vengeance. Mais l'enfer ardent qui brûle toujours en lui, quoique dans un demi-ciel, finit bientôt ses délices, et le torture d'autant plus qu'il voit plus de plaisir non destiné pour lui. Alors il rappelle la haine furieuse, et, caressant ses pensées de malheur, il s'excite de la sorte :

« Pensées, où m'avez-vous conduit ! par quelle douce impulsion ai-je été poussé à oublier ce qui nous a amené ici ? La haine ! non l'amour, ni l'espoir du Paradis pour l'Enfer, ni l'espoir de goûter ici le plaisir, mais de détruire tout plaisir, excepté celui qu'on éprouve à détruire : toute autre joie pour moi est perdue. Ainsi ne laissons pas échapper l'occasion qui me rit à présent : voici la femme seule, exposée à toutes les attaques ; son mari (car je vois au loin tout alentour) n'est pas auprès d'elle ; j'évite davantage sa plus haute intelligence et

sa force ; d’un courage fier, bâti de membres héroïques quoique moulés en terre, ce n’est point un ennemi peu redoutable ; lui exempt de blessures, moi non ! tant l’Enfer m’a dégradé, tant la souffrance m’a fait déchoir de ce que j’étais dans le ciel ! Eve est belle, divinement belle, faite pour l’amour des dieux ; elle n’a rien de terrible, bien qu’il y ait de la terreur dans l’amour et dans la beauté quand elle n’est pas approchée par une haine plus forte ; haine d’autant plus forte qu’elle est mieux déguisée sous l’apparence de l’amour : c’est le chemin que je tente pour la ruine d’Eve. »

Ainsi parle l’ennemi du genre humain, mauvais hôte du serpent dans lequel il était renfermé, et vers Eve il poursuit sa route. Il ne se traînait pas alors sur la terre en ondes dentelées comme il a fait depuis : mais il se dressait sur sa croupe, base circulaire de replis superposés qui montaient en forme de tour, orbe sur orbe, labyrinthe croissant ! Une crête s’élevait haute sur sa tête ; ses yeux étaient d’escarboucle, son cou était d’un or vert bruni ; il se tenait debout au milieu de ses spirales arrondies, qui sur le gazon flottaient redondantes. Agréable et charmante était sa forme jamais serpents depuis n’ont été plus beaux, ni celui dans lequel furent changés en Illyrie Hermione et Cadmus, ni celui qui fut le dieu d’Epidaure, ni ceux en qui transformés furent vus Jupiter Ammon et Jupiter Capitolin, le premier avec Olympias, le second avec celle qui enfanta Scipion, la grandeur de Rome.

D’une course oblique, comme quelqu’un qui cherche accès auprès d’une personne, mais qui craint de l’interrompre, il trace d’abord son chemin de côté : tel qu’un vaisseau manœuvré par un pilote habile à l’embouchure d’une rivière ou près d’un cap, autant de fois que le vent tourne, autant de fois il vire de bord et change sa voile : ainsi Satan variait ses mouvements, et de sa queue formait de capricieux anneaux à la vue d’Eve, pour amorcer ses regards.

Occupée, elle entendit le bruit des feuilles froissées ; mais elle n’y fit aucune attention, accoutumée qu’elle était dans les champs à voir se jouer devant elle toutes les bêtes, plus soumises à sa voix que ne le fut à la voix de Circé le troupeau

métamorphosé.

Plus hardi alors, le serpent non appelé se tint devant Eve, mais comme dans l'étonnement de l'admiration : souvent d'une manière caressante il baissait sa crête superbe, son cou poli et émaille, et léchait la terre qu'Eve avait foulée. Sa gentille expression muette amène enfin les regards d'Eve à remarquer son badinage. Ravi d'avoir fixé son attention, Satan, avec la langue organique du serpent, ou par l'impulsion de l'air vocal, commença de la sorte sa tentation astucieuse.

« Ne sois pas émerveillée, maîtresse souveraine, si tu peux l'être, toi qui es la seule merveille. Encore moins n'arme pas de mépris ton regard, ciel de la douceur, irritée que je m'approche de toi et que je te contemple insatiable : moi ainsi seul, je n'ai pas craint ton front imposant, plus imposant encore ainsi retirée. O la plus belle ressemblance de ton beau Créateur, toi toutes les choses vivantes t'admirent, toutes les choses, qui l'appartiennent en don, adorent ta beauté céleste contemplée avec ravissement. La beauté est considérée davantage là où elle est universellement admirée, mais ici, dans cet enclos sauvage, parmi ces bêtes (spectateurs grossiers et insuffisants pour discerner la moitié de ce qui en toi est beau), un homme excepté, qui te voit ? Et qu'est-ce qu'un seul à te voir, toi qui devrais être vue déesse parmi les dieux, adorée et servie des anges sans nombre, ta cour journalière ? »

Telles étaient les flatteries du tentateur, tel fut le ton de son prélude : ses paroles firent leur chemin dans le cœur d'Eve, bien qu'elle s'étonnât beaucoup de la voix. Enfin, non sans cesser d'être surprise, elle répondit :

« Qu'est-ce que ceci, le langage de l'homme prononcé, la pensée humaine exprimée par la langue d'une brute ? Je croyais du moins que la parole avait été refusée aux animaux, que Dieu au jour de leur création les avait faits muets pour tout son articulé. Quant à la pensée, je doutais ; car dans les regards et dans les actions des bêtes souvent paraît beaucoup de raison. Toi, serpent, je te connaissais bien pour le plus subtil des animaux des champs ; mais j'ignorais que tu fusses doué de la voix humaine. Redouble donc ce miracle, et dis comment

tu es devenu parlant de muet que tu étais, et comment tu es devenu plus mon ami que le reste de l'espèce brute qui est journellement sous mes yeux. Dis, car une telle merveille réclame l'attention qui lui est due. »

L'astucieux tentateur répliqua de la sorte :

« Impératrice de ce monde beau, Eve resplendissante, il m'est aisé de te dire tout ce que tu ordonnes ; il est juste que tu sois obéie.

« J'étais d'abord comme sont les autres bêtes qui paissent l'herbe foulée aux pieds ; mes pensées étaient abjectes et basses comme l'était ma nourriture ; je ne pouvais discerner que l'aliment ou le sexe, et ne comprenais rien d'élevé, jusqu'à ce qu'un jour, roulant dans la campagne, je découvris au loin par hasard un bel arbre chargé de fruits des plus belles couleurs mêlées, pourpre et or. Je m'en approchais pour le contempler, quand des rameaux s'exhala un parfum savoureux, agréable à l'appétit ; il charma mes sens plus que l'odeur du doux fenouil, plus que la mamelle de la brebis ou de la chèvre, qui laisse échapper le soir le lait non sucé de l'agneau ou du chevreau occupés de leurs jeux.

« Pour satisfaire le vif désir que je ressentais de goûter à ces belles pommes, je résolus de ne pas différer : la faim et la soif, conseillères persuasives, aiguisées par l'odeur de ce fruit séducteur, me pressaient vivement. Soudain je m'entortille au tronc moussu, car pour atteindre aux branches élevées au-dessus de la terre cela demanderait ta haute taille ou celle d'Adam. Autour de l'arbre se tenaient toutes les autres bêtes qui me voyaient ; languissant d'un pareil désir, elles me portaient envie, mais ne pouvaient arriver au fruit. Déjà parvenu au milieu de l'arbre où pendait l'abondance si tentante et si près, je ne me fis faute de cueillir et de manger à satiété ; car jusqu'à cette heure je n'avais jamais trouvé un pareil plaisir aux aliments ou à la fontaine.

« Rassasié enfin, je ne tardai pas d'apercevoir en moi un changement étrange au degré de raison de mes facultés intérieures ; la parole ne me manqua pas longtemps, quoique je conservasse ma forme. Dès ce moment, je tournai mes

pensées vers des méditations élevées ou profondes, et je considérai d'un esprit étendu toutes les choses visibles dans le ciel, sur la terre ou dans l'air, toutes les choses bonnes et belles. Mais tout ce qui est beau et bon, dans ta divine image et dans le rayon céleste de ta beauté je le trouve réuni. Il n'est point de beauté à la tienne pareille ou seconde ! elle m'a contraint, quoique importun peut-être, à venir, à te contempler, à t'adorer, toi qui de droit es déclarée souveraine des créatures, dame universelle ! »

Ainsi parle l'animé et rusé serpent, et Eve, encore plus surprise, lui répliqua imprudente :

« Serpent, tes louanges excessives me laissent en doute de la vertu de ce fruit sur toi le premier éprouvée. Mais dis-moi, où croît l'arbre ? est-il loin d'ici ? Car nombreux sont les arbres de Dieu qui croissent dans le Paradis, et plusieurs nous sont encore inconnus : une telle abondance s'offre à notre choix, que nous laissons un grand trésor de fruits sans les toucher ; ils restent suspendus incorruptibles jusqu'à ce que les hommes naissent pour les cueillir, et qu'un plus grand nombre de mains nous aident à soulager la nature de son enfantement. »

L'insidieuse couleuvre joyeuse et satisfaite :

« Impératrice, le chemin est facile et n'est pas long ; il se trouve au delà d'une allée de myrtes, sur une pelouse, tout près d'une fontaine, quand on a passé un petit bois exhalant la myrrhe et le baume. Si tu m'acceptes pour conducteur, je t'y aurai bientôt menée. »

« Conduis-moi donc, » dit Eve.

Le serpent, guide, roule rapidement ses anneaux, et les fait paraître droits, quoique entortillés, prompt qu'il est au crime. L'espérance l'élève et la joie enlumine sa crête : comme un feu follet, formé d'une onctueuse vapeur que la nuit condense et que la frigidité environne, s'allume en une flamme par le mouvement (lequel feu accompagne souvent, dit-on, quelque malin esprit) ; voltigeant et brillant d'une lumière trompeuse, il égare de sa route le voyageur nocturne étonné ; il le conduit dans des marais et des fondrières, à travers des viviers et des étangs où il s'engloutit et se perd loin de tout secours : ainsi

reluisait le serpent fatal, et par supercherie menait Eve, notre mère crédule, à l’arbre de prohibition, racine de tout notre malheur. Dès qu’elle le vit, elle dit à son guide :

« Serpent, nous aurions pu éviter notre venir ici infructueux pour moi, quoique le fruit soit ici en abondance. Le bénéfice de sa vertu sera seul pour toi ; vertu merveilleuse en vérité, si elle produit de pareils effets ! Mais nous ne pouvons à cet arbre ni toucher ni goûter : ainsi Dieu l’a ordonné, et il nous a laissé cette défense, la seule fille de sa voix : pour le reste, nous vivons loi à nous-mêmes ; notre raison est notre loi. »

Le tentateur plein de tromperie répliqua :

« En vérité ! dieu a donc dit que du fruit de tous les arbres de ce jardin vous ne mangerez pas, bien que vous soyez déclarés seigneurs de tous sur la terre et dans l’air ? »

Eve, encore sans péché :

« Du fruit de chaque arbre de ce jardin nous pouvons manger, mais du fruit de ce bel arbre dans le jardin, Dieu a dit : Vous n’en mangerez point ; vous n’y toucherez point, de peur que vous ne mouriez. »

À peine a-t-elle dit brièvement, que le tentateur, maintenant plus hardi (mais avec une apparence de zèle et d’amour pour l’homme, d’indignation pour le tort qu’on lui faisait), joue un rôle nouveau. Comme touché de compassion, il se balance troublé, pourtant avec grâce, et il se lève posé comme prêt à traiter quelque matière importante : au vieux temps, dans Athènes et dans Rome libre, où florissait l’éloquence (muette depuis), un orateur renommé, chargé de quelque grande cause, se tenait debout en lui-même recueilli, tandis que chaque partie de son corps, chacun de ses mouvements, chacun de ses gestes obtenaient audience avant sa parole ; quelquefois il débutait avec hauteur, son zèle pour la justice ne lui permettant pas le délai d’un exorde : ainsi s’arrêtant, se remuant, se grandissant de toute sa hauteur, le tentateur, tout passionné, s’écria :

« O plante sacrée, sage et donnant la sagesse, mère de la science, à présent je sens au-dedans de moi ton pouvoir qui m’éclaire, non seulement pour discerner les choses dans leurs

causes, mais pour découvrir les voies des agents suprêmes, réputés sages cependant. Reine de cet univers, ne crois pas ces rigides menaces de mort : vous ne mourrez point : comment le pourriez-vous ? Par le fruit ? Il vous donnera la vie de la science. Par l'auteur de la menace ? Regardez-moi ; moi qui ai touché et goûté, cependant je vis, j'ai même atteint une vie plus parfaite que celle que le sort me destinait, en osant m'élever au-dessus de mon lot. Serait-il fermé à l'homme ce qui est ouvert à la bête ? Ou Dieu allumera-t-il sa colère pour une si légère offense ? Ne louera-t-il pas plutôt votre courage indompté qui, sous la menace de la mort dénoncée (quelque chose que soit la mort), ne fut point détourné d'achever ce qui pouvait conduire à une plus heureuse vie, à la connaissance du bien et du mal. Du bien ? quoi de plus juste ! Du mal ? (si ce qui est mal est réel) pourquoi ne pas le connaître, puisqu'il en serait plus facilement évité ! dieu ne peut donc vous frapper et être juste : s'il n'est pas juste, il n'est pas Dieu ; il ne faut alors ni le craindre ni lui obéir. Votre crainte elle-même écarte la crainte de la mort.

« Pourquoi donc fut ceci défendu ? Pourquoi, sinon pour vous effrayer ? Pourquoi, sinon pour vous tenir bas et ignorants, vous ses adorateurs ? Il sait que le jour où vous mangerez du fruit vos yeux, qui semblent si clairs, et qui cependant sont troubles, seront parfaitement ouverts et éclaircis, et vous serez comme des dieux, connaissant à la fois le bien et le mal, comme ils le connaissent. Que vous soyez comme des dieux, puisque je suis comme un homme, comme un homme intérieurement, ce n'est qu'une juste proportion gardée, moi de brute devenu homme, vous d'hommes devenus dieux.

« Ainsi, vous mourrez peut-être en vous dépouillant de l'homme pour revêtir le dieu : mort désirable, quoique annoncée avec menaces, puisqu'elle ne peut annoncer rien de pire que ceci ! Et que sont les dieux pour que l'homme ne puisse devenir comme eux, en participant à une nourriture divine ? Les dieux existèrent les premiers, et ils se prévalent de cet avantage pour nous faire croire que tout procède d'eux :

j’en doute ; car je vois cette belle terre échauffée par le soleil, et produisant toutes choses ; eux, rien. S’ils produisent tout, qui donc a renfermé la connaissance du bien et du mal dans cet arbre, de manière que quiconque mange de son fruit acquiert aussitôt la sagesse sans leur permission ? En quoi serait l’offense, que l’homme parvînt ainsi à connaître ? En quoi votre science pourrait-elle nuire à Dieu, ou que pourrait communiquer cet arbre contre sa volonté, si tout est à lui ? Agirait-il par envie ? L’envie peut-elle habiter dans les cœurs célestes ? Ces raisons, ces raisons et beaucoup d’autres prouvent le besoin que vous avez de ce beau fruit. Divinité humaine, cueille et goûte librement. »

Il dit, et ses paroles, grosses de tromperie, trouvèrent dans le cœur d’Eve une entrée trop facile. Les yeux fixes, elle contemplait le fruit, qui rien qu’à le voir pouvait tenter : à ses oreilles retentissait encore le son de ces paroles persuasives qui lui paraissaient remplies de raison et de vérité. Cependant, l’heure de midi approchait et réveillait dans Eve un ardent appétit qu’excitait encore l’odeur si savoureuse de ce fruit ; inclinée qu’elle était maintenant à le toucher et à le goûter, elle y attachait avec désir son œil avide. Toutefois, elle s’arrête un moment et fait en elle-même ces réflexions :

« Grandes sont tes vertus sans doute, ô le meilleur des fruits ! Quoique tu sois interdit à l’homme, tu es digne d’être admiré, toi dont le suc, trop longtemps négligé, a donné dès le premier essai la parole au muet et a enseigné à une langue incapable de discours à publier ton mérite. Celui qui nous interdit ton usage ne nous a pas caché non plus ton mérite, en te nommant l’arbre de science ; science à la fois et du bien et du mal. Il nous a défendu de te goûter, mais sa défense te recommande davantage, car elle conclut le bien que tu communiques et le besoin que nous en avons : le bien inconnu assurément on ne l’a point, ou si on l’a, et qu’il reste encore inconnu, c’est comme si on ne l’avait pas du tout.

« En termes clairs, que nous défend-il, lui, de connaître ? Il nous défend le bien, il nous défend d’être sages. De telles prohibitions ne lient pas… Mais si la mort nous entoure des

dernières chaînes, à quoi nous profitera notre liberté intérieure ? Le jour que nous mangerons de ce beau fruit, tel est notre arrêt, nous mourrons… Le serpent est-il mort ? Il a mangé, et il vit, et il connaît, et il parle, et il raisonne, et il discerne, lui jusqu'alors irraisonnable. La mort n'a-t-elle été inventée que pour nous seuls ? ou cette intellectuelle nourriture à nous refusée n'est-elle réservée qu'aux bêtes, qu'aux bêtes, ce semble ? Mais l'unique brute qui la première en a goûté, loin d'en être avare, communique avec joie le bien qui lui en est échu, conseillère non suspecte, amie de l'homme, éloignée de toute déception et de tout artifice. Que crains-je donc ? ou plutôt sais-je ce que je dois craindre dans cette ignorance, du bien et du mal, de Dieu ou de la mort, de la loi ou de la punition ? Ici croît le remède à tout, ce fruit divin, beau à la vue, attrayant au goût, et dont la vertu est de rendre sage. Qui empêche donc de le cueillir et d'en nourrir à la fois le corps et l'esprit ? »

Elle dit, et sa main téméraire, dans une mauvaise heure, s'étend vers le fruit : elle arrache ! elle mange ! La terre sentit la blessure ; la nature sur ses fondements, soupirant à travers tous ses ouvrages, par des signes de malheur annonça que tout était perdu.

Le serpent coupable s'enfuit dans un hallier, et il le pouvait bien, car maintenant Eve, attachée au fruit tout entière, ne regardait rien autre chose. Il lui semblait que jusque là elle n'avait jamais goûté dans un fruit un pareil délice, soit que cela fût vrai, soit qu'elle se l'imaginât dans la haute attente de la science sa divinité ne sortait point de sa pensée. Avidement et sans retenue, elle se gorgea du fruit et ne savait pas qu'elle mangeait la mort. Enfin, rassasiée, exaltée comme par le vin, joyeuse et folâtre, pleine de satisfaction d'elle-même, elle se parle ainsi :

« O roi de tous les arbres du Paradis, arbre vertueux, précieux, dont l'opération bénie est la sagesse ! arbre jusqu'ici ignoré, dégradé, ton beau fruit demeurait suspendu comme n'étant créé à aucune fin ! Mais dorénavant mon soin matinal sera pour toi, non sans le chant et la louange qui te sont dus à

chaque aurore ; je soulagerai tes branches du poids fertile offert libéralement à tous, jusqu'à ce que, nourrie par toi, je parvienne à la maturité de la science comme les dieux qui savent toutes choses, quoiqu'ils envient aux autres ce qu'ils ne peuvent leur donner. Si le don eût été un des leurs, il n'aurait pas crû ici.

« Expérience, que ne te dois-je pas, ô le meilleur des guides ! En ne te suivant pas, je serais restée dans l'ignorance ; tu ouvres le chemin de la sagesse, et tu donnes accès auprès d'elle, malgré le secret où elle se retire.

« Et moi peut-être aussi suis-je cachée. Le Ciel est haut, haut, trop éloigné pour voir de là distinctement chaque chose sur la terre : d'autres soins peut-être peuvent avoir distrait d'une continuelle vigilance notre grand prohibiteur, en sûreté avec tous ses espions autour de lui… Mais de quelle manière paraîtrai-je devant Adam ? lui ferai-je connaître à présent mon changement ? lui donnerai-je en partage ma pleine félicité, ou plutôt non ? Garderai-je les avantages de la science en mon pouvoir, sans copartenaire, afin d'ajouter à la femme ce qui lui manque, pour attirer d'autant plus l'amour d'Adam, pour me rendre plus égale à lui, et peut-être (chose désirable) quelquefois supérieure ? car inférieure, qui est libre ? Ceci peut bien être.. Mais quoi ! si Dieu a vu ? si la mort doit s'ensuivre ? alors je ne serai plus, et Adam, marié à une autre Eve, vivra en joie avec elle, moi éteinte : le penser, c'est mourir ! Confirmée dans ma résolution, je me décide : Adam partagera avec moi le bonheur ou la misère. Je l'aime si tendrement qu'avec lui je puis souffrir toutes les morts : vivre sans lui n'est pas la vie. »

Ainsi disant, elle détourna ses pas de l'arbre ; mais auparavant elle lui fait une révérence profonde, comme au pouvoir qui habite cet arbre et dont la présence a infusé dans la plante une sève savante découlée du nectar, breuvage des dieux.

Pendant ce temps-là Adam, qui attendait son retour avec impatience, avait tressé une guirlande des fleurs les plus choisies, pour orner sa chevelure et couronner ses travaux champêtres, comme les moissonneurs ont souvent coutume de

couronner leur reine des moissons. Il se promettait une grande joie en pensée et une consolation nouvelle dans un retour si longtemps différé. Toutefois, devinant quelque chose de malheureux, le cœur lui manquait ; il en sentait les battements inégaux : pour rencontrer Eve, il alla par le chemin qu'elle avait pris le matin, au moment où ils se séparèrent.

Il devait passer près de l'arbre de science : là il la rencontra à peine revenant de l'arbre ; elle tenait à la main un rameau du plus beau fruit couvert de duvet qui souriait, nouvellement cueilli, et répandait l'odeur de l'ambroisie. Elle se hâta vers Adam, l'excuse parut d'abord sur son visage comme le prologue de son discours, et une trop prompte apologie ; elle adresse à son époux des paroles caressantes qu'elle avait à volonté :

« N'as-tu pas été étonné, Adam, de mon retard ? Je t'ai regretté, et j'ai trouvé long le temps, privée de ta présence ; agonie d'amour, jusqu'à présent non sentie et qui ne le sera pas deux fois ; car jamais je n'aurai l'idée d'éprouver (ce que j'ai cherché téméraire et sans expérience) la peine de l'absence, loin de ta vue. Mais la cause en est étrange, et merveilleuse à entendre.

« Cet arbre n'est pas, comme on nous le dit, un arbre de danger, quand on y goûte ; il n'ouvre pas la voie à un mal inconnu ; mais il est d'un effet divin pour ouvrir les yeux, et il fait dieux ceux qui y goûtent ; il a été trouvé tel en y goûtant. Le sage serpent (non retenu comme nous, ou n'obéissant pas) a mangé du fruit : il n'y a pas trouvé mort, dont nous sommes menacés ; mais dès ce moment il est doué de la voix humaine et du sens humain, raisonnant d'une manière admirable. Et il a agi sur moi avec tant de persuasion, que j'ai aussi goûté et que j'ai trouvé aussi les effets répondant à l'attente : mes yeux, troubles auparavant, sont plus ouverts, mon esprit plus étendu, mon cœur plus ample Je m'élève à la divinité, que j'ai cherchée principalement pour toi ; sans toi je puis la mépriser. Car la félicité dont tu as ta part est pour moi la félicité, ennuyeuse et bientôt odieuse avec toi non partagée. Goûte donc aussi à ce fruit ; qu'un sort égal nous unisse dans une

égale joie, comme dans un égal amour, de peur que si tu t'abstiens un différent degré de condition ne nous sépare, et que je ne renonce trop tard pour toi à la divinité, quand le sort ne le permettra plus. »

Eve ainsi raconta son histoire d'un air animé ; mais sur sa joue le désordre monte et rougit. Adam, de son côté, dès qu'il est instruit de la fatale désobéissance d'Eve, interdit, confondu, devient blanc, tandis qu'une froide horreur court dans ses veines et disjoint tous ses os. De sa main défaillante la guirlande tressée pour Eve tombe, et répand les roses flétries : il demeure pâle et sans voix, jusqu'à ce qu'enfin d'abord en lui-même il rompt son silence intérieur :

« O le plus bel être de la création, le dernier et le meilleur de tous les ouvrages de Dieu, créature en qui excellait pour la vue ou la pensée ce qui fut jamais formé de saint, de divin, de bon, d'aimable et de doux ! Comment es-tu perdue ? comment soudain perdue, défigurée, flétrie et maintenant dévolue à la mort ? ou plutôt comment as-tu cédé à la tentation de transgresser la stricte défense ? de violer le sacré fruit défendu ? Quelque maudit artifice d'un ennemi t'a déçue, d'un ennemi que tu ne connaissais pas ; et moi avec toi, il m'a perdu ; car certainement ma résolution est de mourir avec toi. Comment pourrais-je vivre sans toi, comment quitter ton doux entretien et notre amour si tendrement uni, pour survivre abandonné dans ces bois sauvages ? Dieu créât-il une autre Eve et moi fournirais-je une autre côte, ta perte encore ne sortirait jamais de mon cœur. Non, non ! je me sens attiré par le lien de la nature : tu es la chair de ma chair, l'os de mes os ; de ton sort le mien ne sera jamais séparé, bonheur ou misère ! »

Ayant dit ainsi, comme un homme revenu d'une triste épouvante, et après des pensées agitées se soumettant à ce qui semble irrémédiable, il se tourne vers Eve, et lui adresse ces paroles d'un ton calme :

« Une action hardie tu as tentée, Eve aventureuse : un grand péril tu as provoqué, toi qui non seulement as osé convoiter des yeux ce fruit sacré, objet d'une sainte

abstinence, mais qui, bien plus hardie encore, y as goûté, malgré la défense d'y toucher. Mais qui peut rappeler le passé et défaire ce qui est fait ? Ni le Dieu tout-puissant ni le destin ne le pourraient. Cependant, peut-être ne mourras-tu point ; peut-être l'action n'est-elle pas si détestable, à présent que le fruit a été goûté et profané par le serpent, qu'il en a fait un fruit commun, privé de sainteté, avant que nous y ayons touché. Le serpent n'a pas trouvé qu'il fût mortel ; le serpent vit encore ; il vit, ainsi que tu le dis, et il a gagné de vivre comme l'homme, d'un plus haut degré de vie ; puissante induction pour nous d'atteindre pareillement, en goûtant ce fruit, une élévation proportionnée, qui ne peut être que de devenir dieux, anges ou demi-dieux.

« Je ne puis penser que Dieu, sage créateur, quoique menaçant, veuille sérieusement ainsi nous détruire, nous ses premières créatures, élevées si haut en dignité et placées au-dessus de tous ses ouvrages, lesquels créés pour nous doivent tomber nécessairement avec nous dans notre chute, puisqu'ils sont faits dépendants de nous. Ainsi Dieu décréerait, serait frustré, ferait et déferait, et perdrait son travail : cela ne se concevrait pas bien de Dieu, qui, quoique son pouvoir pût répéter la création, cependant répugnerait à nous détruire, de peur que l'adversaire ne triomphât et ne dit : — Inconstant est l'état de ceux que Dieu favorise le plus ! Qui peut lui plaire longtemps ? Il m'a ruiné le premier. Maintenant c'est l'espèce humaine. Qui ensuite ? — Sujet de raillerie qui ne doit pas être donné à un ennemi. Quoi qu'il en soit, j'ai lié mon sort au tien, résolu à subir le même arrêt Si la mort m'associe avec toi, la mort est pour moi comme la vie, tant dans mon cœur je sens le lien de la nature m'attirer puissamment à mon propre bien en toi ; car ce que tu es m'appartient, notre état ne peut être séparé ; nous ne faisons qu'un, une même chair : te perdre, c'est me perdre moi-même. »

Ainsi parla Adam ; ainsi Eve lui répliqua :

« O glorieuse épreuve d'un excessif amour, illustre témoignage. noble exemple qui m'engage à l'imiter ! Mais n'approchant pas de ta perfection, comment l'atteindrai-je, ô

Adam, moi qui me vante d'être issue de ton côté, et qui t'entends parler avec joie de notre union, d'un cœur et d'une âme entre nous deux ? Ce jour fournit une bonne preuve de cette union, puisque tu déclares que plutôt que la mort, ou quelque chose de plus terrible que la mort, ne nous sépare (nous liés d'un si tendre amour), tu es résolu à commettre avec moi la faute, le crime (s'il y a crime), de goûter ce beau fruit dont la vertu (car le bien toujours procède du bien, directement ou indirectement) a offert cette heureuse épreuve à ton amour, qui sans cela n'eût jamais été si excellemment connu.

« Si je pouvais croire que la mort annoncée dût suivre ce que j'ai tenté, je supporterais seule le pire destin, et ne chercherais pas à te persuader : plutôt mourir abandonnée que de t'obliger à une action pernicieuse pour ton repos, depuis surtout que je suis assurée d'une manière remarquable de ton amour si vrai, si fidèle et sans égal. Mais je sens bien autrement l'événement non la mort, mais la vie augmentée, des yeux ouverts, de nouvelles espérances, des joies nouvelles, un goût si divin que, quelque douceur qui ait auparavant flatté mes sens, elle me semble, auprès de celle-ci, âpre ou insipide. D'après mon expérience, Adam, goûte franchement et livre aux vents la crainte de la mort. »

Elle dit, l'embrasse et pleure de joie tendrement ; c'était avoir beaucoup gagné qu'Adam eût ennobli son amour au point d'encourir pour elle le déplaisir divin ou la mort. En récompense (car une complaisance si criminelle méritait cette haute récompense), d'une main libérale elle lui donne le fruit de la branche, attrayant et beau. Adam ne lit aucun scrupule d'en manger, malgré ce qu'il savait il ne fut pas trompé ; il fut follement vaincu par le charme d'une femme.

La terre trembla jusque dans ses entrailles, comme de nouveau dans les douleurs, et la nature poussa un second gémissement. Le ciel se couvrit, fit entendre un sourd tonnerre, pleura quelques larmes tristes quand s'acheva le mortel péché originel !

Adam n'y prit pas garde, mangeant à satiété. Eve ne

craignit point de réitérer sa transgression première, afin de mieux charmer son époux par sa compagnie aimée. Tous deux, à présent comme enivrés d'un vin nouveau, nagent dans la joie ; ils s'imaginent sentir en eux la Divinité qui leur fait naître des ailes avec lesquelles ils dédaigneront la terre. Mais ce fruit perfide opéra un tout autre effet, en allumant pour la première fois le désir charnel. Adam commença d'attacher sur Eve des regards lascifs ; Eve les lui rendit aussi voluptueusement : ils brûlent impudiques. Adam excite ainsi Eve aux molles caresses :

« Eve, à présent je le vois, tu es d'un goût sûr et élégant ; ce n'est pas la moindre partie de la sagesse, puisque à chaque pensée nous appliquons le mot saveur, et que nous appelons notre palais judicieux : je t'en accorde la louange, tant tu as bien pourvu à ce jour ! Nous avons perdu beaucoup de plaisir en nous abstenant de ce fruit délicieux ; jusqu'ici en goûtant nous n'avions pas connu le vrai goût, Si le plaisir est tel dans les choses à nous défendues, il serait à souhaiter qu'au lieu d'un seul arbre on nous en eût défendu dix. Mais viens, si bien réparés, jouons maintenant comme il convient après un si délicieux repas ; car jamais ta beauté, depuis le jour que je te vis pour la première fois et t'épousai ornée de toutes les perfections, n'enflamma mes sens de tant d'ardeur pour jouir de toi, plus charmante à présent que jamais ! O bonté de cet arbre plein de vertu ! »

Il dit, et n'épargna ni regard, ni badinage d'une intention amoureuse. Il fut compris d'Eve, dont les yeux lançaient des flammes contagieuses. Il saisit sa main, et vers un gazon ombragé qu'un toit de feuillage épais et verdoyant couvrait en berceau, il conduisit son épouse, nullement résistante. De fleurs était la couche, pensées, violettes, asphodèles, hyacinthes ; le plus doux, le plus frais giron de la terre. Là ils s'assouvirent largement d'amour et de jeux d'amour ; sceau de leur mutuel crime, consolation de leur péché, jusqu'à ce que la rosée du sommeil les opprimât, fatigués de leur amoureux déduit.

Sitôt que se fut exhalée la force de ce fruit fallacieux, dont

l’enivrante et douce vapeur s’était jouée autour de leurs esprits et avait fait errer leurs facultés intérieures, dès qu’un sommeil plus grossier, engendré de malignes fumées et surchargé de songes remémoratifs, les eut quittés, ils se levèrent comme d’une veille laborieuse. Ils se regardèrent l’un l’autre, et bientôt ils connurent comment leurs yeux étaient ouverts, comment leurs âmes obscurcies. L’innocence, qui de même qu’un voile leur avait dérobé la connaissance du mal, avait disparu. La juste confiance, la native droiture, l’honneur, n’étant plus autour d’eux, les avaient laissés nus à la honte coupable : elle les couvrit, mais sa robe les découvrit davantage. Ainsi le fort Danite, l’herculéen Samson se leva du sein prostitué de Dalila, la Philistine, et s’éveilla tondu de sa force : Eve et Adam s’éveillèrent nus et dépouillés de toute leur vertu. Silencieux et la confusion sur le visage, longtemps ils restèrent assis, comme devenus muets, jusqu’à ce qu’Adam, non moins honteux que sa compagne, donna enfin passage à ces paroles contraintes :

« O Eve, dans une heure mauvaise tu prêtas l’oreille à ce reptile trompeur : de qui que ce soit qu’il ait appris à contrefaire la voix de l’homme, il a dit vrai sur notre chute, faux sur notre élévation promise, puisque en effet nous trouvons nos yeux ouverts, et trouvons que nous connaissons à la fois le bien et le mal, le bien perdu, le mal gagné ! Triste fruit de la science, si c’est science de savoir ce qui nous laisse ainsi nus, privés d’honneur, d’innocence, de foi, de pureté, notre parure accoutumée, maintenant souillée et tachée, et sur nos visages les signes évidents d’une infâme volupté, d’où s’amasse un méchant trésor, et même la honte, le dernier des maux ! Du bien perdu sois donc sûre… Comment pourrais-je désormais regarder la face de Dieu ou de son ange qu’auparavant avec joie et ravissement j’ai si souvent contemplée ? Ces célestes formes éblouiront maintenant cette terrestre substance par leurs rayons d’un insupportable éclat. Oh ! que ne puis-je ici dans la solitude vivre sauvage, en quelque obscure retraite où les plus grands bois impénétrables à la lumière de l’étoile ou du soleil déploient leur vaste

ombrage, bruni comme le soir ! Couvrez-moi, vous pins, vous cèdres, sous vos rameaux innombrables, cachez-moi là où je ne puisse jamais voir ni Dieu ni son ange. Mais délibérons, en cet état déplorable, sur le meilleur moyen de nous cacher à présent l'un à l'autre ce qui semble le plus sujet à la honte et le plus indécent à la vue. Les feuilles larges et satinées de quelque arbre, cousues ensemble et ceintes autour de nos reins, nous peuvent couvrir, afin que cette compagne nouvelle, la honte, ne siège pas là et ne nous accuse pas comme impurs. »

Tel fut le conseil d'Adam. Ils entrèrent tous deux dans le bois le plus épais : là ils choisirent bientôt le figuier, non cette espèce renommée pour son fruit, mais celui que connaissent aujourd'hui les Indiens du Malabar et du royaume de Decan ; il étend ses bras, et ses branches poussent si amples et si longues, que leurs tiges courbées prennent racine, filles qui croissent autour de l'arbre mère ; monument d'ombre à la voûte élevée, aux promenades pleines d'échos : là souvent le pâtre indien, évitant la chaleur, s'abrite au frais et surveille ses troupeaux paissant à travers les entaillures pratiquées dans la plus épaisse ramée.

Adam et Eve cueillirent ces feuilles larges comme un bouclier d'amazone : avec l'art qu'ils avaient, ils les cousirent pour en ceindre leurs reins ; vain tissu ! si c'était pour cacher leur crime et la honte redoutée. Oh ! combien ils différaient de leur première et glorieuse nudité ! Tels, dans ces derniers temps, Colomb trouva les Américains portant une ceinture de plumes, nus du reste, et sauvages parmi les arbres, dans les îles et sur les rivages couverts de bois : ainsi nos premiers parents étaient enveloppés et, comme ils le croyaient, leur honte en partie voilée ; mais n'ayant l'esprit ni à l'aise ni en repos, ils s'assirent à terre pour pleurer.

Non seulement des larmes débordèrent de leurs yeux, mais de grandes tempêtes commencèrent à s'élever au-dedans d'eux-mêmes, de violentes passions, la colère, la haine, la méfiance, le soupçon, la discorde ; elles ébranlèrent douloureusement l'état intérieur de leur esprit, région calme

naguère et pleine de paix, maintenant agitée et turbulente, car l'entendement ne gouvernait plus et la volonté n'écoutait plus sa leçon ; ils étaient assujettis tous deux à l'appétit sensuel, dont l'usurpation, venue d'en bas, réclamait sur la souveraine raison une domination supérieure.

D'un cœur troublé, avec un regard aliéné et une parole altérée, Adam reprit ainsi son discours interrompu :

« Que n'écoutas-tu mes paroles et ne restas-tu avec moi, comme je t'en suppliais, lorsque dans cette malheureuse matinée tu étais possédée de cet étrange désir d'errer, qui te venait je ne sais d'où ! Nous serions alors restés encore heureux, et non, comme à présent, dépouillés de tout notre bien, honteux, nus, misérables. Que personne ne cherche désormais une inutile raison pour justifier la fidélité due : quand on cherche ardemment une pareille preuve, concluez que l'on commence à faillir. »

Eve aussitôt, émue de ce ton de reproche :

« Quels mots sévères sont échappés de tes lèvres, Adam ? Imputes-tu à ma faiblesse ou à mon envie d'errer, comme tu l'appelles, ce qui aurait pu arriver aussi mal toi présent (qui sait), ou à toi-même peut-être ? Eusses-tu été là, ou l'attaque ici, tu n'aurais pu découvrir l'artifice du serpent, parlant comme il parlait. Entre lui et nous aucune cause d'inimitié n'étant connue, pourquoi m'aurait-il voulu du mal et cherché à me faire du tort ? Ne devais-je jamais me séparer de ton côté ? Autant aurait valu croître là toujours, côte sans vie. Etant ce que je suis, toi, le chef, pourquoi ne m'as-tu pas défendu absolument de m'éloigner, puisque j'allais à un tel péril, comme tu le dis ? Trop facile alors, tu ne te fis pas beaucoup contredire ; bien plus, tu me permis, tu m'approuvas, tu me congédias de bon accord. Si tu eusses été ferme et arrêté dans ton refus, je n'aurais pas transgressé, ni toi avec moi. »

Adam, irrité pour la première fois, lui répliqua :

« Est-ce là ton amour ? est-ce là la récompense du mien, Eve ingrate ; de mon amour que je t'ai déclaré inaltérable lorsque tu étais perdue, et que je ne l'étais pas ; moi qui aurais pu vivre et jouir d'un éternel bonheur, et qui toutefois ai

volontairement préféré la mort avec toi ? Et maintenant tu me reproches d’être la cause de ta transgression ! il te semble que je ne t’ai pas retenue avec assez de sévérité ! Que pouvais-je de plus ? Je t’avertis, je t’exhortai, je te prédis le danger, l’ennemi aux aguets placé en embuscade. Au delà de ceci, il ne restait que la force, et la force n’a point lieu contre une volonté libre. Mais la confiance en toi-même t’a emportée, certaine que tu étais ou de ne pas rencontrer de péril ou d’y trouver matière d’une glorieuse épreuve. Peut-être aussi ai-je erré en admirant si excessivement ce qui semblait en toi si parfait que je croyais que le mal n’oserait attenter sur toi ; mais je maudis maintenant cette erreur devenue mon crime, et toi l’accusatrice ! Ainsi il en arrivera à celui qui, se fiant trop au mérite de la femme, laissera gouverner la volonté de la femme : contrariée, la femme ne supportera aucune contrainte ; laissée à elle même, si le mal s’ensuit, elle accusera d’abord la faible indulgence de l’homme. »

Ainsi dans une mutuelle accusation Eve et Adam dépensaient les heures infructueuses ; mais ni l’un ni l’autre ne se condamnant soi-même, à leur vaine dispute il semblait n’y avoir point de fin.

Livre X

ARGUMENT.

La transgression de l'homme étant connue, les anges de garde quittent le Paradis et retournent au ciel pour justifier leur vigilance ; ils sont approuvés, Dieu déclarant que l'entrée de Satan n'a pu être prévenue par eux. Dieu envoie son Fils pour juger les transgresseurs ; il descend et prononce conformément la sentence. Alors il en a pitié, les vêtit tous deux, et remonte vers son Père. Le Péché et la Mort, assis jusque alors aux portes de l'Enfer, par une merveilleuse sympathie, sentant le succès de Satan dans ce nouveau monde, et la faute que l'homme y a commise, se résolvent de ne pas rester confinés plus longtemps dans l'Enfer et de suivre Satan, leur Père, dans la demeure de l'homme. Pour faire une route plus commode pour aller et venir de l'Enfer à ce monde, ils pavent çà et là un large grand chemin ou un pont au-dessus du Chaos en suivant la première trace de Satan. Ensuite, se préparant à gagner la Terre, ils le rencontrent, fier de son succès, revenant à l'Enfer. Leurs mutuelles félicitations. Satan arrive à Pandaemonium. Il raconte avec jactance en pleine assemblée son succès sur l'homme. Au lieu d'applaudissements, il est accueilli par un sifflement général de tout son auditoire, transformé tout à coup, ainsi que lui-même, en serpents, selon sa sentence prononcée dans le Paradis. Alors, trompés par une apparence de l'arbre défendu qui s'élève devant eux, ils cherchent avidement à atteindre le fruit, et mâchent de la poussière et des cendres amères. Progrès du Péché et de la Mort. Dieu prédit la victoire finale de son Fils sur eux et le renouvellement de toutes choses ; mais pour le moment il ordonne à ses anges de faire divers

changements dans les cieux et les éléments. Adam, apercevant de plus en plus sa condition dégradée, se lamente tristement, et rejette la consolation d'Eve. Elle persiste, et l'apaise à la fin. Alors, pour empêcher la malédiction de tomber probablement sur leur postérité, elle propose à Adam des moyens violents, qu'il n'approuve pas. Mais concevant une meilleure espérance, il lui rappelle la dernière promesse qui leur fut faite, que sa race se vengera du serpent, et il l'exhorte à chercher avec lui la réconciliation de la Divinité offensée par le repentir et la prière.

Cependant, l'action haineuse et méchante que Satan avait faite dans Eden était connue du Ciel ; on savait comment dans le serpent il avait séduit Eve, elle son mari, et l'avait engagé à goûter le fruit fatal. Car qui peut échapper à l'œil de Dieu, qui voit tout, ou tromper son esprit, qui sait tout !

Sage et juste en toutes choses, l'Eternel n'empêcha point Satan de tenter l'esprit de l'homme armé d'une force entière et d'une volonté libre, parfaites pour découvrir et repousser les ruses d'un ennemi ou d'un faux ami. Car Adam et Eve connaissaient et devaient toujours se rappeler l'importante injonction de ne jamais toucher au fruit, qui que ce fût qui les tentât. N'obéissant pas, ils encoururent la peine : que pouvaient-ils attendre de moins ? La complication de leur péché méritait leur chute.

Les gardes angéliques du Paradis se hâtèrent de monter au Ciel, mornes et abattus, en songeant à l'homme, car par ceci ils connaissaient son état ; ils s'étonnaient beaucoup que le subtil ennemi, sans être vu, leur eût dérobé son entrée.

Sitôt que ces fâcheuses nouvelles arrivèrent de la terre à la porte du Ciel, tous ceux qui les entendirent furent affligés. Une sombre tristesse n'épargna pas dans ce moment les visages divins ; cependant, mêlée de pitié, elle ne viola pas leur béatitude. Autour des nouveaux arrivés le peuple éthéré accourut en foule pour écouter et apprendre comment tout était advenu. Ils se hâtèrent vers le trône suprême, responsables qu'ils étaient, afin d'exposer dans un juste plaidoyer extrême vigilance, aisément approuvée. Quand le

Très-Haut, l’Eternel Père, du fond de son secret nuage, fit sortir ainsi sa voix dans le tonnerre :

« Anges assemblés, et vous puissances revenues d’une commission infructueuse, ne soyez ni découragés ni troublés de ces nouvelles de la terre que vos soins les plus sincères ne pouvaient prévenir ! J’avais prédit dernièrement ce qui arriverait, lorsque, pour la première fois, le tentateur, sorti de l’enfer, traversait l’abîme. Je vous ai annoncé qu’il prévaudrait, prompt dans son mauvais message ; que l’homme serait séduit, perdu par la flatterie, et croyant le mensonge contre son Créateur. Aucun de mes décrets concourant n’a nécessité sa chute ou touché du plus léger mouvement d’impulsion sa volonté libre, laissée à sa propre inclination dans un juste équilibre. Mais l’homme est tombé, et maintenant que reste-t-il à faire, sinon à prononcer l’arrêt mortel contre sa transgression, la mort dénoncée pour ce jour même. Il la présume déjà vaine et nulle, parce qu’elle ne lui a pas encore été infligée, comme il le craignait, par quelque coup subit, mais bientôt il trouvera, avant que le jour finisse, que sursis n’est pas acquittement : la justice ne reviendra pas dédaignée comme la bonté.

« Mais qui enverrai-je pour juger les coupables ? qui, sinon toi, vice-régent, mon Fils ! À toi j’ai transféré tout jugement au Ciel, sur la Terre et dans l’enfer. On verra facilement que je me propose de donner la miséricorde pour collègue à la justice en t’envoyant, toi l’ami de l’homme, son médiateur, à la fois désigné rançon et rédempteur volontaire, en t’envoyant, toi destiné à devenir homme, pour juger l’homme tombé. »

Ainsi parla le Père ; il entrouvrit brillante la droite de sa gloire, et rayonna sur son Fils sa divinité dévoilée, Le Fils, plein de splendeur, exprima manifestement tout son père, et lui répondit ainsi, divinement doux :

« Eternel Père ! à toi d’ordonner, à moi de faire dans le Ciel et sur la Terre ta volonté suprême, afin que tu puisses toujours mettre ta complaisance en moi, ton fils bien aimé. Je vais juger sur la Terre ceux-ci tes pécheurs ; mais tu le sais, quel que soit le jugement, la peine la plus grande doit tomber sur moi,

quand le temps sera accompli, car je m’y suis engagé en ta présence. Je ne m’en repens pas, et par cela j’obtiens le droit d’adoucir leur sentence, sur moi dérivée : je tempérerai la justice par la miséricorde, de manière qu’elles seront le plus glorifiées, en étant pleinement satisfaites et toi apaisé. Il n’y aura besoin ni de suite ni de cortège, là où personne ne doit assister au jugement, excepté les deux qui seront jugés ; le troisième coupable, absent, n’en est que mieux condamné ; convaincu par sa fuite et rebelle à toutes les lois : la conviction du serpent n’importe à personne. »

Il dit, et se leva de son siège, rayonnant d’une haute gloire collatérale ; les trônes, les puissances, les principautés, les dominations, ses ministres, l’accompagnèrent jusqu’à la porte du Ciel, d’où l’on aperçoit Eden et toute la côte en perspective : soudain il est descendu ; le temps ne mesure point la promptitude des dieux, bien qu’il soit ailé des plus rapides minutes.

Le soleil, dans sa chute occidentale, était alors descendu du midi ; les vents légers, à leur heure marquée pour souffler sur la terre, s’éveillaient et introduisaient en elle la tranquille fraîcheur du soir. Dans ce moment, avec une colère plus tranquille, vint l’intercesseur et doux juge pour sentencier l’homme. La voix de Dieu qui se promenait dans le jardin fut portée par les suaves brises à l’oreille d’Adam et d’Eve, au déclin du jour ; ils l’entendirent, et ils se cachèrent parmi les arbres les plus touffus. Mais Dieu s’approchant appelle Adam à haute voix :

« Adam, où es-tu, toi accoutumé à rencontrer avec joie ma venue, dès que tu la voyais de loin ? Je ne suis pas satisfait de ton absence ici. T’entretiens-tu avec la solitude, là où naguère un devoir empressé te faisait paraître sans être cherché ? Me présenté-je avec moins d’éclat ? Quel changement cause ton absence ? Quel hasard t’arrête ! Viens. »

Il vint, et Eve à regret avec lui, quoiqu’elle eût été la première à offenser, tous deux interdits et décomposés. L’amour n’était dans leurs regards ni pour Dieu ni pour l’un l’autre, mais on y apercevait le crime, la honte, le trouble, le

désespoir, la colère, l’obstination, la haine et la tromperie. Adam, après avoir longtemps balbutié, répond en peu de mots :

« Je t’ai entendu dans le jardin, et j’ai eu peur de ta voix, parce que j’étais nu : c’est pourquoi je me suis caché. »

À quoi le Juge miséricordieux répliqua sans lui faire de reproche :

« Tu as souvent entendu ma voix, et tu n’en as pas eu peur, mais elle t’a toujours réjoui : comment est-elle devenue pour toi si terrible ? Tu es nu, qui te l’a dit ? As-tu mangé du fruit de l’arbre dont je t’ai défendu de manger ? »

Adam, assiégé de misères, répondit :

« O Ciel ! dans quelle voie étroite je comparais ce jour devant mon juge, ou pour me charger moi-même de tout le crime, ou pour accuser mon autre moi-même, la compagne de ma vie ! Je devrais cacher sa faute, pendant que sa fidélité me reste, et ne pas l’exposer au blâme par ma plainte ; mais une rigoureuse nécessité, une contrainte déplorable, m’obligent à parler, de peur que sur ma tête à la fois le péché et le châtiment, néanmoins insupportables, ne soient dévolus tout entiers. Quand je garderais mon silence, tu découvrirais aisément ce que je cacherais.

« Cette femme que tu fis pour être mon aide, que tu m’as donnée comme ton présent accompli, qui était si bonne, si convenable, si acceptable, si divine, de la main de laquelle je n’aurais pu soupçonner aucun mal, qui dans tout ce qu’elle faisait semblait justifier son action par la manière de la faire, cette femme m’a donné du fruit de l’arbre, et j’ai mangé. »

La souveraine Présence répliqua ainsi :

« Etait-elle ton Dieu pour lui obéir plutôt qu’à la voix de ton Créateur ? Avait-elle été faite pour être ton guide, ton supérieur, même ton égal, pour que tu lui résignasses ta virilité et le rang où Dieu t’avait assis au-dessus d’elle, elle faite de toi et pour toi, dont les perfections surpassaient de si loin les siennes en réelle dignité ? À la vérité, elle était ornée et charmante pour attirer ton amour, non ta dépendance. Ses qualités étaient telles qu’elles semblaient bonnes a être

gouvernées, peu convenables pour dominer ; l’autorité était ton lot, appartenant à ta personne, si tu l’eusses toi-même bien connue. »

Dieu avant ainsi parlé, adressa à Eve ce peu de mots :

« Dis, femme, pourquoi as-tu fait cela ? »

La triste Eve, presque abîmée dans la honte, se confessant vite, ne fut devant son juge ni hardie ni diserte ; elle répondit confuse :

« Le serpent m’a trompée, et j’ai mangé. »

Ce que le Seigneur Dieu ayant entendu, il procéda sans délai au jugement du serpent accusé, bien qu’il fût brute, incapable de rejeter son crime sur celui qui le fit l’instrument du mal et le déprava dans les fins de sa création, justement maudit alors comme vicié dans sa nature. Il n’importait pas à l’homme d’en connaître davantage, puis qu’il ne savait rien de plus ; cela n’eût pas diminué sa faute. Cependant, Dieu appliqua la sentence à Satan, le premier dans le péché, mais en termes mystérieux qu’il jugea alors les meilleurs, et il laissa tomber ainsi sa malédiction sur le serpent :

« Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre. Tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie. Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne ; elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre par le talon. »

Ainsi fut prononcé l’oracle, vérifié quand Jésus, fils de Marie, seconde Eve, vit comme un éclair tomber du ciel Satan, prince de l’air. Alors Jésus, sortant du tombeau, dépouilla les principautés et les Puissances infernales, et triompha ouvertement en pompe : et dans une ascension glorieuse il emmena à travers les airs la captivité captive, le royaume même longtemps usurpé par Satan. Celui-là brisera enfin Satan sous nos pieds, celui-là même qui prédit à présent cette fatale meurtrissure.

Il se tourna vers la femme pour lui prononcer sa sentence :

« Je t’affligerai de plusieurs maux pendant ta grossesse, tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton

mari et il te dominera. »

À Adam le dernier, il prononce ainsi son arrêt :

« Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger en te disant : — Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de ce que tu as fait. Tu n'en tireras de quoi te nourrir pendant toute ta vie qu'avec beaucoup de travail : elle te produira des épines et des ronces, et tu te nourriras de l'herbe de la terre. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été tiré. Car tu es poudre et tu retourneras en poudre. »

Ainsi jugea l'homme celui qui fut envoyé à la fois Juge et Sauveur : il recula bien loin le coup subit de la mort annoncée pour ce jour-là : ensuite ayant compassion de ceux qui se tenaient nus devant lui, exposés à l'air qui maintenant allait souffrir de grandes altérations, il ne dédaigna pas de commencer à prendre la forme d'un serviteur, comme quand il lava les pieds de ses serviteurs ; de même à présent comme un père de famille, il couvrit leur nudité de peaux de bêtes, ou tuées, ou qui, de même que le serpent, avaient rajeuni leur peau. Il ne réfléchit pas longtemps pour vêtir ses ennemis : non seulement il couvrit leur nudité extérieure de peaux de bêtes, mais leur nudité intérieure, beaucoup plus ignominieuse ; il l'enveloppa de sa robe de justice et la déroba aux regards de son Père. Puis il s'éleva rapidement vers lui ; reçu dans son sein bienheureux, il rentra dans la gloire comme autrefois : à son Père apaisé il raconta (quoique le Père sût tout) ce qui s'était passé avec l'homme, entremêlant son récit d'une douce intercession.

Cependant, avant qu'on eût péché et jugé sur la terre, le Péché et la Mort étaient assis en face l'un de l'autre en dedans des portes de l'Enfer ; ces portes étaient restées béantes, vomissant au loin dans le Chaos une flamme impétueuse, depuis que l'ennemi les avait passées, le Péché les ouvrant. Bientôt celui-ci commença de parler à la Mort :

« O mon fils, pourquoi sommes-nous assis oisifs à nous regarder l'un l'autre, tandis que Satan, notre grand auteur,

prospère dans d’autres mondes et cherche à nous pourvoir d’un séjour plus heureux, nous, sa chère engeance ? Le succès l’aura sans doute accompagné : s’il lui était mésavenu, avant cette heure il serait retourné, chassé par la furie de ses persécuteurs, puisque aucun autre lieu ne peut autant que celui-ci convenir à son châtiment ou à leur vengeance.

« Je crois sentir qu’une puissance nouvelle s’élève en moi, qu’il me croît des ailes, qu’une vaste domination m’est donnée au delà de cet abîme. Je ne sais quoi m’attire, soit sympathie, soit une force conaturelle pleine de puissance, pour unir à la plus grande distance dans une secrète amitié les choses de même espèce par les routes les plus secrètes. Toi, mon ombre inséparable, tu dois me suivre, car aucun pouvoir ne peut séparer la Mort du Péché. Mais dans la crainte que notre père soit arrêté peut-être par la difficulté de repasser ce golfe impassable, impraticable, essayons (travail aventureux, non pourtant disproportionné à ta force et à la mienne), essayons de fonder sur cet océan un chemin depuis l’Enfer jusqu’au monde nouveau où Satan maintenant l’emporte ; monument d’un grand avantage à toutes légions infernales, qui leur rendra d’ici le trajet facile pour leur communication ou leur transmigration, selon que le sort les conduira. Je ne puis manquer le chemin, tant je suis attiré avec force par cette nouvelle attraction et ce nouvel instinct. »

L’ombre maigre lui répondit aussitôt :

« Va où le destin et la force de l’inclination te conduisent. Je ne traînerai pas derrière, ni ne me tromperai de chemin, toi servant de guide ; tant je respire odeur de carnage, proie innombrable ; tant je goûte la saveur de la mort de toutes les choses qui vivent là ! Je ne manquerai pas à l’ouvrage que tu entreprends, mais je te prêterai un mutuel secours. »

En parlant de la sorte, le monstre, avec délices, renifla le parfum du mortel changement arrivé sur la Terre comme quand une bande d’oiseaux carnassiers, malgré la distance de plusieurs lieues, vient volant, avant le jour d’une bataille, au champ où campent les armées, alléchée qu’elle est par la senteur des vivantes carcasses promises à la mort le

lendemain, dans un sanglant combat : ainsi éventait les trépas la hideuse figure qui, renversant dans l'air empoisonné sa large narine, flairait de si loin sa curée.

Soudain, hors des portes de l'Enfer, dans la vaste et vide anarchie du Chaos sombre et humide, les deux fantômes s'envolèrent en sens contraire. Avec force (leur force était grande) planant sur les eaux, ce qu'ils rencontrent de solide ou de visqueux, ballotté haut et bas comme dans une mer houleuse, ils le chassent ensemble amassé, et de chaque côté l'échouent vers la bouche du Tartare : ainsi deux vents polaires, soufflant, opposés, sur la mer Cronienne, poussent ensemble des montagnes de glaces qui obstruent le passage présumé au delà de Petzora à l'orient, vers la côte opulente du Cathai.

La Mort, de sa massue pétrifiante, froide et sèche, frappe comme d'un trident la matière agglomérée, la fixe aussi ferme que Délos, jadis flottante ; le reste fut enchaîné immobile par l'inflexibilité de son regard de Gorgone.

Les deux fantômes cimentèrent avec un bitume asphaltique le rivage ramassé, large comme les portes de l'Enfer et profond comme ses racines. Le môle immense, courbé en avant, forma une arche élevée sur l'écumant abîme ; pont d'une longueur prodigieuse, atteignant à la muraille inébranlable de ce monde, à présent sans défense, confisqué au profit de la Mort : de là un chemin large, doux, commode, uni, descendit à l'enfer. Tel, si les petites choses peuvent être comparées aux grandes, Xerxès, parti de son grand palais Memnonien, vint de Suze jusqu'à la mer pour enchaîner la liberté de la Grèce, il se fit, par un pont, un chemin sur l'Hellespont, joignit l'Europe à l'Asie, et frappa de verges les flots indignés.

La Mort et le Péché, par un art merveilleux, avaient maintenant poussé leur ouvrage (chaîne de rochers suspendus sur l'abîme tourmenté, en suivant la trace de Satan) jusqu'à la place même où Satan ploya ses ailes et s'abattit, au sortir du Chaos, sur l'aride surface de ce monde sphérique. Ils affermirent le tout avec des clous et des chaînes de diamant :

trop ferme ils le firent et trop durable ! Alors, dans un petit espace, ils rencontrèrent les confins du ciel empyrée et de ce monde ; sur la gauche était l'Enfer avec un long gouffre interposé. Trois différents chemins en vue conduisaient à chacune de ces trois demeures. Et maintenant les monstres prirent le chemin de la Terre qu'ils avaient aperçue, se dirigeant vers Eden ; quand voici Satan, sous la forme d'un ange de lumière, gouvernant sur son zénith entre le Centaure et le Scorpion, pendant que le soleil se levait dans le Bélier. Il s'avançait déguisé ; mais ceux-ci, ses chers enfants, reconnurent vite leur père, bien que travesti.

Satan, après avoir séduit Eve, s'était jeté non remarqué dans le bois voisin, et, changeant de forme pour observer la suite de l'événement, il vit son action criminelle répétée par Eve, quoique sans méchante intention, auprès de son mari ; il vit leur honte chercher des voiles inutiles Mais quand il vit descendre le Fils de Dieu pour les juger, frappé de terreur, il fuit, non qu'il espérât échapper, mais il évitait le présent, craignant, coupable qu'il était, ce que la colère du Fils lui pouvait soudain infliger. Cela passé, il revint de nuit, et écoutant, au lieu où les deux infortunés étaient assis, leur triste discours et leur diverse plainte, il en recueillit son propre arrêt ; il comprit que l'exécution de cet arrêt n'était pas immédiate, mais pour un temps à venir : chargé de joie et de nouvelles, il retourna alors à l'Enfer. Sur les bords du Chaos, près du pied de ce nouveau pont merveilleux, il rencontra inespérément ceux qui venaient pour le rencontrer, ses chers rejetons. L'allégresse fut grande à leur jonction ; la vue du pont prodigieux accrut la joie de Satan : il demeura longtemps en admiration, jusqu'à ce que le Péché, sa fille enchanteresse, rompit ainsi le silence :

« O mon père, ce sont là tes magnifiques ouvrages, tes trophées, que tu contemples comme n'étant pas les tiens : tu en es l'auteur et le premier architecte ; car je n'eus pas plus tôt deviné dans mon cœur (mon cœur, qui par une secrète harmonie bat avec le tien, uni dans une douce intimité), je n'eus pas plus tôt deviné que tu avais prospéré sur la terre, ce

que tes regards manifestent à présent, que je me sentis (quoique séparée de toi par des mondes) attirée vers toi avec celui-ci, ton fils ; tant une fatale conséquence nous unit tous trois ! Ni l'Enfer ne peut nous retenir plus longtemps dans ses limites, ni ce gouffre obscur et impraticable nous empêcher de suivre ton illustre trace. Tu as achevé notre liberté : confinés jusqu'à présent au dedans des portes de l'Enfer, tu nous as donné la force de bâtir ainsi au loin et de surcharger de cet énorme pont le sombre abîme.

« Tout ce monde est tien désormais ; ta vertu a gagné ce que ta main n'a point bâti ; ta sagesse a recouvré avec avantage ce que la guerre avait perdu, et vengé pleinement notre défaite dans le Ciel. Ici tu régneras monarque, là tu ne régnais pas : qu'il domine encore là ton vainqueur, comme le combat l'a décidé en se retirant de ce monde nouveau, aliéné par sa propre sentence. Désormais qu'il partage avec toi la monarchie de toutes choses divisées par les frontières de l'Empyrée : à lui la cité de forme carrée, à toi le monde orbiculaire, ou qu'il ose t'éprouver, toi à présent plus dangereux pour son trône. »

Le prince des ténèbres lui répondit avec joie :

« Fille charmante, et toi, mon fils et petit-fils à la fois, vous avez donné aujourd'hui une grande preuve que vous êtes la race de Satan, car je me glorifie de ce nom, antagoniste du roi tout-puissant du Ciel. Bien avez-vous mérité de moi et de tout l'infernal empire, vous qui si près de la porte du Ciel avez répondu à mon triomphe par un acte triomphal, à mon glorieux ouvrage par cet ouvrage glorieux, et qui avez fait de l'Enfer et de ce monde un seul royaume (notre royaume), un seul continent de communication facile.

« Ainsi, pendant qu'à travers les ténèbres je vais descendre aisément par votre chemin chez mes puissances associées pour leur apprendre ces succès et me réjouir avec elles, vous deux, le long de cette route, parmi ces orbes nombreux (tous à vous), descendez droit au Paradis, habitez-y, et régnez dans la félicité. De là exercez votre domination sur la Terre et dans l'air, principalement sur l'homme, déclaré le seigneur de tout :

faites-en d’abord votre vassal assuré, et à la fin tuez-le. Je vous envoie mes substituts et je vous crée sur la Terre plénipotentiaires d’un pouvoir sans pareil émanant de moi. — Maintenant, de votre force unie dépend tout entière ma tenure du nouveau royaume que le Péché a livré à la Mort par mes exploits. Si votre puissance combinée prévaut, les affaires de l’Enfer n’ont à craindre aucun détriment : allez, et soyez forts. »

Ainsi disant, il les congédie ; avec rapidité, ils prennent leur course à travers les constellations les plus épaisses, en répandant leur poison : les étoiles infectées pâlirent, et les planètes, frappées de la maligne influence qu’elles répandent elles-mêmes, subirent alors une éclipse réelle. Par l’autre chemin, Satan descendit la chaussée jusqu’à la porte de l’Enfer. Des deux côtés le Chaos divisé et surbâti s’écria, et d’une houle rebondissante assaillit les barrières qui méprisaient son indignation.

À travers la porte de l’Enfer, large, ouverte et non gardée, Satan passe et trouve tout désolé alentour ; car ceux qui avaient été commis pour siéger là avaient abandonné leur poste, s’étaient envolés vers le monde supérieur. Tout le reste s’était retiré loin dans l’intérieur, autour des murs de Pandaemonium, ville et siège superbe de Lucifer (ainsi nommé par allusion à cette étoile brillante comparée à Satan). Là veillaient les légions, tandis que les grands siégeaient au conseil, inquiets du hasard qui pouvait retenir leur empereur par eux envoyé : en partant, il avait ainsi donné l’ordre, et ils l’observaient.

Comme lorsque le Tartare, loin du Russe, son ennemi, par Astracan, à travers les plaines neigeuses, se retire ; ou comme quand le sophi de la Bactriane, fuyant devant les cornes du croissant turc, laisse tout dévasté au delà du royaume d’Aladule, dans sa retraite vers Tauris ou Casbin : ainsi ceux-ci (l’ost, dernièrement banni du ciel) laissèrent désertes plusieurs lieues de ténèbres dans le plus reculé de l’Enfer, et se concentrèrent en garde vigilante autour de leur métropole : ils attendaient d’heure en heure le grand aventurier revenant de

la recherche des mondes étrangers.

Il passa au milieu de la foule sans être remarqué, sous la figure d'un ange militant plébéien du dernier ordre ; de la porte de la salle Plutonienne il monta invisible sur son trône élevé, lequel, sous la pompe du plus riche tissu déployé, était placé au bout de la salle, dans une royale magnificence. Il demeura assis quelque temps, et autour de lui il vit sans être vu ; enfin, comme d'un nuage, sa tête radieuse et sa forme d'étoile étincelante apparurent ; ou plus brillant encore, il était revêtu d'une gloire de permission ou de fausse splendeur qui lui avait été laissée depuis sa chute. Tout étonnée à ce soudain éclat, la troupe stygienne y porte ses regards, et reconnaît celui qu'elle désirait, son puissant chef revenu. Bruyante fut l'acclamation ; en hâte se précipitèrent les pairs qui délibéraient : levés de leur sombre divan, ils s'approchèrent de Satan dans une égale joie, pour le féliciter. Lui avec la main obtient le silence et l'attention par ces paroles :

« Trônes, dominations, principautés, vertus, puissances, car je vous appelle ainsi, et je vous déclare tels à présent, non seulement de droit, mais par possession ; après un succès au delà de toute espérance, je suis revenu pour vous conduire triomphants hors de ce gouffre infernal, abominable, maudit, maison de misère, donjon de notre tyran ! Possédez maintenant comme seigneurs un monde spacieux, peu inférieur à notre ciel natal, et que je vous ai acquis avec de grands périls, par mon entreprise ardue.

« Long serait à vous raconter ce que j'ai fait, ce que j'ai souffert, avec quelle peine j'ai voyagé dans la vaste profondeur de l'horrible confusion, sans bornes, sans réalité, sur laquelle le Péché et la Mort viennent de paver une large voie pour faciliter votre glorieuse marche ; mais moi, je me suis laborieusement ouvert un passage non frayé, force de monter l'indomptable abîme, de me plonger dans les entrailles de la nuit sans origine et du farouche Chaos, qui, jaloux de leurs secrets, s'opposèrent violemment à mon étrange voyage par une furieuse clameur, protestant devant le destin suprême.

« Je ne vous dirai point comment j'ai trouvé ce monde

nouvellement créé, que la renommée depuis longtemps avait annoncé dans le Ciel, merveilleux édifice d'une perfection achevée, où l'homme, par notre exil, placé dans un paradis, fut fait heureux. J'ai éloigné l'homme, par ruse, de son Créateur ; je l'ai séduit, et pour accroître votre surprise, avec une pomme ! De cela le Créateur offensé (pouvez-vous n'en point rire ?) a donné l'homme son bien aimé, et tout le monde, en proie au Péché et à la Mort, et par conséquent à nous, qui l'avons gagné sans risque, sans travail ou alarmes, pour le parcourir, l'habiter, et dominer sur l'homme, comme sur tout ce qu'il aurait dominé.

« Il est vrai que Dieu m'a aussi jugé ; ou plutôt il ne m'a pas jugé, mais le brute serpent sous la forme duquel j'ai séduit l'homme. Ce qui m'appartient dans ce jugement est l'inimitié qu'il établira entre moi et le genre humain : je lui mordrai le talon, et sa race, on ne dit pas quand, me meurtrira la tête. Qui n'achèterait un monde au prix d'une meurtrissure, ou pour une peine beaucoup plus grande ? Voilà le récit de mon ouvrage. Que vous reste-t-il à faire à vous, dieux ? À vous lever et à entrer à présent en pleine béatitude. »

Ayant parlé de la sorte, il s'arrête un moment, attendant leur universelle acclamation et leur haut applaudissement pour remplir son oreille, quand au contraire il entend de tous côtés un sinistre et universel sifflement de langues innombrables, bruit du mépris public. Il s'étonne, mais il n'en eut pas longtemps le loisir, car à présent il s'étonne plus de lui-même. Il sent son visage détiré s'effiler et s'amaigrir ; ses bras se collent à ses côtes, ses jambes s'entortillent l'une dans l'autre, jusqu'à ce que, privé de ses pieds, il tombe serpent monstrueux sur son ventre rampant ; il résiste, mais en vain ; un plus grand pouvoir le domine, puni selon son arrêt, sous la figure dans laquelle il avait péché. Il veut parler, mais avec une langue fourchue à des langues fourchues il rend sifflement pour sifflement : car tous les démons étaient pareillement transformés, tous serpents comme complices de sa débauche audacieuse. Terrible fut le bruit du sifflement dans la salle remplie d'une épaisse fourmilière de monstres compliqués de

têtes et de queues ; scorpion, aspic, amphisbène cruelle, céraste armé de cornes, hydre, élope sinistre, et dipsade : non, jamais un tel essaim de reptiles ne couvrit ou la terre arrosée du sang de la Gorgone, ou l'île d'Ophiuse.

Mais, encore le plus grand au milieu de tous, Satan était devenu dragon, surpassant en grosseur l'énorme Python, que le soleil engendra du limon dans la vallée pythienne : il n'en paraissait pas moins encore conserver sa puissance sur le reste. Ils le suivirent tous, quand il sortit pour gagner la campagne ouverte : là ceux qui restaient des bandes rebelles tombées du ciel étaient stationnés, ou en ordre de bataille, ravis dans l'attente de voir s'avancer en triomphe leur prince glorieux : mais ils virent un tout autre spectacle, une multitude de laids serpents. L'horreur les saisit, et en même temps une horrible sympathie ; ce qu'ils voyaient, ils le devinrent, subitement transformés : tombent leurs bras, tombent leurs lances et leurs boucliers, tombent eux-mêmes aussi vite : et ils renouvellent l'affreux sifflement, et ils prennent la forme affreuse qu'ils gagnent par contagion, égaux dans la punition comme dans le crime. Ainsi l'applaudissement qu'ils préparaient fut changé en une explosion de sifflements ; triomphe de la honte, qui de leurs propres bouches rejaillissait sur eux-mêmes.

Près de là était un bois élevé tout à coup au moment même de leur métamorphose, par la volonté de celui qui règne là-haut ; pour aggraver leur peine il était chargé d'un beau fruit, semblable à celui qui croissait dans Eden, amorce d'Eve employée par le tentateur. Sur cet objet étrange les démons fixèrent leurs yeux ardents, s'imaginant qu'au lieu d'un arbre défendu il en était sorti une multitude, afin de les engager plus avant dans la honte ou le malheur. Cependant, dévorés d'une soif ardente et d'une faim cruelle, qui ne leur furent envoyées que pour les tromper, ils ne peuvent s'abstenir ; ils roulent en monceaux, grimpent aux arbres, attachés là plus épais que les nœuds de serpent qui formaient des boucles sur la tête de Mégère. Ils arrachent avidement le fruitage beau à la vue, semblable à celui qui croît près de ce lac de bitume où Sodome

brûla. Le fruit infernal, plus décevant encore, trompe le goût, non le toucher. Les mauvais esprits, espérant follement apaiser leur faim, au lieu de fruit, mâchent d'amères cendres que leur goût offensé rejette avec éclaboussure et bruit. Contraints par la faim et la soif, ils essayent d'y revenir ; autant de fois empoisonnés, un abominable dégoût tord leurs mâchoires, remplies de suie et de cendres. Ils tombèrent souvent dans la même illusion, non comme l'homme, dont ils triomphèrent, qui n'y tomba qu'une fois. Ainsi ils étaient tourmentés, épuisés de faim et d'un long et continuel sifflement, jusqu'à ce que par permission ils reprissent leur forme perdue. On dit qu'il fut ordonné que chaque année ils subiraient pendant un certain nombre de jours cette annuelle humiliation, pour briser leur orgueil et leur joie d'avoir séduit l'homme. Toutefois, ils répandirent dans le monde païen quelques traditions de leur conquête ; ils racontèrent dans des fables comment le serpent, qu'ils appelèrent Ophion, avec Eurynome, qui peut-être dans des temps éloignés usurpa le nom d'Eve, régna le premier sur le haut Olympe, d'où il fut chassé par Saturne et par Ops, avant même que Jupiter Dictéen fût né.

Cependant, le couple infernal arriva trop tôt dans le Paradis : le Péché y avait été d'abord potentiel, ensuite actuel, maintenant il y entrait corporel pour y demeurer continuel habitant. Derrière lui la Mort le suivait de près pas à pas, non encore montée sur son cheval pâle. Le Péché lui dit :

« Second rejeton de Satan, Mort, qui dois tout conquérir, que penses-tu de notre empire nouveau, quoique nous l'ayons gagné par un travail difficile ? Ne vaut-il pas beaucoup mieux être ici que de veiller encore assis au seuil du noir Enfer, sans noms, sans être redoutés, et toi-même à demi morte de faim ? »

Le monstre né du Péché lui répondit aussitôt :

« Quant à moi, qui languis d'une éternelle faim, Enfer, Terre ou Ciel, tout m'est égal ; je suis le mieux là où je trouve le plus de proie, laquelle, quoique abondante ici, semble en tout petite pour bourrer cet estomac, ce vaste corps que ne resserre point la peau. »

La mère incestueuse répliqua :

« Nourris-toi donc d’abord de ces herbes, de ces fruits, de ces fleurs, ensuite de chaque bête, et poisson, et oiseau, bouchées friandes ; dévore sans les épargner toutes les autres choses que la faux du temps moissonne, jusqu’au jour où, après avoir résidé dans l’homme et dans sa race, après avoir infecté ses pensées, ses regards, ses paroles, ses actions, je l’aie assaisonné pour ta dernière et ta plus douce proie. »

Cela dit, les monstres prirent l’un et l’autre des routes différentes, l’un et l’autre afin de détruire et de désimmortaliser les créatures, de les mûrir pour la destruction plus tôt ou plus tard ; ce que le Tout-Puissant voyant du haut de son trône sublime au milieu des saints, à ces ordres brillants il fit entendre ainsi sa voix :

« Voyez avec quelle ardeur ces dogues de l’enfer s’avancent pour désoler et ravager ce monde, que j’avais créé si bon et si beau, et que j’aurais encore maintenu tel, si la folie de l’homme n’y eut laissé entrer ces furies dévastatrices qui m’imputent cette folie : ainsi fait le prince et ses adhérents, parce que je souffre avec tant de facilité qu’ils prennent et possèdent une demeure aussi céleste, que je semble conniver à la satisfaction de mes insolents ennemis, qui rient comme si, transporté d’un accès de colère, je leur avais tout abandonné, j’avais tout livré à l’aventure, à leur désordre. Ils ignorent que j’ai appelé et attiré ici eux, mes chiens infernaux, pour lécher la saleté et l’immondice dont le péché souillant de l’homme a répandu la tache sur ce qui était pur, jusqu’à ce que, rassasiés, gorgés, prêts à crever de la desserte sucée et avalée par eux, d’un seul coup de fronde de ton bras vainqueur, ô Fils bien aimé, le Péché, la Mort et le tombeau béant soient enfin précipités à travers le chaos, la bouche de l’Enfer étant à jamais fermée, et scellées ses mâchoires voraces. Alors la Terre et le Ciel renouvelés seront purifiés, pour sanctifier ce qui ne recevra plus de tache. Jusqu’à ce moment la malédiction prononcée contre les deux coupables précédera. »

Il finit, et le céleste auditoire entonna des alléluias semblables au bruit des mers ; la multitude chanta :

« Justes sont tes voies, équitables tes décrets sur toutes tes œuvres ! Qui pourrait t’affaiblir ? »

Ensuite ils chantèrent le Fils, destiné rédempteur de l’humaine race, par qui un nouveau ciel, une nouvelle terre, s’élèveront dans les âges ou descendront du ciel.

Tel fut leur chant.

Cependant le Créateur, appelant par leurs noms ses anges puissants, les chargea de diverses commissions qui convenaient le mieux à l’état présent des choses. Le Soleil reçut le premier l’ordre de se mouvoir de sorte, de briller de manière à affecter la Terre d’un froid et d’une chaleur à peine supportables, d’appeler du nord l’hiver décrépit et d’amener du midi l’ardeur du solstice d’été. Les anges prescrivirent à la blanche Lune ses fonctions, et aux cinq autres planètes leurs mouvements et leurs aspects en sextile, quadrat, trine, et opposite d’une efficacité nuisible ; ils leur enseignèrent quand elles devaient se réunir dans une conjonction défavorable, et ils enseignèrent aux étoiles fixes comment verser leur influence maligne, quelles seraient celles d’entre elles qui, se levant ou se couchant avec le soleil, deviendraient orageuses. Aux vents ils assignèrent leurs quartiers, et quand avec fracas ils devaient troubler la mer, l’air et le rivage. Au tonnerre ils apprirent à rouler avec terreur dans les salles ténébreuses de l’air.

Les uns disent que le Tout-Puissant commanda à ses anges d’incliner les pôles de la Terre deux fois dix degrés et plus sur l’axe du Soleil ; avec effort ils poussèrent obliquement ce globe central : les autres prétendent qu’il fut ordonné au Soleil de tourner ses rênes dans une largeur également distante de la ligne équinoxiale, entre le Taureau, les sept Sœurs atlantiques et les Jumeaux de Sparte, en s’élevant au tropique du Cancer ; de là en descendant au Capricorne par le Lion, la Vierge et la Balance, afin d’apporter à chaque climat la vicissitude des saisons. Sans cela le printemps perpétuel, avec de vernales fleurs, aurait souri à la Terre égal en jours et en nuits, excepté pour les habitants au delà des cercles polaires : pour ceux-ci le jour eût brillé sans nuit, tandis que le Soleil abaissé, en

compensation de sa distance, eût tourné à leur vue autour de l'horizon, et ils n'auraient connu ni Orient ni Occident ; ce qui au Nord eût écarté la neige de l'Estotiland glacé, et au Sud, des terres magellaniques.

À l'heure où le fruit fut goûté, le Soleil, comme du banquet de Thyeste, détourna sa route proposée. Autrement, comment le monde habité, quoique sans péché, aurait-il pu éviter plus qu'aujourd'hui le froid cuisant et la chaleur ardente ? Ces changements dans les cieux, bien que lents, en produisirent de pareils dans la mer et sur la terre, tempête sidérale, vapeur et brouillard, et exhalaison brûlante, corrompue et pestilentielle.

Maintenant du septentrion de Norumbeca et des rivages de Samoyèdes, forçant leur prison d'airain, armés de glace, et de neige, et de grêle, et d'orageuses rafales et de tourbillons, Borée et Coecias, et le bruyant Argeste et Thracias, déchirent les bois et les mers bouleversées ; elles le sont encore par les souffles contraires du Midi, de Notus et d'Afer noircis des nuées tonnantes de Serraliona. Au travers de ceux-ci, avec non moins de furie, se précipitent les vents du Levant et du Couchant, Eurus et Zéphire et leurs collatéraux bruyants, Siroc et Libecchio. Ainsi la violence commença dans les choses sans vie ; mais la Discorde, première fille du Péché, introduisit la mort parmi les choses irrationnelles, au moyen de la furieuse antipathie : la bête alors fit la guerre à la bête, l'oiseau à l'oiseau, le poisson au poisson : cessant de paître l'herbe, tous les animaux vivants se dévorèrent les uns les autres, et n'eurent plus de l'homme une crainte mêlée de respect, mais ils le fuirent, ou dans une contenance farouche ils le regardèrent quand il passait.

Telles étaient au dehors les croissantes misères qu'Adam entrevit déjà en partie, bien que caché dans l'ombre la plus ténébreuse et au chagrin abandonné. Mais en dedans de lui il sentait un plus grand mal ; ballotté dans une orageuse mer de passions, il cherche à soulager son cœur par ces tristes plaintes :

« Oh ! quelle misère après quelle félicité ! Est-ce donc la fin de ce monde glorieux et nouveau ? Et moi, si récemment la

gloire de cette gloire, suis-je devenu à présent maudit, de béni que j'étais ? Cachez-moi de la face de Dieu, dont la vue était alors le comble du bonheur ! Encore si c'était là que devait s'arrêter l'infortune : je l'ai méritée et je supporterais mes propres démérites ; mais ceci ne servirait à rien, Tout ce que je mange ou bois, tout ce que j'engendrerai est une malédiction propagée. O parole ouïe jadis avec délices : Croissez et multipliez ! aujourd'hui mortelle à entendre ! Car que puis-je faire croître et multiplier, si ce n'est des malédictions sur ma tête ? Qui, dans les âges à venir, sentant les maux par moi répandus sur lui, ne maudira pas ma tête ? — « Périsse notre impur ancêtre ! ainsi nous te remercions, Adam ! » — Et ces remerciements seront une exécration !

« Ainsi, outre la malédiction qui habite en moi, toutes celles venues de moi me reviendront par un violent reflux ; elles se réuniront en moi comme dans leur centre naturel, et avec quelle pesanteur, quoi que à leur place ! O joies fugitives du Paradis, chèrement achetées par des malheurs durables ! T'avais-je requis dans mon argile, ô Créateur, de me mouler en homme ? T'ai-je sollicité de me tirer des ténèbres ou de me placer ici, dans ce délicieux jardin ? Comme ma volonté n'a pas concouru à mon être, il serait juste et équitable de me réduire à ma poussière, moi désireux de résigner, de rendre ce que j'ai reçu, incapable que je suis d'accomplir tes conditions trop dures, desquelles je devais tenir un bien que je n'avais pas cherché.

À la perte de ce bien, peine suffisante, pourquoi as-tu ajouté le sentiment d'un malheur sans fin ? Inexplicable paraît ta justice…

« Mais pour dire la vérité, trop tard je conteste ainsi ; car j'aurais dû refuser les conditions, quelconques, quand elles me furent proposées. Tu les a acceptées, Adam ; jouiras-tu du bien, et pointilleras-tu sur les conditions ? Dieu t'a fait sans ta permission : quoi ! si ton fils devient désobéissant, et si, réprimandé par toi, il te répond :

« Pourquoi m'as-tu engendré, je ne te le demandais pas ? »

Admettrais-tu, en mépris de toi, cette orgueilleuse excuse ?

Cependant ton élection ne l’aurait pas engendré, mais la nécessité de la nature. Dieu t’a fait de son propre choix, et de son propre choix pour le servir ; ta récompense était sa grâce : ton châtiment est donc justement de sa volonté. Qu’il en soit ainsi, car je me soumets ; son arrêt est équitable : poussière je suis, et je retournerai en poussière.

« O heure bienvenue, en quelque temps qu’elle vienne ! Pourquoi la main du Tout-Puissant tarde-t-elle à exécuter ce que son décret fixa pour ce jour ? Pourquoi faut-il que je survive ? Pourquoi la mort se rit-elle de moi, et pourquoi suis-je prolongé pour un tourment immortel ? Avec quel plaisir je subirais la mortalité, ma sentence, et serais une terre insensible ! Avec quelle joie je me coucherais, comme dans le sein de ma mère ! Là je reposerais et dormirais en sûreté. La terrible voix de Dieu ne tonnerait plus à mon oreille ; la crainte d’un mal pire pour moi et pour ma postérité ne me tourmenterait plus par une cruelle attente…

« Cependant, un doute me poursuit encore : s’il m’était impossible de mourir ; si le pur souffle de la vie, l’esprit de l’homme que Dieu lui inspira, ne pouvait périr avec cette corporelle argile ? Alors dans le tombeau, ou dans quelque autre funeste lieu, qui sait si je ne mourrai pas d’une mort vivante ? O pensée horrible, si elle est vraie !

Mais pourquoi le serait-elle ? Ce n’est que le souffle de la vie qui a péché : qui peut mourir, si ce n’est ce qui eut vie et pécha ? Le corps n’a proprement eu part ni à la vie ni au péché tout mourra donc de moi : que ceci apaise mes doutes, puisque la portée humaine ne peut savoir rien au delà.

« Et parce que le Seigneur de tout est infini, sa colère le serait-elle aussi ? Soit ! L’homme ne l’est pas, mais il est destiné à la mort. Comment le Très-Haut exercerait-il une colère sans fin sur l’homme que la mort doit finir ? Peut-il faire la mort immortelle ? Ce serait tomber dans une contradiction étrange, tenue pour impossible à Dieu, comme arguant de faiblesse, non de puissance. Par amour de sa colère, étendrait-il le fini jusqu’à l’infini dans l’homme puni, pour satisfaire sa rigueur jamais satisfaite ? Ce serait prolonger son arrêt au delà

de la poussière et de la loi de nature, par laquelle toutes les causes agissent selon la capacité des êtres sur lesquels agit leur matière, non selon l'étendue de leur propre sphère. Mais penser que la mort n'est pas, comme je l'ai supposé, un coup qui nous prive du sentiment, mais qu'elle est, à compter de ce jour, une misère interminable que je commence à sentir à la fois en moi et hors de moi, et ainsi à perpétuité… Hélas ! cette crainte revient foudroyante, comme une révolution terrible sur ma tête sans défense.

« La mort et moi nous sommes éternels et incorporés ensemble. Je n'ai pas ma part seul : en moi toute la postérité est maudite ; beau patrimoine que je vous lègue, mes fils ! Oh ! que ne le puis-je consumer tout entier et ne vous en laisser rien ! Ainsi déshérités, combien vous me béniriez, moi aujourd'hui votre maudit ! Ah ! pour la faute d'un seul homme, la race humaine innocente serait-elle condamnée, si toutefois elle est innocente ? Car que peut-il sortir de moi qui ne soit corrompu, d'un esprit et d'une volonté dépravés, qui ne soit non seulement prêt à faire mais à vouloir faire la même chose que moi ? Comment pourraient-ils donc demeurer acquittés en présence de Dieu ?

« Lui, après tous ces débats, je suis forcé de l'absoudre. Toutes mes vaines évasions, tous mes raisonnements, à travers leurs labyrinthes, me ramènent à ma propre conviction. En premier et en dernier lieu, sur moi, sur moi seul, comme la source et l'origine de toute corruption, tout le blâme dûment retombe : puisse aussi sur moi retomber toute la colère ! Désir insensé ! pourrais-tu soutenir ce fardeau plus pesant que la terre à porter, beaucoup plus pesant que l'univers, bien que partagé entre moi et cette mauvaise femme ! Ainsi ce que tu désires et ce que tu crains détruit pareillement toute espérance de refuge, et te déclare misérable au delà de tout exemple passé et futur, semblable seulement à Satan en crime et en destinée. O conscience ! dans quel gouffre de craintes et d'horreurs m'as-tu poussé ? Pour en sortir je ne trouve aucun chemin, plongé d'un abîme dans un plus profond abîme ! »

Ainsi à haute voix se lamentait Adam dans la nuit calme,

nuit qui n’était plus (comme avant que l’homme tombât) saine, fraîche et douce, mais accompagnée d’un air sombre avec d’humides et redoutables ténèbres, qui à la mauvaise conscience de notre premier père présentaient toutes les choses avec une double terreur. Il était étendu sur la terre, sur la froide terre ; et il maudissait souvent sa création ; aussi souvent il accusait la mort d’une tardive exécution, puisqu’elle avait été dénoncée le jour même de l’offense.

« Pourquoi la mort, disait-il, ne vient-elle pas m’achever d’un coup trois fois heureux ? La vérité manquera-t-elle de tenir sa parole ? la justice divine ne se hâtera-t-elle pas d’être juste ? Mais la mort ne vient point à l’appel ; la justice divine ne presse point son pas le plus lent pour des prières ou des cris. Bois, fontaines, collines, vallées, bocages, par un autre écho naguère j’instruisais vos ombrages à me répondre, à retentir au loin d’un autre chant ! »

Lorsque la triste Eve, de l’endroit où elle était assise désolée, vit l’affliction d’Adam, s’approchant de près, elle essaya de douces paroles contre sa violente douleur. Mais il la repoussa d’un regard sévère :

« Loin de ma vue, toi serpent ! … Ce nom te convient le mieux à toi, liguée avec lui, toi-même, aussi fausse et aussi haïssable. Il ne te manque rien que d’avoir une figure semblable à la sienne et la couleur du serpent, pour annoncer ta fourberie intérieure, afin de mettre à l’avenir toutes les créatures en garde contre toi, de crainte que cette trop céleste forme, couvrant une fausseté infernale, ne les prenne au piège. Sans toi j’aurais continué d’être heureux, n’eussent ton orgueil et ta vanité vagabonde, quand tu étais le moins en sûreté, rejeté mon avertissement et ne se fussent irrités qu’on ne se confiât pas en eux. Tu brûlais d’être vue du démon lui-même, que, présomptueuse, tu croyais duper ; mais t’étant rencontrée avec le serpent, tu as été jouée et trompée, toi par lui, moi par toi, pour m’être confié à toi, sortie de mon côté. Je te crus sage, constante, d’un esprit mûr, à l’épreuve de tous les assauts, et je ne compris pas que tout était chez toi apparence plutôt que solide vertu, que tu n’étais qu’une côte

recourbée de sa nature, plus inclinée (comme à présent je le vois) vers la partie gauche d'où elle fut tirée de moi. Bien ! si elle eût été jetée dehors, comme trouvée surnuméraire dans mon juste nombre.

« Oh ! pourquoi Dieu, créateur sage, qui peupla les plus hauts cieux d'esprits mâles, créa-t-il à la fin cette nouveauté sur la terre, ce beau défaut de la nature ? Pourquoi n'a-t-il pas tout d'un coup rempli le morde d'hommes, comme il a rempli le ciel d'anges, sans femmes ? Pourquoi n'a-t-il pas trouvé une autre voie de perpétuer l'espèce humaine ? Ce malheur ni tous ceux qui suivront ne seraient pas arrivés ; troubles innombrables causés sur la terre par les artifices des femmes et par l'étroit commerce avec ce sexe. Car, ou l'homme ne trouvera jamais la compagne qui lui convient, mais il l'aura telle que la lui amènera quelque infortune ou quelque méprise ; ou celle qu'il désirera le plus, il l'obtiendra rarement de sa perversité, mais il la verra obtenue par un autre moins méritant que lui ; ou si elle l'aime, elle sera retenue par ses parents ; ou le choix le plus heureux se présentera trop tard à lui déjà engagé, et enchaîné par les liens du mariage à une cruelle ennemie, sa haine ou sa honte. De là une calamité infinie se répandra sur la vie humaine et troublera la paix du foyer. »

Adam n'ajouta plus rien, et se détourna d'Eve. Mais Eve non rebutée, avec des larmes qui ne cessaient de couler et les cheveux tout en désordre, tomba humble à ses pieds, et, les embrassant, elle implora sa paix et fit entendre sa plainte :

« Ne m'abandonne pas ainsi, Adam ; le ciel est témoin de l'amour sincère et du respect que je te porte dans mon cœur. Je t'ai offensé sans intention, malheureusement trompée ! Ta suppliante, je mendie la miséricorde et j'embrasse tes genoux. Ne me prive pas de ce dont je vis, de tes doux regards, de ton secours, de ton conseil, qui dans cette extrême détresse sont ma seule force et mon seul appui. Délaissée de toi, où me retirer ? où subsister ! Tandis que nous vivons encore (à peine une heure rapide peut-être), que la paix soit entre nous deux ! Unis dans l'offense, unissons-nous dans l'inimitié contre

l’ennemi qui nous a été expressément désigné par arrêt, ce cruel serpent. Sur moi n’exerce pas ta haine pour ce malheur arrivé, sur moi déjà perdue, moi plus misérable que toi. Nous avons péché tous les deux ; mais toi contre Dieu seulement, moi contre Dieu et toi. Je retournerai au lieu même du jugement ; là par mes cris j’importunerai le Ciel, afin que la sentence écartée de ta tête tombe sur moi, l’unique cause pour toi de toute cette misère ! moi, moi seule, juste objet de la colère de Dieu ! »

Elle finit en pleurant ; et son humble posture, dans laquelle elle demeura immobile jusqu’à ce qu’elle eût obtenu la paix pour sa faute reconnue et déplorée, excita la commisération dans Adam. Bientôt son cœur s’attendrit pour elle, naguère sa vie et son seul délice, maintenant soumise à ses pieds dans la détresse ; créature si belle, cherchant la réconciliation, le conseil et le secours de celui à qui elle avait déplu. Tel qu’un homme désarmé, Adam perd toute sa colère ; il relève son épouse, et bientôt avec ces paroles pacifiques :

« Imprudente, trop désireuse (à présent comme auparavant) de ce que tu ne connais pas, tu souhaites que le châtiment entier tombe sur toi ! Hélas ! souffre d’abord ta propre peine, incapable que tu serais de supporter la colère entière de Dieu, dont tu ne sens encore que la moindre partie, toi qui supportes si mal mon déplaisir ? Si les prières pouvaient changer les décrets du Très-Haut, je me hâterais de me rendre, avant toi, à cette place de notre jugement ; je me ferais entendre avec plus de force, afin que ma tête fût seule visitée de Dieu, qu’il pardonnât ta fragilité, ton sexe plus infirme à moi confié, par moi exposé.

« Mais lève-loi ; ne disputons plus, ne nous blâmons plus mutuellement, nous assez blâmés ailleurs ! Efforçons-nous, par les soins de l’amour, d’alléger l’un pour l’autre en le partageant le poids du malheur, puisque ce jour de la mort dénoncée (comme je l’entrevois) n’arrivera pas soudain ; mais il viendra comme un mal au pas tardif, comme un jour qui meurt longuement, afin d’augmenter notre misère ; misère transmise à notre race : ô race infortunée !

Eve, reprenant cœur, répliqua ;

« Adam, je sais, par une triste expérience, le peu de poids que peuvent avoir auprès de toi mes paroles trouvées si pleines d'erreur, et de là, par un juste événement, trouvées si fatales ; néanmoins, tout indigne que je suis, puisque tu m'accueilles de nouveau et me rends ma place, pleine d'espoir de regagner ton amour (seul contentement de mon cœur, soit que je meure ou que je vive), je ne te cacherai pas les pensées qui se sont élevées dans mon sein inquiet : elles tendent à soulager nos maux ou à les finir ; quoiqu'elles soient poignantes et tristes, toutefois elles sont tolérables, comparées à nos souffrances, et d'un choix plus aisé.

« Si l'inquiétude touchant notre postérité est ce qui nous tourmente le plus, si cette postérité doit être née pour un malheur certain, et finalement dévorée par la mort, il serait misérable d'être la cause de la misère des autres, de nos propres fils, misérable de faire descendre de nos reins dans ce monde maudit une race infortunée, laquelle, après une déplorable vie, doit être la pâture d'un monstre si impur ; il est en ton pouvoir, du moins avant la conception, de supprimer la race non bénie, n'étant pas encore engendrée. Sans enfants tu es, sans enfants demeure : ainsi la mort sera déçue dans son insatiabilité, et ses voraces entrailles seront obligées de se contenter de nous deux.

« Mais si tu penses qu'il est dur et difficile en conversant, en regardant, en aimant, de s'abstenir des devoirs de l'amour et du doux embrassement nuptial, de languir de désir sans espérance, en présence de l'objet languissant du même désir (ce qui ne serait pas une misère et un tourment moindres qu'aucun de ceux que nous appréhendons), alors, afin de nous délivrer à la fois nous et notre race de ce que nous craignons pour tous les deux, coupons court. — Cherchons la mort, ou si nous ne la trouvons pas, que nos mains fassent sur nous-mêmes son office. Pourquoi restons-nous plus longtemps frissonnant de ces craintes qui ne présentent d'autre terme que la mort, quand il est en notre pouvoir (des divers chemins pour mourir choisissant le plus court) de détruire la destruction

par la destruction ? … »

Elle finit là son discours, ou un véhément désespoir en brisa le reste. Ses pensées l'avaient tellement nourrie de mort, qu'elles teignirent ses joues de pâleur. Mais Adam, qui ne se laissa dominer en rien par un tel conseil, s'était élevé, en travaillant son esprit plus attentif, à de meilleures espérances. Il répondit :

« Eve, ton mépris de la vie et du plaisir semble prouver en toi quelque chose de plus sublime et de plus excellent que ce que ton âme dédaigne ; mais la destruction de soi-même, par cela qu'elle est recherchée, détruit l'idée de cette excellence supposée en toi, et implique non ton mépris, mais ton angoisse et ton regret de la perte de la vie, et du plaisir trop aimé Ou si tu convoites la mort comme la dernière fin de la misère, t'imaginant éviter par là la punition prononcée, ne doute pas que Dieu n'ait trop sagement armé son ire vengeresse, pour qu'il puisse être ainsi surpris. Je craindrais beaucoup plus qu'une mort ainsi ravie ne nous exemptât pas de la peine que notre arrêt nous condamne à payer, et que de tels actes de contumace ne provoquassent plutôt le Très-Haut à faire vivre la mort en nous. Cherchons donc une résolution plus salutaire, que je crois apercevoir, lorsque je rappelle avec attention à mon esprit cette partie de notre sentence : Ta race écrasera la tête du serpent. Réparation pitoyable, si cela ne devait s'entendre, comme je le conjecture, de notre grand ennemi, Satan, qui dans le serpent a pratiqué contre nous cette fraude. Ecraser sa tête serait vengeance, en vérité, laquelle vengeance sera perdue par la mort amenée sur nous-mêmes, ou par des jours écoulés sans enfants, comme tu le proposes : ainsi notre ennemi échapperait à sa punition ordonnée, et nous, au contraire, nous doublerions la nôtre sur nos têtes.

« Qu'il ne soit donc plus question de violence contre nous-mêmes ni de stérilité volontaire, qui nous séparerait de toute espérance, qui ne ferait sentir en nous que rancune et orgueil, qu'impatience et dépit, révolte contre Dieu et contre son juste joug, sur notre cou imposé. Rappelle-toi avec quelle douce et gracieuse bonté il nous écouta tous les deux et nous jugea

sans colère et sans reproche. Nous attendions une dissolution immédiate, que nous croyions ce jour-là exprimée par le mot Mort : eh bien, à toi furent seulement prédites les douleurs de la grossesse et de l'enfantement, bientôt récompensées par la joie du fruit de tes entrailles : sur moi la malédiction ne faisant que m'effleurer a frappé la terre. Je dois gagner mon pain par le travail : quel mal à cela ? L'oisiveté eût été pire ; mon travail me nourrira. Dans la crainte que le froid ou la chaleur ne nous blessât, sa sollicitude, sans être implorée, nous a pourvus à temps, ses mains nous ont vêtus, nous, indignes, ayant pitié de nous quand il nous jugeait ! Oh ! combien davantage, si nous le prions, son oreille s'ouvrira et son cœur inclinera à la pitié ! Il nous enseignera de plus les moyens d'éviter l'inclémence des saisons, la pluie, la glace, la grêle, la neige, que le ciel à présent, avec une face varice, commence à nous montrer sur cette montagne, tandis que les vents soufflent perçants et humides, endommageant la gracieuse chevelure de ces beaux arbres qui étendent leurs rameaux. Ceci nous ordonne de chercher quelque meilleur abri, quelque chaleur meilleure pour ranimer nos membres engourdis, avant que cet astre du jour laisse le froid à la nuit ; cherchons comment nous pouvons avec ces rayons recueillis et réfléchis animer une matière sèche, ou comment, par la collision de deux corps rapidement tournés, le frottement peut enflammer l'air : ainsi tout à l'heure les nuages se heurtant ou poussés par les vents, rudes dans leur choc, ont fait partir l'éclair oblique dont la flamme descendue en serpentant a embrasé l'écorce résineuse du pin et du sapin et répandu au loin une agréable chaleur qui peut suppléer le soleil. User de ce feu, et de ce qui d'ailleurs peut soulager ou guérir les maux que nos fautes ont produits, c'est ce dont nous instruira notre juge, en le priant et en implorant sa merci : nous n'avons donc pas à craindre de passer incommodément cette vie, soutenus de lui par divers conforts, jusqu'à ce que nous finissions dans la poussière, notre dernier repos et notre demeure natale.

« Que pouvons-nous faire de mieux que de retourner au lieu où il nous a jugés, de tomber prosternés révérencieusement

devant lui, là de confesser humblement nos fautes, d’implorer notre pardon, baignant la terre de larmes, remplissant l’air de nos soupirs poussés par des cœurs contrits, en signe d’une douleur sincère et d’une humiliation profonde ? Sans doute, il s’apaisera, et reviendra de son déplaisir. Dans ses regards sereins, lorsqu’il semblait être le plus irrité et le plus sévère, y brillait-il autre chose que faveur, grâce et merci ? »

Ainsi parla notre père pénitent ; Eve ne sentit pas moins de remords : ils allèrent aussitôt à la place où Dieu les avait jugés ; ils tombèrent prosternés révérencieusement devant lui, et tous deux confessèrent humblement leur faute et implorèrent leur pardon, baignant la terre de larmes, remplissant l’air de leurs soupirs poussés par des cœurs contrits, en signe d’une douleur sincère et d’une humiliation profonde.

Livre XI

ARGUMENT.

Le Fils de Dieu présente à son Père les prières de nos premiers parents maintenant repentants, et il intercède pour eux. Dieu les exauce, mais il déclare qu'ils ne peuvent plus habiter longtemps dans le Paradis. Il envoie Michel avec une troupe de chérubins pour les en déposséder et pour révéler d'abord à Adam les choses futures. Descente de Michel. Adam montre à Eve certains signes funestes : il discerne l'approche de Michel, va à sa rencontre : l'ange leur annonce leur départ. Lamentations d'Eve. Adam s'excuse, mais se soumet : l'ange le conduit au sommet d'une haute colline, et lui découvre, dans une vision, ce qui arrivera jusqu'au déluge.

Ils priaient ; dans l'état le plus humble ils demeuraient repentants ; car du haut du trône de la miséricorde, la grâce prévenante descendue avait ôté la pierre de leurs cœurs, et fait croître à sa place une nouvelle chair régénérée qui exhalait à présent d'inexprimables soupirs ; inspirés par l'esprit de prière, ces soupirs étaient portés au ciel sur des ailes d'un vol plus rapide que la plus impétueuse éloquence. Toutefois, le maintien d'Adam et d'Eve n'était pas celui de vils postulants : leur demande ne parut pas moins importante que l'était celle de cet ancien couple des fables antiques (moins ancien pourtant que celui-ci), de Deucalion et de la chaste Pyrrha, alors que pour rétablir la race humaine submergée il se tenait religieusement devant le sanctuaire de Thémis.

Les prières d'Adam et d'Eve volèrent droit au ciel ; elles ne manquèrent pas le chemin, vagabondes ou dispersées par les vents envieux : toutes spirituelles, elles passèrent la porte divine ; alors revêtues par leur grand médiateur de l'encens

qui fumait sur l’autel d’or, elles arrivèrent jusqu’à la vue du Père, devant son trône. Le Fils, plein de joie en les présentant, commence ainsi à intercéder.

« Considère, ô mon Père, quels premiers fruits sur la terre sont sortis de ta grâce implantée dans l’homme, ces soupirs et ces prières que, mêlés à l’encens dans cet encensoir d’or, moi, ton prêtre, j’apporte devant toi ; fruits provenus de la semence jetée avec la contrition dans le cœur d’Adam, fruits d’une saveur plus agréable que ceux (l’homme les cultivant de ses propres mains) qu’auraient pu produire tous les arbres du Paradis, avant que l’homme fût déchu de l’innocence. Incline donc à présent l’oreille à sa supplication, entends ses soupirs quoique muets : ignorant des mots dans lesquels il doit prier, laisse-moi les interpréter pour lui, moi son avocat, sa victime de propitiation ; greffe sur moi toutes ses œuvres, bonnes ou non bonnes ; mes mérites perfectionneront les premières, et ma mort expiera les secondes. Accepte-moi, et par moi reçois de ces infortunés une odeur de paix favorable à l’espèce humaine. Que l’homme réconcilié vive au moins devant toi, ses jours comptés, quoique tristes, jusqu’à ce que la mort, son arrêt (dont je demande l’adoucissement, non la révocation) le rende à la meilleure vie, où tout mon peuple racheté habitera avec moi dans la joie et la béatitude, ne faisant qu’un avec moi, comme je ne fais qu’un avec toi. »

Le Père, sans nuage, serein :

« Toutes tes demandes pour l’homme, Fils agréable, sont obtenues ; toutes tes demandes étaient mes décrets. Mais d’habiter plus longtemps dans le Paradis, la loi que j’ai donnée à la nature le défend à l’homme. Ces purs et immortels éléments qui ne connaissent rien de matériel, aucun mélange inharmonieux et souillé, le rejettent, maintenant infecté ; ils veulent s’en purger comme d’une maladie grossière, le renvoyer à un air grossier, à une nourriture mortelle comme à ce qui peut le mieux le disposer à la dissolution opérée par le péché, lequel altéra le premier toutes les choses et d’incorruptibles les rendit corruptibles.

« Au commencement j’avais créé l’homme doué de deux

beaux présents, de bonheur et d’immortalité : le premier il l’a follement perdu, la second n’eût servi qu’à éterniser sa misère ; alors je l’ai pourvu de la mort ; ainsi la mort est devenue son remède final. Après une vie éprouvée par une cruelle tribulation, épurée par la foi et par les œuvres de cette foi, éveillé à une seconde vie dans la rénovation du juste, la mort élèvera l’homme vers moi avec le ciel et la terre renouvelés.

« Mais appelons maintenant en congrégation tous les bénis, dans les vastes enceintes du ciel ; je ne veux pas leur cacher mes jugements : qu’ils voient comment je procède avec l’espèce humaine, ainsi qu’ils ont vu dernièrement ma manière d’agir avec les anges pécheurs : mes saints, quoique stables dans leur état, en sont demeurés plus affermis. »

Il dit, et le Fils donna le grand signal au brillant ministre qui veillait ; soudain il sonna de sa trompette (peut-être entendue depuis sur Oreb quand Dieu descendit, et qui retentira peut-être encore une fois au jugement dernier). Le souffle angélique remplit toutes les régions ; de leurs bosquets fortunés qu’ombrageait l’amarante, du bord de la source, ou de la fontaine, du bord des eaux de la vie, partout où ils se reposaient en sociétés de joie, les fils de la lumière se hâtèrent, se rendant à l’impérieuse sommation ; et ils prirent leurs places, jusqu’à ce que, du haut de son trône suprême, le Tout-Puissant annonça ainsi sa souveraine volonté :

« Enfants, l’homme est devenu comme l’un de nous ; il connaît le bien et le mal depuis qu’il a goûté de ce fruit défendu ; mais qu’il se glorifie de connaître le bien perdu et le mal gagné : plus heureux, s’il lui avait suffi de connaître le bien par lui-même, et le mal pas du tout. À présent il s’afflige, se repent et prie avec contrition : mes mouvements sont en lui ; ils agissent plus longtemps que lui ; je sais combien son cœur est variable et vain, abandonné à lui-même. Dans la crainte qu’à présent sa main, devenue plus audacieuse, ne se porte aussi sur l’arbre de vie, qu’il n’en mange, qu’il ne vive toujours, ou qu’il ne rêve du moins de vivre toujours, j’ai décidé de l’éloigner, de l’envoyer hors du jardin labourer la

terre d’où il a été tiré ; sol qui lui convient mieux.

« Michel, je te charge de mon ordre : avec toi prends à ton choix de flamboyants guerriers parmi les chérubins, de peur que l’ennemi, ou en faveur de l’homme, ou pour envahir sa demeure vacante, n’élève quelque nouveau trouble. Hâte-toi, et du Paradis de Dieu chasse sans pitié le couple pécheur, chasse de la terre sacrée les profanes, et dénonce-leur et à toute leur postérité le perpétuel bannissement de ce lieu. Cependant, de peur qu’ils ne s’évanouissent en entendant leur triste arrêt rigoureusement prononcé (car je les vois attendris et déplorant leurs excès avec larmes), cache-leur toute terreur. S’ils obéissent patiemment à ton commandement, ne les congédie pas inconsolés ; révèle à Adam ce qui doit arriver dans les jours futurs, selon les lumières que je te donnerai ; entremêle à ce récit mon alliance renouvelée avec la race de la femme : ainsi renvoie-les, quoique affligés, cependant en paix.

« À l’orient du jardin, du côté où il est plus facile de gravir Eden, place une garde de chérubins et la flamme largement ondoyante d’une épée, afin d’effrayer au loin quiconque voudrait approcher, et interdire tout passage à l’arbre de vie, de peur que le Paradis ne devienne le réceptacle d’esprits impurs, que tous mes arbres ne soient leur proie, dont ils déroberaient le fruit, pour séduire l’homme encore une fois. »

Il se tut : l’archangélique pouvoir se prépare à une descente rapide et avec lui la cohorte brillante des vigilants chérubins. Chacun d’eux, ainsi qu’un double Janus, avait quatre faces ; tout leur corps était semé d’yeux comme des paillettes, plus nombreux que les yeux d’Argus, et plus vigilants que ceux-ci qui s’assoupirent, charmés par la flûte arcadienne, par le roseau pastoral d’Hermès, ou par sa baguette soporifique.

Cependant, pour saluer de nouveau le monde avec la lumière sacrée, Leucothoé s’éveillait et embaumait la terre d’une fraîche rosée, alors qu’Adam et Eve, notre première mère, finissaient leur prière et trouvaient leur force augmentée d’en haut : ils sentaient de leur désespoir sourdre une nouvelle espérance, une joie, mais encore liée à la frayeur. Adam renouvela à Eve ses paroles bien venues :

« Eve, la foi peut aisément admettre que tout le bien dont nous jouissons descend du ciel ; mais que de nous quelque chose puisse monter au ciel, assez prévalant pour occuper l'esprit de Dieu souverainement heureux, ou pour incliner sa volonté, c'est ce qui paraît difficile à croire. Cependant, cette prière du cœur, un soupir rapide de la poitrine de l'homme volent jusqu'au trône de Dieu : car depuis que j'ai cherché par la prière d'apaiser la Divinité offensée, que je me suis agenouillé, et que j'ai humilié tout mon cœur devant Dieu, il me semble que je le vois placable et doux me prêtant l'oreille. Je sens naître en moi la persuasion qu'avec faveur j'ai été écouté. La paix est rentrée au fond de mon sein, et dans ma mémoire la promesse que ta race écrasera notre ennemi. Cette promesse, que je ne me rappelai pas d'abord dans mon épouvante, m'assure à présent que l'amertume de la mort est passée et que nous vivrons. Salut donc à toi, Eve, justement appelée la mère du genre humain, la mère de toutes choses vivantes, puisque par toi l'homme doit vivre et que toutes choses vivent pour l'homme. »

Eve, dont le maintien était doux et triste :

« Je suis peu digne d'un pareil titre, moi pécheresse, moi qui ayant été ordonnée pour être ton aide suis devenue ton piège : reproche, défiance et tout blâme, voilà plutôt ce qui m'appartient. Mais infini dans sa miséricorde a été mon juge, de sorte que moi qui apportai la première la mort à tous, je suis qualifiée la source de vie ! Tu m'es ensuite favorable, quand tu daignes m'appeler hautement ainsi, moi qui mérite un tout autre nom ! Mais les champs nous appellent au travail maintenant imposé avec sueur, quoique après une nuit sans sommeil. Car vois ! le matin, tout indifférent à notre insomnie, recommence en souriant sa course de roses. Marchons ! désormais je ne m'éloignerai plus jamais de ton côté, en quelque endroit que notre travail journalier soit situé, quoique maintenant il nous soit prescrit pénible jusqu'au tomber du jour. Tandis que nous demeurons ici, que peut-il y avoir de fatigant dans ces agréables promenades ? Vivons donc ici contents, bien que dans un état déchu. »

Ainsi parla, ainsi souhaita la très humiliée Eve ; mais le destin ne souscrivit pas à ses vœux. La nature donna d'abord des signes exprimés par l'oiseau, la brute et l'air : l'air s'obscurcit soudainement après la courte rougeur du matin ; à la vue d'Eve l'oiseau de Jupiter fondit de la hauteur de son vol sur deux oiseaux du plus brillant plumage, et les chassa devant lui ; descendu de la colline, l'animal qui règne dans les bois (premier chasseur alors) poursuivit un joli couple, le plus charmant de toute la forêt, le cerf et la biche : leur fuite se dirigeait vers la porte orientale. Adam les observa, et suivant des yeux cette chasse, il dit à Eve, non sans émotion :

« O Eve, quelque changement ultérieur nous attend bientôt ! le ciel par ces signes muets dans la nature nous montre les avant-coureurs de ses desseins, ou il nous avertit que nous comptons peut-être trop sur la remise de la peine, parce que la mort est reculée de quelques jours. De quelle longueur et quelle sera notre vie jusque là, qui le sait ? Savons-nous plus que ceci : nous sommes poudre, et nous retournerons en poudre, et nous ne serons plus ? Autrement, pourquoi ce double spectacle offert à notre vue, cette poursuite dans l'air et sur la terre d'un seul côté, et à la même heure ? Pourquoi cette obscurité dans l'orient avant que le jour soit à mi-course ? Pourquoi la lumière du matin brille-t-elle davantage dans une nue de l'occident qui déploie sur le bleu firmament une blancheur rayonnante, et descend avec lenteur chargée de quelque chose de céleste ? »

Adam ne se trompait pas, car dans ce temps les cohortes angéliques descendaient à présent d'un nuage de jaspe dans le Paradis, et firent halte sur une colline ; apparition glorieuse, si le doute et la crainte de la chair n'eussent ce jour-là obscurci les yeux d'Adam ! Elle ne fut pas plus glorieuse cette autre vision, quand à Mahanaïm les anges rencontrèrent Jacob qui vit la campagne tendue des pavillons de ses gardiens éclatants, ou cette vision à Dothan sur une montagne enflammée, couverte d'un camp de feu prêt à marcher contre le roi syrien, lequel, pour surprendre un seul homme, avait, comme un assassin fait la guerre, la guerre non déclarée.

Le prince hiérarche laissa sur la colline à leur brillant poste ses guerriers pour prendre possession du jardin. Seul pour trouver l'endroit où Adam s'était abrité, il s'avança, non sans être aperçu de notre premier père, qui dit à Eve pendant que la grande visite s'approchait :

« Eve, prépare-toi maintenant à de grandes nouvelles, qui peut-être vont bientôt décider de nous, ou nous imposer l'observation de nouvelles lois ; car je découvre là-bas, descendu du nuage étincelant qui voile la colline, quelqu'un de l'armée céleste, et à en juger par son port, ce n'est pas un des moindres : c'est un grand potentat ou l'un des trônes d'en haut, tant il est dans sa marche revêtu de majesté ! Cependant, il n'a ni un air terrible que je doive craindre, ni, comme Raphael, cet air sociablement doux qui fasse que je puisse beaucoup me confier à lui : mais il est solennel et sublime. Afin de ne pas l'offenser, il faut que je l'aborde avec respect, et toi que tu te retires. »

Il dit, et l'archange arriva vite près de lui, non dans sa forme céleste, mais comme un homme vêtu pour rencontrer un homme : sur ses armes brillantes flottait une cotte de mailles d'une pourpre plus vive que celle de Mélibée ou de Sarra, que portaient les rois et les héros antiques dans les temps de trêve : Iris en avait teint la trame. Le casque étoilé de l'archange, dont la visière n'était pas baissée, le faisait voir dans cette primeur de virilité où finit la jeunesse. Au côté de Michel, comme un éclatant zodiaque, pendait l'épée terreur de Satan, et dans sa main, une lance. Adam fit une inclination profonde ; Michel royalement n'incline pas sa grandeur, mais explique ainsi sa venue :

« Adam, le commandant suprême du Ciel n'a besoin d'aucun préambule : il suffit que tes prières aient été écoutées, et que la mort (qui t'était due par sentence, quand tu transgressas) soit privée de son droit de saisie pour plusieurs jours de grâce, à toi accordés, pendant lesquels tu pourras te repentir et couvrir de bonnes œuvres un méchant acte. Il se peut alors que ton Seigneur apaisé te rédime entièrement des avares réclamations de la mort. Mais il ne permet pas que tu

habites plus longtemps ce Paradis : je suis venu pour t'en faire sortir et t'envoyer, hors de ce jardin, labourer la terre d'où tu as été tiré ; sol qui te convient mieux. »

L'archange n'ajouta rien de plus ; car Adam, frappé au cœur par ces nouvelles, demeura sous le serrement glacé de la douleur, qui le priva de ses sens. Eve, qui sans être vue avait cependant tout entendu, découvrit bientôt par un éclatant gémissement le lieu de sa retraite.

« O coup inattendu, pire que la mort ! faut-il donc te quitter, ô Paradis ! vous quitter ainsi, ô toi, terre natale, ô vous, promenades charmantes, ombrages dignes d'être fréquentés des dieux ! Ici j'avais espéré passer tranquille, bien que triste, répit de ce jour qui doit être mortel à tous deux. O fleurs qui ne croîtrez jamais dans un autre climat, qui le matin receviez ma première visite et le soir ma dernière ; vous que j'ai élevées d'une tendre main depuis le premier bouton entrouvert, et à qui j'ai donné des noms ! ô fleurs ! qui maintenant vous tournera vers le soleil ou rangera vos tribus, et vous arrosera de la fontaine d'ambroisie ? Toi enfin, berceau nuptial, orné par moi de tout ce qui est doux à l'odorat ou à la vue, comment me séparerai-je de toi ? Où m'égarerai-je dans un monde inférieur, qui auprès de celui-ci est obscur et sauvage ? Comment pourrons-nous respirer dans un autre air moins pur, nous, accoutumés à des fruits immortels ? »

L'ange interrompit doucement :

« Eve, ne te lamente point, mais résigne patiemment ce que tu as justement perdu ; ne mets pas ton cœur ainsi trop passionné dans ce qui n'est pas à toi. Tu ne t'en vas point solitaire ; avec toi s'en va ton mari. Tu es obligée de le suivre : songe que là où il habite, là est ton pays natal. »

Adam, revenant alors de son saisissement subit et glacé, rappela ses esprits confus, et adressa à Michel ces humbles paroles :

« Etre céleste, soit que tu sièges parmi les trônes ou qu'on te nomme le plus grand d'entre eux, car une telle forme peut paraître celle d'un prince au-dessus des princes, tu as redit doucement ton message, par lequel autrement tu aurais pu en

l’annonçant nous blesser et en l’accomplissant nous tuer. Ce qu’en outre de chagrin, d’abattement, de désespoir, notre faiblesse peut soutenir, tes nouvelles l’apportent, le partir de cet heureux séjour, notre tranquille retraite, et seule consolation laissée familière à nos yeux ! Toutes les autres demeures nous paraissent inhospitalières et désolées, inconnus d’elles, de nous inconnues.

« Si par l’incessante prière je pouvais espérer changer la volonté de celui qui peut toutes choses, je ne cesserais de le fatiguer de mes cris assidus ; mais contre son décret absolu la prière n’a pas plus de force que notre haleine contre le vent, refoulée suffoquante en arrière sur celui qui l’exhale au dehors.

« Je me soumets donc à son grand commandement. Ce qui m’afflige le plus, c’est qu’en m’éloignant d’ici je serai caché de sa face, privé de sa protection sacrée. Ici j’aurais pu fréquenter en adoration, de place en place, les lieux où la divine présence daigna se montrer ; j’aurais dit à mes fils : — Sur cette montagne il m’apparut ; sous cet arbre il se rendit visible ; parmi ces pins j’entendis sa voix ; ici, au bord de cette fontaine, je m’entretins avec lui.

« Ma reconnaissance aurait élevé plusieurs autels de gazon, et j’aurais entassé les pierres lustrées du ruisseau, en souvenir ou monument pour les âges : sur ces autels j’aurais offert les suaves odeurs des gommes doucement parfumées, des fruits et des fleurs. Dans le monde ici-bas, au-dessous, où chercherai-je ses brillantes apparitions et les vestiges de ses pieds ? Car bien que je fuis sa colère, cependant, rappelé à la vie prolongée et une postérité m’étant promise, à présent je contemple avec joie l’extrémité des bords de sa gloire, et j’adore de loin ses pas. »

Michel, avec des regards pleins de bénignité :

« Adam, tu le sais, le ciel et toute la terre sont à Dieu, et non pas ce roc seulement : son omniprésence remplit la terre, la mer, l’air et toutes les choses qui vivent fomentées et échauffées par son pouvoir virtuel. Il t’a donné toute la terre pour la posséder et la gouverner ; présent non méprisable ! N’imagine donc pas que sa présence soit confinée dans les

bornes étroites de ce Paradis ou d’Eden. Eden aurait peut-être été ton siège principal, d’où toutes les générations se seraient répandues, et où elles seraient revenues de toutes les extrémités de la terre, pour te célébrer et te révérer, toi leur grand auteur. Mais cette prééminence, tu l’as perdue, descendu que tu es pour habiter maintenant la même terre que tes fils.

« Cependant ne doute pas que Dieu ne soit dans la plaine et dans la vallée comme il est ici, qu’il ne s’y trouve également présent : les signes de sa présence te suivront encore ; tu seras encore environné de sa bonté, de son paternel amour, de son image expresse et de la trace divine de ses pas. Afin que tu puisses le croire et t’en assurer avant ton départ d’ici, sache que je suis envoyé pour te montrer ce qui, dans les jours futurs, doit arriver à toi et à ta race. Prépare-toi à entendre le bien et le mal, à voir la grâce surnaturelle lutter avec la méchanceté des hommes : de ceci tu apprendras la vraie patience et à tempérer la joie par la crainte et par une sainte tristesse, accoutumé par la modération à supporter également l’une et l’autre fortune, prospère ou adverse. Ainsi, tu conduiras le plus sûrement ta vie, et tu seras mieux préparé à endurer ton passage de la mort, quand il arrivera. Monte sur cette colline ; laisse ton épouse (car j’ai éteint ses yeux) dormir ici en bas, tandis que tu veilleras pour la prévision de l’avenir, comme tu dormis autrefois quand Eve fut formée pour la vie. »

Adam, plein de reconnaissance, lui répondit :

« Monte ; je te suis, guide sûr, dans le sentier où tu me conduis, et sous la main du Ciel je m’abaisse, quoiqu’elle me châtie. Je présente mon sein au-devant du mal, en l’armant de souffrance pour vaincre et gagner le repos acquis par le travail, si de la sorte j’y puis atteindre. »

Tous deux montent dans les visions de Dieu : c’était une montagne, la plus haute du Paradis, du sommet de laquelle l’hémisphère de la terre, distinct à la vue, s’offrait étendu à la plus grande portée de la perspective. Elle n’était pas plus haute, elle ne commandait pas une plus large vue à l’entour, cette montagne sur laquelle (par une raison différente) le

tentateur transporta notre second Adam dans le désert pour lui montrer tous les royaumes de la terre et leur gloire.

Là, l'œil d'Adam pouvait dominer, quelque part qu'elles fussent assises, les cités d'antique ou moderne renommée, les capitales des empires les plus puissants, depuis les murs destinés pour Cambalu, siège du Kane de Cathai, et depuis Samarcande, trône de Témir, près de l'Oxus, jusqu'à Pékin, séjour des rois de la Chine ; et de là, jusqu'à Agra et Lahor, du grand Mogol ; descendant jusqu'à la Chersonèse d'or, ou bien vers le lieu qu'habitait jadis le Perse dans Ecbatane, ou depuis dans Ispahan, ou vers Moscow, du czar de Russie, ou dans Byzance soumise au sultan, né Turkestan. Son œil pouvait voir encore l'empire de Négus jusqu'à Erecco, son port le plus éloigné, et les plus petits rois maritimes de Monbaza, de Quiloa, de Melinde et de Sofala qu'on croit être Ophir, jusqu'au royaume de Congo, et celui d'Angola le plus éloigné vers le Sud. De là, depuis le fleuve Niger jusqu'au mont Atlas, les royaumes d'Almanzor, de Fez, de Sus, de Maroc, d'Alger et de Tremizen, et ensuite en Europe les lieux d'où Rome devait dominer le monde. Peut-être vit-il aussi en esprit la riche Mexico, siège de Montézume, et dans le Pérou Cusco, siège plus riche d'Atabalippa, et la Guyane non encore dépouillée, et dont la grande cité est appelée El-Dorado par les enfants de Géryon.

Mais pour de plus nobles spectacles, Michel enleva la taie formée sur les yeux d'Adam par le fruit trompeur qui avait promis une vue plus perçante. L'ange lui nettoya le nerf optique avec l'eufraise et la rue, car il avait beaucoup à voir, et versa dans ses yeux trois gouttes de l'eau du puits de vie. La vertu de ces collyres pénétra si avant, même dans la partie la plus intérieure de la vue mentale, qu'Adam, forcé alors de fermer les yeux, tomba, et tous ses esprits s'engourdirent ; mais l'ange gracieux le releva aussitôt par la main, et rappela ainsi son attention :

« Adam, ouvre maintenant les yeux, et vois d'abord les effets que ton péché originel a opérés dans quelques-uns de ceux qui doivent naître de toi, qui n'ont jamais ni touché à

l’arbre défendu, ni conspiré avec le serpent, ni péché ton péché. Et cependant de ce péché dérive la corruption qui doit produire des actions plus violentes. »

Adam ouvrit les yeux, et vit un champ : dans une partie de ce champ, arable et labourée, étaient des javelles nouvellement moissonnées ; dans l’autre partie des parcs et des pâturages de brebis : au milieu, comme une borne d’héritage, s’élevait un autel rustique de gazon. Là tout à l’heure un moissonneur, couvert de sueur, apporta les premiers fruits de son labourage, l’épi vert et la gerbe jaune, non triés, et comme ils s’étaient trouvés sous la main. Après lui un berger plus doux vint, avec les premiers nés de son troupeau, les meilleurs et les mieux choisis : alors les sacrifiant, il en étendit les entrailles et la graisse parsemées d’encens sur du bois fendu, et il accomplit tous les rites convenables. Bientôt un feu propice du ciel consuma son offrande avec une flamme rapide et une fumée agréable ; l’autre offrande ne fut pas consumée, car elle n’était pas sincère : de quoi le laboureur sentit une rage intérieure, et comme il causait avec le berger, il le frappa au milieu de la poitrine d’une pierre qui lui fit rendre la vie : il tomba, et, mortellement pâle, exhala son âme gémissante avec un torrent de sang répandu.

À ce spectacle, Adam fut épouvanté dans son cœur, et en hâte cria à l’ange :

« Oh ! maître, quelque grand malheur est arrivé à ce doux homme qui avait bien sacrifié ! Est-ce ainsi que la piété et une dévotion pure sont récompensées ? »

Michel, ému aussi, répliqua :

« Ces deux-ci sont frères, Adam, et ils sortiront de tes reins : l’injuste a tué le juste par envie de ce que le ciel avait accepté l’offrande de son frère. Mais l’action sanguinaire sera vengée ; et la foi du juste approuvée ne perdra pas sa récompense, bien que tu le voies ici mourir, se roulant dans la poussière et le sang caillé. »

Notre premier père :

« Hélas ! pour quelle action ! et par quelle cause ! mais ai-je

vu maintenant la mort ? Est-ce par ce chemin que je dois retourner à ma poussière natale ? O spectacle de terreur ! Mort difforme et affreuse à voir ! horrible à penser ! combien horrible à souffrir ! »

Michel :

« Tu as vu la mort sous la première forme dans laquelle elle s'est montrée à l'homme ; mais variées sont les formes de la mort, nombreux les chemins qui conduisent à sa caverne effrayante ; tous sont funestes. Cependant, cette caverne est plus terrible pour les sens à l'entrée qu'elle ne l'est au dedans. Quelques-uns, comme tu l'as vu, mourront d'un coup violent ; quelques autres par le feu, l'eau, la famine ; un bien plus grand nombre par l'intempérance du boire et du manger, qui produira sur la terre de cruelles maladies, dont une troupe monstrueuse va paraître devant toi, afin que tu puisses connaître quelles misères l'inabstinence d'Eve apportera aux hommes. »

Aussitôt parut devant ses yeux un lieu triste, infect, obscur, qui ressemblait à un lazaret. Dans ce lieu étaient des multitudes de malades, toutes les maladies qui causent d'horribles spasmes, de déchirantes tortures, des défaillances de cœur souffrant l'agonie, les fièvres de toutes espèces, les convulsions, les épilepsies, les cruels catarrhes, la pierre intestine, et l'ulcère, la colique aiguë, la frénésie démoniaque, la mélancolie songeresse et la lunatique démence, la languissante atrophie, le marasme, la peste qui moissonne largement, les hydropisies, les asthmes et les rhumatismes qui brisent les joints. Cruelles étaient les secousses, profonds les gémissements. Le Désespoir, empressé de lit en lit, visitait les malades, et sur eux la Mort triomphante brandissait son dard, mais elle différait de frapper, quoique souvent invoquée par leurs vœux, comme leur premier bien et leur dernière espérance.

Quel cœur de rocher aurait pu voir longtemps d'un œil sec un spectacle si horrible ? Adam ne le put, et il pleura, quoiqu'il ne fût pas né de la femme : la compassion vainquit ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, et pendant quelques moments le

livra aux pleurs, jusqu'à ce que de plus fermes pensées en modérèrent enfin l'excès. Recouvrant à peine la parole, il renouvela ses plaintes.

« O malheureuse espèce humaine ! à quel abaissement descendue ! à quel misérable état réservée ! mieux vaudrait n'être pas née ! Pourquoi la vie nous a-t-elle été donnée, si elle nous devait être ainsi arrachée ? plutôt, pourquoi nous a-t-elle été ainsi imposée ? Qui, si nous connaissions ce que nous recevons, ou voudrait accepter la vie offerte, ou aussitôt ne demanderait à la déposer, content d'être renvoyé en paix ? L'image de Dieu, créée d'abord dans l'homme, si belle et si droite, quoique depuis fautive, peut-elle être ravalée à des souffrances hideuses à voir, à des tortures inhumaines ? Pourquoi l'homme, retenant encore une partie de la ressemblance divine, ne serait-il pas affranchi de ces difformités ? pourquoi n'en serait-il pas exempté, par égard pour l'image de son créateur ? »

« L'image de leur créateur, répondit Michel, s'est retirée d'eux quand ils se sont avilis eux-mêmes pour satisfaire des appétits déréglés ; ils prirent alors l'image de celui qu'ils servaient, du vice brutal qui principalement induisit Eve au péché. C'est pour cela que leur châtiment est si abject ; ils ne défigurent pas la ressemblance de Dieu, mais la leur ; ou si cette ressemblance est par eux-mêmes effacée lorsqu'ils pervertissent les règles saintes de la pure nature en maladie dégoûtante, ils sont punis convenablement, puisqu'ils n'ont pas respecté en eux-mêmes l'image de Dieu. »

« Je reconnais que cela est juste, dit Adam, et je m'y soumets ; mais n'est-il d'autre voie que ces pénibles sentiers pour arriver à la mort et nous mêler à notre poussière consubstantielle ? »

« Il en est une, dit Michel, si tu observes la règle : rien de trop ; règle enseignée par la tempérance dans ce que tu manges et bois, cherchant une nourriture nécessaire et non de gourmandes délices jusqu'à ce que les années reviennent nombreuses sur ta tête, puisses-tu vivre ainsi, jusqu'à ce que, comme un fruit mûr, tu tombes dans le sein de ta mère ou que

tu sois cueilli avec facilité, non arraché avec rudesse, étant mûr pour la mort : ceci est le vieil âge. Mais alors tu survivras à ta jeunesse, à ta force, à ta beauté devenue fanée, faible et grise. Alors tes sens émoussés perdront tout goût de plaisir pour ce que tu as. Au lieu de ce souffle de jeunesse, de gaieté et d'espérance, circulera dans ton sang une vapeur mélancolique, froide et stérile, pour appesantir tes esprits et consumer enfin le baume de ta vie. »

Notre grand ancêtre :

« Désormais je ne fuis point la mort, ni ne voudrais prolonger beaucoup ma vie, incliné plutôt à m'enquérir comment je puis le plus doucement et le plus aisément quitter cet incommode fardeau qu'il me faudra porter jusqu'au jour marqué pour le rendre, et attendre avec patience ma dissolution ! »

Michel répliqua :

« N'aime ni ne hais ta vie : mais ce que tu vivras, vis-le bien. Ta vie sera-t-elle longue ou courte ? laisse faire au Ciel ! Prépare-toi maintenant à un autre spectacle. »

Adam regarda, et il vit une plaine spacieuse, couverte de tentes de différentes couleurs ; près de quelques-unes paissaient des troupeaux de bétail. De plusieurs autres on entendait s'élever le son d'instruments qui produisaient les mélodieux accords de la harpe et de l'orgue : on voyait celui qui faisait mouvoir les touches et les cordes ; sa main légère par toutes les proportions volait inspirée en bas et en haut, et poursuivait en travers la fugue sonore.

Dans un autre endroit se tenait un homme qui, travaillant à la forge, avait fondu deux massifs blocs de fer et de cuivre ; soit qu'il les eût trouvés là où un incendie fortuit avait consumé les bois sur une montagne ou dans une vallée (embrasement descendu dans les veines de la terre, et de là faisant couler la matière brûlante par la bouche de quelque cavité), soit qu'un torrent eût dégagé ces masses de dessous la terre, l'homme versa le minéral liquide dans des moules exprès préparés : il en forma d'abord ses propres outils, ensuite ce qui pouvait être façonné par la fonte ou gravé en

métal.

Après ces personnages, mais du côté le plus rapproché d’eux, des hommes d’une espèce différente, du sommet des montagnes voisines, leur séjour ordinaire, descendirent dans la plaine : par leurs manières ils semblaient des hommes justes, et toute leur étude les portait à adorer Dieu en vérité, à connaître ses ouvrages non cachés, et ces choses qui peuvent maintenir la liberté et la paix parmi les hommes.

Ils n’eurent pas longtemps marché dans la plaine, quand voici venir des tentes une volée de belles femmes, richement parées de pierreries et de voluptueux atours : elles chantaient sur la harpe de douces et amoureuses ballades, et s’avançaient en dansant. Les hommes, quoique graves, les regardèrent et laissèrent leurs yeux errer sans frein ; pris tout d’abord au filet amoureux, ils aimèrent, et chacun choisit celle qu’il aimait : ils s’entretinrent d’amour jusqu’à ce que l’étoile du soir, avant-coureur de l’amour, parut. Alors, pleins d’ardeur, ils allument la torche nuptiale et ordonnent d’invoquer l’hymen, pour la première fois aux cérémonies du mariage invoqué alors : de fête et de musique toutes les tentes retentissent.

Cette entrevue si heureuse, cette rencontre charmante d’amour et de jeunesse, non perdue, ces chants, ces guirlandes, ces fleurs, ces agréables symphonies, attachent le cœur d’Adam (promptement incliné à se rendre à la volupté, penchant de la nature !), sur quoi il s’exprime de cette manière :

« O toi qui m’as véritablement ouvert les yeux, premier ange béni, cette vision me paraît bien meilleure et présage plus d’espérance de jours pacifiques que les deux visions précédentes : celles-là étaient des visions de haine et de mort ou de souffrances pires : ici la nature semble remplie dans toutes ses fins. »

Michel :

« Ne juge point de ce qui est meilleur par le plaisir, quoique paraissant convenir à la nature : tu es créé pour une plus noble fin, une fin sainte et pure, conformité divine.

« Ces tentes que tu vois si joyeuses sont les tentes de la méchanceté, sous lesquelles habitera la race de celui qui tua son frère. Ces hommes paraissent ingénieux dans les arts qui polissent la vie, inventeurs rares, oublieux de leur créateur, quoique enseignés de son Esprit ; mais ils ne reconnaissent aucun de ses dons ; toutefois ils engendreront une superbe race, car cette belle troupe de femmes que tu as vues, qui semblaient des divinités, si enjouées, si attrayantes, si gaies, sont cependant vides de ce bien dans lequel consiste l'honneur domestique de la femme et sa principale gloire ; nourries et accomplies seulement pour le goût d'une appétence lascive, pour chanter, danser, se parer, remuer la langue et rouler les yeux. Cette sobre race d'hommes, dont les vies religieuses leur avaient acquis le titre d'enfants de Dieu, sacrifieront ignoblement toute leur vertu, toute leur gloire, aux amorces et aux sourires de ces belles athées ; ils nagent maintenant dans la joie, et ils nageront avant peu dans un plus large abîme : ils rient, et pour ce rire la terre avant peu versera un monde de pleurs. »

Adam, privé de sa courte joie :

« O pitié ! ô honte ! que ceux qui pour bien vivre débutèrent si parfaitement, se jettent à l'écart, suivent des sentiers détournés, ou défaillent à moitié chemin ! Mais je vois toujours que le malheur de l'homme tient de la même cause : il commence à la femme. »

« Il commence, dit l'Ange, à la mollesse efféminée de l'homme, qui aurait dû mieux garder son rang par la sagesse et par les dons supérieurs qu'il avait reçus. Mais à présent prépare-toi pour une autre scène. »

Adam regarda, et il vit un vaste territoire déployé devant lui, entrecoupé de villages et d'ouvrages champêtres : cités pleines d'hommes, avec des portes et des tours élevées, concours de peuple en armes, visages hardis menaçant la guerre, géants aux grands os et d'une entreprenante audace ! Ceux-ci manient leurs armes, ceux-là domptent le coursier écumant : isolés ou rangés en ordre de bataille, cavaliers et fantassins ne sont pas là pour une montre oisive.

D’un côté, un détachement choisi amène du fourrage un troupeau de gros bétail, de beaux bœufs et de belles vaches, enlevés des gras pâturages, ou une multitude laineuse, des brebis et leurs bêlants agneaux butinés dans la plaine. Le berger échappe à peine avec la vie, mais il appelle au secours ; de là une rencontre sanglante. Dans une cruelle joute les escadrons se joignent : là où ils paissaient tout à l’heure, les troupeaux sont maintenant dispersés avec les carcasses et les armes sur le sol sanglant changé en désert.

D’autres guerriers campés mettent le siège devant une forte cité ; ils l’assaillent par la batterie, l’escalade et la mine du haut des murs les assiégés se défendent avec le dard et la javeline, avec des pierres et un feu de soufre : de part et d’autre carnage et faits gigantesques.

Ailleurs, les héros qui portent le sceptre convoquent le conseil aux portes d’une ville : aussitôt des hommes graves et à tête grise, confondus avec des guerriers, s’assemblent : des harangues sont entendues ; mais bientôt elles éclatent en opposition factieuse ; enfin, se levant, un personnage de moyen âge, éminent par son sage maintien, parle beaucoup de droit et de tort, d’équité, de religion, de vérité et de paix, et de jugement d’en haut. Vieux et jeunes le frondent ; ils l’eussent saisi avec des mains violentes, si un nuage descendant ne l’eut enlevé sans être vu du milieu de la foule. Ainsi procédaient la force, et l’oppression, et la loi de l’épée dans toute la plaine, et nul ne trouvait un refuge.

Adam était tout en pleurs : vers son guide il tourne gémissant, et plein de tristesse :

« Oh ! qui sont ceux-ci ? Des ministres de la mort, non des hommes, eux qui distribuent ainsi la mort inhumainement aux hommes, et qui multiplient dix mille fois le péché de celui qui tua son frère. Car de qui font-ils un tel massacre, sinon de leurs frères ? Hommes, ils égorgent des hommes ! Mais quel était ce juste qui, si le Ciel ne l’eût sauvé, eût été perdu dans toute sa droiture ? »

Michel :

« Ceux-ci sont le fruit de ces mariages mal assortis que tu

as vus, dans lesquels le bon est appareillé au mauvais, qui d'eux-mêmes abhorrent de s'unir ; mêlés par imprudence, ils ont produit ces enfantements monstrueux de corps ou d'esprit. Tels seront ces géants, hommes de haute renommée ; car dans ces jours la force seule sera admirée, et s'appellera valeur et héroïque vertu : vaincre dans les combats, subjuguer les nations, rapporter les dépouilles d'une infinité d'hommes massacrés, sera regardé comme le faîte le plus élevé de la gloire humaine ; et pour la gloire obtenue du triomphe seront réputés conquérants, patrons de l'espèce humaine, dieux et fils de dieux, ceux-là qui seraient nommés plus justement destructeurs et fléaux des hommes. Ainsi s'obtiendront la réputation, la renommée sur la terre, et ce qui mériterait le plus la gloire restera caché dans le silence. Mais lui, ce septième de tes descendants que tu as vu, l'unique juste dans un monde pervers, pour cela haï, pour cela obsédé d'ennemis, parce qu'il a seul osé être juste et annoncer cette odieuse vérité que Dieu viendrait les juger avec ses saints ; lui, le Très-Haut l'a fait ravir par des coursiers ailés sur une nue embaumée ; il l'a reçu pour marcher avec Dieu dans la haute voie du salut, dans les régions de bénédiction, exempt de mort. Afin de te montrer quelle récompense attend les bons, quelle punition les méchants, dirige ici à présent tes regards et contemple. »

Adam regarda, et il vit la face des choses entièrement changée : la gorge de bronze de la guerre avait cessé de rugir ; tout alors était devenu folâtrerie et jeu, luxure et débauche, fête et danse, mariage ou prostitution, au hasard, rapt ou adultère partout où une belle femme, venant à passer, amorçait les hommes ; de la coupe des plaisirs sortirent des discordes civiles. À la fin un personnage vénérable vint parmi eux, leur déclara la grande aversion qu'il avait de leurs actions, et protesta contre leurs voies. Il fréquentait souvent leurs assemblées, où il ne rencontrait que triomphes ou fêtes, et il leur prêchait la conversion et le repentir, comme à des âmes emprisonnées sous le coup d'arrêts imminents : mais le tout en vain ! Quand il vit cela, il cessa ses remontrances, et

transporta ses tentes au loin.

Alors, abattant sur la montagne de hautes pièces de charpente, il commença à bâtir un vaisseau d'une étrange grandeur, et le mesura par coudées en longueur, largeur et hauteur. Il l'enduisit de bitume, et dans un côté il pratiqua une porte. Il le remplit en quantité de provisions pour l'homme et les animaux. Quand voici un étrange prodige ! chaque espèce d'animaux, d'oiseaux et de petits insectes vinrent sept et par paires, et entrèrent dans l'arche comme ils en avaient reçu l'ordre. Le père et ses trois fils et leurs quatre femmes entrèrent les derniers, et Dieu ferma la porte.

En même temps le vent du midi s'élève et avec ses noires ailes et volant au large, il rassemble toutes les nuées de dessous le Ciel. À leur renfort les montagnes envoient vigoureusement les vapeurs et les exhalaisons sombres et humides ; et alors le firmament épaissi se tient comme un plafond obscur : en bas se précipite la pluie impétueuse, et elle continua jusqu'à ce que la terre ne fût plus vue. L'Arche flottante nagea soulevée, et en sûreté avec le bec de sa proue, alla luttant contre les vagues. L'inondation monta par-dessus toutes les autres habitations qui roulèrent avec toute leur pompe au fond sous l'eau. La mer couvrit la mer, mer sans rivages ! Dans les palais, où peu auparavant régnait le luxe, les monstres marins mirent bas et s'établèrent. Du genre humain, naguère si nombreux, tout ce qui reste surnage embarqué dans un petit vaisseau.

Combien tu souffris alors, ô Adam, de voir la fin de toute ta postérité, fin si triste, dépopulation ! Toi-même autre déluge, déluge de chagrins et de larmes, toi aussi fus noyé et toi aussi abîmé comme tes fils, jusqu'à ce que, par l'ange doucement relevé, tu te tins debout enfin, bien que désolé, comme quand un père pleure ses enfants tous à sa vue détruits à la fois ; à peine tu pus exprimer ainsi ta plainte à l'ange :

« O visions malheureusement prévues ! mieux j'aurais vécu ignorant de l'avenir ! je n'aurais eu du mal que ma seule part : c'est assez de Supporter le lot de chaque jour. À présent ces peines qui divisées sont le fardeau de plusieurs siècles pèsent

à la fois sur moi par ma connaissance antérieure ; elles obtiennent une naissance prématurée afin de me tourmenter avant leur existence, par l'idée de ce qu'elles seront. Que nul homme ne cherche désormais à savoir d'avance ce qui arrivera à lui ou à ses enfants : il peut se tenir bien assuré du mal, que sa prévoyance ne peut prévenir ; et le mal futur, il ne le sentira pas moins pénible à supporter en appréhension qu'en réalité. Mais ce soin est à présent inutile, il n'y a plus d'hommes à avertir ! Ce petit nombre échappé sera consumé à la longue par la famine et les angoisses, en errant dans ce désert liquide. J'avais espéré, quand la violence et la guerre eurent cessé sur la terre, que tout alors irait bien, que la paix couronnerait l'espèce humaine d'une longue suite d'heureux jours. Mais j'étais bien trompé ; car, je le vois maintenant, la paix ne corrompt pas moins que la guerre ne dévaste. Comment en arrive-t-il de la sorte, apprends-le moi, céleste guide, et dis si la race des hommes doit ici finir. »

Michel :

« Ceux que tu as vus dernièrement en triomphe et dans une luxurieuse opulence sont ceux que tu vis d'abord faisant des actes d'éminente prouesse et de grands exploits ; mais ils étaient vides de la véritable vertu. Après avoir répandu beaucoup de sang, commis beau coup de ravages pour subjuguer les nations, et acquis par là dans le monde une grande renommée, de hauts titres et un riche butin, ils ont changé leur carrière en celle du plaisir, de l'aisance, de la paresse, de la crapule et de la débauche, jusqu'à ce qu'enfin l'incontinence et l'orgueil ont fait naître de l'amitié d'hostiles actions dans la paix.

« Les vaincus aussi et les esclaves par la guerre avec leur liberté perdue perdront toute vertu et la crainte de Dieu, auprès de qui leur hypocrite piété dans la cruelle contention des batailles ne trouvera point de secours contre les envahisseurs. Par cette raison, refroidis dans leur zèle, ils ne songeront plus désormais qu'à vivre tranquilles, mondains ou dissolus, avec ce que leurs maîtres leur laisseront pour en jouir. Car la terre produira toujours plus qu'assez pour mettre à

l’épreuve la tempérance. Ainsi tout dégénérera, tout se dépravera. La justice et la tempérance, la vérité et la foi, seront oubliées ! Un homme sera excepté, fils unique de lumière dans un siècle de ténèbres, bon malgré les exemples, malgré les amorces, les coutumes et un monde irrité. Sans craindre le reproche et le mépris ou la violence, il avertira les hommes de leurs iniques voies ; il tracera devant eux les sentiers de la droiture, beaucoup plus sûrs et pleins de paix, leur annonçant la colère prête à visiter leur impénitence ; et il se retirera et entre eux insulté, mais aux regards de Dieu le seul homme juste vivant.

« Par son ordre il bâtira une arche merveilleuse (comme tu l’as vu) pour se sauver lui et sa famille du milieu d’un monde dévoue à un naufrage universel. Il ne sera pas plutôt logé dans l’arche et à couvert avec les hommes et les animaux choisis pour la vie, que toutes les cataractes du ciel s’ouvrant verseront la pluie jour et nuit sur la terre ; tous les réservoirs de l’abîme crèveront et enfleront l’océan qui usurpera tous les rivages, jusqu’à ce que l’inondation s’élève au-dessus des plus hautes montagnes.

« Alors ce mont du Paradis sera emporté par la puissance des vagues hors de sa place ; poussé par le débordement cornu, dépouillé de toute sa verdure et ses arbres en dérive, il descendra vers le grand fleuve jusqu’à l’ouverture du golfe, et là il prendra racine ; île salée et nue, hantise des phoques, des orques et des mouettes au cri perçant. Ceci doit t’apprendre que Dieu n’attache la sainteté à aucun lieu, si elle n’y est apportée par les hommes qui le fréquentent ou l’habitent. Et regarde maintenant ce qui doit s’ensuivre. » Adam regarda, et il vit l’arche flotter sur l’amas des eaux qui maintenant s’abaissait, car les nuages avaient fui, chassés par un vent aigu du nord qui, soufflant sec, ridait la face du déluge à mesure qu’il se desséchait. Le soleil clair, sur son miroir liquide, dardait ses chauds regards et buvait largement la fraîche vague, comme ayant soif : ce qui fit que d’un lac immobile, les eaux, en rétrécissant leur inondation, devinrent un ebbe agile, qui se déroba d’un pas léger vers l’abîme,

lequel avait maintenant baissé ses écluses, comme le ciel fermé ses cataractes.

L’arche ne flotte plus ; mais elle paraît atterrie et fixée fortement au sommet de quelque haute montagne. À présent les cimes des collines apparaissent comme des rochers ; les courants rapides conduisent à grand bruit leur furieuse marée dans la mer, qui se retire. Aussitôt s’envole de l’arche un corbeau et après lui une colombe, plus sûre messagère, envoyée une fois et derechef pour découvrir quelque arbre verdoyant, ou quelque terre sur laquelle elle pût poser son pied : revenue la seconde fois, elle rapporte dans son bec un rameau d’olivier, signe pacifique. Bientôt la terre paraît sèche, et l’antique père descend de son arche avec, toute sa suite. Alors, plein de gratitude, levant ses mains et ses pieux regards vers le ciel, il vit sur sa tête un nuage de rosée, et dans ce nuage un arc remarquable par trois bandes de brillantes couleurs, annonçant la paix de Dieu et une alliance nouvelle. À cette vue, le cœur d’Adam, auparavant si triste, grandement se réjouit, et il éclate ainsi dans sa joie :

« O toi, qui peux offrir les choses futures comme étant présentes, instructeur céleste, je renais à cette dernière vision, assuré que l’homme vivra avec toutes les créatures, et que leur race sera conservée. Je gémis beaucoup moins à présent de la destruction d’un monde entier d’enfants coupables, que je ne me réjouis de trouver un homme si parfait et si juste, que Dieu ait daigné faire sortir un autre monde de cet homme, et oublier sa colère. Mais dis-moi ce que signifient ces bandes colorées dans le ciel, dessinées comme le sourcil de Dieu apaisé ? Servent-elles comme une hart fleurie à lier les fluides bords de cette même nuée d’eau, de peur qu’elle ne se dissolve encore, et n’inonde la terre ? »

L’archange :

« Ingénieusement tu as conjecturé : oui, Dieu a bien voulu calmer sa colère, quoiqu’il se soit dernièrement repenti d’avoir créé l’homme dépravé ; il s’était affligé dans son cœur, lorsque abaissant ses regards il avait vu la terre entière remplie de violence, et toute chair corrompant ses voies. Cependant, les

méchants écartés, un homme juste trouve tellement grâce à ses yeux qu’il s’apaise et n’efface pas du monde le genre humain ; il fait la promesse de ne jamais détruire encore la terre par un déluge, de ne laisser jamais l’Océan franchir ses bornes, ni la pluie noyer le monde avec l’homme et les animaux dedans ; mais quand il ramènera un nuage sur la terre, il y placera son arc de triple couleur, afin qu’on le regarde et qu’il rappelle son alliance à l’esprit. Le jour et la nuit, le temps de la semaille et de la moisson, la chaleur et la blanche gelée, suivront leurs cours, jusqu’à ce que le feu purifie toutes les choses nouvelles, avec le Ciel et la Terre où le juste habitera. »

Livre XII

ARGUMENT.

L’ange Michel continue de raconter ce qui arrivera depuis le déluge. Quand il est question d’Abraham, il en vient à expliquer par degrés quel sera celui de la race de la femme promis à Adam et à Eve dans leur chute : son incarnation, sa mort, sa résurrection et son ascension. État de l’Église jusqu’à son second avènement. Adam, grandement satisfait et rassuré par ces récits et ces promesses, descend de la montagne avec Michel. Il éveille Eve, qui avait dormi pendant tout ce temps-là, mais que des songes paisibles avaient disposée à la tranquillité d’esprit et à la soumission. Michel les conduit tous deux par la main hors du Paradis, l’épée flamboyante s’agitant derrière eux, et les chérubins prenant leur station pour garder le lieu.

Comme un voyageur qui, dans sa route, s’arrête à midi, quoique pressé d’arriver, ainsi l’archange fit une pause entre le monde détruit et le monde réparé, dans la supposition qu’Adam avait peut-être quelque chose à exprimer. Il reprit ensuite son discours par une douce transition :

« Ainsi tu as vu un monde commencer et finir, et l’homme sortir comme d’une seconde souche. Tu as encore beaucoup à voir ; mais je m’aperçois que ta vue mortelle défaille. Les objets divins doivent nécessairement affaiblir et fatiguer les sens humains. Dorénavant je te raconterai ce qui doit advenir ; écoute donc avec une application convenable, et sois attentif.

« Tant que cette seconde race des hommes sera peu nombreuse et tant que la crainte du jugement passé demeurera fraîche dans leur esprit, craignant la divinité, ayant quelque égard à ce qui est juste et droit, ils régleront leur vie et multiplieront rapidement. Ils laboureront la terre,

recueilleront d’abondantes récoltes de blé, de vin, d’huile, et sacrifiant souvent de leurs troupeaux un taureau, un agneau, un chevreau avec de larges libations de vin, et des fêtes sacrées, ils passeront leurs jours dans une innocente joie ; ils habiteront longtemps en paix par familles et tribus sous le sceptre paternel, jusqu’à ce qu’il s’élève un homme d’un cœur fier et ambitieux qui (non satisfait de cette égalité belle, fraternel état) voudra s’arroger une injuste domination sur ses frères et ôter entièrement à la concorde et à la loi de la nature la possession de la terre. Il fera la chasse (les hommes, non les bêtes, seront sa proie) par la guerre et les pièges ennemis à ceux qui refuseront de se soumettre à son tyrannique empire. De là il sera appelé un fort chasseur devant le Seigneur, prétendant tenir ou du Ciel ou en dépit du Ciel cette seconde souveraineté ; son nom dérivera de la rébellion, quoique de rébellion il accusera les autres.

« Cet homme, avec une troupe qu’une égale ambition unit à lui, ou sous lui, pour tyranniser, marchant d’Eden vers l’occident, trouvera une plaine où un gouffre noir et bitumineux, bouche de l’Enfer, bouillonne en sortant de la terre. Avec des briques et avec cette matière, ces hommes se préparent à bâtir une ville et une tour dont le sommet puisse atteindre le ciel et leur faire un nom, de peur que, dispersés dans les terres étrangères, leur mémoire ne soit perdue, sans se soucier que leur renommée soit bonne ou mauvaise. Mais Dieu, qui sans être vu descend souvent pour visiter les hommes, et qui se promène dans leurs habitations afin d’observer leurs œuvres, les apercevant bientôt, vient en bas considérer leur cité avant que la tour offusque les tours du Ciel. Par dérision il met sur leurs langues un esprit de variété pour effacer tout à fait leur langage naturel et pour semer à sa place un bruit discordant de mots inconnus. Aussitôt un hideux babil se propage parmi les architectes ; ils s’appellent les uns les autres sans s’entendre, jusqu’à ce qu’enroués, et tous en fureur comme étant bafoués, ils se battent. Une grande risée fut dans le Ciel en voyant le tumulte étrange et en entendant la rumeur : ainsi la ridicule bâtisse fut abandonnée et l’ouvrage

nommée Confusion. »

Alors Adam, paternellement affligé :

« O fils exécrable ! aspirer ainsi à s'élever au-dessus de ses frères, s'attribuant une autorité usurpée, qui n'est pas donnée de Dieu ! L'Eternel nous accorda seulement une domination absolue sur la bête, le poisson et l'oiseau : nous tenons ce droit de sa concession ; mais il n'a pas fait l'homme seigneur des hommes ; se réservant ce titre à lui-même, il a laissé ce qui est humain libre de ce qui est humain.

Mais cet usurpateur ne s'arrête pas à son orgueilleux empiétement sur l'homme ; sa tour prétend défier et assiéger Dieu ; homme misérable ! Quelle nourriture ira-t-il porter si haut, pour s'y soutenir lui et sa téméraire armée, là au-dessus des nuages, où l'air subtil ferait languir ses entrailles grossières et l'affamerait de respiration, sinon de pain ? »

Michel :

« Tu abhorres justement ce fils qui apportera un pareil trouble dans l'état tranquille des hommes, en s'efforçant d'asservir la liberté rationnelle. Toutefois, apprends de plus que depuis ta faute originelle la vraie liberté a été perdue ; cette liberté, jumelle de la droite raison, habite toujours avec elle, et hors d'elle n'a point d'existence divisée : aussitôt que la raison dans l'homme est obscurcie ou non obéie, les désirs désordonnés et les passions vives saisissent l'empire de la raison et réduisent en servitude l'homme, jusque alors libre. Conséquemment, puisque l'homme permet au dedans de lui-même à d'indignes pouvoirs de régner sur la raison libre, Dieu, par un juste arrêt, l'assujettit au dehors à de violents maîtres, qui souvent aussi asservissent indûment son extérieure liberté : il faut que la tyrannie soit, quoique le tyran n'ait point d'excuse. Cependant, quelquefois les nations tomberont si bas au-dessous de la vertu (qui est la raison) que non l'injustice, mais la justice, et quelque fatale malédiction annexée, les privera de leur liberté extérieure, leur liberté intérieure étant perdue : témoin le fils irrévérent de celui qui bâtit l'arche, lequel, pour l'affront qu'il fit à son père, entendit contre sa vicieuse race cette pesante malédiction : Tu seras l'esclave des

esclaves.

« Ainsi ce dernier monde, comme le premier, ira sans cesse de mal en pis, jusqu'à ce que Dieu, fatigué enfin de leurs iniquités, retire sa présence du milieu d'eux, et détourne ses saints regards, résolu d'abandonner désormais les hommes à leurs propres voies corrompues et de se choisir parmi toutes les nations un peuple de qui il sera invoqué, un peuple à naître d'un homme plein de foi. Cet homme, résidant encore sur les bords de l'Euphrate, aura été élevé dans l'idolâtrie.

« Oh ! pourras-tu croire que les hommes, tandis que le patriarche sauvé du déluge existait encore, soient devenus assez stupides pour abandonner le Dieu vivant, pour s'abaisser à adorer comme dieux leurs propres ouvrages de bois et de pierre ! Cependant, le Très-Haut daignera, par une vision, appeler cet homme de la maison de son père, du milieu de sa famille et des faux dieux dans une terre qu'il lui montrera : il fera sortir de lui un puissant peuple et répandra sur lui sa bénédiction, de façon que dans sa race toutes les nations seront bénies.

« Il obéit ponctuellement ; il ne connaît point la terre où il va, cependant il croit ferme. Je le vois (mais tu ne le peux voir) avec quelle foi il laisse ses dieux, ses amis, son sol natal, Ur de Chaldée ; il passe maintenant le gué à Haran ; après lui marche une suite embarrassante de bestiaux, de troupeaux et de nombreux serviteurs : il n'erre pas pauvre, mais il confie toute sa richesse à Dieu qui l'appelle dans une terre inconnue. Maintenant il atteint Chanaan je vois ses tentes plantées aux environs de Sichem et dans la plaine voisine de Moreh : là il reçoit la promesse du don de toute cette terre à sa postérité, depuis Hamath, au nord, jusqu'au désert, au sud (j'appelle ces lieux par leurs noms, quoiqu'ils soient encore sans noms), depuis Hermon au levant jusqu'à la grande mer occidentale. Ici le mont Hermon ; là la mer. Regarde chaque lieu en perspective comme je te les indique de la main : sur le rivage, le mont Carmel ; ici, le fleuve à deux sources, le Jourdain, vraie limite à l'orient ; mais les fils de cet homme habiteront à Senir cette longue chaîne de collines.

« Pèse ceci : toutes les nations de la terre seront bénies dans la race de cet homme. Par cette race est désigné ton grand Libérateur, qui écrasera la tête du serpent, ce qui te sera bientôt plus clairement révélé.

« Ce patriarche béni (qui dans un temps prescrit sera appelé le fidèle Abraham) laissera un fils, et de ce fils un petit-fils, égal à lui en foi, en sagesse et en renom. Le petit-fils, avec ses douze enfants, part de Chanaan pour une terre, appelée Egypte dans la suite, que divise le fleuve le Nil. Vois où ce fleuve coule et se décharge dans la mer, par sept embouchures. Le père vient habiter cette terre dans un temps de disette, invité par un de ses plus jeunes enfants, fils que de dignes actions ont élevé au second rang dans ce royaume de Pharaon.

« Il meurt et laisse sa postérité qui devient une nation. Cette nation, maintenant accrue, cause de l'inquiétude à un nouveau roi qui cherche à arrêter leur accroissement excessif, comme aubains trop nombreux : pour cela, contre les droits de l'hospitalité, de ses hôtes il fait des esclaves et met à mort leurs enfants mâles ; jusqu'à ce que deux frères (ces deux frères, nommés Moïse et Aaron) soient suscités de Dieu pour tirer ce peuple de la captivité, pour le reconduire avec gloire et chargé de dépouilles vers leur terre promise.

« Mais d'abord le tyran sans lois (qui refuse de reconnaître leur Dieu ou d'avoir égard à son message) doit y être forcé par des signes et des jugements terribles : les fleuves doivent être convertis en sang qui n'aura point été versé ; les grenouilles, la vermine, les moucherons doivent remplir tout le palais du roi et remplir tout le pays de leur intrusion dégoûtante. Les troupeaux du roi doivent mourir du tac et de la contagion ; les tumeurs et les ulcères doivent boursoufler toute sa chair et toute celle de son peuple ; le tonnerre mêlé de grêle, la grêle mêlée de feu doivent déchirer le ciel d'Egypte et tourbillonner sur la terre, dévorant tout là où ils roulent. Ce qu'ils ne dévoreront pas en herbe, fruit ou graine, doit être mangé d'un nuage épais de sauterelles descendues en fourmilière et ne laissant rien de vert sur la terre. L'obscurité doit faire

disparaître toutes les limites (palpable obscurité), et effacer trois jours ; enfin, d'un coup de minuit, tous les premiers-nés d'Egypte doivent être frappés de mort.

« Ainsi dompté par dix plaies, le dragon du fleuve se soumet enfin à laisser aller les étrangers, et souvent humilie son cœur obstiné, mais comme la glace toujours plus durcie après le dégel. Dans sa rage, poursuivant ceux qu'il avait naguère congédiés, la mer l'engloutit avec son armée, et laisse passer les étrangers comme sur un terrain sec entre deux murs de cristal. Les vagues, tenues en respect par la verge de Moïse, demeurent ainsi divisées jusqu'à ce que le peuple délivré ait gagné le rivage. Tel est le prodigieux pouvoir que Dieu prêtera à son prophète, quoique toujours présent dans son ange qui marchera devant ces peuples dans une nuée et dans une colonne de feu ; le jour une nuée, la nuit une colonne de feu, afin de les guider dans leur voyage et d'écarter derrière eux le roi obstiné qui les poursuit. Le roi les poursuivra toute la nuit, mais les ténèbres s'interposent et les défendent de son approche jusqu'à la veille du matin. Alors Dieu, regardant entre la colonne de feu et la nuée, troublera les ennemis et brisera les roues de leurs chariots ; quand Moïse, par ordre, étend encore une fois sa verge puissante sur la mer, la mer obéit à sa verge : les vagues retombent sur les bataillons de l'Egypte et ensevelissent leur guerre.

« La race choisie et délivrée s'avance du rivage vers Chanaan, à travers l'inhabité désert ; elle ne prend pas le chemin le plus court, de peur qu'en entrant chez les Chananéens alarmés la guerre ne l'effraye, elle inexpérimentée, et que la crainte ne la fasse retourner en Egypte, préférant une vie inglorieuse dans la servitude ; car la vie inaccoutumée aux armes est plus douce au noble et au non noble, quand la témérité ne les conduit pas.

« Ce peuple gagnera encore ceci par son séjour dans la vaste solitude : il y fondera son gouvernement et choisira parmi les douze tribus son grand sénat pour commander selon les lois prescrites. Du mont Sinaï (dont le sommet obscur tremblera à la descente de Dieu), Dieu lui-même, au milieu du

tonnerre, des éclairs et du bruit éclatant des trompettes, donnera des lois à ce peuple. Une partie de ces lois appartiendra à la justice civile, une autre partie aux cérémonies religieuses du sacrifice ; ces cérémonies apprendront à connaître par des types et des ombres Celui qui de cette race est destiné à écraser le serpent, et les moyens par lesquels il achèvera la délivrance du genre humain.

« Mais la voix de Dieu est terrible à l'oreille mortelle : les tribus choisies le supplient de faire connaître sa volonté par Moïse et de cesser la terreur ; il accorde ce qu'elles implorent, instruites qu'on ne peut avoir accès auprès de Dieu sans médiateur, de qui Moïse remplit alors la haute fonction en figure, afin de préparer la voie à un plus grand Médiateur, dont il prédira le jour ; et tous les prophètes, chacun dans leur âge, chanteront le temps du grand Messie.

« Ces lois et ces rites établis, Dieu se plaira tant aux hommes obéissants à sa volonté, qu'il daignera placer au milieu d'eux son tabernacle, pour que le Saint et l'Unique habite avec les hommes mortels. Dans la forme qu'il a prescrite, un sanctuaire de cèdre est fabriqué et revêtu d'or. Dans ce sanctuaire est une arche, et dans cette arche son témoignage, titre de son alliance. Au-dessus s'élève le trône d'or de la Miséricorde, entre les ailes de deux brillants chérubins. Devant Lui brûlent sept lampes, représentant, comme dans un zodiaque, les flambeaux du Ciel. Sur la tente reposera un nuage pendant le jour, un rayon de feu pendant la nuit, excepté quand les tribus seront en marche. Et conduites par l'ange du Seigneur, elles arrivent enfin à la terre promise à Abraham et à sa race.

« Le reste serait trop long à te raconter ; combien de batailles livrées ; combien de rois domptés et de royaumes conquis ; comment le soleil s'arrêtera immobile un jour entier, au milieu du Ciel, et retardera la course ordinaire de la nuit à la voix d'un homme disant : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi, Lune, sur la vallée d'Ajalon, jusqu'à ce que Israël ait vaincu. » Ainsi s'appellera le troisième descendant d'Abraham, fils d'Isaac, et de lui ce nom passera à sa postérité, qui sera

victorieuse ainsi de Chanaan. »

Ici Adam interrompit l’Ange :

« Envoyé du Ciel, flambeau de mes ténèbres, de belles choses tu m’as révélées, particulièrement celles qui regardent le juste Abraham et sa race ! À présent, pour la première fois, je trouve mes yeux véritablement ouverts et mon cœur beaucoup soulagé. J’étais auparavant troublé par la pensée de ce qui m’arriverait à moi et à tout le genre humain ; mais à présent je vois son jour, le jour de celui en qui toutes les nations seront bénies : faveur par moi imméritée, moi qui cherchai la science défendue par des moyens défendus. Cependant, je ne comprends pas ceci : pourquoi à ceux parmi lesquels Dieu daignera habiter sur la terre tant et de si diverses lois ont-elles été données ? Tant de lois supposent parmi eux autant de péchés : comment Dieu peut-il résider au milieu de ces hommes ? »

Michel :

« Ne doute pas que le péché ne règne parmi eux, comme engendré de toi ; et ainsi la loi leur a été donnée pour démontrer leur dépravation native, qui excite sans cesse le péché à combattre contre la loi. De là, quand ils verront que la loi peut bien découvrir le péché, mais ne peut l’écarter (sinon par ces faibles ombres d’expiations, le sang des taureaux et des boucs), ils en concluront que quelque sang plus précieux doit payer la dette humaine, celui du juste pour l’injuste, afin que dans cette justice à eux appliquée par la foi ils trouvent leur justification auprès de Dieu et la paix de la conscience, que la loi par des cérémonies ne peut calmer, puisque l’homme ne peut accomplir la partie morale de la loi, et que ne l’accomplissant pas il ne peut vivre.

« Ainsi la loi paraît imparfaite et seulement donnée pour livrer les hommes, dans la plénitude des temps, à une meilleure alliance ; pour les faire passer, disciplinés, de l’ombre des figures à la vérité, de la chair à l’esprit, de l’imposition des lois étroites à la libre acceptation d’une large grâce, de la servile frayeur à la crainte filiale, des œuvres de la loi aux œuvres de la foi.

« À cause de cela, Moïse (quoique si particulièrement aimé de Dieu), n’étant que le ministre de la loi, ne conduira pas le peuple dans Chanaan : ce sera Josué, appelé Jésus par les Gentils ; Jésus qui aura le nom et fera l’office de Celui qui doit dompter le serpent ennemi, et ramener en sûreté à l’éternel Paradis du repos l’homme longuement égaré dans la solitude du monde.

« Cependant, placés dans leur Chanaan terrestre, les Israélites y demeureront et y prospéreront longtemps : mais quand les péchés de la nation auront troublé leur paix publique, ils provoqueront Dieu à leur susciter des ennemis, dont il les délivrera aussi souvent qu’ils se montreront pénitents, d’abord au moyen des juges, ensuite par des rois ; le second desquels (renommé pour sa piété et ses grandes actions) recevra la promesse irrévocable que son trône subsistera à jamais. Toutes les prophéties chanteront de même que de la souche royale de David (j’appelle ainsi ce roi) sortira un Fils, ce Fils de la race de la femme, à toi prédit, prédit à Abraham comme celui en qui espèrent toutes les nations, celui qui est prédit aux rois, des rois le dernier, car son règne n’aura point de fin.

« Mais d’abord passera une longue succession de rois : le premier des fils de David, célèbre par son opulence et sa sagesse, renfermera dans un temple superbe l’arche de Dieu couverte d’une nue, qui jusque alors avait erré sous des tentes. Ceux qui succéderont à ce prince seront inscrits partie au nombre des bons, partie au nombre des mauvais rois ; la plus longue liste sera celle des mauvais. Les honteuses idolâtries et les autres péchés de ces derniers, ajoutés à la somme des iniquités du peuple, irriteront tellement Dieu, qu’il se retirera d’eux, qu’il abandonnera leur terre, leur cité, son temple, son arche sainte avec toutes les choses sacrées, objets du mépris et proie de cette orgueilleuse cité dont tu as vu les hautes murailles laissées dans la confusion, d’où elle fut appelée Babylone.

« Là Dieu laisse son peuple habiter en captivité l’espace de soixante-dix ans ; ensuite il l’en retire, se souvenant de sa

miséricorde et de son alliance jurée à David, invariable comme les jours du Ciel. Revenus de Babylone avec l'agrément des rois leurs maîtres, que Dieu disposera en faveur des Israélites, ils réédifieront d'abord la maison de Dieu. Pendant quelque temps ils vivront modérés, dans un état médiocre, jusqu'à ce que, augmentés en nombre et en richesse, ils deviennent factieux ; mais la dissension s'engendrera d'abord parmi les prêtres, hommes qui servent l'autel et qui devraient le plus s'efforcer à la paix. Leur discorde amènera l'abomination dans le temple même ; ils saisiront enfin le sceptre, sans égard pour les fils de David, et ensuite ils le perdent, et il passera à un étranger, afin que le véritable roi par l'onction, le Messie, puisse naître dépouillé de son droit.

« Cependant, à sa naissance, une étoile, qui n'avait pas été vue auparavant dans le ciel, proclame sa venue et guide les sages de l'Orient, qui s'enquièrent de sa demeure pour offrir de l'encens, de la myrrhe et de l'or. Un ange solennel dit le lieu de sa naissance à de simples bergers qui veillaient pendant la nuit. Ils y courent en hâte pleins de joie, et ils entendent son Noël chanté par un chœur d'anges. Une Vierge est sa mère, mais son père est le pouvoir du Très-Haut. Il montera sur le trône héréditaire : il bornera son règne par les larges limites de la terre, sa gloire par les cieux. »

Michel s'arrêta, apercevant Adam accablé d'une telle joie, qu'il était, comme dans la douleur, baigné de larmes, sans respiration et sans paroles ; il exhala enfin celles-ci :

« O prophète d'agréables nouvelles ! toi qui achèves les plus hautes espérances ! à présent je comprends clairement ce que souvent mes pensées les plus appliquées ont cherché en vain : pourquoi l'objet de notre grande attente sera appelé la race de la femme. Vierge mère, je te salue ! toi haute dans l'amour du ciel ! Cependant, tu sortiras de mes reins, et de tes entrailles sortira le Fils du Dieu Très-Haut : ainsi Dieu s'unira avec l'homme. Le serpent doit attendre maintenant l'écrasement de sa tête avec une mortelle peine. Dis où et quand leur combat, quel coup blessera le talon du vainqueur. »

Michel :

« Ne rêve pas de leur combat comme d’un duel, ni ne songe de blessures locales à la tête ou au talon : le Fils ne réunit point l’humanité à la divinité pour vaincre ton ennemi avec plus de force ; ni Satan ne sera dominé de la sorte, lui que sa chute du Ciel (blessure bien plus mortelle) n’a pas rendu incapable de te donner ta blessure de mort. Celui qui vient ton Sauveur te guérira, non en détruisant Satan, mais ses œuvres en toi et dans ta race. Ce qui ne peut être qu’en accomplissant (ce à quoi tu as manqué) l’obéissance à la loi de Dieu, imposée sous peine de mort, et en souffrant la mort, peine due à ta transgression et due à ceux qui doivent naître de toi.

« Ainsi seulement la souveraine justice peut être satisfaite : ton Rédempteur remplira exactement la loi de Dieu à la fois par obéissance et par amour, bien que l’amour seul remplisse la loi. Il subira ton châtiment en se présentant dans la chair à une vie outragée et à une mort maudite, annonçant la vie à tous ceux qui croiront en sa Rédemption, qui croiront que son obéissance leur sera imputée, qu’elle deviendra la leur par la foi, que ses mérites les sauveront, non leurs propres œuvres, quoique conformes à la loi. Pour cela haï, il sera blasphémé, saisi par force, jugé, condamné à mort comme infâme et maudit, cloué à la croix par sa propre nation, tué pour avoir apporté la vie. Mais à sa croix il clouera tes ennemis ; le jugement rendu contre toi, les péchés de tout le genre humain, seront crucifiés avec lui ; et rien ne nuira plus à ceux qui se confieront justement dans sa satisfaction.

« Il meurt, mais bientôt revit. La mort sur lui n’usurpera pas longtemps le pouvoir : avant que la troisième aube du jour revienne, les étoiles du matin le verront se lever de sa tombe, frais comme la lumière naissante, la rançon qui rachète l’homme de la mort étant payée. Sa mort satisfera pour l’homme aussi souvent qu’il ne négligera point une vie ainsi offerte, et qu’il en embrassera le mérite par une foi non dénuée d’œuvres. Cet acte divin annule ton arrêt, cette mort dont tu serais mort dans le péché, pour jamais perdu à la vie, cet acte brisera la tête de Satan, écrasera sa force par la défaite du péché et de la mort, ses deux armes principales,

enfoncera leur aiguillon dans sa tête beaucoup plus profondément que la mort temporelle ne brisera le talon du vainqueur ou de ceux qu'il rachète ; mort comme un sommeil, passage doux à une immortelle vie.

« Après sa résurrection, il ne restera sur la terre que le temps suffisant pour apparaître à ses disciples, hommes qui le suivirent toujours pendant sa vie. Il les chargera d'enseigner aux nations ce qu'ils apprirent de lui et de sa rédemption, baptisant dans le courant de l'eau ceux qui croiront : signe qui, en les lavant de la souillure du péché pour une vie pure, les préparera en esprit (s'il en arrivait ainsi) à une mort pareille à celle dont le Rédempteur mourut. Ces disciples instruiront toutes les nations ; car à compter de ce jour le salut sera prêché non seulement aux fils sortis des reins d'Abraham, mais aux fils de la foi d'Abraham par tout le monde ; ainsi dans la race d'Abraham toutes les nations seront bénies.

« Ensuite le Sauveur montera dans le Ciel des cieux avec la victoire, triomphant au milieu des airs de ses ennemis et des tiens : il y surprendra le serpent, prince de l'air ; il le traînera enchaîné à travers tout son royaume, et l'y laissera confondu. Alors il entrera dans la gloire, reprendra sa place à la droite de Dieu, exalté hautement au-dessus de tous les noms dans le Ciel. De là, quand la dissolution de ce monde sera mûre, il viendra, dans la gloire et la puissance, juger les vivants et les morts, juger les infidèles morts, mais récompenser les fidèles et les recevoir dans la béatitude, soit au Ciel ou sur la Terre ; car la Terre alors sera toute Paradis ; bien plus heureuse demeure que celle d'Eden, et bien plus heureux jours ! »

Ainsi parla l'archange Michel, et il fit une pause, comme s'il était à la grande période du monde ; notre Père, rempli de joie et d'admiration, s'écria :

« Bonté infinie, bonté immense ! qui du mal produira tout ce bien, et le mal changera en bien ! merveille plus grande que celle qui d'abord par la création fit sortir la lumière des ténèbres. Je suis rempli de doute : dois-je me repentir à présent du péché que j'ai commis et occasionné, ou dois-je m'en réjouir beaucoup plus, puisqu'il en résultera beaucoup

plus de bien : à Dieu plus de gloire, aux hommes plus de bonne volonté de la part de Dieu, et la grâce surabondant où avait abondé la colère ? Mais dis-moi, si notre Libérateur doit remonter aux Cieux, que deviendra le peu de ses fidèles, laissé parmi le troupeau infidèle, les ennemis de la vérité ? Qui alors guidera son peuple ? qui le défendra ? Ne traiteront-ils pas plus mal ses disciples qu'ils ne l'ont traité lui-même ? »

« Sois sûr qu'ils le feront, dit l'ange ; mais du Ciel il enverra aux siens un Consolateur, la promesse du Père, son Esprit, qui habitera en eux et écrira la loi de la foi dans leur cœur, opérant par l'amour pour les guider en toute vérité. Il les revêtira encore d'une armure spirituelle, capable de résister aux attaques de Satan et d'éteindre ses dards de feu. Ils ne seront point effrayés de tout ce que l'homme pourra faire contre eux, pas même de la mort. Ils seront dédommagés de ces cruautés par des consolations intérieures, et souvent soutenus au point d'étonner leurs plus fiers persécuteurs ; car l'Esprit (descendu d'abord sur les apôtres que le Messie envoya évangéliser les nations, et descendu ensuite sur tous les baptisés) remplira ces apôtres de dons merveilleux pour parler toutes les langues et faire tous les miracles que leur maître faisait devant eux. Ils détermineront ainsi une grande multitude dans chaque nation à recevoir avec joie les nouvelles apportées du Ciel. Enfin, leur ministère étant accompli, leur course achevée, leur doctrine et leur histoire laissées écrites, ils meurent.

« Mais à leur place, comme ils l'auront prédit, des loups succéderont aux pasteurs, loups ravissants, qui feront servir les sacrés mystères du Ciel à leurs propres et vils avantages, à leur cupidité, à leur ambition ; et par des superstitions, des traditions humaines, ils infecteront la vérité, déposée pure seulement dans ces actes écrits, mais qui ne peut être entendue que par l'Esprit.

« Ils chercheront à se prévaloir de noms, de places, de titres, et à joindre à ceux-ci la temporelle puissance, quoiqu'en feignant d'agir par la puissance spirituelle, s'appropriant l'Esprit de Dieu, promis également et donné à tous les croyants Dans cette prétention, des lois spirituelles seront imposées par

la force charnelle à chaque conscience, lois que personne ne trouvera sur le rôle de celles qui ont été laissées ou que l'Esprit grave intérieurement dans le cœur.

« Que voudront-ils donc, sinon contraindre l'Esprit de la grâce même, et lier la Liberté, sa compagne ? Que voudront-ils, sinon démolir les temples vivants de Dieu, bâtis pour durer par la foi, leur propre foi, non celle d'un autre (car sur terre, qui peut être écouté comme infaillible contre la foi et la conscience) ? Cependant, plusieurs se présumeront tels : de là une accablante persécution s'élèvera contre tous ceux qui persévéreront à adorer en esprit et en vérité. Le reste, ce sera le plus grand nombre, s'imaginera satisfaire à la religion par des cérémonies extérieures et des formalités spécieuses. La vérité se retirera percée des traits de la calomnie, et les œuvres de la foi seront rarement trouvées.

« Ainsi ira le monde, malveillant aux bons, favorable aux méchants, et sous son propre poids gémissant, jusqu'à ce que se lève le jour de repos pour le juste, de vengeance pour le méchant ; jour du retour de celui si récemment promis à ton aide, de ce fils de la femme, alors obscurément annoncé, à présent plus amplement connu pour ton Sauveur et ton Maître.

« Enfin, sur les nuages, il viendra du Ciel pour être révélé dans la gloire du Père, pour dissoudre Satan avec son monde pervers. Alors, de la masse embrasée, purifiée et raffinée, il élèvera de nouveaux Cieux, une nouvelle Terre, des âges d'une date infinie, fondés sur la justice, la paix, l'amour, et qui produiront pour fruits la joie et l'éternelle félicité. »

L'ange finit, et Adam lui répliqua pour la dernière fois :

« Combien ta prédiction, ô bienheureux voyant, a mesuré vite ce monde passager, la course du temps jusqu'au jour où il s'arrêtera fixé ! Au delà, tout est abîme, éternité, dont l'œil ne peut atteindre la fin ! Grandement instruit, je partirai d'ici, grandement en paix de pensée, et je suis rempli de connaissances autant que ce vase peut en contenir ; aspirer au delà a été ma folie. J'apprends de ceci que le mieux est d'obéir, d'aimer Dieu seul avec crainte, de marcher comme sa présence, de reconnaître sans cesse sa providence, de ne

dépendre que de lui, miséricordieux pour tous ses ouvrages, surmontant toujours le mal par le bien, par de petites choses accomplissant les grandes, par des moyens réputés faibles renversant la force du monde, et le sage du monde par la simplicité de l'humble ; je sais désormais que souffrir pour la cause de la vérité, c'est s'élever par la force à la plus haute victoire, et que pour le fidèle la mort est la porte de la vie ; je suis instruit de cela par l'exemple de celui que je reconnais à présent pour mon Rédempteur à jamais béni. »

L'Ange à Adam répliqua aussi pour la dernière fois :

« Ayant appris ces choses, tu as atteint la somme de la sagesse. N'espère rien de plus haut, quand même tu connaîtrais toutes les étoiles par leur nom et tous les pouvoirs éthérés, tous les secrets de l'abîme, tous les ouvrages de la nature, ou toutes les œuvres de Dieu dans le Ciel, l'air, la terre ou la mer, quand tu jouirais de toutes les richesses de ce monde et le gouvernerais comme un seul empire. Ajoute seulement à tes connaissances des actions qui y répondent, ajoute la foi, ajoute la vertu, la patience, la tempérance ; ajoute l'amour, dans l'avenir nommé charité, âme de tout le reste. Alors, tu regretteras moins de quitter ce Paradis, puisque tu posséderas en toi-même un Paradis bien plus heureux.

« Descendons maintenant de cette cime de spéculation ; car l'heure précise exige notre départ d'ici. Regarde ! ces gardes que j'ai campés sur cette colline attendent l'ordre de se mettre en marche : à leur front, une épée flamboyante, en signal du bannissement, ondoie avec violence. Nous ne pouvons rester plus longtemps. Va, éveille Eve : elle aussi, je l'ai calmée par de doux rêves, présages du bien, et j'ai disposé tous ses esprits à une humble soumission. Dans un moment convenable, tu lui feras part de ce que tu as entendu, surtout de ce qu'il importe à sa foi de connaître, la grande délivrance du genre humain, qui doit venir de sa race, de la race de la femme. Puissiez-vous vivre (vos jours seront nombreux) dans une foi unanime, quoique tristes, à cause des maux passés, cependant encore beaucoup plus consolés par la méditation d'une heureuse fin. »

Il finit, et tous deux descendent la colline. Arrivés au bas, Adam courut en avant au berceau où Eve s'était endormie, mais il la trouva éveillée ; elle le reçut ainsi avec ces paroles qui n'étaient plus tristes :

« D'où tu reviens et où tu étais allé, je le sais, car Dieu est aussi dans le sommeil et instruit les songes : il me les a envoyés propices, présageant un grand bien, depuis que, fatiguée de chagrin et de détresse de cœur, je tombai endormie ; mais à présent guide-moi ; en moi, plus de retardement : aller avec toi, c'est rester ici ; rester sans toi ici, c'est sortir d'ici involontairement. Tu es pour moi toutes choses sous le ciel, tu es tous les lieux pour moi, toi qui pour mon crime volontaire es banni d'ici ! Cependant, j'emporte d'ici cette dernière consolation, qui me rassure : bien que par moi tout ait été perdu, malgré mon indignité, une faveur m'est accordée : par moi la race promise réparera tout. »

Ainsi parle Eve, notre mère, et Adam l'entendit charmé, mais ne répondit point ; l'archange était trop près, et de l'autre colline à leur poste assigné, tous dans un ordre brillant les chérubins descendaient : ils glissaient, météores sur la terre, ainsi qu'un brouillard du soir élevé d'un fleuve glisse sur un marais et envahit rapidement le sol sur les talons du laboureur qui retourne à sa chaumière. De front, ils s'avançaient ; devant eux, le glaive brandissant du Seigneur flamboyait furieux comme une comète : la chaleur torride de ce glaive et sa vapeur, telle que l'air brûlé de la Libye, commençaient à dessécher le climat tempéré du Paradis, quand l'Ange hâtant nos languissants parents, les prit par la main, les conduisit droit à la porte orientale ; de là aussi vite jusqu'au bas du rocher, dans la plaine inférieure, et disparut.

Ils regardèrent derrière eux, et virent toute la partie orientale du Paradis, naguère leur heureux séjour, ondulée par le brandon flambant : la porte était obstruée de figures redoutables et d'armes ardentes.

Adam et Eve laissèrent tomber quelques naturelles larmes, qu'ils essuyèrent vite. Le monde entier était devant eux, pour y choisir le lieu de leur repos, et la Providence était leur guide.

Main en main, à pas incertains et lents, ils prirent à travers Eden leur chemin solitaire.

THÉÂTRE

MOÏSE

MOÏSE

François-René de Chateaubriand

(1872)

THEÂTRE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface
Personnages
Acte I
- Scène I
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V
- Scène VI

Acte II
- Scène I
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V

Acte III
- Scène I
- Scène II
- Scène III
- Scène IV
- Scène V
- Scène VI
- Scène VII

Acte IV
- Scène I
- Scène II

Scène III
Scène IV
Scène V
Scène VI
Acte V
Scène I
Scène II
Scène III
Scène IV
Scène V

Préface

Les Israélites, conduits par Moïse et poursuivis par Pharaon, sortirent d'Egypte et passèrent la mer Rouge ; ils emportaient avec eux les os de Joseph, selon que Joseph le leur avait fait promettre sous serment, en leur disant : « Dieu vous visitera, emportez d'ici mes os avec vous. »

Le passage de la mer Rouge accompli, Marie, prophétesse, soeur de Moïse et d'Aaron, chanta le cantique d'actions de grâces au Seigneur, qui avait enseveli Pharaon et son armée dans les flots. Le peuple de Dieu entra dans la solitude de Sur, puis il vint à Mara, où Moïse adoucit les eaux amères. De Mara, les Israélites arrivèrent à Elim ; il y avait là douze fontaines. D'Elim ils passèrent à Sin ; ils y murmurèrent contre Moïse et Aaron, regrettant l'abondance de la terre d'Egypte. Dieu envoya la manne, qui tombait le matin comme une rosée, et que l'on recueillait chaque jour. Les Hébreux, partis de Sin, campèrent à Raphidim, où le peuple murmura de nouveau. Moïse, par l'ordre du Seigneur, frappa la pierre d'Oreb avec la verge dont il avait frappé le Nil, et il en sortit de l'eau.

Les Amalécites vinrent à Raphidim attaquer Israël : ils descendaient d'Amalec, petit-fils d'Esaü. Esaü, fils d'Isaac, avait été supplanté par son frère Jacob, auquel il avait vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Dans la suite, Dieu voulut que Saül exterminât la race des Amalécites. Josué combattit les ennemis à Raphidim, et remporta la victoire. Moïse priait sur le haut d'une colline, en tenant les mains élevées vers le ciel ; Aaron et Hur lui soutenaient les mains des deux côtés, car Amalec avait l'avantage lorsque les mains de Moïse s'abaissaient de lassitude.

De Raphidim, les Hébreux gagnèrent le désert de Sinaï. Moïse alla parler à Dieu, qui l'avait appelé au haut de la montagne : il était accompagné de Josué. Le troisième jour on

commença à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs. Une nuée très épaisse couvrit la montagne ; une trompette sonnait avec grand bruit ; Moïse parlait à Dieu, et Dieu lui répondait. Le Seigneur promulgua ses lois au milieu de la foudre ; il donna à Moïse les deux tables du Témoignage, qui étaient de pierre et écrites du doigt de Dieu. Moïse descendit de la montagne avec les Tables. Josué ouït du tumulte dans le camp ; Moïse reconnut que ce n'étaient point les voix confuses de gens qui poussaient leur ennemi, mais les voix de personnes qui chantaient.

Pendant l'absence de Moïse, le peuple s'était élevé contre Aaron, et lui avait dit : « Faites-nous des dieux qui marchent devant nous. » Un Veau d'or avait été formé, et les Hébreux l'avaient adoré avec des chants et des danses. Moïse brisa les Tables de la loi et le Veau d'or. Ensuite il se tint à la porte du camp, et dit : « Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il se joigne à moi. » Et les enfants de Lévi s'assemblèrent autour de lui. Moïse ordonna à chacun d'eux de passer et de repasser au travers du camp, d'une tente à l'autre, et de tuer chacun son frère, son ami, et celui qui lui était le plus proche ; et il y eut environ vingt-trois mille hommes de tués ce jour-là.

Nadab, fils d'Aaron, ayant offert un feu étranger au Seigneur, fut dévoré par le feu du ciel. Caleb et Josué furent les seuls des Hébreux sortis d'Egypte qui entrèrent dans la Terre promise ; Moïse même n'y entra point, et ne la vit que du sommet du mont Abarim.

C'est de cette histoire que j'ai tiré le fond de la tragédie de Moïse. Le sujet de cette tragédie est la *première idolâtrie des Hébreux ;* idolâtrie qui compromettait les destinées de ce peuple et du monde. Je suppose que parmi les causes qui précipitèrent Israël dans le péché, il y en eut une principale. Ici même, dans l'invention, je reste encore fidèle à l'histoire sainte ; toute l'Ecriture nous apprend que les Hébreux furent entraînés à l'idolâtrie par les femmes étrangères. Il suffit de citer l'exemple de Salomon : « Le roi Salomon aima passionnément plusieurs femmes étrangères... Le Seigneur avait dit aux enfants d'Israël : Vous ne prendrez point des

femmes de Moab et d'Ammon, des femmes d'Idumée, des Sidoniennes et du pays Héthéen, car elles vous pervertiront le coeur pour vous faire adorer leurs dieux. Salomon servait Astarthé, déesse des Sidoniens, et Moloch, l'idole des Ammonites... Il bâtit un temple à Chamos, l'idole des Moabites. »

La tragédie apprendra aux lecteurs quelle est Arzane : je ne sais si l'on a jamais remarqué que Judith, qui cause une si grande admiration aux soldats d'Holoferne, est le premier modèle de l'Armide du Tasse dans le camp de Godefroi de Bouillon. Arzane, reine des Amalécites, environnée de jeunes filles de Tyr et de Sidon, adorant Astarthé et les divinités de la Syrie, m'a mis à même d'opposer des fables voluptueuses à la sévère religion des Hébreux.

Les personnes versées dans la lecture des livres saints verront ce que j'en ai imité : elles auront lieu de le remarquer dans le rôle entier de Moïse et dans les choeurs. Le chant de la *Courtisane*, dans le choeur des Amalécites, est tiré du chapitre VII des *Proverbes* de Salomon, *Victimas pro salute vovi, hodie reddidi vota mea*. Le choeur du troisième acte rappelle le XVIIIe psaume, Coeli enarrant gloriam Dei, et le choeur du IVe reproduit le cantique de Marie après le passage de la mer Rouge : *Equum et ascensorem ejus dejecit in mare*.

À Dieu ne plaise que je prétende un seul instant avoir soutenu l'éloquence de l'Ecriture ; je dis ce que j'ai tenté, non ce que j'ai fait. Racine, tout Racine qu'il était a quelquefois été vaincu dans ses efforts, comme l'a remarqué La Harpe. Qu'est-ce donc que moi, chétif, qui ai osé mettre en scène non pas Joad, mais Moïse même, ce législateur aux rayons de feu sur le front, ce prophète qui délivrait Israël, frappait l'Egypte, entrouvrait la mer, écrivait l'histoire de la Création, peignait d'un mot la naissance de la lumière, et parlait au Seigneur face à face, bouche à bouche : *Ore ad os loquor ei ?* (Num., cap. XII.)

Le lieu de la scène est fixé dès les premiers vers de Moïse ; l'exposition vient tout de suite après. Les trois unités sont observées, toutes les entrées et les sorties motivées ; enfin

c'est un ouvrage strictement classique. L'auteur en demande de grandes excuses :

> Pardonne à sa faiblesse en faveur de son âge.

J'avais autrefois conçu le dessein de faire trois tragédies : la première sur un sujet antique, dans le système complet de la tragédie grecque ; la seconde sur un sujet emprunté de l'Ecriture ; la troisième sur un sujet tiré de l'histoire des temps modernes.

Je n'ai exécuté mon dessein qu'en partie : j'ai le plan en prose et quelques scènes en vers de ma tragédie grecque, *Astyanax.* Saint Louis eût été le héros de ma tragédie *romantique ;* je n'en ai rien écrit. Pour sujet de ma tragédie hébraïque, j'ai choisi *Moïse*. Cette tragédie en cinq actes, avec des choeurs, m'a coûté un long travail ; je n'ai cessé de la revoir et de la corriger depuis une vingtaine d'années. Le grand tragédien Talma, qui l'avait lue, m'avait donné d'excellents conseils, dont j'ai profité : il avait à coeur de jouer le rôle de Moïse, et son incomparable talent pouvait laisser la chance d'un succès.

La tragédie de *Moïse* appartenait, par mon contrat de vente, aux propriétaires de mes Oeuvres ; je ne m'étais réservé que le droit d'accorder ou de refuser la permission de la mise en scène. Je résistai longtemps aux sollicitations des propriétaires ; mais enfin, soit faiblesse, soit mauvaise tentation d'auteur, je cédai. *Moïse,* lu au comité du Théâtre-Français, en 1828, fut reçu à l'unanimité. M. le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld se prêta avec beaucoup de complaisance à tous les arrangements ; H. Taylor s'occupa des ordres à donner pour les décorations et les costumes avec cet amour des arts qui le distingue ; M. Halévy, dont le beau talent est si connu, se voulut bien charger d'écrire la musique nécessaire, et les choeurs de l'Opéra se devaient joindre à la Comédie-Française pour l'exécution de la pièce telle que je l'avais conçue.

Plusieurs personnes désiraient encore voir donner *Moïse,* afin d'essayer une diversion en faveur de cette pauvre école

classique, si battue, si délaissée, à laquelle je devais bien quelque réparation, moi l'aïeul du romantique par mes enfants sans joug, *Atala* et *René*. Ces personnes espéraient quelque succès dans la pompe du spectacle du *Moïse,* la multitude des personnages le contraste des choeurs, la manière dont ces choeurs (marquant le midi, le coucher du soleil, le minuit, le lever du soleil) se trouvent liés à l'action. Je pense moi-même, et je puis le dire sans amour-propre, puisqu'il ne s'agit que d'un effet tout matériel, indépendant du talent de l'auteur, je pense que la descente de Moïse du mont Sinaï, à la clarté de la lune, portant les Tables de la loi ; que le choeur du troisième acte avec sa double musique, l'une lointaine dans le camp, l'autre grave et plaintive sur le devant de la scène ; que le choeur du quatrième acte, groupé sur la montagne au lever de l'aurore ; que le dénouement en action amené par le sacrifice ; que les décorations représentant la mer Rouge au loin, le mont Sinaï, le désert avec ses palmiers, ses nopals, ses aloès, le camp avec ses tentes noires, ses chameaux, ses onagres, ses dromadaires ; je pense que cette variété de scènes donnerait peut-être à *Moïse* un mouvement qui manque trop, il en faut convenir, à la tragédie classique. Une autre innovation que je conseillais pouvait encore ajouter à cet intérêt de pure curiosité : selon moi, les choeurs doivent être déclamés et non chantés, soutenus seulement par une sorte de mélopée, et coupés par quelques morceaux d'ensemble de peu de longueur ; autrement, vous mêlez deux arts qui se nuisent, la musique à la poésie, l'opéra à la tragédie. Ainsi, par exemple, la prière du troisième choeur,

> N'écoute point, dans ta colère,
> O Dieu ! le cri de ces infortunés !

me semblerait d'un meilleur effet débitée que chantée. Quoi qu'il en soit de mes faiblesses et de mes rêves, aussitôt que l'on sut que *Moïse* allait être joué, des représentations m'arrivèrent de toutes parts : les uns avaient la bonté de me croire un trop grand personnage pour m'exposer aux sifflets ; les autres pensaient que j'allais gâter ma vie politique et

interrompre en même temps la carrière de tous les hommes qui marchaient avec moi. Quand j'aurais fait *Athalie,* le temps était-il propre aux ouvrages de cette nature, aux ouvrages entachés de classique et de religion ? Le public ne voulait plus que des violentes émotions, que des bouleversements d'unités, des changements de lieux, des entassements d'années, des surprises, des effets inattendus, des coups de théâtre et de poignard. Que serait-ce donc si, menacé même pour un chef-d'oeuvre, je n'avais fait, ce qui était possible et même extrêmement probable, qu'une pièce insipide ? Car enfin, puisque j'écrivais passablement en prose, n'était-il pas évident que je devais être un très méchant poète ? Les considérations qui ne s'appliquaient qu'à moi m'auraient peu touché : je n'avais aucune envie d'être président du conseil, et la liberté de la presse m'avait aguerri contre les sifflets ; mais quand je vis que d'autres destinées se croyaient liées à la mienne, je n'hésitai pas à retirer ma pièce : si je fais toujours bon marché de ma personne, je n'exposerai jamais celle de mes voisins.

La fortune, qui s'est constamment jouée de mes projets, n'a pas même voulu me passer une dernière fantaisie littéraire. Je ne puis plus attendre une occasion incertaine et éloignée de voir jouer *Moïse*. Que de trônes auront croulé avant qu'on soit disposé à s'enquérir comment Nadab prétendait élever le sien ! *Moïse* ne m'appartient pas ; il a dû entrer dans la collection de mes Oeuvres, qu'il était plus que temps de compléter. On lira donc cette tragédie, si on la lit, dans la solitude et le silence du cabinet, au lieu de la voir environnée des prestiges et du bruit du théâtre ; c'est la mettre à une rude épreuve : si elle était jouée après avoir été imprimée, elle aurait perdu son plus puissant et peut-être son seul attrait, la nouveauté.

Personnages

MOÏSE.
AARON, frère de Moïse.
MARIE, soeur de Moïse et d'Aaron.
NADAB, fils d'Aaron.
CALEB, prince de la tribu de Juda, attaché à celle de Lévi.
DATHAN, compagnon de Nadab.
ARZANE, reine des Amalécites.
NÉBÉE, jeune Tyrienne de la suite d'Arzane.
CHOEUR DE JEUNES FILLES AMALÉCITES.
CHOEUR DE JEUNES FILLES ISRAÉLITES.
CHOEUR DE LÉVITES.
VIEILLARD, PRINCES DU PEUPLE, PASTEURS, PEUPLE ET SOLDATS.

Le théâtre représente le désert de Sinaï. On voit à droite le camp des douze tribus, dont les tentes, faites de peaux de brebis noires, sont entremêlées de troupeaux de chameaux, de dromadaires, d'onagres, de cavales, de moutons et de chèvres ; on voit à gauche le rocher d'Oreb frappé par Moïse et d'où sort une source ; quelques palmiers ; sous ces palmiers le cercueil ou le tombeau de Joseph, disposé sur des pierres qui lui servent d'estrade. Le fond du théâtre offre de vastes plaines de sable, parsemées de buissons de nopals et d'aloès, terminées d'un coté par la mer Rouge, et de l'autre par les monts Oreb et Sinaï, dont les croupes viennent border l'avant-scène.

La scène est sous les palmiers, près de la source, à la tête du camp.

Acte I

Scène I

NADAB, *seul.*
(Il regarde quelque temps autour de lui, comme pour reconnaître les lieux où il se trouve.)
A la porte du camp, sous ces palmiers antiques,
Où des vieillards hébreux les sentences publiques
Des diverses tribus terminent les débats,
Par quel nouveau sentier ai-je égaré mes pas ?
(Après un moment de silence, en s'avançant sur la scène.)
Silencieux abris, profonde solitude,
Ne pouvez-vous calmer ma noire inquiétude ?
Soulève enfin, Nadab, ton oeil appesanti ;
Vois les fils de Jacob au pied du Sinaï,
Le désert éclatant de miracles sans nombre,
La colonne à la fois et lumineuse et sombre,
L'eau sortant du rocher, des signes dans les airs,
Dieu prêt à nous parler du milieu des éclairs :
Prétends-tu, sourd au bruit de la foudre qui gronde,
Coupable fils d'Aaron, changer le sort du monde ?
Mais que te fait, Nadab, le Seigneur et sa loi ?
Le monde et les Hébreux ne sont plus rien pour toi.
(Il s'approche du cercueil de Joseph.)
Ma main aux bords du Nil déroba cette cendre ;
Je pouvais sans rougir alors m'en faire entendre.
O Joseph ! fils aimé, qui dors dans ce tombeau,
A l'épouse du roi toi qui parus si beau,
Rends mon coeur moins ardent, ou ma voix plus puissante,
Ou donne-moi ton charme, ou ta robe innocente !
De Joseph retrouvé je n'ai point la grandeur,

Mais de Joseph perdu j'ai l'âge et le malheur.

Scène II

AARON, **DATHAN.**

Aaron, *appelant Nadab, qui s'éloigne et disparaît sous les palmiers.*
Nadab !... Il n'entend point ! Dans sa mélancolie
Son âme est à présent toujours ensevelie.
O mon cher fils ! reçois mes bénédictions :
Tes maux doublent le poids de mes afflictions ;
Mes jours ont été courts et mauvais sur la terre,
Et n'ont point égalé ceux d'Isaac mon père.
Nadab, que l'Eternel prenne pitié de toi !

Dathan.
Sur le sort des Hébreux, Aaron, éclairez-moi.
Par Moïse envoyé vers le Madianite,
Depuis trois mois sorti du camp israélite,
Je trouve à mon retour le peuple menaçant,
L'Iduméen détruit et le Prophète absent.
J'ignore également nos maux et notre gloire :
Daignerez-vous, Aaron, m'en raconter l'histoire ?

Aaron.
Dathan, cher compagnon que regrettait mon fils,
Quand Israël, fuyant les princes de Memphis
Eut franchi de la mer les ondes divisées,
Nos tribus par le ciel toujours favorisées,
En suivant du désert le merveilleux chemin,
Non loin du Sinaï s'arrêtèrent enfin.
Ce fut là qu'Amalec, à sa haine fidèle,
Nous chercha pour vider son antique querelle.
Thémar régnait alors sur ce peuple nombreux ;

Il vint à Raphidim attaquer les Hébreux.
Aux autels d'Adonis son épouse attachée,
Méprisant du fuseau la gloire humble et cachée,
Arzane, dans l'orgueil de toute sa beauté,
Presse, anime Thémar, et marche à son côté :
De sa main au vainqueur une palme est promise.
La trompette a sonné ; les traits sifflent : Moïse,
Sur un mont à l'écart, debout, les bras levés,
Priait le Dieu par qui les flots sont soulevés.
Ses redoutables bras étendus sur nos têtes
Paraissaient dans le ciel assembler les tempêtes :
Quand il les abaissait, de fatigue vaincu,
Amalec triomphait d'Israël abattu ;
Mais quand ses bras au ciel reportaient sa prière,
Nos plus fiers ennemis roulaient sur la poussière.
Soutenant dans les airs ce bras fort et puissant,
Qui sans porter de coups versait des flots de sang,
J'achevai parmi nous de fixer la victoire.
Un seul jour vit périr Thémar et sa mémoire :
Sa veuve, à des dieux sourds ayant ses voeux offerts,
N'en fut pas entendue et tomba dans nos fers.

Dathan.
Je ne vois jusqu'ici que d'heureuses prémices.

Aaron.
Ecoute. Après avoir réglé les sacrifices,
Mon frère, qu'en secret appelle l'Eternel,
Moïse se dérobe aux regards d'Israël ;
Il monte au Sinaï ; Josué l'accompagne :
Depuis quarante jours caché sur la montagne,
Mille bruits de sa mort dans le camp répandus
Tiennent de nos vieillards les esprits suspendus.
On s'agite au milieu du peuple, qui murmure,
Je ne sais quel démon souffle une flamme impure ;
Le soldat se soulève et proclame en ce lieu
Et Nadab pour son chef et Baal pour son dieu.

Dathan.
Nadab accepte-t-il cet honneur populaire ?

Aaron.
De ses mâles vertus rejetant le salaire,
Mon fils porte en son sein un trait qu'il veut cacher,
Et que toi seul, Dathan, tu pourras arracher.
Pâle et silencieux dans sa marche pensive
Il erre autour du camp comme une ombre plaintive.
Il prononce tout bas le nom de ses aïeux ;
Son regard languissant se tourne vers les cieux ;
La nuit, à sa douleur se livrant sans obstacles,
On l'a trouvé pleurant auprès des tabernacles.
Mais j'aperçois Caleb, ce flambeau de la loi,
Et ma soeur, dont les chants raniment notre foi.
Dathan, cherche Nadab, et dis-lui que son père
L'attend ici.

Scène III

AARON, **MARIE, CALEB**.

Aaron, *à Marie.*
Marie, en qui Jacob espère,
Dans vos yeux attristés quels malheurs ai-je lus ?
Qu'allez-vous m'annoncer ?

Marie.
Notre frère n'est plus !
Josué, de Moïse héritier prophétique,
De même a disparu sur la montagne antique :
Ils n'ont pu sans mourir contempler Jéhovah.
Comme ils priaient, dit-on, au sommet du Sina,
Du Seigneur à leur voix la Gloire est descendue,
Dans une ombre effrayante, au milieu d'une nue,
La nue en s'entrouvrant les a couverts de feux,
Et le ciel tout à coup s'est refermé sur eux ;
Ils sont morts consumés.

Aaron.
O ma soeur ! ô Marie !
O promesse du ciel ! ô future patrie !
Par qui du saint prophète a-t-on su le trépas ?

Marie.
Par les chefs envoyés pour découvrir ses pas.

Caleb.
Jeûnons, pleurons, veillons revêtus du cilice :
Crions vers le Très-Haut du fond du précipice.
Le destin de la terre est au nôtre lié...

Et Nadab, que je vois, l'a peut-être oublié.

Scène IV

NADAB, AARON, MARIE, CALEB.

Nadab, *à Aaron.*
Dathan, qui m'a rejoint au mont de la Gazelle,
M'a dit que dans ce lieu votre voix me rappelle,
Aaron.

Aaron.
Oui, je voulois vous parler sans témoins,
Mais ce moment, Nadab, réclame d'autres soins.

Nadab.
Ma volonté toujours à la vôtre est soumise ;
Commandez.

Aaron.
L'Eternel nous a ravi Moïse.

Nadab, *à part.*
Moïse ! Est-ce, ô Seigneur ! ou grâce ou châtiment !

Aaron.
Que de maux produira ce triste événement !

Nadab.
Il change nos devoirs avec nos destinées.
Aux sables d'Ismaël désormais confinées,
Nos tribus, qui n'ont plus les doux regards du ciel,
Ne verront point la terre et de lait et de miel.
De cent peuples voisins calmant la défiance,
Elevons avec eux la pierre d'alliance,

Et fixons de Jacob l'avenir incertain,
Sans regretter le Nil, sans chercher le Jourdain.

Caleb.
Eh quoi ! le fils d'Aaron tient un pareil langage !
A rester dans ces lieux c'est lui qui nous engage
Ami, si nous perdons notre libérateur
Toi, sorti de son sang, sois notre conducteur :
Atteins, perce et détruis cette race proscrite
Dont au livre éternel la ruine est écrite.

Nadab.
Je laisse à ta valeur ces sanglants embarras.

Caleb.
Ah ! je sais quelle main a désarmé ton bras.
Le conseil de nos chefs, par qui tout se décide,
Dira s'il faut sauver une race homicide
Qui, jusque dans ce camp, avec un art fatal,
Introduit et répand le culte de Baal.

Nadab.
Charitable Caleb, sont-ce là les cantiques
Que du temple promis rediront les portiques ?
Sur un autel de paix au Dieu que tu défends
Tu veux donc immoler des femmes, des enfants ?

Caleb.
Quand on est criminel, on subit sa sentence.

Nadab.
Quand on est sans pitié, croit-on à l'innocence ?

Caleb.
A de trop doux penchants crains de t'abandonner.

Nadab.

Toi, sache quelquefois pleurer et pardonner.

Caleb.
La rigueur est utile.

Nadab.
Et la clémence auguste.

Caleb.
Le faible est méprisable.

Nadab.
Et le fort est injuste.

Caleb.
Retourne à tes devoirs, au Jourdain viens mourir.

Nadab.
Un peu de sable ici suffit pour me couvrir.

Aaron.
Jeunes hommes, cessez ; n'augmentez pas nos larmes ;
Confondez vos regrets et mariez vos armes.
Vous, Caleb, de ma soeur adoucissez l'ennui :
La publique douleur me réclame aujourd'hui.
Que Dieu de ses desseins dissipe les ténèbres !
Vous, Nadab, ordonnez aux trompettes funèbres
De convoquer trois fois, dans un morne appareil,
Les princes des tribus aux tentes du conseil.

Scène V

MARIE, CALEB.

Caleb.
Exemple d'Israël, prophétesse Marie,
La source de nos pleurs n'est donc jamais tarie ?
D'invisibles filets Nadab environné
D'Arzane n'a pu fuir le trait empoisonné.
Je crains encore sur lui la perverse puissance
Du dangereux ami dont il pleurait l'absence,
De l'inique Dathan, froidement factieux,
Ennemi de Moïse et contempteur des cieux.

Marie.
Et que fait Israël ? quel espoir le soulage ?

Caleb.
Ce peuple à l'esprit dur, au coeur faible et volage.
Déjà las de la gloire et de la liberté,
Regrette lâchement le joug qu'il a porté.
« Abandonnons, dit-il, ces plages désolées ;
Retournons à Tanis, où des chairs immolées,
Où des plantes du Nil l'Egyptien pieux
Nourrissait nos enfants à la table des dieux. ! »
Peuple murmurateur, race ingrate et perfide !

Marie.
La terre, cher Caleb, pour le juste est aride,
Mais il s'élève à Dieu : le palmier de Jeddiel
A ses pieds dans le sable et son front dans le ciel.

Caleb.

Des chefs séditieux pour combattre l'audace,
Il est temps qu'au conseil j'aille prendre ma place.
Dans ce triste moment les vierges d'Israël,
Instruites par vos soins à prier à l'autel,
Pour plaindre et partager votre douleur auguste
S'avancent.
*(Le choeur des jeunes filles israélites entre dans ce moment sur la scène : Caleb
sort.)*

Marie, *au choeur.*
Approchez, postérité du juste,
Doux trésor de Jacob par le ciel réclamé
Désarmez du Seigneur le carquois enflammé ;
Au Père qui nous frappe, au Dieu qui nous châtie,
Présentez de vos pleurs la pacifique hostie :
Il est pour l'affligé des cantiques touchants,
Et souvent la douleur s'exprime par des chants.

Scène VI

MARIE, LE CHOEUR DE JEUNES FILLES ISRAÉLITES.

Cette scène est en partie déclamée, en partie chantée. Le choeur est divisé en deux demi-choeurs qui se placent l'un à droite et l'autre à gauche de Marie : le premier demi-choeur tient à la main des harpes et le second des tambours.

Premier demi-choeur.
Imitons dans nos concerts
Le pélican des déserts :
Jacob, ta gloire est passée,
Et de ton Dieu la clémence est lassée.

Second demi-choeur.
Au divin Maître ayons recours ;
A ses douces lois qu'on se range ;
Qu'il soit la vigne de secours
Où le pécheur toujours vendange.
Sa grâce est au coeur pur, au coeur religieux,
Ce qu'est à nos autels un parfum précieux.

Une Israélite du premier demi-choeur.
N'espérons rien pour finir nos souffrances,
De ses bontés.

Une Israélite du second demi-choeur.
A ses clartés
Nous voulons rallumer nos vives espérances.

Une Israélite seule.
Suspendons notre harpe, en ces temps de regrets,
Au palmier de la solitude.
Jourdain ! fleuve espéré ! séjour de quiétude !
Mes yeux ne te verront jamais.
Où sont les cèdres superbes,
Liban, que tu devois au temple projeté ?
Jacob, de son Dieu rejeté,
Rampe, plus bas que les herbes,
Dans le lit du torrent desséché par l'été.

Deux Israélites.
Douloureux mystère
D'un trépas caché,
Pleurons à la terre
Moïse arraché.
Loin du frais rivage
Où fut son berceau,
L'onagre sauvage
Foule son tombeau.

La plus jeune des Israélite.
Mais qui me gardera sous l'aile de ma mère ?
Moïse a disparu, Moïse était mon père.
O terre de Gessen ! prés émaillés de fleurs
Où je cueillais ma parure !
Comme un jeune olivier privé d'une onde pure.
Je languis et je meurs.

Tout le choeur.
Dieu nourrit de ses dons l'innocente colombe ?
Le juste au temps marqué sortira de sa tombe.
D'Amalec les dieux mortels
Ne peuvent renverser les desseins éternels.

Une Israélite.
Ma soeur, avez-vous vu cette superbe Arzane ?

De quel regard profane Elle insultait nos autels !

Une autre Israélite.
Plus inconstante que les ondes,
Ses démarches sont vagabondes ;
Ses lèvres et son coeur pour tromper sont d'accord ;
Sa douce volupté d'amertume est suivie,
Et quand sa bouche invite à jouir de la vie,
Ses pas nous mènent à la mort.

Une troisième Israélite.
De nos jeunes guerriers le prince et le modèle,
Nadab était auprès d'elle.

Tout le choeur.
Ah ! fuyons, fuyons, mes soeurs,
Des passions les trompeuses douceurs !

Trois Israélites.
Ne vous reposez point à la source étrangère ;
Buvez l'onde de vos ruisseaux.
Qu'une épouse fidèle, à l'ombre des berceaux,
Soit plus belle à vos yeux que la biche légère.

Tout le choeur.
Ah ! fuyons, fuyons, mes soeurs,
Des passions les trompeuses douceurs !

Premier demi-choeur.
L'homme marche à travers une nuit importune.

Second demi-choeur.
Attachons-nous au Dieu qui bénit l'infortune ;

Une Israélite.
Qui sur un lit de pleurs mouillé
Retourne le mourant, soutient son front livide ;

La plus jeune des Israélites.
Qui mesure le vent à l'agneau dépouillé
Par le pasteur avide.

Tout le choeur.
Ingrats mortels, en vain vous résistez
Au Dieu qui vous conduit dans ces sublimes voies.
Et qui d'intarissables joies
Rassasiera les coeurs en son nom contristés.

Marie.
Mes enfants, c'est assez : allez, toujours dociles,
Vous livrer au repos sous vos tentes tranquilles.
Voici l'heure pesante accordée au sommeil :
Tout se tait à présent sous les feux du soleil ;
Les vents ont expiré ; du palmier immobile
L'ombre se raccourcit sur l'arène stérile ;
L'Arabe fuit du jour les traits étincelants,
Et le chameau s'endort dans les sables brûlants.

Acte II

Scène I

ARZANE, NÉBÉE.

Nébée.
Nadab veut vous parler dans ce lieu solitaire.
Arzane, expliquez-moi cet étonnant mystère.
Quelle joie inconnue éclate dans vos yeux !
Dormirons-nous bientôt aux champs de nos aïeux ?
Par votre ordre à Séir un moment retournée,
Je n'ai point vu d'Oreb la funeste journée ;
Mais je suis revenue au bruit de vos malheurs,
Pour vous offrir du moins le secours de mes pleurs.

Arzane.
Qu'il en coûte, Nébée, à servir l'infortune !
Qu'un sceptre brisé pèse à l'amitié commune !
La tienne est rare et grande : oui, tu mérites bien
Que je t'ouvre mon coeur dans un libre entretien.

Nébée.
J'ai su que, par Moïse à mourir condamnées,
Les femmes d'Amalec qui comptaient seize années,
Ou qui du joug d'hymen portèrent le fardeau,
Devaient livrer leur sang au glaive du bourreau.

Arzane.
On m'arracha des rois les saintes bandelettes,
Et le malheur me mit au rang de mes sujettes.

Nébée.
Ciel !

Arzane.
Dans un parc formé par d'épineux rameaux,
Nous attendions la mort comme de vils troupeaux.
L'Hébreu vient ; on entend un long cri d'épouvante.
Déjà brillait du fer la lumière mouvante,
Lorsque le fils d'Aaron, que la pitié combat,
Retint le glaive ardent avant qu'il retombât.
Il contemple attendri ces femmes éplorées
Qui lui tendaient de loin leurs mains décolorées.
Je paraissais surtout attirer ses regards ;
Soit qu'un habit de deuil et des cheveux épars
A ma frêle beauté prêtassent quelques charmes,
Soit enfin qu'une reine, en répandant des larmes,
Trouve dans ses revers de nouvelles splendeurs
Et n'ait fait seulement que changer de grandeurs.

Nébée.
Nadab au doux pardon inclina ses pensées.

Arzane.
« Femmes, vivez, dit-il : nos tribus offensées
M'ont vainement chargé d'un devoir trop cruel,
Et je vais implorer les anciens d'Israël. »
Coré, Sthur, Abiron, dans un conseil propice,
Firent avec Nadab suspendre mon supplice.
D'un ramas d'affranchis digne législateur,
Moïse alla chercher quelque oracle menteur.
Resté maître en ce camp, Nadab, qu'un dieu possède,
De soins officieux incessamment m'obsède :
Il m'aime, et toutefois n'ose me découvrir
Le feu qui le dévore et que j'ai su nourrir.
Aujourd'hui même enfin, par sa bouche informée
De la mort du tyran qui gourmandait l'armée,
Ici plus longuement il veut m'entretenir,

Et de ma délivrance avec moi convenir.

Nébée.
Je conçois maintenant l'espoir qui vous enflamme :
Vous êtes adorée, et l'amour dans votre âme...

Arzane.
Non : je n'ai point trahi mes aïeux, mes revers.
Lorsque le sort me livre à ce peuple pervers,
Reine, malgré le sort je n'ai point la faiblesse
De partager les feux d'un amour qui me blesse.
Mais je sais écouter des soupirs ennemis,
Pour sortir de l'abîme où le ciel nous a mis :
De l'odieux Jacob je troublerai la cendre.

Nébée.
Arzane ! de l'amour on ne se peut défendre !

Arzane.
Tu te trompes, Nébée, et dans mon sein ce coeur
Au nom du peuple juif ne bat que de fureur.
Faut-il te rappeler nos discordes antiques,
Des deux fils d'Isaac les haines domestiques,
Le droit du premier-né si follement vendu,
Et l'innocent festin qui perdit Esaü ?
Nous, d'un prince trahi postérité fidèle,
Lorsque nous embrassons une cause si belle,
Nous voyons triompher les ignobles drapeaux
Du gendre vagabond d'un pâtre de chameaux !

Nébée.
Mais Nadab lui succède.

Arzane.
A Nadab, à sa gloire
Mon époux doit la mort et l'Hébreu la victoire.

Nébée.
Quel est votre projet, votre espoir ?

Arzane.
Me venger.
Ecouter les aveux du soldat étranger ;
Feindre pour l'asservir, et par quelque artifice
Nous sauver, en poussant Jacob au précipice.
Oui, je triompherai si Nadab amoureux
Au culte d'Abraham arrache les Hébreux.

Nébée.
Vos croyez donc leur Dieu puissant et redoutable ?

Arzane.
Je sais du moins, je sais qu'il est impitoyable.
Amalec autrefois déserta son autel
Lorsqu'il maudit Edom et bénit Israël.
Jaloux de son pouvoir, jamais il ne pardonne :
Il frappera Jacob, si Jacob l'abandonne.

Nébée.
Nadab...

Arzane.
Est l'ennemi du sang de mes aïeux.

Nébée.
Il est sincère.

Arzane.
Eh bien ! je le tromperai mieux.

Nébée.
Il fait de vous servir sa plus constante étude ;
On vous reprochera...

Arzane.
Poursuis !

Nébée.
L'ingratitude.

Arzane.
Non, si par le succès mes voeux sont couronnés ;
On ne traite d'ingrats que les infortunés.

Nébée.
Nadab...

Arzane.
M'est odieux.

Nébée.
Sa clémence...

Arzane.
M'outrage.

Nébée.
Il veut votre bonheur.

Arzane.
Ma honte est son ouvrage.

Nébée.
Il vous rendra le trône.

Arzane.
Il m'a donné des fers.

Nébée.
S'il s'attache à vos pas ?

Arzane.
Je le mène aux enfers.

Nébée.
A vos desseins secrets que je prévois d'obstacles !

Arzane.
l'amour de la patrie enfante des miracles.
Mais j'aperçois Nadab... Reine de la beauté,
Prête-moi ta ceinture, ô brillante Astarthé !
Donne à tous mes discours ta grâce souveraine ;
Déesse de l'amour, sers aujourd'hui la haine,
Descends ! À ton secours amène tous les dieux :
Si Jéhovah triomphe, ils tomberont des cieux.

Scène II

NADAB, ARZANE, NÉBÉE.

Arzane.
De ses destins, Nadab, votre esclave incertaine
Accourt à votre voix près de cette fontaine...
Si par ces yeux baissés je juge de mon sort,
Je crains bien qu'Amalec ne soit pas libre encor.

Nadab.
Etrangère, il me faut vous le dire sans feinte :
Les vieillards de Caleb ont écouté la plainte.
Le conseil, à qui seul le pouvoir appartient,
Pour quelques jours encore dans ce camp vous retient.
Sans gardes cependant vous pouvez de la plage
Parcourir les sentiers et l'arène sauvage.
Dathan, dont l'amitié ne craint aucun péril,
Amène auprès de vous vos compagnes d'exil.
On vous rend des honneurs inconnus sous nos tentes,
(Dathan entre en ce moment sur la scène, suivi du choeur des jeunes filles Amalécites ; il se retire ensuite, et Nébée va se placer à la tête du choeur au fond du théâtre.)
Et bientôt au milieu des pompes éclatantes,
Rendue à vos sujets, embrassant l'avenir,
Vous perdrez de Nadab l'importun souvenir.

Arzane.
Arzane par vos mains à la mort fut ravie,
Et d'un nouveau bienfait cette grâce est suivie !
Mon coeur reconnaissant ne peut s'exprimer mieux
Que par mon peu d'ardeur à sortir de ces lieux.

Nadab.
A ce langage adroit je ne puis me méprendre,
Vous flattez l'ennemi dont vous croyez dépendre,
Mais, nourrie à Séir pour plaire et pour aimer,
Nos farouches vertus ne peuvent vous charmer.

Arzane.
Amalec et Jacob diffèrent de maxime,
Il est vrai : nous croyons, sans nous en faire un crime,
Qu'aimer est le bonheur, plaire un don précieux,
Et que la volupté nous rapproche des dieux.
Sous des berceaux de fleurs, nos heures fortunées
S'envolent mollement l'une à l'autre enchaînées.
Le dieu que nous servons approuve nos désirs :
Dans une île féconde, au doux chant des plaisirs,
La beauté l'enfanta sur les mers de Syrie ;
Il préside en riant aux banquets de la vie.
Pour attirer sur vous ses bienfaisants regards,
J'ai déjà, les pieds nus et les cheveux épars,
De nos rites sacrés suivant l'antique usage,
Trois fois pendant la nuit conjuré son image...
Mais n'ai-je point, Nadab, armé votre courroux ?
Vous détestez le dieu que je priais pour vous.
Pardonnez à ces voeux que dans mon innocence
M'arracha le transport de la reconnaissance.

Nadab.
Qu'entends-je ! Amalécite, apprenez donc mon sort.
Longtemps de mon amour je captivai l'essor ;
Vous adorant toujours, mais respectant vos larmes
Je n'aurais pas osé vous parler de vos charmes :
Un mot, dont l'homme heureux ne sent pas la valeur,
Trop souvent peut blesser l'oreille du malheur.
Quand Moïse vivait vous aviez tout à craindre ;
A cacher mon ardeur je savais me contraindre :
Aujourd'hui que le ciel pour vous se veut calmer,
Votre bonheur me rend le droit de vous aimer.

Arzane.
Epargnez...

Nadab.
Vous sauver changea ma vie entière !
Ce coeur, que vous avez habité la première,
Vit l'amour se lever terrible et violent
Comme l'astre de feu dans ce désert brûlant.
Le repos pour jamais s'envola de mon âme ;
Mon esprit s'égara dans des songes de flamme.
Abjurant la grandeur promise à nos neveux,
A l'autel des Parfums je n'offrais plus mes voeux ;
Je n'allais plus, lévite innocent et modeste,
Chaque aurore au désert cueillir le pain céleste.
Dans les champs de l'Arabe, et loin des yeux jaloux,
Mon bonheur eût été de me perdre avec vous.
De toi seule connue, à toi seule asservie,
L'Orient solitaire aurait caché ma vie.
Pour appui du dattier empruntant un rameau,
Le jour j'aurais guidé ton paisible chameau ;
Le soir, au bord riant d'une source ignorée,
J'aurais offert la coupe à ta bouche altérée,
Et sous la simple tente, oubliant Israël,
Pressé contre mon coeur la nouvelle Rachel.

Arzane.
Confuse, à vos regards je voudrais disparaître ;
Mais je suis votre esclave et vous êtes mon maître.

Nadab.
A qui maudit vos fers le reproche est bien dur !
Mais de vous délivrer il est un moyen sûr.
Vous connaissez du camp le trouble et les alarmes ;
De la féconde Egypte on regrette les charmes ;
On veut que des tribus je conduise les pas.
Epouse de Nadab, ouvrez-nous vos Etats ;

D'un peuple de bannis soyez la souveraine :
Le soldat à l'instant va briser votre chaîne.

Arzane.
Je vois Marie.

Scène III

MARIE, ARZANE, NADAB, NÉBÉE, CHOEUR DE JEUNES FILLES AMALÉCITES.

Marie.
Aaron n'est point ici, Nadab ?

Nadab.
Il pleure le prophète au torrent de Cédab.

Marie.
Rendez grâce au Seigneur ; sa paix nous accompagne :
Moïse reparaît sur la sainte montagne.
Cherchant partout Aaron, je cours lui répéter
Ce qu'un chef des pasteurs vient de me raconter.

Scène IV

NADAB, ARZANE, NÉBÉE, CHOEUR DE JEUNES FILLES AMALÉCITES.

Arzane.
Fils d'Aaron, à mon sort il faut que je succombe :
Vous me parliez d'hymen, et je touche à ma tombe.

Nadab, *sans écouter Arzane.*
Nous allons te revoir enfin, fameux mortel,
Encore tout éclatant des feux de l'Eternel.
Honneur à tes vertus et gloire à ton génie !

Arzane.
Veillé-je ? dans mes maux quelle affreuse ironie !
Quoi, Nadab ! ces desseins où tous deux engagés,
Ces projets de l'amour...

Nadab.
Ils ne sont point changés.

Arzane.
Entre Moïse et moi vous tenez la balance :
De votre passion je vois la violence.

Nadab.
Femme, je suis sans force à tes pieds abattu ;
Mais ne puis-je du moins admirer la vertu ?

Arzane.
Qui pourra m'arracher de ce sanglant théâtre
Où la mort me poursuit ?

Nadab.
Ce coeur qui t'idolâtre.

Arzane.
Mais les remords viendront arrêter vos efforts.

Nadab.
Mais si je t'obéis, que te font mes remords ?

Arzane.
De ces hauts sentiments je serai la victime.

Nadab.
Laisse-moi m'enchanter d'innocence et de crime,
Connoître mes devoirs sans te manquer de foi,
Apercevoir l'abîme et m'y jeter pour toi.

Arzane.
Je ressens vos douleurs et n'en suis point complice.

Nadab.
Cesse de t'excuser : j'adore mon supplice,
Ma souffrance est ma joie, et je veux à jamais
Conserver la douceur du mal que tu me fais.
Hélas ! mon fol amour m'épouvante moi-même ;
Je me sens sous le coup de quelque arrêt suprême :
D'involontaires pleurs s'échappent de mes yeux ;
La nuit dans mon sommeil j'entends parler tes dieux ;
Prêt à sacrifier à leurs autels coupables,
Je me réveille au bruit de mes cris lamentables.
Dis : n'est-ce pas ainsi, dans ses tourments divers,
Qu'une âme est par le ciel dévouée aux enfers ?

Arzane.
On va vous délivrer du joug de l'étrangère.

Nadab.
Des légers fils d'Agar la voix est mensongère ;
L'Arabe aime à conter : je veux sonder des bruits
Aisément élevés, plus aisément détruits.
De Moïse en ces lieux je viendrai vous apprendre
Le destin. Quel parti qu'alors vous vouliez prendre,
Contre tout ennemi prompt à vous secourir,
Arzane, je saurai vous sauver ou mourir.
(Nadab sort.)

Scène V

ARZANE, **NÉBÉE, CHOEUR DE JEUNES FILLES AMALÉCITES.**

Arzane.
Ah, Nébée ! à ce coup je ne saurais survivre !
L'implacable destin s'attache à me poursuivre.

Nébée.
Et moi, je ressentais un doux enchantement
En écoutant des voeux si chers !

Arzane.
Autre tourment,
Incestueux projet, effroyable à mon âme !
Je hais du fils d'Aaron et la main et la flamme.
Amalec recevoir Israël dans ses bras !
Recueillir dans mon sein une race d'ingrats !
Je légitimerais ces exécrables frères,
Qui menacent nos fils, qui trahirent nos pères,
Ces esclaves du Nil, bâtisseurs de tombeaux,
Ignobles artisans flétris par leurs travaux,
Qui, d'Egypte chassés avec tous leurs prophètes,
Proclament en tremblant d'insolentes conquêtes,
Se disent héritiers des florissants Etats
De cent peuples divers qu'ils ne connaissent pas !

Nébée.
Sauvez, sauvez vos jours !

Arzane.
Voudrais-tu donc, Nébée,

Aux autels de Jacob voir Arzane courbée,
Contrainte d'embrasser le culte menaçant
Du Dieu cruel qui veut exterminer mon sang ?
S'il faut suivre aujourd'hui la fortune jalouse,
S'il faut que de Nadab je devienne l'épouse,
Que lui-même, parjure au culte de Nachor,
Serve avec moi Baal, et Moloch et Phogor ;
Que son hymen des Juifs brise les lois publiques ;
Qu'il me donne sa main aux autels domestiques
Des dieux de mon palais, des dieux accoutumés
A couronner les voeux contre Jacob formés !

Nébée.
Du retour du Moïse on n'a pas l'assurance.
Espérons.

Arzane.
Laisse-là ta menteuse espérance.

Nébée.
L'étoile d'Astarthé paraît sur l'horizon :
Pour hâter le retour du jeune fils d'Aaron,
Saluons l'astre heureux par des chants agréables.

Le choeur des Amalécites s'avance du fond du théâtre.

Arzane, *au choeur.*
Captives, suspendez ces pleurs inépuisables.
Voici l'instant prédit où les filles d'Edom
Vont sauver d'Amalec et la race et le nom.
Nos guerriers ne sont plus, mais vous restez encore :
Formez les choeurs brillants des peuples de l'aurore.
Des femmes de Byblos répétez les soupirs ;
Du farouche Israël enflammez les désirs.
Loin d'ici la pudeur et la froide innocence !
Il nous faut des plaisirs conduits par la vengeance.
Chantez l'Amour : c'est lui qui du Dieu d'Israël

Doit corrompre l'encens et renverser l'autel.

Le choeur.
Amour, tout chérit tes mystères,
Tout suit tes gracieuses lois :
L'hirondelle au palais des rois,
L'aigle sur les monts solitaires,
Et le passereau sous nos toits.

Une Amalécite.
Ton vieux temple, entouré des peuples de la terre,
S'élève, révéré de chaque âge nouveau,
Comme au milieu d'un champ la borne héréditaire,
Ou la tour du pasteur au milieu du troupeau.

Le choeur.
Amour, tout chérit tes mystères,
Tout suit tes gracieuses lois :
L'hirondelle au palais des rois,
L'aigle sur les monts solitaires,
Et le passereau sous nos toits.

Une Amalécite.
Invoquons du Liban la déesse charmante.
De nos longs cheveux d'or que la tresse élégante
Tombe en sacrifice à l'Amour.
Soulevons les enfers, répétons tour à tour
Du berger chaldéen la parole puissante.

Une autre Amalécite.
Qui méprise l'Amour dans ses fers gémira.

Deux Amalécites.
De prodiges divers l'Amour remplit l'Asie,
Il embauma l'Arabie
Des pleurs de la tendre Myrrha ;
Du pur sang d'Adonis il peignit l'anémone :

Fleur des regrets, symbole du plaisir,
Elle vit peu de temps, et le même zéphyr
La fait éclore et la moissonne.

Une Amalécite.
Prenons notre riche ceinture,
Nos réseaux les plus fins, nos bagues, nos colliers,
Vengeons aujourd'hui nos guerriers ;
Les remparts et les boucliers
Sont vains contre l'Amour dans toute sa parure.

Le choeur.
Que dit à son amant, de plaisir transporté,
Cette prêtresse d'Astarthé
Qui voudrait attirer le jeune homme auprès d'elle,
Et lui percer le coeur d'une flèche mortelle ?

Une Amalécite.
« Beau jeune homme, dit-elle, arrête donc les yeux
Sur la tendre Abigail, que ta froideur opprime.
Je viens d'immoler la victime
Et d'implorer la faveur de nos dieux.
Viens, que je sois ta bien-aimée.
J'ai suspendu ma couche en souvenir de toi :
D'aloès je l'ai parfumée.
Sur un riche tapis je recevrai mon roi ;
Dans l'albâtre éclatant la lampe est allumée ;
Un bain voluptueux est préparé pour moi.
L'époux qu'on a choisi, mais qui n'a pas mon âme,
Est parti ce matin pour ses plants d'oliviers :
Il veut écouler ses viviers,
Sa vigne ensuite le réclame.
Il a pris dans sa main son bâton de palmier,
Et mis deux siècles d'or dans sa large ceinture ;
Il ne reviendra point que de son orbe entier
L'astre des nuits n'ait rempli la mesure.
Tandis qu'en son champ il vendange,

Enivrons-nous de nos désirs.
De tant de jours perdus qu'un jour heureux nous venge :
Il n'est de bon que les plaisirs. »

Deux Amalécites.
O filles d'Amalec ! si par un tel langage
De nos tyrans nous embrasions les coeurs,
Nous verrions à nos pieds cette race sauvage,
Et les vaincus deviendraient les vainqueurs !

Les mêmes avec une troisième Amalécite.
Arzane, lève-toi dans l'éclat de tes larmes !
Triomphe par tes charmes !
Que l'amour sur ton front s'embellissant encor
Attaque des Hébreux les princes redoutables,
Et livre tout Jacob à nos dieux formidables.

Le choeur.
Baal, Moloch et Phogor !

Arzane.
Nadab ne revient pas. Déjà la lune éclaire
Des rochers du Sina le sommet solitaire :
De la garde du camp on voit briller les feux.
(Au choeur.)
Retournez vers Jacob ; mêlez-vous à ses jeux ;
Pour subjuguer son coeur faites briller vos grâces.
(A Nébée.)
Et toi du fils d'Aaron cherche et poursuis les traces :
J'attendrai ton retour auprès des pavillons
Où depuis si longtemps dans les pleurs nous veillons.

Acte III

Scène I

MOÏSE, *seul*.
(Il fait nuit ; on voit à la clarté de la lune Moïse qui descend du mont Sinaï, portant les Tables de la loi. Il s'avance vers le bocage des palmiers, et dépose les Tables de la loi au tombeau de Joseph.)
Sur ces tableaux divins la main de l'Eternel
Grava toutes les lois du monde et d'Israël.
O toi qui déroulas tous les cieux comme un livre,
Qui détruis d'un regard et d'un souffle fais vivre,
Qui traças au soleil sa course de géant,
Qui d'un mot fis sortir l'univers du néant !
Dis par quelle bonté, maître de la nature,
Tu daignais t'abaisser jusqu'à ta créature,
Et parler en secret à mon coeur raffermi
Comme un ami puissant cause avec son ami.
Depuis que je t'ai vu dans les feux du tonnerre,
Je ne puis attacher mes regards à la terre,
Et mon oeil cherche encor, frappé de ta splendeur,
Dans ce beau firmament l'ombre de ta grandeur.
(Moïse s'assied sur une pierre auprès du tombeau de Joseph.)
Avant de me montrer à la foule empressée,
Je veux de nos tribus connaître la pensée :
Josué, descendu par un chemin plus court,
Doit avoir à mon frère annoncé mon retour ;
Attendons sous cette ombre au conseil favorable
Du grand Melchisédech l'héritier véritable.
(Il regarde quelque temps le camp en silence.)
Qu'avec un doux transport je vois ce camp tranquille,

D'un peuple fugitif unique et noble asile !
Peuple que j'ai sauvé, que je porte en mon coeur,
De tous tes ennemis sois à jamais vainqueur.
Servant au monde entier de modèle et d'exemple,
Garde du Tout-Puissant la parole et le temple.
Séparé par ta loi, ton culte, tes déserts,
Du reste corrompu de ce vaste univers,
O Jacob ! sois en tout digne du droit d'aînesse.
Je veux, en dirigeant ta fougueuse jeunesse,
En profitant du feu de ton esprit hautain,
Te forger en un peuple et de fer et d'airain.
Ouvrage des mortels, et prompt à se dissoudre,
Les empires divers rentreront dans la poudre ;
Toi seul subsisteras parmi tous ces débris ;
Les ruines du temps t'offriront des abris ;
En te voyant toujours, les races étonnées
Iront se racontant tes longues destinées
Et se montrant du doigt ce peuple paternel
Que Moïse marqua du sceau de l'Eternel !
Mais, Jacob, pour monter où le Seigneur t'appelle,
Il faut à ses desseins n'être jamais rebelle :
Sous le courroux du ciel tu pourrais succomber,
Et la foudre est sur toi toujours prête à tomber.
Prions pour ton salut tandis que tu sommeilles.
(Il se lève, et étend ses bras vers le ciel.)
Dieu de paix !...
(On entend des sons lointains de musique et des bruits de danses.)
Mais quel son vient frapper mes oreilles ?
Ce n'est point là le cri du belliqueux soldat
Qui chante Sabaoth en courant au combat.
Je reconnais l'accent d'une race coupable.
Quel noir pressentiment et me trouble et m'accable ?
Aaron sous ces palmiers est bien lent à venir.
Fidèle Josué, qui te peut retenir ?
Laissons à ce tombeau ces Tables tutélaires.
Marchons... Qui vient ici ?

Scène II

NADAB, MOÏSE.

Nadab, *sans voir Moïse, qui reste appuyé sur le tombeau de Joseph.*
Ces lieux sont solitaires.
Elle est entrée au camp... Oui, j'aurai trop tardé.
Le retour de Moïse est un bruit hasardé,
D'un Arabe menteur la nouvelle incertaine.
(Il avance au bord de la scène, et demeure quelque temps en silence.)
Que mon sein oppressé se soulève avec peine !
Que cet air est brûlant ! Pour achever son tour,
La nuit semble emprunter le char ardent du jour.
Image de mon coeur, cette arène embrasée
Reçoit en vain du ciel la bénigne rosée.
(Autre silence.)
Ici de la beauté j'entendis les accents.
Sur sa trace de feu qu'on répande l'encens !
Qu'on l'adore !... Où m'emporte une imprudente ivresse ?
On n'a point jusqu'ici couronné ma tendresse :
Si j'étais le jouet de quelque illusion !
Connaissons notre sort.
(Il va pour rentrer au camp : en passant devant le bocage de palmiers, il
aperçoit Moïse.)
O sainte vision !
N'est-ce pas de Joseph l'ombre majestueuse ?
Viens-tu me consoler ? Que ta voix vertueuse
Des chagrins de mon coeur adoucisse le fiel ;
Et donne-moi la paix que tu goûtes au ciel.

Moïse, *sans quitter le tombeau.*
Le ciel des passions n'entend point la prière.

Nadab.
Moise !

Moïse, *descendant du tombeau.*
C'est lui-même.

Nadab.
En touchant la poussière,
Prophète du Seigneur, je m'incline à vos pieds
Et baisse devant vous mes yeux humiliés.

Moïse.
De quelque noir chagrin votre âme est agitée.

Nadab.
Le camp, qui déplorait votre mort racontée,
Voulait mettre en mes mains un dangereux pouvoir.

Moïse.
Eh bien ! qu'avez-vous fait ?

Nadab.
J'espérais vous revoir.

Moïse.
Et n'avez-vous, Nadab, rien de plus à m'apprendre ?

Nadab.
Sans doute ici bientôt les vieillards se vont rendre.
(On entend la musique du camp.)

Moïse.
Vous me dites, Nadab, que les tribus en deuil
Gémissent sur le sort de Moïse au cercueil ;

Et j'entends les concerts, horribles ou frivoles,
Dont les fils de Baal fatiguent leurs idoles.
Qui produit ces clameurs ? qui peut y prendre part ?

Nadab.
Nos captives souvent, assises à l'écart,
Aiment à répéter les hymnes de leurs pères.

Moïse.
Des captives ici ? des femmes étrangères ?
Arzane n'a donc pas satisfait au Seigneur ?
Elle vit ; et peut-être, écoutant votre ardeur,
Elle reçoit ces voeux sortis d'une âme impure,
Dont le vent de la nuit m'apportait la souillure
Jusqu'au chaste tombeau du pudique Joseph.

Nadab.
Des Hébreux triomphants le magnanime chef
Craindrait-il une femme esclave de nos armes,
Qui mange un pain amer détrempé de ses larmes ?
Sur le compte des grands je ne suis pas suspect :
Leurs malheurs seulement attirent mon respect.
Je hais le Pharaon que l'éclat environne ;
Mais s'il tombe, à l'instant j'honore sa couronne ;
Il devient à mes yeux roi par l'adversité.
Des pleurs je reconnais l'auguste autorité.
Courtisan du malheur, flatteur de l'infortune,
Telle est de mon esprit la pente peu commune :
Je m'attache au mortel que mon bras a perdu,
Et je voudrais sauver la race d'Esaü.

Moïse.
Vous, sauver d'Astarthé la nation flétrie !
Regarder sans horreur l'infâme idolâtrie,
Quand j'apporte aux Hébreux les lois de Jéhovah !
Sur ce marbre sacré lui-même les grava,
Lisez : l'astre des nuits vous prête sa lumière.

Nadab, *lisant.*
N'adore qu'un seul Dieu.

Moïse.
Telle est la loi première.
Et vous seul, immolant l'avenir d'Israël,
De cet unique Dieu renversez-vous l'autel ?
Jacob, trahirais-tu tes hautes destinées ?
Ne veux-tu point, courbé sous le poids des années,
T'avancer sur la terre, antique voyageur,
Pour apprendre aux humains le grand nom du Seigneur ?
Tu portes dans tes mains ce livre salutaire
Où je traçai de Dieu le sacré caractère :
Contrat original, titre où l'homme enchanté
Retrouvera ses droits à l'immortalité.
L'infidèle Jacob perdrait son rang suprême !
Mais entrons dans ce camp ; voyons tout par nous-même.

Nadab.
Arrêtez !

Moïse.
Et pourquoi ?

Nadab.
Pour soustraire au danger
Des jours qu'au prix des miens je voudrais protéger.

Moïse.
Vous !

Nadab.
Je dois l'avouer...

Moïse.
Eh bien ?

Nadab.
Dans votre absence
Le camp, s'abandonnant à l'aveugle licence,
A rejeté vos lois.

Moïse.
Par Jacob annoncé,
Dieu ! ne retranche point l'avenir menacé !

Nadab.
Ecoutez un moment.

Moïse.
Laisse-moi, téméraire !
J'ai prévu ta faiblesse, Aaron ! malheureux frère,
Qu'as-tu fait ?

Nadab.
Permettez que je guide vos pas.

Moïse.
Non : j'affronterai seul tes coupables soldats ;
Demeure, ou va plutôt, car j'entrevois ton crime
Dans son bercail impur va chercher la victime
Dont le sang répandu peut encore te sauver.

Nadab.
Ne vous obstinez pas, Moïse, à tout braver.
J'irai vous annoncer aux troupes alarmées.

Moïse.
Tu n'es plus le soldat du Seigneur des armées.

Nadab.
Vous repoussez mon bras ?

Moïse.
Qu'ai-je besoin de toi ?
L'Ange exterminateur marchera devant moi.
(Moïse sort.)

Scène III

NADAB, *seul.*
Moi, livrer aux bourreaux une femme éplorée !
Que plutôt par l'enfer mon âme dévorée...

Scène IV

NADAB, ARZANE.

Arzane.
N'espérant plus, Nadab, votre prochain retour,
J'avais quitté ces lieux avec la fin du jour :
Vainement sur vos pas j'ai fait voler Nébée.
Dans mes pensers amers tristement absorbée,
J'ai mouillé quelque temps ma couche de mes pleurs :
La nuit, en accroissant mes nouvelles douleurs,
A redoublé ma crainte, et je suis revenue
Aux bords où, je le vois, vous m'avez attendue.

Nadab.
Arzane, de nos jours le sort est éclairci :
Avec moi, dans l'instant, Moïse était ici.

Arzane.
Ici ! quelle fureur sera bientôt la sienne !

Nadab.
Il menace déjà votre vie et la mienne.

Arzane.
Eh bien ! que ferez-vous ?

Nadab.
Ce que j'avais promis.
Devenez mon épouse, et mes nombreux amis,
Annonçant aux soldats la fertile Idumée,
Rangeront à vos pieds le conseil et l'armée.
Je ferai plus : il faut à la fille d'Edom

Un époux revêtu des pompes de Sidon.
Demain, pour égaler l'honneur de ma conquête,
L'huile sainte des rois coulera sur ma tête.
Donnez par votre amour une âme à mes projets,
Et j'abaisse Moïse au rang de mes sujets :

Arzane.
(A part. Haut.)
Ciel ! le dessein est grand ! je le pense moi-même ;
Il n'est pour nous, Nadab, d'abri qu'au rang suprême.
Mais mesurez la cime avant que d'y monter ;
Dans l'arène glissante où vous voulez lutter,
En songeant au succès, prévoyez la défaite.
Pourrez-vous étouffer la voix d'un vieux Prophète
Parlant au nom des cieux à des hommes tremblants,
Dans l'imposant éclat de ses longs cheveux blancs ?

Nadab.
Si vous m'aimez, alors tout me sera facile.

Arzane.
Voulez-vous d'un esprit aussi ferme qu'habile
D'un pouvoir souverain créer les éléments ?
De la foi d'Israël changez les fondements.
Si le peuple, poussé vers des dieux qu'il appelle,
Est plus que vous encore à Moïse rebelle,
Les Juifs, craignant ce chef implacable et jaloux,
Pour se sauver de lui se donneront à vous.
Tout indique à vos yeux la route qu'il faut suivre :
Onze de vos tribus aujourd'hui veulent vivre
Sous le dieu d'Amalec : secondez leurs efforts.
Dans cette Arche nouvelle enfermez des ressorts :
A des miracles feints opposez des miracles ;
Comme Moïse, ayez des prêtres, des oracles,
Et bientôt le soleil vous verra dans ces lieux
Le pontife et le roi d'un peuple glorieux.

Nadab.
Nadab, lâche apostat ! Arzane en vain l'espère !
Vous-même chérissez les dieux de votre père :
Si je vous proposais aussi de les quitter ?

Arzane.
Quand auprès d'Astarthé je voudrais m'acquitter
Des tendres et doux voeux que son culte réclame,
La faiblesse me sied : et que suis-je ? une femme !
Mais un homme au-dessus des vulgaires mortels
Prend conseil de sa gloire et choisit ses autels.
Votre Dieu vous menace et sa loi vous condamne :
Vous ne pouvez régner que par le dieu d'Arzane.
Régnez sur elle ; allez au premier feu du jour
Chercher votre couronne au temple de l'Amour,
Et tandis qu'Amalec frappera la victime,
Vous offrirez des fleurs : ce n'est pas un grand crime.

Nadab.
O magique serpent ! décevante beauté,
Par quels secrets tiens-tu tout mon coeur enchanté ?
Es-tu fille d'Enfer ou des Esprits célestes ?
Réponds-moi !

Arzane.
Du malheur je suis les tristes restes.
Suppliante à vos pieds, sans trône et sans époux,
Je n'ai d'autre soutien ni d'autre espoir que vous.

Nadab.
C'en est fait : il le faut ! À toi je m'abandonne !
Qu'importe le poison quand ta main me le donne ?
Mais en goûtant au fruit, présent de ton hymen,
Du moins entre avec moi sous les berceaux d'Eden,
Eve trop séduisante, au jardin des délices
Que nos félicités précèdent nos supplices !
Tu ne m'as point encore révélé tes secrets,

Et même en ce moment tes regards sont muets.
Un mot peut tout fixer dans mon âme incertaine.
Dis : ai-je mérité ton amour ou ta haine ?
Si tu l'aimes, Nadab est prêt à s'immoler.

Arzane.
Que faire ?

Nadab.
Explique-toi.

Arzane.
Je ne saurais parler.

Nadab.
M'aimes-tu ? M'aimes-tu, divine Amalécite ?

Arzane.
Ma voix s'éteint...

Nadab.
Promets à ce coeur qui palpite
Que demain à l'autel...

Arzane.
A l'autel de mes dieux ?...

Nadab.
O douleur !

Arzane, *à part.*
En formant un hymen odieux
Du moins perdons Jacob.

Nadab, *à part.*
Dans ta juste colère
Ne te souviens, Seigneur, que d'Abraham mon père.

(A Arzane.)
Achevons !

Arzane.
Vous m'aimez ?

Nadab.
Ah ! cent fois plus que moi,
Puisqu'aux feux éternels je me livre pour toi !

Arzane.
Vous dites que demain au lever de l'aurore,
A l'autel de mes dieux...

Nadab.
Je n'ai rien dit encore.

Arzane.
Je mourrai donc !

Scène V

NÉBÉE, ARZANE, NADAB.

Nébée, *accourant précipitamment.*
Fuyez ! le péril est pressant :
Tout prend autour de vous un aspect menaçant.
Je veillais près d'ici dans mon inquiétude,
Quand j'ai vu s'avancer vers cette solitude,
A pas lents et légers, Caleb avec Lévi.
De cent prêtres armés ce cruel est suivi ;
Leurs yeux sinistrement étincellent dans l'ombre ;
Ils se parlent tout bas d'une voix triste et sombre.
J'ai surpris quelques mots de leur noir entretien :
De vous donner la mort ils cherchent le moyen.

Nadab.
Contre vos jours, Arzane, un lévite conspire :
Tout est fini ; demain je vous rends votre empire.
De Pharaon vaincu prenez le plus beau char ;
Des soldats éblouis enchantez le regard.
Je vous déclarerai mon épouse adorée ;
Du sceptre d'Esaü vous serez décorée.
D'Edom et de Jacob que les dieux fraternels
Soient enfin encensés sur les mêmes autels.
(Arzane et Nébée sortent par un côté du théâtre ; Nadab les suit de loin pour les protéger contre les lévites, qui entrent sur la scène du côté opposé : il s'arrête quand Arzane a disparu, et parle aux lévites du fond du théâtre.)

Scène VI

NADAB, CALEB, CHOEUR DE LÉVITES.

Nadab.
Lévites ! je me ris de vos sourdes pratiques ;
Je brave vos poignards et crains peu vos cantiques.
Vous m'y forcez ; je vais aussi porter des coups :
Que le crime et la honte en retombent sur vous !

Scène VII

CALEB, CHOEUR DE LÉVITES.

Un lévite.
Quel reproche insensé ! quelle voix ! Ce profane
Ne craint plus d'annoncer ses projets pour Arzane.

Caleb.
Josué m'avait dit que notre auguste chef
Devait attendre Aaron au tombeau de Joseph ;
Je venais avec vous lui porter nos épées,
Au sang de l'ennemi plus d'une fois trempées :
Mais déjà dans le camp il aura pénétré.

Le même lévite.
Au négligent pasteur l'aigle enfin s'est montré.

Caleb.
Adultère Israël, dans ton brutal caprice,
Tu désertes d'Abel l'innocent sacrifice,
Et, cessant d'immoler la colombe et l'agneau,
Du meurtrier Caïn tu rejoins le troupeau !
Vous, par qui l'esprit saint s'explique et prophétise,
Prêtres sacrés ! avant d'aller trouver Moïse,
Que l'ange du Seigneur, dans ce ciel de saphirs,
Porte jusqu'au Très-Haut nos chants et nos soupirs.
La lune est au milieu de sa belle carrière,
Et c'est l'heure où des nuits nous offrons la prière.
(PRIÈRE.)
Dieu, dont la majesté m'accable,
Pure essence, divine ardeur,
Qui peut comprendre la grandeur

De ton nom incommunicable ?
Je me retire à ta lumière,
Au tabernacle de ta loi :
Des nuits où nous veillons pour toi
C'est peut-être ici la dernière.
Si nous tombons dans les tempêtes
Qu'excitent de noirs assaillants,
Nous dormirons près des vaillants,
Un glaive placé sous nos têtes.
Mais que plutôt par toi nos bras soient affermis,
Et de tes saints dissipe les alarmes
Par la bride et le mors dompte tes ennemis.

Les lévites, *tirant leurs épées, qu'ils élèvent vers le ciel en fléchissant le genou.*
Bénis nos armes !

Choeur des lévites.
(CHANT NOCTURNE.)
Les cieux racontent la gloire
Du souverain Créateur ;
La nuit garde la mémoire
Du sublime ordonnateur
Qui fit camper sous ses voiles
Cette milice d'étoiles
Dont les bataillons divers,
Dans leur course mesurée,
Traversent de l'empyrée
Les magnifiques déserts.

Un lévite.
Le soleil, élevant sa tête radieuse,
Ferme de ce grand choeur la marche harmonieuse :
Ainsi, de l'autel d'or franchissant le degré,
Un pontife éclatant et consomme et termine
Une pompe divine
Dans un temple superbe au Seigneur consacré.

Le plus jeune des lévites.
Image de la mort du juste,
Douce nuit où du ciel éclate la beauté,
Se peut-il que l'impie en son iniquité
Profane ton silence auguste ?
(On entend la musique du camp.)

Un lévite.
Ah ! quels horribles sons s'échappent de ce lieu !
Oh ! de l'enfer détestable puissance !
Dans ce camp perverti c'est Baal qu'on encense,
Ici nous prions le vrai Dieu !
(Moment de silence, pendant lequel on entend une seconde fois la musique du camp.)

Un autre lévite.
Méchants ! votre hymne criminelle
De la nuit des enfers ranime tous les feux :
Vous invoquez Satan, qu'il exauce vos voeux !
Tombez dans la nuit éternelle !
(Nouveau silence et musique du camp.)

Un troisième lévite.
Ah ! retournez plutôt à vos devoirs,
Esclaves malheureux des femmes étrangères.

Le plus jeune des lévites.
Prions pour eux, ce sont nos frères :
Ils ont bu comme nous le vin de nos pressoirs,
Et sucé le lait de nos mères !

(PRIÈRE GÉNÉRALE, prononcée par Caleb.)

N'écoute point dans ta colère,
O Dieu ! le cri de ces infortunés ;
Prends pitié de leurs nouveau-nés ;

Donne la paix à leur misère.

Que le bruit des astres roulants
Te rende sourd aux clameurs de l'impie,
Et n'entends que la voix qui prie
Pour le péché de tes enfants.

La fraîche et brillante rosée,
Au bord des flots les tamarins en fleur,
Le vent qui, perdant sa chaleur,
Glisse sur la mer apaisée ;

Tout rit : du firmament serein
S'ouvre à nos yeux le superbe portique :
O Dieu ! sois doux et pacifique
Comme l'ouvrage de ta main !

Acte IV

Scène I

MOÏSE, AARON, DATHAN ; VIEILLARDS ET CHEFS D'ISRAËL.

Moïse.
Terre, frémis d'horreur !
Pleurez, portes du ciel !
Sur la fleur de Juda l'enfer vomit son fiel.
La maison de Jacob, par Nadab corrompue,
Aux princes des démons ici se prostitue,
Et déjà, consultant les devins et les sorts,
Rugit devant ses dieux comme au festin des morts.

Aaron.
Moïse, ma douleur à la vôtre est égale.
Sitôt que Josué, dans cette nuit fatale,
Est venu m'annoncer votre étonnant retour,
J'ai rassemblé ces chefs, et par un long détour,
Choisissant avec eux les routes les plus sombres,
Je vous ai rencontré seul, errant dans les ombres.
Daignez me pardonner si, malgré mes efforts,
J'ose vous ramener à ces tranquilles bords.
Le conseil des vieillards, comme moi, vous conjure
D'éviter d'Amalec la faction impure.
Vos jours sont menacés ! À des hommes ingrats
La nuit qui règne encore a dérobé vos pas :
Que de périls divers pour mon fils et mon frère !

Moïse.

Ne pleurez pas sur moi ; pleurez d'un coeur sincère
Sur ce peuple infecté du poison de l'erreur,
Et que Dieu va punir dans toute sa fureur.
Profitez, ô vieillards ! du moment qui vous reste,
Et détournez Nadab de son projet funeste.

Un vieillard.
Hélas ! nous voudrions secourir Israël,
Mais Dieu même a rompu son pacte solennel.

Moïse.
Peuple de peu de foi ! vous doutez des oracles !
Vos yeux ont oublié l'éclat de cent miracles !
Dieu vous semble impuissant dans vos dégoûts amers,
Et du haut de ce roc on aperçoit les mers
Naguère sous vos pas par Moïse entrouvertes,
Et de la manne encore vos tentes sont couvertes !
Seigneur ! ils ont osé murmurer contre toi,
Te trahir à l'instant où j'apportais la loi
Qui promet à Jacob une terre féconde,
Le sceptre à ses enfants et le Sauveur au monde !

Aaron.
Béni soit l'Eternel qui ne trompe jamais !

Dathan.
Et pourquoi donc ce Dieu, si prodigue en bienfaits,
Egare-t-il nos pas au désert où nous sommes ?

Moïse.
Pour t'enseigner les maux et les vertus des hommes ;
Pour former aux combats nos faibles légions
Dans le mâle berceau de l'aigle et des lions.
Toi qui jusqu'au Très-Haut veux porter ton délire,
T'assieds-tu près de lui dans le céleste empire ?
Vis-tu le Créateur dans les premiers moments
De ce vaste univers creuser les fondements,

Des vents et des saisons mesurer la richesse,
Et jusque sous les flots promener sa sagesse ?
Des portes de l'abîme as-tu posé le seuil ?
As-tu dit à la mer : « Brise ici ton orgueil ? »
Misérable Dathan ! quoi ! vermisseau superbe,
Tu veux comprendre Dieu quand tu rampes sous l'herbe !
Admire et soumets-toi : le néant révolté
Peut-il dans ses desseins juger l'éternité ?

Un chef.
J'entends des pas ; vers nous quelqu'un se précipite.

Aaron.
Qui s'avance ? Est-ce toi, mon fils ?

Un vieillard.
C'est un lévite.

Scène II

Les précédents, UN LÉVITE.

Le lévite.
Interprète du ciel, confident d'Eloé,
Moïse je vous cherche : au nom de Josué,
Du progrès de nos maux j'accours pour vous instruire.
L'ouvrage de vos mains est prêt à se détruire ;
Le camp vous a proscrit, et ces chefs assemblés,
S'ils reviennent à vous, seront tous immolés.
Marie avec Cale, retirés vers l'oracle,
S'efforcent de sauver le sacré tabernacle.
Ici même l'aurore et le nouveau soleil
Des noces de Nadab mèneront l'appareil :
Une idole y sera brillante et parfumée,
Et soudain les tribus marchent vers l'Idumée.
Déjà l'on a donné le signal du départ ;
On abaisse la tente, on lève l'étendard ;
Et le lâche Israël, que corrompent des traîtres,
Va fuir en reniant le dieu de ses ancêtres.

Les vieillards, *à Moïse, immobile, qui commence à sentir l'inspiration.*
O Moïse !

Aaron.
Il redit l'oracle du saint lieu,
et pour l'homme attentif il est l'écho de Dieu !

Les vieillards.
Ecoutons !

Moïse, *inspiré.*
Anathème à ta race volage,
Jacob ! si par tes mains tu te fais une image !
Que maudit soit ton champ, ton pavillon, ton lit,
Et que sur Gelboé ton figuier soit maudit :
Tombant dans l'avenir d'abîmes en abîmes
De malheurs en malheurs et de crimes en crimes,
Un jour on te verra couronner tes forfaits
En égorgeant l'Agneau descendu pour la paix.
Alors, peuple proscrit dispersé sur la terre,
Tu traîneras partout ta honte et ta misère ;
Tu viendras pauvre et nu, enfant déshérité,
Pleurer sur les débris de ta triste cité,
Dans ces débris épars trouver pour ton supplice
D'un Dieu ressuscité la tombe accusatrice,
Et mourir de douleur près du seul monument
Qui n'aura rien à rendre au jour du jugement.

Les vieillards.
Ciel !

Aaron.
Arrachons Nadab à son indigne flamme.
Je l'ai fait appeler pour attendrir son âme ;
Sans doute il va venir, il m'obéit encor.
(A Moïse.)
Prêtez-moi de vos voeux le fraternel accord ;
Brisez de Jéhovah la flèche dévorante ;
Eteignez le courroux dans sa droite fumante.
Vous avez comme moi de chers et doux liens :
Pensez à vos enfants, vous prierez pour les miens.

Moïse.
Il reste au Tout-Puissant une tribu fidèle,
Je vais m'y réunir ; je marche où Dieu m'appelle.

Aaron.

Prophète, que Nadab ne soit pas condamné !
Si mon fils est coupable, il est infortuné.

Moïse.
Vous allez voir Nadab : eh bien ! qu'il se repente,
Que du chemin du crime il remonte la pente.
Ce qu'il dénie au ciel, tâchez de l'obtenir ;
J'attendrai vos succès pour régler l'avenir.
Adieu ! Lévites saints, je vous porte ces Tables,
Que souilleraient ici des hommes détestables.
(Il prend les Tables de la loi au tombeau de Joseph, et s'éloigne, suivi du lévite.)

Dathan, *aux vieillards.*
Et nous, sans redouter sa menace et ses cris,
De l'union d'Arzane acceptons le haut prix.
(Il sort avec les chefs et les vieillards.)

Scène III

AARON, *seul.*
Tout fuit ! Moment affreux ! La céleste colère
Me laisse seul chargé du destin de la terre.
Pourrai-je triompher d'un amour criminel ?
Sauverai-je mon fils, en sauvant Israël ?
O Père des humains, inspire ma tendresse !

Scène IV

AARON, NADAB.

Nadab, *parlant à des soldats qu'on ne voit pas.*
Fidèles compagnons que mon sort intéresse,
Je ne crains plus ici les prêtres conjurés ;
N'allez pas plus avant ; vous, Ruben, demeurez.

Aaron.
Approche, infortuné ; dans le sein de ton père
Viens confesser ta faute et cacher ta misère.

Nadab.
Ciel, qui savez mes maux, fortifiez mon coeur !
(A Aaron.)
Vous me désirez voir ?

Aaron.
Ferais-tu mon malheur
Toi, dont j'ai soutenu la paisible jeunesse ?
Instruisant ton berceau, protégeant ta faiblesse,
C'est moi qui le premier t'appris le divin nom
Du Dieu que tu trahis pour la fille d'Edom.
Non ; mon fils bien aimé n'est point inexorable ;
Il m'entendra.

Nadab.
Aaron, votre bonté m'accable.
Craignez mon désespoir ; ne me commandez pas
De conduire aujourd'hui mon Arzane au trépas.

Aaron.

Tu peux aimer encore cette femme étrangère ?

Nadab.
Comme en ses jeunes ans vous aimâtes ma mère.
Me condamnerez-vous ?

Aaron.
Je te plains seulement :
Je te viens consoler dans ton égarement.
Quel mortel ne fut point éprouvé dans sa vie ?
Chaque jour, à nos coeurs une joie est ravie :
J'ai vu mourir ta mère, et plein de mes regrets,
Du Seigneur en pleurant j'adore les décrets.
Sache donc, s'il le faut, pour t'épargner un crime,
Souffrir que le ciel rompe un noeud illégitime.

Nadab.
Ma parole est liée.

Aaron.
Aurais-tu donc promis
D'abandonner ton Dieu, Moïse et tes amis ?

Nadab.
J'ai promis de sauver celle qu'on a proscrite.

Aaron.
Ainsi ton coeur se tait quand je le sollicite.

Nadab.
Ne cherchez plus le fils sorti de votre sang,
Un noir feu me consume et s'attache à mon flanc,
J'offre de tous les maux l'assemblage bizarre ;
Je pleure, je souris, et ma raison s'égare ;
Je touche également aux vertus, aux forfaits ;
Des sépulcres, la nuit, je viole la paix ;
Altéré de combats, quelquefois j'en frissonne...

J'irais du Roi des rois attaquer la couronne !
Puis, reprenant soudain des sentiments plus doux
Je songe à votre peine, et je gémis sur vous.
Longtemps dans ce chaos je tourne, je me lasse.
Enfin, quand mon délire et s'apaise et s'efface,
Dans mon coeur éclairé d'un tendre et nouveau jour,
Je ne retrouve plus que mon funeste amour.

Aaron.
Formidable peinture ! étrange frénésie !
Serais-tu donc, Nadab, la victime choisie ?
Reviens, prodigue enfant, à tes champs nourriciers.
Si le ciel te frappait, parjure à tes foyers !
Sur ma tête plutôt que ton péché retombe.
Moi, marqué pour la mort, je creuserais la tombe
De cet enfant chéri dont les saintes douleurs
A mon dernier linceul réservaient quelques pleurs !
Jeune guerrier, ma main desséchée et débile
Viendrait t'ensevelir dans ce sable stérile !
Mes os à ce penser ont tressailli d'effroi.
Dieu d'Abraham, Dieu fort, Dieu bon, épargne-moi !
Ne me demande pas, souveraine justice,
Même pour m'éprouver, un cruel sacrifice :
Je me dirais toujours, tremblant et peu soumis :
« Si l'ange va tarder, que deviendra mon fils ? »
Je n'ai point, j'en conviens, la fermeté d'un père,
J'ai plutôt la faiblesse et le coeur d'une mère.
Rachel pleura ses fils au tombeau descendus ;
Rien ne la consola, parce qu'ils n'étaient plus.

Nadab.
Père compatissant !

Aaron.
Enfant de ma tendresse,
N'es-tu pas le soleil qui charme ma vieillesse ?
La lumière du jour, le doux rayon des cieux,

Qui réchauffe mon coeur, qui réjouit mes yeux ?
Si Nadab à ton joug, Seigneur, est indocile,
Tout homme est ton ouvrage, et tout homme est fragile.
Dans ta miséricorde attends le criminel.
O Dieu ! sois patient : n'es-tu pas éternel ?

Nadab.
Malheur à moi ! d'Aaron je vois couler les larmes !
Il faut de l'étrangère oublier tous les charmes.
Mon père, entre tes bras recueille ton enfant ;
Sur ton paisible sein presse mon sein brûlant ;
Que j'y trouve un asile, et que dans la tempête
Tes bénédictions reposent sur ma tête.

Aaron.
Honneur de mes vieux ans, couronne de mes jours,
Donne à ton repentir un large et libre cours.
Laisse à ton père Aaron achever la victoire.
Nadab, tu t'attendris ; tes pleurs feront ma gloire.
Prie avec moi le Dieu que tu voulois quitter :
(Il prie.)
« Dieu clément, contre nous cesse de t'irriter ;
Reçois dans ton bercail la brebis égarée,
Par des loups ravissants à moitié déchirée. »
As-tu prié, mon fils ? Es-tu calmé ? Sens-tu
Cette tranquillité que nous rend la vertu ?
Moïse nous attend prosterné sur la pierre ;
Viens avec le prophète achever ta prière.
Gravissons du Sina le roc silencieux,
Et pour trouver la paix rapprochons-nous des cieux.
(Il entraîne Nadab, et tout à coup il aperçoit Arzane.)
Quel fantôme envieux épouvante ma vue !

Scène V

AARON, NADAB, ARZANE.

Arzane, *à Nadab.*
Ma présence est ici sans doute inattendue ;
Mais pardonnez, Nadab, si la fille des rois
Demande à vous parler pour la dernière fois.
On dit que dans ces lieux, écoutant votre père,
Recevant ses conseils, cédant à sa colère,
Vous allez, par ma mort, noblement consentir
Au pardon qu'on promet à votre repentir.
Voilà ce que Dathan s'est hâté de m'apprendre.
A des reproches vains je ne sais point descendre ;
Je dédaigne la vie, et je viens seulement
Entendre mon arrêt, subir mon jugement.

Nadab.
Arzane !

Aaron.
Quelle femme insolente et rebelle
Ose mêler sa voix à la voix paternelle ?
Du sang et du devoir respecte le lien,
Mon fils.

Arzane.
Nadab, aussi ne me devez-vous rien ?
Moi, des rois d'Amalec et la veuve et la fille,
Je vous livrais mes dieux, mon peuple et ma famille,
Fallait-il, puisque enfin vous vouliez m'immoler,
Par des aveux trompeurs chercher à me troubler,
A ternir sur mon front l'éclat du diadème ?

Nadab.
Soupçonner mon amour ! j'en appelle à vous-même :
Que diriez-vous, Arzane, en cet affreux moment,
Si je vous accusais de me tromper ?

Arzane, *surprise et troublée.*
Comment !
Qui ? moi ?

Aaron, *à Nadab.*
N'en doute pas, c'est le ciel qui t'inspire.
A perdre les Hébreux cette étrangère aspire,
Sans partager ta flamme. Altier, dur et moqueur,
Son regard a trahi le secret de son coeur.
Elle te hait, Nadab, comme elle hait ta race.
Aussitôt qu'à tes yeux elle aura trouvé grâce,
Tu la verras, quittant un langage suspect,
Redevenir pour toi la veuve d'Amalec.
Tes fils, dignes enfants de cette digne mère,
Sortiront de son sein en maudissant leur père ;
Et peut-être, effaçant le crime de Caïn,
Ils lèveront sur toi leur parricide main.

Arzane, *à part.*
Ne laissons pas la haine altérer mon visage.
(Haut.)
Le ciel lit mieux au fond de ce coeur qu'on outrage.

Nadab.
Aaron aurait-il dit la triste vérité ?

Arzane.
Que son reproche, hélas ! n'était-il mérité !
Je m'égare...

Nadab.

Achevez !

Arzane.
Un dieu qui m'humilie
Me force à révéler ma honte et ma folie.
Cruel, quand, sans remords, tu manques à ta foi...

Aaron, *l'interrompant.*
Nadab, crains des aveux qui ne trompent que toi.

Arzane.
Jusqu'au fond du tombeau bénissant ta mémoire...

Aaron, *l'interrompant.*
Regarde-la, mon fils, pour cesser de la croire.

Arzane.
Je ne regretterai, dans le sombre séjour,
Que de ne pouvoir plus t'exprimer mon amour !

Nadab.
Aveux délicieux ! douce et divine flamme,
Qui pénètre et descend dans le fond de mon âme !
Qu'est-ce que l'univers au prix d'un tel bonheur ?
Et qu'importent Moïse et toute sa grandeur,
Et les desseins du ciel et le sort de la terre ?
Nadab sûr d'être aimé redevient téméraire.

Aaron.
Quel blasphème est sorti de ta bouche, ô Nadab !
(Arzane s'incline aux pieds d'Aaron ; Aaron la repousse.)
Fuis, exécrable enfant de Loth et de Moab,
Et reçois pour présent de l'hymen qui s'apprête
La malédiction dont je frappe ta tête !
(Arzane se relève.)
Nadab, égaré tout le reste de la scène.
(Arzane le prend par la main.)

Femme, as-tu disparu ? Ta main brûle ma main.

Arzane.
Des tentes d'Israël c'est ici le chemin.

Aaron.
N'engage pas mon fils dans le sentier du crime.

Nadab.
Arzane, suis mes pas... Evite cet abîme.
J'entends gronder la foudre, et la terre a tremblé.

Aaron.
Malheureux, par l'enfer ton esprit est troublé.

Nadab.
Silence !... c'est sa voix ; c'est la voix de Moïse.

Aaron.
Il te montre la terre à tes aïeux promise.

Nadab.
Il fait rouler du Nil les flots ensanglantés,
L'ange pâle des morts se tient à ses côtés,
Le feu du ciel descend sur ma tête profane.

Aaron.
Demeure avec Aaron.

Nadab.
Il a maudit Arzane.

Aaron.
Il bénira Nadab.

Nadab.
Rejeté loin du port,

D'Arzane désormais je partage le sort.

Aaron.
Ne revendique point l'anathème d'un père.
J'anéantis l'arrêt lancé dans ma colère,
S'il atteint jusqu'à toi.

Nadab.
Vous ne le pouvez plus :
Par le Dieu paternel vos voeux sont entendus.
(Il suit Arzane.)
Astarthé, qu'à tes chants notre union s'achève :
Marchons ; l'autel est prêt et l'aurore se lève.

Aaron.
Arrête !

Nadab.
Il est trop tard !

Aaron.
Viens !

Nadab.
Je suis entraîné.

Aaron.
Dieu te pardonnera.

Nadab.
Vous m'avez condamné.

Aaron, *à Marie, qui s'avance à la tête des choeurs.*
Ma soeur, secourez-moi ! Priez tous !
Au prophète, Pour racheter mon fils, je vais offrir ma tête.

Scène VI

MARIE, CALEB, CHOEUR DE LÉVITES, CHOEUR DE JEUNES FILLES ISRAÉLITES.

Le jour commence à paraître : les lévites, ceints de leurs épées, tiennent dans la main droite un bâton blanc et dans la gauche une trompette. Quatre lévites portent le tabernacle, qu'ils ont enlevé du camp. Les jeunes filles israélites portent des harpes et des tambourins.

Caleb.
Moïse nous ordonne, au matin renaissant,
D'aller le retrouver près du puits d'Elissan,
Tandis qu'à nos autels les vierges retirées
Rediront au Seigneur les plaintes consacrées.
Partons. Que de l'enfer soit confondu l'orgueil !

Marie.
Mais de Joseph ici laissons-nous le cercueil ?
Verra-t-il des faux dieux les infâmes emblèmes ?
Non : les morts ont horreur de ces dieux morts eux-mêmes.
Dérobons ce cercueil, et courons le cacher
Auprès du tabernacle, à l'abri d'un rocher.
C'est Jacob tout entier qui fuit l'idolâtrie :
Les enfants, les tombeaux, font toute la patrie.

Caleb, à la tête des lévites, Marie, à la tête des jeunes filles israélites, gravissent le Sinaï. Six lévites enlèvent le cercueil de Joseph ; quatre autres lévites portent le tabernacle. L'aurore paraît ; les lévites sonnent de temps en temps de la trompette. Les deux choeurs se groupent diversement sur les rochers, et chantent ou déclament, en marchant, ce qui suit :

Choeur des lévites.
Emportons les os de nos pères ;
De nos trésors c'est le plus beau.
Joseph vivant fut trahi par ses frères ;
Ne trahissons point son tombeau.

Choeur de jeunes filles israélites.
Nous gardons la douceur de nos foyers antiques,
Dans les champs de l'exil et sous de nouveaux cieux,
En conservant nos autels domestiques
Et les cendres de nos aïeux.

Deux lévites.
Quel pouvoir est le sien ! que d'oeuvres redoutables
Moïse, aimé du ciel, accomplit à la fois !

Deux jeunes filles.
Il commande : la mer, aux vagues indomptables,
Comme un enfant docile, exécute ses lois.

Caleb.
Que notre bouche répète,
Au fracas des tambours, au son de la trompette,
L'hymne qu'au bord des flots chantait en son honneur
Marie, instruite du Seigneur.

Choeur général.
Dieu protège et défend l'innocent qu'on opprime :
Du cruel Pharaon, pour sauver la victime,
Il a paru comme un guerrier,
Et précipité dans l'abîme
Le cheval et le cavalier.

Une Israélite.
Mezraïm disait dans sa rage :
« Frappons les Hébreux fugitifs ;

La mer ne leur ouvre un passage
Que pour nous livrer nos captifs.
Qu'Israël, au joug indocile,
De nos murs pétrissant l'argile,
Accomplisse ses vils destins ;
Et que la Juive la plus fière
S'épuise à broyer sur la pierre
Le pur froment de nos festins. »

Un lévite.
Le Seigneur entendit ces clameurs insolentes,
Et se levant soudain,
Sur la mer partagée en deux voûtes roulantes
Il étendit sa main.

Un autre lévite.
De la mer aussitôt les ondes suspendues
Cèdent au bras puissant,
Et sur les Egyptiens les vagues épandues
Tombent en mugissant.

Choeur général.
Oh ! quel spectacle !
Les chars, les javelots,
Engloutis au sein des flots,
Les hurlements et les sanglots,
La noire mort croissant dans ce chaos,
Du vengeur d'Israël attestent le miracle.

Choeur de jeunes Israélites.
Oh ! des méchants inutiles complots !

Choeur des lévites.
Oh ! quel spectacle !

Un lévite.
Des ossements muets les arides monceaux

S'entassèrent au bord où tant de voix gémirent.

Une Israélite.
Les princes de Tanis aux enfers descendirent
Comme une pierre au fond des eaux.

Choeur général.
Dieu protège et défend l'innocent qu'on opprime :
Du cruel Pharaon pour sauver la victime,
Il a paru comme un guerrier,
Et précipité dans l'abîme
Le cheval et le cavalier.

Marie.
Du favori de Dieu vive l'antique gloire,
Qui présage à nos coeurs sa nouvelle victoire !
Que du lâche Ephraïm nos concerts méritants
Attirent les regards sur ces sommets distants ;
Qu'il voie avec remords nos cohortes fidèles
Couronnant du Sina les roches éternelles,
Abraham et Jacob penchés du haut des cieux,
Les anges se mêlant à nos hymnes pieux,
Et Moïse à l'écart, prosterné sur la poudre,
Suppliant le Seigneur et retenant la foudre.
(Les choeurs disparaissent peu à peu derrière les rochers.)

Acte V

Scène I

NADAB, DATHAN.

(Dans cet acte, Nadab est revêtu d'armes brillantes et porte le manteau royal.)

Dathan.
Votre absence, Nadab, va surprendre l'armée.
Elle en paraît déjà justement alarmée :
Objet de tant de voeux, vous les devez combler.

Nadab.
N'est-ce donc pas ici qu'on se doit assembler ?

Dathan.
Sans doute, mais du camp que votre absence trompe
Il ne vous convient pas de devancer la pompe.
Montrez-vous radieux aux soldats satisfaits.

Nadab.
Sais-je ce que je veux ? Sais-je ce que je fais ?
A ces bords où mes pas et mes destins s'enchaînent,
L'amour et le remords tour à tour me ramènent.

Dathan.
Cachez du moins le trouble où flotte votre esprit.

Nadab.
Que plutôt sur mon front ce trouble soit écrit.

Dathan.
Les conseils éternels ont rejeté Moïse,
Et c'est vous à présent que le ciel favorise.

Nadab.
Pure religion, dont je souille l'autel,
J'entends en ce moment ton soupir maternel.
Combien j'étais heureux quand tes chastes entraves
Au pied d'un Dieu jaloux tenaient mes sens esclaves,
Quand un simple bandeau, déroulé par ta main,
Sous un lin virginal cachait mon front serein !
Dathan, j'ai tout perdu par ma coupable audace,
J'ai trahi le passé, l'avenir et ma race.
Oh ! que le premier crime est pesant sur le coeur !

Dathan.
Calmez l'emportement d'une injuste douleur :
Aux rives de Séir tout vous sera prospère.

Nadab.
Je ne chanterai point dans la terre étrangère.

Dathan.
Sous le manteau des rois le chagrin est léger.

Nadab.
Que ne suis-je vêtu du sayon du berger !
Et que n'ai-je, innocent au jour de la tempête,
Une pierre au désert pour reposer ma tête !

Dathan.
Venez pour votre hymen tout s'apprête en ce lieu.

Nadab.
Il ne manque à l'autel que mon père et mon Dieu.

Dathan.
Eloignez ces ennuis : voilà, plein d'espérance,
Au-devant de vos pas le peuple qui s'avance.

Nadab.
Quel charme ! Quel éclat ! Fuyez, tristes remords !
L'aspect de la beauté me rend tous mes transports.

Scène II

NADAB, ARZANE, NÉBÉE, DATHAN, CHOEUR DE JEUNES FILLES AMALÉCITES, SOLDATS, PEUPLE, etc.

(Arzane paraît traînée sur un char ; onze drapeaux annoncent les onze tribus présentes au sacrifice. Les jeunes Amalécites déposent au milieu du théâtre un autel sur lequel ou voit une idole : elles placent devant cet autel un trépied allumé ; quelques-unes tiennent les corbeilles des offrandes. Dathan porte le flambeau nuptial et Nébée le vase à l'encens.)

Nadab, *à Arzane.*
Arzane, qu'au bonheur l'heureux Nadab invite,
Sous le sceptre d'Edom rangez l'Israélite.
(Aux soldats.)
Soldats, que votre sort à mon sort doit unir,
N'accusez plus vos chefs : tous vos maux vont finir.
Vous avez demandé des dieux dont la puissance
Vous guidât à des lieux de paix et d'abondance,
Où vous pussiez fixer, à l'abri des tyrans,
Vos tombeaux voyageurs et vos berceaux errants :
Ces biens qu'en soupirant vous espériez à peine
Vous sont tous accordés par une grande reine.
Née aux monts de Séir, du sang de nos aïeux,
Elle va réunir notre race et nos dieux.

Un des chefs des soldats.
Qu'Arzane et que Nadab règnent pour nos délices,
Et conduisent nos pas sous des cieux plus propices.

Un des princes du peuple.
Sauvez-nous du désert ; nous vous en prions tous,

Et faites-nous des dieux qui marchent devant nous.

Nadab, *à Dathan.*
Cher Dathan, préparez la pompe nuptiale.

Arzane, *à part.*
Je règne et meurs.

Nadab, *à part.*
D'où sort cette nuit infernale ?
(Dathan allume le flambeau nuptial ; les Amalécites déposent les offrandes au pied de l'idole ; le peuple les imite, Nébée présente l'encens à Arzane. Arzane prend l'encens des mains de Nébée, l'élève au-dessus du trépied devant l'idole, et dit :)

Arzane.
Puissant Dieu d'Amalec, dont Jacob aujourd'hui
Reconnaît la grandeur et recherche l'appui,
Ouvre tes bras d'airain, ta poitrine enflammée,
Pour verser sur Jacob la faveur réclamée.
O Moloch ! sois propice à tes nouveaux sujets :
Les mères d'Israël payeront tes bienfaits.
(Elle répand l'encens sur le trépied, et passe l'urne à Nadab.)

Nadab.
Nadab sacrifier au dragon de l'abîme !

Dathan.
Le temps fuit.

Nadab.
Puisse-t-il toujours manquer au crime !

Dathan.
Tous les yeux sont sur vous.

Nadab.

Sinaï ! Sinaï !

Arzane.
Répandez donc l'encens.

Nadab.
Jacob, je t'ai trahi !

Arzane.
Achevez.

Nadab.
Je ne puis.

Arzane.
Qu'attendez-vous ?

Nadab.
Mon père.

Arzane.
Couronne mon amour.

Nadab.
Et s'il me trompe ?

Arzane.
Espère.

Nadab.
Pense au ciel, qui me voit.

Arzane.
Songe à tes derniers voeux.

Nadab.
Consommons le forfait !

Moïse, *du haut du Sinaï, où il apparaît tenant les Tables de la loi.*
Arrête, malheureux !
(L'urne à l'encens tombe des mains de Nadab : il se fait un moment de silence.)

Scène III

MOÏSE, NADAB, ARZANE, DATHAN, NÉBÉE, SOLDATS, PEUPLE, etc.

Arzane.
Jacob ! je reconnais ton malfaisant génie.

Moïse, *toujours sur les rochers.*
De mon front sillonné dernière ignominie !
Veillé-je, ou n'est-ce pas l'idolâtre Israël,
Qui d'un monstre du Nil environne l'autel ?
O Tables de la loi ! du ciel présent insigne
De vos Commandements ce peuple n'est plus digne,
Tombez et brisez-vous.
(Il brise les Tables de la loi, descend des rochers et marche à l'autel.)
Disparais à mes yeux,
Disparais à jamais, simulacre odieux !
(Il renverse l'autel et l'idole.)
Vous qu'un ange toujours protège de son aile,
Lévites, accourez : Moïse vous appelle.
Et toi, noble Marie, amène dans ce lieu
Ton faible bataillon, si puissant devant Dieu.
(Les lévites et les jeunes Israélites, entrant de tous côtés sur la scène, se rangent autour de Moïse.)

Nadab, *tirant son épée.*
Soldats ! livrerez-vous mon épouse à ces traîtres ?
Défendez votre roi contre la main des prêtres.

Moïse.
Que tout fidèle Hébreu, par son zèle emporté

D'un repentir soudain, passe de mon côté.

Le peuple fait un mouvement.

Nadab.
Infâmes déserteurs !

Moïse.
N'écoutez point l'impie,
Et qu'à la voix des saints Israël se rallie !
(Le peuple et les soldats passent du côté de Moïse.)

Nadab, *à Arzane.*
Je te défendrai seul, objet cher et cruel,
Contre ce peuple entier, Moïse et l'Eternel.

Moïse.
Vengeurs du sanctuaire, entourez la victime,
Et désarmez le bras qu'avait armé le crime.
(Des lévites environnent Arzane et désarment Nadab ; d'autres emmènent Dathan.)

Arzane.
Cessez, vils meurtriers : je saurai bien sans vous
Mourir comme une reine. Oui, je vous brave tous.
Heureuse, en expirant, j'ai vengé ma patrie ;
C'est par moi que Jacob connaît l'idolâtrie.
Retourne si tu veux, ô peuple renié !
A ton Dieu dévorant, à ton Dieu sans pitié.
Je te livre à l'arrêt qui déjà te condamne,
Et ton sang va couler après celui d'Arzane.

Moïse.
Qu'on l'entraîne.

Nadab, *s'arrachant des mains des lévites et se précipitant vers Arzane.*

Sur moi tournez votre poignard.
Arzane, que mon corps te serve de rempart ;
Permets avec le tien que mon sang se confonde :
Que nos âmes ensemble abandonnent le monde,
Et que le dernier souffle exhalé de mon coeur
Des feux qui me brûlaient te porte encore l'ardeur.

Arzane, *le repoussant.*
Quoi ! jusque dans la mort m'accabler de ta flamme !
Laisse, laisse aux enfers descendre en paix mon âme,
Disons-le maintenant à la face des cieux,
Comme tout Israël tu m'étais odieux.
Fils d'Aaron, dans l'espoir de te perdre moi-même
J'avais, pour mon supplice, eu la faiblesse extrême
De me vouloir sauver en me donnant à toi.
Mais cet effort était trop au-dessus de moi ;
Et lorsque de l'amour j'affectais le langage,
Les pleurs le démentaient sur mon pâle visage.
Je suis enfin soustraite à ces secrets tourments ;
Le tombeau me dérobe à tes embrassements.
Quel bonheur d'échapper à l'amant qu'on déteste !
Adieu, parjure enfant d'une race funeste ;
De mon dernier aveu que le dur souvenir
Augmente la douleur de ton dernier soupir,
Et songe, en expirant à ton culte infidèle,
Que je n'avais pour toi qu'une haine immortelle.
(Elle arrache son voile, et sort avec les Amalécites sous la garde d'une troupe de lévites.)

Moïse.
Allez, brisez la tête à cet ingrat serpent,
Et tarissez les flots du venin qu'il répand.

Scène IV

MOÏSE, NADAB, MARIE, PEUPLE ET SOLDATS.

Marie.
Du Très-Haut, pour Nadab, implorons la clémence.

Nadab, *dans la stupeur.*
Mon songe disparaît dans un abîme immense.
Ta malédiction, Aaron infortuné,
Comme un manteau brûlant couvre ton premier-né.
Tu ne m'entendras plus te parler, te sourire ;
Tu ne me verras plus chaque matin te dire :
« Viens, mon père, au soleil réchauffer tes vieux ans ;
Viens prier l'Eternel et bénir tes enfants. »
(Il fait quelques pas sur le théâtre.)
Mais par quel corps sanglant est ma marche heurtée ?
Aux corbeaux du désert une femme jetée...
Noirs vautours attachés à ce sein éclatant,
Je demande ma part du festin palpitant.
Tu ne peux plus du moins repousser ma tendresse,
Arzane ; dans mes bras je te tiens, je te presse ;
Nous aurons au soleil montré dans un seul jour
Des prodiges nouveaux et de haine et d'amour.
Jéhovah ! puisque Arzane à ma flamme est ravie,
Je te rends tes présents, je renonce à la vie :
Pour aller aux enfers m'unir à la beauté,
Je cours t'offrir l'encens que respire Astarthé.
(Il fuit.)

Moïse, *aux lévites.*
Suivez-le, gardez-le de sa propre misère.
Ne verse point sur lui, Seigneur, dans ta colère,

Les feux dont Séboïm jadis fut consumé,
Et que de ton courroux le trésor soit fermé !
(Les lévites suivent Nadab. Moïse parlant à Marie.)
Vous, femme forte et sage, à la vertu nourrie,
Soignez l'âme d'Aaron d'un coup affreux meurtrie :
Par mes ordres secrets Benjamin et Caleb
Ont arrêté mon frère à la source d'Oreb.
(Marie sort ; le ciel commence à se couvrir ; on entend un coup de tonnerre.
Moïse, après avoir regardé le ciel et la montagne, dit :)
Quel présage effrayant ! Dieu vient : à sa présence
La mer a fui ; la terre attend dans le silence,
Et les cieux, dont il fait trembler l'immensité,
S'abaissent sous les pas de son éternité.

Scène V

Les précédents, UN LÉVITE.

Le lévite.
Par la fureur du peuple Arzane lapidée
Est rendue aux démons qui l'avaient obsédée.
Mais Nadab l'a suivie : en proie au désespoir,
Chargeant de feux impurs un impur encensoir,
Il souillait l'holocauste, alors que sur la poudre
Il est tombé soudain.

Moïse.
Qui l'a frappé ?

Le lévite.
La foudre.

Moïse.
O justice incréée, arbitre souverain,
Je n'ai donc plus l'espoir de désarmer ta main !
(Au peuple.)
Oui ! vous serez punis : il faudra que l'épée
Cherche encore parmi vous la victime échappée.
Vous mourrez au désert, et vos jeunes enfants
Dans Jéricho sans vous entreront triomphants.
Caleb et Josué, sauvés par le Dieu juste,
Seuls du sacré Jourdain passeront l'onde auguste.
Moi-même, tout flétri de votre iniquité,
Du pays de Jacob je serai rejeté.
Salut, mon Abarim, d'où les yeux de Moïse
Découvriront les bords de la Terre promise,
Abarim où, chantant mon cantique de mort,

Je bénirai ce peuple en un tendre transport.
(Il étend les mains sur le peuple, qui s'incline.)
Tribus, je vous bénis comme à ma dernière heure.
Au sein de mes enfants que je vive et je meure,
Et qu'après mon trépas un voyageur divin
Des vrais champs d'Abraham leur montre le chemin.

FIN DE MOÏSE

OEUVRE HISTORIQUE

ESSAI SUR LES RÉVOLUTIONS
GÉNIE DU CHRISTIANISME
DEFENSE DU GENIE DU CHRISTIANISME
ITINERAIRE DE PARIS À JERUSALEM ET DE JERUSALEM À PARIS
DE BUONAPARTE ET DES BOURBONS
DE LA VENDÉE
CONGRES DE VERONE ; GUERRE D'ESPAGNE DE 1823 ; COLONIES ESPAGNOLES
ANALYSE RAISONNEE DE L'HISTOIRE DE FRANCE
LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI !
MÉMOIRES SUR LE DUC DE BERRY
DUCHESSE DE BERRY
DE LA NOUVELLE PROPOSITION RELATIVE AU BANNISSEMENT DE CHARLES X ET DE SA FAMILLE
ETUDES OU DISCOURS HISTORIQUES SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN
SHAKESPEARE
ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE
VIE DE RANCÉ
LES QUATRE STUARTS
MÉLANGES LITTÉRAIRES
MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE
PENSÉES, RÉFLEXIONS ET MAXIMES

ESSAIS SUR LES RÉVOLUTIONS

François-René de Chateaubriand

(1797)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement de l'auteur

Préface

Notice

Partie I – Révolutions anciennes

- Introduction
- Exposition.
- Vue de mon ouvrage.
- Chapitre I – Première question : Ancienneté des hommes.
- Chapitre II – Première révolution. Les républiques grecques. Si le contrat social des publicistes est la convention primitive des gouvernements.
- Chapitre III – L'âge de la monarchie en Grèce
- Chapitre IV – Causes de la subversion du gouvernement royal chez les Grecs. Elles diffèrent totalement de celles de la révolution française.
- Chapitre V – Effet de la révolution républicaine sur la Grèce. Athènes depuis Codrus jusqu'à Solon, comparée au nouvel état de la France.
- Chapitre VI – Quelques réflexions sur la législation de Solon. Comparaisons. Différences.
- Chapitre VII – Origine des noms des factions : la montagne et la plaine.
- Chapitre VIII – Portraits des chefs.
- Chapitre IX – Pisistrate.
- Chapitre X – Règne et mort de Pisistrate.
- Chapitre XI – Hipparque et Hippias. Assassinat du premier. Rapports.
- Chapitre XII – Guerre des émigrés. Fin de la révolution républicaine en Grèce.
- Chapitre XIII – Sparte. Les jacobins.
- Chapitre XIV – Suite.
- Chapitre XV – Suite.

Chapitre XVI – Suite.

Chapitre XVII – Fin du sujet.

Chapitre XVIII – Caractère des athéniens et des François.

Chapitre XIX – De l'état des lumières en Grèce au moment de la révolution républicaine. Siècle de Lycurgue.

Chapitre XX – Le siècle qui suivit immédiatement celui de Lycurgue fournit les noms de quelques législateurs : mais leurs écrits ne nous sont pas parvenus.

Chapitre XXI – Siècle de Solon

Chapitre XXII – Poésie à Athènes. Anacréon, Voltaire. Simonide, Fontanes. Sapho, Parny. Alcée. Esope, Nivernois. Solon, les deux Rousseau.

Chapitre XXIII – Poésie à Sparte. Premier chant de Tyrtée ; Lebrun. Second chant de Tyrtée ; Hymne des marseillais. Choeur Spartiate ; Strophe des enfants. Chanson en l'honneur d'Harmodius ; Epitaphe de Marat.

Chapitre XXIV – Philosophie et politique.

Chapitre XXV – Influence de la révolution républicaine sur les Grecs. Les biens.

Chapitre XXVI – Suite. Les maux.

Chapitre XXVII – Etat politique et moral des nations contemporaines, au moment de la révolution républicaine en Grèce.

Chapitre XXVIII – L'Egypte.

Chapitre XXIX – Obstacles qui s'opposèrent à l'effet de la révolution grecque sur l'Egypte. Ressemblance de ce dernier pays avec l'Italie moderne.

Chapitre XXX – Carthage.

Chapitre XXXI – Parallèle de Carthage et de l'Angleterre. Leurs constitutions.

Chapitre XXXII – Les deux partis dans le sénat de Carthage. Hannon. Barca.

Chapitre XXXIII – Suite. Minorité et majorité dans le parlement d'Angleterre.

Chapitre XXXIV – M Fox. M Pitt.

Chapitre XXXV – Suite du parallèle entre Carthage et l'Angleterre. La guerre et le commerce. Annibal, Marlborough. Hannon, Cook ; traduction du voyage du premier, extrait de celui du second.

Chapitre XXXVI – Influence de la révolution grecque sur Carthage.

Chapitre XXXVII – L'Ibérie.

Chapitre XXXVIII – Les celtes.

Chapitre XXXIX – L'Italie.

Chapitre XL – Influence de la révolution grecque sur Rome.

Chapitre XLI – La grande Grèce.

Chapitre XLII – Suite. Zaleucus. Charondas.

Chapitre XLIII – Influence de la révolution d'Athènes sur la grande Grèce.

Chapitre XLIV – La Sicile.

Chapitre XLV – Suite.

Chapitre XLVI – Les trois âges de la Scythie et de la Suisse. Premier âge : la Scythie heureuse et sauvage.

Chapitre XLVII – Suite du premier âge. La Suisse pauvre et vertueuse.

Chapitre XLVIII – Second âge : la Scythie et la Suisse philosophiques.

Chapitre XLIX – Suite. Troisième âge : la Scythie et la Suisse corrompues.

Chapitre L – La Thrace. Fragments d'Orphée.

Chapitre LI – La Macédoine. La Prusse.

Chapitre LII – Iles de la Grèce. L'Ionie.

Chapitre LIII – Tyr. La Hollande.

Chapitre LIV – Suite. La Phoenicie avait éprouvé de grandes révolutions.

Chapitre LV – La Perse.

Chapitre LVI – Tableau de la Perse au moment de l'abolition de la monarchie en Grèce. Gouvernement. Finances. Armées. Religion.

Chapitre LVII – Tableau de l'Allemagne au moment de la révolution Françoise.

Chapitre LVIII – Suite. Les arts en Perse et en Allemagne. Poésie. Kreeshna. Klopstock. Fragment du poème Mahabarat, tiré du Sanscrit. Fragments du Messie. Sacontala. Evandre.

Chapitre LIX – Philosophie. Les deux Zoroastres. Politique.

Chapitre LX – Situation politique de la Perse à l'instant de la guerre médique ; – de l'Allemagne à l'instant de la guerre républicaine. Darius, Joseph, Léopold.

Chapitre LXI – Influence de la révolution républicaine de la Grèce sur la Perse-et de la révolution républicaine de la France sur l'Allemagne. Causes immédiates de la guerre médique-de la guerre républicaine. L'Ionie. Le Brabant.

Chapitre LXII – Déclaration de la guerre médique, l'an premier de la soixante-neuvième olympiade (505 ans av J-C.) ; déclaration de la guerre présente, 1792. Premières hostilités.

Chapitre LXIII – Premières campagnes. An trois de la soixante-douzième olympiade ; 1792. Portrait de Miltiade ; portrait de Dumouriez. Bataille de Marathon ; bataille de Gemmapes. Accusation de Miltiade ; de Dumouriez.

Chapitre LXIV – Xerxès-François. Ligue générale contre la Grèce, contre la France. Révolte des provinces.

Chapitre LXV – Campagne de la 4ème année de la 74ème olympiade (480 av J-C.) – Campagne de 1793. Consternation à Athènes et à Paris. Bataille de Salamine. – Bataille de Maubeuge.

Chapitre LXVI – Préparation à une nouvelle campagne. Portraits des chefs. Mardonius-Cobourg. Pausanias-Pichegru. Alexandre, roi de Macédoine.

Chapitre LXVII – Campagne de l'an 479 avant notre ère, 1ère année de la 75ème olympiade. ; Campagne de 1794. Bataille de Platée-bataille de Fleurus. Succès et vices des grecs-des François. Différentes paix. Paix générale.

Chapitre LXVIII – Différence générale entre notre siècle et celui où s'opéra la révolution républicaine de la Grèce.

Chapitre LXIX – Récapitulation.

Chapitre LXX – Sujets et réflexions détachées.

Partie II

Chapitre I – Seconde révolution. Philippe et Alexandre.

Chapitre II – Athènes. Les quatre-cents.

Chapitre III – Examen d'un grand principe en politique.

Chapitre IV – Les trente tyrans. Critias, Marat. Théramènes, Siéyès.

Chapitre V – Accusation de Théramènes, son discours et celui de Critias. Accusation de Robespierre.

Chapitre VI – Guerre des émigrés. Exécution à Éleusine. Massacre du 2 septembre.

Chapitre VII – Abolition de la tyrannie. Rétablissement de l'ancienne constitution.

Chapitre VIII – Un mot sur les émigrés.

Chapitre IX – Denys Le Jeune.

Chapitre X – Expédition de Dion. Fuite de Denys. Troubles à Syracuse.

Chapitre XI – Nouveaux troubles à Syracuse. Timoléon. Retraite de Denys.

Chapitre XII – Denys à Corinthe. Les Bourbons.

Chapitre XIII – Aux infortunés.

Chapitre XIV – Agis à Sparte.

Chapitre XV – Condamnation et exécution d'Agis et de sa famille.

Chapitre XVI – Jugement et condamnation de Charles Ier, roi d'Angleterre.

Chapitre XVII – M. de Malesherbes. Exécution de Louis XVI.

Chapitre XVIII – Triple parallèle : Agis, Charles et Louis.

Chapitre XIX – Quelques pensées.

Chapitre XX – Philippe et Alexandre.

Chapitre XXI – Siècle d'Alexandre.

Chapitre XXII – Philosophes grecs.

Chapitre XXIII – Philosophes modernes. Depuis l'invasion des barbares, jusqu'à la renaissance des lettres.

Chapitre XXIV – Suite. Depuis Bacon jusqu'aux encyclopédistes.

Chapitre XXV – Les encyclopédistes.

Chapitre XXVI – Platon, Fénelon, J-J Rousseau. La république de Platon, le Télémaque, l'Emile.

Chapitre XXVII – Moeurs comparées des philosophes anciens et des philosophes modernes.

Chapitre XXVIII – De l'influence des philosophes grecs de l'âge d'Alexandre sur leur siècle, et de l'influence des philosophes modernes sur le nôtre.

Chapitre XXIX – Influence politique.

Chapitre XXX – Influence religieuse.

Chapitre XXXI – Histoire du polythéisme depuis son origine, jusqu'à son plus haut point de grandeur.

Chapitre XXXII – Décadence du polythéisme chez les Grecs, occasionée par les sectes philosophiques et plusieurs autres causes.

Chapitre XXXIII – Le polythéisme à Rome jusqu'au christianisme.

Chapitre XXXIV – Histoire du christianisme, depuis la naissance du Christ, jusqu'à sa résurrection.

Chapitre XXXV – Accroissement du christianisme jusqu'à Constantin.

Chapitre XXXVI – Suite. Depuis Constantin jusqu'aux barbares.

Chapitre XXXVII – Suite. Conversion des barbares.

Chapitre XXXVIII – Depuis la conversion des barbares jusqu'à la renaissance des lettres. Le christianisme atteint à son plus haut point de grandeur.

Chapitre XXXIX – Décadence du christianisme occasionée par trois causes : les vices de la cour de Rome, la renaissance des lettres, et la réformation.

Chapitre XL – La réformation.

Chapitre XLI – Depuis la réformation jusqu'au régent.

Chapitre XLII – Le régent. La chute du christianisme s'accélère.

Chapitre XLIII – La secte philosophique sous Louis XV.

Chapitre XLIV – Objections des philosophes contre le christianisme. Objections philosophiques.

Chapitre XLV – Objections historiques et critiques.

Chapitre XLVI – Objections contre le dogme.

Chapitre XLVII – Objections contre la discipline.

Chapitre XLVIII – De l'esprit des prêtres, chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement populaire.

Chapitre XLIX – De l'esprit des prêtres, chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement monarchique.

Chapitre L – Du clergé actuel en Europe. Du clergé en France.

Chapitre LI – Du clergé en Italie.

Chapitre LII – Du clergé en Allemagne.

Chapitre LIII – Du clergé en Angleterre.

Chapitre LIV – Du clergé en Espagne et en Portugal. Voyage aux Açores. Anecdote.

Chapitre LV – Quelle sera la religion qui remplacera le christianisme.
Chapitre LVI – Résumé.
Chapitre LVII – Et dernier. Nuit chez les sauvages de l'Amérique.

Avertissement de l'auteur

J'ai promis de réimprimer l’essai sans y changer un seul mot : à cet égard j'ai poussé le scrupule si loin, que je n'ai voulu ni corriger les fautes de langue, ni faire disparaître les hellénismes, latinismes et anglicismes qui fourmillent dans l’essai. On a demandé cet ouvrage ; on l'aura avec tous ses défauts. Il y a une omission dans le chiffre romain du millésime de l'édition de Londres : je l'ai maintenue, me contentant de la faire remarquer.

L’essai historique n'a jamais été publié par moi qu'une seule fois : il fut imprimé à Londres en 1796, par Baylis, et vendu chez De Boffe en 1797.

Le titre et l'épigraphe étaient exactement ceux qu'il porte dans la présente édition. L’essai formait un seul volume de 681 pages grand in-8, sans compter l'avis, la notice, la table des chapitres et l'errata ; mais, comme je le faisois observer dans l'ancien avis, c'était réellement deux volumes réunis en un. J'ai été obligé de diviser en deux cette énorme production dans la présente édition, parce que, avec les notes critiques et la préface nouvelle, l’essai, en un seul volume, aurait dépassé huit cents pages.

Dans l'intérêt de mon amour-propre, j'aurais mieux aimé donner l’essai en un seul tome, et subir à la fois ma sentence, que me faire attacher deux fois au char de triomphe de ceux qui n'ont jamais failli ; mais je ne saurais trop souffrir pour avoir écrit l’essai.

On a réimprimé cet ouvrage en Allemagne et en Angleterre. La contrefaçon anglaise n'est qu'un abrégé fait sans doute dans une intention bienveillante, puisqu'on a supprimé ce qu'il y a de plus blâmable dans l’essai : la contrefaçon allemande est calquée sur la contrefaçon anglaise. Ces omissions ne tournent jamais au profit d'un auteur : on pourrait dire, en

faisant allusion à un passage de Tacite, qu'à ces funérailles d'un mauvais livre, les morceaux retranchés paraissent d'autant plus, qu'on ne les y voit pas. L’essai complet n'existe donc que dans l'édition de Londres faite par moi, en 1797, et dans l'édition que je donne aujourd'hui d'après cette première édition.

Préface

Voici l'ouvrage que, depuis longtemps, j'avais promis de réimprimer ; promesse que des âmes charitables avaient regardée comme un moyen de gagner du temps, et d'imposer silence à mes ennemis, bien résolu que j'étais intérieurement, disait-on, de ne jamais tenir ma parole. Avant de porter un jugement sur l’essai, commençons par faire l'histoire de cet ouvrage.

J'avais traversé l'Atlantique avec le dessein d'entreprendre un voyage dans l'intérieur du Canada, pour découvrir, s'il était possible, le passage au nord-ouest du continent américain. Par le plus grand hasard, j'appris, au milieu de mes courses, la fuite de Louis XVI, l'arrestation de ce monarque à Varennes, et la retraite au-delà de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, de presque tout le corps des officiers François d'infanterie et de cavalerie.

Louis XVI n'était plus qu'un prisonnier entre les mains d'une faction ; le drapeau de la monarchie avait été transporté par les princes de l'autre côté de la frontière : je n'approuvais point l'émigration en principe, mais je crus qu'il était de mon honneur d'en partager l'imprudence, puisque cette imprudence avait des dangers. Je pensai que, portant l'uniforme François, je ne devois pas me promener dans les forêts du nouveau-monde, quand mes camarades alloient se battre.

J'abandonnai donc, quoiqu'à regret, mes projets qui n'étaient pas eux-mêmes sans périls. Je revins en France ; j'émigrai avec mon frère, et je fis la campagne de 1792.

Atteint, dans la retraite, de cette dyssenterie qu'on appelait la maladie des prussiens, une affreuse petite vérole vint compliquer mes maux. On me crut mort ; on m'abandonna dans un fossé où, donnant encore quelques signes de vie, je fus secouru par la compassion des gens du prince de Ligne, qui

me jetèrent dans un fourgon. Ils me mirent à terre sous les remparts de Namur, et je traversai la ville en me traînant sur les mains de porte en porte. Repris par d'autres fourgons, je retrouvai à Bruxelles mon frère qui rentrait en France, pour monter sur l'échafaud : on osoit à peine panser une blessure que j'avais à la cuisse, à cause de la contagion de ma double maladie.

Je voulois cependant dans cet état me rendre à Jersey, afin de rejoindre les royalistes de la Bretagne. Au prix d'un peu d'argent que j'empruntai, je me fis porter à Ostende : j'y rencontrai plusieurs bretons mes compatriotes et mes compagnons d'armes, qui avaient formé le même projet que moi. Nous nolisâmes une petite barque pour Jersey, et l'on nous entassa dans la cale de cette barque. Le gros temps, le défaut d'air et d'espace, le mouvement de la mer achevèrent d'épuiser mes forces ; le vent et la marée nous obligèrent de relâcher à Guernesey.

Comme j'étais près d'expirer, on me descendit à terre, et on m'assit contre un mur, le visage tourné vers le soleil, pour rendre le dernier soupir. La femme d'un marinier vint à passer ; elle eut pitié de moi ; elle appela son mari qui, aidé de deux ou trois autres matelots anglais, me transporta dans une maison de pêcheurs, où je fus mis dans un bon lit : c'est vraisemblablement à cet acte de charité que je dois la vie. Le lendemain on me rembarqua sur le sloop d'Ostende ; quand nous ancrâmes à Jersey, j'étais dans un complet délire. Je fus recueilli par mon oncle maternel, le comte de Bédée, et je demeurai plusieurs mois entre la vie et la mort.

Au printemps de 1793, me croyant assez fort pour reprendre les armes, je passai en Angleterre, où j'espérais trouver une direction des princes ; mais ma santé, au lieu de se rétablir, continua de décliner : ma poitrine s'entreprit ; je respirois avec peine.

D'habiles médecins consultés me déclarèrent que je traînerois ainsi quelques mois, peut-être même une ou deux années, mais que je devois renoncer à toute fatigue, et ne pas compter sur une longue carrière.

Que faire de ce temps de grâce qu'on m'accordoit ?

Hors d'état de tenir l'épée pour le roi, je pris la plume. C'est donc sous le coup d'un arrêt de mort, et pour ainsi dire entre la sentence et l'exécution, que j'ai écrit l’essai historique. Ce n'était pas tout de connaître la borne rapprochée de ma vie, j'avais de plus à supporter la détresse de l'émigration : je travaillais le jour à des traductions, mais ce travail ne suffisait pas à mon existence, et l'on peut voir dans la première préface d’Atala, à quel point j'ai souffert, même sous ce rapport. Ces sacrifices, au reste, portaient en eux leur récompense : j'accomplissais les devoirs de la fidélité envers mes princes ; d'autant plus heureux dans l'accomplissement de ces devoirs, que je ne me faisois aucune illusion, comme on le remarquera dans l’essai, sur les fautes du parti auquel je m'étais dévoué.

Ces détails étaient nécessaires pour expliquer un passage de la notice placée à la tête de l’essai, et cet autre passage de l’essai même :

« Attaqué d'une maladie qui me laisse peu d'espoir, je vois les objets d'un oeil tranquille. L'air calme de la tombe se fait sentir au voyageur qui n'en est plus qu'à quelques journées. » J'étais encore obligé de raconter ces faits personnels, pour qu'ils servissent d'excuse au ton de misanthropie répandu dans l’essai : l'amertume de certaines réflexions n'étonnera plus. Un écrivain qui croyait toucher au terme de la vie, et qui, dans le dénuement de son exil, n'avait pour table que la pierre de son tombeau, ne pouvait guère promener des regards riants sur le monde. Il faut lui pardonner de s'être abandonné quelquefois aux préjugés du malheur, car le malheur a ses injustices, comme le bonheur a sa dureté et ses ingratitudes. En se plaçant donc dans la position où j'étais lorsque je composai l’essai, un lecteur impartial me passera bien des choses.

Cet ouvrage, si peu répandu en France, ne fut pas cependant tout à fait ignoré en Angleterre et en Allemagne ; il fut même question de le traduire dans ces deux pays, ainsi qu'on l'apprend par la notice : ces traductions commencées n'ont point paru. Le libraire De Boffe, éditeur de l’essai, en

Angleterre, avait aussi résolu d'en donner une édition en France : les circonstances du temps firent avorter ce projet. Quelques exemplaires de l'édition de Londres parvinrent à Paris. Je les avais adressés à MM. de La Harpe, Ginguené et de Sales, que j'avais connus avant mon émigration. Voici ce que m'écrivait à ce sujet un neveu du poète Lemierre :

« Paris, ce 15 juillet 1797.

D'après vos instructions, j'ai fait remettre, par M Say, directeur de la décade philosophique et littéraire, à M Ginguené, propriétaire lui-même de ce journal, la lettre et l'exemplaire qui lui étaient destinés... etc. J'ai été moi-même chez M. de La Harpe : il m'a parfaitement reçu, a été vivement affecté à la lecture de votre lettre, et m'a promis de rendre compte de l'ouvrage avec tout l'intérêt et toute l'attention dont l'auteur lui-même paraissait digne ; mais sur la demande que je lui ai faite d'une lettre pour vous, il m'a répondu que, pour des raisons particulières, il ne pouvait écrire dans l'étranger.

M. de Sales a été enchanté de votre ouvrage ; il me charge de toutes ses civilités pour vous. *Le Républicain François***[211]** n'a pas été moins satisfait du livre, et il en a fait un éloge complet. Plusieurs gens de lettres ont dit que c'était un très bon supplément à l'*Anacharsis* ; enfin, à quelques critiques près, qui tombent sur quelques citations peut-être oiseuses, et sur un ou deux rapprochements qui ont paru forcés, votre *Essai a eu le plus grand succès*. »

Malgré ce grand succès dont on flattait ma vanité d'auteur, il est certain que si l'essai fut un moment connu en France, il fut presque aussitôt oublié.

La mort de ma mère fixa mes opinions religieuses. Je commençai à écrire, en expiation de l'essai, le *Génie du christianisme*. Rentré en France en 1800, je publiai ce dernier ouvrage et je plaçai dans la préface la confession suivante :

« Mes sentiments religieux n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Tout en avouant la nécessité d'une religion, et en admirant le christianisme, j'en ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des abus de quelques institutions et

des vices de quelques hommes, je suis tombé jadis dans les déclamations et les sophismes. Je pourrais en rejeter la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que je fréquentais ; mais j'aime mieux me condamner : je ne sais point excuser ce qui n'est point excusable. Je dirai seulement les moyens dont la providence s'est servie pour me rappeler à mes devoirs.

Ma mère, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots où elle vit périr une partie de ses enfants, expira sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume.

Elle chargea, en mourant, une de mes soeurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma soeur me manda les derniers voeux de ma mère : quand la lettre me parvint au-delà des mers, ma soeur elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé : je suis devenu chrétien ; je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du coeur : j'ai pleuré et j'ai cru. »

Ce n'était point là une histoire inventée pour me mettre à l'abri du reproche de variations, quand l’essai parviendrait à la connaissance du public. J'ai conservé la lettre de ma soeur.

Madame De Farcy, après avoir été connue à Paris par son talent pour la poésie, avait renoncé aux muses ; devenue une véritable sainte, ses austérités l'ont conduite au tombeau : j'en puis parler ainsi, car le philanthrope abbé Carron a écrit et publié la vie de ma soeur. Voici ce qu'elle me mandait dans la lettre que la préface du *Génie du christianisme* a mentionnée.

St-Servan, 1er juillet 1798.

« Mon ami, nous venons de perdre la meilleure des mères : je t'annonce à regret ce coup funeste (ici quelques détails de famille) (...) quand tu cesseras d’être l’objet de nos sollicitudes, nous aurons cessé de vivre. Si tu savais combien de pleurs tes erreurs ont fait répandre à notre respectable mère, combien

elles paraissent déplorables à tout ce qui pense et fait profession non seulement de piété, mais de raison ; si tu le savais, peut-être cela contribuerait-il à t’ouvrir les yeux, à te faire renoncer à écrire ; et si le ciel touché de nos vœux permettait notre réunion, tu trouverais au milieu de nous tout le bonheur qu’on peut goûter sur la terre ; tu nous donnerais ce bonheur, car il n’en est point pour nous tandis que tu nous manques, et que nous avons lieu d’être inquiètes de ton sort. »

Voilà la lettre qui me ramena à la foi par la piété filiale.

Tout alla bien pendant quelques années : mon second ouvrage avait réussi au-delà de mes espérances.

N'ayant jamais manqué de sincérité, n'ayant jamais parlé que d'après ma conscience, n'ayant jamais raconté de moi que des choses vraies, je me croyais en sûreté par les aveux mêmes de la préface du *Génie du christianisme* ; et l’essai était également oublié de moi et du public.

Mais Bonaparte, qui s'était brouillé avec la cour de Rome, ne favorisait plus les idées religieuses : le *Génie du christianisme* avait fait trop de bruit, et commençait à l'importuner. L'affaire de l'institut survint ; une querelle littéraire s'alluma, et l'on déterra l’essai. la police de ce temps-là fut charmée de la découverte ; et, comme elle n'était pas arrivée à la perfection de la police de ce temps-ci, comme elle se piquait sottement d'une espèce d'impartialité, elle permit à des gens de lettres de me prêter leur secours. Toutefois, elle ne voulait pas, comme je le dirai à l'instant, que ma défense se changeât en triomphe ; ce qui était bien naturel de sa part.

Je ne nommerai point l'adversaire qui me jeta le gant le premier, parce qu'au moment de la restauration, lorsqu'on exhuma de nouveau l’essai, il me prévint loyalement des libelles qui alloient paraître, afin que j'avisasse au moyen de les faire supprimer. N'ayant rien à cacher, et ami sincère de la liberté de la presse, je ne fis aucune démarche : je trouvai très bon qu'on écrivît contre moi tout ce qu'on croyait devoir écrire.

Un jeune homme, appelé Damaze De Raymond, qui fut tué en duel quelque temps après, se fit mon champion sous l'empire, et la censure laissa paraître son écrit ; mais le

gouvernement fut moins facile, quand, pour toute réponse à des extraits de l’essai, je lui demandai la permission de réimprimer l'ouvrage entier. Voici ma lettre au général baron de Pommereul, conseiller d'état, directeur général de l'imprimerie et de la librairie :

« Monsieur le baron,

On s'est permis de publier des morceaux d'un ouvrage dont je suis l'auteur. Je juge d'après cela que vous ne verrez aucun inconvénient à laisser paraître l'ouvrage tout entier.

Je vous demande donc, monsieur le baron, l'autorisation nécessaire pour mettre sous presse chez Le Normant, mon ouvrage intitulé : essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution Françoise. Je n'y changerai pas un seul mot ; j'y ajouterai pour toute préface celle du *Génie du christianisme*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, ce 17 novembre 1812. »

Dès le lendemain, M. de Pommereul me répondit la lettre suivante, écrite tout entière de sa main. En ce temps d'usurpation, on se piquait de politesse, même avec un homme en disgrâce, même avec un émigré.

M. de Pommereul refuse la permission que je lui demande ; mais comparez le ton de sa lettre avec celui des lettres qui sortent aujourd'hui des bureaux d'un directeur général, ou même d'un ministre.

« Paris, ce 18 novembre 1812.

À Monsieur de Chateaubriand.

Je mettrai mardi prochain, monsieur, votre demande sous les yeux du ministre de l'intérieur ; mais votre ouvrage, fait en 1797, est bien convenable au temps présent ; et s’il devait paraître aujourd’hui pour la première fois, je doute que ce pût être avec l’assentiment de l’autorité. On vous attaque sur cette production : nous ne ressemblons point aux journalistes, qui admettent l’attaque et repoussent la défense, et la vôtre ne trouvera, pour paraître, aucun obstacle à la direction de la librairie. J’aurai soin, monsieur, de vous informer de la décision

du ministre sur votre demande de réimpression. Agréez, je vous prie, monsieur, la haute considération avec laquelle j’ai l’honneur d’être, etc.

Signé baron de Pommereul. »

Le 24 novembre, je reçus de M. de Pommereul cette autre lettre :

« Paris le 24 novembre 1812.

À Monsieur de Chateaubriand.

J'ai mis aujourd'hui, monsieur, sous les yeux du ministre de l'intérieur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 courant, et la réponse que je vous ai faite le 18. Son excellence a décidé que l’ouvrage que vous demandez à réimprimer, puisqu’il n’a point été publié en France, doit être assujetti aux formalités prescrites par les décrets impériaux concernant la librairie. En conséquence, monsieur, vous devez, vous et votre imprimeur, faire à la direction générale de l’imprimerie la déclaration de vouloir l’imprimer, et y déposer en même temps l’édition dont vous demandez la réimpression, afin qu’elle puisse passer la censure.

Agréez, monsieur, etc.

Signé baron de Pommereul. »

M. de Pommereul reconnaît dans sa première lettre que mon ouvrage, fait en 1797, est bien peu convenable au temps présent (l'empire), et que s'il devait paraître aujourd'hui (sous Bonaparte) pour la première fois, il doute que ce pût être avec l'assentiment de l'autorité. Quelle justification de l’essai !

Dans sa seconde lettre, M. le directeur de la librairie m'ordonne de me soumettre à la censure si je veux réimprimer mon ouvrage. Il était clair que la censure m'aurait enlevé ce que je disais en éloge de Louis XVI, des Bourbons, de la vieille monarchie, et toutes mes réclamations en faveur de la liberté ; il était clair que l’essai, ainsi dépouillé de ce qui servait de contrepoids à ses erreurs, se serait réduit à un extrait à peu près semblable à ceux dont je me plaignais. Force était donc à moi de renoncer à le réimprimer, puisqu'il aurait fallu le livrer aux mutilations de la censure.

Après tout, le gouvernement impérial avait grandement

raison : l’essai n'était, ni sous le rapport des libertés publiques, ni sous celui de la monarchie légitime, un livre qu'on pût publier sous le despotisme et l'usurpation. La police se donnait un air d'impartialité, en laissant dire quelque chose en ma faveur, et riait secrètement de m'empêcher de faire la seule chose qui pût réellement me défendre.

Enfin le roi fut rendu à ses peuples : je parus jouir d'abord de la faveur que l'on croit, mal à propos, devoir suivre des services qui souvent ne méritent pas la peine qu'on y pense ; mais enfin, en proclamant le retour de la légitimité, j'avais contribué à entraîner l'opinion publique, par conséquent j'avais choqué des passions et blessé des intérêts : je devois donc avoir des ennemis. Pour m'enlever l'influence qu'on craignait de me voir prendre sur un gouvernement religieux, on crut expédient de réchauffer la vieille querelle de l’essai. On annonça avec bruit un *Chateaubriantana*, une brochure du *Sacerdoce*, etc. C'étaient toujours des compilations de l’essai. Il y avait dans ces nouvelles poursuites quelque chose qui n'était guère plus généreux que dans les premières ; j'étais en disgrâce sous le roi, comme je l'étais sous Bonaparte, au moment où ces courageux critiques se déchaînaient contre moi. Pourquoi m'ont-ils laissé tranquille lorsque j'étais ministre ? C'était là une belle occasion de montrer leur indépendance.

Je n'ai répondu à ces personnes bienveillantes que par cette note de la préface de mes mélanges de politique.

« Si je n'ai jamais varié dans mes principes politiques, je n'ai pas toujours embrassé le christianisme dans tous ses rapports, d'une manière aussi complète que je le fais aujourd'hui. Dans ma première jeunesse, à une époque où la génération était nourrie de la lecture de Voltaire et de J-J Rousseau, je me suis cru un petit philosophe, et j'ai fait un mauvais livre. Ce livre je l'ai condamné aussi durement que personne dans la préface du *Génie du christianisme*. Il est bizarre qu'on ait voulu me faire un crime d'avoir été un esprit-fort à vingt ans et un chrétien à quarante.

A-t-on jamais reproché à un homme de s'être corrigé ?

L'écrivain vraiment coupable est celui qui ayant bien commencé finit mal, et non pas celui qui ayant mal commencé finit bien. Quoi qu'il en soit, si je pouvais anéantir l’essai historique, je le ferais, parce qu'il renferme, sous le rapport de la religion, des pages qui peuvent blesser quelques points de discipline ; mais puisque je ne puis l'anéantir ; puisqu'on en extrait tous les jours un peu de poison, sans donner le contre-poison qui se trouve à grandes doses dans le même ouvrage ; puisqu'on l'a réimprimé par fragments, je suis bien aise d'annoncer à mes ennemis que je vais le faire réimprimer tout entier. Je n'y changerai pas un mot ; j'ajouterai seulement des notes en marge.

Je prédis à ceux qui ont voulu transformer l’essai historique en quelque chose d'épouvantable, qu'ils seront très fâchés de cette publication : elle sera tout entière en ma faveur (car je n'attache de véritable importance qu'à mon caractère) ; mon amour-propre seul en souffrira. Littérairement parlant, ce livre est détestable et parfaitement ridicule ; c'est un chaos où se rencontrent les jacobins et les spartiates, la marseillaise et les chants de Tyrtée, un voyage aux Açores et le périple d'Hannon, l'éloge de Jésus-Christ et la critique des moines, les vers dorés de Pythagore et les fables de M. de Nivernois, Louis XVI, Agis, Charles Ier, des promenades solitaires, des vues de la nature, du malheur, de la mélancolie, du suicide, de la politique, un petit commencement d’Atala, Robespierre, la convention, et des discussions sur Zénon, Epicure et Aristote. Le tout en style sauvage et boursoufflé, plein de fautes de langue, d'idiotismes étrangers et de barbarismes. Mais on y trouvera aussi un jeune homme exalté plutôt qu'abattu par le malheur, et dont le coeur est tout à son roi, à l'honneur et à la patrie. »

C'est cet engagement solennel de publier moi-même l’essai, que je viens remplir aujourd'hui.

Telle est l'histoire complète de cet ouvrage, de son origine, de la position où j'étais en l'écrivant, et des tracasseries qu'il m'a suscitées. Il faut maintenant examiner l'ouvrage en lui-même et les critiques de mes aristarques.

Qu'ai-je prétendu prouver dans l’essai ? Qu'il n'y a rien de

nouveau sous le soleil, et qu'on retrouve dans les révolutions anciennes et modernes, les personnages et les principaux traits de la révolution Françoise.

On sent combien cette idée, poussée trop loin, a dû produire de rapprochements forcés, ridicules ou bizarres.

Je commençai à écrire l’essai en 1794, et il parut en 1797. Souvent il fallait effacer la nuit le tableau que j'avais esquissé le jour : les événements couraient plus vite que ma plume ; il survenait une révolution qui mettait toutes mes comparaisons en défaut : j'écrivais sur un vaisseau pendant une tempête, et je prétendais peindre comme des objets fixes, les rives fugitives qui passaient et s'abîmaient le long du bord ! Jeune et malheureux, mes opinions n'étaient arrêtées sur rien ; je ne savais que penser en littérature, en philosophie, en morale, en religion. Je n'étais décidé qu'en matière politique : sur ce seul point je n'ai jamais varié.

L'éducation chrétienne que j'avais reçue, avait laissé des traces profondes dans mon coeur, mais ma tête était troublée par les livres que j'avais lus, les sociétés que j'avais fréquentées. Je ressemblais à presque tous les hommes de cette époque : j'étais né de mon siècle.

Si l'on m'a trouvé une imagination vive dans un âge plus mûr, qu'on juge de ce qu'elle devait être dans ma première jeunesse, lorsque demi-sauvage, sans patrie, sans famille, sans fortune, sans amis, je ne connaissais la société que par les maux dont elle m'avait frappé.

Avant d'imprimer des extraits de l’essai, on colporta l'ouvrage entier mystérieusement, en répandant des bruits étranges. Pourquoi se donnait-on tant de peine ? Loin d'enfouir l’essai, je l'exposais au grand jour et je le prêtais à quiconque le voulait lire. On prétendait que j'en rachetais partout les exemplaires au plus haut prix.

Et où aurais-je trouvé les trésors que ces rachats m'auraient supposés ? J'avais voulu réimprimer l’essai sous Bonaparte, comme on vient de le voir : je n'en faisois donc pas un secret.

Quoi qu'il en soit, les mains officieuses qui firent d'abord circuler l’essai historique, perdirent leur travail : on s'aperçut

que l'ouvrage lu de suite produisait un effet contraire à celui qu'on en espérait. Il fallut en venir au parti moins loyal, mais plus sûr, de ne le donner que par lambeaux, c'est-à-dire d'en montrer le mal, et d'en cacher le bien.

On résolut d'ouvrir l'attaque du côté religieux, d'opposer quelques pages de l'essai à quelques pages du *Génie du christianisme* ; mais une chose déconcertait ce plan : c'était la préface du dernier ouvrage. Que pouvait-on opposer à un homme qui s'était condamné lui-même avec tant de franchise ?

Arrêté par cette préface, il vint alors en pensée de détruire l'autorité de mes aveux au moyen d'une calomnie : on sema le bruit que ma mère était morte avant la publication de l'essai, et qu'ainsi la préface du *Génie du christianisme* reposait sur une fable.

Ceux qui disaient ces choses étaient-ils mes amis, mes proches ? Avaient-ils vécu avec moi à Londres, reçu mes lettres, pénétré mes secrets ? Pouvaient-ils, par leur témoignage, déterminer l'instant où j'avais répandu des pleurs ? s'ils étaient étrangers à toute ma vie ; s'ils avaient ignoré mon existence jusqu'au jour où le public la leur avait révélée ; s'ils étaient en France, lorsque je languissais dans la terre de l'exil, comment osaient-ils fonder une lâche accusation sur un fait qu'ils ne pouvaient ni savoir, ni prouver ? Ah ! Loin de moi la pensée que des hommes qui prétendaient fixer l'époque de mes malheurs, avaient des raisons particulières de la connaître !

J'ai cité le texte même de la lettre de ma soeur que j'ai entre les mains. Cette lettre est du 1er juillet 1798. Voici un autre document dont on ne niera pas l'authenticité.

« Extrait du registre des décès de la ville de Saint-Servan, 1er arrondissement du département d'Ile-et-Vilaine, pour l'an VI de la république, f° 35 r°, où est écrit ce qui suit :

Le douze prairial an VI de la république française, devant moi Jacques Bourdasse, officier municipal de la commune de Saint-Servan, élu officier le 4 floréal dernier, sont comparus Jean Baslé, jardinier, Joseph Boulin, journalier, majeurs d'âge,

et demeurant séparément en cette commune ; lesquels m’ont déclaré que Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, et de Bénigne-Jean-Marie de Ravenel, veuve de René-Auguste de Chateaubriand, est décédée au domicile de la citoyenne Gouyon, situé à la Ballue, en cette commune, ce jour, à une heure après-midi : d’après cette déclaration, dont je me suis assuré de la vérité, j’ai rédigé le présent acte, que Jean Baslé a seul signé avec moi, Joseph Bonlin ayant déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé.

Fait en la maison commune, lesdits jour et an. Signé : Jean Baslé et Bourdasse.

Certifié conforme au registre, par nous maire de Saint-Servan, ce 31 octobre 1812. Signé : Tresvaux-Reselaye, adjoint.

Vu pour légalisation de la signature du sieur Tresvaux-Reselaye, adjoint, par nous juge du tribunal civil séant à Saint-Malo (le président empêché). À Saint-Malo, le trente et un octobre 1812. Signé : Roblou. [212] »

La date de la mort de Madame De Chateaubriand est du 12 prairial an 6 de la république, c'est-à-dire du 31 mai 1798. La publication de l’essai est des premiers mois de 1797 ; elle avait dû même avoir lieu plus tôt, comme on le voit par le prospectus, qui l'annonçait pour la fin de 1796.

Quelle critique que celle qui force un honnête homme à entrer dans de pareils détails, qui oblige un fils à produire l'extrait mortuaire de sa mère !

Battu par les faits, repoussé par les dates, on n'eut plus que la ressource banale de tronquer des passages pour dénaturer un texte. C'était avec des brochures d'une quarantaine de pages que l'on prétendait faire connaître un livre de près de 700 pages, grand in-8. Des fragments qui ne tenaient à rien de ce qui les précédait ou de ce qui les suivait dans le corps de l'ouvrage, pouvaient-ils donner une idée juste de cet ouvrage ? On transcrivait quelques phrases hasardées sur le culte, mais on ne disait pas que dans un chapitre adressé aux infortunés, on trouvait cet éloge de l'Évangile : « Un livre vraiment utile au misérable, parce qu'on y trouve la pitié, la tolérance, la douce

indulgence, l'espérance plus douce encore, qui composent le seul baume des blessures de l'âme, ce sont les évangiles. Leur divin auteur ne s'arrête point à prêcher vainement les infortunés : il fait plus, il bénit leurs larmes et boit avec eux le calice jusqu'à la lie. »

Cela, ce me semble, n'était pourtant pas trop incrédule.

Encore un passage de ce livre qui scandalisait si fort ces chrétiens de circonstance lesquels ne croient peut-être pas en Dieu, et ces hypocrites qui font de la haine, de l'or et des places avec la charité, la pauvreté et l'humilité de la religion : « Si la morale la plus pure et le coeur le plus tendre ; si une vie passée à combattre l'erreur et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la divinité, qui peut nier celle de Jésus-Christ ? Modèle de toutes les vertus, l'amitié le voit endormi dans le sein de Jean, ou léguant sa mère à ce disciple chéri ; la tolérance l'admire avec attendrissement dans le jugement de la femme adultère : partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné ; dans son amour pour les enfants, son innocence et sa candeur se décèlent ; la force de son âme brille au milieu des tourments de la croix, et son dernier soupir dans les angoisses de la mort est un soupir de miséricorde. » [213]

Quoi ! C'est là ce que je disais quand je n'étais pas chrétien ? Cet essai doit être un livre bien étrange ! Il ne sera pas inutile de faire remarquer que j'ai transporté ce portrait de Jésus-Christ dans le *Génie du christianisme*, ainsi que quelques autres chapitres de l’essai, et qu'ils n'y forment aucune disparate.

Telle phrase amphigourique pouvait faire croire que dans l’essai l'existence de Dieu est mise en doute ; on la saisissait ; mais on taisait le chapitre sur l'histoire du polythéisme, qui commence ainsi :

« Il est un Dieu : les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent, etc. L'homme seul a dit : il n'y a point de dieu. Il n'a donc jamais celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel, etc. »

Je rassemble ailleurs, dans l’essai, les objections que l'on a

faites en tout temps, contre le christianisme ; on croit que je vais conclure comme les esprits-forts, et tout à coup on lit ce passage :

« Moi, qui suis très peu versé dans ces matières, je répéterai seulement aux incrédules, en ne me servant que de ma faible raison, ce que je leur ai déjà dit. Vous renversez la religion de votre pays, vous plongez le peuple dans l'impiété, et vous ne proposez aucun autre palladium de la morale. Cessez cette cruelle philosophie ; ne ravissez point à l'infortuné sa dernière espérance : qu'importe qu'elle soit une illusion, si cette illusion le soulage d'une partie du fardeau de l'existence, si elle veille dans les longues nuits à son chevet solitaire et trempé de larmes, si enfin, elle lui rend le dernier service de l'amitié en fermant elle-même sa paupière, lorsque seul et abandonné sur la couche du misérable, il s'évanouit dans la mort ? » (essai.)

Retranchez ce paragraphe, et donnez le chapitre sans sa conclusion, je serai un véritable philosophe.

Imprimez ces dernières lignes, et il faudra reconnaître ici l'auteur futur du *Génie du christianisme*, l'esprit incertain qui n'attend qu'une leçon pour revenir à la vérité. En lisant attentivement l’essai, on sent partout que la nature religieuse est au fond, et que l'incrédulité n'est qu'à la surface.

Au reste, cet ouvrage est un véritable chaos : chaque mot y contredit le mot qui le suit. On pourrait faire de l’essai deux analyses différentes : on prouverait par l'une que je suis un sceptique décidé, un disciple de Zénon et d'Epicure ; par l'autre, on me ferait connaître comme un chrétien bigot, un esprit superstitieux, un ennemi de la raison et des lumières.

On trouve dans cette rêverie de jeune homme une profonde vénération pour Jésus-Christ et pour l'évangile, l'éloge des évêques, des curés, et des déclamations contre la cour de Rome et contre les moines ; on y rencontre des passages qui sembleraient favoriser toutes les extravagances de l'esprit humain, le suicide, le matérialisme, l'anarchie ; et, tout auprès de ces passages, on lit des chapitres entiers sur l'existence de Dieu, la beauté de l'ordre, l'excellence des principes monarchiques.

C'est le combat d'Oromaze et d'Arimane : les larmes maternelles et l'autorité de la raison croissante, ont décidé la victoire en faveur du bon génie.

La position de ceux qui m'attaquaient sous l'empire était extrêmement fausse : que me reprochaient-ils ?

Des principes qui étaient les leurs ! Ils ne s'apercevaient pas qu'ils faisaient mon éloge, en essayant de me calomnier ; car s'il était vrai que l’essai renfermât les opinions dont on prétendait me faire un crime, que prouvaient-elles ces opinions ?

Que j'avais conservé dans toutes les positions de ma vie une indépendance honorable ; que moi-même, banni et persécuté, j'avais prêché la monarchie modérée à des gentilshommes bannis, et la tolérance à des prêtres persécutés ; que j'avais dit à tous la vérité ; que, partageant les souffrances sans partager entièrement les opinions de mes compagnons d'infortune, j'avais eu le courage assez rare, de leur déclarer que nous avions donné quelque prétexte à nos malheurs.

Ces principes, en contradiction avec le parti même que j'avais embrassé, prouvaient que j'étais le martyr de l'honneur, plutôt que l'aveugle soldat d'une cause dont je connaissais le côté faible ; que je m'étais battu comme Falkland dans les camps de Charles Ier, bien que je n'eusse pas été aussi heureux que lui.

Ces principes prouvaient encore que ces bannis que l'on représentait comme de vils esclaves attachés à la tyrannie par amour de leurs privilèges, étaient pourtant des hommes, qui reconnaissaient ce qu'il peut y avoir de noble dans toutes les opinions ; qui ne rejetaient aucune idée généreuse ; qui ne condamnaient dans la liberté que l'anarchie ; qui confessaient loyalement leurs propres erreurs, en sachant supporter leurs infortunes ; qui, éclairés sur les abus de l'ancien gouvernement, n'en servaient pas moins leur souverain au péril de leur vie ; et qui participaient enfin aux lumières de leur siècle, sans manquer à leurs devoirs de sujets.

Ne pouvais-je pas encore dire à mes adversaires du temps

de l'empire : ou les principes philosophiques que vous me reprochez, sont dans l’essai, ou ils n'y sont pas. S'ils n'y sont pas, vous parlez contre la vérité ; s'ils y sont, ces principes sont les vôtres ; j'étais le disciple de vos erreurs : mes égarements sont de vous ; mon retour à la vérité est de moi.

On a supposé des motifs d'intérêt à mes opinions.

J'aurais dans ce cas été bien mal habile, car j'allais toujours enseignant des doctrines contraires à celles qui menaient à la faveur dans les lieux que j'habitais.

Dans l'étranger, je n'avais, de l'émigration pour la cause de la monarchie, que l'exil et tous les genres de misère, m'obstinant à parler des fautes qui avaient contribué à la chute du trône, et prônant les libertés publiques.

Dans ma patrie, lorsque j'y revins, je trouvai les temples détruits, la religion persécutée, la puissance et les honneurs du côté de la philosophie ; aussitôt je me range du côté du faible, et j'arbore l'étendard religieux. Si je faisois tout cela dans des vues intéressées, ma méprise était grossière : quoi de plus insensé que de dire dans deux positions contraires, précisément ce qui devait choquer les hommes dont je pouvais attendre la fortune ?

J'avais annoncé dans ce que j'appelais, je ne sais pourquoi, la notice au lieu de la préface de l'essai, l'espèce de persécution que me susciterait cet ouvrage.

« Que ce livre m'attire beaucoup d'ennemis, dis-je dans cette notice, j'en suis convaincu.

Si je l'avais cru dangereux, je l'eusse supprimé ; je le crois utile, je le publie. Renonçant à tous les partis, je ne me suis attaché qu'à celui de la vérité : l'ai-je trouvée ? Je n'ai pas l'orgueil de le prétendre. Tout ce que j'ai pu faire a été de marcher en tremblant, de me tenir sans cesse en garde contre moi-même, de ne jamais énoncer une opinion, sans avoir auparavant descendu dans mon propre sein pour y découvrir le sentiment qui me l'avait dictée. J'ai tâché d'opposer philosophie à philosophie, raison à raison, principe à principe : ou plutôt je n'ai rien fait de tout cela, j'ai seulement exposé les doutes d'un honnête homme. »

Cette prophétie d’un honnête homme date de trente ans.

Enfin d'autres censeurs de l'essai voulaient bien me croire dégagé de tout intérêt matériel, mais ils m'accusaient de chercher le bruit.

Si dans l'espoir d'immortaliser mon nom, j'avais embrassé la cause du crime et défendu des pervers, je me reconnaîtrais épris d'une coupable renommée. Mais si au contraire j'ai combattu en faveur des sentiments généreux partout où j'ai cru les apercevoir ; si j'ai parlé avec enthousiasme de tout ce qui me paraît beau et touchant sur la terre, la religion, la vertu, l'honneur, la liberté, l'infortune, il faudra convenir que ma passion supposée pour la célébrité, sort du moins d'un principe excusable : on pourra me plaindre, il sera difficile de me condamner. D'ailleurs, ne suis-je pas François ? Quand j'aimerais un peu la gloire, ne pourrais-je pas dire à mes compatriotes : « Qui de vous me jettera la première pierre. »

Ainsi donc sous les rapports religieux, l’essai paraîtra beaucoup moins condamnable qu'on ne l'a supposé, et sous les rapports politiques il sera tout en ma faveur. Loin de prêcher le républicanisme, comme d'officieux censeurs l'ont voulu faire entendre, l’essai cherche à démontrer au contraire que dans l'état des moeurs du siècle, la république est impossible.

Malheureusement je n'ai plus la même conviction. J'ai toujours raisonné dans l’essai d'après le système de la liberté républicaine des anciens, de la liberté, fille des moeurs ; je n'avais pas assez réfléchi sur cette autre espèce de liberté, produite par les lumières et la civilisation perfectionnée : la découverte de la république représentative, a changé toute la question. Chez les anciens l'esprit humain était jeune, bien que les nations fussent déjà vieilles ; la société était dans l'enfance, bien que l'homme fût déjà courbé par le temps. C'est faute d'avoir fait cette distinction, que l'on a voulu, mal à propos, juger les peuples modernes d'après les peuples anciens, que l'on a confondu deux sociétés essentiellement différentes, que l'on a raisonné dans un ordre de choses tout nouveau, d'après des vérités historiques qui n'étaient plus applicables. La

monarchie représentative est mille fois préférable à la république représentative ; elle en a tous les avantages sans en avoir les inconvénients ; mais si l'on était assez insensé pour croire qu'on peut renverser cette monarchie et retourner à la monarchie absolue, on tomberait dans la république représentative, quel que soit l'état actuel des moeurs. Ces moeurs sont d'ailleurs loin d'être aussi corrompues qu'elles l'étaient au commencement de la révolution : les scandales domestiques sont aujourd'hui presque inconnus, la France est devenue plus sérieuse, et la jeunesse même a quelque chose d'austère.

Les personnages historiques sont en général jugés impartialement dans l’essai. Il y a pourtant quelques hommes que j'ai traités avec trop de rigueur. Je les prie de pardonner à ces opinions sans autorité, nées du malheur et de l'inexpérience. La jeunesse est tranchante et présomptueuse ; ses arrêts sont presque toujours sévères. En vieillissant, on apprend à excuser dans les autres, les choses dont on s'est soi-même rendu coupable ; on ne transforme plus les faiblesses en crimes, et l'on aime moins à compter les fautes que les vertus. C'est surtout pour ces jugements irréfléchis que je regrette de n'avoir pu corriger l’essai ; mais je me suis trouvé dans la dure nécessité de reproduire mes erreurs, et de me montrer au public avec toutes mes infirmités.

Je sais parfaitement que cette préface et les notes critiques de l’essai, ne changeront point l'opinion de la génération présente. Ceux qui aiment l’essai tel qu'il est, seront peut-être contrariés par les notes ; ceux qui trouvent l'ouvrage mauvais, ne seront point désarmés. Ces derniers regarderont mes aveux comme non avenus, et reproduiront leurs accusations avec une bonne foi digne de leur charité.

Au fond, ces prétendus chrétiens ne disent pas ce qui leur déplaît. Ne croyez pas que ce soit le philosophisme de l’essai qui les blesse : ce qu'ils ne peuvent me pardonner, c'est l'amour de la liberté qui respire dans cet ouvrage. Sous ce rapport, les notes ne feront qu'aggraver mes torts. Loin d'être rentré dans le giron de l’absolutisme, je me suis endurci dans

ma faute constitutionnelle. Qu'importe alors que je me sois amendé comme chrétien ? Soyez athée, mais prêchez l'arbitraire, la police, la censure, la sage indépendance de l'antichambre, les charmes de la domesticité, l'humiliation de la patrie, le goût du petit, l'admiration du médiocre : tous vos péchés vous seront remis.

Aussi, en écrivant les notes, je n'ai point espéré reformer le sentiment de mes contemporains ; mais la postérité viendra, et si j'existe pour elle, elle prononcera avec impartialité sur le livre et sur le commentaire. J'ose espérer qu'elle jugera l'essai comme ma tête grise l'a jugé ; car en avançant dans la vie, on prend naturellement de l'équité de cet avenir dont on approche.

Cependant des personnes prétendent qu'il ne serait pas impossible que l'essai fût reçu du public avec une faveur à laquelle je ne devrais pas m'attendre : j'avoue que les raisons présumées de cette faveur, si elle a lieu, m'attristent autant qu'elles m'effraient. Il me paraît certain à moi-même que si je publiais le *Génie du christianisme* aujourd'hui pour la première fois, il n'obtiendrait pas le succès populaire qu'il obtint au commencement de ce siècle ; il est certain encore que si j'avais donné en 1801 l'essai historique au lieu du *Génie du christianisme*, il eût été reçu avec un murmure d'improbation générale. Comment se fait-il maintenant que ce même essai soit plus près des idées du jour sous la légitimité, qu'il ne l'eût été sous l'usurpation ? Et comment arrive-t-il que le *Génie du christianisme* est moins dans l'esprit de ce moment, qu'il ne l'était à l'époque où je l'ai fait paraître ?

Quelles causes menaçantes ont pu produire dans l'opinion un effet si contraire à l'ordre naturel des temps et des événements ? Par quelle fatalité l'essai serait-il devenu le livre du présent, et le *Génie du christianisme* le livre du passé ?

Les oppresseurs et les opprimés auraient-ils changé de place ? Quelles fautes ont été commises, quelle route de perdition a-t-on suivie pour arriver à un pareil résultat ? Se serait-on trompé sur les moyens de rendre à la religion son éclat et sa véritable puissance ? Aurait-on cru que cette

religion éclairée et généreuse ne pouvait prospérer que par l'extinction des lumières et la destruction des libertés publiques ? Serait-on parvenu à inquiéter les hommes les plus paisibles, les esprits les plus calmes, les plus modérés, en nous menaçant d'un retour à des choses impossibles, en livrant le pouvoir à une petite coterie hypocrite qui amènerait une seconde fois, et pour toujours, la ruine du trône et de l'autel ?

Qu'on y prenne garde : s'il y a encore une cause de destruction pour la monarchie, elle se trouve là où je l'indique. Ce n'est pas avec des doctrines de calomnie et d'intolérance, que la religion trouvera des hommes capables de la défendre. De faibles mains qui ne sentent pas même le poids du fardeau qu'elles ont à soulever, le laissent à terre sans pouvoir le déranger d'une seule ligne. Où sont les talents qui jadis venaient au secours des principes religieux et monarchiques quand ils étaient attaqués ? Repoussés, ils se retirent, et laissent le combat à l'intrigue et à l'incapacité.

La France voulait l'union dans la religion, la monarchie légitime, les libertés publiques, et l'on s'est plu à la désunir, à l'alarmer sur les objets de ses voeux. Le discrédit total du pouvoir administratif, la lassitude de tout, le mépris ou l'indifférence de l'opinion sur les choses les plus graves, voilà ce qui reste aujourd'hui de tant d'espérances. Derrière nous, une jeunesse ardente attend ce que nous lui laisserons pour le modifier ou le briser selon sa force, car elle ne continuera pas nos destinées.

Dans cette position tout homme sage doit songer à lui ; il doit se séparer de ce qui nous perd, pour trouver un abri au moment de l'orage.

C'est une triste chose que d'en être aux professions de foi, aux controverses religieuses, à ces querelles déplorables que l'on n'aurait jamais dû tirer de l'oubli ; mais enfin puisqu'on nous a menés là, il faut prendre son parti.

Placé entre l’essai et le *Génie du christianisme*, pour éviter toute fausse interprétation, je dois dire à quelles limites je suis arrêté, afin qu'on ne me cherche ni en dedans, ni en dehors de ces limites. Cette confession publique aura du moins

l'avantage de montrer ce qui me paraissait utile à faire pour le triomphe de la religion, sous le règne du fils de saint Louis.

Je crois très sincèrement : j'irais demain pour ma foi d'un pas ferme à l'échafaud.

Je ne démens pas une syllabe de ce que j'ai écrit dans le *Génie du christianisme* ; jamais un mot n'échappera à ma bouche, une ligne à ma plume qui soit en opposition avec les opinions religieuses que j'ai professées depuis vingt-cinq ans.

Voilà ce que je suis.

Voici ce que je ne suis pas.

Je ne suis point chrétien par patentes de trafiquant en religion : mon brevet n'est que mon extrait de baptême. J'appartiens à la communion générale, naturelle et publique de tous les hommes qui depuis la création se sont entendus d'un bout de la terre à l'autre pour prier Dieu.

Je ne fais point métier et marchandise de mes opinions. Indépendant de tout, fors de Dieu, je suis chrétien sans ignorer mes faiblesses, sans me donner pour modèle, sans être persécuteur, inquisiteur, délateur, sans espionner mes frères, sans calomnier mes voisins.

Je ne suis point un incrédule déguisé en chrétien, qui propose la religion comme un frein utile aux peuples. Je n'explique point l'évangile au profit du despotisme, mais au profit du malheur.

Si je n'étais pas chrétien, je ne me donnerais pas la peine de le paraître : toute contrainte me pèse, tout masque m'étouffe ; à la seconde phrase, mon caractère l'emporterait et je me trahirais. J'attache trop peu d'importance à la vie pour m'ennuyer à la parer d'un mensonge.

Se conformer en tout à l'esprit d'élévation et de douceur de l'évangile, marcher avec le temps, soutenir la liberté par l'autorité de la religion, prêcher l'obéissance à la charte comme la soumission au roi, faire entendre du haut de la chaire des paroles de compassion pour ceux qui souffrent quels que soient leur pays et leur culte, réchauffer la foi par l'ardeur de la charité, voilà selon moi ce qui pouvait rendre au clergé la puissance légitime qu'il doit obtenir : par le chemin

opposé, sa ruine est certaine. La société ne peut se soutenir qu'en s'appuyant sur l'autel, mais les ornements de l'autel doivent changer selon les siècles, et en raison des progrès de l'esprit humain. Si le sanctuaire de la divinité est beau à l'ombre, il est encore plus beau à la lumière : la croix est l'étendard de la civilisation.

Je ne redeviendrai incrédule que quand on m'aura démontré que le christianisme est incompatible avec la liberté ; alors je cesserai de regarder comme véritable une religion opposée à la dignité de l'homme. Comment pourrais-je le croire émané du ciel, un culte qui étoufferait les sentiments nobles et généreux, qui rapetisserait les âmes, qui couperait les ailes du génie, qui maudirait les lumières au lieu d'en faire un moyen de plus pour s'élever à l'amour et à la contemplation des oeuvres de Dieu ?

Quelle que fût ma douleur, il faudrait bien reconnaître malgré moi que je me repaissais de chimères : j'approcherais avec horreur de cette tombe où j'avais espéré trouver le repos, et non le néant.

Mais tel n'est point le caractère de la vraie religion ; le christianisme porte pour moi deux preuves manifestes de sa céleste origine : par sa morale il tend à nous délivrer des passions ; par sa politique il a aboli l'esclavage. C'est donc une religion de liberté : c'est la mienne.

En vain les hommes qui combattent la monarchie constitutionnelle, nous disent qu'elle nous mènera au protestantisme, que le protestantisme à son tour nous conduira à la république, parce que le protestantisme, qui est l'indépendance en matière de religion, produit le républicanisme, qui est l'indépendance en matière de politique : cette assertion est repoussée par les faits. L'Allemagne est-elle républicaine, parce qu'elle est en partie protestante ? Les gouvernements les plus absolus ne se rencontrent-ils pas en Allemagne, tandis que plusieurs cantons de la Suisse sont catholiques ? Venise et Gênes n'étaient-elles pas catholiques ? La population catholique des Etats-Unis n'augmente-t-elle pas d'une manière incroyable sans troubler l'ordre établi ? Toutes les nouvelles républiques espagnoles ne

sont-elles pas catholiques, et le clergé de ces républiques, à quelques exceptions près, ne s'est-il pas montré plein de zèle dans la cause de l'indépendance ?

Il n'est donc pas vrai que la religion protestante soit plus favorable à la cause de la liberté que la religion catholique. Croire que notre liberté ne sera assurée que quand nous serons protestants, espérer que la monarchie absolue reviendrait si l'on rendait au clergé catholique son ancien pouvoir politique, c'est une égale erreur. Les uns, à leur grand étonnement, pourraient voir la France protestante sous telle constitution despotique empruntée de telle principauté d'Allemagne, et les autres pourraient se réveiller républicains avec un clergé catholique, des moines mendiants, et des ordres religieux de toutes les sortes.

Laissons donc là les théories pour ce qu'elles valent : en histoire comme en physique, ne prononçons que d'après les faits. Ne calomnions ni les protestants ni les catholiques, n'allons pas supposer que les premiers sont animés d'un esprit révolutionnaire, les seconds abrutis par un esprit de servitude. Renfermons-nous dans cet axiome : il n'y a point de véritable religion sans liberté, ni de véritable liberté sans religion.

La querelle n'est point, après tout, entre les protestants et les catholiques, comme les habiles d'un parti voudraient le faire supposer ; elle est entre le philosophisme et le fanatisme.

Deux espèces d'hommes sont aujourd'hui le fléau de la société : d'une part, ce sont ces vieux écoliers de Diderot et de d'Alembert qui se plaisent encore aux moqueries sur la bible, aux déclamations de l'athéisme, aux insultes au clergé ; de l'autre, ce sont ces esprits bornés et violents qui disent la religion en péril, parce que nous avons une charte, parce que les divers cultes chrétiens sont reconnus par l'état, et surtout parce que nous jouissons de la liberté de la presse. Les premiers nous ramèneraient les misérables moeurs du siècle de Louis XV, ou les persécutions irréligieuses de la fin de ce siècle ; les seconds nous replongeraient dans la crasse, et dans l'ignorance du bon vieux temps ; ceux-là extermineraient philosophiquement les prêtres ; ceux-ci brûleraient

charitablement les philosophes. Ces impies et ces fanatiques acharnés à se détruire, s'ils étaient les maîtres, ne s'arrêteraient qu'au dernier bourreau et à la dernière victime, faute de pouvoir occuper à la fois le dernier échafaud, et le dernier auto-da-fé.

Je termine ici cette trop longue préface. Les notes critiques dont j'ai accompagné le texte de l’essai, achèveront de montrer ce que je pense de cet ouvrage. Je me suis loué quelquefois ; on voudra bien me pardonner cette impartialité dont je n'ai pas d'ailleurs abusé : la brutalité de ma censure expiera la modération de ma louange. J'ose dire que je me suis traité avec une rigueur qui défiera la sévérité de la plus rude critique. Ce ne sont point de ces concessions auxquelles un auteur se résigne pour mettre à l'abri son amour-propre, pour se donner un air de franchise et de bonhomie, pour se glorifier en se rabaissant ; ce sont de ces aveux que la vanité ne fait jamais, et qui coûtent à la nature humaine.

Si je ne parle point du style de l’essai, c'est qu'il ne m'appartient pas de le juger : je dirai seulement qu'il est plus incorrect que celui de mes autres ouvrages, qu'il rend avec moins de précision ce qu'il veut exprimer, mais qu'il a la verve de la jeunesse et qu'il renferme tous les germes de ce qu'on a bien voulu traiter avec quelque indulgence dans mes écrits d'un âge plus mûr. Il y a même un progrès sensible des premières pages de l’essai aux dernières : les trois ans que je mis à élever cette tour de Babel, m'avaient profité comme écrivain.

Un dernier mot. Si les préfaces de cette édition complète de mes oeuvres, tiennent de la nature des mémoires, c'est que je n'ai pu les faire autrement. J'écris vers la fin de ma vie : le voyageur prêt à descendre de la montagne, jette malgré lui un regard sur le pays qu'il a traversé et le chemin qu'il a parcouru. D'ailleurs mes ouvrages, comme je l'ai déjà fait observer, sont les matériaux et les pièces justificatives de mes mémoires : leur histoire est liée à la mienne de manière qu'il est presque impossible de l'en séparer. Qu'aurais-je dit dans des préfaces ordinaires ? Que je donnais des éditions revues et corrigées ?

On s'en apercevra bien. Aurais-je pris occasion de ces réimpressions particulières, pour traiter quelque sujet général ?

Mais de tels sujets entrent plus naturellement dans des espèces de mémoires qui peuvent parler de tout, que dans un morceau d'apparat amené de loin, et fait exprès. C'est au lecteur à décider : si ces préfaces l'ennuient, elles sont mauvaises ; si elles l'intéressent, j'ai bien fait de laisser aller ma plume et mes idées.

Notice

Lorsque je quittai la France j'étais jeune : quatre ans de malheur m'ont vieilli. Depuis quatre ans, retiré à la campagne, sans un ami à consulter, sans personne qui pût m'entendre, le jour travaillant pour vivre, la nuit écrivant ce que le chagrin et la pensée me dictaient, je suis parvenu à crayonner cet essai. Je n'en ignore pas les défauts : si le moi y revient souvent, c'est que cet ouvrage a d'abord été entrepris pour moi, et pour moi seul. On y voit presque partout un malheureux qui cause avec lui-même ; dont l'esprit erre de sujets en sujets, de souvenirs en souvenirs ; qui n'a point l'intention de faire un livre, mais tient une espèce de journal régulier de ses excursions mentales, un registre de ses sentiments, de ses idées. Le moi se fait remarquer chez tous les auteurs qui, persécutés des hommes, ont passé leur vie loin d'eux.

Les solitaires vivent de leur coeur, comme ces sortes d'animaux qui, faute d'aliments extérieurs, se nourrissent de leur propre substance.

Hors quelques articles, que j'ai insérés selon les circonstances, j'ai laissé cet essai, avec la brièveté des chapitres et la variété des notes, tel qu'il est originairement sorti de dessous ma plume, sans chercher à y mettre plus de régularité. Il m'a semblé que le désordre apparent qui y règne, en montrant tout l'intérieur d'un homme (chose qu'on voit si rarement), n'était peut-être pas sans une espèce de charme. Je ne sais cependant si on peut dire que cet ouvrage manque de méthode.

Ce premier volume, ou plutôt ces deux premiers volumes contiennent les révolutions de la Grèce, et forment en eux-mêmes un tout, absolument indépendant des parties qui suivront. L'empressement avec lequel on a bien voulu demander cet ouvrage, me flatte moins qu'il ne m'effraie : ce

qu'on commence par exalter sans raison, on finit souvent par le déprécier sans justice. D'ailleurs ma santé, dérangée par de longs voyages, beaucoup de soucis, de veilles, et d'études, est si déplorable, que je crains de ne pouvoir remplir immédiatement la promesse que j'ai faite, concernant les autres volumes de l’essai historique.

Que ce livre m'attire beaucoup d'ennemis, j'en suis convaincu. Si je l'avais cru dangereux, je l'eusse supprimé ; je le crois utile, je le publie.

Renonçant à tous les partis, je ne me suis attaché qu'à celui de la vérité : l'ai-je trouvée ? Je n'ai pas l'orgueil de le prétendre. Tout ce que j'ai pu faire a été de marcher en tremblant, de me tenir sans cesse en garde contre moi-même, de ne jamais énoncer une opinion, sans avoir auparavant descendu dans mon propre sein, pour y découvrir le sentiment qui me l'avait dictée. J'ai tâché d'opposer philosophie à philosophie, raison à raison, principe à principe : ou plutôt je n'ai rien fait de tout cela, j'ai seulement exposé les doutes d'un honnête homme.

N'ayant aucune cabale pour moi, aucune coterie qui me porte, aucun moyen d'argent ou d'intrigues pour faire circuler ou prôner mon livre, je dois m'attendre à rencontrer tous les obstacles des préjugés et des opinions. Je ne mendie d'éloges, ni ne cours après des lecteurs. Si l'ouvrage vaut quelque chose, il sera connu assez tôt : s'il est mauvais, il restera dans l'oubli avec tant d'autres.

Une circonstance particulière m'oblige de toucher ici un article dont autrement il m'aurait peu convenu de parler. Quelques étrangers ayant, sur le prospectus, jugé trop favorablement de l’essai historique, m'ont fait l'honneur de me le demander à traduire.

L'homme de lettres allemand qui veut bien embellir mon ouvrage de son style, ne m'a rien objecté particulièrement ; mais la dame anglaise qui traduit l’essai historique, m'a critiqué avec autant de grâce que de politesse. Elle me mandait, par exemple, qu'elle ne pourrait jamais se résoudre à traduire le passage qui se rapporte à M. de La Fayette. Je fus

étonné : je m'aperçus alors combien il est difficile d'entendre parfaitement tous les tours d'une langue qui n'est pas la nôtre. Cette dame avait pris au sens littéral ces mots, La Fayette est un scélérat ! aucun François ne se méprendra à la vraie signification de cette phrase ; mais, puisque cette dame a pu s'y tromper, il est possible que d'autres étrangers tombent dans la même erreur. J'invite donc ceux d'entre eux qui parcourront cet essai, à faire attention au passage indiqué ; ils verront sans doute aisément, que l'expression est bien loin de dire en effet ce qu'elle semble dire à la lettre. J'ose me flatter d'avoir mis assez de mesure dans cet écrit, pour qu'on ne m'accuse pas d'insulter grossièrement un homme qui n'est pas un grand génie sans doute, mais qu'on doit respecter, par cela seul qu'il est malheureux.

Partie I – Révolutions anciennes

Introduction

Qui suis-je ? Et que viens-je annoncer de nouveau aux hommes ? On peut parler des choses passées ; mais quiconque n'est pas spectateur désintéressé des événements actuels doit se taire. Et où trouver un tel spectateur en Europe ? Tous les individus, depuis le paysan jusqu'au monarque, ont été enveloppés dans cette étonnante tragédie. « Non seulement, dira-t-on, vous n'êtes pas spectateur ; mais vous êtes acteur, et acteur souffrant, François malheureux, qui avez vu disparaître votre fortune et vos amis dans le gouffre de la révolution ; enfin vous êtes un émigré. » À ce mot, je vois les gens sages, et tous ceux dont les opinions sont modérées ou républicaines, jeter là le volume sans chercher à en savoir davantage. Lecteurs, un moment. Je ne vous demande que de parcourir quelques lignes de plus. Sans doute je ne serai pas intelligible pour tout le monde ; mais quiconque m'entendra poursuivra la lecture de cet essai.

Quant à ceux qui ne m'entendront pas, ils feront mieux de fermer le livre ; ce n'est pas pour eux que j'écris.

Celui qui dit dans son coeur, « je veux être utile à mes semblables » doit commencer par se juger soi-même : il faut qu'il étudie ses passions, les préjugés et les intérêts qui peuvent le diriger sans qu'il s'en aperçoive. Si malgré tout cela il se sent assez de force pour dire la vérité, qu'il la dise ; mais, s'il se sent faible, qu'il se taise. Si celui qui écrit sur les affaires présentes ne peut être lu également au directoire et aux conseils des rois, il a fait un livre inutile ; s'il a du talent, il a fait pis, il a fait un livre pernicieux. Le mal, le grand mal, c'est que nous ne sommes point de notre siècle.

Chaque âge est un fleuve, qui nous entraîne selon le

penchant des destinées quand nous nous y abandonnons.

Mais il me semble que nous sommes tous hors de son cours. Les uns (les républicains) l'ont traversé avec impétuosité, et se sont élancés sur le bord opposé.

Les autres sont demeurés de ce côté-ci sans vouloir s'embarquer. Les deux partis crient et s'insultent, selon qu'ils sont sur l'une ou sur l'autre rive.

Ainsi, les premiers nous transportent loin de nous dans des perfections imaginaires, en nous faisant devancer notre âge ; les seconds nous retiennent en arrière, refusent de s'éclairer, et veulent rester les hommes du quatorzième siècle dans l'année 1796.

L'impartialité de ce langage doit me réconcilier avec ceux qui, de la prévention contre l'auteur, auraient pu passer au dégoût de l'ouvrage. Je dirai plus : si celui qui, né avec une passion ardente pour les sciences, y a consacré les veilles de la jeunesse ; si celui qui, dévoré de la soif de connaître, s'est arraché aux jouissances de la fortune pour aller au delà des mers contempler le plus grand spectacle qui puisse s'offrir à l'oeil du philosophe, méditer sur l'homme libre de la nature et sur l'homme libre de la société, placés l'un près de l'autre sur le même sol ; enfin, si celui qui, dans la pratique journalière de l'adversité, a appris de bonne heure à évaluer les préjugés de la vie ; si un tel homme, dis-je, mérite quelque confiance, lecteurs, vous le trouvez en moi.

La position où je me trouve est d'ailleurs favorable à la vérité. Attaqué d'une maladie qui me laisse peu d'espoir, je vois les objets d'un oeil tranquille.

L'air calme de la tombe se fait sentir au voyageur qui n'en est plus qu'à quelques journées. Sans désirs et sans crainte, je ne nourris plus les chimères du bonheur, et les hommes ne sauraient me faire plus de mal que je n'en éprouve. » Le malheur, » dit l'auteur des études de la nature, « le malheur ressemble à la montagne noire de Bember, aux extrémités du royaume brûlant de Lahor : tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers ; mais, quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête, et le

royaume de Cachemire à vos pieds. »

Le lecteur pardonnera aisément cette digression qui ne sert après tout ici que de préface, et sans laquelle, plein de cette malheureuse défiance qui nous met en garde contre les opinions de l'auteur, il lui eût été impossible de continuer avec intérêt la lecture de cet ouvrage. Mais si j'ai pris tant de soin de lui aplanir l'entrée de la carrière, il doit à son tour me faire quelque sacrifice. ô vous tous qui me lisez, dépouillez un moment vos passions en parcourant cet écrit sur les plus grandes questions qui puissent, dans ce moment de crise, occuper les hommes. Méditez attentivement le sujet avec moi. Si vous sentez quelquefois votre sang s'allumer, fermez le livre, attendez que votre coeur batte à son aise avant de recommencer votre lecture. En récompense, je ne me flatte pas de vous apporter du génie, mais un coeur aussi dégagé de préjugés qu'un coeur d'homme puisse l'être. Comme vous, si mon sang s'échauffe, je le laisserai se calmer avant de reprendre la plume : je causerai toujours simplement avec vous ; je raisonnerai toujours d'après des principes. Je puis me tromper sans doute ; mais si je ne suis pas toujours juste, je serai toujours de bonne foi. Ne vous hâtez pas de mépriser l'ouvrage d'un inconnu qui n'écrit que pour être utile. Enfin, si par des souvenirs trop tendres je laissais dans le cours de cet écrit tomber une larme involontaire, songez qu'on doit passer quelque chose à un infortuné laissé sans amis sur la terre, et dites : pardonnons-lui en faveur du courage qu'il a eu d'écouter la voix de la vérité, malgré les préjugés si excusables du malheur.

Exposition.

I – Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans les gouvernements des hommes ? Quel était alors l'état de la société, et quelle a été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent et les siècles qui les suivirent ?

II – Parmi ces révolutions, en est-il quelques-unes qui, par l'esprit, les moeurs et les lumières des temps, puissent se comparer à la révolution actuelle de France ?

III – Quelles sont les causes primitives de cette dernière révolution, et celles qui en ont opéré le développement soudain ?

IV – Quel est maintenant le gouvernement de France ?

Est-il fondé sur de vrais principes, et peut-il subsister ?

V – S'il subsiste, quel en sera l'effet sur les nations et autres gouvernements de l'Europe ?

VI – S'il est détruit, quelles en seront les conséquences pour les peuples contemporains et pour la postérité ?

Telles sont les questions que je me propose d'examiner. Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur la révolution Françoise, chaque faction se contentant de décrier sa rivale, le sujet est aussi neuf que s'il n'eût jamais été traité.

Républicains, constitutionnels, monarchistes, girondistes, royalistes, émigrés, enfin politiques de toutes les sectes, de ces questions bien ou mal entendues dépend votre bonheur ou votre malheur à venir. Il n'est point d'homme qui ne forme des projets de gloire, de fortune, de plaisir ou de repos ; et nul cependant, dans ce moment de crise, ne peut se dire, « je ferai telle chose demain, » s'il n'a prévu quel sera ce demain. Il est passé le temps des félicités individuelles : les petites ambitions, les étroits intérêts d'un homme, s'anéantissent devant l'ambition générale des nations et l'intérêt du genre humain. En vain vous espérez échapper aux calamités de votre siècle par des moeurs solitaires et l'obscurité de votre vie ;

l'ami est maintenant arraché à l'ami, et la retraite du sage retentit de la chute des trônes. Nul ne peut se promettre un moment de paix : nous naviguons sur une côte inconnue, au milieu des ténèbres et de la tempête. Chacun a donc un intérêt personnel à considérer ces questions avec moi, parce que son existence y est attachée. C'est une carte qu'il faut étudier dans le péril pour reconnaître en pilote sage le point d'où l'on part, le lieu où l'on est et celui où l'on va, afin qu'en cas de naufrage on se sauve sur quelque île où la tempête ne puisse nous atteindre. Cette île-là est une conscience sans reproche.

Vue de mon ouvrage.

Le défaut de méthode se fait ordinairement sentir dans les ouvrages politiques, bien qu'il n'y ait point de sujet qui demandât plus d'ordre et de clarté. Je tâcherai de donner une idée distincte de cet essai, en disant un mot de ma manière.

1 – J'examinerai les causes éloignées et immédiates de chaque révolution ;

2 – Leurs parties historiques et politiques ;

3 – L'état des moeurs et des sciences de ce peuple en particulier, et du genre humain en général, au moment de cette révolution ;

4 – Les causes qui en étendirent ou en bornèrent l'influence ;

5 – Enfin, tenant toujours en vue l'objet principal du tableau, je ferai incessamment remarquer les rapports ou les différences entre la révolution alors décrite et la révolution Françoise de nos jours. De sorte que celle-ci servira de foyer commun, où viendront converger tous les traits épars de la morale, de l'histoire et de la politique.

Cette intéressante peinture occupera la majeure partie des quatre premiers livres, et servira de réponse à la première question.

L'examen de la troisième et celui de la seconde (déjà à moitié résolue) rempliront la troisième partie du quatrième livre.

Le cinquième livre, écrit en dialogue, sera consacré aux recherches sur la quatrième question.

Quelques sujets détachés se trouveront dans la première partie du livre sixième ; et la seconde du même livre contiendra les probabilités sur les deux dernières questions.

Ainsi l'ouvrage entier sera composé de six livres, les uns de deux, les autres de trois parties : formant en totalité quinze parties, subdivisées en chapitres.

De cette esquisse générale, passons maintenant aux divisions particulières, et fixons d'abord la valeur que je donne au mot révolution, puisque ce mot reviendra sans cesse dans le cours de cet ouvrage.

Par le mot révolution je n'entendrai donc, dans la suite, qu'une conversion totale du gouvernement d'un peuple, soit du monarchique au républicain, ou du républicain au monarchique. Ainsi, tout l'état qui tombe par des armes étrangères, tout changement de dynastie, toute guerre civile qui n'a pas produit des altérations remarquables dans une société, tout mouvement partiel d'une nation momentanément insurgée, ne sont point pour moi des révolutions. En effet, si l'esprit des peuples ne change, qu'importe qu'ils se soient agités quelques instants dans leurs misères et que leur nom, ou celui de leur maître, ait changé ?

Considérées sous ce point de vue, je ne reconnaîtrai que cinq révolutions dans toute l'antiquité, et sept dans l'Europe moderne. Les cinq révolutions anciennes seront : l'établissement des républiques en Grèce ; leur sujétion sous Philippe et Alexandre, avec les conquêtes de ce héros ; la chute des rois à Rome ; la subversion du gouvernement populaire par les césars ; enfin le renversement de leur empire par les barbares.

La république de Florence, celle de la Suisse, les troubles sous le roi Jean, la ligue sous Henri IV, l'union des Provinces Belgiques, les malheurs de l'Angleterre durant le règne de Charles Ier, et l'érection des Etats-Unis de l'Amérique en nation libre, formeront le sujet des sept révolutions modernes.

Au reste, je crayonnerai rapidement la partie de cet ouvrage consacrée à l'histoire ancienne, réservant les grands détails lorsque je parlerai des nations actuelles de l'Europe. Le génie des grecs et des romains diffère tellement du génie des peuples d'aujourd'hui, qu'on y trouve à peine quelques traits de ressemblance. J'aurais pu m'étendre sur les révolutions de Thèbes, d'Argos et de Mycènes ; les annales de la Suède et de la Pologne, celles des villes impériales, les insurrections de quelques cités d'Espagne et du royaume de Naples, me

présentaient les matériaux suffisants pour multiplier les volumes. Mais, en portant un oeil attentif sur l'histoire, j'ai vu qu'une multitude de rapports qui m'avaient d'abord frappé, se réduisaient, après un mûr examen, à quelques faits isolés, totalement étrangers dans leurs causes et dans leurs effets à ceux de la révolution Françoise. En m'arrêtant incessamment à chaque petite ville de la Grèce et de l'Allemagne, je serais tombé dans un cercle de répétitions, aussi ennuyeuses que peu utiles. Je n'ai donc saisi que les grands traits, ceux qui offrent des leçons à suivre, ou des exemples à imiter. Je n'ai pas prétendu écrire un roman, dans lequel, pliant de force les événements à mon système, je n'eusse laissé après moi qu'un de ces monuments déplorables, où nos neveux contempleront avec un serrement de coeur l'esprit qui anima leurs pères, et béniront le ciel de ne les avoir pas fait naître dans ces jours de calamité. Je me suis proposé une fin plus noble, en écrivant ces pages, je l'avouerai ; l'espoir d'être utile aux hommes a exalté mon âme et conduit ma plume. Que si le plus grand sujet est celui dont on peut faire sortir le plus grand nombre de vérités naturelles ; que si, fixant en outre la somme des vérités historiques, ce sujet mène à la solution du problème de l'homme, fut-il jamais d'objet plus digne de la philosophie que le plan qu'on s'est tracé dans cet ouvrage ? Malheureusement l'exécution en est confiée à des mains trop inhabiles. J'ai fait, par mon titre d’essai, l'aveu public de ma faiblesse. Ce sera assez de gloire pour moi d'avoir montré la route à de plus beaux génies.

Chapitre I – Première question : Ancienneté des hommes.

Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans le gouvernement des hommes ; quel était alors l'état de la société ; et quelle a été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent et les siècles qui les suivirent ?

Le seul énoncé de cette question suffit pour en démontrer l'importance. Le vaste sujet qu'elle embrasse remplira la majeure partie de cet ouvrage ; et, servant de clef à nos derniers problèmes, en fera naître une foule de vérités inconnues. Le flambeau des révolutions passées à la main, nous entrerons hardiment dans la nuit des révolutions futures. Nous saisirons l'homme d'autrefois malgré ses déguisements, et nous forcerons le protée à nous dévoiler l'homme à venir. Ici s'ouvre une perspective immense ; ici j'ose me flatter de conduire le lecteur par un sentier encore tout inculte de la philosophie, où je lui promets des découvertes et de nouvelles vues des hommes. Du tableau des troubles de l'antiquité passant à celui des nations modernes, je remonterai par une série de malheurs, depuis les premiers âges du monde jusqu'à notre siècle. L'histoire des peuples est une échelle de misère dont les révolutions forment les différents degrés.

Si l'on considère que depuis le jour mémorable où Christophe Colomb aborda sur les rives américaines, pas une des hordes qui vaguent dans les forêts du nouveau-monde n'a fait un pas vers la civilisation, que cependant ces peuples étaient déjà loin de l'état de nature à l'époque où on les a trouvés, on ne pourra s'empêcher de convenir que la forme la plus grossière de gouvernement n'ait dû coûter à l'homme des siècles de barbarie.

Qu'apercevons-nous donc au moment où l'histoire s'ouvre ? De grandes nations déjà sur leur déclin, des moeurs

corrompues, un luxe effroyable, des sciences abstraites, telles que l'astronomie, l'écriture et la métaphysique des langues, arts dont l'achèvement semble demander la durée d'un monde !

Si on ajoute à cela les traditions des peuples : les pasteurs de l'antique Egypte, paissant leurs gazelles dans les villes abandonnées et sur les monuments en ruines d'une nation inconnue, jadis florissante dans ces déserts ; cette même Egypte comptant plus de cinq mille ans, depuis la fin de l'âge bucolique et l'érection de la monarchie sous son premier roi Ménès jusqu'à Alexandre ; la Chine fondant son histoire sur un calcul d'éclipses qui remonte jusqu'au déluge, au delà duquel ses annales se perdent dans des siècles innombrables ; l'Inde enfin, offrant le phénomène d'une langue primitive, source de toutes celles de l'Orient, langue qui n'est plus entendue que des Bramins, et qui fut jadis parlée d'un grand peuple, dont le nom même a disparu de la terre ; il est certain que le premier coup d'oeil qu'on jette sur l'histoire des hommes, suffirait pour nous convaincre que notre courte chronologie en remplit à peine la dernière feuille, si les monuments de la nature ne démontraient cette vérité au delà de toute contradiction.

La destruction et le renouvellement d'une partie du genre humain, est une autre conjecture également fondée. Les corps marins transportés au sommet des montagnes, ou enfouis dans les entrailles de la terre ; les lits de pierres calcaires ; les couches parallèles et horizontales des sols, se réunissent avec les traditions des juifs, des indiens, des chinois, des égyptiens, des celtes, des nègres de l'Afrique et des sauvages même du Canada, pour prouver la submersion du globe.

Posons donc pour base de l'histoire ces deux vérités : l'antiquité des hommes, et leur renouvellement après la destruction presque totale de la race humaine.

Mais en ne commençant l'histoire qu'à l'époque très incertaine du déluge, vous êtes loin d'avoir vaincu toutes les difficultés. Sanchoniathon ne vous apprend d'abord que la fondation des villes et des états. Cronus, fils du roi Ouranus, saisit son père auprès d'une fontaine, le fait cruellement

mutiler, entreprend de longs voyages, dispense à son gré les empires, donnant à sa fille Athéna, l'Attique, et au dieu Taautus, l'Egypte. Hérodote et Diodore vous introduisent ensuite dans le pays des merveilles. Ce sont des villes de vingt lieues de circuit, élevées comme par enchantement, des jardins suspendus dans les airs, des lacs entiers creusés de la main des hommes. L'Orient se présente soudainement à nous, dans toute sa corruption et dans toute sa gloire. Déjà trois puissantes monarchies se sont assises sur les ruines les unes des autres ; partout des conquêtes démesurées, désastreuses aux vaincus, inutiles ou funestes aux vainqueurs. En Perse une nation avilie et des satrapes exaltés ; en Egypte un peuple ignorant et superstitieux, des prêtres savants et despotiques.

Dans ce monde, où le palais du Sardanapale s'élève auprès de la hutte de l'esclave, où le temple de la divinité ne rassemble que des misérables sous ses dômes de porphyre ; dans ce chaos de luxe et d'indigence, de souffrances et de voluptés, de fanatisme et de lumières, d'oppression et de servitude, laissons dormir inconnus les crimes des tyrans et les malheurs des esclaves. Un rayon émané de l'Egypte, après avoir lutté quelque temps contre les ténèbres de la Grèce, couvrit enfin de splendeur ces régions prédestinées. Les hordes errantes qu'Inachus, Cécrops, Cadmus avaient d'abord réunies, dépouillèrent peu à peu leurs moeurs sauvages, et se formant, à différentes époques, en républiques, nous appellent maintenant à la première révolution.

Chapitre II – Première révolution. Les républiques grecques. Si le contrat social des publicistes est la convention primitive des gouvernements.

Les républiques de la Grèce, considérées comme les premiers gouvernements populaires parmi les hommes, offrent un objet bien intéressant à la philosophie.

Si les causes de leur établissement nous avaient été transmises par l'histoire, nous eussions pu obtenir la solution de ce fameux problème en politique ; savoir : quelle est la convention originale de la société ?

Jean-Jacques prononce et rapporte l'acte ainsi : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre, comme partie indivisible du tout. »

Pour faire un tel raisonnement ne faut-il pas supposer une société déjà préexistante ? Sera-ce le sauvage, vagabond dans ses déserts, à qui le mien et le tien sont inconnus, qui passera tout à coup de la liberté naturelle à la liberté civile, sorte de liberté purement abstraite, et qui suppose de nécessité, toutes les idées antérieures de propriété, de justice conventionnelle, de force comparée du tout à la partie, etc. Il se trouve donc un état civil intermédiaire, entre l'état de nature et celui dont parle Jean-Jacques. Le contrat qu'il suppose n'est donc pas l'original.

Mais quel est, dira-t-on, ce contrat primitif ? C'est ici la grande difficulté.

Que si on reçoit, pour un moment, celui de Rousseau comme authentique, du moins est-il certain que ce pacte fondamental remonte au delà des sociétés dont nous nous formions quelque idée, puisque pas une des hordes sauvages, qu'on a rencontrées sur le globe, n'existait sous un

gouvernement populaire. Or, de ces deux choses l'une : ou il faut admettre avec Platon, que le gouvernement monarchique, établi sur l'image d'une famille, est le seul qui soit naturel ; que conséquemment le contrat social ne peut être que d'une date subséquente ; ou que, s'il est original : les peuples presque aussitôt fatigués de leur souveraineté, s'en sont déchargés sur un citoyen courageux ou sage.

D'ici cette immense question : comment du gouvernement primitif, en le supposant monarchique, les hommes sont-ils parvenus à concevoir le phénomène d'une liberté autre que celle de la nature ?

Ou si l'on veut dire que la constitution primitive ait été républicaine : par quels degrés l'esprit humain, après des siècles d'observation, après l'expérience des maux qui résultent de tout gouvernement, a-t-il retrouvé la constitution naturelle, depuis si long-tems mise en oubli ?

J'invite les lecteurs à méditer ce grand sujet. Le traiter ici, serait faire un ouvrage sur un ouvrage, et je n'écris que des essais. Dans les causes du renversement de la monarchie en Grèce, peu de choses conduisent à l'éclaircissement de ces vérités.

Chapitre III – L’âge de la monarchie en Grèce

On ne peut jeter les yeux sur les premiers temps de la Grèce sans frémir. Si l'âge d'or coula dans l'Argolide, sous les pasteurs Inachus et Phoronée ; si Cécrops donna des lois pures à l'Attique ; si Cadmus introduisit les lettres dans la Béotie ; ces jours de bonheur fuirent avec tant de rapidité, qu'ils ont passé pour un songe chez la postérité malheureuse.

Les muses ont souvent fait retentir la scène des noms tragiques des Agamemnon, des Oedipe et des Thésée. Qui de nous ne s'est attendri aux chefs-d'oeuvre des Crébillon et des Racine ?

À la peinture de ces fameux malheurs de rois, nous versions des larmes jadis, comme à des fables : témoins de la catastrophe de Louis XVI et de sa famille, nous pourrons maintenant y pleurer comme à des vérités.

Des massacres, des enlèvements, des incendies ; des peuples entiers forcés à l'émigration par leur misère ; d'autres se levant en masse pour envahir leurs voisins ; des rois sans autorité, des grands factieux, des nations barbares : tel est le tableau que nous présente la Grèce monarchie. Tout à coup sans qu'on en voie de raisons apparentes, des républiques se forment de toutes parts. D'où vient cette transition soudaine ? Est-ce l'opinion qui, comme un torrent, renverse subitement le trône ?

Sont-ce des tyrans qui ont mérité leur sort à force de crimes ? Non. Ici on abolit la royauté par estime pour cette royauté même ; « Nul homme, disent les athéniens, n'étant digne de succéder à Codrus » : là c'est un prince héritier de la couronne, qui établit lui-même la constitution populaire.

Cette révolution singulière, différente dans ses principes de toutes celles que nous connaissons, a été l'écueil de la plupart

des écrivains qui ont voulu en rechercher les causes. Mably, effleurant rapidement le sujet, se jette aussitôt dans les constitutions républicaines, sans nous apprendre le secret qui fit trouver ces constitutions. Tâchons, malgré l'obscurité de l'histoire, de faire quelques découvertes dans ce champ nouveau de politique.

Chapitre IV – Causes de la subversion du gouvernement royal chez les Grecs. Elles diffèrent totalement de celles de la révolution française.

La première raison qu'on entrevoit de la chute de la monarchie en Grèce, se tire des révolutions qui désolèrent si longtemps ce beau pays. Depuis la prise de Troie, jusqu'à l'extinction de la royauté à Athènes, et même longtemps après, un bouleversement général changea la face de la contrée.

Dans ce chaos de choses nouvelles, l'ordre des successions au trône fut violé ; les rois perdirent peu à peu leur puissance, et les peuples l'idée d'un gouvernement légal. Toutes les humeurs du corps politique, allumées par la fièvre des révolutions, se trouvaient à ce plus haut point d'énergie, d'où sortent les formes premières et les grandes pensées : le moindre choc dans l'état, était alors plus que suffisant pour renverser de frêles monarchies, qui pouvaient à peine porter ce nom.

Nous trouvons dans l'esprit des riches une autre cause non moins frappante de la subversion du gouvernement royal en Grèce. Ceux-ci profitant de la confusion générale pour usurper l'autorité, semaient les factions autour des trônes où ils aspiraient.

C'est un trait commun à toutes les révolutions dans le sens républicain, qu'elles ont rarement commencé par le peuple. Ce sont toujours les nobles qui, en proportion de leur force et de leurs richesses, ont attaqué les premiers la puissance souveraine : soit que le coeur humain s'ouvre plus aisément à l'envie dans les grands que dans les petits, ou qu'il soit plus corrompu dans la première classe que dans la dernière, ou que le partage du pouvoir ne serve qu'à en irriter la soif ; soit enfin

que le sort se plaise à aveugler les victimes qu'il a une fois marquées.

Qu'arrive-t-il lorsque l'ambition des grands est parvenue à renverser le trône ? Que le peuple, opprimé par ses nouveaux maîtres, se repent bientôt d'avoir assis une multitude de tyrans à la place d'un roi légitime. Sans égard au prétendu patriotisme dont ces hommes s'étaient couverts, il finit par chasser la faction honteuse ; et l'état, selon sa position morale, se change en république ou retourne à la monarchie.

Une troisième source de la constitution populaire chez les Grecs, mérite surtout d'être connue, parce qu'elle découle essentiellement de la politique, et qu'elle n'a pas encore, du moins que je sache, été découverte par les publicistes ; je veux dire, l'accroissement du pouvoir des amphictyons.

Cette assemblée fédérative, instituée par le troisième roi d'Athènes, étendit peu à peu son autorité sur toute la Grèce. Or, par le principe, il ne peut y avoir deux souverains dans un état. Une monarchie n'est plus, là où il y a une convention souveraine en unité. Que si l'on dit que le conseil amphictyonique n'avait que le droit de proposition, et ressemblait, dans ses rapports, aux diètes d'Allemagne, c'est faute d'avoir remarqué que, ce n'étaient pas les envoyés des princes qui composaient l'assemblée, mais les députés des peuples ; qu'une telle convention était propre à faire naître aux nations qu'elle représentait, l'idée des formes républicaines ; enfin, que les amphictyons, favorisés de l'opinion publique, devaient, tôt ou tard, par cet ambitieux esprit de corps, naturel à toute société particulière, s'arroger des droits hors de leur institution ; et que conséquemment les monarchies devaient aussi cesser tôt ou tard.

Mais la grande et générale raison de l'établissement des républiques en Grèce, est qu'en effet, ces républiques ne furent jamais de vraies monarchies ; je m'expliquerai par la suite sur cet important sujet.

Telles furent les causes éloignées et immédiates qui contribuèrent au développement de cette grande révolution. Mais puisque l'histoire nous a laissé ignorer par quelle

étonnante suite d'idées, les hommes, vivant de tous temps sous des monarchies, trouvèrent les principes républicains ; disons que quelques oppressions réelles, beaucoup d'imaginaires, la lassitude des choses anciennes et l'amour des nouvelles, des chances et des hasards, par qui tout arrive ; enfin cette nécessité qu'on appelle la force des choses, produisirent les républiques, sans qu'on sût d'abord distinctement ce que c'était : et, l'effet ayant dans la suite fait analyser la cause, les philosophes se hâtèrent d'écrire des principes.

Au reste, il serait superflu de faire remarquer aux lecteurs, que les sources d'où coula la révolution républicaine en Grèce, n'ont rien, ou presque rien de commun, avec celles de la dernière révolution en France. Nous allons passer maintenant aux conséquences de la première. Je ne m'attacherai, comme tous les autres écrivains, qu'à l'histoire de Sparte et d'Athènes. Les annales des autres petites villes sont trop peu connues pour intéresser.

Chapitre V – Effet de la révolution républicaine sur la Grèce. Athènes depuis Codrus jusqu'à Solon, comparée au nouvel état de la France.

Cette révolution fut bien loin de donner le bonheur à la Grèce. La preuve que le principe n'était pas trouvé, c'est que toutes les petites républiques se virent immédiatement plongées dans l'anarchie, après l'extinction de la royauté. Sparte seule, qui fut assez heureuse pour posséder dans le même homme le révolutionnaire et le législateur, jouit tout à coup du fruit de sa nouvelle constitution. Partout ailleurs, les riches, sous le nom captieux de magistrats, s'emparèrent de l'autorité souveraine qu'ils avaient anéantie ; et les pauvres languirent dans les factions et la misère.

Depuis le dévouement de Codrus à Athènes jusqu'au siècle de Solon, l'histoire est presque muette sur l'état de cette république. Nous savons seulement que l'archontat à vie, que les citoyens substituèrent d'abord à la royauté, fut dans la suite réduit à dix ans, et qu'ils finirent par le diviser entre neuf magistrats annuels.

Ainsi les athéniens s'habituèrent par degrés au gouvernement populaire. Ils passèrent lentement de la monarchie à la république. Le statut nouveau était toujours formé en partie du statut antique. Par ce moyen on évitait ces transitions brusques, si dangereuses dans les états, et les moeurs avaient le temps de sympathiser avec la politique. Mais il en résulta aussi que les lois ne furent jamais très pures, et que le plan de la constitution offrit un mélange continuel de vérités et d'erreurs, comme ces tableaux, où le peintre a passé par une gradation insensible des ténèbres à la clarté ; chaque nuance s'y succède doucement ; mais elle se compose sans cesse de l'ombre qui la précède, et de la lumière qui la suit.

Cependant cette mobilité de principes devait produire de grands maux. Les athéniens, semblables aux François sous tant de rapports, en changeant incessamment l'économie du gouvernement, comme ces derniers l'ont fait de nos jours, vivaient dans un état perpétuel de troubles : car dans toute révolution il se trouve toujours de chauds partisans des institutions nouvelles, et des hommes attachés aux antiques lois de la patrie, par les souvenirs d'une vie passée sous leurs auspices.

Comme en France encore, l'antipathie des pauvres et des riches était à son comble. À dieu ne plaise que je veuille fermer les oreilles à la voix du nécessiteux. Je sais m'attendrir sur le malheur des autres : mais, dans ce siècle de philanthropie, nous avons trop déclamé contre la fortune. Les pauvres, dans les états, sont infiniment plus dangereux que les riches, et souvent ils valent moins qu'eux.

Le besoin d'une constitution déterminée se faisait sentir de plus en plus. Dracon, philosophe inexorable, fut choisi pour donner des lois à l'humanité. Cet homme méconnut le coeur de ses semblables ; il prit les passions pour des crimes, et, punissant également du dernier supplice et le faible et le vicieux, il sembla prononcer un arrêt de mort contre le genre humain.

Ces lois de sang, telles que les décrets funèbres de Robespierre, favorisèrent les insurrections.

Cylon, profitant des troubles de sa patrie, voulut s'emparer de la souveraineté. On l'assiège aussitôt dans la citadelle, d'où il parvient à s'échapper. Ses partisans, réfugiés dans le temple de Minerve, en sortent sous promesse de la vie, et on les sacrifie aussitôt sur l'autel des Euménides. La France n'est pas la première république qui ait eu des lois sauvages et de barbares citoyens.

Ce régime de terreur passe, mais il ne reste à la place que relâchement et faiblesse. Les athéniens, comme les Français, abhorrèrent ces atrocités, et, comme eux aussi, ils se contentèrent de verser des pleurs stériles. Cependant le peuple, effrayé de son crime, s'imaginait voir les vengeances

de Minerve suspendues sur sa tête. Les dieux, secondant le cri de l'humanité, remplissaient les consciences de troubles ; et tel qui n'eût été qu'un impitoyable anthropophage dans la France incrédule, fut touché de repentir à Athènes. Tant la religion est nécessaire aux hommes !

Pour apaiser ces tourments de l'âme, plus insupportables que ceux du corps, on eut recours à un sage, nommé Epiménide. Si celui-ci ne ferma pas les plaies réelles de l'état, il fit plus encore, en guérissant les maux imaginaires. Il bâtit des temples aux dieux, leur offrit des sacrifices, et versa le baume de la religion dans le secret des coeurs. Il ne traitait point de superstition ce qui tend à diminuer le nombre de nos misères ; il savait que la statue populaire, que le pénate obscur qui console le malheureux, est plus utile à l'humanité que le livre du philosophe, qui ne saurait essuyer une larme.

Mais ces remèdes, en engourdissant un moment les maux de l'état, ne furent pas assez puissants pour les dissiper. Peu après le départ d'Epiménide, les factions se rallumèrent. Enfin les partis fatigués résolurent de se jeter dans les bras d'un seul homme. Heureusement pour la république, cet homme était Solon.

Je n'entrerai point dans le détail des institutions de ce législateur célèbre, non plus que dans celui des lois de Lycurgue : de trop grands maîtres en ont parlé. Je dirai seulement ce qui tend au but de mon ouvrage. Pour ne pas couper le sujet, nous allons continuer l'histoire d'Athènes jusqu'au bannissement des Pisistratides : nous reviendrons ensuite à Lacédémone.

Chapitre VI – Quelques réflexions sur la législation de Solon. Comparaisons. Différences.

Les gouvernements mixtes sont vraisemblablement les meilleurs, parce que l'homme de la société est lui-même un être complexe, et qu'à la multitude de ses passions, il faut donner une multitude d'entraves.

Sparte, Carthage, Rome et l'Angleterre, ont été, par cette raison, regardées comme des modèles en politique. Quant à Athènes, nous remarquerons ici qu'elle a réellement possédé ce que la France prétend avoir de nos jours : la constitution la plus démocratique qui ait jamais existé chez aucun peuple. Au mot démocratie on se figure une nation assemblée en corps, délibérant sur ses lois ?

Non. Cela signifie maintenant deux conseils, un directoire, et des citoyens à qui l'on permet de rester chez eux, jusqu'à la première réquisition.

Le législateur athénien et les réformateurs François se trouvaient à peu près placés entre les mêmes dangers, au commencement de leurs ouvrages. Une foule de voix demandaient la répartition égale des fortunes. Pour éviter le naufrage de la chose publique, Solon fut forcé de commettre une injustice. Il remit les dettes, et refusa le partage des terres. Les assemblées nationales de France ont pensé différemment : elles ont garanti la créance à l'usurier, et divisé les biens des riches. Cela seul suffit pour caractériser la différence des deux siècles.

Dans les institutions morales nous trouvons les mêmes contrastes. Des femmes pures parurent indispensables à Athènes pour donner des citoyens vertueux à l'état, et le divorce n'était permis qu'à des conditions rigoureuses. La France républicaine a cru que la Messaline qui va offrant sa

lubricité d'époux en époux, n'en sera pas moins une excellente mère.

« Qu'il soit chassé des tribunaux, de l'assemblée générale, du sacerdoce, disait la loi à Athènes, qu'il soit rigoureusement puni, celui qui, noté d'infamie par la dépravation de ses moeurs, ose remplir les fonctions saintes de législateur ou de juge ; que le magistrat qui se montre en état d'ivresse aux yeux du peuple soit à l'instant mis à mort ! » Ces décrets-là, sans doute, n'étaient pas faits pour la France. Que fût devenue, sous un pareil arrêt, toute l'assemblée constituante dans la nuit du 4 août 1789 ?

Ceci mène à une triste réflexion. Fanatiques admirateurs de l'antiquité, les Français semblent en avoir emprunté les vices, et presque jamais les vertus. En naturalisant chez eux les dévastations et les assassinats de Rome et d'Athènes, sans en atteindre la grandeur, ils ont imité ces tyrans qui, pour embellir leur patrie, y faisaient transporter les ruines et les tombeaux de la Grèce.

Au reste nous entrons ici sur un sol consacré, où chaque pouce de terrain nous offrira un nouveau sujet d'étonnement. Peut-être même pourrais-je déjà beaucoup dire ; mais il n'est pas encore temps.

Lecteurs, je le répète, veillez, je vous en supplie, plus que jamais sur vos préjugés. C'est au moment où un coin du rideau commence à se lever, que l'on est le plus sensible : surtout si ce que nous apercevons n'est pas dans le sens de nos idées. On m'a souvent reproché de voir les objets différemment des autres : cela peut être. Mais si on se hâte de me juger, sans me laisser le temps de me développer à ma manière, si on se blesse de certaines choses, avant de connaître la place que ces choses occupent dans l'harmonie générale des parties, j'ai fini pour ces gens-là.

Je n'ai ni l'envie, ni le talent, de tout penser et de tout dire à la fois.

Je reviens.

Chapitre VII – Origine des noms des factions : la montagne et la plaine.

Solon voulut couronner ses travaux par un sacrifice.

Voyant que sa présence faisait naître des troubles à Athènes, il résolut de s'en bannir par un exil volontaire. Il s'arracha donc pour dix ans au séjour si doux de la patrie, après avoir fait promettre à ses concitoyens, qu'ils vivraient en paix jusqu'à son retour. On s'aperçut bientôt qu'on n'ajourne point les passions des hommes.

Depuis longtemps l'état nourrissait dans son sein trois factions qui ne cessaient de le déchirer.

Quelquefois réunies par intérêt, ou tranquilles par lassitude, elles semblaient s'éteindre un moment ; mais bientôt elles éclataient avec une nouvelle furie.

La première, appelée le parti de la montagne, était composée, ainsi que le fameux parti du même nom en France, des citoyens les plus pauvres de la république, qui voulaient une pure démocratie. Par l'établissement d'un sénat, et l'admission exclusive des riches aux charges de la magistrature, Solon avait opposé une digue puissante à la fougue populaire ; et la montagne, trompée dans ses espérances, n'attendait que l'occasion favorable de s'insurger contre les dernières institutions.

C'étaient les jacobins d'Athènes.

Le second parti, connu sous le nom de la plaine, réunissait les riches possesseurs de terres qui, trouvant que le législateur avait trop étendu le pouvoir du petit peuple, demandaient la constitution oligarchique, plus favorable à leurs intérêts.

C'étaient les aristocrates.

Enfin, sous un troisième parti, distingué par l'appellation de la côte, se rangeaient tous les négociants de l'attique. Ceux-ci, également effrayés de la licence des pauvres et de la tyrannie

des grands, inclinaient à un gouvernement mixte, propre à réprimer l'une et l'autre : ils jouaient le rôle des modérés.

Athènes se trouvait ainsi, à peu près, dans la même position que la France républicaine : nul ne goûtait la nouvelle constitution ; tous en demandaient une autre ; et chacun voulait celle-ci d'après ses vues particulières. On voit encore ici la source d'où les Français ont tiré les noms de partis qui les divisent. Comme si mes malheureux compatriotes n'avaient déjà pas trop de leurs haines nationales, sans aller remuer les cendres des factions étrangères parmi les ruines des états qu'elles ont dévorés !

Chapitre VIII – Portraits des chefs.

Des mêmes causes, les mêmes effets. Il devait s'élever alors des tyrans à Athènes, comme il s'en est élevé de nos jours à Paris. Mais autant le siècle de Solon surpasse le nôtre en morale, autant les factieux de l'Attique furent supérieurs en talents à ceux de la France.

À la tête des montagnards on distinguait Pisistrate : brave, éloquent, généreux, d'une figure aimable et d'un esprit cultivé, il n'avait de Robespierre que la dissimulation profonde, et de l'infâme d'Orléans que les richesses et la naissance illustre. Il prit la route que ce dernier conspirateur a tâché de suivre après lui. Il fit retentir le mot égalité aux oreilles du peuple ; et tandis que la liberté respirait sur ses lèvres, il cachait la tyrannie au fond de son coeur.

Lycurgue avait la confiance de la plaine. Nous ne savons presque rien de lui. C'était apparemment un de ces intrigants obscurs, que le tourbillon révolutionnaire jette quelquefois au plus haut point du système, sans qu'ils sachent eux-mêmes comment ils y sont parvenus. Les aristocrates d'Athènes ne furent pas plus heureux dans le choix et le génie de leurs chefs, que les aristocrates de France.

Il semble qu'il y ait des hommes, qui renaissent à des siècles d'intervalles pour jouer, chez différents peuples et sous différents noms, les mêmes rôles, dans les mêmes circonstances : Mégaclès et Tallien en offrent un exemple extraordinaire. Tous deux redevables à un mariage opulent de la considération attachée à la fortune ; tous deux placés à la tête du parti modéré, dans leurs nations respectives, ils se font tous deux remarquer par la versatilité de leurs principes et la ressemblance de leurs destinées.

Flottant, ainsi que le révolutionnaire François, au gré d'une humeur capricieuse, l'athénien fut d'abord subjugué par le génie de Pisistrate, parvint ensuite à renverser le tyran, s'en

repentit bientôt après ; rappela les montagnards, se brouilla de nouveau avec eux ; fut chassé d'Athènes, reparut encore, et finit par s'éclipser tout à coup dans l'histoire. Sort commun des hommes sans caractère : ils luttent un moment contre l'oubli qui les submerge, et soudain s'engloutissent tout vivants dans leur nullité.

Tel était l'état des factions à Athènes, lorsque Solon, après dix ans d'absence, revint dans sa malheureuse patrie.

Chapitre IX – Pisistrate.

Après avoir erré sur le globe, l'homme, par un instinct touchant, aime à revenir mourir aux lieux qui l'ont vu naître, et à s'asseoir un moment au bord de sa tombe, sous les mêmes arbres qui ombragèrent son berceau. La vue de ces objets, changés sans doute, qui lui rappellent, à la fois, les jours heureux de son innocence, les malheurs dont ils furent suivis, les vicissitudes et la rapidité de la vie, raniment dans son coeur ce mélange de tendresse et de mélancolie, qu'on nomme l'amour de son pays.

Quelle doit être sa tristesse profonde, s'il a quitté sa patrie florissante, et qu'il la retrouve déserte, ou livrée aux convulsions politiques !

Ceux qui vivent au milieu des factions, vieillissant pour ainsi dire avec elles, s'aperçoivent à peine de la différence du passé au présent ; mais le voyageur qui retourne aux champs paternels bouleversés pendant son absence, est tout à coup frappé des changements qui l'environnent : ses yeux parcourent amèrement l'enclos désolé, de même qu'en revoyant un ami malheureux après de longues années, on remarque avec douleur sur son visage les ravages du chagrin et du temps. Telles furent sans doute les sensations du sage athénien, lorsqu'après les premières joies du retour, il vint à jeter les regards sur sa patrie.

Il ne vit autour de lui qu'un chaos d'anarchie et de misères. Ce n'étaient que troubles, divisions, opinions diverses. Les citoyens semblaient transformés en autant de conspirateurs. Pas deux têtes qui pensassent de même ; pas deux bras qui eussent agi de concert. Chaque homme était lui tout seul une faction : et quoique tous s'harmoniassent de haine contre la dernière constitution, tous se divisaient d'amour sur le mode d'un régime nouveau.

Dans cette extrémité, Solon cherchait un honnête homme

qui, en sacrifiant ses intérêts, pût rendre le calme à la république. Il s'imagina le trouver à la tête du parti populaire ; mais s'il se laissa tromper un moment par les dehors patriotiques de Pisistrate, il ne fut pas longtemps dans l'erreur. Il sentit que, de deux motifs d'une action humaine, il faut s'efforcer de croire à la bonne et agir comme si on n'y croyait pas. Le sage, qui connaissait les coeurs, sut bientôt ce qu'il devait penser d'un homme riche et de haute naissance, attaché à la cause du peuple.

Malheureusement il le sut trop tard.

Sur le point de dénoncer la conspiration, il n'attendait plus que de nouvelles lumières, lorsque Pisistrate se présente tout à coup sur la place publique, couvert de blessures qu'il s'était adroitement faites. Le peuple ému s'assemble en tumulte. Solon veut en vain faire entendre sa voix.

On insulte le vieillard, on frémit de rage, on décrète par acclamation une garde formidable à cette illustre victime de la démocratie, que les nobles avaient voulu faire assassiner. ô homines ad servitutem paratos ! nous avons vu un tyran de la convention employer la même machine.

Quiconque a une légère teinture de politique, n'a pas besoin qu'on lui apprenne la conséquence de ce décret. Une démocratie n'existe plus là où il y a une force militaire en activité dans l'intérieur de l'état. Que penserons-nous donc des cohortes du directoire ? Pisistrate s'empara peu après de la citadelle, et, ayant désarmé les citoyens, comme la convention les sections de Paris, il régna sur Athènes avec toutes les vertus, hors celles du républicain.

Chapitre X – Règne et mort de Pisistrate.

La victoire s'attachera au parti populaire, toutes les fois qu'il sera dirigé par un homme de génie : parce que cette faction possède au-dessus des autres, l'énergie brutale d'une multitude pour laquelle la vertu n'a point de charmes, ni le crime de remords.

Après tout, le succès ne fait pas le bonheur : Pisistrate en est un exemple. Chassé de l'Attique par Mégaclès réuni à Lycurgue, il y fut bientôt rappelé par ce même Mégaclès qui, changeant une troisième fois de parti, se vit à son tour obligé de prendre la fuite. Deux fois les orages qui grondent autour des tyrans, renversèrent Pisistrate de son trône, et deux fois le peuple l'y replaça de sa main. La fin de sa carrière fut plus heureuse, il termina tranquillement ses jours à Athènes, laissant à ses deux fils, Hipparque et Hippias, la couronne qu'il avait usurpée.

Au reste ces différentes factions avaient tour à tour, selon les chances de la fortune, rempli la terre de l'étranger d'athéniens fugitifs. À la mort de Pisistrate, les modérés et les aristocrates se trouvaient émigrés dans plusieurs villes de la Grèce : là, nous allons bientôt les voir remplir avec succès le même rôle que, de nos jours, les constitutionnels et les aristocrates de France, ont joué si malheureusement en Europe.

Chapitre XI – Hipparque et Hippias. Assassinat du premier. Rapports.

Hippias et Hipparque montèrent sur le trône aux applaudissements de la multitude. Sages dans leur gouvernement et faciles dans leurs moeurs, ils avaient ces vertus obscures que l'envie pardonne, et ces vices aimables qui échappent à la haine. Peut-être eussent-ils transmis le sceptre à leur postérité ; peut-être un seul anneau changé dans la chaîne des peuples, aurait-il altéré la face du monde ancien et moderne, si la fatalité qui règle les empires, n'avait décidé autrement de l'ordre des choses.

Hipparque insulté par Harmodius, jeune athénien plein de courage, voulut s'en venger par un affront public, qu'il fit souffrir à la soeur de ce dernier.

Harmodius, la rage dans le coeur, résolut, avec Aristogiton, son ami, d'arracher le jour aux tyrans de sa patrie. Il ne s'en ouvrit qu'à quelques personnes fidèles, comptant, au moment de l'entreprise, sur les principes des uns, les passions des autres, ou du moins sur ce plaisir secret qu'éprouvent les hommes à voir souffrir ceux qu'ils ont crus heureux. Par amour de l'humanité, il faut se donner de garde de remarquer que le vice et la vertu conduisent souvent aux mêmes résultats.

Le jour de l'exécution étant fixé à la fête des panathénées, les assassins se rendirent au lieu désigné. Hipparque tomba sous leurs coups, mais son frère leur échappa. Heureux cependant s'il eût partagé la même destinée ! Aristogiton, présenté à la torture, accusa faussement les plus chers amis d'Hippias, qui les livra sur-le-champ aux bourreaux. L'amitié offrit ce sacrifice, aussi ingénieux que terrible, aux mânes d'Harmodius massacré par les gardes du tyran.

Depuis ce moment, Hippias désabusé du pouvoir des bienfaits sur les hommes, ne voulut plus devoir sa sûreté qu'à

sa barbarie. Athènes se remplit de proscriptions : les tourments les plus cruels furent mis en usage ; et les femmes, comme de nos jours, s'y distinguèrent par leur constance héroïque. Les citoyens, poursuivis par la mort, se hâtèrent de quitter en foule une patrie dévouée ; mais, plus heureux que les émigrés François, ils emportèrent avec eux leurs richesses et conséquemment leur vertu.

C'est ainsi que nous avons vu en France les massacres se multiplier, et de nouvelles troupes de fugitifs joindre leurs infortunés compatriotes sur des terres étrangères, lorsqu'après le prétendu assassinat d'un des satellites de Robespierre, le monstre se crut obligé de redoubler de furie.

Chapitre XII – Guerre des émigrés. Fin de la révolution républicaine en Grèce.

Cependant les bannis sollicitaient au dehors les puissances voisines de les rétablir dans leurs propriétés. Ils firent parler l'intérêt de la religion et celui d'un peuple qu'ils représentaient opprimé par des tyrans. Les lacédémoniens prirent enfin les armes en leur faveur. D'abord repoussés par les athéniens, un hasard leur donna ensuite la victoire ; les enfants d'Hippias étant tombés entre leurs mains, celui-ci, père avant que d'être roi, consentit pour les racheter à abdiquer sa puissance et à quitter en cinq jours l'Attique. Cette chute-là tire des larmes : on est fâché de voir un tyran finir par un trait dont bien peu d'honnêtes gens seraient capables.

On peut fixer à la retraite d'Hippias l'époque des beaux jours de la Grèce, et la fin de la révolution républicaine : car, quoiqu'il s'élevât encore quelques factieux à Athènes, de même qu'après une longue tempête il se forme encore des écumes sur la mer, ils s'évanouirent bientôt dans le calme. N'oublions pas cependant que les lacédémoniens, qui en s'armant pour les émigrés n'avaient eu d'autre vue que de s'emparer de l'Attique, voyant leurs espérances déçues, voulurent rétablir sur le trône celui qu'ils en avaient chassé : tant ces grands mots de justice générale et de philanthropie veulent dire peu de chose ! La soif de la liberté et celle de la tyrannie ont été mêlées ensemble dans le coeur de l'homme par la main de la nature : indépendance pour soi seul, esclavage pour tous les autres, est la devise du genre humain.

La réinstallation du tyran d'Athènes, proposée par les spartiates au conseil amphictyonique, en fut rejetée avec indignation. Le malheureux Hippias se retira alors à la cour du satrape Artapherne, où bientôt, en attirant les armes du grand roi contre sa patrie, il ne fit que consolider la république qu'il

prétendait renverser.

C'est un des premiers princes qui, descendu du rang des monarques à l'humble condition de particulier, traîna de contrée en contrée ses malheurs, à charge à la terre, ayant partout à dévorer l'insolence ou la pitié des hommes.

Ici finit, comme je l'ai remarqué plus haut, la révolution populaire en Grèce. Mais, avant de passer aux caractères généraux et à l'influence de cette révolution sur les autres nations, il est nécessaire de revenir à Sparte.

Chapitre XIII – Sparte. Les jacobins.

Sparte se présente comme un phénomène au milieu du monde politique. Là nous trouvons la cause du gouvernement républicain, non dans les choses, mais dans le plus grand génie qui ait existé. La force intellectuelle d'un seul homme enfanta ces nouvelles institutions, d'où est sorti un autre univers. Il n'entre pas dans mon plan de répéter ici ce que mille publicistes ont écrit de Lacédémone. Voici seulement quelques réflexions qui se lient à mon sujet.

Le bouleversement total que les Français, et surtout les jacobins, ont voulu opérer dans les moeurs de leur nation, en assassinant les propriétaires, transportant les fortunes, changeant les costumes, les usages et le dieu même, n'a été qu'une imitation de ce que Lycurgue fit dans sa patrie.

Mais ce qui fut possible chez un petit peuple encore tout près de la nature, et qu'on peut comparer à une pauvre et nombreuse famille, l'était-il dans un antique royaume de vingt-cinq millions d'habitants ?

Dira-t-on que le législateur grec transforma des hommes plongés dans le vice en des citoyens vertueux, et qu'on eût pu réussir également en France ? Certes, les deux cas sont loin d'être les mêmes. Les lacédémoniens avaient l'immoralité d'une nation qui existe sans formes civiles ; immoralité qu'il faut plutôt appeler un désordre qu'une véritable corruption : une telle société, lorsqu'elle vient à se ranger sous une constitution, se métamorphose soudainement, parce qu'elle a toute la force primitive, toute la rudesse vigoureuse d'une matière qui n'a pas encore été mise sur le métier.

Les François avaient l'incurable corruption des lois ; ils étaient légalement immoraux, comme tous les anciens peuples soumis depuis longtemps à un gouvernement régulier. Alors la trame est usée, et lorsque vous venez à tendre la toile, elle se déchire de toutes parts.

Il y a plus, les grands changements que Lycurgue opéra à Lacédémone, furent plutôt dans les règlements moraux et civils, que dans les choses politiques. Il institua les repas publics et les leschès, bannit l'or et les sciences, ordonna les réquisitions d'hommes et de propriétés, fit le partage des terres, établit la communauté des enfants, et presque celle des femmes. Les jacobins, le suivant pas à pas dans ces réformes violentes, prétendirent à leur tour anéantir le commerce, extirper les lettres, avoir des gymnases, des philities[214], des clubs ; ils voulurent forcer la vierge, ou la jeune épouse, à recevoir malgré elle un époux ; ils mirent surtout en usage les réquisitions, et se préparaient à promulguer les lois agraires.

Ici finit la ressemblance. Le sage lacédémonien laissa à ses compatriotes leurs dieux, leurs rois et leurs assemblées du peuple, qu'ils possédaient, de temps immémorial, avec le reste de la Grèce. Il ne fit pas vibrer toutes les cordes du coeur humain, en brisant à la fois imprudemment tous les préjugés ; il sut respecter ce qui était respectable ; il se donna de garde d'entreprendre son ouvrage au milieu des troubles des guerres, qui engendrent toutes les sortes d'immoralités. Il eut à surmonter de grandes difficultés, sans doute : il fut même obligé d'employer une espèce de violence ; mais il n'égorgea point les citoyens pour les convaincre de l'efficacité des lois nouvelles ; il chérissait ceux-là même qui poussaient la haine de ses innovations jusqu'à le frapper. C'est peut-être ici un des plus curieux, de même qu'un des plus grands sujets commémorés dans les annales des nations. Qu'y a-t-il en effet de plus intéressant, que de retrouver dans ce passage le plan original de cet étonnant édifice, sur lequel les jacobins ont calqué la fatale copie qu'ils viennent de nous en donner : il mérite bien la peine qu'on s'y arrête, pour en méditer les leçons. J'opposerai dans les chapitres suivants, le tableau des réformations des jacobins, à celui de ces réformations de Lycurgue qui ont servi de modèle aux premières, et que j'ai brièvement exposées ci-dessus. Sans cette comparaison, il serait impossible de se former une idée juste des rapports et des différences des deux systèmes, considérés dans le génie,

les temps, les lieux et les circonstances : ce sera alors au lecteur à prononcer sur les causes qui consolidèrent la révolution à Sparte, et sur celles qui pourront l'établir ou la renverser en France. Celui qui lit l'histoire ressemble à un homme voyageant dans le désert, à travers ces bois fabuleux de l'antiquité qui prédisaient l'avenir.

Chapitre XIV – Suite.

Quoique les jacobins se soient indubitablement proposé Lycurgue pour modèle, ils sont cependant partis d'un principe totalement opposé. La grande base de leur doctrine était le fameux système de perfection, que je développerai dans la suite ; savoir que les hommes parviendront un jour à une pureté inconnue de gouvernement et de moeurs.

Le premier pas à faire vers le système, était l'établissement d'une république. Les jacobins, à qui on ne peut refuser l'affreuse louange d'avoir été conséquents dans leurs principes, avaient aperçu avec génie que le vice radical existait dans les moeurs, et que dans l'état actuel de la nation Françoise, l'inégalité des fortunes, les différences d'opinion, les sentiments religieux, et mille autres obstacles, il était absurde de songer à une démocratie sans une révolution complète du côté de la morale. Où trouver le talisman pour faire disparaître tant d'insurmontables difficultés ? à Sparte. Quelles moeurs substituera-t-on aux anciennes ? Celles que Lycurgue mit à la place des antiques désordres de sa patrie.

Le plan était donc tracé depuis longtemps, et il ne restait plus aux jacobins qu'à le suivre. Mais comment l'exécuter ? Au moment de la promulgation de ses lois nouvelles, la Laconie était dans une paix profonde.

Il était aisé à Lycurgue, moitié de gré, moitié de force, de faire consentir les propriétaires d'un petit pays au partage des terres et à l'égalité des rangs ; il était aisé d'ordonner des armées en masse et des réquisitions forcées pour des guerres à venir, quand tout était tranquille autour de soi ; il était aisé de transformer une monarchie en un gouvernement populaire, chez une nation qui possédait déjà les principes de ce dernier. Quelle différence de temps, de circonstances, entre l'époque de la réforme lacédémonienne, et celle où les jacobins prétendaient l'introduire chez eux ! Attaquée par l'Europe

entière, déchirée par des guerres civiles, agitée de mille factions, ses places frontières ou prises ou assiégées, sans soldats, sans finances hors un papier discrédité qui tombait de jour en jour, le découragement dans tous les états, et la famine presque assurée ; telle était la France, tel le tableau qu'elle présentait, à l'instant même qu'on méditait de la livrer à une révolution générale. Il fallait remédier à cette complication de maux ; il fallait établir à la fois par un miracle la république de Lycurgue, chez un vieux peuple nourri sous une monarchie, immense dans sa population, et corrompu dans ses moeurs ; et sauver un grand pays sans armées, amolli dans la paix et expirant dans les convulsions politiques, de l'invasion de cinq cent mille hommes des meilleures troupes de l'Europe.

Ces forcenés seuls pouvaient en imaginer les moyens, et, ce qui est encore plus incroyable, parvenir, en partie, à les exécuter. Moyens exécrables, sans doute, mais, il faut l'avouer, d'une conception gigantesque. Ces esprits raréfiés au feu de l'enthousiasme républicain, et pour ainsi dire réduits, par leurs scrutins épuratoires, à la quintessence du crime, déployèrent à la fois une énergie dont il n'y a jamais eu d'exemple, et des forfaits que tous ceux de l'histoire mis ensemble pourraient à peine égaler.

Ils virent que, pour obtenir le résultat qu'ils se proposaient, les systèmes reçus de justice, les axiomes communs d'humanité, tout le cercle des principes adoptés par Lycurgue ne pouvaient être utiles, et qu'il fallait parvenir au même but par un chemin différent. Attendre que la mort vînt saisir les grands propriétaires, ou que ceux-ci consentissent à se dépouiller, que les années déracinassent le fanatisme et vinssent changer les costumes et les moeurs, que des recrues ordinaires fussent envoyées aux armées, attendre tout cela, leur parut douteux et trop long ; et comme si l'établissement de la république et la défense de la France, pris séparément, eussent été trop peu pour leur génie, ils résolurent de tenter les deux à la fois.

Les gardes nationales étant achetées, des agents placés à

leurs postes dans tous les coins de la république, le mot communiqué aux sociétés affiliées, les monstres se bouchant les oreilles, ou s'arrachant pour ainsi dire les entrailles de peur d'être attendris, donnèrent l'affreux signal, qui devait rappeler Sparte de ses ruines. Il retentit dans la France comme la trompette de l'ange exterminateur : les monuments des fils des hommes s'écroulèrent et les tombes s'ouvrirent.

Chapitre XV – Suite.

Au même instant, mille guillotines sanglantes s'élèvent à fois dans toutes les cités et dans tous les villages de la France. Au bruit du canon et des tambours, le citoyen est réveillé en sursaut au milieu de la nuit et reçoit l'ordre de partir pour l'armée.

Frappé comme de la foudre, il ne sait s'il veille ; il hésite, il regarde autour de lui, il aperçoit les têtes pâles et les troncs hideux des malheureux qui n'avaient peut-être refusé de marcher à la première sommation, que pour dire un dernier adieu à leur famille ! Que fera-t-il ? Où sont les chefs auxquels il puisse se réunir pour éviter la réquisition ?

Privé de toute défense. D'un côté la mort assurée ; de l'autre des troupes de volontaires, qui, fuyant la famine, la persécution et l'intolérance de l'intérieur, vont chercher dans les armées, ivres de vin, de chansons et de jeunesse, du pain et la liberté. Ce citoyen, la guillotine sous les yeux, et ne trouvant qu'un seul asile, part le désespoir dans le coeur. Bientôt rendu aux frontières, la nécessité de défendre sa vie, le courage naturel au François, l'inconstance et l'enthousiasme dont son caractère est susceptible, la paie considérable, la nourriture abondante, le tumulte, les dangers de la vie militaire, les femmes, le vin, et sa gaieté native, lui font oublier qu'il a été conduit là malgré lui ; il devient un héros. Ainsi la persécution d'un côté et les récompenses de l'autre, créent par enchantement des armées. Car une fois les premiers exemples faits et les réquisitions obéies, les hommes, par une pente imitative naturelle à leur coeur, s'empressent, quelles que soient leurs opinions, de marcher sur les traces des autres.

Voilà bien les rudiments d'une force militaire ; mais il fallait l'organiser. Un comité, dont on a dit que les talents ne pouvaient être surpassés que par les crimes, s'occupe à lier ces corps déjoints. Et ne croyez pas que les tactiques

anciennes des César et des Turenne soient recherchées : non. Tout doit être nouveau dans ce monde d'une ordonnance nouvelle. Il ne s'agit plus de sauver la vie d'un homme et de ne livrer bataille que quand la perte peut être au moins réciproque ; l'art se réduit à un calcul de masse, de vitesse et de temps. Les armées se précipitent en nombre double ou triple, pour les masses ; les soldats et l'artillerie voyagent en poste de Nice à Lille, quant aux vitesses ; et les temps sont toujours uns et généraux dans les attaques. On perdra dix mille hommes pour prendre ce bourg ; on sera obligé de l'attaquer vingt fois et vingt jours de suite ; mais on le prendra. Quand le sang des hommes est compté pour rien, il est aisé de faire des conquêtes. Les déserteurs et les espions ne sont pas sûrs ? C'est au milieu des airs que les ingénieurs vont étudier les parties faibles des armées, et assurer la victoire en dépit du secret et du génie. Le télégraphe fait voler les ordres, la terre cède son salpêtre, et la France vomit ses innombrables légions.

Chapitre XVI – Suite.

Tandis que les armées se composent, les prisons se remplissent de tous les propriétaires de la France.

Ici, on les noie par milliers ; là, on ouvre les portes des cachots pleins de victimes, et l'on y décharge du canon à mitraille. Le coutelas des guillotines tombe jour et nuit. Ces machines de destruction sont trop lentes au gré des bourreaux ; des artistes de mort en inventent qui peuvent trancher plusieurs têtes d'un seul coup. Les places publiques inondées de sang deviennent impraticables ; il faut changer le lieu des exécutions : en vain d'immenses carrières ont été ouvertes pour recevoir les cadavres, elles sont comblées ; on demande à en creuser de nouvelles. Vieillards de quatre-vingts ans, jeunes filles de seize, pères et mères, soeurs et frères, enfants, maris, épouses meurent couverts du sang les uns des autres. Ainsi les jacobins atteignent à la fois quatre fins principales, vers l'établissement de leur république : ils détruisent l'inégalité des rangs, nivellent les fortunes, relèvent les finances par la confiscation des biens des condamnés, et s'attachent l'armée en la berçant de l'espoir de posséder un jour ces propriétés.

Cependant le peuple, qui n'est plus entretenu que de conspirations, d'invasion, de trahisons, effrayé de ses amis mêmes et se croyant sur une mine toujours prête à sauter, tombe dans une terreur stupide. Les jacobins l'avaient prévu. Alors on lui demande son pain et il le donne, son vêtement et il s'en dépouille, sa vie et il la livre sans regret. Il voit au même moment se fermer tous ses temples, ses ministres sacrifiés et son ancien culte banni sous peine de mort. On lui apprend qu'il n'y a point de vengeance céleste, mais une guillotine ; tandis que par un jargon contradictoire et inexplicable, on lui dit d'adorer les vertus, pour lesquelles on institue des fêtes, où de jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de roses

entretiennent sa curiosité imbécile, en chantant des hymnes en l'honneur des dieux. Ce malheureux peuple confondu, ne sait plus où il est, ni s'il existe. En vain il se cherche dans ses antiques usages, et il ne se retrouve plus. Il voit, dans un costume bizarre, une nation étrangère errer sur ses places publiques. S'il demande ses jours de fêtes ou de devoirs accoutumés, d'autres appellations frappent son oreille. Le jour de repos a disparu. Il compte au moins que le retour fixe de l'année ramènera l'état naturel des choses, et apportera quelques soulagements à ses maux : espérances déçues ! Comme s'il était condamné pour jamais à ce nouvel ordre de misère, des mois ignorés semblent lui dire que la révolution s'étend jusqu'au cours des astres ; et dans cette terre de prodiges, il craint de s'égarer au milieu des rues de la capitale, dont il ne reconnaît plus les noms.

En même temps que tous ces changements dérangent la tête du peuple, les notions les plus étranges viennent bouleverser son coeur. La fidélité dans le secret, la constance dans l'amitié, l'amour de ses enfants, le respect pour la religion, toutes les choses que depuis son enfance il soulait tenir bonnes et vertueuses, ne sont, lui dit-on, que de vains noms, dont les tyrans se servent pour enchaîner leurs esclaves. Un républicain ne doit avoir ni amour, ni fidélité, ni respect que pour la patrie.

Résolus d'altérer la nation jusque dans sa source, les jacobins, sachant que l'éducation fait les hommes, obligent les citoyens à envoyer leurs enfants à des écoles militaires, où on va les abreuver de fiel et de haine contre tous les autres gouvernements. Là, préparés par les jeux de Lacédémone à la conquête du monde, on leur apprend à se dépouiller des plus doux sentiments de la nature pour des vertus de tigres, qui ne leur nourrissent que des coeurs d'airain.

Tel était, ballotté entre les mains puissantes de cette faction, ce peuple infortuné, transporté tout à coup dans un autre univers, étonné des cris des victimes et des acclamations de la victoire retentissant de toutes les frontières, lorsque Dieu, laissant tomber un regard sur la France, fit rentrer ces

monstres dans le néant.

Chapitre XVII – Fin du sujet.

Tels furent les jacobins. On a beaucoup parlé d'eux et peu de gens les ont connus. La plupart se jettent dans les déclamations, publient les crimes de cette société, sans vous apprendre le principe général qui en dirigeait les vues. Il consistait ce principe dans le système de perfection, vers lequel le premier pas à faire était la restauration des lois de Lycurgue.

Nous avons trop donné aux passions et aux circonstances. Un trait distinctif de notre révolution, c'est qu'il faut admettre la voie spéculative et les doctrines abstraites pour infiniment dans ses causes.

Elle a été produite en partie par des gens de lettres qui, plus habitants de Rome et d'Athènes que de leur pays, ont cherché à ramener dans l'Europe les moeurs antiques. Par cette légère esquisse, j'ai essayé de donner un fil aux écrivains qui viendront après moi. Que de choses me resteraient encore à dire ! Mais le temps, ma santé, ma manière, tout me précipite vers la fin de cet ouvrage.

Ainsi, dès notre premier début dans la carrière, tout fourmille autour de nous de leçons et d'exemples.

Déjà Athènes nous a montré nos factions dans le règne de Pisistrate et la catastrophe de ses fils ; Sparte vient de nous offrir dans ses lois des origines étonnantes. Plus nous avancerons dans ce vaste sujet, plus il deviendra intéressant. Nous avons vu l'établissement des gouvernements populaires chez les Grecs ; nous allons parler maintenant du génie comparé de ces peuples et des François, de l'état des lumières, de l'influence de la révolution républicaine sur la Grèce, sur les nations étrangères, enfin de la position politique et morale des mêmes nations à cette époque.

Chapitre XVIII – Caractère des athéniens et des François.

Quels peuples furent jamais plus aimables dans le monde ancien et moderne, que les nations brillantes de l'Attique et de la France ? L'étranger, charmé à Paris et à Athènes, ne rencontre que des coeurs compatissants et des bouches toujours prêtes à lui sourire. Les légers habitants de ces deux capitales du goût et des beaux-arts, semblent formés pour couler leurs jours au sein des plaisirs. C'est là qu'assis à des banquets, vous les entendrez se lancer de fines railleries, rire avec grâce de leurs maîtres ; parler à la fois de politique et d'amour, de l'existence de Dieu et du succès de la comédie nouvelle, et répandre profusément les bons mots et le sel attique, au bruit des chansons d'Anacréon et de Voltaire, au milieu des vins, des femmes et des fleurs.

Mais où court tout ce peuple furieux ? D'où viennent ces cris de rage dans les uns, et de désespoir dans les autres ? Quelles sont ces victimes égorgées sur l'autel des Euménides ? Quel coeur ces monstres à la bouche teinte de sang ont-ils dévoré ?... ce n'est rien : ce sont ces épicuriens que vous avez vus danser à la fête, et qui, ce soir, assisteront tranquillement aux farces de Thespis, ou aux ballets de l'opéra.

À la fois orateurs, peintres, architectes, sculpteurs, amateurs de l'existence, pleins de douceur et d'humanité, du commerce le plus enchanteur dans la vie, la nature a créé ces peuples pour sommeiller dans les délices de la société et de la paix. Tout à coup la trompette guerrière se fait entendre ; soudain toute cette nation de femmes lève la tête. Se précipitant du milieu de leurs jeux, échappés aux voluptés et aux bras des courtisanes, voyez ces jeunes gens, sans tentes, sans lits, sans nourriture, s'avancer en riant contre ces innombrables armées de vieux soldats, et les chasser devant

eux comme des troupeaux de brebis obéissantes.

Les cours qui gouvernent sont pleines de gaieté et de pompe. Qu'importent leurs vices ? Qu'ils dissipent leurs jours au milieu des orages, ceux-là qui aspirent à de plus hautes destinées ; pour nous, chantons, rions aujourd'hui. Passagers inconnus, embarqués sur le fleuve du temps, glissons sans bruit dans la vie. La meilleure constitution n'est pas la plus libre, mais celle qui nous laisse de plus doux loisirs... ô ciel ! Pourquoi tous ces citoyens condamnés à la ciguë ou à la guillotine ? Ces trônes déserts et ensanglantés ? Ces troupes de bannis, fuyant sur tous les chemins de la patrie ? — Comment ! Ne savez-vous pas que ce sont des tyrans qui voulaient retenir un peuple fier et indépendant dans la servitude ?

Inquiets et volages dans le bonheur, constants et invincibles dans l'adversité, nés pour tous les arts, civilisés jusqu'à l'excès durant le calme de l'état, grossiers et sauvages dans leurs troubles politiques, flottants comme un vaisseau sans lest au gré de leurs passions impétueuses, à présent dans les cieux, le moment d'après dans l'abîme, enthousiastes et du bien et du mal, faisant le premier sans en exiger de reconnaissance, le second sans en sentir de remords, ne se rappelant ni leurs crimes, ni leurs vertus, amants pusillanimes de la vie durant la paix, prodigues de leurs jours dans les batailles, vains, railleurs, ambitieux, novateurs, méprisant tout ce qui n'est pas eux, individuellement les plus aimables des hommes, en corps les plus détestables de tous ; charmants dans leur propre pays, insupportables chez l'étranger, tour à tour plus doux, plus innocents que la brebis qu'on égorge, et plus féroces que le tigre qui déchire les entrailles de sa victime : tels furent les athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.

Au reste, loin de moi la pensée de chercher à diffamer le caractère des François. Chaque peuple a son vice national, et si mes compatriotes sont cruels, ils rachètent ce grand défaut par mille qualités estimables. Ils sont généreux, braves, pères indulgents, amis fidèles ; je leur donne d'autant plus volontiers ces éloges, qu'ils m'ont plus persécuté.

Chapitre XIX – De l'état des lumières en Grèce au moment de la révolution républicaine. Siècle de Lycurgue.

Lorsque je parlerai des lumières dans cet essai, je ne m'attacherai principalement qu'à la partie morale et politique. Ce qui regarde les arts n'est pas, à proprement parler, de mon sujet : cependant j'en toucherai quelque chose, selon l'influence qu'ils auront eue sur les hommes dont j'écrirai alors l'histoire.

En commençant nos recherches au siècle de Lycurgue et les finissant à celui de Solon, nous voyons d'abord paraître Homère et Hésiode. Je n'entretiendrai point le lecteur de ces deux fameux poètes. Qui n'a lu l'Iliade et l'odyssée ?

Qui ne connaît les travaux et les jours, la théogonie, le bouclier d'Hercule ? Homère a donné Virgile à l'antique Italie, et Le Tasse à la nouvelle, le Camoëns au Portugal, Ercilla à l'Espagne, Milton à l'Angleterre, Voltaire à la France, Klopstock à l'Allemagne : il n'a pas besoin de mes éloges.

Pour nous le côté intéressant des poèmes de ce sublime génie, est leur action sur la liberté de la Grèce.

Lycurgue les apporta à Sparte et voulut que ses compatriotes y puisassent cet enthousiasme guerrier qui met les peuples à l'abri de la servitude étrangère. Solon fit des lois expresses en faveur de ce même Homère qui, comme historien, ne s'offre pas sous des rapports moins précieux. Aux seuls athéniens il donne le nom de peuple, aux scythes l'appellation des plus justes des hommes, et souvent caractérise ainsi par un seul trait, la politique et la morale de l'antiquité.

Les ouvrages d'Hésiode sont pleins des plus excellentes maximes. Le poète ne voyait pas les hommes sous des couleurs riantes. Il respire cette mélancolie antique qui semble

être le partage des grands génies. On sait que Virgile a puisé dans les travaux et les jours, l'idée de ses géorgiques. C'est de la belle description de l'âge d'or qu'il a tiré ce morceau ravissant : l'influence d'Hésiode sur son siècle dut être considérable, dans un temps où l'art d'écrire en prose était à peine connu. Ses poésies tendaient à ramener les hommes à la nature ; et la morale, revêtue du charme des vers, a toujours un effet certain.

Thalès de Crète, poète et législateur, dont nous ne connaissons plus que le nom, fut le précurseur des lois à Lacédémone. Il consentit par amitié pour Lycurgue à se rendre à Sparte et à préparer par la douceur de ses chants et la pureté de ses dogmes, les esprits à la révolution. Ces grands hommes savaient qu'il ne faut pas précipiter tout à coup les peuples dans les extrêmes, si l'on veut que les réformes soient durables. Il n'est point de révolution, là où elle n'est pas opérée dans le coeur : on peut détourner un moment par force le cours des idées ; mais si la source dont elles découlent, n'est changée, elles reprendront bientôt leur pente ordinaire.

Ainsi les philosophes de l'antiquité adoucissaient les traits de la sagesse, en lui prêtant les grâces des muses. Parmi les modernes, les Anglais ont eu l'honneur d'avoir appliqué les premiers la poésie à des sujets utiles aux hommes. Quant à nous, nous avons été préparés aux bonnes moeurs par la pucelle et d'autres ouvrages que je n'ose nommer.

Chapitre XX – Le siècle qui suivit immédiatement celui de Lycurgue fournit les noms de quelques législateurs : mais leurs écrits ne nous sont pas parvenus.

Dans l'âge subséquent, parut Tyrtée dont les chants firent triompher l'injustice ; Archiloque plein de crimes et de génie, qui donna le premier exemple d'un homme qui ose publier l'histoire intérieure de sa conscience à la face de l'univers ; Hipponax, exhalant le fiel et la haine. L'esprit des temps perce à chaque vers de ces poètes. La véhémence et l'enthousiasme dominent dans les passions qu'ils ont peintes. Ce fut le siècle de l'énergie, quoique ce ne fût pas celui de la plus grande liberté. La remarque n'est pas frivole : elle décèle cette fermentation qui devance et annonce le retour périodique des révolutions des peuples.

Dracon florissait aussi à la même époque. Il avait composé un ouvrage que J-J Rousseau nous a donné dans son sublime Emile. C'était un traité de l'éducation, où, prenant l'homme à sa naissance, il le conduisait à travers les misères de la vie jusqu'à son tombeau. Le destin des deux révolutions grecque et française fut d'être précédées à peu près par les mêmes écrits.

Epiménide chercha, comme Fénelon, à ramener les hommes au bonheur par l'amour et le respect des dieux. Si je ne craignais de mêler les petites choses aux grandes, je dirais encore, qu'il a payé son tribut à notre révolution, en fournissant à M Flins le sujet de son ingénieuse comédie.

Malheureusement nous n'avons ici que des différences.

Quelle comparaison pourrions-nous découvrir entre les livres d'un âge moral et ceux des temps du régent et de Louis XV ?

C'est en vain que nous nous abusons : si, malgré Condorcet et la troupe des philosophes modernes, nous jugeons du présent par le passé ; si un siècle renferme toujours l'histoire de celui qui le suit, je sais ce qui nous attend.

Chapitre XXI – Siècle de Solon

C'est ici l'époque d'une des plus grandes révolutions de l'esprit humain, de même qu'elle le fut d'un des plus grands changements en politique. Toutes les semences des sciences, fermentées depuis longtemps dans la Grèce, y éclatèrent à la fois. Les lumières ne parvinrent pas, comme de nos jours, au zénith de leur gloire ; mais elles atteignirent cette hauteur médiocre, d'où elles éclairent les hommes sans les éblouir. Ils y voient alors assez pour tenir le chemin de la liberté, et non pas trop pour s'égarer dans les routes inconnues des systèmes. Ils ont cette juste quantité de connaissances qui nous montrent les principes, sans avoir cet excès de savoir qui nous porte à douter de leur vérité.

La tragédie prit naissance sous Thespis, la comédie sous Susarion, la fable sous Esope, l'histoire sous Cadmus, l'astronomie sous Thalès, la grammaire sous Simonide. L'architecture fut perfectionnée par Memnon, Antimachide, la sculpture par une multitude de statuaires : mais surtout la philosophie et la politique prirent un essor inconnu. Une foule de publicistes et de législateurs parurent tout à coup dans la Grèce et donnèrent le signal d'une révolution générale. Ainsi les Locke, les Montesquieu, les J-J Rousseau, en se levant en Europe, appelèrent les peuples modernes à la liberté.

Jetons d'abord un coup d'oeil sur les beaux-arts.

Chapitre XXII – Poésie à Athènes. Anacréon, Voltaire. Simonide, Fontanes. Sapho, Parny. Alcée. Esope, Nivernois. Solon, les deux Rousseau.

Pisistrate, en usurpant l'autorité souveraine, avait senti que, pour la conserver chez un peuple volage, il fallait l'amuser par des fêtes : on retient plus facilement les hommes avec des fleurs qu'avec des chaînes. Il remplit sa patrie des monuments du génie et des arts. Ses fils, imitant son exemple, firent de leur cour le rendez-vous des beaux esprits de la Grèce. La capitale de l'Attique retentissait, comme celle de la France, du bruit des vers et des orgies.

Ecoutons le chantre octogénaire de Téos, et le vieillard de Ferney, au milieu des cercles brillants de Paris et d'Athènes :

« Que m'importent les vains discours de la rhétorique ? Qu'ai-je besoin de tant de paroles inutiles ? Apprenez-moi plutôt à boire du jus vermeil de Bacchus, à folâtrer avec l'amoureuse Vénus aux cheveux d'or. Garçon, couronne ma tête blanchie par les ans. Verse du vin pour assoupir mon âme. Bientôt tu me déposeras dans la tombe, et les morts n'ont plus de désirs[215]. »

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours :
Au crépuscule de mes jours,
Rejoignez s'il se peut l'aurore.

Des beaux lieux où le dieu du vin

Avec l’amour tient son empire,
Le temps qui me prend la main,
M’avertit que je me retire.

De son inflexible rigueur
Tirons du moins quelque avantage :
Qui n’a pas l’esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur.
(…)
Ainsi je déplorais la perte
Des plaisirs de mes premiers ans ;
(…)
Lorsque, du ciel daignant descendre,
L’amitié vint à mon secours.
Elle était peut-être aussi tendre,
Mais moins belle que les amours.

Touché de sa grâce nouvelle,
Et de sa lumière éclairé,
Je la suivis : mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu’elle[216].

Si ces deux petits chefs-d'oeuvre du goût et des grâces prouvent que la bonne compagnie est partout une et la même, et qu'on s'exprimait à la cour d'Hipparque comme à celle de Louis XV et de Louis XVI, ils montrent aussi qu'un peuple, qui pense avec tant de délicatesse, s'éloigne à grands pas de la simplicité primitive et par conséquent, approche des temps de révolutions.

Auprès d'Anacréon on voyait briller Simonide, dont le coeur épanchait sans cesse la plus douce philosophie : il excellait à chanter les dieux. Mais lorsqu'il venait à toucher sur sa lyre les notes plaintives de l'élégie, la tristesse et la volupté de ses accents jetaient l'âme en un trouble inexprimable. Sa morale était vraie, quoiqu'elle tendît un peu à éteindre l'enthousiasme du grand. Il disait que la vertu habite des rochers escarpés, où l'homme ne saurait atteindre sans être entraîné dans l'abîme ; qu'il n'y a point de perfection, qu'il faut plaindre, et non

censurer nos faiblesses ; que nous ne vivons qu'un moment, mourons pour toujours, et que ce moment appartient aux plaisirs.

Si quelque chose peut nous donner une idée de ce mélange ineffable de religion et de mélancolie, répandu dans les vers du poète de Céos, ce sont les fragments qu'on va lire. M. de Fontanes peut être appelé, avec justice, le Simonide François. Tout mon regret est de ne pouvoir insérer le morceau dans son entier. Malheureusement le plan de cet essai ne le permet pas.

Le poème est intitulé jour des morts, et retrace une fête de l'église romaine, qui se célèbre le second jour de novembre de chaque année.

Ici, se trouve la peinture du prêtre, pasteur vénérable, qui console le vieillard mourant et soulage le pauvre affligé. L'homme juste se rend ensuite au temple. Après un discours analogue à la cérémonie, il dit, et prépara l'auguste sacrifice.

Tantôt ses bras tendus montraient le ciel propice ; tantôt il adorait humblement incliné... etc. la foule, précédée de la croix, et mêlant ses chants sacrés au murmure lointain des tempêtes, marche vers l'asile des morts. Là, la veuve pleure un époux, la jeune fille un amant, la mère un fils à la mamelle.

Trois fois l'assemblée fait le tour des tombes ; trois fois l'eau lustrale est jetée. Alors le peuple saint se sépare, les brouillards de l'automne s'entrouvrent, et le soleil reparaît dans les cieux.

Simonide eut une destinée à peu près semblable à celle des poètes François de nos jours. Il vit les deux régimes à Athènes : la monarchie sous les Pisistratides, et la république après leur expulsion.

Témoin des victoires des grecs sur les perses, il les célébra dans des hymnes triomphales. Comblé des faveurs d'Hipparque, il l'avait chanté ; et il loua sans mesure les assassins de ce prince. Les monarques tombés doivent s'attendre à plus d'ingratitude que les autres hommes, parce qu'ils ont conféré plus de bienfaits.

Cependant Anacréon et Simonide n'étaient pas les seuls poètes qui eussent acquis l'immortalité. Toute la Grèce répétait

alors les vers de cette Sapho, si célèbre par ses vices et son génie.

Il était encore donné à notre siècle de nous rappeler l'immoralité des goûts de la dixième muse. Je veux croire que ces moeurs ne se rencontraient pas parmi nous dans les rangs élevés, où la calomnie qui s'attache au malheur s'est plu à les peindre. Sapho eut encore une influence plus directe sur son siècle, en inspirant aux lesbiennes l'amour des lettres. C'est ce qui fit naître les soupçons, que l'ode suivante n'est pas propre à dissiper.

À son amie.

Heureux qui près de toi pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire !
Les dieux, dans son bonheur, peuvent-ils l'égaler...
Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps, sitôt que je te vois ;
Et, dans les doux transports où s’égare mon âme,
Je ne saurais trouver de langue ni de voix.
Un nuage confus se répand sur ma vue,
Je n’entends plus, je tombe en de douces langueurs ;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.

Opposons à ce fragment de la muse de Mytilène, un passage du seul poète élégiaque que la France ait encore produit. Les moeurs des peuples se peignent souvent aussi bien dans des sonnets d'amour que dans des livres de philosophie.

Délire.

Il est passé, ce moment des plaisirs
Dont la vitesse a trompé mes désirs :
Il est passé ! Ma jeune et tendre amie,

Ta jouissance a doublé mon bonheur.
Ouvre tes yeux noyés dans la langueur,
Et qu’un baiser te rappelle à la vie.
(…)
Éléonore, amante fortunée,
Reste à jamais dans mes bras enchaînée.
(…)
Pardonne tout, et ne refuse rien,
Éléonore; amour est mon complice.
Mon corps frissonne en s’approchant du tien.
Plus près encor, je sens avec délice
Ton sein brûlant palpiter sous le mien.
Ah! laisse-moi, dans mes transports avides,
Boire L’amour sur tes lèvres humides.
Oui, ton haleine a coulé dans mon coeur,
Des voluptés elle y porte la flamme;
Objet charmant de ma tendre fureur,
Dans ce baiser reçois toute mon âme.

Je laisse à décider au lecteur, qui, du Tibulle de la France, ou de l'amante de Phaon, a peint la passion avec plus d'ivresse. Les deux poètes semblent avoir fait couler dans leurs vers la flamme de ces soleils sous lesquels ils prirent naissance.

Il eût été curieux de voir comment Alcée, chassé de Mytilène par une révolution, chantait les malheurs de l'exil et de la tyrannie. Malheureusement il ne nous reste rien de ce poète.

Le fabuliste Esope fleurissait aussi dans cet âge célèbre. Passant un jour à Athènes et trouvant les citoyens impatients sous le joug de Pisistrate, il leur dit :

« Les grenouilles, s'ennuyant de leur liberté, demandèrent un roi à Jupiter. Celui-ci se moqua de leur folle prière. Elles redoublèrent d’importunité, et le maître de l’Olympe se vint contraint de céder à leurs clameurs. Il leur jeta donc une poutre qui fit trembler tout le marais dans sa chute. Les grenouilles, muettes de terreur, gardèrent d’abord un profond silence ; ensuite elles osèrent saluer le nouveau prince et

s’approcher de lui toutes tremblantes. Bientôt elles passèrent de la crainte à la plus indécente familiarité. Elles sautèrent sur le monarque, insultant à son peu d’esprit et à sa vertu tranquille. Nouvelles demandes à Jupiter. Cette fois-ci il leur envoya une cigogne, qui, se promenant dans ses domaines, se mit à croquer tous ceux de ces sujets qui se présentèrent. Alors ce furent les plaintes les plus lamentables. Le souverain des dieux refusa de les entendre : … il voulut que les grenouilles gémissent sous un tyran, puisqu’elles n’avaient pu souffrir un bon roi. [217]«

Oh ! comme toute la vérité de cette fable tombe sur le coeur d'un François ! Comme c'est là notre histoire !

Outre son immortel fabuliste, la France en compte un autre, qui a vu de près les malheurs de la révolution. M. de Nivernois n'a ni la simplicité d'Esope ni la naïveté de La Fontaine ; mais son style est plein de raison et d'élégance ; on y retrouve le vieillard et l'homme de bonne compagnie.

Le papillon et l’amour

Fable

Le papillon se plaignait à l'Amour :
Voyez, lui disait-il un jour,
Voyez quel caprice est le vôtre !
Si jamais le destin a fait
Deux êtres vraiment l'un pour l'autre,
C'est vous et moi : le rapport est complet
Entre nous deux ; même allure est la nôtre,
Convenez-en de bonne foi.
Qui devrait donc, si ce n'est moi,
Guider de votre char la course vagabonde ?
Mais vous prenez pour cet emploi
Le seul oiseau constant qui soit au monde.
Laissez le pigeon roucouler
Avec l'hymen, et daignez m’atteler
À votre char ; et qu'au gré du caprice,

On nous voie ensemble voler ;
Car ainsi le veut la justice.
Ami, répond l'Amour, tu raisonnes fort bien ;
Je t'aime, et, je le sais, notre humeur se ressemble ;
Mais gardons-nous de nous montrer ensemble ;
Alors nous ne ferions plus rien.
Le vrai bonheur n'est que dans la constance ;
Et mes pigeons l'annoncent aux mortels :
Je les séduis par l'apparence ;
Si je ne les trompais, je n'aurais plus d'autels[218][219].

Il est temps de donner au lecteur une relique précieuse de littérature. Comme législateur, Solon[220] est connu du monde entier ; comme poète, il ne l'est que d'un petit nombre de gens de lettres. Il nous reste plusieurs fragments de ses élégies. Je vais les traduire ou les extraire, selon leur mérite ou leur médiocrité.

« Illustres filles de Mnémosyne et de Jupiter Olympien ! Muses habitantes du mont Piérus ! écoutez ma prière. Faites que les dieux immortels m'envoient le bonheur ; que je possède l'estime de l'honnête homme. Pour mes amis toujours aimable et enjoué, que pour mes ennemis mon caractère soit triste et sévère : qu'aux uns je paraisse respectable ; aux autres, terrible.

Un peu d'or satisferait mes désirs ; mais je ne voudrais pas qu'il fût le prix de l'injustice : tôt ou tard elle est punie. Les richesses que les dieux dispensent sont durables ; celles que les hommes amassent... les suivent, pour ainsi dire, à regret, et se perdent bientôt dans les malheurs... Le triomphe du crime s'évanouit : Dieu est la fin de tout.

Semblable au vent qui trouble, jusque dans les profondeurs de l'abîme, les vastes ondes de la mer ; au vent, qui, après avoir ravagé les campagnes, s'élève tout à coup dans les cieux, séjour des immortels, et y fait renaître une sérénité inattendue : le soleil, dans sa mâle beauté, sourit amoureusement à la terre virginale, et les nuages brisés se dissipent : telle est la vengeance de Jupiter...

Toi qui caches le crime dans ton coeur, ne crois pas demeurer toujours inconnu. Immédiat, ou suspendu, le châtiment marche à ta suite. Si la justice céleste ne peut t'atteindre, un jour viendra que tes enfants innocents porteront la peine des forfaits de leur père coupable. Hélas ! Tous tant que nous sommes, vertueux ou méchants, notre propre opinion nous semble toujours la meilleure, jusqu'à ce qu'elle nous soit fatale. Alors nous nous plaignons des dieux, parce que nous avions nourri de folles espérances ! »

Le poète continue à peindre l'imbécillité humaine : le malade incurable croit guérir, le pauvre attend des richesses ; les uns s'exposent sur les flots, d'autres déchirent le sein de la terre, etc.

« La destinée dispense et les biens et les maux ; nous ne pouvons nous soustraire à ce qu'elle nous réserve. Il y a du danger dans les meilleures actions... Souvent les projets du sage échouent, et ceux de l'insensé réussissent. »

Le passage suivant est extrêmement intéressant, en ce qu'il peint l'état moral d'Athènes, au moment de sa révolution.

« La ville de Minerve ne périra jamais par l'ordre des destinées : mais elle sera renversée par ses propres citoyens. Peuple et chefs insensés, qui ne pouvez ni rassasier vos désirs ni jouir en paix de vos richesses, méritez vos malheurs à force de crimes !... Sans respect pour le droit sacré des propriétés, ou pour les trésors publics, chacun s'empresse de spolier le bien de l'état, insouciant des saintes lois de la justice. Celle-ci, cependant, dans le silence, compte les événements passés, observe le présent, et arrive à l'heure marquée pour la punition du crime. Voilà la première cause des maux de l'état : c'est là ce qui le fait tomber dans l'esclavage ; ce qui allume le feu de la sédition et réveille la guerre qui dévore la jeunesse. Hélas ! la chère patrie est soudain accablée d'ennemis ; des batailles, sources de pleurs, se livrent et sont perdues ;... le peuple indigent est vendu dans la terre de l'étranger, et indignement chargé de fers. »

Solon finit par exhorter ses concitoyens à changer de moeurs, et recommande surtout la justice :

« Cette mère des bonnes actions, qui tempère les choses violentes, prévient l'exaltation, corrige les lois, réprime l'enthousiasme, et retient le torrent de la sédition dans des bornes[221]. »

Ces élégies politiques (qu'on me passe l'expression) sont accompagnées de quelques autres pièces de poésie d'une teinte différente. Le morceau sur l'homme, rapproché des stances de Jean-Baptiste Rousseau, offrira une comparaison piquante.

« Jupiter donne les dents à l'homme dans les sept premières années de sa vie. Avant qu'il ait parcouru sept autres années, il annonce sa virilité. Durant la période suivante, ses membres se développent et un duvet changeant ombrage son menton. La quatrième époque le voit dans toute sa vigueur et fait éclater son courage. La cinquième l'engage à solenniser la pompe nuptiale et à se créer une postérité. Dans la sixième, son génie se plie à tout et ne se refuse qu'aux ouvrages grossiers du manoeuvre. Dans la septième, il acquiert le plus haut degré de sagesse et d'éloquence. La huitième y ajoute la pratique des hommes. À la neuvième, commence son déclin. Que si quelqu'un parcourt les sept derniers ans de sa carrière, qu'il reçoive la mort sans l'accuser de l'avoir surpris. [222] »

Ode sur l'homme.

Que l'homme est bien, pendant sa vie,
Un parfait miroir de douleurs !
Dès qu'il respire, il pleure, il crie,
Et semble prévoir ses malheurs.

Dans l'enfance, toujours des pleurs :
Un pédant porteur de tristesse,
Des livres de toutes couleurs,
Des châtiments de toute espèce.

L'ardente et fougueuse jeunesse
Le met encore en pire état :

Des créanciers, une maîtresse,
Le tourmentent comme un forçat.

Dans l'âge mûr, autre combat :
L'ambition le sollicite ;
Richesses, honneurs, faux éclat,
Soin de famille, tout l'agite.

Vieux, on le méprise, on l'évite ;
Mauvaise humeur, infirmité,
Toux, gravelle, goutte et pituite,
Assiègent sa caducité.

Pour comble de calamité,
Un directeur s'en rend le maître.
Il meurt enfin peu regretté.
C'était bien la peine de naître ! [223]

Solon et Jean-Baptiste n'ont pas dû représenter le même homme : ils se servaient de différents modèles.

L'un travaillait sur le beau antique ; l'autre, d'après les formes gothiques de son siècle. Leurs pinceaux se sont remplis de leurs souvenirs.

Il me reste une chose pénible à dire. Le sévère auteur des lois contre les mauvaises moeurs, le restaurateur de la vertu dans sa patrie, Solon enfin, avait pollué la sainteté du législateur, par la licence de sa muse. Le temps a dévoré ces écrits, mais la mémoire s'en est conservée avec soin. Quelques lignes, qui bien qu'innocentes décèlent le goût des plaisirs, ont été avidement recueillies.

« Pour toi, commande longtemps dans ces lieux.

(…)

Mais que Vénus, au sein parfumé de violettes, me fasse monter sur un vaisseau léger et me renvoie de cette île célèbre. Qu'en faveur du culte que je lui ai rendu, elle m'accorde un prompt retour dans ma patrie.

(…)

Les présents de Vénus et de Bacchus me sont chers, de même que ceux des muses qui inspirent d'aimables folies. [224] [225] »

C'est ainsi que l'auteur du contrat social et de l’Emile a pu écrire :

« O mourons, ma douce amie ! Mourons, la bien-aimée de mon coeur ! Que faire désormais d'une jeunesse insipide, dont nous avons épuisé toutes les délices ?...

Non, ce ne sont point ces transports que je regrette le plus (…)

Rends-moi cette étroite union des âmes que tu m’avais annoncée, et que tu m'as si bien fait goûter ; rends-moi cet abattement si doux, rempli par les effusions de nos cœurs ; rends-moi ce sommeil enchanteur trouvé sur ton sein ; rends-moi ce réveil plus délicieux encore, et ces soupirs entrecoupés, et ces douces larmes, et ces baisers qu'une voluptueuse langueur nous faisait lentement savourer, et ces gémissements si tendres, durant lesquels tu pressais sur ton cœur, ce cœur fait pour s'unir à lui ! [226]«

Bon jeune homme, qui lis ceci, et dont les yeux brillent de larmes, à cet exemple de la fragilité humaine, cultive cette précieuse sensibilité, la marque la plus certaine du génie. Pour toi, homme parfait, que je vois dédaigneusement sourire, descends dans ton intérieur, applaudis-toi seul, si tu peux, de ta supériorité : je ne veux de toi, ni pour ami, ni pour lecteur[227].

Chapitre XXIII – Poésie à Sparte. Premier chant de Tyrtée ; Lebrun. Second chant de Tyrtée ; Hymne des marseillais. Choeur Spartiate ; Strophe des enfants. Chanson en l'honneur d'Harmodius ; Epitaphe de Marat.

Tandis que Pisistrate et ses fils cherchaient, par les beaux-arts, à corrompre les athéniens, pour les asservir, les mêmes talents servaient à maintenir les moeurs à Lacédémone. C'est ainsi que le vice et la vertu savent faire un différent usage des présents du ciel.

Les vers de Tyrtée, qui commandaient autrefois la victoire, étaient encore redits par les spartiates.

Ils méritent toute la réputation dont ils jouissent. Rien de plus beau, de plus noble, que les fragments qui nous en restent. Je m'empresse de les donner au lecteur.

Premier chant guerrier.

« Celui-là est peu propre à la guerre, qui ne peut d'un œil serein voir le sang couler, et ne brûle d'approcher l'ennemi. La vertu guerrière reçoit la couronne la plus éclatante ; c'est celle qui illustre un héros. Vraiment utile à son pays est le jeune homme qui s'avance fièrement au premier rang, y reste sans s'étonner, bannit toute idée d'une fuite honteuse, se précipite au-devant du danger, et, prêt à mourir, fait face à l'ennemi le plus proche de lui : vraiment excellent, vraiment utile est ce

jeune homme. Les phalanges redoutables s'évanouissent devant lui : il détermine, par sa valeur, le torrent de la victoire. Mais si, le bouclier percé de mille traits, si, la poitrine couverte de mille blessures, il tombe sur le champ de bataille, quel honneur pour sa patrie ! ses concitoyens ! son père ! Jeunes et vieux, tous le pleurent. Il emporte avec lui l'amour d'un peuple entier. Sa tombe, ses enfants, sa postérité même la plus reculée, attirent le respect des hommes. Non ! il ne meurt point le héros sacrifié à la patrie : il est immortel ! [228]... »

Ce morceau est sublime. Il n'y a là ni fausse chaleur, ni torture de mots, ni toute cette enflure moderne dont Voltaire commençait déjà à se plaindre[229], et que les La Harpe, et après lui plusieurs littérateurs distingués[230] cherchèrent en vain à contenir. Les François ont aussi célébré leurs combats. Voici comment M Lebrun a chanté les victoires de la république.

Chant du banquet républicain.

Pour la fête de la victoire.

O jour d'éternelle mémoire,
Embellis-toi de nos lauriers !
Siècles ! vous aurez peine à croire
Les prodiges de nos guerriers.
L'ennemi disparu fuit ou boit l'onde noire.

Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits !
Enivrons, mes amis, la coupe de la gloire
D'un nectar pétillant et frais :
Buvons, buvons à la victoire.
Fidèle amante du François.
Buvons, buvons à la victoire.

Liberté, préside à nos fêtes ;
Jouis de nos brillants exploits.
Les Alpes ont courbé leurs têtes,

Et n'ont pu défendre les rois :
L'Eridan conte aux mers nos rapides conquêtes.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

L’Adda, sur ses gouffres avides,
Offre un pont de foudres armé :
Mars s'étonne ! mais nos Alcides
Dévorent l'obstacle enflammé.
La victoire a pâli pour ces cœurs intrépides.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

Tout cède au bras d'un peuple libre,
Les rochers, les torrents, le sort :
De ces coups dont gémit le Tibre,
Le Sud épouvante le Nord :
Des balances de Pitt nous rompons l'équilibre.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

Sa gaîté, fille du courage,
Par un sourire belliqueux,
Déconcerte la sombre rage
De l'Anglois morne et ténébreux ;
Le François chante encore en volant au carnage.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc.

Rival de la flamme et d'Eole,
Le François triomphe en courant :
Pareil à la foudre qui vole,
Il renverse l'Aigle expirant ;
Le despote sacré tombe du Capitole.
Sous des lauriers que Bacchus a d'attraits ! etc. [231] [232]

Dans le second chant de Tyrtée qu'on va lire, ce poète a déployé toutes les ressources de son génie. À la fois pathétique et élevé, son vers gémit avec la patrie, ou brûle de tous les feux de la guerre. Pour exciter le jeune héros à la défense de son pays, il appelle toutes les passions, touche toutes les cordes du coeur. Ce fut sans doute un pareil chant

qui ramena une troisième fois à la charge les lacédémoniens vaincus, et leur fit conquérir la victoire, en dépit de la destinée.

Second chant guerrier.

« Qu'il est beau de tomber au premier rang en combattant pour la patrie ! Il n'est point de calamité pareille à celle du citoyen forcé d'abandonner son pays. Loin des doux lieux qui l'ont vu naître, avec une mère chérie, un père accablé sous le poids des ans, une jeune épouse et de petits enfants entre ses bras, il erre en mendiant un pain amer dans la terre de l'étranger. Objet du mépris des hommes, une odieuse pauvreté le ronge. Son nom s'avilit ; ses formes, jadis si belles, s'altèrent ; une anxiété intolérable, un mal intérieur s'attache à sa poitrine. Bientôt il perd toute pudeur et son front ne sait plus rougir. Ah ! mourons, s'il le faut, pour notre terre natale ! pour notre famille, pour la liberté ! Héros dé Sparte, combattons étroitement serrés. Qu'aucun de vous ne se livre à la crainte, ou à la fuite. Prodigues de vos jours, dans une fureur généreuse, précipitez-vous sur l'ennemi. Gardez-vous d'abandonner ces vieillards, ces vétérans, dont l'âge a roidi les genoux. Quelle honte si le père périssait plus avant que le fils dans la mêlée, de le voir, avec sa tête chenue, sa barbe blanche, se débattant dans la poussière, et lorsque l'ennemi le dépouille, couvrir encore de ses faibles mains sa nudité sanglante. Ce vieillard est en tout semblable aux jeunes guerriers ; il brille des fleurs de l'adolescence. Vivant, il est adoré des femmes et des hommes ; mort, on lui décerne une couronne. O Spartiates ! marchons donc à l'ennemi. Marchons le pas assuré, chaque héros ferme à son poste et se mordant les lèvres[233]. »

L'hymne des marseillais[234] n'est pas vide de tout mérite. Le lyrique a eu le grand talent d'y mettre de l'enthousiasme sans paraître ampoulé. D'ailleurs cette ode républicaine vivra parce qu'elle fait époque dans notre révolution. Enfin elle mena tant de fois les Français à la victoire, qu'on ne saurait mieux la placer qu'auprès des chants du poète qui fit triompher

Lacédémone. Nous en tirerons cette leçon affligeante : que, dans tous les âges, les hommes ont été des machines qu'on a fait s'égorger avec des mots.

Hymne des Marseillais.
Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent, jusque dans nos bras,
Egorger nos fils, nos compagnes.
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons.
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Chœur.
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons !
Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers, dès longtemps préparés ?
François, pour nous, ah, quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Aux armes, citoyens ! etc.

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers !
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Aux armes, citoyens ! etc,

Tremblez, tyrans, et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre.

Aux armes, citoyens, etc.

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie !
Combats avec tes défenseurs !
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents ;
Que tes ennemis expirants,
Voient ton triomphe et notre gloire.

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons.
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Choeur.
Marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Aux fêtes de Lacédémone, les citoyens chantaient en choeur :

Les vieillards.
Nous avons été jadis
jeunes, vaillants et hardis.

Les hommes faits.
Nous le sommes maintenant,

A l'épreuve, à tout venant.

Les enfants.
Et nous un jour le serons,
Qui bien vous surpasserons[235].

C'est de là que les Français ont pu emprunter l'idée de la strophe des enfants, ajoutée à l'hymne des Marseillais.
Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés ne seront plus.
Nous y trouverons leur poussière,
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger, ou de les suivre[236].

Si les Français paraissent l'emporter ici, à Sparte on voit les citoyens ; à Paris, le poète.

Nous finirons cet article par les vers qu'on chantait en l'honneur des assassins d'Hipparque, en Grèce ; et par l'épitaphe que les Français ont écrite à la louange de Marat. La misère et la méchanceté des hommes se plaisent à répéter les noms qui rappellent les malheurs des princes : la première y trouve une espèce de consolation ; la seconde se repaît des calamités étrangères : il n'y a qu'un petit nombre d'êtres obscurs qui pleurent et se taisent.

Chanson en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton.

Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent le tyran, et qu'ils établirent dans Athènes l'égalité des lois.

Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort : on dit que vous êtes dans les îles des bienheureux, où sont Achille aux pieds légers, et Diomède, ce vaillant fils de Tydée.

Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent le tyran

Hipparque, dans le temps des Panathénées.

Que votre gloire soit éternelle, cher Harmodius, cher Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran, et établi dans Athènes l'égalité des lois[237].

Epitaphe de Marat.

Marat, l'ami du peuple et de l'égalité,
Echappant aux fureurs de l'aristocratie,
Du fond d'un souterrain, par son mâle génie,
Foudroya l'ennemi de notre liberté
Une main parricide osa trancher la vie
De ce républicain toujours persécuté.
Pour prix de sa vertu constante
La nation reconnaissante
Transmit sa renommée à la postérité[238].

Je demande pardon au lecteur de lui rappeler l'idée d'un pareil monstre, par des vers aussi misérables ; mais il faut connaître l'esprit des temps.

Chapitre XXIV – Philosophie et politique.

*Les sages : les encyclopédistes**[239]**. Opinions sur le meilleur gouvernement : Thalès, Solon, Périandre, etc. ; J-J Rousseau, Montesquieu. Morale : Solon, Thalès ; La Rochefoucauld, Chamfort. Parallèle de J-J Rousseau et d'Héraclite. Lettre à Darius ; lettre au roi de Prusse.*

Tandis que les beaux-arts commençaient à briller de toutes parts dans la Grèce, la politique et la morale marchaient de concert avec eux. Il s'était formé une espèce de compagnie connue sous le nom des sages, de même que de nos jours, en France, nous avons vu l'association des encyclopédistes. Mais les sages de l'antiquité méritaient cette appellation ; ils s'occupaient sérieusement du bonheur des peuples, non de vains systèmes : bien différents des sophistes qui les suivirent, et qui ressemblèrent si parfaitement à nos philosophes.

À la tête des sages paraissait Thalès, de Milet, astronome et fondateur de la secte ionique[240]. Il enseignait que l'eau est le principe matériel de l'univers, sur lequel Dieu a agi[241]. Ce fut lui qui jeta en Grèce les premières semences de cet esprit métaphysique, si inutile aux hommes, qui fit tant de mal à son pays dans la suite, et qui a, depuis, perdu notre siècle.

Chilon, Bias, Cléobule sont à peine connus.

Pittacus et Périandre, malgré leurs vertus, consentirent à devenir les tyrans de leur patrie ; le premier régna à Mitylène, le second à Corinthe.

Peut-être pensaient-ils, comme Cicéron, que la souveraineté préexiste, non dans le peuple, mais dans les grands génies.

Voici les opinions de ces philosophes sur le meilleur des gouvernements.

Selon Solon, c'est celui où la masse collective des citoyens prend part à l'injure offerte à l'individu.

Selon Bias, celui où la loi est le tyran.

Selon Thalès, celui où règne l'égalité des fortunes.

Selon Pittacus, celui où l'honnête homme gouverne et jamais le méchant.

Selon Cléobule, celui où la crainte du reproche est plus forte que la loi.

Selon Chilon, celui où la loi parle au lieu de l'orateur.

Selon Périandre, celui où le pouvoir est entre les mains du petit nombre. [242]

Montesquieu laisse cette grande question indécise. Il assigne les divers principes des gouvernements, et se contente de faire entendre qu'il donne la préférence à la monarchie limitée. » Comment prononcerais-je, dit-il quelque part, sur l'excellence des institutions, moi qui crois que l'excès de la raison est nuisible, et que les hommes s'accommodent mieux des parties moyennes que des extrémités[243] ? »

« Quand on demande, dit J.J. Rousseau, quel est le meilleur gouvernement ? on fait une question insoluble, comme indéterminée ; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues ou relatives des peuples[244]. »

Posons la morale des sages :

« Qu'en tout la raison soit votre guide. Contemplez le beau. Dans ce que vous entreprenez, considérez la fin[245]. Il y a trois choses difficiles : garder un secret ; souffrir une injure ; employer son loisir. Visite ton ami dans l'infortune plutôt que dans la prospérité. N'insulte jamais le malheureux. L'or est connu par la pierre de touche ; et la pierre de touche de l'homme est l'or. Connais-toi[246]. Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Sachez saisir l'occasion[247]. Le plus grand des malheurs est de ne pouvoir supporter patiemment l'infortune. Rapporte aux dieux tout le bien que tu fais. N'oublie pas le misérable[248]. Lorsque tu quittes ta maison, considère ce que tu as à faire ; quand tu y

rentres, ce que tu as fait[249]. Le plaisir est de courte durée ; la vertu est immortelle. Cachez vos chagrins[250]. »

Montrons notre philosophie :

« Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire du bien[251]. Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie, ils les font valoir ce qu'ils veulent ; et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix[252]. On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler[253]. Il y a à parier que toute idée publique, toute convention reçue, est une sottise, car elle a convenu au plus grand nombre[254]. Les gens faibles sont les troupes légères des méchants ; ils font plus de mal que l'armée même, ils infestent, ils ravagent[255]. Il faut convenir que, pour être homme en vivant dans le monde, il y a des côtés de son âme qu'il faut entièrement paralyser[256]. C'est une belle allégorie dans la Bible, que cet arbre de la science du bien et du mal qui produit la mort. Cet emblème ne veut-il pas dire, que, lorsqu'on a pénétré le fond des choses, la perte des illusions amène la mort de Fâme, c'est-à-dire, un désintéressement complet sur tout ce qui touche les autres hommes ? »

Solon, prévoyant le danger des spectacles pour les moeurs, disait à Thespis : « Si nous souffrons vos mensonges, nous les retrouverons bientôt dans les plus saints engagements. »

Jean-Jacques écrivait à d'Alembert :

« Je crois qu'on peut conclure de ces considérations : que l'effet moral des théâtres et des spectacles ne saurait jamais être bon, ni salutaire en lui-même, puisqu'à ne compter que leurs avantages, on n'y trouve aucune sorte d'utilité réelle, sans inconvénients qui ne la surpassent. Or, par une suite de son inutilité même, le théâtre, qui ne peut rien pour corriger les mœurs, peut beaucoup four les altérer. En favorisant tous nos penchants, il donne un nouvel ascendant à ceux qui nous dominent. Les continuelles émotions qu'on y ressent nous énervent, nous affaiblissent, nous rendent plus incapables de résister à nos passions ; et le stérile intérêt qu'on prend à la vertu ne sert qu'à Contenter notre amour-propre sans nous

contraindre à la pratiquer. [257] »

Après ces premiers sages nous trouvons Héraclite d’Ephèse, qui semble avoir été la forme originale sur laquelle la nature moula, parmi nous, le grand Rousseau. De même que l'illustre citoyen de Genève, le philosophe grec fut élevé sans maître, et dut tout à la vigueur de son génie. Comme lui, il connut la méchanceté de nos institutions, et pleura sur ses semblables ; comme lui ; il crut les lumières inutiles au bonheur de la société ; comme lui encore, invité à donner des lois à un peuple, il jugea que ses contemporains étaient trop corrompus pour en admettre de bonnes ; comme lui enfin, accusé d'orgueil et de misanthropie, il fut obligé de se cacher dans les déserts, pour éviter la haine des hommes.

Il sera utile de rapprocher les lettres que ces génies extraordinaires écrivaient aux princes de leur temps.

Darius, fils d'Hystaspes, avait invité Héraclite à sa cour. Le philosophe lui répondit :

Héraclite, au roi Darius, fils d'Hystaspes, salut.

Les hommes foulent aux pieds la vérité et la justice. Un désir insatiable de richesses et de gloire les poursuit sans cesse. Pour moi, qui fuis l'ambition, l'envie, la vaine émulation attachée à la grandeur, je n'irai point à la cour de Suze, sachant me contenter de peu, et dépensant ce peu selon mon coeur.

Au roi de Prusse.
À Motiers-Travers, ce 30 octobre 1762.

Sire,

Vous êtes mon protecteur, mon bienfaiteur, et je porte un coeur fait pour la reconnaissance ; je veux m'acquitter avec vous si je puis.

Vous voulez me donner du pain : n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ?

Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me

blesse, elle n'a que trop bien fait son service, et le sceptre est abandonné. La carrière des rois de votre étoffe est grande, et vous êtes encore loin du terme. Cependant le temps presse et il ne vous reste pas un moment à perdre pour y arriver. Sondez bien votre cœur, ô Frédéric ! Pourrez-vous vous résoudre à mourir, sans avoir été le plus grand des hommes ?

Puissé-je voir Frédéric, le juste et le redouté, couvrir enfin ses Etats d'un peuple heureux, dont il soit le père ! et J.J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir au pied de son trône.

Que Votre Majesté daigne agréer mon profond respect[258].

La noble franchise de ces deux lettres est digne des philosophes qui les ont écrites. Mais l'humeur perce dans celle d'Héraclite ; celle de Jean-Jacques, au contraire, est pleine de mesure[259].

On se sent attendrir par la conformité des destinées de ces deux grands hommes, tous deux nés à peu près dans les mêmes circonstances, et à la veille d'une révolution ; et tous deux persécutés pour leurs opinions. Tel est l'esprit qui nous gouverne : nous ne pouvons souffrir ce qui s'écarte de nos vues étroites, de nos petites habitudes. De la mesure de nos idées, nous faisons la borne de celles des autres. Tout ce qui va au delà nous blesse.

« Ceci est bien, ceci est mal, » sont les mots qui sortent sans cesse de notre bouche. De quel droit osons-nous prononcer ainsi ? Avons-nous compris le motif secret de telle ou telle action ? Misérables que nous sommes, savons-nous ce qui est bien, ce qui est mal ? Tendres et sublimes génies d'Héraclide et de Jean-Jacques ! Que sert-il que la postérité vous ait payé un tribut de stériles honneurs ?... lorsque, sur cette terre ingrate, vous pleuriez les malheurs de vos semblables vous n'aviez pas un ami.

Cherchons le résultat de ce tableau comparé des lumières. Voyons d'abord quelle différence se fait remarquer entre les définitions du meilleur gouvernement.

Les sages de la Grèce aperçurent les hommes sous les rapports moraux ; nos philosophes d'après les relations

politiques. Les premiers voulaient que le gouvernement découlât des moeurs ; les seconds que les moeurs fluassent du gouvernement. Les légistes athéniens, subséquents au temps des Lycurgue et des Solon, s'énoncèrent dans le sens des modernes : la raison s'en trouve dans le siècle.

Platon, Aristote, Montesquieu, Jean-Jacques vécurent dans un âge corrompu ; il fallait alors refaire les hommes par les lois : sous Thalès, il fallait refaire les lois par les hommes. J'ai peur de n'être pas entendu. Je m'explique : les moeurs, prises absolument, sont l'obéissance ou la désobéissance à ce sens intérieur qui nous montre l'honnête et le déshonnête, pour faire celui-là et éviter celui-ci. La politique est cet art prodigieux par lequel on parvient à faire vivre en corps, les moeurs antipathiques de plusieurs individus. Il faudrait savoir à présent ce que ce sens intérieur commande ou défend rigoureusement. Qui sait jusqu'à quel point la société l'a altéré ? Qui sait si des préjugés si inhérents à notre constitution que nous les prenons souvent pour la nature même, ne nous montrent pas des vices et des vertus, là où il n'en existe pas ? Quel nom, par exemple, donnerons-nous à la pudeur, la lâcheté, le courage, le vol ? Si cette voix de la conscience n'était elle-même... ? Mais, gardons-nous de creuser plus avant dans cet épouvantable abîme. J'en ai dit assez pour montrer en quoi les publicistes des temps d'innocence de la Grèce, et les publicistes de nos jours diffèrent ; il est inutile d'en dire trop.

En morale nous trouvons les mêmes dissonances. Les sages considérèrent l'homme sous les relations qu'il a avec lui-même ; ils voulurent qu'il tirât son bonheur du fond de son âme. Nos philosophes l'ont vu sous les connexions civiles ; et ont prétendu lui faire prélever ses plaisirs, comme une taxe, sur le reste de la communauté. De là ces résultats de leurs sortes de maximes : « Respectez les dieux, connaissez-vous ; achetez au minimum de la société et vendez-lui au plus haut prix. » Voici, en quelques mots, la somme totale des deux philosophies : celle des beaux jours de la Grèce s'appuyait tout entière sur l'existence du grand être : la nôtre sur l'athéisme.

Celle-là considérait les moeurs, celle-ci la politique. La première disait aux peuples : « Soyez vertueux, vous serez libres. » La seconde leur crie : « Soyez libres, vous serez vertueux. » La Grèce, avec de tels principes, parvint à la république et au bonheur ; qu'obtiendrons-nous avec une philosophie opposée ? Deux angles de différents degrés ne peuvent donner deux arcs de la même mesure[260].

Nous examinerons l'état des lumières chez les nations contemporaines, lorsque nous parlerons de l'influence de la révolution républicaine de la Grèce sur les autres peuples. Nous allons considérer maintenant cette influence sur la Grèce elle-même.

Chapitre XXV – Influence de la révolution républicaine sur les Grecs. Les biens.

Les Grecs et les Français, dans une tranquillité profonde, vivaient soumis à des rois qu'une longue suite d'années leur avait appris à respecter. Soudain un vertige de liberté les saisit. Ces monarques, hier encore l'objet de leur amour, ils les précipitent à coups de poignard de leurs trônes. La fièvre se communique. On dénonce guerre éternelle contre les tyrans. Quel que soit le peuple qui veuille se défaire de ses maîtres, il peut compter sur les régicides. La propagande se répand de proche en proche. Bientôt il ne reste pas un seul prince dans la Grèce[261] ; et les Français de notre âge jurent de briser tous les sceptres[262].

L'Asie prend les armes en faveur d'un tyran banni[263] : l'Europe entière se lève pour replacer un roi légitime sur le trône : des provinces de la Grèce[264], de la France[265] se joignent aux armes étrangères : et l'Asie, et l'Europe, et les provinces soulevées viennent se briser contre une masse d'enthousiastes, qu'elles semblaient devoir écraser. À l'hymne de Castor[266], à celle des Marseillais, les républicains s'avancent à la mort. Des prodiges s'achèvent au cri de vive la liberté ! Et la Grèce et la France comptent Marathon, Salamine, Platée, Fleurus, Weissembourg, Lodi[267].

Alors ce fut le siècle des merveilles. Egalement ingrats et capricieux, les athéniens jettent dans les fers, bannissent ou empoisonnent leurs généraux[268] ; les Français forcent les leurs à l'émigration ou les massacrent[269]. Et ne croyez pas que les succès s'en affaiblissent : le premier homme, pris au hasard, se trouve un génie. Les talents sortent de la terre. Les Thémistocle succèdent aux Miltiade, les Aristide aux Thémistocle, les Cimon aux Aristide[270] : les Dumouriez remplacent les Luckner, les Custine les Dumouriez, les Jourdan

les Custine, les Pichegru les Jourdan, etc.

Ainsi, l'effet immédiat de la révolution sur les Grecs et sur les Français fut : haine implacable à la royauté, valeur indomptable dans les combats, constance à toute épreuve dans l'adversité. Mais ceux-là, encore pleins de morale, n'ayant passé de la monarchie à la république, que par de longues années d'épreuves, durent recevoir de leur révolution des avantages que ceux-ci ne peuvent espérer de la leur[271]. Les âmes des premiers s'ouvrirent délicieusement aux attraits de la vertu. Là, l'esprit de liberté épura l'âge qui lui donna naissance et éleva les générations suivantes à des hauteurs que les autres peuples n'ont pu atteindre. Là, on combattait pour une couronne de laurier[272] ; là, on mourait pour obéir aux saintes lois de la patrie ; là, l'illustre candidat rejeté se réjouissait que son pays eût trois cents citoyens meilleurs que lui[273] ; là, le grand homme injustement condamné écrivait son nom sur la coquille[274] ou buvait la ciguë[275] ; là enfin, la vertu était adorée ; mais malheureusement les mystères de son culte furent dérobés avec soin du reste des hommes.

Chapitre XXVI – Suite. Les maux.

Si telle fut l'influence de la révolution républicaine sur la Grèce, considérée du côté du bonheur ; sous le rapport de l'adversité, elle n'est pas moins remarquable. L'ambition, qui forme le caractère des gouvernements populaires, s'empara bientôt des républiques, comme il en arrive à présent à la France. Les athéniens, non contents d'avoir délivré leur patrie, se laissèrent bientôt emporter à la fureur des conquêtes. Les armées des grecs se multiplièrent sur tous les rivages. Nul pays ne fut en sûreté contre leurs soldats. On les vit courir comme un feu dévorant dans les îles de la mer Égée, en Egypte, en Asie.

Les peuples, d'abord éblouis de leurs succès gigantesques, revinrent peu à peu de leur étonnement, lorsqu'ils virent que de si grands exploits ne tendaient pas tant à l'indépendance qu'aux conquêtes, et que les Grecs, en devenant libres, prétendaient enchaîner le reste du monde. Par degrés il se fit contre eux une masse collective de haine, comme ces balles de neige, qui, d'abord échappées à la main d'un enfant, parviennent, en se roulant sur elles-mêmes, à une grosseur monstrueuse. D'un autre côté, les athéniens, enrichis de la dépouille des autres nations, commencèrent à perdre le principe du gouvernement populaire : la vertu. Bientôt les places publiques ne retentirent plus que des cris des démagogues et des factieux. Les dissensions les plus funestes éclatèrent. Ces petites républiques, d'abord unies par le malheur, se divisèrent dans la prospérité : chacune voulut dominer la Grèce. Des guerres cruelles, entretenues par l'or de la Perse, plus puissant que ses armes, s'allumèrent de toutes parts.

Pour mettre le comble aux désordres, l'esprit humain, libre de toute loi par l'influence de la révolution, enfanta à la fois tous les chefs-d'oeuvre des arts et tous les systèmes

destructeurs de la morale et de la société. Une foule de beaux-esprits arrachèrent Dieu de son trône et se mirent à prouver l'athéisme.

Des multitudes de légistes publièrent de nouveaux plans de république ; tout était inondé d'écrits sur les vrais principes de la liberté : Philippe et Alexandre parurent.

Chapitre XXVII – Etat politique et moral des nations contemporaines, au moment de la révolution républicaine en Grèce.

Cette révolution, considérée dans ses rapports avec les autres peuples. Causes qui en ralentirent, ou en accélérèrent l'influence.

Il est difficile de tracer un tableau des nations connues, au moment de la révolution républicaine en Grèce, l'histoire, à cette époque, n'étant pleine que d'obscurités et de fables. J'essaierai cependant d'en donner une idée générale au lecteur.

D'abord, nous considérerons ces peuples séparément ; ensuite, nous les verrons agir en masse, à l'article de la Perse, au temps de la guerre médique. Prenant notre point de départ en Egypte, de là tournant au midi, et décrivant un cercle par l'ouest et le nord, nous reviendrons à la Perse, finir en Orient où nous aurons commencé.

Placés à Athènes comme au centre, nous suivrons les rayons de la révolution qui en partent, et qui vont aboutir aux nations placées sur les différents degrés de cette vaste circonférence.

Chapitre XXVIII – L'Egypte.

Au moment du renversement de la tyrannie à Athènes, l'Egypte n'était plus qu'une province de la Perse.

Ainsi elle fut exposée, comme le reste de l'état dont elle formait un des membres, à toute l'influence de la révolution grecque. Elle se trouvera donc comprise en général, dans ce que je dirai de l'empire de Cyrus. Nous examinerons seulement ici quelques circonstances qui lui sont particulières.

De temps immémorial, les égyptiens avaient été soumis à un gouvernement théocratique. Ainsi que les nations de l'Inde, dont ils tiraient vraisemblablement leur origine, ils étaient divisés en trois classes inférieures, de laboureurs, de pasteurs et d'artisans. Chaque homme était obligé de suivre, dans l'ordre où le sort l'avait jeté, la profession de ses pères, sans pouvoir changer d'études selon son génie ou les temps. Que dis-je ?

Ce n'eût pas été assez. Dans ce pays d'esclavage, l'esprit humain devait gémir sous des chaînes encore plus pesantes : l'artiste ne pouvait suivre qu'une ligne de ses études, et le médecin, qu'une branche de son art.

Mais, en redoublant les liens de l'ignorance autour du peuple, ses chefs avaient aussi multiplié ceux de la morale. Ils savaient qu'il est inutile de donner des entraves au génie pour éviter les révolutions, si on ne gourmande en même temps les vices, qui conduisent au même but, par un autre chemin. Le respect des rois et de la religion, l'amour de la justice, la vertu de la reconnaissance, formaient le code de la société chez les égyptiens ; et s'ils étaient les plus superstitieux des hommes, ils en étaient aussi les plus innocents.

L'Egypte, de tous les temps, avait fait un commerce considérable avec les Indes. Ses vaisseaux alloient, par les mers de l'Arabie et de la Perse, chercher les épices, l'ivoire et les soies de ces régions lointaines. Ils s'avançaient jusqu'à la

Taprobane, la Ceylan des modernes. Sur cette côte les chinois et les nations situées au delà du cap Comaria, apportaient leurs marchandises, à l'époque du retour périodique des flottes égyptiennes, et recevaient en échange l'or de l'Occident.

Mais tandis que le peuple était livré, par système, aux plus affreuses ténèbres, les lumières se trouvaient réunies dans la classe des prêtres. Ils reconnaissaient les deux principes de l'univers : la matière et l'esprit. Ils appelaient la première Athor, et la seconde Cneph. Celui-ci, par l'énergie de sa volonté, avait séparé les éléments confondus, produit tous les corps, tous les effets, en agissant sur la masse inerte. Le mouvement, la chaleur, la vie répandue sur la nature, leur fit imaginer une infinité de moyens, où ils voyaient une multitude d'actions. Ils crurent que des émanations du grand être flottaient dans les espaces, et animaient les diverses parties de l'univers. Ils tenaient l'âme immortelle ; et Hérodote prétend que ce furent eux qui enseignèrent les premiers ce dogme fondamental de toute moralité. Ils adressaient cette prière au ciel dans leurs pompes funèbres :

« Soleil ! Et vous, puissances qui dispensez la vie aux hommes ! Recevez-moi, et accordez-moi une demeure, parmi les dieux immortels. » D'autres sectes des prêtres enseignaient la doctrine de la transmigration des âmes.

La physique, considérée dans tous les rapports de l'astronomie, la géométrie, la médecine, la chimie, etc., étaient cultivées par les prêtres égyptiens avec un succès inconnu aux autres peuples, et surtout aux grecs au moment de leur révolution. La science sublime des gouvernements leur était aussi révélée.

Pythagore, Thalès, Lycurgue, Solon, sortis de leur école, prouvent également cette vérité.

Les égyptiens comptèrent des auteurs célèbres : les deux Hermès, le premier, inventeur, le second, restaurateur des arts, Sérapis qui enseigna à guérir les maux de ses semblables. Leurs livres ont péri dans les révolutions des empires, mais leurs noms sont conservés parmi ceux des bienfaiteurs des hommes. Si l'on en croit les alchimistes, la

transmutation des métaux fut connue des savants d'Egypte.

Au reste, c'est dans ce pays, dont tout amant des lettres ne doit prononcer le nom qu'avec respect, que nous trouvons les premières bibliothèques. Comme si la nature eût destiné cette contrée à devenir la source des lumières, elle y avait fait croître exprès le papyrus pour y fixer les découvertes fugitives du génie. Malheureusement les signes mystérieux, dans lesquels les prêtres enveloppaient leurs études, ont privé l'univers d'une foule de connaissances précieuses. J'ai un doute à proposer aux savants. Les égyptiens étaient vraisemblablement indiens d'origine : la langue philosophique du premier peuple n'était-elle point la même que la langue Hanscrite des derniers ?

Celle-ci est maintenant entendue, ne serait-il point possible d'expliquer l'autre par son moyen ?

En rangeant sous sa puissance les diverses nations disséminées sur les bords du Nil, Cambyses favorisa la propagation des arts. Jusqu'alors les égyptiens, jaloux des étrangers, ne les admettaient qu'avec la plus grande répugnance à leurs mystères. Lorsqu'ils furent devenus sujets de la Perse, l'entrée de leur pays s'ouvrit alors aux amants de la philosophie. C'est de ce coin du monde que l'aurore des sciences commença à poindre sur notre horizon ; et l'on vit bientôt les lumières s'avancer de l'Egypte vers l'Occident, comme l'astre radieux qui nous vient des mêmes rivages.

Chapitre XXIX – Obstacles qui s'opposèrent à l'effet de la révolution grecque sur l'Egypte. Ressemblance de ce dernier pays avec l'Italie moderne.

En considérant attentivement ce tableau, on aperçoit deux grandes causes qui durent amortir l'action de la révolution grecque sur l'Egypte. La première se tire de la subdivision régulière des classes de la société.

Cette institution donne un tel empire à l'habitude chez les peuples où elle règne, que leurs moeurs semblent éternelles comme leurs états. En vain de telles nations sont subjuguées ; elles changent de maître, sans changer de caractère. Elles ne sont pas, il est vrai, totalement à l'abri des mouvements internes : le génie des hommes, tout affaissé qu'il soit du poids des chaînes, les secoue par intervalles avec violence, comme ces Titans de la fable, qui, bien qu'ensevelis dans les abîmes de l’Etna, se retournent encore quelquefois sous la masse énorme, et ébranlent les fondements de la terre.

Auprès de ce premier obstacle s'en élevait un second, d'autant plus insurmontable à l'esprit de liberté, qu'il tient à un ressort puissant de notre âme : la superstition. Les prêtres avaient trop d'intérêt à dérober la vérité au peuple, pour ne pas opposer toutes les ressources de leur art à l'influence d'une révolution qui eût démasqué leur artifice. L'homme n'a qu'un mal réel : la crainte de la mort.

Délivrez-le de cette crainte, et vous le rendez libre. Aussi, toutes les religions d'esclaves sont-elles calculées pour augmenter cette frayeur.

La caste sacerdotale égyptienne avait eu soin de s'entourer de mystères redoutables, et de jeter la terreur dans les esprits crédules de la multitude, par les images les plus monstrueuses. C'est ainsi, encore, qu'ils appuyaient le trône de

toute la force de leur magie, afin de gouverner et le prince, dont ils commandaient le respect au peuple, et le peuple, qu'ils faisaient obéir au prince. Si l'Egypte eût été une puissance indépendante au moment de la révolution grecque, elle aurait peut-être échappé à son influence ; mais elle ne formait plus qu'une province de la Perse, et elle se trouva enveloppée dans les malheurs de l'empire auquel le sort l'avait asservie.

L'antique royaume de Sésostris offrait alors des rapports frappants avec l'Italie moderne : gouverné en apparence par des monarques, en réalité par un pontife maître de l'opinion, il se composait de magnificence et de faiblesse ; on y voyait de même de superbes ruines et un peuple esclave, les sciences parmi quelques-uns, l'ignorance chez tous. C'est sur les bords du Nil que les philosophes de l'antiquité alloient puiser les lumières ; c'est sous le beau ciel de Florence que l'Europe barbare a rallumé le flambeau des lettres ; dans les deux pays elles s'étaient conservées sous le voile mystérieux d'une langue savante, inconnue au vulgaire. Ce fut encore le lot de ces contrées, d'être, dans leur âge respectif, les seuls canaux d'où les richesses des Indes coulassent pour le reste des peuples. Avec tant de conformité de moeurs, de circonstances, l'Egypte et l'Italie durent éprouver à peu près le même sort, l'une au temps des troubles de la Grèce, l'autre dans la révolution présente. Entraînées, malgré elles, dans une guerre désastreuse, par l'impulsion coercitive d'une autre puissance, la première, province du grand empire des perses, la seconde, soumise en partie à celui d'Allemagne, il leur fallut livrer des batailles pour la cause d'une nation étrangère, et s'épuiser dans des querelles qui n'étaient pas les leurs. Bientôt les ennemis victorieux tournèrent leurs armes et leurs intrigues, encore plus dangereuses, contre elles. Ils soulevèrent l'ambition de quelques particuliers ; et l'on vit la terre sacrée des talents ravagée par des barbares.

Les perses cependant parvinrent à arracher l'Egypte des mains des athéniens et de leurs alliés, mais ce ne fut qu'après six ans de calamités. Elle finit par passer sous le joug de ces mêmes grecs, au temps des conquêtes d'Alexandre, conquêtes

qu'on peut regarder elles-mêmes comme l'action éloignée de la révolution républicaine de Sparte et d'Athènes.

Chapitre XXX – Carthage.

Nous trouvons sur la côte d'Afrique les célèbres carthaginois qui, de tous les peuples de l'antiquité, présentent les plus grands rapports avec les nations modernes. Aristote a fait un magnifique éloge de leurs institutions politiques. Le corps du gouvernement était composé : de deux suffètes ou consuls annuels ; d'un sénat ; d'un tribunal des cent, qui servait de contrepoids aux deux premières branches de la constitution ; d'un conseil des cinq, dont les pouvoirs s'étendaient à une espèce de censure générale sur toute la législature ; enfin, de l'assemblée du peuple, sans laquelle il n'y a point de république.

Carthage adopta en morale les principes de Lacédémone. Elle bannit les sciences et défendit même qu'on enseignât le grec aux enfants. Elle se mit ainsi à l'abri des sophismes et de la faconde de l'Attique. Il serait inutile de rechercher l'état des lumières chez un pareil peuple. Je parlerai incessamment de la partie des arts, dans laquelle il avait fait des progrès considérables.

Atroces dans leur religion, les carthaginois jetaient, en l'honneur de leurs dieux, des enfants dans des fours embrasés ; soit qu'ils crussent que la candeur de la victime était plus agréable à la divinité ; soit qu'ils pensassent faire un acte d'humanité, en délivrant ces êtres innocents de la vie, avant qu'ils en connussent l'amertume.

Leurs principes militaires différaient aussi de ceux du reste de leur siècle. Ces marchands africains, renfermés dans leurs comptoirs, laissaient à des mercenaires, de même que les peuples modernes, le soin de défendre la patrie. Ils achetaient le sang des hommes au prix de l'or acquis à la sueur du front de leurs esclaves, et tournoient ainsi au profit de leur bonheur, la fureur et l'imbécillité de la race humaine.

Mais les habitants des terres puniques se distinguaient

surtout par leur génie commerçant.

Déjà, ils avaient jeté des colonies en Espagne, en Sardaigne, en Sicile, le long des côtes du continent de l'Afrique, dont ils osèrent mesurer la vaste circonférence ; déjà, ils s'étaient aventurés jusques au fond des mers dangereuses des Gaules et des îles Cassitérides. Malgré l'état imparfait de la navigation, l'avarice, plus puissante que les inventions humaines, leur avait servi de boussole sur les déserts de l'océan.

Chapitre XXXI – Parallèle de Carthage et de l'Angleterre. Leurs constitutions.

J'ai souvent considéré avec étonnement les similitudes de moeurs et de génie qui se trouvent entre les anciens souverains des mers et les maîtres de l'océan d'aujourd'hui. Ils se ressemblent et par leurs constitutions politiques, et par leur esprit à la fois commerçant et guerrier. Examinons le premier de ces deux rapports.

Que leurs gouvernements étaient les mêmes, c'est ce qui se prouve évidemment par les principes. La chose publique se composait à Carthage, ainsi qu'en Angleterre, d'un roi et de deux chambres : la première appelée le sénat, et représentant les communes ; la seconde connue sous le nom du conseil des cent. Cette puissance, en s'ajoutant, ou se retranchant, selon les temps, aux deux autres membres de la législature, devenait, de même que les pairs de la Grande-Bretagne, le poids régulateur de la balance de l'état. Mais comment arrivait-il que la constitution punique fût républicaine, et la constitution anglaise monarchique ? Par une de ces opérations merveilleuses de politique, que je vais tâcher d'expliquer.

Supposons une proportion politique, dont les moyens soient p, s, r. Si vous intervertissez l'ordre de ces lettres, vous aurez des rapports différents, mais les termes resteront les mêmes. Le gouvernement de Carthage était composé de trois parties : le peuple, le sénat et les rois, p, s, r. Elle était une république, parce que le peuple en corps était législateur et formait le premier terme de la proportion. Pour rendre cette constitution monarchique, sans en altérer les principes, c'est-à-dire sans la rendre despotique, qu'aurait-il fallu faire ? Changer notre proportion, p, s, r, en cette autre, r, s, p, c'est-à-dire, transposant les moyens extrêmes, p et r : le pouvoir législatif se trouvant alors dévolu aux rois et au sénat, en même temps

que le peuple en retient encore une troisième partie. Mais si le peuple, n'étant plus qu'un tiers du législateur, continue d'exercer en corps ses fonctions, la proportion est illusoire, car là où la nation s'assemble en masse, là existe une république. Le peuple, dans ce cas, ne peut donc qu'être représenté. De là, la constitution anglaise.

Et l'un et l'autre gouvernement seront excellents : le premier à Carthage chez un petit peuple simple et pauvre ; le second en Angleterre, chez une grande nation, cultivée et riche.

À présent, si dans notre proportion politique, après avoir changé les deux termes extrêmes, toujours en conservant les trois moyens primitifs p, s, r, nous voulions trouver la pire des combinaisons, que ferions-nous ? Ce serait de n'admettre ni de roi ni de peuple, mais d'avoir je ne sais quoi qui en tiendrait lieu : et c'est précisément ce que nous avons vu faire en France. En laissant dehors les deux termes p et r, la convention a rejeté les deux principes sans lesquels il n'y a point de gouvernement. Les François ne sont point sujets, puisqu'ils n'ont point de roi ; ni républicains, parce que le peuple est représenté. Qu'est-ce donc que leur constitution ? Je n'en sais rien : un chaos qui a toutes les formes sans en avoir aucune ; une masse indigeste où les principes sont tous confondus.

Ou plutôt c'est le terme moyen de notre proportion s, multiplié par les deux extrêmes p et r ; c'est le sénat enflé de tout le pouvoir du roi et du peuple.

Que sortira-t-il de ce corps gros de puissance et de passions ? Une foule de sales tyrans qui, nés et nourris dans ses entrailles, en sortiront tout à coup pour dévorer le peuple et le monstre politique qui les aura enfantés.

Quant aux autres colonnes de la législation punique, simples appendices à l'édifice, elles ne servaient qu'à en obstruer la beauté, sans ajouter à la solidité de l'architecture.

Au reste, les gouvernements de Carthage et d'Angleterre, qui ont joui des mêmes applaudissements, ont aussi partagé les mêmes censures. Les peuples contemporains leur reprochèrent la vénalité et la corruption dans les places de

sénateurs. Polybe remarque que ce peuple africain, si jaloux de ses droits, ne regardait pas un pareil usage comme un crime. Peut-être avait-il senti que de toutes les aristocraties, celle des richesses, lorsqu'elle n'est pas portée à un trop grand excès, est la moins dangereuse en elle-même, le propriétaire ayant un intérêt personnel au maintien des lois, tandis que l'homme sans propriétés tend sans cesse, par sa nature, à bouleverser et à détruire.

Chapitre XXXII – Les deux partis dans le sénat de Carthage. Hannon. Barca.

Mêmes institutions, mêmes choses, mêmes hommes, comme de moules pareils il ne peut sortir que des formes égales. Le sénat de Carthage, tel que le parlement d'Angleterre, se trouvait divisé en deux partis, sans cesse opposés d'opinions et de principes. Dirigées par les plus grands génies et par les premières familles de l'état, ces factions éclataient surtout en temps de guerres, et de calamités nationales. Il en résultait pour la nation cet avantage, que les rivaux, se surveillant afin de se surprendre, avaient un intérêt personnel à aimer la vertu, en tant qu'elle leur était personnellement utile, et à haïr le vice dans les autres.

L'histoire de ces dissensions politiques, au moment de la révolution républicaine en Grèce, ne nous étant pas parvenue, nous la considérerons dans un âge postérieur à ce siècle, en en concluant, par induction, l'état passé de la métropole africaine.

C'est à l'époque de la seconde guerre punique, que nous trouvons la flamme de la discorde, brûlant de toutes parts dans le sénat de Carthage. Hannon, distingué par sa modération, son amour du bien public et de la justice, brillait à la tête du parti qui, avant la déclaration de la guerre, opinait aux mesures pacifiques. Il représentait les avantages d'une paix durable, sur les hasards d'une entreprise dont les succès incertains coûteraient des sommes immenses, et finiraient peut-être par la ruine de la patrie.

Amilcar, surnommé Barca, père d'Annibal, d'une famille chère au peuple, soutenu de beaucoup de crédit et d'un grand génie, entraînait après lui la majorité du sénat. Après sa mort la faction Barcine continua de se prononcer en faveur des armes. Sans doute elle faisait valoir l'injustice des romains qui,

sans respecter la foi des traités, s'étaient emparés de la Sardaigne.

Ainsi la Hollande a amené de nos jours la rupture entre la France et l'Angleterre.

Durant le cours des hostilités, la minorité ne cessa de combattre les résolutions adoptées : tantôt elle s'efforçait de diminuer les victoires d'Annibal, tantôt d'exagérer ses revers. Elle jetait mille entraves dans la marche du gouvernement ; et, sans le génie du général carthaginois, son armée, faute de secours, périssait totalement en Italie. Vers la fin de la guerre, les partis changèrent d'opinions.

Annibal, bien que de la majorité, après la bataille de Zama, parla avec chaleur en faveur de la paix.

Un seul sénateur eut le courage de s'y opposer : Gisgon représenta que ses concitoyens devaient plutôt périr généreusement les armes à la main, que se soumettre à des conditions honteuses. L'homme illustre répliqua qu'on devait remercier les dieux, qu'en des circonstances si alarmantes, les romains se montrassent encore disposés à des négociations.

Son avis prévalut. L'on dépêcha en Italie des ambassadeurs du parti d'Hannon, qui, amusant leurs vainqueurs du récit de leurs querelles domestiques, sa vantaient que, si l'on eût d'abord suivi leurs conseils, ils n'auraient pas été obligés de venir mendier la paix à Rome.

Chapitre XXXIII – Suite. Minorité et majorité dans le parlement d'Angleterre.

Les troubles qui commencèrent à agiter l'Angleterre vers la fin du règne de Jacques Ier, donnèrent naissance aux deux divisions qui sont, depuis cette époque, restées distinctes dans le parlement de la Grande-Bretagne. L'opposition, d'abord connue sous le nom du parti de la campagne country party, traîna peu après le malheureux Charles Ier à l'échafaud. Sous le règne de son successeur, la minorité prit la célèbre appellation de whig ; et sous un homme dévoré de l'esprit de faction, lord Shaftesbury, fut sur le point de replonger l'état dans les malheurs d'une révolution nouvelle.

Jacques Ii par son imprudence fit triompher le parti des whigs, et Guillaume Iii s'empara d'une des plus belles couronnes de l'Europe. La reine Anne, longtemps gouvernée par les whigs, retourna ensuite aux torys. Le rappel du duc de Marlborough sauva la France d'une ruine presque inévitable.

Georges Ier, électeur de Hanovre, soutenu de toute la puissance des premiers qui le portaient au trône, se livra à leurs conseils. Ce fut sous le règne de Georges Ii que la minorité commença à se faire connaître sous le nom de parti de l'opposition, qu'elle retient encore de nos jours. Elle obtint alors plusieurs victoires célèbres. Elle renversa sir Robert Walpole, ministre qui, par son système pacifique, s'était rendu cher au commerce. Bientôt elle parvint à mettre à la tête du cabinet, le grand lord Chatham, qui éleva la gloire de sa patrie à son comble, dans la guerre de 1754, si malheureuse à la France. Lord Bute ayant succédé à lord Chatham, peu après l'avènement de sa majesté régnante au trône d'Angleterre, l'opposition perdit son crédit. Elle tâcha de le recouvrer dans l'affaire de M Wilkes, membre du parlement, décrété pour avoir écrit un pamphlet contre l'administration. Mais le fatal impôt

du timbre qui rappelle à la fois la révolution américaine et celle de la France, lui donna bientôt une nouvelle vigueur. Telle est la chaîne des destinées : personne ne se doutait alors qu'un bill de finance, passé dans le parlement d'Angleterre en 1765, élèverait un nouvel empire sur la terre, en 1782 ; et ferait disparaître du monde un des plus antiques royaumes de l'Europe, en 1789.

L'opposition crut avoir remporté un avantage signalé sur le ministre, lorsqu'elle eut obtenu le rappel de ce trop fameux impôt ; et il n'est pas moins certain que ce fut ce rappel même, encore plus que le bill, qui a causé la révolution des colonies.

Trois ministres se succédèrent rapidement, après cette première irruption du volcan américain.

Les rênes du gouvernement s'arrêtèrent enfin entre les mains de lord North, qui, de même que ses prédécesseurs, avait adopté le système des taxes d'outre-mer. L'insurrection des bostoniens, lors de l'envoi du thé de la compagnie des Indes, ne fut pas plus tôt connue en Angleterre, que l'opposition redoubla de zèle et d'activité. Lord Chatham reparut dans la chambre des pairs, et parla avec chaleur contre les mesures du cabinet. Sa motion étant rejetée par une majorité de cinquante-huit voix, les moyens coercitifs restèrent adoptés dans toute leur étendue.

Bientôt après le sang coula en Amérique. J'ai vu les champs de Lexington ; je m'y suis arrêté en silence, comme le voyageur aux Thermopyles, à contempler la tombe de ces guerriers des deux mondes qui moururent les premiers, pour obéir aux lois de la patrie. En foulant cette terre philosophique, qui me disait, dans sa muette éloquence, comment les empires se perdent et s'élèvent, j'ai confessé mon néant devant les voies de la providence, et baissé mon front dans la poussière.

Grand exemple des malheurs qui suivent tôt ou tard une action immorale en elle-même, quels que soient d'ailleurs les brillants prétextes dont nous cherchions à nous fasciner les yeux, et la politique fallacieuse qui nous éblouit ! La France, séduite par le jargon philosophique, par l'intérêt qu'elle crut en retirer, par l'étroite passion d'humilier son ancienne rivale,

sans provocation de l'Angleterre, viola, au nom du genre humain, le droit sacré des nations. Elle fournit d'abord des armes aux américains, contre leur souverain légitime, et bientôt se déclara ouvertement en leur faveur. Je sais qu'en subtile logique, on peut argumenter de l'intérêt général des hommes dans la cause de la liberté ; mais je sais que, toutes les fois qu'on appliquera la loi du tout à la partie, il n'y a point de vice qu'on ne parvienne à justifier. La révolution américaine est la cause immédiate de la révolution Françoise. La France déserte, noyée de sang, couverte de ruines, son roi conduit à l'échafaud, ses ministres proscrits ou assassinés, prouvent que la justice éternelle, sans laquelle tout périrait en dépit des sophismes de nos passions, a des vengeances formidables.

C'est une tâche pénible et douloureuse pour un François, dans l'état actuel de l'Europe, que la lecture de cette période de l'histoire américaine.

Souvent ai-je été obligé de fermer le volume, oppressé par les comparaisons les plus déchirantes, par un profond et muet étonnement, à la vue de l'enchaînement des choses humaines. Chaque syllabe de Ramsay retentit amèrement dans votre coeur, lorsqu'on voit l'honnête citoyen vanter, contre sa propre conviction, la duplicité de la conduite de la France envers l'Angleterre. Mais, lorsqu'avec un coeur brûlant de reconnaissance, il vient à verser les bénédictions sur la tête de l'excellent Louis XVI ; lorsqu'il arrive à cet endroit où M. de Lafayette, recevant la première nouvelle du traité d'alliance, se jette avec des larmes de joie dans les bras de Washington ; qu'au même instant, la nouvelle volant dans l'armée au milieu des transports, le cri de « longue vie au roi de France ! » s'échappe involontairement à la fois de mille bouches et de mille coeurs ; le livre tombe des mains, le coup de poignard pénètre jusqu'au fond des entrailles.

Américains ! Lafayette, votre idole, n'est qu'un scélérat ! Ces gentilshommes François, jadis le sujet de vos éloges, qui ont versé leur sang dans vos batailles, ne sont que des misérables couverts de votre mépris, et à qui peut-être vous refuserez un asile ! Et le père auguste de votre liberté... un de

vous ne l'a-t-il pas jugé ? N'avez-vous pas juré amour et alliance à ses assassins sur sa tombe !

Durant tout le reste de la guerre, l'opposition ne cessa de harceler les ministres, et devint de plus en plus puissante, en proportion des calamités nationales. C'était alors que M Burke lançait, comme la foudre, son éloquence sur la tête des ministres. Ce grand orateur, qui possède un des plus beaux talents dont l'homme ait été jamais dignifié, se surpassa lui-même dans ces circonstances. Il remonta jusqu'à la source des troubles des colonies, en traça fièrement les progrès, et avec ce génie inspiré, qui lui a fait tant de fois prévoir l'avenir, plaida la cause de la liberté américaine, dans le langage sublime et pathétique de Démosthènes.

Enfin, le 27 de mars 1782, l'opposition remporta une victoire complète : le cabinet fut changé et le marquis de Rockingham placé à la tête du gouvernement.

La paix étant rétablie entre les puissances belligérantes, l'opposition se joignit au parti du ministre disgracié. M Fox et lord North formèrent ce qu'on appela la coalition des chefs, qui entraînait après elle la majorité du parlement.

Lord Shelburne, successeur du marquis de Rockingham, mort le 1er juillet 1782, fut obligé de se retirer, et M Fox, lord North et le duc de Portland se saisirent du timon de l'état.

M Fox n'occupa que quelques instants le ministère.

Son fameux bill de la compagnie des Indes ayant été rejeté dans la chambre des pairs, il remit peu après les sceaux de son emploi, et M Pitt remplaça le duc de Portland, comme premier lord de la trésorerie.

Les principales opérations du gouvernement depuis l'ascension de M Pitt aux affaires ont été :

1° – Le bill de ce ministre concernant la compagnie des Indes, du 5 juillet 1784 ;

2° – Celui du 18 avril 1785, en faveur d'une réforme parlementaire, rejeté par une majorité de soixante-quatorze voix ;

3° – Le plan de liquidation de la dette nationale, par l'établissement d'un fonds d'amortissement, 1786 ;

4° – L'acte de la traite des nègres et de l'amélioration du sort de ces esclaves, 21 mai 1788. La nation était au faîte de la prospérité, et M Pitt, qui n'avait pas encore atteint sa trentième année, avait montré ce que peut un seul homme pour la prospérité d'un état.

La maladie du roi, qui suivit peu de temps après, arracha la faveur du public à l'opposition, et couvrit le ministre de gloire. Sa majesté, rendue aux voeux de tout un peuple, qui lui témoigna par des marques de joie (d'autant plus touchantes, qu'elles coulaient naturellement du coeur) à quel point elle était adorée, reprit bientôt les rênes de son empire, et elle continue à faire le bonheur de ceux qu'une fortune amie a rangés au nombre des sujets britanniques.

À la fin de cette courte histoire de l'opposition, nous placerons les portraits des deux hommes célèbres, depuis si longtemps l'objet des regards de l'Europe, et qui ont eu une si grande influence sur la révolution Françoise.

Chapitre XXXIV – M Fox. M Pitt.

Tels que nous avons vu paraître, à la tête de la minorité et de la majorité, dans le sénat de Carthage, les plus beaux talents et les premiers hommes de leur siècle ; tels, différents de moeurs, d'opinions et d'éloquence, brillent, dans le parlement d'Angleterre, les deux grands orateurs dont nous essayons d'ébaucher une faible peinture.

M Fox, plein de sensibilité et de génie, écoute son coeur lorsqu'il discourt et se fait entendre ainsi aux coeurs sympathiques. Savant dans les lois de son pays, modéré dans ses sentiments politiques, connaissant la fragilité humaine, et réclamant pour les autres la même indulgence dont il peut avoir besoin pour lui, on le trouve rarement dans les extrêmes, ou, s'il s'y laisse entraîner quelquefois, ce n'est que par cette chaleur des temps, dont il est presque impossible de se défendre. Mais quand il vient à élever une voix touchante en faveur de l'infortuné, il règne, il triomphe. Toujours du parti de celui qui souffre, son éloquence est une richesse gratuite, qu'il prête sans intérêt au misérable ; alors il remue les entrailles ; alors il pénètre les âmes ; alors une altération sensible dans les accents de l'orateur décèle tout l'homme ; alors l'étranger dans la tribune résiste en vain, il se détourne et pleure. Haine d'un parti, idole de l'autre, ceux-là reprochent à M Fox des erreurs, ceux-ci exaltent ses vertus ; il ne nous appartient pas de prononcer. Lorsque le fracas des opinions et les fatigues d'une vie publique auront cessé pour cet homme célèbre, le moment de la justice sera venu ; mais, quel que soit le jugement de la postérité, les malheureux des temps à venir, qui forment la majorité dans tous les siècles, diront :

« Il aima nos frères d'autrefois, il parla pour eux. » lorsque M Pitt prend la parole dans la chambre des communes, on se rappelle la comparaison qu'Homère fait de l'éloquence d'Ulysse, à des flocons de neige, descendant silencieusement

du ciel. émue, échauffée à la voix du représentant opposé, l'assemblée, pleine d'agitation, flotte dans l'incertitude et le doute : le chancelier de l'échiquier se lève, et sa logique, qui tombe avec grâce et abondance, vient éteindre une chaleur inutile, toujours dangereuse aux législateurs ; chacun étonné sent ses passions se refroidir ; le prestige du sentiment se dissipe, il ne reste que la vérité.

Placé à la tête d'une grande nation, M Pitt doit avoir pour ennemis, et les hommes dont son rang élevé attire l'envie, et ceux dont il combat les opinions. Le texte des déclamations contre le ministre britannique, est la guerre funeste dans laquelle l'Europe se trouve maintenant enveloppée.

Les principes en ont été souvent discutés ; quant à la manière dont elle a été conduite, l'injustice des reproches qu'on a faits là-dessus au chancelier de l'échiquier, doit frapper les esprits les plus prévenus. Veut-on prendre pour exemple des hostilités présentes, les combats réguliers d'autrefois ? Où sont ces petits esprits qui calculent pertinemment ce qu'on aurait dû faire, par ce qu'on a fait jadis, qui ne voient dans la lutte actuelle que des batailles perdues ou gagnées, et non le génie de la France dans les convulsions d'une crise amenée par la force des choses, déchirant, comme l'Hercule d'Oeta, ceux qui osent l'approcher, lançant leurs membres ensanglantés sur les plaines cadavéreuses de l'Italie et de la Flandre, et s'apprêtant à tourner sur lui-même des mains forcenées ? On pourrait soupçonner qu'il existe des époques inconnues, mais régulières, auxquelles la face du monde se renouvelle. Nous avons le malheur d'être nés au moment d'une de ces grandes révolutions : quel qu'en soit le résultat, heureux ou malheureux pour les hommes à naître, la génération présente est perdue : ainsi le furent celles du cinquième et du sixième siècle, lorsque tous les peuples de l'Europe, comme des fleuves, sortirent soudainement de leur cours. Qui serait assez absurde pour exiger que M Pitt pût vaincre, par des mesures ordinaires, la fatalité des événements ? Il y a des circonstances où les talents sont entièrement inutiles : qu'on me donne le plus grand ministre,

un Ximenès, un Richelieu, un J. De Witt, un Chatham, un Kaunitz, et vous le verrez se rapetisser, et pour ainsi dire disparaître sous la pondération des choses et des temps actuels.

Il ne s'agit plus des cabales obscures ou coupables de quelques cabinets intrigants, d'un champ disputé dans les déserts de l'Amérique : ce sont maintenant les masses irrésistibles des nations, qui se heurtent et se choquent au gré du sort. Guerres au dehors, factions au dedans, mésintelligence de toutes parts ; des ennemis dont les opinions ne font pas moins de ravages que leurs armes, des peuples corrompus, des cours vicieuses, des finances épuisées, des gouvernements chancelants ; pour moi, je l'avouerai, ce n'est pas sans étonnement que je vois M Pitt portant seul, comme Atlas, la voûte d'un monde en ruine.

Chapitre XXXV – Suite du parallèle entre Carthage et l'Angleterre. La guerre et le commerce. Annibal, Marlborough. Hannon, Cook ; traduction du voyage du premier, extrait de celui du second.

Il ne nous reste plus qu'à considérer Carthage et l'Angleterre, dans leur esprit guerrier et commerçant.

J'ai déjà touché quelque chose de cet intéressant sujet. Ajoutons que, par un jeu singulier de la fortune, la rivale de Rome et celle de la France ne comptèrent chacune qu'un grand général : la première, Annibal ; la seconde, Marlborough. Un parallèle suivi entre ces hommes illustres nous écarterait trop de notre sujet ; il suffira de remarquer que, tous les deux employés contre l'antique ennemi de leur patrie, ils le réduisirent également à la dernière extrémité, et furent sur le point d'entrer en triomphe dans la capitale de son empire ; qu'on leur reprocha le même défaut, l'avarice ; enfin, que tous deux rappelés dans leur pays, ils n'y trouvèrent que l'ingratitude.

Quant au commerce, en ayant déjà décrit l'étendue, je me contenterai de citer un fait peu connu.

Carthage est la seule puissance maritime de l'antiquité qui, de même que l'Angleterre, ait imaginé les lois prohibitives pour ses colonies.

Celles-ci étaient obligées d'acheter aux marchés de la mère-patrie, les divers objets dont elles se faisaient besoin, et ne pouvaient s'adonner à la culture de telle ou telle denrée. On juge par ce trait jusqu'à quel degré la vraie nature du commerce et les calculs du fisc étaient entendus de ce peuple africain ; peut-être aussi y trouverait-on la cause des troubles qui ne cessaient d'agiter les colonies puniques.

Que si encore deux gouvernements se livrent aux mêmes entreprises suggérées par des motifs semblables, on doit en conclure que ces gouvernements sont animés d'une portion considérable du même génie ; or, nous voyons que ceux de Carthage et d'Angleterre, furent souvent mus d'après de semblables principes, vers des objets de prospérité nationale. Nous allons rapporter les deux voyages entrepris pour l'agrandissement du commerce dans l'ancien monde et dans le monde moderne : le premier, fait par ordre du sénat de Carthage, à une époque qui n'est pas exactement connue ; le second, exécuté de nos jours par la munificence du roi de la Grande-Bretagne.

Hannon, qui commandait l'expédition carthaginoise, devait, en entrant dans l'océan par le détroit de Gades ou de Gadir, découvrir les terres inconnues en faisant le tour de l'Afrique et jetant çà et là des colonies sur ses rivages. Sans l'usage de la boussole, avec une imparfaite connaissance du ciel, et de frêles barques souvent conduites à la rame, lorsqu'on se représente qu'il aurait fallu affronter les tempêtes du cap de bonne-espérance si longtemps la borne redoutable des navigateurs modernes, on ne peut que s'étonner du génie hardi qui poussait les carthaginois à ces entreprises périlleuses. Le dessein échoua en partie : de retour dans sa patrie, Hannon publia une relation de son voyage, et son journal étant traduit en grec par la suite, nous a, par ce moyen, été conservé. La brièveté et l'intérêt de l'unique monument de littérature punique, qui soit échappé aux ravages du temps, m'engagent à le donner ici dans son entier ; nous placerons, selon notre méthode, un des morceaux les plus piquants du voyage de Cook, auprès de celui de l'amiral carthaginois : on sait que le premier de ces deux navigateurs fut employé à la découverte d'un passage de la mer du sud dans l'Atlantique, par les mers septentrionales de l'Amérique et de l'Asie.

Voyage par mer et par terre, au delà des colonnes d'Hercule, fait par Hannon, roi des carthaginois, qui, à son retour, voua dans le temple de Saturne, la relation suivante : le peuple de Carthage m'ayant ordonné de faire un voyage au delà des

colonnes d'Hercule, pour y fonder des villes Liby-Phoeniciennes, je mis en mer avec une flotte de 60 vaisseaux à 50 rames ; ayant à bord une grande quantité de vivres, d'habits, et environ trente mille personnes, tant hommes que femmes.

Deux jours après que nous eûmes fait voile, nous passâmes le détroit de Gades, et jetâmes le lendemain, sur la côte d'Afrique, dans un lieu où s'étend une plaine considérable, une colonie que nous appelâmes Thymiaterium. De là, cinglant à l'ouest, nous fîmes le cap Soloent, sur la côte de Libye, promontoire couvert d'arbres, où nous élevâmes un temple à Neptune.

Dirigeant notre course à l'Orient, après un demi-jour de navigation nous atteignîmes, à peu de distance de la mer, la hauteur d'un lac plein de grands roseaux, où nous vîmes des éléphants et plusieurs autres animaux sauvages paissant çà et là. À un jour de navigation de ce lac, nous fondâmes plusieurs villes maritimes : Cytte, Acra, Mélisse, etc.

Durant notre relâche nous avançâmes jusqu'au grand fleuve Lixa, qui sort de la Libye, non loin des nomades, nous y trouvâmes les Lixiens qui s'occupent de l'éducation des troupeaux. Je demeurai quelque temps parmi eux et conclus un traité d'alliance.

Au-dessus de ces peuples, habitent les Aethiopiens, nation inhospitalière, dont le pays est rempli de bêtes féroces et entrecoupé de hautes montagnes, où l'on dit que le Lixa prend sa source. Les Lixiens nous racontaient que ces montagnes sont fréquentées par les troglodytes, hommes d'une forme étrange, et plus légers que les chevaux à la course. Je fis ensuite, avec des interprètes, deux journées au midi dans le désert.

À mon retour j'ordonnai qu'on levât l'ancre, et nous courûmes pendant vingt-quatre heures à l'est. Au fond d'une baie, nous trouvâmes une petite île de cinq stades de tour, à laquelle nous donnâmes le nom de Cernes et y laissâmes quelques habitants.

J'examinai mon journal, et je trouvai que Cernes devait être

située sur la côte opposée à Carthage : la distance de cette île aux colonnes d'Hercule, étant la même que celle de ces mêmes colonnes à Carthage.

Nous reprîmes notre navigation, et, après avoir traversé une rivière appelée Chrèles, nous entrâmes dans un lac, où se formaient trois îles plus considérables que Cernes. Nous mîmes un jour à parvenir de ces îles jusqu'au fond du lac. De hautes montagnes en bordaient l'enceinte ; nous y rencontrâmes des hommes couverts de peaux et habitants des bois, qui nous assaillirent à coups de pierres. Longeant les rives de ce lac, nous touchâmes à un autre fleuve large, couvert de crocodiles et de chevaux-marins. De là nous revirâmes et gagnâmes l'île de Cernes.

De Cernes, portant le cap au sud, nous rangeâmes pendant douze jours, une côte habitée par des Aethiopiens qui paraissaient extrêmement effrayés, et se servaient d'un langage inconnu même à nos interprètes.

Le douzième jour nous découvrîmes de hautes montagnes, chargées de forêts, dont les arbres de différentes espèces sont parfumés. Après avoir doublé ces montagnes, en deux jours de navigation, nous entrâmes dans une mer immense. Dans les parages avoisinant au continent, s'élevait une espèce de champ d'où nous voyions durant la nuit sortir, par intervalles, des flammes, les unes plus petites, les autres plus grandes. Les équipages ayant fait de l'eau, nous serrâmes le rivage pendant quatre jours, et le cinquième nous louvoyâmes dans un grand golfe que nos interprètes appelaient hesperum ceras (la corne du soir). Nous nous trouvâmes par le gisement d'une île d'une latitude considérable. Un lac salin, dans lequel se formait un îlot, occupait l'intérieur de cette grande île. Nous mouillâmes par le travers de la terre et nous n'aperçûmes qu'une forêt. Mais pendant la nuit nous voyions des feux, et nous entendions le son des fifres, le bruit des timbales, et les clameurs d'un peuple innombrable.

Saisis de frayeur, et recevant de nos devins l'ordre d'abandonner cette île, nous appareillâmes sur-le-champ, et côtoyâmes la terre de feu de Thymiaterium, dont les torrents

enflammés se déchargent dans la mer. Le sol était si brûlant, qu'on ne pouvait y arrêter le pied. Nous tournâmes promptement le cap au large, et dans quatre jours nous fûmes portés de nuit à la hauteur d'un pays couvert de flammes, du milieu desquelles s'élevait un cône de feu, qui semblait se perdre dans les nues.

Au jour nous reconnûmes que c'était une haute montagne, nommée Theon Ochema.

Ayant doublé les régions ignées, nous ouvrîmes, trois jours après, le golfe notu ceras (la corne de l'Orient) au fond duquel gisait une île, avec un lac, un îlot, semblable à celle que nous avions déjà découverte. Ayant touché à cette île, nous la trouvâmes habitée par des sauvages. Le nombre des femmes dominait infiniment celui des hommes.

Celles-ci étaient toutes velues, et nos interprètes les appelaient gorilles. Nous les poursuivîmes, mais sans pouvoir les atteindre. Ils fuyaient par des précipices avec une étonnante agilité, en nous jetant des pierres. Nous réussîmes cependant à prendre trois femmes. Nous fûmes obligés de les tuer pour éviter d'en être déchirés ; nous en avons conservé les peaux. – Ici nous tournâmes nos voiles vers Carthage, les vivres commençant à nous manquer.

Cook n'est plus. Ce grand navigateur a péri aux îles Sandwich, qu'il venait de découvrir. Ses vaisseaux, maintenant commandés par les capitaines Clerke et Gore, prêts à appareiller, attendent en rade un vent favorable, tandis que le lieutenant de la résolution fait, à la vue de la terre, la description suivante : les habitants des îles Sandwich sont certainement de la même race que ceux de la Nouvelle Zélande, des îles de la Société et des Amis, de l'île de Pâques et des Marquises, race qui occupe, sans aucun mélange, toutes les terres qu'on connaît entre le quarante-septième degré de latitude nord, et le vingtième degré de latitude sud, et les cent quatre-vingt quatre degrés, et les deux cent soixante degrés de longitude orientale... etc.

J'aurais en vain multiplié les mots pour faire sentir la disparité des siècles, aussi bien qu'on l'aperçoit par le

rapprochement de ces deux voyages. Rien ne montre mieux l'esprit, les lumières de l'âge, le caractère des anciens, et surtout celui des carthaginois, que le journal du suffète Hannon.

L'ignorance de la nature et de la géographie, la superstition, la crédulité, s'y décèlent à chaque ligne. On ne saurait encore s'empêcher de remarquer la barbarie des marins puniques. Bien que les femmes velues dont ils parlent, ne fussent vraisemblablement qu'une espèce de singes, il suffisait que l'amiral africain les crût de nature humaine, pour rendre son action atroce. Quelle différence entre ce mélange grossier de cruautés et de fables et le bon Cook cherchant des terres inconnues, non pour tromper les hommes, mais pour les éclairer, portant à de pauvres sauvages les besoins de la vie, jurant tranquillité et bonheur sur leurs rives charmantes à ces enfants de la nature, semant parmi les glaces australes les fruits d'un plus doux climat, soigneux du misérable que la tempête peut jeter sur ces bords désolés, et imitant ainsi, par ordre de son souverain, la providence, qui prévoit et soulage les maux des hommes ; enfin, cet illustre navigateur resserré de toutes parts par les rivages de ce globe, qui n'offre plus de mers à ses vaisseaux, et connaissant désormais la mesure de notre planète, comme le dieu qui l'a arrondie entre ses mains.

Cependant, il faut l'avouer, ce que nous gagnons du côté des sciences, nous le perdons en sentiment.

L'âme des anciens aimait à se plonger dans le vague infini ; la nôtre est circonscrite par nos connaissances. Quel est l'homme sensible qui ne s'est trouvé souvent à l'étroit, dans une petite circonférence de quelques millions de lieues ?

Lorsque, dans l'intérieur du Canada, je gravissais une montagne, mes regards se portaient toujours à l'ouest, sur les déserts infréquentés qui s'étendent dans cette longitude. À l'Orient, mon imagination rencontrait aussitôt l'Atlantique, des pays parcourus, et je perdais mes plaisirs. Mais, à l'aspect opposé, il m'en prenait presque aussi mal.

J'arrivais incessamment à la mer du Sud, de là en Asie, de là en Europe, de là... j'eusse voulu pouvoir dire, comme les

Grecs :

« Et là-bas ! là-bas ! la terre inconnue, la terre immense ! » Tout se balance dans la nature : s'il fallait choisir entre les lumières de Cook et l'ignorance d'Hannon, j'aurais, je crois, la faiblesse de me décider pour la dernière.

Chapitre XXXVI – Influence de la révolution grecque sur Carthage.

Carthage, au moment de la fondation des républiques en Grèce ; se trouvait, par rapport à celle-ci, dans la même position que l'Angleterre vis-à-vis de la France actuelle. Possédant à peu près la même constitution, les mêmes richesses, le même esprit guerrier et commerçant que la Grande-Bretagne, séparée comme elle du pays en révolution par des mers, aussi libre, ou plus libre, que ce pays même, elle était garantie de l'influence militaire de Sparte et d'Athènes par la supériorité de ses vaisseaux, et du danger de leurs opinions politiques par l'excellence de son propre gouvernement. Les peuples maritimes ont cet avantage inestimable, d'être moins exposés que les nations agricoles, à l'action des mouvements étrangers. Outre la barrière naturelle qui les protège contre une force invasive, s'ils sont insulaires, ou placés sur un continent éloigné, la superfluité de leur population trouve sans cesse un écoulement au dehors, sans demeurer en un état croupissant de stagnation dans l'intérieur. Le reste des citoyens, occupés du commerce de la patrie, a peu le temps de s'embarrasser de rêveries politiques. Là où les bras travaillent, l'esprit est en repos.

Carthage encore, lors de la chute des Pisistratides, élevée à l'empire des mers, et à la traite du monde entier sur les débris du commerce de Tyr, comme l'Angleterre de nos jours sur les ruines de celui de la Hollande, approchait du faîte de la prospérité. Par une autre ressemblance de fortune, non moins singulière, elle crut devoir prendre une part active contre la révolution républicaine d'Athènes, en faveur de la monarchie.

Xerxès, qui, en prétendant rétablir Hippias sur le trône, méditait la conquête de l'Attique et du Péloponèse, engagea les carthaginois à attaquer en même temps les colonies

grecques en Sicile. Amilcar, à la tête de plus de trois cent mille hommes et d'une flotte nombreuse, aborde à Panorme et met le siège devant Himère. Gélon accourt de Syracuse avec cinquante mille citoyens au secours de la place, tombe sur le général africain, détruit son armée, et le force de se jeter lui-même dans un bûcher allumé pour un sacrifice. C'est ainsi qu'une fortune ennemie voulut nommer ensemble Himère et Dunkerque.

L'enthousiasme dans la victoire, le découragement dans la défaite, est un trait de caractère que les souverains des mers d'autrefois ont possédé avec les maîtres de l'océan de nos jours : que de fois durant le cours des hostilités présentes, sans la mâle fermeté des ministres, l'Angleterre ne se serait-elle pas jetée aux pieds de sa rivale ?

La nouvelle de la destruction de l'armée n'arriva pas plus tôt en Afrique, que le peuple tomba dans le désespoir. Il voulut la paix à quelque prix que ce fût. On députa humblement vers Gélon, qui mérita sa victoire, par la modération dont il en usa envers ses ennemis : il exigea seulement qu'ils payassent les frais de la campagne, qui ne s'élevaient pas au-dessus de deux mille talents.

Ainsi se termina pour les carthaginois, cette guerre si funeste à tous les alliés, qui eut encore cela de remarquable, qu'elle cessa peu à peu, telle que la guerre actuelle a déjà fini en partie, par les paix forcées et partielles des différents coalisés. Depuis le traité entre l'Afrique et la Grèce, les deux pays vécurent longtemps en intelligence, et l'influence de la révolution républicaine du dernier, se trouvant arrêtée par les causes que j'ai ci-dessus assignées, se borna, quant à Carthage, au malheur passager que je viens de décrire.

Chapitre XXXVII – L'Ibérie.

Sur le bord opposé du détroit de Gades, qui séparait les possessions africaines de Carthage de ses colonies européennes, on trouvait l'Ibérie, pays sauvage et à peine connu des anciens, à l'époque dont nous retraçons l'histoire. Il était habité par plusieurs peuples, celtes d'origine, dont les uns se distinguaient par leur courage et leur mépris de la mort ; les autres, pleins d'innocence, passaient pour les plus justes des hommes. Malheureusement leurs fleuves roulaient un métal qui les décela à l'avarice. Les Tyriens, pour l'obtenir, trompèrent d'abord leur simplicité. Les carthaginois, bientôt les asservirent, et les forçant à ouvrir les mines, les y plongèrent tout vivants. Si ce livre traversait les mers ; s'il parvenait jusqu'à l'indien enseveli sous les montagnes du Potose ; il apprendrait que ses cruels maîtres ont autrefois, comme lui, péri esclaves sous leur terre natale, qu'ils y ont fouillé ce même or pour une nation étrangère apportée chez eux par les flots. Cet indien adorerait en secret la providence et reprendrait son hoyau moins pesant.

Au reste, il est probable que les troubles de la Grèce réagirent sur les malheureux habitants de l'Ibérie. Carthage, pour payer les frais de la guerre contre la Sicile, multiplia sans doute les sueurs de ses esclaves. À chaque écu dépensé par le vice en Europe, des larmes de sang coulent dans les abîmes de la terre en Amérique. C'est ainsi que tout se lie, et qu'une révolution, comme le coup électrique, se fait sentir au même instant à toute la chaîne des peuples.

Chapitre XXXVIII – Les celtes.

Par-delà les Pyrénées habitait un peuple nombreux, connu sous le nom de celte, dont la puissance s'étendait sur la Bretagne, les Gaules et la Germanie. Uni de moeurs et de langage, il ne lui manquait que de se gouverner en unité, pour enchaîner le reste du monde.

Le tableau des nations barbares offre je ne sais quoi de romantique, qui nous attire. Nous aimons qu'on nous retrace des usages différents des nôtres, surtout si les siècles y ont imprimé cette grandeur qui règne dans les choses antiques, comme ces colonnes qui paraissent plus belles lorsque la mousse des temps s'y est attachée. Plein d'une horreur religieuse, avec le Gaulois à la chevelure bouclée, aux larges bracca, à la tunique courte et serrée par la ceinture de cuir, on se plaît à assister, dans un bois de vieux chênes, autour d'une grande pierre, aux mystères redoutables de Teutatès. La jeune fille, à l'air sauvage et aux yeux bleus, est auprès : ses pieds sont nus, une longue robe la dessine ; le manteau de canevas se suspend à ses épaules ; sa tête s'enveloppe du kerchef, dont les extrémités ramenées autour de son sein et passant sous ses bras, flottent au loin derrière elle. Le druide, sur le Cromleach, se tient au milieu, en blanc sagum, un couteau d'or à la main, portant au cou une chaîne et aux bras des bracelets de même métal : il brûle avec des mots magiques quelques feuilles du gui sacré, cueilli le sixième jour du mois, tandis que les eubages préparent dans la claie d'osier la victime humaine, et que les bardes, touchant faiblement leurs harpes, chantent à demi-voix dans l'éloignement Odin, Thor, Tuisco et Hela.

Le grand corps des celtes se divisait en une multitude de petits états, gouvernés par des iarles ou chefs militaires. La partie politique et civile était abandonnée aux druides.

Cet ordre célèbre semble avoir existé de toute antiquité, et quelques auteurs même en ont fait la source d'où découlèrent

les sectes sacerdotales de l'Orient. Il se partageait en trois branches : les druides, dépositaires de la sagesse et de l'autorité ; les bardes, rémunérateurs des actions des héros, les eubages, veillant à l'ordre des sacrifices. Ces prêtres enseignaient l'immortalité de l'âme, la récompense des vertus, le châtiment des vices, et un terme de la nature fixé pour un général bonheur.

Plusieurs nations ont cru dans ce dernier dogme, qui tire sa source de nos misères. L'espérance peut nous faire oublier nos maux, mais comme une liqueur enivrante qui nous tue.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les moeurs, les lumières, les coutumes des nations barbares, elles fourniront ailleurs un chapitre intéressant. À présent notre description formerait un anachronisme, ce que nous savons d'elles, étant postérieur au règne de Xerxès. Nous devons seulement montrer que les révolutions de la Grèce étendirent leur influence jusque sur ces peuples sauvages.

Une colonie phocéenne, pleine de l'amour de la liberté qu'elle ne pouvait conserver sur les rivages de l'Asie, chercha l'indépendance sous un ciel plus propice, et fonda dans les Gaules l'antique Marseille. Bientôt les lumières et le langage de ces étrangers se répandirent parmi les druides. Il serait impossible de suivre dans l'obscurité de l'histoire les conséquences de ces innovations, mais elles durent être considérables ; nous savons que souvent la moindre altération dans le costume d'un peuple, suffit seule pour le dénaturer.

Sans recourir aux conjectures, l'établissement des phocéens dans les Gaules devint une des causes secondaires de l'esclavage de ces derniers. Fidèles alliés des romains, les Marseillais ouvraient une porte aux armées des césars, et une retraite assurée en cas de revers. Leur connaissance du pays, leur courage, leurs lumières, tout tournait au désavantage des peuples galliques. C'est ainsi que les hommes sont ordonnés les uns aux autres. Les fils de leurs destinées viennent aboutir dans la main de Dieu ; l'un ne saurait être tiré, sans que tous les autres soient mus. Je finirai cet article par une remarque.

Les Marseillais, différents d'origine des autres peuples de la

France, ont aussi un caractère à eux.

Ils semblent avoir conservé le génie factieux de leurs fondateurs, leur courage bouillant et éphémère, leur enthousiasme de liberté. On nie maintenant le pouvoir du sang, parce que les principes du jour s'y opposent, mais il est certain que les races d'hommes se perpétuent comme les races d'animaux. C'est pourquoi les anciens législateurs voulaient qu'on n'élevât que des enfants forts et robustes, comme on prend soin de ne nourrir que des coursiers belliqueux.

Chapitre XXXIX – L'Italie.

L'Italie, à l'époque de la révolution républicaine en Grèce, était ainsi que de nos jours divisée en plusieurs petits états à peu près semblables de moeurs et de langage. Nous les considérerons à la fois, pour éviter les détails inutiles.

La constitution monarchique régnait généralement chez tous ces peuples.

Leur religion ressemblait à celle des grecs ; ils y ajoutèrent l'art des augures.

Leurs coutumes n'étaient pas sans luxe, leurs usages sans corruption ; l'un et l'autre y avaient été introduits par les cités de la grande Grèce.

Déjà ces nations comptaient quelques philosophes : Tagès, le plus ancien d'entre eux, fut un imposteur, ou un insensé, qui inventa la science des présages.

Un autre auteur inconnu écrivit sur le système de la nature. Il disait, que le monde visible mit soixante siècles à éclore, avant d'être habité, qu'il en durerait encore soixante avant de se dissoudre ; fixant à douze mille ans la période complète de son existence.

En politique, Romulus et Numa avaient brillé.

Plutarque a comparé celui-là à Thésée, et celui-ci à Lycurgue. Le premier parallèle est aussi heureux que le second semble intolérable. Qu'avaient de commun les lois théocratiques du roi de Rome, avec les institutions sublimes du législateur de Sparte ? Plusieurs philosophes se sont enthousiasmés de Numa sur la seule idée qu'il étudia sous Pythagore. La chronologie a prouvé un intervalle de plus d'un siècle entre l'existence de ces deux sages. Que devient le mérite du premier ?

Il y a beaucoup d'hommes qu'on cesserait d'estimer, si on pouvait ainsi relever toutes les erreurs de compte.

Chapitre XL – Influence de la révolution grecque sur Rome.

À l'époque de l'établissement des républiques en Grèce, une grande révolution s'était pareillement opérée en Italie. L'année qui vit bannir le tyran de l'Attique, vit aussi tomber celui du Latium. Que si l'on considère les conséquences de ces deux événements, cette année passera pour la plus fameuse de l'histoire.

La réaction du renversement de la monarchie à Athènes fut vivement sentie à Rome. Brutus avait été envoyé par Tarquin vers l'oracle de Delphes à l'époque de la chute d'Hippias.

Je ne puis croire que le coeur du patriote ne battit pas avec plus d'énergie, lorsqu'en sortant de son pays esclave, il mit le pied sur cette terre d'indépendance. Le spectacle d'un peuple en fermentation et prêt à briser ses fers, dut porter la flamme dans le sang du magnanime étranger. Peut-être au récit de la mort d'Harmodius, raconté par quelque prêtre du temple, le front rougissant de Brutus dévoila-t-il toute la gloire future de Rome.

Il retourna aux bords du Tibre, non vainement inspiré de cet esprit qui agite une faible Pythie, mais plein de ce dieu qui donne la liberté aux empires, et ne se révèle qu'aux grands hommes.

Rome dans la suite eut encore recours à la Grèce, et les athéniens devinrent les législateurs du premier peuple de la terre. Ceci tient à l'influence éloignée de la révolution dont je parlerai ailleurs.

Mais la politique verbeuse de l'Attique, qui entrait en Italie par le canal de la grande Grèce, trouva une barrière insurmontable dans l'heureuse ignorance des peuples de l'intérieur. Le citoyen, accoutumé aux exercices du champ de mars, à l'obéissance des lois et à la crainte des dieux, n'allait

point dans des écoles de démagogie apprendre à vociférer sur les droits de l'homme et à bouleverser son pays. Les magistrats veillaient à ce que ces lumières inutiles ne corrompissent pas la jeunesse. Rome enfin opposa à la Grèce, république à république, liberté à liberté et se défendit des vertus étrangères avec ses propres vertus.

Que si l'on s'étonne de ceci : je n'ai pas dit vertu, mais vertus, choses totalement différentes, et que nous confondons sans cesse. La première est immuable, de tous les temps, de toutes les choses ; les secondes sont locales, conventionnelles, vices ici, vertus ailleurs.

Distinction peu juste, répliquera-t-on, puisqu'alors vous faites de la vertu un sentiment inné, et que cependant les enfants semblent n'en avoir aucune. Et pourquoi demander du coeur ses fonctions les plus sublimes, lorsque le merveilleux ouvrage est entre les mains de l'ouvrier ?

Qu'on ne dise pas qu'il soit futile de s'attacher à montrer le peu d'influence que l'établissement des gouvernements populaires, parmi les Grecs, dut avoir à Rome, objectant que celle-ci étant républicaine, des républiques ne pouvaient agir sur elle. La France n'a-t-elle pas détruit Genève et la Hollande, ébranlé Gènes, Venise et la Suisse ?

N'a-t-elle pas été sur le point de bouleverser l'Amérique même ? Sans vous, grand homme, qui avez daigné me recevoir, et dont j'ai visité la demeure avec le respect qu'on porte dans un temple, que serait devenu tout votre beau pays ?

Chapitre XLI – La grande Grèce.

Sur les côtes de l'Italie, les athéniens, les achéens, les lacédémoniens, à différentes époques, avaient fondé plusieurs colonies et c'est ce qu'on appeloit la grande Grèce. Entre ces cités, Sybaris, Crotone, Tarente, devinrent bientôt célèbres par leurs dissensions politiques, leurs mauvaises moeurs et leurs lumières. De même que les peuples dont elles tiraient leur origine, elles chérissaient la liberté qu'elles ne savaient retenir.

Tour à tour républiques, ou soumises à des tyrans, elles passaient, par un cercle de révolutions continuelles, de la licence la plus effrénée, au plus honteux esclavage.

Vers le temps de la révolution des Pisistratides à Athènes, Pythagore de Samos, après de longs voyages, s'était enfin fixé à Crotone. Ce philosophe, un des plus beaux génies de l'antiquité, et le fondateur de la secte qui porte son nom, avait puisé ses lumières parmi les prêtres de l'Egypte, de la Perse et des Indes. Ses notions de la divinité étaient sublimes : il regardait Dieu comme une unité, d'où le sujet qu'il employa pour création s'était écoulé. De son action sur ce sujet sortit ensuite l'univers. De ceci, il résultait : que tout émanant de Dieu, tout en formait nécessairement partie ; et cette doctrine tombait ainsi dans les absurdités du spinosisme ; avec cette différence, que Pythagore admettait le principe comme esprit, Spinosa comme matière.

Le dogme de la transmigration des âmes, que le sage Samien emprunta des brachmanes et des gymnosophistes de l'Orient, est trop connu pour m'y arrêter. Quelque absurde qu'il nous paraisse cependant, puisqu'il est impossible de concevoir comment la mémoire, qui n'est qu'une image déposée par les sens, pût appartenir à l'esprit dégagé des premiers, on ne saurait pas plus nier ce système que mille autres.

Outre que la métempsycose réelle des corps le favorise, il donne en même temps la solution des difficultés concernant

une autre vie, l'univers n'étant plus qu'un grand tout éternel, où rien ne s'anéantit, ni ne se crée. Ainsi la doctrine de Pythagore formait un cercle, ramenant de nécessité au même point ; car des principes de la transmigration, on se retrouvait à l'idée primitive que ce philosophe avait du (...), ou ce qui est. si Pythagore s'était contenté de sonder l'abîme de la tombe, il aurait peu mérité la reconnaissance des hommes. Mais il s'occupa d'autres études plus utiles à la société. Son système de la nature était celui des harmonies développé de nos jours par Bernardin de saint-Pierre, qui a revêtu du style le plus enchanteur la morale la plus pure.

Le sage Samien, de même que l'ami de Jean-Jacques, représentait l'univers comme un grand corps, parfait dans sa symétrie, mû d'après des lois musicales et éternelles. Des nombres harmoniques, dont le plus parfait était le quatre, selon Pythagore, et le cinq, d'après saint-Pierre, formaient dans les choses une arithmétique mystérieuse, d'où découlaient les secrets et les grâces de la nature. L'éther était plein de la mélodie des sphères roulantes, et des dieux bienfaisants daignaient quelquefois se communiquer aux mortels dans leurs songes.

Le sage de la grande Grèce voulut joindre à la gloire du physicien la gloire plus dangereuse du législateur. Ainsi que celle de Bernardin, sa politique était douce et religieuse. Il ne recommandait pas tant la forme du gouvernement, que la simplicité du coeur ; sûr qu'une bonne constitution découle toujours des moeurs pures. Avec une barbe vénérable descendant à sa ceinture, une couronne d'or dans ses cheveux blancs, une longue robe de lin d'Egypte, le vieillard Pythagore, délivrant au son des instruments la plus aimable des morales aux peuples assemblés, offre un tout autre tableau que celui des législateurs de notre âge. Les succès du sage furent d'abord prodigieux. Une révolution générale s'opéra dans Crotone ; mais, bientôt fatigués de leurs réformes, les citoyens dont il censurait la vie l'accusèrent de conspirer contre l'état, ou plutôt contre leurs vices. Ils brûlèrent vivants ses disciples dans leur collège, et le forcèrent lui-même à s'enfuir dans les

bois, où il fit une fin malheureuse.

Les savants doutent que Pythagore ait laissé quelques ouvrages. Je vais donner au lecteur les vers dorés qu'on lui attribue ; ou du moins qui renferment sa doctrine. Ils sont au nombre de soixante-douze.

Voici les plus remarquables : honore les dieux immortels tels qu'ils sont établis, ou ordonnés par la loi. Respecte le serment avec toute sorte de religion. Il faut mourir, c'est le décret de ta destinée. La puissance habite auprès de la nécessité. Les gens de bien n'ont pas la plus grande part des souffrances. Les hommes raisonnent bien, les hommes raisonnent mal ; n'admire les uns, ni ne méprise les autres. Ne te laisse jamais éblouir. Fais au présent ce qui ne t'affligera pas au passé. Commence le jour par la prière, tu connaîtras alors la constitution de Dieu et des hommes, la chaîne des êtres, ce qui les contient, ce qui les lie ; tu connaîtras, selon la justice, que l'univers est le même dans tous les lieux ; tu n'espéreras point alors ce qui n'est point, car tu sauras ce qui est : tu sauras que nos maux sont volontaires ; que nous ignorons que le bonheur soit près de nous ; qu'un bien petit nombre sait se délivrer de ses peines ; que nous roulons au gré du sort, comme des cylindres mus par la discorde.

Si l'on médite attentivement les vers dorés, l'on trouvera qu'ils renferment tous les principes des vérités morales, souvent enveloppés d'un voile de mystère qui leur prête un nouvel attrait. On trouve dans Bernardin De saint-Pierre une multitude de pensées vraies, de réflexions attendrissantes, toujours revêtues du langage du coeur.

Chapitre XLII – Suite. Zaleucus. Charondas.

Pythagore fut suivi de deux autres législateurs, Zaleucus et Charondas, qui brillèrent dans la grande Grèce, au moment de la gloire de la mère-patrie.

Charondas s'appliqua moins à la politique qu'à la réforme de la morale : car telles moeurs, tel gouvernement. Voici ses principes :

« Frappez le calomniateur de verges. Livrez le méchant à son propre coeur dans une profonde solitude : que quiconque se lie d'amitié avec lui soit puni. Que le novateur proposant un changement dans les lois antiques, se présente la corde au cou, afin d'être étranglé si son statut est rejeté. »

Zaleucus fondait sa législation sur le principe du théisme : « Dieu, excellent, demande des âmes pures, charitables et aimant les hommes. » Les lois somptuaires de ce philosophe montrent son peu de connaissance de l'humanité. Il crut bannir le luxe et dévoiler la corruption, en laissant aux gens de mauvaises moeurs, l'usage exclusif des riches parures. Il ne vit pas qu'il n'en coûtait au citoyen diffamé qu'un masque de plus, l'hypocrisie, pour paraître honnête homme. Ce n'était pas la peine de lui laisser ses vices, et d'en faire de plus un comédien.

Chapitre XLIII – Influence de la révolution d'Athènes sur la grande Grèce.

L'influence de la révolution de la Grèce sur ses colonies d'Italie fut considérable et dans un sens excellent. Crotone et Sybaris, au moment du renversement de la monarchie à Athènes, étaient, de même que les colonies actuelles de la France, plongées dans les horreurs des guerres civiles, et ravagées par des brigands. C'est une chose remarquable, que les rameaux d'un état surpassent bientôt le tronc paternel en luxe et en beauté vicieuse. Des hommes laissés sur une côte déserte se croient tout à coup délivrés du frein des lois ; et, loin de l'oeil du magistrat, s'abandonnent aux désordres de la société, sans avoir les vertus de la nature. La fertilité d'un sol nouveau les élève bientôt à la prospérité : et de ces deux causes combinées résulte ce mélange de richesses et de mauvaises moeurs, qu'on trouve dans les colonies.

Quoi qu'il en soit, la révolution républicaine de France a précipité la destruction des îles de l'Amérique, tandis que l'établissement du gouvernement populaire à Athènes retarda au contraire celle des villes grecques d'Italie.

Athènes, plaignant le sort de ces malheureuses cités, fit partir une nouvelle association de ses citoyens qui rétablit le calme et bâtit une ville à laquelle Charondas donna des lois. Mais ces réformes ne furent que passagères. La corruption avait jeté des racines trop profondes, pour être désormais extirpées, et la maladie du corps politique ne pouvait finir que par sa mort.

Chapitre XLIV – La Sicile.

À l'extrémité de la grande Grèce se trouvait l'île de Sicile, où l'on comptait déjà plusieurs villes célèbres. Nous ne nous arrêterons qu'à Syracuse, qui occupe une place si considérable dans l'histoire des hommes.

Archias, Corinthien, avait jeté les fondements de cette colonie, vers la quatrième année de la dix-septième olympiade. Depuis cette époque, jusqu'aux beaux jours de la liberté en Grèce, on ignore presque sa destinée. Si l'obscurité fait le bonheur, Syracuse fut heureuse.

Il lui en coûta cher pour ces instants de calme : on ne jouit point impunément de la félicité ; ce n'est qu'une avance que la nature vous a faite, sur la petite somme des joies humaines. On n'est heureux que par exception et par injustice ; si vous avez eu beaucoup de prospérités, d'autres ont dû beaucoup souffrir, parce que, la quantité des biens étant mesurée, il a fallu prendre sur eux pour vous donner ; mais tôt ou tard vous serez tenus à rembourser à gros intérêts : quiconque a été très fortuné, doit s'attendre à de très grands revers. De ceci les syracusains sont un exemple. Depuis le moment de l'invasion de Xerxès en Grèce, jamais peuple n'offrit un plus étonnant spectacle ; une révolution étrange et continuelle commença son cours, et ne finit qu'à la prise de la métropole par les romains. Ce fut une chose commune que de voir les rois tombés du faîte des grandeurs au plus bas degré de fortune : monarques aujourd'hui, pédagogues demain. N'anticipons pas ce grand sujet.

La forme du gouvernement en Sicile avait été républicaine jusque vers le temps de la chute des Pisistratides à Athènes. Les moeurs, la politique, la religion, étaient celles de la mère-patrie.

Un historien, nommé Antiochus, plusieurs sophistes, quelques poètes, avaient déjà paru. Bientôt cette île célèbre

devint le rendez-vous des beaux-esprits de la Grèce. Ils y accoururent de toutes parts, alléchés par l'or des tyrans qui s'amusaient de leur bavardage politique et de leurs dissensions littéraires.

Chapitre XLV – Suite.

Que la réaction du renversement de la monarchie en Grèce fut grande, prompte et durable sur la Sicile, c'est ce que nous avons déjà entrevu ailleurs.

Syracuse, par le contrecoup de la chute d'Hippias, se vit attaquée des carthaginois. Elle obtint la victoire en même temps qu'elle se forgea des chaînes.

Les syracusains, par reconnaissance, élevèrent Gélon, leur général, à la royauté. Ainsi au gré de ces chances mères des vertus et des vices, de la réputation et de l'obscurité, du bonheur et de l'infortune, la même révolution qui donna la liberté à la Grèce, produisit l'esclavage en Sicile.

Un sujet plus aimable nous appelle. Il est doux de ramener ses yeux, fatigués du spectacle des vices, sur les scènes tranquilles de l'innocence. En traversant la mer Adriatique, nous allons chercher aux bords de l'Ister, les vertus que nous n'avons su trouver sur les rivages de l'Italie. On peut s'arrêter quelques instants avec une sorte d'intérêt dans une société corrompue, mais le coeur ne s'épanouit qu'au milieu des hommes justes.

Chapitre XLVI – Les trois âges de la Scythie et de la Suisse. Premier âge : la Scythie heureuse et sauvage.

Les heureux scythes, que les Grecs appelaient barbares, habitaient ces régions septentrionales qui s'étendent à l'est de l'Europe, et à l'ouest de l'Asie. Un roi ou plutôt un père guidait la peuplade errante. Ses enfants le suivaient plutôt par amour que par devoir. N'ayant que leur simplicité pour justice, pour lois que leurs bonnes moeurs, ils trouvaient en lui un arbitre pendant la paix, et un chef durant la guerre. Et qu'auraient gagné les monarques voisins à attaquer une nation qui méprisait l'or et la vie ? Darius fut assez insensé pour le faire. Il reçut de ses ennemis le symbole énergique, présage de sa ruine. Il les envoya défier au combat par une vaine forfanterie ; — « Viens attaquer les tombeaux de nos pères, » lui répondirent ces hommes pauvres et vertueux. C'eût été une digne proie pour un tyran.

Libre comme l'oiseau de ses déserts, le scythe, reposé à l'ombrage de la vallée, voyait se jouer autour de lui sa jeune famille et ses nombreux troupeaux. Le miel des rochers, le lait de ses chèvres suffisaient aux nécessités de sa vie ; l'amitié aux besoins de son coeur. Lorsque les collines prochaines avaient donné toutes leurs herbes à ses brebis, monté sur son chariot couvert de peaux, avec son épouse et ses enfants, il émigrait à travers les bois au rivage de quelque fleuve ignoré, où la fraîcheur des gazons et la beauté des solitudes l'invitaient à se fixer de nouveau.

Quelle félicité devait goûter ce peuple aimé du ciel ! à l'homme primitif sont réservées mille délices. Le dôme des forêts, le vallon écarté qui remplit l'âme de silence et de méditation, la mer se brisant au soir sur des grèves lointaines, les derniers rayons du soleil couchant sur la cime des rochers,

tout est pour lui spectacle et jouissance.

Ainsi je l'ai vu sous les érables de l'Erié, ce favori de la nature qui sent beaucoup et pense peu, qui n'a d'autre raison que ses besoins, et qui arrive au résultat de la philosophie comme l'enfant, entre les jeux et le sommeil. Assis insouciant, les jambes croisées à la porte de sa hutte, il laisse s'écouler ses jours sans les compter. L'arrivée des oiseaux passagers de l'automne, qui s'abattent à l'entrée de la nuit sur le lac, ne lui annoncent point la fuite des années, et la chute des feuilles de la forêt ne l'avertit que du retour des frimas.

Heureux jusqu'au fond de l'âme, ou ne découvre point sur le front de l'indien comme sur le nôtre, une expression inquiète et agitée. Il porte seulement avec lui cette légère affection de mélancolie qui s'engendre de l'excès du bonheur, et qui n'est peut-être que le pressentiment de son incertitude.

Quelquefois, par cet instinct de tristesse particulier à son coeur, vous le surprendrez plongé dans la rêverie, les yeux attachés sur le courant d'une onde, sur une touffe de gazon agitée par le vent, ou sur les nuages qui volent fugitifs par-dessus sa tête, et qu'on a comparés quelque part aux illusions de la vie : au sortir de ces absences de lui-même, je l'ai souvent observé jetant un regard attendri et reconnaissant vers le ciel, comme s'il eût cherché ce je ne sais quoi inconnu, qui prend pitié du pauvre sauvage.

Bons scythes, que n'existâtes-vous de nos jours !

J'aurais été chercher parmi vous un abri contre la tempête. Loin des querelles insensées des hommes, ma vie se fût écoulée dans tout le calme de vos déserts ; et mes cendres, peut-être honorées de vos larmes, eussent trouvé sous vos ombrages solitaires le paisible tombeau que leur refusera la terre de la patrie.

Chapitre XLVII – Suite du premier âge. La Suisse pauvre et vertueuse.

Le voyageur qui pour la première fois entre sur le territoire des suisses, gravit péniblement quelque montée creuse et obscure. Tout à coup, au détour d'un bois, s'ouvre devant lui un vaste bassin, illuminé par le soleil. Les cônes blancs des Alpes couverts de neige percent à l'horizon l'azur du ciel.

Les fleuves et les torrents descendent de la cime des monts glacés, des plantes saxatiles pendent échevelées du front des grands blocs de granit, des chamois sautent une cataracte, de vieux hêtres sur la corniche d'une roche se groupent dans les airs, des capillaires lèchent les flancs d'un marbre éboulé, des forêts de pins s'élancent du fond des abîmes, et la cabane du suisse agricole et guerrier se montre entre des aulnes dans la vallée.

Lorsque les moeurs d'un peuple s'allient avec le paysage qu'il vivifie, alors nos jouissances redoublent. L'ancien laboureur de l'Helvétie auprès de ses plantes alpines, d'autant plus robustes qu'elles sont plus battues des vents, végéta vigoureusement sur ses montagnes, toujours plus libre en proportion des efforts des tyrans pour courber sa tête. Adorer Dieu, défendre la patrie, cultiver son champ, chérir et l'épouse et les enfants que le ciel lui a donnés, telle était la profession religieuse et morale du suisse. Ignorant le prix de l'or, de même que le scythe, il ne connaissait que celui de l'indépendance. S'il paraissait quelquefois au milieu des cours, c'était dans le costume simple et naïf du villageois, et avec toute la franchise de l'homme sans maîtres. « Et j'en ay veu, » dit Philippe de Comines, « de ce village (suitz) un estant ambassadeur, avec autres, en bien humble habillement, et néantmoins disait son avis comme les autres. »

Les scythes dans le monde ancien, les suisses dans le

monde moderne, attirèrent les yeux de leurs contemporains, par la célébrité de leur innocence. Cependant la diverse aptitude de leur vie dut introduire quelques différences dans leurs vertus. Les premiers, pasteurs, chérissaient la liberté pour elle ; les seconds, cultivateurs, l'aimaient pour leurs propriétés. Ceux-là touchaient à la pureté primitive ; ceux-ci étaient plus avancés d'un pas vers les vices civils. Les uns possédaient le contentement du sauvage ; les autres y substituaient peu à peu des joies conventionnelles.

Peut-être cette félicité qui se trouve sur les confins où la nature finit, et où la société commence, serait-elle la meilleure, si elle était durable. Au delà des barrières sociales, les peuples restent longtemps à la même distance de nos institutions ; mais ils n'ont pas plus tôt franchi la ligne de marque, qu'ils sont entraînés vers la corruption sans pouvoir se retenir.

C'est ainsi que, malgré soi, on s'arrête à contempler le tableau d'un peuple satisfait. Il semble qu'en s'occupant du bien-être des autres, on s'en approprie quelque petite partie. Nous vivons bien moins en nous que hors de nous. Nous nous attachons à tout ce qui nous environne. C'est à quoi il faut attribuer la passion que des misérables ont montrée pour des meubles, des arbres, des animaux. L'homme avide de bonheur, et souvent infortuné, lutte sans cesse contre les maux qui le submergent. Comme le matelot qui se noie, il tâche de saisir son voisin heureux, pour se sauver avec lui. Si cette ressource lui manque, il s'accroche au souvenir même de ses plaisirs passés, et s'en sert comme d'un débris avec lequel il surnage sur une mer de chagrins.

Chapitre XLVIII – Second âge : la Scythie et la Suisse philosophiques.

J'eusse voulu m'arrêter ici ; j'eusse désiré laisser au lecteur l'illusion entière. Mais en retraçant la félicité des hommes, à peine a-t-on le temps de sourire que les yeux sont déjà pleins de larmes.

Il n'est point d'asile contre le danger des opinions.

Elles traversent les mers, pénètrent dans les déserts, et remuent les nations d'un bout de la terre à l'autre. Celles de la Grèce républicaine parvinrent dans les forêts de la Scythie ; elles en chassèrent le bonheur.

L'innocence d'un peuple ressemble à la sensitive ; on ne peut la toucher sans la flétrir. Le malheur des Scythes fut de donner naissance à des philosophes qui ignorèrent cette vérité. Zamolxis, à une époque inconnue, introduisit parmi eux un système de théologie, dont les principales teneurs étaient : l'existence d'un être suprême ; l'immortalité de l'âme, et la doctrine de la prédestination pour les héros moissonnés sur le champ de bataille.

Ce père de la sagesse des scythes fut suivi d'Abaris, député de sa nation à Athènes. Il pratiqua la médecine, et prétendait voyager dans les airs sur une flèche qu'Apollon lui avait donnée.

Il devint célèbre dans les premiers siècles de l'église, pour avoir été opposé à Jésus-Christ par les platonistes.

Toxaris succéda en réputation à Abaris. Il abandonna sa femme et ses enfants, pour aller étudier à Athènes, où il mourut honoré pour sa probité et ses vertus.

Mais le corrupteur de la simplicité antique des scythes fut le célèbre Anacharsis. Il s'imagina que ses compatriotes étaient barbares, parce qu'ils vivaient selon la nature. Sa philosophie était de cette espèce, qui ne voit rien au delà du cercle de nos

conventions. Enthousiaste de la Grèce, il déserta sa patrie, et vint s'instruire auprès de Solon, dans l'art de donner des lois à ceux qui n'en avaient pas besoin. Il ne tarda pas à s'acquérir le nom de sage, qui convient si peu aux hommes, et se fit connaître par ses maximes. Il disait que la vigne porte trois espèces de fruits : le premier, le plaisir ; le second, l'ivresse ; le troisième, le remords. À un athénien d'une réputation flétrie, qui lui reprochait son extraction barbare, il répondit : mon pays fait ma honte ; vous faites la honte de votre pays. L'orgueil et la bassesse de ce mot sont également intolérables ; celui qui peut être assez lâche pour renier sa patrie est indigne d'être écouté d'un honnête homme. Ce philosophe disait encore que les lois sont semblables aux toiles d'araignées qui ne prennent que les petites mouches et sont rompues par les grosses. Au reste, il écrivit en vers de l'art de la guerre, et dressa un code des institutions scythiques. Les épîtres qui portent son nom sont controuvées.

Ainsi, la philosophie fut le premier degré de la corruption des scythes. Lorsque les suisses étaient vertueux, ils ignoraient les lettres et les arts. Lorsqu'ils commencèrent à perdre leurs moeurs, les Haller, les Tissot, les Gessner, les Lavater parurent.

Chapitre XLIX – Suite. Troisième âge : la Scythie et la Suisse corrompues.

Influence de la révolution grecque sur la première, de la révolution Françoise sur la seconde.

Ainsi la Scythie vit naître dans son sein des hommes qui, se croyant meilleurs que le reste de leurs semblables, se mirent à moraliser aux dépens du bonheur de leurs compatriotes. La révolution républicaine de la Grèce, en déterminant le penchant de ces génies inquiets, agit puissamment, par leur ressort, sur la destinée des nations nomades. Enflés du vain savoir puisé dans les écoles d'Athènes, les Abaris, les Anacharsis rapportèrent dans leur pays une foule d'opinions et d'institutions étrangères, avec lesquelles ils corrompirent les coutumes nationales. Il n'est point de petit changement, même en bien, chez un peuple : pour dénaturer tels sauvages, il suffit d'introduire chez eux la roue du potier.

Anacharsis paya ses innovations de sa vie ; mais le levain qu'il avait jeté continua de fermenter après lui. Les scythes, dégoûtés de leur innocence, burent le poison de la vie civile. Longtemps celle-ci paraît amère à l'homme libre des bois ; mais l'habitude ne la lui a pas plus tôt rendue supportable, qu'elle se tourne pour lui en une passion enivrante ; le venin coule jusqu'à ses os ; un univers étrange, peuplé de fantômes, s'offre à sa tête troublée : simplicité, justice, vérité, bonheur, tout disparaît.

Le torrent des maux de la société ne se précipita pas chez les scythes par une seule issue. Ces nations guerrières et pastorales trafiquaient de leur sang avec les puissances voisines, trop lâches ou trop faibles pour défendre elles-mêmes leur territoire.

Athènes entretenait une garde scythe, de même que les rois de France se sont longtemps entourés de braves paysans de la

Suisse.

Ce fut le sort des anciens habitants du Danube et de ceux de l'Helvétie, de se distinguer au temps de l'innocence par les mêmes qualités, la fidélité et la simplesse ; et par les mêmes vices au jour de la corruption, l'amour du vin et la soif de l'or. Ces deux peuples combattirent à la solde des monarques pour des querelles autres que celles de la patrie. Neutres dans les grandes révolutions des états qui les environnaient, ils s'enrichirent des malheurs d'autrui, et fondèrent une banque sur les calamités humaines. Soumis en tout à la même fatalité, ils durent la perte de leurs moeurs aux peuples, ancien et moderne, qui ont eu le plus de ressemblance, les athéniens et les Français. À la fois objet de l'estime et des railleries de ces nations satiriques, le montagnard des Alpes et le pasteur de l'Ister apprirent à rougir de leur simplicité dans Paris et dans Athènes. Bientôt il ne resta plus rien de leur antique vertu brisée sur l'écueil des révolutions.

La tradition seule s'en élève encore dans l'histoire, comme on aperçoit les mâts d'un vaisseau qui a fait naufrage.

Chapitre L – La Thrace. Fragments d'Orphée.

L'Ister divisait la Scythie de ces régions qui descendent en amphithéâtre jusqu'aux rivages du Bosphore. Ce pays, connu sous le nom général de Thrace, et conquis dernièrement par Darius fils d'Hystaspes, se partageait en plusieurs petits royaumes, les uns barbares, les autres civilisés.

Plusieurs colonies grecques y avaient transporté les arts, et Miltiade l'avait longtemps honoré de sa présence.

Nous savons peu de chose de ses premiers habitants, sinon qu'ils étaient cruels et guerriers.

Un de leurs usages mérite cependant d'être rapporté : à la naissance d'un enfant, les parents s'assemblaient et versaient abondamment des larmes. Cet usage est aussi philosophique qu'il est touchant.

Au reste, c'est à la Thrace que la Grèce doit le plus ancien, et peut-être le meilleur de ses poètes.

Ce que la fable ingénieuse a raconté de la douceur des chants d'Orphée, est connu de tous les lecteurs.

Sans doute la magie des prodiges attribués à sa muse, consistait en une vraie peinture de la nature. Ce poète vivait dans un siècle à demi sauvage, au milieu des premiers défrichements des terres. Les regards étaient sans cesse frappés du grand spectacle des déserts, où quelques arbres abattus, un bout de sillon mal formé à la lisière d'un bois, annonçaient les premiers efforts de l'industrie humaine. Ce mélange de l'antique nature et de l'agriculture naissante, d'un champ de blé nouveau au milieu d'une vieille forêt, d'une cabane couverte de chaume auprès de la hutte native d'écorce de bouleaux, devait offrir à Orphée des images consonantes à la tendresse de son génie ; et lorsqu'un amour malheureux eut prêté à sa voix les accents de la mélancolie, alors les chênes

s'attendrirent et l'enfer même parut touché.

De plusieurs ouvrages qu'on attribue à ce poète, il n'y a que les fragments que je vais donner, qui soient vraiment de lui. Les Argonautes n'en sont pas.

Tout ce qui appartient à l'univers : l'arche hardie de l'immense voûte des cieux, la vaste étendue des flots indomptés, l'incommensurable océan, le profond tartare, les fleuves et les fontaines les immortels même, dieux et déesses, sont engendrés dans Jupiter.

Jupiter tonnant est le commencement, le milieu et la fin ; Jupiter immortel est mâle et femelle ; Jupiter est la terre immense et le ciel étoilé ; Jupiter est la dimension de tout corps, l'énergie du feu et la source de la mer ; Jupiter est roi, et l'ancêtre général de ce qui est. Il est un et tout ; car tout est contenu dans l'être immense de Jupiter.

Il serait difficile d'exprimer avec plus de grandeur un sujet plus sublime.

Comme province de l'empire des perses, la Thrace eut sa part des malheurs que l'influence de la révolution grecque causa au genre humain. Les troupes marchèrent à travers ses campagnes : et l'on peut juger des ravages que dut y commettre une armée de trois millions d'hommes indisciplinés. Mais ces calamités ne furent que passagères ; et les Thraces, abrités de leurs forêts et de leurs moeurs sauvages, échappèrent à l'action prolongée de la chute de la monarchie à Athènes.

Chapitre LI – La Macédoine. La Prusse.

Près de la Thrace se trouvait le petit royaume de Macédoine, dont la destinée a porté des ressemblances singulières avec la Prusse. D'abord, aussi obscur que la patrie des chevaliers teutoniques, il n'était connu des grecs que par la protection qu'ils voulaient bien lui accorder. Peu à peu, agrandi par des conquêtes, sa considération augmenta dans la proportion de celle de l'électorat de Brandebourg.

Enfin, sous Philippe, il devint maître de la Grèce, et sous Alexandre, de l'univers. On ne saurait conjecturer jusqu'à quel degré de puissance la Prusse, en suivant son système actuel, peut atteindre.

Le même génie semble avoir animé les souverains de ces deux états. La guerre, et surtout la politique, furent le trait qui les caractérisa. L'histoire nous peint les rois de Macédoine changeant de parti selon les temps et les circonstances ; endormant leurs voisins par des traités et envahissant leur pays le moment d'après. Je parlerai ailleurs du monarque régnant lors de l'expédition de Xerxès.

À l'époque dont nous retraçons l'histoire, les moeurs, la religion, les usages des macédoniens ressemblaient à ceux du reste des grecs. Seulement plus reculés que ces derniers vers la barbarie, et par conséquent moins près de la corruption, ils n'avaient produit aucun philosophe dont le nom mérite d'être rapporté.

Que la chute d'Hippias à Athènes eut des conséquences sérieuses pour la Macédoine, c'est ce dont on ne saurait douter. Le politique Alexandre, profitant des calamités des temps, sut se ménager adroitement entre les perses et les Grecs ; et tandis qu'ils se déchiraient mutuellement, il recevait l'or de Xerxès, et protestait amitié à ses ennemis. Maintenant ainsi son pays tranquille, il l'enrichissait de la dépouille de tous les partis, et durant que ceux-ci s'épuisaient dans une guerre

funeste, il jeta les fondements de la grandeur future d'Alexandre. Destinée incompréhensible !

Xerxès fuit à Salamine devant le génie de la liberté ; et son or resté dans un petit coin de la Grèce, va anéantir cette même liberté, et renverser l'empire des Cyrus !

Chapitre LII – Iles de la Grèce. L'Ionie.

Entre les côtes de l'Europe et de l'Asie se trouvent une multitude d'îles, qui, au temps dont nous parlons, avaient reçu leurs habitants des différents peuples de la Grèce. Je n'entreprendrai point de les décrire, puisqu'elles forment elles-mêmes partie de l'empire des grecs, et sont, conséquemment, comprises dans ce que je dis de la révolution générale de ces derniers.

Cependant il est nécessaire de faire quelques remarques sur les différences morales et politiques qui pouvaient se trouver entre ces insulaires, et leurs compatriotes sur les deux continents d'Europe et d'Asie, au moment de l'invasion des perses.

La Crète était la plus considérable, comme la plus renommée de toutes ces îles. On sait que Lycurgue y avait calqué ses institutions sur celles de Minos ; mais les lois de ce monarque, par diverses causes de décadence, étaient tombées en désuétude. Une démocratie turbulente avait pris la place du gouvernement royal mixte, et les crétois passaient, au temps de l'expédition de Xerxès, pour le peuple le plus faux et le plus injuste de la Grèce. Ils refusèrent de secourir les athéniens contre les mèdes.

Les autres îles, tour à tour soumises à de petits tyrans, ou plongées dans la démocratie, flottaient dans un état perpétuel de troubles. Rhodes se distinguait par son commerce, Lesbos par sa corruption, Samos par ses richesses.

Quelques-unes joignirent les perses ; d'autres furent subjuguées ; un petit nombre adhéra au parti de la liberté. Enfin, on peut regarder les insulaires de la Grèce, comme tenant le milieu entre la vertu de Sparte et d'Athènes, et les vices des villes ioniennes, formant la demi-teinte par où l'on passait des bonnes moeurs des lacédémoniens, à la corruption des grecs asiatiques.

Quant à ces derniers, nous verrons bientôt comment ils devinrent les causes de la guerre médique. En ne les considérant ici que du côté moral, la vertu n'était plus parmi les peuples de l'Ionie : voluptueux, riches, énervés par les délices du climat, on les eût pris pour ces esclaves que Xerxès traînait à sa suite, si leur langage n'avait décelé leur origine.

Chapitre LIII – Tyr. La Hollande.

Ainsi, après avoir fait le tour de l'Europe, nous rentrons enfin en Asie. Avant de décrire les grandes scènes que la Perse va nous offrir, il ne nous reste plus qu'à dire un mot d'une puissance maritime, qui, bien que soumise à l'empire de Cyrus, a joué un rôle trop fameux dans l'antiquité, pour ne pas mériter un article séparé dans cet ouvrage.

En quittant les villes de l'Ionie et s'avançant le long des côtes de l'Asie Mineure vers le nord, on trouve Tyr, cité célèbre dans tout l'Orient par son commerce et ses richesses.

Hypsuranius, dans les siècles les plus reculés, avait jeté les fondements de cette capitale de la Phoenicie. Elle se trouva déterminée vers le commerce par la même position qui y entraîne ordinairement les peuples, l'âpreté de son sol. Rarement les pays très favorisés de la nature ont eu le génie mercantile.

Bientôt ce village formé, comme les premières cités de la Hollande, de méchantes huttes de pêcheurs couvertes de roseaux, devint une métropole superbe.

Ses vaisseaux alloient lui chercher le produit crû des terres plus fécondes, et ses industrieux habitants le convertissaient, par leurs manufactures, aux voluptés ou aux nécessités de la vie. Le Batavia des Phoeniciens était la Bétique, d'où l'or coulait dans leurs états. Ils recevaient de l'Egypte le lin, le blé, et les richesses de l'Inde et de l'Arabie : les côtes occidentales de l'Europe leur fournissaient l'étain, le fer et le plomb. Ils achetaient aux marchés d'Athènes l'huile, le bois de construction et les balles de livres ; à ceux de Corinthe les vases, les ouvrages en bronze. Les îles de la mer Egée leur donnaient les vins et les fruits ; la Sicile, le fromage ; la Phrygie, les tapis ; le Pont-Euxin, les esclaves, le miel, la cire, les cuirs ; la Thrace et la Macédoine, les bois et le poisson sec.

Ces marchands avides reportaient ensuite ces denrées chez

les différents peuples ; et Tyr ainsi qu'Amsterdam était devenu l'entrepôt général des nations.

La constitution de Phoenicie paraît avoir été monarchique ; mais il est probable que l'oligarchie dominait dans le gouvernement. La richesse des Tyriens, que les écritures comparent aux princes de la terre, donne lieu à cette conjecture.

Dans les contrées où les hommes s'occupent exclusivement du commerce, les belles-lettres sont ordinairement négligées ; l'esprit mercantile rétrécit l'âme ; le commis qui sait tenir un livre de compte, ouvre rarement celui du philosophe.

Cependant la Phoenicie fournit quelques noms célèbres. On y trouve Moschus et Sanchoniathon. Le premier est l'auteur du système des atomes, qui, d'abord reçu par Pythagore, fut ensuite adopté et étendu par Epicure. Le second écrivit l'histoire de Phoenicie, dont j'ai déjà cité plusieurs fragments, et de laquelle je vais extraire encore quelques nouveaux passages.

Et alors Hypsuranius habita à Tyr, et il inventa la manière de bâtir des huttes de roseaux. Et une grande inimitié s'éleva entre lui et son frère Usoüs, qui le premier avait couvert sa nudité de la peau des bêtes sauvages. Et une violente tempête de vent et de pluie ayant frotté les branches les unes contre les autres, elles s'enflammèrent. Et la forêt fut consumée à Tyr. Et Usoüs prenant un arbre, après en avoir rompu les branches, fut le premier assez hardi pour s'aventurer sur les flots.

Ils engendrèrent Agrus (un champ) et Agrotes (laboureur). La statue de celui-ci était particulièrement honorée ; une ou plusieurs couples de boeufs promenaient son temple par toute la Phoenicie. Et il est nommé dans les livres le plus grand des dieux.

Indépendamment des origines curieuses de la navigation et de l'agriculture que l'on trouve dans ce passage, la simplicité antique du récit, si bien en harmonie avec les moeurs qu'il rappelle, a quelque chose d'aimable. La Hollande se glorifie d'avoir produit Erasme, Grotius et une foule de savants, connus par leurs recherches laborieuses.

Chapitre LIV – Suite. La Phoenicie avait éprouvé de grandes révolutions.

De même que la Hollande, elle eut à soutenir des guerres mémorables, et les différents sièges de sa capitale reportent à la mémoire ceux de Harlem et d'Anvers au temps de Philippe Ii. Vers le milieu du sixième siècle avant notre ère, Tyr, après une résistance de treize années, fut prise et détruite de fond en comble par un roi d'Assyrie. Les habitants échappés à la ruine de leur patrie, bâtirent une nouvelle Tyr sur une île, non loin du continent où la première avait fleuri. Cette cité passa tour à tour sous le joug des mèdes et des perses et resta débile et obscure jusqu'au temps de Darius qui la rétablit dans ses anciens privilèges. Ce fut durant cette époque de calamité, que Carthage s'était élevée sur ses débris.

À l'époque de la guerre médique, la Phoenicie fut contrainte par ses maîtres à entrer dans la ligue générale contre la Grèce. Sans opinion à elle, elle prêta ses vaisseaux au grand roi, comme elle les aurait joints aux républiques, si celles-ci eussent été d'abord les plus fortes.

Vaincue à la bataille de Salamine, le commerce ferma bientôt cette plaie, et l'influence immédiate de la révolution grecque se borna pour les Tyriens, à ce malheur passager, quoiqu'elle s'étendît sur eux par la suite, et que Tyr tombât comme le reste de l'Orient devant Alexandre. Les froids négociants continuèrent à importer et exporter de pays en pays le superflu des nations, sans s'embarrasser des vains systèmes qui tourmentaient ces peuples. Tout leur génie était dans leurs balles d'étoffes, et on les voyait, comme les bataves, colporter les livres des beaux esprits des temps, sans en avoir jamais ouvert un seul. Peut-être aussi l'habitant de Tyr trafiquait-il de ses principes politiques, car dans les temps de révolutions les opinions sont les seules marchandises dont on

trouve la défaite.

Chapitre LV – La Perse.

Nous montons enfin sur le grand théâtre. Après avoir considéré en détail les états, par rapport à l'établissement des républiques en Grèce, et réciproquement, cet établissement par rapport à ces divers états, nous allons maintenant contempler tous ces peuples se mouvant en masse, sous l'influence générale de cette même révolution et ne faisant plus qu'un seul corps. Nous allons les voir se lever ensemble, pour renverser des principes et un gouvernement qu'ils ne feront que consolider ; et les efforts de ces alliés viendront, mal dirigés, tièdes et partiels, se perdre contre une communauté peu nombreuse, mais unie ; peu riche, mais libre.

Je passe sous silence les éthiopiens, les juifs, les chaldéens, les indiens, quoiqu'à l'époque de la révolution grecque, ils eussent déjà fait des progrès considérables dans les sciences. La somme de leur philosophie et de leurs lumières se réduisait généralement à la foi dans un être suprême, à la connaissance des astres et des secrets de la nature.

Ils étaient, comme le reste du monde oriental, gouvernés par des rois et des sectes de prêtres qui, de même que leurs frères d'Egypte, se conduisaient d'après le système de mystère, afin de dompter les peuples par l'ignorance, au joug de la tyrannie civile et religieuse. En Ethiopie, les membres de cette caste sacrée portaient le nom de gymnosophistes ; en Judée, celui de lévites ; dans la Chaldée, celui de prêtres ; en Arabie, celui de zabiens ; aux Indes, celui de brachmanes. Chaque pays comptait aussi ses grands hommes : les éthiopiens reconnaissaient Atlas ; les arabes, Lokman ; les juifs, Moïse ; les chaldéens, Zoroastre ; l'Inde, Buddas. Les uns avaient écrit de la nature, les autres de l'histoire, plusieurs de la morale. De tous ces ouvrages, les fables de Lokman et l'histoire de Moïse, sont les seuls qui nous soient parvenus.

Les livres qu'on attribue à Zoroastre ne sont pas originaux.

La plupart de ces différentes contrées étant ou soumises à la cour de Suze ou ignorées des grecs, il serait inutile de nous y arrêter : revenons aux vastes états de Cyrus.

L'empire des perses et des mèdes, au moment de la chute d'Hippias, s'étendait depuis le fleuve Indus, à l'est, jusqu'à la Méditerranée à l'Occident ; et depuis les frontières de l’Ethiopie et de Carthage, au midi, jusqu'à celles des Scythes au nord ; comprenant un espace de 40 degrés en latitude et de plus de seize en longitude.

Formé par degrés des débris de plusieurs états, peu d'années s'étaient écoulées depuis que cet énorme colosse pesait sur la terre. L'empire des assyriens, qui en composait d'abord la plus grande partie, fut conquis par les mèdes vers le sixième siècle avant notre ère. Le célèbre Cyrus, ayant réuni sur sa tête les couronnes de Perse et de Médie, renversa le trône de Lydie, qui florissait sous Crésus dans l'Asie Mineure, vers le règne de Pisistrate à Athènes. Cambyse, successeur de Cyrus, ajouta l'Egypte à ses possessions ; et Darius, fils d'Hystaspes, sous lequel commence la guerre mémorable des perses et des grecs, réunit à ses immenses domaines quelques régions de la Thrace et des Indes.

Chapitre LVI – Tableau de la Perse au moment de l'abolition de la monarchie en Grèce. Gouvernement. Finances. Armées. Religion.

Principem dat deus, maxime qui conduisit Charles Ier à l'échafaud, formait tout le droit politique de la Perse. De là nous pouvons concevoir le gouvernement.

Cependant l'autorité du grand roi n'était pas aussi absolue que celle des sultans de Constantinople de nos jours ; il la partageait avec un conseil qui composait une partie du souverain.

Au civil, les lois étaient pures, et la justice scrupuleusement administrée par des juges tirés de la classe des vieillards. Dans les cas graves, la cause était portée devant le roi.

Au criminel, la procédure se faisait publiquement.

On confrontait l'accusateur à l'accusé, et celui-ci obtenait tous les moyens de défense qu'il pouvait croire favorables à son innocence, ou à l'excuse de son crime. Cette admirable coutume, que nous retrouvons en Angleterre, était remplacée en France par l'exécrable loi des interrogations secrètes.

Au moment de l'abolition de la monarchie en Grèce, la société avait peut-être fait plus de progrès en Perse vers la civilisation, qu'en aucune autre partie du globe. Un cours régulier d'administration mouvait en harmonie tous les ressorts de l'empire. Les provinces se gouvernaient par des satrapes ou commandants délégués de la couronne. Les armées et les finances étaient réduites en système ; et, ce qui n'existait alors chez aucun peuple, des postes établies par Cyrus sur le principe de celles des nations modernes, liaient les membres épars de ce vaste corps. Cet institut, après la découverte de l'imprimerie, tient le second rang parmi les inventions qui ont changé pour ainsi dire la race humaine ; et il n'entre pas pour

peu dans les causes de l'influence rapide que la révolution grecque eut sur la Perse. Il ne faudrait que l'usage des courriers employés aux relations communes de la vie, pour renverser tous les trônes d'Orient d'aujourd'hui. Chez les mèdes, ils étaient réservés aux affaires d'état.

Les perses différaient en religion du reste de la terre alors connue. Ils adoraient l'astre dont la flamme productive semble l'âme de l'univers. Ils n'avaient ni les solennités de la Grèce, ni des monuments élevés à leurs dieux. Le désert était leur temple, une montagne leur autel, et la pompe de leurs sacrifices, le soleil levant suspendu aux portes de l'est, et jetant un premier regard sur les forêts, les cataractes et les vallées.

Chapitre LVII – Tableau de l'Allemagne au moment de la révolution Françoise.

À l'époque de la chute de la royauté en France, l'Allemagne, de même que la Perse d'autrefois, présentait un corps composé de diverses parties réunies sous un chef commun. Bien que Léopold n'eût pas, de droit, le même pouvoir sur les cercles que Darius sur les satrapies, il l'avait néanmoins de fait. Le même abus prévalait à l'égard de la dignité suprême ; l'empire germanique, quoique électif, pouvant être regardé comme héréditaire.

Le système militaire de Joseph Ii jouissait parmi nous de la même réputation que celui de Cyrus chez les anciens. Ces deux princes firent consister leurs principales forces en cavalerie, mais le second mettait la sûreté de ses états dans les places fortifiées ; le premier crut devoir les détruire.

Les anabaptistes, les hernutes, les protestants, les catholiques, se partageaient les opinions religieuses du moderne empire d'Occident, de même que les adorateurs de Mithra de Jéhova, de Jupiter, de Brahma, d'Apis, occupaient l'antique puissance orientale.

Le régime féodal écrasait le laboureur germanique, à peu près de la même manière que l'esclavage persan abattait le sujet du grand roi. Cependant une différence considérable se fait sentir entre ces hommes malheureux. Elle consiste dans les moeurs.

Celles du premier sont justes et pures, par la grande raison de son indigence. Il ne faut pas en conclure que l'Allemagne manque de lumières. J'ai trouvé plus d'instruction, de bon sens chez les paysans de cette contrée que chez toute autre nation européenne, sans en excepter l'Angleterre où le peuple est plein de préjugés.

Une des principales causes qui sert à maintenir la morale

parmi les allemands, vient de la vertu de leur clergé. J'en parlerai ailleurs.

Chapitre LVIII – Suite. Les arts en Perse et en Allemagne. Poésie. Kreeshna. Klopstock. Fragment du poème Mahabarat, tiré du Sanscrit. Fragments du Messie. Sacontala. Evandre.

Les jardins suspendus de Babylone, les vastes palais des rois, décorés de peintures et de statues, attestent le règne des beaux-arts dans l'empire de Cyrus. Ses immenses états, formés de mille peuples divers, devaient fournir une mine inépuisable de poésie, différente dans ses coloris, selon les moeurs et la nature dont elle réfléchissait les teintes. Efféminée dans l'Ionie, superbe dans la pourpre du Mède, simple et agreste sur les montagnes de la Perse, voluptueuse dans les Indes, elle chantait, avec l'arabe, le patriarche, au milieu de ses troupeaux et de sa famille, assis sous le palmier du désert.

Je vais faire connaître aux lecteurs quelques morceaux précieux de littérature orientale. Je les tire du sanscrit, dont j'ai eu déjà occasion de parler plusieurs fois. J'y suis d'ailleurs autorisé, puisque l'empire persan s'étendait sur une partie considérable des Indes.

Le premier fragment est extrait du Mahabarat, poème épique, d'environ quatre cent mille vers, composé par le Brachmane Kreeshna Dioypayen Veïas, trois mille ans avant notre ère. De ce poème, l'épisode appelée baghvat-geeta, était le seul morceau publié par le traducteur anglais, M Wilkins, en 1785.

Le sujet de cet ancien monument du génie indien, est une guerre civile entre deux branches de la maison royale de Bhaurat.

Les deux armées, rangées en bataille, se disposent à en

venir aux mains, lorsque le dieu Kreeshna qui accompagne Arjoon, l'un des deux rois, comme Minerve Télémaque, invite son élève à faire avancer son char entre les combattants. Arjoon regarde : il n'aperçoit de part et d'autre que des pères, des fils, des frères, des amis prêts à s'égorger ; saisi de pitié et de douleur, il s'écrie : ô Kreeshna ! En voyant ainsi mes amis impatients du signal de la bataille, mes membres m'abandonnent, mon teint pâlit, le poil de ma chair se hérisse, tout mon corps tremble d'horreur ; Gandew même, mon arc, échappe à ma main, et ma peau collée à mes os se dessèche... etc.

La simplicité et le pathétique de ce fragment sont d'une beauté vraie ; on s'étonne surtout de n'y point trouver cette imagination déréglée, ce luxe de coloris, caractère dominant de la poésie orientale.

Tout y est dans le ton d'Homère ; mais, après cette apostrophe d'Arjoon, Kreeshna, pour lui prouver qu'il doit combattre, s'étend sur les devoirs d'un prince, s'engage avec son élève dans une longue controverse théologique et morale. Ici le mauvais goût et le prêtre se décèlent.

Nous choisirons pour pendant à l'épique indien l'épique de la Germanie. La muse allemande, nourrie de la méditation des écritures, a souvent toute la majesté, toute la simple magnificence hébraïque : et l'on retrouve dans les froides régions de l'empire l'enthousiasme et la chaleur du génie des poètes d'Israël.

Klopstock, dans son poème immortel, a peint la conjuration de l'enfer contre le Messie. Le sacrifice est prêt à s'accomplir ; les prêtres triomphent et le fils de l'homme est condamné. Suivi de sa mère, de ses disciples, des gardes romaines et de toute la Judée, il s'avance, chargé de sa croix, au lieu du supplice : il arrive sur Golgotha. Alors Eloa, envoyé par l'éternel, distribue les anges de la terre autour de la montagne. Les uns s'assemblent sur des nuages, les autres planent dans les airs.

Gabriel va chercher les âmes des patriarches, et les place sur la montagne des oliviers, pour être témoins du grand

sacrifice ; Uriel en même temps amène toutes celles des races à naître. Le globe immense qu'elles habitaient reçoit l'ordre de voler vers le soleil et d'intercepter sa lumière.

Satan, et tout l'enfer caché dans la mer morte sous les ruines de Gomorrhe, contemple la rédemption.

Les innombrables esprits célestes qui peuplent les étoiles et les soleils, ceux qui environnent Jéhova ont l'oeil attaché sur le Sauveur ; et le saint des saints, retiré dans sa profondeur incompréhensible, compte les heures du grand mystère ; alors les bourreaux s'approchent de Jésus. Dans ce moment tous les mondes, avec un bruit qui retentissait au loin, parvinrent au point de leur course, d'où ils devaient annoncer la réconciliation. Ils s'arrêtent ; insensiblement le mouvement des pôles se ralentit, et cessa tout à coup… etc.

Les enfers, les cieux, les hommes, les générations écoulées, et les générations à naître, les globes arrêtés dans leurs révolutions, le cours de l'univers suspendu, la nature couverte d'un voile, un dieu expirant, quel tableau ! Sa sublimité fera excuser la longueur de la citation.

Le second fragment qui me reste à donner du sanscrit est d'un genre totalement opposé au premier. On a découvert parmi les indiens une foule de pièces de théâtre écrites dans la langue sacrée, régulières dans leur marche, et intéressantes dans leurs sujets. S'il était possible de douter de la haute civilisation des anciennes Indes, cette particularité seule suffirait pour la prouver, en même temps qu'elle dépouille les Grecs de l'honneur d'avoir été les inventeurs du genre dramatique.

La scène indienne non seulement admet le masque et le cothurne, mais elle emprunte encore la houlette. Elle se plaît à représenter les moeurs champêtres, et ne craint point de s'abaisser en peignant les tableaux de la nature. Sacontala, princesse d'une naissance illustre, avait été élevée par un ermite dans un bocage sacré, où les premières années de sa vie s'étaient écoulées au milieu des soins rustiques et de l'innocence pastorale. Prête à quitter sa retraite chérie pour se rendre à la cour d'un grand monarque auquel elle était

promise, les compagnes de sa jeunesse déplorent ainsi leur perte et font des voeux pour le bonheur de Sacontala : écoutez, ô vous, arbres de cette forêt sacrée !

Ecoutez et pleurez le départ de Sacontala pour le palais de l'époux ! Sacontala ! Celle qui ne buvait point l'onde pure avant d'avoir arrosé vos tiges ; celle qui, par tendresse pour vous, ne détacha jamais une seule feuille de votre aimable verdure, quoique ses beaux cheveux en demandassent une guirlande ; celle qui mettait le plus grand de tous ses plaisirs dans cette saison qui entremêle de fleurs vos rameaux flexibles.

Sacontala sortant du bois et demandant à Cana, l'ermite, la permission de dire adieu à la liane Madhavi, dont les fleurs rouges enflamment le bocage, après avoir baisé la plus radieuse de toutes les fleurs, et l'avoir priée de lui rendre ses embrassements avec ses bras amoureux, s'écrie : ah ! Qui tire ainsi les plis de ma robe ?... etc.

Si ce dialogue n'est pas dans nos moeurs, du moins il respire le calme et la fraîcheur de l'idylle. La dernière leçon de Cana, dans le style de l'apologue oriental, quoique venant inapropos, est pleine d'une aimable philosophie. Le Théocrite des Alpes va nous fournir pour l'Allemagne le parallèle de ce morceau.

Pyrrhus, prince de Krissa, et Arates, ami de Pyrrhus, ont envoyé, par ordre des dieux, le premier, son fils Evandre, le second, sa fille Alcimne, afin d'être élevés secrètement chez des bergers. L'amour touche le coeur d'Evandre et d'Alcimne, ils s'aiment sans connaître leur rang illustre. Les princes arrivent, révèlent le secret, les amants s'unissent. L’Evandre de Gessner n'est pas son meilleur ouvrage, mais il est curieux à cause de sa ressemblance avec Sacontala. Il y a quelque chose qui ouvre un vaste champ de pensées philosophiques à trouver l'esprit humain reproduisant les mêmes sujets, à cinq mille ans d'intervalle, d'un bout du globe à l'autre. Lorsque l'auteur de Sacontala florissait sous le beau ciel de l'Inde, qu'était la barbare Helvétie ?

Alcimne a appris sa naissance, elle est entourée de

suivantes qui lui parlent des moeurs de la cour. Elle regrette, comme la princesse indienne, ses bois, ses moutons, sa houlette, et surtout ses amours.

La deuxième suivante.

Permettez-moi de vous dire qu'il faut que vous renonciez aux moeurs de la campagne, pour suivre celles de la cour. Une grande dame doit savoir tenir son rang. Nous avons ordre de ne point vous quitter et de vous donner des leçons.

Alcimne.

J'aime mieux nos moeurs ; elles sont simples, naturelles et s'apprennent toutes seules... etc.

Chapitre LIX – Philosophie. Les deux Zoroastres. Politique.

Le nom du célèbre Zoroastre rappelle le fondateur de la philosophie persane et celui de l'ordre des mages. De même que sa morale, ses dogmes étaient sublimes. Il enseignait l'existence des deux principes, l'un bon, l'autre méchant, qui se disputaient l'empire de la nature ; la durée du premier embrassait tous les temps écoulés et à venir.

L'existence du second devait passer avec le monde.

Cet ancien sage fut suivi, vers le temps de Darius fils d'Hystaspes, d'un autre philosophe du même nom, qui altéra quelque chose à la doctrine de son prédécesseur. Tel que le premier Zoroastre, il admettait les deux natures ; mais il les dérivait d'un être primitif, dont les regards immenses ne tombaient jamais sur la race imperceptible des hommes. Il disait que ces pouvoirs subordonnés régneraient tour à tour sur la terre, chacun durant une période de 6000 années ; que le méchant génie serait à la fin subjugué par le bon, et qu'alors les habitants d'ici-bas, dépouillés de leur enveloppe grossière, sans besoins et dans un parfait état de bonheur, erreraient parmi des bois enchantés comme des ombres légères.

Les écrits du premier Zoroastre ont péri dans la révolution des empires ; quelques-uns de ceux du second ont été sauvés. Le plus considérable d'entre eux est le zend, qui existe encore parmi les anciens persans dispersés sur les frontières des Indes. Ce livre sacré se divise en deux parties : l'une traite des cérémonies religieuses, l'autre renferme les préceptes moraux.

Nous possédons en outre les fragments d'un autre ouvrage du même philosophe, sous le titre des oracles de Zoroastre. la théorie des gouvernements semble aussi avoir été familière aux sages de la Perse. Quelques auteurs représentent Zoroastre l'ancien, sous les traits d'un législateur, et Hérodote

introduit ailleurs les seigneurs persans, après l'assassinat du mage, délibérant sur le mode de gouvernement à adopter pour l'empire. Othanès propose la démocratie. « Le tyran, dit-il, tantôt gonflé de haine, tantôt d'orgueil, commet des actions horribles. » Mégabyze opine à l'oligarchie, et représente les fureurs du peuple.

Darius parle en faveur de la royauté, et l'emporte.

Les mages et les autres prêtres soumis aux perses, excellaient dans les études de la nature. On peut juger de leurs connaissances en astronomie par une série d'observations de dix-neuf cent trois années, que Callisthène, philosophe grec attaché à la suite d'Alexandre, trouva à Babylone. N'oublions pas la science mystérieuse appelée du nom de la secte qui la pratiqua. La magie prouve deux choses : l'ignorance des peuples de l'Orient, et les malheurs des hommes d'autrefois.

On ne cherche à sonder l'avenir, que lorsqu'on souffre au présent.

Il est impossible de supposer que tant de lumières pesassent dans un des bassins de la balance, sans un contrepoids égal de corruption. Aussi trouvons-nous qu'un affreux despotisme s'étendait sur l'empire de Cyrus ; que les satrapes, devenus autant de petits tyrans dans leurs provinces, écrasaient les peuples prosternés à leurs pieds, et qu'un virus de luxe et de misère dévorait et les grands et les petits. Il résulte de ce tableau moral et politique de l'Orient, considéré au moment de l'établissement des républiques en Grèce, qu'il était arrivé à ce point de maturité où les révolutions sont inévitables, ou du moins à ce degré de connaissances et de vices qui rend une nation plus susceptible d'être ébranlée, par la commotion des troubles politiques des états qui l'environnent.

Favorisée par ces causes internes, l'influence de la révolution républicaine de la Grèce sur la Perse fut directe, prompte et terrible, parce qu'elle se trouva déterminée vers les armes, en conséquence des événements que je vais décrire.

Remarquons encore que le principal effet de la révolution Françoise sur l'Allemagne, s'est aussi dirigé par la voie

militaire. Mais cet empire, étant dans une autre position morale que celui de Cyrus, ne peut ni n'a à craindre les mêmes maux. Voulez-vous prédire l'avenir, considérez le passé. C'est une donnée sûre qui ne trompera jamais, si vous partez du principe : les moeurs.

Avant d'entrer dans le détail de la guerre médique et de la guerre présente, il faut dire un mot de la situation politique de la Perse et de l'Allemagne, vues quelques moments avant ces grandes calamités.

Chapitre LX – Situation politique de la Perse à l'instant de la guerre médique ; – de l'Allemagne à l'instant de la guerre républicaine. Darius, Joseph, Léopold.

Ce fut sous le règne de Darius, fils d'Hystaspes, qu'éclata la fameuse guerre médique dont nous allons retracer l'histoire. Ce monarque semble avoir réuni dans sa personne les différentes qualités des empereurs d'Allemagne, Joseph et Léopold.

Réformateur et guerrier comme le premier, législateur comme le second, il eut à combattre à peu près la même fortune que celle des deux princes germaniques.

Le roi des perses, en parvenant à la couronne, opéra une grande révolution religieuse. Les mages, jusqu'alors maîtres de l'opinion, et qui s'étaient même emparés du pouvoir suprême, reçurent de la main de Darius un coup mortel. Non content de les avoir précipités d'un trône usurpé, il les attaqua à la source de leur puissance, et, substituant superstition à superstition, le culte des étoiles à l'ancienne adoration du soleil, il les supplanta adroitement dans le coeur du peuple.

Ce fait, qui, si l'on considère la circonstance des troubles de la Grèce, devient extrêmement remarquable, et qui par lui-même est un très grand événement, a à peine été recueilli des écrivains.

Cependant les conséquences durent en être vivement senties. Si la science des hommes demeure en tous temps la même, et qu'il soit permis de raisonner de l'effet des passions, d'après la connaissance de ces passions, on peut hardiment conjecturer que l'insurrection de la Babylonie, peut-être même celle de l'Ionie, par des causes maintenant impossibles à découvrir, provinrent de ces innovations. Qui sait jusqu'à quel degré elles n'influèrent point sur le sort des armes dans la

guerre médique, et par conséquent sur la destinée des perses ? Ces réformes sacerdotales de Darius et de Joseph dans leurs états, presqu'au moment de l'abolition de la monarchie en Grèce et en France, présentent un des rapports les plus intéressants de l'histoire.

Ce dernier prince n'eut pas plus tôt touché aux hochets sacrés, que les prêtres, alarmant les villes des Pays-Bas, leur persuadèrent qu'on en voulait à leur liberté, lorsqu'il ne s'agissait que de quelques couvents de moines inutiles. La révolte du Brabant a eu les suites les plus funestes. Le peuple, dompté seulement par la force des armes, froid dans la cause de ses maîtres, qu'il regardait comme ses tyrans, loin d'épouser la querelle des alliés, a présenté aux François une proie facile. Observons encore la réaction de la justice générale : le clergé flamand soulève les brabançons contre leurs souverains légitimes, pour sauver quelques parties de ses immenses richesses ; les républicains arrivent et s'emparent du tout.

Une guerre malheureuse venait de désoler la Perse, — de ruiner l'Allemagne. Darius, dans son expédition de Scythie, avait perdu une armée florissante. — Les états de Joseph s'étaient épuisés pour seconder son entreprise contre la porte. Mais ici se trouve une différence locale essentielle. Les troupes persanes, en se rendant par la Thrace aux bords de l'Ister, se rapprochèrent de la Grèce. — l'armée autrichienne, en se jetant sur la Turquie, s'éloignait au contraire des frontières de France. Cette chance de position a décidé en partie du succès de la guerre présente. Car, ou les empereurs se fussent déclarés plus tôt contre la république, et l'eussent trouvée moins préparée ; ou les Français eux-mêmes n'auraient su pénétrer dans le Brabant. Autres données, autres effets.

Joseph étant mort à Vienne, son frère Léopold, grand-duc de Toscane, lui succéda. Celui-ci, accoutumé, dans une position moins élevée, à un horizon peu étendu, ne put saisir l'immensité de la perspective, lorsqu'il eut atteint à de plus hautes régions. La nature l'avait doué de cette vue microscopique qui distingue les parties de l'infiniment petit, et

ne saurait embrasser les dimensions plus nobles du grand. Il porta cependant avec Darius quelques traits de ressemblance : l'amour de la justice et la connaissance des lois. Mais le prince persan considéra ses sujets du regard du monarque qui dirige des hommes, et le prince germanique de l'oeil du maître qui surveille un troupeau. L'un possédait la chaleur et la libéralité du chef qui donne ; l'autre la froideur et l'économie du dépositaire qui compte.

Tels étaient les monarques et l'état des deux empires, lorsque la révolution républicaine de la Grèce, et celle de la France, firent éclater la guerre médique dans l'ancien monde, – la guerre présente dans le monde moderne. Nous allons essayer d'en développer les causes.

Chapitre LXI – Influence de la révolution républicaine de la Grèce sur la Perse-et de la révolution républicaine de la France sur l'Allemagne. Causes immédiates de la guerre médique-de la guerre républicaine. L'Ionie. Le Brabant.

Les différentes colonies que les Grecs avaient fondées sur les côtes de l'Asie Mineure, étaient tombées peu à peu sous la puissance des rois de Lydie. Celle-ci ayant été à son tour renversée par Cyrus, les villes d'Ionie passèrent alors sous le joug de la Perse.

Elles ne connurent cependant que le nom de l'esclavage. Leurs maîtres leur laissèrent leur ancien gouvernement populaire, et n'exigeaient d'elles qu'un léger tribut ; mais les habitants de ces cités, incapables de modération, ne connaissaient pas de plus grand tourment que le repos. Amollis dans le luxe et les voluptés, ils n'avaient conservé de la pureté de leurs moeurs primitives qu'une inquiétude toujours prête à les plonger dans les malheurs des révolutions, sans qu'ils fussent jamais assez vertueux pour en recueillir les fruits.

Les colonies grecques-asiatiques formaient un corps de républiques qui se gouvernaient par leurs propres lois, sous la protection de la cour de Suze, de même que les états fédératifs des Pays-Bas sous la puissance des empereurs d'Allemagne.

Plusieurs fois les premières avaient cherché à se soustraire à la domination de la Perse sans avoir pu y parvenir. Dans la dix-neuvième année du règne de Darius, les peuples de l'Ionie se soulevèrent à la fois. Le motif général de l'insurrection était ces plaintes vagues de tyrannie, le grand texte des factieux, et qui ne veut dire autre chose, sinon qu'on a besoin

d'expressions figurées pour éviter d'employer au sens propre, haine, envie, vengeance, et tous ces mots qui composent le vrai dictionnaire des révolutions.

— Le Brabant, autrefois partie du duché de Bourgogne, étant passé, après plusieurs successions, à la maison d'Autriche, demeura en possession de ses privilèges politiques, formant une espèce de république soumise à un grand empire.

Le caractère des flamands, considéré au civil, présentait encore des analogies frappantes avec celui des grecs asiatiques. Indomptables dans leur humeur, les habitants des Pays-Bas tendaient sans cesse à s'insurger, sans autre raison qu'une impossibilité d'être paisibles. La république du brasseur Artavelle, le bannissement de plusieurs de leurs comtes, les révoltes sous Charles Le Téméraire, les grands troubles sous Philippe Ii, ne prouvent que trop cette vérité.

Les innovations de Joseph étaient plus que suffisantes pour soulever un peuple impatient et superstitieux.

Dans un instant les Pays-Bas furent en armes ; et l'empereur germanique s'aperçut trop tard qu'il avait méconnu le génie des hommes.

Chapitre LXII – Déclaration de la guerre médique, l'an premier de la soixante-neuvième olympiade (505 ans av J-C.) ; déclaration de la guerre présente, 1792. Premières hostilités.

Durant que ceci se passait en Ionie et dans le Brabant, de grandes scènes s'étaient ouvertes en Grèce et en France. Soulevées au nom de la liberté, ces deux contrées avaient chassé leurs princes et changé la forme de leur gouvernement. Dans le moment le plus chaud de cet enthousiasme, les athéniens voient tout à coup arriver les ambassadeurs de l'Ionie révoltée, qui les supplient de secourir leurs concitoyens dans la cause commune de l'indépendance. – Les députés du Brabant en insurrection font à Paris la même prière à l'assemblée nationale.

L'impétuosité attique et Françoise aurait bien désiré se précipiter dans la mesure proposée, mais l'heure n'était pas venue. On ne comptait encore que des préparations pu avancées : un reste de crainte retenait ; d'ailleurs il était impossible, sans renoncer à toute pudeur, de rompre la paix avec la Perse, – avec l'Allemagne, dont on n'avait aucun sujet de plainte. On renvoya donc les députés avec des paroles obligeantes, se contentant de fomenter sous main des troubles auxquels on ne pouvait encore prendre de part ouverte.

Le prétexte ne tarda pas à se présenter. Hippias, dernier roi d'Athènes, s'était retiré à la cour d'Artapherne, frère de Darius, et satrape de Lydie. – Les princes, frères de Louis XVI, avaient cherché un refuge à la cour de Coblentz. Aussitôt les athéniens disent que Darius favorise le tyran ; que celui-ci intrigue pour susciter des ennemis à sa patrie. On députe vers Artapherne, on lui signifie qu'il ait à cesser de protéger la cause d'Hippias.

Les François exigent de Léopold qu'il défende les rassemblements d'émigrés dans ses états, et abandonne les princes fugitifs. – Artapherne répond ouvertement que, si les athéniens désirent se concilier la faveur du grand roi, il faut qu'ils rétablissent le fils de Pisistrate sur le trône. – L'empereur germanique semble obéir aux ordres de l'assemblée nationale, en même temps qu'il tient secrètement une conduite opposée.

D'un autre côté, Darius se plaignait de ce que les Grecs entretenaient la révolte des villes d'Ionie, et s'arrogeaient le droit de se mêler du gouvernement intérieur de ses provinces, à peu près de même que les princes allemands réclamaient contre les décrets de l'assemblée nationale, qui s'étendaient sur leur territoire.

Il était impossible qu'au milieu de ces reproches mutuels, les esprits conservassent longtemps la modération dont ils affectaient encore de se parer.

Les partis, protestant toujours le désir de paix, se préparaient secrètement à la guerre. On s'aigrissait de plus en plus. Hippias, à la cour de Suze, représentait les Grecs comme des factieux ennemis de l'ordre et des rois. – Les émigrés invoquaient l'Europe contre des régicides qui avaient juré haine éternelle à tous les trônes. – Les Grecs et les français disaient qu'on devait se lever contre des tyrans qui menaçaient la liberté des peuples.

Les uns crient au républicanisme ; les autres à l'esclavage ; on s'insulte ; on vole aux armes. Les athéniens et les patriotes de France, gagnant de vitesse le flegme oriental et allemand, se hâtent d'attaquer la Perse-la Germanie. L'an 1er de la 69e olympiade, et l'année 1792 de notre ère, virent les premières hostilités de ces guerres trop mémorables. Les athéniens se précipitèrent sur l'Asie Mineure, où ils brûlèrent Sardes ; – les Français sur le Brabant, où ils se signalèrent de même par des incendies. Les uns et les autres, bientôt forcés à une fuite honteuse, se retirèrent, laissant après eux des flammes que des torrents de sang pouvaient seuls éteindre.

Chapitre LXIII – Premières campagnes. An trois de la soixante-douzième olympiade ; 1792. Portrait de Miltiade ; portrait de Dumouriez. Bataille de Marathon ; bataille de Gemmapes. Accusation de Miltiade ; de Dumouriez.

Les perses, ainsi que les autrichiens, se déterminèrent à tirer de leurs ennemis une vengeance éclatante. Les premiers firent partir Datis à la tête de cent dix mille hommes, ayant sous lui le prince athénien Hippias. – Les seconds s'avancèrent sous le roi de Prusse conduisant les frères de Louis XVI. L'armée asiatique, après s'être emparée de quelques îles voisines de l'Attique, descendit victorieusement à Marathon. – Les troupes coalisées contre la France, s'étant saisies de plusieurs places frontières, se déployèrent dans les plaines de Champagne.

La plus extrême confusion se répandit alors en Grèce-en France. Les uns, partisans de la royauté, se réjouissaient en secret de l'approche des légions étrangères ; d'autres, dont les opinions varient avec les événements, commençaient de s'excuser de leur patriotisme passé ; enfin, les amants de la liberté, exaltés par le danger des circonstances, sentaient leur courage s'augmenter en proportion des malheurs de la patrie, et je ne sais quoi de sublime qui tourmentait leurs âmes.

Au nom de Miltiade, on frissonne d'un saint respect, non que l'éclat de ses victoires nous éblouisse, mais parce qu'il arracha son pays à la servitude. Les qualités guerrières de cet homme fameux, furent l'activité et le jugement.

Connaissant le caractère de ses compatriotes, il ne balança pas à les précipiter sur les perses, à Marathon, certain que la réflexion était dangereuse à ces bouillants courages. Les traits

du général athénien brillaient de ses vertus, dirai-je de ses vices ? Un front large, un nez un peu aquilin, une bouche ferme et compressée, une vigueur de génie répandue sur tout son visage, montraient le redoutable ennemi des tyrans, mais peut-être l'homme un peu enclin lui-même à la tyrannie. Le poignard d'un Brutus peut être aisément forgé dans le sceptre de fer d'un César ; et les âmes énergiques, comme les volcans, jettent de grandes lumières et de grandes ténèbres.

De petites formes, de petits traits, un air remuant et pertinent, cachent cependant dans M Dumouriez des talents peu ordinaires. On lui a fait un crime de la versatilité de ses principes ; supposé que ce reproche fût vrai, aurait-il été plus coupable que le reste de son siècle ? Nous autres romains de cet âge de vertu, tous tant que nous sommes, nous tenons en réserve nos costumes politiques pour le moment de la pièce ; et moyennant un demi-écu qu'on donne à la porte, chacun peut se procurer le plaisir de nous faire jouer avec la toge ou la livrée, tour à tour, un Cassius ou un valet.

Rassurés par la noble confiance de Miltiade, les athéniens volèrent au combat. – Les François, conduits par Dumouriez, cherchèrent l'armée combinée.

Les perses et les prussiens, par la plus incroyable des inactions, semblaient paralysés dans leurs camps.

Bientôt les derniers furent contraints de se replier, en abandonnant leurs conquêtes, et les républicains marchèrent aussitôt en Flandre. Marathon et Gemmape ont appris au monde que l'homme qui défend ses foyers, et l'enthousiaste qui se bat au nom de la liberté, sont des ennemis formidables.

Un calme de peu de durée succéda à ces premières tempêtes. Les athéniens et les Français le remplirent de leur ingratitude. Miltiade et Dumouriez, ayant éprouvé quelques revers, furent accusés de royalisme, et de s'être laissés corrompre par l'or de la Perse et de l'Autriche. Le premier expira dans les fers des blessures qu'il avait reçues à la défense de la patrie, le second n'échappa à la mort que par la fuite.

Chapitre LXIV – Xerxès-François. Ligue générale contre la Grèce, contre la France. Révolte des provinces.

Cependant l'empire d'Orient et celui d'Allemagne avaient changé de maîtres. Darius et Léopold n'étaient plus. À ces monarques, savants dans la connaissance des hommes et dans l'art de gouverner, succédèrent leurs fils, Xerxès et François. Ces jeunes princes, placés au timon de deux grands états dans des circonstances orageuses, égaux en fortune, se montrèrent différents en génie. Le roi des perses, élevé dans la mollesse, était aussi pusillanime que l'empereur germanique, nourri dans les camps de Joseph, est courageux. Ils semblent seulement avoir partagé en commun l'obstination de caractère. Ils eurent aussi le malheur d'être trompés par leurs ennemis, qui s'introduisirent jusque dans leurs conseils.

Résolu de poursuivre vigoureusement la guerre, que son père lui avait laissée avec la couronne, Xerxès assemble son conseil ; il y montre la nécessité de rétablir dans tout son lustre l'honneur de la Perse, terni aux champs de Marathon. » J'irai, dit-il, je traverserai les mers, je raserai la ville coupable, et j'emmènerai ses citoyens captifs dans les fers. » Les alliés ont aussi tenu à peu près le même langage.

Après un tel discours, on ne songea plus qu'aux immenses préparatifs de l'expédition projetée. Des courriers chargés des ordres de la cour de Suze ! Se rendent dans les provinces pour hâter la marche des troupes. En même temps une ligue générale de tous les états de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe se forme contre le petit pays de la Grèce. Les carthaginois, prenant à leur solde des Gaulois, des Italiens, des Ibériens, se déclarent et signent un traité d'alliance offensive avec le grand roi. La Phoenicie et l'Egypte équipent leurs vaisseaux pour la coalition. La Macédoine y joint ses forces. De ses états

proprement dits, la Médie et la Perse, Xerxès tire des troupes aguerries. La Babylonie, l'Arabie, la Lydie, la Thrace et les diverses Satrapies fournissent leur contingent à la ligue, et une armée de trois millions de combattants s'assemble dans la plaine de Doriscus.

Au bruit de ces préparatifs formidables, des provinces de la Grèce, soit par lâcheté, soit par opinion, se rangent du parti des étrangers. Et l'on vit bientôt la Béotie, l'Argolide, la Thessalie, et plusieurs îles de la mer Egée, joindre leurs efforts à ceux des tyrans.

François, de son côté, faisait des préparatifs immenses. Ses états de Hongrie, de Bohême, de Lombardie, etc., lui donnent d'excellents soldats ; la Prusse le soutient de tout son pouvoir ; les cercles de l'empire mettent sur pied leurs légions ; l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Sicile, la Sardaigne, la Russie, se combinent dans la ligue générale, et de nombreuses armées s'avancent sur toutes les frontières de la France. Aussitôt la Vendée, le Lyonnois, le Languedoc s'insurgent ; et la république naissante, attaquée au dedans et au dehors, se voit menacée d'une ruine prochaine.

Un très petit nombre de peuples restèrent tranquilles spectateurs de ces grandes scènes. Dans le monde ancien on ne compta que ceux de la Crète, de l'Italie, de la Scythie. – Le Danemark, la Suède, la Suisse, et quelques autres petites républiques, demeurèrent neutres dans le monde moderne. Ni les Grecs, ni les Français, n'eurent d'alliés au commencement de la guerre. Leurs armes leur en firent par la suite.

Afin que le lecteur puisse parcourir d'un coup d'oeil ce tableau intéressant, je vais joindre ici une carte, où l'on a rangé les alliés de la guerre médique et de la guerre républicaine sur deux colonnes, les peuples qui se correspondent opposés les uns aux autres, les provinces soulevées, les dates des batailles, des paix partielles, etc., etc.

TABLEAU

DES

PEUPLES COALISÉS CONTRE LA GRÈCE

DANS LA GUERRE *MÉDIQUE*.

PUISSANCES CONTINENTALES.

LA PERSE.

ÉTATS PROPREMENT DITS DU ROI DES PERSES.

La Perse.
La Médie.
La Babylonie.

SATRAPIES DE LA PERSE.

La Lydie.
L'Arménie.
La Pamphylie, etc.

ALLIÉS.

Divers peuples arabes.
Divers rois de Thrace.
La Macédoine.

PUISSANCES MARITIMES.

Carthage.
Tyr.
L'Égypte.
L'Ionie.

PROVINCES RÉVOLTÉES.

La Béotie.
L'Argolide.
Plusieurs îles de la mer Egée.

GRECS ÉMIGRÉS.

Hippias, prince d'Athènes, etc.

NATIONS NEUTRES.

Les Scythes.
Les peuples d'Italie.
Les Thessaliens.
Les Crétois.
Et quelques autres.

Les Grecs n'eurent aucun allié dans le commencement de la guerre.

BATAILLES, PAIX DIVERSES, CONQUÊTES, PAIX GÉNÉRALE.

	Avant J.-C. Années.
Les Grecs ravagent la Lydie, et sont repoussés.	504
Bataille de Marathon, 29 septembre.	490
Coalition générale.	483 et suivantes.
Invasion des Perses.	480
Combat des Thermopyles, août.	480
Bataille de Salamine, 20 octobre.	480
Carthage fait la paix, même année.	—
Bataille de Platée et de Mycale, 19 septembre.	479
La Béotie saccagée par les Grecs, même année.	—
La Macédoine et diverses îles de la mer Égée concluent la paix avec les Grecs.	479 et suivantes.
Conquêtes, déprédations, tyrannie des Grecs, même année.	
La Lycie, la Carie, forcées par eux à se déclarer contre les Perses.	470
La Thrace subjuguée.	469 et suivantes.
Invasion de l'Égypte par les Grecs.	461
Ils y périssent.	453 et suivantes
Paix générale.	449

Autant qu'on peut en juger par les différents relevés des batailles, il périt environ dix millions d'hommes par les armes dans la guerre des Perses et des Grecs.

Chapitre LXV – Campagne de la 4ème année de la 74ème olympiade (480 av J-C.) – Campagne de 1793. Consternation à Athènes et à Paris. Bataille de Salamine. – Bataille de Maubeuge.

Dans les armées florissantes de la Perse et de l'Autriche on voyait briller également une foule de princes. Les Alexandre, les Artémise, les rois de Cilicie, de Tyr, de Sidon ; – les York, les Orange, les Saxe. Bien différentes étaient les troupes opposées. Des citoyens obscurs, dont les noms même avaient été jusqu'alors ignorés, commandaient d'autres citoyens pauvres et leurs égaux. Je ne ferai point le portrait de Thémistocle et d'Aristide, qui sauvèrent alors la Grèce. Si j'avais eu des hommes à leur opposer dans mon siècle, je n'eusse pas écrit cet essai.

Tout céda à la première impulsion des forces combinées. Les Thermopyles, Thèbes, Platée, Thespies tombèrent devant les perses ; – Valenciennes, Condé, le Quesnoi, devant les autrichiens. Pour les premiers, il ne restait plus qu'à marcher sur l'Attique ; – pour les seconds, qu'à se jeter dans l'intérieur de la France.

Le trouble, la consternation, le désespoir qui régnaient alors à Athènes et à Paris, ne sauraient se peindre. Les frontières forcées, les étrangers prêts à pénétrer dans le coeur de l'état, des soulèvements dans plusieurs provinces, tout paraissait inévitablement perdu. Pour comble de maux, une division fatale d'opinions parmi les patriotes, achevait d'éteindre jusqu'au moindre rayon d'espérance. La mort d'Hippias à Marathon-la prise de Valenciennes au nom de l'empereur, ne laissaient plus aux royalistes de la Grèce et de la France, des moyens de douter des intentions des puissances coalisées.

Tous les citoyens tombaient donc d'accord de la défense, mais personne ne s'entendait sur le mode. Les lacédémoniens opinaient à se renfermer dans le Péloponèse ; un parti des athéniens voulait qu'on défendît la cité ; un autre qu'on mît toutes ses forces dans la marine. L'ambition des particuliers venait à la traverse. Des hommes sans talents prétendaient à des places auxquelles les plus grands génies suffisaient à peine. Thémistocle écarta ses rivaux, détermina les citoyens à se porter sur leurs galères, et la patrie fut sauvée. – En France, les avis étaient encore plus partagés. Chaque tête enfantait un projet et s'efforçait de le faire adopter aux autres. Ceux-ci ne voyaient de salut que dans les places fortifiées ; ceux-là parlaient de se retirer dans l'intérieur. Un plus grand nombre voulait que la république se précipitât en masse sur les alliés.

Ce dernier plan parut le meilleur, et son adoption ramena la victoire.

Cependant les diversités de sentiments, non moins fatales à leurs causes, frappaient les armées conquérantes d'imbécillité et de faiblesse. Xerxès, épouvanté du combat des Thermopyles, flottait incertain de la conduite qu'il devait tenir. Il apprenait qu'une partie de la Grèce était assise tranquillement aux jeux olympiques, tandis qu'il ravageait leur contrée, et il ne savait qu'en croire.

Dans son conseil, le roi de Sidon se déclarait en faveur d'une attaque immédiate sur les galères athéniennes. Artemise, au contraire, représentait qu'en tirant la guerre en longueur, les ennemis étaient infailliblement perdus. – Parmi les autrichiens et leurs alliés, plusieurs maintenaient qu'il fallait s'emparer des villes frontières ; le duc d'York se rangeait de l'avis de marcher sur la capitale. Le sentiment de la reine d'Halicarnasse, – celui du prince anglais furent rejetés et les opinions contraires adoptées.

Ainsi, par cette destinée qui dispose des empires, des diverses mesures en délibération, les Grecs et les Français choisirent celles qui pouvaient seules es sauver ; les perses et les autrichiens celles qui devaient nécessairement les perdre.

Aussitôt Xerxès se prépare à la célèbre action de Salamine. –

Cobourg divise ses forces, bloque Maubeuge et envoie les Anglais attaquer Dunkerque.

Il se passait alors sur la flotte réunie des grecs, de ces grandes choses qui peignent les siècles, et qu'on ne retrouve qu'à des intervalles considérables dans l'histoire. La division s'était mise entre les généraux. Les spartiates, toujours obstinés dans leurs projets, voulaient abandonner le détroit de Salamine, et se retirer sur les côtes du Péloponèse. À cette mesure qui eût perdu la patrie, Thémistocle s'opposait de tous ses efforts. Le général s'emportant lève la canne sur l'athénien :

— Frappe, mais écoute, lui crie le grand homme, et sa magnanimité ramène Eurybiade à son opinion.

C'était la veille de la bataille de Salamine.

La nuit était obscure. Les coeurs, sur la petite flotte des grecs, agités par tout ce qu'il y a de cher aux hommes, la liberté, l'amour, l'amitié, la patrie, palpitaient sous un poids d'inquiétudes, de désirs, de craintes, d'espérances. Aucun oeil ne se ferma dans cette nuit critique, et chacun veillait en silence les feux des galères ennemies.

Tout à coup on entend le sillage d'un vaisseau qui se glisse dans le calme des ténèbres. Il aborde à Salamine ; un homme se présente à Thémistocle :

— Savez-vous, lui dit-il, que vous êtes enveloppé, et que les perses font le tour de l'île pour vous fermer le passage ?

— Je le sais, répond le général athénien, cela s'exécute par mon avis. » Aristide admira Thémistocle : celui-ci avait reconnu le plus juste des grecs.

La veille de l'attaque du camp des autrichiens, par Jourdan, devant Maubeuge, fut un jour de crainte et d'anxiété. Jusque-là, les alliés victorieux n'avaient trouvé aucun obstacle, et les troupes françaises découragées, ne rendaient presque plus de combat ; cependant le salut de la France tenait à celui de la forteresse assiégée.

Cette place tombée, entraînait la prise de plusieurs autres ; et les alliés, réunissant les forces qu'ils avaient eu l'imprudence de diviser, pénétraient sans opposition dans

l'intérieur du pays. Il fallait donc saisir le moment, et faire un dernier effort pour arracher la patrie des mains des étrangers, ou s'ensevelir sous ses ruines.

Jourdan, le général François chargé de cette importante expédition, est un froid militaire dont les talents, moins brillants que solides, n'ont été couronnés de succès que dans cette action importante et à Fleurus. Ayant tout disposé pour l'attaque, le soldat passa la nuit sous les armes, attendant, avec plus de crainte que d'espérance, le résultat de cette grande journée.

Du côté des alliés, tout était joie et certitude.

Xerxès, assis sur un trône élevé pour contempler sa gloire, fait placer des soldats dans les îles adjacentes, afin qu'aucun grec sauvé de la ruine de ses vaisseaux, ne puisse échapper à sa vengeance.

On comptait tellement sur la victoire parmi les nations coalisées contre la France, qu'à chaque instant on annonçait la prise de Dunkerque et de Maubeuge.

Entre la côte orientale de l'île de Salamine et le rivage occidental de l'Attique se forme un détroit en spirale, d'environ 40 stades de long, et de 8 de large. L'extrémité du détroit se trouve presque fermée par le promontoire Trophée de l'île, qui se jette à travers les flots dans la forme d'une lance. La première ligne des galères grecques s'étendait depuis cette pointe au port Phoron, qui lui correspond sur la côte du continent opposé. La seconde ligne, parallèle à la première, se plaçait immédiatement derrière, et ainsi successivement des autres, en remontant dans l'intérieur du détroit.

La première ligne des galères persanes, faisant face à celle des grecs, se formait en demi-lune, depuis la même pointe Trophée jusqu'au port Phoron ; et les autres se rangeaient derrière, en dehors du détroit. Non seulement, par cette disposition, les perses perdaient l'avantage du nombre, mais encore leur ordre de bataille se trouvait coupé par la petite île Psyttalie, qui gît un peu au-dessous et en avant de l'embouchure du canal.

À l'aile gauche de l'armée navale des perses étaient placés

les Phoeniciens, ayant en tête les athéniens ; à l'aile droite, les Ioniens qui devaient combattre les Lacédémoniens, les Mégariens, les Eginètes. Ariabignès avait le commandement général des galères médiques ; Eurybiade, celui des vaisseaux des grecs.

Les autrichiens, après avoir pris Valenciennes, s'avancèrent sur Maubeuge, dont ils formèrent aussitôt le blocus. Le prince de Cobourg, avec une armée d'observation, couvrait les troupes qui se préparaient à assiéger la forteresse.

Xerxès ayant donné le signal de la bataille, les athéniens attaquèrent avec impétuosité les Phoeniciens qui leur étaient opposés. Le combat fut opiniâtre, et soutenu longtemps avec une égale valeur. Mais enfin l'amiral persan, Ariabignès, s'étant élancé sur une galère ennemie, y demeura percé de coups. Alors la confusion, augmentée par la multitude des vaisseaux que la position locale rendait inutile, devint générale chez les Mèdes. Tout fuit devant les Grecs victorieux ; et la flotte innombrable du grand roi, qui, un moment auparavant, obscurcissait la mer, disparut devant le génie d'un peuple libre.

À Maubeuge, les Français recouvrèrent ce brillant courage, qu'ils avaient perdu depuis Gemmapes. Ils se précipitèrent sur les lignes ennemies, avec cette volubilité qui distingue leur première charge de celles de tous les autres peuples. Fossés, canons, baïonnettes, montagnes, fleuves, marais, rien ne les arrête. Ils se trouvent en mille lieux à la fois.

Ils se multiplient comme les soldats de la terre. Ils grimpent, ils sautent, ils courent. Vous les avez vus dans la plaine, et ils sont au haut du retranchement emporté.

Les autrichiens soutinrent le choc avec leur valeur accoutumée. Ces braves soldats, qu'aucun revers ne peut désespérer, qui seraient battus vingt ans de suite, et qui se battraient la vingtième année comme la première, repoussèrent partout leurs nombreux assaillants. Mais le prince de Cobourg, jugeant une plus longue résistance inutile, abandonna sa position, et Maubeuge fut délivré. Bientôt une colonne, commandée par Houchard, obligea les Anglais à lever

le siège de Dunkerque ; et les espérances de conquêtes s'évanouirent pour cette année.

C'est ainsi que la flotte persane, composée de diverses nations, – l'armée autrichienne, formée de même de différents peuples ; ces coalisés, les uns traîtres, les autres pusillanimes, ceux-ci craignant des succès qui refléteraient trop de gloire sur tel ou tel général, telle ou telle nation ; toute cette masse indigeste d'alliés, fut brisée à Salamine et à Maubeuge. – Le grand roi repassa dans une petite barque en fugitif, cette même mer à laquelle il avait donné des chaînes ; – Cobourg mit ses troupes en quartier d'hiver, et tous les partis, en attendant les événements futurs d'une nouvelle campagne, eurent le temps de méditer sur l'inconstance de la fortune, et de déplorer leur folie.

Chapitre LXVI – Préparation à une nouvelle campagne. Portraits des chefs. Mardonius-Cobourg. Pausanias-Pichegru. Alexandre, roi de Macédoine.

Il s'en fallait beaucoup que le danger fût passé pour la Grèce et pour la France. Xerxès, en laissant après lui une armée de trois cent mille hommes choisis, avait plus fait pour sa cause qu'en y traînant trois millions d'esclaves. – L'échec que les alliés avaient reçu devant les places assiégées, n'était qu'un léger revers, qui pouvait même tourner à leur profit, en leur enseignant une leçon utile.

Ainsi on n'attendait que le retour de la nouvelle année pour recommencer de toutes parts les hostilités : avant d'entrer dans le détail de cette campagne, nous dirons un mot des chefs qui s'y distinguèrent.

Mardonius, qui commandait les troupes persanes demeurées en Grèce, était un satrape d'un rang élevé, et allié au sang de ses maîtres.

Son ambition, trop immense pour son génie, en faisait un de ces êtres disproportionnés qui paraissent grands parce qu'ils sont difformes. Vain, impatient, orgueilleux, il ne possédait que le courage brutal du grenadier qui donne la mort sans pitié, et la reçoit sans crainte.

– Placé à la tête des troupes alliées de l'Autriche, le prince de Cobourg, d'une naissance encore plus illustre que Mardonius, le surpassait de même en qualités personnelles. À la fois brave et prudent, il réunissait les talents et les vertus militaires : l'art du général et la loyauté du soldat.

Pausanias, de la famille royale de Lacédémone, généralissime des armées combinées des grecs, était un homme plein de jactance et de paroles magnifiques ; toujours prêt à faire valoir ses grands services et à trahir son pays. Il

sauva la patrie au champ de Platée, et la vendit quelques mois après au tyran de Suze.

– Pichegru, dont le nom plébéien, l'humble fortune, et la modestie contrastent avec l'éclat de sa renommée, conduisait les Français aux combats. Cet homme extraordinaire, enfanté par la révolution, sut s'élever, de l'obscurité d'une classe inférieure, à la place la plus brillante de son pays, et redescendre, avec non moins de grandeur, à l'ombre de sa condition première.

Enfin, dans l'armée des perses on remarquait un homme appelé Alexandre, roi de Macédoine, qui, traître aux deux partis qu'il savait ménager, trafiquait de son honneur et de sa conscience avec le plus riche ou le plus fort.

Avant le combat des Thermopyles, il donna avis aux grecs du danger de leur position à la vallée de Tempé, et marcha avec Xerxès à Salamine. Après la défaite du monarque de l'Orient, il se dit l'ami des athéniens, et les invita, par humanité, à se soumettre au tyran de l'Asie. Aux champs de Platée, accompagnant Mardonius, il trahit ce général, pour se ménager une ressource en cas de revers ; et avertit en personne Pausanias qu'il serait attaqué le lendemain par les Mèdes. Les Grecs, malgré leur haine des rois, respectèrent Alexandre par mépris. Ils daignèrent peser sur les ressorts du mannequin vénal, tandis qu'il pouvait leur être bon à quelque chose.

Je ne parlerai point du roi de Prusse.

Chapitre LXVII – Campagne de l'an 479 avant notre ère, 1ère année de la 75ème olympiade. ; Campagne de 1794. Bataille de Platée-bataille de Fleurus. Succès et vices des grecs-des François. Différentes paix. Paix générale.

Tels étaient les généraux qui commandaient dans les campagnes mémorables dont nous retraçons l'histoire.

Au retour de la saison favorable aux armes, les perses et les autrichiens reprirent le champ avec une nouvelle vigueur. Mardonius ravagea une seconde fois l'Attique ; – de son côté, le prince de Cobourg emporta Landrecies et obtint plusieurs avantages. Mais bientôt la fortune changea de face.

Pausanias, évitant de combattre dans la plaine, attira enfin les ennemis sur un terrain qui leur était défavorable. – Pichegru, en envahissant la Flandre maritime, obligea les alliés à abandonner leur conquête. Après des marches et des actions multipliées, les grandes armées grecques et persanes, – françaises et autrichiennes, se rencontrèrent au lieu marqué par la destinée.

La cause ordinaire des guerres est si méprisable, que le récit d'une bataille, où vingt mille bêtes féroces se déchirent pour les passions d'un homme, dégoûte et fatigue. Mais des citoyens s'ébranlant au moment de la charge, contre une horde de conquérants ; d'un côté, des fers, ou un anéantissement politique par un démembrement ; de l'autre, la liberté et la patrie : si jamais quelque chose de grand a mérité d'attirer les yeux des hommes, c'est sans doute un pareil spectacle. On le retrouve à platée et à Fleurus, mais en des degrés d'intérêt fort différents.

Les François, sans moeurs, ayant signalé leur révolution par

les crimes les plus énormes, n'offrent pas le touchant tableau des grecs innocents et pauvres, d'ailleurs infiniment plus exposés que les premiers. Athènes n'existait plus ; un camp sacré renfermait tout ce qui restait des fils, des pères, des dieux, de la patrie ; desséchée par le souffle stérile de la servitude, une terre indépendante ne promettait plus de subsistance en cas de revers. Mais les héros de Platée s'embarrassaient peu de l'avenir : prêts à faire un dernier sacrifice de sang à Jupiter libérateur, qu'avaient-ils besoin de s'enquérir, s'ils auraient pu vivre demain esclaves, lorsqu'ils étaient sûrs de mourir aujourd'hui libres ?

Au midi de la ville de Thèbes, en Béotie, s'étend une grande plaine, traversée dans son extrémité méridionale par l'Asopus, dont le cours se dirige d'occident en orient, déclinant un degré nord. De l'autre côté du fleuve, la plaine continue, et va se terminer au pied du mont Cithéron ; formant ainsi, entre la rivière et la montagne, une étroite lisière d'environ douze stades dans sa plus grande largeur.

Les perses, occupant la rive gauche de l'Asopus avec trois cent cinquante mille hommes, déployaient leur nombreuse cavalerie dans la plaine, ayant des retranchements sur leur front, Thèbes et un pays libre sur leur derrière. Les troupes combinées des lacédémoniens, des athéniens et des autres alliés, consistant en cent dix mille hommes d'infanterie, campaient sur le penchant du Cithéron. À peu près sur la même ligne on apercevait à l'ouest les ruines de la petite ville de Platée, et, entre cette ville et le camp des grecs, se trouvait à moitié chemin la fontaine Gargaphie : de sorte que l'Asopus divisait les deux armées ennemies.

Il s'y fit deux mouvements avant l'action générale.

Pausanias, manquant d'eau dans son premier emplacement, fit défiler ses troupes par la lisière dont j'ai parlé, et prit une nouvelle position aux environs de la fontaine Gargaphie. Les perses exécutèrent une marche parallèle sur le bord opposé du fleuve. Le général lacédémonien, inquiété par l'ennemi, leva une seconde fois son camp, dans le dessein de se saisir d'une île formée à l'occident par deux branches de l'Asopus ; mais à

peine avait-il atteint Platée, que Maronius, ayant traversé la rivière, vint fondre sur lui avec toute sa cavalerie. Il fallut se former à la hâte. Les lacédémoniens composant l'aile droite, se trouvèrent opposés aux perses et aux saces. Les athéniens à l'aile gauche eurent en tête les Grecs alliés de Xerxès. Le centre de l'armée, se trouvant rompu par des collines, n'avait pu se développer.

– Charleroi venait d'être emporté par les Français, mais on ignorait encore cette nouvelle dans le camp autrichien. Le prince de Cobourg, déterminé à secourir la place, et ayant reçu la veille un renfort de vingt mille prussiens, s'avança le 26 juin (8 messidor) à trois heures du matin sur la Sambre.

Son armée se montait à cent mille hommes. La droite se trouvait commandée par le prince d'Orange ; la gauche, composée de Hollandais et d'émigrés, par Beaulieu ; le prince de Lambesc était à la tête de la cavalerie. L'armée Françoise se formait de la réunion de l'armée de la Moselle, des Ardennes et du Nord. Jourdan avait le commandement en chef.

Enfin, le 3 de boédromion, 2e année de la 75e olympiade, et le 12 messidor de l'an 3 de la république se levèrent : jours destinés par celui qui dispose des empires, à renverser les projets de l'ambition et à étonner les hommes.

Les combats muets des anciens, où de longs hurlements s'élevaient par intervalles du milieu du silence de la mort, étaient peut-être aussi formidables que nos batailles rugissantes des détonations de la foudre. Le paysan du Cithéron, et celui des rives de la Sambre, purent en contempler les diverses horreurs, et bénir en même temps le sort qui les fit naître sous le chaume. Platée et Fleurus brillèrent de toutes les vertus guerrières.

Là, le perse exposé sous un frêle bouclier aux armes des lacédémoniens, brise de ses mains, avec le courage le plus intrépide, la pique dont il est percé. – Ici le grenadier hongrois assomme avec la crosse de son mousquet les Français qui se multiplient autour de lui. – Ailleurs les athéniens peuvent à peine surmonter leurs compatriotes qui combattent dans les rangs ennemis. – Les émigrés opposent aux soldats de

Robespierre une valeur indomptée. La fortune enfin se déclare. Mardonius tombe au premier rang. Ses troupes plient, sont enfoncées, poursuivies dans leur camp, où on les égorge. – Le prince de Cobourg se reformant sous le feu de l'ennemi, se dispose à retourner à la charge, lorsqu'il apprend que Charleroi a capitulé, et il fait sonner la retraite. Deux cent mille perses tombèrent à Platée, – une multitude d'autrichiens et de François à Fleurus ; et les Grecs, et les Français perdent leurs vertus sur le même champ où ils obtiennent la victoire.

Depuis ce moment, l'ambition des conquêtes et la soif de l'or remplacèrent l'enthousiasme de la liberté. Les Grecs, conduits par d'autres généraux, non moins célèbres que les premiers, parcoururent le rivages de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, brûlant, pillant, détruisant tout sur leur passage, levant des contributions forcées, et faisant vivre leurs armées à discrétion chez les nations vaincues. – Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur l'incendie de l'Italie, les réquisitions, les spoliations des temples ; les ravages des François dans le Brabant, en Allemagne, en Hollande, etc. J'ai dit ailleurs quelle fut la conséquence d'une telle conduite pour la Grèce. Le peuple d'Athènes, volage et cruel, qui s'était le plus distingué dans ses coupables excès, s'attira d'abord la guerre des alliés, et finit par succomber dans celle du Péloponèse.

Depuis la bataille de Platée jusqu'à la pacification générale, il s'écoula trente années. Mais, dans cet intervalle, les différents coalisés avaient traité partiellement avec le vainqueur. Les carthaginois commencèrent, la Macédoine suivit ; ensuite les îles voisines, et différents états. Les uns se rachetèrent à force d'argent, d'autres furent contraints de se déclarer contre les perses. Ceci nous retrace la Prusse, l'Espagne, les petits princes d'Italie et d'Allemagne. Enfin, Artaxerxès, fatigué d'une guerre inutile, s'abaissa à demander la paix en suppliant. Voici les conditions qu'on daigna lui dicter :

1° – Que ses galères armées ne pourraient naviguer dans les mers de la Grèce ;

2° – Que ses troupes ne s'approcheraient jamais à plus de

trois jours de marche des côtes de l'Asie-Mineure ;

3° – Qu'enfin, les villes ioniennes seraient déclarées indépendantes.

Puisque les perses avaient eu la folie d'entreprendre la guerre, ils devaient la soutenir noblement, n'eût-ce été que pour obtenir des conditions moins honteuses. Ce traité d'Artaxerxès fut le coup mortel qui livra l'empire de Cyrus à Alexandre. Il en arriva au grand roi, comme à plusieurs souverains de l'Europe actuelle : il conclut, par lassitude, une paix ignominieuse au moment où il aurait pu en commander une en vainqueur. Les Grecs n'étaient déjà plus les Grecs de Platée. On ne parlait plus à Athènes que de la conquête de l'Egypte, de Carthage, de la Sicile : agrandir la république, amener toutes les puissances enchaînées à ses pieds, était la seule idée qui demeurât en possession des esprits. – Ainsi, nous avons vu les Français ne savoir plus où fixer les limites de leur empire. Le Rhin, durant un moment, leur offrait une frontière trop resserrée.

Lorsqu'Athènes se flatta de conquérir le monde, le jour qui devait la livrer à Lysander était venu.

Ainsi passa ce fléau terrible, né de la révolution républicaine de la Grèce. Depuis la première invasion des perses, sous Darius, l'an 490 avant notre ère, jusqu'à l'époque du traité de paix sous Artaxerxès, l'an 449, même chronologie, il étendit ses ravages dans une période de quarante-une années.

Jamais guerre (de même que la présente) ne commença avec de plus flatteuses espérances de succès, et ne finit par de plus grands revers.

Chapitre LXVIII – Différence générale entre notre siècle et celui où s'opéra la révolution républicaine de la Grèce.

Après avoir examiné les rapports qui se trouvent entre la révolution républicaine de la Grèce et celle de la France, on ne peut, sans partialité, s'empêcher de considérer aussi leurs différences.

Nous ne cherchons point à surprendre la foi de nos lecteurs, et à diriger leur opinion. Notre désir est d'éloigner de cet ouvrage tout esprit de système, en exposant avec candeur la vérité. Non que nous croyons, qu'en cas que nous eussions le bonheur d'en approcher, elle nous valut autre chose que la haine des partis ; mais il n'y a qu'une règle certaine de conduite : faire, autant qu'il est en nous, du bien aux hommes, et mépriser leurs clameurs.

Il en est des corps politiques comme des corps célestes ; ils agissent et réagissent les uns sur les autres, en raison de leur distance et de leur gravité. Si le moindre accident venait à déranger le plus petit des satellites, l'harmonie se romprait en même temps partout ; les corps se précipiteraient les uns sur les autres ; un chaos remplacerait un univers ; jusqu'au moment où toutes ces masses, après mille chocs et mille destructions, recommenceraient à décrire des courbes régulières dans un nouveau système.

En Grèce, une petite ville exile un tyran, et la commotion se fait sentir aussitôt aux extrémités de l'Europe et de l'Asie ; mille peuples brisent leurs fers ou tombent dans l'esclavage ; le trône de Cyrus est ébranlé, et le germe de tous les événements, de tous les troubles futurs se déploie.

Chaque révolution est à la fois la conséquence et le principe d'une autre ; en sorte qu'il serait vrai à la rigueur de dire que la première révolution du globe a produit de nos jours celle de

France.

Veut-on se convaincre de cette fatalité qui règle tout, qui se trouve en raison dernière de tout, et qui fait que si vous retranchiez un pied à l'insecte qui rampe dans la poussière, vous renverseriez des mondes ? Supposez, pour un moment, que l'événement le plus frivole se fût passé autrement à Athènes qu'il n'est réellement arrivé ; qu'il y eût existé un homme de moins, ou que cet homme n'eût pas occupé la même place ; par exemple, Epycide l'emportant sur Thémistocle ? Xerxès réduisait la Grec en servitude ; c'en était fait des Socrate, des Platon, des Aristote ; le rusé Philippe vieillissait sous le fouet de son maître, Alexandre mourait sur le cothurne, ou brigand sur la croix tyrienne ; d'autres chances se développaient, d'autres états se levaient sur la scène ; les romains rencontraient d'autres obstacles à combattre ; l'univers était changé.

Lorsqu'on vient à jeter les yeux sur l'état des hommes, lors de l'établissement des gouvernements populaires à Sparte et à Athènes, et sur la position des peuples, à l'instant de l'abolition de la royauté en France, on est d'abord frappé d'une différence considérable. Au moment de la révolution de la Grèce, tout, ou presque tout, se trouvait république ; – tout, ou presque tout, monarchie, à l'époque de la révolution Françoise.

Dans le premier cas, c'était des gouvernements populaires qui devaient agir sur des gouvernements populaires ; dans le second, une constitution républicaine heurtait des constitutions royales.

Or, plus les corps en collision sont de matière hétérogène, plus l'inflammation est rapide. Il faut donc s'attendre que l'effet des mouvements actuels de la France surpasse infiniment celui des troubles de la Grèce. N'avançons rien sans preuves.

Où la plus grande secousse se fit-elle sentir à l'époque des troubles de ce dernier pays ? En Perse.

Pourquoi ? Parce que ce fut là que les principes politiques se choquèrent avec le plus de violence.

Mais ceci nous découvre une seconde disparité.

Le serf persan devint la proie du citoyen de la Grèce. Comment les républiques anciennes subsistaient-elles ? Par des esclaves. Comment nos pères barbares vivaient-ils si libres ? Par des esclaves. Il est même impossible de comprendre sur quel principe une vraie démocratie pourrait s'établir sans esclaves. Ainsi nos systèmes modernes excluent de fait toute république parmi nous. Je m'étonne que les Français, imitateurs des anciens, n'aient pas réduit les peuples conquis en servitude. C'est le seul moyen de retrouver ce qu'on appelle la liberté civile.

Voilà donc deux différences fondamentales dans les siècles : l'une de gouvernement, l'autre de moeurs.

N'y a-t-il point dans le concours fortuit des choses, des circonstances qui déterminent, éloignent, hâtent, ou ralentissent l'effet de tel ou tel événement ? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

La plupart des états contemporains des athéniens et des spartiates étaient éloignés de ces peuples célèbres. Par quel canal les lumières de ce petit coin du monde se seraient-elles répandues sur le globe ? Les Grecs même se souciaient-ils de les communiquer, ces lumières ? Les anciens, attachés à la patrie, vivant et mourant sur le sol qu'ils savaient cultiver et défendre avec des mains libres, entretenaient à peine quelques liaisons les uns avec les autres. Parlant divers dialectes, sans le secours des postes, des grands chemins, de l'imprimerie, les nations vivaient comme isolées.

De là une découverte en morale, en politique, ou en toute autre science, périssait aux lieux qui l'avaient vu naître, ou devenait la proie d'un petit nombre d'hommes, qui n'avaient souvent que trop d'intérêt à la cacher au reste de la foule.

Les peuples d'ailleurs, par leurs préjugés nationaux, et par amour de la patrie, renfermaient soigneusement dans leur sein leurs connaissances et leur bonheur.

Je doute que cette fraternité universelle des républicains du jour soit du bon coin de la grande antiquité.

Ici, la dissemblance des temps se fait sentir dans toute sa force. Nos courriers, nos voies publiques, notre imprimerie ont

rendu presque tous les européens citoyens du même pays. Une idée nouvelle, une découverte intéressante a-t-elle pris naissance à Londres, à Paris ? Quelques semaines après elle parvient au paysan du Danube, à l'habitant de Rome, au sujet de Pétersbourg, à l'esclave de Constantinople qui se l'approprient, la commentent, et en font leur profit en bien ou en mal. Les anciens visitaient rarement les contrées étrangères, parce que les difficultés du déplacement étaient presque insurmontables. De nos jours, un voyage en Russie, en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre, que dis-je ? Autour du globe, n'est qu'une affaire de quelques semaines, de quelques mois, de quelques années calculées à une minute près. Il en est résulté, que la diversité des langues, qui formait dans l'antiquité un autre obstacle à la propagation des connaissances, n'en est plus un chez les modernes, les idiomes étrangers étant réciproquement entendus de tous les peuples.

Ainsi, lorsqu'une révolution arrivait dans l'ancien monde, les livres rares, les monuments des arts disparaissaient ; la barbarie submergeait une autre fois la terre, et les hommes qui survivaient à ce déluge, étaient obligés, comme les premiers habitants du globe, de recommencer une nouvelle carrière, de repasser lentement par tous les degrés de leurs prédécesseurs. Le flambeau expiré des sciences ne trouvait plus de dépôt de lumières où reprendre la vie. Il fallait attendre que le génie de quelque grand homme vînt y communiquer le feu à nouveau, comme la lampe sacrée de Vesta, qu'on ne pouvait rallumer qu'à la flamme du soleil, lorsqu'elle venait à s'éteindre. Il n'en est pas de même pour nous ; il serait impossible de calculer jusqu'à quelle hauteur la société peut atteindre, à présent que rien ne se perd, que rien ne saurait se perdre : ceci nous jette dans l'infini.

Je semble donc détruire dans ce chapitre ce que j'ai avancé dans le précédent ; car je montre une telle différence de siècle, qu'on ne saurait conclure de l'un pour l'autre ? Sans doute, pour plusieurs lecteurs que le système de perfection éblouit. Si c'était ici le lieu d'entrer dans cette discussion intéressante, je pourrais prouver aisément que notre position est réellement la

même, quant aux résultats, que celle des anciens peuples ; que nous avons perdu en moeurs ce que nous avons gagné en lumières. Celles-ci semblent tellement disposées par la nature, que les unes se corrompent toujours, en proportion de l'agrandissement des autres : comme si cette balance était destinée à prévenir la perfection parmi les hommes. Or, il est certain que les lumières ne donnent pas la vertu ; qu'un grand moraliste peut être un mal honnête homme. La question du bonheur reste donc la même pour les peuples modernes et pour les anciens, puisqu'elle ne peut se trouver que dans la pureté de l'âme. Nous revenons donc à la même donnée, quant aux conséquences heureuses qu'on peut espérer de la révolution présente, quelles que soient d'ailleurs nos lumières, l'esprit n'agissant point sur le coeur. Et qui vous dira le secret de changer par des mots et des sciences la nature de l'âme ? De déraciner les chagrins de ce sol défriché pour eux ? Si l'homme, en dépit de la philosophie, est condamné à vivre avec ses désirs, il sera à jamais esclave, à jamais l'homme des temps d'adversité qui furent, l'homme de l'heure douloureuse où je vous parle, et des nouveaux siècles de misères qui s'avancent. Lorsque l'être puissant qui tient dans sa main le coeur des hommes, a voulu, dans les voies profondes de sa sagesse, resserrer cet organe de leur félicité, qu'importe que, pour les confondre, il ait élevé leurs têtes gigantesques au-dessus des sphères roulantes ? Si le coeur ne peut se perfectionner, si la morale reste corrompue malgré les lumières : république universelle, fraternité des nations, paix générale, fantôme brillant d'un bonheur durable sur la terre, adieu !

Si l'influence immédiate de la révolution républicaine de la Grèce, fut retardée par toutes les causes que nous venons d'assigner, il est à croire que la révolution Françoise, dégagée de ces obstacles, aura un effet encore plus rapide en cas qu'il ne se trouve point d'autres forces d'amortissement, plus puissantes que la vélocité de son action. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cet examen. Mais on peut douter que l'extinction de la royauté en France produise, pour le genre humain, des

effets éloignés plus grands, plus durables que ceux qui résultèrent de l'abolition de la monarchie en Grèce. L'Attique, rendue à la liberté, se couvrit de tous les monuments des arts.

Les Praxitèle, les Phidias, les Xeuxis, les Apelle, unirent les efforts de leur génie à ceux des Sophocle, des Euripide. Les lumières, disséminées dans les différentes parties du monde, vinrent se concentrer dans ce foyer commun, d'où les divers peuples les ont empruntées par la suite.

Sans la Grèce, Rome demeurait barbare : l'éloquence d'un Démosthène contenait le germe de celle d'un Cicéron ; il fallait le sublime d'un Homère, la simplicité d'un Hésiode, et les grâces d'un Théocrite, pour former le triple génie d'un Virgile ; les loups de Phèdre n'eussent point parlé comme les hommes, si ceux d'Esope avaient été muets ; enfin, nous autres Celtes grossiers, sortis des forêts, nous ne compterions ni les Racine, ni les Boileau, ni les Montesquieu, ni les Pope, ni les Dryden, ni les Sidney, ni les Bacon, et mille autres ; et nous serions encore, comme nos pères, soumis à des druides, ou à des tyrans.

Heureux si les Grecs, en acquérant des lumières, n'eussent pas perdu la pureté des moeurs ! Heureux s'ils n'eussent échangé les vertus qui les sauvèrent de Xerxès contre les vices qui les livrèrent à Philippe ! Nous allons maintenant commencer cette seconde révolution, et nous terminerons ici la première partie du premier livre, après un dernier chapitre de réflexions. Nous passerons souvent ainsi, dans le cours de cet ouvrage, des lumières aux ténèbres, et du bonheur du genre humain à sa misère. Et pourquoi nous en plaindrions-nous ? Il est à croire que notre félicité a été calculée sur l'inconstance de nos désirs : la dose du bonheur nous a été mesurée, parce que notre coeur est insatiable. La nature nous traite comme des enfants malades, dont on refuse de satisfaire les appétits, mais dont on apaise les pleurs par des illusions et des espérances. Elle fait danser autour de nous une multitude de fantômes, vers lesquels nous endons les mains sans pouvoir les atteindre ; et elle a poussé si loin l'art de la perspective, qu'elle a peint des Elysées jusque dans le fond de la tombe.

Chapitre LXIX – Récapitulation.

Ainsi j'ai montré l'action immédiate de la révolution républicaine de l'Attique sur la Perse. Elle fit insurger les peuples soumis à cet empire par le ressort des opinions, l'enveloppa dans une guerre funeste qui coûta la vie à des millions d'hommes, sans que les nations y gagnassent beaucoup de bonheur ou beaucoup de liberté. Il est vrai que la cour de Suze fut humiliée. Mais la Grèce en fut-elle plus heureuse ? Ses succès ne la corrompirent-ils pas ? Et le résultat de ces actions, si glorieuses en apparence, ne fut-il pas des vices et des fers ?

Quant à l'effet éloigné produit sur l'empire de Cyrus par la chute de la royauté à Athènes, il n'est personne qui ignore la conquête de l'Asie, et le nom d'Alexandre.

Tâchons de récapituler en eu de mots les différentes influences que l'établissement du gouvernement populaire en Grèce eut sur les nations contemporaines.

De la somme de ces données doivent naître les vérités qui forment le but de nos recherches dans cet essai.

La révolution républicaine de la Grèce agit sur l'Egypte, par la voie des armes. Elle y causa quelques malheurs passagers. Elle ne put avoir de prise sur les opinions, la subdivision des classes de la société et le système théocratique lui opposant des obstacles insurmontables.

Sur Carthage, encore au militaire. La position locale, l'excellence du gouvernement punique sauvèrent celui-ci du danger des innovations et de l'exemple.

Dans l'Ibérie, la réaction des troubles de l'Attique ne causa que des malheurs. Vraisemblablement l'esclave au fond de ses mines paya la liberté d'Athènes par des larmes et des sueurs.

Chez les Celtes, elle apporta des lumières, et partant de la corruption.

Elle devint aussi la cause éloignée de la servitude de ces

peuples, en facilitant les conquêtes des romains.

En Italie, l'influence de l'établissement des républiques grecques se dirigea vers la politique, il n'est pas même impossible qu'elle n'y eut produit la révolution de Brutus, par la circonstance du voyage de ce grand homme à Delphes presqu'au moment de l'assassinat d'Hipparque par Harmodius.

Ceux qui savent comment les grandes conceptions naissent souvent des causes les plus triviales, ne mépriseront pas cette conjecture.

Dans la grande Grèce, la révolution dont nous recherchons les effets agit au moral. Elle y occasionna quelques réformes utiles, mais passagères.

En Sicile, elle produisit la guerre et la monarchie : l'une ne fut qu'un fléau d'un moment ; l’autre coûta longtemps des pleurs et du sang à Syracuse.

En Scythie, son influence agit philosophiquement, dans le sens vicieux ; les pasteurs pauvres et vertueux de l'Ister se laissèrent corrompre par l'attrait des sciences, et finirent par se livrer à celui de l'or.

Dans la Thrace, elle ne causa que quelques ravages ; heureusement la barbarie des peuples les mit à couvert des effets politiques et moraux de la révolution républicaine de la Grèce.

Tyr, enfin, n'échappa pas aux armes de cette révolution, mais elle en évita la séduction par l'esprit commerçant et occupé de ses citoyens.

Nous avons parlé de la Perse au commencement de ce chapitre.

Le lecteur sans doute, en parcourant cette échelle, a déjà trouvé avec étonnement la vérité qui résulte de ses parties. Cette révolution si vantée, cette révolution qui mérite de l'être, cette révolution toute vertu, toute vraie liberté, n'a donc produit, en exceptant Rome et la grande Grèce, que des maux chez tous les autres peuples ? Quoi ! Lorsqu'une nation devient indépendante, n'est-ce qu'aux dépens du reste des hommes ? La réaction du bien serait-elle le mal ? L'histoire ne s'offre-t-elle pas ici sous une perspective nouvelle ? Un rayon de

lumière ne pénètre-t-il pas dans le système obscur des choses, et n'entrevoit-on pas comment les nations sont respectivement ordonnées les unes aux autres ? Si les Grecs du temps d'Aristide, en brisant leurs chaînes, n'ont apporté que des maux au genre humain, que peut-on raisonnablement espérer (système de perfection à part) de l'influence de la révolution Françoise ? Croirons-nous que tout va devenir vertueux et libre, parce qu'il a plu aux François corrompus d'échanger un roi contre cinq maîtres ?

Ici l'avenir s'entrouvre. Je laisse le lecteur à l'abîme de réflexions pénibles, de conjectures, de doutes, où ceci conduit.

Chapitre LXX – Sujets et réflexions détachées.

Après avoir parcouru un ouvrage, il nous reste ordinairement une multitude de pensées confuses et de réflexions incohérentes ; les unes immédiatement liées au sujet du livre, les autres s'étendant au delà, et seulement formées par association. Je vais présenter ici cet effet naturel d'une première lecture, en rapportant mes idées détachées, telles que je les jetai sans ordre sur le papier, après avoir revu moi-même l'esquisse de mon travail. Je n'y ajouterai que ces nuances nécessaires pour diviser des couleurs trop heurtées. Il n'y a point d'ailleurs de perception si brusque, dont on ne découvre la connexion intermédiaire avec une précédente, en y réfléchissant un peu ; et c'est quelquefois une étude très instructive, de rechercher les passages secrets par où on arrive tout à coup d'une idée à une autre totalement opposée.

Lorsque, pour la première fois, je conçus le plan de ce livre, je revis les classiques, qui m'introduisaient aux révolutions de la Grèce. À chaque page une mer de réflexions, de rapports nouveaux, s'ouvraient devant moi. étant parvenu à crayonner l'ébauche de la révolution décrite dans ce premier livre de l'essai, je commençai à voir les objets un peu moins troubles, surtout lorsque j'eus examiné le côté de l'influence de cette révolution : partie toute nouvelle dans l'histoire, et à laquelle je ne sache pas que personne ait encore songé.

Elaguant une multitude de pensées secondes, je jetai sur le papier les notes suivantes qui forment une espèce de résultat des vérités générales, qu'on peut tirer de la révolution républicaine de la Grèce.

Est-il une liberté civile ? J'en doute. Les Grecs furent-ils plus heureux, furent-ils meilleurs après leur révolution ? Non. Leurs maux changèrent de valeur nominale, la valeur intrinsèque

resta la même.

Malgré mille efforts pour pénétrer dans les causes des troubles des états, on sent quelque chose qui échappe ; un je ne sais quoi, caché je ne sais où, et ce je ne sais quoi paraît être la raison efficiente de toutes les révolutions. Cette raison secrète est d'autant plus inquiétante, qu'on ne peut l'apercevoir dans l'homme de la société. Mais l'homme de la société n'a-t-il pas commencé par être l'homme de la nature ? C'est donc celui-ci qu'il faut interroger. Ce principe inconnu ne naît-il point de cette vague inquiétude, particulière à notre coeur, qui nous fait nous dégoûter également du bonheur et du malheur, et nous précipitera de révolution en révolution, jusqu'au dernier siècle ?

Et cette inquiétude d'où vient-elle à son tour ? Je n'en sais rien : peut-être de la conscience d'une autre vie ; peut-être d'une aspiration secrète vers la divinité. Quelle que soit son origine, elle existe chez tous les peuples. On la rencontre chez le sauvage et dans nos sociétés. Elle s'augmente surtout par les mauvaises moeurs, et bouleverse les empires.

J'en trouve une preuve bien frappante dans les causes de notre révolution. Ces causes ont différé totalement de celles des troubles politiques de la Grèce, au siècle de Solon. On ne voit pas que les athéniens fussent très malheureux, ou très corrompus alors.

Mais nous, qu'étions-nous au moral, dans l'année 1789 ? Pouvions-nous espérer échapper à une destruction épouvantable ? Je ne parlerai point du gouvernement : je remarque seulement que, partout où un petit nombre d'hommes réunit, pendant de longues années, le pouvoir et les richesses, quels que soient d'ailleurs la naissance de ces gouvernants, plébéïenne ou patricienne, le manteau dont ils se couvrent, républicain ou monarchique, ils doivent nécessairement se corrompre, dans la même progression qu'ils s'éloignent du premier terme de leur institution. Chaque homme alors a ses vices, plus les vices de ceux qui l'ont précédé : la cour de France avait treize cents ans d'antiquité.

Un monarque faible et amateur de son peuple, était

aisément trompé par des ministres incapables ou méchants. L'intrigue faisait et défaisait chaque jour des hommes d'état ; et ces ministres éphémères, qui apportaient dans le gouvernement leur ineptie et leurs coeurs, y apportaient encore la haine de ceux qui les avaient précédés. De là ce changement continuel de systèmes, de projets, de vues ; ces nains politiques étaient suivis d'une nuée famélique de commis, de laquais, de flatteurs, de comédiens, de maîtresses. Tous ces êtres d'un moment se hâtaient de sucer le sang du misérable, et s'abîmaient bientôt devant une autre génération d'insectes, aussi fugitive et dévorante que la première.

Tandis que les folies et les imbécillités du gouvernement exaspéraient l'esprit du peuple, les désordres de l'ordre moral étaient montés à leur comble, et commençaient à attaquer l'ordre social d'une manière effrayante. Les célibataires avaient augmenté dans une proportion démesurée, et étaient devenus communs, même parmi les dernières classes. Ces hommes isolés, et par conséquent égoïstes, cherchaient à remplir le vide de leur vie, en troublant les familles des autres. Malheur à un état où les citoyens cherchent leur félicité hors de la morale et des plus doux sentiments de la nature. Si, d'un côté, les célibataires se multipliaient, de l'autre les gens mariés avaient adopté des idées pour le moins aussi destructives de la société. Le principe du petit nombre d'enfants était presque généralement reçu dans les villes en France : chez quelques-uns par misère, chez le plus grand nombre par mauvaises moeurs. Un père et une mère ne voulaient pas sacrifier les aisances de la vie à l'éducation d'une nombreuse famille, et l'on couvrait cet amour de soi, des apparences de la philosophie. Pourquoi créer des êtres malheureux ? Disaient les uns : pourquoi faire des gueux ? s’écriaient les autres. Je jette un voile sur d'autres motifs secrets de cette dépravation.

Je ne dirai rien des femmes : meilleures que nous, elles n'ont que la faiblesse d'être ce que nous voulons qu'elles soient ; la faute est à nous.

Si ces moeurs affectaient la société en général, elles influaient encore davantage sur chacun de ses membres en

particulier. L'homme, qui ne trouvait plus son bonheur dans l'union d'une famille, qui souvent se défiait même du doux nom de père, s'accoutumait à se former une félicité indépendante des autres. Rejeté du sein de la nature par les moeurs de son siècle, il se renfermait dans un dur égoïsme qui flétrit jusqu'à la racine de la vertu. Pour comble de maux, en perdant le bonheur sur la terre, des bourreaux philosophes lui avaient enlevé l'espérance d'une meilleure vie. Dans cette situation, se trouvant seul au milieu de l'univers, n'ayant à dévorer qu'un coeur vide et solitaire, qui n'avait jamais senti un autre coeur battre contre lui, faut-il s'étonner que le François fût prêt à embrasser le premier fantôme qui lui montrait un univers nouveau ?

On s'écriera qu'il est absurde de représenter le peuple de la France comme isolé et malheureux ; qu'il était nombreux, florissant, etc. La population qui semble détruire mon assertion, est une preuve pour elle, car elle n'était réelle que dans les campagnes, parce qu'il y existait encore des moeurs ; or, on sait assez que ce ne sont pas les paysans qui ont fait la révolution.

Quant à la seconde objection, il n'est pas question de ce que la nation semblait être, mais de ce qu'elle était réellement. Ceux qui ne voient dans un état que des voitures, des grandes villes, des troupes, de l'éclat et du bruit, ont raison de penser que la France était heureuse. Mais ceux qui croient que la grande question du bonheur est le plus près possible de la nature, que plus on s'en écarte, plus on tombe dans l'infortune ; qu'alors on a beau avoir le sourire sur les lèvres devant les hommes, le coeur, en dépit des plaisirs factices, est agité, triste, consumé dans le secret de la vie ; dans ce cas, on ne peut disconvenir que ce mécontentement général de soi-même, qui augmente l'inquiétude secrète dont j'ai parlé ; que ce sentiment de malaise que chaque individu porte avec soi, ne soient, dans un peuple, l'état le plus propre à une révolution.

Eh bien, c'était au moment que le corps politique, tout maculé des taches de la corruption, tombait en une dissolution

générale, qu'une race d'hommes, se levant tout à coup, se met, dans son vertige, à sonner l'heure de Sparte et d'Athènes. Au même moment, un cri de liberté se fait entendre ; le vieux Jupiter, réveillé d'un sommeil de quinze cents ans, dans la poussière d'Olympie, s'étonne de se trouver à Sainte-Geneviève ; on coiffe la tête du badaud de Paris du bonnet du citoyen de la Laconie ; et tout corrompu, tout vicieux qu'il est, poussant de force le petit François dans les grandes vertus lacédémoniennes, on le contraint à jouer le pantalon aux yeux de l'Europe, dans cette mascarade d'arlequin.

O grands politiques, qui, prenant la raison inverse des Lycurgue, prétendez établir la démocratie chez un peuple, à l'époque même où toutes les nations retournent par la nature des choses à la monarchie, je veux dire à l'époque de la corruption ! ô fameux philosophes, qui croyez que la liberté existe au civil, qui préférez le nombre cinq à l'unité, et qui pensez qu'on est plus heureux sous la canaille du faubourg Saint-Antoine que sous celle des bureaux de Versailles ! Mais que fallait-il donc faire ? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que, puisque vous aviez la fureur de détruire, il fallait au moins rebâtir un édifice propre à loger des François, et surtout vous garder de l'enthousiasme des institutions étrangères. Le danger de l'imitation est terrible.

Ce qui est bon pour un peuple est rarement bon pour un autre. Et moi aussi je voudrais passer mes jours sous une démocratie telle que je l'ai souvent rêvée, comme le plus sublime des gouvernements en théorie ; et moi aussi j'ai vécu citoyen de l'Italie et de la Grèce ; peut-être mes opinions actuelles ne sont-elles que le triomphe de ma raison sur mon penchant. Mais prétendre former des républiques partout, et en dépit de tous les obstacles, c'est une absurdité dans la bouche de plusieurs, et une méchanceté dans celle de quelques-uns.

J'ai réfléchi longtemps sur ce sujet : je ne hais point une constitution plus qu'une autre, considérée abstraitement. Prises en ce qui me regarde comme individu, elles me sont toutes parfaitement indifférentes : mes moeurs sont de la

solitude et non des hommes. Eh ! Malheureux, nous nous tourmentons pour un gouvernement parfait, et nous sommes vicieux !

Bon, et nous sommes méchants ! Nous nous agitons aujourd'hui pour un vain système, et nous ne serons plus demain ! Des soixante années que le ciel peut-être nous destine à traîner sur ce globe, nous en dépenserons vingt à naître, et vingt à mourir, et la moitié des vingt autres s'évanouira dans le sommeil. Craignons-nous que les misères inhérentes à notre nature d'homme, ne remplissent pas assez ce court espace, sans y ajouter des maux d'opinion ?

Est-ce un instinct indéterminé, un vide intérieur que nous ne saurions remplir, qui nous tourmente ? Je l'ai aussi sentie cette soif vague de quelque chose.

Elle m'a traîné dans les solitudes muettes de l'Amérique, et dans les villes bruyantes de l'Europe ; je me suis enfoncé pour la satisfaire dans l'épaisseur des forêts du Canada, et dans la foule qui inonde nos jardins et nos temples. Que de fois elle m'a contraint de sortir des spectacles de nos cités, pour aller voir le soleil se coucher au loin sur quelque site sauvage ! Que de fois, échappé à la société des hommes, je me suis tenu immobile sur une grève solitaire, à contempler durant des heures, avec cette même inquiétude, le tableau philosophique de la mer !

Elle m'a fait suivre autour de leurs palais, dans leurs chasses pompeuses, ces rois qui laissent après eux une longue renommée ; et j'ai aimé, avec elle encore, à m'asseoir en silence à la porte de la hutte hospitalière, près du sauvage qui passe inconnu dans la vie, comme les fleuves sans nom de ses déserts. Homme, si c'est ta destinée de porter partout un coeur miné d'un désir inconnu ; si c'est là ta maladie, une ressource te reste. Que les sciences, ces filles du ciel, viennent remplir le vide fatal qui te conduira tôt ou tard à ta perte.

Le calme des nuits t'appelle. Vois ces millions d'astres étincelants, suspendus de toutes parts sur ta tête ; cherche, sur les pas des Newton, les lois cachées qui promènent magnifiquement ces globes de feu à travers l'azur céleste ; ou,

si la divinité touche ton âme, médite en l'adorant sur cet être incompréhensible qui remplit de son immensité ces espaces sans bornes.

Ces études sont-elles trop sublimes pour ton génie, ou serais-tu assez misérable pour ne point espérer dans ce père des affligés qui consolera ceux qui pleurent ? Il est d'autres occupations aussi aimables et moins profondes. Au lieu de t'entretenir des haines sociales, observe les paisibles générations, les douces sympathies, et les amours du règne le plus charmant de la nature. Alors tu ne connaîtras que des plaisirs. Tu auras du moins cet avantage, que chaque matin tu retrouveras tes plantes chéries ; dans le monde, que d'amis ont pressé le soir un ami sur leur coeur, et ne l'ont plus trouvé à leur réveil ! Nous sommes ici-bas comme au spectacle : si nous détournons un moment la tête, le coup de sifflet part, les palais enchantés s'évanouissent ; et lorsque nous ramenons les yeux sur la scène, nous n'apercevons plus que des déserts et des acteurs inconnus.

Mais quelles que puissent être nos occupations, soit que nous vieillissions dans l'atelier du manoeuvre, ou dans le cabinet du philosophe, rappelons-nous que c'est en vain que nous prétendons être politiquement libres. Indépendance, indépendance individuelle, voilà le cri intérieur qui nous poursuit. écoutons la voix de la conscience. Que nous dit-elle selon la nature ? « Sois libre. » Selon la société ? « Règne. » Que si on le nie, on ment. Ne rougissons point, parce que j'arrache d'une main hardie le voile dont nous cherchions à nous couvrir à nos propres yeux. La liberté civile n'est qu'un songe, un sentiment factice que nous n'avons point, qui n'habite point dans notre sein : apprenons à nous élever à la hauteur de la vérité, et à mépriser les sentences de l'étroite sagesse des hommes. On nous insultera peut-être, parce qu'on ne nous entendra pas ; les gens de bien nous accuseront de principes dangereux, parce que nous aurons été les chercher jusqu'au fond de leur âme, où ils se croyaient en sûreté, et que nous saurons exposer à la vue toute la petite machine de leur coeur. Rions des clameurs de la foule, contents de savoir que,

tandis que nous ne retournerons pas à la vie du sauvage, nous dépendrons toujours d'un homme. Et qu'importe alors que nous soyons dévorés par une cour, par un directoire, par une assemblée du peuple ?

Nous nous apercevons continuellement que nous nous trompons ; que l'heur qui succède, accuse presque toujours l'heure passée d'erreur ; et nous irions déchirer et nous-mêmes et nos semblables, pour l'opinion fugitive du matin, avec laquelle le soir ne nous retrouvera plus ! Tout gouvernement est un mal, tout gouvernement est un joug ; mais n'allons pas en conclure qu'il faille le briser. Puisque c'est notre sort que d'être esclaves, supportons notre chaîne sans nous plaindre, sachons en composer les anneaux de roi ou de tribuns selon les temps, et surtout selon nos moeurs. Et soyons sûrs, quoi qu'on en publie, qu'il vaut mieux obéir à un de nos compatriotes riche et éclairé, qu'à une multitude ignorante, qui nous accablera de tous les maux.

Et vous, ô mes concitoyens ! Vous, qui gouvernez cette patrie toujours si chère à mon coeur, réfléchissez ; voyez s'il est dans toute l'Europe une nation digne de la démocratie ? Rendez le bonheur à la France, en la rendant à la monarchie, où la force des choses vous entraîne. Mais si vous persistez dans vos chimères, ne vous abusez pas.

Vous ne réussirez jamais par le modérantisme. Allons, exécrables bourreaux, en horreur à vos compatriotes, en horreur à toute la terre, reprenez le système des jacobins ; tirez de leurs loges vos guillotines sanglantes ; et, faisant rouler les têtes autour de vous, essayez d'établir, dans la France déserte, votre affreuse république, comme la patience de Shakespeare, « assise sur un monument, et souriant à la douleur ! »

Partie II

Chapitre I – Seconde révolution. Philippe et Alexandre.

Le théâtre change ; de la ressemblance des événements nous passons à celle des hommes. Jusqu'ici les tableaux se sont rapprochés par les sites, mais presque toujours les personnages ont différé.

Maintenant, au contraire, les similitudes se montreront dans les groupes, les oppositions dans les fonds. Plus nous avancerons vers les temps de corruption, de lumières et de despotisme, plus nous retrouverons nos temps et nos moeurs. Souvent nous nous croirons transportés dans nos sociétés, au milieu des grandes femmes et des petits hommes, des philosophes et des tyrans ; des gens rongés de vice pousseront de grands cris de vertu ; de beaux livres sur la science de la liberté conduiront les peuples à l'esclavage : enfin nous allons nous revoir parmi les deux tiers et demi de sots et le demi-tiers de fripons, dont nous sommes sans cesse entourés.

Périclès avait pris le vrai sentier pour arriver au bonheur. Traitant le monde selon sa portée, lorsque la nécessité le forçait d'y paraître, il s'y présentait avec des idées communes et un coeur de glace. Mais le soir, renfermé secrètement avec Aspasie et un petit nombre d'amis choisis, il leur découvrait ses opinions cachées, et un coeur de feu.

Les sots s'aperçurent de son mépris pour eux, car les sots ont un tact singulier sur cet article, et rien ne les chagrine tant que l'indifférence du mépris. Ils accusèrent donc la tendre amie de Périclès ; celui-ci parvint à peine à la sauver par ses larmes. Et qui cependant devait prétendre plus que lui à la gratitude de ses concitoyens ? Il y comptait peu, ayant étudié les hommes. La reconnaissance est nulle chez le très

nécessiteux, parce que le sentiment du premier besoin absorbe tous les autres ; elle existe quelquefois comme vertu chez le mécanique pauvre, mais non indigent ; elle se change en haine dans l'individu placé immédiatement un rang au-dessous du bienfaiteur ; elle pèse aux philosophes ; les courtisans l'oublient. Il suit delà qu'il faut faire du bien au petit peuple par devoir, obliger l'artiste par satisfaction de coeur, n'avoir qu'une extrême politesse avec les classes mitoyennes, prêter seulement aux gens de lettres ce qu'ils peuvent exactement vous rendre, et ne donner aux grands que ce qu'on compte jeter par la fenêtre.

À ces petites caricatures de nos sociétés, se mêleront aussi nos grandes scènes tragiques : la tyrannie, les proscriptions, les rois jugés et massacrés par les peuples, d'autres tombés du trône et réduits à gagner leur vie du travail de leurs mains : enfin nos hideuses révolutions, entourées du cortège de nos vices.

Expliquons le plan de cette partie.

On sent qu'il est impossible de suivre maintenant le cours régulier de l'histoire, ni même de s'attacher à de grands détails. Ce qui nous reste à peindre des grecs consiste en cette partie qui s'étend depuis l'époque que nous avons traitée, jusqu'au règne de Philippe et d'Alexandre, où Athènes et Lacédémone perdirent leur liberté, non de nom, mais de fait.

Dans cette période, qui, à la compter de l'année de la paix avec les perses jusqu'à la bataille de Chéronée, renferme un espace de cent onze ans, nous saisirons seulement trois traits caractéristiques : le renversement de la constitution et le règne des trente tyrans à Athènes, la chute de Denys le jeune à Syracuse, et, par extension, la condamnation d'Agis à Sparte. Nous verrons ainsi l'âge de corruption dans les trois principales villes grecques de l'ancien monde. Quant à la révolution même de Philippe, nous ne ferons que l'indiquer, parce qu'elle ne va pas directement au but de cet ouvrage ; mais, en même temps, nous nous étendrons sur le siècle d'Alexandre, dont les rapports avec le nôtre ont été si grands, considérés sous le jour philosophique. Au reste, nous avons donné, pour abréger,

à cette seconde partie, le nom général de révolution de Philippe et d'Alexandre : elle forme la seconde de cet essai.

Chapitre II – Athènes. Les quatre-cents.

Déjà vingt années de guerre ont désolé l'Attique ; une peste, non moins destructive, en a enlevé la plus grande partie des habitants, et plongé le reste dans tous les vices ; Périclès n'est plus ; et Alcibiade, fugitif depuis la malheureuse expédition de Sicile, après avoir dirigé quelque temps la ligue du Péloponèse contre son pays, est maintenant retiré auprès de Tisaphernes, satrape de Lydie.

Là, touché des malheurs dont il fut en partie l'instrument, il commence à tourner les yeux vers sa patrie. De leur côté, les citoyens d'Athènes, accablés sous le poids de leurs calamités, ayant à lutter à la fois contre toutes les forces du Péloponèse et de l'Asie, ne voyaient de ressource que dans le génie de leur illustre compatriote. On entama donc des négociations avec Alcibiade ; mais celui-ci, banni par le peuple, refusa de retourner à Athènes, à moins qu'on ne changeât la forme du gouvernement, en substituant l'oligarchie à la constitution démocratique. Le tyran voulait faire sa couche avant de s'y reposer.

Une prompte réconciliation, à quelque prix que ce fût, était devenue d'une nécessité absolue. Agis, avec les forces lacédémoniennes, bloquait Athènes par terre et occupait les campagnes voisines, dont les habitants s'étaient réfugiés dans la capitale.

D'un autre côté, l'armée athénienne tenait l'île de Samos, qu'elle venait d'emporter. De manière que les habitants de l'Attique se trouvaient divisés en deux parties : l'une servant aux expéditions du dehors, l'autre demeurée à la défense de la ville.

La proposition d'Alcibiade, malgré ces circonstances calamiteuses, ne passa pas sans une forte opposition de la part du peuple et des soldats ; mais, comme il ne restait que ce seul moyen d'échapper à une ruine presque inévitable, il

fallut enfin se soumettre, et consentir à l'abolition de la démocratie.

Alors commencèrent à Athènes les scènes tragiques, qui se renouvelèrent bientôt après sous les trente tyrans. On ne saurait se figurer une position plus affreuse que celle de cette malheureuse cité, ni qui ressemblât davantage à l'état de la France durant le règne de la convention. Attaquée au dehors par mille ennemis, et prête à succomber sous des armes étrangères, une aristocratie dévorante vint consumer au dedans le reste de ses habitants. D'abord il fut décrété qu'il n'y aurait plus que les soldats et cinq mille citoyens à prendre part aux affaires de la république ; et, pour faire perdre à jamais l'envie de s'opposer aux mesures des conjures, on se hâta de dépêcher tous ceux qui passaient pour être attachés à l'ancienne constitution. Le peuple et le sénat s'assemblaient encore ; mais si quelqu'un osoit délivrer une opinion contraire à la faction, il était immédiatement assassiné. Environnés d'espions et de traîtres, les citoyens craignaient de se communiquer ; le frère redoutait le frère, l'ami se taisait devant l'ami, et le silence de la terreur régnait sur la ville désolée.

Ayant établi cette tyrannie provisoire, les conspirateurs procédèrent à l'achèvement d'une constitution. On nomma un comité des dix, chargé de faire incessamment un rapport à ce sujet.

Celui-ci, à l'époque fixée, donna son plan, qui consistait à établir un conseil de quatre-cents avec un pouvoir absolu, et le droit de convoquer les cinq-mille à sa volonté.

On jugea par le premier acte du nouveau gouvernement ce qu'on devait attendre de sa justice. Les quatre cents, armés de poignards et suivis de leurs satellites, entrèrent au sénat dont ils chassèrent les membres. Ils renversèrent ensuite les anciens établissements, firent massacrer ou exilèrent les ennemis de leur despotisme ; mais ils ne rappelèrent aucun des anciens bannis, dont ils avaient d'abord embrassé la cause, soit dans la crainte d'Alcibiade, soit pour jouir des biens de ces infortunés. Je me figure le monde comme un grand bois,

où les hommes s'entr'attendent pour se dévaliser.

Cependant l'armée, en apprenant les troubles d'Athènes, se déclara contre la nouvelle constitution. Alcibiade, que les tyrans avaient négligé, qui ne se souciait ni de la démocratie ni de l'aristocratie, et n'entretenait pour les hommes qu'un profond mépris, ne se trouva pas plus disposé à favoriser les conspirateurs. Les soldats, de même que les troupes françaises, fiers de leurs exploits, remarquaient que loin d'être payés par la république, c'était eux au contraire qui la faisaient subsister de leurs conquêtes, et qu'il était temps de mettre fin à tant de calamités, en marchant à la ville coupable.

Tandis que ces pensées agitaient les esprits, arrive un transfuge d'Athènes. On s'empresse autour de lui, les nouvelles les plus sinistres sortent de sa bouche. Il rapporte que le crime est à son comble ; que les tyrans ravissent les épouses, égorgent les citoyens, et jettent dans les cachots les familles unies aux soldats par les liens du sang. À ces mots, un cri d'indignation et de fureur s'élève du milieu de l'armée ; elle jure d'exterminer les scélérats, chasse ses officiers, partisans de la faction aristocratique, en nomme de plus populaires, et rappelle à l'instant Alcibiade.

Tout annonçait la chute des quatre-cents. Il se trouvait parmi eux des hommes d'un talent extraordinaire : Antiphon parlant peu, mais réviseur des discours de ses collègues ; Phrynique, d'un esprit audacieux et entreprenant ; Théramènes, plein d'éloquence et de génie. La discorde ne tarda pas à se mettre parmi eux. Les hommes ressemblent peu à ces animaux justes, dont parlent les voyageurs, qui, après avoir chassé en commun, divisent également le fruit de leurs fatigues : les factieux s'entendent sur la proie, presque jamais sur la dépouille.

Théramènes, sentant que le pouvoir leur échappait, revenait peu à peu à l'ancienne constitution, et se rangeait du côté du peuple. Phrynique, par des motifs d'ambition, soutenait le nouvel ordre de choses ; et, pour se ménager des ressources, il députa secrètement à Sparte et se mit à bâtir une forteresse au Pirée, afin d'y recevoir les ennemis, et de s'y retirer lui-

même en cas d'événement. Sur ces entrefaites, on apprend tout à coup qu'il vient d'être assassiné sur la place publique, comme Marat au milieu de ses triomphes. Théramènes, maintenant à la tête du parti populaire, insurge les citoyens, et se saisit du général de la faction opposée. Les quatre-cents courent aux armes pour leur défense. À l'instant même la flotte lacédémonienne se montre à l'entrée du Pirée ; le tumulte est à son comble.

Théramènes vole au port ; il parle aux soldats ; il leur représente que le fort a été élevé par les tyrans, non pour la sûreté de la place, mais pour y introduire l'ennemi de la patrie, dont les vaisseaux sont déjà en vue. La rage s'empare des troupes ; le fort, rasé jusqu'aux fondements, disparaît sous la main empressée d'une multitude furieuse ; l'abolition du tribunal des quatre-cents est prononcée par acclamation ; les conjurés épouvantés s'échappent de la ville ; et la constitution populaire se rétablit au milieu des bénédictions et des cris de joie de la foule.

Tels furent ces troubles passagers, où nous retrouvons si bien le caractère de ceux de la France. On y sent le même fond d'immoralité et de vice intérieur. Nous apercevons un gouvernement flattant la soldatesque, et s'entourant du militaire, signe certain de ruine et de tyrannie. On y découvre un je ne sais quoi d'étroit en choses et en idées, qui fait qu'on s'imagine lire l'histoire de notre propre temps. Ce ne sont plus les Thémistocle, les Aristide, les Cimon : ce sont les Robespierre, les Couthon, les Barrère. Au reste, cette révolution d'Athènes tient à un principe politique que nous allons examiner avant de passer aux trente tyrans.

Chapitre III – Examen d'un grand principe en politique.

Par un principe généralement adopté des publicistes, les nations ont le droit de se choisir un gouvernement, et par un autre principe aussi fameux « que tout pouvoir vient du peuple », elles peuvent reprendre leurs droits et changer leur constitution. C'est ce que firent les athéniens qui consentirent à l'abolition de la démocratie, et la rétablirent ensuite. Voyons où ces principes nous mènent.

Des trois partis qui composent la foule, les uns adoptent absolument ces propositions et disent : une nation a le droit de se choisir un gouvernement, parce que celle-ci était avant celui-là : que la première est un corps réel, existant dans la nature, dont l'autre n'est qu'une modification, qu'une pensée. La loi ne peut être en ascension de l'effet à la cause, mais descendante du principe à la conséquence. Tout pouvoir découle ainsi du peuple, et il ne saurait aliéner sa liberté, car le contrat est nul entre celui qui donne tout, et celui qui n'engage rien ; entre tel qui ne saurait acheter, et tel qui n'a pas droit de vendre.

Les autres nient le tout, et les modérateurs jettent un voile religieux sur ces axiomes.

Je ne puis penser de même ; cet air secret fait beaucoup de mal. Le peuple est un enfant ; présentez-lui un hochet dont il sorte des sons, si vous ne lui en expliquez la cause, il le brisera pour voir ce qui les produit. Pour moi, j'avoue hautement ce que je crois, et suis persuadé qu'en toute occasion la vérité, bien expliquée, est bonne à dire. Je reçois donc les deux principes, inattaquables dans leur base, et indisputables dans le raisonnement : mais en adoptant la majeure avec les républicains, voyons si nous admettrons la corollaire.

Conclurai-je que ce qui est rigoureusement vrai en logique,

soit nécessairement salutaire dans l'application ? Il y a des vérités abstraites qui seraient absurdes si on voulait les réduire en vérités de pratique. Il y a des vérités négatives et des vérités de maux, que le titre de vérités ne rend pas pour cela meilleures. J'ai la fièvre, c'est une vérité ; est-ce une bonne chose que d'avoir la fièvre ? Le chaos où les deux propositions nous plongent est évident de soi. Le peuple a le pouvoir de se choisir un gouvernement, mais il a aussi celui de changer ce gouvernement, puisque toute souveraineté émane de lui. Ainsi, hier une république, aujourd'hui une monarchie, et demain encore une république. Par le premier droit, dira-t-on, une nation courrait les risques de tomber dans l'esclavage, comme à Athènes, si elle n'avait le second pour se sauver. D'accord. Mais cette seconde faculté ne le livre-t-elle pas à la merci des factieux sans nombre, qui ne vivent que dans les orages ? Des factieux qui, connaissant trop le penchant inquiet de la multitude, lui persuaderont incessamment que sa constitution du moment est la pire de toutes, par cela même qu'elle en jouit ; et un éternel carnage, et une éternelle révolution règneront parmi les hommes. Est-il d'ailleurs quelque puissance qui puisse rompe le soir les serments solennels que vous avez faits le matin ? L'honneur, les engagements les plus sacrés, que dis-je ? La morale même, ne sont qu'une folie si j'ai le droit incontestable de les violer, et si par cette violation je crois mériter, non des reproches, mais des louanges. Quoi ! Le manque de foi que vous puniriez dans l'individu, vous le récompenserez dans le corps collectif ? Y a-t-il donc deux vertus, l'une de l'homme et l'autre des nations ? ô vertu !

Peux-tu être autre qu'une ? Que si tu es double, tu es triple, quadruple, ou plutôt tu n'es rien qu'un être de raison qui nivelle le scélérat et l'honnête homme ; qu'un vain fantôme omniforme, modifié selon les coeurs, et variant au souffle de l'opinion. Que deviendra l'univers ?

Tel est l'abîme où nous font accourir ceux qui tiennent de loin devant nous ces lumières funestes, comme ces phares trompeurs que les brigands allument la nuit sur des écueils

pour attirer les vaisseaux au naufrage. Voulez-vous encore vous convaincre davantage de l'illusion de ces préceptes ? Examinez les contradictions où est tombée la convention en voulant les faire servir à l'économie politique.

C'était un crime digne de mort en France, à une certaine époque, d'oser soutenir qu'une nation n'eût pas le droit de se constituer. L'anarchie est venue, et les révolutionnaires n'ont point eu de honte de nier la proposition au soutien de laquelle ils avaient versé tant de sang. Ainsi ils sont réduits à abandonner la base de leur propre édifice, tandis qu'ils continuent d'en suspendre en l'air la coupole.

Est-ce supériorité de talent ou foi menteuse ? Pour moi, qui, simple d'esprit et de coeur, tire tout mon génie de ma conscience, j'avoue que je crois en théorie au principe de la souveraineté du peuple ; mais j'ajoute aussi que si on le met rigoureusement en pratique, il vaut beaucoup mieux pour le genre humain redevenir sauvage, et s'enfuir tout nu dans les bois.

Chapitre IV – Les trente tyrans. Critias, Marat. Théramènes, Siéyès.

Quelques années après la révolution des quatre-cents, Athènes fut prise par les lacédémoniens. Lysander, ayant fait abattre les murailles de la ville, y abolit la démocratie, et y nomma trente citoyens qui devaient s'occuper du soin de faire une nouvelle constitution. Ces hommes pervers s'emparèrent bientôt de l'autorité remise entre leurs mains. Faisons connaître les principaux acteurs de cette scène sanglante.

À la tête des trente tyrans paraissait Critias, philosophe et bel-esprit de l'école de Socrate.

Ce despote avait tous les vices de ceux qui désolèrent si longtemps la France. Athée par principe, sanguinaire par plaisir, tyran par inclination, il reniait, comme Marat, Dieu et les hommes.

Théramènes, son collègue, avec plus de talents, avait aussi plus de souplesse. De même que Séyès, amateur de la démocratie, il consentit cependant à devenir l'un des quatre-cents, renversa bientôt après leur autorité, et fut choisi de nouveau l'un des trente, après la reddition d'Athènes.

La première opération de ces misérables fut de s'associer trois mille brigands et de tirer une garde de Lacédémone, prête à exécuter leurs ordres.

Lorsqu'ils se crurent assez forts, ils désarmèrent la cité, ainsi que la convention les sections de Paris, excepté les trois-mille, qui conservèrent les droits de citoyens. C'est encore de cette manière que les conjurés de France avaient fait des jacobins, les seuls citoyens actifs de la république, tandis que le reste du peuple, plongé dans la nullité et la terreur, tremblait sous un gouvernement révolutionnaire.

Désormais certains de leur empire, les trente lâchèrent la main au crime. Tous les athéniens soupçonnés d'attachement à

l'ancienne liberté, tous ceux qui possédaient quelque fortune furent enveloppés dans la proscription générale. Critias disait, comme Marat, qu'il fallait, à tout hasard, faire tomber les principales têtes de la ville. Les monstres en vinrent au point de choisir tour à tour un riche habitant qu'ils condamnaient à mort, afin de payer de la confiscation de ses biens les satellites de leur tyrannie. Et comme si tout, dans cette tragédie, devait ressembler à celle de Robespierre et de la convention en France, les corps des citoyens massacrés étaient privés des honneurs funèbres.

Cependant Athènes n'était plus qu'un vaste tombeau habité par la terreur et le silence. Le geste, le coup d'oeil, la pensée même devenaient funestes aux malheureux citoyens. On étudiait le front des victimes ; et sur ce bel organe de vérité, les scélérats cherchaient la candeur et la vertu, comme un juge tâche d'y découvrir le crime caché du coupable. Les moins infortunés des athéniens furent ceux qui, s'échappant dans les ténèbres de la nuit alloient, dépouillés de tout, traîner le fardeau de leur vie chez les nations étrangères.

L'énormité de cette conduite ouvrit enfin les yeux à quelques-uns des tyrans. Théramènes, quoique facile, avait au fond du courage et du penchant à bien faire ; ces atrocités le firent frémir. Il s'y opposa avec magnanimité, et sa perte fut résolue.

Tallien, de même, détesté de Robespierre, se vit sur le point de succomber sous une dénonciation ; mais, plus heureux ou plus adroit que l'athénien, il détourna le poignard contre l'accusateur même. C'est ainsi que les chances disposent de la vie des hommes.

Je vais rapporter l'une auprès de l'autre ces deux accusations célèbres, nous y verrons que les factions ont toujours parlé le même langage, cherché à s'accuser par les mêmes raisons, et à s'excuser sur les mêmes principes. Je ne puis donner une meilleure leçon aux ambitieux, aux partisans des révolutions, que de leur montrer que dans tous les siècles elles n'ont eu qu'une issue pour ceux qui s'y sont engagés, la tombe.

Chapitre V – Accusation de Théramènes, son discours et celui de Critias. Accusation de Robespierre.

En abolissant les autorités constituées à Athènes, les trente avaient laissé subsister le sénat, qui, subjugué par la terreur, ne pouvait leur faire d'ombrage. Ce fut devant ce tribunal que Critias dénonça Héramènes. Le peuple, dans un morne silence, assistait en tremblant au jugement de son dernier défenseur, tandis que les émissaires des tyrans, cachant des poignards sous leurs robes, occupaient les avenues et entouraient les juges.

Les parties étant arrivées, Critias prit ainsi la parole :

« Sénateurs, on accuse notre gouvernement de sévérité, et on ne considère pas que c'est une malheureuse nécessité qui suit la réforme de tout état. Mais Théramènes, lui, membre de ce gouvernement, n'est-il pas, en nous faisant ce reproche, plus coupable qu'un autre ? Ah ! Il n'a pas appris d'aujourd'hui à conspirer. Se disant l'ami du peuple, il établit le pouvoir des quatre-cents. Jugeant que ceux-ci finiraient par succomber, il les abandonna bientôt et se rangea du parti contraire, d'où il en acquit le surnom de cothurne. Sénateurs, celui qui trahit sa foi par intérêt serait-il digne de vivre ?

Otez par sa mort un chef aux factieux, dont il entretient les espérances par son audace. » alors Théramènes :

« Qui de Critias, ou de moi, sénateurs, est réellement votre ennemi ? Je vous en fais juges. J'ai été de son avis lorsqu'il fit punir les délateurs ; mais je me suis opposé à ce qu'on proscrivît les honnêtes gens : un Léon de Salamine, un Nicias, dont la mort épouvante les propriétaires, un Antiphon, dont la condamnation fait encore frémir tous ceux qui ont bien mérité de la patrie. J'ai réprouvé la confiscation des biens comme injuste, le désarmement des citoyens comme tendant à

affaiblir l'état ; j'ai opiné contre les gardes étrangères comme tyranniques, contre le bannissement des athéniens comme dangereux à la sûreté de l'état. Ceux qui s'emparent de la fortune des autres, condamnent les innocents au supplice, ne ruinent-ils pas en effet votre autorité, sénateurs ? On m'accuse de versatilité. Est-ce à Critias à me faire ce reproche ! Ennemi du peuple dans la démocratie, ennemi des hommes vertueux dans le gouvernement du petit nombre, il ne veut de la constitution populaire qu'avec la canaille, de la constitution aristocratique qu'avec la tyrannie. » Critias, s'apercevant que ce discours faisait impression sur le sénat, appela ses satellites :

— Voilà, dit-il, des patriotes qui ne sont pas disposés à laisser échapper le coupable. En vertu de ma souveraineté, j’efface Théramènes du rôle des citoyens et le condamne à mort.

— Et moi, s'écrie celui-ci, s'élançant sur l'autel, je demande que mon procès me soit fait selon la loi ? Ne voyez-vous, pas athéniens, qu'il est aussi aisé d'effacer votre nom du rôle des citoyens, que celui de Théramènes !

Critias ordonne aux assassins de s'avancer ; on arrache Théramènes de l'autel ; le sénat, sous le coup du poignard est obligé de garder le silence ; Socrate seul s'oppose courageusement, mais en vain, à l'infâme décret. Le malheureux collègue de Critias, entraîné par les gardes, cherchait en passant à travers la foule à attendrir le peuple ; mais le peuple se souvient-il des bienfaits ? Arrivé aux cachots des trente, Théramènes but avec intrépidité la cigüe, et en jetant en l'air les dernières gouttes comme à un festin :

« Voilà, dit-il, pour le beau Critias. »

N'est-ce pas là la convention ? N'est-ce pas ainsi que ses membres se sont tant de fois traînés dans la boue, qu'ils se sont couverts d'accusations infâmes, tandis que l'opinion était enchaînée par des tribunes pleines d'assassins ? Le philosophe y voit plus : il remarque que partout où les révolutions ont été durables, jamais de pareilles scènes ne les déshonorèrent. Que conclut-il de cette observation ?

Une des époques les plus mémorables de notre révolution, est sans doute celle de la chute de Robespierre. Ce tyran, auquel il ne restait plus qu'un degré à franchir pour s'asseoir sur le trône, résolut d'abattre la tête du modéré Tallien, de même que Critias s'était défait de Théramènes.

Il reparut à la convention après une longue absence.

On aurait dit que le froid de la tombe collait déjà la langue du misérable à son palais ; obscur, embarrassé, confus, il sembla parler du fond d'un sépulcre. Une autre circonstance non moins remarquable, c'est que son discours, dont on avait ordonné l'impression par la plus indigne des flatteries, n'était pas encore sorti de la presse, que déjà l'homme tout-puissant qui l'avait prononcé avait péri du dernier supplice. O Altitudo !

Enfin le jour des vengeances arriva. On conçoit à peine comment Robespierre, qui devait connaître le coeur humain, fit dénoncer aux jacobins les députés qu'il voulait perdre ; c'était les réduire au désespoir, et les rendre par cela même formidables.

Ils allèrent donc à la convention, résolus de périr, ou de renverser le despote. Celui-ci exerçait encore un tel empire sur ses lâches collègues, qu'ils n'osèrent d'abord l'attaquer en face ; mais s'encourageant peu à peu les uns les autres, l'accusation prit enfin un caractère menaçant.

Robespierre veut parler, les cris d’à bas le tyran retentissent de toutes parts. Tallien, sautant à la tribune :

— Voici, dit-il, un poignard pour enfoncer dans le sein du tyran, si le décret d'accusation est rejeté.

Il ne le fut pas. Barrère, abandonnant son ami et se portant lui-même pour délateur, fit pencher la balance contre le malheureux Robespierre. On l'arrête. Délivré par les jacobins, il se réfugie à l'hôtel-de-ville, où il essaie vainement d'assembler un parti. Mis hors de la loi par un décret de la convention, déserté de toute la terre, il ne put même échapper à ses ennemis par ce moyen qui nous soustrait à la persécution des hommes, et la fortune le trahit jusqu'à lui refuser un suicide. Arraché par les gardes de derrière une table où il avait voulu attenter à ses jours, il fut porté, baigné dans son sang, à la

guillotine. Robespierre sans doute n'offrait par sa mort qu'une faible expiation de ses forfaits ; mais quand un scélérat marche à l'échafaud, la pitié alors compte les souffrances, et non les crimes du coupable.

Chapitre VI – Guerre des émigrés. Exécution à Éleusine. Massacre du 2 septembre.

Après l'exécution de Théramènes, aucun citoyen, hors le seul Socrate, n'osa s'opposer aux mesures des Trente. Cependant les émigrés, chassés au dehors par la tyrannie, n'avaient pu trouver un lieu où reposer leur tête. Lacédémone menaçait de sa puissance quiconque recevrait ces infortunés ; c'est ainsi que la convention a poursuivi les Français expatriés, et que plusieurs états ont eu la lâcheté d'obéir. Thèbes et Mégare seules donnèrent le courageux exemple que l'Angleterre a renouvelé de nos jours, et se firent un devoir d'accueillir l'humanité souffrante.

Bientôt les fugitifs se réunirent sous Thrasybule, citoyen distingué par ses vertus. Leur petite troupe, grosse seulement de soixante-dix héros, s'empara du fort Phylé. Les Trente y accoururent avec leur cavalerie, furent repoussés avec perte, et, craignant un soulèvement dans Athènes, se retirèrent à Elusine.

La manière dont ils en usèrent avec les habitants de cette ville (apparemment soupçonnés d'attachement au parti contraire), rappelle une des scènes les plus tragiques de la révolution Françoise. Ayant fait ériger leur tribunal sur la place publique, on publia que chaque citoyen eût à venir inscrire son nom, sous prétexte d'un enrôlement. Lorsque la victime s'était présentée, on la faisait passer par une petite porte qui donnait sur la mer, derrière laquelle la cavalerie se trouvait rangée sur deux haies. Le malheureux était à l'instant saisi et livré au juge criminel pour être exécuté : à quelques différences près, on croit voir les massacres du 2 septembre.

Thrasybule ayant augmenté son parti, s'avança jusqu'au Pirée dont il se saisit. L'opinion commençait à se tourner vers

lui, et l'on se sentait attendrir en voyant cette poignée d'honnêtes citoyens lutter contre une tyrannie puissante. Il n'y eut pas jusqu'à l'orateur Lysias qui n'envoyât cinq cents hommes aux émigrés d'Athènes. Les trente avec leur armée se hâtèrent de venir déloger Thrasybule.

Celui-ci rangea aussitôt en bataille ses soldats, infiniment inférieurs en nombre à ceux de Critias, et posant à terre son bouclier :

— Allons, mes amis, s'écria-t-il en se montrant à se compagnons d'infortune, allons, combattons pour arracher par la victoire nos biens, notre famille, notre pays, des mains des tyrans. Heureux qui jouira de sa gloire, ou recouvrera la liberté par la mort ! Rien de si doux que de mourir pour la patrie !

Les fugitifs à ces mots se précipitèrent sur les troupes ennemies. Le combat était trop inégal, pour que le succès fût longtemps douteux. D'un côté la vengeance et la vertu ; de l'autre le crime et sa conscience. Les tyrans furent renversés : Critias y perdit la vie, et le reste des trente épouvanté se renferma dans Athènes.

Après l'action, les soldats des deux partis se parlèrent, ceux qui combattirent sous Critias étaient du nombre des cinq mille habitants, qui, comme je l'ai dit, avaient seuls conservé le droit de citoyens. Cléocrite, attaché au parti de Thrasybule, leur fit sentir la folie de se déchirer pour des maîtres. Les trois-mille, mécontents de leurs anciens tyrans, en élurent dix autres qui ne se conduisirent pas moins criminellement que les premiers. Les trente et leur faction s'enfuirent à éleusine.

Chapitre VII – Abolition de la tyrannie. Rétablissement de l'ancienne constitution.

C'était une maxime du peuple libre de Sparte de soutenir partout la tyrannie. Si le principe n'est pas généreux, du moins est-il naturel. Nous cherchons à être heureux, mais nous ne pouvons souffrir le bonheur dans nos voisins. Les hommes ressemblent à ces enfants avides, qui, non contents de leurs propres hochets, veulent encore saisir ceux des autres. Les lacédémoniens volèrent au secours des trente ; Lysander bloqua le Pirée ; c'en était fait des émigrés athéniens, lorsque les passions humaines vinrent les sauver et rendre la paix à leur patrie.

Pausanias, roi de Sparte, jaloux de la gloire de Lysander, eut l'adresse de se faire envoyer à Athènes avec une armée. Il livra un combat pour la forme à Thrasybule, et en même temps l'invita sous main à députer à Sparte quelques-uns de ses amis.

Ceux-ci y conclurent un traité, par lequel la tyrannie fut abolie, et l'ancien gouvernement rétabli dans sa première forme. Cette heureuse nouvelle étant apportée à Athènes, les partis se réconcilièrent, et Thrasybule, après avoir offert un sacrifice à Minerve, termina ainsi le discours qu'il adressait à l'ancienne faction des Trente et des Dix :

« Pourquoi voulez-vous nous commander, citoyens ? Valez-vous mieux que nous ? Avons-nous, quoique pauvres, convoité vos biens ? Et ne commîtes-vous pas mille crimes pour nous dépouiller des nôtres ?... Je ne veux point rappeler le passé, ais apprenez de nous que souvent l'opprimé a plus de foi et de vertu que l'oppresseur. »

Les Trente et les Dix retirés à Eleusine voulurent encore lever des troupes pour se rétablir. Un tyran dans l'impuissance

est un tigre muselé qui n'en devient que plus féroce. On marcha à ces misérables.

Ils furent massacrés dans une entrevue. Ceux qui les avaient suivis firent un accommodement avec les vainqueurs, et une sage amnistie ferma toutes les plaies de l'état.

Chapitre VIII – Un mot sur les émigrés.

Je me suis fait une question en écrivant le règne des trente. Pourquoi élève-t-on Thrasybule aux nues ? Et pourquoi ravale-t-on les émigrés François au plus bas degré ? Le cas est rigoureusement le même. Les fugitifs des deux pays, forcés à s'exiler par la persécution, prirent les armes sur des terres étrangères en faveur de l'ancienne constitution de leur patrie. Les mots ne sauraient dénaturer les choses : que les premiers se battissent pour la démocratie, les seconds pour la monarchie, le fait reste le même en soi. Ces différences d'opinions sur des objets semblables, naissent de nos passions : nous jugeons le passé selon la justice, le présent selon nos intérêts.

Les émigrés François, comme toute chose en temps de révolution, ont de violents détracteurs et de chauds partisans. Pour les uns, ce sont des scélérats, le rebut et la honte de leur nation : pour les autres, des hommes vertueux et braves, la fleur et l'honneur du peuple François. Cela rappelle le portrait des chinois et des nègres : tout bons, ou tout méchants.

Si l'on convient qu'un grand seigneur peut être un fripon, qu'un royaliste peut être un malhonnête homme, cela ne suffit pas actuellement : un ci-devant gentilhomme est de nécessité un scélérat. Et pourquoi ? Parce que, un de ses ancêtres, qui vivait du temps du roi Dagobert, pouvait obliger ses vassaux à faire taire les grenouilles de l'étang voisin, lorsque sa femme était en couche.

Un bon étranger au coin de son feu, dans un pays bien tranquille, sûr de se lever le matin comme il s'est couché le soir, en possession de sa fortune, la porte bien fermée, des amis au dedans et la sûreté au dehors, prononce, en buvant un verre de vin, que les émigrés François ont tort, et qu'on ne doit jamais quitter sa patrie : et ce bon étranger raisonne conséquemment. Il est à son aise, personne ne le persécute, il

peut se promener où il veut sans crainte d'être insulté, même assassiné ; on n'incendie point sa demeure, on ne le chasse point comme une bête féroce, le tout parce qu'il s'appelle Jacques et non pas Pierre, et que son grand-père, qui mourut il y a quarante ans, avait le droit de s'asseoir dans tel banc d'une église, avec deux ou trois arlequins en livrée derrière lui. Certes, dis-je, cet étranger pense qu'on a tort de quitter son pays. C'est au malheur à juger du malheur. Le coeur grossier de la prospérité ne peut comprendre les sentiments délicats de l'infortune. Nous nous croyons forts au jour de la félicité ; nous nous écrions :

— Si nous étions dans cette position, nous ferions comme ceci, nous agirions de cette manière.

L'adversité vient-elle ?

Nous sentons bientôt notre faiblesse, et, avec des larmes amères, nous nous rappelons les vaines forfanteries, et les paroles frivoles du temps du bonheur.

Si l'on considère sans passion ce que les émigrés ont souffert en France, quel est l'homme, maintenant heureux, qui, mettant la main sur son coeur, ose dire :

« Je n'eusse pas fait comme eux. » la persécution commença en même temps dans toutes les parties de la France ; et qu'on ne croie pas que l'opinion en fût la cause. Eussiez-vous été le meilleur patriote, le démocrate le plus extravagant, il suffisait que vous portassiez un nom connu pour être noble, pour être persécuté, brûlé, lanterné ; témoins les Lameth et tant d'autres dont les propriétés furent dévastées, quoique révolutionnaires et de la majorité de l'assemblée constituante.

Des troupes de sauvages, excitées par d'autres sauvages, sortirent de leur antre. Un malheureux gentilhomme, dans sa maison de campagne, voyait tour à tour accourir les paysans effrayés :

— Monsieur, on sonne le tocsin ; monsieur, les voici ; monsieur, ils ont résolu de vous tuer ; monsieur, fuyez, fuyez, ou vous êtes perdu !...

Au milieu de la nuit, réveillés par des cris de feu et de

meurtre, si ces infortunés, échappés à travers mille périls de leurs châteaux réduits en cendres, voulaient, avec leurs épouses et leurs enfants à demi nus, se retirer dans les villes voisines, ils étaient reçus avec les cris de mort : « à la lanterne, l'aristocrate. »

Aussitôt la municipalité en ruban rouge, et à la tête de la populace, venait, dans une visite solennelle, examiner s'ils n'avaient point d'armes. Que malheureusement un vieux couteau de chasse rouillé, un pistolet sans batterie, se trouvassent en leur possession, les vociférations de traîtres, de conspirateurs, de scélérats, retentissaient de toutes parts. Ici on les traînait à la maison-commune, pour rendre compte de prétendus discours contre le peuple ; là, pour avoir entendu la messe, selon la foi de leurs pères ; ailleurs, on les surchargeait de taxes arbitraires, par d'infâmes décrets qui les obligeaient de payer sur le pied de leurs anciennes rentes, tandis que d'autres décrets, en abolissant ces rentes mêmes, ne leur avaient quelquefois rien laissé ; taxes qui souvent surpassaient le revenu de la terre entière, tant ils étaient absurdes et méchants !

Dans l'abandon général et la persécution attachée à leurs pas, il restait aux gentilshommes une ressource : la capitale. Là, perdus dans la foule, ils espéraient échapper par leur petitesse, contents de dévorer en paix, dans quelque coin obscur, le triste morceau de pain qui leur restait : il n'en fut pas ainsi.

Il semble que l'on fit tout ce que l'on pût pour les forcer à s'expatrier, et plusieurs pensent que c'était un plan de l'assemblée pour s'emparer de leurs biens. Ces victimes dévouées étaient obligées de quitter Paris dans un certain temps donné. Le matin ils voyaient leur hôtel marqué de rouge ou de noir, signes de meurtre ou d'incendie. Ce fut alors qu'ils se trouvèrent dans une position si horrible, que j'essaierais en vain de la peindre. Où aller ? Où fuir ? Où se cacher ? Réduits à la plus profonde misère, encore pleins de l'amour de la patrie, on les vit à pied sur les grands chemins, retourner dans les villes de province, où, plus connus, ils éprouvèrent tout ce

qu'une haine raffinée peut faire souffrir. D'autres rentrèrent dans les ruines de leurs châteaux dévastés par la flamme. Ils y furent saisis et assassinés ; quelques-uns rôtis, comme sous le roi Jean, à la vue de leur famille ; plusieurs y virent leurs épouses violées avec la plus inhumaine barbarie. En vain les malheureux gentilshommes qui survécurent criaient : nous sommes patriotes, nous vous cédons nos biens, notre vêtement, notre demeure ; on insultait à leurs cris, on redoublait de rage : le désespoir les prit, et ils émigrèrent.

Voilà une partie des raisons sans réplique de l'émigration. Qui serait assez absurde pour se laisser prendre aux déclamations des révolutionnaires, qui joignent la moquerie à la férocité, en condamnant des misérables sur un principe qu'ils ne leur ont pas permis de suivre ? Vous m'assassinez, et vous m'appelez un traître si je crie ? Vous mettez le feu à ma maison, et vous me condamnez à mort parce que je me sauve par la fenêtre ! Et quel droit avez-vous de me punir comme déserteur ? Laissant un moment à part votre barbarie, ne m'avez-vous pas, par des décrets multipliés, rendu incapable de toutes fonctions ?

Ne m'avez-vous pas condamné à la plus parfaite inactivité sous les peines les plus sévères ? Et vous osez dire que la patrie avait besoin de moi !

Grand dieu ! Quand la pudeur est perdue jusqu'à cet excès, tout raisonnement est inutile. Comme le philosophe dont parle Jean-Jacques, nous nous bouchons les oreilles de peur d'entendre le cri de l'humanité, et nous argumentons.

Mais c'est dans cette conduite même que je découvre la vraie raison qui nous force à calomnier les émigrés. Nous avons été cruels envers eux ; ils sont malheureux, et leur misère nous est à charge.

Quand les hommes ont commis, ou veulent commettre une injustice, ils commencent par accuser la victime : lorsqu'on jetait des enfants dans le bûcher à Carthage, on faisait battre les tambours et sonner les trompettes. Lorsqu'on m'a dit : tel se plaint violemment de vous ; j'en ai toujours conclu que ce tel méditait de me faire quelque mal, ou que je lui avais fait du

bien.

Chapitre IX – Denys Le Jeune.

D'autres scènes nous appellent à Syracuse. Après avoir considéré longtemps des républiques, nous allons examiner des monarchies. Au reste, ce sont les mêmes passions, les mêmes vices, les mêmes vertus que nous retrouverons sous des appellations différentes.

Le bandeau royal, celui de la religion, le bonnet de la liberté, peuvent déformer plus ou moins la tête des hommes, mais leur coeur reste toujours le même.

Tandis que la tyrannie s'était glissée à Athènes, elle avait aussi levé l'étendard en Sicile.

Tranquille possesseur d'une autorité usurpée par la ruse, Denys L'Ancien soutint trente-huit années sa puissance par des vices et des vertus ; avec les premiers il extermina ses ennemis ; avec les secondes il rendit son joug supportable : en cela, comme Auguste, il proscrivit et régna.

À sa mort, son fils le remplaça sur le trône. Esprit médiocre, il ne se distinguait de la foule que par l'habit qu'il portait, et le rang où le sort l'avait fait naître. De même que plusieurs autres princes du monde ancien et du monde moderne, c'était un bon et aimable jeune homme, qui savait caresser une femme, boire du Chio, rire agréablement, et qui croyait qu'il suffisait de s'appeler Denys et de ne faire de mal à personne, pour être à la tête d'une nation.

Denys eût trouvé très doux de jouer ainsi le roi à Syracuse, et peut-être les peuples l'auraient-ils souffert : car, après tout, il importe peu qui nous gouverne. Malheureusement le nouveau prince avait un oncle philosophe.

Dion commit une grande erreur : il méconnut le génie de Denys amant de la philosophie, il s'imagina que chacun devait en avoir le goût comme lui. En voulant forcer le tyran de Sicile à s'élever au-dessus des bornes que la nature lui avait prescrites, il ne fit que lui mettre mille idées indigestes dans la

tête, et peut-être lui donner des vices dont les semences n'étaient pas dans son coeur. Savoir bien juger d'un homme, du langage qu'il faut lui parler, est un art extrêmement difficile. Un esprit d'un ordre supérieur est trop porté à supposer dans les autres les qualités qu'il se trouve, et va se communiquant sans cesse, sans s'apercevoir qu'il n'est pas entendu. C'est une nécessité absolue pour l'homme de génie de sacrifier à la sottise ; quelqu'un me disait qu'il se voyait prodigieusement recherché de la société, parce qu'il était toujours plus nul que son voisin.

La réputation de Platon s'étendait alors dans toute la Grèce. Dion persuada à Denys d'attirer le philosophe en Sicile. Celui-ci, après quelques difficultés, consentit à venir donner des leçons au jeune prince. Bientôt la cour se transforma en une académie ; Denys, du soir au matin, argumentait du meilleur et du pire des gouvernements, mais il se lassa enfin de déraisonner sur ce qu'il ne comprenait pas. Les courtisans murmurèrent ; les soldats ne se souciaient pas beaucoup du monde d'idées, et la vertu philosophique était trop chaste pour le tyran. Dion fut exilé, et Platon le rejoignit peu de temps après en Grèce.

Le moraliste eut à peine quitté Syracuse, que Denys brûla du désir de le revoir. Dans les rois les désirs sont des besoins. Cette fois-ci il fallut que les philosophes de la grande Grèce engageassent, pour sûreté, leur parole au vieillard de l'académie. Il y a je ne sais quoi d'aimable et de touchant dans cet intérêt de tout le corps des sages en un de leurs membres : lorsque Jean-Jacques fuyait de pays en pays, peu importait aux savants de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

Platon de retour auprès du tyran voulut obtenir de lui le rappel de Dion. Non seulement Denys se montra inexorable, mais, sous un prétexte frivole, confisqua les biens de celui-ci que jusqu'alors il avait respectés. Le philosophe, piqué de l'injustice qu'on faisait à son ami, demanda la permission de se retirer ; il l'obtint avec beaucoup de peine. Le prince, demeuré seul avec ses vices et ses courtisans, se replongea dans les excès du despotisme et de la débauche. La mesure des maux

du peuple monta à son comble, et l'heure de la vengeance approchait.

Chapitre X – Expédition de Dion. Fuite de Denys. Troubles à Syracuse.

Dion dépouillé de ses biens, et blessé au coeur par le divorce de son épouse, que Denys avait donnée en mariage à l'un de ses favoris, résolut d'arracher la Sicile à la tyrannie. Il se mit en mer avec deux vaisseaux et huit cents hommes pour attaquer un prince qui possédait des escadres et des armées : mais il comptait sur les vices du roi de Syracuse et sur l'inconstance du peuple : il ne s'était pas trompé.

Tout réussit, Denys se trouvait absent, les syracusains se soulevèrent. Dion entra dans la cité, et proclama le rétablissement de la république.

Le tyran, accouru au bruit de cette nouvelle, hasarda une action où il fut défait. Après plusieurs pourparlers, il se retira en Italie, laissant la citadelle, dont il avait eu le bonheur de s'emparer, entre les mains de son fils.

Cependant la division régnait dans la ville. Les uns soutenaient Dion, leur libérateur ; les autres s'attachaient à Héraclide, qui proposait des mesures populaires. Celui-ci l'emporte, et Dion, poursuivi par les plus ingrats de tos les hommes, est obligé de se retirer avec un petit nombre d'amis fidèles, au milieu d'une populace furieuse, prête à le déchirer.

Ce grand patriote avait à peine abandonné Syracuse, que le parti de Denys, toujours bloqué dans la citadelle, fait une vigoureuse sortie, force les lignes des assiégeants ; et les citoyens épouvantés députent humblement vers Dion, qui a la magnanimité de revenir à leur secours.

Il s'avançait au milieu de la nuit vers la capitale, lorsqu'il reçoit tout à coup des courriers qui lui apportent l'ordre de se retirer de nouveau. Les soldats de Denys étaient rentrés dans la citadelle ; le peuple, toujours lâche, avait repris son audace ; et le parti d'Héraclide, s'étant saisi des portes de la ville,

comptait en disputer l'entrée à la troupe de Dion.

Cependant un bruit sourd vient, roulant de proche en proche. Bientôt des cris affreux se font entendre.

Des hurlements confus, des sons aigus entrecoupés de grands silences, durant lesquels on distingue quelque voix lamentable et solitaire, comme d'un homme égorgé dans une rue écartée ; enfin, tout l'effroyable murmure d'une ville en insurrection et en proie à l'ennemi, monte à la fois dans les airs.

Un incendie général vient éclairer les horreurs de cette nuit, que le pinceau seul de Virgile pourrait rendre. Les teintes scarlatines et mouvantes du ciel annoncent à Dion, encore loin dans la campagne, l'embrasement de la patrie. Un messager arrive à la hâte ; il apprend aux soldats du philosophe guerrier que la garnison de la citadelle a fait une seconde sortie ; qu'elle égorge femmes, enfants, vieillards ; qu'elle a mis le feu à la ville ; que le parti même d'Héraclide sollicite Dion de précipiter sa marche, et d'étouffer, dans le danger commun, tout ressentiment des injures passées.

Dion, ne balance plus. Il entre dans Syracuse avec sa petite troupe de héros, aux acclamations des citoyens prosternés à ses pieds, qui le regardaient, non comme un homme, mais comme un dieu, après leur ingratitude. Le philosophe patriote s'avançait dans les rues à travers mille dangers, sur les cadavres des habitants massacrés, à la réverbération des flammes, entre des murs rouges et crevassés, tantôt plongés dans des tourbillons de fumée et de cendres brûlantes, tantôt exposé à la chute des toits et des charpentes embrasés qui croulaient de toutes parts autour de lui.

Il parvint enfin à la citadelle, où les troupes du tyran s'étaient rangées en bataille. Il les attaque ; les force de se renfermer dans leur repaire, d'où elles ne sortirent plus que pour remettre la place, par capitulation, entre les mains des citoyens de Syracuse.

Dion ayant rétabli le calme dans sa patrie, ne jouit pas longtemps du fruit de ses travaux.

Il périt assassiné, après s'être lui-même rendu coupable d'un

assassinat. Callippe, le meurtrier, fut à son tour chassé par le frère de Denys, et Denys lui-même, sortant de sa retraite après dix ans d'interrègne, remonta sur le trône.

Platon connut mieux que Dion les hommes de son siècle. Il lui prédit qu'il ne causerait que des maux, sans réussir. C'est une grande folie que de vouloir donner la liberté républicaine à un peuple qui n'a plus de vertu. Vous le traînez de malheur en malheur, de tyran en tyran, sans lui procurer l'indépendance. Il me semble qu'il existe un gouvernement particulier, pour ainsi dire naturel à chaque âge d'une nation : la liberté entière aux sauvages, la république royale aux pasteurs, la démocratie dans l'âge des vertus sociales, l'aristocratie dans le relâchement des moeurs, la monarchie dans l'âge du luxe, le despotisme dans la corruption. Il suit de là, que, lorsque vous voulez donner à un peuple la constitution qui ne lui est pas propre, vous l'agitez sans parvenir à votre but, et il retourne tôt ou tard au régime qui lui convient, par la seule force des choses. Voilà pourquoi tant de prétendues républiques se transforment tout à coup en monarchies sans qu'on en sache bien la raison ; de tel principe, telle conséquence : de telles moeurs, tels gouvernements.

Si des hommes vicieux bouleversent un état, quels que soient d'ailleurs leurs prétextes, il en résulte le despotisme. Les tyrans sont les remords des révolutions des méchants.

Chapitre XI – Nouveaux troubles à Syracuse. Timoléon. Retraite de Denys.

Denys ne resta que deux années en possession de son trône. Les intraitables syracusains se soulevèrent de nouveau. Ils appelèrent à leur secours un tyran voisin, nommé Icétas. Celui-ci, loin de combattre pour la liberté de la Sicile, ne cherchant qu'à se substituer à Denys, traita sous main avec les carthaginois. Bientôt la flotte punique parut à la vue du port. L'ancien tyran était alors renfermé dans la citadelle, où il se défendait contre le nouveau maître de la ville. Dans cette conjoncture, les citoyens opprimés envoyèrent demander du secours à Corinthe, leur mère-patrie, et contre Denys, et contre Icétas et ses alliés.

Les corinthiens, touchés des malheurs de leur ancienne colonie, firent partir Timoléon avec dix vaisseaux. Le grand homme aborda en Sicile et remporta un avantage sur Icétas. Denys, voyant s'évanouir ses espérances, se rendit au général corinthien, qui fit passer en Grèce, sur une seule galère, sans suite, avec une petite somme d'argent, celui qui avait possédé des flottes, des trésors, des palais, des esclaves, et un des plus beaux royaumes de l'antiquité.

Peu de temps après, Timoléon se trouva maître de Syracuse, battit les carthaginois, et, appelant le peuple à la liberté, fit publier qu'on eût à démolir les citadelles des tyrans. Les syracusains se précipitent sur ces monuments de servitude ; ils les nivellent à la terre ; et, fouillant jusque dans les sépulcres des despotes, dispersent leurs os dans les campagnes, comme on suspend dans les moissons la carcasse des bêtes de proie pour épouvanter leurs semblables. On érigea des tribunaux de justice nationale, sur l'emplacement même de cette forteresse, d'où émanaient les ordres arbitraires des rois. Leurs statues furent publiquement jugées et condamnées à être vendues.

Une seule, celle de Gélon, fut acquittée par le peuple. Le bon, le patriote Henri Iv, qui n'était pas comme Gélon un usurpateur, n'a pas échappé aux républicains de la France. Les anciens respectaient la vertu, même dans leurs ennemis ; et ceux qui accordèrent les honneurs de la sépulture à l'étranger Mardonius, n'auraient pas laissé les cendres d'un Turenne, leur compatriote, au milieu d'une ostéologie de singes.

Nous avons beau nous élever sur la pointe des pieds pour imiter les géants de la Grèce, nous ne serons jamais que de petits hommes.

Chapitre XII – Denys à Corinthe. Les Bourbons.

Cependant Denys était arrivé à Corinthe. On s'empressa de venir repaître ses regards du spectacle d'un monarque dans l'adversité. Nous chérissons moins la liberté que nous ne haïssons les grands, parce que nous ne pouvons souffrir le bonheur dans les autres, et que nous nous imaginons que les grands sont heureux. Comme les rois semblent d'une autre espèce que le reste de la foule, au jour de l'affliction ils ne trouvent pas une larme de pitié.

Voilà donc, dit chacun en soi-même, cet homme qui commandait aux hommes, et qui d'un coup d'oeil aurait pu me ravir la liberté et la vie. Toujours bas, nous rampons sous les princes dans leur gloire, et nous leur crachons au visage lorsqu'ils sont tombés.

Qu'eût dû faire Denys dans ses revers ? Il eût dû savoir que les tigres et les déserts sont moins à craindre pour les misérables que la société. Il eût dû se retirer dans quelque lieu sauvage pour gémir sur ses fautes passées, et surtout pour cacher ses pleurs ; ou plutôt il pouvait, comme les anciens, se coucher et mourir. Un homme n'est jamais très à plaindre lorsqu'il a le droguiste, ou le marchand de poignards à sa porte, et qu'il lui reste quelques mines.

L'âme de Denys n'était pas de cette trempe. Le tyran abandonné tenait, on ne sait pourquoi, à l'existence. Peut-être quelque lien caché qu'il n'osoit découvrir, quelque sentiment secret...

Denys n'était-il pas père ? Et les faiblesses du coeur n'attachent-elles pas à la vie ? C'est un effet cruel de l'adversité, qu'elle redouble notre sensibilité, en même temps qu'elle l'éteint pour nous dans le coeur des autres, et qu'elle nous rend plus susceptibles d'amitié lorsque l'heure des amis

est passée.

Le prince de Syracuse offrait une grande leçon à Corinthe, où les étrangers s'empressaient de venir méditer ce spectacle extraordinaire. Le malheureux roi, couvert de haillons, passait ses jours sur les places publiques ou à la porte des cabarets, où on lui distribuait, par pitié, quelque reste de vin et de viande. La populace s'assemblait autour de lui, et Denys avait la lâcheté de l'amuser de ses bons mots. Il se rendait ensuite dans les boutiques de parfumeurs, ou chez des chanteuses auxquelles il faisait répéter leurs rôles, s'occupant à disputer avec elles sur les règles de la musique. Bientôt, pour ne pas mourir de faim, il fut obligé de donner des leçons de grammaire dans les faubourgs aux enfants du petit peuple, et ce ne fut pas le dernier degré d'avilissement où le réduisit la fortune.

Une conduite aussi indigne a porté les hommes à en rechercher les causes. Cicéron fait là-dessus une remarque cruelle. Denys, dit-il, voulut dominer sur des enfants, par habitude de tyrannie. Justin, au contraire, croit qu'il n'agissait ainsi, que dans la crainte que les corinthiens ne prissent de lui quelque ombrage. Ne serait-ce point plutôt le désespoir qui jeta le roi de Syracuse dans cet excès de bassesse ? à force de l'insulter on le rendit digne d'insultes. Le malheur est une maladie de l'âme, qui ôte l'énergie nécessaire pour se défaire de la vie ; et lorsqu'un misérable sent que son caractère s'avilit, que la pitié des hommes ne s'étend plus sur lui, alors il se plonge tout entier dans le mépris, comme dans une espèce de mort.

Malgré le masque d'insensibilité que le monarque de Sicile portait sur son visage, je doute que la borne de la place publique, qui lui servait d'oreiller durant la nuit, et qu'il partageait peut-être avec quelque mendiant de Corinthe, fût entièrement sèche le matin. Plusieurs mots échappés à ce prince, justifient cette conjecture.

Diogène le rencontrant un jour, lui dit :

— Tu ne méritais pas un pareil sort !

Denys, se trompant sur le motif de cette exclamation, et

étonné de trouver la pitié parmi les hommes, ne put se défendre d'un mouvement de sensibilité. Il repartit :

— Tu me plains donc ? Je t'en remercie.

La simplicité de ce mot, qui devait briser l'âme de Diogène, ne fit qu'irriter le féroce cynique.

— Te plaindre ! s'écria-t-il, « tu te trompes, esclave. Je suis indigné de te voir dans une ville où tu puisses jouir encore de quelques plaisirs.

À Dieu ne plaise qu'une pareille philosophie soit jamais la mienne !

Dans une autre occasion le même prince, importuné par un homme qui l'accablait de familiarités indécentes, dit tranquillement :

— Heureux ceux qui ont appris à souffrir !

Quelquefois il savait repousser une injure grossière par une raillerie piquante. Un corinthien soupçonné de filouterie, s'approche de lui en secouant sa tunique, pour montrer qu'il ne cachait point de poignard (manière dont on en usait en abordant les tyrans) :

— Fais-le en sortant, lui dit Denys.

La fortune voulut mêler quelques douceurs à l'amertume de ses breuvages, pour en rendre le déboire plus affreux. Denys obtint la permission de voyager, et Philippe le reçut dans son royaume avec tous les honneurs dus à son rang. Pédagogue à Corinthe, roi encore à la table de celui de Macédoine, réduit de nouveau à la mendicité, ces étranges vicissitudes devaient bien apprendre au prince de Sicile, la folie de la vie et la vanité des rôles qu'on y remplit. Du moins le père d'Alexandre s'honora-t-il en respectant l'infortune.

Il ne put s'empêcher de dire à son hôte en le voyant, avec une espèce de chaleur :

— Comment avez-vous perdu un empire que votre père sut conserver si longtemps ?

— J'héritai de sa puissance, répondit Denys, et non de sa fortune.

Ce mot-là explique l'histoire du genre humain. Un soir que les deux tyrans s'entretenaient familièrement dans ne orgie,

celui de la Grèce demanda à celui de Sicile, quel temps son père, Denys L'Ancien, prenait pour composer un si grand nombre de poèmes ?

— Le temps que vous et moi mettons ici à boire, répliqua gaiement le roi détrôné.

Le sort voulut enfin terminer ce grand drame de l'école des rois, par un dénouement non moins extraordinaire que les autres scènes. Denys réduit au dernier degré de misère, ou rendu fou de chagrin, s'engagea dans une troupe de prêtres de Cybèle, et l'on vit le monarque de Syracuse, avec sa grosse taille, et ses yeux à moitié fermés, parcourant les villes et les bourgs de la Grèce, sautant et dansant en frappant un tympanon, et allant après tendre la main à la ronde, pour recevoir les chétives aumônes de la populace.

Si je me suis arrêté longtemps aux infortunes de Denys, on en sent assez la raison. Outre la grande leçon qu'elles présentent, l'Europe a devant les yeux, au moment où j'écris ceci, un exemple frappant, non des mêmes vices, mais presque des mêmes malheurs.

Déjà un Bourbon, qui devait être le plus riche particulier de l'Europe, a été obligé, pour vivre, d'avoir recours en Suisse au moyen employé par Denys à Corinthe. Sans doute le duc d'Orléans aura enseigné à ses pupilles les dangers d'une ambition coupable, et surtout les périls d'une mauvaise éducation. Il se sera fait une loi de leur répéter, que le premier devoir de l'homme n'est pas d'être roi, mais d'être probe. Si ce mot paraît sévère, j'en appelle à ce prince lui-même, qu'on dit d'ailleurs plein de courage et de vertus naturelles.

Qu'il jette les regards autour de lui en Europe, qu'il contemple les milliers de victimes sacrifiées chaque jour à l'ambition de sa famille : j'aurais voulu éviter de nommer son père.

Le reste de la famille des Bourbons a éprouvé diverses calamités. L'héritier des rois, le souverain légitime de la France, erre maintenant en Europe à la merci des hommes ; et le maître de tant de palais serait trop heureux de posséder dans quelque coin de la terre la moindre des cabanes de ses

sujets.

Cependant si un royaume florissant, un peuple nombreux, une naissance illustre se réunissent pour augmenter l'amertume des regrets de Louis, il ne saurait craindre, comme les rois de l'antiquité, l'excès de l'indigence. Cette différence tient à l'état relatif des constitutions. Chez les anciens, un prince fugitif ne rencontrait que des républiques qui insultaient à sa misère ; dans le monde moderne, il trouve du moins d'autres princes qui lui procurent les nécessités de la vie.

S'il arrivait que l'Europe se formât en démocraties, le dernier des monarques détrônés serait aussi malheureux que Denys.

Depuis les premiers âges du monde jusqu'à la catastrophe des Bourbons en France, l'histoire nous offre un grand nombre de princes fugitifs et en proie aux douleurs, le partage commun des hommes.

On remarque particulièrement, chez les anciens, le monarque aveugle qui parcourait la Grèce appuyé sur son Antigone ; Thésée le législateur, le défenseur de sa patrie, et banni par un peuple ingrat ; Oreste, suivi d'un seul ami ; Idoménée, chassé de Crète ; Démarate, roi de Sparte, retiré auprès de Darius ; Hippias, mort au champ de Marathon, en cherchant à recouvrer sa couronne ; Pausanias Ii, roi de Sparte, condamné à mort et sauvé par la fuite ; Denys à Corinthe ; Darius, fuyant seul devant Alexandre, et assassiné par ses courtisans ; Cléomène, digne successeur d'Agis, crucifié en Egypte, où il s'était retiré ; Antiochus Hiérax, réfugié chez Ptolémée, qui le jette dans les cachots ; Antiochus X, errant chez les Parthes et en Cilicie ; Mithridate, cherchant en vain un asile auprès de Tigrane son gendre, et réduit à s'empoisonner ; à Rome, Tarquin chassé par Brutus, et soulevant en vain l'Italie en sa faveur ; une foule d'empereurs des deux empires qu'il serait trop long d'énumérer. Parmi les peuples modernes, on reconnaît en Afrique Gélimer, chassé du trône des Vandales et réduit à cultiver un champ de ses propres mains ; en Italie, Lamberg, premier prince fugitif de l'Europe moderne ; Pierre De Médicis, qui, sans Philippe De Comines, n'eût pu trouver une retraite à Venise ; l'empereur Henri IV, fuyant devant son

fils ; le comte de Flandre, chassé par Artavelle ; Charles V De France, dépouillé par la faction de Charles De Navarre ; Charles VII, réduit à sa ville d'Orléans ; Henri VI D'Angleterre, détrôné, puis rétabli, puis détrôné encore ; Edouard IV, errant dans les Pays-Bas, privé de tout secours ; Henri Iv De France, chassé par la ligue ; Charles II D'Angleterre, obligé de dormir sur un chêne dans ses états, tandis que sa famille sur le continent était forcée de se tenir au lit, faute de feu ; Gustave Vasa, retiré dans les mines ; Stanislas, roi de Pologne, s'échappant déguisé de son palais ; Jacques II, trouvant une cour en France, mais dont les descendants n'avaient pas un lieu où reposer leur tête ; Marie, portant son fils dans les rangs hongrois ; enfin les Bourbons, terminant cette liste d'illustres infortunés. Dans ce catalogue de misères, chacun pourra satisfaire le penchant de son coeur : l'envie y verra des rois, la pitié des malheureux, et la philosophie des hommes.

Chapitre XIII – Aux infortunés.

Ce chapitre n'est pas écrit pour tous les lecteurs ; plusieurs peuvent le passer sans interrompre le fil de cet ouvrage : il est adressé à la classe des malheureux ; j'ai tâché de l'écrire dans leur langue qu'il y a longtemps que j'étudie.

Celui-là n'était pas un favori de la prospérité qui répétait les deux vers qu'on voit à la tête de ce chapitre. C'était un monarque, le malheureux Richard Ii, qui, le matin même du jour où il fut assassiné, jetant à travers les soupiraux de sa prison un regard sur la campagne, enviait le pâtre qu'il voyait assis tranquillement dans la vallée auprès de ses chèvres.

Quelles qu'aient été tes erreurs, innocent ou coupable, né sur un trône ou dans une chaumière, qui que tu sois, enfant du malheur, je te salue.

On a beaucoup disputé sur l'infortune comme sur toute autre chose. Voici quelques réflexions que je crois nouvelles.

Comment le malheur agit-il sur les hommes ?

Augmente-t-il la force de leur âme ? La diminue-t-il ?

S'il l'augmente, pourquoi Denys fut-il si lâche ?

S'il la diminue, pourquoi la reine de France déploya-t-elle tant de fortitude ?

Prend-il le caractère de la victime ? Mais, s'il le prend, pourquoi Louis, si timide au jour du bonheur, se montra-t-il si courageux au jour de l'adversité ? Et pourquoi ce Jacques Ii, si brave dans la prospérité, fuyait-il sur les bords de la Boyne lorsqu'il n'avait plus rien à perdre ?

Serait-ce que le malheur transforme les hommes ?

Sommes-nous forts parce que nous étions faibles, faibles parce que nous étions forts ? Mais le pusillanime empereur romain, qui se cachait dans les latrines de son palais au moment de sa mort, avait toujours été le même ; et le breton Caractacus fut aussi noble dans la capitale du monde que dans ses forêts.

Il paraît donc impossible de raisonner d'après une donnée certaine sur la nature de l'infortune. Il est vraisemblable qu'elle agit sur nous par des causes secrètes qui tiennent à nos habitudes et à nos préjugés, et par la position où nous nous trouvons relativement aux objets environnants. Denys, si vil à Corinthe, eût peut-être été très grand entre les mains de ses sujets à Syracuse.

Autre recherche. Voilà le malheur considéré en lui-même, examinons-le dans ses relations extérieures.

La vue de la misère cause différentes sensations chez les hommes. Les grands, c'est-à-dire les riches, ne la voient qu'avec un dégoût extrême ; il ne faut attendre d'eux qu'une pitié insolente, que des dons, des politesses, mille fois pires que des insultes.

Le marchand, si vous entrez dans son comptoir, ramassera précipitamment l'argent qui se trouve atteint : cette âme de boue confond le malheureux et le malhonnête homme.

Quant au peuple, il vous traite selon son génie.

L'infortuné rencontre en Allemagne la vraie hospitalité ; en Italie la bassesse, mais quelquefois des éclairs de sensibilité et de délicatesse ; en Espagne, la morgue et la lâcheté, parfois aussi de la noblesse ; le peuple François, malgré sa barbarie, lorsqu'il s'assemble en masse, est le plus charitable, le plus sensible de tous envers le misérable, parce qu'il est sans contredit le moins avide d'or. Le désintéressement est une qualité que mes compatriotes possèdent éminemment au-dessus des autres nations de l'Europe. L'argent n'est rien pour eux, pourvu qu'ils aient exactement la vie. En Hollande, le malheureux ne trouve que brutalité ; en Angleterre, le peuple méprise souverainement l'infortune. Il ne rêve que guinées ; il sent, il frotte, il mord, il examine, il fait sonner son shilling, il ne voit partout que du cuivre ou de l'argent. Au reste, il est précisément le contraire du François. Autant les individus qui le composent feraient de bassesses pour quelques demi-couronnes, autant ils sont généreux pris en corps. Au fait, je ne connais point deux nations plus antipathiques de génie, de moeurs, de vices et de vertu, que les Anglais et les Français,

avec cette différence, que les premiers reconnaissent généreusement plusieurs qualités dans les derniers, tandis que ceux-ci refusent toute vertu aux autres.

Examinons maintenant, si de ces diverses remarques on ne peut tirer quelques règles de conduite dans le malheur. J'en sais trois : un misérable est un objet de curiosité pour les hommes. On l'examine, on aime à toucher la corde des angoisses, pour jouir du plaisir d'étudier son coeur au moment de la convulsion de la douleur, comme ces chirurgiens qui suspendent des animaux dans des tourments, afin d'épier la circulation du sang et le jeu des organes. La première règle est donc de cacher ses pleurs.

Qui peut s'intéresser au récit de nos maux ? Les uns les écoutent sans les entendre, les autres avec ennui, tous avec malignité. La prospérité est une statue d'or dont les oreilles ressemblent à ces cavernes sonores, décrites par quelques voyageurs : le plus léger soupir s'y grossit en un son épouvantable.

La seconde règle, qui découle de la première, consiste à s'isoler entièrement. Il faut éviter la société lorsqu'on souffre, parce qu'elle est l'ennemie naturelle du malheureux ; sa maxime est : infortuné coupable. Je suis si convaincu de cette vérité sociale, que je ne passe guère dans les rues sans baisser la tête.

Troisième règle : fierté intraitable. L'orgueil est la vertu du malheur. Plus la fortune nous abaisse, plus il faut nous élever, si nous voulons sauver notre caractère. Il faut se ressouvenir que partout on honore l'habit et non l'homme. Peu importe que vous soyez un fripon, si vous êtes riche ; un honnête homme, si vous êtes pauvre. Les positions relatives font dans la société l'estime, la considération, la vertu. Comme il n'y a rien d'intrinsèque dans la naissance, vous fûtes roi à Syracuse, et vous devenez particulier malheureux à Corinthe. Dans la première position, vous devez mépriser ce que vous êtes ; dans la seconde, vous enorgueillir de ce que vous avez été ; non qu'au fond vous ne sachiez à quoi vous en tenir sur ce frivole avantage, mais pour vous en servir comme d'un

bouclier contre le mépris attaché à l'infortune. On se familiarise aisément avec le malheureux ; et il se trouve sans cesse dans la dure nécessité de se rappeler sa dignité d'homme, s'il ne veut que les autres l'oublient.

Enfin vient une grande question sur le sujet de ce chapitre : que faut-il faire pour soulager ses chagrins ? Voici la pierre philosophale.

D'abord, la nature du malheur n'étant pas parfaitement connue, cette question reste pour ainsi dire insoluble. Lorsqu'on ne sait où gît le siège du mal, où peut-on appliquer le remède ?

Plusieurs philosophes anciens et modernes ont écrit sur ce sujet. Les uns nous proposent la lecture, les autres la vertu, le courage. C'est le médecin qui dit au patient : portez-vous bien.

Un livre vraiment utile au misérable, parce qu'on y trouve la pitié, la tolérance, la douce indulgence, l'espérance plus douce encore, qui composent le seul baume des blessures de l'âme, ce sont les Évangiles.

Leur divin auteur ne s'arrête point à prêcher vainement les infortunés, il fait plus : il bénit leurs larmes, et boit avec eux le calice jusqu'à la lie.

Il n'y a point de panacée universelle pour le chagrin, il en faudrait autant que d'individus.

D'ailleurs la raison trop dure ne fait qu'aigrir celui qui souffre, comme la garde maladroite qui, en tournant l'agonisant dans son lit pour le mettre plus à son aise, ne fait que le torturer. Il ne faut rien moins que la main d'un ami pour panser les plaies du coeur, et pour vous aider à soulever doucement la pierre de la tombe.

Mais si nous ignorons comment le malheur agit, nous savons du moins en quoi il consiste : en une privation. Que celle-ci varie à l'infini ; que l'un regrette un trône, l'autre une fortune, un troisième une place, un quatrième un abus ; n'importe, l'effet reste le même pour tous. M me disait : je ne vois qu'une infortune réelle : celle de manquer de pain.

Quand un homme a la vie, l'habit, une chambre et du feu, les autres maux s'évanouissent. Le manque du nécessaire

absolu est une chose affreuse, parce que l'inquiétude du lendemain empoisonne le présent.

M avait raison, mais cela ne tranche pas la question.

Car que faudrait-il faire pour se procurer ce premier besoin ? Travailler, répondent ceux qui n'entendent rien au coeur de l’homme. Nous supportons l'adversité, non d'après tel ou tel principe, mais selon notre éducation, nos goûts, notre caractère, et surtout notre génie. Celui-ci, s'il peut gagner passablement sa vie par une occupation quelconque, s'apercevra à peine qu'il a changé de condition ; tandis que celui-là, d'un ordre supérieur, regardera comme le plus grand des maux de se voir obligé de renoncer aux facultés de son âme, de faire sa compagnie de manoeuvres dont les idées sont confinées autour du bloc qu'ils scient, ou de passer ses jours, dans l'âge de la raison et de la pensée, à faire répéter des mots aux stupides enfants de son voisin.

Un pareil homme aimera mieux mourir de faim, que de se procurer à un tel prix les besoins de la vie.

Ce n'est donc pas chose si aisée que d'associer le nécessaire et le bonheur : tout le monde n'entendra pas ceci.

Ainsi nous ne sommes pas juges compétents du bon et du mauvais pour les autres : il ne s'agit pas de l'apparence, mais de la réalité.

Je m'imagine que les malheureux qui lisent ce chapitre, le parcourent avec cette avidité inquiète, que j'ai souvent portée moi-même dans la lecture des moralistes, à l'article des misères humaines, croyant y trouver quelque soulagement. Je m'imagine encore que, trompés comme moi, ils me disent : vous ne nous apprenez rien ; vous ne nous donnez aucun moyen d'adoucir nos peines ; au contraire vous prouvez trop qu'il n'en existe point. ô mes compagnons d'infortune ! Votre reproche est juste : je voudrais pouvoir sécher vos larmes, mais il vous faut implorer le secours d'une main plus puissante que celle des hommes. Cependant ne vous laissez point abattre ; on trouve encore quelques douceurs parmi beaucoup de calamités. Essaierai-je de montrer le parti qu'on peut tirer de la condition la plus misérable ? Peut-être en recueillerez-

vous plus de profit que de toute l'enflure d'un discours stoïque.

Un infortuné parmi les enfants de la prospérité, ressemble à un gueux qui se promène en guenilles au milieu d'une société brillante : chacun le regarde et le fuit. Il doit donc éviter les jardins publics, le fracas, le grand jour ; le plus souvent même il ne sortira que la nuit. Lorsque la brume commence à confondre les objets, notre infortuné s'aventure hors de sa retraite, et, traversant en hâte les lieux fréquentés, il gagne quelque chemin solitaire, où il puisse errer en liberté. Un jour il va s'asseoir au sommet d'une colline qui domine la ville et commande une vaste contrée ; il contemple les feux qui brillent dans l'étendue du paysage obscur, sous tous ces toits habités. Ici, il voit éclater le réverbère à la porte de cet hôtel, dont les habitants, plongés dans les plaisirs, ignorent qu'il est un misérable, occupé seul à regarder de loin la lumière de leurs fêtes : lui qui eut aussi des fêtes et des amis ! Il ramène ensuite ses regards sur quelque petit rayon tremblant dans une pauvre maison écartée du faubourg, et il se dit : là, j'ai des frères.

Une autre fois, par un clair de lune, il se place en embuscade sur un grand chemin, pour jouir encore à la dérobée de la vue des hommes, sans être distingué d'eux ; de peur qu'en apercevant un malheureux, ils ne s'écrient, comme les gardes du docteur anglais, dans la chaumière indienne : un paria ! Un paria !

Mais le but favori de ses courses sera peut-être un bois de sapins, planté à quelques deux milles de la ville. Là il a trouvé une société paisible, qui comme lui cherche le silence et l'obscurité. Ces sylvains solitaires veulent bien le souffrir dans leur république, à laquelle il paie un léger tribut ; tâchant ainsi de reconnaître, autant qu'il est en lui, l'hospitalité qu'on lui a donné.

Lorsque les chances de la destinée nous jettent hors de la société, la surabondance de notre âme, faute d'objet réel, se répand jusque sur l'ordre muet de la création, et nous y trouvons une sorte de plaisir que nous n'aurions jamais soupçonné. La vie est douce avec la nature. Pour moi je me

suis sauvé dans la solitude, et j'ai résolu d'y mourir, sans me rembarquer sur la mer du monde. J'en contemple encore quelquefois les tempêtes, comme un homme jeté seul sur une île déserte, qui se plaît, par une secrète mélancolie, à voir les flots se briser au loin sur les côtes où il fit naufrage. Après la perte de nos amis, si nous ne succombons à la douleur, le coeur se replie sur lui-même ; il forme le projet de se détacher de tout autre sentiment, et de vivre uniquement avec ses souvenirs. S'il devient moins propre à la société, sa sensibilité se développe aussi davantage. Le malheur nous est utile ; sans lui les facultés aimantes de notre âme resteraient inactives : il la rend un instrument tout harmonie, dont, au moindre souffle, il sort des murmures inexprimables. Que celui que le chagrin mine s'enfonce dans les forêts ; qu'il erre sous leur voûte mobile ; qu'il gravisse la colline, d'où l'on découvre, d'un côté de riches campagnes, de l'autre le soleil levant sur des mers étincelantes, dont le vert changeant se glace de cramoisi et de feu, sa douleur ne tiendra point contre un pareil spectacle : non qu'il oublie ceux qu'il aima, car alors ses maux seraient préférables, mais leur souvenir se fondra avec le calme des bois et des cieux : il gardera sa douceur et ne perdra que son amertume. Heureux ceux qui aiment la nature : ils la trouveront, et trouveront seulement elle, au jour de l'adversité.

Telle est la première sorte de plaisir qu'on peut tirer du malheur ; mais on en compte plusieurs autres.

Je recommanderais particulièrement l'étude de la botanique, comme propre à camer l'âme en détournant les yeux des passions des hommes, pour les porter sur le peuple innocent des fleurs. Armé de ses ciseaux, de son style, de sa lunette, on s'en va tout courbé, longeant les fossés d'un vieux chemin, s'arrêtant au massif d'une tour en ruine, aux mousses d'une antique fontaine, à l'orée septentrionale d'un bois ; ou peut-être on parcourt des grèves que les algues festonnent de leurs grands falbalas frisés et couleur d'écaille fondue. Notre botanophile se plaît à rencontrer la *tulipa silvestris* qui se retire comme lui sous les ombrages les plus solitaires ; il s'attache à ces lis mélancoliques, dont le front penché semble rêver sur le

courant des eaux. À l'aspect attendrissant du convolvulus, qui entoure de ses fleurs pâles quelque aulne décrépit, il croit voir une jeune fille presser de ses bras d'albâtre son vieux père mourant ; l’ulex épineux, couvert de ses papillons d'or, qui présente un asile assuré aux petits des oiseaux, lui montre une puissance protectrice du faible ; dans les thyms et les calamens, qui embellissent généreusement un sol ingrat de leur verdure parfumée, il reconnait le symbole de l'amour de la patrie. Parmi les végétaux supérieurs, il s'égare volontiers sous ces arbres dont les sourds mugissements imitent la triste voix des mers lointaines ; il affecte cette famille américaine, qui laisse pendre ses branches négligées comme dans la douleur ; il aime ce saule au port languissant, qui ressemble avec sa tête blonde et sa chevelure en désordre, à une bergère pleurant au bord d'une onde. Enfin il recherche de préférence dans ce règne aimable, les plantes qui, par leurs accidents, leurs goûts, leurs moeurs, entretiennent des intelligences secrètes avec son âme.

Oh ! Qu'avec délices, après cette course laborieuse, on rentre dans sa misérable demeure chargé de la dépouille des champs ! Comme si l'on craignait que quelqu'un ne vînt ravir ce trésor, fermant mystérieusement la porte sur soi, on se met à faire l'analyse de sa récolte, blâmant ou approuvant Tournefort, Linné, Vaillant, Jussieu, Solander, du Bourg. Cependant la nuit approche. Le bruit commence à cesser au dehors, et le coeur palpite d'avance du plaisir qu'on s'est préparé. Un livre qu'on a eu bien de la peine à se procurer, un livre qu'on tire précieusement du lieu obscur où on le tenait caché, va remplir ces heures de silence.

Auprès d'un humble feu et d'une lumière vacillante, certain de n'être point entendu, on s'attendrit sur les maux imaginaires des Clarisse, des Clémentine, des Héloïse, des Cécilia. Les romans sont les livres des malheureux : ils nous nourrissent d'illusions, il est vrai ; mais en sont-ils plus remplis que la vie ?

Eh bien, si vous le voulez, ce sera un grand crime, une grande vérité, dont notre solitaire s'occupera : Agrippine

assassinée par son fils. Il veillera au bord du lit de l'ambitieuse romaine, maintenant retirée dans une chambre obscure à peine éclairée d'une petite lampe. Il voit l'impératrice tombée faire un reproche touchant à la seule suivante qui lui reste, et qui elle-même l'abandonne ; il observe l'anxiété augmentant à chaque minute sur le visage de cette malheureuse princesse qui, dans une vaste solitude, écoute attentivement le silence. Bientôt on entend le bruit sourd des assassins qui brisent les portes extérieures ; Agrippine tressaille, s'assied sur son lit, prête l'oreille. Le bruit approche, la troupe entre, entoure la couche ; le centurion tire son épée et en frappe la reine aux tempes ; alors : ventrem feri ! s'écrie la mère de Néron : mot dont la sublimité fait hocher la tête.

Peut-être aussi, lorsque tout repose, entre deux ou trois heures du matin, au murmure des vents et de la pluie qui battent contre vos fenêtres, écrivez-vous ce que vous savez des hommes. L'infortuné occupe une place avantageuse pour les bien étudier, parce qu'étant hors de leur route, il les voit passer devant lui.

Mais, après tout, il faut toujours en revenir à ceci : sans les premières nécessités de la vie, point de remèdes à nos maux. Otway, en mendiant le morceau de pain qui l'étouffa ; Gilbert, la tête troublée par le chagrin, avalant une clef à l'hôpital, sentirent bien amèrement, à cet égard, quoique hommes de lettres, toute la vanité de la philosophie.

Chapitre XIV – Agis à Sparte.

La révolution des trente tyrans à Athènes eut des conséquences funestes pour la république imprudente qui l'avait favorisée. Lysander, en faisant porter à Lacédémone l'or et l'argent de l'Attique, introduisit les vices de ce dernier pays dans sa patrie. Bientôt la simplicité des moeurs y passa pour grossièreté, la frugalité pour sottise, l'honnêteté pour duperie ; et, l'Ephore Epitadès ayant publié une loi par laquelle on pouvait aliéner le patrimoine de ses pères, toutes les propriétés passèrent entre les mains des riches ; et les spartiates, jadis si égaux en rang et en fortune, se trouvèrent divisés en un vil troupeau d'esclaves et de maîtres.

Tel était l'état de la république de Lycurgue, lorsqu'il s'éleva à Lacédémone un roi digne des grands siècles de la Grèce. Agis, épris des charmes de la vertu, entreprit, dans l'âge où la plupart des hommes sentent à peine leur existence, de rétablir les lois et les moeurs de l'antique Laconie. Il s'ouvrit de ses desseins à la jeunesse lacédémonienne, qu'il trouva, contre son attente, plus disposée que les vieillards à favoriser son entreprise. On a remarqué la même chose en France au commencement de la révolution : il y a dans le bel âge une chaleur généreuse qui nous porte vers le bien, tant que la société n'a point encore dissipé la douce illusion de la vertu. Cependant le roi de Lacédémone parvint à gagner trois hommes d'une grande influence, Lysander, Mandroclides et Agésilas ; il réussit de même auprès de sa mère Agésistrata.

Tout semblait favoriser l'entreprise. Lysander avait été nommé éphore, les dettes publiquement abolies, le roi Léonidas s'était vu forcé à la fuite, après une vaine opposition aux projets de son collègue Agis, et l'on avait élu son gendre Cléombrotus à sa place. Enfin, il ne restait plus qu'à procéder au partage des terres, lorsqu'Agésilas, qui jusqu'alors avait secondé la révolution, trahit la cause de son parti, et fit

changer la fortune.

Ce spartiate possédait de grandes propriétés, et se trouvait en même temps écrasé de dettes. Il embrassa donc avidement l'occasion de se décharger de celles-ci, mais il ne voulut plus de la réforme aussitôt qu'elle atteignit ses biens. Ayant eu l'adresse de se faire nommer éphore, et Agis se trouvant absent, il exerça mille tyrannies. Les citoyens se voyant joués par Agésilas, et croyant que le jeune roi s'entendait avec lui, se liguèrent ensemble et rappelèrent sous main Léonidas, ce roi exilé dont Cléombrotus occupait la place.

Cependant Agis était de retour à Lacédémone ; bientôt Léonidas y rentra lui-même en triomphe, et il ne resta plus pour Agis et Cléombrotus qu'à éviter sa vengeance et celle de la faction des riches, maintenant toute-puissante. Le dernier se rendit suppliant dans le temple de Neptune ; et, sauvé peu après par la vertu de son épouse, il fut seulement condamné à l'exil. Il n'en arriva pas ainsi du jeune et malheureux prince Agis, réfugié dans le temple de Minerve. Je laisse parler le bon Amyot.

Chapitre XV – Condamnation et exécution d'Agis et de sa famille.

« Ainsi, Léonidas ayant chassé Cléombrotus hors de la ville, et au lieu des premiers éphores qu'il déposa, en ayant substitué d'autres, se mit incontinent à penser les moyens comment il pourrait avoir Agis : si tascha de luy persuader premièrement qu'il sortist de la franchise du temple, et qu'il s'en allast avec luy à seureté exercer sa royauté, lui donnant à entendre que ses citoyens luy avaient pardonné tout le passé, à cause qu'ils cognoissoient bien qu'il avait esté deceu et circonvenu par Agesilaus, comme jeune homme desireux d'honneur qu'il estoit. Toutefois pour cela Agis ne bougeoit point de sa franchise, ains avait pour suspect tout ce que l'autre lui alleguoit : au moyen de quoi Léonidas se desporta de tascher de l'attirer et l'abuser par belles paroles : mais Amphares, Demochares et Arcesilaus alloient souvent le visiter et deviser avec luy, tant quelquefois qu'ils le menaient jusques aux estuves, puis quand il s'y estoit estuvé et lavé ils le ramenoient dedans la franchise du temple, car ils estoient ses familiers.

Mais Amphares ayant de naguères emprunté d'Agesistrata quelques précieux meubles, comme tapisseries et vaisselle d'argent, entreprint de le trahir, luy, sa mere, et son ayeule, sous espérances que ses meubles qu'il avait empruntez lui demoureroient. Et dit-on que ce fut luy qui, plus que nul autre, presta l'oreille à Léonidas, et incita et irrita les éphores, du nombre desquels il estoit, à l'encontre de luy. Comme donques Agis eust accoustumé de se tenir tousiours le reste du temps dedans le temple, excepté que quelquesfois il allait jusques aux estuves, ils proposerent de le surprendre quand il serait hors de la franchise. Si espierent un jour qu'il s'estoit estuvé, ainsi qu'ils avaient accoustumé lui allerent au-devant, et le

saluerent, faisant semblant de le vouloir reconvoyer, en devisant et raillant avec lui comme avec un jeune homme duquel ils se tenaient fort familiers ; mais quand ils furent à l'endroit du destour d'une ruë tournante qui allait à la prison, Amphares mettant la main sur luy pourcequ'il était magistrat, luy dit : je te fais prisonnier, Agis, et te mène devant les éphores pour rendre compte et raison de ce que tu as innové en l'état de la chose publique.

Et lors, Demochares, qui estoit grand et puissant homme luy jeta aussitost sa robe à l'entour du col et le tira par devant, les autres le poussoient par derrière comme ils avaient conspiré entre eux. Ainsi n'y ayant personne auprès d'eux qui peust secourir Agis, ils firent tant, qu'ils le traînerent en prison, et incontinent y arriva Léonidas avec bon nombre de soldats étrangers, qui environnerent la prison par le dehors. Les éphores entrèrent dedans et envoyèrent querir ceux du sénat, qu'ils sçavoient bien estre de même volonté qu'eux : puis, ils commandèrent à Agis, comme par forme de procès, de dire pour quelle cause il avait fait ce qu'il avait remué en l'administration de la chose publique. Le jeune homme se prit à rire de leur simulation : et adonc Amphares luy dit qu'il n'estoit pas temps de rire, et qu'il fallait qu'il payast la peine de sa folle temerité. Un autre éphore faisant semblant de luy favoriser et de luy monstrer un expédient pour échapper de cette criminelle procédure, lui demanda s'il n'avait pas esté seduit et constraint à ce faire par Agesilaus et par Lysander. Agis respondit qu'il n'avait esté enduit ne forcé de personne : mais qu'il l'avait fait seulement pour ensuivre l'ancien Lycurgus, ayant voulu remettre la chose publique en mesme estat que lui jadis l'avait ordonnée. Le mesme éphore lui demanda s'il se repentoit pas de ce qu'il avait fait. Le jeune homme respondit franchement qu'il ne se repentiroit jamais de chose si sagement et si vertueusement entreprinse, encore qu'il vist la mort toute certaine devant ses yeux. Alors ils le condamnèrent à mourir et ommandèrent aux sergents de le mener dans la decade, qui est un certain lieu de la prison, là où on étrangle ceux qui sont condamnez à mourir par justice.

Et Demochares voyant que les sergents n'osaient mettre la main sur luy, et que semblablement les soldats étrangers refuyaient et avaient en horreur une telle exécution, comme chose contraire à tout droit divin et humain, de mettre la main sur la personne d'un roi, en les menaçant et leur disant injures, traîna luy-mesme Agis dedans ceste chartre : car plusieurs avaient desia entendu sa prinse, et y avait jà grand tumulte à la porte de la prison, et force lumieres, torches, et y accoururent aussitost la mere et l'ayeule d'Agis, qui crioyent et requeroient que le roy de Sparte peust avoir justice, et que son procès lui soit fait par ses citoyens. Cela fut cause de faire haster et précipiter son exécution, pour que ses ennemis eurent peur qu'on ne le recourust par force la nuict d'entre leurs mains s'il arrivait encore plus de gens. Ainsi estant Agis mené à la fourche, aperçut en allant l'un des sergents qui ploroit et se tourmentoit, auquel il dit : mon ami, ne te tourmente point pour pitié de moi, car je suis plus homme de bien que ceux qui me font mourir si meschamment et si malheureusement ; et en disant ces paroles, il bailla volontairement son col au cordeau. Cependant Amphares sortit à la porte de la prison, là où il trouva Agesistrata, mere d'Agis, qui se jeta à ses pieds, et luy la relevant comme pour la familiarité et l'amitié qu'il avait euë avec elle, lui dit qu'on ne ferait force ni violence à Agis, et qu'elle le pouvait aller voir si bon lui semblait ; elle pria qu'on laissast entrer sa mere quand et elle. Amphares respondit que rien ne l'empeschoit, et ainsi les met dedans toutes deux, faisant refermer les portes de la prison après elles.

Mais entrées qu'elles furent, il bailla au sergent Archidamia la première à exécuter, laquelle estoit fort ancienne et avait vescu jusqu'à son extrême vieillesse en plus grand honneur et plus de dignité qu'aucune autre dame de la ville. Celle-là exécutée, il commanda à Agesistrata d'entrer après, et elle voyant le corps de son fils mort et estendu et sa mere encore pendue au gibet, aida elle-mesme aux bourreaux à la despendre, et l'estendit au long du corps de son fils ; et après l'avoir acoustrée et couverte, se jetta par terre auprès du corps

de son fils en le baisant au visage : helas ! dit-elle, ta trop grande bonté, douceur et clemence, mon fils, sont cause de ta mort et de la nostre. À donc Amphares, qui regardait de la porte ce qui se passait au dedans, oyant ce qu'elle disait, entra sur ce poinct et lui dict en colere : puisque tu as esté consentante du faict de ton fils, tu souffriras aussi mesme peine que luy. Lors Agesistrata se relevant pour estre estranglée : au moins, dit-elle, puisse cecy profiter à Sparte. Ce cas estant divulgué par la ville et les trois corps portez hors de la prison, la crainte des magistrats ne peut estre si grande que les citoyens de Sparte ne montrassent évidemment qu'ils en estoient fort desplaisants, et qu'ils ne haïssent de mort Léonidas et Amphares, estimant qu'il n'avait onques esté commis un si cruel, si malheureux ni si damnable forfait en Sparte, depuis que les doriens estoient venus habiter le Peloponese : car les ennemis mesme en bataille ne mettoient pas volontiers les mains sur les rois lacedemoniens, ains s'en destournoient s'il leur estoit possible pour la crainte et reverence qu'ils portaient à leur majesté...

Il est certain que cet Agis fut le premier des rois que les éphores firent mourir, pour avoir voulu faire de très belles choses et très convenables à la gloire et dignité de Sparte estant en l'aage en laquelle, quand les hommes faillent, encore leur pardonne-t-on, et ayant eu ses amis plus juste occasion de se plaindre de lui que non pas ses ennemis pour ce qu'il sauva la vie à Léonidas et se fia aux autres comme la plus douce et la plus humaine créature du monde qu'il estoit. »

On a pu remarquer dans cette histoire touchante, plusieurs circonstances semblables à celles qui ont accompagné la mort de Louis : l'appel au peuple refusé, l'injustice et l'incompétence des juges, etc.

Je vais donner l'esquisse rapide de la condamnation de Charles Ier, roi d'Angleterre, et de celle de Louis XVI, roi de France, afin que le lecteur trouve ici rassemblés sous un seul point de vue les trois plus grands événements de l'histoire.

Chapitre XVI – Jugement et condamnation de Charles Ier, roi d'Angleterre.

Le grand projet de juger Charles avait depuis longtemps été développé dans le conseil secret de Cromwell ; mais soit que celui-ci ne pût faire tremper le parlement dans son crime, tandis que ce corps était encore intègre, soit par tout autre motif, l'exécution du dessein s'était trouvée suspendue. Aussitôt que les communes furent réduites à un petit nombre de scélérats dévoués aux ordres du tyran, il lui fut aisé de faire jouer l'étonnante tragédie.

On chargea un comité d'enquérir dans la conduite de sa majesté Britannique, et, sur le rapport qui en fut fait, la chambre basse nomma une haute cour de justice, composée de cent trente-trois membres, pour juger Charles Stuart, roi d'Angleterre, comme coupable de trahison envers la nation. Cromwell et Ireton étaient du nombre des juges, Cook accusateur pour le peuple, Bradshaw président.

Le bill fut rejeté par les pairs, mais les communes passèrent outre ; et le colonel Harrison, fils d'un boucher, et le plus furieux démagogue d'Angleterre, reçut ordre d'amener son souverain à Londres.

La cour était séante à Westminster. Charles parut dans cet antre de mort au milieu de ses assassins avec les cheveux blancs de l'infortune et la sérénité de l'innocence. Depuis dix-huit mois accoutumé à contempler les scènes trompeuses de la vie du fond d'une prison solitaire, il n'espérait plus rien des hommes, et il parut devant ses juges dans toute la splendeur du malheur. Il serait difficile d'imaginer une conduite plus noble et plus touchante. De prince ordinaire devenu monarque magnanime, il refusa avec dignité de reconnaître l'autorité de la cour. Trois fois il fut conduit devant ses bourreaux, et trois

fois il déploya les talents d'un homme supérieur, la majesté d'un roi et le calme d'un héros. Il eut à y souffrir des peines de plusieurs espèces. Des soldats demandaient sa mort à grands cris et lui crachaient au visage, tandis que le peuple fondait en larmes et l'accablait de bénédictions. Charles était trop grand pour être ému de ces injures atroces, mais trop tendre pour n'être pas touché de ces témoignages d'amour : ce ne sont pas les outrages, ce sont les marques de bienveillance qui brisent le coeur des infortunés.

À la quatrième confrontation, les juges condamnèrent à mort Charles Stuart, roi d'Angleterre, comme traître, assassin, tyran et ennemi de la république.

Trois jours lui furent accordés pour se préparer.

De toute la famille royale il ne restait en Angleterre que la princesse Elisabeth et le duc de Glocester. Charles obtint la permission de dire un dernier adieu à cet aimable enfant, qui sous les traits naïfs de l'innocence semblait déjà porter le coeur sympathique d'un homme. Durant les trois jours de grâce, l'intrépide monarque dormit d'un profond sommeil au bruit des ouvriers qui dressaient l'appareil de son supplice.

Le trente de janvier 1649 le roi d'Angleterre fut conduit à l'échafaud élevé à la vue de son palais, raffinement de barbarie qui n'a pas été oublié par les régicides de France. On avait eu soin d'entourer le lieu du sacrifice d'une foule de soldats, de peur que la voix de la victime ne parvînt jusqu'au peuple, rangé au loin dans une morne épouvante. Charles, voyant qu'il ne pouvait se faire entendre, voulut du moins laisser en mourant une grande leçon à la postérité : il reconnut que le sang de l'innocent, qu'il avait autrefois permis de répandre, rejaillissait justement sur lui. Après cet aveu, il présenta hardiment la tête au bourreau, qui la fit voler d'un seul coup.

Chapitre XVII – M. de Malesherbes. Exécution de Louis XVI.

La monarchie Françoise n'existait plus. Le descendant d'Henri Iv attendait à chaque instant que les régicides consommassent le crime, et le crime fut résolu.

De tous les serviteurs de Louis XVI un seul était resté à Paris. Ce digne vieillard, le plus honnête homme de la France, de l'aveu même des révolutionnaires, s'était tenu éloigné de la cour durant la prospérité du monarque. Ce fut sans doute un beau spectacle, que de voir M. de Malesherbes, honoré de soixante-douze années de probité, se rendre, non au palais de Versailles, mais dans les prisons du temple pour défendre seul son souverain infortuné, lorsque les flatteurs et les gardes avaient disparu.

De quel front les prétendus républicains osaient-ils regarder à leur barre l'ami de Jean-Jacques ? Celui qui, dans tout le cours d'une longue vie, s'était fait un devoir de prendre la défense de l'opprimé contre l'oppresseur, et qui, de même qu'il avait protégé le dernier individu du peuple contre la tyrannie des grands, venait à présent plaider la cause d'un roi innocent contre les despotes plébéiens du faubourg Saint-Antoine. Ah ! Il était donné à notre siècle de contempler le vénérable magistrat revêtu de la chemise rouge, monté sur un tombereau sanglant, et mené à la guillotine entre sa fille, sa petite-fille, et son petit-fils, aux acclamations d'un peuple ingrat, dont il avait tant de fois pleuré la misère.

Qu'on me pardonne ce moment de faiblesse : vertueux Malesherbes ! s’il est vrai qu'il existe quelque part une demeure préparée pour les bienfaiteurs des hommes, vos mânes illustres, réunis à ceux de l'auteur de l’Emile, habitent maintenant ce séjour de paix. D'autres, plus heureux que moi, ont mêlé leur sang au vôtre : c'était ma destinée de traîner

après vous sur la terre une vie désormais sans illusions et pleine de regrets.

Mais pourquoi parlerais-je du jugement de Louis XVI ; qui en ignore les circonstances ? Qui ne sait que tout fut inutile contre un torrent de crimes et de factions. Agis, Charles et Louis périrent avec tout l'appareil et toute la moquerie de la justice.

Laissons d'Orléans observer son roi et son parent, la lorgnette à la main, et prononçant la mort à l'effroi même des scélérats. Fions-nous-en à la postérité, dont la voix tonnante gronde déjà dans l'avenir ; à la postérité qui, juge incorruptible des âges écoulés, s'apprête à traîner au supplice la mémoire pâlissante des hommes de mon siècle.

Le fatal 21 de janvier 1793 se leva pour le deuil éternel de la France. Le monarque, averti qu'il fallait mourir, se prépara avec sérénité à ce grand acte de la vie : sa conscience était pure et la religion lui ouvrait les cieux. Mais que de liens il avait eu auparavant à rompre sur la terre ! Louis avait vu son épouse, il avait vu aussi sa fille et son jeune fils qui courait parmi les gardes en demandant la grâce de son père ; tant d'angoisses ne déchirèrent jamais le coeur d'un autre homme.

L'heure était venue. Le carrosse attendait à la porte.

Louis descendit avec son confesseur.

Il ne put s'empêcher, dans la cour, de jeter un regard vers les fenêtres de la reine où il ne vit personne : ce regard-là dut peindre bien de la douleur. Cependant le roi était monté dans la voiture qui roulait lentement au milieu d'un morne silence ; Louis, répétant avec son confesseur les prières des agonisants, savourait à longs traits la mort. Il arrive enfin à la place où l'instrument de destruction était élevé à la vue du palais de Henri IV. Louis, descendu de la voiture, voulut au moins protester de son innocence :

— Vous n'êtes pas ici pour parler, mais pour mourir, lui dit un barbare.

Ce fut alors que l'on vit un des meilleurs rois qui ait jamais régné sur la France, lié sur une planche ensanglantée, comme le plus vil des scélérats, la tête passée de force dans un croissant de fer et attendant le coup qui devait le délivrer de la

vie : et comme s'il ne fût pas resté un seul François attaché à son souverain, ce fut un étranger qui assista le monarque à sa dernière heure au milieu de tout son peuple. Il se fait un grand silence :

— Fils de Saint Louis ! Vous montez aux cieux, s'écrie le pieux ecclésiastique en se penchant à l'oreille du monarque.

On entend le bruit du coutelas qui se précipite.

Chapitre XVIII – Triple parallèle : Agis, Charles et Louis.

Ainsi les Grecs virent tomber Agis, roi de Sparte ; ainsi nos aïeux furent témoins de la catastrophe de Charles Stuart, roi d'Angleterre ; ainsi a péri sous nos yeux, Louis De Bourbon, roi de France.

Je n'ai rapporté en détail l'exécution du second que pour montrer jusqu'à quel point les jacobins ont porté l'imitation dans l'assassinat du dernier. J'ose dire plus : si Charles n'avait pas été décapité à Londres, Louis n'eût vraisemblablement pas été guillotiné à Paris.

Si nous comparons ces trois princes, la balance, quant à l'innocence, penche évidemment en faveur d'Agis et de Louis. L'un et l'autre furent pleins d'amour pour leurs peuples ; l'un et l'autre succombèrent en voulant ramener leurs sujets à la liberté et à la vertu ; tous les deux méconnurent les moeurs de leur siècle. Le premier dit aux spartiates corrompus, redevenez les citoyens de Lycurgue, et les spartiates le sacrifièrent : le second donna aux François à goûter le fruit défendu : « Tout ou rien » fut le cri.

Charles, dans une monarchie limitée, avait envahi les droits d'une nation libre : Louis, dans une monarchie absolue, s'était continuellement dépouillé des siens en faveur de son peuple.

Les trois monarques, bons, compatissants, moraux, religieux, eurent toutes les vertus sociales. Le premier était plus philosophe, le second plus roi, le troisième plus homme privé. La destinée se servit de défauts diamétralement opposés dans leurs caractères, pour leur faire commettre les mêmes erreurs et les conduire à la même catastrophe : l'esprit de système dans Agis, l'obstination dans Charles, et le manque de vouloir dans Louis. Tous les trois modérés et sincères, se firent accuser tous les trois de despotisme et de duplicité : le

roi de Lacédémone en s'attachant avec trop d'ardeur à ses notions exaltées, le roi d'Angleterre en n'écoutant que sa volonté, le roi de France en ne suivant que celle des autres.

Quant aux souffrances, Louis, au premier coup d'oeil, semble avoir laissé loin derrière lui Agis et Charles. Mais qui nous transportera à Lacédémone ?

Qui nous fera voir le digne imitateur de Lycurgue obligé de se tenir caché dans un temple pour prix de sa vertu, et, en attendant la mort, méditant au pied des autels sur l'ingratitude des hommes ? Qui nous introduira auprès du malheureux Charles, abandonné de l'univers entier ? Qui nous le montrera à Carisbrook avec sa barbe négligée, sa tête vénérable blanchie par les chagrins, aidant le matin un pauvre vieillard, sa seule compagnie, à allumer son feu ; le reste du jour livré à une vaste solitude, et veillant dans les longues nuits sur sa triste couche, pour entendre retentir les pas des assassins, dans les corridors de sa prison ?

Enfin qui nous ouvrira les portes du temple ? Qui nous introduira auprès du roi de France, à peine vêtu, livré à des barbares qui l'obsédaient sans cesse, et le coeur fendu de douleur, au spectacle des misères de son épouse et de ses enfants, incessamment sous ses yeux ! Voyons agis trahi par ses amis, traîné à travers les rues de Sparte, au tribunal du crime ; le tendre Charles dans Whitehall, tenant son fils sur ses genoux, et donnant à l'enfant attentif un dernier conseil et un dernier baiser ; Louis, dans le temple, disant le fatal adieu à sa famille : le roi de Lacédémone étranglé ignominieusement dans le cachot des scélérats, et bientôt suivi au tombeau par sa mère et son aïeule auguste ; le roi d'Angleterre sur l'échafaud, se dépouillant à la vue de son peuple, et se préparant à la mort ; le roi de France au pied de la guillotine, les cheveux coupés, la chemise ouverte, et les mains liées derrière le dos. Terminons ce parallèle affligeant pour l'humanité. Monarque ou esclave, guerrier ou philosophe, riche ou pauvre, souffrir et mourir, c'est toute la vie. Entre les malheurs du roi et ceux du sujet, il n'y a, pour la postérité, que cette différence qui se trouve entre deux tombeaux, dont l'un,

chargé d'un marbre douloureux, se fait voir durant quelques années, tandis que l'autre, couvert d'un peu d'herbe, ne forme qu'un petit sillon que les enfants du voisinage, en se jouant, ont bientôt effacé sous leurs pas.

Chapitre XIX – Quelques pensées.

Je ne ferai que quelques courtes réflexions sur ces événements fameux. Les grands crimes comme les grandes vertus nous étonnent. Tout ce qui fait événement plaît à la multitude. On aime à être remué, à s'empresser, à faire foule ; et tel honnête homme qui plaint son souverain légitime massacré par une faction, serait cependant bien fâché de manquer sa part du spectacle, peut-être même trompé s'il n'allait pas à avoir lieu. Voilà la raison pour laquelle les révolutions où il a péri des rois éblouissent tant les hommes, et pour laquelle les générations suivantes sont si fort tentées de les imiter : lorsqu'on mène des enfants à une tragédie, ils ne peuvent dormir à leur retour, si l'on ne couche auprès d'eux l'épée ou le poignard des conspirateurs qu'ils ont vus. D'ailleurs il y a toujours quelque chose de bon dans une révolution, et ce quelque chose survit à la révolution même. Ceux qui sont placés près d'un événement tragique sont beaucoup plus frappés des maux que des avantages qui en résultent : mais pour ceux qui s'en trouvent à une grande distance, l'effet est précisément inverse ; pour les premiers, le dénouement est en action, pour les seconds en récit. Voilà pourquoi la révolution de Cromwell n'eut presque point d'influence sur son siècle, et pourquoi aussi elle a été copiée avec tant d'ardeur de nos jours. Il en sera de même de la révolution Françoise, qui, quoi qu'on en dise, n'aura pas un effet très considérable sur les générations contemporaines, et peut-être bouleversera l'Europe future.

Mais la grande différence qui se fait sentir entre les troubles de Sparte sous Agis, ceux de l'Angleterre sous Charles Ier et ceux de la France sous Louis vient surtout des hommes. À qui peut-on comparer parmi nous un Lysander, patriote ferme, intègre et modèle des vertus antiques ? Un Cromwell, cachant, sous une apparence vulgaire, tout ce qu'il y a de grand dans la

nature humaine ; profond, vaste et secret comme un abîme, roulant une ambition de César dans une âme immense, trop supérieur pour être connu de ses collègues, hors du seul Hampden, qui l'avait su pénétrer ?

Lui opposerons-nous le sombre Robespierre, méditant des crimes dans la cavernosité de son coeur, et grand de cela même qu'il n'avait pas une vertu ?

Rapprocherons-nous du vertueux Hampden, qu'il l'eût été même dans la Rome du premier Brutus, ce Mirabeau à la fois législateur, chef de parti, orateur, nouvelliste, historien, d'une politique incommensurable, savant dans la connaissance des hommes, à la fois le plus grand génie, et le coeur le plus corrompu de la révolution ?

Lorsqu'il se trouve de telles disproportions entre les hommes, il doit en exister de très grandes entre les temps où ces hommes ont vécu. Mais nous verrons ceci ailleurs ; et il faut maintenant revenir sur nos pas au siècle d'Alexandre.

Chapitre XX – Philippe et Alexandre.

Tandis que Denys tombait à Syracuse, qu'Athènes était en proie aux factions, un tyran s'était élevé en Macédoine. Le caractère de Philippe est trop connu, et n'entre pas assez dans le plan de cet essai, pour que je m'y arrête. Il me suffira de remarquer que Philippe est le père de cette politique moderne, qui consiste à troubler pour recueillir, à corrompre pour régner. En vain Démosthènes le foudroya de son éloquence, le roi de Macédoine, avançant dans l'ombre tant qu'il se sentit faible, leva le masque aussitôt qu'il se trouva fort. Les Grecs alors se réveillèrent, mais trop tard ; et leur bel édifice à la liberté, élevé avec tant de périls au milieu de mille tempêtes, s'écroula dans les plaines de Chéronée, devant le génie de deux hommes, qui vinrent encore changer la face de l'univers.

Chapitre XXI – Siècle d'Alexandre.

Si l'âge d'Alexandre diffère du nôtre par la partie historique, il s'en rapproche du côté moral. Ce fut alors que s'éleva, comme de nos jours, une foule de philosophes, qui se mirent à douter de Dieu, de l'univers, et d'eux-mêmes. Jamais on ne poussa plus loin l'esprit de recherches. On écrivait sur tout, on analysait tout, on disséquait tout. Point de petit sentier de politique, point de subtilité métaphysique, qu'on n'eût soigneusement examinés. Les peuples, instruits de leurs droits, connaissant toutes les espèces de gouvernement, possédaient bien plus que des livres qui leur apprenaient à être libres ; ils avaient les traditions de leurs ancêtres, et leurs tombeaux aux champs de Marathon.

Ils jouissaient même des formes républicaines, vains jouets que leurs tyrans leur laissèrent, comme on permet aux enfants de toucher des armes dont ils n'ont pas la force de faire usage : grand exemple qui renverse nos systèmes sur l'effet des lumières. Il prouve qu'il ne suffit pas de raisonner sciemment sur la vertu pour parvenir à l'indépendance ; qu'il faut l'aimer cette vertu, et que tous les moralistes de l'univers ne sauraient en donner le goût, lorsqu'on l'a une fois perdu. Les siècles de lumières, dans tous les temps, ont été ceux de la servitude ; par quel enchantement le nôtre sortirait-il de la règle commune ? Les rapprochements des philosophes anciens et modernes qui vont suivre, mettront le lecteur à même de juger jusqu'à quel point l'âge d'Alexandre ressembla au nôtre. On verra que, loin d'avoir rien imaginé de nouveau, nous sommes demeurés, excepté en histoire naturelle, fort au-dessous de la Grèce. On remarquera qu'à l'instant où les sophistes commencèrent à attaquer la religion et les idées reçues du peuple, celui-ci se trouva lié des chaînes de Philippe.

D'après les données de l'histoire, je ne puis m'empêcher de trembler sur la destinée future de la France.

Chapitre XXII – Philosophes grecs.

Deux beaux génies, vivant à peu près dans le même temps, devinrent les fondateurs des diverses classes philosophiques de la Grèce.

Thalès fut le père de l'école ionique, Pythagore celui de l'école italique ; j'ai parlé ailleurs de leurs systèmes. Traçons rapidement la philosophie des fondateurs des principales sectes de ces deux écoles, nous bornant à Platon, Aristote, Zénon, Epicure, et Pyrrhon.

Platon. la sagesse prise dans toute l'étendue platonique du mot est la connaissance de ce qui est.

Philosophie, selon Platon, veut dire, désir de science divine. Elle se divise en trois classes : philosophie de pratique. Je passe la première.

Philosophie de théorie. rien ne se fait de rien.

De là deux principes de toute éternité : Dieu et la matière. Le premier imprima le mouvement et l'ordre à la seconde. Dieu ne peut rien créer, il a tout arrangé.

Dieu, le principe opposé à la matière, est un être entièrement spirituel, bon par excellence, intelligent dans le degré le plus supérieur, mais non omnipuissant, car il ne peut subjuguer la propension au mal de la matière.

Dieu a arrangé le monde d'après le modèle existant de toute éternité en lui-même, d'après cette raison de la divinité, qui contient les moules incréés de choses passées, présentes et à venir. Les idées de l'essence spirituelle vivent d'elles-mêmes, comme êtres distincts et réels.

Les objets visibles de cet univers ne sont que les ombres des idées de Dieu, qui forment seules les vraies substances.

Enfin, outre ces idées préexistantes, la divinité fit couler un souffle de sa vie dans l'univers, et en composa un troisième principe mixte, à la fois esprit et matière, appelé l'âme du monde.

Tel est le système théologique de Platon, d'où l'on prétend que les chrétiens ont emprunté leur mystère de la trinité.

Au reste, Platon admettait l'immortalité de l'âme, qui devait retourner, après la mort du corps, à Dieu, dont elle était émanée. Quant à la politique j'en parlerai ailleurs ; j'observe seulement ici que Platon admettait la monarchie comme le meilleur gouvernement.

Aristote divisait la philosophie en trois sortes, de même que Platon ; sans parler de sa malheureuse dialectique, qui a si longtemps servi de retraite à l'ignorance, je ne m'arrête qu'à sa métaphysique.

La doctrine des péripatéticiens est le système célèbre de la chaîne des êtres. Aristote remonte d'action en action, et prouve qu'il faut qu'il existe quelque part un premier agent du mouvement. Or ce premier mobile de toute chose incréée et mue, est la seule substance en repos. Elle n'a, de nécessité, ni quantité, ni matière. Quant au problème insoluble, savoir : comment l'âme agit sur le corps ? Le Stagyrite croyait avoir répondu, en attribuant le phénomène à un acte immédiat de la volonté du moteur universel.

Il n'en savait pas davantage sur la nature de l'âme qu'il appelait une parfaite énergie ; non le premier mouvement, mais un principe de mouvement, etc.

Il la tenait immortelle.

Zénon, père de la secte stoïcienne. la philosophie est un effort de l'âme vers la sagesse, et dans cet effort consiste la vertu.

Le monde s'arrangea par sa propre énergie. La nature est ce tout, qui comprend tout, et dont tout ne peut être que membre ou partie. Ce tout se compose de deux principes, l'un actif, l'autre passif, non existant séparés, mais unis ensemble. Le premier s'appelle Dieu, le second matière. Dieu est un pur éther, un feu qui enveloppe la surface extérieure et convexe du ciel : la matière est une masse inerte et à repos.

Outre les deux principes, il en existe un troisième, auquel Dieu et la matière sont également soumis.

Ce principe est la chaîne nécessaire de choses ; c’est cet

effet qui résulte des événements, et en est en même temps la cause inévitable : c'est la fatalité.

Dieu, la matière, la fatalité ne font qu'un. Ils composent à la fois les roues, le mouvement, les lois de la machine, et obéissent comme parties, aux lois qu'ils dictent comme tout.

Les stoïciens affirmaient encore que le monde périra alternativement par l'eau et le feu, pour renaître ensuite sous la même forme ; que l'homme a une âme immortelle, et ils admettaient, comme l'église romaine, les trois états de récompense, de purification et de punition, dans une autre vie, ainsi que la résurrection des corps après l'embrasement général du monde.

Epicure. la philosophie est la recherche du bonheur. Le bonheur consiste dans la santé et la paix de l'âme. Deux espèces d'études y conduisent : celle de la physique et celle de la morale.

L'univers subsiste de toute éternité. Il n'y a que deux choses dans la nature : les corps et le vide.

Les corps se composent de l'agrégation de parties de matière infiniment petites, ou d'atomes.

Les atomes ont un mouvement interne : la gravité.

Leur motion se ferait dans le plan vertical, si, par une loi particulière, ils ne décrivaient une ellipse dans le vide.

La terre, le ciel, les planètes, les étoiles, les animaux, l'homme compris, naquirent du concours fortuit de ces atomes ; et lorsque la vertu séminale du globe se fut évaporée, les races vivantes se perpétuèrent par la génération.

Les membres des animaux, formés au hasard, n'avaient aucune destination particulière. L'oreille concave n'était point creusée pour entendre, l'oeil convexe poli pour voir ; mais ces organes se trouvant propres à ces différents usages, les animaux s'en servirent machinalement et de préférence à un autre sens.

Il y a des dieux, non que la raison nous les montre ; l'instinct seul nous le dit. Mais ces dieux, extrêmement heureux, ne se mêlent ni ne peuvent se mêler des choses humaines. Ils résident au séjour inconnu de la pureté, des délices et de la

paix.

Morale. deux espèces de plaisirs : le premier consiste en un parfait repos d'esprit et de corps ; l'autre en une douce émotion des sens qui se communique à l'âme. Par plaisir, il ne faut pas entendre cette ivresse de passions qui nous subjugue, mais une tranquille absence de maux. Cet état de calme à son tour ne doit pas être une profonde apathie, un marasme de l'âme, mais cette position où l'on se sent, lorsque toutes les fonctions mentales et corporelles s'accomplissent avec une paisible harmonie. Une vie heureuse n'est ni un torrent rapide, ni une eau léthargique, mais un ruisseau qui passe lentement et en silence, répétant dans son onde limpide les fleurs et la verdure de ses rivages.

Tel était le système charmant d'Epicure, si longtemps calomnié. Quant à Pyrrhon, le vrai scepticisme antique n'était pas tant une négative universelle, qu'une indifférence de tout. Le pyrrhonien ne rejetait pas l'existence des corps, les accidents du chaud et du froid, etc. ; mais il disait qu'il croyait apercevoir et sentir telle ou telle chose, sans savoir si cette chose était réellement, et sans qu'il importât qu'elle fût ou qu'elle ne fût pas. Dieu est ou n'est pas, tel corps paraît rond, carré, ovale ; il semble qu'il neige, que le soleil brille ; voilà le langage du sceptique.

Nous devons moins considérer ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ces systèmes, que l'influence qu'ils ont eue sur le bonheur des peuples où ils furent enseignés. Nous examinerons ailleurs cette influence.

Nous remarquerons seulement ici que, par leur teneur, ils s'élevaient directement contre les institutions morales, religieuses et politiques de la Grèce.

Aussi les prêtres et les magistrats de la patrie s'y opposèrent-ils avec vigueur ; ils sentaient qu'ils attaquaient l'édifice jusqu'à la base ; que des livres qui prêchaient monarchie dans une république, athéisme, ou déisme chez des nations pleines de foi, devaient amener, tôt ou tard, la destruction de l'ordre social. Ainsi les philosophes grecs, de même que les nôtres, se trouvaient en guerre ouverte avec

leur siècle. Mais ils disaient la vérité ? Et qu'importe.

La vérité simple et abstraite ne fait pas toujours la vérité complexe et relative. Ne précipitons point le cours des choses par nos opinions. Un gouvernement est-il mauvais, une religion superstitieuse ?

Laissons agir le temps, il y remédiera mieux que nous. Les corps politiques, quand on les abandonne à eux-mêmes, ont leurs métamorphoses naturelles, comme les chrysalides. Longtemps l'animal, entouré des chaînes qu'il s'est lui-même forgées, languit dans le sommeil de l'abjection, sous l'apparence la plus vile, lorsqu'un matin, aux regards surpris, il perce les murs de sa prison et, déployant deux ailes brillantes, s'envole dans les champs de la liberté : mais si, par une chaleur factice, vous cherchez à hâter le phénomène, souvent le ver meurt dans l'opération délicate ; et, au lieu de reproduire la vie et la beauté, il ne vous reste qu'un cadavre et des formes hideuses.

Avant de passer à ce grand sujet, de l'influence des opinions sur les moeurs et les gouvernements des peuples, rapprochons nos philosophes de ceux de la Grèce.

Chapitre XXIII – Philosophes modernes. Depuis l'invasion des barbares, jusqu'à la renaissance des lettres.

L'Italie, la France, la Grande-Bretagne, étant tombées sous le joug des peuples du Nord, une philosophie barbare s'étendit sur l'occident, en même temps que la haine des sciences régnait dans ceux qui auraient pu les protéger. C'était alors que des empereurs faisaient des lois pour bannir les mathématiciens et les sorciers ; que les papes incendiaient les bibliothèques de Rome. On étudiait avec ardeur dans les cloîtres le trivium et le quadrivium. Un moine inventait les notes de musique sur l'*Ut queant laxis* ; et pour comble de maux, vers le douzième siècle, reparurent les ouvrages d'Aristote. Alors on vit se former cette malheureuse philosophie scolastique, qui se composait des subtilités de la dialectique péripatéticienne, et du jargon mystique de Platon.

Bientôt la nouvelle secte se divisa en nominalistes, albertistes, occamistes, réalistes. Souvent les champions en vinrent aux mains, et les papes et les rois prenaient parti pour et contre. Entre les nouveaux philosophes brillèrent Thomas D'Aquin, Albert, Roger Bacon, et avant eux Abailard, qu'il ne faut pas oublier. Il y a des morts dont le simple nom nous dit plus qu'on ne saurait exprimer.

Cependant Constantinople venait de passer sous le joug des Turcs, et le reste des philosophes grecs fugitifs trouvèrent un asile en Italie. Les lettres commencèrent à revivre de toutes parts. Dante et Pétrarque avaient paru. Celui-ci est plus connu par ses canzones que par ses traités de *contemptu mundi*, de *suâipsius et aliorum ignorantiâ*, quoique ce dernier ouvrage vaille mieux que la plupart de ses sonnets. Mais Laure Vaucluse, sont de doux noms, et les hommes se prennent plus aisément par le coeur que par la tête. Pic De La Mirandole,

Politien, Ficinus et mille autres, furent des prodiges d'érudition.

Erasme suivit : ses lettres et son éloge de la folie sont pleins d'esprit et d'élégance.

Bientôt les réformateurs de l'église romaine attaquèrent plus vigoureusement encore la secte scolastique. On commença à faire revivre les autres philosophies de la Grèce. Gassendi renouvela peu après la secte d'Epicure et se rendit célèbre par son génie astronomique. Trois hommes enfin, Jordan Bruno, Jérôme Cardan et François Bacon, s'élevèrent en Europe, et, dédaignant de marcher sur les pas des grecs, se frayèrent une route nouvelle : en eux commence la philosophie moderne.

Chapitre XXIV – Suite. Depuis Bacon jusqu'aux encyclopédistes.

Le chancelier lord Bacon, un de ces hommes dont le genre humain s'honore, a laissé plusieurs ouvrages.

C'est à son traité, on the advancement of learning et à celui du novum organon scientiarum, qu'il doit particulièrement son immortalité.

Dans le premier, il examine en son entier le cercle des sciences, classant chaque chose sous sa faculté, facultés dont il reconnaît quatre : l'âme, la mémoire, l'imagination, l'entendement. Les sciences s'y trouvent réduites à trois : la poésie, l'histoire, la philosophie. Dans le second ouvrage, il rejette la méthode de raisonner par syllogismes ; il propose seulement la physique expérimentale pour seul guide dans la nature. C'est ainsi que ce grand homme ouvrit à ceux qui l'ont suivi, le vrai chemin de la philosophie ; et que chacun, écoutant son génie, sut désormais où se placer.

Tandis que Bacon brillait en Angleterre, Campanella florissait en Italie. Cet homme extraordinaire attaqua vigoureusement les préjugés de son siècle, et tomba lui-même dans le vague des systèmes. Plongé vingt-sept ans dans les cachots, il y vécut, comme une salamandre, au milieu du feu de son génie, n'ayant ni plume ni papier pour lui ouvrir une issue au dehors. Ses écrits étincellent, mais on y remarque une tête déréglée. Au reste, il admettait l'âme du monde de Platon, etc.

Hobbes, contemporain de Bacon, publia plusieurs ouvrages : son livre de la nature humaine, son traité de corpore politico, son leviathan et sa dissertation sur l'homme, sont les plus considérables. En politique, il trouva à peu près les principes du contrat social de J-J Rousseau ; mais il soutient les opinions les plus destructives de la société. Il avance que l'autorité, non la vérité, doit faire le principe de la loi ; que le magistrat

suprême, qui punit l'innocent, pêche contre Dieu, mais non contre la justice ; qu'il n'y a point de propriétés, etc.

En morale, il dit que l'état de nature est un état de guerre, que la félicité consiste en un continuel passage de désir en désir.

Descartes fit revivre le pyrrhonisme, et ouvrit les sources du déluge de la philosophie moderne.

La seule vérité, selon lui, consistait en son fameux argument, je pense, donc j'existe. Il admettait les idées innées, l'existence de la matière. Il expliquait l'action de l'âme sur le corps d'après les principes de Platon. On connait ses tourbillons en physique.

Leibnitz publia son système des monades, par lesquelles il entendait une simple substance sans parties. Mais cette substance varie en propriétés et relations, et c'est de ces diverses modifications apparentes que résultent plusieurs dans l'unité.

Cela rentre dans les nombres de Pythagore et les idées de Platon. Leibnitz est l'auteur du calcul différentiel.

Spinosa rappelle l'athée par excellence. Il admettait une substance universelle, laquelle substance a en elle-même tous les principes de modification : elle est Dieu. Tout vient ainsi de Dieu : le mort et le mourant, le riche et le pauvre, l'homme qui sourit et celui qui pleure, la terre, les astres, tout cela se passe et est en Dieu.

Locke, a laissé dans son traité on human understanding, un des plus beaux monuments du génie de l'homme. On sait qu'il y détruit la doctrine des idées innées ; qu'il explique la nature de ces idées, les dérivant de deux sources : la sensation et la réflexion.

Grotius après Machiavel, Mariana, Bodin, fut un des premiers à faire revivre en Europe la politique. Son livre de jure belli et pacis manque de méthode, et s'étend au delà de son titre.

Il part d'ailleurs d'une majeure douteuse : la sociabilité de l'homme. Au reste, on y trouve du génie et de l'érudition.

Puffendorf a déployé moins de génie que Grotius dans son

traité de jure naturoe et gentium, mais on y apprend davantage, par l'excellent plan de l'ouvrage. Il y part de la morale pour remonter à la politique (le seul chemin par où on puisse arriver à la vérité), considérant l'homme dans ses rapports avec Dieu lui-même et ses semblables.

L'universel scepticisme de Bayle se fait apercevoir dans ses écrits. Il y détruit tous les systèmes des autres, sans en élever un lui-même. Il passe avec raison pour le plus grand dialecticien qui ait existé.

Malebranche a laissé un nom célèbre. Les deux opinions les plus extraordinaires, qui aient peut-être été jamais avancées par aucun philosophe, se trouvent dans sa recherche de la vérité. Il y affirme que la pensée ne se produit pas de l'entendement, mais découle immédiatement de Dieu ; et que l'esprit humain communique directement avec la divinité et voit tout en elle.

Rappeler ces grands hommes qui travaillaient en même temps à l'histoire naturelle, serait trop long et hors du sujet de cet ouvrage. Copernic, qui rendit à l'univers son vrai système, perdu depuis Pythagore ; Galilée, qui inventa le télescope, découvrit les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, etc. ; enfin l'immortel Newton, qui traça le chemin aux comètes, vit se mouvoir tous les mondes, pénétra dans le principe des couleurs, et vola pour ainsi dire à Dieu le secret de la nature ; tous ces hommes illustres précédèrent les encyclopédistes, dont il me reste à parler.

Chapitre XXV – Les encyclopédistes.

Il serait impossible d'entrer dans le détail de la philosophie des encyclopédistes ; la plupart sont déjà oubliés, et il ne reste d'eux que la révolution Françoise. Traiter de leurs livres, n'est pas plus facile ; ils n'y ont point exposé de systèmes complets. Nous voyons seulement, par plusieurs ouvrages de Diderot, qu'il admettait le pur athéisme, sans en apporter que de mauvaises raisons. Voltaire n'entendait rien en métaphysique : il rit, fait de beaux vers, et distille l'immoralité. Ceux qui se rapprochent encore plus de nous, ne sont guère plus forts en raisonnement. Helvétius a écrit des livres d'enfants, remplis de sophismes que le moindre grimaud de collège pourrait réfuter. J'évite de parler de Condillac et de Mably, je ne dis pas de Jean-Jacques et de Montesquieu, deux hommes d'une trempe supérieure aux encyclopédistes.

Quel fut donc l'esprit de cette secte ? La destruction.

Détruire, voilà leur but ; détruire, leur argument.

Que voulaient-ils mettre à la place de choses présentes ? Rien. C'était une rage contre les institutions de leur pays, qui, à la vérité, n'étaient pas excellentes ; mais enfin quiconque renverse doit rétablir, et c'est la chose difficile, la chose qui doit nous mettre en garde contre les innovations. C'est un effet de notre faiblesse que les vérités négatives sont à la portée de tout le monde, tandis que les raisons positives ne se découvrent qu'aux grands hommes. Un sot vus dira aisément une bonne raison contre, presque jamais une bonne raison pour.

Ayant à parler ailleurs des encyclopédistes, je finirai ici leur article, après avoir remarqué : que si l'on trouve que je parle trop durement de ces savants, estimables à beaucoup d'autres égards, et moi aussi je leur rends justice de ce côté-là. Mais j'en appelle à tout homme impartial : qu'ont-ils produit ? Dois-je me passionner pour leur athéisme ?

Newton, Locke, Bacon, Grotius, étaient-ils des esprits faibles, inférieurs à l'auteur de Jacques le fataliste, à celui des contes de mon cousin Vadé ? n'entendaient-ils rien en morale, en physique, en métaphysique, en politique ?

J-J Rousseau était-il une petite âme ? Eh bien, tous croyaient à dieu de leur patrie ; tous prêchaient religion et vertu. D'ailleurs, il y a une réflexion désolante : était-ce bien l'opinion intime de leur conscience, que les encyclopédistes publiaient ? Les hommes sont si vains, si faibles, que souvent l'envie de faire du bruit les fait avancer des choses dont ils ne possèdent pas la conviction, et après tout je ne sais si un homme est jamais parfaitement sûr de ce qu'il pense réellement.

Avant de parler de l'influence que les beaux esprits du siècle d'Alexandre et ceux du nôtre eurent sur leur âge respectif, nous allons les présenter au lecteur rassemblés. Nous choisirons les plus aimables, pour donner une idée de leurs ouvrages et de leur style : de là nous passerons au tableau de leurs moeurs ; et nous aurons ainsi une petite histoire complète de la philosophie et des philosophes.

Chapitre XXVI – Platon, Fénelon, J-J Rousseau. La république de Platon, le Télémaque, l'Emile.

Si les grâces de la diction, la chaleur de l'imagination, un je ne sais quoi dans l'expression de mystique et d'intellectuel, qui ressemble au langage des anges, font le grand, le sublime écrivain, Platon en mérite le titre. Peut-être sa manière ressemble-t-elle davantage à celle du vertueux archevêque de Cambrai, qu'au style de Jean-Jacques ; mais celui-ci, d'une autre part, s'en est rapproché davantage par son sujet. Nous allons offrir le beau groupe de ces trois génies qui renferme tout ce qu'il y a d'aimable dans la vertu, de grand dans les talents, de sensible dans le caractère des hommes.

Platon dans sa république, Fénelon dans son Télémaque, Jean-Jacques dans son Emile, ont cherché l'homme moral et politique.

Le premier divise sa république en trois classes.

Le peuple, ou les mécaniques ; les guerriers qui défendent la patrie ; et les magistrats qui la dirigent. L'éducation du citoyen commence à sa naissance. Sans doute de tendres parents s'empressent autour de son berceau ? Non, porté dans un lieu commun, il attend qu'un lait inconnu vienne satisfaire à ses besoins ; et sa propre mère, qui ne le reconnaît plus, nourrit auprès de lui le fils de l'étrangère.

Lorsque le citoyen commence à entrer dans l'âge de l'adolescence, le gymnase occupe ses instants. La première chose qui y frappe sa vue, c'est la pudeur sans voile, et les formes de la jeune fille souillées, comme une rose, dans la poussière de l'arène. Son oeil s'accoutume à parcourir les

grâces nues, et son imagination perd les traits du beau idéal. Privé d'une famille, il ne pourra avoir une amante ; et lorsque la patrie aura choisi pour lui une compagne, il sera peu après obligé de rompre ses premiers liens, pour recevoir dans la couche nuptiale, non une vierge timide et rougissante, mais une épouse banale, pour qui les baisers n'ont plus de chasteté, ni l'amour de mystères.

Si, parmi ces enfants communs de la patrie, il s'en trouve un qui, par la beauté de ses traits, les indices de son génie, décèle le grand homme futur, on l'enlève à la foule ; on l'instruit dans les sciences ; il va ensuite combattre avec les autres à la défense de la patrie. À mesure qu'il avance en âge, on lui confie les plus importants emplois, et bientôt on lui découvre les causes secrètes de la nature. Un philosophe lui dévoile le grand-être. Il apprend à se détacher des choses humaines : voyageur dans le monde intellectuel, il se dépouille pour ainsi dire de son corps, il s'associe à la sagesse divine, dont la nôtre n'est que l'ombre ; et lorsque cinquante années d'étude et de méditations l'ont rendu d'une nature supérieure à ses semblables, alors il redescend sur la terre, et devient un des magistrats de la patrie.

Tel est l'homme politique de Platon. Le divin disciple de Socrate, dans le délire de sa vertu, voulait spiritualiser les hommes terrestres ; et pour les rendre pareils à Dieu, il commençait par opprimer le peuple, en établissant un corps de janissaires, par faire des législateurs métaphysiciens, et par enlever à tous la piété maternelle, l'amour conjugal, que la nature donne aux tigres même dans leurs déserts. Des enfants communs ! ô blasphème philosophique ! Plus heureuse cent fois, la femme indigente de nos cités, qui mendie ses premiers besoins en portant son fils dans ses bras ! La société l'abandonne, mais la nature lui reste ; elle ne sentira point l'inclémence des hivers, si, dans ses haillons, elle peut trouver un coin de manteau pour envelopper son tendre fruit.

La faim même qui la dévore elle l'oublie, si sa mamelle donne encore la nourriture accoutumée au cher enfant qui sourit à ses larmes, et presse le sein maternel de ses petites

mains.

Fénelon vit mieux que Platon l'état de la société.

Son jeune homme moral quitte le lieu de sa naissance pour aller chercher son père. La sagesse, sous la figure de Mentor, l'accompagne.

Le premier pas qu'il fait dans la carrière est, comme dans la vie, vers le malheur. La mort le menace en Sicile ; échappé à ce danger, l'esclavage et la pauvreté l'attendent en Egypte : les dieux et les lettres viennent à son secours. Prêt à retourner dans sa patrie, la main du sort le saisit de nouveau, et le replonge dans les cachots. Là, du haut d'une tour, il passe ses jours à contempler les flots qui se brisent au loin sur les rivages, et les mortels agités par la tempête. Tout à coup un grand combat attire ses regards ; il voit tomber un roi despotique, dont la tête sanglante, secouée par les cheveux, est montrée en spectacle au peuple qu'il opprimait.

Télémaque quitte l'Egypte, et la tyrannie la plus affreuse se montre à lui en Phoenicie. Il abandonne cette terre d'esclavage, et arrive à celle des plaisirs. Le jeune homme va succomber ; tout à coup, la sagesse se présente à lui ; il fuit avec elle cette île empoisonnée, et, durant une navigation tranquille, il écoute des discours divins sur Dieu et la vertu, qui rouvrent son coeur aux voluptés morales.

Bientôt à l'horizon on découvre des montagnes, dont le sommet se colore des premières réfractions de la lumière. Peu à peu la Crète s'avance au-devant du vaisseau. Des moissons verdoyantes, des champs d'oliviers, des villages champêtres, des cabanes riantes, entrecoupées de bouquets de bois, toute l'île enfin se déploie en amphithéâtre sur l'azur calme et brillant de la mer.

Quelle baguette magique a créé cette terre enchantée ?

Un bon gouvernement. Ici le spectacle d'un peuple heureux développe au jeune homme le secret des lois et de la politique. Il y apprend que le gouverné n'est pas fait pour le gouvernant, mais celui-ci pour le premier. Toujours croissant en sagesse, Télémaque refuse par amour de la patrie, la royauté qu'on lui offre. Il s'embarque, après avoir mis un philosophe à la tête

des crétois ; et Vénus, irritée de ses mépris, l'attend avec l'amour à l'île de Calypso.

Ici il ne sent point cette volupté grossière qui subjuguait son corps à Cypre. Ce qu'il éprouve tient d'une nature céleste, et règne à la fois dans son âme et dans ses sens. Ce ne sont plus des beautés hardies, dont les grâces faciles n'offrent rien à deviner au désir ; ce sont les tresses flottantes d'Eucharis qui voilent des charmes inconnus ; c'est la modestie, c'est la pudeur de la vierge qui aime, et n'ose avouer son amour, mais l'exhale comme un parfum autour d'elle.

D'une autre part, une passion dévorante consume la malheureuse Calypso. La jalousie, plus dévorante encore, marbre ses yeux de taches livides. Ses joues se creusent ; elle rugit comme une lionne.

Télémaque effrayé ne trouve d'abri qu'auprès d'Eucharis, que la déesse est prête à déchirer, tandis que l'enfant Cupidon, au milieu de cette troupe de nymphes, s'applaudit en riant des maux qu'il a faits.

C'en est fait ; le jeune homme succombe, il va périr : la sagesse se présente à lui, l'entraîne vers le rivage. Insensible à la vertu, Télémaque ne voit qu'Eucharis, il voudrait baiser la trace de ses pas, et il demande à lui dire au moins un dernier adieu. Mais des flammes frappent soudain sa vue ; elles s'élèvent du vaisseau que Minerve avait bâti, et que l'amour vient de consumer. Une secrète joie pénètre dans le coeur du fils d'Ulysse ; la sagesse prévoit le retour de sa faiblesse, saisit l'instant favorable, et poussant son élève du haut d'un roc dans les flots, s'y précipite avec lui.

Télémaque aborde à la nage un vaisseau arrêté à la vue de l'île. Là il retrouve un ancien ami. Celui-ci lui raconte la mort d'un tyran, et lui fait la peinture d'un peuple heureux selon la nature. Le jeune homme, au milieu de ces doux entretiens, croyant arriver dans sa patrie, touche à des rives étrangères. Des tours à moitié élevées, des colonnes entourées d'échafauds, des temples sans combles, annoncent une ville qui s'élève. Là règne Idoménée, chassé de Crète par ses sujets.

Ici Télémaque reçoit les dernières leçons. Le tableau des cours et de leurs vices passe devant ses yeux ; l'homme vertueux banni, le fripon en place, les ambitions, les préjugés, les passions des rois, les guerres injustes, les plans faux de législation, enfin, non l'excès de la tyrannie, mais ce mal général, peut-être pis encore, qui règne dans les gouvernements corrompus, est développé aux yeux de l'élève de Minerve. Après être descendu aux enfers, après y avoir vu les tourments réservés aux despotes, et les récompenses accordées aux bons rois ; après avoir supporté les fatigues de la guerre, et chéri une flamme licite pour l'épouse qu'il se choisit, Télémaque retourne dans sa patrie, instruit par la sagesse et l'adversité ; également fait désormais pour commander ou obéir aux hommes, puisqu'il a vaincu ses passions.

Le défaut de cet immortel ouvrage vient de la hauteur de ses leçons, qui ne sont pas calculées pour tous les hommes. On y trouve des longueurs, surtout dans les derniers livres. Mais ceux qui aiment la vertu, et chérissent en même temps le beau antique, ne doivent jamais s'endormir sans avoir lu le second livre du Télémaque.

L'influence de cet ouvrage de Fénelon a été considérable ; il renferme tous les principes du jour : il respire la liberté, et la révolution même s'y trouve prédite. Que l'on considère l'âge où il a paru, et l'on verra qu'il est un des premiers écrits qui ont changé le cours des idées nationales en France.

« Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. » C'est ainsi que commence l’Emile, et cette phrase explique tout l'ouvrage. Jean-Jacques prend, comme Platon, l'homme dans ses premiers langes, il recommande le sein maternel. Il veut qu'aussitôt que l'enfant ouvre les yeux à la lumière, il soit soumis sur-le-champ à la nécessité, la seule loi de la vie : s'il pleure, on ne l'apaise point ; s'il demande un objet, on l'y porte. La louange, le blâme, la frayeur, le courage, sont des ressorts de l'âme, dont il ignore même le nom. Dieu demande toute la force de la raison pour le comprendre, on n'en parle donc point à l’Emile

de Jean-Jacques.

Aussitôt qu'il sort des mains des femmes, on le remet entre les mains de son ami, non de son maître, il n'en a point. L'étude difficile de celui-ci est de ne rien lui apprendre. Emile ne sait ni lire, ni écrire, mais il connaît sa faiblesse ; et tous les jours, dans ses jeux, quelques accidents lui font désirer de s'instruire des lettres, des mathématiques et des autres arts. Il en est ainsi pour lui des idées morales et civiles. On a bien pris garde de lui enseigner ce que c'est que la justice, la propriété ; mais un joueur de gobelets, un jardinier, et mille autres hasards, développent graduellement dans son cerveau le système des choses relatives.

Emile ne sait point rester où il s'ennuie, veiller lorsqu'il veut dormir. S'il a faim, il mange ; s'il ne peut satisfaire ses besoins ou ses désirs, il ne murmure point : ne connaît-il pas la nécessité ?

Courageux, il ne l'est point parce qu'il faut l'être, mais parce qu'il ignore le danger. La mort, il ne sait ce que c'est. Il a vu mourir, et cela lui semble bon, parce que c'est une chose naturelle, et surtout une nécessité.

Cependant Emile a appris une question. À quoi cela est-il bon ? Demande-t-il lorsqu'il voit faire quelque chose qu'il ne connaît pas. Souvent on ne répond point à cette question ; et Emile, par hasard, ne manque pas de trouver tôt ou tard lui-même la raison dont il s'enquérait.

Mais l'âge des passions s'avance, et l'on commence à entendre gronder l'orage. L'élève de Jean-Jacques a appris dans ses jeux, non seulement les principes des sciences abstraites, mais ceux des arts mécaniques, tels que la menuiserie ; car quoiqu'Emile soit riche, il peut être exposé aux révolutions des états. »

Vous vous fiez, dit Jean-Jacques, à l'ordre actuel de la société, sans songer que cet ordre est sujet à des révolutions inévitables, et qu'il vous est impossible de prévenir celle qui peut regarder vos enfants. Le grand devient petit, le riche devient pauvre, le monarque devient sujet. Les coups du sort sont-ils si rares que vous puissiez compter d'en être exempt ?

Nous approchons de l'état de crise, et du siècle des révolutions.

Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer ; toutes ont brillé, et tout état qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime ; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne le voit que trop. »

Enfin, Emile parvient à l'âge de la raison, et Dieu va lui être dévoilé. Un philosophe sensible se rend un matin au sommet d'une haute colline, au bas de laquelle coule le Pô, tandis que le soleil levant projette l'ombre des arbres dans la vallée.

Après quelques instants de silence et de recueillement, inspirés par ce beau spectacle, et par les idées qu'il fait naître de la divinité, le vicaire Savoyard prouve l'existence du grand être, non d'après des raisonnements métaphysiques, mais sur le sentiment qu'il en trouve dans son coeur. Un dieu juste, bienfaisant et aimant les humains, est le seul que reconnaisse Emile. Il confesse dans les Évangiles une morale tendre et sublime, mais il n'y voit qu'un homme.

L'amour a ses droits sur le coeur de l'élève de Jean-Jacques, mais il veut une femme telle que son imagination éprise de la vertu se plaît à la lui peindre. Il la rencontre enfin dans une retraite. La modestie, la grâce, la beauté, règnent sur le front de Sophie. Emile brûle, et ne peut l'obtenir.

Son ami l'arrache à son ivresse pour le mener parcourir l'Europe. La passion du jeune homme amoureux survit au temps et à l'absence ; il revient, épouse sa maîtresse, et trouve le bonheur.

Quoi ! C'est à cela que se réduit l'Emile ? Sans doute ; et Emile est autant au-dessus des hommes de son siècle, qu'il y a de différence entre nous et les premiers romains. Que dis-je ? Emile est l'homme par excellence ; car il est l'homme de la nature. Son coeur ne connaît point les préjugés.

Libre, courageux, bienfaisant, ayant toutes les vertus sans y prétendre ; s'il a un défaut, c'est d'être isolé dans le monde, et de vivre comme un géant dans nos petites sociétés.

Tel est le fameux ouvrage qui a précipité notre révolution.

Son principal défaut est de n'être écrit que pour peu de lecteurs. Je l'ai quelquefois vu entre les mains de certaines femmes, qui y cherchaient des règles pour l'éducation de leurs enfants ; et j'ai souri. Ce livre n'est point un livre pratique ; il serait de toute impossibilité d'élever un jeune homme sur un système qui demande un concours d'êtres environnants, qu'on ne saurait trouver ; mais le sage doit regarder cet écrit de J-J comme son trésor. Peut-être n'y a-t-il dans le monde entier que cinq ouvrages à lire : l’Emile en est un.

Je commettrais un péché d'omission impardonnable, si je finissais cet article sans parler de l'influence que l’Emile a eue sur ce siècle. J'avance hardiment qu'il a opéré une révolution complète dans l'Europe moderne, et qu'il forme époque dans l'histoire des peuples. L'éducation, depuis la publication de cet ouvrage, s'altéra totalement en France ; et qui change l'éducation change les hommes. Quel dut être l'étonnement des nations, lorsque Rousseau, sortant du cercle obscur des opinions reçues, aperçut au delà la lumière de la vérité ; que, brisant l'édifice de nos idées sociales, il montra que nos principes, nos sentiments même, tenaient à des habitudes conventionnelles sucées avec le lait de nos mères ; que par conséquent nos meilleurs livres, nos plus justes institutions, n'avaient point encore montré la créature de Dieu ; que nous existions comme dans une espèce de monde factice : l'étonnement, dis-je, dut être grand, lorsque Rousseau vint à jeter parmi ses contemporains abâtardis, l'homme vierge de la nature.

Je ne fais point ces réflexions sur l'immortel Emile, sans un sentiment douloureux. La profession de foi du vicaire savoyard, les principes politiques et moraux de cet ouvrage, sont devenus les machines qui ont battu l'édifice des gouvernements actuels de l'Europe, et surtout celui de la France, maintenant en ruines. Il s'ensuit que la vérité n'est pas bonne aux hommes méchants ; qu'elle doit demeurer ensevelie dans le sein du sage, comme l'espérance au fond de la boîte de Pandore. Si j'eusse vécu du temps de Jean-Jacques, j'aurais voulu devenir son disciple ; mais j'eusse conseillé le

secret à mon maître. Il y a plus de philosophie qu'on ne pense au système de mystère adopté par Pythagore et par les anciens prêtres de l'Orient.

Chapitre XXVII – Moeurs comparées des philosophes anciens et des philosophes modernes.

Si les philosophes anciens et modernes ont eu, par leurs opinions, la même influence sur leur siècle, ils n'eurent cependant ni les mêmes passions, ni les mêmes moeurs.

Tout le monde a entendu parler du tonneau de Diogène. Ménédus De Lampsaque paraissait en public revêtu d'une robe noire, un chapeau d'écorce sur la tête, où l'on voyait gravé les douze signes du zodiaque ; une longue barbe descendait à sa ceinture ; et monté sur le cothurne tragique, il tenait un bâton de frêne à la main. Il se prétendait un esprit revenu des enfers pour prêcher la sagesse aux hommes.

Anaxarque, maître de Pyrrhon, étant tombé dans une ravine, celui-ci refusa gravement de l'en retirer, parce que toute chose est indifférente de soi ; et qu'autant valait demeurer dans un trou que sur la terre.

Lorsque Zénon marchait dans les villes, ses amis l'accompagnaient, dans la crainte qu'il ne fût écrasé par les voitures : il ne se donnait pas la peine d'échapper à la fatalité.

Démocrite s'enfermait, pour étudier, dans les tombeaux ; et Héraclite broutait l'herbe de la montagne.

Empédocle, voulant passer pour une divinité, se précipita dans l'Etna ; mais le volcan ayant rejeté les sandales d'airain de cet impie, sa fourbe fut découverte. Cette fable des grecs est ingénieuse.

Ne veut-elle pas dire que les dieux savent punir l'orgueil du philosophe superbe, en le dénonçant à l'humanité, par quelques parties viles et honteuses de son caractère ?

Nos philosophes modernes gardèrent au moins plus de mesure. Spinosa, il est vrai, vivait avec ses chiens, ses oiseaux, ses chats ; et J-J Rousseau portait l'habit arménien ;

mais aucun ne s'en est allé dans les faubourgs prêchant la sagesse à la canaille assemblée, et je doute que celui qui aurait voulu se loger dans un tonneau, eût été laissé tranquille par la populace de nos villes : tant nos moeurs diffèrent de celles des anciens.

Mais si les sophistes de la Grèce affectèrent l'originalité de conduite, ils ne se distinguèrent pas moins par la chasteté et la pureté de leurs moeurs. Ils s'occupaient tous des autres exercices des citoyens, et supportaient comme eux les travaux de la patrie. Solon, Socrate, Charondas, et mille autres, furent non seulement de grands philosophes, mais de grands guerriers. La frugalité, le mépris des plaisirs, toutes les vertus morales brillaient dans leur caractère.

Nos philosophes, bien différents, enfermés dans leur cabinet, brochaient le matin des livres sur la guerre où ils n'avaient jamais été ; sur le gouvernement où ils n'avaient jamais eu de part ; sur l'homme naturel qu'ils n'avaient jamais étudié que dans les sociétés de la capitale ; et, après avoir écrit un chapitre rigide contre le luxe, la corruption du siècle, le despotisme des grands, ils s'en alloient le soir flatter ceux-ci dans nos cercles, corrompre la femme de leur voisin, et partager tous les vices du monde.

— Vieux fou, vieux gueux ! se disait Diderot, âgé de soixante-deux ans, et amoureux de toutes les femmes, quand cesseras-tu donc de t'exposer à l'affront d'un refus ou d'un ridicule ?

— Voici de quoi composer votre paradis, disait Madame De Rochefort à Duclos, du pain, du vin, du fromage et la première venue.

Helvétius, par ailleurs honnête homme et bon homme, (mot dont on a trop mésusé, et qu'il faut faire revenir à sa première valeur), Helvétius marié, se faisait amener chaque nuit une nouvelle maîtresse, par son valet de chambre, qui les cherchait, autant qu'il pouvait, dans la classe honnête du peuple. Madame de … n'a pas, dit-on, été à l'abri des caresses du vieillard de Ferney, dont l'immoralité est d'ailleurs bien connue.

J'ai entendu Chamfort conter une anecdote curieuse sur Jean-Jacques. Il avait vu (Chamfort) des lettres du philosophe genevois à une femme, dans lesquelles celui-ci employait toute la séduction de son éloquence, pour prouver à cette même femme que l'adultère n'est pas un crime. « Voulez-vous savoir le secret de ces lettres ? ajoutait Chamfort, « l'ami des moeurs était amoureux. »

Enfin personne n'ignore que les mains du grand chancelier Bacon n'étaient pas pures : que Hobbes, ce philosophe si hardi dans ses écrits, ne put se résoudre à mourir ; et, qu'excepté Fénelon et Catinat, les moeurs des philosophes de notre âge, diffèrent totalement de celles des anciens sages de la Grèce.

À Dieu ne plaise que je révèle la turpitude de ces grands hommes, par une malignité que je ne trouve point dans mon coeur. Malgré leurs faiblesses, je les crois des plus honnêtes gens de notre siècle ; et il n'y a pas un de nous qui les blâmons, qui les valions au fond du coeur : mais j'ai été contraint, contre mon goût, de faire apercevoir ces différences, parce qu'elles mènent à des vérités essentielles au but de cet essai.

Il doit résulter de ce tableau, que nos philosophes modernes, vivant plus dans le monde et selon le monde que les anciens, ont dû mieux peindre la société, et connaître davantage les passions et leurs ressorts. De là il résulte que leurs ouvrages, plus calculés pour leur siècle, ont dû avoir une influence plus rapide sur leurs contemporains que les livres des Platon et des Aristote. Aussi voyons-nous qu'il s'est écoulé moins d'années entre la subversion des principes en France, et le règne des encyclopédistes, qu'entre la même subversion des principes en Grèce, et le triomphe des sophistes. Cependant, et les premiers et les seconds parvinrent à renverser les lois et les opinions de leur pays. La recherche de l'influence des philosophes de l'âge d'Alexandre sur leur siècle, et de celle des philosophes modernes sur notre propre temps, demande à présent toute l'attention du lecteur.

Chapitre XXVIII – De l'influence des philosophes grecs de l'âge d'Alexandre sur leur siècle, et de l'influence des philosophes modernes sur le nôtre.

C'est une grande question que celle-là : savoir comment la philosophie agit sur es hommes ? Si elle produit plus de bien que de mal, plus de mal que de bien ? Comment elle détermine les révolutions, et dans quel sens elle les détermine ? Et jusqu'à quel point un peuple qui ne se conduirait que d'après des systèmes philosophiques, serait heureux ?

Nous n'embrasserons pas cette question générale, qui nous mènerait trop loin, et nous considérerons seulement la philosophie, par l'influence qu'elle a eue sur la Grèce et sur la France, en nous bornant à la politique et à la religion. Un essai est un livre pour faire des livres ; il ne peut passer pour bon qu'en raison du nombre de fétus d'ouvrages qu'il renferme. D'ailleurs, le sujet que je traite s'étend si loin, et mes talents sont si faibles, que je tâche de me circonscrire ; d'une autre part, le temps se précipite, et je me fatigue.

Chapitre XXIX – Influence politique.

On aperçoit une différence considérable entre l'âge philosophique d'Alexandre et le nôtre, considérés du côté de leur influence politique. Les divers écrits sur le gouvernement, qui parurent en Grèce à cette époque, devinrent le signal d'une révolution générale dans les constitutions des peuples. L'Orient commua ses institutions despotiques en des monarchies plus modérées, tandis que les républiques grecques rentrèrent sous le joug des tyrans.

Les livres de nos publicistes modernes ont développé au contraire une révolution totalement opposée. Des états populaires se sont érigés sur les débris des trônes ; ceci naît d'une position relative différente dans les siècles.

Lorsque les Platon, les Aristote, publièrent leurs républiques, la Grèce possédait encore les formes de ce gouvernement. Le disciple de Socrate et le Stagyrite n'apprenaient donc rien de nouveau aux peuples ; et n'avaient-ils pas les lois des Solon et des Lycurgue ? Nous pénétrons ici dans les replis du coeur de l'homme. Quel gouvernement les philosophes légistes d'Athènes exaltèrent-ils dans leurs écrits comme le meilleur ? Le monarchique.

Pourquoi ? Parce qu'ils avaient senti les inconvénients du populaire ; mais non, disons plutôt parce qu'ils ne possédaient pas le monarchique.

L'état où nous vivons nous semble toujours le pire de tous ; et mille petites passions honteuses, que nous n'osons nous avouer, nous font continuellement haïr et blâmer les institutions de notre patrie. Si nous descendions plus souvent dans notre conscience pour examiner les grandes passions du patriotisme et de la liberté, qui nous éblouissent, peut-être découvririons-nous la fourbe. En les touchant avec l'anneau de la vérité, nous verrions ces magiciennes, comme celle de l'Arioste, perdre tout à coup leurs charmes empruntés, et

reparaître sous les formes naturelles et dégoûtantes de l'intérêt, de l'orgueil et de l'envie. Voilà le secret des révolutions.

Du moins les philosophes grecs, en vantant la monarchie, suivaient-ils en cela les moeurs du peuple, désormais trop corrompues pour admettre la constitution démocratique. Les livres de ces hommes célèbres durent avoir une très grande influence sur les opinions de ceux qui, se trouvant à la tête de l'état, pouvaient beaucoup pour en altérer les formes. Démosthène eut beau crier contre Philippe, plusieurs pensaient à Athènes, que son gouvernement n'était pourtant pas si mauvais. Leurs préjugés contre les rois s'étaient adoucis par la lecture des ouvrages politiques, et bientôt la Grèce passa sans murmurer sous l'autorité royale.

Jean-Jacques, Mably, Raynal, en embouchant la trompette républicaine, trouvèrent l'Europe endormie dans la monarchie. Le peuple réveillé ouvrit les yeux sur des livres qui ne prêchaient qu'innovations et changements ; un torrent de nouvelles idées se précipita dans les têtes. Le relâchement des moeurs, l'enthousiasme des choses nouvelles, l'envie des petits et la corruption des grands, le souvenir des oppressions monarchiques, et plus que cela, la fureur des systèmes, qui s'était glissée parmi les courtisans même, tout seconda l'influence de l'esprit philosophique, et jeta la France dans une révolution républicaine. Car, par la même raison que les publicistes grecs vantèrent le gouvernement royal, les publicistes François célébrèrent la constitution populaire.

Ainsi l'influence politique des philosophes de l'âge d'Alexandre et de ceux de notre siècle, agit dans le sens le plus contraire. En Grèce, elle produisit la monarchie, en France la république ; mais il ne faut pas admettre trop promptement ces vérités. La France affecte maintenant des formes qu'on appelle démocratiques ; les conservera-t-elle ?

Voilà la question. Si nous partons des moeurs, nous trouvons que celles des peuples de la Grèce, au moment de la révolution d'Alexandre, étaient à peu près au même degré de corruption que les moeurs des François, à l'instant de

l'institution de leur république ; or, ces moeurs produisirent l'esclavage à Athènes, sera-ce un livre de plus ou de moins qui les rendra mères de la liberté à Paris ?

Passons à l'influence religieuse des philosophes.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que religion et politique se tiennent de si près, que beaucoup de choses, que j'ai supprimées dans ce chapitre et qu'on trouvera dans les suivants, auraient pu tomber également sous l'article que je viens de traiter.

Chapitre XXX – Influence religieuse.

C'est ici que les philosophes de la Grèce et ceux de la France ont eu, par leurs écrits, une influence absolument la même sur leur âge respectif.

Ils renversèrent le culte de leur pays, et, en introduisant le doute et l'athéisme, amenèrent les deux plus grandes révolutions dont il soit resté des traces dans l'histoire. Ce fut l'altération des opinions religieuses qui produisit en partie la chute du colosse romain ; altération commencée par les sectes dogmatiques d'Athènes : et c'est le même changement d'idées religieuses dans le peuple, qui a causé de nos jours le bouleversement de la France, et renouvellera dans peu la face de l'Europe. Je vais essayer de rappeler toutes mes forces, pour terminer ce volume par ce grand sujet. Il faut, pour bien l'entendre, donner l'histoire du polythéisme et du christianisme. Loin d'ici celui qui chérit ses préjugés. Que nul qui n'a un coeur vrai et simple ne lise ces pages. Nous allons toucher au voile qui couvre le saint des saints, et nos recherches demandent à la fois le recueillement de la religion, l'élévation de la philosophie et la pureté de la vertu.

Chapitre XXXI – Histoire du polythéisme depuis son origine, jusqu'à son plus haut point de grandeur.

Il est un dieu. Les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent, l'insecte bruît ses louanges, et l'éléphant le salue au lever du soleil ; les oiseaux le chantent dans le feuillage, le vent le murmure dans les forêts, la foudre tonne sa puissance, et l'océan déclare son immensité ; l'homme seul a dit : il n'y a point de dieu.

Il n'a donc jamais celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel ? Ses regards n'ont donc jamais erré dans ces régions étoilées, où les mondes furent semés comme des sables ? Pour moi, j'ai vu, et c'en est assez, j'ai vu le soleil suspendu aux portes du couchant dans des draperies de pourpre et d'or. La lune, à l'horizon opposé, montait comme une lampe d'argent dans l'orient d'azur. Les deux astres mêlaient au zénith leurs teintes de céruse et de carmin. La mer multipliait la scène orientale en girandoles de diamants, et roulait la pompe de l'occident en vagues de roses.

Les flots calmés, mollement enchaînés l'un à l'autre, expiraient tour à tour à mes pieds sur la rive, et les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttaient sur les coteaux, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées.

O toi, que je ne connais point ! Toi, dont j'ignore et le nom et la demeure, invisible architecte de cet univers, qui m'a donné un instinct pour te sentir, et refusé une raison pour te comprendre, ne serais-tu qu'un être imaginaire ? Que le songe doré de l'infortune ? Mon âme se dissoudra-t-elle avec le reste de ma poussière ? Le tombeau est-il un abîme sans issue, ou le portique d'un autre monde ? N'est-ce que par une cruelle pitié que la nature a placé dans le coeur de l'homme l'espérance

d'une meilleure vie à côté des misères humaines ? Pardonne à ma faiblesse, père des miséricordes ! Non, je ne doute point de ton existence ; et soit que tu m'aies destiné une carrière immortelle, soit que je doive seulement passer et mourir, j'adore tes décrets en silence, et ton insecte confesse ta divinité.

Lorsque l'homme sauvage, errant au milieu des déserts, eut satisfait aux premiers besoins de la vie, il sentit je ne sais quel autre besoin dans son coeur. La chute d'une onde, la susurration du vent solitaire, toute cette musique qui s'exhale de la nature, et qui fait qu'on s'imagine entendre les germes sourdre dans la terre, et les feuilles croître et se développer, lui parut tenir à cette cause cachée. Le hasard lia ces effets locaux à quelques circonstances heureuses ou malheureuses de ses chasses ; des positions relatives d'un objet ou d'une couleur, le frappèrent aussi en même temps : de là le manitou du canadien, et la fétiche du nègre, la première de toutes les religions.

Cet élément du culte une fois développé, ouvrit la vaste carrière des superstitions humaines. Les affections du coeur se changèrent bientôt dans les plus aimables des dieux ; et le sauvage en élevant le mont du tombeau à son ami, la mère en rendant à la terre son petit enfant, vinrent, chaque année à la chute des feuilles de l'automne, le premier, répandre des larmes, la seconde épancher son lait sur le gazon sacré. Tous les deux crurent que ce qu'ils avaient tant aimé, ne pouvait être insensible à leur souvenir ; ils ne purent concevoir que ces absents si regrettés, toujours vivants dans leurs pensées, eussent entièrement cessé d'être ; qu'ils ne se réuniraient jamais à cette autre moitié d'eux-mêmes. Ce fut sans doute l'amitié en pleurs sur un monument, qui imagina le dogme de l'immortalité de l'âme et la religion des tombeaux.

Cependant l'homme, sorti de ses forêts, s'était associé à ses semblables. Des citoyens laborieux, secondés par des chances particulières, trouvèrent les premiers rudiments des arts, et la reconnaissance des peuples les plaça au rang des divinités. Leurs noms, prononcés par différentes nations, s'altérèrent

dans des idiomes étrangers. De là le Thoth des phéniciens, l'Hermès des égyptiens, et le Mercure des grecs. Des législateurs fameux par leur sagesse, des guerriers redoutés par leur valeur, Jupiter, Minos, Mars, montèrent dans l'Olympe. Les passions des hommes se multipliant avec les arts sociaux, chacun déifia sa faiblesse, ses vertus ou ses vices : le voluptueux sacrifia à Vénus, le philosophe à Minerve, le tyran aux déités infernales. D'une autre part, quelques génies favorisés du ciel, quelques âmes sensibles aux attraits de la nature, un Orphée, un Homère, augmentèrent les habitants de l'immortel séjour. Sous leurs pinceaux, les accidents de la nature se transformèrent en esprits célestes : la dryade se joua dans le cristal des fontaines ; les heures, au vol rapide, ouvrirent les portes du jour ; l'aurore rougit ses doigts et cueillit ses pleurs sur les feuilles de roses humectées de la fraîcheur du matin ; Zéphir à son aspect se réfugia dans les bois ; Thétis rentra dans ses palais humides ; et Vénus, qui cherche l'ombre et le mystère, enlaçant de sa ceinture le beau chasseur Adonis, se retira, avec lui et les grâces, dans l'épaisseur des forêts.

Des hommes adroits, s'apercevant de ce penchant de la nature humaine à la superstition, en profitèrent.

Il s'éleva des sectes sacerdotales, dont l'intérêt fut d'épaissir le voile de l'erreur. Les philosophes se servirent de ces idées des peuples, pour sanctifier de bonnes lois par le sceau de la religion ; et le polythéisme, rendu sacré par le temps, embelli du charme de la poésie, et de la pompe des fêtes, favorisé par les passions du coeur et l'adresse des prêtres, atteignit, vers le siècle de Thémistocle et d'Aristide, à son plus haut point d'influence et de solidité.

Chapitre XXXII – Décadence du polythéisme chez les Grecs, occasionée par les sectes philosophiques et plusieurs autres causes.

Mais tandis que le polythéisme voyait se multiplier ses temples, une cause de destruction avait germé dans son sein. Les écoles de Thalès et de Pythagore voyaient chaque jour s'augmenter leurs disciples.

Les ravages de la peste, les malheurs de la guerre du Péloponèse, la corruption des moeurs toujours croissante, avaient relâché graduellement les liens sociaux. Bientôt la philosophie, qui s'était longtemps traînée dans l'ombre, se montra à découvert. Platon, Aristote, Zénon, Epicure, et mille autres, levèrent l'étendard contre la religion de leur pays, et érigèrent l'autel du matérialisme, du théisme, de l'athéisme. Le lecteur se rappelle leurs systèmes.

Qu'y avait-il de plus opposé aux opinions reçues sur la nature des dieux ? N'ébranlaient-ils pas les idées religieuses de la Grèce jusqu'à la base ?

Et pourquoi ce déchaînement contre le culte national ?

Des atomes, des mondes d'idées, des chaînes d'êtres, valaient-ils mieux qu'un Jupiter vengeur du crime et protecteur de l'innocence ? Il y avait bien peu de philosophie, dans cette philosophie-là.

Les poètes, imitant les sophistes de leur âge, osèrent mettre sur le théâtre des principes métaphysiques. Les prêtres et les magistrats firent quelques efforts pour arrêter le torrent : on obligea les dramatistes à se rétracter ; plusieurs philosophes furent condamnés à l'exil, d'autres même à la mort. Mais ils trouvèrent le moyen d'échapper, et bientôt ils devinrent trop nombreux pour avoir rien à craindre. La même chose est exactement arrivée parmi nous, et dans les deux cas une

grande révolution a eu lieu : toutes les fois que la religion d'un état change, la constitution politique s'altère de nécessité.

Nous voyons, par l'exemple de la Grèce, à quel point l'esprit systématique peut nuire aux hommes : les sectaires ne pouvaient pas, comme les nôtres, avoir le prétexte des mauvaises institutions de leur pays, puisqu'ils vivaient sous les lois des Solon et des Lycurgue, et cependant ils ne purent s'empêcher d'en saper les fondements. C'est qu'il faut que les hommes fassent du bruit, à quelque prix que ce soit.

Peu importe le danger d'une opinion, si elle rend son auteur célèbre ; et l'on aime mieux passer pour un fripon que pour un sot.

Les changements moraux et politiques des états vinrent à leur tour attaquer les principes du polythéisme. Les peuples, désormais soumis à des maîtres, n'avaient plus les grands intérêts de la patrie à consulter à Delphes. Que leur faisait d'apprendre de l'oracle, si ce serait Alexandre, Antipater, Démétrius, ou d'autres tyrans qui les gouvernerait ? Ceux-ci de leur côté, sûrs de leur puissance, en voyant la corruption des nations, s'embarrassaient peu d'envoyer de riches présents à la pythie ; et, la superstition ne leur étant plus nécessaire, ils se firent eux-mêmes philosophes. Ainsi l'ancien culte tombait de jour en jour : il ne se soutenait désormais que par la machine extérieure des fêtes. Plus on devenait tiède en matière de religion, plus on en apercevait l'absurdité. Le double sens de l'oracle n'était plus la majesté d'un dieu, mais la fourberie d'un prêtre ; on s'amusait à le surprendre en défaut ; les phénomènes de la nature, expliqués par la physique, perdirent leur divinité, et les lumières arrachèrent du panthéon les dieux que l'ignorance y avait placés.

Telle était la décadence du polythéisme en Grèce, lorsque les romains soumirent la terre à leur joug. Les religions naissent de nos craintes et de nos faiblesses, s'agrandissent dans le fanatisme et meurent dans l'indifférence.

Chapitre XXXIII – Le polythéisme à Rome jusqu'au christianisme.

La réduction de la Grèce en province romaine fut l'époque de la décadence de la religion en Italie.

L'esprit philosophique émigra à la capitale du monde. Bientôt tout ce qu'il y eut de grand à Rome en fut attaqué. Les Caton, les Brutus en pratiquèrent les vertus ; les Lucrèce, les Cicéron en développèrent les principes ; et les Tibère et les Néron les vices.

Une autre cause, particulière aux romains, contribua à la chute du polythéisme ; l'admission des dieux étrangers au panthéon national. En répandant la confusion dans les objets de foi, on affaiblit la religion dans les coeurs. Bientôt les romains, encore républicains, mais corrompus, tombèrent dans l'apathie du culte. Il n'y a que les peuples très libres ou très esclaves, qui soient essentiellement religieux. Les premiers, par leurs vertus, se rapprochent de la divinité ; les seconds se réfugient au pied de son trône, par l'instinct de leurs malheurs. L'honnête homme et l'infortuné sont rarement incrédules : le vice l'est presque toujours.

Mais un homme extraordinaire avait paru dans l'Orient. Le commencement du christianisme étant la fin du polythéisme, l'histoire de celui-ci va désormais se trouver réunie à celle du premier.

Chapitre XXXIV – Histoire du christianisme, depuis la naissance du Christ, jusqu'à sa résurrection.

Il existait un peuple haï des autres peuples ; nation esclave et cruelle, qui, hors un législateur, un roi et quelques poètes d'un beau génie, n'avait jamais produit un seul grand homme. Le dieu de Sinaï était son dieu. Ce n'était point, comme le Jupiter des grecs, une divinité revêtue des passions humaines ; mais un dieu tonnant, un dieu sublime, qui, entre toutes les cités de la terre, choisit la fille de Jacob pour y être adoré.

Parmi ce peuple juif, l'Éternel avait dit qu'une vierge, de la maison de David, écraserait la tête du serpent, et enfanterait un Homme-Dieu. Et cependant les siècles s'étaient écoulés ; et Jérusalem gémissait sous le joug d'Auguste ; et le grand monarque, tant attendu n'avait point encore paru.

Tout à coup le bruit se répand que le Sauveur a vu le jour dans la Judée. Il n'est point né dans la pourpre, mais dans l'humble asile de l'indigence ; il n'a point été annoncé aux grands et aux superbes, mais les anges l'ont révélé aux petits et aux simples ; il n'a point réuni autour de son berceau les heureux du monde, mais les infortunés ; et, par ce premier acte de sa vie, il s'est déclaré de préférence le dieu du misérable.

Si la morale la plus pure, et le coeur le plus tendre ; si une vie, passée à combattre l'erreur, et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la divinité, qui peut nier celle de Jésus-Christ ? Modèle de toutes les vertus, l'amitié le voit endormi sur le sein de Jean, ou léguant sa mère à ce disciple chéri ; la tolérance l'admire avec attendrissement, dans le jugement de la femme adultère ; partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné ; dans son amour pour les enfants, son innocence et sa candeur se décèlent ; la force de

son âme brille au milieu des tourments de la croix ; et son dernier soupir, dans les angoisses de la mort, est un soupir de miséricorde.

Chapitre XXXV – Accroissement du christianisme jusqu'à Constantin.

Le Christ, dans sa glorieuse ascension, ayant disparu aux yeux des hommes, ses disciples, doués de son esprit, se disséminèrent dans les contrées voisines : bientôt ils passèrent en Grèce et en Italie. Nous avons vu les diverses raisons qui tendaient alors à affaiblir le culte de Jupiter ; quelle fut la surprise des peuples, lorsque les apôtres, sortis de l'Orient, vinrent étonner leur esprit par des récits de prodiges, et consoler leurs coeurs par la plus aimable des morales ? Ils étaient esclaves, et la nouvelle religion ne prêchait qu'égalité ; souffrants, et le dieu de paix ne chérissait que ceux qui répandent des larmes ; ils gémissaient écrasés par des tyrans, et le prêtre leur chantait, *deposuit potentes de sede et exaltavit humiles*. Enfin Jésus avait été pauvre comme eux ; et il promettait un asile aux misérables dans le royaume de son père. Quelle divinité du paganisme pouvait, dans le coeur du faible et du malheureux, balancer le nouveau dieu qu'on offrait à ses adorations ? Qu'avait le plébéien à espérer d'un Elysée où l'on ne comptait que des princes et des rois ?

Voilà les grands moyens qui favorisèrent la propagation du christianisme. Aussi est-il remarquable qu'il se glissa d'abord dans les classes indigentes de la société. Les disciples furent bientôt assez nombreux pour former une secte. On la persécuta, et conséquemment on l'accrut. Les premiers chrétiens, trompant les bourreaux, se dérobaient au supplice, et s'affermissaient dans leur culte. Une religion a bien des charmes, lorsque, prosterné aux pieds des autels, dans le silence redoutable des catacombes, on dérobe aux regards des humains un dieu persécuté ; tandis qu'un prêtre saint, échappé à mille dangers, et nourri dans quelque souterrain par des mains pieuses, célèbre peut-être à la lueur des flambeaux,

devant un petit nombre de fidèles, des mystères que le péril et la mort environnent.

Des martyrs, des miracles populaires, les vices des Néron et des Caligula, tout concourut à multiplier la nouvelle doctrine. Après avoir essayé de la détruire, les empereurs songèrent à s'en servir.

Constantin arbora l'étendard de la croix, et les dieux du paganisme tombèrent du capitole.

Chapitre XXXVI – Suite. Depuis Constantin jusqu'aux barbares.

La religion chrétienne ne fut pas plus tôt solidement établie, qu'elle se divisa en plusieurs sectes. On vit alors ce qu'on avait ignoré jusqu'à ce temps, je veux dire, un caractère nouveau de culte. On vit des hommes se jeter dans tous les écarts de l'imagination, et se persécuter les uns les autres, pour des mots qu'ils n'entendaient pas. Les prêtres, durant ces troubles, commencèrent à acquérir une influence que ceux du polythéisme n'avaient jamais eue, et à jeter les fondements de la grandeur des papes.

Julien voulut faire un dernier effort en faveur des dieux de l'Olympe. Il abjura le christianisme ; et, en qualité de guerrier, de politique et de philosophe, il avait une triple raison de s'opposer aux progrès du christianisme. Il sentait que, partout où une nouvelle religion s'établit, l'état court à une révolution inévitable ; mais il était trop tard pour y remédier, et en cela Julien se trompa.

Il ne se contenta pas d'attaquer le christianisme par la force civile, il le fit encore par le sel de ses écrits. Plusieurs philosophes s'exercèrent aussi sur le même sujet : on opposait aux miracles de Jésus, ceux de divers imposteurs. Les poètes, d'un autre côté, trouvant que Belzébuth et Astaroth entraient mal dans le mètre de Virgile, regrettaient Pluton et l'ancien Tartare.

Les chrétiens ne manquaient pas de champions, qui réussissent à railler les dieux du panthéon, que Lucien avait déjà traînés dans la boue. Julien ayant péri dans son expédition contre les perses, la croix sortit triomphante.

Mais le moment critique était arrivé. Constantin, en divisant l'empire et réformant les légions, lui avait porté un coup mortel. Les malheurs de la famille de ce prince ébranlèrent le

système romain ; les opinions religieuses vinrent augmenter le désordre ; des myriades de barbares se précipitèrent sur toutes les frontières. Théodose soutint un moment le choc ; le calme avait reparu, quand tout à coup le destructeur de l'empire, le génie des Huns, qui du mur de la Chine s'était, durant trois siècles, avancé en silence à travers les forêts, jeta un cri formidable dans le désert. À la voix du fantôme, les Goths épouvantés se précipitèrent dans l'empire. Valens tomba du trône de l'Orient, et peu après, un roi d'Italie régna sur le patrimoine des Brutus.

Chapitre XXXVII – Suite. Conversion des barbares.

Si le christianisme avait trouvé dans les malheurs des hommes une cause de ses premiers succès, cette cause agit dans sa plus grande force au moment de l'invasion des barbares. Un bouleversement général de propriétés et de libertés eut lieu en même temps dans tout le monde connu. On écrasait les hommes comme des insectes : lorsque les Vandales ne pouvaient prendre une ville, ils massacraient leurs prisonniers ; et, abandonnant leurs cadavres à l'ardeur du soleil autour de la cité assiégée, ils y communiquaient la peste.

Toute autorité étant donc dissoute au civil, les prêtres seuls pouvaient protéger les peuples. Ce qui restait encore d'habitants attachés à l'ancien culte, se rangea sous la bannière du christianisme.

Si jamais la religion a paru grande, c'est lorsque, sans autre force que sa vertu, elle opposa son front auguste à la fureur des barbares, et, les subjuguant d'un regard, les contraignit de dépouiller à ses pieds leur férocité native.

On conçoit aisément comment des sauvages sortis de leurs forêts, n'ayant aucun préjugé religieux antérieur à déraciner, se soumirent à la première théologie que le hasard leur offrit. L'imagination est une faculté active, à la fois écho et miroir de la nature qui l'environne : celle de l'homme des bois, frappée du spectacle des déserts, des cavernes, des torrents, des montagnes, se remplit de murmures, de fantômes, de grandeur. Présentez-lui alors des objets intellectuels, elle les saisira avidement, surtout s'ils sont incompréhensibles, car la mort de l'imagination, c'est la connaissance de la vérité.

D'autres raisons facilitaient encore la conversion des barbares au christianisme. À mesure qu'ils émigraient vers le sud, en quittant les régions sombres et tempétueuses du

septentrion, ils perdaient l'idée de leur culte paternel, inhérent au climat qu'ils habitaient. Un ciel rasséréné ne leur montrait plus dans les nuages les âmes des héros décédés ; ils ne traversaient plus, à la pâle lueur de la lune, des bruyères désertes, des vallées solitaires, où l'on entendait derrière soi les pas légers des fantômes ; des ombres irritées ne saisissaient plus la cime des pins dans leur course ; le météore ne reposait plus entre les rameaux du cerf, au bord du torrent bleuâtre ; le brouillard du soir avait cessé d'envelopper les tours, la bouffée de la nuit de siffler dans les salles abandonnées du guerrier ; le vent du désert, de soupirer dans l'herbe flétrie, et autour des quatre pierres moussues de la tombe : enfin la religion de ces peuples s'était dissipée avec les orages, les nues et les vapeurs du Nord.

D'ailleurs le nouveau culte qu'on leur offrait n'était pas si étranger aux dogmes de leurs pères qu'on l'a généralement cru. Si Jéhova créa Adam et Eve, Odin aussi avait formé de limon le brave Askus, et la belle Emla ; Henoerus leur donna la raison ; et Loedur, versant dans leurs veines les flots d'un sang pur, ouvrit leurs yeux à la vie.

Enfin les rois barbares, déjà politiques, embrassèrent le christianisme pour obtenir des empires ; et les hommes, ayant changé de moeurs, de langage, de religion, ayant perdu jusqu'au souvenir du passé, crurent être nouvellement créés sur la terre.

Chapitre XXXVIII – Depuis la conversion des barbares jusqu'à la renaissance des lettres. Le christianisme atteint à son plus haut point de grandeur.

Au milieu de ces orages, les prêtres croissant de plus en plus en puissance, étaient parvenus à s'organiser dans un système presque inébranlable.

Des sectes de solitaires, vivant à l'abri des cloîtres, formaient les colonnes de l'édifice ; le clergé régulier, classé de même en ordres distincts et séparés, exécutait les décrets du pontife romain, qui, sous le nom modeste de pape, s'était placé par degrés à la tête du gouvernement ecclésiastique.

L'ignorance, redoublant alors ses voiles, servait à donner à la superstition une apparence plus formidable ; et l'église, environnée de ténèbres qui agrandissaient ses formes, marchait, comme un géant, au despotisme.

Ce fut après le règne de Charlemagne et la division de son empire, que le christianisme atteignit à son plus haut point de grandeur. Les guerres civiles d'Italie, connues sous le nom des guerres des guelfes et des gibelins offrent un caractère neuf, à quiconque n'a pas étudié les hommes. Les papes, attaqués par les empereurs, avaient contre eux la moitié des peuples d'Italie, qui les regardaient comme des tyrans et des scélérats ; et cependant un édit de la cour de Rome détrônait tel ou tel souverain, l'obligeait à venir, pieds et tête nus, se morfondre en hiver sous les fenêtres du pontife, qui daignait enfin lu accorder une absolution, humblement demandée à genoux. Rome religieuse se trouvait alors mêlée dans toutes les affaires civiles, et disposait des couronnes, comme des hochets de sa puissance.

Les croisades, qui suivirent bientôt après, forment époque dans l'histoire du christianisme, parce qu'en adoucissant les

moeurs par l'esprit de chevalerie, elles préparèrent la voie au retour des lettres. C'était alors que les sires de Créqui, embrassant leur écu, abandonnaient leur manoir pour aller en quête de royaumes et d'aventures.

Ces bons chevaliers se trouvaient-ils sans armes dans un péril imminent, ils se jetaient tous aux pieds les uns des autres, comme le rapporte le sire de Joinville, en s'entredemandant naïvement l'absolution. Avoient-ils la lance au poing au milieu des dangers, ils se disaient en riant :

« Biaux sires, et en fairons moult recits à les damselles. »

Chapitre XXXIX – Décadence du christianisme occasionée par trois causes : les vices de la cour de Rome, la renaissance des lettres, et la réformation.

C'est de l'époque des croisades qu'il faut dater la décadence de la religion chrétienne. Les papes, expulsés d'Italie, s'étaient retirés pendant quelque temps à Avignon ; et la création des anti-papes, en faisant naître des schismes, affaiblissait l'autorité de l'église. D'une autre part, les pontifes, subjugués par le luxe et l'ivresse de la puissance, s'étaient plongés dans tous les vices. L'athéisme public de quelques-uns, l'effronterie et le scandale de leurs vies privées, ne devaient pas beaucoup servir au maintien du culte chez les peuples. Le clergé, aussi dépravé que son chef, se livrait à tous les excès ; et les couvents servaient de repaire à la crapule et à la débauche.

Dans ces circonstances, un grand événement vint porter un coup mortel au christianisme. L'empire d'Orient étant tombé sous le joug des Turcs, le reste des savants grecs se réfugia auprès des Médicis en Italie. Par un concours singulier de choses, l'imprimerie avait été découverte en Occident quelque temps avant l'arrivée de ces philosophes, comme si elle eût été préparée pour la réception des illustres fugitifs. J'ai parlé ailleurs de la renaissance des lettres et de ses effets. Elle fut bientôt suivie de la réformation ; de sorte que le christianisme eut à soutenir coup sur coup des attaques dont il ne s'est jamais relevé.

Chapitre XL – La réformation.

C'est une grande époque dans l'Europe moderne que celle de la réformation. Dès que les hommes commencent à douter en religion ils doutent en politique.

Quiconque ose rechercher les fondements de son culte, ne tarde pas à s'enquérir des principes de son gouvernement. Quand l'esprit demande à être libre, le corps aussi veut l'être : c'est une conséquence naturelle.

Erasme avait préparé le chemin à Luther ; Luther ouvrit la voie à Calvin ; celui-ci à mille autres.

L'influence politique de la réformation se trouvera dans les révolutions qui me restent à décrire. En la considérant seulement ici sous le rapport religieux, on peut remarquer que les diverses sectes qu'elle engendra produisirent sur le christianisme le même effet que les écoles philosophiques de la Grèce sur le polythéisme : elles affaiblirent tout le système sacerdotal. L'arbre, partagé en rameaux, ne poussa plus vigoureusement sa tige unique, et devint ainsi plus aisé à couper branche à branche.

Je ne puis quitter l'article de la réformation sans faire une réflexion de plus. Pourquoi toutes ces scènes de carnage ? La ligue où l'on vit, comme de nos jours, les Français traîner les entrailles fumantes de leurs victimes ; dévorer leurs coeurs encore palpitants, leurs chairs encore tièdes ; et, fouillant dans les sépulcres, couvrir le sol de la patrie des carcasses à moitié consumées de leurs pères ? Pourquoi ces troubles des Pays-Bas, où le duc d'Albe joua le premier acte de la tragédie de Robespierre ?

Les massacres des paysans d'Allemagne ? Les guerres civiles d’Ecosse ? La révolution de Cromwell, durant laquelle des malheureux, entassés dans les cales humides des vaisseaux, périssaient empoisonnés les uns par les autres ? Pourquoi, dis-je, ces abominables spectacles ? Parce qu'un

moine s'avisa de trouver mauvais que le pape n'eût pas donné à son ordre, plutôt qu'à un autre, la commission de vendre des indulgences en Allemagne. Pleurons sur le genre humain.

Chapitre XLI – Depuis la réformation jusqu'au régent.

Lorsque les tempêtes élevées par la réformation se furent apaisées, le Vatican reparut, mais à moitié en ruines. Il avait perdu l'orgueil de ses murs, et ses combles entrouverts étaient sillonnés de ses propres foudres, que la fureur de l'orage avait repoussées contre lui. Les rois et les papes, en s'opposant par des mesures violentes aux innovations religieuses, n'avaient fait qu'irriter les esprits.

Petite et faible dans le calme, la liberté devient un géant dans la tempête.

Entre les conséquences funestes qui résultèrent de ces troubles pour la religion, une ne doit pas être omise. Les révolutions ravagent les moeurs dans leurs cours, comme ces sources empoisonnées, qui font mourir les fleurs sur leur passage. L'oeil de la loi, fermé pendant les convulsions d'un état, ne veille plus sur le citoyen qui lâche les rênes à ses passions et se plonge dans l'immoralité ; il faut ensuite des années, quelquefois des siècles, pour épurer un tel peuple.

Ce fut évidemment le cas en Europe, après les troubles dont je viens de parler ; et la religion, qui se calcule toujours sur les moeurs, dut, en proportion de la relaxation de celles-ci, perdre beaucoup de son influence.

Cependant, l'harmonie s'étant rétablie, les hommes reportèrent les yeux en arrière, et commencèrent à rougir de leur folie. Les lumières, toujours croissantes, secondaient ce penchant à haïr ce qui semblait la cause de tant de maux. En matière de foi il n'est point de bornes ; aussitôt qu'on cesse de croire quelque chose, on cessera bientôt de croire le tout. Rabelais, Montaigne, Mariana étonnèrent les esprits par la nouveauté et la hardiesse de leurs opinions politiques et religieuses. Hobbes et Sinosa, levant ensuite le masque, se

montrèrent à découvert ; et bientôt après Louis XIV donna à l'Europe le dernier exemple de fanatisme national, par la révocation de l'édit de Nantes.

Chapitre XLII – Le régent. La chute du christianisme s'accélère.

Enfin le régent parut, et de cette époque il faut dater la chute presque totale du christianisme. Le duc d'Orléans brillait de génie, de grâces, d'urbanité, mais il était l'homme le plus immoral de son siècle, et le moins fait pour gouverner une nation volage, sur laquelle les vices de ses chefs avaient tant d'influence, lorsqu'ils étaient aimables. Ce fut alors qu'on vit naître la secte philosophique, cause première et finale de la révolution présente.

Lorsque les nations se corrompent, il s'élève des hommes qui leur apprennent qu'il n'y a point de vengeance céleste.

Le bouleversement que Law opéra dans l'état par son papier, ne contribua pas peu à ébranler la morale du peuple. Intérêt et coeur humain sont deux mots qu'en changer les fortunes. Dans les accès du désespoir, et dans le délire des succès, tout sentiment de l'honnête s'éteint, avec cette différence que le parvenu conserve ses vices, et l'homme tombé perd ses vertus.

La presse, cette invention céleste et diabolique, commençait à vomir les chansons, les pamphlets, les livres philosophiques. Chaque poste annonçait au citoyen, tantôt l'inceste d'un père, l'exécrable mort d'un cardinal, des débauches que la plume d'un Suétone rougirait de décrire ; et, en payant les taxes, il soldait à la fois et les vils courtisans, et les troupes qui le forçaient à leur obéir. Le mépris, puis la rage, étaient les sentiments qui devaient s'emparer du coeur de ce citoyen. Que le peuple alors apprenne le secret de sa force, et l'état n'est plus.

Ce fut sous le règne suivant qu'éclata la secte encyclopédique, dont j'ai déjà touché quelque chose.

Je vais, comme je l'ai promis, la considérer à présent dans

ses rapports religieux et politiques avec les institutions de la France.

Chapitre XLIII – La secte philosophique sous Louis XV.

Cet esprit d'innovation et de doute qui prit naissance sous le régent, fit en peu de temps des progrès rapides. On vit enfin sous Louis XV se former une société des plus beaux génies que la France ait produits : les Diderot, les D'Alembert, les Voltaire. Deux grands hommes seulement, et les deux plus grands, refusèrent d'en être, Jean-Jacques Rousseau et Montesquieu ; de là la haine de Voltaire contre eux, et surtout contre le premier, l'apôtre de Dieu et de la morale. Cette société disait avoir pour fin la diffusion des lumières et le renversement de la tyrannie : rien de plus noble, sans doute ; mais le vrai esprit des encyclopédistes était une fureur persécutante de systèmes, une intolérance d'opinions, qui voulait détruire dans les autres jusqu'à la liberté de penser ; enfin, une rage contre ce qu'ils appelaient l'infâme, ou la religion chrétienne qu'ils avaient résolu d'exterminer.

Ce qu'il y a de bien étonnant dans l'histoire du coeur humain, c'est que le despote Frédéric était de cette coalition qui sapait la base du pouvoir des princes. Le monument le lus extraordinaire de littérature qui existe, est peut-être la correspondance entre Diderot, Voltaire, D'Alembert et le roi de Prusse. C'est là qu'à chaque page, on s'étonne de voir les philosophes jetant le manteau dont ils se revêtaient pour la foule, le monarque déposant le masque royal, traiter de fable la morale de la terre, parler hardiment de liberté entre eux, en réservant l'esclavage pour le peuple stupide, se jouer de ce qu'il y a de plus sacré, et se jeter les us aux autres, ballotter d'une main criminelle et puissante, les hommes et leurs opinions comme de vains jouets.

Telle était cette fameuse secte, qui sous Louis XV commença à s'étendre, et à détruire la morale en France ; ses progrès

furent étonnants. L'infatigable Voltaire ne cessait de répéter : frappons, écrasons l'infâme ; une foule de petits auteurs, pour être regardés du grand homme, se mirent à écrivailler à l'exemple de leur maître. Le bon ton fut bientôt d'être incrédule. Jean-Jacques avait beau crier d'une voix sainte : « Peuple, on vous égare ; il est un dieu vengeur des crimes et rémunérateur des vertus ; » Les efforts du sublime athlète furent vains contre le torrent des philosophes et des prêtres, ennemis mortels réunis pour persécuter le grand homme.

Tandis que les principes religieux étaient combattus par une troupe de philosophes, d'autres attaquaient la politique, car il est remarquable que la secte athée déraisonnait pitoyablement en matière d'état.

Montesquieu, J-J Rousseau, Mably, Raynal, vinrent, malheureusement, éclairer des hommes qui avaient perdu cette force et cette pureté d'âme, nécessaire pour faire un bon usage de la vérité.

Depuis la révolution, chaque faction a déchiré ces illustres citoyens, les jacobins Montesquieu, les royalistes Jean-Jacques ; cela n'empêchera pas que l'immortel esprit des lois, et le sublime Emile si peu entendu, ne passent à la dernière postérité. Quant au contrat social, comme on en retrouve une partie dans l’Emile, que ce n'est d'ailleurs qu'un extrait d'un grand ouvrage, qu'il rejette tout et ne conclut rien ; je crois que, dans son état actuel d'imperfection, il a fait peu de bien et beaucoup de mal : je suis seulement étonné que les républicains du jour l'aient pris pour leur règle : il n'y a pas de livre qui les condamne davantage.

Ainsi, au moment que le peuple commença à lire, il ouvrit les yeux sur des écrits qui ne prêchaient que politique et religion : l'effet en fut prodigieux.

Tandis qu'il perdait rapidement ses moeurs et son ignorance, la cour, sourde au bruit d'une vaste monarchie qui commençait à rouler en bas vers l'abîme où nous venons de la voir disparaître, se plongeait plus que jamais dans les vices et le despotisme. Au lieu d'élargir ses plans, d'élever ses pensées, d'épurer sa morale, en progression relative à

l'accroissement des lumières, elle rétrécissait ses petits préjugés, ne savait ni se soumettre à la force des choses, ni s'y opposer avec vigueur. Cette misérable politique, qui fait qu'un gouvernement se resserre quand l'esprit public s'étend, est remarquable dans toutes les révolutions : c'est vouloir inscrire un grand cercle dans une petite circonférence ; le résultat en est certain.

La tolérance s'accroît, et les prêtres font juger à mort un jeune homme qui, dans une orgie, avait insulté un crucifix ; le peuple se montre incliné à la résistance, et tantôt on lui cède mal à propos, tantôt on le contraint imprudemment l'esprit de liberté commence à paraître, et on multiplie les lettres de cachet.

Je sais que ces lettres ont fait plus de bruit que de mal ; mais, après tout, une pareille institution détruit radicalement les principes. Ce qui n'est pas loi, est hors de l'essence du gouvernement, est criminel. Qui voudrait se tenir sous un glaive suspendu par un cheveu sur sa tête, sous prétexte qu'il ne tombera pas ? À voir ainsi le monarque endormi dans la volupté, des courtisans corrompus, des ministres méchants ou imbéciles, le peuple perdant ses moeurs ; les philosophes, les uns sapant la religion, les autres l'état ; des nobles ou ignorants, ou atteints des vices du jour ; des ecclésiastiques, à Paris la honte de leur ordre, dans les provinces pleins de préjugés, on eût dit d'une foule de manoeuvres s'empressant à l'envi à démolir un grand édifice.

Depuis le règne de Louis XV, la religion ne fit plus que décliner en France ; et elle s'est enfin évanouie, avec la monarchie, dans le gouffre de la révolution.

Pour compléter l'histoire du christianisme, je vais maintenant montrer les armes avec lesquelles les philosophes modernes sont parvenus à le renverser, de même que j'ai expliqué les systèmes, par lesquels les sophistes grecs ébranlèrent le polythéisme. Il y a cependant entre eux cette différence : que les Platon et les Aristote se contentèrent de publier des dogmes nouveaux, sans attaquer directement la religion de leur pays ; tandis que les Voltaire et les D'Alembert,

sans énoncer d'autres opinions, se déchaînèrent contre le culte de leur patrie : en cela, bien plus immoraux que les sectaires d'Athènes.

J'avertis que, dans les chapitres qui vont suivre, je n'y suis plus pour rien. Simple narrateur des faits, je rapporte, comme mon sujet m'y oblige, les raisonnements des autres, sans les admettre. Il est nécessaire de faire connaître les causes qui nous ont plongés dans la révolution actuelle ; or, celles-ci sont d'entre les plus considérables.

Chapitre XLIV – Objections des philosophes contre le christianisme. Objections philosophiques.

On peut diviser les différentes objections des philosophes contre le christianisme en quatre sortes : 1° objections philosophiques proprement dites ; 2° objections historiques et critiques ; 3° objections contre le dogme ; 4° objections contre la discipline.

Voyons les premières.

Objections philosophiques. La création est absurde. Quelle volonté peut tirer une parcelle de matière du néant ? Toutes les raisons imaginables ne renverseront jamais cet axiome commun : rien ne se fait de rien. Mais les écritures même ne l'admettent pas, le néant : et l'esprit de Dieu reposait sur les eaux. Voilà donc la matière coexistante avec l'esprit ; voilà donc un chaos.

Dieu, dites-vous, a été l'architecte ? Ce n'est plus le système chrétien. Mais voyons si cela même peut être admis.

Si Dieu a arrangé la matière, c'est un être impuissant et borné. Le chaos étant la première forme, et de nécessité la meilleure, puisqu'elle est la forme naturelle ; puisque les vices, les souffrances, les chagrins y dorment passifs. Qu'a fait Dieu ? Il a tout séparé, tout divisé, et, en classant les maux, il n'a fait qu'un monde vulnérable dans toutes ses parties, d'un univers engourdi et tranquille, il a donné une âme à la douleur, et rendu les peins sensibles. Il s'est donc mépris ; et son prétendu ordre est un affreux désordre.

Mais nous vous abandonnons la majeure. Nous supposons, pour un moment que tout est émané de Dieu. Ce Dieu, en créant l'homme lui a dit : tu ne pécheras point, ou tu mourras ; et il avait prévu qu'il pécherait, et qu'il mourrait ; tu seras bon, vertueux, ou je te condamnerai aux peines de l'enfer ; et Dieu

savait qu'il ne serait ni bon, ni vertueux, et c'était lui qui l'avait créé ! Dieu, répondez-vous, vous a fait libre ? Ce n'est pas là la question. A-t-il prévu que je tomberais, que je serais à jamais malheureux ? Oui, indubitablement. Eh bien ! Votre Dieu n'est plus qu'un tyran horrible et absurde. Il donne aux hommes des passions plus fortes que leur raison, et il s'écrie : je t'ai donné la raison ! — Sans doute, et les passions aussi ; et tu savais que celles-ci l'emporteraient ; et tu prévis, des millions de siècles avant ma naissance, que je serais vicieux, que je serais condamné à ton tribunal aux éternelles douleurs. Qui t'obligeait à me tirer du néant ? Qui te forçait, être tout-puissant, à faire un misérable ?

Ne pouvais-tu me rendre fort et vertueux, au degré nécessaire pour me rendre heureux ? Tu te crées des victimes, et tu les insultes au milieu des tourments, en leur parlant d'un franc arbitre, sur des choses que ta prescience t'avait fait connaître de toute éternité ; et qui, par la raison même que tu les avis prévues, devaient nécessairement arriver !

Dieu ne pouvait vous empêcher de naître dans la chaîne des êtres où votre place se trouvait marquée : — d'accord ; mais ceci n'est plus le dieu des juifs, c'est la destinée, autre système qui a ses inconvénients. Vous vous retranchez dans le grand argument, et vous dites que, nous ne pouvons pas plus comprendre le grand être, qu'un ciron ne saurait comprendre un homme : cette raison, excellente en elle-même, ne prouve rien pour les écritures. Je m'en tiens à ce que je ne puis comprendre Dieu ; et là-dessus je n'ai pas plu de motifs d'en croire Moïse que Platon, excepté que celui-ci raisonne mieux que celui-là.

Je passe une multitude d'autres raisons philosophiques, telles que celles tirées des diverses espèces de l'homme, de l'ancienneté du globe, etc. ; et je viens aux raisons historiques et critiques.

Chapitre XLV – Objections historiques et critiques.

Les prophètes d'Israël avaient, depuis longtemps, annoncé la mission du fils de Dieu. Et il est venu, ce fils de Dieu ; et la lettre des prophéties a été accomplie.

Une chose n'est pas prédite parce qu'elle arrivera, mais elle arrive parce qu'elle est prédite. De cela les Évangiles même font preuve ; ils ont la naïveté de nous dire à chaque ligne : « Et Jésus fit cette chose, afin que la parole du prophète fut accomplie. »

Mais sans nous arrêter à combattre votre futile argument, nous vous montrerons que cette annonce du Christ ne vient que de la honteuse ignorance des juifs : ils convertirent en prédictions le calendrier céleste des égyptiens, qu'ils n'entendaient pas. Là, on voyait tout le mystère de la Vierge et de son fils, qui ne signifiait autre chose que le lever et le coucher de diverses constellations. Les Hébreux, en sortant d'Egypte, emportèrent ces signes, et les transformèrent bientôt en des fables les plus absurdes.

Il y a bien plus. C'est qu'il n'est pas du tout démontré qu'il exista jamais un homme appelé Jésus, qui se fit crucifier à Jérusalem. Quelles sont vos preuves de ce fait ? Les Évangiles. Admettriez-vous, dans un procès, comme valides, des papiers visiblement écrits par une des parties ? Nous raisonnons ici, comme si nous croyions à l'authenticité du nouveau testament, (ce que nous sommes bien loin de faire, comme on le verra par la suite). Loin de rien trouver dans l'histoire qui admette la vérité de l'existence du Christ, nous voyons, d'après les auteurs latins, qui parlent avec le dernier mépris de la secte naissante, que les Évangiles n'étaient pas même entendus à la lettre par les premiers chrétiens. C'était des espèces d'allégories, des mystères auxquels on se faisait initier comme

à ceux d’Eleusis.

Mais encore, il vous a plu de supprimer une multitude d'évangiles, que vous appelez apocryphes, qui cependant ne le sont pas plus que les autres. Là, on remarque tant de contradictions (contradictions que vous n'avez pu même faire disparaître des Évangiles que vous nous avez laissés), qu'il faut nécessairement en conclure, que dans le principe l'histoire du Christ était un conte qu'on brodait selon son bon plaisir.

Les premiers schismes de l'église viennent à l'appui de cette opinion. Les pères ne s'entendaient pas plus sur le fond que sur la forme. Comment se peut-il qu'étant si près de l'événement, ils ignorassent la vérité ? Il est trop clair, par ce choc de sentiments opposés, que le système chrétien n'étant pas encore formé, chacun le modifiait à sa manière.

Rien ne paraît donc moins prouvé que l'existence du Christ.

Allons plus loin. Admettons la réalité de sa vie, et l'authenticité des Évangiles. De la simple lecture de ceux-ci résulte le renversement de la divinité de Jésus. Nous voyons que tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens à Jérusalem, les prêtres, les magistrats, enfin cette classe d'hommes que, dans tous les temps, on croit de préférence à la populace, regardait le Christ comme un imposteur, qui cherchait à se faire un parti. On lui demanda des miracles publics, et il ne put en faire ; mais il ressuscitait, il est vrai, des morts parmi la canaille. Dans ses réponses il ne s'explique jamais clairement, il parle obscurément, comme l'oracle de Delphes. Quant à sa résurrection, un peu de vin et d'argent aux gardes, en explique tout le mystère. À qui apparut-il après sa sortie triomphante du tombeau ? à ses disciples, à des femmes crédules, à des gens qui avaient intérêt à prolonger l'imposture. Il ne se montra pas aux prêtres, au peuple, aux magistrats qui le virent expirer, et qui étaient bien sûrs qu'il n'était plus.

Passons aux dogmes.

Chapitre XLVI – Objections contre le dogme.

Il paraît, par les preuves internes et externes, que les Évangiles ne furent jamais prêchés par Jésus, ni écrits par ses disciples. Ils furent, en toute probabilité, composés à Alexandrie dans les premiers siècles de l'Eglise.

Après les conquêtes d'Alexandre, et l'érection du royaume égyptien par les Ptolémée, les écoles de la Grèce furent transférées à Alexandrie, où elles prirent un nouvel éclat. De la situation de cette cité, qui formait le passage entre l'Orient et l'Occident, il en résulta que les opinions des brachmanes des Indes, des mages de la Perse, des anciens prêtres de l'Egypte, et des philosophes de l'Ouest, vinrent se concentrer dans ce foyer commun d'erreurs et de lumières. C'est au milieu de la bibliothèque d'Alexandrie et de cette foule de sectes, que les Évangiles furent visiblement compilés. Ils sont un mélange de diverses doctrines recueillies dans un corps et revêtues du langage figuré de l'Orient.

Leur auteur, ou leurs auteurs, furent sans doute doués d'un beau génie et d'une âme sensible. En rassemblant la morale de tous les sages, la simplicité et la pureté des leçons de Socrate, l'élévation des principes de Confucius, de Zoroastre, de Moïse, ils y mêlèrent une tendresse de coeur qui leur était propre ; et, en y faisant entrer le roman touchant et allégorique du Christ, ils parvinrent à répandre le plus grand charme sur leur ouvrage. Telle est l'histoire de la partie morale des Évangiles ; quant aux dogmes, les voici : le mystère de la trinité est emprunté de l'école de Platon : Dieu, l'esprit, ou les idées, l'âme du monde, où le fils incorporé à la matière. Du Wishnou des brachmanes, vient le mystère de l'incarnation, qui correspond d'ailleurs à l'âme du monde des académiques.

La Vierge, comme nous l'avons déjà dit, renferme un

emblème astronomique. La persécution, le martyre, et la résurrection du Christ ne sont que le dogme allégorique persan, concernant le bon et le mauvais principe, dans lequel le méchant triomphe et détruit d'abord le bon ; ensuite le bon renaît, et subjugue à son tour le méchant. La doctrine de la rénovation des choses, et de la résurrection des corps, après l'incendie générale du globe, se tire de la secte de Zénon, ou des fatalistes. Il serait aisé, disaient les philosophes, de morceler ainsi tous vos Évangiles et d'en montrer les pièces de rapport, mais tenons-nous-en ici : il suffit d'avoir fait voir où vos dogmes fondamentaux ont été puisés. Nous allons maintenant parler de la discipline de votre église.

Chapitre XLVII – Objections contre la discipline.

Vous dites que c'est Dieu lui-même qui a établi votre église, où tout respire une origine divine. En vérité, il faut que vous supposiez les hommes bien sots ou biens ignorants.

Votre hiérarchie de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de prêtres, de diacres, de sous-diacres, sont des institutions égyptiennes. Là, se trouvait un hiérophante, d'où découlait une suite de prêtres, qui diminuaient d'ordres et de pouvoir, en raison de leur plus ou moins d'éloignement du chef suprême. L'Occident, et l'Orient surtout, vous fournirent le modèle de vos cérémonies, et de vos costumes. Vous imitâtes les choeurs d'enfants, la marche sur deux colonnes, les oscillations de l'encensoir, la génuflexion et le chant à de certains signaux réguliers, d'après les pompes attiques et romaines. Vous retenez de nos jours, dans vos cérémonies funèbres, l'air qu'on chantait à Athènes dans des occasions semblables au siècle de Périclès ; et plusieurs de vos sectes marchent encore dans la sandale grecque.

La tenture, l'exposition des tableaux, la suspension des lampes, le dais, les vases d'or et d'argent, vous viennent de l'Orient. Mais que disons-nous ! Vous portez sur vous-mêmes les marques du paganisme, sans vous en apercevoir ! La tonsure sur votre tête, l'étole à votre cou, l'hostie et le sacrement rayonnant dans vos mains, ne sont-ils pas les mêmes symboles qui, parmi les prêtres de la Perse, représentaient le disque et les rayons de l'astre qu'on y adorait ? Si les mages revenaient parmi nous, ne croiraient-ils pas, en voyant vos mitres, vos robes, vos surplis, vos chapes, que vous êtes des membres de leurs sectes, disséminés chez des peuples barbares ?

Les détails de vos cérémonies offrent les mêmes rapports.

On sait que la communion est une institution judaïque. L'époque de vos fêtes correspond exactement à celle des fêtes chez les anciens. Vous avez conservé même dans vos prières les formes latines. La messe des rameaux, dans le onzième siècle, où le peuple répétait trois fois en chorus le cri d'un âne après l’ite missa est, cachait une des allégories les plus obscènes de l'antiquité. Le carnaval, avant le jour des cendres, n'était qu'un reste des bacchanales. Enfin il est clair que vous dérivez votre discipline des prêtres du polythéisme.

Nous ne condamnons pas ceci absolument, ajoutaient les philosophes, nous vous en voulons seulement de n'être pas de bonne foi, et de vouloir faire passer tout cela comme provenant d'une origine céleste. Nous sentons fort bien que vous n'auriez jamais converti les peuples au christianisme sans la solennité du culte. C'est en quoi nous préférons la secte romaine. Il est ridicule d'être luthérien, calviniste, quaker, etc., de recevoir, à quelques différences près, l'absurdité du dogme, et de rejeter la religion des sens, la seule qui convienne au peuple. Il n'est pas plus difficile de croire le tout qu'une partie, et lorsqu'on admet l'incarnation, il n'en coûte pas davantage d'adopter la présence réelle.

Telles étaient les objections des philosophes modernes contre le christianisme : objections dont je n'ai extrait qu'une très petite partie. Je suis bien fâché que mon sujet ne me permette pas de rapporter les raisons victorieuses avec lesquelles les Abadie, les Houteville, les Bergier, les Warburton ont combattu leurs antagonistes, et d'être obligé de renvoyer à leurs ouvrages.

Moi, qui suis très peu versé dans ces matières, je répéterai seulement aux incrédules, en ne me servant que de ma faible raison, ce que je leur ai déjà dit.

« Vous renversez la religion de votre pays, vous plongez le peuple dans l'impiété, et vous ne proposez aucun autre palladium de la morale. Cessez cette cruelle philosophie ; ne ravissez point à l'infortuné sa dernière espérance : qu'importe qu'elle soit une illusion, si cette illusion le soulage d'une partie du fardeau de l'existence ; si elle veille dans les longues nuits à

son chevet solitaire et trempé de larmes ; si enfin elle lui rend le dernier service de l'amitié, en fermant elle-même sa paupière, lorsque, seul et abandonné sur la couche du misérable, il s'évanouit dans la mort ! »

Chapitre XLVIII – De l'esprit des prêtres, chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement populaire.

Nous avons consacré la fin de ce premier livre à des recherches sur les religions. Les prêtres tiennent de si près à ce sujet, et leur influence a été si grande dans tous les siècles, qu'on ne peut s'empêcher d'en dire un mot en parlant du culte.

Au reste, ceci demanderait un volume, et je n'ai que quelques chapitres à y consacrer.

J'entends par prêtres des ministres dévoués au service de l'autel, qui ont souvent des vertus, quelquefois des vices, vivent des préjugés du peuple, comme mille autres états, ne sont ni moins ni plus fripons que le reste de leur siècle, ni meilleurs ni pires que les autres hommes.

Eux de l'antiquité nous offrent un esprit un peu différent de ceux de notre âge : ceci tient aux positions politiques des nations. Distinguons donc entre les prêtres dans un état monarchique et les prêtres dans une république. Commençons par les derniers.

Chez les Grecs et chez les romains, l'influence du sacerdoce était considérable, mais l'état se trouvant administré sous une forme populaire, l'intérêt des prêtres penchait du côté de la liberté. Lorsqu'on allait consulter l'oracle de Delphes, les réponses du dieu se faisaient généralement dans le sens de l'indépendance ; cependant il se ménageait toujours adroitement une porte de retraite, et les trépieds des tyrans étaient suspendus aux voûtes du temple, comme ceux des patriotes. En cela, les prêtres anciens et les prêtres modernes se ressemblaient parfaitement.

Autre ressemblance. La caste religieuse d'Athènes n'était guère moins persécutante que les ministres du christianisme.

Les sophistes s'en trouvaient aussi mal en Grèce que les encyclopédistes en France ; mais comme la loi dans le premier pays protégeait le citoyen, lorsque la renvoyait l'accusé. Pour claquemurer parmi nous un philosophe à la bastille, il ne fallait pas tant de cérémonies. Venons maintenant aux différences.

D'abord une très importante se présente. Les prêtres des grecs avaient un pouvoir considérable sur la masse du peuple ; mais ils n'en exerçaient aucun sur les particuliers : les nôtres, au contraire, nous environnaient, nous assiégeaient. Ils nous prenaient au sortir du sein de nos mères, et ne nous quittaient plus qu'après nous avoir déposés dans la tombe. Il y a des hommes qui font le métier de vampires, qui vous sucent de l'argent, le sang et jusqu'à la pensée.

Seconde différence. Chez les anciens, surtout à Rome, les prêtres ignoraient ce système d'association, qui communique tant de force aux choses religieuses. Les ministres des dieux, dispersés dans l'état, ne s'appuyaient point les uns les autres, et par conséquent ne pouvaient, comme individus, devenir dangereux à la liberté. La constitution hiérarchique de l'église romaine, chez les peuples modernes, infusait dans tout le clergé un esprit de corps trop formidable. Au reste, les gardiens du culte en Grèce, graves, posés, vertueux, se tenaient dans la mesure de leur profession. Nos abbés en manteau court exhibaient à Paris le vice, le ridicule et la sottise ; et l'on concevrait à peine comment des hommes pouvaient ainsi se donner en spectacle, si l'on ne connaissait la bêtise et la friponnerie du monde. Lorsque je vois les différents personnages de la société, je me figure ces escrocs qui se rendent exprès sur les promenades publiques, bizarrement vêtus. Tandis que la foule hébétée se rassemble à considérer le bout de ruban rouge, bleu, noir dont le pasquin est bariolé, celui-ci lui vide adroitement ses poches ; et c'est toujours le plus chargé de décorations qui fait fortune.

Tout considéré, les prêtres sont nécessaires aux moeurs, et excellents dans une république ; ils ne sauraient y causer de mal, et peuvent y faire beaucoup de bien.

Chapitre XLIX – De l'esprit des prêtres, chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement monarchique.

De l'esprit des prêtres, chez les anciens et chez les modernes, considéré dans un gouvernement monarchique.

Mais si l'esprit du sacerdoce peut être salutaire dans une république, il devient terrible dans un état despotique ; parce que servant d'arrière-garde au tyran, il rend l'esclavage légitime et saint aux yeux du peuple.

Les prêtres de la Perse et de l'Egypte ressemblèrent parfaitement aux nôtres. Leur esprit se composait également de fanatisme et d'intolérance. Les mages firent brûler et ravager les temples de la Grèce lors de l'expédition de Xerxès. Ils gouvernaient le trône, et avaient exclusivement l'oreille des rois : deux traits cependant les distinguaient des ministres du culte chez les chrétiens.

Ils ne croyaient pas à la religion qu'ils enseignaient ; ils professaient secrètement une autre doctrine, et adressaient leurs prières au vrai dieu qui gouverne le monde. Nos prêtres, pour la plupart, admettent les dogmes qu'ils publient.

La seconde différence se trouve dans les lumières.

Les mages étudiaient particulièrement les sciences ; notre clergé, au contraire, faisait voeu d'y renoncer. Les deux chemins conduisent au même but : l'on domine également du fond du tonneau de Diogène, et du haut de l'observatoire babylonien.

Mais une institution particulière a contribué à donner à nos ministres un esprit différent de celui des prêtres de l'antiquité, je veux dire la confession auriculaire. Cet usage a été un des grands textes des déclamations des philosophes.

Comment, disaient-ils, l'innocence allant peut-être déposer

ses secrets dans le sein du crime, la pudeur dans celui de l'immoralité, l'homme libre révélant sa pensée à l'oreille du tyran ; les intimités entre deux amis, entre l'époux et l'épouse, enfin, tout ce qui ne doit être connu que du ciel et de nous, le confier à un homme faible, à un homme sujet à nos passions ! Prêtre, je m'agenouille à ton tribunal : j'ai péché ; j'ai trahi l'amitié, la beauté, la jeunesse, l'innocence... mais je te vois pâlir ! Et toi aussi serais-tu coupable ? Et n'es-tu pas homme ? Sois donc mon ami, et ne sois pas mon juge ; console-moi, laisse-moi te consoler ; prions ce dieu qui nous créa faibles, afin que nous nous appuyions l'un sur l'autre ; ce dieu, qui, pour toute pénitence, nous a donné le remords. Ainsi raisonnaient les philosophes.

Finissons par quelques remarques générales.

L'esprit dominant du sacerdoce doit être l'égoïsme.

Le prêtre n'a que lui seul dans le monde ; repoussé de la société, il se concentre ; et voyant que tous les hommes s'occupent de leurs intérêts, il cherche le sien. Sans femme et sans enfants, il peut rarement être bon citoyen, parce qu'il prend peu d'intérêt à l'état. Pour aimer la patrie, il faut avoir fait le tour de la chambre sur ses mains, comme Henri Iv.

Autre trait général du caractère des prêtres : le fanatisme. En cela, ils ressemblent au reste du monde ; chacun fait valoir le chaland dont il vit.

Nous sommes assis dans la société comme des marchands dans leurs boutiques : l'un vend des lois, l'autre des abus, un troisième du mensonge, un quatrième de l'esclavage ; le plus honnête homme est celui qui ne falsifie point sa drogue, et qui la débite toute pure, sans en déguiser l'amertume avec de la liberté, du patriotisme, de la religion.

Enfin, la haine doit dominer chez les prêtres, parce qu'ils forment un corps. Il n'est point de la nature du coeur humain de s'associer pour faire du bien ; c'est le grand danger des clubs et des confréries. Les hommes mettent en commun leurs haines, et presque jamais leur amour.

Chapitre L – Du clergé actuel en Europe. Du clergé en France.

Nous allons maintenant examiner l'état du clergé en Europe. Commençons par la France.

Le clergé gallican peut se diviser en trois classes, les évêques, les abbés et les curés.

Les évêques conservaient peut-être encore trop de l'ancien esprit de leur ordre, mais ils étaient généralement instruits et charitables ; ils connaissaient mieux l'état de l'opinion que les grands, parce qu'ils vivaient davantage avec le peuple ; et si tous avaient imité quelques-uns d'entre eux, si éminents pour la pureté des moeurs, ils seraient encore à la tête de leur troupeau. Mais malgré leur connaissance du génie national, ils ne furent pas assez au niveau de leur siècle ; en cela pourtant moins ignorants que la cour dont l'ineptie était révoltante sur cet article. J'ai vu des hommes me dire en 1789 : la révolution ! On en parlera dans deux ou trois ans d'ici, comme du mesmérisme et de l'affaire du collier ! Dès lors je prévis de grands malheurs.

Les abbés, qui forment la seconde classe, ont été en partie la cause de ce déluge de haines qui a fondu sur la tête du clergé. N'oublions pas cependant que les Raynal, les Mably, les Condillac, les Barthélemy, et mille autres, se trouvaient dans l'ordre des abbés.

Quant aux curés, ils étaient pleins de préjugés et d'ignorance : mais la simplicité du coeur, la sainteté de la vie, la pauvreté évangélique, la charité céleste, en faisaient la partie la plus respectable de la nation. J'en ai connu quelques-uns qui semblaient moins des hommes que des esprits bienfaisants descendus sur la terre pour soulager les maux de l'humanité. Souvent ils se dépouillèrent de leurs vêtements pour en couvrir la nudité de leurs semblables ; souvent ils se

refusèrent la vie même pour nourrir le nécessiteux.

Qui oserait reprocher à de tels hommes quelque sévérité d'opinion ? Qui de nous, superbes philanthropes, voudrait, durant la rigueur des hivers, dans l'épaisseur des ténèbres, se voir réveillé au milieu de la nuit, pour aller porter, au loin dans la campagne, un dieu de vie à l'indigent expirant sur un peu de paille ? Qui de nous voudrait avoir sans cesse le coeur brisé du spectacle d'une misère qu'on ne peut secourir ? Se voir environné d'une faille à moitié nue, dont les joues creuses, les yeux haves annoncent l'ardeur de la faim et de tous les besoins ? Consentirions-nous à suivre le curé de la ville dans le séjour du crime et de la douleur, pour consoler le vice et l'impureté, sous ses formes les plus dégoûtantes ? Pour verser l'espérance dans un coeur désespéré ? Qui de nus enfin voudrait se séquestrer du monde des heureux, pour vivre éternellement parmi les souffrances ; et ne recevoir en mourant, pour tant de bienfaits, que l'ingratitude des pauvres et la calomnie des riches ?

On peut conjecturer de cet état du clergé en France, que le christianisme y subsistera encore longtemps.

Le prêtre vivant au milieu du petit peuple, étant presque aussi indigent que lui, est un compagnon d'infortune que le misérable se résoudra difficilement à perdre. Le protestantisme serait mal calculé pour mes compatriotes ; ils détesteraient un ministre distant, qu'ils n'apercevraient qu'un moment chaque dimanche : ils demandent un curé populaire, qu'ils puissent adorer et couvrir d'injures. Le François est la plus aimante des créatures ; il lui faut des gestes, des expressions chaudes, de l'intimité. Au reste, cette communication du pasteur avec l'indigent, est un des liens les plus respectables qui se soient jamais formés entre des hommes. Le christianisme a repris une nouvelle vigueur en France, par la persécution du bas-clergé ; et il est à présumer qu'il durera quelques années de plus qu'il n'aurait fait dans le calme.

Chapitre LI – Du clergé en Italie.

La multiplicité des sectes monastiques en Italie sert à y nourrir la superstition. Qui croirait qu'à la fin du dix-huitième siècle, les nobles de Rome font encore des pèlerinages, pieds nus et la hart au cou, pour racheter le pardon d'un assassinat ? Mais comme les contraires existent toujours l'un près de l'autre, il suit de cette crédulité, que les liens de la religion sont aussi plus près de se rompre.

De tous les temps les italiens furent divisés en deux sectes, l'une athée, l'autre superstitieuse : voisins des abus et des vices de la cour de Rome, c'est nécessairement le résultat de leur position locale. La dégénération du caractère moral, plus avancée en Italie que dans le reste de l'Europe, y accélèrera aussi la chute du christianisme.

Chapitre LII – Du clergé en Allemagne.

C'est en Allemagne que la religion trouvera son dernier refuge. Elle s'y soutient par la force morale du peuple, et par les vertus et les lumières du clergé. J'y ai souvent vu quelque vénérable pasteur à la porte de son presbytère champêtre, faire un prône naïf à de bonnes gens qui semblaient tout attendris, et je me suis cru transporté à ces temps où le dieu de Jacob se communiquait aux patriarches, au bord des fontaines.

Chapitre LIII – Du clergé en Angleterre.

Le christianisme expirera en Angleterre dans une profonde indifférence. La raison de cette tiédeur, en matière religieuse, si remarquable dans la Grande-Bretagne, se tire de deux causes : du culte et du clergé.

Du culte. La religion n'y a pas assez d'extérieur : défaut de toutes les religions réformées ; les exercices de piété n'y sont pas assez multipliés : dans les campagnes, les temples restent fermés pendant la semaine, et tout s'y borne à quelques courtes prières le dimanche. Johnson se plaint souvent de cet usage, et en prédit la chute du christianisme.

Du clergé. Le ministre anglais, riche et homme du monde, ne se rapproche pas assez du peuple ; à peine ses paroissiens le connaissent-ils. L'abus de non-résidence est aussi au grand détriment de la religion : un ministre va desservir en hâte deux ou trois églises le dimanche dans la campagne, ensuite se retire dans la ville voisine, où il disparaît pour huit jours. Vu sous le jour philosophique, on ne saurait blâmer le mode de vie qu'a choisi le clergé britannique : considéré sous le jour religieux, il accélère certainement la chute du christianisme.

On ne peut se figurer l'étonnement des étrangers, lorsqu'on leur apprend que les ministres anglais dansent au bal, donnent des fêtes, font des parties de vin et de femmes ; que rien en un mot ne distingue leurs moeurs de celles de leurs compatriotes. Les lumières, l'érudition, la philosophie, la générosité, que j'ai rencontrées parmi quelques membres de l'église anglicane, me font déplorer du fond du coeur la ruine où je vois que la force des choses et le train du siècle les précipitent. Il me semble impossible que leur manière de vivre s'accorde longtemps avec leurs grands revenus, parce que la première est d'eux, et que les seconds sont du peuple. Si je parle sévèrement, qu'on m'excuse : j'ai fait profession de vérité ; c'est par reconnaissance même que j'ose m'expliquer

avec cette franchis, afin que le clergé cherche, dans sa sagesse, les moyens les plus propres à éloigner la catastrophe que je lui prédis.

Chapitre LIV – Du clergé en Espagne et en Portugal. Voyage aux Açores. Anecdote.

Je considère les prêtres espagnols et portugais comme ne formant qu'un seul corps, et je vais raconter un fait dont j'ai été témoin, qui servira plus à faire connaître leurs moeurs que tout ce que je pourrais en dire.

Manquant d'eau et de provisions fraîches, et nous trouvant au printemps de 1791 par la hauteur des Açores, il fut résolu que nous y relâcherions. Dans le vaisseau sur lequel je passais alors en Amérique, il y avait plusieurs prêtres François qui émigraient à Baltimore, sous la conduite du supérieur de St, M N. Parmi ces prêtres se trouvaient quelques étrangers, en particulier M T, jeune anglais d'une excellente famille, qui s'était nouvellement converti à la religion romaine.

Le 6 mai, vers les huit heures du matin, nous découvrîmes le pic de l'île du même nom, qui, dit-on, surpasse en hauteur celui de Ténériffe ; bientôt nous aperçûmes une terre plus basse, et, entre onze heures et midi, nous jetâmes l'ancre dans une mauvaise rade, sur un fond de roches, par quarante-cinq brasses d'eau.

L'île Gracioza, devant laquelle nous étions mouillés, se forme de petites collines un peu renflées au sommet, comme les belles courbes des vases corinthiens. Elles étaient alors couvertes de la verdure naissante des blés, d'où s'exhalait une odeur suave, particulière aux moissons des Açores.

On voyait paraître, au milieu de ces tapis onduleux, les divisions symétriques des champs, formées de pierres volcaniques mi-partie blanches et noires et entassées les unes sur les autres, comme des murs à hauteur d'appui bâtis à froid. Des figuiers sauvages, avec leurs feuilles violettes, et leurs petites figues pourprées arrangées comme des noeuds de

chapelets sur les branches, étaient semés çà et là dans la campagne. Une abbaye se montrait au haut d'un mont ; au pied de ce mont, dans une anse caillouteuse, apparaissaient les toits rouges de la petite ville de Santa-Crux. Toute l'île, avec ses découpures de baies, de caps, de criques, de promontoires, répétait son paysage inverti dans les flots. De grands rochers nus, verticaux au plan des vagues, lui servaient de ceinture extérieure, et contrastaient par leurs couleurs enfumées, avec les festons d'écume qui s'y appendaient au soleil comme une dentelle d'argent.

Le pic de l'île du même nom, par de là Gracioza, s'élevait majestueusement dans le fond du tableau au-dessus d'une coupole de nuages. Une mer couleur d'émeraude, et un ciel du bleu le plus pur, formaient la tenture de la scène ; tandis que des goélands, des mauves blanches, des corneilles marbrées des Açores planaient pesamment en criant au-dessus du vaisseau à l'ancre, coupaient la surface des vagues avec leurs grandes ailes recourbées en manière de faux, et augmentaient autour de nous le bruit, le mouvement et la vie.

Il fut décidé que j'irais à terre comme interprète avec T, un autre jeune homme, et le second capitaine ; on mit la chaloupe en mer, et nos matelots ramèrent vers le rivage, dont nous étions à environ deux milles.

Bientôt nous aperçûmes du mouvement sur la côte, et un large canot s'avança vers nous. Aussitôt qu'il parvint à la portée de la voix, nous distinguâmes une quantité de moines. Ils nous hélèrent en portugais, en italien, en anglais, et nous répondîmes, dans ces trois langues, que nous étions François. L'alarme régnait dans l'île : notre vaisseau était le premier bâtiment d'un grand port qui y eût jamais abordé et qui eût osé mouiller dans la rade dangereuse où nous nous trouvions ; d'une autre part, notre pavillon tricolore n'avait point encore flotté dans ces parages, et l'on ne savait si nous sortions d'Alger ou de Tunis. Quand on vit que nous portions figures humaines, et que nous entendions ce qu'on nous disait, la joie fut universelle : les moines nous firent passer dans leur bateau, et nus arrivâmes à Santa-Crux, où nous débarquâmes

avec difficulté ! à cause d’un ressac assez violent qui se forme à terre.

Toute l'île accourut pour nous voir. Quatre ou cinq malheureux, qu'on avait armés de vieilles piques à la hâte, s'emparèrent de nous. L'uniforme de sa Majesté m'attirant particulièrement les honneurs, je passai pour l'homme important de la députation.

On nous conduisit chez le gouverneur, dans une misérable maison où son éminence, vêtue d'un méchant habit vert autrefois galonné d'or, nous donna notre audience de réception. Il nous permit d'acheter les différents articles dont nous nous faisions besoin.

On nous relâcha après cette cérémonie, et nos fidèles religieux nous menèrent à un hôtel large, commode et éclairé, qui ressemblait bien plus à celui du gouverneur que le véritable.

T… avait trouvé un compatriote. Le principal frère, qui se donnait tous les mouvements pour nous, était un matelot de Jersey, dont le vaisseau avait péri sur Gracioza plusieurs années auparavant.

Lorsqu'il se fut sauvé seul à terre, ne manquant pas d'intelligence, il s'aperçut qu'il n'y avait qu'un métier dans l'île, celui de moine. Il se résolut de le devenir ; il se montra extrêmement docile aux leçons des bons pères, apprit le portugais, et à lire quelques mots de latin ; enfin, sa qualité d'anglais parlant pour lui, on sacra cette brebis ramenée au bercail. Le matelot jerseyais, nourri, logé, chauffé, à ne rien faire, et à boire du fayal, trouvait cela beaucoup plus doux, que d'aller ferler la misaine sur le bout de la vergue.

Il se ressouvenait encore de son ancien métier.

Ayant été longtemps sans parler sa langue, il était enchanté de trouver enfin quelqu'un qui l'entendît ; il riait, jurait, nous racontait en vrai marin l'histoire scandaleuse du père tel, qui se trouvait présent, et qui ne se doutait guère du genre de conversation dont le frère anglais nous régalait. Il nous promena ensuite dans l'île, et à son couvent.

La moitié de Gracioza, sans beaucoup d'exagération, me

sembla peuplée de moines ; et le reste des habitants doit aussi leur appartenir par de tendres liens. De cela j'ai non seulement l'aveu de plusieurs femmes, mais ce que j'ai vu de mes yeux ne peut me laisser là-dessus aucun doute.

Je passe plusieurs anecdotes plaisantes, et je m'en tiens à ce qui regarde le clergé.

Le soir étant venu, on nous servit un excellent souper. Nous eûmes pour échansons de très jolies filles ; il fallut avaler du fayal à grands flots.

On prévoit assez ce qui nous arriva : à une heure du matin pas un convive ne pouvait se tenir dans sa chaise. À six heures, notre moine de Jersey nous déclara en balbutiant, et avec un serment anglais fort connu, qu'il prétendait dire sur-le-champ la messe : nous l'accompagnâmes à l'église, ou dans moins de cinq minutes il eut expédié le tout. Plusieurs portugais assistèrent très dévotement au saint-sacrifice, et en nous en retournant nous rencontrâmes beaucoup de peuple, qui baisait religieusement la manche du père. L'impudence avec laquelle ce matelot, encore épris de vin et de débauche, présentait son bras à la foule, me divertissait, en même temps que je ne pouvais m'empêcher de déplorer au fond du coeur la stupidité humaine.

Ayant embarqué nos provisions vers les midi, nous retournâmes nous-mêmes à bord accompagnés de nos inséparables religieux, qui nous présentèrent un compte énorme, qu'il fallut payer ; ils se chargèrent ensuite de nos lettres pour l'Europe, et nous quittèrent avec de grandes protestations d'amitié. Le vaisseau s'était trouvé en danger la nuit précédente, par la levée d'une forte brise de l'est ; on voulut virer l'ancre ; mais, comme on s’y attendait, on la perdit. Telle fut la fin de notre expédition.

Je veux croire que ces moeurs du clergé espagnol et portugais ne soient pas générales ; mais on sait qu'elles ne sont pas pures. On pourrait en prédire la chute de la religion, si en même temps le peuple n'était si avili, si superstitieux, qu'on conçoit à peine où il pourrait trouver assez d'énergie pour se soustraire aux abus qui le rongent. Le christianisme subsistera

donc encore longtemps en Espagne, à moins que quelques raisons étrangères ne viennent en hâter la chute. Il est curieux qu'à Gracioza les moines parlassent aussi de réformes qui devaient avoir lieu dans leurs couvents : ils avaient ouï dire quelque chose des affaires de France.

Quant à la conduite du matelot de Jersey ! Elle ne manquait ni d’esprit ! Ni d’une espèce de philosophie.

Il possédait du moins celle qui consiste à se ranger du côté des fripons plutôt que du parti des dupes. En cela, il était toujours sûr d'avoir pour lui la voix d'une majorité respectable de la société.

Chapitre LV – Quelle sera la religion qui remplacera le christianisme.

À la fin de cette histoire abrégée du polythéisme et du christianisme, une question se présente : quelle sera la religion qui remplacera le christianisme ?

Toute intéressante que soit cette question, elle demeure presque insoluble d'après les données communes. Le christianisme tombe de jour en jour, et cependant nous ne voyons pas qu'aucune secte cachée circule sourdement en Europe, et envahisse l'ancienne religion : Jupiter ne saurait revivre ; la doctrine de Swedenborg ou des illuminés ne deviendra point un culte dominant ; un petit nombre peut prétendre aux inspirations, mais non la masse des individus ; un culte moral, où l'on personnifierait seulement les vertus, comme la sagesse, la valeur, est absurde à supposer.

La religion naturelle n'offre pas plus de probabilités ; le sage peut la suivre, mais elle est trop au-dessus de la foule : un dieu, une âme immortelle, des peines et des récompenses, ramènent le peuple de nécessité à un culte composé ; d'ailleurs cette métaphysique ne sera jamais à sa portée.

Peut-on supposer que quelque imposteur, quelque nouveau Mahomet, sorti d'Orient, s'avance la flamme et le fer à la main, et vienne forcer les chrétiens à fléchir le genou devant son idole ? La poudre à canon nous a mis à l'abri de ce malheur.

S'élèvera-t-il parmi nous, lorsque le christianisme sera tombé en un discrédit absolu, un homme qui se mette à prêcher un culte nouveau ?

Mais alors les nations seront trop indifférentes en matières religieuses, et trop corrompues pour s'embarrasser des rêveries du nouvel envoyé, et sa doctrine mourrait dans le mépris, comme celle des illuminés de notre siècle. Cependant il faut une religion, ou la société périt : en vérité, plus on

envisage la question, plus on s'effraie ; il semble que l'Europe touche au moment d'une révolution, ou plutôt d'une dissolution, dont celle de la France n'est que l'avant-coureur.

Autre hypothèse. Ne serait-il pas possible que les peuples atteignissent à un degré de lumières et de connaissances morales, suffisant pour n'avoir plus besoin de culte ? La découverte de l'imprimerie ne change-t-elle pas à cet égard toutes les anciennes données ? Ceci tombe dans le système de perfection que j'examinerai ailleurs ; je n'ai qu'un mot à en dire ici.

Lorsqu'on réfléchit que la grande cause qui renouvela si souvent la face du monde ancien a entièrement cessé, que l'irruption des peuples sauvages n'est plus à craindre pour l'Europe, on voit s'ouvrir devant soi un abîme immense de conjectures.

Que deviendront les hommes ?

Deux solutions : ou les nations, après un amas énorme de lumières, deviendront toutes éclairées, et s'uniront sous un même gouvernement, dans un état de bonheur inaltérable ; ou, déchirées intérieurement par des révolutions partielles, après de longues guerres civiles et une anarchie affreuse, elles retourneront tour à tour à la barbarie. Durant ces troubles, quelques-unes d'entre elles, moins avancées dans la corruption et les lumières, s'élèveront sur les débris des premières, pour devenir à leur tour la proie de leurs dissensions et de leurs mauvaises moeurs : alors les premières nations tombées dans la barbarie, en émergeront de nouveau, et reprendront leurs places sur le globe ; ainsi de suite dans une révolution sans terme.

Si nous jugeons du futur par le passé, il faut avouer que cette solution convient mieux que l'autre à notre faiblesse : si l'on demandait à présent quels sont les peuples qui se détruiront les premiers, je répondrais, ceux qui sont les plus corrompus. Cependant, il y a des chances et des événements incalculables qui peuvent précipiter une nation à sa ruine avant l'époque marquée par la nature. Mais ces visions politiques sont trop incertaines ; elles servent tout au plus à

satisfaire ce penchant de notre âme, qui la porte à s'arrêter à des perspectives infinies : puisqu'on ne saurait rien apprendre d'utile, cessons d'interroger des siècles à naître, top loin pour que nous puissions les entendre, et dont la faible voix expire en remontant jusqu'à nous, à travers l'immensité de l'avenir.

Ici j'ai rempli la première partie de ma tâche. On a maintenant sous les yeux une histoire à peu près complète des révolutions de la Grèce, considérées dans leurs rapports avec la révolution Françoise.

Nous allons maintenant quitter, pour n'y plus revenir, la terre sacrée des talents ; si j'y ai fait voyager le lecteur avec un peu d'intérêt, peut-être consentira-t-il à me suivre dans mes nouvelles courses en Italie et chez les peuples modernes : mais avant de les commencer, ces courses, il faut dire un dernier adieu à Sparte et à Athènes, et tâcher de résumer ce que nous avons appris.

Chapitre LVI – Résumé.

Dans la première partie de ce premier livre, nous avons étudié la révolution républicaine de la Grèce, recherché son influence sur les nations contemporaines, et suivi ses ramifications aussi loin que nous avons pu les découvrir.

Dans la seconde partie de ce même livre, comprise sous le titre de révolution de Philippe et d'Alexandre, nous venons de passer en revue les tyrans d'Athènes, Denys à Syracuse, Agis à Sparte, les philosophes grecs, leur influence politique et religieuse, l'histoire de la naissance, de l'accroissement et de la chute du polythéisme ; et pour parallèle nous avons eu la convention en France, les Bourbons fugitifs, Louis XVI à Paris, les philosophes modernes et leur influence sur leur siècle, enfin l'histoire du christianisme et du clergé. La première partie forme un tout compacte qui se lie ; la seconde, un assemblage de pièces de rapport, non moins instructif. Ce qui nous reste à faire ici est de reconnaître le point où nous sommes parvenus, et jusqu'à quel degré nous nous trouvons avancés vers le but général de cet essai.

Nous sommes toujours occupés à la recherche de ces questions (et nous le serons encore longtemps) ; savoir : 1° Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans les gouvernements des hommes ? Quel était alors l'état de la société, et quelle a été l'influence de ces révolutions sur l'âge où elles éclatèrent, et les siècles qui les suivirent ?

2° Parmi ces révolutions en est-il quelques-unes qui, par l'esprit, les moeurs et les lumières des temps, puissent se comparer à la révolution Françoise ?

Il s'agit maintenant de savoir si nous avons fait quelques pas vers la solution de ces questions.

Certainement un pas considérable : quoique ce volume ne forme qu'une très petite partie de l'immense sujet de cet ouvrage, on peut prononcer hardiment que déjà la majorité

des choses qu'on voulait faire passer pour nouvelles dans la révolution Françoise, se retrouve presque à la lettre dans l'histoire des grecs d'autrefois. Déjà nous possédons cette importante vérité, que l'homme, faible dans ses moyens et dans son génie, ne fait que se répéter sans cesse ; qu'il circule dans un cercle, dont il tâche en vain de sortir ; que les faits même qui ne dépendent pas de lui, qui semblent tenir au jeu de la fortune, sont incessamment reproduits : en sorte qu'il deviendrait possible de dresser une table, dans laquelle tous les événements imaginables de l'histoire d'un peuple donné, se trouveraient réduits avec une exactitude mathématique ; et je doute que les caractères primitifs en fussent extrêmement nombreux, quoique de leur composition résulterait une immense variété de calculs.

Mais quel fruit tirer de cette observation pour la révolution Françoise ? Un très grand.

Premièrement, il s'ensuit qu'un homme bien persuadé qu'il n'y a rien de nouveau en histoire, perd le goût des innovations : goût que je regarde comme un des plus grands fléaux qui affligent l'Europe dans ce moment. L'enthousiasme vient de l'ignorance ; guérissez celle-ci, l'autre s'éteindra : la connaissance des choses est un opium qui ne calme que trop l'exaltation.

Mais outre ce grand avantage, qui ne voit que ce tableau général des causes, des effets, des fins des révolutions, mène par degrés à la solution de la question dernière, proposée pour but de cet ouvrage, savoir :

« Si la révolution Françoise se consolidera ? » En effet, si nous trouvons des peuples qui, dans la même position que celle des François, aient tenté les mêmes choses ; si nous voyons les raisons qui firent réussir, ou renversèrent leurs projets ; n'est-ce pas un motif d'en conjecturer l'établissement ou la chute de la république en France ? On a déjà pu entrevoir mon opinion à ce sujet, mais il n'est pas temps de la développer : elle doit résulter de l'ensemble des révolutions, et non d'une partie.

Quelle qu'elle puisse être, il demeure certain que j'ai pris la

seule route qui mène à la découverte de cette vérité qui intéresse, non seulement l'Europe, mais le reste du monde.

Mais je dois observer que, pour juger sainement, le lecteur ne saurait trop se donner de garde de se méprendre : il faut considérer les objets sous leur vrai jour. Il est bien moins question de la ressemblance de position en politique et de la similitude d'événements que de la situation morale du peuple : les moeurs, voilà le point où il faut se tenir, la clef qui ouvre le livre secret du sort. Que si je me prends à répéter souvent les moeurs, c'est qu'elles sont le centre autour duquel tournent les mondes politiques : en vain ceux-ci prétendent s'en éloigner, il faut, malgré eux, décrire autour de ce point leur courbe obligée, ou, détachés de ce foyer commun d'attraction, tomber dans un vide incommensurable.

Le second volume de cet essai va s'ouvrir avec les révolutions romaines, sujet peut-être encore plus magnifique que celui que nous venons de quitter ; on a pu s'apercevoir que je cherche, autant qu'il est en moi, à varier la marche de cet ouvrage : tout sujet a son vice ; le défaut de celui-ci, malgré sa grandeur, est de tomber dans les répétitions ; je tâcherai donc d'écrire chaque révolution sur un plan différent des autres, comme je l'ai déjà fait, à l'égard des deux parties de ce premier livre.

Après avoir montré ce qui résulte de la lecture de ce volume pour la vérité générale de l'ouvrage, voici quelques vérités particulières qu'o peut en tirer, sur la nature de l'homme considéré dans ses rapports moraux et politiques ; je vais les donner, comme je les trouve dans mon manuscrit, en pensées détachées, indiquant seulement le sujet qui me les a fournies.

L'homme est composé de deux organes différents dans leur essence, sans relations dans leur pouvoir : la tête et le coeur.

Le coeur sent, la tête compare.

Le coeur juge du bon et du méchant, la tête des rapports et des effets.

La vertu découle donc du coeur ; les sciences fluent de la tête.

La vertu est la science écoutée et obéie ; la science, la

nature éclairée.

Le vice et la vertu, d'après l'histoire, paraissent une somme donnée qui n'augmente ni ne diminue ; les sciences, au contraire, des inconnues qui se dégagent sans cesse. Que devient le système de perfection ? (*Pensées résultantes de la considération de l'âge philosophique d'Alexandre, plein de lumières et de corruption.*)

Il n'y a que deux principes de gouvernement : l'assemblée générale du peuple, la non-assemblée générale du peuple.

Dans le premier cas, l'état est une république ; dans le second, une monarchie.

Si le peuple s'assemble partiellement, la constitution demeure monarchique, ou un assemblage de petites républiques.

La réunion des suffrages n'est pas alors la voix du peuple, mais un nombre collectif de voix.

Chacune de ces assemblées, ayant en elle-même toutes les propriétés du corps politique, devient une petite république parfaite, et vivante dans son tout ; et cette petite république n'a pas plus le droit de soumettre son opinion à celle de la section voisine, qu'elle n'est tenue elle-même à adopter celle de cette autre section. D'ici la France, avec ses assemblées primaires, n'est point une république.

Et comment ces assemblées primaires représenteraient-elles le peuple ? N'est-ce pas la lie des villes qui se réunit et qui, écartant les honnêtes gens, nomme tel ou tel député, pour une quantité donnée d'assignats ? N'est-ce pas de cela même que les représentants prennent le prétexte de se prolonger dans leurs fonctions ? En livrant leur république à ces hommes sans moeurs, les gouvernants de France semblent ne chercher qu'une raison légale de la détruire : cela me rappelle ce tyran de Rome qui, pour sauver la lettre de la loi qui défendait de mettre une vierge à mort, la faisait violer auparavant par le bourreau. (*Réflexions tirées de l'Examen des gouvernements de la Grèce où la représentation était inconnue.*)

N'êtes-vous pas étonné des prodiges de la révolution Françoise : l'Europe vaincue, etc., etc. ? Sans doute : j'assiste à

ses tours de force, comme devaient le faire les romains à la danse des éléphants sur la corde, bien moins surpris de la merveille qu'effrayé de voir un colosse suspendu en l'air sur une base élastique de quelques pouces, et menaçant d'écraser les spectateurs dans sa chute. (*Tiré du parallèle de la guerre médique et de la guerre républicaine.*)

De quoi s'agissait-il entre Harmodius et Hipparque ? D'une affaire, comme nous dirions, d'étiquette. Hipparque avait forcé la soeur d'Harmodius de se retirer d'une procession publique : voilà la guerre médique. La politique est au moral ce que le feu est au physique, un élément universel qui se tire de tous les chocs, naît de toutes les collisions. (*On voit d'où cela est tiré.*)

Comme ces enfants qu'on est forcé d'enlever à leur mère vicieuse, pour les confier à un lait plus pur, la liberté, fille de la vertu guerrière, ne saurait vivre qu'elle ne soit nourrie au sein des bonnes moeurs. (*De la considération de l'état d'Athènes après la guerre médique.*)

Pourquoi Agis périt-il à Sparte ? Pourquoi Denys fut-il chassé de Syracuse ? Pourquoi Thrasybule erra-t-il loin d'Athènes, sa patrie ? Pourquoi, etc. ? Parce qu'à Sparte, à Syracuse et à Athènes il y avait des hommes, et qu'avec le coeur de cet incompréhensible bipède on explique tout. (*Sparte, Athènes, Syracuse.*)

Liberté ! Le grand mot ! Et qu'est-ce que la liberté politique ? Je vais vous l'expliquer. Un homme libre, à Sparte, veut dire un homme dont les heures sont réglées, comme celles de l'écolier sous la férule ; qui se lève, dîne, se promène, lutte sous les yeux d'un maître en cheveux blancs qui lui raconte qu’il a été jadis jeune, vaillant et hardi ; si les besoins de la nature, si les droits d'un chaste hymen parlent à son coeur, il faut qu'il les couvre du voile dont on se sert pour le crime ; il doit sourire lorsqu'il apprend la mort de son ami ; et si la douce pitié se fait entendre à son âme, on l'oblige d'aller égorger un ilote innocent, un ilote son esclave, dans le champ que cet infortuné labourait péniblement pour son maître.

Vous vous trompez, ce n'est as là la liberté politique ; les athéniens ne l'entendaient pas ainsi. – Et comment ? – Chez

eux il fallait avoir un certain revenu pour être admis aux charges de l'état ; et lorsqu'un citoyen avait fait des dettes, on le vendait comme un esclave. Un orateur à la tribune, pourvu qu'il sût enfiler des phrases, faisait aujourd'hui empoisonner Socrate, demain bannir Phocion, et le peuple libre avait toujours à sa tête, et seulement pour la forme, Pisistrate, Hippias, Thémistocle, Périclès, Alcibiade, Philippe, Antigonus, ou quelque autre. Je voudrais bien savoir enfin combien il y a de libertés politiques : car toutes les autres petites villes grecques possédaient aussi leurs libertés, et n'expliquaient pas le mot dans le même sens que les athéniens et les spartiates ? C'est un singulier gouvernement qu'une république où il faut que tous les membres de la communauté soient des Caton ou des Catilina : si parmi les premiers il se trouve un seul coquin, ou parmi les derniers un seul honnête homme, la république n'existe plus. (L*iberté.*)

On s'écrie : les citoyens sont esclaves, mais esclaves de la loi. Pure duperie de mots. Que m'importe que ce soit la loi ou le roi qui me traîne à la guillotine ? On a beau se torturer, faire des phrases et du bel-esprit, le plus grand malheur des hommes c'est d'avoir des lois et un gouvernement.

L'état de société est si opposé à celui de nature, que dans le premier les êtres faibles tendent toujours au gouvernement : l'enfant bat les domestiques ; l'écolier veut en montrer à son maître ; le sot aspire aux emplois, et les obtient presque toujours ; l'hypocondriaque sacrifie son cercle à sa goutte ; le vieillard réclame la première place ; et la femme domine le tout.

Dans l'état de nature, l'enfant se tait et attend ; la femme est soumise ; le fort et le guerrier commandent ; le vieillard s'assied au pied de l'arbre, et meurt. (*Pensées relatives provenantes du même sujet.*)

Soyons hommes, c'est-à-dire libres ; apprenons à mépriser les préjugés de la naissance et des richesses, à nous élever au-dessus des grands et des rois, à honorer l'indigence et la vertu ; donnons de l'énergie à notre âme, de l'élévation à notre pensée ; portons partout la dignité de notre caractère, dans le

bonheur et dans l'infortune ; sachons braver la pauvreté et sourire à la mort : mais, pour faire tout cela, il faut commencer par cesser de nous passionner pour les institutions humaines, de quelque genre qu'elles soient. Nous n'apercevons presque jamais la réalité des choses, mais leurs images réfléchies faussement par nos désirs ; et nous passons nos jours, à peu près comme celui qui, sous notre zone nuageuse, ne verrait le ciel qu'à travers ces vitrages coloriés qui trompent l'oeil, en lui présentant la sérénité d'une plus douce latitude. Tandis que nous nous berçons ainsi de chimères, le temps vole et la tombe se ferme tout à coup sur nous. Les hommes sortent du néant, et y retournent : la mort est un grand lac creusé au milieu de la nature ; les vies humaines, comme autant de fleuves, vont s'y engloutir ; et c'est de ce même lac que s'élèvent ensuite d'autres générations qui, répandues sur la terre, viennent également, après un cours plus ou moins long, se perdre à leur source. Profitons donc du peu d'instants que nous avons à passer sur ce globe, pour connaître au moins la vérité. Si c'est la vérité politique que nous cherchons, elle est facile à trouver. Ici, un ministre despote me bâillonne, me plonge au fond des cachots, où je reste vingt ans sans savoir pourquoi : échappé de la bastille, plein d'indignation, je me précipite dans la démocratie ; un anthropophage m'y attend à la guillotine. Le républicain, sans cesse exposé à être pillé, volé, déchiré par une populace furieuse, s'applaudit de son bonheur ; le sujet, tranquille esclave, vante les bons repas et les caresses de son maître. Ô homme de la nature, c'est toi seul qui me fais me glorifier d'être homme ! Ton coeur ne connaît point la dépendance ; tu ne sais ce que c'est que de ramper dans une cour, ou de caresser un tigre populaire. Que t'importe nos arts, notre luxe, nos villes ? As-tu besoin de spectacle : tu te rends au temple de la nature, à la religieuse forêt ; les colonnes moussues des chênes en supportent le dôme antique ; un jour sombre pénètre la sainte obscurité du sanctuaire ; et de faibles bruits, de légers soupirs, de doux murmures, des chants plaintifs, ou mélodieux, circulent sous les voûtes sonores. On dit que le sauvage ignore la douceur de

la vie. Est-ce l'ignorer que de n'obéir à personne ? Que d'être à l'abri des révolutions ? Que de n'avoir ni à avilir ses mains par un travail mercenaire, ni son âme par un métier encore plus vil, celui de flatteur ? N'est-ce rien que de pouvoir se montrer impunément toujours grand, toujours fier, toujours libre ? De ne point connaître les odieuses distinctions de l'état civil ? Enfin, de n'être point obligé, lorsqu'on se sent né avec l'orgueil et la noble franchise d'un homme, de passer une partie de sa vie à cacher ses sentiments, et l'autre à être témoin des vices et des absurdités sociales ?

Je sens qu'on va dire : vous êtes donc de ces sophistes qui vantent sans cesse le bonheur du sauvage aux dépens de celui de l'homme policé ?

Sans doute, si c'est là ce que vous appelez être un sophiste, j'en suis un ; j'ai du moins de mon côté quelques beaux génies. Quoi ! Il faudra que je tolère la perversité de la société, parce qu'on prétend ici se gouverner en république plutôt qu'en monarchie ; là, en monarchie plutôt qu'en république ?

Il faudra que j'approuve l'orgueil et la stupidité des grands et des riches ; la bassesse et l'envie du pauvre et des petits ? Les corps politiques, quels qu'ils soient, ne sont que des amas de passions putréfiées et décomposées ensemble ; les moins mauvais sont ceux dont les dehors gardent encore de la décence, et blessent moins ouvertement la vue ; comme ces masses impures destinées à fertiliser les champs, sur lesquelles on découvre quelquefois un peu de verdure.

Mais il n'y donc point de gouvernement, point de liberté ? De liberté ? Si ! Une délicieuse ! Une céleste ! Celle de la nature. Et quelle est-elle, cette liberté que vous vantez comme le suprême bonheur ? Il me serait impossible de la peindre ; tout ce que je puis faire est de montrer comment elle agit sur nous. Qu'on vienne passer une nuit avec moi chez les sauvages du Canada, peut-être alors parviendrai-je à donner quelque idée de cette espèce de liberté. Cette nuit aussi pourra délasser le lecteur de la scène de misères à travers laquelle je l'ai conduit dans ce volume : elle en sera la conclusion. On fermera alors le livre dans une disposition

d'âme plus calme et plus propre à distinguer les vérités, des erreurs contenues dans cet ouvrage : mélange inévitable à la nature humaine, et dont la faiblesse de mes lumières me rend plus susceptible qu'un autre.

Chapitre LVII – Et dernier. Nuit chez les sauvages de l'Amérique.

C'est un sentiment naturel aux malheureux de chercher à rappeler les illusions du bonheur, par le souvenir de leurs plaisirs passés. Lorsque j'éprouve l'ennui d'être, que je me sens le coeur flétri par le commerce des hommes, je détourne involontairement la tête, et je jette en arrière un oeil de regret.

Méditations enchantées ! Charmes secrets et ineffables d'une âme jouissante d'elle-même, c'est au sein des immenses déserts de l'Amérique que je vous ai goûtés à longs traits ! On se vante d'aimer la liberté, et presque personne n'en a une juste idée.

Lorsque, dans mes voyages parmi les nations indiennes du Canada, je quittai les habitations européennes et me trouvai, pour la première fois, seul au milieu d'un océan de forêts, ayant pour ainsi dire la nature entière prosternée à mes pieds, une étrange révolution s'opéra dans mon intérieur. Dans l'espèce de délire qui me saisit, je ne suivais aucune route ; j'allais d'arbre en arbre, à droite et à gauche indifféremment, me disant en moi-même :

« Ici, plus de chemins à suivre, plus de villes, plus d'étroites maisons, plus de présidents, de républiques, de rois, surtout plus de lois, et plus d'hommes. Des hommes ? si : quelques bons sauvages qui ne s'embarrassent de moi, ni moi d'eux ; qui, comme moi encore, errent libres où la pensée les mène, mangent quand ils veulent, dorment où et quand il leur plaît. » Et pour essayer si j'étais enfin rétabli dans mes droits originels, je me livrais à mille actes de volonté, qui faisaient enrager le grand Hollandais qui me servait de guide, et qui, dans son âme, me croyait fou.

Délivré du joug tyrannique de la société, je compris alors les charmes de cette indépendance de la nature, qui surpassent

de bien loin tous les plaisirs dont l'homme civil peut avoir l'idée.

Je compris pourquoi pas un sauvage ne s'est fait européen, et pourquoi plusieurs européens se sont fait sauvages ; pourquoi le sublime discours sur l'inégalité des conditions, est si peu entendu de la plupart de nos philosophes. Il est incroyable combien les nations et leurs institutions les plus vantées, paraissaient petites et diminuées à mes regards ; il me semblait que je voyais les royaumes de la terre avec une lunette invertie, ou plutôt, moi-même agrandi et exalté, je contemplais d'un oeil de géant le reste de ma race dégénérée.

Vous, qui voulez écrire des hommes, transportez-vous dans les déserts ; redevenez un instant enfant de la nature, alors, et seulement alors, prenez la plume.

Parmi les innombrables jouissances que j'éprouvai dans ces voyages, une surtout a fait une vive impression sur mon coeur.

J'allais alors voir la fameuse cataracte de Niagara, et j'avais pris ma route à travers les nations indiennes qui habitent les déserts à l'ouest des plantations américaines. Mes guides étaient le soleil, une boussole de poche et le Hollandais dont j'ai parlé ; celui-ci entendait parfaitement cinq dialectes de la langue huronne.

Notre équipage consistait en deux chevaux auxquels nous attachions le soir une sonnette au cou, et que nous lâchions ensuite dans la forêt : je craignais d'abord un peu de les perdre, mais mon guide me rassura en me faisant remarquer que, par un instinct admirable, ces bons animaux ne s'écartaient jamais hors de la vue de notre feu.

Un soir que, par approximation ne nous estimant plus qu'à environ huit ou neuf lieues de la cataracte, nous nous préparions à descendre de cheval avant le coucher du soleil, pour bâtir notre hutte et allumer notre bûcher de nuit à la manière indienne, nous aperçûmes, dans le bois, les feux de quelques sauvages, qui étaient campés un peu plus bas, au bord du même ruisseau où nous nous trouvions. Nous allâmes à eux. Le Hollandais leur ayant demandé par mon ordre la permission de passer la nuit avec eux, ce qui fut accordé sur-

le-champ, nous nous mîmes alors à l'ouvrage avec nos hôtes. Après avoir coupé des branches, planté des jalons, arraché des écorces pour couvrir notre palais, et rempli quelques autres travaux publics, chacun de nous vaqua à ses affaires particulières. J'apportai ma selle, qui me servit de fidèle oreiller durant tout le voyage ; le guide pansa mes chevaux ; et quant à son appareil de nuit, comme il n'était pas si délicat que moi, il se servait ordinairement de quelque tronçon d'arbre sec.

L'ouvrage étant fini, nous nous assîmes tous en rond, les jambes croisées à la manière de tailleurs, autour d'un feu immense, afin de rôtir nos quenouilles de maïs, et de préparer le souper. J'avais encore un flacon d'eau-de-vie, qui ne servit pas peu à égayer nos sauvages ; eux se trouvaient avoir des jambons d'oursins, et nous commençâmes un festin royal.

La famille était composée de deux femmes avec deux petits enfants à la mamelle, et de trois guerriers : deux d'entre eux pouvaient avoir de quarante à quarante-cinq ans, quoiqu'ils parussent beaucoup plus vieux ; le troisième était un jeune homme.

La conversation devint bientôt générale, c'est-à-dire, par quelques mots entrecoupés de ma part, et par beaucoup de gestes : langage expressif que ces nations entendent à merveille, et que j'avais appris parmi elles. Le jeune homme seul gardait un silence obstiné ; il tenait constamment les yeux attachés sur moi. Malgré les raies noires, rouges, bleues, les oreilles découpées, la perle pendante au nez dont il était défiguré, on distinguait aisément la noblesse et la sensibilité qui animaient son visage. Combien je lui savais gré de ne pas m'aimer ! Il me semblait lire dans son coeur l'histoire de tous les maux dont les européens ont accablé sa patrie.

Les deux petits enfants, tout nus, s'étaient endormis à nos pieds, devant le feu ; les femmes les prirent doucement dans leurs bras, et les couchèrent sur des peaux, avec ces soins de mère, si délicieux à voir chez ces prétendus sauvages : la conversation mourut ensuite par degrés, et chacun s'endormit dans la place où il se trouvait.

Moi seul je ne pus fermer l'oeil : entendant de toutes parts

les aspirations profondes de mes hôtes, je levai la tête, et, m'appuyant sur le coude, contemplai à la lueur rougeâtre du feu mourant, les indiens étendus autour de moi et plongés dans le sommeil. J'avoue que j'eus peine à retenir des larmes. Bon jeune homme, que ton repos me parut touchant ! Toi, qui semblais si sensible aux maux de ta patrie, tu étais trop grand, trop supérieur, pour te défier de l'étranger. Européens, quelle leçon pour nous ! Ces mêmes sauvages que nous avons poursuivis avec le fer et la flamme ; à qui notre avarice ne laisserait pas même une pelletée de terre, pour couvrir leurs cadavres, dans tout cet univers, jadis leur vaste patrimoine ; ces mêmes sauvages, recevant leur ennemi sous leurs huttes hospitalières, partageant avec lui leur misérable repas, leur couche infréquentée du remords, et dormant auprès de lui du sommeil profond du juste ! Ces vertus-là sont autant au-dessus de nos vertus conventionnelles, que l'âme de ces hommes de la nature est au-dessus de celle de l'homme de la société.

Il faisait clair de lune. Echauffé de mes idées, je me levai et fus m'asseoir, à quelque distance, sur une racine qui traçait au bord du ruisseau : c'était une de ces nuits américaines que le pinceau des hommes ne rendra jamais, et dont je me suis rappelé cent fois le souvenir avec délices.

La lune était au plus haut point du ciel : on voyait çà et là, dans de grands intervalles épurés, scintiller mille étoiles. Tantôt la lune reposait sur un groupe de nuages, qui ressemblait à la cime de hautes montagnes couronnées de neige ; peu à peu ces nues s'allongeaient, se déroulaient en zones diaphanes et onduleuses de satin blanc, ou se transformaient en légers flocons d'écume, en innombrables troupeaux errants dans les plaines bleues du firmament. Une autre fois, la voûte aérienne paraissait changée en une grève où l'on distinguait les couches horizontales, les rides parallèles tracées comme par le flux et le reflux régulier de la mer : une bouffée de vent venait encore déchirer le voile, et partout se formaient dans les cieux de grands bancs d'une ouate éblouissante de blancheur, si doux à l'oeil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité. La scène sur la terre

n'était pas moins ravissante : le jour céruséen et velouté de la lune, flottait silencieusement sur la cime des forêts, et descendant dans les intervalles des arbres, poussait des gerbes de lumières jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. L'étroit ruisseau qui coulait à mes pieds, s'enfonçant tour à tour sous des fourrés de chênes-saules et d'arbres à sucre, et reparaissant un peu plus loin dans des clairières tout brillant des constellations de la nuit, ressemblait à un ruban de moire et d'azur, semé de crachats de diamants, et coupé transversalement de bandes noires. De l'autre côté de la rivière, dans une vaste prairie naturelle, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons où elle était étendue comme des toiles. Des bouleaux dispersés çà et là dans la savane, tantôt, selon le caprice des brises, se confondaient avec le sol, en s'enveloppant de gazes pâles, tantôt se détachaient du fond de craie en se couvrant d'obscurité, et formant comme des îles d'ombres flottantes sur une mer immobile de lumière. Auprès, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte ; mais au loin, par intervalle, on entendait les roulements solennels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. Au milieu de nos champs cultivés, en vain l'imagination cherche à s'étendre, elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes : mais, dans ces pays déserts, l'âme se plaît à s'enfoncer, à se perdre dans un océan d'éternelles forêts ; elle aime à errer, à la clarté des étoiles, aux bords des lacs immenses, à planer sur le gouffre mugissant des terribles cataractes, à tomber avec la masse des ondes, et pour ainsi dire à se mêler, à se fondre avec toute une nature sauvage et sublime.

Ces jouissances sont trop poignantes : telle est notre

faiblesse, que les plaisirs exquis deviennent des douleurs, comme si la nature avait peur que nous oubliassions que nous sommes hommes. Absorbé dans mon existence, ou plutôt répandu tout entier hors de moi, n'ayant ni sentiment, ni pensée distincte, mais un ineffable je ne sais quoi qui ressemblait à ce bonheur mental dont on prétend que nous jouirons dans l'autre vie, je fus tout à coup rappelé à celle-ci. Je me sentis mal, et je vis qu'il fallait finir. Je retournai à notre ajoupa, où, me couchant auprès des sauvages, je tombai bientôt dans un profond sommeil.

Le lendemain, à mon réveil, j'aperçus la troupe déjà prête pour le départ. Mon guide avait scellé les chevaux ; les guerriers étaient armés, et les femmes s'occupaient à rassembler les bagages, consistant en peaux, en maïs, en ours fumés. Je me levai, et tirant de mon portemanteau un peu de poudre et de balles, du tabac et une boîte de gros rouge, je distribuai ces présents parmi nos hôtes, qui parurent bien contents de ma générosité. Nous nous séparâmes ensuite, non sans des marques d'attendrissement et de regret, touchant nos fronts et notre poitrine, à la manière de ces hommes de la nature, ce qui me paraissait bien valoir nos cérémonies. Jusqu'au jeune indien, qui prit cordialement la main que je lui tendais, nous nous quittâmes tous le coeur plein les uns des autres. Nos amis prirent leur route au nord, en se dirigeant par les mousses, et nous à l'ouest, par ma boussole. Les guerriers partirent devant, poussant le cri de marche ; les femmes cheminaient derrière, chargées des bagages, et des petits enfants qui, suspendus dans des fourrures aux épaules de leurs mères, se détournaient en souriant pour nous regarder. Je suivis longtemps des yeux cette marche touchante et maternelle, jusqu'à ce que la troupe entière eût disparu lentement entre les arbres de la forêt.

Bienfaisants sauvages ! Vous qui m'avez donné l'hospitalité, vous que je ne reverrai sans doute jamais, qu'il me soit permis de vous payer ici un tribut de reconnaissance. Puissiez-vous jouir longtemps de votre précieuse indépendance, dans vos belles solitudes où mes voeux pour votre bonheur ne cessent

de vous suivre ! Inséparables amis, dans quel coin de vos immenses déserts habitez-vous à présent ?

Etes-vous toujours ensemble, toujours heureux ?

Parlez-vous quelquefois de l'étranger de la forêt ?

Vous dépeignez-vous les lieux qu'il habite ?

Faites-vous des souhaits pour son bonheur au bord de vos fleuves solitaires ? Généreuse famille, son sort est bien changé depuis la nuit qu'il passa avec vous ; mais du moins est-ce une consolation pour lui, si, tandis qu'il existe au delà des mers, persécuté des hommes de son pays, son nom, à l'autre bout de l'univers, au fond de quelque solitude ignorée, est encore prononcé avec attendrissement, par de pauvres indiens.

GÉNIE DU CHRISTIANISME

François-René de Chateaubriand

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Écrit entre 1795 et 1799, alors que François-René de Chateaubriand était en exil en Angleterre, *Le Génie du christianisme* a été publié en 1802.

Table des matières

Préface de l'édition de 1828
Partie I – Dogmes et doctrine
Livre I – Mystères et sacrements
Chapitre I – Introduction
Chapitre II – De la nature du Mystère
Chapitre III – Des Mystères chrétiens. — De la Trinité
Chapitre IV – De la Rédemption
Chapitre V – De l'Incarnation
Chapitre VI – Les Sacrements. – Le Baptême et la Confession
Chapitre VII – De la Communion
Chapitre VIII – La Confirmation, l'Ordre et le Mariage. Examen du vœu de célibat sous ses rapports moraux
Chapitre IX – Sur le Sacrement de l'Ordre
Chapitre X – Le Mariage
Chapitre XI – L'Extrême-Onction
Livre II – Vertus et lois morales
Chapitre I – Vices et Vertus selon la Religion
Chapitre II – De la Foi
Chapitre III – De l'Espérance et de la Charité
Chapitre IV – Des Lois morales, ou du Décalogue
Livre III – Vérités des Ecritures ; chute de l'homme
Chapitre I – Supériorité de la tradition de Moïse sur toutes les autres cosmogonies
Chapitre II – Chute de l'Homme. Le Serpent. Un mot hébreu
Chapitre III – Constitution primitive de l'Homme. Nouvelle preuve du péché originel
Livre IV – Suite des vérités des ecritures. Objections contre le système de Moïse
Chapitre I – Chronologie
Chapitre II – Logographie et faits historiques
Chapitre III – Astronomie

Chapitre IV – Histoire naturelle ; Déluge
Chapitre V – Jeunesse et vieillesse de la Terre
Livre V – Existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature
Chapitre I – Objet de ce Livre
Chapitre II – Spectacle général de l'Univers
Chapitre III – Organisation des Animaux et des Plantes
Chapitre IV – Instinct des Animaux
Chapitre V – Chant des Oiseaux ; qu'il est fait pour l'homme. Loi relative aux cris des Animaux
Chapitre VI – Nids des Oiseaux
Chapitre VII – Migration des Oiseaux. Oiseaux aquatiques ; leurs mœurs. Bonté de la Providence
Chapitre VIII – Oiseaux des mers ; comment utiles à l'homme. Que les migrations des Oiseaux servaient de calendrier aux laboureurs dans les anciens jours
Chapitre IX – Suite des Migrations. — Quadrupèdes
Chapitre X – Amphibies et Reptiles
Chapitre XI – Des Plantes et de leurs Migrations
Chapitre XII – Deux perspectives de la Nature
Chapitre XIII – L'Homme physique
Chapitre XIV – Instinct de la Patrie
Livre VI – Immortalité de l'âme prouvée par la morale et le sentiment
Chapitre I – Désir de bonheur dans l'Homme
Chapitre II – Du Remords et de la Conscience
Chapitre III – Qu'il n'y a point de morale s'il n'y a point d'autre vie. Présomption en faveur de l'âme, tirée du respect de l'homme pour les tombeaux
Chapitre IV – De quelques objections
Chapitre V – Danger et inutilité de l'Athéisme
Chapitre VI – Fin des dogmes du Christianisme. – État des peines et des récompenses dans une autre vie. Elysée antique, etc
Chapitre VII – Jugement dernier
Chapitre VIII – Bonheur des Justes
Partie II – Poétique du Christianisme
Livre I – Vue générale des épopées chrétiennes
Chapitre I – Que la poétique du Christianisme se divise en trois branches : Poésie, Beaux-arts, Littérature ; que les six livres de cette seconde partie traitent spécialement de la poésie
Chapitre II – Vue générale des Poèmes où le merveilleux du Christianisme

remplace la Mythologie. — L'Enfer du Dante. — La Jérusalem délivrée
Chapitre III – Paradis perdu
Chapitre IV – De quelques Poèmes français et étrangers
Chapitre V – La Henriade
Livre II – Poésie dans ses rapports avec les hommes. Caractères
Chapitre I – Caractères naturels
Chapitre II – Des Epoux. — Ulysse et Pénélope
Chapitre III – Suite des Epoux. — Adam et Eve
Chapitre IV – Le Père. — Priam
Chapitre V – Suite du Père. — Lusignan
Chapitre VI – La Mère. — Andromaque
Chapitre VII – Le Fils. — Guzman
Chapitre VIII – La Fille. — Iphigénie
Chapitre IX – Caractères sociaux. — Le Prêtre
Chapitre X – Suite du Prêtre. — La Sibylle. – Joad. — Parallèle de Virgile et de Racine
Chapitre XI – Le Guerrier. — Définition du beau idéal
Chapitre XII – Suite du Guerrier
Livre III – Suite de la poésie dans ses rapports avec les hommes. Passions
Chapitre I – Que le Christianisme a changé les rapports des passions en changeant les bases du vice et de la vertu
Chapitre II – Amour passionné. — Didon
Chapitre III – La Phèdre de Racine
Chapitre IV – Julie d'Etange ; Clémentine
Chapitre V – Héloïse et Abeilard
Chapitre VI – Amour champêtre. — Le Cyclope et Galatée
Chapitre VII – Paul et Virginie
Chapitre VIII – La Religion chrétienne considérée elle-même comme passion
Chapitre IX – Du vague des Passions
Livre IV – Du merveilleux, ou de la poésie dans ses rapports avec les êtres surnaturels
Chapitre I – Que la Mythologie rapetissait la nature ; que les Anciens n'avaient point de poésie proprement dite descriptive
Chapitre II – De l'Allégorie
Chapitre III – Partie historique de la Poésie descriptive chez les modernes
Chapitre IV – Si les divinités du paganisme ont poétiquement la supériorité sur les divinités chrétiennes

Chapitre V – Caractère du vrai Dieu
Chapitre VI – Des Esprits de ténèbres
Chapitre VII – Des Saints
Chapitre VIII – Des Anges
Chapitre IX – Application des principes établis dans les chapitres précédents. — Caractère de Satan
Chapitre X – Machines poétiques. — Vénus dans les bois de Carthage. — Raphaël au berceau d'Eden
Chapitre XI – Suite des machines poétiques. — Songe d'Enée ; songe d'Athalie
Chapitre XII – Suite des machines poétiques. Voyages des dieux homériques ; Satan allant à la découverte de la création
Chapitre XIII – L'Enfer chrétien
Chapitre XIV – Parallèle de l'Enfer et du Tartare. Entrée de l'Averne. Porte de l'Enfer du Dante. Didon. Françoise de Rimini. Tourments des coupables
Chapitre XV – Du purgatoire
Chapitre XVI – Le Paradis
Livre V – La Bible et Homère
Chapitre I – De l'Ecriture et de son excellence
Chapitre II – Qu'il y a trois styles principaux dans l'Ecriture
Chapitre III – Parallèle de la Bible et d'Homère. — Termes de comparaisons
Chapitre IV – Suite du parallèle de la Bible et d'Homère. — Exemples
Partie III – Beaux-arts et littérature
Livre I – Beaux-arts
Chapitre I – Musique – De l'influence du Christianisme dans la musique
Chapitre II – Du Chant grégorien
Chapitre III – Partie historique de la Peinture chez les modernes
Chapitre IV – Des sujets de tableaux
Chapitre V – Sculpture
Chapitre VI – Architecture. — Hôtel des Invalides
Chapitre VII – Versailles
Chapitre VIII – Des Églises gothiques
Livre II – Philosophie
Chapitre I – Astronomie et mathématiques
Chapitre II – Chimie et Histoire naturelle
Chapitre III – Des Philosophes chrétiens. — Métaphysiciens
Chapitre IV – Suite des philosophes chrétiens. — Publicistes
Chapitre V – Moralistes. — La Bruyère

Chapitre VI – Suite des Moralistes
Livre III – Histoire
Chapitre I – Du Christianisme dans la manière d'écrire l'histoire
Chapitre II – Causes générales qui ont empêché les écrivains modernes de réussir dans l'histoire. — Première cause : beautés des sujets antiques
Chapitre III – Seconde cause : Les Anciens ont épuisé tous les genres d'histoire, hors le genre chrétien
Chapitre IV – Pourquoi les Français n'ont que des Mémoires
Chapitre V – Beau côté de l'Histoire moderne
Chapitre VI – Voltaire historien
Chapitre VII – Philippe de Commines et Rollin
Chapitre VIII – Bossuet historien
Livre IV – Eloquence
Chapitre I – Du Christianisme dans l'éloquence
Chapitre II – Des Orateurs. — Les Pères de l'Église
Chapitre III – Massillon
Chapitre IV – Bossuet orateur
Chapitre V – Que l'incrédulité est la principale cause de la décadence du goût et du génie
Livre V – Harmonies de la religion chrétienne avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain
Chapitre I – Division des harmonies
Chapitre II – Harmonies physiques. — Suite des monuments religieux ; couvents maronites, coptes, etc
Chapitre III – Les ruines en général. — Qu'il y en a de deux espèces
Chapitre IV – Effet pittoresque des ruines. — Ruines de Palmyre, d'Egypte, etc
Chapitre V – Ruines des monuments chrétiens
Chapitre VI – Harmonies morales. — Dévotions populaires
Quatrième Partie. Culte
Livre I – Églises, ornements, chants, prières, solennités, etc.
Chapitre I – Des cloches
Chapitre II – Du vêtement des prêtres et des ornements de l'Église
Chapitre III – Des chants et des prières
Chapitre IV – Des solennités de l'Église. — Du Dimanche
Chapitre V – Explication de la Messe
Chapitre VI – Cérémonies et prières de la messe

Chapitre VII – La Fête-Dieu
Chapitre VIII – Les Rogations
Chapitre IX – De quelques Fêtes chrétiennes. — Les Rois, Noël, etc
Chapitre X – Funérailles. — Pompes funèbres des grands
Chapitre XI – Funérailles du guerrier. — Convois des riches, coutumes, etc
Chapitre XII – Des Prières pour les Morts
Livre II – Tombeaux
Chapitre I – Tombeaux antiques. — L'Egypte
Chapitre II – Les Grecs et les Romains
Chapitre III – Tombeaux modernes. — La Chine et la Turquie
Chapitre IV – La Calédonie ou l'ancienne Ecosse
Chapitre V – Otaïti
Chapitre VI – Tombeaux chrétiens
Chapitre VII – Cimetières de campagne
Chapitre VIII – Tombeaux dans les Églises
Chapitre IX – Saint-Denis
Livre III – Vue générale du clergé
Chapitre I – De Jésus-Christ et de sa vie
Chapitre II – Clergé séculier. — Hiérarchie
Chapitre III – Clergé régulier. — Origine de la vie monastique
Chapitre IV – Des Constitutions monastiques
Chapitre V – Tableau des mœurs et de la vie religieuse. — Moines, coptes, maronites, etc
Chapitre VI – Trappistes, chartreux, sœurs de Sainte-Claire, Pères de la Rédemption, missionnaires, filles de la Charité, etc
Livre IV – Missions
Chapitre I – Idée générale des Missions
Chapitre II – Missions du Levant
Chapitre III – Missions de la Chine
Chapitre IV – Missions du Paraguay. — Conversion des sauvages
Chapitre V – Suite des Missions du Paraguay. — République chrétienne. Bonheur des Indiens
Chapitre VI – Missions de la Guyane
Chapitre VII – Mission des Antilles
Chapitre VIII – Missions de la Nouvelle-France
Chapitre IX – Fin des Missions

Livre V – Ordres militaires de chevalerie
Chapitre I – Chevaliers de Malte
Chapitre II – Ordre Teutonique
Chapitre III – Chevaliers de Calatrave et de Saint-Jacques-de-l'Epée, en Espagne
Chapitre IV – Vie et mœurs des Chevaliers
Livre VI – Services rendus à la société par le clergé et la religion chrétienne en général
Chapitre I – Immensité des bienfaits du Christianisme
Chapitre II – Hôpitaux
Chapitre III – Hôtel-Dieu, Sœurs grises
Chapitre IV – Enfants-Trouvés, Dames de la Charité, Traits de bienfaisance
Chapitre V – Education. — Écoles, collèges, universités ; Bénédictins et Jésuites
Chapitre VI – Papes et cour de Rome, découvertes modernes, etc
Chapitre VII – Agriculture
Chapitre VIII – Villes et villages, ponts, grands chemins, etc
Chapitre IX – Arts et Métiers, Commerce
Chapitre X – Des Lois civiles et criminelles
Chapitre XI – Politique et Gouvernement
Chapitre XII – Récapitulation générale
Chapitre XIII – Quel serait aujourd'hui l'état de la société, si le Christianisme n'eût point paru sur la terre. — Conjectures. — Conclusion

Préface de l’édition de 1828

Lorsque le *Génie du Christianisme* parut, la France sortait du chaos révolutionnaire ; tous les éléments de la société étaient confondus : la terrible main qui commençait à les séparer n’avait point encore achevé son ouvrage ; l’ordre n’était point encore sorti du despotisme et de la gloire.

Ce fut donc, pour ainsi dire, au milieu des débris de nos temples que je publiai le *Génie du Christianisme*, pour rappeler dans ces temples les pompes du culte et les serviteurs des autels. Saint-Denis était abandonné : le moment n’était pas venu où Bonaparte devait se souvenir qu’il lui fallait un tombeau ; il lui eût été difficile de deviner le lieu où la Providence avait marqué le sien. Partout on voyait des restes d’églises et de monastères que l’on achevait de démolir : c’était même une sorte d’amusement d’aller se promener dans ces ruines.

Si les critiques du temps, les journaux, les pamphlets, les livres, n’attestaient l’effet du *Génie du Christianisme*, il ne me conviendrait pas d’en parler ; mais n’ayant jamais rien rapporté à moi-même, ne m’étant jamais considéré que dans mes relations générales avec les destinées de mon pays, je suis obligé de reconnaître des faits qui ne sont contestés de personne : ils ont pu être différemment jugés ; leur existence n’en est pas moins avérée.

La littérature se teignit en partie des couleurs du *Génie du Christianisme* : des écrivains me firent l’honneur d’imiter les phrases de *René* et d’*Atala*, de même que la chaire emprunta et emprunte encore tous les jours ce que j’ai dit des cérémonies, des missions et des bienfaits du christianisme.

Les fidèles se crurent sauvés par l’apparition d’un livre qui répondait si bien à leurs dispositions intérieures : on avait alors un besoin de foi, une avidité de consolations religieuses, qui

venait de la privation même de ces consolations depuis longues années. Que de force surnaturelle à demander pour tant d'adversités subies ! Combien de familles mutilées avaient à chercher auprès du Père des hommes les enfants qu'elles avaient perdus ! Combien de cœurs brisés, combien d'âmes devenues solitaires, appelaient une main divine pour les guérir ! On se précipitait dans la maison de Dieu comme on entre dans la maison du médecin le jour d'une contagion. Les victimes de nos troubles (et que de sortes de victimes !) se sauvaient à l'autel, de même que les naufragés s'attachent au rocher sur lequel ils cherchent leur salut.

Rempli des souvenirs de nos antiques mœurs, de la gloire et des monuments de nos rois, le *Génie du Christianisme* respirait l'ancienne monarchie tout entière : l'héritier légitime était pour ainsi dire caché au fond du sanctuaire dont je soulevais le voile, et la couronne de saint Louis suspendue au-dessus de l'autel du Dieu de saint Louis. Les François apprirent à porter avec regret leur regard sur le passé ; les voies de l'avenir furent préparées, et des espérances presque éteintes se ranimèrent.

Bonaparte, qui désirait alors fonder sa puissance sur la première base de la société, et qui venait de faire des arrangements avec la cour de Rome, ne mit aucun obstacle à la publication d'un ouvrage utile à la popularité de ses desseins. Il avait à lutter contre les hommes qui l'entouraient, contre des ennemis déclarés de toutes concessions religieuses : il fut donc heureux d'être défendu au dehors par l'opinion que le *Génie du Christianisme* appelait. Plus tard il se repentit de sa méprise, et au moment de sa chute il avoua que l'ouvrage qui avait le plus nui à son pouvoir était le *Génie du Christianisme*.

Mais Bonaparte, qui aimait la gloire, se laissait prendre à ce qui en avait l'air ; le bruit lui imposait, et quoiqu'il devînt promptement inquiet de toute renommée, il cherchait d'abord à s'emparer de l'homme dans lequel il reconnaissait une force. Ce fut par cette raison que l'Institut n'ayant pas compris le *Génie du Christianisme* dans les ouvrages qui concouraient

pour le prix décennal, reçut l’ordre de faire un rapport sur cet ouvrage ; et, bien qu’alors j’eusse blessé mortellement Bonaparte, ce maître du monde entretenait tous les jours M. de Fontanes des places qu’il avait l’intention de créer pour moi, des choses extraordinaires qu’il réservait à ma fortune.

Ce temps est passé : vingt années ont fui, des générations nouvelles sont survenues, et un vieux monde qui était hors de France y est rentré.

Ce monde a joui des travaux achevés par d’autres que par lui, et n’a pas connu ce qu’ils avaient coûté : il a trouvé le ridicule que Voltaire avait jeté sur la religion effacé, les jeunes gens osant aller à la messe, les prêtres respectés au nom de leur martyre, et ce vieux monde a cru que cela était arrivé tout seul, que personne n’y avait mis la main.

Bientôt même on a senti une sorte d’éloignement pour celui qui avait rouvert la porte des temples en prêchant la modération évangélique, pour celui qui avait voulu faire aimer le christianisme par la beauté de son culte, par le génie de ses orateurs, par la science de ses docteurs, par les vertus de ses apôtres et de ses disciples. Il aurait fallu aller plus loin. Dans ma conscience je ne le pouvais pas.

Depuis vingt-cinq ans ma vie n’a été qu’un combat entre ce qui m’a paru faux en religion, en philosophie, en politique, contre les crimes ou les erreurs de mon siècle, contre les hommes qui abusaient du pouvoir pour corrompre ou pour enchaîner les peuples. Je n’ai jamais calculé le degré d’élévation de ces hommes ; et depuis Bonaparte, qui faisait trembler le monde, et qui ne m’a jamais fait trembler, jusqu’aux oppresseurs obscurs qui ne sont connus que par mon mépris, j’ai osé tout dire à qui osait tout entreprendre. Partout où je l’ai pu j’ai tendu la main à l’infortune ; mais je ne comprends rien à la prospérité : toujours prêt à me dévouer aux malheurs, je ne sais point servir les passions dans leur triomphe.

Aurait-on bien fait de suivre le chemin que j’avais tracé pour rendre à la religion sa salutaire influence ? Je le crois. En entrant dans l’esprit de nos institutions, en se pénétrant de la

connaissance du siècle, en tempérant les vertus de la foi par celle de la charité, on serait arrivé sûrement au but. Nous vivons dans un temps où il faut beaucoup d'indulgence et de miséricorde. Une jeunesse généreuse est prête à se jeter dans les bras de quiconque lui prêchera les nobles sentiments qui s'allient si bien aux sublimes préceptes de l'Evangile ; mais elle fait la soumission servile, et, dans son ardeur de s'instruire, elle a un goût pour la raison tout à fait au-dessus de son âge.

Le *Génie du Christianisme* paraît maintenant dégagé des circonstances auxquelles on aurait pu attribuer une partie de son succès. Les autels sont relevés, les prêtres sont revenus de la captivité, les prélats sont revêtus des premières dignités de l'État. L'espèce de défaveur qui en général s'attache au pouvoir devrait pareillement s'attacher à tout ce qui a favorisé le rétablissement de ce pouvoir : on est ému du combat, on porte peu d'intérêt à la victoire.

Peut-être aussi l'auteur nuirait-il à présent, dans un certain monde, à l'ouvrage. Je ne sais comment il arrive que les services que j'ai eu le bonheur de rendre aient rarement été une cause de bienveillance pour moi auprès de ceux à qui je les ai rendus, tandis que les hommes que j'ai combattus ont toujours, au contraire, montré du penchant pour mes écrits et même pour ma personne : ce ne sont pas mes ennemis qui m'ont calomnié. Y aurait-il dans les opinions que j'ai appuyées, parce que sous beaucoup de rapports elles sont les miennes, y aurait-il un certain fond d'ingratitude naturelle ? Non, sans doute, et toute faute est de mon côté.

Par les diverses considérations de temps, de lieux, de personnes, je suis obligé de conclure que, si le *Génie du Christianisme* continue à trouver des lecteurs, on ne peut plus en chercher les raisons dans celles qui firent son premier succès : autant les chances lui furent favorables autrefois, autant elles lui sont contraires aujourd'hui. Cependant l'ouvrage se réimprime malgré la multitude des anciennes éditions, et je le regarde toujours comme mon premier titre à la bienveillance du public.

Partie I – Dogmes et doctrine

Livre I – Mystères et sacrements

Chapitre I – Introduction

Depuis que le christianisme a paru sur la terre, trois espèces d'ennemis l'ont constamment attaqué : les hérésiarques, les sophistes, et ces hommes, en apparence frivoles, qui détruisent tout en riant. De nombreux apologistes ont victorieusement répondu aux subtilités et aux mensonges ; mais ils ont été moins heureux contre la dérision. Saint Ignace d'Antioche, saint Irénée, évêque de Lyon[276][277], Tertullien, dans son Traité des Prescriptions que Bossuet appelle divin, combattirent les novateurs, dont les interprétations superbes corrompaient la simplicité de la foi.

La calomnie fut repoussée d'abord par Quadrat et Aristide, philosophes d'Athènes : on ne connaît rien de leurs apologies, hors un fragment de la première, conservé par Eusèbe. Saint Jérôme et l'évêque de Césarée parlent de la seconde comme d'un chef-d'œuvre.[278]

Les païens reprochaient aux fidèles l'athéisme, l'inceste, et certains repas abominables où l'on mangeait, disait-on, la chair d'un enfant nouveau-né. Saint Justin plaida la cause des chrétiens après Quadrat et Aristide : son style est sans ornement, et les actes de son martyre prouvent qu'il versa son sang pour sa religion avec la même simplicité qu'il écrivit pour elle.[279]

Athénagore a mis plus d'esprit dans sa défense ; mais il n'a ni la manière originale de Justin, ni l'impétuosité de l'auteur de l'Apologétique. Tertullien est le Bossuet africain et barbare. Théophile, dans les trois livres à son ami Autolyque, montre de l'imagination et du savoir ; et l'Octave de Minucius Félix

présente le beau tableau d'un chrétien et de deux idolâtres qui s'entretiennent de la religion et de la nature de Dieu en se promenant au bord de la mer.[280]

Arnobe le rhéteur, Lactance, Eusèbe, saint Cyprien, ont aussi défendu le christianisme ; mais ils se sont moins attachés à en relever la beauté qu'à développer les absurdités de l'idolâtrie.

Origène combattit les sophistes ; il semble avoir eu l'avantage de l'érudition, du raisonnement et du style, sur Celse, son adversaire. Le grec d'Origène est singulièrement doux ; il est cependant mêlé d'hébraïsmes et de tours étrangers, comme il arrive assez souvent aux écrivains qui possèdent plusieurs langues.

L'Église, sous l'empereur Julien, fut exposée à une persécution du caractère le plus dangereux. On n'employa pas la violence contre les chrétiens, mais on leur prodigua le mépris. On commença par dépouiller les autels ; on défendit ensuite aux fidèles d'enseigner et d'étudier les lettres. Mais l'empereur, sentant l'avantage des institutions chrétiennes, voulut, en les abolissant, les imiter : il fonda des hôpitaux et des monastères, et, à l'instar du culte évangélique, il essaya d'unir la morale à la religion, en faisant prononcer des espèces de sermons dans les temples[281][282].

Les sophistes dont Julien était environné se déchaînèrent contre le christianisme ; Julien même ne dédaigna pas de se mesurer avec les galiléens. L'ouvrage qu'il écrivit contre eux ne nous est pas parvenu ; mais saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, en cite des fragments dans la réfutation qu'il en a faite et que nous avons encore. Lorsque Julien est sérieux, saint Cyrille triomphe du philosophe ; mais lorsque l'empereur a recours à l'ironie, le patriarche perd ses avantages. Le style de Julien est vif, animé, spirituel ; saint Cyrille s'emporte, il est bizarre, obscur et contourné. Depuis Julien jusqu'à Luther, l'Église, dans toute sa force, n'eut plus besoin d'apologistes. Quand le schisme d'Occident se forma, avec les nouveaux ennemis parurent de nouveaux défenseurs. Il le faut avouer, les protestants eurent d'abord la supériorité sur les

catholiques, du moins par les formes, comme le remarque Montesquieu. Erasme même fut faible contre Luther, et Théodore de Bèze eut une légèreté de style qui manqua trop souvent à ses adversaires.

Mais, lorsque Bossuet descendit dans la carrière, la victoire ne demeura pas longtemps indécise ; l'hydre de l'hérésie fut de nouveau terrassée. L'Histoire des Variations et l'Exposition de la Doctrine catholique sont deux chefs-d'œuvre qui passeront à la postérité.

Il est naturel que le schisme mène à l'incrédulité, et que l'athéisme suive l'hérésie. Bayle et Spinoza s'élevèrent après Calvin ; ils trouvèrent dans Clarke et Leibnitz deux génies capables de réfuter leurs sophismes. Abbadie écrivit en faveur de la religion une apologie remarquable par la méthode et le raisonnement. Malheureusement le style en est faible, quoique les pensées n'y manquent pas d'un certain éclat. » Si les philosophes anciens, dit Abbadie, adoraient les vertus, ce n'était après tout qu'une belle idolâtrie. »

Tandis que l'Église triomphait encore, déjà Voltaire faisait renaître la persécution de Julien. Il eut l'art funeste, chez un peuple capricieux et aimable, de rendre l'incrédulité à la mode. Il enrôla tous les amours-propres dans cette ligue insensée ; la religion fut attaquée avec toutes les armes, depuis le pamphlet jusqu'à l'in-folio, depuis l'épigramme jusqu'au sophisme. Un livre religieux paraissait-il, l'auteur était à l'instant couvert de ridicule, tandis qu'on portait aux nues des ouvrages dont Voltaire était le premier à se moquer avec ses amis : il était si supérieur à ses disciples, qu'il ne pouvait s'empêcher de rire quelquefois de leur enthousiasme irréligieux. Cependant le système destructeur allait s'étendant sur la France. Il s'établissait dans ces académies de province, qui ont été autant de foyers de mauvais goût et de factions. Des femmes de la société, de graves philosophes, avaient leurs chaires d'incrédulité. Enfin, il fut reconnu que le christianisme n'était qu'un système barbare, dont la chute ne pouvait arriver trop tôt pour la liberté des hommes, le progrès des lumières, les douceurs de la vie et l'élégance des arts. Sans parler de

l’abîme où ces principes nous ont plongés, les conséquences immédiates de cette haine contre l’Evangile furent un retour plus affecté que sincère vers ces dieux de Rome et de la Grèce, auxquels on attribua les miracles de l’antiquité. On ne fut point honteux de regretter ce culte, qui ne faisait du genre humain qu’un troupeau d’insensés, d’impudiques, ou de bêtes féroces. On dut nécessairement arriver de là au mépris des écrivains du siècle de Louis XIV, qui ne s’élevèrent toutefois à une si haute perfection que parce qu’ils furent religieux. Si l’on n’osa pas les heurter de front, à cause de l’autorité de leur renommée, on les attaqua d’une manière indirecte. On fit entendre qu’ils avaient été secrètement incrédules, ou que du moins ils fussent devenus de bien plus grands hommes, s’ils avaient vécu de nos jours. Chaque auteur bénit son destin de l’avoir fait naître dans le beau siècle des Diderot et des d’Alembert, dans ce siècle où les documents de la sagesse humaine étaient rangés par ordre alphabétique dans l’Encyclopédie, cette Babel des sciences et de la raison.[283]

Des hommes d’une grande doctrine et d’un esprit distingué essayèrent de s’opposer à ce torrent ; mais leur résistance fut inutile : leur voix se perdit dans la foule, et leur victoire fut ignorée d’un monde frivole, qui cependant dirigeait la France, et que par cette raison il était nécessaire de toucher.[284]

Ainsi cette fatalité qui avait fait triompher les sophistes sous Julien se déclara pour eux dans notre siècle. Les défenseurs des chrétiens tombèrent dans une faute qui les avait déjà perdus : ils ne s’aperçurent pas qu’il ne s’agissait plus de discuter tel ou tel dogme, puisqu’on rejetait absolument les bases. En parlant de la mission de Jésus-Christ, et remontant de conséquence en conséquence, ils établissaient sans doute fort solidement les vérités de la foi ; mais cette manière d’argumenter, bonne au XVIIe siècle, lorsque le fond n’était point contesté, ne valait plus rien de nos jours. Il fallait prendre la route contraire : passer de l’effet à la cause, ne pas prouver que le christianisme est excellent parce qu’il vient de Dieu, mais qu’il vient de Dieu parce qu’il est excellent.

C’était encore une autre erreur que de s’attacher à répondre

sérieusement à des sophistes, espèce d'hommes qu'il est impossible de convaincre, parce qu'ils ont toujours tort. On oubliait qu'ils ne cherchent jamais de bonne foi la vérité, et qu'ils ne sont même attachés à leur système qu'en raison du bruit qu'il fait, prêts à en changer demain avec l'opinion.

Pour n'avoir pas fait cette remarque, on perdit beaucoup de temps et de travail. Ce n'étaient pas les sophistes qu'il fallait réconcilier à la religion, c'était le monde qu'ils égaraient. On l'avait réduit en lui disant que le christianisme était un culte né du sein de la barbarie, absurde dans ses dogmes, ridicule dans ses cérémonies, ennemi des arts et des lettres, de la raison et de la beauté ; un culte qui n'avait fait que verser le sang, enchaîner les hommes et retarder le bonheur et les lumières du genre humain ; on devait donc chercher à prouver au contraire que de toutes les religions qui ont jamais existé la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres ; que le monde moderne lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël. On devait montrer qu'il n'y a rien de plus divin que sa morale, rien de plus aimable, de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte ; on devait dire qu'elle favorise le génie, épure le goût, développe les passions vertueuses, donne de la vigueur à la pensée, offre des formes nobles à l'écrivain, et des moules parfaits à l'artiste ; qu'il n'y a point de honte à croire avec Newton et Bossuet, Pascal et Racine ; enfin, il fallait appeler tous les enchantements de l'imagination et tous les intérêts du cœur au secours de cette même religion contre laquelle on les avait armés.

Ici le lecteur voit notre ouvrage. Les autres genres d'apologies sont épuisés, et peut-être seraient-ils inutiles aujourd'hui. Qui est-ce qui lirait maintenant un ouvrage de théologie ? Quelques hommes pieux qui n'ont pas besoin d'être convaincus, quelques vrais chrétiens déjà persuadés. Mais n'y a-t-il pas de danger à envisager la religion sous un jour purement humain ? Et pourquoi ? Notre religion craint-elle

la lumière ? Une grande preuve de sa céleste origine, c'est qu'elle souffre l'examen le plus sévère et le plus minutieux de la raison. Veut-on qu'on nous fasse éternellement le reproche de cacher nos dogmes dans une nuit sainte, de peur qu'on n'en découvre la fausseté ? Le christianisme sera-t-il moins vrai quand il paraîtra plus beau ? Bannissons une frayeur pusillanime ; par excès de religion, ne laissons pas la religion périr. Nous ne sommes plus dans le temps où il était bon de dire : Croyez, et n'examinez pas ; on examinera malgré nous ; et notre silence timide, en augmentant le triomphe des incrédules, diminuera le nombre des fidèles. Il est temps qu'on sache enfin à quoi se réduisent ces reproches d'absurdité, de grossièreté, de petitesse, qu'on fait tous les jours au christianisme ; il est temps de montrer que, loin de rapetisser la pensée, il se prête merveilleusement aux élans de l'âme, et peut enchanter l'esprit aussi divinement que les dieux de Virgile et d'Homère. Nos raisons auront du moins cet avantage qu'elles seront à la portée de tout le monde, et qu'il ne faudra qu'un bon sens pour en juger. On néglige peut-être un peu trop, dans les ouvrages de ce genre, de parler la langue de ses lecteurs : il faut être docteur avec le docteur, et poète avec le poète. Dieu ne défend pas les routes fleuries quand elles servent à revenir à lui, et ce n'est pas toujours par les sentiers rudes et sublimes de la montagne que la brebis égarée retourne au bercail.

Nous osons croire que cette manière d'envisager le christianisme présente des rapports peu connus : sublime par l'antiquité de ses souvenirs, qui remontent au berceau du monde, ineffable dans ses mystères, adorable dans ses sacrements, intéressant dans son histoire, céleste dans sa morale, riche et charmant dans ses pompes, il réclame toutes les sortes de tableaux. Voulez-vous le suivre dans la poésie ? le Tasse, Milton, Corneille, Racine, Voltaire, vous retracent ses miracles. Dans les belles-lettres, l'éloquence, l'histoire, la philosophie ? que n'ont point fait par son inspiration Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, Bacon, Pascal, Euler, Newton, Leibnitz ! Dans les arts ? que de chefs-d'œuvre ! Si vous

l’examinez dans son culte, que de choses ne vous disent point et ses vieilles églises gothiques, et ses prières admirables, et ses superbes cérémonies ! Parmi son clergé, voyez tous ces hommes qui vous ont transmis la langue et les ouvrages de Rome et de la Grèce, tous ces solitaires de la Thébaïde, tous ces lieux de refuge pour les infortunés, tous ces missionnaires à la Chine, au Canada, au Paraguay, sans oublier les ordres militaires, d’où va naître la chevalerie ! Mœurs de nos aïeux, peinture des anciens jours, poésie, romans même, choses secrètes de la vie, nous avons tout fait servir à notre cause. Nous demandons des sourires au berceau et des pleurs à la tombe ; tantôt, avec le moine maronite, nous habitons les sommets du Carmel et du Liban ; tantôt, avec la fille de la Charité, nous veillons au lit du malade ; ici deux époux américains nous appellent au fond de leurs déserts ; là nous entendons gémir la vierge dans les solitudes du cloître ; Homère vient se placer auprès de Milton, Virgile à côté du Tasse ; les ruines de Memphis et d’Athènes contrastent avec les ruines des monuments chrétiens, les tombeaux d’Ossian avec nos cimetières de campagne ; à Saint-Denis nous visitons la cendre des rois ; et quand notre sujet nous force de parler du dogme de l’existence de Dieu, nous cherchons seulement nos preuves dans les merveilles de la nature ; enfin, nous essayons de frapper au cœur de l’incrédule de toutes les manières, mais nous n’osons nous flatter de posséder cette verge miraculeuse de la religion, qui fait jaillir du rocher les sources d’eau vive.

Quatre parties, divisées chacune en six livres, composent notre ouvrage. La première traite des dogmes et de la doctrine.

La seconde et la troisième renferment la poétique du christianisme, ou les rapports de cette religion avec la poésie, la littérature et les arts.

La quatrième contient le culte, c’est-à-dire tout ce qui concerne les cérémonies de l’Église et tout ce qui regarde le clergé séculier et régulier.

Au reste, nous avons souvent rapproché les dogmes et la

doctrine des autres cultes des dogmes, de la doctrine et du culte évangéliques : pour satisfaire toutes les classes de lecteurs, nous avons aussi touché de temps en temps la partie historique et mystique de la religion. Maintenant que le lecteur connaît le plan général de l’ouvrage, entrons dans l’examen des Dogmes et de la Doctrine ; et, afin de passer aux mystères chrétiens, commençons par nous enquérir de la nature des choses mystérieuses.

Chapitre II – De la nature du Mystère

Il n’est rien de beau, de doux, de grand dans la vie, que les choses mystérieuses. Les sentiments les plus merveilleux sont ceux qui nous agitent un peu confusément : la pudeur, l’amour chaste, l’amitié vertueuse, sont pleins de secrets. On dirait que les cœurs qui s’aiment s’entendent à demi-mot, et qu’ils ne sont que comme entrouverts. L’innocence, à son tour, qui n’est qu’une simple ignorance, n’est-elle pas le plus ineffable des mystères ? L’enfance n’est si heureuse que parce qu’elle ne sait rien, la vieillesse si misérable que parce qu’elle sait tout ; heureusement pour elle, quand les mystères de la vie finissent, ceux de la mort commencent.

S’il en est ainsi des sentiments, il en est ainsi des vertus : les plus angéliques sont celles qui, découlant immédiatement de Dieu, telles que la charité, aiment à se cacher au regard, comme leur source.

En passant aux rapports de l’esprit, nous trouvons que les plaisirs de la pensée sont aussi des secrets. Le secret est d’une nature si divine, que les premiers hommes de l’Asie ne parlaient que par symboles. À quelle science revient-on sans cesse ? À celle qui laisse toujours quelque chose à deviner et qui fixe nos regards sur une perspective infinie. Si nous nous égarons dans le désert, une sorte d’instinct nous fait éviter les plaines, où tout est vu d’un coup d’œil ; nous allons chercher ces forêts, berceau de la religion, ces forêts dont l’ombre, les bruits et le silence sont remplis de prodiges, ces solitudes où les corbeaux et les abeilles nourrissaient les premiers Pères de l’Église, et où ces saints hommes goûtaient tant de délices, qu’ils s’écriaient :

« Seigneur, c’est assez : je mourrai de douceurs, si vous ne modérez ma joie ! » Enfin, on ne s’arrête pas au pied d’un monument moderne dont l’origine est connue ; mais que dans une île déserte, au milieu de l’Océan, on trouve tout à coup une statue de bronze dont le bras déployé montre les régions où le soleil se couche, et dont la base soit chargée d’hiéroglyphes et rongée par la mer et le temps, quelle source

de méditation pour le voyageur ! Tout est caché, tout est inconnu dans l'univers. L'homme lui-même n'est-il pas un étrange mystère ? D'où part l'éclair que nous appelons existence, et dans quelle nuit va-t-il s'éteindre ? L'Eternel a placé la Naissance et la Mort, sous la forme de deux fantômes voilés, aux deux bouts de notre carrière : l'un produit l'inconcevable moment de notre vie, que l'autre s'empresse de dévorer.

Il n'est donc point étonnant, d'après le penchant de l'homme aux mystères, que les religions de tous les peuples aient eu leurs secrets impénétrables. Les Selles étudiaient les paroles prodigieuses des colombes de Podone ; l'Inde, la Perse, l'Ethiopie, la Scythie, les Gaules, la Scandinavie, avaient leurs cavernes, leurs montagnes saintes, leurs chênes sacrés, où le brahmane, le mage, le gymnosophiste, le druide, prononçaient l'oracle inexplicable des Immortels.

À Dieu ne plaise que nous voulions comparer ces mystères aux mystères de la véritable religion, et les immuables profondeurs du Souverain qui est dans le ciel aux changeantes obscurités de ces dieux, ouvrage de la main des hommes[285]. Nous avons seulement voulu faire remarquer qu'il n'y a point de religion sans mystères ; ce sont eux qui, avec le sacrifice, constituent essentiellement le culte : Dieu même est le grand secret de la nature ; la divinité était voilée en Egypte, et le sphinx s'asseyait sur le seuil de ses temples.

Chapitre III – Des Mystères chrétiens. — De la Trinité

On découvre au premier coup d'œil, dans la partie des mystères, un grand avantage de la religion chrétienne sur les religions de l'antiquité. Les mystères de celles-ci n'avaient aucun rapport avec l'homme, et ne formaient tout au plus qu'un sujet de réflexion pour le philosophe, ou de chants pour le poète. Nos mystères, au contraire, s'adressent à nous ; ils contiennent les secrets de notre nature. Il ne s'agit plus d'un futile arrangement de nombres, mais du salut et du bonheur du genre humain. L'homme qui sent si bien chaque jour son ignorance et sa faiblesse pourrait-il rejeter les mystères de Jésus-Christ ? ce sont ceux des infortunés !

La Trinité, premier mystère des chrétiens, ouvre un champ immense d'études philosophiques, soit qu'on la considère dans les attributs de Dieu, soit qu'on recherche les vestiges de ce dogme autrefois répandu dans l'Orient. C'est une très méchante manière de raisonner que de rejeter ce qu'on ne peut comprendre. À partir des choses les plus simples dans la vie, il serait aisé de prouver que nous ignorons tout : et nous voulons pénétrer dans les ruses de la Sagesse !

La Trinité fut peut-être connue des Egyptiens : l'inscription grecque du grand obélisque du Cirque majeur, à Rome, portait :

Megax Qeox, le grand Dieu ; Qeogenhtox, l'Engendré de Dieu, et Pamfegghx le Tout Brillant (Apollon, l'Esprit).

Héraclide de Pont et Porphyre rapportent un fameux oracle de Sérapis :

Prwta Qeox, metepeita logox, cai peuma sun autoix

… Sumfuta dh tria panta, cai eix en eonta.

Tout est Dieu dans l'origine ; puis le Verbe et l'Esprit : trois Dieux coengendrés ensemble et se réunissant dans un seul.

Les Mages avaient une espèce de Trinité dans leur Métris, Oromasis et Araminis, ou Mitra, Oromase et Aramine.

Platon semble parler de ce dogme dans plusieurs endroits de ses ouvrages.

« Non seulement, dit Dacier, on prétend qu'il a connu le

Verbe, fils éternel de Dieu, on soutient même qu'il a connu le Saint-Esprit, et qu'ainsi il a eu quelque idée de la très sainte Trinité, car il écrit au jeune Denys :

« Il faut que je déclare à Archédémas ce qui est beaucoup plus précieux et plus divin, et que vous avez grande envie de savoir, puisque vous me l'avez envoyé exprès : car, selon ce qu'il m'a dit, vous ne croyez pas que je vous aie suffisamment expliqué ce que je pense sur la nature du premier principe : il faut vous l'écrire par énigmes, afin que, si ma lettre est interceptée sur terre ou sur mer, celui qui la lira n'y puisse rien comprendre. Toutes choses sont autour de leur roi ; elles sont à cause de lui et il est seul la cause des bonnes choses, second pour les secondes, et troisième pour les troisièmes. »[286]

« Dans l'Epinomis et ailleurs, il établit pour principe le premier bien, le Verbe ou l'entendement, et l'âme. Le premier bien, c'est Dieu ; … le Verbe, ou l'entendement, c'est le fils de ce premier bien, qui l'a engendré semblable à lui ; et l'âme, qui est le terme entre le Père et le Fils, c'est le Saint-Esprit. »[287]

Platon avait emprunté cette doctrine de la Trinité de Timée de Locres, qui la tenait lui-même de l'École italique. Marsile Ficin, dans une de ses remarques sur Platon, montre, d'après Jamblique, Porphyre, Platon et Maxime de Tyr, que les pythagoriciens connaissaient aussi l'excellence du Ternaire ; Pythagore l'a même indiqué dans ce symbole :

Protima to schma, cai bhma, cai Triwbolon.

Honorato in primis habitum, tribunal et Triobolum.

Aux Indes la Trinité est connue.

« Ce que j'ai vu de plus marqué et de plus étonnant dans ce genre, dit le père Calmette, c'est un texte tiré de Lamaastambam, l'un de leurs livres… Il commence ainsi : Le Seigneur, le bien, le grand Dieu ; dans sa bouche est la parole. (Le terme dont ils se servent la personnifie.) Il parle ensuite du Saint-Esprit en ces termes : Ventu, seu Spiritus perfectus, et finit par la création, en l'attribuant à un seul Dieu. »[288]

Au Tibet.

« Voici ce que j'appris de la religion du Tibet : ils appellent Dieu Konciosa, et ils semblent avoir quelque idée de l'adorable

Trinité : car tantôt ils le nomment Koncikocick, Dieu-un, et tantôt Koncioksum, Dieu-trin. Ils se servent d'une espèce de chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles, om, ha, hum. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que om signifie intelligence, ou bras, c'est-à-dire puissance ; que ha est la parole ; que hum est le cœur ou l'amour, et que ces trois mots signifient Dieu. »[289]

Les missionnaires anglais à Otaïti ont trouvé quelques traces de la Trinité parmi les dogmes religieux des habitants de cette île.

Nous croyons d'ailleurs entrevoir dans la nature même une sorte de preuve physique de la Trinité. Elle est l'archétype de l'univers, ou, si l'on veut, sa divine charpente. Ne serait-il pas possible que la forme extérieure et matérielle participât de l'arche intérieure et spirituelle qui la soutient, de même que Platon représentait les choses corporelles comme l'ombre des pensées de Dieu ? Le nombre de Trois semble être dans la nature le terme par excellence. Le Trois n'est point engendré, et engendre toutes les autres fractions, ce qui le faisait appeler le nombre sans mère par Pythagore[290][291].

On peut découvrir quelque tradition obscure de la Trinité jusque dans les fables du polythéisme.

Les Grâces l'avaient prise pour leur terme ; elle existait au Tartare, pour la vie et la mort de l'homme, et pour la vengeance céleste ; enfin, trois dieux frères composaient, en se réunissant, la puissance entière de l'univers.

Les philosophes divisaient l'homme moral en trois parts, et les Pères de l'Église ont cru retrouver l'image de la Trinité spirituelle dans l'âme de l'homme.

« Si nous imposons silence à nos sens, dit Bossuet, et que nous nous renfermions pour un peu de temps au fond de notre âme, c'est-à-dire dans cette partie où la vérité se fait entendre, nous y verrons quelque image de la Trinité que nous adorons. La pensée, que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du Fils de Dieu conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. C'est pourquoi ce fils de Dieu prend le nom de

Verbe, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein du Père, non comme naissent les corps, mais comme naît dans notre âme cette parole intérieure que nous y sentons, quand nous contemplons la vérité.

« Mais la fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous. Nous aimons et cette parole intérieure, et l'esprit où elle naît ; et en l'aimant nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et notre pensée, qui est le fruit de l'un et de l'autre, qui les unit, qui s'unit à eux, et ne fait avec eux qu'une même vie.

Ainsi, autant qu'il se peut trouver de rapport entre Dieu et l'homme, ainsi, dis-je, se produit en Dieu l'amour éternel, qui sort du Père qui pense, et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée une même nature, également heureuse et parfaite. »[292]

Voilà un assez beau commentaire, à propos d'un seul mot de la Genèse : Faisons l'homme.

Tertullien, dans son Apologétique, s'exprime ainsi sur le grand mystère de notre religion :

« Dieu a créé le monde par sa parole, sa raison et sa puissance. Vos philosophes mêmes conviennent que logos, le verbe et la raison, est le créateur de l'univers. Les chrétiens ajoutent seulement que la propre substance du verbe et de la raison, cette substance par laquelle Dieu a tout produit, est esprit ; que cette parole, ou le verbe, a dû être prononcé par Dieu ; que Dieu, l'ayant prononcé, l'a engendré ; que conséquemment il est Fils de Dieu, et Dieu, à cause de l'unité de substance. Si le soleil prolonge un rayon, sa substance n'est pas séparée, mais étendue. Ainsi le verbe est esprit d'un esprit, et Dieu de Dieu, comme une lumière allumée d'une autre lumière. Ainsi ce qui procède de Dieu est Dieu, et les deux avec leur esprit ne font qu'un, différant en propriété, non en nombre ; en ordre, non en nature : le Fils est sorti de son principe sans le quitter. Or, ce rayon de Dieu est descendu dans le sein d'une vierge ; il s'est revêtu de chair ; il s'est fait

homme uni à Dieu. Cette chair, soutenue de l'esprit, se nourrit, croît, parle, enseigne, opère : c'est le Christ. »

Cette démonstration de la Trinité peut être comprise par les esprits les plus simples. Il se faut souvenir que Tertullien parlait à des hommes qui persécutaient Jésus-Christ, et qui n'auraient pas mieux aimé que de trouver moyen d'attaquer la doctrine, et même la personne de ses défenseurs. Nous ne pousserons pas plus loin ces preuves, et nous les abandonnons à ceux qui ont étudié la secte italique et la haute théologie chrétienne.

Quant aux images qui soumettent à la faiblesse de nos sens le plus grand des mystères, nous avons peine à concevoir ce que le redoutable triangle de feu imprimé dans la nue peut avoir de ridicule en poésie. Le Père, sous la figure d'un vieillard, ancêtre majestueux des temps, ou représenté comme une effusion de lumière, serait-il donc une peinture si inférieure à celles de la mythologie ? N'est-ce pas une chose merveilleuse de voir l'Esprit saint, l'esprit sublime de Jéhovah, porté par l'emblème de la douceur, de l'amour et de l'innocence ? Dieu se sent-il travaillé du besoin de semer sa parole, l'Esprit n'est plus cette Colombe qui couvrait les hommes de ses ailes de paix, c'est un verbe visible, c'est une langue de feu qui parle tous les dialectes de la terre, et dont l'éloquence élève ou renverse des empires.

Pour peindre le Fils divin, il nous suffira d'emprunter les paroles de celui qui le contempla dans sa gloire. » Il était assis sur un trône, dit l'Apôtre ; son visage brillait comme le soleil dans sa force, et ses pieds comme de l'airain fondu dans la fournaise ; ses yeux étaient deux flammes. Un glaive à deux tranchants sortait de sa bouche ; dans la main droite il tenait sept étoiles ; dans la gauche, un livre scellé de sept sceaux. Un fleuve de lumière était devant ses lèvres. Les sept esprits de Dieu brillaient devant lui comme sept lampes ; et de son marchepied sortaient des voix, des foudres et des éclairs. »[293]

Chapitre IV – De la Rédemption

De même que la Trinité renferme les secrets de l'ordre métaphysique, la Rédemption contient les merveilles de l'homme et l'histoire de ses fins et de son cœur. Avec quel étonnement, si l'on s'arrêtait un peu dans de si hautes méditations, ne verrait-on pas s'avancer ces deux mystères qui cachent dans leurs ombres les premières intentions de Dieu et le système de l'univers ! La Trinité confond notre petitesse, accable nos sens de sa gloire, et nous nous retirons anéantis devant elle. Mais la touchante Rédemption, en remplissant nos yeux de larmes, les empêche d'être trop éblouis, et nous permet du moins de les fixer un moment sur la croix.

On voit d'abord sortir de ce mystère la doctrine du péché originel, qui explique l'homme. Sans l'admission de cette vérité, connue par tradition de tous les peuples, une nuit impénétrable nous couvre. Comment sans la tache primitive rendre compte du penchant vicieux de notre nature, combattu par une voix qui nous annonce que nous fûmes formés, pour la vertu ? Comment ! aptitude de l'homme à la douleur, comment ses sueurs qui fécondent un sillon terrible, comment les larmes, les chagrins, les malheurs du juste, comment les triomphes et les succès impunis du méchant, comment, dis-je, sans une chute première, tout cela pourrait-il s'expliquer ? C'est pour avoir méconnu, cette dégénération que les philosophes de l'antiquité tombèrent en d'étranges erreurs et qu'ils inventèrent le dogme de la réminiscence. Pour nous convaincre de la fatale vérité d'où naît le mystère qui nous rachète, nous n'avons pas besoin d'autres preuves que la malédiction prononcée contre Eve, malédiction qui s'accomplit chaque jour sous nos yeux. Que de choses dans ces brisements d'entrailles ! et pourtant dans ce bonheur de la maternité quelles mystérieuses annonces de l'homme et de sa double destinée, prédite à la fois par la douleur et par la joie de la femme qui l'enfante ! On ne peut se méprendre sur les voies du Très-Haut, en retrouvant les deux grandes fins de l'homme dans le travail de sa mère, et il faut reconnaître un

Dieu jusque dans une malédiction.

Après tout, nous voyons chaque jour le fils puni pour le père, et le contrecoup du crime d'un méchant aller frapper un descendant vertueux : ce qui ne prouve que trop la doctrine du péché originel. Mais un Dieu de bonté et d'indulgence, sachant que nous périssons par cette chute, est venu nous sauver. Ne le demandons point à notre esprit, mais à notre cœur, nous tous faibles et coupables, comment un Dieu peut mourir. Si ce parfait modèle du bon fils, cet exemple des amis fidèles ; si cette retraite au mont des Oliviers, ce calice amer, cette sueur de sang, cette douceur d'âme, cette sublimité d'esprit, cette croix, ce voile déchiré, ce rocher fendu, ces ténèbres de la nature ; si ce Dieu, enfin, expirant pour les hommes, ne peut ni ravir notre cœur ni enflammer nos pensées, il est à craindre qu'on ne trouve jamais dans nos ouvrages, comme dans ceux du poète, « des miracles éclatants », speciosa miracula.

« Des images ne sont pas des raisons, dira-t-on peut-être : nous sommes dans un siècle de lumière, qui n'admet rien sans preuves. »

Que nous soyons dans un siècle de lumière, c'est ce dont quelques personnes ont douté ; mais nous ne serons point étonnés, si l'on nous fait l'objection précédente. Quand on a voulu argumenter sérieusement contre le christianisme, les Origène, les Clarke, les Bossuet, ont répondu. Pressé par ces redoutables adversaires, on cherchait à leur échapper, en reprochant au christianisme ces mêmes disputes métaphysiques dans lesquelles on voudrait nous entraîner. On disait, comme Arius, Celse et Porphyre, que notre religion est un tissu de subtilités qui n'offrent rien à l'imagination ni au cœur, et qui n'ont pour sectaires que des fous et des imbéciles. Se présente-t-il quelqu'un qui, répondant à ces derniers reproches, cherche à démontrer que le culte évangélique est celui du poète, de l'âme tendre, on ne manquera pas de s'écrier : Eh ! qu'est-ce que tout cela prouve, sinon que vous savez plus ou moins bien faire un tableau ? Ainsi, voulez-vous peindre et toucher, on vous demande des axiomes et des corollaires. Prétendez-vous raisonner, il ne faut

plus que des sentiments et des images. Il est difficile de joindre des ennemis aussi légers, et qui ne sont jamais au poste où ils vous défient. Nous hasarderons quelques mots sur la Rédemption, pour montrer que la théorie du christianisme n'est pas aussi absurde qu'on affecte de le penser.

Une tradition universelle nous apprend que l'homme a été créé dans un état plus parfait que celui où il existe à présent, et qu'il y a eu une chute. Cette tradition se fortifie de l'opinion des philosophes de tous temps et de tous pays, qui n'ont jamais pu se rendre compte de l'homme moral sans supposer un état primitif de perfection d'où la nature humaine est ensuite déchue par sa faute.[294]

Si l'homme a été créé, il a été créé pour une fin quelconque : or, étant créé parfait, la fin à laquelle il était appelé ne pouvait être que parfaite.

Mais la cause finale de l'homme a-t-elle été altérée par sa chute ? Non, puisque l'homme n'a pas été créé de nouveau ; non, puisque la race humaine n'a pas été anéantie, pour faire place à une autre race.

Ainsi l'homme, devenu mortel et imparfait par sa désobéissance, est resté toutefois avec ses fins immortelles et parfaites. Comment parviendra-t-il à ses fins dans son état actuel d'imperfection ? Il ne le peut plus par sa propre énergie, par la même raison qu'un homme malade ne peut s'élever à la hauteur des pensées à laquelle un homme sain peut atteindre. Il y a donc disproportion entre la force et le poids à soulever par cette force : ici l'on entrevoit déjà la nécessité d'une aide ou d'une rédemption.

« Ce raisonnement, dira-t-on, serait bon pour le premier homme ; mais nous, nous sommes capables de nos fins. Quelle injustice et quelle absurdité de penser que nous soyons tous punis de la faute de notre premier père ! »

Sans décider ici si Dieu a tort ou raison de nous rendre solidaires, tout ce que nous savons et tout ce qu'il nous suffit de savoir à présent, c'est que cette loi existe. Nous voyons que partout le fils innocent porte le châtiment dû au père coupable ; que cette loi est tellement liée au principe des

choses, qu’elle se répète jusque dans l’ordre physique de l’univers. Quand un enfant vient à la vie, gangrené des débauches de son père, pourquoi ne se plaint-on pas de la nature ? car, enfin, qu’a fait cet innocent pour porter la peine des vices d’autrui ? Eh bien ! les maladies de l’âme se perpétuent comme les maladies du corps, et l’homme se trouve puni dans sa dernière postérité de la faute qui lui fit prendre le premier levain du crime.

La chute ainsi avérée par la tradition universelle, par la transmission ou la génération du mal moral et physique ; d’une autre part les fins de l’homme étant restées aussi parfaites qu’avant la désobéissance, quoique l’homme lui-même soit dégénéré, il suit qu’une rédemption ou un moyen quelconque de rendre l’homme capable de ses fins est une conséquence naturelle de l’état où est tombée la nature humaine.

La nécessité d’une rédemption une fois admise, cherchons l’ordre où nous pourrons la trouver. Cet ordre peut être pris ou dans l’homme ou au-dessus de l’homme.

Dans l’homme. Pour supposer une rédemption, il faut que le prix soit au moins en raison de la chose à racheter. Or, comment supposer que l’homme imparfait et mortel se pût offrir lui-même pour regagner une fin parfaite et immortelle ? Comment l’homme, participant à la faute primitive, aurait-il pu suffire, tant pour la portion du péché qui le regarde que pour celle qui concerne le reste du genre humain ? Un tel dévouement ne demandait-il pas un amour et une vertu au-dessus de la nature ? Il semble que le Ciel ait voulu laisser s’écouler quatre mille années depuis la chute jusqu’au rétablissement, afin de donner le temps aux hommes de juger par eux-mêmes combien leurs vertus dégradées étaient insuffisantes pour un pareil sacrifice.

Il ne reste donc que la seconde supposition : à savoir que la rédemption devait procéder d’une condition au-dessus de l’homme.

Voyons si elle pouvait venir des êtres intermédiaires entre lui et Dieu.

Milton eut une belle idée lorsqu’il supposa qu’après le péché

l’Eternel demanda au ciel consterné s’il y avait quelque puissance qui voulût se dévouer pour le salut de l’homme. Les divines hiérarchies demeurèrent muettes, et parmi tant de séraphins, de trônes, d’ardeurs, de dominations, d’anges et d’archanges, nul ne se sentit assez de force pour s’offrir au sacrifice. Cette pensée du poète est d’une rigoureuse vérité en théologie. En effet, où les anges auraient-ils pris pour l’homme l’immense amour que suppose le mystère de la croix ? Nous dirons en outre que la plus sublime des puissances créées n’aurait pas même eu assez de force pour l’accomplir. Aucune substance angélique ne pouvait, par la faiblesse de son essence, se charger de ces douleurs, qui, selon Massillon, unirent sur la tête de Jésus-Christ toutes les angoisses physiques que la punition de tous les péchés commis depuis le commencement des races pouvait supposer, et toutes les peines morales, tous les remords qu’avaient dû éprouver les pécheurs en commettant le crime. Si le Fils de l’homme lui-même trouva le calice amer, comment un ange l’eût-il porté à ses lèvres ? Il n’aurait jamais pu boire la lie, et le sacrifice n’eût point été consommé.

Nous ne pouvions donc avoir pour rédempteur qu’une des trois personnes existantes de toute éternité : or, de ces trois divines personnes, on voit que le Fils, par sa nature même, devait être le seul à nous racheter. Amour qui lie entre elles les parties de l’univers, Milieu qui réunit les extrêmes, Principe vivifiant de la nature, il pouvait seul réconcilier Dieu avec l’homme. Il vint, ce nouvel Adam, homme selon la chair par Marie, homme selon la morale par son Evangile, homme selon Dieu par son essence. Il naquit d’une vierge, pour ne point participer à la faute originelle et pour être une victime sans tache ; il reçut le jour dans une étable, au dernier degré des conditions humaines, parce que nous étions tombés par l’orgueil : ici commence la profondeur du mystère ; l’homme se trouble et les voiles s’abaissent.

Ainsi le but que nous pouvions atteindre avant la désobéissance nous est proposé de nouveau, mais la route pour y parvenir n’est plus la même. Adam innocent y serait

arrivé par des chemins enchantés : Adam pécheur n'y peut monter qu'au travers des précipices. La nature a changé depuis la faute de notre premier père, et la rédemption n'a pas eu pour objet de faire une création nouvelle, mais de trouver un salut final pour la première. Tout donc est resté dégénéré avec l'homme ; et ce roi de l'univers, qui, d'abord né immortel, doit s'élever, sans changer d'existence, au bonheur des puissances célestes, ne peut plus maintenant jouir de la présence de Dieu sans passer par les déserts du tombeau, comme parle saint Chrysostome. Son âme a été sauvée de la destruction finale par la rédemption ; mais son corps, joignant à la fragilité naturelle de la matière la faiblesse accidentelle du péché, subit la sentence primitive dans toute sa rigueur : il tombe, il se fond, il se dissout. Dieu, après la chute de nos premiers pères, cédant à la prière de son Fils, et ne voulant pas détruire tout l'homme, inventa la mort comme un demi-néant, afin que le pécheur sentît l'horreur de ce néant entier, auquel il eût été condamné sans les prodiges de l'amour céleste.

Nous osons présumer que, s'il y a quelque chose de clair en métaphysique, c'est la chaîne de ce raisonnement. Ici point de mots mis à la torture, point de divisions et de subdivisions, point de termes obscurs ou barbares. Le christianisme n'est point composé de ces choses, comme les sarcasmes de l'incrédulité voudraient nous le faire croire. L'Evangile a été prêché au pauvre d'esprit, et il a été entendu du pauvre d'esprit ; c'est le livre le plus clair qui existe : sa doctrine n'a point son siège dans la tête, mais dans le cœur ; elle n'apprend point à disputer, mais à bien vivre. Toutefois, elle n'est pas sans secrets. Ce qu'il y a de véritablement ineffable dans l'Ecriture, c'est ce mélange continuel des plus profonds mystères et de la plus extrême simplicité, caractère où naissent le touchant et le sublime. Il ne faut donc plus s'étonner que l'œuvre de Jésus-Christ parle si éloquemment ; et telles sont encore les vérités de notre religion, malgré leur peu d'appareil scientifique, qu'un seul point admis vous force d'admettre tous les autres. Il y a plus : si vous espérez échapper en niant le principe, tel, par exemple, que le péché

originel, bientôt, poussés de conséquence en conséquence, vous serez forcés d'aller vous perdre dans l'athéisme : dès l'instant où vous reconnaissez un Dieu, la religion chrétienne arrive malgré vous avec tous ses dogmes, comme l'ont remarqué Clarke et Pascal. Voilà, ce nous semble, une des plus fortes preuves en faveur du christianisme.

Au reste, il ne faut pas s'étonner que celui qui fait rouler, sans les confondre, ces millions de globes sur nos têtes, ait répandu tant d'harmonie dans les principes d'un culte établi par lui ; il ne faut pas s'étonner qu'il fasse tourner les charmes et les grandeurs de ses mystères dans le cercle d'une logique inévitable, comme il fait revenir les astres sur eux-mêmes pour nous ramener ou les fleurs ou les foudres des saisons. On a peine à concevoir le déchaînement du siècle contre le christianisme. S'il est vrai que la religion soit nécessaire aux hommes, comme l'ont cru tous les philosophes, par quel culte veut-on remplacer celui de nos pères ? On se rappellera longtemps ces jours où des hommes de sang prétendirent élever des autels aux vertus sur les ruines du christianisme. D'une main ils dressaient des échafauds ; de l'autre, sur le frontispice de nos temples, ils garantissaient à Dieu l'éternité, et à l'homme la mort ; et ces mêmes temples où l'on voyait autrefois ce Dieu qui est connu de l'univers, ces images de Vierge qui consolaient tant d'infortunés, ces temples étaient dédiés à la Vérité, qu'aucun homme ne connaît, et à la Raison, qui n'a jamais séché une larme !

Chapitre V – De l’Incarnation

L’Incarnation nous présente le Souverain des cieux dans une bergerie, celui qui lance la foudre, entouré de bandelettes de lin, celui que l’univers ne peut contenir, renfermé dans le sein d’une femme. L’antiquité eût bien su tirer parti de cette merveille. Quels tableaux Homère et Virgile ne nous auraient-ils pas laissés de la nativité d’un Dieu dans une crèche, des pasteurs accourus au berceau, des mages conduits par une étoile, des anges descendant dans le désert, d’une vierge mère adorant son nouveau-né, et de tout ce mélange d’innocence, d’enchantement et de grandeur !

En laissant à part ce que nos mystères ont de direct et de sacré, on pourrait retrouver encore sous leurs voiles les vérités les plus ravissantes de la nature. Ces secrets du ciel, sans parler de leur partie mystique, sont peut-être le type des lois morales et physiques du monde : cela serait très digne de la gloire de Dieu, et l’on entreverrait alors pourquoi il lui a plu de se manifester dans ces mystères, de préférence à tout autre qu’il eût pu choisir. Jésus-Christ (par exemple, ou le monde moral) prenant naissance dans le sein d’une vierge nous enseignerait le prodige de la création physique, et nous montrerait l’univers se formant dans le sein de l’amour céleste. Les paraboles et les figures de ces mystères seraient ensuite gravées dans chaque objet autour de nous. Partout en effet la force naît de la grâce : le fleuve sort de la fontaine ; le lion est d’abord nourri d’un lait pareil à celui que suce l’agneau ; et parmi les hommes, le Tout-Puissant a promis la gloire du ciel à ceux qui pratiquent les plus humbles vertus.

Ceux qui ne découvrirent dans la chaste Reine des anges que des mystères d’obscurité sont bien à plaindre. Il nous semble qu’on pourrait dire quelque chose d’assez touchant sur cette femme mortelle devenue une mère immortelle d’un Dieu rédempteur, sur cette Marie à la fois vierge et mère, les deux états les plus divins de la femme, sur cette jeune fille de l’antique Jacob, qui vient au secours des misères humaines et sacrifie un fils pour sauver la race de ses pères. Cette tendre

médiatrice entre nous et l'Eternel ouvre avec la douce vertu de son sexe un cœur plein de pitié à nos tristes confidences, et désarme un Dieu irrité : dogme enchanté, qui adoucit la terreur d'un Dieu en interposant la beauté entre notre néant et la majesté divine !

Les cantiques de l'Église nous peignent la bienheureuse Marie assise sur un trône de candeur, plus éclatant que la neige ; elle brille sur ce trône comme une rose mystérieuse, ou comme l'étoile du matin, précurseur du soleil de la grâce[295] [296] ; les plus beaux anges la servent, les harpes et les voix célestes forment un concert autour d'elle ; on reconnaît dans cette fille des hommes le refuge des pécheurs[297], la consolation des affligés[298] ; elle ignore les saintes colères du Seigneur, elle est toute bonté, toute compassion, toute indulgence.

Marie est la divinité de l'innocence, de la faiblesse et du malheur. La foule de ses adorateurs dans nos églises se compose de pauvres matelots qu'elle a sauvés du naufrage, de vieux invalides qu'elle a arrachés à la mort, sous le fer des ennemis de la France, de jeunes femmes dont elle a calmé les douleurs. Celles-ci apportent leurs nourrissons devant son image, et le cœur du nouveau-né, qui ne comprend pas encore le Dieu du ciel, comprend déjà cette divine mère qui tient un enfant dans ses bras.

Chapitre VI – Les Sacrements. – Le Baptême et la Confession

Si les mystères accablent l'esprit par leur grandeur, on éprouve une autre sorte d'étonnement, mais qui n'est peut-être pas plus profond, en contemplant les sacrements de l'Église. La connaissance de l'homme civil et moral est renfermée tout entière dans ses institutions.

Le Baptême, le premier des sacrements que la religion confère à l'homme, selon la parole de l'Apôtre, le revêt de Jésus-Christ. Ce sacrement nous rappelle la corruption où nous sommes nés, les entrailles douloureuses qui nous portèrent, les tribulations qui nous attendent dans ce monde ; il nous dit que nos fautes rejailliront sur nos fils, que nous sommes tous solidaires : terrible enseignement, qui suffirait seul, s'il était bien médité, pour faire régner la vertu parmi les hommes.

Voyez le néophyte debout au milieu des ondes du Jourdain : le solitaire du rocher verse l'eau lustrale sur sa tête ; le fleuve des patriarches, les chameaux de ses rives, le temple de Jérusalem, les cèdres du Liban, paraissent attentifs, ou plutôt regardent ce jeune enfant sur les fontaines sacrées. Une famille pleine de joie l'environne ; elle renonce pour lui au péché ; elle lui donne le nom de son aïeul, qui devient immortel dans cette renaissance perpétuée par l'amour de race en race. Déjà le père s'empresse de reprendre son fils, pour le reporter à une épouse impatiente, qui compte sous ses rideaux tous les coups de la cloche baptismale. On entoure le lit maternel : des pleurs d'attendrissement et de religion coulent de tous les yeux ; le nouveau nom de l'enfant, l'antique nom de son ancêtre, est répété de bouche en bouche ; et chacun, mêlant les souvenirs du passé aux joies présentes, croit reconnaître le vieillard dans le nouveau-né qui fait revivre sa mémoire. Tels sont les tableaux que présente le sacrement du baptême ; mais la religion, toujours morale, toujours sérieuse alors même qu'elle est plus riante, nous montre aussi le fils des rois dans sa pourpre, renonçant aux grandeurs de Satan, à la même piscine où l'enfant du pauvre en haillons vient abjurer des pompes auxquelles pourtant il ne

sera point condamné.

On trouve dans saint Ambroise une description curieuse de la manière dont s'administrait le sacrement de baptême dans les premiers siècles de l'Église. Le jour choisi pour la cérémonie était le samedi saint. On commençait par toucher les narines et par ouvrir les oreilles du catéchumène, en disant Ephepheta ouvrez-vous. On le faisait ensuite entrer dans le Saint des Saints. En présence du diacre, du prêtre et de l'évêque, il renonçait aux œuvres du démon. Il se tournait vers l'occident, image des ténèbres, pour abjurer le monde, et vers l'orient, symbole de lumière, pour marquer son alliance avec Jésus-Christ. L'évêque faisait alors la bénédiction du bain, dont les eaux, selon saint Ambroise, indiquent les mystères de l'Ecriture : la création, le déluge, le passage de la mer Rouge, la nuée, les eaux de Mara, Naaman et le paralytique de la piscine. Les eaux ayant été adoucies par le signe de la croix, on y plongeait trois fois le catéchumène en l'honneur de la Trinité, et en lui enseignant que trois choses rendent témoignage dans le baptême : l'eau, le sang et l'esprit.[299]

Au sortir du Saint des Saints, l'évêque faisait à l'homme renouvelé l'onction sur la tête, afin de le sacrer de la race élue et de la nation sacerdotale du Seigneur. Puis on lui lavait les pieds, on lui mettait des habits blancs, comme un vêtement d'innocence ; après quoi il recevait dans le sacrement de Confirmation l'esprit de crainte divine, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de doctrine et de piété. L'évêque prononçait à haute voix les paroles de l'Apôtre : Dieu le Père vous a marqué de son sceau. Jésus-Christ, notre Seigneur, vous a confirmé ; il a donné à votre cœur les arrhes du Saint-Esprit.

Le nouveau chrétien marchait alors à l'autel pour y recevoir le pain des anges, en disant : J'entrerai à l'autel du Seigneur, du Dieu qui réjouit ma jeunesse. À la vue de l'autel couvert de vases d'or, de flambeaux, de fleurs, d'étoffes de soie, le néophyte s'écriait avec le Prophète : Vous allez préparé une table devant moi ; c'est le Seigneur qui me nourrit, rien ne me manquera, il m'a établi dans un lieu, abondant en pâturage. La

cérémonie se terminait par le sacrifice de la messe. Ce devait être une fête bien auguste que celle où les Ambroise donnaient au pauvre innocent la place qu'ils refusaient à l'empereur coupable !

S'il n'y a pas dans ce premier acte de la vie chrétienne un mélange divin de théologie et de morale, de mystères et de simplicité, rien ne sera jamais divin en religion.

Mais, considéré dans une sphère plus élevée, et comme figure du mystère de notre rédemption, le baptême est un bain qui rend à l'âme sa vigueur première. On ne peut se rappeler sans regret la beauté des anciens jours, alors que les forêts n'avaient pas assez de silence, les grottes pas assez de profondeur, pour les fidèles qui venaient y méditer les mystères. Ces chrétiens primitifs, témoins de la rénovation du monde, étaient occupés de pensées bien différentes de celles qui nous courbent aujourd'hui vers la terre, nous tous chrétiens vieillis dans le siècle, et non pas dans la foi. En ce temps-là la sagesse était sur les rochers, dans les antres avec les lions, et les rois allaient consulter le solitaire de la montagne. Jours trop tôt évanouis ! il n'y a plus de saint Jean au désert, et l'heureux catéchumène ne sentira plus couler sur lui ces flots du Jourdain, qui emportaient aux mers toutes ses souillures.

La Confession suit le Baptême, et l'Église, avec une prudence qu'elle seule possède, a fixé l'époque de la Confession à l'âge où l'idée du crime peut être conçue : il est certain qu'à sept ans l'enfant a les notions du bien et du mal. Tous les hommes, les philosophes mêmes, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs opinions, ont regardé le sacrement de Pénitence comme une des plus fortes barrières contre le vice et comme le chef-d'œuvre de la sagesse. « Que de restitutions, de réparations, dit Rousseau, la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques ! » Selon Voltaire, « la confession est une chose très excellente, un frein au crime, inventé dans l'antiquité la plus reculée. On se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères. Nous avons imité et sanctifié cette sage coutume : elle est très bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner[300][301]. »

Sans cette institution salutaire, le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur ? Serait-ce dans celui d'un ami ? Eh ! qui peut compter sur l'amitié des hommes ? Prendra-t-il les déserts pour confidents ? « Les déserts retentissent toujours pour le crime du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait ouïr autour du tombeau de sa mère. » Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à pardonner : il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'innocence et du repentir.[302]

Chapitre VII – De la Communion

C’est à douze ans, c’est au printemps de l’année, que l’adolescent s’unit à son Créateur. Après avoir pleuré la mort du Rédempteur du monde avec les montagnes de Sion, après avoir rappelé les ténèbres qui couvrirent la terre, la chrétienté sort de la douleur : les cloches se raniment ; les saints se dévoilent ; le cri de la joie, l’antique alleluia d’Abraham et de Jacob, fait retentir le dôme des églises. De jeunes filles vêtues de lin, et des garçons parés de feuillages, marchent sur une route semée des premières fleurs de l’année ; ils s’avancent vers le temple, en répétant de nouveaux cantiques ; leurs parents les suivent ; bientôt le Christ descend sur l’autel pour ces âmes délicates. Le froment des anges est déposé sur la langue véridique qu’aucun mensonge n’a encore souillée, tandis que le prêtre boit, dans le vin pur, le sang méritoire de l’Agneau.

Dans cette solennité, Dieu rappelle un sacrifice sanglant, sous les espèces les plus paisibles. Aux incommensurables hauteurs de ces mystères se mêlent les souvenirs des scènes les plus riantes. La nature ressuscite avec son Créateur, et l’ange du printemps semble lui ouvrir les portes du tombeau, comme cet Esprit de lumière qui dérangea la pierre du glorieux Sépulcre. L’âge des tendres communiants et celui de la naissante année confondent leurs jeunesses, leurs harmonies et leurs innocences. Le pain et le vin annoncent les dons des champs prêts à mûrir, et retracent les tableaux de l’agriculture ; enfin, Dieu descend dans les âmes de ces enfants pour les féconder, comme il descend en cette saison dans le sein de la terre pour lui faire porter ses fleurs et ses richesses.

Mais, dira-t-on, que signifie cette communion mystique, où la raison est obligée de se soumettre à une absurdité, sans aucun profit pour les mœurs ?

Qu’on nous permette d’abord de répondre, en général, pour tous les rites chrétiens, qu’ils sont de la plus haute moralité, par cela seul qu’ils ont été pratiqués par nos pères, par cela

seul que nos mères ont été chrétiennes sur nos berceaux ; enfin, parce que la religion a chanté autour du cercueil de nos aïeux et souhaité la paix à leurs cendres.

Ensuite, supposé même que la communion fût une cérémonie puérile, c'est du moins s'aveugler beaucoup de ne pas voir qu'une solennité qui doit être précédée d'une confession générale, qui ne peut avoir lieu qu'après une longue suite d'actions vertueuses, est très favorable aux bonnes mœurs. Elle l'est même à un tel point, que si un homme approchait dignement, une seule fois par mois, du sacrement d'Eucharistie, cet homme serait, de nécessité, l'homme le plus vertueux de la terre. Transportez le raisonnement de l'individuel au collectif, de l'homme au peuple, et vous verrez que la communion est une législation tout entière.

« Voilà donc des hommes, dit Voltaire (dont l'autorité ne sera pas suspecte), voilà des hommes qui reçoivent Dieu dans eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme saisie et attendrie ; on respire à peine, on est détaché de tout bien terrestre, on est uni avec Dieu, il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée ! Il était impossible sans doute d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. »[303]

Si nous nous exprimions nous-même avec cette force, on nous traiterait de fanatique.

L'Eucharistie a pris naissance à la Cène ; et nous en appelons au peintre, pour la beauté du tableau où Jésus-Christ est représenté disant ces paroles : Hoc est corpus meum. Quatre choses sont ici :

1° Dans le pain et le vin matériels, on voit la consécration de la nourriture de l'homme, qui vient de Dieu, et que nous tenons de sa munificence. Quand il n'y aurait dans la communion que cette offrande des richesses de la terre à celui qui les dispense, cela seul suffirait pour la comparer aux plus

belles coutumes religieuses de la Grèce.

2° L’Eucharistie rappelle la Pâque des Israélites, qui remonte aux temps des Pharaons ; elle annonce l’abolition des sacrifices sanglants ; elle est aussi l’image de la vocation d’Abraham et de la première alliance de Dieu avec l’homme. Tout ce qu’il y a de grand en antiquité, en histoire, en législation, en figures sacrées, se trouve donc réuni dans la communion du chrétien.

3° L’Eucharistie annonce la réunion des hommes en une grande famille, elle enseigne la fin des inimitiés, l’égalité naturelle et l’établissement d’une nouvelle loi, qui ne connaîtra ni Juifs ni Gentils, et invitera tous les enfants d’Adam à la même table.

Enfin, la quatrième chose que l’on découvre dans l’Eucharistie, c’est le mystère direct et la présence réelle de Dieu dans le pain consacré. Ici il faut que l’âme s’envole un moment vers ce monde intellectuel qui lui fut ouvert avant sa chute.

Lorsque le Tout-Puissant eut créé l’homme à son image, et qu’il l’eut animé d’un souffle de vie, il fit alliance avec lui. Adam et Dieu s’entretenaient ensemble dans la solitude. L’alliance fut de droit rompue par la désobéissance. L’Etre éternel ne pouvait plus communiquer avec la Mort, la Spiritualité avec la Matière. Or, entre deux choses de propriétés différentes, il ne peut y avoir de point de contact que par un milieu. Le premier effort que l’amour divin fit pour se rapprocher de nous fut la vocation d’Abraham et l’établissement des sacrifices, figures qui annonçaient au monde l’avènement du Messie.

Le Sauveur en nous rétablissant dans nos fins, comme nous l’avons observé au sujet de la rédemption, a dû nous rétablir dans nos privilèges, et le plus beau de ces privilèges sans doute était communiquer avec le Créateur. Mais cette communication ne pouvait plus avoir lieu immédiatement, comme dans le Paradis terrestre : premièrement, parce que notre origine est demeurée souillée ; en second lieu, parce que notre corps, maintenant sujet au tombeau, est resté trop faible

pour communiquer directement avec Dieu sans mourir. Il fallait donc un moyen médiat, et c'est le Fils qui l'a fourni. Il s'est donné à l'homme dans l'Eucharistie, il est devenu la route sublime par qui nous nous réunissons de nouveau à celui dont notre âme est émanée.

Mais, si le Fils fût resté dans son essence primitive, il est évident que la même séparation eût existé ici-bas entre Dieu et l'homme, puisqu'il ne peut y avoir d'union entre la pureté et le crime, entre une réalité éternelle et le songe de notre vie. Or, le Verbe, en entrant dans le sein d'une femme, a daigné se faire semblable à nous. D'un côté, il touche à son Père par sa spiritualité ; de l'autre, il s'unit à la chair par son effigie humaine. Il devient donc ce rapprochement cherché entre l'enfant coupable et le père miséricordieux. En se cachant sous l'emblème du pain, il est pour l'œil du corps un objet sensible, tandis qu'il reste un objet intellectuel pour l'œil de l'âme. S'il a choisi le pain pour se voiler, c'est que le froment est un emblème noble et pur de la nourriture divine.

Si cette haute et mystérieuse théologie, dont nous nous contentons d'ébaucher quelques traits, effraie nos lecteurs, qu'ils remarquent toutefois combien cette métaphysique est lumineuse auprès de celles de Pythagore, de Platon, de Timée, d'Aristote, de Carnéade, d'Epicure. On n'y trouve aucune de ces abstractions d'idées pour lesquelles on est obligé de se créer un langage inintelligible au commun des hommes.

En résumant ce que nous avons dit sur la communion, nous voyons qu'elle présente d'abord une pompe charmante ; qu'elle enseigne la morale, parce qu'il faut être pur pour en approcher ; qu'elle est l'offrande des dons de la terre au Créateur, et qu'elle rappelle la sublime et touchante histoire du Fils de l'homme. Unie au souvenir de la Pâque et de la première alliance, la communion va se perdre dans la nuit des temps ; elle tient aux idées premières sur la nature de l'homme religieux et politique, et exprime l'antique égalité du genre humain ; enfin, elle perpétue la mémoire de notre chute primitive, de notre rétablissement et de notre réunion avec Dieu.

Chapitre VIII – La Confirmation, l’Ordre et le Mariage. Examen du vœu de célibat sous ses rapports moraux

On ne cesse de s’étonner lorsqu’on remarque à quelle époque de la vie la religion a fixé le grand hyménée de l’homme et du Créateur. C’est le moment où le cœur va s’enflammer du feu des passions, le moment où il peut concevoir l’Etre suprême : Dieu devient l’immense génie qui tourmente tout à coup l’adolescent, et qui remplit les facultés de son âme inquiète et agrandie. Mais le danger augmente ; il faut de nouveaux secours à cet étranger sans expérience, exposé sur le chemin du monde. La religion ne l’oubliera point ; elle tient en réserve un appui. La Confirmation vient soutenir ses pas tremblants comme le bâton dans la main du voyageur, ou comme ces sceptres qui passaient de race en race chez les rois antiques, et sur lesquels Evandre et Nestor, pasteurs des hommes, s’appuyaient en jugeant les peuples. Observons que la morale entière de la vie est renfermée dans le sacrement de Confirmation : quiconque a la force de confesser Dieu pratiquera nécessairement la vertu, puisque commettre le crime, c’est renier le Créateur.

Le même esprit de sagesse a placé l’Ordre et le Mariage immédiatement après la Confirmation.

L’enfant est maintenant devenu homme, et la religion, qui l’a suivi des yeux avec une tendre sollicitude dans l’état de nature, ne l’abandonnera pas dans l’état de société. Admirez ici la profondeur des vues du législateur des chrétiens ! Il n’a établi que deux sacrements sociaux, si nous osons nous exprimer ainsi : car, en effet, il n’y a que deux états dans la vie, le célibat et le mariage. Ainsi, sans s’embarrasser des distinctions civiles, inventées par notre étroite raison, Jésus-Christ divise la société en deux classes. À ces classes il ne donne point de lois politiques, mais des lois morales, et par là il se trouve d’accord avec toute l’antiquité. Les anciens sages de l’Orient, qui ont laissé une si merveilleuse renommée, n’assemblaient pas des hommes pris au hasard pour méditer d’impraticables constitutions. Ces sages étaient de vénérables

solitaires qui avaient voyagé longtemps, et qui chantaient les dieux sur la lyre. Chargés de richesses puisées chez les nations étrangères, plus riches encore des dons d'une vie sainte, le luth à la main, une couronne d'or dans leurs cheveux blancs, ces hommes divins, assis sous quelque platane, dictaient leurs leçons à tout un peuple ravi. Et quelles étaient ces institutions des Amphion, des Cadmus, des Orphée ? Une belle musique appelée Loi, des danses, des cantiques, quelques arbres consacrés, des vieillards conduisant des enfants, un hymen formé auprès d'un tombeau, la religion et Dieu partout. C'est aussi ce que le christianisme a fait, mais d'une manière encore plus admirable.

Cependant les hommes ne s'accordent jamais sur les principes, et les institutions les plus sages ont trouvé des détracteurs. On s'est élevé dans ces derniers temps contre le vœu de célibat, attaché au sacrement d'Ordre. Les uns, cherchant partout des armes contre la religion, en ont cru trouver dans la religion même : ils ont fait valoir l'ancienne discipline de l'Église, qui, selon eux, permettait le mariage du prêtre ; les autres se sont contentés de faire de la chasteté chrétienne l'objet de leurs railleries. Répondons d'abord aux esprits sérieux et aux objections morales.

Il est certain d'abord que le septième canon du second concile de Latran, l'an 1139, fixe sans retour le célibat du clergé catholique à une époque plus reculée : on peut citer quelques dispositions du concile de Latran, en 1123 ; de Tibur[304][305], en 895 ; de Troli[306], en 909 ; de Tolède[307], en 633, et de Calcédoine[308], en 451. Baronius prouve que le vœu de célibat était général parmi le clergé dès le VIe siècle[309] . Un canon du premier concile de Tours excommunie tout prêtre, diacre ou sous-diacre, qui aurait conservé sa femme après avoir reçu les ordres. Si inventus fuerit presbyter cum sua presbytera, aut diaconus cum sua diaconissa, aut subdiaconus cum sua subdiaconissa, annum integram excommunicatus habeatur[310]. Dès le temps de saint Paul, la virginité était regardée comme l'état le plus parfait pour un chrétien.

Mais en admettant un moment que le mariage des prêtres eût été toléré dans la primitive Église, ce qui ne peut se soutenir ni historiquement ni canoniquement, il ne s'ensuivrait pas qu'il dût être permis à présent aux ecclésiastiques. Les mœurs modernes s'opposent à cette innovation, qui détruirait d'ailleurs de fond en comble la discipline de l'Église.

Dans les anciens jours de la religion, jours de combats et de triomphes, les chrétiens, peu nombreux et remplis de vertu, vivaient fraternellement ensemble, goûtaient les mêmes joies, partageaient les mêmes tribulations à la table du Seigneur. Le pasteur aurait donc pu, à la rigueur, avoir une famille au milieu de cette société sainte, qui était déjà sa famille ; il n'aurait point été détourné par ses propres enfants du soin de ses autres brebis, puisqu'ils auraient fait partie du troupeau ; il n'aurait pu trahir pour eux les secrets du pécheur, puisqu'on n'avait point de crimes à cacher, et que les confessions se faisaient à haute voix dans ces basiliques de la mort où les fidèles s'assemblaient pour prier sur les cendres des martyrs. Ces chrétiens avaient reçu du Ciel un sacerdoce que nous avons perdu. C'était moins une assemblée du peuple qu'une communauté de lévites et de religieuses : le baptême les avait tous créés prêtres et confesseurs de Jésus-Christ.[311]

Saint Justin le Philosophe, dans sa première Apologie, fait une admirable description de la vie des fidèles de ce temps-là :

« On nous accuse, dit-il, de troubler la tranquillité de l'État, et cependant un des principaux dogmes de notre foi est que rien n'est caché aux yeux de Dieu et qu'il nous jugera sévèrement un jour sur nos bonnes et nos mauvaises actions ; mais, ô puissant empereur les peines mêmes que vous avez décernées contre nous ne font que nous affermir dans notre culte, puisque toutes ces persécutions nous ont été prédites par notre maître, fils du souverain Dieu, père et Seigneur de l'univers.

Le jour du soleil (le dimanche), tous ceux qui demeurent à la ville et à la campagne s'assemblent en un lieu commun. On lit les saintes Ecritures ; un ancien exhorte ensuite le peuple à imiter de si beaux exemples. On s'élève, on prie de nouveau ;

on présente l’eau, le pain et le vin ; le prélat fait l’action de grâces, l’assistance répond Amen. On distribue une partie des choses consacrées, et les diacres portent le reste aux absents. On fait une quête ; les riches donnent ce qu’ils veulent. Le prélat garde ces aumônes pour en assister les veuves, les orphelins, les malades, les prisonniers, les pauvres, les étrangers, en un mot, tous ceux qui sont dans le besoin, et dont le prélat est spécialement chargé. Si nous nous réunissons le jour du soleil, c’est que Dieu fit le monde ce jour-là, et que son Fils ressuscita à pareil jour, pour confirmer à ses disciples la doctrine que nous vous avons exposée.[312]

Si vous la trouvez bonne, respectez-la ; rejetez-la, si elle vous semble méprisable : mais ne livrez pas pour cela aux bourreaux des gens qui n’ont fait aucun mal : car nous osons vous annoncer que vous n’éviterez pas le jugement de Dieu, si vous demeurez dans l’injustice. Au reste, quel que soit notre sort, que la volonté de Dieu soit faite. Nous aurions pu réclamer votre équité en vertu de la lettre de votre père, César Adrien, d’illustre et glorieuse mémoire ; mais nous avons préféré nous confier en la justice de notre cause. »

L’Apologie de Justin était bien faite pour surprendre la terre. Il venait de révéler un âge d’or au milieu de la corruption, de découvrir un peuple nouveau dans les souterrains d’un antique empire. Ces mœurs durent paraître d’autant plus belles, qu’elles n’étaient pas connues aux premiers jours du monde, en harmonie avec la nature et les lois, et qu’elles formaient au contraire un contraste frappant avec le reste de la société. Ce qui rend surtout la vie de ces fidèles plus intéressante que la vie de ces hommes parfois chantés par la fable, c’est que ceux-ci sont représentés heureux, et que les autres se montrent à nous à travers les charmes du malheur. Ce n’est pas sous les feuillages des bois et au bord des fontaines que la vertu paraît avec le plus de puissance : il faut la voir à l’ombre des murs des prisons et parmi les flots de sang et de larmes. Combien la religion est divine, lorsqu’au fond d’un souterrain, dans le silence et la nuit des tombeaux, un pasteur que le péril environne célèbre, à la lueur d’une lampe, devant un petit

troupeau de fidèles, les mystères d’un Dieu persécuté !

Il était nécessaire d’établir solidement cette innocence des chrétiens primitifs, pour montrer que si, malgré tant de pureté, on trouva des inconvénients au mariage des prêtres, il serait tout à fait impossible de l’admettre aujourd’hui.

En effet, quand les chrétiens se multiplièrent, quand la corruption se répandit avec les hommes, comment le prêtre aurait-il pu vaquer en même temps aux soins de sa famille et de son église ? Comment fût-il demeuré chaste avec une épouse qui eût cessé de l’être ? Que si l’on objecte les pays protestants, nous dirons que dans ces pays on a été obligé d’abolir une grande partie du culte extérieur ; qu’un ministre paraît à peine dans un temple deux ou trois fois par semaine ; que presque toutes relations ont cessé entre le pasteur et le troupeau, et que le premier est trop souvent un homme du monde, qui donne des bals et des festins pour amuser ses enfants. Quant à quelques sectes moroses, qui affectent la simplicité évangélique, et qui veulent une religion sans culte, nous espérons qu’on ne nous les opposera pas. Enfin, dans les pays où le mariage des prêtres est établi, la confession, la plus belle des institutions morales, a cessé et a dû cesser à l’instant. Il est naturel qu’on n’ose plus rendre maître de ses secrets l’homme qui a rendu une femme maîtresse des siens ; on craint avec raison de se confier au prêtre qui a rompu son contrat de fidélité avec Dieu, et répudié le Créateur pour épouser la créature.

Il ne reste plus qu’à répondre à l’objection que l’on tire de la loi générale de la population.

Or, il nous paraît qu’une des premières lois naturelles qui dut s’abolir à la nouvelle alliance fut celle qui favorisait la population au delà de certaines bornes. Autre fut Jésus-Christ, autre Abraham : celui-ci parut dans un temps d’innocence, dans un temps où la terre manquait d’habitants ; Jésus-Christ vint, au contraire, au milieu de la corruption des hommes, et lorsque le monde avait perdu sa solitude. La pudeur peut donc fermer aujourd’hui le sein des femmes ; la seconde Eve, en guérissant les maux dont la première avait été frappée, a fait

descendre la virginité du ciel pour nous donner une idée de cet état de pureté et de joie qui précéda les antiques douleurs de la mère.

Le législateur des chrétiens naquit d'une vierge, et mourut vierge. N'a-t-il pas voulu nous enseigner par là, sous les rapports politiques et naturels, que la terre était arrivée à son complément d'habitants, et que, loin de multiplier les générations, il faudrait désormais les restreindre ? À l'appui de cette opinion, on remarque que les États ne périssent jamais par le défaut, mais par le trop grand nombre d'hommes. Une population excessive est le fléau des empires. Les barbares du Nord ont dévasté le globe quand leurs forêts ont été remplies ; la Suisse était obligée de verser ses industrieux habitants aux royaumes étrangers, comme elle leur verse ses rivières fécondes ; et sous nos propres yeux, au moment même où la France a perdu tant de laboureurs, la culture n'en paraît que plus florissante. Hélas ! misérables insectes que nous sommes ! bourdonnant autour d'une coupe d'absinthe, où par hasard sont tombées quelques gouttes de miel, nous nous dévorons les uns les autres lorsque l'espace vient à manquer à notre multitude. Par un malheur plus grand encore, plus nous nous multiplions, plus il faut de champ à nos désirs. De ce terrain qui diminue toujours, et de ces passions qui augmentent sans cesse, doivent résulter tôt ou tard d'effroyables révolutions.

Au reste, les systèmes s'évanouissent devant des faits. L'Europe est-elle déserte parce qu'on y voit un clergé catholique qui a fait vœu de célibat ? Les monastères mêmes sont favorables à la société, parce que les religieux, en consommant leurs denrées sur les lieux, répandent l'abondance dans la cabane du pauvre. Où voyait-on en France des paysans bien vêtus et des laboureurs dont le visage annonçait l'abondance et la joie, si ce n'était dans la dépendance de quelque riche abbaye ? Les grandes propriétés n'ont-elles pas toujours cet effet ; et les abbayes étaient-elles autre chose que des domaines où les propriétaires résidaient ? Mais ceci nous mènerait trop loin, et nous y reviendrons

lorsque nous traiterons des ordres monastiques. Disons pourtant encore que le clergé favorisait la population, en prêchant la concorde et l'union entre les époux, en arrêtant les progrès du libertinage, et en dirigeant les foudres de l'Église contre le système du petit nombre d'enfants, adopté par le peuple des villes.

Enfin, il semble à peu près démontré qu'il faut dans un grand État des hommes qui, séparés du reste du monde et revêtus d'un caractère auguste, puissent, sans enfants, sans épouse, sans les embarras du siècle, travailler aux progrès des lumières, à la perfection de la morale et au soulagement du malheur. Quels miracles nos prêtres et nos religieux n'ont-ils point opérés sous ces trois rapports dans la société ! Qu'on leur donne une famille, et ces études et cette charité qu'ils consacraient à leur patrie, ils les détourneront au profit de leurs parents ; heureux même, si, de vertus qu'elles sont, ils ne les transforment en vices !

Voilà ce que nous avions à répondre : aux moralistes sur le célibat des prêtres. Voyons si nous trouverons quelque chose pour les poètes : ici il nous faut d'autres raisons, d'autres autorités et un autre style.

Chapitre IX – Sur le Sacrement de l’Ordre

La plupart des sages de l’antiquité ont vécu dans le célibat ; on sait combien les gymnosophistes, les brahmanes, les druides, ont tenu la chasteté à honneur. Les sauvages mêmes la regardent comme céleste : car les peuples de tous les temps et de tous les pays n’ont eu qu’un sentiment sur l’excellence de la virginité. Chez les anciens, les prêtres et les prêtresses, qui étaient censés commercer intimement avec le Ciel, devaient vivre solitaires ; la moindre atteinte portée à leurs vœux était suivie d’un châtiment terrible. On n’offrait aux dieux que des génisses qui n’avaient point encore été mères. Ce qu’il y avait de plus sublime et de plus doux dans la fable possédait la virginité ; on la donnait à Vénus-Uranie et à Minerve, déesses du génie et de la sagesse ; l’Amitié était une adolescente, et la Virginité elle-même, personnifiée sous les traits de la Lune, promenait sa pudeur mystérieuse dans les frais espaces de la nuit.

Considérée sous ses autres rapports, la virginité n’est pas moins aimable. Dans les trois règnes de la nature, elle est la source des grâces et la perfection de la beauté. Les poètes, que nous voulons surtout convaincre ici, nous serviront d’autorité contre eux-mêmes. Ne se plaisent-ils pas à reproduire partout l’idée de la virginité comme un charme à leurs descriptions et à leurs tableaux ? Ils la retrouvent ainsi au milieu des campagnes, dans les roses du printemps et dans la neige de l’hiver ; et c’est ainsi qu’ils la placent aux deux extrémités de la vie, sur les lèvres de l’enfant et sur les cheveux du vieillard. Ils la mêlent encore aux mystères de la tombe, et ils nous parlent de l’antiquité qui consacrait aux mânes des arbres sans semence, parce que la mort est stérile, ou parce que dans une autre vie les sexes sont inconnus, et que l’âme est une vierge immortelle. Enfin ils nous disent que, parmi les animaux, ceux qui se rapprochent le plus de notre intelligence sont voués à la chasteté. Ne croirait-on pas en effet reconnaître dans la ruche des abeilles le modèle de ces monastères où des vestales composent un miel céleste avec la

fleur des vertus ?

Quant aux beaux-arts, la virginité en fait également les charmes, et les muses lui doivent leur éternelle jeunesse. Mais c'est surtout dans l'homme qu'elle déploie son excellence. Saint Ambroise a composé trois traités sur la virginité ; il y a mis les charmes de son éloquence, et il s'en excuse en disant qu'il l'a fait ainsi pour gagner l'esprit des vierges par la douceur de ses paroles. Il appelle la virginité une exemption de toute souillure[313][314] ; il fait voir combien sa tranquillité est préférable aux soucis du mariage ; il dit aux vierges :

« La pudeur, en colorant vos joues, vous rend excellemment belles. Retirées loin de la vue des hommes, comme des roses solitaires, vos grâces ne sont point soumises à leurs faux jugements ; toutefois vous descendez aussi dans la lice pour disputer le prix de la beauté, non de celle du corps, mais de celle de la vertu : beauté qu'aucune maladie n'altère, qu'aucun âge ne fane, et que la mort même ne peut ravir. Dieu seul s'établit juge de cette lutte des vierges, car il aime les belles âmes, même dans les corps hideux… Une vierge ne connaît ni les inconvénients de la grossesse ni les douleurs de l'enfantement. Elle est le don du Ciel et la joie de ses proches. Elle exerce dans la maison paternelle le sacerdoce de la chasteté : c'est une victime qui s'immole chaque jour pour sa mère. »

Dans l'homme, la virginité prend un caractère sublime. Troublée par les orages du cœur, si elle résiste, elle devient céleste. » Une âme chaste, dit saint Bernard, est par vertu ce que l'ange est par nature. Il y a plus de bonheur dans la chasteté de l'ange, mais il y a plus de courage dans celle de l'homme. » Chez le religieux, elle se transforme en humanité, témoin ces Pères de la Rédemption et tous ces ordres hospitaliers consacrés au soulagement de nos douleurs. Elle se change en étude chez le savant ; elle devient méditation dans le solitaire : caractère essentiel de l'âme et de la force mentale, il n'y a point d'homme qui n'en ait senti l'avantage pour se livrer aux travaux de l'esprit : elle est donc la première des qualités, puisqu'elle donne une nouvelle vigueur à l'âme,

et que l’âme est la plus belle partie de nous-mêmes.

Mais, si la chasteté est nécessaire quelque part, c’est dans le service de la Divinité. « Dieu, dit Platon, est la véritable mesure des choses ; et nous devons faire tous nos efforts pour lui ressembler. » L’homme qui s’est dévoué à ses autels y est plus obligé qu’un autre. « Il ne s’agit pas ici, dit saint Chrysostome, du gouvernement d’un empire ou du commandement des soldats, mais d’une fonction qui demande une vertu angélique. L’âme d’un prêtre doit être plus pure que les rayons du soleil[315][316]. » — « Le ministre chrétien, dit encore saint Jérôme, est le truchement entre Dieu et l’homme. »

Il faut donc qu’un prêtre soit un personnage divin : il faut qu’autour de lui règnent la vertu et le mystère ; retiré dans les saintes ténèbres du temple, qu’on l’entende sans l’apercevoir ; que sa voix solennelle, grave et religieuse, prononce des paroles prophétiques ou chante des hymnes de paix dans les sacrées profondeurs du tabernacle ; que ses apparitions soient courtes parmi les hommes, qu’il ne se montre au milieu du siècle que pour faire du bien aux malheureux : c’est à ce prix qu’on accorde au prêtre le respect et la confiance. Il perdra bientôt l’un et l’autre, si on le trouve à la porte des grands, s’il est embarrassé d’une épouse, si l’on se familiarise avec lui, s’il a tous les vices qu’on reproche au monde, et si l’on peut un moment le soupçonner homme comme les autres hommes.

Enfin, le vieillard chaste est une sorte de divinité : Priam, vieux comme le mont Ida, et blanchi comme le chêne du Gargare, Priam dans son palais, au milieu de ses cinquante fils, offre le spectacle le plus auguste de la paternité ; mais Platon sans épouse et sans famille, assis au pied d’un temple sur la pointe d’un cap battu des flots, Platon enseignant l’existence de Dieu à ses disciples est un être bien plus divin : il ne tient point à la terre ; il semble appartenir à ces démons, à ces intelligences supérieures dont il nous parle dans ses écrits.

Ainsi la virginité, remontant depuis le dernier anneau de la chaîne des êtres jusqu’à l’homme, passe bientôt de l’homme aux anges, et des anges à Dieu, où elle se perd. Dieu brille à

jamais unique dans les espaces de l’éternité, comme le soleil, son image, dans le temps.

Concluons que les poètes et les hommes du goût le plus délicat ne peuvent objecter rien de raisonnable contre le célibat du prêtre, puisque la virginité fait partie du souvenir dans les choses antiques, des charmes dans l’amitié, du mystère dans la tombe, de l’innocence dans le berceau, de l’enchantement dans la jeunesse, de l’humanité dans le religieux, de la sainteté dans le prêtre et dans le vieillard, et de la divinité dans les anges et dans Dieu même.

Chapitre X – Le Mariage

L'Europe doit encore à l'Église le petit nombre de bonnes lois qu'elle possède. Il n'y a peut-être point de circonstance en matière civile qui n'ait été prévue par le droit canonique, fruit de l'expérience de quinze siècles et du génie des Innocent et des Grégoire. Les empereurs et les rois les plus sages, tels que Charlemagne et Alfred le Grand, ont cru ne pouvoir mieux faire que de recevoir dans le code civil une partie de ce code ecclésiastique où viennent se fondre la loi lévitique, l'Evangile et le droit romain. Quel vaisseau pourtant que cette Église ! qu'il est vaste, qu'il est miraculeux !

En élevant le mariage à la dignité de sacrement, Jésus-Christ nous a montré d'abord la grande figure de son union avec l'Église. Quand on songe que le mariage est le pivot sur lequel roule l'économie sociale, peut-on supposer qu'il soit jamais assez saint ? On ne saurait trop admirer la sagesse de celui qui l'a marqué du sceau de la religion.

L'Église a multiplié ses soins pour un si grand acte de la vie. Elle a déterminé les degrés de parenté où l'union de deux époux serait permise. Le droit canonique, reconnaissant les générations simples, en partant de la souche, a rejeté jusqu'à la quatrième le mariage que le droit civil, en comptant les branches doubles, fixait à la seconde : ainsi le voulait la loi d'Arcade, insérée dans les Institutes de Justinien[317][318].

Mais l'Église, avec sa sagesse accoutumée, a suivi dans ce règlement le changement progressif des mœurs. Dans les premiers siècles du christianisme, la prohibition de mariage s'étendait jusqu'au septième degré ; quelques conciles même, tels que celui de Tolède[319][320] dans le VIe siècle, défendaient d'une manière illimitée toute union entre les membres d'une même famille.

L'esprit qui a dicté ces lois est digne de la pureté de notre religion. Les païens sont restés bien au-dessous de cette chasteté chrétienne. À Rome, le mariage entre cousins germains était permis ; et Claude, pour épouser Agrippine, fit porter une loi à la faveur de laquelle l'oncle pouvait s'unir à la

nièce. Solon avait laissé au frère la liberté d'épouser sa sœur utérine[321][322].

L'Église n'a pas borné là ses précautions. Après avoir suivi quelque temps le Lévitique, touchant les Affins, elle a fini par déclarer empêchements dirimants de mariage tous les degrés d'affinité correspondant aux degrés de parenté où le mariage est défendu. Enfin, elle a prévu un cas qui avait échappé à tous les jurisconsultes : ce cas est celui dans lequel un homme aurait entretenu un commerce illicite avec une femme. L'Église déclare qu'il ne peut choisir une épouse dans la famille de cette femme, au-dessus du second degré[323] [324]. Cette loi, connue très anciennement dans l'Église[325], mais fixée par le concile de Trente, a été trouvée si belle, que le code français, en rejetant la totalité du concile, n'a pas laissé de recevoir le canon.

Au reste, les empêchements de mariage de parent à parent, si multipliés par l'Église, outre leurs raisons morales et spirituelles, tendent politiquement à diviser les propriétés et à empêcher qu'à la longue tous les biens de l'État ne s'accumulent sur quelques têtes.

L'Église a conservé les fiançailles, qui remontent à une grande antiquité. Aulu-Gelle nous apprend qu'elles furent connues du peuple du Latium ; les Romains les adoptèrent[326][327] ; les Grecs les ont suivies ; elles étaient en honneur sous l'ancienne alliance ; et dans la nouvelle, Joseph fut fiancé à Marie. L'intention de cette coutume est de laisser aux deux époux le temps de se connaître avant de s'unir[328].

Dans nos campagnes, les fiançailles se montraient encore avec leurs grâces antiques. Par une belle matinée du mois d'août, un jeune paysan venait chercher sa prétendue à la ferme de son futur beau-père. Deux ménétriers, rappelant nos anciens minstrels, ouvraient la pompe en jouant sur leurs violons des romances du temps de la chevalerie ou des cantiques des pèlerins. Les siècles, sortis de leurs tombeaux gothiques, semblaient accompagner cette jeunesse avec leurs vieilles mœurs et leurs vieux souvenirs. L'épousée recevait du

curé la bénédiction des fiançailles, et déposait sur l'autel une quenouille entourée de rubans. On retournait ensuite à la ferme ; la dame et le seigneur du lieu, le curé et le juge du village s'asseyaient avec les futurs époux, les laboureurs et les matrones, autour d'une table où étaient servis le verrat d'Eumée et le veau gras des patriarches. La fête se terminait par une ronde dans la grange voisine ; la demoiselle du château dansait, au son de la musette, une ballade avec le fiancé, tandis que les spectateurs étaient assis sur la gerbe nouvelle, avec les souvenirs des filles de Jéthro, des moissonneurs de Booz et des fiançailles de Jacob et de Rachel.

La publication des bans suit les fiançailles. Cette excellente coutume, ignorée de l'antiquité, est entièrement due à l'Église. Il faut la reporter au delà du XIVe siècle, puisqu'il en est fait mention dans une décrétale du pape Innocent III. Le même pape l'a transformée en règle générale dans le concile de Latran ; le concile de Trente l'a renouvelée, et l'ordonnance de Blois l'a fait recevoir parmi nous. L'esprit de cette loi est de prévenir les unions clandestines et d'avoir connaissance des empêchements de mariage qui peuvent se trouver entre les parties contractantes.

Mais enfin le mariage chrétien s'avance ; il vient avec un tout autre appareil que les fiançailles. Sa démarche est grave et solennelle, sa pompe silencieuse et auguste ; l'homme est averti qu'il commence une nouvelle carrière. Les paroles de la bénédiction nuptiale (paroles que Dieu même prononça sur le premier couple du monde), en frappant le mari d'un grand respect, lui disent qu'il remplit l'acte le plus important de la vie ; qu'il va, comme Adam, devenir le chef d'une famille, et qu'il se charge de tout le fardeau de la condition humaine. La femme n'est pas moins instruite. L'image des plaisirs disparaît à ses yeux devant celle des devoirs. Une voix semble lui crier du milieu de l'autel : « O Eve ! sais-tu bien ce que tu fais ? Sais-tu qu'il n'y a plus pour toi d'autre liberté que celle de la tombe ? Sais-tu ce que c'est que de porter dans tes entrailles mortelles l'homme immortel et fait à l'image d'un Dieu ? » Chez les anciens, un hyménée n'était qu'une cérémonie pleine

de scandale et de joie, qui n’enseignait rien des graves pensées que le mariage inspire : le christianisme seul en a rétabli la dignité.

C’est encore lui qui, connaissant avant la philosophie dans quelle proportion naissent les deux sexes, a vu le premier que l’homme ne peut avoir qu’une épouse, et qu’il doit la garder jusqu’à la mort. Le divorce est inconnu dans l’Église catholique, si ce n’est chez quelques petits peuples de l’Illyrie, soumis autrefois à l’État de Venise, et qui suivent le rit grec. Si les passions des hommes se sont révoltées contre cette loi, si elles n’ont pas aperçu le désordre que le divorce porte au sein des familles, en troublant les successions, en dénaturant les affections paternelles, en corrompant le cœur, en faisant du mariage une prostitution civile, quelques mots que nous avons à dire ici ne seront pas sans doute écartés.[329]

Sans entrer dans la profondeur de cette matière, nous observerons que, si par le divorce on croit rendre les époux plus heureux (et c’est aujourd’hui un grand argument), on tombe dans une étrange erreur. Celui qui n’a point fait le bonheur d’une première femme, qui ne s’est point attaché à son épouse par sa ceinture virginale ou sa maternité première, qui n’a pu dompter ses passions au joug de la famille, celui qui n’a pu renfermer son cœur dans sa couche nuptiale, celui-là ne fera jamais la félicité d’une seconde épouse : c’est en vain que vous y comptez. Lui-même ne gagnera rien à ces échanges : ce qu’il prend pour des différences d’humeur entre lui et sa compagne n’est que le penchant de son inconstance et l’inquiétude de son désir. L’habitude et la longueur du temps sont plus nécessaires au bonheur, et même à l’amour, qu’on ne pense. On n’est heureux dans l’objet de son attachement que lorsqu’on a vécu beaucoup de jours, et surtout beaucoup de mauvais jours, avec lui. Il faut se connaître jusqu’au fond de l’âme ; il faut que le voile mystérieux dont on couvrait les deux époux dans la primitive Église soit soulevé par eux dans tous ses replis, tandis qu’il reste impénétrable aux yeux du monde. Quoi ! sur le moindre caprice, il faudra que je craigne de me voir privé de ma femme et de mes enfants, que je renonce à

l’espoir de passer mes vieux jours avec eux ! Et qu’on ne dise pas que cette frayeur me forcera à devenir meilleur époux : non ; on ne s’attache qu’au bien dont on est sûr, on n’aime point une propriété que l’on peut perdre.

Ne donnons point à l’Hymen les ailes de l’Amour ; ne faisons point d’une sainte réalité un fantôme volage. Une chose détruira encore votre bonheur dans vos liens d’un instant : vous y serez poursuivi par vos remords, vous comparerez sans cesse une épouse à l’autre, ce que vous avez perdu à ce que vous avez trouvé ; et, ne vous y trompez pas, la balance sera toute en faveur des choses passées : ainsi Dieu a fait le cœur de l’homme. Cette distraction d’un sentiment par un autre empoisonnera toutes vos joies. Caresserez-vous votre nouvel enfant, vous songerez à celui que vous avez délaissé. Presserez-vous votre femme sur votre cœur, votre cœur vous dira que ce n’est pas la première. Tout tend à l’unité dans l’homme : il n’est point heureux, s’il se divise ; et comme Dieu, qui le fit à son image, son âme cherche sans cesse à concentrer en un point le passé, le présent et l’avenir.[330]

Voilà ce que nous avions à dire sur les sacrements d’Ordre et de Mariage. Quant aux tableaux qu’ils retracent, il serait superflu de les décrire. Quelle imagination a besoin qu’on l’aide à se représenter ou le prêtre abjurant les joies de la vie pour se donner aux malheureux, ou la jeune fille se vouant au silence des solitudes pour trouver le silence du cœur, ou les époux promettant de s’aimer au pied des autels ? L’épouse du chrétien n’est pas une simple mortelle : c’est un être extraordinaire, mystérieux, angélique ; c’est la chair de la chair, le sang du sang de son époux. L’homme en s’unissant à elle ne fait que reprendre une partie de sa substance ; son âme ainsi que son corps sont incomplets sans la femme : il a la force ; elle a la beauté ; il combat l’ennemi et laboure le champ de la patrie, mais il n’entend rien aux détails domestiques, la femme lui manque pour apprêter son repas et son lit. Il a des chagrins, et la compagne de ses nuits est là pour les adoucir ; ses jours sont mauvais et troublés, mais il trouve des bras chastes dans sa couche, et il oublie tous ses maux. Sans la

femme, il serait rude, grossier, solitaire. La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées. Enfin, l’époux chrétien et son épouse vivent, renaissent et meurent ensemble ; ensemble ils élèvent les fruits de leur union ; en poussière ils retournent ensemble, et se retrouvent ensemble par-delà les limites du tombeau.

Chapitre XI – L’Extrême-Onction

Mais c’est à la vue de ce tombeau, portique silencieux d’un autre monde, que le christianisme déploie sa sublimité. Si la plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts, aucun n’a songé à préparer l’âme pour ces rivages inconnus dont on ne revient jamais.

Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre ; venez voir mourir le fidèle. Cet homme n’est plus l’homme du monde, il n’appartient plus à son pays ; toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui le calcul par le temps finit, et il ne date plus que de la grande ère de l’éternité. Un prêtre assis à son chevet le console. Ce ministre saint s’entretient avec l’agonisant de l’immortalité de son âme ; et la scène sublime que l’antiquité entière n’a présentée qu’une seule fois, dans le premier de ses philosophes mourants, cette scène se renouvelle chaque jour sur l’humble grabat du dernier des chrétiens qui expire.

Enfin le moment suprême est arrivé ; un sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va les clore ; la religion le balança dans le berceau de la vie ; ses beaux chants et sa main maternelle l’endormiront encore dans le berceau de la mort. Elle prépare le baptême de cette seconde naissance ; mais ce n’est plus l’eau qu’elle choisit, c’est l’huile, emblème de l’incorruptibilité céleste. Le sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle ; son âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son visage. Déjà il entend les concerts des séraphins ; déjà il est prêt à s’envoler vers les régions où l’invite cette Espérance divine, fille de la Vertu et de la Mort. Cependant l’ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d’or ses yeux fatigués et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, et l’on n’a point entendu son dernier soupir ; il meurt, et longtemps après qu’il n’est plus ses amis font silence autour de sa couche, car ils croient qu’il sommeille encore tant ce chrétien a passé avec douceur.

Livre II – Vertus et lois morales

Chapitre I – Vices et Vertus selon la Religion

La plupart des anciens philosophes ont fait le partage des vices et des vertus ; mais la sagesse de la religion l'emporte encore ici sur celle des hommes.

Ne considérons d'abord que l'orgueil, dont l'Église fait le premier des vices. C'est le péché de Satan, c'est le premier péché du monde. L'orgueil est si bien le principe du mal, qu'il se trouve mêlé aux diverses infirmités de l'âme : il brille dans le souris de l'envie, il éclate dans les débauches de la volupté, il compte l'or de l'avarice, il étincelle dans les yeux de la colère et suit les grâces de la mollesse.

C'est l'orgueil qui fit tomber Adam ; c'est l'orgueil qui arma Caïn de la massue fratricide ; c'est l'orgueil qui éleva Babel et renversa Babylone. Par l'orgueil Athènes se perdit avec la Grèce ; l'orgueil brisa le trône de Cyrus, divisa l'empire d'Alexandre et écrasa Rome enfin sous le poids de l'univers.

Dans les circonstances particulières de la vie, l'orgueil a des effets encore plus funestes. Il porte ses attentats jusque sur Dieu.

En recherchant les causes de l'athéisme, on est conduit à cette triste observation, que la plupart de ceux qui se révoltent contre le Ciel ont à se plaindre en quelque chose de la société ou de la nature (excepté toutefois des jeunes gens séduits par le monde, ou des écrivains qui ne veulent faire que du bruit). Mais comment ceux qui sont privés des frivoles avantages que le hasard donne ou ravit dans ses caprices ne savent-ils pas trouver le remède à ce léger malheur en se rapprochant de la Divinité ? Elle est la véritable source des grâces : Dieu est si bien la beauté par excellence, que son nom seul prononcé avec amour suffit pour donner quelque chose de divin à l'homme le moins favorisé de la nature, comme on l'a

remarqué de Socrate. Laissons l'athéisme à ceux qui, n'ayant pas assez de noblesse pour s'élever au-dessus des injustices du sort, ne montrent dans leurs blasphèmes que le premier vice de l'homme chatouillé dans sa partie la plus sensible.

Si l'Église a donné la première place à l'orgueil dans l'échelle des dégradations humaines, elle n'a pas classé moins habilement les six autres vices capitaux. Il ne faut pas croire que l'ordre où nous les voyons rangés soit arbitraire : il suffit de l'examiner pour s'apercevoir que la religion passe excellemment de ces crimes qui attaquent la société en général à ces délits qui ne retombent que sur le coupable. Ainsi, par exemple, l'envie, la luxure, l'avarice et la colère, suivent immédiatement l'orgueil, parce que ce sont des vices qui s'exercent sur un sujet étranger et qui ne vivent que parmi les hommes, tandis que la gourmandise et la paresse, qui viennent les dernières, sont des inclinations solitaires et honteuses, réduites à chercher en elles-mêmes leurs principales voluptés.

Dans les vertus préférées par le christianisme, et dans le rang qu'il leur assigne, même connaissance de la nature. Avant Jésus-Christ l'âme de l'homme était un chaos ; le Verbe se fit entendre, aussitôt tout se débrouilla dans le monde intellectuel, comme à la même parole tout s'était jadis arrangé dans le monde physique : ce fut la création morale de l'univers. Les vertus montèrent comme des feux purs dans les cieux : les unes, soleils éclatants, appelèrent les regards par leur brillante lumière ; les autres, modestes étoiles, cherchèrent la pudeur des ombres, où cependant elles ne purent se cacher. Dès lors on vit s'établir une admirable balance entre les forces et les faiblesses ; la religion dirigea ses foudres contre l'orgueil, vice qui se nourrit de vertus : elle le découvrit dans les replis de nos cœurs, elle le poursuivit dans ses métamorphoses ; les sacrements marchèrent contre lui en une armée sainte, et l'humilité, vêtue d'un sac, les reins ceints d'une corde, les pieds nus, le front couvert de cendre, les yeux baissés et en pleurs, devint une des premières vertus du fidèle.

Chapitre II – De la Foi

Et quelles étaient les vertus tant recommandées par les sages de la Grèce ? La force, la tempérance et la prudence. Jésus-Christ seul pouvait enseigner au monde que la Foi, l'Espérance et la Charité, sont des vertus qui conviennent à l'ignorance comme à la misère l'homme.

C'est une prodigieuse raison, sans doute, que celle qui nous a montré dans la Foi la source des vertus. Il n'y a de puissance que dans la conviction. Un raisonnement n'est fort, un poème n'est divin, une peinture n'est belle, que parce que l'esprit ou l'œil qui en juge est convaincu d'une certaine vérité cachée dans ce raisonnement, ce poème, ce tableau. Un petit nombre de soldats persuadés de l'habileté de leur général peuvent enfanter des miracles. Trente-cinq mille Grecs suivent Alexandre à la conquête du monde ; Lacédémone se confie en Lycurgue, et Lacédémone devient la plus sage des cités ; Babylone se présume faite pour les grandeurs, et les grandeurs se prostituent à sa foi mondaine ; un oracle donne la terre aux Romains, et les Romains obtiennent la terre ; Colomb, seul de tout un monde s'obstine à croire un nouvel univers, et un nouvel univers sort des flots. L'amitié, le patriotisme, l'amour, tous les sentiments nobles, sont aussi une espèce de foi. C'est parce qu'ils ont cru que les Codrus, les Pylade, les Régulus, les Arrie, ont fait des prodiges. Et voilà pourquoi ces cœurs qui ne croient rien, qui traitent d'illusions les attachements de l'âme et de folie les belles actions, qui regardent en pitié l'imagination et la tendresse du génie, voilà pourquoi ces cœurs n'achèveront jamais rien de grand, de généreux : ils n'ont de foi que dans la matière et dans la mort, et ils sont déjà insensibles comme l'une et glacés comme l'autre.

Dans le langage de l'ancienne chevalerie, bailler sa foi était synonyme de tous les prodiges de l'honneur. Roland, Duguesclin, Bayard, étaient de féaux chevaliers, et les champs de Roncevaux, d'Auray, de Bresse, les descendants des Maures, des Anglais, des Lombards, disent encore aujourd'hui

quels étaient ces hommes qui prêtaient foi et hommage à leur Dieu, leur dame et leur roi. Que d'idées antiques et touchantes s'attachent à notre seul mot de foyer, dont l'étymologie est si remarquable ! Citerons-nous les martyrs, « ces héros qui, selon saint Ambroise, sans armées, sans légions, ont vaincu les tyrans, adouci les lions, ôté au feu sa violence et au glaive sa pointe ! » La foi même envisagée sous ce rapport est une force si terrible, qu'elle bouleverserait le monde, si elle était appliquée à des fins perverses. Il n'y a rien qu'un homme sous le joug d'une persuasion intime, et qui soumet sans condition sa raison à celle d'un autre homme, ne soit capable d'exécuter. Ce qui prouve que les plus éminentes vertus, quand on les sépare de Dieu, et qu'on les veut prendre dans leurs simples rapports moraux, touchent de près aux plus grands vices. Si les philosophes avaient fait cette observation, ils ne se seraient pas tant donné de peine pour fixer les limites du bien et du mal. Le christianisme n'a pas eu besoin, comme Aristote, d'inventer une échelle, pour y placer ingénieusement une vertu entre deux vices : il a tranché la difficulté d'une manière sûre, en nous montrant que les vertus ne sont des vertus qu'autant qu'elles refluent vers leur source, c'est-à-dire vers Dieu.[331]

Cette vérité nous restera assurée si nous appliquons la foi à ces mêmes affaires humaines, mais en la faisant survenir par l'entremise des idées religieuses. De la foi vont naître les vertus de la société, puisqu'il est vrai, du consentement unanime des sages, que le dogme qui commande de croire en un Dieu rémunérateur et vengeur est le plus ferme soutien de la morale et de la politique.

Enfin, si vous employez la foi à son véritable usage, si vous la tournez entièrement vers le Créateur, si vous en faites l'œil intellectuel par qui vous découvrez les merveilles de la Cité sainte et l'empire des existences réelles, si elle sert d'ailes à votre âme pour vous élever au-dessus des peines de la vie, vous reconnaîtrez que les livres saints n'ont pas trop exalté cette vertu, lorsqu'ils ont parlé des prodiges qu'on peut faire avec elle. Foi céleste ! foi consolatrice ! tu fais plus que de

transporter les montagnes, tu soulèves les poids accablants qui pèsent sur le corps de l’homme.

Chapitre III – De l’Espérance et de la Charité

L’Espérance, seconde vertu théologale, a presque la même force que la foi ; le désir est le père de la puissance : quiconque désire fortement obtient. » Cherchez, a dit Jésus-Christ, et vous trouverez ; frappez, et l’on vous ouvrira. » Pythagore disait, dans le même sens : La puissance habite auprès de la nécessité : car nécessité implique privation, et la privation marche avec le désir. Père de la puissance, le désir ou l’espérance est un véritable génie ; il a cette virilité qui enfante et cette soif qui ne s’éteint jamais. Un homme se voit-il trompé dans ses projets, c’est qu’il n’a pas désiré avec ardeur ; c’est qu’il a manqué de cet amour qui saisit tôt ou tard l’objet auquel il aspire, de cet amour qui dans la Divinité embrasse tout et jouit de tous les mondes, par une immense espérance toujours satisfaite et qui renaît toujours.

Il y a cependant une différence essentielle entre la foi et l’espérance considérée comme force. La foi a son foyer hors de nous, elle nous vient d’un objet étranger ; l’espérance, au contraire, naît au dedans de nous, pour se porter au dehors. On nous impose la première, notre propre désir fait naître la seconde ; celle-là est une obéissance, celle-ci un amour. Mais comme la foi engendre plus facilement les autres vertus, comme elle découle directement de Dieu, que par conséquent, étant une émanation de l’Eternel, elle est plus belle que l’espérance, qui n’est qu’une partie de l’homme, l’Église a dû placer la foi au premier rang.

Mais l’espérance offre en elle-même un caractère particulier : c’est celui qui la met en rapport avec nos misères. Sans doute elle fut révélée par le ciel, cette religion qui fit une vertu de l’espérance ! Cette nourrice des infortunés, placée auprès de l’homme comme une mère auprès de son enfant malade, le berce dans ses bras, le suspend à sa mamelle intarissable et l’abreuve d’un lait qui calme ses douleurs. Elle veille à son chevet solitaire, elle l’endort par des chants magiques. N’est-il pas surprenant de voir l’espérance, qu’il est si doux de garder et qui semble un mouvement naturel de

l’âme, de la voir se transformer pour le chrétien en une vertu rigoureusement exigée ? En sorte que, quoi qu’il fasse, on l’oblige de boire à longs traits à cette coupe enchantée, où tant de misérables s’estimeraient heureux de mouiller un instant leurs lèvres. Il y a plus (et c’est ici la merveille), il sera récompensé d’avoir espéré, autrement, d’avoir fait son propre bonheur. Le fidèle, toujours militant dans la vie, toujours aux prises avec l’ennemi, est traité par la religion, dans sa défaite, comme ces généraux vaincus que le sénat romain recevait en triomphe, par la seule raison qu’ils n’avaient pas désespéré du salut final. Mais si les anciens attribuaient quelque chose de merveilleux à l’homme que l’espoir n’abandonne jamais, qu’auraient-ils pensé du chrétien, qui, dans son étonnant langage, ne dit plus entretenir, mais pratiquer l’espérance ?

Quant à la charité, fille de Jésus-Christ, elle signifie, au sens propre, grâce et joie. La religion, voulant réformer le cœur humain et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, a inventé une nouvelle passion : elle ne s’est servie pour l’exprimer ni du mot d’amour, qui n’est pas assez sévère, ni du mot amitié, qui se perd au tombeau, ni du mot de pitié, trop voisin de l’orgueil ; mais elle a trouvé l’expression de charitas, charité, qui renferme les trois premières, et qui tient en même temps à quelque chose de céleste. Par là elle dirige nos penchants vers le ciel, en les épurant et les reportant au Créateur ; par là elle nous enseigne cette vérité merveilleuse que les hommes doivent, pour ainsi dire, s’aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour et ne laisse que l’immortelle essence, en lui servant de passage.

Mais si la charité est une vertu chrétienne directement émanée de l’Eternel et de son Verbe, elle est aussi en étroite alliance avec la nature. C’est à cette harmonie continuelle du ciel et de la terre, de Dieu et de l’humanité, qu’on reconnaît le caractère de la vraie religion. Souvent les institutions morales et politiques de l’antiquité sont en contradiction avec les sentiments de l’âme. Le christianisme, au contraire, toujours d’accord avec les cœurs, ne commande point des vertus abstraites et solitaires, mais des vertus tirées de nos besoins

et utiles à tous. Il a placé la charité comme un puits d’abondance dans les déserts de la vie. » La charité est patiente, dit l’Apôtre, elle est douce elle ne cherche à surpasser personne, elle n’agit point avec témérité, elle ne s’enfle point.

« Elle n’est point ambitieuse, elle ne suit point ses intérêts, elle ne s’irrite point, elle ne pense point le mal.

« Elle ne se réjouit point dans l’injustice, mais elle se plaît dans la vérité.

« Elle tolère tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. »[332]

Chapitre IV – Des Lois morales, ou du Décalogue

Il est humiliant pour notre orgueil de trouver que les maximes de la sagesse humaine peuvent se renfermer dans quelques pages. Et dans ces pages encore, combien d'erreurs ! Les lois de Minos et de Lycurgue ne sont restées debout, après la chute des peuples pour lesquels elles furent érigées, que comme les pyramides des déserts, immortels palais de la mort.

Lois du second Zoroastre.

Le temps sans bornes et incréé est le créateur de tout. La parole fut sa fille ; et de sa fille naquit Orsmus, dieu du bien, et Arimhan, dieu du mal.

Invoque le taureau céleste, père de l'herbe et de l'homme.

L'œuvre la plus méritoire est de bien labourer son champ.

Prie avec pureté de pensée, de parole et d'action.[333]

Enseigne le bien et le mal à ton fils âgé de cinq ans.[334]

Que la loi frappe l'ingrat.[335]

Qu'il meure, le fils qui a désobéi trois fois à son père.

La loi déclare impure la femme qui passe à un second hymen.

Frappe le faussaire de verges.

Méprise le menteur.

À la fin et au renouvellement de l'année, observe dix jours de fête.

Lois indiennes.

L'univers est Wichnou.

Tout ce qui a été, c'est lui ; tout ce qui est, c'est lui ; tout ce qui sera, c'est lui.

Hommes, soyez égaux.

Aime la vertu pour elle ; renonce au fruit de tes œuvres.

Mortel, sois sage, tu seras fort comme dix mille éléphants.

L'âme est Dieu.

Confesse les fautes de tes enfants au soleil et aux hommes, et purifie-toi dans l'eau du Gange.[336]

Lois égyptiennes.

Chef, dieu universel, ténèbres inconnues, obscurité impénétrable. Osiris est le dieu bon ; Typhon, le dieu méchant.

Honore tes parents. Suis la profession de ton père. Sois vertueux ; les juges du lac prononceront après ta mort sur tes œuvres. Lave ton corps deux fois le jour et deux fois la nuit. Vis de peu. Ne révèle point les mystères.[337]

Lois de Minos.

Ne jure point par les dieux.

Jeune homme, n'examine point la loi.

La loi déclare infâme quiconque n'a point d'ami.

Que la femme adultère soit couronnée de laine et vendue.

Que vos repas soient publics, votre vie frugale, et vos danses guerrières.[338]

(Nous ne donnerons point ici les lois de Lycurgue, parce qu'elles ne font en partie que répéter celles de Minos.)

Lois de Solon.

Que l'enfant qui néglige d'ensevelir son père, que celui qui ne le défend point, meure.

Que le temple soit interdit à l'adultère.

Que le magistrat ivre boive la ciguë.

La mort au soldat lâche.

La loi permet de tuer le citoyen qui demeure neutre au milieu des dissensions civiles.

Que celui qui veut mourir le déclare à l'archonte et meure.

Que le sacrilège meure.

Epouse, guide ton époux aveugle.

L'homme sans mœurs ne pourra gouverner.[339]

Lois primitives de Rome.

Honore la petite fortune.

Que l'homme soit laboureur et guerrier.

Réserve le vin aux vieillards.

Condamne à mort le laboureur qui mange le bœuf.[340]

Lois des Gaules et des druides.

L'univers est éternel, l'âme immortelle.

Honore la nature.

Défendez votre mère, votre patrie, la terre.

Admets la femme dans tes conseils.

Honore l'étranger, et mets à part sa portion dans ta récolte.

Que l'infâme soit enseveli dans la boue.

N’élève point de temple, et ne confie l’histoire du passé qu’à ta mémoire.

Homme, tu es libre : sois sans propriété.

Honore le vieillard, et que le jeune homme ne puisse déposer contre lui.

Le brave sera récompensé après la mort, et le lâche, puni. [341]

Lois de Pythagore.

Honore les dieux immortels, tels qu’ils sont établis par la loi.

Honore tes parents.

Fais ce qui n’affligera pas ta mémoire.

N’admets point le sommeil dans tes yeux avant d’avoir examiné trois fois dans ton âme les œuvres de ta journée.

Demande-toi : Où ai-je été ? Qu’ai-je fait ? Qu’aurais-je dû faire ?

Ainsi, après une vie sainte, lorsque ton corps retournera aux éléments, tu deviendras immortel et incorruptible : tu ne pourras plus mourir.[342]

Tel est à peu près tout ce qu’on peut recueillir de cette antique sagesse des temps, si fameuse. Là, Dieu est représenté comme quelque chose d’obscur ; sans doute, mais à force de lumière : des ténèbres couvrent la vue lorsqu’on cherche à contempler le soleil. Ici, l’homme sans ami est déclaré infâme : ce législateur a donc déclaré infâmes presque tous les infortunés ? Plus loin, le suicide devient loi ; enfin, quelques-uns de ces sages semblent oublier entièrement un Etre suprême. Et que de choses vagues, incohérentes, communes, dans la plupart de ces sentences ! Les sages du Portique et de l’Académie énoncent tour à tour des maximes si contradictoires, qu’on peut souvent prouver par le même livre que son auteur croyait et ne croyait point en Dieu, qu’il reconnaissait et ne reconnaissait point une vertu positive, que la liberté est le premier des biens et le despotisme le meilleur des gouvernements.

Si au milieu de tant de perplexités on voyait paraître un code de lois morales, sans contradictions, sans erreurs, qui fît cesser nos incertitudes, qui nous apprît ce que nous devons

croire de Dieu et quels sont nos véritables rapports avec les hommes ; si ce code s’annonçait avec une assurance de ton et une simplicité de langage inconnues jusque alors, ne faudrait-il pas en conclure que ces lois ne peuvent émaner que du ciel ? Nous les avons, ces préceptes divins : et quels préceptes pour le sage ! et quel tableau pour le poète !

Voyez cet homme qui descend de ces hauteurs brûlantes. Ses mains soutiennent une table de pierre sur sa poitrine, son front est orné de deux rayons de feu, son visage resplendit des gloires du Seigneur, la terreur de Jéhovah le précède : à l’horizon se déploie la chaîne du Liban avec ses éternelles neiges et ses cèdres fuyant dans le ciel. Prosternée au pied de la montagne, la postérité de Jacob se voile la tête, dans la crainte de voir Dieu et de mourir. Cependant les tonnerres se taisent, et voici venir une voix :

Ecoute, ô toi Israël, moi Jéhovah, tes Dieux, qui t’ai tiré de la terre de Mitzraïm, de la maison de servitude.

1. — Il ne sera point à toi d’autres Dieux devant ma face.

2. — Tu ne te feras point d’idole par tes mains, ni aucune image de ce qui est dans les étonnantes eaux supérieures, ni sur la terre au-dessous, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne t’inclineras point devant les images, et tu ne les serviras point, car moi, je suis Jéhovah, tes Dieux, le Dieu fort, le Dieu jaloux, poursuivant l’iniquité des pères, l’iniquité de ceux qui me haïssent, sur les fils de la troisième et de la quatrième génération, et je fais mille fois grâce à ceux qui m’aiment et qui gardent mes commandements.

3. — Tu ne prendras point le nom de Jéhovah, tes Dieux, en vain ; car il ne déclarera point innocent celui qui prendra son nom en vain.

4. — Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Six jours tu travailleras, et tu feras ton ouvrage, et le jour septième de Jéhovah, tes Dieux, tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton chameau, ni ton hôte, devant tes portes ; car en six jours Jéhovah fit les merveilleuses eaux supérieures, la terre et la mer, et tout ce qui est en elles, et se reposa le septième : or

Jéhovah le bénit et le sanctifia.[343]

5. — Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre, et par-delà la terre que Jéhovah, tes Dieux, t'a donnée.

6. — Tu ne tueras point.

7. — Tu ne seras point adultère.

8. — Tu ne voleras point.

9. — Tu ne porteras point contre ton voisin un faux témoignage.

10. — Tu ne désireras point la maison de ton voisin, ni la femme de ton voisin, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à ton voisin.

Voilà les lois que l'Eternel a gravées, non seulement sur la pierre de Sinaï, mais encore dans le cœur de l'homme. On est frappé d'abord du caractère d'universalité qui distingue cette table divine des tables humaines qui la précèdent. C'est ici la loi de tous les peuples, de tous les climats, de tous les temps. Pythagore et Zoroastre s'adressent à des Grecs et à des Mèdes ; Jéhovah parle à tous les hommes : on reconnaît ce père tout-puissant qui veille sur la création, et qui laisse également tomber de sa main le grain de blé qui nourrit l'insecte et le soleil qui l'éclaire.

Rien n'est ensuite plus admirable, dans leur simplicité pleine de justice, que ces lois morales des Hébreux. Les païens ont recommandé d'honorer les auteurs de nos jours : Solon décerne la mort au mauvais fils. Que fait Dieu ? il promet la vie à la piété filiale. Ce commandement est pris à la source même de la nature. Dieu fait un précepte de l'amour filial ; il n'en fait pas un de l'amour paternel ; il savait que le fils, en qui viennent se réunir les souvenirs et les espérances du père, ne serait souvent que trop aimé de ce dernier : mais au fils il commande d'aimer, car il connaissait l'inconstance et l'orgueil de la jeunesse.

À la force du sens interne se joignent dans le Décalogue, comme dans les autres œuvres du Tout-Puissant, la majesté et la grâce des formes. Le Brahmane exprime lentement les trois présences de Dieu ; le nom de Jéhovah les énonce en un seul

mot ; ce sont les trois temps du verbe être, unis par une combinaison sublime : havah, il fut ; hovah, étant, ou il est, et je, qui lorsqu'il se trouve placé devant les trois lettres radicales d'un verbe indique le futur, en hébreu, il sera.

Enfin, les législateurs antiques ont marqué dans leurs codes les époques des fêtes des nations ; mais le jour du repos d'Israël est le jour même du repos de Dieu. L'Hébreu, et son héritier le Gentil, dans les heures de son obscur travail, n'a rien moins devant les yeux que la création successive de l'univers. La Grèce, pourtant si poétique, n'a jamais songé à rapporter les soins du laboureur ou de l'artisan à ces fameux instants où Dieu créa la lumière, traça la route au soleil, et anima le cœur de l'homme.

Lois de Dieu, que vous ressemblez peu à celles des hommes ! Eternelles comme le principe dont vous êtes émanées, c'est en vain que les siècles s'écoulent : vous résistez aux siècles, à la persécution et à la corruption même des peuples. Cette législation religieuse, organisée au sein des législations politiques (et néanmoins indépendante de leurs destinées), est un grand prodige. Tandis que les formes des royaumes passent et se modifient, que le pouvoir roule de main en main au gré du sort, quelques chrétiens, restés fidèles au milieu des inconstances de la fortune, continuent d'adorer le même Dieu, de se soumettre aux mêmes lois, sans se croire dégagés de leurs liens par les révolutions, le malheur et l'exemple. Quelle religion dans l'antiquité n'a pas perdu son influence morale en perdant ses prêtres et ses sacrifices ? Où sont les mystères de l'antre de Trophonius et les secrets de Cérès-Eleusine ? Apollon n'est-il pas tombé avec Delphes, Baal avec Babylone, Sérapis avec Thèbes, Jupiter avec le Capitole ? Le christianisme seul a souvent vu s'écrouler les édifices où se célébraient ses pompes sans être ébranlé de la chute. Jésus-Christ n'a pas toujours eu des temples, mais tout est temple au Dieu vivant, et la maison des morts, et la caverne de la montagne, et surtout le cœur du juste ; Jésus-Christ n'a pas toujours eu des autels de porphyre, des chaires de cèdre et d'ivoire, et des heureux pour serviteurs ; mais une pierre au

désert suffit pour y célébrer ses mystères, un arbre pour y prêcher ses lois, et un lit d’épines pour y pratiquer ses vertus.

Livre III – Vérités des Ecritures ; chute de l’homme

Chapitre I – Supériorité de la tradition de Moïse sur toutes les autres cosmogonies

Il y a des vérités que personne ne conteste, quoiqu’on n’en puisse fournir des preuves immédiates : la rébellion et la chute de l’esprit d’orgueil, la création du monde, le bonheur primitif et le péché de l’homme, sont au nombre de ces vérités. Il est impossible de croire qu’un mensonge absurde devienne une tradition universelle. Ouvrez les livres du second Zoroastre, les dialogues de Platon et ceux de Lucien, les traités moraux de Plutarque, les fastes des Chinois, la Bible des Hébreux, les Edda des Scandinaves ; transportez-vous chez les Nègres de l’Afrique, ou chez les savants prêtres de l’Inde : tous vous feront le récit des crimes du dieu du mal ; tous vous peindront les temps trop courts du bonheur de l’homme et les longues calamités qui suivirent la perte de son innocence.

Voltaire avance quelque part que nous avons la plus mauvaise copie de toutes les traditions sur l’origine du monde et sur les éléments physiques et moraux qui le composent. Préfère-t-il donc la cosmogonie des Egyptiens, le grand œuf ailé des prêtres de Thèbes ? Voici ce que débite gravement le plus ancien des historiens après Moïse :[344]

« Le principe de l’univers était un air sombre et tempêtueux, un vent fait d’un air sombre et d’un turbulent chaos. Ce principe était sans bornes, et n’avait eu pendant longtemps ni limite ni figure. Mais quand ce vent devint amoureux de ses propres principes, il en résulta une mixtion, et cette mixtion fut appelée désir ou amour.

« Cette mixtion, étant complète, devint le commencement de toutes choses ; mais le vent ne connaissait point son propre ouvrage, la mixtion. Celle-ci engendra à son tour, avec le vent

son père, môt ou le limon, et de celui-ci sortirent toutes les générations de l'univers. »[345]

Si nous passons aux philosophes grecs, Thalès, fondateur de la secte Ionique, reconnaissait l'eau comme principe universel. Platon prétendait que la Divinité avait arrangé le monde, mais qu'elle n'avait pu le créer[346][347]. Dieu, dit-il, a formé l'univers d'après le modèle existant de toute éternité en lui-même[348]. Les objets visibles ne sont que les ombres des idées de Dieu, seules véritables substances[349]. Dieu fit en outre couler un souffle de sa vie dans les êtres. Il en composa un troisième principe, à la fois esprit et matière, et ce principe est appelé l'âme du monde[350].

Aristote raisonnait comme Platon sur l'origine de l'univers ; mais il imagina le beau système de la chaîne des êtres, et, remontant d'action en action, il prouva qu'il existe quelque part un premier mobile.[351]

Zénon soutenait que le monde s'arrangea par sa propre énergie ; que la nature est ce tout qui comprend tout ; que ce tout se compose de deux principes, l'un actif, l'autre passif, non existant séparés, mais unis ensemble ; que ces deux principes sont soumis à un troisième, la fatalité ; que Dieu, la matière, la fatalité, ne font qu'un ; qu'ils composent à la fois les roues, le mouvement, les lois de la machine, et obéissent comme parties aux lois qu'ils dictent comme tout.[352]

Selon la philosophie d'Epicure, l'univers existe de toute éternité. Il n'y a que deux choses dans la nature, le corps et le vide.[353]

Les corps se composent de l'agrégation de parties de matières infiniment petites, les atomes, qui ont un mouvement interne, la gravité : leur révolution se ferait dans le plan vertical, si, par une loi particulière, ils ne décrivaient une ellipse dans le vide.[354]

Epicure supposa ce mouvement de déclinaison, pour éviter le système des fatalistes, qui se reproduirait par le mouvement perpendiculaire de l'atome. Mais l'hypothèse est absurde ; car si la déclinaison de l'atome est une loi, elle est de nécessité, et comment une cause obligée produira-t-elle un effet libre ?

La terre, le ciel, les planètes, les étoiles, les plantes, les minéraux, les animaux, en y comprenant l'homme, naquirent du concours fortuit de ces atomes ; et lorsque la vertu productive du globe se fut évaporée, les races vivantes se perpétuèrent par la génération.[355]

Les membres des animaux, formés au hasard, n'avaient aucune destination particulière ; l'oreille concave n'était point creusée pour entendre, l'œil convexe arrondi pour voir ; mais ces organes se trouvant propres à ces différents usages, les animaux s'en servirent machinalement et de préférence à un autre sens.[356]

Après l'exposition de ces cosmogonies philosophiques, il serait inutile de parler de celles des poètes. Qui ne connaît Deucalion et Pyrrha, l'âge d'or et l'âge de fer ? Quant aux traditions répandues chez les autres peuples de la terre : dans l'Inde un éléphant soutient le globe ; le soleil a tout fait au Pérou ; au Canada le grand lièvre est le père du monde ; au Groënland l'homme est sorti d'un coquillage ; enfin, la Scandinavie a vu naître Arkus et Emla ; Odin leur donna l'âme, Hoenerus la raison, et Loedur le sang et la beauté :[357]

Askum et Emlam, omni conatu destitutos,
Animam nec possidebant, rationem nec habebant,
Nec sanguinem, nec sermonem, nec faciem venustam :
Animam dedit Odinus, rationem dedit Hoenerus ;
Loedur sanguinem addidit et faciem venustam.[358]

Dans ces diverses cosmogonies, on est placé entre des contes d'enfants et des abstractions de philosophes : si l'on était obligé de choisir, mieux vaudrait encore se décider pour les premiers.

Pour découvrir l'original d'un tableau au milieu d'une foule de copies, il faut chercher celui qui, dans son unité ou la perfection de ses parties, décèle le génie du maître. C'est ce que nous trouvons dans la Genèse, original de ces peintures reproduites dans les traditions des peuples. Quoi de plus naturel, et cependant de plus magnifique, quoi de plus facile à concevoir et de plus d'accord avec la raison de l'homme, que le Créateur descendant dans la nuit antique pour faire la

lumière avec une parole ? Le soleil à l’instant se suspend dans les cieux, au centre d’une immense voûte d’azur ; de ses invisibles réseaux il enveloppe les planètes, et les retient autour de lui comme sa proie ; les mers et les forêts commencent leurs balancements sur le globe, et leurs premières voix s’élèvent pour annoncer à l’univers ce mariage de qui Dieu sera le prêtre, la terre le lit nuptial, et le genre humain la postérité.[359]

Chapitre II – Chute de l’Homme. Le Serpent. Un mot hébreu

On est saisi d’admiration à cette autre vérité marquée dans les Ecritures : L’homme mourant pour s’être empoisonné avec le fruit de vie ; l’homme perdu pour avoir goûté au fruit de science, pour avoir su trop connaître le bien et le mal, pour avoir cessé d’être semblable à l’enfant de l’Evangile. Qu’on suppose toute autre défense de Dieu, relative à un penchant quelconque de l’âme : que deviennent la sagesse et la profondeur de l’ordre du Très-Haut ? Ce n’est plus qu’un caprice indigne de la Divinité, et aucune moralité ne résulte de la désobéissance d’Adam. Toute l’histoire du monde, au contraire, découle de la loi imposée à notre premier père. Dieu a mis la science à sa portée : il ne pouvait la lui refuser, puisque l’homme était né intelligent et libre ; mais il lui prédit que s’il veut trop savoir, la connaissance des choses sera sa mort et celle de sa postérité. Le secret de l’existence politique et morale des peuples, les mystères les plus profonds du cœur humain, sont renfermés dans la tradition de cet arbre admirable et funeste.

Or, voici une suite très merveilleuse à cette défense de la sagesse. L’homme tombe, et c’est le démon de l’orgueil qui cause sa chute. L’orgueil emprunte la voix de l’amour pour le séduire, et c’est pour une femme qu’Adam cherche à s’égaler à Dieu : profond développement des deux premières passions du cœur, la vanité et l’amour.

Bossuet, dans ses Elévations à Dieu, où l’on retrouve souvent l’auteur des Oraisons funèbres, dit, en parlant du mystère du serpent, que « les anges conversaient avec l’homme, en telle forme que Dieu permettait, et sous la figure des animaux. Eve donc ne fut point surprise d’entendre parler le serpent, comme elle ne le fut pas de voir Dieu même paraître sous une forme sensible ». Bossuet ajoute :

« Pourquoi Dieu détermina-t-il l’ange superbe à paraître sous cette forme plutôt que sous une autre ? Quoiqu’il ne soit pas nécessaire de le savoir, l’Ecriture nous l’insinue, en disant que le serpent était le plus fin de tous les animaux, c’est-à-dire

celui qui représentait mieux le démon dans sa malice, dans ses embûches, et ensuite dans son supplice. »

Notre siècle rejette avec hauteur tout ce qui tient de la merveille ; mais le serpent a souvent été l'objet de nos observations, et, si nous osons le dire, nous avons cru reconnaître en lui cet esprit pernicieux et cette subtilité que lui attribue l'Ecriture, Tout est mystérieux, caché, étonnant, dans cet incompréhensible reptile. Ses mouvements diffèrent de ceux de tous les autres animaux ; on ne saurait dire où gît le principe de son déplacement, car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes, et cependant il fuit comme une ombre, il s'évanouit magiquement, il reparaît, et disparaît ensuite, semblable à une petite fumée d'azur et aux éclairs d'un glaive dans les ténèbres. Tantôt il se forme en cercle, et darde une langue de feu ; tantôt, debout sur l'extrémité de sa queue, il marche dans une attitude perpendiculaire, comme par enchantement. Il se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, roule ses anneaux comme une onde, circule sur les branches des arbres, glisse sous l'herbe des prairies, ou sur la surface des eaux. Ses couleurs sont aussi peu déterminées que sa marche : elles changent aux divers aspects de la lumière, et, comme ses mouvements, elles ont le faux brillant et les variétés trompeuses de la séduction.

Plus étonnant encore dans le reste de ses mœurs, il sait, ainsi qu'un homme souillé de meurtre, jeter à l'écart sa robe tachée de sang, dans la crainte d'être reconnu. Par une étrange faculté, il peut faire rentrer dans son sein les petits monstres que l'amour en a fait sortir. Il sommeille des mois entiers, fréquente des tombeaux, habite des lieux inconnus, compose des poisons qui glacent, brûlent ou tachent le corps de sa victime des couleurs dont il est lui-même marqué. Là il lève deux têtes menaçantes, ici il fait entendre une sonnette ; il siffle comme un aigle de montagne ; il mugit comme un taureau. Il s'associe naturellement aux idées morales ou religieuses, comme par une suite de l'influence qu'il eut sur nos destinées : objet d'horreur ou d'admiration, les hommes ont pour lui une haine implacable, ou tombent devant son

génie ; le mensonge l’appelle, la prudence le réclame, l’envie le porte dans son cœur, et l’éloquence à son caducée. Aux enfers, il arme les fouets des furies ; au ciel, l’éternité en fait son symbole. Il possède encore l’art de séduire l’innocence ; ses regards enchantent les oiseaux dans les airs ; et sous la fougère de la crèche, la brebis lui abandonne son lait. Mais il se laisse lui-même charmer par de doux sons, et pour le dompter le berger n’a besoin que de sa flûte.

Au mois de juillet 1791, nous voyagions dans le Haut-Canada, avec quelques familles sauvages de la nation des Onontagués. Un jour que nous étions arrêtés dans une grande plaine, au bord de la rivière Génésie, un serpent à sonnette entra dans notre camp. Il y avait parmi nous un Canadien qui jouait de la flûte ; il voulut nous divertir, et s’avança contre le serpent avec son arme d’une nouvelle espèce. À l’approche de son ennemi, le reptile se forme en spirale, aplatit sa tête, enfle ses joues, contracte ses lèvres, découvre ses dents empoisonnées et sa gueule sanglante ; il brandit sa double langue comme deux flammes ; ses yeux sont deux charbons ardents ; son corps gonflé de rage s’abaisse et s’élève comme les soufflets d’une forge ; sa peau dilatée devient terne et écailleuse, et sa queue, dont il sort un bruit sinistre, oscille avec tant de rapidité, qu’elle ressemble à une légère vapeur.

Alors le Canadien commence à jouer sur sa flûte ; le serpent fait un mouvement de surprise, et retire la tête en arrière. À mesure qu’il est frappé de l’effet magique, ses yeux perdent leur âpreté, les vibrations de sa queue se ralentissent, et le bruit qu’elle fait entendre s’affaiblit et meurt peu à peu. Moins perpendiculaires sur leur ligne spirale, les orbes du serpent charmé s’élargissent, et viennent tour à tour se poser sur la terre, en cercles concentriques. Les nuances d’azur, de vert, de blanc et d’or, reprennent leur éclat sur sa peau frémissante, et, tournant légèrement la tête, il demeure immobile, dans l’attitude de l’attention et du plaisir.

Dans ce moment le Canadien marche quelques pas, en tirant de sa flûte des sons doux et monotones ; le reptile baisse son cou nuancé, entrouvre avec sa tête les herbes fines,

et se met à ramper sur les traces du musicien qui l’entraîne, s’arrêtant lorsqu’il s’arrête, et recommençant à le suivre quand il commence à s’éloigner. Il fut ainsi conduit hors de notre camp, au milieu d’une foule de spectateurs, tant sauvages qu’européens, qui en croyaient à peine leurs yeux : à cette merveille de la mélodie, il n’y eut qu’une seule voix dans l’assemblée pour qu’on laissât le merveilleux serpent s’échapper.

À cette sorte d’éducation, tirée des mœurs du serpent, en faveur des vérités de l’Ecriture, nous en ajouterions une autre, empruntée d’un mot hébreu. N’est-il pas fort extraordinaire, et en même temps bien philosophique, que le nom générique de l’homme, en hébreu, signifie la fièvre ou la douleur ? Enosh, homme, vient, par sa racine, du verbe anash, être dangereusement malade. Dieu n’avait point donné ce nom à notre premier père ; il l’appelait simplement Adam, terre rouge ou limon. Ce ne fut qu’après le péché que la postérité d’Adam prit ce nom d’enosh ou d’homme, qui convenait si parfaitement à ses misères, et qui rappelait d’une manière bien éloquente et la faute et le châtiment. Peut-être, dans un mouvement d’angoisse, Adam, témoin des labeurs de son épouse, et recevant dans ses bras Caïn, son premier-né, l’éleva vers le ciel, en s’écriant : Enosh ! ô douleur ! Triste exclamation, par laquelle on aura dans la suite désigné la race humaine.

Chapitre III – Constitution primitive de l’Homme. Nouvelle preuve du péché originel

Nous avons rappelé, au sujet du Baptême et de la Rédemption, quelques preuves morales du péché originel. Il ne faut pas glisser trop légèrement sur une matière aussi importante. » Le nœud de notre condition, dit Pascal, prend ses retours et ses replis dans cet abîme, de sorte que l’homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n’est inconcevable à l’homme. »[360]

Il nous semble qu’on peut tirer de l’ordre de l’univers une preuve nouvelle de notre dégénération primitive.

Si l’on jette un regard sur le monde, on remarquera que, par une loi générale et en même temps particulière, les parties intégrantes, les mouvements intérieurs ou extérieurs, et les qualités des êtres, sont en un rapport parfait. Ainsi, les corps célestes accomplissent leurs révolutions dans une admirable unité, et chaque corps, sans se contrarier soi-même, décrit en particulier la courbe qui lui est propre. Un seul globe nous donne la lumière et la chaleur : ces deux accidents ne sont point répartis entre deux sphères : le soleil les confond dans son orbe, comme Dieu, dont il est l’image, unit au principe qui féconde le principe qui éclaire.

Dans les animaux, même loi : leurs idées, si on peut les appeler ainsi, sont toujours d’accord avec leurs sentiments, leur raison avec leurs passions. C’est pourquoi il n’y a chez eux ni accroissement ni diminution d’intelligence. Il sera aisé de suivre cette règle des accords dans les plantes et dans les minéraux.

Par quelle incompréhensible destinée l’homme seul est-il excepté de cette loi, si nécessaire à l’ordre, à la conservation, à la paix, au bonheur des êtres ? Autant l’harmonie des qualités et des mouvements est visible dans le reste de la nature, autant leur désunion est frappante dans l’homme. Un choc perpétuel existe entre son entendement et son désir, entre sa raison et son cœur. Quand il atteint au plus haut degré de civilisation, il est au dernier échelon de la morale : s’il

est libre, il est grossier ; s'il polit ses mœurs, il se forge des chaînes. Brille-t-il par les sciences, son imagination s'éteint ; devient-il poète, il perd sa pensée : son cœur profite aux dépens de sa tête, et sa tête aux dépens de son cœur. Il s'appauvrit en idées à mesure qu'il s'enrichit en sentiments ; il se resserre en sentiments à mesure qu'il s'étend en idées. La force le rend sec et dur ; la faiblesse lui amène les grâces. Toujours une vertu lui conduit un vice, et toujours, en se retirant, un vice lui dérobe une vertu. Les nations considérées dans leur ensemble présentent les mêmes vicissitudes : elles perdent et recouvrent tour à tour la lumière. On dirait que le génie de l'homme, un flambeau à la main, vole incessamment autour de ce globe, au milieu de la nuit qui nous couvre ; il se montre aux quatre parties de la terre, comme cet astre nocturne qui, croissant et décroissant sans cesse, diminue à chaque pas pour un peuple la clarté qu'il augmente pour un autre.

Il est donc raisonnable de soupçonner que l'homme, dans sa constitution primitive, ressemblait au reste de la création, et que cette constitution se formait du parfait accord du sentiment et de la pensée, de l'imagination et de l'entendement. On en sera peut-être convaincu si l'on observe que cette réunion est encore nécessaire aujourd'hui pour goûter une ombre de cette félicité que nous avons perdue. Ainsi, par la seule chaîne du raisonnement et les probabilités de l'analogie, le péché originel est retrouvé, puisque l'homme tel que nous le voyons n'est vraisemblablement pas l'homme primitif. Il contredit la nature : déréglé quand tout est réglé, double quand tout est simple, mystérieux, changeant, inexplicable, il est visiblement dans l'état d'une chose qu'un accident a bouleversée : c'est un palais écroulé et rebâti avec ses ruines : on y voit des parties sublimes et des parties hideuses, de magnifiques péristyles qui n'aboutissent à rien, de hauts portiques et des voûtes abaissées, de fortes lumières et de profondes ténèbres : en un mot, la confusion, le désordre de toutes parts, surtout au sanctuaire.

Or, si la constitution primitive de l'homme consistait dans

les accords, ainsi qu'ils sont établis dans les autres êtres, pour détruire un état dont la nature est l'harmonie, il suffit d'en altérer les contrepoids. La partie aimante et la partie pensante formaient en nous cette balance précieuse. Adam était à la fois le plus éclairé et le meilleur des hommes, le plus puissant en pensée et le plus puissant en amour. Mais tout ce qui est créé a nécessairement une marche progressive. Au lieu d'attendre de la révolution des siècles des connaissances nouvelles, qu'il n'aurait reçues qu'avec des sentiments nouveaux, Adam voulut tout connaître à la fois. Et remarquez une chose importante : l'homme pouvait détruire l'harmonie de son être de deux manières, ou en voulant trop aimer, ou en voulant trop savoir. Il pécha seulement par la seconde : c'est qu'en effet nous avons beaucoup plus l'orgueil des sciences que l'orgueil de l'amour : celui-ci aurait été plus digne de pitié que de châtiment ; et si Adam s'était rendu coupable pour avoir voulu trop sentir plutôt que de trop concevoir, l'homme peut-être eût pu se racheter lui-même, et le Fils de l'Eternel n'eût point été obligé de s'immoler. Mais il en fut autrement : Adam chercha à comprendre l'univers, non avec le sentiment, mais avec la pensée ; et touchant à l'arbre de science, il admit dans son entendement un rayon trop fort de lumière. À l'instant l'équilibre se rompt, la confusion s'empare de l'homme. Au lieu de la clarté qu'il s'était promise, d'épaisses ténèbres couvrent sa vue : son péché s'étend comme un voile entre lui et l'univers. Toute son âme se trouble et se soulève ; les passions combattent le jugement, le jugement cherche à anéantir les passions ; et dans cette tempête effrayante, l'écueil de la mort vit avec joie le premier naufrage.

Tel fut l'incident qui changea l'harmonieuse et immortelle constitution de l'homme. Depuis ce jour les éléments de son être sont restés épars, et n'ont pu se réunir. L'habitude, nous dirions presque l'amour du tombeau, que la matière a contractée, détruit tout projet de réhabilitation dans ce monde, parce que nos années ne sont pas assez longues pour que nos efforts vers la perfection première puissent jamais nous y faire remonter.[361]

Mais comment le monde aurait-il pu contenir toutes les races, si elles n’avaient point été sujettes à la mort ? Ceci n’est plus qu’une affaire d’imagination ; c’est demander à Dieu compte de ses moyens, qui sont infinis. Qui sait si les hommes eussent été aussi multipliés qu’ils le sont de nos jours ? Qui sait si la plus grande partie des générations ne fût point demeurée vierge, ou si ces millions d’astres qui roulent sur nos têtes ne nous étaient point réservés comme des retraites délicieuses où nous eussions été transportés par les anges ? On pourrait même aller plus loin : il est impossible de calculer à quelle hauteur d’arts et de sciences l’homme parfait et toujours vivant sur la terre eût pu atteindre. S’il s’est rendu maître de bonne heure de trois éléments ; si, malgré les plus grandes difficultés, il dispute aujourd’hui l’empire des airs aux oiseaux, que n’eût-il point tenté dans sa carrière immortelle ? La nature de l’air, qui forme aujourd’hui un obstacle invincible au changement de planète, était peut-être différente avant le déluge. Quoi qu’il en soit, il n’est pas indigne de la puissance de Dieu et de la grandeur de l’homme de supposer que la race d’Adam fut destinée à parcourir les espaces et à animer tous ces soleils qui, privés de leurs habitants par le péché, ne sont restés que d’éclatantes solitudes.[362]

Livre IV – Suite des vérités des ecritures. Objections contre le système de Moïse

Chapitre I – Chronologie

Depuis que quelques savants ont avancé que le monde portait dans l'histoire de l'homme, ou dans celle de la nature, des marques d'une trop grande antiquité pour avoir l'origine moderne que lui donne la Bible, on s'est mis à citer Sanchoniathon, Porphyre, les livres sanscrits, etc. Ceux qui font valoir ces autorités les ont-ils toujours consultées dans leurs sources ?

D'abord, il est un peu téméraire de vouloir nous persuader qu'Origène, Eusèbe, Bossuet, Pascal, Fénelon, Bacon, Newton, Leibnitz, Huet, et tant d'autres, étaient ou des ignorants, ou des simples, ou des pervers parlant contre leur conviction intime. Cependant, ils ont cru à la vérité de l'histoire de Moïse, et l'on ne peut disconvenir que ces hommes n'eussent une doctrine auprès de laquelle notre érudition est bien peu de chose.

Mais, pour commencer par la chronologie, les savants modernes ont donc dévoré, en se jouant, les insurmontables difficultés qui ont fait pâlir Scaliger, Peteau, Usher, Grotius. Ils riraient de notre ignorance si nous leur demandions quand ont commencé les olympiades ; comment elles s'accordent avec les manières de compter par archontes, par éphores, par édiles, par consuls, par règnes, jeux pythiques, néméens, séculaires ; comment se réunissent tous les calendriers des nations ; de quelle manière il faut opérer pour faire tomber l'ancienne année de Romulus, de dix mois, et de 354 jours, avec l'année de Numa, de 355 jours, et celle de Jules César, de 365 ; par quel moyen on évitera les erreurs, en rapportant ces mêmes années à la commune année attique de 354 jours, et à l'année embolismique de 384 jours ?

Et pourtant ce ne sont pas là les seules perplexités touchant les années. L'ancienne année juive n'avait que 354 jours ; on ajoutait quelquefois douze jours à la fin de l'an, et quelquefois un mois de trente jours après le mois Adar, afin d'avoir l'année solaire. L'année juive moderne compte douze mois, et prend sept années de treize mois en dix-neuf ans. L'année syriaque varie également, et se forme de 365 jours. L'année turque ou arabe reconnaît 354 jours, et reçoit onze mois intercalaires en vingt-neuf ans. L'année égyptienne se divise en douze mois de trente jours, et ajoute cinq jours au dernier ; l'année persane, nommée yezdegerdic, lui ressemble.[363]

Outre ces mille manières de mesurer les temps, toutes ces années n'ont ni les mêmes commencements, ni les mêmes heures, ni les mêmes jours, ni les mêmes divisions. L'année civile des Juifs (ainsi que toutes celles des Orientaux) s'ouvre à la nouvelle lune de septembre, et leur année ecclésiastique à la nouvelle lune de mars. Les Grecs comptent le premier mois de leur année de la nouvelle lune qui suit le solstice d'été. C'est à notre mois de juin que correspond le premier mois de l'année des Perses, et la Chine et l'Inde partent de la première lune de mars. Nous voyons ensuite des mois astronomiques et civils qui se subdivisent en lunaires et solaires, en synodiques et périodiques ; nous voyons des sections de mois en kalendes, ides, décades, semaines ; nous voyons des jours de deux espèces, artificiels et naturels, et qui commencent, ceux-ci au soleil levant, comme chez les anciens Babyloniens, Syriens, Perses ; ceux-là au soleil couchant, ainsi qu'en Chine, dans l'Italie moderne, et comme autrefois chez les Athéniens, les Juifs et les barbares du Nord. Les Arabes commencent leur jour à midi, et la France actuelle à minuit, de même que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal. Enfin, il n'y a pas jusqu'aux heures qui ne soient embarrassantes en chronologie, en se distinguant en babyloniennes, italiennes et astronomiques ; et si l'on voulait insister davantage, nous ne verrions plus soixante minutes dans une heure européenne, mais mille quatre-vingts scrupules dans l'heure chaldéenne et arabe.

On a dit que la chronologie est le flambeau de l’histoire : plût à Dieu que nous n’eussions que celui-là pour nous éclairer sur les crimes des hommes ! Que serait-ce si, pour surcroît de perplexité, nous allions nous engager dans les périodes, les ères ou les époques ? La période victorienne, qui parcourt cinq cent trente-deux années, est formée de la multiplication des cycles du soleil et de la lune. Les mêmes cycles, multipliés par celui d’indication, produisent les sept mille neuf cent quatre-vingts années de la période julienne. La période de Constantinople, à son tour, renferme un égal nombre d’années à celui de la période julienne, mais ne commence pas à la même époque. Quant aux ères, ici on compte par l’année de la création, là par olympiade[364][365], par la fondation de Rome[366], par la naissance de Jésus-Christ, par l’époque d’Eusèbe, par celle des Séleucides[367], celle de Nabonassar[368], celle des martyrs[369]. Les Turcs ont leur hégire[370], les Persans leur yezdegerdic[371]. On compte encore par les ères julienne, grégorienne, ibérienne[372] et actienne[373] . Nous ne parlerons point des marbres d’Arundel, des médailles et des monuments de toutes les sortes, qui introduisent de nouveaux désordres dans la chronologie. Est-il un homme de bonne foi qui, en jetant seulement un coup d’œil sur ces pages, ne convienne que tant de manières indécises de calculer les temps suffisent pour faire de l’histoire un épouvantable chaos ? Les annales des Juifs, de l’aveu même des savants, sont les seules dont la chronologie soit simple, régulière et lumineuse. Pourquoi donc aller, par un zèle ardent d’impiété, se consumer l’esprit sur des chicanes de temps aussi arides qu’indéchiffrables, lorsque nous avons le fil le plus certain pour nous guider dans l’histoire ? Nouvelle évidence en faveur des Ecritures.

Chapitre II – Logographie et faits historiques

Après les objections chronologiques contre la Bible viennent celles qu'on prétend tirer des faits mêmes de l'histoire. On rapporte la tradition des prêtres de Thèbes qui donnait dix-huit mille ans au royaume d'Egypte, et l'on cite la liste des dynasties de ces rois, qui existe encore.

Plutarque, qu'on ne soupçonnera pas de christianisme, se chargea d'une partie de la réponse. » Encore, dit-il en parlant des Egyptiens, que leur année ait été de quatre mois, selon quelques auteurs, elle n'était d'abord composée que d'un seul, et ne contenait que le cours d'une seule lune. Et ainsi, faisant d'un seul mois une année, cela est cause que le temps qui s'est écoulé depuis leur origine paraît extrêmement long, et que, bien qu'ils habitent nouvellement leur pays, ils passent pour les plus anciens des peuples. » Nous savons d'ailleurs, par Hérodote[374][375], Diodore de Sicile[376], Justin[377], Jablonsky[378], Strabon[379], que les Egyptiens mettent leur orgueil à égarer leur origine dans les temps, et, pour ainsi dire, à cacher leur berceau sous les siècles.

Le nombre de leurs règnes ne peut guère embarrasser. On sait que les dynasties égyptiennes sont composées de rois contemporains ; d'ailleurs, le même mot, dans les langues orientales, se lit de cinq à six manières différentes, et notre ignorance a souvent fait de la même personne cinq ou six personnages divers. Et c'est aussi ce qui est arrivé par rapport aux traductions d'un seul nom. L'Athoth des Egyptiens est traduit, dans Erosthène, par Ermogenhx, ce qui signifie en grec le lettré, comme Athoth l'exprime en Egyptien : on n'a pas manqué de faire deux rois d'Athoth et d'Hermès ou Hermogène. Mais l'Athoth de Manethon se multiplie encore ; il devient Thoth dans Platon, et le texte de Sanchoniathon prouve en effet que c'est le nom primitif. La lettre À est une de ces lettres qu'on retranche et qu'on ajoute à volonté dans les langues orientales : ainsi l'historien Josèphe traduit par Apachnas le nom du même homme qu'Africanus appelle Pachnas. Voici donc Thoth, Athoth, Hermès, ou Hermogène, ou

Mercure, cinq hommes fameux qui vont composer entre eux près de deux siècles ; et cependant ces cinq rois n'étaient qu'un seul Egyptien, qui n'a peut-être pas vécu soixante ans.[380]

Après tout, qu'est-il besoin de s'appesantir sur des disputes logographiques, lorsqu'il suffit d'ouvrir l'histoire pour se convaincre de l'origine moderne des hommes ? On a beau former des complots avec des siècles inventés, dont le temps n'est point le père ; on a beau multiplier et supposer la mort pour en emprunter les ombres, tout cela n'empêche pas que le genre humain ne soit que d'hier. Les noms des inventeurs des arts nous sont aussi familiers que ceux d'un frère ou d'un aïeul. C'est Hypsuranius qui bâtit ces huttes de roseaux où logea la primitive innocence ; Usoüs couvrit sa nudité de peaux de bêtes, et affronta la mer sur un tronc d'arbre. Tubalcaïn mit le fer dans la main des hommes[381][382] ; Noé ou Bacchus planta la vigne, Caïn ou Triptolème courba la charrue, Agrotès[383]ou Cérès recueillit la première moisson. L'histoire, la médecine, la géométrie, les beaux-arts, les lois, ne sont pas plus anciennement au monde, et nous les devons à Hérodote, Hippocrate, Thalès, Homère, Dédale, Minos. Quant à l'origine des rois et des villes, l'histoire nous en a été conservée par Moïse, Platon, Justin et quelques autres, et nous savons quand et pourquoi les diverses formes de gouvernement se sont établies chez les peuples[384].

Que si pourtant on est étonné de trouver tant de grandeur et de magnificence dans les premières cités de l'Asie, cette difficulté cède sans peine à une observation tirée du génie des Orientaux. Dans tous les âges, ces peuples ont bâti des villes immenses, sans qu'on en puisse rien conclure en faveur de leur civilisation, et conséquemment de leur antiquité. L'Arabe, échappé des sables brûlants où il s'estimait heureux d'enfermer une ou deux toises d'ombre sous une tente de peaux de brebis, cet Arabe a élevé, presque sous nos yeux, des cités gigantesques, vastes métropoles où ce citoyen des déserts semble avoir voulu enclore la solitude. Les Chinois, si peu avancés dans les arts, ont aussi les plus grandes villes du

globe, avec des jardins, des murailles, des palais, des lacs, des canaux artificiels, comme ceux de l'ancienne Babylone. Nous-mêmes, enfin, ne sommes-nous pas un exemple frappant de la rapidité avec laquelle les peuples se civilisent ? Il n'y a guère plus de douze siècles que nos ancêtres étaient aussi barbares que les Hottentots, et nous surpassons aujourd'hui la Grèce dans les raffinements du goût, du luxe et des arts.[385]

La logique générale des langues ne peut fournir aucune raison valide en faveur de l'ancienneté des hommes. Les idiomes du primitif Orient, loin d'annoncer des peuples vieillis en société, décèlent au contraire des hommes fort près de la nature. Le mécanisme en est d'une extrême simplicité : l'hyperbole, l'image, les figures poétiques, s'y reproduisent sans cesse, tandis qu'on y trouve à peine quelques mots pour la métaphysique des idées. Il serait impossible d'énoncer clairement en hébreu la théologie des dogmes chrétiens. Ce n'est que chez les Grecs et chez les Arabes modernes qu'on rencontre les termes composés propres au développement des abstractions de la pensée. Tout le monde sait qu'Aristote est le premier philosophe qui ait inventé des catégories, où les idées viennent se ranger de force, quelle que soit leur classe ou leur nature[386][387].

Enfin, l'on prétend qu'avant que les Egyptiens eussent bâti ces temples dont il nous reste de si belles ruines, les peuples pasteurs gardaient déjà leurs troupeaux sur d'autres ruines laissées par une nation inconnue : ce qui supposerait une très grande antiquité.

Pour décider cette question il faudrait savoir au juste qui étaient et d'où venaient les peuples pasteurs. M. Bruce, qui voyait tout en Ethiopie, les fait sortir de ce pays. Et cependant les Ethiopiens, loin de pouvoir répandre au loin des colonies, étaient eux-mêmes à cette époque un peuple nouvellement établi. Aethiopes, dit Eusèbe, ab Indo flumine consurgentes, juxta Aegyptum consederunt. Manéthon, dans sa sixième dynastie, appelle les pasteurs Foinicex zenoi, Phéniciens étrangers. Eusèbe place leur arrivée en Egypte sous le règne d'Aménophis : d'où il faut tirer ces deux conséquences : 1° que

l’Egypte n’était pas alors barbare, puisque Inachus, Egyptien, portait vers ce temps-là les lumières dans la Grèce ; 2° que l’Egypte n’était pas couverte de ruines, puisque Thèbes était bâtie, puisque Aménophis était père de ce Sésostris qui éleva la gloire des Egyptiens à son comble. Au rapport de l’historien Josèphe, ce fut Thetmosis qui contraignit les pasteurs à abandonner entièrement les bords du Nil.[388]

Mais quels nouveaux arguments n’aurait-on point formés contre l’Ecriture si on avait connu un autre prodige historique qui tient également à des ruines, hélas ! comme toute l’histoire des hommes ? On a découvert depuis quelques années, dans l’Amérique septentrionale, des monuments extraordinaires sur les bords du Muskingum, du Miani, du Wabache, de l’Ohio, et surtout du Scioto, où ils occupent un espace de plus de vingt lieues en longueur. Ce sont des murs en terre avec des fossés, des glacis, des lunes, demi-lunes, et de grands cônes qui servent de sépulcres. On a demandé, mais sans succès, quel peuple a laissé de pareilles traces ? L’homme est suspendu dans le présent, entre le passé et l’avenir, comme sur un rocher entre deux gouffres ; derrière lui, devant lui, tout est ténèbres ; à peine aperçoit-il quelques fantômes qui, remontant du fond des deux abîmes, surnagent un instant à leur surface, et s’y replongent.

Quelles que soient les conjectures sur ces ruines américaines, quand on y joindrait les visions d’un monde primitif et les chimères d’une Atlantide, la nation civilisée qui a peut-être promené la charrue dans la plaine où l’Iroquois poursuit aujourd’hui les ours n’a pas eu besoin, pour consommer ses destinées, d’un temps plus long que celui qui a dévoré les empires de Cyrus, d’Alexandre et de César. Heureux du moins ce peuple qui n’a point laissé de nom dans l’histoire et dont l’héritage n’a été recueilli que par les chevreuils des bois et les oiseaux du ciel ! Nul ne viendra renier le Créateur dans ces retraites sauvages, et, la balance à la main, peser la poudre des morts, pour prouver l’éternité de la race humaine.

Pour moi, amant solitaire de la nature et simple confesseur de la Divinité, je me suis assis sur ces ruines. Voyageur sans

renom, j’ai causé avec ces débris comme moi-même ignorés. Les souvenirs confus des hommes et les vagues rêveries du désert se mêlaient au fond de mon âme. La nuit était au milieu de sa course ; tout était muet, et la lune, et les bois, et les tombeaux. Seulement, à longs intervalles, on entendait la chute de quelque arbre que la hache du temps abattait dans la profondeur des forêts : ainsi tout tombe, tout s’anéantit.

Nous ne nous croyons pas obligé de parler sérieusement des quatre jogues, ou âges indiens, dont le premier a duré trois millions deux cent mille ans, le second un million d’années, le troisième seize cent mille ans, et le quatrième, ou l’âge actuel, qui durera quatre cent mille ans.

Si l’on joint à toutes ces difficultés de chronologie, de logographie et de faits, les erreurs qui naissent des passions de l’historien ou des hommes qui vivent dans ses fastes ; si on y ajoute les fautes de copistes, et mille accidents de temps et de lieux, il faudra, de nécessité, convenir que toutes les raisons en faveur de l’antiquité du globe par l’histoire sont aussi peu satisfaisantes qu’inutiles à rechercher. Et certes on ne peut nier que c’est assez mal établir la durée du monde que d’en prendre la base dans la vie humaine. Quoi ! c’est par la succession rapide d’ombres d’un moment que l’on prétend nous démontrer la permanence et la réalité des choses ! c’est par des décombres qu’on veut nous prouver une société sans commencement et sans fin ! Faut-il donc beaucoup de jours pour amasser beaucoup de ruines ? Que le monde serait vieux si l’on comptait ses années par ses débris !

Chapitre III – Astronomie

On cherche dans l'histoire du firmament les secondes preuves de l'antiquité du monde et des erreurs de l'Ecriture. Ainsi, les cieux, qui racontent la gloire du Très-Haut à tous les hommes, et dont le langage est entendu de tous les peuples, ne disent rien à l'incrédule. Heureusement ce ne sont pas les astres qui sont muets, ce sont les athées qui sont sourds.[389]

L'astronomie doit sa naissance à des pasteurs. Dans les déserts de la création nouvelle, les premiers humains voyaient se jouer autour d'eux leurs familles et leurs troupeaux. Heureux jusqu'au fond de l'âme, une prévoyance inutile ne détruisait point leur bonheur. Dans le départ des oiseaux de l'automne ils ne remarquaient point la fuite des années, et la chute des feuilles ne les avertissait que du retour des frimas. Lorsque le coteau prochain avait donné toutes ses herbes à leurs brebis, montés sur leurs chariots couverts de peaux, avec leurs fils et leurs épouses, ils allaient à travers les bois chercher quelque fleuve ignoré, où la fraîcheur des ombrages et la beauté des solitudes les invitaient à se fixer de nouveau.

Mais il fallait une boussole pour se conduire dans ces forêts sans chemins et le long de ces fleuves sans navigateurs ; on se confia naturellement à la foi des étoiles, on se dirigea sur leurs cours. Législateurs et guides, ils réglèrent la tonte des brebis et les migrations lointaines. Chaque famille s'attacha aux pas d'une constellation ; chaque astre marchait à la tête d'un troupeau. À mesure que les pasteurs se livraient à ces études, ils découvraient de nouvelles lois. En ce temps-là Dieu se plaisait à dévoiler les routes du soleil aux habitants des cabanes, et la fable raconta qu'Apollon était descendu chez les bergers.

De petites colonnes de briques servaient à conserver le souvenir des observations : jamais plus grand empire n'eut une histoire plus simple. Avec le même instrument dont il avait percé sa flûte, au pied du même autel où il avait immolé le chevreau premier-né, le pâtre gravait sur un rocher ses immortelles découvertes. Il plaçait ailleurs d'autres témoins de

cette pastorale astronomie ; il échangeait d'annales avec le firmament ; et, de même qu'il avait écrit les fastes des étoiles parmi ses troupeaux, il écrivait les fastes de ses troupeaux parmi les étoiles. Le soleil, en voyageant, ne se reposa plus que dans les bergeries ; le taureau annonça par ses mugissements le passage du Père du jour, et le bélier l'attendit pour le saluer au nom de son maître. On vit au ciel des vierges, des enfants, des épis de blé, des instruments de labourage, des agneaux, et jusqu'au chien du berger ; la sphère entière devint comme une grande maison rustique habitée par le pasteur des hommes.

Ces beaux jours s'évanouirent ; les hommes en gardèrent une mémoire confuse dans ces histoires de l'âge d'or, où l'on trouve le règne des astres mêlé à celui des troupeaux. L'Inde est encore aujourd'hui astronome et pastorale, comme l'Egypte l'était autrefois. Cependant, avec la corruption naquit la propriété, et avec la propriété la mensuration, second âge de l'astronomie. Mais, par une destinée assez remarquable, ce furent encore les peuples les plus simples qui connurent le mieux le système céleste : le pasteur du Gange tomba dans des erreurs moins grossières que le savant d'Athènes ; on eût dit que la muse de l'astronomie avait retenu un secret penchant pour les bergers, ses premières amours.

Durant les longues calamités qui accompagnèrent et qui suivirent la chute de l'empire romain, les sciences n'eurent d'autre retraite que le sanctuaire de cette Église qu'elles profanent aujourd'hui avec tant d'ingratitude. Recueillies dans le silence des cloîtres, elles durent leur salut à ces mêmes solitaires qu'elles affectent maintenant de mépriser. Un moine Bacon, un évêque Albert, un cardinal Cusa, ressuscitaient dans leurs veilles le génie d'Eudoxe, de Timocharis, d'Hipparque, de Ptolémée. Protégées par les papes, qui donnaient l'exemple aux rois, les sciences s'envolèrent enfin de ces lieux sacrés où la religion les avait réchauffées sous ses ailes. L'astronomie renaît de toutes parts : Grégoire XIII réforme le calendrier ; Copernic rétablit le système du monde ; Tycho-Brahé, au haut de sa tour, rappelle la mémoire des antiques observateurs

babyloniens ; Kepler détermine la forme des orbites planétaires. Mais Dieu confond encore l'orgueil de l'homme, en accordant aux jeux de l'innocence ce qu'il refuse aux recherches de la philosophie : des enfants découvrent le télescope. Galilée perfectionne l'instrument nouveau ; alors les chemins de l'immensité s'abrègent, le génie de l'homme abaisse la hauteur des cieux, et les astres descendent pour se faire mesurer.

Tant de découvertes en annonçaient de plus grandes encore, et l'on était trop près du sanctuaire de la nature pour qu'on fût longtemps sans y pénétrer. Il ne manquait plus que des méthodes propres à décharger l'esprit des calculs énormes dont il était écrasé. Bientôt Descartes osa transporter au grand Tout les lois physiques de notre globe ; et, par un de ces traits de génie dont on compte à peine quatre ou cinq dans l'histoire, il força l'algèbre à s'unir à la géométrie, comme la parole à la pensée. Newton n'eut plus qu'à mettre à l'œuvre les matériaux que tant de mains lui avaient préparés, mais il le fit en artiste sublime ; et des divers plans sur lesquels il pouvait relever l'édifice des globes, il choisit peut-être le dessein de Dieu. L'esprit connut l'ordre que l'œil admirait ; les balances d'or, qu'Homère et l'Ecriture donnent au souverain Arbitre, lui furent rendues ; la comète se soumit ; à travers l'immensité la planète attira la planète ; la mer sentit la pression de deux vastes vaisseaux qui flottent à des millions de lieues de sa surface ; depuis le soleil jusqu'au moindre atome, tout se maintint dans un admirable équilibre : il n'y eut plus que le cœur de l'homme qui manqua de contrepoids dans la nature.

Qui l'aurait pu penser ? le moment où l'on découvrit tant de nouvelles preuves de la grandeur et de la sagesse de la Providence fut celui-là même où l'on ferma davantage les yeux sur la lumière : non toutefois que ces hommes immortels, Copernic, Tycho-Brahé, Kepler, Leibnitz, Newton, fussent des athées ; mais leurs successeurs, par une fatalité inexplicable, s'imaginèrent tenir Dieu dans leurs creusets et dans leurs télescopes, parce qu'ils y voyaient quelques-uns des éléments sur lesquels l'Intelligence universelle a fondé les mondes.

Lorsqu’on a été témoin des jours de notre révolution ; lorsqu’on songe que c’est à la vanité du savoir que nous devons presque tous nos malheurs, n’est-on pas tenté de croire que l’homme a été sur le point de périr de nouveau pour avoir porté une seconde fois la main sur le fruit de la science ? et que ceci nous soit matière de réflexion sur la faute originelle : les siècles savants ont toujours touché aux siècles de destruction.

Il nous semble pourtant bien infortuné, l’astronome qui passe les nuits à lire dans les astres sans y découvrir le nom de Dieu. Quoi ! dans des figures si variées, dans une si grande diversité de caractères, on ne peut trouver les lettres qui suffisent à son nom ! Le problème de la Divinité n’est-il point résolu dans le calcul mystérieux de tant de soleils ? une algèbre aussi brillante ne peut-elle servir à dégager la grande Inconnue ?

La première objection astronomique que l’on fait au système de Moïse se tire de la sphère céleste :

« Comment le monde est-il si nouveau ! s’écrie-t-on. La seule composition de la sphère suppose des millions d’années. »

Aussi est-il vrai que l’astronomie est une des premières sciences que les hommes aient cultivées. M. Bailly prouve que les patriarches avant Noé connaissaient la période de six cents ans, l’année de 365 jours 5 heures 51 minutes 36 secondes ; enfin, qu’ils avaient nommé les six jours de la création d’après l’ordre planétaire. Puisque les races primitives étaient déjà si savantes dans l’histoire du ciel, n’est-il pas très probable que les temps écoulés depuis le déluge ont été plus que suffisants pour nous donner le système astronomique tel que nous l’avons aujourd’hui ? Il est impossible, d’ailleurs, de rien prononcer de certain sur le temps nécessaire au développement d’une science. Depuis Copernic jusqu’à Newton, l’astronomie a plus fait de progrès en moins d’un siècle qu’elle n’en avait fait auparavant dans le cours de trois mille ans. On peut comparer les sciences à des régions coupées de plaines et de montagnes : on avance à grands pas

dans les premières, mais quand on est parvenu au pied des secondes, on perd un temps infini à découvrir les sentiers et à franchir les sommets d'où l'on descend dans l'autre plaine. Il ne faut donc pas conclure que, puisque l'astronomie est restée quatre mille ans dans son âge moyen, elle a dû être des myriades de siècles dans son berceau : cela contredit tout ce qu'on sait de l'histoire et de la marche de l'esprit humain.[390]

La seconde objection se déduit des époques historiques liées aux observations astronomiques des peuples, et en particulier de celles des Chaldéens et des Indiens.

Nous répondons, à l'égard des premières, qu'on sait que les sept cent vingt mille ans dont ils se vantaient se réduisent à mille neuf cent trois ans.[391]

Quant aux observations des Indiens, celles qui sont appuyées sur des faits incontestables ne remontent qu'à l'an 3102 avant notre ère. Cette antiquité est sans doute fort grande, mais enfin elle rentre dans des bornes connues. C'est à cette époque que commence la quatrième jogue, ou âge indien. M. Bailly, en dépouillant les trois premiers âges et les réunissant au quatrième, démontre que toute la chronologie des brahmes se renferme dans un intervalle d'environ soixante-dix siècles, ce qui s'accorde parfaitement avec la chronologie des Septante. Il prouve jusqu'à l'évidence que les fastes des Egyptiens, des Chaldéens, des Chinois, des Perses, des Indiens, se rangent avec une exactitude singulière sous les époques de l'Ecriture[392][393]. Nous citons d'autant plus volontiers M. Bailly, que ce savant est mort victime des principes que nous avons entrepris de combattre. Lorsque cet homme infortuné écrivait, à propos d'Hypatia, jeune femme astronome, massacrée par les habitants d'Alexandrie, que les modernes épargnent au moins la vie, en déchirant la réputation, il ne se doutait guère qu'il serait lui-même une preuve lamentable de la fausseté de son assertion, et qu'il renouvellerait l'histoire d'Hypatia !

Au reste, tous ces calculs infinis de générations et de siècles, que l'on retrouve chez plusieurs peuples, ont leur source dans une faiblesse naturelle au cœur humain. Les

hommes, qui sentent en eux-mêmes un principe d’immortalité, sont comme tout honteux de la brièveté de leur existence ; il leur semble qu’en entassant tombeaux sur tombeaux ils cacheront ce vice capital de leur nature, qui est de durer peu, et qu’en ajoutant du néant à du néant ils parviendront à faire une éternité. Mais ils se trahissent eux-mêmes, et découvrent ce qu’ils prétendent dérober ; car plus la pyramide funèbre est élevée, plus la statue vivante placée au sommet diminue, et la vie paraît encore bien plus petite quand l’énorme fantôme de la mort l’exhausse dans ses bras.

Chapitre IV – Histoire naturelle ; Déluge

L’astronomie n’étant donc pas suffisante pour détruire la chronologie de l’Ecriture, on revient à l’attaquer par l’histoire naturelle : les uns nous parlent de certaines époques où l’univers entier se rajeunit ; les autres nient les grandes catastrophes du globe, telles que le déluge universel ; ils disent :[394]

« Les pluies ne sont que les vapeurs des mers ; or, toutes les mers ne suffiraient pas pour couvrir la terre à la hauteur dont parlent les Ecritures. » Nous pourrions répondre que raisonner ainsi, c’est aller contre ces mêmes lumières dont on fait tant de bruit puisque la chimie moderne nous apprend que l’air peut être transmué en eau : alors quel effroyable déluge ! Mais nous renonçons volontiers à ces raisons empruntées des sciences, qui rendent compte de tout à l’esprit sans rendre compte de rien au cœur. Nous nous contenterons de répondre que pour noyer la partie terrestre du globe il suffit que l’Océan franchisse ses rivages, en entraînant l’eau de ses gouffres. D’ailleurs, hommes présomptueux, avez-vous pénétré dans les trésors de la grêle, et connaissez-vous les réservoirs de cet abîme où le Seigneur a puisé la mort au jour de ses vengeances ?[395]

Soit que Dieu, soulevant le bassin des mers ait versé sur les continents l’Océan troublé, soit que, détournant le soleil de sa route, il lui ait commandé de se lever sur le pôle avec des signes funestes, il est certain qu’un affreux déluge a ravagé la terre.

En ce temps-là la race humaine fut presque anéantie ; toutes les querelles des nations finirent, toutes les révolutions cessèrent. Rois, peuples, armées ennemies, suspendirent leurs haines sanglantes et s’embrassèrent, saisis d’une mortelle frayeur. Les temples se remplirent de suppliants qui avaient peut-être renié la Divinité toute leur vie ; mais la Divinité les renia à son tour, et bientôt on annonça que l’Océan tout entier était aussi à la porte des temples. En vain les mères se sauvèrent avec leurs enfants sur le sommet des montagnes ;

en vain l’amant crut trouver un abri pour sa maîtresse dans la même grotte où il avait trouvé un asile pour ses plaisirs ; en vain les amis disputèrent aux ours effrayés la cime des chênes ; l’oiseau même, chassé de branche en branche par le flot toujours croissant, fatigua inutilement ses ailes sur des plaines d’eau sans rivages. Le soleil, qui n’éclairait plus que la mort au travers des nues livides, se montrait terne et violet comme un énorme cadavre noyé dans les cieux ; les volcans s’éteignirent, en vomissant de tumultueuses fumées, et l’un des quatre éléments, le feu, périt avec la lumière.

Ce fut alors que le monde se couvrit d’horribles ombres, d’où sortaient d’effrayantes clameurs ; ce fut alors qu’au milieu des humides ténèbres le reste des êtres vivants, le tigre et l’agneau, l’aigle et la colombe, le reptile et l’insecte, l’homme et la femme, gagnèrent tous ensemble la roche la plus escarpée du globe : l’Océan les y suivit, et, soulevant autour d’eux sa menaçante immensité, fit disparaître sous ses solitudes orageuses le dernier point de la terre.

Dieu, ayant accompli sa vengeance, dit aux mers de rentrer dans l’abîme ; mais il voulut imprimer sur ce globe des traces éternelles de son courroux ; les dépouilles de l’éléphant des Indes s’entassèrent dans les régions de la Sibérie ; les coquillages magellaniques vinrent s’enfouir dans les carrières de la France ; des bancs entiers de corps marins s’arrêtèrent au sommet des Alpes, du Taurus et des Cordillères, et ces montagnes elles-mêmes furent les monuments que Dieu laissa dans les trois mondes pour marquer son triomphe sur les impies, comme un monarque plante un trophée dans le champ où il a défait ses ennemis.

Dieu ne se contenta pas de ces attestations générales de sa colère passée : sachant combien l’homme perd aisément la mémoire du malheur, il en multiplia les souvenirs dans sa demeure. Le soleil n’eut plus pour trône au matin, et pour lit au soir, que l’élément humide, où il sembla s’éteindre tous les jours, ainsi qu’au temps du déluge. Souvent les nuages du ciel imitèrent des vagues amoncelées, des sables ou des écueils blanchissants. Sur la terre, les rochers laissèrent tomber des

cataractes ; la lumière de la lune, les vapeurs blanches du soir, couvrirent quelquefois les vallées des apparences d’une nappe d’eau ; il naquit dans les lieux les plus arides des arbres dont les branches affaissées pendirent pesamment vers la terre, comme si elles sortaient encore toutes trempées du sein des ondes ; deux fois par jour la mer reçut ordre de se lever de nouveau dans son lit et d’envahir ses grèves ; les antres des montagnes conservèrent de sourds bourdonnements et des voix lugubres ; la cime des bois présenta l’image d’une mer roulante, et l’Océan sembla avoir laissé ses bruits dans la profondeur des forêts.

Chapitre V – Jeunesse et vieillesse de la Terre

Nous touchons à la dernière objection sur l'origine moderne du globe. On dit :

« La terre est une vieille nourrice dont tout annonce la caducité. Examinez ses fossiles, ses marbres, ses granits, ses laves, et vous y lirez ses années innombrables marquées par cercles, par couches ou par branches, comme celles du serpent à sa sonnette, du cheval à sa dent ou du cerf à ses rameaux. »[396]

Cette difficulté a été cent fois résolue par cette réponse : Dieu a dû créer et a sans doute créé le monde avec toutes les marques de vétusté et de complément que nous lui voyons.

En effet, il est vraisemblable que l'auteur de la nature planta d'abord de vieilles forêts et de jeunes taillis ; que les animaux naquirent, les uns remplis de jours, les autres parés des grâces de l'enfance. Les chênes, en perçant le sol fécondé, portèrent sans doute à la fois les vieux nids des corbeaux et la nouvelle postérité des colombes. Ver, chrysalide et papillon, l'insecte rampa sur l'herbe, suspendit son œuf d'or aux forêts ou trembla dans le vague des airs. L'abeille, qui pourtant n'avait vécu qu'un matin, comptait déjà son ambroisie par générations de fleurs. Il faut croire que la brebis n'était pas sans son agneau, la fauvette sans ses petits ; que les buissons cachaient des rossignols étonnés de chanter leurs premiers airs, en échauffant les fragiles espérances de leurs premières voluptés.

Si le monde n'eût été à la fois jeune et vieux, le grand, le sérieux, le moral, disparaissaient de la nature, car ces sentiments tiennent par essence aux choses antiques. Chaque site eût perdu ses merveilles. Le rocher en ruine n'eût plus pendu sur l'abîme avec ses longues graminées ; les bois, dépouillés de leurs accidents, n'auraient point montré ce touchant désordre d'arbres inclinés sur leurs tiges, de troncs penchés sur le cours des neuves. Les pensées inspirées, les bruits vénérables, les voix magiques, la sainte horreur des forêts, se fussent évanouis avec les voûtes qui leur servent de

retraites, et les solitudes de la terre et du ciel seraient demeurées nues et désenchantées en perdant ses colonnes de chênes qui les unissent. Le jour même où l’Océan épandit ses premières vagues sur ses rives, il baigna, n’en doutons point, des écueils déjà rongés par les flots, des grèves semées de débris de coquillages et des caps décharnés qui soutenaient contre les eaux les rivages croulants de la terre.

Sans cette vieillesse originaire, il n’y aurait eu ni pompe, ni majesté dans l’ouvrage de l’Eternel ; et, ce qui ne saurait être, la nature dans son innocence eût été moins belle qu’elle ne l’est aujourd’hui dans sa corruption. Une insipide enfance de plantes, d’animaux, d’éléments, eût couronné une terre sans poésie. Mais Dieu ne fut pas un si méchant dessinateur des bocages d’Eden que les incrédules le prétendent. L’homme-roi naquit lui-même à trente années, afin de s’accorder par sa majesté avec les antiques grandeurs de son nouvel empire, de même que sa compagne compta sans doute seize printemps, qu’elle n’avait pourtant point vécu, pour être en harmonie avec les fleurs, les oiseaux, l’innocence, les amours et toute la jeune partie de l’univers.

Livre V – Existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature

Chapitre I – Objet de ce Livre

Un des principaux dogmes chrétiens nous reste encore à examiner : l'état des peines et des récompenses dans l'autre vie. Mais on ne peut traiter cet important sujet sans parler d'abord des deux colonnes qui soutiennent l'édifice de toutes les religions : l'existence de Dieu, et l'immortalité de l'âme.

Nous sommes, d'ailleurs, appelés à cette étude par le développement naturel de notre matière, puisque ce n'est qu'après avoir suivi la foi ici-bas qu'on peut l'accompagner à ces tabernacles où elle s'envole en quittant la terre. Toujours fidèle à notre plan, nous écarterons des preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme les idées abstraites, pour n'employer que les raisons poétiques et les raisons de sentiment, c'est-à-dire les merveilles de la nature et les évidences morales. Platon et Cicéron chez les anciens, Clarke et Leibnitz chez les modernes, ont prouvé métaphysiquement, et presque géométriquement, l'existence du souverain Etre ; les plus grands génies dans tous les siècles ont admis ce dogme consolateur. Que s'il est rejeté par quelques sophistes, Dieu peut bien exister sans leur suffrage. La mort seule, à quoi les athées veulent tout réduire, a besoin qu'on écrive en faveur de ses droits, car elle a peu de réalité pour l'homme. Laissons-lui donc ses déplorables partisans, qui, d'ailleurs, ne s'entendent pas même entre eux ; car si les hommes qui croient à la Providence s'accordent sur les chefs principaux de leur doctrine, ceux, au contraire, qui nient le Créateur ne cessent de se disputer sur les bases de leur néant ; ils ont devant eux un abîme : pour le combler, il leur manque la pierre du fond, mais ils ne savent où la prendre. De plus, il y a dans l'erreur un certain vice de nature qui fait que quand cette

erreur n’est pas la nôtre elle nous choque et nous révolte à l’instant : de là les querelles interminables des athées.

Chapitre II – Spectacle général de l’Univers

Il est un Dieu ; les herbes de la vallée et les cèdres de la montagne le bénissent, l’insecte bourdonne ses louanges, l’éléphant le salue au lever du jour, l’oiseau le chante dans le feuillage, la foudre fait éclater sa puissance, et l’Océan déclare son immensité. L’homme seul a dit : Il n’y a point de Dieu.

Il n’a donc jamais, celui-là, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel, ou, dans son bonheur, abaissé ses regards vers la terre ? La nature est-elle si loin de lui qu’il ne l’ait pu contempler, ou la croit-il le simple résultat du hasard ? Mais quel hasard a pu contraindre une matière désordonnée et rebelle à s’arranger dans un ordre si parfait ?

On pourrait dire que l’homme est la pensée manifestée de Dieu, et que l’univers est son imagination rendue sensible. Ceux qui ont admis la beauté de la nature comme preuve d’une intelligence supérieure auraient dû faire remarquer une chose qui agrandit prodigieusement la sphère des merveilles : c’est que le mouvement et le repos, les ténèbres et la lumière, les saisons, la marche des astres, qui varient les décorations du monde, ne sont pourtant successifs qu’en apparence, et sont permanents en réalité. La scène qui s’efface pour nous se colore pour un autre peuple ; ce n’est pas le spectacle, c’est le spectateur qui change. Ainsi Dieu a su réunir dans son ouvrage la durée absolue et la durée progressive : la première est placée dans le temps, la seconde dans l’étendue : par celle-là les grâces de l’univers sont unes, infinies, toujours les mêmes ; par celle-ci elles sont multiples, finies et renouvelées : sans l’une, il n’y eût point eu de grandeur dans la création ; sans l’autre, il y eût eu monotonie.

Ici le temps se montre à nous sous un rapport nouveau ; la moindre de ses fractions devient un tout complet, qui comprend tout, et dans lequel toutes choses se modifient, depuis la mort d’un insecte jusqu’à la naissance d’un monde : chaque minute est en soi une petite éternité. Réunissez donc en un même moment, par la pensée, les plus beaux accidents de la nature ; supposez que vous voyez à la fois toutes les

heures du jour et toutes les saisons, un matin de printemps et un matin d'automne, une nuit semée d'étoiles et une nuit couverte de nuages, des prairies émaillées de fleurs, des forêts dépouillées par les frimas, des champs dorés par les moissons : vous aurez alors une idée juste du spectacle de l'univers. Tandis que vous admirez ce soleil qui se plonge sous les voûtes de l'occident, un autre observateur le regarde sortir des régions de l'aurore. Par quelle inconcevable magie ce vieil astre qui s'endort fatigué et brûlant dans la poudre du soir est-il en ce moment même ce jeune astre qui s'éveille humide de rosée dans les voiles blanchissantes de l'aube ? À chaque moment de la journée le soleil se lève, brille à son zénith, et se couche sur le monde ; ou plutôt nos sens nous abusent, et il n'y a ni orient, ni midi, ni occident vrai. Tout se réduit à un point fixe d'où le flambeau du jour fait éclater à la fois trois lumières en une seule substance. Cette triple splendeur est peut-être ce que la nature a de plus beau ; car en nous donnant l'idée de la perpétuelle magnificence et de la toute-puissance de Dieu, elle nous montre aussi une image éclatante de sa glorieuse Trinité.

Conçoit-on bien ce que serait une scène de la nature si elle était abandonnée au seul mouvement de la matière ? Les nuages, obéissant aux lois de la pesanteur, tomberaient perpendiculairement sur la terre, ou monteraient en pyramides dans les airs ; l'instant d'après, l'atmosphère serait trop épaisse ou trop raréfiée pour les organes de la respiration. La lune, trop près ou trop loin de nous, tour à tour serait invisible, tour à tour se montrerait sanglante, couverte de taches énormes ou remplissant seule de son orbe démesuré le dôme céleste. Saisie comme d'une étrange folie, elle marcherait d'éclipse en éclipse, ou, se roulant d'un flanc sur l'autre, elle découvrirait enfin cette autre face que la terre ne connaît pas. Les étoiles sembleraient frappées du même vertige ; ce ne serait plus qu'une suite de conjonctions effrayantes : tout à coup un signe d'été serait atteint par un signe d'hiver, le Bouvier conduirait les Pléiades, et le Lion rugirait dans le Verseau ; là des astres passeraient avec la rapidité de l'éclair,

ici ils pendraient immobiles ; quelquefois, se pressant en groupes, ils formeraient une nouvelle voie lactée, puis, disparaissant tous ensemble et déchirant le rideau des mondes, selon l’expression de Tertullien, ils laisseraient apercevoir les abîmes de l’éternité.

Mais de pareils spectacles n’épouvanteront point les hommes avant le jour où Dieu, lâchant les rênes de l’univers, n’aura besoin pour le détruire que de l’abandonner.

Chapitre III – Organisation des Animaux et des Plantes

Descendons de ces notions générales à des idées particulières ; voyons si nous pouvons découvrir dans les parties de l'ouvrage cette même sagesse si bien exprimée dans le tout. Nous nous servirons d'abord du témoignage d'une classe d'hommes que les sciences et l'humanité réclament également ; nous voulons parler des médecins.

Le docteur Nieuwentyt, dans son Traité de l'Existence de Dieu, s'est attaché à démontrer la réalité des causes finales. Sans le suivre dans toutes ses observations, nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes.[397]

En parlant des quatre éléments, qu'il considère dans leurs harmonies avec l'homme et la création en général, il fait voir, par rapport à l'air, comment nos corps sont miraculeusement conservés sous une colonne atmosphérique égale dans sa pression à un poids de vingt mille livres. Il prouve qu'une seule qualité changée, soit en raréfaction, soit en densité, dans l'élément qu'on respire, suffirait pour détruire les êtres vivants. C'est l'air qui fait monter les fumées, c'est l'air qui retient les liquides dans les vaisseaux ; par ses mouvements il épure les cieux et porte aux continents les nuages de la mer.

Nieuwentyt démontre ensuite la nécessité de l'eau par une foule d'expériences. Qui n'admirerait le prodige de cet élément en ascension, contre les lois de la pesanteur, dans un élément plus léger que lui, afin de nous donner les pluies et les rosées ? La disposition des montagnes pour faire circuler les fleuves, la topographie de ces montagnes dans les îles et sur les continents, les ouvertures des golfes, des baies, des méditerranées, les innombrables utilités des mers, rien n'échappe à la sagacité de ce bon et savant homme. C'est de la même manière qu'il découvre l'excellence de la terre comme élément et ses belles lois comme planète. Il décrit les avantages du feu et le secours qu'en a su tirer l'industrie humaine.[398]

Quand il passe aux animaux, il observe que ceux que nous appelons domestiques naissent précisément avec le degré

d’instinct nécessaire pour s’apprivoiser, tandis que les animaux inutiles à l’homme retiennent toujours leur naturel sauvage. Est-ce donc le hasard qui inspire aux bêtes douces et utiles la résolution de vivre en société au milieu de nos champs, et aux bêtes malfaisantes celle d’errer solitaires dans les lieux infréquentés ? Pourquoi ne voit-on pas des troupeaux de tigres conduits au son d’une musette par un pasteur ? Et pourquoi les lions ne se jouent-ils pas dans nos parcs parmi le thym et la rosée, comme ces légers animaux chantés par Jean La Fontaine ? Ces animaux féroces n’ont jamais pu servir qu’à traîner le char de quelque triomphateur aussi cruel qu’eux, ou à dévorer des chrétiens dans un amphithéâtre : les tigres ne se civilisent pas à l’école des hommes, mais les hommes se font quelquefois sauvages à l’école des tigres.[399]

Les oiseaux ne présentent pas à notre naturaliste un sujet d’observation moins intéressant. Leurs ailes, convexes en dessus et creusées en dessous, sont des rames parfaitement taillées pour l’élément qu’elles doivent fendre. Le roitelet, qui se plaît dans ces haies de ronces et d’arbousiers qui sont pour lui de grandes solitudes, est pourvu d’une double paupière, afin de préserver ses yeux de tout accident. Mais, admirables fins de la nature ! cette paupière est transparente, et le chantre des chaumières peut abaisser ce voile diaphane sans être privé de la vue. La Providence n’a pas voulu qu’il s’égarât en portant une goutte d’eau ou le grain de mil à son nid, et qu’il y eût sous le buisson une petite famille qui se plaignît d’elle.

Et quels ingénieux ressorts font mouvoir les pieds de l’oiseau ! Ce n’est point par un jeu de muscles que détermine sa volonté qu’il se tient ferme sur la branche : son pied est construit de sorte que lorsqu’il vient à être pressé dans le centre ou le talon, les doigts se referment naturellement sur le corps qui le presse. Il résulte de ce mécanisme que les serres de l’oiseau se collent plus ou moins à l’objet sur lequel il repose, en raison des mouvements plus ou moins rapides de cet objet : car, dans le balancement du rameau, ou c’est le rameau qui repousse le pied, ou c’est le pied qui repousse le

rameau : ce qui dans les deux cas oblige les doigts du volatile à se contracter plus fortement. Ainsi, quand nous voyons à l'entrée de la nuit, pendant l'hiver, des corbeaux perchés sur la cime dépouillée de quelque chêne, nous supposons que toujours vaillants, attentifs, ils ne se maintiennent qu'avec des fatigues inouïes au milieu des tourbillons et des nuages ; et cependant, insouciants du péril et appelant la tempête, tous les vents leur apportent le sommeil : l'aquilon les attache lui-même à la branche d'où nous croyons qu'il va les précipiter, et, comme de vieux nochers de qui la couche mobile est suspendue aux mâts agités d'un vaisseau, plus ils sont bercés par les orages, plus ils dorment profondément.[400]

Quant à l'organisation des poissons, leur seule existence dans l'élément de l'eau, le changement relatif de leur pesanteur, changement par lequel ils flottent dans une eau plus légère comme dans une eau plus pesante, et descendent de la surface de l'abîme au plus profond de ses gouffres, sont des miracles perpétuels ; vraie machine hydrostatique, le poisson fait voir mille phénomènes au moyen d'une simple vessie, qu'il vide ou remplit d'air à volonté.

Les prodiges de la floraison dans les plantes, l'usage des feuilles et des racines, sont examinés curieusement par Nieuwentyt. Il fait cette belle observation, que les semences des plantes sont tellement disposées par leurs figures et leurs poids, qu'elles tombent toujours sur le sol dans la position où elles doivent germer.

Or, si tout était le produit du hasard, les causes finales ne seraient-elles pas quelquefois altérées ? Pourquoi n'y aurait-il pas des poissons qui manqueraient de la vessie qui les fait flotter ? Et pourquoi l'aiglon, qui n'a pas encore besoin d'armes, ne briserait-il pas la coquille de son berceau avec le bec d'une colombe ? Jamais une méprise, jamais un accident de cette espèce dans l'aveugle nature ! De quelque manière que vous jetiez les dés, ils amèneront toujours les mêmes points ? Voilà une étrange fortune ! nous soupçonnons qu'avant de tirer les mondes de l'urne de l'éternité, elle a secrètement arrangé les sorts.

Cependant, il y a des monstres dans la nature, et ces monstres ne sont que des êtres privés de quelques-unes de leurs causes finales. Il est digne de remarque que ces êtres nous font horreur : tant l’instinct de Dieu est fort chez les hommes ! tant ils sont effrayés aussitôt qu’ils n’aperçoivent pas la marque de l’intelligence suprême ! On a voulu faire naître de ces désordres une objection contre la Providence : nous les regardons, au contraire, comme une preuve manifeste de cette même Providence. Il nous semble que Dieu a permis les productions de la matière pour nous apprendre ce que c’est que la création sans lui : c’est l’ombre qui fait ressortir la lumière ; c’est un échantillon de ces lois du hasard qui selon les athées doivent avoir enfanté l’univers.

Chapitre IV – Instinct des Animaux

Après avoir reconnu dans l'organisation des êtres un plan régulier, qu'on ne peut attribuer au hasard et qui suppose un ordonnateur, il nous reste à examiner d'autres causes finales, qui ne sont ni moins fécondes ni moins merveilleuses que les premières. Ici nous ne suivrons personne. Nous avions consacré à l'histoire naturelle des études que nous n'eussions jamais suspendues, si la Providence ne nous eût appelé à d'autres travaux. Nous voulions opposer une Histoire Naturelle Religieuse à ces livres scientifiques modernes où l'on ne voit que la matière. Pour qu'on ne nous reprochât pas dédaigneusement notre ignorance, nous avions pris le parti de voyager et de voir tout par nous-même. Nous rapporterons donc quelques-unes de nos observations sur les instincts des animaux et des plantes, sur leurs habitudes, leurs migrations, leurs amours, etc. : le champ de la nature ne peut s'épuiser, et l'on y trouve toujours des moissons nouvelles. Ce n'est point dans une ménagerie où l'on tient en cage les secrets de Dieu qu'on apprend à connaître la sagesse divine : il faut l'avoir surprise, cette sagesse, dans les déserts, pour ne plus douter de son existence ; on ne revient point impie des royaumes de la solitude, regna solitudinis ; malheur au voyageur qui aurait fait le tour du globe, et qui rentrerait athée sous le toit de ses pères !

Nous l'avons visitée au milieu de la nuit, la vallée solitaire habitée par des castors, ombragée par des sapins et rendue toute silencieuse par la présence d'un astre aussi paisible que le peuple dont elle éclairait les travaux. Et je n'aurais vu dans cette vallée aucune trace de l'Intelligence divine ! Qui donc aurait mis l'équerre et le niveau dans l'œil de cet animal qui sait bâtir une digue en talus du côté des eaux et perpendiculaire sur le flanc opposé ? Savez-vous le nom du physicien qui a enseigné à ce singulier ingénieur les lois de l'hydraulique, qui l'a rendu si habile avec ses deux dents incisives et sa queue aplatie ? Réaumur n'a jamais prédit les vicissitudes des saisons avec l'exactitude de ce castor, dont les

magasins, plus ou moins abondants, indiquent au mois de juin le plus ou le moins de durée des glaces de janvier. À force de disputer à Dieu ses miracles, on est parvenu à frapper de stérilité l'œuvre entière du Tout-Puissant ; les athées ont prétendu allumer le feu de la nature à leur haleine glacée, et ils n'ont fait que l'éteindre ; en soufflant sur le flambeau de la création, ils ont versé sur lui les ténèbres de leur sein.

D'autres instincts, plus communs et que nous pouvons observer chaque jour, n'en sont pas moins merveilleux. La poule si timide, par exemple, devient aussi courageuse qu'un aigle quand il faut défendre ses poussins. Rien n'est plus intéressant que ses alarmes lorsque, trompée par les trésors d'un autre nid, de petits étrangers lui échappent et courent se jouer dans une eau voisine. La mère, effrayée rôde autour du bassin, bat des ailes, rappelle l'imprudente couvée ; elle marche précipitamment, s'arrête, tourne la tête avec inquiétude, et ne cesse de s'agiter qu'elle n'ait recueilli dans son sein la famille boiteuse et mouillée qui va bientôt la désoler encore.

Entre ces divers instincts que le Maître du monde a répartis dans la nature, un des plus étonnants sans doute, c'est celui qui amène chaque année les poissons du pôle aux douces latitudes de nos climats : ils viennent, sans s'égarer dans la solitude de l'Océan, trouver à jour nommé le fleuve où doit se célébrer leur hymen. Le printemps prépare sur nos bords la pompe nuptiale ; il couronne les saules de verdure, il étend des lits de mousse dans les grottes et déploie les feuilles du nénuphar sur les ondes, pour servir de rideaux à ces couches de cristal. À peine ces préparatifs sont-ils achevés, qu'on voit paraître les légions émaillées. Ces navigateurs étrangers animent tous nos rivages : les uns, comme de légères bulles d'air, remontent perpendiculairement du fond des eaux ; les autres se balancent mollement sur les vagues, ou divergent d'un centre commun, comme d'innombrables traits d'or ; ceux-ci dardent obliquement leurs formes glissantes à travers l'azur fluide ; ceux-là dorment dans un rayon de soleil qui pénètre la gaze argentée des flots. Tous s'égarent, reviennent, nagent,

plongent, circulent, se forment en escadron, se séparent, se réunissent encore ; et l’habitant des mers, inspiré par un souffle de vie, suit en bondissant la trace de feu que sa compagne a laissée pour lui dans les ondes.

Chapitre V – Chant des Oiseaux ; qu’il est fait pour l’homme. Loi relative aux cris des Animaux

La nature a ses temps de solennité, pour lesquels elle convoque des musiciens des différentes régions du globe. On voit accourir de savants artistes avec des sonates merveilleuses, de vagabonds troubadours qui ne savent chanter que des ballades à refrain, des pèlerins qui répètent mille fois les couplets de leurs longs cantiques. Le loriot siffle, l’hirondelle gazouille, le ramier gémit ; le premier, perché sur la plus haute branche d’un ormeau, défie notre merle, qui ne le cède en rien à cet étranger ; la seconde, sous un toit hospitalier, fait entendre son ramage confus ainsi qu’au temps d’Evandre ; le troisième, caché dans le feuillage d’un chêne, prolonge ses roucoulements, semblables aux sons onduleux d’un cor dans les bois ; enfin, le rouge-gorge répète sa petite chanson sur la porte de la grange où il a placé son gros nid de mousse. Mais le rossignol dédaigne de perdre sa voix au milieu de cette symphonie : il attend l’heure du recueillement et du repos, et se charge de cette partie de la fête qui se doit célébrer dans les ombres.

Lorsque les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttent sur les coteaux, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées ; lorsque les forêts se taisent par degrés, que pas une feuille, pas une mousse ne soupire, que la lune est dans le ciel, que l’oreille de l’homme est attentive, le premier chantre de la création entonne ses hymnes à l’Eternel. D’abord il frappe l’écho des brillants éclats du plaisir : le désordre est dans ses chants ; il saute du grave à l’aigu, du doux au fort ; il fait des pauses ; il est lent, il est vif : c’est un cœur que la joie enivre, un cœur qui palpite sous le poids de l’amour. Mais tout à coup la voix tombe, l’oiseau se tait. Il recommence ! Que ses accents sont changés ! quelle tendre mélodie ! Tantôt ce sont des modulations languissantes, quoique variées ; tantôt c’est un air un peu monotone, comme celui de ces vieilles romances françaises, chefs-d’œuvre de simplicité et de mélancolie. Le chant est aussi souvent la

marque de la tristesse que de la joie : l’oiseau qui a perdu ses petits chante encore ; c’est encore l’air du temps du bonheur qu’il redit, car il n’en sait qu’un, mais, par un coup de son art, le musicien n’a fait que changer la clef, et la cantate du plaisir est devenue la complainte de la douleur.

Ceux qui cherchent à déshériter l’homme, à lui arracher l’empire de la nature, voudraient bien prouver que rien n’est fait pour nous. Or, le chant des oiseaux, par exemple, est tellement commandé pour notre oreille, qu’on a beau persécuter les hôtes des bois, ravir leurs nids, les poursuivre, les blesser avec des armes ou dans des pièges, on peut les remplir de douleur, mais on ne peut les forcer au silence. En dépit de nous, il faut qu’ils nous charment, il faut qu’ils accomplissent l’ordre de la Providence. Esclaves dans nos maisons, ils multiplient leurs accords : il y a sans doute quelque harmonie cachée dans le malheur, car tous les infortunés sont enclins au chant. Enfin que des oiseleurs, par un raffinement barbare, crèvent les yeux à un rossignol, sa voix n’en devient que plus harmonieuse. Cet Homère des oiseaux gagne sa vie à chanter et compose ses plus beaux airs après avoir perdu la vue. » Démodocus, dit le poète de Chio, en se peignant sous les traits du chantre des Phéaciens, était le favori de la muse ; mais elle avait mêlé pour lui le bien et le mal, et l’avait rendu aveugle en lui donnant la douceur des chants. »

> Toi peri mous efilhse, didou d agaton te cacon te.
> Ofqalmwn men amhrse didou d hdeian aoidhn.

L’oiseau semble le véritable emblème du chrétien ici-bas : il préfère, comme le fidèle, la solitude au monde, le ciel à la terre, et sa voix bénit sans cesse les merveilles du Créateur.

Il y a quelques lois relatives aux cris des animaux qui, ce nous semble, n’ont point encore été observées, et qui mériteraient bien de l’être. Le divers langage des hôtes du désert nous paraît calculé sur la grandeur ou le charme du lieu où ils vivent et sur l’heure du jour à laquelle ils se montrent. Le rugissement du lion, fort, sec, âpre, est en harmonie avec les

sables embrasés où il se fait entendre ; tandis que le mugissement de nos bœufs charme les échos champêtres de nos vallées ; la chèvre a quelque chose de tremblant et de sauvage dans la voix, comme les rochers et les ruines où elle aime à se suspendre ; le cheval belliqueux imite les sons grêles du clairon, et, comme s'il sentait qu'il n'est point fait pour les soins rustiques, il se tait sous l'aiguillon du laboureur et hennit sous le frein du guerrier. La nuit, tour à tour charmante et sinistre, a le rossignol et le hibou : l'un chante pour le zéphyr, les bocages, la lune, les amants ; l'autre pour les vents, les vieilles forêts, les ténèbres et les morts. Enfin, presque tous les animaux qui vivent de sang ont un cri particulier, qui ressemble à celui de leurs victimes : l'épervier glapit comme le lapin et miaule comme les jeunes chats ; le chat lui-même a une espèce de murmure semblable à celui des petits oiseaux de nos jardins ; le loup bêle, mugit ou aboie ; le renard glousse ou crie ; le tigre a le mugissement du taureau, et l'ours marin une sorte d'affreux râlement tel que le bruit des récifs battus de vagues où il cherche sa proie. Cette loi est fort étonnante, et cache peut-être un secret terrible. Observons que les monstres parmi les hommes suivent la loi des bêtes carnassières : plusieurs tyrans ont eu des traces de sensibilité sur le visage et dans la voix, et ils affectaient au dehors le langage des malheureux qu'ils songeaient intérieurement à déchirer : néanmoins la Providence n'a pas voulu qu'on s'y méprît tout à fait, et pour peu qu'on examine de près les hommes féroces, on trouve sous leurs feintes douceurs un air faux et dévorant, mille fois plus hideux que leur furie.

Chapitre VI – Nids des Oiseaux

Une admirable Providence se fait remarquer dans les nids des oiseaux. On ne peut contempler sans être attendri cette bonté divine qui donne l'industrie au faible et la prévoyance à l'insouciant.

Aussitôt que les arbres ont développé leurs fleurs, mille ouvriers commencent leurs travaux. Ceux-ci portent de longues pailles dans le trou d'un vieux mur, ceux-là maçonnent des bâtiments aux fenêtres d'une église ; d'autres dérobent un crin à une cavale, ou le brin de laine que la brebis a laissé suspendu à la ronce. Il y a des bûcherons qui croisent des branches dans la cime d'un arbre ; il y a des filandières qui recueillent la soie sur un chardon. Mille palais s'élèvent, et chaque palais est un nid ; chaque nid voit des métamorphoses charmantes : un œuf brillant, ensuite un petit couvert de duvet. Ce nourrisson prend des plumes ; sa mère lui apprend à se soulever sur sa couche. Bientôt il va jusqu'à se pencher sur le bord de son berceau, d'où il jette un premier coup d'œil sur la nature. Effrayé et ravi, il se précipite parmi ses frères, qui n'ont point encore vu ce spectacle ; mais rappelé par la voix de ses parents, il sort une seconde fois de sa couche, et ce jeune roi des airs, qui porte encore la couronne de l'enfance autour de sa tête, ose déjà contempler le vaste ciel, la cime ondoyante des pins et les abîmes de verdure au-dessous du chêne paternel. Et pourtant, tandis que les forêts se réjouissent en recevant leur nouvel hôte, un vieil oiseau, qui se sent abandonné de ses ailes, vient s'abattre auprès d'un courant d'eau : là, résigné et solitaire, il attend tranquillement la mort au bord du même fleuve où il chanta ses amours et dont les arbres portent encore son nid et sa postérité harmonieuse.

C'est ici le lieu de remarquer une autre loi de la nature. Dans la classe des petits oiseaux, les œufs sont ordinairement peints d'une des couleurs dominantes du mâle. Le bouvreuil niche dans les aubépines, dans les groseilliers et dans les buissons de nos jardins : ses œufs sont ardoisés comme la

chape de son dos. Nous nous rappelons avoir trouvé une fois un de ces nids dans un rosier ; il ressemblait à une conque de nacre contenant quatre perles bleues. Une rose pendait au-dessus, tout humide ; le bouvreuil mâle se tenait immobile sur un arbuste voisin, comme une fleur de pourpre et d'azur. Ces objets étaient répétés dans l'eau d'un étang avec l'ombrage d'un noyer, qui servait de fond à la scène, et derrière lequel on voyait se lever l'aurore. Dieu nous donna dans ce petit tableau une idée des grâces dont il a paré la nature.

Parmi les grands volatiles, la loi de la couleur des œufs varie. Nous soupçonnons qu'en général l'œuf est blanc chez les oiseaux où le mâle a plusieurs femelles, ou chez ceux dont le plumage n'a point de couleur fixe pour l'espèce. Dans les classes aquatiques et forestières, qui font leur nid les unes sur les mers, les autres dans la cime des arbres, l'œuf est communément d'un vert bleuâtre et pour ainsi dire teint des éléments dont il est environné. Certains oiseaux qui se cantonnent au haut des tours et dans les clochers ont des œufs verts comme les lierres ou rougeâtres comme les maçonneries qu'ils habitent[401][402]. C'est donc une loi qui peut passer pour constante, que l'oiseau étale sur son œuf la livrée de ses amours et le symbole de ses mœurs et de ses destinées. On peut au seul aspect de ce monument fragile dire à peu près quel était le peuple auquel il a appartenu, quels étaient son costume, ses habitudes, ses goûts, s'il passait des jours de danger sur les mers, ou si, plus heureux, il menait une vie pastorale ; s'il était civilisé ou sauvage, habitant de la montagne ou de la vallée. L'antiquaire des forêts s'appuie sur une science moins équivoque que celle de l'antiquaire des cités : un chêne exfolié ou chargé de mousse annonce bien mieux celui qui lui donna la croissance qu'une colonne en ruine ne dit quel fut l'architecte qui l'éleva. Les tombeaux, parmi les hommes, sont les feuillets de leur histoire ; la nature, au contraire, n'imprime que sur la vie : il ne lui faut ni granit, ni marbre, pour éterniser ce qu'elle écrit. Le temps a rongé les fastes des rois de Memphis sur leurs pyramides funèbres, et il n'a pu effacer une seule lettre de l'histoire que l'ibis égyptien

porte gravée sur la coquille de son œuf.

Chapitre VII – Migration des Oiseaux. Oiseaux aquatiques ; leurs mœurs. Bonté de la Providence

On connaît ces vers charmants de Racine le fils sur les migrations des oiseaux :

Ceux qui, de nos hivers redoutant le courroux,
Vont se réfugier dans des climats plus doux,
Ne laisseront jamais la saison rigoureuse
Surprendre parmi nous leur troupe paresseuse.
Dans un sage conseil par les chefs assemblé,
Du départ général le grand jour est réglé ;
Il arrive : tout part ; le plus jeune peut-être
Demande, en regardant les lieux qui l'ont vu naître,
Quand viendra ce printemps par qui tant d'exilés
Dans les champs paternels se verront rappelés.

Nous avons vu quelques infortunés à qui ce dernier trait faisait venir les larmes aux yeux. Il n'en est pas des exils que la nature prescrit comme des exils commandés par des hommes. L'oiseau n'est banni un moment que pour son bonheur ; il part avec ses voisins, avec son père et sa mère, avec ses sœurs et ses frères ; il ne laisse rien après lui : il emporte tout son cœur. La solitude lui a préparé le vivre et le couvert ; les bois ne sont point armés contre lui : il retourne enfin mourir aux bords qui l'ont vu naître ; il y retrouve le fleuve, l'arbre, le nid, le soleil paternel. Mais le mortel chassé de ses foyers y rentre-t-il jamais ? Hélas ! l'homme ne peut dire en naissant quel coin de l'univers gardera ses cendres, ni de quel côté le souffle de l'adversité les portera. Encore si on le laissait mourir tranquille ! Mais, aussitôt qu'il est malheureux, tout le persécute ; l'injustice particulière dont il est l'objet devient une injustice générale. Il ne trouve pas, ainsi que l'oisiveté, l'hospitalité sur la route : il frappe, et l'on n'ouvre pas ; il n'a pour appuyer ses os fatigués que la colonne du chemin public ou la borne de quelque héritage. Souvent même on lui dispute ce lieu de repos, qui placé entre deux champs semblait n'appartenir à personne ; on le force à continuer sa route vers de nouveaux déserts : le ban qui l'a

mis hors de son pays semble l’avoir mis hors du monde. Il meurt, et il n’a personne pour l’ensevelir. Son corps gît délaissé sur un grabat, d’où le juge est obligé de le faire enlever, non comme le corps d’un homme, mais comme une immondice dangereuse aux vivants. Ah ! plus heureux lorsqu’il expire dans quelque fossé au bord d’une grande route, et que la charité du Samaritain jette en passant un peu de terre étrangère sur ce cadavre ! N’espérons donc que dans le ciel, et nous ne craindrons plus l’exil : il y a dans la religion toute une patrie.

Tandis qu’une partie de la création publie chaque jour aux mêmes lieux les louanges du Créateur, une autre partie voyage pour raconter ses merveilles. Des courriers traversent les airs, se glissent dans les eaux, franchissent les monts et les vallées. Ceux-ci arrivent sur les ailes du printemps, et bientôt, disparaissant avec les zéphyrs, suivent de climat en climat leur mobile patrie ; ceux-là s’arrêtent à l’habitation de l’homme : voyageurs lointains, ils réclament l’antique hospitalité. Chacun suit son inclination dans le choix d’un hôte : le rouge-gorge s’adresse aux cabanes ; l’hirondelle frappe aux palais : cette fille de roi semble encore aimer les grandeurs, mais les grandeurs tristes, comme sa destinée ; elle passe l’été aux ruines de Versailles et l’hiver à celles de Thèbes.

À peine a-t-elle disparu, qu’on voit s’avancer sur les vents du nord une colonie qui vient remplacer les voyageurs du midi, afin qu’il ne reste aucun vide dans nos campagnes. Par un temps grisâtre d’automne, lorsque la bise souffle sur les champs, que les bois perdent leurs dernières feuilles, une troupe de canards sauvages, tous rangés à la file, traversent en silence un ciel mélancolique. S’ils aperçoivent du haut des airs quelque manoir gothique environné d’étangs et de forêts, c’est là qu’ils se préparent à descendre : ils attendent la nuit, et font des évolutions au-dessus des bois. Aussitôt que la vapeur du soir enveloppe la vallée, le cou tendu et l’aile sifflante, ils s’abattent tout à coup sur les eaux, qui retentissent. Un cri général, suivi d’un profond silence, s’élève dans les marais. Guidés par une petite lumière, qui peut-être

brille à l’étroite fenêtre d’une tour, les voyageurs s’approchent des murs à la faveur des roseaux et des ombres. Là, battant des ailes et poussant des cris par intervalles, au milieu du murmure des vents et des pluies, ils saluent l’habitation de l’homme.

Un des plus jolis habitants de ces retraites, mais dont les pèlerinages sont moins lointains, c’est la poule d’eau. Elle se montre au bord des joncs, s’enfonce dans leur labyrinthe, reparaît et disparaît encore en poussant un petit cri sauvage : elle se promène dans les fossés du château ; elle aime à se percher sur les armoiries sculptées dans les murs. Quand elle s’y tient immobile, on la prendrait, avec son plumage noir et le cachet blanc de sa tête, pour un oiseau en blason tombé de l’écu d’un ancien chevalier. Aux approches du printemps, elle se retire à des sources écartées. Une racine de saule mince par les eaux lui offre un asile ; elle s’y dérobe à tous les yeux. Le convolvulus, les mousses, les capillaires d’eau, suspendent devant son nid des draperies de verdure ; le cresson et la lentille lui fournissent une nourriture délicate ; l’eau murmure doucement à son oreille ; de beaux insectes occupent ses regards, et les naïades du ruisseau, pour mieux cacher cette jeune mère, plantent autour d’elle leurs quenouilles de roseaux, chargées d’une laine empourprée.

Parmi ces passagers de l’aquilon, il s’en trouve qui s’habituent à nos mœurs et refusent de retourner dans leur patrie : les uns, comme les compagnons d’Ulysse, sont captivés par la douceur de quelques fruits ; les autres, comme les déserteurs du vaisseau de Cook, sont séduits par des enchanteresses qui les retiennent dans leurs îles. Mais la plupart nous quittent après un séjour de quelques mois : ils s’attachent aux vents et aux tempêtes qui ternissent l’éclat des flots et leur livrent la proie qui leur échapperait dans des eaux transparentes ; ils n’aiment que les retraites ignorées, et font le tour de la terre par un cercle de solitudes.

Ce n’est pas toujours en troupes que ces oiseaux visitent nos demeures. Quelquefois deux beaux étrangers, aussi blancs que la neige, arrivent avec les frimas : ils descendent au milieu

des bruyères, dans un lieu découvert et dont on ne peut approcher sans être aperçu ; après quelques heures de repos, ils remontent sur les nuages. Vous courez à l'endroit d'où ils sont partis, et vous n'y trouvez que quelques plumes, seules marques de leur passage, que le vent a déjà dispersées. Heureux le favori des muses qui, comme le cygne, a quitté la terre sans y laisser d'autres débris et d'autres souvenirs que quelques plumes de ses ailes !

Des convenances pour les scènes de la nature, ou des rapports d'utilité pour l'homme, déterminent les différentes migrations des animaux. Les oiseaux qui paraissent dans les mois des tempêtes ont des voix tristes et des mœurs sauvages comme la saison qui les amène ; ils ne viennent point pour se faire entendre, mais pour écouter : il y a dans le sourd mugissement des bois quelque chose qui charme les oreilles. Les arbres qui balancent tristement leurs cimes dépouillées ne portent que de noires légions qui se sont associées pour passer l'hiver : elles ont leurs sentinelles et leurs gardes avancées ; souvent une corneille centenaire, antique sibylle du désert, se tient seule perchée sur un chêne avec lequel elle a vieilli : là, tandis que ses sœurs font silence, immobile et comme pleine de pensées, elle abandonne aux vents des monosyllabes prophétiques.

Il est remarquable que les sarcelles, les canards, les oies, les bécasses, les pluviers, les vanneaux, qui servent à notre nourriture, arrivent quand la terre est dépouillée, tandis que les oiseaux étrangers qui nous viennent dans la saison des fruits n'ont avec nous que des relations de plaisirs : ce sont des musiciens envoyés pour charmer nos banquets. Il en faut excepter quelques-uns, tels que la caille et le ramier, dont toutefois la chasse n'a lieu qu'après la récolte, et qui s'engraissent dans nos blés pour servir à notre table. Ainsi, les oiseaux du Nord sont la manne des aquilons, comme les rossignols sont les dons des zéphyrs : de quelque point de l'horizon que le vent souffle, il nous apporte un présent de la Providence.

Chapitre VIII – Oiseaux des mers ; comment utiles à l’homme. Que les migrations des Oiseaux servaient de calendrier aux laboureurs dans les anciens jours

Les oies, les sarcelles, les canards, étant de race domestique, habitent partout où il peut y avoir des hommes. Les navigateurs ont trouvé des bataillons innombrables de ces oiseaux jusque sous le pôle antarctique et sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. Nous en avons rencontré nous-même des milliers depuis le golfe Saint-Laurent jusqu’à la pointe de l’isthme de la Floride. Nous vîmes un jour aux Açores une compagnie de sarcelles bleues, que la lassitude contraignit de s’abattre sur un figuier. Cet arbre n’avait point de feuilles, mais il portait des fruits rouges enchaînés deux à deux comme des cristaux. Quand il fut couvert de cette nuée d’oiseaux, qui laissaient pendre leurs ailes fatiguées, il offrit un spectacle singulier : les fruits paraissaient d’une pourpre éclatante sur les rameaux ombragés, tandis que l’arbre, par un prodige, semblait avoir poussé tout à coup un feuillage d’azur.

Les oiseaux de mer ont des lieux de rendez-vous, où ils semblent délibérer en commun des affaires de leur république : c’est ordinairement un écueil au milieu des flots. Nous allions souvent nous asseoir, dans l’île Saint-Pierre, sur la côte opposée à une petite île que les habitants ont appelée le Colombier, parce qu’elle en a la forme et qu’on y vient chercher des œufs au printemps.[403]

La multitude des oiseaux rassemblés sur ce rocher était si grande, que souvent nous distinguions leurs cris pendant le mugissement des tempêtes. Ces oiseaux avaient des voix extraordinaires, comme celles qui sortaient des mers ; si l’Océan a sa Flore, il a aussi sa Philomèle : lorsqu’au coucher du soleil le courlis siffle sur la pointe d’un rocher et que le bruit sourd des vagues l’accompagne, c’est une des harmonies les plus plaintives qu’on puisse entendre ; jamais l’épouse de Céix n’a rempli de tant de douleurs les rivages témoins de ses infortunes.

Une parfaite intelligence régnait dans la république du

Colombier. Aussitôt qu'un citoyen était né, sa mère le précipitait dans les vagues, comme ces peuples barbares qui plongeaient leurs enfants dans les fleuves, pour les endurcir contre les fatigues de la vie. Des courriers partaient sans cesse de cette Tyr avec des gardes nombreuses, qui, par ordre de la Providence, se dispersaient sur les mers pour secourir les vaisseaux. Les uns se placent à quarante ou cinquante lieues d'une terre inconnue, et deviennent un indice certain pour le pilote qui les découvre flottants sur l'onde comme les bouées d'une ancre ; d'autres se cantonnent sur un récif, et, sentinelles vigilantes, élèvent pendant la nuit une voix lugubre, pour écarter les navigateurs ; d'autres encore, par la blancheur de leur plumage, sont de véritables phares sur la noirceur des rochers. Nous présumons que c'est pour la même raison que la bonté de Dieu a rendu l'écume des flots phosphorique, et toujours plus éclatante parmi les brisants, en raison de la violence de la tempête : beaucoup de vaisseaux périraient dans les ténèbres sans ces fanaux miraculeux allumés par la Providence sur les écueils.

Tous les accidents des mers, le flux et le reflux, le calme et l'orage, sont prédits par les oiseaux. La mauve descend sur une grève, retire son cou dans sa plume, cache une patte dans son duvet, et, se tenant immobile sur l'autre, avertit le pêcheur de l'instant où les vagues se lèvent ; l'alouette marine, qui court le long du flot en poussant un cri doux et triste, annonce au contraire le moment du reflux ; enfin, les procellarias s'établissent au milieu de l'Océan. Compagnes des mariniers, elles suivent la course des navires et prophétisent la tempête. Le matelot leur attribue quelque chose de sacré, et leur donne religieusement l'hospitalité quand le vent les jette à bord ; c'est de même que le laboureur respecte le rouge-gorge, qui lui prédit les beaux jours, et c'est ainsi qu'il les reçoit sous son toit de chaume pendant les rigueurs de l'hiver. Ces hommes malheureux, placés dans les deux conditions les plus dures de la vie, ont des amis que leur a préparés la Providence ; ils trouvent dans un être faible conseil ou l'espérance, qu'ils chercheraient souvent en vain chez leurs semblables. Ce

commerce de bienfaits entre de petits oiseaux et des hommes infortunés est un de ces traits touchants qui abondent dans les œuvres de Dieu. Entre le rouge-gorge et le laboureur, entre la procellaria et le matelot, il y a une ressemblance de mœurs et de destinées tout à fait attendrissante. Oh ! que la nature est sèche expliquée par des sophistes ! mais combien elle paraît pleine et fertile aux cœurs simples qui n'en recherchent les merveilles que pour glorifier le Créateur !

Si le temps et le lieu nous le permettaient, nous aurions bien d'autres migrations à peindre, bien d'autres secrets de la Providence à révéler. Nous parlerions des grues des Florides, dont les ailes rendent des sons si harmonieux, et qui font de si beaux voyages au-dessus des lacs, des savanes, des cyprières et des bocages d'orangers et de palmiers ; nous montrerions le pélican des bois, visitant les morts de la solitude, ne s'arrêtant qu'aux cimetières indiens et aux monts des tombeaux ; nous rapporterions les raisons de ces migrations, toujours relatives à l'homme ; nous dirions les vents, les saisons que les oiseaux choisissent pour changer de climat, les aventures qu'ils éprouvent, les obstacles qu'ils ont à surmonter, les naufrages qu'ils font ; comment ils abordent quelquefois loin du pays qu'ils cherchent, sur des côtes inconnues ; comment ils périssent en passant sur des forêts embrasées par la foudre ou sur des plaines où les sauvages ont mis le feu.

Dans les premiers âges du monde, c'était sur la floraison des plantes, sur la chute des feuilles, sur le départ et l'arrivée des oiseaux que les laboureurs et les bergers réglaient leurs travaux. De là l'art de la divination chez certains peuples : on supposa que les animaux qui prédisaient les saisons et les tempêtes ne pouvaient être que les interprètes de la Divinité. Les anciens naturalistes et les poètes (à qui nous sommes redevables du peu de simplicité qui reste encore parmi nous) nous montrent combien était merveilleuse cette manière de compter par les fastes de la nature, et quel charme elle répandait sur la vie. Dieu est un profond secret ; l'homme, créé à son image, est pareillement incompréhensible : c'était donc une ineffable harmonie de voir les périodes de ses jours

réglées par des horloges aussi mystérieuses que lui-même.

Sous les tentes de Jacob ou de Booz, l'arrivée d'un oiseau mettait tout en mouvement ; le patriarche faisait le tour de son champ, à la tête de ses serviteurs, armés de faucilles. Si le bruit se répandait que les petits de l'alouette avaient été vus voltigeant, à cette grande nouvelle tout un peuple, sur la foi de Dieu, commençait avec joie la moisson. Ces aimables signes, en dirigeant les soins de la saison présente, avaient l'avantage de prédire les vicissitudes de la saison prochaine. Les oies et les sarcelles arrivaient-elles en abondance, on savait que l'hiver serait long. La corneille commençait-elle à bâtir son nid au mois de janvier, les pasteurs espéraient en avril les roses de mai. Le mariage d'une jeune fille, au bord d'une fontaine, avait tel rapport avec l'épanouissement d'une plante ; et les vieillards, qui meurent ordinairement en automne, tombaient avec les glands et les fruits mûrs. Tandis que le philosophe, tronquant ou allongeant l'année, promenait l'hiver sur le gazon du printemps, le laboureur ne craignait point que l'astronome qui lui venait du ciel se trompât. Il savait que le rossignol ne prendrait point le mois des frimas pour celui des fleurs et ne ferait point entendre au solstice d'hiver les chansons de l'été. Aussi les soins, les jeux, les plaisirs de l'homme champêtre étaient déterminés non par le calendrier incertain d'un savant, mais par les calculs infaillibles de celui qui a tracé la route du soleil. Ce souverain Régulateur voulut lui-même que les fêtes de son culte fussent assujetties aux simples époques empruntées de ses propres ouvrages, et dans ces jours d'innocence, selon les saisons et les travaux, c'était la voix du zéphyr ou de la tempête, de l'aigle ou de la colombe, qui appelait l'homme au temple du Dieu de la nature.

Nos paysans se servent encore quelquefois de ces tables charmantes où sont gravés les temps des travaux rustiques. Les peuples de l'Inde en font le même usage, et les nègres et les sauvages américains gardent cette manière de compter. Un Siminole de la Floride vous dit :

« La fille s'est mariée à l'arrivée du colibri. — L'enfant est mort quand la non-pareille a mué. — Cette mère a autant de

fils qu’il y a d’œufs dans le nid du pélican. »

Les sauvages du Canada marquent la sixième heure du soir par le moment où les ramiers boivent aux sources, et les sauvages de la Louisiane par celui où l’éphémère sort des eaux. Le passage des divers oiseaux règle la saison des chasses, et le temps des récoltes du maïs, du sucre d’érable, de la folle avoine, est annoncé par certains animaux qui ne manquent jamais d’accourir à l’heure du banquet.

Chapitre IX – Suite des Migrations. — Quadrupèdes

Les migrations sont plus fréquentes dans la classe des poissons et des oiseaux que dans celle des quadrupèdes, à cause de la multiplicité des premiers et de la facilité de leurs voyages à travers deux éléments qui enveloppent la terre ; il n'y a d'étonnant que la manière dont ils abordent, sans s'égarer, aux rivages qu'ils cherchent. On conçoit qu'un animal chassé par la faim abandonne le pays qu'il habite, en quête de nourriture et d'abri ; mais conçoit-on que la matière le fasse aller ici plutôt que là, et le conduise, avec une exactitude miraculeuse, précisément au lieu où se trouvent cette nourriture et cet abri ? Pourquoi connaît-il les vents et les marées, les équinoxes et les solstices ? Nous ne doutons point que si les races voyageuses étaient un seul moment abandonnées à leur propre instinct, elles ne périssent presque toutes. Celles-ci, en voulant passer dans les latitudes froides, arriveraient sous les tropiques ; celles-là, en comptant se rendre à la ligne, se trouveraient sous le pôle. Nos rouge-gorge, au lieu de traverser l'Alsace et la Germanie, en cherchant de petits insectes, deviendraient eux-mêmes en Afrique la proie de quelque énorme scarabée ; le Groënlandais entendrait une plainte sortir des rochers et verrait un oiseau grisâtre chanter et mourir : ce serait la pauvre Philomèle.

Dieu ne permet pas de pareilles méprises. Tout a ses convenances et ses rapports dans la nature : aux fleurs les zéphyrs, aux hivers les tempêtes, au cœur de l'homme la douleur. Les plus habiles pilotes manqueront longtemps le port désiré avant que le poisson se trompe sur la longitude du moindre des écueils de l'abîme : la Providence est son étoile polaire, et quelque part qu'il se dirige il aperçoit toujours cet astre, qui ne se couche jamais.

L'univers est comme une immense hôtellerie, où tout est en mouvement. On en voit sortir, on y voit entrer une multitude de voyageurs. Il n'y a peut-être rien de plus beau, dans les migrations des quadrupèdes, que les bisons à travers les savanes de la Louisiane et du Nouveau-Mexique. Quand le

temps de changer de climat est venu, pour aller porter l'abondance à des peuples sauvages, quelque buffle, conducteur des troupeaux du désert, appelle autour de lui ses fils et ses filles. Le rendez-vous est au bord du Meschacebé ; l'instant de la marche est fixé vers la fin du jour. La troupe s'assemble, le moment arrive. Le chef, secouant sa crinière, qui pend de toutes parts sur ses yeux et ses cornes recourbées, salue le soleil couchant en baissant la tête et en élevant son dos comme une montagne ; un bruit sourd, signal du départ, sort en même temps de sa profonde poitrine, et tout à coup il plonge dans les vagues écumantes, suivi de la multitude des génisses et des taureaux qui mugissent d'amour après lui.

Tandis que cette puissante famille de quadrupèdes traverse à grand bruit les fleuves et les forêts, une flotte paisible, sur un lac solitaire, vogue en silence à la faveur des zéphyrs et à la clarté des étoiles. De petits écureuils noirs, après avoir dépouillé les noyers du voisinage, se sont résolus à chercher fortune et à s'embarquer pour une autre forêt. Aussitôt, élevant leur queue et déployant au vent cette voile de soie, la race hardie tente fièrement l'inconstance des ondes, pirates imprudents que l'amour des richesses transporte. La tempête se lève, la flotte va périr. Elle essaye de gagner le havre prochain ; mais quelquefois une armée de castors s'oppose à la descente, dans la crainte que ces étrangers ne viennent piller les moissons. En vain les légers escadrons débarqués sur la rive se sauvent en montant sur les arbres et insultent du haut de ces remparts à la marche pesante des ennemis. Le génie l'emporte sur la ruse : des sapeurs s'avancent, minent le chêne, et le font tomber avec tous ses écureuils, comme une tour chargée de soldats, abattue par le bélier antique.

Il arrive bien d'autres malheurs à nos aventuriers, qui s'en consolent avec quelques fruits et quelques jeux. Athènes, prise par les Lacédémoniens, n'en fut ni moins aimable ni moins frivole. En remontant la rivière du nord, sur le paquebot de New-York à Albany, nous vîmes un de ces infortunés qui essayait inutilement de traverser le fleuve. On le retira de l'eau

à demi noyé ; il était charmant, d’un noir d’ébène, et sa queue avait deux fois la longueur de son corps ; il fut rendu à la vie, mais il perdit la liberté : une jeune passagère en fit son esclave.

Les rennes du nord de l’Europe, les caribous et les orignaux de l’Amérique septentrionale ont leur temps de migrations toujours correspondant aux besoins de l’homme. Il n’y a pas jusqu’aux ours blancs de Terre-Neuve, dont la fourrure est si nécessaire aux Esquimaux, qui ne soient envoyés à ces sauvages par une Providence miraculeuse. Ces monstres marins abordent aux côtes du Labrador, sur des glaces flottantes ou sur des débris de navire, où ils se tiennent comme de forts matelots sauvés du naufrage.

Les éléphants voyagent aussi en Asie ; la terre tremble sous leurs pas, et cependant il n’y a rien à craindre : chaste, intelligent, sensible, Behmot est doux parce qu’il est fort, paisible parce qu’il est puissant. Premier serviteur de l’homme, et non son esclave, il tient le second rang dans l’ordre de la création : après la chute originelle, les animaux s’éloignèrent du toit de l’homme ; mais on pourrait croire que les éléphants, naturellement généreux, se retirèrent avec le plus de regret, car ils sont toujours restés aux environs du berceau du monde. Ils sortent de temps en temps de leur désert, et s’avancent vers un pays habité, afin de remplacer leurs compagnons morts, sans se reproduire, au service des fils d’Adam.

Chapitre X – Amphibies et Reptiles

On trouve au pied des monts Apalaches, dans les Florides, des fontaines qu'on appelle puits naturels. Chaque puits est creusé au centre d'un monticule planté d'orangers, de chênes-verts et de catalpas. Ce monticule s'ouvre en forme de croissant, du côté de la savane, et un courant d'eau sort du puits par cette ouverture. Les arbres, en s'inclinant sur la fontaine, rendent sa surface toute noire au-dessous ; mais à l'endroit où le courant d'eau s'échappe de la base du cône, un rayon du jour, pénétrant par le lit du canal, tombe sur un seul point du miroir de la fontaine, qui imite l'effet de la glace dans la chambre obscure du peintre. Cette charmante retraite est ordinairement habitée par un énorme crocodile, qui se tient immobile au milieu du bassin : à son écaille verdoyante, à ses larges naseaux qui lancent les ondes en deux ellipses colorées, vous le prendriez pour un dragon de bronze dans quelque grotte des bosquets de Versailles.[404]

Les crocodiles ou caïmans des Florides ne vivent pas toujours solitaires. Dans certains temps de l'année ils s'assemblent en troupes, et se mettent en embuscade pour attaquer des voyageurs qui doivent arriver de l'Océan. Lorsque ceux-ci ont remonté les fleuves, que l'eau manque à leur multitude, qu'ils meurent échoués sur les rivages et menacent de répandre la peste dans l'air, la Providence les livre tout à coup à une armée de quatre ou cinq mille crocodiles. Les monstres, poussant un cri et faisant claquer leurs mâchoires, fondent sur les étrangers. Bondissant de toutes parts, les combattants se joignent, se saisissent, s'entrelacent. Ils se plongent au fond des gouffres, se roulent dans les limons, remontent à la surface de l'eau. Le fleuve taché de sang se couvre de corps mutilés et d'entrailles fumantes. Rien ne peut donner une idée de ces scènes extraordinaires, décrites par les voyageurs, et que le lecteur est toujours tenté de prendre pour de vaines exagérations.[405]

Rompues, dispersées, pleines d'épouvante, les légions étrangères, poursuivies jusqu'à l'Océan, sont forcées de

rentrer dans les abîmes, afin que, désormais utiles à nos besoins, elles nous servent sans nous nuire.[406]

Ces espèces de monstres ont quelquefois révolté la sagesse de l'athée : ils sont pourtant nécessaires dans le plan général. Ils n'habitent que les déserts où l'absence de l'homme commande leur présence ; ils y sont placés pour détruire, jusqu'à l'arrivée du grand destructeur. Aussitôt que nous apparaissons sur une côte, ils nous cèdent l'empire, certains qu'un seul de nous fera plus de ravages que dix mille d'entre eux.[407]

Et pourquoi Dieu fait-il des êtres superflus qui obligent ensuite à des destructions ? Par la raison que Dieu n'agit pas, comme nous, d'une manière bornée ; il se contente de dire : Croissez et multipliez ; et l'infini est dans ces deux mots. Dorénavant pour être sage il faudra peut-être que la Divinité soit médiocre ; l'infini sera un attribut que nous lui retrancherons ; tout ce qui sera immense sera rejeté. Nous dirons :

« Cela est de trop dans la nature », parce que notre esprit ne pourra le comprendre. Et que si Dieu s'avise de placer plus d'un certain nombre de soleils dans la voûte céleste, nous tiendrons l'excédant comme non avenu, et, en conséquence de cette prodigalité d'univers, nous déclarerons le Créateur convaincu de folie et d'impuissance.

Considérés en eux-mêmes, quelle que soit la difformité de ces êtres que nous appelons des monstres, on peut encore reconnaître sous leurs horribles traits quelques marques de la bonté divine. Un crocodile, un serpent, ne sont pas moins tendres pour leurs petits qu'un rossignol, une colombe. C'est d'abord un contraste miraculeux et touchant de voir un crocodile bâtir un nid et pondre un œuf comme une poule, et un petit monstre sortir d'une coquille comme un poussin. La femelle du crocodile montre ensuite pour sa famille la plus tendre sollicitude. Elle se promène entre les nids de ses sœurs, qui forment des cônes d'œufs et d'argile, et qui sont rangés comme les tentes d'un camp au bord d'un fleuve. L'amazone fait une garde vigilante et laisse agir les feux du jour ; car si la

délicate affection de la mère est comme représentée par l'œuf du crocodile, la force et les mœurs de ce puissant animal se peignent, pour ainsi dire, dans le soleil qui couve cet œuf et dans le limon qui lui sert de levain. Aussitôt qu'une des meules a germé, la femelle prend sous sa protection les monstres naissants : ce ne sont pas toujours ses propres fils ; mais elle fait par ce moyen l'apprentissage de la maternité, et rend son habileté égale à ce que sera sa tendresse. Quand enfin sa famille vient à éclore, elle la conduit au fleuve, la lave dans une eau pure, lui apprend à nager, pêche pour elle de petits poissons, et la protège contre les mâles qui veulent souvent la dévorer.

Un Espagnol des Florides nous a conté qu'ayant enlevé la couvée d'un crocodile, et la faisant emporter dans un panier par des nègres, la femelle le suivit avec des cris pitoyables. On posa deux des petits à terre : la mère aussitôt se mit à les pousser avec ses mains et son museau, tantôt se tenant derrière eux pour les défendre, tantôt marchant à leur tête pour leur montrer le chemin. Les petits se traînaient, en gémissant, sur les traces de leur mère, et ce reptile énorme, qui naguère ébranlait le rivage de ses rugissements, faisait alors entendre une sorte de bêlement aussi doux que celui d'une chèvre qui allaite ses chevreaux.

Le serpent à sonnettes le dispute au crocodile en affection maternelle : ce reptile, qui donne aux hommes des leçons de générosité, leur en donne encore de tendresse. Quand sa famille est poursuivie, il la reçoit dans sa gueule[408][409] : peu content des lieux où il la pourrait cacher, il la fait rentrer en lui, ne trouvant point pour des enfants d'asile plus sûr que le sein d'une mère. Exemple d'un dévouement sublime, il ne survit point à la perte de ses petits, car pour les lui ravir il faut les arracher de ses entrailles.

Parlerons-nous du poison de ce serpent, toujours plus violent au temps où il a une famille ? Raconterons-nous la tendresse de l'ours, qui, semblable à la femme sauvage, pousse l'amour maternel jusqu'à allaiter ses enfants après leur mort ?[410]

Qu’on suive ces prétendus monstres dans leurs instincts ; qu’on étudie leurs formes, leurs armures ; qu’on fasse attention à l’anneau qu’ils occupent dans la chaîne de la création ; qu’on les examine dans leurs propres rapports et dans ceux qu’ils ont avec l’homme, nous osons assurer que les causes finales sont peut-être plus visibles dans cette classe d’êtres qu’elles ne le sont dans les espèces plus favorisées de la nature, de même que dans un ouvrage barbare les traits de génie brillent davantage au milieu des ombres qui les environnent.

L’objection que l’on fait contre les lieux que ces monstres habitent ne nous paraît pas mieux fondée. Les marais, tout nuisibles qu’ils semblent, ont cependant de grandes utilités. Ce sont les urnes des fleuves dans les pays de plaines, et les réservoirs des pluies dans les contrées éloignées de la mer. Leur limon et les cendres de leurs herbes fournissent des engrais aux laboureurs ; leurs roseaux donnent le feu et le toit à de pauvres familles ; frêle couverture, en harmonie avec la vie de l’homme, et qui ne dure pas plus que nos jours.

Ces lieux ont même une certaine beauté qui leur est propre : frontière de la terre et de l’eau, ils ont des végétaux, des sites et des habitants particuliers : tout y participe du mélange des deux éléments. Les glaïeuls tiennent le milieu entre l’herbe et l’arbuste, entre le poireau des mers et la plante terrestre ; quelques-uns des insectes fluviatiles ressemblent à de petits oiseaux : quand la demoiselle, avec son corsage bleu et ses ailes transparentes, se repose sur la fleur du nénuphar blanc, on croirait voir l’oiseau-mouche des Florides sur une rose de magnolia. En automne, ces marais sont plantés de joncs desséchés, qui donnent à la stérilité même l’air des plus opulentes moissons ; au printemps, ils présentent des bataillons de lances verdoyantes. Un bouleau, un saule isolé où la brise a suspendu quelques flocons de plumes, domine ces mouvantes campagnes ; le vent glissant sur ces roseaux incline tour à tour leurs cimes : l’une s’abaisse, tandis que l’autre se relève ; puis soudain, toute la forêt venant à se courber à la fois, on découvre ou le butor doré, ou

le héron blanc, qui se tient immobile sur une longue patte comme sur un épieu.

Chapitre XI – Des Plantes et de leurs Migrations

Nous entrons à présent dans ce règne où les merveilles de la nature prennent un caractère plus riant et plus doux. En s'élevant dans les airs et sur le sommet des monts, on dirait que les plantes empruntent quelque chose du ciel, dont elles se rapprochent. On voit souvent par un profond calme, au lever de l'aurore, les fleurs d'une vallée immobiles sur leurs tiges ; elles se penchent de diverses manières, et regardent tous les points de l'horizon. Dans ce moment même où il semble que tout est tranquille, un mystère s'accomplit : la nature conçoit ; et ces plantes sont autant de jeunes mères tournées vers la région mystérieuse d'où leur doit venir la fécondité. Les sylphes ont des sympathies moins aériennes, des communications moins invisibles ; le narcisse livre aux ruisseaux sa race virginale, la violette confie aux zéphyrs sa modeste postérité, une abeille cueille du miel de fleur en fleur, et, sans le savoir, féconde toute une prairie ; un papillon porte un peuple entier sur son aile. Cependant les amours des plantes ne sont pas également tranquilles ; il en est d'orageuses comme celles des hommes : il faut des tempêtes pour marier sur des hauteurs inaccessibles le cèdre du Liban au cèdre du Sinaï, tandis qu'au bas de la montagne le plus doux vent suffit pour établir entre les fleurs un commerce de volupté. N'est-ce pas ainsi que le souffle des passions agite les rois de la terre sur leur trône, tandis que les bergers vivent heureux à leurs pieds ?

La fleur donne le miel : elle est la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes ; elle passe vite comme l'homme, mais elle rend doucement ses feuilles à la terre. Chez les anciens, elle couronnait la coupe du banquet et les cheveux blancs du sage ; les premiers chrétiens en couvraient les martyrs et l'autel des catacombes ; aujourd'hui, et en mémoire de ces antiques jours, nous la mettons dans nos temples. Dans le monde, nous attribuons nos affections à ses couleurs : l'espérance à sa verdure, l'innocence à sa blancheur, la pudeur

à ses teintes de rose ; il y a des nations entières où elle est l'interprète des sentiments ; livre charmant, qui ne renferme aucune erreur dangereuse et ne garde que l'histoire fugitive des révolutions du cœur !

En mettant les sexes sur des individus différents dans plusieurs familles de plantes, la Providence a multiplié les mystères et les beautés de la nature. Par là la loi des migrations se reproduit dans un règne qui semblait dépourvu de toute faculté de se mouvoir. Tantôt c'est la graine ou le fruit, tantôt c'est une portion de la plante ou même la plante entière qui voyage. Les cocotiers croissent souvent sur des rochers au milieu de la mer : quand la tempête survient, leurs fruits tombent, et les flots les roulent à des côtes habitées, où ils se transforment en beaux arbres ; symbole de la vertu qui s'élève sur des écueils exposés aux orages : plus elle est battue des vents, plus elle prodigue de trésors aux hommes.

On nous a montré au bord de l'Yar, petite rivière du comté de Suffolk en Angleterre, une espèce de cresson fort curieux : il change de place et s'avance comme par bonds et par sauts. Il porte plusieurs chevelus dans ses cimes ; lorsque ceux qui se trouvent à l'une des extrémités de la masse sont assez longs pour atteindre au fond de l'eau, ils y prennent racine. Tirées par l'action de la plante qui s'abaisse sur son nouveau pied, les griffes du côté opposé lâchent prise, et la cressonnière, tournant sur son pivot, se déplace de toute la longueur de son banc. Le lendemain on cherche la plante dans l'endroit où on l'a laissée la veille, et on l'aperçoit plus haut ou plus bas sur le cours de l'onde, formant, avec le reste des familles fluviatiles, de nouveaux effets et de nouvelles harmonies. Nous n'avons vu ni la floraison ni la fructification de ce cresson singulier, que nous avons nommé migrator, voyageur, à cause de nos propres destinées.

Les plantes marines sont sujettes à changer de climat ; elles semblent partager l'esprit d'aventure de ces peuples insulaires que leur position géographique a rendus commerçants. Le fucus giganteus sort des antres du Nord avec les tempêtes ; il s'avance sur la mer en enfermant dans ses bras des espaces

immenses. Comme un filet tendu de l’un à l’autre rivage de l’Océan, il entraîne avec lui les moules, les phoques, les raies, les tortues qu’il prend sur sa route. Quelquefois, fatigué de nager sur les vagues, il allonge un pied au fond de l’abîme et s’arrête debout ; puis, recommençant sa navigation avec un vent favorable, après avoir flotté sous mille latitudes diverses, il vient tapisser les côtes du Canada des guirlandes enlevées aux rochers de la Norvège.

Les migrations des plantes marines, qui au premier coup d’œil ne paraissent que de simples jeux du hasard, ont cependant des relations touchantes avec l’homme.

En nous promenant un soir à Brest, au bord de la mer, nous aperçûmes une pauvre femme qui marchait courbée entre des rochers : elle considérait attentivement les débris d’un naufrage, et surtout les plantes attachées à ces débris, comme si elle eût cherché à deviner par leur plus ou moins de vieillesse l’époque certaine de son malheur. Elle découvrit sous des galets une de ces boîtes de matelot qui servent à mettre des flacons. Peut-être l’avait-elle remplie elle-même autrefois, pour son époux, de cordiaux achetés du fruit de ses épargnes : du moins nous le jugeâmes ainsi, car elle se prit à essuyer ses larmes avec le coin de son tablier. Des mousserons de mer remplaçaient maintenant ces présents de sa tendresse. Ainsi, tandis que le bruit du canon apprend aux grands le naufrage des grands du monde, la Providence en annonçant aux mêmes bords quelque deuil aux petits et aux faibles leur dépêche secrètement quelques brins d’herbe et un débris.

Chapitre XII – Deux perspectives de la Nature

Ce que nous venons de dire des animaux et des plantes nous mène à considérer les tableaux de la nature sous un rapport plus général. Tâchons de faire parler ensemble ces merveilles, qui prises séparément nous ont déjà dit tant de choses de la Providence.

Nous présenterons aux lecteurs deux perspectives de la nature, l'une marine et l'autre terrestre ; l'une au milieu des mers Atlantiques, l'autre dans les forêts du Nouveau Monde, afin qu'on ne puisse attribuer la majesté de ces scènes aux monuments des hommes.

Le vaisseau sur lequel nous passions en Amérique s'étant élevé au-dessus du gisement des terres, bientôt l'espace ne fut plus tendu que du double azur de la mer et du ciel, comme une toile préparée pour recevoir les futures créations de quelque grand peintre. La couleur des eaux devint semblable à celle du verre liquide. Une grosse houle venait du couchant, bien que le vent soufflât de l'est ; d'énormes ondulations s'étendaient du nord au midi, et ouvraient dans leurs vallées de longues échappées de vue sur les déserts de l'Océan. Ces mobiles paysages changeaient d'aspect à toute minute : tantôt une multitude de tertres verdoyants représentaient des sillons de tombeaux dans un cimetière immense ; tantôt des lames en faisant moutonner leurs cimes imitaient des troupeaux blancs répandus sur des bruyères ; souvent l'espace semblait borné, faute de point de comparaison ; mais si une vague venait à se lever, un flot à se courber comme une côte lointaine, un escadron de chiens de mer à passer à l'horizon, l'espace s'ouvrait subitement devant nous. On avait surtout l'idée de l'étendue lorsqu'une brume légère rampait à la surface de la mer et semblait accroître l'immensité même. Oh ! qu'alors les aspects de l'Océan sont grands et tristes ! Dans quelles rêveries ils vous plongent, soit que l'imagination s'enfonce sur les mers du Nord au milieu des frimas et des tempêtes, soit qu'elle aborde sur les mers du Midi à des îles de repos et de bonheur !

Il nous arrivait souvent de nous lever au milieu de la nuit et d'aller nous asseoir sur le pont, où nous ne trouvions que l'officier de quart et quelques matelots qui fumaient leur pipe en silence. Pour tout bruit on entendait le froissement de la proue sur les flots, tandis que des étincelles de feu couraient avec une blanche écume le long des flancs du navire. Dieu des chrétiens ! c'est surtout dans les eaux de l'abîme et dans les profondeurs des cieux que tu as gravé bien fortement les traits de ta toute-puissance : des millions d'étoiles rayonnant dans le sombre azur du dôme céleste, la lune au milieu du firmament, une mer sans rivages, l'infini dans le ciel et sur les flots ! Jamais tu ne m'as plus troublé de ta grandeur que dans ces nuits où, suspendu entre les astres et l'Océan, j'avais l'immensité sur ma tête et l'immensité sous mes pieds !

Je ne suis rien : je ne suis qu'un simple solitaire. J'ai souvent entendu les savants disputer sur le premier Etre, et je ne les ai point compris ; mais j'ai toujours remarqué que c'est à la vue des grandes scènes de la nature que cet Etre inconnu se manifeste au cœur de l'homme. Un soir (il faisait un profond calme) nous nous trouvions dans ces belles mers qui baignent les rivages de la Virginie ; toutes les voiles étaient pliées ; j'étais occupé sous le pont, lorsque j'entendis la cloche qui appelait l'équipage à la prière : je me hâtai d'aller mêler mes vœux à ceux de mes compagnons de voyage. Les officiers étaient sur le château de poupe avec les passagers ; l'aumônier, un livre à la main, se tenait un peu en avant d'eux ; les matelots étaient répandus pêle-mêle sur le tillac : nous étions tous debout, le visage tourné vers la proue du vaisseau, qui regardait l'occident.

Le globe du soleil, prêt à se plonger dans les flots, apparaissait entre les cordages du navire au milieu des espaces sans bornes. On eût dit, par les balancements de la poupe, que l'astre radieux changeait à chaque instant d'horizon. Quelques nuages étaient jetés sans ordre dans l'orient, où la lune montait avec lenteur ; le reste du ciel était pur : vers le nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe, brillante des couleurs du

prisme, s’élevait de la mer comme un pilier de cristal supportant la voûte du ciel.

Il eût été bien à plaindre, celui qui dans ce spectacle n’eût point reconnu la beauté de Dieu. Des larmes coulèrent malgré moi de mes paupières, lorsque mes compagnons, ôtant leur chapeau goudronné, vinrent à entonner d’une voix rauque leur simple cantique à Notre-Dame de Bon-Secours, patronne des mariniers. Qu’elle était touchante, la prière de ces hommes qui sur une planche fragile, au milieu de l’Océan, contemplaient le soleil couchant sur les flots ! Comme elle allait à l’âme, cette invocation du pauvre matelot à la Mère de Douleur ! La conscience de notre petitesse à la vue de l’infini, nos chants s’étendant au loin sur les vagues, la nuit s’approchant avec ses embûches, la merveille de notre vaisseau au milieu de tant de merveilles, un équipage religieux saisi d’admiration et de crainte, un prêtre auguste en prière, Dieu penché ; sur l’abîme, d’une main retenant le soleil aux portes de l’occident, de l’autre élevant la lune dans l’orient, et prêtant, à travers l’immensité, une oreille attentive à la voix de sa créature : voilà ce qu’on ne saurait peindre, et ce que tout le cœur de l’homme suffit à peine pour sentir.

Passons à la scène terrestre.

Un soir je m’étais égaré dans une forêt, à quelque distance de la cataracte de Niagara ; bientôt je vis le jour s’éteindre autour de moi, et je goûtai, dans toute sa solitude, le beau spectacle d’une nuit dans les déserts du Nouveau Monde.

Une heure après le coucher du soleil la lune se montra au-dessus des arbres, à l’horizon opposé. Une brise embaumée, que cette reine des nuits amenait de l’orient avec elle, semblait la précéder dans les forêts, comme sa fraîche haleine. L’astre solitaire monta peu à peu dans le ciel : tantôt il suivait paisiblement sa course azurée, tantôt il reposait sur des groupes de nues qui ressemblaient à la cime de hautes montagnes couronnées de neige. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, se dispersaient en légers flocons d’écume, ou formaient dans les cieux des bancs d’une ouate éblouissante,

si doux à l’œil, qu’on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène sur la terre n’était pas moins ravissante : le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumière jusque dans l’épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds tour à tour se perdait dans le bois, tour à tour reparaissait brillante des constellations de la nuit, qu’elle répétait dans son sein. Dans une savane, de l’autre côté de la rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons ; des bouleaux agités par les brises et dispersés çà et là formaient des îles d’ombres flottantes sur cette mer immobile de lumière. Auprès tout aurait été silence et repos sans la chute de quelques feuilles, le passage d’un vent subit, le gémissement de la hulotte ; au loin, par intervalles, on entendait les sourds mugissements de la cataracte du Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l’étonnante mélancolie de ce tableau ne sauraient s’exprimer dans les langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. En vain dans nos champs cultivés l’imagination cherche à s’étendre ; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes ; mais dans ces régions sauvages l’âme se plaît à s’enfoncer dans un océan de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu.

Chapitre XIII – L’Homme physique

Pour achever ces vues des causes finales, ou des preuves de l’existence de Dieu tirées des merveilles de la nature, il ne nous reste plus qu’à considérer l’homme physique. Nous laisserons parler les maîtres qui ont approfondi cette matière.

Cicéron décrit ainsi le corps de l’homme :

À l’égard des sens, par qui les objets extérieurs viennent à la connaissance de l’âme, leur structure répond merveilleusement à leur destination, et ils ont leur siège dans la tête comme dans un lieu fortifié. Les yeux, ainsi que des sentinelles, occupent la place la plus élevée, d’où ils peuvent, en découvrant les objets, faire leur charge. Un lieu éminent convenait aux oreilles, parce qu’elles sont destinées à recevoir le son, qui monte naturellement. Les narines devaient être dans la même situation, parce que l’odeur monte aussi ; et il les fallait près de la bouche, parce qu’elles nous aident beaucoup à juger du boire et du manger. Le goût, qui doit nous faire sentir la qualité de ce que nous prenons, réside dans cette partie de la bouche par où la nature donne passage au solide et au liquide. Pour le tact, il est généralement répandu dans tout le corps, afin que nous ne puissions recevoir aucune impression ni être attaqués du froid ou du chaud sans le sentir. Et comme un architecte ne mettra point sous les yeux ni sous le nez du maître les égouts d’une maison, de même la nature a éloigné de nos sens ce qu’il y a de semblable à cela dans le corps humain.[411]

Mais quel autre ouvrier que la nature, dont l’adresse est incomparable, pourrait avoir si artistement formé nos sens ? Elle a entouré les yeux de tuniques fort minces, transparentes en avant, afin que l’on pût voir à travers ; fermes dans leur fissure, afin de tenir les yeux en état. Elle les a fait glissants et mobiles pour leur donner moyen d’éviter ce qui pourrait les offenser et de porter aisément leurs regards où ils veulent. La prunelle, où se réunit ce qui fait la force de la vision, est si petite, qu’elle se dérobe sans peine à ce qui serait capable de lui faire mal. Les paupières, qui sont les couvertures des yeux,

ont une surface polie et douce pour ne point les blesser. Soit que la peur de quelque accident oblige à les fermer, soit qu'on veuille les ouvrir, les paupières sont faites pour s'y prêter, et l'un ou l'autre de ces mouvements ne leur coûte qu'un instant ; elles sont, pour ainsi dire, fortifiées d'une palissade de poils qui leur sert à repousser ce qui viendrait attaquer les yeux quand ils sont ouverts, et à les envelopper, afin qu'ils reposent paisiblement quand le sommeil les ferme et nous les rend inutiles. Nos yeux ont de plus l'avantage d'être cachés et défendus par des éminences ; car, d'un côté, pour arrêter la sueur qui coule de la tête et du front, ils ont le haut des sourcils ; et de l'autre, pour se garantir par le bas, ils ont les joues, qui avancent un peu. Le nez est placé entre les deux comme un mur de séparation.

Quant à l'ouïe, elle demeure toujours ouverte, parce que nous en avons toujours besoin, même en dormant. Si quelque son la frappe alors, nous en sommes réveillés. Elle a des conduits tortueux, de peur que s'ils étaient droits et unis, quelque chose ne s'y glissât…

Mais nos mains, de quelle commodité ne sont-elles pas, et de quelle utilité dans les arts ? Les doigts s'allongent ou se plient sans la moindre difficulté, tant leurs jointures sont flexibles. Avec leurs secours, les mains usent du pinceau et du ciseau ; elles jouent de la lyre, de la flûte : voilà pour l'agréable. Pour le nécessaire, elles cultivent les champs, bâtissent des maisons, font des étoffes, des habits, travaillent en cuivre, en fer. L'esprit invente, les sens examinent, la main exécute ; tellement que si nous sommes logés, si nous sommes vêtus et à couvert, si nous avons des villes, des murs, des habitations, des temples, c'est aux mains que nous les devons, etc.

Il faut convenir que la matière seule n'a pas plus fait le corps de l'homme pour tant de fins admirables, que ce beau discours de l'orateur romain n'a été composé par un écrivain sans éloquence et sans art.[412]

Plusieurs auteurs ont prouvé, et en particulier le médecin Nieuwentyt, que les bornes dans lesquelles nos sens sont

renfermés sont les véritables limites qui leur conviennent, et que nous serions exposés à une foule d'inconvénients et de dangers si ces sens avaient plus ou moins d'étendue. Galien, saisi d'admiration au milieu d'une analyse anatomique du corps humain, laisse échapper le scalpel et s'écrie :[413]

O toi qui nous a faits ! en composant un discours si saint je crois chanter un véritable hymne à ta gloire ! Je t'honore plus en découvrant la beauté de tes ouvrages qu'en te sacrifiant des hécatombes entières de taureaux ou en faisant fumer tes temples de l'encens le plus précieux. La véritable piété consiste à me connaître moi-même, ensuite à enseigner aux autres quelle est la grandeur de ta bonté, de ton pouvoir, de ta sagesse. Ta bonté se montre dans l'égale distribution de tes présents, ayant réparti à chaque homme les organes qui lui sont nécessaires ; ta sagesse se voit dans l'excellence de tes dons, et ta puissance dans l'exécution de tes desseins.[414]

Chapitre XIV – Instinct de la Patrie

De même que nous avons considéré les instincts des animaux, il nous faut dire quelque chose de ceux de l'homme physique ; mais comme il réunit en lui les sentiments des diverses races de la création, tels que la tendresse paternelle, etc., il faut en choisir un qui lui soit particulier.

Or, cet instinct affecté à l'homme, le plus beau, le plus moral des instincts, c'est l'amour de la patrie. Si cette loi n'était soutenue par un miracle toujours subsistant, et auquel, comme à tant d'autres, nous ne faisons aucune attention, les hommes se précipiteraient dans les zones tempérées, en laissant le reste du globe désert. On peut se figurer quelles calamités résulteraient de cette réunion du genre humain sur un seul point de la terre. Afin d'éviter ces malheurs, la Providence a, pour ainsi dire, attaché les pieds de chaque homme à son sol natal par un aimant invincible : les glaces de l'Islande et les sables embrasés de l'Afrique ne manquent point d'habitants.

Il est même digne de remarque que plus le sol d'un pays est ingrat, plus le climat en est rude, ou, ce qui revient au même, plus on a souffert de persécutions dans ce pays, plus il a de charmes pour nous. Chose étrange et sublime, qu'on s'attache par le malheur, et que l'homme qui n'a perdu qu'une chaumière soit celui-là même qui regrette davantage le toit paternel ! La raison de ce phénomène, c'est que la prodigalité d'une terre trop fertile détruit, en nous enrichissant, la simplicité des liens naturels qui se forment de nos besoins ; quand on cesse d'aimer ses parents parce qu'ils ne nous sont plus nécessaires, on cesse en effet d'aimer sa patrie.

Tout confirme la vérité de cette remarque. Un sauvage tient plus à sa hutte qu'un prince à son palais, et le montagnard trouve plus de charme à sa montagne que l'habitant de la plaine à son sillon. Demandez à un berger écossais s'il voudrait changer son sort contre le premier potentat de la terre. Loin de sa tribu chérie, il en garde partout le souvenir ; partout il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages. Il n'aspire

qu’à manger du pain d’orge, à boire le lait de la chèvre, à chanter dans la vallée ces ballades que chantaient aussi ses aïeux. Il dépérit s’il ne retourne au lieu natal. C’est une plante de la montagne, il faut que sa racine soit dans le rocher ; elle ne peut prospérer si elle n’est battue des vents et des pluies : la terre, les abris et le soleil de la plaine la font mourir.

Avec quelle joie il reverra son toit de bruyère ! comme il visitera les saintes reliques de son indigence !

Doux trésors ! se dit-il, chers gages, qui jamais
N’attirâtes sur vous l’envie et le mensonge,
Je vous reprends : sortons de ces riches palais,
Comme l’on sortirait d’un songe.

Qu’y a-t-il de plus heureux que l’Esquimau dans son épouvantable patrie ? Que lui font les fleurs de nos climats auprès des neiges du Labrador, nos palais auprès de son trou enfumé ? Il s’embarque au printemps avec son épouse sur quelque glace flottante. Entraîné par les courants, il s’avance en pleine mer sur ce trône du Dieu des tempêtes. La montagne balance sur les flots ses sommets lumineux et ses arbres de neige ; les loups marins se livrent à l’amour dans ses vallées, et les baleines accompagnent ses pas sur l’Océan. Le hardi sauvage, dans les abris de son écueil mobile, presse sur son cœur la femme que Dieu lui a donnée, et trouve avec elle des joies inconnues dans ce mélange de volupté et de périls.[415]

Ce barbare a d’ailleurs de fort bonnes raisons pour préférer son pays et son état aux nôtres. Toute dégradée que nous paraisse sa nature, on reconnaît soit en lui, soit dans les arts qu’il pratique, quelque chose qui décèle encore la dignité de l’homme. L’Européen se perd tous les jours sur un vaisseau, chef-d’œuvre de l’industrie humaine, au même bord où l’Esquimau, flottant dans une peau de veau marin, se rit de tous les dangers. Tantôt il entend gronder l’Océan, qui le couvre, à cent pieds au-dessus de sa tête ; tantôt il assiège les cieux sur la cime des vagues : il se joue dans son outre au milieu des flots comme un enfant se balance sur des branches unies dans les paisibles profondeurs d’une forêt. En plaçant cet homme dans la région des orages, Dieu lui a mis une marque

de royauté :

« Va, lui a-t-il crié du milieu du tourbillon, je te jette nu sur la terre ; mais afin que, tout misérable que tu es, on ne puisse méconnaître tes destinées, tu dompteras les monstres de la mer avec un roseau et tu mettras les tempêtes sous tes pieds. »

Ainsi, en nous attachant à la patrie la Providence justifie toujours ses voies, et nous avons pour notre pays mille raisons d'amour. L'Arabe n'oublie point le puits du chameau, la gazelle, et surtout le cheval compagnon de ses courses ; le Nègre se rappelle toujours sa case, sa zagaye, son bananier, et le sentier du zèbre et de l'éléphant.

On raconte qu'un mousse anglais avait conçu un tel attachement pour un vaisseau à bord duquel il était né, qu'il ne pouvait souffrir d'en être séparé un moment. Quand on voulait le punir, on le menaçait de l'envoyer à terre ; il courait alors se cacher à fond de cale, en poussant des cris. Qu'est-ce qui avait donné à ce matelot cette tendresse pour une planche battue des vents ? Certes, ce n'étaient pas des convenances purement locales et physiques. Etaient-ce quelques conformités morales entre les destinées de l'homme et celles du vaisseau ? ou plutôt trouvait-il un charme à concentrer ses joies et ses peines, pour ainsi dire, dans son berceau ? Le cœur aime naturellement à se resserrer ; moins il se montre au dehors, moins il offre de surface aux blessures : c'est pourquoi les hommes très sensibles, comme le sont en général les infortunés, se complaisent à habiter de petites retraites. Ce que le sentiment gagne en force, il le perd en étendue : quand la république romaine finissait au mont Aventin, ses enfants mouraient avec joie pour elle ; ils cessèrent de l'aimer lorsque ses limites atteignirent les Alpes et le Taurus. C'était sans doute quelque raison de cette espèce qui nourrissait chez le mousse anglais cette prédilection pour son vaisseau paternel. Passager inconnu sur l'océan de la vie, il voyait s'élever les mers entre lui et nos douleurs : heureux de n'apercevoir que de loin les tristes rivages du monde !

Chez les peuples civilisés l'amour de la patrie a fait des

prodiges. Dans les desseins de Dieu il y a toujours une suite ; il a fondé sur la nature l'affection pour le lieu natal, et l'animal partage en quelque degré cet instinct avec l'homme ; mais l'homme le pousse plus loin, et transforme en vertu ce qui n'était qu'un sentiment de convenance universelle : ainsi, les lois physiques et morales de l'univers se tiennent par une chaîne admirable. Nous doutons qu'il soit possible d'avoir une seule vraie vertu, un seul véritable talent, sans amour de la patrie. À la guerre, cette passion fait des prodiges ; dans les lettres, elle a formé Homère et Virgile. Le poète aveugle peint de préférence les mœurs de l'Ionie, où il reçut le jour, et le Cygne de Mantoue ne s'entretient que des souvenirs de son lieu natal. Né dans une cabane et chassé de l'héritage de ses aïeux, ces deux circonstances semblent avoir singulièrement influé sur son génie : elles lui ont donné cette teinte de tristesse qui en fait un des principaux charmes ; il rappelle sans cesse ces événements, et l'on voit qu'il se souvient toujours de cet Argos où il passa sa jeunesse :

Et dulces moriens reminiscitur Argos.[416]

Mais la religion chrétienne est encore venue rendre à l'amour de la patrie sa véritable mesure. Ce sentiment a produit des crimes chez les anciens, parce qu'il était poussé à l'excès. Le christianisme en a fait un amour principal, et non pas un amour exclusif : avant tout, il nous ordonne d'être justes ; il veut que nous chérissions la famille d'Adam, puisqu'elle est la nôtre, quoique nos concitoyens aient le premier droit à notre attachement. Cette morale était inconnue avant la mission du Législateur des chrétiens ; c'est à tort qu'on a prétendu qu'il voulait anéantir les passions : Dieu ne détruit point son ouvrage. L'Evangile n'est point la mort du cœur : il en est la règle. Il est à nos sentiments ce que le goût est aux arts : il en retranche ce qu'ils peuvent avoir d'exagéré, de faux, de commun, de trivial ; il leur laisse ce qu'ils ont de beau, de vrai, de sage. La religion chrétienne bien entendue n'est que la nature primitive lavée de la tache originelle.

C'est lorsque nous sommes éloignés de notre pays que nous sentons surtout l'instinct qui nous y attache. Au défaut de

réalité, on cherche à se repaître des songes ; le cœur est expert en tromperies ; quiconque a été nourri au sein de la femme a bu à la coupe des illusions. Tantôt c'est une cabane qu'on aura disposée comme le toit paternel ; tantôt c'est un bois, un vallon, un coteau, à qui l'on fera porter quelques-unes de ces douces appellations de la patrie. Andromaque donne le nom de Simoïs à un ruisseau. Et quelle touchante vérité dans ce petit ruisseau qui retrace un grand fleuve de la terre natale ! Loin des bords qui nous ont vus naître, la nature est comme diminuée et ne nous paraît plus que l'ombre de celle que nous avons perdue.

Une autre ruse de l'instinct de la patrie, c'est de mettre un grand prix à un objet en lui-même de peu de valeur, mais qui vient de notre pays et que nous avons emporté dans l'exil. L'âme semble se répandre jusque sur les choses inanimées qui ont partagé nos destins : une partie de notre vie reste attachée à la couche où reposa notre bonheur, et surtout à celle où veilla notre infortune.

Pour peindre cette langueur d'âme qu'on éprouve hors de sa patrie, le peuple a dit : Cet homme a le mal du pays. C'est véritablement un mal, et qui ne peut se guérir que par le retour. Mais pour peu que l'absence ait été de quelques années, que retrouve-t-on aux lieux qui nous ont vus naître ? Combien existe-t-il d'hommes, de ceux que nous y avons laissés pleins de vie ? Là sont des tombeaux où étaient des palais, là des palais où étaient des tombeaux ; le champ paternel est livré aux ronces ou à une charrue étrangère, et l'arbre sous lequel on fut nourri est abattu.

Il y avait à la Louisiane une négresse et une sauvage, esclaves chez deux colons voisins. Ces deux femmes avaient chacune un enfant : la négresse une fille de deux ans, et l'Indienne un garçon du même âge ; celui-ci vint à mourir. Les deux mères étant convenues d'un endroit au désert s'y rendirent pendant trois nuits de suite. L'une apportait son enfant mort, l'autre son enfant vivant ; l'une son Manitou, l'autre son Fétiche ; elles ne s'étonnaient point de se trouver ainsi la même religion, étant toutes deux misérables.

L’Indienne faisait les honneurs de la solitude :

« C’est l’arbre de mon pays, disait-elle à son amie : assieds-toi pour pleurer. » Ensuite, selon l’usage des funérailles chez les Sauvages, elles suspendaient leurs enfants aux branches d’un érable ou d’un sassafras, et les balançaient en chantant des airs de leur pays.

Ces jeux maternels, qui souvent endormaient l’innocence, ne pouvaient réveiller la mort ! Ainsi se consolaient ces deux femmes, dont l’une avait perdu son enfant et sa liberté, l’autre sa liberté et sa patrie : on se console par les larmes.

On dit qu’un Français obligé de fuir pendant la Terreur avait acheté de quelques deniers qui lui restaient une barque sur le Rhin ; il s’y était logé avec sa femme et ses deux enfants. N’ayant point d’argent, il n’y avait point pour lui d’hospitalité. Quand on le chassait d’un rivage, il passait, sans se plaindre, à l’autre bord ; souvent poursuivi sur les deux rives, il était obligé de jeter l’ancre au milieu du fleuve. Il pêchait pour nourrir sa famille, mais les hommes lui disputaient encore les secours de la Providence. La nuit il allait cueillir des herbes sèches pour faire un peu de feu, et sa femme demeurait dans de mortelles angoisses jusqu’à son retour. Obligée de se faire sauvage entre quatre nations civilisées, cette famille n’avait pas sur le globe un seul coin de terre où elle osât mettre le pied : toute sa consolation était, en errant dans le voisinage de la France, de respirer quelquefois un air qui avait passé sur son pays.

Si l’on nous demandait : Quelles sont donc ces fortes attaches par qui nous sommes enchaînés au lieu natal, nous aurions de la peine à répondre. C’est peut-être le souris d’une mère, d’un père, d’une sœur ; c’est peut-être le souvenir du vieux précepteur qui nous éleva, des jeunes compagnons de notre enfance ; c’est peut-être les soins que nous avons reçus d’une nourrice, d’un domestique âgé, partie si essentielle de la maison (domus) ; enfin, ce sont les circonstances les plus simples, si l’on veut même, les plus triviales : un chien qui aboyait la nuit dans la campagne, un rossignol qui revenait tous les ans dans le verger, le nid de l’hirondelle à la fenêtre, le

clocher de l’église qu’on voyait au-dessus des arbres, l’if du cimetière, le tombeau gothique : voilà tout ; mais ces petits moyens démontrent d’autant mieux la réalité d’une Providence, qu’ils ne pourraient être la source de l’amour de la patrie et des grandes vertus que cet amour fait naître si une volonté suprême ne l’avait ordonné ainsi.

Livre VI – Immortalité de l'âme prouvée par la morale et le sentiment

Chapitre I – Désir de bonheur dans l'Homme

Quand il n'y aurait d'autres preuves de l'existence de Dieu que les merveilles de la nature, ces preuves sont si fortes qu'elles suffiraient pour convaincre tout homme qui ne cherche que la vérité. Mais si ceux qui nient la Providence ne peuvent expliquer sans elle les miracles de la création, ils sont encore plus embarrassés pour répondre aux objections de leur propre cœur. En renonçant à l'Etre suprême ils sont obligés de renoncer à une autre vie, et cependant leur âme les agite ; elle se présente pour ainsi dire devant eux, et les force, en dépit des sophistes, à confesser son existence et son immortalité.

Qu'on nous dise d'abord si l'âme s'éteint au tombeau, d'où nous vient ce désir de bonheur qui nous tourmente. Nos passions ici-bas se peuvent aisément rassasier : l'amour, l'ambition, la colère, ont une plénitude assurée de jouissance ; le besoin de félicité est le seul qui manque de satisfaction comme d'objet, car on sait ce que c'est que cette félicité qu'on désire. Il faut convenir que si tout est matière, la nature s'est ici étrangement trompée : elle a fait un sentiment qui ne s'applique à rien.

Il est certain que notre âme demande éternellement ; à peine a-t-elle obtenu l'objet de sa convoitise, qu'elle demande encore : l'univers entier ne la satisfait point. L'infini est le seul champ qui lui convienne : elle aime à se perdre dans les nombres, à concevoir les plus grandes comme les plus petites dimensions. Enfin, gonflée et non rassasiée de ce qu'elle a dévoré, elle se précipite dans le sein de Dieu, où viennent se réunir les idées de l'infini, en perfection, en temps et en espace ; mais elle ne se plonge dans la Divinité que parce que cette Divinité est pleine de ténèbres, Deus absconditus. Si elle

en obtenait une vue distincte, elle la dédaignerait, comme tous les objets qu'elle mesure. On pourrait même dire que ce serait avec quelque raison, car si l'âme s'expliquait bien le principe éternel, elle serait ou supérieure à ce principe, ou du moins son égale. Il n'en est pas de l'ordre des choses divines comme de l'ordre des choses humaines : un homme peut comprendre la puissance d'un roi sans être un roi, mais un homme qui comprendrait Dieu serait Dieu.[417]

Or les animaux ne sont point troublés par cette espérance que manifeste le cœur de l'homme ; ils atteignent sur-le-champ à leur suprême bonheur : un peu d'herbe satisfait l'agneau, un peu de sang rassasie le tigre. Si l'on soutenait, d'après quelques philosophes, que la diverse conformation des organes fait la seule différence entre nous et la brute, on pourrait tout au plus admettre ce raisonnement pour les actes purement matériels ; mais qu'importe ma main à ma pensée lorsque, dans le calme de la nuit, je m'élance dans les espaces pour y trouver l'Ordonnateur de tant de mondes ? Pourquoi le bœuf ne fait-il pas comme moi ? Ses yeux lui suffisent ; et quand il aurait mes pieds ou mes bras, ils lui seraient pour cela fort inutiles. Il peut se coucher sur la verdure, lever la tête vers les cieux et appeler par ses mugissements l'Etre inconnu qui remplit cette immensité. Mais non : préférant le gazon qu'il foule, il n'interroge point, au haut du firmament, ces soleils qui sont la grande évidence de l'existence de Dieu. Il est insensible au spectacle de la nature, sans se douter qu'il est jeté lui-même sous l'arbre où il repose, comme une petite preuve de l'intelligence divine.

Donc la seule créature qui cherche au dehors, et qui n'est pas à soi-même son tout, c'est l'homme. On dit que le peuple n'a point cette inquiétude : il est sans doute moins malheureux que nous, car il est distrait de ses désirs par ses travaux, il éteint dans ses sueurs sa soif de félicité. Mais quand vous le voyez se consumer six jours de la semaine pour jouir de quelques plaisirs du septième ; quand, toujours espérant le repos et ne le trouvant jamais, il arrive à la mort sans cesser de désirer, direz-vous qu'il ne partage pas la secrète aspiration

de tous les hommes à un bien-être inconnu ? Que si l'on prétend que ce souhait est du moins borné pour lui aux choses de la terre, cela n'est rien moins que certain : donnez à l'homme le plus pauvre les trésors du monde, suspendez ses travaux, satisfaites ses besoins, avant que quelques mois se soient écoulés il en sera encore aux ennuis et à l'espérance.

D'ailleurs est-il vrai que le peuple, même dans son état de misère, ne connaisse pas ce désir de bonheur qui s'étend au delà de la vie ? D'où vient cet instinct mélancolique qu'on remarque dans l'homme champêtre ? Souvent le dimanche et les jours de fête, lorsque le village était allé prier ce Moissonneur qui sépare le bon grain de l'ivraie, nous avons vu quelque paysan resté seul à la porte de sa chaumière : il prêtait l'oreille au son de la cloche, son attitude était pensive, il n'était distrait ni par les passereaux de l'aire voisine ni par les insectes qui bourdonnaient autour de lui. Cette noble figure de l'homme, plantée comme la statue d'un dieu sur le seuil d'une chaumière, ce front sublime, bien que chargé de soucis, ces épaules ombragées d'une noire chevelure, et qui semblaient encore s'élever comme pour soutenir le ciel, quoique courbées sous le fardeau de la vie, tout cet être si majestueux, bien que misérable, ne pensait-il à rien, ou songeait-il seulement aux choses d'ici-bas ? Ce n'était pas l'expression de ces lèvres entrouvertes, de ce corps immobile, de ce regard attaché à la terre : le souvenir de Dieu était là avec le son de la cloche religieuse.

S'il est impossible de nier que l'homme espère jusqu'au tombeau, s'il est certain que les biens de la terre, loin de combler nos souhaits, ne font que creuser l'âme et en augmenter le vide, il faut en conclure qu'il y a quelque chose au delà du temps. Vincula hujus mundi, dit saint Augustin, asperitatem habent veram, jacunditatem falsam, certum dolorem, incertam voluptatem, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miseriae, spem beatitudinis inanem. » Le monde a des liens pleins d'une véritable âpreté et d'une fausse douceur, des douleurs certaines, des plaisirs incertains, un travail dur, un repos inquiet, des choses pleines de misère,

et une espérance vide de bonheur[418]. » Loin de nous plaindre que le désir de félicité ait été placé dans ce monde et son but dans l’autre, admirons en cela la bonté de Dieu. Puisqu’il faut tôt ou tard sortir de la vie, la Providence a mis au delà du terme un charme qui nous attire, afin de diminuer nos terreurs du tombeau : quand une mère veut faire franchir une barrière à son enfant, elle lui tend de l’autre coté un objet agréable, pour l’engager à passer.

Chapitre II – Du Remords et de la Conscience

La conscience fournit une seconde preuve de l'immortalité de notre âme. Chaque homme a au milieu du cœur un tribunal où il commence par se juger soi-même, en attendant que l'Arbitre souverain confirme la sentence. Si le vice n'est qu'une conséquence physique de notre organisation, d'où vient cette frayeur qui trouble les jours d'une prospérité coupable ? Pourquoi le remords est-il si terrible, qu'on préfère de se soumettre à la pauvreté et à toute la rigueur de la vertu, plutôt que d'acquérir des biens illégitimes ? Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang, une parole dans la pierre ? Le tigre déchire sa proie, et dort ; l'homme devient homicide, et veille. Il cherche les lieux déserts, et cependant la solitude l'effraye : il se traîne autour des tombeaux, et cependant il a peur des tombeaux. Son regard est mobile et inquiet ; il n'ose regarder le mur de la salle du festin, dans la crainte d'y lire des caractères funestes. Ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter : il voit, au milieu de la nuit, des lueurs menaçantes ; il est toujours environné de l'odeur du carnage ; il découvre le goût du poison dans les mets qu'il a lui-même apprêtés, son oreille, d'une étrange subtilité, trouve le bruit où tout le monde trouve le silence ; et sous les vêtements de son ami, lorsqu'il l'embrasse, il croit sentir un poignard caché.

O conscience ! ne serais-tu qu'un fantôme de l'imagination, ou la peur des châtiments des hommes ? Je m'interroge ; je me fais cette question : Si tu pouvais par un seul désir tuer un homme à la Chine et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-tu à former ce désir ? J'ai beau m'exagérer mon indigence ; j'ai beau vouloir atténuer cet homicide en supposant que par mon souhait le Chinois meurt tout à coup sans douleur, qu'il n'a point d'héritier, que même à sa mort ses biens seront perdus pour l'État ; j'ai beau me figurer cet étranger comme accablé de maladies et de chagrins ; j'ai beau me dire que la mort est un bien pour lui, qu'il l'appelle lui-même, qu'il n'a plus qu'un instant à vivre : malgré mes vains

subterfuges, j’entends au fond de mon cœur une voix qui crie si fortement contre la seule pensée d’une telle supposition, que je ne puis douter un instant de la réalité de la conscience.

C’est donc une triste nécessité que d’être obligé de nier le remords pour nier l’immortalité de l’âme et l’existence d’un Dieu vengeur. Toutefois nous n’ignorons pas que l’athéisme poussé à bout a recours à cette dénégation honteuse. Le sophiste, dans le paroxysme de la goutte, s’écriait : « Douleur ! je n’avouerai jamais que tu sois un mal ! » Et quand il serait vrai qu’il se trouvât des hommes assez infortunés pour étouffer le cri du remords, qu’en résulterait-il ? Ne jugeons point celui qui a l’usage de ses membres par le paralytique qui ne se sert plus des siens ; le crime à son dernier degré est un poison qui cautérise la conscience : en renversant la religion on a détruit le seul remède qui pouvait rétablir la sensibilité dans les parties mortes du cœur. Cette étonnante religion du Christ était une sorte de supplément à ce qui manquait aux hommes. Devenait-on coupable par excès, par trop de prospérité, par violence de caractère, elle était là pour nous avertir de l’inconstance de la fortune et du danger des emportements. Etait-ce, au contraire, par défaut qu’on était exposé, par indigence de biens, par indifférence d’âme, elle nous apprenait à mépriser les richesses, en même temps qu’elle réchauffait nos glaces et nous donnait, pour ainsi dire, des passions. Avec le criminel surtout, sa charité était inépuisable : il n’y avait point d’homme si souillé qu’elle n’admît à repentir ; point de lépreux si dégoûtant qu’elle ne touchât de ses mains pures. Pour le passé elle ne demandait qu’un remords, pour l’avenir qu’une vertu : Ubi autem abundavit delictum, disait-elle, superabundavit gratia :

« La grâce a surabondé où avait abondé le crime. » Toujours prêt à avertir le pécheur, le Fils de Dieu avait établi sa religion comme une seconde conscience pour le coupable qui aurait eu le malheur de perdre la conscience naturelle, conscience évangélique, pleine de pitié et de douceur, et à laquelle Jésus-Christ avait accordé le droit de faire grâce, que n’a pas la première.[419]

Après avoir parlé du remords qui suit le crime, il serait inutile de parler de la satisfaction qui accompagne la vertu. Le contentement intérieur qu'on éprouve en faisant une bonne œuvre n'est pas plus une combinaison de la matière que le reproche de la conscience lorsqu'on commet une méchante action n'est la crainte des lois.

Si des sophistes soutiennent que la vertu n'est qu'un amour-propre déguisé, et que la pitié n'est qu'un amour de soi-même, ne leur demandons point s'ils n'ont jamais rien senti dans leurs entrailles après avoir soulagé un malheureux, ou si c'est la crainte de retomber en enfance qui les attendrit sur l'innocence du nouveau-né. La vertu et les larmes sont pour les hommes la source de l'espérance et la base de la foi : or, comment croirait-il en Dieu, celui qui ne croit ni à la réalité de la vertu ni à la vérité des larmes ?

Nous penserions faire injure aux lecteurs en nous arrêtant à montrer comment l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu se prouvent par cette voix intérieure appelée conscience. » Il y a dans l'homme, dit Cicéron, une puissance qui porte au bien et détourne du mal, non seulement antérieure à la naissance des peuples et des villes, mais aussi ancienne que ce Dieu par qui le ciel et la terre subsistent et sont gouvernés : car la raison est un attribut essentiel de l'intelligence divine ; et cette raison, qui est en Dieu, détermine nécessairement ce qui est vice ou vertu. »[420]

Chapitre III – Qu’il n’y a point de morale s’il n’y a point d’autre vie. Présomption en faveur de l’âme, tirée du respect de l’homme pour les tombeaux

La morale est la base de la société ; mais si tout est matière en nous, il n’y a réellement ni vice ni vertu, et conséquemment plus de morale. Nos lois, toujours relatives et changeantes, ne peuvent servir de point d’appui à la morale, toujours absolue et inaltérable ; il faut donc qu’elle ait sa source dans un monde plus stable que celui-ci, et des garants plus sûrs que des récompenses précaires ou des châtiments passagers. Quelques philosophes ont cru que la religion avait été inventée pour la soutenir ; ils ne se sont pas aperçus qu’ils prenaient l’effet pour la cause. Ce n’est pas la religion qui découle de la morale, c’est la morale qui naît de la religion, puisqu’il est certain, comme nous venons de le dire, que la morale ne peut avoir son principe dans l’homme physique ou la simple matière ; puisqu’il est certain que quand les hommes perdent l’idée de Dieu, ils se précipitent dans tous les crimes en dépit des lois et des bourreaux.

Une religion qui a voulu s’élever sur les ruines du christianisme, et qui a cru mieux faire que l’Evangile, a déroulé dans nos églises ce précepte du Décalogue : Enfants, honorez vos pères et mères. Pourquoi les théophilanthropes ont-ils retranché la dernière partie du précepte, afin de vivre longuement ? C’est qu’une misère secrète leur a appris que l’homme qui n’a rien ne peut rien donner. Comment aurait-il promis des années, celui qui n’est pas assuré de vivre deux moments ? Tu me fais présent de la vie, lui aurait-on dit, et tu ne vois pas que tu tombes en poussière ? Comme Jéhovah, tu m’assures une longue existence ; et as-tu, comme lui, l’éternité pour y puiser des jours ? Imprudent ! l’heure où tu vis n’est pas même à toi ; tu ne possèdes en propre que la mort : que tireras-tu donc du fond de ton sépulcre, hors le néant, pour récompenser ma vertu ?

Enfin, il y a une autre preuve morale de l’immortalité de l’âme, sur laquelle il faut insister : c’est la vénération des

hommes pour les tombeaux. Là par un charme invincible la vie est attachée à la mort ; là la nature humaine se montre supérieure au reste de la création et déclare ses hautes destinées. La bête connaît-elle le cercueil et s’inquiète-t-elle de ses cendres ? Que lui font les ossements de son père ? ou plutôt sait-elle quel est son père, après que les besoins de l’enfance sont passés ? D’où nous vient donc la puissante idée que nous avons du trépas ? Quelques grains de poussière mériteraient-ils nos hommages ? Non, sans doute : nous respectons les cendres de nos ancêtres parce qu’une voix nous dit que tout n’est pas éteint en eux. Et c’est cette voix qui consacre le culte funèbre chez tous les peuples de la terre : tous sont également persuadés que le sommeil n’est pas durable, même au tombeau, et que la mort n’est qu’une transfiguration glorieuse.

Chapitre IV – De quelques objections

Sans entrer trop avant dans les preuves métaphysiques, que nous avons pris soin d'écarter, nous tâcherons pourtant de répondre à quelques objections qu'on reproduit éternellement.

Cicéron ayant avancé, d'après Platon, qu'il n'y a point de peuples chez lesquels on n'ait trouvé quelque notion de la Divinité, ce consentement universel des nations, que les anciens philosophes regardaient comme une loi de nature, a été nié par les incrédules modernes ; ils ont soutenu que certains sauvages n'ont aucune connaissance de Dieu.

Les athées se tourmentent en vain pour couvrir la faiblesse de leur cause : il résulte de leurs arguments que leur système n'est fondé que sur des exceptions, tandis que le déisme suit la règle générale. Si l'on dit que le genre humain croit en Dieu, l'incrédule vous oppose d'abord tels sauvages, ensuite telle personne, et quelquefois lui-même. Soutient-on que le hasard n'a pu former le monde, parce qu'il n'y aurait eu qu'une seule chance favorable contre d'incalculables impossibilités, l'incrédule en convient, mais il répond que cette chance existait. C'est en tout la même manière de raisonner. De sorte que d'après l'athée la nature est un livre où la vérité se trouve toujours dans la note, et jamais dans le texte, une langue dont les barbarismes forment seuls l'essence et le génie.

Quand on vient d'ailleurs à examiner ces prétendues exceptions, on découvre ou qu'elles tiennent à des causes locales, ou qu'elles rentrent même dans la loi établie. Ici, par exemple, il est faux qu'il y ait des sauvages qui n'aient aucune notion de la Divinité. Les voyageurs qui avaient avancé ce fait ont été démentis par d'autres voyageurs, mieux instruits. Parmi les incrédules des bois on avait cité les hordes canadiennes : eh bien, nous les avons vus, ces sophistes de la hutte, qui devaient avoir appris dans le livre de la nature, comme nos philosophes dans les leurs, qu'il n'y a ni Dieu ni avenir pour l'homme ; ces Indiens sont d'absurdes barbares, qui voient l'âme d'un enfant dans une colombe ou dans une touffe de sensitives. Les mères chez eux sont assez insensées

pour épancher leur lait sur le tombeau de leur fils, et elles donnent à l'homme au sépulcre la même attitude qu'il avait dans le sein maternel. Elles prétendent enseigner ainsi que la mort n'est qu'une seconde mère, qui nous enfante à une autre vie. L'athéisme ne fera jamais rien de ces peuples qui doivent à la Providence le logement, l'habit et la nourriture ; et nous conseillons aux incrédules de se défier de ces alliés corrompus qui reçoivent secrètement des présents de l'ennemi.

Autre objection.

« Puisque l'esprit croît et décroît avec l'âge, puisqu'il suit les altérations de la matière, il est donc lui-même de nature matérielle, conséquemment divisible et sujet à périr. »

Ou l'esprit et le corps sont deux êtres différents, ou ils ne sont que le même être. S'ils sont deux, il vous faut convenir que l'esprit est renfermé dans le corps : il en résulte qu'aussi longtemps que durera cette union, l'esprit sera en quelques degrés soumis aux liens qui le pressent. Il paraîtra s'élever ou s'abaisser dans les proportions de son enveloppe.

L'objection ne subsiste donc plus dans l'hypothèse où l'esprit et le corps sont considérés comme deux substances distinctes.

Dans celle où vous supposez qu'ils ne sont qu'un et tout, partageant même vie et même mort, vous êtes tenus à prouver l'assertion. Or, il est depuis longtemps démontré que l'esprit est essentiellement différent du mouvement et des autres propriétés de la matière, n'étant ni étendu ni divisible.

Ainsi l'objection se renverse de fond en comble, puisque tout se réduit à savoir si la matière et la pensée sont une et même chose ; ce qui ne se peut soutenir sans absurdité.

Au surplus, il ne faut pas s'imaginer qu'en employant la prescription pour écarter cette difficulté, il soit impossible de l'attaquer par le fond. On peut prouver qu'alors même que l'esprit semble suivre les accidents du corps, il conserve les caractères distinctifs de son essence. Les athées, par exemple, produisent en triomphe la folie, les blessures au cerveau, les fièvres délirantes : afin d'étayer leur système, ces hommes sont obligés d'enrôler pour auxiliaires dans leur cause les

malheurs de l’humanité. Eh bien, donc, ces fièvres, cette folie (que l’athéisme, c’est-à-dire le génie du mal, a raison d’appeler en preuve de sa réalité), que démontrent-elles, après tout ? Je vois une imagination déréglée, mais un entendement réglé. Le fou et le malade aperçoivent des objets qui n’existent pas ; mais raisonnent-ils faux sur ces objets ? Ils tirent d’une cause infirme des conséquences saines.

Pareille chose arrive à l’homme attaqué de la fièvre : son âme est offusquée dans la partie où se réfléchissent les images, parce que l’imbécillité des sens ne lui transmet que des notions trompeuses ; mais la région des idées reste entière et inaltérable. Et de même qu’un feu allumé dans une vile matière n’en est pas moins un feu pur, quoique nourri d’impurs aliments, ainsi la pensée, flamme céleste, s’élance incorruptible et immortelle du milieu de la corruption et de la mort.

Quant à l’influence des climats sur l’esprit, qui a été alléguée comme une preuve de la matérialité de la pensée, nous prions nos lecteurs de faire quelque attention à notre réponse ; car, au lieu de résoudre une objection, nous allons tirer de la chose même qu’on nous oppose une preuve de l’immortalité de l’âme.

On a remarqué que la nature se montre plus forte au septentrion et au midi : c’est entre les tropiques que se trouvent les plus grands quadrupèdes, les plus grands reptiles, les plus grands oiseaux, les plus grands fleuves, les plus hautes montagnes ; c’est dans les régions du Nord que vivent les puissants cétacés, qu’on rencontre l’énorme fucus et le pin gigantesque. Si tout est effet de matière, combinaison d’éléments, force de soleil, résultat du froid et du chaud, du sec et de l’humide, pourquoi l’homme seul est-il excepté de la loi générale ? Pourquoi sa capacité physique et morale ne se dilate-t-elle pas avec celle de l’éléphant sous la ligne et de la baleine sous le pôle ? Dira-t-on qu’il est, comme le bœuf, un animal de tous les pays ? Mais le bœuf conserve son instinct en tout climat, et nous voyons par rapport à l’homme une chose bien différente.

Loin de suivre la loi générale des êtres, loin de se fortifier là où la matière est supposée plus active, l'homme, au contraire, s'affaiblit en raison de l'accroissement de la création animale autour de lui. L'Indien, le Péruvien, le Nègre au Midi, l'Esquimau, le Lapon au Nord, en sont la preuve. Il y a plus : l'Amérique, où le mélange des limons et des eaux donne à la végétation la vigueur d'une terre primitive, l'Amérique est pernicieuse aux races d'hommes, quoiqu'elle le devienne moins chaque jour, en raison de l'affaiblissement du principe matériel. L'homme n'a toute son énergie que dans les régions où les éléments, moins vifs, laissent un plus libre cours à la pensée, où cette pensée, pour ainsi dire dépouillée de son vêtement terrestre, n'est gênée dans aucun de ses mouvements, dans aucune de ses facultés.

Il faut donc reconnaître ici quelque chose en opposition directe avec la nature passive : or, cette chose est notre âme immortelle. Elle répugne aux opérations de la matière ; elle est malade, elle languit quand elle est trop touchée, Cet état de langueur de l'âme produit à son tour la débilité du corps ; le corps qui, s'il eût été seul, eût profité sous les feux du soleil, est contrarié par l'abattement de l'esprit. Que si l'on disait que c'est, au contraire, le corps qui, ne pouvant supporter les extrémités du froid et du chaud, fait dégénérer l'âme en dégénérant lui-même, ce serait une seconde fois prendre l'effet pour la cause. Ce n'est pas le vase qui agit sur la liqueur, c'est la liqueur qui tourmente le vase, et ces prétendus effets du corps sur l'âme sont les effets de l'âme sur le corps.

La double débilité mentale et physique des peuples du Nord et du Midi, la mélancolie dont ils semblent frappés, ne peuvent donc, selon nous, être attribuées à une fibre trop relâchée ou trop tendue, puisque les mêmes accidents ne produisent pas le même effet dans les zones tempérées. Cette affection plaintive des habitants du pôle et des tropiques est une véritable tristesse intellectuelle, produite par la position de l'âme et par ses combats contre les forces de la matière. Ainsi, non seulement Dieu a marqué sa sagesse par les avantages que le globe retire de la diversité des latitudes ; mais en plaçant

l’homme sur cette échelle il nous a démontré presque mathématiquement l’immortalité de notre essence, puisque l’âme se fait le plus sentir là où la matière agit le moins, et que l’homme diminue où la brute augmente.

Touchons une dernière objection :

« Si l’idée de Dieu est naturellement empreinte dans nos âmes, elle doit devancer l’éducation, prévenir le raisonnement, se montrer dès l’enfance : or, les enfants n’ont point l’idée de Dieu : donc, etc. »

Dieu étant esprit, et ne pouvant être entendu que par l’esprit, un enfant chez qui la pensée n’est pas encore développée ne saurait concevoir le souverain Etre. Ne demandons point au cœur sa fonction la plus noble lorsqu’il n’est pas achevé, lorsque le merveilleux ouvrage est encore entre les mains de l’ouvrier.

Mais d’ailleurs on peut soutenir que l’enfant a du moins l’instinct de son Créateur, Nous en prenons à témoin ses petites rêveries, ses inquiétudes, ses craintes dans la nuit, son penchant à lever les yeux vers le ciel. Un enfant joint ses deux mains innocentes et répète après sa mère une prière au bon Dieu : pourquoi ce jeune ange de la terre balbutie-t-il avec tant d’amour et de pureté le nom de ce souverain Etre qu’il ne connaît pas ?

Voyez ce nouveau-né qu’une nourrice porte dans ses bras. Qu’a-t-il pour donner tant de joie à ce vieillard, à cet homme fait, à cette femme ? Deux ou trois syllabes à demi formées, que personne n’a comprises : et voilà des êtres raisonnables transportés d’allégresse, depuis l’aïeul, qui sait toutes les choses de la vie, jusqu’à la jeune mère, qui les ignore encore ! Qui donc a mis cette puissance dans le verbe de l’homme ? Pourquoi le son d’une voix humaine vous remue-t-il si impérieusement ? Ce qui vous subjugue ici est un mystère qui tient à des causes plus relevées qu’à l’intérêt qu’on peut prendre à l’âge de cet enfant : quelque chose vous dit que ces paroles inarticulées sont les premiers bégaiements d’une pensée immortelle.

Chapitre V – Danger et inutilité de l’Athéisme

Il y a deux sortes d’athées bien distinctes : les premiers, conséquents dans leurs principes, déclarent sans hésiter qu’il n’y a point de Dieu, par conséquent point de différence essentielle entre le bien et le mal ; que le monde appartient aux plus forts et aux plus habiles, etc. Les seconds sont les honnêtes gens de l’athéisme, les hypocrites de l’incrédulité : absurdes personnages, qui avec une douceur feinte se porteraient à tous les excès pour soutenir leur système ; ils vous appelleraient mon frère en vous égorgeant ; les mots de morale et d’humanité sont incessamment dans leur bouche : ils sont triplement méchants, car ils joignent aux vices de l’athée l’intolérance du sectaire et l’amour-propre de l’auteur.

Ces hommes prétendent que l’athéisme ne détruit ni le bonheur ni la vertu, et qu’il n’y a point de condition où il ne soit aussi profitable d’être incrédule que d’être religieux : c’est ce qu’il convient d’examiner.

Si une chose doit être estimée en raison de son plus ou moins d’utilité, l’athéisme est bien méprisable, car il n’est bon à personne.

Parcourons la vie humaine ; commençons par les pauvres et les infortunés, puisqu’ils font la majorité sur la terre. Eh bien, innombrable famille des misérables, est-ce à vous que l’athéisme est utile ? Répondez. Quoi, pas une voix ! pas une seule voix ! J’entends un cantique d’espérance et des soupirs qui montent vers le Seigneur ! Ceux-ci croient : passons aux heureux.

Il nous semble que l’homme heureux n’a aucun intérêt à être athée. Il est si doux pour lui de songer que ses jours se prolongeront au delà de la vie ! Avec quel désespoir ne quitterait-il pas ce monde s’il croyait se séparer pour toujours du bonheur ! En vain tous les biens du siècle s’accumuleraient sur sa tête : ils ne serviraient qu’à lui rendre le néant plus affreux. Le riche peut aussi se tenir assuré que la religion augmentera ses plaisirs, en y mêlant une tendresse ineffable ; son cœur ne s’endurcira point, il ne sera point rassasié par la

jouissance, inévitable écueil des longues prospérités. La religion prévient la sécheresse de l'âme ; c'est ce que voulait dire cette huile sainte avec laquelle le christianisme consacrait la royauté, la jeunesse et la mort, pour les empêcher d'être stériles.

Le guerrier s'avance au combat : sera-t-il athée, cet enfant de la gloire ? Celui qui cherche une vie sans fin consentira-t-il à finir ? Paraissez sur vos nues tonnantes, innombrables soldats, antiques légions de la patrie ! Fameuses milices de la France, et maintenant milices du ciel, paraissez ! dites aux héros de notre âge, du haut de la Cité sainte, que le brave n'est pas tout entier au tombeau, et qu'il reste après lui quelque chose de plus qu'une vaine renommée.

Les grands capitaines de l'antiquité ont été remarquables par leur religion : Epaminondas, libérateur de sa patrie, passait pour le plus religieux des hommes ; Xénophon, ce guerrier philosophe, était le modèle de la piété ; Alexandre, éternel exemple des conquérants, se disait fils de Jupiter ; chez les Romains, les anciens consuls de la république, Cincinnatus, Fabius, Papirius Cursor, Paul Emile, Scipion, ne mettaient leur espérance que dans la divinité du Capitole ; Pompée marchait aux combats en invoquant l'assistance divine ; César voulait descendre d'une race céleste ; Caton, son rival, était convaincu de l'immortalité de l'âme ; Brutus, son assassin, croyait aux puissances surnaturelles ; et Auguste, son successeur, ne régna qu'au nom des dieux.

Parmi les nations modernes, était-ce un incrédule que ce fier Sicambre, vainqueur de Rome et des Gaules, qui, tombant aux pieds d'un prêtre, jetait les fondements de l'empire français ! Etait-ce un incrédule que ce saint Louis, arbitre des rois et révéré même des Infidèles ? Du Guesclin, dont le cercueil prenait des villes, Bayard, chevalier sans peur et sans reproche, le vieux connétable de Montmorency, qui disait son chapelet au milieu des camps, étaient-ils des hommes sans foi ? O temps plus merveilleux encore, où un Bossuet ramenait un Turenne dans le sein de l'Église !

Il n'est point de caractère plus admirable que celui du héros

chrétien : le peuple qu'il défend le regarde comme son père ; il protège le laboureur et les moissons, il écarte les injustices : c'est une espèce d'ange de la guerre que Dieu envoie pour adoucir ce fléau. Les villes ouvrent leurs portes au seul bruit de sa justice, les remparts tombent devant ses vertus ; il est l'amour du soldat et l'idole des nations ; il mêle au courage du guerrier la charité évangélique ; sa conversation touche et instruit, ses paroles ont une grâce de simplicité parfaite ; on est étonné de trouver tant de douceur dans un homme accoutumé à vivre au milieu des périls : ainsi le miel se cache sous l'écorce d'un chêne qui a bravé les orages.

Concluons que sous aucun rapport l'athéisme n'est bon au guerrier.

Nous ne voyons pas qu'il soit plus utile dans les états de la nature que dans les conditions de la société. Si la morale porte tout entière sur le dogme de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, un père, un fils, des époux, n'ont aucun intérêt à être incrédules. Eh ! comment, par exemple, concevoir qu'une femme puisse être athée ? Qui appuiera ce roseau, si la religion n'en soutient la fragilité ? Etre le plus faible de la nature, toujours à la veille de la mort ou de la perte de ses charmes, qui le soutiendra, cet être qui sourit et qui meurt, si son espoir n'est point au delà d'une existence éphémère ? Par le seul intérêt de sa beauté, la femme doit être pieuse. Douceur, soumission, aménité, tendresse, sont une partie des charmes que le Créateur prodigua à notre première mère, et la philosophie est mortelle à cette sorte d'attraits.

La femme, qui a naturellement l'instinct du mystère, qui prend plaisir à se voiler, qui ne découvre jamais qu'une moitié de ses grâces et de sa pensée, qui peut être devinée, mais non connue, qui, comme mère et comme vierge, est pleine de secrets, qui séduit surtout par son ignorance, qui fut formée pour la vertu et le sentiment le plus mystérieux, la pudeur et l'amour ; cette femme, renonçant au doux instinct de son sexe, ira d'une main faible et téméraire chercher à soulever l'épais rideau qui couvre la Divinité ! À qui pense-t-elle plaire par cet effort sacrilège ? Croit-elle, en joignant ses ridicules

blasphèmes et sa frivole métaphysique aux imprécations des Spinosa et aux sophismes des Bayle, nous donner une grande idée de son génie ? Sans doute elle n'a pas dessein de se choisir un époux : quel homme de bon sens voudrait s'associer à une compagne impie ?

L'épouse incrédule a rarement l'idée de ses devoirs ; elle passe ses jours ou à raisonner sur la vertu sans la pratiquer, ou à suivre ses plaisirs dans le tourbillon du monde. Sa tête est vide, son âme creuse ; l'ennui la dévore ; elle n'a ni Dieu ni soins domestiques pour remplir l'abîme de ses moments.

Le jour vengeur approche ; le Temps arrive, menant la vieillesse par la main. Le spectre aux cheveux blancs, aux épaules voûtées, aux mains de glace, s'assied sur le seuil du logis de la femme incrédule ; elle l'aperçoit et pousse un cri. Mais qui peut entendre sa voix ? Est-ce un époux ! Il n'y en a plus pour elle : depuis longtemps il s'est éloigné du théâtre de son déshonneur. Sont-ce des enfants ? Perdus par une éducation impie et par l'exemple maternel, se soucient-ils de leur mère ? Si elle regarde dans le passé, elle n'aperçoit qu'un désert où ses vertus n'ont point laissé de traces. Pour la première fois, sa triste pensée se tourne vers le ciel ; elle commence à croire qu'il eût été plus doux d'avoir une religion. Regret inutile ! la dernière punition de l'athéisme dans ce monde est de désirer la foi sans pouvoir l'obtenir. Quand, au bout de sa carrière, on reconnaît les mensonges d'une fausse philosophie, quand le néant, comme un astre funeste, commence à se lever sur l'horizon de la mort, on voudrait revenir à Dieu, et il n'est plus temps : l'esprit abruti par l'incrédulité rejette toute conviction. Oh ! qu'alors la solitude est profonde, lorsque la Divinité et les hommes se retirent à la fois ! Elle meurt, cette femme, elle expire entre les bras d'une garde payée ou d'un homme dégoûté par ses souffrances, qui trouve qu'elle a résisté au mal bien des jours. Un chétif cercueil renferme toute l'infortunée ; on ne voit à ses funérailles ni une fille échevelée ni des gendres et des petits-fils en pleurs ; digne cortège qui, avec la bénédiction du peuple et le chant des prêtres, accompagne au tombeau la mère de

famille. Peut-être seulement un fils inconnu, qui ignore le honteux secret de sa naissance, rencontre par hasard le convoi, il s'étonne de l'abandon de cette bière ; et demande le nom du mort à ceux qui vont jeter aux vers le cadavre qui leur fut promis par la femme athée.

Que différent est le sort de la femme religieuse ! Ses jours sont environnés de joie, sa vie est pleine d'amour : son époux, ses enfants, ses domestiques, la respectent et la chérissent ; tous reposent en elle une aveugle confiance, parce qu'ils croient fermement à la fidélité de celle qui est fidèle à son Dieu. La foi de cette chrétienne se fortifie par son bonheur, et son bonheur par sa foi ; elle croit en Dieu parce qu'elle est heureuse, et elle est heureuse parce qu'elle croit en Dieu.

Il suffit qu'une mère voie sourire son enfant pour être convaincue de la réalité d'une félicité suprême. La bonté de la Providence se montre tout entière dans le berceau de l'homme. Quels accords touchants ! ne seraient-ils que les effets d'une insensible matière ? L'enfant naît, la mamelle est pleine ; la bouche du jeune convive n'est point armée, de peur de blesser la coupe du banquet maternel ; il croît, le lait devient plus nourrissant ; on le sèvre, la merveilleuse fontaine tarit. Cette femme si faible a tout à coup acquis des forces qui lui font surmonter des fatigues que ne pourrait supporter l'homme le plus robuste. Qu'est-ce qui la réveille au milieu de la nuit, au moment même où son fils va demander le repas accoutumé ? D'où lui vient cette adresse qu'elle n'avait jamais eue ? Comme elle touche cette tendre fleur sans la briser ! Ses soins semblent être le fruit de l'expérience de toute sa vie, et cependant c'est là son premier-né ! Le moindre bruit épouvantait la vierge : où sont les armées, les foudres, les périls, qui feront pâlir la mère ? Jadis il fallait à cette femme une nourriture délicate, une robe fine, une couche molle ; le moindre souffle de l'air l'incommodait : à présent un pain grossier, un vêtement de bure, une poignée de paille, la pluie et les vents, ne lui importent guère, tandis qu'elle a dans sa mamelle une goutte de lait pour nourrir son fils, et dans ses haillons un coin de manteau pour l'envelopper.

Tout étant ainsi, il faudrait être bien obstiné pour ne pas embrasser le parti où non seulement la raison trouve le plus grand nombre de preuves, mais où la morale, le bonheur, l'espérance, l'instinct même et les désirs de l'âme nous portent naturellement ; car s'il était vrai, comme il est faux, que l'esprit tînt la balance égale entre Dieu et l'athéisme, encore est-il certain qu'elle pencherait beaucoup du côté du premier : outre la moitié de sa raison, l'homme met de plus dans le bassin de Dieu tout le poids de son cœur.

On sera convaincu de cette vérité si l'on examine la manière dont l'athéisme et la religion procèdent dans leurs démonstrations.

La religion ne se sert que de preuves générales ; elle ne juge que sur l'ordonnance des cieux, sur les lois de l'univers ; elle ne voit que les grâces de la nature, les instincts charmants des animaux et leurs convenances avec l'homme.

L'athéisme ne vous apporte que de honteuses exceptions ; il n'aperçoit que des désordres, des marais, des volcans, des bêtes nuisibles ; et, comme s'il cherchait à se cacher dans la boue, il interroge les reptiles et les insectes, pour lui fournir des preuves contre Dieu.

La religion ne parle que de la grandeur et de la beauté de l'homme :

L'athéisme a toujours la lèpre et la peste à vous offrir.

La religion tire ses raisons de la sensibilité de l'âme, des plus doux attachements de la vie, de la piété filiale, de l'amour conjugal, de la tendresse maternelle :

L'athéisme réduit tout à l'instinct de la bête ; et pour premier argument de son système, il vous étale un cœur que rien ne peut toucher.

Enfin, dans le culte du chrétien, on nous assure que nos maux auront un terme ; on nous console, on essuie nos pleurs, on nous promet une autre vie :

Dans le culte de l'athée, les douleurs humaines font fumer l'encens, la mort est le sacrificateur, l'autel un cercueil, et le néant la divinité.

Chapitre VI – Fin des dogmes du Christianisme. – État des peines et des récompenses dans une autre vie. Elysée antique, etc

L’existence d’un Etre Suprême une fois reconnue et l’immortalité de l’âme accordée, il n’y a plus, quant au fond, de difficulté à admettre un état de récompenses et de châtiments après cette vie : les deux premiers dogmes entraînent de nécessité le troisième. Il ne s’agit donc que de faire voir combien celui-ci est moral et poétique dans les opinions chrétiennes, et combien la religion évangélique se montre encore ici supérieure à tous les cultes de la terre.

Dans l’Elysée des anciens on ne trouve que des héros et des hommes qui avaient été heureux ou éclatants dans le monde ; les enfants, et apparemment les esclaves et les hommes obscurs (c’est-à-dire l’infortune et l’innocence) étaient relégués aux enfers. Et quelles récompenses pour la vertu que ces banquets et ces danses dont l’éternelle durée suffirait pour en faire un des tourments du Tartare ?

Mahomet promet d’autres jouissances. Son paradis est une terre de musc et de la plus pure farine de froment, qu’arrosent le fleuve de vie et l’Acawtar, rivière qui prend sa source sous les racines du Tuba, ou l’arbre du bonheur. Des fontaines dont les grottes sont d’ambre gris et les bords d’aloès murmurent sous des palmiers d’or. Sur les rives d’un lac quadrangulaire reposent mille coupes faites d’étoiles, dont les âmes prédestinées se servent pour puiser l’onde. Les élus, assis sur des tapis de soie à l’entrée de leurs tentes, mangent le globe de la terre, transformé par Allah en un merveilleux gâteau. Des eunuques et soixante-douze filles aux yeux noirs leur servent dans trois cents plats d’or le poisson Nun et les côtes du buffle Bâlam. L’ange Israfil chante de beaux cantiques ; les houris mêlent leurs voix à ses concerts, et les âmes des poètes vertueux, retirées dans la glotte de certains oiseaux qui voltigent sur l’arbre du bonheur, accompagnent le chœur céleste. Cependant des cloches de cristal, suspendues aux palmiers d’or, sont mélodieusement agitées par un vent sorti du trône de Dieu.[421]

Les joies du ciel des Scandinaves étaient sanglantes ; mais il y avait de la grandeur dans les plaisirs attribués aux ombres guerrières ; elles assemblaient les orages et dirigeaient les tourbillons : ce paradis était le résultat du genre de vie que menait le barbare du Nord. Errant sur des grèves sauvages et prêtant l'oreille à cette voix qui sort de l'Océan, il tombait peu à peu dans la rêverie ; égaré de pensée en pensée, comme les flots de murmure en murmure, dans le vague de ses désirs ; il se mêlait aux éléments, montait sur les nues fugitives, balançait les forêts dépouillées, et volait sur les mers avec les tempêtes.

Les enfers des nations infidèles sont aussi capricieux que leur ciel : nous parlerons du Tartare dans la partie littéraire de notre ouvrage, où nous allons entrer à l'instant. Quoi qu'il en soit, les récompenses que le christianisme promet à la vertu, et les châtiments qu'il annonce au crime, se font reconnaître au premier coup d'œil pour les véritables. Le ciel et l'enfer des chrétiens ne sont point imaginés d'après les mœurs particulières d'un peuple, mais ils sont fondés sur des idées générales qui conviennent à toutes les nations et à toutes les classes de la société. Ecoutez ce qu'il y a de plus simple et de plus sublime en quelques mots : — Le bonheur du juste consistera, dans l'autre vie, à posséder Dieu avec plénitude ; — le malheur de l'impie sera de connaître les perfections de Dieu, et d'en être à jamais privé.

On dira peut-être que le christianisme ne fait que répéter ici les leçons des écoles de Platon et de Pythagore. On convient donc au moins que la religion chrétienne n'est pas la religion des petits esprits, puisqu'on avoue que ses dogmes sont ceux des sages ?

En effet, les gentils reprochaient aux premiers fidèles de n'être qu'une secte de philosophes ; mais, fût-il certain, ce qui n'est pas prouvé, que l'antiquité eut touchant un état futur les mêmes notions que le christianisme, autre est toutefois une vérité renfermée dans un petit cercle de disciples choisis, autre une vérité qui est devenue la manne commune du peuple. Ce que les beaux génies de la Grèce ont trouvé par un dernier

effort de la raison s’enseigne publiquement aux carrefours de nos cités, et le manœuvre peut acheter pour quelques deniers, dans le catéchisme de ses enfants, les secrets les plus sublimes des sectes antiques.

Nous ne dirons rien à présent du purgatoire, parce que nous le considérons ailleurs sous ses rapports moraux et poétiques. Quant au principe qui établit ce lieu d’expiation, il est fondé sur la raison même, puisqu’il y a un état de tiédeur entre le vice et la vertu, qui ne mérite ni les peines de l’enfer ni les récompenses du ciel.

Chapitre VII – Jugement dernier

Les Pères ont été de différentes opinions sur l'état immédiat de l'âme du juste après sa séparation d'avec le corps. Saint Augustin pense qu'elle va dans un séjour de paix, en attendant qu'elle se réunisse à sa chair incorruptible. Saint Bernard croit qu'elle est reçue dans le ciel, où elle contemple l'humanité de Jésus-Christ, mais non sa divinité, dont elle ne jouira qu'après sa résurrection[422][423] ; dans quelques autres endroits de ses sermons, il assure qu'elle entre immédiatement dans la plénitude du bonheur céleste[424] : c'est le sentiment que l'Église paraît avoir adopté.

Mais comme il est juste que le corps et l'âme qui ont commis ou pratiqué ensemble ou la faute, ou la vertu, souffrent ou soient récompensés ensemble, la religion nous enseigne que celui qui nous tira de la poussière nous en rappellera une seconde fois pour comparaître à son tribunal. L'école stoïque croyait, ainsi que les chrétiens, à l'enfer, au paradis, au purgatoire et à la résurrection des corps, et l'idée confuse de ce dernier dogme était répandue chez les mages[425][426]. Les Egyptiens espéraient revivre après avoir passé mille ans dans la tombe[427] ; les vers sibyllins parlent de la résurrection, du jugement dernier[428], etc.

Pline, en se moquant de Démocrite, nous apprend quelle était l'opinion de ce philosophe touchant une résurrection : Similis et de asservandis corporibus hominum, ac reviviscendi promissa a Democrito vanitas, qui non vixit ipse.[429]

La résurrection est clairement exprimée dans ces vers de Phocylide, sur la cendre des morts :

Ou calon armonihn analuemen anqrwpoio.
Kai taca d ec gaihx elpizomen ex faox elqein,
Leifan apoicomenwn, opisw te qeoi teleqontai.

« Il est impie de disperser les restes de l'homme, car la cendre et les ossements des morts retourneront à la lumière, et deviendront semblables aux Dieux. »

Virgile parle obscurément du dogme de la résurrection dans le sixième livre de l'Enéide.

Mais comment des atomes dispersés dans les éléments pourront-ils se réunir pour former les mêmes corps ? Il y a longtemps que cette objection a été faite, et la plupart des Pères y ont répondu. » Explique-moi comment tu es, dit Tertullien, et je te dirai comment tu seras[430][431]. »

Rien n'est plus frappant et plus formidable que ce moment de la fin des siècles annoncé par le christianisme.

En ce temps-là des signes se manifesteront dans les cieux : le puits de l'abîme s'ouvrira ; les sept anges verseront les sept coupes pleines de colère ; les peuples s'entretueront ; les mères entendront leurs fruits se plaindre dans leur sein, et la Mort parcourra les royaumes sur son cheval pâle.[432]

Cependant la terre chancelle sur ses bases, la lune se couvre d'un voile sanglant, les astres pendent à demi détachés de leur voûte : l'agonie du monde commence. Tout à coup l'heure fatale vient à frapper ; Dieu suspend les flots de la création, et le monde a passé comme un fleuve tari.

Alors se fait entendre la trompette de l'ange du jugement ; il crie : Morts, levez-vous ! Surgite, mortui ! Les sépulcres se fendent, le genre humain sort du tombeau, et les races s'assemblent dans Josaphat.

Le Fils de l'homme apparaît sur les nuées ; les puissances de l'enfer remontent du fond de l'abîme pour assister au dernier arrêt prononcé sur les siècles ; les boucs et les brebis sont séparés, les méchants s'enfoncent dans le gouffre, les justes montent dans les cieux ; Dieu rentre dans son repos, et partout règne l'éternité.

Chapitre VIII – Bonheur des Justes

On demande quelle est cette plénitude de bonheur céleste promise à la vertu par le christianisme ; on se plaint de sa trop grande mysticité :

« Du moins dans le système mythologique, dit-on, on pouvait se former une image des plaisirs des ombres heureuses : mais comment comprendre la félicité des élus ? »

Fénelon l'a cependant devinée, cette félicité, lorsqu'il fait descendre Télémaque au séjour des mânes : son Elysée est visiblement un paradis chrétien. Comparez sa description à l'Elysée de l'Enéide, et vous verrez quels progrès le christianisme a fait faire à la raison et au cœur de l'homme.

« Une lumière pure et douce se répand autour du corps de ces hommes justes et les environne de ses rayons comme d'un vêtement : cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels, et qui n'est que ténèbres ; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière : elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal ; elle n'éblouit jamais : au contraire, elle fortifie les yeux et porte dans le fond de l'âme je ne sais quelle sérénité : c'est d'elle seule que les hommes bienheureux sont nourris ; elle sort d'eux, et elle y entre : elle les pénètre et s'incorpore à eux comme les aliments s'incorporent à nous. Ils la voient, ils la sentent, ils la respirent ; elle fait naître en eux une source intarissable de paix et de joie. Ils sont plongés dans cet abîme de délices comme les poissons dans la mer ; ils ne veulent plus rien ; ils ont tout sans rien avoir, car le goût de lumière pure apaise la faim de leur cœur. (…)

Une jeunesse éternelle, une félicité sans fin, une gloire toute divine est peinte sur leur visage, mais leur joie n'a rien de folâtre ni d'indécent : c'est une joie douce, noble, pleine de majesté ; c'est un goût sublime de la vérité et de la vertu qui les transporte : ils sont sans interruption, à chaque moment, dans le même saisissement de cœur où est une mère qui revoit son cher fils qu'elle avait cru mort ; et cette joie, qui

échappe bientôt à la mère, ne s’enfuit jamais du cœur de ces hommes. »[433]

Les plus belles pages du Phédon sont moins divines que cette peinture ; et cependant Fénelon, resserré dans les bornes de sa fiction, n’a pu attribuer aux ombres tout le bonheur qu’il eût retracé dans les véritables élus.[434]

Le plus pur de nos sentiments dans ce monde, c’est l’admiration ; mais cette admiration terrestre est toujours mêlée de faiblesse, soit dans l’objet qui admire, soit dans l’objet admiré. Qu’on imagine donc un être parfait, source de tous les êtres, en qui se voit clairement et saintement tout ce qui fut, est et sera ; que l’on suppose en même temps une âme exempte d’envie et de besoins, incorruptible, inaltérable, infatigable, capable d’une attention sans fin ; qu’on se la figure contemplant le Tout-Puissant, découvrant sans cesse en lui de nouvelles connaissances et de nouvelles perfections, passant d’admiration en admiration, et ne s’apercevant de son existence que par le sentiment prolongé de cette admiration même ; concevez de plus Dieu comme souveraine beauté, comme principe universel d’amour ; représentez-vous toutes les amitiés de la terre venant se perdre ou se réunir dans cet abîme de sentiments, ainsi que des gouttes d’eau dans la mer, de sorte que l’âme fortunée aime Dieu uniquement, sans pourtant cesser d’aimer les amis qu’elle eut ici-bas ; persuadez-vous, enfin, que le prédestiné a la conviction intime que son bonheur ne finira point : alors vous aurez une idée, à la vérité très imparfaite, de la félicité des justes ; alors vous comprendrez que tout ce que le chœur des bienheureux peut faire entendre, c’est ce cri : Saint ! Saint ! Saint ! qui meurt et renaît éternellement dans l’extase éternelle des cieux.[435]

Partie II – Poétique du Christianisme

Livre I – Vue générale des épopées chrétiennes

Chapitre I – Que la poétique du Christianisme se divise en trois branches : Poésie, Beaux-arts, Littérature ; que les six livres de cette seconde partie traitent spécialement de la poésie

Le bonheur des élus, chanté par l'Homère chrétien, nous mène naturellement à parler des effets du christianisme dans la poésie. En traitant du génie de cette religion, comment pourrions-nous oublier son influence sur les lettres et sur les arts ? influence qui a, pour ainsi dire, changé l'esprit humain et créé dans l'Europe moderne des peuples tout différents des peuples antiques.

Les lecteurs aimeront peut-être à s'égarer sur Oreb et Sinaï, sur les sommets de l'Ida et du Taygète, parmi les fils de Jacob et de Priam, au milieu des dieux et des bergers. Une voix poétique s'élève des ruines qui couvrent la Grèce et l'Idumée, et crie de loin au voyageur :

« Il n'est que deux belles sortes de noms et de souvenirs dans l'histoire, ceux des Israélites et des Pélasges. »

Les douze livres que nous avons consacrés à ces recherches littéraires composent, comme nous l'avons dit, la seconde et la troisième partie de notre ouvrage, et séparent les six livres du dogme des six livres du culte.

Nous jetterons d'abord un coup d'œil sur les poèmes où la religion chrétienne tient la place de la mythologie, parce que l'épopée est la première des compositions poétiques. Aristote, il est vrai, a prétendu que le poème épique est tout entier dans

la tragédie : mais ne pourrait-on pas croire, au contraire, que c’est le drame qui est tout entier dans l’épopée ? Les adieux d’Hector et d’Andromaque, Priam dans la tente d’Achille, Didon à Carthage, Enée chez Evandre, ou renvoyant le corps du jeune Pallas, Tancrède et Herminie, Adam et Eve, sont de véritables tragédies, où il ne manque que la division des scènes et le nom des interlocuteurs. D’ailleurs, la tragédie même n’est-elle pas née de l’Iliade, comme la comédie est sortie du Margitès ? Mais si Calliope emprunte les ornements de Melpomène, la première a des charmes que la seconde ne peut imiter : le merveilleux, les descriptions, les épisodes, ne sont point du ressort dramatique. Toute espèce de ton, même le ton comique, toute harmonie poétique, depuis la lyre jusqu’à la trompette ; peuvent se faire entendre dans l’épopée. L’épopée a donc des parties qui manquent au drame ; elle demande donc un talent plus universel ; elle est donc une œuvre plus complète que la tragédie. En effet, on peut avancer, avec quelque vraisemblance, qu’il est moins difficile de faire les cinq actes d’un Oedipe roi que de créer les vingt-quatre livres d’une Iliade. Autre chose est de produire un ouvrage de quelques mois de travail, autre chose est d’élever un monument qui demande les labeurs de toute une vie. Sophocle et Euripide étaient sans doute de beaux génies ; mais ont-ils obtenu dans les siècles cette admiration, cette hauteur de renommée dont jouissent si justement Homère et Virgile ? Enfin, si le drame est la première des compositions, et que l’épopée ne soit que la seconde, comment se fait-il que depuis les Grecs jusqu’à nous on ne compte que cinq ou six poèmes épiques, tandis qu’il n’y a pas de nations qui ne se vantent de posséder plusieurs bonnes tragédies ?

Chapitre II – Vue générale des Poèmes où le merveilleux du Christianisme remplace la Mythologie. — L’Enfer du Dante. — La Jérusalem délivrée

Posons d’abord quelques principes.

Dans toute épopée les hommes et leurs passions sont faits pour occuper la première et la plus grande place.

Ainsi, tout poème où une religion est employée comme sujet et non comme accessoire, où le merveilleux est le fond et non l’accident du tableau, pèche essentiellement par la base.

Si Homère et Virgile avaient établi leurs scènes dans l’Olympe, il est douteux, malgré leur génie, qu’ils eussent pu soutenir jusqu’au bout l’intérêt dramatique. D’après cette remarque, il ne faut plus attribuer au christianisme la langueur qui règne dans le poème dont les principaux personnages sont des êtres surnaturels : cette langueur tient au vice même de la composition. Nous verrons, à l’appui de cette vérité, que plus le poète dans l’épopée garde un juste milieu entre les choses divines et les choses humaines, plus il devient divertissant, pour parler comme Despréaux. Divertir afin d’enseigner est la première qualité requise en poésie.

Sans rechercher quelques poèmes écrits dans un latin barbare, le premier ouvrage qui s’offre à nous est la Divina Commedia du Dante. Les beautés de cette production bizarre découlent presque entièrement du christianisme ; ses défauts tiennent au siècle et au mauvais goût de l’auteur. Dans le pathétique et dans le terrible, le Dante a peut-être égalé les plus grands poètes. Nous reviendrons sur les détails.

Il n’y a dans les temps modernes que deux beaux sujets de poème épique : les Croisades et la Découverte du Nouveau Monde. Malfilâtre se proposait de chanter la dernière ; les muses regrettent encore que ce jeune poète ait été surpris par la mort avant d’avoir exécuté son dessein. Toutefois ce sujet a pour un Français le défaut d’être étranger. Or, c’est un autre principe de toute vérité, qu’il faut travailler sur un fonds antique, ou, si l’on choisit une histoire moderne, qu’il faut chanter sa nation.

Les croisades rappellent La Jérusalem délivrée : ce poème est un modèle parfait de composition. C'est là qu'on peut apprendre à mêler les sujets sans les confondre : l'art avec lequel le Tasse vous transporte d'une bataille à une scène d'amour, d'une scène d'amour à un conseil, d'une procession à un palais magique, d'un palais magique à un camp, d'un assaut à la grotte d'un solitaire, du tumulte d'une cité assiégée à la cabane d'un pasteur, cet art, disons-nous, est admirable. Le dessin des caractères n'est pas moins savant : la férocité d'Argant est opposée à la générosité de Tancrède, la grandeur de Soliman à l'éclat de Renaud, la sagesse de Godefroi à la ruse d'Aladin ; il n'y a pas jusqu'à l'ermite Pierre, comme l'a remarqué Voltaire, qui ne fasse un beau contraste avec l'enchanteur Ismen. Quant aux femmes, la coquetterie est peinte dans Armide, la sensibilité dans Herminie, l'indifférence dans Clorinde. Le Tasse eût parcouru le cercle entier des caractères de femmes s'il eût représenté la mère. Il faut peut-être chercher la raison de cette omission dans la nature de son talent, qui avait plus d'enchantement que de vérité et plus d'éclat que de tendresse.

Homère semble avoir été particulièrement doué de génie, Virgile de sentiment, le Tasse d'imagination. On ne balancerait pas sur la place que le poète italien doit occuper s'il faisait quelquefois rêver sa muse, en imitant les soupirs du Cygne de Mantoue. Mais le Tasse est presque toujours faux quand il fait parler le cœur ; et comme les traits de l'âme sont les véritables beautés, il demeure nécessairement au-dessous de Virgile.

Au reste, si la Jérusalem a une fleur de poésie exquise, si l'on y respire l'âge tendre, l'amour et les plaisirs du grand homme infortuné qui composa ce chef-d'œuvre dans sa jeunesse, on y sent aussi les défauts d'un âge qui n'était pas assez mûr pour la haute entreprise d'une épopée. L'octave du Tasse n'est presque jamais pleine, et son vers, trop vite fait, ne peut être comparé au vers de Virgile, cent fois retrempé au feu des muses. Il faut encore remarquer que les idées du Tasse ne sont pas d'une aussi belle famille que celles du poète latin. Les

ouvrages des anciens se font reconnaître nous dirions presque à leur sang. C’est moins chez eux, ainsi que parmi nous, quelques pensées éclatantes au milieu de beaucoup de choses communes, qu’une belle troupe de pensées qui se conviennent et qui ont toutes comme un air de parenté : c’est le groupe des enfants de Niobé, nus, simples, pudiques, rougissants, se tenant par la main avec un doux sourire, et portant, pour seul ornement, dans leurs cheveux une couronne de fleurs.

D’après la Jérusalem on sera du moins obligé de convenir qu’on peut faire quelque chose d’excellent sur un sujet chrétien. Et que serait-ce donc si le Tasse eût osé employer les grandes machines du christianisme ? Mais on voit qu’il a manqué de hardiesse. Cette timidité l’a forcé d’user des petits ressorts de la magie, tandis qu’il pouvait tirer un parti immense du tombeau de Jésus-Christ, qu’il nomme à peine, et d’une terre consacrée par tant de prodiges. La même timidité l’a fait échouer dans son Ciel. Son Enfer a plusieurs traits de mauvais goût. Ajoutons qu’il ne s’est pas assez servi du mahométisme, dont les rites sont d’autant plus curieux qu’ils sont peu connus. Enfin il aurait pu jeter un regard sur l’ancienne Asie, sur cette Egypte si fameuse, sur cette grande Babylone, sur cette superbe Tyr, sur les temps de Salomon et d’Isaïe. On s’étonne que sa muse ait oublié la harpe de David en parcourant Israël. N’entend-on plus sur le sommet du Liban la voix des prophètes ? Leurs ombres n’apparaissent-elles pas quelquefois sous les cèdres et parmi les pins ? Les anges ne chantent-ils plus sur Golgotha, et le torrent de Cédron a-t-il cessé de gémir ? On est fâché que le Tasse n’ait pas donné quelque souvenir aux patriarches : le berceau du monde dans un petit coin de la Jérusalem ferait un assez bel effet.

Chapitre III – Paradis perdu

On peut reprocher au Paradis perdu de Milton, ainsi qu'à l'Enfer du Dante, le défaut dont nous avons parlé : le merveilleux est le sujet et non la machine de l'ouvrage, mais on y trouve des beautés supérieures, qui tiennent essentiellement à notre religion.

L'ouverture du poème se fait aux enfers, et pourtant ce début n'a rien qui choque la règle de simplicité prescrite par Aristote. Pour un édifice si étonnant il fallait un portique extraordinaire, afin d'introduire le lecteur dans ce monde inconnu dont il ne devait plus sortir.

Milton est le premier poète qui ait conclu l'épopée par le malheur du principal personnage, contre la règle généralement adoptée. Qu'on nous permette de penser qu'il y a quelque chose de plus intéressant, de plus grave, de plus semblable à la condition humaine, dans un poème qui aboutit à l'infortune, que dans celui qui se termine au bonheur. On pourrait même soutenir que la catastrophe de l'Iliade est tragique. Car si le fils de Pélée atteint le but de ses désirs, toutefois la conclusion du poème laisse un sentiment profond de tristesse : on vient de voir les funérailles de Patrocle, Priam rachetant le corps d'Hector, la douleur d'Hécube et d'Andromaque, et l'on aperçoit dans le lointain la mort d'Achille et la chute de Troie. [436]

Le berceau de Rome chanté par Virgile est un grand sujet sans doute ; mais que dire du sujet d'un poème qui peint une catastrophe dont nous sommes nous-mêmes les victimes, qui ne nous montre pas le fondateur de telle ou telle société, mais le père du genre humain ? Milton ne vous entretient ni de batailles, ni de jeux funèbres, ni de camps, ni de villes assiégées ; il retrace la première pensée de Dieu, manifestée dans la création du monde, et les premières pensées de l'homme au sortir des mains du Créateur.

Rien de plus auguste et de plus intéressant que cette étude des premiers mouvements du cœur de l'homme. Adam s'éveille à la vie, ses yeux s'ouvrent : il ne sait d'où il sort. Il

regarde le firmament ; par un mouvement de désir, il veut s'élancer vers cette voûte, et il se trouve debout, la tête levée vers le ciel. Il touche ses membres, il court, il s'arrête ; il veut parler, et il parle. Il nomme naturellement ce qu'il voit, et s'écrie : « O toi, soleil, et vous, arbres, forêts, collines, vallées, animaux divers ! »

Et les noms qu'il donne sont les vrais noms des êtres. Et pourquoi Adam s'adresse-t-il au soleil, aux arbres ? « Soleil, arbres, dit-il, savez-vous le nom de celui qui m'a créé ? » Ainsi, le premier sentiment que l'homme éprouve est le sentiment de l'existence de l'Etre suprême ; le premier besoin qu'il manifeste est le besoin de Dieu ! Que Milton est sublime dans ce passage ! Mais se fût-il élevé à ces pensées s'il n'eût connu la religion de Jésus-Christ ?

Dieu se manifeste à Adam ; la créature et le Créateur s'entretiennent ensemble : ils parlent de la solitude. Nous supprimons les réflexions. La solitude ne vaut rien à l'homme. Adam s'endort : Dieu tire du sein même de notre premier père une nouvelle créature, et la lui présente à son réveil :

« La grâce est dans sa démarche, le ciel dans ses yeux, et la dignité et l'amour dans tous ses mouvements. Elle s'appelle la femme ; elle est née de l'homme. L'homme quittera pour elle son père et sa mère. » Malheur à celui qui ne sentirait pas là-dedans la Divinité !

Le poète continue à développer ces grandes vues de la nature humaine, cette sublime raison du christianisme. Le caractère de la femme est admirablement tracé dans la fatale chute. Eve tombe par amour-propre : elle se vante d'être assez forte pour s'exposer seule ; elle ne veut pas qu'Adam l'accompagne dans le lieu où elle cultive des fleurs. Cette belle créature, qui se croit invincible en raison même de sa faiblesse, ne sait pas qu'un seul mot peut la subjuguer. L'Ecriture nous peint toujours la femme esclave de sa vanité. Quand Isaïe menace les filles de Jérusalem :

« Vous perdrez, leur dit-il, vos boucles d'oreilles, vos bagues, vos bracelets, vos voiles. » On a remarqué de nos jours un exemple frappant de ce caractère. Telles femmes pendant la

Révolution ont donné des preuves multipliées d'héroïsme, et leur vertu est venue depuis échouer contre un bal, une parure, une fête. Ainsi s'explique une de ces mystérieuses vérités cachées dans les Ecritures : en condamnant la femme à enfanter avec douleur, Dieu lui a donné une très grande force contre la peine, mais en même temps, et en punition de sa faute, il l'a laissée faible contre le plaisir. Aussi Milton appelle-t-il la femme fair defect of nature, « beau défaut de la nature. »

La manière dont le poète anglais a conduit la chute de nos premiers pères mérite d'être examinée. Un esprit ordinaire n'aurait pas manqué de renverser le monde au moment où Eve porte à sa bouche le fruit fatal ; Milton s'est contenté de faire pousser un soupir à la terre qui vient d'enfanter la mort : on est beaucoup plus surpris, parce que cela est beaucoup moins surprenant. Quelles calamités cette tranquillité présente de la nature ne fait-elle point entrevoir dans l'avenir ! Tertullien, cherchant pourquoi l'univers n'est point dérangé par les crimes des hommes, en apporte une raison sublime : cette raison, c'est la patience de Dieu.

Lorsque la mère du genre humain présente le fruit de science à son époux, notre premier père ne se roule point dans la poudre, ne s'arrache point les cheveux, ne jette point de cris. Un tremblement le saisit, il reste muet, la bouche entrouverte et les yeux attachés sur son épouse. Il aperçoit l'énormité du crime ; d'un côté, s'il désobéit, il devient sujet à la mort ; de l'autre, s'il reste fidèle, il garde son immortalité, mais il perd sa compagne, désormais condamnée au tombeau. Il peut refuser le fruit, mais peut-il vivre sans Eve ? Le combat n'est pas long : tout un monde est sacrifié à l'amour. Au lieu d'accabler son épouse de reproches, Adam la console et prend de sa main la pomme fatale. À cette consommation du crime rien ne s'altère encore dans la nature : les passions seulement font gronder leurs premiers orages dans le cœur du couple malheureux.

Adam et Eve s'endorment, mais ils n'ont plus cette innocence qui rend les songes légers. Bientôt ils sortent de ce sommeil agité comme on sortirait d'une pénible insomnie (as

from unrest). C’est alors que le péché se présente à eux. » Qu’avons-nous fait ? s’écrie Adam ; pourquoi es-tu nue ? Couvrons-nous, de peur qu’on ne nous voie dans cet état. » Le vêtement ne cache point une nudité dont on s’est aperçu.

Cependant la faute est connue au ciel, une sainte tristesse saisit les anges, mais *That sadness mixt with pity did not alter their bliss* ; « cette tristesse mêlée à la pitié n’altéra point leur bonheur ; » mot chrétien et d’une tendresse sublime. Dieu envoie son Fils pour juger les coupables ; le juge descend ; il appelle Adam :

— Où es-tu ? lui dit-il. Adam se cache.

— Seigneur, je n’ose me montrer à vous, parce que je suis nu.

— Comment sais-tu que tu es nu ? Aurais-tu mangé du fruit de science ?

Quel dialogue ! cela n’est point d’invention humaine. Adam confesse son crime ; Dieu prononce la sentence :

— Homme, tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ; tu déchireras péniblement le sein de la terre ; sorti de la poudre, tu retourneras en poudre.

— Femme, tu enfanteras avec douleur.

Voilà l’histoire du genre humain en quelques mots. Nous ne savons pas si le lecteur est frappé comme nous, mais nous trouvons dans cette scène de la Genèse quelque chose de si extraordinaire et de si grand, qu’elle se dérobe à toutes les explications du critique ; l’admiration manque de termes, et l’art rentre dans le néant.

Le Fils de Dieu remonte au ciel, après avoir laissé des vêtements aux coupables. Alors commence ce fameux drame entre Adam et Eve, dans lequel on prétend que Milton a consacré un événement de sa vie, un raccommodement entre lui et sa première femme. Nous sommes persuadé que les grands écrivains ont mis leur histoire dans leurs ouvrages. On ne peint bien que son propre cœur, en l’attribuant à un autre, et la meilleure partie du génie se compose de souvenirs.

Adam s’est retiré seul pendant la nuit sous un ombrage : la nature de l’air est changée : des vapeurs froides, des nuages

épais obscurcissent les cieux ; la foudre a embrasé les arbres ; les animaux fuient à la vue de l'homme ; le loup commence à poursuivre l'agneau, le vautour à déchirer la colombe. Adam tombe dans le désespoir ; il désire de rentrer dans le sein de la terre. Mais un doute le saisit… s'il avait en lui quelque chose d'immortel ? si ce souffle de vie qu'il a reçu de Dieu ne pouvait périr ? si la mort ne lui était d'aucune ressource ? s'il était condamné à être éternellement malheureux ? La philosophie ne peut demander un genre de beautés plus élevées et plus graves. Non seulement les poètes antiques n'ont jamais fondé un désespoir sur de pareilles bases, mais les moralistes eux-mêmes n'ont rien d'aussi grand.

Eve a entendu les gémissements de son époux : elle s'avance vers lui ; Adam la repousse ; Eve se jette à ses pieds, les baigne de larmes. Adam est touché : il relève la mère des hommes. Eve lui propose de vivre dans la continence, ou de se donner la mort, pour sauver sa postérité. Ce désespoir, si bien attribué à une femme, tant par son excès que par sa générosité, frappe notre premier père. Que va-t-il répondre à son épouse ? » Eve, l'espoir que tu fondes sur le tombeau et ton mépris pour la mort me prouvent que tu portes en toi quelque chose qui n'est pas soumis au néant. »

Le couple infortuné se décide à prier Dieu et à se recommander à la miséricorde éternelle. Il se prosterne et élève un cœur et une voix humiliés vers celui qui pardonne. Ces accents montent au séjour céleste, et le Fils se charge lui-même de les présenter à son Père. On admire avec raison dans l'Iliade les Prières boiteuses, qui suivent l'Injure pour réparer les maux qu'elle a faits. Cependant Milton lutte ici sans trop de désavantage contre cette fameuse allégorie : ces premiers soupirs d'un cœur contrit, qui trouvent la route que tous les soupirs du monde doivent bientôt suivre ; ces humbles vœux qui viennent se mêler à l'encens qui fume devant le Saint des saints ; ces larmes pénitentes qui réjouissent les esprits célestes, ces larmes qui sont offertes à l'Eternel par le Rédempteur du genre humain, ces larmes qui touchent Dieu lui-même (tant a de puissance la première prière de l'homme

repentant et malheureux !), toutes ces beautés réunies ont en soi quelque chose de si moral, de si solennel, de si attendrissant, qu'elles ne sont peut-être point effacées par les Prières du chantre d'Ilion.

Le Très-Haut se laisse fléchir et accorde le salut final de l'homme. Milton s'est emparé avec beaucoup d'art de ce premier mystère des Ecritures ; il a mêlé partout l'histoire d'un Dieu qui dès le commencement des siècles se dévoue à la mort pour racheter l'homme de la mort. La chute d'Adam devient plus puissante et plus tragique quand on la voit envelopper dans ses conséquences jusqu'au Fils de l'Eternel.

Outre ces beautés, qui appartiennent au fond du Paradis perdu, il y a une foule de beautés de détail dont il serait trop long de rendre compte. Milton a surtout le mérite de l'expression. On connaît les ténèbres visibles, le silence ravi, etc. Ces hardiesses, lorsqu'elles sont bien sauvées, comme les dissonances en musique, font un effet très brillant ; elles ont un faux air de génie : mais il faut prendre garde d'en abuser : quand on les recherche, elles ne deviennent plus qu'un jeu de mots puéril, pernicieux à la langue et au goût.

Nous observerons encore que le chantre d'Eden, à l'exemple du chantre de l'Ausonie, est devenu original en s'appropriant des richesses étrangères : l'écrivain original n'est pas celui qui n'imite personne, mais celui que personne ne peut imiter.

Cet art de s'emparer des beautés d'un autre temps pour les accommoder aux mœurs du siècle où l'on vit a surtout été connu du poète de Mantoue. Voyez, par exemple, comme il a transporté à la mère d'Euryale les plaintes d'Andromaque sur la mort d'Hector. Homère, dans ce morceau, a quelque chose de plus naïf que Virgile, auquel il a fourni d'ailleurs tous les traits frappants, tels que l'ouvrage échappant des mains d'Andromaque, l'évanouissement, etc. (et il en a quelques autres qui ne sont point dans l'Enéide, comme le pressentiment du malheur et cette tête qu'Andromaque échevelée avance à travers les créneaux). Mais aussi l'épisode d'Euryale est plus pathétique et plus tendre. Cette mère qui, seule de toutes les Troyennes, a voulu suivre les destinées d'un

fils ; ces habits devenus inutiles, dont elle occupait son amour maternel, son exil, sa vieillesse et sa solitude, au moment même où l’on promenait la tête du jeune homme sous les remparts du camp, ce femineo ululatu, sont des choses qui n’appartiennent qu’à l’âme de Virgile. Les plaintes d’Andromaque, plus étendues, perdent de leur force ; celles de la mère d’Euryale, plus resserrées, tombent avec tout leur poids sur le cœur. Cela prouve qu’une grande différence existait déjà entre les temps de Virgile et ceux d’Homère, et qu’au siècle du premier tous les arts, même celui d’aimer, avaient acquis plus de perfection.

Chapitre IV – De quelques Poèmes français et étrangers

Quand le christianisme n’aurait donné à la poésie que Le Paradis perdu ; quand son génie n’aurait inspiré ni La Jérusalem délivrée, ni Polyeucte, ni Esther, ni Athalie, ni Zaïre, ni Alzire, on pourrait encore soutenir qu’il est favorable aux muses. Nous placerons dans ce chapitre, entre Le Paradis perdu et La Henriade, quelques poèmes français et étrangers dont nous n’avons qu’un mot à dire.

Les morceaux remarquables répandus dans le Saint Louis du Père Lemoine ont été si souvent cités, que nous ne les répéterons point ici. Ce poème informe a pourtant quelques beautés qu’on chercherait en vain dans La Jérusalem. Il y règne une sombre imagination, très propre à la peinture de cette Egypte pleine de souvenirs et de tombeaux, et qui vit passer tour à tour les Pharaons, les Ptolomées, les solitaires de la Thébaïde et les Soudans des barbares.

La Pucelle de Chapelain, le Moïse sauvé de Saint-Amand et le David de Coras, ne sont plus connus que par les vers de Boileau. On peut cependant tirer quelque fruit de la lecture de ces ouvrages : le David surtout mérite d’être parcouru.

Le prophète Samuel raconte à David l’histoire des rois d’Israël :

Jamais, dit le grand saint, la fière tyrannie
Devant le Roi des rois ne demeure impunie,
Et de nos derniers chefs le juste châtiment
En fournit à toute heure un triste monument.
(…)
Contemple donc Héli, le chef du tabernacle,
Que Dieu fit de son peuple et le juge et l’oracle :
Son zèle à sa patrie eût pu servir d’appui,
S’il n’eût deux fils trop peu dignes de lui.
(…)
Mais Dieu fait sur ces fils, dans le vice obstinés,
Tonner l’arrêt des coups qui leur sont destinés,
Et par un saint héros, dont la voix les menace,
Leur annonce leur perte et celle de leur race.

O Ciel ! quand tu lanças ce terrible décret,
Quel ne fut point d'Héli le deuil et le regret !
Mes yeux furent témoins de toutes ses alarmes,
Et mon front bien souvent fut mouillé de ses larmes.

Ces vers sont remarquables, parce qu'ils sont assez beaux comme vers. Le mouvement qui les termine pourrait être avoué d'un grand poète.

L'épisode de Ruth, raconté dans la grotte sépulcrale où sont ensevelis les anciens patriarches, a de la simplicité :

On ne sait qui des deux, ou l'épouse ou l'époux,
Eut l'âme la plus pure et le sort le plus doux.
(…)

Enfin Coras réussit quelquefois dans le vers descriptif. Cette image du soleil à son midi est pittoresque :

Cependant le soleil, couronné de splendeur,
Amoindrissant sa forme, augmentait son ardeur.

Saint-Amand, presque vanté par Boileau, qui lui accorde du génie, est néanmoins inférieur à Coras. La composition du Moïse sauvé est languissante, le vers lâche et prosaïque, le style plein d'antithèses et de mauvais goût. Cependant on y remarque quelques morceaux d'un sentiment vrai, et c'est sans doute ce qui avait adouci l'humeur du chantre de l'Art poétique.

Il serait inutile de nous arrêter à l'Araucana, avec ses trois parties et ses trente-cinq chants originaux, sans oublier les chants supplémentaires de Don Diego de Santistevan Ojozio. Il n'y a point de merveilleux chrétien dans cet ouvrage ; c'est une narration historique de quelques faits arrivés dans les montagnes du Chili. La chose la plus intéressante du poème est d'y voir figurer Ercilla lui-même, qui se bat et qui écrit. L'Araucana est mesuré en octaves, comme l'Orlando et la Jérusalem. La littérature italienne donnait alors le ton aux diverses littératures de l'Europe. Ercilla chez les Espagnols et Spencer chez les Anglais ont fait des stances et imité l'Arioste jusque dans son exposition. Ercilla dit :

No las damas, amor, ne gentilezas,
De cavalleros canto enamorados,

Ni las muestras, regalos y ternezas
De amorosos afectos y cuydados :
Mas el valor, los hechos, las proezas
De aquelos Espanoles esforçados
Que a la cerviz de Arauco ne domada
Pusieron duro yugo por la espada.

C'était encore un bien riche sujet d'épopée que celui de La Lusiade. On a de la peine à concevoir comment un homme du génie du Camoëns n'en a pas su tirer un plus grand parti. Mais enfin il faut se rappeler que ce poète fut le premier poète épique moderne, qu'il vivait dans un siècle barbare, qu'il y a des choses touchantes et quelquefois sublimes dans ses vers, et qu'après tout il fut le plus infortuné des mortels. C'est un sophisme digne de la dureté de notre siècle d'avoir avancé que les bons ouvrages se font dans le malheur : il n'est pas vrai qu'on puisse bien écrire quand on souffre. Les hommes qui se consacrent au culte des muses se laissent plus vite submerger à la douleur que les esprits vulgaires : un génie puissant use bientôt le corps qui le renferme : les grandes âmes, comme les grands fleuves, sont sujettes à dévaster leurs rivages.[437]

Le mélange que le Camoëns a fait de la fable et du christianisme nous dispense de parler du merveilleux de son poème.

Klopstock est tombé dans le défaut d'avoir pris le merveilleux du christianisme pour sujet de son poème. Son premier personnage est un Dieu : cela seul suffirait pour détruire l'intérêt tragique. Toutefois il y a de beaux traits dans Le Messie. Les deux amants ressuscités par le Christ offrent un épisode charmant que n'auraient pu fournir les fables mythologiques. Nous ne nous rappelons point de personnages arrachés au tombeau, chez les anciens, si ce n'est Alceste, Hippolyte et Hérès de Pamphylie.[438]

L'abondance et la grandeur caractérisent le merveilleux du Messie. Ces globes habités par des êtres différents de l'homme, cette profusion d'anges, d'esprits de ténèbres, d'âmes à naître ou d'âmes qui ont déjà passé sur la terre, jettent l'esprit dans l'immensité. Le caractère d'Abbadona,

l’ange repentant, est une conception heureuse. Klopstock a aussi créé une sorte de séraphins mystiques inconnus avant lui.

Gessner nous a laissé dans La Mort d’Abel un ouvrage plein d’une tendre majesté. Malheureusement il est gâté par cette teinte doucereuse de l’idylle, que les Allemands répandent presque toujours sur les sujets tirés de l’Ecriture. Leurs poètes pèchent contre une des plus grandes lois de l’épopée, la vraisemblance des mœurs, et transforment en innocents bergers d’Arcadie les rois pasteurs de l’Orient.

Quant à l’auteur du poème de Noé, il a succombé sous la richesse de son sujet. Pour une imagination vigoureuse, c’était pourtant une belle carrière à parcourir qu’un monde antédiluvien. On n’était pas même obligé de créer toutes les merveilles : en fouillant le Critias, les chronologies d’Eusèbe, quelques traités de Lucien et de Plutarque, on eût trouvé une ample moisson. Scaliger cite un fragment de Polyhistor touchant certaines tables écrites avant le déluge et conservées à Sippary, la même vraisemblablement que la Sipphara de Ptolomée. Les muses parlent et entendent toutes les langues : que de choses ne pouvaient-elles pas lire sur ces tables ![439]

Chapitre V – La Henriade

Si un plan sage, une narration vive et pressée, de beaux vers, une diction élégante, un goût pur, un style correct, sont les seules qualités nécessaires à l'épopée, La Henriade est un poème achevé ; mais cela ne suffit pas : il faut encore une action héroïque et surnaturelle. Et comment Voltaire eût-il fait un usage heureux du merveilleux du christianisme, lui dont les efforts tendaient sans cesse à détruire ce merveilleux ? Telle est néanmoins la puissance des idées religieuses que l'auteur de La Henriade doit au culte même qu'il a persécuté les morceaux les plus frappants de son poème épique, comme il lui doit les plus belles scènes de ses tragédies.

Une philosophie modérée, une morale froide et sérieuse, conviennent à la muse de l'histoire ; mais cet esprit de sévérité, transporté à l'épopée, est peut-être un contresens. Ainsi, lorsque Voltaire s'écrie, dans l'invocation de son poème :

> Descends du haut des cieux, auguste Vérité !

Il est tombé, ce nous semble, dans une méprise. La poésie épique se soutient par la fable et vit de fiction.

Le Tasse, qui traitait un sujet chrétien, a fait ces vers charmants, d'après Platon et Lucrèce :[440]

> Sai che là torre in mondo, ove piu versi
> Di sue dolcezze il lusinghier Parnaso, etc.

Là il n'y a point de poésie où il n'y a point de menterie, dit Plutarque.[441]

Est-ce que cette France à demi barbare n'était plus assez couverte de forêts pour qu'on n'y rencontrât pas quelques-uns de ces châteaux du vieux temps, avec des mâchicoulis, des souterrains, des tours verdies par le lierre et pleines d'histoires merveilleuses ? Ne pouvait-on trouver quelque temple gothique dans une vallée, au milieu des bois ? Les montagnes de la Navarre n'avaient-elles point encore quelque druide qui sous le chêne, au bord du torrent, au murmure de la tempête, chantait les souvenirs des Gaules et pleurait sur la tombe des

héros ? Je m’assure qu’il y avait quelque chevalier du règne du François Ier qui regrettait dans son manoir les tournois de la vieille cour et ces temps où la France s’en allait en guerre contre les mécréants et les infidèles. Que de choses à tirer de cette révolution des Bataves, voisine et, pour ainsi dire, sœur de la Ligue ! Les Hollandais s’établissaient aux Indes, et Philippe recueillait les premiers trésors du Pérou ; Coligny même avait envoyé une colonie dans la Caroline ; le chevalier de Gourgues offrait à l’auteur de La Henriade l’épisode le plus touchant : une épopée doit renfermer l’univers.

L’Europe, par le plus heureux des contrastes, présentait au poète le peuple pasteur en Suisse, le peuple commerçant en Angleterre et le peuple des arts en Italie ; la France se trouvait à son tour à l’époque la plus favorable pour la poésie épique ; époque qu’il faut toujours choisir, comme Voltaire l’avait fait, à la fin d’un âge, et à la naissance d’un autre âge, entre les anciennes mœurs et les mœurs nouvelles. La barbarie expirait, l’aurore du siècle de Louis commençait à poindre ; Malherbe était venu, et ce héros, à la fois barde et chevalier, pouvait conduire les Français au combat en chantant des hymnes à la victoire.

On convient que les caractères dans La Henriade ne sont que des portraits, et l’on a peut-être trop vanté cet art de peindre dont Rome en décadence a donné les premiers modèles. Le portrait n’est point épique ; il ne fournit que des beautés sans action et sans mouvement.

Quelques personnes doutent aussi que la vraisemblance des mœurs soit poussée assez loin dans La Henriade. Les héros de ce poème débitent de beaux vers, qui servent à développer les principes philosophiques de Voltaire ; mais représentent-ils bien les guerriers tels qu’ils étaient au XVIe siècle ? Si les discours des Ligueurs respirent l’esprit du temps, ne pourrait-on pas se permettre de penser que c’étaient les actions des personnages encore plus que leurs paroles qui devaient déceler cet esprit ? Du moins, le chantre d’Achille n’a pas mis l’Iliade en harangues.

Quant au merveilleux, il est, sauf erreur, à peu près nul dans

La Henriade. Si l’on ne connaissait le malheureux système qui glaçait le génie poétique de Voltaire, on ne comprendrait pas comment il a préféré des divinités allégoriques au merveilleux du christianisme. Il n’a répandu quelque chaleur dans ses inventions qu’aux endroits mêmes où il cesse d’être philosophe pour devenir chrétien : aussitôt qu’il a touché à la religion, source de toute poésie, la source a abondamment coulé.

Le serment des Seize dans le souterrain, l’apparition du fantôme de Guise qui vient armer Clément d’un poignard, sont des machines fort épiques et puisées dans les superstitions mêmes d’un siècle ignorant et malheureux.

Le poète ne s’est-il pas encore un peu trompé lorsqu’il a transporté la philosophie dans le ciel ? Son Eternel est sans doute un Dieu fort équitable, qui juge avec impartialité le bonze et le derviche, le juif et le mahométan ; mais était-ce bien cela qu’on attendait de sa muse ? Ne lui demandait-on pas de la poésie, un ciel chrétien, des cantiques, Jéhovah, enfin le mens divinior, la religion ?

Voltaire a donc brisé lui-même la corde la plus harmonieuse de sa lyre en refusant de chanter cette milice sacrée, cette armée des martyrs et des anges, dont ses talents auraient pu tirer un parti admirable. Il eût trouvé parmi nos saintes des puissances aussi grandes que celles des déesses antiques, et des noms aussi doux que ceux des Grâces. Quel dommage qu’il n’ait rien voulu dire de ces bergères transformées par leurs vertus en bienfaisantes divinités ; de ces Geneviève qui du haut du ciel protègent avec une houlette, l’empire de Clovis et de Charlemagne ! Il nous semble qu’il y a quelque enchantement pour les muses à voir le peuple le plus spirituel et le plus brave consacré par la religion à la Fille de la simplicité et de la paix. De qui la Gaule tiendrait-elle ses troubadours, son esprit naïf et son penchant aux grâces, si ce n’était du chant pastoral, de l’innocence et de la beauté de sa patronne ?

Des critiques judicieux ont observé qu’il y a deux hommes dans Voltaire : l’un plein de goût, de savoir, de raison ; l’autre

qui pèche par les défauts contraires à ces qualités. On peut douter que l'auteur de La Henriade ait eu autant de génie que Racine, mais il avait peut-être un esprit plus varié et une imagination plus flexible. Malheureusement la mesure de ce que nous pouvons n'est pas toujours la mesure de ce que nous faisons. Si Voltaire eût été animé par la religion comme l'auteur d'Athalie ; s'il eût étudié comme lui les Pères et l'antiquité ; s'il n'eût pas voulu embrasser tous les genres et tous les sujets, sa poésie fût devenue plus nerveuse, et sa prose eût acquis une décence et une gravité qui lui manquent trop souvent. Ce grand homme eut le malheur de passer sa vie au milieu d'un cercle de littérateurs médiocres, qui, toujours prêts à l'applaudir, ne pouvaient l'avertir de ses écarts. On aime à se le représenter dans la compagnie des Pascal, des Arnaud, des Nicole, des Boileau, des Racine : c'est alors qu'il eût été forcé de changer de ton. On aurait été indigné à Port-Royal des plaisanteries et des blasphèmes de Ferney ; on y détestait les ouvrages faits à la hâte ; on y travaillait avec loyauté, et l'on n'eût pas voulu pour tout au monde tromper le public en lui donnant un poème qui n'eût pas coûté au moins douze bonnes années de labeur. Et ce qu'il y avait de très merveilleux, c'est qu'au milieu de tant d'occupations, ces excellents hommes trouvaient encore le secret de remplir les plus petits devoirs de leur religion et de porter dans la société l'urbanité de leur grand siècle.

C'était une telle école qu'il fallait à Voltaire. Il est bien à plaindre d'avoir eu ce double génie qui force à la fois à l'admirer et à le haïr. Il édifie et renverse ; il donne les exemples et les préceptes les plus contraires ; il élève aux nues le siècle de Louis XIV, et attaque ensuite en détail la réputation des grands hommes de ce siècle : tour à tour il encense et dénigre l'antiquité ; il poursuit, à travers soixante-dix volumes, ce qu'il appelle l'infâme ; et les morceaux les plus beaux de ses écrits sont inspirés par la religion. Tandis que son imagination vous ravit, il fait luire une fausse raison qui détruit le merveilleux, rapetisse l'âme et borne la vue. Excepté dans quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, il n'aperçoit que le côté

ridicule des choses et des temps, et montre sous un jour hideusement gai l'homme à l'homme. Il charme et fatigue par sa mobilité, il vous enchante et vous dégoûte ; on ne sait quelle est la forme qui lui est propre : il serait insensé s'il n'était si sage, et méchant si sa vie n'était remplie de traits de bienfaisance. Au milieu de ses impiétés, on peut remarquer qu'il haïssait les sophistes. Il aimait naturellement les beaux-arts, les lettres et la grandeur, et il n'est pas rare de le surprendre dans une sorte d'admiration pour la cour de Rome. Son amour-propre lui fit jouer toute sa vie un rôle pour lequel il n'était point fait, et auquel il était fort supérieur. Il n'avait rien en effet de commun avec MM. Diderot, Raynal et d'Alembert. L'élégance de ses mœurs, ses belles manières, son goût pour la société, et surtout son humanité, l'auraient vraisemblablement rendu un des plus grands ennemis du régime révolutionnaire. Il est très décidé en faveur de l'ordre social, sans s'apercevoir qu'il le sape par les fondements en attaquant l'ordre religieux. Ce qu'on peut dire sur lui de plus raisonnable, c'est que son incrédulité l'a empêché d'atteindre à la hauteur où l'appelait la nature, et que ses ouvrages, excepté ses poésies fugitives, sont demeurés au-dessous de son véritable talent : exemple qui doit à jamais effrayer quiconque suit la carrière des lettres. Voltaire n'a flotté parmi tant d'erreurs, tant d'inégalités de style et de jugement, que parce qu'il a manqué du grand contrepoids de la religion : il a prouvé que des mœurs graves et une pensée pieuse sont encore plus nécessaires dans le commerce des muses qu'un beau génie.

Livre II – Poésie dans ses rapports avec les hommes. Caractères

Chapitre I – Caractères naturels

Passons de cette revue générale des épopées aux détails des compositions poétiques. Avant d'examiner les caractères sociaux, tels que ceux du prêtre et du guerrier, considérons les caractères naturels, tels que ceux de l'époux, du père, de la mère, etc., et partons d'abord d'un principe incontestable.

Le christianisme est une religion pour ainsi dire double : s'il s'occupe de la nature de l'être intellectuel, il s'occupe aussi de notre propre nature ; il fait marcher de front les mystères de la Divinité et les mystères du cœur humain : en dévoilant le véritable Dieu, il dévoile le véritable homme.

Une telle religion doit être plus favorable à la peinture des caractères qu'un culte qui n'entre point dans le secret des passions. La plus belle moitié de la poésie, la moitié dramatique, ne recevait aucun secours du polythéisme ; la morale était séparée de la mythologie. Un dieu montait sur son char, un prêtre offrait un sacrifice ; mais ni le dieu ni le prêtre n'enseignaient ce que c'est que l'homme, d'où il vient, où il va, quels sont ses penchants, ses vices, ses fins dans cette vie, ses fins dans l'autre.

Dans le christianisme, au contraire, la religion et la morale sont une seule et même chose. L'Ecriture nous apprend notre origine, nous instruit de notre nature ; les mystères chrétiens nous regardent : c'est nous qu'on voit de toutes parts ; c'est pour nous que le Fils de Dieu s'est immolé. Depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, depuis les Apôtres jusqu'aux derniers Pères de l'Église, tout offre le tableau de l'homme intérieur, tout tend à dissiper la nuit qui le couvre ; et c'est un des caractères distinctifs du christianisme d'avoir toujours mêlé l'homme à Dieu, tandis que les fausses religions ont séparé le

Créateur de la créature.

Voilà donc un avantage incalculable, que les poètes auraient du remarquer dans la religion chrétienne, au lieu de s’obstiner à la décrier. Car si elle est aussi belle que le polythéisme dans le merveilleux ou dans les rapports des choses surnaturelles, comme nous essayerons de le montrer dans la suite, elle a de plus une partie dramatique et morale que le polythéisme n’avait pas.

Appuyons cette vérité sur des exemples ; faisons des rapprochements qui servent à nous attacher à la religion de nos pères par les charmes du plus divin de tous les arts.

Nous commencerons l’étude des caractères naturels par celui des époux, et nous opposerons à l’amour conjugal d’Eve et d’Adam l’amour conjugal d’Ulysse et de Pénélope. On ne nous accusera pas de choisir exprès des sujets médiocres dans l’antiquité pour faire briller les sujets chrétiens.

Chapitre II – Des Epoux. — Ulysse et Pénélope

Les princes ayant été tués par Ulysse, Euryclée va réveiller Pénélope, qui refuse longtemps de croire les merveilles que sa nourrice lui raconte. Cependant elle se lève, et, descendant les degrés, elle franchit le seuil de pierre, et va s'asseoir à la lueur du feu en face d'Ulysse, qui était lui-même assis au pied d'une colonne, les yeux baissés, attendant ce que lui dirait son épouse. Mais elle demeurait muette et l'étonnement avait saisi son cœur.[442]

Télémaque accuse sa mère de froideur ; Ulysse sourit, et excuse Pénélope. La princesse doute encore et, pour éprouver son époux, elle ordonne de préparer la couche d'Ulysse hors de la chambre nuptiale. Aussitôt le héros s'écrie :

« Qui donc a déplacé ma couche ? … N'est-elle plus attachée au tronc de l'olivier autour duquel j'avais moi-même bâti une salle dans ma cour, etc. »

Wx fato thx d…

(…)

… meledhmata qumou. [443]

Il dit, et soudain le cœur et les genoux de Pénélope lui manquent à la fois ; elle reconnaît Ulysse à cette marque certaine. Bientôt, courant à lui tout en larmes, elle suspend ses bras au cou de son époux ; elle baise sa tête sacrée ; elle s'écrie :

« Ne sois point irrité, toi qui fus toujours le plus prudent des hommes ! (…)

Ne sois point irrité, ne t'indigne point, si j'ai hésité à me jeter dans tes bras. Mon cœur frémissait de crainte qu'un étranger ne vînt surprendre ma foi par des paroles trompeuses. (…)

Mais à présent j'ai une preuve manifeste de toi-même, par ce que tu viens de dire de notre couche : aucun autre homme que toi ne l'a visitée : elle n'est connue que de nous deux et d'une seule esclave, Actoris, que mon père me donna lorsque je vins en Ithaque, et qui garde les portes de notre chambre nuptiale. Tu rends la confiance à ce cœur devenu défiant par le

chagrin. »

Elle dit ; et Ulysse, pressé du besoin de verser des larmes, pleure sur cette chaste et prudente épouse, en la serrant contre son cœur. Comme des matelots contemplent la terre désirée, lorsque Neptune a brisé leur rapide vaisseau, jouet des vents et des vagues immenses, un petit nombre, flottant sur l'antique mer, gagne la terre à la nage, et, tout couvert d'une écume salée, aborde, plein de joie, sur les grèves, en échappant à la mort : ainsi Pénélope attache ses regards charmés sur Ulysse ; elle ne peut arracher ses beaux bras du cou du héros ; et l'Aurore aux doigts de rose aurait vu les larmes de ces époux si Minerve n'eût retenu le soleil dans la mer. (…)

Cependant Eurynome, un flambeau à la main, précédant les pas d'Ulysse et de Pénélope, les conduit à la chambre nuptiale. (…)

Les deux époux, après s'être livrés aux premiers transports de leur tendresse, s'enchantèrent par le récit mutuel de leurs peines. (…)

Ulysse achevait à peine les derniers mots de son histoire, qu'un sommeil bienfaisant se glissa dans ses membres fatigués, et vint suspendre les soucis de son âme.

Cette reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope est peut-être une des plus belles compositions du génie antique. Pénélope assise en silence, Ulysse immobile au pied d'une colonne, la scène éclairée à la flamme du foyer : voilà d'abord un tableau tout fait pour un peintre, et où la grandeur égale la simplicité du dessin. Et comment se fera la reconnaissance ? Par une circonstance rappelée du lit nuptial ! C'est encore une autre merveille que ce lit fait de la main d'un roi sur le tronc d'un olivier, arbre de paix et de sagesse, digne d'être le fondement de cette couche qu'aucun autre homme qu'Ulysse n'a visitée. Les transports qui suivent la reconnaissance des deux époux ; cette comparaison si touchante d'une veuve qui retrouve son époux à un matelot qui découvre la terre au moment du naufrage ; le couple conduit au flambeau dans son appartement ; les plaisirs de l'amour suivis des joies de la

douleur ou de la confidence des peines passées ; la double volupté du bonheur présent et du malheur en souvenir ; le sommeil qui vient par degrés fermer les yeux et la bouche d'Ulysse tandis qu'il raconte ses aventures à Pénélope attentive, ce sont autant de traits du grand maître ; on ne les saurait trop admirer.

Il y aurait une étude intéressante à faire : ce serait de tâcher de découvrir comment un auteur moderne aurait rendu tel morceau des ouvrages d'un auteur ancien. Dans le tableau précédent, par exemple, on peut soupçonner que la scène, au lieu de se passer en action entre Ulysse et Pénélope, eût été racontée par le poète. Il n'aurait pas manqué de semer son récit de réflexions philosophiques, de vers frappants, de mots heureux. Au lieu de cette manière brillante et laborieuse, Homère vous présente deux époux qui se retrouvent après vingt ans d'absence, et qui, sans jeter de grands cris, ont l'air de s'être à peine quittés de la veille. Où est donc la beauté de la peinture ? Dans la vérité.

Les modernes sont en général plus savants, plus délicats, plus déliés, souvent même plus intéressants dans leurs compositions que les anciens ; mais ceux-ci sont plus simples, plus augustes, plus tragiques, plus abondants et surtout plus vrais que les modernes. Ils ont un goût plus sûr, une imagination plus noble : ils ne savent travailler que l'ensemble, et négligent les ornements ; un berger qui se plaint, un vieillard qui raconte, un héros qui combat, voilà pour eux tout un poème ; et l'on ne sait comment il arrive que ce poème, où il n'y a rien, est cependant mieux rempli que nos romans chargés d'incidents et de personnages. L'art d'écrire semble avoir suivi l'art de la peinture : la palette du poète moderne se couvre d'une variété infinie de teintes et de nuances : le poète antique compose ses tableaux avec les trois couleurs de Polygnote. Les Latins, placés entre la Grèce et nous, tiennent à la fois des deux manières : à la Grèce, par la simplicité des fonds, à nous par l'art des détails. C'est peut-être cette heureuse harmonie des deux goûts qui fait la perfection de Virgile.

Voyons maintenant le tableau des amours de nos premiers pères : Eve et Adam, par l’aveugle d’Albion, feront un assez beau pendant à Ulysse et Pénélope, par l’aveugle de Smyrne.

Chapitre III – Suite des Epoux. — Adam et Eve

Satan a pénétré dans le paradis terrestre. Au milieu des animaux de la création,

He saw
Two of far nobler aspect erect and tall
(…)
… Of her daughters, Eve.[444]

« Il aperçoit deux êtres d'une forme plus noble, d'une stature droite et élevée, comme celle des esprits immortels. Dans tout l'honneur primitif de leur naissance, une majestueuse nudité les couvre : on les prendrait pour les souverains de ce nouvel univers, et ils semblent dignes de l'être. À travers leurs regards divins brillent les attributs de leur glorieux Créateur : la vérité, la sagesse, la sainteté rigide et pure, vertu dont émane l'autorité réelle de l'homme. Toutefois ces créatures célestes diffèrent entre elles, ainsi que leurs sexes le déclarent : Il est créé pour la contemplation et la valeur ; Elle est formée pour la mollesse et les grâces : Lui pour Dieu seulement, Elle pour Dieu, en Lui. Le front ouvert, l'œil sublime du premier, annoncent la puissance absolue : ses cheveux d'hyacinthe, se partageant sur son front, pendent noblement en boucles des deux côtés, mais sans flotter au-dessous de ses larges épaules. Sa compagne, au contraire, laisse descendre comme un voile d'or ses longues tresses sur sa ceinture, où elles forment de capricieux anneaux : ainsi la vigne courbe ses tendres ceps autour d'un fragile appui ; symbole de la sujétion où est née notre mère, sujétion à un sceptre bien léger ; obéissance accordée par Elle et reçue par Lui plutôt qu'exigée ; empire cédé volontairement, et pourtant à regret ; cédé avec un modeste orgueil, et je ne sais quels amoureux délais, pleins de craintes et de charmes ! Ni vous non plus, mystérieux ouvrages de la nature, vous n'étiez point cachés alors ; alors toute honte coupable, toute honte criminelle était inconnue. Fille du Péché, Pudeur impudique, combien n'avez-vous point troublé les jours de l'homme par une vaine apparence de pureté ! Ah ! vous avez banni de votre

vie ce qui seul est la véritable vie, la simplicité et l'innocence. Ainsi marchent nus ces deux grands époux dans Eden solitaire. Ils n'évitent ni l'œil de Dieu ni les regards des anges, car ils n'ont point la pensée du mal. Ainsi passe, en se tenant par la main, le plus superbe couple qui s'unit jamais dans les embrassements de l'amour : Adam, le meilleur de tous les hommes qui furent sa postérité ; Eve, la plus belle de toutes les femmes entre celles qui naquirent ses filles. »

Nos premiers pères se retirent sous l'ombrage, au bord d'une fontaine. Ils prennent leur repas du soir, au milieu des animaux de la création, qui se jouent autour de leur roi et de leur reine. Satan, caché sous la forme d'une de ces bêtes, contemple les deux époux, et se sent presque attendri par leur beauté, leur innocence, et par la pensée des maux qu'il va faire succéder à tant de bonheur : trait admirable. Cependant Adam et Eve conversent doucement auprès de la fontaine, et Eve parle ainsi à son époux :

That day ! often remember, when from sleep

... her silver mantle threw.[445]

« Je me rappelle souvent ce jour où, sortant du premier sommeil, je me trouvai couchée parmi les fleurs, sous l'ombrage, ne sachant où j'étais, qui j'étais, quand et comment j'avais été amenée en ces lieux. Non loin de là une onde murmurait dans le creux d'une roche. Cette onde, se déployant en nappe humide, fixait bientôt ses flots, purs comme les espaces du firmament.

Je m'avançai vers ce lieu, avec une pensée timide ; je m'assis sur la rive verdoyante pour regarder dans le lac transparent, qui semblait un autre ciel. À l'instant où je m'inclinais sur l'onde, une ombre parut dans la glace humide, se penchant vers moi, comme moi vers elle. Je tressaillis, elle tressaillit ; j'avançai la tête de nouveau, et la douce apparition revint aussi vite, avec des regards de sympathie et d'amour. Mes yeux seraient encore attachés sur cette image, je m'y serais consumée d'un vain désir, si une voix dans le désert :

« L'objet que tu vois, belle créature, est toi-même ; avec toi il fuit, il revient. Suis-moi, je te conduirai où une ombre vaine

ne trompera point tes embrassements, où tu trouveras celui dont tu es l'image ; à toi il sera pour toujours, tu lui donneras une multitude d'enfants semblables à toi-même, et tu seras appelée la Mère du genre humain. »

Que pouvais-je faire après ces paroles ? Obéir et marcher invisiblement conduite ! Bientôt je t'entrevis sous un platane. Oh ! que tu me parus grand et beau ! et pourtant je trouvai je ne sais quoi de moins beau, de moins tendre, que le gracieux fantôme enchaîné dans le repli de l'onde. Je voulus fuir ; tu me suivis, et, élevant la voix, tu t'écrias :

« Retourne, belle Eve ! sais-tu qui tu fuis ? Tu es la chair et les os de celui que tu évites. Pour te donner l'être, j'ai puisé dans mon flanc la vie la plus près de mon cœur, afin de t'avoir ensuite éternellement à mon côté. O moitié de mon âme, je te cherche ! ton autre moitié te réclame. » En parlant ainsi, ta douce main saisit la mienne : je cédai ; et depuis ce temps j'ai connu combien la grâce est surpassée par une mâle beauté et par la sagesse, qui seule est véritablement belle.

Ainsi parla la mère des hommes. Avec des regards pleins d'amour, et dans un tendre abandon, elle se penche, embrassant à demi notre premier père. La moitié de son sein, qui se gonfle, vient mystérieusement, sous l'or de ses tresses flottantes, toucher de sa voluptueuse nudité la nudité du sein de son époux. Adam, ravi de sa beauté et de ses grâces soumises, sourit avec un supérieur amour : tel est le sourire que le ciel laisse au printemps tomber sur les nuées, et qui fait couler la vie dans ces nuées grosses de la semence des fleurs. Adam presse ensuite d'un baiser pur les lèvres fécondes de la mère des hommes. (…)

Cependant le soleil était tombé au-dessous des Açores, soit que ce premier orbe du ciel, dans son incroyable vitesse, eût roulé vers ces rivages, soit que la terre, moins rapide, se retirant dans l'orient par un plus court chemin, eût laissé l'astre du jour à la gauche du monde. Il avait déjà revêtu de pourpre et d'or les nuages qui flottent autour de son trône occidental ; le soir s'avançait tranquille, et par degrés un doux crépuscule enveloppait les objets de son ombre uniforme. Les

oiseaux du ciel reposaient dans leurs nids, les animaux de la terre sur leur couche ; tout se taisait, hors le rossignol, amant des veilles : il remplissait la nuit de ses plaintes amoureuses, et le Silence était ravi. Bientôt le firmament étincela de vivants saphirs : l'étoile du soir, à la tête de l'armée des astres, se montra longtemps la plus brillante ; mais enfin la reine des nuits, se levant avec majesté à travers les nuages, répandit sa tendre lumière, et jeta son manteau d'argent sur le dos des ombres. »[446]

Adam et Eve se retirent au berceau nuptial, après avoir offert leur prière à l'Eternel. Ils pénètrent dans l'obscurité du bocage, et se couchent sur un lit de fleurs. Alors le poète, resté comme à la porte du berceau, entonne, à la face du firmament et du pôle chargé d'étoiles, un cantique à l'Hymen. Il commence ce magnifique épithalame sans préparation et par un mouvement inspiré, à la manière antique :

Hail, wedded love, mysterious law, true source

Of human offspring…

« Salut, amour conjugal, loi mystérieuse, source de la postérité ! » C'est ainsi que l'armée des Grecs chante tout à coup, après la mort d'Hector :

Hrameqa mega xudox, epefnomen Ectora dion, etc.

Nous avons remporté une gloire signalée ! nous avons tué le divin Hector ; c'est de même que les Saliens, célébrant la fête d'Hercule, s'écrient brusquement dans Virgile : Tu nubigenas, invicte, bimembres, etc. » C'est toi qui domptas les deux centaures, fils d'une nuée, etc. »

Cet hymen met le dernier trait au tableau de Milton, et achève la peinture des amours de nos premiers pères.[447]

Nous ne craignons pas qu'on nous reproche la longueur de cette citation. » Dans tous les autres poèmes, dit Voltaire, l'amour est regardé comme une faiblesse ; dans Milton seul il est une vertu. Le poète a su lever d'une main chaste le voile qui couvre ailleurs les plaisirs de cette passion. Il transporte le lecteur dans le jardin des délices. Il semble lui faire goûter les voluptés pures dont Adam et Eve sont remplis. Ils ne s'élèvent pas au-dessus de la nature humaine, mais au-dessus de la

nature humaine corrompue ; et comme il n'y a pas d'exemple d'un pareil amour, il n'y en a point d'une pareille poésie. »[448]

Si l'on compare les amours d'Ulysse et de Pénélope à celles d'Adam et d'Eve, on trouve que la simplicité d'Homère est plus ingénue, celle de Milton plus magnifique. Ulysse, bien que roi et héros, a toutefois quelque chose de rustique ; ses ruses, ses attitudes, ses paroles ont un caractère agreste et naïf. Adam, quoiqu'à peine né et sans expérience, est déjà le parfait modèle de l'homme : on sent qu'il n'est point sorti des entrailles infirmes d'une femme, mais des mains vivantes de Dieu. Il est noble, majestueux, et tout à la fois plein d'innocence et de génie ; il est tel que le peignent les livres saints, digne d'être respecté par les anges et de se promener dans la solitude avec son Créateur.

Quant aux deux épouses, si Pénélope est plus réservée et ensuite plus tendre que notre première mère, c'est qu'elle a été éprouvée par le malheur, et que le malheur rend défiant et sensible. Eve, au contraire, s'abandonne ; elle est communicative et séduisante ; elle a même un léger degré de coquetterie. Et pourquoi serait-elle sérieuse et prudente comme Pénélope ? Tout ne lui sourit-il pas ? Si le chagrin ferme l'âme, la félicité la dilate : dans le premier cas, on n'a pas assez de déserts où cacher ses peines ; dans le second pas assez de cœurs à qui raconter ses plaisirs. Cependant Milton n'a pas voulu peindre son Eve parfaite ; il l'a représentée irrésistible par les charmes, mais un peu indiscrète et amante de paroles, afin qu'on prévît le malheur où ce défaut va l'entraîner. Au reste, les amours de Pénélope et d'Ulysse sont pures et sévères comme doivent l'être celles de deux époux.

C'est ici le lieu de remarquer que, dans la peinture des voluptés, la plupart des poètes antiques ont à la fois une nudité et une chasteté qui étonnent. Rien de plus pudique que leur pensée, rien de plus libre que leur expression : nous, au contraire, nous bouleversons les sens en ménageant les yeux et les oreilles. D'où naît cette magie des anciens, et pourquoi une Vénus de Praxitèle toute nue charme-t-elle plus notre

esprit que nos regards ? C’est qu’il y a un beau idéal qui touche plus à l’âme qu’à la matière. Alors le génie seul, et non le corps, devient amoureux ; c’est lui qui brûle de s’unir étroitement au chef-d’œuvre. Toute ardeur terrestre s’éteint et est remplacée par une tendresse divine : l’âme échauffée se replie autour de l’objet aimé, et spiritualise jusqu’aux termes grossiers dont elle est obligée de se servir pour exprimer sa flamme.

Mais ni l’amour de Pénélope et d’Ulysse, ni celui de Didon pour Enée, ni celui d’Alceste pour Admète, ne peut être comparé au sentiment qu’éprouvent l’un pour l’autre les deux nobles personnages de Milton : la vraie religion a pu seule donner le caractère d’une tendresse aussi sainte, aussi sublime. Quelle association d’idées ! l’univers naissant, les mers s’épouvantant pour ainsi dire de leur propre immensité, les soleils hésitant comme effrayés dans leurs nouvelles carrières, les anges attirés par ces merveilles, Dieu regardant encore son récent ouvrage, et deux Etres, moitié esprit, moitié argile, étonnés de leur corps, plus étonnés de leur âme, faisant à la fois l’essai de leurs premières pensées et l’essai de leurs premières amours.

Pour rendre le tableau parfait, Milton a eu l’art d’y placer l’esprit de ténèbres, comme une grande ombre. L’ange rebelle épie les deux époux : il apprend de leur bouche le fatal secret ; il se réjouit de leur malheur à venir, et toute cette peinture de la félicité de nos pères n’est réellement que le premier pas vers d’affreuses calamités. Pénélope et Ulysse rappellent un malheur passé : Eve et Adam annoncent des maux près d’éclore. Tout drame pèche essentiellement par la base s’il offre des joies sans mélange de chagrins inouïs ou de chagrins à naître. Un bonheur absolu nous ennuie, un malheur absolu nous repousse ; le premier est dépouillé de souvenirs et de pleurs, le second d’espérances et de sourires. Si vous remontez de la douleur au plaisir, comme dans la scène d’Homère, vous serez plus touchant, plus mélancolique, parce que l’âme ne fait que rêver au passé et se repose dans le présent ; si vous descendez, au contraire, de la prospérité aux

larmes, comme dans la peinture de Milton, vous serez plus triste, plus poignant, parce que le cœur s’arrête à peine dans le présent, et anticipe les maux qui le menacent. Il faut donc toujours, dans nos tableaux, unir le bonheur à l’infortune et faire la somme des maux un peu plus forte que celle des biens, comme dans la nature. Deux liqueurs sont mêlées dans la coupe de la vie, l’une douce et l’autre amère : mais, outre l’amertume de la seconde, il y a encore la lie que les deux liqueurs déposent également au fond du vase.

Chapitre IV – Le Père. — Priam

Du caractère de l’époux passons à celui de père ; considérons la paternité dans les deux positions les plus sublimes et les plus touchantes de la vie, la vieillesse et le malheur. Priam, ce monarque tombé du sommet de la gloire, et dont les grands de la terre avaient recherché les faveurs dum fortuna fuit ; Priam, les cheveux souillés de cendres, le visage baigné de pleurs, seul au milieu de la nuit, a pénétré dans le camps des Grecs. Humilié aux genoux de l’impitoyable Achille, baisant les mains terribles, les mains dévorantes (androfonoux, qui dévorent les hommes) qui fumèrent tant de fois du sang de ses fils, il redemande le corps de son Hector :

Mnhsai patrox soio...

(…)

… poti stoma ceir pregestai.

« Souvenez-vous de votre père, ô Achille, semblable aux dieux ! il est courbé, comme moi, sous le poids des années, et comme moi il touche au dernier terme de la vieillesse. Peut-être en ce moment même est-il accablé par de puissants voisins, sans avoir auprès de lui personne pour le défendre. Et cependant, lorsqu’il apprend que vous vivez, il se réjouit dans son cœur ; chaque jour il espère revoir son fils de retour de Troie. Mais moi, le plus infortuné des pères, de tant de fils que je comptais dans la grande Ilion, je ne crois pas qu’un seul me soit resté. J’en avais cinquante quand les Grecs descendirent sur ces rivages. Dix-neuf étaient sortis des mêmes entrailles, différentes captives m’avaient donné les autres ; la plupart ont fléchi sous le cruel Mars. Il y en avait un qui, seul, défendait ses frères et Troie. Vous venez de le tuer, combattant pour sa patrie… Hector, c’est pour lui que je viens à la flotte des Grecs ; je viens racheter son corps, et je vous apporte une immense rançon. Respectez les dieux, O Achille ! Ayez pitié de moi ; souvenez-vous de votre père. Oh ! combien je suis malheureux ! nul infortuné n’a jamais été réduit à cet excès de misère : je baise les mains qui ont tué mes fils ! »

Que de beautés dans cette prière ! quelle scène étalée aux

yeux du lecteur ! la nuit, la tente d'Achille, ce héros pleurant Patrocle auprès du fidèle Automédon, Priam apparaissant au milieu des ombres, et se précipitant aux pieds du fils de Pélée ! Là sont arrêtés, dans les ténèbres, les chars qui apportent les présents du souverain de Troie ; et à quelque distance les restes défigurés du généreux Hector sont abandonnés, sans honneur, sur le rivage de l'Hellespont.

Etudiez le discours de Priam : vous verrez que le second mot prononcé par l'infortuné monarque est celui de père, patrox ; la seconde pensée, dans le même vers, est un éloge pour l'orgueilleux Achille, qeoix epieical Acilleu, Achille semblable aux dieux. Priam doit se faire une grande violence pour parler ainsi au meurtrier d'Hector : il y a une profonde connaissance du cœur humain dans tout cela.

Le souvenir le plus tendre que l'on pût offrir au fils de Pélée, après lui avoir rappelé son père, était sans doute l'âge de ce même père. Jusque là Priam n'a pas encore osé dire un mot de lui-même ; mais soudain se présente un rapport qu'il saisit avec une simplicité touchante : Comme moi, dit-il, il touche au dernier terme de la vieillesse. Ainsi Priam ne parle encore de lui qu'en se confondant avec Pélée ; il force Achille à ne voir que son propre père dans un roi suppliant et malheureux. L'image du délaissement du vieux monarque peut-être accablé par de puissants voisins pendant l'absence de son fils, la peinture de ses chagrins soudainement oubliés lorsqu'il apprend que ce fils est plein de vie, enfin, cette comparaison des peines passagères de Pelée avec les maux irréparables de Priam, offrent un mélange admirable de douleur, d'adresse, de bienséance et de dignité.

Avec quelle respectable et sainte habileté le vieillard d'Ilion n'amène-t-il pas ensuite le superbe Achille jusqu'à écouter paisiblement l'éloge même d'Hector ! D'abord il se garde bien de nommer le héros troyen ; il dit seulement : il y en avait un ; et il ne nomme Hector à son vainqueur qu'après lui avoir dit qu'il l'a tué combattant pour la patrie :

Ton su prwhn cteinax amunomenon peri patrhx ;

Il ajoute alors le simple mot Hector, Ectora. Il est

remarquable que ce nom isolé n’est pas même compris dans la période poétique ; il est rejeté au commencement d’un vers, où il coupe la mesure, suspend l’esprit et l’oreille, forme un sens complet ; il ne tient en rien à ce qui suit :

Ton su prwhn cteinax amunomenon peri patrhx,

Ectora.

Ainsi le fils de Pélée se souvient de sa vengeance avant de se rappeler son ennemi. Si Priam eût d’abord nommé Hector, Achille eût songé à Patrocle ; mais ce n’est plus Hector qu’on lui présente, c’est un cadavre déchiré, ce sont de misérables restes livrés aux chiens et aux vautours ; encore ne les lui montre-t-on qu’avec une excuse : Il combattait pour la patrie, amunomenon peri patrhx. L’orgueil d’Achille est satisfait d’avoir triomphé d’un héros qui seul défendait ses frères et les murs de Troie.

Enfin Priam, après avoir parlé des hommes au fils de Thétis, lui rappelle les justes dieux, et il le ramène une dernière fois au souvenir de Pélée. Le trait qui termine la prière du monarque d’Ilion est du plus haut sublime dans le genre pathétique.

Chapitre V – Suite du Père. — Lusignan

Nous trouverons dans Zaïre un père à opposer à Priam. À la vérité, les deux scènes ne se peuvent comparer, ni pour la composition, ni pour la force du dessin, ni pour la beauté de la poésie ; mais le triomphe du christianisme n'en sera que plus grand, puisque lui seul, par le charme de ses souvenirs, peut lutter contre tout le génie d'Homère. Voltaire lui-même ne se défend pas d'avoir cherché son succès dans la puissance de ce charme, puisqu'il écrit, en parlant de Zaïre :

« Je tacherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus pathétique et de plus intéressant. » Un antique Croisé, chargé de malheur et de gloire, le vieux Lusignan, resté fidèle à sa religion au fond des cachots, supplie une jeune fille amoureuse d'écouter la voix du Dieu de ses pères : scène merveilleuse, dont le ressort gît tout entier dans la morale évangélique et dans les sentiments chrétiens :[449]

Mon Dieu ! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire ;
J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire ;
Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants :
Et lorsque ma famille est par toi réunie,
Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie !
Je suis bien malheureux ! — C'est ton père, c'est moi,
C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi…
Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines :
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi ;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi,
C'est le sang des martyrs. — O fille encore trop chère !
Connais-tu ton destin ? Sais-tu quelle est ta mère ?
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée ?
Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,

T’ouvrent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux.
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,
Pour toi, pour l’univers, est mort en ces lieux mêmes,
En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,
En ces lieux où son sang te parle par ma voix.
Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres :
Tout annonce le Dieu qu’ont vengé tes ancêtres.
Tourne les yeux : sa tombe est près de ce palais,
C’est ici la montagne où, lavant nos forfaits,
Il voulut expirer sous les coups de l’impie ;
C’est là que de sa tombe il rappela sa vie.
Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n’y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu,
Et tu n’y peux rester sans renier ton père…

Une religion qui fournit de pareilles beautés à son ennemi mériterait pourtant d’être entendue avant d’être condamnée. L’antiquité ne présente rien de cet intérêt, parce qu’elle n’avait pas un pareil culte. Le polythéisme, ne s’opposant point aux passions, ne pouvait amener ces combats intérieurs de l’âme, si communs sous la loi évangélique, et d’où naissent les situations les plus touchantes. Le caractère pathétique du christianisme accroît encore puissamment le charme de la tragédie de Zaïre. Si Lusignan ne rappelait à sa fille que des dieux heureux, les banquets et les joies de l’Olympe, cela serait d’un faible intérêt pour elle, et ne formerait qu’un dur contresens avec les tendres émotions que le poète cherche à exciter. Mais les malheurs de Lusignan, mais son sang, mais ses souffrances se mêlent aux malheurs, au sang et aux souffrances de Jésus-Christ. Zaïre pourrait-elle renier son Rédempteur au lieu même où il s’est sacrifié pour elle ? La cause d’un père et celle d’un Dieu se confondent ; les vieux ans de Lusignan, les tourments des martyrs deviennent une partie même de l’autorité de la religion : la Montagne et le Tombeau crient ; ici tout est tragique, les lieux, l’homme et la Divinité.

Chapitre VI – La Mère. — Andromaque

Vox in Rama audita est, dit Jérémie, ploratus et ululatus multus ; Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt. » Une voix a été entendue sur la montagne, avec des pleurs et beaucoup de gémissements : c'est Rachel pleurant ses fils, et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus. » Comme ce quia non sunt est beau ! Une religion qui a consacré un pareil mot connaît bien le cœur maternel.[450]

Le culte de la Vierge et l'amour de Jésus-Christ pour les enfants prouvent assez que l'esprit du christianisme a une tendre sympathie avec le génie des mères. Ici nous proposons d'ouvrir un nouveau sentier à la critique ; nous chercherons dans les sentiments d'une mère païenne, peinte par un auteur moderne, les traits chrétiens que cet auteur a pu répandre dans son tableau, sans s'en apercevoir lui-même. Pour démontrer l'influence d'une institution morale ou religieuse sur le cœur de l'homme, il n'est pas nécessaire que l'exemple rapporté soit pris à la racine même de cette institution : il suffit qu'il en décèle le génie : c'est ainsi que l'Elysée, dans le Télémaque, est visiblement un paradis chrétien.

Or, les sentiments les plus touchants de l'Andromaque de Racine émanent pour la plupart d'un poète chrétien. L'Andromaque de l'Iliade est plus épouse que mère ; celle d'Euripide a un caractère à la fois rampant et ambitieux, qui détruit le caractère maternel ; celle de Virgile est tendre et triste, mais c'est moins encore la mère que l'épouse : la veuve d'Hector ne dit pas : Astyanax ubi est, mais : Hector ubi est.

L'Andromaque de Racine est plus sensible, plus intéressante que l'Andromaque antique. Ce vers si simple et si aimable :

Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui, est le mot d'une femme chrétienne : cela n'est point dans le goût des Grecs, et encore moins des Romains. L'Andromaque d'Homère gémit sur les malheurs futurs d'Astyanax, mais elle songe à peine à lui dans le présent ; la mère, sous notre culte, plus tendre, sans être moins prévoyante, oublie quelquefois ses chagrins, en donnant un baiser à son fils. Les anciens

n’arrêtaient pas longtemps les yeux sur l’enfance ; il semble qu’ils trouvaient quelque chose de trop naïf dans le langage du berceau. Il n’y a que le Dieu de l’Evangile qui ait osé nommer sans rougir les petits enfants (parvuli), et qui les ait offerts en exemple aux hommes :[451]

Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum : quem cum complexus esset, ait illis :

« Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo me recipit. »

Et ayant pris un petit enfant, il l’assit au milieu d’eux, et l’ayant embrassé, il leur dit :

Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant me reçoit. »[452]

Lorsque la veuve d’Hector dit à Céphise, dans Racine :

Qu’il ait de ses aïeux un souvenir modeste :
Il est du sang d’Hector, mais il en est le reste ;

qui ne reconnaît la chrétienne ? C’est le deposuit potentes de sede. L’antiquité ne parle pas de la sorte, car elle n’imite que les sentiments naturels : or, les sentiments exprimés dans ces vers de Racine ne sont point purement dans la nature ; ils contredisent au contraire la voix du cœur. Hector ne conseille point à son fils d’avoir de ses aïeux un souvenir modeste ; en élevant Astyanax vers le ciel, il s’écrie :

Ζεῦ, ἄλλοι τε θεοί, δότε δὴ καὶ τόνδε γενέσθαι,
Παῖδ' ἐμὸν, ὡς καὶ ἐγώ περ, ἀριπρεπέα Τρώεσσιν,
Ὧδε βίην ἀγαθόν τε καὶ Ἰλίου ἶφι ἀνάσσειν·
Καί ποτέ τις εἴπῃσι, « πατρὸς δ' ὅγε πολλὸν ἀμείνων, »
Ἐκ πολέμου ἀνιόντα, etc.

.[453]

« OO Jupiter, et vous tous, dieux de l’Olympe, que mon fils règne, comme moi, sur Ilion ; faites qu’il obtienne l’empire entre les guerriers ; qu’en le voyant revenir chargé des dépouilles de l’ennemi, on s’écrie : Celui-ci est encore plus vaillant que son père ! »

Enée dit à Ascagne :

... Et te, animo repetentem exempla tuorum,
Et pater Aeneas, et avunculus excitet Hector.[454]

À la vérité l'Andromaque moderne s'exprime à peu près comme Virgile sur les aïeux d'Astyanax. Mais après ce vers :

Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,

elle ajoute :

Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été.

Or, de tels préceptes sont directement opposés au cri de l'orgueil : on y voit la nature corrigée, la nature plus belle, la nature évangélique. Cette humilité que le christianisme a répandue dans les sentiments, et qui a changé pour nous le rapport des passions, comme nous le dirons bientôt, perce à travers tout le rôle de la moderne Andromaque. Quand la veuve d'Hector, dans l'Iliade, se représente la destinée qui attend son fils, la peinture qu'elle fait de la future misère d'Astyanax a quelque chose de bas et de honteux ; l'humilité, dans notre religion, est bien loin d'avoir un pareil langage : elle est aussi noble qu'elle est touchante. Le chrétien se soumet aux conditions les plus dures de la vie ; mais on sent qu'il ne cède que par un principe de vertu, qu'il ne s'abaisse que sous la main de Dieu, et non sous celle des hommes ; il conserve sa dignité dans les fers : fidèle à son maître sans lâcheté, il méprise des chaînes qu'il ne doit porter qu'un moment, et dont la mort viendra bientôt le délivrer ; il n'estime les choses de la vie que comme des songes, et supporte sa condition sans se plaindre, parce que la liberté et la servitude, la prospérité et le malheur, le diadème et le bonnet de l'esclave, sont peu différents à ses yeux.

Chapitre VII – Le Fils. — Guzman

Voltaire va nous fournir encore le modèle d'un autre caractère chrétien, le caractère du fils. Ce n'est ni le docile Télémaque avec Ulysse, ni le fougueux Achille avec Pélée : c'est un jeune homme passionné, dont la religion combat et subjugue les penchants.

Alzire, malgré le peu de vraisemblance des mœurs, est une tragédie fort attachante ; on y plane au milieu de ces régions de la morale chrétienne, qui, s'élevant au-dessus de la morale vulgaire, est d'elle-même une divine poésie. La paix qui règne dans l'âme d'Alvarez n'est point la seule paix de la nature. Supposez que Nestor cherche à modérer les passions d'Antiloque, il citera d'abord des exemples de jeunes gens qui se sont perdus pour n'avoir pas voulu écouter leurs pères ; puis, joignant à ces exemples quelques maximes connues sur l'indocilité de la jeunesse et sur l'expérience des vieillards, il couronnera ses remontrances par son propre éloge et par un regret sur les jours du vieux temps.

L'autorité qu'emploie Alvarez est d'une autre espèce : il met en oubli son âge et son pouvoir paternel, pour ne parler qu'au nom de la religion. Il ne cherche pas à détourner Guzman d'un crime particulier ; il lui conseille une vertu générale, la charité, d'humanité céleste, que le Fils de l'Homme a fait descendre sur la terre, et qui n'y habitait point avant l'établissement du christianisme. Enfin Alvarez, commandant à son fils comme père, et lui obéissant comme sujet, est un de ces traits de haute morale, aussi supérieure à la morale des anciens que les Evangiles surpassent les dialogues de Platon pour l'enseignement des vertus.[455]

Achille mutile son ennemi, et l'insulte après l'avoir abattu. Guzman est aussi fier que le fils de Pélée : percé de coups par la main de Zamore, expirant à la fleur de l'âge, perdant à la fois une épouse adorée et le commandement d'un vaste empire, voici l'arrêt qu'il prononce sur son rival et son meurtrier, triomphe éclatant de la religion et de l'exemple paternel sur un fils chrétien :

(A Alvarez.)
Le Ciel qui veut ma mort et qui l’a suspendue,
Mon père, en ce moment m’amène à votre vue.
Mon âme fugitive et prête à me quitter
S’arrête devant vous… mais pour vous imiter.
Je meurs ; le voile tombe, un nouveau jour m’éclaire :
Je ne me suis connu qu’au bout de ma carrière.
J’ai fait jusqu’au moment qui me plonge au cercueil
Gémir l’humanité du poids de mon orgueil.
Le Ciel venge la terre : il est juste, et ma vie
Ne peut payer le sang dont ma main s’est rougie.
Le bonheur m’aveugla, la mort m’a détrompé ;
Je pardonne à la main par qui Dieu m’a frappé :
J’étais maître en ces lieux, seul j’y commande encore,
Seul je puis faire grâce, et la fais à Zamore.
Vis, superbe ennemi ; sois libre, et te souvien
Quel fut et le devoir et la mort d’un chrétien.
(A Montèze, qui se jette à ses pieds.)
Montèze, Américains, qui fûtes mes victimes,
Songez que ma clémence a surpassé mes crimes ;
Instruisez l’Amérique, apprenez à ses rois
Que les chrétiens sont nés pour leur donner des lois.
(A Zamore.)
Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t’ont commandé le meurtre et la vengeance,
Et le mien, quand ton bras vient de m’assassiner,
M’ordonne de te plaindre et de te pardonner.

À quelle religion appartiennent cette morale et cette mort ? Il règne ici un idéal de vérité au-dessus de tout idéal poétique. Quand nous disons un idéal de vérité, ce n’est point une exagération ; on sait que ces vers :

Des dieux que nous servons connais la différence, etc.,

sont les paroles mêmes de François de Guise. Quant au reste de la tirade, c’est la substance de la morale évangélique :[456]

Je ne me suis connu qu’au bout de ma carrière.
J’ai fait jusqu’au moment qui me plonge au cercueil
Gémir l’humanité du poids de mon orgueil.
(…)
Un trait seul n’est pas chrétien dans ce morceau :
Instruisez l’Amérique, apprenez à ses rois
Que les chrétiens sont nés pour leur donner des lois.

Le poète a voulu faire reparaître ici la nature et le caractère orgueilleux de Guzman : l’intention dramatique est heureuse ; mais prise comme beauté absolue, le sentiment exprimé dans ce vers est bien petit, au milieu des hauts sentiments dont il est environné ! Telle se montre toujours la pure nature auprès de la nature chrétienne. Voltaire est bien ingrat d’avoir calomnié un culte qui lui a fourni ses plus beaux titres à l’immortalité. Il aurait toujours dû se rappeler ce vers, qu’il avait fait sans doute par un mouvement involontaire d’admiration :

Quoi donc ! les vrais chrétiens auraient tant de vertus !
Ajoutons tant de génie.

Chapitre VIII – La Fille. — Iphigénie

Iphigénie et Zaïre offrent, pour le caractère de la fille, un parallèle intéressant. L'une et l'autre, sous le joug de l'autorité paternelle, se dévouent à la religion de leur pays. Agamemnon, il est vrai, exige d'Iphigénie le double sacrifice de son amour et de sa vie, et Lusignan ne demande à Zaïre que d'oublier son amour ; mais pour une femme passionnée vivre et renoncer à l'objet de ses vœux, c'est peut-être une condition plus douloureuse que la mort. Les deux situations peuvent donc se balancer quant à l'intérêt naturel : voyons s'il en est ainsi de l'intérêt religieux.

Agamemnon, en obéissant aux dieux, ne fait, après tout, qu'immoler sa fille à son ambition. Pourquoi la jeune Grecque se dévouerait-elle à Neptune ? N'est-ce pas un tyran qu'elle doit détester ? Le spectateur prend parti pour Iphigénie contre le Ciel. La pitié et la terreur s'appuient donc uniquement, dans cette situation, sur l'intérêt naturel ; et si vous pouviez retrancher la religion de la pièce, il est évident que l'effet théâtral resterait le même.

Mais dans Zaïre, si vous touchez à la religion, tout est détruit. Jésus-Christ n'a pas soif de sang ; il ne veut pas le sacrifice d'une passion. A-t-il le droit de le demander, ce sacrifice ? Eh ! qui pourrait en douter ? N'est-ce pas pour racheter Zaïre qu'il a été attaché à une croix, qu'il a supporté l'insulte, les dédains et les injustices des hommes, qu'il a bu jusqu'à la lie le calice d'amertume ? Et Zaïre irait donner son cœur et sa main à ceux qui ont persécuté ce Dieu charitable ! à ceux qui tous les jours immolent les chrétiens ! à ceux qui retiennent dans les fers ce successeur de Bouillon, ce défenseur de la foi, ce père de Zaïre ! Certes, la religion n'est pas inutile ici, et qui la supprimerait anéantirait la pièce.

Au reste, il nous semble que Zaïre, comme tragédie, est encore plus intéressante qu'Iphigénie, pour une raison que nous essayerons de développer. Ceci nous oblige de remonter au principe de l'art.

Il est certain qu'on ne doit élever sur le cothurne que les

personnages pris dans les hauts rangs de la société. Cela tient à de certaines convenances, que les beaux-arts, d'accord avec le cœur humain, savent découvrir. Le tableau des infortunes que nous éprouvons nous-mêmes nous afflige sans nous instruire. Nous n'avons pas besoin d'aller au spectacle pour y apprendre les secrets de notre famille ; la fiction ne peut nous plaire quand la triste réalité habite sous notre toit. Aucune morale ne se rattache d'ailleurs à une pareille imitation : bien au contraire, car en voyant le tableau de notre état ou nous tombons dans le désespoir, ou nous envions un état qui n'est pas le nôtre. Conduisez le peuple au théâtre : ce ne sont pas des hommes sous le chaume et des représentations de sa propre indigence qu'il lui faut : il vous demande des grands sur la pourpre ; son oreille veut être remplie de noms éclatants et son œil occupé du malheur de rois.

La morale, la curiosité, la noblesse de l'art, la pureté du goût, et peut-être la nature envieuse de l'homme, obligent donc de prendre les acteurs de la tragédie dans une condition élevée. Mais si la personne doit être distinguée, sa douleur doit être commune, c'est-à-dire d'une nature à être sentie de tous. Or, c'est en ceci que Zaïre nous paraît plus touchante qu'Iphigénie.

Que la fille d'Agamemnon meure pour faire partir une flotte, le spectateur ne peut guère s'intéresser à ce motif. Mais la raison presse dans Zaïre, et chacun peut éprouver le combat d'une passion contre un devoir. De là dérive cette règle dramatique : qu'il faut, autant que possible, fonder l'intérêt de la tragédie non sur une chose, mais sur un sentiment, et que le personnage doit être éloigné du spectateur par son rang, mais près de lui par son malheur.

Nous pourrions maintenant chercher dans le sujet d'Iphigénie traité par Racine les traits du pinceau chrétien ; mais le lecteur est sur la voie de ces études, et il peut la suivre : nous ne nous arrêterons plus que pour faire une observation.

Le père Brumoy a remarqué qu'Euripide en donnant à Iphigénie la frayeur de la mort et le désir de se sauver a mieux

parlé selon la nature que Racine, dont l'Iphigénie semble trop résignée. L'observation est bonne en soi ; mais ce que le père Brumoy n'a pas vu, c'est que l'Iphigénie moderne est la fille chrétienne. Son père et le Ciel ont parlé, il ne reste plus qu'à obéir. Racine n'a donné ce courage à son héroïne que par l'impulsion secrète d'une institution religieuse qui a changé le fond des idées et de la morale. Ici le christianisme va plus loin que la nature, et par conséquent est plus d'accord avec la belle poésie, qui agrandit les objets et aime un peu l'exagération. La fille d'Agamemnon, étouffant sa passion et l'amour de la vie, intéresse bien davantage qu'Iphigénie pleurant son trépas. Ce ne sont pas toujours les choses purement naturelles qui touchent : il est naturel de craindre la mort, et cependant une victime qui se lamente sèche les pleurs qu'on versait pour elle. Le cœur humain veut plus qu'il ne peut ; il veut surtout admirer : il a en soi-même un élan vers une beauté inconnue, pour laquelle il fut créé dans son origine.

La religion chrétienne est si heureusement formée, qu'elle est elle-même une sorte de poésie, puisqu'elle place les caractères dans le beau idéal : c'est ce que prouvent nos martyrs chez nos peintres, les chevaliers chez nos poètes, etc. Quant à la peinture du vice, elle peut avoir dans le christianisme la même vigueur que celle de la vertu, puisqu'il est vrai que le crime augmente en raison du plus grand nombre de liens que le coupable a rompus. Ainsi les muses, qui haïssent le genre médiocre et tempéré, doivent s'accommoder infiniment d'une religion qui montre toujours ses personnages au-dessus ou au-dessous de l'homme.

Pour achever le cercle des caractères naturels, il faudrait parler de l'amitié fraternelle, mais ce que nous avons dit du fils et de la fille s'applique également à deux frères, ou à un frère et à une sœur. Au reste, c'est dans l'Ecriture qu'on trouve l'histoire de Caïn et d'Abel, cette grande et première tragédie qu'ait vue le monde : nous parlerons ailleurs de Joseph et de ses frères.

En un mot, le christianisme n'enlève rien au poète des caractères naturels, tels que pouvait les représenter

l’antiquité, et il offre, de plus, son influence sur ces mêmes caractères. Il augmente donc nécessairement la puissance, puisqu’il augmente le moyen, et multiplie les beautés dramatiques, en multipliant les sources dont elles émanent.

Chapitre IX – Caractères sociaux. — Le Prêtre

Ces caractères, que nous avons nommés sociaux, se réduisent à deux pour le poète, ceux du prêtre et du guerrier.

Si nous n'avions pas consacré à l'histoire du clergé et de ses bienfaits la quatrième partie de notre ouvrage, il nous serait aisé de faire voir à présent combien le caractère du prêtre, dans notre religion, offre plus de variété et de grandeur que le même caractère dans le polythéisme. Que de tableaux à tracer depuis le pasteur du hameau jusqu'au pontife qui ceint la triple couronne pastorale ; depuis le curé de la ville jusqu'à l'anachorète du rocher ; depuis le Chartreux et le Trappiste jusqu'au docte Bénédictin ; depuis le Missionnaire et cette foule de religieux consacrés aux maux de l'humanité jusqu'au prophète de l'antique Sion ! L'ordre des vierges n'est ni moins varié ni moins nombreux : ces filles hospitalières qui consument leur jeunesse et leurs grâces au service de nos douleurs, ces habitantes du cloître qui élèvent à l'abri des autels les épouses futures des hommes, en se félicitant de porter elles-mêmes les chaînes du plus doux des époux, toute cette innocente famille sourit agréablement aux neuf Sœurs de la Fable. Un grand prêtre, un devin, une vestale, une sibylle, voilà tout ce que l'antiquité fournissait au poète ; encore ces personnages n'étaient-ils mêlés qu'accidentellement au sujet, tandis que le prêtre chrétien peut jouer un des rôles les plus importants de l'épopée.

M. de La Harpe a montré, dans sa Mélanie, ce que peut devenir le caractère d'un simple curé, traité par un habile écrivain. Shakespeare, Richardson, Goldsmith, ont mis le prêtre en scène avec plus ou moins de bonheur. Quant aux pompes extérieures, nulle religion n'en offrit jamais de plus magnifiques que les nôtres La Fête-Dieu, Noël, Pâques, la Semaine-Sainte, la fête des Morts, les Funérailles, la Messe et mille autres cérémonies fournissent un sujet inépuisable de descriptions. Certes, les Muses modernes qui se plaignent du christianisme n'en connaissent pas les richesses. Le Tasse a décrit une procession dans la Jérusalem, et c'est un des plus

beaux tableaux de son poème. Enfin, le sacrifice antique n’est pas même banni du sujet chrétien, car il n’y a rien de plus facile, au moyen d’un épisode, d’une comparaison ou d’un souvenir, que de rappeler un sacrifice de l’ancienne loi.[457]

Chapitre X – Suite du Prêtre. — La Sibylle. – Joad. — Parallèle de Virgile et de Racine

Enée va consulter la Sibylle : arrêté au soupirail de l'antre, il attend les paroles de la prophétesse.

… Cum virgo : Poscere fata, etc.

« Alors la vierge : Il est temps d'interroger le destin. Le dieu ! Voilà le dieu ! Elle dit, etc. »

Enée adresse sa prière à Apollon ; la Sibylle lutte encore ; enfin le dieu la dompte, les cent portes de l'antre s'ouvrent en mugissant, et ces paroles se répandent dans les airs : Ferunt responsa per auras :

O tandem magnis pelagi defuncte periclis !

« Ils ne sont plus, les périls de la mer : mais quel danger sur la terre ! etc. »

Remarquez la rapidité de ces mouvements : Deus, ecce deus ! La Sibylle touche, saisit l'Esprit, elle en est surprise : Le dieu ! voilà le dieu ! c'est son cri. Ces expressions : Non vultus, non color unus, peignent excellemment le trouble de la prophétesse. Les tours négatifs sont particuliers à Virgile, et l'on peut remarquer en général qu'ils sont fort multipliés chez les écrivains d'un génie mélancolique. Ne serait-ce point que les âmes tendres et tristes sont naturellement portées à se plaindre, à désirer, à douter, à exprimer avec une sorte de timidité, et que la plainte, le désir, le doute et la timidité, sont des privations de quelque chose ? L'homme que l'adversité a rendu sensible aux peines d'autrui ne dit pas avec assurance : Je connais les maux, mais il dit, comme Didon : Non ignara mali. Enfin, les images favorites des poètes enclins à la rêverie sont presque toutes empruntées d'objets négatifs, tels que le silence des nuits, l'ombre des bois, la solitude des montagnes, la paix des tombeaux, qui ne sont que l'absence du bruit, de la lumière, des hommes et des inquiétudes de la vie.

Quelle que soit la beauté des vers de Virgile, la poésie chrétienne nous offre encore quelque chose de supérieur. Le grand prêtre des Hébreux, prêt à couronner Joas, est saisi de l'esprit divin dans le temple de Jérusalem :

Voilà donc quels vengeurs s’arment pour ta querelle !
Des prêtres, des enfants ! … ô Sagesse éternelle !
Mais si tu les soutiens, qui peut les ébranler ?
Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler ;
Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites.
Ils ne s’assurent point en leurs propres mérites,
Mais en ton nom, sur eux invoqué tant de fois,
En tes serments jurés au plus saint de leurs rois,
En ce temple où tu fais ta demeure sacrée,
Et qui doit du soleil égaler la durée.
Mais d’où vient que mon cœur frémit d’un saint effroi ?
Est-ce l’Esprit divin qui s’empare de moi ?
C’est lui-même : il m’échauffe ; il parle ; mes yeux s’ouvrent,
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.
(…)
Cieux, écoutez ma voix ; Terre, prête l’oreille :
Ne dis plus, ô Jacob ! que ton Seigneur sommeille ;
Pécheurs, disparaissez, le Seigneur se réveille.
(…)
Comment en un plomb vil l’or pur s’est-il changé ?
Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé…
Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
Des prophètes divins malheureuse homicide !
De son amour pour toi ton Dieu s’est dépouillé ;
Ton encens à ses yeux est un encens souillé…
… Où menez-vous ces enfants et ces femmes ?
Le Seigneur a détruit la reine des cités ;
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés :
Dieu ne veut plus qu’on vienne à ses solennités.
Temple, renverse-toi ; cèdres, jetez des flammes.
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour t’a ravi tous tes charmes ?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes,
Pour pleurer ton malheur ?
Il n’est pas besoin de commentaire.
Puisque Virgile et Racine reviennent si souvent dans notre

critique, tâchons de nous faire une idée juste de leur talent et de leur génie. Ces deux grands poètes ont tant de ressemblance, qu'ils pourraient tromper jusqu'aux yeux de la muse, comme ces jumeaux de l'Enéide qui causaient de douces méprises à leur mère.

Tous deux polissent leurs ouvrages avec le même soin, tous deux sont pleins de goût, tous deux hardis, et pourtant naturels dans l'expression, tous deux sublimes dans la peinture de l'amour ; et, comme s'ils s'étaient suivis pas à pas, Racine fait entendre dans Esther je ne sais quelle suave mélodie dont Virgile a pareillement rempli sa seconde églogue, mais toutefois avec la différence qui se trouve entre la voix de la jeune fille et celle de l'adolescent, entre les soupirs de l'innocence et ceux d'une passion criminelle.

Voilà peut-être en quoi Virgile et Racine se ressemblent : voici peut-être en quoi ils diffèrent.

Le second est en général supérieur au premier dans l'invention des caractères : Agamemnon, Achille, Oreste, Mithridate, Acomat, sont fort au-dessus des héros de l'Enéide. Enée et Turnus ne sont beaux que dans deux ou trois moments ; Mézence seul est fièrement dessiné.

Cependant, dans les peintures douces et tendres, Virgile retrouve son génie : Evandre, ce vieux roi d'Arcadie qui vit sous le chaume et que défendent deux chiens de berger, au même lieu où les Césars, entourés de prétoriens, habiteront un jour leurs palais ; le jeune Pallas, le beau Lausus, Nisus et Euryale, sont des personnages divins.

Dans les caractères de femmes, Racine reprend la supériorité : Agrippine est plus ambitieuse qu'Amate, Phèdre plus passionnée que Didon.

Nous ne parlons point d'Athalie, parce que Racine dans cette pièce ne peut être comparé à personne : c'est l'œuvre le plus parfait du génie inspiré par la religion.

Mais, d'un autre côté, Virgile a pour certains lecteurs un avantage sur Racine : sa voix, si nous osons nous exprimer ainsi, est plus gémissante et sa lyre plus plaintive. Ce n'est pas que l'auteur de Phèdre n'eût été capable de trouver cette sorte

de mélodie des soupirs ; le rôle d'Andromaque, Bérénice tout entière, quelques stances des cantiques imités de l'Ecriture, plusieurs strophes des chœurs d'Esther et d'Athalie, montrent ce qu'il aurait pu faire dans ce genre ; mais il vécut trop à la ville, pas assez dans la solitude. La cour de Louis XIV en lui donnant la majesté des formes et en épurant son langage lui fut peut-être nuisible sous d'autres rapports : elle l'éloigna trop des champs et de la nature.

Nous avons déjà remarqué qu'une des premières causes de la mélancolie de Virgile fut sans doute le sentiment des malheurs qu'il éprouva dans sa jeunesse. Chassé du toit paternel, il garda toujours le souvenir de sa Mantoue ; mais ce n'était plus le Romain de la république, aimant son pays à la manière dure et âpre des Brutus : c'était le Romain de la monarchie d'Auguste, le rival d'Homère et le nourrisson des Muses.[458]

Virgile cultiva ce genre de tristesse en vivant seul au milieu des bois. Peut-être faut-il encore ajouter à cela des accidents particuliers. Nos défauts moraux ou physiques influent beaucoup sur notre humeur, et sont souvent la cause du tour particulier que prend notre caractère. Virgile avait une difficulté de prononciation ; il était faible de corps, rustique d'apparence. Il semble avoir eu dans sa jeunesse des passions vives, auxquelles ces imperfections naturelles purent mettre des obstacles. Ainsi des chagrins de famille, le goût des champs, un amour-propre en souffrance et des passions non satisfaites s'unirent pour lui donner cette rêverie qui nous charme dans ses écrits.[459]

On ne trouve point dans Racine le diis aliter visum, le dulces moriens reminiscitur Argos, le Disce, puer, virtutem ex me – fortunam ex aliis, le Lyrnessi domus alta : sola Laurente sepulcrum. Il n'est peut-être pas inutile d'observer que ces mots attendrissants se trouvent presque tous dans les six derniers livres de l'Enéide, ainsi que les épisodes d'Evandre et de Pallas, de Mézence et de Lausus, de Nisus et d'Euryale. Il semble qu'en approchant du tombeau le Cygne de Mantoue mit dans ses accents quelque chose de plus céleste, comme

les cygnes de l’Eurotas, consacrés aux Muses, qui avant d’expirer avaient, selon Pythagore, une vision de l’Olympe, et témoignaient leur ravissement par des chants harmonieux.

Virgile est l’ami du solitaire, le compagnon des heures secrètes de la vie. Racine est peut-être au-dessus du poète latin, parce qu’il a fait Athalie ; mais le dernier a quelque chose qui remue plus doucement le cœur. On admire plus l’un, on aime plus l’autre ; le premier a des douleurs trop royales, le second parle davantage à tous les rangs de la société. En parcourant les tableaux des vicissitudes humaines tracés par Racine, on croit errer dans les parcs abandonnés de Versailles : ils sont vastes et tristes, mais à travers leur solitude on distingue la main régulière des arts et les vestiges des grandeurs :

Je ne vois que des tours que la cendre a couvertes,
Un fleuve teint de sang, des campagnes désertes.

Les tableaux de Virgile, sans être moins nobles, ne sont pas bornés à de certaines perspectives de la vie ; ils représentent toute la nature : ce sont les profondeurs des forêts, l’aspect des montagnes, les rivages de la mer, où des femmes exilées regardent, en pleurant, l’immensité des flots :

> ... Cunctaeque profundum
> Pontum adspectabant flentes.

Chapitre XI – Le Guerrier. — Définition du beau idéal

Les siècles héroïques sont favorables à la poésie, parce qu'ils ont cette vieillesse et cette incertitude de tradition que demandent les Muses, naturellement un peu menteuses. Nous voyons chaque jour se passer sous nos yeux des choses extraordinaires sans y prendre aucun intérêt ; mais nous aimons à entendre raconter des faits obscurs qui sont déjà loin de nous. C'est qu'au fond les plus grands événements de la terre sont petits en eux-mêmes : notre âme, qui sent ce vice des affaires humaines, et qui tend sans cesse à l'immensité, tâche de ne les voir que dans le vague pour les agrandir.

Or, l'esprit des siècles héroïques se forme du mélange d'un état civil encore grossier et d'un état religieux porté à son plus haut point d'influence. La barbarie et le polythéisme ont produit les héros d'Homère ; la barbarie et le christianisme ont enfanté les chevaliers du Tasse.

Qui des héros ou des chevaliers méritent la préférence, soit en morale, soit en poésie ? C'est ce qu'il convient d'examiner.

En faisant abstraction du génie particulier des deux poètes et ne comparant qu'homme à homme, il nous semble que les personnages de la Jérusalem sont supérieurs à ceux de l'Iliade.

Quelle différence en effet entre les chevaliers si francs, si désintéressés, si humains, et des guerriers perfides, avares, cruels, insultant aux cadavres de leurs ennemis, poétiques enfin par leurs vices, comme les premiers le sont par leurs vertus !

Si par héroïsme on entend un effort contre les passions en faveur de la vertu, c'est sans doute Godefroi, et non pas Agamemnon, qui est le véritable héros. Or, nous demandons pourquoi le Tasse en peignant des chevaliers a tracé le modèle du parfait guerrier, tandis qu'Homère en représentant les hommes des temps héroïques n'a fait que des espèces de monstres ? C'est que le christianisme a fourni dès sa naissance le beau idéal moral ou le beau idéal des caractères, et que le polythéisme n'a pu donner cet avantage au chantre d'Ilion. Nous arrêterons un peu le lecteur sur ce sujet : il importe trop

au fond de notre ouvrage pour hésiter à le mettre dans tout son jour.

Il y a deux sortes de beau idéal : le beau idéal moral, et le beau idéal physique : l'un et l'autre sont nés de la société.

L'homme très près de la nature, tel que le sauvage, ne le connaît pas ; il se contente, dans ses chansons, de rendre fidèlement ce qu'il voit. Comme il vit au milieu des déserts, ses tableaux sont nobles et simples ; on n'y trouve point de mauvais goût, mais aussi ils sont monotones, et les actions qu'ils expriment ne vont pas jusqu'à l'héroïsme.

Le siècle d'Homère s'éloignait déjà de ces premiers temps. Qu'un Canadien perce un chevreuil de ses flèches, qu'il le dépouille au milieu des forêts, qu'il étende la victime sur les charbons d'un chêne embrasé : tout est poétique dans ces mœurs. Mais dans la tente d'Achille il y a déjà des bassins, des broches, des vases ; quelques détails de plus, et Homère tombait dans la bassesse des descriptions, ou bien il entrait dans la route du beau idéal en commençant à cacher quelque chose.

Ainsi, à mesure que la société multiplia les besoins de la vie, les poètes apprirent qu'il ne fallait plus, comme par le passé, peindre tout aux yeux, mais voiler certaines parties du tableau.

Ce premier pas fait, ils virent encore qu'il fallait choisir, ensuite que la chose choisie était susceptible d'une forme plus belle, ou d'un plus bel effet dans telle ou telle position.

Toujours cachant et choisissant, retranchant ou ajoutant, ils se trouvèrent peu à peu dans des formes qui n'étaient plus naturelles, mais qui étaient plus parfaites que la nature : les artistes appelèrent ces formes le beau idéal.

On peut donc définir le beau idéal l'art de choisir et de cacher.

Cette définition s'applique également au beau idéal moral et au beau idéal physique. Celui-ci se forme en cachant avec adresse la partie infirme des objets ; l'autre, en dérobant à la vue certains côtés faibles de l'âme : l'âme a ses besoins honteux et ses bassesses comme le corps.

Et nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il n'y a

que l’homme qui soit susceptible d’être représenté plus parfait que nature et comme approchant de la Divinité. On ne s’avise pas de peindre le beau idéal d’un cheval, d’un aigle, d’un lion Ceci nous fait entrevoir une preuve merveilleuse de la grandeur de nos fins et de l’immortalité de notre âme.

La société où la morale parvint le plus tôt à son développement dut atteindre le plus vite au beau idéal moral, ou, ce qui revient au même, au beau idéal des caractères : or, c’est ce qui distingue éminemment les sociétés formées dans la religion chrétienne. Il est étrange, et cependant rigoureusement vrai, que tandis que nos pères étaient des barbares pour tout le reste, la morale, au moyen de l’Evangile, s’était élevée chez eux à son dernier point de perfection : de sorte que l’on vit des hommes, si nous osons parler ainsi, à la fois sauvages par le corps et civilisés par l’âme.

C’est ce qui fait la beauté des temps chevaleresques, et ce qui leur donne la supériorité tant sur les siècles héroïques que sur les siècles tout à fait modernes.

Car si vous entreprenez de peindre les premiers âges de la Grèce, autant la simplicité des mœurs vous offrira des choses agréables, autant la barbarie des caractères vous choquera ; le polythéisme ne fournit rien pour changer la nature sauvage et l’insuffisance des vertus primitives.

Si au contraire vous chantez l’âge moderne, vous serez obligé de bannir la vérité de votre ouvrage et de vous jeter à la fois dans le beau idéal moral et dans le beau idéal physique. Trop loin de la nature et de la religion sous tous les rapports, on ne peut représenter fidèlement l’intérieur de nos ménages, et moins encore le fond de nos cœurs.

La chevalerie seule offre le beau mélange de la vérité et de la fiction.

D’une part, vous pouvez offrir le tableau des mœurs dans toute sa naïveté : un vieux château, un large foyer, des tournois, des joutes, des chasses, le son du cor, le bruit des armes, n’ont rien qui heurte le goût, rien qu’on doive ou choisir ou cacher.

Et, d’un autre côté, le poète chrétien, plus heureux

qu’Homère, n’est point forcé de ternir sa peinture en y plaçant l’homme barbare ou l’homme naturel : le christianisme lui donne le parfait héros.

Ainsi, tandis que le Tasse est dans la nature relativement aux objets physiques, il est au-dessus de cette nature par rapport aux objets moraux.

Or, le vrai et l’idéal sont les deux sources de l’intérêt poétique : le touchant et le merveilleux.

Chapitre XII – Suite du Guerrier

Montrons à présent que ces vertus du chevalier, qui élèvent son caractère jusqu'au beau idéal, sont des vertus véritablement chrétiennes.

Si elles n'étaient que de simples vertus morales imaginées par le poète, elles seraient sans mouvement et sans ressort. On en peut juger par Enée, dont Virgile a fait un héros philosophe.

Les vertus purement morales sont froides par essence : ce n'est pas quelque chose d'ajouté à l'âme, c'est quelque chose de retranché de la nature ; c'est l'absence du vice plutôt que la présence de la vertu.

Les vertus religieuses ont des ailes, elles sont passionnées. Non contentes de s'abstenir du mal, elles veulent faire le bien : elles ont l'activité de l'amour, et se tiennent dans une région supérieure et un peu exagérée. Telles étaient les vertus des chevaliers.

La foi ou la fidélité était leur première vertu ; la fidélité est pareillement la première vertu du christianisme.

Le chevalier ne mentait jamais. — Voilà le chrétien.

Le chevalier était pauvre et le plus désintéressé des hommes. — Voilà le disciple de l'Evangile.

Le chevalier s'en allait à travers le monde, secourant la veuve et l'orphelin. — Voilà la charité de Jésus-Christ.

Le chevalier était tendre et délicat. Qui lui aurait donné cette douceur, si ce n'était une religion humaine qui porte toujours au respect pour la faiblesse ? Avec quelle bénignité Jésus-Christ lui-même ne parle-t-il pas aux femmes dans l'Evangile !

Agamemnon déclare brutalement qu'il aime autant Briséis que son épouse, parce qu'elle fait d'aussi beaux ouvrages.

Un chevalier ne parle pas ainsi.

Enfin le christianisme à produit l'honneur ou la bravoure des héros modernes, si supérieure à celle des héros antiques.

La véritable religion nous enseigne que ce n'est pas par la force du corps que l'homme se doit mesurer, mais par la

grandeur de l’âme. D’où il résulte que la plus faible des chevaliers ne tremble jamais devant un ennemi ; et, fût-il certain de recevoir la mort, il n’a pas même la pensée de la fuite.

Cette haute valeur est devenue si commune, que le moindre de nos fantassins est plus courageux que les Ajax, qui fuyaient devant Hector, qui fuyait à son tour devant Achille. Quant à la clémence du chevalier chrétien envers les vaincus, qui peut nier qu’elle découle du christianisme ?

Les poètes modernes ont tiré une foule de traits nouveaux du caractère chevaleresque. Dans la tragédie il suffit de nommer Bayard, Tancrède, Nemours, Couci ; Nérestan apporte la rançon de ses frères d’armes, et se vient rendre prisonnier parce qu’il ne peut satisfaire à la somme nécessaire pour se racheter lui-même. Les belles mœurs chrétiennes ! Et qu’on ne dise pas que c’est une pure invention poétique : il y a cent exemples de chrétiens qui se sont remis entre les mains des Infidèles ou pour délivrer d’autres chrétiens, ou parce qu’ils ne pouvaient compter l’argent qu’ils avaient promis.

On sait combien le caractère chevaleresque est favorable à l’épopée. Qu’ils sont aimables, tous ces chevaliers de la Jérusalem, ce Renaud si brillant, ce Tancrède si généreux, ce vieux Raymond de Toulouse, toujours abattu et toujours relevé ! On est avec eux sous les murs de Solyme ; on croit entendre le jeune Bouillon s’écrier, au sujet d’Armide :

« Que dira-t-on à la cour de France quand on saura que nous avons refusé notre bras à la beauté ? » Pour juger de la différence qui se trouve entre les héros d’Homère et ceux du Tasse, il suffit de jeter les yeux sur le camp de Godefroi et sur les remparts de Sion. D’un côté sont les chevaliers, et de l’autre les héros antiques. Soliman même n’a tant d’éclat que parce que le poète lui a donné quelques traits de la générosité du chevalier : ainsi le principal héros infidèle emprunte lui-même sa majesté du christianisme.

Mais c’est dans Godefroi qu’il faut admirer le chef-d’œuvre du caractère héroïque. Si Enée veut échapper à la séduction d’une femme, il tient les yeux baissés : Immota tenebat

lumina ; il cache son trouble ; il répond des choses vagues : « Reine, je ne nie point tes bontés, je me souviendrai d'Elise, » *Meminisse Elisae*.

Ce n'est pas de cet air que le capitaine chrétien repousse les adresses d'Armide : il résiste, car il connaît les fragiles appas du monde ; il continue son vol vers le ciel, comme l'oiseau rassasié qui ne s'abat point où une nourriture trompeuse l'appelle.

> Qual saturo augel, che non si cali
> Ove il cibo mostrando altri l'invita

Faut-il combattre, délibérer, apaiser une sédition, Bouillon est partout grand, partout auguste. Ulysse frappe Thersite de son sceptre (σκήπτρῳ δὲ μετάφρενον ἠδὲ καὶ ὤμω πλῆξεν), et arrête les Grecs prêts à rentrer dans leurs vaisseaux : ces mœurs sont naïves et pittoresques. Mais voyez Godefroi se montrant seul à un camp furieux qui l'accuse d'avoir fait assassiner un héros. Quelle beauté noble et touchante dans la prière de ce capitaine plein de la conscience de sa vertu ! comme cette prière fait ensuite éclater l'intrépidité du général, qui désarmé et tête nue se présente à une soldatesque effrénée !

Au combat, une sainte et majestueuse, valeur, inconnue aux guerriers d'Homère et de Virgile, anime le guerrier chrétien. Enée, couvert de ses armes divines, et debout sur la poupe de sa galère, qui approche du rivage rutule, est dans une attitude héroïque. Agamemnon, semblable au Jupiter foudroyant, présente une image pleine de grandeur : cependant Godefroi n'est inférieur ni au père des Césars ni au chef des Atrides, dans le dernier chant de la Jérusalem.

Le soleil vient de se lever ; les armées sont en présence, les bannières se déroulent aux vents, les plumes flottent sur les casques ; les habits, les franges, les harnais, les armes, les couleurs, l'or et le fer étincellent aux premiers feux du jour. Monté sur un coursier rapide, Godefroi parcourt les rangs de son armée ; il parle, et son discours est un modèle d'éloquence guerrière. Sa tête rayonne, son visage brille d'un éclat inconnu, l'ange de la victoire le couvre invisiblement de ses

ailes. Bientôt il se fait un profond silence ; les légions se prosternent en adorant celui qui fit tomber Goliath par la main d’un jeune berger. Soudain la trompette sonne, les soldats chrétiens se relèvent, et, pleins de la fureur du Dieu des armées, ils se précipitent sur les bataillons ennemis.

Livre III – Suite de la poésie dans ses rapports avec les hommes. Passions

Chapitre I – Que le Christianisme a changé les rapports des passions en changeant les bases du vice et de la vertu

De l'examen des caractères nous venons à celui des passions. On sent qu'en traitant des premiers il nous a été impossible de ne pas toucher un peu aux secondes, mais ici nous nous proposons d'en parler plus amplement.

S'il existait une religion qui s'occupât sans cesse de mettre un frein aux passions de l'homme, cette religion augmenterait nécessairement le jeu des passions dans le drame et dans l'épopée ; elle serait plus favorable à la peinture des sentiments que toute institution religieuse qui, ne connaissant point des délits du cœur, n'agirait sur nous que par des scènes extérieures. Or, c'est ici le grand avantage de notre culte sur les cultes de l'antiquité : la religion chrétienne est un vent céleste qui enfle les voiles de la vertu et multiplie les orages de la conscience autour du vice.

Les bases de la morale ont changé parmi les hommes, du moins parmi les hommes chrétiens, depuis la prédication de l'Evangile. Chez les anciens, par exemple, l'humilité passait pour bassesse, et l'orgueil pour grandeur ; chez les chrétiens, au contraire, l'orgueil est le premier des vices, et l'humilité une des premières vertus. Cette seule transmutation de principes montre la nature humaine sous un jour nouveau, et nous devons découvrir dans les passions des rapports que les anciens n'y voyaient pas.

Donc pour nous la racine du mal est la vanité, et la racine du bien la charité, de sorte que les passions vicieuses sont toujours un composé d'orgueil, et les passions vertueuses un composé d'amour.

Faites l'application de ce principe, vous en reconnaîtrez la

justesse.

Pourquoi les passions qui tiennent au courage sont-elles plus belles chez les modernes que chez les anciens ? pourquoi avons-nous donné d'autres proportions à la valeur et transformé un mouvement brutal en une vertu ? C'est par le mélange de la vertu chrétienne directement opposée à ce mouvement, l'humilité. De ce mélange est née la magnanimité, ou la générosité poétique, sorte de passion (car les chevaliers l'ont poussée jusque-là) totalement inconnue des anciens.

Un de nos plus doux sentiments, et peut-être le seul qui appartienne absolument à l'âme (les autres ont quelque mélange des sens dans leur nature ou dans leur but), c'est l'amitié. Et combien le christianisme n'a-t-il point encore augmenté les charmes de cette passion céleste, en lui donnant pour fondement la charité ? Jésus-Christ dormit dans le sein de Jean ; et sur la croix, avant d'expirer, l'amitié l'entendit prononcer ce mot digne d'un Dieu : Mater, ecce filius tuus ; discipule, ecce mater tua.[460]

« Mère, voilà ton fils ; disciple, voilà ta mère. »

Le christianisme, qui a révélé notre double nature et montré les contradictions de notre être, qui a fait voir le haut et le bas de notre cœur, qui lui-même est plein de contrastes comme nous, puisqu'il nous présente un Homme-Dieu, un Enfant maître des mondes, le créateur de l'univers sortant du sein d'une créature, le christianisme, disons-nous, vu sous ce jour des contrastes, est encore par excellence la religion de l'amitié. Ce sentiment se fortifie autant par les oppositions que par les ressemblances. Pour que deux hommes soient parfaits amis, ils doivent s'attirer et se repousser sans cesse par quelque endroit ; il faut qu'ils aient des génies d'une même force, mais d'une différente espèce ; des opinions opposées, des principes semblables ; des haines et des amours diverses, mais au fond la même sensibilité ; des humeurs tranchantes, et pourtant des goûts pareils ; en un mot, de grands contrastes de caractère et de grandes harmonies de cœur.

Cette chaleur que la charité répand dans les passions

vertueuses leur donne un caractère divin. Chez les hommes de l'antiquité l'avenir des sentiments ne passait pas le tombeau, où il venait faire naufrage. Amis, frères, époux, se quittaient aux portes de la mort, et sentaient que leur séparation était éternelle ; le comble de la félicité pour les Grecs et pour les Romains se réduisait à mêler leurs cendres ensemble : mais combien elle devait être douloureuse, une urne qui ne renfermait que des souvenirs ! Le polythéisme avait établi l'homme dans les régions du passé ; le christianisme l'a placé dans les champs de l'espérance. La jouissance des sentiments honnêtes sur la terre n'est que l'avant-goût des délices dont nous serons comblés. Le principe de nos amitiés n'est point dans ce monde : deux êtres qui s'aiment ici-bas sont seulement dans la route du ciel, où ils arriveront ensemble, si la vertu les dirige. De manière que cette forte expression des poètes : exhaler son âme dans celle de son ami, est littéralement vraie pour deux chrétiens, en se dépouillant de leur corps, ils ne font que se dégager d'un obstacle qui s'opposait à leur union intime, et leurs âmes vont se confondre dans le sein de l'Eternel.

Ne croyons pas toutefois qu'en nous découvrant les bases sur lesquelles reposent les passions le christianisme ait désenchanté la vie. Loin de flétrir l'imagination en lui faisant tout toucher et tout connaître, il a répandu le doute et les ombres sur les choses inutiles à nos fins ; supérieur en cela à cette imprudente philosophie qui cherche trop à pénétrer la nature de l'homme et à trouver le fond partout. Il ne faut pas toujours laisser tomber la sonde dans les abîmes du cœur : les vérités qu'il contient sont du nombre de celles qui demandent le demi-jour et la perspective. C'est une imprudence que d'appliquer sans cesse son jugement à la partie aimante de son être, de porter l'esprit raisonnable dans les passions. Cette curiosité conduit peu à peu à douter des choses généreuses ; elle dessèche la sensibilité et tue, pour ainsi dire, l'âme ; les mystères du cœur sont comme ceux de l'antique Egypte : le profane qui cherchait à les découvrir sans y être initié par la religion était subitement frappé de mort.

Chapitre II – Amour passionné. — Didon

Ce que nous appelons proprement amour parmi nous est un sentiment dont l'antiquité a ignoré jusqu'au nom. Ce n'est que dans les siècles modernes qu'on a vu se former ce mélange des sens et de l'âme, cette espèce d'amour dont l'amitié est la partie morale. C'est encore au christianisme que l'on doit ce sentiment perfectionné ; c'est lui qui, tendant sans cesse à épurer le cœur, est parvenu à jeter de la spiritualité jusque dans le penchant qui en paraissait le moins susceptible. Voilà donc un nouveau moyen de situations poétiques que cette religion si dénigrée a fourni aux auteurs mêmes qui l'insultent : on peut voir dans une foule de romans les beautés qu'on a tirées de cette passion demi-chrétienne. Le caractère de Clémentine, par exemple, est un chef-d'œuvre dont la Grèce n'offre point de modèle. Mais pénétrons dans ce sujet, et avant de parler de l'amour champêtre considérons l'amour passionné.[461]

Cet amour n'est ni aussi saint que la piété conjugale, ni aussi gracieux que le sentiment des bergers ; mais, plus poignant que l'un et l'autre, il dévaste les âmes où il règne. Ne s'appuyant point sur la gravité du mariage ou sur l'innocence des mœurs champêtres, ne mêlant aucun autre prestige au sien, il est à soi-même sa propre illusion, à sa propre folie, sa propre substance. Ignorée de l'artisan trop occupé et du laboureur trop simple, cette passion n'existe que dans ces rangs de la société où l'oisiveté nous laisse surchargés du poids de notre cœur avec son immense amour-propre et ses éternelles inquiétudes.

Il est si vrai que le christianisme jette une éclatante lumière dans l'abîme de nos passions, que ce sont les orateurs de l'Église qui ont peint les désordres du cœur humain avec le plus de force et de vivacité. Quel tableau Bourdaloue ne fait-il point de l'ambition ! Comme Massillon a pénétré dans les replis de nos âmes et exposé au jour nos penchants et nos vices ! » C'est le caractère de cette passion, dit cet homme éloquent en parlant de l'amour, de remplir le cœur tout entier, etc : on ne

peut plus s’occuper que d’elle ; on en est possédé, enivré ; on la retrouve partout ; tout en retrace les funestes images ; tout en réveille les injustes désirs : le monde, la solitude, la présence, l’éloignement, les objets les plus indifférents, les occupations les plus sérieuses, le temple saint lui-même, les autels sacrés, les mystères terribles en rappellent le souvenir. »[462]

« C’est un désordre, s’écrie le même orateur dans la Pécheresse, d’aimer pour lui-même ce qui ne peut être ni notre bonheur, ni notre perfection, ni par conséquent notre repos ; car aimer, c’est chercher la félicité dans ce qu’on aime ; c’est vouloir trouver dans l’objet aimé tout ce qui manque à notre cœur ; c’est l’appeler au secours de ce vide affreux que nous sentons en nous-mêmes et nous flatter qu’il sera capable de le remplir ; c’est le regarder comme la ressource de tous nos besoins, le remède de tous nos maux, l’auteur de nos biens[463][464].

Mais cet amour des créatures est suivi des plus cruelles incertitudes : on doute toujours si l’on est aimé comme l’on aime ; on est ingénieux à se rendre malheureux et à former à soi-même des craintes, des soupçons, des jalousies ; plus on est de bonne foi, plus on souffre ; on est le martyr de ses propres défiances vous le savez, et ce n’est pas à moi à venir vous parler ici le langage de vos passions insensées. »[465]

Cette maladie de l’âme se déclare avec fureur aussitôt que paraît l’objet qui doit en développer le germe. Didon s’occupe encore des travaux de sa cité naissante : la tempête s’élève et apporte un héros. La reine se trouble, un feu secret coule dans ses veines : les imprudences commencent ; les plaisirs suivent ; le désenchantement et le remords viennent après eux. Bientôt Didon est abandonnée ; elle regarde avec horreur autour d’elle, et ne voit que des abîmes. Comment s’est-il évanoui, cet édifice de bonheur dont une imagination exaltée avait été l’amoureux architecte ? palais de nuages que dore quelques instants un soleil prêt à s’éteindre ! didon vole, cherche, appelle Enée :

Dissimulare etiam sperasti ? etc.[466]

Perfide ! espérais-tu me cacher tes desseins et t'échapper clandestinement de cette terre ? Ni notre amour, ni cette main que je t'ai donnée, ni Didon prête à étaler de cruelles funérailles, ne peuvent arrêter tes pas ! etc.

Quel trouble, quelle passion, quelle vérité dans l'éloquence de cette femme trahie ! Les sentiments se pressent tellement dans son cœur, qu'elle les produit en désordre, incohérents et séparés, tels qu'ils s'accumulent sur ses lèvres. Remarquez les autorités qu'elle emploie dans ses prières. Est-ce au nom des dieux, au nom d'un sceptre, qu'elle parle ? Non : elle ne fait pas même valoir Didon dédaignée ; mais, plus humble et plus aimante, elle n'implore le fils de Vénus que par des larmes, que par la propre main du perfide. Si elle y joint le souvenir de l'amour, ce n'est encore qu'en l'étendant sur Enée : par notre hymen, par notre union commencée, dit-elle :

Per connubia nostra, per inceptos hymenaeos.[467]

Elle atteste aussi les lieux témoins de son bonheur, car c'est une coutume des malheureux d'associer à leurs sentiments les objets qui les environnent ; abandonnés des hommes, ils cherchent à se créer des appuis en animant de leurs douleurs les êtres insensibles autour d'eux. Ce toit, ce foyer hospitalier, où naguère elle accueillit l'ingrat, sont donc les vrais dieux pour Didon. Ensuite, avec l'adresse d'une femme, et d'une femme amoureuse, elle rappelle tour à tour le souvenir de Pygmalion et celui de Iarbe, afin de réveiller ou la générosité ou la jalousie du héros troyen. Bientôt, pour dernier trait de passion et de misère, la superbe souveraine de Carthage va jusqu'à souhaiter qu'un petit Enée, parvulus Aeneas, reste au moins auprès d'elle pour consoler sa douleur, même en portant témoignage à sa honte ! Elle s'imagine que tant de larmes, tant d'imprécations, tant de prières, sont des raisons auxquelles Enée ne pourra résister dans ces moments de folie, les passions, incapables de plaider leur cause avec succès, croient faire usage de tous leurs moyens lorsqu'elles ne font entendre que tous leurs accents.[468]

Chapitre III – La Phèdre de Racine

Nous pourrions nous contenter d'opposer à Didon la Phèdre de Racine, plus passionnée que la reine de Carthage : elle n'est en effet qu'une épouse chrétienne. La crainte des flammes vengeresses et de l'éternité formidable de notre enfer perce à travers le rôle de cette femme criminelle, et surtout dans la scène de la jalousie, qui, comme on le sait, est de l'invention du poète moderne. L'inceste n'était pas une chose si rare et si monstrueuse chez les anciens pour exciter de pareilles frayeurs dans le cœur du coupable. Sophocle fait mourir Jocaste, il est vrai, au moment où elle apprend son crime, mais Euripide la fait vivre longtemps après. Si nous en croyons Tertullien, les malheurs d'Oedipe[469][470] n'excitaient chez les Macédoniens que les plaisanteries des spectateurs. Virgile ne place pas Phèdre aux enfers, mais seulement dans ces bocages de myrtes, dans ces champs des pleurs, lugentes campi, où vont errant ces amantes qui même dans la mort n'ont pas perdu leurs soucis :

... Curae non ipsa in morte reliquunt.[471]

Aussi la Phèdre d'Euripide, comme celle de Sénèque, craint-elle plus Thésée que le Tartare. Ni l'une ni l'autre ne parle, comme la Phèdre de Racine :

Moi jalouse ! et Thésée est celui que j'implore !
Mon époux est vivant : et moi je brûle encore !
Pour qui ? quel est le cœur où prétendent mes vœux ?
Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux.
Mes crimes désormais ont comblé la mesure :
Je respire à la fois l'inceste et l'imposture.
Mes homicides mains, promptes à me venger,
Dans le sang innocent brûlent de se plonger.
Misérable ! et je vis ! et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue !
J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux ;
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux :
Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je ! mon père y tient l'urne fatale ;

Le sort, dit-on, l’a mise en ses sévères mains :
Minos juge aux Enfers tous les pâles humains.
Ah ! combien frémira son ombre épouvantée
Lorsqu’il verra sa fille à ses yeux présentée,
Contrainte d’avouer tant de forfaits divers
Et des crimes peut-être inconnus aux Enfers !
Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible ?
Je crois voir de ta main tomber l’urne terrible ;
Je crois te voir cherchant un supplice nouveau,
Toi-même de ton sang devenir le bourreau !
Pardonne. Un dieu cruel a perdu ta famille :
Reconnais sa vengeance aux fureurs de ta fille.
Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n’a recueilli le fruit.

Cet incomparable morceau offre une gradation de sentiments, une science de la tristesse, des angoisses et des transports de l’âme, que les anciens n’ont jamais connus. Chez eux on trouve, pour ainsi dire, des ébauches de sentiments, mais rarement un sentiment achevé : ici, c’est tout le cœur :

C’est Vénus tout entière à sa proie attachée !

Et le cri le plus énergique que la passion ait jamais fait entendre est peut-être celui-ci :

Hélas ! du crime affreux dont la honte me suit
Jamais mon triste cœur n’a recueilli le fruit.

Il y a là-dedans un mélange des sens et de l’âme, de désespoir et de fureur amoureuse, qui passe toute expression. Cette femme, qui se consolerait d’une éternité de souffrance si elle avait joui d’un instant de bonheur, cette femme n’est pas dans le caractère antique : c’est la chrétienne réprouvée, c’est la pécheresse tombée vivante dans les mains de Dieu ; son mot est le mot du damné.

Chapitre IV – Julie d’Etange ; Clémentine

Nous changeons de couleurs : l’amour passionné, terrible dans la Phèdre chrétienne, ne fait plus entendre chez la dévote Julie que de mélodieux soupirs : c’est une voix troublée qui sort du sanctuaire de paix, un cri d’amour que prolonge, en l’adoucissant, l’écho religieux des tabernacles.

Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d’être habité ; et tel est le néant des choses humaines, que hors l’Etre existant par lui-même, il n’y a rien de beau que ce qui n’est pas. (…) Une langueur secrète s’insinue au fond de mon cœur ; je le sens vide et gonflé, comme vous disiez autrefois du vôtre ; l’attachement que j’ai pour ce qui m’est cher ne suffit pas pour l’occuper : il lui reste une force inutile dont il ne sait que faire. Cette peine est bizarre, j’en conviens, mais elle n’est pas moins réelle. Mon ami, je suis trop heureuse, le bonheur m’ennuie. (…) Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise, mon âme avide cherche ailleurs de quoi la remplir ; en s’élevant à la source du sentiment et de l’être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur : elle y renaît, elle s’y ranime, elle y trouve un nouveau ressort, elle y puise une nouvelle vie ; elle y prend une autre existence, qui ne tient plus aux passions du corps, ou plutôt elle n’est plus en moi-même, elle est toute dans l’Etre immense qu’elle contemple ; et, dégagée un moment de ses entraves, elle se console d’y rentrer, par cet essai d’un état plus sublime qu’elle espère être un jour le sien. (…)

En songeant à tous les bienfaits de la Providence, j’ai honte d’être sensible à de si faibles chagrins et d’oublier de si grandes grâces. (…)

Quand la tristesse m’y suit malgré moi (dans son oratoire), quelques pleurs versés dans celui qui console soulagent mon cœur à l’instant. Mes réflexions ne sont jamais amères ni douloureuses, mon repentir même est exempt d’alarmes ; mes fautes me donnent moins d’effroi que de honte : j’ai des regrets et non des remords.

Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père ; qui me

touche, c’est sa bonté : elle efface à mes yeux tous ses autres attributs ; elle est le seul que je conçois. Sa puissance m’étonne, son immensité me confond, sa justice… Il a fait l’homme faible ; puisqu’il est juste, il est clément. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchants. Je ne puis ni le craindre pour moi ni l’implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté ! c’est toi que j’adore : c’est de toi, je le sens, que je suis l’ouvrage, et j’espère te retrouver au jugement dernier tel que tu parles à mon cœur durant la vie.

Comme l’amour et la religion sont heureusement mêlés dans ce tableau ! Ce style, ces sentiments n’ont point de modèle dans l’antiquité. Il faudrait être insensé pour repousser un culte qui fait sortir du cœur des accents si tendres, et qui a, pour ainsi dire, ajouté de nouvelles cordes à l’âme.[472]

Voulez-vous un autre exemple de ce nouveau langage des passions, inconnu sous le polythéisme. Ecoutez parler Clémentine ; ses expressions sont peut-être encore plus naturelles, plus touchantes et plus sublimement naïves que celles de Julie :

Je consens, monsieur, du fond de mon cœur (c’est très sérieusement, comme vous voyez), que vous n’ayez que de la haine, du mépris, de l’horreur pour la malheureuse Clémentine ; mais je vous conjure, pour l’intérêt de votre âme immortelle, de vous attacher à la véritable l’Église. Eh bien, monsieur, que me répondez-vous (en suivant de son charmant visage le mien, que je tenais encore tourné, car je ne me sentais pas la force de la regarder) ? dites, monsieur, que vous y consentez ; je vous ai toujours cru le cœur honnête et sensible : dites qu’il se rend à la vérité. Ce n’est pas pour moi que je vous sollicite ; je vous ai déclaré que je prends le mépris pour mon partage : il ne sera pas dit que vous vous serez rendu aux instances d’une femme ; non, monsieur, votre seule conscience en aura l’honneur. Je ne vous cacherai point ce que je médite pour moi-même. Je demeurerai dans une paix profonde (elle se leva ici avec un air de dignité, que l’esprit de religion semblait encore augmenter), et lorsque l’ange de la mort paraîtra, je lui tendrai la main : Approche, lui dirai-je, ô

toi, ministre de paix ! je te suis au rivage où je brûle d’arriver, et j’y vais retenir une place pour l’homme à qui je ne la souhaite pas de longtemps, mais auprès duquel je veux être éternellement assise.

Ah ! le christianisme est surtout un baume pour nos blessures quand les passions, d’abord soulevées dans notre sein, commencent à s’apaiser, ou par l’infortune, ou par la durée. Il endort la douleur, il fortifie la résolution chancelante, il prévient les rechutes, en combattant, dans une âme à peine guérie, le dangereux pouvoir des souvenirs ; il nous environne de paix et de lumière ; il rétablit pour nous cette harmonie des choses célestes que Pythagore entendait dans le silence de ses passions. Comme il promet toujours une récompense pour un sacrifice, on croit ne rien lui céder en lui cédant tout ; comme il offre à chaque pas un objet plus beau à nos désirs, il satisfait à l’inconstance naturelle de nos cœurs : on est toujours avec lui dans le ravissement d’un amour qui commence, et cet amour a cela d’ineffable, que ses mystères sont ceux de l’innocence et de la pureté.

Chapitre V – Héloïse et Abeilard

Julie a été ramenée à la religion par des malheurs ordinaires : elle est restée dans le monde, et, contrainte de lui cacher sa passion, elle se réfugie en secret auprès de Dieu, sûre qu'elle est de trouver dans ce père indulgent une pitié que lui refuseraient les hommes. Elle se plaît à se confesser au tribunal suprême, parce que lui seul la peut absoudre, et peut-être aussi (reste involontaire de faiblesse !) parce que c'est toujours parler de son amour.

Si nous trouvons tant de charmes à révéler nos peines à quelque homme supérieur, à quelque conscience tranquille qui nous fortifie et nous fasse participer au calme dont elle jouit, quelles délices n'est-ce pas de parler de passions à l'Etre impassible que nos confidences ne peuvent troubler, de faiblesse à l'Etre tout-puissant qui peut nous donner un peu de sa force ! On conçoit les transports de ces hommes saints qui, retirés sur le sommet des montagnes, mettaient toute leur vie aux pieds de Dieu, perçaient à force d'amour les voûtes de l'éternité, et parvenaient à contempler la lumière primitive. Julie, sans le savoir, approche de sa fin, et les ombres du tombeau, qui commencent à s'entrouvrir pour elle, laissent éclater à ses yeux un rayon de l'excellence divine. La voix de cette femme mourante est douce et triste ; ce sont les derniers bruits du vent qui va quitter les forêts, les derniers murmures d'une mer qui déserte ses rivages.

La voix d'Héloïse a plus de force. Femme d'Abeilard, elle vit, et elle vit pour Dieu. Ses malheurs ont été aussi imprévus que terribles. Précipitée du monde au désert, elle est entrée soudaine, et avec tous ses feux, dans les glaces monastiques. La religion et l'amour exercent à la fois leur empire sur son cœur : c'est la nature rebelle toute vivante par la grâce, et qui se débat vainement dans les embrassements du ciel. Donnez Racine pour interprète à Héloïse, et le tableau de ses souffrances va mille fois effacer celui des malheurs de Didon par l'effet tragique, le lieu de la scène et je ne sais quoi de formidable que le christianisme imprime aux objets où il mêle

sa grandeur.

Hélas ! tels sont les lieux où, captive, enchaînée,
Je traîne dans les pleurs ma vie infortunée.
Cependant, Abeilard, dans cet affreux séjour,
Mon cœur s'enivre encore du poison de l'amour.
Je n'y dois mes vertus qu'à ta funeste absence,
Et j'ai maudit cent fois ma pénible innocence.
(…)
O funeste ascendant ! ô joug impérieux !
Quels sont donc mes devoirs, et qui suis-je en ces lieux ?
Perfide ! de quel nom veux-tu que l'on te nomme ?
Toi, l'épouse d'un Dieu, tu brûles pour un homme !
Dieu cruel, prends pitié du trouble où tu me vois,
À mes sens mutinés ose imposer tes lois.
(…)
Le pourras-tu ? grand Dieu ! mon désespoir, mes larmes,
Contre un cher ennemi te demandent des armes,
Et cependant, livrée à de contraires vœux,
Je crains plus tes bienfaits que l'excès de mes feux.[473]

Il était impossible que l'antiquité fournit une pareille scène, parce qu'elle n'avait pas une pareille religion. On aura beau prendre pour héroïne une vestale grecque ou romaine, jamais on n'établira ce combat entre la chair et l'esprit, qui fait le merveilleux de la position d'Héloïse et qui appartient au dogme et à la morale du christianisme. Souvenez-vous que vous voyez ici réunies la plus fougueuse des passions et une religion menaçante qui n'entre jamais en traité avec nos penchants. Héloïse aime, Héloïse brûle ; mais là s'élèvent des murs glacés, là tout s'éteint sous des marbres insensibles, là des flammes éternelles ou des récompenses sans fin attendent sa chute ou son triomphe. Il n'y a point d'accommodement à espérer : la créature et le Créateur ne peuvent habiter ensemble dans la même âme. Didon ne perd qu'un amant ingrat. Oh ! qu'Héloïse est travaillée d'un tout autre soin ! il faut qu'elle choisisse entre Dieu et un amant fidèle dont elle a causé les malheurs ! Et qu'elle ne croie pas pouvoir détourner secrètement au profit d'Abeilard la moindre partie de son

cœur : le Dieu de Sinaï est un Dieu jaloux, un Dieu qui veut être aimé de préférence ; il punit jusqu'à l'ombre d'une pensée, jusqu'au songe qui s'adresse à d'autres qu'à lui.

Nous nous permettrons de relever ici une erreur de Colardeau, parce qu'elle tient de l'esprit de son siècle et qu'elle peut jeter quelque lumière sur le sujet que nous traitons. Son épître d'Héloïse a une teinte philosophique qui n'est point dans l'original de Pope. Après le morceau que nous avons cité, on lit ces vers :

Chères sœurs, de mes fers compagnes innocentes
Sous ces portiques saints colombes gémissantes,
Vous qui ne connaissez que ces faibles vertus
Que la religion donne… et que je n'ai plus ;
Vous qui, dans les langueurs d'un esprit monastique,
Ignorez de l'amour l'empire tyrannique ;
Vous, enfin, qui, n'ayant que Dieu seul pour amant,
Aimez par habitude et non par sentiment,
Que vos cœurs sont heureux, puisqu'ils sont insensibles !
Tous vos jours sont sereins, toutes vos nuits paisibles ;
Le cri des passions n'en trouble point le cours.
Ah ! qu'Héloïse envie et vos nuits et vos jours !

Ces vers, qui d'ailleurs ne manquent point d'abandon et de mollesse, ne sont point de l'auteur anglais. On en découvre à peine quelques traces dans ce passage, que nous traduisons mot à mot :

Heureuse la vierge sans tache qui oublie le monde et que le monde oublie ! L'éternelle joie de son âme est de sentir que toutes ses prières sont exaucées, tous ses vœux résignés. Le travail et le repos partagent également ses jours ; son sommeil facile cède sans effort aux pleurs et aux veilles. Ses désirs sont réglés, ses goûts toujours les mêmes ; elle s'enchante par ses larmes, et ses soupirs sont pour le ciel. La grâce répand autour d'elle ses rayons les plus sereins ; des anges lui soufflenttout bas les plus beaux songes. Pour elle l'époux prépare l'anneau nuptial ; pour elle de blanches vestales entonnent des chants d'hyménée ; c'est pour elle que fleurit la rose d'Eden, qui ne se fane jamais, et que les séraphins répandent les parfums de

leurs ailes. Elle meurt enfin au son des harpes célestes, et s'évanouit dans les visions d'un jour éternel.[474]

Nous sommes encore à comprendre comment un poète a pu se tromper au point de substituer à cette description un lieu commun sur les langueurs monastiques. Qui ne sent combien elle est belle et dramatique, cette opposition que Pope a voulu faire entre les chagrins et l'amour d'Héloïse, et le calme et la chasteté de la vie religieuse ? Qui ne sent combien cette transition repose agréablement l'âme agitée par les passions, et quel nouveau prix elle donne ensuite aux mouvements renaissants de ces mêmes passions ? Si la philosophie est bonne à quelque chose, ce n'est sûrement pas au tableau des troubles du cœur, puisqu'elle est directement inventée pour les apaiser. Héloïse philosophant sur les faibles vertus de la religion ne parle ni comme la vérité, ni comme son siècle, ni comme la femme, ni comme l'amour : on ne voit que le poète, et, ce qui est pire encore, l'âge des sophismes et de la déclamation.

C'est ainsi que l'esprit irréligieux détruit la vérité et gâte les mouvements de la nature. Pope, qui touchait à de meilleurs temps, n'est pas tombé dans la faute de Colardeau. Il conservait la bonne tradition du siècle de Louis XIV, dont le siècle de la reine Anne ne fut qu'une espèce de prolongement ou de reflet. Revenons aux idées religieuses, si nous attachons quelque prix aux œuvres du génie : la religion est la vraie philosophie des beaux-arts, parce qu'elle ne sépare point, comme la sagesse humaine, la poésie de la morale et la tendresse de la vertu.

Au reste, il y aurait d'autres observations intéressantes à faire sur Héloïse, par rapport à la maison solitaire où la scène se trouve placée. Ces cloîtres, ces voûtes, ces tombeaux, ces mœurs austères en contraste avec l'amour, en doivent augmenter la force et la tristesse. Autre chose est de consumer promptement sa vie sur un bûcher, comme la reine de Carthage ; autre chose de se brûler avec lenteur, comme Héloïse, sur l'autel de la religion. Mais comme dans la suite nous parlerons beaucoup des monastères, nous sommes forcé,

pour éviter les répétitions, de nous arrêter ici.

Chapitre VI – Amour champêtre. — Le Cyclope et Galatée

Nous prendrons pour objet de comparaison chez les anciens, dans les amours champêtres, l'idylle du Cyclope et de Galatée. Ce poème est un des chefs-d'œuvre de Théocrite ; celui de la Magicienne lui est peut-être supérieur par l'ardeur de la passion, mais il est moins pastoral.

Le Cyclope, assis sur un rocher, aux bords des mers de Sicile, chante ainsi ses déplaisirs, en promenant ses yeux sur les flots :

W leuca Galateia, etc...[475]

Charmante Galatée, pourquoi repousser les soins d'un amant, toi dont le visage est blanc comme le lait pressé dans mes corbeilles de jonc ; toi qui es plus tendre que l'agneau, plus voluptueuse que la génisse, plus fraîche que la grappe non encore amollie par les feux du jours. Tu te glisses sur ces rivages lorsque le doux sommeil m'enchaîne ; tu fuis lorsque le doux sommeil me fuit ; tu me redoutes comme l'agneau craint le loup blanchi par les ans. Je n'ai cessé de t'adorer depuis le jour que tu vins avec ma mère ravir les jeunes hyacinthes à la montagne : c'était moi qui te traçais le chemin. Depuis ce moment, après ce moment, et encore aujourd'hui, vivre sans toi m'est impossible. Et cependant te soucies-tu de ma peine ? au nom de Jupiter te soucies-tu de ma peine ? … Mais tout hideux que je suis, j'ai pourtant mille brebis dont ma main presse les riches mamelles et dont je bois le lait écumant. L'été, l'automne et l'hiver trouvent toujours des fromages dans ma grotte ; mes réseaux en sont toujours pleins. Nul Cyclope ne pourrait aussi bien que moi te chanter sur la flûte, ô vierge nouvelle ! Nul ne saurait avec autant d'art, la nuit, durant les orages, célébrer tous tes attraits.

Pour toi je nourris onze biches, qui sont prêtes à donner leurs faons. J'élève aussi quatre oursins, enlevés à leurs mères sauvages : viens, tu posséderas ces richesses. Laisse la mer se briser follement sur ses grèves ; tes nuits seront plus heureuses si tu les passes à mes côtés dans mon antre. Des lauriers et des cyprès allongés y murmurent ; le lierre noir et la

vigne chargée de grappes en tapissent l'enfoncement obscur ; tout auprès coule une onde fraîche, source que l'Etna blanchi verse de ses sommets de neiges et de ses flancs couverts de brunes forêts. Quoi ! préférerais-tu encore les mers et leurs mille vagues ? Si ma poitrine hérissée blesse ta vue, j'ai du bois de chêne et des restes de feux épandus sous la cendre ; brûle même (tout me sera doux de ta main), brûle, si tu le veux, mon œil unique, cet œil qui m'est plus cher que la vie. Hélas ! que ma mère ne m'a-t-elle donné, comme au poisson, des rames légères pour fendre les ondes ! Oh ! comme je descendrais vers ma Galatée ! comme je baiserais sa main, si elle me refusait ses lèvres ! Oui, je te porterais ou des lis blancs, ou de tendres pavots à feuilles de pourpre ; les premiers croissent en été, et les autres fleurissent en hiver : ainsi je ne pourrais te les offrir en même temps…

C'était de la sorte que Polyphème appliquait sur la blessure de son cœur le dictame immortel des Muses, soulageant ainsi plus doucement sa vie que par tout ce qui s'achète au poids de l'or.

Cette idylle respire la passion. Le poète ne pouvait faire un choix de mots plus délicats ni plus harmonieux. Le dialecte dorique ajoute encore à ces vers un ton de simplicité qu'on ne peut faire passer dans notre langue. Par le jeu d'une multitude d'A et d'une prononciation large et ouverte, on croirait sentir le calme des tableaux de la nature et entendre le parler naïf d'un pasteur.

Observez ensuite le naturel des plaintes du Cyclope. Polyphème parle du cœur, et l'on ne se doute pas un moment que ses soupirs ne sont que l'imitation d'un poète. Avec quelle naïveté passionnée le malheureux amant ne fait-il point la peinture de sa propre laideur ? Il n'y a pas jusqu'à cet œil effroyable dont Théocrite n'ait su tirer un trait touchant : tant est vraie la remarque d'Aristote, si bien rendue par ce Despréaux, qui eut du génie à force d'avoir de la raison :

D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

On sait que les modernes, et surtout les Français, ont peu

réussi dans le genre pastoral. Cependant Bernardin de Saint-Pierre nous semble avoir surpassé les bucoliastes de l’Italie et de la Grèce. Son roman, ou plutôt son poème de Paul et Virginie, est du petit nombre de ces livres qui deviennent assez antiques en peu d’années pour qu’on ose les citer sans craindre de compromettre son jugement.[476]

Chapitre VII – Paul et Virginie[477]

Le vieillard, assis sur la montagne, fait l'histoire des deux familles exilées ; il raconte les travaux, les amours, les soucis de leur vie :

Paul et Virginie n'avaient ni horloges, ni almanachs, ni livres de chronologie, d'histoire et de philosophie. Les périodes de leur vie se réglaient sur celles de la nature. Ils connaissaient les heures du jour par l'ombre des arbres ; les saisons par le temps où elles donnent leurs fleurs ou leurs fruits, et les années par le nombre de leurs récoltes. Ces douces images répandaient les plus grands charmes dans leurs conversations. « Il est temps de dîner, disait Virginie à la famille : les ombres des bananiers sont à leurs pieds, » ou bien : « La nuit s'approche : les tamarins ferment leurs feuilles. — Quand viendrez-vous nous voir ? lui disaient quelques amies du voisinage. — Aux cannes de sucre, répondait Virginie. — Votre visite nous sera encore plus douce et plus agréable, » reprenaient ces jeunes filles. Quand on l'interrogeait sur son âge et sur celui de Paul : « Mon frère, disait-elle, est de l'âge du grand cocotier de la fontaine, et moi de celui du plus petit. Les manguiers ont donné douze fois leurs fruits, et les orangers vingt-quatre fois leurs fleurs, depuis que je suis au monde. » Leur vie semblait attachée à celle des arbres, comme celle des faunes et des dryades. Ils ne connaissaient d'autres époques historiques que celles de la vie de leurs mères, d'autre chronologie que celle de leurs vergers, et d'autre philosophie que de faire du bien à tout le monde et de se résigner à la volonté de Dieu. (…)

Quelquefois, seul avec elle (Virginie), il (Paul) lui disait au retour de ses travaux :

« Lorsque je suis fatigué, ta vue me délasse. Quand du haut de la montagne je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais au milieu de nos vergers, comme un bouton de rose. (…)

Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas besoin de te voir pour te retrouver : quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur

l’herbe où tu t’assieds. (…)

Dis-moi par quel charme tu as pu m’enchanter. Est-ce par ton esprit ? Mais nos mères en ont plus que nous deux. Est-ce par tes caresses ? Mais elles m’embrassent plus souvent que toi. Je crois que c’est par ta bonté. Tiens, ma bien-aimée, prends cette branche fleurie de citronnier, que j’ai cueillie dans la forêt. Tu la mettras la nuit près de ton lit. Mange ce rayon de miel je l’ai pris pour toi au haut d’un rocher, mais auparavant repose-toi sur mon sein, et je serai délassé. »

Virginie lui répondait : « O mon frère ! les rayons de soleil au matin, au haut de ces rochers, me donnent moins de joie que ta présence. (…)

Tu me demandes pourquoi tu m’aimes ? Mais tout ce qui a été élevé ensemble s’aime. Vois nos oiseaux : élevés dans les mêmes nids, ils s’aiment comme nous ; ils sont toujours ensemble comme nous. Ecoute comme ils s’appellent et se répondent d’un arbre à un autre. De même, quand l’écho me fait entendre les airs que tu joues sur ta flûte, j’en répète les paroles au fond de ce vallon. (…)

Je prie Dieu tous les jours pour ma mère, pour la tienne, pour toi, pour nos pauvres serviteurs ; mais quand je prononce ton nom, il me semble que ma dévotion augmente. Je demande si instamment à Dieu qu’il ne t’arrive pas de mal ! Pourquoi vas-tu si loin et si haut me chercher des fruits et des fleurs ? N’en avons-nous pas assez dans le jardin ! Comme te voilà fatigué ! tu es tout en nage. » Et avec son petit mouchoir blanc elle lui essuyait le front et les joues, et elle lui donnait plusieurs baisers.

Ce qu’il nous importe d’examiner dans cette peinture, ce n’est pas pourquoi elle est supérieure au tableau de Galatée (supériorité trop évidente pour n’être pas reconnue de tout le monde), mais pourquoi elle doit son excellence à la religion, et en un mot comment elle est chrétienne.

Il est certain que le charme de Paul et Virginie consiste en une certaine morale mélancolique, qui brille dans l’ouvrage, et qu’on pourrait comparer à cet éclat uniforme que la lune répand sur une solitude parée de fleurs. Or, quiconque a

médité l’Evangile doit convenir que ses préceptes divins ont précisément ce caractère triste et tendre. Bernardin de Saint-Pierre, qui dans ses Etudes de la Nature cherche à justifier les voies de Dieu et à prouver la beauté de la religion, a dû nourrir son génie de la lecture des livres saints. Son églogue n’est si touchante que parce qu’elle représente deux familles chrétiennes exilées, vivant sous les yeux du Seigneur, entre sa parole dans la Bible et ses ouvrages dans le désert. Joignez-y l’indigence et ces infortunes de l’âme dont la religion est le seul remède, et vous aurez tout le sujet du poème. Les personnages sont aussi simples que l’intrigue : ce sont deux beaux enfants dont on aperçoit le berceau et la tombe, deux fidèles esclaves et deux pieuses maîtresses. Ces honnêtes gens ont un historien digne de leur vie : un vieillard demeuré seul dans la montagne, et qui survit à ce qu’il aima, raconte à un voyageur les malheurs de ses amis, sur les débris de leurs cabanes.

Ajoutons que ces bucoliques australes sont pleines du souvenir des Ecritures. Là c’est Ruth, là Séphora, ici Eden et nos premiers pères : ces sacrées réminiscences vieillissent pour ainsi dire les mœurs du tableau, en y mêlant les mœurs de l’antique Orient. La messe, les prières, les sacrements, les cérémonies de l’Église, que l’auteur rappelle à tous moments, augmentent aussi les beautés religieuses de l’ouvrage. Le songe de madame de La Tour n’est-il pas essentiellement lié à ce que nos dogmes ont de plus grand et de plus attendrissant ? On reconnaît encore le chrétien dans ces préceptes de résignation à la volonté de Dieu, d’obéissance à ses parents, de charité envers les pauvres, en un mot dans cette douce théologie que respire le poème de Bernardin de Saint-Pierre. Il y a plus ; c’est en effet la religion qui détermine la catastrophe : Virginie meurt pour conserver une des premières vertus recommandées par l’Evangile. Il eût été absurde de faire mourir une Grecque pour ne vouloir pas dépouiller ses vêtements. Mais l’amante de Paul est une vierge chrétienne, et le dénouement, ridicule sous une croyance moins pure, devient ici sublime.

Enfin, cette pastorale ne ressemble ni aux idylles de Théocrite, ni aux églogues de Virgile, ni tout à fait aux grandes scènes rustiques d'Hésiode, d'Homère et de la Bible ; mais elle rappelle quelque chose d'ineffable, comme la parabole du bon Pasteur, et l'on sent qu'il n'y a qu'un chrétien qui ait pu soupirer les évangéliques amours de Paul et de Virginie.

On nous fera peut-être une objection : on dira que ce n'est pas le charme emprunté des livres saints qui donne à Bernardin de Saint-Pierre la supériorité sur Théocrite, mais son talent pour peindre la nature. Eh bien, nous répondrons qu'il doit encore ce talent, ou du moins le développement de ce talent, au christianisme ; car cette religion, chassant de petites divinités des bois et des eaux, a seule rendu au poète la liberté de représenter les déserts dans leur majesté primitive. C'est ce que nous essayerons de prouver quand nous traiterons de la mythologie ; à présent nous allons continuer notre examen des passions.

Chapitre VIII – La Religion chrétienne considérée elle-même comme passion

Non contente d'augmenter le jeu des passions dans le drame et dans l'épopée, la religion chrétienne est elle-même une sorte de passion, qui a ses transports, ses ardeurs, ses soupirs, ses joies, ses larmes, ses amours du monde et du désert. Nous savons que le siècle appelle cela le fanatisme ; nous pourrions lui répondre par ces paroles de Rousseau :

« Le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme et qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus ; au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, effémine, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain, et sape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société : car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé[478][479]. »

Mais ce n'est pas encore là la question : il ne s'agit à présent que d'effets dramatiques. Or, le christianisme considéré lui-même comme passion fournit des trésors immenses au poète. Cette passion religieuse est d'autant plus énergique qu'elle est en contradiction avec toutes les autres, et que pour subsister il faut qu'elle les dévore. Comme toutes les grandes affections, elle a quelque chose de sérieux et de triste ; elle nous traîne à l'ombre des cloîtres et sur les montagnes. La beauté que le chrétien adore n'est pas une beauté périssable ; c'est cette éternelle beauté pour qui les disciples de Platon se hâtaient de quitter la terre. Elle ne se montre à ses amants ici-bas que voilée ; elle s'enveloppe dans les replis de l'univers comme dans un manteau ; car, si un seul de ses regards tombait directement sur le cœur de l'homme, il ne pourrait le soutenir : il se fondrait de délices.

Pour arriver à la jouissance de cette beauté suprême, les chrétiens prennent une autre route que les philosophes

d’Athènes : ils restent dans ce monde afin de multiplier les sacrifices et de se rendre plus dignes, par une longue purification, de l’objet de leurs désirs.

Quiconque, selon l’expression des Pères, n’eut avec son corps que le moins de commerce possible et descendit vierge au tombeau, celui-là, délivré de ses craintes et de ses doutes, s’envole au lieu de vie, où il contemple à jamais ce qui est vrai, toujours le même et au-dessus de l’opinion. Que de martyrs cette espérance de posséder Dieu n’a-t-elle point faits ! Quelle solitude n’a point entendu les soupirs de ces rivaux qui se disputaient entre eux l’objet des adorations des séraphins et des anges ! Ici c’est un Antoine qui élève un autel au désert, et qui pendant quarante ans s’immole inconnu des hommes ; là c’est un saint Jérôme qui quitte Rome, traverse les mers, et va, comme Elie, chercher une retraite au bord du Jourdain. L’enfer ne l’y laisse pas tranquille, et la figure de Rome, avec tous ses charmes, lui apparaît pour le tourmenter. Il soutient des assauts terribles, il combat corps à corps avec ses passions. Ses armes sont les pleurs, les jeûnes, l’étude, la pénitence et surtout l’amour. Il se précipite aux pieds de la beauté divine, il lui demande de le secourir. Quelquefois, comme un forçat, il charge ses épaules d’un lourd fardeau, pour dompter une chair révoltée et éteindre dans les sueurs les infidèles désirs qui s’adressent à la créature.

Massillon, peignant cet amour, s’écrie :

« Le Seigneur tout seul lui paraît bon, véritable, fidèle, constant dans ses promesses, aimable dans ses ménagements, magnifique dans ses dons, réel dans sa tendresse, indulgent même dans sa colère, seul assez grand pour remplir toute l’immensité de notre cœur, seul assez puissant pour en satisfaire tous les désirs, seul assez généreux pour en adoucir toutes les peines, seul immortel, et qu’on aimera toujours ; enfin le seul qu’on ne se repent jamais que d’avoir aimé trop tard. »[480]

L’auteur de l’Imitation de Jésus-Christ a recueilli chez saint Augustin et dans les autres Pères ce que le langage de l’amour divin a de plus mystique et de plus brûlant.[481]

« Certes, l’amour est une grande chose, l’amour est un bien admirable, puisque lui seul rend léger ce qui est pesant, et qu’il souffre avec une égale tranquillité les divers accidents de cette vie : il porte sans peine ce qui est pénible, et il rend doux et agréable ce qui est amer.

« L’amour de Dieu est généreux, il pousse les âmes à de grandes actions, et les excite à désirer ce qu’il y a de plus parfait.

« L’amour tend toujours en haut, et il ne souffre point d’être retenu par les choses basses.

« L’amour veut être libre et dégagé des affections de la terre, de peur que sa lumière intérieure ne se trouve offusquée et qu’il ne se trouve ou embarrassé dans les biens, ou abattu par les maux du monde.

« Il n’y a rien, ni dans le ciel ni sur la terre, qui soit ou plus doux, ou plus fort, ou plus élevé, ou plus étendu, ou plus agréable, ou plus plein, ou meilleur que l’amour, parce que l’amour est né de Dieu, et que s’élevant au-dessus de toutes les créatures, il ne peut se reposer qu’en Dieu.

« Celui qui aime est toujours dans la joie : il court, il vole, il est libre, et rien ne le retient ; il donne tout pour tous et possède tout en tous, parce qu’il se repose dans ce bien unique et souverain qui est au-dessus de tout et d’où découlent et procèdent tous les biens.

« Il ne s’arrête jamais aux dons qu’on lui fait, mais il s’élève de tout son cœur vers celui qui les lui donne.

« Il n’y a que celui qui aime qui puisse comprendre les cris de l’amour, et ces paroles de feu qu’une âme vivement touchée de Dieu lui adresse lorsqu’elle lui dit : Vous êtes mon Dieu, vous êtes mon amour, vous êtes tout à moi et je suis toute à vous.

« Etendez mon cœur afin qu’il vous aime davantage, et que j’apprenne, par un goût intérieur et spirituel, combien il est doux de vous aimer, de nager et de se perdre, pour ainsi dire, dans cet océan de votre amour.

« Celui qui aime généreusement, ajoute l’auteur de l’Imitation, demeure ferme dans les tentations et ne se laisse

point surprendre aux persuasions artificieuses de son ennemi. »

Et c’est cette passion chrétienne, c’est cette querelle immense entre les amours de la terre et les amours du ciel, que Corneille a peint dans cette scène de Polyeucte (car ce grand homme, moins délicat que les esprits du jour, n’a pas trouvé le christianisme au-dessous de son génie) :[482]

Polyeucte.
…
…
Si mourir pour son prince est un illustre sort,
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort !

Pauline.
Quel Dieu ?

Polyeucte.
Tout beau, Pauline, il entend vos paroles ;
Et ce n’est pas un Dieu comme vos dieux frivoles,
Insensibles et sourds, impuissants, mutilés,
De bois, de marbre ou d’or, comme vous le voulez ;
C’est le Dieu des chrétiens, c’est le mien, c’est le vôtre,
Et la terre et le ciel n’en connaissent point d’autre.

Pauline.
Adorez-le dans l’âme et n’en témoignez rien.

Polyeucte.
Que je sois tout ensemble idolâtre et chrétien !

Pauline.
Ne feignez qu’un moment, laissez partir Sévère,
Et donnez lieu d’agir aux bontés de mon père.

Polyeucte.
Les bontés de mon Dieu sont bien plus à chérir :

Il m’ôte des dangers que j’aurais pu courir
Et, sans me laisser lieu de tourner en arrière,
Sa faveur me couronne, entrant dans la carrière ;
Du premier coup de vent il me conduit au port,
Et sortant du baptême il m’envoie à la mort.
Si vous pouviez comprendre et le peu qu’est la vie,
Et de quelles douceurs cette mort est suivie !
Seigneur, de vos bontés il faut que je l’obtienne,
Elle a trop de vertu pour n’être pas chrétienne ;
Avec trop de mérite il vous plut la former
Pour ne vous pas connaître et ne vous pas aimer,
Pour vivre des enfers esclave infortunée,
Et sous leur triste joug mourir comme elle est née !

Pauline.
Que dis-tu, malheureux ! qu’oses-tu souhaiter ?

Polyeucte.
Ce que de tout mon sang je voudrais acheter.

Pauline.
Que plutôt ! …

Polyeucte.
C’est en vain qu’on se met en défense :
Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.
Ce bienheureux moment n’est pas encore venu ;
Il viendra, mais le temps ne m’en est pas connu.

Pauline.
Quittez cette chimère, et m’aimez.

Polyeucte.
Je vous aime
Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.

Pauline.

Au nom de cet amour, ne m’abandonnez pas.

Polyeucte.
Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas.

Pauline.
C’est peu de me quitter, tu veux donc me séduire ?

Polyeucte.
C’est peu d’aller au ciel, je veux vous y conduire.

Pauline.
Imaginations !

Polyeucte.
Célestes vérités !

Pauline.
Etrange aveuglement !

Polyeucte.
Eternelles clartés !

Pauline.
Tu préfères la mort à l’amour de Pauline !

Polyeucte.
Vous préférez le monde à la bonté divine, etc., etc

Voilà ces admirables dialogues, à la manière de Corneille, où la franchise de la repartie, la rapidité du tour et la hauteur des sentiments ne manquent jamais de ravir le spectateur. Que Polyeucte est sublime dans cette scène ! Quelle grandeur d’âme, quel divin enthousiasme, quelle dignité ! La gravité et la noblesse du caractère chrétien sont marquées jusque dans ces vous opposés aux tu de la fille de Félix : cela seul met déjà tout un monde entre le martyr Polyeucte et la païenne Pauline.

Enfin, Corneille a déployé la puissance de la passion chrétienne dans ce dialogue admirable et toujours applaudi, comme parle Voltaire.
Félix propose à Polyeucte de sacrifier aux faux dieux ; Polyeucte le refuse :

Félix.
Enfin ma bonté cède à ma juste fureur :
Adore-les, ou meurs !

Polyeucte.
Je suis chrétien.

Félix.
Impie !
Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie !

Polyeucte.
Je suis chrétien.

Félix.
Tu l'es ? O cœur trop obstiné !
Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

Pauline.
Où le conduisez-vous ?

Félix.
A la mort.

Polyeucte.
A la gloire[483] !

Ce mot, je suis chrétien, deux fois répété, égale les plus beaux mots des Horaces. Corneille, qui se connaissait si bien en sublime, a senti que l'amour pour la religion pouvait s'élever au dernier degré d'enthousiasme, puisque le chrétien aime Dieu comme sa souveraine beauté et le ciel comme sa

patrie.

Qu’on essaye maintenant de donner à un idolâtre quelque chose de l’ardeur de Polyeucte. Sera-ce pour une déesse impudique qu’il se passionnera, ou pour un dieu abominable qu’il courra à la mort ? Les religions qui peuvent échauffer les âmes sont celles qui se rapprochent plus ou moins du dogme de l’unité d’un Dieu ; autrement, le cœur et l’esprit partagés entre une multitude de divinités ne peuvent aimer fortement ni les unes ni les autres. Il ne peut, en outre, y avoir d’amour durable que pour la vertu. La passion dominante de l’homme sera toujours la vérité ; quand il aime l’erreur, c’est que cette erreur, au moment qu’il y croit, est pour lui comme une chose vraie. Nous ne chérissons pas le mensonge, bien que nous y tombions sans cesse ; cette faiblesse ne nous vient que de notre dégradation originelle : nous avons perdu la puissance en conservant le désir, et notre cœur cherche encore la lumière que nos yeux n’ont plus la force de supporter.

La religion chrétienne, en nous rouvrant, par les mérites du Fils de l’homme, les routes éclatantes que la mort avait couvertes de ses ombres, nous a rappelés à nos primitives amours. Héritier des bénédictions de Jacob, le chrétien brûle d’entrer dans cette Sion céleste vers qui monte ses soupirs. Et c’est cette passion que nos poètes peuvent chanter, à l’exemple de Corneille ; source de beautés que les anciens temps n’ont point connue et que n’auraient pas négligée les Sophocle et les Euripide.

Chapitre IX – Du vague des Passions

Il reste à parler d’un état de l’âme qui, ce nous semble, n’a pas encore été bien observé : c’est celui qui précède le développement des passions, lorsque nos facultés, jeunes, actives, entières, mais renfermées, ne se sont exercées que sur elles-mêmes, sans but et sans objet. Plus les peuples avancent en civilisation, plus cet état du vague des passions augmente ; car il arrive alors une chose fort triste : le grand nombre d’exemples qu’on a sous les yeux, la multitude de livres qui traitent de l’homme et de ses sentiments rendent habile sans expérience. On est détrompé sans avoir joui ; il reste encore des désirs, et l’on n’a plus d’illusions. L’imagination est riche, abondante et merveilleuse ; l’existence pauvre, sèche et désenchantée. On habite avec un cœur plein un monde vide, et sans avoir usé de rien on est désabusé de tout.

L’amertume que cet état de l’âme répand sur la vie est incroyable ; le cœur se retourne et se replie en cent manières, pour employer des forces qu’il sent lui être inutiles. Les anciens ont peu connu cette inquiétude secrète, cette aigreur des passions étouffées qui fermentent toutes ensemble : une grande existence politique, les jeux du gymnase et du Champ-de-Mars, les affaires du Forum et de la place publique, remplissaient leurs moments et ne laissaient aucune place aux ennuis du cœur.

D’une autre part, ils n’étaient pas enclins aux exagérations, aux espérances, aux craintes sans objets, à la mobilité des idées et des sentiments, à la perpétuelle inconstance, qui n’est qu’un dégoût constant ; dispositions que nous acquérons dans la société des femmes. Les femmes, indépendamment de la passion directe qu’elles font naître chez les peuples modernes, influent encore sur les autres sentiments. Elles ont dans leur existence un certain abandon qu’elles font passer dans le nôtre ; elles rendent notre caractère d’homme moins décidé, et nos passions, amollies par le mélange des leurs, prennent à la fois quelque chose d’incertain et de tendre.

Enfin, les Grecs et les Romains, n’étendant guère leurs regards au delà de la vie et ne soupçonnant point des plaisirs plus parfaits que ceux de ce monde, n’étaient point portés comme nous aux méditations et aux désirs par le caractère de leur culte. Formée pour nos misères et pour nos besoins, la religion chrétienne nous offre sans cesse le double tableau des chagrins de la terre et des joies célestes, et par ce moyen elle fait dans le cœur une source de maux présents et d’espérances lointaines, d’où découlent d’inépuisables rêveries. Le chrétien se regarde toujours comme un voyageur qui passe ici-bas dans une vallée de larmes et qui ne se repose qu’au tombeau. Le monde n’est point l’objet de ses vœux, car il sait que l’homme vit peu de jours, et que cet objet lui échapperait vite.

Les persécutions qu’éprouvèrent les premiers fidèles augmentèrent en eux ce dégoût des choses de la vie. L’invasion des barbares y mit le comble, et l’esprit humain en reçut une impression de tristesse et peut-être même une teinte de misanthropie qui ne s’est jamais bien effacée. De toutes parts s’élevèrent des couvents, où se retirèrent des malheureux trompés par le monde et des âmes qui aimaient mieux ignorer certains sentiments de la vie que de s’exposer à les voir cruellement trahis. Mais de nos jours, quand les monastères ou la vertu qui y conduit ont manqué à ces âmes ardentes, elles se sont trouvées étrangères au milieu des hommes. Dégoûtées par leur siècle, effrayées par leur religion, elles sont restées dans le monde sans se livrer au monde : alors elles sont devenues la proie de mille chimères ; alors on a vu naître cette coupable mélancolie qui s’engendre au milieu des passions, lorsque ces passions, sans objet, se consument d’elles-mêmes dans un cœur solitaire.[484]

Livre IV – Du merveilleux, ou de la poésie dans ses rapports avec les êtres surnaturels

Chapitre I – Que la Mythologie rapetissait la nature ; que les Anciens n'avaient point de poésie proprement dite descriptive

Nous avons fait voir dans les livres précédents que le christianisme en se mêlant aux affections de l'âme a multiplié les ressorts dramatiques. Encore une fois, le polythéisme ne s'occupait point des vices et des vertus ; il était totalement séparé de la morale. Or, voilà un côté immense que la religion chrétienne embrasse de plus que l'idolâtrie. Voyons si dans ce qu'on appelle le merveilleux elle ne le dispute point en beauté à la mythologie même.

Nous ne nous dissimulons pas que nous avons à combattre ici un des plus anciens préjugés de l'école. Les autorités sont contre nous, et l'on peut nous citer vingt vers de l'Art poétique qui nous condamnent :

Et quel objet enfin à présenter aux yeux, etc.

C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus, etc.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible de soutenir que la mythologie si vantée, loin d'embellir la nature, en détruit les véritables charmes, et nous croyons que plusieurs littérateurs distingués sont à présent de cet avis.

Le plus grand et le premier vice de la mythologie était d'abord de rapetisser la nature et d'en bannir la vérité. Une preuve incontestable de ce fait, c'est que la poésie que nous appelons descriptive a été inconnue de l'antiquité ; les poètes mêmes qui ont chanté la nature, comme Hésiode, Théocrite et Virgile, n'en ont point fait de description dans le sens que nous attachons à ce mot. Ils nous ont sans doute laissé d'admirables peintures des travaux, des mœurs et du bonheur de la vie

rustique ; mais quant à ces tableaux des campagnes, des saisons, des accidents du ciel, qui ont enrichi la muse moderne, on en trouve à peine quelques traits dans leurs écrits.

Il est vrai que ce peu de traits est excellent, comme le reste de leurs ouvrages. Quand Homère a décrit la grotte du Cyclope, il ne l'a pas tapissée de lilas et de roses ; il y a planté, comme Théocrite, des lauriers et de longs pins. Dans les jardins d'Alcinoüs, il fait couler des fontaines et fleurir des arbres utiles ; il parle ailleurs de la colline battue des vents et couverte de figuiers, et il représente la fumée des palais de Circé s'élevant au-dessus d'une forêt de chênes.

Virgile a mis la même vérité dans ses peintures. Il donne au pin l'épithète d'harmonieux, parce qu'en effet le pin a une sorte de doux gémissement quand il est faiblement agité ; les nuages, dans les Géorgiques, sont comparés à des flocons de laine roulés par les vents, et les hirondelles, dans l'Enéide, gazouillent sous le chaume du roi Evandre ou rasent les portiques des palais. Horace, Tibulle, Properce, Ovide, ont aussi crayonné quelques vues de la nature ; mais ce n'est jamais qu'un ombrage favorisé de Morphée, un vallon où Cythérée doit descendre, une fontaine où Bacchus repose dans le sein des naïades.

L'âge philosophique de l'antiquité ne changea rien à cette manière. L'Olympe, auquel on ne croyait plus, se réfugia chez les poètes, qui protégèrent à leur tour les dieux qui les avaient protégés. Stace et Silius Italicus n'ont pas été plus loin qu'Homère et Virgile en poésie descriptive ; Lucain seul avait fait quelque progrès dans cette carrière, et l'on trouve dans la Pharsale la peinture d'une forêt et d'un désert qui rappelle les couleurs modernes.[485]

Enfin les naturalistes furent aussi sobres que les poètes, et suivirent à peu près la même progression. Ainsi Pline et Columelle, qui vinrent les derniers, se sont plus attachés à décrire la nature qu'Aristote. Parmi les historiens et les philosophes, Xénophon, Tacite, Plutarque, Platon et Pline le jeune, se font remarquer par quelques beaux tableaux.[486]

On ne peut guère supposer que des hommes aussi sensibles que les anciens eussent manqué d'yeux pour voir la nature et de talent pour la peindre si quelque cause puissante ne les avait aveuglés. Or cette cause était la mythologie, qui, peuplant l'univers d'élégants fantômes, ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude. Il a fallu que le christianisme vînt chasser ce peuple de faunes, de satyres et de nymphes, pour rendre aux grottes leur silence et aux bois leur rêverie. Les déserts ont pris sous notre culte un caractère plus triste, plus grave, plus sublime : le dôme des forêts s'est exhaussé. les fleuves ont brisé leurs petites urnes, pour ne plus verser que les eaux de l'abîme du sommet des montagnes : le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature.

Le spectacle de l'univers ne pouvait faire sentir aux Grecs et aux Romains les émotions qu'il porte à notre âme. Au lieu de ce soleil couchant, dont le rayon allongé tantôt illumine une forêt, tantôt forme une tangente d'or sur l'arc roulant des mers ; au lieu de ces accidents de lumière qui nous retracent chaque matin le miracle de la création, les anciens ne voyaient partout qu'une uniforme machine d'opéra.

Si le poète s'égarait dans les vallées du Taygète, au bord du Sperchius, sur le Ménale aimé d'Orphée, ou dans les campagnes d'Elore, malgré la douceur de ces dénominations, il ne rencontrait que des faunes, il n'entendait que des dryades ; Priape était là sur un tronc d'olivier, et Vertumme avec les zéphyrs menait des danses éternelles. Des sylvains et des naïades peuvent frapper agréablement l'imagination, pourvu qu'ils ne soient pas sans cesse reproduits ; nous ne voulons point

> … Chasser les tritons de l'empire des eaux,
> Oter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux…

Mais, enfin, qu'est-ce que tout cela laisse au fond de l'âme ? qu'en résulte-t-il pour le cœur ? quel fruit peut en tirer la pensée ? Oh ! que le poète chrétien est plus favorisé dans la solitude où Dieu se promène avec lui ! Libres de ce troupeau

de dieux ridicules qui les bornaient de toutes parts, les bois se sont remplis d'une Divinité immense. Le don de prophétie et de sagesse, le mystère et la religion, semblent résider éternellement dans leurs profondeurs sacrées.

Pénétrez dans ces forêts américaines aussi vieilles que le monde : quel profond silence dans ces retraites quand les vents reposent ! quelles voix inconnues quand les vents viennent à s'élever ! Etes-vous immobile, tout est muet ; faites-vous un pas, tout soupire. La nuit s'approche, les ombres s'épaississent : on entend des troupeaux de bêtes sauvages passer dans les ténèbres ; la terre murmure sous vos pas ; quelques coups de foudre font mugir les déserts ; la forêt s'agite, les arbres tombent, un fleuve inconnu coule devant vous. La lune sort enfin de l'Orient ; à mesure que vous passez au pied des arbres, elle semble errer devant vous dans leur cime et suivre tristement vos yeux. Le voyageur s'assied sur le tronc d'un chêne pour attendre le jour ; il regarde tour à tour l'astre des nuits, les ténèbres, le fleuve ; il se sent inquiet, agité, et, dans l'attente de quelque chose d'inconnu, un plaisir inouï, une crainte extraordinaire font palpiter son sein comme s'il allait être admis à quelque secret de la Divinité : il est seul au fond des forêts, mais l'esprit de l'homme remplit aisément les espaces de la nature, et toutes les solitudes de la terre sont moins vastes qu'une seule pensée de son cœur.

Oui, quand l'homme renierait la Divinité, l'être pensant, sans cortège et sans spectateur, serait encore plus auguste au milieu des mondes solitaires que s'il y paraissait environné des petites déités de la fable ; le désert vide aurait encore quelques convenances avec l'étendue de ses idées, la tristesse de ses passions et le dégoût même d'une vie sans illusion et sans espérance.

Il y a dans l'homme un instinct qui le met en rapport avec les scènes de la nature. Eh ! qui n'a passé des heures entières assis, sur le rivage d'un fleuve, à voir s'écouler les ondes ! Qui ne s'est plu, au bord de la mer, à regarder blanchir l'écueil éloigné ! Il faut plaindre les anciens, qui n'avaient trouvé dans l'Océan que le palais de Neptune et la grotte de Protée ; il était

dur de ne voir que les aventures des tritons et des néréides dans cette immensité des mers, qui semble nous donner une mesure confuse de la grandeur de notre âme, dans cette immensité qui fait naître en nous un vague désir de quitter la vie pour embrasser la nature et nous confondre avec son auteur.

Chapitre II – De l’Allégorie

Mais quoi ! dira-t-on, ne trouvez-vous rien de beau dans les allégories antiques ?

Il faut faire une distinction.

L’allégorie morale, comme celle des Prières dans Homère, est belle en tout temps, en tout pays, en toute religion : le christianisme ne l’a pas bannie. Nous pouvons, autant qu’il nous plaira, placer au pied du trône du souverain Arbitre les deux tonneaux du bien et du mal. Nous aurons même cet avantage, que notre Dieu n’agira pas injustement et au hasard, comme Jupiter : il répandra les flots de la douleur sur la tête des mortels, non par caprice, mais pour une fin à lui seul connue. Nous savons que notre bonheur ici-bas est coordonné à un bonheur général dans une chaîne d’êtres et de mondes qui se dérobent à notre vue ; que l’homme, en harmonie avec les globes, marche d’un pas égal avec eux à l’accomplissement d’une révolution que Dieu cache dans son éternité.

Mais si l’allégorie morale est toujours existante pour nous, il n’en est pas ainsi de l’allégorie physique. Que Junon soit l’air, que Jupiter soit l’éther, et qu’ainsi frère et sœur ils soient encore époux et épouse, où est le charme de cette personnification ? Il y a plus : cette sorte d’allégorie est contre les principes du goût, et même de la saine logique.

On ne doit jamais personnifier qu’une qualité ou qu’une affection d’un être, et non pas cet être lui-même : autrement ce n’est plus une véritable personnification, c’est seulement avoir fait changer de nom à l’objet. Je peux faire prendre la parole à une pierre, mais que gagnerai-je à appeler cette pierre d’un nom allégorique ? Or, l’âme, dont la nature est la vie, a essentiellement la faculté de produire ; de sorte qu’un de ses vices, une de ses vertus, peuvent être considérés ou comme son fils, ou comme sa fille, puisqu’elle les a véritablement engendrés. Cette passion, active comme sa mère, peut à son tour croître, se développer, prendre des traits, devenir un être distinct. Mais l’objet physique, être passif de son essence, qui

n’est susceptible ni de plaisir ni de douleur, qui n’a que des accidents et point de passions et des accidents aussi morts que lui-même, ne présente rien qu’on puisse animer. Sera-ce la dureté du caillou, ou la sève du chêne, dont vous ferez un être allégorique ? Remarquez même que l’esprit est moins choqué de la création des dryades, des naïades, des zéphyrs, des échos, que de celle des nymphes attachées à des objets muets et immobiles : c’est qu’il y a dans les arbres, dans l’eau et dans l’air un mouvement et un bruit qui rappellent l’idée de la vie, et qui peuvent par conséquent fournir une allégorie comme le mouvement de l’âme. Mais, au reste, cette sorte de petite allégorie matérielle, quoiqu’un peu moins mauvaise que la grande allégorie physique, est toujours d’un genre médiocre, froid et incomplet ; elle ressemble tout au plus aux fées des Arabes et aux génies des Orientaux.

Quant à ces dieux vagues que les anciens plaçaient dans les bois déserts et sur les sites agrestes, ils étaient d’un bel effet sans doute, mais ils ne tenaient plus au système mythologique : l’esprit humain retombait ici dans la religion naturelle. Ce que le voyageur tremblant adorait en passant dans ces solitudes était quelque chose d’ignoré, quelque chose dont il ne savait point le nom, et qu’il appelait la divinité du lieu ; quelquefois il lui donnait le nom de Pan, et Pan était le Dieu universel. Ces grandes émotions qu’inspire la nature sauvage n’ont point cessé d’exister, et les bois conservent encore pour nous leur formidable divinité.

Enfin, il est si vrai que l’allégorie physique, ou les dieux de la fable, détruisaient les charmes de la nature, que les anciens n’ont point eu de vrais peintres de paysage, par la même raison qu’ils n’avaient point de poésie descriptive. Or, chez les autres peuples idolâtres qui ont ignoré le système mythologique cette poésie a plus ou moins été connue ; c’est ce que prouvent les poèmes sanskrits, les contes arabes, les Edda, les chansons des nègres et des sauvages. Mais comme les nations infidèles ont toujours mêlé leur fausse religion (et par conséquent leur mauvais goût) à leurs ouvrages, ce n’est que sous le christianisme qu’on a su peindre la nature dans sa

vérité.

Chapitre III – Partie historique de la Poésie descriptive chez les modernes

Les Apôtres avaient à peine commencé de prêcher l'Evangile au monde qu'on vit naître la poésie descriptive. Tout rentra dans la vérité devant celui qui tient la place de la vérité sur la terre, comme parle saint Augustin. La nature cessa de se faire entendre par l'organe mensonger des idoles ; on connut ses fins, on sut qu'elle avait été faite premièrement pour Dieu, et ensuite pour l'homme. En effet, elle ne dit jamais que deux choses : Dieu glorifié par ses œuvres, et les besoins de l'homme satisfaits.

Cette découverte fit changer de face à la création ; par sa partie intellectuelle, c'est-à-dire par cette pensée de Dieu que la nature montre de toutes parts, l'âme reçut abondance de nourriture ; et par la partie matérielle du monde le corps s'aperçut que tout avait été formé pour lui. Les vains simulacres attachés aux êtres insensibles s'évanouirent, et les rochers furent bien plus réellement animés, les chênes rendirent des oracles bien plus certains, les vents et les ondes élevèrent des voix bien plus touchantes, quand l'homme eut puisé dans son propre cœur la vie, les oracles et les voix de la nature.

Jusqu'à ce moment la solitude avait été regardée comme affreuse ; mais les chrétiens lui trouvèrent mille charmes. Les anachorètes écrivirent de la douceur du rocher et des délices de la contemplation : c'est le premier pas de la poésie descriptive. Les religieux qui publièrent la vie des Pères du désert furent à leur tour obligés de faire le tableau des retraites où ces illustres inconnus avaient caché leur gloire. On voit encore dans les ouvrages de saint Jérôme et de saint Athanase des descriptions de la nature qui prouvent qu'ils savaient observer et faire aimer ce qu'ils peignaient.[487]

Ce nouveau genre, introduit par le christianisme dans la littérature, se développa rapidement. Il se répandit jusque dans le style historique, comme on le remarque dans la collection appelée la Byzantine, et surtout dans les histoires de

Procope. Il se propagea de même, mais il se corrompit, parmi les romanciers grecs du Bas-Empire et chez quelques poètes latins en Occident.[488]

Constantinople ayant passé sous le joug des Turcs, on vit se former en Italie une nouvelle poésie descriptive, composée des débris du génie maure, grec et italien. Pétrarque, l'Arioste et le Tasse l'élevèrent à un haut degré de perfection ; mais cette description manque de vérité : elle consiste en quelques épithètes répétées sans fin, et toujours appliquées de la même manière. Il fut impossible de sortir d'un bois touffu, d'un antre frais ou des bords d'une claire fontaine. Tout se remplit de bocages d'orangers, de berceaux de jasmins et de buissons de roses.

Flore revint avec sa corbeille, et les éternels Zéphyrs ne manquèrent pas de l'accompagner ; mais ils ne retrouvèrent dans les bois ni les naïades ni les faunes ; et s'ils n'eussent rencontré les fées et les géants des Maures, ils couraient risque de se perdre dans cette immense solitude de la nature chrétienne. Quand l'esprit humain fait un pas, il faut que tout marche avec lui ; tout change avec ses clartés ou ses ombres : ainsi il nous fait peine à présent d'admettre de petites divinités là où nous ne voyons plus que de grands espaces. On aura beau placer l'amante de Tithon sur un char et la couvrir de fleurs et de rosée, rien ne peut empêcher qu'elle ne paraisse disproportionnée en promenant sa faible lumière dans ces cieux infinis que le christianisme a déroulés : qu'elle laisse donc le soin d'éclairer le monde à celui qui l'a fait.

Cette poésie descriptive italienne passa en France, et fut favorablement accueillie de Ronsard, de Lemoine, de Coras, de Saint-Amand et de nos vieux romanciers. Mais les grands écrivains du siècle de Louis XIV, dégoûtés de ces peintures, où ils ne voyaient aucune vérité, les bannirent de leur prose et de leurs vers, et c'est un des caractères distinctifs de leurs ouvrages, qu'on n'y trouve presque aucune trace de ce que nous appelons poésie descriptive.[489]

Ainsi repoussée en France, la muse des champs se réfugia en Angleterre, où Spencer, Waller et Milton l'avaient déjà fait

connaître. Elle y perdit par degrés ses manières affectées, mais elle tomba dans un autre excès. En ne peignant plus que la vraie nature, elle voulut tout peindre, et surchargea ses tableaux d'objets trop petits ou de circonstances bizarres. Thomson même, dans son chant de l'Hiver si supérieur aux trois autres, a des détails d'une mortelle longueur. Telle fut la seconde époque de la poésie descriptive.

D'Angleterre elle revint en France avec les ouvrages de Pope et du chantre des Saisons. Elle eut de la peine à s'y introduire, car elle fut combattue par l'ancien genre italique, que Dorat et quelques autres avaient fait revivre : elle triompha pourtant, et ce fut à Delille et à Saint-Lambert qu'elle dut la victoire. Elle se perfectionna sous la muse française, se soumit aux règles du goût, et atteignit sa troisième époque.

Disons toutefois qu'elle s'était maintenue pure, quoique ignorée, dans les ouvrages de quelques naturalistes du temps de Louis XIV, tels que Tournefort et le père Dutertre. Celui-ci à une imagination vive joint un génie tendre et rêveur ; il se sert même, ainsi que La Fontaine, du mot de mélancolie dans le sens où nous l'employons aujourd'hui. Ainsi le siècle de Louis XIV n'a pas été totalement privé du véritable genre descriptif, comme on serait d'abord tenté de le croire ; il était seulement relégué dans les lettres de nos missionnaires. Et c'est là que nous avons puisé cette espèce de style que nous croyons si nouveau aujourd'hui.[490]

Au reste, les tableaux répandus dans la Bible peuvent servir à prouver doublement que la poésie descriptive est née parmi nous du christianisme. Job, les prophètes, l'Ecclésiastique, et surtout les Psaumes, sont remplis de descriptions magnifiques. Le Psaume Benedic, anima mea, est un chef-d'œuvre dans ce genre.

Mon âme, bénis le Seigneur ; Seigneur, mon Dieu, que vous êtes grand dans vos œuvres ! (…)

Vous répandez les ténèbres, et la nuit est sur la terre : c'est alors que les bêtes des forêts marchent dans l'ombre, que les rugissements des lionceaux appellent la proie et demandent à Dieu la nourriture promise aux animaux.

Mais le soleil s’est levé, et déjà les bêtes sauvages se sont retirées. (…)

L’homme alors sort pour le travail du jour, et accomplit son œuvre jusqu’au soir. (…)

Comme elle est vaste, cette mer qui étend au loin ses bras spacieux ! Des animaux sans nombre se meuvent dans son sein, les plus petits avec les plus grands, et les vaisseaux passent sur ses ondes.[491]

Horace et Pindare sont restés bien loin de cette poésie. Nous avons donc eu raison de dire que c’est au christianisme que Bernardin de Saint-Pierre doit son talent pour peindre les scènes de la solitude : il le lui doit parce que nos dogmes, en détruisant les divinités mythologiques, ont rendu la vérité et la majesté au désert ; il le lui doit parce qu’il a trouvé dans le système de Moïse le véritable système de la nature.

Mais ici se présente un autre avantage du poète chrétien : si sa religion lui donne une nature solitaire, il peut avoir encore une nature habitée. Il est le maître de placer des anges à la garde des forêts, aux cataractes de l’abîme, ou de leur confier les soleils et les mondes. Ceci nous ramène aux êtres surnaturels ou au merveilleux du christianisme.

Chapitre IV – Si les divinités du paganisme ont poétiquement la supériorité sur les divinités chrétiennes

Toute chose a deux faces. Des personnes impartiales pourront nous dire :

« On vous accorde que le christianisme a fourni, quant aux hommes, une partie dramatique qui manquait à la mythologie ; que de plus il a produit la véritable poésie descriptive. Voilà deux avantages que nous reconnaissons, et qui peuvent à quelques égards justifier vos principes et balancer les beautés de la fable. Mais à présent, si vous êtes de bonne foi, vous devez convenir que les divinités du paganisme, lorsqu'elles agissent directement et pour elles-mêmes, sont plus poétiques et plus dramatiques que les divinités chrétiennes. »

On pourrait en juger ainsi à la première vue. Les dieux des anciens partageant nos vices et nos vertus, ayant comme nous des corps sujets à la douleur, des passions irritables comme les nôtres, se mêlant à la race humaine et laissant ici-bas une mortelle postérité, ces dieux ne sont qu'une espèce d'hommes supérieurs, qu'on est libre de faire agir comme les autres hommes. On serait donc porté à croire qu'ils fournissent plus de ressources à la poésie que les divinités incorporelles et impassibles du christianisme ; mais en y regardant de plus près on trouve que cette supériorité dramatique se réduit à peu de chose.

Premièrement, il y a toujours eu dans toute religion, pour le poète et le philosophe, deux espèces de déités. Ainsi l'Etre abstrait dont Tertullien et saint Augustin ont fait de si belles peintures n'est pas le Jéhovah de David ou d'Isaïe ; l'un et l'autre sont fort supérieurs au Theos de Platon et au Jupiter d'Homère. Il n'est donc pas rigoureusement vrai que les divinités poétiques des chrétiens soient privées de toute passion. Le Dieu de l'Ecriture se repent, il est jaloux, il aime, il hait ; sa colère monte comme un tourbillon ; le Fils de l'Homme a pitié de nos souffrances ; la Vierge, les saints et les anges sont émus par le spectacle de nos misères ; en général le Paradis est beaucoup plus occupé des hommes que l'Olympe.

Il y a donc des passions chez nos puissances célestes, et ces passions ont cet avantage sur les passions des dieux du paganisme, qu'elles n'entraînent jamais après elles une idée de désordre et de mal. C'est une chose miraculeuse, sans doute, qu'en peignant la colère ou la tristesse du ciel chrétien, on ne puisse détruire dans l'imagination du lecteur le sentiment de la tranquillité et de la joie : tant il y a de sainteté et de justice dans le Dieu présenté par notre religion !

Ce n'est pas tout ; car si l'on voulait absolument que le Dieu des chrétiens fût un être impassible, on pourrait encore avoir des divinités passionnées aussi dramatiques et aussi méchantes que celles des anciens : l'enfer rassemble toutes les passions des hommes. Notre système théologique nous paraît plus beau, plus régulier, plus savant que la doctrine fabuleuse qui confondait hommes, dieux et démons. Le poète trouve dans notre ciel des êtres parfaits, mais sensibles, et disposés dans une brillante hiérarchie d'amour et de pouvoir ; l'abîme garde ses dieux passionnés et puissants dans le mal comme les dieux mythologiques ; les hommes occupent le milieu, touchant au ciel par leurs vertus, aux enfers par leurs vices ; aimés des anges, haïs des démons ; objet infortuné d'une guerre qui ne doit finir qu'avec le monde.

Ces ressorts sont grands, et le poète n'a pas lieu de se plaindre. Quant aux actions des intelligences chrétiennes, il ne nous sera pas difficile de prouver bientôt qu'elles sont plus vastes et plus fortes que celles des dieux mythologiques. Le Dieu qui régit les mondes, qui crée l'univers et la lumière, qui embrasse et comprend tous les temps, qui lit dans les plus secrets replis du cœur humain, ce Dieu peut-il être comparé à un dieu qui se promène sur un char, qui habite un palais d'or sur une montagne, et qui ne prévoit pas même clairement l'avenir ? Il n'y a pas jusqu'au faible avantage de la différence des sexes et de la forme visible que nos divinités ne partagent avec celles de la Grèce, puisque nous avons des saintes et des vierges, et que les anges de l'Ecriture empruntent souvent la figure humaine.

Mais comment préférer une sainte, dont l'histoire blesse

quelquefois l’élégance et le goût, à une naïade attachée aux sources d’un ruisseau ? Il faut séparer la vie terrestre de la vie céleste de cette sainte : sur la terre, elle ne fut qu’une femme ; sa divinité ne commence qu’avec son bonheur dans les régions de la lumière éternelle. D’ailleurs il faut toujours se souvenir que la naïade détruisait la poésie descriptive ; qu’un ruisseau représenté dans son cours naturel est plus agréable que dans sa peinture allégorique, et que nous gagnons d’un côté ce que nous semblons perdre de l’autre.

Quant aux combats, ce qu’on a dit contre les anges de Milton peut se rétorquer contre les dieux d’Homère : de l’une et de l’autre part ce sont des divinités pour lesquelles on ne peut craindre, puisqu’elles ne peuvent mourir. Mars renversé, et couvrant de son corps neuf arpents, Diane donnant des soufflets à Vénus sont aussi ridicules qu’un ange coupé en deux et qui se renoue comme un serpent. Les puissances surnaturelles peuvent encore présider aux combats de l’épopée ; mais il nous semble qu’elles ne doivent plus en venir aux mains, hors dans certains cas, qu’il n’appartient qu’au goût de déterminer : c’est ce que la raison supérieure de Virgile avait déjà senti il y a plus de dix-huit cents ans.

Au reste, il n’est pas tout à fait vrai que les divinités chrétiennes soient ridicules dans les batailles. Satan s’apprêtant à combattre Michel dans le paradis terrestre est superbe ; le Dieu des armées marchant dans une nuée obscure à la tête des légions fidèles n’est pas une petite image ; le glaive exterminateur se dévoilant tout à coup aux yeux de l’impie frappe d’étonnement et de terreur ; les saintes milices du ciel sapant les fondements de Jérusalem font presque un aussi grand effet que les dieux ennemis de Troie assiégeant le palais de Priam ; enfin, il n’est rien de plus sublime dans Homère que le combat d’Emmanuel contre les mauvais anges dans Milton, quand, les précipitant au fond de l’abîme, le Fils de l’Homme retient à moitié sa foudre, de peur de les anéantir.

Chapitre V – Caractère du vrai Dieu

C’est une chose merveilleuse que le Dieu de Jacob soit aussi le Dieu de l’Evangile ; que le Dieu qui lance la foudre soit encore le Dieu de paix et d’innocence.

Il donne aux fleurs leur aimable peinture :
Il fait naître et mûrir les fruits,
Et leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits.

Nous croyons n’avoir pas besoin de preuves pour montrer combien le Dieu des chrétiens est poétiquement supérieur au Jupiter antique. À la voix du premier les fleuves rebroussent leur cours, le ciel se roule comme un livre, les mers s’entrouvrent, les murs des cités se renversent, les morts ressuscitent, les plaies descendent sur les nations. En lui le sublime existe de soi-même, et il épargne le soin de le chercher. Le Jupiter d’Homère, ébranlant le ciel d’un signe de ses sourcils, est sans doute fort majestueux ; mais Jéhovah descend dans le chaos, et lorsqu’il prononce le fiat lux, le fabuleux fils de Saturne s’abîme et rentre dans le néant.

Si Jupiter veut donner aux autres dieux une idée de sa puissance, il les menace de les enlever au bout d’une chaîne : il ne faut à Jéhovah ni chaîne ni essai de cette nature.

Et quel besoin son bras a-t-il de nos secours ?
Que peuvent contre lui tous les rois de la terre ?
En vain ils s’uniraient pour lui faire la guerre :
Pour dissiper leur ligue, il n’a qu’à se montrer ;
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer,
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble
Il voit comme un néant tout l’univers ensemble,
Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s’ils n’étaient pas.[492]

Achille va paraître pour venger Patrocle. Jupiter déclare aux

Immortels qu’ils peuvent se mêler au combat et prendre parti dans la mêlée. Aussitôt l’Olympe s’ébranle :

Deinon, etc.[493]

« Le père des dieux et des hommes fait gronder sa foudre. Neptune, soulevant les ondes, ébranle la terre immense ; l’Ida secoue ses fondements et ses cimes ; ses fontaines débordent : les vaisseaux des Grecs, la ville des Troyens, chancellent sur le sol flottant. »

Pluton sort de son trône ; il pâlit, il s’écrie, etc.

Ce morceau a été cité par les critiques comme le dernier effort du sublime. Les vers grecs sont admirables ; ils deviennent tour à tour le foudre de Jupiter, le trident de Neptune et le cri de Pluton. Il semble qu’on entende les gorges de l’Ida répéter le son des tonnerres :

Deinon d ebronthse pathr andrwn te qewn te.

Ces R et ces consonances en ôn, dont le vers est rempli, imitent le roulement de la foudre, interrompu par des espèces de silence, wn, te, qe, wn, te : c’est ainsi que la voix du ciel, dans une tempête, meurt et renaît tour à tour dans la profondeur des bois. Un silence subit et pénible, des images vagues et fantastiques, succèdent au tumulte des premiers mouvements : on sent, après le cri de Pluton, qu’on est entré dans la région de la mort ; les expressions d’Homère se décolorent, elles deviennent froides, muettes et sourdes, et une multitude d’S sifflantes imitent le murmure de la voix inarticulée des ombres.

Ou prendrons-nous le parallèle, et la poésie chrétienne a-t-elle assez de moyens pour s’élever à ces beautés ? Qu’on en juge. C’est l’Eternel qui se peint lui-même :

« Sa colère a monté comme un tourbillon de fumée ; son visage a paru comme la flamme, et son courroux comme un feu ardent. Il a abaissé les cieux, il est descendu, et les nuages étaient sous ses pieds. Il a pris son vol sur les ailes des Chérubins ; il s’est élancé sur les vents. Les nuées amoncelées formaient autour de lui un pavillon de ténèbres : l’éclat de son visage les a dissipées, et une pluie de feu est tombée de leur sein. Le Seigneur a tonné du haut des cieux. Le Très Haut a fait

entendre sa voix ; sa voix a éclaté comme un orage brûlant. Il a lancé ses flèches et dissipé mes ennemis ; il a redoublé ses foudres, qui les ont renversés. Alors les eaux ont été dévoilées dans leurs sources ; les fondements de la terre ont paru à découvert, parce que vous les avez menacés, Seigneur, et qu'ils ont senti le souffle de votre colère. »

« Avouons-le, dit La Harpe, dont nous empruntons la traduction, il y a aussi loin de ce sublime à tout autre sublime, que de l'esprit de Dieu à l'esprit de l'homme. On voit ici la conception du grand dans son principe : le reste n'en est qu'une ombre, comme l'intelligence créée n'est qu'une faible émanation de l'intelligence créatrice ; comme la fiction, quand elle est belle, n'est encore que l'ombre de la vérité, et tire tout son mérite d'un fond de ressemblance. »

Chapitre VI – Des Esprits de ténèbres

Les dieux du polythéisme, à peu près égaux en puissance, partageaient les mêmes haines et les mêmes amours. S'ils se trouvaient quelquefois opposés les uns aux autres, c'était seulement dans les querelles des mortels : ils se réconciliaient bientôt en buvant le nectar ensemble.

Le christianisme, au contraire, en nous instruisant de la vraie constitution des êtres surnaturels, nous a montré l'empire de la vertu éternellement séparé de celui du vice. Il nous a révélé des esprits de ténèbres machinant sans cesse la perte du genre humain, et des esprits de lumière uniquement occupés des moyens de le sauver. De là un combat éternel, dont l'imagination peut tirer une foule de beautés.

Ce merveilleux, d'un fort grand caractère, en fournit ensuite un second, d'une moindre espèce, à savoir : la magie. Celle-ci a été connue des anciens, mais sous notre culte elle a acquis comme machine poétique plus d'importance et d'étendue. Toutefois, on doit en user sobrement, parce qu'elle n'est pas d'un goût assez pur ; elle manque surtout de grandeur, car en empruntant quelque chose de son pouvoir aux hommes, ceux-ci lui communiquent leur petitesse.[494]

Un autre trait distinctif de nos êtres surnaturels, surtout chez les puissances infernales, c'est l'attribution d'un caractère. Nous verrons incessamment quel usage Milton a fait du caractère d'orgueil donné par le christianisme au prince des ténèbres. Le poète, pouvant en outre attacher un ange du mal à chaque vice, dispose ainsi d'un essaim de divinités infernales. Il a même alors la véritable allégorie sans avoir la sécheresse qui l'accompagne, ces esprits pervers étant en effet des êtres réels et tels que la religion nous permet de les croire.

Mais si les démons se multiplient autant que les crimes des hommes ils peuvent aussi présider aux accidents terribles de la nature ; tout ce qu'il y a de coupable et d'irrégulier dans le monde moral et dans le monde physique est également de leur ressort. Il faudra seulement prendre garde, en les mêlant

aux tremblements de terre, aux volcans ou aux ombres d’une forêt, de donner à ces scènes un caractère majestueux. Il faut qu’avec un goût exquis le poète sache faire distinguer le tonnerre du Très Haut du vain bruit que fait éclater un esprit perfide ; que le foudre ne s’allume que dans la main de Dieu, qu’il ne brille jamais dans une tempête excitée par l’enfer ; que celle-ci soit toujours sombre et sinistre ; que les nuages n’en soient point rougis par la colère et poussés par le vent de la justice, mais que leurs teintes soient blafardes et livides, comme celles du désespoir, et qu’ils ne se meuvent qu’au souffle impur de la haine. On doit sentir dans ces orages une puissance forte seulement pour détruire ; on y doit trouver cette incohérence, ce désordre, cette sorte d’énergie du mal, qui a quelque chose de disproportionné et de gigantesque, comme le chaos dont elle tire son origine.

Chapitre VII – Des Saints

Il est certain que les poètes n’ont pas su tirer du merveilleux chrétien tout ce qu’il peut fournir aux muses. On se moque des saints et des anges ; mais les anciens eux-mêmes n’avaient-ils pas leurs demi-dieux ? Pythagore, Platon, Socrate recommandent le culte de ces hommes qu’ils appellent des héros. Honore les héros pleins de bonté et de lumière, dit le premier dans ses vers dorés. Et pour qu’on ne se méprenne pas à ce nom de héros, Hiéroclès l’interprète exactement comme le christianisme explique le nom de saint. » Ces héros pleins de bonté et de lumière pensent toujours à leur Créateur, et sont tout éclatants de la lumière qui rejaillit de la félicité dont ils jouissent en lui. » — Et plus loin, « héros vient d’un mot grec qui signifie amour, pour marquer que, pleins d’amour pour Dieu, les héros ne cherchent qu’à nous aider à passer de cette vie terrestre à une vie divine et à devenir citoyens du ciel. » Les Pères de l’Église appellent à leur tour les saints des héros : c’est ainsi qu’ils disent que le baptême est le sacerdoce des laïques, et qu’il fait de tous les chrétiens des rois et des prêtres de Dieu[495][496].

Et sans doute ce sont des héros, ces martyrs, qui, domptant les passions de leur cœur et bravant la méchanceté des hommes, ont mérité par ces travaux de monter au rang des puissances célestes. Sous le polythéisme, des sophistes ont paru quelquefois plus moraux que la religion de leur patrie : mais parmi nous jamais un philosophe, si sage qu’il ait été, n’a pu s’élever au-dessus de la morale chrétienne. Tandis que Socrate honorait la mémoire des justes, le paganisme offrait à la vénération des peuples des brigands dont la force corporelle était la seule vertu et qui s’étaient souillés de tous les crimes. Si quelquefois on accordait l’apothéose aux bons rois, Tibère et Néron avaient aussi leurs prêtres et leurs temples. Sacrés mortels, que l’Église de Jésus-Christ nous commande d’honorer, vous n’étiez ni des forts ni des puissants entre les hommes ! Nés souvent dans la cabane du pauvre, vous n’avez étalé aux yeux du monde que d’humbles jours et d’obscurs

malheurs ! N’entendra-t-on jamais que des blasphèmes contre une religion qui, déifiant l’indigence, l’infortune, la simplicité et la vertu, a fait tomber à leurs pieds la richesse, le bonheur, la grandeur et le vice ?

Et qu’ont donc de si odieux à la poésie ces solitaires de la Thébaïde, avec leur bâton blanc et leur habit de feuilles de palmier ? Les oiseaux du ciel les nourrissent, les lions portent leurs messages[497][498] ou creusent leurs tombeaux[499] ; en commerce familier avec les anges, ils remplissent de miracles les déserts où fut Memphis[500]. Horeb et Sinaï, le Carmel et le Liban, le torrent de Cédron et la vallée de Josaphat, redisent encore la gloire de l’habitant de la cellule et de l’anachorète du rocher. Les Muses aiment à rêver dans ces monastères remplis des ombres d’Antoine, de Pacôme, de Benoît, de Basile. Les premiers apôtres prêchant l’Evangile aux premiers fidèles dans les catacombes ou sous le dattier de Béthanie n’ont pas paru à Michel-Ange et à Raphaël des sujets si peu favorables au génie.

Nous tairons à présent, parce que nous en parlerons dans la suite, ces bienfaiteurs de l’humanité qui fondèrent les hôpitaux et se vouèrent à la pauvreté, à la peste, à l’esclavage, pour secourir des hommes, nous nous renfermerons dans les seules Ecritures, de peur de nous égarer dans un sujet si vaste et si intéressant. Josué, Elie, Isaïe, Jérémie, Daniel, tous ces prophètes enfin qui vivent d’une éternelle vie ne pourraient-ils pas faire entendre dans un poème leurs sublimes lamentations ? L’urne de Jérusalem ne se peut-elle encore remplir de leurs larmes ? N’y a-t-il plus de saules de Babylone pour y suspendre les harpes détendues ? Pour nous, qui à la vérité ne sommes pas poète, il nous semble que ces enfants de la vision feraient d’assez beaux groupes sur les nuées : nous les peindrions avec une tête flamboyante, une barbe argentée descendrait sur leur poitrine immortelle, et l’esprit divin éclaterait dans leurs regards.

Mais quel essaim de vénérables ombres, à la voix d’une muse chrétienne, se réveille dans la caverne de Membré ? Abraham, Isaac, Jacob, Rebecca, et vous tous, enfants de

l’Orient, rois, patriarches, aïeux de Jésus-Christ, chantez l’antique alliance de Dieu et des hommes ! Redites-nous cette histoire chère au ciel, l’histoire de Joseph et de ses frères. Le chœur des saints rois, David à leur tête ; l’armée des confesseurs et martyrs vêtus de robes éclatantes nous offriraient aussi leur merveilleux. Ces derniers présentent au pinceau le genre tragique dans sa plus grande élévation ; après la peinture de leurs tourments, nous dirions ce que Dieu fit pour ces victimes, et le don des miracles dont il honora leurs tombeaux.

Nous placerions auprès de ces illustres chœurs les chœurs des vierges célestes, les Geneviève de Brabant, les Pulchérie, les Rosalie, les Cécile, les Lucile, les Isabelle, les Eulalie. Le merveilleux du christianisme est plein de concordance ou de contrastes gracieux. On sait comment Neptune,

... S’élevant sur la mer,
D’un mot calme les flots...

Nos dogmes fournissent un autre genre de poésie. Un vaisseau est prêt à périr : l’aumônier, par des paroles qui délient les âmes, remet à chacun la peine de ses fautes ; il adresse au ciel la prière qui, dans un tourbillon, envoie l’esprit du naufragé au Dieu des orages. Déjà ! l’Océan se creuse pour engloutir les matelots ; déjà les vagues élevant leur triste voix entre les rochers, semblent commencer les chants funèbres ; tout à coup un trait de lumière perce la tempête : l’Etoile des mers, Marie, patronne des mariniers, paraît au milieu de la nue. Elle tient son enfant dans les bras, et calme les flots par un sourire : charmante religion, qui oppose à ce que la nature a de plus terrible ce que le ciel a de plus doux ! aux tempêtes de l’Océan, un petit enfant et une tendre mère !

Chapitre VIII – Des Anges

Tel est le merveilleux qu'on peut tirer de nos saints, sans parler des diverses histoires de leur vie. On découvre ensuite dans la hiérarchie des anges, doctrine aussi ancienne que le monde, mille tableaux pour le poète. Non seulement les messagers du Très Haut portent ses décrets d'un bout de l'univers à l'autre ; non seulement ils sont les invisibles gardiens des hommes, ou prennent pour se manifester à eux les formes les plus aimables ; mais encore la religion nous permet d'attacher des anges protecteurs à la belle nature ainsi qu'aux sentiments vertueux. Quelle innombrable troupe de divinités vient donc tout à coup peupler les mondes !

Chez les Grecs le ciel finissait au sommet de l'Olympe, et leurs dieux ne s'élevaient pas plus haut que les vapeurs de la terre. Le merveilleux chrétien, d'accord avec la raison, les sciences et l'expansion de notre âme, s'enfonce de monde en monde, d'univers en univers, dans des espaces où l'imagination, effrayée, frissonne et recule. En vain les télescopes fouillent tous les coins du ciel, en vain ils poursuivent la comète au delà de notre système, la comète enfin leur échappe, mais elle n'échappe pas à l'archange qui la roule à son pôle inconnu, et qui au siècle marqué la ramènera par des voies mystérieuses jusque dans le foyer de notre soleil.

Le poète chrétien est le seul initié au secret de ces merveilles. De globe en globe, de soleil en soleil, avec les Séraphins, les Trônes, les Ardeurs, qui gouvernent les mondes, l'imagination fatiguée redescend enfin sur la terre comme un fleuve qui par une cascade magnifique épanche ses flots d'or à l'aspect d'un couchant radieux. On passe alors de la grandeur à la douceur des images : sous l'ombrage, des forêts on parcourt l'empire de l'Ange de la solitude ; on retrouve dans la clarté de la lune le Génie des rêveries du cœur ; on entend ses soupirs dans le frémissement des bois et dans les plaintes de Philomèle. Les roses de l'aurore ne sont que la chevelure de l'Ange du matin. L'Ange de la nuit repose au milieu des cieux, où il ressemble à la lune endormie sur un nuage ; ses yeux

sont couverts d’un bandeau d’étoiles ; ses talons et son front sont un peu rougis de la pourpre de l’aurore et de celle du crépuscule ; l’Ange du silence le précède, et celui du mystère le suit. Ne faisons pas l’injure aux poètes de penser qu’ils regardent l’Ange des mers, l’Ange des tempêtes, l’Ange du temps, l’Ange de la mort, comme des génies désagréables aux Muses. C’est l’Ange des saintes amours qui donne aux vierges un regard céleste, et c’est l’Ange des harmonies qui leur fait présent des grâces ; l’honnête homme doit son cœur à l’Ange de la vertu, et ses lèvres à celui de la persuasion. Rien n’empêche d’accorder à ces esprits bienfaisants des marques distinctives de leurs pouvoirs et de leurs offices : l’Ange de l’amitié, par exemple, pourrait porter une écharpe merveilleuse où l’on verrait fondus, par un travail divin, les consolations de l’âme, les dévouements sublimes, les paroles secrètes du cœur, les joies innocentes, les chastes embrassements, la religion, le charme des tombeaux et l’immortelle espérance.

Chapitre IX – Application des principes établis dans les chapitres précédents. — Caractère de Satan

Des préceptes passons aux exemples. En reprenant ce que nous avons dit dans les précédents chapitres, nous commencerons par le caractère attribué aux mauvais anges, et nous citerons le Satan de Milton.

Avant le poète anglais, le Dante et le Tasse avaient peint le monarque de l'enfer. L'imagination du Dante, épuisée par neuf cercles de tortures, n'a fait de Satan enclavé au centre de la terre qu'un monstre odieux ; le Tasse, en lui donnant des cornes, l'a presque rendu ridicule. Entraîné par ces autorités, Milton a eu un moment le mauvais goût de mesurer son Satan, mais il se relève bientôt d'une manière sublime. Ecoutez le prince des ténèbres s'écrier, du haut de la montagne de feu d'où il contemple pour la première fois son empire :

« Adieu, champs fortunés qu'habitent les joies éternelles ! Horreurs ! je vous salue ! je vous salue, monde infernal ! Abîme, reçois ton nouveau monarque. Il t'apporte un esprit que ni temps ni lieux ne changeront jamais. Du moins ici nous serons libres, ici nous régnerons : régner même aux enfers est digne de mon ambition. »[501]

Quelle manière de prendre possession des gouffres de l'enfer !

Le conseil infernal étant assemblé, le poète représente Satan au milieu de son sénat :

« Ses formes conservaient une partie de leur primitive splendeur ; ce n'était rien moins encore qu'un archange tombé, une gloire un peu obscurcie, comme lorsque le soleil levant, dépouillé de ses rayons, jette un regard horizontal à travers les brouillards du matin, ou tel que, dans une éclipse, cet astre, caché derrière la lune, répand sur une moitié des peuples un crépuscule funeste et tourmente les rois par la frayeur des révolutions. Ainsi paraissait l'archange obscurci, mais encore brillant, au-dessus des compagnons de sa chute : toutefois, son visage était labouré par les cicatrices de la foudre, et les chagrins veillaient sur ses joues

décolorées. »[502]

Achevons de connaître le caractère de Satan. Echappé de l'enfer, et parvenu sur la terre, il est saisi de désespoir en contemplant les merveilles de l'univers ; il apostrophe le soleil.

« O toi qui, couronné d'une gloire immense, laisses du haut de ta domination solitaire tomber tes regards comme le Dieu de ce nouvel univers ; toi devant qui les étoiles cachent leur tête humiliée, j'élève une voix vers toi, mais non pas une voix amie ; je ne prononce ton nom, ô soleil ! que pour te dire combien je hais tes rayons. Ah ! ils me rappellent de quelle hauteur je suis tombé, et combien jadis je brillais glorieux au-dessus de ta sphère ! L'orgueil et l'ambition m'ont précipité. J'osai, dans le ciel même, déclarer la guerre au Roi du ciel. Il ne méritait pas un pareil retour, lui qui m'avait fait ce que j'étais dans un rang éminent… Elevé si haut, je dédaignai d'obéir ; je crus qu'un pas de plus me porterait au rang suprême et me déchargerait en un moment de la dette immense d'une reconnaissance éternelle… Oh ! pourquoi sa volonté toute-puissante ne me créa-t-elle au rang de quelque ange inférieur ! je serais encore heureux, mon ambition n'eût point été nourrie par une espérance illimitée… Misérable ! où fuir une colère infinie, un désespoir infini ? L'enfer est partout où je suis, moi-même je suis l'enfer…° Dieu, ralentis tes coups ! N'est-il aucune voie laissée au repentir, aucune à la miséricorde, hors l'obéissance ? L'obéissance ! L'orgueil me défend ce mot. Quelle honte pour moi devant les esprits de l'abîme ! Ce n'était pas par des promesses de soumission que je les séduisis, lorsque j'osai me vanter de subjuguer le Tout-Puissant. Ah ! tandis qu'ils m'adorent sur le trône des enfers, ils savent peu combien je paye cher ces paroles superbes, combien je gémis intérieurement sous le fardeau de mes douleurs… Mais si je me repentais, si, par un acte de la grâce divine, je remontais à ma première place ? … Un rang élevé rappellerait bientôt des pensées ambitieuses ; les serments d'une feinte soumission seraient bientôt démentis ! Le tyran le sait ; il est aussi loin de m'accorder la paix que je suis loin de demander grâce. Adieu donc, espérance, et avec toi, adieu, crainte et remords ! tout

est perdu pour moi. Mal, sois mon unique bien ! Par toi du moins avec le Roi du ciel je partagerai l'empire ; peut-être même régnerai-je sur plus d'une moitié de l'univers, comme l'homme et ce monde nouveau l'apprendront en peu de temps. »[503]

Quelle que soit notre admiration pour Homère, nous sommes obligé de convenir qu'il n'a rien de comparable à ce passage de Milton. Lorsque, avec la grandeur du sujet, la beauté de la poésie, l'élévation naturel des personnages, on montre une connaissance aussi profonde des passions, il ne faut rien demander de plus au génie. Satan se repentant à la vue de la lumière qu'il hait, parce qu'elle lui rappelle combien il fut élevé au-dessus d'elle, souhaitant ensuite d'avoir été créé dans un rang inférieur, puis s'endurcissant dans le crime par orgueil, par honte, par méfiance même de son caractère ambitieux ; enfin, pour tout fruit de ses réflexions, et comme pour expier un moment de remords, se chargeant de l'empire du mal pendant toute une éternité : voilà, certes, si nous ne nous trompons, une des conceptions les plus sublimes et les plus pathétiques qui soient jamais sorties du cerveau d'un poète.

Nous sommes frappé dans ce moment d'une idée que nous ne pouvons taire. Quiconque a quelque critique et un bon sens pour l'histoire pourra reconnaître que Milton a fait entrer dans le caractère de son Satan les perversités de ces hommes qui, vers le commencement du dix-septième siècle, couvrirent l'Angleterre de deuil : on y sent la même obstination, le même enthousiasme, le même orgueil, le même esprit de rébellion et d'indépendance ; on retrouve dans le monarque infernal ces fameux niveleurs qui, se séparant de la religion de leur pays, avaient secoué le joug de tout gouvernement légitime et s'étaient révoltés à la fois contre Dieu et contre les hommes. Milton lui-même avait partagé cet esprit de perdition ; et pour imaginer un Satan aussi détestable il fallait que le poète en eût vu l'image dans ces réprouvés qui firent si longtemps de leur patrie le vrai séjour des démons.

Chapitre X – Machines poétiques. — Vénus dans les bois de Carthage. — Raphaël au berceau d’Eden

Venons aux exemples des machines poétiques. Vénus se montrant à Enée dans les bois de Carthage est un morceau achevé dans le genre gracieux Cui mater media, etc. » À travers la forêt, sa mère, suivant le même sentier, s’avance au-devant de lui. Elle avait l’air et le visage d’une vierge, et elle était armée à la manière des filles de Sparte, etc. »

Cette poésie est délicieuse ; mais le chantre d’Eden en a beaucoup approché lorsqu’il a peint l’arrivée de l’ange Raphaël au bocage de nos premiers pères :

« Pour ombrager ses formes divines, le Séraphin porte six ailes. Deux attachées à ses épaules sont ramenées sur son sein, comme les pans d’un manteau royal ; celles du milieu se roulent autour de lui comme une écharpe étoilée… les deux dernières, teintes d’azur, battent à ses talons rapides. Il secoue ses plumes qui répandent des odeurs célestes.

« Il s’avance dans le jardin du bonheur, au travers des bocages de myrtes et des nuages de nard et d’encens ; solitudes de parfums où la nature dans sa jeunesse se livre à tous ses caprices… Adam, assis à la porte de son berceau, aperçut le divin messager. Aussitôt il s’écrie : Eve, accours ! viens voir ce qui est digne de ton admiration ! Regarde vers l’orient, parmi ces arbres. Aperçois-tu cette forme glorieuse qui semble se diriger vers notre berceau ? On la prendrait pour une autre aurore, qui se lève au milieu du jour… »

Ici Milton, presque aussi gracieux que Virgile, l’emporte sur lui par la sainteté et la grandeur. Raphaël est plus beau que Vénus, Eden plus enchanté que les bois de Carthage, et Enée est un froid et triste personnage auprès du majestueux Adam.

Voici un ange mystique de Klopstock :

… Dann eilet der thronen.[504]

« Soudain le premier-né des trônes descend vers Gabriel, pour le conduire vers le Très Haut. L’Eternel le nomme Elu, et le ciel Eloa. Plus parfait que tous les êtres créés, il occupe la première place près de l’Etre infini. Une de ses pensées est

belle comme l’âme entière de l’homme, lorsque, digne de son immortalité, elle médite profondément. Son regard est plus beau que le matin d’un printemps, plus doux que la clarté des étoiles, lorsque, brillantes de jeunesse, elles se balancèrent près du trône céleste avec tous leurs flots de lumière. Dieu le créa le premier. Il puisa dans une gloire céleste son corps aérien. Lorsqu’il naquit, tout un ciel de nuages flottait autour de lui ; Dieu lui-même le souleva dans ses bras, et lui dit en le bénissant :

« Créature, me voici. »

Raphaël est l’ange extérieur, Eloa l’ange intérieur : les Mercure et les Apollon de la mythologie nous semblent moins divins que ces génies du christianisme.

Plusieurs fois les dieux en viennent aux mains dans Homère ; mais, comme nous l’avons déjà remarqué, on ne trouve rien dans l’Iliade qui soit supérieur au combat que Satan s’apprête à livrer à Michel dans le Paradis terrestre, ni à la déroute des légions foudroyées par Emmanuel : plusieurs fois les divinités païennes sauvent leurs héros favoris en les couvrant d’une nuée ; mais cette machine a été très heureusement transportée par le Tasse à la poésie chrétienne, lorsqu’il introduit Soliman dans Jérusalem. Ce char enveloppé de vapeurs, ce voyage invisible d’un enchanteur et d’un héros au travers du camp des chrétiens, cette porte secrète d’Hérode, ces souvenirs des temps antiques jetés au milieu d’une narration rapide, ce guerrier qui assiste à un conseil sans être vu, et qui se montre seulement pour déterminer Solyme aux combats, tout ce merveilleux, quoique du genre magique, est d’une excellence singulière.

On objectera peut-être que dans les peintures voluptueuses le paganisme doit au moins avoir la préférence. Et que ferons-nous donc d’Armide ? Dirons-nous qu’elle est sans charmes, lorsque, penchée sur le front de Renaud endormi, le poignard échappe à sa main, et que sa haine se change en amour ? Préférerons-nous Ascagne caché par Vénus dans les bois de Cythère au jeune héros du Tasse enchaîné avec des fleurs et transporté sur un nuage aux îles Fortunées ? Ces jardins, dont

le seul défaut est d’être trop enchantés, ces amours, qui ne manquent que d’un voile, ne sont pas assurément des tableaux si sévères. On retrouve dans cet épisode jusqu’à la ceinture de Vénus, tant et si justement regrettée. Au surplus, si des critiques chagrins voulaient absolument bannir la magie, les anges des ténèbres pourraient exécuter eux-mêmes ce qu’Armide fait par leur moyen. On y est autorisé par l’histoire de quelques-uns de nos saints, et le démon des voluptés a toujours été regardé comme un des plus dangereux et des plus puissants de l’abîme.

Chapitre XI – Suite des machines poétiques. — Songe d’Enée ; songe d’Athalie

Il ne nous reste plus qu’à parler de deux machines poétiques : les voyages des dieux et les songes.

En commençant par les derniers, nous choisirons le songe d’Enée dans la nuit fatale de Troie ; le héros le raconte lui-même à Didon :

Tempus erat, etc.
C’était l’heure où, du jour adoucissant les peines,
Le sommeil, grâce aux dieux, se glisse dans nos veines ;
Tout à coup, le front pâle et chargé de douleurs,
Hector, près de mon lit, a paru tout en pleurs,
Et tel qu’après son char la victoire inhumaine,
Noir de poudre et de sang, le traîna sur l’arène.
Je vois ses pieds encore et meurtris et percés
Des indignes liens qui les ont traversés.
Hélas ! ! qu’en cet état de lui-même il diffère !
Ce n’est plus cet Hector, ce guerrier tutélaire,
Qui, des armes d’Achille orgueilleux ravisseur,
Dans les murs paternels revenait en vainqueur,
Ou, courant assiéger les vingt rois de la Grèce,
Lançait sur leurs vaisseaux la flamme vengeresse,
Combien il est changé ! le sang de toutes parts
Souillait sa barbe épaisse et ses cheveux épars,
Et son sein étalait à ma vue attendrie
Tous les coups qu’il reçut autour de sa patrie.
Moi-même il me semblait qu’au plus grand des héros,
L’œil de larmes noyé, je parlais en ces mots :

« O des enfants d’Ilus la gloire et l’espérance !
Quels lieux ont si longtemps prolongé ton absence ?
Oh ! qu’on t’a souhaité ! mais, pour nous secourir,
Est-ce ainsi qu’à nos yeux Hector devait s’offrir,
Quand à ses longs travaux Troie entière succombe !
Quand presque tous les tiens sont plongés dans la tombe !

Pourquoi ce sombre aspect, ces traits défigurés,
Ces blessures sans nombre, et ces flancs déchirés ? »

Hector ne répond point ; mais du fond de son âme
Tirant un long soupir :
« Fuis les Grecs et la flamme,
Fils de Vénus, dit-il, le destin t'a vaincu ;
Fuis, hâte-toi : Priam et Pergame ont vécu.
Jusqu'en leurs fondements nos murs vont disparaître ;
Ce bras nous eût sauvés, si nous avions pu l'être.
Cher Enée ! ah ! du moins, dans ses derniers adieux,
Pergame à ton amour recommande ses dieux !
Porte au delà des mers leur image chérie
Et fixe-toi près d'eux dans une autre patrie. »
Il dit ; et dans ses bras emporte à mes regards
La puissante Vesta qui gardait nos remparts
Et ses bandeaux sacrés, et la flamme immortelle
Qui veillait dans son temple et brûlait devant elle[505].

Ce songe est une espèce d'abrégé du génie de Virgile : l'on y trouve dans un cadre étroit tous les genres de beautés qui lui sont propres.

Observez d'abord le contraste entre cet effroyable songe et l'heure paisible où les dieux l'envoient à Enée. Personne n'a su marquer les temps et les lieux d'une manière plus touchante que le poète de Mantoue. Ici c'est un tombeau, là une aventure attendrissante, qui déterminent la limite d'un pays ; une ville nouvelle porte une appellation antique ; un ruisseau étranger prend le nom d'un fleuve de la patrie. Quant aux heures, Virgile a presque toujours fait briller la plus douce sur l'événement le plus malheureux. De ce contraste plein de tristesse résulte cette vérité, que la nature accomplit ses lois sans être troublée par les faibles révolutions des hommes.

De là nous passons à la peinture de l'ombre d'Hector. Ce fantôme qui regarde Enée en silence, ces larges pleurs, ces pieds enflés, sont les petites circonstances que choisit toujours le grand peintre, pour mettre l'objet sous les yeux. Le cri d'Enée : quantum mutatus ab illo ! est le cri d'un héros, qui

relève la dignité d'Hector. Squalentem barbam et concretos sanguine crines. Voilà le spectre. Mais Virgile fait soudain un retour à sa manière. — Vulnera… circum plurima muros accepit patrios. Tout est là-dedans : éloge d'Hector, souvenirs de ses malheurs et de ceux de la patrie pour laquelle il reçut tant de blessures. Ces locutions, ô lux Dardaniae ! Spes ô fidissima Tencrum ! sont pleines de chaleur, autant elles remuent le cœur, autant elles rendent déchirantes les paroles qui suivent. Ut te post multa tuorum fanera… adspicimus ! Hélas ! c'est l'histoire de ceux qui ont quitté leur patrie ; à leur retour, on peut dire comme Enée à Hector : Faut-il vous revoir après les funérailles de vos proches ! Enfin, le silence d'Hector, son soupir, suivi du fuge, eripe flammis, font dresser les cheveux sur la tête. Le dernier trait du tableau mêle la double poésie du songe et de la vision ; en emportant dans ses bras la statue de Vesta et le feu sacré, on croit voir le spectre emporter Troie de la terre.

Ce songe offre d'ailleurs une beauté prise dans la nature même de la chose. Enée se réjouit d'abord de voir Hector qu'il croit vivant ; ensuite il parle des malheurs de Troie arrivés depuis la mort même du héros. L'état où il le revoit ne peut lui rappeler sa destinée ; il demande au fils de Priam d'où lui viennent ses blessures, et il vous a dit qu'on l'a vu ainsi le jour qu'il fut traîné autour d'Ilion. Telle est l'incohérence des pensées, des sentiments et des images d'un songe.

Il nous est singulièrement agréable de trouver parmi les poètes chrétiens quelque chose qui balance, et qui peut-être surpasse ce songe : poésie, religion, intérêt dramatique, tout est égal dans l'une et l'autre peinture, et Virgile s'est encore une fois reproduit dans Racine.

Athalie, sous le portique du temple de Jérusalem, raconte son rêve à Abner et à Mathan :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit ;
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort pompeusement parée ;
Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté :
Même elle avait encore cet éclat emprunté

Dont elle eut soin de peindre et d’orner son visage
Pour réparer des ans l’irréparable outrage.
Tremble ! m’a-t-elle dit, fille digne de moi ;
Le cruel Dieu des Juifs l’emporte aussi sur toi :
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille ! » En achevant ces mots épouvantables,
Son ombre vers mon lit a paru se baisser,
Et moi, je lui tendais les mains pour l’embrasser ;
Mais je n’ai plus trouvé qu’un horrible mélange
D’os et de chairs meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

Il serait malaisé de décider ici entre Virgile et Racine. Les deux songes sont pris également à la source des différentes religions des deux poètes : Virgile est plus triste, Racine plus terrible : le dernier eût manqué son but, et aurait mal connu le génie sombre des dogmes hébreux, si, à l’exemple du premier, il eût amené le rêve d’Athalie dans une heure pacifique. Comme il va tenir beaucoup, il promet beaucoup par ce vers :

C’était pendant l’horreur d’une profonde nuit.

Dans Racine il y a concordance, et dans Virgile contraste d’images. La scène annoncée par l’apparition d’Hector, c’est-à-dire la nuit fatale d’un grand peuple et la fondation de l’empire romain, serait plus magnifique que la chute d’une seule reine, si Joas, en rallumant le flambeau de David, ne nous montrait dans le lointain le Messie et la révolution de toute la terre.

La même perfection se remarque dans les vers des deux poètes : toutefois, la poésie de Racine nous semble plus belle. Tel Hector paraît au premier moment devant Enée, tel il se montre à la fin : mais la pompe, mais l’*éclat emprunté* de Jézabel,

Pour réparer des ans l’irréparable outrage,

suivi tout à coup non d’une forme entière, mais

(…)De lambeaux affreux

Que des chiens dévorants se disputaient entre eux,

est une sorte de changement d’état, de péripétie, qui donne au songe de Racine une beauté qui manque à celui de Virgile. Enfin, cette ombre d’une more qui se baisse vers le lit de sa fille, comme pour s’y cacher, et qui se transforme tout à coup en os et en chairs meurtris, est une de ces beautés vagues, de ces circonstances effrayantes de la vraie nature du fantôme.

Chapitre XII – Suite des machines poétiques. Voyages des dieux homériques ; Satan allant à la découverte de la création

Nous touchons à la dernière des machines poétiques, c'est-à-dire aux voyages des êtres surnaturels. C'est une des parties du merveilleux dans laquelle Homère s'est montré le plus sublime. Tantôt il raconte que le char du dieu vole comme la pensée d'un voyageur qui se rappelle, en un instant, les lieux qu'il a parcourus ; tantôt il dit :

Autant qu'un homme assis au rivage des mers
Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs,
Autant des Immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut.[506]

Quoi qu'il en soit du génie d'Homère et de la majesté de ses dieux, son merveilleux et sa grandeur vont encore s'éclipser devant le merveilleux du christianisme.

Satan arrivé aux portes de l'enfer, que le Péché et la Mort lui ont ouvertes, se prépare à aller à la découverte de la création.

... Like a furnace mouth[507].
(...)
... The sudden view
Of all this world at once.

Les portes de l'enfer s'ouvrent… vomissant, comme la bouche d'une fournaise, des flocons de fumée et des flammes rouges. Soudain, aux regards de Satan se dévoilent les secrets de l'antique abîme ; océan sombre et sans bornes, où les temps, les dimensions et les lieux viennent se perdre, où l'ancienne Nuit et le Chaos, aïeux de la Nature, maintiennent une éternelle anarchie au milieu d'une éternelle guerre, et règnent par la confusion. Satan, arrêté sur le seuil de l'enfer, regarde dans le vaste gouffre, berceau et peut-être tombeau de la Nature ; il pèse en lui-même les dangers du voyage. Bientôt, déployant ses ailes, et repoussant du pied le seuil fatal, il s'élève dans des tourbillons de fumée. Porté sur ce siège nébuleux, longtemps il monte avec audace ; mais la vapeur, graduellement dissipée, l'abandonne au milieu du vide. Surpris, il redouble en vain le mouvement de ses ailes, et

comme un poids mort, il tombe.

« L’instant où je chante verrait encore sa chute si l’explosion d’un nuage tumultueux rempli de soufre et de flamme ne l’eut élancé à des hauteurs égales aux profondeurs où il était descendu. Jeté sur des terres molles et tremblantes, à travers les éléments épais ou subtils, … il marche, il vole, il nage, il rampe. À l’aide de ses bras, de ses pieds, de ses ailes, il franchit les syrtes, les détroits, les montagnes. Enfin une universelle rumeur, des voix et des sons confus viennent avec violence assaillir son oreille. Il tourne aussitôt son vol de ce côté, résolu d’aborder l’Esprit inconnu de l’abîme, qui réside dans ce bruit, et d’apprendre de lui le chemin de la lumière.

« Bientôt il aperçoit le trône du Chaos, dont le sombre pavillon s’étend au loin sur le gouffre immense. La Nuit, revêtue d’une robe noire, est assise à ses côtés : fille aînée des Etres, elle est l’épouse du Chaos. Le Hasard, le Tumulte, la Confusion, la Discorde aux mille bouches, sont les ministres de ces divinités ténèbreuses. Satan paraît devant eux sans crainte.

« Esprits de l’abîme, leur dit-il, Chaos, et vous, antique Nuit, je ne viens point pour épier les secrets de vos royaumes… Apprenez-moi le chemin de la lumière, etc. »

« Le vieux Chaos répond en mugissant :

« Je te connais, ô étranger ! … Un monde nouveau pend au-dessus de mon empire, du côté où tes légions tombèrent. Vole, et hâte-toi d’accomplir tes desseins. Ravages, dépouilles, ruines, vous êtes les espérances du Chaos ! »

« Il dit ; Satan plein de joie… s’élève avec une nouvelle vigueur ; il perce comme une pyramide de feu l’atmosphère ténèbreuse… Enfin l’influence sacrée de la lumière commence à se faire sentir. Parti des murailles du ciel, un rayon pousse au loin dans le sein des ombres une douteuse et tremblante aurore ; ici la Nature commence, et le Chaos se retire. Guidé par ces mobiles blancheurs, Satan, comme un vaisseau longtemps battu de la tempête, reconnaît le port avec joie, et glisse plus doucement sur les vagues calmées. À mesure qu’il avance vers le jour, l’empyrée, avec ses tours d’opale et ses

portes de vivants saphirs, se découvre à sa vue.

« Enfin il aperçoit au loin une haute structure, dont les marches magnifiques s'élèvent jusqu'aux remparts du ciel… Perpendiculairement au pied des degrés mystiques s'ouvre un passage vers la terre… Satan s'élance sur la dernière marche, et, plongeant tout à coup ses regards dans les profondeurs au-dessous de lui, il découvre avec un immense étonnement tout l'univers à la fois. »

Pour tout homme impartial, une religion qui a fourni un tel merveilleux et qui de plus a donné l'idée des amours d'Adam et d'Eve, n'est pas une religion anti-poétique. Qu'est-ce que Junon allant aux bornes de la terre en Ethiopie, auprès de Satan remontant du fond du chaos jusqu'aux frontières de la nature ? Il y a même dans l'original un effet singulier que nous n'avons pu rendre, et qui tient pour ainsi dire au défaut général du morceau : les longueurs que nous avons retranchées semblent allonger la course du prince des ténèbres et donner au lecteur un sentiment vague de cet infini au travers duquel il a passé.

Chapitre XIII – L’Enfer chrétien

Entre plusieurs différences qui distinguent l’enfer chrétien du Tartare, une surtout est remarquable : ce sont les tourments qu’éprouvent eux-mêmes les démons. Pluton, les Juges, les Parques et les Furies ne souffraient point avec les coupables. Les douleurs de nos puissances infernales sont donc un moyen de plus pour l’imagination, et conséquemment un avantage poétique de notre enfer sur l’enfer des anciens.

Dans les champs Cimmériens de l’Odyssée, le vague des lieux, les ténèbres, l’incohérence des objets, la fosse où les ombres viennent boire le sang, donnent au tableau quelque chose de formidable, et qui peut-être ressemble plus à l’enfer chrétien que le Ténare de Virgile. Dans celui-ci l’on remarque les progrès des dogmes philosophiques de la Grèce. Les Parques, le Cocyte, le Styx, se retrouvent dans les ouvrages de Platon. Là commence une distribution de châtiments et de récompenses inconnue à Homère. Nous avons déjà fait remarquer que le malheur, l’indigence et la faiblesse étaient, après le trépas, relégués par les païens dans un monde aussi pénible que celui-ci. La religion de Jésus-Christ n’a point ainsi sevré nos âmes. Nous savons qu’au sortir de ce monde de tribulations, nous autres misérables, nous trouverons un lieu de repos, et, si nous avons eu soif de la justice dans le temps, nous en serons rassasiés dans l’éternité Sitiunt justitiam… ipsi saturabuntur[508][509].

Si la philosophie est satisfaite, il ne nous sera pas très difficile peut-être de convaincre les Muses. À la vérité nous n’avons point d’enfer chrétien traité d’une manière irréprochable. Ni le Dante, ni le Tasse, ni Milton, ne sont parfaits dans la peinture des lieux de douleur. Cependant quelques morceaux excellents, échappés à ces grands maîtres, prouvent que si toutes les parties du tableau avaient été retouchées avec le même soin, nous posséderions des enfers aussi poétiques que ceux d’Homère et de Virgile.

Chapitre XIV – Parallèle de l’Enfer et du Tartare. Entrée de l’Averne. Porte de l’Enfer du Dante. Didon. Françoise de Rimini. Tourments des coupables

L’entrée de l’Averne, dans le sixième livre de l’Enéide, offre des vers d’un travail achevé.

Ibant obscuri sola sub nocte per umbram,
Perque domos ? ditis vacuas et inania regna.
(…)
Pallentesque habitant Morbi, tristisque Senectus,
Et Metus, et malesuada Fames, et turpis Egestas,
Terribiles visu formae ; Lethumque Laborque,
Tum consanguineus Lethi Sopor, et mala mentis
Gaudia…
(Lib. VI, v. 268 et seq.)

Il suffit de savoir lire le latin pour être frappé de l’harmonie lugubre de ces vers. Vous entendez d’abord mugir la caverne où marchent la Sibylle et Enée : Ibant obscuri sola sub nocte per umbram ; puis tout à coup vous entrez dans des espaces déserts, dans les royaumes du vide ; Perque domos ? ditis vacuas et inania regna. Viennent ensuite des syllabes sourdes et pesantes, qui rendent admirablement les pénibles soupirs des enfers. Tristisque Senectus et Metus. — Lethumque Laborque ; consonances qui prouvent que les anciens n’ignoraient pas l’espèce de beauté attachée à la rime. Les Latins, ainsi que les Grecs, employaient la répétition des sons dans les peintures pastorales et dans les harmonies tristes.

Le Dante, comme Enée, erre d’abord dans une forêt qui cache l’entrée de son enfer : rien n’est plus effrayant que cette solitude. Bientôt il arrive à la porte, où se lit la fameuse inscription :

Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell’eterno dolore :
Per me si va tra la perduta gente.
(…)
Lasciate ogni speranza, voi ch’entrate.

Voilà précisément la même sorte de beautés que dans le

poète latin. Toute oreille sera frappée de la cadence monotone de ces rimes redoublées, où semble retentir et expirer cet éternel cri de douleur qui remonte du fond de l'abîme. Dans les trois per me si va, on croit entendre le glas de l'agonie du chrétien. Le lasciate ogni speranza est comparable au plus grand trait de l'enfer de Virgile.

Milton, à l'exemple du poète de Mantoue, a placé la Mort à l'entrée de son enfer (Lethum), et le Péché, qui n'est que le mala mentis gaudia, les joies coupables du cœur. Il décrit ainsi la première :

… The other shape, etc.

« L'autre forme, si l'on peut appeler de ce nom ce qui n'avait point de formes, se tenait debout à la porte. Elle était sombre comme la nuit, hagarde comme dix furies ; sa main brandissait un dard affreux, et sur cette partie qui semblait sa tête elle portait l'apparence d'une couronne. »

Jamais fantôme n'a été représenté d'une manière plus vague et plus terrible. L'origine de la Mort, racontée par le Péché, la manière dont les échos de l'enfer répètent le nom redoutable lorsqu'il est prononcé pour la première fois, tout cela est une sorte de noir sublime, inconnu de l'antiquité.

En avançant dans les enfers, nous suivrons Enée au champ des larmes. lugentes campi. Il y rencontre la malheureuse Didon ; il l'aperçoit dans les ombres d'une forêt, comme on voit, ou comme on croit voir la lune nouvelle se lever à travers les nuages :

Qualem primo qui surgere mense
Aut videt, aut vidisse putat, per nubile lunam.

Ce morceau est d'un goût exquis ; mais le Dante est peut-être aussi touchant dans la peinture des campagnes des pleurs. Virgile a placé les amants au milieu des bois de myrtes et dans des allées solitaires ; le Dante a jeté les siens dans un air vague et parmi des tempêtes qui les entraînent éternellement ; l'un a donné pour punition à l'amour ses propres rêveries, l'autre en a cherché le supplice dans l'image des désordres que cette passion fait naître. Le Dante arrête un couple malheureux au milieu d'un tourbillon : Françoise de

Rimini, interrogée par le poète, lui raconte ses malheurs et son amour :

Noi leggevamo, etc.

« Nous lisions un jour, dans un doux loisir, comment l'amour vainquit Lancelot. J'étais seule avec mon amant, et nous étions sans défiance : plus d'une fois nos visages pâlirent, et nos yeux troublés se rencontrèrent, mais un seul instant nous perdit tous deux. Lorsque enfin l'heureux Lancelot cueille le baiser désiré, alors celui qui ne me sera plus ravi colla sur ma bouche ses lèvres tremblantes, et nous laissâmes échapper le livre par qui nous fut révélé le mystère de l'amour. »[510]

Quelle simplicité admirable dans le récit de Françoise ! quelle délicatesse dans le trait qui le termine ! Virgile n'est pas plus chaste dans le quatrième livre de l'Enéide, lorsque Junon donne le signal, dant signum. C'est encore au christianisme que ce morceau doit une partie de son pathétique. Françoise est punie pour n'avoir pas su résister à son amour, et pour avoir trompé la foi conjugale : la justice inflexible de la religion contraste avec la pitié que l'on ressent pour une faible femme.

Non loin du champ des larmes, Enée voit le champ des guerriers. Il y rencontre Déiphobe cruellement mutilé. Son histoire est intéressante, mais le seul nom d'Ugolin rappelle un morceau fort supérieur. On conçoit que Voltaire n'ait vu dans les feux d'un enfer chrétien que des objets burlesques ; cependant ne vaut-il pas mieux pour le poète y trouver le comte Ugolin, et matière à des vers aussi beaux, à des épisodes aussi tragiques ?

Lorsque nous passons de ces détails à une vue générale de l'Enfer et du Tartare, nous voyons dans celui-ci les Titans foudroyés, Ixion menacé de la chute d'un rocher, les Danaïdes avec leur tonneau, Tantale trompé par les ondes, etc.

Soit que l'on commence à s'accoutumer à l'idée de ces tourments, soit qu'ils n'aient rien en eux-mêmes qui produise le terrible, parce qu'ils se mesurent sur des fatigues connues dans la vie, il est certain qu'ils font peu d'impression sur l'esprit. Mais voulez-vous être remué, voulez-vous savoir jusqu'où l'imagination de la douleur peut s'étendre, voulez-

vous connaître la poésie des tortures et les hymnes de la chair et du sang, descendez dans l'Enfer du Dante. Ici des ombres sont ballottées par des tourbillons d'une tempête, là des sépulcres embrasés renferment les fauteurs de l'hérésie. Les tyrans sont plongés dans un fleuve de sang tiède ; les suicides, qui ont dédaigné la noble nature de l'homme, ont rétrogradé vers la plante : ils sont transformés en arbres rachitiques, qui croissent dans un sable brûlant, et dont les harpies arrachent sans cesse des rameaux. Ces âmes ne reprendront point leurs corps au jour de la résurrection ; elles les traîneront dans l'affreuse forêt pour les suspendre aux branches des arbres auxquelles elles sont attachées.

Si l'on dit qu'un auteur grec ou romain eût pu faire un Tartare aussi formidable que l'Enfer du Dante, cela d'abord ne conclurait rien contre les moyens poétiques de la religion chrétienne ; mais il suffit d'ailleurs d'avoir quelque connaissance du génie de l'antiquité pour convenir que le ton sombre de l'Enfer du Dante ne se trouve point dans la théologie païenne, et qu'il appartient aux dogmes menaçants de notre foi.

Chapitre XV – Du purgatoire

On avouera du moins que le purgatoire offre aux poètes chrétiens un genre de merveilleux inconnu à l'antiquité. Il n'y a peut-être rien de plus favorable aux muses que ce lieu de purification, placé sur les confins de la douleur et de la joie, où viennent se réunir les sentiments confus du bonheur et de l'infortune. La gradation des souffrances en raison des fautes passées, ces âmes plus ou moins heureuses, plus ou moins brillantes, selon qu'elles approchent plus ou moins de la double éternité des plaisirs ou des peines, pourraient fournir des sujets touchants au pinceau. Le purgatoire surpasse en poésie le ciel et l'enfer, en ce qu'il présente un avenir qui manque aux deux premiers.

Dans l'Elysée antique le fleuve du Léthé n'avait point été inventé sans beaucoup de grâce ; mais toutefois on ne saurait dire que les ombres qui renaissaient à la vie sur ses bords présentassent la même progression poétique vers le bonheur que les âmes du purgatoire. Quitter les campagnes des mânes heureux pour revenir dans ce monde, c'était passer d'un état parfait à un état qui l'était moins ; c'était rentrer dans le cercle, renaître pour mourir, voir ce qu'on avait vu. Toute chose dont l'esprit peut mesurer l'étendue est petite : le cercle, qui chez les anciens exprimait l'éternité, pouvait être une image grande et vraie ; cependant il nous semble qu'elle tue l'imagination, en la forçant de tourner dans ce cerceau redoutable. La ligne droite prolongée sans fin serait peut-être plus belle, parce qu'elle jetterait la pensée dans un vague effrayant, et ferait marcher de front trois choses qui paraissent s'exclure, l'espérance, la mobilité et l'éternité.

Le rapport à établir entre le châtiment et l'offense peut produire ensuite dans le purgatoire tous les charmes du sentiment. Que de peines ingénieuses réservées à une mère trop tendre, à une fille trop crédule, à un jeune homme trop ardent ! Et certes, puisque les vents, les feux, les glaces prêtent leurs violences aux tourments de l'enfer, pourquoi ne trouverait-on pas des souffrances plus douces dans les chants

du rossignol, dans les parfums des fleurs, dans le bruit des fontaines, ou dans les affections purement morales ? Homère et Ossian ont chanté les plaisirs de la douleur :

Aruerou tetarpomesta gooio, the joy of grief.

Une autre source de poésie qui découle du purgatoire est ce dogme par qui nous sommes enseignés que les prières et les bonnes œuvres des mortels hâtent la délivrance des âmes. Admirable commerce entre le fils vivant et le père décédé ! entre la mère et la fille, entre l'époux et l'épouse, entre la vie et la mort ! Que de choses attendrissantes dans cette doctrine ! Ma vertu, à moi chétif mortel, devient un bien commun pour tous les chrétiens ; et de même que j'ai été atteint du péché d'Adam, ma justice est passée en compte aux autres. Poètes chrétiens, les prières de vos Nisus atteindront un Euryale au delà du tombeau ; vos riches pourront partager leur superflu avec le pauvre ; et pour le plaisir qu'ils auront eu à faire cette simple, cette agréable action, Dieu les en récompensera encore, en retirant leur père et leur mère d'un lieu de peines ! C'est une belle chose d'avoir, par l'attrait de l'amour, forcé le cœur de l'homme à la vertu, et de penser que le même denier qui donne le pain du moment au misérable donne peut-être à une âme délivrée une place éternelle à la table du Seigneur.

Chapitre XVI – Le Paradis

Le trait qui distingue essentiellement le Paradis de l'Elysée, c'est que dans le premier les âmes saintes habitent le ciel avec Dieu et les anges, et que dans le dernier les ombres heureuses sont séparées de l'Olympe. Le système philosophique de Platon et de Pythagore qui divise l'âme en deux essences, le char subtil qui s'envole au-dessous de la lune, et l'esprit qui remonte vers la Divinité ; ce système, disons-nous, n'est pas de notre compétence, et nous ne parlons que de la théologie poétique.

Nous avons fait voir dans plusieurs endroits de cet ouvrage la différence qui existe entre la félicité des élus et celle des mânes de l'Elysée. Autre est de danser et de faire des festins, autre de connaître la nature des choses, de lire dans l'avenir, de voir les révolutions des globes, enfin d'être comme associé à l'omniscience, sinon à la toute-puissance de Dieu. Il est pourtant extraordinaire qu'avec tant d'avantages les poètes chrétiens aient échoué dans la peinture du ciel. Les uns ont péché par timidité, comme le Tasse et Milton ; les autres par fatigue, comme le Dante ; par philosophie, comme Voltaire ; ou par abondance, comme Klopstock. Il y a donc un écueil caché dans ce sujet ; voici quelles sont nos conjectures à cet égard. [511]

Il est de la nature de l'homme de ne sympathiser qu'avec les choses qui ont des rapports avec lui, et qui le saisissent par un certain côté, tel, par exemple, que le malheur. Le ciel, où règne une félicité sans bornes, est trop au-dessus de la condition humaine pour que l'âme soit fort touchée du bonheur des élus : on ne s'intéresse guère à des êtres parfaitement heureux. C'est pourquoi les poètes ont mieux réussi dans la description des enfers ; du moins l'humanité est ici, et les tourments des coupables nous rappellent les chagrins de notre vie ; nous nous attendrissons sur les infortunes des autres, comme les esclaves d'Achille, qui en répandant beaucoup de larmes sur la mort de Patrocle pleuraient secrètement leurs propres malheurs.

Pour éviter la froideur qui résulte de l'éternelle et toujours semblable félicité des justes, on pourrait essayer d'établir dans le ciel une espérance, une attente quelconque de plus de bonheur, ou d'une époque inconnue dans la révolution des êtres ; on pourrait rappeler davantage les choses humaines, soit en tirant des comparaisons, soit en donnant des affections et même des passions aux élus : l'Ecriture nous parle des espérances et des saintes tristesses du ciel. Pourquoi donc n'y aurait-il pas dans le paradis des pleurs tels que les saints peuvent en répandre ? Par ces divers moyens, on ferait naître des harmonies entre notre nature bornée et une constitution plus sublime, entre nos fins rapides et les choses éternelles : nous serions moins portés à regarder comme une fiction un bonheur qui, semblable au nôtre, serait mêlé de changements et de larmes.[512]

D'après ces considérations sur l'usage du merveilleux chrétien dans la poésie, on peut du moins douter que le merveilleux du paganisme ait sur le premier un avantage aussi grand qu'on l'a généralement supposé. On oppose toujours Milton avec ses défauts à Homère avec ses beautés ; mais supposons que le chantre d'Eden fût né en France sous le siècle de Louis XIV, et qu'à la grandeur naturelle de son génie il eût joint le goût de Racine et de Boileau : nous demandons quel fût devenu alors le Paradis perdu, et si le merveilleux de ce poème n'eut pas égalé celui de l'Iliade et de l'Odyssée. Si nous jugions la mythologie d'après la Pharsale, ou même d'après l'Enéide, en aurions-nous la brillante idée que nous en a laissée le père des Grâces, l'inventeur de la ceinture de Vénus ? Quand nous aurons sur un sujet chrétien un ouvrage aussi parfait dans son genre que les ouvrages d'Homère, nous pourrons nous décider en faveur du merveilleux de la fable, ou du merveilleux de notre religion ; jusque alors il sera permis de douter de la vérité de ce précepte de Boileau :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont point susceptibles.
Art poét., ch. III.

Au reste, nous pouvions nous dispenser de faire lutter le

christianisme avec la mythologie sous le seul rapport du merveilleux. Nous ne sommes entré dans cette étude que par surabondance de moyens, et pour montrer les ressources de notre cause. Nous pouvions trancher la question d'une manière simple et péremptoire ; car fût-il certain, comme il est douteux, que le christianisme ne pût fournir un merveilleux aussi riche que celui de la fable, encore est-il vrai qu'il y a une certaine poésie de l'âme, une sorte d'imagination du cœur, dont on ne trouve aucune trace dans la mythologie. Or, les beautés touchantes qui émanent de cette source feraient seules une ample compensation pour les ingénieux mensonges de l'antiquité.

Tout est machine et ressort, tout est extérieur, tout est fait pour les yeux dans les tableaux du paganisme ; tout est sentiment et pensée, tout est intérieur, tout est créé pour l'âme dans les peintures de la religion chrétienne. Quel charme de méditation ! quelle profondeur de rêverie ! Il y a plus d'enchantement dans une de ces larmes que le christianisme fait répandre au fidèle que dans toutes les riantes erreurs de la mythologie. Avec une Notre-Dame des Douleurs, une Mère de Pitié, quelque saint obscur, patron de l'aveugle et de l'orphelin, un auteur peut écrire une page plus attendrissante qu'avec tous les dieux du Panthéon. C'est bien là aussi de la poésie ! c'est bien là du merveilleux ! Mais voulez-vous du merveilleux plus sublime, contemplez la vie et les douleurs du Christ, et souvenez-vous que votre Dieu s'est appelé le Fils de l'Homme ! Nous osons le prédire : un temps viendra que l'on sera étonné d'avoir pu méconnaître les beautés qui existent dans les seuls noms, dans les seules expressions du christianisme ; l'on aura de la peine à comprendre comment on a pu se moquer de cette religion de la raison et du malheur.

Ici finissent les relations directes du christianisme et des Muses, puisque nous avons achevé de l'envisager poétiquement dans ses rapports avec les hommes et dans ses rapports avec les êtres surnaturels. Nous couronnerons ce que nous avons dit sur ce sujet par une vue générale de l'Ecriture : c'est la source où Milton, le Dante, le Tasse et Racine ont puisé

une partie de leurs merveilles, comme les poètes de l’antiquité ont emprunté leurs grands traits d’Homère.

Livre V – La Bible et Homère

Chapitre I – De l'Ecriture et de son excellence

C'est un corps d'ouvrage bien singulier que celui qui commence par la Genèse et qui finit par l'Apocalypse ; qui s'annonce par le style le plus clair et qui se termine par le ton le plus figuré. Ne dirait-on pas que tout est grand et simple dans Moïse, comme cette création du monde et cette innocence des hommes primitifs qu'il nous peint ; et que tout est terrible et hors de la nature dans le dernier prophète, comme ces sociétés corrompues et cette fin du monde qu'il nous représente ?

Les productions les plus étrangères à nos mœurs, les livres sacrés des nations infidèles, le Zend-Avesia des Parsis, le Veidam des Brahmes, le Coran des Turcs, les Edda des Scandinaves, les Maximes de Confucius, les poèmes sanskrits, ne nous surprennent point : nous y retrouvons la chaîne ordinaire des idées humaines ; ils ont quelque chose de commun entre eux, et dans le ton et dans la pensée. La Bible seule ne ressemble à rien : c'est un monument détaché des autres. Expliquez-la à un Tartare, à un Cafre, à un Canadien ; mettez-la entre les mains d'un bonze ou d'un derviche : ils en seront également étonnés. Fait qui tient du miracle ! Vingt auteurs, vivant à des époques très éloignées les unes des autres, ont travaillé aux livres saints, et quoiqu'ils aient employé vingt styles divers, ces styles, toujours inimitables, ne se rencontrent dans aucune composition. Le Nouveau Testament, si différent de l'Ancien par le ton, partage néanmoins avec celui-ci cette étonnante originalité.

Ce n'est pas la seule chose extraordinaire que les hommes s'accordent à trouver dans l'Ecriture : ceux qui ne veulent pas croire à l'authenticité de la Bible croient pourtant, en dépit d'eux-mêmes, à quelque chose dans cette même Bible.

Déistes et athées, grands et petits, attirés par je ne sais quoi d’inconnu, ne laissent pas de feuilleter sans cesse l’ouvrage que les uns admirent et que les autres dénigrent. Il n’y a pas une position dans la vie pour laquelle on ne puisse rencontrer dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès. On nous persuadera difficilement que tous les événements possibles, heureux ou malheureux, aient été prévus avec toutes leurs conséquences dans un livre écrit de la main des hommes. Or, il est certain qu’on trouve dans l’Ecriture :

L’origine du monde et l’annonce de sa fin ;

La base des sciences humaines ;

Les préceptes politiques depuis le gouvernement du père de famille jusqu’au despotisme ; depuis l’âge pastoral jusqu’au siècle de corruption ;

Les préceptes moraux applicables à la prospérité et à l’infortune, aux rangs les plus élevés comme aux rangs les plus humbles de la vie ;

Enfin, toutes les sortes de styles ; styles qui, formant un corps unique de cent morceaux divers, n’ont toutefois aucune ressemblance avec les styles des hommes.

Chapitre II – Qu’il y a trois styles principaux dans l’Ecriture

Entre ces styles divins, trois surtout se font remarquer :

1° Le style historique, tel que celui de la Genèse, du Deutéronome, de Job, etc. ;

2° La poésie sacrée telle qu’elle existe dans les psaumes, dans les prophètes et dans les traités moraux, etc.

3° Le style évangélique.

Le premier de ces trois styles, avec un charme plus grand qu’on ne peut dire, tantôt imite la narration de l’épopée, comme dans l’aventure de Joseph, tantôt emprunte des mouvements de l’ode, comme après le passage de la mer Rouge ; ici soupire les élégies du saint Arabe, là chante avec Ruth d’attendrissantes bucoliques. Ce peuple, dont tous les pas sont marqués par des phénomènes, ce peuple pour qui le soleil s’arrête, le rocher verse des eaux, le ciel prodigue la manne, ce peuple ne pouvait avoir des fastes ordinaires. Les formes connues changent à son égard : ses révolutions sont tour à tour racontées avec la trompette, la lyre et le chalumeau ; et le style de son histoire est lui-même un continuel miracle qui porte témoignage de la vérité des miracles dont il perpétue le souvenir.

On est merveilleusement étonné d’un bout de la Bible à l’autre. Qu’y a-t-il de comparable à l’ouverture de la Genèse ? Cette simplicité de langage, en raison inverse de la magnificence des faits, nous semble le dernier effort du génie.

In principio creavit Deus coelum et terram.

Terra autem erat inanis et vacua, et tenebrae erant super faciem abyssi et spiritus Dei ferebatur super aquas.

Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quod esset bona ; et divisit lucem a tenebris.

On ne montre pas comment un pareil style est beau ; et si quelqu’un le critiquait, on ne saurait que répondre. Nous nous contenterons d’observer que Dieu qui voit la lumière, et qui, comme un homme content de son ouvrage, s’applaudit lui-même et la trouve bonne, est un de ces traits qui ne sont point dans l’ordre des choses humaines, cela ne tombe point

naturellement dans l’esprit. Homère et Platon, qui parlent des dieux avec tant de sublimité, n’ont rien de semblable à cette naïveté imposante : c’est Dieu qui s’abaisse au langage des hommes pour leur faire comprendre ses merveilles, mais c’est toujours Dieu.

Quand on songe que Moïse est le plus ancien historien du monde quand on remarque qu’il n’a mêlé aucune fable à ses récits ; quand on le considère comme le libérateur d’un grand peuple, comme l’auteur d’une des plus belles législations connues et comme l’écrivain le plus sublime qui ait jamais existé ; lorsqu’on le voit flotter dans son berceau sur le Nil, se cacher ensuite dans les déserts pendant plusieurs années, puis revenir pour entrouvrir la mer, faire couler les sources du rocher, s’entretenir avec Dieu dans la nue, et disparaître enfin sur le sommet d’une montagne, on entre dans un grand étonnement. Mais lorsque, sous les rapports chrétiens, on vient à penser que l’histoire des Israélites est non seulement l’histoire réelle des anciens jours, mais encore la figure des temps modernes ; que chaque fait est double et contient en lui-même une vérité historique et un mystère ; que le peuple juif est un abrégé symbolique de la race humaine, représentant dans ses aventures tout ce qui est arrivé et tout ce qui doit arriver dans l’univers ; que Jérusalem doit être toujours prise pour une autre cité, Sion pour une autre montagne, la Terre Promise pour une autre terre, et la vocation d’Abraham pour une autre vocation ; lorsqu’on fait réflexion que l’homme moral est aussi caché sous l’homme physique dans cette histoire ; que la chute d’Adam, le sang d’Abel, la nudité voilée de Noé, et la malédiction de ce père sur un fils, se manifestent encore aujourd’hui dans l’enfantement douloureux de la femme, dans la misère et l’orgueil de l’homme, dans les flots de sang qui inondent le globe depuis le fratricide de Caïn, dans les races maudites descendues de Cham, qui habitent une des plus belles parties de la terre ; enfin, quand on voit le fils promis à David venir à point nommé rétablir la vraie morale et la vraie religion, réunir les peuples, substituer le sacrifice de l’homme intérieur aux holocaustes

sanglants, alors on manque de paroles, ou, l'on est prêt à s'écrier avec le prophète :[513]

« Dieu est notre roi avant tous les temps. » Deus autem rex noster ante saecula.

C'est dans Job que le style historique de la Bible prend, comme nous l'avons dit, le ton de l'élégie. Aucun écrivain n'a poussé la tristesse de l'âme au degré où elle a été portée par le saint Arabe, pas même Jérémie, qui peut seul égaler les lamentations aux douleurs, comme parle Bossuet. Il est vrai que les images empruntées de la nature du Midi, les sables brûlants du désert, le palmier solitaire, la montagne stérile, conviennent singulièrement au langage et au sentiment d'un cœur malheureux ; mais il y a dans la mélancolie de Job quelque chose de surnaturel. L'homme individuel, si misérable qu'il soit, ne peut tirer de tels soupirs de son âme. Job est la figure de l'humanité souffrante, et l'écrivain inspiré a trouvé assez de plaintes pour la multitude des maux partagés entre la race humaine. De plus, comme dans l'Ecriture tout a un rapport final avec la Nouvelle alliance, on pourrait croire que les élégies de Job se préparaient aussi pour les jours de deuil de l'Église de Jésus-Christ : Dieu faisait composer par ses prophètes des cantiques funèbres dignes des morts chrétiens, deux mille ans avant que ces morts sacrés eussent conquis la vie éternelle.

« Puisse périr le jour où je suis né, et la nuit en laquelle il a été dit : Un homme a été conçu ! »[514]

Etrange manière de gémir ! Il n'y a que l'Ecriture qui ait jamais parlé ainsi.

« Je dormirais dans le silence, et je reposerais dans mon sommeil. »[515]

Cette expression, je reposerais dans mon sommeil, est une chose frappante ; mettez le sommeil, tout disparaît. Bossuet a dit : Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière.[516]

« Pourquoi le jour a-t-il été donné au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ? »[517]

Jamais les entrailles de l'homme n'ont fait sortir de leur

profondeur un cri plus douloureux.

« L’homme né de la femme vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères. »[518]

Cette circonstance, né de la femme est une redondance merveilleuse ; on voit toutes les infirmités de l’homme dans celles de sa mère. Le style le plus recherché ne peindrait pas la vanité de la vie avec la même force que ce peu de mots :

« Il vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères. »

Au reste, tout le monde connaît ce passage où Dieu daigne justifier sa puissance devant Job en confondant la raison de l’homme : c’est pourquoi nous n’en parlons point ici.

Le troisième caractère sous lequel il nous resterait à envisager le style historique de la Bible est le caractère pastoral ; mais nous aurons occasion d’en traiter avec quelque étendue dans les deux chapitres suivants.

Quant au second style général des saintes lettres, à savoir la poésie sacrée, une foule de critiques s’étant exercés sur ce sujet, il serait superflu de nous y arrêter. Qui n’a lu les chœurs d’Esther et d’Athalie, les odes de Rousseau et de Malherbe ? Le traité du docteur Lowth est entre les mains de tous les littérateurs, et La Harpe a donné en prose une traduction estimée du Psalmiste.

Enfin, le troisième et dernier style des livres saints est celui du Nouveau Testament. C’est là que la sublimité des prophètes se change en une tendresse non moins sublime ; c’est là que parle l’amour divin, c’est là que le Verbe s’est réellement fait chair. Quelle onction ! quelle simplicité !

Chaque évangéliste a un caractère particulier, excepté saint Marc, dont l’Evangile ne semble être que l’abrégé de celui de saint Matthieu. Saint Marc, toutefois, était disciple de saint Pierre, et plusieurs ont pensé qu’il a écrit sous la dictée de ce prince des apôtres. Il est digne de remarque qu’il a raconté aussi la faute de son maître. Cela nous semble un mystère sublime et touchant, que Jésus-Christ ait choisi pour chef de son Église précisément le seul de ses disciples qui l’eût renié. Tout l’esprit du christianisme est là : saint Pierre est l’Adam de

la nouvelle loi ; il est le père coupable et repentant des nouveaux Israélites. Sa chute nous enseigne en outre que la religion chrétienne est une religion de miséricorde, et que Jésus-Christ a établi sa loi parmi les hommes sujets à l'erreur, moins encore pour l'innocence que pour le repentir.

L'Evangile de saint Matthieu est surtout précieux pour la morale. C'est cet apôtre qui nous a transmis le plus grand nombre de ces préceptes en sentiments qui sortaient avec tant d'abondance des entrailles de Jésus-Christ.

Saint Jean a quelque chose de plus doux et de plus tendre. On reconnaît en lui le disciple que Jésus aimait, le disciple qu'il voulut avoir auprès de lui, au jardin des Oliviers, pendant son agonie. Sublime distinction sans doute ! car il n'y a que l'ami de notre âme qui soit digne d'entrer dans le mystère de nos douleurs. Jean fut encore le seul des apôtres qui accompagna le Fils de l'Homme jusqu'à la croix. Ce fut là que le Sauveur lui légua sa mère. Mulier, ecce filiius tuus ; deinde dixit discipuo : Ecce mater tua. Mot céleste, parole ineffable ! Le disciple bien aimé, qui avait dormi sur le sein de son Maître, avait gardé de lui une image ineffaçable : aussi le reconnut-il le premier après sa résurrection. Le cœur de Jean ne put se méprendre aux traits de son divin ami, et la foi lui vint de la charité.

Au reste, l'esprit de tout l'Evangile de saint Jean est renfermé dans cette maxime qu'il allait répétant dans sa vieillesse : cet apôtre, rempli de jours et de bonnes œuvres, ne pouvant plus faire de longs discours au nouveau peuple qu'il avait enfanté à Jésus-Christ, se contentait de lui dire : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.

Saint Jérôme prétend que saint Luc était médecin, profession si noble et si belle dans l'antiquité, et que son Evangile est la médecine de l'âme. Le langage de cet apôtre est pur et élevé : on voit que c'était un homme versé dans les lettres et qui connaissait les affaires et les hommes de son temps. Il entre dans son récit à la manière des anciens historiens ; vous croyez entendre Hérodote :

« 1° Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous ;

« 2° Suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la parole ;

« 3° J'ai cru que je devais aussi, très excellent Théophile, après avoir été exactement informé de toutes ces choses, depuis leur commencement, vous en écrire par ordre toute l'histoire. »

Notre ignorance est telle aujourd'hui, qu'il y a peut-être des gens de lettres qui seront étonnés d'apprendre que saint Luc est un très grand écrivain, dont l'Evangile respire le génie de l'antiquité grecque et hébraïque. Qu'y a-t-il de plus beau que tout le morceau qui précède la naissance de Jésus-Christ ?

« Au temps d'Hérode, roi de Judée, il y avait un prêtre nommé Zacharie, du sang d'Abia ; sa femme était aussi de la race d'Aaron ; elle s'appelait Elisabeth.

« Ils étaient tous deux justes devant Dieu… Ils n'avaient point d'enfants, parce que Elisabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge. »

Zacharie offre un sacrifice ; un ange lui apparaît debout à côté de l'autel des parfums. Il lui prédit qu'il aura un fils, et que ce fils s'appellera Jean ; qu'il sera le précurseur du Messie et qu'il réunira le cœur des pères et des enfants. Le même ange va trouver ensuite une vierge qui demeurait en Israël, et lui dit :

« Je vous salue, ô pleine de grâce ! le Seigneur est avec vous. » Marie s'en va dans les montagnes de Judée ; elle rencontre Elisabeth, et l'enfant que celle-ci portait dans son sein tressaille à la voix de la vierge qui devait mettre au jour le Sauveur du monde. Elisabeth, remplie tout à coup de l'Esprit saint, élève la voix et s'écrie :

« Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de votre sein sera béni.

« D'où me vient le bonheur que la mère de mon Sauveur vienne vers moi ?

« Car, lorsque vous m'avez saluée, votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. »

Marie entonne alors le magnifique cantique : « O mon âme ! glorifie le Seigneur. »

L’histoire de la crèche et des bergers vient ensuite. Une troupe nombreuse de l’armée céleste chante pendant la nuit : Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! mot digne des anges, et qui est comme l’abrégé de la religion chrétienne.

Nous croyons connaître un peu l’antiquité, et nous osons assurer qu’on chercherait longtemps chez les plus beaux génies de Rome et de la Grèce avant d’y trouver rien qui soit à la fois aussi simple et aussi merveilleux.

Quiconque lira l’Evangile avec un peu d’attention y découvrira à tous moments des choses admirables et qui échappent d’abord, à cause de leur extrême simplicité. Saint Luc, par exemple, en donnant la généalogie du Christ, remonte jusqu’à la naissance du monde. Arrivé aux premières générations et continuant à nommer les races, il dit : Cainan qui fuit Henos, qui fait Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei. Le simple mot qui fuit Dei, jeté là sans commentaire et sans réflexion, pour raconter la création, l’origine, la nature, les fins et le mystère de l’homme, nous semble de la plus grande sublimité.

La religion du fils de Marie est comme l’essence des diverses religions ou ce qu’il y a de plus céleste en elles. On peut peindre en quelques mots le caractère du style évangélique : c’est un ton d’autorité paternelle mêlé à je ne sais quelle indulgence de frère, à je ne sais quelle considération d’un Dieu qui pour nous racheter a daigné devenir fils et frère des hommes.

Au reste, plus on lit les Epîtres des Apôtres, surtout celles de saint Paul, et plus on est étonné : on ne sait quel est cet homme qui dans une espèce de prône commun dit familièrement des mots sublimes, jette les regards les plus profonds sur le cœur humain, explique la nature du souverain Etre et prédit l’avenir.

Chapitre III – Parallèle de la Bible et d’Homère. — Termes de comparaisons

On a tant écrit sur la Bible, on l’a tant de fois commentée, que le seul moyen qui reste peut-être aujourd’hui d’en faire sentir les beautés, c’est de la rapprocher des poèmes d’Homère. Consacrés par les siècles, ces poèmes ont reçu du temps une espèce de sainteté qui justifie le parallèle et écarte toute idée de profanation. Si Jacob et Nestor ne sont pas de la même famille, ils sont du moins l’un et l’autre des premiers jours du monde, et l’on sent qu’il n’y a qu’un pas des palais de Pylos aux tentes d’Ismael.

Comment la Bible est plus belle qu’Homère ; quelles sont les ressemblances et les différences qui existent entre elle et les ouvrages de ce poète : voilà ce que nous nous proposons de rechercher dans ces chapitres. Considérons ces deux monuments, qui, comme deux colonnes solitaires, sont placés à la porte du temple du Génie et en forment le simple péristyle.

Et d’abord, c’est une chose assez curieuse de voir lutter de front les deux langues les plus anciennes du monde ; langues dans lesquelles Moïse et Lycurgue ont publié leurs lois, et Pindare et David chanté leurs hymnes.

L’hébreu, concis, énergique, presque sans inflexions dans ses verbes exprimant vingt nuances de la pensée par la seule apposition d’une lettre, annonce l’idiome d’un peuple qui, par une alliance remarquable, unit à la simplicité primitive une connaissance approfondie des hommes.

Le grec montre dans ses conjugaisons perplexes, dans ses inflexions, dans sa diffuse éloquence, une nation d’un génie imitatif et sociable, une nation gracieuse et vaine, mélodieuse et prodigue de paroles.

L’hébreu veut-il composer un verbe, il n’a besoin que de connaître les trois lettres radicales qui forment au singulier la troisième personne du prétérit. Il a à l’instant même tous les temps et tous les modes, en ajoutant quelques lettres serviles avant, après ou entre les trois lettres radicales.

Bien plus embarrassée est la marche du grec. Il faut considérer la caractéristique, la terminaison, l'augment et la pénultième de certaines personnes des temps des verbes ; choses d'autant plus difficiles à connaître, que la caractéristique se perd, se transpose ou se charge d'une lettre inconnue, selon la lettre même devant laquelle elle se trouve placée.

Ces deux conjugaisons hébraïque et grecque, l'une si simple et si courte, l'autre si composée et si longue, semblent porter l'empreinte de l'esprit et des mœurs des peuples qui les ont formées : la première retrace le langage concis du patriarche qui va seul visiter son voisin au puits du palmier ; la seconde rappelle la prolixe éloquence du Pélasge qui se présente à la porte de son hôte.

Si vous prenez au hasard quelque substantif grec ou hébreu, vous découvrirez encore mieux le génie des deux langues. Nesher, en hébreu signifie un aigle : il vient du verbe shur, contempler, parce que l'aigle fixe le soleil.

Aigle, en grec, se rend par aietox, vol rapide.

Israël a été frappé de ce que l'aigle a de plus sublime : il l'a vu immobile sur le rocher de la montagne, regardant l'astre du jour à son réveil.

Athènes n'a aperçu que le vol de l'aigle, sa fuite impétueuse, et ce mouvement qui convenait au propre mouvement du génie des Grecs.

Telles sont précisément ces images de soleil, de feux, de montagnes, si souvent employées dans la Bible, et ces peintures de bruits, de courses, de passages, si multipliées dans Homère.

Nos termes de comparaison seront :

La simplicité ;

L'antiquité des mœurs ;

La narration ;

La description ;

Les comparaisons ou les images ;

Le sublime.

Examinons le premier terme.

1° Simplicité.

La simplicité de la Bible est plus courte et plus grave ; la simplicité d'Homère plus longue et plus riante.

La première est sentencieuse, et revient aux mêmes locutions pour exprimer des choses nouvelles.

La seconde aime à s'étendre en paroles, et répète souvent dans les mêmes phrases ce qu'elle vient déjà de dire.

La simplicité de l'Ecriture est celle d'un antique prêtre qui, plein des sciences divines et humaines, dicte du fond du sanctuaire les oracles précis de la sagesse.

La simplicité du poète de Chio est celle d'un vieux voyageur qui raconte au foyer de son hôte ce qu'il a appris dans le cours d'une vie longue et traversée.

2° Antiquité des mœurs.

Les fils des pasteurs d'Orient gardent les troupeaux comme le fils des rois d'Ilion ; mais lorsque Pâris retourne à Troie, il habite un palais parmi des esclaves et des voluptés.

Une tente, une table frugale, des serviteurs rustiques, voilà tout ce qui attend les enfants de Jacob chez leur père.

Un hôte se présente-t-il chez un prince dans Homère, des femmes, et quelquefois la fille même du roi, conduisent l'étranger au bain. On le parfume, on lui donne à laver dans des aiguières d'or et d'argent, on le revêt d'un manteau de pourpre, on le conduit dans la salle du festin, on le fait s'asseoir dans une belle chaise d'ivoire, ornée d'un beau marchepied. Des esclaves mêlent le vin et l'eau dans les coupes et lui présentent les dons de Cérès dans une corbeille ; le maître du lieu lui sert le dos succulent de la victime, dont il lui fait une part cinq fois plus grande que celle des autres. Cependant on mange avec une grande joie, et l'abondance a bientôt chassé la faim. Le repas fini, on prie l'étranger de raconter son histoire. Enfin, à son départ, on lui fait de riches présents, si mince qu'ait paru d'abord son équipage ; car on suppose que c'est un dieu qui vient, ainsi déguisé, surprendre le cœur des rois, ou un homme tombé dans l'infortune, et par conséquent le favori de Jupiter.

Sous la tente d'Abraham, la réception se passe autrement.

Le patriarche sort pour aller au-devant de son hôte : il le salue, et puis adore Dieu. Les fils du lieu emmènent les chameaux, et les filles leur donnent à boire. On lave les pieds du voyageur : il s'assied à terre, et prend en silence le repas de l'hospitalité. On ne lui demande point son histoire, on ne le questionne point ; il demeure ou continue sa route à volonté. À son départ, on fait alliance avec lui, et l'on élève la pierre du témoignage. Cet autel doit dire aux siècles futurs que deux hommes des anciens jours se rencontrèrent dans le chemin de la vie ; qu'après s'être traités comme deux frères, ils se quittèrent pour ne se revoir jamais et pour mettre de grandes régions entre leurs tombeaux.

Remarquez que l'hôte inconnu est un étranger chez Homère et un voyageur dans la Bible. Quelles différentes vues de l'humanité ! Le grec ne porte qu'une idée politique et locale où l'hébreu attache un sentiment moral et universel.

Chez Homère, les œuvres civiles se font avec fracas et parade : un juge, assis au milieu de la place publique, prononce à haute voix ses sentences ; Nestor, au bord de la mer, fait des sacrifices ou harangue les peuples. Une noce a des flambeaux, des épithalames, des couronnes suspendues aux portes ; une armée, un peuple entier, assistent aux funérailles d'un roi ; un serment se fait au nom des Furies, avec des imprécations terribles, etc.

Jacob, sous un palmier, à l'entrée de sa tente, distribue la justice à ses pasteurs. » Mettez la main sur ma cuisse[519], dit Abraham à son serviteur, et jurez d'aller en Mésopotamie. » Deux mots suffisent pour conclure un mariage au bord de la fontaine. Le domestique amène l'accordée au fils de son maître, ou le fils du maître s'engage à garder pendant sept ans les troupeaux de son beau-père, pour obtenir sa fille. Un patriarche est porté par ses fils, après sa mort, à la cave de ses pères, dans le champ d'Ephron. Ces mœurs-là sont plus vieilles encore que les mœurs homériques, parce qu'elles sont plus simples : elles ont aussi un calme et une gravité qui manquent aux premières.

3° La narration.

La narration d’Homère est coupée par des digressions, des discours, des descriptions de vases, de vêtements, d’armes et de sceptres ; par des généalogies d’hommes ou de choses. Les noms propres y sont hérissés d’épithètes ; un héros manque rarement d’être divin, semblable aux Immortels ou honoré des peuples comme un dieu. Une princesse a toujours de beaux bras ; elle est toujours comme la tige du palmier de Délos, et elle doit sa chevelure à la plus jeune des Grâces.

La narration de la Bible est rapide, sans digression, sans discours : elle est semée de sentences, et les personnages y sont nommés sans flatterie. Les noms reviennent sans fin, et rarement le pronom les remplace, circonstance qui, jointe au retour fréquent de la conjonction et, annonce par cette simplicité une société bien plus près de l’état de nature que la société peinte par Homère. Les amours-propres sont déjà éveillés dans les hommes de l’Odyssée, ils dorment encore chez les hommes de la Genèse.

4° Description.

Les descriptions d’Homère sont longues, soit qu’elles tiennent du caractère tendre ou terrible, ou triste, ou gracieux, ou fort ou sublime.

La Bible, dans tous ses genres, n’a ordinairement qu’un seul trait ; mais ce trait est frappant et met l’objet sous les yeux.

5° Les comparaisons.

Les comparaisons homériques sont prolongées par des circonstances incidentes : ce sont de petits tableaux suspendus au pourtour et un édifice, pour délasser la vue de l’élévation des dômes, en l’appelant sur des scènes de paysages et de mœurs champêtres.

Les comparaisons de la Bible sont généralement exprimées en quelques mots : c’est un lion, un torrent, un orage, un incendie, qui rugit, tombe, ravage, dévore. Toutefois, elle connaît aussi les comparaisons détaillées, mais alors elle prend un tour oriental, et personnifie l’objet, comme l’orgueil dans le cèdre, etc.

6° Le sublime.

Enfin le sublime dans Homère naît ordinairement de

l’ensemble des parties, et arrive graduellement à son terme.

Dans la Bible il est presque toujours inattendu ; il fond sur vous comme l’éclair ; vous restez fumant et sillonné par la foudre avant de savoir comment elle vous a frappé.

Dans Homère, le sublime se compose encore de la magnificence des mots en harmonie avec la majesté de la pensée.

Dans la Bible, au contraire, le plus haut sublime provient souvent d’un contraste entre la grandeur de l’idée et la petitesse, quelquefois même la trivialité du mot qui sert à la rendre. Il en résulte un ébranlement, un froissement incroyable pour l’âme : car lorsque, exalté par la pensée, l’esprit s’élance dans les plus hautes régions, soudain l’expression, au lieu de le soutenir, le laisse tomber du ciel en terre et le précipite du sein de Dieu dans le limon de cet univers. Cette sorte de sublime, le plus impétueux de tous, convient singulièrement à un Etre immense et formidable qui touche à la fois aux plus grandes et aux plus petites choses.

Chapitre IV – Suite du parallèle de la Bible et d’Homère. — Exemples

Quelques exemples achèveront maintenant le développement de ce parallèle. Nous prendrons l’ordre inverse de nos premières bases, c’est-à-dire que nous commencerons par les lieux d’oraison dont on peut citer des traits courts et détachés (tels que le sublime et les comparaisons, pour finir par la simplicité et l’antiquité des mœurs. Il y a un endroit remarquable par le sublime dans l’Iliade : c’est celui où Achille, après la mort de Patrocle, paraît désarmé sur le retranchement des Grecs, et épouvante les bataillons troyens par ses cris. Le nuage d’or qui ceint le front du fils de Pélée, la flamme qui s’élève sur sa tête, la comparaison de cette flamme à un feu placé la nuit au haut d’une tour assiégée, les trois cris d’Achille, qui trois fois jettent la confusion dans l’armée troyenne, tout cela forme ce sublime homérique, qui, comme nous l’avons dit, se compose de la réunion de plusieurs beaux accidents et de la magnificence des mots.[520]

Voici un sublime bien différent, c’est le mouvement de l’ode dans son plus haut délire :

« Prophétie contre la vallée de Vision.

« D’où vient que tu montes ainsi en foule sur les toits,

« Ville pleine de tumulte, ville pleine de peuple, ville triomphante ? Les enfants sont tués, et ils ne sont point morts par l’épée ; ils ne sont point tombés par la guerre…

« Le Seigneur vous couronnera d’une couronne de maux. Il vous jettera comme une balle dans un champ large et spacieux. Vous mourrez là : et c’est à quoi se réduira le char de votre gloire. »[521]

Dans quel monde inconnu le prophète vous jette tout à coup ! Où vous transporte-t-il ? Quel est celui qui parle, et à qui la parole est-elle adressée ? Le mouvement suit le mouvement, et chaque verset s’étonne du verset qui l’a précédé. La ville n’est plus un assemblage d’édifices, c’est une femme, ou plutôt un personnage mystérieux, car son sexe n’est pas désigné. Il monte sur les toits pour gémir ; le

prophète, partageant son désordre, lui dit au singulier : pourquoi montes-tu ? et il ajoute, en foule, collectif. » Il vous jettera comme une balle dans un champ spacieux, et c'est à quoi se réduira le char de votre gloire :

« Voilà des alliances de mots et une poésie bien extraordinaires. Homère a mille façons sublimes de peindre une mort violente ; mais l'Ecriture les a toutes surpassées par ce seul mot :

« Le premier-né de la mort dévorera sa beauté. »

Le premier-né de la mort, pour dire la mort la plus affreuse, est une de ces figures qu'on ne trouve que dans la Bible. On ne sait pas où l'esprit humain a été chercher cela, les routes pour arriver à ce sublime sont inconnues.[522]

C'est ainsi que l'Ecriture appelle encore la mort le roi des épouvantements ; c'est ainsi qu'elle dit, en parlant du méchant :

« Il a conçu la douleur et enfanté l'iniquité. »[523]

Quand le même Job veut relever la grandeur de Dieu, il s'écrie :

« L'enfer est nu devant ses yeux ; — c'est lui qui lie les eaux dans les nuées[524][525] ; — il ôte le baudrier aux rois et ceint leurs reins d'une corde[526]. »

Le devin Théoclymène, au festin de Pénélope, est frappé des présages sinistres qui les menacent.

À deiloi, etc.[527]

« Ah, malheureux ! que vous est-il arrivé de funeste ? quelles ténèbres sont répandues sur vos têtes, sur votre visage et autour de vos genoux débiles ! Un hurlement se fait entendre, vos joues sont couvertes de pleurs. Les murs, les lambris, sont teints de sang ; cette salle, ce vestibule, sont pleins de larves qui descendent dans l'Erèbe, à travers l'ombre. Le soleil s'évanouit dans le ciel, et la nuit des enfers se lève. »

Tout formidable que soit ce sublime, il le cède encore à la vision du livre de Job :

« Dans l'horreur d'une vision de nuit, lorsque le sommeil endort le plus profondément les hommes,

« Je fus saisi de crainte et de tremblement, et la frayeur pénétra jusqu'à mes os.

Un esprit passa devant ma face, et le poil de ma chair se hérissa d'horreur.

Je vis celui dont je ne connaissais point le visage. Un spectre parut devant mes yeux, et j'entendis une voix comme un petit souffle. »[528]

Il y a là beaucoup moins de sang, de ténèbres, de larves que dans Homère ; mais ce visage inconnu et ce petit souffle sont en effet beaucoup plus terribles.

Quant à ce sublime qui résulte du choc d'une grande pensée et d'une petite image, nous allons en voir un bel exemple en parlant des comparaisons.

Si le chantre d'Ilion peint un jeune homme abattu par la lance de Ménélas, il le compare à un jeune olivier couvert de fleurs, planté dans un verger loin des feux du soleil, parmi la rosée et les zéphyrs ; tout à coup un vent impétueux le renverse sur le sol natal, et il tombe au bord des eaux nourricières qui portaient la sève à ses racines. Voilà la longue comparaison homérique avec ces détails charmants :

Kalon, thleqaon, to de te pnoiai doneousi

Pantoiwn anemwn, cai te bruei anqei leucy. [529]

On croit entendre les soupirs du vent dans la tige du jeune olivier. Quam flatus motant omnium ventorum.

La Bible pour tout cela n'a qu'un trait :

« L'impie, dit-elle, se flétrira comme la vigne tendre, comme l'olivier qui laisse tomber sa fleur. »[530]

« La terre, s'écrie Isaïe, chancellera comme un homme ivre ; elle sera transportée comme une tente dressée pour une nuit. »[531]

Voilà le sublime en contraste. Sur la phrase elle sera transportée l'esprit demeure suspendu et attend quelque grande comparaison, lorsque le prophète ajoute : comme une tente dressée pour une nuit. On voit la terre, qui nous paraît si vaste, déployée dans les airs comme un petit pavillon, ensuite emportée avec aisance par le Dieu fort qui l'a tendue, et pour qui la durée des siècles est à peine comme une nuit rapide.

La seconde espèce de comparaison que nous avons attribuée à la Bible, c’est-à-dire la longue comparaison, se rencontre ainsi dans Job :

« Vous verriez l’impie humecté avant le lever du soleil et réjouir sa tige dans son jardin. Ses racines se multiplient dans un tas de pierres et s’y affermissent ; si on l’arrache de sa place, le lieu même où il était le renoncera, et lui dira :

« Je ne t’ai point connu. »[532]

Combien cette comparaison ou plutôt cette figure prolongée est admirable ! C’est ainsi que les méchants sont reniés par ces cœurs stériles, par ces tas de pierres sur lesquels, dans leur coupable prospérité, ils jettent follement leurs racines. Ces cailloux qui prennent la parole offrent de plus une sorte de personnification presque inconnue au poète de l’Ionie.[533]

Ezéchiel prophétisant la ruine de Tyr s’écrie :

« Les vaisseaux trembleront, maintenant que vous êtes saisie de frayeur ; et les îles seront épouvantées dans la mer en voyant que personne ne sort de vos portes. »[534]

Y a-t-il rien de plus effrayant que cette image ? On croit voir cette ville, jadis si commerçante et si peuplée, debout encore avec ses tours et ses édifices, tandis qu’aucun être vivant ne se promène dans ses rues solitaires ou ne passe sous ses portes désertes.

Venons aux exemples de narrations, où nous trouverons réunis le sentiment, la description, l’image, la simplicité et l’antiquité des mœurs.

Les passages les plus fameux, les traits les plus connus et les plus admirés dans Homère, se retrouvent presque mot pour mot dans la Bible, et toujours avec une supériorité incontestable.

Ulysse est assis au festin du roi Alcinoüs, Démodocus chante la guerre de Troie et les malheurs des Grecs :

Autar Odusseux, etc.[535]

« Ulysse, prenant dans sa forte main un pan de son superbe manteau de pourpre, le tirait sur sa tête pour cacher son noble visage et pour dérober aux Phéaciens les pleurs qui lui tombaient des yeux. Quand le chantre divin suspendait ses

vers, Ulysse essuyait ses larmes, et, prenant une coupe, il faisait des libations aux dieux. Quand Démodocus recommençait ses chants et que les anciens l'excitaient à continuer (car ils étaient charmés de ses paroles), Ulysse s'enveloppait la tête de nouveau, et recommençait à pleurer. »

Ce sont des beautés de cette nature qui de siècle en siècle ont assuré à Homère la première place entre les plus grands génies. Il n'y a point de honte à sa mémoire de n'avoir été vaincu par de pareils tableaux que par des hommes écrivant sous la dictée du Ciel. Mais vaincu, il l'est sans doute, et d'une manière qui ne laisse aucun subterfuge à la critique.

Ceux qui ont vendu Joseph, les propres frères de cet homme puissant, retournent vers lui sans le reconnaître, et lui amènent le jeune Benjamin, qu'il avait demandé.

« Joseph les salua aussi en leur faisant bon visage, et il leur demanda : Votre père, ce vieillard dont vous parliez, vit-il encore, se porte-t-il bien ?

Ils lui répondirent : Notre père, votre serviteur, est encore en vie, et il se porte bien ; et, en se baissant profondément, ils l'adorèrent.

Joseph, levant les yeux, vit Benjamin, son frère, fils de Rachel, sa mère, et il leur dit : Est-ce là le plus jeune de vos frères dont vous m'aviez parlé ? Mon fils, ajouta-t-il, je prie Dieu qu'il vous soit toujours favorable.

Et il se hâta de sortir, parce que ses entrailles avaient été émues en voyant son frère, et qu'il ne pouvait plus retenir ses larmes : passant donc dans une autre chambre, il pleura.

Et après s'être lavé le visage, il revint, et, se faisant violence, dit à ses serviteurs : Servez à manger. »[536]

Voilà les larmes de Joseph en opposition à celles d'Ulysse ; voilà des beautés semblables, et cependant quelle différence de pathétique ! Joseph, pleurant à la vue de ses frères ingrats et du jeune et innocent Benjamin, cette manière de demander des nouvelles d'un parc, cette adorable simplicité, ce mélange d'amertume et de douceur, sont des choses ineffables ; les larmes en viennent aux yeux, et l'on se sent prêt à pleurer comme Joseph.

Ulysse caché chez Eumée se fait reconnaître à Télémaque ; il sort de la maison du pasteur, dépouille ses haillons, et, reprenant sa beauté par un coup de baguette de Minerve, il rentre pompeusement vêtu.

Qambhse de min jilox uiox, etc.[537]

« Son fils bien aimé l'admire, et se hâte de détourner sa vue, dans la crainte que ce ne soit un dieu. Faisant un effort pour parler, il lui adresse rapidement ces mots : Etranger, tu me parais bien différent de ce que tu étais avant d'avoir ces habits, et tu n'es plus semblable à toi-même. Certes, tu es quelqu'un des dieux habitants du secret Olympe ; mais sois-nous favorable, nous t'offrirons des victimes sacrées et des ouvrages d'or merveilleusement travaillés.

« Le divin Ulysse, pardonnant à son fils, répondit : Je ne suis point un dieu. Pourquoi me compares-tu aux dieux ? Je suis ton père, pour qui tu supportes mille maux et les violences des hommes. Il dit, et il embrasse son fils, et les larmes qui coulent le long de ses joues viennent mouiller la terre ; jusqu'alors il avait eu la force de les retenir. »

Nous reviendrons sur cette reconnaissance ; il faut voir auparavant celle de Joseph et de ses frères.

Joseph, après avoir fait mettre une coupe dans le sac de Benjamin, ordonne d'arrêter les enfants de Jacob ; ceux-ci sont consternés. Joseph feint de vouloir retenir le coupable : Juda s'offre en otage pour Benjamin ; il raconte à Joseph que Jacob lui avait dit, avant de partir pour l'Egypte :

« Vous savez que j'ai eu deux fils de Rachel, ma femme.

L'un d'eux étant allé aux champs, vous m'avez dit qu'une bête l'avait dévoré ; il ne paraît point jusqu'à cette heure.

Si vous emmenez encore celui-ci, et qu'il lui arrive quelque accident dans le chemin, vous accablerez ma vieillesse d'une affliction qui la conduira au tombeau.

Joseph ne pouvant plus se retenir, et parce qu'il était environné de plusieurs personnes, il commanda que l'on fît sortir tout le monde, afin que nul étranger ne fût présent lorsqu'il se ferait reconnaître de ses frères.

Alors les larmes lui tombant des yeux, il éleva fortement sa

voix, qui fut entendue des Egyptiens et de toute la maison de Pharaon.

Il dit à ses frères : Je suis Joseph : mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne purent lui répondre, tant ils étaient saisis de frayeur.

Il leur parla avec douceur, et leur dit : Approchez-vous de moi ; et s'étant approchés de lui, il ajouta : Je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu pour l'Egypte.

Ne craignez point. Ce n'est point par votre conseil que j'ai été envoyé ici, mais par la volonté de Dieu. Hâtez-vous d'aller trouver mon père.

« … Et s'étant jeté au cou de Benjamin, son frère, il pleura, et Benjamin pleura aussi en le tenant embrassé.

Joseph embrassa aussi tous ses frères, et il pleura sur chacun d'eux. »[538]

La voilà, cette histoire de Joseph, et ce n'est point dans l'ouvrage d'un sophiste qu'on la trouve (car rien de ce qui est fait avec le cœur et les larmes n'appartient à des sophistes) ; on la trouve, cette histoire, dans le livre qui sert de base à une religion dédaignée des esprits forts, et qui serait bien en droit de leur rendre mépris pour mépris. Voyons comment la reconnaissance de Joseph et de ses frères l'emporte sur celle d'Ulysse et de Télémaque.

Homère, ce nous semble, est d'abord tombé dans une erreur en employant le merveilleux. Dans les scènes dramatiques, lorsque les passions sont émues, et que tous les miracles doivent sortir de l'âme, l'intervention d'une divinité refroidit l'action, donne aux sentiments l'air de la fable, et décèle le mensonge du poète où l'on ne pensait trouver que la vérité. Ulysse se faisant reconnaître sous ses haillons à quelque marque naturelle eût été plus touchant. C'est ce qu'Homère lui-même avait senti, puisque le roi d'Ithaque se découvre à sa nourrice Euryclée par une ancienne cicatrice, et à Laërte par la circonstance des treize poiriers que le vieillard avait donnés à Ulysse enfant. On aime à voir que les entrailles du destructeur des villes sont formées comme celles du commun des hommes, et que les affections simples en

composent le fond.

La reconnaissance est mieux amenée dans la Genèse : une coupe est mise par la plus innocente vengeance dans le sac d'un jeune frère innocent ; des frères coupables se désolent en pensant à l'affliction de leur père ; l'image de la douleur de Jacob brise tout à coup le cœur de Joseph, et le force à se découvrir plus tôt qu'il ne l'avait résolu. Quant au mot fameux : Je suis Joseph, on sait qu'il faisait pleurer d'admiration Voltaire lui-même. Le Pathr teox eimi, Je suis ton père, est bien inférieur à l'Ego sum Joseph. Ulysse retrouve dans Télémaque un fils soumis et fidèle. Joseph parle à des frères qui l'ont vendu ; il ne leur dit pas Je suis votre frère : il leur dit seulement : Je suis Joseph, et tout est pour eux dans ce nom de Joseph. Comme Télémaque, ils, sont troublés ; mais ce n'est pas la majesté du ministre de Pharaon qui les étonne, c'est quelque chose au fond de leur conscience.

Ulysse fait à Télémaque un long raisonnement pour lui prouver qu'il est son père : Joseph n'a pas besoin de tant de paroles avec les fils de Jacob. Il les appelle auprès de lui : car, s'il a élevé la voix assez haut pour être entendu de toute la maison de Pharaon, lorsqu'il a dit Je suis Joseph, ses frères doivent être maintenant les seuls à entendre l'explication qu'il va ajouter à voix basse : Ego sum, Joseph, frater vester, quem vendidistis in Aegyptum : c'est la délicatesse, la générosité et la simplicité poussées au plus haut degré.

N'oublions pas de remarquer avec quelle bonté Joseph console ses frères, les excuses qu'il leur fournit en leur disant que, loin de l'avoir rendu misérable, ils sont au contraire la cause de sa grandeur. C'est à quoi l'Ecriture ne manque jamais, de placer la Providence dans la perspective de ses tableaux. Ce grand conseil de Dieu, qui conduit les affaires humaines alors qu'elles semblent le plus abandonnées aux lois du hasard, surprend merveilleusement l'esprit. On aime cette main cachée dans la nue, qui travaille incessamment les hommes ; on aime à se croire quelque chose dans les projets de la Sagesse et à sentir que le moment de notre vie est un dessein de l'éternité.

Tout est grand avec Dieu, tout est petit sans Dieu : cela s'étend jusque sur les sentiments. Supposez que tout se passe dans l'histoire de Joseph comme il est marqué dans la Genèse ; admettez que le fils de Jacob soit aussi bon, aussi sensible qu'il l'est, mais qu'il soit philosophe, et qu'ainsi, au lieu de dire : Je suis ici par la volonté du Seigneur, il dise : La fortune m'a été favorable, les objets diminuent, le cercle se rétrécit, et le pathétique s'en va avec les larmes.

Enfin Joseph embrasse ses frères comme Ulysse embrasse Télémaque, mais il commence par Benjamin. Un auteur moderne n'eût pas manqué de le faire se jeter de préférence au cou du frère le plus coupable, afin que son héros fût un vrai personnage de tragédie. La Bible a mieux connu le cœur humain : elle a su comment apprécier cette exagération de sentiment par qui un homme a toujours l'air de s'efforcer d'atteindre à ce qu'il croit une grande chose ou de dire ce qu'il pense un grand mot. Au reste, la comparaison qu'Homère a faite des sanglots de Télémaque et d'Ulysse aux cris d'un aigle et de ses aiglons (comparaison que nous avons supprimée) nous semble encore de trop dans ce lieu :

« E*t, s'étant jeté au cou, de Benjamin pour l'embrasser, il pleura ; et Benjamin pleura aussi en le tenant embrassé :*

« *C*'est là la seule magnificence de style convenable en de telles occasions.

Nous trouverions dans l'Ecriture plusieurs autres morceaux de narration de la même excellence que celui de Joseph, mais le lecteur peut aisément en faire la comparaison avec des passages d'Homère. Il comparera, par exemple, le livre de Ruth et le livre de la réception d'Ulysse chez Eumée. Tobie offre des ressemblances touchantes avec quelques scènes de l'Iliade et de l'Odyssée : Priam est conduit par Mercure sous la forme d'un jeune homme, comme le fils de Tobie l'est par un ange sous le même déguisement. Il ne faut pas oublier le chien qui court annoncer à de vieux parents le retour d'un fils chéri ; et cet autre chien qui, reste fidèle parmi des serviteurs ingrats, accomplit ses destinées dès qu'il a reconnu son maître sous les lambeaux de l'infortune. Nausicaa et la fille de Pharaon vont

laver leurs robes aux fleuves : l’une y trouve Ulysse, et l’autre Moïse.

Il y a surtout dans la Bible de certaines façons de s’exprimer plus touchantes, selon nous, que toute la poésie d’Homère. Si celui-ci veut peindre la vieillesse, il dit :

... Toisi de Nestwr, etc.[539]

« Nestor, cet orateur des Pyliens, cette bouche éloquente dont les paroles étaient plus douces que le miel, se leva au milieu de l’assemblée. Déjà il avait charmé par ses discours deux générations d’hommes entre lesquels il avait vécu dans la grande Pylos, et il régnait maintenant sur la troisième. »

Cette phrase est de la plus belle antiquité comme de la plus douce mélodie. Le second vers imite la douceur du miel et l’éloquence onctueuse d’un vieillard :

Tou cai apo glwsshx melitox gluciwh reen audh.

Pharaon ayant interrogé Jacob sur son âge, le patriarche répond :

« Il y a cent trente ans que je suis voyageur. Mes jours ont été courts et mauvais, et ils n’ont point égalé ceux de mes pères. »[540]

Voilà deux sortes d’antiquités bien différentes : l’une est en images, l’autre en sentiments ; l’une réveille des idées riantes, l’autre des pensées tristes ; l’une représentant le chef d’un peuple, ne montre le vieillard que relativement à une position de la vie ; l’autre le considère individuellement et tout entier : en général Homère fait plus réfléchir sur les hommes, et la Bible sur l’homme.

Homère a souvent parlé des joies de deux époux, mais l’a-t-il fait de cette sorte ?

« Isaac fit entrer Rébecca dans la tente de Sara, sa mère, et il la prit pour épouse ; et il eut tant de joie en elle, que la douleur qu’il avait ressentie de la mort de sa mère fut tempérée. »[541]

Nous terminerons ce parallèle et notre poétique chrétienne par un essai qui fera comprendre dans un instant la différence qui existe entre le style de la Bible et celui d’Homère ; nous prendrons un morceau de la première pour la peindre des

couleurs du second. Ruth parle ainsi à Noémi :

« Ne vous opposez point à moi en me forçant à vous quitter et à m'en aller : en quelque lieu que vous alliez, j'irai avec vous. Je mourrai où vous mourrez ; votre peuple sera mon peuple et votre Dieu sera mon Dieu. »[542]

Tâchons de traduire ce verset en langue homérique :

« La belle Ruth répondit à la sage Noémi, honorée des peuples comme une déesse : Cessez de vous opposer à ce qu'une divinité m'inspire ; je vous dirai la vérité telle que je la sais et sans déguisement. Je suis résolue de vous suivre. Je demeurerai avec vous, soit que vous restiez chez les Moabites, habiles à lancer le javelot, soit que vous retourniez au pays de Juda, si fertile en oliviers. Je demanderai avec vous l'hospitalité aux peuples qui respectent les suppliants. Nos cendres seront mêlées dans la même urne, et je ferai au Dieu qui vous accompagne toujours des sacrifices agréables.

Elle dit : et comme, lorsque le violent zéphyr amène une pluie tiède du côté de l'occident, les laboureurs préparent le froment et l'orge et font des corbeilles de jonc très proprement entrelacées, car ils prévoient que cette ondée va amollir la glèbe et la rendre propre à recevoir les dons précieux de Cérès, ainsi les paroles de Ruth, comme une pluie féconde, attendrirent le cœur de Noémi. »

Autant que nos faibles talents nous ont permis d'imiter Homère, voilà peut-être l'ombre du style de cet immortel génie. Mais le verset de Ruth, ainsi délayé, n'a-t-il pas perdu ce charme original qu'il a dans l'écriture ? Quelle poésie peut jamais valoir ce seul tour :

« Populus tuus populus meus, Deus tuus Deus meus. » Il sera aisé maintenant de prendre un passage d'Homère, d'en effacer les couleurs et de n'en laisser que le fond à la manière de la Bible.

Par là nous espérons (du moins aussi loin que s'étendent nos lumières) avoir fait connaître aux lecteurs quelques-unes des innombrables beautés des livres saints : heureux si nous avons réussi à leur faire admirer cette grande et sublime pierre qui porte l'Église de Jésus-Christ !

« Si l’Ecriture, dit saint Grégoire le Grand, renferme des mystères capables d’exercer les plus éclairés, elle contient aussi des vérités simples, propres à nourrir les humbles et les moins savants : elle porte à l’extérieur de quoi allaiter les enfants, et dans ses plus secrets replis de quoi saisir d’admiration les esprits les plus sublimes. Semblable à un fleuve dont les eaux sont si basses en certains endroits qu’un agneau pourrait y passer, et en d’autres si profondes qu’un éléphant y nagerait. »

Partie III – Beaux-arts et littérature

Livre I – Beaux-arts

Chapitre I – Musique – De l’influence du Christianisme dans la musique

Frères de la poésie, les beaux-arts vont être maintenant l’objet de nos études : attachés aux pas de la religion chrétienne, ils la reconnurent pour leur mère aussitôt qu’elle parut au monde ; ils lui prêtèrent leurs charmes terrestres ; elle leur donna sa divinité. La musique nota ses chants, la peinture la représenta dans ses douloureux triomphes, la sculpture se plut à rêver avec elle sur les tombeaux, et l’architecture lui bâtit des temples sublimes et mystérieux comme sa pensée.

Platon a merveilleusement défini la nature de la musique :

« On ne doit pas, dit-il, juger de la musique par le plaisir, ni rechercher celle qui n’aurait d’autre objet que le plaisir, mais celle qui contient en soi la ressemblance du beau. »

En effet, la musique considérée comme art est une imitation de la nature : sa perfection est donc de représenter la plus belle nature possible. Or le plaisir est une chose d’opinion, qui varie selon les temps, les mœurs et les peuples, et qui ne peut être le beau, puisque le beau est un et existe absolument. De là toute institution qui sert à purifier l’âme, à en écarter le trouble et les dissonances, à y faire naître la vertu, est, par cette qualité même, propice à la plus belle musique, ou à l’imitation la plus parfaite du beau. Mais si cette institution est en outre de nature religieuse, elle possède alors les deux conditions essentielles à l’harmonie, le beau et le mystérieux. Le chant nous vient des anges, et la source des concerts est dans le ciel.

C’est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la vestale sous ses dômes tranquilles ; c’est la religion qui chante si doucement au bord du lit de l’infortuné. Jérémie lui dut ses lamentations et David ses pénitences sublimes. Plus fière sous l’ancienne alliance, elle ne peignit que les douleurs de monarques et de prophètes ; plus modeste et non moins royale sous la nouvelle loi, ses soupirs conviennent également aux puissants et aux faibles, parce qu’elle a trouvé dans Jésus-Christ l’humilité unie à la grandeur.

Ajoutons que la religion chrétienne est essentiellement mélodieuse, par la seule raison qu’elle aime la solitude. Ce n’est pas qu’elle soit ennemie du monde, elle s’y montre au contraire très aimable ; mais cette céleste Philomèle préfère les retraites ignorées. Elle est un peu étrangère sous les toits des hommes, elle aime mieux les forêts, qui sont les palais de son père et son ancienne patrie. C’est là qu’elle élève la voix vers le firmament, au milieu des concerts de la nature : la nature publie sans cesse les louanges du Créateur, et il n’y a rien de plus religieux que les cantiques que chantent avec les vents les chênes et les roseaux du désert.

Ainsi le musicien qui veut suivre la religion dans ses rapports est obligé d’apprendre l’imitation des harmonies de la solitude. Il faut qu’il connaisse les sons que rendent les arbres et les eaux ; il faut qu’il ait entendu le bruit du vent dans les cloîtres et ces murmures qui règnent dans les temples gothiques, dans l’herbe des cimetières et dans les souterrains des morts.

Le christianisme a inventé l’orgue et donné des soupirs à l’airain même. Il a sauvé la musique dans les siècles barbares : là où il a placé son trône, là s’est formé un peuple qui chante naturellement comme les oiseaux. Quand il a civilisé les sauvages, ce n’a été que par des cantiques ; et l’Iroquois, qui n’avait point cédé à ses dogmes, a cédé à ses concerts. Religion de paix ! vous n’avez pas, comme les autres cultes, dicté aux humains des préceptes de haine et de discorde ; vous leur avez seulement enseigné l’amour et l’harmonie.

Chapitre II – Du Chant grégorien

Si l’histoire ne prouvait pas que le chant grégorien est le reste de cette musique antique dont on raconte tant de miracles, il suffirait d’examiner son échelle pour se convaincre de sa haute origine. Avant Gui Arétin, elle ne s’élevait pas au-dessus de la quinte, en commençant par l’ut, ré, mi, fa, sol. Ces cinq tons sont la gamme naturelle de la voix, et donnent une phrase musicale pleine et agréable.

M. Burette nous a conservé quelques airs grecs. En les comparant au plain-chant, on y reconnaît le même système. La plupart des psaumes sont sublimes de gravité, particulièrement le Dixit Dominus Domino meo, le Confitebor tibi et le Laudate, pueri. L’In exitu, arrangé par Rameau, est d’un caractère moins ancien ; il est peut-être du temps de l’Ut queant laxis, c’est-à-dire du siècle de Charlemagne.

Le christianisme est sérieux comme l’homme, et son sourire même est grave. Rien n’est beau comme les soupirs que nos maux arrachent à la religion. L’office des morts est un chef-d’œuvre ; on croit entendre les sourds retentissements du tombeau. Si l’on en croit une ancienne tradition, le chant qui délivre les morts, comme l’appelle un de nos meilleurs poètes, est celui-là même que l’on chantait aux pompes funèbres des Athéniens vers le temps de Périclès.

Dans l’office de la Semaine Sainte on remarque la passion de saint Matthieu. Le récitatif de l’historien, les cris de la populace juive, la noblesse des réponses de Jésus, forment un drame pathétique.

Pergolèze a déployé dans le Stabat Mater la richesse de son art ; mais a-t-il surpassé le simple chant de l’Église ? Il a varié la musique sur chaque strophe, et pourtant le caractère essentiel de la tristesse consiste dans la répétition du même sentiment et, pour ainsi dire, dans la monotonie de la douleur. Diverses raisons peuvent faire couler les larmes, mais les larmes ont toujours une semblable amertume ; d’ailleurs, il est rare qu’on pleure à la fois pour une foule de maux ; et quand les blessures sont multipliées, il y en a toujours une plus

cuisante que les autres, qui finit par absorber les moindres peines. Telle est la raison du charme de nos vieilles romances françaises. Ce chant pareil qui revient à chaque couplet sur des paroles variées imite parfaitement la nature : l'homme qui souffre promène ainsi ses pensées sur différentes images, tandis que le fond de ses chagrins reste le même.

Pergolèze a donc méconnu cette vérité qui tient à la théorie des passions, lorsqu'il a voulu que pas un soupir de l'âme ne ressemblât au soupir qui l'avait précédé. Partout où il y a variété il y a distraction, et partout où il y a distraction il n'y a plus de tristesse tant l'unité est nécessaire au sentiment ! tant l'homme est faible dans cette partie même où gît toute sa force, nous voulons dire dans la douleur !

La leçon des Lamentations de Jérémie porte un caractère particulier : elle peut avoir été retouchée par les modernes, mais le fond nous en paraît hébraïque, car il ne ressemble point aux airs grecs du plain-chant. Le Pentateuque se chantait à Jérusalem, comme des bucoliques, sur un mode plein et doux ; les prophéties se disaient d'un ton rude et pathétique, et les psaumes avaient un mode extatique qui leur était particulièrement consacré. Ici nous retombons dans ces grands souvenirs que le culte catholique rappelle de toutes parts. Moïse et Homère, le Liban et le Cythéron, Solyme et Rome, Babylone et Athènes, ont laissé leurs dépouilles à nos autels. [543]

Enfin, c'est l'enthousiasme même qui inspira le Te Deum. Lorsque, arrêtée sur les plaines de Lens ou de Fontenoy, au milieu des foudres et du sang fumant encore, aux fanfares des clairons et des trompettes, une armée française, sillonnée des feux de la guerre, fléchissait le genou et entonnait l'hymne au Dieu des batailles ; ou bien lorsqu'au milieu des lampes, des masses d'or, des flambeaux, des parfums, aux soupirs de l'orgue, au balancement des cloches, au frémissement des serpents et des basses, cette hymne faisait résonner les vitraux, les souterrains et les dômes d'une basilique, alors il n'y avait point d'homme qui ne se sentît transporté, point d'homme qui n'éprouvât quelque mouvement de ce délire qui

faisait éclater Pindare aux bois d’Olympie ou David au torrent de Cédron.

Au reste, en ne parlant que des chants grecs de l’Église, on sent que nous n’employons pas tous nos moyens, puisque nous pourrions montrer les Ambroise, les Damase, les Léon, les Grégoire, travaillant eux-mêmes au rétablissement de l’art musical ; nous pourrions citer ces chefs-d’œuvre de la musique moderne composés pour les fêtes chrétiennes ; les Vinci, les Léo, les Hasse, les Galuppi, les Durante, élevés, formés ou protégés dans les oratoires de Venise, de Naples, de Rome, et à la cour des souverains pontifes.

Chapitre III – Partie historique de la Peinture chez les modernes

La Grèce raconte qu'une jeune fille, apercevant l'ombre de son amant sur un mur, dessina les contours de cette ombre. Ainsi, selon l'antiquité, une passion volage produisit l'art des plus parfaites illusions.

L'école chrétienne a cherché un autre maître ; elle le reconnaît dans cet artiste qui, pétrissant un peu de limon entre ses mains puissantes, prononça ces paroles : Faisons l'homme à notre image. Donc, pour nous, le premier trait du dessin a existé dans l'idée éternelle de Dieu, et la première statue que vit le monde fut cette fameuse argile animée du souffle du Créateur.

Il y a une force d'erreur qui contraint au silence, comme la force de vérité : l'une et l'autre, poussées au dernier degré emportent conviction, la première négativement, la seconde affirmativement. Ainsi, lorsqu'on entend soutenir que le christianisme est l'ennemi des arts, on demeure muet d'étonnement, car à l'instant même on ne peut s'empêcher de se rappeler Michel-Ange, Raphaël, Carrache, Dominique, Le Sueur, Poussin, Coustou et tant d'autres artistes dont les seuls noms rempliraient des volumes.

Vers le milieu du quatrième siècle, l'empire romain, envahi par les barbares et déchiré par l'hérésie, tomba en ruine de toutes parts. Les arts ne trouvèrent plus de retraites qu'auprès des chrétiens et des empereurs orthodoxes. Théodose, par une loi spéciale De excusatione artificium, déchargea les peintres et leurs familles de tout tribut et du logement d'hommes de guerre. Les Pères de l'Église ne tarissent point sur les éloges qu'ils donnent à la peinture. Saint Grégoire s'exprime d'une manière remarquable : Vidi saepias inscriptionis imaginem, et sine lacrymis transire non potui, cum tam efficaciter ob oculos poneret historiam ; c'était un tableau représentant le sacrifice d'Abraham.[544]

Saint Basile va plus loin, car il assure que les peintres font autant par leurs tableaux que les orateurs par leur éloquence. Un moine nommé Méthodius peignit dans le huitième siècle ce

Jugement dernier qui convertit Bogoris, roi des Bulgares[545] [546]. Les prêtres avaient rassemblé au collège de l'orthodoxie, à Constantinople, la plus belle bibliothèque du monde et les chefs-d'œuvre des arts : on y voyait en particulier la Vénus de Praxitèle[547], ce qui prouve au moins que les fondateurs du culte catholique n'étaient pas des barbares sans goût, des moines bigots livrés à une absurde superstition.

Ce collège fut dévasté par les empereurs iconoclastes. Les professeurs furent brûlés vifs, et ce ne fut qu'au péril de leurs jours que des chrétiens parvinrent à sauver la peau de dragon, de cent vingt pieds de longueur, où les œuvres d'Homère étaient écrites en lettres d'or. On livra aux flammes les tableaux des églises. De stupides et furieux hérésiarques, assez semblables aux puritains de Cromwell, hachèrent à coups de sabre les mosaïques de l'église de Notre-Dame de Constantinople et du palais des Blaquernes. Les persécutions furent poussées si loin, qu'elles enveloppèrent les peintres eux-mêmes : on leur défendit, sous peine de mort, de continuer leurs études. Le moine Lazare eut le courage d'être le martyr de son art. Ce fut en vain que Théophile lui fit brûler les mains pour l'empêcher de tenir le pinceau. Caché dans le souterrain de l'église de Saint-Jean-Baptiste, le religieux peignit avec ses doigts mutilés le grand saint dont il était le suppliant, digne sans doute de devenir le patron des peintres et d'être reconnu de cette famille sublime que le souffle de l'esprit ravit au-dessus des hommes.[548]

Sous l'empire des Goths et des Lombards, le christianisme continua de tendre une main secourable aux talents. Ces efforts se remarquent surtout dans les églises bâties par Théodoric, Luitprand et Didier. Le même esprit de religion inspira Charlemagne ; et l'église des Apôtres, élevée par ce grand prince à Florence, passe encore, même aujourd'hui, pour un assez beau monument.[549]

Enfin, vers le treizième siècle, la religion chrétienne, après avoir lutté contre mille obstacles, ramena en triomphe le chœur des Muses sur la terre. Tout se fit pour les églises et par

la protection des pontifes et des princes religieux. Bouchet, Grec d'origine, fut le premier architecte, Nicolas le premier sculpteur et Cimabué le premier peintre, qui tirèrent le goût antique des ruines de Rome et de la Grèce. Depuis ce temps les arts, entre diverses mains et par divers génies, parvinrent jusqu'à ce siècle de Léon X, où éclatèrent comme des soleils Raphaël et Michel-Ange.

On sent qu'il n'est pas de notre sujet de faire l'histoire complète de l'art. Tout ce que nous devons montrer, c'est en quoi le christianisme est plus favorable à la peinture qu'une autre religion. Or, il est aisé de prouver trois choses : 1° que la religion chrétienne, étant d'une nature spirituelle et mystique, fournit à la peinture un beau idéal plus parfait et plus divin que celui qui naît d'un culte matériel ; 2° que, corrigeant la laideur des passions ou les combattant avec force, elle donne des tons plus sublimes à la figure humaine et fait mieux sentir l'âme dans les muscles, et les liens de la matière ; 3° enfin, qu'elle a fourni aux arts des sujets plus beaux, plus riches, plus dramatiques, plus touchants que les sujets mythologiques.

Les deux premières propositions ont été amplement développées dans notre examen de la poésie : nous ne nous occuperons donc que de la troisième.

Chapitre IV – Des sujets de tableaux

Vérités fondamentales :

1° Les sujets antiques sont restés sous la main des peintres modernes : ainsi, avec les scènes mythologiques, ils ont de plus les scènes chrétiennes.

2° Ce qui prouve que le christianisme parle plus au génie que la fable, c'est qu'en général nos grands peintres ont mieux réussi dans les fonds sacrés que dans les fonds profanes.

3° Les costumes modernes conviennent peu aux arts d'imitation ; mais le culte catholique a fourni à la peinture des costumes aussi nobles que ceux de l'antiquité.

Pausanias, Pline[550][551] et Plutarque[552] nous ont conservé la description des tableaux de l'école grecque. Zeuxis avait pris pour sujet de ses trois principaux ouvrages Pénélope, Hélène et l'Amour. Polygnote avait figuré sur les murs du temple de Delphes le sac de Troie et la descente d'Ulysse aux enfers. Euphanor peignit les douze dieux, Thésée donnant des lois et les batailles de Cadmée, de Leuctres et de Mantinée. Apelles représenta Vénus Anadyomène sous les traits de Campaspe ; Aetion, les noces d'Alexandre et de Roxane, et Timanthe, le sacrifice d'Iphigénie.

Rapprochez ces sujets des sujets chrétiens, et vous en sentirez l'infériorité. Le sacrifice d'Abraham, par exemple, est aussi touchant et d'un goût plus simple que celui d'Iphigénie : il n'y a là ni soldats, ni groupe, ni tumulte, ni ce mouvement qui sert à distraire de la scène. C'est le sommet d'une montagne ; c'est un patriarche qui compte ses années par siècles ; c'est un couteau levé sur un fils unique ; c'est le bras de Dieu arrêtant le bras paternel. Les histoires de l'Ancien Testament ont rempli nos temples de pareils tableaux, et l'on sait combien les mœurs patriarcales, les costumes de l'Orient, la grande nature des animaux et des solitudes de l'Asie sont favorables au pinceau.

Le Nouveau Testament change le génie de la peinture. Sans lui rien ôter de sa sublimité, il lui donne plus de tendresse. Qui n'a cent fois admiré les Nativités, les Vierges et l'Enfant, les

Fuites dans le désert, les Couronnements d'épines, les Sacrements, les Missions des apôtres, les Descentes de croix, les Femmes au saint Sépulcre ! Des Bacchanales, des fêtes de Vénus, des rapts, des métamorphoses, peuvent-ils toucher le cœur comme les tableaux tirés de l'Ecriture ? Le christianisme nous montre partout la vertu et l'infortune, et le polythéisme est un culte de crimes et de prospérité. Notre religion à nous, c'est notre histoire ; c'est pour nous que tant de spectacles tragiques ont été donnés au monde : nous sommes parties dans les scènes que le pinceau nous étale, et les accords les plus moraux et les plus touchants se reproduisent dans les sujets chrétiens. Soyez à jamais glorifiée, religion de Jésus-Christ, vous qui aviez représenté au Louvre le Roi des rois crucifié, le Jugement dernier au plafond de la salle de nos juges, une Résurrection à l'hôpital général, et la Naissance du Sauveur à la maison de ces orphelins délaissés de leurs pères et de leurs mères !

Au reste, nous pouvons dire ici des sujets de tableaux ce que nous avons dit ailleurs des sujets de poèmes : le christianisme a fait naître pour le peintre une partie dramatique très supérieure à celle de la mythologie. C'est aussi la religion qui nous a donné les Claude le Lorrain, comme elle nous a fourni les Delille et les Saint-Lambert. Mais tant de raisonnements sont inutiles : parcourez la galerie du Louvre, et dites encore, si vous le pouvez, que le *Génie du christianisme* est peu favorable aux beaux-arts.

Chapitre V – Sculpture

À quelques différences près, qui tiennent à la partie technique de l'art, ce que nous avons dit de la peinture s'applique également à la sculpture.

La statue de Moïse, par Michel-Ange, à Rome ; Adam et Eve, par Baccio, à Florence ; le groupe du Vœu de Louis XIII, par Coustou, à Paris ; le saint Denis, du même ; le tombeau du cardinal de Richelieu, ouvrage du double génie de Le Brun et de Girardon ; le monument de Colbert exécuté d'après le dessin de Le Brun, par Coyzevox et Tuby ; le Christ, la Mère de pitié, les huit Apôtres de Bouchardon, et plusieurs autres statues du genre pieux, montrent que le christianisme ne saurait pas moins animer le marbre que la toile.

Cependant, il est à désirer que les sculpteurs bannissent à l'avenir de leurs compositions funèbres ces squelettes qu'ils ont placés au monument : ce n'est point là le *Génie du christianisme*, qui peint le trépas si beau pour le juste.

Il faut également éviter de représenter des cadavres (quel que soit d'ailleurs le mérite de l'exécution), ou l'humanité succombant sous de longues infirmités[553][554]. Un guerrier expirant au champ d'honneur dans la force de l'âge peut être superbe, mais un corps usé de maladies est une image que les arts repoussent, à moins qu'il ne s'y mêle un miracle, comme dans le tableau de saint Charles Borromée[555]. Qu'on place donc au monument d'un chrétien, d'un côté, les pleurs de la famille et les regrets des hommes ; de l'autre, le sourire de l'espérance et les joies célestes : un tel sépulcre, des deux bords duquel on verrait ainsi les scènes du temps et de l'éternité, serait admirable. La mort pourrait y paraître, mais sous les traits d'un ange à la fois doux et sévère : car le tombeau du juste doit toujours faire s'écrier avec saint Paul : O mort ! Où est ta Victoire ? qu'as-tu fait de ton aiguillon[556] ?

Chapitre VI – Architecture. — Hôtel des Invalides

En traitant de l’influence du christianisme dans les arts, il n’est besoin ni de subtilité ni d’éloquence : les monuments sont là pour répondre aux détracteurs du culte évangélique. Il suffit, par exemple, de nommer Saint-Pierre de Rome, Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Paul de Londres, pour prouver qu’on est redevable à la religion des trois chefs-d’œuvre de l’architecture moderne.

Le christianisme a rétabli dans l’architecture, comme dans les autres arts, les véritables proportions. Nos temples, moins petits que ceux d’Athènes et moins gigantesques que ceux de Memphis, se tiennent dans ce sage milieu où règnent le beau et le goût par excellence. Au moyen du dôme inconnu des anciens, la religion a fait un heureux mélange de ce que l’ordre gothique a de hardi et de ce que les ordres grecs ont de simple et de gracieux.

Ce dôme, qui se change en clocher, dans la plupart de nos églises, donne à nos hameaux et à nos villes un caractère moral que ne pouvaient avoir les cités antiques. Les yeux du voyageur viennent d’abord s’attacher sur cette flèche religieuse dont l’aspect réveille une foule de sentiments et de souvenirs : c’est la pyramide funèbre autour de laquelle dorment les aïeux ; c’est le monument de joie où l’airain sacré annonce la vie du fidèle ; c’est là que les époux s’unissent ; c’est là que les chrétiens se prosternent au pied des autels, le faible pour prier le Dieu de force, le coupable pour implorer le Dieu de miséricorde, l’innocent pour chanter le Dieu de bonté. Un paysage paraît-il nu, triste, désert, placez-y un clocher champêtre : à l’instant tout va s’animer ; les douces idées de pasteur et de troupeau, d’asile pour le voyageur, d’aumône pour le pèlerin, d’hospitalité et de fraternité chrétienne, vont naître de toutes parts.

Plus les âges qui ont élevé nos monuments ont eu de piété et de foi, plus ces moments ont été frappants par la grandeur et la noblesse de leur caractère. On en voit un exemple remarquable dans l’hôtel des Invalides et dans l’École

militaire : on dirait que le premier a fait monter ses voûtes dans le ciel à la voix du siècle religieux, et que le second s'est abaissé vers la terre à la parole du siècle athée.

Trois corps de logis, formant avec l'église un carré long, composent l'édifice des Invalides. Mais quel goût dans cette simplicité ! quelle beauté dans cette cour, qui n'est pourtant qu'un cloître militaire, où l'art a mêlé les idées guerrières aux idées religieuses et marié l'image d'un camp de vieux soldats aux souvenirs attendrissants d'un hospice ! C'est à la fois le monument du Dieu des armées et du Dieu de l'Evangile. La rouille des siècles qui commence à le couvrir lui donne de nobles rapports avec ces vétérans, ruines animées, qui se promènent sous ses vieux portiques. Dans les avant-cours tout retrace l'idée des combats : fossés, glacis, remparts, canons, tentes, sentinelles. Pénétrez-vous plus avant, le bruit s'affaiblit par degrés et va se perdre à l'église, où règne un profond silence. Ce bâtiment religieux est placé derrière les bâtiments militaires comme l'image du repos et de l'espérance au fond d'une vie pleine de troubles et de périls.

Le siècle de Louis XIV est peut-être le seul qui ait bien connu ces convenances morales et qui ait toujours fait dans les arts ce qu'il fallait faire, rien de moins, rien de plus. L'or du commerce a élevé les fastueuses colonnades de l'hôpital de Greenwich, en Angleterre ; mais il y a quelque chose de plus fier et de plus imposant dans la masse des Invalides. On sent qu'une nation qui bâtit de tels palais pour la vieillesse de ses armées a reçu la puissance du glaive ainsi que le sceptre des arts.

Chapitre VII – Versailles

La peinture, l’architecture, la poésie et la grande éloquence ont toujours dégénéré dans les siècles philosophiques. C’est que l’esprit raisonneur, en détruisant l’imagination, sape les fondements des beaux-arts. On croit être plus habile parce qu’on redresse quelques erreurs de physique (qu’on remplace par toutes les erreurs de la raison) ; et l’on rétrograde en effet, puisqu’on perd une des plus belles facultés de l’esprit.

C’est dans Versailles que les pompes de l’âge religieux de la France s’étaient réunies. Un siècle s’est à peine écoulé, et ces bosquets qui retentissaient du bruit des fêtes ne sont plus animés que par la voix de la cigale et du rossignol. Ce palais qui lui seul est comme une grande ville, ces escaliers de marbre qui semblent monter dans les nues, ces statues, ces bassins, ces bois, sont maintenant ou croulants, ou couverts de mousse, ou desséchés, ou abattus, et pourtant cette demeure des rois n’a jamais paru ni plus pompeuse ni moins solitaire. Tout était vide autrefois dans ces lieux ; la petitesse de la dernière cour (avant que cette cour eût pour elle la grandeur de son infortune) semblait à l’aise dans les vastes réduits de Louis XIV.

Quand le temps a porté un coup aux empires, quelque grand nom s’attache à leurs débris et les couvre. Si la noble misère du guerrier succède aujourd’hui dans Versailles à la magnificence des cours, si des tableaux de miracles et de martyres y remplacent de profanes peintures, pourquoi l’ombre de Louis XIV s’en offenserait-elle ? Il rendit illustres la religion, les arts et l’armée : il est beau que les ruines de son palais servent d’abri aux ruines de l’armée, des arts et de la religion.

Chapitre VIII – Des Églises gothiques

Chaque chose doit être mise en son lieu, vérité triviale à force d'être répétée, mais sans laquelle, après tout, il ne peut y avoir rien de parfait. Les Grecs n'auraient pas plus aimé un temple égyptien à Athènes que les Egyptiens un temple grec à Memphis. Ces deux monuments changés de place auraient perdu leur principale beauté, c'est-à-dire leurs rapports avec les institutions et les habitudes des peuples. Cette réflexion s'applique pour nous aux anciens monuments du christianisme. Il est même curieux de remarquer que dans ce siècle incrédule les poètes et les romanciers, par un retour naturel vers les mœurs de nos aïeux, se plaisent à introduire dans leurs fictions des souterrains, des fantômes, des châteaux, des temples gothiques : tant ont de charmes les souvenirs qui se lient à la religion et à l'histoire de la patrie ! Les nations ne jettent pas à l'écart leurs antiques mœurs comme on se dépouille d'un vieil habit. On leur en peut arracher quelques parties, mais il en reste des lambeaux, qui forment avec les nouveaux vêtements une effroyable bigarrure.

On aura beau bâtir des temples Grecs bien élégants, bien éclairés, pour rassembler le bon peuple de saint Louis et lui faire adorer un Dieu métaphysique, il regrettera toujours ces Notre-Dame de Reims et de Paris, ces basiliques toutes moussues, toutes remplies des générations des décédés et des âmes de ses pères ; il regrettera toujours la tombe de quelques messieurs de Montmorency, sur laquelle il soulait se mettre à genoux durant la messe, sans oublier les sacrées fontaines où il fut porté à sa naissance. C'est que tout cela est essentiellement lié à nos mœurs ; c'est qu'un monument n'est vénérable qu'autant qu'une longue histoire du passé est pour ainsi dire empreinte sous ses voûtes toutes noires de siècles. Voilà pourquoi il n'y a rien de merveilleux dans un temple qu'on a vu bâtir et dont les échos et les dômes se sont formés sous nos yeux. Dieu est la loi éternelle ; son origine et tout ce qui tient à son culte doit se perdre dans la nuit des temps.

On ne pouvait entrer dans une église gothique sans éprouver une sorte de frissonnement et un sentiment vague de la Divinité. On se trouvait tout à coup reporté à ces temps où les cénobites, après avoir médité dans les bois de leurs monastères se venaient prosterner à l'autel et chanter les louanges du Seigneur dans le calme et le silence de la nuit. L'ancienne France semblait revivre : on croyait voir ces costumes singuliers, ce peuple si différent de ce qu'il est aujourd'hui ; on se rappelait et les révolutions de ce peuple, et ses travaux et ses arts. Plus ces temps étaient éloignés de nous, plus ils nous paraissaient magiques, plus ils nous remplissaient de ces pensées qui finissent toujours par une réflexion sur le néant de l'homme et la rapidité de la vie.

L'ordre gothique, au milieu de ces proportions barbares, a toutefois une beauté qui lui est particulière.[557]

Les forêts ont été les premiers temples de la Divinité, et les hommes ont pris dans les forêts la première idée de l'architecture. Cet art a donc dû varier selon les climats. Les Grecs ont tourné l'élégante colonne corinthienne avec son chapiteau de feuilles sur le modèle du palmier. Les énormes piliers du vieux style égyptien représentent le sycomore, le figuier oriental, le bananier et la plupart des arbres gigantesques de l'Afrique et de l'Asie.[558]

Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères, et nos bois de chênes ont ainsi maintenu leur origine sacrée. Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique, tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la divinité. Les deux tours hautaines plantées à l'entrée de l'édifice surmontent les ormes et les ifs du cimetière et font un effet pittoresque sur l'azur du ciel. Tantôt le jour naissant illumine leurs têtes jumelles ; tantôt elles paraissent couronnées d'un chapiteau de nuages ou grossies dans une atmosphère vaporeuse. Les oiseaux eux-mêmes semblent s'y

méprendre et les adopter pour les arbres de leurs forêts : des corneilles voltigent autour de leurs faîtes et se perchent sur leurs galeries. Mais tout à coup des rumeurs confuses s’échappent de la cime de ces tours et en chassent les oiseaux effrayés. L’architecte chrétien, non content de bâtir des forêts, a voulu, pour ainsi dire, en imiter les murmures, et au moyen de l’orgue et du bronze suspendu il a attaché au temple gothique jusqu’au bruit des vents et des tonnerres, qui roulent dans la profondeur des bois. Les siècles, évoqués par ces sons religieux, font sortir leurs antiques voix du sein des pierres et soupirent dans la vaste basilique : le sanctuaire mugit comme l’antre de l’ancienne Sibylle, et tandis que l’airain se balance avec fracas sur votre tête, les souterrains voûtés de la mort se taisent profondément sous vos pieds.

Livre II – Philosophie

Chapitre I – Astronomie et mathématiques

Considérons maintenant les effets du christianisme dans la littérature en général. On peut la classer sous ces trois chefs principaux : philosophie, histoire, éloquence.

Par philosophie nous entendons ici l'étude de toutes espèces de sciences.

On verra qu'en défendant la religion nous n'attaquons point la sagesse : nous sommes loin de confondre la morgue sophistique avec les saines connaissances de l'esprit et du cœur. La vraie philosophie est l'innocence de la vieillesse des peuples, lorsqu'ils ont cessé d'avoir des vertus par instinct et qu'ils n'en ont plus que par raison, cette seconde innocence est moins sûre que la première, mais lorsqu'on y peut atteindre, elle est plus sublime.

De quelque côté qu'on envisage le culte évangélique, on voit qu'il agrandit la pensée et qu'il est propre à l'expansion des sentiments. Dans les sciences, ses dogmes ne s'opposent à aucune vérité naturelle ; sa doctrine ne défend aucune étude. Chez les anciens, un philosophe rencontrait toujours quelque divinité sur sa route ; il était, sous peine de mort ou d'exil, condamné, par les prêtres d'Apollon ou de Jupiter, à être absurde toute sa vie. Mais comme le Dieu des chrétiens ne s'est pas logé à l'étroit dans un soleil, il a livré les astres aux vaines recherches des savants ; il a jeté le monde devant eux comme une pâture pour leurs disputes. Le physicien peut peser l'air dans son tube sans craindre d'offenser Junon. Ce n'est pas des éléments de notre corps, mais des vertus de notre âme, que le souverain Juge nous demandera compte un jour.[559]

Nous savons qu'on ne manquera pas de rappeler quelques bulles du Saint-Siège, quelques décrets de la Sorbonne qui

condamnent telle ou telle découverte philosophique : mais aussi combien ne pourrait-on pas citer d'arrêts de la cour de Rome en faveur de ces mêmes découvertes ? Qu'est-ce donc à dire, sinon que les prêtres, qui sont hommes comme nous, se sont montrés plus ou moins éclairés selon le cours naturel des siècles ? Il suffit que le christianisme lui-même ne prononce rien contre les sciences pour que nous soyons fondés à soutenir notre première assertion.

Au reste, remarquons bien que l'Église a presque toujours protégé les arts, quoiqu'elle ait découragé quelquefois les études abstraites : en cela elle a montré sa sagesse accoutumée. Les hommes ont beau se tourmenter, ils n'entendront jamais rien à la nature, parce que ce ne sont pas eux qui ont dit à la mer : Vous viendrez jusque là, vous ne passerez pas plus loin, et vous briserez ici l'orgueil de vos flots.[560]

Les systèmes succéderont éternellement aux systèmes, et la vérité restera toujours inconnue. Que ne plaît-il un jour à la nature, s'écrie Montaigne, de nous ouvrir son sein ! O Dieu ! quels abus, quels mécomptes nous trouverions en notre pauvre science ![561]

Les anciens législateurs, d'accord sur ce point comme sur beaucoup d'autres avec les principes de la religion chrétienne, s'opposaient aux philosophes et comblaient d'honneurs les artistes[562][563]. Ces prétendues persécutions du christianisme contre les sciences doivent donc être aussi reprochées aux anciens, à qui toutefois nous reconnaissons tant de sagesse. L'an de Rome 591, le sénat rendit un décret pour bannir les philosophes de la ville, et six ans après Caton se hâta de faire renvoyer Carnéade, ambassadeur des Athéniens, « de peur, disait-il, que la jeunesse, en prenant du goût pour les subtilités des Grecs, ne perdit la simplicité des mœurs antiques. » Si le système de Copernic fut méconnu de la cour de Rome, n'éprouva-t-il pas un pareil sort chez les Grecs ? « Aristarchus, dit Plutarque, estimait que les Grecs devaient mettre en justice Cléanthe le Samien et le condamner de blasphème encontre les dieux, comme remuant le foyer du

monde ; d’autant que cest homme taschant à sauver les apparences supposoit que le ciel demeurait immobile et que c’estoit la terre qui se mouvoit par le cercle oblique du zodiaque, tournant à l’entour de son aixieu[564]. »

Encore est-il vrai que Rome moderne se montra plus sage, puisque le même tribunal ecclésiastique qui condamna d’abord le système de Copernic permit six ans après de l’enseigner comme hypothèse. D’ailleurs pouvait-on attendre plus de lumières astronomiques d’un prêtre romain que de Tycho-Brahé, qui continuait à nier le mouvement de la terre ? Enfin un pape Grégoire, réformateur du calendrier, un moine Bacon, peut-être inventeur du télescope, un cardinal Cuza, un prêtre Gassendi, n’ont-ils pas été ou les protecteurs ou les lumières de l’astronomie ?[565]

Platon, ce génie si amoureux des hautes sciences, dit formellement, dans un de ses plus beaux ouvrages, que les hautes études ne sont pas utiles à tous, mais seulement à un petit nombre ; et il ajoute cette réflexion, confirmée par l’expérience, « qu’une ignorance absolue n’est ni le mal le plus grand ni le plus à craindre, et qu’un amas de connaissances mal digérées est bien pis encore. »[566]

Ainsi, si la religion avait besoin d’être justifiée à ce sujet, nous ne manquerions pas d’autorités chez les anciens ni même chez les modernes. Hobbes a écrit plusieurs traités contre l’incertitude de la science la plus certaine de toutes, celle des mathématiques. Dans celui qui a pour titre : Contra Geometras, sive contra phastum professorum, il reprend une à une les définitions d’Euclide et montre ce qu’elles ont de faux, de vague ou d’arbitraire. La manière dont il s’énonce est remarquable : Itaque per hanc epistolam hoc ago ut ostendam tibi non minorem esse dubitandi causam in scriptis mathematicorum quam in scriptis physicorum, ethicorum[567][568], etc. » Je te ferai voir dans ce traité qu’il n’y a pas moins de sujets de doute en mathématiques qu’en physique, en morale, etc. »

Bacon s’est exprimé d’une manière encore plus forte contre les sciences, même en paraissant en prendre la défense. Selon

ce grand homme, il est prouvé « qu'une légère teinture de philosophie peut conduire à méconnaître l'essence première, mais qu'un savoir plus plein mène l'homme à Dieu. »[569]

Si cette idée est véritable, qu'elle est terrible ! car pour un seul génie capable d'arriver à cette plénitude de savoir demandée par Bacon, et où, selon Pascal, on se rencontre dans une autre ignorance, que d'esprits médiocres n'y parviendront jamais et resteront dans ces nuages de la science qui cachent la Divinité !

Ce qui perdra toujours la foule, c'est l'orgueil : c'est qu'on ne pourra jamais lui persuader qu'elle ne sait rien au moment où elle croit tout savoir. Les grands hommes peuvent seuls comprendre ce dernier point des connaissances humaines où l'on voit s'évanouir les trésors qu'on avait amassés et où l'on se retrouve dans sa pauvreté originelle. C'est pourquoi la plupart des sages ont pensé que les études philosophiques avaient un extrême danger pour la multitude. Locke emploie les trois premiers chapitres du quatrième livre de son Essai sur l'entendement humain à montrer les bornes de notre connaissance, qui sont réellement effrayantes, tant elles sont rapprochées de nous.

« Notre connaissance, dit-il, étant resserrée dans des bornes si étroites, comme je l'ai montré, pour mieux voir l'état présent de notre esprit, il ne sera peut-être pas inutile… de prendre connaissance de notre ignorance, qui… peut servir beaucoup à terminer les disputes… si, après avoir découvert jusqu'où nous avons des idées claires… nous ne nous engageons pas dans cet abîme de ténèbres (où nos yeux nous sont entièrement inutiles, et où nos facultés ne sauraient nous faire apercevoir quoi que ce soit), entêtés de cette folle pensée que rien n'est au-dessus de notre compréhension. »[570]

Enfin, on sait que Newton, dégoûté de l'étude des mathématiques, fut plusieurs années sans vouloir en entendre parler ; et de nos jours même Gibbon, qui fut si longtemps l'apôtre des idées nouvelles, a écrit :

« Les sciences exactes nous ont accoutumés à dédaigner l'évidence morale, si féconde en belles sensations, et qui est

faite pour déterminer les opinions et les actions de notre vie. »

En effet, plusieurs personnes ont pensé que la science entre les mains de l'homme dessèche le cœur, désenchante la nature, mène les esprits faibles à l'athéisme et de l'athéisme au crime ; que les beaux-arts, au contraire, rendent nos jours merveilleux, attendrissent nos âmes, nous font pleins de foi envers la Divinité et conduisent par la religion à la pratique des vertus.

Nous ne citerons pas Rousseau, dont l'autorité pourrait être suspecte ici : mais Descartes, par exemple, s'est exprimé d'une manière bien étrange sur la science qui a fait une partie de sa gloire.

« Il ne trouvait rien effectivement, dit le savant auteur de sa vie, qui lui parût moins solide que de s'occuper de nombres tout simples et de figures imaginaires, comme si l'on devait s'en tenir à ces bagatelles sans porter la vue au delà. Il y voyait même quelque chose de plus qu'inutile ; il croyait qu'il était dangereux de s'appliquer trop sérieusement à ces démonstrations superficielles que l'industrie et l'expérience fournissent moins souvent que le hasard. Sa maxime était que cette application nous désaccoutume insensiblement de l'usage de notre raison et nous expose à perdre la route que la lumière nous trace[571][572]. »

Cette opinion de l'auteur de l'application de l'algèbre à la géométrie est une chose digne d'attention.

Le père Castel, à son tour, semble se plaire à rabaisser le sujet sur lequel il a lui-même écrit. » En général, dit-il, on estime trop les mathématiques… La géométrie a des vérités hautes, des objets peu développés, des points de vue qui ne sont que comme échappés. Pourquoi dissimuler ? Elle a des paradoxes, des apparences de contradiction, des conclusions de système et de concession, des opinions de sectes, des conjectures même et même des paralogismes. »[573]

Si nous en croyons Buffon, « ce qu'on appelle vérités mathématiques se réduit à des identités d'idées et n'a aucune réalité. » Enfin l'abbé de Condillac, affectant pour les géomètres le même mépris qu'Hobbes, dit en parlant d'eux :

[574]

« Quand ils sortent de leurs calculs pour entrer dans des recherches d'une nature différente, on ne leur trouve plus la même clarté, la même précision ni la même étendue d'esprit. Nous avons quatre métaphysiciens célèbres, Descartes, Malebranche, Leibnitz et Locke ; le dernier est le seul qui ne fût pas géomètre, et de combien n'est-il pas supérieur aux trois autres ! »[575]

Ce jugement n'est pas exact. En métaphysique pure, Malebranche et Leibnitz ont été beaucoup plus loin que le philosophe anglais. Il est vrai que les esprits géométriques sont souvent faux dans le train ordinaire de la vie, mais cela vient même de leur extrême justesse. Ils veulent trouver partout des vérités absolues, tandis qu'en morale et en politique les vérités sont relatives. Il est rigoureusement vrai que deux et deux font quatre, mais il n'est pas de la même évidence qu'une bonne loi à Athènes soit une bonne loi à Paris. Il est de fait que la liberté est une chose excellente : d'après cela, faut-il verser des torrents de sang pour l'établir chez un peuple en tel degré que ce peuple ne la comporte pas ?

En mathématiques ne doit regarder que le principe, en morale que la conséquence. L'une est une vérité simple, l'autre une vérité complexe. D'ailleurs rien ne dérange le compas du géomètre, et tout dérange le cœur du philosophe. Quand l'instrument du second sera aussi sûr que celui du premier, nous pourrons espérer de connaître le fond des choses : jusque là il faut compter sur des erreurs. Celui qui voudrait porter la rigidité géométrique dans les rapports sociaux deviendrait le plus stupide ou le plus méchant des hommes.

Les mathématiques, d'ailleurs, loin de prouver l'étendue de l'esprit dans la plupart des hommes qui les emploient, doivent être considérées, au contraire, comme l'appui de leur faiblesse, comme le supplément de leur insuffisante capacité, comme une méthode d'abréviation propre à classer des résultats dans une tête incapable d'y arriver d'elle-même. Elles ne sont en effet que des signes généraux d'idées qui nous

épargnent la peine d'en avoir, des étiquettes numériques d'un trésor que l'on n'a pas compté, des instruments avec lesquels on opère, et non les choses sur lesquelles on agit. Supposons qu'une pensée soit représentée par À et une autre par B : quelle prodigieuse différence n'y aura-t-il pas entre l'homme qui développera ces deux pensées dans leurs divers rapports moraux, politiques et religieux, et l'homme qui, la plume à la main, multipliera patiemment son À et son B en trouvant des combinaisons curieuses, mais sans avoir autre chose devant l'esprit que les propriétés de deux lettres stériles ?

Mais si, exclusivement à toute autre science, vous endoctrinez un enfant dans cette science qui donne peu d'idées, vous courez les risques de tarir la source des idées mêmes de cet enfant, de gâter le plus beau naturel, d'éteindre l'imagination la plus féconde, de rétrécir l'entendement le plus vaste. Vous remplissez cette jeune tête d'un fatras de nombres et de figures qui ne lui représentent rien du tout ; vous l'accoutumez à se satisfaire d'une somme donnée, à ne marcher, qu'à l'aide d'une théorie, à ne faire jamais usage de ses forces, à soulager sa mémoire et sa pensée par des opérations artificielles, à ne connaître et finalement à n'aimer que ces principes rigoureux et ces vérités absolues qui bouleversent la société.

On a dit que les mathématiques servent à rectifier dans la jeunesse les erreurs du raisonnement ; mais on a répondu très ingénieusement et très solidement à la fois que pour classer des idées il fallait premièrement en avoir ; que prétendre arranger l'entendement d'un enfant, c'était vouloir arranger une chambre vide. Donnez-lui d'abord des notions claires de ses devoirs moraux et religieux, enseignez-lui les lettres humaines et divines ; ensuite, quand vous aurez donné les soins nécessaires à l'éducation du cœur de votre élève, quand son cerveau sera suffisamment rempli d'objets de comparaison et de principes certains, mettez-y de l'ordre, si vous le voulez, avec la géométrie.

En outre, est-il bien vrai que l'étude des mathématiques soit si nécessaire dans la vie ? s'il faut des magistrats, des

ministres, des classes civiles et religieuses, que font à leur état les propriétés d'un cercle ou d'un triangle ? On ne veut plus, dit-on, que des choses positives. Eh ! grand Dieu ! qu'y a-t-il de moins positif que les sciences dont les systèmes changent plusieurs fois par siècle ? Qu'importe au laboureur que l'élément de la terre ne soit pas homogène, ou au bûcheron que le bois ait une substance pyroligneuse ? Une page éloquente de Bossuet sur la morale est plus utile et plus difficile à écrire qu'un volume d'abstractions philosophiques.

Mais on applique, dit-on, les découvertes des sciences aux arts mécaniques ; ces grandes découvertes ne produisent presque jamais l'effet qu'on en attend. La perfection de l'agriculture, en Angleterre, est moins le résultat de quelques expériences scientifiques que celui du travail patient et de l'industrie du fermier obligé de tourmenter sans cesse un sol ingrat.

Nous attribuons faussement à nos sciences ce qui appartient au progrès naturel de la société. Les bras et les animaux rustiques se sont multipliés : les manufactures et les produits de la terre ont dû augmenter et s'améliorer en proportion. Qu'on ait des charrues plus légères, des machines plus parfaites pour les métiers, c'est un avantage : mais croire que le génie et la sagesse humaine se renferment dans un cercle d'inventions mécaniques, c'est prodigieusement errer.

Quant aux mathématiques proprement dites, il est démontré qu'on peut apprendre dans un temps assez court ce qu'il est utile d'en savoir pour devenir un bon ingénieur. Au delà de cette géométrie pratique, le reste n'est plus qu'une géométrie spéculative qui a ses jeux, ses inutilités et, pour ainsi dire ses romans comme les autres sciences. » Il faut bien distinguer, dit Voltaire, entre la géométrie utile et la géométrie curieuse… Carrez des courbes tant qu'il vous plaira, vous montrerez une extrême sagacité. Vous ressemblez à un arithméticien qui examine les propriétés des nombres au lieu de calculer sa fortune. Lorsque Archimède trouva la pesanteur spécifique des corps, il rendit service au genre humain : mais de quoi vous servira de trouver trois nombres tels que la

différence des carrés de deux, ajoutée au nombre trois, fasse toujours un carré, et que la somme des trois différences, ajoutée au même cube, fasse toujours un carré ? Nugae difficiles. »[576]

Toute pénible que cette vérité puisse être pour les mathématiciens, il faut cependant le dire : la nature ne les a pas faits pour occuper le premier rang. Hors quelques géomètres inventeurs, elle les a condamnés à une triste obscurité ; et ces génies inventeurs eux-mêmes sont menacés de l'oubli si l'historien ne se charge de les annoncer au monde. Archimède doit sa gloire à Polybe, et Voltaire a créé parmi nous la renommée de Newton. Platon et Pythagore vivent comme moralistes et législateurs, Leibnitz et Descartes comme métaphysiciens, peut-être encore plus que comme géomètres. D'Alembert aurait aujourd'hui le sort de Varignon et de Duhamel, dont les noms, encore respectés de l'école, n'existent plus pour le monde que dans les éloges académiques, s'il n'eût mêlé la réputation de l'écrivain à celle du savant. Un poète avec quelques vers passe à la postérité, immortalise son siècle et porte à l'avenir les hommes qu'il a daigné chanter sur sa lyre : le savant, à peine connu pendant sa vie, est oublié le lendemain de sa mort. Ingrat malgré lui, il ne peut rien pour le grand homme, pour le héros qui l'aura protégé. En vain il placera son nom dans un fourneau de chimiste ou dans une machine de physicien : estimables efforts dont pourtant il ne sortira rien d'illustre. La gloire est née sans ailes ; il faut qu'elle emprunte celles des Muses quand elle veut s'envoler aux cieux. C'est Corneille, Racine, Boileau ; ce sont les orateurs, les historiens, les artistes, qui ont immortalisé Louis XIV, bien plus que les savants qui brillèrent aussi dans son siècle. Tous les temps, tous les pays offrent le même exemple. Que les mathématiciens cessent donc de se plaindre si les peuples, par un instinct général, font marcher les lettres avant les sciences ! C'est qu'en effet l'homme qui a laissé un seul précepte moral, un seul sentiment touchant à la terre, est plus utile à la société que le géomètre qui a découvert les plus belles propriétés du triangle.

Au reste, il n’est peut-être pas difficile de mettre d’accord ceux qui déclament contre les mathématiques et ceux qui les préfèrent à tout. Cette différence d’opinions vient de l’erreur commune, qui confond un grand avec un habile mathématicien. Il y a une géométrie matérielle, qui se compose de lignes, points, d’A +B ; avec du temps et de la persévérance, l’esprit le plus médiocre peut y faire des prodiges. C’est alors une espèce de machine géométrique qui exécute d’elle-même des opérations compliquées, comme la machine arithmétique de Pascal. Dans les sciences, celui qui vient le dernier est toujours le plus instruit : voilà pourquoi tel écolier de nos jours est plus avancé que Newton en mathématiques ; voila pourquoi tel qui passe pour savant aujourd’hui sera traité d’ignorant par la génération future. Entêtés de leurs calculs, les géomètres-manœuvres ont un mépris ridicule pour les arts d’imagination : ils sourient de pitié quand on leur parle de littérature, de morale, de religion ; ils connaissent, disent-ils, la nature. N’aime-t-on pas autant l’ignorance de Platon, qui appelle cette même nature une poésie mystérieuse ?

Heureusement il existe une autre géométrie, une géométrie intellectuelle. C’est celle-là qu’il fallait savoir pour entrer dans l’école des disciples de Socrate ; elle voit Dieu derrière le cercle et le triangle, et elle a créé Pascal, Leibnitz, Descartes et Newton. En général les géomètres inventeurs ont été religieux.

Mais on ne peut se dissimuler que cette géométrie des grands hommes ne soit fort rare. Pour un seul génie qui marche par les voies sublimes de la science, combien d’autres se perdent dans ses inextricables sentiers ! Observons ici une de ces réactions si communes dans les lois de la Providence : les âges irréligieux conduisent nécessairement aux sciences, et les sciences amènent nécessairement les âges irréligieux. Lorsque, dans un siècle impie, l’homme vient à méconnaître l’existence de Dieu, comme c’est néanmoins la seule vérité qu’il possède à fond, et qu’il a un besoin impérieux des vérités positives, il cherche à s’en créer de nouvelles et croit les trouver dans les abstractions des sciences. D’une autre part, il

est naturel que des esprits communs ou des jeunes gens peu réfléchis, en rencontrant les vérités mathématiques dans l’univers, en les voyant dans le ciel avec Newton, dans la chimie avec Lavoisier, dans les minéraux avec Haüy, il est naturel, disons-nous, qu’ils les prennent pour le principe même des choses, et qu’ils ne voient rien au delà. Cette simplicité de la nature qui devrait leur faire supposer, comme Aristote, un premier mobile, et comme Platon, un éternel géomètre, ne sert qu’à les égarer : Dieu n’est bientôt pour eux que les propriétés des corps, et la chaîne même des nombres leur dérobe la grande unité.

Chapitre II – Chimie et Histoire naturelle

Ce sont ces excès qui ont donné tant d'avantages aux ennemis des sciences et qui ont fait naître les éloquentes déclamations de Rousseau et de ses sectateurs. Rien n'est plus admirable, disent-ils, que les découvertes de Spallanzani, de Lavoisier, de Lagrange : mais ce qui perd tout, ce sont les conséquences que des esprits faux prétendent en tirer. Quoi ! parce qu'on sera parvenu à démontrer la simplicité des sucs digestifs ou à déplacer ceux de la génération ; parce que la chimie aura augmenté. Ou, si l'on veut, diminué le nombre des éléments ; parce que la loi de la gravitation sera connue du moindre écolier ; parce qu'un enfant pourra barbouiller des figures de géométrie ; parce que tel ou tel écrivain sera un subtil idéologue, il faudra nécessairement en conclure qu'il n'y a ni Dieu ni véritable religion ! Quel abus de raisonnement !

Une autre observation a fortifié chez les esprits timides le dégoût des études philosophiques. Ils disent :

« Si ces découvertes étaient certaines, invariables, nous pourrions concevoir l'orgueil qu'elles inspirent non seulement aux hommes estimables qui les ont faites, mais à la foule qui en jouit. Cependant, dans ces sciences appelées positives, l'expérience du jour ne détruit-elle pas l'expérience de la veille ? Les erreurs de l'ancienne physique ont leurs partisans et leurs défenseurs. Un bel ouvrage de littérature reste dans tous les temps, les siècles même lui ajoutent un nouveau lustre ; mais les sciences qui ne s'occupent que des propriétés des corps voient vieillir dans un instant leur système le plus fameux. En chimie, par exemple, on pensait avoir une nomenclature régulière, et l'on s'aperçoit maintenant qu'on s'est trompé. Encore un certain nombre de faits, et il faudra briser les cases de la chimie moderne. Qu'aura-t-on gagné à bouleverser les noms, à appeler l'air vital, oxygène, etc. ? Les sciences sont un labyrinthe où l'on s'enfonce plus avant au moment même où l'on croyait en sortir. »[577]

Ces objections sont spécieuses, mais elles ne regardent pas plus la chimie que les autres sciences. Lui reprocher de se

détromper elle-même par ses expériences, c’est l’accuser de sa bonne foi et de n’être pas dans le secret de l’essence des choses. Et qui donc est dans ce secret, sinon cette intelligence première qui existe de toute éternité ? La brièveté de notre vie, la faiblesse de nos sens, la grossièreté de nos instruments et de nos moyens, s’opposent à la découverte de cette formule générale que Dieu nous cache à jamais. On sait que nos sciences décomposent et recomposent, mais qu’elles ne peuvent composer. C’est cette impuissance de créer qui découvre le côté faible et le néant de l’homme. Quoi qu’il fasse, il ne peut rien, tout lui résiste ; il ne peut plier la matière à son usage, qu’elle ne se plaigne et ne gémisse : il semble attacher ses soupirs et son cœur tumultueux à tous ses ouvrages !

Dans l’œuvre du Créateur, au contraire, tout est muet, parce qu’il n’y a point d’effort ; tout est silencieux, parce que tout est soumis : il a parlé, le chaos s’est tu, les globes se sont glissés sans bruit dans l’espace. Les puissances unies de la matière sont à une seule parole de Dieu comme rien est à tout, comme les choses créées sont à la nécessité. Voyez l’homme à ses travaux : quel effrayant appareil de machines ! Il aiguise le fer, il prépare le poison, il appelle les éléments à son secours ; il fait mugir l’eau, il fait siffler l’air, ses fourneaux s’allument. Armé du feu, que va tenter ce nouveau Prométhée ? Va-t-il créer un monde ? Non ; il va détruire : il ne peut enfanter que la mort !

Soit préjugé d’éducation, soit habitude d’errer dans les déserts et de n’apporter que notre cœur à l’étude de la nature, nous avouons qu’il nous fait quelque peine de voir l’esprit d’analyse et de classification dominer dans les sciences aimables, où l’on ne devrait rechercher que la beauté et la bonté de la Divinité. S’il nous est permis de le dire c’est, ce nous semble, une grande pitié que de trouver aujourd’hui l’homme mammifère rangé, d’après le système de Linnaeus, avec les singes, les chauves-souris et les paresseux. Ne valait-il pas autant le laisser à la tête de la création, où l’avaient placé Moïse, Aristote, Buffon et la nature ? Touchant de son

âme aux cieux et de son corps à la terre, on aimait à le voir former, dans la chaîne des êtres, l'anneau qui lie le monde visible au monde invisible, le temps à l'éternité.

« Dans ce siècle même, dit Buffon, où les sciences paraissent être cultivées avec soin, je crois qu'il est aisé de s'apercevoir que la philosophie est négligée, et peut-être plus que dans aucun siècle ; les arts qu'on veut appeler scientifiques ont pris sa place, les méthodes de calcul et de géométrie, celles de botanique et d'histoire naturelle, les formules, en un mot, et les dictionnaires occupent presque tout le monde : On s'imagine savoir davantage parce qu'on a augmenté le nombre des expressions symboliques et des phrases savantes, et on ne fait point attention que tous ces arts ne sont que des échafaudages pour arriver à la science, et non pas la science elle-même ; qu'il ne faut s'en servir que lorsqu'on ne peut s'en passer, et qu'on doit toujours se défier qu'ils ne viennent à nous manquer lorsque nous voudrons les appliquer à l'édifice. »[578]

Ces remarques sont judicieuses, mais il nous semble qu'il y a dans les classifications danger encore plus pressant. Ne doit-on pas craindre que cette fureur de ramener nos connaissances à des signes physiques, de ne voir dans les races diverses de la création que des doigts, des dents, des becs, ne conduise insensiblement la jeunesse au matérialisme ? Si pourtant il est quelque science où les inconvénients de l'incrédulité se fassent sentir dans leur plénitude, c'est en histoire naturelle. On flétrit alors ce qu'on touche : les parfums, l'éclat des couleurs, l'élégance des formes, disparaissent dans les plantes pour le botaniste qui n'y attache ni moralité ni tendresse. Lorsqu'on n'a point de religion ; le cœur est insensible et il n'y plus de beauté, car la beauté n'est point un être existant hors de nous : c'est dans le cœur de l'homme que sont les grâces de la nature.

Quant à celui qui étudie les animaux, qu'est-ce autre chose, s'il est incrédule, que d'étudier des cadavres ? À quoi ses recherches le mènent-elles ? quel peut être son but ? Ah ! c'est pour lui qu'on a formé ces cabinets, écoles où la Mort, la faux à

la main, est le démonstrateur ; cimetières au milieu desquels on a placé des horloges pour compter des minutes à des squelettes, pour marquer des heures à l'éternité !

C'est dans ces tombeaux où le néant a rassemblé ses merveilles, où la dépouille du singe insulte à la dépouille de l'homme, c'est là qu'il faut chercher la raison de ce phénomène, un naturaliste athée : à force de se promener dans l'atmosphère des sépulcres, son âme a gagné la mort.

Lorsque la science était pauvre et solitaire ; lorsqu'elle errait dans la vallée et dans la forêt, qu'elle épiait l'oiseau portant à manger à ses petits ou le quadrupède retournant à sa tanière ; que son laboratoire était la nature, son amphithéâtre les cieux et les champs ; qu'elle était simple et merveilleuse comme les déserts où elle passait sa vie, alors elle était religieuse. Assise à l'ombre d'un chêne, couronnée de fleurs qu'elle avait cueillies sur la montagne, elle se contentait de peindre les scènes qui l'environnaient. Ses livres n'étaient que des catalogues de remèdes pour les infirmités du corps, ou des recueils de cantiques dont les paroles apaisaient les douleurs de l'âme. Mais quand des congrégations de savants se formèrent, quand les philosophes, cherchant la réputation et non la nature, voulurent parler des œuvres de Dieu sans les avoir aimées, l'incrédulité naquit avec l'amour-propre, et la science ne fut plus que le petit instrument d'une petite renommée.

L'Église n'a jamais parlé aussi sévèrement contre les études philosophiques que les divers philosophes que nous avons cités dans ces chapitres. Si on l'accuse de s'être un peu méfiée de ces lettres qui ne guérissent de rien, comme parle Sénèque, il faut aussi condamner cette foule de législateurs, d'hommes d'État, de moralistes, qui se sont élevés beaucoup plus fortement que la religion chrétienne contre le danger, l'incertitude et l'obscurité des sciences.

Où découvrira-t-elle la vérité ? Sera-ce dans Locke, placé si haut par Condillac ? dans Leibnitz, qui trouvait Locke si faible en idéologie, ou dans Kant, qui a, de nos jours, attaqué et Locke et Condillac ? En croira-t-elle Minos, Lycurgue, Caton, J.J.

Rousseau, qui chassent les sciences de leurs républiques, ou adoptera-t-elle le sentiment des législateurs qui les tolèrent ? Quelles effrayantes leçons, si elle jette les yeux autour d'elle ! Quelle ample matière de réflexions sur cette histoire de l'arbre de science, qui produit la mort ! Toujours les siècles de philosophie ont touché aux siècles de destruction.

L'Église ne pouvait donc prendre, dans une question qui a partagé la terre, que le parti même qu'elle a pris : retenir ou lâcher les rênes, selon l'esprit des choses et des temps ; opposer la morale à l'abus que l'homme fait des lumières, et tâcher de lui conserver, pour son bonheur, un cœur simple et une humble pensée.

Concluons que le défaut du jour est de séparer un peu trop les études abstraites des études littéraires. Les unes appartiennent à l'esprit, les autres au cœur ; or, il se faut donner de garde de cultiver le premier à l'exclusion du second, et de sacrifier la partie qui aime à celle qui raisonne. C'est par une heureuse combinaison des connaissances physiques et morales, et surtout par le concours des idées religieuses, qu'on parviendra à redonner à notre jeunesse cette éducation qui jadis a formé tant de grands hommes. Il ne faut pas croire que notre sol soit épuisé. Ce beau pays de France pour prodiguer de nouvelles moissons n'a besoin que d'être cultivé un peu à la manière de nos pères : c'est une de ces terres heureuses où règnent ces génies protecteurs des hommes et ce souffle divin qui, selon Platon, décèle les climats favorables à la vertu.[579]

Chapitre III – Des Philosophes chrétiens. — Métaphysiciens

Les exemples viennent à l'appui des principes ; et une religion qui réclame Bacon, Newton, Bayle, Clarke, Leibnitz, Grotius, Pascal, Arnauld, Nicole, Malebranche, La Bruyère (sans parler des Pères de l'Église, ni de Bossuet, ni de Fénelon, ni de Massillon, ni de Bourdaloue, que nous voulons bien ne compter ici que comme orateurs), une telle religion peut se vanter d'être favorable à la philosophie.

Bacon doit sa célébrité à son traité On the Advancement of Learning et à son Novum Organum Scientiarum. Dans le premier il examine le cercle des sciences, classant chaque objet sous sa faculté ; facultés dont il reconnaît quatre : l'âme ou la sensation, la mémoire, l'imagination, l'entendement. Les sciences s'y trouvent réduites à trois : la poésie, l'histoire, la philosophie.

Dans le second ouvrage, il rejette la manière de raisonner par syllogisme, et propose la physique expérimentale pour seul guide dans la nature. On aime encore à lire la profession de foi de l'illustre chancelier d'Angleterre et la prière qu'il avait coutume de dire avant de se mettre au travail. Cette naïveté chrétienne dans un grand homme est bien touchante. Quand Newton et Bossuet découvraient avec simplicité leur tête auguste en prononçant le nom de Dieu, ils étaient peut-être plus admirables dans ce moment que lorsque le premier pesait ces mondes dont l'autre enseignait à mépriser la poussière.

Clarke dans son Traité de l'existence de Dieu, Leibnitz dans sa Théodicée, Malebranche dans sa Recherche de la vérité se sont élevés si haut en métaphysique, qu'ils n'ont rien laissé à faire après eux.

Il est assez singulier que notre siècle se soit cru supérieur en métaphysique et en dialectique au siècle qui l'a précédé. Les faits déposent contre nous : certainement Condillac, qui n'a rien dit de nouveau, ne peut seul balancer Locke, Descartes, Malebranche et Leibnitz. Il ne fait que démembrer le premier, et il s'égare toutes les fois qu'il marche sans lui. Au reste, la métaphysique du jour diffère de celle de l'antiquité, en ce

qu’elle sépare, autant qu’il est possible, l’imagination des perceptions abstraites. Nous avons isolé les facultés de notre entendement, réservant la pensée pour telle matière, le raisonnement pour telle autre, etc. D’où il résulte que nos ouvrages n’ont plus d’ensemble, et que notre esprit, ainsi divisé par chapitres, offre les inconvénients de ces histoires où chaque sujet est traité à part. Tandis qu’on recommence un nouvel article, le précédent nous échappe ; nous cessons de voir les liaisons que les faits ont entre eux ; nous retombons dans la confusion à force de méthode, et la multitude des conclusions particulières nous empêche d’arriver à la conclusion générale.

Quand il s’agit, comme dans l’ouvrage de Clarke, d’attaquer des hommes qui se piquent de raisonnement et auxquels il est nécessaire de prouver qu’on raisonne aussi bien qu’eux, on fait merveilleusement d’employer la manière ferme et serrée du docteur anglais ; mais dans tout autre cas pourquoi préférer cette sécheresse à un style clair, quoique animé ? Pourquoi ne pas mettre son cœur dans un ouvrage sérieux, comme dans un livre purement agréable ? On lit encore la métaphysique de Platon, parce qu’elle est colorée par une imagination brillante. Nos derniers idéologues sont tombés dans une grande erreur en séparant l’histoire de l’esprit humain de l’histoire des choses divines, en soutenant que la dernière ne mène à rien de positif et qu’il n’y a que la première qui soit d’un usage immédiat. Où est donc la nécessité de connaître les opérations de la pensée de l’homme, si ce n’est pour les rapporter à Dieu ? Que me revient-il de savoir que je reçois ou non mes idées par les sens ? Condillac s’écrie :

« Les métaphysiciens mes devanciers se sont perdus dans les mondes chimériques, moi seul j’ai trouvé le vrai ; ma science est de la plus grande utilité. Je vais vous dire ce que c’est que la conscience, l’attention, la réminiscence. » Et à quoi cela me conduira-t-il ? Une chose n’est bonne, une chose n’est positive qu’autant qu’elle renferme une intention morale ; or, toute métaphysique qui n’est pas théologie, comme celle des anciens et des chrétiens, toute métaphysique

qui creuse un abîme entre l’homme et Dieu, qui prétend que le dernier n’étant que ténèbres, on ne doit pas s’en occuper, cette métaphysique est futile et dangereuse, parce qu’elle manque de but.

L’autre, au contraire, en m’associant à la Divinité, en me donnant une noble idée de ma grandeur et de la perfection de mon être, me dispose à bien penser et à bien agir. Les fins morales viennent par cet anneau se rattacher à cette métaphysique, qui n’est alors qu’un chemin plus sublime pour arriver à la vertu. C’est ce que Platon appelait par excellence la science des dieux, et Pythagore la géométrie divine. Hors de là, la métaphysique n’est qu’un microscope qui nous découvre curieusement quelques petits objets que n’aurait pu saisir la vue simple, mais qu’on peut ignorer ou connaître sans qu’ils forment ou qu’ils remplissent un vide dans l’existence.

Chapitre IV – Suite des philosophes chrétiens. — Publicistes

Nous avons fait dans ces derniers temps, un grand bruit de notre science en politique : on dirait qu'avant nous le monde moderne n'avait jamais entendu parler de liberté ni des différentes formes sociales. C'est apparemment pour cela que nous les avons essayées les unes après les autres avec tant d'habileté et de bonheur. Cependant, Machiavel, Thomas Morus, Mariana, Bodin, Grotius, Puffendorf et Locke, philosophes chrétiens, s'étaient occupés de la nature des gouvernements bien avant Mably et Rousseau.

Nous ne ferons point l'analyse des ouvrages de ces publicistes, dont il nous suffit de rappeler les noms pour prouver que tous les genres de gloire littéraire appartiennent au christianisme : nous montrerons ailleurs ce que la liberté du genre humain doit à cette même religion qu'on accuse de prêcher l'esclavage.

Il serait bien à désirer, si l'on s'occupe encore d'écrits de politique (ce qu'à Dieu ne plaise !), qu'on retrouvât pour ces sortes d'ouvrages les grâces que leur prêtaient les anciens. La Cyropédie de Xénophon, la République et les Lois de Platon sont à la fois de graves traités et des livres pleins de charmes. Platon excelle à donner un tour merveilleux aux discussions les plus stériles ; il sait mettre de l'agrément jusque dans l'énoncé d'une loi. Ici ce sont trois vieillards qui discourent en allant de Gnosse à l'antre de Jupiter, et qui se reposent sous des cyprès et dans de riantes prairies ; là c'est le meurtrier involontaire qui, un pied dans la mer, fait des libations à Neptune ; plus loin un poète étranger est reçu avec des chants et des parfums ; on l'appelle un homme divin, on le couronne de lauriers et on le conduit, chargé d'honneurs, hors du territoire de la république. Ainsi Platon a cent manières ingénieuses de proposer ses idées ; il adoucit jusqu'aux sentences les plus sévères, en considérant les délits sous un jour religieux.

Remarquons que les publicistes modernes ont vanté le gouvernement républicain, tandis que les écrivains politiques de la Grèce ont généralement donné la préférence à la

monarchie. Pourquoi cela ? Parce que les uns et les autres haïssaient ce qu’ils avaient et aimaient ce qu’ils n’avaient pas : c’est l’histoire de tous les hommes.

Au reste, les sages de la Grèce envisageaient la société sous les rapports moraux ; nos derniers philosophes l’ont considérée sous les rapports politiques. Les premiers voulaient que le gouvernement découlât des mœurs ; les seconds que les mœurs dérivassent du gouvernement. La philosophie des uns s’appuyait sur la religion, la philosophie des autres sur l’athéisme. Platon et Socrate criaient aux peuples :

« Soyez vertueux, vous serez libres ; »

Nous leur avons dit :

« Soyez libres, vous serez vertueux. » La Grèce avec de tels sentiments fut heureuse. Qu’obtiendrons-nous avec les principes opposés ?

Chapitre V – Moralistes. — La Bruyère

Les écrivains du même siècle, quelque différents qu'ils soient par le génie, ont cependant quelque chose de commun entre eux. On reconnaît ceux du bel âge de la France à la fermeté de leur style, au peu de recherche de leurs expressions, à la simplicité de leurs tours, et pourtant à une certaine construction de phrase grecque et latine qui, sans nuire au génie de la langue Française, annonce les modèles dont ces hommes s'étaient nourris.

De plus, les littérateurs se divisent, pour ainsi dire, en parties qui suivent tel ou tel maître, telle ou telle école. Ainsi les écrivains de Port-Royal se distinguent des écrivains de la Société ; ainsi Fénelon, Massillon et Fléchier se touchent par quelques points, et Pascal, Bossuet et La Bruyère par quelques autres. Ces derniers sont remarquables par une sorte de brusquerie de pensée et de style qui leur est particulière. Mais il faut convenir que La Bruyère, qui imite volontiers Pascal, affaiblit quelquefois les preuves et la manière de ce grand génie. Quand l'auteur des Caractères, voulant démontrer la petitesse de l'homme, dit : « Vous êtes placé, ô Lucile ! quelque part sur cet atome, etc., » il reste bien loin de ce morceau de l'auteur des Pensées : « Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? »[580]

La Bruyère dit encore : « Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir ; il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre. » Pascal fait mieux sentir notre néant. » Le dernier acte est toujours sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » Comme ce dernier mot est effrayant ! On voit d'abord la comédie et puis la terre, et puis l'éternité. La négligence avec laquelle la phrase est jetée montre tout le peu de valeur de la vie. Quelle amère indifférence dans cette courte et froide histoire de l'homme ! [581]

Quoi qu'il en soit, La Bruyère est un des beaux écrivains du siècle de Louis XIV. Aucun homme n'a su donner plus de

variété à son style, plus de formes diverses à sa langue, plus de mouvement à sa pensée. Il descend de la haute éloquence à la familiarité, et passe de la plaisanterie au raisonnement sans jamais blesser le goût ni le lecteur. L'ironie est son arme favorite : aussi philosophe que Théophraste, son coup d'œil embrasse un plus grand nombre d'objets, et ses remarques sont plus originales et plus profondes. Théophraste conjecture, La Rochefoucauld devine et La Bruyère montre ce qui se passe au fond des cœurs.

C'est un grand triomphe pour la religion que de compter parmi ses philosophes un Pascal et un La Bruyère. Il faudrait peut-être, d'après ces exemples, être un peu moins prompt à avancer qu'il n'y a que de petits esprits qui puissent être chrétiens.

« Si ma religion était fausse, dit l'auteur des Caractères, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer : il était inévitable de ne pas donner tout au travers et de n'y être pas pris. Quelle majesté ! quel éclat de mystères ! quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine ! quelle raison éminente ! Quelle candeur ! quelle innocence de mœurs ! Quelle force invincible et accablante de témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes les plus sages, les plus modérées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice ! »

Si La Bruyère revenait au monde, il serait bien étonné de voir cette religion, dont les grands hommes de son siècle confessaient la beauté et l'excellence, traitée d'infâme, de ridicule, d'absurde. Il croirait sans doute que les esprits forts sont des hommes très supérieurs aux écrivains qui les ont précédés, et que devant eux Pascal, Bossuet, Fénelon, Racine, sont des auteurs sans génie. Il ouvrirait leurs ouvrages avec un respect mêlé de frayeur. Nous croyons le voir s'attendant à trouver à chaque ligne quelque grande découverte de l'esprit humain, quelque haute pensée, peut-être même quelque fait historique auparavant inconnu qui prouve invinciblement la

fausseté du christianisme. Que dirait-il, que penserait-il dans son second étonnement, qui ne tarderait pas à suivre le premier ?

La Bruyère nous manque ; la révolution a renouvelé le fond des caractères. L’avarice, l’ignorance, l’amour-propre, se montrent sous un jour nouveau. Ces vices, dans le siècle de Louis XIV, se composaient avec la religion et la politesse ; maintenant ils se mêlent à l’impiété et à la rudesse des formes : ils devaient donc avoir dans le dix-septième siècle des teintes plus fines, des nuances plus délicates ; ils pouvaient être ridicules alors, ils sont odieux aujourd’hui.

Chapitre VI – Suite des Moralistes

Il y avait un homme qui à douze ans avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques ; qui à seize avait fait le plus savant traité des coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité ; qui à dix-neuf réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement ; qui à vingt-trois ans démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air, et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique ; qui à cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle des sciences humaines, s'aperçut de leur néant, et tourna ses pensées vers la religion ; qui depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans sa trente-neuvième année, toujours infirme et souffrant, fixa la langue que parlèrent Bossuet et Racine, donna le modèle de la plus parfaite plaisanterie comme du raisonnement le plus fort ; enfin, qui, dans les courts intervalles de ses maux, résolut par abstraction un des plus hauts problèmes de géométrie et jeta sur le papier des pensées qui tiennent autant du dieu que de l'homme : cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal.

Il est difficile de ne pas rester confondu d'étonnement lorsqu'en ouvrant les Pensées du philosophe chrétien on tombe sur les six chapitres où il traite de la nature de l'homme. Les sentiments de Pascal sont remarquables surtout par la profondeur de leur tristesse et par je ne sais quelle immensité : on est suspendu au milieu de ces sentiments comme l'infini. Les métaphysiciens parlent de cette pensée abstraite qui n'a aucune propriété de la matière, qui touche à tout sans se déplacer, qui vit d'elle-même, qui ne peut périr parce qu'elle est invisible, et qui prouve péremptoirement l'immortalité de l'âme : cette définition de la pensée semble avoir été suggérée aux métaphysiciens par les écrits de Pascal.

Il y a un monument curieux de la philosophie chrétienne et de la philosophie du jour : ce sont les Pensées de Pascal commentées par les éditeurs. On croit voir les ruines de Palmyre, restes superbes du génie et du temps, au pied desquelles l'Arabe du désert a bâti sa misérable hutte.

Voltaire a dit :

« Pascal, fou sublime, né un siècle trop tôt. »

On entend ce que signifie ce siècle trop tôt. Une seule observation suffira pour faire voir combien Pascal sophiste eût été inférieur à Pascal chrétien.

Dans quelle partie de ses écrits le solitaire de Port-Royal s'est-il élevé au-dessus des plus grands génies ? Dans ses six chapitres sur l'homme. Or, ces six chapitres, qui roulent entièrement sur la chute originelle, n'existeraient pas si Pascal eût été incrédule.

Il faut placer ici une observation importante. Parmi les personnes qui ont embrassé les opinions philosophiques, les unes ne cessent de décrier le siècle de Louis XIV ; les autres, se piquant d'impartialité, accordent à ce siècle les dons de l'imagination et lui refusent les facultés de la pensée. C'est le dix-huitième siècle, s'écrie-t-on, qui est le siècle penseur par excellence.

Un homme impartial qui lira attentivement les écrivains du siècle de Louis XIV s'apercevra bientôt que rien n'a échappé à leur vue, mais que, contemplant les objets de plus haut que nous, ils ont dédaigné les routes où nous sommes entrés, et au bout desquelles leur œil perçant avait découvert un abîme.

Nous pouvons appuyer cette assertion de mille preuves. Est-ce faute d'avoir connu les objections contre la religion que tant de grands hommes ont été religieux ? Oublie-t-on que Bayle publiait à cette époque même ses doutes et ses sophismes ? Ne sait-on plus que Clarke et Leibnitz n'étaient occupés qu'à combattre l'incrédulité ; que Pascal voulait défendre la religion ; que La Bruyère faisait son chapitre des Esprits forts et Massillon son sermon de la Vérité d'un avenir ; que Bossuet, enfin, lançait ces paroles foudroyantes sur les athées :

« Qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ? Quelle ignorance est la leur, et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient point d'être instruits ! car pensent-ils avoir vu mieux les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien, ils

n’ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent après cette vie, et ce misérable partage ne leur est pas assuré. »

Et quels rapports moraux, politiques ou religieux se sont dérobés à Pascal ? quel côté de choses n’a-t-il point saisi ? s’il considère la nature humaine en général, il en fait cette peinture si connue et si étonnante :

« La première chose qui s’offre à l’homme quand il se regarde, c’est son corps, etc. » Et ailleurs :

« L’homme n’est qu’un roseau pensant, etc. » Nous demandons si dans tout cela Pascal s’est montré un faible penseur ?

Les écrivains modernes se sont fort étendus sur la puissance de l’opinion, et c’est Pascal qui le premier l’avait observée. Une des choses les plus fortes que Rousseau ait hasardées en politique se lit dans le Discours sur l’inégalité des conditions :

« Le premier, dit-il, qui, ayant clos un terrain, s’avisa de dire : Ceci est à moi, fut le vrai fondateur de la société civile. » Or, c’est presque mot pour mot l’effrayante idée que le solitaire de Port-Royal exprime avec une tout autre énergie :

« Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c’est ma place au soleil : voilà le commencement et l’image de l’usurpation de toute la terre. »

Et voilà une de ces pensées qui font trembler pour Pascal. Quel ne fût point devenu ce grand homme s’il n’avait été chrétien ! Quel frein adorable que cette religion qui, sans nous empêcher de jeter de vastes regards autour de nous, nous empêche de nous précipiter dans le gouffre !

C’est le même Pascal qui a dit encore :

« Trois degrés d’élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité ou de peu d’années de possession. Les lois fondamentales changent, le droit a ses époques ; plaisante justice qu’une rivière ou une montagne borne ; vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà. »

Certes, le penseur le plus hardi de ce siècle, l’écrivain le plus déterminé à généraliser les idées pour bouleverser le

monde, n’a rien dit d’aussi fort contre la justice des gouvernements et les préjugés des nations.

Les insultes que nous avons prodiguées par philosophie à la nature humaine ont été plus ou moins puisées dans les écrits de Pascal. Mais en dérobant à ce rare génie la misère de l’homme nous n’avons pas su comme lui en apercevoir la grandeur. Bossuet et Fénelon, le premier dans son Histoire universelle, dans ses Avertissements et dans sa Politique tirée de l’Ecriture sainte, le second dans son Télémaque, ont dit sur les gouvernements toutes les choses essentielles. Montesquieu lui-même n’a souvent fait que développer les principes de l’évêque de Meaux, comme on l’a très bien remarqué. On pourrait faire des volumes des divers passages favorables à la liberté et à l’amour de la patrie qui se trouvent dans les auteurs du dix-septième siècle.

Et que n’a-t-on point tenté dans ce siècle ? L’égalité des poids et mesures, l’abolition des coutumes provinciales, la réformation du Code civil et criminel, la répartition égale de l’impôt : tous ces projets dont nous nous vantons ont été proposés, examinés, exécutés même quand les avantages de la réforme en ont paru balancer les inconvénients. Bossuet n’a-t-il pas été jusqu’à vouloir réunir l’Église protestante à l’Église romaine ? Quand on songe que Bagnoli, Le Maître, Arnauld, Nicole, Pascal s’étaient consacrés à l’éducation de la jeunesse, on aura de la peine à croire sans doute que cette éducation est plus belle et plus savante de nos jours. Les meilleurs livres classiques que nous ayons sont encore ceux de Port-Royal, et nous ne faisons que les répéter, souvent en cachant nos larcins dans nos ouvrages élémentaires.[582]

Notre supériorité se réduit donc à quelques progrès dans les études naturelles ; progrès qui appartiennent à la marche du temps, et qui ne compensent pas, à beaucoup près, la perte de l’imagination qui en est la suite. La Pensée est la même dans tous les siècles, mais elle est accompagnée plus particulièrement ou des arts ou des sciences ; elle n’a toute sa grandeur poétique et toute sa beauté morale qu’avec les premiers.

Mais si le siècle de Louis XIV a conçu les idées libérales, pourquoi donc n'en a-t-il pas fait le même usage que nous ? Certes, ne nous vantons pas de notre essai. Pascal, Bossuet, Fénelon, ont vu plus loin que nous, puisqu'en connaissant comme nous, et mieux que nous, la nature des choses, ils ont senti le danger des innovations. Quand leurs ouvrages ne prouveraient pas qu'ils ont eu des idées philosophiques, pourrait-on croire que ces grands hommes n'ont pas été frappés des abus qui se glissent partout et qu'ils ne connaissaient pas le faible et le fort des affaires humaines ? Mais tel était leur principe, qu'il ne faut pas faire un petit mal, même pour obtenir un grand bien[583][584], à plus forte raison pour des systèmes dont le résultat est presque toujours effroyable. Ce n'était pas par défaut de génie sans doute que ce Pascal, qui, comme nous l'avons montré, connaissait si bien le vice des lois dans le sens absolu, disait dans le sens relatif :

« Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par les qualités extérieures ! Qui passera de nous deux ? Qui cédera la place à l'autre ? Le moins habile ? Mais je suis aussi habile que lui : il faudra se battre pour cela. Il a quatre laquais, et je n'en ai qu'un ; cela est visible, il n'y a qu'à compter : c'est à moi à céder, et je suis un sot si je le conteste. »

Cela répond à des volumes de sophismes. L'auteur des Pensées, se soumettant aux quatre laquais, est bien autrement philosophe que ces penseurs que les quatre laquais ont révoltés.

En un mot, le siècle de Louis XIV est resté paisible, non parce qu'il n'a point aperçu telle ou telle chose, mais parce qu'en la voyant il l'a pénétrée jusqu'au fond ; parce qu'il en a considéré toutes les faces et connu tous les périls. S'il ne s'est point plongé dans les idées du jour, c'est qu'il leur a été supérieur : nous prenons sa puissance pour sa faiblesse ; son secret et le nôtre sont renfermés dans cette pensée de Pascal :

« Les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent les hommes en naissant ; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes

peuvent savoir, trouvent qu’ils ne savent rien et se rencontrent dans cette même ignorance d’où ils sont partis ; mais c’est une ignorance savante qui se connaît. Ceux d’entre eux qui sont sortis de l’ignorance naturelle et n’ont pu arriver à l’autre ont quelque teinture de cette science suffisante, et font les entendus. Ceux-là troublent le monde et jugent plus mal que tous les autres. Le peuple et les habiles composent pour l’ordinaire le train du monde ; les autres les méprisent et en sont méprisés. »

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici un triste retour sur nous-même. Pascal avait entrepris de donner au monde l’ouvrage dont nous publions aujourd’hui une si petite et si faible partie. Quel chef-d’œuvre ne serait point sorti des mains d’un tel maître ! Si Dieu ne lui a pas permis d’exécuter son dessein, c’est qu’apparemment il n’est pas bon que certains doutes sur la foi soient éclaircis, afin qu’il reste matière à ces tentations et à ces épreuves qui font les saints et les martyrs.

Livre III – Histoire

Chapitre I – Du Christianisme dans la manière d'écrire l'histoire

Si le christianisme a fait faire tant de progrès aux idées philosophiques, il doit être nécessairement favorable au génie de l'histoire, puisque celle-ci n'est qu'une branche de la philosophie morale et politique. Quiconque rejette les notions sublimes que la religion nous donne de la nature et de son auteur se prive volontairement d'un moyen fécond d'images et de pensées.

En effet, celui-là connaîtra mieux les hommes, qui aura longtemps médité les desseins de la Providence ; celui-là pourra démasquer la sagesse humaine, qui aura pénétré les ruses de la sagesse divine. Les desseins des rois, les abominations des cités, les voies iniques et détournées de la politique, le remuement des cœurs par le fil secret des passions, ces inquiétudes qui saisissent parfois les peuples, ces transmutations de puissance du roi au sujet, du noble au plébéien, du riche au pauvre : tous ces ressorts resteront inexplicables pour vous, si vous n'avez, pour ainsi dire, assisté au conseil du Très Haut, avec ces divers esprits de force, de prudence, de faiblesse et d'erreur, qu'il envoie aux nations qu'il veut ou sauver ou perdre.

Mettons donc l'éternité au fond de l'histoire des temps ; rapportons tout à Dieu, comme à la cause universelle. Qu'on vante tant qu'on voudra celui qui, démêlant les secrets de nos cœurs, fait sortir les plus grands événements des sources les plus misérables : Dieu attentif aux royaumes des hommes ; l'impiété, c'est-à-dire l'absence des vertus morales, devenant la raison immédiate des malheurs des peuples : voilà, ce nous semble, une base historique bien plus noble et aussi bien plus certaine que la première.

Et pour en montrer un exemple dans notre révolution, qu'on

nous dise si ce furent des causes ordinaires qui, dans le cours de quelques années, dénaturèrent nos affections et affectèrent parmi nous la simplicité et la grandeur particulières au cœur de l'homme. L'esprit de Dieu s'étant retiré du milieu du peuple, il ne resta de force que dans la tache originelle, qui reprit son empire, comme au jour de Caïn et de sa race. Quiconque voulait être raisonnable sentait en lui je ne sais quelle impuissance du bien ; quiconque étendait une main pacifique voyait cette main subitement séchée : le drapeau rouge flotte aux remparts des cités ; la guerre est déclarée aux nations : alors s'accomplissent les paroles du prophète : Les os des rois de Juda, les os des prêtres, les os des habitants de Jérusalem seront jetés hors de leur sépulcre. Coupable envers les souvenirs, on foule aux pieds les institutions antiques ; coupable envers les espérances, on ne fonde rien pour la postérité : les tombeaux et les enfants sont également profanés. Dans cette ligne de vie qui nous fut transmise par nos ancêtres et que nous devons prolonger au delà de nous, on ne saisit que le point présent ; et chacun, se consacrant à sa propre corruption, comme un sacerdoce abominable, vit tel que si rien ne l'eût précédé et que rien ne le dût suivre.[585]

Tandis que cet esprit de perte dévore intérieurement la France, un esprit de salut la défend au dehors. Elle n'a de prudence et de grandeur que sur sa frontière ; au dedans tout est abattu, à l'extérieur tout triomphe. La patrie n'est plus dans ses foyers, elle est dans un camp sur le Rhin, comme au temps de la race de Mérovée ; on croit voir le peuple juif chassé de la terre de Gessen et domptant les nations barbares dans le désert.

Une telle combinaison de choses n'a point de principe naturel dans les événements humains. L'écrivain religieux peut seul découvrir ici un profond conseil du Très Haut : si les puissances coalisées n'avaient voulu que faire cesser les violences de la révolution et laisser ensuite la France réparer ses maux et ses erreurs, peut-être eussent-elles réussi. Mais Dieu vit l'iniquité des cours, et il dit au soldat étranger : Je briserai le glaive dans ta main, et tu ne détruiras point le

peuple de saint Louis.

Ainsi la religion semble conduire à l’explication des faits les plus incompréhensibles de l’histoire. De plus, il y a dans le nom de Dieu quelque chose de superbe, qui sert à donner au style une certaine emphase merveilleuse, en sorte que l’écrivain le plus religieux est presque toujours le plus éloquent. Sans religion on peut avoir de l’esprit, mais il est difficile d’avoir du génie. Ajoutez qu’on sent dans l’historien de foi un ton, nous dirions presque un goût d’honnête homme, qui fait qu’on est disposé à croire ce qu’il raconte. On se défie au contraire de l’historien sophiste ; car, représentant presque toujours la société sous un jour odieux, on est incliné à le regarder lui-même comme un méchant et un trompeur.

Chapitre II – Causes générales qui ont empêché les écrivains modernes de réussir dans l’histoire. — Première cause : beautés des sujets antiques

Il se présente ici une objection : si le christianisme est favorable au génie de l’histoire, pourquoi donc les écrivains modernes sont-ils généralement inférieurs aux anciens dans cette profonde et importante partie des lettres ?

D’abord le fait supposé par cette objection n’est pas d’une vérité rigoureuse, puisqu’un des plus beaux monuments historiques qui existent chez les hommes, le Discours sur l’Histoire universelle, a été dicté par l’esprit du christianisme. Mais, en écartant un moment cet ouvrage, les causes de notre infériorité en histoire, si cette infériorité existe, méritent d’être recherchées.

Elles nous semblent être de deux espèces : les unes tiennent à l’histoire, les autres à l’historien.

L’histoire ancienne offre un tableau que les temps modernes n’ont point reproduit. Les Grecs ont surtout été remarquables par la grandeur des hommes, les Romains par la grandeur des choses. Rome et Athènes, parties de l’état de nature pour arriver au dernier degré de civilisation, parcourent l’échelle entière des vertus et des vices, de l’ignorance et des arts. On voit croître l’homme et sa pensée : d’abord enfant, ensuite attaqué par les passions dans la jeunesse, fort et sage dans son âge mûr, faible et corrompu dans sa vieillesse. L’état suit l’homme, passant du gouvernement royal ou paternel au gouvernement républicain, et tombant dans le despotisme avec l’âge de la décrépitude.

Bien que les peuples modernes présentent, comme nous le dirons bientôt, quelques époques intéressantes, quelques règnes fameux, quelques portraits brillants, quelques actions éclatantes, cependant il faut convenir qu’ils ne fournissent pas à l’historien cet ensemble de choses, cette hauteur de leçons qui font de l’histoire ancienne un tout complet et une peinture achevée. Ils n’ont point commencé par le premier pas ; ils ne se sont point formés eux-mêmes par degrés : ils ont été

transportés du fond des forêts et de l'état sauvage au milieu des cités et de l'état civil ; ce ne sont que de jeunes branches entées sur un vieux tronc. Aussi tout est ténèbres dans leur origine : vous y voyez à la fois de grands vices et de grandes vertus, une grossière ignorance et des coups de lumière, des notions vagues de justice et de gouvernement, un mélange confus de mœurs et de langage : ces peuples n'ont passé ni par cet état où les bonnes mœurs font les lois, ni par cet autre où les bonnes lois font les mœurs.

Quand ces nations viennent à se rasseoir sur les débris du monde antique, un autre phénomène arrête l'historien : tout paraît subitement réglé, tout prend une face uniforme ; des monarchies partout ; à peine de petites républiques, qui se changent elles-mêmes en principautés ou qui sont absorbées par les royaumes voisins. En même temps les arts et les sciences se développent, mais tranquillement, mais dans les ombres. Ils se préparent, pour ainsi dire, des destinées humaines ; ils n'influent plus sur le sort des empires. Relégués chez une classe de citoyens, ils deviennent plutôt un objet de luxe et de curiosité qu'un sens de plus chez les nations.

Ainsi les gouvernements se consolident à la fois. Une balance religieuse et politique tient de niveau les diverses parties de l'Europe. Rien ne s'y détruit plus ; le plus petit État moderne peut se vanter d'une durée égale à celle des empires des Cyrus et des Césars. Le christianisme a été l'ancre qui a fixé tant de nations flottantes ; il a retenu dans le port ces États qui se briseront peut-être s'ils viennent à rompre l'anneau commun où la religion les tient attachés.

Or, en répandant sur les peuples cette uniformité et pour ainsi dire cette monotonie de mœurs que les lois donnaient à l'Egypte et donnent encore aujourd'hui aux Indes et à la Chine, le christianisme a rendu nécessairement les couleurs de l'histoire moins vives. Ces vertus générales, telles que l'humanité, la pudeur, la charité, qu'il a substituées aux douteuses vertus politiques, ces vertus, disons-nous, ont aussi un jeu moins grand sur le théâtre du monde. Comme elles sont véritablement des vertus, elles évitent la lumière et le bruit : il

y a chez les peuples modernes un certain silence des affaires qui déconcerte l’historien. Donnons-nous de garde de nous en plaindre ; l’homme moral parmi nous est bien supérieur à l’homme moral des anciens. Notre raison n’est pas pervertie par un culte abominable, nous n’adorons pas des monstres ; l’impudicité ne marche pas le front levé chez les chrétiens ; nous n’avons ni gladiateurs ni esclaves.

Il n’y a pas encore bien longtemps que le sang nous faisait horreur. Ah ! n’envions pas aux Romains leur Tacite, s’il faut l’acheter par leur Tibère !

Chapitre III – Seconde cause : Les Anciens ont épuisé tous les genres d’histoire, hors le genre chrétien

À cette première cause de l’infériorité de nos historiens, tirée du fond même des sujets, il en faut joindre une seconde, qui tient à la manière dont les anciens ont écrit l’histoire ; ils ont épuisé toutes les couleurs, et si le christianisme n’avait pas fourni un caractère nouveau de réflexions et de pensées, l’histoire demeurerait à jamais fermée aux modernes.

Jeune et brillante sous Hérodote, elle étala aux yeux de la Grèce la peinture de la naissance de la société et des mœurs primitives des hommes. On avait alors l’avantage d’écrire les annales de la fable en écrivant celles de la vérité. On n’était obligé qu’à peindre et non pas à réfléchir ; les vices et les vertus des nations n’en étaient encore qu’à leur âge poétique.

Autre temps, autres mœurs. Thucydide fut privé de ces tableaux du berceau du monde, mais il entra dans un champ encore inculte de l’histoire. Il retraça avec sévérité les maux causés par les dissensions politiques, laissant à la postérité des exemples dont elle ne profite jamais.

Xénophon découvrit à son tour une route nouvelle. Sans s’appesantir et sans rien perdre de l’élégance attique, il jeta des regards pieux sur le cœur humain, et devint le père de l’histoire morale.

Placé sur un plus grand théâtre, et dans le seul pays où l’on connût deux sortes d’éloquence, celle du barreau et celle de Forum, Tite-Live les transporta dans ses récits : il fut l’orateur de l’histoire comme Hérodote en est le poète.

Enfin, la corruption des hommes, les règnes de Tibère et de Néron, firent naître le dernier genre de l’histoire, le genre philosophique. Les causes des événements, qu’Hérodote avait cherchées chez les dieux, Thucydide dans les constitutions politiques, Xénophon dans la morale, Tite-Live dans ces diverses causes réunies, Tacite les vit dans la méchanceté du cœur humain.

Ce n’est pas, au reste, que ces grands historiens brillent exclusivement dans le genre que nous nous sommes permis de

leur attribuer, mais il nous a paru que c’est celui qui domine dans leurs écrits. Entre ces caractères primitifs de l’histoire se trouvent des nuances, qui furent saisies par les historiens d’un rang inférieur. Ainsi Polybe se place entre le politique Thucydide et le philosophe Xénophon ; Salluste tient à la fois de Tacite et de Tite-Live ; mais le premier le surpasse par la force de la pensée, et l’autre par la beauté de la narration. Suétone conta l’anecdote sans réflexion et sans voile, Plutarque y joignit la moralité ; Velleius Paterculus apprit à généraliser l’histoire sans la défigurer ; Florus en fit l’abrégé philosophique ; enfin, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, Denys d’Halicarnasse, Cornelius-Nepos, Quinte Curce, Aurelius Victor, Ammien Marcellin, Justin, Eutrope et d’autres que nous taisons ou qui nous échappent, conduisirent l’histoire jusqu’aux temps où elle tomba entre les mains des auteurs chrétiens, époque où tout changea dans les mœurs des hommes.

Il n’en est pas des vérités comme des illusions : celles-ci sont inépuisables, et le cercle des premières est borné ; la poésie est toujours nouvelle, parce que l’erreur ne vieillit jamais, et c’est ce qui fait sa grâce aux yeux des hommes. Mais en morale et en histoire on tourne dans le champ étroit de la vérité ; il faut, quoi qu’on fasse, retomber dans des observations connues. Quelle route historique non encore parcourue restait-il donc à prendre aux modernes ? Ils ne pouvaient qu’imiter ; et dans ces imitations plusieurs causes les empêchaient d’atteindre à la hauteur de leurs modèles. Comme poésie, l’origine des Cattes, des Tenctères, des Mattiaques, n’offrait rien de ce brillant Olympe, de ces villes bâties au son de la lyre et de cette enfance enchantée des Hellènes et des Pélasges ; comme politique, le régime féodal interdisait les grandes leçons ; comme éloquence, il n’y avait que celle de la chaire ; comme philosophie, les peuples n’étaient pas encore assez malheureux ni assez corrompus pour qu’elle eût commencé de paraître.

Toutefois on imita avec plus ou moins de bonheur Bentivoglio, en Italie, calqua Tite-Live, et serait éloquent s’il n’était affecté. Davila, Guicciardini et Fra Paolo eurent plus de

simplicité, et Mariana, en Espagne, déploya d’assez beaux talents ; malheureusement ce fougueux jésuite déshonora un genre de littérature dont le premier mérite est l’impartialité. Hume, Robertson et Gibbon ont plus ou moins suivi ou Salluste ou Tacite ; mais ce dernier historien a produit deux hommes aussi grands que lui-même, Machiavel et Montesquieu.

Néanmoins Tacite doit être choisi pour modèle avec précaution ; il y a moins d’inconvénients à s’attacher à Tite-Live. L’éloquence du premier lui est trop particulière pour être tentée par quiconque n’a pas son génie. Tacite, Machiavel et Montesquieu ont formé une école dangereuse, en introduisant ces mots ambitieux, ces phrases sèches, ces tours prompts qui, sous une apparence de brièveté, touchent à l’obscur et au mauvais goût.

Laissons donc ce style à ces génies immortels, qui, par diverses causes, se sont créé un genre à part ; genre qu’eux seuls pouvaient soutenir et qu’il est périlleux d’imiter. Rappelons-nous que les écrivains des beaux siècles littéraires ont ignoré cette concision affectée d’idées et de langage. Les pensées des Tite-Live et des Bossuet sont abondantes et enchaînées les unes aux autres ; chaque mot chez eux naît du mot qui l’a précédé et devient le germe du mot qui va le suivre. Ce n’est pas par bonds, par intervalles et en ligne droite que coulent les grands fleuves (si nous pouvons employer cette image) ils amènent longuement de leur source un flot qui grossit sans cesse ; leurs détours sont larges dans les plaines ; ils embrassent de leurs orbes immenses les cités et les forêts, et portent à l’Océan agrandi des eaux capables de combler ces gouffres.

Chapitre IV – Pourquoi les Français n’ont que des Mémoires

Autre question qui regarde entièrement les Français : pourquoi n’avons-nous que des mémoires au lieu d’histoire, et pourquoi ces mémoires sont-ils pour la plupart excellents ?

Le Français a été dans tous les temps, même lorsqu’il était barbare, vain, léger et sociable. Il réfléchit peu sur l’ensemble des objets, mais il observe curieusement les détails, et son coup d’œil est prompt, sûr et délié : il faut toujours qu’il soit en scène, et il ne peut consentir, même comme historien, à disparaître tout à fait. Les mémoires lui laissent la liberté de se livrer à son génie. Là, sans quitter le théâtre, il rapporte ses observations, toujours fines et quelquefois profondes. Il aime à dire : J’étais là, le roi me dit… J’appris du prince… Je conseillai, je prévis le bien, le mal. Son amour-propre se satisfait ainsi ; il étale son esprit devant le lecteur, et le désir qu’il a de se montrer penseur ingénieux le conduit souvent à bien penser. De plus, dans ce genre d’histoire il n’est pas obligé de renoncer à ses passions, dont il se détache avec peine. Il s’enthousiasme pour telle ou telle cause, tel ou tel personnage ; et, tantôt insultant le parti opposé, tantôt se raillant du sien, il exerce à la fois sa vengeance et sa malice.

Depuis le sire de Joinville jusqu’au cardinal de Retz, depuis les mémoires du temps de la Ligue jusqu’aux mémoires du temps de la Fronde, ce caractère se montre partout ; il perce même jusque dans le grave Sully. Mais quand on veut transporter à l’histoire cet art des détails, les rapports changent ; les petites nuances se perdent dans de grands tableaux, comme de légères rides sur la face de l’Océan. Contraints alors de généraliser nos observations, nous tombons dans l’esprit de système. D’une autre part, ne pouvant parler de nous à découvert, nous nous cachons derrière nos personnages. Dans la narration, nous devenons secs et minutieux, parce que nous causons mieux que nous ne racontons ; dans les réflexions générales, nous sommes chétifs ou vulgaires, parce que nous ne connaissons bien que l’homme de notre société.[586]

Enfin, la vie privée des Français est peu favorable au génie de l'histoire. Le repos de l'âme est nécessaire à quiconque veut écrire sagement sur les hommes : or, nos gens de lettres, vivant la plupart sans famille ou hors de leur famille, portant dans le monde des passions inquiètes et des jours misérablement consacrés à des succès d'amour-propre, sont par leurs habitudes en contradiction directe avec le sérieux de l'histoire. Cette coutume de mettre notre existence dans un cercle borne nécessairement notre vue et rétrécit nos idées. Trop occupés d'une nature de convention, la vraie nature nous échappe ; nous ne raisonnons guère sur celle-ci qu'à force d'esprit et comme au hasard, et quand nous rencontrons juste, c'est moins un fait d'expérience qu'une chose devinée.

Concluons donc que c'est au changement des affaires humaines, à un autre ordre de choses et de temps, à la difficulté de trouver des routes nouvelles en morale, en politique et en philosophie, que l'on doit attribuer le peu de succès des modernes en histoire ; et quant aux Français, s'ils n'ont en général que de bons mémoires, c'est dans leur propre caractère qu'il faut chercher le motif de cette singularité.

On a voulu la rejeter sur des causes politiques : on a dit que si l'histoire ne s'est point élevée parmi nous aussi haut que chez les anciens, c'est que son génie indépendant a toujours été enchaîné. Il nous semble que cette assertion va directement contre les faits. Dans aucun temps, dans aucun pays, sous quelque forme de gouvernement que ce soit, jamais la liberté de penser n'a été plus grande qu'en France au temps de sa monarchie. On pourrait citer sans doute quelques actes d'oppression, quelques censures rigoureuses ou injustes, mais ils ne balanceraient pas le nombre des exemples contraires. Qu'on ouvre nos mémoires, et l'on y trouvera à chaque page les vérités les plus dures, et souvent les plus outrageantes, prodiguées aux rois, aux nobles, aux prêtres. Le Français n'a jamais ployé servilement sous le joug ; il s'est toujours dédommagé, par l'indépendance de son opinion, de la contrainte que les formes monarchiques lui imposaient. Les Contes de Rabelais, le traité De la Servitude volontaire de La

Béotie, les Essais de Montaigne, la Sagesse de Charron, les Républiques de Bodin, les écrits en faveur de la Ligue, le traité où Mariana va jusqu'à défendre le régicide, prouvent assez que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on ose tout examiner. Si c'était le titre de citoyen plutôt que celui de sujet qui fit exclusivement l'historien, pourquoi Tacite, Tite-Live même, et parmi nous l'évêque de Meaux et Montesquieu ont-ils fait entendre leurs sévères leçons sous l'empire des maîtres les plus absolus de la terre ? Sans doute en censurant les choses déshonnêtes et en louant les bonnes, ces grands génies n'ont pas cru que la liberté d'écrire consistât à fronder les gouvernements et à ébranler les bases du devoir ; sans doute s'ils eussent fait un usage si pernicieux de leur talent, Auguste, Trajan et Louis les auraient forcés au silence ; mais cette espèce de dépendance n'est-elle pas plutôt un bien qu'un mal ? Quand Voltaire s'est soumis à une censure légitime, il nous a donné Charles XII et le Siècle de Louis XIV ; lorsqu'il a rompu tout frein, il n'a enfanté que l'Essai sur les Mœurs. Il y a des vérités qui sont la source des plus grands désordres, parce qu'elles remuent les passions ; et cependant, à moins qu'une juste autorité ne nous ferme la bouche, ce sont celles-là même que nous nous plaisons à révéler, parce qu'elles satisfont à la fois et la malignité de nos cœurs corrompus par la chute, et notre penchant primitif à la vérité.[587]

Chapitre V – Beau côté de l’Histoire moderne

Il est juste maintenant de considérer le revers des choses et de montrer que l’histoire moderne pourrait encore devenir intéressante si elle était traitée par une main habile. L’établissement des Francs dans les Gaules, Charlemagne, les croisades, la chevalerie, une bataille de Bouvines, un combat de Lépante, un Conradin à Naples, un Henri IV en France, un Charles Ier en Angleterre, sont au moins des époques mémorables, des mœurs singulières, des événements fameux, des catastrophes tragiques. Mais la grande vue à saisir pour l’historien moderne, c’est le changement que le christianisme a opéré dans l’ordre social. En donnant de nouvelles bases à la morale, l’Evangile a modifié le caractère des nations et créé en Europe des hommes tout différents des anciens par les opinions, les gouvernements, les coutumes, les usages, les sciences et les arts.

Et que de traits caractéristiques n’offrent point ces nations nouvelles ! Ici ce sont les Germains : peuples où la corruption des grands n’a jamais influé sur les petits, où l’indifférence des premiers pour la patrie n’empêche point les seconds de l’aimer ; peuples où l’esprit de révolte et de fidélité, d’esclavage et d’indépendance, ne s’est jamais démenti depuis les jours de Tacite.

Là ce sont ces Bataves qui ont de l’esprit par bon sens, du génie par industrie, des vertus par froideur et des passions par raison.

L’Italie aux cent princes et aux magnifiques souvenirs contraste avec la Suisse, obscure et républicaine.

L’Espagne, séparée des autres nations, présente encore à l’historien un caractère plus original : l’espèce de stagnation de mœurs dans laquelle elle repose lui sera peut-être utile un jour ; et lorsque les peuples européens seront usés par la corruption, elle seule pourra reparaître avec éclat sur la scène du monde, parce que le fond des mœurs subsiste chez elle.

Mélange du sang allemand et du sang français, le peuple anglais décèle de toutes parts sa double origine. Son

gouvernement formé de royauté et d'aristocratie, sa religion moins pompeuse que la catholique et plus brillante que la luthérienne, son militaire à la fois lourd et actif, sa littérature et ses arts, chez lui enfin le langage, les traits même et jusqu'aux formes du corps, tout participe des deux sources dont il découle. Il réunit à la simplicité, au calme, au bon sens, à la lenteur germanique, l'éclat, l'emportement et la vivacité de l'esprit français.

Les Anglais ont l'esprit public, et nous l'honneur national ; nos belles qualités sont plutôt des dons de la faveur divine que les fruits d'une éducation politique : comme les demi-dieux, nous tenons moins de la terre que du ciel.

Fils aînés de l'antiquité, les Français, Romains par le génie, sont Grecs par le caractère. Inquiets et volages dans le bonheur, constants et invincibles dans l'adversité, formés pour les arts, civilisés jusqu'à l'excès durant le calme de l'État ; grossiers et sauvages dans les troubles politiques, flottants comme des vaisseaux sans lest au gré des passions ; à présent dans les cieux, l'instant d'après dans les abîmes enthousiastes et du bien et du mal, faisant le premier sans en exiger de reconnaissance, et le second sans en sentir de remords ; ne se souvenant ni de leurs crimes ni de leurs vertus ; amants pusillanimes de la vie pendant la paix ; prodigues de leurs jours dans les batailles, vains, railleurs, ambitieux, à la fois routiniers et novateurs, méprisant tout ce qui n'est pas eux ; individuellement les plus aimables des hommes, en corps les plus désagréables de tous ; charmants dans leur propre pays, insupportables chez l'étranger ; tour à tour plus doux, plus innocents que l'agneau, et plus impitoyables, plus féroces que le tigre : tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.

Ainsi, après avoir balancé les avantages et les désavantages de l'histoire ancienne et moderne, il est temps de rappeler au lecteur que si les historiens de l'antiquité sont en général supérieurs aux nôtres, cette vérité souffre toutefois de grandes exceptions. Grâce au *Génie du christianisme*, nous allons montrer qu'en histoire l'esprit français a presque atteint la

même perfection que dans les autres branches de la littérature.

Chapitre VI – Voltaire historien

« Voltaire, a dit Montesquieu, n'écrira jamais une bonne histoire : il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent. »

Ce jugement, appliqué au Siècle de Louis XIV et à l'histoire de Charles XII, est trop rigoureux, mais il est juste quant à l'Essai sur les Mœurs des nations.[588]

Deux noms surtout effrayaient ceux qui combattaient le christianisme, Pascal et Bossuet. Il fallait donc les attaquer et tâcher de détruire indirectement leur autorité. De là l'édition de Pascal avec des notes et l'Essai, qu'on prétendait opposer au Discours sur l'Histoire universelle. Mais jamais le parti antireligieux, d'ailleurs trop habile, ne fit une telle faute et n'apprêta un plus grand triomphe au christianisme. Comment Voltaire, avec tant de goût et un esprit si juste, ne comprit-il pas le danger d'une lutte corps à corps avec Bossuet et Pascal ? Il lui est arrivé en histoire ce qui lui arrive toujours en poésie : c'est qu'en déclamant contre la religion, ses plus belles pages sont des pages chrétiennes, témoin ce portrait de saint Louis :

« Louis IX, dit-il, paraissait un prince destiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante et policée et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu du roi. Une sage économie ne déroba rien à sa libéralité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats, sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux, il n'est pas donné à l'homme de pousser plus loin la vertu… Attaqué de la peste devant Tunis… il se fit étendre sur la cendre et expira, à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. »

Dans ce portrait, d'ailleurs si élégamment écrit, Voltaire, en parlant d'anachorète, a-t-il cherché à rabaisser son héros ? On

ne peut guère se le dissimuler ; mais voyez quelle méprise ! C’est précisément le contraste des vertus religieuses et des vertus guerrières, de l’humanité chrétienne et de la grandeur royale, qui fait ici le dramatique et la beauté du tableau.

Le christianisme rehausse nécessairement l’éclat des peintures historiques, en détachant pour ainsi dire les personnages de la toile et faisant trancher les couleurs vives des passions sur un fond calme et doux. Renoncer à sa morale tendre et triste, ce serait renoncer au seul moyen nouveau d’éloquence que les anciens nous aient laissé. Nous ne doutons point que Voltaire, s’il avait été religieux, n’eût excellé en histoire ; il ne lui manque que de la gravité, et, malgré ses imperfections, c’est peut-être encore, après Bossuet, le premier historien de la France.

Chapitre VII – Philippe de Commines et Rollin

Un chrétien a éminemment les qualités qu'un ancien demande de l'historien… un bon sens pour les choses du monde et une agréable expression.[589]

Comme écrivain des Vies, Philippe de Commines ressemble singulièrement à Plutarque ; sa simplicité est même plus franche que celle du biographe antique : Plutarque n'a souvent que le bon esprit d'être simple ; il court volontiers après la pensée : ce n'est qu'un agréable imposteur en tours naïfs.

À la vérité il est plus instruit que Commines, et néanmoins le vieux seigneur gaulois, avec l'Evangile et sa foi dans les ermites, a laissé, tout ignorant qu'il était, des mémoires pleins d'enseignement. Chez les anciens il fallait être docte pour écrire ; parmi nous, un simple chrétien, livré, pour seule étude, à l'amour de Dieu, a souvent composé un admirable volume ; c'est ce qui a fait dire à saint Paul :

« Celui qui, dépourvu de la charité, s'imagine être éclairé, ne sait rien. »

Rollin est le Fénelon de l'histoire, et, comme lui, il a embelli l'Egypte et la Grèce. Les premiers volumes de l'Histoire ancienne respirent le génie de l'antiquité : la narration du vertueux recteur est pleine, simple et tranquille, et le christianisme, attendrissant sa plume, lui a donné quelque chose qui remue les entrailles. Ses écrits décèlent cet homme de bien dont le cœur est une fête continuelle, selon l'expression merveilleuse de l'Ecriture. Nous ne connaissons point d'ouvrages qui reposent plus doucement l'âme. Rollin a répandu sur les crimes des hommes le calme d'une conscience sans reproche et l'onctueuse charité d'un apôtre de Jésus-Christ. Ne verrons-nous jamais renaître ces temps où l'éducation de la jeunesse et l'espérance de la postérité étaient confiées à de pareilles mains ![590]

Chapitre VIII – Bossuet historien

Mais c’est dans le Discours sur l’Histoire universelle que l’on peut admirer l’influence du *Génie du christianisme* sur le génie de l’histoire. Politique comme Thucydide, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi profond et aussi grand peintre que Tacite, l’évêque de Meaux a de plus une parole grave et un tour sublime dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, hors dans le début du livre des Machabées.

Bossuet est plus qu’un historien, c’est un Père de l’Église, c’est un prêtre inspiré, qui souvent a le rayon de feu sur le front, comme le législateur des Hébreux. Quelle revue il fait de la terre ! il est en mille lieux à la fois ! Patriarche sous le palmier de Tophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré ; il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge de la loi à la main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui et Juifs et Gentils au tombeau ; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain.

La première partie du Discours sur l’Histoire universelle est admirable par la narration, la seconde par la sublimité du style et la haute métaphysique des idées, la troisième par la profondeur des vues morales et politiques. Tite-Live et Salluste ont-ils rien de plus beau sur les anciens Romains que ces paroles de l’évêque de Meaux ?

« Le fond d’un Romain, pour ainsi parler, était l’amour de sa liberté et de sa patrie ; une de ces choses lui faisait aimer l’autre, car, parce qu’il aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres.

Sous ce nom de liberté les Romains se figuraient, avec les Grecs, un état où personne ne fût sujet que de la loi et où la loi fût plus puissante que personne. »

À nous entendre déclamer contre la religion, on croirait

qu’un prêtre est nécessairement un esclave, et que nul avant nous n’a su raisonner dignement sur la liberté : qu’on lise donc Bossuet à l’article des Grecs et des Romains.

Quel autre a mieux parlé que lui et des vices et des vertus ? Quel autre a plus justement estimé les choses humaines ? Il lui échappe de temps en temps quelques-uns de ces traits qui n’ont point de modèle dans l’éloquence antique et qui naissent du génie même du christianisme. Par exemple, après avoir vanté les pyramides d’Egypte, il ajoute :

« Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux ; encore ces rois qui les ont bâties n’ont-ils pas eu le pouvoir d’y être inhumés, et ils n’ont pu jouir de leur sépulcre. »[591]

On ne sait qui l’emporte ici de la grandeur de la pensée ou de la hardiesse de l’expression. Ce mot jouir, appliqué à un sépulcre, déclare à la fois la magnificence de ce sépulcre, la vanité des pharaons qui l’élevèrent, la rapidité de notre existence, enfin l’incroyable néant de l’homme, qui, ne pouvant posséder pour bien réel ici-bas qu’un tombeau, est encore privé quelquefois de ce stérile patrimoine.

Remarquons que Tacite a parlé des pyramides, et que sa philosophie ne lui a rien fourni de comparable à la réflexion que la religion a inspirée à Bossuet : influence bien frappante du *Génie du christianisme* sur la pensée d’un grand homme.[592]

Le plus beau portrait historique dans Tacite est celui de Tibère, mais il est effacé par le portrait de Cromwell car Bossuet est encore historien dans ses Oraisons funèbres. Que dirons-nous du cri de joie que pousse Tacite en parlant des Bructères, qui s’égorgeaient à la vue d’un camp romain ? » Par la faveur des dieux, nous eûmes le plaisir de contempler ce combat sans nous y mêler. Simples spectateurs, nous vîmes, ce qui est admirable, soixante mille hommes s’égorger sous nos yeux pour notre amusement. Puissent, puissent les nations, au défaut d’amour pour nous, entretenir ainsi dans leur cœur les unes contre les autres une haine éternelle ![593]

Ecoutons Bossuet :

« Ce fut après le déluge que parurent ces ravageurs de provinces que l'on a nommés conquérants, qui, poussés par la seule gloire du commandement, ont exterminé tant d'innocents… Depuis ce temps l'ambition s'est jouée, sans aucune borne, de la vie des hommes ; ils en sont venus à ce point de s'entretuer sans se haïr : le comble de la gloire et le plus beau de tous les arts a été de se tuer les uns les autres. »[594]

Il est difficile de s'empêcher d'adorer une religion qui met une telle différence entre la morale d'un Bossuet et d'un Tacite.

L'historien romain, après avoir raconté que Thrasylle avait prédit l'empire à Tibère, ajoute :

« D'après ces faits et quelques autres, je ne sais si les choses de la vie sont… assujetties aux lois d'une immuable nécessité, ou si elles ne dépendent que du hasard. »[595]

Suivent les opinions des philosophes, que Tacite rapporte gravement, donnant assez à entendre qu'il croit aux prédictions des astrologues.

La raison, la saine morale et l'éloquence nous semblent encore du côté du prêtre chrétien.

« Ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les empires dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes ; il a tous les cœurs en sa main. Tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain… Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit ; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances. Il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège… C'est lui (Dieu) qui prépare ces effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contrecoup porte si loin… Mais que les hommes ne s'y trompent pas, Dieu redresse, quand il lui plaît, le sens égaré ; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille

souvent autre chose pour lui renverser le sens que de longues prospérités. »

Que l’éloquence de l’antiquité est peu de chose auprès de cette éloquence chrétienne !

Livre IV – Eloquence

Chapitre I – Du Christianisme dans l'éloquence

Le christianisme fournit tant de preuves de son excellence, que, quand on croit n'avoir plus qu'un sujet à traiter, soudain il s'en présente un autre sous votre plume. Nous parlions des philosophes, et voilà que les orateurs viennent nous demander si nous les oublions. Nous raisonnions sur le christianisme dans les sciences et dans l'histoire, et le christianisme nous appelait pour faire voir au monde les plus grands effets de l'éloquence connus. Les modernes doivent à la religion catholique cet art du discours qui, en manquant à notre littérature, eût donné au génie antique une supériorité décidée sur le nôtre. C'est ici un des grands triomphes de notre culte ; et quoi qu'on puisse dire à la louange de Cicéron et de Démosthène, Massillon et Bossuet peuvent sans crainte leur être comparés.

Les anciens n'ont connu que l'éloquence judiciaire et politique : l'éloquence morale, c'est-à-dire l'éloquence de tout temps, de tout gouvernement, de tout pays, n'a paru sur la terre qu'avec l'Evangile. Cicéron défend un client ; Démosthène combat un adversaire ou tâche de rallumer l'amour de la patrie chez un peuple dégénéré : l'un et l'autre ne savent que remuer les passions, et fondent leur espérance de succès sur le trouble qu'ils jettent dans les cœurs. L'éloquence de la chaire a cherché sa victoire dans une région plus élevée. C'est en combattant les mouvements de l'âme qu'elle prétend la séduire ; c'est en apaisant les passions qu'elle s'en veut faire écouter. Dieu et la charité, voilà son texte, toujours le même, toujours inépuisable. Il ne lui faut ni les cabales d'un parti, ni des émotions populaires, ni de grandes circonstances, pour briller ; dans la paix la plus profonde, sur le cercueil du citoyen le plus obscur, elle trouvera ses mouvements les plus sublimes ; elle saura

intéresser pour une vertu ignorée ; elle fera couler des larmes pour un homme dont on n'a jamais entendu parler. Incapable de crainte et d'injustice, elle donne des leçons aux rois, mais sans les insulter ; elle console le pauvre, mais sans flatter ses vices. La politique et les choses de la terre ne lui sont point inconnues ; mais ces choses, qui faisaient les premiers motifs de l'éloquence antique, ne sont pour elle que des raisons secondaires ; elle les voit des hauteurs où elle domine, comme un aigle aperçoit du sommet de la montagne les objets abaissés de la plaine.

Ce qui distingue l'éloquence chrétienne de l'éloquence des Grecs et des Romains, c'est cette tristesse évangélique qui en est l'âme, selon La Bruyère, cette majestueuse mélancolie dont elle se nourrit. On lit une fois, deux fois peut-être les Verrines et les Catilinaires de Cicéron, l'Oraison pour la Couronne et les Philippiques de Démosthène ; mais on médite sans cesse, on feuillette nuit et jour les Oraisons funèbres de Bossuet et les Sermons de Bourdaloue et de Massillon. Les discours des orateurs chrétiens sont des livres, ceux des orateurs de l'antiquité ne sont que des discours. Avec quel goût merveilleux les saints docteurs ne réfléchissent-ils point sur les vanités du monde ! » Toute votre vie, disent-ils, n'est qu'une ivresse d'un jour, et vous employez cette journée à la poursuite des plus folles illusions. Vous atteindrez au comble de vos vœux, vous jouirez de tous vos désirs, vous deviendrez roi, empereur, maître de la terre : un moment encore, et la mort effacera ces néants avec votre néant. »

Ce genre de méditations, si grave, si solennel, si naturellement porté au sublime, fut totalement inconnu des orateurs de l'antiquité. Les païens se consumaient à la poursuite des ombres de la vie ; ils ne savaient pas que la véritable existence ne commence qu'à la mort. La religion chrétienne a seule fondé cette grande école de la tombe où s'instruit l'apôtre de l'Evangile : elle ne permet plus que l'on prodigue, comme les demi-sages de la Grèce, l'immortelle pensée de l'homme à des choses d'un moment.[596]

Au reste, c'est la religion qui dans tous les siècles et dans

tous les pays a été la source de l’éloquence. Si Démosthène et Cicéron ont été de grands orateurs, c’est qu’avant tout ils étaient religieux. Les membres de la Convention, au contraire, n’ont offert que des talents tronqués et des lambeaux d’éloquence, parce qu’ils attaquaient la foi de leurs pères et s’interdisaient ainsi les inspirations du cœur[597][598].

Chapitre II – Des Orateurs. — Les Pères de l’Église

L’éloquence des docteurs de l’Église a quelque chose d’imposant, de fort, de royal, pour ainsi parler, et dont l’autorité vous confond et vous subjugue. On sent que leur mission vient d’en haut et qu’ils enseignent par l’ordre exprès du Tout-Puissant. Toutefois, au milieu de ces inspirations, leur génie conserve le calme et la majesté.

Saint Ambroise est le Fénelon des Pères de l’Église latine. Il est fleuri, doux, abondant, et à quelques défauts près, qui tiennent à son siècle, ses ouvrages offrent une lecture aussi agréable qu’instructive ; pour s’en convaincre, il suffit de parcourir le Traité de la Virginité et l’Eloge des Patriarches. [599]

Quand on nomme un saint aujourd’hui, on se figure quelque moine grossier et fanatique, livré, par imbécillité ou par caractère, à une superstition ridicule. Augustin offre pourtant un autre tableau : un jeune homme ardent et plein d’esprit s’abandonne à ses passions ; il épuise bientôt les voluptés, et s’étonne que les amours de la terre ne puissent remplir le vide de son cœur. Il tourne son âme inquiète vers le ciel : quelque chose lui dit que c’est là qu’habite cette souveraine beauté après laquelle il soupire : Dieu lui parle tout bas, et cet homme du siècle, que le siècle n’avait pu satisfaire, trouve enfin le repos et la plénitude de ses désirs dans le sein de la religion.

Montaigne et Rousseau nous ont donné leurs Confessions. Le premier s’est moqué de la bonne foi de son lecteur ; le second a révélé de honteuses turpitudes, en se proposant, même au jugement de Dieu, pour un modèle de vertu. C’est dans les Confessions de saint Augustin qu’on apprend à connaître l’homme tel qu’il est. Le saint ne se confesse point à la terre, il se confesse au ciel ; il ne cache rien à celui qui voit tout. C’est un chrétien à genoux dans le tribunal de la pénitence, qui déplore ses fautes, et qui les découvre, afin que le médecin applique le remède sur la plaie. Il ne craint point de fatiguer par des détails celui dont il a dit ce mot sublime : Il est patient, parce qu’il est éternel. Et quel portrait ne nous fait-il

point du Dieu auquel il confie ses erreurs !

« Vous êtes infiniment grand, dit-il, infiniment bon, infiniment miséricordieux, infiniment juste ; votre beauté est incomparable, votre force irrésistible, votre puissance sans bornes. Toujours en action, toujours en repos, vous soutenez, vous remplissez, vous conservez l'univers ; vous aimez sans passion, vous êtes jaloux sans trouble ; vous changez vos opérations et jamais vos desseins… Mais que vous dis-je ici, ô mon Dieu ! et que peut-on dire en parlant de vous ? »

Le même homme qui a tracé cette brillante image du vrai Dieu va nous parler à présent avec la plus aimable naïveté des erreurs de sa jeunesse :

« Je partis enfin pour Carthage. Je n'y fus pas plus tôt arrivé que je me vis assiégé d'une foule de coupables amours, qui se présentaient à moi de toutes parts… Un état tranquille me semblait insupportable, et je ne cherchais que les chemins pleins de pièges et de précipices.

Mais mon bonheur eût été d'être aimé aussi bien que d'aimer ; car on veut trouver la vie dans ce qu'on aime… Je tombai enfin dans les filets où je désirais d'être pris : je fus aimé, et je possédai ce que j'aimais. Mais, ô mon Dieu ! vous me fîtes alors sentir votre bonté et votre miséricorde en m'accablant d'amertume ; car, au lieu des douceurs que je m'étais promises, je ne connus que jalousie, soupçons, craintes, colère, querelles et emportements. »

Le ton simple, triste et passionné de ce récit, ce retour vers la Divinité et le calme du ciel au moment où le saint semble le plus agité par les illusions de la terre et par le souvenir des erreurs de sa vie, tout ce mélange de regrets et de repentir est plein de charmes. Nous ne connaissons point de mot de sentiment plus délicat que celui-ci :

« Mon bonheur eût été d'être aimé aussi bien que d'aimer, car on veut trouver la vie dans ce qu'on aime. » C'est encore saint Augustin qui a dit cette parole :

« Une âme contemplative se fait à elle-même une solitude. » La Cité de Dieu, les épîtres et quelques traités du même Père sont pleins de ces sortes de pensées.

Saint Jérôme brille par une imagination vigoureuse, que n'avait pu éteindre chez lui une immense érudition. Le recueil de ses lettres est un des monuments les plus curieux de la littérature des Pères. Ainsi que saint Augustin, il trouva son écueil dans les voluptés du monde.

Il aime à peindre la nature et la solitude. Du fond de sa grotte de Bethléem, il voyait la chute de l'empire romain : vaste sujet de réflexions pour un saint anachorète ! Aussi la mort et la vanité de nos jours sont-elles sans cesse présentes à saint Jérôme !

« Nous mourons et nous changeons à toute heure, écrit-il à un de ses amis, et cependant nous vivons comme si nous étions immortels. Le temps même que j'emploie ici à dicter, il le faut retrancher de mes jours. Nous nous écrivons souvent, mon cher Héliodore ; nos lettres passent les mers, et à mesure que le vaisseau fuit notre vie s'écoule : chaque flot en emporte un moment. »[600]

De même que saint Ambroise est le Fénelon des Pères, Tertullien en est le Bossuet. Une partie de son plaidoyer en faveur de la religion pourrait encore servir aujourd'hui dans la même cause. Chose étrange, que le christianisme soit maintenant obligé de se défendre devant ses enfants, comme il se défendait autrefois devant ses bourreaux, et que l'Apologétique aux gentils soit devenue l'Apologétique aux chrétiens !

Ce qu'on remarque de plus frappant dans cet ouvrage, c'est le développement de l'esprit humain : on entre dans un nouvel ordre d'idées ; on sent que ce n'est plus la première antiquité ou le bégaiement de l'homme qui se fait entendre.

Tertullien parle comme un moderne ; ses motifs d'éloquence sont pris dans le cercle des vérités éternelles, et non dans les raisons de passion et de circonstance employées à la tribune romaine ou sur la place publique des Athéniens. Ces progrès du génie philosophique sont évidemment le fruit de notre religion. Sans le renversement des faux dieux et l'établissement du vrai culte, l'homme aurait vieilli dans une enfance interminable ; car étant toujours dans l'erreur par

rapport au premier principe, ses autres notions se fussent plus ou moins ressenties du vice fondamental.

Les autres traités de Tertullien, en particulier ceux de la Patience, des Spectacles, des Martyrs, des Ornements des Femmes et de la Résurrection de la Chair, sont semés d'une foule de beaux traits. » Je ne sais (dit l'orateur en reprochant le luxe aux femmes chrétiennes), je ne sais si des mains accoutumées aux bracelets pourront supporter le poids des chaînes ; si des pieds ornés de bandelettes s'accoutumeront à la douleur des entraves. Je crains bien qu'une tête couverte de réseaux de perles et de diamants ne laisse aucune place à l'épée. » Ces paroles, adressées à des femmes qu'on conduisait tous les jours à l'échafaud, étincellent de courage et de foi.[601]

Nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière l'épître aux Martyrs, devenue plus intéressante pour nous depuis la persécution de Robespierre :

« Illustres confesseurs de Jésus-Christ, s'écrie Tertullien, un chrétien trouve dans la prison les mêmes délices que les prophètes trouvaient au désert… Ne l'appelez plus un cachot, mais une solitude. Quand l'âme est dans le ciel, le corps ne sent point la pesanteur des chaînes : elle emporte avec soi tout l'homme ! »

Ce dernier trait est sublime.

C'est du prêtre de Carthage que Bossuet a emprunté ce passage si terrible et si admiré :

« Notre chair change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes ! » …[602]

Tertullien était fort savant, bien qu'il s'accuse d'ignorance, et l'on trouve dans ses écrits des détails sur la vie privée des Romains qu'on chercherait vainement ailleurs. De fréquents barbarismes, une latinité africaine, déshonorent les ouvrages

de ce grand orateur. Il tombe souvent dans la déclamation, et son goût n'est jamais sûr. » Le style de Tertullien est de fer, disait Balzac, mais avouons qu'avec ce fer il a forgé d'excellentes armes. »

Selon Lactance, surnommé le Cicéron chrétien, saint Cyprien est le premier Père éloquent de l'Église latine. Mais saint Cyprien imite presque partout Tertullien, en affaiblissant également les défauts et les beautés de son modèle. C'est le jugement de La Harpe, dont il faut toujours citer l'autorité en critique.

Parmi les Pères de l'Église grecque deux seuls sont très éloquents, saint Chrysostome et saint Basile. Les homélies du premier sur la Mort et sur la Disgrâce d'Eutrope sont des chefs-d'œuvre. La diction de saint Chrysostome est pure, mais laborieuse ; il fatigue son style à la manière d'Isocrate : aussi Libanius lui destinait-il sa chaire de rhétorique avant que le jeune orateur fût devenu chrétien.

Avec plus de simplicité, saint Basile a moins d'élévation que saint Chrysostome. Il se tient presque toujours dans le ton mystique et dans la paraphrase de l'Ecriture.[603]

Saint Grégoire de Nazianze, surnommé le Théologien, outre ses ouvrages en prose, nous a laissé quelques poèmes sur les mystères du christianisme.[604]

« Il était toujours en sa solitude d'Arianze, dans son pays natal, dit Fleury : un jardin, une fontaine, des arbres qui lui donnaient du couvert, faisaient toutes ses délices. Il jeûnait, il priait avec abondance de larmes… Ces saintes poésies furent les occupations de saint Grégoire dans sa dernière retraite. Il y fait l'histoire de sa vie et de ses souffrances… Il prie, il enseigne, il explique les mystères et donne des règles pour les mœurs… Il voulait donner à ceux qui aiment la poésie et la musique des sujets utiles pour se divertir, et ne pas laisser aux païens l'avantage de croire qu'ils fussent les seuls qui pussent réussir dans les belles-lettres. »[605]

Enfin, celui qu'on appelait le dernier des Pères avant que Bossuet eût paru, saint Bernard, joint à beaucoup d'esprit une grande doctrine. Il réussit surtout à peindre les mœurs, et il

avait reçu quelque chose du génie de Théophraste et de La Bruyère.

« L’orgueilleux, dit-il, a le verbe haut et le silence boudeur ; il est dissolu dans la joie, furieux dans la tristesse, déshonnête au dedans, honnête au dehors ; il est raide dans sa démarche, aigre dans ses réponses, toujours fort pour attaquer, toujours faible pour se défendre ; il cède de mauvaise grâce, il importune pour obtenir ; il ne fait pas ce qu’il peut et ce qu’il doit faire, mais il est prêt à faire ce qu’il ne doit pas et ce qu’il ne peut pas. »[606]

N’oublions pas cette espèce de phénomène du XIIIe siècle, le livre de l’Imitation de Jésus-Christ. Comment un moine renfermé dans son cloître a-t-il trouvé cette mesure d’expression, a-t-il acquis cette fine connaissance de l’homme au milieu d’un siècle où les passions étaient grossières et le goût plus grossier encore ? Qui lui avait révélé dans sa solitude ces mystères du cœur et de l’éloquence ? Un seul maître Jésus-Christ.

Chapitre III – Massillon

Si nous franchissons maintenant plusieurs siècles, nous arriverons à des orateurs dont les seuls noms embarrassent beaucoup certaines gens ; car ils sentent que des sophismes ne suffisent pas pour détruire l'autorité qu'emportent avec eux Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, Fléchier, Mascaron, l'abbé Poulle.

Il nous est dur de courir rapidement sur tant de richesses et de ne pouvoir nous arrêter à chacun de ces orateurs. Mais comment choisir au milieu de ces trésors ? Comment citer au lecteur des choses qui lui soient inconnues ? Ne grossirions-nous pas trop ces pages en les chargeant de ces illustres preuves de la beauté du christianisme ? Nous n'emploierons donc pas toutes nos armes ; nous n'abuserons pas de nos avantages, de peur de jeter, en pressant trop l'évidence, les ennemis du christianisme dans l'obstination, dernier refuge de l'esprit de sophisme poussé à bout.

Ainsi, nous ne ferons paraître à l'appui de nos raisonnements ni Fénelon, si plein d'onction dans les méditations chrétiennes, ni Bourdaloue, force et victoire de la doctrine évangélique ; nous n'appellerons à notre secours ni les savantes compositions de Fléchier ni la brillante imagination du dernier des orateurs chrétiens, l'abbé Poulle. O religion ! quels ont été tes triomphes ! qui pouvait douter de ta beauté lorsque Fénelon et Bossuet occupaient tes chaires, lorsque Bourdaloue instruisait d'une voix grave un monarque alors heureux, à qui dans ses revers le Ciel miséricordieux réservait le doux Massillon !

Non toutefois que l'évêque de Clermont n'ait en partage que la tendresse du génie : il sait aussi faire entendre des sons mâles et vigoureux. Il nous semble qu'on a vanté trop exclusivement son Petit Carême : l'auteur y montre sans doute une grande connaissance du cœur humain, des vues fines sur les vices des cours, des moralités écrites avec une élégance qui ne bannit pas la simplicité ; mais il y a certainement une éloquence plus pleine, un style plus hardi, des mouvements

plus pathétiques et des pensées plus profondes dans quelques-uns de ses autres sermons, tels que ceux sur la mort, sur l'impénitence finale, sur le petit nombre des élus, sur la mort du pécheur, sur la nécessité d'un avenir, sur la Passion de Jésus-Christ. Lisez, par exemple, cette peinture du pécheur mourant :

« Enfin, au milieu de ses tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits changent, son visage se défigure, sa bouche livide s'entrouvre d'elle-même, tout son esprit frémit, et par ce dernier effort son âme s'arrache avec regret de ce corps de boue, et se trouve seule au pied du tribunal de la pénitence. »[607]

À ce tableau de l'homme impie dans la mort joignez celui des choses du monde dans le néant :

« Regardez le monde tel que vous l'avez vu dans vos premières années et tel que vous le voyez aujourd'hui : une nouvelle cour a succédé à celle que vos premiers ans ont vue ; de nouveaux personnages sont montés sur la scène, les grands rôles sont remplis par de nouveaux acteurs ; ce sont de nouveaux événements, de nouvelles intrigues, de nouvelles passions, de nouveaux héros, dans la vertu comme dans le vice, qui sont le sujet des louanges, des dérisions, des censures publiques. Rien ne demeure, tout change, tout s'use, tout s'éteint : Dieu seul demeure toujours le même. Le torrent des siècles qui entraîne tous les siècles coule devant ses yeux, et il voit avec indignation de faibles mortels emportés par ce cours rapide l'insulter en passant. »

L'exemple de la vanité des choses humaines, tiré du siècle de Louis XIV, qui venait de finir (et cité peut-être devant des vieillards qui en avaient vu la gloire), est bien pathétique ! le mot qui termine la période semble être échappé à Bossuet, tant il est franc et sublime.

Nous donnerons encore un exemple de ce genre ferme d'éloquence qu'on paraît refuser à Massillon, en ne parlant que de son abondance et de sa douceur. Pour cette fois nous prendrons un passage où l'orateur abandonne son style favori, c'est-à-dire le sentiment et les usages, pour n'être qu'un

simple argumentateur. Dans le sermon sur la vérité d'un avenir, il presse ainsi l'incrédule :

« Que dirai-je encore ? Si tout meurt avec nous, les soins du nom et de la postérité sont donc frivoles ; l'honneur qu'on rend à la mémoire des hommes illustres, une erreur puérile, puisqu'il est ridicule d'honorer ce qui n'est plus ; la religion des tombeau une illusion vulgaire ; les cendres de nos pères et de nos amis une vile poussière qu'il faut jeter au vent et qui n'appartient à personne ; les dernières intentions des mourants, si sacrées parmi les peuples les plus barbares, le dernier son d'une machine qui se dissout ; et, pour tout dire en un mot, si tout meurt avec nous, les lois sont donc une servitude insensée ; les rois et les souverains, des fantômes que la faiblesse des peuples a élevés ; la justice, une usurpation sur la liberté des hommes ; la loi des mariages, un vain scrupule ; la pudeur, un préjugé ; l'honneur et la probité, des chimères ; les incestes, les parricides, les perfidies noires, des jeux de la nature et des noms que la politique des législateurs a inventés.

Voilà où se réduit la philosophie sublime des impies ; voilà cette force, cette raison, cette sagesse qu'ils nous vantent éternellement. Convenez de leurs maximes, et l'univers entier retombe dans un affreux chaos, et tout est confondu sur la terre, et toutes les idées du vice et de la vertu sont renversées, et les lois les plus inviolables de la société s'évanouissent, et la discipline des mœurs périt, et le gouvernement des États et des empires n'a plus de règle, et toute l'harmonie des corps politiques s'écroule, et le genre humain n'est plus qu'un assemblage d'insensés, de barbares, de fourbes, de dénaturés, qui n'ont plus d'autres lois que la force, plus d'autre frein que leurs passions et la crainte de l'autorité, plus d'autre lien que l'irréligion et l'indépendance, plus d'autres dieux qu'eux-mêmes : voilà le monde des impies ; et si ce plan de république vous plaît, formez, si vous le pouvez, une société de ces hommes monstrueux : tout ce qui nous reste à vous dire, c'est que vous êtes dignes d'y occuper une place. »

Que l'on compare Cicéron à Massillon, Bossuet à

Démosthène, et l’on trouvera toujours entre leur éloquence les différences que nous avons indiquées ; dans les orateurs chrétiens, un ordre d’idées plus général, une connaissance du cœur humain plus profonde, une chaîne de raisonnements plus claire, enfin une éloquence religieuse et triste, ignorée de l’antiquité.

Massillon a fait quelques oraisons funèbres ; elles sont inférieures à ses autres discours. Son Eloge de Louis XIV n’est remarquable que par la première phrase :

« Dieu seul est grand, mes frères ! » C’est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis le Grand.

Chapitre IV – Bossuet orateur

Mais que dirons-nous de Bossuet comme orateur ? à qui le comparerons-nous ? et quels discours de Cicéron et de Démosthène ne s'éclipsent point devant ses Oraisons funèbres ? C'est pour l'orateur chrétien que ces paroles d'un roi semblent avoir été écrites : L'or et les perles sont assez communs, mais les lèvres savantes sont un vase rare et sans prix. Sans cesse occupé du tombeau, et comme penché sur les gouffres d'une autre vie, Bossuet aime à laisser tomber de sa bouche ces grands mots de temps et de mort, qui retentissent dans les abîmes silencieux de l'éternité. Il se plonge, il se noie dans des tristesses incroyables, dans d'inconcevables douleurs. Les cœurs, après plus d'un siècle, retentissent encore du fameux cri : Madame se meurt, Madame est morte ! Jamais les rois ont-ils reçu de pareilles leçons ? jamais la philosophie s'exprima-t-elle avec autant d'indépendance ? Le diadème n'est rien aux yeux de l'orateur ; par lui le pauvre est égalé au monarque, et le potentat le plus absolu du globe est obligé de s'entendre dire devant des milliers de témoins que ses grandeurs ne sont que vanité, que sa puissance n'est que songe et qu'il n'est lui-même que poussière.[608]

Trois choses se succèdent continuellement dans les discours de Bossuet : le trait de génie ou d'éloquence ; la citation, si bien fondue avec le texte qu'elle ne fait plus qu'un avec lui ; enfin, la réflexion ou le coup d'œil d'aigle sur les causes de l'événement rapporté. Souvent aussi cette lumière de l'Église porte la clarté dans la discussion de la plus haute métaphysique ou de la théologie la plus sublime ; rien ne lui est ténèbres. L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, où souvent le terme le plus simple et l'idée la plus relevée, l'expression la plus commune et l'image la plus terrible servent, comme dans l'Ecriture, à se donner des dimensions énormes et frappantes.

Ainsi lorsqu'il s'écrie, en montrant le cercueil de Madame : La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ! la voilà telle que la mort nous l'a faite ! pourquoi

frissonne-t-on à ce mot si simple, telle que la mort nous l'a faite ? C'est par l'opposition qui se trouve entre ce grand cœur, cette princesse si admirée, et cet accident, inévitable de la mort qui lui est arrivé comme à la plus misérable des femmes ; c'est parce que ce verbe faire appliqué à la mort, qui défait tout, produit une contradiction dans les mots et un choc dans les pensées, qui ébranlent l'âme ; comme si pour peindre cet événement malheureux les termes avaient changé d'acception et que le langage fût bouleversé comme le cœur.

Nous avons remarqué qu'à l'exception de Pascal, de Bossuet, de Massillon, de La Fontaine, les écrivains du siècle de Louis XIV, faute d'avoir assez vécu dans la retraite, ont ignoré cette espèce de sentiment mélancolique dont on fait aujourd'hui un si étrange abus. Mais comment donc l'évêque de Meaux, sans cesse au milieu des pompes de Versailles, a-t-il connu cette profondeur de rêverie ? C'est qu'il a trouvé dans la religion une solitude ; c'est que son corps était dans le monde et son esprit au désert ; c'est qu'il avait mis son cœur à l'abri dans les tabernacles sacrés du Seigneur ; c'est, comme il a dit lui-même de Marie-Thérèse d'Autriche, « qu'on le voyait courir aux autels pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, il trouvait le Carmel d'Elie, le désert de Jean et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus. »

Les Oraisons funèbres de Bossuet ne sont pas d'un égal mérite, mais toutes sont sublimes par quelque côté. Celle de la reine d'Angleterre est un chef-d'œuvre de style et un modèle d'écrit philosophique et politique.

Celle de la duchesse d'Orléans est la plus étonnante, parce qu'elle est entièrement créée de génie. Il n'y avait là ni ces tableaux de troubles des nations, ni ces développements des affaires publiques qui soutiennent la voix de l'orateur. L'intérêt que peut inspirer une princesse expirant à la fleur de son âge semble se devoir épuiser vite. Tout consiste en quelques oppositions vulgaires de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur et de la mort ; et c'est pourtant sur ce fond stérile que Bossuet a bâti un des plus beaux monuments de

l’éloquence ; c’est de là qu’il est parti pour montrer la misère de l’homme par son côté périssable et sa grandeur par son côté immortel. Il commence par le ravaler au-dessous des vers qui le rongent au sépulcre, pour le peindre ensuite glorieux avec la vertu dans des royaumes incorruptibles.

On sait avec quel génie, dans l’oraison funèbre de la princesse Palatine, il est descendu, sans blesser la majesté de l’art oratoire, jusqu’à l’interprétation d’un songe, en même temps qu’il a déployé dans ce discours sa haute capacité pour les abstractions philosophiques.

Si pour Marie-Thérèse et pour le chancelier de France ce ne sont plus les mouvements des premiers éloges, les idées du panégyriste sont-elles prises dans un cercle moins large, dans une nature moins profonde ? — « Et maintenant, dit-il, ces deux âmes pieuses (Michel Le Tellier et Lamoignon), touchées sur la terre du désir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d’où les nôtres sont dérivées : et si quelques légères traces de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle. »

Au milieu de cette théologie, combien d’autres genres de beautés, ou sublimes, ou gracieuses, ou tristes, ou charmantes ! Voyez le tableau de la Fronde :

« La monarchie ébranlée jusqu’aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors… Etaient-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois ? … Ou bien était-ce comme un travail de la France, prête à enfanter le règne miraculeux de Louis ? » Viennent des réflexions sur l’illusion des amitiés de la terre, qui « s’en vont avec les années et les intérêts, » et sur l’obscurité du cœur de l’homme, « qui ne sait jamais ce qu’il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu’il veut, et qui n’est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu’aux autres[609][610]. »

Mais la trompette sonne, et Gustave paraît :

« Il paraît à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces.

Qu’est devenue cette redoutable cavalerie qu’on voit fondre sur l’ennemi avec la vitesse d’un aigle ? Où sont ces armes guerrières, ces marteaux d’armes tant vantés et ces arcs qu’on ne vit jamais tendus en vain ? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. »[611]

Je passe, et mon oreille retentit de la voix d’un prophète. Est-ce Isaïe, est-ce Jérémie qui apostrophe l’île de la Conférence et les pompes nuptiales de Louis ?

« Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd’hui vos cérémonies, vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines ? »[612]

Le poète (on nous pardonnera de donner à Bossuet un titre qui fait la gloire de David), le poète continue de se faire entendre ; il ne touche plus la corde inspirée, mais, baissant sa lyre d’un ton jusqu’à ce mode dont Salomon se servit pour chanter les troupeaux du mont Galaad, il soupire ces paroles paisibles :

« Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voix du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde ; dans cette sainte montagne, que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours ; où les joies de la terre étaient inconnues ; où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas ; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. »[613]

Cette page, que l’on dirait extraite du livre de Ruth, n’a point épuisé le pinceau de Bossuet ; il lui reste encore assez de cette antique et douce couleur pour peindre une mort heureuse. » Michel Le Tellier, dit-il, commença l’hymne des divines miséricordes : Misericordias Domini in aeternum cantabo : Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique.

Nous avions cru pendant quelque temps que l’oraison funèbre du prince de Condé, à l’exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée ; nous pensions qu’il était plus aisé, comme il l’est en effet, d’arriver aux formes d’éloquence du commencement de cet éloge qu’à celles de l’oraison de Madame Henriette ; mais quand nous avons lu ce discours avec attention ; quand nous avons vu l’orateur emboucher la trompette épique pendant une moitié de son récit et donner comme en se jouant un chant d’Homère ; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres ; lorsque après avoir mis Condé au cercueil il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros ; lorsque, enfin, s’avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe et le siècle de Louis, dont il a l’air de faire les funérailles, prêt à s’abîmer dans l’éternité, à ce dernier effort de l’éloquence humaine les larmes de l’admiration ont coulé de nos yeux et le livre est tombé de nos mains.

Chapitre V – Que l’incrédulité est la principale cause de la décadence du goût et du génie

Ce que nous avons dit jusqu’ici a pu conduire le lecteur à cette réflexion, que l’incrédulité est la principale cause de la décadence du goût et du génie. Quand on ne crut plus rien à Athènes et à Rome, les talents disparurent avec les dieux, et les muses livrèrent à la barbarie ceux qui n’avaient plus de foi en elles.

Dans un siècle de lumières, on ne saurait croire jusqu’à quel point les bonnes mœurs sont dépendantes du bon goût et le bon goût des bonnes mœurs. Les ouvrages de Racine, devenant toujours plus purs à mesure que l’auteur devient plus religieux, se terminent enfin à Athalie. Remarquez au contraire, comment l’impiété et le génie de Voltaire se décèlent à la fois dans ses écrits par un mélange de choses exquises et de choses odieuses. Le mauvais goût, quand il est incorrigible, est une fausseté de jugement, un biais naturel dans les idées ; or, comme l’esprit agit sur le cœur, il est difficile que les voies du second soient droites quand celles du premier ne le sont pas. Celui qui aime la laideur, dans un temps où mille chefs-d’œuvre peuvent avertir et redresser son goût, n’est pas loin d’aimer le vice ; quiconque est insensible à la beauté pourrait bien méconnaître la vertu.

Un écrivain qui refuse de croire en un Dieu auteur de l’univers et juge des hommes dont il a fait l’âme immortelle bannit d’abord l’infini de ses ouvrages. Il renferme sa pensée dans un cercle de boue, dont il ne peut plus sortir. Il ne voit rien de noble dans la nature, tout s’y opère par d’impurs moyens de corruption et de régénération. L’abîme n’est qu’un peu d’eau bitumineuse ; les montagnes sont des protubérances de pierres calcaires ou vitrescibles, et le ciel, où le jour prépare une immense solitude, comme pour servir de camp à l’armée des astres que la nuit y amène en silence, le ciel, disons-nous, n’est plus qu’une étroite voûte momentanément suspendue par la main capricieuse du hasard.

Si l’incrédule se trouve ainsi borné dans les choses de la nature, comment peindra-t-il l’homme avec éloquence ? Les mots pour lui manquent de richesse et les trésors de l’expression lui sont fermés. Contemplez, au fond de ce tombeau, ce cadavre enseveli, cette statue du néant, voilée d’un linceul : c’est l’homme de l’athée ! Foetus né du corps impur de la femme, au-dessous des animaux pour l’instinct, poudre comme eux et retournant comme eux en poudre, n’ayant point de passion, mais des appétits, n’obéissant point à des lois morales, mais à des ressorts physiques, voyant devant lui, pour toute fin, le sépulcre et des vers : tel est cet être qui se disait animé d’un souffle immortel ! Ne nous parlez plus de mystères de l’âme, du charme secret de la vertu ; grâces de l’enfance, amours de la jeunesse, noble amitié, élévation de pensées, charme des tombeaux et de la patrie, vos enchantements sont détruits !

Nécessairement encore l’incrédulité introduit l’esprit raisonneur, les définitions abstraites, le style scientifique, et avec lui le néologisme, choses mortelles au goût et à l’éloquence.

Il est possible que la somme de talents départie aux auteurs du XVIIIe siècle soit égale à celle qu’avaient reçue les écrivains du XVIIe. Pourquoi donc le second siècle est-il au-dessous du premier ? Car, il n’est plus temps de le dissimuler, les écrivains de notre âge ont été en général placés trop haut. S’il y a tant de choses à reprendre, comme on en convient, dans les ouvrages de Rousseau et de Voltaire, que dire de ceux de Raynal et de Diderot ? On a vanté, sans doute avec raison, la méthode de nos derniers métaphysiciens. Toutefois on aurait dû remarquer qu’il y a deux sortes de clartés : l’une tient à un ordre vulgaire d’idées (un lieu commun s’explique nettement) ; l’autre vient d’une admirable faculté de concevoir et d’exprimer clairement une pensée forte et composée. Des cailloux au fond d’un ruisseau se voient sans peine, parce que l’eau n’est pas profonde ; mais l’ambre, le corail et les perles appellent l’œil du plongeur à des profondeurs immenses sous les flots transparents de l’abîme.[614]

Or, si notre siècle littéraire est inférieur à celui de Louis XIV, n'en cherchons d'autre cause que notre religion. Nous avons déjà montré combien Voltaire eût gagné à être chrétien : il disputerait aujourd'hui la palme des Muses à Racine. Ses ouvrages auraient pris cette teinte morale sans laquelle rien n'est parfait : on y trouverait aussi ces souvenirs du vieux temps, dont l'absence y forme un si grand vide. Celui qui renie le Dieu de son pays est presque toujours un homme sans respect pour la mémoire de ses pères ; les tombeaux sont sans intérêt pour lui ; les institutions de ses aïeux ne lui semblent que des coutumes barbares ; il n'a aucun plaisir à se rappeler les sentences, la sagesse et les goûts de sa mère.

Cependant, il est vrai que la majeure partie du génie se compose de cette espèce de souvenirs. Les plus belles choses qu'un auteur puisse mettre dans un livre sont les sentiments qui lui viennent, par réminiscence, des premiers jours de sa jeunesse. Voltaire a bien péché contre ces règles critiques (pourtant si douces !), lui qui s'est éternellement moqué des mœurs et des coutumes de nos ancêtres. Comment se fait-il que ce qui enchante les autres hommes soit précisément ce qui dégoûte un incrédule ?

La religion est le plus puissant motif de l'amour de la patrie ; les écrivains pieux ont toujours répandu ce noble sentiment dans leurs écrits. Avec quel respect, avec quelle magnifique opinion les écrivains du siècle de Louis XIV ne parlent-ils pas toujours de la France !

Malheur à qui insulte son pays ! Que la patrie se lasse d'être ingrate avant que nous nous lassions de l'aimer ; ayons le cœur plus grand que ses injustices.

Si l'homme religieux aime sa patrie, c'est que son esprit est simple et que les sentiments naturels qui nous attachent aux champs de nos aïeux sont comme le fond et l'habitude de son cœur. Il donne la main à ses pères et à ses enfants ; il est planté dans le sol natal, comme le chêne qui voit au-dessous de lui ses vieilles racines s'enfoncer dans la terre et à son sommet des boutons naissants qui aspirent vers le ciel.

Rousseau est un des écrivains du XVIIIe siècle dont le style a

le plus de charme, parce que cet homme, bizarre à dessein, s'était au moins créé une ombre de religion. Il avait foi en quelque chose qui n'était pas le Christ, mais qui pourtant était l'Evangile ; ce fantôme de christianisme tel quel a quelquefois donné beaucoup de grâces à son génie. Lui qui s'est élevé avec tant de force contre les sophistes, n'eût-il pas mieux fait de s'abandonner à la tendresse de son âme que de se perdre comme eux dans des systèmes dont il n'a fait que rajeunir les vieilles erreurs ?

Il ne manquerait rien à Buffon s'il avait autant de sensibilité que d'éloquence. Remarque étrange, que nous avons lieu de faire à tous moments, que nous répétons jusqu'à satiété, et dont nous ne saurions trop convaincre le siècle : sans religion, point de sensibilité. Buffon surprend par son style, mais rarement il attendrit. Lisez l'admirable article du chien ; tous les chiens y sont : le chien chasseur, le chien berger, le chien sauvage, le chien grand seigneur, le chien petit maître, etc. Qu'y manque-t-il enfin ? Le chien de l'aveugle. Et c'est celui-là dont se fût d'abord souvenu un chrétien.

En général, les rapports tendres ont échappé à Buffon. Et néanmoins rendons justice à ce grand peintre de la nature : son style est d'une perfection rare. Pour garder aussi bien les convenances, pour n'être jamais ni trop haut ni trop bas, il faut avoir soi-même beaucoup de mesure dans l'esprit et dans la conduite. On sait que Buffon respectait tout ce qu'il faut respecter. Il ne croyait pas que la philosophie consistât à afficher l'incrédulité, à insulter aux autels de vingt-quatre millions d'hommes. Il était régulier dans ses devoirs de chrétien et donnait l'exemple à ses domestiques. Rousseau, s'attachant au fond et rejetant les formes du culte, montre dans ses écrits la tendresse de la religion avec le mauvais ton du sophiste ; Buffon ? par la raison contraire, a la sécheresse de la philosophie avec les bienséances de la religion. Le christianisme a mis au dedans du style du premier le charme, l'abandon et l'amour, et au dehors du style du second l'ordre, la clarté et la magnificence. Ainsi les ouvrages de ces hommes célèbres portent, en bien et en mal, l'empreinte de ce qu'ils

ont choisi et de ce qu’ils ont rejeté eux-mêmes de la religion.

En nommant Montesquieu, nous rappelons le véritable grand homme du XVIIIe siècle. L’Esprit des Lois et les Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence vivront aussi longtemps que la langue dans laquelle ils sont écrits. Si Montesquieu dans un ouvrage de sa jeunesse, laissa tomber sur la religion quelques-uns des traits qu’il dirigeait contre nos mœurs, ce ne fut qu’une erreur passagère, une espèce de tribut payé à la corruption de la Régence. Mais dans le livre qui a placé Montesquieu au rang des hommes illustres, il a magnifiquement réparé ses torts en faisant l’éloge du culte qu’il avait eu l’imprudence d’attaquer. La maturité de ses années et l’intérêt même de sa gloire lui firent comprendre que pour élever un monument durable il fallait en creuser les fondements dans un sol moins mouvant que la poussière de ce monde ; son génie, qui embrassait tous les temps, s’est appuyé sur la seule religion à qui tous les temps sont promis.

Il résulte de nos observations que les écrivains du XVIIIIe siècle doivent la plupart de leurs défauts à un système trompeur de philosophe, et qu’en étant plus religieux ils eussent approché davantage de la perfection.

Il y a eu dans notre âge, à quelques exceptions près, une sorte d’avortement général des talents. On dirait même que l’impiété, qui rend tout stérile, se manifeste aussi par l’appauvrissement de la nature physique. Jetez les yeux sur les générations qui succédèrent au siècle de Louis XIV. Où sont ces hommes aux figures calmes et majestueuses, au port et aux vêtements nobles, au langage épuré, à l’air guerrier et classique, conquérant et inspiré des arts ? On les cherche, et on ne les trouve plus. De petits hommes inconnus se promènent comme des pygmées sous les hauts portiques des monuments d’un autre âge. Sur leur front dur respirent l’égoïsme et le mépris de Dieu ; ils ont perdu et la noblesse de l’habit et la pureté du langage : on les prendrait, non pour les fils, mais pour les baladins de la grande race qui les a précédés.

Les disciples de la nouvelle école flétrissent l’imagination avec je ne sais quelle vérité, qui n’est point la véritable vérité. Le style de ces hommes est sec, l’expression sans franchise, l’imagination sans amour et sans flamme ; ils n’ont nulle onction, nulle abondance, nulle simplicité. On ne sent point quelque chose de plein et de nourri dans leurs ouvrages ; l’immensité n’y est point, parce que la Divinité y manque. Au lieu de cette tendre religion, de cet instrument harmonieux dont les auteurs du siècle de Louis XIV se servaient pour trouver le ton de leur éloquence, les écrivains modernes font usage d’une étroite philosophie, qui va divisant toute chose, mesurant les sentiments au compas, soumettant l’âme au calcul et réduisant l’univers, Dieu compris, à une soustraction passagère du néant.

Aussi le XVIIIe siècle diminue-t-il chaque jour dans la perspective, tandis que le XIIe semble s’élever à mesure que nous nous en éloignons ; l’un s’affaisse, l’autre monte dans les cieux. On aura beau chercher à ravaler le génie de Bossuet et de Racine, il aura le sort de cette grande figure d’Homère qu’on aperçoit derrière les âges : quelquefois elle est obscurcie par la poussière qu’un siècle fait en s’écroulant, mais aussitôt que le nuage s’est dissipé, on voit reparaître la majestueuse figure, qui s’est encore agrandie pour dominer les ruines nouvelles.

Livre V – Harmonies de la religion chrétienne avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain

Chapitre I – Division des harmonies

Avant de passer à la description du culte, il nous reste à examiner quelques sujets que nous n’avons pu suffisamment développer dans les livres précédents. Ces sujets se rapportent au côté physique ou au côté moral des arts. Ainsi, par exemple, les sites des monastères, les ruines des monuments religieux, etc., tiennent à la partie matérielle de l’architecture, tandis que les effets de la doctrine chrétienne, avec les passions du cœur de l’homme et les tableaux de la nature, rentrent dans la partie dramatique et descriptive de la poésie.

Tels sont les sujets que nous réunissons dans ce livre, sous le titre général d’Harmonies, etc.

Chapitre II – Harmonies physiques. — Suite des monuments religieux ; couvents maronites, coptes, etc

Il y a dans les choses humaines deux espèces de natures, placées l'une au commencement, l'autre à la fin de la société. S'il n'en était ainsi, l'homme, en s'éloignant toujours de son origine, serait devenu une sorte de monstre ; mais, par une loi de la Providence, plus il se civilise, plus il se rapproche de son premier état : il advient que la science au plus haut degré est l'ignorance et que les arts parfaits sont la nature.

Cette dernière nature, ou cette nature de la société, est la plus belle : le génie en est l'instinct, et la vertu l'innocence, car le génie et la vertu de l'homme civilisé ne sont que l'instinct et l'innocence perfectionnés du sauvage. Or, personne ne peut comparer un Indien du Canada à Socrate bien que le premier soit, rigoureusement parlant, aussi moral que le second ; ou bien il faudrait soutenir que la paix des passions non développées dans l'enfant a la même excellence que la paix des passions domptées dans l'homme ; que l'être à pures sensations est égal à l'être pensant, ce qui reviendrait à dire que faiblesse est aussi belle que force. Un petit lac ne ravage pas ses bords, et personne n'en est étonné : son impuissance fait son repos ; mais on aime le calme sur la mer, parce qu'elle a le pouvoir des orages, et l'on admire le silence de l'abîme, parce qu'il vient de la profondeur même des eaux.

Entre les siècles de nature et ceux de civilisation il y en a d'autres, que nous avons nommés siècles de barbarie. Les anciens ne les ont point connus ; ils se composent de la réunion subite d'un peuple policé et d'un peuple sauvage. Ces âges doivent être remarquables par la corruption du goût. D'un côté, l'homme sauvage, en s'emparant des arts, n'a pas assez de finesse pour les porter jusqu'à l'élégance, et l'homme social pas assez de simplicité pour redescendre à la seule nature.

On ne peut alors espérer rien de pur que dans les sujets où une cause morale agit par elle-même, indépendamment des causes temporaires. C'est pourquoi les premiers solitaires, livrés à ce goût délicat et sûr de la religion, qui ne trompe

jamais lorsqu’on n’y mêle rien d’étranger, ont choisi dans les diverses parties du monde les sites les plus frappants pour y fonder leurs monastères. Il n’y a point d’ermite qui ne saisisse aussi bien que Claude le Lorrain ou Le Nôtre le rocher où il doit placer sa grotte.

On voit çà et là, dans la chaîne du Liban, des couvents maronites bâtis sur des abîmes. On pénètre dans les uns par de longues cavernes, dont on ferme l’entrée avec des quartiers de roche ; on ne peut monter dans les autres qu’au moyen d’une corbeille suspendue. Le fleuve saint sort du pied de la montagne ; la forêt de cèdres noirs domine le tableau, et elle est elle-même surmontée par des croupes arrondies, que la neige drape de sa blancheur. Le miracle ne s’achève qu’au moment où l’on arrive au monastère : au dedans sont des vignes, des ruisseaux, des bocages ; au dehors, une nature horrible, et la terre qui se perd et s’enfuit avec ses fleuves, ses campagnes et ses mers, dans de bleuâtres profondeurs. Nourris par la religion, entre la terre et le firmament, sur ces roches escarpées, c’est là que de pieux solitaires prennent leur vol vers le ciel comme les aigles de la montagne.

Les cellules rondes et séparées des couvents égyptiens sont renfermées dans l’enceinte d’un mur qui les défend des Arabes. Du haut de la tour bâtie au milieu de ces couvents on découvre des landes de sable d’où s’élèvent les têtes grisâtres des pyramides, ou des bornes qui marquent le chemin au voyageur. Quelquefois une caravane abyssinienne, des Bédouins vagabonds, passent dans le lointain à l’un des horizons de la mouvante étendue ; quelquefois le souffle du midi noie la perspective dans une atmosphère de poudre. La lune éclaire un sol nu où des brises muettes ne trouvent pas même un brin et herbe pour en former une voix. Le désert sans arbres se montre de toutes parts sans ombre ; ce n’est que dans les bâtiments du monastère qu’on retrouve quelques voiles de la nuit.

Sur l’isthme de Panama en Amérique, le cénobite peut contempler du faîte de son couvent les deux mers qui baignent les deux rives du Nouveau Monde : l’une souvent agitée quand

l’autre repose, et présentant aux méditations le double tableau du calme et de l’orage.

Les couvents situés dans les Andes voient s’aplanir au loin les flots de l’océan Pacifique. Un ciel transparent abaisse le cercle de ses horizons sur la terre et sur les mers, et semble enfermer l’édifice de la religion sous un globe de cristal. La fleur capucine, remplaçant le lierre religieux, brode de ses chiffres de pourpre les murs sacrés ; le Lamaz traverse le torrent sur un pont flottant de lianes, et le Péruvien infortuné vient prier le Dieu de Las Casas.

Tout le monde a vu en Europe de vieilles abbayes cachées dans les bois où elles ne se décèlent aux voyageurs que par leurs clochers perdus dans la cime des chênes. Les monuments ordinaires reçoivent leur grandeur des paysages qui les environnent ; la religion chrétienne embellit au contraire le théâtre où elle place ses autels et suspend ses saintes décorations. Nous avons parlé des couvents européens dans l’histoire de René et retracé quelques-uns de leurs effets au milieu des scènes de la nature ; pour achever de montrer au lecteur ces monuments, nous lui donnerons ici un morceau précieux que nous devons à l’amitié. L’auteur y a fait de si grands changements, que c’est, pour ainsi dire, un nouvel ouvrage. Ces beaux vers prouveront aux poètes que leurs muses gagneraient plus à rêver dans les cloîtres qu’à se faire l’écho de l’impiété.

La chartreuse de Paris.

Vieux cloître où de Bruno les disciples cachés
Renferment tous leurs vœux sur le ciel attachés ;
Cloître saint, ouvre-moi tes modestes portiques.
Laisse-moi m’égarer dans ces jardins rustiques
Où venait Catinat méditer quelquefois,
Heureux de fuir la cour et d’oublier les rois.
J’ai trop connu Paris : mes légères pensées,
Dans son enceinte immense au hasard dispersées,
Veulent enfin rejoindre et lier tous les jours
Leur fil demi-formé, qui se brise toujours.
Seul, je viens recueillir mes vagues rêveries.

Fuyez, brillants remparts, pompeuses Tuileries,
Louvre, dont le portique à mes yeux éblouis
Vante après cent hivers la grandeur de Louis !
Je préfère ces lieux où l’âme, moins distraite,
Même au sein de Paris peut goûter la retraite :
La retraite me plaît, elle eut mes premiers vers.
Déjà, de feux moins vifs éclairant l’univers,
Septembre loin de nous s’enfuit et décolore
Cet éclat dont l’année un moment brille encore.
Il redouble la paix qui m’attache en ces lieux ;
Son jour mélancolique et si doux à nos yeux,
Son vert plus rembruni, son grave caractère,
Semblent se conformer an deuil du monastère.
Sous ces bois jaunissants j’aime à m’ensevelir,
Couché sur un gazon qui commence à pâlir,
Je jouis d’un air pur, de l’ombre et du silence.
Ces chars tumultueux où s’assied l’opulence,
Tous ces travaux, ce peuple à grands flots agité,
Ces sons confus qu’élève une vaste cité,
Des enfants de Bruno ne troublent point l’asile ;
Le bruit les environne, et leur âme est tranquille.
Tous les jours, reproduit sous des traits inconstants,
Le fantôme du siècle emporté par le temps
Passe et roule autour d’eux ses pompes mensongères.
Mais c’est en vain : du siècle ils ont fui les chimères :
Hormis l’éternité, tout est songe pour eux.
Vous déplorez pourtant leur destin malheureux !
Quel préjugé funeste à des lois si rigides
Attacha, dites-vous, ces pieux suicides ?
Ils meurent longuement, rongés d’un noir chagrin ;
L’autel garde leurs vœux sur des tables d’airain,
Et le seul désespoir habite leurs cellules.
Eh bien, vous qui plaignez ces victimes crédules,
Pénétrez avec moi ces murs religieux :
N’y remplirez-vous pas l’air paisible des cieux ?
Vos chagrins ne sont plus, vos passions se taisent,
Et du cloître muet les ténèbres vous plaisent.

Mais quel lugubre son, du haut de cette tour,
Descend et fait frémir les dortoirs d'alentour ?
C'est l'airain qui, du temps formidable interprète.
Dans chaque heure qui fuit, à d'humble anachorète
Redit en longs échos : Songe au dernier moment !
Le son sous cette voûte expire lentement,
Et, quand il a cessé, l'âme en frémit encore.
La méditation qui, seule dès l'aurore,
Dans ces sombres parvis marche en baissant son œil.
A ce signal s'arrête et lit sur un cercueil
L'épitaphe à demi par les ans effacée
Qu'un gothique écrivain dans la pierre a tracée.
O tableaux éloquents ! oh ! combien à mon cœur
Plaît ce dôme noirci d'une divine horreur,
Et le lierre embrassant ces débris de murailles
Où croasse l'oiseau chantre des funérailles !
Les approches du soir, et ces ifs attristés
Où glissent du soleil les dernières clartés,
Et ce buste pieux que la mousse environne,
Et la cloche d'airain à l'accent monotone
Ce temple où chaque aurore entend de saints concerts
Sortir d'un long silence et monter dans les airs ;
Un martyr dont l'autel a conservé les restes,
Et le gazon qui croît sur ces tombeaux modestes
Où l'heureux cénobite a passé sans remords
Du silence du cloître à celui de la mort !
Cependant sur ces murs l'obscurité s'abaisse,
Leur deuil est redoublé, leur ombre est plus épaisse ;
Les hauteurs de Meudon me cachent le soleil,
Le jour meurt, la nuit vient ; le couchant, moins vermeil,
Voit pâlir de ses feux la dernière étincelle.
Tout à coup se rallume une aurore nouvelle
Qui monte avec lenteur sur les dômes noircis
De ce palais voisin qu'éleva Médicis[615] ;
Elle en blanchit le faîte, et ma vue enchantée
Reçoit par ces vitraux la lueur argentée.
L'astre touchant des nuits verse du haut des cieux

Sur les tombes du cloître un jour mystérieux,
Et semble y réfléchir cette douce lumière
Qui des morts bienheureux doit charmer la paupière.
Ici je ne vois plus les horreurs du trépas :
Son aspect attendrit et n’épouvante pas.
Me trompé-je ? Ecoutons : sous ces voûtes antiques
Parviennent jusqu’à moi d’invisibles cantiques,
Et la religion, le front voilé, descend ;
Elle approche : déjà son calme attendrissant
Jusqu’au fond de votre âme en secret s’insinue.
Entendez-vous un Dieu dont la voix inconnue
Vous dit tout bas : Mon fils, viens ici, viens à moi ;
Marche au fond du désert, j’y serai près de toi ?
Maintenant, du milieu de cette paix profonde,
Tournez les yeux : voyez dans les routes du monde
S’agiter les humains que travaille sans fruit
Cet espoir obstiné du bonheur qui les fuit.
Rappelez-vous les mœurs de ces siècles sauvages
Où, sur l’Europe entière apportant les ravages,
Des Vandales obscurs, de farouches Lombards,
Des Goths, se disputaient le sceptre des Césars.
La force était sans frein, le faible sans asile :
Parlez, blâmerez-vous les Benoît, les Basile,
Qui, loin du siècle impie, en ces temps abhorrés,
Ouvrirent au malheur des refuges sacrés ?
Déserts de l’Orient, sables, sommets arides,
Catacombes, forêts, sauvages Thébaïdes
Oh ! que d’infortunés votre noire épaisseur
A dérobés jadis au fer de l’oppresseur !
C’est là qu’ils se cachaient, et les chrétiens fidèles,
Que la religion protégeait de ses ailes
Vivant avec Dieu seul dans leurs pieux tombeaux,
Pouvaient au moins prier sans craindre les bourreaux.
Le tyran n’osait plus y chercher ses victimes.
Et que dis je ? accablé de l’horreur de ses crimes
Souvent dans ces lieux saints l’oppresseur désarmé
Venait demander grâce aux pieds de l’opprimé.

D’héroïques vertus habitaient l’ermitage.
Je vois dans les débris de Thèbes, de Carthage,
Au creux des souterrains, au fond des vieilles tours,
D’illustres pénitents fuir le monde et les cours.
La voix des passions se tait sous leurs cilices,
Mais leurs austérités ne sont point sans délices :
Celui qu’ils ont cherché ne les oublira pas ;
Dieu commande au désert de fleurir sous leurs pas.
Palmier qui rafraîchis la plaine de Syrie,
Ils venaient reposer sous ton ombre chérie !
Prophétique Jourdain, ils erraient sur tes bords !
Et vous qu’un roi charmait de ses divins accords,
Cèdres du haut Liban, sur votre cime altière
Vous portiez jusqu’au ciel leur ardente prière !
Cet antre protégeait leur paisible sommeil.
Souvent le cri de l’aigle avança leur réveil,
Ils chantaient l’Eternel sur le roc solitaire,
Au bruit sourd du torrent dont l’eau les désaltère,
Quand tout à coup un ange, en dévoilant ses traits,
Leur porte, au nom du ciel, un message de paix.
Et cependant leurs jours n’étaient point sans orages.
Cet éloquent Jérôme, honneur des premiers âges,
Voyait sous le cilice, et de cendres couvert,
Les voluptés de Rome assiéger son désert.
Leurs combats exerçaient son austère sagesse.
Peut-être, comme lui, déplorant sa faiblesse,
Un mortel trop sensible habita ce séjour.
Hélas ! plus d’une fois les soupirs de l’amour
S’élevaient dans la nuit du fond des monastères ;
En vain, le repoussant de ses regards austères,
La pénitence veille à côté d’un cercueil :
Il entre déguisé sous les voiles du deuil ;
Au Dieu consolateur en pleurant il se donne ;
A Comminge, à Rancé, Dieu sans doute pardonne :
A Comminge, à Rancé, qui ne doit quelques pleurs ?
Qui n’en sait les amours ? qui n’en plaint les malheurs :
Et toi dont le nom seul trouble l’âme amoureuse,

Des bois du Paraclet vestale malheureuse,
Toi qui, sans prononcer de vulgaires serments,
Fis connaître à l'amour de nouveaux sentiments ;
Toi que l'homme sensible, abusé par lui-même,
Se plaît à retrouver dans la femme qu'il aime,
Héloïse ! à ton nom quel cœur ne s'attendrit ?
Tel qu'un autre Abeilard ton amant te chérit.
Que de fois j'ai cherché, loin d'un monde volage,
L'asile où dans Paris s'écoula ton jeune âge,
Ces vénérables tours qu'allonge vers les cieux
La cathédrale antique où priaient nos aïeux !
Ces tours ont conservé ton amoureuse histoire.
Là tout m'en parle encor[616] ; là revit ta mémoire ;
Là du toit de Fulbert j'ai revu les débris.
On dit même, en ces lieux par ton ombre chéris,
Qu'un long gémissement s'élève chaque année
A l'heure où se forma ton funeste hyménée.
La jeune fille alors lit, au déclin du jour,
Cette lettre éloquente où brûle ton amour :
Son trouble est aperçu de l'amant qu'elle adore,
Et des feux que tu peins son feu s'accroît encore.
Mais que fais-je, imprudent ? quoi ! dans ce lieu sacré
J'ose parler d'amour, et je marche entouré
Des leçons du tombeau, des menaces suprêmes !
Ces murs, ces longs dortoirs, se couvrent d'anathèmes,
De sentences de mort qu'aux yeux épouvantés
L'ange exterminateur écrit de tous côtés ;
Je lis à chaque pas : Dieu, l'enfer, la vengeance.
Partout est la rigueur, nulle part la clémence.
Cloître sombre, où l'amour est proscrit par le ciel,
Où l'instinct le plus cher est le plus criminel,
Déjà, déjà ton deuil plaît moins à ma pensée.
L'imagination, vers tes murs élancée,
Chercha le saint repos, leur long recueillement :
Mais mon âme a besoin d'un plus doux sentiment.
Ces devoirs rigoureux font trembler ma faiblesse.
Toutefois, quand le temps, qui détrompe sans cesse,

Pour moi des passions détruira les erreurs
Et leurs plaisirs trop courts souvent mêlés de pleurs ;
Quand mon cœur nourrira quelque peine secrète,
Dans ces moments plus doux et si chers au poète,
Où, fatigué du monde, il veut, libre du moins,
Et jouir de lui-même et rêver sans témoins,
Alors je reviendrai, solitude tranquille,
Oublier dans ton sein les ennuis de la ville
Et retrouver encore sous ces lambris déserts
Les mêmes sentiments retracés dans ces vers.

Chapitre III – Les ruines en général. — Qu’il y en a de deux espèces

De l’examen des sites des monuments chrétiens nous passons aux effets des ruines de ces monuments. Elles fournissent au cœur de majestueux souvenirs et aux arts des compositions touchantes. Consacrons quelques pages à cette poétique des morts.

Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. Il s’y joint en outre une idée qui console notre petitesse, en voyant que des peuples entiers, des hommes quelquefois si fameux, n’ont pu vivre cependant au delà du peu de jours assignés à notre obscurité. Ainsi les ruines jettent une grande moralité au milieu des scènes de la nature ; quand elles sont placées dans un tableau, en vain on cherche à porter les yeux autre part : ils reviennent toujours s’attacher sur elles. Et pourquoi les ouvrages des hommes ne passeraient-ils pas, quand le soleil qui les éclaire doit lui-même tomber de sa voûte ? Celui qui le plaça dans les cieux est le seul souverain dont l’empire ne connaisse point de ruines.

Il y a deux sortes de ruines : l’une, ouvrage du temps ; l’autre, ouvrage des hommes. Les premières n’ont rien de désagréable, parce que la nature travaille auprès des ans. Font-ils des décombres, elle y sème des fleurs ; entrouvrent-ils un tombeau, elle y place le nid d’une colombe : sans cesse occupée à reproduire, elle environne la mort des plus douces illusions de la vie.

Les secondes ruines sont plutôt des dévastations que des ruines ; elles n’offrent que l’image du néant, sans une puissance réparatrice. Ouvrage du malheur et non des années, elles ressemblent aux cheveux blancs sur la tête de la jeunesse. Les destructions des hommes sont d’ailleurs plus violentes et plus complètes que celles des âges ; les seconds minent, les premiers renversent. Quand Dieu, pour des raisons qui nous sont inconnues, veut hâter les ruines du monde, il

ordonne au Temps de prêter sa faux à l'homme, et le temps nous voit avec épouvante ravager dans un clin d'œil ce qu'il eût mis des siècles à détruire.

Nous nous promenions un jour derrière le palais du Luxembourg, et nous nous trouvâmes près de cette même Chartreuse que M. de Fontanes a chantée. Nous vîmes une église dont les toits étaient enfoncés, les plombs des fenêtres arrachés, et les portes fermées avec des planches mises debout. La plupart des autres bâtiments du monastère n'existaient plus. Nous nous promenâmes longtemps au milieu des pierres sépulcrales de marbre noir semées çà et là sur la terre ; les unes étaient totalement brisées, les autres offraient encore quelques restes d'épitaphes. Nous entrâmes dans le cloître intérieur : deux pruniers sauvages y croissaient parmi de hautes herbes et des décombres. Sur les murailles on voyait des peintures, à demi effacées, représentant la vie de saint Bruno ; un cadran était resté sur un des pignons de l'église, et dans le sanctuaire, au lieu de cette hymne de paix qui s'élevait jadis en l'honneur des morts, on entendait crier l'instrument du manœuvre qui sciait des tombeaux.

Les réflexions que nous fîmes dans ce lieu, tout le monde les peut faire. Nous en sortîmes le cœur flétri, et nous nous enfonçâmes dans le faubourg voisin, sans savoir où nous allions. La nuit approchait : comme nous passions entre deux murs dans une rue déserte, tout à coup le son d'un orgue vint frapper notre oreille, et les paroles du cantique Laudate Dominum omnes gentes, sortirent du fond d'une église voisine ; c'était alors l'octave du Saint-Sacrement. Nous ne saurions peindre l'émotion que nous causèrent ces chants religieux ; nous crûmes ouïr une voix du ciel qui disait :

« Chrétien sans foi, pourquoi perds-tu l'espérance ? Crois-tu donc que je change mes desseins comme les hommes ; que j'abandonne parce que je punis ? Loin d'accuser mes décrets, imite ces serviteurs fidèles qui bénissent les coups de ma main jusque sous les débris où je les écrase. »

Nous entrâmes dans l'église au moment où le prêtre donnait la bénédiction. De pauvres femmes, des vieillards, des enfants

étaient prosternés. Nous nous précipitâmes sur la terre, au milieu d’eux ; nos larmes coulaient ; nous dîmes, dans le secret de notre cœur : Pardonne, ô Seigneur, si nous avons murmuré en voyant la désolation de ton temple ; pardonne à notre raison ébranlée ! L’homme n’est lui-même qu’un édifice tombé, qu’un débris du péché et de la mort ; son amour tiède, sa foi chancelante, sa charité bornée, ses sentiments incomplets, ses pensées insuffisantes, son cœur brisé, tout chez lui n’est que ruines.

Chapitre IV – Effet pittoresque des ruines. — Ruines de Palmyre, d’Egypte, etc

Les ruines, considérées sous le rapport du paysage, sont plus pittoresques dans un tableau que le monument frais et entier. Dans les temples que les siècles n’ont point percés les murs masquent une partie du site et des objets extérieurs, et empêchent qu’on ne distingue les colonnades et les cintres de l’édifice ; mais quand ces temples viennent à crouler, il ne reste que des débris isolés, entre lesquels l’œil découvre au haut et au loin les astres, les nues, les montagnes, les fleuves et les forêts. Alors, par un jeu de l’optique, l’horizon recule et les galeries suspendues en l’air se découpent sur les fonds du ciel et de la terre. Ces effets n’ont point été inconnus des anciens : ils élevaient des cirques sans masses pleines, pour laisser un libre accès aux illusions de la perspective.

Les ruines ont ensuite des harmonies particulières avec leurs déserts, selon le style de leur architecture, les lieux où elles sont placées et les règnes de la nature au méridien qu’elles occupent.

Dans les pays chauds, peu favorables aux herbes et aux mousses, elles sont privées de ces graminées qui décorent nos châteaux gothiques et nos vieilles tours ; mais aussi de plus grands végétaux se marient aux plus grandes formes de leur architecture. À Palmyre, le dattier fend les têtes d’homme et de lion qui soutiennent les chapiteaux du temple du Soleil ; le palmier remplace par sa colonne la colonne tombée, et le pêcher, que les anciens consacraient à Harpocrate, s’élève dans la demeure du silence. On y voit encore une espèce d’arbre dont le feuillage échevelé et les fruits en cristaux forment avec les débris pendants de beaux accords de tristesse. Quelquefois une caravane arrêtée dans ces déserts y multiplie les effets pittoresques : le costume oriental allie bien sa noblesse à la noblesse de ces ruines, et les chameaux semblent en accroître les dimensions, lorsque, couchés entre des fragments de maçonnerie, ils ne laissent voir que leurs têtes fauves et leurs dos bossus.

Les ruines changent de caractère en Egypte : souvent elles offrent dans un petit espace diverses sortes d'architecture et de souvenirs. Les colonnes du vieux style égyptien s'élèvent auprès de la colonne corinthienne ; un morceau d'ordre toscan s'unit à une tour arabe, un monument du peuple pasteur à un monument des Romains. Des Sphinx, des Anubis, des statues brisées, des obélisques rompus, sont roulés dans le Nil, enterrés dans le sol, cachés dans des rizières, des champs de fèves et des plaines de trèfle. Quelquefois, dans les débordements du fleuve, ces ruines ressemblent sur les eaux à une grande flotte ; quelquefois des nuages, jetés en ondes sur les flancs des pyramides, les partagent en deux moitiés. Le chacal, monté sur un piédestal vide, allonge son museau de loup derrière le buste d'un Pan à tête de bélier ; la gazelle, l'autruche, l'ibis, la gerboise, sautent parmi les décombres, tandis que la poule sultane se tient immobile sur quelque débris, comme un oiseau hiéroglyphique de granit et de porphyre.

La vallée de Tempé, le bois de l'Olympe, les côtes de l'Attique et du Péloponèse étalent les ruines de la Grèce. Là commencent à paraître les mousses, les plantes grimpantes et les fleurs saxatiles. Une guirlande vagabonde de jasmin embrasse une Vénus, comme pour lui rendre sa ceinture ; une barbe de mousse blanche descend du menton d'une Hébé ; le pavot croît sur les feuillets du livre de Mnémosyne : symbole de la renommée passée et de l'oubli présent de ces lieux. Les flots de l'Egée, qui viennent expirer sous de croulants portiques, Philomèle qui se plaint, Alcyon qui gémit, Cadmus qui roule ses anneaux autour d'un autel, le cygne qui fait son nid dans le sein de quelque Léda, mille accidents, produits comme par les Grâces, enchantent ces poétiques débris : on dirait qu'un souffle divin anime encore la poussière des temples d'Apollon et des Muses ; le paysage entier, baigné par la mer, ressemble à un tableau d'Apelles consacré à Neptune et suspendu à ses rivages.

Chapitre V – Ruines des monuments chrétiens

Les ruines des monuments chrétiens n’ont pas la même élégance que les ruines des monuments de Rome et de la Grèce ; mais sous d’autres rapports elles peuvent supporter le parallèle. Les plus belles que l’on connaisse dans ce genre sont celles que l’on voit en Angleterre, au bord du lac du Cumberland, dans les montagnes d’Ecosse et jusque dans les Orcades. Les bas côtés du chœur, les arcs des fenêtres, les ouvrages ciselés des voussures, les pilastres des cloîtres et quelques pans de la tour des cloches sont en général les parties qui ont le plus résisté aux efforts du temps.

Dans les ordres grecs, les voûtes et les cintres suivent parallèlement les arcs du ciel, de sorte que, sur la tenture grise des nuages ou sur un paysage obscur, ils se perdent dans les fonds ; dans l’ordre gothique, au contraire, les pointes contrastent avec les arrondissements des cieux et les courbures de l’horizon. Le gothique, étant tout composé de vides, se décore ensuite plus aisément d’herbes et de fleurs que les pleins dos ordres grecs. Les filets redoublés des pilastres, les dômes découpés en feuillage ou creusés en forme de cueilloir, deviennent autant de corbeilles où les vents portent, avec la poussière, les semences des végétaux. La joubarbe se cramponne dans le ciment, les mousses emballent d’inégaux décombres dans leur bourre élastique, la ronce fait sortir ses cercles bruns de l’embrasure d’une fenêtre, et le lierre, se traînant le long des cloîtres septentrionaux, retombe en festons dans les arcades.

Il n’est aucune ruine d’un effet plus pittoresque que ces débris : sous un ciel nébuleux, au milieu des vents et des tempêtes, au bord de cette mer dont Ossian a chanté les orages, leur architecture gothique a quelque chose de grand et de sombre comme le Dieu de Sinaï, dont elle perpétue le souvenir. Assis sur un autel brisé, dans les Orcades, le voyageur s’étonne de la tristesse de ces lieux ; un océan sauvage, des syrtes embrumées, des vallées où s’élève la pierre d’un tombeau, des torrents qui coulent à travers la

bruyère, quelques pins rougeâtres jetés sur la nudité d'un morne flanqué de couches de neige, c'est tout ce qui s'offre aux regards. Le vent circule dans les ruines, et leurs innombrables jours deviennent autant de tuyaux d'où s'échappent des plaintes ; l'orgue avait jadis moins de soupirs sous ces voûtes religieuses. De longues herbes tremblent aux ouvertures des dômes. Derrière ces ouvertures on voit fuir la nue et planer l'oiseau des terres boréales. Quelquefois égaré dans sa route, un vaisseau caché sous ses voiles arrondies, comme un esprit des eaux voilé de ses ailes, sillonne les vagues désertes ; sous le souffle de l'aquilon, il semble se prosterner à chaque pas et saluer les mers qui baignent les débris du temple de Dieu.

Ils ont passé sur ces plages inconnues, ces hommes qui adoraient la Sagesse qui s'est promenée sous les flots. Tantôt, dans leurs solennités, ils s'avançaient le long des grèves en chantant avec le Psalmiste :

« Comme elle est vaste, cette mer qui étend au loin ses bras spacieux ! »[617]

Tantôt, assis dans la grotte de Fingal, près des soupiraux de l'Océan, ils croyaient entendre cette voix qui disait à Job :

« Savez-vous qui a enfermé la mer dans des digues, lorsqu'elle se débordait en sortant du sein de sa mère, quasi de vulva procedens ? » La nuit, quand les tempêtes de l'hiver étaient descendues, quand le monastère disparaissait dans des tourbillons, les tranquilles cénobites, retirés au fond de leurs cellules, s'endormaient au murmure des orages ; heureux de s'être embarqués dans ce vaisseau du Seigneur, qui ne périra point ![618]

Sacrés débris des monuments chrétiens, vous ne rappelez point, comme tant d'autres ruines, du sang, des injustices et des violences ! vous ne racontez qu'une histoire paisible, ou tout au plus que les souffrances mystérieuses du Fils de l'Homme ! Et vous, saints ermites, qui pour arriver à des retraites plus fortunées vous étiez exilés sous les glaces du pôle, vous jouissez maintenant du fruit de vos sacrifices ! s'il est parmi les anges, comme parmi les hommes, des

campagnes habitées et des lieux déserts, de même que vous ensevelîtes vos vertus dans les solitudes de la terre, vous aurez sans doute choisi les solitudes célestes pour y cacher votre bonheur !

Chapitre VI – Harmonies morales. — Dévotions populaires

Nous quittons les harmonies physiques des monuments religieux et des scènes de la nature pour entrer dans les harmonies morales du christianisme. Il faut placer au premier rang ces dévotions populaires qui consistent en de certaines croyances et de certains rites pratiqués par la foule, sans être ni avoués ni absolument proscrits par l'Église. Ce ne sont en effet que des harmonies de la religion et de la nature. Quand le peuple croit entendre la voix des morts dans les vents, quand il parle des fantômes de la nuit, quand il va en pèlerinage pour le soulagement de ses maux, il est évident que ces opinions ne sont que des relations touchantes entre quelques scènes naturelles, quelques dogmes sacrés et la misère de nos cœurs. Il suit de là que plus un culte a de ces dévotions populaires, plus il est poétique, puisque la poésie se fonde sur les mouvements de l'âme et les accidents de la nature, rendus tout mystérieux par l'intervention des idées religieuses.

Il faudrait nous plaindre si, voulant tout soumettre aux règles de la raison, nous condamnions avec rigueur ces croyances qui aident au peuple à supporter les chagrins de la vie et qui lui enseignent une morale que les meilleures lois ne lui apprendront jamais. Il est bon, il est beau, quoi qu'on en dise, que toutes nos actions soient pleines de Dieu et que nous soyons sans cesse environnés de ses miracles.

Le peuple est bien plus sage que les philosophes. Chaque fontaine, chaque croix dans un chemin, chaque soupir du vent de la nuit, porte avec lui un prodige. Pour l'homme de foi, la nature est une constante merveille. Souffre-t-il, il prie sa petite image, et il est soulagé. A-t-il besoin de revoir un parent, un ami, il fait un vœu, prend le bâton et le bourdon du pèlerin ; il franchit les Alpes ou les Pyrénées, visite Notre-Dame de Lorette ou Saint-Jacques en Galice ; il se prosterne, il prie le saint de lui rendre un fils (pauvre matelot peut-être errant sur les mers), de sauver une épouse, de prolonger les jours d'un père. Son cœur se trouve allégé. Il part pour retourner à sa chaumière : chargé de coquillages, il fait retentir les hameaux

du son de sa conque, et chante dans une complainte naïve la bonté de Marie, mère de Dieu. Chacun veut avoir quelque chose qui ait appartenu au pèlerin. Que de maux guéris par un seul ruban consacré ! Le pèlerin arrive à son village, la première personne qui vient au-devant de lui, c'est sa femme relevée de couches, c'est son fils retrouvé, c'est son père rajeuni.

Heureux, trois et quatre fois heureux ceux qui croient ! ils ne peuvent sourire sans compter qu'ils souriront toujours ; ils ne peuvent pleurer sans penser qu'ils touchent à la fin de leurs larmes. Leurs pleurs ne sont point perdus la religion les reçoit dans son urne, et les présente à l'Eternel.

Les pas du vrai croyant ne sont jamais solitaires ; un bon ange veille à ses côtés, il lui donne des conseils dans ses songes, il le défend contre le mauvais ange. Ce céleste ami lui est si dévoué, qu'il consent pour lui à s'exiler sur la terre.

Trouvait-on chez les anciens rien de plus admirable qu'une foule de pratiques usitées jadis dans notre religion ? Si l'on rencontrait au coin d'une forêt le corps d'un homme assassiné, on plantait une croix dans ce lieu en signe de miséricorde. Cette croix demandait au Samaritain une larme pour un infortuné, et à l'habitant de la cité fidèle une prière pour son frère. Et puis ce voyageur était peut-être un étranger tombé loin de son pays, comme cet illustre inconnu sacrifié par la main des hommes, loin de sa patrie céleste ! Quel commerce entre nous et Dieu ! quelle élévation cela ne donnait-il pas à la nature humaine ! qu'il était étonnant d'oser trouver des conformités entre nos jours mortels et l'éternelle existence du Maître du monde !

Nous ne parlerons point de ces jubilés substitués aux jeux séculaires, qui plongent les chrétiens dans la piscine du repentir, rajeunissent les consciences et appellent les pécheurs à l'amnistie de la religion. Nous ne dirons point non plus comment dans les calamités publiques les grands et les petits s'en allaient pieds nus d'église en église, pour tâcher de désarmer la colère de Dieu. Le pasteur marchait à leur tête, la corde au cou, humble victime dévouée pour le salut du

troupeau.

Mais le peuple ne nourrissait point la crainte de ces fléaux quand il avait sous son toit le Christ d'ébène, le laurier bénit, l'image du saint protecteur de la famille. Que de fois on s'est prosterné devant ces reliques pour demander des secours qu'on n'avait point obtenus des hommes !

Qui ne connaît Notre-Dame des Bois cette habitante du tronc de la vieille épine ou du creux moussu de la fontaine ? Elle est célèbre dans le hameau par ses miracles. Maintes matrones vous diront que leurs douleurs dans l'enfantement ont été moins grandes depuis qu'elles ont invoqué la bonne Marie des Bois. Les filles qui ont perdu leurs fiancés ont souvent, au clair de la lune, aperçu les âmes de ces jeunes hommes dans ce lieu solitaire ; elles ont reconnu leurs voix dans les soupirs de la fontaine. Les colombes qui boivent ses eaux ont toujours des œufs dans leur nid, et les fleurs qui croissent sur ses bords, toujours des boutons sur leur tige. Il était convenable que la sainte des forêts fît des miracles doux comme les mousses qu'elle habite, charmants comme les eaux qui la voilent.

C'est dans les grands événements de la vie que les coutumes religieuses offrent aux malheureux leurs consolations. Nous avons été une fois spectateur d'un naufrage. En arrivant sur la grève, les matelots dépouillèrent leurs vêtements et ne conservèrent que leurs pantalons et leurs chemises mouillées. Ils avaient fait un vœu à la Vierge pendant la tempête. Ils se rendirent en procession à une petite chapelle dédiée à saint Thomas. Le capitaine marchait à leur tête, et le peuple suivait en chantant avec eux l'Ave, maris Stella. Le prêtre célébra la messe des naufragés, et les matelots suspendirent leurs habits trempés d'eau de mer, en ex voto, aux murs de la chapelle. La philosophie peut remplir ses pages de paroles magnifiques, mais nous doutons que les infortunés viennent jamais suspendre leurs vêtements à son temple.

La mort, si poétique parce qu'elle touche aux choses immortelles, si mystérieuse à cause de son silence, devait

avoir mille manières de s’annoncer pour le peuple. Tantôt un trépas se faisait prévoir par les tintements d’une cloche qui sonnait d’elle-même, tantôt l’homme qui devait mourir entendait frapper trois coups sur le plancher de sa chambre. Une religieuse de Saint-Benoît, près de quitter la terre, trouvait une couronne d’épine blanche sur le seuil de sa cellule. Une mère perdait-elle un fils dans un pays lointain, elle en était instruite à l’instant par ses songes. Ceux qui nient les pressentiments ne connaîtront jamais les routes secrètes par où deux cœurs qui s’aiment communiquent d’un bout du monde à l’autre. Souvent le mort chéri, sortant du tombeau, se présentait à son ami, lui recommandait de dire des prières pour le racheter des flammes et le conduire à la félicité des élus. Ainsi la religion avait fait partager à l’amitié le beau privilège que Dieu a de donner une éternité de bonheur.

Des opinions d’une espèce différente, mais toujours d’un caractère religieux, inspiraient l’humanité : elles sont si naïves qu’elles embarrassent l’écrivain. Toucher au nid d’une hirondelle, tuer un rouge-gorge, un roitelet, un grillon, hôte du foyer champêtre, un chien devenu caduc au service de la famille, c’était une sorte d’impiété qui ne manquait point, disait-on, d’attirer après soi quelque malheur. Par un admirable respect pour la vieillesse, on croyait que les personnes âgées étaient d’un heureux augure dans une maison, et qu’un ancien domestique portait bonheur à son maître. On retrouve ici quelques traces du culte touchant des lares, et l’on se rappelle la fille de Laban emportant ses dieux paternels.

Le peuple était persuadé que nul ne commet une méchante action sans se condamner à avoir le reste de sa vie d’effroyables apparitions à ses côtés. L’antiquité, plus sage que nous, se serait donné de garde de détruire ces utiles harmonies de la religion : de la conscience et de la morale. Elle n’aurait point rejeté cette autre opinion, par laquelle il était tenu pour certain que tout homme qui jouit d’une prospérité mal acquise a fait un pacte avec l’esprit des ténèbres et légué son âme aux enfers.

Enfin, les vents, les pluies, les soleils, les saisons, les

cultures, les arts, la naissance, l'enfance, l'hymen, la vieillesse, la mort, tout avait ses saints et ses images, et jamais peuple ne fut plus environné de divinités amies que ne l'était le peuple chrétien.

Il ne s'agit pas d'examiner rigoureusement ces croyances. Loin de rien ordonner à leur sujet, la religion servait au contraire à en prévenir l'abus et à en corriger l'excès. Il s'agit seulement de savoir si leur but est moral, si elles tendent mieux que les lois elles-mêmes à conduire la foule à la vertu. Et quel homme sensé peut en douter ? À force de déclamer contre la superstition, on finira par ouvrir la voie à tous les crimes. Ce qu'il y aura d'étonnant pour les sophistes, c'est qu'au milieu des maux qu'ils auront causés, ils n'auront pas même la satisfaction de voir le peuple plus incrédule. S'il cesse de soumettre son esprit à la religion, il se fera des opinions monstrueuses. Il sera saisi d'une terreur d'autant plus étrange qu'il n'en connaîtra pas l'objet : il tremblera dans un cimetière où il aura gravé que la mort est un sommeil éternel ; et en affectant de mépriser la puissance divine il ira interroger la bohémienne ou chercher ses destinées dans les bigarrures d'une carte.

Il faut du merveilleux, un avenir, des espérances à l'homme, parce qu'il se sent fait pour l'immortalité. Les conjurations, la nécromancie, ne sont chez le peuple que l'instinct de la religion, et une des preuves les plus frappantes de la nécessité d'un culte. On est bien près de tout croire quand on ne croit rien ; on a des devins quand on n'a plus de prophètes, des sortilèges quand on renonce aux cérémonies religieuses, et l'on ouvre les antres des sorciers quand on ferme les temples du Seigneur.

Partie IV – Culte

Livre I – Églises, ornements, chants, prières, solennités, etc.

Chapitre I – Des cloches

Nous allons maintenant nous occuper du culte chrétien. Ce sujet est pour le moins aussi riche que celui des trois premières parties, avec lesquelles il forme un tout complet.

Or, puisque nous nous préparons à entrer dans le temple, parlons premièrement de la cloche qui nous y appelle.

C'était d'abord, ce nous semble, une chose assez merveilleuse d'avoir trouvé le moyen, par un seul coup de marteau, de faire naître, à la même minute, un même sentiment dans mille cœurs divers, et d'avoir forcé les vents et les nuages à se charger des pensées des hommes Ensuite, considérée comme harmonie, la cloche a indubitablement une beauté de la première sorte, celle que les artistes appellent le grand. Le bruit de la foudre est sublime, et ce n'est que par sa grandeur ; il en est ainsi des vents, des mers, des volcans, des cataractes, de la voix de tout un peuple.

Avec quel plaisir Pythagore, qui prêtait l'oreille au marteau du forgeron, n'eût-il point écouté le bruit de nos cloches la veille d'une solennité de l'Église ! L'âme peut être attendrie par les accords d'une lyre, mais elle ne sera pas saisie d'enthousiasme, comme lorsque la foudre des combats la réveille ou qu'une pesante sonnerie proclame dans la région des nuées les triomphes du Dieu des batailles.

Et pourtant ce n'était pas là le caractère le plus remarquable du son des cloches, ce son avait une foule de relations secrètes avec nous. Combien de fois, dans le calme des nuits, les tintements d'une agonie, semblables aux lentes pulsations

d’un cœur expirant, n’ont-ils point surpris l’oreille d’une épouse adultère ! Combien de fois ne sont-ils point parvenus jusqu’à l’athée, qui, dans sa veille impie, osait peut-être écrire qu’il n’y a point de Dieu ! La plume échappe de sa main ; il écoute avec effroi le glas de la mort, qui semble lui dire : Est-ce qu’il n’y a point de Dieu ? Oh ! que de pareils bruits n’effrayèrent-ils le sommeil de nos tyrans ! Etrange religion, qui au seul coup d’un airain magique peut changer en tourments les plaisirs, ébranler l’athée et faire tomber le poignard des mains de l’assassin !

Des sentiments plus doux s’attachaient aussi au bruit des cloches. Lorsque, avec le chant de l’alouette, vers le temps de la coupe des blés, on entendait au lever de l’aurore les petites sonneries de nos hameaux, on eût dit que l’ange des moissons, pour réveiller les laboureurs, soupirait, sur quelque instrument des Hébreux, l’histoire de Séphora ou de Noémi. Il nous semble que si nous étions poète, nous ne dédaignerions point cette cloche agitée par les fantômes dans la vieille chapelle de la forêt, ni celle qu’une religieuse frayeur balançait dans nos campagnes pour écarter le tonnerre, ni celle qu’on sonnait la nuit, dans certains ports de mer, pour diriger le pilote à travers les écueils. Les carillons des cloches, au milieu de nos fêtes, semblaient augmenter l’allégresse publique ; dans des calamités, au contraire, ces mêmes bruits devenaient terribles. Les cheveux dressent encore sur la tête au souvenir de ces jours de meurtre et de feu, retentissant des clameurs du tocsin. Qui de nous a perdu la mémoire de ces hurlements, de ces cris aigus, entrecoupés de silences, durant lesquels on distinguait de rares coups de fusil, quelque voix lamentable et solitaire, et surtout le bourdonnement de la cloche d’alarme ou le son de l’horloge qui frappait tranquillement l’heure écoulée ?

Mais dans une société bien ordonnée, le bruit du tocsin, rappelant une idée de secours, frappait l’âme de pitié et de terreur, et faisait couler ainsi les deux sources des sensations tragiques.

Tels sont à peu près les sentiments que faisaient naître les

sonneries de nos temples ; sentiments d’autant plus beaux qu’il s’y mêlait un souvenir du ciel. Si les cloches eussent été attachées à tout autre monument qu’à des églises, elles auraient perdu leur sympathie morale avec nos cœurs. C’était Dieu même qui commandait à l’ange des victoires de lancer les volées qui publiaient nos triomphes, ou à l’ange de la mort de sonner le départ de l’âme qui venait de remonter à lui. Ainsi, par mille voix secrètes une société chrétienne correspondait avec la Divinité, et ses institutions allaient se perdre mystérieusement à la source de tout mystère.

Laissons donc les cloches rassembler les fidèles, car la voix de l’homme n’est pas assez pure pour convoquer au pied des autels le repentir, l’innocence et le malheur. Chez les sauvages de l’Amérique, lorsque des suppliants se présentent à la porte d’une cabane, c’est l’enfant du lieu qui introduit ces infortunés au foyer de son père : si les cloches nous étaient interdites, il faudrait choisir un enfant pour nous appeler à la maison du Seigneur.

Chapitre II – Du vêtement des prêtres et des ornements de l’Église

On ne cesse de se récrier sur les institutions de l’antiquité, et l’on ne veut pas s’apercevoir que le culte évangélique est le seul débris de cette antiquité qui soit parvenu jusqu’à nous ; tout dans l’Église retrace ces temps éloignés dont les hommes ont depuis longtemps quitté les rivages, et où ils aiment encore à égarer leurs pensées. Si l’on fixe les yeux sur le prêtre chrétien, à l’instant on est transporté dans la patrie de Numa, de Lycurgue ou de Zoroastre. La tiare nous montre le Mède errant sur les débris de Suze et d’Ecbatane ; l’aube dont le nom latin rappelle et le lever du jour et la blancheur virginale, offre de douces consonances avec les idées religieuses ; toujours un majestueux souvenir ou une agréable harmonie s’attache aux tissus de nos autels.

Et ces autels chrétiens, modelés comme des tombeaux antiques, et ces images du soleil vivant renfermées dans nos tabernacles, ont-ils quelque chose qui blesse les yeux ou qui choque le goût ? Nos calices avaient cherché leurs noms parmi les plantes, et le lis leur avait prêté sa forme ; gracieuse concordance entre l’Agneau et les fleurs.

Comme la marque la plus directe de la foi, la croix est aussi l’objet le plus ridicule à de certains yeux. Les Romains s’en étaient moqués, ainsi que les nouveaux ennemis du christianisme ; et Tertullien leur avait montré qu’ils employaient eux-mêmes ce signe dans leurs faisceaux d’armes. L’attitude que la croix fait prendre au Fils de l’Homme est sublime : l’affaissement du corps et la tête penchée font un contraste divin avec les bras étendus vers le ciel. Au reste, la nature n’a pas été aussi délicate que les incrédules ; elle n’a pas craint de mouler la croix dans une multitude de ses ouvrages : il y a une famille entière de fleurs qui appartient à cette forme, et cette famille se distingue par une inclination à la solitude ; la main du Tout-Puissant a aussi placé l’étendard de notre salut parmi les soleils.

L’urne qui renfermait les parfums imitait la forme d’une

navette ; des feux et d’odorantes vapeurs flottaient dans un vase à l’extrémité d’une longue chaîne : là se voyaient les candélabres de bronze doré, ouvrage d’un Cafieri ou d’un Vassé, et images des chandeliers mystiques du roi poète ; ici les vertus cardinales, assises, soutenaient le lutrin triangulaire ; des lyres accompagnaient ses faces, un globe terrestre le couronnait, et un aigle d’airain, surmontant ces belles allégories, semblait, sur ses ailes déployées, emporter nos prières vers les cieux. Partout se présentaient et des chaires légèrement suspendues, et des vases surmontés de flammes, et des balcons, et de hautes torchères, et des balustres en marbre, et des stalles sculptées par les Charpentier et les Dugoulon, et des lampadaires arrondis par les Ballin ; et des Saints-Sacrements de vermeil dessinés par les Bertrand et les Cotte. Quelquefois les débris des temples des dieux du mensonge servaient à décorer le temple du vrai Dieu ; les bénitiers de Saint-Sulpice étaient deux urnes sépulcrales apportées d’Alexandrie ; les bassins, les patènes, les eaux lustrales, rappelaient les sacrifices antiques ; et toujours venaient se mêler, sans se confondre, les souvenirs de la Grèce et d’Israël.

Enfin, les lampes et les fleurs qui décoraient nos églises servaient à perpétuer la mémoire de ces temps de persécution où les fidèles se rassemblaient pour prier dans les tombeaux. On croyait voir ces premiers chrétiens allumer furtivement leur flambeau sous des arches funèbres, et les jeunes filles apporter des fleurs pour parer l’autel des catacombes : un pasteur, éclatant d’indigence et de bonnes œuvres, consacrait ces dons au Seigneur. C’était alors le véritable règne de Jésus-Christ, le Dieu des petits et des misérables ; son autel était pauvre comme ses serviteurs. Mais si les calices étaient de bois, les prêtres étaient d’or, comme parle saint Boniface ; et jamais on n’a vu tant de vertus évangéliques que dans ces âges où pour bénir le Dieu de la lumière et de la vie il fallait se cacher dans la nuit et dans la mort.

Chapitre III – Des chants et des prières

On reproche au culte catholique d'employer dans ses chants et ses prières une langue étrangère au peuple, comme si l'on prêchait latin et que l'office ne fût pas traduit dans tous les livres d'église. D'ailleurs, si la religion, aussi mobile que les hommes, eût changé d'idiome avec eux, comment aurions-nous connu les ouvrages de l'antiquité ? Telle est l'inconséquence de notre humeur, que nous blâmons ces mêmes coutumes auxquelles nous sommes redevables d'une partie de nos sciences et de nos plaisirs.

Mais, à ne considérer l'usage de l'Église romaine que sous ses rapports immédiats, nous ne voyons pas ce que la langue de Virgile, conservée dans notre culte (et même en certains temps et en certains lieux la langue d'Homère), peut avoir de si déplaisant. Nous croyons qu'une langue antique et mystérieuse, une langue qui ne varie plus avec les siècles, convenait assez bien au culte de l'Etre éternel, incompréhensible, immuable. Et puisque le sentiment de nos maux nous force d'élever vers le Roi des rois une voix suppliante, n'est-il pas naturel qu'on lui parle dans le plus bel idiome de la terre, et dans celui-là même dont se servaient les nations prosternées pour adresser leurs prières aux Césars ?

De plus, et c'est une chose remarquable, les oraisons en langue latine semblent redoubler le sentiment religieux de la foule. Ne serait-ce point un effet naturel de notre penchant au secret ? Dans le tumulte de ses pensées et des misères qui assiègent sa vie, l'homme, en prononçant des mots peu familiers ou même inconnus, croit demander les choses qui lui manquent et qu'il ignore ; le vague de sa prière en fait le charme, et son âme inquiète, qui sait peu ce qu'elle désire, aime à former des vœux aussi mystérieux que ses besoins.

Il reste donc à examiner ce qu'on appelle la barbarie des cantiques saints.

On convient assez généralement que dans le genre lyrique les Hébreux sont supérieurs aux autres peuples de l'antiquité : ainsi l'Église, qui chante tous les jours les psaumes et les

leçons des prophètes, a donc premièrement un très beau fonds de cantiques.

On ne devine pas trop, par exemple, ce que ceux-ci peuvent avoir de ridicule ou de barbare :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, etc.[619]

Qu'aux accents de ma voix la terre se réveille, etc.

J'ai vu mes tristes journées

Décliner vers leur penchant, etc.[620]

L'Église trouve une autre source de chants dans les Évangiles et dans les épîtres des apôtres. Racine, en imitant ces proses, a pensé comme Malherbe et Rousseau, qu'elles étaient dignes de sa muse. Saint Chrysostome, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Thomas d'Aquin, Coffin, Santeul, ont réveillé la lyre grecque et latine dans les tombeaux d'Alcée et d'Horace. Vigilante à louer le Seigneur, la religion mêle au matin ses concerts à ceux de l'aurore :[621]

Splendor paternae gloriae, etc.

Source ineffable de lumière,

Verbe en qui l'Eternel contemple sa beauté,

Astre dont le soleil n'est que l'ombre grossière,

Sacré jour, dont le jour emprunte sa clarté,

Lève-toi, soleil adorable, etc.

Avec le soleil couchant l'Église chante encore :[622]

Coeli Deus sanctissime, etc.

Grand Dieu, qui fais briller sur la voûte étoilée

Ton trône glorieux,

Et d'une blancheur vive, à la pourpre mêlée,

Peins le cintre des cieux.

Cette musique d'Israël, sur la lyre de Racine, ne laisse pas d'avoir quelque charme : on croit moins entendre un son réel que cette voix intérieure et mélodieuse qui, selon Platon, réveille au matin les hommes épris de la vertu, en chantant de toute sa force dans leurs cœurs.

Mais, sans avoir recours à ces hymnes, les prières les plus communes de l'église sont admirables ; il n'y a que l'habitude de les répéter dès notre enfance qui nous puisse empêcher

d’en sentir la beauté. Tout retentirait d’acclamations si l’on trouvait dans Platon ou dans Sénèque une profession de foi aussi simple, aussi pure, aussi claire que celle-ci :

« Je crois en un seul Dieu, père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses visibles et invisibles. »

L’Oraison dominicale est l’ouvrage d’un Dieu qui connaissait tous nos besoins : qu’on en pèse bien les paroles :

« Notre Père qui es aux cieux. »

Reconnaissance d’un Dieu unique,

« Que ton nom soit sanctifié ; »

Culte qu’on doit à la Divinité ; vanité des choses du monde. Dieu seul mérite d’être sanctifié.

« Que ton règne nous arrive ; »

Immortalité de l’âme.

« Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; »

Mot sublime, qui comprend les attributs de la Divinité ; sainte résignation, qui embrasse l’ordre physique et moral de l’univers.

« Donne-nous aujourd’hui notre pain quotidien ; »

Comme cela est touchant et philosophique ! Quel est le seul besoin réel de l’homme ? Un peu de pain ; encore il ne le lui faut qu’aujourd’hui (hodie) ; car demain existera-t-il ?

« Et pardonne-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; »

C’est la morale et la charité en deux mots.

« Ne nous laisse point succomber à la tentation, mais délivre-nous du mal. »

Voilà le cœur humain tout entier ; voilà l’homme et sa faiblesse ! Qu’il ne demande point des forces pour vaincre, qu’il ne prie que pour n’être point attaqué, que pour ne point souffrir. Celui qui a créé l’homme pouvait seul le connaître aussi bien.

Nous ne parlerons point de la Salutation angélique, véritablement pleine de grâce, ni de cette confession que le chrétien fait chaque jour aux pieds de l’Eternel. Jamais les lois ne remplaceront la moralité d’une telle coutume. Songe-t-on

quel frein c’est pour l’homme que cet aveu pénible qu’il renouvelle matin et soir : J’ai péché par mes pensées, par mes paroles, par mes œuvres ? Pythagore avait recommandé une pareille confession à ses disciples : il était réservé au christianisme de réaliser ces songes de vertu que rêvaient les sages de Rome et d’Athènes.

En effet, le christianisme est à la fois une sorte de secte philosophique et une antique législation. De là lui viennent les abstinences, les jeûnes, les veilles, dont on retrouve des traces dans les anciennes républiques, et que pratiquaient les écoles savantes de l’Inde, de l’Egypte et de la Grèce : plus on examine le fond de la question, plus on est convaincu que la plupart des insultes prodiguées au culte chrétien retombent sur l’antiquité. Mais revenons aux prières.

Les actes de foi, d’espérance, de charité, de contrition, disposaient encore le cœur à la vertu : les oraisons des cérémonies chrétiennes relatives à des objets civils ou religieux, ou même à de simples accidents de la vie, présentaient des convenances parfaites, des sentiments élevés, de grands souvenirs et un style à la fois simple et magnifique. À la messe des noces, le prêtre lisait l’épître de saint Paul :

« Mes frères, que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur. » Et à l’Évangile :

« En ce temps-là, les Pharisiens s’approchèrent de Jésus pour le tenter, et lui dirent : Est-il permis à un homme de quitter sa femme ? Il leur répondit : Il est écrit que l’homme quittera son père et sa mère, et s’attachera à sa femme. »

À la bénédiction nuptiale, le célébrant, après avoir répété les paroles que Dieu même prononça sur Adam et Eve : Crescite et multiplicamini, ajoutait :

« O Dieu, unissez, s’il vous plaît, les esprits de ces époux, et versez dans leurs cœurs une sincère amitié. Regardez d’un œil favorable votre servante… Faites que son joug soit un joug d’amour et de paix ; faites que, chaste et fidèle, elle suive toujours l’exemple des femmes fortes ; qu’elle se rende aimable à son mari comme Rachel ; qu’elle soit sage comme

Rebecca ; qu’elle jouisse d’une longue vie, et qu’elle soit fidèle comme Sara ; … qu’elle obtienne une heureuse fécondité ; qu’elle mène une vie pure et irréprochable, afin d’arriver au repos des saints et au royaume du ciel ; faites, Seigneur, qu’ils voient tous deux les enfants de leurs enfants jusqu’à la troisième et quatrième génération, et qu’ils parviennent à une heureuse vieillesse. »

À la cérémonie des relevailles, on chantait le psaume Nisi Dominus :

« Si l’Eternel ne bâtit la maison, c’est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. »

Au commencement du carême, à la cérémonie de la commination, ou de la dénonciation de la colère céleste, on prononçait ces malédictions du Deutéronome :

« Maudit celui qui a méprisé son père et sa mère.

Maudit celui qui égare l’aveugle en chemin, etc. »

Dans la visite aux malades, le prêtre disait en entrant :

« Paix à cette maison et à ceux qui l’habitent. » Puis au chevet du lit de l’infirme :

« Père de miséricorde, conserve et retiens ce malade dans le corps de ton Église, comme un de ses membres. Aie égard à sa contrition, reçois ses larmes, soulage ses douleurs »

Ensuite il lisait le psaume In te, Domine :

« Seigneur, je me suis retiré vers toi, délivre-moi par ta justice. »

Quand on se rappelle que c’étaient presque toujours des misérables que le prêtre allait visiter ainsi, sur la paille où ils étaient couchés, combien ces oraisons chrétiennes paraissent encore plus divines !

Tout le monde connaît les belles prières des Agonisants. On lit d’abord l’oraison Profiscere : Sortez de ce monde, âme chrétienne ; ensuite cet endroit de la Passion : En ce temps-là Jésus, étant sorti, s’en alla à la montagne des Oliviers, etc. ; puis le psaume Miserere mei ; puis cette lecture de l’Apocalypse : En ces jours-là j’ai vu des morts, grands et petits, qui comparurent devant le trône, etc. ; enfin la vision d’Ezéchiel : La main du Seigneur fut sur moi, et m’ayant mené

dehors par l’esprit du Seigneur, elle me laissa an milieu d’une campagne qui était couverte d’ossements. Alors le Seigneur me dit : Prophétise à l’esprit ; fils de l’homme, dis à l’esprit : Venez des quatre vents, et soufflez sur ces morts, afin qu’ils revivent, etc.

Pour les incendies, pour les pestes, pour les guerres, il y avait des prières marquées. Nous nous souviendrons toute notre vie d’avoir entendu lire, pendant un naufrage où nous nous trouvions nous-même engagé, le psaume confitemini Domino « Confessez le Seigneur, parce qu’il est bon… »

« Il commande, et le souffle de la tempête s’est élevé, et les vagues se sont amoncelées… Alors les mariniers crient vers le Seigneur, dans leur détresse, et il les tire de danger. »

« Il arrête la tourmente, et la change en calme, et les flots de la mer s’apaisent. »

Vers le temps de Pâques, Jérémie se réveillait dans la poudre de Sion pour pleurer le Fils de l’Homme. L’Église empruntait ce qu’il y a de plus beau et de plus triste dans les Pères et dans la Bible, afin d’en composer les chants de cette semaine consacrée au plus grand des martyrs, qui est aussi la plus grande des douleurs. Il n’y avait pas jusqu’aux litanies qui n’eussent des cris ou des élans admirables ; témoin ces versets des litanies de la Providence :

« Providence de Dieu, consolation de l’âme pèlerine ;

« Providence de Dieu, espérance du pécheur délaissé ;

« Providence de Dieu, calme dans les tempêtes ;

« Providence de Dieu, repos du cœur, etc.,

« Ayez pitié de nous »

Enfin nos cantiques gaulois, les noëls mêmes de nos aïeux, avaient aussi leur mérite ; on y sentait la naïveté et comme la fraîcheur de la foi. Pourquoi, dans nos missions de campagne, se sentait-on attendri lorsque des laboureurs venaient à chanter au salut :

« Adorons tous, ô mystère ineffable !

« Un Dieu caché, etc. » ?

C’est qu’il y avait dans ces voix champêtres un accent irrésistible de vérité et de conviction. Les noëls, qui peignaient

les scènes rustiques, avaient un tour plein de grâce dans la bouche de la paysanne. Lorsque le bruit du fuseau accompagnait ses chants, que ses enfants, appuyés sur ses genoux, écoutaient avec une grande attention l’histoire de l’Enfant-Jésus et de sa crèche, on aurait en vain cherché des airs plus doux et une religion plus convenable à une mère.

Chapitre IV – Des solennités de l’Église. — Du Dimanche

Nous avons déjà fait remarquer la beauté de ce septième jour, qui correspond à celui du repos du Créateur ; cette division du temps fut connue de la plus haute antiquité. Il importe peu de savoir à présent si c’est une obscure tradition de la création transmise au genre humain par les enfants de Noé, ou si les pasteurs retrouvèrent cette division par l’observation des planètes ; mais il est du moins certain qu’elle est la plus parfaite qu’aucun législateur ait employée. Indépendamment de ses justes relations avec la force des hommes et des animaux, elle a ces harmonies géométriques que les anciens cherchaient toujours à établir entre les lois particulières et les lois générales de l’univers ; elle donne le six pour le travail ; et le six, par deux multiplications, engendre les trois cent soixante jours de l’année antique, et les trois cent soixante degrés de la circonférence. On pouvait donc trouver magnificence et philosophie dans cette loi religieuse, qui divisait le cercle de nos labeurs ainsi que le cercle décrit par les astres dans leur révolution ; comme si l’homme n’avait d’autre terme de ses fatigues que la consommation des siècles, ni de moindres espaces à remplir de ses douleurs que tous les temps.[623]

Le calcul décimal peut convenir à un peuple mercantile ; mais il n’est ni beau ni commode dans les autres rapports de la vie et dans les équations célestes. La nature l’emploie rarement : il gêne l’année et le cours du soleil ; et la loi de la pesanteur ou de la gravitation, peut-être loi de l’univers, s’accomplit par le carré, et non par le quintuple des distances. Il ne s’accorde pas davantage avec la naissance, la croissance et le développement des espèces : presque toutes les femelles portent par le trois, le neuf, le douze, qui appartient au calcul seximal.[624]

On sait maintenant, par expérience, que le cinq est un jour trop près, et le dix un jour trop loin pour le repos. La terreur, qui pouvait tout en France, n’a jamais pu forcer le paysan à remplir la décade, parce qu’il y a impuissance dans les forces

humaines, et même, comme on l'a remarqué, dans les forces des animaux. Le bœuf ne peut labourer neuf jours de suite ; au bout du sixième, ses mugissements semblent demander les heures marquées par le Créateur pour le repos général de la créature.[625]

Le dimanche réunissait deux grands avantages : c'était à la fois un jour de plaisir et de religion. Il faut sans doute que l'homme se délasse de ses travaux ; mais comme il ne peut être atteint dans ses loisirs par la loi civile, le soustraire en ce moment à la loi religieuse, c'est le délivrer de tout frein, c'est le replonger dans l'état de nature, et lâcher une espèce de sauvage au milieu de la société. Pour prévenir ce danger, les anciens mêmes avaient fait aussi du jour de repos un jour religieux et le christianisme avait consacré cet exemple.

Cependant cette journée de la bénédiction de la terre, cette journée du repos de Jéhovah, choqua les esprits d'une Convention qui avait fait alliance avec la mort, parce qu'elle était digne d'une telle société[626]. Après six mille ans d'un consentement universel, après soixante siècles d'Hosannah, la sagesse des Danton, levant la tête, osa juger mauvais l'ouvrage que l'Eternel avait trouvé bon. Elle crut qu'en nous replongeant dans le chaos, elle pourrait substituer la tradition de ses ruines et de ses ténèbres à celle de la naissance de la lumière et de l'ordre des mondes ; elle voulut séparer le peuple français des autres peuples, et en faire, comme les Juifs, une caste ennemie du genre humain : un dixième jour, auquel s'attachait pour tout honneur la mémoire de Robespierre, vint remplacer cet antique sabbath, lié au souvenir du berceau des temps, ce jour sanctifié par la religion de nos pères, chômé par cent millions de chrétiens sur la surface du globe, fêté par les saints et les milices célestes, et, pour ainsi dire, gardé par Dieu même dans les siècles de l'éternité.

Chapitre V – Explication de la Messe

Il y a un argument si simple et si naturel en faveur des cérémonies de la messe, que l'on ne conçoit pas comment il est échappé aux catholiques dans leurs disputes avec les protestants. Qu'est-ce qui constitue le culte dans une religion quelconque ? C'est le sacrifice. Une religion qui n'a pas de sacrifice n'a pas de culte proprement dit. Cette vérité est incontestable, puisque chez les divers peuples de la terre les cérémonies religieuses sont nées du sacrifice, et que ce n'est pas le sacrifice qui est sorti des cérémonies religieuses. D'où il faut conclure que le seul peuple chrétien qui ait un culte est celui qui conserve une immolation.

Le principe étant reconnu, on s'attachera peut-être à combattre la forme. Si l'objection se réduit à ces termes, il n'est pas difficile de prouver que la messe est le plus beau, le plus mystérieux et le plus divin des sacrifices.

Une tradition universelle nous apprend que la créature s'est jadis rendue coupable envers le Créateur. Toutes les nations ont cherché à apaiser le ciel ; toutes ont cru qu'il fallait une victime ; toutes en ont été si persuadées, qu'elles ont commencé par offrir l'homme lui-même en holocauste : c'est le sauvage qui eut d'abord recours à ce terrible sacrifice, comme étant plus près, par sa nature, de la sentence originelle, qui demandait la mort de l'homme.

Aux victimes humaines on substitua dans la suite le sang des animaux ; mais dans les grandes calamités on revenait à la première coutume ; des oracles revendiquaient les enfants même des rois : la fille de Jephté, Isaac, Iphigénie, furent réclamés par le ciel ; Curtius et Codrus se dévouèrent pour Rome et Athènes.

Cependant le sacrifice humain dut s'abolir le premier, parce qu'il appartenait à l'état de nature, où l'homme est presque tout physique. On continua longtemps à immoler des animaux ; mais quand la société commença à vieillir, quand on vint à réfléchir sur l'ordre des choses divines, on s'aperçut de l'insuffisance du sacrifice matériel ; on comprit que le sang des

boucs et des génisses ne pouvait racheter un être intelligent et capable de vertu. On chercha donc une hostie plus digne de la nature humaine. Déjà les philosophes enseignaient que les dieux ne se laissent point toucher par des hécatombes, et qu'ils n'acceptent que l'offrande d'un cœur humilié : Jésus-Christ confirma ces notions vagues de la raison. L'Agneau mystique, dévoué pour le salut universel, remplaça le premier né des brebis ; et à l'immolation de l'homme physique fut à jamais substituée l'immolation des passions, ou le sacrifice de l'homme moral.

Plus on approfondira le christianisme, plus on verra qu'il n'est que le développement de lumières naturelles et le résultat nécessaire de la vieillesse de la société. Qui pourrait aujourd'hui souffrir le sang infect des animaux autour d'un autel, et croire que la dépouille d'un bœuf rend le ciel favorable à nos prières ? Mais l'on conçoit fort bien qu'une victime spirituelle, offerte chaque jour pour les péchés des hommes, peut être agréable au Seigneur.

Toutefois, pour la conservation du culte extérieur, il fallait un signe, symbole de la victime morale. Jésus-Christ, avant de quitter la terre, pourvut à la grossièreté de nos sens, qui ne peuvent se passer de l'objet matériel : il institua l'Eucharistie, où, sous les espèces visibles du pain et du vin, il cacha l'offrande invisible de son sang et de nos cœurs. Telle est l'explication du sacrifice chrétien, explication qui ne blesse ni le bon sens ni la philosophie ; et si le lecteur veut la méditer un moment, peut-être lui ouvrira-t-elle quelques nouvelles vues sur les saints abîmes de nos mystères.

Chapitre VI – Cérémonies et prières de la messe

Il ne reste donc plus qu'à justifier les rites du sacrifice. Or, supposons que la messe soit une cérémonie antique dont on trouve les prières et la description dans les jeux séculaires d'Horace, ou dans quelques tragédies grecques : comme nous ferions admirer ce dialogue qui ouvre le sacrifice chrétien !

V) Je m'approcherai de l'autel de Dieu.

R) Du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

V) Faites luire votre lumière et votre vérité ; elles m'ont conduit dans vos tabernacles et sur votre montagne sainte.

R) Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

V) Je chanterai vos louanges sur la harpe, ô Seigneur ! Mais, mon âme, d'où vient ta tristesse, et pourquoi me troubles-tu ?

R) Espérez en Dieu, etc.

Ce dialogue est un véritable poème lyrique entre le prêtre et le catéchumène : le premier, plein de jours et d'expérience, gémit sur la misère de l'homme pour lequel il va offrir le sacrifice ; le second, rempli d'espoir et de jeunesse, chante la victime par qui il sera racheté.

Vient ensuite le Confiteor, prière admirable par sa moralité. Le prêtre implore la miséricorde du Tout-Puissant pour le peuple et pour lui-même.

Le dialogue recommence.

V) Seigneur, écoutez ma prière !

R) Et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

Alors le sacrificateur monte à l'autel, s'incline, et baise avec respect la pierre qui dans les anciens jours cachait les os des martyrs.

Souvenir des catacombes.

En ce moment le prêtre est saisi d'un feu divin : comme les prophètes d'Israël, il entonne le cantique chanté par les anges sur le berceau du Sauveur, et dont Ezéchiel entendit une partie dans la nue.

« Gloire à Dieu dans les hauteurs du ciel, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre ! Nous vous louons,

nous vous bénissons, nous vous adorons, Roi du ciel, dans votre gloire immense ! etc. »

L'épître succède au cantique. L'ami du Rédempteur du monde, Jean, fait entendre des paroles pleines de douceur, où le sublime Paul, insultant à la mort, découvre les mystères de Dieu. Prêt à lire une leçon de l'Evangile, le prêtre s'arrête et supplie l'Eternel de purifier ses lèvres avec le charbon de feu dont il toucha les lèvres d'Isaïe. Alors les paroles de Jésus-Christ retentissent dans l'assemblée : c'est le jugement sur la femme adultère ; c'est le Samaritain versant le baume dans les plaies du voyageur ; ce sont les petits enfants bénis dans leur innocence.

Que peuvent faire le prêtre et l'assemblée, après avoir entendu de telles paroles ? Déclarer sans doute qu'ils croient fermement à l'existence d'un Dieu qui laissa de tels exemples à la terre. Le symbole de la foi est donc chanté en triomphe. La philosophie, qui se pique d'applaudir aux grandes choses, aurait dû remarquer que c'est la première fois que tout un peuple a professé publiquement le dogme de l'unité d'un Dieu : Credo in unum Deum.

Cependant le sacrificateur prépare l'hostie pour lui, pour les vivants, pour les morts. Il présente le calice :

« Seigneur, nous vous offrons la coupe de notre salut. » Il bénit le pain et le vin. » Venez, Dieu éternel, bénissez ce sacrifice. » Il lave ses mains,

« Je laverai mes mains entre les innocents… Oh ! ne me faites point finir mes jours parmi ceux qui aiment le sang. »

Souvenir des persécutions.

Tout étant préparé, le célébrant se tourne vers le peuple, et dit :

« Priez, mes frères. »

Le peuple répond :

« Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice. »

Le prêtre reste un moment en silence, puis tout à coup annonçant l'éternité : Per omnia saecula saeculorum, il s'écrie :

« Elevez vos cœurs ! »

Et mille voix répondent :

« Habemus ad Dominum : Nous les élevons vers le Seigneur. »

La préface est chantée sur l'antique mélopée ou récitatif de la tragédie grecque ; les Dominations, les Puissances, les Vertus, les Anges et les Séraphins sont invités à descendre avec la grande victime, et à répéter avec le chœur des fidèles le triple Sanctus et l'Hosannah éternel.

Enfin, l'on touche au moment redoutable. Le canon où la loi éternelle est gravée, vient de s'ouvrir : la consécration s'achève par les paroles mêmes de Jésus-Christ. » Seigneur, dit le prêtre en s'inclinant profondément, que l'hostie sainte vous soit agréable comme les dons d'Abel le juste, comme le sacrifice d'Abraham notre patriarche, comme celui de votre grand-prêtre Melchisédech. Nous vous supplions d'ordonner que ces dons soient portés à votre autel sublime par les mains de votre ange, en présence de votre divine majesté. »

À ces mots le mystère s'accomplit, l'Agneau descend pour être immolé :

« Moment solennel ! ce peuple prosterné,
Ce temple dont la mousse a couvert les portiques,
Ses vieux murs, son jour sombre et ses vitraux gothiques,
Cette lampe d'airain qui, dans l'antiquité
Symbole du soleil et de l'éternité,
Luit devant le Très Haut jour et nuit suspendue ;
La majesté d'un Dieu parmi nous descendue,
Les pleurs, les vœux, l'encens qui monte vers l'autel,
Et de jeunes beautés qui, sous l'œil maternel,
Adoucissent encore par leur voix innocente
De la religion la pompe attendrissante ;
Cet orgue qui se tait, ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux,
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible :
Il croit avoir franchi ce monde inaccessible
Où sur des harpes d'or l'immortel Séraphin
Aux pieds de Jéhovah chante l'hymne sans fin.
Alors de toutes parts un Dieu se fait entendre ;

Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre :
Il doit moins se prouver qu’il ne doit se sentir. »

Chapitre VII – La Fête-Dieu

Il n’en est pas des fêtes chrétiennes comme des cérémonies du paganisme : on n’y traîne pas en triomphe un bœuf-dieu, un bouc sacré : on n’est pas obligé, sous peine d’être mis en prison, d’adorer un chat ou un crocodile, ou de se rouler ivre dans les rues en commettant toutes sortes d’abominations pour Vénus, Flore ou Bacchus : dans nos solennités, tout est essentiellement moral. Si l’Église en a seulement banni les danses, c’est qu’elle sait combien de passions se cachent sous ce plaisir en apparence innocent. Le Dieu des chrétiens ne demande que les élans du cœur et les mouvements égaux d’une âme qui règle le paisible concert des vertus. Et quelle est, par exemple, la solennité païenne qu’on peut opposer à la fête où nous célébrons le nom du Seigneur ?[627]

Aussitôt que l’aurore a annoncé la fête du Roi du monde, les maisons se couvrent de tapisseries de laine et de soie, les rues se jonchent de fleurs, et les cloches appellent au temple la troupe des fidèles. Le signal est donné : tout s’ébranle, et la pompe commence à défiler.

On voit paraître d’abord les corps qui composent la société des peuples. Leurs épaules sont chargées de l’image des protecteurs de leurs tribus et quelquefois des reliques de ces hommes qui, nés dans une classe inférieure, ont mérité d’être adorés des rois par leurs vertus : sublime leçon que la religion chrétienne a seule donnée à la terre.

Après ces groupes populaires, on voit s’élever l’étendard de Jésus-Christ, qui n’est plus un signe de douleur, mais une marque de joie. À pas lents s’avance sur deux files une longue suite de ces époux de la solitude, de ces enfants du torrent et du rocher, dont l’antique vêtement retrace à la mémoire d’autres mœurs et d’autres siècles. Le clergé séculier vient après ces solitaires ; quelquefois des prélats, revêtus de la pourpre romaine, prolongent encore la chaîne religieuse. Enfin le pontife de la fête apparaît seul dans le lointain. Ses mains soutiennent la radieuse Eucharistie, qui se montre sous un dais à l’extrémité de la pompe, comme on voit quelquefois le soleil

briller sous un nuage d’or au bout d’une avenue illuminée de ses feux.

Cependant des groupes d’adolescents marchent entre les rangs de la procession : les uns présentent les corbeilles de fleurs, les autres les vases des parfums. Au signal répété par le maître des pompes, les choristes se retournent vers l’image du Soleil éternel et font voler des roses effeuillées sur son passage. Des lévites, en tuniques blanches, balancent l’encensoir devant le Très-Haut. Alors des chants s’élèvent le long des lignes saintes ; le bruit des cloches et le roulement des canons annoncent que le Tout-Puissant a franchi le seuil de son temple. Par intervalles, les voix et les instruments se taisent, et un silence aussi majestueux que celui des grandes mers dans un jour de calme règne parmi cette multitude recueillie : on n’entend plus que ses pas mesurés sur les pavés retentissants.[628]

Mais où va-t-il, ce Dieu redoutable dont les puissances de la terre proclament ainsi la majesté ? Il va se reposer sous des tentes de lin, sous des arches de feuillages, qui lui présentent, comme au jour de l’ancienne alliance, des temples innocents et des retraites champêtres. Les humbles de cœur, les pauvres, les enfants le précèdent ; les juges, les guerriers, les potentats le suivent. Il marche entre la simplicité et la grandeur, comme, en ce mois qu’il a choisi pour sa fête, il se montre aux hommes entre la saison des fleurs et celle des foudres.

Les fenêtres et les murs de la cité sont bordés d’habitants dont le cœur s’épanouit à cette fête du Dieu de la patrie : le nouveau-né tend les bras au Jésus de la montagne, et le vieillard, penché vers la tombe, se sent tout à coup délivré de ses craintes ; il ne sait quelle assurance de vie le remplit de joie à la vue du Dieu vivant.

Les solennités du christianisme sont coordonnées d’une manière admirable aux scènes de la nature. La fête du Créateur arrive au moment où la terre et le ciel déclarent sa puissance, où les bois et les champs fourmillent de générations nouvelles : tout est uni par les plus doux liens ; il n’y a pas une

seule plante veuve dans les campagnes.

La chute des feuilles, au contraire, amène la fête des Morts pour l’homme qui tombe comme les feuilles des bois.

Au printemps, l’Église déploie dans nos hameaux une autre pompe. La Fête-Dieu convient aux splendeurs des cours, les Rogations aux naïvetés du village. L’homme rustique sent avec joie son âme s’ouvrir aux influences de la religion et sa glèbe aux rosées du ciel : heureux celui qui portera des moissons utiles et dont le cœur humble s’inclinera sous ses propres vertus, comme le chaume sous le grain dont il est chargé !

Chapitre VIII – Les Rogations

Les cloches du hameau se font entendre, les villageois quittent leurs travaux : le vigneron descend de la colline, le laboureur accourt de la plaine, le bûcheron sort de la forêt ; les mères, fermant leurs cabanes, arrivent avec leurs enfants, et les jeunes filles laissent leurs fuseaux, leurs brebis et les fontaines pour assister à la fête.

On s’assemble dans le cimetière de la paraisse, sur les tombes verdoyantes des aïeux. Bientôt on voit paraître tout le clergé destiné à la cérémonie : c’est un vieux pasteur qui n’est connu que sous le nom de curé, et ce nom vénérable, dans lequel est venu se perdre le sien, indique moins le ministre du temple que le père laborieux du troupeau. Il sort de sa retraite, bâtie auprès de la demeure des morts, dont il surveille la cendre. Il est établi dans son presbytère comme une garde avancée aux frontières de la vie, pour recevoir ceux qui entrent et ceux qui sortent de ce royaume des douleurs. Un puits, des peupliers, une vigne autour de sa fenêtre, quelques colombes, composent l’héritage de ce roi des sacrifices.

Cependant l’apôtre de l’Evangile, revêtu d’un simple surplis, assemble ses ouailles devant la grande porte de l’église ; il leur fait un discours, fort beau sans doute, à en juger par les larmes de l’assistance. On lui entend souvent répéter : Mes enfants, mes chers enfants, et c’est là tout le secret de l’éloquence du Chrysostome champêtre.

Après l’exhortation, l’assemblée commence à marcher en chantant :

« Vous sortirez avec plaisir, et vous serez reçu avec joie ; les collines bondiront et vous entendront avec joie. » L’étendard des saints, antique bannière des temps chevaleresques, ouvre la carrière au troupeau, qui suit pêle-mêle avec son pasteur. On entre dans des chemins ombragés et coupés profondément par la roue des chars rustiques ; on franchit de hautes barrières formées d’un seul tronc de chêne ; on voyage le long d’une haie d’aubépine où bourdonne l’abeille et où sifflent les bouvreuils et les merles. Les arbres sont couverts de leurs

fleurs ou parés d’un naissant feuillage. Les bois, les vallons, les rivières, les rochers entendent tour à tour les hymnes des laboureurs. Etonnés de ces cantiques, les hôtes des champs sortent des blés nouveaux, et s’arrêtent à quelque distance pour voir passer la pompe villageoise.

La procession rentre enfin au hameau. Chacun retourne à son ouvrage : la religion n’a pas voulu que le jour où l’on demande à Dieu les biens de la terre fût un jour d’oisiveté. Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon, après avoir imploré celui qui dirige le soleil et qui garde dans ses trésors les vents du midi et les tièdes ondées ! Pour bien achever un jour si saintement commencé, les anciens du village viennent, à l’entrée de la nuit, converser avec le curé, qui prend son repas du soir sous les peupliers de sa cour. La lune répand alors les dernières harmonies sur cette fête que ramènent chaque année le mois le plus doux et le cours de l’astre le plus mystérieux. On croit entendre de toutes parts les blés germer dans la terre et les plantes croître et se développer ; des voix inconnues s’élèvent dans le silence des bois, comme le chœur des anges champêtres dont on a imploré le secours, et les soupirs du rossignol parviennent à l’oreille des vieillards assis non loin des tombeaux.

Chapitre IX – De quelques Fêtes chrétiennes. — Les Rois, Noël, etc

Ceux qui n’ont jamais reporté leur cœur vers ces temps de foi où un acte de religion était une fête de famille, et qui méprisent des plaisirs qui n’ont pour eux que leur innocence, ceux-là, sans mentir, sont bien à plaindre. Du moins, en nous privant de ces simples amusements, nous donneront-ils quelque chose ? Hélas ! ils l’ont essayé. La Convention eut ses jours sacrés : alors la famine était appelée sainte, et l’Hosannah, était changé dans le cri de vive la mort ! Chose étrange ! des hommes puissants, parlant au nom de l’égalité et des passions, n’ont jamais pu fonder une fête, et le saint le plus obscur qui n’avait jamais prêché que pauvreté, obéissance, renoncement aux biens de la terre, avait sa solennité au moment même où la pratique de son culte exposait la vie. Apprenons par là que toute fête qui se rallie à la religion et à la mémoire des bienfaits est la seule qui soit durable. Il ne suffit pas de dire aux hommes Réjouissez-vous, pour qu’ils se réjouissent : on ne crée pas des jours de plaisir comme des jours de deuil, et l’on ne commande pas les ris aussi facilement qu’on peut faire couler les larmes.

Tandis que la statue de Marat remplaçait celle de saint Vincent de Paul, tandis qu’on célébrait ces pompes dont les anniversaires seront marqués dans nos fastes comme des jours d’éternelle douleur, quelque pieuse famille chômait en secret une fête chrétienne, et la religion mêlait encore un peu de joie à tant de tristesse. Les cœurs simples ne se rappellent point sans attendrissement ces heures d’épanchement où les familles se rassemblaient autour des gâteaux qui retraçaient les présents des Mages. L’aïeul, retiré pendant le reste de l’année au fond de son appartement, reparaissait dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Ses petits-enfants, qui depuis longtemps ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses genoux et le rajeunissaient de leur jeunesse. Les fronts respiraient la gaieté, les cœurs étaient épanouis ; la salle du festin était merveilleusement décorée, et chacun

prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait au sort ces royautés qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes ; on se passait ces sceptres qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait. Souvent une fraude, qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne ; les mères souriaient, et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine.

Or, le curé présent à la fête recevait, pour la distribuer avec d'autres secours, cette première part appelée la part des pauvres. Des jeux de l'ancien temps, un bal dont quelque vieux serviteur était le premier musicien, prolongeaient les plaisirs, et la maison entière, nourrices, enfants, fermiers, domestiques et maîtres, dansaient ensemble la ronde antique.

Ces scènes se répétaient dans toute la chrétienté ; depuis le palais jusqu'à la chaumière, il n'y avait point de laboureur qui ne trouvât moyen d'accomplir ce jour-là le souhait du Béarnais. Et quelle succession de jours heureux ! Noël, le premier jour de l'an, la fête des Mages, les plaisirs qui précèdent la pénitence ! En ce temps-là les fermiers renouvelaient leur bail, les ouvriers recevaient leur paiement ; c'était le moment des mariages, des présents, des charités, des visites : le client voyait le juge, le juge le client ; les corps de métiers, les confréries, les prévôtés, les cours de justice, les universités, les mairies, s'assemblaient selon les usages gaulois et de vieilles cérémonies ; l'infirme et le pauvre étaient soulagés. L'obligation où l'on était de recevoir son voisin à cette époque faisait qu'on vivait bien avec lui le reste de l'année, et par ce moyen la paix et l'union régnaient dans la société.

On ne peut douter que ces institutions ne servissent puissamment au maintien des mœurs, en entretenant la cordialité et l'amour entre les parents. Nous sommes déjà bien loin de ces temps où une femme à la mort de son mari venait trouver son fils aîné, lui remettait les clefs et lui rendait les comptes de la maison comme au chef de la famille. Nous

n’avons plus cette haute idée de la dignité de l’homme que nous inspirait le christianisme. Les mères et les enfants aiment mieux tout devoir aux articles d’un contrat que de se fier aux sentiments de la nature, et la loi est mise partout à la place des mœurs.

Ces fêtes chrétiennes avaient d’autant plus de charmes qu’elles existaient de toute antiquité, et l’on trouvait avec plaisir, en remontant dans le passé, que nos aïeux s’étaient réjouis à la même époque que nous. Ces fêtes étant d’ailleurs très multipliées, il en résultait encore que, malgré les chagrins de la vie, la religion avait trouvé moyen de donner de race en race à des millions d’infortunés quelques moments de bonheur.

Dans la nuit de la naissance du Messie, les troupes d’enfants qui adoraient la crèche, les églises illuminées et parées de fleurs, le peuple qui se pressait autour du berceau de son Dieu, les chrétiens qui, dans une chapelle retirée, faisaient leur paix avec le Ciel, les alleluia joyeux, le bruit de l’orgue et des cloches, offraient une pompe pleine d’innocence et de majesté.

Immédiatement après le dernier jour de folie, trop souvent marqué par nos excès, venait la cérémonie des Cendres, comme la mort le lendemain des plaisirs. « O homme ! disait le prêtre, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. » L’officier qui se tenait auprès des rois de Perse pour leur rappeler qu’ils étaient mortels, ou le soldat romain qui abaissait l’orgueil du triomphateur, ne donnait pas de plus puissantes leçons.

Un volume ne suffirait pas pour peindre en détail les seules cérémonies de la Semaine Sainte ; on sait de quelle magnificence elles étaient dans la capitale du monde chrétien : aussi nous n’entreprendrons point de les décrire. Nous laissons aux peintres et aux poètes le soin de représenter dignement ce clergé en deuil, ces autels, ces temples voilés, cette musique sublime, ces voix célestes chantant les douleurs de Jérémie, cette Passion mêlée d’incompréhensibles mystères, ce saint sépulcre environné d’un peuple abattu, ce pontife lavant

les pieds des pauvres, ces ténèbres, ces silences entrecoupés de bruits formidables, ce cri de victoire échappé tout à coup du tombeau, enfin ce Dieu qui ouvre la route du ciel aux âmes délivrées et laisse aux chrétiens sur la terre, avec une religion divine, d’intarissables espérances.

Chapitre X – Funérailles. — Pompes funèbres des grands

Si l’on se rappelle ce que nous avons dit dans la première partie de cet ouvrage sur le dernier sacrement des chrétiens, on conviendra d’abord qu’il y a dans cette seule cérémonie plus de véritables beautés que dans tout ce que nous connaissons du culte des morts chez les anciens. Ensuite la religion chrétienne, n’envisageant dans l’homme que ses fins divines, a multiplié les honneurs autour du tombeau ; elle a varié les pompes funèbres selon le rang et les destinées de la victime. Par ce moyen elle a rendu plus douce à chacun cette dure mais salutaire pensée de la mort dont elle s’est plu à nourrir notre âme : ainsi la colombe amollit dans son bec le froment qu’elle présente à ses petits.

La religion a-t-elle à s’occuper des funérailles de quelque puissance de la terre, ne craignez pas qu’elle manque de grandeur. Plus l’objet pleuré aura été malheureux, plus elle étalera de pompe autour de son cercueil, plus ses leçons seront éloquentes : elle seule pourra mesurer la hauteur et la chute et dire ces sommets et ces abîmes d’où tombent et où disparaissent les rois.

Quand donc l’une des douleurs a été ouverte et qu’elle s’est remplie des larmes des monarques et des reines ; quand de grandes cendres et de grands malheurs ont englouti leurs doubles vanités dans un étroit cercueil, la religion assemble les fidèles dans quelque temple. Les voûtes de l’église, les autels, les colonnes, les saints se retirent sous des voiles funèbres. Au milieu de la nef s’élève un cercueil environné de flambeaux. La messe des funérailles s’est célébrée aux pieds de celui qui n’est point né et qui ne mourra point : maintenant tout est muet. Debout dans la chaire de vérité, un prêtre seul, vêtu de blanc au milieu du deuil général, le front chauve, la figure pâle, les yeux fermés, les mains croisées sur la poitrine, est recueilli dans les profondeurs de Dieu ; tout à coup ses yeux s’ouvrent, ses mains se déploient et ces mots tombent de ses lèvres :

« Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et

l’indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner quand il lui plaît de grandes et de terribles leçons : soit qu’il élève les trônes, soit qu’il les abaisse, soit qu’il communique sa puissance aux princes, soit qu’il la retire lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d’une manière souveraine et digne de lui…[629]

« Chrétiens, que la mémoire d’une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants et souveraine de trois royaumes, appelle à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes aussi bien que les misères ; une longue et pénible jouissance d’une des plus nobles couronnes de l’univers. Tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la rébellion, longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les lois abolies ; la majesté violée par des attentats jusque alors inconnus, un trône indignement renversé… voilà les enseignements que Dieu donne aux rois. »

Souvenirs d’un grand siècle, d’une princesse infortunée et d’une révolution mémorable, oh ! combien la religion vous a rendus touchants et sublimes en vous transmettant à la postérité !

Chapitre XI – Funérailles du guerrier. — Convois des riches, coutumes, etc

Une noble simplicité présidait aux obsèques du guerrier chrétien. Lorsqu'on croyait encore à quelque chose, on aimait à voir un aumônier dans une tente ouverte, près d'un champ de bataille, célébrer une messe des morts sur un autel formé de tambours. C'était un assez beau spectacle de voir le Dieu des armées descendre, à la voix d'un prêtre, sur les tentes d'un camp français, tandis que de vieux soldats, qui avaient tant de fois bravé la mort, tombaient à genoux devant un cercueil. un autel et un ministre de paix. Aux roulements des tambours drapés, aux salves interrompues du canon, des grenadiers portaient le corps de leur vaillant capitaine à la tombe qu'ils avaient creusée pour lui avec leurs baïonnettes. Au sortir de ces funérailles on n'allait point courir pour des trépieds, pour de doubles coupes, pour des peaux de lion aux ongles d'or, mais on s'empressait de chercher, au milieu des combats, des jeux funèbres et une arène plus glorieuse ; et si l'on n'immolait point une génisse noire aux mânes du héros, du moins on répandait en son honneur un sang moins stérile, celui des ennemis de la patrie.

Parlerons-nous de ces enterrements faits à la lueur des flambeaux dans nos villes, de ces chapelles ardentes, de ces chars tendus de noir, de ces chevaux parés de plumes et de draperies, de ce silence interrompu par les versets de l'hymne de la colère, Dies irae ?

La religion conduisait à ces convois des grands de pauvres orphelins sous la livrée pareille de l'infortune : par là elle faisait sentir à des enfants qui n'avaient point de père quelque chose de la piété filiale ; elle montrait en même temps à l'extrême misère ce que c'est que des biens qui viennent se perdre au cercueil, et elle enseignait au riche qu'il n'y a point de plus puissante médiation auprès de Dieu que celle de l'innocence et de l'adversité.

Un usage particulier avait lieu au décès des prêtres : on les enterrait le visage découvert : le peuple croyait lire sur les

traits de son pasteur l’arrêt du souverain Juge et reconnaître les joies du prédestiné à travers l’ombre d’une sainte mort, comme dans les voiles d’une nuit pure on découvre les splendeurs du ciel.

La même coutume s’observait dans les couvents. Nous avons vu une jeune religieuse ainsi couchée dans sa bière. Son front se confondait par sa pâleur avec le bandeau de lin dont il était à demi couvert, une couronne de roses blanches était sur sa tête et un flambeau brûlait entre ses mains : les grâces et la paix du cœur ne sauvent point de la mort, et l’on voit se faner les lis malgré la candeur de leur sein et la tranquillité des vallées qu’ils habitent.

Au reste, la simplicité des funérailles était réservée au nourricier, comme au défenseur de la patrie. Quatre villageois précédés du curé, transportaient sur leurs épaules l’homme des champs au tombeau de ses pères. Si quelques laboureurs rencontraient le convoi dans les campagnes, ils suspendaient leurs travaux, découvraient leurs têtes et honoraient d’un signe de croix leur compagnon décédé. On voyait de loin ce mort rustique voyager au milieu des blés jaunissants, qu’il avait peut-être semés. Le cercueil, couvert d’un drap mortuaire, se balançait comme un pavot noir au-dessus des froments d’or et des fleurs de pourpre et d’azur. Des enfants, une veuve éplorée, formaient tout le cortège. En passant devant la croix du chemin ou la sainte du rocher, on se délassait un moment : on posait la bière sur la borne d’un héritage, on invoquait la Notre-Dame champêtre au pied de laquelle le laboureur décédé avait tant de fois prié pour une bonne mort ou pour une récolte abondante. C’était là qu’il mettait ses bœufs à l’ombre au milieu du jour ; c’était là qu’il prenait son repas de lait et de pain bis, au chant des cigales et des alouettes. Que bien différent d’alors il s’y repose aujourd’hui ! Mais du moins les sillons ne seront plus arrosés de ses sueurs ; du moins son sein paternel a perdu ses sollicitudes, et par ce même chemin où les jours de fête il se rendait à l’église il marche maintenant au tombeau, entre les touchants monuments de sa vie, des enfants vertueux et

d’innocentes moissons.

Chapitre XII – Des Prières pour les Morts

Chez les anciens, le cadavre du pauvre ou de l'esclave était abandonné presque sans honneurs ; parmi nous, le ministre des autels est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au catafalque du monarque. L'indigent de l'Evangile, en exhalant son dernier soupir devient soudain (chose sublime !) un être auguste et sacré. À peine le mendiant qui languissait à nos portes, objet de nos dégoûts et de nos mépris, a-t-il quitté cette vie, que la religion nous force à nous incliner devant lui. Elle nous rappelle à une égalité formidable, ou plutôt elle nous commande de respecter un juste racheté du sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et misérable, vient de monter à un trône céleste : c'est ainsi que le grand nom de chrétien met tout de niveau dans la mort, et l'orgueil du plus puissant potentat ne peut arracher à la religion d'autre prière que celle-là même qu'elle offre pour le dernier manant de la cité.

Mais qu'elles sont admirables, ces prières ! Tantôt ce sont des cris de douleur, tantôt des cris d'espérance : le mort se plaint, se réjouit, tremble, se rassure, gémit et supplie.

Exibit spiritus ejus, etc.

« Le jour qu'ils ont rendu l'esprit, ils retournent à leur terre originelle, et toutes leurs vaines pensées périssent. »[630]

Delicta juventutis meae, etc.

« O mon Dieu ! ne vous souvenez ni des fautes de ma jeunesse ni de mes ignorances ! »[631]

Les plaintes du roi-prophète sont entrecoupées par les soupirs du saint Arabe.

« O Dieu ! cessez de m'affliger, puisque mes jours ne sont que néant ! Qu'est-ce que l'homme pour mériter tant d'égards et pour que vous y attachiez votre cœur ? …

« Lorsque vous me chercherez le matin, vous ne me trouverez plus.[632]

« La vie m'est ennuyeuse ; je m'abandonne aux plaintes et aux regrets… Seigneur, vos jours sont-ils comme les jours des mortels, et vos années éternelles comme les années

passagères de l’homme ?[633]

« Pourquoi, Seigneur, détournez-vous votre visage et me traitez-vous comme votre ennemi ? Devez-vous employer toute votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et poursuivre une feuille séchée ?[634]

« L’homme né de la femme vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misère ; il fuit comme une ombre qui ne demeure jamais dans un même état.

« Mes années coulent avec rapidité, et je marche par une voie par laquelle je ne reviendrai jamais.[635]

« Mes jours sont passés, toutes mes pensées sont évanouies, toutes les espérances de mon cœur dissipées… Je dis au sépulcre : Vous serez mon père ; et aux vers : Vous serez ma mère et mes sœurs. »

De temps en temps le dialogue du prêtre et du chœur interrompt la suite des cantiques.

Le Prêtre. » Mes jours se sont évanouis comme la fumée ; mes os sont tombés en poudre. »

Le Chœur. » Mes jours ont décliné comme l’ombre. »

Le Prêtre. » Qu’est-ce que la vie ? Une petite vapeur. »

Le Chœur. » Mes jours ont décliné comme l’ombre. »

Le Prêtre. » Les morts sont endormis dans la poudre. »

Le Chœur. » Ils se réveilleront, les uns dans l’éternelle gloire, les autres dans l’opprobre, pour y demeurer à jamais. »

Le Prêtre. » Ils ressusciteront tous, mais non pas tous comme ils étaient. »

Le Chœur. » Ils se réveilleront. »

À la communion de la messe, le prêtre dit :

« Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur : ils se reposent dès à présent de leurs travaux, car leurs bonnes œuvres les suivent. »

Au lever du cercueil, on entonne le psaume des douleurs et des espérances. » Seigneur, je crie vers vous du fond de l’abîme : que mes cris parviennent jusqu’à vous. »

En portant le corps, on recommence le dialogue : Qui dormiunt ; » Ils dorment dans la poudre ; ils se réveilleront. »

Si c’est pour un prêtre, on ajoute :

« Une victime a été immolée avec joie dans le tabernacle du Seigneur. »

En descendant le cercueil dans la fosse :

« Nous rendons la terre à la terre, la cendre à la cendre, la poudre à la poudre. »

Enfin, au moment où l'on jette la terre sur la bière, le prêtre s'écrie dans les paroles de l'Apocalypse : Une voix d'en haut fut entendue, qui disait : Bienheureux sont les morts !

Et cependant ces superbes prières n'étaient pas les seules que l'Église offrît pour les trépassés : de même qu'elle avait des voiles sans tache et des couronnes de fleurs pour le cercueil de l'enfant, de même elle avait des oraisons analogues à l'âge et au sexe de la victime. Si quatre vierges, vêtues de lin et parées de feuillages, apportaient la dépouille d'une de leurs compagnes dans une nef tendue de rideaux blancs, le prêtre récitait à haute voix sur cette jeune cendre une hymne à la virginité. Tantôt c'était l'Ave, maris Stella, cantique où il règne une grande fraîcheur et où l'heure de la mort est représentée comme l'accomplissement de l'espérance ; tantôt c'étaient des images tendres et poétiques empruntées de l'Ecriture : Elle a passé comme l'herbe des champs ; ce matin elle fleurissait dans toute sa grâce, le soir nous l'avons vue séchée. N'est-ce pas là la fleur qui languit touchée par le tranchant de la charrue ; le pavot qui penche sa tête abattue par une pluie d'orage ? Pluvia cum forte gravantur.

Et quelle oraison funèbre le pasteur prononçait-il sur l'enfant décédé dont une mère en pleurs lui présentait le petit cercueil ? Il entonnait l'hymne que les trois enfants hébreux chantaient dans la fournaise et que l'église répète le dimanche au lever du jour : Que tout bénisse les œuvres du Seigneur ! La religion bénit Dieu d'avoir couronné l'enfant par la mort, d'avoir délivré ce jeune ange des chagrins de la vie. Elle invite la nature à se réjouir autour du tombeau de l'innocence : ce ne son point des cris de douleur, ce sont des cris d'allégresse qu'elle fait entendre. C'est dans le même esprit qu'elle chante encore le Laudate, pueri, Dominum, qui finit par cette strophe :

Qui habitare facit sterilem in domo matrem filiorum laetantem. » Le Seigneur, qui rend féconde une maison stérile et qui fait que la mère se réjouit dans ses fils. » Quel cantique pour des parents affligés ! L'Église leur montre l'enfant qu'ils viennent de perdre vivant au bienheureux séjour, et leur promet d'autres enfants sur la terre !

Enfin, non satisfaite d'avoir donné cette attention à chaque cercueil, la religion a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit la mémoire des innombrables habitants du sépulcre ; vaste communauté de morts, où le grand est couché auprès du petit ; république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque ou sa couronne pour passer par la porte abaissée du tombeau. Dans ce jour solennel où l'on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'âme mêle ses tribulations pour les anciens morts aux peines qu'elle ressent pour ses amis nouvellement perdus. Le chagrin prend par cette union quelque chose de souverainement beau, comme une moderne douleur prend le caractère antique quand celui qui l'exprime a nourri son génie des vieilles tragédies d'Homère. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude des morts qu'il avait à honorer.

Livre II – Tombeaux

Chapitre I – Tombeaux antiques. — L'Egypte

Les derniers devoirs qu'on rend aux hommes seraient bien tristes s'ils étaient dépouillés des signes de la religion. La religion a pris naissance aux tombeaux, et les tombeaux ne peuvent se passer d'elle : il est beau que le cri de l'espérance s'élève du fond du cercueil, et que le prêtre du Dieu vivant escorte au monument la cendre de l'homme : c'est en quelque sorte l'immortalité qui marche à la tête de la mort.

Des funérailles nous passons aux tombeaux, qui tiennent une si grande place dans l'histoire des hommes. Afin de mieux apprécier le culte dont on les honore chez les chrétiens, voyons dans quel état ils ont subsisté chez les peuples idolâtres.

Il existe un pays sur la terre qui doit une partie de sa célébrité à ses tombeaux. Deux fois attirés par la beauté des ruines et des souvenirs, les Français ont tourné leurs pas vers cette contrée : ce peuple de saint Louis est travaillé intérieurement d'une certaine grandeur qui le force à se mêler, dans tous les coins du globe, aux choses grandes comme lui-même. Cependant est-il certain que des momies soient des objets fort dignes de notre curiosité ? On dirait que l'ancienne Egypte ait craint que la postérité ignorât un jour ce que c'était que la mort, et qu'elle ait voulu, à travers les temps, lui faire parvenir des échantillons de cadavres.

Vous ne pouvez faire un pas dans cette terre sans rencontrer un monument. Voyez-vous un obélisque, c'est un tombeau ; les débris d'une colonne, c'est un tombeau ; une cave souterraine, c'est encore un tombeau. Et lorsque la lune, se levant derrière la grande pyramide, vient à paraître sur le sommet de ce sépulcre immense, vous croyez apercevoir le phare même de la mort et errer véritablement sur le rivage où

jadis le nautonier des enfers passait les ombres.

Chapitre II – Les Grecs et les Romains

Chez les Grecs et les Romains les morts ordinaires reposaient à l'entrée des villes, le long des chemins publics, apparemment parce que les tombeaux sont les vrais monuments du voyageur. On ensevelissait souvent les morts fameux au bord de la mer.

Ces espèces de signaux funèbres, qui annonçaient de loin le rivage et l'écueil au navigateur, étaient pour lui sans doute un sujet de réflexions bien sérieuses. Oh ! que la mer devait lui paraître un élément sûr et fidèle auprès de cette terre où l'orage avait brisé tant de hautes fortunes, englouti tant d'illustres vies ! Près de la cité d'Alexandre on apercevait le petit monceau de sable élevé par la piété d'un affranchi et d'un vieux soldat aux mânes du grand Pompée ; non loin des ruines de Carthage on découvrait sur un rocher la statue armée consacrée à la mémoire de Caton ; sur les côtes de l'Italie le mausolée de Scipion marquait le lieu où ce grand homme mourut dans l'exil, et la tombe de Cicéron indiquait la place où le père de la patrie fut indignement massacré.

Mais, tandis que la fatale Rome érigeait sur le rivage de la mer ces témoignages de son injustice, la Grèce, consolant l'humanité, plaçait au bord des mêmes flots de plus riants souvenirs. Les disciples de Platon et de Pythagore, en voguant sur la terre d'Egypte, où ils allaient s'instruire touchant les dieux, passaient devant l'île d'Io, à la vue du tombeau d'Homère. Il était naturel que le chantre d'Achille reposât sous la protection de Thétis ; on pouvait supposer que l'ombre du poète se plaisait encore à raconter les malheurs d'Ilion aux Néréides, ou que, dans les douces nuits de l'Ionie, elle disputait aux Sirènes le prix des concerts.

Chapitre III – Tombeaux modernes. — La Chine et la Turquie

Les Chinois ont une coutume touchante : ils enterrent leurs proches dans leurs jardins. Il est assez doux d'entendre dans les bois la voix des ombres de ses pères et d'avoir toujours quelques souvenirs au désert. À l'autre extrémité de l'Asie, les Turcs ont à peu près le même usage. Le détroit des Dardanelles présente un spectacle bien philosophique : d'un côté s'élèvent les promontoires de l'Europe avec toutes ses ruines ; de l'autre, les côtes de l'Asie, bordées de cimetières islamistes. Que de mœurs diverses ont animé ces rivages ! Que de peuples y sont ensevelis, depuis les jours où la lyre d'Orphée y rassembla des sauvages jusqu'aux jours qui ont rendu ces contrées à la barbarie ! Pélasges, Hellènes, Grecs, Méoniens, peuples d'Illus, de Sarpédon, d'Enée, habitants de l'Ida, du Tmolus, du Méandre et du Pactole, sujets de Mithridate, esclaves des césars romains, Vandales, hordes de Goths, de Huns, de Francs, d'Arabes, vous avez tous sur ces bords étalé le culte des tombeaux, et en cela seul vos mœurs ont été pareilles. La mort, se jouant à son gré des choses et des destinées humaines, a prêté le catafalque d'un empereur romain à la dépouille d'un Tartare, et dans le tombeau d'un Platon logé les cendres d'un mollah.

Chapitre IV – La Calédonie ou l’ancienne Ecosse

Quatre pierres couvertes de mousse marquent sur les bruyères de la Calédonie la tombe des guerriers de Fingal. Oscar et Malvina ont passé, mais rien n’est changé dans leur solitaire patrie. Le montagnard écossais se plaît encore à redire les chants de ses ancêtres ; il est encore brave, sensible, généreux ; ses mœurs modernes sont comme le souvenir de ses mœurs antiques ; ce n’est plus, qu’on nous pardonne l’image, ce n’est plus la main du barde même qu’on entend sur la harpe, c’est ce frémissement des cordes produit par le toucher d’une ombre, lorsque la nuit, dans une salle déserte, elle annonçait la mort d’un héros.

Carril accompanied his voice. The music was like the memory of joys that are past, pleasant, and mournful to the soul. The ghosts of departed bards heard il from Slimora’s side, soft sounds spread along the wood, and the silent valley of night rejoice. So when he sits, in the silence of noon, in the valley of his breeze, the humming of the mountain’s bee comes to Ossian’s ear : the gale drowns it often in its course ; but the pleasant sound returns again. » Carril accompagnait sa voix. Leur musique, pleine de douceur et de tristesse, ressemblait au souvenir des joies qui ne sont plus. Les ombres des bardes décédés l’entendirent sur les flancs de Slimora. De faibles sons se prolongèrent le long des bois, et les vallées silencieuses de la nuit se réjouirent. Ainsi, pendant le silence de midi, lorsque Ossian est assis dans la vallée de ses brises, le murmure de l’abeille de la montagne parvient à son oreille ; souvent le zéphyr, dans sa course, emporte[636] le son léger, mais bientôt il revient encore. »

Chapitre V – Otaïti

L’homme ici-bas ressemble à l’aveugle Ossian, assis sur les tombeaux des rois de Morven : quelque part qu’il étende sa main dans l’ombre, il touche les cendres de ses pères.

Lorsque les navigateurs pénétrèrent pour la première fois dans l’océan Pacifique, ils virent se dérouler au loin des flots que caressent éternellement des brises embaumées. Bientôt du sein de l’immensité s’élevèrent des îles inconnues. Des bosquets de palmiers, mêlés à de grands arbres, qu’on eût pris pour de hautes fougères, couvraient les côtes, et descendaient jusqu’au bord de la mer en amphithéâtre : les cimes bleues des montagnes couronnaient majestueusement ces forêts. Ces îles, environnées d’un cercle de coraux, semblaient se balancer comme des vaisseaux à l’ancre dans un port, au milieu des eaux les plus tranquilles : l’ingénieuse antiquité aurait cru que Vénus avait noué sa ceinture autour de ces nouvelles Cythères pour les défendre des orages.

Sous ces ombrages ignorés, la nature avait placé un peuple beau comme le ciel qui l’avait vu naître : les Otaïtiens portaient pour vêtements une draperie d’écorce de figuier ; ils habitaient sous des toits de feuilles de mûrier, soutenus par des piliers de bois odorants, et ils faisaient voler sur les ondes de doubles canots aux voiles de jonc, aux banderoles de fleurs et de plumes. Il y avait des danses et des sociétés consacrées aux plaisirs ; les chansons et les drames de l’amour n’étaient point inconnus sur ces bords. Tout s’y ressentait de la mollesse de la vie, et un jour plein de calme, et une nuit dont rien ne troublait le silence. Se coucher près des ruisseaux, disputer de paresse avec leurs ondes, marcher avec des chapeaux et des manteaux de feuillages, c’était toute l’existence des tranquilles sauvages d’Otaïti. Les soins qui chez les autres hommes occupent leurs pénibles journées étaient ignorés de ces insulaires ; en errant à travers les bois, ils trouvaient le lait et le pain suspendus aux branches des arbres.

Telle apparut Otaïti à Wallis, à Cook et à Bougainville. Mais, en approchant de ces rivages, ils distinguèrent quelques

monuments des arts, qui se mariaient à ceux de la nature : c’étaient les poteaux des moraï. Vanité des plaisirs des hommes ! Le premier pavillon qu’on découvre sur ces rives enchantées est celui de la mort, qui flotte au-dessus de toutes les félicités humaines.

Donc ne pensons pas que ces lieux où l’on ne trouve au premier coup d’œil qu’une vie insensée, soient étrangers à ces sentiments graves, nécessaires à tous les hommes. Les Otaïtiens, comme les autres peuples, ont des rites religieux et des cérémonies funèbres ; ils ont surtout attaché une grande pensée de mystère à la mort. Lorsqu’on porte un esclave au moraï, tout le monde fuit sur son passage ; le maître de la pompe murmure alors quelques mots à l’oreille du décédé. Arrivé au lieu du repos, on ne descend point le corps dans la terre, mais on le suspend dans un berceau qu’on recouvre d’un canot renversé, symbole du naufrage de la vie. Quelquefois une femme vient gémir auprès du moraï ; elle s’assied les pieds dans la mer, la tête baissée, et ses cheveux retombant sur son visage : les vagues accompagnent le chant de sa douleur, et sa voix monte vers le Tout-Puissant avec la voix du tombeau et celle de l’océan Pacifique.

Chapitre VI – Tombeaux chrétiens

En parlant du sépulcre dans notre religion, le ton s'élève et la voix se fortifie : on sent que c'est là le vrai tombeau de l'homme. Le monument de l'idolâtre ne vous entretient que du passé ; celui du chrétien ne vous parle que de l'avenir. Le christianisme a toujours fait en tout le mieux possible ; jamais il n'a eu de ces demi-conceptions si fréquentes dans les autres cultes. Ainsi, par rapport aux sépulcres, négligeant les idées intermédiaires, qui tiennent aux accidents et aux lieux, il s'est distingué des autres religions par une coutume sublime ; il a placé la cendre des fidèles dans l'ombre des temples du Seigneur, et déposé les morts dans le sein du Dieu vivant.

Lycurgue n'avait pas craint d'établir les tombeaux au milieu de Lacédémone ; il avait pensé, comme notre religion, que la cendre des pères, loin d'abréger les jours des fils, prolonge en effet leur existence, en leur enseignant la modération et la vertu, qui conduisent à une heureuse vieillesse. Les raisons humaines qu'on a opposées à ces raisons divines sont bien loin d'être convaincantes. Meurt-on moins en France que dans le reste de l'Europe, où les cimetières sont encore dans les villes ?

Lorsque autrefois parmi nous on sépara les tombeaux des églises, le peuple, qui n'est pas si prudent que les beaux esprits. qui n'a pas les mêmes raisons de craindre le bout de la vie, le peuple s'opposa à l'abandon des antiques sépultures. Et qu'avaient en effet les modernes cimetières qui pût le disputer aux anciens ? Où étaient leurs lierres, leurs ifs, leurs gazons nourris depuis tant de siècles des biens de la tombe ? Pouvaient-ils montrer les os sacrés des aïeux, le temple, la maison du médecin spirituel, enfin cet appareil de religion qui promettait, qui assurait même une renaissance très prochaine ? Au lieu de ces cimetières fréquentés, on nous assigna dans quelque faubourg un enclos solitaire abandonné des vivants et des souvenirs, et où la mort, privée de tout signe d'espérance, semblait devoir être éternelle.

Qu'on nous en croie : c'est lorsqu'on vient à toucher à ces

bases fondamentales de l’édifice que les royaumes trop remués s’écroulent. Encore si l’on s’était contenté de changer simplement le lieu des sépultures ! mais, non satisfait de cette première atteinte portée aux mœurs, on fouilla les cendres de nos pères, on enleva leurs restes, comme le manant enlève dans son tombereau les boues et les ordures de nos cités.[637]

Il fut réservé à notre siècle de voir ce qu’on regardait comme le plus grand malheur chez les anciens, ce qui était le dernier supplice dont on punissait les scélérats, nous entendons la dispersion des cendres ; de voir, disons-nous, cette dispersion applaudie comme le chef-d’œuvre de la philosophie. Et où était donc le crime de nos aïeux, pour traiter ainsi leurs restes, sinon d’avoir mis au jour des fils tels que nous ! Mais écoutez la fin de tout ceci, et voyez l’énormité de la sagesse humaine : dans quelques villes de France, on bâtit des cachots sur l’emplacement des cimetières ; on éleva les prisons des hommes sur le champ où Dieu avait décrété la fin de tout esclavage ; on édifia des lieux de douleur pour remplacer les demeures où toutes les peines viennent finir ; enfin, il ne resta qu’une ressemblance, à la vérité effroyable, entre ces prisons et ces cimetières : c’est là que s’exercèrent les jugements iniques des hommes, là où Dieu avait prononcé les arrêts de son inviolable justice.[638]

Chapitre VII – Cimetières de campagne

Les anciens n’ont point eu de lieux de sépulture plus agréables que nos cimetières de campagne : des prairies, des champs, des eaux, des bois, une riante perspective, mariaient leurs simples images avec les tombeaux des laboureurs. On aimait à voir le gros if qui ne végétait plus que par son écorce, les pommiers du presbytère, le haut gazon, les peupliers, l’ornement des morts, et les buis, et les petites croix de consolation et de grâce. Au milieu des paisibles monuments, le temple villageois élevait sa tour surmontée de l’emblème rustique de la vigilance. On n’entendait dans ces lieux que le chant du rouge-gorge et le bruit des brebis qui broutaient l’herbe de la tombe de leur ancien pasteur.

Les sentiers qui traversaient l’enclos bénit aboutissaient à l’église ou à la maison du curé : ils étaient tracés par le pauvre et le pèlerin, qui allaient prier le Dieu des miracles ou demander le pain de l’aumône à l’homme de l’Evangile : l’indifférent ou le riche ne passait point sur ces tombeaux.

On y lisait pour toute épitaphe : Guillaume ou Paul, né en telle année, mort en telle autre. Sur quelques-uns il n’y avait pas même de nom. Le laboureur chrétien repose oublié dans la mort, comme ces végétaux utiles au milieu desquels il a vécu ; la nature ne grave pas le nom des chênes sur leurs troncs abattus dans les forêts.

Cependant, en errant un jour dans un cimetière de campagne, nous aperçûmes une épitaphe latine sur une pierre qui annonçait le tombeau d’un enfant. Surpris de cette magnificence, nous nous en approchâmes, pour connaître l’érudition du curé du village ; nous lûmes ces mots de l’Evangile ;

Sinite parvulos vedire ad me.

Laissez les petits enfants venir à moi.

Les cimetières de la Suisse sont quelquefois placés sur des rochers, d’où ils commandent les lacs, les précipices et les vallées. Le chamois et l’aigle y fixent leur demeure, et la mort croît sur ces sites escarpés, comme ces plantes alpines dont la

racine est plongée dans des glaces éternelles. Après son trépas, le paysan de Glaris ou de Saint-Gall est transporté sur ces hauts lieux par son pasteur. Le convoi a pour pompe funèbre la pompe de la nature et pour musique sur les croupes des Alpes ces airs bucoliques qui rappellent au Suisse exilé son père, sa mère, ses sœurs et les bêlements des troupeaux de sa montagne.

L’Italie présente au voyageur ses catacombes, ou l’humble monument d’un martyr dans les jardins de Mécène et de Lucullus. L’Angleterre a ses morts vêtus de laine, et ses tombeaux semés de réséda. Dans ces cimetières d’Albion, nos yeux attendris ont quelquefois rencontré un nom français au milieu des épitaphes étrangères : revenons aux tombeaux de la patrie.

Chapitre VIII – Tombeaux dans les Églises

Rappelez-vous un moment les vieux monastères ou les cathédrales gothiques telles qu'elles existaient autrefois ; parcourez ces ailes du chœur, ces chapelles, ces nefs, ces cloîtres pavés par la mort, ces sanctuaires remplis de sépulcres. Dans ce labyrinthe de tombeaux, quels sont ceux qui vous frappent davantage ? Sont-ce ces monuments modernes, chargés de figures allégoriques, qui écrasent de leurs marbres glacés des cendres moins glacées qu'elles ? Vains simulacres qui semblent partager la double léthargie du cercueil où il sont assis et des cœurs mondains qui les ont fait élever ! À peine y jetez-vous un coup d'œil : mais vous vous arrêtez devant ce tombeau poudreux, sur lequel est couchée la figure gothique de quelque évêque revêtu de ses habits pontificaux, les mains jointes, les yeux fermés ; vous vous arrêtez devant ce monument où un abbé, soulevé sur le coude, et la tête appuyée sur la main, semble rêver à la mort. Le sommeil du prélat et l'attitude du prêtre ont quelque chose de mystérieux : le premier paraît profondément occupé de ce qu'il voit dans ces rêves de la tombe, le second, comme un homme en voyage, n'a pas voulu se coucher entièrement, tant le moment où il doit se relever est proche !

Et quelle est cette grande dame qui repose ici près de son époux ? L'un et l'autre sont habillés dans toute la pompe gauloise ; un coussin supporte leurs têtes, et leurs têtes semblent si appesanties par les pavots de la mort qu'elles ont fait fléchir cet oreiller de pierre : heureux si ces deux époux n'ont point eu de confidences pénibles à se faire sur le lit de leur hymen funèbre ! Au fond de cette chapelle retirée, voici quatre écuyers de marbre, bardés de fer, armés de toutes pièces, les mains jointes, et à genoux aux quatre coins de l'entablement d'un tombeau. Est-ce toi, Bayard, qui rendais la rançon aux vierges, pour les marier à leurs amants ? Est-ce toi, Beaumanoir, qui buvais ton sang dans le combat des Trente ? Est-ce quelque autre chevalier qui sommeille ici ? Ces écuyers semblent prier avec ferveur, car ces vaillants hommes, antique

honneur du nom français, tout guerriers qu'ils étaient, n'en craignaient pas moins Dieu du fond du cœur ; c'était en criant : Montjoie et saint Denis, qu'ils arrachaient la France aux Anglais, et faisaient des miracles de vaillance pour l'Église, leur dame et leur roi. N'y a-t-il donc rien de merveilleux dans ces temps des Roland, des Godefroi, des sires de Coucy et de Joinville ; dans ces temps des Maures, des Sarrasins, des royaumes de Jérusalem et de Chypre ; dans ces temps où l'Orient et l'Asie échangeaient d'armes et de mœurs avec l'Europe et l'Occident ; dans ces temps où Thibaud chantait, où les troubadours se mêlaient aux armes, les danses à la religion et les tournois aux sièges et aux batailles ?[639]

Sans doute ils étaient merveilleux ces temps, mais ils sont passés. La religion avait averti les chevaliers de cette vanité des choses humaines, lorsqu'à la suite d'une longue énumération de titres pompeux : Haut et puissant seigneur, messire Anne de Montmorency, connétable de France, etc., etc., elle avait ajouté : Priez pour lui, pauvre pécheur. C'est tout le néant.[640]

Quant aux sépultures souterraines, elles étaient généralement réservées aux rois et aux religieux. Lorsqu'on voulait se nourrir de sérieuses et d'utiles pensées, il fallait descendre dans les caveaux des couvents et contempler ces solitaires endormis, qui n'étaient pas plus calmes dans leurs demeures funèbres, qu'ils ne l'avaient été sur la terre. Que votre sommeil soit profond sous ces voûtes, hommes de paix, qui aviez partagé votre héritage mortel à vos frères, et qui, comme le héros de la Grèce, partant pour la conquête d'un autre univers, ne vous étiez réservé que l'espérance !

Chapitre IX – Saint-Denis

On voyait autrefois, près de Paris, des sépultures fameuses entre les sépultures des hommes. Les étrangers venaient en foule visiter les merveilles de Saint-Denis. Ils y puisaient une profonde vénération pour la France, et s'en retournaient en disant en dedans d'eux-mêmes, comme saint Grégoire : Ce royaume est réellement le plus grand parmi les nations ; mais il s'est élevé un vent de la colère autour de l'édifice de la Mort ; les flots des peuples ont été poussés sur lui, et les hommes étonnés se demandent encore : Comment le temple d'Ammon a disparu sous les sables des déserts.

L'abbaye gothique où se rassemblaient ces grands vassaux de la mort ne manquait point de gloire : les richesses de la France étaient à ses portes ; la Seine passait à l'extrémité de sa plaine ; cent endroits célèbres remplissaient, à quelque distance, tous les sites de beaux noms, tous les champs de beaux souvenirs ; la ville de Henri IV et de Louis le Grand était assise dans le voisinage ; et la sépulture royale de Saint-Denis se trouvait au centre de notre puissance et de notre luxe, comme un trésor où l'on déposait les débris du temps et la surabondance des grandeurs de l'empire français.

C'est là que venaient tour à tour s'engloutir les rois de la France. Un d'entre eux, et toujours le dernier descendu dans ces abîmes, restait sur les degrés du souterrain, comme pour inviter sa postérité à descendre. Cependant Louis XIV a vainement attendu ses deux derniers fils : l'un s'est précipité au fond de la voûte, en laissant son ancêtre sur le seuil ; l'autre, ainsi qu'Oedipe, a disparu dans une tempête. Chose digne de méditation ! le premier monarque que les envoyés de la justice divine rencontrèrent fut ce Louis si fameux par l'obéissance que les nations lui portaient. Il était encore tout entier dans son cercueil. En vain pour défendre son trône il parut se lever avec la majesté de son siècle et une arrière-garde de huit siècles de rois ; en vain son geste menaçant épouvanta les ennemis des morts, lorsque, précipité dans une fosse commune, il tomba sur le sein de Marie de Médicis : tout

fut détruit. Dieu, dans l'effusion de sa colère, avait juré par lui-même de châtier la France : ne cherchons point sur la terre les causes de pareils événements ; elles sont plus haut.

Dès le temps de Bossuet, dans le souterrain de ces princes anéantis, on pouvait à peine déposer madame Henriette, « tant les rangs y sont pressés, s'écrie le plus éloquent des orateurs, tant la mort est prompte à remplir ces places ! » En présence des âges, dont les flots écoulés semblent gronder encore dans ces profondeurs, les esprits sont abattus par le poids des pensées qui les oppressent. L'âme entière frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur. Lorsqu'on cherche une expression assez magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicite le terme le plus bas, pour exprimer ce qu'il y a de plus vil. Ici les ombres des vieilles voûtes s'abaissent, pour se confondre avec les ombres des vieux tombeaux ; là des grilles de fer entourent inutilement ces bières, et ne peuvent défendre la mort des empressements des hommes. Ecoutez le sourd travail du ver du sépulcre, qui semble filer dans ces cercueils les indestructibles réseaux de la mort ! Tout annonce qu'on est descendu à l'empire des ruines ; et, à je ne sais quelle odeur de vétusté répandue sous ces arches funèbres, on croirait, pour ainsi dire, respirer la poussière des temps passés.

Lecteurs chrétiens, pardonnez aux larmes qui coulent de nos yeux en errant au milieu de cette famille de saint Louis et de Clovis. Si tout à coup, jetant à l'écart le drap mortuaire qui les couvre, ces monarques allaient se dresser dans leurs sépulcres et fixer sur nous leurs regards, à la lueur de cette lampe ! … Oui, nous les voyons tous se lever à demi, ces spectres des rois ; nous les reconnaissons, nous osons interroger ces majestés du tombeau. Hé bien, peuple royal de fantômes, dites-le-nous : voudriez-vous revivre maintenant au prix d'une couronne ? Le trône vous tente-t-il encore ? … Mais d'où vient ce profond silence ? D'où vient que vous êtes tous muets sous ces voûtes ? Vous secouez vos têtes royales, d'où tombe un nuage de poussière ; vos yeux se referment, et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils !

Ah ! si nous avions interrogé ces morts champêtres, dont naguère nous visitions les cendres, ils auraient percé le gazon de leurs tombeaux ; et, sortant du sein de la terre comme des vapeurs brillantes, ils nous auraient répondu :

« Si Dieu l'ordonne ainsi, pourquoi refuserions-nous de revivre ? Pourquoi ne passerions-nous pas encore des jours résignés dans nos chaumières ? Notre hoyau n'était pas si pesant que vous le pensez ; nos sueurs mêmes avaient leurs charmes, lorsqu'elles étaient essuyées par une tendre épouse ou bénies par la religion. »

Mais où nous entraîne la description de ces tombeaux déjà effacés de la terre ? Elles ne sont plus, ces sépultures ! Les petits enfants se sont joués avec les os des puissants monarques : Saint-Denis est désert ; l'oiseau l'a pris pour passage, l'herbe croît sur ses autels brisés : et au lieu du cantique de la mort, qui retentissait sous ses dômes, on n'entend plus que les gouttes de pluie qui tombent par son toit découvert, la chute de quelque pierre qui se détache de ses murs en ruine, ou le son de son horloge, qui va roulant dans les tombeaux vides et les souterrains dévastés.

Livre III – Vue générale du clergé

Chapitre I – De Jésus-Christ et de sa vie

Vers le temps de l'apparition du Rédempteur sur la terre, les nations étaient dans l'attente de quelque personnage fameux. » Une ancienne et constante opinion, dit Suétone, était répandue dans l'Orient, qu'un homme s'élèverait de la Judée et obtiendrait l'empire universel. » Tacite raconte le même fait presque dans les mêmes mots. Selon cet historien, « la plupart des Juifs étaient convaincus, d'après un oracle conservé dans les anciens livres de leurs prêtres, que dans ce temps-là (le temps de Vespasien), l'Orient prévaudrait, et que quelqu'un, sorti de Judée, régnerait sur le monde[641][642]. »

Josèphe, parlant de la ruine de Jérusalem, rapporte que les Juifs furent principalement poussés à la révolte contre les Romains par une obscure prophétie qui leur annonçait que vers cette époque un homme s'élèverait parmi eux, et soumettrait l'univers.[643]

Le Nouveau Testament offre aussi des traces de cette espérance répandue dans Israël : la foule qui court au désert demande à saint Jean-Baptiste s'il est le grand Messie, le Christ de Dieu, depuis longtemps attendu : les disciples d'Emmaüs sont saisis de tristesse lorsqu'ils reconnaissent que Jean n'est pas l'homme qui doit racheter Israël.

Les soixante-dix semaines de Daniel, ou les quatre cent quatre-vingt-dix ans depuis la reconstruction du Temple, étaient accomplis. Enfin Origène, après avoir rapporté ces traditions des Juifs, ajoute « qu'un grand nombre d'entre eux avouèrent Jésus-Christ pour le libérateur promis par les prophètes. »

Cependant le ciel prépare les voies du Fils de l'Homme. Les nations, longtemps désunies de mœurs, de gouvernement, de langage, entretenaient des inimitiés héréditaires ; tout à coup

le bruit des armes cesse, et les peuples, réconciliés ou vaincus, viennent se perdre dans le peuple romain.

D’un côté, la religion et les mœurs sont parvenues à ce degré de corruption qui produit de force un changement dans les affaires humaines ; de l’autre, les dogmes de l’unité d’un Dieu et de l’immortalité de l’âme commencent à se répandre : ainsi les chemins s’ouvrent à la doctrine évangélique, qu’une langue universelle va servir à propager.

Cet empire romain se compose de nations, les unes sauvages, les autres policées, la plupart infiniment malheureuses : la simplicité du Christ pour les premières, ses vertus morales pour les secondes ; pour toutes, sa miséricorde et sa charité, sont des moyens de salut que le ciel ménage. Et ces moyens sont si efficaces que, deux siècles après le Messie, Tertullien disait aux juges de Rome :

« Nous ne sommes que d’hier, et nous remplissons tout, vos cités, vos îles, vos forteresses, vos colonies, vos tribus, vos décuries, vos conseils, le palais, le sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos temples ; » Sola relinquimus templa. [644]

À la grandeur des préparations naturelles s’unit l’éclat des prodiges : les vraies oracles, depuis longtemps muets dans Jérusalem, recouvrent la voix, et les fausses sibylles se taisent. Une nouvelle étoile se montre dans l’Orient, Gabriel descend vers Marie, et un chœur d’esprits bienheureux chante au haut du ciel, pendant la nuit : Gloire à Dieu, paix aux hommes ! Tout à coup le bruit se répand que le Sauveur a vu le jour dans la Judée : il n’est point né dans la pourpre, mais dans l’asile de l’indigence ; il n’a point été annoncé aux grands et aux superbes, mais les anges l’ont révélé aux petits et aux simples ; il n’a pas réuni autour de son berceau les heureux du monde, mais les infortunés ; et par ce premier acte de sa vie il s’est déclaré de préférence le Dieu des misérables.

Arrêtons-nous ici pour faire une réflexion. Nous voyons depuis le commencement des siècles, les rois, les héros, les hommes éclatants, devenir les dieux des nations. Mais voici que le fils d’un charpentier dans un petit coin de la Judée, est

un modèle de douleurs et de misère : il est flétri publiquement par un supplice ; il choisit ses disciples dans les rangs les moins élevés de la société ; il ne prêche que sacrifices, que renoncement aux pompes du monde, au plaisir, au pouvoir : il préfère l'esclave au maître, le pauvre au riche, le lépreux à l'homme sain ; tout qui ce pleure, tout ce qui a des plaies, tout ce qui est abandonné du monde fait ses délices : la puissance, la fortune et le bonheur sont au contraire menacés par lui. Il renverse les notions communes de la morale ; il établit des relations nouvelles entre les hommes, un nouveau droit des gens, une nouvelle foi publique : il élève ainsi sa divinité, triomphe de la religion des césars, s'assied sur leur trône, et parvient à subjuguer la terre. Non, quand la voix du monde entier s'élèverait contre Jésus-Christ, quand toutes les lumières de la philosophie se réuniraient contre ses dogmes, jamais on ne nous persuadera qu'une religion fondée sur une pareille base soit une religion humaine. Celui qui a pu faire adorer une croix, celui qui a offert pour objet de culte aux hommes l'humanité souffrante, la vertu persécutée, celui-là, nous le jurons, ne saurait être qu'un Dieu.

Jésus-Christ apparaît au milieu des hommes, plein de grâce et de vérité ; l'autorité et la douceur de sa parole entraînent. Il vient pour être le plus malheureux des mortels, et tous ses prodiges sont pour les misérables. Ses miracles, dit Bossuet, tiennent plus de la bonté que de la puissance. Pour inculquer ses préceptes, il choisit l'apologue ou la parabole, qui se grave aisément dans l'esprit des peuples. C'est en marchant dans les campagnes qu'il donne ses leçons. En voyant les fleurs d'un champ, il exhorte ses disciples à espérer dans la Providence, qui supporte les faibles plantes et nourrit les petits oiseaux ; en apercevant les fruits de la terre, il instruit à juger l'homme par ses œuvres. On lui apporte un enfant, et il recommande l'innocence ; se trouvant au milieu des bergers, il se donne à lui-même le titre de pasteur des âmes, et se représente rapportant sur ses épaules la brebis égarée. Au printemps, il s'assied sur une montagne, et tire des objets environnants de quoi instruire la foule assise à ses pieds. Du spectacle même

de cette foule pauvre et malheureuse, il fait naître ses béatitudes : Bienheureux ceux qui pleurent ; bienheureux ceux qui ont faim et soif, etc. Ceux qui observent ses préceptes et ceux qui les méprisent sont comparés à deux hommes qui bâtissent deux maisons, l'une sur le roc, l'autre sur un sable mouvant : selon quelques interprètes, il montrait, en parlant ainsi, un hameau florissant sur une colline, et au bas de cette colline des cabanes détruites par une inondation. Quand il demande de l'eau à la femme de Samarie, il lui peint sa doctrine sous la belle image d'une source d'eau vive.[645]

Les plus violents ennemis de Jésus-Christ n'ont jamais osé attaquer sa personne. Celse, Julien, Volusien, avouent ses miracles, et Porphyre raconte que les oracles mêmes des païens l'appelaient un homme illustre par sa piété[646][647]. Tibère avait voulu le mettre au rang des dieux[648] ; selon Lampridius, Adrien lui avait élevé des temples, et Alexandre Sévère le révérait avec les images des âmes saintes, entre Orphée et Abraham[649]. Pline a rendu un illustre témoignage à l'innocence de ces premiers chrétiens qui suivaient de près les exemples du Rédempteur. Il n'y a point de philosophie de l'antiquité à qui l'on n'ait reproché quelques vices : les patriarches mêmes ont eu des faiblesses ; le Christ seul est sans tache : c'est la plus brillante copie de cette beauté souveraine qui réside sur le trône des cieux. Pur et sacré comme le tabernacle du Seigneur, ne respirant que l'amour de Dieu et des hommes, infiniment supérieur à la vaine gloire du monde, il poursuivait, à travers les douleurs, la grande affaire de notre salut, forçant les hommes, par l'ascendant de ses vertus, à embrasser sa doctrine et à imiter une vie qu'ils étaient contraints d'admirer.

Son caractère était aimable, ouvert et tendre, sa charité sans bornes. L'Apôtre nous en donne une idée en deux mots : Il allait faisant le bien. Sa résignation à la volonté de Dieu éclate dans tous les moments de sa vie ; il aimait, il connaissait l'amitié : l'homme qu'il tira du tombeau, Lazare, était son ami ; ce fut pour le plus grand sentiment de la vie qu'il fit son plus grand miracle. L'amour de la patrie trouva

chez lui un modèle :

« Jérusalem ! Jérusalem ! s'écriait-il, en pensant au jugement qui menaçait cette cité coupable, j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes ; mais tu ne l'as pas voulu ! » Du haut d'une colline, jetant les yeux sur cette ville condamnée, pour ses crimes, à une horrible destruction, il ne put retenir ses larmes :

« Il vit la cité, dit l'Apôtre, et il pleura ! Sa tolérance ne fut pas moins remarquable quand ses disciples le prièrent de faire descendre le feu sur un village de Samaritains qui lui avait refusé l'hospitalité. Il répondit avec indignation : Vous ne savez pas ce que vous demandez !

Si le Fils de l'Homme était sorti du ciel avec toute sa force, il eut eu sans doute peu de peine à pratiquer tant de vertus, à supporter tant de maux ; mais c'est ici la gloire du mystère : le Christ ressentait des douleurs ; son cœur se brisait comme celui d'un homme ; il ne donna jamais aucun signe de colère que contre la dureté de l'âme et l'insensibilité. Il répétait éternellement : Aimez-vous les uns les autres. Mon père, s'écriait-il sous le fer des bourreaux, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Prêt à quitter ses disciples bien aimés, il fondit tout à coup en larmes ; il ressentit les terreurs du tombeau et les angoisses de la croix : une sueur de sang coula le long de ses joues divines ; il se plaignit que son Père l'avait abandonné. Lorsque l'ange lui présenta le calice, il dit : O mon Père ! fais que ce calice passe loin de moi ; cependant, si je dois le boire, que ta volonté soit faite. Ce fut alors que ce mot, où respire la sublimité de la douleur, échappa à sa bouche : Mon âme est triste jusqu'à la mort. Ah ! si la morale la plus pure et le cœur le plus tendre, si une vie passée à combattre l'erreur et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la divinité, qui peut nier celle de Jésus-Christ ? Modèle de toutes vertus, l'amitié le voit endormi dans le sein de saint Jean, ou léguant sa mère à ce disciple ; la charité l'admire dans le jugement de la femme adultère : partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné ; dans son amour pour les

enfants, son innocence et sa candeur se décèlent ; la force de son âme brille au milieu des tourments de la croix, et son dernier soupir est un soupir de miséricorde.

Chapitre II – Clergé séculier. — Hiérarchie

Le Christ, ayant laissé ses enseignements à ses disciples, monta sur le Thabor et disparut. Dès ce moment l'Église subsiste dans les apôtres : elle s'établit à la fois chez les Juifs et chez les Gentils. Saint Pierre dans une seule prédication, convertit cinq mille hommes à Jérusalem, et saint Paul reçoit sa mission pour les nations infidèles. Bientôt le prince des Apôtres jette dans la capitale de l'empire romain les fondements de la puissance ecclésiastique. Les premiers césars régnaient encore, et déjà circulait au pied de leur trône, dans la foule, le prêtre inconnu qui devait les remplacer au Capitole. La hiérarchie commence ; Lin succède à Pierre, Clément à Lin : cette chaîne de pontifes, héritiers de l'autorité apostolique, ne s'interrompt plus pendant dix-huit siècles, et nous unit à Jésus-Christ.

Avec la dignité épiscopale, on voit s'établir dès le principe les deux autres grandes divisions de la hiérarchie, le sacerdoce, et le diaconat. Saint Ignace exhorte les Magnésiens à agir en unité avec leur évêque, qui tient la place de Jésus-Christ, leurs prêtres, qui représentent les apôtres, et leurs diacres, qui sont chargés du soin des autels. Pie, Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien, confirment ces degrés[650][651].

Quoiqu'il ne soit fait mention pour la première fois des métropolitains ou des archevêques qu'au concile de Nicée, néanmoins ce concile parle de cette dignité comme d'un degré hiérarchique établi depuis longtemps. Saint Athanase[652][653] et saint Augustin[654] citent des métropolitains existant avant la date de cette assemblée. Dès le second siècle Lyon est qualifié, dans les actes civils, de ville métropolitaine, et saint Irénée, qui en était évêque, gouvernait toute l'Église (parocion) gallicane.

Quelques auteurs ont pensé que les archevêques mêmes sont d'institution apostolique ; en effet, Eusèbe et saint Chrysostome disent que Tite, évêque, avait la surintendance des évêques de Crète[655][656].

Les opinions varient sur l’origine du patriarcat ; Baronius, de Marca et Richerius la font remonter aux apôtres ; mais il paraît néanmoins qu’il ne fut établi dans l’Église que vers l’an 385, quatre ans après le concile général de Constantinople.

Le nom de cardinal se donnait d’abord indistinctement aux premiers titulaires des églises. Comme ces chefs du clergé étaient ordinairement des hommes distingués par leur science et leur vertu, les papes les consultaient dans les affaires délicates ; ils devinrent peu à peu le conseil permanent du Saint-Siège, et le droit d’élire le souverain pontife passa dans leur sein, quand la communion des fidèles devint trop nombreuse pour être assemblée.[657]

Les mêmes causes qui avaient donné naissance aux cardinaux près des papes produisirent les chanoines près des évêques : c’était un certain nombre de prêtres qui composaient la cour épiscopale. Les affaires du diocèse augmentant, les membres du synode furent obligés de se partager le travail. Les uns furent appelés vicaires, les autres grands vicaires, etc., selon l’étendue de leur charge. Le conseil entier prit le nom de chapitre, et les conseillers celui de chanoines, qui ne veut dire qu’administrateur canonique.

De simples prêtres, et même des laïques, nommés par les évêques à la direction d’une communauté religieuse, furent la source de l’ordre des abbés. Nous verrons combien les abbayes furent utiles aux lettres, à l’agriculture, et en général à la civilisation de l’Europe.

Les paraisses se formèrent à l’époque où les ordres principaux du clergé se subdivisèrent. Les évêchés étant devenus trop vastes pour que les prêtres de la métropole pussent porter les secours spirituels et temporels aux extrémités du diocèse, on éleva des églises dans les campagnes. Les ministres attachés à ces temples champêtres ont pris longtemps après le nom de curé, peut-être du latin cura, qui signifie soin, fatigue. Le nom du moins n’est pas orgueilleux, et on aurait dû le leur pardonner, puisqu’ils en remplissaient si bien les conditions.[658]

Outre ces églises paroissiales, on bâtit encore des chapelles

sur le tombeau des martyrs et des solitaires. Ces temples particuliers s'appelaient martyrium ou memoria ; et, par une idée encore plus douce et plus philosophique, on les nommait aussi cimetières, d'un mot grec qui signifie sommeil.[659]

Enfin, les bénéfices séculiers durent leur origine aux agapes, ou repas des premiers chrétiens. Chaque fidèle apportait quelques aumônes pour l'entretien de l'évêque, du prêtre et du diacre et pour le soulagement des malades et des étrangers. Des hommes riches, des princes, des villes entières, donnèrent dans la suite des terres à l'église, pour remplacer ces aumônes incertaines. Ces biens partagés en divers lots, par le conseil des supérieurs ecclésiastiques, prirent le nom de prébende, de canonicat, de commende, de bénéfices-cures, de bénéfices manuels, simples, claustraux, selon les degrés hiérarchiques de l'administrateur aux soins duquel ils furent confiés[660][661].

Quant aux fidèles en général, le corps des chrétiens primitifs se distinguait en pistoi, croyants ou fidèles, et catecoumenoi, catéchumènes. Le privilège des croyants était d'être reçus à la sainte table, d'assister aux prières de l'église et de prononcer l'Oraison dominicale[662][663], que saint Augustin appelle pour cette raison oratio fidelium et saint Chrysostome euch pistwn. Les catéchumènes ne pouvaient assister à toutes les cérémonies, et l'on ne traitait des mystères devant eux qu'en paraboles obscures[664].

Le nom de laïque fut inventé pour distinguer l'homme qui n'était pas engagé dans les ordres du corps général du clergé. Le titre de clerc se forma en même temps : laici et clhricox se lisent à chaque page des anciens auteurs. On se servait de la dénomination d'ecclésiastique tantôt en parlant des chrétiens en opposition aux Gentils, tantôt en désignant le clergé, par rapport au reste des fidèles. Enfin, le titre de catholique, ou d'universelle, fut attribué à l'Église dès sa naissance. Eusèbe, Clément d'Alexandrie et saint Ignace en portent témoignage[665][666]. Poleimon, le juge, ayant demandé à Pionos, martyr, de quelle Église il était, le confesseur répondit : De l'Église catholique, car Jésus-Christ n'en connaît point

d’autre[667].

N’oublions pas, dans le développement de cette hiérarchie, que saint Jérôme compare à celle des anges, n’oublions pas les voies par où la chrétienté signalait sa sagesse et sa force, nous voulons dire les conseils et les persécutions. » Rappelez en votre mémoire, dit La Bruyère, rappelez ce grand et premier concile, où les Pères qui le composaient étaient remarquables chacun par quelques membres mutilés, ou par les cicatrices qui leur étaient restées des fureurs de la persécution : ils semblaient tenir de leurs plaies le droit de s’asseoir dans cette assemblée générale de toute l’Église. »

Déplorable esprit de parti ! Voltaire, qui montre souvent l’horreur du sang et l’amour de l’humanité, cherche à persuader qu’il y eut peu de martyrs dans l’Église primitive ; et comme s’il n’eût jamais lu les historiens romains, il va presque jusqu’à nier cette première persécution dont Tacite nous a fait une si affreuse peinture. L’auteur de Zaïre, qui connaissait la puissance du malheur, a craint qu’on ne se laissât toucher par le tableau des souffrances des chrétiens ; il a voulu leur arracher une couronne de martyre qui les rendait intéressants aux cœurs sensibles, et leur ravir jusqu’au charme de leurs pleurs.

Ainsi nous avons tracé le tableau de la hiérarchie apostolique : joignez-y le clergé régulier, dont nous allons bientôt nous entretenir, et vous aurez l’Église entière de Jésus-Christ. Nous osons l’avancer : aucune autre religion sur la terre n’a offert un pareil système de bienfaits, de prudence et de prévoyance, de force et de douceur, de lois morales et de lois religieuses. Rien n’est plus sagement ordonné que ces cercles qui, partant du dernier chantre de village, s’élèvent jusqu’au trône pontifical, qu’ils supportent et qui les couronne. L’Église ainsi, par ses différents degrés, touchait à nos divers besoins : arts, lettres, sciences, législation, politique, institutions littéraires, civiles et religieuses, fondations pour l’humanité, tous ces magnifiques bienfaits nous arrivaient par les rangs supérieurs de la hiérarchie, tandis que les détails de la charité et de la morale étaient répandus par les degrés inférieurs chez

les dernières classes du peuple. Si jadis l'Église fut pauvre, depuis le dernier échelon jusqu'au premier, c'est que la chrétienté était indigente comme elle. Mais on ne saurait exiger que le clergé fût demeuré pauvre quand l'opulence croissait autour de lui. Il aurait alors perdu toute considération, et certaines classes de la société avec lesquelles il n'aurait pu vivre se fussent soustraites à son autorité morale. Le chef de l'Église était prince, pour pouvoir parler aux princes ; les évêques, marchant de pair avec les grands, osaient les instruire de leurs devoirs ; les prêtres séculiers et réguliers, au-dessus des nécessités de la vie, se mêlaient aux riches, dont ils épuraient les mœurs, et le simple curé se rapprochait des pauvres, qu'il était destiné à soulager par ses bienfaits et à consoler par son exemple.

Ce n'est pas que le plus indigent des prêtres ne pût aussi instruire les grands du monde et les rappeler à la vertu ; mais il ne pouvait ni les suivre dans les habitudes de leur vie, comme le haut clergé, ni leur tenir un langage qu'ils eussent parfaitement entendu. La considération même dont ils jouissaient venait en partie des ordres supérieurs de l'Église. Il convient d'ailleurs à de grands peuples d'avoir un culte honorable et des autels où l'infortuné puisse trouver des secours.

Au reste, il n'y a rien d'aussi beau dans l'histoire des institutions civiles et religieuses que ce qui concerne l'autorité, les devoirs et l'investiture du prélat parmi les chrétiens. On y voit la parfaite image du pasteur des peuples et du ministre des autels. Aucune classe d'hommes n'a plus honoré l'humanité que celle des évêques, et l'on ne pourrait trouver ailleurs plus de vertus, de grandeur et de génie.

Le chef apostolique devait être sans défaut de corps et pareil au prêtre sans tache que Platon dépeint dans ses Lois. Choisi dans l'assemblée du peuple, il était peut-être le seul magistrat légal qui existât dans les temps barbares. Comme cette place entraînait une responsabilité immense, tant dans cette vie que dans l'autre, elle était loin d'être briguée. Les Basile et les Ambroise fuyaient au désert, dans la crainte d'être

élevés à une dignité dont les devoirs effrayaient même leurs vertus.

Non seulement l'évêque était obligé de remplir ses fonctions religieuses, comme d'enseigner la morale, d'administrer les sacrements, d'ordonner les prêtres, mais encore le poids des lois civiles et des débats politiques retombait sur lui. C'était un prince à apaiser, une guerre à détourner, une ville à défendre. L'évêque de Paris, au IXe siècle, en sauvant par son courage la capitale de la France, empêcha peut-être la France entière de passer sous le joug des Normands.

« On était si convaincu, dit d'Héricourt, que l'obligation de recevoir les étrangers était un devoir dans l'épiscopat, que saint Grégoire voulut, avant de consacrer Florentinus, évêque d'Ancône, qu'on exprimât si c'était par impuissance ou par avarice qu'il n'avait point exercé jusque alors l'hospitalité envers les étrangers.[668]

On voulait que l'évêque haït le péché et non le pécheur ; qu'il supportât le faible ; qu'il eût un cœur de père pour les pauvres[669][670]. Il devait néanmoins garder quelque mesure dans ses dons et ne point entretenir de profession dangereuse ou inutile, comme les baladins et les chasseurs[671] : véritable loi politique qui frappait d'un côté le vice dominant des Romains, et de l'autre la passion des barbares.

Si l'évêque avait des parents dans le besoin, il lui était permis de les préférer à des étrangers, mais non pas de les enrichir ; »

Car, dit le canon, c'est leur état d'indigence et non les liens du sang qu'il doit regarder en pareil cas. »[672]

Faut-il s'étonner qu'avec tant de vertus les évêques obtinssent la vénération des peuples ? On courbait la tête sous leur bénédiction ; on chantait Hosannah devant eux ; on les appelait très saints, très chers Dieu, et ces titres étaient d'autant plus magnifiques qu'ils étaient justement acquis.

Quand les nations se civilisèrent, les évêques, plus circonscrits dans leurs devoirs religieux, jouirent du bien qu'ils avaient fait aux hommes et cherchèrent à leur en faire encore en s'appliquant plus particulièrement au maintien de la

morale, aux œuvres de charité et aux progrès des lettres. Leurs palais devinrent le centre de la politesse et des arts. Appelés par leurs souverains au ministère public et revêtus des premières dignités de l'Église, ils y déployèrent des talents qui firent l'admiration de l'Europe. Jusque dans ces derniers temps les évêques de France ont été des exemples de modération et de lumière. On pourrait sans doute citer quelques exceptions ; mais tant que les hommes seront sensibles à la vertu, on se souviendra que plus de soixante évêques catholiques ont erré fugitifs chez des peuples protestants, et qu'en dépit des préjugés religieux et des préventions qui s'attachent à l'infortune, ils se sont attiré le respect et la vénération de ces peuples ; on se souviendra que le disciple de Luther et de Calvin est venu entendre le prélat romain exilé prêcher, dans quelque retraite obscure, l'amour de l'humanité et le pardon des offenses ; on se souviendra enfin que tant de nouveaux Cypriens, persécutés pour leur religion, que tant de courageux Chrysostomes se sont dépouillés du titre qui faisait leurs combats et leur gloire, sur un simple mot du chef de l'Église : heureux de sacrifier avec leur prospérité première l'éclat de douze ans de malheur à la paix de leur troupeau.

Quant au clergé inférieur, c'était à lui qu'on était redevable de ce reste de bonnes mœurs que l'on trouvait encore dans les villes et dans les campagnes. Le paysan sans religion est une bête féroce ; il n'a aucun frein d'éducation ni de respect humain : une vie pénible a aigri son caractère ; la propriété lui a enlevé l'innocence du sauvage ; il est timide, grossier, défiant, avare, ingrat surtout. Mais, par un miracle frappant, cet homme, naturellement pervers, devient excellent dans les mains de la religion. Autant il était lâche, autant il est brave ; son penchant à trahir se change en une fidélité à toute épreuve, son ingratitude en un dévouement sans bornes, sa défiance en une confiance absolue. Comparez ces paysans impies, profanant les églises, dévastant les propriétés, brûlant à petit feu les femmes, les enfants et les prêtres ; comparez-les aux Vendéens défendant le culte de leurs pères, et seuls libres quand la France était abattue sous le joug de la terreur ;

comparez-les, et voyez la différence que la religion peut mettre entre les hommes.

On a pu reprocher aux curés des préjugés d'état ou d'ignorance ; mais, après tout, la simplicité du cœur, la sainteté de la vie, la pauvreté évangélique, la charité de Jésus-Christ, en faisaient un des ordres les plus respectables de la nation. On en a vu plusieurs qui semblaient moins des hommes que des esprits bienfaisants descendus sur la terre pour soulager les misérables. Souvent ils se refusèrent le pain pour nourrir le nécessiteux, et se dépouillèrent de leurs habits pour en couvrir l'indigent. Qui oserait reprocher à de tels hommes quelque sévérité d'opinion ? Qui de nous, superbes philanthropes, voudrait durant les rigueurs de l'hiver être réveillé au milieu de la nuit pour aller administrer au loin dans les campagnes le moribond expirant sur la paille ? Qui de nous voudrait avoir sans cesse le cœur brisé du spectacle d'une misère qu'on ne peut secourir, se voir environné d'une famille dont les joues hâves et les yeux creux annoncent l'ardeur de la faim et de tous les besoins ? Consentirions-nous à suivre les curés de Paris, ces anges d'humanité, dans le séjour du crime et de la douleur, pour consoler le vice sous les formes les plus dégoûtantes, pour verser l'espérance dans un cœur désespéré ? Qui de nous enfin voudrait se séquestrer du monde des heureux pour vivre éternellement parmi les souffrances et ne recevoir en mourant pour tant de bienfaits que l'ingratitude du pauvre et la calomnie du riche ?

Chapitre III – Clergé régulier. — Origine de la vie monastique

S’il est vrai, comme on pourrait le croire, qu’une chose soit poétiquement belle en raison de l’antiquité de son origine, il faut convenir que la vie monastique a quelques droits à notre admiration. Elle remonte aux premiers âges du monde. Le prophète Elie, fuyant la corruption d’Israël, se retira le long du Jourdain, où il vécut d’herbes et de racines, avec quelques disciples. Sans avoir besoin de fouiller plus avant dans l’histoire, cette source des ordres religieux nous semble assez merveilleuse. Que n’eussent point dit les poètes de la Grèce s’ils avaient trouvé pour fondateur des collèges sacrés un homme ravi au ciel dans un char de feu, et qui doit reparaître sur la terre au jour de la consommation des siècles ?

De là la vie monastique, par un héritage admirable, descend à travers les prophètes et saint Jean-Baptiste jusqu’à Jésus-Christ, qui se dérobait souvent au monde pour aller prier sur les montagnes. Bientôt les Thérapeutes, embrassant les perfections de la retraite, offrirent, près du lac Moeris en Egypte, les premiers modèles des monastères chrétiens. Enfin, sous Paul, Antoine et Pacôme, paraissent ces saints de la Thébaïde qui remplirent le Carmel et le Liban des chefs-d’œuvre de la pénitence. Une voix de gloire et de merveille s’éleva du fond des plus affreuses solitudes. Des musiques divines se mêlaient au bruit des cascades et des sources ; les Séraphins visitaient l’anachorète du rocher, ou enlevaient son âme brillante sur les nues ; les lions servaient de messager au solitaire et les corbeaux lui apportaient la manne céleste. Les cités jalouses virent tomber leur réputation antique : ce fut le temps de la renommée du désert.[673]

Marchant ainsi d’enchantement en enchantement dans l’établissement de la vie religieuse, nous trouvons une seconde sorte d’origines que nous appelons locales, c’est-à-dire certaines fondations d’ordres et de couvents : ces origines ne sont ni moins curieuses ni moins agréables que les premières. Aux portes même de Jérusalem on voit un monastère bâti sur l’emplacement de la maison de Pilate ; au mont Sinaï, le

couvent de la Transfiguration marque le lieu où Jéhovah dicta ses lois aux Hébreux, et plus loin s'élève un autre couvent sur la montagne où Jésus-Christ disparut de la terre.

Et que de choses admirables l'Occident ne nous montre-t-il pas à son tour dans les fondations des communautés, monuments de nos antiquités gauloises, lieux consacrés par d'intéressantes aventures ou par des actes d'humanité ! L'histoire, les passions du cœur, la bienfaisance se disputent l'origine de nos monastères. Dans cette gorge des Pyrénées, voilà l'hôpital de Roncevaux, que Charlemagne bâtit à l'endroit même où la fleur des chevaliers, Roland, termina ses hauts faits : un asile de paix et de secours marque dignement le tombeau du preux qui défendit l'orphelin et mourut pour sa patrie. Aux plaines de Bovines, devant ce petit temple du Seigneur, j'apprends à mépriser les arcs de triomphe des Marius et des Césars, je contemple avec orgueil ce couvent qui vit un roi français proposer la couronne au plus digne. Mais aimez-vous les souvenirs d'une autre sorte ? Une femme d'Albion, surprise par un sommeil mystérieux, croit voir en songe la lune se pencher vers elle : bientôt il lui naît une fille chaste et triste comme le flambeau des nuits, et qui, fondant un monastère, devient l'astre charmant de la solitude.

On nous accuserait de chercher à surprendre l'oreille par de doux sons si nous rappelions ces couvents d'Aqua-Bella, de Bel-Monte, de Vallombreuse, ou celui de la Colombe, ainsi nommé à cause de son fondateur, colombe céleste qui vivait dans les bois. La Trappe et le Paraclet gardaient le nom et le souvenir de Comminges et d'Héloïse. Demandez à ce paysan de l'antique Neustrie quel est ce monastère qu'on aperçoit au sommet de la colline. Il vous répondra :

« C'est le prieuré des deux Amants : un jeune gentilhomme étant devenu amoureux d'une jeune demoiselle, fille du châtelain de Malmain, ce seigneur consentit à accorder sa fille à ce pauvre gentilhomme, s'il pouvait la porter jusqu'au haut du mont. Il accepta le marché, et, chargé de sa dame, il monta tout au sommet de la colline, mais il mourut de fatigue en y arrivant, sa prétendue trépassa bientôt par grand déplaisir ; les

parents les enterrèrent ensemble dans ce lieu, et ils y firent le prieuré que vous voyez. »

Enfin, les cœurs tendres auront dans les origines de nos couvents de quoi se satisfaire, comme l'antiquaire et le poète. Voyez ces retraites de la Charité, des Pèlerins, du Bien-Mourir, des Enterreurs de Morts, des Insensés, des Orphelins ; tâchez, si vous le pouvez, de trouver dans le long catalogue des misères humaines une seule infirmité de l'âme ou du corps pour qui la religion n'ait pas fondé son lieu de soulagement ou son hospice !

Au reste, les persécutions des Romains contribuèrent d'abord à peupler les solitudes ; ensuite les barbares s'étant précipités sur l'empire, et ayant brisé tous les liens de la société, il ne resta aux hommes que Dieu pour espérance et les déserts pour refuges. Des congrégations d'infortunés se formèrent dans les forêts et dans les lieux les plus inaccessibles. Les plaines fertiles étaient en proie à des sauvages qui ne savaient pas les cultiver, tandis que sur les crêtes arides des monts habitait un autre monde, qui, dans ces roches escarpées, avait sauvé comme d'un déluge les restes des arts et de la civilisation. Mais de même que les fontaines découlent des lieux élevés pour fertiliser les vallées, ainsi les premiers anachorètes descendirent peu à peu de leurs hauteurs pour porter aux barbares la parole de Dieu et les douceurs de la vie.

On dira peut-être que les causes qui donnèrent naissance à la vie monastique n'existant plus parmi nous, les couvents étaient devenus des retraites inutiles. Et quand donc ces causes ont-elles cessé ? N'y a-t-il plus d'orphelins, d'infirmes, de voyageurs, de pauvres, d'infortunés ? Ah ! lorsque les maux des siècles barbares se sont évanouis, la société, si habile à tourmenter les âmes et si ingénieuse en douleur, a bien su faire naître mille autres raisons d'adversité qui nous jettent dans la solitude ! Que de passions trompées, que de sentiments trahis, que de dégoûts amers nous entraînent chaque jour hors du monde ! C'était une chose fort belle que ces maisons religieuses où l'on trouvait une retraite assurée

contre les coups de la fortune et les orages de son propre cœur. Une orpheline abandonnée de la société, à cet âge où de cruelles séductions sourient à la beauté et à l'innocence, savait du moins qu'il y avait un asile où l'on ne se ferait pas un jeu de la tromper. Comme il était doux pour cette pauvre étrangère sans parents d'entendre retentir le nom de sœur à ses oreilles ! Quelle nombreuse et paisible famille la religion ne venait-elle pas de lui rendre ! un père céleste lui ouvrait sa maison et la recevait dans ses bras.

C'est une philosophie bien barbare et une politique bien cruelle que celles-là qui veulent obliger l'infortuné à vivre au milieu du monde. Des hommes ont été assez peu délicats pour mettre en commun leurs voluptés ; mais l'adversité a un plus noble égoïsme : elle se cache toujours pour jouir de ses plaisirs, qui sont ses larmes. S'il est des lieux pour la santé du corps, ah ! permettez à la religion d'en avoir aussi pour la santé de l'âme, elle qui est bien plus sujette aux maladies, et dont les infirmités sont bien plus douloureuses, bien plus longues et bien plus difficiles à guérir.

Des gens se sont avisés de vouloir qu'on élevât des retraites nationales pour ceux qui pleurent. Certes, ces philosophes sont profonds dans la connaissance de la nature, et les choses du cœur humain leur ont été révélées, c'est-à-dire qu'ils veulent confier le malheur à la pitié des hommes et mettre les chagrins sous la protection de ceux qui les causent. Il faut une charité plus magnifique que la notre pour soulager l'indigence d'une âme infortunée ; Dieu seul est assez riche pour lui faire l'aumône.

On a prétendu rendre un grand service aux religieux et aux religieuses en les forçant de quitter leurs retraites : qu'en est-il advenu ? Les femmes qui ont pu trouver un asile dans des monastères étrangers s'y sont réfugiées ; d'autres se sont réunies pour former entre elles des monastères au milieu du monde ; plusieurs enfin sont mortes de chagrin ; et ces Trappistes si à plaindre, au lieu de profiter des charmes de la liberté et de la vie, ont été continuer leurs macérations dans les bruyères de l'Angleterre et dans les déserts de la Russie.

Il ne faut pas croire que nous soyons tous également nés pour manier le hoyau ou le mousquet, et qu'il n'y ait point d'homme d'une délicatesse particulière, qui soit formé pour le labeur de la pensée, comme un autre pour le travail des mains. N'en doutons point, nous avons au fond du cœur mille raisons de solitude : quelques-uns y sont entraînés par une pensée tournée à la contemplation ; d'autres, par une certaine pudeur craintive qui fait qu'ils aiment à habiter en eux-mêmes ; enfin, il est des âmes trop excellentes qui cherchent en vain dans la nature les autres âmes auxquelles elles sont faites pour s'unir, et qui semblent condamnées à une sorte de virginité morale ou de veuvage éternel.

C'était surtout pour ces âmes solitaires que la religion avait élevé ses retraites.

Chapitre IV – Des Constitutions monastiques

On doit sentir que ce n’est pas l’histoire particulière des ordres religieux que nous écrivons, mais seulement leur histoire morale.

Ainsi, sans parler de saint Antoine, père des cénobites, de saint Paul, premier des anachorètes, de sainte Synclétique, fondatrice des monastères de filles ; sans nous arrêter à l’ordre de Saint-Augustin qui comprend les chapitres connus sous le nom de réguliers ; à celui de Saint-Basile, adopté par les religieux et les religieuses d’Orient, à la règle de Saint-Benoît, qui réunit la plus grande partie des monastères occidentaux ; à celle de Saint-François, pratiquée par les ordres mendiants, nous confondrons tous les religieux dans un tableau général, où nous tâcherons de peindre leurs costumes, leurs usages, leurs mœurs, leur vie active ou contemplative et les services sans nombre qu’ils ont rendus à la société.

Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire une observation. Il y a des personnes qui méprisent, soit par ignorance, soit par préjugés, ces constitutions sous lesquelles un grand nombre de cénobites ont vécu depuis plusieurs siècles. Ce mépris n’est rien moins que philosophique, et surtout dans un temps où l’on se pique de connaître et d’étudier les hommes. Tout religieux qui, au moyen d’une haire et d’un sac, est parvenu à rassembler sous ses lois plusieurs milliers de disciples, n’est point un homme ordinaire, et les ressorts qu’il a mis en usage, l’esprit qui domine dans ses institutions, valent bien la peine d’être examinés.

Il est digne de remarque, sans doute, que de toutes ces règles monastiques les plus rigides ont été les mieux observées : les chartreux ont donné au monde l’unique exemple d’une congrégation qui a existé sept cents ans sans avoir besoin de réforme Ce qui prouve que plus le législateur combat les penchants naturels, plus il assure la durée de son ouvrage. Ceux au contraire qui prétendent élever des sociétés en employant les passions comme matériaux de l’édifice ressemblent à ces architectes qui bâtissent des palais avec

cette sorte de pierre qui se fond à l’impression de l’air.

Les ordres religieux n’ont été, sous beaucoup de rapports, que des sectes philosophiques assez semblables à celles des Grecs. Les moines étaient appelés philosophes dans les premiers temps ; ils en portaient la robe et en imitaient les mœurs. Quelques-uns même avaient choisi pour seule règle le manuel d’Epictète. Saint Basile établit le premier les vœux de pauvreté, de chasteté et d’obéissance. Cette loi est profonde ; et si l’on y réfléchit, on verra que le génie de Lycurgue est renfermé dans ces trois préceptes.

Dans la règle de Saint-Benoît, tout est prescrit, jusqu’aux plus petits détails de la vie : lit, nourriture, promenade, conversation, prière. On donnait aux faibles des travaux plus délicats, aux robustes de plus pénibles ; en un mot, la plupart de ces lois religieuses décèlent une connaissance incroyable dans l’art de gouverner les hommes. Platon n’a fait que rêver des républiques, sans pouvoir rien exécuter : saint Augustin, saint Basile, saint Benoît, ont été de véritables législateurs et les patriarches de plusieurs grands peuples.

On a beaucoup déclamé dans ces derniers temps contre la perpétuité des vœux ; mais il n’est peut-être pas impossible de trouver en sa faveur des raisons puisées dans la nature des choses et dans les besoins mêmes de notre âme.

L’homme est surtout malheureux par son inconstance et par l’usage de ce libre arbitre qui fait à la fois sa gloire et ses maux, et qui fera sa condamnation. Il flotte de sentiment en sentiment, de pensée en pensée ; ses amours ont la mobilité de ses opinions, et ses opinions lui échappent comme ses amours. Cette inquiétude le plonge dans une misère dont il ne peut sortir que quand une force supérieure l’attache à un seul objet. On le voit alors porter avec joie sa chaîne ; car l’homme infidèle hait pourtant l’infidélité. Ainsi, par exemple, l’artisan est plus heureux que le riche désoccupé, parce qu’il est soumis à un travail impérieux qui ferme autour de lui toutes les voies du désir ou de l’inconstance. La même soumission à la puissance fait le bien-être des enfants, et la loi qui défend le divorce a moins d’inconvénients pour la paix des familles que

la loi qui le permet.

Les anciens législateurs avaient reconnu cette nécessité d'imposer un joug à l'homme. Les républiques de Lycurgue et de Minos n'étaient en effet que des espèces de communautés où l'on était engagé en naissant par des vœux perpétuels. Le citoyen y était condamné à une existence uniforme et monotone. Il était assujetti à des règles fatigantes, qui s'étendaient jusque sur ses repas et ses loisirs ; il ne pouvait disposer ni des heures de sa journée, ni des âges de sa vie ; on lui demandait un sacrifice rigoureux de ses goûts ; il fallait qu'il aimât, qu'il pensât, qu'il agît d'après la loi ; en un mot, on lui avait retiré sa volonté pour le rendre heureux.

Le vœu perpétuel, c'est-à-dire la soumission à une règle inviolable, loin de nous plonger dans l'infortune, est donc, au contraire, une disposition favorable au bonheur, surtout quand ce vœu n'a d'autre but que de nous défendre contre les illusions du monde, comme dans les ordres monastiques. Les passions ne se soulèvent guère dans notre sein avant notre quatrième lustre ; à quarante ans elles sont déjà éteintes ou détrompées : ainsi le serment indissoluble nous prive tout au plus de quelques années de désirs, pour faire ensuite la paix de notre vie, pour nous arracher aux regrets ou aux remords le reste de nos jours. Or, si vous mettez en balance les maux qui naissent des passions avec le peu de moments de joie qu'elles vous donnent, vous verrez que le vœu perpétuel est encore un plus grand bien, même dans les plus beaux instants de la jeunesse.

Supposons d'ailleurs, qu'une religieuse pût sortir de son cloître à volonté, nous demandons si cette femme serait heureuse. Quelques années de retraite auraient renouvelé pour elle la face de la société. Au spectacle du monde, si nous détournons un moment la tête, les décorations changent, les palais s'évanouissent ; et lorsque nous reportons les yeux sur la scène, nous n'apercevons plus que des déserts et des acteurs inconnus.

On verrait incessamment la folie du siècle entrer par caprice dans les couvents et en sortir par caprice. Les cœurs agités ne

seraient plus assez longtemps auprès des cœurs paisibles pour prendre quelque chose de leur repos, et les âmes sereines auraient bientôt perdu leur calme dans le commerce des âmes troublées. Au lieu de promener en silence leurs chagrins passés dans les abris du cloître, les malheureux iraient se racontant leurs naufrages et s'excitant peut-être à braver encore les écueils. Femme du monde, femme de la solitude, l'infidèle épouse de Jésus-Christ ne serait propre ni à la solitude ni au monde ; ce flux et reflux des passions, ces vœux tour à tour rompus et formés, banniraient des monastères la paix, la subordination, la décence. Ces retraites sacrées, loin d'offrir un port assuré à nos inquiétudes, ne seraient plus que des lieux où nous viendrions pleurer un moment l'inconstance des autres et méditer nous-mêmes des inconstances nouvelles.

Mais, ce qui rend le vœu perpétuel de la religion bien supérieur à l'espèce de vœu politique du Spartiate et du Crétois, c'est qu'il vient de nous-mêmes ; qu'il ne nous est imposé par personne, et qu'il présente au cœur une compensation pour ces amours terrestres que l'on sacrifie. Il n'y a rien que de grand dans cette alliance d'une âme immortelle avec le principe éternel ; ce sont deux natures qui se conviennent et qui s'unissent. Il est sublime de voir l'homme né libre chercher en vain son bonheur dans sa volonté, puis, fatigué de ne rien trouver ici-bas qui soit digne de lui, se jurer d'aimer à jamais l'Etre suprême et se créer, comme Dieu, dans son propre serment, une nécessité.

Chapitre V – Tableau des mœurs et de la vie religieuse. — Moines, coptes, maronites, etc

Venons maintenant au tableau de la vie religieuse, et posons d'abord un principe. Partout où se trouve beaucoup de mystère, de solitude, de contemplation, de silence, beaucoup de pensées de Dieu, beaucoup de choses vénérables dans les costumes, les usages et les mœurs, là se doit trouver une abondance de toutes les sortes de beautés. Si cette observation est juste, on va voir qu'elle s'applique merveilleusement au sujet que nous traitons.

Remontons encore aux solitaires de la Thébaïde. Ils habitaient des cellules appelées laures, et portaient, comme leur fondateur Paul, des robes de feuilles de palmier ; d'autres étaient vêtus de cilices tissus de poil de gazelle ; quelques-uns, comme le solitaire Zénon, jetaient seulement sur leurs épaules la dépouille des bêtes sauvages ; et l'anachorète Séraphion marchait enveloppé du linceul qui devait le couvrir dans la tombe. Les religieux maronites, dans les solitudes du Liban, les ermites nestoriens, répandus le long du Tigre, ceux d'Abyssinie, aux cataractes du Nil et sur les rivages de la mer Rouge, tous, enfin, mènent une vie aussi extraordinaire que les déserts où ils l'ont cachée. Le moine copte, en entrant dans son monastère, renonce aux plaisirs, consume son temps en travail, en jeûnes, en prières, et à la pratique de l'hospitalité. Il couche sur la dure, dort à peine quelques instants, se relève et, sous le beau firmament d'Egypte, fait entendre sa voix parmi les débris de Thèbes et de Memphis. Tantôt l'écho des Pyramides redit aux ombres des Pharaons les cantiques de cet enfant de la famille de Joseph ; tantôt ce pieux solitaire chante au matin les louanges du vrai Soleil, au même lieu où des statues harmonieuses soupiraient le réveil de l'aurore. C'est là qu'il cherche l'Européen égaré à la poursuite de ces ruines fameuses ; c'est là que, le sauvant de l'Arabe, il l'enlève dans sa tour et prodigue à cet inconnu la nourriture qu'il se refuse à lui-même. Les savants vont bien visiter les débris de l'Egypte, mais d'où vient que, comme les moines chrétiens objet de leur

mépris, ils ne vont pas s’établir dans ces mers de sable, au milieu de toutes les privations, pour donner un verre d’eau au voyageur et l’arracher au cimeterre du Bedouin ?

Dieu des chrétiens, quelles choses n’as-tu point faites ! Partout où l’on tourne les yeux, on ne voit que les monuments de tes bienfaits. Dans les quatre parties du monde la religion a distribué ses milices et placé ses vedettes pour l’humanité. Le moine maronite appelle, par le claquement de deux planches suspendues à la cime d’un arbre, l’étranger que la nuit a surpris dans les précipices du Liban ; ce pauvre et ignorant artiste n’a pas de plus riche moyen de se faire entendre ; le moine abyssinien vous attend dans ce bois, au milieu des tigres ; le missionnaire américain veille à votre conservation dans ses immenses forêts. Jeté par un naufrage sur des côtes inconnues, tout à coup vous apercevez une croix sur un rocher. Malheur à vous si ce signe de salut ne fait pas couler vos larmes ! Vous êtes en pays d’amis ; ici ce sont des chrétiens. Vous êtes Français, il est vrai, et ils sont Espagnols, Allemands, Anglais peut-être ! Et qu’importe ? n’êtes-vous pas de la grande famille de Jésus-Christ ? Ces étrangers vous reconnaîtront pour frère ; c’est vous qu’ils invitent par cette croix ; ils ne vous ont jamais vu, et cependant ils pleurent de joie en vous voyant sauvé du désert.

Mais le voyageur des Alpes n’est qu’au milieu de sa course ; la nuit approche, les neiges tombent : seul, tremblant, égaré, il fait quelques pas et se perd sans retour. C’en est fait, la nuit est venue : arrêté au bord d’un précipice, il n’ose ni avancer, ni retourner en arrière. Bientôt le froid le pénètre, ses membres s’engourdissent, un funeste sommeil cherche ses yeux ; ses dernières pensées sont pour ses enfants et son épouse ! Mais n’est-ce pas le son d’une cloche qui frappe son oreille à travers le murmure de la tempête, ou bien est-ce le glas de la mort que son imagination effrayée croit ouïr au milieu des vents ? Non : ce sont des sons réels, mais inutiles ! car les pieds de ce voyageur refusent maintenant de le porter… Un autre bruit se fait entendre ; un chien jappe sur les neiges ; il approche, il arrive, il hurle de joie ; un solitaire le suit.

Ce n’était donc pas assez d’avoir mille fois exposé sa vie pour sauver des hommes et de s’être établi pour jamais au fond des plus affreuses solitudes ? Il fallait encore que les animaux mêmes apprissent à devenir l’instrument de ces œuvres sublimes, qu’ils s’embrasassent, pour ainsi dire, de l’ardente charité de leurs maîtres, et que leurs cris sur le sommet des Alpes proclamassent aux échos les miracles de notre religion.

Qu’on ne dise pas que l’humanité seule puisse conduire à de tels actes ; car d’où vient qu’on ne trouve rien de pareil dans cette belle antiquité, pourtant si sensible ? On parle de la philanthropie ! c’est la religion chrétienne qui est seule philanthrope par excellence. Immense et sublime idée, qui fait du chrétien de la Chine un ami du chrétien de la France, du sauvage néophyte un frère du moine égyptien ! Nous ne sommes plus étrangers sur la terre, nous ne pouvons plus nous y égarer. Jésus-Christ nous a rendu l’héritage que le péché d’Adam nous avait ravi. Chrétien ! il n’est plus d’Océan ou de déserts inconnus pour toi : tu trouveras partout la cabane de tes aïeux et la cabane de ton père !

Chapitre VI – Trappistes, chartreux, sœurs de Sainte-Claire, Pères de la Rédemption, missionnaires, filles de la Charité, etc

Telles sont les mœurs et les coutumes de quelques-uns des ordres religieux de la vie contemplative ; mais ces choses, néanmoins, ne sont si belles que parce qu'elles sont unies aux méditations et aux prières : ôtez le nom et la présence de Dieu de tout cela, et le charme est presque détruit.

Voulez-vous maintenant vous transporter à la Trappe et contempler ces moines vêtus d'un sac qui bêchent leurs tombes ? Voulez-vous les voir errer comme des ombres dans cette grande forêt de Mortagne et au bord de cet étang solitaire ? Le silence marche à leurs côtés, ou s'ils se parlent quand ils se rencontrent, c'est pour se dire seulement : Frères, il faut mourir. Ces ordres rigoureux du christianisme étaient des écoles de morale en action : institués au milieu des plaisirs du siècle, ils offraient sans cesse des modèles de pénitence et de grands exemples de la misère humaine aux yeux du vice et de la prospérité.

Quel spectacle que celui du trappiste mourant ! quelle sorte de haute philosophie ! quel avertissement pour les hommes ! Etendu sur un peu de paille et de cendre dans le sanctuaire de l'église, ses frères rangés en silence autour de lui, il les appelle à la vertu, tandis que la cloche funèbre sonne ses dernières agonies. Ce sont ordinairement les vivants qui engagent l'infirme à quitter courageusement la vie ; mais ici c'est une chose plus sublime, c'est le mourant qui parle de la mort. Aux portes de l'éternité, il la doit mieux connaître qu'un autre, et, d'une voix qui résonne déjà entre des ossements, il appelle avec autorité ses compagnons, ses supérieurs mêmes à la pénitence. Qui ne frémirait en voyant ce religieux qui vécut d'une manière si sainte douter encore de son salut à l'approche du passage terrible ? Le christianisme a tiré du fond du sépulcre toutes les moralités qu'il renferme. C'est par la mort que la morale est entrée dans la vie : si l'homme, tel qu'il est aujourd'hui après sa chute, fût demeuré immortel, peut-être n'eût-il jamais connu la vertu.

Ainsi s’offrent de toutes parts dans la religion les scènes les plus instructives ou les plus attachantes : là de saints muets, comme un peuple enchanté par un philtre, accomplissent sans paroles les travaux des moissons et des vendanges ; ici les filles de Claire foulent de leurs pieds nus les tombes glacées de leur cloître. Ne croyez pas toutefois qu’elles soient malheureuses au milieu de leurs austérités ; leurs cœurs sont purs et leurs yeux tournés vers le ciel en signe de désir et d’espérance. Une robe de laine grise est préférable à des habits somptueux achetés au prix des vertus ; le pain de la charité est plus sain que celui de la prostitution. Eh ! de combien de chagrins ce simple voile baissé entre ces filles et le monde ne les sépare-t-il pas !

En vérité, nous sentons qu’il nous faudrait un tout autre talent que le nôtre pour nous tirer dignement des objets qui se présentent à nos yeux. Le plus bel éloge que nous pourrions faire de la vie monastique serait de présenter le catalogue des travaux auxquels elle s’est consacrée. La religion, laissant à notre cœur le soin de nos joies, ne s’est occupée, comme une tendre mère, que du soulagement de nos douleurs ; mais dans cette œuvre immense et difficile elle a appelé tous ses fils et toutes ses filles à son secours. Aux uns elle a confié le soin de nos maladies, comme à cette multitude de religieux et de religieuses dévoués au service des hôpitaux ; aux autres elle a délégué les pauvres, comme aux sœurs de la Charité. Le père de la Rédemption s’embarque à Marseille : où va-t-il seul ainsi avec son bréviaire et son bâton ? Ce conquérant marche à la délivrance de l’humanité, et les armées qui l’accompagnent sont invisibles. La bourse de la charité à la main, il court affronter la peste, le martyre et l’esclavage. Il aborde le dey d’Alger, il lui parle au nom de ce roi céleste dont il est l’ambassadeur. Le barbare s’étonne à la vue de cet Européen qui ose seul, à travers les mers et les orages, venir lui redemander des captifs, dompté par une force inconnue, il accepte l’or qu’on lui présente, et l’héroïque libérateur, satisfait d’avoir rendu des malheureux à leur patrie, obscur et ignoré, reprend humblement à pied le chemin de son

monastère.

Partout c’est le même spectacle : le missionnaire qui part pour la Chine rencontre au port le missionnaire qui revient, glorieux et mutilé, du Canada ; la sœur grise court administrer l’indigent dans sa chaumière ; le père capucin vole à l’incendie ; le frère hospitalier lave les pieds du voyageur ; le frère du Bien-Mourir console l’agonisant sur sa couche ; le frère Enterreur porte le corps du pauvre décédé ; la sœur de la Charité monte au septième étage pour prodiguer l’or, le vêtement et l’espérance : ces filles, si justement appelées Filles-Dieu, portent et reportent çà et là les bouillons, la charpie, les remèdes ; la fille du Bon-Pasteur tend les bras à la fille prostituée, et lui crie : Je ne suis point venue pour appeler les justes, mais les pécheurs ! L’orphelin trouve un père, l’insensé un médecin, l’ignorant un instructeur. Tous ces ouvriers en œuvres célestes se précipitent, s’animent les uns les autres. Cependant la religion, attentive et tenant une couronne immortelle, leur crie :

« Courage, mes enfants ! courage ! hâtez-vous, soyez plus prompts que les maux dans la carrière de la vie ! méritez cette couronne que je vous prépare : elle vous mettra vous-mêmes à l’abri de tous maux et de tous besoins. »

Au milieu de tant de tableaux qui mériteraient chacun des volumes de détails et de louanges, sur quelle scène particulière arrêterons-nous nos regards ? Nous avons déjà parlé de ces hôtelleries que la religion a placées dans les solitudes des quatre parties du monde ; fixons donc à présent les yeux sur des objets d’une autre sorte.

Il y a des gens pour qui le seul nom de capucin est un objet de risée. Quoi qu’il en soit, un religieux de l’ordre de Saint-François était souvent un personnage noble et simple.

Qui de nous n’a vu un couple de ces hommes vénérables voyageant dans les campagnes, ordinairement vers la fête des Morts, à l’approche de l’hiver, au temps de la quête des vignes ? Ils s’en allaient, demandant l’hospitalité, dans les vieux châteaux sur leur route. À l’entrée de la nuit, les deux pèlerins arrivaient chez le châtelain solitaire : ils montaient un

antique perron, mettaient leurs longs bâtons et leurs besaces derrière la porte, frappaient au portique sonore et demandaient l'hospitalité. Si le maître refusait ces hôtes du Seigneur, ils faisaient un profond salut, se retiraient en silence, reprenaient leurs besaces et leurs bâtons, et, secouant la poussière de leurs sandales, ils s'en allaient, à travers la nuit, chercher la cabane du laboureur. Si, au contraire, ils étaient reçus, après qu'on leur avait donné à laver, à la façon des temps de Jacob et d'Homère, ils venaient s'asseoir au foyer hospitalier. Comme aux siècles antiques, afin de se rendre les maîtres favorables (et parce que, comme Jésus-Christ, ils aimaient aussi les enfants), ils commençaient par caresser ceux de la maison : ils leur présentaient des reliques et des images. Les enfants, qui s'étaient d'abord enfuis tout effrayés, bientôt attirés par ces merveilles, se familiarisaient jusqu'à se jouer entre les genoux des bons religieux. Le père et la mère, avec un sourire d'attendrissement, regardaient ces scènes naïves et l'intéressant contraste de la gracieuse jeunesse de leurs enfants et de la vieillesse chenue de leurs hôtes.

Or la pluie et le coup de vent des morts battaient au dehors les bois dépouillés, les cheminées, les créneaux du château gothique ; la chouette criait sur ses faîtes. Auprès d'un large foyer, la famille se mettait à table : le repas était cordial et les manières affectueuses. La jeune demoiselle du lieu interrogeait timidement ses hôtes, qui louaient gravement sa beauté et sa modestie. Les bons pères entretenaient la famille par leurs agréables propos : ils racontaient quelque histoire bien touchante, car ils avaient toujours appris des choses remarquables dans leurs missions lointaines, chez les sauvages de l'Amérique ou chez les peuples de la Tartarie. À la longue barbe de ces pères, à leur robe de l'antique Orient, à la manière dont ils étaient venus demander l'hospitalité, on se rappelait ces temps où les Thalès et les Anacharsis voyageaient ainsi dans l'Asie et dans la Grèce.

Après le souper du château, la dame appelait ses serviteurs, et l'on invitait un des pères à faire en commun la prière accoutumée ; ensuite les deux religieux se retiraient à leur

couche, en souhaitant toutes sortes de prospérités à leurs hôtes. Le lendemain on cherchait les vieux voyageurs, mais ils s'étaient évanouis, comme ces saintes apparitions qui visitent quelquefois l'homme de bien dans sa demeure.

Etait-il quelque chose qui pût briser l'âme, quelque commission dont les hommes ennemis des larmes n'osassent se charger, de peur de compromettre leurs plaisirs, c'était aux enfants du cloître qu'elle était aussitôt dévolue, et surtout aux Pères de l'ordre de Saint-François ; on supposait que des hommes qui s'étaient voués à la misère devaient être naturellement les hérauts du malheur. L'un était obligé d'aller porter à une famille la nouvelle de la perte de sa fortune ; l'autre de lui apprendre le trépas de son fils unique. Le grand Bourdaloue remplit lui-même ce triste devoir : il se présentait en silence à la porte du père, croisait les mains sur sa poitrine, s'inclinait profondément et se retirait muet, comme la mort, dont il était l'interprète.

Croit-on qu'il y eût beaucoup de plaisirs (nous entendons de ces plaisirs à la façon du monde), croit-on qu'il fût fort doux pour un Cordelier, un Carme, un Franciscain, d'aller au milieu des prisons annoncer la sentence au criminel, l'écouter, le consoler et avoir pendant des journées entières l'âme transpercée des scènes les plus déchirantes ? On a vu dans ces actes de dévouement la sueur tomber à grosses gouttes du front de ces compatissants religieux et mouiller ce froc qu'elle a pour toujours rendu sacré, en dépit des sarcasmes de la philosophie. Et pourtant quel honneur, quel profit revenait-il à ces moines de tant de sacrifices, sinon la dérision du monde et les injures même des prisonniers qu'ils consolaient ! Mais du moins les hommes, tout ingrats qu'ils sont, avaient confessé leur nullité dans ces grandes rencontres de la vie, puisqu'ils les avaient abandonnées à la religion, seul véritable secours au dernier degré du malheur. O apôtre de Jésus-Christ ! de quelles catastrophes n'étiez-vous point témoin, vous qui près du bourreau ne craigniez point de vous couvrir du sang des misérables et qui étiez leur dernier ami ! Voici un des plus hauts spectacles de la terre : aux deux coins de cet échafaud,

les deux justices sont en présence, la justice humaine et la justice divine : l’une, implacable et appuyée sur un glaive, est accompagnée du désespoir ; l’autre, tenant un voile trempé de pleurs, se montre entre la pitié et l’espérance ; l’une a pour ministre un homme de sang, l’autre un homme de paix ; l’une condamne, l’autre absout ; innocente ou coupable, la première dit à la victime :

« Meurs ! » La seconde lui crie :

« Fils de l’innocence ou du repentir, montez au ciel ! »

Livre IV – Missions

Chapitre I – Idée générale des Missions

Voici encore une de ces grandes et nouvelles idées qui n'appartiennent qu'à la religion chrétienne. Les cultes idolâtres ont ignoré l'enthousiasme divin qui anime l'apôtre de l'Evangile. Les anciens philosophes eux-mêmes n'ont jamais quitté les avenues d'Académus et les délices d'Athènes pour aller, au gré d'une impulsion sublime humaniser le sauvage, instruire l'ignorant, guérir le malade, vêtir le pauvre et semer la concorde et la paix parmi des nations ennemies : c'est ce que les religieux chrétiens ont fait et font encore tous les jours. Les mers, les orages, les glaces du pôle, les feux du tropique rien ne les arrête : ils vivent avec l'Esquimau dans son outre de peau de vache marine ; ils se nourrissent d'huile de baleine avec le Groenlandais ; avec le Tartare ou l'Iroquois ils parcourent la solitude ; ils montent sur le dromadaire de l'Arabe ou suivent le Cafre errant dans ses déserts embrasés ; le Chinois, le Japonais, l'Indien, sont devenus leurs néophytes ; il n'est point d'île ou d'écueil dans l'Océan qui ait pu échapper à leur zèle, et comme autrefois les royaumes manquaient à l'ambition d'Alexandre, la terre manque à leur charité.

Lorsque l'Europe régénérée n'offrit plus aux prédicateurs de la foi qu'une famille de frères, ils tournèrent les yeux vers les régions où des âmes languissaient encore dans les ténèbres de l'idolâtrie. Ils furent touchés de compassion en voyant cette dégradation de l'homme ; ils se sentirent pressés du désir de verser leur sang pour le salut de ces étrangers. Il fallait percer des forêts profondes, franchir des marais impraticables, traverser des fleuves dangereux, gravir des rochers inaccessibles ; il fallait affronter des nations cruelles, superstitieuses et jalouses ; il fallait surmonter dans les unes l'ignorance de la barbarie, dans les autres les préjugés de la

civilisation : tant d’obstacles ne purent les arrêter. Ceux qui ne croient plus à la religion de leurs pères conviendront du moins que si le missionnaire est fermement persuadé qu’il n’y a de salut que dans la religion chrétienne, l’acte par lequel il se condamne à des maux inouïs pour sauver un idolâtre est au-dessus des plus grands dévouements.

Qu’un homme, à la vue de tout un peuple, sous les yeux de ses parents et de ses amis, s’expose à la mort pour sa patrie, il échange quelques jours de vie pour des siècles de gloire ; il illustre sa famille et l’élève aux richesses et aux honneurs. Mais le missionnaire dont la vie se consume au fond des bois, qui meurt d’une mort affreuse, sans spectateurs, sans applaudissements, sans avantages pour les siens, obscur, méprisé, traité de fou, d’absurde, de fanatique, et tout cela pour donner un bonheur éternel à un sauvage inconnu.. de quel nom faut-il appeler cette mort, ce sacrifice ?

Diverses congrégations religieuses se consacraient aux missions : les Dominicains, l’ordre de Saint-François, les Jésuites et les prêtres des Missions étrangères.

Il y avait quatre sortes de missions :

Les missions du Levant, qui comprenaient l’Archipel, Constantinople, la Syrie, l’Arménie, la Crimée, l’Ethiopie, la Perse et l’Egypte ;

Les missions de l’Amérique, commençant à la baie d’Hudson et remontant par le Canada, la Louisiane, la Californie, les Antilles et la Guyane, jusqu’aux fameuses Réductions ou peuplades du Paraguay ;

Les missions de l’Inde, qui renfermaient l’Indostan, la presqu’île en deçà et au delà du Gange, et qui s’étendaient jusqu’à Manille et aux Nouvelles-Philippines ;

Enfin, les missions de la Chine, auxquelles se joignent celles de Tong-King, de la Cochinchine et du Japon.

On comptait de plus quelques églises en Islande et chez les Nègres de l’Afrique, mais elles n’étaient pas régulièrement suivies. Des ministres presbytériens ont tenté dernièrement de prêcher l’Evangile à Otaïti.

Lorsque les Jésuites firent paraître la correspondance

connue sous le nom de Lettres édifiantes, elle fut citée et recherchée par tous les auteurs. On s'appuyait de son autorité, et les faits qu'elle contenait passaient pour indubitables. Mais bientôt la mode vint de décrier ce qu'on avait admiré. Ces lettres étaient écrites par des prêtres chrétiens : pouvaient-elles valoir quelque chose ? On ne rougit pas de préférer, ou plutôt de feindre de préférer aux Voyages des Dutertre et des Charlevoix ceux d'un baron de La Hontan, ignorant et menteur. Des savants qui avaient été à la tête des premiers tribunaux de la Chine, qui avaient passé trente et quarante années à la cour même des empereurs, qui parlaient et écrivaient la langue du pays, qui fréquentaient les petits, qui vivaient familièrement avec les grands, qui avaient parcouru, vu et étudié en détail les provinces, les mœurs, la religion et les lois de ce vaste empire, ces savants, dont les travaux nombreux ont enrichi les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, se virent traités d'imposteurs par un homme qui n'était pas sorti du quartier des Européens à Canton, qui ne savait pas un mot de chinois et dont tout le mérite consistait à contredire grossièrement les récits des missionnaires. On le sait aujourd'hui, et l'on rend une tardive justice aux Jésuites. Des ambassades faites à grands frais par des nations puissantes nous ont-elles appris quelque chose que les Duhalde et les Le Comte nous eussent laissé ignorer, ou nous ont-elles révélé quelques mensonges de ces Pères ?

En effet, un missionnaire doit être un excellent voyageur. Obligé de parler la langue des peuples auxquels il prêche l'Evangile, de se conformer à leurs usages, de vivre longtemps avec toutes les classes de la société, de chercher à pénétrer dans les palais et dans les chaumières, n'eût-il reçu de la nature aucun génie, il parviendrait encore à recueillir une multitude de faits précieux. Au contraire, l'homme qui passe rapidement avec un interprète, qui n'a ni le temps ni la volonté de s'exposer à mille périls pour apprendre le secret des mœurs, cet homme eût-il tout ce qu'il faut pour bien voir et pour bien observer, ne peut cependant acquérir que des connaissances très vagues sur des peuples qui ne font que

rouler et disparaître à ses yeux.

Le Jésuite avait encore sur le voyageur ordinaire l'avantage d'une éducation savante. Les supérieurs exigeaient plusieurs qualités des élèves qui se destinaient aux missions. Pour le Levant, il fallait savoir le grec, le copte, l'arabe, le turc, et posséder quelques connaissances en médecine ; pour l'Inde et la Chine, on voulait des astronomes, des mathématiciens, des géographes, des mécaniciens ; l'Amérique était réservée aux naturalistes. Et à combien de saints déguisements, de pieuses ruses, de changements de vie et de mœurs n'était-on pas obligé d'avoir recours pour annoncer la vérité aux hommes ! À Maduré, le missionnaire prenait l'habit du pénitent Indien, s'assujettissait à ses usages, se soumettait à ses austérités, si rebutantes ou si puériles qu'elles fussent ; à la Chine, il devenait mandarin et lettré ; chez l'Iroquois, il se faisait chasseur et sauvage. Presque toutes les missions françaises furent établies par Colbert et Louvois, qui comprirent de quelle ressource elles seraient pour les arts, les sciences et le commerce. Les pères Fontenay, Tachard, Gerbillon, Le Comte, Bouvet et Visdelou, furent envoyés aux Indes par Louis XIV : ils étaient mathématiciens, et le roi les fit recevoir de l'Académie des Sciences avant leur départ.[674]

Le père Brédevent, connu par sa dissertation physico-mathématique. mourut malheureusement en parcourant l'Ethiopie ; mais on a joui d'une partie de ses travaux. Le père Sicard visita l'Egypte avec des dessinateurs que lui avait fournis M. de Maurepas. Il acheva un grand ouvrage sous le titre de Description de l'Egypte ancienne et moderne. Ce manuscrit précieux, déposé à la maison professe des Jésuites, fut dérobé sans qu'on en ait jamais pu découvrir aucune trace. Personne sans doute ne pouvait mieux nous faire connaître la Perse et le fameux Thamas Koulikan que le moine Bazin, qui fut le premier médecin de ce conquérant et le suivit dans ses expéditions. Le père Cœur-Doux nous donna des renseignements sur les toiles et les teintures indiennes. La Chine nous fut connue comme la France ; nous eûmes les manuscrits originaux et les traductions de son histoire ; nous

eûmes des herbiers chinois, des géographies, des mathématiques chinoises ; et pour qu'il ne manquât rien à la singularité de cette mission, le père Ricci écrivit des livres de morale dans la langue de Confucius et passe encore pour un auteur élégant à Pékin.

Si la Chine nous est aujourd'hui fermée, si nous ne disputons pas aux Anglais l'empire des Indes, ce n'est pas la faute des Jésuites, qui ont été sur le point de nous ouvrir ces belles régions. » Ils avaient réussi en Amérique, dit Voltaire, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires ; ils réussirent à la Chine en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. »[675]

L'utilité dont ils étaient à leur patrie dans les échelles du Levant n'est pas moins avérée. En veut-on une preuve authentique ? Voici un certificat dont les signatures sont assez belles.

Brevet du roi.

« Aujourd'hui, septième de juin mil six cent soixante-dix-neuf, le roi étant à Saint-Germain-en-Laye, voulant gratifier et favorablement traiter les Pères Jésuites français, missionnaires au Levant, en considération de leur zèle pour la religion et des avantages que ses sujets qui résident et qui trafiquent dans toutes les échelles reçoivent de leurs instructions, Sa Majesté les a retenus et retient pour ses chapelains dans l'église et chapelle consulaire de la ville d'Alep en Syrie, etc.

« Signé Louis.

« Et plus bas, Colbert. »[676]

C'est à ces mêmes missionnaires que nous devons l'amour que les sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique. Un mouchoir blanc suffit pour passer en sûreté à travers les hordes ennemies et pour recevoir partout l'hospitalité. C'étaient les Jésuites du Canada et de la Louisiane qui avaient dirigé l'industrie des colons vers la culture et découvert de nouveaux objets de commerce pour les teintures et les remèdes. En naturalisant sur notre sol des insectes, des oiseaux et des arbres étrangers, ils ont ajouté des richesses à nos manufactures, des délicatesses à nos tables et des

ombrages à nos bois.[677]

Ce sont eux qui ont décrit les annales élégantes ou naïves de nos colonies. Quelle excellente histoire que celle des Antilles par le père Dutertre, ou celle de la Nouvelle-France par Charlevoix ! Les ouvrages de ces hommes pieux sont pleins de toutes sortes de sciences : dissertations savantes, pointures de mœurs, plans d'amélioration pour nos établissements, objets utiles, réflexions morales, aventures intéressantes, tout s'y trouve ; l'histoire d'un acacia ou d'un saule de la Chine s'y mêle à l'histoire d'un grand empereur réduit à se poignarder, et le récit de la conversion d'un paria à un traité sur les mathématiques des brahmes. Le style de ces relations, quelquefois sublime, est souvent admirable par sa simplicité. Enfin, les missions fournissaient chaque année à l'astronomie, et surtout à la géographie, de nouvelles lumières. Un Jésuite rencontra en Tartarie une femme huronne qu'il avait connue au Canada : il conclut de cette étrange aventure que le continent de l'Amérique se rapproche au nord-ouest du continent de l'Asie, et il devina ainsi l'existence du détroit qui longtemps après a fait la gloire de Behring et de Cook. Une grande partie du Canada et toute la Louisiane avaient été découvertes par nos missionnaires. En appelant au christianisme les sauvages de l'Acadie, ils nous avaient livré ces côtes où s'enrichissait notre commerce et se formaient nos marins : telle est une faible partie des services que ces hommes, aujourd'hui si méprisés, savaient rendre à leur pays.

Chapitre II – Missions du Levant

Chaque mission avait un caractère qui lui était propre et un genre de souffrance particulier. Celles du Levant présentaient un spectacle bien philosophique. Combien elle était puissante cette voix chrétienne qui s'élevait des tombeaux d'Argos et des ruines de Sparte et d'Athènes ! Dans les îles de Naxos et de Salamine, d'où partaient ces brillantes théories qui charmaient et enivraient la Grèce, un pauvre prêtre catholique, déguisé en Turc, se jette dans un esquif, aborde à quelque méchant réduit pratiqué sous des tronçons de colonnes, console sur la paille le descendant des vainqueurs de Xerxès, distribue des aumônes au nom de Jésus-Christ, et, faisant le bien comme on fait le mal, en se cachant dans l'ombre, retourne secrètement au désert.

Le savant qui va mesurer les restes de l'antiquité dans les solitudes de l'Afrique et de l'Asie a sans doute des droits à notre admiration ; mais nous voyons une chose encore plus admirable et plus belle : c'est quelque Bossuet inconnu expliquant la parole des prophètes sur les débris de Tyr et de Babylone.

Dieu permettait que les moissons fussent abondantes dans un sol si riche ; une pareille poussière ne pouvait être stérile. » Nous sortîmes de Serpho, dit le père Xavier, plus consolés que je ne puis vous l'exprimer ici, le peuple nous comblant de bénédictions et remerciant Dieu mille fois de nous avoir inspiré le dessein de venir les chercher au milieu de leurs rochers. »[678]

Les montagnes du Liban, comme les sables de la Thébaïde, étaient témoins du dévouement des missionnaires. Ils ont une grâce infinie à rehausser les plus petites circonstances. S'ils décrivent les cèdres du Liban, ils vous parlent de quatre autels de pierre qui se voient au pied de ces arbres et où les moines maronites célèbrent une messe solennelle le jour de la Transfiguration ; on croit entendre les accents religieux qui se mêlent au murmure de ces bois chantés par Salomon et Jérémie et au fracas des torrents qui tombent des montagnes.

Parlent-ils de la vallée où coule le fleuve saint, ils disent :

« Ces rochers renferment de profondes grottes qui étaient autrefois autant de cellules d'un grand nombre de solitaires qui avaient choisi ces retraites pour être les seuls témoins sur terre de la rigueur de leur pénitence. Ce sont les larmes de ces saints pénitents qui ont donné au fleuve dont nous venons de parler le nom de fleuve saint. Sa source est dans les montagnes du Liban. La vue de ces grottes et de ce fleuve dans cet affreux désert inspire de la componction, de l'amour pour la pénitence et de la compassion pour ces âmes sensuelles et mondaines qui préfèrent quelques jours de joie et de plaisir à une éternité bienheureuse. »[679]

Cela nous semble parfait, et comme style et comme sentiment.

Ces missionnaires avaient un instinct merveilleux pour suivre l'infortune à la trace et la forcer, pour ainsi dire, jusque dans son dernier gîte. Les bagnes et les galères pestiférés n'avaient pu échapper à leur charité ; écoutons parler le père Tarillon dans sa lettre à M. de Pontchartrain :

« Les services que nous rendons à ces pauvres gens (les esclaves chrétiens au bagne de Constantinople) consistent à les entretenir dans la crainte de Dieu et dans la foi, à leur procurer des soulagements de la charité des fidèles, à les assister dans leurs maladies et enfin à leur aider à bien mourir. Si tout cela demande beaucoup de sujétion et de peine, je puis assurer que Dieu y attache en récompense de grandes consolations. (…)

« Dans les temps de peste, comme il faut être à portée de secourir ceux qui en sont frappés, et que nous n'avons ici que quatre ou cinq missionnaires, notre usage est qu'il n'y a qu'un seul père qui entre au bagne et qui y demeure tout le temps que la maladie dure. Celui qui en obtient la permission du supérieur s'y dispose pendant quelques jours de retraite, et prend congé de ses frères comme s'il devait bientôt mourir. Quelquefois il y consomme son sacrifice, et quelquefois il échappe au danger. »[680]

Le père Jacques Cachod écrit au père Tarillon :

« Maintenant je me suis mis au-dessus de toutes les craintes que donnent les maladies contagieuses ; et, s'il plaît à Dieu je ne mourrai pas de ce mal, après les hasards que je viens de courir. Je sors du bagne, où j'ai donné les derniers sacrements à quatre-vingt-six personnes… Durant le jour, je n'étais, ce me semble, étonné de rien ; il n'y avait que la nuit, pendant le peu de sommeil qu'on me laissait prendre, que je me sentais l'esprit tout rempli d'idées effrayantes. Le plus grand péril que j'aie couru, et que je courrai peut-être de ma vie, a été à fond de cale d'une sultane de quatre-vingt-deux canons. Les esclaves, de concert avec les gardiens, m'y avaient fait entrer sur le soir pour les confesser toute la nuit et leur dire la messe de grand matin. Nous fûmes enfermés à double cadenas comme c'est la coutume. De cinquante-deux esclaves que je confessai douze étaient malades et trois moururent avant que je fusse sorti. Jugez quel air je pouvais respirer dans ce lieu renfermé et sans la moindre ouverture ! dieu, qui par sa bonté m'a sauvé de ce pas-là, me sauvera de bien d'autres. »[681]

Un homme qui s'enferme volontairement dans un bagne en temps de peste, qui avoue ingénument ses terreurs et qui pourtant les surmonte par charité, qui s'introduit ensuite à prix d'argent, comme pour goûter des plaisirs illicites, à fond de cale d'un vaisseau de guerre, afin d'assister des esclaves pestiférés, avouons-le, un tel homme ne suit pas une impulsion naturelle : il y a quelque chose ici de plus que l'humanité ; les missionnaires en conviennent, et ils ne prennent point sur eux le mérite de ces œuvres sublimes :

« C'est Dieu qui nous donne cette force, répètent-ils souvent, nous n'y avons aucune part. »

Un jeune missionnaire, non encore aguerri contre les dangers comme ces vieux chefs tout chargés de fatigues et de palmes évangéliques, est étonné d'avoir échappé au premier péril : il craint qu'il n'y ait de sa faute : il en paraît humilié. Après avoir fait à son supérieur le récit d'une peste où souvent il avait été obligé de coller son oreille sur la bouche des malades pour entendre leurs paroles mourantes, il ajoute :

« Je n'ai pas mérité, mon révérend père, que Dieu ait bien

voulu recevoir le sacrifice de ma vie, que je lui avais offert. Je vous demande donc vos prières pour obtenir de Dieu qu'il oublie mes péchés et me fasse la grâce de mourir pour lui. »

C'est ainsi que le père Bouchet écrit des Indes :

« Notre mission est plus florissante que jamais ; nous avons eu quatre grandes persécutions cette année. »

C'est ce même père Bouchet qui a envoyé en Europe les tables des brahmes, dont M. Bailly s'est servi dans son Histoire de l'Astronomie. La Société anglaise de Calcutta n'a jusqu'à présent fait paraître aucun monument des sciences indiennes que nos missionnaires n'eussent découvert ou indiqué ; et cependant les savants Anglais, souverains de plusieurs grands royaumes, favorisés par tous les secours de l'art et de la puissance, devraient avoir bien d'autres moyens de succès qu'un pauvre Jésuite, seul, errant et persécuté. » Pour peu que nous parussions librement en public, écrit le père Royer, il serait aisé de nous reconnaître à l'air et à la couleur du visage. Ainsi, pour ne point susciter de persécution plus grande à la religion, il faut se résoudre à demeurer caché le plus qu'on peut. Je passe les jours entiers ou enfermé dans un bateau, d'où je ne sors que la nuit pour visiter les villages qui sont proches des rivières, ou retiré dans quelque maison éloignée. »[682]

Le bateau de ce religieux était tout son observatoire ; mais on est bien riche et bien habile quand on a la charité.

Chapitre III – Missions de la Chine

Deux religieux de l'ordre de Saint-François, l'un Polonais, l'autre Français de nation, furent les premiers Européens qui pénétrèrent à la Chine, vers le milieu du XIIe siècle. Marc Paole, Vénitien, et Nicolas et Mathieu Paole, de la même famille, y firent ensuite deux voyages. Les Portugais ayant découvert la route des Indes, s'établirent à Macao, et le père Ricci, de la compagnie de Jésus, résolut de s'ouvrir cet empire du Cathai dont on racontait tant de merveilles. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la langue chinoise, l'une des plus difficiles du monde. Son ardeur surmonta tous les obstacles, et, après bien des dangers et plusieurs refus, il obtint des magistrats chinois, en 1682, la permission de s'établir à Chouachen.

Ricci, élève de Cluvius, et lui-même très habile en mathématiques, se fit, à l'aide de cette science, des protecteurs parmi les mandarins. Il quitta l'habit des bonzes et prit celui des lettrés. Il donnait des leçons de géométrie où il mêlait avec art les leçons, plus précieuses, de la morale chrétienne. Il passa successivement à Chouachen, Nemchem, Pékin, Nankin, tantôt maltraité, tantôt reçu avec joie, opposant aux revers une patience invincible et ne perdant jamais l'espérance de faire fructifier la parole de Jésus-Christ. Enfin, l'empereur lui-même, charmé des vertus et des connaissances du missionnaire, lui permit de résider dans la capitale, et lui accorda, ainsi qu'aux compagnons de ses travaux, plusieurs privilèges. Les Jésuites mirent une grande discrétion dans leur conduite, et montrèrent une connaissance profonde du cœur humain. Ils respectèrent les usages des Chinois, et s'y conformèrent en tout ce qui ne blessait les lois évangéliques. Ils furent traversés de tous côtés. » Bientôt la jalousie, dit Voltaire, corrompit les fruits de leur sagesse, et cet esprit d'inquiétude et de contention attaché en Europe aux connaissances et aux talents renversa les plus grands desseins. »[683]

Ricci suffisait à tout. Il répondait aux accusations de ses ennemis en Europe, il veillait aux églises naissantes de la

Chine. Il donnait des leçons de mathématiques, il écrivait en chinois des livres de controverse contre les lettrés qui l'attaquaient, il cultivait l'amitié de l'empereur, et se ménageait à la cour, où sa politesse le faisait aimer des grands. Tant de fatigues abrégèrent ses jours. Il termina à Pékin une vie de cinquante-sept années, dont la moitié avait été consumée dans les travaux de l'apostolat.

Après la mort du père Ricci, sa mission fut interrompue par les révolutions qui arrivèrent à la Chine. Mais lorsque l'empereur tartare Cun-chi monta sur le trône, il nomma le père Adam Schall président du tribunal des mathématiques. Cun-chi mourut, et pendant la minorité de son fils, Cang-hi, la religion chrétienne fut exposée à de nouvelles persécutions.

À la majorité de l'empereur, le calendrier se trouvant dans une grande confusion, il fallut rappeler les missionnaires. Le jeune prince s'attacha au père Verbiest, successeur du père Schall. Il fit examiner le christianisme par le tribunal des états de l'empire, et minuta de sa propre main le mémoire des Jésuites. Les juges, après un mûr examen, déclarèrent que la religion chrétienne était bonne, qu'elle ne contenait rien de contraire à la pureté des mœurs et à la prospérité des empires.

Il était digne des disciples de Confucius de prononcer une pareille sentence en faveur de la loi de Jésus-Christ. Peu de temps après ce décret, le père Verbiest appela de Paris ces savants Jésuites qui ont porté l'honneur du nom français jusqu'au centre de l'Asie.

Le Jésuite qui partait pour la Chine s'armait du télescope et du compas. Il paraissait à la cour de Pékin avec l'urbanité de la cour de Louis XIV et environné du cortège des sciences et des arts. Déroulant des cartes, tournant des globes, traçant des sphères, il apprenait aux mandarins étonnés et le véritable cours des astres et le véritable nom de celui qui les dirige dans leurs orbites. Il ne dissipait les erreurs de la physique que pour attaquer celles de la morale ; il replaçait dans le cœur, comme dans son véritable siège, la simplicité qu'il bannissait de l'esprit, inspirant à la fois par ses mœurs et son savoir une profonde vénération pour son Dieu et une haute estime pour

sa patrie.

Il était beau pour la France de voir ces simples religieux régler à la Chine les fastes d'un grand empire. On se proposait des questions de Pékin à Paris ; la chronologie, l'astronomie, l'histoire naturelle fournissaient des sujets de discussions curieuses et savantes. Les livres chinois étaient traduits en français, les français en chinois. Le père Parennin, dans sa lettre adressée à Fontenelle, écrivait à l'Académie des Sciences :

« Messieurs,

« Vous serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin un traité d'anatomie, un cours de médecine et des questions de physique écrites en une langue qui sans doute vous est inconnue : mais votre surprise cessera quand vous verrez que ce sont vos propres ouvrages que je vous envoie habillés à la tartare. »[684]

Il faut lire d'un bout à l'autre cette lettre, où respirent ce ton de politesse et ce style des honnêtes gens presque oubliés de nos jours. » Le Jésuite nommé Parennin, dit Voltaire, homme célèbre par ses connaissances et par la sagesse de son caractère, parlait très bien le chinois et le tartare… C'est lui qui est principalement connu parmi nous par les réponses sages et instructives sur les sciences de la Chine aux difficultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes.[685]

En 1711, l'empereur de la Chine donna aux Jésuites trois inscriptions qu'il avait composées lui-même pour une église qu'ils faisaient élever à Pékin. Celle du frontispice portait :

« Au principe de toutes choses. »

Sur l'une des deux colonnes du péristyle on lisait :

« Il est infiniment bon et infiniment juste, il éclaire, il soutient, il règle tout avec une suprême autorité et avec une souveraine justice. »

La dernière colonne était couverte de ces mots :

« Il n'a point eu de commencement, il n'aura point de fin ; il a produit toutes choses dès le commencement ; c'est lui qui les gouverne et qui en est le véritable Seigneur. »

Quiconque s'intéresse à la gloire de son pays ne peut

s’empêcher d’être vivement ému en voyant de pauvres missionnaires français donner de pareilles idées de Dieu au chef de plusieurs millions d’hommes : quel noble usage de la religion !

Le peuple, les mandarins, les lettrés, embrassaient en foule la nouvelle doctrine : les cérémonies du culte avaient surtout un succès prodigieux. » Avant la communion, dit le père Prémare, cité par le père Fouquet, je prononçai tout haut les actes qu’on fait faire en approchant de ce divin sacrement. Quoique la langue chinoise ne soit pas féconde en affections du cœur, cela eut beaucoup de succès… Je remarquai sur les visages de ces bons chrétiens une dévotion que je n’avais pas encore vue. »[686]

« Loukang, ajoute le même missionnaire, m’avait donné du goût pour les missions de la campagne. Je sortis de la bourgade, et je trouvai tous ces pauvres gens qui travaillaient de côté et d’autre ; j’en abordai un d’entre eux, qui me parut avoir la physionomie heureuse, et je lui parlai de Dieu. Il me parut content de ce que je disais, et m’invita par honneur à aller dans la salle des ancêtres. C’est la plus belle maison de la bourgade ; elle est commune à tous les habitants, parce que, s’étant fait depuis longtemps une coutume de ne point s’allier hors de leur pays, ils sont tous parents aujourd’hui et ont les mêmes aïeux. Ce fut donc là que plusieurs, quittant leur travail, accoururent pour entendre la sainte doctrine. »[687]

N’est-ce pas là une scène de l’Odyssée ou plutôt de la Bible ?

Un empire dont les mœurs inaltérables usaient depuis deux mille ans le temps, les révolutions et les conquêtes, cet empire change à la voix d’un moine chrétien parti seul du fond de l’Europe. Les préjugés les plus enracinés, les usages les plus antiques, une croyance religieuse consacrée par les siècles, tout cela tombe et s’évanouit au seul nom du Dieu de l’Evangile. Au moment même où nous écrivons, au moment où le christianisme est persécuté en Europe, il se propage à la Chine. Ce feu qu’on avait cru éteint s’est ranimé, comme il arrive toujours après les persécutions. Lorsqu’on massacrait le

clergé en France et qu’on le dépouillait de ses biens et de ses honneurs, les ordinations secrètes étaient sans nombre ; les évêques proscrits furent souvent obligés de refuser la prêtrise à des jeunes gens qui voulaient voler au martyre. Cela prouve, pour la millième fois, combien ceux qui ont cru anéantir le christianisme en allumant les bûchers ont méconnu son esprit. Au contraire des choses humaines, dont la nature est de périr dans les tourments, la véritable religion s’accroît dans l’adversité : Dieu l’a marquée du même sceau que la vertu.

Chapitre IV – Missions du Paraguay. — Conversion des sauvages

(Voyez pour les deux chapitres suivants les huitième et neuvième volumes des Lettres édifiantes ; l'Histoire du Paraguay, par Charlevoix, in-4 o, édit. 1744 ; Lozano, Historia de la Compania de Jesus en la provincia del Paraguay, in-fol., 2 vol., Madrid, 1753 ; Muratori, Il Cristianesimo felice, et Montesquieu, Esprit des Lois.)

Tandis que le christianisme brillait au milieu des adorateurs de Fo-hi, que d'autres missionnaires l'annonçaient aux nobles Japonais ou le portaient à la cour des sultans, on le vit se glisser, pour ainsi dire, jusque dans les nids des forêts du Paraguay, afin d'apprivoiser ces nations indiennes qui vivaient comme des oiseaux sur les branches des arbres. C'est pourtant un culte bien étrange que celui-là qui réunit, quand il lui plaît, les forces politiques aux forces morales, et qui crée, par surabondance de moyens, des gouvernements aussi sages que ceux de Minos et de Lycurgue. L'Europe ne possédait encore que des constitutions barbares, formées par le temps et le hasard, et la religion chrétienne faisait revivre au Nouveau-Monde les miracles des législations antiques. Les hordes errantes des sauvages du Paraguay se fixaient, et une république évangélique sortait, à la parole de Dieu, du plus profond des déserts.

Et quels étaient les grands génies qui reproduisaient ces merveilles ? De simples Jésuites, souvent traversés dans leurs desseins par l'avarice de leurs compatriotes.

C'était une coutume généralement adoptée dans l'Amérique espagnole de réduire les Indiens en commande et de les sacrifier aux travaux des mines. En vain le clergé séculier et régulier avait réclamé contre cet usage, aussi impolitique que barbare. Les tribunaux du Mexique et du Pérou, la cour de Madrid, retentissaient des plaintes des missionnaires. » Nous ne prétendons pas, disaient-ils aux colons, nous opposer au profit que vous pouvez faire avec les Indiens par des voies légitimes ; mais vous savez que l'intention du roi n'a jamais été que vous les regardiez comme des esclaves et que la loi de

Dieu vous le défend… Nous ne croyons pas qu'il soit permis d'attenter à leur liberté, à laquelle ils ont un droit naturel que rien n'autorise à leur contester[688][689]. »

Il restait encore au pied des Cordillères, vers le côté qui regarde l'Atlantique, entre l'Orénoque et Rio de la Plata, un pays rempli de sauvages, où les Espagnols n'avaient point porté la dévastation. Ce fut dans ces forêts que les missionnaires entreprirent de former une république chrétienne, et de donner du moins à un petit nombre d'indiens le bonheur qu'ils n'avaient pu procurer à tous.

Ils commencèrent par obtenir de la cour d'Espagne la liberté des sauvages qu'ils parviendraient à réunir. À cette nouvelle, les colons se soulevèrent : ce ne fut qu'à force d'esprit et d'adresse que les Jésuites surprirent, pour ainsi dire, la permission de verser leur sang dans les déserts du Nouveau-Monde. Enfin, ayant triomphé de la cupidité et de la malice humaines, méditant un des plus nobles desseins qu'ait jamais conçus un cœur d'homme, ils s'embarquèrent pour Rio de la Plata.

C'est dans ce fleuve que vient se perdre l'autre fleuve qui a donné son nom au pays et aux missions dont nous retraçons l'histoire. Paraguay dans la langue des sauvages signifie le fleuve couronné, parce qu'il prend sa source dans le lac Xarayès, qui lui sert comme de couronne. Avant d'aller grossir Rio de la Plata, il reçoit les eaux du Parama et de l'Uruguay. Des forêts qui renferment dans leur sein d'autres forêts tombées de vieillesse, des marais et des plaines entièrement inondées dans la saison des pluies, des montagnes qui élèvent des déserts sur des déserts, forment une partie des régions que le Paraguay arrose. Le gibier de toutes espèces y abonde, ainsi que les tigres et les ours. Les bois sont remplis d'abeilles, qui font une cire fort blanche et un miel très parfumé. On y voit des oiseaux d'un plumage éclatant, et qui ressemblent à de grandes fleurs rouges et bleues sur la verdure des arbres. Un missionnaire français qui s'était égaré dans ces solitudes en fait la peinture suivante :

« Je continuai ma route sans savoir à quel terme elle devait

aboutir, et sans qu'il y eût personne qui pût me l'enseigner. Je trouvais quelquefois au milieu de ces bois des endroits enchantés. Tout ce que l'étude et l'industrie des hommes ont pu imaginer pour rendre un lieu agréable n'approche point de ce que la simple nature y avait rassemblé de beautés.

« Ces lieux charmants me rappelèrent les idées que j'avais eues autrefois en lisant les Vies des anciens solitaires de la Thébaïde. Il me vint en pensée de passer le reste de mes jours dans ces forêts, où la Providence m'avait conduit, pour y vaquer uniquement à l'affaire de mon salut, loin de tout commerce avec les hommes ; mais comme je n'étais pas le maître de ma destinée, et que les ordres du Seigneur m'étaient certainement marqués par ceux de mes supérieurs, je rejetai cette pensée comme une illusion. »[690]

Les Indiens que l'on rencontrait dans ces retraites ne leur ressemblaient que par le côté affreux. Race indolente, stupide et féroce, elle montrait dans toute sa laideur l'homme primitif dégradé par sa chute. Rien ne prouve davantage la dégénération de la nature humaine que la petitesse du sauvage dans la grandeur du désert.

Arrivés à Buenos-Ayres, les missionnaires remontèrent Rio de la Plata, et, entrant dans les eaux du Paraguay, se dispersèrent dans les bois. Les anciennes relations nous les représentent un bréviaire sous le bras gauche, une grande croix à la main droite, et sans autre provision que leur confiance en Dieu. Elles nous les peignent se faisant jour à travers les forêts, marchant dans les terres marécageuses, où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, gravissant des roches escarpées et furetant dans les antres et les précipices, au risque d'y trouver des serpents et des bêtes féroces au lieu des hommes qu'ils y cherchaient.

Plusieurs d'entre eux y moururent de faim et de fatigue ; d'autres furent massacrés et dévorés par les sauvages. Le père Lizardi fut trouvé percé de flèches sur un rocher ; son corps était à demi dévoré par les oiseaux de proie, et son bréviaire était ouvert auprès de lui à l'office des morts. Quand un missionnaire rencontrait ainsi les restes d'un de ses

compagnons, il s’empressait de leur rendre les honneurs funèbres, et, plein d’une grande joie, il chantait un Te Deum solitaire sur le tombeau du martyr.

De pareilles scènes, renouvelées à chaque instant, étonnaient les hordes barbares. Quelquefois elles s’arrêtaient autour du prêtre inconnu qui leur parlait de Dieu, et elles regardaient le ciel, que l’apôtre leur montrait ; quelquefois elles le fuyaient comme un enchanteur, et se sentaient saisies d’une frayeur étrange : le religieux les suivait en leur tendant les mains au nom de Jésus-Christ. S’il ne pouvait les arrêter, il plantait sa croix dans un lieu découvert, et s’allait cacher dans les bois. Les sauvages s’approchaient peu à peu pour examiner l’étendard de paix élevé dans la solitude : un aimant secret semblait les attirer à ce signe de leur salut. Alors le missionnaire, sortant tout à coup de son embuscade, et profitant de la surprise des barbares, les invitait à quitter une vie misérable, pour jouir des douceurs de la société.

Quand les Jésuites se furent attachés quelques Indiens, ils eurent recours à un autre moyen pour gagner des âmes. Ils avaient remarqué que les sauvages de ces bords étaient fort sensibles à la musique : on dit même que les eaux du Paraguay rendent la voix plus belle. Les missionnaires s’embarquèrent donc sur des pirogues avec les nouveaux catéchumènes ; ils remontèrent les fleuves en chantant des cantiques. Les néophytes répétaient les airs, comme des oiseaux privés chantent pour attirer dans les rets de l’oiseleur les oiseaux sauvages. Les Indiens ne manquèrent point de se venir prendre au doux piège. Ils descendaient de leur montagne, et accouraient au bord des fleuves pour mieux écouter ces accents ; plusieurs d’entre eux se jetaient dans les ondes et suivaient à la nage la nacelle enchantée. L’arc et la flèche échappaient à la main du sauvage : l’avant-goût des vertus sociales et les premières douceurs de l’humanité entraient dans son âme confuse ; il voyait sa femme et son enfant pleurer d’une joie inconnue ; bientôt, subjugué par un attrait irrésistible, il tombait au pied de la croix, et mêlait des torrents de larmes aux eaux régénératrices qui coulaient sur sa

tête.

Ainsi la religion chrétienne réalisait dans les forêts de l’Amérique ce que la fable raconte des Amphion et des Orphée : réflexion si naturelle, qu’elle s’est présentée même aux missionnaires : tant il est certain qu’on ne dit ici que la vérité, en ayant l’air de raconter une fiction ![691]

Chapitre V – Suite des Missions du Paraguay. — République chrétienne. Bonheur des Indiens

Les premiers sauvages qui se rassemblèrent à la voix des Jésuites furent les Guaranis, peuples répandus sur les bords du Paranapané, du Pirapé et de l'Uruguay. Ils composèrent une bourgade sous la direction des pères Maceta et Cataldino, dont il est juste de conserver les noms parmi ceux des bienfaiteurs des hommes. Cette bourgade fut appelée Lorette ; et dans la suite, à mesure que les églises indiennes s'élevèrent, elles furent comprises sous le nom général de réductions. On en compta jusqu'à trente en peu d'années, et elles formèrent entre elles cette république chrétienne qui semblait un reste de l'antiquité découverte au Nouveau-Monde. Elles ont confirmé sous nos yeux cette vérité connue de Rome et de la Grèce, que c'est avec la religion, et non avec des principes abstraits de philosophie, qu'on civilise les hommes et qu'on fonde les empires.

Chaque bourgade était gouvernée par deux missionnaires, qui dirigeaient les affaires spirituelles et temporelles des petites républiques. Aucun étranger ne pouvait y demeurer plus de trois jours ; et pour éviter toute intimité qui eût pu corrompre les mœurs des nouveaux chrétiens, il était défendu d'apprendre à parler la langue espagnole, mais les néophytes savaient la lire et l'écrire correctement.

Dans chaque réduction il y avait deux écoles : l'une pour les premiers éléments des lettres, l'autre pour la danse et la musique. Ce dernier art, qui servait aussi de fondement aux lois des anciennes républiques, était particulièrement cultivé par les Guaranis. Ils savaient faire eux-mêmes des orgues, des harpes, des flûtes, des guitares et nos instruments guerriers.

Dès qu'un enfant avait atteint l'âge de sept ans, les deux religieux étudiaient son caractère. S'il paraissait propre aux emplois mécaniques, on le fixait dans un des ateliers de la réduction, et dans celui-là même où son inclination le portait. Il devenait orfèvre, doreur, horloger, serrurier, charpentier, menuisier, tisserand, fondeur. Ces ateliers avaient eu pour

premiers instituteurs les Jésuites eux-mêmes. Ces pères avaient appris exprès les arts utiles pour les enseigner à leurs Indiens sans être obligés de recourir à des étrangers.

Les jeunes gens qui préféraient l'agriculture étaient enrôlés dans la tribu des laboureurs, et ceux qui retenaient quelque humeur vagabonde de leur première vie erraient avec les troupeaux.

Les femmes travaillaient, séparées des hommes, dans l'intérieur de leurs ménages. Au commencement de chaque semaine, on leur distribuait une certaine quantité de laine et de coton, qu'elles devaient rendre le samedi au soir, toute prête à être mise en œuvre ; elles s'employaient aussi à des soins champêtres, qui occupaient leurs loisirs sans surpasser leurs forces.

Il n'y avait point de marchés publics dans les bourgades : à certains jours fixes, on donnait à chaque famille les choses nécessaires à la vie. Un des deux missionnaires veillait à ce que les parts fussent proportionnées au nombre d'individus qui se trouvaient dans chaque cabane.

Les travaux commençaient et cessaient au son de la cloche. Elle se faisait entendre au premier rayon de l'aurore. Aussitôt les enfants s'assemblaient à l'église, où leur concert matinal durait, comme celui des petits oiseaux, jusqu'au lever du soleil. Les hommes et les femmes assistaient ensuite à la messe, d'où ils se rendaient à leurs travaux.

Au baisser du jour, la cloche rappelait les nouveaux citoyens à l'autel, et l'on chantait la prière du soir à deux parties et en grande musique.

La terre était divisée en plusieurs lots, et chaque famille cultivait un de ces lots pour ses besoins. Il y avait, en outre, un champ public appelé la Possession de Dieu. Les fruits de ces terres communales étaient destinés à suppléer aux mauvaises récoltes et à entretenir les veuves, les orphelins et les infirmes. Ils servaient encore de fonds pour la guerre. S'il restait quelque chose du trésor public au bout de l'année, on appliquait ce superflu aux dépenses du culte et à la décharge du tribut de l'écu d'or que chaque famille payait au roi d'Espagne[692]

[693].

Un cacique ou chef de guerre, un corregidor pour l'administration de la justice, des regidores et des alcaldes pour la police et la direction des travaux publics, formaient le corps militaire, civil et politique des réductions. Ces magistrats étaient nommés par l'assemblée générale des citoyens ; mais il paraît qu'on ne pouvait choisir qu'entre les sujets proposés par les missionnaires : c'était une loi empruntée du sénat et du peuple romain. Il y avait, en outre, un chef nommé fiscal, espèce de censeur public élu par les vieillards. Il tenait un registre des hommes en âge de porter les armes. Un teniente veillait sur les enfants ; il les conduisait à l'église et les accompagnait aux écoles, en tenant une longue baguette à la main ; il rendait compte aux missionnaires des observations qu'il avait faites sur les mœurs, le caractère, les qualités et les défauts de ses élèves.

Enfin, la bourgade était divisée en plusieurs quartiers, et chaque quartier avait un surveillant. Comme les Indiens sont naturellement indolents et sans prévoyance, un chef d'agriculture était chargé de visiter les charrues et d'obliger les chefs de famille à ensemencer leurs terres.

En cas d'infraction aux lois, la première faute était punie par une réprimande secrète des missionnaires ; la seconde, par une pénitence publique à la porte de l'église, comme chez les premiers fidèles ; la troisième, par la peine du fouet. Mais pendant un siècle et demi qu'a duré cette république, on trouve à peine un exemple d'un Indien qui ait mérité ce dernier châtiment. » Toutes leurs fautes sont des fautes d'enfants, dit le père Charlevoix : ils le sont toute leur vie en bien des choses, et ils en ont d'ailleurs toutes les bonnes qualités. »

Les paresseux étaient condamnés à cultiver une plus grande portion du champ commun ; ainsi une sage économie avait fait tourner les défauts même de ces hommes innocents au profit de la prospérité publique.

On avait soin de marier les jeunes gens de bonne heure, pour éviter le libertinage. Les femmes qui n'avaient pas d'enfants se retiraient, pendant l'absence de leur mari, à une

maison particulière appelée maison de refuge. Les deux sexes étaient à peu près séparés, comme dans les républiques grecques ; ils avaient des bancs distincts à l'église et des portes différentes par où ils sortaient sans se confondre.

Tout était réglé, jusqu'à l'habillement, qui convenait à la modestie sans nuire aux grâces. Les femmes portaient une tunique blanche rattachée par une ceinture ; leurs bras et leurs jambes étaient nus ; elles laissaient flotter leur chevelure, qui leur servait de voile.

Les hommes étaient vêtus comme les anciens Castillans. Lorsqu'ils allaient au travail, ils couvraient ce noble habit d'un sarrau de toile blanche. Ceux qui s'étaient distingués par des traits de courage ou de vertu portaient un sarrau couleur de pourpre.

Les Espagnols, et surtout les Portugais du Brésil, faisaient des courses sur les terres de la République chrétienne, et enlevaient souvent des malheureux, qu'ils réduisaient en servitude. Résolus de mettre fin à ce brigandage, les Jésuites, à force d'habileté, obtinrent de la cour de Madrid la permission d'armer leurs néophytes. Ils se procurèrent des matières premières, établirent des fonderies de canons, des manufactures de poudre, et dressèrent à la guerre ceux qu'on ne voulait pas laisser en paix. Une milice régulière s'assembla tous les lundis pour manœuvrer et passer la revue devant un cacique. Il y avait des prix pour les archers, les porte-lance, les frondeurs, les artilleurs, les mousquetaires. Quand les Portugais revinrent, au lieu de quelques laboureurs timides et dispersés, ils trouvèrent des bataillons qui les taillèrent en pièces et les chassèrent jusqu'au pied de leurs forts. On remarqua que la nouvelle troupe ne reculait jamais, et qu'elle se ralliait sans confusion sous le feu de l'ennemi. Elle avait même une telle ardeur, qu'elle s'emportait dans ses exercices militaires, et l'on était souvent obligé de les interrompre de peur de quelque malheur.

On voyait ainsi au Paraguay un État qui n'avait ni les dangers d'une constitution toute guerrière, comme celle des Lacédémoniens, ni les inconvénients d'une société toute

pacifique, comme la fraternité des Quakers. Le problème politique était résolu : l'agriculture, qui fonde, et les armes, qui conservent, se trouvaient réunies. Les Guaranis étaient cultivateurs sans avoir d'esclaves et guerriers sans être féroces ; immenses et sublimes avantages qu'ils devaient à la religion chrétienne, et dont n'avaient pu jouir, sous le polythéisme, ni les Grecs ni les Romains.

Ce sage milieu était partout observé : la République chrétienne n'était point absolument agricole, ni tout à fait tournée à la guerre, ni privée entièrement des lettres et du commerce ; elle avait un peu de tout, mais surtout des fêtes en abondance. Elle n'était ni morose comme Sparte, ni frivole comme Athènes ; le citoyen n'était ni accablé par le travail, ni enchanté par le plaisir. Enfin, les missionnaires, en bornant la foule aux premières nécessités de la vie, avaient su distinguer dans le troupeau les enfants que la nature avait marqués pour de plus hautes destinées. Ils avaient, ainsi que le conseille Platon, mis à part ceux qui annonçaient du génie, afin de les initier dans les sciences et les lettres. Ces enfants choisis s'appelaient la congrégation : ils étaient élevés dans une espèce de séminaire, et soumis à la rigidité du silence, de la retraite et des études des disciples de Pythagore. Il régnait entre eux une si grande émulation, que la seule menace d'être renvoyé aux écoles communes jetait un élève dans le désespoir. C'était de cette troupe excellente que devaient sortir un jour les prêtres, les magistrats et les héros de la patrie.

Les bourgades des réductions occupaient un assez grand terrain, généralement au bord d'un fleuve et sur un beau site. Les maisons étaient uniformes, à un seul étage, et bâties en pierres ; les rues étaient larges et tirées au cordeau. Au centre de la bourgade se trouvait la place publique, formée par l'église, la maison des Pères, l'arsenal, le grenier commun, la maison de refuge et l'hospice pour les étrangers. Les églises étaient fort belles et fort ornées ; des tableaux, séparés par des festons de verdure naturelle, couvraient les murs. Les jours de fête on répandait des eaux de senteur dans la nef, et le

sanctuaire était jonché de fleurs de lianes effeuillées.

Le cimetière, placé derrière le temple, formait un carré long environné de murs à hauteur d'appui ; une allée de palmiers et de cyprès régnait tout autour, et il était coupé dans sa longueur par d'autres allées de citronniers et d'orangers ; celle du milieu conduisait à une chapelle où l'on célébrait tous les lundis une messe pour les morts.

Des avenues des plus beaux et des plus grands arbres partaient de l'extrémité des rues du hameau et allaient aboutir à d'autres chapelles bâties dans la campagne, et que l'on voyait en perspective. Ces monuments religieux servaient de termes aux processions les jours de grandes solennités.

Le dimanche après la messe on faisait les fiançailles et les mariages, et le soir on baptisait les catéchumènes et les enfants.

Ces baptêmes se faisaient, comme dans la primitive Église, par les trois immersions, les chants et le vêtement de lin.

Les principales fêtes de la religion s'annonçaient par une pompe extraordinaire. La veille on allumait des feux de joie ; les rues étaient illuminées, et les enfants dansaient sur la place publique. Le lendemain, à la pointe du jour, la milice paraissait en armes. Le cacique de guerre, qui la précédait, était monté sur un cheval superbe, et marchait sous un dais que deux cavaliers portaient à ses côtés. À midi, après l'office divin, on faisait un festin aux étrangers, s'il s'en trouvait quelques-uns dans la république, et l'on avait permission de boire un peu de vin. Le soir, il y avait des courses de bagues, où les deux Pères assistaient pour distribuer les prix aux vainqueurs. À l'entrée de la nuit ils donnaient le signal de la retraite, et les familles, heureuses et paisibles, allaient goûter les douceurs du sommeil.

Au centre de ces forêts sauvages, au milieu de ce petit peuple antique, la fête du Saint-Sacrement présentait surtout un spectacle extraordinaire. Les Jésuites y avaient introduit les danses, à la manière des Grecs, parce qu'il n'y avait rien à craindre pour les mœurs chez les chrétiens d'une si grande innocence. Nous ne changerons rien à la description que le

père Charlevoix en a faite :

« J’ai dit qu’on ne voyait rien de précieux à cette fête ; toutes les beautés de la simple nature sont ménagées avec une variété qui la représente dans son lustre ; elle y est même, si j’ose ainsi parler, toute vivante, car sur les fleurs et les branches des arbres qui composent les arcs de triomphe sous lesquels le Saint-Sacrement passe on voit voltiger des oiseaux de toutes les couleurs, qui sont attachés par les pattes à des fils si longs, qu’ils paraissent avoir toute leur liberté et être venus d’eux-mêmes pour mêler leur gazouillement au chant des musiciens et de tout le peuple, et bénir à leur manière celui dont la Providence ne leur manque jamais. (…)

« D’espace en espace, on voit des tigres et des lions bien enchaînés, afin qu’ils ne troublent point la fête, et de très beaux poissons qui se jouent dans de grands bassins remplis d’eau : en un mot, toutes les espèces de créatures vivantes y assistent, comme par députation, pour y rendre hommage à l’Homme-Dieu dans son auguste sacrement.

« On fait entrer aussi dans cette décoration toutes les choses dont on se régale dans les grandes réjouissances, les prémices de toutes les récoltes pour les offrir au Seigneur, et le grain qu’on doit semer, afin qu’il donne sa bénédiction. Le chant des oiseaux, le rugissement des lions, le frémissement des tigres, tout s’y fait entendre sans confusion, et forme un concert unique. (…)

« Dès que le Saint-Sacrement est rentré dans l’église, on présente aux missionnaires toutes les choses comestibles qui ont été exposées sur son passage. Ils en font porter aux malades tout ce qu’il y a de meilleur ; le reste est partagé à tous les habitants de la bourgade. Le soir on tire un feu d’artifice, ce qui se pratique dans toutes les grandes solennités et au jour des réjouissances publiques. »

Avec un gouvernement si paternel et si analogue au génie simple et pompeux du sauvage, il ne faut pas s’étonner que les nouveaux chrétiens fussent les plus purs et les plus heureux des hommes. Le changement de leurs mœurs était un miracle opéré à la vue du Nouveau Monde. Cet esprit de cruauté et de

vengeance, cet abandon aux vices les plus grossiers, qui caractérisent les hordes indiennes, s'étaient transformés en un esprit de douceur, de patience et de chasteté. On jugera de leurs vertus par l'expression naïve de l'évêque de Buenos-Ayres. » Sire, écrivait-il à Philippe V, dans ces peuplades nombreuses, composées d'Indiens, naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande innocence que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel. »

Chez les sauvages chrétiens on ne voyait ni procès ni querelles, le tien et le mien n'y étaient pas même connus ; car, ainsi que l'observe Charlevoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours disposé à partager le peu qu'on a avec ceux qui sont dans le besoin. Abondamment pourvus des choses nécessaires à la vie ; gouvernés par les mêmes hommes qui les avaient tirés de la barbarie, et qu'ils regardaient, à juste titre, comme des espèces de divinités ; jouissant, dans leurs familles et dans leur patrie, des plus doux sentiments de la nature ; connaissant les avantages de la vie civile sans avoir quitté le désert et les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude, ces Indiens se pouvaient vanter de jouir d'un bonheur qui n'avait point eu d'exemple sur la terre. L'hospitalité, l'amitié, la justice et les tendres vertus découlaient naturellement de leur cœur à la parole de la religion, comme des oliviers laissent tomber leurs fruits mûrs au souffle des brises. Muratori a peint d'un seul mot cette république chrétienne, en intitulant la description qu'il en a faite : Il Cristianesimo felice.

Il nous semble qu'on n'a qu'un désir en lisant cette histoire, c'est celui de passer les mers et d'aller, loin des troubles et des révolutions, chercher une vie obscure dans les cabanes de ces sauvages et un paisible tombeau sous les palmiers de leurs cimetières. Mais ni les déserts ne sont assez profonds, ni les mers assez vastes pour dérober l'homme aux douleurs qui le poursuivent. Toutes les fois qu'on fait le tableau de la félicité d'un peuple, il faut toujours en venir à la catastrophe : au milieu des peintures les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré par cette réflexion qui se présente sans cesse : Tout cela

n’existe plus. Les missions du Paraguay sont détruites ; les sauvages, rassemblés avec tant de fatigues, sont errants de nouveau dans les bois, ou plongés vivants dans les entrailles de la terre. On a applaudi à la destruction d’un des plus beaux ouvrages qui fût sorti de la main des hommes. C’était une création du christianisme, une moisson engraissée du sang des apôtres : elle ne méritait que haine et mépris ! Cependant, alors même que nous triomphions en voyant des Indiens retomber au Nouveau Monde dans la servitude, tout retentissait en Europe du bruit de notre philanthropie et de notre amour de liberté. Ces honteuses variations de la nature humaine, selon qu’elle est agitée de passions contraires, flétrissent l’âme et rendraient méchant, si on y arrêtait trop longtemps les yeux. Disons donc plutôt que nous sommes faibles et que les voies de Dieu sont profondes, et qu’il se plaît à exercer ses serviteurs. Tandis que nous gémissons ici, les simples chrétiens du Paraguay, maintenant ensevelis dans les mines du Potose, adorent sans doute la main qui les a frappés, et par des souffrances patiemment supportées ils acquièrent une place dans cette république des saints qui est à l’abri des persécutions des hommes.

Chapitre VI – Missions de la Guyane

Si ces missions étonnent par leurs grandeurs, il en est d'autres qui pour être ignorées n'en sont pas moins touchantes. C'est souvent dans la cabane obscure et sur la tombe du pauvre que le Roi des rois aime à déployer les richesses de sa grâce et de ses miracles. En remontant vers le nord, depuis le Paraguay jusqu'au fond du Canada, on rencontrait une foule de petites missions où le néophyte ne s'était pas civilisé pour s'attacher à l'apôtre, mais où l'apôtre s'était fait sauvage pour suivre le néophyte. Les religieux français étaient à la tête de ces églises errantes, dont les périls et la mobilité semblaient être faits pour notre courage et notre génie.

Le père Creuilli, jésuite, fonda les missions de Cayenne. Ce qu'il fit pour le soulagement des nègres et des sauvages paraît au-dessus de l'humanité. Les pères Lombard et Ramette, marchant sur les traces de ce saint homme, s'enfoncèrent dans les marais de la Guyane. Ils se rendirent aimables aux Indiens Galibis à force de se dévouer à leurs douleurs, et parvinrent à obtenir d'eux quelques enfants qu'ils élevèrent dans la religion chrétienne. De retour dans leurs forêts, ces jeunes enfants civilisés prêchèrent l'Evangile à leurs vieux parents sauvages, qui se laissèrent aisément toucher par l'éloquence de ces nouveaux missionnaires. Les catéchumènes se rassemblèrent dans un lieu appelé Kourou, où le père Lombard avait bâti une case avec deux nègres. La bourgade augmentant tous les jours, on résolut d'avoir une église. Mais comment payer l'architecte, charpentier de Cayenne, qui demandait quinze cents francs pour les frais de l'entreprise ? Les missionnaires et ses néophytes, riches en vertus, étaient d'ailleurs les plus pauvres des hommes. La foi et la charité sont ingénieuses : les Galibis s'engagèrent à creuser sept pirogues que le charpentier accepta sur le pied de deux cents livres chacune. Pour compléter le reste de la somme, les femmes filèrent autant de coton qu'il en fallait pour faire huit hamacs. Vingt autres sauvages se firent esclaves volontaires

d’un colon pendant que ses deux nègres, qu’il consentait à prêter, furent occupés à scier les planches du toit de l’édifice. Ainsi tout fut arrangé, et Dieu eut un temple au désert.

Celui qui de toute éternité a préparé les voies des choses vient de découvrir sur ces bords un de ces desseins qui échappent dans leur principe à la sagacité des hommes, et dont on ne pénètre la profondeur qu’à l’instant même où ils s’accomplissent. Quand le père Lombard jetait, il y a plus d’un siècle, les fondements de sa mission chez les Galibis, il ne savait pas qu’il ne faisait que disposer des sauvages à recevoir des martyrs de la foi, et qu’il préparait les déserts d’une nouvelle Thébaïde à la religion persécutée. Quel sujet de réflexion ! Billaud de Varennes et Pichegru, le tyran et la victime, dans la même case à Synnamary, l’extrémité de la misère n’ayant pas même uni les cœurs ; des haines immortelles vivant parmi les compagnons des mêmes fers, et les cris de quelques infortunés prêts à se déchirer se mêlant aux rugissements des tigres dans les forêts du Nouveau Monde !

Voyez au milieu de ce trouble des passions le calme et la sérénité évangéliques des confesseurs de Jésus-Christ jetés chez les néophytes de la Guyane, et trouvant parmi des barbares chrétiens la pitié que leur refusaient les Français ; de pauvres religieuses hospitalières, qui semblaient ne s’être exilées dans un climat destructeur que pour attendre un Collot-d’Herbois sur son lit de mort et lui prodiguer les soins de la charité chrétienne ; ces saintes femmes, confondant l’innocent et le coupable dans leur amour de l’humanité, versant des pleurs sur tous, priant Dieu de secourir et les persécuteurs de son nom et les martyrs de son culte : quelle leçon ! quel tableau ! que les hommes sont malheureux ! et que la religion est belle !

Chapitre VII – Mission des Antilles

L’établissement de nos colonies aux Antilles ou Ant-Iles, ainsi nommées parce qu’on les rencontre les premières à l’entrée du golfe Mexicain, ne remonte qu’à l’an 1627, époque à laquelle M. d’Enambuc bâtit un fort et laissa quelques familles sur l’île Saint-Christophe.

C’était alors l’usage de donner des missionnaires pour curés aux établissements lointains, afin que la religion partageât en quelque sorte cet esprit d’intrépidité et d’aventure qui distinguait les premiers chercheurs de fortune au Nouveau Monde. Les Frères Prêcheurs de la congrégation de Saint-Louis, les Pères Carmes, les Capucins et les Jésuites se consacrèrent à l’instruction des Caraïbes et des nègres et à tous les travaux qu’exigeaient nos colonies naissantes de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et de Saint-Domingue.

On ne connaît encore aujourd’hui rien de plus satisfaisant et de plus complet sur les Antilles que l’histoire du père Dutertre, missionnaire de la congrégation de Saint-Louis.

« Les Caraïbes, dit-il, sont grands rêveurs ; ils portent sur leur visage une physionomie triste et mélancolique, ils passent des demi-journées entières assis sur la pointe d’un roc où sur la rive, les yeux fixés en terre ou sur la mer, sans dire un seul mot. (…)

Ils sont d’un naturel bénin, doux, affable et compatissant, bien souvent même jusqu’aux larmes, aux maux de nos Français, n’étant cruels qu’à leurs ennemis jurés.

« Les mères aiment tendrement leurs enfants et sont toujours en alarme pour détourner tout ce qui peut leur arriver de funeste ; elles les tiennent presque toujours pendus à leurs mamelles, même la nuit, et c’est une merveille que, couchant dans des lits suspendus qui sont fort incommodes, elles n’en étouffent jamais aucun… Dans tous les voyages qu’elles font, soit sur mer, soit sur terre, elle les portent avec elles, sous leurs bras, dans un petit lit de coton qu’elles ont en écharpe, lié par-dessus l’épaule, afin d’avoir toujours devant les yeux l’objet de leurs soucis. »[694]

On croit lire un morceau de Plutarque traduit par Amyot.

Naturellement enclin à voir les objets sous un rapport simple et tendre, le père Dutertre ne peut manquer d'être fort touchant quand il parle des nègres. Cependant il ne les représente point à la manière des philanthropes, comme les plus vertueux des hommes ; mais il y a une sensibilité, une bonhomie, une raison admirable dans la peinture qu'il fait de leur sentiments.

« L'on a vu, dit-il, à la Guadeloupe une jeune négresse si persuadée de la misère de sa condition, que son maître ne put jamais la faire consentir à se marier au nègre qu'il lui présentait. (…)

Elle attendit que le père (à l'autel) lui demandât si elle voulait un tel pour son mari, car pour lors elle répondit avec une fermeté qui nous étonna : Non, mon père, je ne veux ni de celui-là ni même d'aucun autre ; je me contente d'être misérable en ma personne, sans mettre des enfants au monde qui seraient peut-être plus malheureux que moi, et dont les peines me seraient beaucoup plus sensibles que les miennes propres. Elle est aussi toujours constamment demeurée dans son état de fille, et on l'appelait ordinairement la Pucelle des Iles. »

Le bon père continue à peindre les mœurs des nègres, à décrire leurs petits ménages, à faire aimer leur tendresse pour leurs enfants ; il entremêle son récit des sentences de Sénèque, qui parle de la simplicité des cabanes où vivaient les peuples de l'âge d'or ; puis il cite Platon, ou plutôt Homère, qui dit que les dieux ôtent à l'esclavage une moitié de sa vertu : Dimidium mentis Jupiter illis aufert ; il compare le Caraïbe sauvage dans la liberté au nègre sauvage dans la servitude, et il montre combien le christianisme aide au dernier à supporter ses maux.

La mode du siècle a été d'accuser les prêtres d'aimer l'esclavage et de favoriser l'oppression parmi les hommes ; il est pourtant certain que personne n'a élevé la voix avec autant de courage et de force en faveur des esclaves, des petits et des pauvres, que les écrivains ecclésiastiques. Ils ont

constamment soutenu que la liberté est un droit imprescriptible du chrétien. Le colon protestant, convaincu de cette vérité, pour arranger sa cupidité et sa conscience, ne baptisait ses nègres qu'à l'article de la mort ; souvent même, dans la crainte qu'ils ne revinssent de leur maladie et qu'ils ne réclamassent ensuite, comme chrétiens, leur liberté, il les laissait mourir dans l'idolâtrie : la religion se montre ici aussi belle que l'avarice paraît hideuse.[695]

Le ton sensible et religieux dont les missionnaires parlaient des nègres de nos colonies était le seul qui s'accordât avec la raison et l'humanité. Il rendait les maîtres plus pitoyables et les esclaves plus vertueux ; il servait la cause du genre humain sans nuire à la patrie et sans bouleverser l'ordre et les propriétés. Avec de grands mots on a tout perdu ; on a éteint jusqu'à la pitié, car qui oserait encore plaider la cause des noirs après les crimes qu'ils ont commis ? tant nous avons fait de mal ! tant nous avons perdu les plus belles causes et les plus belles choses !

Quant à l'histoire naturelle, le père Dutertre vous montre quelquefois tout un animal d'un seul trait ; il appelle l'oiseau-mouche une fleur céleste ; c'est le vers du père Commire sur le papillon :

Florem putares nare per liquidum aethera.

« Les plumes du flambant ou du flamant, dit-il ailleurs, sont de couleur incarnate ; et quand il vole à l'opposite du soleil, il paraît tout flamboyant comme un brandon de feu. »[696]

Buffon n'a pas mieux peint le vol d'un oiseau que l'historien des Antilles :

« Cet oiseau (la frégate) a beaucoup de peine à se lever de dessus les branches ; mais quand il a une fois pris son vol, on lui voit fendre l'air d'un vol paisible, tenant ses ailes étendues sans presque les remuer ni se fatiguer aucunement. Si quelquefois la pesanteur de la pluie ou l'impétuosité des vents l'importune, pour lors il brave les nues, se guinde dans la moyenne région de l'air, et se dérobe à la vue des hommes. »[697]

Il représente la femelle du colibri faisant son nid :

« (…) Elle garde, s’il faut ainsi dire, tout le coton que lui apporte le mâle, et le remue quasi poil à poil avec son bec et ses petits pieds ; puis elle forme son nid, qui n’est pas plus grand que la moitié de la coque d’un œuf de pigeon. À mesure qu’elle élève le petit édifice, elle fait mille petits tours, polissant avec sa gorge la bordure du nid et le dedans avec sa queue.

« (…) Je n’ai jamais pu remarquer en quoi consiste la becquée que la mère leur apporte, sinon qu’elle leur donne sa langue à sucer, que je crois être tout emmiellée du suc qu’elle tire des fleurs. »

Si la perfection dans l’art de peindre consiste à donner une idée précise des objets, on les offrant toutefois sous un jour agréable, le missionnaire des Antilles a atteint cette perfection.

Chapitre VIII – Missions de la Nouvelle-France

Nous ne nous arrêterons point aux missions de la Californie, parce qu'elles n'offrent aucun caractère particulier, ni à celles de la Louisiane, qui se confondent avec ces terribles missions du Canada où l'intrépidité des apôtres de Jésus-Christ a paru dans toute sa gloire.

Lorsque les Français, sous la conduite de Champlain, remontèrent le fleuve Saint-Laurent, ils trouvèrent les forêts du Canada habitées par des sauvages bien différents de ceux qu'on avait découverts jusque alors au Nouveau-Monde. C'étaient des hommes robustes, courageux, fiers de leur indépendance, capables de raisonnement et de calcul, n'étant étonnés ni des mœurs des Européens ni de leurs armes, et qui, loin de nous admirer comme les innocents Caraïbes, n'avaient pour nos usages que du dégoût et du mépris.[698]

Trois nations se partageaient l'empire du désert : l'Algonquine, la plus ancienne et la première de toutes, mais qui, s'étant attiré la haine par sa puissance, était prête à succomber sous les armes des deux autres ; la Huronne, qui fut notre alliée, et l'Iroquoise, notre ennemie.

Ces peuples n'étaient pas vagabonds ; ils avaient des établissements fixes, des gouvernements réguliers. Nous avons eu nous-même occasion d'observer chez les Indiens du Nouveau-Monde toutes les formes de constitutions des peuples civilisés : ainsi les Natchez, à la Louisiane, offraient le despotisme dans l'état de nature, les Creecks de la Floride la monarchie, et les Iroquois, au Canada, le gouvernement républicain.

Ces derniers et les Hurons représentaient encore les Spartiates et les Athéniens dans la condition sauvage ; les Hurons, spirituels, gais, légers, dissimulés toutefois, braves, éloquents gouvernés par des femmes, abusant de la fortune et soutenant mal les revers, ayant plus d'honneur que d'amour de la patrie ; les Iroquois, séparés en cantons que dirigeaient des vieillards, ambitieux, politiques, taciturnes, sévères, dévorés du désir de dominer, capables des plus grands vices et

des plus grandes vertus, sacrifiant tout à la patrie ; les plus féroces et les plus intrépides des hommes.

Aussitôt que les Français et les Anglais parurent sur ces rivages, par un instinct naturel les Hurons s'attachèrent aux premiers, les Iroquois se donnèrent aux seconds, mais sans les aimer : ils ne s'en servaient que pour se procurer des armes. Quand leurs nouveaux alliés devenaient trop puissants, ils les abandonnaient ; ils s'unissaient à eux de nouveau quand les Français obtenaient la victoire. On vit ainsi un petit troupeau de sauvages se ménager entre deux grandes nations civilisées, chercher à détruire l'une par l'autre, toucher souvent au moment d'accomplir ce dessein et d'être à la fois le maître et le libérateur de cette partie du Nouveau Monde.

Tels furent les peuples que nos missionnaires entreprirent de nous concilier par la religion. Si la France vit son empire s'étendre en Amérique par-delà les rives du Meschacebé, si elle conserva si longtemps le Canada contre les Iroquois et les Anglais unis, elle dut presque tous ses succès aux Jésuites. Ce furent eux qui sauvèrent la colonie au berceau, en plaçant pour boulevard devant elle un village de Hurons et d'Iroquois chrétiens, en prévenant des coalitions générales d'Indiens, en négociant des traités de paix, en allant seuls s'exposer à la fureur des Iroquois pour traverser les desseins des Anglais. Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre ne cessent dans leurs dépêches de peindre nos missionnaires comme leurs plus dangereux ennemis :

« Ils déconcertent, disent-ils, les projets de la puissance britannique ; ils découvrent ses secrets, et lui enlèvent le cœur et les armes des sauvages. »

La mauvaise administration du Canada, les fausses démarches des commandants, une politique étroite ou oppressive, mettaient souvent plus d'entraves aux bonnes intentions des Jésuites que l'opposition de l'ennemi. Présentaient-ils les plans les mieux concertés pour la prospérité de la colonie, on les louait de leur zèle, et l'on suivait d'autres avis. Mais aussitôt que les affaires devenaient difficiles on recourait à ces mêmes hommes qu'on avait si

dédaigneusement repoussés. On ne balançait point à les employer dans des négociations dangereuses, sans être arrêté par la considération du péril auquel on les exposait : l'histoire de la Nouvelle-France en offre un exemple remarquable. La guerre était allumée entre les Français et les Iroquois : ceux-ci avaient l'avantage ; ils s'étaient avancés jusque sous les murs de Québec, massacrant et dévorant les habitants des campagnes. Le père Lamberville était en ce moment même missionnaire chez les Iroquois. Quoique sans cesse exposé à être brûlé vif par les vainqueurs, il n'avait pas voulu se retirer, dans l'espoir de les ramener à des mesures pacifiques et de sauver les restes de la colonie : les vieillards l'aimaient et l'avaient protégé contre les guerriers.

Sur ces entrefaites il reçoit une lettre du gouverneur du Canada, qui le supplie d'engager les sauvages à envoyer des ambassadeurs au fort Catarocouy pour traiter de la paix. Le missionnaire court chez les anciens, et fait tant par ses remontrances et ses prières, qu'il les décide à accepter la trêve et à députer leurs principaux chefs. Ces chefs, en arrivant au rendez-vous, sont arrêtés, mis aux fers, et envoyés en France aux galères.

Le père Lamberville avait ignoré le dessein secret du commandant, et il avait agi de si bonne foi qu'il était demeuré au milieu des sauvages. Quand il apprit ce qui était arrivé, il se crut perdu. Les anciens le firent appeler ; il les trouva assemblés au conseil, le visage sévère et l'air menaçant. Un d'entre eux lui raconta avec indignation la trahison du gouverneur, puis il ajouta :

« On ne saurait disconvenir que toutes sortes de raisons ne nous autorisent à te traiter en ennemi, mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connaissons trop pour n'être pas persuadés que ton cœur n'a point de part à la trahison que tu nous as faite, et nous ne sommes pas assez injustes pour te punir d'un crime dont nous te croyons innocent et que tu détestes sans doute autant que nous… Il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici : tout le monde ne t'y rendrait peut-être pas la même justice ; et quand une fois notre jeunesse

aura chanté la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un perfide qui a livré nos chefs à un dur et rude esclavage, et elle n'écoutera plus que sa fureur à laquelle nous ne serions plus les maîtres de te soustraire. »[699]

Après ce discours, on contraignit le missionnaire de partir, et on lui donna des guides qui le conduisirent par des routes détournées au delà de la frontière. Louis XIV fit relâcher les Indiens aussitôt qu'il eut appris la manière dont on les avait arrêtés. Le chef qui avait harangué le père Lamberville se convertit peu de temps après, et se retira à Québec. Sa conduite en cette occasion fut le premier fruit des vertus du christianisme qui commençait à germer dans son cœur.

Mais aussi quels hommes que les Brébeuf, les Lallemant, les Jogues, qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-France ! J'ai rencontré moi-même un de ces apôtres au milieu des solitudes américaines. Un matin que je cheminais lentement dans les forêts, j'aperçus venant à moi un grand vieillard à barbe blanche, vêtu d'une longue robe, lisant attentivement dans un livre et marchant appuyé sur un bâton ; il était tout illuminé par un rayon de l'aurore qui tombait sur lui à travers le feuillage des arbres ; on eût cru voir Thermosiris sortant du bois sacré des Muses, dans les déserts de la Haute-Egypte. C'était un missionnaire de la Louisiane. il revenait de la Nouvelle-Orléans, et retournait aux Illinois, où il dirigeait un petit troupeau de Français et de sauvages chrétiens. Il m'accompagna pendant plusieurs jours : quelque diligent que je fusse au matin, je trouvais toujours le vieux voyageur levé avant moi et disant son bréviaire en se promenant dans la forêt. Ce saint homme avait beaucoup souffert ; il racontait bien les peines de sa vie ; il en parlait sans aigreur, et surtout sans plaisir, mais avec sérénité : je n'ai point vu un sourire plus paisible que le sien. Il citait agréablement et souvent des vers de Virgile et même d'Homère, qu'il appliquait aux belles scènes qui se succédaient sous nos yeux ou aux pensées qui nous occupaient. Il me parut avoir des connaissances en tous genres, qu'il laissait à peine apercevoir sous sa simplicité évangélique ; comme ses prédécesseurs les apôtres, sachant

tout, il avait l'air de tout ignorer. Nous eûmes un jour une conversation sur la révolution française, et nous trouvâmes quelque charme à causer des troubles des hommes dans les lieux les plus tranquilles. Nous étions assis dans une vallée, au bord d'un fleuve dont nous ne savions pas le nom, et qui depuis nombre de siècles rafraîchissait de ses eaux cette rive inconnue : j'en fis faire la remarque au vieillard qui s'attendrit ; les larmes lui vinrent aux yeux à cette image d'une vie ignorée sacrifiée dans les déserts à d'obscurs bienfaits.

Le père Charlevoix nous décrit ainsi un des missionnaires du Canada :

« Le père Daniel était trop près de Québec pour n'y pas faire un tour avant de reprendre le chemin de sa mission. (…)

Il arriva au port dans un canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre sauvages, les pieds nus, épuisé de force, une chemise pourrie et une soutane toute déchirée sur son corps décharné, mais avec un visage content et charmé de la vie qu'il menait, et inspirant, par son air et par ses discours, l'envie d'aller partager avec lui des croix auxquelles le Seigneur attachait tant d'onction. »[700]

Voilà de ces joies et de ces larmes telles que Jésus-Christ les a véritablement promises à ses élus.

Ecoutons encore l'historien de la Nouvelle-France :

« Rien n'était plus apostolique que la vie qu'ils menaient (les missionnaires chez les Hurons). Tous leurs moments étaient comptés par quelque action héroïque, par des conversions ou par des souffrances, qu'ils regardaient comme de vrais dédommagements, lorsque leurs travaux n'avaient pas produit tout le fruit dont ils s'étaient flattés. Depuis quatre heures du matin qu'ils se levaient, lorsqu'ils n'étaient pas en course, jusqu'à huit, ils demeuraient ordinairement renfermés : c'était le temps de la prière et le seul qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de piété. À huit heures chacun allait où son devoir l'appelait : les uns visitaient les malades ; les autres suivaient, dans les campagnes, ceux qui travaillaient à cultiver la terre ; d'autres se transportaient dans les bourgades voisines qui étaient destituées de pasteurs. Ces causes

produisaient plusieurs bons effets ; car, en premier lieu, il ne mourait point ou il mourait bien peu d'enfants sans baptême ; des adultes mêmes, qui avaient refusé de se faire inscrire tandis qu'ils étaient en santé, se rendaient dès qu'ils étaient malades ; ils ne pouvaient tenir contre l'industrieuse et constante charité de leurs médecins. »[701]

Si l'on trouvait de pareilles descriptions dans le Télémaque, on se récrierait sur le goût simple et touchant de ces choses ; on louerait avec transport la fiction du poète, et l'on est insensible à la vérité présentée avec les mêmes attraits.

Ce n'était là que les moindres travaux de ces hommes évangéliques : tantôt ils suivaient les sauvages dans des chasses qui duraient plusieurs années, et pendant lesquelles ils se trouvaient obligés de manger jusqu'à leur vêtement. Tantôt ils étaient exposés aux caprices de ces Indiens, qui, comme des enfants, ne savent jamais résister à un mouvement de leur imagination ou de leurs désirs. Mais les missionnaires s'estimaient récompensés de leurs peines s'ils avaient durant leurs longues souffrances acquis une âme à Dieu, ouvert le ciel à un enfant, soulagé un malade, essuyé les pleurs d'un infortuné. Nous avons déjà vu que la patrie n'avait point de citoyens plus fidèles ; l'honneur d'être Français leur valut souvent la persécution et la mort : les sauvages les reconnaissaient pour être de la chair blanche de Québec, à l'intrépidité avec laquelle ils supportaient les plus affreux supplices.

Le ciel, touché de leurs vertus, accorda à plusieurs d'entre eux cette palme qu'ils avaient tant désirée et qui les a fait monter au rang des premiers apôtres. La bourgade huronne où le père Daniel était missionnaire fut surprise par les Iroquois au matin du 4 juillet 1648 ; les jeunes guerriers étaient absents. Le Jésuite, dans ce moment même, disait la messe à ses néophytes. Il n'eut que le temps d'achever la consécration et de courir à l'endroit d'où partaient les cris. Une scène lamentable s'offrit à ses yeux : femmes, enfants, vieillards, gisaient pêle-mêle expirants. Tout ce qui vivait encore tombe à ses pieds et lui demande le baptême. Le Père trempe un voile

dans l’eau, et, le secouant sur la foule à genoux, procure la vie des cieux à ceux qu’il ne pouvait arracher à la mort temporelle. Il se ressouvint alors d’avoir laissé dans les cabanes quelques malades qui n’avaient point encore reçu le sceau du christianisme ; il y vole, les met au nombre des rachetés, retourne à la chapelle, cache les vases sacrés, donne une absolution générale aux Hurons qui s’étaient réfugiés à l’autel, les presse de fuir, et, pour leur en laisser le temps, marche à la rencontre des ennemis. À la vue de ce prêtre, qui s’avançait seul contre une armée, les barbares, étonnés, s’arrêtent et reculent quelques pas ; n’osant approcher du saint, ils le percent de loin avec leurs flèches. » Il en était tout hérissé, dit Charlevoix, qu’il parlait encore avec une action surprenante, tantôt à Dieu, à qui il offrait son sang pour le troupeau, tantôt à ses meurtriers, qu’il menaçait de la colère du ciel, en les assurant néanmoins qu’ils trouveraient toujours le Seigneur disposé à les recevoir en grâce s’ils avaient recours à sa clémence[702][703]. » Il meurt, et sauve une partie de ses néophytes en arrêtant ainsi les Iroquois autour de lui.

Le père Garnier montra le même héroïsme dans une autre bourgade : il était tout jeune encore et s’était arraché nouvellement aux pleurs de sa famille pour sauver des âmes dans les forêts du Canada. Atteint de deux balles sur le champ de carnage, il est renversé sans connaissance : un Iroquois le croyant mort le dépouille. Quelque temps après le Père revient de son évanouissement ; il soulève la tête et voit à quelque distance un Huron qui rendait le dernier soupir. L’apôtre fait un effort pour aller absoudre le catéchumène ; il se traîne, il retombe : un barbare l’aperçoit, accourt, et lui fend les entrailles de deux coups de hache :

« Il expire, dit encore Charlevoix, dans l’exercice et pour ainsi dire dans le sein même de la charité. » Enfin, le père Brébeuf, oncle du poète du même nom, fut brûlé avec ces tourments horribles que les Iroquois faisaient subir à leurs prisonniers.[704]

« Ce père, que vingt années de travaux les plus capables de faire mourir tous les sentiments naturels, un caractère d’esprit

d’une fermeté à l’épreuve de tout, une vertu nourrie dans la vue toujours prochaine d’une mort cruelle, et portée jusqu’à en faire l’objet de ses vœux les plus ardents, prévenu d’ailleurs par plus d’un avertissement céleste que ses vœux seraient exaucés, se riait également des menaces et des tortures ; mais la vue de ses chers néophytes cruellement traités à ses yeux répandait une grande amertume sur la joie qu’il ressentait de voir ses espérances accomplies.

« Les Iroquois connurent bien d’abord qu’ils avaient affaire à un homme à qui ils n’auraient pas le plaisir de voir échapper la moindre faiblesse ; et comme s’ils eussent appréhendé qu’il ne communiquât aux autres son intrépidité, ils le séparèrent, après quelque temps, de la troupe des prisonniers, le firent monter seul sur un échafaud et s’acharnèrent de telle sorte sur lui, qu’ils paraissaient hors d’eux-mêmes de rage et de désespoir.

« Tout cela n’empêchait point le serviteur de Dieu de parler d’une voix forte, tantôt aux Hurons qui ne le voyaient plus, mais qui pouvaient encore l’entendre, tantôt à ses bourreaux, qu’il exhortait à craindre la colère du ciel s’ils continuaient à persécuter les adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les barbares ; ils voulurent lui imposer silence, et, n’en pouvant venir à bout, ils lui coupèrent la lèvre inférieure et l’extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlèrent les gencives, etc. »[705]

On tourmentait auprès du père Brébeuf un autre missionnaire, nommé le père Lallemant, et qui ne faisait que d’entrer dans la carrière évangélique. La douleur lui arrachait quelquefois des cris involontaires ; il demandait de la force au vieil apôtre, qui, ne pouvant plus parler, lui faisait de douces inclinations de tête et souriait avec ses lèvres mutilées pour encourager le jeune martyr ; les fumées des bûchers montaient ensemble vers le ciel, et affligeaient et réjouissaient les anges. On fit un collier de haches ardentes au père Brébeuf ; on lui coupa des lambeaux de chair, que l’on dévora à ses yeux, en lui disant que la chair des Français était excellente ; puis, continuant ces railleries :[706]

« Tu nous assurais tout à l’heure, criaient les barbares, que plus on souffre sur la terre, plus on est heureux dans le ciel : c’est par amitié pour toi que nous nous étudions à augmenter tes souffrances. »[707]

Lorsqu’on portait dans Paris des cœurs de prêtres au bout des piques, on chantait : Ah ! il n’est point de fête quand le cœur n’en est pas.

Enfin, après avoir souffert plusieurs autres tourments que nous n’oserions transcrire, le père Brébeuf rendit l’esprit, et son âme s’envola au séjour de celui qui guérit toutes les plaies de ses serviteurs.

C’était en 1649 que ces choses se passaient en Canada, c’est-à-dire au moment de la plus grande prospérité de la France et pendant les fêtes de Louis XIV : tout triomphait alors, le missionnaire et le soldat.

Ceux pour qui un prêtre est un objet de haine et de risée se réjouiront de ces tourments des confesseurs de la foi. Les sages, avec un esprit de prudence et de modération, diront qu’après tout les missionnaires étaient les victimes de leur fanatisme : ils demanderont, avec une pitié superbe, ce que les moines allaient faire dans les déserts de l’Amérique. À la vérité, nous convenons qu’ils n’allaient pas, sur un plan de savants, tenter de grandes découvertes philosophiques ; ils obéissaient seulement à ce maître qui leur avait dit :

« Allez et enseignez, Docete omnes gentes ; »

Et sur la foi de ce commandement, avec une simplicité extrême, ils quittaient les délices de la patrie pour aller, au prix de leur sang, révéler à un barbare qu’ils n’avaient jamais vu… Quoi ? — Rien, selon le monde, presque rien : L’existence de Dieu et l’immortalité de l’âme ; docete omnes gentes !

Chapitre IX – Fin des Missions

Ainsi, nous avons indiqué les voies que suivaient les différentes missions : voies de simplicité, voies de science, voies de législation, voies d'héroïsme. Il nous semble que c'était un juste sujet d'orgueil pour l'Europe, et surtout pour la France, qui fournissait le plus grand nombre de missionnaires, de voir tous les ans sortir de son sein des hommes qui allaient faire éclater les miracles des arts, des lois, de l'humanité et du courage, dans les quatre parties de la terre. De là provenait la haute idée que les étrangers se formaient de notre nation et du Dieu qu'on y adorait. Les peuples les plus éloignés voulaient entrer en liaison avec nous ; l'ambassadeur du sauvage de l'Occident rencontrait à notre cour l'ambassadeur des nations de l'Aurore. Nous ne nous piquons pas du don de prophétie, mais on se peut tenir assuré, et l'expérience le prouvera, que jamais des savants dépêchés aux pays lointains avec les instruments et les plans d'une académie ne feront ce qu'un pauvre moine parti à pied de son couvent exécutait seul avec son chapelet et son bréviaire.

Livre V – Ordres militaires de chevalerie

Chapitre I – Chevaliers de Malte

Il n'y a pas un beau souvenir, pas une belle institution dans les siècles modernes que le christianisme ne réclame. Les seuls temps poétiques de notre histoire, les temps chevaleresques, lui appartiennent encore ; la vraie religion a le singulier mérite d'avoir créé parmi nous l'âge de la féerie et des enchantements.

M. de Sainte-Palaye semble vouloir séparer la chevalerie militaire de la chevalerie religieuse, et tout invite au contraire à les confondre. Il ne croit pas qu'on puisse faire remonter l'institution de la première au delà du XIe siècle : or, c'est précisément l'époque des croisades qui donna naissance aux Hospitaliers, aux Templiers et à l'Ordre Teutonique[708][709]. La loi formelle par laquelle la chevalerie militaire s'engageait à défendre la foi, la ressemblance de ses cérémonies avec celles des sacrements de l'Église, ses jeûnes, ses ablutions, ses confessions, ses prières, ses engagements monastiques[710], montrent suffisamment que tous les chevaliers avaient la même origine religieuse. Enfin, le vœu de célibat, qui paraît établir une différence essentielle entre des héros chastes et des guerriers qui ne parlent que d'amour, n'est pas une chose qui doive arrêter ; car ce vœu n'était pas général dans les ordres militaires chrétiens. Les chevaliers de Saint-Jacques-de-l'Epée, en Espagne, pouvaient se marier[711], et dans l'ordre de Malte on n'est obligé de renoncer au lien conjugal qu'en passant aux dignités de l'ordre ou en entrant en jouissance de ses bénéfices.

D'après l'abbé Giustiniani ou sur le témoignage plus certain, mais moins agréable, du frère Hélyot, on trouve trente ordres religieux militaires : neuf sous la règle de Saint-Basile, quatorze sous celle de Saint-Augustin et sept attachés à

l’institut de Saint-Benoît. Nous ne parlerons que des principaux, à savoir : les Hospitaliers ou chevaliers de Malte en Orient, les Teutoniques à l’Occident et au nord, et les chevaliers de Calatrava (en y comprenant ceux d’Alcantara et de Saint-Jacques-de-l’Epée) au midi de l’Europe.

Si les historiens sont exacts, on peut compter encore plus de vingt-huit autres ordres militaires qui, n’étant point soumis à des règles particulières, ne sont considérés que comme d’illustres confréries religieuses : tels sont ces chevaliers du Lion, du Croissant, du Dragon, de l’Aigle-Blanche, du Lis, du Fer-d’Or, et ces chevalières de la Hache, dont les noms rappellent les Roland, les Roger, les Renaud, les Clorinde, les Bradamante, et les prodiges de la Table ronde.

Quelques marchands d’Amalfi, dans le royaume de Naples, obtiennent de Romensor, calife d’Egypte, la permission de bâtir une église latine à Jérusalem ; ils y ajoutent un hôpital pour y recevoir les étrangers et les pèlerins : Gérard de Provence les gouverne. Les croisades commencent. Godefroi de Bouillon arrive, il donne quelques terres aux nouveaux Hospitaliers. Boyant-Roger succède à Gérard, Raymond-Dupuy à Roger. Dupuy prend le titre de grand-maître, divise les Hospitaliers en chevaliers, pour assurer les chemins aux pèlerins et pour combattre les infidèles ; en chapelains, consacrés au service des autels, et en frères servants, qui devaient aussi prendre les armes.

L’Italie, l’Espagne, la France, l’Angleterre, l’Allemagne et la Grèce, qui, tour à tour ou toutes ensemble viennent aborder aux rivages de la Syrie, sont soutenues par les braves Hospitaliers. Mais la fortune change sans changer la valeur : Saladin reprend Jérusalem. Acre ou Ptolémaïde est bientôt le seul port qui reste aux Croisés en Palestine. On y voit réunis le roi de Jérusalem et de Chypre, le roi de Naples et de Sicile, le roi d’Arménie, le prince d’Antioche, le comte de Jaffa, le patriarche de Jérusalem, les chevaliers du Saint-Sépulcre, le légat du pape, le comte de Tripoli, le prince de Galilée, les Templiers, les Hospitaliers, les chevaliers Teutoniques, ceux de Saint-Lazare, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les

Florentins, le prince de Tarente et le duc d'Athènes. Tous ces princes, tous ces peuples, tous ces ordres ont leur quartier séparé, où ils vivent indépendants les uns des autres :

« En sorte, dit l'abbé Fleury, qu'il y avait cinquante-huit tribunaux qui jugeaient à mort. »[712]

Le trouble ne tarda pas à se mettre parmi tant d'hommes de mœurs et d'intérêts divers. On en vient aux mains dans la ville. Charles d'Anjou et Hugues III, roi de Chypre, prétendant tous deux au royaume de Jérusalem, augmentent encore la confusion. Le soudan Mélec-Messor profite de ces querelles intestines, et s'avance avec une puissante armée, dans le dessein d'arracher aux Croisés leur dernier refuge. Il est empoisonné par un de ses émirs en sortant d'Egypte ; mais avant d'expirer il fait jurer à son fils de ne point donner de sépulture aux cendres paternelles qu'il n'ait fait tomber Ptolémaïde.

Mélec-Séraph exécute la dernière volonté de son père : Acre est assiégée et emportée d'assaut le 18 de mai 1291. Des religieuses donnèrent alors un exemple effrayant de la chasteté chrétienne : elles se mutilèrent le visage, et furent trouvées dans cet état par les infidèles, qui en eurent horreur et les massacrèrent.

Après la réduction de Ptolémaïde les Hospitaliers se retirèrent dans l'île de Chypre, où ils demeurèrent dix-huit ans. Rhodes, révoltée contre Andronic, empereur d'Orient, appelle les Sarrasins dans ses murs. Villaret, grand-maître des Hospitaliers, obtient d'Andronic l'investiture de l'île, en cas qu'il puisse la soustraire au joug des Mahométans. Ses chevaliers se couvrent de peaux de brebis et, se traînant sur les mains au milieu d'un troupeau, ils se glissent dans la ville pendant un épais brouillard, se saisissent d'une des portes, égorgent la garde, et introduisent dans les murs le reste de l'armée chrétienne.

Quatre fois les Turcs essayent de reprendre l'île de Rhodes sur les chevaliers, et quatre fois ils sont repoussés. Au troisième effort, le siège de la ville dura cinq ans, et au quatrième, Mahomet battit les murs avec seize canons d'un

calibre tel qu’on n’en avait point encore vu en Europe.

Ces mêmes chevaliers, à peine échappés à la puissance ottomane, en devinrent les protecteurs. Un prince Zizime, fils de ce Mahomet II qui naguère foudroyait les remparts de Rhodes, implore le secours des chevaliers contre Bajazet, son frère, qui l’avait dépouillé de son héritage. Bajazet, qui craignait une guerre civile, se hâte de faire la paix avec l’ordre, et consent à lui payer une certaine somme tous les ans, pour la pension de Zizime. On vit alors, par un de ces jeux si communs de la fortune, un puissant empereur des Turcs tributaire de quelques Hospitaliers chrétiens.

Enfin, sous le grand-maître Villiers de l’Ile-Adam, Soliman s’empare de Rhodes après avoir perdu cent mille hommes devant ses murs. Les chevaliers se retirent à Malte, que leur abandonne Charles Quint. Ils y sont attaqués de nouveau par les Turcs ; mais leur courage les délivre, et ils restent paisibles possesseurs de l’île sous le nom de laquelle ils sont encore connus aujourd’hui.[713]

Chapitre II – Ordre Teutonique

À l’autre extrémité de l’Europe la chevalerie religieuse jetait les fondements de ces États qui sont devenus de puissants royaumes.

L’Ordre Teutonique avait pris naissance pendant le premier siège d’Acre par les chrétiens, vers l’an 1190. Dans la suite, le duc de Massovie et de Pologne l’appela à la défense de ses États contre les incursions des Prussiens. Ceux-ci étaient des peuples barbares, qui sortaient de temps en temps de leurs forêts pour ravager les contrées voisines. Ils avaient réduit la province de Culm en une affreuse solitude et n’avaient laissé debout sur la Vistule que le seul château de Plotzko. Les chevaliers teutoniques, pénétrant peu à peu dans les bois de la Prusse, y bâtirent des forteresses. Les Warmiens, les Barthes, les Natangues subirent tour à tour le joug, et la navigation des mers du Nord fut assurée.

Les chevaliers de Porte-glaive, qui de leur côté avaient travaillé à la conquête des pays septentrionaux, en se réunissant aux chevaliers teutoniques leur donnèrent une puissance vraiment royale. Les progrès de l’ordre furent cependant retardés par la division qui régna longtemps entre les chevaliers et les évêques de Livonie ; mais enfin tout le nord de l’Europe s’étant soumis, Albert, marquis de Brandebourg, embrassa la doctrine de Luther, chassa les chevaliers de leurs gouvernements, et se rendit seul maître de la Prusse, qui prit alors le nom de Prusse ducale. Ce nouveau duché fut érigé en royaume en 1701, sous l’aïeul du grand Frédéric.

Les restes de l’ordre teutonique subsistent encore en Allemagne, et c’est le prince Charles qui en est grand-maître aujourd’hui.[714]

Chapitre III – Chevaliers de Calatrave et de Saint-Jacques-de-l’Epée, en Espagne

La chevalerie faisait au centre de l’Europe les mêmes progrès qu’aux deux extrémités de cette partie du monde.

Vers l’an 1147, Alphonse le Batailleur, roi de Castille, enlève aux Maures la place de Calatrave en Andalousie. Huit ans après les Maures se préparent à la reprendre sur don Sanche, successeur d’Alphonse. Don Sanche, effrayé de ce dessein, fait publier qu’il donne la place à quiconque voudra la défendre. Personne n’ose se présenter, hors un bénédictin de l’ordre de Cîteaux, dom Didace Vilasquès, et Raymond son abbé. Ils se jettent dans Calatrave avec les paysans et les familles qui dépendaient de leur monastère de Fitero ; ils font prendre les armes aux frères convers, et fortifient la ville menacée. Les Maures étant informés de ces préparatifs renoncent à leur entreprise : la place demeure à l’abbé Raymond, et les frères convers se changent en chevaliers du nom de Calatrava.

Ces nouveaux chevaliers firent dans la suite plusieurs conquêtes sur les Maures de Valence et de Jaën : Favera, Maella, Macalon, Valdetormo, la Fresueda, Valderobbes, Calenda, Aqua-Viva, Ozpipa, tombèrent tour à tour entre leurs mains. Mais l’ordre reçut un échec irréparable à la bataille d’Alarcos, que les Maures d’Afrique gagnèrent en 1195 sur le roi de Castille. Les chevaliers de Calatrave y périrent presque tous avec ceux d’Alcantara et de Saint-Jacques-de-l’Epée.

Nous n’entrerons dans aucun détail touchant ces derniers, qui eurent aussi pour but de combattre les Maures et de protéger les voyageurs contre les incursions des infidèles.[715]

Il suffit de jeter les yeux sur l’histoire à l’époque de l’institution de la chevalerie religieuse pour reconnaître les importants services qu’elle a rendus à la société. L’ordre de Malte, en Orient, a protégé le commerce et la navigation renaissante, et a été pendant plus d’un siècle le seul boulevard qui empêchât les Turcs de se précipiter sur l’Italie ; dans le Nord, l’Ordre Teutonique, en subjuguant les peuples errants sur les bords de la Baltique, a éteint le foyer de ces terribles

éruptions qui ont tant de fois désolé l’Europe : il a donné le temps à la civilisation de faire des progrès et de perfectionner ces nouvelles armes qui nous mettent pour jamais à l’abri des Alaric et des Attila. Ceci ne paraîtra point une vaine conjecture si l’on observe que les courses des Normands n’ont cessé que vers le Xe siècle, et que les chevaliers teutoniques, à leur arrivée dans le Nord, trouvèrent une population réparée et d’innombrables barbares, qui s’étaient déjà débordés autour d’eux. Les Turcs descendant de l’Orient, les Livoniens, les Prussiens, les Poméraniens, arrivant de l’Occident et du Septentrion, auraient renouvelé dans l’Europe à peine reposée les scènes des Huns et des Goths.

Les chevaliers teutoniques rendirent même un double service à l’humanité, car en domptant des sauvages ils les contraignirent de s’attacher à la culture et d’embrasser la vie sociale. Chrisbourg, Bartenstein, Wissembourg, Wesel, Brumberg, Thorn, la plupart des villes de la Prusse, de la Courlande et de la Sémigalie, furent fondées par cet ordre militaire religieux ; et tandis qu’il peut se vanter d’avoir assuré l’existence des peuples de la France et de l’Angleterre, il peut aussi se glorifier d’avoir civilisé le nord de la Germanie.

Un autre ennemi était encore peut-être plus dangereux que les Turcs et les Prussiens, parce qu’il se trouvait au centre même de l’Europe : les Maures ont été plusieurs fois sur le point d’asservir la chrétienté. Et quoique ce peuple paraisse avoir eu dans ses mœurs plus d’élégance que les autres barbares, il avait toutefois dans sa religion, qui admettait la polygamie et l’esclavage, dans son tempérament despotique et jaloux, il avait, disons-nous, un obstacle invincible aux lumières et au bonheur de l’humanité.

Les ordres militaires de l’Espagne en combattant ces infidèles ont donc, ainsi que l’Ordre Teutonique et celui de Saint-Jean de Jérusalem, prévenu de très grands malheurs. Les chevaliers chrétiens remplacèrent en Europe les troupes soldées, et furent une espèce de milice régulière, qui se transportait où le danger était le plus pressant. Les rois et les barons, obligés de licencier leurs vassaux au bout de quelques

mois de service, avaient été souvent surpris par les barbares : ce que l'expérience et le génie des temps n'avaient pu faire, la religion l'exécuta ; elle associa des hommes qui jurèrent, au nom de Dieu, de verser leur sang pour la patrie : les chemins devinrent libres, les provinces furent purgées des brigands qui les infestaient, et les ennemis du dehors trouvèrent une digue à leurs ravages.

On a blâmé les chevaliers d'avoir été chercher les infidèles jusque dans leurs foyers. Mais on n'observe pas que ce n'était, après tout, que de justes représailles contre des peuples qui avaient attaqué les premiers les peuples chrétiens ; les Maures, que Charles-Martel extermina, justifient les croisades. Les disciples du Coran sont-ils demeurés tranquilles dans les déserts de l'Arabie, et n'ont-ils pas porté leur loi et leurs ravages jusqu'aux murailles de Delhi et jusqu'aux remparts de Vienne ? Il fallait peut-être attendre que le repaire de ces bêtes féroces se fût rempli de nouveau, et parce qu'on a marché contre elles sous la bannière de la religion, l'entreprise n'était ni juste ni nécessaire ! Tout était bon, Teutatès, Odin, Allah, pourvu qu'on n'eût pas Jésus-Christ !

Chapitre IV – Vie et mœurs des Chevaliers

Les sujets qui parlent le plus à l'imagination ne sont pas les plus faciles à peindre, soit qu'ils aient dans leur ensemble un certain vague plus charmant que les descriptions qu'on en peut faire, soit que l'esprit du lecteur aille toujours au delà de vos tableaux. Le seul mot de chevalerie, le seul nom d'un illustre chevalier, est proprement une merveille, que les détails les plus intéressants ne peuvent surpasser ; tout est là-dedans, depuis les fables de l'Arioste jusqu'aux exploits des véritables paladins, depuis le palais d'Alcine et d'Armide jusqu'aux tourelles de Cœuvre et d'Anet.

Il n'est guère possible de parler, même historiquement, de la chevalerie sans avoir recours aux troubadours qui l'ont chantée, comme on s'appuie de l'autorité d'Homère en ce qui concerne les anciens héros : c'est ce que les critiques les plus sévères ont reconnu. Mais alors on a l'air de ne s'occuper que de fictions. Nous sommes accoutumés à une vérité si stérile, que tout ce qui n'a pas la même sécheresse nous paraît mensonge : comme ces peuples nés dans les glaces du pôle, nous préférons nos tristes déserts à ces champs où

> La terra molle e lieta e dilettosa
> Simili a se gli abitator produce.[716]

L'éducation du chevalier commençait à l'âge de sept ans. Du Guesclin encore enfant s'amusait, dans les avenues du château de son père, à représenter des sièges et des combats avec des petits paysans de son âge. On le voyait courir dans les bois, lutter contre les vents, sauter de larges fossés, escalader les ormes et les chênes, et déjà montrer dans les landes de la Bretagne le héros qui devait sauver la France[717] [718].

Bientôt on passait à l'office de page ou de damoiseau dans le château de quelque baron. C'était là qu'on prenait les premières leçons sur la foi gardée à Dieu et aux dames. Souvent le jeune page y commençait pour la fille du seigneur une de ces durables tendresses que des miracles de vaillance

devaient immortaliser. De vastes architectures gothiques, de vieilles forêts, de grands étangs solitaires, nourrissaient, par leur aspect romanesque, ces passions que rien ne pouvait détruire et qui devenaient des espèces de sort et d'enchantement.[719]

Excité par l'amour au courage, le page poursuivait les mâles exercices qui lui ouvraient la route de l'honneur. Sur un coursier indompté il lançait, dans l'épaisseur des bois, les bêtes sauvages, ou, rappelant le faucon du haut des cieux, il forçait le tyran des airs à venir, timide et soumis, se poser sur sa main assurée. Tantôt, comme Achille enfant, il faisait voler des chevaux sur la plaine, s'élançant de l'un à l'autre, d'un saut franchissant leur croupe ou s'asseyant sur leur dos ; tantôt il montait tout armé jusqu'au haut d'une tremblante échelle, et se croyait déjà sur la brèche, criant : Montjoie et Saint-Denis ! Dans la cour de son baron, il recevait les instructions et les exemples propres à former sa vie. Là se rendaient sans cesse des chevaliers connus ou inconnus, qui s'étaient voués à des aventures périlleuses, qui revenaient seuls des royaumes du Cathay, des confins de l'Asie et de tous ces lieux incroyables où ils redressaient les torts et combattaient les infidèles.[720]

« On veoit, dit Froissart parlant de la maison du duc de Foix, on veoit en la salle, en la chambre, en la cour, chevaliers et escuyers d'honneur aller et marcher, et les oyait-on parler d'armes et d'amour : tout honneur était là dedans treuvé, toute nouvelle, de quelque pays ne de quelque royaume que ce fust, là dedans on y apprenait, car de tout pays, pour la vaillance du seigneur, elles y venaient. »

Au sortir de page on devenait écuyer, et la religion présidait toujours à ces changements. De puissants parrains ou de belles marraines promettaient à l'autel pour le héros futur religion, fidélité et amour. Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, comme les guerriers d'Homère, à donner à laver aux convives. Les plus grands seigneurs ne rougissaient point de remplir ces offices. » À une table devant le roi, dit le sire de Joinville, mangeoit le roi

de Navarre, qui moult estoit paré et aourné de drap d’or, en cotte et mantel, la ceinture, le fermail et chapel d’or fin, devant lequel je tranchoys. »

L’écuyer suivait le chevalier à la guerre, portait sa lance et son heaume élevé sur le pommeau de la selle, et conduisait ses chevaux en les tenant par la droite. » Quand il entra dans la forest, il rencontra quatre escuyers qui menaient quatre blancs dextriers en dextre. » Son devoir, dans les duels et batailles, était de fournir des armes à son chevalier, de le relever quand il était abattu, de lui donner un cheval frais, de parer les coups qu’on lui portait, mais sans pouvoir combattre lui-même.

Enfin, lorsqu’il ne manquait plus rien aux qualités du poursuivant d’armes, il était admis aux honneurs de la chevalerie. Les lices d’un tournoi, un champ de bataille, le fossé d’un château, la brèche d’une tour, étaient souvent le théâtre honorable où se conférait l’ordre des vaillants et des preux. Dans le tumulte d’une mêlée, de braves écuyers tombaient aux genoux du roi ou du général, qui les créait chevaliers en leur frappant sur l’épaule trois coups du plat de son épée. Lorsque Bayard eut conféré la chevalerie à François Ier :

« Tu es bien heureuse, dit-il en s’adressant à son épée, d’avoir aujourd’hui, à un si beau et si puissant roi, donné l’ordre de la chevalerie ; certes, ma bonne épée, vous serez comme reliques gardée, et sur toute autre honorée. » Et puis, ajoute l’historien, fit deux saults ; et après remit au fourreau son espée.

À peine le nouveau chevalier jouissait-il de toutes ses armes, qu’il brûlait de se distinguer par quelques faits éclatants. Il allait par monts et par vaux, cherchant périls et aventures ; il traversait d’antiques forêts, de vastes bruyères, de profondes solitudes. Vers le soir il s’approchait d’un château dont il apercevait les tours solitaires ; il espérait achever dans ce lieu quelque terrible fait d’armes. Déjà il baissait sa visière et se recommandait à la dame de ses pensées, lorsque le son et un cor se faisait entendre. Sur les faîtes du château s’élevait

un heaume, enseigne éclatante de la demeure d'un chevalier hospitalier. Les ponts-levis s'abaissaient, et l'aventureux voyageur entrait dans ce manoir écarté. S'il voulait rester inconnu, il couvrait son écu d'une housse, ou d'un voile vert, ou d'une guimpe plus fine que fleur de lys. Les dames et les damoiselles s'empressaient de le désarmer, de lui donner de riches habits, de lui servir des vins précieux dans des vases de cristal. Quelquefois il trouvait son hôte dans la joie :

« Le seigneur Amanieu des Escas, au sortir de table, étant l'hiver auprès d'un bon feu, dans la salle bien jonchée ou tapissée de nattes, ayant autour de lui ses écuyers, s'entretenoit avec eux d'armes et d'amour, car tout dans sa maison, jusqu'aux derniers varlets, se mêlait d'aimer. »[721]

Ces fêtes de châteaux avaient toujours quelque chose d'énigmatique : c'était le festin de la licorne, le vœu du paon ou du faisan. On y voyait des convives non moins mystérieux, les chevaliers du Cygne, de l'Ecu-Blanc, de la Lance-d'Or, du Silence ; guerriers qui n'étaient connus que par les devises de leurs boucliers et par les pénitences auxquelles ils s'étaient soumis.[722]

Des troubadours, ornés de plumes de paon, entraient dans la salle vers la fin de la fête, et chantaient des lays d'amour :

Armes, amours, déduit, joie et plaisance,
Espoir, désir, souvenir, hardement,
Jeunesse, aussi manière et contenance,
Humble regard, trait amoureusement,
Gents corps, jolis, parez très richement,
Avisez bien ceste saison nouvelle ;
Le jour de may, cette grand'feste et belle,
Qui par le roy se fait à Sainct-Denys ;
À bien jouter gardez vostre querelle,
Et vous serez honorez et chéris.

Le principe du métier des armes chevaleresques était

« Grand bruit au champ, et grand'joie au logis. »

Bruits es chans, et joie à l'ostel.

Mais le chevalier arrivé au château n'y trouvait pas toujours des fêtes ; c'était quelquefois l'habitation d'une piteuse dame

qui gémissait dans les fers d’un jaloux : Le biau sire, noble, coutois et preux, à qui l’on avait refusé l’entrée du manoir, passait la nuit au pied d’une tour d’où il entendait les soupirs de quelque Gabrielle qui appelait en vain le malheureux Couci. Le chevalier, aussi tendre que brave, jurait, par sa durandal et son aquilain, sa fidèle épée et son coursier rapide, de défier en combat singulier le félon qui tourmentait la beauté contre toute loi d’honneur et de chevalerie.

S’il était reçu dans ces sombres forteresses, c’était alors qu’il avait besoin de tout son grand cœur. Des varlets silencieux, aux regards farouches, l’introduisaient, par de longues galeries à peine éclairées, dans la chambre solitaire qu’on lui destinait. C’était quelque donjon qui gardait le souvenir d’une fameuse histoire ; on l’appelait la chambre du roi Richard, ou de la dame des Sept Tours. Le plafond en était marqueté de vieilles armoiries peintes, et les murs couverts de tapisseries à grands personnages, qui semblaient suivre des yeux le chevalier, et qui servaient à cacher des portes secrètes. Vers minuit, on entendait un bruit léger, les tapisseries s’agitaient, la lampe du paladin s’éteignait, un cercueil s’élevait auprès de sa couche.

La lance et la masse d’armes étant inutiles contre les morts, le chevalier avait recours à des vœux de pèlerinage. Délivré par la faveur divine, il ne manquait point d’aller consulter l’ermite du rocher, qui lui disait :

« Si tu avais autant de possessions comme en avait le roi Alexandre, et de sens comme le sage Salomon, et de chevalerie comme le preux Hector de Troie ; seul orgueil, s’il régnait en toi, détruirait tout. »[723]

Le bon chevalier comprenait par ces paroles que les visions qu’il avait eues n’étaient que la punition de ses fautes, et il travaillait à se rendre sans peur et sans reproche.

Ainsi chevauchant, il mettait à fin par cent coups de lance toutes ces aventures chantées par nos poètes et recordées dans nos chroniques. Il délivrait des princesses retenues dans des grottes, punissait des mécréants, secourait les orphelins et les veuves, et se défendait à la fois de la perfidie des nains et

de la force des géants. Conservateur des mœurs comme protecteur des faibles, quand il passait devant le château d'une dame de mauvaise renommée, il faisait aux portes une note d'infamie. Si, au contraire, la dame de céans avait bonne grâce et vertu, il lui criait :[724]

« Ma bonne amie, ou ma bonne dame, ou demoiselle, je prie à Dieu que en ce bien et en cet honneur il vous veuille maintenir au nombre des bonnes, car bien devez être louée et honorée. »

L'honneur de ces chevaliers allait quelquefois jusqu'à cet excès de vertu qu'on admire et qu'on déteste dans les premiers Romains. Quand la reine Marguerite, femme de saint Louis, apprit à Damiette, où elle était près d'accoucher, la défaite de l'armée chrétienne et la prise du roi son époux, « elle fit vuidier hors toute sa chambre, dit Joinville, fors le chevalier (un chevalier âgé de quatre-vingts ans), et s'agenouilla devant li, et li requist un don : et le chevalier li otria par son serment : elle li dit : Je vous demande, fist-elle, par la foy que vous m'avez baillée, que se les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me copez la teste avant qu'ils me preignent. Et le chevalier respondit : Soiés certeinne que je le ferai volontiers, car je l'avoie jà bien enpensé que vous occiroie avant qu'ils vous eussent prins. »[725]

Les entreprises solitaires servaient au chevalier comme d'échelons pour arriver au plus haut degré de gloire. Averti par les ménestriers des tournois qui se préparaient au gentil pays de France, il se rendait aussitôt au rendez-vous des braves. Déjà les lices sont préparées ; déjà les dames, placées sur des échafauds élevés en forme de tours, cherchent des yeux les guerriers parés de leurs couleurs. Des troubadours vont chantant :

Servants d'amour, regardez doulcement
Aux eschafaux, anges de paradis,
Lors jousterez fort et joyeusement,
Et vous serez honorez et chéris.

Tout à coup un cri s'élève :

« Honneur aux fils des preux ! » Les fanfares sonnent, les

barrières s’abaissent. Cent chevaliers s’élancent des deux extrémités de la lice, et se rencontrent au milieu. Les lances volent en éclats ; front contre front, les chevaux se heurtent et tombent. Heureux le héros qui, ménageant ses coups et ne frappant, en loyal chevalier, que de la ceinture à l’épaule, a renversé sans le blesser son adversaire ! Tous les cœurs sont à lui, toutes les dames veulent lui envoyer de nouvelles faveurs pour orner ses armes. Cependant des hérauts crient au chevalier : Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas ! Joutes, castilles, pas d’armes, combats à la foule, font tour à tour briller la vaillance, la force et l’adresse des combattants. Mille cris mêlés au fracas des armes montent jusqu’aux cieux. Chaque dame encourage son chevalier, et lui jette un bracelet, une boucle de cheveux, une écharpe. Un Sargine jusque alors éloigné du champ de la gloire, mais transformé en héros par l’amour, un brave inconnu qui a combattu sans armes et sans vêtements, et qu’on distingue à sa camise sanglante, sont proclamés vainqueurs de la joute ; ils reçoivent un baiser de leur dame, et l’on crie :[726]

« L’amour des dames, la mort des héraux, louenge et priz aux chevaliers. »[727]

C’était dans ces fêtes qu’on voyait briller la vaillance ou la courtoisie de La Trémouille, de Boucicault, de Bayard, de qui les hauts faits ont rendu probables les exploits des Perceforest, des Lancelot et des Gandifer. Il en coûtait cher aux chevaliers étrangers pour oser s’attaquer aux chevaliers de France. Pendant les guerres du règne de Charles VI Sampi et Boucicault soutinrent seuls les défis que les vainqueurs leur portaient de toutes parts ; et, joignant la générosité à la valeur, ils rendaient les chevaux et les armes aux téméraires qui les avaient appelés en champ clos.

Le roi voulait empêcher ses chevaliers de relever le gant et de ressentir ces insultes particulières. Mais ils lui dirent :

« Sire, l’honneur de la France est si naturellement cher à ses enfants que si le diable lui-même sortait de l’enfer pour un défi de valeur, il se trouverait des gens pour le combattre. »

« Et en ce temps aussi, dit un historien, estoient chevaliers

d’Espagne et de Portugal, dont trois de Portugal, bien renommés de chevalerie, prindrent, par je ne sais quelle folle entreprinse, champ de bataillé encontre trois chevaliers de France ; mais, en bonne vérité de Dieu, ils ne mirent pas tant de temps à aller de la porte Saint-Martin à la porte Saint-Antoine à cheval que les Portugallois ne fussent déconfits par les trois Français. »[728]

Les seuls champions qui pussent tenir devant les chevaliers de France étaient les chevaliers d’Angleterre. Et ils avaient de plus pour eux la fortune, car nous nous déchirions alors de nos propres mains. La bataille de Poitiers, si funeste à la France, fut encore honorable à la chevalerie. Le prince Noir, qui ne voulut jamais, par respect, s’asseoir à la table du roi Jean, son prisonnier, lui dit :

« Il m’est advis que avez grand raison de vous eliesser, combien que la journée ne soit tournée à votre gré ; car vous avez aujourd’huy conquis le haut nom de prouësse, et avez passé aujourd’huy tous les mieux faisants de votre costé : je ne le die mie, cher sire, pour vous louer, car tous ceux de nostre patrie qui ont veu les uns et les autres se sont par pleine conscience à ce accordez, et vous en donnent le prix et chapelet. »

Le chevalier de Ribaumont, dans une action qui se passait aux portes de Calais, abattit deux fois à ses genoux Edouard III, roi d’Angleterre ; mais le monarque, se relevant toujours, força enfin Ribaumont à lui rendre son épée. Les Anglais, étant demeurés vainqueurs, rentrèrent dans la ville avec leurs prisonniers. Edouard, accompagné du prince de Galles, donna un grand repas aux chevaliers français, et, s’approchant de Ribaumont, il lui dit :

« Vous êtes le chevalier au monde que je visse oncques plus vaillamment assaillir ses ennemis. Adonc print le roi son chapelet qu’il portait sur son chef (qui était bon et riche) et le mit sur le chef de monseigneur Eustache, et dit :

« Monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée. Je sais que vous êtes gay et amoureux, et que volontiers vous trouverez entre dames et

demoiselles : si, dites partout où vous irez que je le vous ai donné. Si, vous quitte votre prison, et vous en pouvez partir demain s'il vous plaist. »[729]

Jeanne d'Arc ranima l'esprit de la chevalerie en France ; on prétend que son bras était armé de la fameuse joyeuse de Charlemagne, qu'elle avait retrouvée dans l'église Sainte-Catherine-de-Fierbois, en Touraine.

Si donc nous fûmes quelquefois abandonnés de la fortune, le courage ne nous manqua jamais. Henri IV à la bataille d'Ivry criait à ses gens qui pliaient :

« Tournez la tête, si ce n'est pour combattre, du moins pour me voir mourir. » Nos guerriers ont toujours pu dire dans leur défaite ce mot, qui fut inspiré par le génie de la nation au dernier chevalier français à Pavie :

« Tout est perdu, fors l'honneur. »

Tant de vertus et de vaillance méritaient bien d'être honorées. Si le héros recevait la mort dans les champs de la patrie, la chevalerie en deuil lui faisait d'illustres funérailles ; s'il succombait au contraire dans les entreprises lointaines, s'il ne lui restait aucun frère d'armes, aucun écuyer pour prendre soin de sa sépulture, le ciel lui envoyait pour l'ensevelir quelqu'un de ces solitaires qui habitaient alors dans les déserts, et qui

> ..... Su'I Libano spesso, e su'I Carmelo
> In aerea magion fan dimoranza.

C'est ce qui a fourni au Tasse son épisode de Suénon : tous les jours un solitaire de la Thébaïde ou un ermite du Liban recueillait les cendres de quelque chevalier massacré par les infidèles ; le chantre de Solyme ne fait que prêter à la vérité le langage des Muses.

« Soudain de ce beau globe, ou de ce soleil de la nuit, je vis descendre un rayon qui, s'allongeant comme un trait d'or, vint toucher le corps du héros. (…)

« Le guerrier n'était point prosterné dans la poudre, mais, de même qu'autrefois tous ses désirs tendaient aux régions étoilées, son visage était tourné vers le ciel, comme le lieu de

son unique espérance. Sa main droite était fermée, son bras raccourci ; il serrait le fer, dans l'attitude d'un homme qui va frapper ; son autre main, d'une manière humble et pieuse, reposait sur sa poitrine et semblait demander pardon à Dieu. (…)

« Bientôt un nouveau miracle vint attirer mes regards. Dans l'endroit où mon maître gisait étendu s'élève tout à coup un grand sépulcre, qui, sortant du sein de la terre, embrasse le corps du jeune prince, et se referme sur lui… Une courte inscription rappelle au voyageur le nom et les vertus du héros. Je ne pouvais arracher mes yeux de ce monument, et je contemplais tour à tour et les caractères et le marbre funèbre.

« Ici, dit le vieillard, le corps de ton général reposera auprès de ses fidèles amis, tandis que leurs âmes généreuses jouiront, en s'aimant dans les cieux, d'une gloire et d'un bonheur éternel. »[730]

Mais le chevalier qui avait formé dans sa jeunesse ces liens héroïques qui ne se brisaient pas même avec la vie n'avait point à craindre de mourir seul dans les déserts : au défaut des miracles du ciel, ceux de l'amitié le suivaient. Constamment accompagné de son frère d'armes, il trouvait en lui des mains guerrières pour creuser sa tombe et un bras pour le venger. Ces unions étaient confirmées par les plus redoutables serments : quelquefois les deux amis se faisaient tirer du sang, et le mêlaient dans la même coupe ; ils portaient pour gage de leur foi mutuelle ou un cœur d'or, ou une chaîne, ou un anneau. L'amour pourtant, si cher aux chevaliers, n'avait dans ces occasions que le second droit sur leurs âmes, et l'on secourait son ami de préférence à sa maîtresse.

Une chose néanmoins pouvait dissoudre ces nœuds, c'était l'inimitié des patries. Deux frères d'armes de diverses nations cessaient d'être unis dès que leurs pays ne l'étaient plus. Hue de Carvalay, chevalier anglais, avait été l'ami de Bertrand Du Guesclin : lorsque le prince Noir eut déclaré la guerre au roi Henri de Castille, Hue fut obligé de se séparer de Bertrand ; il vint lui faire ses adieux, et lui dit :

« Gentil sire, il nous convient despartir. Nous avons été

ensemble en bonne compagnie, et avons toujours eu du vostre à nostre (de l'argent en commun), si pense bien que j'ai plus receu que vous : et pour ce vous prie que nous en comptions ensemble… — Si, dit Bertrand, ce n'est qu'un sermon, je n'ai point pensé à ce compte… il n'y a que du bien à faire : raison donne que vous suiviez votre maître. Ainsi le doit faire tout preudhomme : bonne amour fust l'amour de nous, et aussi en sera la despartie, dont me poise qu'il convient qu'elle soit. Lors le baisa Bertrand et tous ses compagnons aussi : moult fut piteuse la despartie. » Ce désintéressement des chevaliers, cette élévation d'âme, qui mérita à quelques-uns le glorieux surnom de sans reproche, couronnera le tableau de leurs vertus chrétiennes. Ce même Du Guesclin, la fleur et l'honneur de la chevalerie, étant prisonnier du prince Noir, égala la magnanimité de Porus entre les mains d'Alexandre. Le prince l'ayant rendu maître de sa rançon, Bertrand la porta à une somme excessive. » Où prendrez-vous tout cet or ? dit le héros anglais, étonné. Chez mes amis, repartit le fier connétable : il n'y a pas de fileresse en France qui ne filât sa quenouille pour me tirer de vos mains. »[731]

La reine d'Angleterre, touchée des vertus de Du Guesclin, fut la première à donner une grosse somme pour hâter la liberté du plus redoutable ennemi de sa patrie. » Ah ! madame ! s'écria le chevalier breton en se jetant à ses pieds, j'avais cru jusqu'ici estre le plus laid homme de France, mais je commence à n'avoir pas si mauvaise opinion de moi, puisque les dames me font de tels présents. »

Livre VI – Services rendus à la société par le clergé et la religion chrétienne en général

Chapitre I – Immensité des bienfaits du Christianisme

(Voyez, pour toute cette partie, Hélyot, Hist. des Ordres relig. et milit., 8 vol. in 4 o ; Hermant, Etab. des Ordres relig. ; Bonnani, Catal. Omn. Ord. relig. ; Giustiniani, Mennehius et Shoonbeck, dans leur Hist. des Ordres milit. ; Saint-Foix, Essais sur Paris ; Vie de saint Vincent de Paul ; Vie des Pères du Désert ; S. Basile, Oper. ; Lobineau, Hist. de Bretagne.)

Ce ne serait rien connaître que de connaître vaguement les bienfaits du christianisme : c'est le détail de ses bienfaits, c'est l'art avec lequel la religion a varié ses dons, répandu ses secours, distribué ses trésors, ses remèdes, ses lumières ; c'est ce détail c'est cet art qu'il faut pénétrer. Jusqu'aux délicatesses des sentiments, jusqu'aux amours-propres, jusqu'aux faiblesses, la religion a tout ménagé en soulageant tout. Pour nous, qui depuis quelques années nous occupons de ces recherches, tant de traits de charité, tant de fondations admirables, tant d'inconcevables sacrifices sont passés sous nos yeux, que nous croyons qu'il y a dans ce seul mérite du christianisme de quoi expier tous les crimes des hommes : culte céleste, qui nous force d'aimer cette triste humanité qui le calomnie.

Ce que nous allons citer est bien peu de chose, et nous pourrions remplir plusieurs volumes de ce que nous rejetons ; nous ne sommes pas même sûr d'avoir choisi ce qu'il y a de plus frappant : mais, dans l'impossibilité de tout décrire et de juger qui l'emporte en vertu par un si grand nombre d'œuvres charitables, nous recueillons presque au hasard ce que nous donnons ici.

Pour se faire d’abord une idée de l’immensité des bienfaits de la religion, il faut se représenter la chrétienté comme une vaste république où tout ce que nous rapportons d’une partie se passe en même temps dans une autre. Ainsi, quand nous parlerons des hôpitaux, des missions, des collèges de la France, il faut aussi se figurer les hôpitaux, les missions, les collèges de l’Italie, de l’Espagne, de l’Allemagne, de la Russie, de l’Angleterre, de l’Amérique, de l’Afrique et de l’Asie ; il faut voir deux cents millions d’hommes au moins chez qui se pratiquent les mêmes vertus et se font les mêmes sacrifices ; il faut se ressouvenir qu’il y a dix-huit cents ans que ces vertus existent et que les mêmes actes de charité se répètent : calculez maintenant, si votre esprit ne s’y perd, le nombre d’individus soulagés et éclairés par le christianisme chez tant de nations et pendant une aussi longue suite de siècles !

Chapitre II – Hôpitaux

La charité, vertu absolument chrétienne et inconnue des anciens, a pris naissance dans Jésus-Christ ; c'est la vertu qui le distingua principalement du reste des mortels, et qui fut en lui le sceau de la rénovation de la nature humaine. Ce fut par la charité, à l'exemple de leur divin Maître, que les apôtres gagnèrent si rapidement les cœurs et séduisirent saintement les hommes.

Les premiers fidèles, instruits dans cette grande vertu, mettaient en commun quelques deniers pour secourir les nécessiteux, les malades et les voyageurs : ainsi commencèrent les hôpitaux. Devenue plus opulente, l'Église fonda pour nos maux des établissements dignes d'elle. Dès ce moment les œuvres de miséricorde n'eurent plus de retenue : il y eut comme un débordement de la charité sur les misérables, jusque alors abandonnés sans secours par les heureux du monde. On demandera peut-être comment faisaient les anciens, qui n'avaient point d'hôpitaux ? Ils avaient pour se défaire des pauvres et des infortunés deux moyens que les chrétiens n'ont pas : l'infanticide et l'esclavage.

Les maladreries ou léproseries de Saint-Lazare semblent avoir été en Orient les premières maisons de refuge. On y recevait ces lépreux qui, renoncés de leurs proches, languissaient aux carrefours des cités, en horreur à tous les hommes. Ces hôpitaux étaient desservis par des religieux de l'ordre de Saint-Basile.

Nous avons dit un mot des Trinitaires, ou des pères de la Rédemption des captifs. Saint Pierre de Nolasque en Espagne imita saint Jean de Matha en France. On ne peut lire sans attendrissement les règles austères de ces ordres. Par leur première constitution, les trinitaires ne pouvaient manger que des légumes et du laitage. Et pourquoi cette vie rigoureuse ? Parce que plus ces pères se privaient des nécessités de la vie, plus il restait de trésors à prodiguer aux barbares ; parce que s'il fallait des victimes à la colère céleste, on espérait que le

Tout-Puissant recevrait les expiations de ces religieux en échange des maux dont ils délivraient les prisonniers.

L'ordre de la Merci donna plusieurs saints au monde. Saint Pierre Pascal, évêque de Jaën, après avoir employé ses revenus au rachat des captifs et au soulagement des pauvres, passa chez les Turcs, où il fut chargé de fers. Le clergé et le peuple de son église lui envoyèrent une somme d'argent pour sa rançon. » Le saint, dit Hélyot, la reçut avec beaucoup de reconnaissance ; mais, au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta quantité de femmes et d'enfants dont la faiblesse lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne, et il demeura toujours entre les mains de ces barbares, qui lui procurèrent la couronne du martyre en 1300. »

Il se forma aussi dans cet ordre une congrégation de femmes qui se dévouaient au soulagement des pauvres étrangères. Une des fondatrices de ce tiers ordre était une grande dame de Barcelone, qui distribua son bien aux malheureux ; son nom de famille s'est perdu, elle n'est plus connue aujourd'hui que par le nom de Marie du Secours, que les pauvres lui avaient donné.

L'ordre des religieuses pénitentes, en Allemagne et en France, retirait du vice de malheureuses filles exposées à périr dans la misère après avoir vécu dans le désordre. C'était une chose tout à fait divine de voir la religion, surmontant ses dégoûts par un excès de charité, exiger jusqu'aux preuves du vice, de peur qu'on ne trompât ses institutions et que l'innocence, sous la forme du repentir, n'usurpât une retraite qui n'était pas établie pour elle. » Vous savez, dit Jehan Simon, évêque de Paris, dans les constitutions de cet ordre, qu'aucunes sont venues à nous qui étaient vierges…, à la suggestion de leurs mères et parents, qui ne demandaient qu'à s'en défaire : ordonnons que si aucune voulait entrer en votre congrégation, elle soit interrogée, etc. »

Les noms les plus doux et les plus miséricordieux servaient à couvrir les erreurs passées de ces pécheresses. On les appelait les filles du Bon Pasteur, ou les filles de la Madeleine,

pour désigner leur retour au bercail et le pardon qui les attendait. Elles ne prononçaient que des vœux simples ; on tâchait même de les marier quand elles le désiraient, et on leur assurait une petite dot. Afin qu'elles n'eussent que des idées de pureté autour d'elles, elles étaient de blanc, d'où on les nommait aussi filles blanches. Dans quelques villes on leur mettait une couronne sur la tête et l'on chantait Veni, sponsa Christi :

« Venez épouse du Christ. » Ces contrastes étaient touchants, et cette délicatesse bien digne d'une religion qui sait secourir sans offenser et ménager les faiblesses du cœur humain, tout en l'arrachant à ses vices. À l'hôpital du Saint-Esprit, à Rome, il est défendu de suivre les personnes qui déposent les orphelins à la porte du Père-Universel.

Il y a dans la société des malheureux qu'on n'aperçoit pas, parce que, descendus de parents honnêtes, mais indigents, ils sont obligés de garder les dehors de l'aisance dans les privations de la pauvreté ; il n'y a guère de situation plus cruelle : le cœur est blessé de toutes parts, et pour peu qu'on ait l'âme élevée, la vie n'est qu'une longue souffrance. Que deviendront les malheureuses demoiselles nées dans de telles familles ? Iront-elles chez des parents riches et hautains se soumettre à toutes sortes de mépris, ou embrasseront-elles des métiers que les préjugés sociaux et leur délicatesse naturelle leur défendent ? La religion a trouvé le remède. Notre-Dame de Miséricorde ouvre à ces femmes sensibles ses pieuses et respectables solitudes. Il y a quelques années que nous n'aurions osé parler de Saint-Cyr, car il était alors convenu que de pauvres filles nobles ne méritaient ni asile ni pitié.

Dieu a différentes voies pour appeler à lui ses serviteurs. Le capitaine Caraffa sollicitait à Naples la récompense des services militaires qu'il avait rendus à la couronne d'Espagne. Un jour, comme il se rendait au palais, il entre par hasard dans l'église d'un monastère. Une jeune religieuse chantait ; il fut touché jusqu'aux larmes de la douceur de sa voix : il jugea que le service de Dieu doit être plein de délices, puisqu'il donne de

tels accents à ceux qui lui ont consacré leurs jours. Il retourne à l’instant chez lui, jette au feu ses certificats de service, se coupe les cheveux, embrasse la vie monastique, et fonde l’ordre des Ouvriers pieux, qui s’occupe en général du soulagement des infirmités humaines. Cet ordre fit d’abord peu de progrès, parce que, dans une peste qui survint à Naples, les religieux moururent tous en assistant les pestiférés, à l’exception de deux prêtres et de trois clercs.

Pierre de Bétancourt, frère de l’ordre de Saint-François, étant à Guatimala, ville et province de l’Amérique espagnole, fut touché du sort des esclaves qui n’avaient aucun lieu de refuge pendant leurs maladies. Ayant obtenu par aumône le don d’une chétive maison où il tenait auparavant une école pour les pauvres, il bâtit lui-même une espèce d’infirmerie, qu’il recouvrit de paille, dans le dessein d’y retirer les esclaves qui manquaient d’abri. Il ne tarda pas à rencontrer une femme nègre, estropiée, abandonnée par son maître. Aussitôt le saint religieux charge l’esclave sur ses épaules, et, tout glorieux de son fardeau, il le porte à cette méchante cabane qu’il appelait son hôpital. Il allait courant toute la ville afin d’obtenir quelques secours pour sa négresse. Elle ne survécut pas longtemps à tant de charité, mais en répandant ses dernières larmes elle promit à son gardien des récompenses célestes, qu’il a sans doute obtenues.

Plusieurs riches, attendris par ses vertus, donnèrent des fonds à Bétancourt, qui vit la chaumière de la femme nègre se changer en un hôpital magnifique. Ce religieux mourut jeune ; l’amour de l’humanité avait consumé son cœur. Aussitôt que le bruit de son trépas se fut répandu, les pauvres et les esclaves se précipitèrent à l’hôpital pour voir encore une fois leur bienfaiteur. Ils baisaient ses pieds, ils coupaient des morceaux de ses habits ; ils l’eussent déchiré pour en emporter quelques reliques, si l’on n’eût mis des gardes à son cercueil. On eut cru que c’était le corps d’un tyran qu’on défendait contre la haine des peuples, et c’était un pauvre moine qu’on dérobait à leur amour.

L’ordre du frère Bétancourt se répandit après lui ;

l’Amérique entière se couvrit de ses hôpitaux, desservis par des religieux qui prirent le nom de Bethléémites. Telle était la formule de leurs vœux :

« Moi, frère.., je fais vœu de pauvreté, de chasteté et d’hospitalité et m’oblige de servir les pauvres convalescents, encore bien qu’ils soient infidèles et attaqués de maladies contagieuses. »[732]

Si la religion nous a attendus sur le sommet des montagnes, elle est aussi descendue dans les entrailles de la terre, loin de la lumière du jour, afin d’y chercher des infortunés. Les frères Bethléémites ont des espèces d’hôpitaux jusqu’au fond des mines du Pérou et du Mexique. Le christianisme s’est efforcé de réparer au Nouveau-Monde les maux que les hommes y ont faits, et dont on l’a si injustement accusé d’être l’auteur. Le docteur Robertson, Anglais, protestant et même ministre presbytérien, a pleinement justifié sur ce point l’Église romaine :

« C’est avec plus d’injustice encore, dit-il, que beaucoup d’écrivains ont attribué à l’esprit d’intolérance de la religion romaine la destruction des Américains, et ont accusé les ecclésiastiques espagnols d’avoir excité leurs compatriotes à massacrer ces peuples innocents comme des idolâtres et des ennemis de Dieu. Les premiers missionnaires, quoique simples et sans lettres, étaient des hommes pieux ; ils épousèrent de bonne heure la cause des Indiens, et défendirent ce peuple contre les calomnies dont s’efforcèrent de le noircir les conquérants, qui le représentaient comme incapable de se former jamais à la vie sociale et de comprendre les principes de la religion, et comme une espèce imparfaite d’hommes que la nature avait marquée du sceau de la servitude. Ce que j’ai dit du zèle constant des missionnaires espagnols pour la défense et la protection du troupeau commis à leurs soins les montre sous un point de vue digne de leurs fonctions ; ils furent des ministres de paix pour les Indiens, et s’efforcèrent toujours d’arracher la verge de fer des mains de leurs oppresseurs. C’est à leur puissante médiation que les Américains durent tous les règlements qui tendaient à adoucir

la rigueur de leur sort. Les Indiens regardent encore les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, dans les établissements espagnols, comme leurs défenseurs naturels, et c'est à eux qu'ils ont recours pour repousser les exactions et les violences auxquelles ils sont encore exposés. »[733]

Le passage est formel, et d'autant plus décisif, qu'avant d'en venir à cette conclusion le ministre protestant fournit les preuves qui ont déterminé son opinion. Il cite les plaidoyers des Dominicains pour les Caraïbes, car ce n'était pas Las Casas seul qui prenait leur défense ! c'était son ordre entier, et le reste des ecclésiastiques espagnols. Le docteur anglais joint à cela les bulles des papes, les ordonnances des rois, accordées à la sollicitation du clergé, pour adoucir le sort des Américains et mettre un frein à la cruauté des colons.

Au reste, le silence que la philosophie a gardé sur ce passage de Robertson est bien remarquable. On cite tout de cet auteur, hors le fait qui présente sous un jour nouveau la conquête de l'Amérique et qui détruit une des plus atroces calomnies dont l'histoire se soit rendue coupable. Les sophistes ont voulu rejeter sur la religion un crime que non seulement la religion n'a pas commis, mais dont elle a eu horreur : c'est ainsi que les tyrans ont souvent accusé leur victime.

Chapitre III – Hôtel-Dieu, Sœurs grises

Nous venons à ce moment où la religion a voulu, comme d'un seul coup et sous un seul point de vue, montrer qu'il n'y a pas de souffrances humaines qu'elle n'ose envisager ni de misère au-dessus de son amour.

La fondation de l'Hôtel-Dieu remonte à saint Landry, huitième évêque de Paris. Les bâtiments en furent successivement augmentés par le chapitre de Notre-Dame, propriétaire de l'hôpital, par saint Louis, par le chancelier Duprat et par Henri IV ; en sorte qu'on peut dire que cette retraite de tous les maux s'élargissait à mesure que les maux se multipliaient, et que la charité croissait à l'égal des douleurs.

L'hôpital était desservi dans le principe par des religieux et des religieuses sous la règle de Saint-Augustin, mais depuis longtemps les religieuses seules y sont restées. » Le cardinal de Vitry, dit Hélyot, a voulu sans doute parler des religieuses de l'hôtel-Dieu, lorsqu'il dit qu'il y en avait qui, se faisant violence, souffraient avec joie et sans répugnance l'aspect hideux de toutes les misères humaines, et qu'il lui semblait qu'aucun genre de pénitence ne pouvait être comparé à cette espèce de martyre.

« Il n'y a personne, continue l'auteur que nous citons, qui, en voyant les religieuses de l'hôtel-Dieu non seulement panser, nettoyer les malades, faire leurs lits, mais encore au plus fort de l'hiver casser la glace de la rivière qui passe au milieu de cet hôpital, et y entrer jusqu'à la moitié du corps pour laver leurs linges pleins d'ordures et de vilenies, ne les regarde comme autant de saintes victimes qui, par un excès d'amour et de charité pour secourir leur prochain, courent volontiers à la mort qu'elles affrontent, pour ainsi dire, au milieu de tant de puanteur et d'infection causées par le grand nombre des malades. »

Nous ne doutons point des vertus qu'inspire la philosophie ; mais elles seront encore bien plus frappantes pour le vulgaire, ces vertus, quand la philosophie nous aura montré de pareils

dévouements. Et cependant la naïveté de la peinture d'Hélyot est loin de donner une idée complète des sacrifices de ces femmes chrétiennes : cet historien ne parle ni de l'abandon des plaisirs de la vie, ni de la perte de la jeunesse et de la beauté, ni du renoncement à une famille, à un époux, à l'espoir d'une postérité ; il ne parle point de tous les sacrifices du cœur, des plus doux sentiments de l'âme étouffés, hors la pitié qui, au milieu de tant de douleurs, devient un tourment de plus.

Eh bien, nous avons vu les malades, les mourants près de passer, se soulever sur leur couche, et, faisant un dernier effort, accabler d'injures les femmes angéliques qui les servaient. Et pourquoi ? parce qu'elles étaient chrétiennes ! Eh, malheureux ! qui vous servirait, si ce n'était des chrétiennes ? D'autres filles, semblables à celles-ci, et qui méritaient des autels, ont été publiquement fouettées, nous ne déguiserons point le mot. Après un pareil retour pour tant de bienfaits, qui eût voulu encore retourner auprès des misérables ? Qui ? elles ! ces femmes ! elles-mêmes ! Elles ont volé au premier signal, ou plutôt elles n'ont jamais quitté leur poste. Voyez ici réunies la nature humaine religieuse et la nature humaine impie, et jugez-les.

La sœur grise ne renfermait pas toujours ses vertus, ainsi que les filles de l'hôtel-Dieu, dans l'intérieur d'un lieu pestiféré ; elle les répandait au dehors comme un parfum dans les campagnes ; elle allait chercher le cultivateur infirme dans sa chaumière. Qu'il était touchant de voir une femme jeune, belle et compatissante, exercer au nom de Dieu, près de l'homme rustique, la profession de médecin ! On nous montrait dernièrement, près d'un moulin, sous des saules, dans une prairie, une petite maison qu'avaient occupée trois sœurs grises. C'était de cet asile champêtre qu'elles partaient à toutes les heures de la nuit et du jour pour secourir les laboureurs. On remarquait en elles, comme dans toutes leurs sœurs, cet air de propreté et de contentement qui annonce que le corps et l'âme sont également exempts de souillures ; elles étaient pleines de douceur, mais toutefois sans manquer

de fermeté pour soutenir la vue des maux et pour se faire obéir des malades. Elles excellaient à rétablir les membres brisés par des chutes ou par ces accidents si communs chez les paysans. Mais ce qui était d'un prix inestimable, c'est que la sœur grise ne manquait pas de dire un mot de Dieu à l'oreille du nourricier de la patrie, et que jamais la morale ne trouva de formes plus divines pour se glisser dans le cœur humain.

Tandis que ces filles hospitalières étonnaient par leur charité ceux même qui étaient accoutumés à ces actes sublimes, il se passait dans Paris d'autres merveilles : de grandes dames s'exilaient de la ville et de la cour et partaient pour le Canada. Elles allaient sans doute acquérir des habitations, réparer une fortune délabrée et jeter les fondements d'une vaste propriété ? Ce n'était pas là leur but : elles allaient au milieu des forêts et des guerres sanglantes, fonder des hôpitaux pour des sauvages ennemis.

En Europe, nous tirons le canon en signe d'allégresse pour annoncer la destruction de plusieurs milliers d'hommes ; mais dans les établissements nouveaux et lointains, où l'on est plus près du malheur et de la nature, on ne se réjouit que de ce qui mérite en effet des bénédictions, c'est-à-dire des actes de bienfaisance et d'humanité. Trois pauvres hospitalières, conduites par madame de La Peltrie, descendent sur les rives canadiennes, et voilà toute la colonie troublée de joie. » Le jour de l'arrivée de personnes si ardemment désirées, dit Charlevoix, fut pour toute la ville un jour de fête ; tous les travaux cessèrent et les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut les héroïnes sur le rivage à la tête de ses troupes, qui étaient sous les armes, et au bruit du canon ; après les premiers compliments il les mena, au milieu des acclamations du peuple, à l'église, où le Te Deum fut chanté…

« Ces saintes filles, de leur côté, et leur généreuse conductrice, voulurent, dans le premier transport de leur joie, baiser une terre après laquelle elles avaient si longtemps soupiré, qu'elles se promettaient bien d'arroser de leurs sueurs et qu'elles ne désespéraient pas même de teindre de leur

sang. Les Français mêlés avec les sauvages, les infidèles mêmes confondus avec les chrétiens, ne se lassaient point et continuèrent plusieurs jours à faire retentir tout de leurs cris d'allégresse, et donnèrent mille bénédictions à celui qui seul peut inspirer tant de force et de courage aux personnes les plus faibles. À la vue des cabanes sauvages où l'on mena les religieuses le lendemain de leur arrivée, elles se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de joie ; la pauvreté et la malpropreté qui y régnaient ne les rebutèrent point, et des objets si capables de ralentir leur zèle ne le rendirent que plus vif : elles témoignèrent une grande impatience d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions.

« Madame de La Peltrie, qui n'avait jamais désiré d'être riche et qui s'était faite pauvre d'un si bon cœur pour Jésus-Christ, ne s'épargnait en rien pour le salut des âmes. Son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains pour avoir de quoi soulager les pauvres néophytes. Elle se dépouilla en peu de jours de ce qu'elle avait réservé pour son usage, jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire pour vêtir les enfants qu'on lui présentait presque nus ; et toute sa vie, qui fut assez longue, ne fut qu'un tissu d'actions les plus héroïques de la charité. »[734]

Trouve-t-on dans l'histoire ancienne rien qui soit aussi touchant, rien qui fasse couler des larmes d'attendrissement aussi douces, aussi pures ?

Chapitre IV – Enfants-Trouvés, Dames de la Charité, Traits de bienfaisance

Il faut maintenant écouter un moment saint Justin le Philosophe. Dans sa première apologie adressée à l'empereur, il parle ainsi :

« On expose les enfants sous votre empire. Des personnes élèvent ensuite ces enfants pour les prostituer. On ne rencontre par toutes les nations que des enfants destinés aux plus exécrables usages et qu'on nourrit comme des troupeaux de bêtes ; vous levez un tribut sur ces enfants…, et toutefois ceux qui abusent de ces petits innocents, outre le crime qu'ils commettent envers Dieu, peuvent par hasard abuser de leurs propres enfants… Pour nous autres chrétiens, détestant ces horreurs, nous ne nous marions que pour élever notre famille, ou nous renonçons au mariage pour vivre dans la chasteté. »[735]

Voilà donc les hôpitaux que le polythéisme élevait aux orphelins. O vénérable Vincent de Paul ! où étais-tu ? où étais-tu, pour dire aux dames de Rome, comme à ces pieuses Françaises qui t'assistaient dans tes œuvres :

« Or sus, mesdames, voyez si vous voulez délaisser à votre tour ces petits innocents, dont vous êtes devenues les mères selon la grâce, après qu'ils ont été abandonnés par leur mère selon la nature ? » Mais c'est en vain que nous demandons l'homme de miséricorde à des cultes idolâtres.

Le siècle a pardonné le christianisme à saint Vincent de Paul ; on a vu la philosophie pleurer à son histoire. On sait que, gardien de troupeaux, puis esclave à Tunis, il devint un prêtre illustre par sa science et par ses œuvres ; on sait qu'il est le fondateur de l'hôpital des Enfants-Trouvés, de celui des Pauvres-Vieillards, de l'hôpital des Galériens de Marseille, du collège des prêtres de la Mission, des confréries de charité dans les paraisses, des compagnies de dames pour le service de l'hôtel-Dieu, des filles de la charité, servantes des malades, et enfin des retraites pour ceux qui désirent choisir un état de vie et qui ne sont pas encore déterminés. Où la charité va-t-

elle prendre toutes ses institutions, toute sa prévoyance !

Saint Vincent de Paul fut puissamment secondé par Mlle Legras, qui, de concert avec lui, établit les Sœurs de la Charité. Elle eut aussi la direction de l'hôpital du nom de Jésus, qui, d'abord fondé pour quarante pauvres, a été l'origine de l'hôpital général de Paris. Pour emblème et pour récompense d'une vie consumée dans les travaux les plus pénibles, Mlle Legras demanda qu'on mît sur son tombeau une petite croix avec ces mots : Spes mea. Sa volonté fut faite.

Ainsi de pieuses familles se disputaient, au nom du Christ, le plaisir de faire du bien aux hommes. La femme du chancelier de France et Mme Fouquet étaient de la congrégation des Dames de la Charité. Elles avaient chacune leur jour pour aller instruire et exhorter les malades, leur parler des choses nécessaires au salut d'une manière touchante et familière. D'autres dames recevaient les aumônes, d'autres avaient soin du linge, des meubles, des pauvres, etc. Un auteur dit que plus de sept cents calvinistes rentrèrent dans le sein de l'Église romaine parce qu'ils reconnurent la vérité de sa doctrine dans les productions d'une charité si ardente et si étendue. Saintes dames de Miramion, de Chantal, de La Peltrie, de Lamoignon, vos œuvres ont été pacifiques ! Les pauvres ont accompagné vos cercueils ; ils les ont arrachés à ceux qui les portaient pour les porter eux-mêmes ; vos funérailles retentissaient de leurs gémissements, et l'on eût cru que tous les cœurs bienfaisants étaient passés sur la terre parce que vous veniez de mourir.

Terminons par une remarque essentielle cet article des institutions du christianisme en faveur de l'humanité souffrante. On dit que sur le mont Saint-Bernard un air trop vif use les ressorts de la respiration, et qu'on y vit rarement plus de dix ans : ainsi, le moine qui s'enferme dans l'hospice peut calculer à peu près le nombre de jours qu'il restera sur la terre ; tout ce qu'il gagne au service ingrat des hommes, c'est de connaître le moment de la mort, qui est caché au reste des humains. On assure que presque toutes les filles de l'hôtel-Dieu ont habituellement une petite fièvre qui les consume et qui provient de l'atmosphère corrompue où elles vivent ; les

religieux qui habitent les mines du Nouveau-Monde, au fond desquelles ils ont établi des hospices dans une nuit éternelle pour les infortunés Indiens, ces religieux abrègent aussi leur existence ; ils sont empoisonnés par la vapeur métallique ; enfin, les Pères qui s'enferment dans les bagnes pestiférés de Constantinople se dévouent au martyre le plus prompt.

Le lecteur nous le pardonnera si nous supprimons ici les réflexions ; nous avouons notre incapacité à trouver des louanges dignes de telles œuvres : des pleurs et de l'admiration sont tout ce qui nous reste. Qu'ils sont à plaindre, ceux qui veulent détruire la religion et qui ne goûtent pas la douceur des fruits de l'Evangile ! » Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Epictète, dit Voltaire, et la philosophie chrétienne forme des milliers d'Epictètes qui ne savent pas qu'ils le sont et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même. »[736]

Chapitre V – Education. — Écoles, collèges, universités ; Bénédictins et Jésuites

Consacrer sa vie à soulager nos douleurs est le premier des bienfaits ; le second est de nous éclairer. Ce sont encore des prêtres superstitieux qui nous ont guéris de notre ignorance, et qui depuis dix siècles se sont ensevelis dans la poussière des écoles pour nous tirer de la barbarie. Ils ne craignaient pas la lumière, puisqu'ils nous en ouvraient les sources ; ils ne songeaient qu'à nous faire partager ces clartés qu'ils avaient recueillies, au péril de leurs jours, dans les débris de Rome et de la Grèce.

Le Bénédictin qui savait tout, le Jésuite qui connaissait la science et le monde, l'Oratorien, le docteur de l'université, méritent peut-être moins notre reconnaissance que ces humbles Frères qui s'étaient consacrés à l'enseignement gratuit des pauvres. » Les clercs réguliers des écoles pieuses s'obligeaient à montrer, par charité, à lire, à écrire au petit peuple, en commençant par l'a, b, c, à compter, à calculer, et même à tenir les livres chez les marchands et dans les bureaux. Ils enseignent encore non seulement la rhétorique et les langues latine et grecque, mais, dans les villes, ils tiennent aussi des écoles de philosophie et de théologie scolastique et morale, de mathématiques, de fortifications et de géométrie… Lorsque les écoliers sortent de classe, ils vont par bandes chez leurs parents, où ils sont conduits par un religieux, de peur qu'ils ne s'amusent par les rues à jouer et à perdre leur temps. »[737]

La naïveté du style fait toujours grand plaisir, mais quand elle s'unit, pour ainsi dire, à la naïveté des bienfaits, elle devient aussi admirable qu'attendrissante.

Après ces premières écoles fondées par la charité chrétienne, nous trouvons les congrégations savantes vouées aux lettres et à l'éducation de la jeunesse par des articles exprès de leur institut. Tels sont les religieux de Saint-Basile, en Espagne, qui n'ont pas moins de quatre collèges par province. Ils en possédaient un à Soissons, en France, et un

autre à Paris c'était le collège de Beauvais, fondé par le cardinal Jean de Dorman. Dès le IXe siècle, Tours, Corbeil, Fontenelle, Fuldes, Saint-Gall, Saint-Denis, Saint-Germain d'Auxerre, Ferrière, Aniane, et en Italie, le Mont-Cassin, étaient des écoles fameuses. Les clercs de la vie commune, aux Pays-Bas, s'occupaient de la collation des originaux dans les bibliothèques et du rétablissement du texte des manuscrits.[738]

Toutes les universités de l'Europe ont été établies ou par des princes religieux, ou par des évêques, ou par des prêtres, et toutes ont été dirigées par des ordres chrétiens. Cette fameuse université de Paris, d'où la lumière s'est répandue sur l'Europe moderne, était composée de quatre facultés. Son origine remontait jusqu'à Charlemagne, jusqu'à ces temps où, luttant seul contre la barbarie, le moine Alcuin voulait faire de la France une Athènes chrétienne. C'est là qu'avaient enseigné Budé, Casaubon, Grenan, Rollin, Coffin, Le Beau ; c'est là que s'étaient formés Abailard, Amyot, De Thou, Boileau. En Angleterre, Cambridge a vu Newton sortir de son sein, et Oxford présente, avec les noms de Bacon et de Thomas Morus, sa bibliothèque persane, ses manuscrits d'Homère, ses marbres d'Arundel et ses éditions des classiques ; Glasgow et Edimbourg, en Ecosse ; Leipzig, Jena, Tubingue, en Allemagne ; Leyde, Utrecht et Louvain, aux Pays-Bas ; Gandie, Alcala et Salamanque, en Espagne : tous ces foyers des lumières attestent les immenses travaux du christianisme. Mais deux ordres ont particulièrement cultivé les lettres, les Bénédictins et les Jésuites.[739]

L'an 540 de notre ère, saint Benoît jeta au Mont-Cassin, en Italie, les fondements de l'ordre célèbre qui devait, par une triple gloire convertir l'Europe, défricher ses déserts et rallumer dans son sein le flambeau des sciences.[740]

Les Bénédictins, et surtout ceux de la congrégation de Saint-Maur, établie en France vers l'an 543, nous ont donné ces hommes dont le savoir est devenu proverbial, et qui ont retrouvé, avec des peines infinies, les manuscrits antiques ensevelis dans la poudre des monastères. Leur entreprise

littéraire la plus effrayante (car l'on peut parler ainsi), c'est l'édition complète des Pères de l'Église. S'il est difficile de faire imprimer un seul volume correctement dans sa propre langue, qu'on juge ce que c'est qu'une révision entière des Pères grecs et latins, qui forment plus de cent cinquante volumes in-folio : l'imagination peut à peine embrasser ces travaux énormes. Rappeler Ruinart, Lobineau, Calmet, Tassin, Lami, d'Acheri, Martène, Mabillon, Montfaucon, c'est rappeler des prodiges de sciences.

On ne peut s'empêcher de regretter ces corps enseignants, uniquement occupés de recherches littéraires et de l'éducation de la jeunesse. Après une révolution qui a relâché les liens de la morale et interrompu le cours des études, une société à la fois religieuse et savante porterait un remède assuré à la source de nos maux. Dans les autres formes d'institut, il ne peut y avoir ce travail régulier, cette laborieuse application au même sujet, qui règnent parmi des solitaires, et qui, continués sans interruption pendant plusieurs siècles, finissent par enfanter des miracles.

Les Bénédictins étaient des savants, et les Jésuites des gens de lettres : les uns et les autres furent à la société religieuse ce qu'étaient au monde deux illustres académies.

L'ordre des Jésuites était divisé en trois degrés, écoliers approuvés, coadjuteurs formés et profès. Le postulant était d'abord éprouvé par dix ans de noviciat, pendant lesquels on exerçait sa mémoire, sans lui permettre de s'attacher à aucune étude particulière : c'était pour connaître où le portait son génie. Au bout de ce temps, il servait les malades pendant un mois dans un hôpital, et faisait un pèlerinage à pied en demandant l'aumône : par là on prétendait l'accoutumer au spectacle des douleurs humaines et le préparer aux fatigues des missions.

Il achevait alors de fortes ou de brillantes études. N'avait-il que les grâces de la Société et cette vie élégante qui plaît au monde, on le mettait en vue dans la capitale, on le poussait à la cour et chez les grands. Possédait-il le génie de la solitude, on le retenait dans les bibliothèques et dans l'intérieur de la

Compagnie. S’il s’annonçait comme orateur, la chaire s’ouvrait à son éloquence ; s’il avait l’esprit clair, juste et patient, il devenait professeur dans les collèges ; s’il était ardent, intrépide, plein de zèle et de foi, il allait mourir sous le fer du mahométan ou du sauvage ; enfin, s’il montrait les talents propres à gouverner les hommes, le Paraguay l’appelait dans ses forêts, ou l’Ordre à la tête de ses maisons.

Le général de la Compagnie résidait à Rome. Les Pères provinciaux, en Europe, étaient obligés de correspondre avec lui une fois par mois. Les chefs des missions étrangères lui écrivaient toutes les fois que les vaisseaux ou les caravanes traversaient les solitudes du monde. Il y avait en outre, pour les cas pressants, des missionnaires qui se rendaient de Pékin à Rome, de Rome en Perse, en Turquie, en Ethiopie, au Paraguay ou dans quelque autre partie de la terre.

L’Europe savante a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L’éducation ne s’est jamais bien relevée depuis leur chute. Ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse ; leurs manières polies ôtaient à leurs leçons ce ton pédantesque qui rebute l’enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage qui tournait au profit des sciences. Ces liens, formés dans l’âge où le cœur s’ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre le prince et l’homme de lettres ces antiques et nobles amitiés qui existaient entre les Scipions et les Lélius.

Ils ménageaient encore ces vénérables relations de disciples et de maître, si chères aux écoles de Platon et de Pythagore. Ils s’enorgueillissaient du grand homme dont ils avaient préparé le génie, et réclamaient une partie de sa gloire. Voltaire dédiant sa Mérope au père Porée et l’appelant son cher maître est une de ces choses aimables que l’éducation moderne ne présente plus. Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, poètes, historiens,

traducteurs, antiquaires, journalistes, il n’y a pas une branche des sciences que les Jésuites n’aient cultivée avec éclat. Bourdaloue rappelait l’éloquence romaine, Brumoy introduisait la France au théâtre des Grecs, Gresset marchait sur les traces de Molière ; Lecomte, Parennin, Charlevoix, Ducerceau, Sanadon, Duhalde, Noël, Bouhours, Daniel, Tournemine, Maimbourg, Larue, Jouvency, Rapin, Vanière, Commire, Sirmond, Bougeant, Petau, ont laissé des noms qui ne sont pas sans honneur. Que peut-on reprocher aux Jésuites ? Un peu d’ambition, si naturel au génie. » Il sera toujours beau, dit Montesquieu en parlant de ces Pères, de gouverner les hommes en les rendant heureux. » Pesez la masse du bien que les Jésuites ont fait ; souvenez-vous des écrivains célèbres que leur corps a donnés à la France ou de ceux qui se sont formés dans leurs écoles ; rappelez-vous les royaumes entiers qu’ils ont conquis à notre commerce par leur habileté, leurs sueurs et leur sang ; repassez dans votre mémoire les miracles de leurs missions au Canada, au Paraguay, à la Chine, et vous verrez que le peu de mal dont on les accuse ne balance pas un moment les services qu’ils ont rendus à la société.

Chapitre VI – Papes et cour de Rome, découvertes modernes, etc

Avant de passer aux services que l'Église a rendus à l'agriculture, rappelons ce que les papes ont fait pour les sciences et les beaux-arts. Tandis que les ordres supérieurs travaillaient dans toute l'Europe à l'éducation de la jeunesse, à la découverte des manuscrits, à l'explication de l'antiquité, les pontifes romains, prodiguant aux savants les récompenses et jusqu'aux honneurs du sacerdoce, étaient le principe de ce mouvement général vers les lumières. Certes, c'est une grande gloire pour l'Église qu'un pape ait donné son nom au siècle qui commence l'ère de l'Europe civilisée, et qui, s'élevant du milieu des ruines de la Grèce, emprunta ses clartés du siècle d'Alexandre pour les réfléchir sur le siècle de Louis.

Ceux qui représentent le christianisme comme arrêtant le progrès des lumières contredisent manifestement les témoignages historiques. Partout la civilisation a marché sur les pas de l'Evangile, au contraire des religions de Mahomet, de Brama et de Confucius, qui ont borné les progrès de la société et forcé l'homme à vieillir dans son enfance.

Rome chrétienne était comme un grand port qui recueillait tous les débris des naufrages des arts. Constantinople tombe sous le joug des Turcs : aussitôt l'Église ouvre mille retraites honorables aux illustres fugitifs de Byzance et d'Athènes. L'imprimerie, proscrite en France, trouve une retraite en Italie. Des cardinaux épuisent leurs fortunes à fouiller les ruines de la Grèce et à acquérir des manuscrits. Le siècle de Léon X avait paru si beau au savant abbé Barthélemi, qu'il l'avait d'abord préféré à celui de Périclès pour sujet de son grand ouvrage : c'était dans l'Italie chrétienne qu'il prétendait conduire un moderne Anacharsis.

« À Rome, dit-il, mon voyageur voit Michel-Ange élevant la coupole de Saint-Pierre ; Raphaël peignant les galeries du Vatican ; Sadolet et Bembe, depuis cardinaux, remplissant alors auprès de Léon X la place de secrétaires ; Le Trissin

donnant la première représentation de Sophonisbe, première tragédie composée par un moderne ; Béroald, bibliothécaire du Vatican, s'occupant à publier les Annales de Tacite, qu'on venait de découvrir en Westphalie et que Léon X avait acquises pour la somme de cinq cents ducats d'or ; le même pape proposant des places aux savants de toutes les nations qui viendraient résider dans ses États, et des récompenses distinguées à ceux qui lui apporteraient des manuscrits inconnus… Partout s'organisaient des universités, des collèges, des imprimeries pour toutes sortes de langues et de sciences, des bibliothèques sans cesse enrichies des ouvrages qu'on y publiait et des manuscrits nouvellement apportés des pays où l'ignorance avait conservé son empire. Les académies se multipliaient tellement qu'à Ferrare on en comptait dix à douze ; à Bologne, environ quatorze ; à Sienne, seize. Elles avaient pour objet les sciences, les belles-lettres, les langues, l'histoire, les arts. Dans deux de ces académies, dont l'une était simplement dévouée à Platon et l'autre à son disciple Aristote, étaient discutées les opinions de l'ancienne philosophie et pressenties celles de la philosophie moderne. À Bologne ainsi qu'à Venise, une de ces sociétés veillait sur l'imprimerie, sur la beauté du papier, la fonte des caractères, la correction des épreuves, et sur tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des éditions nouvelles… Dans chaque État, les capitales, et même des villes moins considérables, étaient extrêmement avides d'instruction et de gloire : elles offraient presque toutes aux astronomes des observatoires, aux anatomistes des amphithéâtres, aux naturalistes des jardins de plantes, à tous les gens de lettres des collections de livres, de médailles et de monuments antiques ; à tous les genres de connaissances des marques éclatantes de considération, de reconnaissance et de respect… Les progrès des arts favorisaient le goût des spectacles et de la magnificence. L'étude de l'histoire et des monuments des Grecs et des Romains inspirait des idées de décence, d'ensemble et de perfection qu'on n'avait point eues jusque alors. Julien de Médicis, frère de Léon X, ayant été proclamé

citoyen romain, cette proclamation fut accompagnée de jeux publics, et, sur un vaste théâtre construit exprès dans la place du Capitole, on représenta pendant deux jours une comédie de Plaute, dont la musique et l'appareil extraordinaire excitèrent une admiration générale. »

Les successeurs de Léon X ne laissèrent point s'éteindre cette noble ardeur pour les travaux du génie. Les évêques pacifiques de Rome rassemblaient dans leurs villa les précieux débris des âges. Dans les palais des Borghèse et des Farnèse le voyageur admirait les chefs-d'œuvre de Praxitèle et de Phidias ; c'étaient des papes qui achetaient au poids de l'or les statues de l'Hercule et de l'Apollon ; c'étaient des papes qui, pour conserver les ruines trop insultées de l'antiquité, les couvraient du manteau de la religion. Qui n'admirera la pieuse industrie de ce pontife qui plaça des images chrétiennes sur les beaux débris des Thermes de Dioclétien ? Le Panthéon n'existerait plus s'il n'eût été consacré par le culte des apôtres, et la colonne Trajane ne serait pas debout si la statue de saint Pierre ne l'eût couronnée.

Cet esprit conservateur se faisait remarquer dans tous les ordres de l'Église. Tandis que les dépouilles qui ornaient le Vatican surpassaient les richesses des anciens temples, de pauvres religieux protégeaient dans l'enceinte de leurs monastères les ruines des maisons de Tibur et de Tusculum et promenaient l'étranger dans les jardins de Cicéron et d'Horace. Un Chartreux vous montrait le laurier qui croît sur la tombe de Virgile, et un pape couronnait le Tasse au Capitole.

Ainsi depuis quinze cents ans l'Église protégeait les sciences et les arts ; son zèle ne s'était ralenti à aucune époque. Si dans le VIIIe siècle le moine Alcuin enseigne la grammaire à Charlemagne, dans le XVIIIe un autre moine industrieux et patient trouve un moyen de dérouler les manuscrits d'Herculanum ; si en 740 Grégoire de Tours décrit les antiquités des Gaules, en 1754 le chanoine Mozzochi explique les tables législatives d'Héraclée. La plupart des découvertes qui ont changé le système du monde civilisé ont été faites par des membres de l'Église. L'invention de la poudre à canon, et

peut-être celle du télescope, sont dues au moine Roger Bacon ; d'autres attribuent la découverte de la poudre au moine allemand Berthold Schwartz ; les bombes ont été inventées par Galen, évêque de Munster ; le diacre Flavio de Gioia, Napolitain, a trouvé la boussole ; le moine Despina les lunettes, et Pacificus, archevêque de Vérone, ou le pape Silvestre II, l'horloge à roues. Que de savants, dont nous avons déjà nommé un grand nombre dans le cours de cet ouvrage, ont illustré les cloîtres ou ajouté de la considération aux chaires éminentes de l'Église ! Que d'écrivains célèbres ! que d'hommes de lettres distingués ! que d'illustres voyageurs ! que de mathématiciens, de naturalistes, de chimistes, d'astronomes, d'antiquaires ! que d'orateurs fameux ! que d'hommes d'État renommés ! Parler de Suger, de Ximenès, d'Alberoni, de Richelieu, de Mazarin, de Fleury, n'est-ce pas rappeler à la fois les plus grands ministres et les plus grandes choses de l'Europe moderne ?[741]

Au moment même où nous traçons ce rapide tableau des bienfaits de l'Église, l'Italie en deuil rend un témoignage touchant d'amour et de reconnaissance à la dépouille mortelle de Pie VI. La capitale du monde chrétien attend le cercueil du pontife infortuné qui, par des travaux dignes d'Auguste et de Marc-Aurèle, a desséché des marais infects, retrouvé le chemin des consuls romains et réparé les aqueducs des premiers monarques de Rome. Pour dernier trait de cet amour des arts si naturel aux chefs de l'Église, le successeur de Pie VI, en même temps qu'il rend la paix aux fidèles, trouve encore dans sa noble indigence des moyens de remplacer par de nouvelles statues les chefs-d'œuvre que Rome, tutrice des beaux-arts, a cédés à l'héritière d'Athènes.[742]

Après tout, les progrès des lettres étaient inséparables des progrès de la religion, puisque c'était dans la langue d'Homère et de Virgile que les Pères expliquaient les principes de la foi ; le sang des martyrs, qui fut la semence des chrétiens, fit croître aussi le laurier de l'orateur et du poète.

Rome chrétienne a été pour le monde moderne ce que Rome païenne fut pour le monde antique, le lien universel ;

cette capitale des nations remplit toutes les conditions de sa destinée, et semble véritablement la Ville éternelle. Il viendra peut-être un temps où l'on trouvera que c'était pourtant une grande idée, une magnifique institution que celle du trône pontifical. Le père spirituel, placé au milieu des peuples, unissait ensemble les diverses parties de la chrétienté. Quel beau rôle que celui d'un pape vraiment animé de l'esprit apostolique ! Pasteur général du troupeau, il peut ou contenir les fidèles dans les devoirs ou les défendre de l'oppression. Ses États, assez grands pour lui donner l'indépendance, trop petits pour qu'on ait rien à craindre de ses efforts, ne lui laissent que la puissance de l'opinion ; puissance admirable quand elle n'embrasse dans son empire que des œuvres de paix, de bienfaisance et de charité.

Le mal passager que quelques mauvais papes ont fait a disparu avec eux ; mais nous ressentons encore tous les jours l'influence des biens immenses et inestimables que le monde entier doit à la cour de Rome. Cette cour s'est presque toujours montrée supérieure à son siècle. Elle avait des idées de législation, de droit public ; elle connaissait les beaux-arts, les sciences, la politesse, lorsque tout était plongé dans les ténèbres des institutions gothiques ; elle ne se réservait pas exclusivement la lumière, elle la répandait sur tous ; elle faisait tomber les barrières que les préjugés élèvent entre les nations ; elle cherchait à adoucir nos mœurs, à nous tirer de notre ignorance, à nous arracher à nos coutumes grossières ou féroces. Les papes parmi nos ancêtres furent des missionnaires des arts envoyés à des barbares, des législateurs chez des sauvages. » Le règne seul de Charlemagne, dit Voltaire, eut une lueur de politesse, qui fut probablement le fruit du voyage de Rome. »

C'est donc une chose assez généralement reconnue que l'Europe doit au Saint-Siège sa civilisation, une partie de ses meilleures lois et presque toutes ses sciences et ses arts. Les souverains pontifes vont maintenant chercher d'autres moyens d'être utiles aux hommes : une nouvelle carrière les attend, et nous avons des présages qu'ils la rempliront avec gloire. Rome

est remontée à cette pauvreté évangélique qui faisait tout son trésor dans les anciens jours. Par une conformité remarquable, il y a des gentils à convertir, des peuples à rappeler à l'unité, des haines à éteindre, des larmes à essuyer, des plaies à fermer et qui demandent tous les baumes de la religion. Si Rome comprend bien sa position, jamais elle n'a eu devant elle de plus grandes espérances et de plus brillantes destinées. Nous disons des espérances, car nous comptons les tribulations au nombre des désirs de l'Église de Jésus-Christ. Le monde dégénéré appelle une seconde publication de l'Evangile ; le christianisme se renouvelle, et sort victorieux du plus terrible des assauts que l'enfer lui ait encore livrés. Qui sait si ce que nous avons pris pour la chute de l'Église n'est pas sa réédification ! Elle périssait dans la richesse et dans le repos ; elle ne se souvenait plus de la croix : la croix a reparu, elle sera sauvée.

Chapitre VII – Agriculture

C’est au clergé séculier et régulier que nous devons encore le renouvellement de l’agriculture en Europe, comme nous lui devons la fondation des collèges et des hôpitaux. Défrichements des terres, ouverture des chemins, agrandissements des hameaux et des villes, établissements des messageries et des auberges, arts et métiers, manufactures, commerce intérieur et extérieur, lois civiles et politiques, tout enfin nous vient originairement de l’Église. Nos pères étaient des barbares, à qui le christianisme était obligé d’enseigner jusqu’à l’art de se nourrir.

La plupart des concessions faites aux monastères dans les premiers siècles de l’Église étaient des terres vagues, que les moines cultivaient de leurs propres mains. Des forêts sauvages, des marais impraticables, de vastes landes furent la source de ces richesses que nous avons tant reprochées au clergé.

Tandis que les chanoines Prémontrés labouraient les solitudes de la Pologne et une portion de la forêt de Coucy en France, les Bénédictins fertilisaient nos bruyères. Molesme, Colan et Cîteaux, qui se couvrent aujourd’hui de vignes et de moissons, étaient des lieux semés de ronces et d’épines, où les premiers religieux habitaient sous des huttes de feuillages, comme les Américains au milieu de leurs défrichements.

Saint Bernard et ses disciples fécondèrent les vallées stériles que leur abandonna Thibaut, comte de Champagne. Fontevrault fut une véritable colonie établie par Robert d’Arbrissel dans un pays désert, sur les confins de l’Anjou et de la Bretagne. Des familles entières cherchèrent un asile sous la direction de ces Bénédictins il s’y forma des monastères de veuves, de filles, de laïques, d’infirmes et de vieux soldats. Tous devinrent cultivateurs, à l’exemple des Pères, qui abattaient eux-mêmes les arbres, guidaient la charrue, semaient les grains et couronnaient cette partie de la France de ces belles moissons qu’elle n’avait point encore portées.

La colonie fut bientôt obligée de verser au dehors une partie

de ses habitants et de céder à d’autres solitudes le superflu de ses mains laborieuses. Raoul de la Futaye, compagnon de Robert, s’établit dans la forêt du Nid-du-Merle, et Vital, autre bénédictin, dans les bois de Savigny. La forêt de l’Orges, dans le diocèse d’Angers, Chaufournois, aujourd’hui Chantenois, en Touraine ; Bellay, dans la même province ; la Puie, en Poitou ; l’Encloître, dans la forêt de Gironde ; Gaisne, à quelques lieues de Loudun ; Luçon, dans les bois du même nom ; la Lande, dans les landes de Garnache ; la Madeleine, sur la Loire ; Bourbon, en Limousin ; Cadouin, en Périgord ; enfin Haute-Bruyère, près de Paris, furent autant de colonies de Fontevrault, et qui pour la plupart, d’incultes qu’elles étaient, se changèrent en opulentes campagnes.

Nous fatiguerions le lecteur si nous entreprenions de nommer tous les sillons que la charrue des Bénédictins a tracés dans les Gaules sauvages. Maurecourt, Longpré, Fontaine, le Charme, Colinance, Foici, Bellomer, Cousanie, Sauvement, les Epines, Eube, Vanassel, Pons, Charles ; Vairville et cent autres lieux dans la Bretagne, l’Anjou, le Berry, l’Auvergne, la Gascogne, le Languedoc, la Guienne, attestent leurs immenses travaux. Saint Colomban fit fleurir le désert de Vauge ; des filles bénédictines même, à l’exemple des Pères de leur ordre, se consacrèrent à la culture ; celles de Montreuil-les-Dames « s’occupaient, dit Herman, à coudre, à filer, à défricher les épines de la forêt, à l’imitation de Laon et de tous les religieux de Clairvaux. »[743]

En Espagne, les Bénédictins déployèrent la même activité. Ils achetèrent des terres en friche au bord du Tage, près de Tolède, et ils fondèrent le couvent de Venghalia, après avoir planté en vignes et en orangers tout le pays d’alentour.

Le Mont-Cassin, en Italie, n’était qu’une profonde solitude : lorsque saint Benoît s’y retira, le pays changea de face en peu de temps, et l’abbaye nouvelle devint si opulente par ses travaux, qu’elle fut en état de se défendre, en 1057, contre les Normands, qui lui firent la guerre.

Saint Boniface, avec les religieux de son ordre, commença toutes les cultures dans les quatre évêchés de Bavière. Les

Bénédictins de Fulde défrichèrent, entre la Hesse, la Franconie et la Thuringe, un terrain du diamètre de huit mille pas géométriques, ce qui donnait vingt-quatre mille pas, ou seize lieues de circonférence ; ils comptèrent bientôt jusqu'à dix-huit mille métairies, tant en Bavière qu'en Souabe. Les moines de Saint-Benoît-Polironne, près de Mantoue, employèrent au labourage plus de trois mille bœufs.

Remarquons, en outre, que la règle, presque générale, qui interdisait l'usage de la viande aux ordres monastiques vint sans doute, en premier lieu, d'un principe d'économie rurale. Les sociétés religieuses étant alors fort multipliées, tant d'hommes qui ne vivaient que de poissons, d'œufs, de lait et de légumes, durent favoriser singulièrement la propagation des races de bestiaux. Ainsi nos campagnes, aujourd'hui si florissantes, sont en partie redevables de leurs moissons et de leurs troupeaux au travail des moines et à leur frugalité.

De plus, l'exemple, qui est souvent peu de chose en morale, parce que les passions en détruisent les bons effets, exerce une grande puissance sur le côté matériel de la vie. Le spectacle de plusieurs milliers de religieux cultivant la terre mina peu à peu ces préjugés barbares qui attachaient le mépris à l'art qui nourrit les hommes. Le paysan apprit dans les monastères à retourner la glèbe et à fertiliser le sillon. Le baron commença à chercher dans son champ des trésors plus certains que ceux qu'il se procurait par les armes. Les moines furent donc réellement les pères de l'agriculture, et comme laboureurs eux-mêmes, et comme les premiers maîtres de nos laboureurs.

Ils n'avaient point perdu de nos jours ce génie utile. Les plus belles cultures, les paysans les plus riches, les mieux nourris et les moins vexés, les équipages champêtres les plus parfaits, les troupeaux les plus gras, les fermes les mieux entretenues se trouvaient dans les abbayes. Ce n'était pas là, ce nous semble, un sujet de reproches à faire au clergé.

Chapitre VIII – Villes et villages, ponts, grands chemins, etc

Mais si le clergé a défriché l'Europe sauvage, il a aussi multiplié nos hameaux, accru et embelli nos villes. Divers quartiers de Paris, tels que ceux de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-l'Auxerrais, se sont élevés en partie aux frais des abbayes du même nom. En général, partout où il se trouvait un monastère, là se formait un village : la Chaise-Dieu, Abbeville et plusieurs autres lieux, portent encore dans leurs noms la marque de leur origine. La ville de Saint-Sauveur, au pied du Mont-Cassin, en Italie, et les bourgs environnants, sont l'ouvrage des religieux de Saint-Benoît. À Fulde, à Mayence, dans tous les cercles ecclésiastiques de l'Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Suisse, en Espagne, en Angleterre, une foule de cités ont eu pour fondateurs des ordres monastiques ou militaires. Les villes qui sont sorties le plus tôt de la barbarie sont celles mêmes qui ont été soumises à des princes ecclésiastiques. L'Europe doit la moitié de ses monuments et de ses fondations utiles à la munificence des cardinaux, des abbés et des évêques.[744]

Mais on dira peut-être que ces travaux n'attestent que la richesse immense de l'Église.

Nous savons qu'on cherche toujours à atténuer les services : l'homme hait la reconnaissance. Le clergé a trouvé des terres incultes : il y a fait croître des moissons. Devenu opulent par son propre travail, il a appliqué ses revenus à des monuments publics. Quand vous lui reprochez des biens si nobles et dans leur emploi et dans leur source, vous l'accusez à la fois du crime de deux bienfaits.

L'Europe entière n'avait ni chemins ni auberges ; ses forêts étaient remplies de voleurs et d'assassins ; ses lois étaient impuissantes, ou plutôt il n'y avait point de lois : la religion seule, comme une grande colonne élevée au milieu des ruines gothiques, offrait des abris et un point de communication aux hommes.

Sous la seconde race de nos rois, la France étant tombée dans l'anarchie la plus profonde, les voyageurs étaient surtout

arrêtés, dépouillés et massacrés aux passages des rivières. Des moines habiles et courageux entreprirent de remédier à ces maux. Ils formèrent entre eux une compagnie, sous le nom d'Hospitaliers pontifes ou faiseurs de ponts. Ils s'obligeaient, par leur institut, à prêter main-forte aux voyageurs, à réparer les chemins publics, à construire des ponts et à loger des étrangers dans des hospices qu'ils élevèrent au bord des rivières.

Ils se fixèrent d'abord sur la Durance, dans un endroit dangereux appelé Maupas ou Mauvais-pas, et qui, grâce à ces généreux moines, prit bientôt le nom de Bon-pas, qu'il porte encore aujourd'hui. C'est cet ordre qui a bâti le pont du Rhône à Avignon. On sait que les messageries et les postes, perfectionnées par Louis XI, furent d'abord établies par l'université de Paris.

Sur une rude et haute montagne du Rouergue, couverte de neige et de brouillards pendant huit mois de l'année, on aperçoit un monastère, bâti, vers l'an 1120, par Alard, vicomte de Flandre. Ce seigneur, revenant d'un pèlerinage, fut attaqué dans ce lieu par des voleurs ; il fit vœu, s'il se sauvait de leurs mains, de fonder dans ce désert un hôpital pour les voyageurs et de chasser les brigands de la montagne. Etant échappé au péril, il fut fidèle à ses engagements, et l'hôpital d'Abrac ou d'Aubrac s'éleva in loco horroris et vastae solitudinis, comme le porte l'acte de fondation. Alard y établit des prêtres pour le service de l'église, des chevaliers hospitaliers pour escorter les voyageurs et des dames de qualité pour laver les pieds des pèlerins, faire leurs lits et prendre soin de leurs vêtements.

Dans les siècles de barbarie, les pèlerinages étaient fort utiles ; ce principe religieux, qui attirait les hommes hors de leurs foyers, servait puissamment au progrès de la civilisation et des lumières. Dans l'année du grand jubilé, on ne reçut pas moins de quatre cent quarante mille cinq cents étrangers à l'hôpital de Saint-Philippe de Néri, à Rome ; chacun d'eux fut nourri, logé et défrayé entièrement pendant trois jours.[745]

Il n'y avait point de pèlerin qui ne revînt dans son village avec quelque préjugé de moins et quelque idée de plus. Tout

se balance dans les siècles : certaines classes riches de la société voyagent peut-être à présent plus qu'autrefois, mais, d'une autre part, le paysan est plus sédentaire. La guerre l'appelait sous la bannière de son seigneur et la religion dans les pays lointains. Si nous pouvions revoir un de ces anciens vassaux que nous nous représentons comme une espèce d'esclave stupide, peut-être serions-nous surpris de lui trouver plus de bon sens et d'instruction qu'au paysan libre d'aujourd'hui.

Avant de partir pour les royaumes étrangers, le voyageur s'adressait à son évêque, qui lui donnait une lettre apostolique avec laquelle il passait en sûreté dans toute la chrétienté. La forme de ces lettres variait selon le rang et la profession du porteur, d'où on les appelait formatae. Ainsi, la religion n'était occupée qu'à renouer les fils sociaux que la barbarie rompait sans cesse.

En général, les monastères étaient des hôtelleries où les étrangers trouvaient en passant le vivre et le couvert. Cette hospitalité, qu'on admire chez les anciens et dont on voit encore les restes en Orient, était en honneur chez nos religieux : plusieurs d'entre eux, sous le nom d'hospitaliers, se consacrèrent particulièrement à cette vertu touchante. Elle se manifestait, comme aux jours d'Abraham, dans toute sa beauté antique, par le lavement des pieds, la flamme du foyer et les douceurs du repas et de la couche. Si le voyageur était pauvre, on lui donnait des habits, des vivres et quelque argent pour se rendre à un autre monastère, où il recevait les mêmes secours. Les dames, montées sur leur palefroi ; les preux, cherchant aventures ; les rois, égarés à la chasse, frappaient, au milieu de la nuit, à la porte des vieilles abbayes, et venaient partager l'hospitalité qu'on donnait à l'obscur pèlerin. Quelquefois deux chevaliers ennemis s'y rencontraient ensemble et se faisaient joyeuse réception jusqu'au lever du soleil, où, le fer à la main, ils maintenaient l'un contre l'autre la supériorité de leurs dames et de leurs patries. Boucicault, au retour de la croisade de Prusse, logeant dans un monastère avec plusieurs chevaliers anglais, soutint seul contre tous

qu’un chevalier écossais, attaqué par eux dans les bois, avait été traîtreusement mis à mort.

Dans ces hôtelleries de la religion, on croyait faire beaucoup d’honneur à un prince quand on lui proposait de rendre quelques soins aux pauvres qui s’y trouvaient par hasard avec lui. Le cardinal de Bourbon, revenant de conduire l’infortunée Elisabeth en Espagne, s’arrêta à l’hôpital de Roncevaux, dans les Pyrénées ; il servit à table trois cents pèlerins, et donna à chacun d’eux trois réaux pour continuer leur voyage. Le Poussin est un des derniers voyageurs qui aient profité de cette coutume chrétienne ; il allait à Rome, de monastère en monastère, peignant des tableaux d’autel pour prix de l’hospitalité qu’il recevait et renouvelant ainsi chez les peintres l’aventure d’Homère.

Chapitre IX – Arts et Métiers, Commerce

Rien n’est plus contraire à la vérité historique que de se représenter les premiers moines comme des hommes oisifs, qui vivaient dans l’abondance aux dépens des superstitions humaines. D’abord cette abondance n’était rien moins que réelle. L’ordre, par ses travaux, pouvait être devenu riche, mais il est certain que le religieux vivait très durement. Toutes ces délicatesses du cloître, si exagérées, se réduisaient, même de nos jours, à une étroite cellule, des pratiques désagréables et une table fort simple, pour ne rien dire de plus. Ensuite il est très faux que les moines ne fussent que de pieux fainéants ; quand leurs nombreux hospices, leurs collèges, leurs bibliothèques, leurs cultures et tous les autres services dont nous avons parlé, n’auraient pas suffi pour occuper leurs loisirs, ils avaient encore trouvé bien d’autres manières d’être utiles ; ils se consacraient aux arts mécaniques et étendaient le commerce au dehors et au dedans de l’Europe.

La congrégation du tiers ordre de Saint-François, appelée des Bons-Fieux, faisait des draps et des galons en même temps qu’elle montrait à lire aux enfants des pauvres et qu’elle prenait soin des malades. La compagnie des Pauvres Frères cordonniers et tailleurs était instituée dans le même esprit. Le couvent des Hiéronymites, en Espagne, avait dans son sein plusieurs manufactures. La plupart des premiers religieux étaient maçons aussi bien que laboureurs. Les Bénédictins bâtissaient leurs maisons de leurs propres mains, comme on le voit par l’histoire des couvents du Mont-Cassin, de ceux de Fontevrault et de plusieurs autres.

Quant au commerce intérieur, beaucoup de foires et de marchés appartenaient aux abbayes et avaient été établis par elles. La célèbre foire du Landyt, à Saint-Denis, devait sa naissance à l’université de Paris. Les religieuses filaient une grande partie des toiles de l’Europe. Les bières de Flandre et la plupart des vins fins de l’Archipel, de la Hongrie, de l’Italie, de la France et de l’Espagne, étaient faits par les congrégations religieuses ; l’exportation et l’importation des grains, soit pour

l’étranger, soit pour les armées, dépendaient encore en partie des grands propriétaires ecclésiastiques. Les églises faisaient valoir le parchemin, la cire, le lin, la soie, les marbres, l’orfèvrerie, les manufactures en laine, les tapisseries et les matières premières d’or et d’argent ; elles seules, dans les temps barbares, procuraient quelque travail aux artistes, qu’elles faisaient venir exprès de l’Italie et jusque du fond de la Grèce. Les religieux eux-mêmes cultivaient les beaux-arts et étaient les peintres, les sculpteurs et les architectes de l’âge gothique. Si leurs ouvrages nous paraissent grossiers aujourd’hui, n’oublions pas qu’ils forment l’anneau où les siècles antiques viennent se rattacher aux siècles modernes, que sans eux la chaîne de la tradition des lettres et des arts eût été totalement interrompue : il ne faut pas que la délicatesse de notre goût nous mène à l’ingratitude.

À l’exception de cette petite partie du Nord comprise dans la ligne des villes anséatiques, le commerce extérieur se faisait autrefois par la Méditerranée. Les Grecs et les Arabes nous apportaient les marchandises de l’Orient, qu’ils chargeaient à Alexandrie. Mais les croisades firent passer entre les mains des Francs cette source de richesses. » Les conquêtes des Croisés, dit l’abbé Fleury, leur assurèrent la liberté du commerce pour les marchandises de la Grèce, de Syrie et d’Egypte, et par conséquent pour celles des Indes, qui ne venaient point encore en Europe par d’autres routes. »[746]

Le docteur Robertson, dans son excellent ouvrage sur le commerce des anciens et des modernes aux Indes orientales, confirme, par les détails les plus curieux, ce qu’avance ici l’abbé Fleury. Gênes, Venise, Pise, Florence et Marseille durent leurs richesses et leur puissance à ces entreprises d’un zèle exagéré, que le véritable esprit du christianisme a condamnées depuis longtemps. Mais enfin on ne peut se dissimuler que la marine et le commerce moderne ne soient nés de ces fameuses expéditions. Ce qu’il y eut de bon en elles appartient à la religion, le reste aux passions humaines. D’ailleurs, si les Croisés ont eu tort de vouloir arracher l’Egypte et la Syrie aux Sarrasins, ne gémissons donc plus quand nous

voyons ces belles contrées en proie à ces Turcs, qui semblent arrêter la peste et la barbarie sur la patrie de Phidias et d'Euripide. Quel mal y aurait-il si l'Egypte était depuis saint Louis une colonie de la France, et si les descendants des chevaliers français régnaient à Constantinople, à Athènes, à Damas, à Tripoli, à Carthage, à Tyr, à Jérusalem ?[747]

Au reste, quand le christianisme a marché seul aux expéditions lointaines, on a pu juger que les désordres des croisades n'étaient pas venus de lui, mais de l'emportement des hommes. Nos missionnaires nous ont ouvert des sources de commerce pour lesquelles ils n'ont versé de sang que le leur, dont, à la vérité, ils ont été prodigues. Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit sur ce sujet au livre des Missions.

Chapitre X – Des Lois civiles et criminelles

Rechercher quelle a été l'influence du christianisme sur les lois et sur les gouvernements, comme nous l'avons fait pour la morale et pour la poésie, serait le sujet d'un fort bel ouvrage. Nous indiquerons seulement la route, et nous offrirons quelques résultats, afin d'additionner la somme des bienfaits de la religion.

Il suffit d'ouvrir au hasard les conciles, le droit canonique, les bulles et les rescrits de la cour de Rome, pour se convaincre que nos anciennes lois recueillies dans les capitulaires de Charlemagne, dans les formules de Marculfe, dans les ordonnances des rois de France, ont emprunté une foule de règlements à l'Église, ou plutôt qu'elles ont été rédigées en partie par de savants prêtres ou des assemblées d'ecclésiastiques.

De temps immémorial les évêques et les métropolitains ont eu des droits assez considérables en matière civile. Ils étaient chargés de la promulgation des ordonnances impériales relatives à la tranquillité publique ; on les prenait pour arbitres dans les procès : c'étaient des espèces de juges de paix naturels que la religion avait donnés aux hommes. Les empereurs chrétiens, trouvant cette coutume établie, la jugèrent si salutaire, qu'ils la confirmèrent par des articles de leurs codes. Chaque gradué, depuis le sous-diacre jusqu'au souverain pontife, exerçait une petite juridiction, de sorte que l'esprit religieux agissait par mille points et de mille manières sur les lois. Mais cette influence était-elle favorable ou dangereuse aux citoyens ? Nous croyons qu'elle était favorable.[748]

D'abord, dans tout ce qui s'appelle administration, la sagesse du clergé a constamment été reconnue, même des écrivains les plus opposés au christianisme. Lorsqu'un État est tranquille, les hommes ne font pas le mal pour le seul plaisir de le faire. Quel intérêt un concile pouvait-il avoir à porter une loi inique touchant l'ordre des successions ou les conditions d'un mariage ? Ou pourquoi un official ou un simple prêtre admis à

prononcer sur un point de droit aurait-il prévariqué ? s'il est vrai que l'éducation et les principes qui nous sont inculqués dans la jeunesse influent sur notre caractère, des ministres de l'Evangile devaient être en général guidés par un conseil de douceur et d'impartialité ; mettons, si l'on veut, une restriction, et disons dans tout ce qui ne regardait pas ou leur ordre ou leurs personnes, et ailleurs, l'esprit de corps, qui peut être mauvais dans l'ensemble, est toujours bon dans la partie. Il est à présumer qu'un membre d'une grande société religieuse se distinguera plutôt par sa droiture dans une place civile que par ses prévarications, ne fût-ce que pour la gloire de son ordre et le joug que cet ordre lui impose.[749]

De plus, les conciles étaient composés de prélats de tous les pays, et partant ils avaient l'immense avantage d'être comme étrangers aux peuples pour lesquels ils faisaient des lois. Ces haines, ces amours, ces préjugés feudataires qui accompagnent ordinairement le législateur étaient inconnus aux Pères des conciles. Un évêque français avait assez de lumières touchant sa patrie pour combattre un canon qui en blessait les mœurs, mais il n'avait pas assez de pouvoir sur des prélats italiens, espagnols, anglais, pour leur faire adopter un règlement injuste ; libre dans le bien, sa position le bornait dans le mal. C'est Machiavel, ce nous semble, qui propose de faire rédiger la constitution d'un État par un étranger. Mais cet étranger pourrait être ou gagné par intérêt, ou ignorant du génie de la nation dont il fixerait le gouvernement ; deux grands inconvénients que le concile n'avait pas, puisqu'il était à la fois au-dessus de la corruption par ses richesses et instruit des inclinations particulières des royaumes par les divers membres qui le composaient.

L'Église prenant toujours la morale pour base, de préférence à la politique (comme on le voit par les questions de rapt, de divorce, d'adultère), ses ordonnances doivent avoir un fonds naturel de rectitude et d'universalité. En effet, la plupart des canons ne sont point relatifs à telle ou telle contrée ; ils comprennent toute la chrétienté. La charité, le pardon des offenses formant tout le christianisme et étant spécialement

recommandés dans le sacerdoce, l'action de ce caractère sacré sur les mœurs doit participer de ces vertus. L'histoire nous offre sans cesse le prêtre priant pour le malheureux, demandant grâce pour le coupable ou intercédant pour l'innocent. Le droit d'asile dans les églises, tout abusif qu'il pouvait être, est néanmoins une grande preuve de la tolérance que l'esprit religieux avait introduite dans la justice criminelle. Les Dominicains furent animés par cette pitié évangélique lorsqu'ils dénoncèrent avec tant de force les cruautés des Espagnols dans le Nouveau-Monde. Enfin, comme notre code a été formé dans des temps de barbarie, le prêtre étant le seul homme qui eût alors quelques lettres, il ne pouvait porter dans les lois qu'une influence heureuse et des lumières qui manquaient au reste des citoyens.

On trouve un bel exemple de l'esprit de justice que le christianisme tendait à introduire dans nos tribunaux. Saint Ambroise observe que si en matière criminelle les évêques sont obligés par leur caractère d'implorer la clémence du magistrat, ils ne doivent jamais intervenir dans les causes civiles qui ne sont pas portées à leur propre juridiction ; »

Car, dit-il, vous ne pouvez solliciter pour une des parties sans nuire à l'autre et vous rendre peut-être coupable d'une grande injustice. »[750]

Admirable esprit de la religion !

La modération de saint Chrysostome n'est pas moins remarquable :

« Dieu, dit ce grand saint, a permis à un homme de renvoyer sa femme pour cause d'adultère, mais non pas pour cause d'idolâtrie. » Selon le droit romain, les infâmes ne pouvaient être juges. Saint Ambroise et saint Grégoire poussent encore plus loin cette belle loi, car ils ne veulent pas que ceux qui ont commis de grandes fautes demeurent juges, de peur qu'ils ne se condamnent eux-mêmes en condamnant les autres[751][752].

En matière criminelle, le prélat se récusait, parce que la religion a horreur du sang. Saint Augustin obtint par ses prières la vie des Circumcellions, convaincus d'avoir assassiné des

prêtres catholiques. Le concile de Sardique fait même une loi aux évêques d'interposer leur médiation dans les sentences d'exil et de bannissement. Ainsi le malheureux devait à cette charité chrétienne non seulement la vie, mais, ce qui est bien plus précieux encore, la douceur de respirer son air natal.[753]

Ces autres dispositions de notre jurisprudence criminelle sont tirées du droit canonique :

« 1° On ne doit point condamner un absent, qui peut avoir des moyens légitimes de défense. 2° L'accusateur et le juge ne peuvent servir de témoins. 3° Les grands criminels ne peuvent être accusateurs. 4° En quelque dignité qu'une personne soit constituée, sa seule déposition ne peut suffire pour condamner un accusé[754][755]. »

On peut voir dans Héricourt la suite de ces lois, qui confirment ce que nous avons avancé, savoir que nous devons les meilleures dispositions de notre code civil et criminel au droit canonique. Ce droit est en général beaucoup plus doux que nos lois, et nous avons repoussé sur plusieurs points son indulgence chrétienne. Par exemple, le septième concile de Carthage décide que quand il y a plusieurs chefs d'accusation, si l'accusateur ne peut prouver le premier chef, il ne doit point être admis à la preuve des autres ; nos coutumes en ont ordonné autrement.

Cette grande obligation que notre système civil doit aux règlements du christianisme est une chose très grave, très peu observée et pourtant très digne de l'être.[756]

Enfin, les juridictions seigneuriales, sous la féodalité, furent de nécessité moins vexatoires dans la dépendance des abbayes et des prélatures que sous le ressort d'un comte ou d'un baron. Le seigneur ecclésiastique était tenu à de certaines vertus que le guerrier ne se croyait pas obligé de pratiquer. Les abbés cessèrent promptement de marcher à l'armée, et leurs vassaux devinrent de paisibles laboureurs. Saint Benoît d'Aniane, réformateur des Bénédictins en France, recevait les terres qu'on lui offrait, mais il ne voulait point accepter les serfs ; il leur rendait sur-le-champ la liberté : cet exemple de magnanimité au milieu du Xe siècle est bien

frappant ; et c’est un moine qui l’a donné ![757]

Chapitre XI – Politique et Gouvernement

La coutume qui accordait le premier rang au clergé dans les assemblées des nations modernes tenait au grand principe religieux que l'antiquité entière regardait comme le fondement de l'existence politique. Je ne sais, dit Cicéron, si anéantir la piété envers les dieux ce ne serait point aussi anéantir la bonne foi, la société du genre humain et la plus excellente des vertus, la justice :[758]

« Haud scio an, pietate adversus deos sublata, fides etiam, et societas humani generis, et una excellentissima virtus, justitia, tollatur. »

Puisqu'on avait cru jusqu'à nos jours que la religion est la base de la société civile, ne faisons pas un crime à nos pères d'avoir pensé comme Platon, Aristote, Cicéron, Plutarque, et d'avoir mis l'autel et ses ministres au degré le plus éminent de l'ordre social.

Mais si personne ne nous conteste sur ce point l'influence de l'Église dans le corps politique, on soutiendra peut-être que cette influence a été funeste au bonheur public et à la liberté. Nous ne ferons qu'une réflexion sur ce vaste et profond sujet : remontons un instant aux principes généraux d'où il faut toujours partir quand on veut atteindre à quelque vérité.

La nature, au moral et au physique, semble n'employer qu'un seul moyen de création : c'est de mêler, pour produire, la force et la douceur. Son énergie paraît résider dans la loi générale des contrastes. Si elle joint la violence à la violence ou la faiblesse à la faiblesse, loin de former quelque chose, elle détruit par excès ou par défaut. Toutes les législations de l'antiquité offrent ce système d'opposition qui enfante le corps politique.

Cette vérité une fois reconnue, il faut chercher les points d'opposition : il nous semble que les deux principaux résident, l'un dans les mœurs du peuple, l'autre dans les institutions à donner à ce peuple. S'il est d'un caractère timide et faible, que sa constitution soit hardie et robuste ; s'il est fier, impétueux, inconstant, que son gouvernement soit doux, modéré,

invariable. Ainsi la théocratie ne fut pas bonne aux Egyptiens : elle les asservit sans leur donner les vertus qui leur manquaient ; c'était une nation pacifique : il lui fallait des institutions militaires.

L'influence sacerdotale, au contraire, produisit à Rome des effets admirables : cette reine du monde dut sa grandeur à Numa, qui sut placer la religion au premier rang chez un peuple de guerriers : qui ne craint pas les hommes doit craindre les dieux.

Ce que nous venons de dire du Romain s'applique au Français ; il n'a pas besoin d'être excité, mais d'être retenu. On parle du danger de la théocratie ; mais chez quelle nation belliqueuse un prêtre a-t-il conduit l'homme à la servitude ?

C'est donc de ce grand principe général qu'il faut partir pour considérer l'influence du clergé dans notre ancienne constitution, et non pas de quelques détails particuliers, locaux et accidentels. Toutes ces déclamations contre la richesse de l'Église, contre son ambition, sont de petites vues d'un sujet immense ; c'est considérer à peine la surface des objets, et ne pas jeter un coup d'œil ferme dans leurs profondeurs. Le christianisme était dans notre corps politique comme ces instruments religieux dont les Spartiates se servaient dans les batailles, moins pour animer le soldat que pour modérer son ardeur.

Si l'on consulte l'histoire de nos états généraux, on verra que le clergé a toujours rempli ce beau rôle de modérateur. Il calmait, il adoucissait les esprits ; il prévenait les résolutions extrêmes. L'Église avait seule de l'instruction et de l'expérience, quand des barons hautains et d'ignorantes communes ne connaissaient que les factions et une obéissance absolue ; elle seule, par l'habitude des synodes et des conciles, savait parler et délibérer ; elle seule avait de la dignité, lorsque tout en manquait autour d'elle. Nous la voyons tour à tour s'opposer aux excès du peuple, présenter de libres remontrances aux rois et braver la colère des nobles. La supériorité de ses lumières, son génie conciliant, sa mission de paix, la nature même de ses intérêts, devaient lui donner en

politique des idées généreuses qui manquaient aux deux autres ordres. Placée entre ceux-ci, elle avait tout à craindre des grands, et rien des communes, dont elle devenait par cette seule raison le défenseur naturel. Aussi la voit-on, dans les moments de troubles, voter de préférence avec les dernières. La chose la plus vénérable qu'offraient nos anciens états généraux était ce banc de vieux évêques qui, la mitre en tête et la crosse à la main, plaidaient tour à tour la cause du peuple contre les grands et celle du souverain contre des seigneurs factieux.

Ces prélats furent souvent la victime de leur dévouement. La haine des nobles contre le clergé fut si grande au commencement du XIIIe siècle, que saint Dominique se vit contraint de prêcher une espèce de croisade pour arracher les biens de l'Église aux barons qui les avaient envahis. Plusieurs évêques furent massacrés par les nobles ou emprisonnés par la cour. Ils subissaient tour à tour les vengeances monarchiques, aristocratiques et populaires.

Si vous voulez considérer plus en grand l'influence du christianisme sur l'existence politique des peuples de l'Europe, vous verrez qu'il prévenait les famines et sauvait nos ancêtres de leurs propres fureurs, en proclamant ces paix appelées paix de Dieu, pendant lesquelles on recueillait les moissons et les vendanges. Dans les commotions publiques souvent les papes se montrèrent comme de très grands princes. Ce sont eux qui, en réveillant les rois, sonnant l'alarme et faisant des ligues ont empêché l'Occident de devenir la proie des Turcs. Ce seul service rendu au monde par l'Église mériterait des autels.

Des hommes indignes du nom de chrétiens égorgeaient les peuples du Nouveau-Monde, et la cour de Rome fulminait des bulles pour prévenir ces atrocités. L'esclavage était reconnu légitime, et l'Église ne reconnaissait point d'esclaves[759] [760] parmi ses enfants. Les excès mêmes de la cour de Rome ont servi à répandre les principes généraux du droit des peuples. Lorsque les papes mettaient les royaumes en interdit, lorsqu'ils forçaient les empereurs à venir rendre compte de leur conduite au Saint-Siège, ils s'arrogeaient sans doute un

pouvoir qu'ils n'avaient pas ; mais en blessant la majesté du trône ils faisaient peut-être du bien à l'humanité. Les rois devenaient plus circonspects ; ils sentaient qu'ils avaient un frein et le peuple une égide. Les rescrits des pontifes ne manquaient jamais de mêler la voix des nations et l'intérêt général des hommes aux plaintes particulières. » Il nous est venu des rapports que Philippe, Ferdinand, Henri opprimait son peuple, etc. » Tel était à peu près le début de tous ces arrêts de la cour de Rome.

S'il existait au milieu de l'Europe un tribunal qui jugeât, au nom de Dieu, les nations et les monarques, et qui prévînt les guerres et les révolutions, ce tribunal serait le chef-d'œuvre de la politique et le dernier degré de la perfection sociale : les papes, par l'influence qu'ils exerçaient sur le monde chrétien, ont été au moment de réaliser ce beau songe.

Montesquieu a fort bien prouvé que le christianisme est opposé d'esprit et de conseil au pouvoir arbitraire, et que ses principes font plus que l'honneur dans les monarchies, la vertu dans les républiques et la crainte dans les États despotiques. N'existe-t-il pas d'ailleurs des républiques chrétiennes qui paraissent même plus attachées à leur religion que les monarchies ? N'est-ce pas encore sous la loi évangélique que s'est formé ce gouvernement dont l'excellence paraissait telle au plus grave des historiens, qu'il le croyait impraticable pour les hommes ? » Dans toutes les nations, dit Tacite, c'est le peuple, ou les nobles, ou un seul qui gouverne ; une forme de gouvernement qui se composerait à la fois des trois autres est une brillante chimère[761][762], etc.

Tacite ne pouvait pas deviner que cette espèce de miracle s'accomplirait un jour chez des sauvages dont il nous a laissé l'histoire. Les passions, sous le polythéisme, auraient bientôt renversé un gouvernement qui ne se conserve que par la justesse des contrepoids. Le phénomène de son existence était réservé à une religion qui, en maintenant l'équilibre moral le plus parfait, permet d'établir la plus parfaite balance politique.[763]

Montesquieu a vu le principe du gouvernement anglais dans

les forêts de la Germanie : il était peut-être plus simple de le découvrir dans la division des trois ordres ; division connue de toutes les grandes monarchies de l'Europe moderne. L'Angleterre a commencé, comme la France et l'Espagne, par ses états généraux : l'Espagne passa à une monarchie absolue, la France à une monarchie tempérée, et l'Angleterre à une monarchie mixte. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Cortès de la première jouissaient de plusieurs privilèges que n'avaient pas les états généraux de la seconde et les parlements de la troisième, et que le peuple le plus libre est tombé sous le gouvernement le plus absolu. D'une autre part, les Anglais, qui étaient presque réduits en servitude, se rapprochèrent de l'indépendance, et les Français, qui n'étaient ni très libres ni très asservis, demeurèrent à peu près au même point.

Enfin, ce fut une grande et féconde idée politique que cette division des trois ordres. Totalement ignorée des anciens, elle a produit chez les modernes le système représentatif, qu'on peut mettre au nombre de ces trois ou quatre découvertes qui ont créé un autre univers. Et qu'il soit encore dit à la gloire de notre religion que le système représentatif découle en partie des institutions ecclésiastiques, d'abord parce que l'Église en offrit la première image dans ses conciles, composés du souverain pontife, des prélats et des députés du bas clergé, et ensuite parce que les prêtres chrétiens ne s'étant pas séparés de l'État ont donné naissance à un nouvel ordre de citoyens, qui par sa réunion aux deux autres a entraîné la représentation du corps politique.

Nous ne devons pas négliger une remarque qui vient à l'appui des faits précédents, et qui prouve que le génie évangélique est éminemment favorable à la liberté. La religion chrétienne établit en dogme l'égalité morale, la seule qu'on puisse prêcher sans bouleverser le monde. Le polythéisme cherchait-il à Rome à persuader au patricien qu'il n'était pas d'une poussière plus noble que le plébéien ? Quel pontife eût osé faire retentir de telles paroles aux oreilles de Néron et de Tibère ? On eût bientôt vu le corps du lévite imprudent exposé

aux gémonies. C’est cependant de telles leçons que les potentats chrétiens reçoivent tous les jours dans cette chaire si justement appelée la chaire de vérité.

En général, le christianisme est surtout admirable pour avoir converti l’homme physique en l’homme moral. Tous les grands principes de Rome et de la Grèce, l’égalité, la liberté, se trouvent dans notre religion, mais appliqués à l’âme et au génie et considérés sous des rapports sublimes.

Les conseils de l’Evangile forment le véritable philosophe, et ses préceptes le véritable citoyen. Il n’y a pas un petit peuple chrétien chez lequel il ne soit plus doux de vivre que chez le peuple antique le plus fameux, excepté Athènes, qui fut charmante, mais horriblement injuste. Il y a une paix intérieure dans les nations modernes, un exercice continuel des plus tranquilles vertus, qu’on ne vit point régner au bord de l’Ilissus et du Tibre. Si la république de Brutus ou la monarchie d’Auguste sortait tout à coup de la poudre, nous aurions horreur de la vie romaine. Il ne faut que se représenter les jeux de la déesse Flore et cette boucherie continuelle de gladiateurs pour sentir l’énorme différence que l’Evangile a mise entre nous et les païens ; le dernier des chrétiens, honnête homme, est plus moral que le premier des philosophes de l’antiquité.

« Enfin, dit Montesquieu, nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

« C’est ce droit qui fait que parmi nous la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses : la vie, la liberté, les lois, les biens, et toujours la religion, quand on ne s’aveugle pas soi-même. »[764]

Ajoutons, pour couronner tant de bienfaits, un bienfait qui devrait être écrit en lettres d’or dans les annales de la philosophie :

L’abolition de l’esclavage.

Chapitre XII – Récapitulation générale

Ce n’est pas sans éprouver une sorte de crainte que nous touchons à la fin de notre ouvrage. Les graves idées qui nous l’ont fait entreprendre, la dangereuse ambition que nous avons eue de déterminer, autant qu’il dépendait de nous, la question sur le christianisme, toutes ces considérations nous alarment. Il est difficile de découvrir jusqu’à quel point Dieu approuve que des hommes prennent dans leurs débiles mains la cause de son éternité, se fassent les avocats du Créateur au tribunal de la créature et cherchent à justifier par des raisons humaines ces conseils qui ont donné naissance à l’univers. Ce n’est donc qu’avec une défiance extrême, trop motivée par l’insuffisance de nos talents, que nous offrons ici la récapitulation générale de cet ouvrage.

Toute religion a des mystères ; toute la nature est un secret.

Les mystères chrétiens sont les plus beaux possibles : ils sont l’archétype du système de l’homme et du monde.

Les sacrements sont une législation morale et des tableaux pleins de poésie.

La foi est une force, la charité un amour, l’espérance toute une félicité, ou, comme parle la religion, toute une vertu.

Les lois de Dieu sont le code le plus parfait de la justice naturelle.

La chute de notre premier père est une tradition universelle.

On peut en trouver une preuve nouvelle dans la constitution de l’homme moral, qui contredit la constitution générale des êtres.

La défense de toucher au fruit de science est un commandement sublime, et le seul qui fût digne de Dieu.

Toutes les prétendues preuves de l’antiquité de la terre peuvent être combattues.

Dogme de l’existence de Dieu démontré par les merveilles de l’univers ; dessein visible de la Providence dans les animaux ; enchantement de la nature.

La seule morale prouve l’immortalité de l’âme. L’homme désire le bonheur, et il est le seul être qui ne puisse l’obtenir :

il y a donc une félicité au delà de la vie, car on ne désire point ce qui n’est pas.

Le système de l’athéisme n’est fondé que sur des exceptions : ce n’est point le corps qui agit sur l’âme, c’est l’âme qui agit sur le corps. L’homme ne suit point les règles générales de la matière ; il diminue où l’animal augmente.

L’athéisme n’est bon à personne, ni à l’infortuné, auquel il ravit l’espérance, ni à l’heureux dont il dessèche le bonheur, ni au soldat, qu’il rend timide, ni à la femme, dont il flétrit la beauté et la tendresse, ni à la mère, qui peut perdre son fils, ni aux chefs des hommes, qui n’ont pas de plus sûr garant de la fidélité des peuples que la religion.

Les châtiments et les récompenses que le christianisme dénonce ou promet dans une autre vie s’accordent avec la raison et la nature de l’âme.

En poésie, les caractères sont plus beaux, et les passions plus énergiques sous la religion chrétienne qu’ils ne l’étaient sous le polythéisme. Celui-ci ne présentait point de partie dramatique, point de combats des penchants naturels et des vertus.

La mythologie rapetissait la nature, et les anciens, par cette raison, n’avaient point de poésie descriptive. Le christianisme rend au désert et ses tableaux et ses solitudes.

Le merveilleux chrétien peut soutenir le parallèle avec le merveilleux de la fable. Les anciens fondent leur poésie sur Homère, et les chrétiens sur la Bible ; et les beautés de la Bible surpassent les beautés d’Homère.

C’est au christianisme que les beaux-arts doivent leur renaissance et leur perfection.

En philosophie, il ne s’oppose à aucune vérité naturelle. S’il a quelquefois combattu les sciences, il a suivi l’esprit de son siècle et l’opinion des plus grands législateurs de l’antiquité.

En histoire, nous fussions demeurés inférieurs aux anciens sans le caractère nouveau d’images, de réflexions et de pensées qu’a fait naître la religion chrétienne : l’éloquence moderne fournit la même observation.

Restes des beaux-arts, solitudes des monastères, charmes

des ruines, gracieuses dévotions du peuple, harmonies du cœur, de la religion et des déserts, c'est ce qui conduit à l'examen du culte.

Partout dans le culte chrétien la pompe et la majesté sont unies aux intentions morales, aux prières touchantes ou sublimes. Le sépulcre vit et s'anime dans notre religion : depuis le laboureur qui repose au cimetière champêtre jusqu'au roi couché à Saint-Denis, tout dort dans une poussière poétique. Job et David, appuyés sur le tombeau du chrétien, chantent tour à tour la mort aux portes de l'éternité.

Nous venons de voir ce que les hommes doivent au clergé séculier et régulier, aux institutions, au *Génie du christianisme*.

Si Shoonbeck, Bonnani, Giustiniani et Hélyot avaient mis plus d'ordre dans leurs laborieuses recherches, nous pourrions donner ici le catalogue complet des services rendus par la religion à l'humanité. Nous commencerions par faire la liste des calamités qui accablent l'âme ou le corps de l'homme, et nous placerions sous chaque douleur l'ordre chrétien qui se dévoue au soulagement de cette douleur. Ce n'est point une exagération : un homme peut penser telle misère qu'il voudra, et il y a mille à parier contre un que la religion a deviné sa pensée et préparé le remède. Voici ce que nous avons trouvé après un calcul aussi exact que nous l'avons pu faire.

On compte à peu près sur la surface de l'Europe chrétienne quatre mille trois cents villes et villages.

Sur ces quatre mille trois cents villes et villages, trois mille deux cent quatre-vingt-quatorze sont de la première, de la seconde, de la troisième et de la quatrième grandeur.

En accordant un hôpital à chacune de ces trois mille deux cent quatre-vingt-quatorze villes (calcul au-dessous de la vérité), vous aurez trois mille deux cent quatre-vingt-quatorze hôpitaux, presque tous institués par le *Génie du christianisme*, dotés sur les biens de l'Église et desservis par des ordres religieux.

Prenant une moyenne proportionnelle et donnant seulement cent lits à chacun de ces hôpitaux, ou, si l'on veut, cinquante lits pour deux malades, vous verrez que la religion,

indépendamment de la foule immense de pauvres qu'elle nourrit, soulage et entretient par jour, depuis plus de mille ans, environ trois cent vingt-neuf mille quatre cents hommes.

Sur un relevé des collèges et des universités, on trouve à peu près les mêmes calculs, et l'on peut admettre hardiment qu'elle enseigne au moins trois cent mille jeunes gens dans les divers États de la chrétienté. Nous ne faisons point entrer ici en ligne de compte les hôpitaux et les collèges chrétiens dans les trois autres parties du monde, ni l'éducation des filles par les religieuses.

Maintenant il faut ajouter à ces résultats le dictionnaire des hommes célèbres sortis du sein de l'Église, et qui forment à peu près les deux tiers des grands hommes des siècles modernes : il faut dire, comme nous l'avons montré, que le renouvellement des sciences, des arts et des lettres, est dû à l'Église ; que la plupart des grandes découvertes modernes, telles que la poudre à canon, l'horloge, les lunettes, la boussole, et en politique le système représentatif, lui appartiennent ; que l'agriculture, le commerce, les lois et le gouvernement lui ont des obligations immenses ; que ses missions ont porté les sciences et les arts chez des peuples civilisés et les lois chez des peuples sauvages ; que sa chevalerie a puissamment contribué à sauver l'Europe d'une invasion de nouveaux barbares ; que le genre humain lui doit :

Le culte d'un seul Dieu ;

Le dogme plus fixe de l'existence de cet Etre suprême ;

La doctrine moins vague et plus certaine de l'immortalité de l'âme, ainsi que celle des peines et des récompenses dans une autre vie ;

Une plus grande humanité chez les hommes ;

Une vertu tout entière, et qui vaut seule toutes les autres, la charité ;

Un droit politique et un droit des gens inconnus des peuples antiques et par-dessus tout cela l'abolition de l'esclavage.

Qui ne serait pas convaincu de la beauté et de la grandeur du christianisme ? Qui n'est écrasé par cette effrayante masse de bienfaits ?

Chapitre XIII – Quel serait aujourd’hui l’état de la société, si le Christianisme n’eût point paru sur la terre. — Conjectures. — Conclusion

Nous terminerons cet ouvrage par l’examen de l’importante question qui fait le titre de ce dernier chapitre : en tâchant de découvrir ce que nous serions probablement aujourd’hui si le christianisme n’eût pas paru sur la terre, nous apprendrons à mieux apprécier ce que nous devons à cette religion divine.

Auguste parvint à l’empire par des crimes et régna sous la forme des vertus. Il succédait à un conquérant, et pour se distinguer il fut tranquille.

Ne pouvant être un grand homme, il voulait être un prince heureux. Il donna beaucoup de repos à ses sujets : un immense foyer de corruption s’assoupit ; ce calme fut appelé prospérité. Auguste eut le génie des circonstances : c’est celui qui recueille les fruits que le véritable génie a préparés ; il le suit et ne l’accompagne pas toujours.

Tibère méprisa trop les hommes, et surtout leur fit trop voir ce mépris. Le seul sentiment dans lequel il mit de la franchise était le seul où il eût dû dissimuler ; mais c’était un cri de joie qu’il ne pouvait s’empêcher de pousser, en trouvant le peuple et le sénat romain au-dessous même de la bassesse de son propre cœur.

Lorsqu’on vit ce peuple-roi se prosterner devant Claude et adorer le fils d’Enobarbus, on put juger qu’on l’avait honoré en gardant avec lui quelque mesure. Rome aima Néron. Longtemps après la mort de ce tyran, ses fantômes faisaient tressaillir l’empire de joie et d’espérance. C’est ici qu’il faut s’arrêter pour contempler les mœurs romaines. Ni Titus, ni Antonin, ni Marc-Aurèle, ne purent en changer le fond : un Dieu seul le pouvait.

Le peuple romain fut toujours un peuple horrible : on ne tombe point dans les vices qu’il fit éclater sous ses maîtres sans une certaine perversité naturelle et quelque défaut de naissance dans le cœur. Athènes corrompue ne fut jamais exécrable : dans les fers, elle ne songea qu’à jouir. Elle trouva

que ses vainqueurs ne lui avaient pas tout ôté, puisqu'ils lui avaient laissé le temple des Muses.

Quand Rome eut des vertus, ce furent des vertus contre nature. Le premier Brutus égorge ses fils et le second assassine son père. Il y a des vertus de position qu'on prend trop facilement pour des vertus générales, et qui ne sont que des résultats locaux. Rome libre fut d'abord frugale, parce qu'elle était pauvre ; courageuse, parce que ses institutions lui mettaient le fer à la main et qu'elle sortait d'une caverne de brigands. Elle était d'ailleurs féroce, injuste, avare, luxurieuse : elle n'eut de beau que son génie, son caractère fut odieux.

Les décemvirs la foulent aux pieds. Marius verse à volonté le sang des nobles et Sylla celui du peuple ; pour dernière insulte celui-ci abjure publiquement la dictature. Les conjurés de Catilina s'engagent à massacrer leurs propres pères, et se font un jeu de renverser cette majesté romaine que Jugurtha se propose d'acheter[765][766]. Viennent les triumvirs et leurs proscriptions : Auguste ordonne au père et au fils de s'entretuer[767], et le père et le fils s'entretuent. Le sénat se montre trop vil, même pour Tibère[768]. Le dieu Néron a des temples. Sans parler de ces délateurs sortis des premières familles patriciennes ; sans montrer les chefs d'une même conjuration, se dénonçant et s'égorgeant les uns les autres[769] ; sans représenter des philosophes discourant sur la vertu au milieu des débauches de Néron, Sénèque excusant un parricide, Burrhus[770] le louant et pleurant à la fois ; sans rechercher sous Galba, Vitellius, Domitien, Commode, ces actes de lâcheté qu'on a lus cent fois et qui étonnent toujours, un seul trait nous peindra l'infamie romaine : Plautien, ministre de Sévère, en mariant sa fille au fils aîné de l'empereur, fit mutiler cent Romains libres, dont quelques-uns étaient mariés et pères de famille, « afin, dit l'historien, que sa fille eût à sa suite des eunuques dignes d'une reine d'Orient[771]. »

À cette lâcheté de caractère joignez une épouvantable corruption de mœurs. Le grave Caton vient pour assister aux prostitutions des jeux de Flore. Sa femme Marcia étant enceinte, il la cède à Hortensius ; quelque temps après

Hortensius meurt, et ayant laissé Marcia héritière de tous ses biens, Caton la reprend au préjudice du fils d'Hortensius.

Cicéron se sépare de Térentia pour épouser Publilia sa pupille. Sénèque nous apprend qu'il y avait des femmes qui ne comptaient plus leurs années par consuls, mais par le nombre de leurs maris. Tibère invente les scellarii et les spintriae ; Néron épouse publiquement l'affranchi Pythagore[772][773], et Héliogabale célèbre ses noces avec Hiéroclès[774].

Ce fut ce même Néron, déjà tant de fois cité, qui institua les fêtes Juvénales. Les chevaliers, les sénateurs et les femmes du premier rang étaient obligés de monter sur le théâtre, à l'exemple de l'empereur, et de chanter des chansons dissolues en copiant les gestes des histrions. Pour le repas de Tigellin, sur l'étang d'Agrippa, on avait bâti des maisons au bord du lac, où les plus illustres Romaines étaient placées vis-à-vis de courtisanes toutes nues. À l'entrée de la nuit, tout fut illuminé[775][776], afin que les débauches eussent un sens de plus et un voile de moins.

La mort faisait une partie essentielle de ces divertissements antiques. Elle était là pour contraste et pour rehaussement des plaisirs de la vie. Afin d'égayer le repas, on faisait venir des gladiateurs avec des courtisanes et des joueurs de flûte. En sortant des bras d'une infâme, on allait voir une bête féroce boire du sang humain : de la vue d'une prostitution on passait au spectacle des convulsions d'un homme expirant. Quel peuple que celui-là, qui avait placé l'opprobre à la naissance et à la mort, et élevé sur un théâtre les deux grands mystères de la nature pour déshonorer d'un seul coup tout l'ouvrage de Dieu !

Les esclaves qui travaillaient à la terre avaient constamment les fers aux pieds ; pour toute nourriture on leur donnait un peu de pain, d'eau et de sel ; la nuit on les renfermait dans des souterrains qui ne recevaient d'air que par une lucarne pratiquée à la voûte de ces cachots. Il y avait une loi qui défendait de tuer les lions d'Afrique, réservés pour les spectacles de Rome. Un paysan qui eût disputé sa vie contre un de ces animaux eût été sévèrement puni. Quand un

malheureux périssait dans l’arène, déchiré par une panthère ou percé par les bois d’un cerf, certains malades couraient se baigner dans son sang et le recevoir sur leurs lèvres avides[777][778]. Caligula souhaitait que le peuple romain n’eût qu’une seule tête, pour l’abattre d’un seul coup[779]. Ce même empereur, en attendant les jeux du Cirque, nourrissait les lions de chair humaine, et Néron fut sur le point de faire manger des hommes tout vivants à un Egyptien connu par sa voracité[780]. Titus, pour célébrer la fête de son père Vespasien, donna trois mille Juifs à dévorer aux bêtes[781]. On conseillait à Tibère de faire mourir un de ses anciens amis qui languissait en prison :

— Je ne me suis pas réconcilié avec lui, répondit le tyran par un mot qui respire tout le génie de Rome.

C’était une chose assez ordinaire qu’on égorgeât cinq mille, six mille, dix mille, vingt mille personnes de tout rang, de tout sexe et de tout âge, sur un soupçon de l’empereur, et les parents des victimes ornaient leurs maisons de feuillages, baisaient les mains du dieu et assistaient à ses fêtes. La fille de Séjan, âgée de neuf ans, qui disait qu’elle ne le ferait plus et qui demandait qu’on lui donnât le fouet[782][783] lorsqu’on la conduisait en prison, fut violée par le bourreau avant d’être étranglée par lui : tant ces vertueux Romains avaient de respect pour les lois ! On vit sous Claude (et Tacite le rapporte comme un beau spectacle[784]) dix-neuf mille hommes s’égorger sur le lac Fucin pour l’amusement de la populace romaine : avant d’en venir aux mains, les combattants saluèrent l’empereur : Ave, imperator, morituri te salutant ! » César, ceux qui vont mourir te saluent ! » Mot aussi lâche qu’il est touchant.

C’est l’extinction absolue du sens moral qui donnait aux Romains cette facilité de mourir qu’on a si follement admirée. Les suicides sont toujours communs chez les peuples corrompus. L’homme réduit à l’instinct de la brute meurt indifféremment comme elle. Nous ne parlerons point des autres vices des Romains de l’infanticide autorisé par une loi de Romulus, et confirmé par celle des Douze Tables, de

l’avarice sordide de ce peuple fameux. Scaptius avait prêté quelques fonds au sénat de Salamine. Le sénat n’ayant pu le rembourser au terme fixé, Scaptius le tint si longtemps assiégé par des cavaliers, que plusieurs sénateurs moururent de faim. Le stoïque Brutus, ayant quelque affaire commune avec ce concussionnaire, s’intéresse pour lui auprès de Cicéron, qui ne peut s’empêcher d’en être indigné.[785]

Si donc les Romains tombèrent dans la servitude, ils ne durent s’en prendre qu’à leurs mœurs. C’est la bassesse qui produit d’abord la tyrannie, et, par une juste réaction, la tyrannie prolonge ensuite la bassesse. Ne nous plaignons plus de l’état actuel de la société : le peuple moderne le plus corrompu est un peuple de sages auprès des nations païennes.

Quand on supposerait un instant que l’ordre politique des anciens fût plus beau que le nôtre, leur ordre moral n’approcha jamais de celui que le christianisme a fait naître parmi nous. Et comme enfin la morale est en dernier lieu la base de toute institution sociale, jamais nous n’arriverons à la dépravation de l’antiquité tandis que nous serons chrétiens.

Lorsque les liens politiques furent brisés à Rome et dans la Grèce, quel frein resta-t-il aux hommes ? Le culte de tant de divinités infâmes pouvait-il maintenir des mœurs que les lois ne soutenaient plus ? Loin de remédier à la corruption, il en devint un des agents les plus puissants. Par un excès de misère qui fait frémir, l’idée de l’existence des dieux, qui nourrit la vertu chez les hommes, entretenait les vices parmi les païens, et semblait éterniser le crime, en lui donnant un principe d’éternelle durée.

Des traditions nous sont restées de la méchanceté des hommes et des catastrophes terribles qui n’ont jamais manqué de suivre la corruption des mœurs. Ne serait-il pas possible que Dieu eût combiné l’ordre physique et moral de l’univers de manière qu’un bouleversement dans le dernier entraînât des changements nécessaires dans l’autre et que les grands crimes amenassent naturellement les grandes révolutions ? La pensée agit sur le corps d’une manière inexplicable ; l’homme est peut-être la pensée du grand corps de l’univers. Cela

simplifierait beaucoup la nature et agrandirait prodigieusement la sphère de l'homme ; ce serait aussi une clef pour l'explication des miracles, qui rentreraient dans le cours ordinaire des choses. Que les déluges, les embrasements, le renversement des États eussent leurs causes secrètes dans les vices de l'homme ; que le crime et le châtiment fussent les deux poids moteurs placés dans les deux bassins de la balance morale et physique du monde, la correspondance serait belle, et ne ferait qu'un tout d'une création qui semble double au premier coup d'œil.

Il se peut donc faire que la corruption de l'empire romain ait attiré du fond de leurs déserts les barbares qui, sans connaître la mission qu'ils avaient de détruire, s'étaient appelés par instinct le fléau de Dieu. Que fût devenu le monde si la grande arche du christianisme n'eût sauvé les restes du genre humain de ce nouveau déluge ? Quelle chance restait-il à la postérité ? où les lumières se fussent-elles conservées ?

Les prêtres du polythéisme ne formaient point un corps d'hommes lettrés, hors en Perse et en Egypte ; mais les mages et les prêtres égyptiens, qui d'ailleurs ne communiquaient point leurs sciences au vulgaire, n'existaient déjà plus en corps lors de l'invasion des barbares. Quant aux sectes philosophiques d'Athènes et d'Alexandrie, elles se renfermaient presque entièrement dans ces deux villes, et consistaient tout au plus en quelques centaines de rhéteurs, qui eussent été égorgés avec le reste des citoyens.

Point d'esprit de prosélytisme chez les anciens ; aucune ardeur pour enseigner ; point de retraite au désert pour y vivre avec Dieu et pour y sauver les sciences. Quel pontife de Jupiter eût marché au-devant d'Attila pour l'arrêter ? Quel lévite eût persuadé à un Alaric de retirer ses troupes de Rome ? Les barbares qui entraient dans l'empire étaient déjà à demi chrétiens ; mais voyons-les marcher sous la bannière sanglante du dieu de la Scandinavie ou des Tartares, ne rencontrant sur leur route ni une force d'opinion religieuse qui les oblige à respecter quelque chose, ni un fonds de mœurs qui commence à se renouveler chez les Romains par le

christianisme : n’en doutons point, ils eussent tout détruit. Ce fut même le projet d’Alaric :

« Je sens en moi, disait ce roi barbare, quelque chose qui me porte à brûler Rome. » C’est un homme monté sur des ruines et qui paraît gigantesque.

Des différents peuples qui envahirent l’empire, les Goths semblent avoir eu le génie le moins dévastateur. Théodoric, vainqueur d’Odoacre, fut un grand prince ; mais il était chrétien, mais Boëce, son premier ministre, était un homme de lettres chrétien : cela trompe toutes les conjectures. Qu’eussent fait les Goths idolâtres ? Ils auraient sans doute tout renversé comme les autres barbares. D’ailleurs ils se corrompirent très vite, et si au lieu de vénérer Jésus-Christ ils s’étaient mis à adorer Priape, Vénus et Bacchus, quel effroyable mélange ne fût-il point résulté de la religion sanglante d’Odin et des fables dissolues de la Grèce !

Le polythéisme était si peu propre à conserver quelque chose, qu’il tombait lui-même en ruine de toutes parts, et que Maximin voulut lui faire prendre les formes chrétiennes pour le soutenir. Ce César établit dans chaque province un lévite qui correspondait à l’évêque, un grand-prêtre qui représentait le métropolitain. Julien fonda des couvents de païens, et fit prêcher les ministres de Baal dans leurs temples. Cet échafaudage, imité du christianisme, se brisa bientôt, parce qu’il n’était pas soutenu par un esprit de vertu et ne s’appuyait pas sur les mœurs.[786]

La seule classe des vaincus respectée par les barbares fut celle des prêtres et des religieux. Les monastères devinrent autant de foyers où le feu sacré des arts se conserva avec la langue grecque et la langue latine. Les premiers citoyens de Rome et d’Athènes, s’étant réfugiés dans le sacerdoce chrétien, évitèrent ainsi la mort ou l’esclavage auquel ils eussent été condamnés avec le reste du peuple.

On peut juger de l’abîme où nous serions plongés aujourd’hui si les barbares avaient surpris le monde sous le polythéisme, par l’état actuel des nations où le christianisme s’est éteint. Nous serions tous des esclaves turcs ou quelque

chose de pis encore ; car le mahométisme a du moins un fonds de morale, qu'il tient de la religion chrétienne, dont il n'est, après tout, qu'une secte très éloignée. Mais, de même que le premier Ismael fut ennemi de l'antique Jacob, le second est le persécuteur de la nouvelle.

Il est donc très probable que sans le christianisme le naufrage de la société et des lumières eût été total. On ne peut calculer combien de siècles eussent été nécessaires au genre humain pour sortir de l'ignorance et de la barbarie corrompue dans lesquelles il se fût trouvé enseveli.

Il ne fallait rien moins qu'un corps immense de solitaires répandus dans les trois parties du globe, et travaillant de concert à la même fin, pour conserver ces étincelles qui ont rallumé chez les modernes le flambeau des sciences. Encore une fois, aucun ordre politique, philosophique ou religieux du paganisme n'eût pu rendre ce service inappréciable, au défaut de la religion chrétienne. Les écrits des anciens, se trouvant dispersés dans les monastères, échappèrent en partie aux ravages des Goths. Enfin, le polythéisme n'était point, comme le christianisme, une espèce de religion lettrée, si nous osons nous exprimer ainsi, parce qu'il ne joignait point, comme lui, la métaphysique et la morale aux dogmes religieux. La nécessité où les prêtres chrétiens se trouvèrent de publier eux-mêmes des livres, soit pour propager la foi, soit pour combattre l'hérésie, a puissamment servi à la conservation et à la renaissance des lumières.

Dans toutes les hypothèses imaginables, on trouve toujours que l'Evangile a prévenu la destruction de la société ; car, en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, et que, d'un autre côté, les barbares fussent demeurés dans leurs forêts, le monde romain, pourrissant dans ses mœurs, était menacé d'une dissolution épouvantable.

Les esclaves se fussent-ils soulevés ? Mais ils étaient aussi pervers que leurs maîtres ; ils partageaient les mêmes plaisirs et la même honte ; ils avaient la même religion, et cette religion passionnée détruisait toute espérance de changement dans les principes moraux. Les lumières n'avançaient plus,

elles reculaient ; les arts tombaient en décadence. La philosophie ne servait qu'à répandre une sorte d'impiété, qui, sans conduire à la destruction des idoles, produisait les crimes et les malheurs de l'athéisme dans les grands, en laissant aux petits ceux de la superstition. Le genre humain avait-il fait des progrès parce que Néron ne croyait plus aux dieux du Capitole et qu'il souillait par mépris les statues des dieux ?[787]

Tacite prétend qu'il y avait encore des mœurs au fond des provinces ; mais ces provinces commençaient à devenir chrétiennes[788][789], et nous raisonnons dans la supposition que le christianisme n'eût pas été connu, et que les barbares ne fussent pas sortis de leurs déserts. Quant aux armées romaines, qui vraisemblablement auraient démembré l'empire, les soldats en étaient aussi corrompus que le reste des citoyens, et l'eussent été bien davantage s'ils n'avaient été recrutés par les Goths et les Germains. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est qu'après de longues guerres civiles et un soulèvement général qui eût duré plusieurs siècles, la race humaine se fût trouvée réduite à quelques hommes errants sur des ruines. Mais que d'années n'eût-il point fallu à ce nouvel arbre des peuples pour étendre ses rameaux sur tant de débris ! Combien de temps les sciences, oubliées ou perdues, n'eussent-elles point mis à renaître, et dans quel état d'enfance la société ne serait-elle point encore aujourd'hui !

De même que le christianisme a sauvé la société d'une destruction totale, en convertissant les barbares et en recueillant les débris de la civilisation et des arts, de même il eût sauvé le monde romain de sa propre corruption, si ce monde n'eût point succombé sous des armes étrangères : une religion seule peut renouveler un peuple dans ses sources. Déjà celle du Christ rétablissait toutes les bases morales.

Les anciens admettaient l'infanticide et la dissolution du lien du mariage, qui n'est en effet que le premier lien social ; leur probité et leur justice étaient relatives à la patrie : elles ne passaient pas les limites de leurs pays. Les peuples en corps avaient d'autres principes que le citoyen en particulier. La pudeur et l'humanité n'étaient pas mises au rang des vertus.

La classe la plus nombreuse était esclave ; les sociétés flottaient éternellement entre l'anarchie populaire et le despotisme : voilà les maux auxquels le christianisme apportait un remède certain, comme il l'a prouvé en délivrant de ces maux les sociétés modernes. L'excès même des premières austérités des chrétiens était nécessaire ; il fallait qu'il y eut des martyrs de la chasteté, quand il y avait des prostitutions publiques ; des pénitents couverts de cendre et de cilice, quand la loi autorisait les plus grands crimes contre les mœurs ; des héros de la charité, quand il y avait des monstres de barbarie ; enfin, pour arracher tout un peuple corrompu aux vils combats du cirque et de l'arène, il fallait que la religion eût, pour ainsi dire, ses athlètes et ses spectacles dans les déserts de la Thébaïde.

Jésus-Christ peut donc en toute vérité être appelé, dans le sens matériel, le Sauveur du monde, comme il l'est dans le sens spirituel. Son passage sur la terre est, humainement parlant, le plus grand événement qui soit jamais arrivé chez les hommes, puisque c'est à partir de la prédication de l'Evangile que la face du monde a été renouvelée. Le moment de la venue du Fils de l'Homme est bien remarquable : un peu plus tôt, sa morale n'était pas absolument nécessaire ; les peuples se soutenaient encore par leurs anciennes lois ; un peu plus tard, ce divin Messie n'eût paru qu'après le naufrage de la société.

Nous nous piquons de philosophie dans ce siècle, mais certes la légèreté avec laquelle nous traitons les institutions chrétiennes n'est rien moins que philosophique. L'Evangile, sous tous les rapports, a changé les hommes ; il leur a fait faire un pas immense vers la perfection. Considérez-le comme une grande institution religieuse en qui la race humaine a été régénérée, alors toutes les petites objections, toutes les chicanes de l'impiété disparaissent. Il est certain que les nations païennes étaient dans une espèce d'enfance morale par rapport à ce que nous sommes aujourd'hui : de beaux traits de justice échappés à quelques peuples anciens ne détruisent pas cette vérité et n'altèrent pas le fond des choses.

Le christianisme nous a indubitablement apporté de nouvelles lumières, c’est le culte qui convient à un peuple mûri par le temps ; c’est, si nous osons parler ainsi, la religion naturelle à l’âge présent du monde, comme le règne des figures convenait au berceau d’Israël. Au ciel elle n’a placé qu’un Dieu ; sur la terre elle a aboli l’esclavage. D’une autre part, si vous regardez ses mystères, ainsi que nous l’avons fait, comme l’archétype des lois de la nature, il n’y aura en cela rien d’affligeant pour un grand esprit : les vérités du christianisme, loin de demander la soumission de la raison, en réclament au contraire l’exercice le plus sublime.

Cette remarque est si juste, la religion chrétienne, qu’on a voulu faire passer pour la religion des barbares, est si bien le culte des philosophes, qu’on peut dire que Platon l’avait presque devinée. Non seulement la morale, mais encore la doctrine du disciple de Socrate, a des rapports frappants avec celle de l’Evangile. Dacier la résume ainsi :

« Platon prouve que le Verbe a arrangé et rendu visible cet univers ; que la connaissance de ce Verbe fait mener ici-bas une vie heureuse et procure la félicité après la mort ;

« Que l’âme est immortelle ; que les morts ressusciteront ; qu’il y aura un dernier jugement des bons et des méchants, où l’on ne paraîtra qu’avec ses vertus ou ses vices, qui seront la cause du bonheur ou du malheur éternel.

« Enfin, ajoute le savant traducteur, Platon avait une idée si grande et si vraie de la souveraine justice, et il connaissait si parfaitement la corruption des hommes, qu’il a fait voir que si un homme souverainement juste venait sur la terre, il trouverait tant d’opposition dans le monde qu’il serait mis en prison, bafoué, fouetté et enfin crucifié par ceux qui, étant pleins d’injustice, passeraient cependant pour justes. »[790]

Les détracteurs du christianisme sont dans une position dont il leur est difficile de ne pas reconnaître la fausseté : s’ils prétendent que la religion du Christ est un culte formé par des Goths et des Vandales, on leur prouve aisément que les écoles de la Grèce ont eu des notions assez distinctes des dogmes chrétiens ; s’ils soutiennent, au contraire, que la doctrine

évangélique n’est que la doctrine philosophique des anciens, pourquoi donc ces philosophes la rejettent-ils ? Ceux même qui ne voient dans le christianisme que d’antiques allégories du ciel, des planètes, des signes, etc., ne détruisent pas la grandeur de cette religion : il en résulterait toujours qu’elle serait profonde et magnifique dans ses mystères, antique et sacrée dans ses traditions, lesquelles, par cette nouvelle route, iraient encore se perdre au berceau du monde. Chose étrange, sans doute, que toutes les interprétations de l’incrédulité ne puissent parvenir à donner quelque chose de petit ou de médiocre au christianisme !

Quant à la morale évangélique, tout le monde convient de sa beauté ; plus elle sera connue et pratiquée, plus les hommes seront éclairés sur leur bonheur et leurs véritables intérêts. La science politique est extrêmement bornée : le dernier degré de perfection où elle puisse atteindre est le système représentatif, né, comme nous l’avons montré, du christianisme ; mais une religion dont les préceptes sont un code de morale et de vertu est une institution qui peut suppléer à tout et devenir, entre les mains des saints et des sages, un moyen universel de félicité. Peut-être un jour les diverses formes de gouvernement, hors le despotisme, paraîtront-elles indifférentes, et l’on s’en tiendra aux simples lois morales et religieuses, qui sont le fond permanent des sociétés et le véritable gouvernement des hommes.

Ceux qui raisonnent sur l’antiquité et qui voudraient nous ramener à ses institutions oublient toujours que l’ordre social n’est plus ni ne peut être le même. Au défaut d’une grande puissance morale, une grande force coercitive est du moins nécessaire parmi les hommes. Dans les républiques de l’antiquité, la foule, comme on le sait, était esclave ; l’homme qui laboure la terre appartenait à un autre homme : il y avait des peuples, il n’y avait point de nations.

Le polythéisme, religion imparfaite de toutes les manières, pouvait donc convenir à cet état imparfait de la société, parce que chaque maître était une espèce de magistrat absolu, dont le despotisme terrible contenait l’esclavage dans le devoir et

suppléait par des fers à ce qui manquait à la force morale religieuse : le paganisme, n’ayant pas assez d’excellence pour rendre le pauvre vertueux, était obligé de le laisser traiter comme un malfaiteur.

Mais dans l’ordre présent des choses, pourrez-vous réprimer une masse énorme de paysans libres et éloignés de l’œil du magistrat ; pourrez-vous, dans les faubourgs d’une grande capitale, prévenir les crimes d’une populace indépendante sans une religion qui prêche les devoirs et la vertu à toutes les conditions de la vie ? Détruisez le culte évangélique, et il vous faudra dans chaque village une police, des prisons et des bourreaux. Si jamais, par un retour inouï, les autels des dieux passionnés du paganisme se relevaient chez les peuples modernes, si dans un ordre de société où la servitude est abolie on allait adorer Mercure le voleur et Vénus la prostituée, c’en serait fait du genre humain.

Et c’est ici la grande erreur de ceux qui louent le polythéisme d’avoir séparé les forces morales des forces religieuses, et qui blâment en même temps le christianisme d’avoir suivi un système opposé. Ils ne s’aperçoivent pas que le paganisme s’adressait à un immense troupeau d’esclaves, que par conséquent il devait craindre d’éclairer la race humaine, qu’il devait tout donner aux sens et ne rien faire pour l’éducation de l’âme : le christianisme, au contraire, qui voulait détruire la servitude, dut révéler aux hommes la dignité de leur nature et leur enseigner les dogmes de la raison et de la vertu. On peut dire que le culte évangélique est le culte d’un peuple libre, par cela seul qu’il unit la morale à la religion.

Il est temps enfin de s’effrayer sur l’état où nous avons vécu depuis quelques années. Qu’on songe à la race qui s’élève dans nos villes et dans nos campagnes, à tous ces enfants qui, nés pendant la révolution, n’ont jamais entendu parler ni de Dieu, ni de l’immortalité de leur âme, ni des peines ou des récompenses qui les attendent dans une autre vie ; qu’on songe à ce que peut devenir une pareille génération, si l’on ne se hâte d’appliquer le remède sur la plaie : déjà se manifestent les symptômes les plus alarmants, et l’âge de l’innocence a été

souillé de plusieurs crimes. Que la philosophie qui ne peut, après tout, pénétrer chez le pauvre, se contente d'habiter les salons du riche, et qu'elle laisse au moins les chaumières à la religion ; ou plutôt que, mieux dirigée et plus digne de son nom, elle fasse tomber elle-même les barrières qu'elle avait voulu élever entre l'homme et son créateur.[791]

Appuyons nos dernières conclusions sur des autorités qui ne seront pas suspectes à la philosophie.

« Un peu de philosophie, dit Bacon, éloigne de la religion, et beaucoup de philosophie y ramène ; personne ne nie qu'il y ait un Dieu, si ce n'est celui à qui il importe qu'il n'y en ait point. »

Selon Montesquieu, « dire que la religion n'est pas un motif réprimant parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles ne sont pas un motif réprimant non plus… La question n'est pas de savoir s'il vaudrait mieux qu'un certain homme ou qu'un certain peuple n'eût point de religion que d'abuser de celle qu'il a, mais de savoir quel est le moindre mal que l'on abuse quelquefois de la religion ou qu'il n'y en ait point du tout parmi les hommes. »[792]

« L'histoire de Sabbacon, dit l'homme célèbre que nous continuons de citer, est admirable. Le dieu de Thèbes lui apparut en songe, et lui ordonna de faire mourir tous les prêtres de l'Egypte ; il jugea que les dieux n'avaient plus pour agréable qu'il régnât, puisqu'ils lui ordonnaient des choses si contraires à leur volonté ordinaire, et il se retira en Ethiopie. »[793]

« Enfin, s'écrie J.J. Rousseau, fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans le cœur des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière

consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions ; ils arrachent au fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes : je le crois comme eux et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité.

« Un des sophismes les plus familiers au parti philosophiste est d'opposer un peuple supposé de bons philosophes à un peuple de mauvais chrétiens : comme si un peuple de vrais philosophes était plus facile à faire qu'un peuple de vrais chrétiens. Je ne sais si, parmi les individus, l'un est plus facile à trouver que l'autre, mais je sais bien que dès qu'il est question du peuple, il en faut supposer qui abuseront de la philosophie sans religion, comme les nôtres abusent de la religion sans philosophie ; et cela me paraît changer beaucoup l'état de la question.

« D'ailleurs, il est aisé d'étaler de belles maximes dans des livres ; mais la question est de savoir si elles tiennent bien à la doctrine, si elles en découlent nécessairement ; et c'est ce qui n'a point paru jusqu'ici. Reste à savoir encore si la philosophie, à son aise et sur le trône, commanderait bien à la gloriole, à l'intérêt, à l'ambition, aux petites passions de l'homme, et si elle pratiquerait cette humanité si douce qu'elle nous vante la plume à la main.

« Par les principes, la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux ; et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire.

« Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes : il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires ; cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion, mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres ; car partout où elles ont brillé l'humanité n'en a pas été plus respectée : les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de

Rome, des Chinois, en font foi. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile ! »

Pour nous, nous sommes convaincu que le christianisme sortira triomphant de l'épreuve terrible qui vient de le purifier ; ce qui nous le persuade, c'est qu'il soutient parfaitement l'examen de la raison et que plus on le sonde, plus on y trouve de profondeur. Ses mystères expliquent l'homme et la nature ; ses œuvres appuient ses préceptes ; sa charité, sous mille formes, a remplacé la cruauté des anciens ; il n'a rien perdu des pompes antiques, et son culte satisfait davantage le cœur et la pensée ; nous lui devons tout, lettres, sciences, agriculture, beaux-arts ; il joint la morale à la religion et l'homme à Dieu : Jésus-Christ, sauveur de l'homme moral, l'est encore de l'homme physique ; il est arrivé comme un grand événement heureux pour contrebalancer le déluge des barbares et la corruption générale des mœurs. Quand on nierait même au christianisme ses preuves surnaturelles, il resterait encore dans la sublimité de sa morale, dans l'immensité de ses bienfaits, dans la beauté de ses pompes, de quoi prouver suffisamment qu'il est le culte le plus divin et le plus pur que jamais les hommes aient pratiqué.

« À ceux qui ont de la répugnance pour la religion, dit Pascal, il faut commencer par leur montrer qu'elle n'est point contraire à la raison ; ensuite qu'elle est vénérable, et en donner respect ; après, la rendre aimable et faire souhaiter qu'elle fût vraie ; et puis montrer par des preuves incontestables qu'elle est vraie ; faire voir son antiquité et sa sainteté par sa grandeur et son élévation. »

Telle est la route que ce grand homme a tracée, et que nous avons essayé de suivre. Nous n'avons pas employé les arguments ordinaires des apologistes du christianisme, mais un autre enchaînement de preuves nous amène toutefois à la même conclusion ; elle sera la conclusion de cet ouvrage :

Le christianisme est parfait : les hommes sont imparfaits.

Or, une conséquence parfaite ne peut sortir d'un principe imparfait.

Le christianisme n'est donc pas venu des hommes.

S’il n’est pas venu des hommes, il ne peut être venu que de Dieu.

S’il est venu de Dieu, les hommes n’ont pu le connaître que par révélation.

Donc le christianisme est une religion révélée.

DÉFENSE DU GÉNIE DU CHRISTIANISME

François-René de Chateaubriand

(1828)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

(On sent bien que les critiques dont il est question dans la Défense ne sont pas ceux qui ont mis de la décence ou de la bonne foi dans leurs censures : à ceux-là je ne dois que des remerciements.)

Il n'y a peut-être qu'une réponse noble pour un auteur attaqué, le silence : c'est le plus sûr moyen de s'honorer dans l'opinion publique.

Si un livre est bon, la critique tombe ; s'il est mauvais, l'apologie ne le justifie pas.

Convaincu de ces vérités, l'auteur du *Génie du Christianisme* s'était promis de ne jamais répondre aux critiques : jusqu'à présent il avait tenu sa résolution.

Il a supporté sans orgueil et sans découragement les éloges et les insultes : les premiers sont souvent prodigués à la médiocrité, les secondes au mérite.

Il a vu avec indifférence certains critiques passer de l'injure à la calomnie, soit qu'ils aient pris le silence de l'auteur pour du mépris, soit qu'ils n'aient pu lui pardonner l'offense qu'ils lui avaient faite en vain.

Les honnêtes gens vont donc demander pourquoi l'auteur rompt le silence, pourquoi il s'écarte de la règle qu'il s'était prescrite ?

Parce qu'il est visible que, sous prétexte d'attaquer l'auteur, on veut maintenant anéantir le peu de bien qu'a pu faire l'ouvrage.

Parce que ce n'est ni sa personne ni ses talents, vrais ou supposés, que l'auteur va défendre, mais le livre lui-même ; et ce livre, il ne le défendra pas comme ouvrage littéraire, mais comme ouvrage religieux.

Le *Génie du Christianisme* a été reçu du public avec quelque indulgence. À ce symptôme d'un changement dans l'opinion, l'esprit de sophisme s'est alarmé ; il a cru voir s'approcher le terme de sa trop longue faveur. Il a eu recours à toutes les armes ; il a pris tous les déguisements, jusqu'à se couvrir du

manteau de la religion pour frapper un livre écrit en faveur de cette religion même.

Il n'est donc plus permis à l'auteur de se taire. Le même esprit qui lui a inspiré son livre le force aujourd'hui à le défendre. Il est assez clair que les critiques dont il est question dans cette défense n'ont pas été de bonne foi dans leur censure : ils ont feint de se méprendre sur le but de l'ouvrage ; ils ont crié à la profanation ; ils se sont donné garde de voir que l'auteur ne parlait de la grandeur, de la beauté, de la poésie même du christianisme, que parce qu'on ne parlait depuis cinquante ans que de la petitesse, du ridicule et de la barbarie de cette religion. Quand il aura développé les raisons qui lui ont fait entreprendre son ouvrage, quand il aura désigné l'espèce de lecteurs à qui cet ouvrage est particulièrement adressé, il espère qu'on cessera de méconnaître ses intentions et l'objet de son travail. L'auteur ne croit pas pouvoir donner une plus grande preuve de son dévouement à la cause qu'il a défendue qu'en répondant aujourd'hui à des critiques, malgré la répugnance qu'il s'est toujours sentie pour ces controverses.

Il va considérer le sujet, le plan et les détails du *Génie du Christianisme*.

Sujet de l'ouvrage.

On a d'abord demandé si l'auteur avait le droit de faire cet ouvrage. Cette question est sérieuse ou dérisoire. Si elle est sérieuse, le critique ne se montre pas fort instruit de son sujet.

Qui ne sait que dans les temps difficiles tout chrétien est prêtre et confesseur de Jésus-Christ ? La plupart des apologies de la religion chrétienne ont été écrites par des laïques. Aristide, saint Justin, Minucius Félix, Arnobe et Lactance étaient-ils prêtres ? Il est probable que saint Prosper ne fut jamais engagé dans l'état ecclésiastique ; cependant il défendit la foi contre les erreurs des semi-pélagiens : l'Église cite tous les jours ses ouvrages à l'appui de sa doctrine. Quand Nestorius débita son hérésie, il fut combattu par Eusèbe, depuis évêque de Dorylée, mais qui n'était alors qu'un simple avocat. Origène n'avait point encore reçu les ordres lorsqu'il expliqua l'Ecriture dans la Palestine, à la sollicitation même des

prélats de cette province. Démétrius, évêque d'Alexandrie, qui était jaloux d'Origène, se plaignit de ses discours comme d'une nouveauté. Alexandre, évêque de Jérusalem, et Théoctiste de Césarée, répondirent « que c'était une coutume ancienne et générale dans l'Église de voir des évêques se servir indifféremment de ceux qui avaient de la piété et quelque talent pour la parole ». Tous les siècles offrent les mêmes exemples. Quand Pascal entreprit sa sublime apologie du christianisme ; quand La Bruyère écrivit si éloquemment contre les esprits forts ; quand Leibnitz défendit les principaux dogmes de la foi ; quand Newton donna son explication d'un livre saint ; quand Montesquieu fit ses beaux chapitres de l'Esprit des Lois en faveur du culte évangélique, a-t-on demandé s'ils étaient prêtres ? Des poètes même ont mêlé leur voix à la voix de ces puissants apologistes, et le fils de Racine a défendu en vers harmonieux la religion qui avait inspiré Athalie à son père.[794]

Mais si jamais de simples laïques ont dû prendre en main cette cause sacrée, c'est sans doute dans l'espèce d'apologie que l'auteur du *Génie du Christianisme* a embrassée ; genre de défense que commandait impérieusement le genre d'attaque, et qui (vu l'esprit des temps) était peut-être le seul dont on pût se promettre quelque succès. En effet, une pareille apologie ne devait être entreprise que par un laïque. Un ecclésiastique n'aurait pu, sans blesser toutes les convenances, considérer la religion dans ses rapports purement humains, et lire, pour les réfuter, tant de satires calomnieuses, de libelles impies et de romans obscènes.

Disons la vérité : les critiques qui ont fait cette objection en connaissaient bien la frivolité, mais ils espéraient s'opposer par cette voie détournée aux bons effets qui pouvaient résulter du livre. Ils voulaient faire naître des doutes sur la compétence de l'auteur, afin de diviser l'opinion et d'effrayer des personnes simples qui peuvent se laisser tromper à l'apparente bonne foi d'une critique. Que les consciences timorées se rassurent, ou plutôt qu'elles examinent bien avant de s'alarmer si ces censeurs scrupuleux qui accusent l'auteur

de porter la main à l'encensoir, qui montrent une si grande tendresse, de si vives inquiétudes pour la religion, ne seraient point des hommes connus par leur mépris ou leur indifférence pour elle. Quelle dérision ! Tales sunt hominum mentes.

La seconde objection que l'on fait au *Génie du Christianisme* a le même but que la première, mais elle est plus dangereuse, parce qu'elle tend à confondre toutes les idées, à obscurcir une chose fort claire, et surtout à faire prendre le change au lecteur sur le véritable objet du livre.

Les mêmes critiques, toujours zélés pour la prospérité de la religion, disent :

« On ne doit pas parler de la religion sous les rapports purement humains, ni considérer ses beautés littéraires et poétiques. C'est nuire à la religion même, c'est en ravaler la dignité, c'est toucher au voile du sanctuaire, c'est profaner l'arche sainte, etc., etc. Pourquoi l'auteur ne s'est-il pas contenté d'employer les raisonnements de la théologie ? Pourquoi ne s'est-il pas servi de cette logique sévère qui ne met que des idées saines dans la tête des enfants, confirme dans la foi le chrétien, édifie le prêtre, et satisfait le docteur ? »

Cette objection est, pour ainsi dire, la seule que fassent les critiques ; elle est la base de toutes leurs censures, soit qu'ils parlent du sujet, du plan ou des détails de l'ouvrage. Ils ne veulent jamais entrer dans l'esprit de l'auteur, en sorte qu'il peut leur dire :

« On croirait que le critique a juré de n'être jamais au fait de l'état de la question et de n'entendre pas un seul des passages qu'il attaque. »[795]

Toute la force de l'argument, quant à la dernière partie de l'objection, se réduit à ceci :

« L'auteur a voulu considérer le christianisme dans ses relations avec la poésie, les beaux-arts, l'éloquence, la littérature ; il a voulu montrer en outre tout ce que les hommes doivent à cette religion sous les rapports moraux, civils et politiques. Avec un tel projet, il n'a pas fait un livre de théologie ; il n'a pas défendu ce qu'il ne voulait pas défendre ; il ne s'est pas adressé à des lecteurs auxquels il ne voulait pas

s’adresser : donc il est coupable d’avoir fait précisément ce qu’il voulait faire. »

Mais en supposant que l’auteur ait atteint son but, devait-il chercher ce but ?

Ceci ramène la première partie de l’objection, tant de fois répétée, qu’il ne faut pas envisager la religion sous le rapport de ses simples beautés humaines, morales, poétiques : c’est en ravaler la dignité, etc., etc.

L’auteur va tâcher d’éclaircir ce point principal de la question dans les paragraphes suivants.

I. D’abord l’auteur n’attaque pas, il défend ; il n’a pas cherché le but, le but lui a été offert : ceci change d’un seul coup l’état de la question et fait tomber la critique. L’auteur ne vient pas vanter de propos délibéré une religion chérie, admirée et respectée de tous, mais une religion haïe, méprisée et couverte de ridicule par les sophistes. Il n’y a pas de doute que le *Génie du Christianisme* eut été un ouvrage fort déplacé au siècle de Louis XIV, et le critique qui observe que Massillon n’eût pas publié une pareille apologie a dit une grande vérité. Certes, l’auteur n’aurait jamais songé à écrire son livre s’il n’eût existé des poèmes, des romans, des livres de toutes les sortes où le christianisme est exposé à la dérision des lecteurs. Mais puisque ces poèmes, ces romans existent, il est nécessaire d’arracher la religion aux sarcasmes de l’impiété ; mais puisqu’on a dit et écrit de toutes parts que le christianisme est barbare, ridicule, ennemi des arts et du génie, il est essentiel de prouver qu’il n’est ni barbare, ni ridicule, ni ennemi des arts et du génie, et que ce qui semble petit, ignoble, de mauvais goût, sans charmes et sans tendresse sous la plume du scandale, peut être grand, noble, simple, dramatique et divin sous la plume de l’homme religieux.

II. S’il n’est pas permis de défendre la religion sous le rapport de sa beauté, pour ainsi dire, humaine ; si l’on ne doit pas faire ses efforts pour empêcher le ridicule de s’attacher à ses institutions sublimes, il y aura donc toujours un côté de cette religion qui restera à découvert ? Là tous les coups

seront portés ; là vous serez surpris sans défense, vous périrez par là. N'est-ce pas ce qui a déjà pensé vous arriver ? N'est-ce pas avec des grotesques et des plaisanteries que Voltaire est parvenu à ébranler les bases mêmes de la foi ? Répondrez-vous par de la théologie et des syllogismes à des contes licencieux et à des folies ? Des argumentations en forme empêcheront-elles un monde frivole d'être séduit par des vers piquants ou écarté des autels par la crainte du ridicule ? Ignorez-vous que chez la nation française un bon mot, une impiété d'un tour agréable, felix culpa, ont plus de pouvoir que des volumes de raisonnement et de métaphysique ? Persuadez à la jeunesse qu'un honnête homme peut être chrétien sans être un sot ; ôtez-lui de l'esprit qu'il n'y a que des capucins et des imbéciles qui puissent croire à la religion, votre cause sera bientôt gagnée : il sera temps alors, pour achever la victoire, de vous présenter avec des raisons théologiques ; mais commencez par vous faire lire. Ce dont vous avez besoin d'abord, c'est d'un ouvrage religieux qui soit pour ainsi dire populaire. Vous voudriez conduire votre malade d'un seul trait au haut d'une montagne escarpée, et il peut à peine marcher ! Montrez-lui donc à chaque pas des objets variés et agréables ; permettez-lui de s'arrêter pour cueillir les fleurs qui s'offriront sur sa route, et de repos en repos il arrivera au sommet.

III. L'auteur n'a pas écrit seulement son apologie pour les écoliers, pour les chrétiens, pour les prêtres, pour les docteurs : il l'a écrite surtout pour les gens de lettres et pour le monde ; c'est ce qui a été dit plus haut, c'est ce qui est impliqué dans les deux derniers paragraphes. Si l'on ne part point de cette base, que l'on feigne toujours de méconnaître la classe de lecteurs à qui le *Génie du Christianisme* est particulièrement adressé, il est assez clair qu'on ne doit rien comprendre à l'ouvrage. Cet ouvrage a été fait pour être lu de l'homme de lettres le plus incrédule, du jeune homme le plus léger, avec la même facilité que le premier feuillette un livre impie, le second un roman dangereux. Vous voulez donc, s'écrient ces rigoristes si bien intentionnés pour la religion chrétienne, vous voulez donc faire de la religion une chose de

mode ? Hé, plût à Dieu qu'elle fût à la mode, cette divine religion, dans ce sens que la mode est l'opinion du monde ! Cela favoriserait peut-être, il est vrai, quelques hypocrisies particulières ; mais il est certain, d'une autre part, que la morale publique y gagnerait. Le riche ne mettrait plus son amour-propre à corrompre le pauvre, le maître à pervertir le domestique, le père à donner des leçons d'athéisme à ses enfants ; la pratique du culte mènerait à la croyance du dogme, et l'on verrait renaître, avec la piété, le siècle des mœurs et des vertus.[796]

IV. Voltaire, en attaquant le christianisme, connaissait trop bien les hommes pour ne pas chercher à s'emparer de cette opinion qu'on appelle l'opinion du monde ; aussi employa-t-il tous ses talents à faire une espèce de bon ton de l'impiété. Il y réussit en rendant la religion ridicule aux yeux des gens frivoles. C'est ce ridicule que l'auteur du *Génie du Christianisme* a cherché à effacer ; c'est le but de tout son travail, le but qu'il ne faut jamais perdre de vue si l'on veut juger son ouvrage avec impartialité. Mais l'auteur l'a-t-il effacé, ce ridicule ? Ce n'est pas là la question. Il faut demander : A-t-il fait tous ses efforts pour l'effacer ? Sachez-lui gré de ce qu'il a entrepris, non de ce qu'il a exécuté. Permitte divis caetera. Il ne défend rien de son livre, hors l'idée qui en fait la base. Considérer le christianisme dans ses rapports avec les sociétés humaines ; montrer quel changement il a apporté dans la raison et les passions de l'homme, comment il a civilisé les peuples gothiques, comment il a modifié le génie des arts et des lettres, comment il a dirigé l'esprit et les mœurs des nations modernes, en un mot, découvrir tout ce que cette religion a de merveilleux dans ses relations poétiques, morales, politiques, historiques, etc., cela semblera toujours à l'auteur un des plus beaux sujets d'ouvrage que l'on puisse imaginer. Quant à la manière dont il a exécuté son ouvrage, il l'abandonne à la critique.

V. Mais ce n'est pas ici le lieu d'affecter une modestie, toujours suspecte chez les auteurs modernes, qui ne trompe personne. La cause est trop grande, l'intérêt trop pressant,

pour ne pas s’élever au-dessus de toutes les considérations de convenance et de respect humain. Or, si l’auteur compte le nombre des suffrages et l’autorité de ces suffrages, il ne peut se persuader qu’il ait tout à fait manqué le but de son livre. Qu’on prenne un tableau impie, qu’on le place auprès d’un tableau religieux composé sur le même sujet et tiré du *Génie du Christianisme*, on ose avancer que ce dernier tableau, tout imparfait qu’il puisse être, affaiblira le dangereux effet du premier : tant a de force la simple vérité rapprochée du plus brillant mensonge ! Voltaire, par exemple, s’est souvent moqué des religieux : eh bien, mettez auprès de ses burlesques peintures le morceau des Missions, celui où l’on peint les ordres des Hospitaliers secourant le voyageur dans les déserts, le chapitre où l’on voit des moines se consacrant aux hôpitaux, assistant les pestiférés dans les bagnes ou accompagnant le criminel à l’échafaud : quelle ironie ne sera pas désarmée, quel sourire ne se convertira pas en larmes ? Répondez aux reproches d’ignorance que l’on fait au culte des chrétiens par les travaux immenses de ces religieux, qui ont sauvé les manuscrits de l’antiquité ; répondez aux accusations de mauvais goût et de barbarie par les ouvrages de Bossuet et de Fénelon ; opposez aux caricatures des saints et des anges les effets sublimes du christianisme dans la partie dramatique de la poésie, dans l’éloquence et les beaux-arts, et dites si l’impression du ridicule pourra longtemps subsister. Quand l’auteur n’aurait fait que mettre à l’aise l’amour-propre des gens du monde, quand il n’aurait eu que le succès de dérouler sous les yeux d’un siècle incrédule une série de tableaux religieux, sans dégoûter ce siècle, il croirait encore n’avoir pas été inutile à la cause de la religion.

VI. Pressés par cette vérité, qu’ils ont trop d’esprit pour ne pas sentir, et qui fait peut-être le motif secret de leurs alarmes, les critiques ont recours à un autre subterfuge ; ils disent :

« Eh ! qui vous nie que le christianisme, comme toute autre religion, n’ait des beautés poétiques et morales, que ses cérémonies ne soient pompeuses, etc. ? » Qui le nie ? Vous, vous-mêmes qui naguère encore faisiez des choses saintes

l’objet de vos moqueries ; vous qui, ne pouvant plus vous refuser à l’évidence des preuves, n’avez d’autre ressource que de dire que personne n’attaque ce que l’auteur défend. Vous avouez maintenant qu’il y a des choses excellentes dans les institutions monastiques ; vous vous attendrissez sur les moines du Saint-Bernard, sur les missionnaires du Paraguay, sur les filles de la Charité ; vous confessez que les idées religieuses sont nécessaires aux effets dramatiques ; que la morale de l’Evangile, en opposant une barrière aux passions, en a tout à la fois épuré la flamme et redoublé l’énergie ; vous reconnaissez que le christianisme a sauvé les lettres et les arts de l’inondation des barbares, que lui seul vous a transmis la langue et les écrits de Rome et de la Grèce, qu’il a fondé vos collèges, bâti ou embelli vos cités, modéré le despotisme de vos gouvernements, rédigé vos lois civiles, adouci vos lois criminelles, policé et même défriché l’Europe moderne : conveniez-vous de tout cela avant la publication d’un ouvrage, très imparfait sans doute, mais qui pourtant a rassemblé sous un seul point de vue ces importantes vérités ?

VII. On a déjà fait remarquer la tendre sollicitude des critiques pour la pureté de la religion : on devait donc s’attendre qu’ils se formaliseraient des deux épisodes que l’auteur a introduits dans son livre. Cette délicatesse des critiques rentre dans la grande objection qu’ils ont fait valoir contre tout l’ouvrage, et elle se détruit par la réponse générale que l’on vient de faire à cette objection. Encore une fois, l’auteur a dû combattre des poèmes et des romans impies avec des poèmes et des romans pieux ; il s’est couvert des mêmes armes dont il voyait l’ennemi revêtu : c’était une conséquence naturelle et nécessaire du genre d’apologie qu’il avait choisi. Il a cherché à donner l’exemple avec le précepte : dans la partie théorique de son ouvrage, il avait dit que la religion embellit notre existence, corrige les passions sans les éteindre, jette un intérêt singulier sur tous les sujets où elle est employée ; il avait dit que sa doctrine et son culte se mêlent merveilleusement aux émotions du cœur et aux scènes de la nature, qu’elle est enfin la seule ressource dans les grands

malheurs de la vie : il ne suffisait pas d'avancer tout cela, il fallait encore le prouver. C'est ce que l'auteur a essayé de faire dans les deux épisodes de son livre. Ces épisodes étaient, en outre, une amorce préparée à l'espèce de lecteurs pour qui l'ouvrage est spécialement écrit. L'auteur avait-il donc si mal connu le cœur humain, lorsqu'il a tendu ce piège innocent aux incrédules ? Et n'est-il pas probable que tel lecteur n'eut jamais ouvert le *Génie du Christianisme* s'il n'y avait cherché René et Atala ?[797]

Sa che la corre il mondo, ove più versi
Delle sue dolcezze il lusinghier Parnaso,
E che'l vero, condito in molli versi,
I più schivi alettando, ha persuaso.

VIII. Tout ce qu'un critique impartial, qui veut entrer dans l'esprit de l'ouvrage, était en droit d'exiger de l'auteur, c'est que les épisodes de cet ouvrage eussent une tendance visible à faire aimer la religion et à en démontrer l'utilité. Or, la nécessité des cloîtres pour certains malheurs de la vie, et ceux-là même qui sont les plus grands, la puissance d'une religion qui peut seule fermer des plaies que tous les baumes de la terre ne sauraient guérir, ne sont-elles pas invinciblement prouvées dans l'histoire de René, L'auteur y combat, en outre, le travers particulier des jeunes gens du siècle, le travers qui mène directement au suicide. C'est J.J. Rousseau qui introduisit le premier parmi nous ces rêveries si désastreuses et si coupables. En s'isolant des hommes, en s'abandonnant à ses songes, il a fait croire à une foule de jeunes gens qu'il est beau de se jeter ainsi dans le vague de la vie. Le roman de Werther a développé depuis ce germe de poison. L'auteur du *Génie du Christianisme*, obligé de faire entrer dans le cadre de son apologie quelques tableaux pour l'imagination, a voulu dénoncer cette espèce de vice nouveau et peindre les funestes conséquences de l'amour outré de la solitude. Les couvents offraient autrefois des retraites à ces âmes contemplatives que la nature appelle impérieusement aux méditations. Elles y trouvaient auprès de Dieu de quoi remplir le vide qu'elles sentent en elles-mêmes et souvent l'occasion d'exercer de

rares et sublimes vertus. Mais depuis la destruction des monastères et les progrès de l'incrédulité, on doit s'attendre à voir se multiplier au milieu de la société (comme il est arrivé en Angleterre) des espèces de solitaires tout à la fois passionnés et philosophes, qui, ne pouvant ni renoncer aux vices du siècle ni aimer ce siècle, prendront la haine des hommes pour de l'élévation de génie, renonceront à tout devoir divin et humain, se nourriront à l'écart des plus vaines chimères, et se plongeront de plus en plus dans une misanthropie orgueilleuse qui les conduira à la folie ou à la mort.

Afin d'inspirer plus d'éloignement pour ces rêveries criminelles, l'auteur a pensé qu'il devait prendre la punition de René dans le cercle de ces malheurs épouvantables qui appartiennent moins à l'individu qu'à la famille de l'homme, et que les anciens attribuaient à la fatalité. L'auteur eût choisi le sujet de Phèdre s'il n'eût été traité par Racine : il ne restait que celui d'Erope et de Thyeste chez les Grecs, ou d'Amnon et de Thamar chez les Hébreux[798][799] ; et bien que ce sujet ait été aussi transporté sur notre scène[800], il est toutefois moins connu que le premier. Peut-être aussi s'applique-t-il mieux au caractère que l'auteur a voulu peindre. En effet, les folles rêveries de René commencent le mal, et ses extravagances l'achèvent ; par les premières, il égare l'imagination d'une faible femme ; par les dernières, en voulant attenter à ses jours, il oblige cette infortunée à se réunir à lui : ainsi le malheur naît du sujet, et la punition sort de la faute.

Il ne restait qu'à sanctifier par le christianisme cette catastrophe empruntée à la fois de l'antiquité païenne et de l'antiquité sacrée. L'auteur, même alors, n'eut pas tout à faire, car il trouva cette histoire presque naturalisée chrétienne dans une vieille ballade de pèlerin que les paysans chantent encore dans plusieurs provinces. Ce n'est pas par les maximes répandues dans un ouvrage, mais par l'impression que cet ouvrage laisse au fond de l'âme, que l'on doit juger de sa moralité. Or, la sorte d'épouvante et de mystère qui règne

dans l'épisode de René serre et contriste le cœur sans y exciter d'émotion criminelle. Il ne faut pas perdre de vue qu'Amélie meurt heureuse et guérie, et que René finit misérablement. Ainsi le vrai coupable est puni, tandis que sa trop faible victime, remettant son âme blessée entre les mains de celui qui retourne le malade sur sa couche, sent renaître une joie ineffable du fond même des tristesses de son cœur. Au reste, le discours du père Souël ne laisse aucun doute sur le but et les moralités religieuses de l'histoire de René.[801]

IX. À l'égard d'Atala, on en a tant fait de commentaires, qu'il serait superflu de s'y arrêter. On se contentera d'observer que les critiques qui ont jugé le plus sévèrement cette histoire ont reconnu toutefois qu'elle faisait aimer la religion chrétienne, et cela suffit à l'auteur. En vain s'appesantirait-on sur quelques tableaux ; il n'en semble pas moins vrai que le public a vu sans trop de peine le vieux missionnaire, tout prêtre qu'il est, et qu'il a aimé dans cet épisode indien la description des cérémonies de notre culte. C'est Atala qui a annoncé et qui peut-être a fait lire le *Génie du Christianisme* ; cette sauvage a réveillé dans un certain monde les idées chrétiennes et rapporté pour ce monde la religion du père Aubry des déserts où elle était exilée.

X. Au reste, cette idée d'appeler l'imagination au secours des principes religieux n'est pas nouvelle. N'avons-nous pas eu de nos jours le comte de Valmont, ou les égarements de la raison ? Le père Marin, minime, n'a-t-il pas cherché à introduire les vérités chrétiennes dans les cœurs incrédules, en les faisant entrer déguisées sous les voiles de la fiction ? Plus anciennement encore, Pierre Camus, évêque de Belley, prélat connu par l'austérité de ses mœurs, écrivit une foule de romans pieux[802][803] pour combattre l'influence des romans de d'Urfé. Il y a bien plus : ce fut saint François de Sales lui-même qui lui conseilla d'entreprendre ce genre d'apologie, par pitié pour les gens du monde et pour les rappeler à la religion en la leur présentant sous des ornements qu'ils connaissaient. Ainsi Paul se rendait faible avec les faibles pour gagner les faibles[804]. Ceux qui condamnent l'auteur

voudraient donc qu'il eût été plus scrupuleux que l'auteur du Comte de Valmont, que le père Marin, que Pierre Camus, que saint François de Sales, qu'Héliodore[805], évêque de Tricca, qu'Amyot[806], grand-aumônier de France, ou qu'un autre prélat fameux, qui, pour donner des leçons de vertu à un prince, et à un prince chrétien, n'a pas craint de représenter le trouble des passions avec autant de vérité que d'énergie ? Il est vrai que les Faidyt et les Gueudeville reprochèrent aussi à Fénelon la peinture des amours d'Eucharis, mais leurs critiques sont aujourd'hui oubliées : le Télémaque est devenu un livre classique entre les mains de la jeunesse ; personne ne songe plus à faire un crime à l'archevêque de Cambray d'avoir voulu guérir les passions par le tableau du désordre des passions, pas plus qu'on ne reproche à saint Augustin et à saint Jérôme d'avoir peint si vivement leurs propres faiblesses et les charmes de l'amour.

XI. Mais ces censeurs qui savent tout sans doute, puisqu'ils jugent l'auteur de si haut, ont-ils réellement cru que cette manière de défendre la religion, en la rendant douce et touchante pour le cœur, en la parant même des charmes de la poésie, fût une chose si inouïe, si extraordinaire ? « Qui oserait dire, s'écrie saint Augustin, que la vérité doit demeurer désarmée contre le mensonge, et qu'il sera permis aux ennemis de la foi d'effrayer les fidèles par des paroles fortes, et de les réjouir par des rencontres d'esprit agréables, mais que les catholiques ne doivent écrire qu'avec une froideur de style qui endorme les lecteurs ? » C'est un sévère disciple de Port-Royal qui traduit ce passage de saint Augustin ; c'est Pascal lui-même, et il ajoute à l'endroit cité « qu'il y a deux choses dans les vérités de notre religion, une beauté divine, qui les rend aimables, et une sainte majesté, qui les rend vénérables. » Pour démontrer que les preuves rigoureuses ne sont pas toujours celles qu'on doit employer en matière de religion, il dit ailleurs (dans ses Pensées) que le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point[807][808]. Le grand Arnauld, chef de cette école austère du christianisme, combat à son tour[809] l'académicien Du Bois, qui prétendait aussi

qu’on ne doit pas faire servir l’éloquence humaine à prouver les vérités de la religion. Ramsay, dans sa Vie de Fénelon, parlant du Traité de l’Existence de Dieu par cet illustre prélat, observe que M. de Cambray savait que la plaie de la plupart de ceux qui doutent vient, non de leur esprit, mais de leur cœur, et qu’il faut donc répandre partout des sentiments pour toucher, pour intéresser, pour saisir le cœur[810]. » Raymond de Sébonde a laissé un ouvrage écrit à peu près dans les mêmes vues que le *Génie du Christianisme* ; Montaigne a pris la défense de cet auteur contre ceux qui avancent que les chrestiens se font tort de vouloir appuyer leur créance par des raisons humaines[811]. » C’est la foy seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mystères de notre religion. Mais ce n’est pas à dire que ce ne soit une très belle et très louable entreprise d’accommoder encore au service de notre foy les outils naturels et humains que Dieu nous a donnez… Il n’est occupation ni desseins plus dignes d’un homme chrétien que de viser par tous ses estudes et pensemens à embellir, estendre et amplifier la vérité de sa créance[812]. »

L’auteur ne finirait point s’il voulait citer tous les écrivains qui ont été de son opinion sur la nécessité de rendre la religion aimable, et tous les livres où l’imagination, les beaux-arts et la poésie ont été employés comme un moyen d’arriver à ce but. Un ordre tout entier de religieux connus par leur piété, leur aménité et leur science du monde, s’est occupé pendant plusieurs siècles de cette unique idée. Ah ! sans doute aucun genre d’éloquence ne peut être interdit à cette sagesse qui ouvre la bouche des muets et qui rend diserte la langue des petits enfants. Il nous reste une lettre de saint Jérôme où ce Père se justifie d’avoir employé l’érudition païenne à la défense de la doctrine des chrétiens[813][814]. Saint Ambroise eût-il donné saint Augustin à l’Église, s’il n’eût fait usage de tous les charmes de l’élocution ? » Augustin, encore tout enchanté de l’éloquence profane, dit Rollin, ne cherchait dans les prédications de saint Ambroise que les agréments du discours et non la solidité des choses, mais il n’était pas en son pouvoir de faire cette séparation. » Et n’est-ce pas sur les ailes de

l’imagination que saint Augustin s’est élevé à son tour jusqu’à la Cité de Dieu ? Ce Père ne fait point de difficulté de dire qu’on doit ravir aux païens leur éloquence, en leur laissant leurs mensonges, afin de l’appliquer à la prédication de l’Evangile, comme Israël emporta l’or des Egyptiens sans toucher à leurs idoles, pour embellir l’arche sainte[815]. C’était une vérité si unanimement reconnue des Pères, qu’il est bon d’appeler l’imagination au secours des idées religieuses, que ces saints hommes ont été jusqu’à penser que Dieu s’était servi de la poétique philosophie de Platon pour amener l’esprit humain à la croyance des dogmes du christianisme.

XII. Mais il y a un fait historique qui prouve invinciblement la méprise étrange où les critiques sont tombés lorsqu’ils ont cru l’auteur coupable d’innovation dans la manière dont il a défendu le christianisme. Lorsque Julien, entouré de ses sophistes, attaqua la religion avec les armes de la plaisanterie, comme on l’a fait de nos jours ; quand il défendit aux Galiléens d’enseigner et même d’apprendre les belles lettres ; quand il dépouilla les autels du Christ, dans l’espoir d’ébranler la fidélité des prêtres ou de les réduire à l’avilissement de la pauvreté, plusieurs fidèles élevèrent la voix pour repousser les sarcasmes de l’impiété et pour défendre la beauté de la religion chrétienne, Apollinaire le père, selon l’historien Socrate, mit en vers héroïques tous les livres de Moïse, et composa des tragédies et des comédies sur les autres livres de l’Ecriture. Apollinaire le fils écrivit des dialogues à l’imitation de Platon, et il renferma dans ces dialogues la morale de l’Evangile et les préceptes des Apôtres. Enfin, ce Père de l’Église surnommé par excellence le Théologien, Grégoire de Nazianze, combattit aussi les sophistes avec les armes du poète. Il fit une tragédie de la mort de Jésus-Christ, que nous avons encore. Il mit en vers la morale, les dogmes et les mystères mêmes de la religion chrétienne[816][817]. L’historien de sa vie affirme positivement que ce saint illustre ne se livra à son talent poétique que pour défendre le christianisme contre la dérision de l’impiété[818] ; c’est aussi l’opinion du sage Fleury. » Saint Grégoire, dit-il, voulait donner

à ceux qui aiment la poésie et la musique des sujets utiles pour se divertir, et ne pas laisser aux païens l'avantage de croire qu'ils fussent les seuls qui pussent réussir dans les belles-lettres. »

Cette espèce d'apologie poétique de la religion a été continuée, presque sans interruption, depuis Julien jusqu'à nos jours. Elle prit une nouvelle force à la renaissance des lettres : Sannazar écrivit son poème de Partu Virginis, et Vida son poème[819][820]de la vie de Jésus-Christ (Christiade) ; Buchanan donna ses tragédies de Jephté et de Saint Jean-Baptiste. La Jérusalem délivrée, le Paradis perdu. Polyeucte, Esther, Athalie, sont devenus depuis de véritables apologies en faveur de la beauté de la religion. Enfin Bossuet, dans le second chapitre de sa préface intitulée De Grandiloquentia et suavitate Psalmorum ; Fleury, dans son traité Des Poésies sacrées ; Rollin, dans son chapitre De l'Eloquence de l'Ecriture ; Lowth, dans son excellent livre De sacra Poesi Hebraeorum ; tous se sont complu à faire admirer la grâce et la magnificence de la religion. Quel besoin d'ailleurs y a-t-il d'appuyer de tant d'exemples ce que le seul bon sens suffit pour enseigner ? Dès lors que l'on a voulu rendre la religion ridicule, il est tout simple de montrer qu'elle est belle. Eh quoi ! dieu lui-même nous aurait fait annoncer son Église par des poètes inspirés ; il se serait servi pour nous peindre les grâces de l'Epouse des plus beaux accords de la harpe du roi-prophète, et nous, nous ne pourrions dire les charmes de celle qui vient du Liban[821], qui regarde des montagnes de Sanir et d'Hermon[822], qui se montre comme l'aurore[823], qui est belle comme la lune, et dont la taille est semblable à un palmier[824] ! La Jérusalem nouvelle que saint Jean vit s'élever du désert était toute brillante de clarté.

Peuples de la terre, chantez,

Jérusalem renaît plus charmante et plus belle ![825]

Oui, chantons-la sans crainte, cette religion sublime ; défendons-la contre la dérision, faisons valoir toutes ses beautés, comme au temps de Julien ; et puisque des siècles semblables ont ramené à nos autels des insultes pareilles,

employons contre les modernes sophistes le même genre d'apologie que les Grégoire et les Apollinaire employaient contre les Maxime et les Libanius.

Plan de l'ouvrage.

L'auteur ne peut pas parler d'après lui-même du plan de son ouvrage, comme il a parlé du fond de son sujet ; car un plan est une chose de l'art, qui a ses lois, et pour lesquelles on est obligé de s'en rapporter à la décision des maîtres. Ainsi, en rappelant les critiques qui désapprouvent le plan de son livre, l'auteur sera forcé de compter aussi les voix qui lui sont favorables.

Or, s'il se fait une illusion sur son plan, et qu'il ne le croie pas tout à fait défectueux, ne doit-on pas excuser un peu en lui cette illusion, puisqu'elle semble être aussi le partage de quelques écrivains dont la supériorité en critique n'est contestée de personne ? Ces écrivains ont bien voulu donner leur approbation publique à l'ouvrage ; M. de La Harpe l'avait pareillement jugé avec indulgence. Une telle autorité est trop précieuse à l'auteur pour qu'il manque à s'en prévaloir, dût-il se faire accuser de vanité. Ce grand critique avait donc repris pour le *Génie du Christianisme* le projet qu'il avait eu longtemps pour Atala : il voulait composer la Défense que l'auteur est réduit à composer lui-même aujourd'hui : celui-ci eut été sûr de triompher, s'il eût été secondé par un homme aussi habile, mais la Providence a voulu le priver de ce puissant secours et de ce glorieux suffrage.[826]

Si l'auteur passe des critiques qui semblent l'approuver aux critiques qui le condamnent, il a beau lire et relire leurs censures, il n'y trouve rien qui puisse l'éclairer : il n'y voit rien de précis, rien de déterminé ; ce sont partout des expressions vagues ou ironiques. Mais, au lieu de juger l'auteur si superbement, les critiques ne devraient-ils pas avoir pitié de sa faiblesse, lui montrer les vices de son plan, lui enseigner les remèdes ? » Ce qui résulte de tant de critiques amères, dit M. de Montesquieu dans sa Défense, c'est que l'auteur n'a point fait son ouvrage suivant le plan et les vues de ses critiques, et que si ses critiques avaient fait un ouvrage sur le même sujet,

ils y auraient mis un grand nombre de choses qu'ils savent. »[827]

Puisque ces critiques refusent (sans doute parce que cela n'en vaut pas la peine) de montrer l'inconvénient attaché au plan, ou plutôt au sujet du *Génie du Christianisme*, l'auteur va lui-même essayer de le découvrir.

Quand on veut considérer la religion chrétienne ou le *Génie du christianisme* sous toutes ses faces, on s'aperçoit que ce sujet offre deux parties très distinctes :

1° Le christianisme proprement dit, à savoir ses dogmes, sa doctrine et son culte ; et sous ce dernier rapport se rangent aussi ses bienfaits et ses institutions morales et politiques ;

2° La poétique du christianisme ou l'influence de cette religion sur la poésie, les beaux-arts, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, la littérature en général ; ce qui mène aussi à considérer les changements que le christianisme a apportés dans les passions de l'homme et dans le développement de l'esprit humain.

L'inconvénient du sujet est donc le manque d'unité, et cet inconvénient est inévitable. En vain pour le faire disparaître l'auteur a essayé d'autres combinaisons de chapitres et de parties dans les deux éditions qu'il a supprimées. Après s'être obstiné longtemps à chercher le plan le plus régulier, il lui a paru en dernier résultat qu'il s'agissait bien moins, pour le but qu'il se proposait, de faire un ouvrage extrêmement méthodique, que de porter un grand coup au cœur et de frapper vivement l'imagination. Ainsi, au lieu de s'attacher à l'ordre des sujets, comme il l'avait fait d'abord, il a préféré l'ordre des preuves. Les preuves de sentiment sont renfermées dans le premier volume, où l'on traite du charme et de la grandeur des mystères, de l'existence de Dieu, etc. ; les preuves pour l'esprit et l'imagination remplissent le second et le troisième volume, consacrés à la poétique ; enfin, ces mêmes preuves pour le cœur, l'esprit et l'imagination, réunies aux preuves pour la raison, c'est-à-dire aux preuves de fait, occupent le quatrième volume, et terminent l'ouvrage. Cette gradation de preuves semblait promettre d'établir une

progression d’intérêt dans le *Génie du Christianisme* : il paraît que le jugement du public a confirmé cette espérance de l’auteur. Or, si l’intérêt va croissant de volume en volume, le plan du livre ne saurait être tout à fait vicieux.

Qu’il soit permis à l’auteur de faire remarquer une chose de plus. Malgré les écarts de son imagination, perd-il souvent de vue son sujet dans son ouvrage ? Il en appelle au critique impartial : quel est le chapitre, quelle est, pour ainsi dire, la page où l’objet du livre ne soit pas reproduit ? Or, dans une apologie du christianisme, où l’on ne veut que montrer au lecteur la beauté de cette religion, peut-on dire que le plan de cette apologie est essentiellement défectueux, si, dans les choses les plus directes comme dans les plus éloignées, on a fait reparaître partout la grandeur de Dieu, les merveilles de la Providence, l’influence, les charmes et les bienfaits des dogmes, de la doctrine et du culte de Jésus-Christ ?[828]

En général on se hâte un peu trop de prononcer sur le plan d’un livre. Si ce plan ne se déroule pas d’abord aux yeux des critiques comme ils l’ont conçu sur le titre de l’ouvrage, ils le condamnent impitoyablement. Mais ces critiques ne voient pas ou ne se donnent pas la peine de voir que si le plan qu’ils imaginent était exécuté, il aurait peut-être une foule d’inconvénients qui le rendraient encore moins bon que celui que l’auteur a suivi.

Quand un écrivain n’a pas composé son ouvrage avec précipitation ; quand il y a employé plusieurs années ; quand il a consulté les livres et les hommes, et qu’il n’a rejeté aucun conseil, aucune critique ; quand il a recommencé plusieurs fois son travail d’un bout à l’autre ; quand il a livré deux fois aux flammes son ouvrage tout imprimé, ce ne serait que justice de supposer qu’il a peut-être aussi bien vu son sujet que le critique qui, sur une lecture rapide, condamne d’un mot un plan médité pendant des années. Que l’on donne toute autre forme au *Génie du Christianisme*, et l’on ose assurer que l’ensemble des beautés de la religion, l’accumulation des preuves aux derniers chapitres, la force de la conclusion générale, auront beaucoup moins d’éclat et seront beaucoup

moins frappants que dans l'ordre où le livre est actuellement disposé. On ose encore avancer qu'il n'y a point de grand monument en prose dans la langue française (le Télémaque et les ouvrages historiques exceptés) dont le plan ne soit exposé à autant d'objections que l'on en peut faire au plan de l'auteur. Que d'arbitraire dans la distribution des parties et des sujets de nos livres les plus beaux et les plus utiles ! Et certainement (si l'on peut comparer un chef-d'œuvre à une œuvre très imparfaite), l'admirable Esprit des Lois est une composition qui n'a peut-être pas plus de régularité que l'ouvrage dont on essaye de justifier le plan dans cette défense. Toutefois la méthode était encore plus nécessaire au sujet traité par Montesquieu qu'à celui dont l'auteur du *Génie du Christianisme* a tenté une si faible ébauche.

Détails de l'ouvrage.

Venons maintenant aux critiques de détail.

On ne peut s'empêcher d'observer d'abord que la plupart de ces critiques tombent sur le premier et sur le second volume. Les censeurs ont marqué un singulier dégoût pour le troisième et le quatrième. Ils les passent presque toujours sous silence. L'auteur doit-il s'en attrister ou s'en réjouir ? Serait-ce qu'il n'y a rien à redire sur ces deux volumes, ou qu'ils ne laissent rien à dire ?

On s'est donc presque uniquement attaché à combattre quelques opinions littéraires particulières à l'auteur et répandues dans le second volume, opinions qui, après tout, sont d'une petite importance, et qui peuvent être reçues ou rejetées sans qu'on en puisse rien conclure contre le fond de l'ouvrage ; il faut ajouter à la liste de ces graves reproches une douzaine d'expressions véritablement répréhensibles, et que l'on a fait disparaître dans les nouvelles éditions.[829]

Quant à quelques phrases dont on a détourné le sens (par un art si merveilleux et si nouveau) pour y trouver d'indécentes allusions, comment éviter ce malheur, et quel remède y apporter ? » Un auteur, c'est La Bruyère qui le dit, un auteur n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les extravagances, de toutes les saletés, de tous les mauvais mots

qu’on peut dire et de toutes les ineptes applications que l’on peut faire au sujet de quelques endroits de son ouvrage, et encore moins de les supprimer ; il est convaincu que, quelque scrupuleuse exactitude qu’on ait dans sa manière d’écrire, la raillerie froide des mauvais plaisants est un mal inévitable, et que les meilleures choses ne leur servent souvent qu’à leur faire rencontrer une sottise. »[830]

L’auteur a beaucoup cité dans son livre, mais il paraît encore qu’il eût dû citer davantage. Par une fatalité singulière, il est presque toujours arrivé qu’en voulant blâmer l’auteur les critiques ont compromis leur mémoire. Ils ne veulent pas que l’auteur dise : déchirer le rideau des mondes et laisser voir les abîmes de l’éternité ; et ces expressions sont de Tertullien : ils soulignent le puits de l’abîme et le cheval pâle de la mort, apparemment comme étant une vision de l’auteur ; et ils ont oublié que ce sont des images de l’Apocalypse[831][832] ; ils rient des tours gothiques coiffées de nuages ; et ils ne voient pas que l’auteur traduit littéralement un vers de Shakespeare[833] ; ils croient que les ours enivrés de raisins sont une circonstance inventée par l’auteur ; et l’auteur n’est ici qu’historien fidèle ; l’Esquimau qui s’embarque sur un rocher de glace leur paraît une imagination bizarre ; et c’est un fait rapporté par Charlevoix[834] ; le crocodile qui pond un œuf est une expression d’Hérodote ; ruse de la sagesse appartient à la Bible[835]. etc. Un critique prétend qu’il faut traduire l’épithète d’Homère, Hduephx, appliquée à Nestor, par Nestor au doux langage. Mais Hduephx ne voulut jamais dire au doux langage. Rollin traduit à peu près comme l’auteur du *Génie du Christianisme*, Nestor, cette bouche éloquente[836], d’après le texte grec, et non d’après la leçon latine du Scoliaste, Suaviloquus, que le critique a visiblement suivie.

Au reste, l’auteur a déjà dit qu’il ne prétendait pas défendre des talents qu’il n’a pas sans doute, mais il ne peut s’empêcher d’observer que tant de petites remarques sur un long ouvrage ne servent qu’à dégoûter un auteur sans l’éclairer ; c’est la réflexion que Montesquieu fait lui-même dans ce passage de sa Défense :

« Les gens qui veulent tout enseigner empêchent beaucoup d'apprendre ; il n'y a point de génie qu'on ne rétrécisse lorsqu'on l'enveloppera d'un million de scrupules vains : avez-vous les meilleures intentions du monde, on vous forcera vous-même d'en douter. Vous ne pouvez plus être occupé à bien dire quand vous êtes effrayé par la crainte de dire mal, et qu'au lieu de suivre votre pensée, vous ne vous occupez que des termes qui peuvent échapper à la subtilité des critiques. On vient nous mettre un bandeau sur la tête pour nous dire à chaque mot : Prenez garde de tomber : vous voulez parler comme vous, je veux que vous parliez comme moi. Va-t-on prendre l'essor, ils vous arrêtent par la manche. A-t-on de la force et de la vie, on vous l'ôte à coups d'épingle. Vous élevez-vous un peu, voilà des gens qui prennent leur pied ou leur toise, lèvent la tête, et vous crient de descendre pour vous mesurer... Il n'y a ni science ni littérature qui puisse résister à ce pédantisme. »[837]

C'est bien plus encore quand on y joint les dénonciations et les calomnies. Mais l'auteur les pardonne aux critiques ; il conçoit que cela peut faire partie de leur plan, et ils ont le droit de réclamer pour leur ouvrage l'indulgence que l'auteur demande pour le sien. Cependant que revient-il de tant de censures multipliées, où l'on n'aperçoit que l'envie de nuire à l'ouvrage et à l'auteur, et jamais un goût impartial de critique ? Que l'on provoque des hommes que leurs principes retenaient dans le silence, et qui, forcés de descendre dans l'arène, peuvent y paraître quelquefois avec des armes qu'on ne leur soupçonnait pas.

ITINÉRAIRE DE PARIS À JÉRUSALEM ET DE JÉRUSALEM À PARIS

François-René de Chateaubriand

(1811)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Textes introductifs
- Préface de la première édition
- Préface de la troisième édition
- Préface de l'édition de 1827
- Avant-propos de la deuxième édition de la Note sur la Grèce
  - Première partie
  - Deuxième partie.
- Préface de la troisième édition de la Note
- Note sur la Grèce
- Extrait d'un Discours sur l'Histoire de France
- Opinion sur le projet de loi relatif à la répression des délits commis dans les échelles du Levant
- Introduction
  - Premier mémoire.
  - Second mémoire.

Partie I – Voyage en Grèce

Partie II – Voyage de l'Archipel, de l'Anatolie et de Constantinople

Partie III – Voyage de Rhodes, de Jaffa, de Bethléem et de la mer Morte

Partie IV – Voyage de Jérusalem

Partie V – Suite du Voyage de Jérusalem

Partie VI – Voyage d'Egypte

Partie VII – Voyage de Tunis et retour en France

Notes
- Note 1
- Note 2
- Note 4
- Note 5

Note 6
Note 7
Note 8
Note 9
Note 10
Note 11
Note 12
Note 13
Note 14
Note 15
Note 16
Note 17
Note 18
Note 19
Note 20
Note 21
Note 22
Note 23

Textes introductifs

Préface de la première édition

Si je disais que cet *Itinéraire* n'était point destiné à voir le jour, que je le donne au public à regret et comme malgré moi, je dirais la vérité, et vraisemblablement on ne me croirait pas.

Je n'ai point fait mon voyage pour l'écrire ; j'avais un autre dessein ; ce dessein, je l'ai rempli dans *Les Martyrs*. J'allais chercher des images ; voilà tout.

Je n'ai pu voir Sparte, Athènes, Jérusalem, sans faire quelques réflexions. Ces réflexions ne pouvaient entrer dans le sujet d'une épopée, elles sont restées sur mon journal de route : je les publie aujourd'hui dans ce que j'appelle *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, faute d'avoir trouvé un titre plus convenable à mon sujet.

Je prie donc le lecteur de regarder cet *Itinéraire* moins comme un voyage que comme des *Mémoires* d'une année de ma vie. Je ne marche point sur les traces des Chardin, des Tavernier, des Chandler, des Mungo Park, des Humboldt : je n'ai point la prétention d'avoir connu des peuples chez lesquels je n'ai fait que passer. Un moment suffit au peintre de paysage pour crayonner un arbre, prendre une vue, dessiner une ruine : mais des années entières sont trop courtes pour étudier les mœurs des hommes et pour approfondir les sciences et les arts.

Toutefois, je sais respecter le public, et l'on aurait tort de penser que je livre au jour un ouvrage qui ne m'a coûté ni soins, ni recherches, ni travail : on verra que j'ai scrupuleusement rempli mes devoirs d'écrivain. Quand je n'aurais fait que donner une description détaillée des ruines de Lacédémone, découvrir un nouveau tombeau à Mycènes, indiquer les ports de Carthage ; je mériterais encore la

bienveillance des voyageurs.

J’avais commencé à mettre en latin les deux Mémoires de l’Introduction, destinés à une académie étrangère ; il est juste que ma patrie ait la préférence.

Cependant, je dois prévenir le lecteur que cette Introduction est d’une extrême aridité. Elle n’offre qu’une suite de dates et de faits, dépouillés de tout ornement ; on peut la passer sans inconvénient, pour éviter l’ennui attaché à ces espèces de tables chronologiques.

Dans un ouvrage du genre de cet *Itinéraire,* j’ai dû souvent passer des réflexions les plus graves aux récits les plus familiers : tantôt m’abandonnant à mes rêveries sur les ruines de la Grèce, tantôt revenant aux soins du voyageur, mon style a suivi nécessairement le mouvement de ma pensée et de ma fortune. Tous les lecteurs ne s’attacheront donc pas aux mêmes endroits : les uns ne chercheront que mes sentiments, les autres n’aimeront que mes aventures ; ceux-ci me sauront gré des détails positifs que j’ai donnés sur beaucoup d’objets, ceux-là s’ennuieront de la critique des arts, de l’étude des monuments, des digressions historiques. Au reste, c’est l’homme beaucoup plus que l’auteur que l’on verra partout ; je parle éternellement de moi, et j’en parlais en sûreté, puisque je ne comptais point publier ces *Mémoires*. Mais comme je n’ai rien dans le cœur que je craigne de montrer au dehors, je n’ai rien retranché de mes notes originales. Enfin, j’aurai atteint le but que je me propose si l’on sent d’un bout à l’autre de cet ouvrage une parfaite sincérité. Un voyageur est une espèce d’historien : son devoir est de raconter fidèlement ce qu’il a vu ou ce qu’il a entendu dire ; il ne doit rien inventer, mais aussi il ne doit rien omettre ; et quelles que soient ses opinions particulières, elles ne doivent jamais l’aveugler au point de taire ou de dénaturer la vérité.

Je n’ai point chargé cet *Itinéraire* de notes ; j’ai seulement réuni à la fin de l’ouvrage trois opuscules qui éclaircissent mes propres travaux : [838]

1° L’*Itinéraire latin de Bordeaux à Jérusalem :* il trace le chemin que suivirent depuis les croisés, et c’est pour ainsi dire

le premier pèlerinage à Jérusalem : cet Itinéraire ne se trouvait jusqu'ici que dans les livres connus des seuls savants ;

2° La dissertation de d'Anville sur l'ancienne Jérusalem : dissertation très rare, et que le savant M. de Sainte-Croix regardait avec raison comme le chef-d'œuvre de l'auteur ;

3° Un Mémoire inédit sur Tunis.

J'ai reçu beaucoup de marques d'intérêt durant le cours de mon voyage. M. le général Sebastiani, MM. Vial, Fauvel, Drovetti, Saint-Marcel, Caffe, Devoise, etc., trouveront leurs noms cités avec honneur dans cet *Itinéraire* : rien n'est doux comme de publier les services qu'on a reçus.

La même raison m'engage à parier de quelques autres personnes à qui je dois aussi beaucoup de reconnaissance.

M. Boissonade s'est condamné, pour m'obliger, à la chose la plus ennuyeuse et la plus pénible qu'il y ait au monde : il a revu les épreuves des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*. J'ai cédé à toutes ses observations, dictées par le goût le plus délicat, par la critique la plus éclairée et la plus saine. Si j'ai admiré sa rare complaisance, il a pu connaître ma docilité.

M. François Guizot, qui possède aussi ces connaissances que l'on avait toujours autrefois avant d'oser prendre la plume, s'est empressé de me donner les renseignements qui pouvaient m'être utiles. J'ai trouvé en lui cette politesse et cette noblesse de caractère qui font aimer et respecter le talent.

Enfin, des savants distingués ont bien voulu éclaircir mes doutes et me faire part de leurs lumières ; j'ai consulté MM. Malte-Brun et Langlès : je ne pouvais mieux m'adresser pour tout ce qui concerne la géographie et les langues anciennes et modernes de l'Orient.

Comme mille raisons peuvent m'arrêter dans la carrière littéraire au point où je suis parvenu, je veux payer ici toutes mes dettes. Des gens de lettres ont mis en vers plusieurs morceaux de mes ouvrages ; j'avoue que je n'ai connu qu'assez tard le grand nombre d'obligations que j'avais aux Muses sous ce rapport. Je ne sais comment, par exemple, une pièce charmante, intitulée le *Voyage du Poète,* a pu si

longtemps m’échapper. L’auteur de ce petit poème, M. de Saint-Victor, a bien voulu embellir mes descriptions sauvages et répéter sur sa lyre une partie de ma chanson du désert. J’aurais dû l’en remercier plus tôt. Si donc quelques écrivains ont été justement choqués de mon silence quand ils me faisaient l’honneur de perfectionner mes ébauches, ils verront ici la réparation de mes torts. Je n’ai jamais l’intention de blesser personne, encore moins les hommes de talent qui me font jouir d’une partie de leur gloire en empruntant quelque chose à mes écrits. Je ne veux point me brouiller avec les neuf Sœurs, même au moment où je les abandonne. Eh ! comment n’aimerais-je pas ces nobles et généreuses immortelles ! elles seules ne sont pas devenues mes ennemies lorsque j’ai obtenu quelques succès ; elles seules encore, sans s’étonner d’une vaine rumeur, ont opposé leur opinion au déchaînement de la malveillance. Si je ne puis faire vivre Cymodocée, elle aura du moins la gloire d’avoir été chantée par un des plus grands poètes de nos jours, et par l’homme qui, de l’aveu de tous, juge et apprécie le mieux les ouvrages des autres. [839]

Quant aux censeurs qui jusqu’à présent ont parlé de mes ouvrages, plusieurs m’ont traité avec une indulgence dont je conserve la reconnaissance la plus vive : je tâcherai d’ailleurs, dans tous les cas et dans tous les temps, de mériter les éloges, de profiter des critiques, et de pardonner aux injures.

Préface de la troisième édition

J'ai revu le style de cet *Itinéraire* avec une attention scrupuleuse, et j'ai, selon ma coutume, écouté les conseils de la critique. On a paru désapprouver généralement les citations intercalées dans le texte ; je les ai rejetées à la fin de chaque volume : débarrassé de ces richesses étrangères, le récit marchera peut-être avec plus de rapidité.

Dans les deux premières éditions de l'Itinéraire, j'avais rappelé, à propos de Carthage, un livre italien que je ne connaissais pas. Le vrai titre de ce livre est : *Ragguaglio del Viaggio compendioso di un Dilettante antiquario, sors preso da corsari, condotto in Barberia e felicemente ripatriato ; Milano*, 1805. On m'a prêté cet ouvrage : je n'ai pu découvrir distinctement si son auteur, le père Caroni, est de mon opinion touchant la position des ports de Carthage ; cependant, ils sont placés sur la carte du *Ragguaglio* là où je voudrais les placer. Il paraît donc que le père Caroni a suivi, comme moi, le sentiment de M. Humbert, officier du génie hollandais, qui commande à la Goulette. Tout ce que dit d'ailleurs l'antiquaire italien sur les ruines de la patrie d'Annibal est extrêmement intéressant : les lecteurs en achetant le *Ragguaglio* auront le double plaisir de lire un bon ouvrage et de faire une bonne action, car le père Caroni, qui a été esclave à Tunis, veut consacrer le prix de la vente de son livre à la délivrance de ses compagnons d'infortune : c'est mettre noblement à profit la science et le malheur : le *non ignara mali, miseris succurrere disco*, est particulièrement inspiré par le sol de Carthage.

L'*Itinéraire* semble avoir été reçu du public avec indulgence ; on m'a fait cependant quelques objections auxquelles je me crois obligé de répondre.

On m'a reproché d'avoir pris mal à propos le *Sousoughirli* pour le Granique, et cela uniquement pour avoir le plaisir de faire le portrait d'Alexandre. En vérité, j'aurais pu dire du

conquérant macédonien ce qu'en dit Montesquieu : *Parlons-en tout à notre aise*. Les occasions ne me manquaient pas ; et, par exemple, il eût été assez naturel de parler d'Alexandre à propos d'Alexandrie.

Mais comment un critique, qui s'est d'ailleurs exprimé avec décence sur mon ouvrage, a-t-il pu s'imaginer qu'aux risques de faire rire à mes dépens l'Europe savante, j'avais été de mon propre chef trouver le Granique dans le *Sousoughirli ?* N'était-il pas naturel de penser que je m'appuyais sur de grandes autorités ? Ces autorités étaient d'autant plus faciles à découvrir, qu'elles sont indiquées dans le texte. Spon et Tournefort jouissent, comme voyageurs, de l'estime universelle : or, ce sont eux qui sont les coupables, s'il y a des coupables ici. Voici d'abord le passage de Spon :

« Nous continuâmes notre marche le lendemain jusqu'à midi dans cette belle plaine de la Mysie ; puis nous vînmes à de petites collines. Le soir nous passâmes le Granique sur un pont de bois à piles de pierre, quoiqu'on l'eut pu aisément guéer, n'y ayant pas de l'eau jusqu'aux sangles des chevaux. C'est cette rivière que le passage d'Alexandre le Grand a rendue si fameuse, et qui fut le premier théâtre de sa gloire lorsqu'il marchait contre Darius. Elle est presque à sec en été, mais quelquefois elle se déborde étrangement par les pluies. Son fond n'est que sablon et gravier ; et les Turcs, qui ne sont pas soigneux de tenir les embouchures de rivières nettes, ont laissé presque combler celle du Granique, ce qui empêche qu'elle ne soit navigable. Au village de *Sousoughirli*, qui n'en est qu'à une mousquetade, il y a un grand kan ou kiervansera, c'est-à-dire une hôtellerie à la mode du pays, de quoi M. Tavernier nous donne une longue et exacte description dans ses *Voyages d'Asie*. (…)

« Ayant quitté le village des Buffles d'eau, car c'est ce que signifie en turc *Sousoughirli*, nous allâmes encore le long du Granique pendant plus d'une heure ; et à six milles de là M. le docteur Pierelin nous fit remarquer de l'autre côté de l'eau, assez loin de notre chemin, les masures d'un château qu'on croit avoir été bâti par Alexandre, après qu'il eut passé la

rivière[840]. »

Il est, je pense, assez clair que Spon prend comme moi la rivière du village de *Sousoughirli*, ou des Buffles d'eau, pour le Granique.

Tournefort est encore plus précis :

« Ce Granique, dont on n'oubliera jamais le nom tant qu'on parlera d'Alexandre, coule du sud-est au nord, et ensuite vers le nord-ouest, avant que de tomber dans la mer ; ses bords sont fort élevés du côté qui regarde le couchant. Ainsi les troupes de Darius avaient un grand avantage, si elles en avaient su profiter. Cette rivière, si fameuse par la première bataille que le plus grand capitaine de l'antiquité gagna sur ses bords, s'appelle à présent *Sousoughirli*, qui est le nom d'un village où elle passe ; et *Sousoughirli* veut dire *le village des Buffles d'eau. »*

Je pourrais joindre à ces autorités celle de Paul Lucas *(Voyage de Turquie en Asie,* liv. II) ; je pourrais renvoyer le critique au grand *Dictionnaire* de la Martinière, au mot GRANIQUE, t. III ; à l'*Encyclopédie,* au même mot GRANIQUE, t. VII, p. 858 ; enfin, à l'auteur de l'*Examen critique des Historiens d'Alexandre,* p. 239 de la deuxième édition : il verrait dans tous ces ouvrages que le Granique est aujourd'hui le *Sousou* ou le *Samsou*, ou le *Sousoughirli*, c'est-à-dire que La Martinière, les encyclopédistes et le savant M. de Sainte-Croix s'en sont rapportés à l'autorité de Spon, de Wheler, de Paul Lucas et de Tournefort. La même autorité est reconnue dans l'*Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*, par La Harpe, t. XXIX, p. 86. Quand un chétif voyageur comme moi a derrière lui des voyageurs tels que Spon, Wheler, Paul Lucas et Tournefort, il est hors d'atteinte, surtout lorsque leur opinion a été adoptée par des savants aussi distingués que ceux que je viens de nommer.

Mais Spon, Wheler, Tournefort, Paul Lucas, sont tombés dans une méprise, et cette méprise a entraîné celle de La Martinière, des encyclopédistes, de M. de Sainte-Croix et de M. de La Harpe. C'est une autre question : ce n'est pas à moi à m'ériger en maître et à relever les erreurs de ces hommes

célèbres ; il me suffit d'être à l'abri sous leur autorité : je consens à avoir tort avec eux.

Je ne sais si je dois parler d'une autre petite chicane qu'on m'a faite au sujet de *Kirkagach :* j'avais avancé que le nom de cette ville n'existe sur aucune carte ; on a répondu que ce nom se trouve sur une carte de l'Anglais Arowsmith, carte presque inconnue en France : cette querelle ne peut pas être bien sérieuse.

Enfin, on a cru que je me vantais d'avoir découvert le premier les ruines de Sparte. Ceci m'humilie un peu, car il est clair qu'on a pris à la lettre le conseil que je donne dans la Préface de ma première édition, de ne point lire l'Introduction à l'*Itinéraire* : mais pourtant il restait assez de choses sur ce sujet dans le corps même de l'ouvrage pour prouver aux critiques que je ne me vantais de rien. Je cite dans l'Introduction et dans l'*Itinéraire* tous les voyageurs qui ont vu Sparte avant moi ou qui ont parlé de ses ruines : Giambetti, en 1465 ; Giraud et Vernon, en 1676 ; Fourmont, en 1726 ; Leroy, en 1758 ; Riedsel, en 1773 ; Villoison et Fauvel, vers l'an 1780 ; Scrofani, en 1794, et Pouqueville, en 1798. Qu'on lise dans l'*Itinéraire* les pages où je traite des diverses opinions touchant les ruines de Sparte, et l'on verra s'il est possible de parler de soi-même avec moins de prétention. Comme il m'a paru néanmoins que quelques phrases relatives à mes très faibles travaux n'étaient pas assez modestes, je me suis empressé de les supprimer ou de les adoucir dans cette troisième édition[841].

Cette bonne foi, à laquelle j'attache un grand prix, se fait sentir, du moins je l'espère, d'un bout à l'autre de mon voyage. Je pourrais citer en faveur de la sincérité de mes récits plusieurs témoignages d'un grand poids, mais je me contenterai de mettre sous les yeux du lecteur une preuve tout à fait inattendue de la conscience avec laquelle l'*Itinéraire* est écrit : j'avoue que cette preuve m'est extrêmement agréable.

S'il y a quelque chose qui puisse paraître singulier dans ma relation, c'est sans doute la rencontre que je fis du père Clément à Bethléem. Lorsqu'au retour de mon voyage on

imprima dans le Mercure un ou deux fragments de l'*Itinéraire*, les critiques, en louant beaucoup trop mon style, eurent l'air de penser que mon imagination avait fait tous les frais de l'histoire du père Clément. La lettre suivante fera voir si ce soupçon était bien fondé. La personne qui me fait l'honneur de m'écrire m'est tout à fait inconnue :

À Monsieur

MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND,

auteur des *Martyrs*

et de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*

et de Jérusalem à Paris.

À Paris.

« En lisant votre *Voyage de Paris à Jérusalem,* monsieur, j'ai vu avec une augmentation d'intérêt la rencontre que vous avez faite du père Clément à Bethléem. Je le connais beaucoup : il a été mon aumônier avant la révolution. J'ai été en correspondance avec lui pendant son séjour en Portugal, et il m'annonça son voyage à la Terre Sainte. J'ai été extrêmement touchée de l'idée qu'il a été oublié dans sa patrie ; mon mari et moi avons conservé pour lui toute la considération que méritent ses vertus et sa piété. Nous serions enchantés qu'il voulût revenir demeurer avec nous ; nous lui offrons le même sort qu'il avait autrefois, et de plus la certitude de ne jamais nous quitter. Je croirais amener la bénédiction sur ma maison, si je le décidais à y rentrer. Il aurait la plus parfaite liberté pour tous ses exercices de piété ; il nous connaît, nous n'avons point changé. J'aurais le bonheur d'avoir tous les jours la messe d'un saint homme. Je voudrais, monsieur, lui faire toutes mes propositions, mais j'ignore comment les lui faire passer. Oserai-je vous demander si vous n'auriez pas conservé quelque relation dans ce pays, ou si vous connaîtriez quelque moyen de lui faire passer ma lettre ? Connaissant vos principes religieux, monsieur, j'espère que

vous me pardonnerez, si je suis indiscrète, en faveur du motif qui me conduit.

« J’ai l’honneur d’être, monsieur, votre très humble et obéissante servante,

« BELIN DE NAN. »

« À Madame de Nan, en son château du Pérai, près Vaas, par Château-du-Loir, département de la Sarthe. »

J’ai répondu à Mme Belin de Nan, et, par une seconde lettre, elle m’a permis d’imprimer celle que je donne ici. J’ai écrit aussi au père Clément à Bethléem, pour lui faire part des propositions de Mme Belin.

Enfin, j’ai eu le bonheur de recevoir sous mon toit quelques-unes des personnes qui m’ont donné si généreusement l’hospitalité pendant mon voyage, en particulier M. Devoise, consul de France à Tunis : ce fut lui qui me recueillit à mon arrivée d’Egypte. Mais j’ai de la peine à me consoler de n’avoir pas rencontré un des pères de Terre Sainte, qui a passé à Paris et qui m’a demandé plusieurs fois. J’ai lieu de croire que c’était le père Munos : j’aurais tâché de le recevoir avec un cœur *limpido e bianco*, comme il me reçut à Jaffa, et je lui aurais demandé à mon tour :

Sed tibi qui cursum venti, quae fata dedere ?

J’oubliais de dire que j’ai reçu, trop tard pour en faire usage, des renseignements sur quelques nouveaux voyageurs en Grèce, dont les journaux ont annoncé le retour ; j’ai lu aussi, à la suite d’un ouvrage traduit de l’allemand, sur l’Espagne moderne, un excellent morceau intitulé : *les Espagnols du XIVe siècle*. J’ai trouvé dans ce précis des choses extrêmement curieuses sur l’expédition des Catalans en Grèce et sur le duché d’Athènes, où régnait alors un prince français de la maison de Brienne. Montaner, compagnon d’armes des héros catalans, écrivit lui-même l’histoire de leur conquête. Je ne connais point son ouvrage, cité souvent par l’auteur allemand : il m’aurait été très utile pour corriger quelques erreurs ou pour ajouter quelques faits à l’Introduction de l’*Itinéraire*.

Préface de l’édition de 1827

Lorsqu’en 1806 j’entrepris le voyage d’outre-mer, Jérusalem était presque oubliée ; un siècle antireligieux avait perdu mémoire du berceau de la religion : comme il n’y avait plus de chevaliers, il semblait qu’il n’y eût plus de Palestine.

Le dernier voyageur dans le Levant, M. le comte de Volney, avait donné au public d’excellents renseignements sur la Syrie, mais il s’était borné à des détails généraux sur le gouvernement de la Judée. De ce concours de circonstances il résultait que Jérusalem, d’ailleurs si près de nous, paraissait être au bout du monde : l’imagination se plaisait à semer des obstacles et des périls sur les avenues de la cité sainte. Je tentai l’aventure, et il m’arriva ce qui arrive à quiconque marche sur l’objet de sa frayeur : le fantôme s’évanouit. Je fis le tour de la Méditerranée sans accidents graves, retrouvant Sparte, passant à Athènes, saluant Jérusalem, admirant Alexandrie, signalant Carthage, et me reposant du spectacle de tant de ruines dans les ruines de l’Alhambra.

J’ai donc eu le très petit mérite d’ouvrir la carrière et le très grand plaisir de voir qu’elle a été suivie après moi. En effet, mon *Itinéraire* fut à peine publié qu’il servit de guide à une foule de voyageurs. Rien ne le recommande au public que son exactitude ; c’est le livre de poste des ruines : j’y marque scrupuleusement les chemins, les habitacles et les stations de la gloire. Plus de quinze cents Anglais ont visité Athènes dans ces dernières années ; et lady Stanhope, en Syrie, a renouvelé l’histoire des princesses d’Antioche et de Tripoli.

Quand je n’aurais eu en allant en Grèce et en Palestine que le bonheur de tracer la route aux talents qui devaient nous faire connaître ces pays des beaux et grands souvenirs, je me féliciterais encore de mon entreprise. On a vu à Paris les Panoramas de Jérusalem et d’Athènes ; l’illusion était complète ; je reconnus au premier coup d’œil les monuments

et les lieux que j’avais indiqués. Jamais voyageur ne fut mis à si rude épreuve : je ne pouvais pas m’attendre qu’on transportât Jérusalem et Athènes à Paris pour me convaincre de mensonge ou de vérité. La confrontation avec les témoins m’a été favorable : mon exactitude s’est trouvée telle, que des fragments de l’*Itinéraire* ont servi de programme et d’explication populaires aux tableaux des Panoramas.

L’Itinéraire a pris par les événements du jour un intérêt d’une espèce nouvelle : il est devenu, pour ainsi dire, un ouvrage de circonstance, une carte topographique du théâtre de cette guerre sacrée sur laquelle tous les peuples ont aujourd’hui les yeux attachés. Il s’agit de savoir si Sparte et Athènes renaîtront, ou si elles resteront à jamais ensevelies dans leur poussière. Malheur au siècle, témoin passif d’une lutte héroïque, qui croirait qu’on peut, sans périls comme sans pénétration de l’avenir, laisser immoler une nation ! Cette faute, ou plutôt ce crime, serait tôt ou tard suivi du plus rude châtiment.

Il n’est pas vrai que le droit politique soit toujours séparé du droit naturel : il y a des crimes qui, en troublant l’ordre moral, troublent l’ordre social, et motivent l’intervention politique. Quand l’Angleterre prit les armes contre la France en 1793, quelle raison donna-t-elle de sa détermination ? Elle déclara qu’elle ne pouvait plus être en paix avec un pays où la propriété était violée, où les citoyens étaient bannis, où les prêtres étaient proscrits, où toute les lois qui protègent l’humanité et la justice étaient abolies. Et l’on soutiendrait aujourd’hui qu’il n’y a ni massacre, ni exil, ni expropriation en Grèce ! On prétendrait qu’il est permis d’assister paisiblement à l’égorgement de quelques millions de chrétiens !

Des esprits détestables et bornés, qui s’imaginent qu’une injustice, par cela seul qu’elle est consommée, n’a aucune conséquence funeste, sont la peste des États. Quel fut le premier reproche adressé pour l’extérieur, en 1789, au gouvernement monarchique de la France ? Ce fut d’avoir souffert le partage de la Pologne. Ce partage, en faisant tomber la barrière qui séparait le nord et l’orient du midi et de

l’occident de l’Europe, a ouvert le chemin aux armées qui tour à tour ont occupé Vienne, Berlin, Moscou et Paris.

Une politique immorale s’applaudit d’un succès passager : elle se croit fine, adroite, habile ; elle écoute avec un mépris ironique le cri de la conscience et les conseils de la probité. Mais, tandis qu’elle marche et qu’elle se dit triomphante, elle se sent tout à coup arrêtée par les voiles dans lesquels elle s’enveloppait ; elle tourne la tête et se trouve face à face avec une révolution vengeresse qui l’a silencieusement suivie. Vous ne voulez pas serrer la main suppliante de la Grèce ? Eh bien ! sa main mourante vous marquera d’une tache de sang, afin que l’avenir vous reconnaisse et vous punisse.

Lorsque je parcourus la Grèce, elle était triste, mais paisible : le silence de la servitude régnait sur ses monuments détruits ; la liberté n’avait point encore fait entendre le cri de sa renaissance du fond du tombeau d’Harmodius et d’Aristogiton, et les hurlements des esclaves noirs de l’Abyssinie n’avaient point répondu à ce cri. Le jour je n’entendais, dans mes longues marches, que la longue chanson de mon pauvre guide ; la nuit je dormais tranquillement à l’abri de quelques lauriers-roses, au bord de l’Eurotas. Les ruines de Sparte se taisaient autour de moi ; la gloire même était muette : épuisé par les chaleurs de l’été, l’Eurotas versait à peine un peu d’eau pure entre ses deux rivages, comme pour laisser plus d’espace au sang qui allait bientôt remplir son lit. Modon, où je foulai pour la première fois la terre sacrée des Hellènes, n’était pas l’arsenal des hordes d’Ibrahim ; Navarin ne rappelait que Nestor et Pylos ; Tripolizza, où je reçus les firmans pour passer l’isthme de Corinthe, n’était pas un amas de décombres noircis par les flammes, et dans lesquels tremble une garnison de bourreaux mahométans, disciplinée par des renégats chrétiens. Athènes était un joli village, qui mêlait les arbres verts de ses jardins aux colonnes du Parthénon. Les restes des sculptures de Phidias n’avaient point encore été entassés pour servir d’abri à un peuple redevenu digne de camper dans ces remparts immortels. Et où sont mes hôtes de Mégare ? Ont-ils été

massacrés ? Des vaisseaux chrétiens ont-ils transporté leurs enfants aux marchés d'Alexandrie ? Des bâtiments de guerre construits à Marseille pour le pacha d'Egypte, contre les vrais principes de la neutralité[842]., ont-ils escorté ces convois de chair humaine vivante, ou ces cargaisons de mutilations triomphales qui vont décorer les portes du sérail ?

Chose déplorable ! j'ai cru peindre la désolation en peignant les ruines d'Argos, de Mycènes, de Lacédémone ; et si l'on compare mes récits à ceux qui nous viennent aujourd'hui de la Morée, il semble que j'aie voyagé en Grèce au temps de sa prospérité et de sa splendeur !

J'ai pensé qu'il était utile pour la cause des Grecs de joindre à cette nouvelle préface de l'*Itinéraire* ma Note sur la Grèce, mon Opinion à la chambre des pairs à l'appui de mon amendement sur le projet de loi pour la répression des délits commis dans les échelles du Levant, et même la page du discours que j'ai lu à l'Académie, page où j'exprimais mon admiration pour les anciens comme pour les nouveaux Hellènes. On trouvera ainsi réuni tout ce que j'ai jamais écrit sur la Grèce, en exceptant toutefois quelques livres des Martyrs.

J'ai offert dans la Note un moyen simple et facile d'émanciper les Grecs, et j'ai plaidé leur cause auprès des souverains de l'Europe ; par l'amendement, je me suis adressé au premier corps politique de la France, et ce noble tribunal a prononcé une magnanime sentence en faveur de mes illustres clients.

La Note présente la Grèce telle que des barbares la font aujourd'hui, l'*Itinéraire* la montre telle que d'autres barbares l'avaient faite autrefois. La Note, indépendamment de son côté politique, est donc une espèce de complément de l'*Itinéraire*. Si la nouvelle édition de cet ouvrage tombe jamais entre les mains des Hellènes, ils verront du moins que je n'ai pas été ingrat : l'*Itinéraire* fait foi de l'hospitalité qu'ils m'ont donnée ; la Note témoigne de la reconnaissance que j'ai gardée de cette hospitalité.

Au surplus, on pourra remarquer que j'ai jugé les Turcs dans

l’Itinéraire comme je les juge dans la Note, bien qu’un espace de vingt années sépare les époques où ces deux ouvrages ont été écrits.

Les affaires de la Grèce se présentaient naturellement à mon esprit en m’occupant de la réimpression de l’*Itinéraire* : j’aurais cru commettre un sacrilège de les passer sous silence dans cette préface. Il ne faut point se lasser de réclamer les droits de l’humanité : je ne regrette que de manquer de cette voix puissante qui soulève une indignation généreuse au fond des cœurs, et qui fait de l’opinion une barrière insurmontable aux desseins de l’iniquité.

Avant-propos de la deuxième édition de la Note sur la Grèce

Première partie

Les personnages du drame qui depuis trente ans se joue sous nos yeux se retirent. Les acteurs populaires ont descendu les premiers dans les tombeaux qu'ils avaient placés sur la scène ; ils ont emporté avec eux quelques têtes couronnées ; d'autres potentats, en plus grand nombre, les ont suivis, Louis XVI, Louis XVII, Gustave III, Pie VI, Léopold II, Pie VII, Catherine II, Sélim III, Charles III d'Espagne, Ferdinand Ier de Sicile, Georges III, Louis XVIII, le roi de Bavière, Alexandre, et ce Bonaparte, unique dans sa dynastie, solitaire dans la vie et dans la mort, ce Bonaparte qu'on ne sait ni comment admettre au nombre des rois ni comment retrancher de ce nombre ; tous ces souverains ont disparu. En face des antiques monarchies qui perdent tour à tour leurs vieux chefs s'élèvent des républiques nouvelles, qui dans toute la vigueur de la jeunesse, semblent se promettre la terre par droit de déshérence.

Des hommes importants qui marquèrent dans la fondation d'un nouveau système ont pris la file, et sont arrivés de même au rendez-vous général : Pitt et Fox, Richelieu et Castlereagh, se sont hâtés ; d'autres ne tarderont pas à les rejoindre.

Ce grand mouvement, qui tout entraîne, rend bien petites les ambitions, les intrigues et les choses du jour. Bonaparte meurt au bout du monde, sur un rocher, au milieu de l'Océan ; et Alexandre revient dans son cercueil chercher un tombeau par ces chemins de la Crimée qui virent le voyage triomphant de son aïeule. Ainsi Dieu se joue de la puissance humaine et annonce par des signes éclatants les révolutions que ses conseils vont opérer dans les destinées des peuples.

Une nouvelle époque politique commence : le temps qui a

appartenu à la restauration proprement dite finit, et nous entrons dans une ère inconnue. Où est l'ouvrage de nos dix années de paix ? Qu'avons-nous fondé ou qu'avons-nous détruit ? Si nous n'avons rien fait au milieu du profond calme de l'Europe, que ferons-nous au milieu de l'Europe peut-être agitée ? Quand les événements du dehors viendront se compliquer avec les misères du dedans, où irons-nous ?

La consternation de cinquante millions d'hommes annonce mieux qu'on ne pourrait le dire tout ce, que la Russie a perdu en perdant Alexandre. Une famille auguste en larmes ; une épouse à qui sa mort coûtera peut-être la vie ; l'héritier d'un empire qui, oubliant cet immense et glorieux héritage, s'enferme deux jours pour pleurer, et dont la puissance n'est annoncée que par le serment de la plus noble fidélité fraternelle ; l'idole d'un peuple religieux et sensible, une vénérable mère plongée dans une affliction d'autant plus cruelle qu'une fausse espérance était venue se mêler à ses craintes, et que c'est au pied des autels où cette mère remerciait Dieu d'avoir sauvé son fils que ses actions de grâces se sont changées en cris de douleur : tous ces signes non équivoques d'un deuil profond et véritable sont une éloquente oraison funèbre.

L'Europe a partagé ce deuil ; elle a pleuré celui qui mit un terme à des ravages effroyables, à des bouleversements sans nombre, à l'effusion du sang humain, à une guerre de vingt-deux années ; elle a pleuré celui qui le premier releva parmi nous le trône légitime et servit à nous rendre, avec les fils de saint Louis, l'ordre, la paix et la liberté.

L'empereur Alexandre, qui avait senti les abus de la force, avait cherché la gloire dans la modération. Il sera toujours beau au maître absolu d'un million de soldats de les avoir retenus sous la tente. Né avec les sentiments les plus nobles, religieux et tolérant, incliné aux libertés publiques, ayant affranchi en partie les serfs de sa couronne ; magnanime en 1814, lorsqu'il sauva Paris après avoir vu brûler Moscou, lorsqu'il ne voulut pour fruit de ses succès que le bonheur d'applaudir à nos institutions naissantes ; généreux en 1817,

lorsqu’il repoussa toute idée d’affaiblir la France, lorsqu’il ne demanda rien au moment même où il était obligé de contracter des emprunts, au moment où tant de puissances profitaient de nos malheurs, Alexandre avait fait violence à son penchant naturel en s’arrêtant devant l’indépendance de la Grèce, et il ne s’arrêta que dans la seule crainte de troubler le repos du monde. Que d’autres eussent de lui cette frayeur, rien de plus simple sans doute : mais qu’il eût cette crainte de lui-même, certes elle ne pouvait sortir que d’une délicatesse de conscience, que d’un fonds de justice et de grandeur d’âme peu commune.

Qu’il soit permis à l’auteur de la Note de donner des regrets à un prince qui rehaussait les qualités les plus rares par cette bonté de cœur, ces mœurs sans faste, cette simplicité si admirable dans la puissance ; qu’il soit permis à un homme peu accoutumé à la faveur et au langage des cours de manifester ses sentiments pour un prince qui lui avait témoigné, et par ses lettres et par ses paroles, la confiance la plus honorable, pour un prince qui l’avait comblé des marques publiques de son estime, pour un prince auquel il ne peut payer ici que le tribut d’une stérile et douloureuse reconnaissance : du moins aujourd’hui on ne pourra soupçonner cette reconnaissance d’être dictée par l’ambition ou par la flatterie.

Cependant on ne peut se dissimuler que la politique suivie par la Russie à l’égard des Hellènes ne fût contraire à l’opinion religieuse, populaire et militaire du pays. Quels que fussent les événements de la Morée, on en rendait toujours le cabinet de Pétersbourg responsable : si la Grèce triomphait, les Russes demandaient pourquoi ils n’avaient pas pris part à la victoire ; si la Grèce éprouvait des revers, les Russes s’irritaient de n’avoir pas empêché la défaite. Leur orgueil national avait vu avec peine les négociations de leur gouvernement confiées, à Constantinople, à un diplomate étranger ; ils trouvaient leur rôle au-dessous de leur puissance : il n’y avait que leur confiance sans bornes dans les lumières de leur souverain, leur respect, leur vénération pour un monarque digne de tous les

hommages, qui les rassurât sur le parti qu'on avait adopté. Mais Alexandre lui-même commençait à nourrir des doutes ; et les ennemis des Grecs, qui s'étaient aperçus de cette disposition nouvelle, pressaient par cette raison même l'extermination d'un peuple infortuné : ils craignaient le réveil d'un prince dont les vertus semblaient tenir à la fois de celle du juste et du grand homme.

Une importante question s'était élevée en 1823, au moment de l'expédition d'Espagne : non seulement cette question fut traitée par les voies ordinaires de la diplomatie, mais elle le fut encore par une correspondance particulière entre l'auteur de la Note, alors ministre, et un de ses illustres amis dans une des grandes cours de l'Europe. Un jour il ne sera peut-être pas sans avantage pour l'étude de la société de savoir comment deux hommes dont les positions et les destinées avaient quelque analogie à cette époque ont débattu entre eux les intérêts généraux du monde et les intérêts essentiels de leurs pays, dans des confidences fondées sur une estime réciproque. Aujourd'hui que l'autour de la Note est privé des renseignements et de l'autorité que donne une place active, ces facilités d'être utile lui manquent : il ne peut servir une cause sacrée que par le moyen de la presse, moyen borné sous le rapport diplomatique, puisqu'il est évident que, ne pouvant ni ne devant tout dire au public, beaucoup de choses restent dans l'ombre par l'impossibilité même où l'on est de les expliquer.

Si l'on a été bien instruit, l'idée d'une dépêche collective ou de dépêches simultanées en faveur des Grecs, adressées par les puissances chrétiennes au divan (cette idée développée dans la Note), aurait été prise en considération avant la mort de l'empereur Alexandre, sinon officiellement, du moins comme matière de controverse générale. Mais une objection aurait été faite par les politiques d'une cour principale.

« On ne peut pas, auraient-ils dit, demander au divan la séparation de la Grèce sans appuyer cette demande d'une menace en cas de refus. Or, toute intervention avec menace est contraire aux principes du droit politique. D'un autre côté,

toute dépêche comminatoire qui demeurerait sans effet serait puérile ; et toute dépêche comminatoire suivie d'un effet produirait la guerre : donc une pareille dépêche est inadmissible, puisqu'une guerre avec la Turquie pourrait ébranler l'Europe. »

Le raisonnement serait juste, s'il était applicable au projet exposé dans la Note. Mais la Note ne demande point de dépêche menaçante ; elle ne place point la Porte dans la nécessité d'obéir ou de se battre ; elle désire qu'on dise simplement à la cour ottomane :

« Reconnaissez l'indépendance de la Grèce, ou avec dos conditions ou sans conditions : si vous ne voulez pas prendre ce parti, nous serons forcés nous-mêmes de reconnaître cette indépendance pour le bien de l'humanité on général, pour la paix de l'Europe en particulier, pour les intérêts du commerce. »

À ces motifs on pourrait ajouter aujourd'hui qu'il ne convient pas à la sûreté des puissances chrétiennes que des forces soient transportées chaque jour de l'Afrique et de l'Asie en Europe ; qu'il ne convient pas à ces puissances que la Morée devienne un camp retranché où l'on exerce au maniement des armes de nombreux soldats ; qu'il ne leur convient pas que le pacha d'Egypte se place avec toutes les populations blanches et noires du Nil aux avant-postes de la Turquie, menacent ainsi ou la chrétienté ou Constantinople même.

Le pacha d'Egypte domine en Chypre, il est maître de Candie ; il étend sa puissance en Syrie ; il cherche à enrôler et à discipliner les peuplades guerrières du Liban ; il fait des conquêtes dans l'Abyssinie et s'avance en Arabie jusqu'aux environs de La Mecque ; il a des trésors et des vaisseaux ; il influe sur les régences barbaresques. Le voilà en Morée, il peut demander l'empire avant que le sultan lui demande sa tête. On ne remarque pas ces progrès pourtant fort remarquables. Si une nation civilisée précipitait toutes ses armées sur un point de son territoire, l'Europe, justement inquiétée, lui demanderait compte de cette résolution : n'est-il pas étrange que l'on voie l'Afrique, l'Asie et l'Europe mahométane, verser

incessamment leurs hordes dans la Grèce, sans que l'on craigne les effets plus ou moins éloignés d'un pareil mouvement ! Une poignée de chrétiens qui s'efforcent de briser le joug odieux sont accusés par des chrétiens d'attenter au repos du monde ; et l'on voit sans effroi s'agiter, s'agglomérer, se discipliner ces milliers de barbares qui pénétrèrent jadis jusqu'au milieu de la France, jusqu'aux portes de Vienne !

On fait plus que de rester tranquille, on prête à ces nations ennemies les moyens d'arriver plus promptement à leur but. La postérité pourra-t-elle[843] jamais croire que le monde chrétien, à l'époque de sa plus grande civilisation, a laissé des vaisseaux sous pavillon chrétien transporter des hordes de mahométans des ports de l'Afrique à ceux de l'Europe pour égorger des chrétiens ? Une flotte de plus de cent navires, manœuvrés par de prétendus disciples de l'Evangile, vient de traverser la Méditerranée, amenant à Ibrahim les disciples du Coran qui vont achever de ravager la Morée. Nos pères, que nous appelons barbares, saint Louis, quand il allait chercher les infidèles jusque dans leurs foyers, prêtaient-ils leurs galères aux Maures pour envahir de nouveau l'Espagne ?

L'Europe y songe-t-elle bien ? On enseigne aux Turcs à se battre régulièrement. Les Turcs, sous un gouvernement despotique, peuvent faire marcher toutes leurs populations : si ces populations armées se forment en bataillons, s'accoutument à la manœuvre, obéissent à leurs chefs ; si elles ont de l'artillerie bien servie ; en un mot, si elles apprennent la tactique européenne, on aura rendu possible une nouvelle invasion des barbares, à laquelle on ne croyait plus. Qu'on se souvienne (si l'expérience et l'histoire servent aujourd'hui à quelque chose), qu'on se souvienne que les Mahomet et les Soliman n'obtinrent leurs premiers succès parce que l'art militaire était, à l'époque où ils parurent, plus avancé chez les Turcs que chez les chrétiens.

Non seulement on fait l'éducation des soldats de la secte la plus fanatique et la plus brutale qui ait jamais pesé sur la race humaine, mais on les approche de nous. C'est nous, chrétiens,

c’est nous qui prêtons des barques aux Arabes et aux nègres de l’Abyssinie pour envahir la chrétienté, comme les derniers empereurs romains transportèrent les Goths des rives du Danube dans le cœur même de l’empire.

C’est en Morée, à la porte de l’Italie et de la France, que l’on établit ce camp d’instruction et de manœuvres ; c’est contre des adorateurs de la Croix qu’on leur livre que les conscrits du turban vont apprendre à faire l’exercice à feu. Etablie sur les ruines de la Grèce antique et sur les cadavres de la Grèce chrétienne, la barbarie enrégimentée menacera la civilisation. On verra ce que sera la Morée lorsque, appuyée sur les Turcs de l’Albanie, de l’Epire et de la Macédoine, elle sera devenue, selon l’expression énergique d’un Grec, une nouvelle régence barbaresque. Les Turcs sont braves, et ils ont derrière eux, sur le champ de bataille, le paradis de Mahomet. Le ciel nous préserve de l’esclavage en guêtres et en uniforme et de la fatalité disciplinée !

Et cette nouvelle régence barbaresque, n’en prenons-nous pas un soin tout particulier ? Nous lui laissons bâtir des vaisseaux à Marseille ; on assure même, ce que nous ne voulons pas croire, qu’on lui cède pour ses constructions des bois de nos chantiers maritimes. D’un autre côté, elle achète aussi des vaisseaux à Londres ; elle aura des bateaux à vapeur, des canons à vapeur, et le reste. Les Turcs ont conservé toute la vigueur de leur férocité native ; on y ajoutera toute la science de l’art perfectionné de la guerre. Vit-on jamais combinaison de choses plus formidable et plus menaçante ?

Qu’on revienne, il est temps encore, à une politique plus généreuse et en même temps plus prévoyante et plus sage. Il n’est donc question, ainsi qu’on l’a dit dans la Note, que d’agir envers la Grèce de la même manière que l’Angleterre a cru devoir agir envers les colonies espagnoles. Elle a traité commercialement ou politiquement avec ces colonies comme États indépendants, et elle n’a point laissé entrevoir qu’elle ferait la guerre à l’Espagne, et elle n’a point fait la guerre à l’Espagne.

Mais le divan, objectera-t-on, ne prendrait pas les choses si bénignement : en vain on éviterait le ton menaçant en lui déclarant la résolution des alliés relative à l'indépendance de la Grèce : ce téméraire conseil serait capable de dénoncer lui-même les hostilités contre les puissances qui lui présenteraient une pareille déclaration.

Le divan sans doute est passionne, mais, quand on raisonne, on ne peut pas admettre comme une objection solide la supposition d'une folie. Quiconque a pratiqué les Turcs et étudié leurs mœurs sait que l'abattement de la Porte égale sa jactance aussitôt qu'elle est sérieusement pressée. D'imaginer que la Porte déclarerait la guerre à l'Europe chrétienne, si toute l'Europe demandait ou reconnaissait l'indépendance de la Grèce, ce serait vouloir s'épouvanter d'une chimère. Quand on voit le divan alarmé à la seule annonce de l'équipement de trois bateaux à vapeur que devait monter lord Cochrane, on peut juger s'il serait désireux de lutter avec les flottes combinées de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Autriche et de la Grèce.

Mais la simple reconnaissance de l'indépendance des Grecs par les puissances chrétiennes suffirait-elle pour leur assurer cette indépendance ? N'en auraient-ils pas moins à soutenir les efforts de toute la Turquie ?

Sans doute, mais le gouvernement de la Grèce, reconnu par les puissances alliées, prendrait une force insurmontable à ses ennemis. Ce gouvernement, entouré des résidents des diverses cours, pouvant communiquer avec les États réguliers, trouverait, facilement à négocier des emprunts : avec de l'argent il aurait des flottes et des soldats. Les vaisseaux chrétiens n'oseraient plus servir de transport aux barbares, et le découragement, qui ne tarderait pas à s'emparer des Turcs, aurait bientôt forcé le divan à ces trêves successives par où l'orgueil musulman consent à s'abaisser et aime à descendre jusqu'à la paix.

Quelles que soient les tentatives que la bienveillance ait pu faire ou pourra faire en faveur de la Grèce à Constantinople, on ne peut guère espérer de succès tant qu'on ne viendra pas à la

déclaration que la Note propose, ou à toute autre mesure décisive. Recommander l'humanité à des Turcs, les prendre par les beaux sentiments, leur expliquer le droit des gens, leur parler de hospodarats[844], de trêves, de négociations, sans rien leur intimer et sans rien conclure, c'est peine perdue, temps mal employé. Un mot franchement articulé finirait tout. Si la Grèce périt, c'est qu'on veut la laisser périr : il ne faut pour la sauver que l'expédition d'un courrier à Constantinople.

La conséquence de l'extermination des Hellènes serait grave pour le monde civilisé. On veut, répète-t-on, éviter une commotion militaire en Europe. Encore une fois, cette commotion n'aurait pas lieu, si l'on consentait à délivrer les Grecs par le moyen proposé : mais, d'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas : du succès même des Turcs dans la Morée des guerres sanglantes. Toutes les puissances sont jusqu'à présent dans une fausse position relativement à la Grèce : supposez la destruction des Hellènes consommée, alors s'élèveraient de toutes parts les plaintes de l'opinion. Le massacre de toute une nation chrétienne civilisée, opéré sous les yeux de la chrétienté civilisée, ne resterait pas impuni : le sang chrétien retomberait sur ceux qui l'auraient laissé répandre. On se souviendrait que la chrétienté non seulement aurait été forcée d'assister au spectacle de ce grand martyre, mais qu'elle aurait encore vendu ou prêté ses vaisseaux pour transporter les bourreaux et les bêtes féroces dans l'amphithéâtre. Tôt ou tard les gouvernements apprendraient à leurs dépens à connaître le mal qu'ils se seraient fait : dans les uns les pensées généreuses, dans les autres des antipathies secrètes et des ambitions cachées, se réveilleraient ; on s'accuserait réciproquement, et l'on viendrait se battre sur des ruines, après avoir refusé de sauver des peuples.

L'auteur de la Note justifierait facilement ses prédictions par des considérations tirées du caractère, de l'esprit, des intérêts, des opinions des peuples de l'Europe et des événements qui attendent bientôt ces peuples. Quelle influence a déterminé la politique que l'on a suivie jusqu'ici par rapport à la Grèce ? Par quelle idée et par quelle crainte toute cette grande affaire a-t-

elle été dominée ? Ici le droit de l'écrivain finit, et l'homme d'État laisse tomber le rideau.

La mort de l'empereur Alexandre vient de changer la position des choses : Alexandre, déjà vieilli sur le trône, avait deux fais traversé l'Europe à la tête de ses armées ; guerrier pacificateur, il avait pour adopter une conduite particulière cette prépondérance que donnent le triomphe, l'âge, le succès, l'habitude de la couronne et du gouvernement. Son héritier suivra-t-il la même politique, et lui serait-il possible de la suivre quand il le voudrait ? Ne trouvera-t-il pas plus facile et plus sûr de rentrer dans la politique nationale de son empire, d'être Russe avant d'être Français, Anglais, Autrichien, Prussien ? Alors la Grèce serait secourue. Quel noble début pour un prince dans la carrière royale de faire de l'affranchissement de la Grèce, de la délivrance de tant de chrétiens infortunés, le premier acte de son règne ! Quelle popularité et quel éclat pour tout le reste de ce règne ! C'est peut-être la seule gloire qu'Alexandre ait laissée à moissonner à son successeur.

Veut-on savoir ce qu'on peut attendre du nouveau monarque ? Un général français va nous l'apprendre :

« Le grand-duc Constantin faisait soigner sous ses yeux, et jusque dans ses appartements, les officiers français malades, qu'il allait chercher lui-même dans les hôpitaux ; il allait les visiter dans leurs lits et les consolait par des expressions de bonté et d'intérêt ; il sauva d'un bâtiment incendié deux officiers, qu'il arracha des flammes en chargeant l'un sur ses épaules, tandis que son valet de chambre emportait l'autre ; il brava, pour suivre les impulsions de son cœur généreux, une épidémie mortelle dont il fut lui-même atteint. Plus d'un officier français, arraché par son humanité active des bras de la mort, lui doit son existence : c'est à ce titre que l'auteur lui adresse l'hommage de sa juste reconnaissance[845]. »

Et Constantin Ier, ce généreux ennemi, ne serait pas l'ami secourable de ses frères en religion ! N'y a-t-il ni contagion à braver, ni incendie à éteindre, ni victime à sauver dans la Morée ? Constantin le saura : les peuples trouvent dans son nom un présage et dans son caractère un garant de la

délivrance de la Grèce[846].

Que le cabinet de Pétersbourg demande aujourd'hui la dépêche collective ou les dépêches simultanées, elle sera, nous n'en doutons point, accueillie par plusieurs puissances ; que, sur la réponse négative ou évasive des Turcs, la Russie reconnaisse l'indépendance de la Grèce, et un terme est mis à tant de calamités.

D'un autre côté, l'Angleterre, prévoyant un changement probable, n'essayera-t-elle pas de devancer les événements, en acceptant le protectorat qu'elle a d'abord refusé ? Le temps développera la nouvelle politique qu'il n'est pas impossible de voir naître, qu'il est même raisonnable de supposer. Le projet indiqué dans la Note serait donc plus utile que jamais, si l'on voulait l'adopter à la fois pour sauver la Grèce et pour prévenir toute collision entre les États de l'Europe. Puissent les Grecs trouver moyen de vivre jusqu'au jour qui doit peut-être les délivrer !

Malheureusement ce jour ne peut être fixé. Un nouveau règne peut s'annoncer par un changement complet de système, mais il peut aussi marcher quelque temps dans les voies tracées par le règne précédent. Bien des obstacles se rencontrent quelquefois au commencement d'une carrière : la prudence et la circonspection sont alors commandées. Lorsque le monarque descendu dans la tombe a d'ailleurs été un grand et vertueux prince, lorsqu'il a joué un rôle éclatant sur le théâtre du monde, lorsqu'il a été le fondateur d'une politique particulière, enfin lorsqu'il est mort dans une haute réputation de sagesse, aimé, pleuré, admiré de ses peuples et des nations étrangères, la vénération que l'on a pour sa mémoire, le culte mérité qu'on rend à ses cendres, la tristesse même et la désolation que produit le spectacle de ses funérailles, les sentiments de tendresse et de douleur de son successeur, tout fait que l'on est enclin à suivre d'abord les traditions qu'il a laissées. Ce qu'il a établi paraît sacré ; y toucher semblerait une impiété, et l'on se sent disposé à déclarer que rien ne sera changé à l'ouvrage de son génie. Mais le temps affaiblit ces impressions, sans les détruire en ce qu'elles ont de naturel et

de respectable : le caractère du nouveau souverain, la force des intérêts nouveaux, l’esprit différent des ministres appelés aux affaires, finissent par dominer, surtout dans les choies justes et visiblement utiles à l’État. Pour la Grèce, il ne suffit que de pouvoir attendre : que sa liberté campe sur la montagne, elle verra venir ses amis. Au delà de six mois, rien ne peut se calculer en Europe.

On espère avoir détruit l’objection au moyen de laquelle des hommes influents sont censés avoir écarté l’idée de se rapprocher du plan indiqué dans la Note. On croit avoir démontré qu’il ne s’agit pas d’une dépêche comminatoire, mais d’une simple déclaration qui amènerait l’émancipation désirée. Refusera-t-on d’acheter à si peu de frais une si sainte gloire ? Un pareil résultat ne vaut-il pas bien la demi-heure que coûterait la rédaction de la dépêche libératrice de la Grèce ?

Maintenant nous allons passer à l’examen des reproches que l’on fait aux Grecs, dans l’intention d’enlever à un peuple opprimé l’admiration due à son courage et la pitié qu’inspirent ses malheurs.

Deuxième partie.

Comme le consentement universel des nations démontre l'existence de la grande vérité religieuse, il est des vérités secondaires qui tirent leur preuve de l'acquiescement général des esprits. Quand vous voyez des hommes de génie différent, de mœurs opposées, de principes, d'intérêts et même de passions contraires, s'accorder sur un point, vous pouvez hardiment prononcer qu'il y a dans ce point consenti une vérité incontestable.

Appliquez cette observation aux affaires de la Grèce. Que feraient des peuples rivaux, s'ils étaient les maîtres ? Ils affranchiraient cet infortuné pays. Que pensent les esprits susceptibles de voir les objets sous des rapports dissemblables ? que pensent-ils, ces esprits, à l'égard de la légitimité dont les mahométans réclament les droits sur la Grèce conquise et chrétienne ? Ils pensent que cette légitimité n'existe pas.

M. de Bonald a soutenu cette thèse avec toute la conviction de sa foi et la force de sa logique ; M. Benjamin Constant, dans une brochure pleine de raison et de talent, a montré que cette prétendue légitimité était une monstruosité d'après les définitions mêmes des plus grands publicistes, et qu'il ne fallait pas joindre à l'absurdité du principe l'imprévoyance, plus dangereuse encore, de discipliner des barbares ; M. Pouqueville, dans son ouvrage substantiel et rempli de faits, a établi les mêmes vérités ; M. Charles Lacretelle, dans des discours animés d'une chaleur et d'une vie extraordinaires, a plaidé la cause des infortunés Hellènes d'une manière digne de cette cause ; M. Villemain, dans son Essai sur l'état des Grecs, a retracé avec toute l'autorité de l'éloquence et toute la puissance des témoignages historiques les droits que les Grecs ont à la liberté[847]. Et nous, si nous osons nous compter pour quelque chose, notre opinion est formée depuis longtemps : nous l'avons manifestée à une époque l'on ne songeait guère à l'émancipation de la patrie de Léonidas[848].

Dans tous les comités philhellènes formés en Europe on

remarque des noms qui, par des oppositions politiques, semblaient devoir difficilement se réunir : que faut-il conclure de ces observations ? Qu'aucune passion, qu'aucun esprit de parti n'entre dans l'opinion qui sollicite la délivrance de la Grèce ; et la rencontre de tant d'esprits divers dans une même vérité dépose fortement, comme nous l'avons dit, en faveur de cette vérité.

Les ennemis des Grecs, d'ailleurs en très petit nombre, sont loin de montrer la même unanimité dans les motifs de la haine qui les anime : cela doit être, car ils sont dans le faux, et ils ne peuvent soutenir leur sentiment que par des sophismes. Tantôt ils transforment les Grecs en carbonari et en jacobins ; tantôt ils attaquent le caractère même de la nation grecque et se font des arguments de leurs calomnies.

On répondra, sur le premier chef d'accusation, que les Grecs ne sont point des jacobins ; qu'ils n'ont point manifesté de projets destructeurs de l'ordre ; qu'au lieu de s'élever contre les princes des nations, ils ont imploré leur puissance. Ils leur ont demandé de les admettre dans la grande communauté chrétienne ; ils ont élevé vers eux une voix suppliante ; et, loin de préférer à tout autre le gouvernement républicain, leurs mœurs et leurs désirs les font pencher vers la monarchie. Les a-t-on écoutés ? Non : on les a repoussés sous le couteau ; on les a renvoyés à la boucherie. On a prétendu que briser les fers de la tyrannie, c'était se délier d'un serment de fidélité, comme s'il pouvait y avoir un contrat social entre l'homme et la servitude !

Le souvenir des maux qui ont désolé notre patrie sert aujourd'hui d'argumentaux ennemis des principes généreux. Eh quoi ! parce qu'une révolution se sera plongée dans les excès les plus coupables, tous les opprimés, quelque part qu'ils gémissent sur la surface du globe, seront obligés de se résigner au joug pour expier des crimes dont ils sont innocents ! Toutes les mains enchaînées qui labourent péniblement la terre seront accusées des forfaits dont elles n'ont point été souillées ! Le fantôme d'une liberté sanglante qui couvrit la France d'échafauds aura prononcé du haut de

ces échafauds l’esclavage du monde !

Mais ceux qui se montraient si effrayés du passé ont-ils toujours manifesté les mêmes craintes ? n’auraient-ils jamais capitulé avec des républiques ? Ils se repentent aujourd’hui d’avoir favorisé l’indépendance ; soit. Mais que ne rachètent-ils eux-mêmes leurs péchés ? La Grèce n’avait pas besoin que leur repentir retombât sur elle ; elle se serait bien passée d’avoir été choisie pour accomplir leur pénitence.

On a laissé se former des républiques en Amérique, et par compensation on veut du despotisme dans la Grèce : mauvais jeu pour la monarchie. La royauté qui se place entre des démocraties et des gouvernements arbitraires se met dans un double péril : la crainte de la tyrannie peut précipiter dans des libertés populaires. Que les couronnes délivrent la Grèce, elles se feront bénir : les bénédictions font vivre.

Le second chef d’accusation porte sur le caractère des Grecs et la conduite qu’ils ont tenue depuis qu’ils combattent pour leur indépendance.

Quels sont ici les accusateurs ? Ce sont, en général, de petits trafiquants qui craignent toute concurrence. La Grèce est encore ingénieuse et vaillante : libre, elle deviendrait promptement une pépinière de hardis matelots et de marchands industrieux. Cette rivalité future que l’on prévoit donne de l’humeur. Mais, pour conserver le monopole des huiles et du miel de l’Attique, des cotons de Sères, des tabacs de la Macédoine, des laines de l’Olympe et du Pélion, des fabriques d’Ambélakia, du vermillon de Livadie, des raisins de Corinthe, des gommes de Thessalie, de l’opium de Salonique et des vins de l’Archipel, faut-il vouer tout un peuple à l’extermination ? Faut-il qu’une nation appelée à son tour aux bienfaits de la Providence soit immolée à la jalousie de quelques marchands ?

Les Grecs, nous disent leurs ennemis, sont menteurs, perfides, avares, lâches et rampants ; et l’on oppose à ce tableau, qu’un intérêt jaloux a tracé, celui de la bonne foi des Turcs et de leurs vertus singulières.

Les voyageurs qui sans intérêts commerciaux ont parcouru

le Levant savent à quoi s’en tenir sur la bonne foi et les vertus des pachas, des beys, des agas, des spahis, des janissaires : espèces d’animaux cruels, les plus violents quand ils ont la supériorité, les plus traîtres quand ils ne peuvent triompher par la force.

Défions-nous de nos préjugés historiques : relativement aux Grecs du Bas-Empire et de leurs malheureux descendants, nous sommes fascinés par nos études, nous sommes plus que nous ne le pensons peut-être sous le joug des traditions. Les chroniqueurs des croisés et les poètes qui depuis chantèrent les croisades rejetèrent les malheurs des Francs sur la perfidie des Grecs ; les Latins qui prirent et saccagèrent Constantinople cherchèrent à justifier ces violences la même accusation de perfidie. Le schisme d’Orient vint ensuite nourrir les inimitiés religieuses. Enfin, la conquête des Turcs et l’intérêt des commerçants se plurent à propager une opinion qui servait d’excuse à leur barbarie et à leur avidité : le malheur a tort.

Mais du moins aujourd’hui il faut rayer de l’acte d’accusation ce reproche de lâcheté qu’on adressait si gratuitement aux Grecs. Les femmes souliotes se précipitant avec leurs enfants dans les vagues ; les exilés de Parga emportant les cendres de leurs pères ; Psara s’ensevelissant sous ses ruines ; Missolonghi, presque sans fortifications, repoussant les barbares entrés deux fois jusque dans ses murs ; de frêles barques, transformées en flottes formidables, attaquant, brûlant, dispersant les grands vaisseaux de l’ennemi : voilà les actions qui consacreront la Grèce moderne à cet autel où est gravé le nom de la Grèce antique. Le mépris n’est plus permis là où se trouve tant d’amour de la liberté et de la patrie : quand on est perfide et corrompu, on n’est pas si brave. Les Grecs se sont refaits nation par leur valeur ; la politique n’a pas voulu reconnaître leur légitimité : ils en ont appelé à la gloire.

Si on leur objecte quelques pirates qu’ils n’ont pu réprimer et qui ont souillé leurs mers, ils montreront les cadavres des femmes de Souli, qui ont purifie ces mêmes flots.

Pour que le caractère général attribué aux Grecs par la

malveillance eut d’ailleurs une apparence de vérité, il faudrait que les Grecs fussent aujourd’hui un peuple homogène. Or les klephtes de la Thessalie, les paysans de la Morée, les manufacturiers de la Romélie, les soldats de l’Epire et de l’Albanie, les marins de l’Archipel, ont-ils tous les mêmes vices, les mêmes vertus ? Doit-on leur prêter les mœurs des marchands de Smyrne et des princes du Fanar ? Les Grecs ont des défauts : quelle nation n’a les siens ? et comment les Français (plus équitables dans leur jugement sur les autres peuples que ces peuples ne le sont envers eux), comment les Français sont-ils traités par les historiens de la Grande-Bretagne ?

Après tout, dans la lutte actuelle des Grecs et des Turcs, on n’est point appelé à juger des vertus relatives des deux peuples, mais de la justice de la cause qui a mis les armes à la main des Grecs. Si les Grecs ont des vices que leur a donnés l’esclavage, l’iniquité serait de les forcer à supporter cet esclavage en considération des vices mêmes qu’ils devraient à cet esclavage.

Détruisez la cause, vous détruirez l’effet. Ne calomniez pas les Grecs parce que vous ne voulez pas les secourir ; pour vous justifier d’être les amis du bourreau, n’accusez pas la victime.

Enfin, il y a dans une nation chrétienne, par cela seul qu’elle est chrétienne, plus de principes d’ordre et de qualités morales que dans une nation mahométane. Les Turcs, eussent-ils quelques-unes de ces vertus particulières que donne l’usage du commandement et qui peuvent manquer aux Grecs, ont moins de ces vertus publiques qui entrent dans la composition de la société. Sous ce seul rapport, l’Europe doit préférer un peuple qui se conduit d’après les lois régénératrices des lumières à un peuple qui détruit partout la civilisation. Voyez ce que sont devenues sous la domination des Turcs l’Europe, l’Asie et l’Afrique mahométanes.

Après les reproches généraux faits au caractère des Grecs viennent les reproches particuliers relatifs à leur position du moment.

« Les Grecs ont appliqué à des intérêts privés l’argent qu’on

leur avait prêté pour les intérêts de leur liberté ; les Grecs admettent dans leurs rangs des aventuriers ; ils souffrent des intrigues et des ambitions étrangères. Les capitani sont divisés et avides ; la Grèce est plongée dans l'anarchie, etc., etc. »

Des compagnies françaises s'étaient présentées pour remplir l'emprunt de Grèce. Si elles l'avaient obtenu, elles n'auraient pas fait des reproches si amers à la nation qu'elles auraient secourue : on sait en France que quelques désordres sont inséparables des grands malheurs ; on sait qu'un peuple qui sort tumultuairement de l'esclavage n'est pas un peuple régulier, versé dans cet art de l'administration, fruit de l'ordre politique et de la progression du temps. On ne croit point en France que les services rendus donnent le droit d'insulte et autorisent un langage offensif et hautain. Si des particuliers avaient détourné à leur profit l'argent prêté à la Grèce, comment la Grèce aurait-elle depuis cinq ans fourni aux frais de cinq campagnes aussi dispendieuses que meurtrières ? On sait de plus que les Hellènes avaient acheté des vaisseaux en Angleterre et aux États-Unis. Ces forces seraient arrivées, si les sources n'en avaient été taries par l'Europe chrétienne.

« Les Grecs admettent dans leurs rangs des aventuriers ; ils souffrent des intrigues et des ambitions étrangères. »

Admettons ce reproche, si tel est le fait : mais à qui la faute ? Les Grecs abandonnés de tous les gouvernements réguliers et chrétiens reçoivent quiconque leur apporte quelque secours. Que des intrigues étrangères s'agitent au milieu d'eux, ils ne peuvent les empêcher : mais, loin de les favoriser, ils les désapprouvent, car ils sentent qu'elles ne peuvent que leur nuire. Sauvez les Grecs par une intervention favorable, et ils n'auront plus besoin des enfants perdus de la fortune. N'assimilons pas toutefois à quelques particuliers inconnus ces hommes généreux qui, abandonnant leur patrie, leurs familles et leurs amis, accourent de toutes les parties de l'Europe pour verser leur sang dans la cause de la Grèce. Ils savent que la Grèce ne peut rien pour eux, qu'elle est pauvre et désolée, mais leur cœur bat pour sa gloire et pour son infortune, et ils veulent partager l'une et l'autre.

« L’anarchie règne dans la Grèce, les capitani sont divisés : donc le peuple est indigne d’être libre, donc il faut le laisser périr. »

C’est aussi la doctrine que l’Europe monarchique a suivie pour la Vendée : les chefs étaient désunis, la Vendée a été abandonnée. Qu’on dit aujourd’hui l’Europe monarchique ?

Nous voyons les Grecs au moment de la lutte : peut-on s’étonner que les difficultés sans nombre qu’ils ont à surmonter ne fassent pas naître chez eux divers sentiments, diverses opinions ? Les Grecs sont divisés parce que la nature de leurs ressources pécuniaires et militaires est inégale, ainsi que leurs populations, parce qu’il est tout simple que les habitants des îles et des diverses parties du continent aient des intérêts un peu opposés. Refuser de reconnaître ces causes naturelles de divergence et en faire un crime aux Grecs serait grande injustice.

Loin de s’étonner que les Grecs ne soient pas tout à fait d’accord, il faut plutôt s’émerveiller qu’ils soient parvenus à former un lien commun, une défense commune. N’est-ce pas par un véritable miracle qu’un peuple esclave, à la fois insulaire et continental, ait pu, sous le bâton et le cimeterre des Turcs, sous le poids d’un immense empire, se créer des armées de terre et de mer, soutenir des sièges, prendre des places, remporter des victoires navales, établir un gouvernement qui délibère, commande, contracte des emprunts, s’occupe d’un code de lois financières, administratives, civiles et politiques ? Peut-on, avec une apparence d’équité, mettre en balance ce qu’ont fait les Grecs dans le cours de leur lutte héroïque avec quelques désordres inséparables de leur cruelle position ?

Si un voyageur eût visité les États-Unis après la perte de la bataille de Brooklyn, lors de la prise de New-York, de l’invasion du New-Jersey, de la défaite à Brandywine, de la fuite du congrès, de l’occupation de Philadelphie et du soulèvement des royalistes ; s’il avait rencontré de méchantes milices, sans vêtements, sans pave, sans nourriture, souvent sans armes ; s’il avait vu la Caroline méridionale soumise, l’armée

républicaine de Pensylvanie insurgée ; s'il avait été témoin des conjurations et des trahisons ; s'il avait lu les proclamations d'Arnold, général de l'Union, qui déclarait que l'Amérique était devenue la proie de l'avidité des chefs, l'objet du mépris de ses ennemis et de la douleur de ses amis ; si ce voyageur s'était à peine sauvé au milieu des guerres civiles et des égorgements judiciaires dans diverses cités de l'Union ; si on lui avait donné en échange de son argent des billets de crédit dépréciés, au point qu'un chapeau rempli de ces billets suffisait à peine pour acheter une paire de souliers ; s'il avait recueilli l'acte du congrès qui, violant la foi publique, déclarait que ces mêmes billots n'auraient plus cours selon leur valeur nominale, mais selon leur valeur de convention, quel récit un pareil voyageur aurait-il fait de la situation des choses et du caractère des chefs dans les États-Unis ? N'aurait-il pas représenté l'insurrection d'outre mer comme une honteuse anarchie, comme un mouvement prêt à finir ? N'aurait-il pas point les Américains comme une race d'hommes divisés entre eux, d'hommes ambitieux, incapables de la liberté à laquelle ils prétendaient ; d'hommes avides, sans foi, sans loi et au moment de succomber sous les armes victorieuses de la Grande-Bretagne ?

L'événement et la prospérité actuelle des États-Unis auraient aujourd'hui donné un démenti au récit de ce voyageur, et pourtant il aurait dit ce qu'il aurait cru voir à l'époque de sa course. Combien néanmoins les Américains étaient dans une position plus favorable que les Grecs pour travailler à leur indépendance ! Ils n'étaient pas esclaves ; ils avaient déjà l'habitude d'une administration organisée ; chaque État se régissait dans une forme de gouvernement régulier et jouissait de cette force qui résulte d'une civilisation avancée.

Qu'un voyageur vienne donc maintenant nous faire le tableau de l'anarchie qu'il aura trouvée ou cru trouver en Grèce, il ne peindra que la situation naturelle d'une nation dans l'enfantement pénible de sa liberté. Il serait beaucoup plus extraordinaire qu'on nous apprît que tout est calme et

florissant dans la Morée, au milieu de l'invasion d'Ibrahim, que de nous dire que les Grecs sont agités, que les ordres s'exécutent mal, que la frayeur a atteint des âmes pusillanimes ; que quelques ambitieux, et peut-être quelques traîtres, cherchent à profiter des troubles de leur patrie.

Et certes, sans manquer de courage, il faut avoir une âme d'une trempe extraordinaire pour envisager d'un œil tranquille la suite que pourraient avoir les succès de ce barbare à qui l'Afrique envoie incessamment de nouveaux assassins. L'auteur de cette Note a jadis connu Ibrahim. On lui par donnera de rappeler, dans l'intérêt du moment, ce qu'il a dit de son entrevue avec ce chef :

« Le lendemain de notre arrivée au Caire, 1er novembre 1806, nous montâmes au château, afin d'examiner le puits de Joseph, la mosquée, etc. Le fils du pacha habitait alors ce château. Nous présentâmes nos hommages à Son Excellence, qui pouvait avoir quatorze ou quinze ans. Nous la trouvâmes assise sur un tapis dans un cabinet délabré, et entourée d'une douzaine de complaisants qui s'empressaient d'obéir à ses caprices. Je n'ai jamais vu un spectacle plus hideux. Le père de cet enfant était à peine maître du Caire, et ne possédait ni la Haute ni la Basse-Egypte. C'était dans cet état de choses que douze misérables sauvages nourrissaient des plus lâches flatteries un jeune barbare enfermé pour sa sûreté dans un donjon. Et voilà le maître que les Egyptiens attendaient après tant de malheurs !

« On dégradait dans un coin de ce château l'âme d'un enfant qui devait conduire des hommes ; dans un autre coin on frappait une monnaie du plus bas aloi. Et afin que les habitants du Caire reçussent sans murmurer l'or altéré et le chef corrompu qu'on leur préparait, les canons étaient pointes sur la ville[849]. »

Voilà l'homme peut-être destiné à exterminer la race grecque et à la remplacer dans la terre natale des beaux-arts et de la liberté par une race d'esclaves nègres !

Sait-on bien ce que c'est pour les Osmanlis que le droit de conquête, et de conquête sur un peuple qu'ils regardent

comme des chiens révoltés ? Ce droit, c'est le massacre des vieillards et des hommes en état de porter les armes[850], l'esclavage des femmes, la prostitution des enfants suivie de la circoncision forcée et de la prise du turban. C'est ainsi que Candie, l'Albanie et la Bosnie, de chrétiennes qu'elles étaient, sont devenues mahométanes. Un véritable chrétien peut-il fixer les yeux sans frémir sur ce résultat de l'asservissement de la Grèce ? Ce nom même, qu'on ne peut prononcer sans respect et sans attendrissement, n'ajoute-t-il pas quelque chose de plus douloureux à la catastrophe qui menace ce pays de la gloire et des souvenirs ? Qu'irait désormais chercher le voyageur dans les débris d'Athènes ? les retrouverait-il, ces débris ? et s'il les retrouvait, quelle affreuse civilisation retraceraient-ils à ses yeux ? Du moins le janissaire indiscipliné, enfoncé dans son imbécile barbarie, vous laisserait en paix, pour quelques sequins, pleurer sur tant de monuments détruits ; l'Abyssinien discipliné ou le Grec musulman vous présentera sa consigne ou sa baïonnette.

Il faut considérer l'invasion d'Ibrahim comme une nouvelle invasion de la chrétienté par les musulmans. Mais cette seconde invasion est bien plus formidable que la première : celle-ci ne fit qu'enchaîner les corps ; celle-là tend à ruiner les âmes : ce n'est plus la guerre au chrétien, c'est la guerre à la Croix.

Nous n'ignorons pas qu'on murmure à l'oreille des hommes qui s'épouvantent de cet avenir un secret tout extraordinaire : Ibrahim n'a point l'intention de rester en Grèce ; tous les maux qu'il fait à ce pays ne sont qu'un jeu ; il passe par la Morée avec ses nègres et ses Arabes pour devenir roi en Egypte.

Et qui le fera roi ? Lui-même ? Il n'avait pas besoin d'aller si loin, de faire tant de dépenses, de perdre une partie de ses troupes nouvellement disciplinées.

Est-ce pour aguerrir ces troupes qu'il s'est donné ce passe-temps ? Les Grecs l'auraient volontiers dispensé du voyage.

Est-ce le grand Seigneur qui mettra la couronne sur la tête d'Ibrahim ? Mais apparemment qu'il ne la lui donnera que pour récompense de l'extermination des Grecs, et il ne se

contentera pas d’un simulacre de guerre. Quand un pacha a rendu des services à la Porte, ce n’est pas ordinairement une couronne qu’elle lui envoie. Les ennemis des Grecs en sont pourtant réduits à cette politique et à ces excuses !

La cour de Rome dans les circonstances actuelles s’est montrée humaine et compatissante ; cependant, nous osons le dire, si elle a connu ses devoirs, elle n’a pas assez senti sa force.

« Pontifes du Très-Haut (dit d’une manière admirable l’Essai historique sur l’état des Grecs[851].), successeurs des Bossuet et des Fénelon, comment n’a-t-on pas entendu votre voix dans cette cause sacrée ? L’Église de France n’a-t-elle pas, hélas ! à l’époque la plus affreuse de nos troubles civils, connu toutes les tortures de la persécution, et ne trouve-t-elle pas de la pitié dans ses souvenirs ? Vers la fin du moyen âge, dans la chaleur des dissensions réveillées par le concile de Florence, le pape Calixte fit publier des indulgences et ordonna des prières dans tous les temples d’Europe pour les chrétiens de la Grèce qui combattaient les infidèles ; il oubliait leur schisme et ne voyait que leur malheur !

« Ne craint-on pas, si la Grèce achève de périr, ne craint-on pas de préparer à l’avenir un terrible sujet de blâme et d’étonnement ? Les peuples chrétiens de l’Europe, dira-t-on, étaient-ils dénués de force et d’expérience pour lutter contre les barbares ? Non. Jamais tous les arts de la guerre n’avaient été portés si loin. Cette catastrophe fut-elle trop rapide et trop soudaine pour que la politique ait eu le temps de calculer et de prévenir ? Non. Le sacrifice dura cinq ans ; plus de cinq ans s’écoulèrent avant que tous les prêtres fussent égorgés, tous les temples brûlés, toutes les croix abattues dans la Grèce. »

Qu’il eût été touchant de voir le père des fidèles réveiller les princes chrétiens, les appeler au secours de l’humanité, se déclarer lui-même, comme Eugène III, comme Pie II, le chef d’une croisade pour le moins aussi sainte que les premières ! Il aurait pu dire aux chrétiens de nos jours ce qu’Urbain II disait aux premiers croisés (nous empruntons cette éloquente traduction à l’excellente, complète et capitale Histoire des

Croisades[852].) :

« Quelle voix humaine pourra jamais raconter les persécutions et les tourments que souffrent les chrétiens ? La rage impie des Sarrasins n'a point respecté les vierges chrétiennes ; ils ont chargé de fers les mains des infirmes et des vieillards ; des enfants arrachés aux embrassements maternels oublient maintenant chez les barbares le nom de Dieu… Malheur à nous, mes enfants et mes frères, qui avons vécu dans des jours de calamités ! Sommes-nous donc venus dans ce siècle pour voir la désolation de la chrétienté, et pour rester en paix lorsqu'elle est livrée entre les mains de ses oppresseurs ? … Guerriers qui m'écoutez, vous qui cherchez sans cesse de vains prétextes de guerre, réjouissez-vous, car voici une guerre légitime ! »

Que de cœurs un pareil langage, une pareille politique, n'auraient-ils pas ramenés à la religion !

Elle eût surtout formé un contraste frappant, cette politique, avec celle que l'on suit ailleurs. Jamais, non jamais, on ne craint pas de le déclarer, politique plus hideuse, plus misérable, plus dangereuse par ses résultats n'a affligé le monde. Quand on voit des chrétiens aimer mieux discipliner des hordes mahométanes que de permettre à une nation chrétienne de prendre, même sous des formes monarchiques, son rang dans le monde civilisé, on est saisi d'une sorte d'horreur et de dégoût. On refuse tout secours aux Grecs, qu'on affecte de regarder comme des rebelles, des républicains, des révolutionnaires, et l'on reconnaît les républiques blanches des colonies espagnoles et la république noire de Saint-Domingue ; et lord Cochrane a pu faire ce qu'il a voulu en Amérique, et on lui ôte les moyens d'agir en faveur de la Grèce !

Aux bras, aux vaisseaux, aux canons, aux machines, que l'on a fournis à Ibrahim, il fallait une direction capable de les faire valoir. Aussi a-t-on surveillé le plan des Turcs. Ceux-ci n'auraient jamais songé à entreprendre une campagne d'hiver, mais les ennemis des Hellènes ont senti qu'il fallait les exterminer vite ; que si on laissait la Grèce respirer pendant

quelques mois, un événement inattendu, quelque intervention puissante pourrait la sauver.

Eh bien ! s’il est trop tard aujourd’hui, si les Grecs doivent succomber, s’ils doivent trouver tous les cœurs fermés à la pitié, tous les yeux à la lumière, que les victimes échappées au fer et à la flamme se réfugient chez les peuples divers ; que, dispersées sur la terre, elles accusent notre siècle auprès de tous les hommes, devant la dernière postérité ! Elles deviendront, comme les débris de leur antique patrie, l’objet de l’admiration et de la douleur, et montreront les restes d’un grand peuple. Alors justice sera faite, et justice inexorable. Heureux ceux qui n’auront point été chargés de la conduite des affaires au jour de l’abandon de la Grèce ! mieux vaudra cent fois avoir été l’obscur chrétien dont la prière sera montée inutilement vers les troncs ! Mille fois plus en sûreté sera la mémoire du défenseur sans pouvoir les droits de la religion persécutée et de l’humanité souffrante !

Préface de la troisième édition de la Note

Un rare spectacle a été donné au monde depuis la publication de la dernière édition de cette Note : deux princes ont tour à tour refusé l'empire, et se sont montrés également dignes de la couronne en renonçant à la porter.

Quoique cette couronne soit enfin restée sur la tête du grand-duc Nicolas, et que l'avant-propos de la Note parle de Constantin comme empereur, on n'a rien changé au texte de cet avant-propos. Il y a une politique commune à tous les rois : c'est celle qui est fondée sur les principes éternels de la religion et de la justice ; bien différente de cette politique qu'il faut accommoder aux temps et aux hommes, de cette politique qui vous oblige de rétracter le lendemain ce que vous avez écrit la veille, parce qu'un événement est arrivé, parce qu'un monarque a disparu.

Mais serait-ce le sort de cette Grèce infortunée de voir tourner contre elle jusqu'aux vertus mêmes qui la pourraient secourir ? Le temps employé à une lutte où les progrès des idées du siècle se sont fait remarquer au milieu de la résistance des mœurs nationales et militaires, ce temps a été perdu pour le salut d'un peuple dont on presse l'extermination : tandis que deux frères se renvoyaient généreusement le diadème, les Grecs, héritiers les uns des autres, se léguaient en mourant la couronne du martyre, et pas un d'eux n'a refusé d'en parer sa tête. Mais ces monarques à la façon de la religion, de la liberté et du malheur, se succèdent rapidement sur leur trône ensanglanté ; cette race royale sera bientôt épuisée : on ne saurait trop se hâter, si l'on en veut sauver le reste.

On assure qu'Ibrahim, arrivé à Patras, va faire transporter une partie de son armée à Missolonghi. Cette place, assiégée

depuis près d’un an, et qui a résisté aux bandes tumultueuses de Reschid-Pacha, pourra-t-elle, avec des remparts à moitié détruits, des moyens de défense épuisés, une garnison affaiblie, résister aux brigands disciplinés d’Ibrahim ? Au moment même où l’on publie la nouvelle édition de cette Note, le voyageur cherche peut-être en vain Missolonghi, comme ce messager de l’ancienne Athènes qui en passant n’avait plus vu Olynthe. Nous invitons les monarques de la terre à délivrer des hommes dont le Roi des rois a peut-être à jamais brisé lés chaînes. Nous écrivons peut-être sans le savoir sur le tombeau de la Grèce moderne, comme jadis nous avons écrit sur le tombeau de la Grèce antique.

Si la Grèce avait succombé une seconde fois, ce serait pour notre âge le grand crime de l’Europe chrétienne, l’œuvre illégitime de ce siècle, qui pourtant a rétabli la légitimité, la faute qui serait punie bien avant que ce siècle se soit écoulé. Toute injustice politique a sa conséquence inévitable, et cette conséquence est un châtiment. Dans l’ordre moral et religieux, ce châtiment n’est pas moins certain. Le sang des pères massacrés pour être restés fidèles à leur religion, la voix des fils tombés dans l’infidélité, ne manqueraient pas d’attirer sur nous les vengeances et les malédictions du ciel.

Et quelle double abomination ! Quoi ! ces vaisseaux de chrétiens qui ont porté en Europe les hordes mahométanes de l’Afrique pour égorger des chrétiens ont rapporté en Afrique les femmes et les enfants de ces chrétiens pour être vendus et réduits en servitude ! Et ces auteurs de la traite des blancs oseraient parler de l’abolition de la traite des nègres, oseraient prononcer des paroles d’humanité, oseraient se vanter de la philanthropie de leur politique !

Non, elles ne seront point admises à dire qu’elles étaient chrétiennes, ces générations qui auraient vu sans l’arrêter le massacre de tout un peuple chrétien. Vous n’étiez point chrétiens, répondra la Justice divine, vous qui demandiez des lois contre le sacrilège et qui bissiez changer en mosquées les temples du vrai Dieu ; vous n’étiez point chrétiens, vous qui appeliez la sévérité des tribunaux sur des écrits irréligieux et

qui trouviez bon que le Coran fût enseigné aux enfants chrétiens tombes dans l'esclavage ; vous n'étiez pas chrétiens, vous qui multipliiez en France les monastères et qui laissiez violer en Orient les retraites des servantes du Seigneur ; vous n'étiez pas chrétiens, vous qui fréquentiez les hôpitaux, qui ne parliez que de charité et d'œuvres de miséricorde, et qui avez abandonné à toutes les douleurs quatre millions de chrétiens dont les plaies accusent votre charité ; vous n'étiez point chrétiens, vous qui vous faisiez un triomphe de ramener à l'Église catholique quelques-uns de vos frères protestants et qui avez souffert que vos frères du rit grec fussent contraints d'embrasser l'islamisme ; vous n'étiez pas chrétiens, vous qui vous unissiez pour approcher ensemble de la sainte table, et qui l'hostie sur les lèvres condamniez les adorateurs de la victime sans tache aux prostitutions de l'apostasie ! Vous avez dit avec le pharisien :

« Je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères ; je jeûne deux fois la semaine. » Et Dieu vous préférera le publicain qui en s'accusant n'osait même lever les yeux au ciel.

Ces remarques seront faites ; elles le sont déjà, et elles tourneront contre les choses mêmes que vous prétendez établir. L'incrédulité s'enquerra de ce que votre foi a fait pour la Grèce, comme la révolution demande à votre royalisme quelle chaumière il a rebâtie dans la Vendée. Vos doctrines, par vous-mêmes démenties, feront éclater chez les ennemis du trône et de l'autel une grande risée.

Le passé prédit l'avenir : des événements se préparent. Ce n'est pas sans un secret dessein de la Providence qu'Alexandre a disparu au moment où les éléments d'un ordre de choses nouveau fermentent chez tous les peuples. Cette arrière-garde de huit cent mille hommes qui tenait le monde en respect ne peut plus agir dans la même politique, dans la même unité. L'Europe continentale sort de tutelle ; la base sur laquelle s'appuyaient toutes les forces militaires de l'Alliance ne tardera pas à s'ébranler ; cette vaste armée disposée en échelons, dont la tête était à Naples et la queue à Moscou,

bientôt sera disloquée. Quand les flots de cette mer seront retirés, on verra le fond des choses à découvert. Alors on se repentira, mais trop tard, d’avoir refusé de faire ce qu’on aurait dû pour n’avoir pas besoin de ces flots.

On aime encore à espérer que Missolonghi n’aura pas succombé, que ses habitants, par un nouveau prodige de courage, auront donne le temps à la chrétienté enfin éclairée de venir à leur secours. Mais s’il en était autrement, chrétiens héroïques, s’il était vrai que, près d’expirer, vous nous eussiez chargé du soin de votre mémoire, si notre nom avait obtenu l’honneur d’être au nombre des derniers mots que vous avez prononcés, que pourrions-nous faire pour nous montrer digne d’exécuter le testament de votre gloire ? Que sont à tant de hauts faits, à tant d’adversités, d’inutiles discours ? Une seule épée tirée dans une cause si sainte aurait mieux valu que toutes les harangues de la terre : il n’y a que la parole divine qui soit un glaive.

Note sur la Grèce

Les derniers événements de la Grèce ont attiré de nouveau les regards de l'Europe sur cet informé pays. Des bandes d'esclaves nègres, transportées du fond de l'Afrique, accourent pour achever à Athènes l'ouvrage des eunuques noirs du sérail. Les premiers viennent dans leur force renverser des ruines, que du moins les seconds, dans leur impuissance, laissaient subsister.

Notre siècle verra-t-il des hordes de sauvages étouffer la civilisation renaissante dans le tombeau d'un peuple qui a civilisé la terre ? La chrétienté laissera-t-elle tranquillement les Turcs égorger des chrétiens ? Et la légitimité européenne souffrira-t-elle, sans en être indignée, que l'on donne son nom sacré à une tyrannie qui aurait fait rougir Tibère ?

On ne prétend point retracer ici l'origine et l'histoire des troubles de la Grèce ; on peut consulter les ouvrages qui abondent sur ce triste sujet. Tout ce qu'on se propose dans la présente Note, c'est de rappeler l'attention publique sur une lutte qui doit avoir un terme ; c'est de fixer quelques principes, de résoudre quelques questions, de présenter quelques idées qui pourront germer utilement dans d'autres esprits, de montrer qu'il n'y a rien de plus simple et qui coûterait moins d'efforts que la délivrance de la Grèce, d'agir enfin par l'opinion, s'il est possible, sur la volonté des hommes puissants. Quand on ne peut plus offrir que des vœux à la religion et à l'humanité souffrante, encore est-ce un devoir de les faire entendre.

Il n'y a personne qui ne désire l'émancipation des Grecs, ou du moins il n'y a personne qui osât prendre publiquement le parti de l'oppresseur contre l'opprimé. Cette pudeur est déjà une présomption favorable à la cause que l'on examine.

Mais les publicistes qui ont écrit sur les affaires de la Grèce, sans être toutefois ennemis des Grecs, ont prétendu qu'on ne

devait pas se mêler de ces affaires, par quatre raisons principales :

L’empire turc a été reconnu partie intégrante de l’Europe au congrès de Vienne ;

Le grand Seigneur est le souverain légitime des Grecs, d’où il résulte que les Grecs sont des sujets rebelles ;

La médiation des puissances à intervenir pourrait élever des difficultés politiques ;

Il ne convient pas qu’un gouvernement populaire s’établisse à l’orient de l’Europe.

Il faut examiner d’abord les deux premières raisons.

Première raison : L’empire turc a été reconnu parti intégrante de l’Europe au congrès de Vienne.

Le congrès de Vienne aurait donc garanti au grand Seigneur l’intégralité de ses États ? Quoi ! on les aurait assurés même contre la guerre ! Les ambassadeurs de la Porte assistaient-ils au congrès ? le grand vizir a-t-il signé au protocole ? le mufti a-t-il promis de protéger le souverain pontife, et le souverain pontife le mufti ? On craindrait de s’écarter d’une gravité que le sujet commande en s’arrêtant à des assertions aussi singulières que peu correctes.

Il y a plus : la Porte serait fort surprise d’apprendre qu’on s’est avisé de lui garantir quelque chose ; ces garanties lui sembleraient une insolence. Le sultan règne de par le Coran et l’épée ; c’est déjà douter de ses droits que de les reconnaître ; c’est supposer qu’il ne possède pas de sa pleine et entière volonté : dans le régime arbitraire, la loi est le délit ou le crime, selon la légalité plus ou moins prononcée de l’action.

Mais les écrivains qui prétendent que les États du grand Seigneur ont été mis sous la sauvegarde du congrès de Vienne se souviennent-ils que les possessions des princes chrétiens, y compris leurs colonies, ont été réellement garanties par les actes de ce congrès ? Voient-ils où cette question, qu’on soulève ici en passant, pourrait conduire ? Quand il s’agit des colonies espagnoles, parle-t-on de ce congrès de Vienne que l’on fait intervenir si bizarrement quand il s’agit de la Grèce ?

Qu’il soit permis au moins de réclamer pour les victimes du

despotisme musulman la liberté que l’on se croit en droit de demander pour les sujets de S. M. Catholique. Que l’on s’écarte des articles d’un traité général signé par toutes les parties, afin de procurer ce qu’on pense être un plus grand bien à des populations entières, soit : mais alors n’invoquez pas ce même traité pour maintenir la misère, l’injustice et l’esclavage.

Seconde raison : le grand Seigneur est le souverain légitime des Grecs : d’où il résulte que les Grecs sont des sujets rebelles.

D’abord le grand Seigneur ne prétend point aux honneurs de la légitimité qu’on veut bien lui décerner, et il en serait extrêmement choqué ; ou plutôt il n’élève point des chrétiens au rang de sujets légitimes.

Les sujets légitimes du successeur de Mahomet sont des mahométans. Les Grecs, comme chrétiens, ne sont ni des sujets légitimes ni des sujets illégitimes, ce sont des esclaves, des chiens faits pour mourir sous le bâton des vrais croyants.

Quant à la nation grecque, que la nation turque n’a point incorporée dans son sein en l’appelant au partage de la communauté civile et politique, elle n’est tenue à aucune des conditions qui lient les sujets aux souverains et les souverains aux sujets. Soumise, dans l’origine, au droit de conquête, elle obtint quelques privilèges du vainqueur en échange d’un tribut qu’elle consentit à payer. Elle a payé, elle a obéi tant qu’on a respecté ces privilèges, elle a même encore payé et obéi après qu’ils ont été violés. Mais lorsque enfin on a pendu ses prêtres et souillé ses temples, lorsqu’on a égorgé, brûlé, noyé des milliers de Grecs, lorsqu’on a livré leurs femmes à la prostitution, emmené et vendu leurs enfants dans les marchés de l’Asie, ce qui restait de sang dans le cœur de tant d’infortunés s’est soulevé. Ces esclaves par force ont commencé à se défendre avec leurs fers. Le Grec, qui déjà n’était pas sujet par le droit politique, est devenu libre par le droit de nature : il a secoué le joug sans être rebelle, sans rompre aucun lien légitime, car on n’en avait contracté aucun avec lui. Le musulman et le chrétien en Morée sont deux

ennemis qui avaient conclu une trêve à certaines conditions : le musulman a violé ces conditions ; le chrétien a repris les armes : ils se retrouvent l'un et l'autre dans la position où ils étaient quand ils commencèrent le combat il y a trois cent soixante ans.

Il s'agit maintenant de savoir si l'Europe veut et peut arrêter l'effusion du sang. Mais ici se présentent les deux dernières raisons des publicistes :

La médiation des puissances à intervenir pourrait élever des difficultés politiques ;

Il ne convient pas qu'un gouvernement populaire s'établisse à l'orient de l'Europe.

Ces raisons peuvent être écartées par les faits.

La scène politique a bien changé de face depuis le jour où les premiers mouvements se firent dans la Morée. Le divan et le cabinet de Saint-Pétersbourg ont commencé à renouer leurs anciennes relations ; les hospodars ont été nommés ; les Turcs ont à peu près évacué la Moldavie et la Valachie ; et s'il y a encore quelque question pendante à l'égard des principautés, il n'en est pas moins vrai que les affaires de la Grèce ne se compliquent plus avec les affaires de la Russie.

On est donc placé sur un terrain tout nouveau pour négocier ; et par la lettre de ses traités, notamment de ceux de Jassy et de Bucharest, la Russie a le droit incontestable de prendre part aux affaires religieuses de la Grèce.

D'un autre côté, l'Europe n'est plus, ni par la nature de ses institutions, ni par les vertus de ses souverains, ni par les lumières de ses cabinets et de ses peuples, dans la position où elle se trouvait lorsqu'elle rêvait le partage de la Turquie. Un sentiment de justice plus général est entré dans la politique depuis que les gouvernements ont augmenté la publicité de leurs actes. Qui songe aujourd'hui à démembrer les États du grand Seigneur ? Qui pense à la guerre avec la Porte ? Qui convoite des terres et des privilèges commerciaux quand on a déjà trop de terres, et quand l'égalité des droits et la liberté du commerce deviennent peu à peu le vœu et le code des nations ?

Il ne s’agit donc pas, pour obtenir l’indépendance de la Grèce, d’attaquer ensemble la Turquie et de se battre ensuite pour les dépouilles ; il s’agit simplement de demander en commun à la Porte de traiter avec les Grecs, de mettre fin à une guerre d’extermination qui afflige la chrétienté, interrompt les relations commerciales, gêne la navigation, oblige les neutres à se faire convoyer et trouble l’ordre général.

Si le divan refusait de prêter l’oreille à des représentations aussi justes, la reconnaissance de l’indépendance de la Grèce par toutes les puissances de l’Europe pourrait être la conséquence immédiate du refus : par ce seul fait la Grèce serait sauvée sans qu’on tirât un coup de canon pour elle, et la Porte, tôt ou tard, serait obligée de suivre l’exemple des États chrétiens.

Mais peut-on contester au gouvernement ottoman le droit de souveraineté sur ses États ?

Non. La France, plus qu’un autre pouvoir, doit respecter son ancien allié, maintenir tout ce qu’il est possible de maintenir de ses traités antérieurs et de ses vieilles relations : mais il faut pourtant se placer avec la Turquie comme elle se place elle-même avec les autres peuples.

Pour la Turquie, les gouvernements étrangers ne sont que des gouvernements de fait : elle ne se comprend pas elle-même autrement.

Elle ne reconnaît point le droit politique de l’Europe, elle se gouverne d’après le code des peuples de l’Asie ; elle ne fait, par exemple, aucune difficulté d’emprisonner les ambassadeurs des peuples avec lesquels elle commence les hostilités.

Elle ne reconnaît pas notre droit des gens : si le voyageur qui parcourt son empire est protégé par les mœurs, en général hospitalières, par les préceptes charitables du Coran, il ne l’est pas par les lois.

Dans les transactions commerciales l’individu musulman est sincère, religieux observateur de ses propres conventions ; le fisc est arbitraire et faux.

Le droit de guerre chez les Turcs n’est point le droit de

guerre chez les chrétiens : il emporte la mort dans la défense, l'esclavage dans la conquête.

Le droit de souveraineté de la Porte ne peut être légitimement réclamé par elle que pour ses provinces musulmanes. Dans ses provinces chrétiennes, là où elle n'a plus la force, là elle a cessé de régner, car la présence des Turcs parmi les chrétiens n'est pas l'établissement d'une société, mais une simple occupation militaire[853]..

Mais la Grèce, État indépendant, sera-t-elle d'une considération aussi importante que la Turquie dans les transactions de l'Europe ? Pourra-t-elle offrir par sa propre masse un rempart contre les entreprises d'un pouvoir, quel qu'il soit ?

La Turquie est-elle un plus fort boulevard ? La facilité de l'attaquer n'est-elle pas démontrée à tous les yeux ? On a vu dans ses guerres avec la Russie, on a vu en Egypte, quelle est sa force de résistance. Ses milices sont nombreuses et assez braves au premier choc, mais quelques régiments disciplinés suffisent pour les disperser. Son artillerie est nulle ; sa cavalerie même ne sait pas manœuvrer, et vient se briser contre un bataillon d'infanterie : les fameux mameloucks ont été détruits par une poignée de soldats français. Si telle puissance n'a pas envahi la Turquie, rendons-en grâces à la modération même sur le trône.

Que si l'on veut supposer que la Turquie a été ménagée par la crainte prudente que chacun a ressentie d'allumer une guerre générale, n'est-il pas évident que tous les cabinets seraient également attentifs à ne pas laisser succomber la Grèce ? La Grèce aurait bientôt des alliances et des traités, et ne se présenterait pas seule dans l'arène.

Il faut dire plus : la Grèce libre, armée comme les peuples chrétiens, fortifiée, détendue par des ingénieurs et des artilleurs qu'elle emprunterait d'abord de ses voisins, destinée à devenir promptement, par son génie, une puissance navale, la Grèce, malgré son peu d'étendue, couvrirait mieux l'orient de l'Europe que la vaste Turquie, et formerait un contrepoids plus utile dans la balance des nations.

Enfin, la séparation de la Grèce de la Turquie ne détruirait pas ce dernier État, qui compterait toujours tant de provinces militaires européennes. On pourrait même soutenir que l'empire turc augmenterait de puissance en se resserrant, en devenant tout musulman, en perdant ces populations chrétiennes placées sur les frontières de la chrétienté, et qu'il est obligé de surveiller et de garder comme on surveille et comme on garde un ennemi. Les politiques de la Porte prétendent même que le gouvernement ottoman n'aura toute sa force que lorsqu'il sera rentré en Asie. Ils ont peut-être raison.

En dernier lieu, si le divan voulait traiter pour l'affranchissement de la Grèce, il serait possible que celle-ci consentît à payer une subvention plus ou moins considérable : tous les intérêts seraient ainsi ménagés.

Toutes choses pesées, le droit de souveraineté ne peut pas être vu du même œil sous la domination du Croissant que sous l'empire de la Croix.

La Grèce, déjà à moitié délivrée, déjà politiquement organisée, ayant des flottes, des armées, faisant respecter et reconnaître ses blocus, étant assez forte pour maintenir des traités, contractant des emprunts avec des étrangers, battant monnaie et promulguant des lois, est un gouvernement de fait ni plus ni moins que le gouvernement des Osmanlis : son droit politique à l'indépendance, quoique moins ancien, est de même nature que celui de la Turquie ; et la Grèce a de plus l'avantage de professer la religion, d'être régie par les principes qui régissent les autres peuples civilisés et chrétiens.

Si ces arguments ont quelque force, reste à examiner les dangers ou les frayeurs que ferait naître l'établissement d'un gouvernement populaire à l'orient de l'Europe.

Les Grecs, qu'aucune puissance n'a pu jusqu'ici secourir pour ne pas compromettre des intérêts plus immédiats, les Grecs, qui bâtiront leur liberté de leurs propres mains ou qui s'enseveliront sous ses débris, les Grecs ont incontestablement le droit de choisir la forme de leur existence politique. Il faudrait avoir partagé leurs périls pour se permettre de se

mêler de leurs lois. Il y a trop d'équité, trop de connaissances, trop d'élévation de sentiments, trop de magnanimité dans les hautes influences sociales, pour craindre qu'on entrave jamais l'indépendance d'un peuple qui l'a conquise au prix de son sang.

Mais si l'on pouvait, d'après les faits, hasarder un jugement sur la Grèce ; si les divisions dont elle a été travaillée pouvaient donner une idée assez juste de son esprit national ; si sa forte tendance religieuse, si la prépondérance de son clergé, expliquaient le secret de ses mœurs ; si l'histoire, enfin, qui nous montre les peuples de l'Attique et du Péloponèse sortant, après plus de mille ans, du double esclavage du Bas-Empire et du fanatisme musulman ; si cette histoire pouvait fournir quelque base solide à des conjectures, on serait porté à croire que la Grèce, excepté les îles, inclinerait plutôt à une constitution monarchique qu'à une constitution républicaine.

Les droits de tous les citoyens sont aussi bien conservés (particulièrement chez un vieux peuple) dans une monarchie constitutionnelle que dans un État démocratique. Si les passions avaient été moins pressées, peut-être aujourd'hui de grandes monarchies représentatives s'élèveraient-elles dans les Amériques espagnoles, d'accord avec la légitimité. Les besoins de la civilisation auraient été satisfaits, une liberté nécessaire aurait été établie sans que l'avenir des antiques royaumes de l'Europe eût été menacé par l'existence de tout un monde républicain.

La plus grande découverte politique du dernier siècle, découverte à laquelle les hommes d'État ne font pas assez d'attention, c'est la création d'une république représentative telle que celle des États-Unis. La formation de cette république résout le problème que l'on croyait insoluble, savoir : la possibilité pour plusieurs millions d'hommes d'exister en société sous des institutions populaires.

Si l'on n'opposait pas, dans les États qui se forment ou se régénèrent, des monarchies représentatives à des républiques représentatives ; si l'on prétendait reculer dans le passé, combattre en ennemi la raison humaine, avant un siècle peut-

être toute l’Europe serait républicaine ou tombée sous le despotisme militaire.

Quoi qu’il en soit, il est assez vraisemblable qu’une forme monarchique adoptée par les Grecs dissiperait toutes les frayeurs, à moins toutefois que les monarchies constitutionnelles ne fussent elles-mêmes suspectes. Il serait malheureux pour les couronnes que le port fût regardé comme l’écueil : espérons qu’une méprise aussi funeste n’est le partage d’aucun esprit éclairé.

Une médiation qui se réduirait à demander de la Turquie pour la Grèce une sorte d’existence semblable à celle de la Valachie et de la Moldavie, toute salutaire qu’elle eut été il y a deux ans, pourrait bien être aujourd’hui insuffisante. La révolution paraît désormais trop avancée : les Grecs semblent au moment de chasser les Turcs ou d’être exterminés par eux.

Une politique ferme, grande et désintéressée, peut arrêter tant de massacres, donner une nouvelle nation au monde et rendre la Grèce à la terre.

On a parlé sans passion, sans préjugé, sans illusion, avec calme, réserve et mesure, d’un sujet dont on est profondément touché. On croit mieux servir ainsi la cause des Grecs que par des déclamations. Un problème politique qui n’en était pas un, mais qu’on s’est plu à couvrir de nuages, se résout en quelques mots.

Les Grecs sont-ils des rebelles et des révolutionnaires ? Non.

Forment-ils un peuple avec lequel on puisse traiter ? Oui.

Ont-ils les conditions sociales voulues par le droit politique pour être reconnus des autres nations ? Oui.

Est-il possible de les délivrer sans troubler le monde, sans se diviser, sans prendre les armes, sans mettre même en danger l’existence de la Turquie ? Oui, et cela dans trois mois, par une seule dépêche collective souscrite des grandes puissances de l’Europe, ou par des dépêches simultanées exprimant le même vœu.

Ce sont là de ces pièces diplomatiques qu’on aimerait à signer de son sang.

Et l’on a raisonné dans un esprit de conciliation, dans le

sens et dans l’espoir d’une harmonie complète entre les puissances ; car, dans la rigoureuse vérité, une entente générale entre les cabinets n’est pas même nécessaire pour l’émancipation des Grecs : une seule puissance qui reconnaîtrait leur indépendance opérerait cette émancipation. Toute bonne intelligence cesserait-elle entre cette puissance et les diverses cours ? A-t-on rompu toutes les relations amicales avec l’Angleterre, lorsqu’elle a suivi pour les colonies espagnoles le plan que l’on indique ici pour la Grèce ? Et pourtant quelle différence, sous tous les rapports, dans la question !

La Grèce sort héroïquement de ses cendres : pour assurer son triomphe, elle n’a besoin que d’un regard de bienveillance des princes chrétiens. On n’accusera plus son courage, comme on se plaît encore à calomnier sa bonne foi. Qu’on lise dans le récit de quelques soldats français qui se connaissent en valeur, qu’on lise le récit de ces combats dans lesquels ils ont eux-mêmes versé leur sang, et l’on reconnaîtra que les hommes qui habitent la Grèce sont dignes de fouler cette terre illustre. Les Canaris, les Miaulis, auraient été reconnus pour véritables Grecs à Mycale et à Salamine.

La France, qui a laissé tant de grands souvenirs en Orient, qui vit ses soldats régner en Egypte, à Jérusalem, à Constantinople, à Athènes ; la France, fille aînée de la Grèce par le courage, le génie et les arts, contemplerait avec joie la liberté de ce noble et malheureux pays, et se croiserait pieusement pour elle. Si la philanthropie élève la voix en faveur de l’humanité, si le monde savant comme le monde politique aspire à voir renaître la mère des sciences et des lois, la religion demande aussi ses autels dans la cité où saint Paul prêcha le Dieu inconnu.

Quel honneur pour la restauration d’attacher son époque à celle de l’affranchissement de la patrie de tant de grands hommes ! Qu’il serait beau de voir les fils de saint Louis, à peine rétablis sur leur trône, devenir à la fois les libérateurs des rois et des peuples opprimés !

Tout est bien dans les affaires humaines quand les

gouvernements se mettent à la tête des peuples et les devancent dans la carrière que ces peuples sont appelés à parcourir.

Tout est mal dans les affaires humaines quand les gouvernements se laissent traîner par les peuples et résistent aux progrès comme aux besoins de la civilisation croissante. Les lumières étant alors déplacées, l'intelligence supérieure se trouvant dans celui qui obéit au lieu d'être dans celui qui commande, il y a perturbation dans l'État.

Nous, simples particuliers, redoublons de zèle pour le sort des Grecs ; protestons en leur faveur à la face du monde ; combattons pour eux ; recueillons à nos foyers leurs enfants exilés, après avoir trouvé l'hospitalité dans leurs ruines.

En attendant des jours plus prospères, nous recevons et nous sollicitons à la fois de la munificence publique ce qu'elle nous adresse de tous côtés pour nos illustres suppliants. Nous remercions cette généreuse et brillante jeunesse qui lève un tribut sur ses plaisirs pour secourir le malheur. Nous savons ce qu'elle vaut, cette jeunesse française ! Que ne pourrait-on point faire avec elle en lui parlant son langage, en la dirigeant, sans l'arrêter, sur le penchant de son génie ; toujours prête à se sacrifier, toujours prête à faire dire à quelque nouveau Périclès :

« L'année a perdu son printemps ! »

Nous voulons aussi témoigner notre gratitude à ces officiers de toutes armes qui viennent nous offrir leur expérience, leur bras et leur vie. Telle est la puissance du courage et du talent, que quelques hommes peuvent seuls faire pencher la victoire du côté de la justice, ou donner le temps, en arrêtant la mauvaise fortune, d'arriver à une médiation que tous les intérêts doivent désirer.

Quelles que soient les déterminations de la politique, la cause des Grecs est devenue la cause populaire. Les noms immortels de Sparte et d'Athènes semblent avoir touché le monde entier : dans toutes les parties de l'Europe il s'est formé des sociétés pour secourir les Hellènes ; leurs malheurs et leur vaillance ont rattaché tous les cœurs à leur liberté. Des vœux

et des offrandes leur arrivent jusque des rivages de l’Inde, du fond des déserts de l’Amérique : cette reconnaissance du genre humain met le sceau à la gloire de la Grèce.

Extrait d’un Discours sur l’Histoire de France

Lu à l’Académie française

Séance de réception de M. Mathieu de Montmorency, 9 février 1826.

Une même génération de Romains eut pour maîtres, en moins d’un quart de siècle, un Africain, un Assyrien et un Goth[854] : nous allons dans un moment voir régner un Arabe[855]. Il est digne de remarque que de tous ces aventuriers, candidats au despotisme, qui affluaient à Rome de tous les coins du globe, aucun ne vint de la Grèce : cette vieille terre de l’indépendance, tout enchaînée qu’elle était, se refusait à reproduire des tyrans. En vain les Goths firent périr ses chefs-d’œuvre à Olympie, la dévastation et l’esclavage ne purent lui ravir ni son génie ni son nom. On abattait ses monuments, et leurs ruines n’en devenaient que plus sacrées ; on dispersait ces ruines, et l’on trouvait au-dessous les tombeaux des grands hommes ; on brisait ces tombeaux, et il en sortait une mémoire immortelle ! Patrie commune de toutes les renommées ! pays qui ne manqua plus d’habitants ! car partout où naissait un étranger illustre, là naissait un enfant adoptif de la Grèce, en attendant la renaissance de ces indigènes de la liberté et de la gloire qui devaient un jour repeupler les champs de Platée et le Marathon.

Opinion sur le projet de loi relatif à la répression des délits commis dans les échelles du Levant

(Chambre des pairs, séance du lundi 13 mars 1826. — N. d. A.)

Messieurs, j'ai remarqué dans le projet de loi soumis à votre examen une lacune considérable, et qu'il est, selon moi, de la dernière importance de remplir.

Le projet parle de contraventions, délits et crimes commis dans les échelles du Levant ; mais il ne définit point ces contraventions, ces délits et crimes ; il annonce seulement qu'il punit par les lois pénales françaises, quand ils se commettent.

On est donc réduit à remonter, par l'infliction des peines, à la connaissance des délits : cela est dans l'ordre, puisqu'il ne s'agit ici que d'une loi de procédure, et que l'on peut toujours connaître les délits par la loi pénale, celle-ci désignant toujours et nécessairement le délit ou le crime qui provoque son application.

Mais s'il arrive qu'il y ait des contraventions, des délits et des peines qui n'aient point été prévus, et que par conséquent aucun châtiment ne menace, il en résulte que ces contraventions, délits et crimes, ne peuvent être atteints par les lois pénales existantes jusqu'à ce qu'ils aient été rangés dans la série des contraventions, des délits et des crimes connus et signalés.

Ainsi, par exemple, il a été loisible d'entreprendre la traite des noirs jusqu'au jour où une loi l'a défendue. Eh bien, un crime pour le moins aussi effroyable, que je nommerai la traite des blancs, se commet dans les mers du Levant, et c'est ce crime que mon amendement vous propose de rappeler, afin qu'il puisse tomber sous la vindicte des lois françaises.

Je vais, messieurs, développer ma pensée.

Si la loi contre la traite des noirs s'était exprimée d'une manière plus générale ; si, au lieu de dire, comme elle le dit : Toute part quelconque qui sera prise au trafic connu sous le nom de la traite des noirs sera punie, etc., elle avait dit seulement au trafic des esclaves, je n'aurais eu, messieurs, aucun amendement à proposer. Le projet de loi actuel parlant en général des contraventions, délits et crimes qui ont lieu dans les échelles du Levant, et le crime du trafic des esclaves s'y commettant tous les jours, il serait clair que le crime que je désigne serait enveloppé dans le présent projet de loi. Mais la loi de 1818 ne parle pas d'une manière générale du crime contre la liberté des hommes ; elle borne sa prohibition à la seule traite des noirs. Or, voici, messieurs, l'étrange résultat que cette prohibition spéciale peut produire dans les échelles du Levant et de Barbarie.

Je suppose qu'un bâtiment chargé d'esclaves noirs, partant d'Alger, de Tunis, de Tripoli, apporte son odieuse cargaison à Alexandrie : ce délit est prévu par vos lois : les consuls d'Alger, de Tunis, de Tripoli, informent en vertu de la loi que vous allez rendre, et le capitaine coupable est puni en vertu de la loi de 1818 contre la traite.

Eh bien, messieurs, au moment même où le vaisseau négrier arrive à Alexandrie, entre dans le port un autre vaisseau, chargé de malheureux esclaves grecs, enlevés aux champs dévastés d'Argos et d'Athènes : aucune information ne peut être commencée contre les fauteurs d'un pareil crime. Vos lois puniront dans le même lieu, dans le même port, à la même heure, le capitaine qui aura vendu un homme noir, et elles laisseront échapper celui qui aura trafiqué d'un homme blanc.

Je vous le demande, messieurs, cette anomalie monstrueuse peut-elle subsister ? Le seul énoncé de cette anomalie ne révolte-t-il pas le cœur et l'esprit, la justice et la raison, la religion et l'humanité ?

C'est cette disparate effrayante que je vous propose de détruire par le moyen le plus simple, sans blesser le caractère

du projet de loi qui fait l’objet de la présente discussion.

Ne craignez pas, messieurs, que je vienne vous faire ici un tableau pathétique des malheurs de la Grèce, que je vous entraîne dans ce champ de la politique étrangère où il ne vous conviendrait peut-être pas d’entrer. Plus mes sentiments sont connus sur ce point, plus je mettrai de réserve dans mes paroles. Je me contente de demander la répression d’un crime énorme, abstraction faite des causes qui ont produit ce crime et de la politique que l’Europe chrétienne a cru devoir suivre. Si cette politique est erronée, elle sera punie, car les gouvernements n’échappent pas plus aux conséquences de leurs fautes que les individus.

Il est de notoriété publique que des femmes, des enfants, des vieillards, ont été transportés dans des vaisseaux appartenant à des nations civilisées, pour être vendus comme esclaves dans les différents bazars de l’Europe, de l’Asie et de l’Afrique. Ces enfants, ces femmes, ces vieillards sont de la race blanche dont nous sommes ; ils sont chrétiens comme nous ; et je dirais qu’ils sont nés dans cette Grèce, mère de la civilisation, si je ne m’étais interdit tous les souvenirs qui pourraient ôter le calme à vos esprits.

À Dieu ne plaise que je veuille diminuer l’horreur qu’inspire la traite des noirs ! mais enfin je parle devant des chrétiens, je parle devant de vénérables prélats d’une Église naguère persécutée. Quand on arrache un nègre à ses forêts, on le transporte dans un pays civilisé ; il y trouve des fers, il est vrai, mais la religion, qui ne peut rien pour sa liberté dans ce monde, quoiqu’elle ait prononcé l’abolition de l’esclavage ; la religion, qui ne peut le défendre contre les passions des hommes, console du moins le pauvre nègre, et lui assure dans une autre vie cette délivrance que l’on trouve près du Réparateur de toutes les injustices, près du Père de toutes les miséricordes.

Mais l’habitant du Péloponèse et de l’Archipel, arraché aux flammes et aux ruines de sa patrie ; la femme enlevée à son mari égorgé ; l’enfant ravi à la mère dans les bras de laquelle il a été baptisé, toute cette race est civilisée et chrétienne. À qui

est-elle vendue ? à la barbarie et au mahométisme ! Ici le crime religieux vient se joindre au crime civil et politique, et l'individu qui le commet est coupable au tribunal du Dieu des chrétiens comme au tribunal des nations policées ; il est coupable des apostasies qui suivront des ventes réprouvées du ciel, comme il est responsable des autres misères qui en seront dans ce monde la conséquence inévitable.

Dira-t-on qu'on ne peut assimiler ce que j'appelle la traite des blancs à la traite des noirs, puisque les marchands chrétiens n'achètent pas des blancs pour les revendre ensuite dans les différents marchés du Levant ?

Ce serait là, messieurs, une dénégation sans preuve à laquelle vous pourriez attribuer plus ou moins de valeur. Je pourrais toujours dire que puisque des esclaves blancs sont vendus dans les marchés du Caire, dans les ports de la Barbarie, rien ne démontre que les mêmes chrétiens infidèles à leur foi, rebelles aux lois de leur pays, qui se livrent encore à la traite des noirs, se fissent plus de scrupule d'acheter et de vendre un blanc qu'un noir. Vous niez le crime ? Eh bien, s'il ne se commet pas, la loi ne serait pas appliquée ; mais elle existera comme une menace de votre justice, comme un témoignage de votre gloire, de votre religion, de votre humanité, et j'ose dire comme un monument de la reconnaissance du monde envers la patrie des lumières.

Mais à présent, messieurs, que j'ai bien voulu, pour la force de l'argumentation, combattre a priori la dénégation pure et simple, si elle m'était opposée, les raisonnements du second degré de logique ne laisseraient plus vestige de la dénégation.

Un crime est-il toujours un et entier ? N'y a-t-il assassinat, par exemple, que lorsque l'homme est mort du coup qu'on lui a porté ? La loi n'a-t-elle pas assimilé au crime tout ce qui sert à le faire commettre ? N'enveloppe-t-elle pas dans ses arrêts les complices du criminel comme le criminel lui-même ?

« Les complices d'un crime ou d'un délit, dit le Code pénal, art. 59 et 60, livre II, seront punis de la même peine que les auteurs mêmes de ce crime ou de ce délit, sauf les cas où la loi en aurait disposé autrement. Seront punis de la même peine

ceux qui auront, avec connaissance, aidé ou assisté l'auteur ou les auteurs de l'action dans les faits qui l'auront préparée ou facilitée, ou dans ceux qui l'auront consommée. »

On dira que les chrétiens dans le Levant n'achètent pas et ne vendent pas des esclaves blancs : mais n'ont-ils jamais nolisé de bâtiments pour les transporter du lieu où ils avaient subi la servitude au marché où ils devaient être vendus ? Ne sont-ils pas ainsi devenus les courtiers d'un commerce infâme ? N'ont-ils pas ainsi reçu le prix du sang ? Eh quoi ! ces hommes qui ont entendu les cris des enfants et des mères, qui ont entassé dans la cale de leurs vaisseaux des Grecs demi-brûlés, couverts du sang de leur famille égorgée ; ces hommes qui ont embarqué ces chrétiens esclaves avec le marchand turc qui allait, pour quelques piastres, les livrer à l'apostasie et à la prostitution, ces hommes ne seraient pas coupables !

Ici il est évident que le complice est, pour ainsi dire, plus criminel même ; car, s'il n'avait pas, pour un vil gain, fourni des moyens de transport, les malheureuses victimes seraient du moins restées dans les ruines de leur patrie ; et qui sait si la victoire ou la politique, ramenant enfin la Croix triomphante, ne les eût pas rendues un jour à la religion et à la liberté ?

Observez d'ailleurs, messieurs, une chose qui tranche la question. Mon amendement, qui n'est autre chose, comme vous le verrez bientôt, que l'article 1er de la loi du 15 avril 1818, s'exprime d'une manière étendue comme cet article ; il ne renferme pas le crime dans le fait unique de l'achat et de la vente de l'esclave : le bon sens et l'efficacité de la loi voulaient qu'il fût ainsi rédigé.

Un vaisseau arrive sur la côte de l'Afrique pour faire la traite, le capitaine trouve une moisson abondante, et si abondante, que son navire ne suffit pas pour la porter ; un autre vaisseau survient, le capitaine le nolise, y verse une partie de sa cargaison. Le vaisseau nolisé part pour les Antilles ; il est rencontré et arrêté, bien que le capitaine de ce vaisseau n'ait acheté ni ne doive vendre pour son compte les esclaves dont il ne fait que le commerce interlope. Ce capitaine comparaît devant les tribunaux, et il est condamné ;

et pourquoi ? parce que la loi du 15 avril 1818 dit très justement :

« Toute part quelconque qui serait prise au trafic connu sous le nom de la traite des noirs. »

Voilà précisément le cas de ces affreux nolis qui ont lieu dans la Méditerranée, et voilà le crime que mon amendement est destiné à prévenir.

Je veux croire, messieurs, qu'aucun navire français n'a taché son pavillon blanc dans ce damnable trafic, qu'aucun sujet des descendants du saint roi qui mourut à Tunis pour la délivrance des chrétiens n'a eu la main dans ces abominations ; mais, quel que soit le criminel, que je ne recherche point, le crime certainement a été commis : or, il me semble qu'il est de. notre devoir rigoureux de le tenir au moins sous le coup d'une menace.

Il y a, messieurs, des articles que l'on peut oublier d'insérer dans une loi, mais qu'on ne peut refuser d'y admettre lorsqu'une fois ils ont été proposés. J'ose donc espérer que messieurs les ministres du roi eux-mêmes seront favorables à l'amendement dont je vais donner la lecture à la chambre. Lorsque j'avais l'honneur de siéger avec eux dans le conseil de Sa Majesté, je sais avec quel empressement ils adoptèrent une réponse à la dépêche d'un cabinet étranger pour essayer de mettre un terme au déchirement de la Grèce. Je me plais à révéler ces sentiments qui font leur honneur, et j'espère que si la politique nous divise, l'humanité au moins nous réunira.

Je me résume, messieurs.

Si la loi sur la traite des noirs avait été moins particulière dans l'énoncé des délits et crimes qu'elle condamne, le projet de loi que nous examinons embrassant les crimes et délits qui se commettent dans les échelles du Levant, je n'aurais eu aucun amendement à proposer.

Mais comme la loi contre la traite borne son action à ce qui regarde les esclaves de la race noire, elle laisse tout pouvoir d'agir aux hommes qui voudraient faire le commerce des esclaves de race blanche dans les échelles du Levant, et met les coupables, visiblement hors de l'atteinte de la loi contre la

traite des noirs.

Je propose de remédier à ce mal par un amendement qui n’est autre, comme je l’ai dit, que le premier article de la loi sur la traite des noirs, mais généralisé et étendu sur toutes les races d’esclaves. Je n’ajoute rien dans le projet de loi actuel à l’énoncé des peines, et je ne change rien à la juridiction des tribunaux. Ce projet de loi déclarant que les contraventions, les délits et les crimes commis dans les échelles du Levant et de Barbarie sont punis par les lois françaises, il est évident que la loi contre la traite des noirs est comprise dans les lois françaises, et que les peines que cette loi statue seront applicables aux crimes et délits mentionnés dans mon amendement. J’évite ainsi tout naturellement d’entrer dans le système d’une loi pénale ; mon amendement reste ce qu’il doit être, un degré de plus de procédure dans le cours d’une loi de procédure.

Il n’innove rien dans la matière pénale, il ne fait qu’étendre une disposition d’une loi déjà existante ; il applique seulement à l’esclavage en général ce qui, dans une de vos lois, se bornait à un esclavage particulier. Je ne crois donc pas, messieurs, qu’il soit possible de faire une objection un peu solide contre un amendement que réclament également votre religion, votre justice, votre humanité, et qui se place si naturellement dans le projet de loi sur lequel vous allez voter, qu’on dirait qu’il en est partie inhérente et indispensable.

Considéré dans ses rapports avec les affaires du monde, l’amendement est aussi sans le moindre inconvénient. Le terme générique que j’emploie n’indique aucun peuple particulier. J’ai couvert le Grec du manteau de l’esclave afin qu’on ne le reconnût pas et que les signes de sa misère rendissent au moins sa personne inviolable à la charité du chrétien.

Amendement

À l’article 1er du projet de loi sur la répression des crimes commis par des Français dans les échelles du Levant, et devant former le second paragraphe de cet article.

« Est réputée contravention, délit et crime, selon la gravité des cas, conformément à la loi du 15 avril 1818, toute part quelconque qui serait prise par des sujets et des navires français, en quelque lieu, sous quelque condition et prétexte que ce soit, et par des individus étrangers dans les pays soumis à la domination française, au trafic des esclaves dans les échelles du Levant et de Barbarie. »

Discours en réponse à M. le Garde des sceaux

Messieurs, M. le garde des sceaux prétend que mon amendement serait mieux placé au vingt-sixième article du projet de loi qu'au premier article : qu'à cela ne tienne ; si M. le garde des sceaux veut s'engager à soutenir mon amendement placé au vingt-sixième article, je suis prêt à lui donner satisfaction et à m'entendre avec lui.

La mémoire de M. le garde des sceaux l'aura, je pense, trompé : il croit que j'ai accusé des Français. J'ai précisément mis les Français hors de cause, et j'ai déclaré que j'espérais qu'aucun d'eux n'avait souillé le pavillon blanc dans un damnable trafic.

M. le garde des sceaux ne me semble avoir détruit ni ce que j'ai avancé touchant le crime, ni ce que j'ai soutenu sur la complicité du crime. Il se contente de tout nier. Mais nier n'est pas prouver ; et moi, pour soutenir que les transports d'esclaves existent, je m'appuie sur les écrits de tous, les voyageurs, sur les récits de toutes les gazettes imprimées dans l'Orient, même de celles qui ne sont pas favorables à la cause des Grecs, sur les journaux officiels de Napoli de Romani, enfin sur les plaintes mêmes du gouvernement grec. Quand on a demandé à celui-ci de faire justice des pirates qui usurpent son pavillon, il a répondu qu'il ne demandait pas mieux, mais qu'il fallait aussi que les puissances chrétiennes défendissent à leurs sujets de fournir des transports aux soldats turcs et de noliser des vaisseaux pour y faire recevoir des malheureux habitants de la Grèce que l'on emmenait en esclavage. Voilà, messieurs, des faits connus de tout l'univers.

Et enfin, comme je l'ai déjà dit, si le crime n'existe pas, il

suffirait qu’il fût possible, et qu’on en eût été menacé, pour ôter d’avance tout moyen de le commettre impunément. Si mon amendement introduit dans le projet de loi est inutile, tant mieux ; mais c’est le cas de dire plus que jamais que ce qui abonde ne vicie pas. Cet amendement vous fera un immortel honneur sans pouvoir causer aucun dommage. Toute la question vient se réduire à ce point : Il y aura jugement devant les tribunaux. Si les prévenus ne sont pas coupables du crime qu’on leur impute, s’ils n’ont pas pris une part quelconque à un trafic réprouvé par les lois divines et humaines, ils seront acquittés. Tous les jours des vaisseaux sont arrêtés comme prévenus d’avoir fait la traite des noirs : les maîtres de ces vaisseaux se justifient, et ils sont libérés. Encore une fois, si le délit ou le crime que l’amendement est destiné à prévenir n’existe pas, la loi ne sera jamais appliquée ; s’il existe, et qu’il y ait des prévenus, ils seront jugés, et renvoyés absous s’ils ne sont pas coupables ; s’ils sont coupables, voudriez-vous qu’un crime aussi énorme devant Dieu et devant les hommes restât impuni ?

Une autre objection de M. le ministre de la justice consiste à dire que mon amendement introduit une loi pénale dans une loi de procédure.

Je croyais, messieurs, m’être mis à l’abri de cette fin de non recevoir dans le développement de mon amendement. En effet, je crois avoir prouvé d’une manière sensible que l’amendement ne fait aucune confusion de matières et ne sort pas du caractère de la loi. Mais apparemment que je ne me serai pas suffisamment expliqué : essayons de mieux me faire entendre.

Mon amendement confond si peu une loi pénale avec une loi de procédure, qu’il ne renferme le prononcé d’aucune peine. Il exprime seulement un délit, lequel délit sera puni sans doute par les lois françaises, comme tous les délits et crimes commis dans les échelles du Levant ; et ainsi le veut le projet de loi même, par son article 26.

Le savant magistrat à qui j’ai l’honneur de répondre semble avoir confondu lui-même des choses extrêmement diverses :

parce que je m’occupais de délits, il lui a paru que j’établissais des peines, dont je ne dis pas un mot.

Considéré sous tous les rapports, mon amendement, messieurs, ne dénature point le principe de la loi dans laquelle je sollicite son introduction. Ce n’est qu’un article oublié dans cette loi, dont je demande pour ainsi dire le rétablissement. La matière est parfaitement homogène. L’amendement ne fait que généraliser la nature d’un crime déjà mentionné dans vos lois, il n’introduit aucune peine nouvelle pour la répression de ce crime. Le projet de loi s’occupe des délits commis dans les échelles du Levant, sous les yeux des consuls français ; et ce sont aussi des délits commis dans les échelles du Levant, sous les yeux des consuls du roi, que l’amendement spécifie. Ici les crimes ont le même théâtre, sont perpétrés par les mêmes hommes, attestés par les mêmes témoins, jugés par les mêmes tribunaux : que faut-il donc de plus pour donner à un amendement le caractère de la loi même dans laquelle il peut être placé ?

Je voulais négliger de répondre à une objection qui n’est pas nouvelle, et que depuis dix ans j’ai vu reproduire à propos de presque toutes les lois.

Il est rare quand un amendement a quelque importance qu’on ne dise pas que cet amendement n’est autre chose qu’une loi particulière, qu’un envahissement de l’initiative royale, et qui peut tout au plus devenir l’objet d’une proposition spéciale. Votre sagesse, messieurs, ne s’est pas souvent rendue à cette objection, et vous avez nombre de fois, au contraire, adopté des amendements qui, vous assurait-on, dénaturaient la loi dans son principe, introduisaient une loi dans une loi. Votre mémoire vous en fournira de grands exemples. Vous aurez bientôt, dans le projet de loi sur le droit d’aînesse, l’occasion d’user largement du droit d’amender. Je ne pense pas que vous demandiez au noble rapporteur de votre commission de changer en proposition les amendements qu’elle a jugé convenable de vous présenter à votre dernière séance.

Et en vérité, messieurs, mon amendement fût-il plus

étranger à la loi, pourriez-vous, pour une petite convenance de matières, refuser de prévenir un si grand crime ? Et qu'on ne dise pas que dans tous les cas on a le temps d'attendre : l'amendement est urgent, car les malheurs se précipitent ; il ne s'agit pas de prévenir un désordre à venir, mais un désordre du jour.

Au moment où je vous parle, messieurs, une nouvelle moisson de victimes humaines tombe peut-être sous le fer des Turcs. Une poignée de chrétiens héroïques se défend encore au milieu des ruines de Missolonghi, à la vue de l'Europe chrétienne insensible à tant de courage et à tant de malheurs. Et qui peut pénétrer les desseins de la Providence ? J'ai lu hier, messieurs, une lettre d'un enfant de quinze ans, datée des remparts de Missolonghi. » Mon cher compère, écrit-il dans sa naïveté à un de ses camarades à Zante, j'ai été blessé trois fois ; mais je suis, moi et mes compagnons, assez guéri pour avoir repris nos fusils. Si nous avions des vivres, nous braverions des ennemis trois fois plus nombreux. Ibrahim est sous nos murs ; il nous a fait faire des propositions et des menaces ; nous avons tout repoussé. Ibrahim a des officiers français avec lui : qu'avons-nous fait aux Français pour nous traiter ainsi ? »

Messieurs, ce jeune homme sera-t-il pris, transporté par des chrétiens aux marchés d'Alexandrie ? s'il doit encore nous demander ce qu'il a fait aux Français, que notre amendement soit là pour satisfaire à l'interrogation de son désespoir, au cri de sa misère, pour que nous puissions lui répondre :

« Non, ce n'est pas le pavillon de saint Louis qui protège votre esclavage, il voudrait plutôt couvrir vos nobles blessures ! »

Pairs de France, ministres du roi très chrétien, si nous ne pouvons pas par nos armes secourir la malheureuse Grèce, séparons-nous du moins par nos lois des crimes qui s'y commettent : donnons un noble exemple, qui préparera peut-être en Europe les voies à une politique plus élevée, plus humaine, plus conforme à la religion, et plus digne et un siècle éclairé ; et c'est à vous, messieurs, c'est à la France qu'on

devra cette noble initiative !

Introduction

Premier mémoire.

Je diviserai cette Introduction en deux mémoires : dans le premier, je prendrai l'histoire de Sparte et d'Athènes à peu près au siècle d'Auguste, et je la conduirai jusqu'à nos jours. Dans le second, j'examinerai l'authenticité des traditions religieuses à Jérusalem.

Spon, Wheler, Fanelli, Chandler et Leroi ont, il est vrai, parlé du sort de la Grèce dans le moyen âge ; mais le tableau tracé par ces savants hommes est bien loin d'être complet. Ils se sont contentés des faits généraux, sans se fatiguer à débrouiller la Byzantine ; ils ont ignoré l'existence de quelques Voyages au Levant : en profitant de leurs travaux, je tâcherai de suppléer à ce qu'ils ont omis.

Quant à l'histoire de Jérusalem, elle ne présente aucune obscurité dans les siècles barbares ; jamais on ne perd de vue la ville sainte. Mais lorsque les pèlerins vous disent : « Nous nous rendîmes au tombeau de Jésus-Christ, nous entrâmes dans la grotte où le Sauveur du monde répandit une sueur de sang, etc., etc., » un lecteur peu crédule pourrait s'imaginer que les pèlerins sont trompés par des traditions incertaines : or, c'est un point de critique que je me propose de discuter dans le second mémoire de cette Introduction.

Je viens à l'histoire de Sparte et d'Athènes :

Lorsque les Romains commencèrent à se montrer dans l'Orient, Athènes se déclara leur ennemie, et Sparte embrassa leur fortune. Sylla brûla le Pirée et Munychie[856] ; il saccagea la ville de Cécrops, et fit un si grand massacre des citoyens, que le sang, dit Plutarque[857], remplit tout le Céramique, et regorgea par les ports.

Dans les guerres civiles de Rome, les Athéniens suivirent le parti de Pompée, qui leur semblait être celui de la liberté : les Lacédémoniens s'attachèrent à la destinée de César. Celui-ci refusa de se venger d'Athènes. Sparte, fidèle à la mémoire de César, combattit contre Brutus à la bataille de Philippes[858] ; Brutus avait promis le pillage de Lacédémone à ses soldats, en cas qu'il obtint la victoire. Les Athéniens élevèrent des statues

à Brutus, s’unirent à Antoine et furent punis par Auguste. Quatre ans avant la mort de ce prince[859], ils se révoltèrent contre lui[860].

Athènes demeura libre pendant le règne de Tibère[861]. Sparte vint plaider et perdre à Rome une petite cause contre les Messéniens, autrefois ses esclaves. Il s’agissait de la possession du temple de Diane Limnatide : précisément cette Diane dont la fête donna naissance aux guerres messéniaques.

Si l’on fait vivre Strabon[862] sous Tibère, la description de Sparte et d’Athènes par ce géographe se rapportera au temps dont nous parlons.

Lorsque Germanicus passa chez les Athéniens, par respect pour leur ancienne gloire, il se dépouilla des marques de la puissance, et marcha précédé d’un seul licteur[863].

Pomponius Méla écrivait vers le temps de l’empereur Claude.

Il se contente de nommer Athènes en décrivant la côte de l’Attique[864].

Néron visita la Grèce, mais il n’entra ni dans Athènes ni dans Lacédémone[865].

Vespasien réduisit l’Achaïe en province romaine, et lui donna pour gouverneur un proconsul[866]. Pline l’ancien, aimé de Vespasien et de Titus, parla sous ces princes de divers monuments de la Grèce.

Apollonius de Tyane, pendant le règne de Domitien, trouva les lois de Lycurgue en vigueur à Lacédémone.[867]

Nerva favorisa les Athéniens. Les monuments d’Hérode Atticus et le voyage de Pausanias sont à peu près de cette époque.[868]

Pline le jeune, sous Trajan, exhorte Maxime, proconsul d’Achaïe, à gouverner Athènes et la Grèce avec équité.[869]

Adrien rétablit les monuments d’Athènes, acheva le temple de Jupiter Olympien, bâtit une nouvelle ville auprès de l’ancienne, et fit refleurir dans la Grèce les sciences, les lettres et les arts[870].

Antonin et Marc-Aurèle comblèrent Athènes de bienfaits[871]. Le dernier s’attacha surtout à rendre à

l’Académie son ancienne splendeur : il multiplia les professeurs de philosophie, d’éloquence et de droit civil, et en porta le nombre jusqu’à treize : deux platoniciens, deux péripatéticiens, deux stoïciens, deux épicuriens, deux rhéteurs, deux professeurs de droit civil, et un préfet de la jeunesse. Lucien, qui vivait alors, dit qu’Athènes était remplie de longues barbes, de manteaux, de bâtons et de besaces.

Le Polyhistor de Solin parut vers la fin de ce siècle. Solin décrit plusieurs monuments de la Grèce. Il n’a pas copié Pline le naturaliste aussi servilement qu’on s’est plu à le répéter.

Sévère priva Athènes d’une partie de ses privilèges ; pour la punir de s’être déclarée en faveur de Pescennius Niger[872].

Sparte, tombée dans l’obscurité, tandis qu’Athènes attirait encore les regards du monde, mérita la honteuse estime de Caracalla : ce prince avait dans son armée un bataillon de Lacédémoniens, et une garde de Spartiates auprès de sa personne[873].

Les Scythes, ayant envahi la Macédoine, au temps de l’empereur Gallien, mirent le siège devant Thessalonique. Les Athéniens, effrayés, se hâtèrent de relever les murs que Sylla avait abattus[874].

Quelques années après, les Hérules pillèrent Sparte, Corinthe et Argos. Athènes fut sauvée par la bravoure d’un de ses citoyens nommé Dexippe, également connu dans les lettres et dans les armes[875].

L’archontat fut aboli à cette époque ; le stratège, inspecteur de l’agora ou du marché, devint le premier magistral d’Athènes[876].

Les Goths prirent cette ville sous le règne de Charles II. Ils voulurent brûler les bibliothèques, mais un des barbares s’y opposa :

« Conservons, dit-il, ces livres qui rendent les Grec si faciles à vaincre, et qui leur ôtent l’amour de la gloire. »

Cléodème, Athénien échappé au malheur de sa patrie, rassembla des soldats, fondit sur les Goths, en tua un grand nombre, et dispersa le reste : il prouva aux Goths que la science n’exclut pas le courage[877].

Athènes se remit promptement de ce désastre ; car on la voit peu de temps après offrir des honneurs à Constantin et en recevoir des grâces. Ce prince donna au gouverneur de l'Attique le titre de grand-duc : titre qui, se fixant dans une famille, devint héréditaire, et finit par transformer la république de Solon en une principauté gothique. Pite, évêque d'Athènes, parut au concile de Nicée[878].

Constance, successeur de Constantin, après la mort de ses frères Constantin et Constant, fit présent de plusieurs îles à la ville d'Athènes[879].

Julien, élevé parmi les philosophes du Portique, ne s'éloigna d'Athènes qu'en versant des larmes. Les Grégoire, les Cyrille, les Basile, les Chrysostome, puisèrent leur sainte éloquence dans la patrie de Démosthène[880].

Sous le règne du grand Théodose, les Goths ravagèrent l'Epire et la Thessalie. Ils se préparaient à passer dans la Grèce ; mais ils en furent écartés par Théodore, général des Achéens. Athènes reconnaissante éleva une statue à son libérateur[881].

Honorius et Arcadius tenaient les rênes de l'empire lorsque Alaric pénétra dans la Grèce. Zosime raconte que le conquérant aperçut, en approchant d'Athènes, Minerve qui le menaçait du haut de la citadelle, et Achille qui se tenait debout devant les remparts. Si l'on en croit le même historien, Alaric ne saccagea point une ville que protégeaient les héros et les dieux[882]. Mais ce récit a bien l'air d'une fable. Synésius, plus près de l'événement que Zosime, compare Athènes incendiée par les Goths à une victime que la flamme a dévorée et dont il ne reste plus que les ossements[883]. On croit que le Jupiter de Phidias périt dans cette invasion des barbares[884].

Corinthe, Argos, les villes de l'Arcadie, de l'Elide et de la Laconie, éprouvèrent le sort d'Athènes :

« Sparte, si fameuse, dit encore Zosime, ne put être sauvée ; ses citoyens l'abandonnèrent et ses chefs la trahirent : ses chefs, vils ministres des tyrans injustes et débauchés qui gouvernaient l'État[885]. »

Stilicon, en venant chasser Alaric du Péloponèse, acheva de

désoler cet infortuné pays.

Athénaïs, fille de Léonce le Philosophe, connue sous le nom d'Eudoxie[886], était née à Athènes, et elle épousa Thodose le jeune[887].

Pendant que Léonce tenait les rênes de l'empire d'Orient, Genséric se jeta de nouveau sur l'Achaïe[888]. Procope ne nous dit point quel fut le sort de Sparte et d'Athènes dans cette nouvelle invasion.

Le même historien fait ainsi la peinture des ravages des barbares, dans son Histoire secrète :

« Depuis que Justinien gouverne l'empire, la Thrace, la Chersonèse, la Grèce, et tout le pays qui s'étend entre Constantinople et le golfe d'Ionie, ont été ravagés chaque année par les Antes, les Slavons et les Huns. Plus de deux cent mille Romains ont été tués ou faits prisonniers à chaque invasion des barbares, et les pays que j'ai nommés sont devenus semblables aux déserts de la Scythie[889]. »

Justinien fit réparer les murailles d'Athènes et élever des tours sur l'isthme de Corinthe. Dans la liste des villes que ce prince embellit et fortifia, Procope ne cite point Lacédémone. On remarque auprès des empereurs d'Orient une garde laconienne ou tzaconienne, selon la prononciation alors introduite. Cette garde, armée de piques, portait une espèce de cuirasse ornée de figures de lion ; le soldat était vêtu d'une casaque de drap et couvrait sa tête d'un capuchon. Le chef de cette milice s'appelait stratopedarcha[890].

L'empire d'Orient avait été divisé en gouvernements appelés thêmata. Lacédémone devint l'apanage des frères ou des fils aînés de l'empereur. Les princes de Sparte prenaient le titre de despotes, leurs femmes s'appelaient despoenes, et le gouvernement despotat. Le despote résidait à Sparte ou à Corinthe[891].

Ici commence le long silence de l'histoire sur le pays le plus fameux de l'univers. Spon et Chandler perdent Athènes de vue pendant sept cents ans :

« Soit, dit Spon, à cause du défaut de l'histoire, qui est courte et obscure dans ces siècles-là, ou que la fortune lui eût

accordé ce long repos[892]. » Cependant on découvre dans le cours de ces siècles quelques traces de Sparte et d'Athènes.

Nous retrouvons d'abord le nom d'Athènes dans Théophilacte Simocate ; historien de l'empereur Maurice. Il parle des Muses qui brillent à Athènes dans leurs plus superbes habits[893], ce qui prouve que vers l'an 590 Athènes était encore le séjour des Muses.

L'Anonyme de Ravenne, écrivain goth qui vivait vraisemblablement au VIIe siècle, nomme trois fois Athènes dans sa Géographie[894] ; encore n'avons-nous de cette géographie qu'un extrait mal fait par Galatéus.

Sous Michel III, les Esclavons se répandirent dans la Grèce[895]. Théoctiste les battit et les poussa jusqu'au fond du Péloponèse. Deux hordes de ces peuples, les Ezérites et les Milinges, se cantonnèrent à l'orient et à l'occident du Taygète, qui se nommait dès lors Pentadactyle. Quoi qu'en dise Constantin Porphyrogénète, ces Esclavons sont les ancêtres des Maniotes, et ceux-ci ne sont point les descendants des anciens Spartiates, comme on le soutient aujourd'hui, sans savoir que ce n'est qu'une opinion ridicule de Constantin Porphyrogénète[896]. Ce sont sans doute ces Esclavons qui changèrent le nom d'Amyclée en celui de Sclabochorion.

Nous lisons dans Léon le Grammairien[897] que les habitants de la Grèce ne pouvant plus supporter les injustices de Chasès, fils de Job et préfet d'Achaïe, le lapidèrent dans une église d'Athènes, pendant le règne de Constantin VII.

Sous Alexis Comnène, quelque temps avant les croisades, nous voyons les Turcs ravager les îles de l'Archipel et toutes les côtes de l'Occident[898].

Dans un combat entre les Pisans et les Grecs, un comte, natif du Péloponèse, signala son courage vers l'an 1085[899] : ainsi le Péloponèse ne portait point encore le nom de Morée.

Les guerres d'Alexis Comnène, de Robert et de Boémond eurent pour théâtre l'Epire et la Thessalie, et ne nous apprennent rien de la Grèce proprement dite. Les premiers croisés passèrent aussi à Constantinople, sans pénétrer dans l'Achaïe[900]. Mais sous le règne de Manuel Comnène,

successeur d’Alexis, les rois de Sicile, les Vénitiens, les Pisans et les autres peuples occidentaux se précipitèrent sur le Péloponèse et sur l’Attique. Roger Ier, roi de Sicile, transporta à Palerme les artisans d’Athènes, habiles dans la culture de la soie[901]. C’est à peu près à cette époque que le Péloponèse changea son nom en celui de Morée ; du moins je trouve ce nom employé par l’historien Nicétas[902]. Il est probable que les vers à soie venant à se multiplier dans l’Orient, on fut obligé de multiplier les mûriers : le Péloponèse prit son nouveau nom de l’arbre qui faisait sa nouvelle richesse.

Roger s’empara de Corfou, de Thèbes et de Corinthe, et eut la hardiesse, dit Nicétas, d’attaquer les villes les plus avancées dans le pays[903]. Mais, selon les historiens de Venise, les Vénitiens secoururent l’empereur d’Orient, battirent Roger, et l’empêchèrent de prendre Corinthe[904]. Ce fut en raison de ce service qu’ils prétendirent, deux siècles après, avoir des droits sur Corinthe et sur le Péloponèse.

Il faut rapporter à l’an 1170 le voyage de Benjamin de Tudèle en Grèce : il traversa Patras, Corinthe et Thèbes. Il trouva dans cette dernière ville deux mille juifs qui travaillaient aux étoffes de soie et s’occupaient de la teinture en pourpre[905].

Eustathe était alors évêque de Thessalonique. Les lettres étaient donc encore cultivées avec succès dans leur patrie, puisque cet Eustathe est le célèbre commentateur d’Homère.

Les Français, ayant à leur tête Boniface, marquis de Mont-Ferrat, et Baudouin, comte de Flandre, les Vénitiens, sous la conduite de Dandolo, chassèrent Alexis de Constantinople, et rétablirent Isaac l’Ange sur le trône. Ils s’emparèrent bientôt de la couronne pour leur propre compte. Baudouin, comte de Flandre, eut l’empire, et le marquis de Mont-Ferrat fut déclaré roi de Thessalonique[906].

Dans ce temps-là, un petit tyran de la Morée, appelé Sgure, et natif de Napoli de Romanie, vint mettre le siège devant Athènes : il en fut repoussé par l’archevêque Michel Acominat Choniate, frère de l’historien Nicétas[907]. Cet archevêque avait composé un poème dans lequel il comparaît l’Athènes de

Périclès à l'Athènes du XIIe siècle. Il reste encore quelques vers de ce poème manuscrit, in-4°, N° 963, page 116, à la Bibliothèque royale.

Quelque temps après, Athènes ouvrit ses portes au marquis de Mont-Ferrat ; Boniface donna l'investiture de la seigneurie de Thèbes et d'Athènes à Othon de la Roche ; les successeurs d'Othon prirent le titre de ducs d'Athènes et de grands sires de Thèbes. Au rapport de Nicétas, le marquis de Mont-Ferrat porta ses armes jusqu'au fond de la Morée ; il se saisit d'Argos et de Corinthe, mais il ne put s'emparer du château de cette dernière ville, où Léon Sgure se renferma[908].

Tandis que Boniface poursuivait ses succès, un coup de vent amenait d'autres Français à Modon. Geoffrai de Ville-Hardouin, qui les commandait, et qui revenait de la Terre Sainte, se rendit auprès du marquis de Mont-Ferrat, alors occupé au siège de Napoli. Geoffrai, bien reçu de Boniface, entreprit avec Guillaume de Champlite la conquête de la Morée[909]. Le succès répondit aux espérances ; toutes les villes se rendirent aux deux chevaliers, à l'exception de Lacédémone, où régnait un tyran nommé Léon Chamarète[910]. Peu de temps après, la Morée fut remise aux Vénitiens ; elle leur appartenait, d'après le traité général conclu à Constantinople entre les croisés. Le corsaire génois Léon de Scutrano se rendit maître un moment de Coron et de Modon ; mais il en fut bientôt chassé par les Vénitiens[911].

Guillaume de Champlite prit le titre de prince d'Achaïe. À la mort de Guillaume, Geoffrai de Ville-Hardouin hérita des biens de son ami, et devint prince d'Achaïe et de Morée[912].

La naissance de l'empire ottoman se rapporte à peu près au temps dont nous parlons. Soliman-Shah sortit des solitudes des Tartares Oguziens, vers l'an 1214, et s'avança vers l'Asie-Mineure[913]. Démétrius Cantémir, qui nous a donné l'histoire des Turcs d'après les auteurs originaux, mérite plus de confiance que Paul Jove et les auteurs grecs, qui confondent souvent les Sarrasins avec les Turcs.

Le marquis de Mont-Ferrat ayant été tué, sa veuve fut déclarée régente du royaume de Thessalonique. Athènes, lasse

apparemment d'obéir à Othon de la Roche ou à ses descendants, voulut se donner aux Vénitiens ; mais elle fut traversée dans ce dessein par Magaduce, tyran de Morée : ainsi la Morée avait vraisemblablement secoué le joug de Ville-Hardouin ou des Vénitiens. Ce nouveau tyran, Magaduce, avait sous lui d'autres tyrans ; car, outre Léon Sgure, déjà nommé, on trouve un Etienne, pêcheur, signore di molti stati nella Morea, dit Giacomo Diedo[914].

Théodore Lascaris reconquit sur les Francs une partie de la Morée. La lutte entre les empereurs latins d'Orient et les empereurs grecs retirés en Asie dura cinquante-sept années : Guillaume de Ville-Hardouin, successeur de Geoffrai, était devenu prince d'Achaïe[915] ; il tomba entre les mains de ce Michel Paléologue, empereur grec, qui rentra dans Constantinople au mois d'août de l'année 1261. Pour obtenir sa liberté, Guillaume céda à Michel les places qu'il possédait en Morée ; il les avait conquises sur les Vénitiens et sur les petits princes qui s'élevaient et disparaissaient tour à tour : ces places étaient Monembasie, Maïna, Hiérace et Misitra. C'est la première fois qu'on lit ce nom de Misitra : Pachymère l'écrit sans réflexion, sans étonnement, et presque sans y penser, comme si cette Misitra, petite seigneurie d'un gentilhomme français, n'était pas l'héritière de Lacédémone.

Nous avons vu un peu plus haut Lacédémone paraître sous son ancien nom, lorsqu'elle était gouvernée par Léon Chamarète : Misitra fut donc pendant quelque temps contemporaine de Lacédémone.

Guillaume céda encore à l'empereur Michel Anaplion et Argos ; la contrée de Ciusterne demeura en contestation. Guillaume est ce même prince de Morée dont parle le sire de Joinville :

Lors vint (…)
Avec mainte armeure dorée,
Celui qui prince est de la Morée[916].

Diedo le nomme Guillaume Ville, en retranchant ainsi la moitié du nom[917].

Pachymère nomme vers ce temps-là un certain Théodose,

moine de Morée, qui, dit l'historien, était issu de la race des princes de ce pays : nous voyons aussi l'une des sœurs de Jean, héritier du trône de Constantinople, épouser Mathieu de Valincourt, Français venu de Morée.

Michel fit équiper une flotte, et reprit les îles de Naxos, de Paros, de Céos, de Caryste et d'Orée ; il s'empara en même temps de Lacédémone, différente ainsi de Misitra, cédée à l'empereur pour la rançon du prince d'Achaïe : on voit des Lacédémoniens servir sur la flotte de Michel ; ils avaient, disent les historiens, été transférés de leur pays à Constantinople, en considération de leur valeur[918].

L'empereur fit ensuite la guerre à Jean Ducas Sebastocrator, qui s'était soulevé contre, l'empire ; ce Jean Ducas était fils naturel de Michel, despote d'Occident. Michel l'assiégea dans la ville de Duras. Jean trouva le moyen de s'enfuir à Thèbes, où régnait un prince, sire Jean, que Pachymère appelle grand-seigneur de Thèbes[919], et qui était peut-être un descendant d'Othon de la Roche. Ce sire Jean fit épouser à son frère Guillaume la fille de Jean, bâtard du despote d'Occident.

Six ans après, un prince issu de l'illustre famille des princes de Morée disputa à Veccus le patriarcat de Constantinople.

Jean, prince de Thèbes, mourut ; son frère Guillaume fut son héritier. Guillaume devint aussi, par sa femme, petite-fille du despote d'Occident, prince d'une partie de la Morée ; car le despote d'Occident, en dépit des Vénitiens et du prince d'Achaïe, s'était emparé de cette belle province[920].

Andronic, après la mort de Michel son père, monta sur le trône d'Orient[921]. Nicéphore, despote d'Occident, et fils de ce Michel, despote, qui avait conquis la Morée, suivit Michel empereur dans la tombe ; il laissa pour héritier un fils nommé Thomas et une fille appelée Itamar. Celle-ci épousa Philippe, petit-fils de Charles, roi de Naples : elle lui apporta en mariage plusieurs villes, et une grande étendue de pays. Il est donc probable que les Siciliens eurent alors quelques possessions en Morée.

Vers ce temps-là je trouve une princesse d'Achaïe, veuve et fort avancée en âge, qu'Andronic voulait marier à son fils Jean,

despote[922] ; cette princesse était peut-être la fille ou même la femme de Guillaume, prince d'Achaïe, que nous avons vu faire la guerre à Michel, père d'Andronic.

Quelques années après, un tremblement de terre ébranla Modon et plusieurs autres villes de la Morée[923].

Athènes vit alors arriver de l'Occident de nouveaux maîtres. Des Catalans, cherchant aventure sous la conduite de Ximenès, de Roger et de Bérenger, vinrent offrir leurs services à l'empereur d'Orient. Mécontents d'Andronic, ils tournèrent leurs armes contre l'empire. Ils ravagèrent l'Achaïe et mirent Athènes au nombre de leurs conquêtes[924]. C'est alors, et non pas plus tôt, qu'on y voit régner Delves, prince de la maison d'Aragon. L'histoire ne dit point s'il trouva les héritiers d'Othon de la Roche en possession de l'Attique et de la Béotie.

L'invasion de la Morée par Amurat, fils d'Orcan, doit être placée sous la même date[925] : on ignore quel en fut le succès[926].

Les empereurs Jean Paléologue et Jean Cantacuzène voulurent porter la guerre dans l'Achaïe[927]. Ils étaient invités par l'évêque de Coronée et par Jean Sidère, gouverneur de plusieurs villes. Le grand-duc Apocauque, qui s'était révolté contre l'empereur, pilla la Morée et y mit tout à feu et à sang[928].

Reinier Acciajuoli, Florentin, chassa les Catalans d'Athènes. Il gouverna cette ville pendant quelque temps, et, n'ayant point d'héritiers légitimes, il la laissa par testament à la république de Venise[929] ; mais Antoine, son fils naturel, qu'il avait établi à Thèbes, enleva Athènes aux Vénitiens.

Antoine, prince de l'Attique et de la Béotie, eut pour successeur un de ses parents nommé Nérius. Celui-ci fut chassé de ses États par son frère Antoine II, et il ne rentra dans sa principauté qu'après la mort de l'usurpateur[930].

Bajazet faisait alors trembler l'Europe et l'Asie ; il menaçait de se jeter sur la Grèce. Mais je ne vois nulle part qu'il se soit emparé d'Athènes, comme le disent Spon et Chandler, qui ont d'ailleurs confondu l'ordre des temps en faisant arriver les Catalans dans l'Attique après le prétendu passage de Bajazet.

Quoi qu'il en soit, la frayeur que ce prince répandit en Europe produisit un des événements les plus singuliers de l'histoire. Théodore Porphyrogène, despote de Sparte, était frère d'Andronic et d'Emmanuel, tour à tour empereurs de Constantinople. Bajazet menaçait la Morée d'une invasion : Théodore, ne croyant pas pouvoir défendre sa principauté, voulut la vendre aux chevaliers de Rhodes[931]. Philibert de Naillac, prieur d'Aquitaine et grand maître de Rhodes, acheta, au nom de son ordre, le despotat de Sparte. Il y envoya deux chevaliers français, Raymond de Leytoure, prieur de Toulouse, et Elie du Fossé, commandeur de Sainte-Maixance, prendre possession de la patrie de Lycurgue. Le traité fut rompu, parce que Bajazet, obligé de repasser en Asie, tomba entre les mains de Tamerlan. Les deux chevaliers, qui s'étaient déjà établis à Corinthe, rendirent cette ville, et Théodore remit de son côté l'argent qu'il avait reçu pour le prix de Lacédémone.

Le successeur de Théodore fut un autre Théodore, neveu du premier et fils de l'empereur Emmanuel. Théodore II épousa une Italienne de la maison de Malatesta. Les chefs de cette illustre maison prirent dans la suite, à cause de cette alliance, le titre de ducs de Sparte[932].

Théodore laissa à son frère Constantin, surnommé Dragazès, la principauté de la Laconie. Ce Constantin, qui monta sur le trône de Constantinople, fut le dernier empereur d'Orient.

Tandis qu'il n'était encore que prince de Lacédémone, Amurat II envahit la Morée, et se rendit maître d'Athènes[933]. Mais cette ville retourna promptement sous la domination de la famille Reinier Acciajuoli.

L'empire d'Orient n'existait plus, et les derniers restes de la grandeur romaine venaient de s'évanouir[934] ; Mahomet II était entré à Constantinople. Toutefois la Grèce, menacée d'un prochain esclavage, ne portait point encore les chaînes qu'elle se hâta de demander aux musulmans. Francus, fils du second Antoine, appela Mahomet II à Athènes, pour dépouiller la veuve de Nérius[935]. Le sultan, qui faisait servir ces querelles intestines à l'accroissement de sa puissance, favorisa le parti

de Francus et relégua la veuve de Nérius à Mégare. Francus la fit empoisonner. Cette malheureuse princesse avait un jeune fils, qui porta à son tour ses plaintes à Mahomet. Celui-ci, vengeur intéressé du crime, ôta l'Attique à Francus, et ne lui laissa que la Béotie. Ce fut en 1455 qu'Athènes passa sous le joug des barbares. On dit que Mahomet parut enchanté de la ville, qu'il ne ravagea point, et qu'il visita avec soin la citadelle. Il exempta de toute imposition le couvent de Cyriani, situé sur le mont Hymette, parce que les clefs d'Athènes lui furent présentées par l'abbé de ce couvent. Francus Acciajuoli fut mis à mort quelque temps après, pour avoir conspiré contre le sultan.

Il ne nous reste plus à connaître que le sort de Sparte ou plutôt de Misitra. J'ai dit qu'elle était gouvernée par Constantin, surnommé Dragazès[936]. Ce prince, étant allé prendre à Constantinople la couronne qu'il perdit avec la vie, partagea la Morée entre ses deux frères, Démétrius et Thomas. Démétrius s'établit à Misitra, et Thomas à Corinthe[937]. Les deux frères se firent la guerre, et eurent recours à Mahomet, meurtrier de leur famille et destructeur de leur empire. Les Turcs chassèrent d'abord Thomas de Corinthe. Il s'enfuit à Rome, en emportant le chef de saint André, qu'il enleva à la ville de Patras. Mahomet vint alors à Misitra ; il engagea le gouverneur à lui remettre la citadelle. Ce malheureux se laissa séduire ; il se livra aux mains du sultan, qui le fit scier par le milieu du corps. Démétrius fut exilé à Andrinople, et sa fille devint la femme de Mahomet. Ce conquérant estima et craignit assez cette jeune princesse pour ne pas l'admettre à sa couche.

Trois ans après cet événement, Sigismond Malatesta, prince de Rimini, vint mettre le siège devant Misitra ; il emporta la ville, mais il ne put prendre le château, et il se retira en Italie[938].

Les Vénitiens descendirent au Pirée en 1464, surprirent Athènes, la pillèrent, et se réfugièrent en Eubée avec leur butin[939].

Sous le règne de Soliman Ier, ils ravagèrent la Morée et s'emparèrent de Coron ; ils en furent peu après chassés par les

Turcs[940].

Ils conquirent de nouveau Athènes et toute la Morée, en 1688 ; ils reperdirent la première presque aussitôt, mais ils gardèrent la seconde jusqu'à l'an 1715, qu'elle retourna au pouvoir des musulmans. Catherine II, en soulevant le Péloponèse, fit faire à ce malheureux pays un dernier et inutile effort en faveur de la liberté[941].

Je n'ai point voulu mêler aux dates historiques les dates des voyages en Grèce. Je n'ai cité que celui de Benjamin de Tudèle : il remonte à une si haute antiquité et il nous apprend si peu de choses, qu'il pouvait être compris sans inconvénient dans la suite des faits et annales. Nous venons donc maintenant à la chronologie des voyages et des ouvrages géographiques.

Aussitôt qu'Athènes, esclave des musulmans, disparaît dans l'histoire moderne, nous voyons commencer pour cette ville un autre ordre d'illustration plus digne de son ancienne renommée. En cessant d'être le patrimoine de quelques princes obscurs, elle reprit, pour ainsi dire, son antique empire, et appela tous les arts à ses vénérables ruines. Dès l'an 1465 Francesco Giambetti dessina quelques monuments d'Athènes. Le manuscrit de cet architecte était en vélin, et se voyait à la bibliothèque Barberini, à Rome. Il contenait, entre autres choses curieuses, le dessin de la tour des Vents, à Athènes, et celui des masures de Lacédémone, à quatre ou cinq milles de Misitra. Spon observe à ce sujet que Misitra n'est point sur l'emplacement de Sparte, comme l'avait avancé Guillet, d'après Sophianus Niger et Ortelius. Spon ajoute :[942]

« J'estime le manuscrit de Giambetti d'autant plus curieux, que les dessins en ont été tirés avant que les Turcs se fussent rendus maîtres de la Grèce et eussent ruiné plusieurs beaux monuments qui étaient alors en leur entier. » L'observation est juste quant aux monuments, mais elle est fausse quant aux dates : les Turcs étaient maîtres de la Grèce en 1465.

Nicolas Gerbel publia à Bâle, en 1550, son ouvrage intitulé : Pro declaratione picturoe, sive descriptionis Groecioe, Sophiani libri septem[943]. Cette description, excellente pour le temps,

est claire et courte, et pourtant substantielle. Gerbel ne parle guère que de l'ancienne Grèce ; quant à Athènes moderne, il dit : Aeneas Sillius Athenas hodie parvi oppiduli speciem gerere dicit, cujus munitissimam adhuc arcem Florentinus quidam Mahometi tradiderit, ut nimis vere Ovidius dixerit :

Quid Pandionae restant, nisi nomen Athenae ?

O rerum humanarum miserabiles vices ! O tragicam humanoe potentioe permutationem ! Civitas olim muris, navalibus, oedificiis, armis, opibus, viris, prudentia atque omni sapientia florentissima, in oppidulum, seu potius vicum, reducta est ! Olim libera et suis legibus vivens, nunc immanissimis belluis, servitutis jugo obstricta. Proficiscere Athenas, et pro magnificentissimis operibus videto rudera et lamentabiles ruinas. Noli, noli nimium fidere viribus tuis, sed in eum confidito qui dicit : Ego Dominus Deus vester.

Cette apostrophe d'un vieux et respectable savant aux ruines d'Athènes est très touchante : nous ne saurions avoir trop de reconnaissance pour les hommes qui nous ont ouvert les routes de la belle antiquité.

Dupinet[944] soutenait qu'Athènes n'était plus qu'une petite bourgade, exposée aux ravages des renards et des loups.

Laurenberg[945], dans sa *Description d'Athènes*, s'écrie : Fuit quondam Groecia, fuerunt Athenoe ; nunc neque in Groecia Athenae, neque in ipsa Groecia Groecia est.

Ortelius[946], surnommé le Ptolémée de son temps, donna quelques nouveaux renseignements sur la Grèce dans son Theatrum orbis terrarumet dans sa Synonyma Geographia, réimprimée sous le titre de Thesaurus Geographicus ; mais il confond mal à propos Sparte et Misitra : il croyait aussi qu'il n'y avait plus à Athènes qu'un château et quelques chaumières : Nunc casuloe tantum supersunt quoedam.

Martin Crusius[947], professeur de grec et de latin à l'université de Tubinge, vers la fin du XVIe siècle, s'informa diligemment du sort du Péloponèse et de l'Attique. Ses huit livres, intitulés Turco-Groecia, rendent compte de l'état de la Grèce depuis l'année 1444 jusqu'au temps où Crusius écrivait.

Le premier livre contient l’histoire politique, et le second l’histoire ecclésiastique de cet intéressant pays : les six autres livres sont composés de lettres adressées à différentes personnes par des Grecs modernes. Deux de ces lettres contiennent quelques détails sur Athènes, qui méritent d’être connus.

ΤΩ ΣΟΦΩ ΚΑΙ ΑΡΙΣΤΩ, κτλ. (Zygomalas)

Au docte Martin Crusius, professeur des lettres grecques et latines à l’université de Tubinge, et très cher en Jésus-Christ.

« (…) Moi, qui suis né à Nauplia, ville du Péloponèse peu éloignée d’Athènes, j’ai souvent vu cette dernière ville. J’ai recherché avec soin les choses qu’elle renferme, l’Aréopage, l’antique Académie, le Lycée d’Aristote, enfin le Panthéon. Cet édifice est le plus élevé, et surpasse tous les autres en beauté. On y voit en dehors, sculptée tout autour, l’histoire des Grecs et des dieux. On remarque surtout, au-dessus de la porte principale, des chevaux qui paraissent vivants et qu’on croirait entendre hennir[948]. On dit qu’ils sont l’ouvrage de Praxitèle : l’âme et le génie de l’homme ont passé dans la pierre. Il y a dans ce lieu plusieurs autres choses dignes d’être vues. Je ne parle point de la colline opposée, sur laquelle florissent des simples de toutes espèces, utiles à la médecine[949], colline que j’appelle le jardin d’Adonis. Je ne parle pas non plus de la douceur de l’air, de la bonté des eaux et des autres agréments d’Athènes : d’où il arrive que ses habitants, tombés maintenant dans la barbarie, conservent toutefois quelques souvenirs de ce qu’ils ont été. On les reconnaît à la pureté de leur langage : comme des sirènes, ils charment ceux qui les écoutent par la variété de leurs accents… Mais pourquoi parlerais-je davantage d’Athènes ? La peau de l’animal reste : l’animal lui-même a péri.

« À jamais votre ami,

« Théodore Zygomalas.

« Protonotaire de la grande église de Constantinople. »

Constantinople, 1575.

Cette lettre fourmille d’erreurs, mais elle est précieuse à cause de l’ancienneté de sa date. Zygomalas fit connaître

l’existence du temple de Minerve, que l’on croyait détruit, et qu’il appelle mal à propos le Panthéon.

La seconde lettre, écrite à Crusius par un certain Cabasilas, de la ville d’Acarnanie, ajoute quelque chose aux renseignements du protonotaire[950].

« Athènes était composée autrefois de trois parties également peuplées. Aujourd’hui la première partie, située dans un lieu élevé, comprend la citadelle et un temple dédié au Dieu Inconnu : cette première partie est habitée par les Turcs. Entre celle-ci et la troisième se trouve la seconde partie où sont réunis les chrétiens. Après cette seconde partie vient la troisième, sur la porte de laquelle on lit cette inscription :

C’est ici Athènes,
l’ancienne ville de Thésée.

On voit dans cette dernière partie un palais revêtu de grands martres et soutenu par des colonnes. On y voit encore des maisons habitées. La ville entière peut avoir six ou sept milles de tour ; elle compte environ douze mille citoyens.

« Siméon Cabasilas,

« De la ville d’Acarnanie. »

On peut remarquer quatre choses importantes dans cette description : 1° Le Parthénon avait été dédié par les chrétiens au Dieu Inconnu de saint Paul. Spon chicane mal à propos Guillet sur cette dédicace ; Deshayes l’a citée dans son Voyage. 2° Le temple de Jupiter Olympien (le palais revêtu de marbre) existait en grande partie du temps de Cabasilas : tous les autres voyageurs n’en ont vu que les ruines. 3° Athènes était divisée comme elle l’est encore aujourd’hui ; mais elle contenait douze mille habitants, et elle n’en a plus que huit mille. On voyait plusieurs maisons vers le temple de Jupiter Olympien : cette partie de la ville est maintenant déserte. 4° Enfin la porte avec l’inscription :

C’est ici Athènes,
l’ancienne ville de Thésée,

a subsisté jusqu’à nos jours. On lit sur l’autre face de cette porte, du côté de l’Hadrianopolis, ou de l’Athenae novae :

C’est ici la ville d’Adrien,

et non pas la ville de Thésée.

Avant l'apparition de l'ouvrage de Martin Crusius, Belon avait publié (1555) ses Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce[951]. Je n'ai point cité son ouvrage, parce que le savant botaniste n'a parcouru que les îles de l'Archipel, le mont Athos et une petite partie de la Thrace et de la Macédoine.

D'Anville, en les commentant, a rendu célèbres les travaux de Deshayes à Jérusalem ; mais on ignore généralement que Deshayes est le premier voyageur moderne qui nous ait parlé de la Grèce proprement dite[952] : son ambassade en Palestine a fait oublier sa course à Athènes. Il visita cette ville entre l'année 1621 et l'année 1630. Les amateurs de l'antiquité seront bien aises de trouver ici le passage original du premier Voyage à Athènes ; car les lettres de Zygomalas et de Cabasilas ne peuvent pas être appelées des Voyages.

« De Mégare jusques à Athènes il n'y a qu'une petite journée, qui nous dura moins que si nous n'eussions marché que deux lieues : il n'y a jardin en bois de haute futaie qui contente davantage la vue que fait ce chemin. L'on va par une grande plaine toute remplie d'oliviers et d'orangers, ayant la mer à main droite et les collines à main gauche, d'où partent tant de beaux ruisseaux, qu'il semble que la nature se soit efforcée à rendre ce pays aussi délicieux[953].

« La ville d'Athènes est située sur la pente et aux environs d'un rocher, qui est assis dans une plaine ; laquelle est bornée par la mer qu'elle a au midi, et par les montagnes agréables qui l'enferment du côté du septentrion. Elle n'est pas la moitié si grande qu'elle était autrefois, ainsi que l'on peut voir par les ruines, à qui le temps a fait moins de mal que la barbarie des nations qui ont tant de fois pillé et saccagé cette ville. Les bâtiments anciens qui y restent témoignent la magnificence de ceux qui les ont faits ; car le marbre n'y est point épargné, non plus que les colonnes et les pilastres. Sur le haut du rocher est le château, dont les Turcs se servent encore aujourd'hui. Entre plusieurs anciens bâtiments, il y a un temple qui est aussi entier et aussi peu offensé de l'injure du temps comme s'il ne

venait que d’être fait ; l’ordre et la structure en sont admirables. Sa forme est ovale, et par dehors, aussi bien que par dedans ; il est soutenu par trois rangs de colonnes de marbre, garnies de leurs bases et chapiteaux ; derrière chaque colonne, il y a un pilastre qui en suit l’ordonnance et la proportion. Les chrétiens du pays disent que ce temple est celui-là même qui était dédié au Dieu Inconnu, dans lequel saint Paul prêcha : à présent il sert de mosquée, et les Turcs y vont faire leurs oraisons. Cette ville jouit d’un air fort doux, et les astres les plus malfaisants se dépouillent de leurs mauvaises influences quand ils regardent cette contrée : ce que l’on peut connaître aisément, tant par la fertilité du pays que par les marbres et les pierres qui, depuis un si long temps qu’elles sont exposées à l’air, ne sont aucunement rongées ni endommagées. L’on dort à la campagne la tête découverte sans en recevoir nulle incommodité ; enfin, l’air qu’on y respire est si agréable et si tempéré, que l’on y reconnaît beaucoup de changements lorsque l’on s’en éloigne. Quant aux habitants du pays, ce sont tous Grecs, qui sont cruellement et barbarement traités par les Turcs qui y demeurent, encore qu’ils soient en petit nombre. Il y a un cadi qui rend la justice, un prévôt appelé *soubachy* et quelques janissaires que l’on y envoie de la Porte, de trois mois en trois mois. Tous ces officiers firent beaucoup d’honneur au sieur Deshayes lorsque nous y passâmes, et le défrayèrent aux dépens du grand seigneur.

« En sortant d’Athènes on traverse cette grande plaine qui est toute remplie d’oliviers et arrosée de plusieurs ruisseaux qui en augmentent la fertilité. Après avoir marché une bonne heure, on arrive sur la marine, où il y a un grand port fort excellent, qui était autrefois fermé par une chaîne : ceux du pays l’appellent le port Lion, à cause d’un grand lion de pierre que l’on y voit encore aujourd’hui, mais les anciens le nommaient le port du Pirée. C’était en ce lieu que les Athéniens assemblaient leurs flottes et qu’ils s’embarquaient ordinairement. »

L’ignorance du secrétaire de Deshayes (car ce n’est pas Deshayes lui-même qui écrit) est singulière ; mais on voit de

quelle admiration profonde on était saisi à l'aspect des monuments d'Athènes lorsque le plus beau de ces monuments existait encore dans toute sa gloire.

L'établissement de nos consuls[954] dans l'Attique précède le passage de Deshayes de quelques années.

J'ai cru d'abord que Stochove avait vu Athènes en 1630, mais en conférant son texte avec celui de Deshayes, je me suis convaincu que le gentilhomme flamand n'avait fait que copier l'ambassadeur français.

Le père Antoine Pacifique donna en 1636, à Venise, sa Description de la Morée, ouvrage sans méthode, où Sparte est prise pour Misitra.

Quelques années après, nous voyons arriver en Grèce ces missionnaires[955] qui portaient dans tous les pays le nom, la gloire et l'amour de la France. Les jésuites de Paris s'établirent à Athènes vers l'an 1645 ; les capucins s'y fixèrent en 1658, et en 1669 le père Simon acheta la Lanterne de Démosthène, qui devint l'hospice des étrangers.

De Monceaux parcourut la Grèce en 1668 : nous avons l'extrait de son Voyage, imprimé à la suite du Voyage de Bruyn. Il a décrit des antiquités, surtout dans la Morée, dont il ne reste aucune trace. De Monceaux voyageait avec Laisné par ordre de Louis XIV.

Au milieu des œuvres de la charité, nos missionnaires ne négligeaient point les travaux qui pouvaient être honorables à leur patrie : le père Babin, jésuite, donna en 1672 une Relation de l'état présent de la ville d'Athènes : Spon en fut l'éditeur ; on n'avait rien vu jusque alors d'aussi complet et d'aussi détaillé sur les antiquités d'Athènes.

L'ambassadeur de France à la Porte, M. de Nointel, passa à Athènes dans l'année 1674 : il était accompagné du savant orientaliste Galland. Il fit dessiner les bas-reliefs du Parthénon. Ces bas-reliefs ont péri, et l'on est trop heureux d'avoir aujourd'hui les cartons du marquis de Nointel : ils sont pourtant demeurés inédits, à l'exception de celui qui représente les frontons du temple de Minerve[956].

Guillet[957] publia en 1675, sous le nom de son prétendu

frère La Guilletière, l'Athènes ancienne et moderne. Cet ouvrage, qui n'est qu'un roman, fit naître une grande querelle parmi les antiquaires. Spon découvrit les mensonges de Guillet : celui-ci se fâcha, et écrivit une lettre en forme de dialogue contre les Voyages du médecin lyonnais. Spon ne garda plus de ménagements ; il prouva que Guillet ou La Guilletière n'avait jamais mis le pied à Athènes ; qu'il avait composé sa rapsodie sur des mémoires demandés à nos missionnaires, et produisit une liste de questions envoyées par Guillet à un capucin de Patras : enfin, il donna un catalogue de cent douze erreurs, plus ou moins grossières, échappées à l'auteur d'Athènes ancienne et moderne, dans le cours de son roman.

Guillet ou La Guilletière ne mérite donc aucune confiance comme voyageur ; mais son ouvrage, à l'époque où il le publia, ne manquait pas d'un certain mérite. Guillet fit usage des renseignements qu'il obtint des pères Simon et Barnabé, l'un et l'autre missionnaires à Athènes ; et il cite un monument, le *Phanari tou Diogenis*, qui n'existait déjà plus du temps de Spon.

Le Voyage de Spon et de Wheler, exécuté dans les années 1675 et 1676, parut en 1678.

Tout le monde connaît le mérite de cet ouvrage, où l'art et l'antiquité sont traités avec une critique jusque alors ignorée. Le style de Spon est lourd et incorrect, mais il a cette candeur et cette démarche aisée qui caractérisent les écrits de ce siècle. Le comte de Winchelsey, ambassadeur de la cour de Londres, visita Athènes dans cette même année 1676, et fit transporter en Angleterre quelques fragments de sculpture.

Tandis que toutes les recherches se dirigeaient vers l'Attique, la Laconie était oubliée. Guillet, encouragé par le débit de ses premiers mensonges, donna, en 1676, Lacédémone ancienne et moderne. Meursius avait publié ses différents traités, de Populis Atticoe, de Festis Graecorum, etc., etc. ; et il fournissait ainsi une érudition toute préparée à quiconque voulait parler de la Grèce. Le second ouvrage de Guillet est rempli de bévues énormes sur les localités de

Sparte. L’auteur veut absolument que Misitra soit Lacédémone, et c’est lui qui a accrédité cette grande erreur. » Cependant, dit Spon, Misitra n’est point sur le plan de Sparte, comme je le sais de M. Giraud, de M. Vernon et d’autres, etc. »

Giraud était consul de France à Athènes depuis dix-huit ans lorsque Spon voyageait en Grèce. Il savait le turc, le grec vulgaire et le grec littéral. Il avait commencé une description de la Morée ; mais comme il passa au service de la Grande-Bretagne, il est probable que ces manuscrits seront tombés entre les mains de ses derniers maîtres.

Il ne reste de Vernon[958], voyageur anglais, qu’une lettre imprimée dans les Philosophical Transactions, 24 avril 1676. Vernon trace rapidement le tableau de ses courses en Grèce :

« Sparte, dit-il, est un lieu désert : Misitra, qui en est éloignée de quatre milles, est habitée. On voit à Sparte presque toutes les murailles des tours et des fondements de temples, avec plusieurs colonnes démolies aussi bien que leurs chapiteaux. Il y reste encore un théâtre tout entier. Elle a eu autrefois cinq milles de tour, et elle est située à un demi-quart de lieue de la rivière Eurotas[959]. »

On doit observer que Guillet indique dans la préface de son dernier ouvrage plusieurs mémoires manuscrits sur Lacédémone : « Les moins défectueux, dit-il, sont entre les mains de M. Saint-Challier, secrétaire de l’ambassade de France en Piémont. »

Nous voici arrivés à une autre époque de l’histoire de la ville d’Athènes. Les voyageurs que nous avons cités jusqu’à présent avaient vu dans toute leur intégrité quelques-uns des plus beaux monuments de Périclès : Pococke, Chandler, Leroi, n’en ont plus admiré que les ruines. En 1687, tandis que Louis XIV faisait élever la colonnade du Louvre, les Vénitiens renversaient le temple de Minerve. Je parlerai dans l’Itinéraire de ce déplorable événement, fruit des victoires de Koningsmarck et de Morosini.

Cette même année 1687 vit paraître à Venise la Notizia del Ducato d’Atene, de Pierre Pacifique : mince ouvrage, sans critique et sans recherches.

Le père Coronelli[960], dans sa Description géographique de la Morée reconquise par les Vénitiens, a montré du savoir ; mais il n'apprend rien de nouveau, et il ne faudrait pas suivre aveuglément ses citations et ses cartes. Les petits faits d'armes vantés par Coronelli font un contraste assez piquant avec les lieux célèbres qui en sont le théâtre. Cependant, on remarque parmi les héros de cette conquête un prince de Turenne qui combattit près de Pylos, dit Coronelli, avec cette bravoure naturelle à tous ceux de sa maison. Coronelli confond Sparte avec Misitra.

L'Atene Antica de Fanelli prend l'histoire d'Athènes à son origine, et la mène jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait son ouvrage. Cet ouvrage est peu de chose considéré sous le rapport des antiquités ; mais on y trouve des détails curieux sur le siège d'Athènes par les Vénitiens, en 1687, et un plan de cette ville dont Chandler paraît avoir fait usage.

Paul Lucas[961] jouit d'une assez grande renommée parmi les voyageurs, et je m'en étonne. Ce n'est pas qu'il n'amuse par ses fables : les combats qu'il rend lui tout seul contre cinquante voleurs, les grands ossements qu'il rencontre à chaque pas, les villes de géants qu'il découvre, les trois ou quatre mille pyramides qu'il trouve sur un grand chemin, et que personne n'avait jamais vues, sont des contes divertissants ; mais du reste il estropie toutes les inscriptions qu'il rapporte ; ses plagiats sont continuels, et sa description de Jérusalem est copiée mot à mot de celle de Deshayes ; enfin, il parle d'Athènes comme s'il ne l'avait jamais vue : ce qu'il en dit est un des contes les plus insignes que jamais voyageur se soit permis de débiter.

« Ses ruines, comme on le peut juger, sont la partie la plus remarquable. En effet, quoique les maisons y soient en grand nombre, et que l'air y soit admirable, il n'y a presque point d'habitants. Il y a une commodité qu'on ne trouve point ailleurs : y demeure qui veut, et les maisons s'y donnent sans que l'on en paye aucun loyer. Au reste, si cette ville célèbre est de toutes les anciennes celle qui a consacré le plus de monuments à la postérité, on peut dire que la bonté de son

climat en a aussi conservé plus qu'en aucun autre endroit du monde, au moins de ceux que j'ai vus. Il semble qu'ailleurs on se soit fait un plaisir de tout renverser, et la guerre a causé presque partout des ravages qui, en ruinant les peuples, ont défiguré tout ce qu'ils avaient de beau. Athènes seule, soit par le hasard, soit par le respect que l'on devait naturellement avoir pour une ville qui avait été le siège des sciences, et à laquelle tout le monde avait obligation, Athènes, dis-je, a été seule épargnée dans la destruction universelle : on y rencontre partout des marbres d'une beauté et d'une grandeur surprenantes ; ils y ont été prodigués, et l'on y trouve à chaque pas des colonnes de granit et de jaspe. »

Athènes est fort peuplée ; les maisons ne s'y donnent point ; on n'y rencontre point à chaque pas des colonnes de granit et de jaspe ; enfin, dix-sept ans avant l'année 1704, les monuments de cette ville célèbre avaient été renversés par les Vénitiens. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on possédait déjà les dessins de M. Nointel et le voyage de Spon, lorsque Paul Lucas imprima cette relation, digne des Mille et une Nuits.

La Relation du Voyage du sieur Pellegrin dans le royaume de Morée est de 1718. L'auteur paraît avoir été un homme de petite éducation et d'une science encore moins grande ; son misérable pamphlet de cent quatre-vingt deux pages est un recueil d'anecdotes galantes, de chansons et de mauvais vers. Les Vénitiens étaient restés maîtres de la Morée depuis l'an 1685 ; ils la perdirent en 1715. Pellegrin a tracé l'histoire de cette dernière conquête des Turcs : c'est la seule chose intéressante de sa relation.

L'abbé Fourmont[962] alla, par ordre de Louis XV, chercher au Levant des inscriptions et des manuscrits. Je citerai dans l'Itinéraire quelques-unes des découvertes faites à Sparte par ce savant antiquaire. Son voyage est resté manuscrit, et l'on n'en connaît que des fragments : il serait bien à désirer qu'on le publiât, car nous n'avons rien de complet sur les monuments du Péloponèse.

Pococke[963] visita Athènes en revenant de l'Egypte ; il a décrit les monuments de l'Attique avec cette exactitude qui

fait connaître les arts sans les faire aimer.

Wood[964], Hawkins et Bouveric faisaient alors leur beau voyage en l'honneur d'Homère.

Le premier voyage pittoresque de la Grèce est celui de Leroi[965]. Chandler accuse l'artiste français de manquer de vérité dans quelques dessins ; moi-même je trouve dans ses dessins des ornements superflus : les coupes et les plans de Leroi n'ont pas la scrupuleuse fidélité de ceux de Stuart ; mais, à tout prendre, son ouvrage est un monument honorable pour la France. Leroi avait vu Lacédémone, qu'il distingue fort bien de Misitra et dont il reconnut le théâtre et le dromos.

Je ne sais si les Ruins of Athens, de Robert Sayer[966], ne sont point une traduction anglaise et, une nouvelle gravure des planches de Leroi ; j'avoue également mon ignorance sur le travail de Pars, dont Chandler fait souvent l'éloge.

L'an 1761, Stuart enrichit sa patrie de l'ouvrage si connu sous le titre de *Antiquities of Athens* : c'est un grand travail, utile surtout aux artistes, et exécuté avec cette rigueur de mesures dont on se pique aujourd'hui ; mais l'effet général des tableaux n'est pas bon : la vérité qui se trouve dans les détails manque dans l'ensemble : le crayon et le burin britanniques n'ont point assez de netteté pour rendre les lignes si pures des monuments de Périclès ; il y a toujours quelque chose de vague et de mou dans les compositions anglaises. Quand la scène est placée sous le ciel de Londres, ce style vaporeux a son agrément, mais il gâte les paysages éclatants de la Grèce.

Le Voyage de Chandler[967], qui suivit de près les Antiquités de Stuart, pourrait dispenser de tous les autres. Le docteur anglais a déployé dans son travail une rare fidélité, une érudition facile et pourtant profonde, une critique saine, un jugement exquis. Je ne lui ferai qu'un reproche, c'est de parler souvent de Wheler, et de n'écrire le nom de Spon qu'avec une répugnance marquée. Spon vaut bien la peine qu'on parle de lui, quand on cite le compagnon de ses travaux. Chandler, comme savant et voyageur, aurait dû oublier qu'il était Anglais. Il a donné en 1805 un dernier ouvrage sur Athènes, que je n'ai pu me procurer.

Riedesel parcourut le Péloponèse et l'Attique dans l'année 1773 : il a rempli son petit ouvrage de beaucoup de grandes réflexions sur les mœurs, les lois, la religion des Grecs et des Turcs : le baron allemand voyageait dans la Morée trois ans après l'expédition des Russes. Une foule de monuments avaient péri à Sparte, à Argos, à Mégalopolis, par une suite de cette invasion, comme les antiquités d'Athènes ont dû leur dernière destruction à l'expédition des Vénitiens.

Le premier volume du magnifique ouvrage de M. de Choiseul parut au commencement de l'année 1778. Je citerai souvent cet ouvrage, avec les éloges qu'il mérite, dans le cours de mon Itinéraire. J'observe ici seulement que M. de Choiseul n'a point encore donné les monuments de l'Attique et du Péloponèse. L'auteur était à Athènes en 1784 : ce fut, je crois, la même année que M. de Chabert détermina la latitude et la longitude du temple de Minerve.

Les recherches de MM. Foucherot et Fauvel commencent vers l'année 1780, et se prolongent dans les années suivantes. Les Mémoires du dernier voyageur font connaître des lieux et des antiquités jusque alors ignorés. M. Fauvel a été mon hôte à Athènes, et je parlerai ailleurs de ses travaux.

Notre grand helléniste d'Ansse de Villoison parcourut la Grèce à peu près à cette époque : nous n'avons point joui du fruit de ses études.

M. Lechevalier passa quelques moments à Athènes dans l'année 1785.

Le voyage de M. Scrofani[968] porte le cachet du siècle, c'est-à-dire qu'il est philosophique, politique, économique, etc. Il est nul pour l'étude de l'antiquité ; mais les observations de l'auteur sur le sol de la Morée, sur sa population, sur son commerce, sont excellentes et nouvelles.

Au temps du voyage de M. Scrofani, deux Anglais montèrent à la cime la plus élevée du Taygète.

En 1797, MM. Dixo et Nicolo Stephanopoli furent envoyés à la république de Maïna par le gouvernement français. Ces voyageurs font un grand éloge de cette république, sur laquelle on a tant discouru. J'ai le malheur de regarder les

Maniottes comme un assemblage de brigands, Sclavons d'origine, qui ne sont pas plus les descendants des anciens Spartiates que les Druses ne sont les descendants du comte de Dreux : je ne puis donc partager l'enthousiasme de ceux qui voient dans ces pirates du Taygète les vertueux héritiers de la liberté lacédémonienne.

Le meilleur guide pour la Morée serait certainement M. Pouqueville[969], s'il avait pu voir tous les lieux qu'il a décrits. Malheureusement il était prisonnier à Tripolizza.

Alors l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, lord Elgin, faisait faire en Grèce les travaux et les ravages que j'aurai occasion de louer et de déplorer. Peu de temps après lui, ses compatriotes Swinton et Hawkins visitèrent Athènes, Sparte et Olympie.

Les Fragments pour servir à la connaissance de la Grèce actuelle[970] terminaient la liste de tous ces voyages, avant la publication des Lettres sur la Morée, par M. Castellan[971].

Résumons maintenant en peu de mots l'histoire des monuments d'Athènes. Le Parthénon, le temple de la Victoire, une grande partie du temple de Jupiter Olympien, un autre monument appelé par Guillet la Lanterne de Diogène, furent vus dans toute leur beauté par Zygomalas, Cabasilas et Deshayes.

De Monceaux, le marquis de Nointel, Galland, le père Babin, Spon et Wheler, admirèrent encore le Parthénon dans son entier ; mais la Lanterne de Diogène avait disparu, et le temple de la Victoire avait sauté en l'air par l'explosion d'un magasin de poudre[972] ; il n'en restait plus que le fronton.

Pococke, Leroi, Stuart, Chandler, trouvèrent le Parthénon à moitié détruit par les bombes des Vénitiens, et le fronton du temple de la Victoire abattu. Depuis ce temps les ruines ont toujours été croissant. Je dirai comment lord Elgin les a augmentées.

L'Europe savante se console avec les dessins du marquis de Nointel, les Voyages pittoresques de Leroi et de Stuart. M. Fauvel a moulé deux cariatides du Pandroséum et quelques bas-reliefs du temple de Minerve ; une métope du même

temple est entre les mains de M. de Choiseul ; lord Elgin en a enlevé plusieurs autres, qui ont péri dans un naufrage à Cérigo ; MM. Swinton et Hawkins possèdent un trophée de bronze trouvé à Olympie ; la statue mutilée de Cérès Eleusine est aussi en Angleterre ; enfin, nous avons, en terre cuite, le monument choragique de Lysicrates. C’est une chose triste à remarquer, que les peuples civilisés de l’Europe ont fait plus de mal aux monuments d’Athènes, dans l’espace de cent cinquante ans, que tous les barbares ensemble dans une longue suite de siècles : il est dur de penser qu’Alaric et Mahomet II avaient respecté le Parthénon et qu’il a été renversé par Morosini et lord Elgin.

Second mémoire.

J’ai dit que je me proposais d’examiner, dans ce second Mémoire, l’authenticité des traditions chrétiennes à Jérusalem. Quant à l’histoire de cette ville, comme elle ne présente aucune obscurité, elle n’a pas besoin d’explications préliminaires.

Les traditions de la Terre Sainte tirent leur certitude de trois sources : de l’histoire, de la religion, des lieux ou des localités. Considérons-les d’abord sous le rapport de l’histoire.

Jésus-Christ, accompagné de ses apôtres, accomplit à Jérusalem les mystères de la Passion. Les quatre Evangiles sont les premiers documents qui nous retracent les actions du Fils de l’Homme. Les actes de Pilate, conservés à Rome du temps de Tertullien[973], attestaient le principal fait de cette histoire, savoir, le crucifiement de Jésus de Nazareth.

Le Rédempteur expire : Joseph d’Arimathie obtient le corps sacré, et le fait ensevelir dans un tombeau au pied du Calvaire. Le Messie ressuscite le troisième jour, se montre à ses apôtres et à ses disciples, leur donne ses instructions, puis retourne à la droite de son Père. Dès lors l’Église commence à Jérusalem.

On croira aisément que les premiers apôtres et les parents du Sauveur selon la chair qui composaient cette première Église du monde n’ignoraient rien de la vie et de la mort de Jésus-Christ. Il est essentiel de remarquer que le Golgotha était hors de la ville, ainsi que la montagne des Oliviers ; d’où il résultait que les apôtres pouvaient plus facilement prier aux lieux sanctifiés par le divin Maître.

La connaissance de ces lieux ne fut pas longtemps renfermée dans un petit cercle de disciples : saint Pierre, en deux prédications, convertit huit mille personnes à Jérusalem[974] ; Jacques, frère du Sauveur, fut élu premier évêque de cette Église, l’an 35 de notre ère[975] ; il eut pour successeur Siméon, cousin de Jésus-Christ[976]. On trouve ensuite une série de treize évêques de race juive, occupant un espace de cent vingt-trois ans, depuis Tibère jusqu’au règne d’Adrien. Voici le nom de ces évêques : Juste, Zachée, Tobie,

Benjamin, Jean, Mathias, Philippe, Sénèque, Juste II, Lévi, Ephre, Joseph et Jude[977].

Si les premiers chrétiens de Judée consacrèrent des monuments à leur culte, n'est-il pas probable qu'ils les élevèrent de préférence aux endroits qu'avaient illustrés quelques miracles ? Et comment douter qu'il y eût dès lors des sanctuaires en Palestine, lorsque les fidèles en possédaient à Rome même et dans toutes les provinces de l'empire ? Quand saint Paul et les autres apôtres donnent des conseils et des lois aux Églises d'Europe et d'Asie, à qui s'adressent-ils, si ce n'est à des congrégations de fidèles, remplissant une commune enceinte sous la direction d'un pasteur ? N'est-ce pas même ce qu'implique le mot *ecclesia*, qui dans le grec signifie également assemblée et lieu d'assemblée ? Saint Cyrille le prend dans ce dernier sens[978].

L'élection des sept diacres[979], l'an 33 de notre ère, le premier concile tenu l'an 50[980], annoncent que les apôtres avaient dans la ville sainte des lieux particuliers de réunion. On peut même croire que le Saint-Sépulcre fut honoré dès la naissance du christianisme, sous le nom de Martyrion ou du Témoignage, Marturion. Du moins saint Cyrille, évêque de Jérusalem, prêchant en 347 dans l'église du Calvaire, dit :

« Ce temple ne porte pas le nom d'église, comme les autres, mais il est appelé *Marturion*, témoignage, comme le prophète l'avait prédit[981]. »

Au commencement des troubles de la Judée, sous l'empereur Vespasien[982], les chrétiens de Jérusalem se retirèrent à Pella[983], et aussitôt que la ville eut été renversée, ils revinrent habiter parmi ses ruines. Dans un espace de quelques mois[984], ils n'avaient pu oublier la position de leurs sanctuaires, qui, se trouvant d'ailleurs hors de l'enceinte des murs, ne durent pas souffrir beaucoup du siège. Siméon, successeur de Jacques, gouvernait l'Église de Judée lorsque Jérusalem fut prise, puisque nous voyons ce même Siméon, à l'âge de cent vingt années[985], recevoir la couronne du martyre pendant le règne de Trajan[986]. Les autres évêques que j'ai nommés, et qui nous conduisent au

temps d’Adrien, s’établirent sur les débris de la cité sainte, et ils en conservèrent les traditions chrétiennes.

Que les lieux sacrés fussent généralement connus au siècle d’Adrien, c’est ce que l’on prouve par un fait sans réplique. Cet empereur, en rétablissant Jérusalem[987], éleva une statue à Vénus sur le mont du Calvaire, et une statue à Jupiter sur le Saint-Sépulcre. La grotte de Bethléem fut livrée au culte d’Adonis[988]. La folie de l’idolâtrie publia ainsi, par ses profanations imprudentes, cette folie de la Croix qu’elle avait tant d’intérêt à cacher. La foi faisait des progrès si rapides en Palestine, avant la dernière sédition des Juifs, que Barcochebas, chef de cette sédition, avait persécuté les chrétiens pour les obliger à renoncer à leur culte[989].

À peine l’Église juive de Jérusalem fut-elle dispersée par Adrien, l’an 137 de Jésus-Christ, que nous voyons commencer l’Église des Gentils dans la Ville sainte. Marc en fut le premier évêque, et Eusèbe nous donne la liste de ses successeurs, jusqu’au temps de Dioclétien. Ce furent : Cassien, Publius, Maxime, Julien, Caïus, Symmaque, Caïus II, Julien II, Capiton, Valens, Dolichien, Narcisse, le trentième après les apôtres[990], Dius, Germanion, Gordius[991], Alexandre[992], Mazabane[993], Hymenée[994], Zabdas, Hermon[995], dernier évêque avant la persécution de Dioclétien[996].

Cependant Adrien, si zélé pour ses dieux, ne persécuta point les chrétiens, excepté ceux de Jérusalem, qu’il regarda sans doute comme des Juifs, et qui étaient en effet de nation israélite. On croit qu’il fut touché des apologies de Quadrat et d’Aristide[997]. Il écrivit même à Minucius Fundanus[998], gouverneur d’Asie, une lettre dans laquelle il défend de punir les fidèles sans sujet[999].

Il est probable que les Gentils convertis à la foi vécurent en paix dans Aelia, ou la nouvelle Jérusalem, jusqu’au règne de Dioclétien : cela devient évident par le catalogue des évêques de cette Église que j’ai donné plus haut. Lorsque Narcisse occupait la chaire épiscopale, les diacres manquèrent d’huile à la fête de Pâques[1000] : Narcisse fit à cette occasion un miracle[1001]. Les chrétiens à cette époque célébraient donc

publiquement leurs mystères à Jérusalem, il y avait donc des autels consacrés à leur culte.

Alexandre, autre évêque d'Aelia, sous le règne de l'empereur Sévère, fonda une bibliothèque dans son diocèse[1002] ; or, cela suppose paix, loisirs et prospérité : des proscrits n'ouvrent point une école publique de philosophie.

Si les fidèles n'avaient plus alors, pour célébrer leurs fêtes, la jouissance du Calvaire, du Saint-Sépulcre et de Bethléem, ils ne pouvaient toutefois perdre la mémoire de ces sanctuaires : les idoles leur en marquaient la place. Bien plus, les païens mêmes espéraient que le temple de Vénus, élevé au sommet du Calvaire, n'empêcherait pas les chrétiens de visiter cette colline sacrée ; car ils se réjouissaient dans la pensée que les Nazaréens en venant prier au Golgotha auraient l'air d'adorer la fille de Jupiter[1003]. C'est une démonstration frappante de la connaissance entière que l'Église de Jérusalem avait des saints lieux.

Il y a des auteurs qui vont plus loin, et qui prétendent qu'avant la persécution de Dioclétien les chrétiens de la Judée étaient rentrés en possession du Saint-Sépulcre[1004]. Il est certain que saint Cyrille[1005], en parlant de l'église du Saint-Sépulcre, dit positivement :

« Il n'y a pas longtemps que Bethléem était un lieu champêtre, et que la montagne du Calvaire était un jardin dont on voit encore les traces[1006]. » Qu'étaient donc devenus les édifices profanes ? Tout porte à croire que les païens, en trop petit nombre à Jérusalem pour se soutenir contre la foule croissante des fidèles, abandonnèrent peu à peu les temples d'Adrien. Si l'Église, encore persécutée, n'osa relever ses autels au Grand Tombeau, elle eut du moins la consolation de l'adorer sans obstacle et d'y voir tomber en ruine les monuments de l'idolâtrie.

Nous voici parvenus à l'époque où les saints lieux commencent à briller d'un éclat qui ne s'effacera plus. Constantin[1007], ayant fait monter la religion sur le trône, écrivit à Macaire, évêque de Jérusalem. Il lui ordonna de décorer le tombeau du Sauveur d'une superbe basilique[1008].

Hélène, mère de l'empereur, se transporta en Palestine, et fit elle-même chercher le Saint-Sépulcre. Il avait été caché sous la fondation des édifices d'Adrien. Un Juif, apparemment chrétien, qui, selon Sozomène, avait gardé des Mémoires de ses pères, indiqua la place où devait se trouver le tombeau. Hélène eut la gloire de rendre à la religion le monument sacré. Elle découvrit encore trois croix, dont l'une se fit reconnaître à des miracles pour la croix du Rédempteur[1009]. Non seulement on bâtit une magnifique église auprès du Saint-Sépulcre, mais Hélène en fit encore élever deux autres : l'une sur la crèche du Messie à Bethléem, l'autre sur la montagne des Oliviers, en mémoire de l'Ascension du Seigneur[1010]. Des chapelles, des oratoires, des autels, marquèrent peu à peu tous les endroits consacrés par les actions du Fils de l'Homme : les traditions orales furent écrites et mises à l'abri de l'infidélité de la mémoire.

En effet Eusèbe, dans son Histoire de l'Église, dans sa Vie de Constantin, et dans son Onomasticum urbium et locorum sacrae Scripturae, nous décrit à peu près les saints lieux tels que nous les voyons aujourd'hui. Il parle du Saint-Sépulcre, du Calvaire, de Bethléem, de la montagne des Oliviers, de la grotte où Jésus-Christ révéla les mystères aux apôtres[1011]. Après lui vient saint Cyrille, que j'ai déjà cité plusieurs fois : il nous montre les stations sacrées telles qu'elles étaient avant et après les travaux de Constantin et de sainte Hélène ; Socrate, Sozomène, Théodoret, Evagre, donnent ensuite la succession de plusieurs évêques depuis Constantin jusqu'à Justinien : Macaire[1012], Maxime[1013], Cyrille[1014], Herennius, Héraclius, Hilaire[1015], Jean[1016], Salluste, Martyrius, Elie, Pierre, Macaire II[1017], et Jean[1018], quatrième du nom[1019].

Saint Jérôme, retiré à Bethléem vers l'an 385, nous a laissé en divers endroits de ses ouvrages le tableau le plus complet des lieux saints[1020]. » Il serait trop long, dit-il dans une de ses lettres[1021], de parcourir tous les âges depuis l'Ascension du Seigneur jusqu'au temps où nous vivons, pour raconter combien d'évêques, combien de martyrs, combien de docteurs

sont venus à Jérusalem ; car ils auraient cru avoir moins de piété et de science s'ils n'eussent adoré Jésus-Christ dans les lieux mêmes où l'Evangile commença à briller du haut de la Croix. »

Saint Jérôme assure dans la même lettre qu'il venait à Jérusalem des pèlerins de l'Inde, de l'Ethiopie, de la Bretagne et de l'Hibernie[1022] ; qu'on les entendait chanter dans des langues diverses les louanges de Jésus-Christ autour de son tombeau. Il dit qu'on envoyait de toutes parts des aumônes au Calvaire ; il nomme les principaux lieux de dévotion de la Palestine, et il ajoute que dans la seule ville de Jérusalem il y avait tant de sanctuaires qu'on ne pouvait les parcourir dans un seul jour. Cette lettre est adressée à Marcelle, et censée écrite par sainte Paule et sainte Eustochie, quoique des manuscrits l'attribuent à saint Jérôme. Je demande si les fidèles, qui depuis les temps apostoliques jusqu'à la fin du IVe siècle avaient visité le tombeau du Sauveur, je demande s'ils ignoraient la place de ce tombeau.

Le même Père de l'Église, dans sa lettre à Eustochie sur la mort de Paule[1023], décrit ainsi les stations où la sainte dame romaine s'arrêta :

« Elle se prosterna, dit-il, devant la Croix au sommet du Calvaire ; elle embrassa au Saint-Sépulcre la pierre que l'ange avait dérangée lorsqu'il ouvrit le tombeau, et baisa surtout avec respect l'endroit touché par le corps de Jésus-Christ. Elle vit sur la montagne de Sion la colonne où le Sauveur avait été attaché et battu de verges : cette colonne soutenait alors le portique d'une église. Elle se fit conduire au lieu où les disciples étaient rassemblés lorsque le Saint-Esprit descendit sur eux. Elle se rendit ensuite à Bethléem, et s'arrêta en passant au sépulcre de Rachel. Elle adora la crèche du Messie, et il lui semblait y voir encore les mages et les pasteurs. À Bethphagé elle trouva le monument de Lazare et la maison de Marthe et de Marie. À Sychar elle admira une église bâtie sur le puits de Jacob, où Jésus-Christ parla à la Samaritaine ; enfin, elle trouva à Samarie le tombeau de saint Jean-Baptiste[1024]. »

Cette lettre est de l’an 404 : il y a par conséquent 1406 ans qu’elle est écrite. On peut lire toutes les relations de la Terre Sainte depuis le Voyage d’Arculfe jusqu’à mon Itinéraire, et l’on verra que les pèlerins ont constamment retrouvé et décrit les lieux marqués par saint Jérôme. Certes, voilà du moins une belle et imposante antiquité.

Une preuve que les pèlerinages à Jérusalem avaient précédé le temps même de saint Jérôme, comme le dit très bien le savant docteur, se tire de l’Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Cet Itinéraire, selon les meilleurs critiques, fut composé en 333, pour l’usage des pèlerins des Gaules[1025]. Mannert[1026] pense que c’était un tableau de route pour quelque personne chargée d’une mission de prince : il est bien plus naturel de supposer que cet Itinéraire avait un but général ; cela est d’autant plus probable que les lieux saints y sont décrits.

Il est certain que saint Grégoire de Nysse blâme déjà l’abus des pèlerinages à Jérusalem[1027]. Lui-même avait visité les saints lieux en 379 ; il nomme en particulier le Calvaire, le Saint-Sépulcre, la montagne des Oliviers et Bethléem. Nous avons ce *Voyage* parmi les œuvres du saint évêque, sous le titre de Iter Hierosolymoe. Saint Jérôme cherche aussi à détourner saint Paulin du pèlerinage de Terre Sainte[1028].

Ce n’étaient pas seulement les prêtres, les solitaires, les évêques, les docteurs, qui se rendaient de toutes parts en Palestine à l’époque dont nous parlons ; c’étaient des dames illustres, et jusqu’à des princesses et des impératrices : j’ai déjà nommé sainte Paule et sainte Eustochie ; il faut compter encore les deux Mélanie[1029]. Le monastère de Bethléem se remplit des plus grandes familles de Rome, qui fuyaient devant Alaric[1030]. Cinquante ans auparavant, Eutropie, veuve de Maximien Hercule, avait fait le voyage des saints lieux et détruit les restes de l’idolâtrie qui se montraient encore à la foire du Térébinthe, près d’Hébron.

Le siècle qui suivit celui de saint Jérôme ne nous laisse point perdre de vue le Calvaire : c’était alors que Théodoret écrivait son Histoire ecclésiastique, où nous retrouvons souvent la

chrétienne Sion. Nous l'apercevons mieux encore dans la Vie des Solitaires, par le même auteur. Saint Pierre, anachorète, accomplit le voyage sacré[1031]. Théodoret[1032] passa lui-même en Palestine, où il contempla avec étonnement les ruines du Temple[1033]. Les deux pèlerinages de l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le jeune, sont de ce siècle. Elle fit bâtir des monastères à Jérusalem, et y finit ses jours[1034] dans la retraite[1035].

Le commencement du VIe siècle nous fournit l'Itinéraire d'Antonin de Plaisance ; il décrit toutes les stations, comme saint Jérôme. Je remarque dans ce Voyage un cimetière des Pèlerins à la porte de Jérusalem, ce qui indique assez l'affluence de ces pieux Voyageurs. L'auteur trouva la Palestine couverte d'églises et de monastères. Il dit que le Saint-Sépulcre était orné de pierreries, de joyaux, de couronnes d'or, de bracelets et de colliers[1036].

Le premier historien de notre monarchie, Grégoire de Tours[1037], nous parle aussi dans ce siècle des pèlerinages à Jérusalem. Un de ses diacres était allé en Terre Sainte, et, avec quatre autres voyageurs, ce diacre avait vu une étoile miraculeuse à Bethléem[1038]. Il y avait alors à Jérusalem, selon le même historien, un grand monastère où l'on recevait les voyageurs[1039] : c'est sans doute ce même hospice que Brocard retrouva deux cents ans après.

Ce fut encore dans ce même siècle que Justinien[1040] éleva l'évêque de Jérusalem à la dignité patriarcale. L'empereur renvoya au Saint-Sépulcre les vases sacrés que Titus avait enlevés du Temple. Ces vases, tombés en 455 dans les mains de Genseric, furent retrouvés[1041] à Carthage par Bélisaire[1042].

Cosroès prit Jérusalem en 643 ; Héraclius rapporta[1043] au tombeau de Jésus-Christ la vraie Croix, que le roi des Perses avait enlevée. Vingt-un ans après[1044], Omar s'empara de la cité sainte, qui demeura sous le joug des Sarrasins jusqu'au temps de Godefroy de Bouillon. On verra dans l'Itinéraire l'histoire de l'église du Saint-Sépulcre pendant ces siècles de calamités. Elle fut sauvée par la constance invincible des

fidèles de la Judée : jamais ils ne l'abandonnèrent, et les pèlerins, rivalisant de zèle avec eux, ne cessèrent point d'accourir au saint rivage.

Quelques années après la conquête d'Omar, Arculfe visita la Palestine. Adamannus, abbé de Jona en Angleterre, écrivit, d'après le récit de l'évêque français, une relation de la Terre Sainte. Cette relation curieuse nous a été conservée. Séranius la publia à Ingolstadt, en 1619, sous ce titre : De Locis Terrae Sanctoe lib. III. On en trouve un extrait dans les Oeuvres du vénérable Bède : De Situ Hierusalem et Locorum Sanctorum liber. Mabillon a transporté l'ouvrage d'Adamannus dans sa grande collection, Acta SS. Ordin. S. Benedicti II. 514.

Arculfe décrit les lieux saints tels qu'ils étaient du temps de saint Jérôme et tels que nous les voyons aujourd'hui. Il parle de la basilique du Saint-Sépulcre comme d'un monument de forme ronde : il trouva des églises et des oratoires à Béthanie, sur la montagne des Oliviers, dans le jardin du même nom, et dans celui de Gethsémani, etc. Il admira la superbe église de Bethléem, etc. C'est exactement tout ce que l'on montre de nos Jours ; et pourtant ce voyage est à peu près de l'an 690, si l'on fait mourir Adamannus au mois d'octobre de l'année 704[1045]. Au reste, du temps de saint Arculfe Jérusalem s'appelait encore Aelia.

Nous avons au VIIIe siècle deux relations du voyage à Jérusalem[1046] de saint Guillebaud[1047] : toujours description des mêmes lieux, toujours même fidélité de traditions. Ces relations sont courtes, mais les stations essentielles sont marquées. Le savant Guillaume Cave[1048] indique un manuscrit du vénérable Bède, in Bibliotheca Gualtari Copi, cod. 169, sous le titre de Libellus de Sanctis Locis. Bède naquit en 672, et mourut en 732. Quel que soit ce petit livre sur les lieux saints, il faut le rapporter au VIIIe siècle.

Sous le règne de Charlemagne[1049], au commencement du IXe siècle, le calife Haroun-al-Raschid céda à l'empereur français la propriété du Saint-Sépulcre. Charles envoyait des aumônes en Palestine, puisqu'un de ses Capitulaires reste avec cet énoncé : De Eleemosyna mittenda ad Jerusalem. Le

patriarche de Jérusalem avait réclamé la protection du monarque d'Occident. Eginhard ajoute que Charlemagne protégeait les chrétiens d'outre-mer[1050]. À cette époque les pèlerins latins possédaient un hospice au nord du Temple de Salomon, près du couvent de Sainte-Marie, et Charlemagne avait fait don à cet hospice d'une bibliothèque. Nous apprenons ces particularités de Bernard le Moine, qui se trouvait en Palestine vers l'an 870. Sa relation, fort détaillée, donne toutes les positions des lieux saints[1051].

Elie, troisième du nom, patriarche de Jérusalem, écrivit à Charles le Gros au commencement du Xe siècle[1052]. Il lui demandait des secours pour le rétablissement des églises de Judée :

« Nous n'entrerons point, dit-il, dans le récit de nos maux ; ils vous sont assez connus par les pèlerins qui viennent tous les jours visiter les saints lieux, et qui retournent dans leur patrie[1053]. »

Le XIe siècle, qui finit par les Croisades, nous donne plusieurs voyageurs en Terre Sainte. Oldéric, évêque d'Orléans, fut témoin de la cérémonie du feu sacré au Saint-Sépulcre[1054]. Il est vrai que la Chronique de Glaber doit être lue avec précaution ; mais ici il s'agit d'un fait et non d'un point de critique. Allatius, in Symmictis sive Opusculis, etc., nous a conservé l'Itinéraire de Jérusalem du Grec Eugisippe. La plupart des lieux saints y sont décrits, et ce récit est conforme à tout ce que nous connaissons. Guillaume le Conquérant envoya dans le cours de ce siècle des aumônes considérables en Palestine. Enfin, le voyage de Pierre l'Ermite[1055], qui eut un si grand résultat, et les Croisades elles-mêmes prouvent à quel point le monde était occupé de cette religion lointaine, où s'opéra le mystère du salut.

Jérusalem[1056] demeura entre les mains des princes français l'espace de quatre-vingt-huit ans ; et durant cette période les historiens de la collection Gesta Dei per Francos ne nous laissent rien ignorer de la Terre Sainte. Benjamin de Tudèle passa en Judée vers l'an 1173.

Lorsque Saladin eut repris Jérusalem[1057] sur les Croisés,

les Syriens rachetèrent par une somme considérable l'église du Saint-Sépulcre[1058] ; et malgré les dangers de l'entreprise, les pèlerins continuèrent à visiter la Palestine.

Phocas, 1208[1059], Willebrand d'Oldenbourg, en 1211, Jacob Vetraco ou de Vetri, en 1231[1060], Brocard, religieux dominicain, en 1283[1061], reconnurent et consignèrent dans leurs voyages tout ce qu'on avait dit avant eux sur les lieux saints.

Pour le XIVe siècle, nous avons Ludolphe[1062], Maudeville[1063] et Sanuto[1064] ;

Pour le XVe, Breidenbach[1065], Tuchor[1066], Langi[1067] ;

Pour le XVIe, Heyter[1068], Salignac[1069], Pascha[1070], etc.

Pour le XVIIe, Cotovic, Nau, et cent autres.

Pour le XVIIIe, Maundrell, Pococke, Shaw et Hasselquist[1071].

Ces voyages, qui se multiplient à l'infini, se répètent tous les uns les autres, et confirment les traditions de Jérusalem de la manière la plus invariable et la plus frappante.

Quel étonnant corps de preuves en effet ! Les apôtres ont vu Jésus-Christ ; ils connaissent les lieux honorés par les pas du Fils de l'Homme ; ils transmettent la tradition à la première Église chrétienne de Judée ; la succession des évêques s'établit, et garde soigneusement cette tradition sacrée. Eusèbe paraît, et l'histoire des saints lieux commence ; Socrate, Sozomène, Théodoret, Evagre, saint Jérôme, la continuent. Les pèlerins accourent de toutes parts. Depuis ce moment jusqu'à nos jours une suite de voyages non interrompue nous donne pendant quatorze siècles et les mêmes faits et les mêmes descriptions. Quelle tradition fut jamais appuyée d'un aussi grand nombre de témoignages ? Si l'on doute ici, il faut renoncer à croire quelque chose : encore ai-je négligé tout ce que j'aurais pu tirer des croisades. J'ajouterai à tant de preuves historiques quelques considérations sur la nature des traditions religieuses et sur le local de Jérusalem.

Il est certain que les souvenirs religieux ne se perdent pas

aussi facilement que les souvenirs purement historiques : ceux-ci ne sont confiés en général qu'à la mémoire d'un petit nombre d'hommes instruits, qui peuvent oublier la vérité ou la déguiser selon leurs passions ; ceux-là sont livrés à tout un peuple, qui les transmet machinalement à ses fils. Si le principe de la religion est sévère, comme dans le christianisme ; si la moindre déviation d'un fait ou d'une idée devient une hérésie, il est probable que tout ce qui touche cette religion se conservera d'âge en âge avec une rigoureuse exactitude.

Je sais qu'à la longue une piété exagérée, un zèle mal entendu, une ignorance attachée aux temps et aux classes inférieures de la société, peuvent surcharger un culte de traditions qui ne tiennent pas contre la critique, mais le fond des choses reste toujours. Dix-huit siècles, qui tous indiquent aux mêmes lieux les mêmes faits et les mêmes monuments, ne peuvent tromper. Si quelques objets de dévotion se sont trop multipliés à Jérusalem, ce n'est pas une raison de rejeter le tout comme une imposture. N'oublions pas d'ailleurs que le christianisme fut persécuté dans son berceau, et qu'il a presque toujours continué de souffrir à Jérusalem : or, l'on sait quelle fidélité règne parmi des hommes qui gémissent ensemble : tout devient sacré alors, et la dépouille d'un martyr est conservée avec plus de respect que la couronne d'un monarque. L'enfant qui peut à peine parler connaît déjà cette dépouille ; porté la nuit, dans les bras de sa mère, à de périlleux autels, il entend des chants, il voit des pleurs qui gravent à jamais dans sa tendre mémoire des objets qu'il n'oubliera plus ; et quand il ne devrait encore montrer que la joie, l'ouverture de cœur et la légèreté de son âge, il apprend à devenir grave, discret et prudent : le malheur est une vieillesse prématurée.

Je trouve dans Eusèbe une preuve remarquable de cette vénération pour une relique sainte. Il rapporte que de son temps les chrétiens de la Judée conservaient encore la chaise de saint Jacques, frère du Sauveur et premier évêque de Jérusalem. Gibbon lui-même n'a pu s'empêcher de reconnaître

l’authenticité des traditions religieuses en Palestine :

« *They fixed (christians), dit-il, by unquestionable tradition the scene of each memorable event.* » – « Ils fixèrent (les chrétiens) par une tradition non douteuse la scène de chaque événement mémorable[1072] ; »

Aveu d’un poids considérable dans la bouche d’un écrivain aussi instruit que l’historien anglais, et d’un homme en même temps si peu favorable à la religion.

Enfin, les traditions de lieux ne s’altèrent pas comme celle des faits, parce que la face de la terre ne change pas aussi facilement que celle de la société. C’est ce que remarque très bien d’Anville, dans son excellente *Dissertation* sur l’ancienne Jérusalem :

« Les circonstances locales, dit-il, et dont la nature même décide, ne prennent aucune part aux changements que le temps et la fureur des hommes ont pu apporter à la ville de Jérusalem. » Aussi d’Anville retrouve-t-il avec une sagacité merveilleuse tout le plan de l’ancienne Jérusalem dans la nouvelle.

Le théâtre de la Passion, à l’étendre depuis la montagne des Oliviers jusqu’au Calvaire, n’occupe pas plus d’une lieue de terrain ; et voyez combien de choses faciles à signaler dans ce petit espace ! C’est d’abord une montagne appelée la montagne des Oliviers, qui domine la ville et le Temple à l’orient : cette montagne est là, et n’a pas changé ; c’est un torrent de Cédron : et ce torrent est encore le seul qui passe à Jérusalem ; c’est un lieu élevé à la porte de l’ancienne cité, où l’on mettait à mort les criminels : or, ce lieu élevé est aisé à retrouver entre le mont Sion et la porte Judicielle, dont il existe encore quelques vestiges. On ne peut méconnaître Sion, puisqu’elle était encore la plus haute colline de la ville. « Nous sommes, dit notre grand géographe, assurés des limites de cette ville dans la partie que Sion occupait. C’est le côté qui s’avance le plus vers le midi ; et non seulement on est fixé de manière à ne pouvoir s’étendre plus loin de ce côté-là, mais encore l’espace de l’emplacement que Jérusalem peut y prendre en largeur se trouve déterminé, d’une part par la

pente ou l’escarpement de Sion qui regarde le couchant, et de l’autre par son extrémité opposée vers Cédron. »

Tout ce raisonnement est excellent, et on dirait que d’Anville l’a fait d’après l’inspection des lieux.

Le Golgotha était donc une petite croupe de la montagne de Sion, à l’orient de cette montagne et à l’occident de la porte de la ville : cette éminence, qui porte maintenant l’église de la Résurrection, se distingue parfaitement encore. On sait que Jésus-Christ fut enseveli dans un jardin au bas du Calvaire : or, ce jardin et la maison qui en dépendait ne pouvaient disparaître au pied du Golgotha, monticule dont la base n’est pas assez large pour qu’on y perde un monument.

La montagne des Oliviers et le torrent de Cédron donnent ensuite la vallée de Josaphat : celle-ci détermine la position du Temple sur le mont Moria. Le Temple fournit la porte Triomphale et la maison d’Hérode, que Josèphe place à l’orient, au bas de la ville et près du Temple. Le Prétoire de Pilate touchait presque à la tour Antonia, et on connaît les fondements de cette tour. Ainsi, le Tribunal de Pilate et le Calvaire étant trouvés, on place aisément la dernière scène de la Passion sur le chemin qui conduit de l’un à l’autre, surtout ayant encore pour témoin un fragment de la porte Judicielle. Ce chemin est cette Via dolorosa si célèbre dans toutes les relations des pèlerins.

Les actions de Jésus-Christ hors de la cité sainte ne sont pas indiquées par les lieux avec moins de certitude. Le jardin des Oliviers, de l’autre côté de la vallée de Josaphat et du torrent de Cédron, est visiblement aujourd’hui dans la position que lui donne l’Evangile.

Je pourrais ajouter beaucoup de faits, de conjectures et de réflexions à tout ce que je viens de dire ; mais il est temps de mettre un terme à cette Introduction, déjà trop longue. Quiconque examinera avec candeur les raisons déduites dans ce Mémoire conviendra que s’il y a quelque chose de prouvé sur la terre, c’est l’authenticité des traditions chrétiennes à Jérusalem.

Partie I – Voyage en Grèce

J'avais arrêté le plan des Martyrs : la plupart des livres de cet ouvrage étaient ébauchés ; je ne crus pas devoir y mettre la dernière main avant d'avoir vu le pays où ma scène était placée : d'autres ont leurs ressources en eux-mêmes, moi j'ai besoin de suppléer à ce qui me manque par toutes sortes de travaux. Ainsi, quand on ne trouvera pas dans cet Itinéraire la description de tels ou tels lieux célèbres, il faudra la chercher dans les Martyrs.

Au principal motif qui me faisait, après tant de courses, quitter de nouveau la France, se joignaient d'autres considérations : un voyage en Orient complétait le cercle des études que je m'étais toujours promis d'achever. J'avais contemplé dans les déserts de l'Amérique les monuments de la nature : parmi les monuments des hommes, je ne connaissais encore que deux sortes d'antiquités, l'antiquité celtique et l'antiquité romaine ; il me restait à parcourir les ruines d'Athènes, de Memphis et de Carthage. Je voulais aussi accomplir le pèlerinage de Jérusalem :

> (…) Qui devoto
> Il gran Sepolcro adora, e scioglie il voto.

Il peut paraître étrange aujourd'hui de parler de vœux et de pèlerinages ; mais sur ce point je suis sans pudeur, et je me suis rangé depuis longtemps dans la classe des superstitieux et des faibles. Je serai peut-être le dernier Français sorti de mon pays pour voyager en Terre Sainte avec les idées, le but et les sentiments d'un ancien pèlerin ; mais si je n'ai point les vertus qui brillèrent jadis dans les sires de Coucy, de Nesles, de Chastillon, de Montfort, du moins la foi me reste : à cette marque je pourrais encore me faire reconnaître des antiques croisés.

« Et quant je voulus partir et me mettre à la voye, dit le sire de Joinville, je envoyé querir l'abbé de Cheminon, pour me reconcilier à lui. Et me bailla et ceignit mon escherpe, et me mit mon bourdon en la main. Et tantost je m'en pars de Jonville, sans ce que rentrasse oncques puis au chastel, jusques au retour du veage d'outre-mer. Et m'en allay premier à de saints veages, qui estoient illeques près… tout à pié deschaux, et en lange. Et ainsi que je allais de Bleicourt à Saint-Urban, qu'il me fallait passer auprès du chastel de Jonville, je n'osé oncques tourner la face devers-Jonville, de paour d'avoir trop grant regret, et que le cueur me attendrist. »

En quittant de nouveau ma patrie, le 13 juillet 1806, je ne craignis point de tourner la tête comme le sénéchal de Champagne : presque étranger dans mon pays, je n'abandonnais après moi ni château ni chaumière.

De Paris à Milan, je connaissais la route. À Milan, je pris le chemin de Venise : je vis partout, à peu près comme dans le Milanais, un marais fertile et monotone. Je m'arrêtai quelques instants aux monuments de Vérone, de Vicence et de Padoue. J'arrivai à Venise le 23 ; j'examinai pendant cinq jours les restes de sa grandeur passée : on me montra quelques bons tableaux du Tintoret, de Paul Véronèse et de son frère, du Bassan et du Titien. Je cherchai dans une église déserte le tombeau de ce dernier peintre, et j'eus quelque peine à le trouver : la même chose m'était arrivée à Rome pour le tombeau du Tasse. Après tout, les cendres d'un poète religieux et infortuné ne sont pas trop mal placées dans un ermitage : le chantre de la Jérusalem semble s'être réfugié dans cette sépulture ignorée, comme pour échapper aux persécutions des hommes ; il remplit le monde de sa renommée, et repose lui-même inconnu sous l'oranger de Saint-Onuphre.

Je quittai Venise le 28, et je m'embarquai à dix heures du soir pour me rendre en terre ferme. Le vent du sud-est soufflait assez pour enfler la voile, pas assez pour troubler la mer. À mesure que la barque s'éloignait, je voyais s'enfoncer sous l'horizon les lumières de Venise, et je distinguais, comme des

taches sur les flots, les différentes ombres des îles dont la plage est semée. Ces îles, au lieu d'être couvertes de forts et de bastions, sont occupées par des églises et des monastères. Les cloches des hospices et des lazarets se faisaient entendre, et ne rappelaient que des idées de calme et de secours au milieu de l'empire des tempêtes et des dangers. Nous nous approchâmes assez d'une de ces retraites pour entrevoir des moines qui regardaient passer notre gondole ; ils avaient l'air de vieux nautoniers rentrés au port après de longues traverses : peut-être bénissaient-ils le voyageur, car ils se souvenaient d'avoir été comme lui étrangers dans la terre d'Egypte :

> « Fuistis enim et vos advenae in terra Aegypti. »

J'arrivai avant le lever du jour en terre ferme, et je pris un chariot de poste pour me conduire à Trieste. Je ne me détournai point de mon chemin pour voir Aquilée ; je ne fus point tenté de visiter la brèche par où des Goths et des Huns pénétrèrent dans la patrie d'Horace et de Virgile, ni de chercher les traces de ces armées qui exécutaient la vengeance de Dieu. J'entrai à Trieste le 29 à midi. Cette ville, régulièrement bâtie, est située sous un assez beau ciel, au pied d'une chaîne de montagnes stériles : elle ne possède aucun monument. Le dernier souffle de l'Italie vient expirer sur ce rivage où la barbarie commence.

M. Seguier, consul de France à Trieste, eut la bonté de me faire chercher un bâtiment ; on en trouva un prêt à mettre à la voile pour Smyrne : le capitaine me prit à son bord avec mon domestique. Il fut convenu qu'il me jetterait en passant sur les côtes de la Morée, que je traverserais par terre le Péloponèse ; que le vaisseau m'attendrait quelques jours à la pointe de l'Attique, au bout desquels jours si je ne paraissais point il poursuivrait son voyage.

Nous appareillâmes le 1er août à une heure du matin. Nous eûmes les vents contraires en sortant du port. L'Istrie présentait le long de la mer une terre basse, appuyée dans l'intérieur sur une chaîne de montagnes. La Méditerranée,

placée au centre des pays civilisés, semée d'îles riantes, baignant des côtes plantées de myrtes, de palmiers et d'oliviers, donne sur-le-champ l'idée de cette mer où naquirent Apollon, les Néréides et Vénus, tandis que l'Océan, livré aux tempêtes, environné de terres inconnues, devait être le berceau des fantômes de la Scandinavie, ou le domaine de ces peuples chrétiens qui se font une idée si imposante de la grandeur et de la toute-puissance de Dieu.

Le 2 à midi le vent devint favorable ; mais les nuages qui s'assemblaient au couchant nous annoncèrent un orage. Nous entendîmes les premiers coups de foudre sur les côtes de la Croatie. À trois heures on plia les voiles et l'on suspendit une petite lumière, dans la chambre du capitaine, devant une image de la sainte Vierge. J'ai fait remarquer ailleurs combien il est touchant ce culte qui soumet l'empire des mers à une faible femme. Des marins à terre peuvent devenir des esprits forts comme tout le monde ; mais ce qui déconcerte la sagesse humaine, ce sont les périls : l'homme dans ce moment devient religieux, et le flambeau de la philosophie le rassure moins au milieu de la tempête que la lampe allumée devant la Madone.

À sept heures du soir l'orage était dans toute sa force. Notre capitaine autrichien commença une prière au milieu des torrents de pluie et des coups de tonnerre. Nous priâmes pour l'empereur François II, pour nous et pour les mariniers « sepolti in questo sacro mare ». Les matelots, les uns debout et découverts, les autres prosternés sur des canons, répondaient au capitaine.

L'orage continua une partie de la nuit. Toutes les voiles étant pliées, et l'équipage retiré, je restai presque seul auprès du matelot qui tenait la barre du gouvernail. J'avais ainsi passé autrefois des nuits entières sur des mers plus orageuses ; mais j'étais jeune alors, et le bruit des vagues, la solitude de l'Océan, les vents, les écueils, les périls, étaient pour moi autant de jouissances. Je me suis aperçu dans ce dernier voyage que la face des objets a changé pour moi. Je sais ce que valent à présent toutes ces rêveries de la première jeunesse ; et pourtant telle est l'inconséquence humaine, que

je traversais encore les flots, que je me livrais encore à l'espérance, que j'allais encore recueillir des images, chercher des couleurs pour orner des tableaux qui devaient m'attirer peut-être des chagrins et des persécutions[1073]. Je me promenais sur le gaillard d'arrière, et de temps en temps je venais crayonner une note à la lueur de la lampe qui éclairait le compas du pilote. Ce matelot me regardait avec étonnement ; il me prenait, je crois, pour quelque officier de la marine française, occupé comme lui de la course du vaisseau : il ne savait pas que ma boussole n'était pas aussi bonne que la sienne, et qu'il trouverait le port plus sûrement que moi.

Le lendemain, 3 août, le vent s'étant fixé au nord-ouest, nous passâmes rapidement l'île de Pommo et celle de Pelagosa. Nous laissâmes à gauche les dernières îles de la Dalmatie, et nous découvrîmes à droite le mont Santo-Angelo, autrefois le mont Gargane, qui couvre Manfredonia, près des ruines de Sipontum, sur les côtes de l'Italie.

Le 4 nous tombâmes en calme ; le mistral se leva au coucher du soleil, et nous continuâmes notre route. À deux heures, la nuit étant superbe, j'entendis un mousse chanter le commencement du septième chant de la Jérusalem :

Intanto Erminia infra l'ombrose piante, etc.

L'air était une espèce de récitatif très élevé dans l'intonation, et descendant aux notes les plus graves à la chute du vers. Ce tableau du bonheur champêtre, retracé par un matelot au milieu de la mer, me parut encore plus enchanteur. Les anciens, nos maîtres en tout, ont connu ces oppositions de mœurs : Théocrite a quelquefois placé ses bergers au bord des flots, et Virgile se plaît à rapprocher les délassements du laboureur des travaux du marinier :

> Invitat genialis hyems, curasque resolvit ;
> Ceu pressae cum jam portum tetigere carinae,
> Puppibus et laeti nautae imposuere coronas.

Le 5 le vent souffla avec violence ; il nous apporta un oiseau grisâtre, assez semblable à une alouette. On lui donna l'hospitalité. En général, ce qui forme contraste avec leur vie agitée plaît aux marins ; ils aiment tout ce qui se lie dans leur

esprit aux souvenirs de la vie des champs, tels que les aboiements du chien, le chant du coq, le passage des oiseaux de terre. À onze heures du matin de la même journée nous nous trouvâmes aux portes de l'Adriatique, c'est-à-dire entre le cap d'Otrante en Italie et le cap de la Linguetta en Albanie.

J'étais là sur les frontières de l'antiquité grecque et aux confins de l'antiquité latine. Pythagore, Alcibiade, Scipion, César, Pompée, Cicéron, Auguste, Horace, Virgile, avaient traversé cette mer. Quelles fortunes diverses tous ces personnages célèbres ne livrèrent-ils point à l'inconstance de ces mêmes flots ! Et moi, voyageur obscur, passant sur la trace effacée des vaisseaux qui portèrent les grands hommes de la Grèce et de l'Italie, j'allais chercher les Muses dans leur patrie ; mais je ne suis pas Virgile, et les dieux n'habitent plus l'Olympe. Nous avancions vers l'île de Fano. Elle porte, avec l'écueil de Merlère, le nom d'Othonos ou de Calypso dans quelques cartes anciennes. D'Anville semble l'indiquer sous ce nom, et M. Lechevalier s'appuie de l'autorité de ce géographe pour retrouver dans Fano le séjour où Ulysse pleura si longtemps sa patrie. Procope observe quelque part, dans son Histoire mêlée, que si l'on prend pour l'île de Calypso une des petites îles qui environnent Corfou, cela rendra probable le récit d'Homère. En effet, un bateau suffirait alors pour passer de cette île à celle de Schérie (Corcyre ou Corfou) ; mais cela souffre de grandes difficultés. Ulysse part avec un vent favorable, et après dix-huit jours de navigation il aperçoit les terres de Schérie, qui s'élève comme un bouclier au-dessus des flots :

Εἴσατο δ' ὡς ὅτε ῥινὸν ἐν ἠεροειδέϊ πόντῳ.

Or, si Fano est l'île de Calypso, cette île touche à Schérie. Loin de mettre dix-huit jours entiers de navigation pour découvrir les côtes de Corfou, Ulysse devait les voir de la forêt même où il bâtissait son vaisseau. Pline, Ptolémée, Pomponius Méla, l'Anonyme de Ravenne, ne donnent sur ce point aucune lumière ; mais on peut consulter Wood et les modernes, touchant la géographie d'Homère, qui placent tous, avec

Strabon, l'île de Calypso sur la côte d'Afrique, dans la mer de Malte.

Au reste, je veux de tout mon cœur que Fano soit l'île enchantée de Calypso, quoique je n'y aie découvert qu'une petite masse de roches blanchâtres : j'y planterai, si l'on veut, avec Homère, « une forêt desséchée par les feux du soleil, des pins et des aunes chargés du nid des corneilles marines ; » ou bien, avec Fénelon, j'y trouverai des bois d'orangers et des « montagnes dont la figure bizarre forme un horizon à souhait pour le plaisir des yeux ». Malheur à qui ne verrait pas la nature avec les yeux de Fénelon et d'Homère !

Le vent étant tombé vers les huit heures du soir, et la mer s'étant aplanie, le vaisseau demeura immobile. Ce fut là que je jouis du premier coucher du soleil et de la première nuit dans le ciel de la Grèce. Nous avions à gauche l'île de Fano, et celle de Corcyre qui s'allongeait à l'orient : on découvrait par-dessus ces îles les hautes terres du continent de l'Epire ; les monts Acrocérauniens que nous avions passés formaient au nord, derrière nous, un cercle qui se terminait à l'entrée de l'Adriatique ; à notre droite, c'est-à-dire à l'occident, le soleil se couchait par-delà les côtes d'Otrante ; devant nous était la pleine mer qui s'étendait jusqu'aux rivages de l'Afrique.

Les couleurs au couchant n'étaient point vives : le soleil descendait entre les nuages qu'il peignait de rose, il s'enfonça sous l'horizon, et le crépuscule le remplaça pendant une demi-heure. Durant le passage de ce court crépuscule, le ciel était blanc au couchant, bleu pâle au zénith et gris de perle au levant. Les étoiles percèrent l'une après l'autre cette admirable tenture : elles semblaient petites, peu rayonnantes, mais leur lumière était dorée et d'un éclat si doux, que je ne puis en donner une idée. Les horizons de la mer, légèrement vaporeux, se confondaient avec ceux du ciel. Au pied de l'île de Fano ou de Calypso on apercevait une flamme allumée par des pêcheurs : avec un peu d'imagination j'aurais pu voir les Nymphes embrasant le vaisseau de Télémaque. Il n'aurait aussi tenu qu'à moi d'entendre Nausicaa folâtrer avec ses compagnes, ou Andromaque pleurer au bord du faux Simoïs,

puisque j’entrevoyais au loin, dans la transparence des ombres, les montagnes de Schérie et de Buthrotum[1074].

Prodigiosa veterum mendacia vatum.

Les climats influent plus ou moins sur le goût des peuples. En Grèce, par exemple, tout est suave, tout est adouci, tout est plein de calme dans la nature comme dans les écrits des anciens. On conçoit presque comment l’architecture du Parthénon a des proportions si heureuses, comment la sculpture antique est si peu tourmentée, si paisible, si simple, lorsqu’on a vu le ciel pur et les paysages gracieux d’Athènes, de Corinthe et de l’Ionie. Dans cette patrie des Muses, la nature ne conseille point les écarts ; elle tend au contraire à ramener l’esprit à l’amour des choses uniformes et harmonieuses.

Le calme continua le 6, et j’eus tout le loisir de considérer Corfou, appelée tour à tour dans l’antiquité Drepanum, Macria, Schérie, Corcyre, Ephise, Cassiopée, Ceraunia et même Argos. C’est dans cette île qu’Ulysse fut jeté nu après son naufrage : plût à Dieu que la demeure d’Alcinoüs n’eût jamais été fameuse que par les fictions du malheur ! Je me rappelais malgré moi les troubles de Corcyre, que Thucydide a si éloquemment racontés. Il semble au reste qu’Homère, en chantant les jardins d’Alcinoüs, eût attaché quelque chose de poétique et de merveilleux aux destinées de Schérie. Aristote y vint expier dans l’exil les erreurs d’une passion que la philosophie ne surmonte pas toujours ; Alexandre, encore jeune, éloigné de la cour de Philippe, descendit dans cette île célèbre ; les Corcyréens virent le premier pas de ce voyageur armé qui devait visiter tous les peuples de la terre. Plusieurs citoyens de Corcyre remportèrent des couronnes aux jeux Olympiques : leurs noms furent immortalisés par les vers de Simonide et par les statues de Polyclète. Fidèle à sa double destinée, l’île des Phéaciens continua d’être sous les Romains le théâtre de la gloire et du malheur : Caton, après la bataille de Pharsale, rencontra Cicéron à Corcyre : ce serait un bien beau tableau à faire que celui de l’entrevue de ces deux

Romains ! Quels hommes ! quelle douleur ! quels coups de fortune ! On verrait Caton voulant céder à Cicéron le commandement des dernières légions républicaines, parce que Cicéron avait été consul ; ils se séparent ensuite : l'un va se déchirer les entrailles à Utique et l'autre porter sa tête aux triumvirs. Peu de temps après, Antoine et Octavie célébrèrent à Corcyre ces noces fatales qui coûtèrent tant de larmes au monde ; et à peine un demi-siècle s'était écoulé, qu'Agrippine vint étaler au même lieu les funérailles de Germanicus : comme si cette île devait fournir à deux historiens rivaux de génie, dans deux langues rivales[1075], le sujet du plus admirable de leurs tableaux.

Un autre ordre de choses et d'événements, d'hommes et de mœurs, ramène souvent le nom de Corcyre (alors Corfou) dans la Byzantine, dans les histoires de Naples et de Venise et dans la collection Gesta Dei per Francos. Ce fut de Corfou que partit cette armée de Croisés qui mit un gentilhomme français sur le trône de Constantinople. Mais si je parlais d'Apollidore, évêque de Corfou, qui se distingua par sa doctrine au concile de Nicée, de Georges et de saint Arsène, autres évêques de cette île devenue chrétienne ; si je disais que l'Église de Corfou fut la seule qui échappa à la persécution de Dioclétien ; qu'Hélène, mère de Constantin, commença à Corfou son pèlerinage en Orient, j'aurais bien peur de faire sourire de pitié les esprits forts. Quel moyen de nommer saint Jason et saint Sosistrate, apôtres des Corcyréens sous le règne de Claude, après avoir parlé d'Homère, d'Aristote, d'Alexandre, de Cicéron, de Caton, de Germanicus ! Et pourtant un martyr de l'indépendance est-il plus grand qu'un martyr de la vérité ? Caton se dévouant à la liberté de Rome est-il plus héroïque que Sosistrate se laissant brûler dans un taureau d'airain, pour annoncer aux hommes qu'ils sont frères, qu'ils doivent s'aimer, se secourir et s'élever jusqu'à Dieu par la pratique des vertus ?

J'avais le temps de repasser dans mon esprit tous ces souvenirs à la vue des rivages de Corfou, devant lesquels nous étions arrêtés par un calme profond. Le lecteur désire peut-être qu'un bon vent me porte en Grèce et le débarrasse de

mes digressions ; c’est ce qui arriva le 7 au matin. La brise du nord-ouest se leva, et nous mîmes le cap sur Céfalonie. Le 8 nous avions à notre gauche Leucate, aujourd’hui Sainte-Maure, qui se confondait avec un haut promontoire de l’île d’Ithaque et les terres basses de Céfalonie. On ne voit plus dans la patrie d’Ulysse ni la forêt du mont Nérée ni les treize poiriers de Laerte : ceux-ci ont disparu, ainsi que ces deux poiriers, plus vénérables encore, que Henri IV donna pour ralliement à son armée lorsqu’il combattit à Ivry. Je saluai de loin la chaumière d’Eumée et le tombeau du chien fidèle. On ne cite qu’un seul chien célèbre par son ingratitude. : il s’appelait Math, et son maître était, je crois, un roi d’Angleterre de la maison de Lancastre. L’histoire s’est plu à retenir le nom de ce chien ingrat, comme elle conserve le nom d’un homme resté fidèle au malheur.

Le 9 nous longeâmes Céfalonie, et nous avancions rapidement vers Zante, Nemorosa Zacynthos. Les habitants de cette île passaient dans l’antiquité pour avoir une origine troyenne ; ils prétendaient descendre de Zacynthus, fils de Dardanus, qui conduisit à Zacynthe une colonie. Ils fondèrent Sagonte, en Espagne ; ils aimaient les arts et se plaisaient à entendre chanter les vers d’Homère ; ils donnèrent souvent asile aux Romains proscrits ; on veut même avoir retrouvé chez eux les cendres de Cicéron. Si Zante a réellement été le refuge des bannis, je lui voue volontiers un culte et je souscris à ses noms d’Isola d’Oro, de Fior di Levante. Ce nom de fleur me rappelle que l’hyacinthe était originaire de l’île de Zante, et que cette île reçut son nom de la plante qu’elle avait portée : c’est ainsi que pour louer une mère, dans l’antiquité, on joignait quelquefois à son nom le nom de sa fille. Dans le moyen âge on trouve sur l’île de Zante une autre tradition, assez peu connue. Robert Guiscard, duc de la Pouille, mourut à Zante, en allant en Palestine. On lui avait prédit qu’il trépasserait à Jérusalem : d’où l’on a conclu que Zante portait le nom de Jérusalem au XIVe siècle, ou qu’il y avait dans cette île quelque lieu appelé Jérusalem. Au reste, Zante est célèbre aujourd’hui par ses sources d’huile de pétrole comme elle

l’était du temps d’Hérodote, et ses raisins rivalisent avec ceux de Corinthe.

Du pèlerin normand Robert Guiscard jusqu’à moi, pèlerin breton, il y a bien quelques années, mais dans l’intervalle de nos deux voyages le seigneur de Villamont, mon compatriote, passa à Zante. Il partit du duché de Bretagne, en 1588, pour Jérusalem. « Bening lecteur, dit-il à la tête de son Voyage, tu recevras ce mien petit labeur, et suppléeras (s’il te plaist) aux faultes qui s’y pourraient rencontrer ; et le recevant d’aussi bon cueur que je te le présente, tu me donneras courage à l’advenir de n’estre chiche de ce que j’aurai plus exquis rapporté du temps et de l’occasion ; servant à la France selon mon désir. Adieu. »

Le seigneur de Villamont ne s’arrêta point à Zante. Il vint comme moi à la vue de cette île, et, comme moi, le vent du ponent magistral le poussa vers la Morée. J’attendais avec impatience le moment où je découvrirais les côtes de la Grèce ; je les cherchais des yeux à l’horizon, et je les voyais dans tous les nuages. Le 10 au matin j’étais sur le pont avant le lever du soleil. Comme il sortait de la mer, j’aperçus dans le lointain des montagnes confuses et élevées : c’étaient celles de l’Elide. Il faut que la gloire soit quelque chose de réel, puisqu’elle fait ainsi battre le cœur de celui qui n’en est que le juge. À dix heures, nous passâmes devant Navarin, l’ancienne Pylos, couverte par l’île de Sphactérie : noms également célèbres, l’un dans la fable, l’autre dans l’histoire. À midi nous jetâmes l’ancre devant Modon, autrefois Méthone en Messénie. À une heure j’étais descendu à terre, je foulais le sol de la Grèce, j’étais à dix lieues d’Olympie, à trente de Sparte, sur le chemin que suivit Télémaque pour aller demander des nouvelles d’Ulysse à Ménélas : il n’y avait pas un mois que j’avais quitté Paris.

Notre vaisseau avait mouillé à une demi-lieue de Modon, entre le canal formé par le continent et les îles Sapienza et Cabrera, autrefois Oenussae. Vues de ce point, les côtes du Péloponèse vers Navarin paraissent sombres et arides. Derrière ces côtes s’élèvent, à quelque distance dans les

terres, des montagnes qui semblent être d'un sable blanc recouvert d'une herbe flétrie : c'étaient là cependant les monts Egalées, au pied desquels Pylos était bâtie. Modon ne présente aux regards qu'une ville de moyen âge, entourée de fortifications gothiques à moitié tombantes. Pas un bateau dans le port, pas un homme sur la rive : partout le silence, l'abandon et l'oubli.

Je m'embarquai dans la chaloupe du bâtiment avec le capitaine pour aller prendre langue à terre. Nous approchions de la côte, j'étais prêt à m'élancer sur un rivage désert et à saluer la patrie des arts et du génie, lorsqu'on nous héla d'une des portes de la ville. Nous fûmes obligés de tourner la proue vers le château de Modon. Nous distinguâmes de loin, sur la pointe d'un rocher, des janissaires armés de toutes pièces et des Turcs attirés par la curiosité. Aussitôt qu'ils furent à la portée de la voix, ils nous crièrent en italien : Ben venuti ! Comme un véritable Grec, je fis attention à ce premier mot de bon augure entendu sur le rivage de la Messénie. Les Turcs se jetèrent dans l'eau pour tirer notre chaloupe à terre, et ils nous aidèrent à sauter sur le rocher. Ils parlaient tous à la fois et faisaient mille questions au capitaine en grec et en italien. Nous entrâmes par la porte à demi ruinée de la ville. Nous pénétrâmes dans une rue, ou plutôt dans un véritable camp, qui me rappela sur-le-champ la belle expression de M. de Bonald :

« Les Turcs sont campés en Europe. » Il est incroyable à quel point cette expression est juste dans toute son étendue et sous tous ses rapports Ces Tartares de Modon étaient assis devant leurs portes, les jambes croisées, sur des espèces d'échoppes ou de tables de bois, à l'ombre de méchantes toiles tendues d'une maison à l'autre. Ils fumaient leurs pipes, buvaient le café, et, contre l'idée que je m'étais formée de la taciturnité des Turcs, ils riaient, causaient ensemble et faisaient grand bruit.

Nous nous rendîmes chez l'aga, pauvre hère, juché sur une sorte de lit de camp, dans un hangar ; il me reçut avec assez de cordialité. On lui expliqua l'objet de mon voyage. Il répondit

qu’il me ferait donner des chevaux et un janissaire pour me rendre à Coron auprès du consul français, M. Vial ; que je pourrais aisément traverser la Morée, parce que les chemins étaient libres, vu qu’on avait coupé la tête à trois ou quatre cents brigands, et que rien n’empêchait plus de voyager.

Voici l’histoire de ces trois ou quatre cents brigands. Il y avait vers le mont Ithome une troupe d’une cinquantaine de voleurs qui infestaient les chemins. Le pacha de la Morée, Osman-Pacha, se transporta sur les lieux ; il fit cerner les villages où les voleurs avaient coutume de se cantonner. Il eût été trop long et trop ennuyeux pour un Turc de distinguer l’innocent du coupable : on assomma comme des bêtes fauves tout ce qui se trouva dans la battue du pacha. Les brigands périrent, il est vrai, mais avec trois cents paysans grecs qui n’étaient pour rien dans cette affaire.

De la maison de l’aga nous allâmes à l’habitation du vice-consul d’Allemagne. La France n’avait point alors d’agent à Modon. Il demeurait dans la bourgade des Grecs, hors de la ville. Dans tous les lieux où le poste est militaire, les Grecs sont séparés des Turcs. Le vice-consul me confirma ce que m’avait dit l’aga sur l’état de la Morée ; il m’offrit l’hospitalité pour la nuit : je l’acceptai, et je retournai un moment au vaisseau, sur un caïque qui devait ensuite me ramener au rivage.

Je laissai à bord Julien, mon domestique français, que j’envoyai m’attendre avec le vaisseau à la pointe de l’Attique, ou à Smyrne, si je manquais le passage du vaisseau. J’attachai autour de moi une ceinture qui renfermait ce que je possédais en or ; je m’armai de pied en cap, et je pris à mon service un Milanais, nommé Joseph, marchand d’étain à Smyrne : cet homme parlait un peu le grec moderne, et il consentit, pour une somme convenue, à me servir d’interprète. Je dis adieu au capitaine, et je descendis avec Joseph dans le caïque. Le vent était violent et contraire. Nous mîmes cinq heures pour gagner le port dont nous n’étions éloignés que d’une demi-lieue, et nous fûmes deux fois près de chavirer. Un vieux Turc à barbe grise, les yeux vifs et enfoncés sous d’épais sourcils, montrant

de longues dents extrêmement blanches, tantôt silencieux, tantôt poussant des cris sauvages, tenait le gouvernail : il représentait assez bien le Temps passant dans sa barque un voyageur aux rivages déserts de la Grèce. Le vice-consul m'attendait sur la grève. Nous allâmes loger au bourg des Grecs. Chemin faisant j'admirai des tombeaux turcs qu'ombrageaient de grands cyprès au pied desquels la mer venait se briser. J'aperçus parmi ces tombeaux des femmes enveloppées de voiles blancs, et semblables à des ombres : ce fut la seule chose qui me rappela un peu la patrie des Muses. Le cimetière des chrétiens touche à celui des musulmans : il est délabré, sans pierres sépulcrales et sans arbres ; des melons d'eau qui végètent çà et là sur ces tombes abandonnées ressemblent, par leur forme et leur pâleur, à des crânes humains qu'on ne s'est pas donné la peine d'ensevelir. Rien n'est triste comme ces deux cimetières, où l'on remarque jusque dans l'égalité et l'indépendance de la mort la distinction du tyran et de l'esclave.

L'abbé Barthélemy a trouvé Méthone si peu intéressante dans l'antiquité, qu'il s'est contenté de faire mention de son puits d'eau bitumineuse. Sans gloire au milieu de toutes ces cités bâties par les dieux ou célébrées par les poètes, Méthone ne se retrouve point dans les chants de Pindare, qui forment avec les ouvrages d'Homère les brillantes archives de la Grèce. Démosthène, haranguant pour les Mégalopolitains et rappelant l'histoire de la Messénie, ne parle point de Méthone. Polybe, qui était de Mégalopolis, et qui donne de très bons conseils aux Messéniens, garde le même silence. Plutarque et Diogène Laerce ne citent aucun héros, aucun philosophe de cette ville. Athénée, Aulu-Gelle et Macrobe ne rapportent rien de Méthone. Enfin Pline Ptolémée, Pomponius Méla et l'Anonyme de Ravenne ne font que la nommer dans le dénombrement des villes de la Messénie ; mais Strabon et Pausanias veulent retrouver Méthone dans la Pédase d'Homère. Selon Pausanias, le nom de Méthone ou de Mothone lui vient d'une fille d'Oeneus, compagnon de Diomède, ou d'un rocher qui ferme l'entrée du port. Méthone reparaît assez souvent dans l'histoire

ancienne mais jamais pour aucun fait important. Thucydide cite quelques corps d'hoplites de Méthone, dans la guerre du Péloponèse. On voit par un fragment de Diodore de Sicile que Brasidas défendit cette ville contre les Athéniens. Le même Diodore l'appelle une ville de la Laconie, parce que la Messénie était une conquête de Lacédémone ; celle-ci envoya à Méthone une colonie de Naupliens, qui ne furent point chassés de leur nouvelle patrie lorsque Epaminondas rappela les Messéniens. Méthone suivit le sort de la Grèce quand celle-ci passa sous le joug des Romains. Trajan accorda des privilèges à Méthone. Le Péloponèse étant devenu l'apanage de l'empire d'Orient, Méthone subit les révolutions de la Morée : dévastée par Alaric, peut-être plus maltraitée par Stilicon, elle fut démembrée de l'empire grec en 1124 par les Vénitiens. Rendue à ses anciens maîtres l'année d'après, elle retomba au pouvoir des Vénitiens en 1204. Un corsaire génois l'enleva aux Vénitiens en 1208. Le doge Dandolo la reprit sur les Génois. Mahomet II l'enleva aux Vénitiens, ainsi que toute la Grèce, en 1498. Morosini la reconquit sur les Turcs en 1686, et les Turcs y entrèrent de nouveau en 1715. Trois ans après, Pellegrin passa dans cette ville, dont il nous a fait la description en y mêlant la chronique scandaleuse de tous les consuls français : ceci forme depuis Homère jusqu'à nous la suite de l'obscure histoire de Méthone. Pour ce qui regarde le sort de Modon pendant l'expédition des Russes en Morée, on peut consulter le premier volume du Voyage de M. de Choiseul et l'Histoire de Pologne par Rulhière.

Le vice-consul allemand, logé dans une méchante cahute de plâtre, m'offrit de très bon cœur un souper composé de pastèques, de raisins et de pain noir : il ne faut pas être difficile sur des repas lorsqu'on est si près de Sparte. Je me retirai ensuite dans la chambre que l'on m'avait préparée, mais sans pouvoir fermer les yeux. J'entendais les aboiements du chien de la Laconie et le bruit du vent de l'Elide ; comment aurais-je pu dormir ? Le 11, à trois heures du matin, la voix du janissaire de l'aga m'avertit qu'il fallait partir pour Coron.

Nous montâmes à cheval à l'instant. Je vais décrire l'ordre

de la marche, parce qu’il a été le même dans tout le voyage.

À notre tête paraissait le guide ou le postillon grec à cheval, tenant un autre cheval en laisse : ce second cheval devait servir de remonte en cas qu’il arrivât quelque accident aux chevaux des voyageurs. Venait ensuite le janissaire, le turban en tête, deux pistolets et un poignard à la ceinture, un sabre au côté, et un fouet à la main pour faire avancer les chevaux du guide. Je suivais, à peu près armé comme le janissaire, portant de plus un fusil de chasse ; Joseph fermait la marche. Ce Milanais était un petit homme blond à gros ventre, le teint fleuri, l’air affable ; il était tout habillé de velours bleu ; deux longs pistolets d’arçon, passés dans une étroite ceinture, relevaient sa veste d’une manière si grotesque, que le janissaire ne pouvait jamais le regarder sans rire. Mon équipage consistait en un tapis pour m’asseoir, une pipe, un poêlon à café et quelques schalls pour m’envelopper la tête pendant la nuit. Nous partions au signal donné par le guide ; nous grimpions au grand trot les montagnes, et nous les descendions au galop à travers les précipices : il faut prendre son parti ; les Turcs militaires ne connaissent pas d’autre manière d’aller, et le moindre signe de frayeur, ou même de prudence, vous exposerait à leur mépris. Vous êtes assis d’ailleurs sur des selles de mamelouck, dont les étriers, larges et courts, vous plient les jambes, vous rompent les pieds et déchirent les flancs de votre cheval. Au moindre faux mouvement, le pommeau élevé de la selle vous crève la poitrine, et si vous vous renversez en arrière, le haut rebord de la selle vous brise les reins. On finit pourtant par trouver ces selles utiles, à cause de la solidité qu’elles donnent à cheval, surtout dans des courses aussi hasardeuses.

Les courses sont de huit à dix lieues avec les mêmes chevaux : on leur laisse prendre haleine sans manger à peu près à moitié chemin. On remonte ensuite, et l’on continue sa route. Le soir on arrive quelquefois à un kan, masure abandonnée où l’on dort parmi toutes sortes d’insectes et de reptiles sur un plancher vermoulu. On ne vous doit rien dans ce kan lorsque vous n’avez pas de firman de poste : c’est à vous

de vous procurer des vivres comme vous pouvez. Mon janissaire allait à la chasse dans les villages ; il rapportait quelquefois des poulets que je m'obstinais à payer ; nous les faisions rôtir sur des branches vertes d'oliviers, ou bouillir avec du riz pour en faire un pilau. Assis à terre autour de ce festin, nous le déchirions avec nos doigts. le repas fini, nous allions nous laver la barbe et les mains au premier ruisseau. Voilà comme on voyage aujourd'hui dans le pays d'Alcibiade et d'Aspasie.

Il faisait encore nuit quand nous quittâmes Modon ; je croyais errer dans les déserts de l'Amérique : même solitude, même silence. Nous traversâmes des bois d'oliviers en nous dirigeant au midi. Au lever de l'aurore nous nous trouvâmes sur les sommets aplatis des montagnes les plus arides que j'aie jamais vues. Nous y marchâmes pendant deux heures. Ces sommets labourés par les torrents avaient l'air de guérets abandonnés ; le jonc marin et une espèce de bruyère épineuse et flétrie y croissaient par touffes. De gros caïeux de lis de montagne déchaussés par les pluies, paraissaient à la surface de la terre. Nous découvrîmes la mer vers l'est, à travers un bois d'oliviers clairsemés ; nous descendîmes ensuite dans une gorge de vallon où l'on voyait quelques champs d'orge et de coton. Nous passâmes un torrent desséché : son lit était rempli de lauriers-roses et de gatilliers (l'agnus-castus), arbuste à feuille longue, pâle et menue, dont la fleur lilas, un peu cotonneuse, s'allonge en forme de quenouille. Je cite ces deux arbustes parce qu'on les retrouve dans toute la Grèce et qu'ils décorent presque seuls ces solitudes, jadis si riantes et si parées, aujourd'hui si nues et si tristes. À propos de torrent desséché, je dois dire aussi que je n'ai vu dans la patrie de l'Ilissus, de l'Alphée et de l'Erymante, que trois fleuves dont l'urne ne fût pas tarie : le Pamisus, le Céphise et l'Eurotas. Il faut qu'on me pardonne encore l'espèce d'indifférence et presque d'impiété avec laquelle j'écrirai quelquefois les noms les plus célèbres ou les plus harmonieux. On se familiarise malgré soi en Grèce avec Thémistocle, Epaminondas, Sophocle, Platon, Thucydide, et il faut une grande religion pour

ne pas franchir le Cythéron, le Ménale ou le Lycée comme on passe des monts vulgaires.

Au sortir du vallon dont je viens de parler, nous commençâmes à gravir de nouvelles montagnes : mon guide me répéta plusieurs fois des noms inconnus ; mais, à en juger par leur position, ces montagnes devaient faire une partie de la chaîne du mont Témathia. Nous ne tardâmes pas à entrer dans un bois d'oliviers, de lauriers-roses, d'esquines, d'agnus-castus et de cornouillers. Ce bois était dominé par des sommets rocailleux. Parvenus à cette dernière cime, nous découvrîmes le golfe de Messénie, bordé de toutes parts par des montagnes entre lesquelles l'Ithome se distinguait par son isolement et le Taygète par ses deux flèches aiguës : je saluai ces monts fameux par tout ce que je savais de beaux vers à leur louange.

Un peu au-dessous du sommet du Témathia, en descendant vers Coron, nous aperçûmes une misérable ferme grecque, dont les habitants s'enfuirent à notre approche. À mesure que nous descendions, nous découvrions au-dessous de nous la rade et le port de Coron, où l'on voyait quelques bâtiments à l'ancre ; la flotte du capitan-pacha était mouillée de l'autre côté du golfe, vers Calamate. En arrivant à la plaine qui est au pied des montagnes et qui s'étend jusqu'à la mer, nous laissâmes sur notre droite un village au centre duquel s'élevait une espèce de château fort : le tout, c'est-à-dire le village et le château, était comme environné d'un immense cimetière turc couvert de cyprès de tous les âges. Mon guide, en me montrant ces arbres, me les nommait parissos. Un ancien habitant de la Messénie m'aurait autrefois conté l'histoire entière du jeune homme d'Amyclée, dont le Messénien d'aujourd'hui n'a retenu que la moitié du nom ; mais ce nom, tout défiguré qu'il est, prononcé sur les lieux, à la vue d'un cyprès et des sommets du Taygète, me fit un plaisir que les poètes comprendront. J'avais une consolation en regardant les tombes des Turcs : elles me rappelaient que les barbares conquérants de la Grèce avaient aussi trouvé leur dernier jour dans cette terre ravagée par eux. Au reste, ces tombes étaient

fort agréables : le laurier-rose y croissait au pied des cyprès, qui ressemblaient à de grands obélisques noirs ; des tourterelles blanches et des pigeons bleus voltigeaient et roucoulaient dans ces arbres ; l'herbe flottait autour de petites colonnes funèbres que surmontait un turban ; une fontaine bâtie par un chérif répandait son eau dans le chemin pour le voyageur : on se serait volontiers arrêté dans ce cimetière, où le laurier de la Grèce, dominé par les cyprès de l'Orient, semblait rappeler la mémoire des deux peuples dont la poussière reposait dans ce lieu.

De ce cimetière à Coron il y a près de deux heures de marche : nous cheminâmes à travers un bois continuel d'oliviers, planté de froment à demi moissonné. Le terrain, qui de loin paraît une plaine unie, est coupé par des ravines inégales et profondes. M. Vial, alors consul de France à Coron, me reçut avec cette hospitalité si remarquable dans les consuls du Levant. Je lui remis une des lettres de recommandation que M. de Talleyrand, sur la prière de M. d'Hauterive, m'avait poliment accordées pour les consuls français dans les Echelles.

M. Vial voulut bien me loger chez lui. Il renvoya mon janissaire de Modon et me donna un de ses propres janissaires pour traverser avec moi la Morée et me conduire à Athènes. Le capitan-pacha étant en guerre avec les Maniottes, je ne pouvais me rendre à Sparte par Calamate, que l'on prendra si l'on veut pour Calathion, Cardamyle ou Thalames, sur la côte de la Laconie, presque en face de Coron. Il fut donc résolu que je ferais un long détour ; que j'irais chercher le défilé des portes de Léondari, l'un des Hermaeum de la Messénie ; que je me rendrais à Tripolizza afin d'obtenir du pacha de la Morée le firman nécessaire pour passer l'isthme ; que je reviendrais de Tripolizza à Sparte, et que de Sparte je prendrais par la montagne le chemin d'Argos, de Mycènes et de Corinthe.

Coroné, ainsi que Messène et Mégalopolis, ne remonte pas à une grande antiquité, puisqu'elle fut fondée par Epaminondas sur les ruines de l'ancienne Epéa. Jusque ici on a pris Coron pour Coroné, d'après l'opinion de d'Anville. J'ai quelques

doutes sur ce point : selon Pausanias, Coroné était située au bas du mont Témathia, vers l'embouchure du Pamisus : or, Coron est assez éloignée de ce fleuve. elle est bâtie sur une hauteur à peu près dans la position où le même Pausanias place le temple d'Apollon Corinthus, ou plutôt dans la position de Colonides[1076]. On trouve vers le fond du golfe de Messénie des ruines au bord de la mer, qui pourraient bien être celles de la véritable Coroné, à moins qu'elles n'appartiennent au village d'Ino. Coronelli s'est trompé en prenant Coroné pour Pédase, qu'il faut, selon Strabon et Pausanias, retrouver dans Méthone.

L'histoire moderne de Coron ressemble à peu près à celle de Modon : Coron fut tour à tour, et aux mêmes époques que cette dernière ville, possédée par les Vénitiens, les Génois et les Turcs. Les Espagnols l'assiégèrent et l'enlevèrent aux infidèles en 1633. Les chevaliers de Malte se distinguèrent à ce siège assez mémorable. Vertot fait à ce sujet une singulière faute en prenant Coron pour Chéronée, patrie de Plutarque, qui n'est pas elle-même la Chéronée où Philippe donna des chaînes à la Grèce. Retombée au pouvoir des Turcs, Coron fut assiégée et prise de nouveau par Morosini, en 1685 : on remarque à ce siège deux de mes compatriotes. Coronelli ne cite que le commandeur de La Tour, qui y périt glorieusement, mais Giacomo Diedo parle encore du marquis de Courbon. J'aimais à retrouver les traces de l'honneur français dès mes premiers pas dans la véritable patrie de la gloire et dans le pays d'un peuple qui fut si bon juge de la valeur. Mais où ne retrouve-t-on pas ces traces ! À Constantinople, à Rhodes, en Syrie, en Egypte, à Carthage, partout où j'ai abordé, on m'a montré le camp des Français, la tour des Français, le château des Français : l'Arabe m'a fait voir les tombes de nos soldats sous les sycomores du Caire, et le Siminole sous les peupliers de la Floride.

C'est encore dans cette même ville de Coron que M. de Choiseul a commencé ses tableaux. Ainsi le sort me conduisait au même lieu où mes compatriotes avaient cueilli cette double palme des talents et des armes, dont la Grèce aimait à

couronner ses enfants. Si j’ai moi-même parcouru sans gloire, mais non sans honneur, les deux carrières où les citoyens d’Athènes et de Sparte acquirent tant de renommée, je m’en console en songeant que d’autres Français ont été plus heureux que moi.

M. Vial se donna la peine de me montrer Coron, qui n’est qu’un amas de ruines modernes ; il me fit voir aussi l’endroit d’où les Russes canonnèrent la ville en 1770, époque fatale à la Morée, dont les Albanais ont depuis massacré la population. La relation des voyages de Pellegrin date de 1715 et de 1719 : le ressort de Coron s’étendait alors, selon ce voyageur, à quatre-vingts villages ; je ne sais si l’on en trouverait aujourd’hui cinq ou six dans le même arrondissement. Le reste de ces champs dévastés appartient à des Turcs, qui possèdent trois ou quatre mille pieds d’oliviers, et qui dévorent dans un harem à Constantinople l’héritage d’Aristomène. Les larmes me venaient aux yeux en voyant les mains du Grec esclave inutilement trempées de ces flots d’huile qui rendaient la vigueur au bras de ses pères pour triompher des tyrans.

La maison du consul dominait le golfe de Coron : je voyais de ma fenêtre la mer de Messénie peinte du plus bel azur ; devant moi, de l’autre côté de cette mer, s’élevait la haute chaîne du Taygète, couvert de neige et justement comparé aux Alpes par Polybe, mais aux Alpes sous un plus beau ciel. À ma droite s’étendait la pleine mer, et à ma gauche, au fond du golfe, je découvrais le mont Ithome, isolé comme le Vésuve, et tronqué comme lui à son sommet. Je ne pouvais m’arracher à ce spectacle : quelles pensées n’inspire point la vue de ces côtes désertes de la Grèce, où l’on n’entend que l’éternel sifflement du mistral et le gémissement des flots ! Quelques coups de canon, que le capitan-pacha faisait tirer de loin à loin contre les rochers des Maniottes, interrompaient seuls ces tristes bruits par un bruit plus triste encore. On n’apercevait sur toute l’étendue de la mer que la flotte de ce chef des barbares : elle me rappelait le souvenir de ces pirates américains qui plantaient leur drapeau sanglant sur une terre inconnue, en prenant possession d’un pays enchanté au nom

de la servitude et de la mort ; ou plutôt je croyais voir les vaisseaux d'Alaric s'éloigner de la Grèce en cendres, en emportant la dépouille des temples, les trophées d'Olympie et les statues brisées de la Liberté et des Arts[1077].

Je quittai Coron le 12 à deux heures du matin, comblé des politesses et des attentions de M. Vial, qui me donna une lettre pour le pacha de Morée, et une autre lettre pour un Turc de Misitra. Je m'embarquai avec Joseph et mon nouveau janissaire dans un caïque qui devait me conduire à l'embouchure du Pamisus, au fond du golfe de Messénie. Quelques heures d'une belle traversée me portèrent dans le lit du plus grand fleuve du Péloponèse, où notre petite barque échoua faute d'eau. Le janissaire alla chercher des chevaux à Nissi, gros village éloigné de trois ou quatre milles de la mer, en remontant le Pamisus. Cette rivière était couverte d'une multitude d'oiseaux sauvages dont je m'amusai à observer les jeux jusqu'au retour du janissaire. Rien ne serait agréable comme l'histoire naturelle si on la rattachait toujours à l'histoire des hommes : on aimerait à voir les oiseaux voyageurs quitter les peuplades ignorées de l'Atlantique pour visiter les peuples fameux de l'Eurotas et du Céphise. La Providence, afin de confondre notre vanité, a permis que les animaux connussent avant l'homme la véritable étendue du séjour de l'homme ; et tel oiseau américain attirait peut-être l'attention d'Aristote dans les fleuves de la Grèce, lorsque le philosophe ne soupçonnait même pas l'existence d'un monde nouveau. L'antiquité nous offrirait dans ses annales une foule de rapprochements curieux, et souvent la marche des peuples et des armées se lierait aux pèlerinages de quelques oiseaux solitaires ou aux migrations pacifiques des gazelles et des chameaux.

Le janissaire revint au rivage avec un guide et cinq chevaux, deux pour le guide et les trois autres pour moi, le janissaire et Joseph. Nous passâmes à Nissi, qui me semble inconnue dans l'antiquité. Je vis un moment le vayvode ; c'était un jeune Grec fort affable, qui m'offrit des confitures et du vin : je n'acceptai point son hospitalité, et je continuai ma route pour Tripolizza.

Nous nous dirigeâmes sur le mont Ithome, en laissant à

gauche les ruines de Messène. L’abbé Fourmont, qui visita ces ruines il y a soixante-dix ans, y compta trente-huit tours encore debout. Je ne sais si M. Vial ne m’a point assuré qu’il en existe aujourd’hui neuf entières et un fragment considérable de mur d’enceinte. M. Pouqueville, qui traversa la Messénie dix ans avant moi, ne passa point à Messène. Nous arrivâmes vers les trois heures de l’après-midi au pied de l’Ithome, aujourd’hui le mont Vulcano, selon d’Anville. Je me convainquis, en examinant cette montagne, de la difficulté de bien entendre les auteurs anciens sans avoir vu les lieux dont ils parlent. Il est évident, par exemple, que Messène et l’ancienne Ithome ne pouvaient embrasser le mont dans leur enceinte, et qu’il faut expliquer la particule grecque peri comme l’explique M. Lechevalier à propos de la course d’Hector et d’Achille, c’est-à-dire qu’il faut traduire devant Troie, et non pas autour de Troie.

Nous traversâmes plusieurs villages, Chafasa, Scala, Cyparissa, et quelques autres récemment détruits par le pacha lors de sa dernière expédition contre les brigands. Je ne vis dans tous ces villages qu’une seule femme : elle ne démentait point le sang des Héraclides, par ses yeux bleus, sa haute taille et sa beauté. La Messénie fut presque toujours malheureuse : un pays fertile est souvent un avantage funeste pour un peuple. À la désolation qui régnait autour de moi on eût dit que les féroces Lacédémoniens venaient encore de ravager la patrie d’Aristomène. Un grand homme se chargea de venger un grand homme : Epaminondas éleva les murs de Messène. Malheureusement on peut reprocher à cette ville la mort de Philopoemen. Les Arcadiens tirèrent vengeance de cette mort, et transportèrent les cendres de leur compatriote à Mégalopolis. Je passais avec ma petite caravane précisément par les chemins où le convoi funèbre du dernier des Grecs avait passé, il y a environ deux mille ans.

Après avoir longé le mont Ithome nous traversâmes un ruisseau qui coule au nord, et qui pourrait bien être une des sources du Balyra. Je n’ai jamais défié les Muses, elles ne m’ont point rendu aveugle comme Thamyris ; et si j’ai une lyre, je ne l’ai point jetée dans le Balyra, au risque d’être changé

après ma mort en rossignol. Je veux encore suivre le culte des neuf Sœurs pendant quelques années, après quoi j'abandonnerai leurs autels. La couronne de roses d'Anacréon ne me tente point : la plus belle couronne d'un vieillard, ce sont ses cheveux blancs et les souvenirs d'une vie honorable.

Andanies devait être plus bas, sur le cours du Balyra. J'aurais aimé à découvrir au moins l'emplacement des palais de Mérope.

> J'entends des cris plaintifs. Hélas ! dans ces palais
> Un dieu persécuteur habite pour jamais.

Mais Andanies était trop loin de notre route pour essayer d'en trouver les ruines. Une plaine inégale, couverte de grandes herbes et de troupeaux de chevaux comme les savanes de la Floride, me conduisit vers le fond du bassin où se réunissent les hautes montagnes de l'Arcadie et de la Laconie. Le Lycée était devant nous, cependant un peu sur notre gauche, et nous foulions probablement le sol de Stényclare. Je n'y entendais point Tyrtée chanter à la tête des bataillons de Sparte, mais, à son défaut, je fis en cet endroit la rencontre d'un Turc monté sur un bon cheval et accompagné de deux Grecs à pied. Aussitôt qu'il m'eut reconnu à mon habit franc il piqua vers moi, et me cria en français :

« C'est un beau pays pour voyager que la Morée ! En France, de Paris à Marseille, je trouvais des lits et des auberges partout. Je suis très fatigué ; je viens de Coron par terre, et je vais à Léondari. Où allez-vous ? » Je répondis que j'allais à Tripolizza. « Eh bien ! dit le Turc, nous irons ensemble jusqu'au kan des Portes ; mais je suis très fatigué, mon cher seigneur. » Ce Turc courtois était un marchand de Coron qui avait été à Marseille, de Marseille à Paris et de Paris à Marseille[1078].

Il était nuit lorsque nous arrivâmes à l'entrée du défilé, sur les confins de la Messénie, de l'Arcadie et de la Laconie. Deux rangs de montagnes parallèles forment cet Hermaeum qui s'ouvre du nord au midi. Le chemin s'élève par degrés du côté de la Messénie, et redescend par une pente assez douce vers la Laconie. C'est peut-être l'Hermaeum où, selon Pausanias,

Oreste, troublé par la première apparition des Euménides, se coupa un doigt avec les dents.

Notre caravane s'engagea bientôt dans cet étroit passage. Nous marchions tous en silence et à la file[1079]. Cette route, malgré la justice expéditive du pacha, n'était pas sûre, et nous nous tenions prêts à tout événement. À minuit nous arrivâmes au kan placé au milieu du défilé : un bruit d'eau et un gros arbre nous annoncèrent cette pieuse fondation d'un serviteur de Mahomet. En Turquie toutes les institutions publiques sont dues à des particuliers ; l'État ne fait rien pour l'État. Ces institutions sont le fruit de l'esprit religieux et non de l'amour de la patrie ; car il n'y a point de patrie. Or, il est remarquable que toutes ces fontaines, tous ces kans, tous ces ponts, tombent en ruine et sont des premiers temps de l'empire : je ne crois pas avoir rencontré sur les chemins une seule fabrique moderne : d'où l'on doit conclure que chez les musulmans la religion s'affaiblit, et qu'avec la religion l'état social des Turcs est sur le point de s'écrouler.

Nous entrâmes dans le kan par une écurie ; une échelle en forme de pyramide renversée nous conduisit dans un grenier poudreux. Le marchand turc se jeta sur une natte en s'écriant :

« C'est le plus beau kan de la Morée ! De Paris à Marseille je trouvais des lits et des auberges partout. » Je cherchai à le consoler en lui offrant la moitié du souper que j'avais apporté de Coron. « Eh, mon cher seigneur ! s'écria-t-il, je suis si fatigué que je vais mourir ! » Et il gémissait, et il se prenait la barbe, et il s'essuyait le front avec un schall, et il s'écriait : « Allah ! » Toutefois il mangeait d'un grand appétit la part du souper qu'il avait refusée d'abord.

Je quittai ce bon homme[1080] le 13 au lever du jour, et je continuai ma route. Notre course était fort ralentie : au lieu du janissaire de Modon, qui ne demandait qu'à tuer son cheval, j'avais un janissaire d'une tout autre espèce. Mon nouveau guide était un petit homme maigre, fort marqué de petite vérole, parlant bas et avec mesure, et si plein de la dignité de son turban, qu'on l'eût pris pour un parvenu. Un aussi grave personnage ne se mettait au galop que lorsque l'importance

de l’occasion l’exigeait : par exemple, lorsqu’il apercevait quelque voyageur. L’irrévérence avec laquelle j’interrompais l’ordre de la marche, courant en avant, à droite et à gauche, partout où je croyais découvrir quelques vestiges d’antiquité, lui déplaisait fort, mais il n’osait se plaindre. Du reste je le trouvai fidèle et assez désintéressé pour un Turc.

Une autre cause retardait encore notre marche ; le velours dont Joseph était vêtu dans la canicule, en Morée, le rendait fort malheureux ; au moindre mouvement du cheval il s’accrochait à la selle : son chapeau tombait d’un côté, ses pistolets de l’autre ; il fallait ramasser tout cela et remettre le pauvre Joseph à cheval. Son excellent caractère brillait d’un nouveau lustre au milieu de toutes ces peines, et sa bonne humeur était inaltérable. Nous mîmes donc trois mortelles heures pour sortir de l’Hermaeum, assez semblable dans cette partie au passage de l’Apennin entre Pérouse et Tarni. Nous entrâmes dans une plaine cultivée qui s’étend jusqu’à Léondari. Nous étions là en Arcadie, sur la frontière de la Laconie.

On convient généralement, malgré l’opinion de d’Anville, que Léondari n’est point Mégalopolis. On veut retrouver dans la première l’ancienne Leuctres de la Laconie, et c’est le sentiment de M. Barbié du Bocage. Où donc est Mégalopolis ? Peut-être au village de Sinano. Il eût fallu sortir de mon chemin et faire des recherches qui n’entraient point dans l’objet de mon voyage. Mégalopolis, qui n’est d’ailleurs célèbre par aucune action mémorable ni par aucun chef-d’œuvre des arts, n’eut tenté ma curiosité que comme monument du génie d’Epaminondas et patrie de Philopoemen et de Polybe.

Laissant à droite Léondari, ville tout à fait moderne, nous traversâmes un bois de vieux chênes-verts ; c’était le reste vénérable d’une forêt sacrée : un énorme vautour perché sur la cime d’un arbre mort y semblait encore attendre le passage d’un augure. Nous vîmes le soleil se lever sur le mont Borée ; nous mîmes pied à terre au bas de ce mont pour gravir un chemin taillé dans le roc : ces chemins étaient appelés Chemins de l’Echelle en Arcadie.

Je n’ai pu reconnaître en Morée ni les chemins grecs ni les voies romaines. Des chaussées turques de deux pieds et demi de large servent à traverser les terrains bas et marécageux ; comme il n’y a pas une seule voiture à roues dans cette partie du Péloponèse, ces chaussées suffisent aux ânes des paysans et aux chevaux des soldats. Cependant Pausanias et la carte de Peutinger marquent plusieurs routes dans les lieux où j’ai passé, surtout aux environs de Mantinée. Bergier les a très bien suivies dans ses Chemins de l’Empire[1081].

Nous nous trouvions dans le voisinage d’une des sources de l’Alphée ; je mesurais avidement des yeux les ravines que je rencontrais : tout était muet et desséché. Le chemin qui conduit de Borée à Tripolizza traverse d’abord des plaines désertes et se plonge ensuite dans une longue vallée de pierres. Le soleil nous dévorait ; à quelques buissons rares et brûlés étaient suspendues des cigales qui se taisaient à notre approche ; elles recommençaient leurs cris dès que nous étions passés : on n’entendait que ce bruit monotone, les pas de nos chevaux et la complainte de notre guide. Lorsqu’un postillon grec monte à cheval, il commence une chanson qu’il continue pendant toute la route. C’est presque toujours une longue histoire rimée qui charme les ennuis des descendants de Linus : les couplets en sont nombreux, l’air triste et assez ressemblant aux airs de nos vieilles romances françaises. Une, entre autres, qui doit être fort connue, car je l’ai entendue depuis Coron jusqu’à Athènes, rappelle d’une manière frappante l’air :

> Mon cœur charmé de sa chaîne, etc.

Il faut seulement s’arrêter aux quatre premiers vers sans passer au refrain :

> Toujours ! toujours !

Ces airs auraient-ils été apportés en Morée par les Vénitiens ? Serait-ce que les Français, excellant dans la romance, se sont rencontrés avec le génie des Grecs ? Ces airs sont-ils antiques ? Et s’ils sont antiques, appartiennent-ils à la

seconde école de la musique chez les Grecs, ou remontent-ils jusqu'au temps d'Olympe ? Je laisse ces questions à décider aux habiles. Mais il me semble encore ouïr le chant de mes malheureux guides, la nuit, le jour, au lever, au coucher du soleil, dans les solitudes de l'Acadie, sur les bords de l'Eurotas, dans les déserts d'Argos, de Corinthe, de Mégare : lieux où la voix des Ménades ne retentit plus, où les concerts des muses ont cessé, où le Grec infortuné semble seulement déplorer dans de tristes complaintes les malheurs de sa patrie :

> (…) Soli cantare periti
> Arcades[1082] ?

À trois lieues de Tripolizza, nous rencontrâmes deux officiers de la garde du pacha, qui couraient, comme moi, en poste. Ils assommaient les chevaux et le postillon à coups de fouet de peau de rhinocéros. Ils s'arrêtèrent en me voyant, et me demandèrent mes armes : je refusai de les donner. Le janissaire me fit dire par Joseph que ce n'était qu'un pur objet de curiosité, et que je pouvais aussi demander les armes de ces voyageurs. À cette condition je voulus bien satisfaire les spahis : nous changeâmes d'armes. Ils examinèrent longtemps mes pistolets, et finirent par me les tirer au-dessus de la tête.

J'avais été prévenu de ne me laisser jamais plaisanter par un Turc, si je ne voulais m'exposer à mille avanies. J'ai reconnu plusieurs fois dans la suite combien ce conseil était utile : un Turc devient aussi souple s'il voit que vous ne le craignez pas qu'il est insultant s'il s'aperçoit qu'il vous fait peur. Je n'aurais pas eu besoin, d'ailleurs, d'être averti dans cette occasion, et la plaisanterie m'avait paru trop mauvaise pour ne pas la rendre coup sur coup. Enfonçant donc les éperons dans les flancs de mon cheval, je courus sur les Turcs et leur lâchai les coups de leurs propres pistolets en travers, si près du visage, que l'amorce brûla les moustaches du plus jeune spahi. Une explication s'ensuivit entre ces officiers et le janissaire, qui leur dit que j'étais Français : à ce nom de Français il n'y eut point de politesses turques qu'ils ne me firent. Ils m'offrirent la pipe, chargèrent mes armes et me les rendirent. Je crus devoir

garder l’avantage qu’ils me donnaient, et je fis simplement charger leurs pistolets par Joseph. Ces deux étourdis voulurent m’engager à courir avec eux : je les refusai, et ils partirent. On va voir que je n’étais pas le premier Français dont ils eussent entendu parler, et que leur pacha connaissait bien mes compatriotes.

On peut lire dans M. Pouqueville une description exacte de Tripolizza, capitale de la Morée. Je n’avais pas encore vu de ville entièrement turque : les toits rouges de celle-ci, ses minarets et ses dômes me frappèrent agréablement au premier coup d’œil. Tripolizza est pourtant située dans une partie assez aride du vallon de Tégée, et sous une des croupes du Ménale qui m’a paru dépouillée d’arbres et de verdure. Mon janissaire me conduisit chez un Grec de la connaissance de M. Vial. Le consul, comme je l’ai dit, m’avait donné une lettre pour le pacha. Le lendemain de mon arrivée, 15 août, je me rendis chez le drogman de Son Excellence : je le priai de me faire délivrer le plus tôt possible mon firman de poste et l’ordre nécessaire pour passer l’isthme de Corinthe. Ce drogman, jeune homme d’une figure fine et spirituelle, me répondit en italien que d’abord il était malade, qu’ensuite le pacha venait d’entrer chez ses femmes ; qu’on ne parlait pas comme cela à un pacha ; qu’il fallait attendre ; que les Français étaient toujours pressés.

Je répliquai que je n’avais demandé les firmans que pour la forme ; que mon passeport français me suffisait pour voyager en Turquie, maintenant en paix avec mon pays ; que puisqu’on n’avait pas le temps de m’obliger, je partirais sans les firmans et sans remettre la lettre du consul au pacha.

Je sortis. Deux heures après le drogman me fit rappeler ; je le trouvai plus traitable, soit qu’à mon ton il m’eût pris pour un personnage d’importance, soit qu’il craignît que je ne trouvasse quelque moyen de porter mes plaintes à son maître ; il me dit qu’il allait se rendre chez Sa Grandeur et lui parler de mon affaire.

En effet, deux heures après un Tartare me vint chercher et me conduisit chez le pacha. Son palais est une grande maison

de bois, carrée, ayant, au centre, une vaste cour, et des galeries régnant sur les quatre faces de cette cour. On me fit attendre dans une salle où je trouvai des papas et le patriarche de la Morée. Ces prêtres et leur patriarche parlaient beaucoup, et avaient parfaitement les manières déliées et avilies des courtisans grecs sous le Bas-Empire. J'eus lieu de croire, aux mouvements que je remarquai, qu'on me préparait une réception brillante ; cette cérémonie m'embarrassait. Mes vêtements étaient délabrés, mes bottes poudreuses, mes cheveux en désordre, et ma barbe comme celle d'Hector : barba squalida. Je m'étais enveloppé dans mon manteau, et j'avais plutôt l'air d'un soldat qui sort du bivouac que d'un étranger qui se rend à l'audience d'un grand seigneur.

Joseph, qui disait se connaître aux pompes de l'Orient, m'avait forcé de prendre ce manteau : mon habit court lui déplaisait ; lui-même voulut m'accompagner avec le janissaire pour me faire honneur. Il marchait derrière moi sans bottes, les jambes et les pieds nus, et un mouchoir rouge jeté par-dessus son chapeau. Malheureusement il fut arrêté à la porte du palais dans ce bel équipage : les gardes ne voulurent point le laisser passer : il me donnait une telle envie de rire, que je ne pus jamais le réclamer sérieusement. La prétention au turban le perdit, et il ne vit que de loin les grandeurs où il avait aspiré.

Après deux heures de délai, d'ennui et d'impatience, on m'introduisit dans la salle du pacha : je vis un homme d'environ quarante ans, d'une belle figure, assis ou plutôt couché sur un divan, vêtu d'un cafetan de soie, un poignard orné de diamants à la ceinture, un turban blanc à la tête. Un vieillard à longue barbe occupait respectueusement une place à sa droite (c'était peut-être le bourreau) ; le drogman grec était assis à ses pieds ; trois pages debout tenaient des pastilles d'ambre, des pincettes d'argent et du feu pour la pipe. Mon janissaire resta à la porte de la salle.

Je m'avançai, saluai Son Excellence en mettant la main sur mon cœur ; je lui présentai la lettre du consul, et, usant du privilège des Français, je m'assis sans avoir attendu l'ordre.

Osman me fit demander d'où je venais, où j'allais, ce que je

voulais.

Je répondis que j’allais en pèlerinage à Jérusalem ; qu’en me rendant à la ville sainte des chrétiens j’avais passé par la Morée pour voir les antiquités romaines[1083] ; que je désirais un firman de poste pour avoir des chevaux, et un ordre pour passer l’isthme.

Le pacha répliqua que j’étais le bienvenu, que je pouvais voir tout ce qui me ferait plaisir, et qu’il m’accorderait des firmans. Il me demanda ensuite si j’étais militaire et si j’avais fait la guerre d’Egypte.

Cette question m’embarrassa, ne sachant trop dans quelle intention elle était faite. Je répondis que j’avais autrefois servi mon pays, mais que je n’avais jamais été en Egypte.

Osman me tira tout de suite d’embarras : il me dit loyalement qu’il avait été fait prisonnier par les Français à la bataille d’Aboukir ; qu’il avait été très bien traité de mes compatriotes, et qu’il s’en souviendrait toujours.

Je ne m’attendais point aux honneurs du café, et cependant je les obtins : je me plaignis alors de l’insulte faite à un de mes gens, et Osman me proposa de faire donner devant moi vingt coups de bâton au délis qui avait arrêté Joseph. Je refusai ce dédommagement, et je me contentai de la bonne volonté du pacha. Je sortis de mon audience fort satisfait : il est vrai qu’il me fallut payer largement à la porte des distinctions aussi flatteuses. Heureux si les Turcs en place employaient au bien des peuples qu’ils gouvernent cette simplicité de mœurs et de justice ! Mais ce sont des tyrans que la soif de l’or dévore, et qui versent sans remords le sang innocent pour la satisfaire.

Je retournai à la maison de mon hôte, précédé de mon janissaire et suivi de Joseph, qui avait oublié sa disgrâce. Je passai auprès de quelques ruines dont la construction me parut antique : je me réveillai alors de l’espèce de distraction où m’avaient jeté les dernières scènes avec les deux officiers turcs, le drogman et le pacha ; je me retrouvai tout à coup dans les campagnes des Tégéates : et j’étais un Franc en habit court et en grand chapeau ; et je venais de recevoir l’audience d’un Tartare en robe longue et en turban au milieu de la

Grèce !

Eheu ! fugaces labuntur anni !

M. Barbié du Bocage se récrie avec raison contre l’inexactitude de nos cartes de Morée, où la capitale de cette province n’est souvent pas même indiquée. La cause de cette négligence vient de ce que le gouvernement turc a changé dans cette partie de la Grèce. Il y avait autrefois un sangiac qui résidait à Coron. La Morée étant devenue un pachalic, le pacha a fixé sa résidence à Tripolizza, comme dans un point plus central. Quant à l’agrément de la position, j’ai remarqué que les Turcs étaient assez indifférents sur la beauté des lieux. Ils n’ont point à cet égard la délicatesse des Arabes, que le charme du ciel et de la terre séduit toujours, et qui pleurent encore aujourd’hui Grenade perdue.

Cependant, quoique très obscure, Tripolizza n’a pas été tout à fait inconnue jusqu’à M. Pouqueville, qui écrit Tripolitza : Pellegrin en parle, et la nomme Trepolezza ; d’Anville, Trapolizza ; M. de Choiseul, Tripolizza, et les autres voyageurs ont suivi cette orthographe. D’Anville observe que Tripolizza n’est point Mantinée : c’est une ville moderne, qui paraît s’être élevée entre Mantinée, Tégée et Orchomène.

Un Tartare m’apporta le soir mon firman de poste et l’ordre pour passer l’isthme. En s’établissant sur les débris de Constantinople, les Turcs ont manifestement retenu plusieurs usages des peuples conquis. L’établissement des postes en Turquie est, à peu de chose près, celui qu’avaient fixé les empereurs romains : on ne paye point les chevaux ; le poids de votre bagage est réglé ; on est obligé de vous fournir partout la nourriture, etc. Je ne voulus point user de ces magnifiques mais odieux privilèges, dont le fardeau pèse sur un peuple malheureux : je payai partout mes chevaux et ma nourriture comme un voyageur sans protection et sans firman.

Tripolizza étant une ville absolument moderne, j’en partis le 15 pour Sparte, où il me tardait d’arriver. Il me fallait, pour ainsi dire, revenir sur mes pas, ce qui n’aurait pas eu lieu si j’avais d’abord visité la Laconie en passant par Calamate. À

une lieue vers le couchant, au sortir de Tripolizza, nous nous arrêtâmes pour voir des ruines : ce sont celles d'un couvent grec dévasté par les Albanais au temps de la guerre des Russes, mais dans les murs de ce couvent on aperçoit des fragments d'une belle architecture et des pierres chargées d'inscriptions engagées dans la maçonnerie. J'essayai longtemps d'en lire une à gauche de la porte principale de l'église. Les lettres étaient du bon temps, et l'inscription parut être en boustrophédon : ce qui n'annonce pas toujours une très haute antiquité. Les caractères étaient renversés par la position de la pierre ; la pierre elle-même était éclatée, placée fort haut et enduite en partie de ciment. Je ne pus rien déchiffrer hors le mot TEGEATES, qui me causa presque autant de joie que si j'eusse été membre de l'Académie des Inscriptions. Tégée a dû exister aux environs de ce couvent. On trouve dans les champs voisins beaucoup de médailles. J'en achetai trois d'un paysan, qui ne me donnèrent aucune lumière ; il me les vendit très cher. Les Grecs, à force de voir des voyageurs, commencent à connaître le prix de leurs antiquités.

Je ne dois pas oublier qu'en errant parmi ces décombres je découvris une inscription beaucoup plus moderne : c'était le nom de M. Fauvel écrit au crayon sur un mur. Il faut être voyageur pour savoir quel plaisir on éprouve à rencontrer tout à coup dans des lieux lointains et inconnus un nom qui vous rappelle la patrie.

Nous continuâmes notre route entre le nord et le couchant. Après avoir marché pendant trois heures par des terrains à demi cultivés, nous entrâmes dans un désert qui ne finit qu'à la vallée de la Laconie. Le lit desséché d'un torrent nous servait de chemin ; nous circulions avec lui dans un labyrinthe de montagnes peu élevées, toutes semblables entre elles, ne présentant partout que des sommets pelés et des flancs couverts d'une espèce de chêne-vert nain à feuilles de houx. Au bord de ce torrent desséché, et au centre à peu près de ces monticules, nous rencontrâmes un kan ombragé de deux platanes et rafraîchi par une petite fontaine. Nous laissâmes

reposer nos montures : il y avait dix heures que nous étions à cheval. Nous ne trouvâmes pour toute nourriture que du lait de chèvre et quelques amandes. Nous repartîmes avant le coucher du soleil, et nous nous arrêtâmes à onze heures du soir dans une gorge de vallée, au bord d'un autre torrent qui conservait un peu d'eau.

Le chemin que nous suivions ne traversait aucun lieu célèbre : il avait servi tout au plus à la marche des troupes de Sparte, lorsqu'elles allaient combattre celles de Tégée dans les premières guerres de Lacédémone. On ne trouvait sur cette route qu'un temple de Jupiter Scotitas vers le passage des Hermès : toutes ces montagnes ensemble devaient former différentes branches du Parnon, du Cronius et de l'Olympe.

Le 16, à la pointe du jour, nous bridâmes nos chevaux : le janissaire fit sa prière, se lava les coudes, la barbe et les mains, se tourna vers l'orient comme pour appeler la lumière, et nous partîmes. En avançant vers la Laconie, les montagnes commençaient à s'élever et à se couvrir de quelques bouquets de bois ; les vallées étaient étroites et brisées ; quelques-unes me rappelèrent, mais sur une moindre échelle, le site de la grande Chartreuse et son magnifique revêtement de forêts. À midi nous découvrîmes un kan aussi pauvre que celui de la veille, quoiqu'il fût décoré du pavillon ottoman. Dans un espace de vingt-deux lieues c'étaient les deux seules habitations que nous eussions rencontrées : la fatigue et la faim nous obligèrent à rester dans ce sale gîte plus longtemps que je ne l'aurais voulu. Le maître du lieu, vieux Turc à la mine rébarbative, était assis dans un grenier qui régnait au-dessus des étables du kan ; les chèvres montaient jusqu'à lui et l'environnaient de leurs ordures. Il nous reçut dans ce lieu de plaisance, et ne daigna pas se lever de son fumier pour faire donner quelque chose à des chiens de chrétiens ; il cria d'une voix terrible, et un pauvre enfant grec tout nu, le corps enflé par la fièvre et par les coups de fouet, nous vint apporter du lait de brebis dans un vase dégoûtant par sa malpropreté ; encore fus-je obligé de sortir pour le boire à mon aise, car les chèvres et leurs chevreaux m'assiégeaient pour m'arracher un

morceau de biscuit que je tenais à la main. J’avais mangé l’ours et le chien sacré avec les sauvages ; je partageai depuis le repas des Bedouins ; mais je n’ai jamais rien rencontré de comparable à ce premier kan de la Laconie. C’était pourtant à peu près dans les mêmes lieux que paissaient les troupeaux de Ménélas et qu’il offrit un festin à Télémaque :

« On s’empressait dans le palais du roi, les serviteurs amenaient les victimes ; ils apportaient aussi un vin généreux, tandis que leurs femmes, le front orné de bandelettes pures, préparaient leurs repas[1084]. »

Nous quittâmes le kan vers trois heures après midi : à cinq heures nous parvînmes à une croupe de montagnes d’où nous découvrîmes en face de nous le Taygète, que j’avais déjà vu du côté opposé, Misitra, bâtie à ses pieds, et la vallée de la Laconie.

Nous y descendîmes par une espèce d’escalier taillé dans le roc comme celui du mont Borée. Nous aperçûmes un pont léger et d’une seule arche, élégamment jeté sur un petit fleuve, et réunissant deux hautes collines. Arrivés au bord du fleuve, nous passâmes à gué ses eaux limpides, au travers de grands roseaux, de beaux lauriers-roses en pleine fleur. Ce fleuve que je passais ainsi sans le connaître était l’Eurotas. Une vallée tortueuse s’ouvrit devant nous ; elle circulait autour de plusieurs monticules de figure à peu près semblable, et qui avaient l’air de monts artificiels ou de tumulus. Nous nous engageâmes dans ces détours, et nous arrivâmes à Misitra comme le jour tombait.

M. Vial m’avait donné une lettre pour un des principaux Turcs de Misitra, appelé Ibraïm-Bey. Nous mîmes pied à terre dans sa cour, et ses esclaves m’introduisirent dans la salle des étrangers ; elle était remplie de musulmans qui tous étaient comme moi des voyageurs et des hôtes d’Ibraïm. Je pris ma place sur le divan au milieu d’eux ; je suspendis comme eux mes armes au mur au-dessus de ma tête. Joseph et mon janissaire en firent autant. Personne ne me demanda qui j’étais, d’où je venais : chacun continua de fumer, de dormir ou de causer avec son voisin sans jeter les yeux sur moi.

Notre hôte arriva : on lui avait porté la lettre de M. Vial. Ibraïm, âgé d'environ soixante ans, avait la physionomie douce et ouverte. Il vint à moi, me prit affectueusement la main, me bénit, essaya de prononcer le motbon, moitié en français, moitié en italien, et s'assit à mes côtés. Il parla en grec à Joseph ; il me fit prier de l'excuser s'il ne me recevait pas aussi bien qu'il aurait voulu : il avait un petit enfant malade : un figliuolo, répétait-il en italien ; et cela lui faisait tourner la tête, mi fa tornar la testa ; et il serrait son turban avec ses deux mains. Assurément ce n'était pas la tendresse paternelle dans toute sa naïveté que j'aurais été chercher à Sparte ; et c'était un vieux Tartare qui montrait ce bon naturel sur le tombeau de ces mères qui disaient à leurs fils, en leur donnant le bouclier : *avec ou dessus*.

Ibraïm me quitta après quelques instants pour aller veiller son fils : il ordonna de m'apporter la pipe et le café ; mais comme l'heure du repas était passée, on ne me servit point de pilau : il m'aurait cependant fait grand plaisir, car j'étais presque à jeun depuis vingt-quatre heures. Joseph tira de son sac un saucisson dont il avalait des morceaux à l'insu des Turcs ; il en offrait sous main au janissaire, qui détournait les yeux avec un mélange de regret et d'horreur.

Je pris mon parti : je me couchai sur le divan, dans l'angle de la salle. Une fenêtre avec une grille en roseaux s'ouvrait sur la vallée de la Laconie, où la lune répandait une clarté admirable. Appuyé sur le coude, je parcourais des yeux le ciel, la vallée, les sommets brillants et sombres du Taygète, selon qu'ils étaient dans l'ombre ou la lumière. Je pouvais à peine me persuader que je respirais dans la patrie d'Hélène et de Ménélas. Je me laissai entraîner à ces réflexions que chacun peut faire, et moi plus qu'un autre, sur les vicissitudes des destinées humaines. Que de lieux avaient déjà vu mon sommeil paisible ou troublé ! Que de fois, à la clarté des mêmes étoiles, dans les forêts de l'Amérique, sur les chemins de l'Allemagne, dans les bruyères de l'Angleterre, dans les champs de l'Italie, au milieu de la mer, je m'étais livré à ces mêmes pensées touchant les agitations de la vie !

Un vieux Turc, homme, à ce qu'il paraissait, de grande considération, me tira de ces réflexions pour me prouver d'une manière encore plus sensible que j'étais loin de mon pays. Il était couché à mes pieds sur le divan : il se tournait, il s'asseyait, il soupirait, il appelait ses esclaves, il les renvoyait ; il attendait le jour avec impatience. Le jour vint (17 août) : le Tartare, entouré de ses domestiques, les uns à genoux, les autres debout, ôta son turban ; il se mira dans un morceau de glace brisée, peigna sa barbe, frisa ses moustaches, se frotta les joues pour les animer. Après avoir fait ainsi sa toilette, il partit en traînant majestueusement ses babouches et en me jetant un regard dédaigneux.

Mon hôte entra quelque temps après portant son fils dans ses bras. Ce pauvre enfant, jaune et miné par la fièvre, était tout nu. Il avait des amulettes et des espèces de sorts suspendus au cou. Le père le mit sur mes genoux, et il fallut entendre l'histoire de la maladie : l'enfant avait pris tout le quinquina de la Morée ; on l'avait saigné (et c'était là le mal) ; sa mère lui avait mis des charmes, et elle avait attaché un turban à la tombe d'un santon : rien n'avait réussi. Ibraïm finit par me demander si je connaissais quelque remède : je me rappelai que dans mon enfance on m'avait guéri d'une fièvre avec de la petite centaurée ; je conseillai l'usage de cette plante comme l'aurait pu faire le plus grave médecin. Mais qu'était-ce que la centaurée ? Joseph pérora. Je prétendis que la centaurée avait été découverte par un certain médecin du voisinage appelé Chiron qui courait à cheval sur les montagnes. Un Grec déclara qu'il avait connu ce Chiron, qu'il était de Calamate, et qu'il montait ordinairement un cheval blanc. Comme nous tenions conseil, nous vîmes entrer un Turc, que je reconnus pour un chef de la loi à son turban vert. Il vint à nous, prit la tête de l'enfant entre ses deux mains, et prononça dévotement une prière ; tel est le caractère de la piété ; elle est touchante et respectable même dans les religions les plus funestes.

J'avais envoyé le janissaire me chercher des chevaux et un guide pour visiter d'abord Amyclée et ensuite les ruines de

Sparte, où je croyais être : tandis que j'attendais son retour, Ibraïm me fit servir un repas à la turque. J'étais toujours couché sur le divan : on mit devant moi une table extrêmement basse ; un esclave me donna à laver ; on apporta sur un plateau de bois un poulet haché dans du riz ; je mangeai avec mes doigts. Après le poulet on servit une espèce de ragoût de mouton dans un bassin de cuivre ; ensuite des figues, des olives, du raisin et du fromage, auquel, selon Guillet[1085], Misitra doit aujourd'hui son nom. Entre chaque plat un esclave me versait de l'eau sur les mains, et un autre me présentait une serviette de grosse toile, mais fort blanche. Je refusai de boire du vin par courtoisie ; après le café, on m'offrit du savon pour mes moustaches.

Pendant le repas le chef de la loi m'avait fait faire plusieurs questions par Joseph ; il voulait savoir pourquoi je voyageais, puisque je n'étais ni marchand ni médecin. Je répondis que je voyageais pour voir les peuples, et surtout les Grecs qui étaient morts. Cela le fit rire : il répliqua que puisque j'étais venu en Turquie, j'aurais dû apprendre le turc. Je trouvai pour lui une meilleure raison à mes voyages en disant que j'étais un pèlerin de Jérusalem. » Hadgi ! hadgi[1086] ! »

S'écria-t-il. Il fut pleinement satisfait. La religion est une espèce de langue universelle entendue de tous les hommes. Ce Turc ne pouvait comprendre que je quittasse ma patrie par un simple motif de curiosité, mais il trouva tout naturel que j'entreprisse un long voyage pour aller prier à un tombeau, pour demander à Dieu quelque prospérité ou la délivrance de quelque malheur. Ibraïm, qui en m'apportant son fils m'avait demandé si j'avais des enfants, était persuadé que j'allais à Jérusalem afin d'en obtenir. J'ai vu les sauvages du Nouveau-Monde indifférents à mes manières étrangères, mais seulement attentifs comme les Turcs à mes armes et à ma religion, c'est-à-dire aux deux choses qui protègent l'homme dans ses rapports de l'âme et du corps. Ce consentement unanime des peuples sur la religion et cette simplicité d'idées m'ont paru valoir la peine d'être remarqués.

Au reste, cette salle des étrangers où je prenais mon repas

offrait une scène assez touchante, et qui rappelait les anciennes mœurs de l'Orient. Tous les hôtes d'Ibraïm n'étaient pas riches, il s'en fallait beaucoup ; plusieurs même étaient de véritables mendiants : pourtant ils étaient assis sur le même divan avec les Turcs qui avaient un grand train de chevaux et d'esclaves. Joseph et mon janissaire étaient traités comme moi, si ce n'est pourtant qu'on ne les avait point mis à ma table. Ibraïm saluait également ses hôtes, parlait à chacun, faisait donner à manger à tous. Il y avait des gueux en haillons, à qui des esclaves portaient respectueusement le café. On reconnaît là les préceptes charitables du Coran et la vertu de l'hospitalité que les Turcs ont empruntée des Arabes ; mais cette fraternité du turban ne passe pas le seuil de la porte, et tel esclave a bu le café avec son hôte, à qui ce même hôte fait couper le cou en sortant. J'ai lu pourtant, et l'on m'a dit qu'en Asie il y a encore des familles turques qui ont les mœurs, la simplicité et la candeur des premiers âges : je le crois, car Ibraïm est certainement un des hommes les plus vénérables que j'aie jamais rencontrés.

Le janissaire revint avec un guide qui me proposait des chevaux non seulement pour Amyclée, mais encore pour Argos. Il demanda un prix que j'acceptai. Le chef de la loi, témoin du marché, se leva tout en colère ; il me fit dire que puisque je voyageais pour connaître les peuples, j'eusse à savoir que j'avais affaire à des fripons ; que ces gens-là me volaient ; qu'ils me demandaient un prix extraordinaire ; que je ne leur devais rien, puisque j'avais un firman, et qu'enfin j'étais complètement leur dupe. Il sortit plein d'indignation, et je vis qu'il était moins animé par un esprit de justice que révolté de ma stupidité.

À huit heures du matin je partis pour Amyclée, aujourd'hui Sclabochôrion : j'étais accompagné du nouveau guide et d'un cicérone grec, très bon homme, mais très ignorant. Nous prîmes le chemin de la plaine au pied du Taygète, en suivant de petits sentiers ombragés et fort agréables qui passaient entre des jardins ; ces jardins, arrosés par des courants d'eau qui descendaient de la montagne, étaient plantés de mûriers,

de figuiers et de sycomores. On y voyait aussi beaucoup de pastèques, de raisins, de concombres et d'herbes de différentes sortes : à la beauté du ciel et à l'espèce de culture près, on aurait pu se croire dans les environs de Chambéry. Nous traversâmes la Tiase, et nous arrivâmes à Amyclée, où je ne trouvai qu'une douzaine de chapelles grecques dévastées par les Albanais, et placées à quelque distance les unes des autres au milieu de champs cultivés. Le temple d'Apollon celui d'Eurotas à Onga, le tombeau d'Hyacinthe, tout a disparu. Je ne pus découvrir aucune inscription : je cherchai pourtant avec soin le fameux nécrologe des prêtresses d'Amyclée, que l'abbé Fourmont copia en 1731 ou 1732, et qui donne une série de près de mille années avant Jésus-Christ. Les destructions se multiplient avec une telle rapidité dans la Grèce, que souvent un voyageur n'aperçoit pas le moindre vestige des monuments qu'un autre voyageur a admirés quelques mois avant lui. Tandis que je cherchais des fragments de ruines antiques parmi des monceaux de ruines modernes, je vis arriver des paysans conduits par un papas ; ils dérangèrent une planche appliquée contre le mur d'une des chapelles, et entrèrent dans un sanctuaire que je n'avais pas encore visité. J'eus la curiosité de les y suivre, et je trouvai que ces pauvres gens priaient avec leurs prêtres dans ces débris : ils chantaient les litanies devant une image de la Panagia[1087], barbouillée en rouge sur un mur peint en bleu. Il y avait bien loin de cette fête aux fêtes d'Hyacinthe ; mais la triple pompe des ruines, des malheurs et des prières au vrai Dieu effaçait à mes yeux toutes les pompes de la terre.

Mes guides me pressaient de partir, parce que nous étions sur la frontière des Maniottes, qui, malgré les relations modernes, n'en sont pas moins de grands voleurs. Nous repassâmes la Tiase, et nous retournâmes à Misitra par le chemin de la montagne. Je relèverai ici une erreur qui ne laisse pas de jeter de la confusion dans les cartes de la Laconie. Nous donnons indifféremment le nom moderne d'Iris ou Vasilipotamos à l'Eurotas. La Guilletière, ou plutôt Guillet, ne sait où Niger a pris ce nom d'Iris, et M. Pouqueville paraît

également étonné de ce nom. Niger et Mélétius, qui écrivent Neris par corruption, n'ont pas cependant tout à fait tort. L'Eurotas est connu à Misitra sous le nom d'Iri (et non pas d'Iris) jusqu'à sa jonction avec la Tiase : il prend alors le nom de Vasilipotamos, et il le conserve le reste de son cours.

Nous arrivâmes dans la montagne au village de Parori, où nous vîmes une grande fontaine appelée Chieramo : elle sort avec abondance du flanc d'un rocher ; un saule pleureur l'ombrage au-dessus, et au-dessous s'élève un immense platane autour duquel on s'assied sur des nattes pour prendre le café. Je ne sais d'où ce saule pleureur a été apporté à Misitra ; c'est le seul que j'aie vu en Grèce[1088]. L'opinion commune fait, je crois, lesalix babylonica originaire de l'Asie Mineure, tandis qu'il nous est peut-être venu de la Chine à travers l'Orient. Il en est de même du peuplier pyramidal, que la Lombardie a reçu de la Crimée et de la Géorgie, et dont la famille a été retrouvée sur les bords du Mississipi, au-dessus des Illinois.

Il y a beaucoup de marbres brisés et enterrés dans les environs de la fontaine de Parori : plusieurs portent des inscriptions dont on aperçoit des lettres et des mots ; avec du temps et de l'argent, peut-être pourrait-on faire dans cet endroit quelques découvertes : cependant il est probable que la plupart de ces inscriptions auront été copiées par l'abbé Fourmont, qui en recueillit trois cent cinquante dans la Laconie et dans la Messénie.

Suivant toujours à mi-côte le flanc du Taygète, nous rencontrâmes une seconde fontaine appelée Panqalama, Panthalama, qui tire son nom de la pierre d'où l'eau s'échappe. On voit sur cette pierre une sculpture antique d'une mauvaise exécution, représentant trois nymphes dansant avec des guirlandes. Enfin nous trouvâmes une dernière fontaine nommée Tritzella, Tritzella, au-dessus de laquelle s'ouvre une grotte qui n'a rien de remarquable[1089]. On reconnaîtra, si l'on veut, la Dorcia des anciens dans l'une de ces trois fontaines ; mais alors elle serait placée beaucoup trop loin de Sparte.

Là, c’est-à-dire à la fontaine Tritzella, nous nous trouvions derrière Misitra et presque au pied du château ruiné qui commande la ville. Il est placé au haut d’un rocher de forme quasi pyramidale. Nous avions employé huit heures à toutes nos courses, et il était quatre heures de l’après-midi. Nous quittâmes nos chevaux, et nous montâmes à pied au château par le faubourg des Juifs, qui tourne en limaçon autour du rocher jusqu’à la base du château. Ce faubourg a été entièrement détruit par les Albanais ; les murs seuls des maisons sont restés debout, et l’on voit à travers les ouvertures des portes et des fenêtres la trace des flammes qui ont dévoré ces anciennes retraites de la misère. Des enfants, aussi méchants que les Spartiates dont ils descendent, se cachent dans ces ruines, épient le voyageur, et au moment où il passe font crouler sur lui des pans de murs et des fragments de rocher. Je faillis être victime d’un de ces jeux lacédémoniens.

Le château gothique qui couronne ces débris tombe lui-même en ruine : les vides des créneaux, les crevasses formées dans les voûtes et les bouches des citernes font qu’on ne marche pas sans danger. Il n’y a ni portes, ni gardes, ni canons le tout est abandonné ; mais on est bien dédommagé de la peine qu’on a prise de monter à ce donjon par la vue dont on jouit.

Au-dessous de vous, à votre gauche, est la partie détruite de Misitra, c’est-à-dire le faubourg des Juifs, dont je viens de parler. À l’extrémité de ce faubourg vous apercevez l’archevêché et l’église de Saint-Dimitri, environnés d’un groupe de maisons grecques avec des jardins.

Perpendiculairement au-dessous de vous s’étend la partie de la ville appelée Katwcwrion, Katôchôrion, c’est-à-dire le bourg au-dessous du château.

En avant de Katôchôrion se trouve le Mesocwrion, Mésochôrion, le bourg du milieu : celui-ci a de grands jardins, et renferme des maisons turques peintes de vert et de rouge ; on y remarque aussi des bazars, des kans et des mosquées.

À droite, au pied du Taygète, on voit successivement les

trois villages ou faubourgs que j'avais traversés : Tritzella, Panthalama et Parori.

De la ville même sortent deux torrents : le premier est appelé Obriopotamoz, Hobriopotamos, rivière des Juifs ; il coule entre le Katôchôrion et le Mésochôrion.

Le second se nomme Panthalama, du nom de la fontaine des Nymphes dont il sort : il se réunit à l'Hobriopotamos assez loin dans la plaine, vers le village désert de Magiula, Magoula. Ces deux torrents, sur lesquels il y a un petit pont, ont suffi à La Guilletière pour en former l'Eurotas et le pont Babyx, sous le nom générique de gejuroz, qu'il aurait dû, je pense, écrire gejura.

À Magoula, ces deux ruisseaux réunis se jettent dans la rivière de Magoula, l'ancien Cnacion, et celui-ci va se perdre dans l'Eurotas.

Vue du château de Misitra, la vallée de la Laconie est admirable : elle s'étend à peu près du nord au midi ; elle est bordée à l'ouest par le Taygète, et à l'est par les monts Tornax, Barosthènes, Olympe et Ménélaïon ; de petites collines obstruent la partie septentrionale de la vallée, descendent au midi en diminuant de hauteur, et viennent former de leurs dernières croupes les collines où Sparte était assise.

Depuis Sparte jusqu'à la mer se déroule une plaine unie et fertile arrosée par l'Eurotas[1090].

Me voilà donc monté sur un créneau du château de Misitra, découvrant, contemplant et admirant toute la Laconie. Mais quand parlerez-vous de Sparte ? me dira le lecteur. Où sont les débris de cette ville ? Sont-ils renfermés dans Misitra ? N'en reste-t-il aucune trace ? Pourquoi courir à Amyclée avant d'avoir visité tous les coins de Lacédémone ? Vous contenterez-vous de nommer l'Eurotas sans en montrer le cours, sans en décrire les bords ? Quelle largeur a-t-il ? de quelle couleur sont ses eaux ? où sont ses cygnes, ses roseaux, ses lauriers ? Les moindres particularités doivent être racontées quand il s'agit de la patrie de Lycurgue, d'Agis, de Lysandre, de Léonidas. Tout le monde a vu Athènes, mais très peu de voyageurs ont pénétré jusqu'à Sparte : aucun n'en a

complètement décrit les ruines.

Il y a déjà longtemps que j'aurais satisfait le lecteur si, dans le moment même où il m'aperçoit au haut du donjon de Misitra, je n'eusse fait pour mon propre compte toutes les questions que je l'entends me faire à présent.

Si on a lu l'introduction à cet Itinéraire on a pu voir que je n'avais rien négligé pour me procurer sur Sparte tous les renseignements possibles : j'ai suivi l'histoire de cette ville depuis les Romains jusqu'à nous ; j'ai parlé des voyageurs et des livres qui nous ont appris quelque chose de la moderne Lacédémone ; malheureusement ces notions sont assez vagues, puisqu'elles ont fait naître deux opinions contradictoires. D'après le père Pacifique, Cornelli, le romancier Guillet et ceux qui les ont suivis, Misitra est bâtie sur les ruines de Sparte ; et d'après Spon, Vernon, l'abbé Fourmont, Leroi et d'Anville, les ruines de Sparte sont assez éloignées de Misitra[1091]. Il était bien clair, d'après cela, que les meilleures autorités étaient pour cette dernière opinion. D'Anville surtout est formel, et il paraît choqué du sentiment contraire :

« Le lieu, dit-il, qu'occupait cette ville (Sparte), est appelé Palaeochôri ou le vieux bourg ; la ville nouvelle sous le nom de Misitra, que l'on a tort de confondre avec Sparte, en est écartée vers le couchant[1092]. » Spon, combattant La Guilletière, s'exprime aussi fortement d'après le témoignage de Vernon et du consul Giraud. L'abbé Fourmont, qui a retrouvé à Sparte tant d'inscriptions, n'a pu être dans l'erreur sur l'emplacement de cette ville. Il est vrai que nous n'avons pas son voyage ; mais Leroi, qui a reconnu le théâtre et le dromos, n'a pu ignorer la vraie position de Sparte. Les meilleures géographies, se conformant à ces grandes autorités, ont pris soin d'avertir que Misitra n'est point du tout Lacédémone. Il y en a même qui fixent assez bien la distance de l'une à l'autre de ces villes, en la faisant d'environ deux lieues.

On voit ici, par un exemple frappant, combien il est difficile de rétablir la vérité quand une erreur est enracinée. Malgré

Spon, Fourmont, Leroi, d’Anville, etc., on s’est généralement obstiné à voir Sparte dans Misitra, et moi-même tout le premier. Deux voyageurs modernes avaient achevé de m’aveugler, Scrofani et M. Pouqueville. Je n’avais pas fait attention que celui-ci, en décrivant Misitra comme représentant Lacédémone, ne faisait que répéter l’opinion des gens du pays, et qu’il ne donnait pas ce sentiment pour le sien : il semble même pencher au contraire vers l’opinion qui a pour elle les meilleures autorités : d’où je devais conclure que M. Pouqueville, exact sur tout ce qu’il a vu de ses propres yeux, avait été trompé dans ce qu’on lui avait dit de Sparte[1093].

Persuadé donc, par une erreur de mes premières études, que Misitra était Sparte, j’avais commencé à parcourir Amyclée : mon projet était de me débarrasser d’abord de ce qui n’était point Lacédémone, afin de donner ensuite à cette ville toute mon attention. Qu’on juge de mon embarras, lorsque, du haut du château de Misitra, je m’obstinais à vouloir reconnaître la cité de Lycurgue dans une ville absolument moderne, et dont l’architecture ne m’offrait qu’un mélange confus du genre oriental et du style gothique, grec et italien : pas une pauvre petite ruine antique pour se consoler au milieu de tout cela. Encore si la vieille Sparte, comme la vieille Rome, avait levé sa tête défigurée du milieu de ces monuments nouveaux ! Mais non : Sparte était renversée dans la poudre, ensevelie dans le tombeau, foulée aux pieds des Turcs, morte, morte tout entière !

Je le croyais ainsi. Mon cicérone savait à peine quelques mots d’italien et d’anglais. Pour me faire mieux entendre de lui, j’essayais de méchantes phrases de grec moderne : je barbouillais au crayon quelques mots de grec ancien, je parlais italien et anglais, je mêlais du français à tout cela ; Joseph voulait nous mettre d’accord, et il ne faisait qu’accroître la confusion ; le janissaire et le guide (espèce de juif demi-nègre) donnaient leur avis en turc, et augmentaient le mal. Nous parlions tous à la fois, nous criions, nous gesticulions ; avec nos habits différents, nos langages et nos visages divers, nous

avions l’air d’une assemblée de démons perchés au coucher du soleil sur la pointe de ces ruines. Les bois et les cascades du Taygète étaient derrière nous, la Laconie à nos pieds, et le plus beau ciel sur notre tête :

— Voilà Misitra, disais-je au cicérone : c’est Lacédémone, n’est-ce pas ?

Il me répondait :

— Signor, Lacédémone ? Comment ?

— Je vous dis Lacédémone ou Sparte ?

— Sparte ? Quoi ?

— Je vous demande si Misitra est Sparte.

— Je n’entends pas.

— Comment ! vous, Grec, vous, Lacédémonien, vous ne connaissez pas le nom de Sparte ?

— Sparte ? Oh ! oui, Grande république ! fameux Lycurgue !

— Ainsi Misitra est Lacédémone ?

Le Grec me fit un signe de tête affirmatif. Je fus ravi.

— Maintenant, repris-je, expliquez-moi ce que je vois : quelle est cette partie de la ville ?

Et je montrais la partie devant moi, un peu à droite.

— Mésochôrion, répondit-il.

— J’entends bien : mais quelle partie était-ce de Lacédémone ?

— Lacédémone ? Quoi ?

J’étais hors de moi.

— Au moins, indiquez-moi le fleuve.

Et je répétais :

— Potamos, Potamos.

Mon Grec me fit remarquer le torrent appelé la rivière des Juifs.

— Comment, c’est là l’Eurotas ? impossible ! dites-moi où est le Vasilipotamos.

Le cicérone fit de grands gestes, et étendit le bras à droite, du côté d’Amyclée.

Me voilà replongé dans toutes mes perplexités. Je prononçai le nom d’Iri, et, à ce nom, mon Spartiate me montra la gauche à l’opposé d’Amyclée.

Il fallait conclure qu'il y avait deux fleuves : l'un à droite, le Vasilipotamos ; l'autre à gauche, l'Iri, et que ni l'un ni l'autre de ces fleuves ne passait à Misitra. On a vu plus haut, par l'explication que j'ai donnée de ces deux noms, ce qui causait mon erreur.

Ainsi, disais-je en moi-même, je ne sais plus où est l'Eurotas ; mais il est clair qu'il ne passe point à Misitra. Donc Misitra n'est point Sparte, à moins que le cours du fleuve n'ait changé et ne se soit éloigné de la ville ; ce qui n'est pas du tout probable. Où est donc Sparte ? Je serai venu jusqu'ici sans avoir pu la trouver ! Je m'en retournerai sans l'avoir vue ! J'étais dans la consternation. Comme j'allais descendre du château, le Grec s'écria :

— Votre Seigneurie demande peut-être Palaeochôri ?

À ce nom je me rappelai le passage de d'Anville ; je m'écrie à mon tour :

— Oui, Palaeochôri ! la vieille ville ! Où est-elle, Palaeochôri ?

— Là-bas, à Magoula, dit le cicérone ; et il me montrait au loin dans la vallée une chaumière blanche environnée de quelques arbres.

Les larmes me vinrent aux yeux en fixant mes regards sur cette misérable cabane qui s'élevait dans l'enceinte abandonnée d'une des villes les plus célèbres de l'univers, et qui servait seule à faire reconnaître l'emplacement de Sparte, demeure unique d'un chevrier, dont toute la richesse consiste dans l'herbe qui croît sur les tombeaux d'Agis et de Léonidas.

Je ne voulus plus rien voir ni rien entendre : je descendis précipitamment du château, malgré les cris des guides qui voulaient me montrer des ruines modernes et me raconter des histoires d'agas, de pachas, de cadis, de vayvodes ; mais en passant devant l'archevêché je trouvai des papas qui attendaient le Français à la porte, et qui m'invitèrent à entrer de la part de l'archevêque.

Quoique j'eusse bien désiré refuser cette politesse, il n'y eut pas moyen de s'y soustraire. J'entrai donc : l'archevêque était assis au milieu de son clergé dans une salle très propre, garnie

de nattes et de coussins à la manière des Turcs. Tous ces papas et leur chef étaient gens d'esprit et de bonne humeur ; plusieurs savaient l'italien et s'exprimaient avec facilité dans cette langue. Je leur contai ce qui venait de m'arriver au sujet des ruines de Sparte : ils en rirent, et se moquèrent du cicérone ; ils me parurent fort accoutumés aux étrangers.

La Morée est en effet remplie de Lévantins, de Francs, de Ragusains, d'Italiens, et surtout de jeunes médecins de Venise et des îles Ioniennes, qui viennent dépêcher les cadis et les agas. Les chemins sont assez sûrs : on trouve passablement de quoi se nourrir ; on jouit d'une grande liberté, pourvu qu'on ait un peu de fermeté et de prudence. C'est en général un voyage très facile, surtout pour un homme qui a vécu chez les sauvages de l'Amérique. Il y a toujours quelques Anglais sur les chemins du Péloponèse : les papas me dirent qu'ils avaient vu dans ces derniers temps des antiquaires et des officiers de cette nation. Il y a même à Misitra une maison grecque qu'on appelle l'Auberge anglaise : on y mange du roast-beef et l'on y boit du vin de Porto. Le voyageur a sous ce rapport de grandes obligations aux Anglais : ce sont eux qui ont établi de bonnes auberges dans toute l'Europe, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Espagne, à Constantinople, à Athènes et jusqu'aux portes de Sparte, en dépit de Lycurgue.

L'archevêque connaissait le vice-consul d'Athènes, et je ne sais s'il ne me dit point lui avoir donné l'hospitalité dans les deux ou trois courses que M. Fauvel a faites à Misitra. Après qu'on m'eut servi le café, on me montra l'archevêché et l'église : celle-ci, fort célèbre dans nos géographies, n'a pourtant rien de remarquable. La mosaïque du pavé est commune ; les peintures, vantées par Guillet, rappellent absolument les ébauches de l'école avant le Pérugin. Quant à l'architecture, ce sont toujours des dômes plus ou moins écrasés, plus ou moins multipliés. Cette cathédrale, dédiée à saint Dimitri, et non pas à la Vierge, comme on l'a dit, a pour sa part sept de ces dômes. Depuis que cet ornement a été employé à Constantinople dans la dégénération de l'art, il a marqué tous les monuments de la Grèce. Il n'a ni la hardiesse

du gothique ni la sage beauté de l’antique. Il est assez majestueux quand il est immense : mais alors il écrase l’édifice qui le porte : s’il est petit, ce n’est plus qu’une calotte ignoble, qui ne se lie à aucun membre de l’architecture, et qui s’élève au-dessus des entablements tout exprès pour rompre la ligne harmonieuse de la cymaise.

Je vis dans la bibliothèque de l’archevêché quelques traités des Pères grecs, des livres de controverse et deux ou trois historiens de la Byzantine, entre autres Pachymère. Il eût été intéressant de collationner le texte de ce manuscrit avec les textes que nous avons ; mais il aura sans doute passé sous les yeux de nos deux grands hellénistes, l’abbé Fourmont et d’Ansse de Villoison. Il est probable que les Vénitiens, longtemps maîtres de la Morée, en auront enlevé les manuscrits les plus précieux.

Mes hôtes me montrèrent avec empressement des traductions imprimées de quelques ouvrages français : c’est, comme on sait, le Télémaque, Rollin, etc., et des nouveautés publiées à Bucharest. Parmi ces traductions, je n’oserais dire que je trouvai Atala, si M. Stamati ne m’avait aussi fait l’honneur de prêter à ma sauvage la langue d’Homère. La traduction que je vis à Misitra n’était pas achevée ; le traducteur était un Grec, natif de Zante ; il s’était trouvé à Venise lorsque Atala y parut en italien, et c’était sur cette traduction qu’il avait commencé la sienne en grec vulgaire. Je ne sais si je cachai mon nom par orgueil ou par modestie ; mais ma petite gloriole d’auteur fut si satisfaite de se rencontrer auprès de la grande gloire de Lacédémone, que le portier de l’archevêché eut lieu de se louer de ma générosité : c’est une charité dont j’ai fait depuis pénitence.

Il était nuit quand je sortis de l’archevêché : nous traversâmes la partie la plus peuplée de Misitra ; nous passâmes dans le bazar indiqué dans plusieurs descriptions comme devant être l’agora des anciens, supposant toujours que Misitra est Lacédémone. Ce bazar est un mauvais marché pareil à ces halles que l’on voit dans nos petites villes de province. De chétives boutiques de schalls, de merceries, de

comestibles, en occupent les rues. Ces boutiques étaient alors occupées par des lampes de fabrique italienne. On me fit remarquer, à la lueur de ces lampes, deux Maniottes qui vendaient des sèches et des polypes de mer appelés à Naples frutti di mare. Ces pêcheurs, d'une assez grande taille, ressemblaient à des paysans francs-comtois. Je ne leur trouvai rien d'extraordinaire. J'achetai d'eux un chien de Taygète : il était de moyenne taille, le poil fauve et rude, le nez très court, l'air sauvage :

> Fulvus Lacon,
> Amica vis pastoribus.

Je l'avais nommé Argus :

« Ulysse en fit autant. » Malheureusement je le perdis quelques jours après sur la route entre Argos et Corinthe.

Nous vîmes passer plusieurs femmes enveloppées dans leurs longs habits. Nous nous détournions pour leur céder le chemin, selon une coutume de l'Orient, qui tient à la jalousie plus qu'à la politesse. Je ne pus découvrir leurs visages : je ne sais donc s'il faut dire encore Sparte aux belles femmes, d'après Homère, calligunaica.

Je rentrai chez Ibraïm après treize heures de courses, pendant lesquelles je ne m'étais reposé que quelques moments. Outre que je supporte la fatigue, le soleil et la faim, j'ai observé qu'une vive émotion me soutient contre la lassitude et me donne de nouvelles forces. Je suis convaincu d'ailleurs, et plus que personne, qu'une volonté inflexible surmonte tout et l'emporte même sur le temps. Je me décidai à ne me point coucher, à profiter de la nuit pour écrire des notes, à me rendre le lendemain aux ruines de Sparte et à continuer de là mon voyage sans revenir à Misitra.

Je dis adieu à Ibraïm ; j'ordonnai à Joseph et au guide de se rendre avec leurs chevaux sur la route d'Argos, et de m'attendre à ce pont de l'Eurotas que nous avions déjà passé en venant de Tripolizza. Je ne gardai que le janissaire pour m'accompagner aux ruines de Sparte : si j'avais même pu me passer de lui, je serais allé seul à Magoula, car j'avais éprouvé

combien des subalternes qui s’impatientent et s’ennuient vous gênent dans les recherches que vous voulez faire.

Tout étant réglé de la sorte, le 18, une demi-heure avant le jour, je montai à cheval avec le janissaire ; je récompensai les esclaves du bon Ibraïm, et je partis au galop pour Lacédémone.

Il y avait déjà une heure que nous courions par un chemin uni qui se dirigeait droit au sud-est, lorsqu’au lever de l’aurore j’aperçus quelques débris et un long mur de construction antique : le cœur commence à me battre. Le janissaire se tourne vers moi et, me montrant sur la droite, avec son fouet, une cabane blanchâtre, il me crie d’un air de satisfaction :

« Palaeochôri ! » Je me dirigeai vers la principale ruine que je découvrais sur une hauteur. En tournant cette hauteur par le nord-ouest afin d’y monter, je m’arrêtai tout à coup à la vue d’une vaste enceinte, ouverte en demi-cercle, et que je reconnus à l’instant pour un théâtre. Je ne puis peindre les sentiments confus qui vinrent m’assiéger. La colline au pied de laquelle je me trouvais était donc la colline de la citadelle de Sparte, puisque le théâtre était adossé à la citadelle ; la ruine que je voyais sur cette colline était donc le temple de Minerve-Chalcioecos, puisque celui-ci était dans la citadelle ; les débris et le long mur que j’avais passés plus bas faisaient donc partie de la tribu des Cynosures, puisque cette tribu était au nord de la ville ; Sparte était donc sous mes yeux ; et son théâtre, que j’avais eu le bonheur de découvrir en arrivant, me donnait sur-le-champ les positions des quartiers et des monuments. Je mis pied à terre, et je montai en courant sur la colline de la citadelle.

Comme j’arrivais à son sommet, le soleil se levait derrière les monts Ménélaïons. Quel beau spectacle ! mais qu’il était triste ! L’Eurotas coulant solitaire sous les débris du pont Babyx ; des ruines de toutes parts, et pas un homme parmi ces ruines ! Je restai immobile, dans une espèce de stupeur, à contempler cette scène. Un mélange d’admiration et de douleur arrêtait mes pas et ma pensée ; le silence était profond autour de moi : je voulus du moins faire parler l’écho

dans des lieux où la voix humaine ne se faisait plus entendre, et je criai de toute ma force : Léonidas ! Aucune ruine ne répéta ce grand nom, et Sparte même sembla l'avoir oublié.

Si des ruines où s'attachent des souvenirs illustres font bien voir la vanité de tout ici-bas, il faut pourtant convenir que les noms qui survivent à des empires et qui immortalisent des temps et des lieux sont quelque chose. Après tout, ne dédaignons pas trop la gloire : rien n'est plus beau qu'elle, si ce n'est la vertu. Le comble du bonheur serait de réunir l'une à l'autre dans cette vie ; et c'était l'objet de l'unique prière que les Spartiates adressaient aux dieux :

« Ut pulchra bonis adderent ! » Quand l'espèce de trouble où j'étais fut dissipé, je commençai à étudier les ruines autour de moi. Le sommet de la colline offrait un plateau environné, surtout au nord-ouest, d'épaisses murailles ; j'en fis deux fois le tour, et je comptai mille cinq cent soixante et mille cinq cent soixante-six pas communs, ou à peu près sept cent quatre-vingts pas géométriques ; mais il faut remarquer que j'embrasse dans ce circuit le sommet entier de la colline, y compris la courbe que forme l'excavation du théâtre dans cette colline : c'est ce théâtre que Leroi a examiné.

Des décombres, partie ensevelis sous terre, partie élevés au-dessus du sol, annoncent, vers le milieu de ce plateau, les fondements du temple de Minerve-Chalcioecos[1094], où Pausanias se réfugia vainement et perdit la vie. Une espèce de rampe en terrasse, large de soixante-dix pieds, et d'une pente extrêmement douce, descend du midi de la colline dans la plaine. C'était peut-être le chemin par où l'on montait à la citadelle, qui ne devint très forte que sous les tyrans de Lacédémone.

À la naissance de cette rampe, et au-dessus du théâtre, je vis un petit édifice de forme ronde aux trois quarts détruit : les niches intérieures en paraissent également propres à recevoir des statues ou des urnes. Est-ce un tombeau ? Est-ce le temple de Vénus armée ? Ce dernier devait être à peu près dans cette position, et dépendant de la tribu des Egides. César, qui prétendait descendre Vénus, portait sur son anneau

l’empreinte d’une Vénus armée : c’était en effet le double emblème des faiblesses et de la gloire de ce grand homme :

> Vincere si possum nuda, quid arma gerens ?

Si l’on se place avec moi sur la colline de la citadelle, voici ce qu’on verra autour de soi :

Au levant, c’est-à-dire vers l’Eurotas, un monticule de forme allongée, et aplati à sa cime, comme pour servir de stade ou d’hippodrome. Des deux côtés de ce monticule, entre deux autres monticules qui font avec le premier deux espèces de vallées, on aperçoit les ruines du pont Babyx et le cours de l’Eurotas. De l’autre côté du fleuve, la vue est arrêtée par une chaîne de collines rougeâtres : ce sont les monts Ménélaïons. Derrière ces monts s’élève la barrière des hautes montagnes qui bordent au loin le golfe d’Argos.

Dans cette vue à l’est, entre la citadelle et l’Eurotas, en portant les yeux nord et sud par l’est, parallèlement au cours du fleuve, on placera la tribu des Limnates, le temple de Lycurgue, le palais du roi Démarate, la tribu des Egides et celle des Messoates, un des Lesché, le monument de Cadmus, les temples d’Hercule, d’Hélène, et le Plataniste. J’ai compté dans ce vaste espace sept ruines debout et hors de terre, mais tout à fait informes et dégradées. Comme je pouvais choisir, j’ai donné à l’un de ces débris le nom du temple d’Hélène ; à l’autre celui du tombeau d’Alcman : j’ai cru voir les monuments héroïques d’Egée et de Cadmus ; je me suis déterminé ainsi pour la fable, et n’ai reconnu pour l’histoire que le temple de Lycurgue. J’avoue que je préfère au brouet noir et à la Cryptie la mémoire du seul poète que Lacédémone ait produit, et la couronne de fleurs que les filles de Sparte cueillirent pour Hélène dans l’île du Plataniste :

> O ubi campi,
> Sperchiusque et virginibus bacchata Lacaenis,
> Taygeta !

En regardant maintenant vers le nord, et toujours du sommet de la citadelle, on voit une assez haute colline qui domine même celle où la citadelle est bâtie, ce qui contredit le

texte de Pausanias. C’est dans la vallée que forment ces deux collines que devaient se trouver la place publique et les monuments que cette dernière renfermait, tels que le Sénat des Gérontes, le Chœur, le Portique des Perses, etc. Il n’y a aucune ruine de ce côté. Au nord-ouest s’étendait la tribu des Cynosures, par où j’étais entré à Sparte, et où j’ai remarqué le long mur.

Tournons-nous à présent à l’ouest, et nous apercevrons, sur un terrain uni, derrière et au pied du théâtre, trois ruines, dont l’une est assez haute et arrondie comme une tour : dans cette direction se trouvaient la tribu des Pitanates, le Théomélide, les tombeaux de Pausanias et de Léonidas, le Lesché des Crotanes et le temple de Diane Isora.

Enfin, si l’on ramène ses regards au midi, on verra une terre inégale que soulèvent çà et là des racines de murs rasés au niveau du sol. Il faut que les pierres en aient été emportées, car on ne les aperçoit point à l’entour. La maison de Ménélas s’élevait dans cette perspective ; et plus loin, sur le chemin d’Amyclée, on rencontrait le temple des Dioscures et des Grâces. Cette description deviendra plus intelligible si le lecteur veut avoir recours à Pausanias ou simplement au Voyage d’Anacharsis.

Tout cet emplacement de Lacédémone est inculte : le soleil l’embrase en silence et dévore incessamment le marbre des tombeaux. Quand je vis ce désert, aucune plante n’en décorait les débris, aucun oiseau, aucun insecte ne les animait, hors des millions de lézards, qui montaient et descendaient sans bruit le long des murs brûlants. Une douzaine de chevaux à demi sauvages paissaient çà et là une herbe flétrie ; un pâtre cultivait dans un coin du théâtre quelques pastèques ; et à Magoula, qui donne son triste nom à Lacédémone, on remarquait un petit bois de cyprès. Mais ce Magoula même, qui fut autrefois un village turc assez considérable, a péri dans ce champ de mort : ses masures sont tombées, et ce n’est plus qu’une ruine qui annonce des ruines.

Je descendis de la citadelle et je marchai pendant un quart d’heure pour arriver à l’Eurotas. Je le vis à peu près tel que je

l’avais passé deux lieues plus haut sans le connaître : il peut avoir devant Sparte la largeur de la Marne au-dessus de Charenton. Son lit, presque desséché en été, présente une grève semée de petits cailloux, plantée de roseaux et de lauriers-roses, et sur laquelle coulent quelques filets d’une eau fraîche et limpide. Cette eau me parut excellente ; j’en bus abondamment, car je mourais de soif. L’Eurotas mérite certainement l’épithète de Kallidonaz, aux beaux roseaux, que lui a donnée Euripide ; mais je ne sais s’il doit garder celle d’olorifer, car je n’ai point aperçu de cygnes dans ses eaux. Je suivis son cours, espérant rencontrer ces oiseaux qui, selon Platon, ont avant d’expirer une vue de l’Olympe, et c’est pourquoi leur dernier chant est si mélodieux : mes recherches furent inutiles. Apparemment que je n’ai pas, comme Horace, la faveur des Tyndarides, et qu’ils n’ont pas voulu me laisser pénétrer le secret de leur berceau.

Les fleuves fameux ont la même destinée que les peuples fameux : d’abord ignorés, puis célébrés sur toute la terre, ils retombent ensuite dans leur première obscurité. L’Eurotas, appelé d’abord Himère, coule maintenant oublié sous le nom d’Iri, comme le Tibre, autrefois l’Albula, porte aujourd’hui à la mer les eaux inconnues du Tevère. J’examinai les ruines du pont Babyx, qui sont peu de chose. Je cherchai l’île du Plataniste, et je crois l’avoir trouvée au-dessous même de Magoula : c’est un terrain de forme triangulaire, dont un côté est baigné par l’Eurotas et dont les deux autres côtés sont fermés par des fossés pleins de jonc, où coule pendant l’hiver la rivière de Magoula, l’ancien Cnacion. Il y a dans cette île quelques mûriers et des sycomores, mais point de platanes. Je n’aperçus rien qui prouvât que les Turcs fissent encore de cette île un lieu de délices ; j’y vis cependant quelques fleurs, entre autres des lis bleus portés par une espèce de glaïeuls ; j’en cueillis plusieurs en mémoire d’Hélène : la fragile couronne de la beauté existe encore sur les bords de l’Eurotas, et la beauté même a disparu.

La vue dont on jouit en marchant le long de l’Eurotas est bien différente de celle que l’on découvre du sommet à la

citadelle. Le fleuve suit un lit tortueux et se cache, comme je l'ai dit, parmi des roseaux et des lauriers-roses aussi grands que des arbres ; sur la rive gauche, les monts Ménélaïons, d'un aspect aride et rougeâtre, forment contraste avec la fraîcheur et la verdure du cours de l'Eurotas. Sur la rive droite, le Taygète déploie son magnifique rideau ; tout l'espace compris entre ce rideau et le fleuve est occupé par les collines et les ruines de Sparte ; ces collines et ces ruines ne paraissent point désolées comme lorsqu'on les voit de près : elles semblent au contraire teintes de pourpre, de violet, d'or pale. Ce ne sont point les prairies et les feuilles d'un vert cru et froid qui font les admirables paysages ; ce sont les effets de la lumière : voilà pourquoi les roches et les bruyères de la baie de Naples seront toujours plus belles que les vallées les plus fertiles de la France et de l'Angleterre.

Ainsi, après des siècles d'oubli, ce fleuve qui vit errer sur ses bords les Lacédémoniens illustrés par Plutarque, ce fleuve, dis-je, s'est peut-être réjoui dans son abandon d'entendre retentir autour de ses rives les pas d'un obscur étranger. C'était le 18 août 1806, à neuf heures du matin, que je fis seul, le long de l'Eurotas, cette promenade qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Si je hais les mœurs des Spartiates, je ne méconnais point la grandeur d'un peuple libre, et je n'ai point foulé sans émotion sa noble poussière. Un seul fait suffit à la gloire de ce peuple : quand Néron visita la Grèce, il n'osa entrer dans Lacédémone. Quel magnifique éloge de cette cité !

Je retournai à la citadelle en m'arrêtant à tous les débris que je rencontrais sur mon chemin. Comme Misitra a vraisemblablement été bâtie avec les ruines de Sparte, cela sans doute aura beaucoup contribué à la dégradation des monuments de cette dernière ville. Je trouvai mon compagnon exactement dans la même place où je l'avais laissé : il s'était assis, il avait dormi ; il venait de se réveiller ; il fumait ; il allait dormir encore. Les chevaux paissaient paisiblement dans les foyers du roi Ménélas :

« Hélène n'avait point quitté sa belle quenouille chargée d'une laine teinte en pourpre, pour leur donner un pur froment

dans une superbe crèche[1095]. » Aussi, tout voyageur que je suis, je ne suis point le fils d'Ulysse, quoique je préfère, comme Télémaque, mes rochers paternels aux plus beaux pays.

Il était midi ; le soleil dardait à plomb ses rayons sur nos têtes. Nous nous mîmes à l'ombre dans un coin du théâtre, et nous mangeâmes d'un grand appétit du pain et des figues sèches que nous avions apportés de Misitra : Joseph s'était emparé du reste des provisions. Le janissaire se réjouissait : il croyait en être quitte et se préparait à partir : mais il vit bientôt, à son grand déplaisir, qu'il s'était trompé. Je me mis à écrire des notes et à prendre la vue des lieux : tout cela dura deux grandes heures, après quoi je voulus examiner les monuments à l'ouest de la citadelle. C'était de ce côté que devait être le tombeau de Léonidas. Le janissaire m'accompagna tirant les chevaux par la bride ; nous allions errant de ruine en ruine. Nous étions les deux seuls hommes vivants au milieu de tant de morts illustres : tous deux barbares, étrangers l'un à l'autre ainsi qu'à la Grèce, sortis des forêts de la Gaule et des rochers du Caucase, nous nous étions rencontrés au fond du Péloponèse, moi pour passer, lui pour vivre sur les tombeaux qui n'étaient pas ceux de nos aïeux.

J'interrogeai vainement les moindres pierres pour leur demander les cendres de Léonidas. J'eus pourtant un moment d'espoir : près de cette espèce de tour que j'ai indiquée à l'ouest de la citadelle, je vis des débris de sculptures, qui me semblèrent être ceux d'un lion. Nous savons par Hérodote qu'il y avait un lion de pierre sur le tombeau de Léonidas ; circonstance qui n'est pas rapportée par Pausanias. Je redoublai d'ardeur ; tous mes soins furent inutiles[1096]. Je ne sais si c'est dans cet endroit que l'abbé Fourmont fit la découverte de trois monuments curieux. L'un était un cippe sur lequel était gravé le nom de Jérusalem : il s'agissait peut-être de cette alliance des Juifs et des Lacédémoniens dont il est parlé dans les Machabées ; les deux autres monuments étaient les inscriptions sépulcrales de Lysander et d'Agésilas : un Français devait naturellement retrouver le tombeau de deux grands capitaines. Je remarquerai que c'est à mes

compatriotes que l'Europe doit les premières notions satisfaisantes qu'elle ait eues sur les ruines de Sparte et d'Athènes[1097]. Deshayes, envoyé par Louis XIII à Jérusalem, passa vers l'an 1629 à Athènes : nous avons son Voyage, que Chandler n'a pas connu. Le père Babin, jésuite, donna en 1672 sa relation de l'État présent de la ville d'Athènes ; cette relation fut rédigée par Spon, avant que ce sincère et habile voyageur eût commencé ses courses avec Wheler. L'abbé Fourmont et Leroi ont répandu les premiers des lumières certaines sur la Laconie, quoique à la vérité Vernon eut passé à Sparte avant eux ; mais on n'a qu'une seule lettre de cet Anglais : il se contente de dire qu'il a vu Lacédémone, et il n'entre dans aucun détail[1098]. Pour moi, j'ignore si mes recherches passeront à l'avenir, mais du moins j'aurai mêlé mon nom au nom de Sparte, qui peut seule le sauver de l'oubli ; j'aurai, pour ainsi dire, retrouvé cette cité immortelle, en donnant sur ses ruines des détails jusqu'ici inconnus : un simple pêcheur, par naufrage ou par aventure, détermine souvent la position de quelques écueils qui avaient échappé aux soins des pilotes les plus habiles.

Il y avait à Sparte une foule d'autels et de statues consacrés au Sommeil, à la Mort, à la Beauté (Vénus-Morphô), divinités de tous les hommes ; à la Peur sous les armes, apparemment celle que les Lacédémoniens inspiraient aux ennemis : rien de tout cela n'est resté ; mais je lus sur une espèce de socle ces quatre lettres LASM. Faut-il rétablir GELASMA, Gelasma ? Serait-ce le piédestal de cette statue du Rire que Lycurgue plaça chez les graves descendants d'Hercule ? L'autel du Rire subsistant seul au milieu de Sparte ensevelie offrirait un beau sujet de triomphe à la philosophie de Démocrite !

Le jour finissait lorsque je m'arrachai à ces illustres débris, à l'ombre de Lycurgue, aux souvenirs des Thermopyles et à tous les mensonges de la fable et de l'histoire. Le soleil disparut derrière le Taygète, de sorte que je le vis commencer et finir son tour sur les ruines de Lacédémone. Il y avait trois mille cinq cent quarante-trois ans qu'il s'était levé et couché pour la première fois sur cette ville naissante. Je partis l'esprit rempli

des objets que je venais de voir et livré à des réflexions intarissables : de pareilles journées font ensuite supporter patiemment beaucoup de malheurs, et rendent surtout indifférent à bien des spectacles.

Nous remontâmes le cours de l'Eurotas pendant une heure et demie, au travers des champs, et nous tombâmes dans le chemin de Tripolizza. Joseph et le guide étaient campés de l'autre côté de la rivière, auprès du pont : ils avaient allumé du feu avec des roseaux, en dépit d'Apollon, que le gémissement de ces roseaux consolait de la perte de Daphné. Joseph s'était abondamment pourvu du nécessaire : il avait du sel, de l'huile, des pastèques, du pain et de la viande. Il prépara un gigot de mouton, comme le compagnon d'Achille, et me le servit sur le coin d'une grande pierre, avec du vin de la vigne d'Ulysse et de l'eau de l'Eurotas. J'avais justement pour trouver ce souper excellent ce qui manquait à Denys pour sentir le mérite du brouet noir.

Après le souper Joseph apporta ma selle, qui me servait ordinairement d'oreiller ; je m'enveloppai dans mon manteau, et je me couchai au bord de l'Eurotas, sous un laurier. La nuit était si pure et si sereine, que la voie lactée formait comme une aube réfléchie par l'eau du fleuve, et à la clarté de laquelle on aurait pu lire. Je m'endormis les yeux attachés au ciel, ayant précisément au-dessus de ma tête la belle Constellation du Cygne de Léda. Je me rappelle encore le plaisir que j'éprouvais autrefois à me reposer ainsi dans les bois de l'Amérique, et surtout à me réveiller au milieu de la nuit. J'écoutais le bruit du vent dans la solitude, le bramement des daims et des cerfs, le mugissement d'une cataracte éloignée, tandis que mon bûcher, à demi éteint, rougissait en dessous le feuillage des arbres. J'aimais jusqu'à la voix de l'Iroquois, lorsqu'il élevait un cri du sein des forêts, et qu'à la clarté des étoiles, dans le silence de la nature, il semblait proclamer sa liberté sans bornes. Tout cela plaît à vingt ans, parce que la vie se suffit pour ainsi dire à elle-même, et qu'il y a dans la première jeunesse quelque chose d'inquiet et de vague qui nous porte incessamment aux chimères, ipsi sibi somnia

fingunt ; mais dans un âge plus mûr l’esprit revient à des goûts plus solides : il veut surtout se nourrir des souvenirs et des exemples de l’histoire. Je dormirais encore volontiers au bord de l’Eurotas ou du Jourdain si les ombres héroïques des trois cents Spartiates ou les douze fils de Jacob devaient visiter mon sommeil ; mais je n’irais plus chercher une terre nouvelle qui n’a point été déchirée par le soc de la charrue : il me faut à présent de vieux déserts, qui me rendent à volonté les murs de Babylone ou les légions de Pharsale, grandia ossa ! des champs dont les sillons m’instruisent et où je retrouve, homme que je suis, le sang, les larmes et les sueurs de l’homme.

Joseph me réveilla le 19, à trois heures du matin, comme je le lui avais ordonné : nous sellâmes nos chevaux et nous partîmes. Je tournai la tête vers Sparte, et je jetai un dernier regard sur l’Eurotas : je ne pouvais me défendre de ce sentiment de tristesse qu’on éprouve en présence d’une grande ruine et en quittant des lieux qu’on ne reverra jamais.

Le chemin qui conduit de la Laconie dans l’Argolide était dans l’antiquité ce qu’il est encore aujourd’hui, un des plus rudes et des plus sauvages de la Grèce. Nous suivîmes pendant quelque temps la route de Tripolizza ; puis, tournant au levant, nous nous enfonçâmes dans des gorges de montagnes. Nous marchions rapidement dans des ravines et sous des arbres qui nous obligeaient de nous coucher sur le cou de nos chevaux. Je frappai si rudement de la tête contre une branche de ces arbres, que je fus jeté à dix pas sans connaissance. Comme mon cheval continuait de galoper, mes compagnons de voyage, qui me devançaient, ne s’aperçurent pas de ma chute : leurs cris, quand ils revinrent à moi, me tirèrent de mon évanouissement.

À quatre heures du matin nous parvînmes au sommet d’une montagne où nous laissâmes reposer nos chevaux. Le froid devint si piquant, que nous fûmes obligés d’allumer un feu de bruyères. Je ne puis assigner de nom à ce lieu peu célèbre dans l’antiquité ; mais nous devions être vers les sources du Loenus, dans la chaîne du mont Eva, et peu éloignés de Prasiae, sur le golfe d’Argos.

Nous arrivâmes à midi à un gros village appelé Saint-Paul, assez voisin de la mer : on n’y parlait que d’un événement tragique qu’on s’empressa de nous raconter.

Une fille de ce village, ayant perdu son père et sa mère, et se trouvant maîtresse d’une petite fortune, fut envoyée par ses parents à Constantinople. À dix-huit ans elle revint dans son village : elle parlait le turc, l’italien et le français, et quand il passait des étrangers à Saint-Paul, elle les recevait avec une politesse qui fit soupçonner sa vertu. Les chefs des paysans s’assemblèrent. Après avoir examiné entre eux la conduite de l’orpheline, ils résolurent de se défaire d’une fille qui déshonorait le village. Ils se procurèrent d’abord la somme fixée en Turquie pour le meurtre d’une chrétienne ; ensuite ils entrèrent pendant la nuit chez la jeune fille, l’assommèrent, et un homme qui attendait la nouvelle de l’exécution alla porter au pacha le prix du sang. Ce qui mettait en mouvement tous ces Grecs de Saint-Paul, ce n’était pas l’atrocité de l’action, mais l’avidité du pacha ; car celui-ci, qui trouvait aussi l’action toute simple, et qui convenait avoir reçu la somme fixée pour un assassinat ordinaire, observait pourtant que la beauté, la jeunesse, la science, les voyages de l’orpheline, lui donnaient (à lui pacha de Morée) de justes droits à une indemnité : en conséquence Sa Seigneurie avait envoyé le jour même deux janissaires pour demander une nouvelle contribution.

Le village de Saint-Paul est agréable ; il est arrosé de fontaines ombragées de pins de l’espèce sauvage, pinus sylvestris. Nous y trouvâmes un de ces médecins italiens qui courent toute la Morée : je me fis tirer du sang. Je mangeai d’excellent lait dans une maison fort propre, ressemblant assez à une cabane suisse. Un jeune Moraïte vint s’asseoir devant moi : il avait l’air de Méléagre par la taille et le vêtement. Les paysans grecs ne sont point habillés comme les Grecs levantins que nous voyons en France : il portent une tunique qui leur descend jusqu’aux genoux et qu’ils rattachent avec une ceinture ; leurs larges culottes sont cachées par le bas de cette tunique ; ils croisent sur leurs jambes nues les bandes qui retiennent leurs sandales : à la coiffure près, ce sont

absolument d’anciens Grecs sans manteau.

Mon nouveau compagnon, assis, comme je l’ai dit, devant moi, surveillait mes mouvements avec une extrême ingénuité. Il ne disait pas un mot et me dévorait des yeux : il avançait la tête pour regarder jusque dans le vase de terre où je mangeais mon lait. Je me levai, il se leva ; je me rassis, il s’assit de nouveau. Je lui présentai un cigare ; il fut ravi, et me fit signe de fumer avec lui. Quand je partis, il courut après moi pendant une demi-heure, toujours sans parler et sans qu’ou pût savoir ce qu’il voulait. Je lui donnai de l’argent, il le jeta : le janissaire voulut le chasser ; il voulut battre le janissaire. J’étais touché, je ne sais pourquoi, peut-être en me voyant, moi barbare civilisé, l’objet de la curiosité d’un Grec devenu barbare[1099].

Nous étions partis de Saint-Paul à deux heures de l’après-midi, après avoir changé de chevaux, et nous suivions le chemin de l’ancienne Cynurie. Vers les quatre heures le guide nous cria que nous allions être attaqués : en effet, nous aperçûmes quelques hommes armés dans la montagne ; ils nous regardèrent longtemps, et nous laissèrent tranquillement passer. Nous entrâmes dans les monts Parthénius, et nous descendîmes au bord d’une rivière dont le cours nous conduisit jusqu’à la mer. On découvrait la citadelle d’Argos, Nauplie en face de nous, et les montagnes de la Corinthie vers Mycènes. Du point où nous étions parvenus, il y avait encore trois heures de marche jusqu’à Argos ; il fallait tourner le fond du golfe en traversant le marais de Lerne, qui s’étendait entre la ville et le lieu où nous nous trouvions. Nous passâmes auprès du jardin d’un aga, où je remarquai des peupliers de Lombardie mêlés à des cyprès, à des citronniers, à des orangers et à une foule d’arbres que je n’avais point vus jusque alors en Grèce. Peu après le guide se trompa de chemin, et nous nous trouvâmes engagés sur d’étroites chaussées qui séparaient de petits étangs et des rivières inondées. La nuit nous surprit au milieu de cet embarras : il fallait à chaque pas faire sauter de larges fossés à nos chevaux qu’effrayaient l’obscurité, le coassement d’une multitude de grenouilles et les flammes violettes qui couraient sur le marais. Le cheval du guide s’abattit ; et

comme nous marchions à la file, nous trébuchâmes les uns sur les autres dans un fossé. Nous criions tous à la fois sans nous entendre ; l'eau était assez profonde pour que les chevaux pussent y nager et s'y noyer avec leurs maîtres ; ma saignée s'était rouverte, et je souffrais beaucoup de la tête. Nous sortîmes enfin miraculeusement de ce bourbier, mais nous étions dans l'impossibilité de gagner Argos. Nous aperçûmes à travers les roseaux une petite lumière : nous nous dirigeâmes de ce côté, mourant de froid, couverts de boue, tirant nos chevaux par la bride, et courant le risque à chaque pas de nous replonger dans quelque fondrière.

La lumière nous guida à une ferme située au milieu du marais, dans le voisinage du village de Lerne : on venait d'y faire la moisson ; les moissonneurs étaient couchés sur la terre ; ils se levaient sous nos pieds, et s'enfuyaient comme des bêtes fauves. Nous parvînmes à les rassurer, et nous passâmes le reste de la nuit avec eux sur un fumier de brebis, lieu le moins sale et le moins humide que nous pûmes trouver. Je serais en droit de faire une querelle à Hercule, qui n'a pas bien tué l'hydre de Lerne, car je gagnai dans ce lieu malsain une fièvre qui ne me quitta tout à fait qu'en Egypte.

Le 20, au lever de l’aurore, j’étais à Argos : le village qui remplace cette ville célèbre est plus propre et plus animé que la plupart des autres villages de la Morée. Sa position est fort belle, au fond du golfe de Nauplie ou d’Argos, à une lieue et demie de la mer ; il a d’un côté les montagnes de la Cynurie et de l’Arcadie, et de l’autre les hauteurs de Trézène et d’Epidaure.

Mais, soit que mon imagination fût attristée par le souvenir des malheurs et des fureurs des Pélopides, soit que je fusse réellement frappé par la vérité, les terres me parurent incultes et désertes, les montagnes sombres et nues, sorte de nature féconde en grands crimes et en grandes vertus. Je visitai ce qu’on appelle les restes du palais d’Agamemnon, les débris du théâtre et d’un aqueduc romain ; je montai à la citadelle, je voulais voir jusqu’à la moindre pierre qu’avait pu remuer la main du roi des rois. Qui se peut vanter de jouir de quelque gloire auprès de ces familles chantées par Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide et Racine ? Et quand on voit pourtant sur les lieux combien peu de chose reste de ces familles, on est merveilleusement étonné !

Il y a déjà longtemps que les ruines d’Argos ne répondent plus à la grandeur de son nom. Chandler les trouva en 1756 absolument telles que je les ai vues ; l’abbé Fourmont en 1746, et Pellegrin en 1719, n’avaient pas été plus heureux. Les Vénitiens ont surtout contribué à la dégradation des monuments de cette ville, en employant ses débris à bâtir le château de Palamide. Il y avait à Argos du temps de Pausanias une statue de Jupiter remarquable, parce qu’elle avait trois yeux, et bien plus remarquable encore par une autre raison : Sthénélus l’avait apportée de Troie ; c’était, disait-on, la statue même aux pieds de laquelle Priam fut massacré dans son palais par le fils d’Achille :

Ingens hora fuit, juxtaque veterrima laurus,
Incumbens arae atque umbra complexa Penates.

Mais Argos, qui triomphait sans doute lorsqu’elle montrait dans ses murs les Pénates qui trahirent les foyers de Priam, Argos offrit bientôt elle-même un grand exemple des

vicissitudes du sort. Dès le règne de Julien l'Apostat elle était tellement déchue de sa gloire, qu'elle ne put, à cause de sa pauvreté, contribuer au rétablissement et aux frais des jeux Isthmiques. Julien plaida sa cause contre les Corinthiens : nous avons encore ce plaidoyer dans les ouvrages de cet empereur (Ep. XXV). C'est un des plus singuliers documents de l'histoire des choses et des hommes. Enfin Argos, patrie du roi des rois, devenue dans le moyen âge l'héritage d'une veuve vénitienne, fut vendue par cette veuve à la république de Venise pour deux cents ducats de rente viagère et cinq cents une fois payés. Coronelli rapporte le contrat : Omnia vanitas !

Je fus reçu à Argos par le médecin italien Avramiotti, que M. Pouqueville vit à Nauplie, et dont il opéra la petite fille attaquée d'une hydrocéphale. M. Avramiotti me montra une carte du Péloponèse où il avait commencé d'écrire, avec M. Fauvel, les noms anciens auprès des noms modernes : ce sera un travail précieux, et qui ne pouvait être exécuté que par des hommes résidant sur les lieux depuis un grand nombre d'années. M. Avramiotti avait fait sa fortune, et il commençait à soupirer après l'Italie. Il y a deux choses qui revivent dans le cœur de l'homme à mesure qu'il avance dans la vie, la patrie et la religion. On a beau avoir oublié l'une et l'autre dans sa jeunesse, elles se présentent tôt ou tard à nous avec tous leurs charmes, et réveillent au fond de nos cœurs un amour justement dû à leur beauté. Nous parlâmes donc de la France et de l'Italie à Argos, par la même raison que le soldat argien qui suivait Enée se souvint d'Argos en mourant en Italie. Il ne fut presque point question entre nous d'Agamemnon, quoique je dusse voir le lendemain son tombeau. Nous causions sur la terrasse de la maison, qui dominait le golfe d'Argos : c'était peut-être du haut de cette terrasse qu'une pauvre femme lança la tuile qui mit fin à la gloire et aux aventures de Pyrrhus. M. Avramiotti me montrait un promontoire de l'autre côté de la mer, et me disait :

« C'était là que Clylemnestre avait placé l'esclave qui devait donner le signal du retour de la flotte des Grecs ; »

Et il ajoutait :

« Vous venez de Venise à présent ? Je crois que je ferais bien de retourner à Venise. »

Je quittai cet exilé en Grèce le lendemain à la pointe du jour, et je pris avec de nouveaux chevaux et un nouveau guide le chemin de Corinthe. Je crois que M. Avramiotti ne fut pas fâché d'être débarrassé de moi : quoiqu'il m'eût reçu avec beaucoup de politesse, il était aisé de voir que ma visite n'était pas venue très à propos.

Après une demi-heure de marche, nous traversâmes l'Inachus, père d'Io, si célèbre par la jalousie de Junon : avant d'arriver au lit de ce torrent, on trouvait autrefois, en sortant d'Argos, la porte Lucine et l'autel du Soleil. Une demi-lieue plus loin, de l'autre côté de l'lnachus, nous aurions dû voir le temple de Cérès Mysienne, et plus loin encore le tombeau de Thyeste, et le monument héroïque de Persée. Nous nous arrêtâmes à peu près à la hauteur où ces derniers monuments existaient à l'époque du voyage de Pausanias. Nous allions quitter la plaine d'Argos, sur laquelle on a un très bon mémoire de M. Barbier du Bocage. Près d'entrer dans les montagnes de la Corinthie, nous voyions Nauplie dernière nous. L'endroit où nous étions parvenus se nomme Carvati, et c'est là qu'il faut se détourner de la route pour chercher un peu sur la droite les ruines de Mycènes. Chandler les avait manquées en revenant d'Argos. Elles sont trop connues aujourd'hui, à cause des fouilles que lord Elgin y a fait faire à son passage en Grèce. M. Fauvel les a décrites dans ses *Mémoires*, et M. de Choiseul-Gouffier en possède les dessins : l'abbé Fourmont en avait déjà parlé, et Dumonceaux les avait aperçues. Nous traversâmes une bruyère : un petit sentier nous conduisit à ces débris, qui sont à peu près tels qu'ils étaient du temps de Pausanias, car il y a plus de deux mille deux cent quatre-vingts années que Mycènes est détruite. Les Argiens la renversèrent de fond en comble, jaloux de la gloire qu'elle s'était acquise en envoyant quarante guerriers mourir avec les Spartiates aux Thermopyles. Nous commençâmes par examiner le tombeau auquel on a donné le nom detombeau d'Agamemnon : c'est un monument souterrain, de forme ronde, qui reçoit la lumière par

le dôme, et qui n’a rien de remarquable, hors la simplicité de l’architecture. On y entre par une tranchée qui aboutit à la porte du tombeau : cette porte était ornée de pilastres d’un martre bleuâtre assez commun, tiré des montagnes voisines. C’est lord Elgin qui a fait ouvrir ce monument et déblayer les terres qui encombraient l’intérieur. Une petite porte surbaissée conduit de la chambre principale à une chambre de moindre étendue. Après l’avoir attentivement examinée, je crois que cette dernière chambre est tout simplement une excavation faite par les ouvriers hors du tombeau : car je n’ai point remarqué de murailles. Resterait à expliquer l’usage de la petite porte, qui n’était peut-être qu’une autre ouverture du sépulcre. Ce sépulcre a-t-il toujours été caché sous la terre, comme la rotonde des catacombes à Alexandrie ? s’élevait-il, au contraire, au-dessus du sol, comme le tombeau de Cecilia Metella à Rome ? Avait-il une architecture extérieure, et de quelle ordre était-elle ? Toutes questions qui restent à éclaircir. On n’a rien trouvé dans le tombeau, et l’on n’est pas même assuré que ce soit celui d’Agamemnon dont Pausanias a fait mention[1100].

En sortant de ce monument, je traversai une vallée stérile, et sur le flanc d’une colline opposée je vis les ruines de Mycènes : j’admirai surtout une des portes de la ville, formée de quartiers de rocher gigantesques posés sur les rochers mêmes de la montagne, avec lesquels elles ont l’air de ne faire qu’un tout. Deux lions de forme colossale, sculptés des deux côtés de cette porte, en sont le seul ornement : ils sont représentés en reliefs, debout et en regard, comme les lions qui soutenaient les armoiries de nos anciens chevaliers ; ils n’ont plus de têtes. Je n’ai point vu, même en Egypte, d’architecture plus imposante, et le désert où elle se trouve ajoute encore à sa gravité : elle est du genre de ces ouvrages que Strabon et Pausanias attribuent aux Cyclopes, et dont on retrouve des traces en Italie. M. Petit-Radel veut que cette architecture ait précédé l’invention des ordres. Au reste, c’était un enfant tout nu, un pâtre, qui me montrait dans cette solitude le tombeau d’Agamemnon et les ruines de Mycènes.

Au bas de la porte dont j’ai parlé est une fontaine, qui sera, si l’on veut, celle que Persée trouva sous un champignon, et qui donna son nom à Mycènes : car mycès veut dire en grec un champignon, ou le pommeau d’une épée : ce conte est de Pausanias. En voulant regagner le chemin de Corinthe, j’entendis le sol retentir sous les pas de mon cheval. Je mis pied à terre, et je découvris la voûte d’un autre tombeau.

Pausanias compte à Mycènes cinq tombeaux ; le tombeau d’Atrée, celui d’Agamemnon, celui d’Eurymédon, celui de Télédamus et de Pélops, et celui d’Electre. Il ajoute que Clytemnestre et Egisthe étaient enterrés hors des murs : ce serait donc le tombeau de Clylemnestre et d’Egisthe que j’aurais retrouvé ? Je l’ai indiqué à M. Fauvel, qui doit le chercher à son premier voyage à Argos singulière destinée qui me fait sortir tout exprès de Paris pour découvrir les cendres de Clytemnestre !

Nous laissâmes Némée à notre gauche, et nous poursuivîmes notre route : nous arrivâmes de bonne heure à Corinthe, par une espèce de plaine que traversent des courants d’eau et que divisent des monticules isolés, semblables à l’Acro-Corinthe, avec lequel ils se confondent. Nous aperçûmes celui-ci longtemps avant d’y arriver, comme une masse irrégulière de granit rougeâtre, couronnée d’une ligne de murs tortueux. Tous les voyageurs ont décrit Corinthe. Spon et Wheler visitèrent la citadelle, où ils retrouvèrent la fontaine Pyrène ; mais Chandler ne monta point à l’Acro-Corinthe, et M. Fauvel nous apprend que les Turcs n’y laissent plus entrer personne. En effet, je ne pus même obtenir la permission de me promener dans les environs, malgré les mouvements que se donna pour cela mon janissaire. Au reste, Pausanias dans sa Corinthie, et Plutarque dans la Vie d’Aratus, nous ont fait connaître parfaitement les monuments et les localités de l’Acro-Corinthe.

Nous étions venus descendre à un kan assez propre, placé au centre de la bourgade, et peu éloigné du bazar. Le janissaire partit pour la provision, Joseph prépara le dîner ; et pendant qu’ils étaient ainsi occupés j’allai rôder seul dans les environs.

Corinthe est situé au pied des montagnes, dans une plaine qui s'étend jusqu'à la mer de Crissa, aujourd'hui le golfe de Lépante, seul nom moderne qui dans la Grèce rivalise de beauté avec les noms antiques. Quand le temps est serein, on découvre par-delà cette mer la cime de l'Hélicon et du Parnasse, mais on ne voit pas de la ville même la mer Saronique ; il faut pour cela monter à l'Acro-Corinthe : alors on aperçoit non seulement cette mer, mais les regards s'étendent jusqu'à la citadelle d'Athènes et jusqu'au cap Colonne :

« C'est, dit Spon, une des plus belles vues de l'univers. » Je le crois aisément ; car même au pied de l'Acro-Corinthe la perspective est enchanteresse.

Les maisons du village, assez grandes et assez bien entretenues, sont répandues par groupes sur la plaine, au milieu des mûriers, des orangers et des cyprès ; les vignes, qui font la richesse du pays, donnent un air frais et fertile à la campagne. Elles ne sont ni élevées en guirlandes sur des arbres comme en Italie, ni tenues basses comme aux environs de Paris. Chaque cep forme un faisceau de verdure isolé autour duquel les grappes pendent en automne comme des cristaux. Les cimes du Parnasse et de l'Hélicon, le golfe de Lépante, qui ressemble à un magnifique canal, le mont Oneïus, couverts de myrtes, forment au nord et au levant l'horizon du tableau, tandis que l'Acro-Corinthe, les montagnes de l'Argolide et de la Sicyonie s'élèvent au midi et au couchant. Quant aux monuments de Corinthe, ils n'existent plus. M. Foucherot n'a découvert parmi les ruines que deux chapiteaux corinthiens, unique souvenir de l'ordre inventé dans cette ville.

Corinthe, renversée de fond en comble par Mummius, rebâtie par Jules César et par Adrien, une seconde fois détruite par Alaric, relevée encore par les Vénitiens, fut saccagée une troisième et dernière fois par Mahomet II. Strabon la vit peu de temps après son rétablissement, sous Auguste. Pausanias l'admira du temps d'Adrien ; et, d'après les monuments qu'ils nous a décrits, c'était à cette époque une ville superbe. Il eût été curieux de savoir ce qu'elle pouvait être en 1173 quand Benjamin de Tudèle y passa ; mais ce juif espagnol raconte

gravement qu'il arriva à Patras, « ville d'Antipater, dit-il, un des quatre rois grecs qui partagèrent l'empire d'Alexandre ». De là il se rend à Lépante et à Corinthe : il trouve dans cette dernière ville trois cents juifs conduits par les vénérables rabbins Léon, Jacob et Ezéchias ; et c'était tout ce que Benjamin cherchait.

Des voyageurs modernes nous ont mieux fait connaître ce qui reste de Corinthe après tant de calamités : Spon et Wheler y découvrirent les débris d'un temple de la plus haute antiquité : ces débris étaient composés de onze colonnes cannelées sans base et d'ordre dorique. Spon affirme que ces colonnes n'avaient pas quatre diamètres de hauteur de plus que le diamètre du pied de la colonne, ce qui signifie apparemment qu'elles avaient cinq diamètres. Chandler dit qu'elles avaient la moitié de la hauteur qu'elles auraient dû avoir pour être dans la juste proportion de leur ordre. Il est évident que Spon se trompe, puisqu'il prend pour mesure de l'ordre le diamètre du pied de la colonne, et non le diamètre du tiers. Ce monument, dessiné par Leroi, valait la peine d'être rappelé, parce qu'il prouve ou que le premier dorique n'avait pas les proportions que Pline et Vitruve lui ont assignées depuis, ou que l'ordre toscan, dont ce temple paraît se rapprocher, n'a pas pris naissance en Italie. Spon a cru reconnaître dans ce monument le temple de Diane d'Ephèse, cité par Pausanias, et Chandler, le Sisyphéus de Strabon. Je ne puis dire si ces colonnes existent encore, je ne les ai point vues ; mais je crois savoir confusément qu'elles ont été renversées, et que les Anglais en ont emporté les derniers débris[1101].

Un peuple maritime, un roi qui fut un philosophe et qui devint un tyran, un barbare de Rome, qui croyait qu'on remplace des statues de Praxitèle comme des cuirasses de soldats ; tous ces souvenirs ne rendent pas Corinthe fort intéressante : mais on a pour ressource Jason, Médée, la fontaine Pyrène, Pégase, les jeux Isthmiques institués par Thésée et chantés par Pindare, c'est-à-dire, comme à l'ordinaire, la fable et la poésie. Je ne parle point de Denys et de Timoléon : l'un qui fut assez lâche pour ne pas mourir,

l’autre assez malheureux pour vivre. Si jamais je montais sur un trône, je n’en descendrais que mort ; et je ne serai jamais assez vertueux pour tuer mon frère : je ne me soucie donc point de ces deux hommes. J’aime mieux cet enfant qui pendant le siège de Corinthe fit fondre en larmes Mummius lui-même en lui récitant ces vers d’Homère :

Trix macarex Danaoi cai tetracix oi tot olonto
Troih en eureih, carin Atreidhsi jerontex.
Wx dh egwg ojelon qaneein cai potmon epispein,
Hmati tw ote moi pleistoi calchrea doura
Trwex eperriyan peri Phleiwni qanonti.
Tw c elacon cterewn, cai meu cleox hgon Acaioi.
Nun de me leugalew qanaty eimarto alwnai.

« Oh ! trois et quatre fois heureux les Grecs qui périrent devant les vastes murs d’Ilion en soutenant la cause des Atrides ! Plût aux dieux que j’eusse accompli ma destinée le jour où les Troyens lancèrent sur moi leurs javelots, tandis que je défendais le corps d’Achille ! Alors j’aurais obtenu les honneurs accoutumés du bûcher funèbre, et les Grecs auraient parlé de mon nom ! Aujourd’hui mon sort est de finir mes jours par une mort obscure et déplorable. »

Voilà qui est vrai, naturel, pathétique ; et l’on retrouve ici un grand coup de la fortune, la puissance du génie et les entrailles de l’homme.

On fait encore des vases à Corinthe, mais ce ne sont plus ceux que Cicéron demandait avec tant d’empressement à son cher Atticus. Il paraît, au reste, que les Corinthiens ont perdu le goût qu’ils avaient pour les étrangers : tandis que j’examinais un marbre dans une vigne, je fus assailli d’une grêle de pierres ; apparemment que les descendants de Laïs veulent maintenir l’honneur du proverbe.

Lorsque les césars relevaient les murs de Corinthe, et que les temples des dieux sortaient de leurs ruines plus éclatants que jamais, il y avait un ouvrier obscur qui bâtissait en silence un monument resté debout au milieu des débris de la Grèce. Cet ouvrier était un étranger qui disait de lui-même :

« J’ai été battu de verges trois fois ; j’ai été lapidé une fois ;

j’ai fait naufrage trois fois. J’ai fait quantité de voyages, et j’ai trouvé divers périls sur les fleuves : périls de la part des voleurs, périls de la part de ceux de ma nation, périls de la part des Gentils, périls au milieu des villes, périls au milieu des déserts, périls entre les faux frères ; j’ai souffert toutes sortes de travaux et de fatigues, de fréquentes veilles, la faim et la soif, beaucoup de peines le froid et la nudité. » Cet homme, ignoré des grands, méprisé de la foule, rejeté comme « les balayures du monde, » ne s’associa d’abord que deux compagnons, Crispus et Caïus, avec la famille de Stéphanas : tels furent les architectes inconnus d’un temple indestructible et les premiers fidèles de Corinthe. Le voyageur parcourt des yeux l’emplacement de cette ville célèbre : il ne voit pas un débris des autels du paganisme, mais il aperçoit quelques chapelles chrétiennes qui s’élèvent du milieu des cabanes des Grecs. L’apôtre peut encore donner, du haut du ciel, le salut de paix à ses enfants, et leur dire :

« Paul à l’église de Dieu, qui est à Corinthe. »

Il était près de huit heures du matin quand nous partîmes de Corinthe le 21, après une assez bonne nuit. Deux chemins conduisent de Corinthe à Mégare : l’un traverse le mont Géranien, aujourd’hui Palaeo-Vouni (la Vieille-Montagne) ; l’autre côtoie la mer Saronique, le long des roches Scyroniennes. Ce dernier est le plus curieux : c’était le seul connu des anciens voyageurs, car ils ne parlent pas du premier : mais les Turcs ne permettent plus de le suivre, ils ont établi un poste militaire au pied du mont Oneïus, à peu près au milieu de l’isthme, pour être à portée des deux mers : le ressort de la Morée finit là, et l’on ne peut passer la grand’garde sans montrer un ordre exprès du pacha.

Obligé de prendre ainsi le seul chemin laissé libre, il me fallut renoncer aux ruines du temple de Neptune-Isthmien, que Chandler ne put trouver, que Pococke, Spon et Wheler ont vues, et qui subsistent encore, selon le témoignage de M. Fauvel. Par la même raison je n’examinai point la trace des tentatives faites à différentes époques pour couper l’isthme : le canal que l’on avait commencé à creuser du côté du port

Schoenus est, selon M. Foucherot, profond de trente à quarante pieds, et large de soixante. On viendrait aujourd'hui facilement à bout de ce travail par le moyen de la poudre à canon : il n'y a guère que cinq milles d'une mer à l'autre, à mesurer la partie la plus étroite de la langue de terre qui sépare les deux mers.

Un mur de six milles de longueur, souvent relevé et abattu, fermait l'isthme dans un endroit qui prit le nom d'Hexamillia : c'est là que nous commençâmes à gravir le mont Oneïus. J'arrêtais souvent mon cheval au milieu des pins, des lauriers et des myrtes, pour regarder en arrière. Je contemplais tristement les deux mers, surtout celle qui s'étendait au couchant, et qui semblait me tenter par les souvenirs de la France. Cette mer était si tranquille ! Le chemin était si court ! Dans quelques jours j'aurais pu revoir mes amis ! Je ramenais mes regards sur le Péloponèse, sur Corinthe, sur l'isthme, sur l'endroit où se célébraient les jeux : quel désert ! quel silence ! Infortuné pays ! Malheureux Grecs ! La France perdra-t-elle ainsi sa gloire ? Sera-t-elle ainsi dévastée, foulée aux pieds dans la suite des siècles ?

Cette image de ma patrie, qui vint tout à coup se mêler aux tableaux que j'avais sous les yeux, m'attendrit : je ne pensais plus qu'avec peine à l'espace qu'il fallait encore parcourir avant de revoir mes Pénates. J'étais comme l'ami de la fable, alarmé d'un songe ; et je serais volontiers retourné vers mon pays, pour lui dire :

Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu,
J'ai craint qu'il ne fût vrai : je suis vite accouru.
Ce maudit songe en est la cause.

Nous nous enfonçâmes dans les défilés du mont Oneïus, perdant de vue et retrouvant tour à tour la mer Saronique et Corinthe. Du plus haut de ce mont, qui prend le nom de Macriplaysi, nous descendîmes au Dervène, autrement à la grand'garde. Je ne sais si c'est là qu'il faut placer Crommyon, mais, certes, je n'y trouvai pas des hommes plus humains que Pytiocamptès[1102]. Je montrai mon ordre du pacha. Le commandant m'invita à fumer la pipe et à boire le café dans sa

baraque. C’était un gros homme d’une figure calme et apathique, ne pouvant faire un mouvement sur sa natte sans soupirer, comme s’il éprouvait une douleur : il examina mes armes, me fit remarquer les siennes, surtout une longue carabine qui portait, disait-il, fort loin. Les gardes aperçurent un paysan qui gravissait la montagne hors du chemin ; ils lui crièrent de descendre ; celui-ci n’entendit point la voix. Alors le commandant se leva avec effort, prit sa carabine, ajusta longtemps entre les sapins le paysan, et lui lâcha son coup de fusil. Le Turc revint après cette expédition, se rasseoir sur sa natte, aussi tranquille, aussi bonhomme qu’auparavant. Le paysan descendit à la garde, blessé en toute apparence, car il pleurait et montrait son sang. On lui donna cinquante coups de bâton pour le guérir.

Je me levai brusquement, et d’autant plus désolé, que l’envie de faire briller devant moi son adresse avait peut-être déterminé ce bourreau à tirer sur le paysan. Joseph ne voulut pas traduire ce que je disais, et peut-être la prudence était-elle nécessaire dans ce moment, mais je n’écoutais guère la prudence.

Je me fis amener mon cheval, et je partis sans attendre le janissaire, qui criait inutilement après moi. Il me rejoignit avec Joseph lorsque j’étais déjà assez avancé sur la croupe du mont Géranien. Mon indignation se calma peu à peu par l’effet des lieux que je parcourais. Il me semblait qu’en m’approchant d’Athènes je rentrais dans les pays civilisés, et que la nature même prenait quelque chose de moins triste. La Morée est presque entièrement dépourvue d’arbres, quoiqu’elle soit certainement plus fertile que l’Attique. Je me réjouissais de cheminer dans une forêt de pins, entre les troncs desquels j’apercevais la mer. Les plans inclinés qui s’étendent depuis le rivage jusqu’au pied de la montagne étaient couverts d’oliviers et de caroubiers ; de pareils sites sont rares en Grèce.

La première chose qui me frappa en arrivant à Mégare fut une troupe de femmes albanaises, qui, à la vérité, n’étaient pas aussi belles que Nausicaa et ses compagnes : elles lavaient gaiement du linge à une fontaine près de laquelle on

voyait quelques restes informes d'un aqueduc. Si c'était là la fontaine des Nymphes Sithnides et l'aqueduc de Théagène, Pausanias les a trop vantés. Les aqueducs que j'ai vus en Grèce ne ressemblent point aux aqueducs romains ; ils ne s'élèvent presque point de terre, et ne présentent point cette suite de grandes arches qui font un si bel effet dans la perspective.

Nous descendîmes chez un Albanais, où nous fûmes assez proprement logés. Il n'était pas sis heures du soir ; j'allai, selon ma coutume, errer parmi les ruines. Mégare, qui conserve son nom, et le port de Nisée, qu'on appelle Dôdeca Ecclêsiais (les Douze Églises), sans être très célèbres dans l'histoire, avaient autrefois de beaux monuments. La Grèce, sous les empereurs romains, devait ressembler beaucoup à l'Italie dans le dernier siècle : c'était une terre classique où chaque ville était remplie de chefs-d'œuvre. On voyait à Mégare les douze grands dieux de la main de Praxitèle, un Jupiter-Olympien commencé par Théocosme et par Phidias, les tombeaux d'Alcmène, d'Iphigénie et de Térée. Ce fut sur ce dernier tombeau que la huppe parut pour la première fois : on en conclut que Térée avait été changée en cet oiseau, comme ses victimes l'avaient été en hirondelle et en rossignol. Puisque je faisais le voyage d'un poète, je devais profiter de tout et croire fermement, avec Pausanias, que l'aventure de la fille de Pandion commença et finit à Mégare. D'ailleurs, j'apercevais de Mégare les deux cimes du Parnasse : cela suffisait bien pour me remettre en mémoire les vers de Virgile et de La Fontaine :

Qualis populea moerens Philomela, etc.

Autrefois Progné l'hirondelle, etc.

La Nuit ou l'Obscurité, et Jupiter-Conius[1103], avaient leurs temples à Mégare : on peut bien dire que ces deux divinités y sont restées. On voit çà et là quelques murs d'enceinte : j'ignore si ce sont ceux qu'Apollon bâtit de concert avec Alcathoüs. Le dieu, en travaillant à cet ouvrage, avait posé sa lyre sur une pierre qui depuis ce temps rendait un son harmonieux quand on la touchait avec un caillou. L'abbé Fourmont recueillit trente inscriptions à Mégare. Pococke,

Spon, Wheler et Chandler en trouvèrent quelques autres qui n'ont rien d'intéressant. Je ne cherchai point l'école d'Euclide ; j'aurais mieux aimé la maison de cette pieuse femme qui enterra les os de Phocion sous son foyer[1104]. Après une assez longue course, je retournai chez mon hôte, où l'on m'attendait pour aller voir une malade.

Les Grecs ainsi que les Turcs supposent que tous les Francs ont des connaissances en médecine et des secrets particuliers. La simplicité avec laquelle ils s'adressent à un étranger dans leurs maladies a quelque chose de touchant, et rappelle les anciennes mœurs : c'est une noble confiance de l'homme envers l'homme. Les sauvages en Amérique ont le même usage. Je crois que la religion et l'humanité ordonnent dans ce cas au voyageur de se prêter à ce qu'on attend de lui : un air d'assurance, des paroles de consolation peuvent quelquefois rendre la vie à un mourant et mettre une famille dans la joie.

Un Grec vint donc me chercher pour voir sa fille. Je trouvai une pauvre créature étendue à terre sur une natte et ensevelie sous les haillons dont on l'avait couverte. Elle dégagea son bras, avec beaucoup de répugnance et de pudeur, des lambeaux de la misère, et le laissa retomber mourant sur la couverture. Elle me parut attaquée d'une fièvre putride : je fis débarrasser sa tête des petites pièces d'argent dont les paysannes albanaises ornent leurs cheveux ; le poids des tresses et du métal concentrait la chaleur au cerveau. Je portais avec moi du camphre pour la peste ; je le partageai avec la malade : on l'avait nourrie de raisin, j'approuvai le régime. Enfin, nous priâmes Christos et la Panagia (la Vierge), et je promis prompte guérison. J'étais bien loin de l'espérer : j'ai tant vu mourir, que je n'ai là-dessus que trop d'expérience.

Je trouvai en sortant tout le village assemblé à la porte ; les femmes fondirent sur moi en criant : crasi ! crasi ! »

Du vin ! du vin ! » Elles voulaient me témoigner leur reconnaissance en me forçant à boire : ceci rendait mon rôle de médecin assez ridicule. Mais qu'importe, si j'ai ajouté à Mégare une personne de plus à celles qui peuvent me souhaiter un peu de bien dans les différentes parties du monde

où j’ai erré ? C’est un privilège du voyageur de laisser après lui beaucoup de souvenirs et de vivre dans le cœur des étrangers quelquefois plus longtemps que dans la mémoire de ses amis.

Je regagnai le kan avec peine. J’eus toute la nuit sous les yeux l’image de l’Albanaise expirante : cela me fit souvenir que Virgile, visitant comme moi la Grèce, fut arrêté à Mégare par la maladie dont il mourut ; moi-même j’étais tourmenté de la fièvre. Mégare avait encore vu passer, il y a quelques années, d’autres Français bien plus malheureux que moi[1105]. Il me tardait de sortir d’un lieu qui me semblait avoir quelque chose de fatal.

Nous ne quittâmes pourtant notre gîte que le lendemain, 22 août, à onze heures du matin. L’Albanais qui nous avait reçus voulut me régaler avant mon départ d’une de ces poules sans croupion et sans queue que Chandler croyait particulières à Mégare, et qui ont été apportées de la Virginie ou peut-être d’un petit canton de l’Allemagne. Mon hôte attachait un grand prix à ces poules, sur lesquelles il savait mille contes. Je lui fis dire que j’avais voyagé dans la patrie de ces oiseaux, pays bien éloigné, situé au delà de la mer, et qu’il y avait dans ce pays des Grecs établis au milieu des bois parmi les sauvages. En effet, quelques Grecs fatigués du joug ont passé dans la Floride, où les fruits de la liberté leur ont fait perdre le souvenir de la terre natale. » Ceux qui avaient goûté de ce doux fruit n’y pouvaient plus renoncer, mais ils voulaient demeurer parmi les Lotophages et ils oubliaient leur patrie[1106] »

L’Albanais n’entendait rien à cela ; pour toute réponse, il m’invitait à manger sa poule et quelques frutti di mare. J’aurais préféré ce poisson, appelé glaucus, que l’on pêchait autrefois sur la côte de Mégare. Anaxandrides, cité par Athénée, déclare que Nérée seul a pu le premier imaginer de manger la hure de cet excellent poisson ; Antiphane veut qu’il soit bouilli, et Amphis le sert tout entier à ces sept chefs qui sur un bouclier noir

> Epouvantaient les cieux de serments effroyables.

Le retard causé par le bon cœur de mon hôte, et plus encore

par ma lassitude, nous empêcha d’arriver à Athènes dans la même journée. Sortis de Mégare à onze heures du matin, comme je l’ai déjà dit, nous traversâmes d’abord la plaine ; ensuite nous gravîmes le mont Kerato-Pyrgo, le Kerata de l’antiquité : deux roches isolées s’élèvent à son sommet, et sur l’une de ces roches on aperçoit les ruines d’une tour qui donne son nom à la montagne. C’est à la descente de Kerato-Pyrgo, du côté d’Eleusis, qu’il faut placer la palestre de Cercyon et le tombeau d’Alopé. Il n’en reste aucun vestige. Nous rencontrâmes bientôt le Puits-Fleuri au fond d’un vallon cultivé. J’étais presque aussi fatigué que Cérès quand elle s’assit au bord de ce puits, après avoir cherché Proserpine par toute la terre. Nous nous arrêtâmes quelques instants dans la vallée, et puis nous continuâmes notre chemin. En avançant vers Eleusis, je ne vis point les anémones de diverses couleurs que Wheler aperçut dans les champs ; mais aussi la saison en était passée.

Vers les cinq heures du soir nous arrivâmes à une plaine environnée de montagnes au nord, au couchant et au levant. Un bras de mer long et étroit baigne cette plaine au midi, et forme comme la corde de l’arc des montagnes. L’autre côté de ce bras de mer est bordé par les rivages d’une île élevée ; l’extrémité orientale de cette île s’approche d’un des promontoires du continent : on remarque entre ces deux pointes un étroit passage. Je résolus de m’arrêter à un village bâti sur une colline, qui terminait au couchant, près de la mer, le cercle des montagnes dont j’ai parlé.

On distinguait dans la plaine les restes d’un aqueduc et beaucoup de débris épars au milieu du chaume d’une moisson nouvellement coupée ; nous descendîmes de cheval au pied du monticule, et nous grimpâmes à la cabane la plus voisine : on nous y donna l’hospitalité.

Tandis que j’étais à la porte, recommandant je ne sais quoi à Joseph, je vis venir un Grec qui me salua en italien. Il me conta tout de suite son histoire ; il était d’Athènes ; il s’occupait à faire du goudron avec les pins des monts Géraniens ; il était l’ami de M. Fauvel, et certainement je verrais M. Fauvel. Je

répondis que je portais des lettres à M. Fauvel. Je fus charmé de rencontrer cet homme, dans l'espoir de tirer de lui quelques renseignements sur les ruines dont j'étais environné et sur les lieux où je me trouvais. Je savais bien quels étaient ces lieux ; mais un Athénien qui connaissait M. Fauvel devait être un excellent cicérone. Je le priai donc de m'expliquer un peu ce que je voyais et de m'orienter dans le pays. Il mit la main sur son cœur à la façon des Turcs et s'inclina humblement :

« J'ai entendu souvent, me répondit-il, M. Fauvel expliquer tout cela ; mais, moi, je ne suis qu'un ignorant, et je ne sais pas si tout cela est bien vrai. Vous voyez d'abord au levant, par-dessus le promontoire, la cime d'une montagne toute jaune : c'est le Telo-Vouni (le petit Hymette) ; l'île de l'autre côté de ce bras de mer, c'est Coulouri : M. Fauvel l'appelle Salamine. M. Fauvel dit que dans ce canal vis-à-vis de vous se donna un grand combat entre la flotte des Grecs et une flotte des Perses. Les Grecs occupaient ce canal ; les Perses étaient de l'autre côté, vers le port Lion (le Pirée) ; le roi de ces Perses, dont je ne sais plus le nom, était assis sur un trône à la pointe de ce cap. Quant au village où nous sommes, M. Fauvel l'appelle Eleusis, et nous autres Lepsina. M. Fauvel dit qu'il y avait un temple (le temple de Cérès) au-dessous de la maison où nous sommes : si vous voulez faire quelques pas, vous verrez l'endroit où était encore l'idole mutilée de ce temple (la statue de Cérès Eleusine) ; les Anglais l'ont emportée. »

Le Grec me quittant pour aller faire son goudron me laissa les yeux sur un rivage désert et sur une mer où pour tout vaisseau on voyait une barque de pêcheur attachée aux anneaux d'un môle en ruine.

Tous les voyageurs modernes ont visité Eleusis ; toutes les inscriptions en ont été relevées. L'abbé Fourmont lui seul en copia une vingtaine. Nous avons une très docte dissertation de M. de Sainte-Croix sur le temple d'Eleusis et un plan de ce temple par M. Foucherot. Warburton, Sainte-Croix, l'abbé Barthélemi, ont dit tout ce qu'il y avait de curieux à dire sur les mystères de Cérès, et le dernier nous en a décrit les pompes extérieures. Quant à la statue mutilée, emportée par deux

voyageurs, Chandler la prend pour la statue de Proserpine et Spon pour la statue de Cérès. Ce buste colossal a, selon Pococke, cinq pieds et demi d'une épaule à l'autre, et la corbeille dont il est couronné s'élève à plus de deux pieds. Spon prétend que cette statue pourrait bien être de Praxitèle : je ne sais sur quoi cette opinion est fondée. Pausanias, par respect pour les mystères, ne décrit pas la statue de Cérès ; Strabon garde le même silence. À la vérité on lit dans Pline que Praxitèle était l'auteur d'une Cérès en marbre et de deux Proserpines en bronze : la première, dont parle aussi Pausanias, ayant été transportée à Rome, ne peut être celle qu'on voyait il y a quelques années à Eleusis ; les deux Proserpines en bronze sont hors de la question. À en juger par le trait que nous avons de cette statue, elle pourrait bien ne représenter qu'une Canéphore[1107]. Je ne sais si M. Fauvel ne m'a point dit que cette statue, malgré sa réputation, était d'un assez mauvais travail.

Je n'ai donc rien à raconter d'Eleusis après tant de voyageurs, sinon que je me promenai au milieu de ces ruines, que je descendis au port et que je m'arrêtai à contempler le détroit de Salamine. Les fêtes et la gloire étaient passées ; le silence était égal sur la terre et sur la mer : plus d'acclamations, plus de chants, plus de pompes sur le rivage ; plus de cris guerriers, plus de choc de galères, plus de tumulte sur les flots. Mon imagination ne pouvait suffire tantôt à se représenter la procession religieuse d'Eleusis, tantôt à couvrir le rivage de l'armée innombrable des Perses qui regardaient le combat de Salamine. Eleusis est, selon moi, le lieu le plus respectable de la Grèce, puisqu'on y enseignait l'unité de Dieu et que ce lieu fut témoin du plus grand effort que les hommes aient jamais tenté en faveur de la liberté.

Qui le croirait ! Salamine est aujourd'hui presque entièrement effacée du souvenir des Grecs. On a vu ce que m'en disait mon Athénien. « L'île de Salamine n'a point conservé son nom, dit M. Fauvel dans ses *Mémoires* ; il est oublié avec celui de Thémistocle. » Spon raconte qu'il logea à Salamine chez le papas Iaonnis, « homme, ajoute-t-il, moins

ignorant que tous ses paroissiens, puisqu'il savait que l'île s'était autrefois nommée Salamine ; et il nous dit qu'il l'avait su de son père. » Cette indifférence des Grecs touchant leur patrie est aussi déplorable qu'elle est honteuse ; non seulement ils ne savent pas leur histoire, mais ils ignorent presque tous[1108] la langue qui fait leur gloire : on a vu un Anglais, poussé d'un saint zèle, vouloir s'établir à Athènes pour y donner des leçons de grec ancien.

Il fallut que la nuit me chassât du rivage. Les vagues que la brise du soir avait soulevées battaient la grève et venaient mourir à mes pieds : je marchai quelque temps le long de la mer qui baignait le tombeau de Thémistocle ; selon toutes les probabilités, j'étais dans ce moment le seul homme en Grèce qui se souvint de ce grand homme.

Joseph avait acheté un mouton pour notre souper ; il savait que nous arriverions le lendemain chez un consul de France. Sparte, qu'il avait vue, et Athènes qu'il allait voir, ne lui importaient guère, mais, dans la joie où il était de toucher au terme de ses fatigues, il régalait la maison de notre hôte. La femme, les enfants, le mari, tout était en mouvement ; le janissaire seul restait tranquille au milieu de l'empressement général, fumant sa pipe et applaudissant du turban à tous ces soins dont il espérait bien profiter. Depuis l'extinction des mystères par Alaric, il n'y avait pas eu une pareille fête à Eleusis. Nous nous mîmes à table, c'est-à-dire que nous nous assîmes à terre autour du régal ; notre hôtesse avait fait cuire du pain qui n'était pas très bon, mais qui était tendre et sortant du four. J'aurais volontiers renouvelé le cri de Vive Cérès ! Caire, Dhmhter ! Ce pain, qui provenait de la nouvelle récolte, faisait voir la fausseté d'une prédiction rapportée par Chandler. Du temps de ce voyageur on disait à Eleusis que si jamais on enlevait la statue mutilée de la déesse, la plaine cesserait d'être fertile. Cérès est allée en Angleterre, et les champs d'Eleusis n'en ont pas moins été fécondés par cette divinité réelle, qui appelle tous les hommes à la connaissance de ses mystères, qui ne craint point d'être détrônée,

Qui donne aux fleurs leur aimable peinture,

Qui fait naître et mûrir les fruits,
Et leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits.

Cette grande chère et la paix dont nous jouissions m'étaient d'autant plus agréables que nous les devions, pour ainsi dire, à la protection de la France. Il y a trente à quarante ans que toutes les côtes de la Grèce, et particulièrement les ports de Corinthe, de Mégare et d'Eleusis étaient infestés par des pirates. Le bon ordre établi dans nos stations du Levant avait peu à peu détruit ce brigandage ; nos frégates faisaient la police, et les sujets ottomans respiraient sous le pavillon français. Les dernières révolutions de l'Europe ont amené pour quelques moments d'autres combinaisons de puissances ; mais les corsaires n'ont pas reparu. Nous bûmes donc à la renommée de ces armes qui protégeaient notre fête à Eleusis, comme les Athéniens durent remercier Alcibiade quand il eut conduit en sûreté la procession d'Iacchus au temple de Cérès.

Enfin, le grand jour de notre entrée à Athènes se leva. Le 23, à trois heures du matin, nous étions tous à cheval ; nous commençâmes à défiler en silence par la voie Sacrée : je puis assurer que l'initié le plus dévot à Cérès n'a jamais éprouvé un transport aussi vif que le mien. Nous avions mis nos beaux habits pour la fête ; le janissaire avait retourné son turban, et, par extraordinaire, on avait frotté et pansé les chevaux. Nous traversâmes le lit d'un torrent appelé Saranta-Potamo ou les Quarante Fleuves, probablement le Céphise Eleusinien ; nous vîmes quelques débris d'églises chrétiennes : ils doivent occuper la place du tombeau de ce Zarex qu'Apollon lui-même avait instruit dans l'art des chants. D'autres ruines nous annoncèrent les monuments d'Eumolpe et d'Hippothoon ; nous trouvâmes les rhiti ou les courants d'eau salée : c'était là que pendant les fêtes d'Eleusis les gens du peuple insultaient les passants, en mémoire des injures qu'une vieille femme avait dites autrefois à Cérès. De là passant au fond, ou au point extrême du canal de Salamine, nous nous engageâmes dans le défilé que forment le mont Parnès et le mont Egalée : cette partie de la voie Sacrée s'appelait Le Mystique. Nous

aperçûmes le monastère de Daphné, bâti sur les débris du temple d'Apollon, et dont l'église est une des plus anciennes de l'Attique. Un peu plus loin, nous remarquâmes quelques restes du temple de Vénus. Enfin le défilé commence à s'élargir ; nous tournons autour du mont Poecile, placé au milieu du chemin comme pour masquer le tableau, et tout à coup nous découvrons la plaine d'Athènes.

Les voyageurs qui visitent la ville de Cécrops arrivent ordinairement par le Pirée ou par la route de Négrepont. Ils perdent alors une partie du spectacle, car on n'aperçoit que la citadelle quand on vient de la mer, et l'Anchesme coupe la perspective quand on descend de l'Eubée. Mon étoile m'avait amené par le véritable chemin pour voir Athènes dans toute sa gloire.

La première chose qui frappa mes yeux, ce fut la citadelle éclairée du soleil levant : elle était juste en face de moi, de l'autre côté de la plaine, et semblait appuyée sur le mont Hymette, qui faisait le fond du tableau. Elle présentait, dans un assemblage confus, les chapiteaux des Propylées, les colonnes du Parthénon et du temple d'Erechthée, les embrasures d'une muraille chargée de canons, les débris gothiques des chrétiens et les masures des musulmans.

Deux petites collines, l'Anchesme et le Musée, s'élevaient au nord et au midi de l'Acropolis. Entre ces deux collines, et au pied de l'Acropolis, Athènes se montrait à moi : ses toits aplatis, entremêlés de minarets, de cyprès, de ruines, de colonnes isolées, les dômes de ses mosquées couronnés par de gros nids de cigognes, faisaient un effet agréable aux rayons du soleil. Mais si l'on reconnaissait encore Athènes à ses débris, on voyait aussi, à l'ensemble de son architecture et au caractère général des monuments, que la ville de Minerve n'était plus habitée par son peuple.

Une enceinte de montagnes, qui se termine à la mer, forme la plaine ou le bassin d'Athènes. Du point où je voyais cette plaine au mont Poecile, elle paraissait divisée en trois bandes ou régions, courant dans une direction parallèle du nord au midi. La première de ces régions, et la plus voisine de moi,

était inculte et couverte de bruyères ; la seconde offrait un terrain labouré où l'on venait de faire la moisson ; la troisième présentait un long bois d'oliviers, qui s'étendait un peu circulairement depuis les sources de l'Ilissus, en passant au pied de l'Anchesme, jusque vers le port de Phalère. Le Céphise coule dans cette forêt, qui par sa vieillesse semble descendre de l'olivier que Minerve fit sortir de la terre. L'Ilissus a son lit desséché de l'autre côté d'Athènes, entre le mont Hymette et la ville. La plaine n'est pas parfaitement unie : une petite chaîne de collines détachée du mont Hymette en surmonte le niveau et forme les différentes hauteurs sur lesquelles Athènes plaça peu à peu ses monuments.

Ce n'est pas dans le premier moment d'une émotion très vive que l'on jouit le plus de ses sentiments. Je m'avançais vers Athènes avec une espèce de plaisir qui m'ôtait le pouvoir de la réflexion ; non que j'éprouvasse quelque chose de semblable à ce que j'avais senti à la vue de Lacédémone. Sparte et Athènes ont conservé jusque dans leurs ruines leurs différents caractères : celles de la première sont tristes, graves et solitaires ; celles de la seconde sont riantes, légères, habitées. À l'aspect de la patrie de Lycurgue, toutes les pensées deviennent sérieuses, mâles et profondes ; l'âme, fortifiée, semble s'élever et s'agrandir ; devant la ville de Solon, on est comme enchanté par les prestiges du génie ; on a l'idée de la perfection de l'homme considéré comme un être intelligent et immortel. Les hauts sentiments de la nature humaine prenaient à Athènes quelque chose d'élégant qu'ils n'avaient point à Sparte. L'amour de la patrie et de la liberté n'était point pour les Athéniens un instinct aveugle, mais un sentiment éclairé, fondé sur ce goût du beau dans tous les genres, que le ciel leur avait si libéralement départi ; enfin, en passant des ruines de Lacédémone aux ruines d'Athènes je sentis que j'aurais voulu mourir avec Léonidas et vivre avec Périclès.

Nous marchions vers cette petite ville, dont le territoire s'étendait à quinze ou vingt lieues, dont la population n'égalait pas celle d'un faubourg de Paris, et qui balance dans l'univers

la renommée de l’empire romain. Les yeux constamment attachés sur ces ruines, je lui appliquais ces vers de Lucrèce :

Primae frugiferos foetus mortalibus aegris
Dididerunt quondam praeclaro nomine Athenae,
Et recreaverunt vitam legesque rogarunt ;
Et primae dederunt solatia dulcia vitae.

Je ne connais rien qui soit plus à la gloire des Grecs que ces paroles de Cicéron :

« Souvenez-vous, Quintius, que vous commandez à des Grecs qui ont civilisé tous les peuples, en leur enseignant la douceur et l’humanité, et à qui Rome doit les lumières qu’elle possède. » Lorsqu’on songe à ce que Rome était au temps de Pompée et de César, à ce que Cicéron était lui-même, on trouve dans ce peu de mots un magnifique éloge[1109].

Des trois bandes ou régions qui divisaient devant nous la plaine d’Athènes, nous traversâmes rapidement les deux premières, la région inculte et la région cultivée. On ne voit plus sur cette partie de la route le monument du Rhodien et le tombeau de la courtisane, mais on aperçoit des débris de quelques églises. Nous entrâmes dans le bois d’oliviers : avant d’arriver au Céphise, on trouvait deux tombeaux et un autel de Jupiter l’Indulgent. Nous distinguâmes bientôt le lit du Céphise entre les troncs des oliviers qui le bordaient comme de vieux saules : je mis pied à terre pour saluer le fleuve et pour boire de son eau ; j’en trouvai tout juste ce qu’il m’en fallait dans un creux sous la rive ; le reste avait été détourné plus haut pour arroser les plantations d’oliviers. Je me suis toujours fait un plaisir de boire de l’eau des rivières célèbres que j’ai passées dans ma vie : ainsi j’ai bu des eaux du Mississipi, de la Tamise, du Rhin, du Pô, du Tibre, de l’Eurotas, du Céphise, de l’Hermus, du Granique, du Jourdain, du Nil, du Tage et de l’Ebre. Que d’hommes au bord de ces fleuves peuvent dire comme les Israélites : Sedimus et flevimus !

J’aperçus à quelque distance sur ma gauche les débris du pont que Xénoclès de Linde avait fait bâtir sur le Céphise. Je remontai à cheval, et je ne cherchai point à voir le figuier sacré, l’autel de Zéphyre, la colonne d’Antémocrite ; car le

chemin moderne ne suit plus dans cet endroit l'ancienne voie Sacrée. En sortant du bois d'oliviers, nous trouvâmes un jardin environné de murs, et qui occupe à peu près la place du Céramique extérieur. Nous mîmes une demi-heure pour nous rendre à Athènes, à travers un chaume de froment. Un mur moderne nouvellement réparé et ressemblant à un mur de jardin renferme la ville. Nous en franchîmes la porte, et nous pénétrâmes dans de petites rues champêtres, fraîches et assez propres : chaque maison a son jardin planté d'orangers et de figuiers. Le peuple me parut gai et curieux, et n'avait point l'air abattu des Moraïtes. On nous enseigna la maison du consul.

Je ne pouvais être mieux adressé qu'à M. Fauvel pour voir Athènes : on sait qu'il habite la ville de Minerve depuis longues années ; il en connaît les moindres détails, beaucoup mieux qu'un Parisien ne connaît Paris. On a de lui d'excellents mémoires ; on lui doit les plus intéressantes découvertes sur l'emplacement d'Olympie, sur la plaine de Marathon, sur le tombeau de Thémistocle au Pirée, sur le temple de la Vénus aux Jardins, etc. Chargé du consulat d'Athènes, qui n'est pour lui qu'un titre de protection, il a travaillé et travaille encore, comme peintre, au Voyage pittoresque de la Grèce. L'auteur de ce bel ouvrage, M. de Choiseul-Gouffier, avait bien voulu me donner une lettre pour l'homme de talent, et je portais de plus au consul une lettre du ministre[1110].

On ne s'attend pas sans doute que je donne ici une description complète d'Athènes ; si l'on veut connaître l'histoire de cette ville, depuis les Romains jusqu'à nous, on peut recourir à l'Introduction de cet Itinéraire. Si ce sont les monuments d'Athènes ancienne qu'on désire connaître, la traduction de Pausanias, toute défectueuse qu'elle est, suffit parfaitement à la foule des lecteurs ; et le Voyage du jeune Anacharsis ne laisse presque rien à désirer. Quant aux ruines de cette fameuse cité, les lettres de la collection de Martin Crusius, le père Babin, La Guilletière même, malgré ses mensonges, Pococke, Spon, Wheler, Chandler surtout et M. Fauvel les font si parfaitement connaître que je ne pourrais que les répéter. Sont-ce les plans, les cartes, les vues d'Athènes et

de ses monuments que l'on cherche ? On les trouvera partout : il suffit de rappeler les travaux du marquis de Nointel, de Leroi, de Stuart, de Pars ; M. de Choiseul, complétant l'ouvrage que tant de malheurs ont interrompu, achèvera de mettre sous nos yeux Athènes tout entière. La partie des mœurs et du gouvernement des Athéniens modernes est également bien traitée dans les auteurs que je viens de citer ; et comme les usages ne changent pas en Orient ainsi qu'en France, tout ce que Chandler et Guys[1111] ont dit des Grecs modernes est encore aujourd'hui de la plus exacte vérité.

Sans faire de l'érudition aux dépens de mes prédécesseurs, je rendrai compte de mes courses et de mes sentiments à Athènes, jour par jour et heure par heure, selon le plan que j'ai suivi jusqu'ici. Encore une fois, cet Itinéraire doit être regardé beaucoup moins comme un voyage que comme les mémoires d'une année de ma vie[1112].

Je descendis dans la cour de M. Fauvel, que j'eus le bonheur de trouver chez lui : je lui remis aussitôt les lettres de M. de Choiseul et de M. de Talleyrand. M. Fauvel connaissait mon nom ; je ne pouvais pas lui dire : « Son pittor anch'io ; » mais au moins j'étais un amateur plein de zèle, sinon de talent ; j'avais une si bonne volonté d'étudier l'antique et de bien faire, j'étais venu de si loin crayonner de méchants dessins, que le maître vit en moi un écolier docile.

Ce fut d'abord entre nous un fracas de questions sur Paris et sur Athènes, auxquelles nous nous empressions de répondre ; mais bientôt Paris fut oublié, et Athènes prit totalement le dessus. M. Fauvel, échauffé dans son amour pour les arts par un disciple, était aussi empressé de me montrer Athènes que j'étais empressé de la voir : il me conseilla cependant de laisser passer la grande chaleur du jour.

Rien ne sentait le consul chez mon hôte, mais tout y annonçait l'artiste et l'antiquaire. Quel plaisir pour moi d'être logé à Athènes dans une chambre pleine des plâtres moulés du Parthénon ! Tout autour des murs étaient suspendus des vues du temple de Thésée, des plans des Propylées, des cartes de l'Attique et de la plaine de Marathon. Il y avait des marbres sur

une table, des médailles sur une autre, avec de petites têtes et des vases en terre cuite. On balaya, à mon grand regret, une vénérable poussière ; on tendit un lit de sangle au milieu de toutes ces merveilles ; et comme un conscrit arrivé à l'armée la veille d'une affaire, je campai sur le champ de bataille.

La maison de M. Fauvel a, comme la plupart des maisons d'Athènes, une cour sur le devant et un petit jardin sur le derrière. Je courais à toutes les fenêtres pour découvrir au moins quelque chose dans les rues ; mais c'était inutilement. On apercevait pourtant entre les toits des maisons voisines un petit coin de la citadelle ; je me tenais collé à la fenêtre qui donnait de ce côté, comme un écolier dont l'heure de recréation n'est pas encore arrivée. Le janissaire de M. Fauvel s'était emparé de mon janissaire et de Joseph, de sorte que je n'avais plus à m'occuper d'eux.

À deux heures on servit le dîner, qui consistait en des ragoûts de mouton et de poulets, moitié à la française, moitié à la turque. Le vin, rouge et fort comme nos vins du Rhône, était d'une bonne qualité. mais il me parut si amer qu'il me fut impossible de le boire. Dans presque tous les cantons de la Grèce on fait plus ou moins infuser des pommes de pin au fond des cuvées ; cela donne au vin cette saveur amère et aromatique à laquelle on a quelque peine à s'habituer[1113]. Si cette coutume remonte à l'antiquité, comme je le présume, elle expliquerait pourquoi la pomme de pin était consacrée à Bacchus. On apporta du miel du mont Hymette ; je lui trouvai un goût de drogue qui me déplut ; le miel de Chamouni me semble de beaucoup préférable. J'ai mangé depuis à Kircagach, près de Pergame, dans l'Anatolie, un miel plus agréable encore ; il est blanc comme le coton sur lequel les abeilles le recueillent, et il a la fermeté et la consistance de la pâte de guimauve. Mon hôte riait de la grimace que je faisais au vin et au miel de l'Attique ; il s'y était attendu. Comme il fallait bien que je fusse dédommagé par quelque chose, il me fit remarquer l'habillement de la femme qui nous servait : c'était absolument la draperie des anciennes Grecques, surtout dans les plis horizontaux et onduleux qui se formaient au-

dessus du sein et venaient se joindre aux plis perpendiculaires qui marquaient le bord de la tunique. Le tissu grossier dont cette femme était vêtue contribuait encore à la ressemblance ; car, à en juger par la statuaire, les étoffes chez les anciens étaient plus épaisses que les nôtres. Il serait impossible, avec les mousselines et les soies des femmes modernes, de former les mouvements larges des draperies antiques : la gaze de Céos, et les autres voiles que les satiriques appelaient des nuages, n'étaient jamais imités par le ciseau.

Pendant notre dîner, nous reçûmes les compliments de ce qu'on appelle dans le Levant la nation : cette nation se compose des négociants français ou dépendant de la France qui habitent les différentes échelles. Il n'y a à Athènes qu'une ou deux maisons de cette espèce : elles font le commerce des huiles. M. Roque me fit l'honneur de me rendre visite : il avait une famille, et il m'invita à l'aller voir avec M. Fauvel ; puis il se mit à parler de la société d'Athènes :

« Un étranger fixé depuis quelque temps à Athènes paraissait avoir senti ou inspiré une passion qui faisait parler la ville… Il y avait des commérages vers la maison de Socrate, et l'on tenait des propos du côté des jardins de Phocion… L'archevêque d'Athènes n'était pas encore revenu de Constantinople. On ne savait pas si on obtiendrait justice du pacha de Négrepont, qui menaçait de lever une contribution à Athènes. Pour se mettre à l'abri d'un coup de main, on avait réparé le mur de clôture ; cependant on pouvait tout espérer du chef des eunuques noirs, propriétaire d'Athènes, qui certainement avait auprès de Sa Hautesse plus de crédit que le pacha. » (O Solon ! O Thémistocle ! Le chef des eunuques noirs propriétaire d'Athènes, et toutes les autres villes de la Grèce enviant cet insigne bonheur aux Athéniens !) » (…) Au reste, M. Fauvel avait bien fait de renvoyer le religieux italien qui demeurait dans la lanterne de Démosthène (un des plus jolis monuments d'Athènes), et d'appeler à sa place un capucin français. Celui-ci avait de bonnes mœurs, était affable, intelligent, et recevait très bien les étrangers qui, selon la coutume, allaient descendre au couvent français… « Tels

étaient les propos et l’objet des conversations à Athènes : on voit que le monde y allait son train, et qu’un voyageur qui s’est bien monté la tête doit être un peu confondu quand il trouve en arrivant dans la rue des Trépieds les tracasseries de son village.

Deux voyageurs anglais venaient de quitter Athènes lorsque j’y arrivai : il y restait encore un peintre russe, qui vivait fort solitaire. Athènes est très fréquentée des amateurs de l’antiquité, parce qu’elle est sur le chemin de Constantinople et qu’on y arrive facilement par mer.

Vers les quatre heures du soir, la grande chaleur étant passée, M. Fauvel fit appeler son janissaire et le mien, et nous sortîmes précédés de nos gardes : le cœur me battait de joie, et j’étais honteux de me trouver si jeune. Mon guide me fit remarquer, presque à sa porte, les restes d’un temple antique. De là nous tournâmes à droite, et nous marchâmes par de petites rues fort peuplées. Nous passâmes au bazar, frais et bien approvisionné en viande, en gibier, en herbes et en fruits. Tout le monde saluait M. Fauvel, et chacun voulait savoir qui j’étais ; mais personne ne pouvait prononcer mon nom. C’était comme dans l’ancienne Athènes : Athenienses autem omnes, dit saint Luc, ad nihil aliud vacabant nisi aut dicere, aut audire aliquid novi ; quant aux Turcs, ils disaient : Fransouse ! Effendi ! et ils fumaient leurs pipes : c’était ce qu’ils avaient de mieux à faire. Les Grecs en nous voyant passer levaient leurs bras par-dessus leurs têtes et criaient : Kâlos ilthete, archondes ! Bate kala eis palaeo Athinan ! » Bienvenus, messieurs ! Bon voyage aux ruines d’Athènes ! » Et ils avaient l’air aussi fiers que s’ils nous avaient dit :

« Vous allez chez Phidias ou chez Ictinus. » Je n’avais pas assez de mes yeux pour regarder : je croyais voir des antiquités partout. M. Fauvel me faisait remarquer çà et là des morceaux de sculpture qui servaient de bornes, de murs ou de pavés : il me disait combien ces fragments avaient de pieds, de pouces et de lignes ; à quel genre d’édifices ils appartenaient ; ce qu’il en fallait présumer d’après Pausanias ; quelles opinions avaient eues à ce sujet l’abbé Barthélemi,

Spon, Wheler, Chandler ; en quoi ces opinions lui semblaient (à lui M. Fauvel) justes ou mal fondées. Nous nous arrêtions à chaque pas ; les janissaires et des enfants du peuple, qui marchaient devant nous, s'arrêtaient partout où ils voyaient une moulure, une corniche, un chapiteau ; ils cherchaient à lire dans les yeux de M. Fauvel si cela était bon ; quand le consul secouait la tête, ils secouaient la tête et allaient se placer quatre pas plus loin devant un autre débris. Nous fûmes conduits ainsi hors du centre de la ville moderne, et nous arrivâmes à la partie de l'ouest que M. Fauvel voulait d'abord me faire visiter, afin de procéder par ordre dans nos recherches.

En sortant du milieu de l'Athènes moderne, et marchant droit au couchant, les maisons commencent à s'écarter les unes des autres ; ensuite viennent de grands espaces vides, les uns compris dans le mur de clôture, les autres en dehors de ce mur : c'est dans ces espaces abandonnés que l'on trouve le temple de Thésée, le Pnyx et l'Aréopage. Je ne décrirai point le premier, qui est décrit partout, et qui ressemble assez au Parthénon ; je le comprendrai dans les réflexions générales que je me permettrai de faire bientôt au sujet de l'architecture des Grecs. Ce temple est au reste le monument le mieux conservé à Athènes : après avoir longtemps été une église sous l'invocation de saint Georges, il sert aujourd'hui de magasin.

L'Aréopage était placé sur une éminence à l'occident de la citadelle. On comprend à peine comment on a pu construire sur le rocher où l'on voit des ruines un monument de quelque étendue. Une petite vallée appelée, dans l'ancienne Athènes, Coelé (le creux), sépare la colline de l'Aréopage de la colline de Pnyx et de la colline de la citadelle. On montrait dans le Coelé les tombeaux des deux Cimon, de Thucydide et d'Hérodote. Le Pnyx, où les Athéniens tenaient d'abord leurs assemblées publiques, est une esplanade pratiquée sur une roche escarpée, au revers du Lycabettus. Un mur composé de pierres énormes soutient cette esplanade du côté du nord ; au midi s'élève une tribune creusée dans le roc même, et l'on y monte

par quatre degrés également taillés dans la pierre Je remarque ceci, parce que les anciens voyageurs n'ont pas bien connu la forme du Pnyx. Lord Elgin a fait depuis peu d'années désencombrer cette colline, et c'est à lui qu'on doit la découverte des degrés. Comme on n'est pas là tout à fait à la cime du rocher, on n'aperçoit la mer qu'en montant au-dessus de la tribune : on ôtait ainsi au peuple la vue du Pirée, afin que des orateurs factieux ne le jetassent pas dans des entreprises téméraires, à l'aspect de sa puissance et de ses vaisseaux[1114].

Les Athéniens étaient rangés sur l'esplanade entre le mur circulaire que j'ai indiqué au nord et la tribune au midi.

C'était donc à cette tribune que Périclès, Alcibiade et Démosthène firent entendre leur voix ; que Socrate et Phocion parlèrent au peuple le plus léger et le plus spirituel de la terre ! C'était donc là que se sont commises tant d'injustices, que tant de décrets iniques ou cruels ont été prononcés ! Ce fut peut-être ce lieu qui vit bannir Aristide, triompher Mélitus, condamner à mort la population entière d'une ville, vouer un peuple entier à l'esclavage ? Mais aussi ce fut là que de grands citoyens firent éclater leurs généreux accents contre les tyrans de leur patrie, que la justice triompha, que la vérité fut écoutée. » Il y a un peuple, disaient les députés de Corinthe aux Spartiates, un peuple qui ne respire que les nouveautés ; prompt à concevoir, prompt à exécuter, son audace passe sa force. Dans les périls où souvent il se jette sans réflexion, il ne perd jamais l'espérance ; naturellement inquiet, il cherche à s'agrandir au dehors ; vainqueur, il s'avance et suit sa victoire ; vaincu, il n'est point découragé. Pour les Athéniens, la vie n'est pas une propriété qui leur appartienne, tant ils la sacrifient aisément à leur pays ! Ils croient qu'on les a privés d'un bien légitime toutes les fois qu'ils n'obtiennent pas l'objet de leurs désirs. Ils remplacent un dessein trompé par une nouvelle espérance, Leurs projets à peine conçus sont déjà exécutés. Sans cesse occupés de l'avenir, le présent leur échappe : peuple qui ne connaît point le repos, et ne peut le souffrir dans les autres[1115]. »

Et ce peuple, qu’est-il devenu ? Où le trouverai-je ? Moi qui traduisais ce passage au milieu des ruines d’Athènes, je voyais les minarets des musulmans et j’entendais parler des chrétiens. C’est à Jérusalem que j’allais chercher la réponse à cette question, et je connaissais déjà d’avance les paroles de l’oracle : Dominus mortificat et vivificat ; deducit ad inferos et reducit.

Le jour n’était pas encore à sa fin : nous passâmes du Pnyx à la colline du Musée. On sait que cette colline est couronnée par le monument de Philopappus, monument et un mauvais goût : mais c’est le mort et non le tombeau qui mérite ici l’attention du voyageur. Cet obscur Philopappus, dont le sépulcre se voit de si loin, vivait sous Trajan. Pausanias ne daigne pas le nommer, et l’appelle un Syrien. On voit dans l’inscription de sa statue qu’il était de Besâ, bourgade de l’Attique. Eh bien, ce Philopappus s’appelait Antiochus Philopappus ; c’était le légitime héritier de la couronne de Syrie ! Pompée avait transporté à Athènes les descendants du roi Antiochus, et ils y étaient devenus de simples citoyens. Je ne sais si les Athéniens, comblés des bienfaits d’Antiochus, compatirent aux maux de sa famille détrônée, mais il paraît que ce Philopappus fut au moins consul désigné. La fortune, en le faisant citoyen d’Athènes et consul de Rome à une époque où ces deux titres n’étaient plus rien, semblait vouloir se jouer encore de ce monarque déshérité, le consoler d’un songe par un songe, et montrer sur une seule tête qu’elle se rit également de la majesté des peuples et de celle des rois.

Le monument de Philopappus nous servit comme d’observatoire pour contempler d’autres vanités. M. Fauvel m’indiqua les divers endroits par où passaient les murs de l’ancienne ville ; il me fit voir les ruines du théâtre de Bacchus, au pied de la citadelle ; le lit desséché de l’Ilissus, la mer sans vaisseaux, et les ports déserts de Phalère, de Munychie et du Pirée.

Nous rentrâmes ensuite dans Athènes : il était nuit. Le consul envoya prévenir le commandant de la citadelle que nous y monterions le lendemain avant le lever du soleil. Je

souhaitai le bonsoir à mon hôte, et je me retirai à mon appartement. Accablé de fatigue, il y avait déjà quelque temps que je dormais d'un profond sommeil, quand je fus réveillé tout à coup par le tambourin et la musette turque dont les sons discordants partaient des combles des Propylées. En même temps un prêtre turc se mit à chanter en arabe l'heure passée à des chrétiens de la ville de Minerve. Je ne saurais peindre ce que j'éprouvai : cet iman n'avait pas besoin de me marquer ainsi la fuite des années ; sa voix seule dans ces lieux annonçait assez que les siècles s'étaient écoulés.

Cette mobilité des choses humaines est d'autant plus frappante qu'elle contraste avec l'immobilité du reste de la nature. Comme pour insulter à l'instabilité des sociétés humaines, les animaux mêmes n'éprouvent ni bouleversements dans leurs empires ni altération dans leurs mœurs. J'avais vu, lorsque nous étions sur la colline du Musée, des cigognes se former en bataillon et prendre leur vol vers l'Afrique[1116]. Depuis deux mille ans elles font ainsi le même voyage ; elles sont restées libres et heureuses dans la ville de Solon comme dans la ville du chef des eunuques noirs. Du haut de leurs nids, que les révolutions ne peuvent atteindre, elles ont vu au-dessous d'elles changer la race des mortels : tandis que des générations impies se sont élevées sur les tombeaux des générations religieuses, la jeune cigogne a toujours nourri son vieux père[1117]. Si je m'arrête à ces réflexions, c'est que la cigogne est aimée des voyageurs ; comme eux « elle connaît les saisons dans le ciel[1118]. » Ces oiseaux furent souvent les compagnons de mes courses dans les solitudes de l'Amérique ; je les vis souvent perchés sur les wigwum du sauvage en les retrouvant dans une autre espèce de désert, sur les ruines du Parthénon, je n'ai pu m'empêcher de parler un peu de mes anciens amis.

Le lendemain 24, à quatre heures et demie du matin, nous montâmes à la citadelle ; son sommet est environné de murs, moitié antiques, moitié modernes ; d'autres murs circulaient autrefois autour de sa base. Dans l'espace que renferment ces murs se trouvent d'abord les restes des Propylées et les débris

du temple de la Victoire[1119]. Derrière les Propylées, à gauche, vers la ville, on voit ensuite le Pandroséum et le double temple de Neptune Erechthée et de Minerve Polias ; enfin, sur le point le plus éminent de l'Acropolis s'élève le temple de Minerve ; le reste de l'espace est obstrué par les décombres des bâtiments anciens et nouveaux, et par les tentes, les armes et les baraques des Turcs.

Le rocher de la citadelle peut avoir à son sommet huit cents pieds de long sur quatre cents de large ; sa forme est à peu près celle d'un ovale dont l'ellipse irait en se rétrécissant du côté du mont Hymette : on dirait un piédestal taillé tout exprès pour porter les magnifiques édifices qui le couronnaient.

Je n'entrerai point dans la description particulière de chaque monument : je renvoie le lecteur aux ouvrages que j'ai si souvent cités ; et, sans répéter ici ce que chacun peut trouver ailleurs, je me contenterai de quelques réflexions générales.

La première chose qui vous frappe dans les monuments d'Athènes, c'est la belle couleur de ces monuments. Dans nos climats, sous une atmosphère chargée de fumée et de pluie, la pierre du blanc le plus pur devient bientôt noire ou verdâtre. Le ciel clair et le soleil brillant de la Grèce répandent seulement sur le marbre de Paros du Pentélique une teinte dorée semblable à celle des épis mûrs ou des feuilles en automne.

La justesse, l'harmonie et la simplicité des proportions attirent ensuite votre admiration. On ne voit point ordre sur ordre, colonne sur colonne, dôme sur dôme. Le temple de Minerve[1120], par exemple, est ou plutôt était un simple parallélogramme allongé, orné d'un péristyle, d'un pronaos ou portique, et élevé sur trois marches ou degrés qui régnaient tout autour. Ce pronaos occupait à peu près le tiers de la longueur totale de l'édifice ; l'intérieur du temple se divisait en deux nefs séparées par un mur, et qui ne recevaient le jour que par la porte : dans l'une on voyait la statue de Minerve, ouvrage de Phidias ; dans l'autre, on gardait le trésor des Athéniens. Les colonnes du péristyle et du portique reposaient immédiatement sur les degrés du temple ; elles étaient sans base, cannelées et d'ordre dorique ; elles avaient quarante-

deux pieds de hauteur et dix-sept et demi de tour près du sol ; l'entrecolonnement était de sept pieds quatre pouces, et le monument avait deux cent dix-huit pieds de long et quatre-vingt-dix-huit et demi de large.

Les triglyphes de l'ordre dorique marquaient la frise du péristyle : des métopes ou petits tableaux de marbre à coulisse séparaient entre eux les triglyphes. Phidias ou ses élèves avaient sculpté sur ces métopes le combat des Centaures et des Lapithes. Le haut du plein mur du temple, ou la frise de la cella, était décoré d'un autre bas-relief représentant peut-être la fête des Panathénées. Des morceaux de sculpture excellents, mais du siècle d'Adrien, époque du renouvellement de l'art, occupaient les deux frontons du temple[1121]. Les offrandes votives, ainsi que les boucliers enlevés à l'ennemi dans le cours de la guerre Médique, étaient suspendus en dehors de l'édifice : on voit encore la marque circulaire que les derniers ont imprimée sur l'architrave du fronton qui regarde le mont Hymette. C'est ce qui fait présumer à M. Fauvel que l'entrée du temple pouvait bien être tournée de ce côté, contre l'opinion générale, qui place cette entrée à l'extrémité opposée[1122]. Entre ces boucliers on avait mis des inscriptions : elles étaient vraisemblablement écrites en lettres de bronze, à en juger par les marques des clous qui attachaient ces lettres. M. Fauvel pensait que ces clous avaient servi peut-être à retenir des guirlandes ; mais je l'ai ramené à mon sentiment en lui faisant remarquer la disposition régulière des trous. De pareilles marques ont suffi pour rétablir et lire l'inscription de la Maison-Carrée à Nîmes. Je suis convaincu que, si les Turcs le permettaient, on pourrait aussi parvenir à déchiffrer les inscriptions du Parthénon.

Tel était ce temple qui a passé à juste titre pour le chef-d'œuvre de l'architecture chez les anciens et chez les modernes : l'harmonie et la force de toutes ses parties se font encore remarquer dans ses ruines, car on en aurait une très fausse idée si l'on se représentait seulement un édifice agréable, mais petit, et chargé de ciselures et de festons à notre manière. Il y a toujours quelque chose de grêle dans

notre architecture, quand nous visons à l'élégance ; ou de pesant, quand nous prétendons à la majesté. Voyez comme tout est calculé au Parthénon ! L'ordre est dorique, et le peu de hauteur de la colonne dans cet ordre vous donne à l'instant l'idée de la durée et de la solidité ; mais cette colonne, qui de plus est sans base, deviendrait trop lourde : Ictinus a recours à son art ; il fait la colonne cannelée, et l'élève sur des degrés : par ce moyen il introduit presque la légèreté du corinthien dans la gravité dorique. Pour tout ornement vous avez deux frontons et deux frises sculptées. La frise du péristyle se compose de petits tableaux de marbre régulièrement divisés par un triglyphe : à la vérité, chacun de ces tableaux est un chef-d'œuvre ; la frise de la cella règne comme un bandeau au haut d'un mur plein et uni : voilà tout, absolument tout. Qu'il y a loin de cette sage économie d'ornements, de cet heureux mélange de simplicité, de force et de grâce, à notre profusion de découpures en carré, en long, en rond, en losange ; à nos colonnes fluettes, guindées sur d'énormes bases, ou à nos porches ignobles et écrasés que nous appelons des portiques !

Il ne faut pas se dissimuler que l'architecture considérée comme art est dans son principe éminemment religieuse : elle fut inventée pour le culte de la Divinité. Les Grecs, qui avaient une multitude de dieux, ont été conduits à différents genres d'édifices, selon les idées qu'ils attachaient aux différents pouvoirs de ces dieux. Vitruve même consacre deux chapitres à ce beau sujet, et enseigne comment on doit construire les temples et les autels de Minerve, d'Hercule, de Cérès, etc. Nous, qui n'adorons qu'un seul maître de la nature, nous n'avons aussi, à proprement parler, qu'une seule architecture naturelle, l'architecture gothique. On sent tout de suite que ce genre est à nous, qu'il est original et né pour ainsi dire avec nos autels. En fait d'architecture grecque, nous ne sommes que des imitateurs plus ou moins ingénieux[1123] ; imitateurs d'un travail dont nous dénaturons le principe en transportant dans la demeure des hommes les ornements qui n'étaient que dans la maison des dieux.

Après leur harmonie générale, leur rapport avec les lieux et

les sites, et surtout leurs convenances avec les usages auxquels ils étaient destinés, ce qu'il faut admirer dans les édifices de la Grèce, c'est le fini de toutes les parties. L'objet qui n'est pas fait pour être vu y est travaillé avec autant de soin que les compositions extérieures. La jointure des blocs qui forment les colonnes du temple de Minerve est telle qu'il faut la plus grande attention pour la découvrir, et qu'elle n'a pas l'épaisseur du fil le plus délié. Afin d'atteindre à cette rare perfection, on amenait d'abord le marbre à sa plus juste coupe avec le ciseau, ensuite on faisait rouler les deux pièces l'une sur l'autre, en jetant au centre du frottement du sable et de l'eau. Les assises au moyen de ce procédé, arrivaient à un aplomb incroyable : cet aplomb dans les tronçons des colonnes était déterminé par un pivot carré de bois d'olivier. J'ai vu un de ces pivots entre les mains de M. Fauvel.

Les rosaces, les plinthes, les moulures, les astragales, tous les détails de l'édifice offrent la même perfection ; les lignes du chapiteau et de la cannelure des colonnes du Parthénon sont si déliées qu'on serait tenté de croire que la colonne entière a passé au tour : des découpures en ivoire ne seraient pas plus délicates que les ornements ioniques du temple d'Erechthée : les cariatides du Pandroséum sont des modèles. Enfin, si après avoir vu les monuments de Rome ceux de la France m'ont paru grossiers, les monuments de Rome me semblent barbares à leur tour depuis que j'ai vu ceux de la Grèce : je n'en excepte point le Panthéon avec son fronton démesuré. La comparaison peut se faire aisément à Athènes, où l'architecture grecque est souvent placée tout auprès de l'architecture romaine.

J'étais au surplus tombé dans l'erreur commune touchant les monuments des Grecs : je les croyais parfaits dans leur ensemble, mais je pensais qu'ils manquaient de grandeur. J'ai fait voir que le génie des architectes a donné en grandeur proportionnelle à ces monuments ce qui peut leur manquer en étendue ; et d'ailleurs Athènes est remplie d'ouvrages prodigieux. Les Athéniens, peuple si peu riche, si peu nombreux, ont remué des masses gigantesques : les pierres du Pnyx sont de véritables quartiers de rocher, les Propylées

formaient un travail immense, et les dalles de marbre qui les couvraient étaient d'une dimension telle qu'on n'en a jamais vu de semblables ; la hauteur des colonnes du temple de Jupiter Olympien passe peut-être soixante pieds, et le temple entier avait un demi-mille de tour : les murs d'Athènes, en y comprenant ceux des trois ports et les longues murailles, s'étendaient sur un espace de près de neuf lieues[1124] ; les murailles qui réunissaient la ville au Pirée étaient assez larges pour que deux chars y pussent courir de front, et de cinquante en cinquante pas elles étaient flanquées de tours carrées. Les Romains n'ont jamais élevé de fortifications plus considérables.

Par quelle fatalité ces chefs-d'œuvre de l'antiquité, que les modernes vont admirer si loin et avec tant de fatigues, doivent-ils en partie leur destruction aux modernes[1125] ? Le Parthénon subsista dans son entier jusqu'en 1687 : les chrétiens le convertirent d'abord en église, et les Turcs, par jalousie des chrétiens, le changèrent à leur tour en mosquée. Il faut que des Vénitiens viennent, au milieu des lumières du XVIIe siècle, canonner les monuments de Périclès ; ils tirent à boulets rouges sur les Propylées et le temple de Minerve ; une bombe tombe sur ce dernier édifice, enfonce la voûte, met le feu à des barils de poudre et fait sauter en partie un édifice qui honorait moins les faux dieux des Grecs que le génie de l'homme[1126]. La ville étant prise, Morosini, dans le dessein d'embellir Venise des débris d'Athènes, veut descendre les statues du fronton du Parthénon, et les brise. Un autre moderne vient d'achever, par amour des arts, la destruction que les Vénitiens avaient commencée[1127].

J'ai souvent eu l'occasion de parler de lord Elgin dans cet Itinéraire : on lui doit, comme je l'ai dit, la connaissance plus parfaite du Pnyx et du tombeau d'Agamemnon ; il entretient encore en Grèce un Italien chargé de diriger des fouilles, et qui découvrit, comme j'étais à Athènes, des antiques que je n'ai point vues[1128]. Mais lord Elgin a perdu le mérite de ses louables entreprises en ravageant le Parthénon. Il a voulu faire enlever les bas-reliefs de la frise : pour y parvenir, des ouvriers turcs ont d'abord brisé l'architrave et jeté en bas des

chapiteaux ; ensuite, au lieu de faire sortir les métopes par leurs coulisses, les barbares ont trouve plus court de rompre la corniche. Au temple d'Erechthée, on a pris la colonne angulaire ; de sorte qu'il faut soutenir aujourd'hui avec une pile de pierres l'entablement entier qui menace ruine.

Les Anglais qui ont visité Athènes depuis le passage de lord Elgin ont eux-mêmes déploré ces funestes effets d'un amour des arts peu réfléchi. On prétend que lord Elgin a dit pour excuse qu'il n'avait fait que nous imiter. Il est vrai que les Français ont enlevé à l'Italie ses statues et ses tableaux, mais ils n'ont point mutilé les temples pour en arracher les bas-reliefs ; ils ont seulement suivi l'exemple des Romains, qui dépouillèrent la Grèce des chefs-d'œuvre de la peinture et de la statuaire. Les monuments d'Athènes, arrachés aux lieux pour lesquels ils étaient faits, perdront non seulement une partie de leur beauté relative, mais ils diminueront matériellement de beauté. Ce n'est que la lumière qui fait ressortir la délicatesse de certaines lignes et de certaines couleurs : or, cette lumière venant à manquer sous le ciel de l'Angleterre, ces lignes et ces couleurs disparaîtront ou resteront cachées. Au reste, j'avouerai que l'intérêt de la France, la gloire de notre patrie et mille autres raisons pouvaient demander la transplantation des monuments conquis par nos armes ; mais les beaux-arts eux-mêmes, comme étant du parti des vaincus et au nombre des captifs, ont peut-être le droit de s'en affliger.

Nous employâmes la matinée entière à visiter la citadelle. Les Turcs avaient autrefois accolé le minaret d'une mosquée au portique du Parthénon. Nous montâmes par l'escalier à moitié détruit de ce minaret ; nous nous assîmes sur une partie brisée de la frise du temple, et nous promenâmes nos regards autour de nous. Nous avions le mont Hymette à l'est, le Pentélique au nord, le Parnès au nord-ouest, les monts Icare, Cordyalus ou Oegalée à l'ouest, et par-dessus le premier on apercevait la cime du Cithéron ; au sud-ouest et au midi on voyait la mer, le Pirée, les côtes de Salamine, d'Egine, d'Epidaure, et la citadelle de Corinthe.

Au-dessous de nous, dans le bassin dont je viens de décrire la circonférence, on distinguait les collines et la plupart des monuments d'Athènes ; au sud-ouest, la colline du Musée avec le tombeau de Philopappus ; à l'ouest, les rochers de l'Aréopage, du Pnyx et du Lycabettus ; au nord, le petit mont Anchesme, et à l'est les hauteurs qui dominent le Stade. Au pied même de la citadelle, on voyait les débris du théâtre de Bacchus et d'Hérode Atticus. À la gauche de ces débris venaient les grandes colonnes isolées du temple de Jupiter Olympien ; plus loin encore, en tirant vers le nord-est, on apercevait l'enceinte du Lycée, le cours de l'Ilissus, le Stade et un temple de Diane ou de Cérès. Dans la partie de l'ouest et du nord-ouest, vers le grand bois d'oliviers, M. Fauvel me montrait la place du Céramique extérieur, de l'Académie et de son chemin bordé de tombeaux. Enfin, dans la vallée formée par l'Anchesme et la citadelle, on découvrait la ville moderne.

Il faut maintenant se figurer tout cet espace tantôt nu et couvert d'une bruyère jaune, tantôt coupé par des bouquets d'oliviers, par des carrés d'orge, par des sillons de vignes ; il faut se représenter des fûts de colonne et des bouts de ruines anciennes et modernes sortant du milieu de ces cultures ; des murs blanchis et des clôtures de jardins traversant les champs : il faut répandre dans la campagne des Albanaises qui tirent de l'eau ou qui lavent à des puits les robes des Turcs ; des paysans qui vont et viennent, conduisant des ânes ou portant sur leur dos des provisions à la ville ; il faut supposer toutes ces montagnes dont les noms sont si beaux, toutes ces ruines si célèbres, toutes ces îles, toutes ces mers non moins fameuses éclairées d'une lumière éclatante. J'ai vu, du haut de l'Acropolis, le soleil se lever entre les deux cimes du mont Hymette ; les corneilles qui nichent autour de la citadelle, mais qui ne franchissent jamais son sommet, planaient au-dessous de nous ; leurs ailes noires et lustrées étaient glacées de rose par les premiers reflets du jour ; des colonnes de fumée bleue et légère montaient dans l'ombre le long des flancs de l'Hymette et annonçaient les parcs ou les chalets des abeilles ; Athènes, l'Acropolis et les débris du Parthénon se coloraient de

la plus belle teinte de la fleur du pêcher ; les sculptures de Phidias, frappées horizontalement d'un rayon d'or, s'animaient et semblaient se mouvoir sur le marbre par la mobilité des ombres du relief ; au loin, la mer et le Pirée étaient tout blancs de lumière ; et la citadelle de Corinthe, renvoyant l'éclat du jour nouveau, brillait sur l'horizon du couchant comme un rocher de pourpre et de feu.

Du lieu où nous étions placés, nous aurions pu voir, dans les beaux jours d'Athènes, les flottes sortir du Pirée pour combattre l'ennemi ou pour se rendre aux fêtes de Délos ; nous aurions pu entendre éclater au théâtre de Bacchus les douleurs d'Oedipe, de Philoctète et d'Hécabe ; nous aurions pu ouïr les applaudissements des citoyens aux discours de Démosthène. Mais, hélas ! aucun son ne frappait notre oreille. À peine quelques cris échappés à une populace esclave sortaient par intervalles de ces murs qui retentirent si longtemps de la voix d'un peuple libre. Je me disais, pour me consoler, ce qu'il faut se dire sans cesse : Tout passe, tout finit dans ce monde. Où sont allés les génies divins qui élevèrent le temple sur les débris duquel j'étais assis ? Ce soleil, qui peut-être éclairait les derniers soupirs de la pauvre fille de Mégare, avait vu mourir la brillante Aspasie. Ce tableau de l'Attique, ce spectacle que je contemplais, avait été contemplé par des yeux fermés depuis deux mille ans. Je passerai à mon tour : d'autres hommes aussi fugitifs que moi viendront faire les mêmes réflexions sur les mêmes ruines. Notre vie et notre cœur sont entre les mains de Dieu : laissons-le donc disposer de l'une comme de l'autre.

Je pris en descendant de la citadelle un morceau de marbre du Parthénon ; j'avais aussi recueilli un fragment de la pierre du tombeau d'Agamemnon ; et depuis j'ai toujours dérobé quelque chose aux monuments sur lesquels j'ai passé. Ce ne sont pas d'aussi beaux souvenirs de mes voyages que ceux qu'ont emportés M. de Choiseul et lord Elgin, mais ils me suffisent. Je conserve aussi soigneusement de petites marques d'amitié que j'ai reçues de mes hôtes, entre autres un étui d'os que me donna le père Munoz à Jaffa. Quand je revois ces

bagatelles, je me retrace sur-le-champ mes courses et mes aventures. Je me dis :

« J'étais là, telle chose m'advint. » Ulysse retourna chez lui avec de grands coffres pleins des riches dons que lui avaient faits les Phéaciens ; je suis rentré dans mes foyers avec une douzaine de pierres de Sparte, d'Athènes, d'Argos, de Corinthe, trois ou quatre petites têtes en terre cuite que je tiens de M. Fauvel, des chapelets, une bouteille d'eau du Jourdain, une autre de la mer Morte, quelques roseaux du Nil, un martre de Carthage et un plâtre moulé de l'Alhambra. J'ai dépensé cinquante mille francs sur ma route et laissé en présent mon linge et mes armes. Pour peu que mon voyage se fût prolongé, je serais revenu à pied, avec un bâton blanc. Malheureusement, je n'aurais pas trouvé en arrivant un bon frère qui m'eût dit comme le vieillard des Mille et une Nuits :

« Mon frère, voilà mille sequins, achetez des chameaux, et ne voyagez plus. »

Nous allâmes dîner en sortant de la citadelle, et le soir du même jour nous nous transportâmes au Stade, de l'autre côté de l'Ilissus. Ce Stade conserve parfaitement sa forme on n'y voit plus les gradins de marbre dont l'avait décoré Hérode Atticus. Quant à l'Ilissus, il est sans eau. Chandler sort à cette occasion de sa modération naturelle, et se récrie contre les poètes qui donnent à l'Ilissus une onde limpide et bordent son cours de saules touffus. À travers son humeur, on voit qu'il a envie d'attaquer un dessin de Leroi, dessin qui représente un point de vue sur l'Ilissus. Je suis comme le docteur Chandler : je déteste les descriptions qui manquent de vérité, et quand un ruisseau est sans eau, je veux qu'on me le dise. On verra que je n'ai point embelli les rives du Jourdain, ni transformé cette rivière en un grand fleuve. J'étais là cependant bien à mon aise pour mentir. Tous les voyageurs, et l'Ecriture même, auraient justifié les descriptions les plus pompeuses. Mais Chandler a poussé l'humeur trop loin. Voici un fait curieux que je tiens de M. Fauvel : pour peu que l'on creuse dans le lit de l'Ilissus, on trouve l'eau à une très petite profondeur : cela est si bien connu des paysannes albanaises, qu'elles font un trou dans la

grève du ravin quand elles veulent laver du linge, et sur-le-champ elles ont de l'eau. Il est donc très probable que le lit de l'Ilissus s'est peu à peu encombré des pierres et des graviers descendus des montagnes voisines, et que l'eau coule à présent entre deux sables. En voilà bien assez pour justifier ces pauvres poètes qui ont le sort de Cassandre : en vain ils chantent la vérité, personne ne les croit ; s'ils se contentaient de la dire, ils seraient peut-être plus heureux. Ils sont d'ailleurs appuyés ici par le témoignage de l'histoire, qui met de l'eau dans l'Ilissus : et pourquoi cet Ilissus aurait-il un pont s'il n'avait jamais d'eau, même en hiver ? L'Amérique m'a un peu gâté sur le compte des fleuves, mais je ne pouvais m'empêcher de venger l'honneur de cet Ilissus, qui a donné un surnom aux Muses[1129], et au bord duquel Borée enleva Orithye.

En revenant de l'Ilissus, M. Fauvel me fit passer sur des terrains vagues, où l'on doit chercher l'emplacement du Lycée. Nous vînmes ensuite aux grandes colonnes isolées, placées dans le quartier de la ville qu'on appelait la Nouvelle-Athènes, ou l'Athènes de l'empereur Adrien. Spon veut que ces colonnes soient les restes du portique des Cent-Vingt-Colonnes ; et Chandler présume qu'elles appartenaient au temple de Jupiter Olympien. M. Lechevalier et les autres voyageurs en ont parlé. Elles sont bien représentées dans les différentes vues d'Athènes et surtout dans l'ouvrage de Stuart, qui a rétabli l'édifice entier d'après les ruines. Sur une portion d'architrave qui unit encore deux de ces colonnes, on remarque une masure, jadis la demeure d'un ermite. Il est impossible de comprendre comment cette masure a pu être bâtie sur le chapiteau de ces prodigieuses colonnes, dont la hauteur est peut-être de plus de soixante pieds. Ainsi ce vaste temple, auquel les Athéniens travaillèrent pendant sept siècles, que tous les rois de l'Asie voulurent achever, qu'Adrien, maître du monde, eut seul la gloire de finir, ce temple a succombé sous l'effort du temps, et la cellule d'un solitaire est demeurée debout sur ses débris ! Une misérable loge de plâtre est portée dans les airs par deux colonnes de martre, comme si la fortune

avait voulu exposer à tous les yeux, sur ce magnifique piédestal, un monument de ses triomphes et de ses caprices.

Ces colonnes, quoique beaucoup plus hautes que celles du Parthénon, sont bien loin d'en avoir la beauté : la dégénération de l'art s'y fait sentir ; mais comme elles sont isolées et dispersées sur un terrain nu, elles font un effet surprenant. Je me suis arrêté à leur pied pour entendre le vent siffler autour de leurs têtes : elles ressemblent à ces palmiers solitaires que l'on voit çà et là parmi les ruines d'Alexandrie. Lorsque les Turcs sont menacés de quelques calamités, ils amènent un agneau dans ce lieu et le contraignent à bêler, en lui dressant la tête vers le ciel : ne pouvant trouver la voix de l'innocence parmi les hommes, ils ont recours au nouveau né de la brebis pour fléchir la colère céleste.

Nous rentrâmes dans Athènes par le portique où se lit l'inscription si connue :

C'est ici la ville d'Adrien,
et non pas la ville de Thésée.

Nous allâmes rendre à M. Roque la visite qu'il m'avait faite, et nous passâmes la soirée chez lui : j'y vis quelques femmes. Les lecteurs qui seraient curieux de connaître l'habillement, les mœurs et les usages des femmes turques, grecques et albanaises à Athènes, peuvent lire le vingt-sixième chapitre du Voyage en Grèce de Chandler. S'il n'était pas si long, je l'aurais transcrit ici tout entier. Je dois dire seulement que les Athéniennes m'ont paru moins grandes et moins belles que les Moraïtes. L'usage où elles sont de se peindre le tour des yeux en bleu et le bout des doigts en rouge est désagréable pour un étranger ; mais comme j'avais vu des femmes avec des perles au nez, que les Iroquois trouvaient cela très galant, et que j'étais tenté moi-même d'aimer assez cette mode, il ne faut pas disputer des goûts. Les femmes d'Athènes ne furent, au reste, jamais très renommées pour leur beauté. On leur reprochait d'aimer le vin. La preuve que leur empire n'avait pas beaucoup de puissance, c'est que presque tous les hommes célèbres d'Athènes furent attachés à des étrangères : Périclès, Sophocle, Socrate, Aristote, et même le divin Platon.

Le 25 nous montâmes à cheval de grand matin ; nous sortîmes de la ville et prîmes la route de Phalère. En approchant de la mer, le terrain s'élève et se termine par des hauteurs dont les sinuosités forment au levant et au couchant les ports de Phalère, de Munychie et du Pirée. Nous découvrîmes sur les dunes de Phalère les racines des murs qui enfermaient le port, et d'autres ruines absolument dégradées : c'étaient peut-être celles des temples de Junon et de Cérès. Aristide avait son petit champ et son tombeau près de ce lieu. Nous descendîmes au port : c'est un bassin rond où la mer repose sur un sable fin ; il pourrait contenir une cinquantaine de bateaux : c'était tout juste le nombre que Ménesthée conduisit à Troie.

Ty d ama penthconta melainai nhex eponto,

« Il était suivi de cinquante noirs vaisseaux. »

Thésée partit aussi de Phalère pour aller en Crète.

Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors

Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords ?

Par vous aurait péri le monstre de la Crète, etc.

Ce ne sont pas toujours de grands vaisseaux et de grands ports qui donnent l'immortalité : Homère et Racine ne laisseront point mourir le nom d'une petite anse et d'une petite barque.

Du port de Phalère nous arrivâmes au port de Munychie. Celui-ci est de forme ovale et un peu plus grand que le premier. Enfin, nous tournâmes l'extrémité d'une colline rocailleuse, et, marchant de cap en cap, nous nous avançâmes vers le Pirée. M. Fauvel m'arrêta dans la courbure que fait une langue de terre, pour me montrer un sépulcre creusé dans le roc ; il n'a plus de voûte, et il est au niveau de la mer. Les flots, par leurs mouvements réguliers, le couvrent et le découvrent, et il se remplit et se vide tour à tour. À quelques pas de là, on voit sur le rivage les débris d'un monument.

M. Fauvel veut retrouver ici l'endroit où les os de Thémistocle avaient été déposés. On lui conteste cette intéressante découverte. On lui objecte que les débris dispersés dans le voisinage sont trop beaux pour être les

restes du tombeau de Thémistocle. En effet, selon Diodore le géographe, cité par Plutarque, ce tombeau n'était qu'un autel.

L'objection est peu solide. Pourquoi veut-on faire entrer dans la question primitive une question étrangère à l'objet dont il s'agit ? Les ruines de marbre blanc dont on se plaît à faire une difficulté ne peuvent-elles pas avoir appartenu à un sépulcre tout différent de celui de Thémistocle ? Pourquoi, lorsque les haines furent apaisées, les descendants de Thémistocle n'auraient-ils pas décoré le tombeau de leur illustre aïeul, qu'ils avaient d'abord enterré modestement, ou même secrètement, comme le dit Thucydide ? Ne consacrèrent-ils pas un tableau qui représentait l'histoire de ce grand homme ? Et ce tableau, du temps de Pausanias, ne se voyait-il pas publiquement au Parthénon ? Thémistocle avait de plus une statue au Prytanée.

L'endroit où M. Fauvel a trouvé ce tombeau est précisément le cap Alcime, et j'en vais donner une preuve plus forte que celle de la tranquillité de l'eau dans cet endroit. Il y a faute dans Plutarque : il faut lire Alimus, au lieu d'Alcime, selon la remarque de Meursius, rappelée par Dacier. Alimus était un dêmos, ou bourg de l'Attique, de la tribu de Léontide, situé à l'orient du Pirée. Or, les ruines de ce bourg sont encore visibles dans le voisinage du tombeau dont nous parlons[1130]. Pausanias est assez confus dans ce qu'il dit de la position de ce tombeau. Mais Diodore Périégète est très clair, et les vers de Platon le comique, rapportés par ce Diodore, désignent absolument le lieu et le sépulcre trouvés par M. Fauvel.

« Placé dans un lieu découvert, ton sépulcre est salué par les mariniers qui entrent au port ou qui en sortent : et s'il se donne quelque combat naval, tu seras témoin du choc des vaisseaux[1131]. »

Si Chandler fut étonné de la solitude du Pirée, je puis assurer que je n'en ai pas moins été frappé que lui. Nous avions fait le tour d'une côte déserte ; trois ports s'étaient présentés à nous, et dans ces trois ports nous n'avions pas aperçu une seule barque. Pour tout spectacle, des ruines, des rochers et la mer ; pour tout bruit, les cris des alcyons et le

murmure des vagues, qui, se brisant dans le tombeau de Thémistocle, faisaient sortir un éternel gémissement de la demeure de l'éternel silence. Emportées par les flots, les cendres du vainqueur de Xerxès reposaient au fond de ces mêmes flots, confondues avec les os des Perses. En vain je cherchais des yeux le temple de Vénus, la longue galerie et la statue symbolique qui représentait le peuple d'Athènes : l'image de ce peuple inexorable était à jamais tombée près du puits où les citoyens exilés venaient inutilement réclamer leur patrie. Au lieu de ces superbes arsenaux, de ces portiques où l'on retirait les galères, de ces Agorae retentissant de la voix des matelots ; au lieu de ces édifices qui représentaient dans leur ensemble l'aspect et la beauté de la ville de Rhodes, je n'apercevais qu'un couvent délabré et un magasin. Triste sentinelle au rivage, et modèle d'une patience stupide, c'est là qu'un douanier turc est assis toute l'année dans une méchante baraque de bois : des mois entiers s'écoulent sans qu'il voie arriver un bateau. Tel est le déplorable état où se trouvent aujourd'hui ces ports si fameux. Qui peut avoir détruit tant de monuments des dieux et des hommes ? Cette force cachée qui renverse tout, et qui est elle-même soumise au Dieu inconnu dont saint Paul avait vu l'autel à Phalère : Agnwsty Qey : Deo ignoto.

Le port du Pirée décrit un arc dont les deux pointes en se rapprochant ne laissent qu'un étroit passage ; il se nomme aujourd'hui le Port-Lion, à cause d'un lion de marbre qu'on y voyait autrefois, et que Morosini fit transporter à Venise en 1686. Trois bassins, le Canthare, l'Aphrodise et le Zéa, divisaient le port intérieurement. On voit encore une darse à moitié comblée, qui pourrait bien avoir été l'Aphrodise. Strabon affirme que le grand port des Athéniens était capable de contenir quatre cents vaisseaux, et Pline en porte le nombre jusqu'à mille. Une cinquantaine de nos barques le rempliraient tout entier ; et je ne sais si deux frégates y seraient à l'aise, surtout à présent que l'on mouille sur une grande longueur de câble. Mais l'eau est profonde, la tenue bonne, et le Pirée entre les mains d'une nation civilisée pourrait devenir un port

considérable. Au reste, le seul magasin que l'on y voit aujourd'hui est français d'origine ; il a, je crois, été bâti par M. Gaspari, ancien consul de France à Athènes. Ainsi il n'y a pas bien longtemps que les Athéniens étaient représentés au Pirée par le peuple qui leur ressemble le plus.

Après nous être reposés un moment à la douane et au monastère Saint-Spiridion, nous retournâmes à Athènes en suivant le chemin du Pirée. Nous vîmes partout les restes de la longue muraille. Nous passâmes au tombeau de l'amazone Antiope, que M. Fauvel a fouillé : il a rendu compte de cette fouille dans ses *Mémoires*. Nous marchions au travers de vignes comme en Bourgogne, et dont le raisin commençait à rougir. Nous nous arrêtâmes aux citernes publiques, sous des oliviers : j'eus le chagrin de voir que le tombeau de Ménandre, le cénotaphe d'Euripide et le petit temple dédié à Socrate n'existaient plus ; du moins ils n'ont point encore été retrouvés. Nous continuâmes notre route, et en approchant du Musée M. Fauvel me fit remarquer un sentier qui montait en tournant sur le flanc de cette colline. Il me dit que ce sentier avait été tracé par le peintre russe qui tous les jours allait prendre au même endroit des vues d'Athènes. Si le génie n'est que la patience, comme l'a prétendu Buffon, ce peintre doit en avoir beaucoup.

Il y a à peu près quatre milles d'Athènes à Phalère, trois ou quatre milles de Phalère au Pirée, en suivant les sinuosités de la côte et cinq milles du Pirée à Athènes : ainsi, à notre retour dans cette ville, nous avions fait environ douze milles, ou quatre lieues.

Comme les chevaux étaient loués pour toute la journée, nous nous hâtâmes de dîner, et nous recommençâmes nos courses à quatre heures du soir.

Nous sortîmes d'Athènes par le côté du mont Hymette ; mon hôte me conduisit au village d'Angelo-Kipous, où il croit avoir retrouvé le temple de la Vénus aux Jardins, par les raisons qu'il en donne dans ses *Mémoires*. L'opinion de Chandler, qui place ce temple à Panagia-Spiliotissa, est également très probable ; et elle a pour elle l'autorité d'une inscription. Mais M. Fauvel

produit en faveur de son sentiment deux vieux myrtes et de jolis débris d’ordre ionique : cela répond à bien des objections. Voilà comme nous sommes, nous autres amateurs de l’antique : nous faisons preuve de tout.

Après avoir vu les curiosités d’Angelo-Kipous, nous tournâmes droit au couchant, et, passant entre Athènes et le mont Anchesme, nous entrâmes dans le grand bois d’oliviers ; il n’y a point de ruines de ce côté, et nous ne faisions plus qu’une agréable promenade avec les souvenirs d’Athènes. Nous trouvâmes le Céphise, que j’avais déjà salué plus bas en arrivant d’Eleusis : à cette hauteur il avait de l’eau, mais cette eau, je suis fâché de le dire, était un peu bourbeuse : elle sert à arroser des vergers, et suffit pour entretenir sur ses bords une fraîcheur trop rare en Grèce. Nous revînmes ensuite sur nos pas, toujours à travers la forêt d’oliviers. Nous laissâmes à droite un petit tertre couvert de rochers : c’était Colone, au bas duquel on voyait autrefois le village de la retraite de Sophocle, et le lieu où ce grand tragique fit répandre au père d’Antigone ses dernières larmes. Nous suivîmes quelque temps la voie d’Airain ; on y remarque les vestiges du temple des Furies : de là, en nous rapprochant d’Athènes, nous errâmes assez longtemps dans les environs de l’Académie. Rien ne fait plus reconnaître cette retraite des sages. Ses premiers platanes sont tombés sous la hache de Sylla, et ceux qu’Adrien y fit peut-être cultiver de nouveau n’ont point échappé à d’autres barbares. L’autel de l’Amour, celui de Prométhée et celui des Muses ont disparu : tout feu divin s’est éteint dans les bocages où Platon fut si souvent inspiré. Deux traits suffiront pour faire connaître quel charme et quelle grandeur l’antiquité trouvait aux leçons de ce philosophe : la veille du jour où Socrate reçut Platon au nombre de ses disciples, il rêva qu’un cygne venait se reposer dans son sein. La mort ayant empêché Platon de finir le Critias, Plutarque déplore ce malheur, et compare les écrits du chef de l’Académie aux temples d’Athènes, parmi lesquels celui de Jupiter Olympien était le seul qui ne fût pas achevé.

Il y avait déjà une heure qu’il faisait nuit quand nous

songeâmes à retourner à Athènes : le ciel était brillant d'étoiles, et l'air d'une douceur, d'une transparence et d'une pureté incomparables ; nos chevaux allaient au petit pas, et nous étions tombés dans le silence. Le chemin que nous parcourions était vraisemblablement l'ancien chemin de l'Académie, que bordaient les tombeaux des citoyens morts pour la patrie et ceux des plus grands hommes de la Grèce : là reposaient Thrasybule, Périclès, Chabrias, Timothée, Harmodius et Aristogiton. Ce fut une noble idée de rassembler dans un même champ la cendre de ces personnages fameux qui vécurent dans différents siècles, et qui, comme les membres d'une famille illustre longtemps dispersée, étaient venus se reposer au giron de leur mère commune. Quelle variété de génie, de grandeur et de courage ! Quelle diversité de mœurs et de vertus on apercevait là d'un coup d'œil ! Et ces vertus tempérées par la mort, comme ces vins généreux que l'on mêle, dit Platon, avec une divinité sobre, n'offusquaient plus les regards des vivants. Le passant qui lisait sur une colonne funèbre ces simples mots :

Périclès de la tribu acamantide,
du bourg de Cholargue,

n'éprouvait plus que de l'admiration sans envie. Cicéron nous représente Atticus errant au milieu de ces tombeaux et saisi d'un saint respect à la vue de ces augustes cendres. Il ne pourrait plus aujourd'hui nous faire la même peinture : les tombeaux sont détruits. Les illustres morts que les Athéniens avaient placés hors de leur ville, comme aux avant-postes, ne se sont point levés pour la défendre ; ils ont souffert que des Tartares la foulassent aux pieds. » Le temps, la violence et la charrue, dit Chandler, ont tout nivelé. » La charrue est de trop ici ; et cette remarque que je fais peint mieux la désolation de la Grèce que les réflexions auxquelles je pourrais me livrer.

Il me restait encore à voir dans Athènes les théâtres et les monuments de l'intérieur de la ville : c'est à quoi je consacrai la journée du 26. J'ai déjà dit, et tout le monde sait, que le théâtre de Bacchus était au pied de la citadelle, du côté du mont Hymette. L'Odéum, commencé, par Périclès, achevé par

Lycurgue, fils de Lycophron, brûlé par Aristion et par Sylla, rétabli par Ariobarzane, était auprès du théâtre de Bacchus ; ils se communiquaient peut-être par un portique. Il est probable qu'il existait au même lieu un troisième théâtre bâti par Hérode Atticus. Les gradins de ce théâtre étaient appuyés sur le talus de la montagne qui leur servait de fondement. Il y a quelques contestations au sujet de ces monuments, et Stuart trouve le théâtre de Bacchus où Chandler voit l'Odéum.

Les ruines de ce théâtre sont peu de chose : je n'en fus point frappé, parce que j'avais vu en Italie des monuments de cette espèce beaucoup plus vastes et mieux conservés ; mais je fis une réflexion bien triste : sous les empereurs romains, dans un temps où Athènes était encore l'école du monde, les gladiateurs représentaient leurs jeux sanglants sur le théâtre de Bacchus. Les chefs-d'œuvre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide ne se jouaient plus ; on avait substitué des assassinats et des meurtres à ces spectacles, qui donnent une grande idée de l'esprit humain et qui sont le noble amusement des nations policées. Les Athéniens couraient à ces cruautés avec la même ardeur qu'ils avaient couru aux Dionysiaques. Un peuple qui s'était élevé si haut pouvait-il descendre si bas ? Qu'était donc devenu cet autel de la Pitié que l'on voyait au milieu de la place publique à Athènes, et auquel les suppliants venaient suspendre des bandelettes ? Si les Athéniens étaient les seuls Grecs qui, selon Pausanias, honorassent la Pitié et la regardassent comme la consolation de la vie, ils avaient donc bien changé ! Certes, ce n'était pas pour des combats de gladiateurs qu'Athènes avait été nommée le sacré domicile des dieux. Peut-être les peuples, ainsi que les hommes, sont-ils cruels dans leur décrépitude comme dans leur enfance ; peut-être le génie des nations s'épuise-t-il ; et quand il a tout produit, tout parcouru, tout goûté, rassasié de ses propres chefs-d'œuvre et incapable d'en produire de nouveaux, il s'abrutit, et retourne aux sensations purement physiques. Le christianisme empêchera les nations modernes de finir par une aussi déplorable vieillesse ; mais si toute religion venait à s'éteindre parmi nous, je ne serais point étonné qu'on entendît

les cris du gladiateur mourant sur la scène où retentissent aujourd'hui les douleurs de Phèdre et d'Andromaque.

Après avoir visité les théâtres, nous rentrâmes dans la ville, où nous jetâmes un coup d'œil sur le Portique, qui formait peut-être l'entrée de l'Agora. Nous nous arrêtâmes à la tour des Vents, dont Pausanias n'a point parlé, mais que Vitruve et Varron ont fait connaître. Spon en donne tous les détails, avec l'explication des vents ; le monument entier a été décrit par Stuart dans ses Antiquités d'Athènes ; François Giambetti l'avait déjà dessiné en 1465, époque de la renaissance des arts en Italie. On croyait du temps du père Babin, en 1672, que cette tour des Vents était le tombeau de Socrate. Je passe sous silence quelques ruines d'ordre corinthien, que l'on prend pour le Poecile, pour les restes du temple de Jupiter Olympien, pour le Prytanée, et qui peut-être n'appartiennent à aucun de ces édifices. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne sont pas du temps de Péridès. On y sent la grandeur, mais aussi l'infériorité romaine : tout ce que les empereurs ont touché à Athènes se reconnaît au premier coup d'œil, et forme une disparate sensible avec les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès. Enfin, nous allâmes au couvent français rendre à l'unique religieux qui l'occupe la visite qu'il m'avait faite. J'ai déjà dit que le couvent de nos missionnaires comprend dans ses dépendances le monument choragique de Lysicrates ; ce fut à ce dernier monument que j'achevai de payer mon tribut d'admiration aux ruines d'Athènes.

Cette élégante production du génie des Grecs fut connue des premiers voyageurs sous le nom de Fanari tou Demosthenis. » Dans la maison qu'ont achetée depuis peu les pères capucins, dit le jésuite Babin, en 1672, il y a une antiquité bien remarquable, et qui depuis le temps de Démosthène est demeurée en son entier : on l'appelle ordinairement la Lanterne de Démosthène[1132]. »

On a reconnu depuis[1133], et Spon le premier, que c'est un monument choragique élevé par Lysicrates dans la rue des Trépieds. M. Legrand en exposa le modèle en terre cuite dans la cour du Louvre il y a quelques années[1134] ; ce modèle

était fort ressemblant ; seulement l'architecte, pour donner sans doute plus d'élégance à son travail, avait supprimé le mur circulaire qui remplit les entre-colonnes dans le monument original.

Certainement ce n'est pas un des jeux les moins étonnants de la fortune que d'avoir logé un capucin dans le monument choragique de Lysicrates ; mais ce qui au premier coup d'œil peut paraître bizarre devient touchant et respectable quand on pense aux heureux effets de nos missions, quand on songe qu'un religieux français donnait à Athènes l'hospitalité à Chandler, tandis qu'un autre religieux français secourait d'autres voyageurs à la Chine, au Canada, dans les déserts de l'Afrique et de la Tartarie.

« Les Francs à Athènes, dit Spon, n'ont que la chapelle des capucins, qui est au Fanari tou Demosthenis. Il n'y avait lorsque nous étions à Athènes que le père Séraphin, très honnête homme, à qui un Turc de la garnison prit un jour ceinture de corde, soit par malice ou par un effet de débauche, l'ayant rencontré sur le chemin du Port-Lion, d'où il revenait seul de voir quelques Français d'une tartane qui y était à l'ancre.

« Les pères jésuites étaient à Athènes avant les capucins, et n'en ont jamais été chassés. Ils ne se sont retirés à Négrepont que parce qu'ils y ont trouvé plus d'occupation, et qu'il y a plus de Francs qu'à Athènes. Leur hospice était presque à l'extrémité de la ville, du côté de la maison de l'archevêque. Pour ce qui est des capucins, ils sont établis à Athènes depuis l'année 1658, et le père Simon acheta le Fanari et la maison joignante en 1669, y ayant eu d'autres religieux de son ordre avant lui dans la ville. »

C'est donc à ces missions si longtemps décriées que nous devons encore nos premières notions sur la Grèce antique[1135]. Aucun voyageur n'avait quitté ses foyers pour visiter le Parthénon, que déjà des religieux, exilés sur ces ruines fameuses, nouveaux dieux hospitaliers, attendaient l'antiquaire et l'artiste. Des savants demandaient ce qu'était devenue la ville de Cécrops ; il y avait à Paris, au noviciat de

Saint-Jacques, un père Barnabé, et à Compiègne un père Simon, qui auraient pu leur en donner des nouvelles ; mais ils ne faisaient point parade de leur savoir : retirés aux pieds du crucifix, ils cachaient dans l'humilité du cloître ce qu'ils avaient appris, et surtout ce qu'ils avaient souffert pendant vingt ans au milieu des débris d'Athènes.

« Les capucins français, dit La Guilletière, qui ont été appelés à la mission de la Morée par la congrégation de Propapanda Fide ont leur principale résidence à Napoli, à cause que les galères des beys[1136] y vont hiverner et qu'elles y sont ordinairement depuis le mois de novembre jusqu'à la fête de saint Georges, qui est le jour où elles se remettent en mer : elles sont remplies de forçats chrétiens, qui ont besoin d'être instruits et encouragés ; et c'est à quoi s'occupe avec autant de zèle que de fruit le père Barnabé de Paris, qui est présentement supérieur de la maison d'Athènes et de la Morée. »

Mais si ces religieux revenus de Sparte et d'Athènes étaient si modestes dans leurs cloîtres, peut-être était-ce faute d'avoir bien senti ce que la Grèce a de merveilleux dans ses souvenirs ; peut-être manquaient-ils aussi de l'instruction nécessaire. Ecoutons le père Babin, jésuite : nous lui devons la première relation que nous ayons d'Athènes.

« Vous pourriez, dit-il, trouver dans plusieurs livres la description de Rome, de Constantinople, de Jérusalem et des autres villes les plus considérables du monde, telles qu'elles sont présentement ; mais je ne sais pas quel livre décrit Athènes telle que je l'ai vue, et l'on ne pourrait trouver cette ville si on la cherchait comme elle est représentée dans Pausanias et quelques autres anciens auteurs ; mais vous la verrez ici au même état qu'elle est aujourd'hui, qui est tel que parmi ses ruines elle ne laisse pas pourtant d'inspirer un certain respect pour elle, tant aux personnes pieuses qui en voient les églises qu'aux savants qui la reconnaissent pour la mère des sciences et aux personnes guerrières et généreuses qui la considèrent comme le champ de Mars et le théâtre où les plus grands conquérants de l'antiquité ont signalé leur

valeur et ont fait paraître avec éclat leur force, leur courage et leur industrie ; et ces ruines sont enfin précieuses pour marquer sa première noblesse et pour faire voir qu'elle a été autrefois l'objet de l'admiration de l'univers.

« Pour moi, je vous avoue que d'aussi loin que je la découvris de dessus la mer, avec des lunettes de longue vue, et que je vis quantité de grandes colonnes de marbre qui paraissent de loin et rendent témoignage de son ancienne magnificence, je me sentis touché de quelque respect pour elle. »

Le missionnaire passe ensuite à la description des monuments : plus heureux que nous, il avait vu le Parthénon dans son entier.

Enfin, cette pitié pour les Grecs, ces idées philanthropiques que nous nous vantons de porter dans nos voyages, étaient-elles donc inconnues des religieux ? Ecoutons encore le P. Babin :

« Que si Solon disait autrefois à un de ses amis, en regardant de dessus une montagne cette grande ville et ce grand nombre de magnifiques palais de marbre qu'il considérait, que ce n'était qu'un grand mais riche hôpital, rempli d'autant de misérables que cette ville contenait d'habitants, j'aurais bien plus sujet de parler de la sorte et de dire que cette ville, rebâtie des ruines de ses anciens palais, n'est plus qu'un grand et pauvre hôpital, qui contient autant de misérables que l'on y voit de chrétiens. »

On me pardonnera de m'être étendu sur ce sujet. Aucun voyageur avant moi, Spon excepté, n'a rendu justice à ces missions d'Athènes si intéressantes pour un Français ; moi-même je les ai oubliées dans le *Génie du Christianisme*. Chandler parle à peine du religieux qui lui donna l'hospitalité ; et je ne sais même s'il daigne le nommer une seule fois. Dieu merci ! je suis au-dessus de ces petits scrupules. Quand on m'a obligé, je le dis : ensuite je ne rougis point pour l'art et ne trouve point le monument de Lysicrates déshonoré parce qu'il fait partie du couvent d'un capucin. Le chrétien qui conserve ce monument en le consacrant aux œuvres de la charité me

semble tout aussi respectable que le païen qui l'éleva en mémoire d'une victoire remportée dans un chœur de musique.

C'est ainsi que j'achevai ma revue des ruines d'Athènes : je les avais examinées par ordre et avec l'intelligence et l'habitude que dix années de résidence et de travail donnaient à M. Fauvel. Il m'avait épargné tout le temps que l'on perd à tâtonner, à douter, à chercher, quand on arrive seul dans un monde nouveau. J'avais obtenu des idées claires sur les monuments, le ciel, le soleil, les perspectives, la terre, la mer, les rivières, les bois, les montagnes de l'Attique ; je pouvais à présent corriger mes tableaux et donner à ma peinture de ces lieux célèbres les couleurs locales[1137]. Il ne me restait plus qu'à poursuivre ma route : mon principal but surtout était d'arriver à Jérusalem ; et quel chemin j'avais encore devant moi ! La saison s'avançait ; je pouvais manquer, en m'arrêtant davantage, le vaisseau qui porte tous les ans, de Constantinople à Jaffa, les pèlerins de Jérusalem. J'avais toute raison de craindre que mon navire autrichien ne m'attendît plus à la pointe de l'Attique ; que, ne m'ayant pas vu revenir, il eût fait voile pour Smyrne. Mon hôte entra dans mes raisons, et me traça le chemin que j'avais à suivre. Il me conseilla de me rendre à Kératia, village de l'Attique, situé au pied du Laurium, à quelque distance de la mer, en face de l'île de Zéa. » Quand vous serez arrivé me dit-il, dans ce village, on allumera un feu sur une montagne : les bateaux de Zéa, accoutumés à ce signal, passeront sur-le-champ à la côte de l'Attique.

« Vous vous embarquerez alors pour le port de Zéa, où vous trouverez peut-être le navire de Trieste. Dans tous les cas, il vous sera facile de noliser à Zéa une felouque pour Chio ou pour Smyrne. »

Je n'en étais pas à rejeter les partis aventureux : un homme qui, par la seule envie de rendre un ouvrage un peu moins défectueux, entreprend le voyage que j'avais entrepris, n'est pas difficile sur les chances et les accidents. Il fallait partir, et je ne pouvais sortir de l'Attique que par ce moyen, puisqu'il n'y avait pas un bateau au Pirée[1138]. Je pris donc la résolution

d’exécuter sur-le-champ le plan qu’on me proposait. M. Fauvel me voulait retenir encore quelques jours, mais la crainte de manquer la saison du passage à Jérusalem l’emporta sur toute autre considération. Les vents du nord n’avaient plus que six semaines à souffler ; et si j’arrivais trop tard à Constantinople, je courais le risque d’y être enfermé par le vent d’ouest.

Je congédiai le janissaire de M. Vial après l’avoir payé et lui avoir donné une lettre de remerciement pour son maître. On ne se sépare pas sans peine, dans un voyage un peu hasardeux, des compagnons avec lesquels on a vécu quelque temps. Quand je vis le janissaire monter seul à cheval, me souhaiter un bon voyage, prendre le chemin d’Eleusis et s’éloigner par une route précisément opposée à celle que j’allais suivre, je me sentis involontairement ému. Je le suivais des yeux, en pensant qu’il allait revoir seul les déserts que nous avions vus ensemble. Je songeais aussi que, selon toutes les apparences, ce Turc et moi nous ne nous rencontrerions jamais ; que jamais nous n’entendrions parler l’un de l’autre. Je me représentais la destinée de cet homme si différente de ma destinée, ses chagrins et ses plaisirs si différents de mes plaisirs et de mes chagrins ; et tout cela pour arriver au même lieu : lui dans les beaux et grands cimetières de la Grèce, moi sur les chemins du monde ou dans les faubourgs de quelque cité.

Cette séparation eut lieu le soir même du jour où je visitai le couvent français ; car le janissaire avait été prévenu de se tenir prêt à retourner à Coron. Je partis dans la nuit pour Kératia, avec Joseph et un Athénien qui allait visiter ses parents à Zéa. Ce jeune Grec était notre guide. M. Fauvel me vint reconduire jusqu’à la porte de la ville : là nous nous embrassâmes et nous souhaitâmes de nous retrouver bientôt dans notre commune patrie. Je me chargeai de la lettre qu’il me remit pour M. de Choiseul : porter à M. de Choiseul des nouvelles d’Athènes, c’était lui porter des nouvelles de son pays.

J’étais bien aise de quitter Athènes de nuit : j’aurais eu trop de regret de m’éloigner de ces ruines à la lumière du soleil : au

moins, comme Agar, je ne voyais point ce que je perdais pour toujours. Je mis la bride sur le cou de mon cheval, et, suivant le guide et Joseph qui marchaient en avant, je me laissai aller à mes réflexions ; je fus, tout le chemin, occupé d'un rêve assez singulier. Je me figurais qu'on m'avait donné l'Attique en souveraineté. Je faisais publier dans toute l'Europe que quiconque était fatigué des révolutions et désirait trouver la paix vint se consoler sur les ruines d'Athènes, où je promettais repos et sûreté ; j'ouvrais des chemins, je bâtissais des auberges, je préparais toutes sortes de commodités pour les voyageurs ; j'achetais un port sur le golfe de Lépante, afin de rendre la traversée d'Otrante à Athènes plus courte et plus facile. On sent bien que je ne négligeais pas les monuments : les chefs-d'œuvre de la citadelle étaient relevés sur leurs plans et d'après leurs ruines ; la ville, entourée de bons murs, était à l'abri du pillage des Turcs. Je fondais une université, où les enfants de toute l'Europe venaient apprendre le grec littéral et le grec vulgaire. J'invitais les Hydriotes à s'établir au Pirée, et j'avais une marine. Les montagnes nues se couvraient de pins pour redonner des eaux à mes fleuves ; j'encourageais l'agriculture ; une foule de Suisses et d'Allemands se mêlaient à mes Albanais ; chaque jour on faisait de nouvelles découvertes, et Athènes sortait du tombeau. En arrivant à Kératia, je sortis de mon songe, et je me retrouvai Gros-Jean comme devant.

Nous avions tourné le mont Hymette, en passant au midi du Pentélique ; puis nous rabattant vers la mer, nous étions entrés dans la chaîne du mont Laurium, où les Athéniens avaient autrefois leurs mines d'argent. Cette partie de l'Attique n'a jamais été bien célèbre : on trouvait entre Phalère et le cap Sunium plusieurs villes et bourgades, telles qu'Anaphlystus, Azénia, Lampra, Anagyrus, Alimus, Thorae, Aexone, etc. Wheler et Chandler firent des excursions peu fructueuses dans ces lieux abandonnés, et M. Lechevalier traversa le même désert quand il débarqua au cap Sunium pour se rendre à Athènes. L'intérieur de ce pays était encore moins connu et moins habité que les côtes, et je ne saurais assigner d'origine

au village de Kératia[1139]. Il est situé dans un vallon assez fertile, entre des montagnes qui le dominent de tous côtés et dont les flancs sont couverts de sauges, de romarins et de myrtes. Le fond du vallon est cultivé, et les propriétés y sont divisées, comme elles l'étaient autrefois dans l'Attique, par des haies plantées d'arbres[1140]. Les oiseaux abondent dans le pays, et surtout les huppes, les pigeons ramiers, les perdrix rouges et les corneilles mantelées. Le village consiste dans une douzaine de maisons assez propres et écartées les unes des autres. On voit sur la montagne des troupeaux de chèvres et de moutons, et dans la vallée, des cochons, des ânes, des chevaux et quelques vaches.

Nous allâmes descendre le 27 chez un Albanais de la connaissance de M. Fauvel. Je me transportai tout de suite, en arrivant, sur une hauteur à l'orient du village, pour tâcher de reconnaître le navire autrichien ; mais je n'aperçus que la mer et l'île de Zéa. Le soir, au coucher du soleil, on alluma un feu de myrtes et de bruyères au sommet d'une montagne. Un chevrier posté sur la côte devait venir nous annoncer les bateaux de Zéa aussitôt qu'il les découvrirait. Cet usage des signaux par le feu remonte à une haute antiquité, et a fourni à Homère une des plus belles comparaisons de l'Iliade :

Wx d ote capnox iwn ez asteox aiqer ichtai.

« Ainsi on voit s'élever une fumée du haut des tours d'une ville que l'ennemi tient assiégée, etc. »

En me rendant le matin à la montagne des signaux, j'avais pris mon fusil, et je m'étais amusé à chasser : c'était en plein midi ; j'attrapai un coup de soleil sur une main et sur une partie de la tête. Le thermomètre avait été constamment à 28 degrés pendant mon séjour à Athènes[1141]. La plus ancienne carte de la Grèce, celle de Sophian, mettait Athènes par les 37° 10 à 12'; Vernon porta cette latitude à 38° 5', et M. de Chabert l'a enfin déterminée à 37° 58'1 pour le temple de Minerve[1142]. On sent qu'à midi, au mois d'août, par cette latitude, le soleil doit être très ardent. Le soir, comme je venais de m'étendre sur une natte, enveloppé dans mon manteau, je m'aperçus que ma tête se perdait. Notre établissement n'était

pas fort commode pour un malade : couché par terre dans l'unique chambre, ou plutôt dans le hangar de notre hôte, nous avions la tête rangée au mur ; j'étais placé entre Joseph et le jeune Athénien ; les ustensiles du ménage étaient suspendus de mon chevet ; de sorte que la fille de mon hôte, mon hôte lui-même et ses valets, nous foulaient aux pieds en venant prendre ou accrocher quelque chose aux parois de la muraille.

Si j'ai jamais eu un moment de désespoir dans ma vie, je crois que ce fut celui où, saisi d'une fièvre violente, je sentis que mes idées se brouillaient et que je tombais dans le délire : mon impatience redoubla mon mal. Me voir tout à coup arrêté dans mon voyage par cet accident ! la fièvre me retenir à Kératia, dans un endroit inconnu, dans la cabane d'un Albanais ! Encore si j'étais resté à Athènes ! si j'étais mort au lit d'honneur en voyant le Parthénon ! Mais quand cette fièvre ne serait rien, pour peu qu'elle dure quelques jours, mon voyage n'est-il pas manqué ? Les pèlerins de Jérusalem seront partis, la saison passée. Que deviendrai-je dans l'Orient ? Aller par terre à Jérusalem ? attendre une autre année ? La France, mes amis, mes projets, mon ouvrage que je laisserais sans être fini, me revenaient tour à tour dans la mémoire. Toute la nuit Joseph ne cessa de me donner à boire de grandes cruches d'eau, qui ne pouvaient éteindre ma soif. La terre sur laquelle j'étais étendu était, à la lettre, trempée de mes sueurs, et ce fut cela même qui me sauva. J'avais par moments un véritable délire : je chantais la chanson de Henri IV ; Joseph se désolait et disait : O Dio, che questo ? Il signor canta ! Poveretto !

La fièvre tomba le 28, vers neuf heures du matin, après m'avoir accablé pendant dix-sept heures. Si j'avais eu un second accès de cette violence, je ne crois pas que j'y eusse résisté. Le chevrier revint avec la triste nouvelle qu'aucun bateau de Zéa n'avait paru. Je fis un effort : j'écrivis un mot à M. Fauvel, et le priai d'envoyer un caïque me prendre à l'endroit de la côte le plus voisin du village où j'étais pour me passer à Zéa. Pendant que j'écrivais, mon hôte me contait une longue histoire et me demandait ma protection auprès de M. Fauvel : je tâchai de le satisfaire, mais ma tête était si faible,

que je voyais à peine à tracer les mots. Le jeune Grec partit pour Athènes avec ma lettre, se chargeant d'amener lui-même un bateau, si l'on en pouvait trouver.

Je passai la journée couché sur ma natte. Tout le monde était allé aux champs ; Joseph même était sorti ; il ne restait que la fille de mon hôte. C'était une fille de dix-sept à dix-huit ans, assez jolie, marchant les pieds nus et les cheveux chargés de médailles et de petites pièces d'argent. Elle ne faisait aucune attention à moi ; elle travaillait comme si je n'eusse pas été là. La porte était ouverte, les rayons du soleil entraient par cette porte, et c'était le seul endroit de la chambre qui fût éclairé. De temps en temps je tombais dans le sommeil ; je me réveillais, et je voyais toujours l'Albanaise occupée à quelque chose de nouveau, chantant à demi-voix, arrangeant ses cheveux ou quelque partie de sa toilette. Je lui demandais quelquefois de l'eau : Nero ! Elle m'apportait un vase plein d'eau : croisant les bras, elle attendait patiemment que j'eusse achevé de boire, et quand j'avais bu, elle disait : Kalo ? est-ce bon ? Et elle retournait à ses travaux. On n'entendait dans le silence du midi que des insectes qui bourdonnaient dans la cabane et quelques coqs qui chantaient au dehors. Je sentais ma tête vide, comme cela arrive après un long accès de fièvre ; mes yeux, affaiblis, voyaient voltiger une multitude d'étincelles et de bulles de lumière autour de moi : je n'avais que des idées confuses, mais douces.

La journée se passa ainsi : le soir j'étais beaucoup mieux ; je me levai : je dormis bien la nuit suivante, et le 29 au matin le Grec revint avec une lettre de M. Fauvel, du quinquina, du vin de Malaga et de bonnes nouvelles. On avait trouvé un bateau par le plus grand hasard du monde : ce bateau était parti de Phalère avec un bon vent, et il m'attendait dans une petite anse à deux lieues de Kératia. J'ai oublié le nom du cap où nous trouvâmes en effet ce bateau. Voici la lettre de M. Fauvel :

À Monsieur
Monsieur de Chateaubriand,
au pied du Laurium, à Kératia.

Athènes, ce 28 août 1806.

« Mon très cher hôte,

« J’ai reçu la lettre que vous m’avez fait l’honneur de m’écrire. J’ai vu avec peine que les vents alisés de nos contrées vous retiennent sur le penchant du Laurium, que les signaux n’ont pu obtenir de réponses, et que la fièvre, jointe aux vents, augmentait les désagréments du séjour de Kératia, situé sur l’emplacement de quelques bourgades que je laisse à votre sagacité le loisir de trouver. Pour parer à une de vos incommodités, je vous envoie quelques prises du meilleur quinquina que l’on connaisse ; vous le mêlerez dans un bon verre de vin de Malaga, qui n’est pas le moins bon connu, et cela au moment où vous serez libre, avant de manger. Je répondrais presque de votre guérison, si la fièvre était une maladie : car la Faculté tient encore la chose non décidée. Au reste, maladie ou effervescence nécessaire, je vous conseille de n’en rien porter à Céos. Je vous ai frété, non pas une trirème du Pirée, mais bien une quatrirème, moyennant quarante piastres, en ayant reçu en arrhes cinq et demie. Vous compterez au capitaine quarante-cinq piastres vingt : le jeune compatriote de Simonides vous les remettra : il va partir après la musique dont vos oreilles se souviennent encore. Je songerai à votre protégé, qui cependant est un brutal : il ne faut jamais battre personne, et surtout les jeunes filles ; moi-même je n’ai pas eu à me louer de lui à mon dernier passage. Assurez-le toutefois, monsieur, que votre protection aura tout le succès qu’il doit attendre. Je vois avec peine qu’un excès de fatigue, une insomnie forcée, vous a donné la fièvre et n’a rien avancé. Tranquillement ici pendant que les vents alisés retiennent votre navire, Dieu sait où, nous eussions visité Athènes et ses environs sans voir Kératia, ses chèvres et ses mines ; vous eussiez surgi du Pirée à Céos en dépit du vent. Donnez-moi ; je vous prie, de vos nouvelles, et faites en sorte de reprendre le chemin de la France par Athènes. Venez porter quelques offrandes à Minerve pour votre heureux retour ; soyez persuadé que vous ne me ferez jamais plus de plaisir

que de venir embellir notre solitude. Agréez, je vous prie, l’assurance, etc.

« FAUVEL. »

J’avais pris Kératia dans une telle aversion, qu’il me tardait d’en sortir. J’éprouvais des frissons, et je prévoyais le retour de la fièvre. Je ne balançai pas à avaler une triple dose de quinquina. J’ai toujours été persuadé que les médecins français administrent ce remède avec trop de précaution et de timidité. On amena des chevaux, et nous partîmes avec un guide. En moins d’une demi-heure, je sentis les symptômes du nouvel accès se dissiper, et je repris toutes mes espérances. Nous faisions route à l’ouest par un étroit vallon qui passait entre des montagnes stériles. Après une heure de marche, nous descendîmes dans une belle plaine, qui paraissait très fertile. Changeant alors de direction, nous marchâmes droit au midi, à travers la plaine : nous arrivâmes à des terres hautes, qui formaient, sans que je le susse, les promontoires de la côte ; car, après avoir passé un défilé, nous aperçûmes tout à coup la mer et notre bateau amarré au pied d’un rocher. À la vue de ce bateau, je me crus délivré du mauvais génie qui avait voulu m’ensevelir dans les mines des Athéniens, peut-être à cause de mon mépris pour Plutus.

Nous rendîmes les chevaux au guide : nous descendîmes dans le bateau, que manœuvraient trois mariniers. Ils déployèrent notre voile, et, favorisés d’un vent du midi, nous cinglâmes vers le cap Sunium. Je ne sais si nous partions de la baie qui, selon M. Fauvel, porte le nom d’Anaviso ; mais je ne vis point les ruines des neuf tours Enneapyrgie, où Wheler se reposa en venant du cap Sunium. L’Azinie des anciens devait être à peu près dans cet endroit. Vers les six heures du soir nous passâmes en dedans de l’île aux Anes, autrefois l’île de Patrocle, et au coucher du soleil nous entrâmes au port de Sunium : c’est une crique abritée par le rocher qui soutient les ruines du temple. Nous sautâmes à terre, et je montai sur le cap.

Les Grecs n’excellaient pas moins dans le choix des sites de

leurs édifices que dans l'architecture de ces édifices mêmes. La plupart des promontoires du Péloponèse, de l'Attique, de l'Ionie et des îles de l'Archipel étaient marqués par des temples, des trophées ou des tombeaux. Ces monuments, environnés de bois et de rochers, vus dans tous les accidents de la lumière, tantôt au milieu des nuages et de la foudre, tantôt éclairés par la lune, par le soleil couchant, par l'aurore, devaient rendre les côtes de la Grèce d'une incomparable beauté : la terre ainsi décorée se présentait aux yeux du nautonier sous les traits de la vieille Cybèle, qui, couronnée de tours et assise au bord du rivage, commandait à Neptune son fils de répandre ses flots à ses pieds.

Le christianisme, à qui nous devons la seule architecture conforme à nos mœurs, nous avait aussi appris à placer nos vrais monuments : nos chapelles, nos abbayes, nos monastères étaient dispersés dans les bois et sur la cime des montagnes ; non que le choix des sites fût toujours un dessein prémédité de l'architecte, mais parce qu'un art, quand il est en rapport avec les coutumes d'un peuple, fait naturellement ce qu'il y a de mieux à faire. Remarquez au contraire combien nos édifices imités de l'antique sont pour la plupart mal placés ! Avons-nous jamais pensé, par exemple, à orner la seule hauteur dont Paris soit dominé ? La religion seule y avait songé pour nous. Les monuments grecs modernes ressemblent a la langue corrompue qu'on parle aujourd'hui à Sparte et à Athènes : on a beau soutenir que c'est la langue d'Homère et de Platon, un mélange de mots grossiers et de constructions étrangères trahit à tout moment les barbares.

Je faisais ces réflexions à la vue des débris du temple de Sunium : ce temple était d'ordre dorique et du bon temps de l'architecture. Je découvrais au loin la mer de l'Archipel avec toutes ses îles : le soleil couchant rougissait les côtes de Zéa et les quatorze belles colonnes de marbre blanc au pied desquelles je m'étais assis. Les sauges et les genévriers répandaient autour des ruines une odeur aromatique, et le bruit des vagues montait à peine jusqu'à moi.

Comme le vent était tombé, il nous fallait attendre pour

partir une nouvelle brise. Nos matelots se jetèrent au fond de leur barque, et s’endormirent. Joseph et le jeune Grec demeurèrent avec moi. Après avoir mangé et parlé pendant quelque temps, ils s’étendirent à terre et s’endormirent à leur tour. Je m’enveloppai la tête dans mon manteau pour me garantir de la rosée, et, le dos appuyé contre une colonne, je restai seul éveillé à contempler le ciel et la mer.

Au plus beau coucher du soleil avait succédé la plus belle nuit. Le firmament répété dans les vagues avait l’air de reposer au fond de la mer. L’étoile du soir, ma compagne assidue pendant mon voyage, était prête à disparaître sous l’horizon ; on ne l’apercevait plus que par de longs rayons qu’elle laissait de temps en temps descendre sur les flots, comme une lumière qui s’éteint. Par intervalles, des brises passagères troublaient dans la mer l’image du ciel, agitaient les constellations, et venaient expirer parmi les colonnes du temple avec un faible murmure.

Toutefois, ce spectacle était triste lorsque je venais à songer que je le contemplais du milieu des ruines. Autour de moi étaient des tombeaux, le silence, la destruction, la mort, ou quelques matelots grecs qui dormaient sans soucis et sans songes sur les débris de la Grèce. J’allais quitter pour jamais cette terre sacrée : l’esprit rempli de sa grandeur passée et de son abaissement actuel, je me retraçais le tableau qui venait d’affliger mes yeux.

Je ne suis point un de ces intrépides admirateurs de l’antiquité qu’un vers d’Homère console de tout. Je n’ai jamais pu comprendre le sentiment exprimé par Lucrèce :

Suave mari magno, turbantibus aequora ventis,

E terra magnum alterius spectare laborem.

Loin d’aimer à contempler du rivage le naufrage des autres, je souffre quand je vois souffrir des hommes : les Muses n’ont alors sur moi aucun pouvoir, si ce n’est celle qui attire la pitié sur le malheur. À Dieu ne plaise que je tombe aujourd’hui dans ces déclamations qui ont fait tant de mal à notre patrie ! mais si j’avais jamais pensé, avec des hommes dont je respecte d’ailleurs le caractère et les talents, que le gouvernement

absolu est le meilleur de tous les gouvernements, quelques mois de séjour en Turquie m’auraient bien guéri de cette opinion.

Les voyageurs qui se contentent de parcourir l’Europe civilisée sont bien heureux : ils ne s’enfoncent point dans ces pays jadis célèbres, où le cœur est flétri à chaque pas, où des ruines vivantes détournent à chaque instant votre attention des ruines de marbre et de pierre. En vain dans la Grèce on veut se livrer aux illusions : la triste vérité vous poursuit. Des loges de boue desséchée, plus propres à servir de retraite à des animaux qu’à des hommes ; des femmes et des enfants en haillons, fuyant à l’approche de l’étranger et du janissaire ; les chèvres mêmes effrayées, se dispersant dans la montagne, et les chiens restant seuls pour vous recevoir avec des hurlements : voilà le spectacle qui vous arrache au charme des souvenirs.

Le Péloponèse est désert depuis la guerre des Russes, le joug des Turcs s’est appesanti sur les Moraïtes ; les Albanais ont massacré une partie de la population. On ne voit que des villages détruits par le fer et par le feu : dans les villes, comme à Misitra, des faubourgs entiers sont abandonnés ; j’ai fait souvent quinze lieues dans les campagnes sans rencontrer une seule habitation. De criantes avanies, des outrages de toutes les espèces, achèvent de détruire de toutes parts l’agriculture et la vie ; chasser un paysan grec de sa cabane, s’emparer de sa femme et de ses enfants, le tuer sous le plus léger prétexte, est un jeu pour le moindre aga du plus petit village. Parvenu au dernier degré du malheur, le Moraïte s’arrache de son pays et va chercher en Asie un sort moins rigoureux. Vain espoir ! il ne peut fuir sa destinée : il retrouve des cadis et des pachas jusque dans les sables du Jourdain et dans les déserts de Palmyre !

L’Attique, avec un peu moins de misère, n’offre pas moins de servitude. Athènes est sous la protection immédiate du chef des eunuques noirs du sérail. Un disdar, ou commandant, représente le monstre protecteur auprès du peuple de Solon. Ce disdar habite la citadelle remplie des chefs-d’œuvre de

Phidias et d'Ictinus, sans demander quel peuple a laissé ces débris, sans daigner sortir de la masure qu'il s'est bâtie sous les ruines des monuments de Périclès : quelquefois seulement le tyran automate se traîne à la porte de sa tanière ; assis les jambes croisées sur un sale tapis, tandis que la fumée de sa pipe monte à travers les colonnes du temple de Minerve, il promène stupidement ses regards sur les rives de Salamine et sur la mer d'Epidaure.

On dirait que la Grèce elle-même a voulu annoncer par son deuil le malheur de ses enfants. En général, le pays est inculte, le sol nu, monotone, sauvage, et d'une couleur jaune et flétrie. Il n'y a point de fleuves proprement dits, mais de petites rivières, et des torrents qui sont à sec pendant l'été. On n'aperçoit point ou presque point de fermes dans les champs, on ne voit point de laboureurs, on ne rencontre point de charrettes et d'attelages de bœufs. Rien n'est triste comme de ne pouvoir jamais découvrir la marque d'une roue moderne là où vous apercevez encore, dans le rocher, la trace des roues antiques. Quelques paysans en tunique, la tête couverte d'une calotte rouge, comme les galériens de Marseille, vous donnent en passant un triste kali spera (bonsoir). Ils chassent devant eux des ânes et de petits chevaux, les crins déchevelés, qui leur suffisent pour porter leur mince équipage champêtre, ou le produit de leur vigne. Bordez cette terre dévastée d'une mer presque aussi solitaire ; placez sur la pente d'un rocher une vedette délabrée, un couvent abandonné ; qu'un minaret s'élève du sein de la solitude pour annoncer l'esclavage, qu'un troupeau de chèvres ou de moutons paisse sur un cap parmi des colonnes en ruines, que le turban d'un voyageur turc mette en fuite les chevriers et rende le chemin plus désert, et vous aurez une idée assez juste du tableau que présente la Grèce.

On a recherché les causes de la décadence de l'empire romain : il y aurait un bel ouvrage à faire sur les causes qui ont précipité la chute des Grecs. Athènes et Sparte ne sont point tombées par les mêmes raisons qui ont amené la ruine de Rome ; elles n'ont point été entraînées par leur propre poids et

par la grandeur de leur empire. On ne peut pas dire non plus qu'elles aient péri par leurs richesses : l'or des alliés et l'abondance que le commerce répandit à Athènes furent, en dernier résultat, très peu de chose ; jamais on ne vit parmi les citoyens ces fortunes colossales qui annoncent le changement des mœurs[1143] ; et l'État fut toujours si pauvre, que les rois de l'Asie s'empressaient de le nourrir, ou de contribuer aux frais de ses monuments. Quant à Sparte, l'argent des Perses y corrompit quelques particuliers, mais la république ne sortit point de l'indigence.

J'assignerais donc pour la première cause de la chute des Grecs la guerre que se firent entre elles les deux républiques après qu'elles eurent vaincu les Perses. Athènes, comme État, n'exista plus du moment où elle eut été prise par les Lacédémoniens. Une conquête absolue met fin aux destinées d'un peuple, quelque nom que ce peuple puisse ensuite conserver dans l'histoire. Les vices du gouvernement athénien préparèrent la victoire de Lacédémone. Un État purement démocratique est le pire des États lorsqu'il faut combattre un ennemi puissant, et qu'une volonté unique est nécessaire au salut de la patrie. Rien n'était déplorable comme les fureurs du peuple athénien tandis que les Spartiates étaient à ses portes : exilant et rappelant tour à tour les citoyens qui auraient pu le sauver, obéissant à la voix des orateurs factieux, il subit le sort qu'il avait mérité par ses folies ; et si Athènes ne fut pas renversée de fond en comble, elle ne dut sa conservation qu'au respect des vainqueurs pour ses anciennes vertus.

Lacédémone triomphante trouva à son tour, comme Athènes, la première cause de sa ruine dans ses propres institutions. La pudeur, qu'une loi extraordinaire avait exprès foulée aux pieds pour conserver la pudeur, fut enfin renversée par cette loi même : les femmes de Sparte, qui se présentaient demi-nues aux yeux des hommes, devinrent les femmes les plus corrompues de là Grèce : il ne resta aux Lacédémoniens de toutes ces lois contre nature que la débauche et la cruauté. Cicéron, témoin des jeux des enfants de Sparte, nous représente ces enfants se déchirant entre eux avec les dents

et les ongles. Et à quoi ces brutales institutions avaient-elles servi ? Avaient-elles maintenu l'indépendance à Sparte ? Ce n'était pas la peine d'élever des hommes comme des bêtes féroces pour obéir au tyran Nabis et pour devenir des esclaves romains.

Les meilleurs principes ont leurs excès et leur côté dangereux : Lycurgue, en extirpant l'ambition dans les murs de Lacédémone, crut sauver sa république, et il la perdit. Après l'abaissement d'Athènes, si les Spartiates eussent réduit la Grèce en provinces lacédémoniennes, ils seraient peut-être devenus les maîtres de la terre : cette conjecture est d'autant plus probable que, sans prétendre à ces hautes destinées, ils ébranlèrent en Asie, tout faibles qu'ils étaient, l'empire du grand roi. Leurs victoires successives auraient empêché une monarchies puissante de s'élever dans le voisinage de la Grèce, pour envahir les républiques. Lacédémone incorporant dans son sein les peuples vaincus par ses armes eût écrasé Philippe au berceau ; les grands hommes qui furent ses ennemis auraient été ses sujets, et Alexandre, au lieu de naître dans un royaume, serait, ainsi que César, sorti du sein d'une république.

Loin de montrer cet esprit de grandeur et cette ambition préservatrice, les Lacédémoniens, contents d'avoir placé trente tyrans à Athènes, rentrèrent aussitôt dans leur vallée, par ce penchant à l'obscurité que leur avaient inspiré leurs lois. Il n'en est pas d'une nation comme d'un homme : la modération dans la fortune et l'amour du repos, qui peuvent convenir à un citoyen, ne mèneront pas bien loin un État. Sans doute il ne faut jamais faire une guerre impie, il ne faut jamais acheter la gloire au prix d'une injustice ; mais ne savoir pas profiter de sa position pour honorer, agrandir, fortifier sa patrie ! c'est plutôt dans un peuple un défaut de génie que le sentiment d'une vertu.

Qu'arriva-t-il de cette conduite des Spartiates ? La Macédoine domina bientôt la Grèce ; Philippe dicta des lois à l'assemblée des amphictyons. D'une autre part, ce faible empire de la Laconie, qui ne tenait qu'à la renommée des

armes, et que ne soutenait point une force réelle, s'évanouit ; Epaminondas parut : les Lacédémoniens battus à Leuctres furent obligés de venir se justifier longuement devant leur vainqueur ; ils entendirent ce mot cruel :

« Nous avons mis fin à votre courte éloquence ! » Nos brevi eloquentiae vestrae finem imposuimus. Les Spartiates durent s'apercevoir alors combien il eût été avantageux pour eux de n'avoir fait qu'un État de toutes les villes grecques, d'avoir compté Epaminondas au nombre de leurs généraux et de leurs citoyens. Le secret de leur faiblesse une fois connu, tout fut perdu sans retour ; et Philopoemen acheva ce qu'Epaminondas avait commencé.

C'est ici qu'il faut remarquer un mémorable exemple de la supériorité que les lettres donnent à un peuple sur un autre, quand ce peuple a d'ailleurs montré les vertus guerrières. On peut dire que les batailles de Leuctres et de Mantinée effacèrent le nom de Sparte de la terre, tandis qu'Athènes, prise par les Lacédémoniens et ravagée par Sylla, n'en conserva pas moins l'empire. Elle vit accourir dans son sein ces Romains qui l'avaient vaincue, et qui se firent une gloire de passer pour ses fils : l'un prenait le surnom d'Atticus ; l'autre se disait le disciple de Platon et de Démosthène. Les muses latines, Lucrèce Horace et Virgile, chantent incessamment la reine de la Grèce. « J'accorde aux morts le salut des vivants, » s'écrie le plus grand des césars, pardonnant à Athènes coupable. Adrien veut joindre à son titre d'empereur le titre d'archonte d'Athènes, et multiplie les chefs-d'œuvre dans la patrie de Périclès. Constantin le Grand est si flatté que les Athéniens lui aient élevé une statue, qu'il comble la ville de largesses ; Julien verse des larmes en quittant l'Académie, et quand il triomphe, il croit devoir sa victoire à la Minerve de Phidias. Les Chrysostome, les Basile, les Cyrille, viennent, comme les Cicéron et les Atticus, étudier l'éloquence à sa source ; jusque dans le moyen âge, Athènes est appelée l'école des sciences et du génie. Quand l'Europe se réveille de la barbarie, son premier cri est pour Athènes. « Qu'est-elle devenue ? »

Demande-t-on de toutes parts. Et quand on apprend que ses ruines existent encore, on y court comme si l'on avait retrouvé les cendres d'une mère.

Quelle différence de cette renommée à celle qui ne tient qu'aux armes ! Tandis que le nom d'Athènes est dans toutes les bouches, Sparte est entièrement oubliée ; on la voit à peine, sous Tibère, plaider et perdre une petite cause contre les Messéniens ; on relit deux fois le passage de Tacite, pour bien s'assurer qu'il parle de la célèbre Lacédémone. Quelques siècles après, on trouve une garde lacédémonienne auprès de Caracalla, triste honneur, qui semble annoncer que les enfants de Lycurgue avaient conservé leur férocité. Enfin Sparte se transforme, sous le Bas-Empire, en une principauté ridicule, dont les chefs prennent le nom de despotes, ce nom devenu le titre des tyrans. Quelques pirates, qui se disent les véritables descendants des Lacédémoniens, font aujourd'hui toute la gloire de Sparte.

Je n'ai point assez vu les Grecs modernes pour oser avoir une opinion sur leur caractère. Je sais qu'il est très facile de calomnier les malheureux ; rien n'est plus aisé que de dire, à l'abri de tout danger :

« Que ne brisent-ils le joug sous lequel ils gémissent ? » Chacun peut avoir, au coin du feu, ces hauts sentiments et cette fière énergie. D'ailleurs, les opinions tranchantes abordent dans un siècle où l'on ne doute de rien, hors de l'existence de Dieu ; mais comme les jugements généraux que l'on porte sur les peuples sont assez souvent démentis par l'expérience, je n'aurai garde de prononcer. Je pense seulement qu'il y a encore beaucoup de génie dans la Grèce ; je crois même que nos maîtres en tous genres sont encore là, comme je crois aussi que la nature humaine conserve à Rome sa supériorité, ce qui ne veut pas dire que les hommes supérieurs soient maintenant à Rome.

Toutefois je crains bien que les Grecs ne soient pas si tôt disposés à rompre leurs chaînes. Quand ils seraient débarrassés de la tyrannie qui les opprime, ils ne perdront pas dans un instant la marque de leurs fers. Non seulement ils ont

été broyés sous le poids du despotisme, mais il y a deux mille ans qu'ils existent comme un peuple vieilli et dégradé. Ils n'ont point été renouvelés, ainsi que le reste de l'Europe, par des nations barbares ; la nation même qui les a conquis a contribué à leur corruption. Cette nation n'a point apporté chez eux les mœurs rudes et sauvages des hommes du Nord, mais les coutumes voluptueuses des hommes du Midi. Sans parler du crime religieux que les Grecs auraient commis en abjurant leurs autels, ils n'auraient rien gagné à se soumettre au Coran. Il n'y a dans le livre de Mahomet ni principe de civilisation ni précepte qui puisse élever le caractère ; ce livre ne prêche ni la haine de la tyrannie ni l'amour de la liberté. En suivant le culte de leurs maîtres, les Grecs auraient renoncé aux lettres et aux arts, pour devenir les soldats de la destinée, et pour obéir aveuglément au caprice d'un chef absolu. Ils auraient passé leurs jours à ravager le monde, ou à dormir sur un tapis au milieu des femmes et des parfums.

La même impartialité qui m'oblige à parler des Grecs avec le respect que l'on doit au malheur m'aurait empêché de traiter les Turcs aussi sévèrement que je le fais, si je n'avais vu chez eux que les abus trop communs parmi les peuples vainqueurs : malheureusement, des soldats républicains ne sont pas des maîtres plus justes que les satellites d'un despote, et un proconsul n'était guère moins avide qu'un pacha[1144]. Mais les Turcs ne sont pas des oppresseurs ordinaires, quoiqu'ils aient trouvé des apologistes. Un proconsul pouvait être un monstre d'impudicité, d'avarice, de cruauté ; mais tous les proconsuls ne se plaisaient pas, par système et par esprit de religion, à renverser les monuments de la civilisation et des arts, à couper des arbres, à détruire les moissons mêmes et les générations entières : or, c'est ce que font les Turcs tous les jours de leur vie. Pourrait-on croire qu'il y ait au monde des tyrans assez absurdes pour s'opposer à toute amélioration dans les choses de première nécessité ? Un pont s'écroule, on ne le relève pas. Un homme répare sa maison, on lui fait une avanie. J'ai vu des capitaines grecs s'exposer au naufrage avec des voiles déchirées, plutôt que de

raccommoder ces voiles, tant ils craignaient de montrer leur aisance et leur industrie ! Enfin, si j'avais reconnu dans les Turcs des citoyens libres et vertueux au sein de leur patrie, quoique peu généreux envers les nations conquises, j'aurais gardé le silence, et je me serais contenté de gémir intérieurement sur l'imperfection de la nature humaine ; mais retrouver à la fois dans le même homme le tyran des Grecs et l'esclave du grand seigneur, le bourreau d'un peuple sans défense et la servile créature qu'un pacha peut dépouiller de ses biens, enfermer dans un sac de cuir et jeter au fond de la mer, c'est trop aussi, et je ne connais point de bête brute que je ne préfère à un pareil homme.

On voit que je ne me livrais point sur le cap Sunium à des idées romanesques, idées que la beauté de la scène aurait pu cependant faire naître. Près de quitter la Grèce, je me retraçais naturellement l'histoire de ce pays ; je cherchais à découvrir dans l'ancienne prospérité de Sparte et d'Athènes la cause de leur malheur actuel et dans leur sort présent les germes de leur future destinée. Le brisement de la mer, qui augmentait par degrés, contre le rocher, m'avertit que le vent s'était levé et qu'il était temps de continuer mon voyage. Je réveillai Joseph et son compagnon. Nous descendîmes au bateau. Nos matelots avaient déjà fait les préparatifs du départ. Nous poussâmes au large, et la brise, qui était de terre, nous emporta rapidement vers Zéa. À mesure que nous nous éloignions, les colonnes de Sunium paraissaient plus belles au-dessus des flots on les apercevait parfaitement sur l'azur du ciel, à cause de leur extrême blancheur et de la sérénité de la nuit. Nous étions déjà assez loin du cap, que notre oreille était encore frappée du bouillonnement des vagues au pied du roc, du murmure des vents dans les genévriers, et du chant des grillons qui habitent seuls aujourd'hui les ruines du temple : ce furent les derniers bruits que j'entendis sur la terre de la Grèce.

Partie II – Voyage de l’Archipel, de l’Anatolie et de Constantinople

Je changeais de théâtre : les îles que j’allais traverser étaient dans l’antiquité une espèce de pont jeté sur la mer pour joindre la Grèce d’Asie à la véritable Grèce. Libres ou sujettes, attachées à la fortune de Sparte ou d’Athènes, aux destinées des Perses, à celles d’Alexandre et de ses successeurs, elles tombèrent sous le joug romain. Tour à tour arrachées au Bas-Empire par les Vénitiens, les Génois, les Catalans, les Napolitains, elles eurent des princes particuliers, et même des ducs qui prirent le titre général de ducs de l’Archipel. Enfin, les soudans de l’Asie descendirent vers la Méditerranée ; et pour annoncer à celle-ci sa future destinée, ils se firent apporter de l’eau de la mer, du sable et une rame. Les îles furent néanmoins subjuguées les dernières ; mais enfin elles subirent le sort commun, et la bannière latine, chassée de proche en proche par le croissant, ne s’arrêta que sur la rivage de Corfou.

De cette lutte des Grecs, des Turcs et des Latins il résulta que les îles de l’Archipel furent très connues dans le moyen âge : elles étaient sur la route de toutes ces flottes qui portaient des armées ou des pèlerins à Jérusalem, à Constantinople, en Egypte, en Barbarie ; elles devinrent les stations de tous ces vaisseaux génois et vénitiens qui renouvelèrent le commerce des Indes par le port d’Alexandrie : aussi retrouve-t-on les noms de Chio, de Lesbos, de Rhodes, à chaque page de la Byzantine ; et tandis qu’Athènes et Lacédémone étaient oubliées, on savait la fortune du plus petit écueil de l’Archipel.

De plus, les voyages à ces îles sont sans nombre, et remontent jusqu’au VIIe siècle : il n’y a pas un pèlerinage en

Terre Sainte qui ne commence par une description de quelques rochers de la Grèce. Dès l'an 1555 Belon donna en français ses Observations de plusieurs singularités retrouvées en Grèce ; le Voyage de Tournefort est entre les mains de tout le monde ; la Description exacte des îles de l'Archipel, par le Flamand Dapper, est un travail excellent ; et il n'est personne qui ne connaisse les Tableauxde M. de Choiseul.

Notre traversée fut heureuse. Le 30 août, à huit heures du matin, nous entrâmes dans le port de Zéa : il est vaste, mais d'un aspect désert et sombre, à cause de la hauteur des terres dont il est environné. On n'aperçoit sous les rochers du rivage que quelques chapelles en ruine et les magasins de la douane. Le village de Zéa est bâti sur la montagne à une lieue du port, du côté du levant, et il occupe l'emplacement de l'ancienne Carthée. Je n'aperçus en arrivant que trois ou quatre felouques grecques, et je perdis tout espoir de retrouver mon navire autrichien. Je laissai Joseph au port, et je me rendis au village avec le jeune Athénien. La montée est rude et sauvage : cette première vue d'une île de l'Archipel ne me charma pas infiniment, mais j'étais accoutumé aux mécomptes.

Zéa, bâti en amphithéâtre sur le penchant inégal d'une montagne, n'est qu'un village malpropre et désagréable, mais assez peuplé ; les ânes, les cochons, les poules vous y disputent le passage des rues ; il y a une si grande multitude de coqs, et ces coqs chantent si souvent et si haut, qu'on en est véritablement étourdi. Je me rendis chez M. Pengali, vice-consul français à Zéa ; je lui dis qui j'étais, d'où je venais, où je désirais aller, et je le priai de noliser une barque pour me porter à Chio ou à Smyrne.

M. Pengali me reçut avec toute la cordialité possible : son fils descendit au port ; il y trouva un caïque qui retournait à Tino et qui devait mettre à la voile le lendemain ; je résolus d'en profiter : cela m'avançait toujours un peu sur ma route.

Le vice-consul voulut me donner l'hospitalité, au moins pour le reste de la journée. Il avait quatre filles, et l'aînée était au moment de se marier ; on faisait déjà les préparatifs de la noce : je passai donc des ruines du temple de Sunium à un

festin. C’est une singulière destinée que celle du voyageur. Le matin il quitte un hôte dans les larmes, le soir il en trouve un autre dans la joie ; il devient le dépositaire de mille secrets : Ibrahim m’avait conté à Sparte tous les accidents de la maladie du petit Turc ; j’appris à Zéa l’histoire du gendre de M. Pengali. Au fond, y a-t-il rien de plus aimable que cette naïve hospitalité ? N’êtes-vous pas trop heureux qu’on veuille bien vous accueillir ainsi dans des lieux où vous ne trouveriez pas le moindre secours ? La confiance que vous inspirez, l’ouverture de cœur qu’on vous montre, le plaisir que vous paraissez faire et que vous faites sont certainement des jouissances très douces. Une autre chose me touchait encore beaucoup ; c’était la simplicité avec laquelle on me chargeait de diverses commissions pour la France, pour Constantinople, pour l’Egypte. On me demandait des services comme on m’en rendait ; mes hôtes étaient persuadés que je ne les oublierais point et qu’ils étaient devenus mes amis. Je sacrifiai sur-le-champ à M. Pengali les ruines d’Ioulis, où j’étais d’abord résolu d’aller, et je me déterminai, comme Ulysse, à prendre part aux festins d’Aristonoüs.

Zéa, l’ancienne Céos, fut célèbre dans l’antiquité par une coutume qui existait aussi chez les Celtes, et que l’on a retrouvée parmi les sauvages de l’Amérique : les vieillards de Céos se donnaient la mort. Aristée, dont Virgile a chanté les abeilles, ou un autre Aristée, roi d’Arcadie, se retira à Céos. Ce fut lui qui obtint de Jupiter les vents étésiens pour modérer l’ardeur de la canicule. Erasistrate le médecin et Ariston le philosophe étaient de la ville d’Ioulis, ainsi que Simonide et Bacchylide : nous avons encore d’assez mauvais vers du dernier dans les Poetae graeci minores. Simonide fut un beau génie, mais son esprit était plus élevé que son cœur. Il chanta Hipparque, qui l’avait comblé de bienfaits, et il chanta encore les assassins de ce prince. Ce fut apparemment pour donner cet exemple de vertu que les justes dieux du paganisme avaient préservé Simonide de la chute d’une maison. Il faut s’accommoder au temps, dit le sage : aussitôt les ingrats secouent le poids de la reconnaissance, les ambitieux

abandonnent le vaincu, les poltrons se rangent au parti du vainqueur. Merveilleuse sagesse humaine, dont les maximes, toujours superflues pour le courage et la vertu, ne servent que de prétexte au vice et de refuge aux lâchetés du cœur !

Le commerce de Zéa consiste aujourd'hui dans les glands du velani[1145], que l'on emploie dans les teintures. La gaze de soie en usage chez les anciens avait été inventée à Céos[1146] ; les poètes, pour peindre sa transparence et sa finesse, l'appelaient du vent tissu. Zéa fournit encore de la soie :

« Les bourgeois de Zéa s'attroupent ordinairement pour filer de la soie, dit Tournefort, et ils s'asseyent sur les bords de leurs terrasses, afin de laisser tomber leurs fuseaux jusqu'au bas de la rue, qu'ils retirent ensuite en roulant le fil. Nous trouvâmes l'évêque grec en cette posture : il demanda quelles gens nous étions, et nous fit dire que nos occupations étaient bien frivoles, si nous ne cherchions que des plantes et de vieux marbres. Nous répondîmes que nous serions plus édifiés de lui voir à la main les œuvres de Saint Chrysostome ou de saint Basile que le fuseau. »

J'avais continué à prendre du quinquina trois fois par jour : la fièvre n'était point revenue ; mais j'étais resté très faible, et j'avais toujours une main et une joue noircies par le coup de soleil. J'étais donc un convive très gai de cœur, mais fort triste de figure. Pour n'avoir pas l'air d'un parent malheureux, je m'ébaudissais à la noce. Mon hôte me donnait l'exemple du courage : il souffrait dans ce moment même des maux cruels[1147] ; et au milieu du chant de ses filles, la douleur lui arrachait quelquefois des cris. Tout cela faisait un mélange de choses extrêmement bizarres ; ce passage subit du silence des ruines au bruit d'un mariage était étrange. Tant de tumulte à la porte du repos éternel ! Tant de joie auprès du grand deuil de la Grèce ! Une idée me faisait rire : je me représentais mes amis occupés de moi en Francs ; je les voyais me suivre en pensée, s'exagérer mes fatigues, s'inquiéter de mes périls : ils auraient été bien surpris s'ils m'eussent aperçu tout à coup, le visage à demi brûlé, assistant dans une des Cyclades à une

noce de village, applaudissant aux chansons de Mlles Pengali, qui chantaient en grec :

Ah ! vous dirai-je, maman, etc.

Tandis que M. Pengali poussait des cris, que les coqs s'égosillaient, et que les souvenirs d'Ioulis, d'Aristée, de Simonide, étaient complètement effacés. C'est ainsi qu'en débarquant à Tunis, après une traversée de cinquante-huit jours, qui fut une espèce de naufrage continuel, je tombai chez M. Devoise au milieu du carnaval : au lieu d'aller méditer sur les ruines de Carthage, je fus obligé de courir au bal, de m'habiller en Turc et de me prêter à toutes les folies d'une troupe d'officiers américains, pleins de gaieté et de jeunesse.

Le changement de scène à mon départ de Zéa fut aussi brusque qu'il l'avait été à mon arrivée dans cette île. À onze heures du soir je quittai la joyeuse famille : je descendis au port ; je m'embarquai de nuit ; par un gros temps, dans un caïque dont l'équipage consistait en deux mousses et trois matelots. Joseph, très brave à terre, n'était pas aussi courageux sur la mer. Il me fit beaucoup de représentations inutiles ; il lui fallut me suivre et achever de courir ma fortune. Nous allions vent largue ; notre esquif, penché sous le poids de la voile, avait la quille à fleur d'eau ; les coups de la lame étaient violents ; les courants de l'Eubée rendaient encore la mer plus houleuse ; le temps était couvert ; nous marchions à la lueur des éclairs et à la lumière phosphorique des vagues. Je ne prétends point faire valoir mes travaux, qui sont très peu de chose ; mais j'espère cependant que quand on me verra m'arracher à mon pays et à mes amis, supporter la fièvre et les fatigues, traverser les mers de la Grèce dans de petits bateaux, recevoir les coups de fusil des Bedouins, et tout cela par respect pour le public et pour donner à ce public un ouvrage moins imparfait que le *Génie du Christianisme*, j'espère, dis-je, qu'on me saura quelque gré de mes efforts.

Quoi qu'en dise la fable de l'Aigle et du Corbeau, rien ne porte bonheur comme d'imiter un grand homme ; j'avais fait le César : Quid times ? Caesarem vehis ; et j'arrivai où je voulais arriver. Nous touchâmes à Tino le 31 à six heures du matin, je

trouvai à l’instant même une felouque hydriote qui partait pour Smyrne, et qui devait seulement relâcher quelques heures à Chio. Le caïque me mit à bord de la felouque, et je ne descendis pas même à terre.

Tino, autrefois Ténos, n’est séparé d’Andros que par un étroit canal : c’est une île haute qui repose sur un rocher de marbre. Les Vénitiens la possédèrent longtemps ; elle n’est célèbre dans l’antiquité que par ses serpents : la vipère avait pris son nom de cette île[1148]. M. de Choiseul a fait une description charmante des femmes de Tino ; ses vues du port de San-Nicolo m’ont paru d’une rare exactitude.

La mer, comme disent les marins, était tombée, et le ciel s’était éclairci : je déjeunai sur le pont en attendant qu’on levât l’ancre ; je découvrais à différentes distances toutes les Cyclades : Scyros, où Achille passa son enfance ; Délos, célèbre par la naissance de Diane et d’Apollon, par son palmier, par ses fêtes ; Naxos, qui me rappelait Ariadne, Thésée, Bacchus, et quelques pages charmantes des Etudes de la Nature. Mais toutes ces îles, si riantes autrefois, ou peut-être si embellies par l’imagination des poètes, n’offrent aujourd’hui que des, côtes désolées et arides. De tristes villages s’élèvent en pain de sucre sur des rochers ; ils sont dominés par des châteaux plus tristes encore, et quelquefois environnés d’une double ou triple enceinte de murailles : on y vit dans la frayeur perpétuelle des Turcs et des pirates. Comme ces villages fortifiés tombent cependant en ruines, ils font naître à la fois dans l’esprit du voyageur l’idée de toutes les misères. Rousseau dit quelque part qu’il eût voulu être exilé dans une des îles de l’Archipel. L’éloquent sophiste se fût bientôt repenti de son choix. Séparé de ses admirateurs, relégué au milieu de quelques Grecs grossiers et perfides, il n’aurait trouvé dans des vallons brûlés par le soleil ni fleurs, ni ruisseaux, ni ombrages ; il n’aurait vu autour de lui que des bouquets d’oliviers, des rochers rougeâtres, tapissés de sauge et de baume sauvage : je doute qu’il eût désiré longtemps continuer ses promenades, au bruit du vent et de la mer, le long d’une côte inhabitée.

Nous appareillâmes à midi. Le vent du nord nous porta assez rapidement sur Scio ; mais nous fûmes obligés de courir des bordées, entre l'île et la côte d'Asie, pour embouquer le canal. Nous voyions des terres et des îles tout autour de nous, les unes rondes et élevées comme Samos, les autres longues et basses comme les caps du golfe d'Ephèse : ces terres et ces îles étaient différemment colorées, selon le degré d'éloignement. Notre felouque, très légère et très élégante, portait une grande et unique voile taillée comme l'aile d'un oiseau de mer. Ce petit bâtiment était la propriété d'une famille : cette famille était composée du père, de la mère, du frère et de six garçons. Le père était le capitaine, le frère le pilote, et les fils étaient les matelots ; la mère préparait les repas. Je n'ai rien vu de plus gai, de plus propre et de plus leste que cet équipage de frères. La felouque était lavée, soignée et parée comme une maison chérie ; elle avait un grand chapelet sur la poupe, avec une image de la Panagia surmontée d'une branche d'olivier. C'est une chose assez commune dans l'Orient, de voir une famille mettre ainsi toute sa fortune dans un vaisseau, changer de climat sans quitter ses foyers et se soustraire à l'esclavage en menant sur la mer la vie des Scythes.

Nous vînmes mouiller pendant la nuit au port de Chio, « fortunée patrie d'Homère, » dit Fénelon dans les Aventures d'Aristonoüs, chef-d'œuvre d'harmonie et de goût antique. Je m'étais profondément endormi, et Joseph ne me réveilla qu'à sept heures du matin. J'étais couché sur le pont : quand je vins à ouvrir les yeux, je me crus transporté dans le pays des fées ; je me trouvais au milieu d'un port plein de vaisseaux, ayant devant moi une ville charmante, dominée par des monts dont les arêtes étaient couvertes d'oliviers, de palmiers, de lentisques et de térébinthes. Une foule de Grecs, de Francs et de Turcs étaient répandus sur les quais, et l'on entendait le son des cloches[1149].

Je descendis à terre, et je m'informai s'il n'y avait point de consul de notre nation dans cette île. On m'enseigna un chirurgien qui faisait les affaires des Français : il demeurait sur

le port. J’allai lui rendre visite ; il me reçut très poliment. Son fils me servit de cicérone pendant quelques heures, pour voir la ville, qui ressemble beaucoup à une ville vénitienne. Baudrand, Ferrari, Tournefort, Dapper, Chandler, M. de Choiseul et mille autres géographes et voyageurs ont parlé de l’île de Chio : je renvoie donc le lecteur à leurs ouvrages.

Je retournai à dix heures à la felouque ; je déjeunai avec la famille : elle dansa et chanta sur le pont autour de moi, en buvant du vin de Chio, qui n’était pas du temps d’Anacréon. Un instrument peu harmonieux animait les pas et la voix de mes hôtes ; il n’a retenu de la lyre antique que le nom, et il est dégénéré comme ses maîtres : lady Craven en a fait la description.

Nous sortîmes du port le 1er septembre, à midi : la brise du nord commençait à s’élever, et elle devint en peu de temps très violente. Nous essayâmes d’abord de prendre la passe de l’ouest entre Chio et les îles Spalmodores[1150], qui ferment le canal quand on fait voile pour Mételin ou pour Smyrne. Mais nous ne pûmes doubler le cap Delphino : nous portâmes à l’est, et nous allongeâmes la bordée jusque dans le port de Tchesmé. De là, revenant sur Chio, puis retournant sur le mont Mimas, nous parvînmes enfin à nous élever au cap Cara-Bouroun, à l’entrée du golfe de Smyrne. Il était dix heures du soir : le vent nous manqua et nous passâmes la nuit en calme sous la côte d’Asie.

Le 2, à la pointe du jour, nous nous éloignâmes de terre à la rame, afin de profiter de l’imbat aussitôt qu’il commencerait à souffler : il parut de meilleure heure que de coutume. Nous eûmes bientôt passé les îles de Dourlach, et nous vînmes raser le château qui commande le fond du golfe ou le port de Smyrne. J’aperçus alors la ville dans le lointain, au travers d’une forêt de mâts de vaisseaux : elle paraissait sortir de la mer, car elle est placée sur une terre basse et unie que dominent au sud-est des montagnes d’un aspect stérile. Joseph ne se possédait pas de joie : Smyrne était pour lui une seconde patrie ; le plaisir de ce pauvre garçon m’affligeait presque, en me faisant d’abord penser à mon pays ; en me montrant

ensuite que l’axiome, ubi bene ibi patria, n’est que trop vrai pour la plupart des hommes.

Joseph, debout auprès de moi sur le pont, me nommait tout ce que je voyais, à mesure que nous avancions. Enfin, nous amenâmes la voile, et laissant encore quelque temps filer notre felouque, nous donnâmes fond par six brasses, en dehors de la première ligne des vaisseaux. Je cherchai des yeux mon navire de Trieste, et je le reconnus à son pavillon. Il était mouillé près de l’échelle des Francs, ou du quai des Européens. Je m’embarquai avec Joseph dans un caïque qui vint le long de notre bord, et je me fis porter au bâtiment autrichien. Le capitaine et son second étaient à terre : les matelots me reconnurent, et me reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Ils m’apprirent que le vaisseau était arrivé à Smyrne le 18 août ; que le capitaine avait louvoyé deux jours pour m’attendre entre Zéa et le cap Sunium, et que le vent l’avait ensuite forcé à continuer sa route. Ils ajoutèrent que mon domestique, par ordre du consul de France, m’avait arrêté un logement à l’auberge.

Je vis avec plaisir que mes anciens compagnons avaient été aussi heureux que moi dans leur voyage. Ils voulurent me descendre à terre : je passai donc dans la chaloupe du bâtiment, et bientôt nous abordâmes le quai. Une foule de porteurs s’empressèrent de me, donner la main pour monter. Smyrne, où je voyais une multitude de chapeaux[1151], m’offrait l’aspect d’une ville maritime d’Italie, dont un quartier serait habité par des Orientaux. Joseph me conduisit chez M. Chauderloz, qui occupait alors le consulat français de cette importante échelle. J’aurai souvent à répéter les éloges que j’ai déjà faits de l’hospitalité de nos consuls ; je prie mes lecteurs de me le pardonner : car si ces redites les fatiguent, je ne puis toutefois cesser d’être reconnaissant. M. Chauderloz, frère de M. de La Clos, m’accueillit avec politesse, mais il ne me logea point chez lui, parce qu’il était malade et que Smyrne offre d’ailleurs les ressources d’une grande ville européenne.

Nous arrangeâmes sur-le-champ toute la suite de mon voyage : j’avais résolu de me rendre à Constantinople par

terre, afin d’y prendre des firmans et de m’embarquer ensuite avec les pèlerins grecs pour la Syrie, mais je ne voulais pas suivre le chemin direct, et mon dessein était de visiter la plaine de Troie en traversant le mont Ida. Le neveu de M. Chauderloz, qui venait de faire une course à Ephèse, me dit que les défilés du Gargare étaient infestés de voleurs et occupés par des agas plus dangereux encore que les brigands. Comme je tenais à mon projet, on envoya chercher un guide qui devait avoir conduit un Anglais aux Dardanelles par la route que je voulais tenir. Ce guide consentit en effet à m’accompagner et à fournir les chevaux nécessaires, moyennant une somme assez considérable. M. Chauderloz promit de me donner un interprète et un janissaire expérimenté. Je vis alors que je serais forcé de laisser une partie de mes malles au consulat et de me contenter du plus strict nécessaire. Le jour du départ fut fixé au 4 septembre, c’est-à-dire au surlendemain de mon arrivée à Smyrne.

Après avoir promis à M. Chauderloz de revenir dîner avec lui, je me rendis à mon auberge, où je trouvai Julien tout établi dans un appartement fort propre et meublé à l’européenne. Cette auberge, tenue par une veuve, jouissait d’une très belle vue sur le port : je ne me souviens plus de son nom. Je n’ai rien à dire de Smyrne après Tournefort, Chandler, Peyssonel, Dallaway et tant d’autres, mais je ne puis me refuser au plaisir de citer un morceau du Voyage de M. de Choiseul :

« Les Grecs sortis du quartier d’Ephèse nommé Smyrna n’avaient bâti que des hameaux au fond du golfe qui depuis a porté le nom de leur première patrie ; Alexandre voulut les rassembler, et leur fit construire une ville près la rivière Mélès. Antigone commença cet ouvrage par ses ordres, et Lysimaque le finit.

« Une situation aussi heureuse que celle de Smyrne était digne du fondateur d’Alexandrie, et devait assurer la prospérité de cet établissement. Admise par les villes d’Ionie à partager les avantages de leur confédération, cette ville devint bientôt le centre du commerce de l’Asie Mineure : son luxe y attira tous les arts ; elle fut décorée d’édifices superbes et

remplie d’une foule d’étrangers qui venaient l’enrichir des productions de leur pays, admirer ses merveilles, chanter avec ses poètes et s’instruire avec ses philosophes. Un dialecte plus doux prêtait un nouveau charme à cette éloquence qui paraissait un attribut des Grecs. La beauté du climat semblait influer sur celle des individus, qui offraient aux artistes des modèles à l’aide desquels ils faisaient connaître au reste du monde la nature et l’art réunis dans leur perfection.

« Elle était une des villes qui revendiquaient l’honneur d’avoir vu naître Homère : on montrait sur le bord du Mélès le lieu où Crithéis, sa mère, lui avait donné le jour, et la caverne où il se retirait pour composer ses vers immortels. Un monument élevé à sa gloire et qui portait son nom, présentait au milieu de la ville de vastes portiques sous lesquels se rassemblaient les citoyens ; enfin, leurs monnaies portaient son image, comme s’ils eussent reconnu pour souverain le génie qui les honorait.

« Smyrne conserva les restes précieux de cette prospérité jusqu’à l’époque où l’empire eut à lutter contre les barbares : elle fut prise par les Turcs, reprise par les Grecs, toujours pillée, toujours détruite. Au commencement du XIIIe siècle, il n’en existait plus que les ruines et la citadelle, qui fut réparée par l’empereur Jean Comnène, mort en 1224 : cette forteresse ne put résister aux efforts des princes turcs, dont elle fut souvent la résidence, malgré les chevaliers de Rhodes, qui, saisissant une circonstance favorable, parvinrent à y construire un fort et à s’y maintenir ; mais Tamerlan prit en quatorze jours cette place que Bajazet bloquait depuis sept ans.

« Smyrne ne commença à sortir de ses ruines que lorsque les Turcs furent entièrement maîtres de l’empire : alors sa situation lui rendit les avantages que la guerre lui avait fait perdre ; elle redevint l’entrepôt du commerce de ces contrées. Les habitants, rassurés, abandonnèrent le sommet de la montagne et bâtirent de nouvelles maisons sur le bord de la mer : ces constructions modernes ont été faites avec les marbres de tous les monuments anciens, dont il reste à peine des fragments ; et l’on ne retrouve plus que la place du stade

et du théâtre. On chercherait vainement à reconnaître les vestiges des fondations, ou quelques pans de murailles qui s'aperçoivent entre la forteresse et l'emplacement de la ville actuelle. »

Les tremblements de terre, les incendies et la peste ont maltraité la Smyrne moderne, comme les barbares ont détruit la Smyrne antique. Le dernier fléau que j'ai nommé a donné lieu à un dévouement qui mérite d'être remarqué entre les dévouements de tant d'autres missionnaires ; l'histoire n'en sera pas suspecte : c'est un ministre anglican qui la rapporte. Frère Louis de Pavie, de l'ordre des Récollets, supérieur et fondateur de l'hôpital Saint-Antoine, à Smyrne, fut attaqué de la peste : il fit vœu si Dieu lui rendait la vie de la consacrer au service des pestiférés. Arraché miraculeusement à la mort, frère Louis a rempli les conditions de son vœu. Les pestiférés qu'il a soignés sont sans nombre, et l'on a calculé qu'il a sauvé à peu près les deux tiers[1152] des malheureux qu'il a secourus.

Je n'avais donc rien à voir à Smyrne, si ce n'est ce Mélès, que personne ne connaît, et dont trois ou quatre ravines se disputent le nom[1153].

Mais une chose qui me frappa et qui me surprit, ce fut l'extrême douceur de l'air. Le ciel, moins pur que celui de l'Attique, avait cette teinte que les peintres appellent un ton chaud, c'est-à-dire qu'il était rempli d'une vapeur déliée un peu rougie par la lumière. Quand la brise de mer venait à manquer, je sentais une langueur qui approchait de la défaillance : je reconnus la molle Ionie. Mon séjour à Smyrne me força à une nouvelle métamorphose ; je fus obligé de reprendre les airs de la civilisation, de recevoir et de rendre des visites. Les négociants qui me firent l'honneur de me venir voir étaient riches, et quand j'allai les saluer à mon tour, je trouvai chez eux des femmes élégantes qui semblaient avoir reçu le matin leurs modes de chez Leroi. Placé entre les ruines d'Athènes et les débris de Jérusalem, cet autre Paris où j'étais arrivé sur un bateau grec, et d'où j'allais sortir avec une caravane turque, coupait d'une manière piquante les scènes

de mon voyage : c’était une espèce d’oasis civilisée, une Palmyre au milieu des déserts et de la barbarie. J’avoue néanmoins que, naturellement un peu sauvage, ce n’était pas ce qu’on appelle la société que j’étais venu chercher en Orient : il me tardait de voir des chameaux et d’entendre le cri du cornac.

Le 4 au matin, tous les arrangements étant faits, le guide partit avec les chevaux : il alla m’attendre à Ménémen-Eskélessi, petit port de l’Anatolie. Ma dernière visite à Smyrne fut pour Joseph : Quantum mutatus ab illo ! Etait-ce bien là mon illustre drogman ? Je le trouvai dans une chétive boutique, planant et battant sa vaisselle d’étain. Il avait cette même veste de velours bleu qu’il portait sur les ruines de Sparte et d’Athènes. Mais que lui servaient ces marques de sa gloire ? que lui servait d’avoir vu les villes et les hommes, mores hominum et urbes ? Il n’était pas même propriétaire de son échoppe ! J’aperçus dans un coin un maître à mine refrognée, qui parlait rudement à mon ancien compagnon : C’était pour cela que Joseph se réjouissait tant d’arriver ! Je n’ai regretté que deux choses dans mon voyage : c’est de n’avoir pas été assez riche pour établir Joseph à Smyrne et pour racheter un captif à Tunis. Je fis mes derniers adieux à mon pauvre camarade : il pleurait, et je n’étais guère moins attendri. Je lui écrivis mon nom sur un petit morceau de papier, dans lequel j’enveloppai des marques sincères de ma reconnaissance ; de sorte que le maître de la boutique ne vit rien de ce qui se passait entre nous.

Le soir, après avoir remercié M. le consul de toutes ses civilités, je m’embarquai dans un bateau avec Julien, le drogman, les janissaires et le neveu de M. Chauderloz, qui voulut bien m’accompagner jusqu’à l’échelle. Nous y abordâmes en peu de temps. Le guide était sur le rivage : j’embrassai mon jeune hôte, qui retournait à Smyrne, nous montâmes à cheval et nous partîmes.

Il était minuit quand nous arrivâmes au kan de Ménémen. J’aperçus de loin une multitude de lumières éparses : c’était le repos d’une caravane. En approchant, je distinguai les

chameaux, les uns couchés, les autres debout ; ceux-ci chargés de leurs fardeaux, ceux-là débarrassés de leurs bagages. Des chevaux et des ânes débridés mangeaient l'orge dans des seaux de cuir ; quelques cavaliers se tenaient encore à cheval, et les femmes, voilées, n'étaient point descendues de leurs dromadaires. Assis les jambes croisées sur des tapis, des marchands turcs étaient groupés autour des feux qui servaient aux esclaves à préparer le pilau ; d'autres voyageurs fumaient leur pipe à la porte du kan, mâchaient de l'opium, écoutaient des histoires. On brûlait le calé dans les poêlons ; des vivandières allaient de feu en feu, proposant des gâteaux de blé grué, des fruits et de la volaille ; des chanteurs amusaient la foule ; des imans faisaient des ablutions, se prosternaient, se relevaient, invoquaient le Prophète ; des chameliers dormaient étendus sur la terre. Le sol était jonché de ballots, de sacs de coton, de couffes de riz. Tous ces objets, tantôt distincts et vivement éclairés, tantôt confus et plongés dans une demi-ombre, selon la couleur et le mouvement des feux, offraient une véritable scène des Mille et une nuits. Il n'y manquait que le calife Aroun al Raschild, le vizir Giaffar et Mesrour, chef des eunuques.

Je me souvins alors, pour la première fois, que je foulais les plaines de l'Asie, partie du monde qui n'avait point encore vu la trace de mes pas, hélas ! ni ces chagrins que je partage avec tous les hommes. Je me sentis pénétré de respect pour cette vieille terre où le genre humain prit naissance, où les patriarches vécurent, où Tyr et Babylone s'élevèrent, où l'Eternel appela Cyrus et Alexandre, où Jésus-Christ accomplit le mystère de notre salut. Un monde étranger s'ouvrait devant moi : j'allais rencontrer des nations qui m'étaient inconnues, des mœurs diverses, des usages différents, d'autres animaux, d'autres plantes, un ciel nouveau, une nature nouvelle Je passerais bientôt l'Hermus et le Granique ; Sardes n'était pas loin ; je m'avançais vers Pergame et vers Troie : l'histoire me déroulait une autre page des révolutions de l'espèce humaine.

Je m'éloignai à mon grand regret de la caravane. Après deux heures de marche nous arrivâmes au bord de l'Hermus, que

nous traversâmes dans un bac. C’est toujours le turbidus Hermus ; je ne sais s’il roule encore de l’or. Je le regardai avec plaisir, car c’était le premier fleuve proprement dit que je rencontrais depuis que j’avais quitté l’Italie. Nous entrâmes à la pointe du jour dans une plaine bordée de montagnes peu élevées. Le pays offrait un aspect tout différent de celui de la Grèce : les cotonniers verts, le chaume jaunissant des blés, l’écorce variée des pastèques, diapraient agréablement la campagne ; des chameaux paissaient çà et là avec les buffles. Nous laissions derrière nous Magnésie et le mont Sipylus : ainsi nous n’étions pas éloignés des champs de bataille où Agésilas humilia la puissance du grand roi et où Scipion remporta sur Antiochus cette victoire qui ouvrit aux Romains le chemin de l’Asie.

Nous aperçûmes au loin sur notre gauche les ruines de Cyme, et nous avions Néon-Tichos à notre droite : j’étais tenté de descendre de cheval et de marcher à pied, par respect pour Homère, qui avait passé dans ces mêmes lieux.

« Quelque temps après, le mauvais état de ses affaires le disposa à aller à Cyme. S’étant mis en route, il traversa la plaine de l’Hermus, et arriva à Néon-Tichos, colonie de Cyme : elle fut fondée huit ans après Cyme. On prétend qu’étant en cette ville chez un armurier, il y récita ces vers, les premiers qu’il ait faits : « O vous, citoyens de l’aimable fille de Cyme, qui habitez au pied du mont Sardène, dont le sommet est ombragé de bois qui répandent la fraîcheur, et qui vous abreuvez de l’eau du divin Hermus, qu’enfanta Jupiter, respectez la misère d’un étranger qui n’a pas une maison où il puisse trouver un asile ! »

« L’Hermus coule près de Néon-Tichos, et le mont Sardène domine l’un et l’autre. L’armurier s’appelait Tychius : ces vers lui firent tant de plaisir, qu’il se détermina à le recevoir chez lui. Plein de commisération pour un aveugle réduit à demander son pain, il lui promit de partager avec lui ce qu’il avait. Mélésigène étant entré dans son atelier, prit un siège, et en présence de quelques citoyens de Néon-Tichos il leur montra un échantillon de ses poésies : c’étaient l’expédition

d’Amphiaraüs contre Thèbes et des hymnes en l’honneur des dieux. Chacun en dit son sentiment, et Mélésigène ayant porté là-dessus son jugement, ses auditeurs en furent dans l’admiration.

« Tant qu’il fut à Néon-Tichos, ses poésies lui fournirent les moyens de subsister : on y montrait encore de mon temps le lieu où il avait coutume de s’asseoir quand il récitait ses vers. Ce lieu, qui était encore en grande vénération, était ombragé par un peuplier qui avait commencé à croître dans le temps de son arrivée[1154]. »

Puisque Homère avait eu pour hôte un armurier à Néon-Tichos, je ne rougissais plus d’avoir eu pour interprète un marchand d’étain à Smyrne. Plût au ciel que la ressemblance fût en tout aussi complète, dussé-je acheter le génie d’Homère par tous les malheurs dont ce poète fut accablé !

Après quelques heures de marche nous franchîmes une des croupes du mont Sardène, et nous arrivâmes au bord du Pythicus. Nous fîmes halte pour laisser passer une caravane qui traversait le fleuve. Les chameaux, attachés à la queue les uns des autres, n’avançaient dans l’eau qu’en résistant ; ils allongeaient le cou et étaient tirés par l’âne qui marche à la tête de la caravane. Les marchands et les chevaux étaient arrêtés en face de nous, de l’autre côté de la rivière, et l’on voyait une femme turque, assise à l’écart, qui se cachait dans son voile.

Nous passâmes le Pythicus à notre tour, au-dessous d’un méchant pont de pierre, et à onze heures nous gagnâmes un kan, où nous laissâmes reposer les chevaux.

À cinq heures du soir nous nous remîmes en route. Les terres étaient hautes et assez bien cultivées. Nous voyions la mer à gauche. Je remarquai pour la première fois des tentes de Turcomans : elles étaient faites de peaux de brebis noires, ce qui me fit souvenir des Hébreux et des pasteurs arabes. Nous descendîmes dans la plaine de Myrine, qui s’étend jusqu’au golfe d’Elée. Un vieux château, du nom de Guzel-Hissar, s’élevait sur une des pointes de la montagne que nous venions de quitter. Nous campâmes, à dix heures du soir, au milieu de

la plaine. On étendit à terre une couverture que j'avais achetée à Smyrne. Je me couchai dessus et je m'endormis. En me réveillant, quelques heures après, je vis les étoiles briller au-dessus de ma tête, et j'entendis le cri du chamelier qui conduisait une caravane éloignée. Le 5 nous montâmes à cheval avant le jour. Nous cheminâmes par une plaine cultivée : nous traversâmes le Caïcus à une lieue de Pergame, et à neuf heures du matin nous entrâmes dans la ville. Elle est bâtie au pied d'une montagne. Tandis que le guide conduisait les chevaux au kan, j'allai voir les ruines de la citadelle. Je trouvai les débris de trois enceintes de murailles, les restes d'un théâtre et d'un temple (peut-être celui de Minerve Porte-Victoire). Je remarquai quelques fragments agréables de sculpture, entre autres une frise ornée de guirlandes que soutiennent des têtes de bœuf et des aigles. Pergame était au-dessous de moi dans la direction du midi : elle ressemble à un camp de baraques rouges. Au couchant se déroule une grande plaine terminée par la mer ; au levant s'étend une autre plaine, bordée au loin par des montagnes ; au midi, et au pied de la ville, je voyais d'abord des cimetières plantés de cyprès ; puis une bande de terre cultivée en orge et en coton ; ensuite deux grands tumulus : après cela venait une lisière plantée d'arbres ; et enfin une longue et haute colline qui arrêtait l'œil. Je découvrais aussi au nord-est quelques-uns des replis du Sélinus et du Cétius, et à l'est l'amphithéâtre dans le creux d'un vallon. La ville, quand je descendis de la citadelle, m'offrit les restes d'un aqueduc et les débris du Lycée. Les savants du pays prétendent que la fameuse bibliothèque était renfermée dans ce dernier monument.

Mais si jamais description fut superflue, c'est celle que je viens de faire. Il n'y a guère plus de cinq à six mois que M. de Choiseul a publié la suite de son Voyage. Ce second volume, où l'on reconnaît les progrès d'un talent que le travail, le temps et le malheur ont perfectionné, donne les détails les plus exacts et les plus curieux sur les monuments de Pergame et sur l'histoire de ses princes. Je ne me permettrai donc qu'une réflexion. Ce nom des Attale, cher aux arts et aux

lettres, semble avoir été fatal aux rois : Attale, troisième du nom, mourut presque fou, et légua ses meubles aux Romains : Populus romanus bonorum meorum haeres esto. Et ces républicains, qui regardaient apparemment les peuples comme des meubles, s'emparèrent du royaume d'Attale. On trouve un autre Attale, jouet d'Alaric, et dont le nom est devenu proverbial pour exprimer un fantôme de roi. Quand on ne sait pas porter la pourpre, il ne faut pas l'accepter : mieux vaut alors le sayon de poil de chèvre.

Nous sortîmes de Pergame le soir à sept heures, et, faisant route au nord, nous nous arrêtâmes à onze heures du soir pour coucher au milieu d'une plaine. Le 6, à quatre heures du matin, nous reprîmes notre chemin, et nous continuâmes de marcher dans la plaine, qui, aux arbres près, ressemble à la Lombardie. Je fus saisi d'un accès de sommeil si violent, qu'il me fut impossible de le vaincre, et je tombai par-dessus la tête de mon cheval. J'aurais dû me rompre le cou ; j'en fus quitte pour une légère contusion. Vers les sept heures, nous nous trouvâmes sur un sol inégal, formé par des monticules. Nous descendîmes ensuite dans un bassin charmant planté de mûriers, d'oliviers, de peupliers et de pins en parasol (pinus pinea). En général, toute cette terre de l'Asie me parut fort supérieure à la terre de la Grèce.

Nous arrivâmes d'assez bonne heure à la Somma, méchante ville turque, où nous passâmes la journée.

Je ne comprenais plus rien à notre marche. Je n'étais plus sur les traces des voyageurs, qui tous, allant à Burse ou revenant de cette ville, passent beaucoup plus à l'est, par le chemin de Constantinople. D'un autre côté, pour attaquer le revers du mont Ida, il me semblait que nous eussions dû nous rendre de Pergame à Adramytti, d'où, longeant la côte ou franchissant le Gargare, nous fussions descendus dans la plaine de Troie. Au lieu de suivre cette route, nous avions marché sur une ligne qui passait précisément entre le chemin des Dardanelles et celui de Constantinople. Je commençai à soupçonner quelque supercherie de la part du guide, d'autant plus que je l'avais vu souvent causer avec le janissaire.

J’envoyai Julien chercher le drogman ; je demandai à celui-ci par quel hasard nous nous trouvions à la Somma. Le drogman me parut embarrassé ; il me répondit que nous allions à Kircagach ; qu’il était impossible de traverser la montagne ; que nous y serions infailliblement égorgés ; que notre troupe n’était pas assez nombreuse pour hasarder un pareil voyage, et qu’il était bien plus expédient d’aller rejoindre le chemin de Constantinople.

Cette réponse me mit en colère ; je vis clairement que le drogman et le janissaire, soit par peur, soit par d’autres motifs, étaient entrés dans un complot pour me détourner de mon chemin. Je fis appeler le guide, et je lui reprochai son infidélité. Je lui dis que puisqu’il trouvait la route de Troie impraticable, il aurait dû le déclarer à Smyrne ; qu’il était un poltron, tout Turc qu’il était ; que je n’abandonnerais pas ainsi mes projets selon sa peur ou ses caprices ; que mon marché était fait pour être conduit aux Dardanelles, et que j’irais aux Dardanelles.

À ces paroles, que le drogman traduisit très fidèlement, le guide entra en fureur ; il s’écria : Allah ! allah ! secoua sa barbe de rage, déclara que j’avais beau dire et beau faire, qu’il me mènerait à Kircagach, et que nous verrions qui, d’un chrétien ou d’un Turc, aurait raison auprès de l’aga. Sans Julien, je crois que j’aurais assommé cet homme.

Kircagach étant une riche et grande ville, à trois lieues de la Somma, j’espérais y trouver un agent français qui ferait mettre ce Turc à la raison. Le 7, à quatre heures du matin, toute notre troupe était à cheval, selon l’ordre que j’en avais donné. Nous arrivâmes à Kircagach en moins de trois heures, et nous mîmes pied à terre à la porte d’un très beau kan. Le drogman s’informa à l’heure même s’il n’y avait point un consul Français dans la ville. On lui indiqua la demeure d’un chirurgien italien : je me fis conduire chez le prétendu vice-consul, et je lui expliquai mon affaire. Il alla sur-le-champ en rendre compte au commandant : celui-ci m’ordonna de comparaître devant lui avec le guide. Je me rendis au tribunal de Son Excellence ; j’étais précédé du drogman et du janissaire. L’aga était à demi couché dans l’angle d’un sofa, au fond d’une grande salle

assez belle, dont le plancher était couvert de tapis. C’était un jeune homme d’une famille de vizirs. Il avait des armes suspendues au-dessus de sa tête ; un de ses officiers était assis auprès de lui ; il fumait d’un air dédaigneux une grande pipe persane, et poussait de temps en temps des éclats de rire immodérés en nous regardant. Cette réception me déplut. Le guide, le janissaire et le drogman ôtèrent leurs sandales à la porte, selon la coutume : ils allèrent baiser le bas de la robe de l’aga, et revinrent ensuite s’asseoir à la porte.

La chose ne se passa pas si tranquillement à mon égard : j’étais complètement armé, botté, éperonné ; j’avais un fouet à la main. Les esclaves voulurent m’obliger à quitter mes bottes, mon fouet et mes armes. Je leur fis dire par le drogman qu’un Français suivait partout les usages de son pays. Je m’avançai brusquement dans la chambre. Un spahi me saisit par le bras gauche, et me tira de force en arrière. Je lui sanglai à travers le visage un coup de fouet qui l’obligea de lâcher prise. Il mit la main sur les pistolets qu’il portait à la ceinture : sans prendre garde à sa menace, j’allai m’asseoir à côté de l’aga, dont l’étonnement était risible. Je lui parlai français : je me plaignis de l’insolence de ses gens ; je lui dis que ce n’était que par respect pour lui que je n’avais pas tué son janissaire ; qu’il devait savoir que les Français étaient les premiers et les plus fidèles alliés du grand-seigneur ; que la gloire de leurs armes était assez répandue dans l’Orient pour qu’on apprît à respecter leurs chapeaux, de même qu’ils honoraient les turbans sans les craindre ; que j’avais bu le café avec des pachas qui m’avaient traité comme leur fils ; que je n’étais pas venu à Kircagach pour qu’un esclave m’apprît à vivre et fût assez téméraire pour toucher la basque de mon habit.

L’aga, ébahi, m’écoutait comme s’il m’eût entendu : le drogman lui traduisit mon discours. Il répondit qu’il n’avait jamais vu de Français ; qu’il m’avait pris pour un Franc, et que très certainement il allait me rendre justice : il me fit apporter le café.

Rien n’était curieux à observer comme l’air stupéfait et la figure allongée des esclaves qui me voyaient assis avec mes

bottes poudreuses sur le divan, auprès de leur maître. La tranquillité étant rétablie, on expliqua mon affaire. Après avoir entendu les deux parties, l'aga rendit un arrêt auquel je ne m'attendais point du tout : il condamna le guide à me rendre une partie de mon argent ; mais il déclara que, les chevaux étant fatigués, cinq hommes seuls ne pouvaient se hasarder dans le passage des montagnes ; qu'en conséquence je devais, selon lui, prendre tranquillement la route de Constantinople.

Il y avait là-dedans un certain bon sens turc assez remarquable, surtout lorsqu'on considérait la jeunesse et le peu d'expérience du juge. Je fis dire à Son Excellence que son arrêt, d'ailleurs très juste, péchait par deux raisons : premièrement, parce que cinq hommes bien armés passaient partout ; secondement, parce que le guide aurait dû faire ses réflexions à Smyrne et ne pas prendre un engagement qu'il n'avait pas le courage de remplir. L'aga convint que ma dernière remarque était raisonnable, mais que, les chevaux étant fatigués et incapables de faire une aussi longue route, la fatalité m'obligeait de prendre un autre chemin.

Il eût été inutile de résister à la fatalité : tout était secrètement contre moi, le juge, le drogman et mon janissaire. Le guide voulut faire des difficultés pour l'argent ; mais on lui déclara que cent coups de bâton l'attendaient à la porte s'il ne restituait pas une partie de la somme qu'il avait reçue. Il la tira avec une grande douleur du fond d'un petit sac de cuir, et s'approcha pour me la remettre : je la pris et la lui rendis en lui reprochant son manque de bonne foi et de loyauté. L'intérêt est le grand vice des musulmans, et la libéralité est la vertu qu'ils estiment davantage. Mon action leur parut sublime : on n'entendait qu'Allah ! Allah ! Je fus reconduit par tous les esclaves, et même par le spahi que j'avais frappé ; ils s'attendaient à ce qu'ils appellent le régal. Je donnai deux pièces d'or au musulman battu ; je crois qu'à ce prix il n'aurait pas fait les difficultés que Sancho faisait pour délivrer madame Dulcinée. Quant au reste de la troupe, on lui déclara de ma part qu'un Français ne faisait ni ne recevait de présents.

Voilà les soins que me coûtaient Ilion et la gloire d'Homère. Je me dis, pour me consoler, que je passerais nécessairement devant Troie en faisant voile avec les pèlerins, et que je pourrais engager le capitaine à me mettre à terre. Je ne songeai donc plus qu'à poursuivre promptement ma route.

J'allai rendre visite au chirurgien ; il n'avait point reparu dans toute cette affaire du guide, soit qu'il n'eût aucun titre pour m'appuyer, soit qu'il craignit le commandant. Nous nous promenâmes ensemble dans la ville, qui est assez grande et bien peuplée. Je vis ce que je n'avais point encore rencontré ailleurs, des jeunes Grecques sans voiles, vives, jolies, accortes, et en apparence filles d'Ionie. Il est singulier que Kircagach, si connue dans tout le Levant pour la supériorité de son coton, ne se trouve dans aucun voyageur[1155] et n'existe sur aucune carte. C'est une de ces villes que les Turcs appellent sacrées : elle est attachée à la grande mosquée de Constantinople ; les pachas ne peuvent y entrer. J'ai parlé de la bonté et de la singularité de son miel à propos de celui du mont Hymette.

Nous quittâmes Kircagach à trois heures de l'après-midi, et nous prîmes la route de Constantinople. Nous nous dirigions au nord, à travers un pays planté de cotonniers Nous gravîmes une petite montagne ; nous descendîmes dans une autre plaine, et nous vînmes, à cinq heures et demie du soir, coucher au kan de Kelembé. C'est vraisemblablement ce même lieu que Spon nomme Basculembéi, Tournefort Baskelambai, et Thévenot Dgelembé. Cette géographie turque est fort obscure dans les voyageurs. Chacun ayant suivi l'orthographe que lui dictait son oreille, on a encore une peine infinie à faire la concordance des noms anciens et des noms modernes dans l'Anatolie. D'Anville n'est pas complet à cet égard ; et malheureusement la carte de la Propontide levée par ordre de M. de Choiseul ne dessine que les côtes de la mer de Marmara.

J'allai me promener aux environs du village ; le ciel était nébuleux, et l'air froid comme en France. C'était la première fois que je remarquais cette espèce de ciel dans l'Orient. Telle est la puissance de la patrie : j'éprouvais un plaisir secret à

contempler ce ciel grisâtre et attristé, au lieu de ce ciel pur que j’avais eu si longtemps sur ma tête.

Si, dans sa course déplorée,
Il succombe au dernier sommeil,
Sans revoir la douce contrée
Où brilla son premier soleil,
Là son dernier soupir s’adresse ;
Là son expirante tendresse
Veut que ses os soient ramenés :
D’une région étrangère
La terre serait moins légère
À ses mânes abandonnés !

Le 8, au lever du jour, nous quittâmes notre gîte, et nous commençâmes à gravir une région montueuse qui serait couverte d’une admirable forêt de chênes, de pins, de phyllyreas, d’andrachnés, de térébinthes, si les Turcs laissaient croître quelque chose ; mais ils mettent le feu aux jeunes plants et mutilent les gros arbres. Ce peuple détruit tout, c’est un véritable fléau[1156]. Les villages dans ces montagnes sont pauvres, mais les troupeaux sont assez communs et très variés. Vous voyez dans la même cour des bœufs, des buffles, des moutons, des chèvres, des chevaux, des ânes, des mulets, mêlés à des poules, à des dindons, à des canards, à des oies. Quelques oiseaux sauvages, tels que les cigognes et les alouettes, vivent familièrement avec ces animaux domestiques ; au milieu de ces hôtes paisibles règne le chameau, le plus paisible de tous.

Nous vînmes dîner à Geujouck ; ensuite, continuant notre route, nous bûmes le café au haut de la montagne de Zebec ; nous couchâmes à Chia-Ouse. Tournefort et Spon nomment sur cette route un lieu appelé Courougonlgi.

Nous traversâmes le 9 des montagnes plus élevées que celles que nous avions passées la veille Wheler prétend qu’elles forment la chaîne du mont Timnus. Nous dînâmes à Manda-Fora. Spon et Tournefort écrivent Mandagoia. On y voit quelques colonnes antiques. C’est ordinairement la couchée ; mais nous passâmes outre, et nous nous arrêtâmes à neuf

heures du soir au café d’Emir-Capi, maison isolée au milieu des bois. Nous avions fait une route de treize heures. Le maître du lieu venait d’expirer : il était étendu sur sa natte ; on l’en ôta bien vite pour me la donner : elle était encore tiède, et déjà tous les amis du mort avaient déserté la maison. Une espèce de valet qui restait seul m’assura bien que son maître n’était pas mort de maladie contagieuse : je fis donc déployer ma couverture sur la natte, je me couchai et m’endormis. D’autres dormiront à leur tour sur mon dernier lit, et ne penseront pas plus à moi que je ne pensais au Turc qui m’avait cédé sa place : « On jette un peu de terre sur la tête, et en voilà pour jamais[1157]. »

Le 10, après six heures de marche, nous arrivâmes pour déjeuner au joli village de Souséverlé. C’est peut-être le Sousurluck de Thévenot, et très certainement c’est le Sousighirli de Spon et le Sousonghirli de Tournefort, c’est-à-dire le village des Buffles-d’Eau. Il est situé à la fin et sur le revers des montagnes que nous venions de passer. À cinq cents pas du village coule une rivière, et de l’autre côté de cette rivière s’étend une belle et vaste plaine. Cette rivière de Sousonghirli n’est autre chose que le Granique, et cette plaine inconnue est la plaine de la Mysie[1158].

Quelle est donc la magie de la gloire ! Un voyageur va traverser un fleuve qui n’a rien de remarquable ; on lui dit que ce fleuve se nomme Sousonghirli : il passe et continue sa route ; mais si quelqu’un lui crie : C’est le Granique ! il recule, ouvre des yeux étonnés, demeure, les regards attachés sur le cours de l’eau, comme si cette eau avait un pouvoir magique, ou comme si quelque voix extraordinaire se faisait entendre sur la rive. Et c’est un seul homme qui immortalise ainsi un petit fleuve dans un désert ! Ici tombe un empire immense ! ici s’élève un empire encore plus grand ; l’Océan indien entend la chute du trône qui s’écroule près des mers de la Propontide ; le Gange voit accourir le Léopard aux quatre ailes[1159], qui triomphe au bord du Granique ; Babylone, que le roi bâtit dans l’éclat de sa puissance[1160], ouvre ses portes pour recevoir un nouveau maître ; Tyr, reine des vaisseaux[1161], s’abaisse,

et sa rivale sort des sables d'Alexandrie.

Alexandre commit des crimes : sa tête n'avait pu résister à l'enivrement de ses succès ; mais par quelle magnanimité ne racheta-t-il pas les erreurs de sa vie ! Ses crimes furent toujours expiés par ses pleurs : tout chez Alexandre sortait des entrailles. Il finit et commença sa carrière par deux mots sublimes. Partant pour combattre Darius, il distribue ses États à ses capitaines :

— Que vous réservez-vous donc ? s'écrient ceux-ci étonnés.

— L'espérance ?

— À qui laissez-vous l'empire ? lui disent les mêmes capitaines, comme il expirait.

— Au plus digne !

Plaçons entre ces deux mots la conquête du monde, achevée avec trente-cinq mille hommes en moins de dix ans, et convenons que si quelque homme a ressemblé à un dieu parmi les hommes, c'était Alexandre. Sa mort prématurée ajoute même quelque chose de divin à sa mémoire ; car nous le voyons toujours jeune, beau, triomphant, sans aucune de ces infirmités de corps, sans aucun de ces revers de fortune, que l'âge et le temps amènent. Cette divinité s'évanouit, et les mortels ne peuvent soutenir le poids de son ouvrage.

— Son empire, dit le prophète, est donné aux quatre vents du ciel[1162].

Nous nous arrêtâmes pendant trois heures à Sousonghirli, et je les passai tout entières à contempler le Granique. Il est très encaissé ; son bord occidental est raide et escarpé ; l'eau, brillante et limpide, coule sur un fond de sable. Cette eau dans l'endroit où je l'ai vue n'a guère plus de quarante pieds de largeur, sur trois et demi de profondeur ; mais au printemps elle s'élève et roule avec impétuosité.

Nous quittâmes Sousonghirli à deux heures de l'après-dîner ; nous traversâmes le Granique, et nous nous avançâmes dans la plaine de la Mikalicie[1163], qui était comprise dans la Mysie des anciens. Nous vînmes coucher à Tehutitsi, qui est peut-être le Squeticui de Tournefort. Le kan se trouvant rempli de voyageurs, nous nous établîmes sous de grands saules

plantés en quinconce.

Le 11, nous partîmes au lever du jour, et, laissant à droite la route de Burse, nous continuâmes à marcher dans une plaine couverte de joncs terrestres, où je remarquai les restes d'un aqueduc.

Nous arrivâmes à neuf heures du matin à Mikalitza, grande ville turque, triste et délabrée, située sur une rivière à laquelle elle donne son nom. Je ne sais si cette rivière n'est point celle qui sort du lac Abouilla : ce qu'il y a de certain, c'est qu'on découvre au loin un lac dans la plaine. Dans ce cas, la rivière de Mikalitza serait le Rhyndaque, autrefois le Lycus, qui prenait sa source dans le Stagnum Artynia ; d'autant plus qu'elle a précisément à son embouchure la petite île (Besbicos) indiquée par les anciens. La ville de Mikalitza n'est pas très éloignée du Lopodion de Nicétas, qui est le Loupadi de Spon, le Lopadi, Loubat et Ouloubat de Tournefort. Rien n'est plus fatigant pour un voyageur que cette confusion dans la nomenclature des lieux ; et si j'ai commis à ce propos des erreurs presque inévitables, je prie le lecteur de se souvenir que des hommes plus habiles que moi s'y sont trompés[1164].

Nous abandonnâmes Mikalitza à midi, et nous descendîmes, en suivant le bord oriental de la rivière, vers des terres élevées qui forment la côte de la mer de Marmara, autrefois la Propontide. J'aperçus sur ma droite de superbes plaines, un grand lac, et dans le lointain la chaîne de l'Olympe : tout ce pays est magnifique. Après avoir chevauché une heure et demie, nous traversâmes la rivière sur un pont de bois, et nous parvînmes au défilé des hauteurs que nous avions devant nous. Là nous trouvâmes l'échelle ou le port de Mikalitza ; je congédiai mon fripon de guide, et je retins mon passage sur une barque turque prête à partir pour Constantinople.

À quatre heures de l'après-midi, nous commençâmes à descendre la rivière : il y a seize lieues de l'échelle de Mikalitza à la mer. La rivière était devenue un fleuve à peu près de la largeur de la Seine ; elle coulait entre des monticules verts qui baignent leur pied dans les flots. La forme antique de notre galère, le vêtement oriental des passagers, les cinq matelots

demi-nus qui nous tiraient à la cordelle, la beauté de la rivière, la solitude des coteaux, rendaient cette navigation pittoresque et agréable.

À mesure que nous approchions de la mer, la rivière formait derrière nous un long canal, au fond duquel on apercevait les hauteurs d'où nous sortions, et dont les plans inclinés étaient colorés par un soleil couchant qu'on ne voyait pas. Des cygnes voguaient devant nous, et des hérons allaient chercher à terre leur retraite accoutumée. Cela me rappelait assez bien les fleuves et les scènes de l'Amérique, lorsque le soir je quittais mon canot d'écorce et que j'allumais du feu sur un rivage inconnu. Tout à coup les collines entre lesquelles nous circulions venant à se replier à droite et à gauche, la mer s'ouvrit devant nous. Au pied des deux promontoires s'étendait une terre basse à demi noyée, formée par les alluvions du fleuve. Nous vînmes mouiller sous cette terre marécageuse, près d'une cabane, dernier kan de l'Anatolie.

Le 12, à quatre heures du matin, nous levâmes l'ancre ; le vent était doux et favorable, et nous nous trouvâmes en moins d'une demi-heure à l'extrémité des eaux du fleuve. Le spectacle mérite d'être décrit. L'aurore s'élevait à notre droite par-dessus les terres du continent ; à notre gauche s'étendait la mer de Marmara ; la proue de notre barque regardait une île ; le ciel à l'orient était d'un rouge vif, qui pâlissait à mesure que la lumière croissait ; l'étoile du matin brillait dans cette lumière empourprée, et au-dessous de cette belle étoile on distinguait à peine le croissant de la lune, comme le trait du pinceau le plus délié : un ancien aurait dit que Vénus, Diane et l'Aurore venaient lui annoncer le plus brillant des dieux. Ce tableau changeait à mesure que je le contemplais bientôt des espèces de rayons roses et verts, partant d'un centre commun, montèrent du levant au zénith : ces couleurs s'effacèrent, se ranimèrent, s'effacèrent de nouveau, jusqu'à ce que le soleil paraissant sur l'horizon confondit toutes les nuances du ciel dans une universelle blancheur légèrement dorée.

Nous fîmes route au nord, laissant à notre droite les côtes de l'Anatolie ; le vent tomba une heure après le lever du soleil,

et nous avançâmes à la rame. Le calme dura toute la journée. Le coucher du soleil fut froid, rouge et sans accidents de lumière ; l'horizon opposé était grisâtre, la mer plombée et sans oiseaux ; les côtes lointaines paraissaient azurées, mais elles n'avaient aucun éclat. Le crépuscule dura peu et fut remplacé subitement par la nuit. À neuf heures, le vent se leva du côté de l'est et nous fîmes bonne route. Le 13, au retour de l'aube, nous nous trouvâmes sur la côte d'Europe, en travers du port Saint-Etienne : cette côte était basse et nue. Il y avait deux mois, jour pour jour et presque heure pour heure, que j'étais sorti de la capitale des peuples civilisés, et j'allais entrer dans la capitale des peuples barbares. Que de choses n'avais-je point vues dans ce court espace de temps ! Combien ces deux mois m'avaient vieilli !

À six heures et demie nous passâmes devant la Poudrière, monument blanc et long, construit à l'italienne. Derrière ce monument s'étendait la terre d'Europe : elle paraissait plate et uniforme. Des villages annoncés par quelques arbres étaient semés çà et là ; c'était un paysage de la Beauce après la moisson. Par-dessus la pointe de cette terre, qui se courbait en croissant devant nous, on découvrait quelques minarets de Constantinople.

À huit heures, un caïque vint à notre bord : comme nous étions presque arrêtés par le calme, je quittai la felouque et je m'embarquai avec mes gens dans le petit bateau. Nous rasâmes la pointe d'Europe, où s'élève le château des Sept-Tours, vieille fortification gothique qui tombe en ruine. Constantinople, et surtout la côte d'Asie, étaient noyées dans le brouillard : les cyprès et les minarets que j'apercevais à travers cette vapeur présentaient l'aspect d'un forêt dépouillée Comme nous approchions de la pointe du sérail, le vent du nord se leva et balaya en moins de quelques minutes la brume répandue sur le tableau ; je me trouvai tout à coup au milieu du palais du commandeur des croyants : ce fut le coup de baguette d'un génie. Devant moi le canal de la mer Noire serpentait entre des collines riantes ainsi qu'un fleuve superbe : j'avais à droite la terre d'Asie et la ville de Scutari ; la

terre d’Europe était à ma gauche : elle formait, en se creusant, une large baie pleine de grands navires à l’ancre et traversée par d’innombrables petits bateaux. Cette baie, renfermée entre deux coteaux, présentait en regard et en amphithéâtre Constantinople et Galata. L’immensité de ces trois villes étagées, Galata, Constantinople et Scutari ; les cyprès, les minarets, les mâts des vaisseaux qui s’élevaient et se confondaient de toutes parts ; la verdure des arbres, les couleurs des maisons blanches et rouges ; la mer qui étendait sous ces objets sa nappe bleue, et le ciel qui déroulait au-dessus un autre champ d’azur : voilà ce que j’admirais. On n’exagère point quand on dit que Constantinople offre le plus beau point de vue de l’univers[1165].

Nous abordâmes à Galata : je remarquai sur-le-champ le mouvement des quais et la foule des porteurs, des marchands et des mariniers ; ceux-ci annonçaient par la couleur diverse de leurs visages, par la différence de leur langage, de leurs habits, de leurs robes, de leurs chapeaux, de leurs bonnets, de leurs turbans, qu’ils étaient venus de toutes les parties de l’Europe et de l’Asie habiter cette frontière des deux mondes. L’absence presque totale des femmes, le manque de voitures à roues, et les meutes de chiens sans maîtres, furent les trois caractères distinctifs qui me frappèrent d’abord dans l’intérieur de cette ville extraordinaire. Comme on ne marche guère qu’en babouches, qu’on n’entend point de bruit de carrosses et de charrettes, qu’il n’y a point de cloches, ni presque point de métiers à marteau, le silence est continuel. Vous voyez autour de vous une foule muette qui semble vouloir passer sans être aperçue, et qui a toujours l’air de se dérober aux regards du maître : Vous arrivez sans cesse d’un bazar à un cimetière, comme si les Turcs n’étaient là que pour acheter, vendre et mourir. Les cimetières sans murs, et placés au milieu des rues, sont des bois magnifiques de cyprès : les colombes font leurs nids dans ces cyprès et partagent la paix des morts. On découvre çà et là quelques monuments antiques, qui n’ont de rapport ni avec les hommes modernes ni avec les monuments nouveaux dont ils sont environnés : on dirait qu’ils ont été

transportés dans cette ville orientale par l'effet d'un talisman. Aucun signe de joie, aucune apparence de bonheur ne se montre à vos yeux : ce qu'on voit n'est pas un peuple, mais un troupeau qu'un iman conduit et qu'un janissaire égorge. Il n'y a d'autre plaisir que la débauche, d'autre peine que la mort. Les tristes sons d'une mandoline sortent quelquefois du fond d'un café, et vous apercevez d'infâmes enfants qui exécutent des danses honteuses devant des espèces de singes assis en rond sur de petites tables. Au milieu des prisons et des bagnes s'élève un sérail, Capitole de la servitude : c'est là qu'un gardien sacré conserve soigneusement les germes de la peste et les lois primitives de la tyrannie. De pâles adorateurs rôdent sans cesse autour du temple, et viennent apporter leurs têtes à l'idole. Rien ne peut les soustraire au sacrifice ; ils sont entraînés par un pouvoir fatal les yeux du despote attirent les esclaves, comme les regards du serpent fascinent les oiseaux dont il fait sa proie.

On a tant de relations de Constantinople, que ce serait folie à moi de prétendre encore en parler[1166]. Il y a plusieurs auberges à Péra qui ressemblent à celles des autres villes de l'Europe : les porteurs qui s'emparèrent de mes bagages me conduisirent à l'une de ces auberges. Je me rendis de là au palais de France. J'avais eu l'honneur de voir à Paris M. le général Sebastiani, ambassadeur de France à la Porte : non seulement il voulut bien exiger que je mangeasse tous les jours au palais, mais ce ne fut que sur mes instantes prières qu'il me permit de rester à l'auberge. MM. Franchini frères, premiers drogmans de l'ambassade, m'obtinrent, par l'ordre du général, les firmans nécessaires pour mon voyage de Jérusalem ; monsieur l'ambassadeur y joignit des lettres adressées au père gardien de Terre Sainte et à nos consuls en Egypte et en Syrie. Craignant que je ne vinsse à manquer d'argent, il me permit de tirer sur lui des lettres de change à vue, partout où je pourrais en avoir besoin ; enfin, joignant à ces services du premier ordre les attentions de la politesse, il voulut lui-même me faire voir Constantinople, et il se donna la peine de m'accompagner aux monuments les plus

remarquables. Messieurs ses aides de camp et la légation entière me comblèrent de tant de civilités, que j'en étais véritablement confus : c'est un devoir pour moi de leur témoigner ici toute ma gratitude.

Je ne sais comment parler d'une autre personne que j'aurais dû nommer la première. Son extrême bonté était accompagnée d'une grâce touchante et triste qui semblait être un pressentiment de l'avenir : elle était pourtant heureuse, et une circonstance particulière augmentait encore son bonheur. Moi-même j'ai pris part à cette joie qui devait se changer en deuil. Quand je quittai Constantinople, Mme Sebastiani était pleine de santé, d'espérance et de jeunesse ; et je n'avais pas encore revu notre pays qu'elle ne pouvait déjà plus entendre l'expression de ma reconnaissance :

(…) Troja infelice sepultum
Detinet extremo terra aliena solo.

Il y avait dans ce moment même à Constantinople une députation des Pères de Terre Sainte ; ils étaient venus réclamer la protection de, ambassadeur contre la tyrannie des commandants de Jérusalem. Les Pères me donnèrent des lettres de recommandation pour Jaffa. Par un autre bonheur, le bâtiment qui portait les pèlerins grecs en Syrie se trouvait prêt à partir. Il était en rade, et il devait mettre à la voile au premier bon vent ; de sorte que si mon voyage de la Troade avait réussi, j'aurais manqué celui de la Palestine. Le marché fut bientôt conclu avec le capitaine[1167]. Monsieur l'ambassadeur fit porter à bord les provisions les plus recherchées. Il me donna pour interprète un Grec appelé Jean, domestique de MM. Franchini. Comblé d'attentions, de vœux et de souhaits, le 18 septembre à midi je fus conduit sur le vaisseau des pèlerins.

J'avoue que si j'étais fâché de quitter des hôtes d'une bienveillance et d'une politesse aussi rares, j'étais cependant bien aise de sortir de Constantinople. Les sentiments qu'on éprouve malgré soi dans cette ville gâtent sa beauté : quand

on songe que ces campagnes n’ont été habitées autrefois que par des Grecs du Bas-Empire, et qu’elles sont occupées aujourd’hui par des Turcs, on est choqué du contraste entre les peuples et les lieux ; il semble que des esclaves aussi vils et des tyrans aussi cruels n’auraient jamais dû déshonorer un séjour aussi magnifique. J’étais arrivé à Constantinople le jour même d’une révolution : les rebelles de la Romélie s’étaient avancés jusqu’aux portes de la ville. Obligé de céder à l’orage, Sélim avait exilé et renvoyé des ministres désagréables aux janissaires : on attendait à chaque instant que le bruit du canon annonçât la chute des têtes proscrites. Quand je contemplais les arbres et le palais du sérail, je ne pouvais me défendre de prendre en pitié le maître de ce vaste empire[1168]. Oh ! que les despotes sont misérables au milieu de leur bonheur, faibles au milieu de leur puissance ! Qu’ils sont à plaindre de faire couler les pleurs de tant d’hommes, sans être sûrs eux-mêmes de n’en jamais répandre, sans pouvoir jouir du sommeil dont ils privent l’infortuné !

Le séjour de Constantinople me pesait. Je n’aime à visiter que les lieux embellis par les vertus ou par les arts, et je ne trouvais dans cette patrie des Phocas et des Bajazet ni les unes ni les autres. Mes souhaits furent bientôt remplis, car nous levâmes l’ancre le jour même de mon embarquement, à quatre heures du soir. Nous déployâmes la voile au vent du nord, et nous voguâmes vers Jérusalem sous la bannière de la croix, qui flottait aux mâts de notre vaisseau.

Partie III – Voyage de Rhodes, de Jaffa, de Bethléem et de la mer Morte

Nous étions sur le vaisseau à peu près deux cents passagers, hommes, femmes, enfants et vieillards. On voyait autant de nattes rangées en ordre des deux côtés de l'entrepont. Une bande de papier, collée contre le bord du vaisseau, indiquait le nom du propriétaire de la natte. Chaque pèlerin avait suspendu à son chevet son bourdon, son chapelet et une petite croix. La chambre du capitaine était occupée par les papas conducteurs de la troupe. À l'entrée de cette chambre on avait ménagé deux antichambres. J'avais l'honneur de loger dans un de ces trous noirs, d'environ six pieds carrés, avec mes deux domestiques ; une famille occupait vis-à-vis de moi l'autre appartement. Dans cette espèce de république, chacun faisait son ménage à volonté, les femmes soignaient leurs enfants, les hommes fumaient ou préparaient leur dîner, les papas causaient ensemble. On entendait de tous côtés le son des mandolines, des violons et des lyres. On chantait, on dansait, on riait, on priait. Tout le monde était dans la joie. On me disait : Jérusalem, en me montrant le midi ; et je répondais : Jérusalem ! Enfin, sans la peur, nous eussions été les plus heureuses gens du monde, mais au moindre vent les matelots pliaient les voiles, les pèlerins criaient : Christos, kyrie eleison ! L'orage passé, nous reprenions notre audace.

Au reste, je n'ai point remarqué le désordre dont parlent quelques voyageurs. Nous étions au contraire fort décents et fort réguliers. Dès le premier soir de notre départ, deux papas firent la prière, à laquelle tout le monde assista avec beaucoup de recueillement. On bénit le vaisseau, cérémonie qui se

renouvelait à chaque orage. Les chants de l'Église grecque ont assez de douceur, mais peu de gravité. J'observai une chose singulière : un enfant commençait le verset d'un psaume dans un ton aigu, et le soutenait ainsi sur une seule note, tandis qu'un papa chantait le même verset sur un air différent et en canon, c'est-à-dire commençant la phrase lorsque l'enfant en avait déjà passé le milieu. Ils ont un admirable Kyrie eleison : ce n'est qu'une note tenue par différentes voix, les unes graves, les autres aiguës, exécutant, andante et mezza voce, l'octave, la quinte et la tierce. L'effet de ce Kyrie est surprenant pour la tristesse et la majesté : c'est sans doute un reste de l'ancien chant de la primitive Église. Je soupçonne l'autre psalmodie d'appartenir à ce chant moderne introduit dans le rite grec vers le IVe siècle, et dont saint Augustin avait bien raison de se plaindre.

Dès le lendemain de notre départ la fièvre me reprit avec assez de violence : je fus obligé de rester couché sur ma natte. Nous traversâmes rapidement la mer de Marmara (la Propontide). Nous passâmes devant la presqu'île de Cyzique et à l'embouchure d'Egos-Potamos. Nous rasâmes les promontoires de Sestos et d'Abydos : Alexandre et son armée, Xerxès et sa flotte, les Athéniens et les Spartiates, Héro et Léandre, ne purent vaincre le mal de tête qui m'accablait ; mais lorsque, le 21 septembre, à six heures du matin, on me vint dire que nous allions doubler le château des Dardanelles, la fièvre fut chassée par les souvenirs de Troie. Je me traînai sur le pont ; mes premiers regards tombèrent sur un haut promontoire couronné par neuf moulins : c'était le cap Sigée. Au pied du cap je distinguais deux tumulus, les tombeaux d'Achille et de Patrocle. L'embouchure du Simoïs était à la gauche du château neuf d'Asie ; plus loin, derrière nous, en remontant vers l'Hellespont, paraissaient le cap Rhétée et le tombeau d'Ajax. Dans l'enfoncement s'élevait la chaîne du mont Ida, dont les pentes, vues du point où j'étais, paraissaient douces et d'une couleur harmonieuse. Ténédos était devant la proue du vaisseau : est in conspectu Tenedos.

Je promenais mes yeux sur ce tableau, et les ramenais

malgré moi à la tombe d’Achille. Je répétais ces vers du poète :

« L’armée des Grecs belliqueux élève sur le rivage un monument vaste et admiré ; monument que l’on aperçoit de loin en passant sur la mer, et qui attirera les regards des générations présentes et des races futures. »

Ἀμφ' αὐτοῖσι δ'ἔπειτα μέγαν καὶ ἀμύμονα τύμβον
Χεύαμεν Ἀργείων ἱερὸς στρατὸς αἰχμητάων
Ἀκτῇ ἐπὶ προὐχούσῃ, ἐπὶ πλατεῖ Ἑλλησπόντῳ,
Ὅς κεν τηλεφανὴς ἐκ ποντόφιν ἀνδράσιν εἴη,
Τοῖς, οἳ νῦν γεγάασι, καὶ οἳ μετόπισθεν ἔσονται.

Odyss., liv. XXIV.

Les pyramides des rois égyptiens sont peu de chose, comparées à la gloire de cette tombe de gazon que chanta Homère et autour de laquelle courut Alexandre.

J’éprouvai dans ce moment un effet remarquable de la puissance des sentiments et de l’influence de l’âme sur le corps. J’étais monté sur le pont avec la fièvre : le mal de tête cessa subitement. Je sentis renaître mes forces, et, ce qu’il y a de plus extraordinaire, toutes les forces de mon esprit : il est vrai que vingt-quatre heures après la fièvre était revenue.

Je n’ai rien à me reprocher : j’avais eu le dessein de me rendre par l’Anatolie à la plaine de Troie, et l’on a vu ce qui me força à renoncer à mon projet ; j’y voulus aborder par mer, et le capitaine du vaisseau refusa obstinément de me mettre à terre, quoiqu’il y fût obligé par notre traité[1169]. Dans le premier moment, ces contrariétés me firent beaucoup de peine, mais aujourd’hui je m’en console. J’ai tant été trompé en Grèce, que le même sort m’attendait peut-être à Troie. Du moins j’ai conservé toutes mes illusions sur le Simoïs ; j’ai de plus le bonheur d’avoir salué une terre sacrée, d’avoir vu les flots qui la baignent et le soleil qui l’éclaire.

Je m’étonne que les voyageurs, en parlant de la plaine de Troie, négligent presque toujours les souvenirs de L’Enéide. Troie a pourtant fait la gloire de Virgile comme elle a fait celle d’Homère. C’est une rare destinée pour un pays d’avoir inspiré les plus beaux chants des deux plus grands poètes du monde. Tandis que je voyais fuir les rivages d’Ilion, je cherchais à me

rappeler les vers qui peignent si bien la flotte grecque sortant de Ténédos et s’avançant, per silentia lunae, à ces bords solitaires qui passaient tour à tour sous mes yeux. Bientôt des cris affreux succédaient au silence de la nuit, et les flammes du palais de Priam éclairaient cette mer où notre vaisseau voguait paisiblement.

La Muse d’Euripide, s’emparant aussi de ces douleurs, prolongea les scènes de deuil sur ces rivages tragiques.

LE CHOEUR.
Hécube, voyez-vous Andromaque qui s’avance sur un char étranger ? Son fils, le fils d’Hector, le jeune Astyanax, suit le sein maternel.

Hécube.
O femme infortunée ! en quels lieux êtes-vous conduite, entourée des armes d’Hector et des dépouilles de la Phrygie ? …

ANDROMAQUE.
O douleurs !

Hécube.
Mes enfants !

ANDROMAQUE.
Infortunée !

HÉCUBE.
Et mes enfants ! …

ANDROMAQUE.
Accours, mon époux !…

HÉCUBE.
Oui, viens, fléau des Grecs ! O le premier de mes enfants ! Rends à Priam dans les fers celle qui sur la terre lui fut si

tendrement unie.

LE CHOEUR.
Il ne nous reste que nos regrets et les larmes que nous versons sur ces ruines. Les douleurs ont succédé aux douleurs… Troie a subi le joug de l’esclavage.

Hécube.
Ainsi le palais où je devins mère est tombé !

LE CHOEUR.
O mes enfants ! votre patrie est changée en désert[1170] ! etc.

Tandis que je m’occupais des douleurs d’Hécube, les descendants des Grecs avaient encore l’air, sur notre vaisseau, de se réjouir de la mort de Priam. Deux matelots se mirent à danser sur le pont, au son d’une lyre et d’un tambourin : ils exécutaient une espèce de pantomime. Tantôt ils levaient les bras au ciel, tantôt ils appuyaient une de leurs mains sur le côté, étendant l’autre main comme un orateur qui prononce une harangue. Ils portaient ensuite cette même main au cœur, au front et aux yeux. Tout cela était entremêlé d’attitudes plus ou moins bizarres, sans caractère décidé et assez semblables aux contorsions des sauvages. On peut voir au sujet des danses des Grecs modernes les lettres de M. Guys et de Mme Chénier. À cette pantomime succéda une ronde où la chaîne, passant et repassant par différents points, rappelait bien les sujets de ces bas-reliefs où l’on voit des danses antiques. Heureusement l’ombre des voiles du vaisseau me dérobait un peu la figure et le vêtement des acteurs, et je pouvais transformer mes sales matelots en bergers de Sicile et d’Arcadie.

Le vent continuant à nous être favorable, nous franchîmes rapidement le canal qui sépare l’île de Ténédos du continent, et nous longeâmes la côte de l’Anatolie jusqu’au cap Baba, autrefois Lectum Promontorium. Nous portâmes alors à l’ouest pour doubler, à l’entrée de la nuit, la pointe de l’île de Lesbos.

Ce fut à Lesbos que naquirent Sapho et Alcée et que la tête d'Orphée vint aborder en répétant le nom d'Eurydice :

> Ah ! miseram Eurydicen, anima fugiente, vocabat.

Le 22, au matin, la tramontane se leva avec une violence extraordinaire. Nous devions mouiller à Chio pour prendre d'autres pèlerins, mais, par la frayeur et la mauvaise manœuvre du capitaine, nous fûmes obligés d'aller jeter l'ancre au port de Tchesmé, sur un fond de roc assez dangereux, près d'un grand vaisseau égyptien naufragé.

Ce port d'Asie a quelque chose de fatal. La flotte turque y fut brûlée, en 1770, par le comte Orlow, et les Romains y détruisirent les galères d'Antiochus, l'an 191 avant notre ère, si toutefois le Cyssus des anciens est le Tchesmé des modernes. M. de Choiseul a donné un plan et une vue de ce port. Le lecteur se souvient peut-être que j'étais presque entré à Tchesmé en faisant voile pour Smyrne, le 1er septembre, vingt-et-un jours avant mon second passage dans l'Archipel.

Nous attendîmes le 22 et le 23 les pèlerins de l'île de Chio. Jean descendit à terre, et me fit une ample provision de grenades de Tchesmé : elles ont une grande réputation dans le Levant, quoiqu'elles soient inférieures à celles de Jaffa. Mais je viens de nommer Jean, et cela me rappelle que je n'ai point encore parlé au lecteur de ce nouvel interprète, successeur du bon Joseph. C'était l'homme le plus mystérieux que j'aie jamais rencontré : deux petits yeux enfoncés dans la tête et comme cachés par un nez fort saillant, deux moustaches rouges, une habitude continuelle de sourire, quelque chose de souple dans le maintien, donneront d'abord une idée de sa personne. Quand il avait un mot à me dire, il commençait par s'avancer de côté, et, après avoir fait un long détour, il venait presque en rampant me chuchoter dans l'oreille la chose du monde la moins secrète. Aussitôt que je l'apercevais, je lui criais : Marchez droit et parlez haut ; conseil qu'on pourrait adresser à bien des gens. Jean avait des intelligences avec les principaux papas : il racontait de moi des choses étranges ; il me faisait des compliments de la part des pèlerins qui demeuraient à

fond de cale et que je n’avais pas remarqués. Au moment des repas, il n’avait jamais d’appétit, tant il était au-dessus des besoins vulgaires ; mais aussitôt que Julien avait achevé de dîner, ce pauvre Jean descendait dans la chaloupe où l’on tenait mes provisions, et, sous prétexte de mettre de l’ordre dans les paniers, il engloutissait des morceaux de jambon, dévorait une volaille, avalait une bouteille de vin, et tout cela avec une telle rapidité qu’on ne voyait pas le mouvement de ses lèvres. Il revenait ensuite d’un air triste me demander si j’avais besoin de ses services. Je lui conseillais de ne pas se laisser aller au chagrin et de prendre un peu de nourriture, sans quoi il courait le risque de tomber malade. Le Grec me croyait sa dupe ; et cela lui faisait tant de plaisir, que je le lui laissais croire. Malgré ces petits défauts, Jean était au fond un très honnête homme, et il méritait la confiance que ses maîtres lui accordaient. Au reste je n’ai tracé ce portrait et quelques autres que pour satisfaire au goût de ces lecteurs qui aiment à connaître les personnages avec lesquels on les fait vivre. Pour moi, si j’avais eu le talent de ces sortes de caricatures, j’aurais cherché soigneusement à l’étouffer ; tout ce qui fait grimacer la nature de l’homme me semble peu digne d’estime : on sent bien que je n’enveloppe pas dans cet arrêt la bonne plaisanterie, la raillerie fine, la grande ironie du style oratoire et le haut comique.

Dans la nuit du 22 au 23 le bâtiment chassa sur son ancre, et nous pensâmes nous perdre sur les débris du vaisseau d’Alexandrie naufragé auprès de nous. Les pèlerins de Chio arrivèrent le 23 à midi : ils étaient au nombre de seize. À dix heures du soir nous appareillâmes par une fort belle nuit, avec un vent d’est modéré, qui remonta au nord le 24 au lever du jour.

Nous passâmes entre Nicaria et Samos. Cette dernière île fut célèbre par sa fertilité, par ses tyrans, et surtout par la naissance de Pythagore. Le bel épisode de Télémaque a effacé tout ce que les poètes nous ont dit de Samos. Nous nous engageâmes dans le canal que forment les Sporades, Pathmos, Leria, Cos, etc., et les rivages de l’Asie. Là serpentait le

Méandre, là s'élevaient Ephèse, Milet, Halicarnasse, Cnide : je saluais pour la dernière fois la patrie d'Homère, d'Hérodote, d'Hippocrate, de Thalès, d'Aspasie ; mais je n'apercevais ni le temple d'Ephèse, ni le tombeau de Mausole, ni la Vénus de Cnide ; et sans les travaux de Pococke, de Vood, de Spon, de Choiseul, je n'aurais pu, sous un nom moderne et sans gloire, reconnaître le promontoire de Mycale.

Le 25, à six heures du matin, nous jetâmes l'ancre au port de Rhodes, afin de prendre un pilote pour la côte de Syrie. Je descendis à terre, et je me fis conduire chez M. Magallon, consul français. Toujours même réception, même hospitalité, même politesse. M. Magallon était malade ; il voulut cependant me présenter au commandant turc, très bon homme, qui me donna un chevreau noir et me permit de me promener où je voudrais. le lui montrai un firman qu'il mit sur sa tête, en me déclarant qu'il portait ainsi tous les amis du grand seigneur.

Il me tardait de sortir de cette audience, pour jeter du moins un regard sur cette fameuse Rhodes, où je ne devais passer qu'un moment.

Ici commençait pour moi une antiquité qui formait le passage entre l'antiquité grecque, que je quittais, et l'antiquité hébraïque, dont j'allais chercher les souvenirs. Les monuments des chevaliers de Rhodes ranimèrent ma curiosité, un peu fatiguée des ruines de Sparte et d'Athènes. Des lois sages sur le commerce[1171], quelques vers de Pindare sur l'épouse du Soleil et la fille de Vénus[1172], des poètes comiques, des peintres, des monuments plus grands que beaux, voilà, je crois, tout ce que rappelle au voyageur la Rhodes antique. Les Rhodiens étaient braves : il est assez singulier qu'ils se soient rendus célèbres dans les armes pour avoir soutenu un siège avec gloire, comme les chevaliers leurs successeurs. Rhodes, honorée de la présence de Cicéron et de Pompée, fut souillée par le séjour de Tibère. Les Perses s'emparèrent de Rhodes sous le règne d'Honorius ; elle fut prise ensuite par les généraux des califes, l'an 647 de notre ère, et reprise par Anastase, empereur d'Orient. Les Vénitiens s'y établirent en 1203 ; Jean Ducas l'enleva aux Vénitiens. Les Turcs la

conquirent sur les Grecs. Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem s'en saisirent en 1304, 1308, ou 1309. Ils la gardèrent à peu près deux siècles, et la rendirent à Soliman II, le 25 décembre 1522. On peut consulter, sur Rhodes, Coronelli, Dapper, Savary et M. de Choiseul.

Rhodes m'offrait à chaque pas des traces de nos mœurs et des souvenirs de ma patrie. Je retrouvais une petite France au milieu de la Grèce :

> Procedo, et parvam Trojam simulataque magnis
> Pergama (…)
> Agnosco.

Je parcourais une longue rue, appelée encore la rue des Chevaliers. Elle est bordée de maisons gothiques ; les murs de ces maisons sont parsemés de devises gauloises et des armoiries de nos familles historiques. Je remarquai les lis de la France couronnés, et aussi frais que s'ils sortaient de la main du sculpteur. Les Turcs, qui ont mutilé partout les monuments de la Grèce, ont épargné ceux de la chevalerie : l'honneur chrétien a étonné la bravoure infidèle, et les Saladin ont respecté les Couci.

Au bout de la rue des Chevaliers on trouve trois arceaux gothiques qui conduisent au palais du grand-maître. Ce palais sert aujourd'hui de prison. Un couvent à demi ruiné, et desservi par deux moines, est tout ce qui rappelle à Rhodes cette religion qui fit tant de miracles. Les Pères me conduisirent à leur chapelle. On y voit une Vierge gothique, peinte sur bois ; elle tient son enfant dans ses bras : les armes du grand-maître d'Aubusson sont gravées au bas du tableau. Cette antiquité curieuse fut découverte, il y a quelques années, par un esclave qui cultivait le jardin du couvent. Il y a dans la chapelle un second autel, dédié à saint Louis, dont on retrouve l'image dans tout l'Orient et dont j'ai vu le lit de mort à Carthage. Je laissai quelques aumônes à cet autel, en priant les Pères de dire une messe pour mon bon voyage, comme si j'avais prévu les dangers que je courrais sur les côtes de Rhodes à mon retour d'Egypte.

Le port marchand de Rhodes serait assez sûr si l'on

rétablissait les anciens ouvrages qui le défendaient. Au fond de ce port s’élève un mur flanqué de deux tours. Ces deux tours, selon la tradition du pays, ont remplacé les deux rochers qui servaient de base au colosse. On sait que les vaisseaux ne passaient point entre les jambes de ce colosse, et je n’en parle que pour ne rien oublier.

Assez près de ce premier port se trouve la darse des galères et le chantier de construction. On y bâtissait alors une frégate de trente canons avec des sapins tirés des montagnes de l’île ; ce qui m’a paru digne de remarque.

Les rivages de Rhodes, du côté de la Caramanie (la Doride et la Carie), sont à peu près au niveau de la mer ; mais l’île s’élève dans l’intérieur, et l’on remarque surtout une haute montagne, aplatie à sa cime, citée par tous les géographes de l’antiquité. Il reste encore à Linde quelques vestiges du temple de Minerve. Camire et Lalyse ont disparu. Rhodes fournissait autrefois de l’huile à toute l’Anatolie ; elle n’en a pas aujourd’hui assez pour sa propre consommation. Elle exporte encore un peu de blé. Les vignes donnent un vin très bon, qui ressemble à ceux du Rhône : les plants en ont peut-être été apportés du Dauphiné par les chevaliers de cette langue, d’autant plus qu’on appelle ces vins comme en Chypre, vins de commanderie.

Nos géographies nous disent que l’on fabrique à Rhodes des velours et des tapisseries très estimés : quelques toiles grossières, dont on fait des meubles aussi grossiers, sont dans ce genre le seul produit de l’industrie des Rhodiens. Ce peuple, dont les colonies fondèrent autrefois Naples et Agrigente, occupe à peine aujourd’hui un coin de son île déserte. Un aga, avec une centaine de janissaires dégénérés, suffisent pour garder un troupeau d’esclaves soumis. On ne conçoit pas comment l’Ordre de Malte n’a jamais essayé de rentrer dans ses anciens domaines ; rien n’était plus aisé que de s’emparer de l’île de Rhodes : il eût été facile aux chevaliers d’en relever les fortifications, qui sont encore assez bonnes : ils n’en auraient point été chassés de nouveau, car les Turcs, qui les premiers en Europe ouvrirent la tranchée devant une place,

sont maintenant le dernier des peuples dans l'art des sièges.

Je quittai M. Magallon le 25 à quatre heures du soir, après lui avoir laissé des lettres qu'il me promit de faire passer à Constantinople, par la Caramanie. Je rejoignis dans un caïque notre bâtiment, déjà sous voile avec son pilote côtier : ce pilote était un Allemand établi à Rhodes depuis plusieurs années. Nous fîmes route pour reconnaître le cap à la pointe de la Caramanie, autrefois le promontoire de la Chimère en Lycie. Rhodes offrait au loin, derrière nous, une chaîne de côtes bleuâtres sous un ciel d'or. On distinguait dans cette chaîne deux montagnes carrées, qui paraissaient taillées pour porter des châteaux, et qui ressemblaient assez par leur coupe aux Acropolis de Corinthe, d'Athènes et de Pergame.

Le 26 fut un jour malheureux. Le calme nous arrêta sous le continent de l'Asie, presque en face du cap Chélidonia, qui forme la pointe du golfe de Satalie. Je voyais à notre gauche les pics élevés du Cragus, et je me rappelais les vers des poètes sur la froide Lycie. Je ne savais pas que je maudirais un jour les sommets de ce Taurus que je me plaisais à regarder, et que j'aimais à compter parmi les montagnes célèbres dont j'avais aperçu la cime. Les courants étaient violents et nous portaient en dehors, comme nous le reconnûmes le jour d'après. Le vaisseau, qui était sur son lest, fatiguait beaucoup au roulis : nous cassâmes la tête du grand mât et la vergue de la seconde voile du mât de misaine. Pour des marins aussi peu expérimentés, c'était un très grand malheur.

C'est véritablement une chose surprenante que de voir naviguer des Grecs. Le pilote est assis, les jambes croisées, la pipe à la bouche ; il tient la barre du gouvernail, laquelle, pour être de niveau avec la main qui la dirige, rase le plancher de la poupe. Devant ce pilote à demi couché, et qui n'a par conséquent aucune force, est une boussole, qu'il ne connaît point et qu'il ne regarde pas. À la moindre apparence de danger, on déploie sur le pont des cartes françaises et italiennes ; tout l'équipage se couche à plat ventre, le capitaine à la tête ; on examine la carte, on en suit les dessins avec le doigt ; on tâche de reconnaître l'endroit où l'on est ;

chacun donne son avis : on finit par ne rien entendre à tout ce grimoire des Francs ; on reploie la carte, on amène les voiles, ou l'on fait vent arrière : alors on reprend la pipe et le chapelet ; on se recommande à la Providence ; et l'on attend l'événement. Il y a tel bâtiment qui parcourt ainsi deux ou trois cents lieues hors de sa route, et qui aborde en Afrique au lieu d'arriver en Syrie ; mais tout cela n'empêche pas l'équipage de danser au premier rayon du soleil. Les anciens Grecs n'étaient sous plusieurs rapports que des enfants aimables et crédules, qui passaient de la tristesse à la joie avec une extrême mobilité ; les Grecs modernes ont conservé une partie de ce caractère : heureux du moins de trouver dans leur légèreté une ressource contre leurs misères !

Le vent du nord reprit son cours vers les huit heures du soir, et l'espoir de toucher bientôt au terme du voyage ranima la gaieté des pèlerins. Notre pilote allemand nous annonça qu'au lever du jour nous apercevrions le cap Saint-Iphane, dans l'île de Chypre. On ne songea plus qu'à jouir de la vie. Tous les soupers furent apportés sur le pont ; on était divisé par groupes ; chacun envoyait à son voisin la chose qui manquait à ce voisin. J'avais adopté la famille qui logeait devant moi, à la porte de la chambre du capitaine ; elle était composée d'une femme, de deux enfants et d'un vieillard, père de la jeune pèlerine. Ce vieillard accomplissait pour la troisième fois le voyage de Jérusalem ; il n'avait jamais vu de pèlerin latin, et ce bon homme pleurait de joie en me regardant : je soupai donc avec cette famille. Je n'ai guère vu de scènes plus agréables et plus pittoresques. Le vent était frais, la mer belle, la nuit sereine. La lune avait l'air de se balancer entre les mats et les cordages du vaisseau ; tantôt elle paraissait hors des voiles, et tout le navire était éclairé ; tantôt elle se cachait sous les voiles, et les groupes des pèlerins rentraient dans l'ombre. Qui n'aurait béni la religion, en songeant que ces deux cents hommes, si heureux dans ce moment, étaient pourtant des esclaves courbés sous un joug odieux ? Ils allaient au tombeau de Jésus-Christ oublier la gloire passée de leur patrie et se consoler de leurs maux présents. Et que de douleurs secrètes

ne déposeraient-ils pas bientôt à la crèche du Sauveur ! Chaque flot qui poussait le vaisseau vers le saint rivage emportait une de nos peines.

Le 27 au matin, à la grande surprise du pilote, nous nous trouvâmes en pleine mer, et nous n'apercevions aucune terre. Le calme survint : la consternation était générale. Où étions-nous ? étions-nous en dehors ou en dedans de l'île de Chypre ? On passa toute la journée dans cette singulière contestation. Parler de faire le point ou de prendre hauteur eût été de l'hébreu pour nos marins. Quand la brise se leva vers le soir, ce fut un autre embarras. Quelle aire de vent devions-nous tenir ? Le pilote, qui se croyait entre la côte septentrionale de l'île de Chypre et le golfe de Satalie, voulait mettre le cap au midi pour reconnaître la première ; mais il fût résulté de là que si nous avions dépassé l'île, nous serions allés, par cette pointe du compas, droit en Egypte. Le capitaine prétendait qu'il fallait porter au nord, afin de retrouver la côte de la Caramanie : c'était retourner sur nos pas ; d'ailleurs le vent était contraire pour cette route. On me demanda mon avis, car dans les cas un peu difficiles les Grecs et les Turcs ont toujours recours aux Francs. Je conseillai de cingler à l'est, par une raison évidente : nous étions en dedans ou en dehors de l'île de Chypre : or, dans ces deux cas, en courant au levant nous faisions bonne route. De plus, si nous étions en dedans de l'île, nous ne pouvions manquer de voir la terre à droite ou à gauche en très peu de temps, soit au cap Anémur en Caramanie, ou au cap Cornachitti en Chypre. Nous en serions quittes pour doubler la pointe orientale de cette île et pour descendre ensuite le long de la côte de Syrie.

Cet avis parut le meilleur, et nous mîmes la proue à l'est. Le 28, à cinq heures du matin, à notre grande joie, nous eûmes connaissance du cap de Gatte, dans l'île de Chypre ; il nous restait au nord, à environ huit ou dix lieues. Ainsi, nous nous trouvions en dehors de l'île, et nous étions dans la vraie direction de Jaffa. Les courants nous avaient portés au large, vers le sud-ouest.

Le vent tomba à midi. Le calme continua le reste de la

journée, et se prolongea jusqu'au 29. Nous reçûmes à bord trois nouveaux passagers, deux bergeronnettes et une hirondelle. Je ne sais ce qui avait pu engager les premières à quitter les troupeaux ; quant à la dernière, elle allait peut-être en Syrie, et elle venait peut-être de France. J'étais bien tenté de lui demander des nouvelles de ce toit paternel que j'avais quitté depuis si longtemps[1173]. Je me rappelle que dans mon enfance je passais des heures entières à voir, avec je ne sais quel plaisir triste, voltiger les hirondelles en automne ; un secret instinct me disait que je serais voyageur comme ces oiseaux. Ils se réunissaient, à la fin du mois de septembre, dans les joncs d'un grand étang : là, poussant des cris et exécutant mille évolutions sur les eaux, ils semblaient essayer leurs ailes et se préparer à de longs pèlerinages. Pourquoi de tous les souvenirs de l'existence préférons-nous ceux qui remontent vers notre berceau ? Les jouissances de l'amour-propre, les illusions de la jeunesse ne se présentent point avec charme à la mémoire : nous y trouvons au contraire de l'aridité ou de l'amertume ; mais les plus petites circonstances réveillent au fond du cœur les émotions du premier âge, et toujours avec un attrait nouveau. Au bord des lacs de l'Amérique, dans un désert inconnu qui ne raconte rien au voyageur, dans une terre qui n'a pour elle que la grandeur de sa solitude, une hirondelle suffisait pour me retracer les scènes des premiers jours de ma vie, comme elle me les a rappelées sur la mer de Syrie, à la vue d'une terre antique, retentissante de la voix des siècles et des traditions de l'histoire.

Les courants nous ramenaient maintenant sur l'île de Chypre. Nous découvrîmes ses côtes sablonneuses, basses, et en apparence arides. La mythologie avait placé dans ces lieux ses fables les plus riantes[1174] :

> Ipsa Paphum sublimis abit, sedesque revisit
> Laeta suas, ubi templum illi, centumque Sabaeo
> Thure calent arae, sertisque recentibus halant[1175].

Il vaut mieux, pour l'île de Chypre, s'en tenir à la poésie qu'à l'histoire, à moins qu'on ne prenne plaisir à se rappeler une des plus criantes injustices des Romains et une expédition

honteuse de Caton. Mais c’est une singulière chose à se représenter que les temples d’Amathonte et d’Idalie convertis en donjons dans le moyen âge. Un gentilhomme français était roi de Paphos, et des barons couverts de leurs hoquetons étaient cantonnés dans les sanctuaires de Cupidon et des Grâces. On peut voir dans l’Archipel de Dapper toute l’histoire de Chypre ; l’abbé Mariti a fait connaître les révolutions modernes et l’état actuel de cette île, encore importante aujourd’hui par sa position.

Le temps était si beau et l’air si doux, que tous les passagers restaient la nuit sur le pont. J’avais disputé un petit coin du gaillard d’arrière à deux gros caloyers qui ne me l’avaient cédé qu’en grommelant. C’était là que je dormais le 30 septembre, à six heures du matin, lorsque je fus éveillé par un bruit confus de voix : j’ouvris les yeux, et j’aperçus les pèlerins qui regardaient la proue du vaisseau. Je demandai ce que c’était ; on me cria : Signor, il Carmelo ! le Carmel ! Le vent s’était levé la veille à huit heures du soir, et dans la nuit nous étions arrivés à la vue des côtes de Syrie. Comme j’étais couché tout habillé, je fus bientôt debout, m’enquérant de la montagne sacrée. Chacun s’empressait de me la montrer de la main, mais je n’apercevais rien, à cause du soleil qui commençait à se lever en face de nous. Ce moment avait quelque chose de religieux et d’auguste ; tous les pèlerins, le chapelet à la main, étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l’apparition de la Terre Sainte ; le chef des papas priait à haute voix : on n’entendait que cette prière et le bruit de la course du vaisseau, que le vent le plus favorable poussait sur une mer brillante. De temps à temps un cri s’élevait de la proue quand on revoyait le Carmel. J’aperçus enfin moi-même cette montagne comme une tache ronde au-dessous des rayons du soleil. Je me mis alors à genoux à la manière des Latins. Je ne sentis point cette espèce de trouble que j’éprouvai en découvrant les côtes de la Grèce ; mais la vue du berceau des Israélites et de la patrie des chrétiens me remplit de crainte et de respect. J’allais descendre sur la terre des prodiges, aux sources de la plus étonnante poésie, aux

lieux où, même humainement parlant, s’est passé le plus grand événement qui ait jamais changé la face du monde, je veux dire la venue du Messie ; j’allais aborder à ces rives que visitèrent comme moi Godefroy de Bouillon, Raimond de Saint-Gilles, Tancrède le Brave, Hugues le Grand, Richard Cœur de Lion, et ce saint Louis dont les vertus furent admirées des infidèles. Obscur pèlerin, comment oserais-je fouler un sol consacré par tant de pèlerins illustres ?

À mesure que nous avancions et que le soleil montait dans le ciel, les terres se découvraient devant nous. La dernière pointe que nous apercevions au loin, à notre gauche vers le nord, était la pointe de Tyr ; venaient ensuite le cap Blanc, Saint-Jean-d’Acre, le mont Carmel, avec Caïfe à ses pieds, Tartoura, autrefois Dora, le Château-Pèlerin, et Césarée, dont on voit les ruines. Jaffa devait être sous la proue même du vaisseau, mais on ne le distinguait point encore ; ensuite la côte s’abaissait insensiblement jusqu’à un dernier cap au midi, où elle semblait s’évanouir : là commencent les rivages de l’ancienne Palestine, qui vont rejoindre ceux de l’Egypte, et qui sont presque au niveau de la mer. La terre, dont nous pouvions être à huit ou dix lieues, paraissait généralement blanche, avec des ondulations noires, produites par des ombres ; rien ne formait saillie dans la ligne oblique qu’elle traçait du nord au midi ; le mont Carmel même ne se détachait point sur le plan : tout était uniforme et mal teint. L’effet général était à peu près celui des montagnes du Bourbonnais, quand on les regarde des hauteurs de Tarare. Une file de nuages blancs et dentelés suivait à l’horizon la direction des terres, et semblait en répéter l’aspect dans le ciel.

Le vent nous manqua à midi ; il se leva de nouveau à quatre heures, mais, par l’ignorance du pilote, nous dépassâmes le but. Nous voguions à pleines voiles sur Gaza, lorsque les pèlerins reconnurent, à l’inspection de la côte, la méprise de notre Allemand ; il fallut virer de bord ; tout cela fit perdre du temps, et la nuit survint. Nous approchions cependant de Jaffa, on voyait même les feux de la ville ; lorsque, le vent du nord-ouest venant à souffler avec une nouvelle force, la peur

s’empara du capitaine ; il n’osa chercher la rade de nuit : tout à coup il tourna la proue au large, et regagna la haute mer.

J’étais appuyé sur la poupe, et je regardais avec un vrai chagrin s’éloigner la terre. Au bout d’une demi-heure j’aperçus comme la réverbération lointaine d’un incendie sur la cime d’une chaîne de montagnes : ces montagnes étaient celles de la Judée. La lune, qui produisait l’effet dont j’étais frappé, montra bientôt son disque large et rougissant au-dessus de Jérusalem. Une main secourable semblait élever ce phare au sommet de Sion pour nous guider à la cité sainte. Malheureusement nous ne suivîmes pas comme les mages l’astre salutaire, et sa clarté ne nous servit qu’à fuir le port que nous avions tant désiré.

Le lendemain, mercredi 1er octobre, au point du jour, nous nous trouvâmes affalés à la côte, presque en face de Césarée : il nous fallut remonter au midi le long de la terre. Heureusement le vent était bon, quoique faible. Dans le lointain s’élevait l’amphithéâtre des montagnes de la Judée. Du pied de ces montagnes une vaste plaine descendait jusqu’à la mer. On y voyait à peine quelques traces de culture, et pour toute habitation un château gothique en ruine, surmonté d’un minaret croulant et abandonné. Au bord de la mer, la terre se terminait par des falaises jaunes ondées de noir, qui surplombaient une grève où nous voyions et où nous entendions se briser les flots. L’Arabe, errant sur cette côte, suit d’un œil avide le vaisseau qui passe à l’horizon ; il attend la dépouille du naufragé au même bord où Jésus-Christ ordonnait de nourrir ceux qui ont faim et de vêtir ceux qui sont nus.

À deux heures de l’après-midi nous revîmes enfin Jaffa. On nous avait aperçus de la ville. Un bateau se détacha du port, et s’avança au-devant de nous. Je profitai de ce bateau pour envoyer Jean à terre. Je lui remis la lettre de recommandation que les commissaires de Terre Sainte m’avaient donnée à Constantinople, et qui était adressée aux Pères de Jaffa. J’écrivis en même temps un mot à ces Pères.

Une heure après le départ de Jean, nous vînmes jeter l’ancre

devant Jaffa, la ville nous restant au sud-est, et le minaret de la mosquée à l’est quart sud-est. Je marque ici les rumbs du compas par une raison assez importante : les vaisseaux latins mouillent ordinairement plus au large ; ils sont alors sur un banc de rochers qui peut couper les câbles, tandis que les bâtiments grecs, en se rapprochant de la terre, se trouvent sur un fond moins dangereux, entre la darse de Jaffa et le banc de rochers.

Jaffa ne présente qu’un méchant amas de maisons rassemblées en rond et disposées en amphithéâtre sur la pente d’une côte élevée. Les malheurs que cette ville a si souvent éprouvés y ont multiplié les ruines. Un mur qui par ses deux points vient aboutir à la mer l’enveloppe du côté de terre et la met à l’abri d’un coup de main.

Des caïques s’avancèrent bientôt de toutes parts pour chercher les pèlerins : le vêtement, les traits, le teint, l’air de visage, la langue des patrons de ces caïques, m’annoncèrent sur-le-champ la race arabe et la frontière du désert. Le débarquement des passagers s’exécuta sans tumulte, quoique avec un empressement très légitime. Cette foule de vieillards, d’hommes, de femmes et d’enfants ne fit point entendre en mettant le pied sur la Terre Sainte ces cris, ces pleurs, ces lamentations dont on s’est plu à faire des peintures imaginaires et ridicules. On était fort calme ; et de tous les pèlerins j’étais certainement le plus ému.

Je vis enfin venir un bateau dans lequel je distinguai mon domestique grec, accompagné de trois religieux. Ceux-ci me reconnurent à mon habit franc, et me firent des salutations de la main, de l’air le plus affectueux. Ils arrivèrent bientôt à bord. Quoique ces Pères fussent Espagnols et qu’ils parlassent un italien difficile à entendre nous nous serrâmes la main comme de véritables compatriotes. Je descendis avec eux dans la chaloupe ; nous entrâmes dans le port par une ouverture pratiquée entre des rochers et dangereuse même pour un caïque. Les Arabes du rivage s’avancèrent dans l’eau jusqu’à la ceinture, afin de nous charger sur leurs épaules. Il se passa là une scène assez plaisante : mon domestique était vêtu

d’une redingote blanchâtre ; le blanc étant la couleur de distinction chez les Arabes, ils jugèrent que mon domestique était le cheik. Ils se saisirent de lui, et l’emportèrent en triomphe malgré ses protestations, tandis que, grâce à mon habit bleu, je me sauvais obscurément sur le dos d’un mendiant déguenillé.

Nous nous rendîmes à l’hospice des Pères, simple maison de bois bâtie sur le port et jouissant d’une belle vue de la mer. Mes hôtes me conduisirent d’abord à la chapelle, que je trouvai illuminée et où ils remercièrent Dieu de leur avoir envoyé un frère ; touchantes institutions chrétiennes par qui le voyageur trouve des amis et des secours dans les pays les plus barbares ; institutions dont j’ai parlé ailleurs, et qui ne sont jamais assez admirées.

Les trois religieux qui étaient venus me chercher à bord se nommaient Jean Truylos Penna, Alexandre Roma et Martin Alexano ; ils composaient alors tout l’hospice, le curé, don Juan de la Conception, étant absent.

En sortant de la chapelle, les Pères m’installèrent dans ma cellule, où il y avait une table, un lit, de l’encre, du papier, de l’eau fraîche et du linge blanc. Il faut descendre d’un bâtiment grec chargé de deux cents pèlerins pour sentir le prix de tout cela. À huit heures du soir, nous passâmes au réfectoire. Nous y trouvâmes deux autres Pères venus de Rama et partant pour Constantinople, le père Manuel Sancia et le père François Munoz. On dit en commun le Benedicite, précédé du De profundis ; souvenir de la mort que le christianisme mêle à tous les actes de la vie pour les rendre plus graves, comme les anciens le mêlaient à leurs banquets pour rendre leurs plaisirs plus piquants. On me servit, sur une petite table propre et isolée, de la volaille, du poisson, d’excellents fruits, tels que des grenades, des pastèques, des raisins et des dattes dans leur primeur ; j’avais à discrétion le vin de Chypre et le café du Levant. Tandis que j’étais comblé de biens, les Pères mangeaient un peu de poisson sans sel et sans huile. Ils étaient gais avec modestie, familiers avec politesse ; point de questions inutiles, point de vaine curiosité. Tous les propos

roulaient sur mon voyage, sur les mesures à prendre pour me le faire achever en sûreté :

« Car, me disaient-ils, nous répondons maintenant de vous à votre patrie. » Ils avaient déjà dépêché un exprès au cheik des Arabes de la montagne de Judée, et un autre au Père procureur de Rama. « Nous vous recevons, me disait le père François Munoz, avec un cœur *limpido e bianco*. » Il était inutile que ce religieux espagnol m'assurât de la sincérité de ses sentiments, je les aurais facilement devinés à la pieuse franchise de son front et de ses regards.

Cette réception, si chrétienne et si charitable dans une terre où le christianisme et la charité ont pris naissance, cette hospitalité apostolique dans un lieu où le premier des apôtres prêcha l'Evangile, me touchaient jusqu'au cœur : je me rappelais que d'autres missionnaires m'avaient reçu avec la même cordialité dans les déserts de l'Amérique. Les religieux de Terre Sainte ont d'autant plus de mérite, qu'en prodiguant aux pèlerins de Jérusalem la charité de Jésus-Christ, ils ont gardé pour eux la Croix qui fut plantée sur ces mêmes bords. Ce Père au cœur *limpido e bianco* m'assurait encore qu'il trouvait la vie qu'il menait depuis cinquante ans un *vero paradiso*. Veut-on savoir ce que c'est que ce paradis ? Tous les jours une avanie, la menace des coups de bâton, des fers et de la mort ! Ce religieux, à la dernière fête de Pâques, ayant lavé des linges de l'autel, l'eau imprégnée d'amidon coula en dehors de l'hospice et blanchit une pierre. Un Turc passe, voit cette pierre, et va déclarer au cadi que les Pères ont réparé leur maison. Le cadi se transporte sur les lieux, décide que la pierre, qui était noire, est devenue blanche, et, sans écouter les religieux, il les oblige à payer dix bourses. La veille même de mon arrivée à Jaffa, le Père procureur de l'hospice avait été menacé de la corde par un domestique de l'aga en présence de l'aga même. Celui-ci se contenta de rouler paisiblement sa moustache, sans daigner dire un mot favorable au chien. Voilà le véritable paradis de ces moines qui, selon quelques voyageurs, sont de petits souverains en Terre Sainte et jouissent des plus grands honneurs.

À dix heures du soir, mes hôtes me reconduisirent par un long corridor à ma cellule. Les flots se brisaient avec fracas contre les rochers du port : la fenêtre fermée, on eût dit d'une tempête ; la fenêtre ouverte, on voyait un beau ciel, une lune paisible, une mer calme et le vaisseau des pèlerins mouillé au large. Les Pères sourirent de la surprise que me causa ce contraste. Je leur dis en mauvais latin : Ecce monachis similitudo mundi ; quantumcumque mare fremitum reddat, eis placidae semper undae videntur : omnia tranquillitas serenis animis.

Je passai une partie de la nuit à contempler cette mer de Tyr, que l'Ecriture appelle la Grande-Mer, et qui porta les flottes du roi-prophète quand elles allaient chercher les cèdres du Liban et la pourpre de Sidon ; cette mer où Léviathan laisse des traces comme des abîmes[1176] ; cette mer à qui le Seigneur donna des barrières et des portes[1177] ; cette mer qui vit Dieu et qui s'enfuit[1178]. Ce n'étaient là ni l'Océan sauvage du Canada, ni les flots riants de la Grèce. Au midi s'étendait l'Egypte, où le Seigneur était entré sur un nuage léger, pour sécher les canaux du Nil et renverser les idoles[1179] ; au nord s'élevait la reine des cités, dont les marchands étaient des princes[1180] : Ululate, naves maris, quia devastata est fortitudo vestra ! … Attrita est civitas vanitatis, clausa est omnis domus nullo introeunte… quia haec erunt in medio terrae… quomodo si paucae olivae quae remanserunt excutiantur ex olea, et racemi, cum fuerit finita vindemia. « Hurlez, vaisseaux de la mer, parce que votre force est détruite… La ville des vanités est abattue ; toutes les maisons en sont fermées et personne n'y entre plus… Ce qui restera d'hommes en ces lieux sera comme quelques olives demeurées sur l'arbre après la récolte, comme quelques raisins suspendus au cep après la vendange. » Voilà d'autres antiquités expliquées par un autre poète : Isaïe succède à Homère.

Et ce n'était pas tout encore, car la mer que je contemplais baignait à ma droite les campagnes de la Galilée, et à ma gauche la plaine d'Ascalon : dans les premières je retrouvais

les traditions de la vie patriarcale et de la nativité du Sauveur, dans la seconde je rencontrais les souvenirs des croisades et les ombres des héros de Jérusalem :

> Grande e mirabil cosa era il vedere
> Quando quel campo e questo a fronte venne :
> Come spiegate in ordine le schiere,
> Di mover già, già d'assalire accenne :
> Sparse al vento ondeggiando ire le bandiere
> E ventolar su i grand cimier le penne :
> Abiti, fregi, imprese, e arme, e colori
> D'oro e di ferro, al sol lampi, e fulgori.

« Quel grand et admirable spectacle de voir les deux camps s'avancer front contre front, les bataillons se déployer en ordre, impatients de marcher, impatients de combattre ! Les bannières ondoyantes flottent dans les airs et le vent agite les panaches sur les hauts cimiers. Les habits, les franges, les devises, les couleurs, les armes d'or et de fer resplendissent aux feux du soleil. »

J. B. Rousseau nous peint ensuite le succès de cette journée :

> La Palestine, enfin, après tant de ravages,
> Vit fuir ses ennemis, comme on voit les nuages
> Dans le vague des airs fuir devant l'aquilon ;
> Et du vent du midi la dévorante haleine
> N'a consumé qu'à peine
> Leurs ossements blanchis dans les champs d'Ascalon.

Ce fut à regret que je m'arrachai au spectacle de cette mer qui réveille tant de souvenirs ; mais il fallut céder au sommeil.

Le Père Juan de la Conception, curé de Jaffa et président de l'hospice, arriva le lendemain matin, 2 octobre. Je voulais parcourir la ville et rendre visite à l'aga, qui m'avait envoyé complimenter ; le président me détourna de ce dessein :

« Vous ne connaissez pas ces gens-ci, me dit-il ; ce que vous prenez pour une politesse est un espionnage. On n'est venu vous saluer que pour savoir qui vous êtes, si vous êtes riche, si on peut vous dépouiller. Voulez-vous voir l'aga, il faudra d'abord lui porter des présents : il ne manquera pas de vous donner malgré vous une escorte pour Jérusalem ; l'aga de

Rama augmentera cette escorte ; les Arabes, persuadés qu'un riche Franc va en pèlerinage au Saint-Sépulcre, augmenteront les droits de Caffaro ou vous attaqueront. À la porte de Jérusalem, vous trouverez le camp du pacha de Damas, qui est venu lever les contributions, avant de conduire la caravane à La Mecque : votre appareil donnera de l'ombrage à ce pacha et vous exposera à des avanies. Arrivé à Jérusalem, on vous demandera trois ou quatre mille piastres pour l'escorte. Le peuple, instruit de votre arrivée, vous assiégera de telle manière, qu'eussiez-vous des millions, vous ne satisferiez pas son avidité. Les rues seront obstruées sur votre passage, et vous ne pourrez entrer aux saints lieux sans courir les risques d'être déchiré. Croyez-moi, demain nous nous déguiserons en pèlerins et nous irons ensemble à Rama ; là je recevrai la réponse de mes exprès ; si elle est favorable, vous partirez dans la nuit, vous arriverez sain et sauf, à peu de frais, à Jérusalem. »

Le père appuya son raisonnement de mille exemples, et en particulier de celui d'un évêque polonais, à qui un trop grand air de richesse pensa coûter la vie, il y a deux ans. Je ne rapporte ceci que pour montrer à quel degré la corruption, l'amour de l'or, l'anarchie et la barbarie sont poussés dans ce pays.

Je m'abandonnai donc à l'expérience de mes hôtes, et je me renfermai dans l'hospice, où je passai une agréable journée dans des entretiens paisibles. J'y reçus la visite de M. Contessini, qui aspirait au vice-consulat de Jaffa, et de MM. Damiens père et fils, Français d'origine, jadis établis auprès de Djezzar, à Saint-Jean-d'Acre. Ils me racontèrent des choses curieuses sur les derniers événements de la Syrie ; ils me parlèrent de la renommée que l'empereur et nos armes ont laissée au désert. Les hommes sont encore plus sensibles à la réputation de leur pays hors de leur pays que sous le toit paternel, et l'on a vu les émigrés français réclamer leur part des victoires qui semblaient les condamner à un exil éternel[1181].

Je passai cinq jours à Jaffa à mon retour de Jérusalem, et je

l’examinai dans le plus grand détail ; je ne devrais donc en parler qu’à cette époque ; mais, pour suivre l’ordre de ma marche, je placerai ici mes observations, d’ailleurs, après la description des saints lieux, il est probable que les lecteurs ne prendraient pas un grand intérêt à celle de Jaffa.

Jaffa s’appelait autrefois Joppé, ce qui signifie belle ou agréable, pulchritudo aut decor, dit Adrichomius. D’Anville dérive le nom actuel de Jaffa d’une forme primitive de Joppé, qui est Japho[1182]. Je remarquai qu’il y avait dans le pays des Hébreux une autre cité du nom de Jaffa, qui fut prise par les Romains : ce nom a peut-être été transporté ensuite à Joppé. S’il faut en croire les interprètes et Pline lui-même, l’origine de cette ville remonterait à une haute antiquité, puisque Joppé aurait été bâtie avant le déluge. On dit que ce fut à Joppé que Noé entra dans l’arche. Après la retraite des eaux, le patriarche donna en partage à Sem, son fils aîné, toutes les terres dépendantes de la ville fondée par son troisième fils Japhet. Enfin Joppé, selon les traditions du pays, garde la sépulture du second père du genre humain.

Selon Pococke, Shaw et peut-être d’Anville, Joppé tomba en partage à Ephraïm, et forma la partie occidentale de cette tribu, avec Ramlé et Lydda. Mais d’autres auteurs, entre autres Adrichomius, Roger, etc., placent Joppé sous la tribu de Dan. Les Grecs étendirent leurs fables jusqu’à ces rivages. Ils disaient que Joppé tirait son nom d’une fille d’Eole. Ils plaçaient dans le voisinage de cette ville l’aventure de Persée et d’Andromède. Scaurus, selon Pline, apporta de Joppé à Rome les os du monstre marin suscité par Neptune. Pausanias prétend qu’on voyait près de Joppé une fontaine où Persée lava le sang dont le monstre l’avait couvert : d’où il arriva que l’eau de cette fontaine demeura teinte d’une couleur rouge. Enfin, saint Jérôme raconte que de son temps on montrait encore à Joppé le rocher et l’anneau auxquels Andromède fut attachée.

Ce fut à Joppé qu’abordèrent les flottes d’Hyram, chargées de cèdres pour le temple, et que s’embarqua le prophète Jonas lorsqu’il fuyait devant la face du Seigneur. Joppé tomba cinq fois entre les mains des Egyptiens, des Assyriens et des

différents peuples qui firent la guerre aux Juifs avant l'arrivée des Romains en Asie. Elle devint une des onze toparchies où l'idole Ascarlen était adorée. Judas Machabée brûla cette ville, dont les habitants avaient massacré deux cents Juifs. Saint Pierre y ressuscita Tabithe et y reçut chez Simon le corroyeur les hommes venus de Césarée. Au commencement des troubles de la Judée, Joppé fut détruite par Cestius. Des pirates en ayant relevé les murs, Vespasien la saccagea de nouveau et mit garnison dans la citadelle.

On a vu que Joppé existait encore environ deux siècles après, du temps de saint Jérôme, qui la nomme Japho. Elle passa avec toute la Syrie sous le joug des Sarrasins. On la retrouve dans les historiens des Croisades. L'anonyme qui commence la collection Gesta Dei per Francos raconte que, l'armée des croisés étant sous les murs de Jérusalem, Godefroy de Bouillon envoya Raymond Pilet, Achard de Mommellou et Guillaume de Sabran pour garder les vaisseaux génois et pisans arrivés au port de Jaffa : qui fideliter custodirent homines et naves in portu Japhiae. Benjamin de Tudèle en parle à peu près à cette époque sous le nom de Gapha : Quinque abhinc leucis est Gapha, olim Japho, aliis Joppe dicta, ad mare sita, ubi unus tandem Judaeus, isque lanae inficiendae artifex est. Saladin reprit Jaffa sur les croisés, et Richard Cœur de Lion l'enleva à Saladin. Les Sarrasins y rentrèrent, et massacrèrent les chrétiens. Mais lors du premier voyage de saint Louis en Orient elle n'était plus au pouvoir des infidèles, car elle était tenue par Gautier de Brienne, qui prenait le titre de comte de Japhe, selon l'orthographe du sire de Joinville.

« Et quand le comte de Japhe vit que le roy venait, il assorta et mist son chastel de Japhe en tel point, qu'il ressemblait bien une bonne ville deffensable ; car à chascun creneau de son chastel il y avait bien cinq cents hommes, à tout chascun une targe et ung penoncel à ses armes. Laquelle chose estoit fort belle à veoir, car ses armes estoient de fin or, à une croix de gueules paltée faicte moult richement. Nous nous logeasmes aux champs tout à l'entour d'icelui chastel de Japhe qui estoit séant rez de la, mer et en une isle. Et fist commancer le roy à

faire fermer et édifier une bourge tout à l’entour du chastel, dès l’une des mers jusques à l’autre, en ce qu’il y avait de terre. »

Ce fut à Jaffa que la reine femme de saint Louis accoucha d’une fille nommée Blanche, et saint Louis reçut dans la même ville la nouvelle de la mort de sa mère. Il se jeta à genoux, et s’écria :

« Je vous rends grâces, mon Dieu ! de ce que vous m’avez prêté madame ma chère mère, tant qu’il a plu à votre volonté ; et de ce que maintenant, selon votre bon plaisir, vous l’avez retirée à vous. Il est vrai que je l’aimais sur toutes les créatures du monde, et elle le méritait ; mais puisque vous me l’avez ôtée, votre nom soit béni éternellement. »

Jaffa sous la domination des chrétiens avait un évêque suffragant du siège de Césarée. Quand les chevaliers eurent été contraints d’abandonner entièrement la Terre Sainte, Jaffa retomba avec toute la Palestine sous le joug des soudans d’Egypte, et ensuite sous la domination des Turcs.

Depuis cette époque jusqu’à nos jours on retrouve Joppé ou Jaffa dans tous les voyages à Jérusalem ; mais la ville, telle qu’on la voit aujourd’hui, n’a guère plus d’un siècle d’existence, puisque Monconys, qui visita la Palestine en 1647, ne trouva à Jaffa qu’un château et trois cavernes creusées dans le roc. Thévenot ajoute que les moines de Terre Sainte avaient élevé devant les cavernes des baraques de bois et que les Turcs contraignirent les Pères de les démolir. Cela explique un passage de la relation d’un religieux vénitien. Ce religieux raconte qu’à leur arrivée à Jaffa on renfermait les pèlerins dans une caverne. Breve, Opdam, Deshayes, Nicole le Huen, Barthélemy de Salignac ; Duloir, Zuallart, le Père Roger et Pierre de la Vallée sont unanimes sur le peu d’étendue et la misère de Jaffa.

On peut voir dans M. de Volney ce qui concerne la moderne Jaffa, l’histoire des sièges qu’elle a soufferts pendant les guerres de Dâher et d’Aly-Bey, ainsi que les autres détails sur la bonté de ses fruits, l’agrément de ses jardins, etc. J’ajouterai quelques remarques.

Indépendamment des deux fontaines de Jaffa, citées par les voyageurs, on trouve des eaux douces le long de la mer, en remontant vers Gaza ; il suffit de creuser avec la main dans le sable pour faire sourdre au bord même de la vague une eau fraîche : j'ai fait moi-même, avec M. Contessini, cette curieuse expérience, depuis l'angle méridional de la ville jusqu'à la demeure d'un santon, que l'on voit à quelque distance sur la côte.

Jaffa, déjà si maltraitée dans les guerres de Dâher, a beaucoup souffert par les derniers événements. Les Français, commandés par l'empereur, la prirent d'assaut en 1799. Lorsque nos soldats furent retournés en Egypte, les Anglais, unis aux troupes du grand-vizir, bâtirent un bastion à l'angle sud-est de la ville. Abou-Marra, favori du grand-vizir, fut nommé commandant de la ville. Djezzar, pacha d'Acre, ennemi du grand-vizir, vint mettre le siège devant Jaffa après le départ de l'armée ottomane. Abou-Marra se défendit vaillamment pendant neuf mois, et trouva moyen de s'échapper par mer. Les ruines qu'on voit à l'orient de la ville sont les fruits de ce siège. Après la mort de Djezzar, Abou-Marra fut nommé pacha de Gedda, sur la mer Rouge. Le nouveau pacha prit sa route à travers la Palestine ; par une de ces révoltes si communes en Turquie, il s'arrêta dans Jaffa, et refusa de se rendre à son pachalic. Le pacha d'Acre, Suleiman-pacha, second successeur de Djezzar[1183], reçut ordre d'attaquer le rebelle, et Jaffa fut assiégée de nouveau. Après une assez faible résistance, Abou-Marra se réfugia auprès de Mahamet-Pacha-Adem, alors élevé au pachalic de Damas.

J'espère qu'on voudra bien pardonner l'aridité de ces détails, à cause de l'importance que Jaffa avait autrefois et de celle qu'elle a acquise dans ces derniers temps.

J'attendais avec impatience le moment de mon départ pour Jérusalem. Le 3 octobre, à quatre heures de l'après-midi, mes domestiques se revêtirent de sayons de poils de chèvre, fabriqués dans la Haute-Egypte, et tels que les portent les Bedouins ; je mis par-dessus mon habit une robe semblable à celle de Jean et de Julien, et nous montâmes sur de petits

chevaux. Des bâts nous servaient de selles. Nous avions les pieds passés dans des cordes en guise d'étriers. Le président de l'hospice marchait à notre tête, comme un simple frère. Un Arabe presque nu nous montrait le chemin, et un autre Arabe nous suivait, chassant devant lui un âne chargé de nos bagages. Nous sortîmes par les derrières du couvent, et nous gagnâmes la porte de la ville, du côté du midi, à travers les décombres des maisons détruites dans les derniers sièges. Nous cheminâmes d'abord au milieu des jardins, qui devaient être charmants autrefois : le père Neret et M. de Volney en ont fait l'éloge. Ces jardins ont été ravagés par les différents partis qui se sont disputé les ruines de Jaffa : mais il y reste encore des grenadiers, des figuiers de Pharaon, des citronniers, quelques palmiers, des buissons de nopals, et des pommiers, que l'on cultive aussi dans les environs de Gaza, et même au couvent du mont Sinaï.

Nous nous avançâmes dans la plaine de Saron, dont l'Ecriture loue la beauté[1184]. Quand le père Neret y passa, au mois d'avril 1713, elle était couverte de tulipes. » La variété de leur couleur, dit-il, forme un agréable parterre. » Les fleurs qui couvrent au printemps cette campagne célèbre sont les roses blanches et roses, le narcisse, l'anémone, les lis blancs et jaunes, les giroflées, et une espèce d'immortelle très odorante. La plaine s'étend le long de la mer, depuis Gaza au midi jusqu'au mont Carmel au nord. Elle est bornée au levant par les montagnes de Judée et de Samarie. Elle n'est pas d'un niveau égal : elle forme quatre plateaux, qui sont séparés les uns des autres par un cordon de pierres nues et dépouillées. Le sol est une arène fine, blanche et rouge, et qui paraît, quoique sablonneuse, d'une extrême fertilité. Mais, grâce au despotisme musulman, ce sol n'offre de toutes parts que des chardons, des herbes sèches et flétries, entremêlées de chétives plantations de coton, de doura, d'orge et de froment. Çà et là paraissent quelques villages, toujours en ruine, quelques bouquets d'oliviers et de sycomores. À moitié chemin de Rama à Jaffa, on trouve un puits indiqué par tous les voyageurs : l'abbé Mariti en fait l'histoire, afin d'avoir le plaisir

d’opposer l’utilité d’un santon turc à l’inutilité d’un religieux chrétien. Près de ce puits on remarque un bois d’oliviers plantés en quinconce, et dont la tradition fait remonter l’origine au temps de Godefroy de Bouillon. On découvre de ce lieu Rama ou Ramlé, situé dans un endroit charmant, à l’extrémité d’un des plateaux ou des plis de la plaine. Avant d’y entrer nous quittâmes le chemin pour visiter une citerne, ouvrage de la mère de Constantin[1185]. On y descend par vingt-sept marches ; elle a trente-trois pas de long sur trente de large ; elle est composée de vingt-quatre arches et reçoit les pluies par vingt-quatre ouvertures. De là, à travers une forêt de nopals, nous nous rendîmes à la tour des Quarante-Martyrs, aujourd’hui le minaret d’une mosquée abandonnée, autrefois le clocher d’un monastère dont il reste d’assez belles ruines : ces ruines consistent en des espèces de portiques assez semblables à ceux des écuries de Mécène à Tibur ; ils sont remplis de figuiers sauvages. On veut que Joseph, la Vierge et l’Enfant se soient arrêtés dans ce lieu lors de la fuite en Egypte : ce lieu certainement serait charmant pour y peindre le repos de la sainte Famille ; le génie de Claude Lorrain semble avoir deviné ce paysage, à en juger par son admirable tableau du palais Doria à Rome.

Sur la porte de la tour on lit une inscription arabe rapportée par M. de Volney : tout près de là est une antiquité miraculeuse décrite par Muratori.

Après avoir visité ces ruines, nous passâmes près d’un moulin abandonné : M. de Volney le cite comme le seul qu’il eût vu en Syrie ; il y en a plusieurs autres aujourd’hui. Nous descendîmes à Rama, et nous arrivâmes à l’hospice des moines de Terre Sainte. Ce couvent avait été saccagé cinq années auparavant, et l’on me montra le tombeau d’un des frères qui périt dans cette occasion. Les religieux venaient enfin d’obtenir, avec beaucoup de peine, la permission de faire à leur monastère les réparations les plus urgentes.

De bonnes nouvelles m’attendaient à Rama : j’y trouvai un drogman du couvent de Jérusalem, que le gardien envoyait au-devant de moi. Le chef arabe que les Pères avaient fait avertir,

et qui me devait servir d’escorte, rôdait à quelque distance dans la campagne ; car l’aga de Rama ne permettait pas aux Bedouins d’entrer dans la ville. La tribu la plus puissante des montagnes de Judée fait sa résidence au village de Jérémie ; elle ouvre et ferme à volonté le chemin de Jérusalem aux voyageurs. Le cheik de cette tribu était mort depuis très peu de temps ; il avait laissé son fils Utman sous la tutelle de son oncle Abou-Gosh : celui-ci avait deux frères, Djiaber et Ibrahim-Habd-el-Rouman, qui m’accompagnèrent à mon retour.

Il fut convenu que je partirais au milieu de la nuit. Comme le jour n’était pas encore à sa fin, nous soupâmes sur les terrasses qui forment le toit du couvent. Les monastères de Terre Sainte ressemblent à des forteresses lourdes et écrasées, et ne rappellent en aucune façon les monastères de l’Europe. Nous jouissions d’une vue charmante : les maisons de Rama sont des cahutes de plâtre, surmontées d’un petit dôme tel que celui d’une mosquée ou d’un tombeau de santon ; elles semblent placées dans un bois d’oliviers, de figuiers, de grenadiers, et sont entourées de grands nopals qui affectent des formes bizarres et entassent en désordre les unes sur les autres leurs palettes épineuses. Du milieu de ce groupe confus d’arbres et de maisons s’élancent les plus beaux palmiers de l’Idumée. Il y en avait un surtout dans la cour du couvent que je ne me lassais point d’admirer : il montait en colonne à la hauteur de plus de trente pieds, puis épanouissait avec grâce ses rameaux recourbés, au-dessous desquels les dattes à moitié mûres pendaient comme des cristaux de corail.

Rama est l’ancienne Arimathie, patrie de cet homme juste qui eut la gloire d’ensevelir le Sauveur. Ce fut à Lod, Lydda ou Diospolis, village à une demi-lieue de Rama, que saint Pierre opéra le miracle de la guérison du paralytique. Pour ce qui concerne Rama considérée sous les rapports du commerce, on peut consulter les *Mémoires du baron de Tott* et le *Voyage de M. de Volney*.

Nous sortîmes de Rama le 4 octobre à minuit. Le Père président nous conduisit par des chemins détournés à l’endroit où nous attendait Abou-Gosh, et retourna ensuite à son

couvent. Notre troupe était composée du chef arabe, du drogman de Jérusalem, de mes deux domestiques et du Bedouin de Jaffa, qui conduisait l'âne chargé du bagage. Nous gardions toujours la robe et la contenance de pauvres pèlerins latins, mais nous étions armés sous nos habits.

Après avoir chevauché une heure sur un terrain inégal, nous arrivâmes à quelques masures placées au haut d'une éminence rocailleuse. Nous franchîmes un des ressauts de la plaine, et au bout d'une autre heure de marche nous parvînmes à la première ondulation des montagnes de Judée. Nous tournâmes par un ravin raboteux autour d'un monticule isolé et aride. Au sommet de ce tertre on entrevoyait un village en ruine et les pierres éparses d'un cimetière abandonné : ce village porte le nom du Latroun ou du Larron : c'est la patrie du criminel qui se repentit sur la croix, et qui fit faire au Christ son dernier acte de miséricorde. Trois milles plus loin nous entrâmes dans les montagnes. Nous suivions le lit desséché d'un torrent la lune, diminuée d'une moitié, éclairait à peine nos pas dans ces profondeurs ; les sangliers faisaient entendre autour de nous un cri singulièrement sauvage. Je compris à la désolation de ces bords comment la fille de Jephté voulait pleurer sur la montagne de Judée, et pourquoi les prophètes allaient gémir sur les hauts lieux. Quand le jour fut venu, nous nous trouvâmes au milieu d'un labyrinthe de montagnes de forme conique, à peu près semblables entre elles et enchaînées l'une à l'autre par la base. La roche qui formait le fond de ces montagnes perçoit la terre. Ses bandes ou ses corniches parallèles étaient disposées comme les gradins d'un amphithéâtre romain, ou comme ces murs en échelons avec lesquels on soutient les vignes dans les vallées de la Savoie[1186].

À chaque redan du rocher croissaient des touffes de chênes nains, des buis et des lauriers-roses. Dans le fond des ravins s'élevaient des oliviers, et quelquefois ces arbres formaient des bois entiers sur le flanc des montagnes. Nous entendîmes crier divers oiseaux, entre autres des geais. Parvenus au plus haut point de cette chaîne, nous découvrîmes derrière nous

(au midi et à l’occident) la plaine de Saron jusqu’à Jaffa, et l’horizon de la mer jusqu’à Gaza ; devant nous (au nord et au levant) s’ouvrait le vallon de Saint-Jérémie, et dans la même direction, sur le haut d’un rocher, on apercevait au loin une vieille forteresse appelée le Château des Machabées. On croit que l’auteur des Lamentations vint au monde dans le village qui a retenu son nom au milieu de ces montagnes[1187] : il est certain que la tristesse de ces lieux semble respirer dans les cantiques du prophète des douleurs.

Cependant, en approchant de Saint-Jérémie, je fus un peu consolé par un spectacle inattendu. Des troupeaux de chèvres à oreilles tombantes, des moutons à large queue, des ânes qui rappelaient par leur beauté l’onagre des Ecritures, sortaient du village au lever de l’aurore. Des femmes arabes faisaient sécher des raisins dans les vignes ; quelques-unes avaient le visage couvert d’un voile et portaient sur leur tête un vase plein d’eau, comme les filles de Madian. La fumée du hameau montait en vapeur blanche aux premiers rayons du jour ; on entendait des voix confuses, des chants, des cris de joie : cette scène formait un contraste agréable avec la désolation du lieu et les souvenirs de la nuit. Notre chef arabe avait reçu d’avance le droit que la tribu exige des voyageurs, et nous passâmes sans obstacle. Tout à coup je fus frappé de ces mots prononcés distinctement en français :

« En avant ! Marche ! » Je tournai la tête, et j’aperçus une troupe de petits Arabes tout nus qui faisaient l’exercice avec des bâtons de palmier. Je ne sais quel vieux souvenir de ma première vie me tourmente ; et quand on me parle d’un soldat français, le cœur me bat : mais voir de petits Bedouins dans les montagnes de la Judée imiter nos exercices militaires et garder le souvenir de notre valeur ; les entendre prononcer ces mots qui sont, pour ainsi dire, les mots d’ordre de nos armées et les seuls que sachent nos grenadiers, il y aurait eu de quoi toucher un homme moins amoureux que moi de la gloire de sa patrie. Je ne fus pas si effrayé que Robinson quand il entendit parler son perroquet, mais je ne fus pas moins charmé que ce fameux voyageur. Je donnai quelques médins au petit

bataillon, en lui disant :

« En avant ! Marche ! » Et afin de ne rien oublier, je lui criai :

« Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

Comme les compagnons de Godefroy et de saint Louis.

De la vallée de Jérémie nous descendîmes dans celle de Térébinthe. Elle est plus profonde et plus étroite que la première. On y voit des vignes et quelques roseaux de doura. Nous arrivâmes au torrent où David enfant prit les cinq pierres dont il frappa le géant Goliath. Nous passâmes ce torrent sur un pont de pierre, le seul qu'on rencontre dans ces lieux déserts : le torrent conservait encore un peu d'eau stagnante. Tout près de là, à main gauche, sous un village appelé Kaloni, je remarquai parmi des ruines plus modernes les débris d'une fabrique antique. L'abbé Mariti attribue ce monument à je ne sais quels moines. Pour un voyageur italien, l'erreur est grossière. Si l'architecture de ce monument n'est pas hébraïque, elle est certainement romaine : l'aplomb, la taille et le volume des pierres ne laissent aucun doute à ce sujet.

Après avoir passé le torrent, on découvre le village de Keriet-Lefta au bord d'un autre torrent desséché qui ressemble à un grand chemin poudreux. El-Biré se montre au loin au sommet d'une haute montagne, sur la route de Nablous, Nabolos ou Nabolosa, la Sichem du royaume d'Israel, et la Néapolis des Hérodes. Nous continuâmes à nous enfoncer dans un désert, où des figuiers sauvages clairsemés étalaient au vent du midi leurs feuilles noircies. La terre, qui jusque alors avait conservé quelque verdure, se dépouilla, les flancs des montagnes s'élargirent et prirent à la fois un air plus grand et plus stérile. Bientôt toute végétation cessa ; les mousses mêmes disparurent. L'amphithéâtre des montagnes se teignit d'une couleur rouge et ardente. Nous gravîmes pendant une heure ces régions attristées pour atteindre un col élevé que nous voyions devant nous. Parvenus à ce passage, nous cheminâmes pendant une autre heure sur un plateau nu semé de pierres roulantes. Tout à coup, à l'extrémité de ce plateau, j'aperçus une ligne de murs gothiques flanqués de tours carrées, et derrière lesquels s'élevaient quelques pointes

d’édifices. Au pied de ces murs paraissait un camp de cavalerie turque dans toute la pompe orientale. Le guide s’écria :

« El-Cods ! » La Sainte (Jérusalem) ! et il s’enfuit au grand galop[1188].

Je conçois maintenant ce que les historiens et les voyageurs rapportent de la surprise des croisés et des pèlerins à la première vue de Jérusalem[1189].

Je puis assurer que quiconque a eu comme moi la patience de lire à peu près deux cents relations modernes de la Terre Sainte, les compilations rabbiniques et les passages des anciens sur la Judée, ne connaît rien du tout encore. Je restai les yeux fixés sur Jérusalem, mesurant la hauteur de ses murs, recevant à la fois tous les souvenirs de l’histoire, depuis Abraham jusqu’à Godefroy de Bouillon, pensant au monde entier changé par la mission du Fils de l’Homme, et cherchant vainement ce temple dont il ne reste pas pierre sur pierre. Quand je vivrais mille ans, jamais je n’oublierai ce désert qui semble respirer encore la grandeur de Jéhovah et les épouvantements de la mort[1190].

Les cris du drogman, qui me disait serrer notre troupe parce que nous allions entrer dans le camp, me tirèrent de la stupeur où la vue des lieux saints m’avait jeté. Nous passâmes au milieu des tentes ; ces tentes étaient de peaux de brebis noires : il y avait quelques pavillons de toile rayée, entre autres celui du pacha. Les chevaux, sellés et bridés, étaient attachés à des piquets. Je fus surpris de voir quatre pièces d’artillerie à cheval ; elles étaient bien montées, et le charronnage m’en parut anglais. Notre mince équipage et nos robes de pèlerins excitaient la risée des soldats. Comme nous approchions de la porte de la ville, le pacha sortait de Jérusalem. Je fus obligé d’ôter promptement le mouchoir que j’avais jeté sur mon chapeau pour me défendre du soleil, dans la crainte de m’attirer une disgrâce pareille à celle du pauvre Joseph à Tripolizza.

Nous entrâmes dans Jérusalem par la porte des Pèlerins. Auprès de cette porte s’élève la tour de David, plus connue

sous le nom de la Tour des Pisans. Nous payâmes le tribut, et nous suivîmes la rue qui se présentait devant nous : puis, tournant à gauche, entre des espèces de prisons de plâtre qu'on appelle des maisons, nous arrivâmes a midi vingt-deux minutes au monastère des Pères latins. Il était envahi par les soldats d'Abdallah, qui se faisaient donner tout ce qu'ils trouvaient à leur convenance.

Il faut être dans la position des Pères de Terre Sainte pour comprendre le plaisir que leur causa mon arrivée. Ils se crurent sauvés par la présence d'un seul Français. Je remis an père Bonaventure de Nola, gardien du couvent, une lettre de M. le général Sebastiani. » Monsieur, me dit le gardien, c'est la Providence qui vous amène. Vous avez des firmans de route ? Permettez-nous de les envoyer au pacha ; il saura qu'un Français est descendu au couvent ; il nous croira spécialement protégés par l'empereur. L'année dernière il nous contraignit de payer soixante mille piastres ; d'après l'usage, nous ne lui en devons que quatre mille, encore à titre de simple présent. Il veut cette année nous arracher la même somme, et il nous menace de se porter aux dernières extrémités si nous la refusons. Nous serons obligés de vendre les vases sacrés, car depuis quatre ans nous ne recevons plus aucune aumône de l'Europe : si cela continue, nous nous verrons forcés d'abandonner la Terre Sainte et de livrer aux mahométans le tombeau de Jésus-Christ. »

Je me trouvai trop heureux de pouvoir rendre ce léger service au gardien. Je le priai toutefois de me laisser aller au Jourdain, avant d'envoyer les firmans, pour ne pas augmenter les difficultés d'un voyage toujours dangereux : Abdallah aurait pu me faire assassiner en route et rejeter le tout sur les Arabes.

Le père Clément Perès, procureur général du couvent, homme très instruit, d'un esprit fin, orné et agréable, me conduisit à la chambre d'honneur des pèlerins. On y déposa mes bagages, et je me préparai à quitter Jérusalem quelques heures après y être entré. J'avais cependant plus besoin de repos que de guerroyer avec les Arabes de la mer Morte. Il y

avait longtemps que je courais la terre et la mer pour arriver aux saints lieux : à peine touchais-je au but de mon voyage, que je m'en éloignais de nouveau. Mais je crus devoir ce sacrifice à des religieux qui font eux-mêmes un perpétuel sacrifice de leurs biens et de leur vie. D'ailleurs, j'aurais pu concilier l'intérêt des Pères et ma sûreté en renonçant à voir le Jourdain, et il ne tenait qu'à moi de mettre des bornes à ma curiosité.

Tandis que j'attendais l'instant du départ, les religieux se mirent à chanter dans l'église du monastère. Je demandai la cause de ces chants, et j'appris que l'on célébrait la fête du patron de l'ordre. Je me souvins alors que nous étions au 4 octobre, le jour de la Saint-François, jour de ma naissance et de ma fête. Je courus au chœur, et j'offris des vœux pour le repos de celle qui m'avait autrefois donné la vie à pareil jour : Paries liberos in dolore. Je regarde comme un bonheur que ma première prière à Jérusalem n'ait pas été pour moi. Je considérais avec respect ces religieux qui chantaient les louanges du Seigneur à trois cents pas du tombeau de Jésus-Christ ; je me sentais touché à la vue de cette faible mais invincible milice restée seule à la garde du Saint-Sépulcre, quand les rois l'ont abandonnée ;

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle !

Le Père gardien envoya chercher un Turc appelé Ali-Aga pour me conduire à Bethléem. Cet Ali-Aga était fils d'un aga de Rama, qui avait eu la tête tranchée sous la tyrannie de Djezzar. Ali était né à Jéricho, aujourd'hui Rihha, et il se disait gouverneur de ce village. C'était un homme de tête et de courage, dont j'eus beaucoup à me louer. Il commença d'abord par nous faire quitter, à moi et à mes domestiques, le vêtement arabe, pour reprendre l'habit français : cet habit, naguère si méprisé des Orientaux, inspire aujourd'hui le respect et la crainte. La valeur française est rentrée en possession de la renommée qu'elle avait autrefois dans ce pays : ce furent des chevaliers de France qui rétablirent le royaume de Jérusalem, comme ce sont des soldats de France qui ont cueilli les dernières palmes de l'Idumée. Les Turcs vous

montrent à la fois et la Tour de Beaudouin et le Camp de l'empereur : on voit au Calvaire l'épée de Godefroy de Bouillon, qui, dans son vieux fourreau, semble encore garder le Saint-Sépulcre.

On nous amena à cinq heures du soir trois bons chevaux ; Michel, drogman du couvent, se joignit à nous ; Ali se mit à notre tête, et nous partîmes pour Bethléem, où nous devions coucher et prendre une escorte de six Arabes. J'avais lu que le gardien de Saint-Sauveur est le seul Franc qui ait le privilège de monter à cheval à Jérusalem, et j'étais un peu surpris de galoper sur une jument arabe ; mais j'ai su depuis que tout voyageur en peut faire autant pour son argent. Nous sortîmes de Jérusalem par la porte de Damas, puis, tournant à gauche et traversant les ravins au pied du mont Sion, nous gravîmes une montagne sur le plateau de laquelle nous cheminâmes pendant une heure. Nous laissions Jérusalem au nord derrière nous ; nous avions au couchant les montagnes de Judée, et au levant, par-delà la mer Morte, les montagnes d'Arabie. Nous passâmes le couvent de Saint-Elie. On ne manque pas de faire remarquer, sous un olivier et sur un rocher au bord du chemin, l'endroit où ce prophète se reposait lorsqu'il allait à Jérusalem. À une lieue plus loin, nous entrâmes dans le champ de Rama, où l'on trouve le tombeau de Rachel. C'est un édifice carré, surmonté d'un petit dôme : il jouit des privilèges d'une mosquée ; les Turcs ainsi que les Arabes honorent les familles des patriarches. Les traditions des chrétiens s'accordent à placer le sépulcre de Rachel dans ce lieu : la critique historique est favorable à cette opinion ; mais, malgré Thévenot, Monconys, Roger et tant d'autres, je ne puis reconnaître un monument antique dans ce qu'on appelle aujourd'hui le tombeau de Rachel : c'est évidemment une fabrique turque consacrée à un santon.

Nous aperçûmes dans la montagne (car la nuit était venue) les lumières du village de Rama. Le silence était profond autour de nous. Ce fut sans doute dans une pareille nuit que l'on entendit tout à coup la voix de Rachel : Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus ; Rachel plorans filios suos, et

noluit consolari, quia non sunt. Ici la mère d’Astyanax et celle d’Euryale sont vaincues : Homère et Virgile cèdent la palme de la douleur à Jérémie.

Nous arrivâmes par un chemin étroit et scabreux à Bethléem. Nous frappâmes à la porte du couvent ; l’alarme se mit parmi les religieux, parce que notre visite était inattendue, et que le turban d’Ali inspira d’abord l’épouvante mais tout fut bientôt expliqué.

Bethléem reçut son nom d’Abraham, et Bethléem signifie la Maison de Pain. Elle fut surnommée Ephrata (fructueuse), du nom de la femme de Caleb, pour la distinguer d’une autre Bethléem de la tribu de Zabulon. Elle appartenait à la tribu de Juda. Elle porta aussi le nom de Cité de David ; elle était la patrie de ce monarque, et il y garda les troupeaux dans son enfance. Abissan, septième juge d’Israel, Elimelech, Obed, Jessé et Booz naquirent comme David à Bethléem ; et c’est là qu’il faut placer l’admirable églogue de Ruth. Saint Mathias, apôtre, eut aussi le bonheur de recevoir le jour dans la cité où le Messie vint au monde.

Les premiers fidèles avaient élevé un oratoire sur la crèche du Sauveur. Adrien le fit renverser pour y placer une statue d’Adonis. Sainte Hélène détruisit l’idole, et bâtit au même lieu une église dont l’architecture se mêle aujourd’hui aux différentes parties ajoutées par les princes chrétiens. Tout le monde sait que saint Jérôme se retira à Bethléem. Bethléem, conquise par les croisés, retomba avec Jérusalem sous le joug infidèle ; mais elle a toujours été l’objet de la vénération des pèlerins. De saints religieux, se dévouant à un martyre perpétuel, l’ont gardée pendant sept siècles. Quant à la Bethléem moderne, à son sol, à ses productions, à ses habitants, on peut consulter M. de Volney. Je n’ai pourtant point remarqué dans la vallée de Bethléem la fécondité qu’on lui attribue : il est vrai que sous le gouvernement turc le terrain le plus fertile devient désert en peu d’années.

Le 5 octobre, à quatre heures du matin, je commençai la revue des monuments de Bethléem. Quoique ces monuments aient été souvent décrits, le sujet par lui-même est si

intéressant, que je ne puis me dispenser d’entrer dans quelques détails.

Le couvent de Bethléem tient à l’église par une cour fermée de hautes murailles. Nous traversâmes cette cour, et une petite porte latérale nous donna passage dans l’église. Cette église est certainement d’une haute antiquité, et, quoique souvent détruite et souvent réparée, elle conserve les marques de son origine grecque. Sa forme est celle d’une croix. La longue nef, ou, si l’on veut, le pied de la croix est orné de quarante-huit colonnes d’ordre corinthien, placées sur quatre lignes. Ces colonnes ont deux pieds six pouces de diamètre près la base, et dix-huit pieds de hauteur, y compris la base et le chapiteau. Comme la voûte de cette nef manque, les colonnes ne portent rien qu’une frise de bois qui remplace l’architrave et tient lieu de l’entablement entier. Une charpente à jour prend sa naissance au haut des murs et s’élève en dôme pour. porter un toit qui n’existe plus, ou qui n’a jamais été achevé. On dit que cette charpente est de bois de cèdre, mais c’est une erreur. Les murs sont percés de grandes fenêtres : ils étaient ornés autrefois de tableaux en mosaïque et de passages de l’Evangile, écrits en caractères grecs et latins : on en voit encore des traces. La plupart de ces inscriptions sont rapportées par Quaresmius. L’abbé Mariti relève avec aigreur une méprise de ce savant religieux, touchant une date : un très habile homme peut se tromper ; mais celui qui en avertit le public sans égard et sans politesse prouve moins sa science que sa vanité.

Les restes des mosaïques que l’on aperçoit çà et là, et quelques tableaux peints sur bois, sont intéressants pour l’histoire de l’art : ils présentent en général des figures de face, droites, raides, sans mouvement et sans ombre ; mais l’effet en est majestueux et le caractère noble et sévère. Je n’ai pu en examinant ces peintures m’empêcher de penser au respectable M. d’Agincourt, qui fait à Rome l’Histoire des Arts du dessin dans le moyen âge[1191], et qui trouverait à Bethléem de grands secours.

La secte chrétienne des Arméniens est en possession de la

nef que je viens de décrire. Cette nef est séparée des trois autres branches de la croix par un mur, de sorte que l'église n'a plus d'unité. Quand vous avez passé ce mur, vous vous trouvez en face du sanctuaire ou du chœur, qui occupe le haut de la croix. Ce chœur est élevé de trois degrés au-dessus de la nef. On y voit un autel dédié aux mages. Sur le pavé au bas de cet autel on remarque une étoile de marbre : la tradition veut que cette étoile corresponde au point du ciel où s'arrêta l'étoile miraculeuse qui conduisit les trois rois. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'endroit où naquit le Sauveur du monde se trouve perpendiculairement au-dessous de cette étoile de marbre, dans l'église souterraine de la Crèche. Je parlerai de celle-ci dans un moment. Les Grecs occupent le sanctuaire des Mages, ainsi que les deux autres nets formées par les deux extrémités de la traverse de la croix. Ces deux dernières nefs sont vides et sans autels.

Deux escaliers tournants, composés chacun de quinze degrés, s'ouvrent aux deux côtés du chœur de l'église extérieure, et descendent à l'église souterraine, placée sous ce chœur. Celle-ci est le lieu à jamais révéré de la nativité du Sauveur. Avant d'y entrer, le supérieur me mit un cierge à la main et me fit une courte exhortation. Cette sainte grotte est irrégulière, parce qu'elle occupe l'emplacement irrégulier de l'étable et de la crèche. Elle a trente-sept pieds et demi de long, onze pieds trois pouces de large et neuf pieds de haut. Elle est taillée dans le roc : les parois de ce roc sont revêtues de marbre, et le pavé de la grotte est également d'un marbre précieux. Ces embellissements sont attribués à sainte Hélène. L'église ne tire aucun jour du dehors et n'est éclairée que par la lumière de trente-deux lampes envoyées par différents princes chrétiens. Tout au fond de la grotte, du côté de l'orient, est la place où la Vierge enfanta le Rédempteur des hommes. Cette place est marquée par un marbre blanc incrusté de jaspe et entouré d'un cercle d'argent, radié en forme de soleil. On lit ces mots à l'entour :

> Hic de Virgine Maria
> Jesus Christus natus est.

Une table de marbre, qui sert d’autel, est appuyée contre le rocher, et s’élève au-dessus de l’endroit où le Messie vint à la lumière. Cet autel est éclairé par trois lampes, dont la plus belle a été donnée par Louis XIII.

À sept pas de là, vers le midi, après avoir passé l’entrée d’un des escaliers qui montent à l’église supérieure, vous trouvez la crèche. On y descend par deux degrés, car elle n’est pas de niveau avec le reste de la grotte. C’est une voûte peu élevée, enfoncée dans le rocher. Un bloc de marbre blanc, exhaussé d’un pied au-dessus du sol, et creusé en forme de berceau, indique l’endroit même où le souverain du ciel fut couché sur la paille.

« Joseph partit aussi de la ville de Nazareth qui est en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce qu’il était de la maison et de la famille de David.

« Pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était grosse.

« Pendant qu’ils étaient en ce lieu, il arriva que le temps auquel elle devait accoucher s’accomplit ;

« Et elle enfanta son fils premier-né, et l’ayant emmailloté elle le coucha dans une crèche, parce qu’il n’y avait point de place pour eux dans l’hôtellerie[1192]. »

À deux pas, vis à vis la crèche, est un autel qui occupe la place où Marie était assise lorsqu’elle présenta l’enfant des douleurs aux adorations des mages.

« Jésus étant donc né dans Bethléem, ville de la tribu de Juda, du temps du roi Hérode, des mages vinrent de l’Orient en Jérusalem.

« Et ils demandèrent : Où est le roi des Juifs qui est nouvellement né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l’adorer.

« (…)

« Et en même temps l’étoile qu’ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu’à ce qu’étant arrivée sur le lieu où était l’enfant, elle s’y arrêta.

« Lorsqu’ils virent l’étoile ils furent tout transportés de joie :

« Et entrant dans la maison ils trouvèrent l’enfant avec

Marie sa mère, et se prosternant en terre ils l'adorèrent ; puis ouvrant leurs trésors ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe[1193]. »

Rien n'est plus agréable et plus dévot que cette église souterraine. Elle est enrichie de tableaux des écoles italienne et espagnole. Ces tableaux représentent les mystères de ces lieux, des Vierges et des Enfants d'après Raphael, des Annonciations, l'Adoration des Mages, la Venue des Pasteurs, et tous ces miracles mêlés de grandeur et d'innocence. Les ornements ordinaires de la crèche sont de satin bleu brodé en argent. L'encens fume sans cesse devant le berceau du Sauveur. J'ai entendu un orgue, fort bien touché, jouer à la messe les airs les plus doux et les plus tendres des meilleurs compositeurs d'Italie. Ces concerts charment l'Arabe chrétien qui, laissant paître ses chameaux, vient, comme les antiques bergers de Bethléem, adorer le Roi des rois dans sa crèche. J'ai vu cet habitant du désert communier à l'autel des Mages avec une ferveur, une pitié, une religion inconnues des chrétiens de l'Occident. » Nul endroit dans l'univers, dit le père Néret, n'inspire plus de dévotion… L'abord continuel des caravanes de toutes les nations chrétiennes… les prières publiques, les prosternations… la richesse même des présents que les princes chrétiens y ont envoyés… tout cela excite en votre âme des choses qui se font sentir beaucoup mieux qu'on ne peut les exprimer. »

Ajoutons qu'un contraste extraordinaire rend encore ces choses plus frappantes ; car en sortant de la grotte, où vous avez retrouvé la richesse, les arts, la religion des peuples civilisés, vous êtes transportés dans une solitude profonde, au milieu des masures arabes, parmi des sauvages demi-nus et des musulmans sans foi. Ces lieux sont pourtant ceux-là mêmes où s'opérèrent tant de merveilles ; mais cette terre sainte n'ose plus faire éclater au dehors son allégresse, et les souvenirs de sa gloire sont renfermés dans son sein.

Nous descendîmes de la grotte de la Nativité dans la chapelle souterraine où la tradition place la sépulture des Innocents :

« Hérode envoya tuer à Bethléem et en tout le pays d'alentour tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous : alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie : Vox in Rama audita est. »

La chapelle des Innocents nous conduisit à la grotte de saint Jérôme : on y voit Je sépulcre de ce docteur de l'Église, celui de saint Eusèbe et les tombeaux de sainte Paule et de sainte Eustochie.

Saint Jérôme passa la plus grande partie de sa vie dans cette grotte. C'est de là qu'il vit la chute de l'empire romain ; ce fut là qu'il reçut ces patriciens fugitifs qui, après avoir possédé les palais de la terre, s'estimèrent heureux de partager la cellule d'un cénobite. La paix du saint et les troubles du monde font un merveilleux effet dans les lettres du savant interprète de l'Ecriture.

Sainte Paule et sainte Eustochie sa fille étaient deux grandes dames romaines de la famille des Gracques et des Scipions. Elles quittèrent les délices de Rome pour venir vivre et mourir à Bethléem dans la pratique des vertus monastiques. Leur épitaphe, faite par saint Jérôme, n'est pas assez bonne et est trop connue pour que je la rapporte ici :

> Scipio, quam genuit, etc.

On voit dans l'oratoire de saint Jérôme un tableau où ce saint conserve l'air de tête qu'il a pris sous le pinceau du Carrache et du Dominiquin. Un autre tableau offre les images de Paule et d'Eustochie. Ces deux héritières de Scipion sont représentées mortes et couchées dans le même cercueil. Par une idée touchante, le peintre a donné aux deux saintes une ressemblance parfaite ; on distingue seulement la fille de la mère à sa jeunesse et à son voile blanc : l'une a marché plus longtemps et l'autre plus vite dans la vie, et elles sont arrivées au port au même moment.

Dans les nombreux tableaux que l'on voit aux lieux saints, et qu'aucun voyageur n'a décrits[1194], j'ai cru quelquefois reconnaître la touche mystique et le ton inspiré de Murillo : il serait assez singulier qu'un grand maître eût à la crèche ou au

tombeau du Sauveur quelque chef-d'œuvre inconnu.

Nous remontâmes au couvent. J'examinai la campagne du haut d'une terrasse. Bethléem est bâtie sur un monticule qui domine une longue vallée. Cette vallée s'étend de l'est à l'ouest : la colline du midi est couverte d'oliviers clairsemés sur un terrain rougeâtre, hérissé de cailloux ; la colline du nord porte des figuiers sur un sol semblable à celui de l'autre colline. On découvre çà et là quelques ruines, entre autres les débris d'une tour qu'on appelle la tour de Sainte-Paule. Je rentrai dans le monastère, qui doit une partie de sa richesse à Baudouin, roi de Jérusalem et successeur de Godefroy de Bouillon : c'est une véritable forteresse, et ses murs sont si épais qu'ils soutiendraient aisément un siège contre les Turcs.

L'escorte arabe étant arrivée, je me préparai à partir pour la mer Morte. En déjeunant avec les religieux qui formaient un cercle autour de moi, ils m'apprirent qu'il y avait au couvent un Père Français de nation. On l'envoya chercher : il vint les yeux baissés, les deux mains dans ses manches, marchant d'un air sérieux ; il me donna un salut froid et court. Je n'ai jamais entendu chez l'étranger le son d'une voix française sans être ému :

Ω φίλτατον φώνημα! φεῦ τὸ καὶ λαβεῖν
Προσφθεγμα τοιοῦδ' ἀνδρὸς ἐν χρόνῳ μακρῷ!

Après un si long temps (…)
Oh ! que cette parole à mon oreille est chère !

Je fis quelques questions à ce religieux. Il me dit qu'il s'appelait le Père Clément ; qu'il était des environs de Mayenne ; que, se trouvant dans un monastère en Bretagne, il avait été déporté en Espagne avec une centaine de prêtres comme lui ; qu'ayant reçu l'hospitalité dans un couvent de son ordre, ses supérieurs l'avaient ensuite envoyé missionnaire en Terre Sainte. Je lui demandai s'il n'avait point envie de revoir sa patrie, et s'il voulait écrire à sa famille. Voici sa réponse mot pour mot :

« Qui est-ce qui se souvient encore de moi en France ? Sais-je si j'ai encore des frères et des sœurs ? J'espère obtenir par le mérite de la crèche du Sauveur la force de mourir ici sans

importuner personne et sans songer à un pays où je suis oublié. »

Le Père Clément fut obligé de se retirer : ma présence avait réveillé dans son cœur des sentiments qu'il cherchait à éteindre. Telles sont les destinées humaines : un Français gémit aujourd'hui sur la perte de son pays aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

> Super flumina Babylonis, etc.

Mais ces fils d'Aaron qui suspendirent leurs harpes aux saules de Babylone ne rentrèrent pas tous dans la cité de David ; ces filles de Judée qui s'écriaient sur le bord de l'Euphrate :

> O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux ! etc.,

Ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bethel : plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs de la captivité.

À dix heures du matin nous montâmes à cheval, et nous sortîmes de Bethléem. Six Arabes bethléémites à pied, armés de poignards et de longs fusils à mèche, formaient notre escorte. Ils marchaient trois en avant et trois en arrière de nos chevaux. Nous avions ajouté à notre cavalerie un âne qui portait l'eau et les provisions. Nous prîmes la route du monastère de Saint-Saba, d'où nous devions ensuite descendre à la mer Morte et revenir par le Jourdain.

Nous suivîmes d'abord le vallon de Bethléem, qui s'étend au levant, comme je l'ai dit. Nous passâmes une croupe de montagnes où l'on voit sur la droite une vigne nouvellement plantée, chose assez rare dans le pays pour que je l'aie remarquée. Nous arrivâmes à une grotte appelée la grotte des Pasteurs. Les Arabes l'appellent encore Dta-el-Natour, le village des Bergers. On prétend qu'Abraham faisait paître ses troupeaux dans ce lieu, et que les bergers de Judée furent avertis dans ce même lieu de la naissance du Sauveur.

« Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit

dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux.

« Et tout d'un coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et une lumière divine les environna, ce qui les remplit d'une extrême crainte.

« Alors l'ange leur dit : Ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie.

« C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur.

« Et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant emmailloté, couché dans une crèche.

« Au même instant il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, chéris de Dieu. »

La piété des fidèles a transformé cette grotte en une chapelle. Elle devait être autrefois très ornée : j'y ai remarqué trois chapiteaux d'ordre corinthien, et deux autres d'ordre ionique. La découverte de ces derniers était une véritable merveille, car on ne trouve plus guère après le siècle d'Hélène que l'éternel corinthien.

En sortant de cette grotte, et marchant toujours à l'orient, une pointe de compas au midi, nous quittâmes les montagnes rouges pour entrer dans une chaîne de montagnes blanchâtres. Nos chevaux enfonçaient dans une terre molle et crayeuse, formée des débris d'une roche calcaire. Cette terre était si horriblement dépouillée qu'elle n'avait pas même une écorce de mousse. On voyait seulement croître çà et là quelques touffes de plantes épineuses aussi pâles que le sol qui les produit, et qui semblent couvertes de poussière comme les arbres de nos grands chemins pendant l'été.

En tournant une des croupes de ces montagnes nous aperçûmes deux camps de Bedouins : l'un formé de sept tentes de peaux de brebis noires disposé en carré long, ouvert à l'extrémité orientale ; l'autre composé d'une douzaine de tentes plantées en cercle. Quelques chameaux et des cavales

erraient dans les environs.

Il était trop tard pour reculer : il fallut faire bonne contenance et traverser le second camp. Tout se passa bien d'abord. Les Arabes touchèrent la main des Bethléémites et la barbe d'Ali-Aga. Mais à peine avions-nous franchi les dernières tentes, qu'un Bédouin arrêta l'âne qui portait nos vivres. Les Bethléémites voulurent le repousser ; l'Arabe appela ses frères à son secours. Ceux-ci sautent à cheval : on s'arme, on nous enveloppe. Ali parvint à calmer tout ce bruit pour quelque argent. Ces Bedouins exigèrent un droit de passage : ils prennent apparemment le désert pour un grand chemin ; chacun est maître chez soi. Ceci n'était que le prélude d'une scène plus violente.

Une lieue plus loin, en descendant le revers d'une montagne, nous découvrîmes la cime de deux hautes tours qui s'élevaient dans une vallée profonde. C'était le couvent de Saint-Saba. Comme nous approchions, une nouvelle troupe d'Arabes, cachée au fond d'un ravin, se jeta sur notre escorte en poussant des hurlements. Dans un instant nous vîmes voler les pierres, briller les poignards, ajuster les fusils. Ali se précipita dans la mêlée ; nous courons pour lui prêter secours : il saisit le chef des Bedouins par la barbe, l'entraîne sous le ventre de son cheval, et le menace de l'écraser s'il ne fait finir cette querelle. Pendant le tumulte un religieux grec criait de son côté et gesticulait du haut d'une tour ; il cherchait inutilement à mettre la paix. Nous étions tous arrivés à la porte de Saint-Saba. Les frères, en dedans, tournoient la clef, mais avec lenteur, car ils craignaient que dans ce désordre on ne pillât le monastère. Le janissaire, fatigué de ces délais, entrait en fureur contre les religieux et contre les Arabes. Enfin, il tira son sabre, et allait abattre la tête du chef des Bedouins, qu'il tenait toujours par la barbe avec une force surprenante, lorsque le couvent s'ouvrit. Nous nous précipitâmes tous pêle-mêle dans une cour, et la porte se referma sur nous. L'affaire devint alors plus sérieuse : nous n'étions point dans l'intérieur du couvent ; il y avait une autre cour à passer, et la porte de cette cour n'était point ouverte. Nous étions renfermés dans

un espace étroit, où nous nous blessions avec nos armes, et où nos chevaux, animés par le bruit, étaient devenus furieux. Ali prétendit avoir détourné un coup de poignard qu'un Arabe me portait par derrière, et il montrait sa main ensanglantée : mais Ali, très brave homme d'ailleurs, aimait l'argent, comme tous les Turcs. La dernière porte du monastère s'ouvrit ; le chef des religieux parut, dit quelques mots, et le bruit cessa. Nous apprîmes alors le sujet de la contestation.

Les derniers Arabes qui nous avaient attaqués appartenaient à une tribu qui prétendait avoir seule le droit de conduire les étrangers à Saint-Saba. Les Bethléémites, qui désiraient avoir le prix de l'escorte, et qui ont une réputation de courage à soutenir, n'avaient pas voulu céder. Le supérieur du monastère avait promis que je satisferais les Bedouins, et l'affaire s'était arrangée. Je ne leur voulais rien donner, pour les punir. Ali-Aga me représenta que si je tenais à cette résolution, nous ne pourrions jamais arriver au Jourdain. que ces Arabes iraient appeler les autres tribus ; que nous serions infailliblement massacrés ; que c'était la raison pour laquelle il n'avait pas voulu tuer le chef, car, une fois le sang versé, nous n'aurions eu d'autre parti à prendre que de retourner promptement à Jérusalem.

Je doute que les couvents de Scété soient placés dans des lieux plus tristes et plus désolés que le couvent de Saint-Saba. Il est bâti dans la ravine même du torrent de Cédron, qui peut avoir trois ou quatre cents pieds de profondeur dans cet endroit. Ce torrent est à sec, et ne roule qu'au printemps une eau fangeuse et rougie. L'église occupe une petite éminence dans le fond du lit. De là les bâtiments du monastère s'élèvent par des escaliers perpendiculaires et des passages creusés dans le roc, sur le flanc de la ravine, et parviennent ainsi jusqu'à la croupe de la montagne, où ils se terminent par deux tours carrées. L'une de ces tours est hors du couvent ; elle servait autrefois de poste avancé pour surveiller les Arabes. Du haut de ces tours on découvre les sommets stériles des montagnes de Judée ; au-dessous de soi l'œil plonge dans le ravin desséché du torrent de Cédron, où l'on voit des grottes

qu’habitèrent jadis les premiers anachorètes. Des colombes bleues nichent aujourd’hui dans ces grottes, comme pour rappeler, par leurs gémissements, leur innocence et leur douceur, les saints qui peuplaient autrefois ces rochers. Je ne dois point oublier un palmier qui croit dans un mur sur une des terrasses du couvent ; je suis persuadé que tous les voyageurs le remarqueront comme moi : il faut être environné d’une stérilité aussi affreuse pour sentir le prix d’une touffe de verdure.

Quant à la partie historique du couvent de Saint-Saba, le lecteur peut avoir recours à la lettre du père Néret et à la Vie des Pères du Désert. On montre aujourd’hui dans ce monastère trois ou quatre mille têtes de morts, qui sont celles des religieux massacrés par les infidèles. Les moines me laissèrent un quart d’heure tout seul avec ces reliques : ils semblaient avoir deviné que mon dessein était de peindre un jour la situation de l’âme des solitaires de la Thébaïde. Mais je ne me rappelle pas encore sans un sentiment pénible qu’un caloyer voulut me parler de politique et me raconter les secrets de la cour de Russie. » Hélas ! mon père, lui dis-je, où chercherez-vous la paix, si vous ne la trouvez pas ici ? »

Nous quittâmes le couvent à trois heures de l’après-midi ; nous remontâmes le torrent de Cédron ; ensuite, traversant la ravine, nous reprîmes notre route au levant. Nous découvrîmes Jérusalem par une ouverture des montagnes. Je ne savais trop ce que j’apercevais ; je croyais voir un amas de rochers brisés : l’apparition subite de cette cité des désolations au milieu d’une solitude désolée avait quelque chose d’effrayant ; c’était véritablement la reine du désert.

Nous avancions : l’aspect des montagnes était toujours le même, c’est-à-dire blanc poudreux, sans ombre, sans arbre, sans herbe et sans mousse. À quatre heures et demie, nous descendîmes de la haute chaîne de ces montagnes sur une chaîne moins élevée. Nous cheminâmes pendant cinquante minutes sur un plateau assez égal. Nous parvînmes enfin au dernier rang des monts qui bordent à l’occident la vallée du Jourdain et les eaux de la mer Morte. Le soleil était près de se

coucher nous mîmes pied à terre pour laisser reposer les chevaux, et je contemplai à loisir le lac, la vallée et le fleuve.

Quand on parle d'une vallée, on se représente une vallée cultivée, ou inculte : cultivée, elle est couverte de moissons, de vignes, de villages, de troupeaux ; inculte, elle offre des herbages ou des forêts ; si elle est arrosée par un fleuve, ce fleuve a des replis ; les collines qui forment cette vallée ont elles-mêmes des sinuosités dont les perspectives attirent agréablement les regards.

Ici, rien de tout cela qu'on se figure deux longues chaînes de montagnes, courant parallèlement du septentrion au midi, sans détours, sans sinuosités. La chaîne du levant, appelée Montagne d'Arabie, est la plus élevée ; vue à la distance de huit à dix lieues, on dirait un grand mur perpendiculaire, tout à fait semblable au Jura par sa forme et par sa couleur azurée : on ne distingue pas un sommet, pas la moindre cime ; seulement on aperçoit çà et là de légères inflexions, comme si la main du peintre qui a tracé cette ligne horizontale sur le ciel eût 0[1195].

La chaîne du couchant appartient aux montagnes de Judée. Moins élevée et plus inégale que la chaîne de l'est, elle en diffère encore par sa nature : elle présente de grands monceaux de craie et de sable qui imitent la forme de faisceaux d'armes, de drapeaux ployés, ou de tentes d'un camp assis au bord d'une plaine. Du côté de l'Arabie, ce sont au contraire de noirs rochers à pic, qui répandent au loin leur ombre sur les eaux de la mer Morte. Le plus petit oiseau du ciel ne trouverait pas dans ces rochers un brin d'herbe pour se nourrir ; tout y annonce la patrie d'un peuple réprouvé ; tout semble y respirer l'horreur et l'inceste d'où sortirent Ammon et Moab.

La vallée comprise entre ces deux chaînes de montagnes offre un sol semblable au fond d'une mer depuis longtemps retirée ; des plages de sel, une vase desséchée, des sables mouvants et comme sillonnés par les flots. Çà et là des arbustes chétifs croissent péniblement sur cette terre privée de vie ; leurs feuilles sont couvertes du sel qui les a nourris, et

leur écorce a le goût et l’odeur de la fumée. Au lieu de villages, on aperçoit les ruines de quelques tours. Au milieu de la vallée passe un fleuve décoloré ; il se traîne à regret vers le lac empesté qui l’engloutit. On ne distingue son cours au milieu de l’arène que par les saules et les roseaux qui le bordent : l’Arabe se cache dans ces roseaux pour attaquer le voyageur et dépouiller le pèlerin.

Tels sont ces lieux fameux par les bénédictions et par les malédictions du ciel. : ce fleuve est le Jourdain ; ce lac est la mer Morte ; elle paraît brillante, mais les villes coupables qu’elle cache dans son sein semblent avoir empoisonné ses flots. Ses abîmes solitaires ne peuvent nourrir aucun être vivant[1196] ; jamais vaisseau n’a pressé ses ondes[1197] ; ses grèves sont sans oiseaux, sans arbres, sans verdure ; et son eau, d’une amertume affreuse, est si pesante, que les vents les plus impétueux peuvent à peine la soulever.

Quand on voyage dans la Judée, d’abord un grand ennui saisit le cœur ; mais lorsque, passant de solitude en solitude, l’espace s’étend sans bornes devant vous, peu à peu l’ennui se dissipe, on éprouve une terreur secrète, qui loin d’abaisser l’âme donne du courage et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles : le soleil brûlant, l’aigle impétueux, le figuier stérile, toute la poésie, tous les tableaux de l’Ecriture sont là : chaque nom renferme un mystère, chaque grotte déclare l’avenir, chaque sommet retentit des accents d’un prophète. Dieu même a parlé sur ces bords : les torrents desséchés, les rochers fendus, les tombeaux entrouverts attestent le prodige ; le désert paraît encore muet de terreur, et l’on dirait qu’il n’a osé rompre le silence depuis qu’il a entendu la voix de l’Eternel.

Nous descendîmes de la croupe de la montagne afin d’aller passer la nuit au bord de la mer Morte, pour remonter ensuite au Jourdain. En entrant dans la vallée, notre petite troupe se resserra : nos Bethléémites préparèrent leurs fusils et marchèrent en avant avec précaution Nous nous trouvions sur le chemin des Arabes du désert, qui vont chercher du sel au

lac et qui font une guerre impitoyable au voyageur. Les mœurs des Bedouins commencent à s'altérer par une trop grande fréquentation avec les Turcs et les Européens. Ils prostituent maintenant leurs filles et leurs épouses, et égorgent le voyageur, qu'ils se contentaient autrefois de dépouiller.

Nous marchâmes ainsi pendant deux heures le pistolet à la main comme en pays ennemi. Nous suivions, entre les dunes de sable, les fissures qui s'étaient formées dans une vase cuite aux rayons du soleil. Une croûte de sel recouvrait l'arène et présentait comme un champ de neige, d'où s'élevaient quelques arbustes rachitiques. Nous arrivâmes tout à coup au lac ; je dis tout à coup, parce que je m'en croyais encore assez éloigné. Aucun bruit, aucune fraîcheur ne m'avoir annoncé l'approche des eaux. La grève, semée de pierres, était brûlante, le flot était sans mouvement et absolument mort sur la rive.

Il était nuit close : la première chose que je fis en mettant pied à terre fut d'entrer dans le lac jusqu'aux genoux et de porter l'eau à ma bouche. Il me fut impossible de l'y retenir. La salure en est beaucoup plus forte que celle de la mer, et elle produit sur les lèvres l'effet d'une forte solution d'alun. Mes bottes turent à peine séchées, qu'elles se couvrirent de sel ; nos vêtements et nos mains furent en moins de trois heures imprégnés de ce minéral. Galien avait déjà remarqué ces effets, et Pococke en a confirmé l'existence.

Nous établîmes notre camp au bord du lac, et les Bethléémites firent du feu pour préparer le café. Ils ne manquaient pas de bois, car le rivage était encombré de branches de tamarin apportées par les Arabes. Outre le sel que ceux-ci trouvent tout formé dans cet endroit, ils le tirent encore de l'eau par ébullition. Telle est la force de l'habitude, nos Bethléémites avaient marché avec beaucoup de prudence dans la campagne, et ils ne craignirent point d'allumer un feu qui pouvait bien plus aisément les trahir. L'un d'eux se servit d'un moyen singulier pour faire prendre le bois : il enfourcha le bûcher et s'abaissa sur le feu ; sa tunique s'enfla par la fumée ; alors il se releva brusquement ; l'air aspiré par cette

espèce de pompe fit sortir du foyer une flamme brillante. Après avoir bu le café, mes compagnons s’endormirent, et je restai seul éveillé avec nos Arabes.

Vers minuit j’entendis quelque bruit sur le lac. Les Bethléémites me dirent que c’étaient des logions de petits poissons qui viennent sauter au rivage. Ceci contredirait l’opinion généralement adoptée que la mer Morte ne produit aucun être vivant. Pococke, étant à Jérusalem, avait entendu dire qu’un missionnaire avait vu des poissons dans le lac Asphaltite. Hasselquist et Maundrell découvrirent des coquillages sur la rive. M. Seetzen, qui voyage encore en Arabie, n’a remarqué dans la mer Morte ni hélices ni moules, mais il a trouvé quelques escargots.

Pococke fit analyser une bouteille d’eau de cette mer. En 1778, MM. Lavoisier, Macquer et Sage renouvelèrent cette analyse ; ils prouvèrent que l’eau contenait par quintal quarante-quatre livres six onces de sel ; savoir : six livres quatre onces de sel marin ordinaire et trente-huit livres deux onces de sel marin à base terreuse. Dernièrement M. Gordon a fait faire à Londres la même expérience. « La pesanteur spécifique des eaux (dit M. Malte-Brun dans ses Annales) est de 1, 211, celle de l’eau douce étant 1, 000 : elles sont parfaitement transparentes. Les réactifs y démontrent la présence de l’acide marin et de l’acide sulfurique ; il n’y a point d’alumine ; elles ne sont point saturées de sel marin ; elles ne changent point les couleurs, telles que le tournesol ou la violette. Elles tiennent en dissolution les substances suivantes, et dans les proportions que nous allons indiquer :

Muriate de chaux……3,920

Muriate de de magnésie…… 10,246

Muriate de de soude…… 10,360

Sulfate de chaux…… 0,054

24, 580 sur 100

Ces substances étrangères forment donc environ un quart de son poids à l’état de dessiccation parfaite ; mais desséchées seulement à 180 degrés (Fahrenheit), elles en forment 41 pour 100. M. Gordon, qui a apporté la bouteille

d’eau soumise à l’analyse, a lui-même constaté que les hommes y flottent, sans avoir appris à nager. »

Je possède un vase de fer-blanc rempli de l’eau que j’ai prise moi-même dans la mer Morte. Je ne l’ai point encore ouvert, mais au poids et au bruit je juge que le fluide est un peu diminué. Mon projet était d’essayer l’expérience que Pococke propose, c’est-à-dire de mettre des petits poissons de mer dans cette eau et d’examiner s’ils y pourraient vivre : d’autres occupations m’ayant empêché de tenter plus tôt cet essai, je crains à présent qu’il ne soit trop tard.

La lune en se levant à deux heures du matin amena une forte brise qui ne rafraîchit pas l’air, mais qui agita un peu le lac. Le flot chargé de sel retombait bientôt par son poids et battait à peine la rive. Un bruit lugubre sortit de ce lac de mort, comme les clameurs étouffées du peuple abîmé dans ses eaux.

L’aurore parut sur la montagne d’Arabie en face de nous. La mer Morte et la vallée du Jourdain se teignirent d’une couleur admirable ; mais une si riche apparence ne servait qu’à mieux faire paraître la désolation du fond.

Le lac fameux qui occupe l’emplacement de Sodome et de Gomorrhe est nommé mer Morte ou mer Salée dans l’Ecriture, Asphaltite par les Grecs et les Latins, Almotanah et Bahar-Loth par les Arabes, Ula-Degnisipar les Turcs. Je ne puis être du sentiment de ceux qui supposent que la mer Morte n’est que le cratère d’un volcan. J’ai vu le Vésuve, la Solfatare, le Monte-Nuovo dans le lac Fusin, le Pic-des-Açores, le Mamelife vis-à-vis de Carthage, les volcans éteints d’Auvergne ; j’ai partout remarqué les mêmes caractères, c’est-à-dire des montagnes creusées en entonnoir, des laves et des cendres où l’action du feu ne se peut méconnaître. La mer Morte, au contraire, est un lac assez long, courbé en arc, encaissé entre deux chaînes de montagnes qui n’ont entre elles aucune cohérence de forme, aucune homogénéité de sol. Elles ne se rejoignent point aux deux extrémités du lac : elles continuent, d’un côté, à border la vallée du Jourdain en se rapprochant vers le nord jusqu’au lac de Tibériade ; et de l’autre, elles vont, en s’écartant, se perdre

au midi dans les sables de l'Yémen. Il est vrai qu'on trouve du bitume, des eaux chaudes et des pierres phosphoriques dans la chaîne des montagnes d'Arabie ; mais je n'en ai point vu dans la chaîne opposée. D'ailleurs la présence des eaux thermales, du soufre et de l'asphalte ne suffit point pour attester l'existence antérieure d'un volcan. C'est dire assez que quant aux villes abîmées je m'en tiens au sens de l'Ecriture sans appeler la physique à mon secours. D'ailleurs, en adoptant l'idée du professeur Michaélis et du savant Busching dans son Mémoire sur la mer Morte, la physique peut encore être admise dans la catastrophe des villes coupables, sans blesser la religion. Sodome était bâtie sur une carrière de bitume, comme on le sait par le témoignage de Moïse et de Josèphe, qui parlent des puits de bitume de la vallée de Siddim. La foudre alluma ce gouffre, et les villes s'enfoncèrent dans l'incendie souterrain. M. Malte-Brun conjecture très ingénieusement que Sodome et Gomorrhe pouvaient être elles-mêmes bâties en pierres bitumineuses et s'être enflammées au feu du ciel.

Strabon parle de treize villes englouties dans le lac Asphaltite ; Etienne de Byzance en compte huit ; la Genèse en place cinq in valle silvestri : Sodome, Gomorrhe, Adam, Seboïm et Bala ou Segor, mais elle ne marque que les deux premières comme détruites par la colère de Dieu ; le Deutéronome en cite quatre : Sodome, Gomorrhe, Adam et Seboïm ; la Sagesse en compte cinq sans les désigner : Descendente igne in Pentapolim.

Jacques Cerbus ayant remarqué que sept grands courants d'eau tombent dans la mer Morte, Reland en conclut que cette mer devait se dégager de la superfluité de ses eaux par des canaux souterrains ; Sandy et quelques autres voyageurs ont énoncé la même opinion, mais elle est aujourd'hui abandonnée, d'après les observations du docteur Hallez sur l'évaporation, observations admises par Shaw, qui trouve pourtant que le Jourdain roule par jour à la mer Morte six millions quatre-vingt-dix mille tonnes d'eau, sans compter les eaux de l'Arnon et de sept autres torrents. Plusieurs

voyageurs, entre autres Troïlo et d'Arvieux, disent avoir remarqué des débris de murailles et de palais dans les eaux de la mer Morte. Ce rapport semble confirmé par Maundrell et par le père Nau. Les anciens sont plus positifs à ce sujet : Josèphe, qui se sert d'une expression poétique, dit qu'on apercevait au bord du lac les ombres des cités détruites. Strabon donne soixante stades de tour aux ruines de Sodome ; Tacite parle de ces débris : je ne sais s'ils existent encore, je ne les ai point vus ; mais comme le lac s'élève ou se retire selon les saisons, il peut cacher ou découvrir tour à tour les squelettes des villes réprouvées.

Les autres merveilles racontées de la mer Morte ont disparu devant un examen plus sévère. On sait aujourd'hui que les corps y plongent ou y surnagent suivant les lois de la pesanteur de ces corps et de la pesanteur des eaux du lac. Les vapeurs empestées qui devaient sortir de son sein se réduisent à une forte odeur de marine, à dès fumées qui annoncent ou suivent l'émersion de l'asphalte, et à des brouillards, à la vérité malsains comme tous les brouillards. Si jamais les Turcs le permettaient, et qu'on pût transporter une barque de Jaffa à la mer Morte, on ferait certainement des découvertes curieuses sur ce lac. Les anciens le connaissaient beaucoup mieux que nous, comme on le voit par Aristote, Strabon, Diodore de Sicile, Pline, Tacite, Solin, Josèphe, Galien, Dioscoride, Etienne de Byzance. Nos vieilles cartes tracent aussi la forme de ce lac d'une manière plus satisfaisante que les cartes modernes. Personne jusqu'à présent n'en a fait le tour, si ce n'est Daniel, abbé de Saint-Saba. Nau nous a conservé dans son Voyage le récit de ce solitaire. Nous apprenons par ce récit « que la mer Morte à sa fin est comme séparée en deux, et qu'il y a un chemin par où on la traverse n'ayant de l'eau qu'à demi-jambe, au moins en été ; que la terre s'élève et borne un autre petit lac, de figura ronde un peu ovale, entouré de plaines et de montagnes de sel ; que les campagnes des environs sont peuplées d'Arabes sans nombre, etc. » Nyembourg dit à peu près les mêmes choses ; l'abbé Mariti et M. de Volney ont fait usage de ces documents. Quand

nous aurons le Voyage de M. Seetzen, nous serons vraisemblablement mieux instruits.

Il n’y a presque point de lecteur qui n’ait entendu parler du fameux arbre de Sodome : cet arbre doit porter une pomme agréable à l’œil, mais amère au goût et pleine de cendres. Tacite, dans le cinquième livre de son Histoire, et Josèphe, dans sa Guerre des Juifs, sont, je crois, les deux premiers auteurs qui aient fait mention des fruits singuliers de la mer Morte. Foulcher de Chartres, qui voyageait en Palestine vers l’an 1100, vit la pomme trompeuse, et la compara aux plaisirs du monde. Depuis cette époque, les uns, comme Ceverius de Vera, Baumgarten (Peregrinationis in Aegyptum, etc.), Pierre de la Vallée (Viaggi), Troïlo et quelques missionnaires, confirment le récit de Foulcher ; d’autres, comme Reland, le père Néret, Maundrell, inclinent à croire que ce fruit n’est qu’une image poétique de nos fausses joies, mala mentis gaudia ; d’autres enfin, tels que Pococke, Shaw, etc., doutent absolument de son existence.

Amman semble trancher la difficulté ; il décrit l’arbre, qui selon lui ressemble à une aubépine :

« Le fruit, dit-il, est une petite pomme d’une belle couleur, etc. »

Le botaniste Hasselquist survient, il dérange tout cela. La pomme de Sodome n’est plus le fruit d’un arbre ni d’un arbrisseau, mais c’est la production du solanum melongena de Linné. « On en trouve, dit-il, quantité près de Jéricho, dans les vallées qui sont près du Jourdain, dans le voisinage de la mer Morte ; il est vrai qu’ils sont quelquefois remplis de poussière, mais cela n’arrive que lorsque le fruit est attaqué par un insecte (tenthredo), qui convertit tout le dedans en poussière, ne laissant que la peau entière, sans lui rien faire perdre de sa couleur. »

Qui ne croirait pas après cela la question décidée sur l’autorité d’Hasselquist et sur celle, beaucoup plus grande, de Linné, dans sa Flora Palaestina ? Pas du tout : M. Seetzen, savant aussi, et le plus moderne de tous ces voyageurs, puisqu’il est encore en Arabie, ne s’accorde point avec

Hasselquist sur le solanum Sodomaeum. « Je vis, dit-il, pendant mon séjour à Karrak, chez le curé grec de cette ville, une espèce de coton ressemblant à la soie. Ce coton, me dit-il, vient dans la plaine El-Gor, à la partie orientale de la mer Morte, sur un arbre pareil au figuier, et qui porte le nom d'Aoéscha-èz ; on le trouve dans un fruit ressemblant à la grenade. J'ai pensé que ces fruits, qui n'ont point de chair intérieurement, et qui sont inconnus dans tout le reste de la Palestine, pourraient bien être les fameuses pommes de Sodome. »

Me voilà bien embarrassé, car je crois aussi avoir trouvé le fruit tant recherché : l'arbuste qui le porte croît partout à deux ou trois lieues de l'embouchure du Jourdain ; il est épineux, et ses feuilles sont grêles et menues ; il ressemble beaucoup à l'arbuste décrit par Amman ; son fruit est tout à fait semblable, en couleur et en forme, au petit limon d'Egypte. Lorsque ce fruit n'est pas encore mur, il est enflé d'une sève corrosive et salée ; quand il est desséché, il donne une semence noirâtre, qu'on peut comparer à des cendres, et dont le goût ressemble à un poivre amer. J'ai cueilli une demi-douzaine de ces fruits ; j'en possède encore quatre desséchés, bien conservés, et qui peuvent mériter l'attention des naturalistes.

J'employai deux heures entières (5 octobre) à errer au bord de la mer Morte, malgré les Bethléémites, qui me pressaient de quitter cet endroit dangereux. Je voulais voir le Jourdain à l'endroit où il se jette dans le lac, point essentiel, qui n'a encore été reconnu que par Hasselquist ; mais les Arabes refusèrent de m'y conduire, parce que le fleuve, à une lieue environ de son embouchure, fait un détour sur la gauche et se rapproche de la montagne d'Arabie. Il fallut donc me contenter de marcher vers la courbure du fleuve la plus rapprochée de nous. Nous levâmes le camp, et nous cheminâmes pendant une heure et demie avec une peine excessive dans une arène blanche et fine. Nous avancions vers un petit bois d'arbres de baume et de tamarins, qu'à mon grand étonnement je voyais s'élever du milieu d'un sol stérile. Tout à coup les Bethléémites s'arrêtèrent, et me montrèrent de la main, au fond d'une

ravine, quelque chose que je n’avais pas aperçu. Sans pouvoir dire ce que c’était, j’entrevoyais comme une espèce de sable en mouvement sur l’immobilité du sol. Je m’approchai de ce singulier objet, et je vis un fleuve jaune que j’avais peine à distinguer de l’arène de ses deux rives. Il était profondément encaissé, et roulait avec lenteur une onde épaissie : c’était le Jourdain.

J’avais vu les grands fleuves de l’Amérique avec ce plaisir qu’inspirent la solitude et la nature, j’avais visité le Tibre avec empressement, et recherché avec le même intérêt l’Eurotas et le Céphise ; mais je ne puis dire ce que j’éprouvai à la vue du Jourdain. Non seulement ce fleuve me rappelait une antiquité fameuse et un des plus beaux noms que jamais la plus belle poésie ait confiés à la mémoire des hommes, mais ses rives m’offraient encore le théâtre des miracles de ma religion. La Judée est le seul pays de la terre qui retrace au voyageur le souvenir des affaires humaines et des choses du ciel, et qui fasse naître au fond de l’âme, par ce mélange, un sentiment et des pensées qu’aucun autre lieu ne peut inspirer. :

Les Bethléémites se dépouillèrent et se plongèrent dans le Jourdain Je n’osai les imiter, à cause de la fièvre qui me tourmentait toujours ; mais je me mis à genoux sur le bord avec mes deux domestiques et le drogman du monastère. Ayant oublié d’apporter une Bible, nous ne pûmes réciter les passages de l’Evangile relatifs au lieu où nous étions ; mais le drogman, qui connaissait les coutumes, psalmodia l’Ave, maris Stella. Nous y répondîmes comme des matelots au terme de leur voyage : le sire de Joinville n’était pas plus habile que nous. Je puisai ensuite de l’eau du fleuve dans un vase de cuir : elle ne me parut pas aussi douce que du sucre, ainsi que le dit un bon missionnaire. je la trouvai, au contraire, un peu saumâtre, mais, quoique j’en busse en grande quantité, elle ne me fit aucun mal ; je crois qu’elle serait fort agréable si elle était purgée du sable qu’elle charrie.

Ali-Aga fit lui-même des ablutions le Jourdain est un fleuve sacré pour les Turcs et les Arabes, qui conservent plusieurs traditions hébraïques et chrétiennes, les unes dérivées

d’Ismael, dont les Arabes habitent encore le pays, les autres introduites chez les Turcs à travers les fables du Coran.

Selon d’Anville, les Arabes donnent au Jourdain le nom de Nahar-el-Arden ; selon le père Roger, ils le nomment Nahar-el-Chiria. L’abbé Mariti fait prendre à ce nom la forme italienne de Scheria, et M. de Volney écrit El-Charia.

Saint Jérôme, dans son traité de Situ et Nominibus locorum Hebraicorum, espèce de traduction des Topiques d’Eusèbe, trouve le nom de Jourdain dans la réunion des noms des deux sources, Jor et Dan, de ce fleuve, mais il varie ailleurs sur cette opinion ; d’autres la rejettent, sur l’autorité de Josèphe, de Pline et d’Eusèbe, qui placent l’unique source du Jourdain à Panéades, au pied du mont Hémon dans l’Anti-Liban. La Roque traite à fond cette question dans son Voyage de Syrie ; l’abbé Mariti n’a fait que le répéter, en citant de plus un passage de Guillaume de Tyr, pour prouver que Dan et Panéades étaient la même ville : c’est ce que l’on savait. Il faut remarquer avec Reland (Palestina ex monumentis veteribus illustrata), contre l’opinion de saint Jérôme, que le nom du fleuve sacré n’est pas en hébreu Jordan, mais Jorden ; qu’en admettant même la première manière de lire, on explique Jordan par fleuve du Jugement : Jor, que saint Jérôme traduit par Fluvius et Dan, que l’on rend par judicans, sive judicium : étymologie si juste qu’elle rendrait improbable l’opinion des deux fontaines Jor et Dan, si d’ailleurs la géographie laissait quelque doute à ce sujet.

À environ deux lieues de l’endroit où nous étions arrêtés, j’aperçus plus haut, sur le cours du fleuve, un bocage d’une grande étendue. Je le voulus visiter, car je calculai que c’était à peu près là, en face de Jéricho, que les Israélites passèrent le fleuve, que la manne cessa de tomber, que les Hébreux goûtèrent les premiers fruits de la terre promise, que Naaman fut guéri de la lèpre, et qu’enfin Jésus-Christ reçut le baptême de la main de saint Jean-Baptiste. Nous marchâmes vers cet endroit pendant quelque temps ; mais comme nous en approchions, nous entendîmes des voix d’hommes dans le bocage. Malheureusement la voix de l’homme, qui vous

rassure partout, et que vous aimeriez à entendre au bord du Jourdain, est précisément ce qui vous alarme dans ces déserts. Les Bethléémites et le drogman voulaient à l'instant s'éloigner. Je leur déclarai que je n'étais pas venu si loin pour m'en retourner si vite, que je consentais à ne pas remonter plus haut, mais que je voulais revoir le fleuve en face de l'endroit où nous nous trouvions. On se conforma à regret à ma déclaration, et nous revînmes au Jourdain, qu'un détour avait éloigné de nous sur la droite. Je lui trouvai la même largeur et la même profondeur qu'à une lieue plus bas, c'est-à-dire six à sept pieds de profondeur sous la rive et à peu près cinquante pas de largeur.

Les guides m'importunaient pour partir : Ali-Aga même murmurait. Après avoir achevé de prendre les notes qui me parurent les plus importantes, je cédai au désir de la caravane ; je saluai pour la dernière fois le Jourdain ; je pris une bouteille de son eau et quelques roseaux de sa rive. Nous commençâmes à nous éloigner pour gagner le village de Rihha[1198], l'ancienne Jéricho, sous la montagne de Judée. À peine avions-nous fait un quart de lieue dans la vallée, que nous aperçûmes sur le sable des traces nombreuses de pas d'hommes et de chevaux. Ali proposa de serrer notre troupe afin d'empêcher les Arabes de nous compter. » S'ils peuvent nous prendre, dit-il, à notre ordre et à nos vêtements, pour des soldats chrétiens, ils n'oseront pas nous attaquer. » Quel éloge de la bravoure de nos armées !

Nos soupçons étaient fondés. Nous découvrîmes bientôt derrière nous, au bord du Jourdain, une troupe d'une trentaine d'Arabes qui nous observaient. Nous fîmes marcher en avant notre infanterie, c'est-à-dire nos six Bethléémites, et nous couvrîmes leur retraite avec notre cavalerie ; nous mîmes nos bagages au milieu ; malheureusement l'âne qui les portait était rétif et n'avançait qu'à force de coups. Le cheval du drogman ayant mis le pied dans un guêpier, les guêpes se jetèrent sur lui, et le pauvre Michel, emporté par sa monture, jetait des cris pitoyables ; Jean, tout Grec qu'il était, faisait bonne contenance ; Ali était brave comme un janissaire de

Mahomet II. Quant à Julien, il n'était jamais étonné ; le monde avait passé sous ses yeux sans qu'il l'eût regardé ; il se croyait toujours dans la rue Saint-Honoré, et me disait du plus grand sang-froid du monde, en menant son cheval au petit pas :

« Monsieur, est-ce qu'il n'y a pas de police dans ce pays-ci pour réprimer ces gens-là ? »

Après nous avoir regardés longtemps, les Arabes firent quelques mouvements vers nous, puis, à notre grand étonnement, ils rentrèrent dans les buissons qui bordent le fleuve. Ali avait raison : ils nous prirent sans doute pour des soldats chrétiens. Nous arrivâmes sans accident à Jéricho.

L'abbé Mariti a très bien recueilli les faits historiques touchant cette ville célèbre[1199] ; il a aussi parlé des productions de Jéricho, de la manière d'extraire l'huile de zaccon, etc. : il serait donc inutile de le répéter, à moins de faire, comme tant d'autres, un Voyage avec des Voyages. On sait aussi que les environs de Jéricho sont ornés d'une source dont les eaux autrefois amères furent adoucies par un miracle d'Elisée. Cette source est située à deux milles au-dessus de la ville, au pied de la montagne où Jésus-Christ pria et jeûna pendant quarante jours. Elle se divise en deux bras. On voit sur ses bords quelques champs de doura, des groupes d'acacias, l'arbre qui donne le baume de Judée[1200] et des arbustes qui ressemblent au lilas pour la feuille, mais dont je n'ai pas vu la fleur. Il n'y a plus de roses ni de palmiers à Jéricho, et je n'ai pu y manger les nicolai d'Auguste : ces dattes, au temps de Belon, étaient fort dégénérées. Un vieil acacia protège la source ; un autre arbre se penche un peu plus bas sur le ruisseau qui sort de cette source, et forme sur ce ruisseau un pont naturel.

J'ai dit qu'Ali-Aga était né dans le village de Rihha (Jéricho), et qu'il en était gouverneur. Il me conduisit dans ses États, où je ne pouvais manquer d'être bien reçu de ses sujets : en effet, ils vinrent complimenter leur souverain. Il voulut me faire entrer dans une vieille masure qu'il appelait son château ; je refusai cet honneur, préférant dîner au bord de la source d'Elisée, nommée aujourd'hui source du roi. En traversant le

village, nous vîmes un jeune Arabe assis à l'écart, la tête ornée de plumes, et paré comme dans un jour de fête. Tous ceux qui passaient devant lui s'arrêtaient pour le baiser au front et aux joues : on me dit que c'était un nouveau marié. Nous nous arrêtâmes à la source d'Elisée. On égorgea un agneau, qu'on mit rôtir tout entier à un grand bûcher au bord de l'eau ; un Arabe fit griller des gerbes de doura. Quand le festin fut préparé, nous nous assîmes en rond autour d'un plateau de bois, et chacun déchira avec ses mains une partie de la victime.

On aime à distinguer dans ces usages quelques traces des mœurs des anciens jours, et à retrouver chez les descendants d'Ismael des souvenirs d'Abraham et de Jacob.

Les Arabes, partout où je les ai vus, en Judée, en Egypte, et même en Barbarie, m'ont paru d'une taille plutôt grande que petite. Leur démarche est fière. Ils sont bien faits et légers. Ils ont la tête ovale, le front haut et arqué, le nez aquilin, les yeux grands et coupés en amandes, le regard humide et singulièrement doux. Rien n'annoncerait chez eux le sauvage s'ils avaient toujours la bouche fermée, mais aussitôt qu'ils viennent à parler, on entend une langue bruyante et fortement aspirée, on aperçoit de longues dents éblouissantes de blancheur, comme celles des chacals et des onces : différents en cela du sauvage américain, dont la férocité est dans le regard et l'expression humaine dans la bouche.

Les femmes arabes ont la taille plus haute en proportion que celle des hommes. Leur port est noble, et par la régularité de leurs traits, la beauté de leurs formes et la disposition de leurs voiles, elles rappellent un peu les statues des prêtresses et des Muses. Ceci doit s'entendre avec restriction : ces belles statues sont souvent drapées avec des lambeaux ; l'air de misère, de saleté et de souffrance dégrade ces formes si pures ; un teint cuivré cache la régularité des traits ; en un mot, pour voir ces femmes telles que je viens de les dépeindre, il faut les contempler d'un peu loin, se contenter de l'ensemble et ne pas entrer dans les détails.

La plupart des Arabes portent une tunique nouée autour des

reins par une ceinture. Tantôt ils ôtent un bras de la manche de cette tunique, et ils sont alors drapés à la manière antique ; tantôt ils s'enveloppent dans une couverture de laine blanche, qui leur sert de toge, de manteau ou de voile, selon qu'ils la roulent autour d'eux, la suspendent à leurs épaules ou la jettent sur leur tête. Ils marchent pieds nus. Ils sont armés d'un poignard, d'une lance ou d'un long fusil. Les tribus voyagent en caravane ; les chameaux cheminent à la file. Le chameau de tête est attaché par une corde de bourre de palmier au cou d'un âne qui est le guide de la troupe : celui-ci, comme chef, est exempt de tout fardeau et jouit de divers privilèges ; chez les tribus riches les chameaux sont ornés de franges, de banderoles et de plumes.

Les juments, selon la noblesse de leurs races, sont traitées avec plus ou moins d'honneurs, mais toujours avec une rigueur extrême. On ne met point les chevaux à l'ombre, on les laisse exposés à toute l'ardeur du soleil, attachés en terre à des piquets par les quatre pieds, de manière à les rendre immobiles ; on ne leur ôte jamais la selle ; souvent ils ne boivent qu'une seule fois et ne mangent qu'un peu d'orge en vingt-quatre heures. Un traitement si rude, loin de les faire dépérir, leur donne la sobriété, la patience et la vitesse. J'ai souvent admiré un cheval arabe ainsi enchaîné dans le sable brûlant, les crins descendant épars, la tête baissée entre ses jambes pour trouver un peu d'ombre, et laissant tomber de son œil sauvage un regard oblique sur son maître. Avez-vous dégagé ses pieds des entraves, vous êtes-vous élancé sur son dos, il écume, il frémit, il dévore la terre ; la trompette sonne, il dit : Allons[1201] ! et vous reconnaissez le cheval de Job.

Tout ce qu'on dit de la passion des Arabes pour les contes est vrai, et j'en vais citer un exemple : Pendant la nuit que nous venions de passer sur la grève de la mer Morte, nos Bethléémites étaient assis autour de leur bûcher, leurs fusils couchés à terre à leurs côtés, les chevaux attachés à des piquets, formant un second cercle en dehors. Après avoir bu le café et parlé beaucoup ensemble, ces Arabes tombèrent dans le silence, à l'exception du cheik. Je voyais à la lueur du feu ses

gestes expressifs, sa barbe noire, ses dents blanches, les diverses formes qu'il donnait à son vêtement en continuant son récit. Ses compagnons l'écoutaient dans une attention profonde, tous penchés en avant, le visage sur la flamme, tantôt poussant un cri d'admiration, tantôt répétant avec emphase les gestes du conteur : quelques têtes de chevaux qui s'avançaient au-dessus de la troupe, et qui se dessinaient dans l'ombre, achevaient de donner à ce tableau le caractère le plus pittoresque, surtout lorsqu'on y joignait un coin du paysage de la mer Morte et des montagnes de Judée.

Si j'avais étudié avec tant d'intérêt au bord de leurs lacs les hordes américaines, quelle autre espèce de sauvages ne contemplais-je pas ici ! J'avais sous les yeux les descendants de la race primitive des hommes, je les voyais avec les mêmes mœurs qu'ils ont conservées depuis les jours d'Agar et d'Ismael ; je les voyais dans le même désert qui leur fut assigné par Dieu en héritage : Moratus est in solitudine, habitavitque in deserto Pharan. Je les rencontrais dans la vallée du Jourdain, au pied des montagnes de Samarie, sur les chemins d'Habron, dans les lieux où la voix de Josué arrêta le soleil, dans les champs de Gomorrhe encore fumants de la colère de Jéhovah, et que consolèrent ensuite les merveilles miséricordieuses de Jésus-Christ.

Ce qui distingue surtout les Arabes des peuples du Nouveau-Monde, c'est qu'à travers la rudesse des premiers on sent pourtant quelque chose de délicat dans leurs mœurs : on sent qu'ils sont nés dans cet Orient d'où sont sortis tous les arts, toutes les sciences, toutes les religions. Caché aux extrémités de l'Occident, dans un canton détourné de l'univers, le Canadien habite les vallées ombragées par des forêts éternelles et arrosées par des fleuves immenses ; l'Arabe, pour ainsi dire jeté sur le grand chemin du monde, entre l'Afrique et l'Asie, erre dans les brillantes régions de l'aurore, sur un sol sans arbres et sans eau. Il faut parmi les tribus des descendants d'Ismael des maîtres, des serviteurs, des animaux domestiques, une liberté soumise à des lois. Chez les hordes américaines, l'homme est encore tout seul avec sa

fière et cruelle indépendance : au lieu de la couverture de laine, il a la peau d'ours ; au lieu de la lance, la flèche ; au lieu du poignard, la massue ; il ne connaît point et il dédaignerait la datte, la pastèque, le lait de chameau : il veut à ses festins de la chair et du sang. Il n'a point tissu le poil de chèvre pour se mettre à l'abri sous des tentes : l'orme tombé de vétusté fournit l'écorce à sa hutte. Il n'a point dompté le cheval pour poursuivre la gazelle : il prend lui-même l'orignal à la course. Il ne tient point par son origine à de grandes nations civilisées ; on ne rencontre point le nom de ses ancêtres dans les fastes des empires : les contemporains de ses aïeux sont de vieux chênes encore debout. Monuments de la nature et non de l'histoire, les tombeaux de ses pères s'élèvent inconnus dans des forêts ignorées. En un mot, tout annonce chez l'Américain le sauvage qui n'est point encore parvenu à l'état de civilisation ; tout indique chez l'Arabe l'homme civilisé retombé dans l'état sauvage.

Nous quittâmes la source d'Elisée le 6, à trois heures de l'après-midi, pour retourner à Jérusalem. Nous laissâmes à droite le mont de la Quarantaine, qui s'élève au-dessus de Jéricho, précisément en face du mont Abarim, d'où Moïse, avant de mourir, aperçut la terre de Promission. En rentrant dans la montagne de Judée, nous vîmes les restes d'un aqueduc romain. L'abbé Mariti, poursuivi par le souvenir des moines, veut encore que cet aqueduc ait appartenu à une ancienne communauté, ou qu'il ait servi à arroser les terres voisines lorsqu'on cultivait la canne à sucre dans la plaine de Jéricho. Si la seule inspection de l'ouvrage ne suffisait pas pour détruire cette idée bizarre, on pourrait consulter Adrichomius (Theatrum Terrae Sanctae), l'Elucidatio historica Terrae Sanctae de Quaresmius, et la plupart des voyageurs déjà cités. Le chemin que nous suivions dans la montagne était large et quelquefois pavé ; c'est peut-être une ancienne voie romaine. Nous passâmes au pied d'une montagne couronnée autrefois par un château gothique qui protégeait et fermait le chemin. Après cette montagne, nous descendîmes dans une vallée noire et profonde, appelée en hébreu Adommin, ou le lieu du

sang. Il y avait là une petite cité de la tribu de Juda, et ce fut dans cet endroit solitaire que le Samaritain secourut le voyageur blessé. Nous y rencontrâmes la cavalerie du pacha, qui allait faire de l'autre côté du Jourdain l'expédition dont j'aurai occasion de parler. Heureusement la nuit nous déroba à la vue de cette soldatesque.

Nous passâmes à Bahurim, où David, fuyant devant Absalon, faillit d'être lapidé par Seméi. Un peu plus loin, nous mîmes pied à terre à la fontaine où Jésus-Christ avait coutume de se reposer avec les apôtres en revenant de Jéricho. Nous commençâmes à gravir les revers de la montagne des Oliviers ; nous traversâmes le village de Béthanie, où l'on montre les ruines de la maison de Marthe et le sépulcre de Lazare. Ensuite nous descendîmes la montagne des Oliviers, qui domine Jérusalem, et nous traversâmes le torrent de Cédron dans la vallée de Josaphat. Un sentier qui circule au pied du Temple et s'élève sur le mont Sion nous conduisit à la porte des Pèlerins, en faisant le tour entier de la ville. Il était minuit. Ali-Aga se fit ouvrir. Les six Arabes retournèrent à Bethléem. Nous rentrâmes au couvent. Mille bruits fâcheux s'étaient déjà répandus sur notre compte : on disait que nous avions été tués par les Arabes ou par lagca ; on me blâmait d'avoir entrepris ce voyage avec une escorte aussi faible ; chose qu'on rejetait sur le caractère imprudent des Français. Les événements qui suivirent prouvèrent pourtant que si je n'avais pas pris ce parti et mis à profit les premières heures de mon arrivée à Jérusalem, je n'aurais jamais pu pénétrer jusqu'au Jourdain[1202].

Partie IV – Voyage de Jérusalem

Je m’occupai pendant quelques heures à crayonner des notes sur les lieux que je venais de voir ; manière de vivre que je suivis tout le temps que je demeurai à Jérusalem, courant le jour et écrivant la nuit. Le Père procureur entra chez moi le 7 octobre de très grand matin ; il m’apprit la suite des démêlés du pacha et du Père gardien.

Nous convînmes de ce que nous avions à faire. On envoya mes firmans à Abdallah. Il s’emporta, cria, menaça, et finit cependant par exiger des religieux une somme un peu moins considérable Je regrette bien de ne pouvoir donner la copie d’une lettre écrite par le Père Bonaventure de Nola à M. le général Sebastiani ; je tiens cette copie du Père Bonaventure lui-même. On y verrait, avec l’histoire du pacha, des choses aussi honorables pour la France que pour M. le général Sebastiani. Mais je ne pourrais publier cette lettre sans la permission de celui à qui elle est écrite, et malheureusement l’absence du général m’ôte tout moyen d’obtenir cette permission.

Il fallait tout le désir que j’avais d’être utile aux Pères de Terre Sainte pour m’occuper d’autre chose que de visiter le Saint-Sépulcre. Je sortis du couvent le même jour, à neuf heures du matin, accompagné de deux religieux, d’un drogman, de mon domestique et d’un janissaire. Je me rendis à pied à l’église qui renferme le tombeau de Jésus-Christ.

Tous les voyageurs ont décrit cette église, la plus vénérable de la terre, soit que l’on pense en philosophe ou en chrétien. Ici j’éprouve un véritable embarras. Dois-je offrir la peinture exacte des lieux saints ? Mais alors je ne puis que répéter ce qu’on a dit avant moi : jamais sujet ne fut peut-être moins connu des lecteurs modernes, et jamais sujet ne fut plus complètement épuisé. Dois-je omettre le tableau de ces lieux

sacrés ? Mais ne sera-ce pas enlever la partie la plus essentielle de mon voyage et en faire disparaître ce qui en est et la fin et le but ? Après avoir balancé longtemps, je me suis déterminé à décrire les principales stations de Jérusalem, par les considérations suivantes :

Personne ne lit aujourd'hui les anciens pèlerinages à Jérusalem ; et ce qui est très usé paraîtra vraisemblablement tout neuf à la plupart des lecteurs ;

L'église du Saint-Sépulcre n'existe plus ; elle a été incendiée de fond en comble depuis mon retour de Judée ; je suis, pour ainsi dire, le dernier voyageur qui l'ait vue, et j'en serai par cette raison même le dernier historien.

Mais comme je n'ai point la prétention de refaire un tableau déjà très bien fait, je profiterai des travaux de mes devanciers, prenant soin seulement de les éclaircir par des observations.

Parmi ces travaux, j'aurais choisi de préférence ceux des voyageurs protestants, à cause de l'esprit du siècle : nous sommes toujours prêts à rejeter aujourd'hui ce que nous croyons sortir d'une source trop religieuse. Malheureusement je n'ai rien trouvé de satisfaisant sur le Saint-Sépulcre dans Pococke, Shaw, Maundrell, Hasselquist et quelques autres.

Les savants et les voyageurs qui ont écrit en latin touchant les antiquités de Jérusalem, tels que Adamannus, Bède, Brocard, Willibaldus, Breydenbach, Sanut, Ludolphe, Reland[1203], Andrichomius, Quaresmius, Baumgarten, Fureri, Bochart, Arias Montaous, Reuwich, Hese, Cotovic[1204], m'obligeraient à des traductions qui, en dernier résultat, n'apprendraient rien de nouveau au lecteur[1205]. Je m'en suis donc tenu aux voyageurs français[1206] ; et parmi ces derniers j'ai préféré la description du Saint-Sépulcre par Deshayes ; voici pourquoi :

Belon (1550), assez célèbre d'ailleurs comme naturaliste, dit à peine un mot du Saint-Sépulcre : son style en outre a trop vieilli. D'autres auteurs, plus anciens encore que lui, ou ses contemporains, tels que Cachernois (1490), Regnault (1522), Salignac (1522), le Huen (1525), Gassot (1536), Renaud (1548), Postel (1553), Giraudet (1575), se servent également

d’une langue trop éloignée de celle que nous parlons[1207].

Villamont (1588) se noie dans les détails, et il n’a ni méthode ni critique. Le Père Boucher (1610) est si pieusement exagéré, qu’il est impossible de le citer. Bernard (1616) écrit avec assez de sagesse, quoiqu’il n’eût que vingt ans à l’époque de son voyage ; mais il est diffus, plat et obscur. Le Père Pacifique (1622) est vulgaire, et sa narration est trop abrégée Monconys (1647) ne s’occupe que de recettes de médecine. Doubdan (1651) est clair, savant, très digne d’être consulté, mais long et sujet à s’appesantir sur les petites choses. Le frère Roger (1653), attaché pendant cinq années au service des lieux saints, a de la science, de la critique, un style vif et animé : sa description du Saint-Sépulcre est trop longue ; c’est ce qui me l’a fait exclure. Thévenot (1656), un de nos voyageurs les plus connus, a parfaitement parlé de l’église de Saint-Sauveur, et j’engage les lecteurs à consulter son ouvrage (Voyage au Levant, chap. XXXIX) ; mais il ne s’éloigne guère de Deshayes : Le Père Nau, jésuite (1674), joignit à la connaissance des langues de l’Orient l’avantage d’accomplir le voyage de Jérusalem avec le marquis de Nointel, notre ambassadeur à Constantinople, et le même à qui nous devons les premiers dessins d’Athènes : c’est bien dommage que le savant jésuite soit d’une intolérable prolixité. La lettre du Père Néret, dans les Lettres édifiantes, est excellente de tous points, mais elle omet trop de choses. J’en dis autant de du Loiret de La Roque (1687). Quant aux voyageurs tout à fait modernes, Muller, Vanzow, Korte Bscheider, Mariti, Volney, Niebuhr, Brown, ils se taisent presque entièrement sur les saints lieux.

Deshayes (1621), envoyé par Louis XIII en Palestine, m’a donc paru mériter qu’on s’attachât à son récit :

Parce que les Turcs s’empressèrent de montrer eux-mêmes Jérusalem à cet ambassadeur, et qu’il serait entré jusque dans la mosquée du temple s’il l’avait voulu ;

Parce qu’il est si clair et si précis dans le style, un peu vieilli, de son secrétaire, que Paul Lucas l’a copié mot à mot, sans avertir du plagiat, selon sa coutume ;

Parce que d’Anville, et c’est la raison péremptoire, a pris la carte de Deshayes pour l’objet d’une dissertation qui est peut-être le chef-d’œuvre de notre célèbre géographe[1208]. Deshayes va nous donner ainsi le matériel de l’église du Saint-Sépulcre j’y joindrai ensuite mes observations[1209].

« Le Saint-Sépulcre et la plupart des saints lieux sont servis par des religieux cordeliers, qui y sont envoyés de trois ans en trois ans ; et encore qu’il y en ait de toutes nations, ils passent néanmoins tous pour Français, ou pour Vénitiens, et ne subsistent que parce qu’ils sont tous sous la protection du roi. Il y a près de soixante ans qu’ils demeuraient hors la ville, sur le mont de Sion, au même lieu où Notre-Seigneur fit la Cène avec ses apôtres ; mais leur église ayant été convertie en mosquée, ils ont toujours depuis demeuré dans la ville sur le mont Gion, où est leur couvent, que l’on appelle Saint-Sauveur. C’est où leur gardien demeure avec le corps de la famille, qui pourvoit de religieux en tous les lieux de la Terre Sainte où il est besoin qu’il y en ait.

« L’église du Saint-Sépulcre n’est éloignée de ce couvent que de deux cents pas. Elle comprend le Saint-Sépulcre, le mont Calvaire et plusieurs autres lieux saints. Ce fut sainte Hélène qui en fit bâtir une partie pour couvrir le Saint-Sépulcre ; mais les princes chrétiens qui vinrent après la firent augmenter pour y comprendre le mont Calvaire, qui n’est qu’à cinquante pas du Saint-Sépulcre.

« Anciennement le mont Calvaire était hors de la ville, ainsi que je l’ai déjà dit ; c’était le lieu où l’on exécutait les criminels condamnés à mort ; et afin que tout le peuple y pût assister, il y avait une grande place entre le mont et la muraille de la ville. Le reste du mont était environné de jardins, dont l’un appartenait à Joseph d’Arimathie, disciple secret de Jésus-Christ, où il avait fait faire un sépulcre pour lui, dans lequel fut mis le corps de Notre-Seigneur La coutume parmi les Juifs n’était pas d’enterrer les corps comme nous faisons en chrétienté. Chacun, selon ses moyens, faisait pratiquer dans quelque roche une forme de petit cabinet où l’on mettait le corps, que l’on étendait sur une table du rocher même ; et puis

on refermait ce lieu avec une pierre que l’on mettait devant la porte, qui n’avait d’ordinaire que quatre pieds de haut.

« L’église du Saint-Sépulcre est fort irrégulière ; car l’on s’est assujetti aux lieux que l’on voulait enfermer dedans. Elle est à peu près faite en croix, ayant six-vingts pas de long, sans compter la descente de l’Invention de la sainte Croix, et soixante et dix de large. Il y a trois dômes, dont celui qui couvre le Saint-Sépulcre sert de nef à l’église. Il a trente pas de diamètre, et est ouvert par en haut comme la rotonde de Rome. Il est vrai qu’il n’y a point de voûte ; la couverture en est soutenue seulement par de grands chevrons de cèdre, qui ont été apportés du mont Liban. L’on entrait autrefois en cette église par trois portes, mais aujourd’hui il n’y en a plus qu’une, dont les Turcs gardent soigneusement les clefs, de crainte que les pèlerins n’y entrent sans payer les neuf sequins, ou trente-six livres, à quoi ils sont taxés ; j’entends ceux qui viennent de chrétienté, car pour les chrétiens sujets du grand seigneur, ils n’en payent pas la moitié. Cette porte est toujours fermée, et il n’y a qu’une petite fenêtre traversée d’un barreau de fer, par où ceux de dehors donnent des vivres à ceux qui sont dedans, lesquels sont de huit nations différentes.

« La première est celle des Latins ou Romains, que représentent les religieux cordeliers. Ils gardent le Saint-Sépulcre ; le lieu du mont Calvaire où Notre-Seigneur fut attaché à la croix ; l’endroit où la sainte Croix fut trouvée ; la pierre de l’onction, et la chapelle où Notre-Seigneur apparut à la Vierge après sa résurrection.

« La seconde nation est celle des Grecs, qui ont le chœur de l’église, où ils officient, au milieu duquel il y a un petit cercle de marbre, dont ils estiment que le centre soit le milieu de la terre.

« La troisième nation est celle des Abyssins ; ils tiennent la chapelle où est la colonne d’Impropere.

« La quatrième nation est celle des Cophtes, qui sont les chrétiens d’Egypte ; ils ont un petit oratoire proche du Saint-Sépulcre.

« La cinquième est celle des Arméniens ; ils ont la chapelle

de Sainte-Hélène, et celle où les habits de Notre-Seigneur furent partagés et joués.

« La sixième nation est celle des Nestoriens ou Jacobites, qui sont venus de Chaldée et de Syrie ; ils ont une petite chapelle proche du lieu où Notre-Seigneur apparut à la Madeleine, en forme de jardinier, qui pour cela est appelée la Chapelle de la Madeleine.

« La septième nation est celle des Géorgiens, qui habitent entre la mer Majeure et la mer Caspienne ; ils tiennent le lieu du mont Calvaire où fut dressée la Croix, et la prison où demeura Notre-Seigneur, en attendant que l'on eût fait le trou pour la placer.

« La huitième nation est celle des Maronites, qui habitent le mont Liban ; ils reconnaissent le pape comme nous faisons.

« Chaque nation, outre ces lieux, que tous ceux qui sont dedans peuvent visiter, a encore quelque endroit particulier dans les voûtes et dans les coins de cette église qui lui sert de retraite, et où elle fait l'office selon son usage : car les prêtres et religieux qui y entrent demeurent d'ordinaire deux mois sans en sortir, jusqu'à ce que du couvent qu'ils ont dans la ville l'on y en envoie d'autres pour servir en leur place. Il serait malaisé d'y demeurer longuement sans être malade, parce qu'il y a fort peu d'air, et que les voûtes et les murailles rendent une fraîcheur assez malsaine ; néanmoins nous y trouvâmes un bon ermite, qui a pris l'habit de Saint-François, qui y a demeuré vingt ans sans en sortir, encore qu'il y ait tellement à travailler, pour entretenir deux cents lampes et pour nettoyer et parer tous les lieux saints, qu'il ne saurait reposer plus de quatre heures par jour.

« En entrant dans l'église, on rencontre la pierre de l'onction, sur laquelle le corps de Notre-Seigneur fut oint de myrrhe et d'aloès avant que d'être mis dans le sépulcre. Quelques-uns disent qu'elle est du même rocher du mont Calvaire, et les autres tiennent qu'elle fut apportée dans ce lieu par Joseph et Nicodème, disciples secrets de Jésus-Christ, qui lui rendirent ce pieux office, et qu'elles tirent sur le vert. Quoi qu'il en soit, à cause de l'indiscrétion de quelques

pèlerins qui la rompaient, l'on a été contraint de la couvrir de marbre blanc et de l'entourer d'un petit balustre de fer, de peur que l'on ne marche dessus. Elle a huit pieds moins trois pouces de long, et deux pieds moins un pouce de large, et au-dessus il y a huit lampes qui brûlent continuellement.

« Le Saint-Sépulcre est à trente pas de cette pierre, justement au milieu du grand dôme dont j'ai parlé : c'est comme un petit cabinet qui a été creusé et pratiqué dans une roche vive, à la pointe du ciseau. La porte qui regarde l'orient n'a que quatre pieds de haut et deux et un quart de large, de sorte qu'il se faut grandement baisser pour y entrer. Le dedans du sépulcre est presque carré. Il a six pieds moins un pouce de long, et six pieds moins deux pouces de large ; et depuis le bas jusqu'à la voûte, huit pieds un pouce. Il y a une table solide de la même pierre qui fut laissée en creusant le reste. Elle a deux pieds quatre pouces et demi de haut, et contient la moitié du sépulcre, car elle a six pieds moins un pouce de long, et deux pieds deux tiers et demi de large. Ce fut sur cette table que le corps de Notre-Seigneur fut mis, ayant la tête vers l'occident et les pieds à l'orient : mais, à cause de la superstitieuse dévotion des Orientaux, qui croient qu'ayant laissé leurs cheveux sur cette pierre, Dieu ne les abandonnerait jamais, et aussi parce que les pèlerins en rompaient des morceaux, l'on a été contraint de la couvrir de marbre blanc sur lequel on célèbre aujourd'hui la messe : il y a continuellement quarante-quatre lampes qui brûlent dans ce saint lieu ; et afin d'on faire exhaler la fumée, l'on a fait trois trous à la voûte. Le dehors sépulcre est aussi revêtu de tables de marbre et de plusieurs colonnes, avec un dôme au-dessus.

« À l'entrée de la porte du sépulcre, il y a une pierre d'un pied et demi en carré, et relevée d'un pied, qui est du même roc, laquelle servait pour appuyer la grosse pierre qui bouchait la porte du sépulcre ; c'était sur cette pierre qu'était l'ange lorsqu'il parla aux Marie ; et tant à cause de ce mystère que pour ne pas entrer d'abord dans le Saint-Sépulcre, les premiers chrétiens firent une petite chapelle au-devant, qui est appelée la Chapelle de l'Ange.

« À douze pas du Saint-Sépulcre, en tirant vers le septentrion, l’on rencontre une grande pierre de marbre gris, qui peut avoir quatre pieds de diamètre, que l’on a mise là pour marquer le lieu où Notre-Seigneur se fit voir à la Madeleine, en forme de jardinier.

« Plus avant est la chapelle de l’Apparition, où l’on tient par tradition que Notre-Seigneur apparut premièrement à la Vierge, après sa résurrection. C’est le lieu où les religieux cordeliers font leur office, et où ils se retirent : car de là ils entrent en des chambres qui n’ont point d’autre issue que par cette chapelle.

« Continuant à faire le tour de l’église, l’on trouve une petite chapelle voûtée, qui a sept pieds de long et six de large, que l’on appelle autrement la Prison de Notre-Seigneur, parce qu’il fut mis dans ce lieu en attendant que l’on eût fait le trou pour planter la croix. Cette chapelle est à l’opposite du mont Calvaire ; de sorte que ces deux lieux sont comme la croisée de l’église, car le mont est au midi et la chapelle au septentrion.

« Assez proche de là est une autre chapelle, de cinq pas de long et de trois de large, qui est au même lieu où Notre-Seigneur fut dépouillé par les soldats avant que d’être attaché à la croix, et où ses vêtements furent joués et partagés.

« En sortant de cette chapelle, on rencontre à main gauche un grand escalier, qui perce la muraille de l’église pour descendre dans une espèce de cave qui est creusée dans le roc. Après avoir descendu trente marches, il y a une chapelle, à main gauche, que l’on appelle vulgairement la Chapelle Sainte-Hélène, à cause qu’elle était là en prière pendant qu’elle faisait chercher la sainte Croix. L’on descend encore onze marches jusqu’à l’endroit où elle fut trouvée avec les clous, la couronne d’épine et le fer de la lance, qui avaient été cachés en ce lieu plus de trois cents ans.

« Proche du haut de ce degré, en tirant vers le mont Calvaire, est une chapelle qui a quatre pas de long et deux et demi de large, sous l’autel de laquelle l’on voit une colonne de martre gris, marqueté de taches noires, qui a deux pieds de

haut et un de diamètre. Elle est appelée la colonne d'Impropere, parce que l'on y fit asseoir Notre-Seigneur pour le couronner d'épines.

« L'on rencontre à dix pas de cette chapelle un petit degré fort étroit, dont les marches sont de bois au commencement et de pierre à la fin. Il y en a vingt en tout, par lesquelles on va sur le mont Calvaire. Ce lieu, qui était autrefois si ignominieux, ayant été sanctifié par le sang de Notre-Seigneur, les premiers chrétiens en eurent un soin particulier ; et, après avoir ôté toutes les immondices et toute la terre qui était dessus, ils l'enfermèrent de murailles de sorte que c'est à présent comme une chapelle haute, qui est enclose dans cette grande église. Elle est revêtue de marbre par dedans, et séparée en deux par une arcade. Ce qui est vers le septentrion est l'endroit où Notre-Seigneur fut attaché à la croix. Il y a toujours trente-deux lampes ardentes qui sont entretenues par les cordeliers, qui célèbrent aussi tous les jours la messe en ce saint lieu.

« En l'autre partie, qui est au midi, fut plantée la sainte Croix. On voit encore le trou qui est creusé dans le roc environ un pied et demi, outre la terre qui était dessus. Le lieu où étaient les croix des deux larrons est proche de là. Celle du bon larron était au septentrion et l'autre au midi ; de manière que le premier était à la main droite de Notre-Seigneur, qui avait la face tournée vers l'occident, et le dos du coté de Jérusalem, qui était à l'orient. Il y a continuellement cinquante lampes ardentes pour honorer ce saint lieu.

« Au-dessous de cette chapelle sont les sépultures de Godefroy de Bouillon et de Baudouin son frère, où on lit ces inscriptions :

Hic jacet inclytus dux Godefridus de Bulion,
qui totam istam terram acquisivit cultui christiano,
cujus anima regnet cum Christo, Amen.
Rex Balduinus, Judas alter Machabeus, Spes
patriae, vigor Ecclesiae, virtus utriusque,
Quem formidabant, cui dona tributa ferebant
Cedar et Aegyptus, Dan ac homicida Damascus,
Proh dolor ! in modico clauditur hoc tumulo[1210].

« Le mont de Calvaire est la dernière station de l’église du Saint-Sépulcre ; car à vingt pas de là l’on rencontre la pierre de l’onction, qui est justement à l’entrée de l’église. »

Deshayes ayant ainsi décrit par ordre les stations de tant de lieux vénérables, il ne me reste à présent qu’à montrer l’ensemble de ces lieux aux lecteurs.

On voit d’abord que l’église du Saint-Sépulcre se compose de trois églises : celle du Saint-Sépulcre, celle du Calvaire et celle de l’Invention de la sainte Croix.

L’église proprement dite du Saint-Sépulcre est bâtie dans la vallée du mont Calvaire, et sur le terrain où l’on sait que Jésus-Christ fut enseveli. Cette église forme une croix ; la chapelle même du Saint-Sépulcre n’est en effet que la grande nef de l’édifice : elle est circulaire comme le Panthéon à Rome, et ne reçoit le jour que par un dôme au-dessous duquel se trouve le Saint-Sépulcre. Seize colonnes de marbre ornent le pourtour de cette rotonde ; elles soutiennent, en décrivant dix-sept arcades, une galerie supérieure, également composée de seize colonnes et de dix-sept arcades, plus petites que les colonnes et les arcades qui les portent. Des niches correspondantes aux arcades s’élèvent au-dessus de la frise de la dernière galerie, et le dôme prend sa naissance sur l’arc de ces niches. Celles-ci étaient autrefois décorées de mosaïques représentant les douze apôtres, sainte Hélène, l’empereur Constantin et trois autres portraits inconnus.

Le chœur de l’église du Saint-Sépulcre est à l’orient de la nef du tombeau : il est double, comme dans les anciennes basiliques, c’est-à-dire qu’il a d’abord une enceinte avec des stalles pour les prêtres, ensuite un sanctuaire reculé et élevé de deux degrés au-dessus du premier. Autour de ce double sanctuaire règnent les ailes du chœur, et dans ces ailes sont placées les chapelles décrites par Deshayes.

C’est aussi dans l’aile droite, derrière le chœur, que s’ouvrent les deux escaliers qui conduisent, l’un à l’église du Calvaire, l’autre à l’église de l’Invention de la sainte Croix : le premier monte à la cime du Calvaire ; le second descend sous le Calvaire même ; en effet, la croix fut élevée sur le sommet

du Golgotha et retrouvée sous cette montagne. Ainsi, pour nous résumer, l'église du Saint-Sépulcre est bâtie au pied du Calvaire : elle touche par sa partie orientale à ce monticule sous lequel et sur lequel on a bâti deux autres églises, qui tiennent par des murailles et des escaliers voûtés au principal monument.

L'architecture de l'église est évidemment du siècle de Constantin : l'ordre corinthien domine partout. Les piliers sont lourds ou maigres, et leur diamètre est presque toujours sans proportion avec leur hauteur. Quelques colonnes accouplées qui portent la frise du chœur sont toutefois d'un assez bon style. L'église étant haute et développée, les corniches se profilent à l'œil avec assez de grandeur ; mais comme depuis environ soixante ans on a surbaissé l'arcade qui sépare le chœur de la nef, le rayon horizontal est brisé, et l'on ne jouit plus de l'ensemble de la voûte.

L'église n'a point de péristyle on entre par deux portes latérales ; il n'y en a plus qu'une découverte. Ainsi le monument ne paraît pas avoir eu de décorations extérieures. Il est masqué d'ailleurs par les masures et par les couvents grecs qui sont accolés aux murailles.

Le petit monument de marbre qui couvre le Saint Sépulcre a la forme d'un catafalque orné d'arceaux demi-gothiques engagés dans les côtés-pleins de ce catafalque il s'élève élégamment sous le dôme qui l'éclaire, mais il est gâté par une chapelle massive que les Arméniens ont obtenu la permission de bâtir à l'une de ses extrémités. L'intérieur du catafalque offre un tombeau de marbre blanc tort simple, appuyé d'un côté au mur du monument, et servant d'autel aux religieux catholiques : c'est le tombeau de Jésus-Christ.

L'origine de l'église du Saint-Sépulcre est d'une haute antiquité. L'auteur de l'Epitome des guerres sacrées (Epitome Bellorum sacrorum) prétend que, quarante-six ans après la destruction de Jérusalem par Vespasien et Titus, les chrétiens obtinrent d'Adrien la permission de bâtir ou plutôt de rebâtir un temple sur le tombeau de leur Dieu et d'enfermer dans la nouvelle cité les autres lieux révérés des chrétiens. Il ajoute

que ce temple fut agrandi et réparé par Hélène, mère de Constantin. Quaresmius combat cette opinion, « parce que, dit-il, les fidèles jusqu'au règne de Constantin n'eurent pas la permission d'élever de pareils temples. » Le savant religieux oublie qu'avant la persécution de Dioclétien les chrétiens possédaient de nombreuses églises et célébraient publiquement leurs mystères. Lactance et Eusèbe vantent à cette époque la richesse et le bonheur des fidèles.

D'autres auteurs dignes de foi, Sozomène dans le second livre de son Histoire, saint Jérôme dans ses Epîtres à Paulin et à Ruffin, Sévère, livre II, Nicéphore, livre XVIII, et Eusèbe dans la Vie de Constantin, nous apprennent que les païens entourèrent d'un mur les saints lieux ; qu'ils élevèrent sur le tombeau de Jésus-Christ une statue à Jupiter et une autre statue à Vénus sur le Calvaire ; qu'ils consacrèrent un bois à Adonis sur le berceau du Sauveur. Ces témoignages démontrent également l'antiquité du vrai culte à Jérusalem par la profanation même des lieux sacrés, et prouvent que les chrétiens avaient des sanctuaires dans ces lieu[1211].

Quoi qu'il en soit, la fondation de l'église du Saint-Sépulcre remonte au moins au règne de Constantin il nous reste une lettre de ce prince, qui ordonne à Macaire, évêque de Jérusalem, d'élever une église sur le lieu où s'accomplit le grand mystère du salut. Eusèbe nous a conservé cette lettre. L'évêque de Césarée fait ensuite la description de l'église nouvelle, dont la dédicace dura huit jours. Si le récit d'Eusèbe avait besoin d'être appuyé par des témoignages étrangers, on aurait ceux de Cyrille, évêque de Jérusalem (Catéch., 1-10-13), de Théodoret, et même de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, en 333 : Ibidem, jussu Constantini imperatoris, basilica facta est mirae pulchritudinis.

Cette église fut ravagée par Cosroès II, roi de Perse, environ trois siècles après qu'elle eut été bâtie par Constantin. Héraclius reconquit la vraie croix, et Modeste, évêque de Jérusalem, rétablit l'église du Saint-Sépulcre. Quelque temps après, le calife Omar s'empara de Jérusalem, mais il laissa aux chrétiens le libre exercice de leur culte. Vers l'an 1009,

Hequem ou Hakem, qui régnait en Egypte, porta la désolation au tombeau de Jésus-Christ. Les uns veulent que la mère de ce prince, qui était chrétienne, ait fait encore relever les murs de l'église abattue ; les autres disent que le fils du calife d'Egypte, à la sollicitation de l'empereur Argyropile, permit aux fidèles d'enfermer les saints lieux dans un monument nouveau. Mais comme à l'époque du règne de Hakem les chrétiens de Jérusalem n'étaient ni assez riches ni assez habiles pour bâtir l'édifice qui couvre aujourd'hui le Calvaire[1212] ; comme, malgré un passage très suspect de Guillaume de Tyr, rien n'indique que les croisés aient fait construire à Jérusalem une église du Saint-Sépulcre, il est probable que l'église fondée par Constantin a toujours subsisté telle qu'elle est, du moins quant aux murailles du bâtiment. La seule inspection de l'architecture de ce bâtiment suffirait pour démontrer la vérité de ce que j'avance.

Les croisés s'étant emparés de Jérusalem, le 15 juillet 1099, arrachèrent le tombeau de Jésus-Christ des mains des infidèles. Il demeura quatre-vingt-huit ans sous la puissance des successeurs de Godefroy de Bouillon. Lorsque Jérusalem retomba sous le joug musulman, les Syriens rachetèrent à prix d'or l'église du Saint-Sépulcre, et des moines vinrent défendre avec leurs prières des lieux inutilement confiés aux armes des rois : c'est ainsi qu'à travers mille révolutions la foi des premiers chrétiens nous avait conservé un temple qu'il était donné à notre siècle de voir périr.

Les premiers voyageurs étaient bien heureux ; ils n'étaient point obligés d'entrer dans toutes ces critiques : premièrement, parce qu'ils trouvaient dans leurs lecteurs la religion qui ne dispute jamais avec la vérité ; secondement, parce que tout le monde était persuadé que le seul moyen de voir un pays tel qu'il est, c'est de le voir avec ses traditions et ses souvenirs. C'est en effet la Bible et l'Evangile à la main que l'on doit parcourir la Terre Sainte. Si l'on veut y porter un esprit de contention et de chicane, la Judée ne vaut pas la peine qu'on l'aille chercher si loin. Que dirait-on d'un homme qui, parcourant la Grèce et l'Italie, ne s'occuperait qu'à contredire

Homère et Virgile ? Voilà pourtant comme on voyage aujourd'hui : effet sensible de notre amour-propre, qui veut nous faire passer pour habiles en nous rendant dédaigneux.

Les lecteurs chrétiens demanderont peut-être à présent quels furent les sentiments que j'éprouvai en entrant dans ce lieu redoutable ; je ne puis réellement le dire. Tant de choses se présentaient à la fois à mon esprit, que je ne m'arrêtais à aucune idée particulière. Je restai près d'une demi-heure à genoux dans la petite chambre du Saint-Sépulcre, les regards attachés sur la pierre sans pouvoir les en arracher. L'un des deux religieux qui me conduisaient demeurait prosterné auprès de moi, le front sur le marbre ; l'autre, l'Evangile à la main, me lisait à la lueur des lampes les passages relatifs au saint tombeau. Entre chaque verset il récitait une prière : Domine Jesu Christe, qui in hora diei vespertina de cruce depositus, in brachiis dulcissimae Matris tuae reclinatus fuisti, horaque ultima in hoc sanctissimo monumento corpus tuum exanime contulisti, etc. Tout ce que je puis assurer, c'est qu'à la vue de ce sépulcre triomphant je ne sentis que ma faiblesse ; et quand mon guide s'écria avec saint Paul : Ubi est, Mors, victoria tua ? Ubi est, Mors, stimulus tuus ? je prêtai l'oreille, comme si la Mort allait répondre qu'elle était vaincue et enchaînée dans ce monument.

Nous parcourûmes les stations jusqu'au sommet du Calvaire. Où trouver dans l'antiquité rien d'aussi touchant, rien d'aussi merveilleux que les dernières scènes de l'Evangile ? Ce ne sont point ici les aventures bizarres d'une divinité étrangère à l'humanité : c'est l'histoire la plus pathétique, histoire qui non seulement fait couler des larmes par sa beauté, mais dont les conséquences, appliquées à l'univers, ont changé la face de la terre. Je venais de visiter les monuments de la Grèce, et j'étais encore tout rempli de leur grandeur ; mais qu'ils avaient été loin de m'inspirer ce que j'éprouvais à la vue des lieux saints !

L'église du Saint-Sépulcre, composée de plusieurs églises, bâtie sur un terrain inégal, éclairée par une multitude de lampes, est singulièrement mystérieuse ; il y règne une

obscurité favorable à la piété et au recueillement de l'âme. Des prêtres chrétiens des différentes sectes habitent les différentes parties de l'édifice. Du haut des arcades, où ils se sont nichés comme des colombes, du fond des chapelles et des souterrains, ils font entendre leurs cantiques à toutes les heures du jour et de la nuit ; l'orgue du religieux latin, les cymbales du prêtre abyssin, la voix du caloyer grec, la prière du solitaire arménien, l'espèce de plainte du moine cophte, frappent tour à tour ou tout à la fois votre oreille ; vous ne savez d'où partent ces concerts ; vous respirez l'odeur de l'encens sans apercevoir la main qui le brûle : seulement vous voyez passer, s'enfoncer derrière des colonnes, se perdre dans l'ombre du temple, le pontife qui va célébrer les plus redoutables mystères aux lieux mêmes où ils se sont accomplis.

Je ne sortis point de l'enceinte sacrée sans m'arrêter aux monuments de Godefroy et de Baudouin : ils font face à la porte de l'église et sont appuyés contre le mur du chœur. Je saluai les cendres de ces rois chevaliers qui méritèrent de reposer près du grand sépulcre qu'ils avaient délivré. Ces cendres sont des cendres françaises et les seules qui soient ensevelies à l'ombre du tombeau de Jésus-Christ. Quel titre d'honneur pour ma patrie !

Je retournai au couvent à onze heures et j'en sortis de nouveau à midi pour suivre la voie Douloureuse : on appelle ainsi le chemin que parcourut le Sauveur du monde en se rendant de la maison de Pilate au Calvaire.

La maison de Pilate[1213] est une ruine d'où l'on découvre le vaste emplacement du temple de Salomon et la mosquée bâtie sur cet emplacement.

Jésus-Christ ayant été battu de verges, couronné d'épines et revêtu d'une casaque de pourpre, fut présenté aux Juifs par Pilate : Ecce Homo, s'écria le juge ; et l'on voit encore la fenêtre d'où il prononça ces paroles mémorables.

Selon la tradition latine à Jérusalem, la couronne de Jésus-Christ fut prise sur l'arbre épineux, lycium spinosum. Mais le savant botaniste Hasselquist croit qu'on employa pour cette

couronne le nabka des Arabes. La raison qu'il en donne mérite d'être rapportée :

« Il y a toute apparence, dit l'auteur, que le nabka fournit la couronne que l'on mit sur la tête de Notre-Seigneur : il est commun dans l'Orient. On ne pouvait choisir une plante plus propre à cet usage, car elle est armée de piquants ; ses branches sont souples et pliantes, et sa feuille est d'un vert foncé comme celle du lierre. Peut-être les ennemis de Jésus-Christ choisirent-ils, pour ajouter l'insulte au châtiment, une plante approchant de celle dont on se servait pour couronner les empereurs et les généraux d'armée. »

Une autre tradition conserve à Jérusalem la sentence prononcée par Pilate contre le Sauveur du monde :

Jesum Nazarenum, subversorem gentis, contemptorem Caesaris, et falsum Messiam, ut majorum suae gentis testimonio probatum est, ducite ad communis supplicii locum, et eum in ludibriis regiae majestatis in medio duorum latronum cruci affigite. I, lictor, expedi cruces.

À cent vingt pas de l'arc de l'Ecce Homo, on me montra, à gauche, les ruines d'une église consacrée autrefois à Notre-Dame-des-Douleurs. Ce fut dans cet endroit que Marie, chassée d'abord par les gardes, rencontra son Fils chargé de la croix. Ce fait n'est point rapporté dans les Evangiles, mais il est cru généralement sur l'autorité de saint Boniface et de saint Anselme. Saint Boniface dit que la Vierge tomba comme demi-morte et qu'elle ne put prononcer un seul mot : Nec verbum dicere potuit. Saint Anselme assure que le Christ la salua par ces mots : Salve, Mater ! Comme on retrouve Marie au pied de la croix[1214], ce récit des Pères n'a rien que de très probable ; la foi ne s'oppose point à ces traditions : elles montrent à quel point la merveilleuse histoire de la Passion s'est gravée dans la mémoire des hommes Dix-huit siècles écoulés, des persécutions sans fin, des révolutions éternelles, des ruines toujours croissantes, n'ont pu effacer ou cacher la trace d'une mère qui vint pleurer sur son fils.

Cinquante pas plus loin nous trouvâmes l'endroit où Simon le Cyrénéen aida Jésus-Christ à porter sa croix.

« Comme ils le menaient à la mort, ils prirent un homme de Cyrène, appelé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus[1215]. »

Ici le chemin qui se dirigeait est et ouest fait un coude et tourne au nord ; je vis à main droite le lieu où se tenait Lazare le pauvre, et en face, de l'autre côté de la rue, la maison du mauvais riche.

« Il y avait un homme riche qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui se traitait magnifiquement tous les jours.

« Il y avait aussi un pauvre appelé Lazare, tout couvert d'ulcères, couché à sa porte, qui eût bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; mais personne ne lui en donnait, et les chiens venaient lui lécher ses plaies.

« Or, il arriva que le pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulcre. »

Saint Chrysostome, saint Ambroise et saint Cyrille ont cru que l'histoire du Lazare et du mauvais riche n'était point une simple parabole, mais un fait réel et connu. Les Juifs mêmes nous ont conservé le nom du mauvais riche, qu'ils appellent Nabal.

Après avoir passé la maison du mauvais riche, on tourne à droite, et l'on reprend la direction du couchant. À l'entrée de cette rue qui monte au Calvaire, le Christ rencontra les saintes femmes, qui pleuraient.

« Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes, qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient.

« Mais Jésus se tournant vers elles leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants[1216]. »

À cent dix pas de là on montre l'emplacement de la maison de Véronique, et le lieu où cette pieuse femme essuya le visage du Sauveur. Le premier nom de cette femme était Bérénice ; il fut changé dans la suite en celui de Vera-Icon, vraie image, par la transposition de deux lettres ; en outre, la transmutation du b en v est très fréquente dans les langues anciennes.

Après avoir fait une centaine de pas on trouve la porte Judiciaire : c'était la porte par où sortaient les criminels qu'on exécutait sur le Golgotha. Le Golgotha, aujourd'hui renfermé dans la nouvelle cité, était hors de l'enceinte de l'ancienne Jérusalem.

De la porte Judiciaire au haut du Calvaire on compte à peu près deux cents pas : là se termine la voie Douloureuse, qui peut avoir en tout un mille de longueur. Nous avons vu que le Calvaire est maintenant compris dans l'église du Saint-Sépulcre. Si ceux qui lisent la Passion dans l'Evangile sont frappés d'une sainte tristesse et d'une admiration profonde, qu'est-ce donc que d'en suivre les scènes au pied de la montagne de Sion, à la vue du Temple et dans les murs mêmes de Jérusalem !

Après la description de la voie Douloureuse et de l'église du Saint-Sépulcre, je ne dirai qu'un mot des autres lieux de dévotion que l'on trouve dans l'enceinte de la ville. Je me contenterai de les nommer dans l'ordre où je les ai parcourus pendant mon séjour à Jérusalem.

La maison d'Anne le pontife, près de la porte de David, au pied du mont Sion, en dedans du mur de la ville : les Arméniens possèdent l'église bâtie sur les ruines de cette maison ;

Le lieu de l'apparition du Sauveur à Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Marie Salomé, entre le château et la porte du mont Sion ;

La maison de Simon le pharisien Madeleine y confessa ses erreurs ; c'est une église totalement ruinée, à l'orient de la ville ;

Le monastère de sainte Anne, mère de la sainte Vierge, et la grotte de la Conception immaculée, sous l'église du monastère : ce monastère est converti en mosquée, mais on y entre pour quelques médins. Sous les rois chrétiens, il était habité par des religieuses. Il n'est pas loin de la maison de Simon ;

La prison de saint Pierre, près du Calvaire ; ce sont de vieilles murailles, où l'on montre des crampons de fer ;

La maison de Zébédée, assez près de la prison de saint Pierre, grande église qui appartient au patriarche grec ;

La maison de Marie, mère de Jean-Marc, où saint Pierre se retira lorsqu'il eut été délivré par l'ange : c'est une église desservie par les Syriens ;

Le lieu du martyre de saint Jacques le Majeur : c'est le couvent des Arméniens ; l'église en est fort riche et fort élégante. Je parlerai bientôt du patriarche arménien.

Le lecteur a maintenant sous les yeux le tableau complet des monuments chrétiens dans Jérusalem Nous allons à présent visiter les dehors de la ville sainte.

J'avais employé deux heures à parcourir à pied la voie Douloureuse. J'eus soin chaque jour de revoir ce chemin sacré ainsi que l'église du Calvaire, afin qu'aucune circonstance essentielle n'échappât à ma mémoire. Il était donc deux heures quand j'achevai, le 7 octobre, ma première revue des saints lieux. Je montai à cheval avec Ali-Aga, le drogman Michel et mes domestiques. Nous sortîmes par la porte de Jaffa pour faire le tour complet de Jérusalem. Nous étions couverts d'armes, habillés à la française, et très décidés à ne souffrir aucune insulte. On voit que les temps sont bien changés, grâce au renom de nos victoires ; car l'ambassadeur Deshayes, sous Louis XIII, eut toutes les peines du monde à obtenir la permission d'entrer à Jérusalem avec son épée.

Nous tournâmes à gauche en sortant de la porte de la ville ; nous marchâmes au midi, et nous passâmes la piscine de Bersabée, fossé large et profond, mais sans eau ; ensuite nous gravîmes la montagne de Sion, dont une partie se trouve hors de Jérusalem.

Je suppose que ce nom de Sion réveille dans la mémoire des lecteurs un grand souvenir ; qu'ils sont curieux de connaître cette montagne si mystérieuse dans l'Ecriture, si célèbre dans les cantiques de Salomon, cette montagne objet des bénédictions ou des larmes des prophètes, et dont Racine a soupiré les malheurs.

C'est un monticule d'un aspect jaunâtre et stérile, ouvert en forme de croissant du côté de Jérusalem, à peu près de la

hauteur de Montmartre, mais plus arrondi au sommet. Ce sommet sacré est marqué par trois monuments ou plutôt par trois ruines : la maison de Caïphe le Saint-Cénacle, et le tombeau ou le palais de David. Du haut de là montagne vous voyez au midi la vallée de Ben-Hinnon, par-delà cette vallée le Champ-du-Sang, acheté des trente deniers de Judas, le mont du Mauvais-Conseil, les tombeaux des juges et tout le désert vers Habron et Bethléem. Au nord le mur de Jérusalem, qui passé sur la cime de Sion, vous empêche de voir la ville ; celle-ci va toujours en s'inclinant vers la vallée de Josaphat.

La maison de Caïphe est aujourd'hui une église desservie par les Arméniens ; le tombeau de David est une petite salle voûtée où l'on trouve trois sépulcres de pierres noirâtres ; le Saint-Cénacle est une mosquée et un hôpital turc : c'étaient autrefois une église et un monastère occupés par les Pères de Terre Sainte. Ce dernier sanctuaire est également fameux dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament : David y bâtit son palais et son tombeau ; il y garda pendant trois mois l'arche d'alliance ; Jésus-Christ y fit la dernière pâque, et y institua le sacrement d'eucharistie ; il y apparut à ses disciples le jour de sa résurrection ; le Saint-Esprit y descendit sur les apôtres. Le Saint-Cénacle devint le premier temple chrétien que le monde ait vu ; saint Jacques le Mineur y fut consacré premier évêque de Jérusalem, et saint Pierre y tint le premier concile de l'Église ; enfin, ce fut de ce lieu que les apôtres partirent, pauvres et nus, pour monter sur tous les trônes de la terre : Docete omnes gentes !

L'historien Josèphe nous a laissé une description magnifique du palais et du tombeau de David. Benjamin de Tudèle fait au sujet de ce tombeau un conte assez curieux[1217].

En descendant de la montagne de Sion, du côté du levant, nous arrivâmes à la vallée, à la fontaine et à la piscine de Siloé, où Jésus-Christ rendit la vue à l'aveugle. La fontaine sort d'un rocher ; elle coule en silence, cum silentio, selon le témoignage de Jérémie, ce qui contredit un passage de saint Jérôme ; elle a une espèce de flux et de reflux, tantôt versant ses eaux comme la fontaine de Vaucluse, tantôt les retenant et

les laissant à peine couler. Les lévites répandaient l'eau de Siloé sur l'autel à la fête des Tabernacles, en chantant : Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Milton invoque cette source, au commencement de son poème, au lieu de la fontaine Castalie :

... Or, if Sion hill
Delight thee more, and Siloaf's brook that flow'd
Fast by the Oracle of God, etc. ;

beaux vers que Delille a magnifiquement rendus :

Toi donc qui, célébrant las merveilles des cieux,
Prends loin de l'Hélicon un vol audacieux,
Soit que, te retenant sous ses palmiers antiques,
Sion avec plaisir répète tes cantiques ;
(...)
Soit que, chantant le jour où Dieu donna sa loi,
Le Sina sous tes pieds tressaille encore d'effroi ;
Soit que près du saint lieu d'où partent ses oracles
Les flots du Siloé te disent ses miracles :
Muse sainte, soutiens mon vol présomptueux !

Les uns racontent que cette fontaine sortit tout à coup de la terre pour apaiser la soif d'Isaïe lorsque ce prophète fut scié en deux avec une scie de bois par l'ordre de Manassès ; les autres prétendent qu'on la vit paraître sous le règne d'Ezéchias, dont nous avons l'admirable cantique :

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant, etc.

Selon Josèphe, cette source miraculeuse coulait pour l'armée de Titus, et refusait ses eaux aux Juifs coupables. La piscine, ou plutôt les deux piscines du même nom sont tout auprès de la source. Elles servent aujourd'hui à laver le linge comme autrefois, et nous y vîmes des femmes qui nous dirent des injures en s'enfuyant. L'eau de la fontaine est saumâtre et assez désagréable au goût ; on s'y baigne les yeux en mémoire du miracle de l'aveugle-né.

Prés de là on montre l'endroit où le prophète Isaïe subit le supplice dont j'ai parlé. On y voit aussi un village appelé Siloan ; au pied de ce village est une autre fontaine, que

l’Ecriture nomme Rogel : en face de cette fontaine, au pied de la montagne de Sion, se trouve une troisième fontaine, qui porte le nom de Marie. On croit que la Vierge y venait chercher de l’eau, comme les filles de Laban au puits dont Jacob ôta la pierre : Ecce Rachel veniebat cum ovibus patris sui, etc. La fontaine de la Vierge mêle ses eaux à celles de la fontaine de Siloé.

Ici, comme le remarque saint Jérôme, on est à la racine du mont Moria sous les murs du Temple, à peu près en face de la porte Sterquilinaire. Nous avançâmes jusqu’à l’angle oriental du mur de la ville. et nous entrâmes dans la vallée de Josaphat. Elle court du nord au midi, entre la montagne des Oliviers et le mont Moria. Le torrent de Cédron passe au milieu Ce torrent est à sec une partie de l’année ; dans les orages ou dans les printemps pluvieux il roule une eau rougie.

La vallée de Josaphat est encore appelée dans l’Ecriture vallée de Savé, vallée du Roi, vallée de Melchisédech[1218]. Ce fut dans la vallée de Melchisédech que le roi de Sodome chercha Abraham pour le féliciter de la victoire remportée sur les cinq rois. Moloch et Béelphégor furent adorés dans cette même vallée Elle prit dans la suite le nom de Josaphat, parce que le roi de ce nom y fit élever son tombeau. La vallée de Josaphat semble avoir toujours servi de cimetière à Jérusalem ; on y rencontre les monuments des siècles les plus reculés et des temps les plus modernes : les Juifs viennent y mourir des quatre parties du monde ; un étranger leur vend au poids de l’or un peu de terre pour couvrir leur corps dans le champ de leurs aïeux. Les cèdres dont Salomon planta cette vallée[1219], l’ombre du temple dont elle était couverte, le torrent qui la traversait[1220], les cantiques de deuil que David y composa, les lamentations que Jérémie y fit entendre, la rendaient propre à la tristesse et à la paix des tombeaux. En commençant sa Passion dans ce lieu solitaire, Jésus-Christ le consacra de nouveau aux douleurs : ce David innocent y versa, pour effacer nos crimes, les larmes que le David coupable y répandit pour expier ses propres erreurs. Il y a peu de noms qui réveillent dans l’imagination des pensées à la fois plus

touchantes et plus formidables que celui de la vallée de Josaphat : vallée si pleine de mystères que, selon le prophète Joël, tous les hommes y doivent comparaître un jour devant le juge redoutable : Congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallem Josaphat, et disceptabo cum eis ibi. » Il est raisonnable, dit le père Nau, que l'honneur de Jésus-Christ soit réparé publiquement dans le lieu où il lui a été ravi par tant d'opprobres et d'ignominies, et qu'il juge justement les hommes où ils l'ont jugé si injustement. »

L'aspect de la vallée de Josaphat est désolé : le côté occidental est une haute falaise de craie qui soutient les murs gothiques de la ville, au-dessus desquels on aperçoit Jérusalem ; le côté oriental est formé par le mont des Oliviers et par la montagne du Scandale, mons Offensionis, ainsi nommée de l'idolâtrie de Salomon. Ces deux montagnes, qui se touchent, sont presque nues et d'une couleur rouge et sombre : sur leurs flancs déserts on voit çà et là quelques vignes, noires et brûlées, quelques bouquets d'oliviers sauvages, des friches couvertes d'hysope, des chapelles, des oratoires et des mosquées en ruine. Au fond de la vallée on découvre un pont d'une seule arche, jeté sur la ravine du torrent de Cédron. Les pierres du cimetière des Juifs se montrent comme un amas de débris au pied de la montagne du Scandale, sous le village arabe de Siloan : on a peine à distinguer les masures de ce village des sépulcres dont elles sont environnées. Trois monuments antiques, les tombeaux de Zacharie, de Josaphat et d'Absalon, se font remarquer dans ce champ de destruction. À la tristesse de Jérusalem, dont il ne s'élève aucune fumée, dont il ne sort aucun bruit ; à la solitude des montagnes, où l'on n'aperçoit pas un être vivant ; au désordre de toutes ces tombes fracassées, brisées, demi-ouvertes, on dirait que la trompette du jugement s'est déjà fait entendre et que les morts vont se lever dans la vallée de Josaphat.

Au bord même, et presque à la naissance du torrent de Cédron, nous entrâmes dans le jardin des Oliviers ; il appartient aux Pères latins, qui l'ont acheté de leurs propres

deniers : on y voit huit gros oliviers d'une extrême décrépitude, L'olivier est pour ainsi dire immortel, parce qu'il renaît de sa souche : on conservait dans la citadelle d'Athènes un olivier dont l'origine remontait à la fondation de la ville. Les oliviers du jardin de ce nom à Jérusalem sont au moins du temps du Bas-Empire ; en voici la preuve : en Turquie, tout olivier trouvé debout par les musulmans, lorsqu'ils envahirent l'Asie, ne paye qu'un médin au fisc, tandis que l'olivier planté depuis la conquête doit au grand seigneur la moitié de ses fruits[1221] : or les huit oliviers dont nous parlons ne sont taxés qu'à huit médins. Nous descendîmes de cheval à l'entrée de ce jardin, pour visiter à pied les Stations de la montagne. Le village de Gethsémani était à quelque distance du jardin des Oliviers. On le confond aujourd'hui avec ce jardin, comme le remarquent Thévenot et Roger.

Nous entrâmes d'abord dans le sépulcre de la Vierge. C'est une église souterraine, où l'on descend par cinquante degrés, assez beaux : elle est partagée entre toutes les sectes chrétiennes : les Turcs mêmes ont un oratoire dans ce lieu ; les catholiques possèdent le tombeau de Marie. Quoique la Vierge ne soit pas morte à Jérusalem, elle fut (selon l'opinion de plusieurs Pères) miraculeusement ensevelie à Gethsémani par les apôtres. Euthymius raconte l'histoire de ces merveilleuses funérailles. Saint Thomas ayant fait ouvrir le cercueil, on n'y trouva plus qu'une robe virginale, simple et pauvre vêtement de cette reine de gloire, que les anges avaient enlevée aux cieux.

Les tombeaux de saint Joseph, de saint Joachim et de sainte Anne se voient aussi dans cette église souterraine.

Sortis du sépulcre de la Vierge, nous allâmes voir, dans le jardin des Oliviers, la grotte où le Sauveur répandit une sueur de sang, en prononçant ces paroles : Pater, si possibile est, transeat a me calix iste.

Cette grotte est irrégulière ; on y a pratiqué des autels. À quelques pas en dehors on voit la place où Judas trahit son maître par un baiser. À quelle espèce de douleur Jésus-Christ consentit à descendre ! Il éprouva ces affreux dégoûts de la vie

que la vertu même a de la peine à surmonter. Et à l'instant où un ange est obligé de sortir du ciel pour soutenir la Divinité défaillante sous le fardeau des misères de l'homme, cette Divinité miséricordieuse est trahie par l'homme[1222] !

En quittant la grotte du Calice d'amertume, et gravissant un chemin tortueux semé de cailloux, le drogman nous arrêta près d'une roche d'où l'on prétend que Jésus-Christ regarda la ville coupable en pleurant sur la désolation prochaine de Sion. Baronius observe que Titus planta ses tentes à l'endroit même où le Sauveur avait prédit la ruine de Jérusalem. Doubdan, qui combat cette opinion sans citer Baronius, croit que la sixième légion romaine campa au sommet de la montagne des Oliviers, et non pas sur le penchant de la montagne. Cette critique est trop sévère, et la remarque de Baronius n'en est ni moins belle ni moins juste[1223].

De la roche de la Prédiction nous montâmes à des grottes qui sont à la droite du chemin. On les appelle les Tombeaux des Prophètes ; elles n'ont rien de remarquable, et l'on ne sait trop de quels prophètes elles peuvent garder les cendres.

Un peu au-dessus de ces grottes nous trouvâmes une espèce de citerne, composée de douze arcades ce fut là que les apôtres composèrent le premier symbole de notre croyance. Tandis que le monde entier adorait à la face du soleil mille divinités honteuses, douze pêcheurs, cachés dans les entrailles de la terre, dressaient la profession de foi du genre humain et reconnaissaient l'unité du Dieu créateur de ces astres à la lumière desquels on n'osait encore proclamer son existence. Si quelque Romain de la cour d'Auguste, passant auprès de ce souterrain, eût aperçu les douze Juifs qui composaient cette œuvre sublime, quel mépris il eût témoigné pour cette troupe superstitieuse ! Avec quel dédain il eût parlé de ces premiers fidèles ! Et pourtant ils allaient renverser les temples de ce Romain, détruire la religion de ses pères, changer les lois, la politique, la morale, la raison, et jusqu'aux pensées des hommes. Ne désespérons donc jamais du salut des peuples. Les chrétiens gémissent aujourd'hui sur la tiédeur de la foi : qui sait si Dieu n'a point planté dans une aire

inconnue le grain de sénevé qui doit multiplier dans les champs ? Peut-être cet espoir de salut est-il sous nos yeux sans que nous nous y arrêtions ; peut-être nous paraît-il aussi absurde que ridicule. Mais qui aurait jamais pu croire à la folie de la Croix ?

On monte encore un peu plus haut, et l'on rencontre les ruines ou plutôt l'emplacement désert d'une chapelle : une tradition constante enseigne que Jésus-Christ récita dans cet endroit l'Oraison dominicale.

« Un jour, comme il était en prière en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, ainsi que Jean l'a appris à ses disciples.

« Et il leur dit : Lorsque vous prierez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié[1224], etc. »

Ainsi furent composées presqu'au même lieu la profession de foi de tous les hommes et la prière de tous les hommes.

À trente pas de là, en tirant un peu vers le nord, est un olivier au pied duquel le Fils du souverain Arbitre prédit le jugement universel[1225].

Enfin, on fait encore une cinquantaine de pas sur la montagne, et l'on arrive à une petite mosquée, de forme octogone, reste d'une église élevée jadis à l'endroit même où Jésus-Christ monta au ciel après sa résurrection. On distingue sur le rocher l'empreinte du pied gauche d'un homme ; le vestige du pied droit s'y voyait aussi autrefois : la plupart des pèlerins disent que les Turcs ont enlevé ce second vestige pour le placer dans la mosquée du temple, mais le père Roger affirme positivement qu'il n'y est pas. Je me tais, par respect, sans pourtant être convaincu, devant des autorités considérables : saint Augustin, saint Jérôme, saint Paulin, Sulpice Sévère, le vénérable Bède, la tradition, tous les voyageurs anciens et modernes, assurent que cette trace marque un pas de Jésus-Christ. En examinant cette trace, on en a conclu que le Sauveur avait le visage tourné vers le nord au moment de son ascension comme pour renier ce midi infesté d'erreurs, pour appeler à la foi les barbares qui devaient renverser les temples des faux dieux, créer de

nouvelles nations et planter l'étendard de la croix sur les murs de Jérusalem.

Plusieurs Pères de l'Église ont cru que Jésus-Christ s'éleva aux cieux au milieu des âmes des patriarches et des prophètes, délivrées par lui des chaînes de la mort : sa mère et cent vingt disciples furent témoins de son ascension. Il étendit les bras comme Moïse, dit saint Grégoire de Nazianze, et présenta ses disciples à son Père ; ensuite il croisa ses mains puissantes en les abaissant sur la tête de ses bien-aimés[1226], et c'était de cette manière que Jacob avait béni les fils de Joseph ; puis, quittant la terre avec une majesté admirable, il monta lentement vers les demeures éternelles, et se perdit dans une nue éclatante[1227] !

Sainte Hélène avait fait bâtir une église où l'on trouve aujourd'hui la mosquée octogone. Saint Jérôme nous apprend qu'on n'avait jamais pu fermer la voûte de cette église à l'endroit où Jésus-Christ prit sa route à travers les airs. Le vénérable Bède assure que de son temps, la veille de l'Ascension, on voyait pendant la nuit la montagne des Oliviers couverte de feux. Rien n'oblige à croire ces traditions, que je rapporte seulement pour faire connaître l'histoire et les mœurs ; mais si Descartes et Newton eussent philosophiquement douté de ces merveilles, Racine et Milton ne les auraient pas poétiquement répétées.

Telle est l'histoire évangélique expliquée par les monuments. Nous l'avons vue commencer à Bethléem, marcher au dénouement chez Pilate, arriver à la catastrophe au Calvaire, et se terminer sur la montagne des Oliviers. Le lieu même de l'Ascension n'est pas tout à fait à la cime de la montagne, mais à deux ou trois cents pas au-dessous du plus haut sommet[1228].

Nous descendîmes de la montagne des Oliviers, et, remontant à cheval, nous continuâmes notre route. Nous laissâmes derrière nous la vallée de Josaphat, et nous marchâmes par des chemins escarpés jusqu'à l'angle septentrional de la ville ; de là, tournant à l'ouest et longeant le mur qui fait face au nord, nous arrivâmes à la grotte où

Jérémie composa ses Lamentations. Nous n’étions pas loin des sépulcres des rois, mais nous renonçâmes à les voir ce jour-là, parce qu’il était trop tard. Nous revînmes chercher la porte de Jaffa, par laquelle nous étions sortis de Jérusalem. Il était sept heures précises quand nous rentrâmes au couvent.

Notre course avait duré cinq heures. À pied, et en suivant l’enceinte des murs, il faut à peine une heure pour faire le tour de Jérusalem.

Le 8 octobre, à cinq heures du matin, j’entrepris avec Ali-Aga et le drogman Michel la revue de l’intérieur de la ville. Il faut nous arrêter ici pour jeter un regard sur l’histoire de Jérusalem.

Jérusalem fut fondée l’an du monde 2023, par le grand-prêtre Melchisédech : il la nomma Salem, c’est-à-dire la Paix ; elle n’occupait alors que les deux montagnes de Mora et d’Acra.

Cinquante ans après sa fondation, elle fut prise par les Jébuséens, descendants de Jébus, fils de Chanaan. Ils bâtirent sur le mont Sion une forteresse, à laquelle ils donnèrent le nom de Jébus, leur père : la ville prit alors le nom de Jérusalem, ce qui signifie Vision de paix. Toute l’Ecriture en fait un magnifique éloge : Jerusalem, civitas Dei, luce splendida fulgebis. Omnes nationes terrae adorabunt[1229] te, etc.

Josué s’empara de la ville basse de Jérusalem, la première année de son entrée dans la Terre Promise : il fit mourir le roi Adonisédech et les quatre rois d’Ebron, de Jérimol, de Lachis et d’Eglon. Les Jébuséens demeurèrent les maîtres de la ville haute ou de la citadelle de Jébus. Ils n’en furent chassés que par David, huit cent vingt-quatre ans après leur entrée dans la cité de Melchisédech.

David fit augmenter la forteresse de Jébus, et lui donna son propre nom. Il fit aussi bâtir sur la montagne de Sion un palais et un tabernacle, afin d’y déposer l’arche d’alliance.

Salomon augmenta la cité sainte : il éleva ce premier temple dont l’Ecriture et l’historien Josèphe racontent les merveilles, et pour lequel Salomon lui-même composa de si beaux cantiques.

Cinq ans après la mort de Salomon, Sésac, roi d’Egypte, attaqua Roboam, prit et pilla Jérusalem.

Elle fut encore saccagée cent cinquante ans après par Joas, roi d’Israël.

Envahie de nouveau par les Assyriens, Manassès, roi de Juda, fut emmené captif à Babylone. Enfin, sous le règne de Sédécias, Nabuchodonosor renversa Jérusalem de fond en comble, brûla le temple et transporta les Juifs à Babylone. Sion quasi ager arabatur, dit Jérémie ; Hierusalem ut… lapidum erat. Saint Jérôme pour peindre la solitude de cette ville désolée dit qu’on n’y voyait pas voler un seul oiseau.

Le premier temple fut détruit quatre cent soixante-dix ans six mois et dix jours après sa fondation par Salomon, l’an du monde 3513, environ six cents ans avant Jésus-Christ : quatre cent soixante-dix-sept ans s’étaient écoulés depuis David jusqu’à Sédécias, et la ville avait été gouvernée par dix-sept rois.

Après les soixante et dix ans de captivité, Zorobabel commença à rebâtir le temple et la ville. Cet ouvrage, interrompu pendant quelques années, fut successivement achevé par Esdras et Néhémie.

Alexandre passa à Jérusalem l’an du monde 3583, et offrit des sacrifices dans le temple.

Ptolémée, fils de Lagus, se rendit maître de Jérusalem ; mais elle fut très bien traitée par Ptolémée Philadelphe, qui fit au temple de magnifiques présents.

Antiochus le Grand reprit la Judée sur les rois d’Egypte, et la remit ensuite à Ptolémée Evergète. Antiochus Epiphane saccagea de nouveau Jérusalem, et plaça dans le temple l’idole de Jupiter Olympien.

Les Machabées rendirent la liberté à leur pays, et le défendirent contre les rois de l’Asie.

Malheureusement Aristobule et Hircan se disputèrent la couronne ; ils eurent recours aux Romains, qui par la mort de Mithridate étaient devenus les maîtres de l’Orient. Pompée accourut à Jérusalem : introduit dans la ville, il assiège et prend le temple. Crassus ne tarda pas a piller ce monument

auguste, que Pompée vainqueur avait respecté.

Hircan, protégé de César, s'était maintenu dans la grande sacrificature. Antigone, fils d'Aristobule, empoisonné par les Pompéiens, fait la guerre à son oncle Hircan, et appelle les Parthes à son secours. Ceux-ci fondent sur la Judée, entrent dans Jérusalem, et emmènent Hircan prisonnier.

Hérode le Grand, fils d'Antipater, officier distingué de la cour d'Hircan, s'empare du royaume de Judée par la faveur des Romains. Antigone, que le sort des armes fait tomber entre les mains d'Hérode, est envoyé à Antoine. Le dernier descendant des Machabées, le roi légitime de Jérusalem, est attaché à un poteau, battu de verges et mis à mort par l'ordre d'un citoyen romain.

Hérode, demeuré seul maître de Jérusalem, la remplit de monuments superbes, dont je parlerai dans un autre lieu. Ce fut sous le règne de ce prince que Jésus-Christ vint au monde.

Archélaüs, fils d'Hérode et de Mariamne, succéda à son père, tandis qu'Hérode Antipas, fils aussi du grand Hérode, eut la tétrarchie de la Galilée et de la Pérée. Celui-ci fit trancher la tête à saint Jean-Baptiste et renvoya Jésus-Christ à Pilate. Cet Hérode le tétrarque fut exilé à Lyon par Caligula.

Agrippa, petit-fils d'Hérode le Grand, obtint le royaume de Judée ; mais son frère Hérode, roi de Chalcide, eut tout pouvoir sur le temple, le trésor sacré et la grande sacrificature.

Après la mort d'Agrippa, la Judée fut réduite en province romaine. Les Juifs s'étant révoltés contre leurs maîtres, Titus assiégea et prit Jérusalem. Deux cent mille Juifs moururent de faim pendant ce siège. Depuis le 14 avril jusqu'au 1er de juillet de l'an 71 de notre ère, cent quinze mille huit cent quatre-vingts cadavres sortirent par une seule porte de Jérusalem. On mangea le cuir des souliers et des boucliers ; on en vint à se nourrir de foin et des ordures que l'on chercha dans les égouts de la ville : une mère dévora son enfant. Les assiégés avalaient leur or ; le soldat romain qui s'en aperçut égorgeait les prisonniers, et cherchait ensuite le trésor recélé dans les entrailles de ces malheureux. Onze cent mille Juifs périrent dans la ville de Jérusalem, et deux cent trente-huit mille quatre

cent soixante dans le reste de la Judée. Je ne comprends dans ce calcul ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards emportés par la faim, les séditions et les flammes. Enfin il y eut quatre-vingt-dix-neuf mille deux cents prisonniers de guerre ; les uns furent condamnés aux travaux publics, les autres furent réservés au triomphe de Titus : ils parurent dans les amphithéâtres de l'Europe et de l'Asie, où ils s'entre-tuèrent pour amuser la populace du monde romain. Ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de dix-sept ans furent mis à l'encan avec les femmes ; on en donnait trente pour un denier. Le sang du Juste avait été vendu trente deniers à Jérusalem, et le peuple avait crié : Sanguis ejus super nos et super filios nostros. Dieu entendit ce vœu des Juifs, et pour la dernière fois il exauça leur prière : après quoi il détourna ses regards de la Terre Promise et choisit un nouveau peuple.[1230]

Le temple fut brûlé trente-huit ans après la mort de Jésus-Christ ; de sorte qu'un grand nombre de ceux qui avaient entendu la prédication du Sauveur purent en voir l'accomplissement.

Le reste de la nation juive s'étant soulevé de nouveau, Adrien acheva de détruire ce que Titus avait laissé debout dans l'ancienne Jérusalem. Il éleva sur les ruines de la cité de David une autre ville, à laquelle il donna le nom d'Aelia Capitolina ; il en défendit l'entrée aux Juifs sous peine de mort, et fit sculpter un pourceau sur la porte qui conduisait à Bethléem. Saint Grégoire de Nazianze assure cependant que les Juifs avaient la permission d'entrer à Aelia une fois par an, pour y pleurer ; saint Jérôme ajoute qu'on leur vendait au poids de l'or le droit de verser des larmes sur les cendres de leur patrie.

Cinq cent quatre-vingt-cinq mille Juifs, au rapport de Dion, moururent de la main du soldat dans cette guerre d'Adrien. Une multitude d'esclaves de l'un et de l'autre sexe fut vendue aux foires de Gaza et de Membré ; on rasa cinquante châteaux et neuf cent quatre-vingt-cinq bourgades.

Adrien bâtit sa ville nouvelle précisément dans la place qu'elle : occupe aujourd'hui ; et, par une providence

particulière, comme l'observe Doubdan, il enferma le mont Calvaire dans l'enceinte des murailles. À l'époque de la persécution de Dioclétien, le nom même de Jérusalem était si totalement oublié, qu'un martyr ayant répondu à un gouverneur romain qu'il était de Jérusalem, ce gouverneur s'imagina que le martyr parlait de quelque ville factieuse bâtie secrètement par les chrétiens. Vers la fin du VIIe siècle, Jérusalem portait encore le nom d'Aelia, comme on le voit par le Voyaged'Arculfe, de la rédaction d'Adamannus, ou de celle du vénérable Bède.

Quelques mouvements paraissent avoir eu lieu dans la Judée, sous les empereurs Antonin, Septime Sévère et Caracalla. Jérusalem, devenue païenne dans ses vieilles années, reconnut enfin le Dieu qu'elle avait rejeté. Constantin et sa mère renversèrent les idoles élevées sur le sépulcre du Sauveur, et consacrèrent les saints lieux par des édifices qu'on y voit encore.

Ce fut en vain que Julien, trente-sept ans après, rassembla les Juifs à Jérusalem pour y rebâtir le temple : les hommes travaillaient à cet ouvrage avec des hottes, des bêches et des pelles d'argent ; les femmes emportaient la terre dans le pan de leurs plus belles robes, mais des globes de feu sortant des fondements à demi creusés dispersèrent les ouvriers, et ne permirent pas d'achever l'entreprise.

Nous trouvons une révolte des Juifs sous Justinien, l'an 501 de Jésus-Christ. Ce fut aussi sous cet empereur que l'église de Jérusalem fut élevée à la dignité patriarcale.

Toujours destinée à lutter contre l'idolâtrie et à vaincre les fausses religions, Jérusalem fut prise par Cosroès, roi des Perses, l'an 613 de Jésus-Christ. Les Juifs répandus dans la Judée achetèrent de ce prince quatre-vingt-dix mille prisonniers chrétiens, et les égorgèrent.

Héraclius battit Cosroès en 627, reconquit la vraie croix que le roi des Perses avait enlevée, et la reporta à Jérusalem.

Neuf ans après, le calife Omar, troisième successeur de Mahomet, s'empara de Jérusalem, après l'avoir assiégée pendant quatre mois : la Palestine, ainsi que l'Egypte, passa

sous le joug du vainqueur.

Omar fut assassiné à Jérusalem en 643. L'établissement de plusieurs califats en Arabie et en Syrie, la chute de la dynastie des Ommiades et l'élévation de celle des Abassides, remplirent la Judée de troubles et de malheurs pendant plus de deux cents ans.

Ahmed, Turc Toulounide, qui de gouverneur de l'Egypte en était devenu le souverain, fit la conquête de Jérusalem en 868 ; mais son fils ayant été défait par les califes de Bagdad, la cité sainte retourna sous la puissance de ces califes, l'an 905 de notre ère.

Un nouveau Turc, nommé Mahomet-Ikhschid, s'étant à son tour emparé de l'Egypte, porta ses armes au dehors, et soumit Jérusalem l'an 936 de Jésus-Christ.

Les Fatimites, sortis des sables de Cyrène en 968, chassèrent les Ikhschidites de l'Egypte, et conquirent plusieurs villes de la Palestine.

Un autre Turc, du nom d'Ortok, favorisé par les Seljoucides d'Alep, se rendit maître de Jérusalem en 984, et ses enfants y régnèrent après lui.

Mostali, calife d'Egypte, obligea les Ortokides à sortir de Jérusalem.

Hakem ou Hequem, successeur d'Aziz, second calife fatimite, persécuta les chrétiens à Jérusalem vers l'an 996, comme je l'ai déjà raconté en parlant de l'église du Saint-Sépulcre. Ce calife mourut en 1021

Meleschah, Turc Seljoucide, prit la sainte cité en 1076, et fit ravager tout le pays. Les Ortokides qui avaient été chassés de Jérusalem par le calife Mostali y rentrèrent, et s'y maintinrent contre Redouan, prince d'Alep. Mais ils en furent expulsés de nouveau par les Fatimites en 1076 : ceux-ci y régnaient encore lorsque les croisés parurent sur les frontières de la Palestine.

Les écrivains du XVIIIe siècle se sont plu à représenter les croisades sous un jour odieux. J'ai réclamé un des premiers contre cette ignorance ou cette injustice[1231]. Les croisades ne furent des folies, comme on affectait de les appeler, ni dans leur principe ni dans leur résultat. Les chrétiens n'étaient point

les agresseurs. Si les sujets d'Omar, partis de Jérusalem, après avoir fait le tour de l'Afrique, fondirent sur la Sicile, sur l'Espagne, sur la France même, où Charles Martel les extermina, pourquoi des sujets de Philippe Ier, sortis de la France, n'auraient-ils pas fait le tour de l'Asie pour se venger des descendants d'Omar jusque dans Jérusalem ? C'est un grand spectacle sans doute que ces deux armées de l'Europe et de l'Asie marchant en sens contraire autour de la Méditerranée et venant, chacune sous la bannière de sa religion, attaquer Mahomet et Jésus-Christ au milieu de leurs adorateurs. N'apercevoir dans les croisades que des pèlerins armés qui courent délivrer un tombeau en Palestine, c'est montrer une vue très bornée en histoire. Il s'agissait non seulement de la délivrance de ce tombeau sacré, mais encore de savoir qui devait l'emporter sur la terre, ou d'un culte ennemi de la civilisation, favorable par système à l'ignorance, au despotisme, à l'esclavage, ou d'un culte qui a fait revivre chez les modernes le génie de la docte antiquité et aboli la servitude. Il suffit de lire le discours du pape Urbain II au concile de Clermont pour se convaincre que les chefs de ces entreprises guerrières n'avaient pas les petites idées qu'on leur suppose, et qu'ils pensaient à sauver le monde d'une inondation de nouveaux barbares. L'esprit du mahométisme est la persécution et la conquête ; l'Evangile, au contraire, ne prêche que la tolérance et la paix. Aussi les chrétiens supportèrent-ils pendant sept cent soixante-quatre ans tous les maux que le fanatisme des Sarrasins leur voulut faire souffrir ; ils tâchèrent seulement d'intéresser en leur faveur Charlemagne. Mais ni les Espagnes soumises, ni la France envahie, ni la Grèce et les deux Siciles ravagées, ni l'Afrique entière tombée dans les fers, ne purent déterminer pendant près de huit siècles les chrétiens à prendre les armes. Si enfin les cris de tant de victimes égorgées en Orient, si les progrès des barbares, déjà aux portes de Constantinople, réveillèrent la chrétienté et la firent courir à sa propre défense, qui oserait dire que la cause des guerres sacrées fut injuste ? Où en serions-nous si nos pères n'eussent repoussé la force par la

force ? Que l’on contemple la Grèce, et l’on apprendra ce que devient un peuple sous le joug des musulmans. Ceux qui s’applaudissent tant aujourd’hui du progrès des lumières auraient-ils donc voulu voir régner parmi nous une religion qui a brûlé la bibliothèque d’Alexandrie, qui se fait un mérite de fouler aux pieds les hommes et de mépriser souverainement les lettres et les arts ?

Les croisades, en affaiblissant les hordes mahométanes au centre même de l’Asie, nous ont empêchés de devenir la proie des Turcs et des Arabes. Elles ont fait plus : elles nous ont sauvés de nos propres révolutions ; elles ont suspendu, par la paix de Dieu, nos guerres intestines ; elles ont ouvert une issue à cet excès de population qui tôt ou tard cause la ruine des États remarque que le père Maimbourg a faite et que M. de Bonald a développée.

Quant aux autres résultats des croisades, on commence à convenir que ces entreprises guerrières ont été favorables au progrès des lettres et de la civilisation. Robertson a parfaitement traité ce sujet dans son Histoire du Commerce des Anciens aux Indes Orientales. J’ajouterai qu’il ne faut pas dans ces calculs omettre la renommée que les armes européennes ont obtenue dans les expéditions d’outre-mer. Le temps de ces expéditions est le temps héroïque de notre histoire ; c’est celui qui a donné naissance à notre poésie épique. Tout ce qui répand du merveilleux sur une nation ne doit point être méprisé par cette nation même. On voudrait en vain se le dissimuler, il y a quelque chose dans notre cœur qui nous fait aimer la gloire ; l’homme ne se compose pas absolument de calculs positifs pour son bien et pour son mal : ce serait trop le ravaler ; c’est en entretenant les Romains de l’éternité de leur ville qu’on les a menés à la conquête du monde et qu’on leur a fait laisser dans l’histoire un nom éternel.

Godefroy parut donc sur les frontières de la Palestine, l’an 1099 de Jésus-Christ ; il était entouré de Baudouin, d’Eustache, de Tancrède, de Raimond de Toulouse, des comtes de Flandre et de Normandie, de L’Etolde, qui sauta le premier sur les murs

de Jérusalem ; de Guicher, déjà célèbre pour avoir coupé un lion par la moitié ; de Gaston de Foix, de Gérard de Roussillon, de Raimbaud d'Orange, de Saint-Pol, de Lambert : Pierre l'Ermite marchait avec son bâton de pèlerin à la tête de ces chevaliers. Ils s'emparèrent d'abord de Rama ; ils entrèrent ensuite dans Emmaüs, tandis que Tancrède et Baudouin du Bourg pénétraient à Bethléem. Jérusalem fut bientôt assiégée, et l'étendard de la croix flotta sur ses murs un vendredi 15, et, selon d'autres, 12 de juillet 1099, à trois heures de l'après-midi.

Je parlerai du siège de cette ville lorsque j'examinerai le théâtre de La Jérusalem délivrée. Godefroy fut élu par ses frères d'armes roi de la cité conquise. C'était le temps où de simples chevaliers sautaient de la brèche sur le trône : le casque apprend à porter le diadème, et la main blessée qui mania la pique s'enveloppe noblement dans la pourpre. Godefroy refusa de mettre sur sa tête la couronne brillante qu'on lui offrait, « ne voulant point, dit-il, porter une couronne d'or où Jésus-Christ avait porté une couronne d'épines. » Naplouse ouvrit ses portes, l'armée du soudan d'Egypte fut battue à Ascalon. Robert, moine, pour peindre la défaite de cette armée se sert précisément de la comparaison employée par J.B. Rousseau, comparaison d'ailleurs empruntée de la Bible :

La Palestine enfin, après tant de ravages,
Vit fuir ses ennemis comme on voit les nuages
Dans le vague des airs fuir devant l'Aquilon.

Il est probable que Godefroy mourut à Jaffa, dont il avait fait relever les murs. Il eut pour successeur Baudouin son frère, comte d'Edesse. Celui-ci expira au milieu de ses victoires, et laissa, en 1118, le royaume à Baudouin du Bourg son neveu.

Mélisandre, fille aînée de Baudouin II, épousa Foulques d'Anjou, et porta le royaume de Jérusalem dans la maison de son mari, vers l'an 1130. Foulques étant mort d'une chute de cheval, en 1140, son fils Baudouin III lui succéda. La deuxième croisade, prêchée par saint Bernard, conduite par Louis VII et par l'empereur Conrad, eut lieu sous le règne de Baudouin III.

Après avoir occupé le trône pendant vingt ans, Baudouin laissa la couronne à son frère Amaury, qui la porta onze années. Amaury eut pour successeur son fils Baudouin, quatrième du nom.

On vit alors paraître Saladin, qui, battu d'abord et ensuite victorieux, finit par arracher les lieux saints à leurs nouveaux maîtres.

Baudouin avait donné sa sœur Sibylle, veuve de Guillaume Longue-Epée, en mariage à Gui de Lusignan. Les grands du royaume, jaloux de ce choix, se divisèrent. Baudouin IV, ayant fini ses jours en 1184, eut pour héritier son neveu Baudouin V, fils de Sibylle et de Guillaume Longue-Epée. Le jeune roi, qui n'avait que huit ans, succomba en 1186 sous une violente maladie. Sa mère Sibylle fit donner la couronne à Gui de Lusignan, son second mari. Le comte de Tripoli trahit le nouveau monarque, qui tomba entre les mains de Saladin à la bataille de Tibériade.

Après avoir achevé la conquête des villes maritimes de la Palestine, le soudan assiégea Jérusalem ; il la prit l'an 1188 de notre ère. Chaque homme fut obligé de donner pour rançon dix besants d'or : quatorze mille habitants demeurèrent esclaves faute de pouvoir payer cette somme. Saladin ne voulut point entrer dans la mosquée du Temple, convertie en église par les chrétiens, sans en avoir fait laver les murs avec de l'eau de rose. Cinq cents chameaux, dit Sanut, suffirent à peine pour porter toute l'eau de rose employée dans cette occasion : ce conte est digne de l'Orient. Les soldats de Saladin abattirent une croix d'or qui s'élevait au-dessus du Temple, la traînèrent par les rues jusqu'au sommet de la montagne de Sion, où ils la brisèrent. Une seule église fut épargnée, et ce fut l'église du Saint-Sépulcre : les Syriens la rachetèrent pour une grosse somme d'argent.

La couronne de ce royaume à demi perdu passa à Isabelle, fille d'Amaury Ier, sœur de Sibylle décédée et femme d'Eufroy de Turenne. Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion arrivèrent trop tard pour sauver la ville sainte ; mais ils prirent Ptolémaïs, ou Saint-Jean-d'Acre. La valeur de Richard fut si

renommée que longtemps après la mort de ce prince, quand un cheval tressaillait sans cause, les Sarrasins disaient qu'il avait vu l'ombre de Richard. Saladin mourut peu de temps après la prise de Ptolémaïs : il ordonna que l'on portât un linceul au bout d'une lance le jour de ses funérailles et qu'un héraut criât à haute voix :

Saladin, dompteur de l'Asie, de toutes les richesses qu'il a conquises, n'emporte que ce linceul.

Richard, rival de gloire de Saladin, après avoir quitté la Palestine, vint se faire renfermer dans une tour en Allemagne. Sa prison donna lieu à des aventures que l'histoire a rejetées, mais que les troubadours ont conservées dans leurs ballades.

L'an 1242, l'émir de Damas Saleh-Ismael, qui faisait la guerre à Nedjmeddin, soudan d'Egypte, et qui était entré dans Jérusalem, remit cette ville entre les mains des princes latins. Le soudan envoya les Karismiens assiéger la capitale de la Judée. Ils la reprirent, et en massacrèrent tous les habitants ; ils la pillèrent encore une fois l'année suivante avant de la rendre au soudan Saley-Ayoub, successeur de Nedjmeddin.

Pendant le cours de ces événements, la couronne de Jérusalem avait passé d'Isabelle à Henri, comte de Champagne, son nouvel époux, et de celui-ci à Amaury, frère de Lusignan, qui épousa en quatrièmes noces la même Isabelle. Il en eut un fils qui mourut en bas âge. Marie, fille d'Isabelle et de son premier mari Conrad, marquis de Montferrat, devint l'héritière d'un royaume imaginaire. Jean, comte de Brienne, épousa Marie. Il en eut une fille, Isabelle ou Yolande, mariée depuis à l'empereur Frédéric II. Celui-ci, arrivé à Tyr, fit la paix avec le soudan d'Egypte. Les conditions du traité furent que Jérusalem serait partagée entre les chrétiens et les musulmans. Frédéric II vint en conséquence prendre la couronne de Godefroy sur l'autel du Saint-Sépulcre, la mit Sur sa tête, et repassa bientôt en Europe. Il est probable que les Sarrasins ne tinrent pas les engagements qu'ils avaient pris avec Frédéric, puisque nous voyons, vingt ans après, en 1242, Nedjmeddin saccager Jérusalem, comme je l'ai dit plus haut. Saint Louis arriva en Orient sept ans après ce dernier malheur.

Il est remarquable que ce prince, prisonnier en Egypte, vit massacrer sous ses yeux les derniers héritiers de la famille de Saladin[1232].

Il est certain que les mameluks Baharites, après avoir trempé leurs mains dans le sang de leur maître, eurent un moment la pensée de briser les fers de saint Louis et de faire de leur prisonnier leur soudan, tant ils avaient été frappés de ses vertus. Saint Louis dit au sire de Joinville qu'il eût accepté cette couronne si les infidèles la lui avaient décernée. Rien peut-être ne fait mieux connaître ce prince, qui n'avait pas moins de grandeur d'âme que de piété, et en qui la religion n'excluait point les pensées royales.

Les mamelucks changèrent de sentiments : Moas, Almansor-Nuradin-Ali, Seféidin-Modfar, succédèrent tour à tour au trône d'Egypte, et le fameux Bibars-Bondoc-Dari devint soudan en 1263. Il ravagea la partie de la Palestine qui n'était pas soumise à ses armes et fit réparer Jérusalem. Kelaoun, héritier de Bondoc-Dari en 1281, poussa les chrétiens de place en place, et Khalil, son fils, leur enleva Tyr et Ptolémaïs ; enfin, en 1291, ils furent entièrement chassés de la Terre Sainte, après s'être maintenus cent quatre-vingt-douze ans dans leurs conquêtes et avoir régné quatre-vingt-huit ans à Jérusalem.

Le vain titre de roi de Jérusalem fut transporté dans la maison de Sicile par le frère de saint Louis, Charles, comte de Provence et d'Anjou, qui réunit sur sa tête les droits du roi de Chypre et de la princesse Marie, fille de Frédéric, prince d'Antioche. Les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, devenus les chevaliers de Rhodes et de Malte, les chevaliers Teutoniques, conquérants du nord de l'Europe et fondateurs du royaume de Prusse, sont aujourd'hui les seuls restes de ces croisés qui firent trembler l'Afrique et l'Asie et occupèrent les trônes de Jérusalem, de Chypre et de Constantinople.

Il y a encore des personnes qui se persuadent, sur l'autorité de quelques plaisanteries usées, que le royaume de Jérusalem était un misérable petit vallon, peu digne du nom pompeux dont on l'avait décoré : c'était un très vaste et très grand pays. L'Ecriture entière, les auteurs païens, comme Hécatée

d’Abdère, Théophraste, Strabon même, Pausanias, Galien, Dioscoride, Pline, Tacite, Solin, Ammien Marcellin ; les écrivains juifs, tels que Josèphe, les compilateurs du Talmud et de la Misna ; les historiens et les géographes arabes, Massudi, Ibn-Haukal, Ibn-al-Quadi, Hamdoullah, Abulféda, Edrisi, etc. ; les voyageurs en Palestine, depuis les premiers temps jusqu’à nos jours, rendent unanimement témoignage à la fertilité de la Judée. L’abbé Guénée a discuté ces autorités avec une clarté et une critique admirables[1233]. Faudrait-il s’étonner d’ailleurs qu’une terre féconde fût devenue une terre stérile après tant de dévastations ? Jérusalem a été prise et saccagée dix-sept fois ; des millions d’hommes ont été égorgés dans son enceinte, et ce massacre dure pour ainsi dire encore ; nulle autre ville n’a éprouvé un pareil sort. Cette punition, si longue et presque surnaturelle, annonce un crime sans exemple et qu’aucun châtiment ne peut expier. Dans cette contrée, devenue la proie du fer et de la flamme, les champs incultes ont perdu la fécondité qu’ils devaient aux sueurs de l’homme ; les sources ont été ensevelies sous des éboulements ; la terre des montagnes, n’étant plus soutenue par l’industrie du vigneron, a été entraînée au fond des vallées, et les collines, jadis couvertes de bois de sycomores, n’ont plus offert que des sommets arides[1234].

Les chrétiens ayant donc perdu ce royaume en 1291, les soudans Baharites demeurèrent en possession de leur conquête jusqu’en 1382. À cette époque les mamelucks circassiens usurpèrent l’autorité en Egypte, et donnèrent une nouvelle forme de gouvernement à la Palestine. Si les soudans circassiens sont ceux qui avaient établi une poste aux pigeons et les relais pour apporter au Caire la neige du mont Liban, il faut convenir que, pour des barbares, ils connaissaient assez bien les agréments de la vie. Sélim mit fin à tant de révolutions en s’emparant, en 1716, de l’Egypte et de la Syrie.

C’est cette Jérusalem des Turcs, cette dix-septième ombre de la Jérusalem primitive, que nous allons maintenant examiner.

En sortant du couvent, nous nous rendîmes à la citadelle. On

ne permettait autrefois à personne de la visiter : aujourd'hui qu'elle est en ruine, on y entre pour quelques piastres. D'Anville prouve que ce château, appelé par les chrétiens le Château ou la Tour des Pisans, est bâti sur les ruines de l'ancien château de David, et qu'il occupe la place de la tour Psephina. Il n'a rien de remarquable : c'est une forteresse gothique, telle qu'il en existe partout, avec des cours intérieures, des fossés, des chemins couverts, etc. On me montra une salle abandonnée, remplie de vieux casques. Quelques-uns de ces casques avaient la forme d'un bonnet égyptien ; je remarquai encore des tubes de fer, de la longueur et de la grosseur d'un canon de fusil, dont j'ignore l'usage. Je m'étais intrigué secrètement pour acheter deux ou trois de ces antiquailles, je ne sais plus quel hasard fit manquer ma négociation.

Le donjon du château découvre Jérusalem du couchant à l'orient, comme le mont des Oliviers la voit de l'orient au couchant. Le paysage qui environne la ville est affreux : ce sont de toutes parts des montagnes nues arrondies à leur cime ou terminées en plateau ; plusieurs d'entre elles, à de grandes distances, portent des ruines de tours ou des mosquées délabrées. Ces montagnes ne sont pas tellement serrées, qu'elle ne présentent des intervalles par où l'œil va chercher d'autres perspectives ; mais ces ouvertures ne laissent voir que d'arrière-plans de rochers aussi arides que les premiers plans.

Ce fut du haut de la tour de David que le roi-prophète découvrit Bethsabée se baignant dans les jardins d'Urie. La passion qu'il conçut pour cette femme lui inspira dans la suite ces magnifiques Psaumes de la Pénitence :

« Seigneur, ne me reprenez point dans votre fureur et ne me châtiez pas dans votre colère… Ayez pitié de moi selon l'étendue de votre miséricorde… Mes jours se sont évanouis comme la fumée… Je suis devenu semblable au pélican des déserts… Seigneur, je crie vers vous du fond de l'abîme, etc. »

On ignore pourquoi le château de Jérusalem porte le nom de Château des Pisans. D'Anville, qui forme à ce sujet diverses

conjectures, a laissé échapper un passage de Belon assez curieux :

« Il convient à un chascun qui veut entrer au Sepulcre bailler neuf ducats, et n'y a personne qui en soit exempt, ne pauvres, ne riches. Aussi celui qui a prins la gabelle du Sepulcre à ferme paye huit mille ducats au seigneur ; qui est la cause pourquoi les rentiers rançonnent les pelerins, ou bien ils n'y entreront point. Les cordeliers et les caloyers grecs, et autres manières de religieux chretiens, ne payent rien pour y entrer. Les Turcs le gardent en grande reverence, et y entrent avec grande devotion. L'on dit que les Pisans imposerent cette somme de neuf ducats lorsqu'ils estoient seigneurs en Jerusalem, et qu'elle a esté ainsi maintenue depuis leur temps. »

La citadelle des Pisans[1235] était gardée quand je la vis par une espèce d'aga demi-nègre : il y tenait ses femmes renfermées et il faisait bien, à en juger par l'empressement qu'elles mettaient à se montrer dans cette triste ruine. Au reste, je n'aperçus pas un canon, et je ne sais si le recul d'une seule pièce ne ferait pas crouler tous ces vieux créneaux. Nous sortîmes du château après l'avoir examiné pendant une heure ; nous primes une rue qui se dirige de l'ouest à l'est, et qu'on appelle la rue du Bazar : c'est la grande rue et le beau quartier de Jérusalem.. Mais quelle désolation et quelle misère ! N'anticipons pas sur la description générale. Nous ne rencontrions personne, car la plupart des habitants s'étaient retirés dans la montagne à l'arrivée du pacha. La porte de quelques boutiques abandonnées était ouverte ; on aperçoit par cette porte de petites chambres de sept ou huit pieds carrés, où le maître, alors en fuite, mange, couche et dort sur la seule natte qui compose son ameublement.

À la droite du Bazar, entre le Temple et le pied de la montagne de Sion, nous entrâmes dans le quartier des Juifs. Ceux-ci, fortifiés par leur misère, avaient bravé l'assaut du pacha : ils étaient là tous en guenilles, assis dans la poussière de Sion, cherchant les insectes qui les dévoraient, et les yeux attachés sur le Temple. Le drogman me fit entrer dans une espèce d'école : je voulus acheter le Pentateuque hébreu dans

lequel un rabbin montrait à lire à un enfant, mais le rabbin ne voulut jamais me le vendre. On a observé que les Juifs étrangers qui se fixent à Jérusalem vivent peu de temps. Quant à ceux de la Palestine, ils sont si pauvres, qu'ils envoient chaque année faire des quêtes parmi leurs frères en Egypte et en Barbarie.

J'avais commencé d'assez longues recherches sur l'état des Juifs à Jérusalem depuis la ruine de cette ville par Titus jusqu'à nos jours ; j'étais entré dans une discussion importante touchant la fertilité de la Judée : à la publication des derniers volumes des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, j'ai supprimé mon travail. On trouve dans ces volumes quatre *Mémoires* de l'abbé Guénée, qui ne laissent rien à désirer sur les deux sujets que je me proposais de traiter. Ces *Mémoires* sont de véritables chefs-d'œuvre de clarté, de critique et d'érudition. L'auteur des Lettres de quelques Juifs portugais est un de ces hommes dont les cabales littéraires ont étouffé la renommée durant sa vie, mais dont la réputation croîtra dans la postérité. Je renvoie le lecteur curieux à ces excellents *Mémoires* ; il les trouvera aisément, puisqu'ils viennent d'être publiés et qu'ils existent dans une collection qui n'est pas rare. Je n'ai point la prétention de surpasser les maîtres ; je sais jeter au feu le fruit de mes études et reconnaître qu'on a fait mieux que moi[1236].

Du quartier des Juifs nous nous rendîmes à la maison de Pilate, afin d'examiner par une fenêtre la mosquée du Temple ; il est défendu à tout chrétien, sous peine de mort, d'entrer dans le parvis qui environne cette mosquée : je me réserve à en faire la description lorsque je parlerai des monuments de Jérusalem. À quelque distance du prétoire de Pilate, nous trouvâmes la piscine Probatique et le palais d'Hérode : ce dernier est une ruine dont les fondations appartiennent à l'antiquité.

Un ancien hôpital chrétien, aujourd'hui consacré au soulagement des Turcs, attira notre attention. On nous y montra une immense chaudière appelée la chaudière de sainte Hélène. Chaque musulman qui se présentait autrefois à cet

hôpital recevait deux petits pains et des légumes cuits à l'huile ; le vendredi on ajoutait à cette distribution du riz accommodé au miel ou au résiné : tout cela n'a plus lieu ; à peine reste-t-il quelque trace de cette charité évangélique dont les émanations s'étaient comme attachées aux murs de cet hôpital.

Nous traversâmes de nouveau la ville, et, revenant chercher la porte de Sion, Ali-Aga me fit monter avec lui sur les murs : le drogman n'osa pas nous y suivre. Je trouvai quelques vieux canons de vingt-quatre ajustés sur des affûts sans roues et placés aux embrasures d'un bastion gothique. Un garde qui fumait sa pipe dans un coin voulut crier ; Ali le menaça de le jeter dans le fossé s'il ne se taisait, et il se tut : je lui donnai une piastre.

Les murs de Jérusalem, dont j'ai fait trois fois le tour à pied, présentent quatre faces aux quatre vents ; ils forment un carré long dont le grand côté court d'orient en occident, deux pointes de la boussole au midi. D'Anville a prouvé par les mesures et les positions locales que l'ancienne Jérusalem n'était pas beaucoup plus vaste que la moderne : elle occupait quasi le même emplacement, si ce n'est qu'elle enfermait toute la montagne de Sion et qu'elle laissait dehors le Calvaire. On ne doit pas prendre à la lettre le texte de Josèphe lorsque cet historien assure que les murs de la cité s'avançaient, au nord, jusqu'aux sépulcres des rois : le nombre des stades s'y oppose ; d'ailleurs, on pourrait dire encore que les murailles touchent aujourd'hui à ces sépulcres, car elles n'en sont pas éloignées de cinq cents pas.

Le mur d'enceinte qui existe aujourd'hui est l'ouvrage de Soliman, fils de Sélim[1237], comme le prouvent les inscriptions turques placées dans ce mur. On prétend que le dessein de Soliman était d'enclore la montagne de Sion dans la circonvallation de Jérusalem, et qu'il fit mourir l'architecte pour n'avoir pas suivi ses ordres. Ces murailles, flanquées de tours carrées, peuvent avoir à la plate-forme des bastions une trentaine de pieds de largeur et cent vingt pieds d'élévation ; elles n'ont d'autres fossés que les vallées qui environnent la

ville. Six pièce de douze, tirées à barbette, en poussant seulement quelques gabions, sans ouvrir de tranchée, y feraient dans une nuit une brèche praticable ; mais on sait que les Turcs se détendent très bien derrière un mur par le moyen des épaulements. Jérusalem est dominée de toutes parts ; pour la rendre tenable contre une armée régulière, il faudrait faire de grands ouvrages avancés à l'ouest et au nord et bâtir une citadelle sur la montagne des Oliviers.

Dans cet amas de décombres, qu'on appelle une ville, il a plu aux gens du pays de donner des noms de rues à des passages déserts. Ces divisions sont assez curieuses, et méritent d'être rapportées, d'autant plus qu'aucun voyageur n'en a parle ; toutefois les pères Roger, Nau, etc., nomment quelques portes en arabe. Je commence par ces dernières :

Bab-el-Kzalil, la porte du Bien-Aimé ; elle s'ouvre à l'ouest. On sort par cette porte pour aller à Bethléem, Hébron et Saint-Jean-du-Désert. Nau écrit Bab-el-Khalil, et traduit : porte d'Abraham : c'est la porte de Jaffa de Deshayes, la porte des Pèlerins et quelquefois la porte de Damas des autres voyageurs.

Bab-el-Nabi-Dahoud, la porte du prophète David : elle est au midi, sur le sommet de la montagne de Sion, presque en face du tombeau de David et du Saint-Cénacle. Nau écrit Bab-Sidi-Daod. Elle est nommée Porte de Sion par Deshayes, Doubdan, Roger, Cotovic, Bénard, etc.

Bab-el-Maugrarbé, la porte des Maugrabins ou des Barbaresques : elle se trouve entre le levant et le midi, sur la vallée d'Annon, presque au coin du Temple, et en regard du village de Siloan. Nau écrit Babel-Megarebe. C'est la porte Sterquilinaire ou des ordures, par où les Juifs amenèrent Jésus-Christ à Pilate, après l'avoir pris au jardin des Oliviers.

Bab-el-Darahie, la porte Dorée ; elle est au levant et donne sur le parvis du Temple. Les Turcs l'ont murée : une prédiction leur annonce que les chrétiens prendront un jour la ville par cette porte ; on croit que Jésus-Christ entra à Jérusalem par cette même porte le jour des Rameaux.

Bab-el-Sidi-Mariam, la porte de la Sainte-Vierge, à l'orient,

vis-à-vis la montagne des Oliviers. Nau l'appelle en arabe Heutta. Toutes les relations de la Terre Sainte la nomment porte de Saint-Etienne ou de Marie, parce qu'elle fut témoin du martyre de saint Etienne et qu'elle conduit au sépulcre de la Vierge. Du temps des Juifs elle se nommait la porte des Troupeaux.

Bab-el-Zahara, la porte de l'Aurore ou du Cerceau, Cerchiolino : elle regarde le septentrion, et conduit à la grotte des Lamentations de Jérémie. Les meilleurs plans de Jérusalem s'accordent à nommer cette porte porte d'Ephraïm ou d'Hérode. Cotovic la supprime et la confond avec la porte de Damas ; il écrit : Porta Damascena, sive Effraïm ; mais son plan, trop petit et très défectueux, ne se peut comparer à celui de Shaw. Le plan du Voyage espagnol de Vera est très beau, mais chargé et inexact. Nau ne donne point le nom arabe de la porte d'Ephraïm ; il est peut-être le seul voyageur qui l'appelle porte des Turcomans. La porte d'Ephraïm et la porte Sterquilinaire ou du fumier sont les deux petites portes de Jérusalem.

Bab-el-Hamond ou Bab-el-Cham, la porte de la Colonne ou de Damas : elle est tournée au nord-ouest, et mène aux sépulcres des rois, à Naplouse ou Sichem, à Saint-Jean-d'Acre et à Damas. Nau écrit Bab-el-Amond. Quand Simon le Cyrénéen rencontra Jésus-Christ chargé de la croix, il venait de la porte de Damas. Les pèlerins entraient anciennement par cette porte, maintenant ils entrent par celle de Jaffa ou de Bethléem : d'où il est arrivé qu'on a transporté le nom de la porte de Damas à la porte de Jaffa ou des Pèlerins. Cette observation n'a point encore été faite, et je la consigne ici pour expliquer une confusion de lieux qui embarrasse quelquefois dans les récits des voyageurs.

Venons maintenant au détail des rues. Les trois principales se nomment :

Harat-bab-el-Hamond, la rue de la Porte de la Colonne : elle traverse la ville du nord au midi.

Souk-el-Kebiz, la rue du Grand-Bazar : elle court du couchant au levant.

Harat-el-Allam, la voie Douloureuse : elle commence à la porte du la Vierge, passe au prétoire de Pilate, et va finir au Calvaire.

On trouvé ensuite sept autres petites rues :

Harat-el-Mulsmin, la rue des Turcs.

Harat-el-Nassara, la rue des Chrétiens elle va du Saint-Sépulcre au couvent latin.

Harat-el-Asman, la rue des Arméniens, au levant du château.

Harat-el-Youd, la rue des Juifs : les boucheries de la ville sont dans cette rue.

Harat-bab-Hotta, la rue près du Temple.

Harat-el-Zahara. Mon drogman me traduisait ces mots par strada Comparita. Je ne sais trop ce que cela veut dire. Il m'assurait encore que les rebelles et les méchantes gens demeuraient dans cette rue.

Harat-el-Maugrarbé, rue des Maugrabins. Ces Maugrabins, comme je l'ai dit, sont les Occidentaux ou Barbaresques. On compte parmi eux quelques descendants des Maures chassés d'Espagne par Ferdinand et Isabelle. Ces bannis furent reçus dans la ville sainte avec une grande charité : on leur fit bâtir une mosquée ; on leur distribue encore aujourd'hui du pain, des fruits et quelque argent. Les héritiers des fiers Abencerages, les élégants architectes de l'Alhambra, sont devenus à Jérusalem des portiers, qu'on recherche à cause de leur intelligence, et des courriers, estimés pour leur légèreté. Que diraient Saladin et Richard si, revenant tout à coup au monde, ils trouvaient les chevaliers maures transformés en concierges au Saint-Sépulcre, et les chevaliers chrétiens représentés par des frères quêteurs ?

À l'époque du voyage de Benjamin de Tudèle, c'est-à-dire sous les rois français de Jérusalem, la ville avait trois enceintes de murailles, et quatre portes, que Benjamin appelle porta Somnus Abrahae, porta David, porta Sion, porta Jehosaphat. Quant aux trois enceintes, elles ne s'accordent guère avec ce que nous savons du local de Jérusalem lors de la prise de cette ville par Saladin. Benjamin trouva plusieurs Juifs établis dans le

quartier de la Tour de David : ils y avaient le privilège exclusif de la teinture des draps et des laines, moyennant une somme qu'ils payaient tous les ans au roi.

Les lecteurs qui voudront comparer la Jérusalem moderne avec la Jérusalem antique peuvent avoir recours à d'Anville, dans sa Dissertation sur l'ancienne Jérusalem, à Reland, et au père Lami, De sancta Civitate et Templo.

Nous rentrâmes au couvent vers neuf heures. Après avoir déjeuné j'allai faire une visite au patriarche grec et au patriarche arménien, qui m'avaient envoyé saluer par leurs drogmans.

Le couvent grec touche à l'église du Saint-Sépulcre. De la terrasse de ce couvent on découvre un assez vaste enclos, où croissent deux ou trois oliviers, un palmier et quelques cyprès : la maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem occupait autrefois ce terrain abandonné. Le patriarche grec me parut un très bon homme. Il était dans ce moment aussi tourmenté par le pacha que le gardien de Saint-Sauveur. Nous parlâmes de la Grèce : je lui demandai s'il possédait quelques manuscrits ; on me fit voir des Rituels et des Traités des Pères. Après avoir bu le café et reçu trois ou quatre chapelets, je passai chez le patriarche arménien.

Celui-ci s'appelait Arsenios, de la ville de Césarée en Cappadoce ; il était métropolitain de Scythopoli et procureur patriarcal de Jérusalem ; il m'écrivit lui-même son nom et ses titres en caractères syriaques sur un petit billet, que j'ai encore. Je ne trouvai point chez lui l'air de souffrance et d'oppression que j'avais remarqué chez les malheureux Grecs, esclaves partout. Le couvent arménien est agréable, l'église charmante et d'une propreté rare. Le patriarche, qui ressemblait à un riche Turc, était enveloppé dans des robes de soie et assis sur des coussins. Je bus d'excellent café de Moka. On m'apporta des confitures, de l'eau fraîche, des serviettes blanches ; on brûla du bois d'aloès, et je fus parfumé d'essence de rose au point de m'en trouver incommodé. Arsenios me parla des Turcs avec mépris. Il m'assura que l'Asie entière attendait l'arrivée des Français ; que s'il paraissait un

seul soldat de ma nation dans son pays, le soulèvement serait général. On ne saurait croire à quel point les esprits fermentent dans l'Orient[1238]. J'ai vu Ali-Aga se fâcher à Jéricho contre un Arabe qui se moquait de lui et qui lui disait que si l'empereur avait voulu prendre Jérusalem, il y serait entré aussi aisément qu'un chameau dans un champ de doura. Les peuples de l'Orient sont beaucoup plus familiarisés que nous avec les idées d'invasion. Ils ont vu passer tous les hommes qui ont changé la face de la terre : Sésostris, Cyrus, Alexandre, Mahomet et le dernier conquérant de l'Europe. Accoutumés à suivre les destinées d'un maître, ils n'ont point de loi qui les attache à des idées d'ordre et de modération politique : tuer quand on est le plus fort leur semble un droit légitime ; ils s'y soumettent ou l'exercent avec la même indifférence. Ils appartiennent essentiellement à l'épée ; ils aiment tous les prodiges qu'elle opère : le glaive est pour eux la baguette d'un génie qui élève et détruit les empires. La liberté, ils l'ignorent ; les propriétés, ils n'en ont point : la force est leur dieu. Quand ils sont longtemps sans voir paraître ces conquérants exécuteurs des hautes justices du ciel, ils ont l'air de soldats sans chef, de citoyens sans législateur et d'une famille sans père.

Mes deux visites durèrent à peu près une heure. De là j'entrai dans l'église du Saint-Sépulcre ; le Turc qui en ouvre les portes avait été prévenu de se tenir prêt à me recevoir : je payai de nouveau à Mahomet le droit d'adorer Jésus-Christ. J'étudiai une seconde fois, et plus à loisir, les monuments de cette vénérable église. Je montai dans la galerie, où je rencontrai le moine cophte et l'évêque abyssin : ils sont très pauvres, et leur simplicité rappelle les beaux temps de l'Evangile. Ces prêtres, demi-sauvages, le teint brûlé par les feux du tropique, portant pour seule marque de leur dignité une robe de toile bleue, et n'ayant point d'autre abri que le Saint-Sépulcre, me touchèrent bien plus que le chef des papas grecs et le patriarche arménien. Je défierais l'imagination la moins religieuse de n'être pas émue à cette rencontre de tant de peuples au tombeau de Jésus-Christ, à ces prières

prononcées dans cent langages divers, au lieu même où les apôtres reçurent du Saint-Esprit le don de parler toutes les langues de la terre.

Je sortis à une heure du Saint-Sépulcre, et nous rentrâmes au couvent. Les soldats du pacha avaient envahi l'hospice, ainsi que je l'ai déjà raconté, et ils y vivaient à discrétion. En retournant à ma cellule et traversant le corridor avec le drogman Michel, je rencontrai deux jeunes spahis armés de pied en cap et faisant un bruit étrange : il est vrai qu'ils n'étaient pas bien redoutables, car, à la honte de Mahomet, ils étaient ivres à tomber. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils me fermèrent le passage en jetant de grands éclats de rire. Je m'arrêtai pour attendre la fin de ces jeux. Jusque là il n'y avait point de mal ; mais bientôt un de ces Tartares, passant derrière moi, me prit la tête, me la courba de force, tandis que son camarade, baissant le collet de mon habit, me frappait le cou avec le dos de son sabre nu. Le drogman se mit à beugler. Je me débarrassai des mains des spahis ; je sautai à la gorge de celui qui m'avait saisi par la tête : d'une main lui arrachant la barbe, et de l'autre l'étranglant contre le mur, je le fis devenir noir comme mon chapeau ; après quoi je le lâchai, lui ayant rendu jeu pour jeu et insulte pour insulte. L'autre spahi, chargé de vin et étourdi de mon action, ne songea point à venger la plus grande avanie que l'on puisse faire à un Turc, celle de le prendre par la barbe. Je me retirai dans ma chambre, et je me préparai à tout événement. Le père gardien n'était pas trop fâché que j'eusse un peu corrigé ses persécuteurs ; mais il craignait quelque catastrophe : un Turc humilié n'est jamais dangereux, et nous n'entendîmes parler de rien.

Je dînai à deux heures, et je sortis à trois avec ma petite troupe accoutumée. Je visitai les sépulcres des rois ; de là, faisant à pied le tour de la ville, je m'arrêtai aux tombeaux d'Absalon, de Josaphat et de Zacharie dans la vallée de Josaphat. J'ai dit que les sépulcres des rois étaient en dehors de la porte d'Ephraïm, vers le nord, à trois ou quatre portées de fusil de la grotte de Jérémie. Parlons des monuments de Jérusalem.

J’en distingue de six espèces :

1° Les monuments purement hébreux, 2° les monuments grecs et romains du temps des païens, 3° les monuments grecs et romains sous le christianisme, 4° les monuments arabes ou moresques, 5° les monuments gothiques sous les rois français, 6° les monuments turcs.

Venons aux premiers.

On ne voit plus aucune trace de ceux-ci à Jérusalem, si ce n’est à la piscine Probatique : car je mets les sépulcres des rois et les tombeaux d’Absalon, de Josaphat et de Zacharie au nombre des monuments grecs et romains exécutés par les Juifs.

Il est difficile de se faire une idée nette du premier et même du second temple d’après ce qu’en dit l’écriture et d’après la description de Josèphe ; mais on entrevoit deux choses : les Juifs avaient le goût du sombre et du grand dans leurs édifices, comme les Egyptiens ; ils aimaient les petits détails et les ornements recherchés, soit dans les gravures des pierres, soit dans les ornements en bois, en bronze ou en or[1239].

Le temple de Salomon ayant été détruit par les Syriens, le second temple, rebâti par Hérode l’Ascalonite, rentra dans l’ordre de ces ouvrages moitié juifs moitié grecs dont je vais bientôt parler.

Il ne nous reste donc rien de l’architecture primitive des Juifs à Jérusalem, hors la piscine Probatique. On la voit encore près de la porte Saint-Etienne, et elle bornait le temple au septentrion. C’est un réservoir long de cent cinquante pieds et large de quarante. L’excavation de ce réservoir est soutenue par des murs, et ces murs sont ainsi composés : un lit de grosses pierres jointes ensemble par des crampons de fer ; une maçonnerie mêlée appliquée sur ces grosses pierres ; une couche de cailloutage collée sur cette maçonnerie ; un enduit répandu sur ce cailloutage. Les quatre lits sont perpendiculaires au sol, et non pas horizontaux : l’enduit était du côté de l’eau, et les grosses pierres s’appuyaient et s’appuient encore contre la terre.

Cette piscine est maintenant desséchée et à demi comblée ;

il y croît quelques grenadiers et une espèce de tamarin sauvage, dont la verdure est bleuâtre ; l'angle de l'ouest est tout rempli de nopals. On remarque aussi dans le côté occidental deux arcades qui donnent naissance à deux voûtes : c'était peut-être un aqueduc qui conduisait l'eau dans l'intérieur du temple.

Josèphe appelle cette piscine stagnum Salomonis, l'Evangile la nomme Probatique, parce qu'on y purifiait les brebis destinées aux sacrifices. Ce fut au bord de cette piscine que Jésus-Christ dit au paralytique :

« Levez-vous, et emportez votre lit. »

Voilà tout ce qui reste aujourd'hui de la Jérusalem de David et de Salomon.

Les monuments de la Jérusalem grecque et romaine sont plus nombreux, et forment une classe nouvelle et fort singulière dans les arts. Je commence par les tombeaux de la vallée de Josaphat et de la vallée de Siloé.

Quand on a passé le pont du torrent de Cédron, on trouve au pied dumons Offensionis le sépulcre d'Absalon. C'est une masse carrée, mesurant huit pas sur chaque face ; elle est formée d'une seule roche, laquelle roche a été taillée dans la montagne voisine, dont elle n'est séparée que de quinze pieds. L'ornement de ce sépulcre consiste en vingt-quatre colonnes d'ordre dorique sans cannelure, six sur chaque front du monument. Ces colonnes sont à demi engagées et forment partie intégrante du bloc, ayant été prises dans l'épaisseur de la masse. Sur les chapiteaux règne la frise avec le triglyphe. Au-dessus de cette frise s'élève un socle qui porte une pyramide triangulaire, trop élevée pour la hauteur totale du tombeau. Cette pyramide est d'un autre morceau que le corps du monument.

Le sépulcre de Zacharie ressemble beaucoup à celui-ci ; il est taillé dans le roc de la même manière, et se termine en une pointe un peu recourbée comme le bonnet phrygien ou comme un monument chinois, Le sépulcre de Josaphat est une grotte dont la porte, d'un assez bon goût, fait le principal ornement. Enfin le sépulcre où se cacha l'apôtre saint Jacques présente

sur la vallée de Siloé un portique agréable. Les quatre colonnes qui composent ce portique ne posent point sur le col, mais elles sont placées à une certaine hauteur dans le rocher, ainsi que la colonnade du Louvre sur le premier étage du palais.

La tradition, comme on le voit, assigne des noms à ces tombeaux. Arculfe, dans Adamannus (De Locis Sanctis, lib. I, cap. X), Vilalpandus (Antiquae Jerusalem Descriptio), Adrichomius (Sententia de loco sepulcri Absalon), Quaresmius (t. II, cap. IV et V), et plusieurs autres, ont ou parlé de ces noms, ou épuisé sur ce sujet la critique de l'histoire. Mais quand la tradition ne serait pas ici démentie par les faits, l'architecture de ces monuments prouverait que leur origine ne remonte pas à la première antiquité judaïque.

S'il fallait absolument fixer l'époque où ces mausolées ont été construits, je la placerais vers le temps de l'alliance des Juifs et des Lacédémoniens, sous les premiers Machabées. Le dorique dominait encore dans la Grèce : le corinthien n'envahit l'architecture qu'un demi-siècle après, lorsque les Romains commencèrent à s'étendre dans le Péloponèse et dans l'Asie[1240].

Mais en naturalisant à Jérusalem l'architecture de Corinthe et d'Athènes, les Juifs y mêlèrent les formes de leur propre style. Les sépulcres de la vallée de Josaphat, et surtout les tombeaux dont je vais bientôt parler, offrent l'alliance visible du goût de l'Egypte et du goût de la Grèce. Il résulta de cette alliance une sorte de monuments indécis, qui forment pour ainsi dire le passage entre les Pyramides et le Parthénon ; monuments où l'on distingue un génie sombre, hardi, gigantesque, et une imagination riante, sage et modérée[1241]. On va voir un bel exemple de cette vérité dans les sépulcres des rois.

En sortant de Jérusalem par la porte d'Ephraïm, on marche pendant un demi-mille sur le plateau d'un rocher rougeâtre où croissent quelques oliviers. On rencontre ensuite au milieu d'un champ une excavation assez semblable aux travaux abandonnés d'une ancienne carrière. Un chemin large et en pente douce vous conduit au fond de cette excavation, où l'on

entre par une arcade. On se trouve alors au milieu d’une salle découverte taillée dans le roc. Cette salle a trente pieds de long sur trente pieds de large, et les parois du rocher peuvent avoir douze à quinze pieds d’élévation.

Au centre de la muraille du midi vous apercevez une grande porte carrée, d’ordre dorique, creusée de plusieurs pieds de profondeur dans le roc. Une frise un peu capricieuse, mais d’une délicatesse exquise, est sculptée au-dessus de la porte : c’est d’abord un triglyphe suivi d’un métope orné d’un simple anneau ; ensuite vient une grappe de raisin entre deux couronnes et deux palmes. Le triglyphe se représente, et la ligne se reproduisait sans doute de la même manière le long du rocher, mais elle est actuellement effacée. À dix-huit pouces de cette frise règne un feuillage entremêlé de pommes de pin et d’un autre fruit que je n’ai pu reconnaître, mais qui ressemble à un petit citron d’Egypte. Cette dernière décoration suivait parallèlement la frise, et descendait ensuite perpendiculairement le long des deux côtés de la porte.

Dans l’enfoncement et dans l’angle à gauche de cette grande porte s’ouvre un canal où l’on marchait autrefois debout, mais où l’on se glisse aujourd’hui en rampant. Il aboutit par une pente assez raide, ainsi que dans la grande pyramide, à une chambre carrée, creusée dans le roc avec le marteau et le ciseau. Des trous de six pieds de long sur trois pieds de large sont pratiqués dans les murailles, ou plutôt dans les parois de cette chambre, pour y placer des cercueils. Trois portes voûtées conduisent de cette première chambre dans sept autres demeures sépulcrales d’inégale grandeur, toutes formées dans le roc vif, et dont il est difficile de comprendre le dessin, surtout à la lueur des flambeaux. Une de ces grottes, plus basse que les autres, et où l’on descend par six degrés, semble avoir renfermé les principaux cercueils Ceux-ci étaient généralement disposés de la manière suivante : le plus considérable était au fond de la grotte, en face de la porte d’entrée, dans la niche ou dans l’étui qu’on lui avait préparé ; des deux côtés de la porte deux petites voûtes étaient réservées pour les morts les moins illustres et comme pour les

gardes de ces rois, qui n’avaient plus besoin de leur secours. Les cercueils, dont on ne voit que les fragments, étaient de pierre et ornés d’élégantes arabesques.

Ce qu’on admire le plus dans ces tombeaux, ce sont les portes des chambres sépulcrales ; elles sont de la même pierre que la grotte, ainsi que les gonds et les pivots sur lesquels elles tournent. Presque tous les voyageurs ont cru qu’elles avaient été taillées dans le roc même, mais cela est visiblement impossible, comme le prouve très bien le père Nau. Thévenot assure « qu’en grattant un peu la poussière on aperçoit la jointure des pierres, qui y ont été mises après que les portes ont été posées avec leurs pivots dans les trous. » J’ai cependant gratté la poussière, et je n’ai point vu ces marques au bas de la seule porte qui reste debout : toutes les autres sont brisées et jetées en dedans des grottes.

En entrant dans ces palais de la mort, je fus tenté de les prendre pour des bains d’architecture romaine, tels que ceux de l’antre de la Sibylle près du lac Averne. Je ne parle ici que de l’effet général, pour me faire comprendre, car je savais très bien que j’étais dans des tombeaux. Arculfe (Apud Adamann.), qui les a décrits avec une grande exactitude (Sepulcra sunt in naturali collis rupe, etc.), avait vu des ossements dans les cercueils. Plusieurs siècles après, Villamont y trouva pareillement des cendres, qu’on y cherche vainement aujourd’hui. Ce monument souterrain était annoncé au dehors par trois pyramides, dont une existait encore du temps de Vilalpandus. Je ne sais ce qu’il faut croire de Zuellard et d’Appart, qui décrivent des ouvrages extérieurs et des péristyles.

Une question s’élève sur ces sépulcres nommés Sépulcres des rois. De quels rois s’agit-il ? D’après un passage des Paralipomènes et d’après quelques autres endroits de l’Ecriture, on voit que les tombeaux des rois de Juda étaient dans la ville de Jérusalem : Dormiitque Achaz cum patribus suis, et sepelierunt eum in civitate Jerusalem. David avait son sépulcre sur la montagne de Sion ; d’ailleurs le ciseau grec se fait reconnaître dans les ornements des sépulcres des rois.

Josèphe, auquel il faut avoir recours, cite trois mausolées fameux.

Le premier était le tombeau des Machabées, élevé par Simon leur frère :

« Il était, dit Josèphe, de marbre blanc et poli, si élevé qu'on le peut voir de fort loin. Il y a tout à l'entour des voûtes en forme de portique, dont chacune des colonnes qui le soutiennent est d'une seule pierre. Et pour marquer ces sept personnes, il y ajouta sept pyramides d'une très grande hauteur et d'une merveilleuse beauté[1242]. »

Le premier livre des Machabées donne à peu près les mêmes détails sur ce tombeau. Il ajoute qu'on l'avait construit à Modin, et qu'on le voyait en naviguant sur la mer : Ab omnibus navigantibus mare. Modin était une ville bâtie près de Diospolis, sur une montagne de la tribu de Juda. Du temps d'Eusèbe, et même du temps de saint Jérôme, le monument des Machabées existait encore. Les sépulcres des rois, à la porte de Jérusalem, malgré leurs sept chambres funèbres et les pyramides qui les couronnaient, ne peuvent donc avoir appartenu aux princes asmonéens.

Josèphe nous apprend ensuite qu'Hélène, reine d'Adiabène, avait fait élever, à deux stades de Jérusalem, trois pyramides funèbres, et que ses os et ceux de son fils Izate y furent renfermés par les soins de Manabaze[1243]. Le même historien, dans un autre ouvrage[1244], en traçant les limites de la cité sainte, dit que les murs passaient au septentrion vis-à-vis le sépulcre d'Hélène. Tout cela convient parfaitement aux sépulcres des rois, qui selon Vilalpandus étaient ornés de trois pyramides, et qui se trouvent encore au nord de Jérusalem, à la distance marquée par Josèphe. Saint Jérôme parle aussi de ce sépulcre. Les savants qui se sont occupés du monument que j'examine ont laissé échapper un passage curieux de Pausanias[1245] ; il est vrai qu'on ne pense guère à Pausanias à propos de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, voici le passage ; la version latine et le texte de Gédoyn sont fidèles :

« Le second tombeau était à Jérusalem… C'était la sépulture d'une femme juive nommée Hélène. La porte du tombeau, qui

était de marbre comme tout le reste, s’ouvrait d’elle-même à certain jour de l’année et à certaine heure, par le moyen d’une machine, et se refermait peu de temps après. En tout autre temps si vous aviez voulu l’ouvrir, vous l’auriez plutôt rompue. »

Cette porte, qui s’ouvrait et se refermait d’elle-même par une machine, semblerait, à la merveille près, rappeler les portes extraordinaires des sépulcres des rois. Suidas et Etienne de Byzance parlent d’un Voyage de Phénicie et de Syrie publié par Pausanias. Si nous avions cet ouvrage, nous y aurions sans doute trouvé de grands éclaircissements sur le sujet que nous traitons.

Les passages réunis de l’historien juif et du voyageur grec sembleraient donc prouver assez bien que les sépulcres des rois ne sont que le tombeau d’Hélène ; mais on est arrêté dans cette conjecture par la connaissance d’un troisième monument.

Josèphe parle de certaines grottes qu’il nomme les Cavernes royales, selon la traduction littérale d’Arnaud d’Andilly ; malheureusement il n’en fait point la description : il les place au septentrion de la ville sainte, tout auprès du tombeau d’Hélène.

Reste donc à savoir quel fut le prince qui fit creuser ces cavernes de la mort, comment elles étaient ornées, et de quels rois elles gardaient les cendres. Josèphe, qui compte avec tant de soin les ouvrages entrepris ou achevés par Hérode le Grand, ne met point les sépulcres des rois au nombre de ces ouvrages ; il nous apprend même qu’Hérode, étant mort à Jéricho, fut enterré avec une grande magnificence à Hérodium. Ainsi, les cavernes royales ne sont point le lieu de la sépulture de ce prince ; mais un mot échappé ailleurs à l’historien pourrait répandre quelque lumière sur cette discussion.

En parlant du mur que Titus fit élever pour serrer de plus près Jérusalem, Josèphe dit que ce mur, revenant vers la région boréale, renfermait le sépulcre d’Hérode. C’est la position des cavernes royales.

Celles-ci auraient donc porté également le nom de Cavernes

royales et de Sépulcre d'Hérode. Dans ce cas cet Hérode ne serait point Hérode l'Ascalonite, mais Hérode le Tétrarque. Ce dernier prince était presque aussi magnifique que son père : il avait fait bâtir deux villes, Séphoris et Tibériade ; et quoiqu'il fût exilé à Lyon par Caligula[1246], il pouvait très bien s'être préparé un cercueil dans sa patrie : Philippe son frère lui avait donné le modèle de ces édifices funèbres.

Nous ne savons rien des monuments dont Agrippa embellit Jérusalem.

Voilà ce que j'ai pu trouver de plus satisfaisant sur cette question ; j'ai cru devoir la traiter à fond, parce qu'elle a jusqu'ici été plutôt embrouillée qu'éclaircie par les critiques Les anciens pèlerins qui avaient vu le sépulcre d'Hélène l'ont confondu avec les cavernes royales. Les voyageurs modernes, qui n'ont point retrouvé le tombeau de la reine d'Adiabène, ont donné le nom de ce tombeau aux sépultures des princes de la maison d'Hérode. Il est résulté de tous ces rapports une étrange confusion : confusion augmentée par l'érudition des écrivains pieux qui ont voulu ensevelir les rois de Juda dans les grottes royales, et qui n'ont pas manqué d'autorités.

La critique de l'art ainsi que les faits historiques nous obligent à ranger les sépulcres des rois dans la classe des monuments grecs à Jérusalem. Ces sépulcres étaient très nombreux, et la postérité d'Hérode finit assez vite ; de sorte que plusieurs cercueils auront attendu vainement leurs maîtres : il ne manquait plus, pour connaître toute la vanité de notre nature, que de voir les tombeaux d'hommes qui ne sont pas nés. Rien, au reste, ne forme un contraste plus singulier que la frise charmante sculptée par le ciseau de la Grèce sur la porte de ces chambres formidables où reposaient les cendres des Hérode. Les idées les plus tragiques s'attachent à la mémoire de ces princes ; ils ne nous sont bien connus que par le meurtre de Mariamne, le massacre des innocents, la mort de saint Jean-Baptiste et la condamnation de Jésus-Christ. On ne s'attend donc point à trouver leurs tombeaux embellis de guirlandes légères, au milieu du site effrayant de Jérusalem, non loin du temple où Jéhovah rendait ses terribles oracles, et

près de la grotte où Jérémie composa ses Lamentations.

M. Casas a très bien représenté ces monuments dans son Voyage pittoresque de la Syrie : je ne connais point l'ouvrage, plus récent, de M. Mayer. La plupart des voyages en Terre Sainte sont accompagnés de gravures et de vignettes. Il faut distinguer celles de la relation du père Roger, qui pourraient bien être de Claude Mellan. Les autres édifices des temps romains à Jérusalem, tels que le théâtre et l'amphithéâtre, les tours Antonia, Hippicos, Phasaèle et Psephima, n'existent plus, ou du moins on n'en connaît que des ruines informes.

Nous passons maintenant à la troisième sorte des monuments de Jérusalem, aux monuments du christianisme avant l'invasion des Sarrasins. Je n'en ai plus rien à dire, puisque je les ai décrits en rendant compte des saints lieux. Je ferai seulement une remarque : comme ces monuments doivent leur origine à des chrétiens qui n'étaient pas Juifs, ils ne conservent rien du caractère demi-égyptien, demi-grec, que j'ai observé dans les ouvrages des princes asmonéens et des Hérode ; ce sont de simples églises grecques du temps de la décadence de l'art.

La quatrième espèce de monuments à Jérusalem est celle des monuments qui appartiennent au temps de la prise de cette ville par le calife Omar, successeur d'Abubeker et chef de la race des Ommiades. Les Arabes qui avaient suivi les étendards du califes s'emparèrent de l'Egypte ; de là, s'avançant le long des côtes de l'Afrique, ils passèrent en Espagne, et remplirent de palais enchantés Grenade et Cordoue. C'est donc au règne d'Omar qu'il faut faire remonter l'origine de cette architecture arabe dont l'Alhambra est le chef-d'œuvre, comme le Parthénon est le miracle du génie de la Grèce. La mosquée du temple, commencée à Jérusalem par Omar, agrandie par Abd-el-Maleck et rebâtie sur un nouveau plan par El-Oulid, est un monument très curieux pour l'histoire de l'art chez les Arabes. On ne sait point encore d'après quel modèle furent élevées ces demeures des fées dont l'Espagne nous offre les ruines. On me saura peut-être gré de dire quelques mots sur un sujet si neuf et jusqu'à présent si peu

étudié.

Le premier temple de Salomon ayant été renversé six cents ans avant la naissance de Jésus-Christ, il fut relevé après les soixante-dix ans de la captivité, par Josué, fils de Josédé, et Zorobabel, fils de Salathiel. Hérode l'Ascalonite rebâtit en entier ce second temple. Il y employa onze mille ouvriers pendant neuf ans. Les travaux en furent prodigieux, et ils ne furent achevés que longtemps après la mort d'Hérode. Les Juifs, ayant comblé des précipices et coupé le sommet d'une montagne, firent enfin cette vaste esplanade où s'élevait le temple à l'orient de Jérusalem, sur les vallées de Siloé et de Josaphat.

Quarante jours après sa naissance, Jésus-Christ fut présenté dans ce second temple ; la Vierge y fut purifiée. À douze ans le Fils de l'Homme y enseigna les docteurs, il en chassa les marchands ; il y fut inutile ment tenté par le démon ; il y remit les péchés à la femme adultère ; il y proposa la parabole du bon Pasteur, celle des deux Enfants, celle des Vignerons et celle du Banquet nuptial. Ce fut dans ce même temple qu'il entra au milieu des palmes et des branches d'olivier, le jour de la fête des Rameaux ; enfin, il y prononça le Reddite quae sunt Caesaris Caesari, et quae sunt Dei Deo ; il y fit l'éloge du denier de la veuve.

Titus ayant pris Jérusalem la deuxième année du règne de Vespasien, il ne resta pas pierre sur pierre du temple où Jésus-Christ avait fait tant de choses glorieuses et dont il avait prédit la ruine. Lorsque Omar s'empara de Jérusalem, il paraît que l'espace du temple, à l'exception d'une très petite partie, avait été abandonné par les chrétiens Saïd-ebn-Batrik[1247], historien arabe, raconte que le calife s'adressa au patriarche Sophronius, et lui demanda quel serait le lieu le plus propre de Jérusalem pour y bâtir une mosquée. Sophronius le conduisit sur les ruines du temple de Salomon.

Omar, satisfait d'établir sa mosquée dans une enceinte si fameuse, fit déblayer les terres et découvrir une grande roche où Dieu avait du parler à Jacob La mosquée nouvelle prit le nom de cette roche, Gâmeat-el-Sakhra, et devint pour les

musulmans presque aussi sacrée que les mosquées de La Mecque et de Médine. Le calife Abd-el-Maleck en augmenta les bâtiments, et renferma la roche dans l'enceinte des murailles. Son successeur, le calife El-Louid, embellit encore El-Sakhra et la couvrit d'un dôme de cuivre doré, dépouille d'une église de Balbek. Dans la suite, les croisés convertirent le temple de Mahomet en un sanctuaire de Jésus-Christ ; et lorsque Saladin reprit Jérusalem, il rendit ce temple à sa destination primitive. :

Mais quelle est l'architecture de cette mosquée, type ou modèle primitif de l'élégante architecture des Maures ? C'est ce qu'il est très difficile de dire. Les Arabes, par une suite de leurs mœurs despotiques et jalouses, ont réservé les décorations pour l'intérieur de leurs monuments, et il y a peine de mort contre tout chrétien qui, non seulement entrerait dans Gâmeat-el-Sakhra, mais qui mettrait seulement le pied dans le parvis qui l'environne. Quel dommage que l'ambassadeur Deshayes, par un vain scrupule diplomatique, ait refusé de voir cette mosquée, où les Turcs lui proposaient de l'introduire ! J'en vais décrire l'extérieur :

On voit la grande place de la Mosquée, autrefois la place du Temple, par une fenêtre de la maison de Pilate.

Cette place forme un parvis qui peut avoir cinq cents pas de longueur sur quatre cent soixante de largeur. Les murailles de la ville ferment ce parvis à l'orient et au midi. Il est borné à ! occident par des maisons turques, et au nord par les ruines du prétoire de Pilate et du palais d'Hérode.

Douze portiques, placés à des distances inégales les uns des autres et tout à fait irréguliers comme les cloîtres de l'Alhambra, donnent entrée sur ce parvis. Ils sont composés de trois ou quatre arcades, et quelquefois ces arcades en soutiennent un second rang ; ce qui imite assez bien l'effet d'un double aqueduc. Le plus considérable de tous ces portiques correspond à l'ancienne porta Speciosa, connue des chrétiens par un miracle de saint Pierre. Il y a des lampes sous ces portiques.

Au milieu de ce parvis on en trouve un plus petit, qui s'élève de si à sept pieds, comme une terrasse sans balustres, au-

dessus du précédent. Ce second parvis a, selon l'opinion commune, deux cents pas de long sur cent cinquante de large ; on y monte de quatre côtés par un escalier de marbre, chaque escalier est composé de huit degrés.

Au centre de ce parvis supérieur s'élève la fameuse mosquée de la Roche. Tout auprès de la mosquée est une citerne, qui tire son eau de l'ancienne fontaine Scellée [1248], et où les Turcs font leurs ablutions avant la prière. Quelques vieux oliviers et des cyprès clairsemés sont répandus çà et là sur les deux parvis.

Le temple est octogone : une lanterne également à huit faces, et percée d'une fenêtre sur chaque face, couronne le monument. Cette lanterne est recouverte d'un dôme. Ce dôme était autrefois de cuivre doré, il est de plomb aujourd'hui ; une flèche d'un assez bon goût, terminée par un croissant, surmonte tout l'édifice, qui ressemble à une tente arabe élevée au milieu du désert. Le père Roger donne trente-deux pas à chaque côté de l'octogone, deux cent cinquante-deux pas de circuit à la mosquée en dehors, et dix-huit ou vingt toises d'élévation au monument entier.

Les murs sont revêtus extérieurement de petits carreaux ou de briques peintes de diverses couleurs ; ces briques sont chargées d'arabesques et de versets du Coran écrits en lettres d'or. Les huit fenêtres de la lanterne sont ornées de vitraux ronds et coloriés. Ici nous trouvons déjà quelques traits originaux des édifices moresques de l'Espagne : les légers portiques des parvis et les briques peintes de la mosquée rappellent diverses parties du Généralife, de l'Alhambra et de la cathédrale de Cordoue.

Quant à l'intérieur de cette mosquée, je ne l'ai point vu. Je fus bien tenté de risquer tout pour satisfaire mon amour des arts ; mais la crainte de causer la perte des chrétiens de Jérusalem m'arrêta. Guillaume de Tyr et Deshayes disent quelque chose de l'intérieur de la mosquée de la Roche ; le père Roger en fait une description fort détaillée et vraisemblablement très fidèle[1249].

Cependant elle ne suffit pas pour prouver que l'intérieur de

la mosquée de Jérusalem a des rapports avec l'intérieur des monuments moresques en Espagne. Cela dépend absolument de la manière dont les colonnes sont disposées dans le monument ; et c'est ce que le père Roger ne dit pas. Portent-elles de petites arcades ? sont-elles accouplées, groupées, isolées, comme à Cordoue et à Grenade ? Mais si les dehors de cette mosquée ont déjà tant de ressemblance avec quelques parties de l'Alhambra, n'est-il pas à présumer que les dedans conservent le même goût d'architecture ? Je le croirais d'autant plus facilement que les marbres et les colonnes de cet édifice ont été dérobés aux églises chrétiennes, et qu'ils doivent offrir ce mélange d'ordres et de proportions que l'on remarque dans la cathédrale de Cordoue.

Ajoutons une observation à ces conjectures. La mosquée abandonnée que l'on voit près du Caire paraît être du même style que la mosquée de Jérusalem : or, cette mosquée du Caire est évidemment l'original de la mosquée de Cordoue. Celle-ci fut bâtie par dos princes derniers descendants de la dynastie des Ommiades ; et Omar, chef de leur famille, avait fondé la mosquée de Jérusalem.

Les monuments vraiment arabes appartiennent donc à la première dynastie des califes et au génie de la nation en général ; ils ne sont donc pas, comme on l'a cru jusqu'ici, le fruit du talent particulier des Maures de l'Andalousie, puisque j'ai trouvé les modèles de ces monuments dans l'Orient.

Cela prouvé, j'irai plus loin. Je crois apercevoir dans l'architecture égyptienne, si pesante, si majestueuse, si vaste, si durable, le germe de cette architecture sarrasine, si légère, si riante, si petite, si fragile : le minaret est l'imitation de l'obélisque ; les moresques sont des hiéroglyphes dessinés au lieu d'hiéroglyphes gravés. Quant à ces forêts de colonnes qui composent l'intérieur des mosquées arabes, et qui portent une voûte plate, les temples de Memphis, de Dendéra, de Thèbes, de Méroué offraient encore des exemples de ce genre de construction. Placés sur la frontière de Metzraïm, les descendants d'Ismael ont eu nécessairement l'imagination frappée des merveilles des Pharaons : ils n'ont rien emprunté

des Grecs, qu’ils n’ont point connus, mais ils ont cherché à copier les arts d’une nation fameuse qu’ils avaient sans cesse sous les yeux. Peuples vagabonds, conquérants, voyageurs, ils ont imité en courant l’immuable Egypte ; ils se sont fait des obélisques de bois doré et des hiéroglyphes de plâtre, qu’ils pouvaient emporter avec leurs tentes sur le dos de leurs chameaux.

Je n’ignore pas que ce système, si c’en est un, est sujet à quelques objections, et même à des objections historiques. Je sais que le palais de Zehra, bâti par Abdoulraham auprès de Cordoue, fut élevé sur le plan d’un architecte de Constantinople, et que les colonnes de ce palais furent taillées en Grèce ; je sais qu’il existe une architecture née dans la corruption de l’art, qu’on peut appeler architecture justinienne, et que cette architecture a quelques rapports avec les ouvrages des Maures ; je sais enfin que des hommes d’un excellent goût et d’un grand savoir, tels que le respectable M. d’Agincourt et l’auteur du magnifique Voyage en Espagne, M. de La Borde, pensent que toute architecture est fille de la Grèce ; mais, quelles que soient ces difficultés et ces autorités puissantes, j’avoue qu’elles ne me font point changer d’opinion. Un plan envoyé par un architecte de Constantinople, des colonnes taillées sur les rives du Bosphore, des ouvriers grecs travaillant à une mosquée, ne prouvent rien : on ne peut tirer d’un fait particulier une conséquence générale. J’ai vu à Constantinople l’architecture justinienne. Elle a, j’en conviens, quelque ressemblance avec l’architecture des monuments sarrasins, comme le rétrécissement de la voûte dans les arcades, etc. Toutefois elle conserve une raison, une froideur, une solidité qu’on ne remarque point dans la fantaisie arabe. D’ailleurs cette architecture justinienne me semble être elle-même l’architecture égyptienne rentrée dans l’architecture grecque. Cette nouvelle invasion de l’art de Memphis fut produite par l’établissement du christianisme : les solitaires qui peuplèrent les déserts de la Thébaïde, et dont les opinions gouvernaient le monde, introduisirent dans les églises, dans les monastères, et jusque dans les palais ces portiques

dégénérés appelés cloîtres, où respire le génie de l'Orient. Remarquons, à l'appui de ceci, que la véritable détérioration de l'art chez les Grecs commence précisément à l'époque de la translation du siège de l'empire romain à Constantinople : ce qui prouve que l'architecture grecque n'enfanta pas l'architecture orientale, mais que l'architecture orientale se glissa dans l'architecture grecque par le voisinage des lieux.

J'incline donc à croire que toute architecture est sortie de l'Egypte, même l'architecture gothique ; car rien n'est venu du Nord, hors le fer et la dévastation. Mais cette architecture égyptienne s'est modifiée selon le génie des peuples : elle ne changea guère chez les premiers Hébreux, où elle se débarrassa seulement des monstres et des dieux de l'idolâtrie. En Grèce, où elle fut introduite par Cécrops et Inachus ; elle s'épura, et devint le modèle de tous les genres de beautés. Elle parvint à Rome par les Toscans, colonie égyptienne ; elle y conserva sa grandeur, mais elle n'atteignit jamais sa perfection, comme à Athènes. Des apôtres accourus de l'Orient la portèrent aux barbares du Nord : sans perdre parmi ces peuples son caractère religieux et sombre, elle s'éleva avec les forêts des Gaules et de la Germanie ; elle présenta la singulière union de la force, de la majesté, de la tristesse dans l'ensemble et de la légèreté la plus extraordinaire dans les détails. Enfin, elle prit chez les Arabes les traits dont nous avons parlé ; architecture du désert, enchantée comme les oasis, magique comme les histoires contées sous la tente, mais que les vents peuvent emporter avec le sable qui lui servit de premier fondement.

Je pourrais appuyer mon opinion d'un million de faits historiques ; je pourrais montrer que les premiers temples de la Grèce, tels que celui de Jupiter à Onga, près d'Amyclée, étaient de véritables temples égyptiens ; que la sculpture elle-même était égyptienne à Argos, à Sparte, à Athènes, du temps de Dédale et dans les siècles héroïques. Mais j'ai peur d'avoir poussé trop loin cette digression, et il est plus que temps de passer aux monuments gothiques de Jérusalem.

Ceux-ci se réduisent à quelques tombeaux. Les monuments

de Godefroy et Baudouin sont deux cercueils de pierre, portés sur quatre petits piliers. Les épitaphes qu'on a lues dans la description de Deshayes sont écrites sur ces cercueils en lettres gothiques. Tout cela en soi-même est fort peu de chose ; cependant, je fus très frappé par l'aspect de ces tombeaux, en entrant au Saint-Sépulcre ; leurs formes étrangères, sur un sol étranger, m'annoncèrent d'autres hommes, d'autres mœurs, d'autres pays ; je me crus transporté dans un de nos vieux monastères : j'étais comme l'Otaïtien quand il reconnut en France un arbre de sa patrie. Je contemplai avec vénération ces mausolées gothiques qui renfermaient des chevaliers français, des pèlerins devenus rois, des héros de La Jérusalem délivrée ; je me rappelai les paroles que le Tasse, met dans la bouche de Godefroy :

Chi sia di noi, ch'esser sepulto schivi,

Ove i membri di Dio fur già sepulti ?

Quant aux monuments turcs, derniers témoins qui attestent à Jérusalem les révolutions des empires, ils ne valent pas la peine qu'on s'y arrête : j'en ai parlé seulement pour avertir qu'il ne faut pas du tout confondre les ouvrages des Tartares avec les travaux des Maures. Au fond, il est plus vrai de dire que les Turcs ignorent absolument l'architecture ; ils n'ont fait qu'enlaidir les édifices grecs et les édifices arabes, en les couronnant de dômes massifs et de pavillons chinois Quelques bazars et des oratoires de santons sont tout ce que les nouveaux tyrans de Jérusalem ont ajouté à cette ville infortunée.

Le lecteur connaît maintenant les divers monuments de la cité sainte.

En revenant de visiter les sépulcres des rois qui ont donné lieu aux descriptions précédentes, je passai par la vallée de Josaphat. Le soleil se couchait derrière Jérusalem ; il dorait de ses derniers rayons cet amas de ruines et les montagnes de la Judée. Je renvoyai mes compagnons par la porte Saint-Etienne, et je ne gardai avec moi que le janissaire. Je m'assis au pied du tombeau de Josaphat ; le visage tourné vers le temple : je tirai de ma poche un volume de Racine et je relus Athalie.

À ces premiers vers :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel, etc.

il m'est impossible de dire ce que j'éprouvai. Je crus entendre les cantiques de Salomon et la voix des prophètes ; l'antique Jérusalem se leva devant moi ; les ombres de Joad, d'Athalie, de Josabeth sortirent du tombeau ; il me sembla que je ne connaissais que depuis ce moment le génie de Racine. Quelle poésie, puisque je la trouvais digne du lieu où j'étais ! On ne saurait s'imaginer ce qu'est Athalie lue sur le tombeau dusaint roi Josaphat, au bord du torrent de Cédron et devant les ruines du Temple. Mais qu'est-il devenu, ce temple orné partout de festons magnifiques ?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?
Quel est dans ce lieu saint ce pontife égorgé ?
Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
Des prophètes divins malheureuse homicide :
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé ;
Ton encens à ses yeux est un encens souillé.
Où menez-vous ces enfants et ces femmes ?
Le Seigneur a détruit la reine des cités :
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés ;
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités :
Temple, renverse-toi ; cèdres, jetez des flammes.
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes ?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur ?
Azarias.
O saint temple !
Josabeth.
O David !
Le chœur.
Dieu de Sion, rappelle,
Rappelle en sa faveur tes antiques bontés.

La plume tombe des mains : on est honteux de barbouiller encore du papier après qu'un homme a écrit de pareils vers.

Je passai une partie de la journée du 9 au couvent, pour m'occuper des détails de la vie privée à Jérusalem ; je n'avais plus rien d'essentiel à voir, soit au dedans, soit au dehors de la ville, si ce n'est le puits de Néhémie, où l'on cacha le feu sacré au temps de la captivité, les sépulcres des juges et quelques autres lieux ; je les visitai le soir du 9. Comme ils n'ont rien de remarquable, excepté les noms qu'ils portent, ce n'est pas la peine d'en entretenir le lecteur.

Je viens donc à ces petits détails qui piquent la curiosité, en raison de la grandeur des lieux dont on parle. On ne se peut figurer qu'on vive à Athènes et à Sparte comme chez soi. Jérusalem surtout, dont le nom réveille le souvenir de tant de mystères, effraye l'imagination ; il semble que tout doive être extraordinaire dans cette ville extraordinaire. Voyons ce qu'il en est, et commençons par la description du couvent des Pères latins.

On y pénètre par une rue voûtée qui se lie à une autre voûte assez longue et très obscure. Au bout de cette voûte on rencontre une cour formée par le bûcher, le cellier et le pressoir du couvent. On aperçoit à droite, dans cette cour, un escalier de douze à quinze marches ; cet escalier monte à un cloître qui règne au-dessus du cellier, du bûcher et du pressoir, et qui par conséquent a vue sur la cour d'entrée. À l'orient de ce cloître s'ouvre un vestibule qui communique à l'église : elle est assez jolie ; elle a un chœur garni de stalles, une nef éclairée par un dôme, un autel à la romaine et un petit jeu d'orgues : tout cela est renfermé dans un espace de vingt pieds de longueur sur douze de largeur.

Une autre porte, placée à l'occident du cloître dont j'ai parlé, conduit dans l'intérieur du couvent. » Ce couvent, dit un pèlerin[1250] dans sa description, aussi exacte que naïve, ce couvent est fort irrégulier, bâti à l'antique et de plusieurs pièces rapportées, hautes et basses, les officines petites et dérobées, les chambres pauvres et obscures, plusieurs petites

courcelles, deux petits jardins, dont le plus grand peut avoir quinze ou seize perches, et tenant aux remparts de la ville. Vers la partie occidentale est une autre cour et quelques petits logements pour les pèlerins. Toute la récréation qu'on peut avoir dans ce lieu, c'est que, montant sur la terrasse de l'église, on découvre toute la ville, qui va toujours en descendant jusqu'à la vallée de Josaphat : on voit l'église du Saint-Sépulcre, le parvis du temple de Salomon, et plus loin, du même côté d'orient, la montagne des Olives ; au midi le château de la ville et le chemin de Bethléem, et au nord la grotte de Jérémie. Voilà en peu de paroles le plan et le tableau de ce couvent, qui ressent extrêmement la simplicité et la pauvreté de celui qui en ce même lieu propter nos egenus factus est cum esset dives. » (II, Cor., 8.)

La chambre que j'occupais s'appelle la grande chambre des pèlerins. Elle donnait sur une cour solitaire, environnée de murs de toutes parts. Les meubles consistaient en un lit d'hôpital avec des rideaux de serge verte, une table et un coffre ; mes domestiques occupaient deux cellules assez loin de moi. Une cruche pleine d'eau et une lampe à l'italienne complétaient mon ménage. La chambre, assez grande, était obscure, et ne tirait de jour que par une fenêtre qui s'ouvrait sur la cour dont j'ai parlé. Treize pèlerins avaient écrit leurs noms sur la porte, en dedans de la chambre : le premier s'appelait Charles Lombard, et il se trouvait à Jérusalem en 1669 ; le dernier est John Gordon, et la date de son passage est de 1804[1251]. Je n'ai reconnu que trois noms français parmi ces treize voyageurs.

Les pèlerins ne mangent point avec les Pères comme à Jaffa. On les sert à part, et ils font la dépense qu'ils veulent. S'ils sont pauvres, on les nourrit ; s'ils sont riches, ils payent ce qu'on achète pour eux : le couvent n'en retire pas une obole. Le logement, le lit, le linge, la lumière, le feu, sont toujours pour rien et à titre d'hospitalité.

On avait mis un cuisinier à mes ordres. Je ne dînais presque jamais qu'à la nuit, au retour de mes courses. On me servait d'abord un potage à l'huile et aux lentilles, ensuite du veau

aux concombres ou aux oignons, du chevreau grillé ou du mouton au riz. On ne mange point de bœuf, et la viande de buffle a un goût sauvage. Pour rôti, j'avais des pigeons, et quelquefois des perdrix de l'espèce blanche, appelée perdrix du désert. Le gibier est fort commun dans la plaine de Rama et dans les montagnes de Judée : il consiste en perdrix, bécasses, lièvres, sangliers et gazelles. La caille d'Arabie qui nourrit les Israélites est presque inconnue à Jérusalem ; cependant on en trouve quelques-unes dans la vallée du Jourdain. Pour légumes on m'a continuellement fourni des lentilles, des fèves, des concombres et des oignons.

Le vin de Jérusalem est excellent : il a la couleur et le goût de nos vins de Roussillon. Les coteaux qui le fournissent sont encore ceux d'Engaddi près de Bethléem. Quant aux fruits, je mangeai, comme à Jaffa, de gros raisins, des dattes, des grenades, des pastèques, des pommes et des figues de la seconde saison : celles du sycomore ou figuier de Pharaon étaient passées. Le pain, fait au couvent, était bon et savoureux.

Venons au prix de ces divers comestibles.

Le quintal de Jérusalem est composé de cent rolts, le rolt de neuf cents drachmes.

Le rolt vaut deux oques et un quart, ce qui revient à peu près à huit livres de France.

Le mouton se vend deux piastres dix paras le rolt. La piastre turque, continuellement altérée par les beys et les pachas d'Egypte, ne s'élève pas en Syrie à plus de trente-trois sous quatre deniers, et le para à plus de dix deniers. Or, le rolt étant à près de huit livres, la livre de viande de mouton, à Jérusalem, revient à neuf sous quatre deniers et demi.

Le veau ne coûte qu'une piastre le rolt ; le chevreau, une piastre et quelques paras.

Un très grand veau se vend trente ou trente-cinq piastres ; un grand mouton, dix ou quinze piastres ; une chèvre, six ou huit.

Le prix de la mesure de blé varie de huit à neuf piastres.

L'huile revient à trois piastres le rolt.

Les légumes sont fort chers : on les apporte à Jérusalem de Jaffa et des villages voisins.

Cette année, 1806, le raisin de vendange s'éleva jusqu'à vingt-sept piastres le quintal.

Passons à quelques autres détails.

Un homme qui ne voudrait point descendre aux kans ni demeurer chez les Pères de Terre Sainte pourrait louer une ou plusieurs chambres dans une maison à Jérusalem, mais il n'y serait pas en sûreté de la vie. Selon la petitesse ou la grandeur, la pauvreté ou la richesse de la maison, chaque chambre coûterait, par mois, depuis deux jusqu'à vingt piastres. Une maison entière, où l'on trouverait une assez grande salle et une quinzaine de trous qu'on appelle des chambres, se payerait par an cinq mille piastres.

Un maître ouvrier, maçon, menuisier, charpentier, reçoit deux piastres par jour, et il faut le nourrir : la journée d'un garçon ouvrier coûte une piastre.

Il n'y a point de mesure fixe pour la terre ; le plus souvent on achète à vue le morceau que l'on désire : on estime le fonds sur ce que ce morceau peut produire en fruits, blé ou vigne.

La charrue n'a point de roues ; elle est armée d'un petit fer qui effleure à peine la terre : on laboure avec des bœufs.

On récolte de l'orge, du froment, du doura, du maïs et du coton. On sème la sésame dans le même champ où l'on cultive le coton.

Un mulet coûte cent ou deux cents piastres, selon sa beauté ; un âne vaut depuis quinze jusqu'à cinquante piastres. On donne quatre-vingts ou cent piastres pour un cheval commun, moins estimé en général que l'âne ou le mulet ; mais un cheval d'une race arabe bien connue est sans prix. Le pacha de Damas, Abdallah-Pacha, venait d'en acheter un trois mille piastres. L'histoire d'une jument fait souvent l'entretien du pays. On racontait, lorsque j'étais à Jérusalem, les prouesses d'une de ces cavales merveilleuses. Le Bedouin qui la montait, poursuivi par les sbires du gouverneur, s'était précipité avec elle du sommet des montagnes qui dominent

Jéricho. La jument était descendue au grand galop, presque perpendiculairement, sans broncher, laissant les soldats dans l'admiration et l'épouvante de cette fuite. Mais la pauvre gazelle creva en entrant à Jéricho, et le Bedouin, qui ne voulut point l'abandonner, fut pris pleurant sur le corps de sa compagne. Cette jument a un frère dans le désert ; il est si fameux que les Arabes savent toujours où il a passé, où il est, ce qu'il fait, comment il se porte. Ali-Aga m'a religieusement montré dans les montagnes, près de Jéricho, la marque des pas de la jument morte en voulant sauver son maître : un Macédonien n'aurait pas regardé avec plus de respect la trace des pas de Bucéphale.

Parlons à présent des pèlerins. Les relations modernes ont un peu exagéré les richesses que les pèlerins doivent répandre à leur passage dans la Terre Sainte. Et d'abord, de quels pèlerins s'agit-il ? Ce n'est pas des pèlerins latins, car il n'y en a plus, et l'on en convient généralement. Dans l'espace du dernier siècle, les Pères de Saint-Sauveur n'ont peut-être pas vu deux cents voyageurs catholiques, y compris les religieux de leurs ordres et les missionnaires au Levant. Que les pèlerins latins n'ont jamais été nombreux, on le peut prouver par mille exemples. Thévenot raconte qu'en 1656 il se trouva, lui vingtdeuxième, au Saint-Sépulcre. Très souvent les pèlerins ne montaient pas au nombre de douze, puisqu'on était obligé de prendre des religieux pour compléter ce nombre dans la cérémonie du lavement des pieds, le mercredi saint[1252]. En effet, en 1589, soixante-dix-neuf ans avant Thévenot, Villamont ne rencontra que six pèlerins francs à Jérusalem[1253]. Si, en 1589, au moment où la religion était si florissante, on ne vit que sept pèlerins latins en Palestine, qu'on juge combien il y en devait avoir en 1806 ! Mon arrivée au couvent de Saint-Sauveur fut un véritable événement. M. Seetzen, qui s'y trouvait à Pâques de la même année, c'est-à-dire sept mois avant moi, dit qu'il était le seul catholique[1254].

Les richesses dont le Saint-Sépulcre doit regorger, n'étant point apportées à Jérusalem par les pèlerins catholiques, le

sont donc par des pèlerins juifs, grecs et arméniens ? Dans ce cas-là même je crois les calculs très enflés.

Spesa solita che fa un pelerino en la sua intrata da Giaffa sin a Gerusalemme, e nel ritorno a Giaffa[1255]

	Piast.	Par.
Caffari. In Giaffa dopo il suo sbarco, caffaro	5	20
-------- In Giaffa prima del imbarco al suo ritorno	5	20
Cavalcatura sin a Rama, e portar al Aravo , che accompagna sin a Gerusalemme	1	20
Pago al Aravo che accompagna 5 &raquo ; Al vilano che accompagna da Gerasma 5 30	10	30
Cavalcatura per venire da Rama, ed altra per ritornare	10 &raquo ;	
Caffari nella strada 1 16 cadi medni 20 &raquo ;	1	16
Intrata nel SS. Sepulcro. Al Meheah governatore. E stader del tempio	26	38
Intrata nella citt&agrave ; Ciohadari del cadi e governatore. Sbirro. E portinaro	&raquo ;	15
Primo e secundo drogomano	3	30
	62	89

Si le pèlerin allait au Jourdain, il faudrait ajouter à ces frais la somme de douze piastres.

Enfin, j’ai pensé que dans une discussion de faits il y a des lecteurs qui verraient avec plaisir les détails de ma propre dépense à Jérusalem. Si l’on considère que j’avais des chevaux, des janissaires, des escortes à mes ordres ; que je vivais comme à Paris quant à la nourriture, aux temps des repas, etc. ; que j’entrais sans cesse au Saint-Sépulcre à des heures inusitées ; que je revoyais dix fois les mêmes lieux, payais dix fois les droits, les caffari et mille autres exactions des Turcs, on s’étonnera que j’en aie été quitte à si bon marché. le donne les comptes originaux avec les fautes d’orthographe du drogman Michel : ils ont cela de curieux qu’ils conservent pour ainsi dire l’air du pays. On y voit tous mes mouvements répétés, les noms propres de plusieurs personnages, le prix de divers objets, etc. Enfin, ces comptes sont des témoins fidèles de la sincérité de mon récit. On verra même que j’ai négligé beaucoup de choses dans ma relation,

et que j’ai visité Jérusalem avec plus de soin encore que je ne l’ai dit.

Dépenses à Jaffa :

	Piast.	Par.
Per un messo a Gerusalemme	7	20
Altro messo a Rama	3	
Altro per avisare agli Aravi	1	20
Orso in Rama per gli cavalli	2	
Per il cavallo del servitore di Giaffa in Rama	2	20
Gaflaro alli Aravi	2	36
Al cavaliero che adato il gov^{re} di Rama	15	
Per il cavalle che porto sua Ecc^{a} &agrave ; Gerusalemme	15	
Regallo alli servitorj de gli cavalli	3	
Regallo al Mucaro Menum	5	
Tutto p^{s}	57	96

Dépenses à Jérusalem :

Spesa fatta per il sig. dal giorno del suo arrivo a Gierusalemme ali 4 di ottobre 1806.

	Piast.	Par.
Il giorno del suo arrivo per cavaleria da Rama, a Gierusalemme	015	
Compania per li Arabi, 6 isolite per testa	013	20
Cad&hellip ; . &agrave ; 10 M^{i}	000	30
Al Muccaro	001	20
Cavalcatura per Michelle andare e ritornar da Rama	008	20
4 cavalli per andare a Betlemme e al Giordano	080	
Al portinaro della citt&agrave ;	001	25
Apertura del S. Sepolcro	001	25
Regallo alli portinari del S. Sepolcro 7 persone	030	
Alli figlio che chiamano li Turchi per aprire la porta	01	25
Al Chavas del governatore per avere accompagniato il sig. dentro della citt&agrave ; , e fuori a cavallo	008	
Item. A un Dalati, cioe, guardia del Zambarakgi Pari	004	
Per 5 cavalli per andare al monte Olibette, e altri luoghi, et seconda volte al Potzo di Jeremia, e la madona	016	30
Al genisero per companiare il sig. a Betlemme	003	20
Item. Al genisero per avere andato col sig. per la citt&agrave ;	001	35
12 ottobre per la apertura del S. Sepolcro	001	
Tutto p^{s}	185	50

Spese fatte da Michel, per ordine del Sig.

Piast. Par.

	Piast.	Par.
In vari luoghi		
In tabaco per li villani, et la compania nel viagio per il Giordano, e per li villani di S. Saba	006	20
In candelle per S. Saba, e servitori	006	
Per li sacrestani greci, e altri	006	20
Regallo nella casa della Madona, e serolio, e nella casa di Simione, e nel convento dell Suriani, e nel spitale di S. Elena, e nella casa di Anas, e nella singoga delli Ebrei	009	10
Item. Regallo nel convento delli Armeni di S. Giacomo, alli servitori, sacrestino e genisari	028	
Regallo nel Sepolcro della Madona alli sacrestani, e nel monte Olibette	108	10
Al servitore del governatore il negro, e nel castello	005	20
Per lavare la robba del sig. e suoi servitori	003	
Alli poveri in tutto il giro	005	15
Regallo nel convento delli Greci in chiesa al sacrestano, e alli servitori, et alli geniseri	018	
4 cavalcature per il sig., suo dragomano, suo servitore, e Michelle da Gierusalemme fino a Giaffa, e quella di Michelle per andare, e ritornare la seconda volta	046	
Compania a 6 isolote, ogni persona delli sig.	013	20
Villano	003	
Cafarro	004	24
Regallo alli geniseri	020	
Regallo a Goch di S. Geremia	050	
Regallo alli dragomani	030	
Regallo al communiere	010	
Al portinaro Malia	005	
Al spenditare	005	
In Bellemme una cavalcatura per la provisione del Giordano, orzo 4 Arabi, due villani : regallo alli capi e servitori	172	
Ali-Agha figlio d'Abugiahfar	150	
Item. Zbirri, poveri e guardie nel calare al S. Sepolcro l'ultimo giorno	010	
	713	39
A Mechele Casar 80 : Alcuesnaro 20	100	
	813	39

Il faut donc d'abord réduire ce grand nombre de pèlerins, du moins quant aux catholiques, à très peu de chose, ou à rien du tout : car sept, douze, vingt, trente, même cent pèlerins, ne valent pas la peine d'être comptés. Mais si cette douzaine de pèlerins qui paraissaient chaque année au Saint-Sépulcre il y a un ou deux siècles étaient de pauvres voyageurs, les Pères de

Terre Sainte ne pouvaient guère s’enrichir de leur dépouille. Ecoutons le sincère Doubdan :

« Les religieux qui y demeurent (au couvent de Saint-sauveur) militants sous la règle de saint François y gardent une pauvreté très étroite, et ne vivent que des aumônes et charités qu’on leur envoie de la chrétienté et que les pèlerins leur donnent, chacun selon ses facultés ; mais comme ils sont éloignés de leur pays et savent les grandes dépenses qui leur restent à faire pour le retour, aussi n’y laissent-ils pas de grandes aumônes ; ce qui n’empêche pas qu’ils n’y soient reçus et traites avec grande charité[1256]. »

Ainsi les pèlerins de Terre Sainte qui doivent laisser des trésors à Jérusalem ne sont point des pèlerins catholiques ; ainsi la partie de ces trésors qui devient l’héritage des couvents ne tombe point entre les mains des religieux latins. Si ces religieux reçoivent des aumônes de l’Europe, ces aumônes, loin de les enrichir, ne suffisent pas à la conservation des lieux saints, qui croulent de toutes parts, et qui seront bientôt abandonnés faute de secours. La pauvreté de ces religieux est donc prouvée par le témoignage unanime des voyageurs. J’ai déjà parlé de leurs souffrances ; s’il en faut d’autres preuves, les voici :

« Tout ainsi, dit le père Roger, que ce fut un religieux français qui eut possession des saints lieux de Jérusalem, aussi le premier religieux qui a souffert le martyre fut un Français nommé frère Limin, de la province de Touraine, lequel fut décapité au Grand-Caire. Peu de temps après, frère Jacques et frère Jérémie furent mis à mort hors des portes de Jérusalem. Frère Conrad d’Alis Barthélemy, du mont Politian, de la province de Toscane, fut fendu en deux, depuis la tête jusqu’en bas, dans le Grand-Caire. Frère Jean d’Ether, Espagnol de la province de Castille, fut taillé en pièces par le bacha de Casa. Sept religieux furent décapités par le sultan d’Egypte. Deux religieux furent écorchés tout vifs en Syrie.

« L’an 1637, les Arabes martyrisèrent toute la communauté des frères qui étaient au sacré mont de Sion, au nombre de douze. Quelque temps après, seize religieux, tant clercs que

laïques, furent menés de Jérusalem en prison à Damas (ce fut lorsque Chypre fut pris par le roi d'Alexandrie), et y demeurèrent cinq ans, tant que l'un après l'autre y moururent de nécessité. Frère Cosme de Saint-François fut tué par les Turcs à la porte du Saint-Sépulcre, où il prêchait la foi chrétienne. Deux autres frères, à Damas, reçurent tant de coups de bâton qu'ils moururent sur la place. Six religieux furent mis à mort par les Arabes, une nuit qu'ils étaient à matines au couvent bâti à Anathot, en la maison du prophète Jérémie, qu'ils brûlèrent ensuite. Ce serait abuser de la patience du lecteur, de déduire en particulier les souffrances et les persécutions que nos pauvres religieux ont souffertes depuis qu'ils ont eu en garde les saints lieux. Ce qui continue avec augmentation depuis l'an 1627 que nos religieux y ont été établis, comme on pourra connaître par les choses qui suivent[1257], etc. »

L'ambassadeur Deshayes tient le même langage sur les persécutions que les Turcs font éprouver aux Pères de Terre Sainte.

« Les pauvres religieux qui les servent sont aussi réduits aucunes fois à de si grandes extrémités, faute d'être assistés de la chrétienté, que leur condition est déplorable. Ils n'ont pour tout revenu que les aumônes qu'on leur envoie, qui ne suffisent pas pour faire la moitié de la dépense à laquelle ils sont obligés ; car, outre leur nourriture et le grand nombre de luminaires qu'ils entretiennent, il faut qu'ils donnent continuellement aux Turcs, s'ils veulent vivre en paix ; et quand ils n'ont pas le moyen de satisfaire à leur avarice, il faut qu'ils entrent en prison.

« Jérusalem est tellement éloignée de Constantinople, que l'ambassadeur du roi qui y réside ne saurait avoir nouvelles des oppressions qu'on leur fait que longtemps après. Cependant ils souffrent et endurent s'ils n'ont de l'argent pour se rédimer ; et bien souvent les Turcs ne se contentent pas de les travailler en leurs personnes, mais encore ils convertissent leurs églises en mosquées[1258]. »

Je pourrais composer des volumes entiers de témoignages

semblables consignés dans les Voyages en Palestine ; je n'en produirai plus qu'un, et il sera sans réplique.

Je le trouve, ce témoignage, dans un monument d'iniquité et d'oppression peut-être unique sur la terre, monument d'une autorité d'autant plus grande, qu'il était fait pour demeurer dans un éternel oubli.

Les Pères m'avaient permis d'examiner la bibliothèque et les archives de leur couvent. Malheureusement ces archives et cette bibliothèque furent dispersées il y a près d'un siècle : un pacha fit mettre aux fers les religieux, et les emmena captifs à Damas. Quelques papiers échappèrent à la dévastation, en particulier les firmans que les Pères ont obtenus, soit de la Porte, soit des souverains de l'Egypte, pour se défendre contre l'oppression des peuples et des gouverneurs.

Ce carton curieux est intitulé :

Registro delli Capitolazioni, Cattiscerifi, Baratti, Comandamenti, Ogetti, Attestazioni, Sentenze, Ordini dei Bascia', Giudici e Polizze, che si trovano nell'Archivio di questa procura generale di Terra Santa.

Sous la lettre H, N° 1, p. 369, on lit :

Instrumento del re saraceno Muzafar contiene : che non sia dimandato del vino da i religiosi franchi. Dato alli 13 della luna di Regeb del anno 414.

Sous le N° 2 :

Instrumento del re saraceno Matamad contiene : che li religiosi franchi non siano molestati. Dato alli 2 di Sciava del anno 501.

Sous le N° 5, p. 370 :

Instrumento con la sua copia del re saraceno Amed Ciakmak contiene : che li religiosi franchi non paghino a quei ministri, che non vengono per gli affari dei frati… possino sepelire i loro morti, possino fare vino, provizione… non siano obligati a montare cavalli per forza in Rama ; non diano visitare loro possessioni ; che nessuno pretenda d'esser drogloromanno, se non alcuno appoggio. Dato alli 10 di Sefer 609.

Plusieurs firmans commencent ainsi :

Copia autenticata d'un commendamento ottenuto ad

instanza dell’ambasciadore di Francia, etc.

On voit donc les malheureux Pères gardiens du tombeau de Jésus-Christ, uniquement occupés pendant plusieurs siècles à se défendre, jour par jour, de tous les genres d’insultes et de tyrannie. Il faut qu’ils obtiennent la permission de se nourrir, d’ensevelir leurs morts, etc. ; tantôt on les force de monter à cheval, sans nécessité, afin de leur faire payer des droits ; tantôt un Turc se déclare leur drogman malgré eux, et exige un salaire de la communauté. On épuise contre ces infortunés moines les inventions les plus bizarres du despotisme oriental[1259]. En vain ils obtiennent à prix d’argent des ordres qui semblent les mettre à couvert de tant d’avanies ; ces ordres ne sont point exécutés : chaque année voit une oppression nouvelle et exige un nouveau firman. Le commandant prévaricateur, le prince, protecteur en apparence, sont deux tyrans qui s’entendent, l’un pour commettre une injustice avant que la loi soit faite, l’autre pour vendre à prix d’or une loi qui n’est donnée que quand le crime est commis. Le registre des firmans des Pères est un livre bien précieux, bien digne à tous égards de la bibliothèque de ces apôtres, qui au milieu des tribulations gardent avec une constance invincible le tombeau de Jésus-Christ. Les Pères ne connaissaient pas la valeur de ce catalogue évangélique ; ils ne croyaient pas qu’il pût m’intéresser ; ils n’y voyaient rien de curieux : souffrir leur est si naturel qu’ils s’étonnaient de mon étonnement. J’avoue que mon admiration pour tant de malheurs si courageusement supportés était grande et sincère ; mais combien aussi j’étais touché en retrouvant sans cesse cette formule : Copie d’un firman obtenu à la sollicitation de M. l’Ambassadeur de France, etc. ! Honneur à un pays qui du sein de l’Europe veille jusqu’au fond de l’Asie à la défense du misérable et protège le faible contre le fort ! Jamais ma patrie ne m’a paru plus belle et plus glorieuse que lorsque j’ai retrouvé les actes de sa bienfaisance cachés à Jérusalem dans le registre où sont inscrites les souffrances ignorées et les iniquités inconnues de l’opprimé et de l’oppresseur.

J’espère que mes sentiments particuliers ne m’aveugleront

jamais au point de méconnaître la vérité : il y a quelque chose qui marche avant toutes les opinions ; c’est la justice. Si un philosophe faisait aujourd’hui un bon ouvrage ; s’il faisait quelque chose de mieux, une bonne action ; s’il montrait des sentiments nobles et élevés, moi chrétien, je lui applaudirais avec franchise. Et pourquoi un philosophe n’en agirait-il pas ainsi avec un chrétien ? Faut-il, parce qu’un homme porte un froc, une longue barbe, une ceinture de corde, ne lui tenir compte d’aucun sacrifice ? Quant à moi, j’irais chercher une vertu aux entrailles de la terre, chez un adorateur de Wishnou ou du grand Lama, afin d’avoir le bonheur de l’admirer : les actions généreuses sont trop rares aujourd’hui pour ne pas les honorer sous quelque habit qu’on les découvre, et pour regarder de si près à la robe du prêtre ou au manteau du philosophe.

Partie V – Suite du Voyage de Jérusalem

Le 10, de grand matin, je sortis de Jérusalem par la porte d'Ephraïm, toujours accompagné du fidèle Ali, dans le dessein d'examiner les champs de bataille immortalisés par le Tasse. Arrivé au nord de la ville, entre la grotte de Jérémie et les sépulcres des rois, j'ouvris La Jérusalem délivrée, et je fus sur-le-champ frappé de la vérité de l'exposition du Tasse :

> Gerusalem sevro due colli è posta, etc.

Je me servirai d'une traduction qui dispense de l'original :

« Solime est assise sur deux collines opposées et de hauteur inégale ; un vallon les sépare et partage la ville : elle a de trois côtés un accès difficile. Le quatrième s'élève d'une manière douce et presque insensible ; c'est le côté du nord : des fossés profonds et de hautes murailles l'environnent et la défendent.

« Au dedans sont des citernes et des sources d'eau vive ; les dehors n'offrent qu'une terre aride et nue, aucune fontaine, aucun ruisseau ne l'arrose ; jamais on n'y vit éclore de fleurs ; jamais arbre, de son superbe ombrage, n'y forma un asile contre les rayons du soleil. Seulement, à plus de six milles de distance, s'élève un bois dont l'ombre funeste répand l'horreur et la tristesse.

« Du côté que le soleil éclaire de ses premiers rayons, le Jourdain roule ses ondes illustres et fortunées. À l'occident, la mer Méditerranée mugit sur le sable qui l'arrête et la captive. Au nord est Béthel, qui éleva des autels au veau d'or, et l'infidèle Samarie. Bethléem, le berceau d'un Dieu, est du côté qu'attristent les pluies et les orages. » Rien de plus net, de plus clair, de plus précis que cette description ; elle eut été faite sur les lieux qu'elle ne serait pas plus exacte. La forêt

placée à six milles du camp, du côté de l’Arabie, n’est point une invention du poète : Guillaume de Tyr parle du bois où le Tasse fait naître tant de merveilles. Godefroy y trouva des poutres et des solives pour la construction de ses machines de guerre. On verra combien le Tasse avait étudié les originaux quand je traduirai les historiens des croisades.

> El capitano,
> Poi ch’intorno ha mirato, a i suoi discende.

« Cependant Godefroy, après avoir tout reconnu, tout examiné, va rejoindre les siens : il sait qu’en vain il attaquerait Solime par les côtés escarpés et d’un difficile abord. Il fait dresser les tentes vis-à-vis la porte septentrionale et dans la plaine qu’elle regarde de là il les prolonge jusqu’au-dessous de la tour angulaire.

« Dans cet espace il renferme presque le tiers de la ville. Jamais il n’aurait pu en embrasser toute l’enceinte : mais il ferme tout accès aux secours et fait occuper tous les passages. »

On est absolument sur les lieux. Le camp s’étend depuis la porte de Damas jusqu’à la tour angulaire, à la naissance du torrent de Cédron et de la vallée de Josaphat. Le terrain entre la ville et le camp est tel que le Tasse l’a représenté, assez uni et propre à devenir un champ de bataille au pied des murs de Solime. Aladin est assis avec Herminie sur une tour bâtie entre deux portes d’où ils découvrent les combats de la plaine et le camp des chrétiens. Cette tour existe avec plusieurs autres entre la porte de Damas et la porte d’Ephraïm.

Au second livre, on reconnaît, dans l’épisode d’Olinde et de Sophronie, deux descriptions de lieu très exactes :

> Nel tempio de cristiani occulto giace, etc.

« Dans le temple des chrétiens, au fond d’un souterrain inconnu, s’élève un autel ; sur cet autel est l’image de celle que ce peuple révère comme une déesse et comme la mère d’un Dieu mort et enseveli. »

C’est l’église appelée aujourd’hui le Sépulcre de la Vierge ; elle est dans la vallée de Josaphat, et j’en ai parlé plus haut. Le

Tasse, par un privilège accordé aux poètes, met cette église dans l'intérieur de Jérusalem.

La mosquée où l'image de la Vierge est placée d'après le conseil du magicien est évidemment la mosquée du Temple :

> Io là, donde riceve
> L'alta vostra meschita e l'aura el die, etc.

« La nuit, j'ai monté au sommet de la mosquée, et, par l'ouverture qui reçoit la clarté du jour, je me suis fait une route inconnue à tout autre. »

Le premier choc des aventuriers, le combat singulier d'Argant, d'Othon, de Tancrède, de Raimond de Toulouse, a lieu devant la porte d'Ephraïm. Quand Armide arrive de Damas, elle entre, dit le poète par l'extrémité du camp. En effet, c'était près de la porte de Damas que se devaient trouver, du côté de l'ouest, les dernières tentes des chrétiens.

Je place l'admirable scène de la fuite d'Herminie vers l'extrémité septentrionale de la vallée de Josaphat. Lorsque l'amante de Tancrède a franchi la porte de Jérusalem avec son fidèle écuyer, elle s'enfonce dans des vallons, et prend des sentiers obliques et détournés (cant. VI, stanz. 96). Elle n'est donc pas sortie par la porte d'Ephraïm ; car le chemin qui conduit de cette porte au camp des croisés passe sur un terrain uni : elle a préféré s'échapper par la porte de l'orient, porte moins suspecte et moins gardée.

Herminie arrive dans un lieu profond et solitaire : in solitaria ed ima parte. Elle s'arrête et charge son écuyer d'aller parler à Tancrède : ce lieu profond et solitaire est très bien marqué au haut de la vallée de Josaphat, avant de tourner l'angle septentrional de la ville. Là, Herminie pouvait attendre en sûreté le retour de son messager, mais elle ne peut résister à son impatience : elle monte sur la hauteur, et découvre les tentes lointaines. En effet, en sortant de la ravine du torrent de Cédron, et marchant au nord, on devait apercevoir, à main gauche, le camp des chrétiens. Viennent alors ces stances admirables :

> Era la notte, etc.

« La nuit régnait encore : aucun nuage n’obscurcissait son front chargé d’étoiles : la lune naissante répandait sa douce clarté : l’amoureuse beauté prend le ciel à témoin de sa flamme ; le silence et les champs sont les confidents muets de sa peine.

Elle porte ses regards sur les tentes des chrétiens : O camp des Latins, dit-elle, objet cher à ma vue ! Quel air on y respire ! Comme il ranime mes sens et les récrée ! Ah ! si jamais le ciel donne un asile à ma vie agitée, je ne le trouverai que dans cette enceinte : non, ce n’est qu’au milieu des armes que m’attend le repos !

« O camp des chrétiens ! reçois la triste Herminie ! Qu’elle obtienne dans ton sein cette pitié que l’amour lui promit ; cette pitié que jadis captive elle trouva dans l’âme de son généreux vainqueur ! Je ne redemande point mes États, je ne redemande point le sceptre qui m’a été ravi : ô chrétiens ! je serai trop heureuse si je puis seulement servir sous vos drapeaux !

« Ainsi parlait Herminie. Hélas ! elle ne prévoit pas les maux que lui apprête la fortune ! Des rayons de lumière réfléchis sur ses armes vont au loin frapper les regards : son habillement blanc, ce tigre d’argent qui brille sur son casque, annoncent Clorinde.

« Non loin de là est une garde avancée ; à la tête sont deux frères, Alcandre et Polipherne. »

Alcandre et Polipherne devaient être placés à peu près vers les sépulcres des rois. On doit regretter que le Tasse n’ait pas décrit ces demeures souterraines ; le caractère de son génie l’appelait à la peinture d’un pareil monument.

Il n’est pas aussi aisé de déterminer le lieu où la fugitive Herminie rencontre le pasteur au bord du fleuve cependant, comme il n’y a qu’un fleuve dans le pays, qu’Herminie est sortie de Jérusalem par la porte d’orient, il est probable que le Tasse a voulu placer cette scène charmante au bord du Jourdain. Il est inconcevable, j’en conviens, qu’il n’ait pas nommé ce fleuve, mais il est certain que ce grand poète ne s’est pas assez attaché aux souvenirs de l’Ecriture, dont Milton a tiré tant de beautés.

Quant au lac et au château où la magicienne Armide enferme les chevaliers qu'elle a séduits, le Tasse déclare lui-même que ce lac est la mer Morte :

> Al fin giungemmo al loto, ove già scese
> Fiamma dal cielo, etc.

Un des plus beaux endroits du poème, c'est l'attaque du camp des chrétiens par Soliman. Le sultan marche la nuit au travers des plus épaisses ténèbres ; car, selon l'expression sublime du poète,

> Voto Pluton gli abissi, e la sua notte
> Tutta verso dalle Tartaree grotte.

Le camp est assailli du côté du couchant ; Godefroy, qui occupe le centre de l'armée vers le nord, n'est averti qu'assez tard du combat qui se livre à l'aile droite. Soliman n'a pas pu se jeter sur l'aile gauche, quoiqu'elle soit plus près du désert, parce qu'il y a des ravines profondes de ce côté. Les Arabes, cachés pendant le jour dans la vallée de Térébinthe, en sont sortis avec les ombres pour tenter la délivrance de Solime.

Soliman, vaincu, prend seul le chemin de Gaza. Ismen le rencontre, et le fait monter sur un char qu'il environne d'un nuage. Ils traversent ensemble le camp des chrétiens et arrivent à la montagne de Solime. Cet épisode, admirable d'ailleurs, est conforme aux localités jusqu'à l'extérieur du château de David, près la porte de Jaffa ou de Bethléem ; mais il y a erreur dans le reste. Le poète a confondu ou s'est plu à confondre la tour de David avec la tour Antonia : celle-ci était bâtie loin de là, au bas de la ville, à l'angle septentrional du temple.

Quand on est sur les lieux, on croit voir les soldats de Godefroy partir de la porte d'Ephraïm, tourner à l'orient, descendre dans la vallée de Josaphat, et aller, comme de pieux et paisibles pèlerins, prier l'Eternel sur la montagne des Oliviers. Remarquons que cette procession chrétienne rappelle d'une manière sensible la pompe des Panathénées, conduite à Eleusis au milieu des soldats d'Alcibiade. Le Tasse, qui avait tout lu, qui imite sans cesse Virgile, Homère et les autres

poètes de l’antiquité, a mis ici en beaux vers une des plus belles scènes de l’histoire. Ajoutons que cette procession est d’ailleurs un fait historique raconté par l’Anonyme, Robert moine, et Guillaume de Tyr.

Nous venons au premier assaut. Les machines sont plantées devant les murs du septentrion. Le Tasse est exact ici jusqu’au scrupule :

> Non era il fosso di palustre limo
> (Che nol consente il loco)° d’acqua molle.

C’est la pure vérité. Le fossé au septentrion est un fossé sec, ou plutôt une ravine naturelle, comme les autres fossés de la ville.

Dans les circonstances de ce premier assaut, le poète a suivi son génie sans s’appuyer sur l’histoire ; et comme il lui convenait de ne pas marcher aussi vite que le chroniqueur, il suppose que la principale machine fut brûlée par les infidèles et qu’il fallut recommencer le travail. Il est certain que les assiégés mirent le feu à une des tours des assiégeants. Le Tasse a étendu cet accident selon le besoin de sa fable.

Bientôt s’engage le terrible combat de Tancrède et de Clorinde, fiction la plus pathétique qui soit jamais sortie du cerveau d’un poète.

Le lieu de la scène est aisé à trouver. Clorinde ne peut rentrer avec Argant par la porte Dorée : elle est donc sous le temple, dans la vallée de Siloé. Tancrède la poursuit ; le combat commence ; Clorinde mourante demande le baptême ; Tancrède, plus infortuné que sa victime, va puiser de l’eau à une source voisine ; par cette source le lieu est déterminé :

> Poco quindi lontan nel sen del monte,
> Scaturia mormorando un picciol rio.

C’est la fontaine de Siloé, ou plutôt la source de Marie, qui jaillit ainsi du pied de la montagne de Sion.

Je ne sais si la peinture de la sécheresse, dans le treizième chant, n’est pas le morceau du poème le mieux écrit : le Tasse y marche l’égal d’Homère et de Virgile. Ce morceau, travaillé avec soin, a une fermeté et une pureté de style qui manquent

quelquefois aux autres parties de l’ouvrage :

> Spenta è del cielo ogni benigna lampa, etc.

« Jamais le soleil ne se lève que couvert de vapeurs sanglantes, sinistre présage d’un jour malheureux ; jamais il ne se couche que des taches rougeâtres ne menacent d’un aussi triste lendemain. Toujours le mal présent est aigri par l’affreuse certitude du mal qui doit le suivre.

« Sous les rayons brûlants, la fleur tombe desséchée ; la feuille pâlit, l’herbe languit altérée ; la terre s’ouvre et les sources tarissent Tout éprouve la colère céleste, et les nues stériles répandues dans les airs n’y sont plus que des vapeurs enflammées.

« Le ciel semble une noire fournaise ; les yeux ne trouvent plus où se reposer ; le zéphyr se tait, enchaîné dans ses grottes obscures : l’air est immobile ; quelquefois seulement la brûlante haleine d’un vent qui souffle du côté du rivage maure l’agite et l’enflamme encore davantage.

« Les ombres de la nuit sont embrasées de la chaleur du jour : son voile est allumé du feu des comètes et chargé d’exhalaisons funestes. O terre malheureuse ! le ciel te refuse sa rosée ; les herbes et les fleurs mourantes attendent en vain les pleurs de l’aurore.

« Le doux sommeil ne vient plus sur les ailes de la nuit verser ses pavots aux mortels languissants. D’une voix éteinte, ils implorent ses faveurs, et ne peuvent les obtenir. La soif, le plus cruel de tous les fléaux, consume les chrétiens : le tyran de la Judée a infecté toutes les fontaines de mortels poisons, et leurs eaux funestes ne portent plus que les maladies et la mort.

« Le Siloé, qui, toujours pur, leur avait offert le trésor de ses ondes appauvri maintenant, roule lentement sur des sables qu’il mouille à peine : quelle ressource, hélas ! l’Eridan débordé, le Gange, le Nil même, lorsqu’il franchit ses rives et couvre l’Egypte de ses eaux fécondes, suffiraient à peine à leurs désirs.

« Dans l’ardeur qui les dévore, leur imagination leur rappelle

ces ruisseaux argentés qu’ils ont vus couler au travers des gazons, ces sources qu’ils ont vues jaillir du sein d’un rocher et serpenter dans des prairies : ces tableaux jadis si riants ne servent plus qu’à nourrir leurs regrets et à redoubler leur désespoir.

« Ces robustes guerriers qui ont vaincu la nature et ses obstacles, qui jamais n’ont ployé sous leur pesante armure, que n’ont pu dompter le fer ni l’appareil de la mort, faibles maintenant, sans courage et sans vigueur, pressent la terre de leur poids inutile : un feu secret circule dans leurs veines, les mine et les consume.

« Le coursier, jadis si fier, languit auprès d’une herbe aride et sans saveur ; ses pieds chancellent, sa tête superbe tombe négligemment penchée ; il ne sent plus l’aiguillon de la gloire, il ne se souvient plus des palmes qu’il a cueillies : ces riches dépouilles dont il était autrefois si orgueilleux ne sont plus pour lui qu’un odieux et vil fardeau.

« Le chien fidèle oublie son maître et son asile ; il languit étendu sur la poussière, et, toujours haletant, il cherche en vain à calmer le feu dont il est embrasé : l’air lourd et brûlant pèse sur les poumons qu’il devait rafraîchir. »

Voilà de la grande, de la haute poésie. Cette peinture, si bien imitée dans Paul et Virginie, a le double mérite de convenir au ciel de la Judée et d’être fondée sur l’histoire : les chrétiens éprouvèrent une pareille sécheresse au siège de Jérusalem. Robert nous en a laissé une description que je ferai connaître aux lecteurs.

Au quatorzième chant, nous chercherons un fleuve qui coule auprès d’Ascalon, et au fond duquel demeure l’ermite qui révéla à Ubalde et au chevalier danois les destinées de Renaud. Ce fleuve est le torrent d’Ascalon ou un autre torrent plus au nord, qui n’a été connu qu’au temps des croisades, comme le témoigne d’Anville.

Quant à la navigation des deux chevaliers, l’ordre géographique y est merveilleusement suivi. Partant d’un port entre Jaffa et Ascalon et descendant vers l’Egypte, ils durent voir successivement Ascalon, Gaza, Raphia et Damiette. Le

poète marque la route au couchant, quoiqu'elle fut d'abord au midi ; mais il ne pouvait entrer dans ce détail. En dernier résultat, je vois que tous les poètes épiques ont été des hommes très instruits ; surtout ils étaient nourris des ouvrages de ceux qui les avaient précédés dans la carrière de l'épopée : Virgile traduit Homère ; le Tasse imite à chaque stance quelque passage d'Homère, de Virgile, de Lucain, de Stace ; Milton prend partout et joint à ses propres trésors les trésors de ses devanciers.

Le seizième chant, qui renferme la peinture des jardins d'Armide, ne fournit rien à notre sujet. Au dix-septième chant nous trouvons la description de Gaza et le dénombrement de l'armée égyptienne : sujet épique traité de main de maître, et où le Tasse montre une connaissance parfaite de la géographie et de l'histoire. Lorsque je passai de Jaffa à Alexandrie, notre saïque descendit jusqu'en face de Gaza, dont la vue me rappela ces vers de La Jérusalem :

« Aux frontières de la Palestine, sur le chemin qui conduit à Péluse, Gaza voit au pied de ses murs expirer la mer et son courroux : autour d'elle s'étendent d'immenses solitudes et des sables arides. Le vent qui règne sur les flots exerce aussi son empire sur cette mobile arène ; et le voyageur voit sa route incertaine flotter et se perdre au gré des tempêtes. »

Le dernier assaut, au dix-neuvième chant, est absolument conforme à l'histoire. Godefroy fit attaquer la ville par trois endroits. Le vieux comte de Toulouse battit les murailles entre le couchant et le midi, en face du château de là ville, près de la porte de Jaffa. Godefroy força au nord la porte d'Ephraïm. Tancrède s'attacha à la tour angulaire, qui prit dans la suite le nom de Tour de Tancrède.

Le Tasse suit pareillement les chroniques dans les circonstances et le résultat de l'assaut. Ismen, accompagné de deux sorcières, est tué par une pierre lancée d'une machine : deux magiciennes furent en effet écrasées sur le mur à la prise de Jérusalem. Godefroy lève les yeux, et voit les guerriers célestes qui combattent pour lui de toutes parts. C'est une belle imitation d'Homère et de Virgile, mais c'est encore une

tradition du temps des croisades :

« Les morts y entrèrent avec les vivants, dit le père Nau ; car plusieurs des illustres croisés qui étaient morts en diverses occasions devant que d'arriver, et entre autres Adémar, ce vertueux et zélé évêque du Puy en Auvergne, y parurent sur les murailles, comme s'il eût manqué à la gloire qu'ils possédaient dans la Jérusalem céleste celle de visiter la terrestre et d'adorer le Fils de Dieu dans le trône de ses ignominies et de ses souffrances, comme ils l'adoraient dans celui de sa majesté et de sa puissance. »

La ville fut prise, ainsi que le raconte le poète, au moyen de ponts qui s'élançaient des machines et s'abattaient sur les remparts. Godefroy et Gaston de Foix avaient donné le plan de ces machines, construites par des matelots pisans et génois. Ainsi dans cet assaut, où le Tasse a déployé l'ardeur de son génie chevaleresque, tout est vrai, hors ce qui regarde Renaud : comme ce héros est de pure invention, ses actions doivent être imaginaires. Il n'y avait point de guerrier appelé Renaud d'Est au siège de Jérusalem ; le premier chrétien qui s'élança sur les murs ne fut point un chevalier du nom de Renaud, mais Létolde, gentilhomme flamand de la suite de Godefroy. Il fut suivi de Guicher et de Godefroy lui-même. La stance où le Tasse peint l'étendard de la croix ombrageant les tours de Jérusalem délivrée est sublime.

« L'étendard triomphant se déploie dans les airs ; les vents, respectueux, soufflent plus mollement ; le soleil, plus serein, le dore de ses rayons ; les traits et les flèches se détournent ou reculent à son aspect. Sion et la colline semblent s'incliner et lui offrir l'hommage de leur joie. »

Tous les historiens des croisades parlent de la piété de Godefroy, de la générosité de Tancrède, de la justice et de la prudence du comte de Saint-Gilles ; Anne Comnène elle-même fait l'éloge de ce dernier : le poète nous a donc peint les héros que nous connaissons. Quand il invente des caractères, il est du moins fidèle aux mœurs. Argant est le véritable mameluck :

> L'altro è Circasso Argante, uom che straniero…

« L’autre, c’est Argant le Circassien : aventurier inconnu à la cour d’Egypte, il s’y est assis au rang des satrapes. Sa valeur l’a porté aux premiers honneurs de la guerre Impatient, inexorable, farouche, infatigable, invincible dans les combats, contempteur de tous les dieux, son épée est sa raison et sa loi. »

Soliman est un vrai sultan des premiers temps de l’empire turc. Le poète, qui ne néglige aucun souvenir, fait du sultan de Nicée un des ancêtres du grand Saladin ; et l’on voit qu’il a eu l’intention de peindre Saladin lui-même sous les traits de son aïeul. Si jamais l’ouvrage de dom Berthereau voyait le jour, on connaîtrait mieux les héros musulmans de La Jérusalem. Dom Berthereau avait traduit les auteurs arabes qui se sont occupés de l’histoire des croisés. Cette précieuse traduction devait faire partie de la collection des historiens de France.

Je ne saurais guère assigner le lieu où le féroce Argant est tué par le généreux Tancrède ; mais il le faut chercher dans les vallées, entre le couchant et le septentrion. On ne le peut placer à l’orient de la tour angulaire qu’assiégeait Tancrède, car alors Herminie n’eût pas rencontré le héros blessé, lorsqu’elle revenait de Gaza avec Vafrin.

Quant à la dernière action du poème, qui, selon la vérité, se passa près d’Ascalon, le Tasse, avec un jugement exquis, l’a transportée sous les murs de Jérusalem. Dans l’histoire, cette action est très peu de chose ; dans le poème, c’est une bataille supérieure à celles de Virgile et égale aux plus grands combats d’Homère.

Je vais maintenant donner le siège de Jérusalem tiré de nos vieilles chroniques : les lecteurs pourront comparer le poème et l’histoire.

Le moine Robert est de tous les historiens des croisades celui qu’on cite le plus souvent. L’Anonyme de la collection Gesta Dei per Francos est plus ancien, mais son récit est trop sec. Guillaume de Tyr pèche par le défaut contraire. Il faut donc s’arrêter au moine Robert : sa latinité est affectée ; il copie les tours des poètes, mais, par cette raison même, au milieu de ses jeux de mots et de ses pointes[1260], il est

moins barbare que ses contemporains, il a d'ailleurs une certaine critique et une imagination brillante.

« L'armée se rangea dans cet ordre autour de Jérusalem : le comte de Flandre et le comte de Normandie déployèrent leurs tentes du côté du septentrion, non loin de l'église bâtie sur le lieu où Saint Etienne, premier martyr, fut lapidé[1261] ; Godefroy et Tancrède se placèrent à l'occident ; le comte de Saint-Gilles campa au midi, sur la montagne de Sion [1262], autour de l'église de Marie, mère du Sauveur, autrefois la maison où le Seigneur fit la cène avec ses disciples. Les tentes ainsi disposées, tandis que les troupes fatiguées de la route se reposaient et construisaient les machines propres au combat, Raimond Pilet [1263], Raimond de Turenne, sortirent du camp avec plusieurs autres pour visiter les lieux voisins, dans la crainte que les ennemis ne vinssent les surprendre avant que les croisés fussent préparés. Ils rencontrèrent sur leur route trois cents Arabes ; ils en tuèrent plusieurs, et leur prirent trente chevaux. Le second jour de la troisième semaine, 13 juin 1099, les Français attaquèrent Jérusalem ; mais ils ne purent la prendre ce jour-là. Cependant leur travail ne fut pas infructueux : ils renversèrent l'avant-mur et appliquèrent les échelles au mur principal. S'ils en avaient eu une assez grande quantité, ce premier effort eût été le dernier Ceux qui montèrent sur les échelles combattirent longtemps l'ennemi à coups d'épée et de javelot Beaucoup des nôtres succombèrent dans cet assaut, mais la perte fut plus considérable du côté des Sarrasins La nuit mit fin à l'action, et donna du repos aux deux partis Toutefois l'inutilité de ce premier effort occasionna à notre armée un long travail et beaucoup de peine ; car nos troupes demeurèrent sans pain pendant l'espace de dix jours, jusqu'à ce que nos vaisseaux fussent arrivés au port de Jaffa. En outre, elles souffrirent excessivement de la soif ; la fontaine de Siloé, qui est au pied de la montagne de Sion, pouvait à peine fournir de l'eau aux hommes, et l'on était obligé de mener boire les chevaux et les autres animaux à six milles du camp, et de les faire accompagner par une nombreuse escorte. (…)

« Cependant la flotte arrivée à Jaffa procura des vivres aux assiégeants, mais ils ne souffrirent pas moins la soif ; elle fut si grande durant le siège, que les soldats creusaient la terre et pressaient les mottes humides contre leur bouche ; ils léchaient aussi les pierres mouillées de rosée ; ils buvaient une eau fétide qui avait séjourné dans des peaux fraîches de buffles et de divers animaux ; plusieurs s'abstenaient de manger, espérant tempérer la soif par la faim. (…)

« Pendant ce temps-là les généraux faisaient apporter de fort loin de grosses pièces de bois pour construire des machines et des tours. Lorsque ces tours furent achevées, Godefroy plaça la sienne à l'orient de la ville ; le comte de Saint-Gilles en établit une autre toute semblable au midi. Les dispositions ainsi faites, le cinquième jour de la semaine, les croisés jeûnèrent et distribuèrent des aumônes aux pauvres ; le sixième jour, qui était le douzième de juillet, l'aurore se leva brillante ; les guerriers d'élite montèrent dans les tours, et dressèrent les échelles contre les murs de Jérusalem. Les enfants illégitimes de la ville sainte s'étonnèrent et frémirent [1264], en se voyant assiégés par une si grande multitude. Mais comme ils étaient de tous côtés menacés de leur dernière heure, que la mort était suspendue sur leurs têtes, certains de succomber, ils ne songèrent plus qu'à vendre cher le reste de leur vie. Cependant Godefroy se montrait sur le haut de sa tour, non comme un fantassin, mais comme un archer. Le Seigneur dirigeait sa main dans le combat, et toutes les flèches qu'elle lançait perçaient l'ennemi de part en part. Auprès de ce guerrier étaient Baudouin et Eustache ses frères, de même que deux lions auprès d'un lion : ils recevaient les coups terribles des pierres et des dards, et les renvoyaient avec usure à l'ennemi.

« Tandis que l'on combattait ainsi sur les murs de la ville, on faisait une procession autour de ces mêmes murs, avec les croix, les reliques et les autels sacrés[1265]. L'avantage demeura incertain pendant une partie du jour ; mais à l'heure où le Sauveur du monde rendit l'esprit un guerrier nommé Létolde, qui combattait dans la tour de Godefroy, saute le

premier sur les remparts de la ville : Guicher le suit, ce Guicher qui avait terrassé un lion ; Godefroy s'élance le troisième, et tous les autres chevaliers se précipitent sur les pas de leur chef, Alors les arcs et les flèches sont abandonnés ; on saisit l'épée. À cette vue, les ennemis désertent les murailles et se jettent en bas dans la ville ; les soldats du Christ les poursuivent avec de grands cris.

« Le comte de Saint-Gilles, qui de son côté faisait des efforts pour approcher ses machines de la ville, entendit ces clameurs. Pourquoi, dit-il à ses soldats, demeurons-nous ici ? Les Français sont maîtres de Jérusalem ; ils la font retentir de leurs voix et de leurs coups. Alors il s'avance promptement vers la porte qui est auprès du château de David ; il appelle ceux qui étaient dans ce château, et les somme de se rendre. Aussitôt que l'émir eut reconnu le comte de Saint-Gilles, il lui ouvrit la porte, et se confia à la foi de ce vénérable guerrier.

« Mais Godefroy avec les Français s'efforçait de venger le sang chrétien répandu dans l'enceinte de Jérusalem, et voulait punir les infidèles des railleries et des outrages qu'ils avaient fait souffrir aux pèlerins. Jamais dans aucun combat il ne parut aussi terrible, pas même lorsqu'il combattit le géant [1266], sur le pont d'Antioche ; Guicher et plusieurs milliers de guerriers choisis fendaient les Sarrasins depuis la tête jusqu'à la ceinture, ou les coupaient par le milieu du corps. Nul de nos soldats ne se montrait timide, car personne ne résistait[1267]. Les ennemis ne cherchaient qu'à fuir, mais la fuite pour eux était impossible en se précipitant en foule ils s'embarrassaient les uns les autres. Le petit nombre qui parvint à s'échapper s'enferma dans le temple de Salomon, et s'y défendit assez longtemps. Comme le jour commençait à baisser, nos soldats envahirent le Temple ; pleins de fureur, ils massacrèrent tous ceux qui s'y trouvèrent. Le carnage fut tel, que les cadavres mutilés étaient entraînés par les flots de sang jusque dans le parvis ; les mains et les bras coupés flottaient sur ce sang, et allaient s'unir à des corps auxquels ils n'avaient point appartenu. »

En achevant de décrire les lieux célébrés par le Tasse, je me

trouve heureux d’avoir pu rendre le premier à un poète immortel le même honneur que d’autres avant moi ont rendu à Homère et à Virgile. Quiconque est sensible à la beauté, à l’art, à l’intérêt d’une composition poétique, à la richesse des détails, à la vérité des caractères, à la générosité des sentiments, doit faire de La Jérusalem délivrée sa lecture favorite. C’est surtout le poème des soldats : il respire la valeur et la gloire ; et, comme je l’ai dit dans Les Martyrs, il semble écrit au milieu des camps sur un bouclier.

Je passai environ cinq heures à examiner le théâtre des combats du Tasse. Ce théâtre n’occupe guère plus d’une demi-lieue de terrain, et le poète a si bien marqué les divers lieux de son action, qu’il ne faut qu’un coup d’œil pour les reconnaître.

Comme nous rentrions dans la ville par la vallée de Josaphat, nous rencontrâmes la cavalerie du pacha qui revenait de son expédition. On ne se peut figurer l’air de triomphe et de joie de cette troupe, victorieuse des moutons, des chèvres, des ânes et des chevaux de quelques pauvres Arabes du Jourdain.

C’est ici le lieu de parler du gouvernement de Jérusalem.

Il y a d’abord :

1° Un mosallam ou sangiachey, commandant pour le militaire.

2° Un moula-cady, ou ministre de la police ;

3° Un moufty, chef des santons et des gens de loi ;

(Quand ce moufty est un fanatique ou un méchant homme, comme celui qui se trouvait à Jérusalem de mon temps, c’est de toutes les autorités la plus tyrannique pour les chrétiens.)

4° Un mouteleny, ou douanier de la mosquée de Salomon ;

5° Un sousbachi, ou prévôt de la ville.

Ces tyrans subalternes relèvent tous, à l’exception du moufty, d’un premier tyran ; et ce premier tyran est le pacha de Damas.

Jérusalem est attachée, on ne sait pourquoi, au pachalic de Damas, si ce n’est à cause du système destructeur que les Turcs suivent naturellement et comme par instinct. Séparée de Damas par des montagnes, plus encore par les Arabes qui

infestent les déserts, Jérusalem ne peut pas porter toujours ses plaintes au pacha lorsque des gouverneurs l'oppriment. Il serait plus simple qu'elle dépendît du pachalic d'Acre, qui se trouve dans le voisinage : les Francs et les Pères latins se mettraient sous la protection des consuls qui résident dans les ports de Syrie ; les Grecs et les Turcs pourraient faire entendre leur voix. Mais c'est précisément ce qu'on cherche à éviter : on veut un esclavage muet, et non pas d'insolents opprimés, qui oseraient dire qu'on les écrase.

Jérusalem est donc livrée à un gouverneur presque indépendant : il peut faire impunément le mal qu'il lui plaît, sauf à en compter ensuite avec le pacha. On sait que tout supérieur en Turquie a le droit de déléguer ses pouvoirs à un inférieur ; et ses pouvoirs s'étendent toujours sur la propriété et la vie Pour quelques bourses un janissaire devient un petit aga ; et cet aga, selon son bon plaisir ; peut vous tuer ou vous permettre de racheter votre tête. Les bourreaux se multiplient ainsi dans tous les villages de la Judée, La seule chose qu'on entende dans ce pays, la seule justice dont il soit question, c'est : Il paiera dix, vingt, trente bourses ; on lui donnera cinq cents coups de bâton ; on lui coupera la tête. Un acte d'injustice force à une injustice plus grande. Si l'on dépouille un paysan, on se met dans la nécessité de dépouiller son voisin ; car pour échapper à l'hypocrite intégrité du pacha il faut avoir par un second crime de quoi payer l'impunité du premier.

On croit peut-être que le pacha, en parcourant son gouvernement, porte remède à ces maux et venge les peuples : le pacha est lui-même le plus grand fléau des habitants de Jérusalem. On redoute son arrivée comme celle d'un chef ennemi : on ferme les boutiques ; on se cache dans des souterrains ; on feint d'être mourant sur sa natte, ou l'on fuit dans la montagne.

Je puis attester la vérité de ces faits, puisque je me suis trouvé à Jérusalem au moment de l'arrivée du pacha. Abdallah est d'une avarice sordide, comme presque tous les musulmans : en sa qualité de chef de la caravane de La

Mecque, et sous prétexte d’avoir de l’argent pour mieux protéger les pèlerins, il se croit en droit de multiplier les exactions. Il n’y a point de moyens qu’il n’invente. Un de ceux qu’il emploie le plus souvent, c’est de fixer un maximum fort bas pour les comestibles. Le peuple crie à la merveille, mais les marchands ferment leurs boutiques. La disette commence ; le pacha fait traiter secrètement avec les marchands ; il leur donne pour un certain nombre de bourses la permission de vendre au taux qu’ils voudront. Les marchands cherchent à retrouver l’argent qu’ils ont donné au pacha ils portent les denrées à un prix extraordinaire, et le peuple, mourant de faim une seconde fois, est obligé pour vivre de se dépouiller de son dernier vêtement.

J’ai vu ce même Abdallah commettre une vexation plus ingénieuse encore. J’ai dit qu’il avait envoyé sa cavalerie piller des Arabes cultivateurs, de l’autre côté du Jourdain. Ces bonnes gens, qui avaient payé le miri, et qui ne se croyaient point en guerre, furent surpris au milieu de leurs tentes et de leurs troupeaux. On leur vola deux mille deux cents chèvres et moutons, quatre-vingt-quatorze veaux, mille ânes et six juments de première race : les chameaux seuls échappèrent[1268] ; un chéik les appela de loin, et ils le suivirent : ces fidèles enfants du désert allèrent porter leur lait à leurs maîtres dans la montagne, comme s’ils avaient deviné que ces maîtres n’avaient plus d’autre nourriture.

Un Européen ne pourrait guère imaginer ce que le pacha fit de ce butin. Il mit à chaque animal un prix excédant deux fois sa valeur. Il estima chaque chèvre et chaque mouton à vingt piastres, chaque veau à quatre-vingts. On envoya les bêtes ainsi taxées aux bouchers, aux différents particuliers de Jérusalem et aux chefs des villages voisins : il fallait les prendre et les payer, sous peine de mort. J’avoue que, si je n’avais pas vu de mes yeux cette double iniquité, elle me paraîtrait tout à fait incroyable. Quant aux ânes et aux chevaux, ils demeurèrent aux cavaliers, car, par une singulière convention entre ces voleurs, les animaux à pied fourchu appartiennent au pacha dans les épaves, et toutes les autres

bêtes sont le partage des soldats.

Après avoir épuisé Jérusalem, le pacha se retire. Mais, afin de ne pas payer les gardes de la ville, et pour augmenter l'escorte de la caravane de La Mecque, il emmène avec lui les soldats. Le gouverneur reste seul avec une douzaine de sbires, qui ne peuvent suffire à la police intérieure, encore moins à celle du pays. L'année qui précéda celle de mon voyage, il fut obligé de se cacher lui-même dans sa maison pour échapper à des bandes de voleurs qui passaient pardessus les murs de Jérusalem, et qui furent au moment de piller la ville.

À peine le pacha a-t-il disparu, qu'un autre mal, suite de son oppression, commence. Les villages dévastés se soulèvent ; ils s'attaquent les uns les autres pour exercer des vengeances héréditaires.

Toutes les communications sont interrompues ; l'agriculture périt ; le paysan va pendant la nuit ravager la vigne et couper l'olivier de son ennemi. Le pacha revient l'année suivante ; il exige le même tribut dans un pays où la population est diminuée. Il faut qu'il redouble d'oppression, et qu'il extermine des peuplades entières. Peu à peu le désert s'étend ; on ne voit plus que de loin à loin des masures en ruine, et à la porte de ces masures des cimetières toujours croissants : chaque année voit périr une cabane et une famille, et bientôt il ne reste que le cimetière pour indiquer le lieu où le village s'élevait.

Rentré au couvent à dix heures du matin, j'achevai de visiter la bibliothèque. Outre le registre des firmans dont j'ai parlé, je trouvai un manuscrit autographe du savant Quaresmius. Ce manuscrit latin a pour objet, comme les ouvrages imprimés du même auteur, des recherches sur la Terre Sainte. Quelques autres cartons contenaient des papiers turcs et arabes, relatifs aux affaires du couvent, des lettres de la congrégation, des mélanges, etc. ; je vis aussi des traités des Pères de l'Église, plusieurs pèlerinages à Jérusalem, l'ouvrage de l'abbé Mariti et l'excellent voyage de M. de Volney. Le père Clément Pérès avait cru découvrir de légères inexactitudes dans ce dernier voyage ; il les avait marquées sur des feuilles volantes, et il me

fit présent de ces notes.

J’avais tout vu à Jérusalem, je connaissais désormais l’intérieur et l’extérieur de cette ville, et même beaucoup mieux que je ne connais le dedans et les dehors de Paris. Je commençai donc à songer à mon départ. Les Pères de Terre Sainte voulurent me faire un honneur que je n’avais ni demandé ni mérité. En considération des faibles services que selon eux j’avais rendus à la religion, ils me prièrent d’accepter l’ordre du Saint-Sépulcre. Cet ordre, très ancien dans la chrétienté, sans même en faire remonter l’origine à sainte Hélène, était autrefois assez répandu en Europe. On ne le retrouve plus guère aujourd’hui qu’en Pologne et en Espagne : le gardien du Saint-Sépulcre a seul le droit de le conférer.

Nous sortîmes à une heure du couvent, et nous nous rendîmes à l’église du Saint-Sépulcre. Nous entrâmes dans la chapelle qui appartient aux Pères latins ; on en ferma soigneusement les portes, de peur que les Turcs n’aperçussent les armes, ce qui coûterait la vie aux religieux. Le gardien se revêtit de ses habits pontificaux ; on alluma les lampes et les cierges ; tous les frères présents formèrent un cercle autour de moi, les bras croisés sur la poitrine. Tandis qu’ils chantaient à voix basse le Veni Creator, le gardien monta à l’autel, et je me mis à genoux à ses pieds. On tira du trésor du Saint-Sépulcre les éperons et l’épée de Godefroy de Bouillon : deux religieux debout, à mes côtés, tenaient les dépouilles vénérables. L’officiant récita les prières accoutumées et me fit les questions d’usage. Ensuite il me chaussa les éperons, me frappa trois fois l’épaule avec l’épée en me donnant l’accolade. Les religieux entonnèrent le Te Deum, tandis que le gardien prononçait cette oraison sur ma tête :

« Seigneur, Dieu tout-puissant, répands ta grâce et tes bénédictions sur ce tien serviteur, etc. »

Tout cela n’est que le souvenir de mœurs qui n’existent plus. Mais que l’on songe que j’étais à Jérusalem, dans l’église du Calvaire, à douze pas du tombeau de Jésus-Christ, à trente du tombeau de Godefroy de Bouillon ; que je venais de chausser l’éperon du libérateur du Saint-Sépulcre, de toucher cette

longue et large épée de fer qu’avait maniée une main si noble et si loyale ; que l’on se rappelle ces circonstances, ma vie aventureuse, mes courses sur la terre et sur la mer, et l’on croira sans peine que je devais être ému. Cette cérémonie, au reste, ne pouvait être tout à fait vaine : j’étais Français, Godefroy de Bouillon était Français : ses vieilles armes en me touchant m’avaient communiqué un nouvel amour pour la gloire et l’honneur de ma patrie. Je n’étais pas sans doute sans reproche, mais tout Français peut se dire sans peur.

On me délivra mon brevet, revêtu de la signature du gardien et du sceau du couvent. Avec ce brillant diplôme de chevalier, on me donna mon humble patente de pèlerin. Je les conserve, comme un monument de mon passage dans la terre du vieux voyageur Jacob.

Maintenant que je vais quitter la Palestine, : il faut que le lecteur se transporte avec moi hors des murailles de Jérusalem pour jeter un dernier regard sur cette ville extraordinaire.

Arrêtons-nous d’abord à la grotte de Jérémie, près des sépulcres des rois. Cette grotte est assez vaste, et la voûte en est soutenue par un pilier de pierre : C’est là, dit-on, que le prophète fit entendre ses Lamentations ; elles ont l’air d’avoir été composées à la vue de la moderne Jérusalem, tant elles peignent naturellement l’état de cette ville désolée !

« Comment cette ville, si pleine de peuple, est-elle maintenant si solitaire et si désolée ? La maîtresse des nations est devenue comme veuve : la reine des provinces a été assujettie au tribut.

« Les rues de Sion pleurent, parce qu’il n’y a plus personne qui vienne à ses solennités : toutes ses portes sont détruites ; ses prêtres ne font que gémir ; ses vierges sont toutes défigurées de douleur, et elle est plongée dans l’amertume.

« O vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez s’il y a une douleur comme la mienne !

« Le Seigneur a résolu d’abattre la muraille de la fille de Sion : il a tendu son cordeau, et il n’a point retiré sa main que tout ne fût renversé : le boulevard est tombé d’une manière déplorable, et le mur a été détruit de même.

« Ses portes sont enfoncées dans la terre ; il en a rompu et brisé les barres ; il a banni son roi et ses princes parmi les nations : il n’y a plus de loi ; et ses prophètes n’ont point reçu de visions prophétiques du Seigneur.

« Mes yeux se sont affaiblis à force de verser des larmes, le trouble a saisi mes entrailles ; mon cœur s’est répandu en terre en voyant la ruine de la fille de mon peuple, en voyant les petits enfants et ceux qui étaient encore à la mamelle tomber morts dans la place de la ville.

« À qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem ? À qui dirai-je que vous ressemblez ?

« Tous ceux qui passaient par le chemin ont frappé des mains en vous voyant : ils ont sifflé la fille de Jérusalem en branlant la tête et en disant : Est-ce là cette ville d’une beauté si parfaite, qui était la joie de toute la terre ? »

Vue de la montagne des Oliviers, de l’autre coté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné sur un sol qui descend du couchant au levant. Une muraille crénelée, fortifiée par des tours et par un château gothique, enferme la ville dans son entier, laissant toutefois au dehors une partie de la montagne de Sion, qu’elle embrassait autrefois.

Dans la région du couchant et au centre de la ville, vers le Calvaire, les maisons se serrent d’assez près ; mais au levant, le long de la vallée de Cédron, on aperçoit des espaces vides, entre autres l’enceinte qui règne autour de la mosquée bâtie sur les débris du temple, et le terrain, presque abandonné, où s’élevaient le château Antonia et le second palais d’Hérode.

Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées, fort basses, sans cheminées et sans fenêtres ; elles se terminent en terrasses aplaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres, Tout serait à l’œil d’un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès et les buissons de nopals, ne rompaient l’uniformité du plan. À la vue de ces maisons de pierre, renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monuments confus d’un cimetière au milieu d’un désert.

Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure : vous vous égarez dans de petites rues non pavées, qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulants. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe, des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée, quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère, et souvent ces boutiques mêmes sont fermées dans la crainte du passage d'un cadi. Personne dans les rues, personne aux portes de la ville ; quelquefois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur, dans la crainte d'être dépouillé par le soldat ; dans un coin à l'écart, le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruine : à l'air hagard et féroce de cet homme, à ses bras ensanglantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable que d'immoler un agneau. Pour tout bruit, dans la cité déicide, on entend par intervalles le galop de la cavale du désert : c'est le janissaire qui apporte la tête du Bedouin ou qui va piller le Fellah.

Au milieu de cette désolation extraordinaire, il faut s'arrêter un moment pour contempler des choses plus extraordinaires encore. Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples indépendants trouvent dans leur foi de quoi surmonter tant d'horreurs et de misères. Là vivent des religieux chrétiens que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-Christ, ni spoliations, ni mauvais traitements, ni menaces de la mort. Leurs cantiques retentissent nuit et jour autour du Saint-Sépulcre. Dépouillés le matin par un gouverneur turc, le soir les retrouve au pied du Calvaire, priant au lieu où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes. Leur front est serein, leur bouche est riante. Ils reçoivent l'étranger avec joie. Sans forces et sans soldats, ils protègent des villages entiers contre l'iniquité. Pressés par le bâton et par le sabre, les femmes, les enfants, les troupeaux se réfugient dans les cloîtres de ces solitaires. Qui empêche le méchant armé de poursuivre sa proie et de renverser d'aussi faibles remparts ? La charité des

moines ; ils se privent des dernières ressources de la vie pour racheter leurs suppliants. Turcs, Arabes, Grecs, chrétiens, schismatiques, tous se jettent sous la protection de quelques pauvres religieux, qui ne peuvent se défendre eux-mêmes. C'est ici qu'il faut reconnaître, avec Bossuet, « que des mains levées vers le ciel enfoncent plus de bataillons que des mains armées de javelots ».

Tandis que la nouvelle Jérusalem sort ainsi du désert brillante de clarté, jetez les yeux entre la montagne de Sion et le Temple, voyez cet autre petit peuple qui vit séparé du reste des habitants de la cité. Objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre ; il souffre toutes les avanies sans demander justice ; il se laisse accabler de coups sans soupirer ; on lui demande sa tête, il la présente au cimeterre. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira pendant la nuit l'enterrer furtivement dans la vallée de Josaphat, à l'ombre du Temple de Salomon. Pénétrez dans la demeure de ce peuple, vous le trouverez dans une affreuse misère, faisant lire un livre mystérieux à des enfants qui à leur tour le feront lire à leurs enfants. Ce qu'il faisait il y a cinq mille ans, ce peuple le fait encore. Il a assisté dix-sept fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager, rien ne peut l'empêcher de tourner ses regards vers Sion. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre, selon la parole de Dieu, on est surpris, sans doute ; mais pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il faut les retrouver à Jérusalem, il faut voir ces légitimes maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays : il faut les voir attendant, sous toutes les oppressions, un roi qui doit les délivrer, écrasés par la croix qui les condamne, et qui est plantée sur leurs têtes, cachés près du Temple, dont il ne reste pas pierre sur pierre ! ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. Les Perses, les Grecs, les Romains, ont disparu de la terre ; et un petit peuple, dont l'origine précéda celle de ces grands peuples, existe encore sans mélanges dans les décombres de sa patrie. Si quelque chose, parmi les nations, porte le caractère du miracle, nous pensons que ce caractère

est ici. Et qu’y a-t-il de plus merveilleux, même aux yeux du philosophe, que cette rencontre de l’antique et de la nouvelle Jérusalem au pied du Calvaire : la première s’affligeant à l’aspect du sépulcre de Jésus-Christ ressuscité ; la seconde se consolant auprès du seul tombeau qui n’aura rien à rendre à la fin des siècles !

Je remerciai les Pères de leur hospitalité ; je leur souhaitai bien sincèrement un bonheur qu’ils n’attendent guère ici-bas : prêt à les quitter, j’éprouvais une véritable tristesse. Je ne connais point de martyre comparable à celui de ces infortunés religieux ; l’état où ils vivent ressemblent a celui où l’on était en France sous le règne de la terreur. J’allais rentrer dans ma patrie, embrasser mes parents, revoir mes amis, retrouver les douceurs de la vie ; et ces Pères, qui avaient aussi des parents, des amis, une patrie, demeuraient exilés dans cette terre d’esclavage. Tous n’ont pas la force d’âme qui rend insensible aux chagrins ; j’ai entendu des regrets qui m’ont fait connaître l’étendue du sacrifice. Jésus-Christ à ces mêmes bords n’a-t-il pas trouvé le calice amer ? Et pourtant il l’a bu jusqu’à la lie. Le 12 octobre je montai à cheval avec Ali-Aga, Jean, Julien et le drogman Michel. Nous sortîmes de la ville, au coucher du soleil, par la porte des Pèlerins. Nous traversâmes le camp du pacha. Je m’arrêtai avant de descendre dans la vallée de Térébinthe, pour regarder encore Jérusalem. Je distinguai par-dessus les murs le dôme de l’église du Saint-Sépulcre. Il ne sera plus salué par le pèlerin, il n’existe plus, et le tombeau de Jésus-Christ est maintenant exposé aux injures de l’air. Autrefois la chrétienté entière serait accourue pour réparer le sacré monument ; aujourd’hui personne n’y pense, et la moindre aumône employée à cette œuvre méritoire paraîtrait une ridicule superstition. Après avoir contemplé pendant quelque temps Jérusalem, je m’enfonçai dans les montagnes. Il était six heures vingt-neuf minutes lorsque je perdis de vue la cité sainte : le navigateur marque ainsi le moment où disparaît à ses yeux une terre lointaine qu’il ne reverra jamais.

Nous trouvâmes au fond de la vallée de Térébinthe les chefs des Arabes de Jerémie, Abou-Gosh et Giaber : ils nous

attendaient. Nous arrivâmes à Jérémie vers minuit : il fallut manger un agneau qu’Abou-Gosh nous avait fait préparer. Je voulus lui donner quelque argent, il le refusa, et me pria seulement de lui envoyer deux couffes de riz de Damiette quand je serais en Egypte : je le lui promis de grand cœur, et pourtant je ne me souvins de ma promesse qu’à l’instant même où je m’embarquais pour Tunis. Aussitôt que nos communications avec le Levant seront rétablies, Abou-Gosh recevra certainement son riz de Damiette ; il verra qu’un Français peut manquer de mémoire, mais jamais de parole. J’espère que les petits Bedouins de Jérémie monteront la garde autour de mon présent, et qu’ils diront encore :

« En avant ! marche ! »

J’arrivai à Jaffa le 13, à midi.

Partie VI – Voyage d’Egypte

Je me trouvai fort embarrassé à mon retour à Jaffa : il n’y avait pas un seul vaisseau dans le port. Je flottais entre le dessein d’aller m’embarquer à Saint-Jean-d’Acre et celui de me rendre en Egypte par terre. J’aurais beaucoup mieux aimé exécuter ce dernier projet, mais il était impraticable. Cinq partis armés se disputaient alors les bords du Nil : Ibraïm-Bey dans la Haute-Egypte, deux autres petits beys indépendants, le pacha de la Porte au Caire, une troupe d’Albanais révoltés, El-Fy-Bey dans la Basse-Egypte. Ces différents partis infestaient les chemins ; et les Arabes, profitant de la confusion, achevaient de fermer tous les passages.

La Providence vint à mon secours. Le surlendemain de mon arrivée à Jaffa, comme je me préparais à partir pour Saint-Jean-d’Acre, on vit entrer dans le port une saïque[1269]. Cette saïque de l’échelle de Tripoli de Syrie était sur son lest et s’enquérait d’un chargement. Les Pères envoyèrent chercher le capitaine : il consentit à me porter à Alexandrie, et nous eûmes bientôt conclu notre traité. J’ai conservé ce petit traité écrit en arabe. M. Langlès, si connu par son érudition dans les langues orientales, l’a jugé digne d’être mis sous les yeux des savants, à cause de plusieurs singularités. Il a eu la complaisance de le traduire lui-même, et j’ai fait graver l’original :

Lui (Dieu).

« Le but de cet écrit et le motif qui l’a fait tracer est que, le jour et la date désignés ci-après[1270], nous soussignés avons loué notre bâtiment au porteur de ce traité, le signor Francesko (François), pour aller de l’échelle d’Yâfâ à Alexandrie, à condition qu’il n’entrera dans aucun autre port, et qu’il ira droit à Alexandrie, à moins qu’il ne soit forcé par le mauvais temps de surgir dans quelque échelle. Le nolis de ce bâtiment est de

quatre cent quatre-vingts ghrouchs (piastres) au lion, lesquels valent chacun quarante pârahs[1271]. Il est aussi convenu entre eux que le nolis susdit ne sera acquitté que lorsqu'ils, seront entrés à Alexandrie. Arrêté et convenu entre eux, et cela devant les témoins soussignés. Témoins :

« Le séid (le sieur) Moustapha êl Bâbâ ; le séid Hhocéin Chetmâ. — Le réis (patron) Hhannâ Demitry (Jean Démétrius), de Tripoli de Syrie, affirme la vérité du contenu de cet écrit.

« Le réis (patron) Hhannâ a touché, sur le montant du nolis ci-dessus énoncé, la somme de cent quatre-vingts ghrouchs au lion ; le reste, c'est-à-dire les trois cents autres ghrouchs, lui seront payés à Alexandrie ; et comme ils servent d'assurance pour le susdit bâtiment depuis Yâfâ jusqu'à Alexandrie ils restent dans la bourse du signor Francesko, pour cette seule raison. Il est convenu, en outre, que le patron leur fournira, à un juste prix, de l'eau, du feu pour faire la cuisine et du sel, ainsi que toutes les provisions dont ils pourraient manquer, et les vivres. »

Ce ne fut pas sans un véritable regret que je quittai mes vénérables hôtes le 16 octobre. Un des Pères me donna des lettres de recommandation pour l'Espagne ; car mon projet était, après avoir vu Carthage, de finir mes courses par les ruines de l'Alhambra. Ainsi ces religieux, qui restaient exposés à tous les outrages, songeaient encore à m'être utiles au delà des mers et dans leur propre patrie.

Avant de quitter Jaffa, j'écrivis à M. Pillavoine, consul de France à Saint-Jean-d'Acre, la lettre suivante :

« Jaffa, ce 16 octobre 1806.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de recommandation que M. l'ambassadeur de France à Constantinople m'avait remise pour vous. La saison étant déjà très avancée, et mes affaires me rappelant dans notre commune patrie, je me vois forcé de partir pour Alexandrie. Je perds à regret l'occasion de faire votre connaissance. J'ai visité Jérusalem ; j'ai été témoin des vexations que le pacha de Damas fait éprouver aux religieux de Terre Sainte.

« Je leur ai conseillé, comme vous, la résistance. Malheureusement ils ont connu trop tard tout l'intérêt que l'empereur prend à leur sort. Ils ont donc encore cédé en partie aux demandes d'Abdallah il faut espérer qu'ils auront plus de fermeté l'année prochaine. D'ailleurs, il m'a paru qu'ils n'avaient manqué cette année ni de prudence ni de courage.

« Vous trouverez, Monsieur, deux autres lettres jointes à la lettre de M. l'ambassadeur : l'une m'a été remise par M. Dubois, négociant ; je tiens l'autre du drogman de M. Vial, consul de France à Modon.

« J'ose prendre encore, Monsieur, la liberté de vous recommander M. D… que j'ai vu ici. On m'a dit qu'il était honnête homme, pauvre et malheureux : ce sont là trois grands titres à la protection de la France.

« Agréez, Monsieur, je vous prie, etc.

« F.A. de Ch. »

Jean et Julien ayant porté nos bagages à bord, je m'embarquai le 16, à huit heures du soir. La mer était grosse et le vent peu favorable. Je restai Sur le pont aussi longtemps que je pus apercevoir les lumières de Jaffa. J'avoue que j'éprouvais un certain sentiment de plaisir, en pensant que je venais d'accomplir un pèlerinage que j'avais médité depuis si longtemps. J'espérais mettre bientôt fin à cette sainte aventure, dont la partie la plus hasardeuse me semblait achevée. Quand je songeais que j'avais traversé presque seul le continent et les mers de la Grèce ; que je me retrouvais encore seul, dans une petite barque, au fond de la Méditerranée, après avoir vu le Jourdain, la mer Morte et Jérusalem, je regardais mon retour pour l'Egypte, la Barbarie et l'Espagne, comme la chose du monde la plus facile : je me trompais pourtant.

Je me retirai dans la chambre du capitaine, lorsque nous eûmes perdu de vue les lumières de Jaffa, et que j'eus salué pour la dernière fois les rivages de la Terre Sainte ; mais le lendemain, à la pointe du jour, nous découvrîmes encore la côte en face de Gaza, car le capitaine avait fait route au midi. L'aurore nous amena une forte brise de l'orient, la mer devint

belle, et nous mîmes le cap à l'ouest. Ainsi je suivais absolument le chemin qu'Ubalde et le Danois avaient parcouru pour aller délivrer Renaud. Mon bateau n'était guère plus grand que celui des deux chevaliers, et comme eux j'étais conduit par la Fortune. Ma navigation de Jaffa à Alexandrie ne dura que quatre jours, et jamais je n'ai fait sur les flots une course plus agréable et plus rapide. Le ciel fut constamment pur, le vent bon, la mer brillante. On ne changea pas une seule fois la voile. Cinq hommes composaient l'équipage de la saïque, y compris le capitaine ; gens moins gais que mes Grecs de l'île de Tino, mais en apparence plus habiles. Des vivres frais, des grenades excellentes, du vin de Chypre, du café de la meilleure qualité, nous tenaient dans l'abondance et dans la joie. L'excès de ma prospérité aurait dû me causer des alarmes ; mais quand j'aurais eu l'anneau de Polycrate, je me serais bien gardé de le jeter dans la mer, à cause du maudit esturgeon.

Il y a dans la vie du marin quelque chose d'aventureux qui nous plaît et qui nous attache. Ce passage continuel du calme à l'orage, ce changement rapide des terres et des cieux, tiennent éveillée l'imagination du navigateur. Il est lui-même, dans ses destinées, l'image de l'homme ici-bas : toujours se promettant de rester au port, et toujours déployant ses voiles ; cherchant des îles enchantées où il n'arrive presque jamais, et dans lesquelles il s'ennuie s'il y touche ; ne parlant que de repos, et n'aimant que les tempêtes ; périssant au milieu d'un naufrage, ou mourant vieux nocher sur la rive, inconnu des jeunes navigateurs dont il regrette de ne pouvoir suivre le vaisseau.

Nous traversâmes le 17 et le 18 le golfe de Damiette : cette ville remplace à peu près l'ancienne Peluse. Quand un pays offre de grands et de nombreux souvenirs, la mémoire, pour se débarrasser des tableaux qui l'accablent, s'attache à un seul événement ; c'est ce qui m'arriva en passant le golfe de Peluse : je commençai par remonter en pensée jusqu'aux premiers Pharaons, et je finis par ne pouvoir plus songer qu'à la mort de Pompée ; c'est selon moi le plus beau morceau de

Plutarque et d’Amyot son traducteur[1272].

Le 19 à midi, après avoir été deux jours sans voir la terre, nous aperçûmes un promontoire assez élevé, appelé le cap Brûlos, et formant la pointe la plus septentrionale du Delta. J’ai déjà remarqué, au sujet du Granique, que l’illusion des noms est une chose prodigieuse : le cap Brûlos ne me présentait qu’un petit monceau de sable ; mais c’était l’extrémité de ce quatrième continent, le seul qui me restât à connaître ; c’était un coin de cette Egypte, berceau des sciences, mère des religions et des lois : je n’en pouvais détacher les yeux.

Le soir même, nous eûmes, comme disent les marins, connaissance de quelques palmiers qui se montraient dans le sud-ouest, et qui paraissaient sortir de la mer ; on ne voyait point le sol qui les portait. Au sud, on remarquait une masse noirâtre et confuse, accompagnée de quelques arbres isolés : c’étaient les ruines d’un village, triste enseigne des destinées de l’Egypte.

Le 20, à cinq heures du matin, j’aperçus sur la surface verte et ridée de la mer une barre d’écume, et de l’autre côté de cette barre une eau pâle et tranquille. Le capitaine vint me frapper sur l’épaule, et me dit en langue franque :

« Nilo ! » Bientôt après nous entrâmes et nous courûmes dans ces eaux fameuses, dont je voulus boire, et que je trouvai salées. Des palmiers et un minaret nous annoncèrent l’emplacement de Rosette ; mais le plan même de la terre était toujours invisible. Ces plages ressemblaient aux lagunes des Florides : l’aspect en était tout différent de celui des côtes de la Grèce et de la Syrie, et rappelait l’effet d’un horizon sous les tropiques.

À dix heures nous découvrîmes enfin, au-dessous de la cime des palmiers, une ligne de sable qui se prolongeait à l’ouest jusqu’au promontoire d’Aboukir, devant lequel il nous fallait passer pour arriver à Alexandrie. Nous nous trouvions alors en face même de l’embouchure du Nil, à Rosette, et nous allions traverser le Bogâz. L’eau du fleuve était dans cet endroit d’un rouge tirant sur le violet, de la couleur d’une bruyère en automne ; le Nil, dont la crue était finie, commençait à baisser

depuis quelque temps. Une vingtaine de gerbes ou bateaux d'Alexandrie se tenaient à l'ancre dans le Bogâz, attendant un vent favorable pour franchir la barre et remonter à Rosette.

En cinglant toujours à l'ouest, nous parvînmes à l'extrémité du dégorgement de cette immense écluse. La ligne des eaux du fleuve et celle des eaux de la mer ne se confondaient point ; elles étaient distinctes, séparées ; elles écumaient en se rencontrant et semblaient se servir mutuellement de rivages[1273].

À cinq heures du soir, la côte, que nous avions toujours à notre gauche, changea d'aspect. Les palmiers paraissaient alignés sur la rive comme ces avenues dont les châteaux de France sont décorés : la nature se plaît ainsi à rapporter les idées de la civilisation dans le pays où cette civilisation prit naissance et où règnent aujourd'hui l'ignorance et la barbarie. Après avoir doublé la pointe d'Aboukir, nous fûmes peu à peu abandonnés du vent, et nous ne pûmes entrer que de nuit dans le port d'Alexandrie. Il était onze heures du soir quand nous jetâmes l'ancre dans le port marchand, au milieu des vaisseaux mouillés devant la ville. Je ne voulus point descendre à terre, et j'attendis le jour sur le pont de notre saïque.

J'eus tout le temps de me livrer à mes réflexions. J'entrevoyais à ma droite des vaisseaux et le château qui remplace la tour du Phare ; à ma gauche, l'horizon me semblait borné par des collines, des ruines et des obélisques, que je distinguais à peine au travers des ombres ; devant moi s'étendait une ligne noire de murailles et de maisons confuses : on ne voyait terre qu'une seule lumière, et l'on n'entendait aucun bruit. C'était là pourtant cette Alexandrie, rivale de Memphis et de Thèbes, qui compta trois millions d'habitants, qui fut le sanctuaire des Muses, et que les bruyantes orgies d'Antoine et de Cléopâtre faisaient retentir dans les ténèbres. Mais en vain je prêtais l'oreille, un talisman fatal plongeait dans le silence le peuple de la nouvelle Alexandrie : ce talisman, c'est le despotisme qui éteint toute joie et qui ne permet pas même un cri à la douleur. Et quel

bruit pourrait-il s’élever d’une ville dont un tiers au moins est abandonné, dont l’autre tiers est consacré aux sépulcres, et dont le tiers animé, au milieu de ces deux extrémités mortes, est une espèce de tronc palpitant qui n’a pas même la force de secouer ses chaînes entre des ruines et des tombeaux ?

Le 20, à huit heures du matin, la chaloupe de la saïque me porta à terre, et je me lis conduire chez M. Drovetti, consul de France à Alexandrie. Jusqu’à présent j’ai parlé de nos consuls dans le Levant avec la reconnaissance que je leur dois ; ici j’irai plus loin, et je dirai que j’ai contracté avec M. Drovetti une liaison qui est devenue une véritable amitié. M. Drovetti, militaire distingué et né dans la belle Italie, me reçut avec cette simplicité qui caractérise le soldat et cette chaleur qui tient à l’influence d’un heureux soleil. Je ne sais si, dans le désert où il habite, cet écrit lui tombera entre les mains ; je le désire, afin qu’il apprenne que le temps n’affaiblit point chez moi les sentiments ; que je n’ai point oublié l’attendrissement qu’il me montra lorsqu’il me dit adieu au rivage : attendrissement bien noble, quand on en essuie comme lui les marques avec une main mutilée au service de son pays ! Je n’ai ni crédit, ni protecteurs, ni fortune ; mais si j’en avais, je ne les emploierais pour personne avec plus de plaisir que pour M. Drovetti.

On ne s’attend point sans doute à me voir décrire l’Egypte : j’ai parlé avec quelque étendue des ruines d’Athènes, parce qu’après tout elles ne sont bien connues que des amateurs des arts ; je me suis livré à de grands détails sur Jérusalem, parce que Jérusalem était l’objet principal de mon voyage. Mais que dirais-je de l’Egypte ? Qui ne l’a point vue aujourd’hui ? Le Voyage de M. de Volney en Egypte est un véritable chef-d’œuvre dans tout ce qui n’est pas érudition : l’érudition a été épuisée par Sicard, Norden, Pococke, Shaw, Niebuhr et quelques autres ; les dessins de M. Denon et les grands tableaux de l’institut d’Egypte ont transporté sous nos yeux les monuments de Thèbes et de Memphis ; enfin, j’ai moi-même dit ailleurs tout ce que j’avais à dire sur l’Egypte. Le livre des Martyrs où j’ai parlé de cette vieille terre est plus complet

touchant l’antiquité que les autres livres du même ouvrage. Je me bornerai donc à suivre, sans m’arrêter, les simples dates de mon journal.

M. Drovetti me donna un logement dans la maison du consulat, bâtie presque au bord de la mer, sur le port marchand. Puisque j’étais en Egypte, je ne pouvais pas en sortir sans avoir au moins vu le Nil et les Pyramides. Je priai M. Drovetti de me noliser un bâtiment autrichien pour Tunis, tandis que j’irais contempler le prodige d’un tombeau. Je trouvai à Alexandrie deux Français très distingués, attachés à la légation de M. de Lesseps, qui devait, je crois, prendre alors le consulat général de l’Egypte, et qui, si je ne me trompe, est resté depuis à Livourne : leur intention étant aussi d’aller au Caire, nous arrêtâmes une gerbe, où nous embarquâmes le 23 pour Rosette. M. Drovetti garda Julien, qui avait la fièvre, et me donna un janissaire : je renvoyai Jean à Constantinople, sur un vaisseau grec qui se préparait à faire voile.

Nous partîmes le soir d’Alexandrie, et nous arrivâmes dans la nuit au Bogâz de Rosette. Nous traversâmes la barre sans accident. Au lever du jour, nous nous trouvâmes à l’entrée du fleuve : nous abordâmes le cap, à notre droite. Le Nil était dans toute sa beauté ; il coulait à plein bord, sans couvrir ses rives ; il laissait voir le long de son cours des plaines verdoyantes de riz, plantées de palmiers isolés, qui représentaient des colonnes et des portiques. Nous nous rembarquâmes et nous touchâmes bientôt à Rosette. Ce fut alors que j’eus une première vue de ce magnifique Delta, où il ne manque qu’un gouvernement libre et un peuple heureux. Mais il n’est point de beau pays sans l’indépendance : le ciel le plus serein est odieux si l’on est enchaîné sur la terre. Je ne trouvais dignes de ces plaines magnifiques que les souvenirs de la gloire de ma patrie : je voyais les restes des monuments[1274] d’une civilisation nouvelle, apportée par le génie de la France sur les bords du Nil ; je songeais en même temps que les lances de nos chevaliers et les baïonnettes de nos soldats avaient renvoyé deux fois la lumière d’un si brillant soleil ; avec cette différence que les chevaliers, malheureux à la journée de

Massoure, furent venges par les soldats à la bataille des Pyramides. Au reste, quoique je fusse charmé de rencontrer une grande rivière et une fraîche verdure, je ne fus pas très étonné, car c'étaient absolument là mes fleuves de la Louisiane et mes savanes américaines : j'aurais désiré retrouver aussi les forêts où je plaçai les premières illusions de ma vie.

M. de Saint-Marcel, consul de France à Rosette, nous reçut avec une grande politesse ; M. Caffe, négociant français et le plus obligeant des hommes, voulut nous accompagner jusqu'au Caire. Nous fîmes notre marché avec le patron d'une grande barque ; il nous donna la chambre d'honneur, et, pour plus de sûreté, nous nous associâmes un chef albanais. M. de Choiseul a parfaitement représenté ces soldats d'Alexandre :

« Ces fiers Albanais seraient encore des héros s'ils avaient un Scanderberg à leur tête ; mais ils ne sont plus que des brigands, dont l'extérieur annonce la férocité. Ils sont tous grands, lestes et nerveux ; leurs vêtements consistent en des culottes fort amples, un petit jupon, un gilet garni de plaques, de chaînes et de plusieurs rangs de grosses olives d'argent ; ils portent des brodequins attachés avec des courroies qui montent quelquefois jusqu'aux genoux, pour tenir sur les mollets des plaques qui en prennent la forme et les préservent du frottement du cheval. Leurs manteaux, galonnés et tailladés de plusieurs couleurs, achèvent de rendre cet habillement très pittoresque ; ils n'ont d'autre coiffure qu'une calotte de drap rouge, encore la quittent-ils en courant au combat[1275]. »

Les deux jours que nous passâmes à Rosette furent employés à visiter cette jolie ville arabe, ses jardins et sa forêt de palmiers. Savary a un peu exagéré les agréments de ce lieu ; cependant, il n'a pas menti autant qu'on l'a voulu faire croire. Le pathos de ses descriptions a nui à son autorité comme voyageur ; mais c'est justice de dire que la vérité manque plus à son style qu'à son récit.

Le 26, à midi, nous entrâmes dans notre barque, où il y avait un grand nombre de passagers turcs et arabes. Nous courûmes au large, et nous commençâmes à remonter le Nil.

Sur notre gauche un marais verdoyant s’étendait à perte de vue, à notre droite une lisière cultivée bordait le fleuve, et par-delà cette lisière on voyait le sable du désert. Des palmiers clairsemés indiquaient çà et là des villages, comme les arbres plantés autour des cabanes dans les plaines de la Flandre. Les maisons de ces villages sont faites de terre et élevées sur des monticules artificiels : précaution inutile, puisque souvent dans ces maisons il n’y a personne à sauver de l’inondation du Nil. Une partie du Delta est en friche ; des milliers de fellahs ont été massacrés par les Albanais ; le reste a passé dans la Haute-Egypte.

Contrariés par le vent et par la rapidité du courant, nous employâmes sept mortelles journées à remonter de Rosette au Caire. Tantôt nos matelots nous tiraient à la cordelle, tantôt nous marchions à l’aide d’une brise du nord qui ne soufflait qu’un moment. Nous nous arrêtions souvent pour prendre à bord des Albanais : il nous en arriva quatre dès le second jour de notre navigation, qui s’emparèrent de notre chambre : il fallut supporter leur brutalité et leur insolence. Au moindre bruit ils montaient sur le pont, prenaient leurs fusils, et, comme des insensés, avaient l’air de vouloir faire la guerre à des ennemis absents. Je les ai vus coucher en joue des enfants qui couraient sur la rive en demandant l’aumône : ces petits infortunés s’allaient cacher derrière les ruines de leurs cabanes, comme accoutumés à ces terribles jeux. Pendant ce temps-là nos marchands turcs descendaient à terre, s’asseyaient tranquillement sur leurs talons, tournoient le visage vers La Mecque, et faisaient au milieu des champs des espèces de culbutes religieuses. Nos Albanais, moitié musulmans, moitié chrétiens, criaient « Mahomet ! et vierge Marie ! », tiraient un chapelet de leur poche, prononçaient en français des mots obscènes, avalaient de grandes cruches de vin, lâchaient des coups de fusil en l’air et marchaient sur le ventre des chrétiens et des musulmans.

Est-il donc possible que les lois puissent mettre autant de différence entre des hommes ! Quoi ! ces hordes de brigands albanais, ces stupides musulmans, ces fellahs si cruellement

opprimés, habitent les mêmes lieux où vécut un peuple si industrieux, si paisible, si sage ; un peuple dont Hérodote et surtout Diodore se sont plu à nous peindre les coutumes et les mœurs ! Y a-t-il dans aucun poème un plus beau tableau que celui-ci ?

« Dans les premiers temps, les rois ne se conduisaient point en Egypte comme chez les autres peuples, où ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligés de suivre aucune règle ni de prendre aucun conseil : tout leur était prescrit par les lois, non seulement à l'égard de l'administration du royaume, mais encore par rapport à leur conduite particulière. Ils ne pouvaient point se faire servir par des esclaves achetés ou même nés dans leur maison ; mais on leur donnait les enfants des principaux d'entre les prêtres, toujours au-dessus de vingt ans, et les mieux élevés de la nation, afin que le roi, voyant jour et nuit autour de sa personne la jeunesse la plus considérable de l'Egypte, ne fît rien de bas et qui fût indigne de son rang. En effet, les princes ne se jettent si aisément dans toutes sortes de vices que parce qu'ils trouvent des ministres toujours prêts à servir leurs passions. Il y avait surtout des heures du jour et de la nuit où le roi ne pouvait disposer de lui, et était obligé de remplir les devoirs marqués par les lois. Au point du jour il devait lire les lettres qui lui étaient adressées de tous côtés, afin qu'instruit par lui-même des besoins de son royaume il pût pourvoir à tout et remédier à tout. Après avoir pris le bain, il se revêtait d'une robe précieuse et des autres marques de la royauté, pour aller sacrifier aux dieux. Quand les victimes avaient été amenées à l'autel, le grand-prêtre, debout et en présence de tout le peuple, demandait aux dieux à haute voix qu'ils conservassent le roi et répandissent sur lui toute sorte de prospérité, parce qu'il gouvernait ses sujets avec justice. Il insérait ensuite dans sa prière un dénombrement de toutes les vertus propres à un roi, en continuant ainsi : Parce qu'il est maître de lui-même, magnanime, bienfaisant, doux envers les autres, ennemi du mensonge ; ses punitions n'égalent point les fautes, et ses récompenses passent les services. Après avoir dit plusieurs choses semblables, il condamnait les

manquements où le roi était tombé par ignorance. Il est vrai qu'il en disculpait le roi même ; mais il chargeait d'exécrations les flatteurs et tous ceux qui lui donnaient de mauvais conseils. Le grand-prêtre en usait de cette manière parce que les avis mêlés de louanges sont plus efficaces que les remontrances amères pour porter les rois à la crainte des dieux et à l'amour de la vertu. En suite de cela le roi ayant sacrifié et consulté les entrailles de la victime, le lecteur des livres sacrés lui lisait quelques actions ou quelques paroles remarquables des grands hommes, afin que le souverain de la république, ayant l'esprit plein d'excellents principes, en fit usage dans les occasions qui se présenteraient à lui. »

C'est bien dommage que l'illustre archevêque de Cambrai, au lieu de peindre une Egypte imaginaire, n'ait pas emprunté ce tableau, en lui donnant les couleurs que son heureux génie aurait su y répandre. Faydit a raison sur ce seul point, si l'on peut avoir raison quand on manque absolument de décence, de bonne foi et de goût. Mais il aurait toujours fallu que Fénelon conservât à tout prix le fond des aventures par lui inventées et racontées dans le style le plus antique : l'épisode de Termosiris vaut seul un long poème :

« Je m'enfonçai dans une sombre forêt, ou j'aperçus tout à coup un vieillard qui tenait un livre dans sa main. Ce vieillard avait un grand front chauve et un peu ridé ; une barbe blanche pendait jusqu'à sa ceinture ; sa taille était haute et majestueuse ; son teint était encore frais et vermeil ; ses yeux étaient vifs et perçants, sa voix douce, ses paroles simples et aimables. Jamais je n'ai vu un si vénérable vieillard : il s'appelait Termosiris… »

Nous passâmes par le canal de Ménouf, ce qui m'empêcha de voir le beau bois de palmiers qui se trouve sur la grande branche de l'ouest ; mais les Arabes infestaient alors le bord occidental de cette branche qui touche au désert libyque. En sortant du canal de Ménouf, et continuant de remonter le fleuve, nous aperçûmes, à notre gauche, la crête du mont Moqattam, et à notre droite, les hautes dunes de sable de la Libye. Bientôt, dans l'espace vide que laissait l'écartement de

ces deux chaînes de montagnes, nous découvrîmes le sommet des Pyramides : nous en étions à plus de dix lieues. Pendant le reste de notre navigation, qui dura encore près de huit heures, je demeurai sur le pont à contempler ces tombeaux ; ils paraissaient s'agrandir et monter dans le ciel à mesure que nous approchions. Le Nil, qui était alors comme une petit mer ; le mélange des sables du désert et de la plus fraîche verdure ; les palmiers, les sycomores, les dômes, les mosquées et les minarets du Caire ; les pyramides lointaines de Sacarah, d'où le fleuve semblait sortir comme de ses immenses réservoirs ; tout cela formait un tableau qui n'a point son égal sur la terre. » Mais quelque effort que fassent les hommes, dit Bossuet, leur néant paraît partout : ces pyramides étaient des tombeaux ! encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas joui de leur sépulcre. »

J'avoue pourtant qu'au premier aspect des Pyramides, je n'ai senti que de l'admiration. Je sais que la philosophie peut gémir ou sourire en songeant que le plus grand monument sorti de la main des hommes est un tombeau ; mais pourquoi ne voir dans la pyramide de Chéops qu'un amas de pierres et un squelette ? Ce n'est point par le sentiment de son néant que l'homme a élevé un tel sépulcre, c'est par l'instinct de son immortalité : ce sépulcre n'est point la borne qui annonce la fin d'une carrière d'un jour, c'est la borne qui marque l'entrée d'une vie sans terme ; c'est une espèce de porte éternelle bâtie sur les confins de l'éternité. » Tous ces peuples (d'Egypte), dit Diodore de Sicile, regardant la durée de la vie comme un temps très court et de peu d'importance, font au contraire beaucoup d'attention à la longue mémoire que la vertu laisse après elle : c'est pourquoi ils appellent les maisons des vivants des hôtelleries, par lesquelles on ne fait que passer ; mais ils donnent le nom de demeures éternelles aux tombeaux des morts, d'où l'on ne sort plus. Ainsi les rois ont été comme indifférents sur la construction de leurs palais, et ils se sont épuisés dans la construction de leurs tombeaux. »

On voudrait aujourd'hui que tous les monuments eussent

une utilité physique, et l’on ne songe pas qu’il y a pour les peuples une utilité morale d’un ordre fort supérieur, vers laquelle tendaient les législations de l’antiquité. La vue d’un tombeau n’apprend-elle donc rien ?

Si elle enseigne quelque chose, pourquoi se plaindre qu’un roi ait voulu rendre la leçon perpétuelle ? Les grands monuments font une partie essentielle de la gloire de toute société humaine. À moins de soutenir qu’il est égal pour une nation de laisser ou de ne pas laisser un nom dans l’histoire, on ne peut condamner ces édifices qui portent la mémoire d’un peuple au delà de sa propre existence et le font vivre contemporain des générations qui viennent s’établir dans ses champs abandonnés. Qu’importe alors que ces édifices aient été des amphithéâtres ou des sépulcres ? Tout est tombeau chez un peuple qui n’est plus. Quand l’homme a passé, les monuments de sa vie sont encore plus vains que ceux de sa mort : son mausolée est au moins utile à ses cendres ; mais ses palais gardent-ils quelque chose de ses plaisirs ?

Sans doute, à le prendre à la rigueur, une petite fosse suffit à tous, et six pieds de terre, comme le disait Mathieu Molé, feront toujours raison du plus grand homme du monde. Dieu peut être adoré sous un arbre comme sous le dôme de Saint-Pierre, on peut vivre dans une chaumière comme au Louvre ; le vice de ce raisonnement est de transporter un ordre de choses dans un autre. D’ailleurs, un peuple n’est pas plus heureux quand il vit ignorant des arts que quand il laisse des témoins éclatants de son génie. On ne croit plus à ces sociétés de bergers qui passent leurs jours dans l’innocence, en promenant leur doux loisir au fond des forêts. On sait que ces honnêtes bergers se font la guerre entre eux pour manger les moutons de leurs voisins. Leurs grottes ne sont ni tapissées de vignes ni embaumées du parfum des fleurs ; on y est étouffé par la fumée et suffoqué par l’odeur des laitages. En poésie et en philosophie, un petit peuple à demi barbare peut goûter tous les biens ; mais l’impitoyable histoire le soumet aux calamités du reste des hommes. Ceux qui crient tant contre la gloire ne seraient-ils pas un peu amoureux de la renommée ?

Pour moi, loin de regarder comme un insensé le roi qui fit bâtir la grande Pyramide, je le tiens au contraire pour un monarque d'un esprit magnanime. L'idée de vaincre le temps par un tombeau, de forcer les générations, les mœurs, les lois, les âges à se briser au pied d'un cercueil, ne saurait être sortie d'une âme vulgaire. Si c'est là de l'orgueil, c'est du moins un grand orgueil. Une vanité comme celle de la grande Pyramide, qui dure depuis trois ou quatre mille ans, pourrait bien à la longue se faire compter pour quelque chose.

Au reste, ces Pyramides me rappelèrent des monuments moins pompeux, mais qui toutefois étaient aussi des sépulcres ; je veux parler de ces édifices de gazon qui couvrent les cendres des Indiens au bord de l'Ohio. Lorsque je les visitai, j'étais dans une situation d'âme bien différente de celle où je me trouvais en contemplant les mausolées des Pharaons : je commençais alors le voyage, et maintenant je le finis. Le monde, à ces deux époques de ma vie, s'est présenté à moi précisément sous l'image des deux déserts, où j'ai vu ces deux espèces de tombeaux : des solitudes riantes, des sables arides.

Nous abordâmes à Boulacq, et nous louâmes des chevaux et des ânes pour le Caire. Cette ville, que dominent l'ancien château de Babylone et le mont Moqattam, présente un aspect assez pittoresque, à cause de la multitude des palmiers, des sycomores et des minarets qui s'élèvent de son enceinte. Nous y entrâmes par des voiries et par un faubourg détruit, au milieu des vautours qui dévoraient leur proie. Nous descendîmes à la contrée des Francs, espèce de cul-de-sac dont on ferme l'entrée tous les soirs, comme les cloîtres extérieurs d'un couvent. Nous fûmes reçus par M. [1276] …, à qui M. Drovetti avait confié le soin des affaires des Français au Caire. Il nous prit sous sa protection, et envoya prévenir le pacha de notre arrivée ; il fit en, même temps avertir les cinq mamelucks français, afin qu'ils nous accompagnassent dans nos courses.

Ces mamelucks étaient attachés au service du pacha. Les grandes armées laissent toujours après elles quelques

traîneurs : la nôtre perdit ainsi deux ou trois cents soldats, qui restèrent éparpillés en Egypte. Ils prirent parti sous différents beys, et furent bientôt renommés par leur bravoure. Tout le monde convenait que si ces déserteurs, au lieu de se diviser entre eux, s'étaient réunis et avaient nommé un bey français, ils se seraient rendus maîtres du pays. Malheureusement ils manquèrent de chef et périrent presque tous à la solde des maîtres qu'ils avaient choisis. Lorsque j'étais au Caire. Mahamed-Ali-Pacha pleurait encore la mort d'un de ces braves. Ce soldat, d'abord petit tambour dans un de nos régiments, était tombé entre les mains des Turcs par les chances de la guerre : devenu homme, il se trouva enrôlé dans les troupes du pacha. Mahamed, qui ne le connaissait point encore, le voyant charger un gros d'ennemis, s'écria :

« Quel est cet homme ? Ce ne peut être qu'un Français ; »

Et c'était en effet un Français. Depuis ce moment il devint le favori de son maître, et il n'était bruit que de sa valeur. Il fut tué peu de temps avant mon arrivée en Egypte, dans une affaire où les cinq autres mamelucks perdirent leurs chevaux.

Ceux-ci étaient Gascons, Languedociens et Picards. leur chef s'avouait le fils d'un cordonnier de Toulouse. Le second en autorité après lui servait d'interprète à ses camarades. Il savait assez bien le turc et l'arabe, et disait toujours en français : j'étions, j'allions, je faisions. Un troisième, grand jeune homme maigre et pâle, avait vécu longtemps dans le désert avec les Bedouins, et il regrettait singulièrement cette vie. Il me contait que quand il se trouvait seul dans les sables, sur un chameau, il lui prenait des transports de joie dont il n'était pas le maître. Le pacha faisait un tel cas de ces cinq mamelucks, qu'il les préférait au reste de ses spahis : eux seuls retraçaient et surpassaient l'intrépidité de ces terribles cavaliers détruits par l'armée française à la journée des Pyramides. Nous sommes dans le siècle des merveilles ; chaque Français semble être appelé aujourd'hui à jouer un rôle extraordinaire : cinq soldats tirés des derniers rangs de notre armée se trouvaient en 1806 à peu près les maîtres au Caire. Rien n'était amusant et singulier comme de voir Abdallah de Toulouse prendre les

cordons de son cafetan, en donner par le visage des Arabes et des Albanais qui l'importunaient, et nous ouvrir ainsi large chemin dans les rues les plus populeuses. Au reste, ces rois par l'exil avaient adopté, à l'exemple d'Alexandre, les mœurs des peuples conquis ; ils portaient de longues robes de soie, de beaux turbans blancs, de superbes armes ; ils avaient un harem, des esclaves, des chevaux de première race ; toutes choses que leurs pères n'ont point en Gascogne et en Picardie. Mais au milieu des nattes, des tapis, des divans que je vis dans leur maison, je remarquai une dépouille de la patrie : c'était un uniforme haché de coups de sabre, qui couvrait le pied d'un lit fait à la française. Abdallah réservait peut-être ces honorables lambeaux pour la fin du songe, comme le berger devenu ministre :

Le coffre étant ouvert, on y vit des lambeaux,
L'habit d'un gardeur de troupeaux,
Petit chapeau, jupon, pannetière, houlette,
Et, je pense, aussi sa musette.

Le lendemain de notre arrivée au Caire, 1er novembre, nous montâmes au château, afin d'examiner le puits de Joseph, la mosquée, etc. Le fils du pacha habitait alors ce château. Nous présentâmes nos hommages à Son Excellence, qui pouvait avoir quatorze ou quinze ans. Nous la trouvâmes assise sur un tapis, dans un cabinet délabré, et entourée d'une douzaine de complaisants qui s'empressaient d'obéir à ses caprices. Je n'ai jamais vu un spectacle plus hideux. Le père de cet enfant était à peine maître du Caire, et ne possédait ni la haute ni la basse Egypte. C'était dans cet état de choses que douze misérables sauvages nourrissaient des plus lâches flatteries un jeune barbare enfermé pour sa sûreté dans un donjon. Et voilà le maître que les Egyptiens attendaient après tant de malheurs !

On dégradait donc dans un coin de ce château l'âme d'un enfant qui devait conduire des hommes ; dans un autre coin on frappait une monnaie du plus bas aloi. Et afin que les habitants du Caire reçussent sans murmurer l'or altéré et le chef corrompu qu'on leur préparait, les canons étaient pointés sur la ville.

J’aimais mieux porter ma vue au dehors et admirer, du haut du château, le vaste tableau que présentaient au loin le Nil, les campagnes, le désert et les Pyramides. Nous avions l’air de toucher à ces dernières, quoique nous en fussions éloignés de quatre lieues. À l’œil nu, je voyais parfaitement les assises des pierres et la tête du sphinx qui sortait du sable ; avec une lunette je comptais les gradins des angles de la grande Pyramide et je distinguais les yeux, la bouche et les oreilles du sphinx, tant ces masses sont prodigieuses !

Memphis avait existé dans les plaines qui s’étendent de l’autre côté du Nil jusqu’au désert où s’élèvent les Pyramides.

« Ces plaines heureuses, qu’on dit être le séjour des justes morts, ne sont, à la lettre, que les belles campagnes qui sont aux environs du lac Achéruse, auprès de Memphis, et qui son partagées par des champs et par des étangs couverts de blés ou de lotos. Ce n’est pas sans fondement qu’on a dit que les morts habitent là ; car c’est là qu’on termine les funérailles de la plupart des Egyptiens, lorsque après avoir fait traverser le Nil et le lac d’Achéruse à leurs corps, on les dépose enfin dans les tombes qui sont arrangées sous terre en cette campagne. Les cérémonies qui se pratiquent encore aujourd’hui dans l’Egypte conviennent à tout ce que les Grecs disent de l’enfer, comme à la barque qui transporte les corps ; à la pièce de monnaie qu’il faut donner au nocher, nommé Charon en langue égyptienne ; au temple de la ténébreuse Hécate, placé à l’entrée de l’enfer ; aux portes du Cocyte et du Léthé, posées sur des gonds d’airain ; à d’autres portes, qui sont celles de la Vérité et de la Justice, qui est sans tête[1277]. »

Le 2 nous allâmes à Djizé et à l’île de Rhoda. Nous examinâmes le nilomètre[1278], au milieu des ruines de la maison de Mourad-Bey. Nous nous étions ainsi beaucoup rapprochés des Pyramides. À cette distance elles paraissaient d’une hauteur démesurée : comme on les apercevait à travers la verdure des rizières, le cours du fleuve, la cime des palmiers et des sycomores, elles avaient l’air de fabriques colossales bâties dans un magnifique jardin. La lumière du soleil, d’une douceur admirable, colorait la chaîne aride de Moqattam, les

sables libyques, l’horizon de Sacarah et la plaine des tombeaux. Un vent frais chassait de petits nuages blancs vers la Nubie, et ridait la vaste nappe des flots du Nil. L’Egypte m’a paru le plus beau pays de la terre : j’aime jusqu’aux déserts qui la bordent et qui ouvrent à l’imagination les champs de l’immensité.

Nous vîmes en revenant de notre course la mosquée abandonnée dont j’ai parlé au sujet de l’El-Sachra de Jérusalem, et qui me paraît être l’original de la cathédrale de Cordoue.

Je passai cinq autres jours au Caire, dans l’espoir de visiter les sépulcres de Pharaon ; mais cela fut impossible. Par une singulière fatalité, l’eau du Nil n’était pas encore assez retirée pour aller à cheval aux Pyramides, ni assez haute pour s’en approcher en bateau. Nous envoyâmes sonder les gués et examiner la campagne : tous les Arabes s’accordèrent à dire qu’il fallait attendre encore trois semaines ou un mois avant de tenter le voyage. Un pareil délai m’aurait exposé à passer l’hiver en Egypte (car les vents de l’ouest allaient commencer) ; or, cela ne convenait ni à mes affaires ni à ma fortune. Je ne m’étais déjà que trop arrêté sur ma route, et je m’exposai à ne jamais revoir la France, pour avoir voulu remonter au Caire. Il fallut donc me résoudre à ma destinée, retourner à Alexandrie et me contenter d’avoir vu de mes yeux les Pyramides, sans les avoir touchées de mes mains. Je chargeai M. Caffe d’écrire mon nom sur ces grands tombeaux, selon l’usage, à la première occasion : l’on doit remplir tous les petits devoirs d’un pieux voyageur. N’aime-t-on pas à lire sur les débris de la statue de Memnon le nom des Romains qui l’ont entendue soupirer au lever de l’aurore ? Ces Romains furent comme nous étrangers dans la terre d’Egypte, et nous passerons comme eux.

Au reste, je me serais très bien arrangé du séjour du Caire ; c’est la seule ville qui m’ait donné l’idée d’une ville orientale telle qu’on se la représente ordinairement : aussi figure-t-elle dans Les Mille et une Nuits. Elle conserve encore beaucoup de traces du passage des Français : les femmes s’y montrent avec

moins de réserve qu’autrefois ; on est absolument maître d’aller et d’entrer partout où l’on veut ; l’habit européen, loin d’être un objet d’insulte, est un titre de protection. Il y a un jardin assez joli, planté en palmiers avec des allées circulaires, qui sert de promenade publique : c’est l’ouvrage de nos soldats.

Avant de quitter le Caire, je fis présent à Abdallah d’un fusil de chasse à deux coups, de la manufacture de Lepage. Il me promit d’en faire usage à la première occasion. Je me séparai de mon hôte et de mes aimables compagnons de voyage. Je me rendis à Boulacq, où je m’embarquai avec M. Caffe pour Rosette. Nous étions les seuls passagers sur le bateau, et nous appareillâmes le 8 novembre à sept heures du soir.

Nous descendîmes avec le cours du fleuve : nous nous engageâmes dans le canal de Ménouf. Le 10 au matin, en sortant du canal et rentrant dans la grande branche de Rosette, nous aperçûmes le côté occidental du fleuve occupé par un camp d’Arabes. Le courant nous portait malgré nous de ce côté et nous obligeait de serrer la rive. Une sentinelle cachée derrière un vieux mur cria à notre patron d’aborder. Celui-ci répondit qu’il était pressé de se rendre à sa destination, et que d’ailleurs il n’était point ennemi Pendant ce colloque, nous étions arrivés à portée de pistolet du rivage, et le flot courait dans cette direction l’espace d’un mille. La sentinelle, voyant que nous poursuivions notre route, tira sur nous : cette première balle pensa tuer le pilote, qui riposta d’un coup d’escopette. Alors tout le camp accourut, borda la rive, et nous essuyâmes le feu de la ligne. Nous cheminions fort doucement, car nous avions le vent contraire : pour comble de guignon, nous échouâmes un moment. Nous étions sans armes ; on a vu que j’avais donné mon fusil à Abdallah. Je voulais faire descendre dans la chambre M. Caffe, que sa complaisance pour moi exposait à cette désagréable aventure ; mais, quoique père de famille et déjà sur l’âge, il s’obstina à rester sur le pont. Je remarquai la singulière prestesse d’un Arabe : il lâchait son coup de fusil, rechargeait son arme en courant, tirait de nouveau, et tout cela sans avoir

perdu un pas sur la marche de la barque. Le courant nous porta enfin sur l'autre rive, mais il nous jeta dans un camp d'Albanais révoltés, plus dangereux pour nous que les Arabes, car ils avaient du canon, et un boulet nous pouvait couler bas. Nous aperçûmes du mouvement à terre ; heureusement la nuit survint. Nous n'allumâmes point de feu, et nous fîmes silence. La Providence nous conduisit, sans autre accident, au milieu des partis ennemis, jusqu'à Rosette. Nous y arrivâmes le 11, à dix heures du matin.

J'y passai deux jours avec M. Caffe et M. de Saint-Marcel, et je partis le 13 pour Alexandrie. Je saluai l'Egypte, en la quittant, par ces beaux vers :

Mère antique des arts et des fables divines,
Toi, dont la gloire assise au milieu des ruines
Etonne le génie et confond notre orgueil,
Egypte vénérable, où du fond du cercueil
Ta grandeur colossale insulte à nos chimères,
C'est ton peuple qui sut à ces barques légères
Dont rien ne dirigeait le cours audacieux
Chercher des guides sûrs dans la voûte des cieux.
Quand le fleuve sacré qui féconde tes rives
T'apportait en tribut ses ondes fugitives,
Et, sur l'émail des prés égarant les poissons,
Du limon de ses flots nourrissait tes moissons,
Les hameaux, dispersés sur les hauteurs fertiles,
D'un nouvel Océan semblaient former les îles ;
Les palmiers, ranimés par la fraîcheur des eaux,
Sur l'onde salutaire abaissaient leurs rameaux ;
Par les feux du Cancer Syène poursuivie
Dans ses sables brûlants sentait filtrer la vie ;
Et des murs de Péluse aux lieux où fut Memphis,
Mille canots flottaient sur la terre d'Isis.
Le faible papyrus, par des tissus fragiles,
Formait les flancs étroits de ces barques agiles,
Qui, des lieux séparés conservant les rapports,
Réunissaient l'Egypte en parcourant ses bords.
Mais lorsque dans les airs la Vierge triomphante

Ramenait vers le Nil son onde décroissante,
Quand les troupeaux bêlants et les épis dorés
S’emparaient à leur tour des champs désaltérés,
Alors d’autres vaisseaux à l’active industrie
Ouvraient des aquilons l’orageuse patrie.
(…)
Alors mille cités que décoraient les arts,
L’immense Pyramide, et cent palais épars,
Du Nil enorgueilli couronnaient le rivage.
Dans les sables d’Ammon le porphyre sauvage,
En colonne hardie élancé dans les airs,
De sa pompe étrangère étonnait les déserts.
(…)
O grandeur des mortels ! O temps impitoyable !
Les destins sont comblés : dans leur course immuable,
Les siècles ont détruit cet éclat passager
Que la superbe Egypte offrit à l’étranger[1279].

J’arrivai le même jour, 13, à Alexandrie, à sept heures du soir.

M. Drovetti m’avait nolisé un bâtiment autrichien pour Tunis. Ce bâtiment, du port de cent vingt tonneaux, était commandé par un Ragusais ; le second capitaine s’appelait François Dinelli, jeune Vénitien très expérimenté dans son art. Les préparatifs du voyage et les tempêtes nous retinrent au port pendant dix jours. J’employai ces dix jours à voir et à revoir Alexandrie.

J’ai cité, dans une note des Martyrs, un long passage de Strabon, qui donne les détails les plus satisfaisants sur l’ancienne Alexandrie ; la nouvelle n’est pas moins connue, grâce à M. de Volney : ce voyageur en a tracé le tableau le plus complet et le plus fidèle. l’invite les lecteurs à recourir à ce tableau : il n’existe guère dans notre langue un meilleur morceau de description. Quant aux monuments d’Alexandrie, Pococke, Norden, Shaw, Thévenot, Paul Lucas, Tott, Niebuhr, Sonnini et cent autres les ont examinés, comptés, mesurés. Je me contenterai donc de donner ici l’inscription de la colonne de Pompée. Je crois être le premier voyageur qui l’ait rapportée

en France[1280].

Le monde savant la doit à quelques officiers anglais ; ils parvinrent à la relever en y appliquant du plâtre.

Pococke en avait copié quelques lettres ; plusieurs autres voyageurs l'avaient aperçue, j'ai moi-même déchiffré distinctement à l'œil nu plusieurs traits, entre autres, le commencement de ce mot Dioc…, qui est décisif. Les gravures du plâtre ont fourni ces quatre lignes :

ΤΟ. ΩΤΑΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΟΝ ΠΟΛΙΟΥΧΟΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ
ΔΙΟΚ. Η. ΙΑΝΟΝ ΤΟΝ. ΤΟΝ
ΠΟ. ΕΠΑΡΧΟΣ ΑΙΓΥΠΤΟΥ

Il faut d'abord suppléer à la tête de l'inscription le mot ΠΡΟΣ. Après le premier point, Ν ΣΟΦ ; après le second, L ; après le troisième, T ; au quatrième, ΑΥΓΟΥΣ ; au cinquième, enfin, il faut ajouter ΑΛΙΩΝ. On voit qu'il n'y a ici d'arbitraire que le mot ΑΥΓΟΥΣΤΟΝ, qui est d'ailleurs peu important. Ainsi on peut lire :

ΠΡΟΣ
ΤΟΝ ΣΟΦΩΤΑΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΟΝ ΠΟΛΙΟΥΧΟΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ
ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΝ ΤΟΝ ΑΥΓΟΥΣΤΟΝ
ΠΟΛΛΙΩΝ ΕΠΑΡΧΟΣ ΑΙΓΥΠΤΟΥ

C'est-à-dire :

« Au très sage empereur, protecteur d'Alexandrie, Dioclétien auguste, Pollion, préfet d'Egypte. »

Ainsi, tous les doutes sur la colonne de Pompée sont éclaircis[1281]. Mais l'histoire garde-t-elle le silence sur ce sujet ? Il me semble que dans la vie d'un des Pères du désert, écrite en grec par un contemporain, on lit que pendant un tremblement de terre qui eut lieu à Alexandrie toutes les colonnes tombèrent, excepté celle de Dioclétien.

M. Boissonade, à qui j'ai tant d'obligations, et dont j'ai mis la complaisance à de si grandes et de si longues épreuves, propose de supprimer le PROS de ma leçon, qui n'est là que pour gouverner des accusatifs, et dont la place n'est point

remarquée sur la base de la colonne. Il sous-entend alors, comme dans une foule d'inscriptions rapportées par Chandler, Wheler, Spon, etc., etimhse, honoravit. M. Boissonade, qui est destiné à nous consoler de la perte ou de la vieillesse de tant de savants illustres, a évidemment raison.

J'eus encore à Alexandrie une de ces petites jouissances d'amour-propre dont les auteurs sont si jaloux, et qui m'avait déjà rendu si fier à Sparte. Un riche Turc, voyageur et astronome, nommé Aly-Bey el Abassy, ayant entendu prononcer mon nom, prétendit connaître mes ouvrages. J'allai lui faire une visite avec le consul. Aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria : Ah, mon cher Atala et ma chère René ! Aly-Bey me parut digne dans ce moment de descendre du grand Saladin. Je suis même encore un peu persuadé que c'est le Turc le plus savant et le plus poli qui soit au monde, quoiqu'il ne connaisse pas bien le genre des noms en français : mais non ego paucis offendar maculis[1282].

Si j'avais été enchanté de l'Egypte, Alexandrie me sembla le lieu le plus triste et le plus désolé de la terre. Du haut de la terrasse de la maison du consul je n'apercevais qu'une mer nue, qui se brisait sur des côtes basses encore plus nues, des ports presque vides et le désert libyque s'enfonçant à l'horizon du midi : ce désert semblait, pour ainsi dire, accroître et prolonger la surface jaune et aplanie des flots : on aurait cru voir une seule mer dont une moitié était agitée et bruyante, et dont l'autre moitié était immobile et silencieuse. Partout la nouvelle Alexandrie mêlant ses ruines aux ruines de l'ancienne cité ; un Arabe galopant sur un âne au milieu des débris ; quelques chiens maigres dévorant des carcasses de chameaux sur la grève ; les pavillons des consuls européens flottant au-dessus de leurs demeures, et déployant au milieu des tombeaux des couleurs ennemies : tel était le spectacle.

Quelquefois je montais à cheval avec M. Drovetti, et nous allions nous, promener à la vieille ville, à Nécropolis ou dans le désert. La plante qui donne la soude couvrait à peine un sable aride ; des chakals fuyaient devant nous ; une espèce de grillon faisait entendre sa voix grêle et importune : il rappelait

péniblement à la mémoire le foyer du laboureur, dans cette solitude Où jamais une fumée champêtre ne vous appelle à la tente de l'Arabe. Ces lieux sont d'autant plus tristes, que les Anglais ont noyé le vaste bassin qui servait comme de jardin à Alexandrie : l'œil ne rencontre plus que du sable, des eaux et l'éternelle colonne de Pompée.

M. Drovetti avait fait bâtir sur la plate-forme de sa maison une volière en forme de tente, où il nourrissait des cailles et des perdrix de diverses espèces. Nous passions les heures à nous promener dans cette volière, et à parler de la France. La conclusion de tous nos discours était qu'il fallait chercher au plus tôt quelque petite retraite dans notre patrie, pour y renfermer nos longues espérances. Un jour, après un grand raisonnement sur le repos, je me tournai vers la mer, et je montrai à mon hôte le vaisseau battu du vent sur lequel j'allais bientôt m'embarquer. Ce n'est pas, après tout, que le désir du repos ne soit naturel à l'homme ; mais le but qui nous paraît le moins élevé n'est pas toujours le plus facile à atteindre, et souvent la chaumière fuit devant nos vœux comme le palais.

Le ciel fut toujours couvert pendant mon séjour à Alexandrie, la mer sombre et orageuse. Je m'endormais et me réveillais au gémissement continuel des flots qui se brisaient presque au pied de la maison du consul. J'aurais pu m'appliquer les réflexions d'Eudore, s'il est permis de se citer soi-même :

« Le triste murmure de la mer est le premier son qui ait frappé mon oreille en venant à la vie. À combien de rivages n'ai-je pas vu depuis se briser les mêmes flots que je contemple ici ! Qui m'eût dit il y a quelques années que j'entendrais gémir sur les côtes d'Italie, sur les grèves des Bataves, des Bretons, des Gaulois, ces vagues que je voyais se dérouler sur les beaux sables de la Messénie ! Quel sera le terme de mes pèlerinages ? Heureux si la mort m'eût surpris avant d'avoir commencé mes courses sur la terre, et lorsque je n'avais d'aventures à conter à personne ! »

Pendant mon séjour forcé à Alexandrie, je reçus plusieurs lettres de M. Caffe, mon brave compagnon de voyage sur le

Nil. Je n’en citerai qu’une ; elle contient quelques détails touchant les affaires de l’Egypte à cette époque :

« Rosette, le 14 février 1806.

« Monsieur,

« Quoique nous soyons au 14 du courant, j’ai l’honneur de vous écrire encore, bien persuadé qu’à la reçue de celle-ci vous serez encore à Alexandrie. Ayant travaillé à mes expéditions pour Paris, au nombre de quatre, je prends la liberté de vous les recommander, et d’avoir la complaisance, à votre heureuse arrivée, de vouloir bien les faire remettre à leur adresse.

« Mahamed-Aga, aujourd’hui trésorier de Mahamed-Ali, pacha du Caire, est arrivé vers le midi : l’on a débité qu’il demande cinq cents bourses de contribution sur le riz nouveau. Voilà, mon cher Monsieur, comme les affaires vont de mal en pis.

« Le village où les Mamelucks ont battu les Albanais, et que les uns et les autres ont dépouillé, s’appelle Neklé ; celui où nous avons été attaqués par les Arabes porte le nom de Saffi.

« J’ai toujours du regret de n’avoir pas eu la satisfaction de vous voir avant votre départ ; vous m’avez privé par là d’une grande consolation, etc.

« Votre très humble, etc.

« L. E. Caffe. »

Le 23 novembre, à midi, le vent étant devenu favorable, je me rendis à bord du vaisseau avec mon domestique français. J’avais, comme je l’ai dit, renvoyé mon domestique grec à Constantinople J’embrassai M. Drovetti sur le rivage, et nous nous promîmes amitié et souvenance : j’acquitte aujourd’hui ma dette.

Notre navire était à l’ancre dans le grand port d’Alexandrie, où les vaisseaux francs sont admis aujourd’hui comme les vaisseaux turcs ; révolution due à nos armes. Je trouvai à bord un rabbin de Jérusalem, un Barbaresque, et deux pauvres Maures de Maroc, peut-être descendants des Abencerages, qui revenaient du pèlerinage de La Mecque : ils me demandaient leur passage par charité. Je reçus les enfants de Jacob et de

Mahomet au nom de Jésus-Christ : au fond, je n’avais pas grand mérite, car j’allai me mettre en tête que ces malheureux me porteraient bonheur, et que ma fortune passerait en fraude, cachée parmi leurs misères.

Nous levâmes l’ancre à deux heures. Un pilote nous mit hors du port. Le vent était faible et de la partie du midi. Nous restâmes trois jours à la vue de la colonne de Pompée, que nous découvrions à l’horizon. Le soir du troisième jour nous entendîmes le coup de canon de retraite du port d’Alexandrie. Ce fut comme le signal de notre départ définitif, car le vent du nord se leva, et nous fîmes voile à l’occident.

Nous essayâmes d’abord de traverser le grand canal de Libye, mais le vent du nord, qui déjà n’était pas très favorable, passa au nord-ouest le 29 novembre, et nous fûmes obligés de courir des bordées entre la Crète et la côte d’Afrique.

Le 1er décembre, le vent, se fixant à l’ouest, nous barra absolument le chemin. Peu à peu il descendit au sud-ouest, et se changea en une tempête, qui ne cessa qu’à notre arrivée à Tunis. Notre navigation ne fut plus qu’une espèce de continuel naufrage de quarante-deux jours ; ce qui est un peu long. Le 3 nous amenâmes toutes les voiles, et nous commençâmes à fuir devant la lame. Nous fûmes portés ainsi, avec une extrême violence, jusque sur les côtes de la Caramanie. Là pendant quatre jours entiers je vis à loisir les tristes et hauts sommets du Cragus enveloppés de nuages. Nous battions la mer çà et là, tâchant à la moindre variation du vent de nous éloigner de la terre. Nous eûmes un moment la pensée d’entrer au port de Château-Rouge ; mais le capitaine, qui était d’une timidité extrême, n’osa risquer le mouillage. La nuit du 8 fut très pénible. Une rafale subite du midi nous chassa vers l’île de Rhodes ; la lame était si courte et si mauvaise, qu’elle fatiguait singulièrement le vaisseau. Nous découvrîmes une petite felouque grecque à demi submergée, et à laquelle nous ne pûmes donner aucun secours. Elle passa à une encablure de notre poupe. Les quatre hommes qui la conduisaient étaient à genoux sur le pont ; ils avaient suspendu un fanal à leur mât, et ils poussaient des cris que nous apportaient les vents. Le

lendemain matin nous ne revîmes plus cette felouque.

Le vent ayant sauté au nord, nous mîmes la misaine dehors, et nous tâchâmes de nous soutenir sur la côte méridionale de l'île de Rhodes. Nous avançâmes jusqu'à l'île de Scarpanto. Le 10 le vent retomba à l'ouest, et nous perdîmes tout espoir de continuer notre route. Je désirais que le capitaine renonçât à passer le canal de Libye, et qu'il se jetât dans l'Archipel, où nous avions l'espoir de trouver d'autres vents ; mais il craignait de s'aventurer au milieu des îles. Il y avait déjà dix-sept jours que nous étions en mer. Pour occuper mon temps, je copiais et mettais en ordre les notes de ce voyage et les descriptions des Martyrs. La nuit je me promenais sur le pont avec le second capitaine, Dinelli. Les nuits passées au milieu des vagues, sur un vaisseau battu de la tempête, ne sont point stériles pour l'âme, car les nobles pensées naissent des grands spectacles. Les étoiles qui se montrent fugitives entre les nuages brisés, les flots étincelants autour de vous. les coups de la lame qui font sortir un bruit sourd des flancs du navire, le gémissement du vent dans les mâts, tout vous annonce que vous êtes hors de la puissance de l'homme et que vous ne dépendez plus que de la volonté de Dieu. L'incertitude de votre avenir donne aux objets leur véritable prix, et la terre contemplée du milieu d'une mer orageuse ressemble à la vie considérée par un homme qui va mourir.

Après avoir mesuré vingt fois les mêmes vagues, nous nous retrouvâmes le 12 devant l'île de Scarpanto. Cette île, jadis appelée Carpathos, et Crapathos par Homère, donna son nom à la mer Carpathienne. Quelques vers de Virgile font aujourd'hui toute sa célébrité :

« Est in Carpathio Neptuni gurgite vates.
« Caeruleus Proteus, etc. »
Protée, ô mon cher fils ! peut seul finir tes maux ;
C'est lui que nous voyons, sur les mers qu'il habite,
Atteler à son char les monstres d'Amphitrite ;
Pallène est sa patrie, et dans ce même jour
Vers ces bords fortunés il hâte son retour.
Les Nymphes, les Tritons, tous, jusqu'au vieux Nérée,

Respectent de ce dieu la science sacrée ;
Ses regards pénétrants, son vaste souvenir,
Embrassent le présent, le passé, l'avenir :
Précieuse faveur du dieu puissant des ondes,
Dont il paît les troupeaux dans les plaines profondes.

Je n'irai point, si je puis, demeurer dans l'île de Protée, malgré les beaux vers des Géorgiques françaises et latines. Il me semble encore voir les tristes villages d'Anchinates, d'Oro, de Saint-Hélie, que nous découvrions avec des lunettes marines dans les montagnes de l'île. Je n'ai point, comme Ménélas et comme Aristée, perdu mon royaume ou mes abeilles ; je n'ai rien à attendre de l'avenir, et je laisse au fils de Neptune des secrets qui ne peuvent m'intéresser.

Le 12, à six heures du soir, le vent se tournant au midi, j'engageai le capitaine à passer en dedans de l'île de Crète. Il y consentit avec peine. À neuf heures il dit selon sa coutume : Ho paura ! et il alla se coucher.

M. Dinelli prit sur lui de franchir le canal formé par l'île de Scarpanto et celle de Coxo. Nous y entrâmes avec un vent violent du sud-ouest. Au lever du jour, nous nous trouvâmes au milieu d'un archipel d'îlots et d'écueils qui blanchissaient de toutes parts. Nous prîmes le parti de nous jeter dans le port de l'île de Stampalie, qui était devant nous.

Ce triste port n'avait ni vaisseaux dans ses eaux ni maisons sur ses rivages. On apercevait seulement un village suspendu comme de coutume au sommet d'un rocher. Nous mouillâmes sous la côte ; je descendis à terre avec le capitaine. Tandis qu'il montait au village, j'examinai l'intérieur de l'île. Je ne vis partout que des bruyères, des eaux errantes qui coulaient sur la mousse, et la mer qui se brisait sur une ceinture de rochers. Les anciens appelèrent pourtant cette île la Table des Dieux, *Théaun Trapetza*, à cause des fleurs dont elle était semée. Elle est plus connue sous le nom d'Astypalée ; on y trouvait un temple d'Achille. Il y a peut-être des gens fort heureux dans le misérable hameau de Stampalie, des gens qui ne sont peut-être jamais sortis de leur île, et qui n'ont jamais entendu parler de nos révolutions. Je me demandais si j'aurais voulu de ce

bonheur ; mais je n’étais déjà plus qu’un vieux pilote incapable de répondre affirmativement à cette question, et dont les songes sont enfants des vents et des tempêtes.

Nos matelots embarquèrent de l’eau ; le capitaine revint avec des poulets et un cochon vivant. Une felouque candiote entra dans le port ; à peine eut-elle jeté l’ancre auprès de nous, que l’équipage se mit à danser autour du gouvernail : O Graecia vana !

Le vent continuant toujours de souffler du midi, nous appareillâmes le 16 à neuf heures du matin. Nous passâmes au sud de l’île de Nanfia, et le soir, au coucher du soleil, nous aperçûmes la Crète. Le lendemain 17, faisant route au nord-ouest, nous découvrîmes le mont Ida : son sommet, enveloppé de neige, ressemblait à une immense coupole. Nous portâmes sur l’île de Cérigo, et nous fûmes assez heureux pour la passer le 18. Le 19, je revis les côtes de la Grèce, et je saluai le Ténare. Un orage du sud-est s’éleva à notre grande joie, et en cinq jours nous arrivâmes dans les eaux de l’île de Malte. Nous la découvrîmes la veille de Noël, mais le jour de Noël même le vent, se rangeant à l’ouest-nord-ouest, nous chassa au midi de Lampedouse. Nous restâmes dix-huit jours sur la côte orientale du royaume de Tunis, entre la vie et la mort. Je n’oublierai de ma vie la journée du 28. Nous étions à la vue de la Pantalerie : un calme profond survint tout à coup à midi ; le ciel, éclairé de lumière blafarde, était menaçant. Vers le coucher du soleil, une nuit si profonde tomba du ciel, qu’elle justifia à mes yeux la belle expression de Virgile : Ponto nox incubat atra. Nous entendîmes ensuite un bruit affreux. Un ouragan fondit sur le navire, et le fit pirouetter comme une plume sur un bassin d’eau. Dans un instant la mer fut bouleversée de telle sorte que sa surface n’offrait qu’une nappe d’écume. Le vaisseau, qui n’obéissait plus au gouvernail, était comme un point ténébreux au milieu de cette terrible blancheur ; le tourbillon semblait nous soulever et nous arracher des flots ; nous tournions en tous sens, plongeant tour à tour la poupe et la proue dans les vagues. Le retour de la lumière nous montra notre danger. Nous touchions presque à l’île de Lampedouse.

Le même coup de vent fit périr, sur l'île de Malte, deux vaisseaux de guerre anglais, dont les gazettes du temps ont parlé. M. Dinelli regardant le naufrage comme inévitable, j'écrivis un billet ainsi conçu :

« F. A. de Chateaubriand, naufragé sur l'île de Lampedouse, le 28 décembre 1806, en revenant de la Terre Sainte. » J'enfermai ce billet dans une bouteille vide, avec le dessein de la jeter à la mer au dernier moment.

La Providence nous sauva. Un léger changement dans le vent nous fit tomber au midi de Lampedouse, et nous nous trouvâmes dans une mer libre. Le vent remontant toujours au nord, nous hasardâmes de mettre une voile, et nous courûmes sur la petite syrte. Le fond de cette syrte va toujours s'élevant jusqu'au rivage, de sorte qu'en marchant la sonde à la main on vient mouiller à telle brasse que l'on veut. Le peu de profondeur de l'eau y rend la mer calme au milieu des plus grands vents, et cette plage, si dangereuse pour les barques des anciens, est une espèce de port en pleine mer pour les vaisseaux modernes.

Nous jetâmes l'ancre devant les îles Kerkeni, tout auprès de la ligne des pêcheries. J'étais si las de cette longue traversée, que j'aurais bien voulu débarquer à Sfax, et me rendre de là à Tunis par terre ; mais le capitaine n'osa chercher le port de Sfax, dont l'entrée est en effet dangereuse. Nous restâmes huit jours à l'ancre dans la petite syrte, où je vis commencer l'année 1807. Sous combien d'astres et dans combien de fortunes diverses j'avais déjà vu se renouveler pour moi les années, qui passent si vite ou qui sont si longues ! Qu'ils étaient loin de moi, ces temps de mon enfance où je recevais avec un cœur palpitant de joie la bénédiction et les présents paternels ! Comme ce premier jour de l'année était attendu ! Et maintenant, sur un vaisseau étranger, au milieu de la mer, à la vue d'une terre barbare, ce premier jour s'envolait pour moi sans témoins, sans plaisirs, sans les embrassements de la famille, sans ces tendres souhaits de bonheur qu'une mère forme pour son fils avec tant de sincérité ! Ce jour, né du sein des tempêtes, ne laissait tomber sur mon front que des soucis,

des regrets et des cheveux blancs.

Toutefois nous crûmes devoir chômer sa fête, non comme la fête d'un hôte agréable, mais comme celle d'une vieille connaissance. On égorgea le reste des poulets, à l'exception d'un brave coq, notre horloge fidèle, qui n'avait cessé de veiller et de chanter au milieu des plus grands périls. Le rabbin, le Barbaresque et les deux Maures sortirent de la cale du vaisseau, et vinrent recevoir leurs étrennes à notre banquet. C'était là mon repas de famille ! Nous bûmes à la France : nous n'étions pas loin de l'île des Lotophages, où les compagnons d'Ulysse oublièrent leur patrie : je ne connais point de fruit assez doux pour me faire oublier la mienne.

Nous touchions presque aux îles Kerkeni, les Cercinae des anciens. Du temps de Strabon il y avait des pêcheries en avant de ces îles, comme aujourd'hui. Les Cercinae furent témoins de deux grands coups de la fortune : car elles virent passer tour à tour Annibal et Marius fugitifs. Nous étions assez près d'Africa (Turris Annibalis), où le premier de ces deux grands hommes fut obligé de s'embarquer pour échapper à l'ingratitude des Carthaginois. Sfax est une ville moderne : selon le docteur Shaw, elle tire son nom du mot Sfakouse, à cause de la grande quantité de concombres qui croissent dans son territoire.

Le 6 janvier 1807, la tempête étant enfin apaisée, nous quittâmes la petite syrte, nous remontâmes la côte de Tunis pendant trois jours, et le 10 nous doublâmes le cap Bon, l'objet de toutes nos espérances. Le 11, nous mouillâmes sous le cap de Carthage. Le 12, nous jetâmes l'ancre devant La Goulette, échelle ou port de Tunis. On envoya la chaloupe à terre ; j'écrivis à M. Devoise, consul français auprès du bey. Je craignais de subir encore une quarantaine, mais M. Devoise m'obtint la permission de débarquer le 18. Ce fut avec une vraie joie que je quittai le vaisseau. Je louai des chevaux à La Goulette ; je fis le tour du lac, et j'arrivai à cinq heures du soir chez mon nouvel hôte.

Partie VII – Voyage de Tunis et retour en France

Je trouvai chez M. et Mme Devoise l'hospitalité la plus généreuse et la société la plus aimable : ils eurent la bonté de me garder six semaines au sein de leur famille, et je jouis enfin d'un repos dont j'avais un extrême besoin. On approchait du carnaval, et l'on ne songeait qu'à rire, en dépit des Maures. Les cendres de Didon et les ruines de Carthage entendaient le son d'un violon français. On ne s'embarrassait ni de Scipion, ni d'Annibal, ni de Marius, ni de Caton d'Utique, qu'on eut fait boire (car il aimait le vin) s'il se fût avisé de venir gourmander l'assemblée. Saint Louis seul eût été respecté en sa qualité de Français ; mais le bon et grand roi n'eût pas trouvé mauvais que ses sujets s'amusassent dans le même lieu où il avait tant souffert.

Le caractère national ne peut s'effacer. Nos marins disent que dans les colonies nouvelles les Espagnols commencent par bâtir une église, les Anglais une taverne et les Français un fort ; et j'ajoute une salle de bal. Je me trouvais en Amérique, sur la frontière du pays des sauvages : j'appris qu'à la première journée je rencontrerais parmi les Indiens un de mes compatriotes. Arrivé chez les Cayougas, tribu qui faisait partie de la nation des Iroquois, mon guide me conduisit dans une forêt. Au milieu de cette forêt on voyait une espèce de grange ; je trouvai dans cette grange une vingtaine de sauvages, hommes et femmes, barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux passés dans les narines. Un petit Français, poudré et frisé comme autrefois, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, raclait un violon de poche et faisait danser Madelon Friquet à

ces Iroquois. M. Violet (c'était son nom) était maître de danse chez les sauvages. On lui payait ses leçons en peaux de castor et en jambons d'ours : il avait été marmiton au service du général Rochambeau pendant la guerre d'Amérique. Demeuré à New-York après le départ de notre armée, il résolut d'enseigner les beaux-arts aux Américains. Ses vues s'étant agrandies avec ses succès, le nouvel Orphée porta la civilisation jusque chez les hordes errantes du Nouveau-Monde. En me parlant des Indiens, il me disait toujours :

« Ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses. » Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers : en effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. M. Violet, tenant son petit violon entre son menton et sa poitrine, accordait l'instrument fatal ; il criait en iroquois : À vos places ! Et toute la troupe sautait comme une bande de démons. Voilà ce que c'est que le génie des peuples.

Nous dansâmes donc aussi sur les débris de Carthage. Ayant vécu à Tunis absolument comme en France, je ne suivrai plus les dates de mon journal. Je traiterai les sujets d'une manière générale et selon l'ordre dans lequel ils s'offriront à ma mémoire. Mais avant de parler de Carthage et de ses ruines je dois nommer les différentes personnes que j'ai connues en Barbarie. Outre M. le consul de France, je voyais souvent M. Lessing, consul de Hollande ; son beau-frère, M. Humberg, officier-ingénieur hollandais, commandait à La Goulette. C'est avec le dernier que j'ai visité les ruines de Carthage ; j'ai eu infiniment à me louer de sa complaisance et de sa politesse. Je rencontrai aussi M. Lear, consul des États-Unis. J'avais été autrefois recommandé en Amérique au général Washington. M. Lear avait occupé une place auprès de ce grand homme : il voulut bien, en mémoire de mon illustre patron, me faire donner passage sur un schooner des États-Unis. Ce schooner me déposa en Espagne, comme je le dirai à la fin de cet Itinéraire. Enfin, je vis à Tunis, tant à la légation que dans la ville, plusieurs jeunes Français à qui mon nom n'était pas tout à fait étranger. Je ne dois point oublier les restes de l'intéressante famille de M. Adanson.

Si la multitude des récits fatigue l'écrivain qui veut parler aujourd'hui de l'Egypte et de la Judée, il éprouve au sujet des antiquités de l'Afrique un embarras, tout contraire par la disette des documents. Ce n'est pas qu'on manque de Voyages en Barbarie ; je connais une trentaine de Relations des royaumes de Maroc, d'Alger et de Tunis. Toutefois ces Relations sont insuffisantes. Parmi les anciens Voyages, il faut distinguer l'*Africa illustrata* de Grammaye et le savant ouvrage de Shaw. Les Missions des Pères de La Trinité et des Pères de La Merci renferment des miracles de charité ; mais elles ne parlent point, et ne doivent point parler des Romains et des Carthaginois. Les *Mémoires* imprimés à la suite des Voyages de Paul Lucas ne contiennent que le récit d'une guerre civile à Tunis. Shaw aurait pu suppléer à tout s'il avait étendu ses recherches à l'histoire ; malheureusement il ne la considère que sous les rapports géographiques. Il touche à peine, en passant, les antiquités : Carthage, par exemple, n'occupe pas dans ses observations plus de place que Tunis. Parmi les voyageurs tout à fait modernes, lady Montague, l'abbé Poiret, M. Desfontaines, disent quelques mots de Carthage, mais sans s'y arrêter aucunement. On a publié à Milan, en 1806, l'année même de mon voyage, un ouvrage sous ce titre : Ragguaglio di alcuni Monumenti di antichità ed arti, raccolti negli ultimi Viaggi d'un dilettante[1283].

Je crois qu'il est question de Carthage dans ce livre : j'en ai retrouvé la note trop tard pour le faire venir d'Italie. On peut donc dire que le sujet que je vais traiter est neuf, j'ouvrirai la route ; les habiles viendront après moi.

Avant de parler de Carthage, qui est ici le seul objet intéressant, il faut commencer par nous débarrasser de Tunis. Cette ville conserve à peu près son nom antique. Les Grecs et les Latins l'appelaient Tunes, et Diodore lui donne l'épithète de Blanche, Leucon parce qu'elle est bâtie sur une colline crayeuse : elle est à douze milles des ruines de Carthage, et presque au bord d'un lac dont l'eau est salée. Ce lac communique avec la mer, au moyen d'un canal appelé La Goulette, et ce canal est défendu par un fort. Les vaisseaux

marchands mouillent devant ce fort, où ils se mettent à l'abri derrière la jetée de La Goulette, en payant un droit d'ancrage considérable.

Le lac de Tunis pouvait servir de port aux flottes des anciens ; aujourd'hui une de nos barques a bien de la peine à le traverser sans échouer. Il faut avoir soin de suivre le principal canal qu'indiquent des pieux plantés dans la vase. Abulfeda marque dans ce lac une île qui sert maintenant de lazaret. Les voyageurs ont parlé des flamants ou phénicoptères qui animent cette grande flaque d'eau, d'ailleurs assez triste. Quand ces beaux oiseaux volent à l'encontre du soleil, tendant le cou en avant et allongeant les pieds en arrière, ils ont l'air de flèches empennées avec des plumes couleur de rose.

Des bords du lac pour arriver à Tunis il faut traverser un terrain qui sert de promenade aux Francs. La ville est murée ; elle peut avoir une lieue de tour, en y comprenant le faubourg extérieur, Bled-el-Had-rah. Les maisons en sont basses, les rues étroites, les boutiques pauvres, les mosquées chétives. Le peuple, qui se montre peu au dehors, a quelque chose de hagard et de sauvage. On rencontre sous les portes de la ville ce qu'on appelle des siddi ou des saints : ce sont des négresses et des nègres tout nus, dévorés par la vermine, vautrés dans leurs ordures et mangeant insolemment le pain de la charité. Ces sales créatures sont sous la protection immédiate de Mahomet. Des marchands européens, des Turcs enrôlés à Smyrne, des Maures dégénérés, des renégats et des captifs, composent le reste de la population.

La campagne aux environs de Tunis est agréable : elle présente de grandes plaines semées de blé et bordées de collines qu'ombragent des oliviers et des caroubiers. Un aqueduc moderne, d'un bon effet, traverse une vallée derrière la ville. Le bey a sa maison de campagne au fond de cette vallée. De Tunis même on découvre, au midi, les collines dont j'ai parlé. On voit à l'orient les montagnes du Mamélife : montagnes singulièrement déchirées, d'une figure bizarre et au pied desquelles se trouvent les eaux chaudes connues des anciens. À l'ouest et au Nord on aperçoit la mer, le port de La

Goulette et les ruines de Carthage.

Les Tunisiens sont cependant moins cruels et plus civilisés que les peuples d'Alger. Ils ont recueilli les Maures d'Andalousie, qui habitent le village de Tub-Urbo, à six lieues de Tunis, sur la Me-Jerdah[1284]. Le bey actuel est un homme habile : il cherche à se tirer de la dépendance d'Alger, à laquelle Tunis est soumise depuis la conquête qu'en firent les Algériens en 1757. Ce prince parle italien, cause avec esprit et entend mieux la politique de l'Europe que la plupart des Orientaux. On sait au reste que Tunis fut attaquée par saint Louis en 1270 et prise par Charles Quint en 1535. Comme la mort de saint Louis se lie à l'histoire de Carthage, j'en parlerai ailleurs. Quant à Charles Quint, il défit le fameux Barberousse et rétablit le roi de Tunis sur son trône, en l'obligeant toutefois à payer un tribut à l'Espagne : on peut consulter à ce sujet l'ouvrage de Robertson[1285]. Charles Quint garda le fort de La Goulette, mais les Turcs le reprirent en 1574.

Je ne dis rien de la Tunis des anciens, parce qu'on va la voir figurer à l'instant dans les guerres de Rome et de Carthage.

Au reste, on m'a fait présent à Tunis d'un manuscrit qui traite de l'état actuel de ce royaume, de son gouvernement, de son commerce, de son revenu, de ses armées, de ses caravanes. Je n'ai point voulu profiter de ce manuscrit ; je n'en connais point l'auteur, mais, quel qu'il soit, il est juste qu'il recueille l'honneur de son travail. Je donnerai cet excellent Mémoire à la fin de l'Itinéraire[1286]. Je passe maintenant à l'histoire et aux ruines de Carthage.

L'an 883 avant notre ère, Didon, obligée de fuir sa terre natale, vint aborder en Afrique. Carthage, fondée par l'épouse de Sichée, dut ainsi sa naissance à l'une de ces aventures tragiques qui marquent le berceau des peuples et qui sont comme le germe et le présage des maux, fruits plus ou moins tardifs de toute société humaine. On connaît l'heureux anachronisme de l'Enéide. Tel est le privilège du génie, que les poétiques malheurs de Didon sont devenus une partie de la gloire de Carthage. À la vue des ruines de cette cité, on cherche les flammes du bûcher funèbre ; on croit entendre les

imprécations d’une femme abandonnée ; on admire ces puissants mensonges qui peuvent occuper l’imagination, dans des lieux remplis des plus grands souvenirs de l’histoire. Certes, lorsqu’une reine expirante appelle dans les murs de Carthage les divinités ennemies de Rome et les dieux vengeurs de l’hospitalité ; lorsque Vénus, sourde aux prières de l’amour, exauce les vœux de la haine, qu’elle refuse à Didon un descendant d’Enée et lui accorde Annibal, de telles merveilles, exprimées dans un merveilleux langage, ne peuvent plus être passées sous silence. L’histoire prend alors son rang parmi les Muses, et la fiction devient aussi grave que la vérité.

Après la mort de Didon, la nouvelle colonie adopta un gouvernement dont Aristote a vanté les lois. Des pouvoirs balancés avec art entre les deux premiers magistrats, les nobles et le peuple, eurent cela de particulier qu’ils subsistèrent pendant sept siècles sans se détruire : à peine furent-ils ébranlés par des séditions populaires et par quelques conspirations des grands. Comme les guerres civiles, sources des crimes publics, sont cependant mères des vertus particulières, la république gagna plus qu’elle ne perdit à ces orages. Si ses destinées sur la terre ne furent pas aussi longues que celles de sa rivale, du moins à Carthage la liberté ne succomba qu’avec la patrie.

Mais, comme les nations les plus libres sont aussi les plus passionnées, nous trouvons avant la première guerre Punique les Carthaginois engagés dans des guerres honteuses. Ils donnèrent des chaînes à ces peuples de la Bétique dont le courage ne sauva pas la vertu ; ils s’allièrent avec Xerxès, et perdirent une bataille contre Gélon, le même jour que les Lacédémoniens succombèrent aux Thermopyles. Les hommes, malgré leurs préjugés, font un tel cas des sentiments nobles, que personne ne songe aux quatre-vingt mille Carthaginois égorgés dans les champs de la Sicile, tandis que le monde entier s’entretient des trois cents Spartiates morts pour obéir aux saintes lois de leur pays. C’est la grandeur de la cause, et non pas celle des moyens, qui conduit à la véritable renommée, et l’honneur a fait dans tous les temps la partie la

plus solide de la gloire.

Après avoir combattu tour à tour Agathocle en Afrique et Pyrrhus en Sicile, les Carthaginois en vinrent aux mains avec la république romaine. La cause de la première guerre Punique fut légère, mais cette guerre amena Régulus aux portes de Carthage.

Les Romains, ne voulant point interrompre le cours des victoires de ce grand homme, ni envoyer les consuls Fulvius et M. Aemilius prendre sa place, lui ordonnèrent de rester en Afrique, en qualité de proconsul. Il se plaignit de ces honneurs ; il écrivit au sénat et le pria instamment de lui ôter le commandement de l'armée : une affaire importante aux yeux de Régulus demandait sa présence en Italie. Il avait un champ de sept arpents à Pupinium : le fermier de ce champ étant mort, le valet du fermier s'était enfui avec les bœufs et les instruments du labourage. Régulus représentait aux sénateurs que si sa ferme demeurait en friche, il lui serait impossible de faire vivre sa femme et ses enfants. Le sénat ordonna que le champ de Régulus serait cultivé aux frais de la république ; qu'on tirerait du trésor l'argent nécessaire pour racheter les objets volés, et que les enfants et la femme du proconsul seraient pendant son absence nourris aux dépens du peuple romain. Dans une juste admiration de cette simplicité, Tite-Live s'écrie :

« Oh ! combien la vertu est préférable aux richesses ! Celles-ci passent avec ceux qui les possèdent ; la pauvreté de Régulus est encore en vénération ! »

Régulus, marchant de victoire en victoire, s'empara bientôt de Tunis ; la prise de cette ville jeta la consternation parmi les Carthaginois ; ils demandèrent la paix au proconsul. Ce laboureur romain prouva qu'il est plus facile de conduire la charrue après avoir remporté des victoires que de diriger d'une main ferme une prospérité éclatante : le véritable grand homme est surtout fait pour briller dans le malheur ; il semble égaré dans le succès, et paraît comme étranger à la fortune. Régulus proposa aux ennemis des conditions si dures, qu'ils se virent forcés de continuer la guerre.

Pendant ces négociations, la destinée amenait au travers des mers un homme qui devait changer le cours des événements : un Lacédémonien nommé Xantippe vient retarder la chute de Carthage ; il livre bataille aux Romains sous les murs de Tunis, détruit leur armée, fait Régulus prisonnier, se rembarque et disparaît sans laisser d'autres traces dans l'histoire[1287].

Régulus, conduit à Carthage, éprouva les traitements les plus inhumains ; on lui fit expier les durs triomphes de sa patrie. Ceux qui traînaient à leurs chars avec tant d'orgueil des rois tombés du trône, des femmes, des enfants en pleurs, pouvaient-ils espérer qu'on respectât dans les fers un citoyen de Rome ?

La fortune redevint favorable aux Romains. Carthage demanda une seconde fois la paix ; elle envoya des ambassadeurs en Italie : Régulus les accompagnait. Ses maîtres lui firent donner sa parole qu'il reviendrait prendre ses chaînes si les négociations n'avaient pas une heureuse issue : on espérait qu'il plaiderait fortement en faveur d'une paix qui lui devait rendre sa patrie.

Régulus, arrivé aux portes de Rome, refusa d'entrer dans la ville. Il y avait une ancienne loi qui défendait à tout étranger d'introduire dans le sénat les ambassadeurs d'un peuple ennemi : Régulus, se regardant comme un envoyé des Carthaginois, fit revivre en cette occasion l'antique usage. Les sénateurs furent donc obligés de s'assembler hors des murs de la cité. Régulus leur déclara qu'il venait, par l'ordre de ses maîtres, demander au peuple romain la paix ou l'échange des prisonniers.

Les ambassadeurs de Carthage, après avoir exposé l'objet de leur mission, se retirèrent : Régulus les voulut suivre, mais les sénateurs le prièrent de rester à la délibération.

Pressé de dire son avis, il représenta fortement toutes les raisons que Rome avait de continuer la guerre contre Carthage. Les sénateurs, admirant sa fermeté, désiraient sauver un tel citoyen : le grand pontife soutenait qu'on pouvait le dégager des serments qu'il avait faits.

« Suivez les conseils que je vous ai donnés, dit l'illustre captif, d'une voix qui étonna l'assemblée, et oubliez Régulus : je ne demeurerai point dans Rome après avoir été l'esclave de Carthage. Je n'attirerai point sur vous la colère des dieux. J'ai promis aux ennemis de me remettre entre leurs mains si vous rejetiez la paix ; je tiendrai mon serment. On ne trompe point Jupiter par de vaines expiations ; le sang des taureaux et des brebis ne peut effacer un mensonge, et le sacrilège est puni tôt ou tard.

« Je n'ignore point le sort qui m'attend, mais un crime flétrirait mon âme : la douleur ne brisera que mon corps. D'ailleurs il n'est point de maux pour celui qui sait les souffrir ; s'ils passent les forces de la nature, la mort nous en délivre. Pères conscrits, cessez de me plaindre : j'ai disposé de moi, et rien ne pourra me faire changer de sentiments. Je retourne à Carthage ; je fais mon devoir, et je laisse faire aux dieux. »

Régulus mit le comble à sa magnanimité afin de diminuer l'intérêt qu'on prenait à sa vie, et pour se débarrasser d'une compassion inutile, il dit aux sénateurs que les Carthaginois lui avaient fait boire un poison lent avant de sortir de prison :

« Ainsi, ajouta-t-il, vous ne perdez de moi que quelques instants qui ne valent pas la peine d'être achetés par un parjure. » Il se leva, s'éloigna de Rome sans proférer une parole de plus, tenant les yeux attachés à la terre, et repoussant sa femme et ses enfants, soit qu'il craignît d'être attendri par leurs adieux, soit que, comme esclave carthaginois, il se trouvât indigne des embrassements d'une matrone romaine. Il finit ses jours dans d'affreux supplices, si toutefois le silence de Polybe et de Diodore ne balance pas le récit des historiens latins. Régulus fut un exemple mémorable de ce que peuvent sur une âme courageuse la religion du serment et l'amour de la patrie. Que si l'orgueil eut peut-être un peu de part à la résolution de ce mâle génie, se punir ainsi d'avoir été vaincu, c'était être digne de la victoire.

Après vingt-quatre années de combats, un traité de paix mit fin à la première guerre Punique. Mais les Romains n'étaient déjà plus ce peuple de laboureurs conduit par un sénat de rois,

élevant des autels à la Modération et à la Petite-Fortune : c'étaient des hommes qui se sentaient faits pour commander, et que l'ambition poussait incessamment à l'injustice. Sous un prétexte frivole, ils envahirent la Sardaigne, et s'applaudirent d'avoir fait, en pleine paix, une conquête sur les Carthaginois. Ils ne savaient pas que le vengeur de la foi violée était déjà aux portes de Sagonte, et que bientôt il paraîtrait sur les collines de Rome : ici commence la seconde guerre Punique.

Annibal me paraît avoir été le plus grand capitaine de l'antiquité : si ce n'est pas celui que l'on aime le mieux, c'est celui qui étonne davantage. Il n'eut ni l'héroïsme d'Alexandre ni les talents universels de César ; mais il les surpassa l'un et l'autre comme homme de guerre. Ordinairement l'amour de la patrie ou de la gloire conduit les héros aux prodiges : Annibal seul est guidé par la haine. Livré à ce génie d'une nouvelle espèce, il part des extrémités de l'Espagne avec une armée composée de vingt peuples divers. Il franchit les Pyrénées et les Gaules, dompte les nations ennemies sur son passage, traverse les fleuves, arrive au pied des Alpes. Ces montagnes sans chemins, défendues par des barbares, opposent en vain leur barrière à Annibal. Il tombe de leurs sommets glacés sur l'Italie, écrase la première armée consulaire sur les bords du Tésin, frappe un second coup à la Trébia, un troisième à Trasimène, et du quatrième coup de son épée il semble immoler Rome dans la plaine de Cannes. Pendant seize années il fait la guerre sans secours au sein de l'Italie ; pendant seize années, il ne lui échappe qu'une de ces fautes qui décident du sort des empires, et qui paraissent si étrangères à la nature d'un grand homme, qu'on peut les attribuer raisonnablement à un dessein de la Providence.

Infatigable dans les périls, inépuisable dans les ressources, fin, ingénieux, éloquent, savant même, et auteur de plusieurs ouvrages, Annibal eut toutes les distinctions qui appartiennent à la supériorité de l'esprit et à la force du caractère ; mais il manqua des hautes qualités du cœur : froid, cruel, sans entrailles, né pour renverser et non pour fonder des empires, il fut en magnanimité fort inférieur à son rival.

Le nom de Scipion l’Africain est un des beaux noms de l’histoire. L’ami des dieux, le généreux protecteur de l’infortune et de la beauté, Scipion a quelques traits de ressemblance avec nos anciens chevaliers. En lui commence cette urbanité romaine, ornement du génie de Cicéron, de Pompée, de César, et qui remplaça chez ces citoyens illustres la rusticité de Caton et de Fabricius.

Annibal et Scipion se rencontrèrent aux champs de Zama ; l’un célèbre par ses victoires, l’autre fameux par ses vertus : dignes tous les deux de représenter leurs grandes patries et de se disputer l’empire du monde.

Au départ de la flotte de Scipion pour l’Afrique, le rivage de la Sicile était bordé d’un peuple immense et d’une foule de soldats. Quatre cents vaisseaux de charge et cinquante trirèmes couvraient la rade de Lilybée. On distinguait à ses trois fanaux la galère de Lélius, amiral de la flotte. Les autres vaisseaux, selon leur grandeur, portaient une ou deux lumières. Les yeux du monde étaient attachés sur cette expédition qui devait arracher Annibal de l’Italie et décider enfin du sort de Rome et de Carthage. La cinquième et la sixième légion, qui s’étaient trouvées à la bataille de Cannes, brûlaient du désir de ravager les foyers du vainqueur. Le général surtout attirait les regards : sa piété envers les dieux, ses exploits en Espagne, où il avait vengé la mort de son oncle et de son père, le projet de rejeter la guerre en Afrique, projet que lui seul avait conçu contre l’opinion du grand Fabius ; enfin, cette faveur que les hommes accordent aux entreprises hardies, à la gloire, à la beauté, à la jeunesse, faisaient de Scipion l’objet de tous les veux comme de toutes les espérances.

Le jour du départ ne tarda pas d’arriver. Au lever de l’aurore, Scipion parut sur la poupe de la galère de Lélius, à la vue de la flotte et de la multitude qui couvrait les hauteurs du rivage. Un héraut leva son sceptre et fit faire silence :

« Dieux et déesses de la terre, s’écria Scipion, et vous, divinités de la mer, accordez une heureuse issue à mon entreprise ! que mes desseins tournent à ma gloire et à celle

du peuple romain ! Que, pleins de joie, nous retournions un jour dans nos foyers chargés des dépouilles de l'ennemi, et que Carthage éprouve les malheurs dont elle avait menacé ma patrie ! »

Cela dit, on égorge une victime ; Scipion en jette les entrailles fumantes dans la mer : les voiles se déploient au son de la trompette ; un vent favorable emporte la flotte entière loin des rivages de la Sicile.

Le lendemain du départ, on découvrit la terre d'Afrique et le promontoire de Mercure : la nuit survint, et la flotte fut obligée de jeter l'ancre. Au retour du soleil, Scipion apercevant la côte demanda le nom du promontoire le plus voisin des vaisseaux. « C'est le cap Beau, » répondit le pilote. À ce nom d'heureux augure, le général, saluant la fortune de Rome, ordonna de tourner la proue de sa galère vers l'endroit désigné par les dieux.

Le débarquement s'accomplit sans obstacles ; la consternation se répandit dans les villes et dans les campagnes ; les chemins étaient couverts d'hommes, de femmes et d'enfants qui fuyaient avec leurs troupeaux : on eût cru voir une de ces grandes migrations des peuples, quand des nations entières, par la colère ou par la volonté du ciel, abandonnent les tombeaux de leurs aïeux. L'épouvante saisit Carthage : on crie aux armes, on ferme les portes ; on place des soldats sur les murs, comme si les Romains étaient déjà prêts à donner l'assaut.

Cependant Scipion avait envoyé sa flotte vers Utique ; il marchait lui-même par terre à cette ville dans le dessein de l'assiéger : Massinissa vint le rejoindre avec deux mille chevaux.

Ce roi numide, d'abord allié des Carthaginois, avait fait la guerre aux Romains en Espagne ; par une suite d'aventures extraordinaires, ayant perdu et recouvré plusieurs fois son royaume, il se trouvait fugitif quand Scipion débarqua en Afrique. Syphax, prince des Gétules, qui avait épousé Sophonisbe, fille d'Asdrubal, venait de s'emparer des États de Massinissa. Celui-ci se jeta dans les bras de Scipion, et les

Romains lui durent en partie le succès de leurs armes.

Après quelques combats heureux, Scipion mit le siège devant Utique. Les Carthaginois, commandés par Asdrubal et par Syphax, formèrent deux camps séparés à la vue du camp romain. Scipion parvint à mettre le feu à ces deux camps dont les tentes étaient faites de nattes et de roseaux, à la manière des Numides. Quarante mille hommes périrent ainsi dans une seule nuit. Le vainqueur, qui prit dans cette circonstance une quantité prodigieuse d'armes, les fit brûler en l'honneur de Vulcain.

Les Carthaginois ne se découragèrent point : ils ordonnèrent de grandes levées. Syphax, touché des larmes de Sophonisbe, demeura fidèle aux vaincus, et s'exposa de nouveau pour la patrie d'une femme qu'il aimait avec passion. Toujours favorisé du ciel, Scipion battit les armées ennemies, prit les villes de leur dépendance, s'empara de Tunis, et menaça Carthage d'une entière destruction. Entraîné par son fatal amour, Syphax osa reparaître devant les vainqueurs, avec un courage digne d'un meilleur sort. Abandonné des siens sur le champ de bataille, il se précipite seul dans les escadrons romains : il espérait que ses soldats, honteux d'abandonner leur roi, tourneraient la tête et viendraient mourir avec lui : mais ces lâches continuèrent à fuir, et Syphax, dont le cheval fut tué d'un coup de pique, tomba vivant entre les mains de Massinissa.

C'était un grand sujet de joie pour ce dernier prince de tenir prisonnier celui qui lui avait ravi la couronne : quelque temps après, le sort des armes mit aussi au pouvoir de Massinissa Sophonisbe, femme de Syphax. Elle se jette aux pieds du vainqueur.

« Je suis ta prisonnière : ainsi le veulent les dieux, ton courage et la fortune, mais par tes genoux que j'embrasse, par cette main triomphante que tu me permets de toucher, je t'en supplie, ô Massinissa ! garde-moi pour ton esclave, sauve-moi de l'horreur de devenir la proie d'un barbare. Hélas ! il n'y a qu'un moment que j'étais, ainsi que toi-même, environnée de la majesté des rois ! Songe que tu ne peux renier ton sang ;

que tu partages avec Syphax le nom de Numide. Mon époux sortit de ce palais par la colère des dieux : puisses-tu y être entré sous de plus heureux auspices ! Citoyenne de Carthage, fille d'Asdrubal, juge de ce que je dois attendre d'un Romain. Si je ne puis rester dans les fers d'un prince né sur le sol de ma patrie, si la mort peut seule me soustraire au joug de l'étranger, donne-moi cette mort : je la compterai au nombre de tes bienfaits. »

Massinissa fut touché des pleurs et du sort de Sophonisbe : elle était dans tout l'éclat de la jeunesse et d'une incomparable beauté. Ses supplications, dit Tite-Live, étaient moins des prières que des caresses. Massinissa vaincu lui promit tout, et, non moins passionné que Syphax, il fit son épouse de sa prisonnière.

Syphax chargé de fers fut présenté à Scipion. Ce grand homme, qui naguère avait vu sur un trône celui qu'il contemplait à ses pieds, se sentit touché de compassion. Syphax avait été autrefois l'allié des Romains ; il rejeta la faute de sa défection sur Sophonisbe. » Les flambeaux de mon fatal hyménée, dit-il, ont réduit mon palais en cendres ; mais une chose me console : la furie qui a détruit ma maison est passée dans la couche de mon ennemi ; elle réserve à Massinissa un sort pareil au mien. »

Syphax cachait ainsi sous l'apparence de la haine la jalousie qui lui arrachait ces paroles ; car ce prince aimait encore Sophonisbe. Scipion n'était pas sans inquiétude ; il craignait que la fille d'Asdrubal ne prît sur Massinissa l'empire qu'elle avait eu sur Syphax. La passion de Massinissa paraissait déjà d'une violence extrême : il s'était hâté de célébrer ses noces avant d'avoir quitté les armes ; impatient de s'unir à Sophonisbe, il avait allumé les torches nuptiales devant les dieux domestiques de Syphax, devant ces dieux accoutumés à exaucer les vœux formés contre les Romains. Massinissa était revenu auprès de Scipion : celui-ci, en donnant des louanges au roi des Numides, lui fit quelques légers reproches de sa conduite envers Sophonisbe. Alors Massinissa rentra en lui-même, et, craignant de s'attirer la disgrâce des Romains,

sacrifia son amour à son ambition. On l’entendit gémir au fond de sa tente et se débattre contre ces sentiments généreux que l’homme n’arrache point de son cœur sans violence. Il fit appeler l’officier chargé de garder le poison du roi : ce poison servait aux princes africains à se délivrer de la vie quand ils étaient tombés dans un malheur sans remède : ainsi, la couronne, qui n’était point chez eux à l’abri des révolutions de la fortune, était du moins à l’abri du mépris. Massinissa mêla le poison dans une coupe pour l’envoyer à Sophonisbe. Puis, s’adressant à l’officier chargé du triste message :

« Dis à la reine que si j’avais été le maître, jamais Massinissa n’eût été séparé de Sophonisbe. Les dieux des Romains en ordonnent autrement. Je lui tiens du moins une de mes promesses : elle ne tombera point vivante entre les mains de ses ennemis si elle se soumet à sa fortune en citoyenne de Carthage, en fille d’Asdrubal et en femme de Syphax et de Massinissa. »

L’officier entra chez Sophonisbe, et lui transmit l’ordre du roi. » Je reçois ce don nuptial avec joie, répondit-elle, puisqu’il est vrai qu’un mari n’a pu faire à sa femme d’autre présent. Dis à ton maître qu’en perdant la vie j’aurais du moins conservé l’honneur si je n’eusse point épousé Massinissa la veille de ma mort. » Elle avala le poison.

Ce fut dans ces conjonctures que les Carthaginois rappelèrent Annibal de l’Italie : il versa des larmes de rage, il accusa ses concitoyens, il s’en prit aux dieux, il se reprocha de n’avoir pas marché à Rome après la bataille de Cannes. Jamais homme en quittant son pays pour aller en exil n’éprouva plus de douleur qu’Annibal en s’arrachant d’une terre étrangère pour rentrer dans sa patrie.

Il débarqua sur la côte d’Afrique avec les vieux soldats qui avaient traversé, comme lui, les Espagnes, les Gaules, l’Italie, qui montraient plus de faisceaux ravis à des préteurs, à des généraux, à des consuls, que tous les magistrats de Rome n’en faisaient porter devant eux. Annibal avait été trente-six ans absent de sa patrie : il en était sorti enfant ; il y revenait dans un âge avancé, ainsi qu’il le dit lui-même à Scipion. Quelles

durent être les pensées de ce grand homme quand il revit Carthage, dont les murs et les habitants lui étaient presque étrangers ! Deux de ses frères étaient morts ; les compagnons de son enfance avaient disparu ; les générations s'étaient succédé ; les temples chargés de la dépouille des Romains furent sans doute les seuls lieux qu'Annibal put reconnaître dans cette Carthage nouvelle. Si ses concitoyens n'avaient pas été aveuglés par l'envie, avec quelle admiration ils auraient contemplé ce héros qui depuis trente ans, versait son sang pour eux dans une région lointaine et les couvrait d'une gloire ineffaçable ! Mais quand les services sont si éminents qu'ils excèdent les bornes de la reconnaissance, ils ne sont payés que par l'ingratitude. Annibal eut le malheur d'être plus grand que le peuple chez lequel il était né, et son destin fut de vivre et de mourir en terre étrangère.

Il conduisit son armée à Zama. Scipion rapprocha son camp de celui d'Annibal. Le général carthaginois eut un pressentiment de l'infidélité de la fortune : car il demanda une entrevue au général romain, afin de lui proposer la paix. On fixa le lieu du rendez-vous. Quand les deux capitaines furent en présence, ils demeurèrent muets et saisis d'admiration l'un pour l'autre. Annibal prit enfin la parole :

« Scipion, les dieux ont voulu que votre père ait été le premier des généraux ennemis à qui je me sois montré en Italie les armes à la main ; ces mêmes dieux m'ordonnent de venir aujourd'hui, désarmé, demander la paix à son fils. Vous avez vu les Carthaginois campés aux portes de Rome : le bruit d'un camp romain se fait entendre à présent jusque dans les murs de Carthage. Sorti enfant de ma patrie, j'y rentre plein de jours ; une longue expérience de la bonne et de la mauvaise fortune m'a appris à juger des choses par la raison et non par l'événement. Votre jeunesse et le bonheur qui ne vous a point encore abandonné vous rendront peut-être ennemi du repos ; dans la prospérité on ne songe point aux revers. Vous avez l'âge que j'avais à Cannes et à Trasimène. Voyez ce que j'ai été, et connaissez par mon exemple l'inconstance du sort. Celui qui vous parle en suppliant est ce même Annibal qui,

campé entre le Tibre et le Téveron, prêt à donner l'assaut à Rome, délibérait sur ce qu'il ferait de votre patrie. J'ai porté l'épouvante dans les champs de vos pères, et je suis réduit à vous prier d'épargner de tels malheurs à mon pays. Rien n'est plus incertain que le succès des armes : un moment peut vous ravir votre gloire et vos espérances. Consentir à la paix, c'est rester vous-même l'arbitre de vos destinées ; combattre, c'est remettre votre sort entre les mains des dieux. »

À ce discours étudié, Scipion répondit avec plus de franchise, mais moins d'éloquence : il rejeta comme insuffisantes les propositions de paix que lui faisait Annibal, et l'on ne songea plus qu'à combattre. Il est probable que l'intérêt de la patrie ne fut pas le seul motif qui porta le général romain à rompre avec le général carthaginois, et que Scipion ne put se défendre du désir de se mesurer avec Annibal.

Le lendemain de cette entrevue, deux armées, composées de vétérans, conduites par les deux plus grands capitaines des deux plus grands peuples de la terre, s'avancèrent pour se disputer, non les murs de Rome et de Carthage, mais l'empire du monde, prix de ce dernier combat.

Scipion plaça les piquiers au premier rang, les princes au second, et les triaires au troisième. Il rompit ces lignes par des intervalles égaux, afin d'ouvrir un passage aux éléphants des Carthaginois. Des vélites répandus dans ces intervalles devaient, selon l'occasion, se replier derrière les soldats pesamment armés, ou lancer sur les éléphants une grêle de flèches et de javelots. Lélius couvrait l'aile gauche de l'armée avec la cavalerie latine, et Massinissa commandait à l'aile droite les chevaux numides.

Annibal rangea quatre-vingts éléphants sur le front de son armée, dont la première ligne était composée de Liguriens, de Gaulois, de Baléares et de Maures ; les Carthaginois venaient au second rang ; des Bruttiens formaient derrière eux une espèce de réserve, sur laquelle, le général comptait peu, Annibal opposa sa cavalerie à la cavalerie des Romains, les Carthaginois à Lélius, et les Numides à Massinissa. Les

Romains sonnent les premiers la charge. Ils poussent en même temps de si grands cris, qu'une partie des éléphants, effrayés, se replie sur l'aile gauche de l'armée d'Annibal et jette la confusion parmi les cavaliers numides. Massinissa aperçoit leur désordre, fond sur eux et achève de les mettre en fuite. L'autre partie des éléphants qui s'étaient précipités sur les Romains est repoussée par les vélites et cause à l'aile droite des Carthaginois le même accident qu'à l'aile gauche. Ainsi, dès le premier choc Annibal demeura sans cavalerie et découvert sur ses deux flancs : des raisons puissantes, que l'histoire n'a pas connues, l'empêchèrent sans doute de penser à la retraite.

L'infanterie en étant venue aux mains, les soldats de Scipion enfoncèrent facilement la première ligne de l'ennemi, qui n'était composée que de mercenaires. Les Romains et les Carthaginois se trouvèrent alors face à face. Les premiers, pour arriver aux seconds, étant obligés de passer sur des monceaux de cadavres, rompirent leur ligne et furent au moment de perdre la victoire. Scipion voit le danger et change son ordre de bataille. Il fait passer les princes et les triaires au premier rang et les place à la droite et à la gauche des piquiers ; il déborde par ce moyen le front de l'armée d'Annibal, qui avait déjà perdu sa cavalerie et la première ligne de ses fantassins. Les vétérans carthaginois soutinrent la gloire qu'ils s'étaient acquise dans tant de batailles. On reconnaissait parmi eux, à leurs couronnes, de simples soldats qui avaient tué, de leurs propres mains, des généraux et des consuls. Mais la cavalerie romaine, revenant de la poursuite des ennemis, charge par derrière les vieux compagnons d'Annibal. Entourés de toutes parts, ils combattent jusqu'au dernier soupir, et n'abandonnent leurs drapeaux qu'avec la vie. Annibal lui-même après avoir fait tout ce qu'on peut attendre d'un grand général et d'un soldat intrépide, se sauve avec quelques cavaliers.

Resté maître du champ de bataille, Scipion donna de grands éloges à l'habileté que son rival avait déployée dans les événements du combat. Etait-ce générosité ou orgueil ? Peut-être l'une et l'autre ; car le vainqueur était Scipion, et le vaincu

Annibal.

La bataille de Zama mit fin à la seconde guerre Punique. Carthage demanda la paix, et ne la reçut qu'à des conditions qui présageaient sa ruine prochaine. Annibal, n'osant se fier à la foi d'un peuple ingrat, abandonna sa patrie. Il erra dans les cours étrangères, cherchant partout des ennemis aux Romains, et partout poursuivi par eux ; donnant à de faibles rois des conseils qu'ils étaient incapables de suivre, et apprenant par sa propre expérience qu'il ne faut porter chez des hôtes couronnés ni gloire ni malheur. On assure qu'il rencontra Scipion à Ephèse, et que, s'entretenant avec son vainqueur, celui-ci lui dit :

« À votre avis, Annibal, quel a été le premier capitaine du monde ? — Alexandre, répondit le Carthaginois, — Et le second ? repartit Scipion. — Pyrrhus. — Et le troisième ? — Moi. — Que serait-ce donc, s'écria Scipion en riant, si vous m'aviez vaincu ? — Je me serais placé, répondit Annibal, avant Alexandre. » Mot qui prouve que l'illustre banni avait appris dans les cours l'art de la flatterie, et qu'il avait à la fois trop de modestie et trop d'orgueil.

Enfin les Romains ne purent se résoudre à laisser vivre Annibal. Seul, proscrit et malheureux, il leur semblait balancer la fortune du Capitole. Ils étaient humiliés en pensant qu'il y avait au monde un homme qui les avait vaincus et qui n'était point effrayé de leur grandeur. Ils envoyèrent une ambassade jusqu'au fond de l'Asie demander au roi Prusias la mort de son suppliant. Prusias eut la lâcheté d'abandonner Annibal. Alors ce grand homme avala du poison en disant :

« Délivrons les Romains de la crainte que leur cause un vieillard exilé, désarmé et trahi. »

Scipion éprouva comme Annibal les peines attachées à la gloire. Il finit ses jours à Literne, dans un exil volontaire. On a remarqué qu'Annibal, Philopoemen et Scipion moururent à peu près dans le même temps, tous trois victimes de l'ingratitude de leur pays. L'Africain fit graver sur son tombeau cette inscription si connue :

Ingrate patrie,

Tu n’auras pas mes os.

Mais, après tout, la proscription et l’exil, qui peuvent faire oublier des noms vulgaires, attirent les yeux sur des noms illustres : la vertu heureuse nous éblouit ; elle charme nos regards lorsqu’elle est persécutée.

Carthage elle-même ne survécut pas longtemps à Annibal. Scipion Nasica et les sénateurs les plus sages voulaient conserver à Rome une rivale ; mais on ne change point les destinées des empires. La haine aveugle du vieux Caton l’emporta, et les Romains, sous le prétexte le plus frivole, commencèrent la troisième guerre Punique.

Ils employèrent d’abord une insigne perfidie pour dépouiller les ennemis de leurs armes. Les Carthaginois, ayant en vain demandé la paix, résolurent de s’ensevelir sous les ruines de leur cité. Les consuls Marcius et Manilius parurent bientôt sous les murs de Carthage. Avant d’en former le siège, ils eurent recours à deux cérémonies formidables : l’évocation des divinités tutélaires de cette ville et le dévouement de la patrie d’Annibal aux dieux infernaux.

« Dieu ou déesse, qui protégez le peuple et la république de Carthage, génie à qui la défense de cette ville est confiée, abandonnez vos anciennes demeures ; venez habiter nos temples. Puissent Rome et nos sacrifices vous être plus agréables que la ville et les sacrifices des Carthaginois ! »

Passant ensuite à la formule de dévouement :

« Dieu Pluton, Jupiter malfaisant, dieux Mânes, frappez de terreur la ville de Carthage ; entraînez ses habitants aux enfers. Je vous dévoue la tête des ennemis, leurs biens, leurs villes, leurs campagnes ; remplissez mes vœux, et je vous immolerai trois brebis noires. Terre, mère des hommes, et vous, Jupiter, je vous atteste. »

Cependant les consuls furent repoussés avec vigueur. Le génie d’Annibal s’était réveillé dans la ville assiégée. Les femmes coupèrent leurs cheveux ; elles en firent des cordes pour les arcs et pour les machines de guerre. Scipion, le second Africain, servait alors comme tribun dans l’armée romaine. Quelques vieillards qui avaient vu le premier Scipion

en Afrique vivaient encore, entre autres le célèbre Massinissa. Ce roi numide, âgé de plus de quatre-vingts ans, invita le jeune Scipion à sa cour ; c'est sur la supposition de cette entrevue[1288] que Cicéron composa le beau morceau de sa République, connu sous le nom du Songe de Scipion. Il fait parler ainsi l'Emilien à Lélius, à Philus, à Manilius et à Scévola :

« J'aborde Massinissa. Le vieillard me reçoit dans ses bras et m'arrose de ses pleurs. Il lève les yeux au ciel, et s'écrie :

« Soleil, dieux célestes, je vous remercie ! Je reçois, avant de mourir, dans mon royaume et à mes foyers le digne héritier de l'homme vertueux et du grand capitaine toujours présent à ma mémoire ! »

« La nuit, plein des discours de Massinissa, je rêvai que l'Africain s'offrait devant moi : je tremblais, saisi de respect et de crainte. L'Africain me rassura, et me transporta avec lui au plus haut du ciel, dans un lieu tout brillant d'étoiles. Il me dit :

« Abaissez vos regards et voyez Carthage : je la forçai de se soumettre au peuple romain ; dans deux ans vous la détruirez de fond en comble, et vous mériterez par vous-même le nom d'Africain que vous ne tenez encore que de mon héritage… Sachez, pour vous encourager à la vertu, qu'il est dans le ciel un lieu destiné à l'homme juste. Ce qu'on appelle la vie sur la terre, c'est la mort. On n'existe que dans la demeure éternelle des âmes, et l'on ne parvient à cette demeure que par la sainteté, la religion, la justice, le respect envers ses parents et le dévouement à la patrie. Sachez surtout mépriser les récompenses des mortels. Vous voyez d'ici combien cette terre est petite, combien les plus vastes royaumes occupent peu de place sur le globe que vous découvrez à peine, combien de solitudes et de mers divisent les peuples entre eux ! Quel serait donc l'objet de votre ambition ? Le nom d'un Romain a-t-il jamais franchi les sommets du Caucase ou les rivages du Gange ? Que de peuples à l'orient, à l'occident, au midi, au septentrion, n'entendront jamais parler de l'Africain ! Et ceux qui en parlent aujourd'hui, combien de temps en parleront-ils ? Ils vont mourir. Dans le bouleversement des empires, dans ces grandes révolutions que le temps amène, ma mémoire périra

sans retour. O mon fils ! ne songez donc qu'aux sanctuaires divins où vous entendez cette harmonie des sphères qui charme maintenant vos oreilles ; n'aspirez qu'à ces temples éternels préparés pour les grandes âmes et pour ces génies sublimes qui pendant la vie se sont élevés à la contemplation des choses du ciel. » L'Africain se tut, et je m'éveillai. »

Cette noble fiction d'un consul romain, surnommé le Père de la patrie, ne déroge point à la gravité de l'histoire. Si l'histoire est faite pour conserver les grands noms et les pensées du génie, ces grands noms et ces pensées se trouvent ici[1289].

Scipion, l'Emilien, nommé consul par la faveur du peuple, eut ordre de continuer le siège de Carthage. Il surprit d'abord la ville basse, qui portait le nom de Mégara ou de Magara[1290]. Il voulut ensuite fermer le port extérieur au moyen d'une chaussée. Les Carthaginois ouvrirent une autre entrée à ce port et parurent en mer, au grand étonnement des Romains. Ils auraient pu brûler la flotte de Scipion ; mais l'heure de Carthage était venue, et le trouble s'était emparé des conseils de cette ville infortunée.

Elle fut défendue par un certain Asdrubal, homme cruel, qui commandait trente mille mercenaires et qui traitait les citoyens avec autant de rigueur que les ennemis. L'hiver s'étant passé dans les entreprises que j'ai décrites, Scipion attaqua au printemps le port intérieur appelé le Cothon.

Bientôt maître des murailles de ce port, il s'avança jusque dans la grande place de la ville. Trois rues s'ouvraient sur cette place et montaient en pente jusqu'à la citadelle connue sous le nom de Byrsa. Les habitants se défendirent dans les maisons de ces rues : Scipion fut obligé de les assiéger et de prendre chaque maison tour à tour. Ce combat dura six jours et six nuits. Une partie des soldats romains forçait les retraites des Carthaginois, tandis qu'une autre partie était occupée à tirer avec des crocs les corps entassés dans les maisons ou précipités dans les rues. Beaucoup de vivants furent jetés pêle-mêle dans les fossés avec les morts.

Le septième jour, des députés parurent en habits de suppliants ; ils se bornaient à demander la vie des citoyens

réfugiés dans la citadelle. Scipion leur accorda leur demande, exceptant toutefois de cette grâce les déserteurs romains qui avaient passé du côté des Carthaginois. Cinquante mille personnes, hommes, femmes, enfants et vieillards, sortirent ainsi de Byrsa.

Au sommet de la citadelle s'élevait un temple consacré à Esculape. Les transfuges, au nombre de neuf cents, se retranchèrent dans ce temple. Asdrubal les commandait ; il avait avec lui sa femme et ses deux enfants. Cette troupe désespérée soutint quelque temps les efforts des Romains ; mais, chassée peu à peu des parvis du temple, elle se renferma dans le temple même. Alors Asdrubal, entraîné par l'amour de la vie, abandonnant secrètement ses compagnons d'infortune, sa femme et ses enfants, vint, un rameau d'olivier à la main, embrasser les genoux de Scipion. Scipion le fit aussitôt montrer aux transfuges. Ceux-ci, pleins de rage, mirent le feu au temple, en faisant contre Asdrubal d'horribles imprécations.

Comme les flammes commençaient à sortir de l'édifice, on vit paraître une femme couverte de ses plus beaux habits et tenant par la main deux enfants : c'était la femme d'Asdrubal. Elle promène ses regards sur les ennemis qui entouraient la citadelle, et reconnaissant Scipion :

« Romain, s'écria-t-elle, je ne demande point au ciel qu'il exerce sur toi sa vengeance : tu ne fais que suivre les lois de la guerre ; mais puisses-tu, avec les divinités de mon pays, punir le perfide qui trahit sa femme, ses enfants, sa patrie et ses dieux ! Et toi, Asdrubal, Rome déjà prépare le châtiment de tes forfaits ! Indigne chef de Carthage, cours te faire traîner au char de ton vainqueur, tandis que ce feu va nous dérober, moi et mes enfants, à l'esclavage ! »

En achevant ces mots, elle égorge ses enfants, les jette dans les flammes, et s'y précipite après eux. Tous les transfuges imitent son exemple.

Ainsi périt la patrie de Didon, de Sophonisbe et d'Annibal. Florus veut que l'on juge de la grandeur du désastre par l'embrasement, qui dura dix-sept jours entiers. Scipion versa

des pleurs sur le sort de Carthage. À l'aspect de l'incendie qui consumait cette ville naguère si florissante, il songea aux révolutions des empires, et prononça ces vers d'Homère en les appliquant aux destinées futures de Rome :

« Un temps viendra où l'on verra périr et les sacrés murs d'Ilion, et le belliqueux Priam, et tout son peuple. » Corinthe fut détruite la même année que Carthage, et un enfant de Corinthe répéta, comme Scipion, un passage d'Homère, à la vue de sa patrie en cendres. Quel est donc cet homme que toute l'antiquité appelle à la chute des États et au spectacle des calamités des peuples, comme si rien ne pouvait être grand et tragique sans sa présence ; comme si toutes les douleurs humaines étaient sous la protection et sous l'empire du chantre d'Ilion et d'Hector !

Carthage ne fut pas plus tôt détruite qu'un dieu vengeur sembla sortir de ses ruines : Rome perd ses mœurs ; elle voit naître dans son sein des guerres civiles ; et cette corruption et ces discordes commencent sur les rivages Puniques. Et d'abord Scipion, destructeur de Carthage, meurt assassiné par la main de ses proches ; les enfants de ce roi Massinissa qui fit triompher les Romains s'égorgent sur le tombeau de Sophonisbe ; les dépouilles de Syphax servent à Jugurtha à pervertir et à vaincre les descendants de Régulus. » O cité vénale ! s'écrie le prince africain en sortant du Capitole ; ô cité mûre pour ta ruine si tu trouves un acheteur ! » Bientôt Jugurtha fait passer une armée romaine sous le joug, presque à la vue de Carthage, et renouvelle cette honteuse cérémonie, comme pour réjouir les mânes d'Annibal ; il tombe enfin dans les mains de Marius et perd l'esprit au milieu de la pompe triomphale. Les licteurs le dépouillent, lui arrachent ses pendants d'oreilles, le jettent nu dans une fosse, où ce roi justifie jusqu'à son dernier soupir ce qu'il avait dit de l'avidité des Romains.

Mais la victoire obtenue sur le descendant de Massinissa fait naître entre Sylla et Marius cette jalousie qui va couvrir Rome de deuil. Obligé de fuir devant son rival, Marins vint chercher un asile parmi les tombeaux d'Hannon et d'Hamilcar. Un

esclave de Sextilius, préfet d’Afrique, apporte à Marius l’ordre de quitter les débris qui lui servent de retraite :

« Va dire à ton maître, répond le terrible consul, que tu as vu Marins fugitif assis sur les ruines de Carthage. »

« Marius et Carthage, disent un historien et un poète, se consolaient mutuellement de leur sort ; et, tombés l’un et l’autre, ils pardonnaient aux dieux. »

Enfin, la liberté de Rome expire aux pieds de Carthage détruite et enchaînée. La vengeance est complète : c’est un Scipion qui succombe en Afrique sous les coups de César, et son corps est le jouet des dots qui portèrent les vaisseaux triomphants de ses aïeux.

Mais Caton vit encore à Utique, et avec lui Rome et la liberté sont encore debout. César approche : Caton juge que les dieux de la patrie se sont retirés. Il demande son épée ; un enfant la lui apporte ; Caton la tire du fourreau, en touche la pointe, et dit :

« Je suis mon maître ! » Ensuite il se couche, et lit deux fois le dialogue de Platon sur l’immortalité de l’âme, après quoi il s’endort. Le chant des oiseaux le réveille au point du jour : il pense alors qu’il est temps de changer une vie libre en une vie immortelle : il se donne un coup d’épée au-dessous de l’estomac. Il tombe de son lit, se débat contre la mort. On accourt, on bande sa plaie : il revient de son évanouissement, déchire l’appareil et arrache ses entrailles. Il aime mieux mourir pour une cause sainte que de vivre sous un grand homme.

Le destin de Rome républicaine étant accompli, les hommes, les lois, ayant changé, le sort de Carthage changea pareillement. Déjà Tibérius Gracchus avait établi une colonie dans l’enceinte déserte de la ville de Didon ; mais sans doute cette colonie n’y prospéra pas, puisque Marius ne trouva à Carthage que des cabanes et des ruines. Jules César, étant en Afrique, fit un songe : il crut voir pendant son sommeil une grande armée qui l’appelait en répandant des pleurs. Dès lors il forma le projet de rebâtir Corinthe et Carthage, dont le rêve lui avait apparemment offert les guerriers. Auguste, qui

partagea toutes les fureurs d’une révolution sanglante et qui les répara toutes, accomplit le dessein de César. Carthage sortit de ses ruines, et Strabon assure que de son temps elle était déjà florissante. Elle devint la métropole de l’Afrique, et fut célèbre par sa politesse et par ses écoles. Elle vit naître tour à tour de grands et d’heureux génies. Tertullien lui adressa son Apologétique contre les gentils. Mais, toujours cruelle dans sa religion, Carthage persécuta les chrétiens innocents, comme elle avait jadis brûlé des enfants en l’honneur de Saturne. Elle livra au martyre l’illustre Cyprien, qui faisait refleurir l’éloquence latine. Arnobe et Lactance se distinguèrent à Carthage : le dernier y mérita le surnom de Cicéron chrétien.

Soixante ans après, saint Augustin puisa dans la capitale de l’Afrique ce goût des voluptés sur lequel, ainsi que le roi prophète, il pleura le reste de sa vie. Sa belle imagination, touchée des fictions des poètes, aimait à chercher les restes du palais de Didon. Le désenchantement que l’âge amène et le vide qui suit les plaisirs rappelèrent le fils de Monique à des pensées plus graves. Saint Ambroise acheva la victoire, et Augustin, devenu évêque d’Hippone, fut un modèle de vertu. Sa maison ressemblait à une espèce de monastère où rien n’était affecté, ni en pauvreté ni en richesse. Vêtu d’une manière modeste, mais propre et agréable, le vénérable prélat rejetait les habits somptueux, qui ne convenaient, disait-il, ni à son ministère, ni à son corps cassé de vieillesse, ni à ses cheveux blancs. Aucune femme n’entrait chez lui, pas même sa sœur, veuve et servante de Dieu. Les étrangers trouvaient à sa table une hospitalité libérale ; mais, pour lui, il ne vivait que de fruits et de légumes. Il faisait sa principale occupation de l’assistance des pauvres et de la prédication de la parole de Dieu. Il fut surpris dans l’exercice ; de ses devoirs par les Vandales, qui vinrent mettre le siège devant Hippone, l’an 431 de notre ère, et qui changèrent la face de l’Afrique.

Les barbares avaient déjà envahi les grandes provinces de l’empire ; Rome même avait été saccagée par Alaric. Les Vandales, ou poussés par les Visigoths ou appelés par le comte

Boniface, passèrent enfin d’Espagne en Afrique. Ils étaient, selon Procope, de la race des Goths, et joignaient à leur férocité naturelle le fanatisme religieux. Convertis au christianisme, mais ariens de secte, ils persécutèrent les catholiques avec une rage inouïe. Leur cruauté fut sans exemple : quand ils étaient repoussés devant une ville, ils massacraient leurs prisonniers autour de cette ville. Laissant les cadavres exposés au soleil, ils chargeaient, pour ainsi dire, le vent de porter la peste dans les murs que leur rage n’avait pu frapper. L’Afrique fut épouvantée de cette race d’hommes, de géants demi-nus, qui faisaient des peuples vaincus des espèces de bêtes de somme, les chassaient par troupeaux devant eux et les égorgeaient quand ils en étaient las.

Genseric établit à Carthage le siège de son empire : il était digne de commander aux barbares que Dieu lui avait soumis. C’était un prince sombre, sujet à des accès de la plus noire mélancolie, et qui paraissait grand dans le naufrage général du monde civilisé, parce qu’il était monté sur des débris.

Au milieu de ses malheurs, une dernière vengeance était réservée à la ville de Didon. Genseric traverse la mer et s’empare de Rome : il la livre à ses soldats pendant quatorze jours et quatorze nuits. Il se rembarque ensuite ; la flotte du nouvel Annibal apporte à Carthage les dépouilles de Rome, comme la flotte de Scipion avait apporté à Rome les dépouilles de Carthage. Tous les vaisseaux de Genseric, dit Procope, arrivèrent heureusement en Afrique, excepté celui qui portait les dieux. Solidement établi dans son nouvel empire, Genseric en sortait tout les ans pour ravager l’Italie, la Sicile, l’Illyrie et la Grèce. Les aveugles conquérants de cette époque sentaient intérieurement qu’ils n’étaient rien en eux-mêmes, qu’ils n’étaient que des instruments d’un conseil éternel. De là les noms qu’ils se donnaient de Fléau de Dieu, de Ravageur de l’espèce humaine ; de là cette fureur de détruire dont ils se sentaient tourmentés, cette soif du sang qu’ils ne pouvaient éteindre ; de là cette combinaison de toutes choses pour leurs succès, bassesse des hommes, absence de courage, de vertus, de talents, de génie : car rien ne devait mettre d’obstacles à

l’accomplissement des arrêts du ciel. La flotte de Genseric était prête ; ses soldats étaient embarqués : où allait-il ? Il ne le savait pas lui-même. » Prince, lui dit le pilote, quels peuples allez-vous attaquer ? — Ceux-là, répond le barbare, que Dieu regarde à présent dans sa colère. »

Genseric mourut trente-neuf ans après avoir pris Carthage. C’était la seule ville d’Afrique dont il n’eût pas détruit les murs. Il eut pour successeur Honoric, l’un de ses fils.

Après un règne de huit ans, Honoric fut remplacé sur le trône par son cousin Gondamond : celui-ci porta le sceptre treize années, et laissa la couronne à Transamond son frère.

Le règne de Transamond fut en tout de vingt-sept années. Ilderic, fils d’Honoric et petit-fils de Genseric, hérita du royaume de Carthage. Gélimer, parent d’Ilderic, conspira contre lui et le fit jeter dans un cachot. L’empereur Justinien prit la défense du monarque détrôné, et Bélisaire passa en Afrique, Gélimer ne fit presque point de résistance. Le général romain entra victorieux dans Carthage. Il se rendit au palais, où, par un jeu de la fortune, il mangea des viandes mêmes qui avaient été préparées pour Gélimer, et fut servi par les officiers de ce prince. Rien n’était changé à la cour, hors le maître ; et c’est peu de chose quand il a cessé d’être heureux.

Bélisaire au reste était digne de ses succès. C’était un de ces hommes qui paraissent de loin à loin dans les jours du vice, pour interrompre le droit de prescription contre la vertu. Malheureusement ces nobles âmes qui brillent au milieu de la bassesse ne produisent aucune révolution. Elles ne sont point liées aux affaires humaines de leur temps ; étrangères et isolées dans le présent, elles ne peuvent avoir aucune influence sur l’avenir. Le monde roule sur elles sans les entraîner, mais aussi elles ne peuvent arrêter le monde. Pour que les âmes d’une haute nature soient utiles à la société, il faut qu’elles naissent chez un peuple qui conserve le goût de l’ordre, de la religion et des mœurs, et dont le génie et le caractère soient en rapport avec sa position morale et politique. Dans le siècle de Bélisaire, les événements étaient grands et les hommes petits. C’est pourquoi les annales de ce

siècle, bien que remplies de catastrophes tragiques, nous révoltent et nous fatiguent. Nous ne cherchons point dans l'histoire les révolutions qui maîtrisent et écrasent les hommes, mais les hommes qui commandent aux révolutions et qui soient plus puissants que la fortune. L'univers bouleversé par les barbares ne nous inspire que de l'horreur et du mépris ; nous sommes éternellement et justement occupés d'une petite querelle de Sparte et d'Athènes dans un petit coin de la Grèce.

Gélimer, prisonnier à Constantinople, servit au triomphe de Bélisaire. Bientôt après ce monarque devint laboureur. En pareil cas, la philosophie peut consoler un homme d'une nature commune, mais elle ne fait qu'augmenter les regrets d'un cœur vraiment royal. On sait que Justinien ne fit point crever les yeux à Bélisaire. Ce ne serait après tout qu'un bien petit événement dans la grande histoire de l'ingratitude humaine. Quant à Carthage, elle vit un prince sortir de ses murs pour aller s'asseoir sur le trône des Césars : ce fut cet Héraclius qui renversa le tyran Phocas. Les Arabes firent, en 647, leur première expédition en Afrique. Cette expédition fut suivie de quatre autres dans l'espace de cinquante ans. Carthage tomba sous le joug musulman en 696. La plupart des habitants se sauvèrent en Espagne et en Sicile. Le patrice Jean, général de l'empereur Léonce, occupa la ville en 697, mais les Sarrasins y rentrèrent pour toujours en 698, et la fille de Tyr devint la proie des enfants d'Ismaël. Elle fut prise par Hassan, sous le califat d'Abd-el-Melike. On prétend que les nouveaux maîtres de Carthage en rasèrent jusqu'aux fondements. Cependant il en existait encore de grands débris au commencement du IXe siècle, s'il est vrai que des ambassadeurs de Charlemagne y découvrirent le corps de saint Cyprien. Vers la fin du même siècle, les infidèles formèrent une ligue contre les chrétiens, et ils avaient à leur tête, dit l'histoire, les Sarrasins de Carthage. Nous verrons aussi que saint Louis trouva une ville naissante dans les ruines de cette antique cité. Quoi qu'il en soit, elle n'offre plus aujourd'hui que les débris dont je vais parler. Elle n'est connue dans le pays que sous le nom de Bersach, qui semble être une

corruption du nom de Byrsa. Quand on veut aller de Tunis à Carthage, il faut demander la tour d'Almenare ou la torre de Mastinacès : ventoso gloria curru !

Il est assez difficile de bien comprendre, d'après le récit des historiens, le plan de l'ancienne Carthage. Polybe et Tite-Live avaient sans doute parlé fort au long du siège de cette ville, mais nous n'avons plus leurs descriptions. Nous sommes réduits aux abréviateurs latins, tels que Florus et Velléius Paterculus, qui n'entrent point dans le détail des lieux. Les géographes qui vinrent par la suite des temps ne connurent que la Carthage romaine. L'autorité la plus complète sur ce sujet est celle du Grec Appien, qui florissait près de trois siècles après l'événement, et qui, dans son style déclamatoire, manque de précision et de clarté. Rollin, qui le suit, en y mêlant peut-être mal à propos l'autorité de Strabon, m'épargnera la peine d'une traduction.

« Elle était située dans le fond d'un golfe, environnée de mer en forme d'une presqu'île, dont le col, c'est-à-dire l'isthme qui la joignait au continent, était d'une lieue et un quart (vingt-cinq stades). La presqu'île avait de circuit dix-huit lieues (trois cent soixante stades). Du côté de l'occident il en sortait une longue pointe de terre, large à peu près de douze toises (un demi-stade), qui, s'avançant dans la mer, la séparait d'avec le marais, et était fermée de tous côtés de rochers et d'une simple muraille. Du côté du midi et du continent, où était la citadelle appelée Byrsa, la ville était close d'une triple muraille, haute de trente coudées, sans les parapets et les tours qui la flanquaient tout alentour par d'égales distances, éloignées l'une de l'autre de quatre-vingts toises. Chaque tour avait quatre étages, les murailles n'en avaient que deux ; elles étaient voûtées, et dans le bas il y avait des étables pour mettre trois cents éléphants, avec les choses nécessaires pour leur subsistance, et des écuries au-dessus pour quatre mille chevaux, et les greniers pour leur nourriture. Il s'y trouvait aussi de quoi y loger vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers. Enfin, tout cet appareil de guerre était renfermé dans les seules murailles. Il n'y avait qu'un endroit de la ville

dont les murs fussent faibles et bas :

« C’était un angle négligé qui commençait à la pointe de terre dont nous avons parlé, et qui continuait jusqu’au port qui était du côté du couchant. Il y en avait deux qui se communiquaient l’un à l’autre, mais qui n’avaient qu’une seule entrée, large de soixante-dix pieds et fermée par des chaînes. Le premier était pour les marchands, où l’on trouvait plusieurs et diverses demeures pour les matelots. L’autre était le port intérieur, pour les navires de guerre, au milieu duquel on voyait une île nommée Cothon, bordée, aussi bien que le port, de grands quais où il y avait des loges séparées pour mettre à couvert deux cent vingt navires, et des magasins au-dessus, où l’on gardait tout ce qui était nécessaire à l’armement et à l’équipement des vaisseaux. L’entrée de chacune de ces loges, destinées à retirer les vaisseaux, était ornée de deux colonnes de marbre d’ouvrage ionique ; de sorte que tant le port que l’île représentaient des deux côtés deux magnifiques galeries. Dans cette île était le palais de l’amiral ; et comme il était vis-à-vis de l’entrée du port, il pouvait de là découvrir tout ce qui se passait dans la mer, sans que de la mer on pût rien voir de ce qui se faisait dans l’intérieur du port. Les marchands, de même, n’avaient aucune vue sur les vaisseaux de guerre, les deux ports étant séparés par une double muraille, et il y avait dans chacun une porte particulière pour entrer dans la ville sans passer par l’autre port. On peut donc distinguer trois parties dans Carthage : le port qui était double, appelé quelquefois Cothon, à cause de la petite île de ce nom ; la citadelle, appelée Byrsa ; la ville proprement dite, où demeuraient les habitants, qui environnait la citadelle et était nommée Mégara. »

Il ne resta vraisemblablement de cette première ville que les citernes publiques et particulières ; elles sont d’une beauté surprenante et donnent une grande idée des monuments des Carthaginois ; mais je ne sais si l’aqueduc qui conduisait l’eau à ces citernes ne doit pas être attribué à la seconde Carthage. Je me fonde, pour la destruction entière de la cité de Didon, sur ce passage de Florus :

« Quanta urbs deleta sit, ut de caeteris taceam, vel ignium mora probari potest. Quippe per continuos XVII dies vix potuit incendium exstingui, quod domibus ac templis suis sponte hostes immiserant, ut quatenus urbs eripi Romanis non poterat, triumphus arderet. »

Appien ajoute que ce qui échappa aux flammes fut démoli par ordre du sénat romain. » Rome, dit Velléius Paterculus, déjà maîtresse du monde, ne se croyait pas en sûreté tant que subsisterait le nom de Carthage », si nomen usquam maneret Carthaginis.

Strabon, dans sa description courte et claire, mêle évidemment différentes parties de l'ancienne et de la nouvelle cité :

Καὶ Καρχήδων δὲ ἐπὶ χερρόνησόν τινος ἵδρυται. . .

« Carthage, environnée de murs de toutes parts, occupe une presqu'île de trois cents stades de tour, qu'elle a attachée à la terre ferme par un isthme de soixante stades de largeur. Au milieu de la ville s'élevait une colline sur laquelle était bâtie une citadelle appelée Byrsa. Au sommet de cette citadelle on voyait un temple consacré à Esculape, et des maisons couvraient la pente de la colline, Les ports sont au pied de Byrsa, ainsi que la petite île ronde appelée Cothon, autour de laquelle les vaisseaux forment un cercle. »

Sur ce mot Karchêdôn de l'original, j'observe, après quelques écrivains, que, selon Samuel Bochard, le nom phénicien de Carthage était Cartha-Hadath ou Cartha-Hadtha, c'est-à-dire la nouvelle ville. Les Grecs en firent Karchêdôn, et les Romains Carthage. Les noms des trois parties de la ville étaient également tirés du phénicien, Magara de magar, magasin ; Byrsa de bosra, forteresse, et Cothon de ratoun, coupure, car il n'est pas bien clair que le Cothon fût une île.

Après Strabon, nous ne savons plus rien de Carthage, sinon qu'elle était devenue une des plus grandes et des plus belles villes du monde. Pline pourtant se contente de dire : Colonia Carthago, magnae in vestigiis Carthaginis. Pomponius Mela, avant Pline, ne paraît ·pas beaucoup plus favorable : Jam quidem iterum opulenta, etiam nunc tamen priorum excidio

rerum quam ope praesentium clarior : mais Solin dit : Alterum post urbem Roman terrarum decus. D’autres auteurs la nomment la grande et l’heureuse : Carthago magna, felicitate reverenda.

La nouvelle Carthage souffrit d’un incendie sous le règne de Marc-Aurèle ; car on voit ce prince occupé à réparer les malheurs de la colonie.

Commode, qui mit une flotte en station à Carthage pour apporter à Rome les blés de l’Afrique, voulut changer le nom de Carthage en celui de la ville Commodiane. Cette folie de l’indigne fils d’un grand homme fut bientôt oubliée.

Les deux Gordiens, ayant été proclamés empereurs en Afrique, firent de Carthage la capitale du monde pendant leur règne d’un moment. Il paraît toutefois que les Carthaginois en témoignèrent peu de reconnaissance ; car, selon Capitolin, ils se révoltèrent contre les Gordiens en faveur de Capélius. Zosime dit encore que ces mêmes Carthaginois reconnurent Sabinien pour leur maître, tandis que le jeune Gordien succédait dans Rome à Balbin et à Maxime. Quand on croirait, d’après Zonare, que Carthage fût favorable aux Gordiens, ces empereurs n’auraient pas eu le temps d’embellir beaucoup cette cité.

Plusieurs inscriptions rapportées par le savant docteur Shaw prouvent qu’Adrien, Aurélien et Septime Sévère élevèrent des monuments en différentes villes du Byzacium, et sans doute ils ne négligèrent pas la capitale de cette riche province.

Le tyran Maxence porta la flamme et le fer en Afrique, et triompha de Carthage comme de l’antique ennemie de Rome. On ne voit pas sans frissonner cette longue suite d’insensés qui, presque sans interruption, ont gouverné le monde depuis Tibère jusqu’à Constantin, et qui vont, après ce dernier prince, se joindre aux monstres de la Byzantine. Les peuples ne valaient guère mieux que les rois. Une effroyable convention semblait exister entre les nations et les souverains : ceux-ci pour tout oser, celles-là pour tout souffrir.

Ainsi ce que nous savons des monuments de Carthage dans les siècles que nous venons de parcourir se réduit à très peu

de chose : nous voyons seulement par les écrits de Tertullien, de saint Cyprien, de Lactance, de saint Augustin, par les canons des conciles de Carthage et par les Actes des Martyrs, qu'il y avait à Carthage des amphithéâtres, des théâtres, des bains, des portiques. La ville ne fut jamais bien fortifiée, car Gordien le Vieux ne put s'y détendre ; et, longtemps après, Genseric et Bélisaire y entrèrent sans difficulté.

J'ai entre les mains plusieurs monnaies des rois vandales qui prouvent que les arts étaient tout à fait perdus sous le règne de ces rois : ainsi il n'est pas probable que Carthage ait reçu aucun embellissement de ses nouveaux maîtres. Nous savons au contraire que Genseric abattit les églises et les théâtres ; tous les monuments païens furent renversés par ses ordres : on cite entre autres le temple de Mémoire et la rue consacrée à la déesse Céleste. Cette rue était bordée de superbes édifices.

Justinien, après avoir arraché Carthage aux Vandales, y fit construire des portiques, des thermes, des églises et des monastères, comme on le voit dans le livre des Edifices de Procope. Cet historien parle encore d'une église bâtie par les Carthaginois, au bord de la mer, en l'honneur de saint Cyprien. Voilà ce que j'ai pu recueillir touchant les monuments d'une ville qui occupe un si haut rang dans l'histoire ; passons maintenant à ses débris.

Le vaisseau sur lequel j'étais parti d'Alexandrie étant arrivé au port de Tunis, nous jetâmes l'ancre en face des ruines de Carthage : je les regardais sans pouvoir deviner ce que c'était ; j'apercevais quelques cabanes de Maures, un ermitage musulman sur la pointe d'un cap avancé, des brebis paissant parmi des ruines ; ruines si peu apparentes, que je les distinguais à peine du sol qui les portait : c'était là Carthage :

Devictae Carthaginis arces
Procubuere ; jacent infausto in littore turres
Eversae. Quantum illa metus, quantum illa laborum
Urbs dedit insultans Latio et Laurentibus arvis !
Nunc passim vix relliquias, vix nomina servans,
Obruitur, propriis non agnoscenda ruinis.

« Les murs de Carthage vaincue et ses tours renversées gisent épars sur le rivage fatal. Quelle crainte cette ville n'a-t-elle pas jadis inspirée à Rome ! quels efforts ne nous a-t-elle pas coûtés lorsqu'elle nous insultait jusque dans le Latium et dans les champs de Laurente ! Maintenant on aperçoit à peine ses débris, elle conserve à peine son nom, et ne peut être reconnue à ses propres ruines. »

Pour se retrouver dans ces ruines, il est nécessaire de suivre une marche méthodique. Je suppose donc que le lecteur parte avec moi du fort de La Goulette, lequel, comme on sait et comme je l'ai dit, est situé sur le canal par où le lac de Tunis se dégorge dans la mer. Chevauchant le long du rivage, en se dirigeant est-nord-est, vous trouvez après une demi-heure de chemin, des salines qui remontent vers l'ouest jusqu'à un fragment de mur assez voisin des grandes citernes. Passant entre les salines et la mer, vous commencez à découvrir des jetées qui s'étendent assez loin sous les flots. La mer et les jetées sont à votre droite ; à votre gauche, vous apercevez sur des hauteurs inégales beaucoup de débris ; au pied de ces débris est un bassin de forme ronde assez profond, et qui communiquait autrefois avec la mer par un canal dont on voit encore la trace. Ce bassin doit être, selon moi, le Cothon, ou le port intérieur de Carthage. Les restes des immenses travaux que l'on aperçoit dans la mer indiqueraient, dans ce cas, le môle extérieur. Il me semble même qu'on peut distinguer quelques piles de la levée que Scipion fit construire afin de fermer le port. J'ai remarqué aussi un second canal intérieur, qui sera, si l'on veut, la coupure faite par les Carthaginois lorsqu'ils ouvrirent un autre passage à leur flotte.

Ce sentiment est directement opposé à celui du docteur Shaw, qui place l'ancien port de Carthage au nord et au nord-ouest de la péninsule, dans le marais noyé appelé El-Mersa, ou : le havre. Il suppose que ce port a été bouché par les vents du nord-est et par le limon de la Bagrada. D'Anville, dans sa Géographie ancienne, et Bélidor, dans son Architecture hydraulique, ont suivi cette opinion. Les voyageurs se sont soumis à ces grandes autorités. Je ne sais quelle est à cet

égard l’opinion du savant Italien, dont je n’ai pas vu l’ouvrage[1291].

J’avoue que je suis effrayé d’avoir à combattre des hommes d’un mérite aussi éminent que Shaw et d’Anville. L’un avait vu les lieux, et l’autre les avait devinés, si on me passe cette expression. Une chose cependant m’encourage : M. Humberg, commandant-ingénieur à La Goulette, homme très habile, et qui réside depuis longtemps au milieu des ruines de Carthage, rejette absolument l’hypothèse du savant Anglais. Il est certain qu’il faut se défier de ces prétendus changements de lieux, de ces accidents locaux, à l’aide desquels on explique les difficultés d’un plan qu’on n’entend pas. Je ne sais donc si la Bagrada a pu fermer l’ancien port de Carthage, comme le docteur Shaw le suppose, ni produire sur le rivage d’Utique toutes les révolutions qu’il indique. La partie élevée du terrain au nord et au nord-ouest de l’isthme de Carthage n’a pas, soit le long de la mer, soit dans l’El-Mersa, la moindre sinuosité qui put servir d’abri à un bateau. Pour trouver le Cothon dans cette position, il faut avoir recours à une espèce de trou qui, de l’aveu de Shaw, n’occupe pas cent verges en carré. Sur la mer du sud-est, au contraire, vous rencontrez de longues levées, des voûtes qui peuvent avoir été les magasins, ou même les loges des galères ; vous voyez des canaux creusés de main d’hommes, un bassin intérieur assez grand pour contenir les barques des anciens, et au milieu de ce bassin une petite île.

L’histoire vient à mon secours. Scipion l’Africain était occupé à fortifier Tunis lorsqu’il vit des vaisseaux sortir de Carthage pour attaquer la flotte romaine à Utique (Tite-Live, liv. X). Si le port de Carthage avait été au nord, de l’autre côté de l’isthme, Scipion, placé à Tunis, n’aurait pas pu découvrir les galères des Carthaginois ; la terre cache dans cette partie le golfe d’Utique. Mais si l’on place le port au sud-est, Scipion vit et dut voir appareiller les ennemis.

Quand Scipion l’Emilien entreprit de fermer le port extérieur, il fit commencer la jetée à la pointe du cap de Carthage (App.). Or, le cap de Carthage est à l’orient, sur la baie même de Tunis. Appien ajoute que cette pointe de terre était près du

port ; ce qui est vrai si le port était au sud-est, ce qui est faux si le port se trouvait au nord-ouest. Une chaussée conduite de la plus longue pointe de l'isthme de Carthage pour enclore au nord-ouest ce qu'on appelle l'El-Mersa est une chose absurde à supposer.

Enfin, après avoir pris le Cothon, Scipion attaqua Byrsa, ou la citadelle (Appien) ; le Cothon était donc au-dessous de la citadelle : or, celle-ci était bâtie sur la plus haute colline de Carthage, colline que l'on voit entre le midi et l'orient. Le Cothon placé au nord-ouest aurait été trop éloigné de Byrsa, tandis que le bassin que j'indique est précisément au pied de la colline du sud-est.

Si je m'étends sur ce point plus qu'il n'est nécessaire à beaucoup de lecteurs, il y en a d'autres aussi qui prennent un vif intérêt aux souvenirs de l'histoire, et qui ne cherchent dans un ouvrage que des faits et des connaissances positives. N'est-il pas singulier que dans une ville aussi fameuse que Carthage on en soit à chercher l'emplacement même de ses ports, et que ce qui fit sa principale gloire soit précisément ce qui est le plus oublié ?

Shaw me semble avoir été plus heureux à l'égard du port marqué dans le premier livre de l'Enéide. Quelques savants ont cru que ce port était une création du poète ; d'autres ont pensé que Virgile avait eu l'intention de représenter ou le port d'Ithaque ou celui de Carthagène, ou la baie de Naples ; mais le chantre de Didon était trop scrupuleux sur la peinture des lieux pour se permettre une telle licence ; il a décrit dans la plus exacte vérité un port à quelque distance de Carthage. Laissons parler le docteur Shaw :

« L'Arvah-Reah, l'Aquilaria des anciens, est à deux lieues à l'est-nord-est de Seedy-Doude, un peu au sud du promontoire de Mercure : ce fut là que Curion débarqua les troupes qui furent ensuite taillées en pièces par Saburra. Il y a ici divers restes d'antiquités, mais il n'y en a point qui méritent de l'attention. La montagne située entre le bord de la mer et le village, où il n'y a qu'un demi-mille de distance, est à vingt ou trente pieds au-dessus du niveau de la mer, fort artistement

taillée et percée en quelques endroits pour faire entrer l'air dans les voûtes que l'on y a pratiquées : on voit encore dans ces voûtes, à des distances réglées, de grosses colonnes et des arches pour soutenir la montagne. Ce sont ici les carrières dont parle Strabon, d'où les habitants de Carthage, d'Utique et de plusieurs autres villes voisines, pouvaient tirer des pierres pour leurs bâtiments ; et comme le dehors de la montagne est tout couvert d'arbres, que les voûtes qu'on y a faites s'ouvrent du côté de la mer, qu'il y a un grand rocher de chaque côté de cette ouverture, vis-à-vis de laquelle est l'île d'Aegimurus, et que de plus on y trouve des sources qui sortent du roc et des reposoirs pour les travailleurs, on ne saurait presque douter, vu que les circonstances y répondent si exactement, que ce ne soit ici la caverne que Virgile place quelque part dans le golfe, et dont il fait la description dans les vers suivants, quoiqu'il y ait des commentateurs qui ont cru que ce n'est qu'une pure fiction du poète :

Est in secessu longo locus : insula portum
Efficit objectu laterum ; quibus omnis ab alto
Frangitur, inque sinus scindit sese unda reductos.
Hinc atque hinc vastae rupes geminique minantur
In coelum scopuli, quorum sub vertice late
Aequora tuta silent : tum sylvis scena coruscis
Desuper, horrentique atrum nemus imminet umbra.
Fronte sub adversa, scopulis pendentibus antrum :
Intus aquae dulces, vivoque sedilia saxo,
Nympharum domus, etc.
(Virg., Aeneid., lib. I, v. 159-168.)

À présent que nous connaissons les ports, le reste ne nous retiendra pas longtemps. Je suppose que nous avons continué notre route le long de la mer jusqu'à l'angle d'où sort le promontoire de Carthage. Ce cap, selon le docteur Shaw, ne fut jamais compris dans la cité.

Maintenant nous quittons la mer, et, tournant à gauche, nous parcourons en revenant au midi les ruines de la ville, disposées sur l'amphithéâtre des collines.

Nous trouvons d'abord les débris d'un très grand édifice qui

semble avoir fait partie d’un palais et d’un théâtre. Au-dessus de cet édifice, en montant à l’ouest, on arrive aux belles citernes qui passent généralement pour être les seuls restes de Carthage : elles recevaient peut-être les eaux d’un aqueduc dont on voit des fragments dans la campagne. Cet aqueduc parcourait un espace de cinquante milles, et se rendait aux sources du Zawan[1292] et de Zungar. Il y avait des temples au-dessus de ces sources. Les plus grandes arches de l’aqueduc ont soixante-dix pieds de haut, et les piliers de ces arches emportent seize pieds sur chaque face. Les citernes sont immenses : elles forment une suite de voûtes qui prennent naissance les unes dans les autres, et qui sont bordées, dans toute leur longueur, par un corridor : c’est véritablement un magnifique ouvrage.

Pour aller des citernes publiques à la colline de Byrsa, on traverse un chemin raboteux. Au pied de la colline, on trouve un cimetière et un misérable village, peut-être le Tents de lady Montague[1293]. Le sommet de l’acropole offre un terrain uni, semé de petits morceaux de marbre, et qui est visiblement l’aire d’un palais ou d’un temple. Si l’on tient pour le palais, ce sera le palais de Didon ; si l’on préfère le temple, il faudra reconnaître celui d’Esculape. Là, deux femmes se précipitèrent dans les flammes, l’une pour ne pas survivre à son déshonneur, l’autre à sa patrie.

Soleil, dont les regards embrassent l’univers,
Reine des dieux, témoins de mes affreux revers,
Triple Hécate, pour qui dans l’horreur des ténèbres
Retentissent les airs des hurlements funèbres ;
Pâles filles du Styx, vous tous, lugubres dieux,
Dieux de Didon mourante, écoutez tous mes vœux !
S’il faut qu’enfin ce monstre, échappant au naufrage,
Soit poussé dans le port, jeté sur le rivage ;
Si c’est l’arrêt du sort, la volonté des cieux,
Que du moins assailli d’un peuple audacieux,
Errant dans les climats où son destin l’exile,
Implorant des secours, mendiant un asile,
Redemandant son fils arraché de ses bras,

De ses plus chers amis il pleure le trépas ! …
Qu’une honteuse paix suive une guerre affreuse !
Qu’au moment de régner, une mort malheureuse
L’enlève avant le temps ! Qu’il meure sans secours,
Et que son corps sanglant reste en proie aux vautours !
Voilà mon dernier vœu ! Du courroux qui m’enflamme
Ainsi le dernier cri s’exhale avec mon âme.
Et toi, mon peuple, et toi, prends son peuple en horreur !
Didon au lit de mort te lègue sa fureur !
En tribut à ta reine offre un sang qu’elle abhorre !
C’est ainsi que mon ombre exige qu’on l’honore.
Sors de ma cendre, sors, prends la flamme et le fer,
Toi qui dois me venger des enfants de Teucer !
Que le peuple latin, que les fils de Carthage,
Opposés par les lieux, le soient plus par leur rage !
Que de leurs ports jaloux, que de leurs murs rivaux,
Soldats contre soldats, vaisseaux contre vaisseaux,
Courent ensanglanter et la mer et la terre !
Qu’une haine éternelle éternise la guerre !
(…)
À peine elle achevait, que du glaive cruel
Ses suivantes ont vu partir le coup mortel,
Ont vu sur le bûcher la reine défaillante,
Dans ses sanglantes mains l’épée encore fumante.

Du sommet de Byrsa l’œil embrasse les ruines de Carthage, qui sont plus nombreuses qu’on ne le pense généralement : elles ressemblent à celles de Sparte, n’ayant rien de bien conservé, mais occupant un espace considérable. Je les vis au mois de février ; les figuiers, les oliviers et les caroubiers donnaient déjà leurs premières feuilles ; de grandes angéliques et des acanthes formaient des touffes de verdure parmi les débris de marbre de toutes couleurs. Au loin je promenais mes regards sur l’isthme, sur une double mer, sur des îles lointaines, sur une campagne riante, sur des lacs bleuâtres, sur des montagnes azurées ; je découvrais des forêts, des vaisseaux, des aqueducs, des villages maures, des ermitages

mahométans, des minarets et les maisons blanches de Tunis. Des millions de sansonnets, réunis en bataillons et ressemblant à des nuages, volaient au-dessus de ma tête. Environné des plus grands et des plus touchants souvenirs, je pensais à Didon, à Sophonisbe, à la noble épouse d'Asdrubal ; Je contemplais les vastes plaines où sont ensevelies les légions d'Annibal, de Scipion et de César ; mes yeux voulaient reconnaître l'emplacement d'Utique : hélas ! les débris des palais de Tibère existent encore à Caprée, et l'on cherche en vain à Utique la place de la maison de Caton ! Enfin, les terribles Vandales, les légers Maures passaient tour à tour devant ma mémoire, qui m'offrait pour dernier tableau saint Louis expirant sur les ruines de Carthage. Que le récit de la mort de ce prince termine cet Itinéraire : heureux de rentrer, pour ainsi dire, dans ma patrie, par un antique monument de ses vertus, et de finir au tombeau du roi de sainte mémoire ce long pèlerinage aux tombeaux des grands hommes.

Lorsque saint Louis entreprit son second voyage d'outre-mer, il n'était plus jeune. Sa santé, affaiblie, ne lui permettait ni de rester longtemps à cheval ni de soutenir le poids d'une armure ; mais Louis n'avait rien perdu de la vigueur de l'âme. Il assemble à Paris les grands du royaume ; il leur fait la peinture des malheurs de la Palestine, et leur déclare qu'il est résolu d'aller au secours de ses frères les chrétiens. En même temps il reçoit la croix des mains du légat, et la donne à ses trois fils aînés.

Une foule de seigneurs se croisent avec lui : les rois de l'Europe se préparent à prendre la bannière. Charles de Sicile, Edouard d'Angleterre, Gaston de Béarn, les rois de Navarre et d'Aragon. Les femmes montrèrent le même zèle : la dame de Poitiers, la comtesse de Bretagne, Iolande de Bourgogne, Jeanne de Toulouse, Isabelle de France, Amicie de Courtenay, quittèrent la quenouille que filaient alors les reines, et suivirent leurs maris outre mer.

Saint Louis fit son testament : il laissa à Agnès, la plus jeune de ses filles, dix mille francs pour se marier, et quatre mille francs à la reine Marguerite ; il nomma ensuite deux régents

du royaume, Matthieu, abbé de Saint-Denis, et Simon, sire de Nesle ; après quoi il alla prendre l'oriflamme.

Cette bannière, que l'on commence à voir paraître dans nos armées sous le règne de Louis le Gros, était un étendard de soie attaché au bout d'une lance : il était d'un vermeil samit, à guise de gonfanon à trois queues, et avait autour des houppes de soie verte. On le déposait en temps de paix sur l'autel de l'abbaye de Saint-Denis, parmi les tombeaux des rois, comme pour avertir que de race en race les Français étaient fidèles à Dieu, au prince et à l'honneur. Saint Louis prit cette bannière des mains de l'abbé, selon l'usage. Il reçut en même temps l'escarcelle[1294] et le bourdon[1295] du pèlerin, que l'on appelait alors la consolation et la marque du voyage[1296] : coutume si ancienne dans la monarchie, que Charlemagne fut enterré avec l'escarcelle d'or qu'il avait habitude de porter lorsqu'il allait en Italie.

Louis pria au tombeau des martyrs, et mit son royaume sous la protection du patron de la France. Le lendemain de cette cérémonie, il se rendit pieds nus, avec ses fils, du Palais de Justice à l'église de Notre-Dame. Le soir du même jour il partit pour Vincennes, où il fit ses adieux à la reine Marguerite, gentille, bonne reine, pleine de grand simplece, dit Robert de Sainceriaux ; ensuite il quitta pour jamais ces vieux chênes, vénérables témoins de sa justice et de sa vertu.

« Maintes fois ai vu que le saint homme roi s'allait esbattre au bois de Vincennes, et s'asseyoit au pied d'un chesne, et nous fesoit seoir auprès de lui, et tous ceux qui avaient affaire à lui venaient lui parler sans qu'aucun huissier leur donnast empeschement… Aussi plusieurs fois ay vu qu'au temps d'esté le bon roi venait au jardin de Paris, vestu d'une cotte de camelot, d'un surcot de tiretaine sans manches et d'un mantel par-dessus de sandal noir, et fesoit là estendre des tapis pour nous asseoir auprès de lui, et là fesoit depescher son peuple diligemment comme au bois de Vincennes[1297]. »

Saint-Louis s'embarqua à Aigues-Mortes, le mardi 1er juillet 1270. Trois avis avaient été ouverts dans le conseil du roi avant de mettre à la voile : d'aborder à Saint-Jean-d'Acre,

d’attaquer l’Egypte, de faire une descente à Tunis. Malheureusement saint Louis se rangea au dernier avis par une raison qui semblait assez décisive.

Tunis était alors sous la domination d’un prince que Geoffroy de Beaulieu et Guillaume de Nangis nomment Omar-el-Muley-Moztanca. Les historiens du temps ne disent point pourquoi ce prince feignit de vouloir embrasser la religion des chrétiens ; mais il est assez probable qu’apprenant l’armement des croisés, et ne sachant où tomberait l’orage, il crut le détourner en envoyant des ambassadeurs en France et flattant le saint roi d’une conversion à laquelle il ne pensait point. Cette tromperie de l’infidèle fut précisément ce qui attira sur lui la tempête qu’il prétendait conjurer. Louis pensa qu’il suffirait de donner à Omar une occasion de déclarer ses desseins, et qu’alors une grande partie de l’Afrique se ferait chrétienne à l’exemple de son prince.

Une raison politique se joignait à ce motif religieux : les Tunisiens infestaient les mers ; ils enlevaient les secours que l’on faisait passer aux princes chrétiens de la Palestine ; ils fournissaient des chevaux, des armes et des soldats aux soudans d’Egypte ; ils étaient le centre des liaisons que Bondoc-Dari entretenait avec les Maures de Maroc et de l’Espagne. Il importait donc de détruire ce repaire de brigands, pour rendre plus faciles les expéditions en Terre Sainte.

Saint Louis entra dans la baie de Tunis au mois de juillet 1270. En ce temps-là un prince maure avait entrepris de rebâtir Carthage : plusieurs maisons nouvelles s’élevaient déjà au milieu des ruines, et l’on voyait un château sur la colline de Byrsa. Les croisés furent frappés de la beauté du pays couvert de bois d’oliviers. Omar ne vint point au-devant des Français ; il les menaça au contraire de faire égorger tous les chrétiens de ses États si l’on tentait le débarquement. Ces menaces n’empêchèrent point l’armée de descendre ; elle campa dans l’isthme de Carthage, et l’aumônier d’un roi de France prit possession de la patrie d’Annibal en ces mots : Je vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de Louis, roi de France, son sergent. Ce même lieu avait entendu parler le gétule, le

tyrien, le latin, le vandale, le grec et l’arabe, et toujours les mêmes passions dans des langues diverses.

Saint Louis résolut de prendre Carthage avant d’assiéger Tunis, qui était alors une ville riche, commerçante et fortifiée. Il chassa les Sarrasins d’une tour qui défendait les citernes : le château fut emporté d’assaut, et la nouvelle cité suivit le sort de la forteresse. Les princesses qui accompagnaient leurs maris débarquèrent au port ; et, par une de ces révolutions que les siècles amènent, les grandes dames de France s’établirent dans les ruines des palais de Didon.

Mais la prospérité semblait abandonner saint Louis dès qu’il avait passé les mers, comme s’il eût toujours été destiné à donner aux infidèles l’exemple de l’héroïsme dans le malheur. Il ne pouvait attaquer Tunis avant d’avoir reçu les secours que devait lui amener son frère, le roi de Sicile. Obligé de se retrancher dans l’isthme, l’armée fut attaquée d’une maladie contagieuse qui en peu de jours emporta la moitié des soldats. Le soleil de l’Afrique dévorait des hommes accoutumés à vivre sous un ciel plus doux. Afin d’augmenter la misère des croisés, les Maures élevaient un sable brûlant avec des machines : livrant au souffle du midi cette arène embrasée, ils imitaient pour les chrétiens les effets du kansim ou du terrible vent du désert : ingénieuse et épouvantable invention, digne des solitudes qui en firent naître l’idée, et qui montre à quel point l’homme peut porter le génie de la destruction. Des combats continuels achevaient d’épuiser les forces de l’armée : les vivants ne suffisaient pas à enterrer les morts ; on jetait les cadavres dans les fossés du camp, qui en furent bientôt comblés.

Déjà les comtes de Nemours, de Montmorency et de Vendôme n’étaient plus ; le roi avait vu mourir dans ses bras son fils chéri, le comte de Nevers. Il se sentit lui-même frappé. Il s’aperçut dès le premier moment que le coup était mortel ; que ce coup abattrait facilement un corps usé par les fatigues de la guerre, par les soucis du trône et par ces veilles religieuses et royales que Louis consacrait à son Dieu et à son peuple. Il tâcha néanmoins de dissimuler son mal et de cacher

la douleur qu’il ressentait de la perte de son fils. On le voyait, la mort sur le front, visiter les hôpitaux, comme un de ces Pères de la Merci consacrés dans les mêmes lieux à la rédemption des captifs et au salut des pestiférés. Des œuvres du saint il passait aux devoirs du roi, veillait à la sûreté du camp, montrait à l’ennemi un visage intrépide, ou, assis devant sa tente, rendait la justice à ses sujets comme sous le chêne de Vincennes.

Philippe, fils aîné et successeur de Louis, ne quittait point son père qu’il voyait près de descendre au tombeau. Le roi fut enfin obligé de garder sa tente : alors, ne pouvant plus être lui-même utile à ses peuples, il tâcha de leur assurer le bonheur dans l’avenir en adressant à Philippe cette instruction qu’aucun Français ne lira jamais sans verser des larmes. Il l’écrivit sur son lit de mort. Du Cange parle d’un manuscrit qui paraît avoir été l’original de cette instruction : l’écriture en était grande, mais altérée : elle annonçait la défaillance de la main qui avait tracé l’expression d’une âme si forte.

« Beau fils, la première chose que je t’enseigne et commande à garder, si est que de tout ton cœur tu aimes Dieu. Car sans ce, nul homme ne peut être sauvé. Et garde bien de faire chose qui lui déplaise. Car tu devrais plutôt désirer à souffrir toutes manières de tourments, que de pécher mortellement.

« Si Dieu t’envoie adversité, reçois-la bénignement, et lui en rends grâce : et pense que tu l’as bien desservi, et que le tout te tournera à ton preu. S’il te donne prospérité, si l’en remercie très humblement et garde que pour ce tu n’en sois pas pire par orgueil, ne autrement. Car on ne doit pas guerroyer Dieu de ses dons.

« Prends-toi bien garde que tu aies en ta compagnie prudes gens et loyaux, qui ne soient point pleins de convoitises, soit gens d’église, de religion, séculiers ou autres. Fuis la compagnie des mauvais, et t’efforce d’écouter les paroles de Dieu, et les retiens en ton cœur.

« Aussi fais droiture et justice à chacun, tant aux pauvres comme aux riches. Et à tes serviteurs sois loyal, libéral et raide

de paroles, à ce qu'ils te craignent et aiment comme leur maître. Et si aucune controversité ou action se meut, enquiers-toi jusqu'à la vérité, soit tant pour toi que contre toi. Si tu es averti d'avoir aucune chose d'autrui, qui soit certaine, soit par toi ou par tes prédécesseurs, fais-la rendre incontinent.

« Regarde en toute diligence comment les gens et sujets vivent en paix et en droiture dessous toi, par espécial ès bonnes villes et cités, et ailleurs. Maintiens tes franchises et libertés, esquelles tes anciens les ont maintenues et gardées, et les tiens en faveur et amour.

« Garde-toi d'émouvoir guerre contre hommes chrétiens sans grand conseil, et qu'autrement tu n'y puisses obvier. Si guerre et débats y a entre tes sujets, apaise-les au plus tôt que tu pourras.

« Prends garde souvent à tes baillifs, prévôts et autres officiers, et t'enquiers de leur gouvernement, afin que si chose y a en eux à reprendre, que tu le fasses.

« Et te supplie, mon enfant, que, en ma fin, tu aies de moi souvenance, et de ma pauvre âme ; et me secoures par messes, oraisons, prières, aumônes et bienfaits, par tout ton royaume. Et m'octroie partage et portion en tous tes bienfaits, que tu feras. Et je te donne toute bénédiction que jamais père peut donner à enfant, priant à toute la Trinité du paradis, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qu'ils te gardent et défendent de tous maux ; à ce que nous puissions une fois, après cette mortelle vie, être devant Dieu ensemble, et lui rendre grâce et louange sans fin. »

Tout homme près de mourir, détrompé sur les choses du monde, peut adresser de sages instructions à ses enfants ; mais quand ces instructions sont appuyées de l'exemple de toute une vie d'innocence, quand elles sortent de la bouche d'un grand prince, d'un guerrier intrépide et du cœur le plus simple qui fut jamais, quand elles sont les dernières expressions d'une âme divine qui rentre aux éternelles demeures, alors heureux le peuple qui peut se glorifier en disant :

« L'homme qui a écrit ces instructions était le roi de mes

pères ! »

La maladie faisant des progrès, Louis demanda l'extrême-onction. Il répondit aux prières des agonisants avec une voix aussi ferme que s'il eût donné des ordres sur un champ de bataille. Il se mit à genoux au pied de son lit pour recevoir le saint viatique, et on fut obligé de soutenir par les bras ce nouveau saint Jérôme, dans cette dernière communion. Depuis ce moment il mit fin aux pensées de la terre et se crut acquitté envers ses peuples. Eh ! quel monarque avait jamais mieux rempli ses devoirs ! Sa charité s'étendit alors à tous les hommes : il pria pour les infidèles qui firent à la fois la gloire et le malheur de sa vie ; il invoqua les saints patrons de la France, de cette France si chère à son âme royale. Le lundi matin 25 août, sentant que son heure approchait, il se fit coucher sur un lit de cendre, où il demeura étendu les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel.

On n'a vu qu'une fois et l'on ne reverra jamais un pareil spectacle : la flotte du roi de Sicile se montrait à l'horizon ; la campagne et les collines étaient couvertes de l'armée des Maures. Au milieu des débris de Carthage le camp des chrétiens offrait l'image de la plus affreuse douleur : aucun bruit ne s'y faisait entendre ; les soldats moribonds sortaient des hôpitaux, et se traînaient à travers les ruines, pour s'approcher de leur roi expirant. Louis était entouré de sa famille en larmes, des princes consternés, des princesses défaillantes. Les députés de l'empereur de Constantinople se trouvaient présents à cette scène : ils purent raconter à la Grèce la merveille d'un trépas que Socrate aurait admiré. Du lit de cendre où saint Louis rendait le dernier soupir on découvrait le rivage d'Utique : chacun pouvait faire la comparaison de la mort du philosophe stoïcien et du philosophe chrétien. Plus heureux que Caton, saint Louis ne fut point obligé de lire un traité de l'immortalité de l'âme pour se convaincre de l'existence d'une vie future : il en trouvait la preuve invincible dans sa religion, ses vertus et ses malheurs. Enfin, vers les trois heures de l'après-midi, le roi, jetant un grand soupir, prononça distinctement ces paroles :

« Seigneur, j’entrerai dans votre maison, et je vous adorerai dans votre saint temple[1298] »

Et son âme s’envola dans le saint temple qu’il était digne d’habiter.

On entend alors retentir la trompette des croisés de Sicile : leur flotte arrive pleine de joie et chargée d’inutiles secours. On ne répond point à leur signal. Charles d’Anjou s’étonne et commence à craindre quelque malheur. Il aborde au rivage, il voit des sentinelles, la pique renversée, exprimant encore moins leur douleur par ce deuil militaire que par l’abattement de leur visage. Il vole à la tente du roi son frère : il le trouve étendu mort sur la cendre. Il se jette sur les reliques sacrées, les arrose de ses larmes, baise avec respect les pieds du saint, et donne des marques de tendresse et de regrets qu’on n’aurait point attendues d’une âme si hautaine. Le visage de Louis avait encore toutes les couleurs de la vie, et ses lèvres même étaient vermeilles.

Charles obtint les entrailles de son frère, qu’il fit déposer à Montréal près de Salerne. Le cœur et les ossements du prince furent destinés à l’abbaye de Saint-Denis ; mais les soldats ne voulurent point laisser partir avant eux ces restes chéris, disant que les cendres de leur souverain étaient le salut de l’armée. Il plut à Dieu d’attacher au tombeau du grand homme une vertu qui se manifesta par des miracles. La France, qui ne pouvait se consoler d’avoir perdu sur la terre un tel monarque, le déclara son protecteur dans le ciel. Louis, placé au rang des saints, devint ainsi pour la patrie une espèce de roi éternel. On s’empressa de lui élever des églises et des chapelles plus magnifiques que les simples palais où il avait passé sa vie. Les vieux chevaliers qui l’accompagnèrent à sa première croisade furent les premiers à reconnaître la nouvelle puissance de leur chef :

« Et j’ai fait faire, dit le sire de Joinville, un autel en l’honneur de Dieu et de monseigneur saint Loys. »

La mort de Louis, si touchante, si vertueuse, si tranquille, par où se termine l’histoire de Carthage, semble être un sacrifice de paix offert en expiation des fureurs, des passions

et des crimes dont cette ville infortunée fut si longtemps le théâtre. Je n'ai plus rien à dire aux lecteurs ; il est temps qu'ils rentrent avec moi dans notre commune patrie.

Je quittai M. Devoise, qui m'avait si noblement donné l'hospitalité. Je m'embarquai sur le schooner américain où, comme je l'ai dit, M. Lear m'avait fait obtenir un passage. Nous appareillâmes de La Goulette le lundi 9 mars 1807, et nous fîmes voile pour l'Espagne. Nous primes les ordres d'une frégate américaine dans la rade d'Alger. Je ne descendis point à terre. Alger est bâti dans une position charmante, sur une côte qui rappelle la belle colline du Pausilype. Nous reconnûmes l'Espagne le 19 à sept heures du matin, vers le cap de Gatte, à la pointe du royaume de Grenade. Nous suivîmes le rivage, et nous passâmes devant Malaga. Enfin nous vînmes jeter l'ancre le vendredi saint 27 mars, dans la baie de Gibraltar.

Je descendis à Algésiras le lundi de Pâques. J'en partis le 4 avril pour Cadix, où j'arrivai deux jours après et où je fus reçu avec une extrême politesse par le consul et le vice-consul de France, MM. Leroi et Canclaux. De Cadix je me rendis à Cordoue : j'admirai la mosquée, qui fait aujourd'hui la cathédrale de cette ville. Je parcourus l'ancienne Bétique où les poètes avaient placé le bonheur. Je remontai jusqu'à Andujar, et je revins sur mes pas pour voir Grenade. L'Alhambra me parut digne d'être regardé, même après les temples de la Grèce. La vallée de Grenade est délicieuse, et ressemble beaucoup à celle de Sparte : on conçoit que les Maures regrettent un pareil pays.

Je partis de Grenade pour Aranjuès ; je traversai la patrie de l'illustre chevalier de la Manche, que je tiens pour le plus noble, le plus brave, le plus aimable et le moins fou des mortels. Je vis le Tage à Aranjuès, et j'arrivai le 21 à Madrid.

M. de Beauharnois, ambassadeur de France à la cour d'Espagne, me combla de bontés ; il avait connu autrefois mon malheureux frère, mort sur l'échafaud avec son illustre aïeul[1299]. Je quittai Madrid le 24. Je passai à l'Escurial, bâti par Philippe II sur les montagnes désertes de la Vieille-Castille.

La cour vient chaque année s’établir dans ce monastère, comme pour donner à des solitaires morts au monde le spectacle de toutes les passions et recevoir d’eux ces leçons dont les passions ne profitent jamais. C’est là que l’on voit encore la chapelle funèbre où les rois d’Espagne sont ensevelis, dans des tombeaux pareils, disposés en échelons ; de sorte que toute cette poussière est étiquetée et rangée en ordre comme les curiosités d’un muséum. Il y a des sépulcres vides pour les souverains qui ne sont point encore descendus dans ces lieux.

De l’Escurial je pris ma route pour Ségovie ; l’aqueduc de cette ville est un des plus grands ouvrages des Romains ; mais il faut laisser M. de La Borde nous décrire ces monuments dans son beau Voyage. À Burgos, une superbe cathédrale gothique m’annonça l’approche de mon pays. Je n’oubliai point les cendres du Cid :

Don Rodrigue surtout n’a trait à son visage
Qui d’un homme de cœur ne soit la haute image,
Et sort d’une maison si féconde en guerriers,
Qu’ils y prennent naissance au milieu des lauriers.
… Il adorait Chimène.

À Miranda, je saluai l’Ebre, qui vit le premier pas de cet Annibal dont j’avais si longtemps suivi les traces.

Je traversai Vittoria et les charmantes montagnes de la Biscaye. Le 3 mai je mis le pied sur les terres de France : j’arrivai le 5 à Bayonne, après avoir fait le tour entier de la Méditerranée, visité Sparte, Athènes, Smyrne, Constantinople, Rhodes, Jérusalem, Alexandrie, Le Caire, Carthage, Cordoue, Grenade et Madrid.

Quand les anciens pèlerins avaient accompli le voyage de la Terre Sainte, ils déposaient leur bourdon à Jérusalem, et prenaient pour le retour un bâton de palmier : je n’ai point rapporté dans mon pays un pareil symbole de gloire, et je n’ai point attaché à mes derniers travaux une importance qu’ils ne méritent pas. Il y a vingt ans que je me consacre à l’étude au milieu de tous les hasards et de tous les chagrins, diversa exilia et desertas quaerere terras : un grand nombre de feuilles

de mes livres ont été tracées sous la tente, dans les déserts, au milieu des flots ; j’ai souvent tenu la plume sans savoir comment je prolongerais de quelques instants mon existence ; ce sont là des droits à l’indulgence et non des titres à la gloire. J’ai fait mes adieux aux Muses dans Les Martyrs, et je les renouvelle dans ces *Mémoires*, qui ne sont que la suite ou le commentaire de l’autre ouvrage. Si le ciel m’accorde un repos que je n’ai jamais goûté, je tâcherai d’élever en silence un monument à ma patrie ; si la Providence me refuse ce repos, je ne dois songer qu’à mettre mes derniers jours à l’abri des soucis qui ont empoisonné les premiers. Je ne suis plus jeune, je n’ai plus l’amour du bruit ; je sais que les lettres, dont le commerce est si doux quand il est secret, ne nous attirent au dehors que des orages dans tous les cas, j’ai assez écrit si mon nom doit vivre, beaucoup trop s’il doit mourir.

Notes

Note 1

Voici la description que le Père Babin fait du temple de Minerve :

« Ce temple, qui paraît de fort loin, et qui est l'édifice d'Athènes le plus élevé au milieu de la citadelle, est un chef-d'œuvre des plus excellents architectes de l'antiquité. Il est long d'environ cent vingt pieds et large de cinquante. On y voit trois rangs de voûtes soutenues de fort hautes colonnes de marbre, savoir, la nef et les deux ailes : en quoi il surpasse Sainte-Sophie, bâtie à Constantinople par l'empereur Justinien, quoique d'ailleurs ce soit un miracle du monde. Mais j'ai pris garde que ses murailles par dedans sont seulement encroûtées et couvertes de grandes pièces de marbre, qui sont tombées en quelques endroits des galeries d'en haut, où l'on voit des briques et des pierres qui étaient couvertes de marbre.

« Mais quoique ce temple d'Athènes soit si magnifique pour sa matière, il est encore plus admirable pour sa façon et pour l'artifice qu'on y remarque : Materiam superabat opus. Entre toutes les voûtes, qui sont de marbre, il y en a une qui est la plus remarquable, à cause qu'elle est tout ornée d'autant de belles figures gravées sur le marbre qu'elle en peut contenir.

« Le vestibule est long de la largeur du temple, et large d'environ quatorze pieds, au-dessous duquel il y a une longue voûte plate, qui semble être un riche plancher ou un magnifique lambris, car on y voit de longues pièces de marbre, qui semblent de longues et grosses poutres, qui soutiennent d'autres grandes pièces de même matière, ornées de diverses figures et personnages avec un artifice merveilleux.

« Le frontispice du temple, qui est fort élevé au-dessus de ce vestibule, est tel que j'ai peine à croire qu'il y en ait un si

magnifique et si bien travaillé dans toute la France. Les figures et statues du château de Richelieu, qui est le chef-d'œuvre des ouvriers de ce temps, n'ont rien qui approche de ces belles et grandes figures d'hommes, de femmes et de chevaux, qui parais sent environ au nombre de trente à ce frontispice, et autant à l'autre côté du temple, derrière le lieu où était le grand autel du temps des chrétiens.

« Le long du temple, il y a une allée ou galerie de chaque côté, où l'on passe entre les murailles du temple, et dix-sept fort hautes et fort grosses colonnes cannelées qui ne sont pas d'une seule pièce, mais de diverses grosses pièces de beau martre blanc, mises les unes sur les autres. Entre ces beaux piliers, il y a le long de cette galerie une petite muraille qui laisse entre chaque colonne un lieu qui serait assez long et assez large pour y faire un autel et une chapelle, comme on en voit aux côtés et proche des murailles des grandes églises.

« Ces colonnes servent à soutenir en haut, avec des arcs-boutants, les murailles du temple, et empêchent par dehors qu'elles ne se démantèlent par la pesanteur des voûtes. Les murailles de ce temple sont embellies en haut par dehors, d'une belle ceinture de pierres de marbre, travaillées en perfection, sur lesquelles sont représentés quantité de triomphes ; de sorte qu'on y voit en demi-relief une infinité d'hommes, de femmes, d'enfants, de chevaux et de chariots, représentés sur ces pierres, qui sont si élevées, que les yeux ont peine à en découvrir toutes les beautés, et à remarquer toute l'industrie des architectes et des sculpteurs qui les ont faites. Une de ces grandes pierres a été portée dans la mosquée, derrière la porte, où l'on voit avec admiration quantité de personnages qui y sont représentés avec un artifice non pareil.

« Toutes les beautés de ce temple, que je viens de décrire, sont des ouvrages des anciens Grecs païens. Les Athéniens, ayant embrassé le christianisme, changèrent ce temple de Minerve en une église du vrai Dieu, et y ajoutèrent un trône épiscopal et une chaire de prédicateur, qui y restent encore, des autels qui ont été renversés par les Turcs, qui n'offrent

point de sacrifices dans leurs mosquées. L’endroit du grand autel est encore plus blanc que le reste de la muraille ; les degrés pour y monter sont entiers et magnifiques. »

Cette description naïve du Parthénon, à peu près tel qu’il était du temps de Periclès, ne vaut-elle pas bien les descriptions, plus savantes, que l’on a faites des ruines de ce beau temple ? (N. d. A.)

Note 2

Daniel.

« Cependant les capitaines et lieutenants du roy de Perse Darius, ayant mis une grosse puissance ensemble, l'attendaient au passage de la rivière de Granique. Si estoit nécessaire de combattre là, comme à la barrière de l'Asie pour en gaigner l'entrée ; mais la plupart des capitaines de son conseil craignaient la profondeur de cette rivière et la hauteur de l'autre rive, qui estoit roide et droite, et si ne la pouvait-on gaigner ny y monter sans combattre : et y en avait qui disaient qu'il fallait prendre garde à l'observance ancienne des mois, pour ce que les roys de Macédoine n'avaient jamais accoustumé de mettre leur armée aux champs le mois de juing ; à quoy Alexandre leur respondit qu'il y remédieroit bien, commandant que l'on l'appellast le second mai. Davantage Parmenion estoit d'avis que pour le premier jour il ne fallait rien hasarder, à cause qu'il estoit desja tard ; à quoy il luy respondit que l'Hellespont rougiroit de honte si luy craignait de passer une rivière, veu qu'il venait de passer un bras de mer ; »

Et en disant cela, il entra luy-mesme dedans la rivière avec treize compagnies de gens de cheval, et marcha la teste baissée à l'encontre d'une infinité de traicts que les ennemis lui tirèrent, montant contre-mont d'autre rive, qui estoit couppée et droite, et, qui pis est, toute couverte d'armes, de chevaux et d'ennemis qui l'attendaient en bataille rangée, poulsant les siens à travers le fil de l'eau, qui estoit profonde, et qui courait si roide, qu'elle les emmenoit presque aval, tellement que l'on estimoit qu'il y eust plus de fureur en sa conduite que de bon sens ny de conseil. Ce nonobstant il s'obstina à vouloir passer à toute force, et feit tant qu'à la fin il gaigna l'autre rive à grande peine et grande difficulté : mesmement pour ce que la terre y glissoit à cause de la fange

qu’il y avait. Passé qu’il fust, il fallut aussi tost combattre pesle mesle d’homme à homme, pour ce que les ennemis chargèrent incontinent les premiers passez, avant qu’ils eussent loisir de se ranger en bataille, et leur coururent sus avec grands cris, tenants leurs chevaux bien joints et serrez l’un contre l’autre, et combattirent à coups de javeline premièrement, et puis à coups d’espée, après que les javelines furent brisées. Si se ruèrent plusieurs ensemble tout à coup sur luy, pour ce qu’il estoit facile à remarquer et cognoistre entre tous les autres à son escu, et à la cueue qui pendoit de son armet, à l’entour de laquelle il y avait de costé et d’autre un pennache grand et blanc à merveille. Si fut atteinct d’un coup de javelot au défault de la cuirasse, mais le coup ne percea point ; et comme Roesaces et Spithridates, deux des principaux capitaines persians, s’adressassent ensemble à luy, il se détourna de l’un, et picquant droit à Roesaces, qui estoit bien armé d’une bonne cuirasse, luy donna un si grand coup de javeline, qu’elle se rompit en sa main, et meit aussi tost la main à l’espée ; mais ainsi comme ils estoient accouplez ensemble, Spithridates s’approchant de luy en flanc, se souleva sur son cheval, et luy ramena de toute sa puissance un si grand coup de hache barbaresque, qu’il couppa la creste de l’armet, avec un des costez du pennache, et y feit une telle faulsée, que le tranchant de la hache pénétra jusques aux cheveux : et ainsi comme il en voulait encore donner un autre, le grand Clitus le prévint, qui lui passa une parthisane de part en part à travers le corps, et à l’instant mesme tomba aussi Roesaces, mort en terre d’un coup d’espée que lui donna Alexandre. Or, pendant que la gendarmerie combattait en tel effort, le bataillon des gens de pied macédoniens passa la rivière, et commencèrent les deux batailles à marcher l’une contre l’autre ; mais celle des Perses ne sousteint point courageusement ny longuement, ains se tourna incontinent en fuite, exceptez les Grecs qui estoyent à la soude du roy de Perse, lesquels se retirèrent ensemble dessus une motte, et demandèrent que l’on les prist à mercy ! Mais Alexandre donnant le premier dedans, plus par cholere que de sain jugement, y perdit son cheval, qui luy fut

tué sous luy d’un coup d’espée à travers les flancs. Ce n’estoit pas Bucéphal, ains un autre ; mais tous ceulx qui furent en celle journée tuez ou blecez des siens le furent en cest endroit-là, pour ce qu’il s’opiniastra à combattre obstineement contre hommes agguerriz et desesperez. L’on dit qu’en ceste première bataille il mourut du costé des barbares vingt mille hommes de pied, et deux mille cinq cents de cheval : du costé d’Alexandre Aristobulus escrit qu’il y en eut de morts trente et quatre en tout, dont douze estoyent gens de pied, à tous lesquelz Alexandre voulut, pour honorer leur mémoire, que l’on dressast des images de bronze faictes de la main de Lysippus : et voulant faire part de ceste victoire aux Grecs, il envoya aux Athéniens particulièrement trois cents boucliers de ceulx qui furent gaignez en la bataille, et generalement sur toutes les autres despouilles ; et sur tout le buttin feit mettre ceste tres honorable inscription : Alexandre, fils de Philippus, et les Grecs, exceptez les Lacédémoniens, ont conquis ce buttin sur les barbares habitants en Asie. » (N. d. A.)

Note 4

Contrat passé entre le capitaine Dimitri et M. de Chateaubriand[1300].

Dia tou parontox grammatox geinnetai dhlon oti° cur Catzi Polucarpox tou Lazarou Cabiartzix opou ecei nablwmenhn thn polaca onomati° agiox Iwannhx tou K. Dhmhtriou Steriou apo to Bolo me Wqwmanichn pantieran apo edw dia ton Giafan dia na pigainh toux Catzidoux Rwmaioux, esumfwnisen thn shmeron meta tou mousou Satw Mpriant mpeizantex Frantzezox na tou dwsoun mesa eix to anwqen, carabi mian mixcran camaran na caqish autox cai duw tou douloi mazi, dia na camh to tazidi apo edw eix to giafa, na tou deidoun topon eix to otzach tou capitaniou na mageireuh to faghtou, wson neron creiastei caqe foran, na ton calocitazoun eix wson cairon staqei eix to tazidi, cai cata panta trwpon na ton sucaristisoun cwrx na tou prozeniqh camia enwclhsix. dia nablon authx thx camarax opou einai h anticamera tou capitaniou, cai dia ollaix taix anwqen douleusaix esumfwnisan grosoux eptacwsia hti L : 700 : ta opoia° anwqen mpeizantex ta emetrhsen tou Catzi Polucarpou, cai autox omologei pwx ta elaben, oqen den ecei pleon° capitanox na tou zhta tipotex, oute edw, oute eix to Giafan, otan fqasei cai eceina zemparcartsh. dia touto ai upwscetai twson° rhqeix Catzi Polucarpox nablwcthx caqwx cai ° capitanox na fulazwun olla auta opou upwsceqican cai eix enduzin alhqiax upwgrafan amfwteroi to paron gramma cai to edwsan eix ceirax tou mousou Sato Mriant, opox ecei to curox cai thn iscun en panti cairy cai topw. Kwnstantinopol. 6\18 septembriou 1806.

catzh Policarpox Lazarou bebiono (Signature de Policarpe. — N. d. A.)

caphtan Dhmhtrhx sthrho bebhono (Signature de Démétrius.

— N. d. A.)

O capitan Dimitrix hposcete metamena anef
ez enantiax cerou na min staqh perissotero
apo mian hmera castri cai chou.
elabon ton naba. gro 700 hti eptacosia
catzh Policarpo Lazarou. (Ecrit de la main de Policarpe. — N. d. A.)

Traduction du contrat précédent[1301].

Par le présent contrat, déclare le Hadgi Policarpe de Lazare Caviarzi, nolisateur de la polaque nommée Saint-Jean, commandé par le capitain Dimitry Sterio de Vallo, avec pavillon ottoman pour porter les pellerins grecs d'ici à Jaffa, avoir aujourd'hui contracté avec M. de Chateaubriand, de lui céder une petite chambre dans le susdit batiment, où il puisse se loger lui et deux domestiques à son service ; en outre il lui sera donné une place dans la cheminée du capitain pour faire sa cuisine. On lui fournira de l'eau quand il en aura besoin, et l'on faira tout ce qui sera nécessaire pour le contenter pendant son voyage, sans permettre qu'il soit occasioné aucune molestie tout le temps de sa demeure à bord. — Pour nolis de son passage, et payement de tout service qui doit lui être rendû, se sont convenus la somme de piastres sept-cent N° 700 que M. Chateaubriand a compté audit Policarpe, et lui déclarer de les avoir reçu ; moyennant quoi le capitain ne doit et ne pourra rien autre demander de lui, ni ici, ni à leur arrivée à Jaffa, et lorsqu'il devra se débarquer.

C'est pourquoi ils s'engagent, ce nolisateur et ce capitain, d'observer et remplir les susdits conditions dont ils se sont convenûs, et ont signé tous les deux le présent contrat, qui doit valoir on tout temps, et lieu.

Constantinopli, 6 septembre 1806.

Hadgi Policarpe de Lazare
Noligeateur
Capitain Dimitri Agro
Le susdit cap. s'engage avec moi qu'il ne s'arrêtera devant

les Dardanelles et Scio qu’un jour.

Hadgi Policarpe de Lazare

(N. d. A.)

Note 5

« En arrivant dans l'île, dit le fils d'Ulysse, je sentis un air doux qui rendait les corps lâches et paresseux, mais qui inspirait une humeur enjouée et folâtre. Je remarquai que la campagne, naturellement fertile et agréable, était presque inculte, tant les habitants étaient ennemis du travail. Je vis de tous côtés des femmes et des jeunes filles, vainement parées, qui allaient en chantant les louanges de Vénus se dévouer à son temple. La beauté, les grâces, la joie, les plaisirs, éclataient également sur leurs visages, mais les grâces y étaient affectées : on n'y voyait point une noble simplicité et une pudeur aimable, qui fait le plus grand charme de la beauté. L'air de mollesse, l'art de composer leur visage, leur parure vaine, leur démarche languissante, leurs regards qui semblent chercher ceux des hommes, leur jalousie entre elles pour allumer de grandes passions, en un mot, tout ce que je voyais dans ces femmes me semblait vil et méprisable : à force de vouloir plaire elles me dégoûtaient.

« On me conduisit au temple de la déesse : elle en a plusieurs dans cette île ; car elle est particulièrement adorée à Cythère, à Idalie et à Paphos. C'est à Cythère que je fus conduit. Le temple est tout de marbre ; c'est un parfait péristyle ; les colonnes sont d'une grosseur et d'une hauteur qui rendent cet édifice très majestueux : au-dessus de l'architrave et de la frise sont, à chaque face, de grands frontons où l'on voit en bas-relief toutes les plus agréables aventures de la déesse. À la porte du temple est sans cesse une foule de peuples qui viennent faire leurs offrandes.

« On n'égorge jamais dans l'enceinte du lieu sacré aucune victime ; on n'y brûle point, comme ailleurs, la graisse des génisses et des taureaux ; on n'y répand jamais leur sang : on présente seulement devant l'autel les bêtes qu'on offre, et on n'en peut offrir aucune qui ne soit jeune, blanche, sans défaut

et sans tache : on les couvre de bandelettes de pourpre brodées d’or ; leurs cornes sont dorées et ornées de bouquets et de fleurs odoriférantes. Après qu’elles ont été présentées devant l’autel, on les renvoie dans un lieu écarté, où elles sont égorgées pour les festins des prêtres de la déesse.

« On offre aussi toutes sortes de liqueurs parfumées et du vin plus doux que le nectar. Les prêtres sont revêtus de longues robes blanches avec des ceintures d’or et des franges de même au bas de leurs robes. On brûle, nuit et jour, sur les autels, les parfums les plus exquis de l’Orient, et ils forment une espèce de nuage qui monte vers le ciel. Toutes les colonnes du temple sont ornées de festons pendants ; tous les vases qui servent aux sacrifices sont d’or : un bois sacré de myrtes environne le bâtiment. Il n’y a que de jeunes garçons et de jeunes filles d’une rare beauté qui puissent présenter les victimes aux prêtres, et qui osent allumer le feu des autels. Mais l’impudence et la dissolution déshonorent un temple si magnifique. » (Télémaque.) – N. d. A.

Note 6

« Toute l'étendue de Jérusalem est environnée de hautes montagnes ; mais c'est sur celle de Sion que doivent être les sépulcres de la famille de David, dont on ignore le lieu. En effet, il y a quinze ans qu'un des murs du Temple, que j'ai dit être sur la montagne de Sion, croula. Là-dessus, le patriarche donna ordre à un prêtre de le réparer des pierres qui se trouvaient dans le fondement des murailles de l'ancienne Sion. Pour cet effet, celui-ci fit marché avec environ vingt ouvriers, entre lesquels il se trouva deux hommes amis et de bonne intelligence. L'un d'eux mena un jour l'autre dans sa maison pour lui donner à déjeuner. Etant revenus après avoir mangé ensemble, l'inspecteur de l'ouvrage leur demanda la raison pourquoi ils étaient venus si tard, auquel ils répondirent qu'ils compenseraient cette heure de travail par une autre. Pendant donc que le reste des ouvriers furent à dîner, et que ceux-ci faisaient le travail qu'ils avaient promis, ils levèrent une pierre qui bouchait l'ouverture d'un antre, et se dirent l'un à l'autre : Voyons s'il n'y a pas là-dessous quelque trésor caché. Après y être entrés, ils avancèrent jusqu'à un palais soutenu par des colonnes de martre, et couvert de feuilles d'or et d'argent. Au-devant il y avait une table avec un sceptre et une couronne dessus : c'était là le sépulcre de David, roi d'Israël ; celui de Salomon, avec les mêmes ornements, était à la gauche, aussi bien que plusieurs autres rois de Juda et de la famille de David, qui avaient été enterrés en ce lieu. Il s'y trouva aussi des coffres fermés, mais on ignore encore ce qu'ils contenaient. Les deux ouvriers ayant voulu pénétrer dans le palais, il s'éleva un tourbillon de vent qui, entrant par l'ouverture de l'antre, les renversa par terre, où ils demeurèrent, comme s'ils eussent été morts, jusqu'au soir. Un autre souffle de vent les réveilla, et ils entendirent une vois semblable à celle d'un homme, qui leur dit : Levez-vous, et sortez de ce lieu. La

frayeur dont ils étaient saisis les fit retirer en diligence, et ils rapportèrent tout ce qui leur était arrivé au patriarche, qui le leur fit répéter en présence d'Abraham de Constantinople, le Pharisien, et surnommé le Pieux, qui demeurait alors à Jérusalem. Il l'avait envoyé chercher pour lui demander quel était son sentiment là-dessus ; à quoi il répondit que c'était le lieu de la sépulture de la maison de David, destiné pour les rois de Juda. Le lendemain, on trouva ces deux hommes couchés dans leurs lits, et fort malades de la peur qu'ils avaient eue. Ils refusèrent de retourner dans le même lieu, à quel prix que ce fût, assurant qu'il n'était pas permis à aucun mortel de pénétrer dans un lieu dont Dieu défendait l'entrée ; de sorte qu'elle a été bouchée par le commandement du patriarche, et la vue en a été ainsi cachée jusque aujourd'hui. »

Cette histoire paraît être renouvelée de celle que raconte Josèphe au sujet du même tombeau. Hérode le Grand ayant voulu faire ouvrir le cercueil de David, il en sortit une flamme qui l'empêcha de poursuivre son dessein. (N. d. A.)

Note 7

« À peine, dit Massillon, l'âme sainte du Sauveur a-t-elle ainsi accepté le ministère sanglant de notre réconciliation, que la justice de son Père commence à le regarder comme un homme de péché. Dès lors il ne voit plus en lui son Fils bien aimé, en qui il avait mis toute sa complaisance ; il n'y voit plus qu'une hostie d'expiation et de colère, chargée de toutes les iniquités du monde, et qu'il ne peut plus se dispenser d'immoler à toute la sévérité de sa vengeance. Et c'est ici que tout le poids de sa justice commence à tomber sur cette âme pure et innocente : c'est ici où Jésus-Christ, comme le véritable Jacob, va lutter toute la nuit contre la colère d'un Dieu même, et où va se consommer par avance son sacrifice, mais d'une manière d'autant plus douloureuse que son âme sainte va expirer, pour ainsi dire, sous les coups de la justice d'un Dieu irrité, au lieu que sur le Calvaire elle ne sera livrée qu'à la fureur et à la puissance des hommes. (…)

« L'âme sainte du Sauveur, pleine de grâce, de vérité et de lumière ; ah ! elle voit le péché dans toute son horreur ; elle en voit le désordre, l'injustice, la tache immortelle ; elle en voit les suites déplorables : la mort, la malédiction, l'ignorance, l'orgueil, la corruption, toutes les passions, de cette source fatale nées et répandues sur la terre. En ce moment douloureux, la durée de tous les siècles se présente à elle : depuis le sang d'Abel jusqu'à la dernière consommation, elle voit une tradition non interrompue de crimes sur la terre ; elle parcourt cette histoire affreuse de l'univers, et rien n'échappe aux secrètes horreurs de sa tristesse ; elle y voit les plus monstrueuses superstitions établies parmi les hommes : la connaissance de son père effacée ; les crimes infâmes érigés en divinités ; les adultères, les incestes, les abominations avoir leurs temples et leurs autels ; l'impiété et l'irréligion devenues le parti des plus modérés et des plus sages. Si elle se tourne

vers les siècles des chrétiens, elle y découvre les maux futurs de son Église : les schismes, les erreurs, les dissensions qui devaient déchirer le mystère précieux de son unité, les profanations de ses autels, l'indigne usage des sacrements, l'extinction presque de sa foi, et les mœurs corrompues du paganisme rétablies parmi ses disciples. (…)

« Aussi cette âme sainte, ne pouvant plus porter le poids de ses maux, et retenue d'ailleurs dans son corps par la rigueur de la justice divine, triste Jusqu'à la mort, et ne pouvant mourir, hors d'état et de finir ses peines et de les soutenir, semble combattre, par les défaillances et les douleurs de son agonie, contre la mort et contre la vie ; et une sueur de sang qu'on voit couler à terre est le triste fruit de ses pénibles efforts : Et factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis decurrentis in terram. Père juste, fallait-il encore du sang à ce sacrifice intérieur de votre Fils ? N'est-ce pas assez qu'il doive être répandu par ses ennemis ? Faut-il que votre justice se hâte, pour ainsi dire, de le voir répandre ? » (N. d. A.)

Note 8

La destruction de Jérusalem, prédite et pleurée par Jésus-Christ, mérite bien qu'on s'y arrête. Ecoutons Josèphe, témoin oculaire de cet événement. La ville étant prise, un soldat met le feu au Temple.

« Lorsque le feu dévorait ainsi ce superbe Temple, les soldats, ardents au pillage, tuaient tous ceux qu'ils y rencontraient. Ils ne pardonnaient ni à l'âge ni à la qualité : les vieillards aussi bien que les enfants, et les prêtres comme les laïques, passaient par le tranchant de l'épée : tous se trouvaient enveloppés dans ce carnage général, et ceux qui avaient recours aux prières n'étaient pas plus humainement traités que ceux qui avaient le courage de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les gémissements des mourants se mêlaient au bruit du pétillement du feu, qui gagnait toujours plus avant ; et l'embrasement d'un si grand édifice, joint à la hauteur de son assiette, faisait croire à ceux qui ne le voyaient que de loin que toute la ville était en feu.

« On ne saurait rien imaginer de plus terrible que le bruit dont l'air retentissait de toutes parts ; car quel n'était pas celui que faisaient les légions romaines dans leur fureur ? Quels cris ne jetaient pas les factieux qui se voyaient environnés de tous côtés du fer et du feu ? Quelle plainte ne faisait point ce pauvre peuple qui, se trouvant alors dans le Temple, était dans une telle frayeur, qu'il se jetait, en fuyant, au milieu des ennemis ! Et quelles voix confuses ne poussait point jusqu'au ciel la multitude de ceux qui, de dessus la montagne opposée au Temple, voyaient un spectacle si affreux ! Ceux même que la faim avait réduits à une telle extrémité que la mort était prête à leur fermer pour jamais les yeux, apercevant cet embrasement du Temple, rassemblaient tout ce qui leur restait de forces pour déplorer un si étrange malheur ; et les échos des montagnes d'alentour et du pays qui est au delà du

Jourdain redoublaient encore cet horrible bruit ; mais quelque épouvantable qu'il fût, les maux qui le causaient l'étaient encore davantage. Ce feu qui dévorait le Temple était si grand et si violent, qu'il semblait que la montagne même sur laquelle il était assis brûlât jusque dans ses fondements. Le sang coulait en telle abondance, qu'il paraissait disputer avec le feu à qui s'étendrait davantage. Le nombre de ceux qui étaient tués surpassait celui de ceux qui les sacrifiaient à leur colère et à leur vengeance ; toute la terre était couverte de corps morts ; et les soldats marchaient dessus pour suivre par un chemin si effroyable ceux qui s'enfuyaient. (…)

« Quatre ans avant le commencement de la guerre, lorsque Jérusalem était encore dans une profonde paix et dans l'abondance, Jésus, fils d'Ananus, qui n'était qu'un simple paysan, étant venu à la fête des Tabernacles, qui se célèbre tous les ans dans le Temple en l'honneur de Dieu, cria :

« Voix du côté de l'orient ; voix du côté de l'occident ; voix du côté des quatre vents ; voix contre Jérusalem et contre le Temple ; voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées ; voix contre tout le peuple. » Et il ne cessait point, jour et nuit, de courir par toute la ville en répétant la même chose. Quelques personnes de qualité, ne pouvant souffrir les paroles d'un si mauvais présage, le firent prendre et extrêmement fouetter. (…)

« Mais à chaque coup qu'on lui donnait, il répétait d'une voix plaintive et lamentable :

« Malheur ! malheur sur Jérusalem ! » (…)

« Quand Jérusalem fut assiégée, on vit l'effet de ses prédictions. Et faisant alors le tour des murailles de la ville, il se mit encore à crier :

« Malheur ! malheur sur la ville ! malheur sur le peuple ! malheur sur le Temple ! »

À quoi ayant ajouté :

« Et malheur sur moi ! »

Une pierre poussée par une machine le porta par terre, et il rendit l'esprit en proférant ces mêmes mots. » (N. d. A.)

Note 9

« On verra, dit encore Massillon, le Fils de l'Homme parcourant des yeux, du haut des airs, les peuples et les nations confondus et assemblés à ses pieds, relisant dans ce spectacle l'histoire de l'univers, c'est-à-dire des passions ou des vertus des hommes : on le verra rassembler ses élus des quatre vents, les choisir de toute langue, de tout état, de toute nation. réunir les enfants d'Israël dispersés dans l'univers ; exposer l'histoire sécrète d'un peuple saint et nouveau ; produire sur la scène des héros de la foi jusque là inconnus au monde ; ne plus distinguer les siècles par les victoires des conquérants, par l'établissement ou la décadence des empires, par la politesse ou la barbarie des temps, par les grands hommes qui ont paru dans chaque âge, mais par les divers triomphes de la grâce, par les victoires cachées des justes sur leurs passions, par l'établissement de son règne dans un cœur, par la fermeté héroïque d'un fidèle persécuté.

« La disposition de l'univers ainsi ordonnée ; tous les peuples de la terre ainsi séparés ; chacun immobile à la place qui lui sera tombée en partage ; la surprise, la terreur, le désespoir, la confusion, peints sur le visage des uns ; sur celui des autres la joie, la sérénité, la confiance ; les yeux des justes levés en haut vers le Fils de l'Homme, d'où ils attendent leur délivrance, ceux des impies fixés d'une manière affreuse sur la terre, et perçant presque les abîmes de leurs regards, comme pour y marquer déjà la place qui leur est destinée. » (N. d. A.)

Note 10

Bossuet a renfermé toute cette histoire en quelques pages, mais ces pages sont sublimes :

« Cependant la jalousie des pharisiens et des prêtres le mène à un supplice infâme ; ses disciples l'abandonnent ; un d'eux le trahit ; le premier et le plus zélé de tous le renie trois fois. Accusé devant le conseil, il honore jusqu'à la fin le ministère des prêtres et répond en termes précis au pontife qui l'interrogeait juridiquement ; mais le moment était arrivé où la synagogue devait être réprouvée. Le pontife et tout le conseil condamnent Jésus-Christ, parce qu'il se disait le Christ, Fils de Dieu. Il est livré à Ponce-Pilate, président romain : son innocence est reconnue par son juge, que la politique et l'intérêt font agir contre sa conscience : le Juste est condamné à mort : le plus grand de tous les crimes donne lieu à la plus parfaite obéissance qui fut jamais : Jésus, maître de sa vie et de toutes choses, s'abandonne volontairement à la fureur des méchants et offre ce sacrifice qui devait être l'expiation du genre humain. À la croix, il regarde dans les prophéties ce qui lui restait à faire : il l'achève et dit enfin :

« Tout est consommé. »

« À ce mot, tout change dans le monde : la loi cesse, les figures passent, les sacrifices sont abolis par une oblation plus parfaite. Cela fait, Jésus-Christ expire avec un grand cri : toute la nature s'émeut ; le centurion qui le gardait, étonne d'une telle mort, s'écrie qu'il est vraiment le Fils de Dieu, et les spectateurs s'en retournent frappant leur poitrine. Au troisième jour il ressuscite ; il paraît aux siens qui l'avaient abandonné et qui s'obstinaient à ne pas croire sa résurrection. Ils le voient, ils lui parlent, ils le touchent, ils sont convaincus. (…)

« Sur ce fondement, douze pécheurs entreprennent de convertir le monde entier, qu'ils voient si opposé aux lois qu'ils avaient à lui prescrire et aux vérités qu'ils avaient à lui

annoncer. lis ont ordre de commencer par Jérusalem, et de là de se répandre par toute la terre, pour instruire toutes les nations et les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Jésus-Christ leur promet d’être avec eux jusqu’à la consommation des siècles, et assure par cette parole la perpétuelle durée du ministère ecclésiastique. Cela dit, il monte aux cieux en leur présence. » (N. d. A.)

Note 11

« Voyant le roi qui avait la maladie de l'ost et la menaison, comme les autres que nous laissions, se fût bien garanti s'il eût voulu ès grands gallées ; mais il disait qu'il aimait mieux mourir que laisser son peuple : il nous commença à hucher et à crier que demeurassions, et nous tiroit de bons garrots pour nous faire demourer jusqu'à ce qu'il nous donnast congé de nager. Or je vous lerray ici, et vous diray la façon et manière comme fut prins le roi, ainsi que luy-mesme me conta. Je luy ouy dire qu'il avait laissé ses gens d'armes et sa bataille, et s'estoit mis lui et messire Geoffroy de Sergine en la bataille de messire Gaultier de Châtillon, qui faisait l'arrière-garde. Et estoit le roi monté sur un petit coursier, une housse de soie vêtue ; et ne lui demoura, ainsi que lui ay depuis oy dire, de tous ses gens d'armes, que le bon chevalier messire Geoffroy de Sergine, lequel se rendit jusques à une petite ville nommée Casel, là où le roi fut prins. Mais avant que les Turcs le pussent voir, lui oy conter que messire Geoffroy de Sergine le deffendoit en la façon que le bon serviteur deffend le hanap de son seigneur, de peur des mouches. Car toutes les fois que les Sarrasins l'approchaient, messire Geoffroy le deffendoit à grands coups d'épée et de pointe, et ressemblait sa force lui être doublée d'outre moitié, et son preux et hardi courage. Et à tous les coups les chassait de dessus le roi. Et ainsi l'emmena jusqu'au lieu de Casel, et là fut descendu au giron d'une bourgeoise qui était de Paris. Et là le cuidèrent voir passer le pas de mort, et n'espéraient point que jamais il peust passer celui jour sans mourir[1302]. »

C'était déjà un coup assez surprenant de la fortune que d'avoir livré un des plus grands rois que la France ait eus aux mains d'un jeune soudan d'Egypte, dernier héritier du grand Saladin. Mais cette fortune, qui dispose des empires, voulant, pour ainsi dire, montrer en un jour l'excès de sa puissance et

de ses caprices, fit égorger le roi vainqueur sous les veux du roi vaincu.

« Et ce voyant le soudan, qui estoit encore jeune, et la malice qui avait été inspirée contre sa personne, il s'enfuit en sa haute tour, qu'il avait près de sa chambre, dont j'ay devant parlé. Car ses gens mesme de la Haulequa lui avaient jà abattu tous ses pavillons, et environnoient cette tour, où il s'en estoit fui. Et dedans la tour il y avait trois de ses évêques, qui avaient mangé avec lui, qui lui escrivirent qu'il descendist. Et il leur dit que volontiers il descendroit, mais qu'ils l'assurassent. Ils lui répondirent que bien le feraient descendre par force, et malgré lui ; et qu'il n'estoit mye encore à Damiète. Et tantôt ils vont jecter le feu gregeois dedans cette tour, qui estoit seulement de perches de sapins et de toile, comme j'ay devant dit. Et incontinent fut embrasée la tour. Et vous promets que jamais ne vis plus beau feu ne plus soudain. Quand le sultan vit que le feu le pressoit, il descendit par la voie du Prael, dont j'ay devant parlé, et s'enfuit vers le fleuve ; et en s'enfuyant, l'un des chevaliers de la Haulequa le férit d'un grand glaive parmi les costes, et il se jecte à tout le glaive dedans le fleuve. Et après lui descendirent environ de neuf chevaliers, qui le tuerent là dans le fleuve, assez près de notre gallée. Et quand le soudan fut mort, l'un desdits chevaliers, qui avait nom Faracataie, le fendit, et lui tira le cœur du ventre. Et lors il s'en vint au roi, sa main toute ensanglantée, et lui demanda :

« Que me donneras-tu, dont j'ay occis ton ennemi qui t'eust fait mourir s'il eust vécu ? » Et à ceste demande ne lui répondit oncques un seul mot le bon roi saint Louis. » (N. d. A.)

Note 12

Le tableau du royaume de Jérusalem tracé par l'abbé Guénée mérite d'être rapporté. Il y aurait de la témérité à vouloir refaire un ouvrage qui ne pèche que par des omissions volontaires. Sans doute l'auteur, ne pouvant pas tout dire, s'est contenté des principaux traits.

« Ce royaume s'étendait, dit-il, du couchant au levant, depuis la mer Méditerranée jusqu'au désert de l'Arabie, et du midi au nord, depuis le fort de Darum au delà du torrent d'Egypte jusqu'à la rivière qui coule entre Bérith et Biblos. Ainsi, il comprenait d'abord les trois Palestines, qui avaient pour capitales : la première, Jérusalem ; la deuxième, Césarée maritime ; et la troisième, Bethsan, puis Nazareth : il comprenait en outre tout le pays des Philistins, toute la Phénicie, avec la deuxième et la troisième Arabie, et quelques parties de la première.

« Cet État, disent les Assises de Jérusalem, avait deux chefs seigneurs, l'un spirituel et l'autre temporel : le patriarche était le seigneur spirituel, et le roi le seigneur temporel.

« Le patriarche étendait sa juridiction sur les quatre archevêchés de Tyr, de Césarée, de Nazareth et de Krak ; il avait pour suffragants les évêques de Bethléem, de Lyde et d'Hébron ; de lui dépendaient encore les six abbés de Mont-Sion, de la Latine, du Temple, du Mont-Olivet, de Josaphat et de Saint-Samuel ; le prieur du Saint-Sépulcre, et les trois abbesses de Notre-Dame-la-Grande, de Sainte-Anne et de Saint-Ladre.

« Les archevêques avaient pour suffragants : celui de Tyr, les évêques de Bérith, de Sidon, de Panéas et de Ptolémaïs ; celui de Césarée, l'évêque de Sébaste ; celui de Nazareth, l'évêque de Tibériade et le prieur du Mont-Tabor ; celui de Krak, l'évêque du Mont-Sinaï.

« Les évêques de Saint-Georges, de Lyde et d'Acre, avaient sous leur juridiction : le premier, les deux abbés de Saint-

Joseph-d’Arimathie et de Saint-Habacuc, les deux prieurs de Saint-Jean-l’Evangéliste et de Sainte-Catherine du Mont-Gisart, avec l’abbesse des Trois-Ombres ; le deuxième, la Trinité et les Repenties.

« Tous ces évêchés, abbayes, chapitres, couvents d’hommes et de femmes, paraissent avoir eu d’assez grands biens, à en juger par les troupes qu’ils étaient obliges de fournir à ! État. Trois ordres surtout, religieux et militaires tout à la fois, se distinguaient par leur opulence ; ils avaient dans le pays des terres considérables, des châteaux et des villes.

« Outre les domaines que le roi possédait en propre, comme Jérusalem, Naplouse, Acre, Tyr et leurs dépendances, on comptait dans le royaume quatre grandes baronnies ; elles comprenaient, la première, les comtés de Jafa et d’Ascalon, avec les seigneuries de Rama, de Mirabel et d’Ybelin ; la deuxième, la principauté de Galilée ; la troisième, les seigneuries de Sidon, de Césarée et de Bethsan ; la quatrième, les seigneuries de Krak, de Montréal et d’Hébron. Le comté de Tripoli formait une principauté à part, dépendante mais distinguée du royaume de Jérusalem.

« Un des premiers soins des rois avait été de donner un Code à leur peuple. de sages hommes furent chargés de recueillir les principales lois des différents pays d’où étaient venus les croisés, et d’en former un corps de législation, d’après lequel les affaires civiles et criminelles seraient jugées On établit deux cours de justice : la haute pour les nobles, l’autre pour la bourgeoisie et toute la roture. Les Syriens obtinrent d’être jugés suivant leurs propres lois.

« Les différents seigneurs, tels que les comtes de Jafa, les seigneurs d’Ybelin, de Césarée, de Caïfas, de Krak, l’archevêque de Nazareth, etc., eurent leurs cours et justice ; et les principales villes, Jérusalem, Naplouse, Acre, Jafa, Césarée, Bethsan, Hébron, Gades, Lyde, Assur, Panéas, Tibériade Nazareth, etc., leurs cours et justices bourgeoises : les justices seigneuriales et bourgeoises, au nombre d’abord de vingt à trente de chaque espèce augmentèrent à proportion que l’État s’agrandissait.

« Les baronnies et leurs dépendances étaient chargées de fournir deux mille cavaliers ; les villes de Jérusalem, d'Acre et de Naplouse en devaient six cent soixante-six, et cent treize sergents ; les cités de Tyr, de Césarée, d'Ascalon, de Tibériade, mille sergents.

« Les églises, évêques, abbés, chapitres, etc., devaient en donner environ sept mille, savoir : le patriarche, l'église du Saint-Sépulcre, l'évêque de Tibériade, et l'abbé du Mont-Tabor, chacun six cents ; l'archevêque de Tyr et l'évêque de Tibériade, chacun cinq cent cinquante ; les évêques de Lyde et de Bethléem, chacun deux cents ; et les autres, à proportion de leurs domaines.

« Les troupes de l'État réunies firent d'abord une armée de dix à douze mille hommes ; on les porta ensuite à quinze ; et quand Lusignan fut défait par Saladin, son armée montait à près de vingt-deux mille hommes, toutes troupes du royaume.

« Malgré les dépenses et les pertes qu'entraînaient des guerres presque continuelles, les impôts étaient modérés, l'abondance régnait dans le pays, le peuple se multipliait, les seigneurs trouvaient dans leurs fiefs de quoi se dédommager de ce qu'ils avaient quitté en Europe ; et Baudouin du Bourg lui-même ne regretta pas longtemps son riche et beau comté d'Edesse. » (N. d. A.)

Note 13

J'aurais pu piller les *Mémoires de l'abbé Guénée* sans en rien dire, à l'exemple de tant d'auteurs qui se donnent l'air d'avoir puisé dans les sources quand ils n'ont fait que dépouiller des savants dont ils taisent le nom. Ces fraudes sont très faciles aujourd'hui, car dans ce siècle de lumières l'ignorance est grande. On commence par écrire sans avoir rien lu, et l'on continue ainsi toute sa vie. Les véritables gens de lettres gémissent en voyant cette nuée de jeunes auteurs qui auraient peut-être du talent s'ils avaient quelques études. Il faudrait se souvenir que Boileau lisait Longin dans l'original, et que Racine savait par cœur le Sophocle et l'Euripide grecs. Dieu nous ramène au siècle des pédants ! Trente Vadius ne feront jamais autant de mal aux lettres qu'un écolier en bonnet de docteur.

Je ne puis cependant m'empêcher de donner ici un calcul qui faisait partie de mon travail ; il est tiré de l'Itinéraire de Benjamin de Tudèle. Ce juif espagnol avait parcouru la terre au XIIIe siècle pour déterminer l'état du peuple hébreu dans le monde connu[1303]. J'ai relevé, la plume à la main, les nombres donnés par le voyageur, et j'ai trouvé sept cent soixante-huit mille cent soixante-cinq juifs dans l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Il est vrai que Benjamin parle des juifs d'Allemagne sans en citer le nombre, et qu'il se tait sur les juifs de Londres et de Paris. Portons la somme totale à un million d'hommes ; ajoutons à ce million d'hommes un million de femmes et deux millions d'enfants, nous aurons quatre millions d'individus pour la population juive au XIIIe siècle. Selon la supputation la plus probable, la Judée proprement dite, la Galilée, la Palestine ou l'Idumée, comptaient du temps de Vespasien environ six ou sept millions d'habitants ; quelques auteurs portent ce nombre beaucoup plus haut : au seul siège de Jérusalem par Titus il périt onze cent mille Juifs. La population juive aurait donc été

au XIIIe siècle le sixième de ce qu'elle était avant sa dispersion. Voici le tableau tel que je l'ai composé d'après l'Itinéraire de Benjamin. Il est curieux d'ailleurs pour la géographie du moyen âge ; mais les noms des lieux y sont souvent estropiés, par le voyageur : l'original hébreu a dû se refuser à leur véritable orthographe dans certaines lettres ; Arias Montanus a porté de nouvelles altérations dans la version latine, et la traduction française achève de défigurer ces noms :

Villes..... Juifs.
Barcelone..... 4 chefs
Narbonne..... 300
Bidrasch..... 3 chefs
Montpellier..... 6 chefs
Lunel..... 300
Beaucaire..... 40
Saint-Gilles..... 100
Arles..... 200
Marseille..... 300
Gènes..... 20
Lucques..... 40
Rome..... 200
Capoue..... 300
Naples..... 500
Salerne..... 600
Malfi..... 20
Bénévent..... 200
Malchi..... 200
Ascoli..... 40
Trani..... 200
Tarente..... 300
Bardenis..... 10
Otrante..... 500
Corfou..... 1
Leptan..... 100
Achilon..... 10
Patras..... 50

Lépante..... 100
Crissa..... 200
Corinthe..... 300
Thèbes..... 2000
Egrifou..... 100
Jabustérisa..... 100
Sinon-Potamon..... 40
Gardegin (quelques juifs).
Armilon..... 500
Bissine..... 100
Séleucie..... 500
Mitricin..... 20
Darman..... 140
Canisthol..... 20
Constantinople..... 1000
Doroston..... 100
Galipoline..... 200
Galas..... 50
Mitylen (une université).
Giham..... 500
Ismos..... 300
Rhodes..... 500
Dophros (assemblée de juifs).
Laodicée..... 200
Gébal..... 120
Birot..... 40
Sidon..... 20
Tyr..... 500
Akadi..... 100
Césarée..... 10
Luz..... 1
Bethgebarin..... 3
Torondolos (autrefois Sunam) 30
Nob..... 2
Ramas..... 3
Joppé..... 1
Ascalon..... 240

Dans la même ville, juifs samaritains..... 300
Ségura..... 1
Tibériade..... 50
Timin..... 20
Ghalmal..... 50
Damas..... 3000
Thadmur..... 4000
Siha..... 1500
Kelagh-Geher..... 2000
Dakia..... 700
Hharan..... 700
Achabor..... 2000
Nisibis..... 1000
Gezir-Ben Ghamar..... 4000
Al-Mutsal (autrefois Assur)7000
Rahaban..... 2000
Karkésia..... 5000
Al-Jobar..... 2000
Hhardan..... 15000
Ghukbéran..... 10000
Bagdad..... 1000
Géhiaga..... 5000
Dans un lieu à vingt pas de Géhiaga..... 20000
Hhilan..... 10000
Naphahh..... 200
Alkotsonath..... 300
Rupha..... 7000
Séphitbib (une synagogue).
Juifs qui habitent dans les villes et autres lieux
du pays de Théma..... 300000
Chibar..... 50000
Vira, fleuve du pays d'Eliman (au bord) 3000
Néasat..... 7000
Bostan..... 1000
Samura..... 1500
Chuzsetham..... 7000
Robard-Bar..... 2000

Vaanath..... 4000
Pays de Molhhaath (deux synagogues).
Charian..... 25000
Hhamdan..... 50000
Tabarethan..... 4000
Asbaham..... 15000
Scaphas..... 10000
Ginat..... 8000
Samareant..... 50000

Dans les montagnes de Nisbon, appartenant au roi de Perse, on dit qu'il y a quatre tribus d'Israel, savoir : Dan, Zabulon, Aser et Nephtali.

Cherataan..... 500
Kathiphan..... 50000
Pays de Haalam (les juifs, au nombre de vingt familles).
Ile de Cheneray..... 23000
Gingalan..... 1000
L'Ynde (une grande quantitéde juifs).
Hhalavan..... 1300
Kita..... 30000
Misraïm..... 2000
Gossen..... 1000
Al-Bubug..... 200
Ramira..... 700
Lamhhala..... 500
Alexandrie..... 3000
Damiette..... 200
Tunis..... 40
Messine..... 20
Palerme..... 1500
Total..... 448 865

Benjamin ne spécifie point le nombre des juifs d'Allemagne, mais il cite les villes où se trouvaient les principales synagogues ; ces villes sont : Coblentz, Andernach, Caub, Creutznach, Bengen, Germersheim, Munster, Strasbourg, Mantern, Freising, Bamberg, Tsor et Reguespurch. En parlant des juifs de Paris, il dit : In qua sapientium discipuli sunt

omnium qui hodie in omni regione sunt doctissimi. (N. d. A.)

Note 14

Josèphe parle ainsi du premier temple :

« La longueur du Temple est de soixante coudées, sa hauteur d'autant, et sa largeur de vingt. Sur cet édifice on en éleva un autre, de même grandeur ; et ainsi toute la hauteur du Temple était de six vingts coudées. Il était tourné vers l'orient, et son portique était de pareille hauteur de six vingts coudées, de vingt de long et de six de large. Il y avait à l'entour du Temple trente chambres en forme de galeries, et qui servaient au dehors comme d'arcs-boutants pour le soutenir. On passait des unes dans les autres, et chacune avait vingt coudées de long, autant de large, et vingt de hauteur. Il y avait au-dessus de ces chambres deux étages de pareil nombre de chambres toutes semblables. Ainsi, la hauteur des trois étages ensemble, montant ensemble à soixante coudées, revenait justement à la hauteur du bas édifice du Temple dont nous venons de parler ; et il n'y avait rien au-dessus. Toutes ces chambres étaient couvertes de bois de cèdre, et chacune avait sa couverture à part, en forme de pavillon ; mais elles étaient jointes par de longues et grosses poutres, afin de les rendre plus fermes, et ainsi elles ne faisaient ensemble qu'un seul corps. Leurs plafonds étaient de bois de cèdre fort poli, et enrichis de feuillages dorés, taillés dans le bois. Le reste était aussi lambrissé de bois de cèdre, si bien travaillé et si bien doré, qu'on ne pouvait y entrer sans que leur éclat éblouît les yeux. Toute la structure de ce superbe édifice était de pierres si polies et tellement jointes, qu'on ne pouvait pas en apercevoir les liaisons ; mais il semblait que la nature les eût formées de la sorte, d'une seule pièce, sans que l'art ni les instruments dont les excellents maîtres se servent pour embellir leurs ouvrages y eussent en rien contribué. Salomon fit faire dans l'épaisseur du mur, du côté de l'orient, où il n'y avait point de grand portail, mais seulement deux portes, un

degré à vis de son invention pour monter jusqu'au haut du Temple. Il y avait dedans et dehors le Temple des ais de cèdre, attachés ensemble avec de grandes et fortes chaînes, pour servir encore à le maintenir en état.

« Lorsque tout ce grand corps de bâtiment fut achevé, Salomon le fit diviser en deux parties, dont l'une, nommée le Saint des Saints ou Sanctuaire, qui avait vingt coudées de long, était particulièrement consacrée à Dieu, et il n'était permis à personne d'y entrer ; l'autre partie, qui avait quarante coudées de longueur, fut nommée le Saint Temple, et destinée pour les sacrificateurs. Ces deux parties étaient séparées par de grandes portes de cèdre, parfaitement bien taillées et fort dorées, sur lesquelles pendaient des voiles de lin, pleins de diverses fleurs de couleur de pourpre, d'hyacinthe et d'écarlate…

« Salomon se servit, pour tout ce que je viens de dire, d'un ouvrier admirable, mais principalement aux ouvrages d'or, d'argent et de cuivre, nommé Chiram, qu'il avait fait venir de Tyr, dont le père, nommé Ur, quoique habitué à Tyr, était descendu des Israélites, et sa mère était de la tribu de Nephtali. Ce même homme lui fit aussi deux colonnes de bronze qui avaient quatre doigts d'épaisseur, dix-huit coudées de haut et douze coudées de tour, au-dessus desquelles étaient des corniches de fonte en forme de lis, de cinq coudées de hauteur. Il y avait à l'entour de ces colonnes des feuillages d'or qui couvraient ces lis, et on y voyait pendre en deux rangs deux cents grenades aussi de fonte. Ces colonnes furent placées à l'entrée du porche du Temple ; l'une nommée Jachim, à la main droite, et l'autre nommée Boz, à la main gauche…

« Salomon fit bâtir hors de cette enceinte une espèce d'autre temple, d'une forme quadrangulaire, environné de grandes galeries, avec quatre grands portiques, qui regardaient le levant, le couchant, le septentrion et le midi, et auxquels étaient attachées de grandes portes toutes dorées ; mais il n'y avait que ceux qui étaient purifiés selon la loi et résolus d'observer les commandements de Dieu qui eussent la permission d'y entrer. La construction de cet autre temple était

un ouvrage si digne d’admiration, qu’à peine est-ce une chose croyable ; car pour le pouvoir bâtir au niveau du haut de la montagne sur laquelle le Temple était assis il fallut remplir jusqu’à la hauteur de quatre cents coudées un vallon dont la profondeur était telle qu’on ne pouvait la regarder sans frayeur. Il fit environner ce temple d’une double galerie soutenue par un double rang de colonnes de pierre d’une seule pièce ; et ces galeries, dont toutes les portes étaient d’argent, étaient lambrissées de bois de cèdre[1304]. »

Il est clair par cette description que les Hébreux lorsqu’ils bâtirent le premier temple n’avaient aucune connaissance des ordres. Les deux colonnes de bronze suffisent pour le prouver : les chapiteaux et les proportions de ces colonnes n’ont aucun rapport avec le premier dorique, seul ordre qui fût peut-être alors inventé dans la Grèce ; mais ces mêmes colonnes, ornées de feuillages d’or, de fleurs de lis et de grenades, rappellent les décorations capricieuses de la colonne égyptienne. Au reste, les chambres on forme de pavillon, les lambris de cèdre doré, et tous ces détails imperceptibles sur de grandes masses, prouvent la vérité de ce que j’ai dit sur le goût des premiers Hébreux. (N. d. A.)

Note 15

Le plus ancien auteur qui ait décrit la mosquée de la Roche est Guillaume de Tyr : il la devait bien connaître, puisqu'elle sortait à peine des mains des chrétiens à l'époque où le sage archevêque écrivait son histoire. Voici comment il en parle :

« Nous avons dit, au commencement de ce livre, qu'Omar, fils de Calab, avait fait bâtir ce temple (…) et c'est ce que prouvent évidemment les inscriptions anciennes gravées au dedans et au dehors de cet édifice. (…) »

L'historien passe à la description du parvis, et il ajoute :

« Dans les angles de ce parvis il y avait des tours extrêmement élevées, du haut desquelles, à certaines heures, les prêtres des Sarrasins avaient coutume et inviter le peuple à la prière. Quelques-unes de ces tours sont demeurées debout jusqu'à présent ; mais les autres ont été ruinées par différents accidents. On ne pouvait entrer ni rester dans le parvis sans avoir les pieds nus et lavés. (…).

« Le Temple est bâti au milieu du parvis supérieur ; il est octogone et décoré, en dedans et en dehors, de carreaux de martre et d'ouvrages de mosaïque. Les deux parvis, tant le supérieur que l'inférieur, sont pavés de dalles blanches pour recevoir pendant l'hiver les eaux de la pluie qui descendent en grande abondance des bâtiments du Temple, et tombent très limpides et sans limon dans les citernes au-dessous. Au milieu du Temple, entre le rang intérieur des colonnes, on trouve une roche un peu élevée ; et sous cette roche il y a une grotte pratiquée dans la même pierre. Ce fut sur cette pierre que s'assit l'ange qui, en punition du dénombrement du peuple, fait inconsidérément par David, frappa ce peuple jusqu'à ce que Dieu lui ordonnât de remettre son épée dans le fourreau. Cette roche, avant l'arrivée de nos armées, était exposée nue et découverte ; et elle demeura encore en cet état pendant quinze années ; mais ceux qui dans la suite furent commis à la

garde de ce lieu la recouvrirent, et construisirent dessus un chœur et un autel pour y célébrer l'office divin. »

Ces détails sont curieux, parce qu'il y a huit cents ans qu'ils sont écrits ; mais ils nous apprennent peu de chose sur l'intérieur de la mosquée. Les plus anciens voyageurs, Arculfe dans Adamannus, Willibaldus, Bernard de Moine, Ludolphe, Breydenbach, Sanut, etc., n'en parlent que par ouï-dire, et ils ne paraissent pas toujours bien instruits. Le fanatisme des musulmans était beaucoup plus grand dans ces temps reculés qu'il ne l'est aujourd'hui, et jamais ils n'auraient voulu révéler à un chrétien les mystères de leurs temples. Il faut donc passer aux voyageurs modernes et nous arrêter encore à Deshayes.

Cet ambassadeur de Louis XIII aux lieux saints refusa, comme je l'ai dit, d'entrer dans la mosquée de la Roche ; mais les Turcs lui en firent la description.

« Il y a, dit-il, un grand dôme qui est porté au dedans par deux rangs de colonnes de marbre, au milieu duquel est une grosse pierre, sur laquelle les Turcs croient que Mahomet monta quand il alla au ciel. Pour cette cause, ils y ont une grande dévotion ; et ceux qui ont quelque moyen fondent de quoi entretenir quelqu'un, après leur mort, qui lise l'Alcoran à l'entour de cette pierre, à leur intention.

« Le dedans de cette mosquée est tout blanchi, hormis en quelques endroits, où le nom de Dieu est écrit en grands caractères arabiques. »

Ceci ne diffère pas beaucoup de la relation de Guillaume de Tyr. Le père, Roger nous instruira mieux ; car il paraît avoir trouvé le moyen d'entrer dans la mosquée. Du moins voici comment il s'explique :

« Si un chrétien y entrait (dans le parvis du Temple), quelques prières qu'il fit en ce lieu, disent les Turcs, Dieu ne manquerait pas de l'exaucer, quand même ce serait de mettre Jérusalem entre les mains des chrétiens. C'est pourquoi, outre la défense qui est faite aux chrétiens non seulement d'entrer dans le Temple, mais même dans le parvis, sous peine d'être brûlés vifs ou de se faire Turcs, ils y font une soigneuse garde, laquelle fut gagnée de mon temps par un stratagème qu'il ne

m’est pas permis de dire, pour les accidents qui en pourraient arriver, me contentant de dire toutes les particularités qui s’y remarquent. »

Du parvis il vient à la description du Temple.

« Pour entrer dans le Temple, il y a quatre portes situées à l’orient, occident, septentrion et midi ; chacune ayant son portail bien élabouré de moulures, et six colonnes avec leurs pieds-d’estail et chapiteaux, le tout de marbre et de porphyre. Le dedans est tout de marbre blanc : le pavé même est de grand, es tables de marbre de diverses couleurs, dont la plus grande partie, tant des colonnes que du marbre, et le plomb, ont été pris par les Turcs, tant en l’église de Bethléem qu’en celle du Saint-Sépulcre, et autres qu’ils ont démolies.

« Dans le Temple il y a trente-deux colonnes de marbre gris en deux rangs, dont seize grandes soutiennent la première voûte, et les autres le dôme, chacune étant posée sur son pied-d’estail et leurs chapiteaux. Tout autour des colonnes, il y a de très beaux ouvrages de fer doré et de cuivre, faits en forme de chandeliers, sur lesquels il y a sept mille lampes posées, lesquelles brûlent depuis le jeudi au soleil couché jusqu’au vendredi matin ; et tous les ans un mois durant, à savoir, au temps de leur ramadan, qui est leur carême.

« Dans le milieu du Temple, il y a une petite tour de marbre, où l’on monte en dehors par dix-huit degrés. C’est où se met le cadi tous les vendredis, depuis midi jusqu’à deux heures, que durent leurs cérémonies, tant la prière que les expositions qu’il fait sur les principaux points de l’Alcoran.

« Outre les trente-deux colonnes qui soutiennent la voûte et le dôme, il y en a deux autres moindres, assez proches de la porte de l’occident, que l’on montre aux pèlerins étrangers, auxquels ils font accroire que lorsqu’ils passent librement entre ces colonnes, ils sont prédestinés pour le paradis de Mahomet, et disent que si un chrétien passait entre ces colonnes, elles se serreraient et l’écraseraient. J’en sais bien pourtant à qui cet accident n’est pas arrivé, quoiqu’ils fussent bons chrétiens.

« À trois pas de ces deux colonnes il y a une pierre dans le pavé, qui semble de marbre noir, de deux pieds et demi en

carré, élevée un peu plus que le pavé. En cette pierre il y a vingt-trois trous où il semble qu’autrefois il y ait eu des clous, comme de fait il en reste encore deux. Savoir à quoi ils servaient, je ne le sais pas : même les mahométans l’ignorent, quoiqu’ils croient que c’était sur cette pierre que les prophètes mettaient les pieds lorsqu’ils descendaient de cheval pour entrer au Temple, et que ce fut sur cette pierre que descendit Mahomet lorsqu’il arriva de l’Arabie Heureuse, quand il fit le voyage du paradis pour traiter d’affaires avec Dieu. » (N. d. A.)

Note 16

« Cependant la barque s'approcha, et Septimius se leva le premier en pieds qui salua Pompeius, en langage romain du nom d'imperator, qui est à dire souverain capitaine, et Achillas le salua aussi en langage grec, et luy dit qu'il passast en sa barque, pource que le long du rivage il y avait force vase et des bans de sable, tellement qu'il n'y avait pas assez eau pour sa galère ; mais en mesme temps on voyait de loing plusieurs galères de celles du roy, qu'on armoit en diligence, et toute la coste couverte de gens de guerre, tellement que quand Pompeius et ceulx de sa compagnie eussent voulu changer d'advis, ils n'eussent plus sceu se sauver, et si y avait d'avantage qu'en monstrant de se deffier, ilz donnaient au meurtrier quelque couleur d'exécuter sa meschanceté. Parquoy prenant congé de sa femme Cornelia, laquelle desjà avant le coup faisait les lamentations de sa fin, il commanda à deux centeniers qu'ilz entrassent en la barque de l'Egyptien devant luy, et à un de ses serfs affranchiz qui s'appelait Philippus, avec un autre esclave qui se nommait Scynes. Et comme jà Achillas luy tendoit la main de dedans sa barque, il se retourna devers sa femme et son filz, et leur dit ces vers de Sophocle :

Qui en maison de prince entre devient
Serf, quoy qu'il soit libre quand il y vient.

« Ce furent les dernières paroles qu'il dit aux siens, quand il passa de sa galère en la barque ; et pource qu'il y avait loing de sa galère jusqu'à la terre ferme, voyant que par le chemin personne ne lui entamoit propos d'amiable entretien, il regarda Septimius au visage, et lui dit :

« Il me semble que je te recognois, compagnon, pour avoir autrefois esté à la guerre avec moy. » L'autre luy feit signe de

la teste seulement qu’il estoit vray, sans luy faire autre réponse ne caresse quelconque : parquoy n’y ayant plus personne qui dist mot, il prist en sa main un petit livret, dedans lequel il avait escript une harengue en langage grec, qu’il voulait faire à Ptolemaeus, et se met à la lire. Quand ilz vindrent à approcher de la terre, Cornelia, avec ses domestiques et familiers amis, se leva sur ses pieds, regardant en grande détresse quelle serait l’issue. Si luy sembla qu’elle devait bien espérer, quand elle aperceut plusieurs des gens du roy, qui se présentèrent à la descente comme pour le recueillir et l’honorer ; mais sur ce poinct ainsi comme il prenait la main de son affranchy Philippus pour se lever plus à son aise, Septimius vint le premier par derrière qui luy passa son espée à travers le corps, après lequel Salvius et Achillas desgaisnèrent aussi leurs espées, et adonc Pompeius tira sa robe à deux mains au-devant de sa face, sans dire ny faire aucune chose indigne de luy, et endura vertueusement les coups qu’ilz luy donnèrent, en soupirant un peu seulement, estant aagé de cinquante-neuf ans, et ayant achevé sa vie le jour ensuivant celuy de sa nativité. Ceulx qui estoient dedans les vaisseaux à la rade, quand ilz aperceurent ce meurtre, jettèrent une si grande clameur, que l’on l’entendait jusques à la coste ; et levant en diligence les anchres se mirent à la voile pour s’enfouir à quoy leur servit le vent, qui se leva incontinent frais aussi tost qu’ilz eurent gaigné la haute mer, de manière que les Egyptiens qui s’appareilloient pour voguer après eulx, quand ilz veirent cela, s’en déportèrent, et ayant coupé la teste en jettèrent le tronc du corps hors de la barque, exposé à qui eut envie de veoir un si misérable spectacle.

« Philippus, son affranchy, demoura toujours auprès, jusques à ce que les Egyptiens furent assouvis de le regarder ; et puis l’ayant lavé de l’eau de la mer, et enveloppé d’une sienne pauvre chemise, pource qu’il n’avait autre chose, il chercha au long de la grève, où il trouva quelque demourant d’un vieil bateau de pescheur, dont les pièces estoient bien vieilles, mais suffisantes pour brusler un pauvre corps nud, et encore non tout entier. Ainsi comme il les amassoit et

assemblait, il survint un Romain, homme d’aage, qui en ses jeunes ans avait esté à la guerre sous Pompeius : si luy demanda :

« Qui es-tu, mon amy, qui fais cest apprest pour les funerailles du grand Pompeius ? » Philippus lui respondit qu’il estoit un sien affranchy. » Ha ! dit le Romain, tu n’auras pas tout seul cest honneur, et te prie, veuille-moy recevoir pour compagnon en une si saincte et si dévote rencontre, afin que je n’aie point occasion de me plaindre en tout et par tout de m’estre habitué en pays estranger, ayant, en récompense de plusieurs maulx que j’y ay endurez, rencontré au moins ceste bonne adventure de pouvoir toucher avec mes mains et aider à ensepvelir le plus grand capitaine des Romains. » Voilà comment Pompeius fut ensepulturé. Le lendemain Lucius Lentulus ne sachant rien de ce qui estoit passé, ains venant de Cypre, allait cinglant au long du rivage, et aperceut un feu de funerailles, et Philippus auprès, lequel il ne recogneut pas du premier coup : si luy demanda :

« Qui est celuy qui, ayant ici achevé le cours de sa destinée, repose en ce lieu ? » Mais soubdain, jettant un grand soupir, il ajouta :

« Hélas ! à l’adventure est-ce toi, grand Pompeius ? » Puis descendit en terre, là où tantost après il fut pris et tué. Telle fut la fin du grand Pompeius.

« Il ne passa guère de temps après que Caesar n’arrivast en Egypte ainsi troublée et estonnée, là où luy fut la teste de Pompeius présentée ; mais il tourna la face arrière pour ne la point veoir, et ayant en horreur celui qui la luy présentait comme un meurtrier excommunié, se prit à plorer : bien prit-il l’anneau duquel il cachettoit ses lettres, qui luy fut aussi présenté, et où il y avait engravé en la pierre un lion tenant une espée, mais il feit mourir Achillas et Pothinus : et leur roy mesme Ptolomaeus ayant esté defaict dans une bataille le long de la rivière du Nil, disparut, de manière qu’on ne sceut oncques puis ce qu’il estoit devenu. Quant au rhétoricien Theodotus, il eschapa la punition de Caesar ; car il s’enfouit de bonne heure, et s’en alla errant çà et là par le pays d’Egypte,

estant misérable et haï de tout le monde.

Mais depuis, Marcus Brutus, après avoir occis Caesar, se trouvant le plus fort en Asie, le rencontra par cas d’adventure, et après lui avoir faict endurer tous les tourments dont il se peut adviser, le feit finalement mourir. Les cendres du corps de Pompeius furent depuis rapportées à sa femme Cornelia, laquelle les posa en une sienne terre qu’il avait près la ville de Alba. » (N. d. A.)

Note 17

Je me trompais : M. Jaubert avait rapporté cette inscription en France avant moi. Le savant d'Ansse de Villoison l'a expliquée dans un article du Magasin Encyclopédique, VIIIe année, t. V, p. 55. Cet article mérite d'être cité. Le docte helléniste propose une lecture un peu différente de la mienne.

Fragment d'une Lettre de J.B. d'Ansse de Villoison, membre de l'Institut de France, au professeur Millin, sur l'inscription grecque de la prétendue colonne de Pompée.

Le professeur Jaubert vient de rapporter d'Alexandrie une copie de l'inscription fruste qui porte faussement le nom de Pompée. Cette copie est parfaitement conforme à une autre, que j'avais déjà reçue. La voici avec mes notes et avec ma traduction :

1 ΤΟ....ΩΤΑΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
2 ΤΟΝΠΟΛΙΟΥΧΟΝΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑC
3 ΔΙΟΚ.Η. ΙΑΝΟΝΤΟΝ...ΤΟΝ
4 ΠΟ...ΕΠΑΡΧΟCΑΙΓΥΠΤΟΥ.

Ligne première, TO. Il est évident que c'est l'article ton.

Ibidem, ligne première, ...ΩΤΑΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ. Il est également clair que c'est une épithète donnée à l'empereur Dioclétien ; mais pour la trouver il faut chercher un superlatif qui se termine en wtaton, par un oméga(et non par un omicron, ce qui serait plus facile et plus commun), et ensuite qui convienne particulièrement à ce prince. Je crois que c'est osiwtaton, très saint. Qu'on ne soit pas surpris de cette épithète : je la vois donnée à Dioclétien sur une inscription grecque découverte dans la vallée de Thymbra (aujourd'hui Thimbrek-Déré), près la plaine de Bounar-Bachi, et rapportée par Lechevalier, N° 1, page 256 de son Voyage dans la Troade, seconde édition, Paris, an VII, in-8. On y lit : ΤΩΝ ΟCΙΩΤΑΤΩΝ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΔΙΟΛΚΗΤΙΑΝΟΥ ΚΑΙ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΥ

; c’est-à-dire de nos très saints empereurs Dioclétien et Maximien. Sur une autre inscription d’une colonne voisine, ils partagent avec Constance Chlore ce même titre, osiwtatoi, très saints, dont les empereurs grecs et chrétiens du Bas-Empire ont hérité, comme je l’ai observé ibidem, page 249.

Ligne 2, ΤΟΝ ΠΟΛΙΟΥΧΟΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑϹ. C’est proprement le protecteur, le génie tutélaire d’Alexandrie. Les Athéniens donnaient le nom de πολιοῦχος à Minerve, qui présidait à leur ville et la couvrait de son égide. Voyez ce que dit Spanheim sur le 53e vers de l’hymne de Callimaque, sur les bains de Pallas, p. 668 et suiv., t. II, édition d’Ernesti.

Ligne 3, ΔΙΟΚ.Η.ΙΑΝΟΝ. Le L et le T sont détruits ; mais on reconnaît tout de suite le nom de Dioclétien, ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΝ.

Ibid., ligne 3, TON … TON. Je crois qu’il faut suppléer cebacton, c’est-à-dire Auguste, ton sebaston. Tout le monde sait que Dioclétien prend les deux titres d’eusebhx et de sebastox, pius augustus, sur plusieurs médailles, et celui de sebastox, Auguste, sur presque toutes, notamment sur celles d’Alexandrie, et le place immédiatement après son nom. Voyez M. Zoëga, p. 335 et suiv. de ses Nummi Aegyptii imperatorii, Romae, 1787, in-4 o.

Quatrième et dernière ligne, PO. C’est l’abréviation si connue de Pobliox, Publius. Voyez Corsini, p. 55, col. 1, De notis Graecorum, Florentioe, 1749, in-folio ; Gennaro Sisti, p. 51 de son Indirizzo per la lettura greca dalle sue oscurita rischiarata, in Napoli, 1758, in-8 o, etc. Les Romains rendaient le même nom de Publius par ces deux lettres PV. Voyez p. 328 d’un ouvrage fort utile, et totalement inconnu en France, intitulé : Notae et siglae quae in nummis et lapidibus apud Romanos obtinebant, explicatae, par mon savant et vertueux ami feu M. Jean-Dominique Coletti, ex-jésuite vénitien, dont je regretterai sans cesse la perte. Ses estimables frères, les doctes MM. Coletti, les Alde de nos jours, ont donné cet ouvrage classique à Venise, 1785, in-4 o.

Peut-être la lettre initiale du nom suivant, entièrement effacé, de ce préfet d’Egypte, était-elle un M, qu’on aura pu joindre mal à propos dans cette occasion aux lettres

précédentes PO. Alors on aura pu croire que POM était une abréviation de POMPHIOC, Pompée, dont le nom est quelquefois indiqué par ces trois lettres, comme dans une inscription de Sparte, rapportée N° 248, p. XXXVIII des Inscriptiones et Epigrammata graeca et latina, reperta a Cyriaco Anconitano, recueil publié à Rome, in-fol., en 1654, par Charles Moroni, bibliothécaire du cardinal Albani. Voyez aussi Maffei, p. 66 de ses Sigloe Groecorum lapidarioe, Veronoe, 1746, in-8 o ; Gennaro Sisti, l. c., p. 51, etc. Cette erreur en aurait engendré une autre et aurait donné lieu à la dénomination vulgaire et fausse de colonne de Pompée. Les seules lettres PO suffisaient pour accréditer cette opinion dans les siècles d'ignorance.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, les historiens qui ont parlé du règne de Dioclétien ne m'apprennent pas le nom totalement détruit de ce préfet d'Egypte, et me laissent dans l'impossibilité de suppléer cette petite lacune, peu importante et la seule qui reste maintenant dans cette inscription. Serait-ce Pomponius Januarius, qui fut consul en 288, avec Maximien ?

Je soupçonne, au reste, que ce gouverneur a pris une ancienne colonne, monument d'un âge où les arts fleurissaient, et l'a choisie pour y placer le nom de Dioclétien et lui faire sa cour aux dépens de l'antiquité.

À la fin de cette inscription, il faut nécessairement sous-entendre, suivant l'usage constant, ἀνέθηκεν, ἀνέστησεν, ou τιμήσεν, ou ἀφιέρωσεν, ou quelque autre verbe semblable, qui désigne que ce préfet a érigé, a consacré ce monument à la gloire de Dioclétien. L'on ferait un volume presque aussi gros que le recueil de Gruter si l'on voulait entasser toutes les pierres antiques et accumuler toutes les inscriptions grecques où se trouve cette ellipse si commune, dont plusieurs antiquaires ont parlé, et cette construction avec l'accusatif sans verbe. C'est ainsi que les Latins omettent souvent le verbe POSVIT.

Il ne reste plus qu'à tâcher de déterminer la date précise de cette inscription. Elle ne paraît pas pouvoir être antérieure à

l’année 296 ou 297, époque de la défaite et de la mort d’Achillée, qui s’était emparé de l’Egypte et s’y soutint pendant environ six ans. Je serais tenté de croire qu’elle est de l’an 302, et a rapport à la distribution abondante de pain que l’empereur Dioclétien fit faire à une foule innombrable d’indigents de la ville d’Alexandrie, dont il est appelé pour cette raison le génie tutélaire, le conservateur, le protecteur, πολιοῦχος. Ces immenses largesses continuèrent jusqu’au règne de Justinien, qui les abolit. Voyez le Chronicon Paschale, à l’an 302, p. 276 de l’édition de Du Cange, et l’Histoire secrètede Procope, ch. XXVI, p. 77, édition du Louvre.

Je crois maintenant avoir éclairci toutes les difficultés de cette inscription fameuse. Voici la manière dont je l’écrirais en caractères grecs ordinaires cursifs ; j’y joins ma version latine et ma traduction française :

Τὸν ὁσιώτατον αὐτοκράτορα,
Τὸν πολιοῦχον Ἀλεξανδρείας,
Διοκλητιανὸν τὸν σεβαστὸν,
Πόβλιος..., ἔπαρχος Αἰγύπτου.

SANCTISSIMO IMPERATORI,
PATRONO CONSERVATORI ALEXANDRIÆ,
DIOCLETIANO AVGVSTO,
PVBLIVS... PRÆFECTVS ÆGYPTO.

C’est-à-dire : Publius… (ou Pomponius), préfet d’Egypte, a consacré ce monument à la gloire du très saint empereur Dioclétien Auguste, le génie tutélaire d’Alexandrie.

Ce 23 juin 1803.

(N. d. A.)

Note 18

Il y a deux sortes de neutralité : l'une qui défend tout, l'autre qui permet tout. La neutralité qui défend tout peut avoir des inconvénients : elle peut en certains cas manquer de générosité, mais elle est strictement juste.

La neutralité qui permet tout est une neutralité marchande, vénale, intéressée : quand les parties belligérantes sont inégales en puissance, cette neutralité, véritable dérision, est une hostilité pour la partie faible, comme elle est une connivence avec la partie forte. Mieux vaudrait se joindre franchement à l'oppresseur contre l'opprimé, car du moins on n'ajouterait pas l'hypocrisie à l'injustice.

Vous laissez le pacha d'Egypte bâtir des vaisseaux dans vos ports, vous lui fournissez tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour achever ses expéditions, et vous dites que les Grecs peuvent en faire autant ! Le pacha d'Egypte peut vous payer les moyens de destruction qu'il vous achète : son fils ravage la Morée. Les Grecs ont-ils pour faire bâtir des vaisseaux l'or que les Arabes d'Ibrahim leur ont ravi ? Les enfants de ces Grecs ne sont-ils pas élevés dans vos cités par la piété publique à laquelle vous ne voulez prendre aucune part ? Cessez donc de nous dire que les Grecs peuvent aussi faire construire des vaisseaux dans vos ports ! Ne venez pas, en insultant la raison et l'humanité, appeler du nom de neutralité une alliance abominable ! (N. d. A.)

Note 19

Fruassomenoux andromean sarca : je n’entends pas cela. La version latine donne : Tanquam frementes in carnem humanam. Spon, qui traduit une partie de ce passage, s’en est tenu à la version latine, tout aussi obscure pour moi que l’original. Spon dit : Qui semblent vouloir se repaître de chair humaine. Je n’ai osé admettre ce sens, qui me paraît bizarre, à moins qu’on ne dise que Zygomalas fait ici allusion aux juments de Diomède.

Telle était cette note dans la première édition. Je m’empresse d’y ajouter l’observation que je dois aux recherches de M. Boissonade :

« Les mots Fruassomenoux andromean sarca, cités dans la note, sont pris de l’épigramme 18e d’Apollonidas (Anal., t. II, p. 136) :

Xeinon ophnica qauma cateidomen Asix apasa Pwlon ep andromean sarca fruassomenon, Qrhicihx fatnhx poliox logox eix emon omma Hluqe dizhmai deuteron Hraclea.

« Il ne peut plus y avoir de doute sur l’intention de Zygomalas, et il a évidemment fait allusion aux chevaux de Diomède. » (N. d. A.)

Note 20

Le Poudreux, de conia, poussière : cela n’est pas bien sûr ; mais j’ai pour moi le traducteur français, qui, à la vérité, suit la version latine, comme l’observe fort bien le savant M. Larcher. (N. d. A.)

Note 21

Meursius, dans son traité de Populis Atticae, parle du bourg, ou dêmos, Keiriadai, de la tribu Hippothoôntide. Spon trouve un Kurtiadai, de la tribu Acamantide ; mais il ne fournit point d'inscription et ne s'appuie que d'un passage d'Hésychius. (N. d. A.)

Note 22

O bone Jesu ! ut castra tua viderunt hujus terrenoe Jerusalem muros, quantos exitus aquarum oculi eorum deduxerunt ! Et mox terrae procumbentia, sonitu oris et nutu inclinati corporis Sanctum Sepulcrum tuum salutaverunt ; et te, qui in eo jacuisti, ut sedentem in dextera Patris, ut venturum Judicem omnium, adoraverunt. Rob., Monachus, lib. IX.

Ubi vero ad locum ventum est, unde ipsam turritam Jerusalem possent admirari, quis quam multas ediderint lacrymas digne recenseat ? Quis affectus illos convenienter exprimat ? Extorquebat gaudium suspiria, et singultus generabat immensa laetitia. Omnes, visa Jerusalem, substiterunt, et adoraverunt, et flexo poplite terram sanctam deosculati sunt ; omnes nudis pedibus ambularent, nisi metus hostilis eos armatos incedere debere praeciperet. Ibant et flebant ; et qui orandi gratia convenerant, pugnaturi prius arma deferebant. Fleverunt igitur super illam, super quam et Christus illorum fleverat ; et mirum in modum, super quam flebant, feria tertia, octavo idus junii, obsederunt : obsederunt, inquam, non tanquam novercam privigni, sed quasi matrem filii. (Baldric., Hist. Jerosol., lib. IV.)

Le Tasse a imité ce passage :

Ecco apparir Gierusalem si vede ;
Ecco additar Gierusalem si scorge ;
Ecco da mille voci unitamente
Gierusalemme salutar si sente, etc., etc.

Les strophes qui suivent sont admirables :

Al gran piacer che quella prima vista
Dolcemente spiro nell’altrui petto
Alta contrizion successe, etc.

(N. d. A.)

Note 23

Cédron est un mot hébreu qui signifie noirceur et tristesse. On observe qu'il y a faute dans l'Evangile de saint Jean, qui nomme ce torrent Torrent des Cèdres. L'erreur vient d'un oméga, écrit au lieu d'un omicron : Kedrwn, au lieu de Kedron. (N. d. A.)

DE BUONAPARTE ET DES BOURBONS

François-René de Chateaubriand

(1814)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Partie I – De Bonaparte
Partie II – Des Bourbons
Partie III – Des Alliés

Partie I – De Bonaparte

30 mars 1814.

Non, je ne croirai jamais que j'écris sur le tombeau de la France, je ne puis me persuader qu'après le jour de la vengeance nous ne touchions pas au jour de la miséricorde. L'antique patrimoine des rois très chrétiens ne peut être divisé : il ne périra point, ce royaume que Rome expirante enfanta au milieu de ses ruines, comme un dernier essai de sa grandeur. Ce ne sont point les hommes seuls qui ont conduit les événements dont nous sommes les témoins, la main de la Providence est visible dans tout ceci : Dieu lui-même marche à découvert à la tête des armées et s'assied au conseil des rois. Comment sans l'intervention divine expliquer et l'élévation prodigieuse et la chute, plus prodigieuse encore, de celui qui naguère foulait le monde à ses pieds ? Il n'y a pas quinze mois qu'il était à Moscou, et les Russes sont à Paris ; tout tremblait sous ses lois, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au Caucase ; et il est fugitif, errant, sans asile ; sa puissance s'est débordée comme le flux ce la mer, et s'est retirée comme le reflux.

Comment expliquer les fautes de cet insensé ? Nous ne parlons pas encore de ses crimes.

Une révolution, préparée par la corruption des mœurs et par les égarements de l'esprit, éclate parmi nous. Au nom des lois on renverse la religion et la morale ; on renonce à l'expérience et aux coutumes de nos pères ; on brise les tombeaux des aïeux, base sacrée de tout gouvernement durable, pour fonder sur une raison incertaine une société sans passé et sans avenir. Errant dans nos propres folies, ayant perdu toute idée claire du juste et de l'injuste, du bien et du mal, nous parcourûmes les diverses formes des constitutions républicaines. Nous appelâmes la populace à délibérer au milieu des rues de Paris sur les grands objets que le peuple

romain venait discuter au Forum après avoir déposé ses armes et s'être baigné dans les flots du Tibre. Alors sortirent de leurs repaires tous ces rois demi-nus, salis et abrutis par l'indigence, enlaidis et mutilés par leurs travaux, n'ayant pour toute vertu que l'insolence de la misère et l'orgueil des haillons. La patrie, tombée en de pareilles mains, fut bientôt couverte de plaies. Que nous resta-t-il de nos fureurs et de nos chimères ? Des crimes et des chaînes !

Mais du moins le but que l'on semblait se proposer alors était noble. La liberté ne doit point être accusée des forfaits que l'on commit sous son nom ; la vraie philosophie n'est point la mère des doctrines empoisonnées que répandent les faux sages. Eclairés par l'expérience, nous sentîmes enfin que le gouvernement monarchique était le seul qui pût convenir à notre patrie.

Il eut été naturel de rappeler nos princes légitimes ; mais nous crûmes nos fautes trop grandes pour être pardonnées. Nous ne songeâmes pas que le cœur d'un fils de saint Louis est un trésor inépuisable de miséricorde. Les uns craignaient pour leur vie, les autres pour leurs richesses. Surtout, il en coûtait trop à l'orgueil humain d'avouer qu'il s'était trompé. Quoi ! tant de massacres, de bouleversements, de malheurs, pour revenir au point d'où l'on était parti ! Les passions encore émues, les prétentions de toutes les espèces, ne pouvaient renoncer à cette égalité chimérique, cause principale de nos maux. De grandes raisons nous poussaient ; de petites raisons nous retinrent : la félicité publique fut sacrifiée à l'intérêt personnel, et la justice à la vanité.

Il fallut donc songer à établir un chef suprême qui fût l'enfant de la révolution, un chef en qui la loi, corrompue dans sa source, protégeât la corruption et fît alliance avec elle. Des magistrats, intègres, fermes et courageux, des capitaines renommés par leur probité autant que pour leurs talents, s'étaient formés au milieu de nos discordes ; mais on ne leur offrit point un pouvoir que leurs principes leur auraient défendu d'accepter. On désespéra de trouver parmi les Français un front qui osât porter la couronne de Louis XVI. Un

étranger se présenta : il fut choisi.

Bonaparte n'annonça pas ouvertement ses projets ; son caractère ne se développa que par degrés. Sous le titre modeste de consul, il accoutuma d'abord les esprits indépendants à ne pas s'effrayer du pouvoir qu'ils avaient donné. Il se concilia les vrais Français, en se proclamant le restaurateur de l'ordre, des lois et de la religion. Les plus sages y furent pris, les plus clairvoyants trompés. Les républicains regardaient Bonaparte comme leur ouvrage et comme le chef populaire d'un Etat libre. Les royalistes croyaient qu'il jouait le rôle de Monk, et s'empressaient de le servir. Tout le monde espérait en lui. Des victoires éclatantes, dues à la bravoure des Français, l'environnèrent de gloire. Alors il s'enivra de ses succès, et son penchant au mal commença à se déclarer. L'avenir doutera si cet homme a été plus coupable par le mal qu'il a fait que par le bien qu'il eût pu faire et qu'il n'a pas fait. Jamais usurpateur n'eut un rôle plus facile et plus brillant à remplir. Avec un peu de modération, il pouvait établir lui et sa race sur le premier trône de l'univers. Personne ne lui disputait ce trône : les générations nées depuis la révolution ne connaissaient point nos anciens maîtres, et n'avaient vu que des troubles et des malheurs. La France et l'Europe étaient lassées ; on ne soupirait qu'après le repos ; on l'eût acheté à tout prix. Mais Dieu ne voulut pas qu'un si dangereux exemple fût donné au monde, qu'un aventurier pût troubler l'ordre des successions royales, se faire l'héritier des héros, et profiter dans un seul jour de la dépouille du génie, de la gloire et du temps. Au défaut des droits de la naissance, un usurpateur ne peut légitimer ses prétentions au trône que par des vertus : dans ce cas, Bonaparte n'avait rien pour lui, hors des talents militaires, égalés, sinon même surpassés par ceux de plusieurs de nos généraux. Pour le perdre, il a suffi à la Providence de l'abandonner et de le livrer à sa propre folie.

Un roi de France disait que « si la bonne foi était bannie du milieu des hommes, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois « : cette qualité d'une âme royale manqua surtout à Bonaparte. Les premières victimes connues de la perfidie du

tyran furent deux chefs des royalistes de la Normandie MM. de Frotté et le baron de Commarque eurent la noble imprudence de se rendre à une conférence où on les attira sur la foi d'une promesse ; ils furent arrêtés et fusillés. Peu de temps après, Toussaint-Louverture fut enlevé par trahison en Amérique, et probablement étranglé dans le château où on l'enferma en Europe.

Bientôt un meurtre plus fameux consterna le monde civilisé. On crut voir renaître ces temps de barbarie du moyen âge, ces scènes que l'on ne trouve plus que dans les romans, ces catastrophes que les guerres de l'Italie et la politique de Machiavel avaient rendues familières au delà des Alpes. L'étranger, qui n'était point encore roi, voulut avoir le corps sanglant d'un Français pour marchepied du trône de France. Et quel Français, grand Dieu ! Tout fut violé pour commettre ce crime : droit des gens, justice, religion, humanité. Le duc d'Enghien est arrêté en pleine paix sur un sol étranger. Lorsqu'il avait quitté la France, il était trop jeune pour la bien connaître : c'est du fond d'une chaise de poste, entre deux gendarmes, qu'il voit comme pour la première fois, la terre de sa patrie et qu'il traverse pour mourir les champs illustrés par ses aïeux. Il arrive au milieu de la nuit au donjon de Vincennes. À la lueur des flambeaux, sous les voûtes d'une prison, le petit-fils du grand Condé est déclaré coupable d'avoir comparu sur des champs de bataille : convaincu de ce crime héréditaire, il est aussitôt condamné. En vain il demande à parler à Bonaparte (ô simplicité aussi touchante qu'héroïque !), le brave jeune homme était un des plus grands admirateurs de son meurtrier : il ne pouvait croire qu'un capitaine voulut assassiner un soldat. Encore tout exténué de faim et de fatigue, on le fait descendre dans les ravins du château ; il y trouve une fosse nouvellement creusée. On le dépouille de son habit ; on lui attache sur la poitrine une lanterne pour l'apercevoir dans les ténèbres, et pour mieux diriger la balle au cœur. Il demande un confesseur ; il prie ses bourreaux de transmettre les dernières marques de son souvenir à ses amis : on l'insulte par des paroles grossières. On commande le

feu ; le duc d'Enghien tombe : sans témoins, sans consolation, au milieu de sa patrie, à quelques lieues de Chantilly, à quelques pas de ces vieux arbres sous lesquels le saint roi Louis rendait la justice à ses sujets, dans la prison où M. le prince fut renfermé, le jeune, le beau, le brave, le dernier rejeton du vainqueur de Rocroy, meurt comme serait mort le grand Condé, et comme ne mourra pas son assassin. Son corps est enterré furtivement, et Bossuet ne renaîtra point pour parler sur ses cendres.

Il ne reste à celui qui s'est abaissé au-dessous de l'espèce humaine par un crime qu'à affecter de se placer au-dessus de l'humanité par ses desseins, qu'à donner pour prétexte à un forfait des raisons inaccessibles au vulgaire, qu'à faire passer un abîme d'iniquités pour la profondeur du génie. Bonaparte eut recours à cette misérable assurance qui ne trompe personne, et qui ne vaut pas un simple repentir : ne pouvant cacher son crime, il le publia.

Quand on entendit crier dans Paris l'arrêt de mort, il y eut un mouvement d'horreur que personne ne dissimula. On se demanda de quel droit un étranger venait de verser le plus beau comme le plus pur sang de la France. Croyait-il pouvoir remplacer par sa famille la famille qu'il venait d'éteindre ? Les militaires surtout frémirent : ce nom de Condé leur semblait appartenir en propre et représenter pour eux l'honneur de l'armée française. Nos grenadiers avaient plusieurs fois rencontré les trois générations de héros dans la mêlée, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien ; ils avaient même blessé le duc de Bourbon, mais l'épée d'un Français ne pouvait épuiser ce noble sang : il n'appartenait qu'à un étranger d'en tarir la source.

Chaque nation a ses vices. Ceux des Français ne sont pas la trahison, la noirceur et l'ingratitude. Le meurtre du duc d'Enghien, la torture et l'assassinat de Pichegru, la guerre d'Espagne et la captivité du pape, décèlent dans Bonaparte une nature étrangère à la France. Malgré le poids des chaînes dont nous étions accablés, sensibles aux malheurs autant qu'à la gloire, nous avons pleuré le duc d'Enghien, Pichegru,

Georges et Moreau ; nous avons admiré Saragosse et environné d'hommages un pontife chargé de fers. Celui qui priva de ses Etats le prêtre vénérable dont la main l'avait marqué du sceau des rois, celui qui à Fontainebleau osa, dit-on, frapper le souverain pontife, traîner par ses cheveux blancs le père des fidèles, celui-là crut peut-être remporter une nouvelle victoire : il ne savait pas qu'il restait à l'héritier de Jésus-Christ ce sceptre de roseau et cette couronne d'épines qui triomphent tôt ou tard de la puissance du méchant.

Le temps viendra, je l'espère, où les Français libres déclareront par un acte solennel qu'ils n'ont point pris de part à ces crimes de la tyrannie ; que le meurtre du duc d'Enghien, la captivité du pape et la guerre d'Espagne, sont des actes impies, sacrilèges, odieux, anti-français surtout, et dont la honte ne doit retomber que sur la tête de l'étranger.

Bonaparte profita de l'épouvante que l'assassinat de Vincennes jeta parmi nous pour franchir le dernier pas et s'asseoir sur le trône.

Alors commencèrent les grandes saturnales de la royauté : les crimes, l'oppression, l'esclavage marchèrent d'un pas égal avec la folie. Toute liberté expire, tout sentiment honorable, toute pensée généreuse, deviennent des conspirations contre l'Etat. Si on parle de vertu, on est suspect ; louer une belle action, c'est une injure faite au prince. Les mots changent d'acception : un peuple qui combat pour ses souverains légitimes est un peuple rebelle ; un traître est un sujet fidèle ; la France entière devient l'empire du mensonge : journaux, pamphlets, discours, prose et vers, tout déguise la vérité. S'il a fait de la pluie, on assure qu'il a fait du soleil ; si le tyran s'est promené au milieu du peuple muet, il s'est avancé, dit-on, au milieu des acclamations de la foule. Le but unique, c'est le prince : la morale consiste à se dévouer à ses caprices, le devoir à le louer. Il faut surtout se récrier d'admiration lorsqu'il a fait une faute ou commis un crime. Les gens de lettres sont forcés par des menaces à célébrer le despote. Ils composaient, ils capitulaient sur le degré de la louange : heureux quand, au prix de quelques lieux communs sur la gloire des armes, ils

avaient acheté le droit de pousser quelques soupirs, de dénoncer quelques crimes, de rappeler quelques vérités proscrites ! Aucun livre ne pouvait paraître sans être marqué de l'éloge de Bonaparte, comme du timbre de l'esclavage ; dans les nouvelles éditions des anciens auteurs, la censure faisait retrancher tous les passages contre les conquérants, la servitude et la tyrannie, comme le Directoire avait eu dessein de faire corriger dans les mêmes auteurs tout ce qui parlait de la monarchie et des rois. Les almanachs étaient examinés avec soin ; et la conscription forma un article de foi dans le catéchisme. Dans les arts, même servitude : Bonaparte empoisonne les pestiférés de Jaffa ; on fait un tableau qui le représente touchant, par excès de courage et d'humanité, ces mêmes pestiférés. Ce n'était pas ainsi que saint Louis guérissait les malades qu'une confiance touchante et religieuse présentait à ses mains royales. Au reste, ne parlez point d'opinion publique : la maxime est que le souverain doit en disposer chaque matin. Il y avait à la police perfectionnée par Bonaparte un comité chargé de donner la direction aux esprits, et à la tête de ce comité un directeur de l'opinion publique. L'imposture et le silence étaient les deux grands moyens employés pour tenir le peuple dans l'erreur. Si vos enfants meurent sur le champ de bataille, croyez-vous qu'on fasse assez de cas de vous pour vous dire ce qu'ils sont devenus ? On vous taira les événements les plus importants à la patrie, à l'Europe, au monde entier. Les ennemis sont à Meaux : vous ne l'apprenez que par la fuite des gens de la campagne ; on vous enveloppe de ténèbres ; on se joue de vos inquiétudes ; on rit de vos douleurs ; on méprise ce que vous pouvez sentir et penser. Vous voulez élever la voix, un espion vous dénonce, un gendarme vous arrête, une commission militaire vous juge : on vous casse la tête, et on vous oublie.

Ce n'était pas tout d'enchaîner les pères, il fallait encore disposer des enfants. On a vu des mères accourir des extrémités de l'empire et venir réclamer, en fondant en larmes, les fils que le gouvernement leur avait enlevés. Ces enfants étaient placés dans des écoles où, rassemblés au son du

tambour, ils devenaient irréligieux, débauchés, contempteurs des vertus domestiques. Si de sages et dignes maîtres osaient rappeler la vieille expérience et les leçons de la morale, ils étaient aussitôt dénoncés comme des traîtres, des fanatiques, des ennemis de la philosophie et du progrès des lumières. L'autorité paternelle, respectée par les plus affreux tyrans de l'antiquité, était traitée par Bonaparte d'abus et de préjugés. Il voulait faire de nos fils des espèces de mamelouks sans Dieu, sans famille et sans patrie. Il semble que cet ennemi de tout s'attachât à détruire la France par ses fondements. Il a plus corrompu les hommes, plus fait de mal au genre humain dans le court espace de dix années, que tous les tyrans de Rome ensemble, depuis Néron jusqu'au dernier persécuteur des chrétiens. Les principes qui servaient de base à son administration passaient de son gouvernement dans les différentes classes de la société ; car un gouvernement pervers introduit le vice chez les peuples, comme un gouvernement sage fait fructifier la vertu. L'irréligion, le goût des jouissances et des dépenses au-dessus de la fortune, le mépris des liens moraux, l'esprit d'aventure, de violence et de domination, descendaient du trône dans les familles. Encore quelque temps d'un pareil règne, et la France n'eût plus été qu'une caverne de brigands.

Les crimes de notre révolution républicaine étaient l'ouvrage des passions, qui laissent toujours des ressources : il y avait désordre et non pas destruction dans la société. La morale était blessée, mais elle n'était pas anéantie. La conscience avait ses remords ; une indifférence destructive ne confondait point l'innocent et le coupable : aussi les malheurs de ce temps auraient pu être promptement réparés. Mais comment guérir la plaie faite par un gouvernement qui posait en principe le despotisme ; qui, ne parlant que de morale et de religion, détruisait sans cesse la morale et la religion par ses institutions et ses mépris ; qui ne cherchait point à fonder l'ordre sur le devoir et sur la loi, mais sur la force et sur les espions de police ; qui prenait la stupeur de l'esclavage pour la paix d'une société bien organisée, fidèle aux coutumes de ses

pères, et marchant en silence dans le sentier des antiques vertus ? Les révolutions les plus terribles sont préférables à un pareil état. Si les guerres civiles produisent les crimes publics, elles enfantent au moins les vertus privées, les talents et les grands hommes. C'est dans le despotisme que disparaissent les empires : en abusant de tous les moyens, en tuant les âmes encore plus que les corps, il amène tôt ou tard la dissolution et la conquête. Il n'y a point d'exemple d'une nation libre qui ait péri par une guerre entre les citoyens ; et toujours un Etat courbé sous ses propres orages s'est relevé plus florissant.

On a vanté l'administration de Bonaparte : si l'administration consiste dans des chiffres ; si pour bien gouverner il suffit de savoir combien une province produit en blé, en vin, en huile, quel est le dernier écu qu'on peut lever, le dernier homme qu'on peut prendre, certes Bonaparte était un grand administrateur ; il est impossible de mieux organiser le mal, de mettre plus d'ordre dans le désordre. Mais si la meilleure administration est celle qui laisse un peuple en paix, qui nourrit en lui des sentiments de justice et de pitié, qui est avare du sang des hommes, qui respecte les droits des citoyens, les propriétés des familles, certes le gouvernement de Bonaparte était le pire des gouvernements.

Et encore que de fautes et d'erreurs dans son propre système ! L'administration la plus dispendieuse engloutissait une partie des revenus de l'Etat. Des armées de douaniers et de receveurs dévoraient les impôts qu'ils étaient chargés de lever. Il n'y avait pas de si petit chef de bureau qui n'eût sous lui cinq ou six commis. Bonaparte semblait avoir déclaré la guerre au commerce. S'il naissait en France quelque branche d'industrie, il s'en emparait, et elle séchait entre ses mains. Les tabacs, les sels, les laines, les denrées coloniales, tout était pour lui l'objet d'un monopole ; il s'était fait l'unique marchand de son empire. Il avait, par des combinaisons absurdes, ou plutôt par une ignorance et un dégoût décidé de la marine, achevé de perdre nos colonies et d'anéantir nos flottes. Il bâtissait de grands vaisseaux qui pourrissaient dans les ports,

ou qu'il désarmait lui-même pour subvenir aux besoins de son armée de terre. Cent frégates, répandues dans toutes les mers, auraient pu faire un mal considérable aux ennemis, former des matelots à la France, protéger nos bâtiments marchands : ces premières notions du bon sens n'entraient pas même dans la tête de Bonaparte. On ne doit point attribuer à ses lois les progrès de notre agriculture ; ils sont dus au partage des grandes propriétés, à l'abolition de quelques droits féodaux, et à plusieurs autres causes produites par la révolution. Tous les jours cet homme inquiet et bizarre fatiguait un peuple qui n'avait besoin que de repos par des décrets contradictoires, et souvent inexécutables : il violait le soir la loi qu'il avait faite le matin. Il a dévoré en dix ans 15 milliards d'impôts[1305], ce qui surpasse la somme des taxes levées pendant les soixante-treize années du règne de Louis XIV. La dépouille du monde, 1500 millions de revenu ne lui suffisaient pas ; il n'était occupé qu'à grossir son trésor par les mesures les plus iniques. Chaque préfet, chaque sous-préfet, chaque maire avait le droit d'augmenter les entrées des villes, de mettre des centimes additionnels sur les bourgs, les villages et les hameaux, de demander à tel propriétaire une somme arbitraire pour tel ou tel prétendu besoin. La France entière était au pillage. Les infirmités, l'indigence, la mort, l'éducation, les arts, les sciences, tout payait un tribut au prince. Vous aviez un fils estropié, cul-de-jatte, incapable de servir : une loi de la conscription vous obligeait à donner 1500 francs pour vous consoler de ce malheur. Quelquefois le conscrit malade mourait avant d'avoir subi l'examen du capitaine de recrutement ; vous supposiez alors le père exempt de payer les 1500 francs de la réforme ? Point du tout. Si la déclaration de l'infirmité avait été faite avant l'accident de la mort, le conscrit se trouvant vivant au moment de la déclaration, le père était obligé de compter la somme sur le tombeau de son fils. Le pauvre voulait-il donner quelque éducation à l'un de ses enfants, il fallait qu'il comptât d'abord une somme à l'université, plus une redevance sur la pension donnée au maître. Un auteur moderne citait-il un ancien auteur, comme

les ouvrages de ce dernier étaient tombés dans ce qu'on appelait le domaine public, la censure exigeait un centime par feuille de citation. Si vous traduisiez en citant, vous ne payiez qu'un demi-centime par feuille, parce qu'alors la citation était du domaine mixte, la moitié appartenant au travail du traducteur vivant et l'autre moitié à l'auteur mort. Lorsque Bonaparte fit distribuer des aliments aux pauvres dans l'hiver de 1812, on crut qu'il tirait cette générosité de son épargne : il leva à cette occasion des centimes additionnels, et gagna 4 millions sur la soupe des pauvres. Enfin, on l'a vu s'emparer de l'administration des funérailles : il était digne du destructeur des Français de lever un impôt sur leurs cadavres. Et comment aurait-on réclamé la protection des lois, puisque c'était lui qui les faisait ? Le corps législatif a osé parler une fois, et il a été dissous. Un seul article des nouveaux codes détruisait rapidement la propriété. Un administrateur du domaine pouvait vous dire :

« Votre propriété est domaniale ou nationale. Je la mets provisoirement sous le séquestre : allez et plaidez. Si le domaine a tort, on vous rendra votre bien. » Et à qui aviez-vous recours en ce cas ? Aux tribunaux ordinaires ? Non : ces causes étaient réservées à l'examen du conseil d'Etat, et plaidées devant l'empereur, qui était ainsi juge et partie.

Si la propriété était incertaine, la liberté civile était encore moins assurée. Qu'y avait-il de plus monstrueux que cette commission nommée pour inspecter les prisons, et sur le rapport de laquelle un homme pouvait être détenu toute sa vie dans les cachots, sans instruction, sans procès, sans jugement, mis à la torture, fusillé la nuit, étranglé entre deux guichets ? Au milieu de tout cela, Bonaparte faisait nommer chaque année des commissions de la liberté de la presse et de la liberté individuelle : Tibère ne s'est jamais joué à ce point de l'espèce humaine.

Enfin, la conscription faisait comme le couronnement de ses œuvres de despotisme. La Scandinavie, appelée par un historien la fabrique du genre humain, n'aurait pu fournir assez d'hommes à cette loi homicide. Le code de la conscription sera

un monument éternel du règne de Bonaparte. Là se trouve réuni tout ce que la tyrannie la plus subtile et la plus ingénieuse peut imaginer pour tourmenter et dévorer les peuples : c'est véritablement le code de l'enfer. Les générations de la France étaient mises en coupe réglée comme les arbres d'une forêt : chaque année quatre-vingt mille jeunes gens étaient abattus. Mais ce n'était là que la coupe régulière : souvent la conscription était doublée ou fortifiée par des levées extraordinaires ; souvent elle dévorait d'avance les futures victimes, comme un dissipateur emprunte sur le revenu à venir. On avait fini par prendre sans compter : l'âge légal, les qualités requises pour mourir sur un champ de bataille n'étaient plus considérés ; et l'inexorable loi montrait à cet égard une merveilleuse indulgence. On remontait vers l'enfance ; on descendait vers la vieillesse : le réformé, le remplacé, étaient repris ; tel fils d'un pauvre artisan, racheté trois fois au prix de la petite fortune de son père, était obligé de marcher. Les maladies, les infirmités, les défauts du corps n'étaient plus une raison de salut. Des colonnes mobiles parcouraient nos provinces comme un pays ennemi, pour enlever au peuple ses derniers enfants. Si l'on se plaignait de ces ravages, on répondait que les colonnes mobiles étaient composées de beaux gendarmes qui consoleraient leurs mères et leur rendraient ce qu'elles avaient perdu. Au défaut du frère absent, on prenait le frère présent. Le père répondait pour le fils, la femme pour le mari : la responsabilité s'étendait aux parents les plus éloignés et jusqu'aux voisins. Un village devenait solidaire pour le conscrit qu'il avait vu naître. Des garnisaires s'établissaient chez le paysan, et le forçaient de vendre son lit pour les nourrir : pour s'en délivrer il fallait qu'il trouvât le conscrit caché dans les bois. L'absurde se mêlait à l'atroce : souvent on demandait des enfants à ceux qui étaient assez heureux pour n'avoir point de postérité ; on employait la violence pour découvrir le porteur d'un nom qui n'existait que sur le rôle des gendarmes, ou pour avoir un conscrit qui servait déjà depuis cinq ou six ans. Des femmes grosses ont été mises à la torture, afin qu'elles révélassent le lieu où se tenait caché

le premier né de leurs entrailles ; des pères ont apporté le cadavre de leur fils pour prouver qu'ils ne pouvaient fournir ce fils vivant. Il restait encore quelques familles dont les enfants, plus riches, s'étaient rachetés ; ils se destinaient à former un jour des magistrats, des administrateurs, des savants, des propriétaires, si utiles à l'ordre social dans un grand pays : par le décret des gardes d'honneur, on les a enveloppés dans le massacre universel. On en était venu à ce point de mépris pour la vie des hommes et pour la France, d'appeler les conscrits la matière première et la chair à canon. On agitait quelquefois cette grande question parmi les pourvoyeurs de chair humaine : savoir combien de temps durait un conscrit ; les uns prétendaient qu'il durait trente-trois mois, les autres trente-six. Bonaparte disait lui-même : J'ai trois cent mille hommes de revenu. Il a fait périr dans les onze années de son règne plus de cinq millions de Français, ce qui surpasse le nombre de ceux que nos guerres civiles ont enlevés pendant trois siècles, sous les règnes de Jean, de Charles V, de Charles VI, de Charles VII, de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Dans les douze derniers mois qui viennent de s'écouler, Bonaparte a levé (sans compter la garde nationale) treize cent mille hommes, ce qui est plus de cent mille hommes par mois : et on a osé lui dire qu'il n'avait dépensé que le luxe de la population.

Il était aisé de prévoir ce qui est arrivé : tous les hommes sages disaient que la conscription en épuisant la France l'exposerait à l'invasion aussitôt qu'elle serait sérieusement attaquée. Saigné à blanc par le bourreau, ce corps, vide de sang, n'a pu faire qu'une faible résistance ; mais la perte des hommes n'était pas le plus grand mal que faisait la conscription : elle tendait à nous replonger nous et l'Europe entière dans la barbarie. Par la conscription, les métiers, les arts et les lettres sont inévitablement détruits. Un jeune homme qui doit mourir à dix-huit ans ne peut se livrer à aucune étude. Les nations voisines, obligées, pour se défendre, de recourir aux mêmes moyens que nous, abandonnaient à leur tour les avantages de la civilisation ; et tous les peuples

précipités les uns sur les autres, comme au siècle des Goths et des Vandales, auraient vu renaître les malheurs de ces temps. En brisant les liens de la société générale, la conscription anéantissait aussi ceux de la famille. Accoutumés dès leur berceau à se regarder comme des victimes dévouées à la mort, les enfants n'obéissaient plus à leurs parents ; ils devenaient vagabonds et débauchés, en attendant le jour où ils allaient piller et égorger le monde. Quel principe de religion et de morale aurait eu le temps de prendre racine dans leur cœur ? De leur côté, les pères et les mères, dans la classe du peuple, n'attachaient plus leurs affections, ne donnaient plus leurs soins à des enfants qu'ils se préparaient à perdre, qui n'étaient plus leur richesse et leur appui, et qui ne devenaient pour eux qu'un objet de douleur et un fardeau. De là cet endurcissement de l'âme, cet oubli de tous les sentiments naturels, qui mènent à l'égoïsme, à l'insouciance du bien et du mal, à l'indifférence pour la patrie, qui éteignent la conscience et le remords, qui vouent un peuple à la servitude, en lui ôtant l'horreur du vice et l'admiration pour la vertu.

Telle était l'administration de Bonaparte pour l'intérieur de la France.

Examinons au dehors la marche de son gouvernement, cette politique dont il était si fier, et qu'il définissait ainsi : La politique, c'est jouer aux hommes. Eh bien ! il a tout perdu à ce jeu abominable, et c'est la France qui a payé sa perte.

Pour commencer par son système continental, ce système, d'un fou ou d'un enfant, n'était point d'abord le but réel de ses guerres, il n'en était que le prétexte. Il voulait être le maître de la terre en ne parlant que de la liberté des mers. Et ce système insensé, a-t-il fait ce qu'il fallait pour l'établir ? Par les deux grandes fautes qui, comme nous le dirons après, ont fait échouer ses projets sur l'Espagne et sur la Russie, n'a-t-il pas manqué aussi de fermer les ports de la Méditerranée et de la Baltique ? N'a-t-il pas donné toutes les colonies du monde aux Anglais ? Ne leur a-t-il pas ouvert au Pérou, au Mexique, au Brésil, un marché plus considérable que celui qu'il voulait leur fermer en Europe ? chose si vraie, que la guerre a enrichi le

peuple qu'il prétendait ruiner. L'Europe n'emploie que quelques superfluités de l'Angleterre ; le fond des nations européennes trouve dans ses propres manufactures de quoi suffire à ses principales nécessités. En Amérique, au contraire, les peuples ont besoin de tout, depuis le premier jusqu'au dernier vêtement ; et dix millions d'Américaine consomment plus de marchandises anglaises que trente millions d'européens. Je ne parle point de l'importation de l'argent du Mexique aux Indes, du monopole du cacao, du quinquina, de la cochenille et de mille autres objets de spéculation, devenus une nouvelle source de richesse pour les Anglais. Et quand Bonaparte aurait réussi à fermer les ports de l'Espagne et de la Baltique, il fallait donc ensuite fermer ceux de la Grèce, de Constantinople, de la Syrie, de la Barbarie : c'était prendre l'engagement de conquérir le monde. Tandis qu'il eut tenté de nouvelles conquêtes, les peuples déjà soumis, ne pouvant échanger le produit de leur sol et de leur industrie, auraient secoué le joug et rouvert leurs ports. Tout cela n'offre que vues fausses, qu'entreprises petites à force d'être gigantesques, défaut de raison et de bon sens, rêves d'un fou et d'un furieux.

Quant à ses guerres, à sa conduite avec les cabinets de l'Europe, le moindre examen en détruit le prestige. Un homme n'est pas grand par ce qu'il entreprend, mais par ce qu'il exécute. Tout homme peut rêver la conquête du monde : Alexandre seul l'accomplit. Bonaparte gouvernait l'Espagne comme une province dont il pompait le sang et l'or. Il ne se contente pas de cela : il veut encore régner personnellement sur le trône de Charles IV. Que fait-il alors ? Par la politique la plus noire, il sème d'abord des germes de division dans la famille royale ; ensuite il enlève cette famille, au mépris de toutes les lois humaines et divines ; il envahit subitement le territoire d'un peuple fidèle, qui venait de combattre pour lui à Trafalgar. Il insulte au génie de ce peuple, massacre ses prêtres, blesse l'orgueil castillan, soulève contre lui les descendants du Cid et du grand capitaine. Aussitôt Saragosse célèbre la messe de ses propres funérailles et s'ensevelit sous ses ruines ; les chrétiens de Pélasge descendent des Asturies :

le nouveau Maure est chassé. Cette guerre ranime en Europe l'esprit des peuples, donne à la France une frontière de plus à défendre, crée une armée de terre aux Anglais, les ramène après quatre siècles dans les champs de Poitiers et leur livre les trésors du Mexique.

Si, au lieu d'avoir recours à ces ruses dignes de Borgia, Bonaparte, par une politique toujours criminelle, mais plus habile, eût, sous un prétexte quelconque, déclaré la guerre au roi d'Espagne ; s'il se fût annoncé comme le vengeur des Castillans opprimés par le prince de la Paix ; s'il eût caressé la fierté espagnole, ménagé les ordres religieux, il est probable qu'il eût réussi. » Ce ne sont pas les Espagnols que je veux, disait-il dans sa fureur, c'est l'Espagne. » Eh bien ! cette terre l'a rejeté. L'incendie de Burgos a produit l'incendie de Moscou, et la conquête de l'Alhambra a amené les Russes au Louvre. Grande et terrible leçon !

Même faute pour la Russie : au mois d'octobre 1812, s'il s'était arrêté sur les bords de la Duna ; s'il se fût contenté de prendre Riga, de cantonner pendant l'hiver son armée de cinq cent mille hommes, d'organiser la Pologne derrière lui, au retour du printemps, il eût peut-être mis en péril l'empire des czars. Au lieu de cela, il marche à Moscou par un seul chemin, sans magasins, sans ressource. Il arrive : les vainqueurs de Pultawa embrasent leur ville sainte. Bonaparte s'endort un mois au milieu des ruines et des cendres ; il semble oublier le retour des saisons et la rigueur du climat, il se laisse amuser par des propositions de paix ; il ignore assez le cœur humain pour croire que des peuples qui ont eux-mêmes brûlé leur capitale, afin d'échapper à l'esclavage, vont capituler sur les ruines fumantes de leurs maisons. Ses généraux lui crient qu'il est temps de se retirer. Il part, jurant comme un enfant furieux qu'il reparaîtra bientôt avec une armée dont l’avant-garde seule sera composée de trois cent mille soldats. Dieu envoie un souffle de sa colère : tout périt ; il ne nous revient qu'un homme !

Absurde en administration, criminel en politique, qu'avait-il donc pour séduire les Français, cet étranger ? Sa gloire

militaire ? Eh bien, il en est dépouillé. C'est en effet un grand gagneur de batailles ; mais hors de là le moindre général est plus habile que lui. Il n'entend rien aux retraites et à la chicane du terrain ; il est impatient, incapable d'attendre longtemps un résultat, fruit d'une longue combinaison militaire ; il ne sait qu'aller en avant, faire des pointes, courir, remporter des victoires, comme on l'a dit, à coups d'hommes, sacrifier tout pour un succès, sans s'embarrasser d'un revers, tuer la moitié de ses soldats par des marches au-dessus des forces humaines. Peu importe : n'a-t-il pas la conscription et la matière première ? On a cru qu'il avait perfectionné l'art de la guerre, et il est certain qu'il l'a fait rétrograder vers l'enfance de l'art[1306]. Le chef-d'œuvre de l'art militaire chez les peuples civilisés, c'est évidemment de défendre un grand pays avec une petite armée ; de laisser reposer plusieurs milliers d'hommes derrière soixante ou quatre-vingt mille soldats ; de sorte que le laboureur qui cultive en paix son sillon sait à peine qu'on se bat à quelques lieues de sa chaumière. L'empire romain était gardé par cent cinquante mille hommes, et César n'avait que quelques légions à Pharsale. Qu'il nous défende donc aujourd'hui dans nos foyers, ce vainqueur du monde ! Quoi ! tout son génie l'a-t-il soudainement abandonné ? Par quel enchantement cette France, que Louis XIV avait environnée de forteresses, que Vauban avait fermée comme un beau jardin, est-elle envahie de toutes parts ? Où sont les garnisons de ses places-frontières ? Il n'y en a point. Où sont les canons de ses remparts ? Tout est désarmé, même les vaisseaux de Brest, de Toulon et de Rochefort. Si Bonaparte eût voulu nous livrer sans défense aux puissances coalisées, s'il nous eût vendus, s'il eût conspiré secrètement contre les Français, eût-il agi autrement ? En moins de seize mois, deux milliards de numéraire, quatorze cent mille hommes, tout le matériel de nos armées et de nos places, sont engloutis dans les bois de l'Allemagne et dans les déserts de la Russie. À Dresde, Bonaparte commet fautes sur fautes, oubliant que si les crimes ne sont quelquefois punis que dans l'autre monde, les fautes le sont toujours dans celui-ci. Il montre l'ignorance la

plus incompréhensible de ce qui se passe dans les cabinets, s'obstine à rester sur l'Elbe, est battu à Leipsick, et refuse une paix honorable qu'on lui propose. Plein de désespoir et de rage, il sort pour la dernière fois du palais de nos rois, va brûler, par un esprit de justice et d'ingratitude, le village où ces mêmes rois eurent le malheur de le nourrir, n'oppose aux ennemis qu'une activité sans plan, éprouve un dernier revers, fuit encore, et délivre enfin la capitale du monde civilisé de son odieuse présence.

La plume d'un Français se refuserait à peindre l'horreur de ses champs de bataille ; un homme blessé devient pour Bonaparte un fardeau : tant mieux s'il meurt, on en est débarrassé. Des monceaux de soldats mutilés, jetés pêle-mêle dans un coin, restent quelquefois des jours et des semaines sans être pansés : il n'y a plus d'hôpitaux assez vastes pour contenir les malades d'une armée de sept ou huit cent mille hommes, plus assez de chirurgiens pour les soigner. Nulle précaution prise pour eux par le bourreau des Français : souvent point de pharmacie, point d'ambulance, quelquefois même pas d'instruments pour couper les membres fracassés. Dans la campagne de Moscou, faute de charpie, on pansait les blessés avec du foin ; le foin manqua, ils moururent. On vit errer cinq cent mille guerriers, vainqueurs de l'Europe, la gloire de la France ; on les vit errer parmi les neiges et les déserts, s'appuyant sur des branches de pin, car ils n'avaient plus la force de porter leurs armes, et couverts, pour tout vêtement, de la peau sanglante des chevaux qui avaient servi à leur dernier repas. De vieux capitaines, les cheveux et la barbe hérissés de glaçons, s'abaissaient jusqu'à caresser le soldat à qui il était resté quelque nourriture, pour en obtenir une chétive partie : tant ils éprouvaient les tourments de la faim ! Des escadrons entiers, hommes et chevaux, étaient gelés pendant la nuit ; et le matin on voyait encore ces fantômes debout au milieu des frimas. Les seuls témoins des souffrances de nos soldats dans ces solitudes étaient des bandes de corbeaux et des meutes de lévriers blancs demi-sauvages, qui suivaient notre armée pour en dévorer les débris. L'empereur

de Russie a fait faire au printemps la recherche des morts : on a compté deux cent quarante-trois mille six cent dix cadavres d'hommes, et cent vingt-trois mille cent trente-trois de chevaux[1307]. La peste militaire, qui avait disparu depuis que la guerre ne se faisait plus qu'avec un petit nombre d'hommes, cette peste a reparu avec la conscription, les armées d'un million de soldats et les flots de sang humain : et que faisait le destructeur de nos pères, de nos frères, de nos fils, quand il moissonnait ainsi la fleur de la France ? Il fuyait ! il venait aux Tuileries dire, en se frottant les mains au coin du feu : Il fait meilleur ici que sur les bords de la Bérésina. Pas un mot de consolation aux épouses, aux mères en larmes dont il était entouré ; pas un regret, pas un mouvement d'attendrissement, pas un remords, pas un seul aveu de sa folie. Les Tigellins disaient :

« Ce qu'il y a d'heureux dans cette retraite, c'est que l'empereur n'a manqué de rien ; il a toujours été bien nourri, bien enveloppé dans une bonne voiture ; enfin, il n'a pas du tout souffert, c'est une grande consolation ; et lui, au milieu de sa cour, paraissait gai, triomphant, glorieux : paré du manteau royal, la tête couverte du chapeau à la Henri IV, il s'étalait, brillant sur un trône, répétant les attitudes royales qu'on lui avait enseignées ; mais cette pompe ne servait qu'à le rendre plus hideux, et tous les diamants de la couronne ne pouvaient cacher le sang dont il était couvert. »

Hélas ! cette horreur des champs de bataille s'est rapprochée de nous ; elle n'est plus cachée dans les déserts : c'est au sein de nos foyers que nous la voyons, dans ce Paris que les Normands assiégèrent en vain il y a près de mille ans, et qui s'enorgueillissait de n'avoir eu pour vainqueur que Clovis, qui devint son roi. Livrer un pays à l'invasion, n'est-ce pas le plus grand et le plus irrémissible des crimes ? Nous avons vu périr sous nos propres yeux le reste de nos générations ; nous avons vu des troupeaux de conscrits, de vieux soldats pâles et défigurés, s'appuyer sur les bornes des rues, mourant de toutes les sortes de misères, tenant à peine d'une main l'arme avec laquelle ils avaient défendu la patrie,

et demandant l'aumône de l'autre main ; nous avons vu la Seine chargée de barques, nos chemins encombrés de chariots remplis de blessés, qui n'avaient pas même le premier appareil sur leurs plaies. Un de ces chars, que l'on suivait à la trace du sang, se brisa sur le boulevard : il en tomba des conscrits sans bras sans jambes, percés de balles, de coups de lance, jetant des cris et priant les passants de les achever. Ces malheureux, enlevés à leurs chaumières avant d'être parvenus à l'âge d'homme, menés avec leurs bonnets et leurs habits champêtres sur le champ de bataille, placés, comme chair à canon, dans les endroits les plus dangereux pour épuiser le feu de l'ennemi, ces infortunés, dis-je, se prenaient à pleurer, et criaient en tombant frappés par le boulet : Ah, ma mère ! ma mère ! cri déchirant qui accusait l'âge tendre de l'enfant arraché la veille à la paix domestique ; de l'enfant tombé tout à coup des mains de sa mère dans celles de son barbare souverain ! Et pour qui tant de massacres, tant de douleurs ? Pour un abominable tyran, pour un étranger qui n'est si prodigue du sang français que parce qu'il n'a pas une goutte de ce sang dans les veines.

Ah ! quand Louis XVI refusait de punir quelques coupables dont la mort lui eût assuré le trône, en nous épargnant à nous-mêmes tant de malheurs ; quand il disait :

« Je ne veux pas acheter ma sûreté au prix de la vie d'un seul de mes sujets ; »

Quand il écrivait dans son testament :

« Je recommande à mon fils, s'il a le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux chagrins que j'éprouve ; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois ; »

Quand il prononçait sur l'échafaud ces paroles : « Français, je prie Dieu qu'il ne venge pas sur la nation le sang de vos rois qui va être répandu « : voilà le véritable roi, le roi français, le roi légitime, le père et le chef de la patrie !

Bonaparte s'est montré trop médiocre dans l'infortune pour

croire que sa prospérité fut l'ouvrage de son génie ; il n'est que le fils de notre puissance, et nous l'avons cru le fils de ses œuvres. Sa grandeur n'est venue que des forces immenses que nous lui remîmes entre les mains lors de son élévation. Il hérita de toutes les armées formées sous nos plus habiles généraux, conduites tant de fois à la victoire par tous ces grands capitaines qui ont péri, et qui périront peut-être jusqu'au dernier, victimes des fureurs et de la jalousie du tyran. Il trouva un peuple nombreux, agrandi par des conquêtes, exalté par des triomphes et par le mouvement que donnent toujours les révolutions ; il n'eut qu'à frapper du pied la terre féconde de notre patrie, et elle lui prodigua des trésors et des soldats. Les peuples qu'il attaquait étaient lassés et désunis ; il les vainquit tour à tour, en versant sur chacun d'eux séparément les flots de la population de la France.

Lorsque Dieu envoie sur la terre les exécuteurs des châtiments célestes, tout est aplani devant eux : ils ont des succès extraordinaires avec des talents médiocres. Nés au milieu des discordes civiles, ces exterminateurs tirent leurs principales forces des maux qui les ont enfantés et de la terreur qu'inspire le souvenir de ces maux : ils obtiennent ainsi la soumission du peuple au nom des calamités dont ils sont sortis. Il leur est donné de corrompre et d'avilir, d'anéantir l'honneur, de dégrader les âmes, de souiller tout ce qu'ils touchent, de tout vouloir et de tout oser, de régner par le mensonge, l'impiété et l'épouvante, de parler tous les langages, de fasciner tous les yeux, de tromper jusqu'à la raison, de se faire passer pour de vastes génies, lorsqu'ils ne sont que des scélérats vulgaires, car l'excellence en tout ne peut être séparée de la vertu : traînant après eux les nations séduites, triomphant par la multitude, déshonorés par cent victoires, la torche à la main, les pieds dans le sang, ils vont au bout de la terre comme des hommes ivres, poussés par Dieu, qu'ils méconnaissent.

Lorsque la Providence au contraire veut sauver un empire et non le punir, lorsqu'elle emploie ses serviteurs, et non ses fléaux ; qu'elle destine aux hommes dont elle se sert une gloire

honorable, et non une abominable renommée, loin de leur rendre la route facile comme à Bonaparte, elle leur oppose des obstacles dignes de leurs vertus. C'est ainsi que l'on peut toujours distinguer le tyran du libérateur, le ravageur des peuples du grand capitaine, l'homme envoyé pour détruire, et l'homme venu pour réparer. Celui-là est maître de tout, et se sert pour réussir de moyens immenses ; celui-ci n'est maître de rien, et n'a entre les mains que les plus faibles ressources : il est aisé de reconnaître aux premiers traits et le caractère et la mission du dévastateur de la France.

Bonaparte est un faux grand homme : la magnanimité, qui fait les héros et les véritables rois, lui manque. De là vient qu'on ne cite pas de lui un seul de ces mots qui annoncent Alexandre et César, Henri IV et Louis XIV. La nature le forma sans entrailles. Sa tête, assez vaste, est l'empire des ténèbres et de la confusion. Toutes les idées, même celle du bien, peuvent y entrer, mais elles en sortent aussitôt. Le trait distinctif de son caractère est une obstination invincible, une volonté de fer, mais seulement pour l'injustice, l'oppression, les systèmes extravagants ; car il abandonne facilement les projets qui pourraient être favorables à la morale, à l'ordre et à la vertu. L'imagination le domine, et la raison ne le règle point. Ses desseins ne sont point le fruit de quelque chose de profond et de réfléchi, mais l'effet d'un mouvement subit et d'une révolution soudaine. Il a quelque chose de l'histrion et du comédien ; il joue tout, jusqu'aux passions qu'il n'a pas. Toujours sur un théâtre, au Caire, c'est un renégat qui se vante d'avoir détruit la papauté ; à Paris, c'est le restaurateur de la religion chrétienne ; tantôt inspiré, tantôt philosophe, ses scènes sont préparées d'avance ; un souverain qui a pu prendre des leçons afin de paraître dans une attitude royale est jugé pour la postérité. Jaloux de paraître original, il n'est presque jamais qu'imitateur ; mais ses imitations sont si grossières, qu'elles rappellent à l'instant l'objet ou l'action qu'il copie ; il essaye toujours de dire ce qu'il croit un grand mot, ou de faire ce qu'il présume une grande chose. Affectant l'universalité du génie, il parle de finances et de spectacles, de

guerre et de modes, règle le sort des rois et celui d'un commis à la barrière, date du Kremlin un règlement sur les théâtres, et le jour d'une bataille fait arrêter quelques femmes à Paris. Enfant de notre révolution, il a des ressemblances frappantes avec sa mère ; intempérance de langage, goût de la basse littérature, passion d'écrire dans les journaux. Sous le Ménisque de César et d'Alexandre, on aperçoit l'homme de peu et l'enfant de petite famille. Il méprise souverainement les hommes, parce qu'il les juge d'après lui. Sa maxime est qu'ils ne font rien que par intérêt, que la probité même n'est qu'un calcul. De là le système de fusion qui faisait la base de son gouvernement, employant également le méchant et l'honnête homme, mêlant à dessein le vice et la vertu, et prenant toujours soin de vous placer en opposition à vos principes. Son grand plaisir était de déshonorer la vertu, de souiller les réputations : il ne vous touchait que pour vous flétrir. Quand il vous avait fait tomber, vous deveniez son homme, selon son expression ; vous lui apparteniez par droit de honte ; il vous en aimait un peu moins, et vous en méprisait un peu plus. Dans son administration, il voulait qu'on ne connût que les résultats, et qu'on ne s'embarrassât jamais des moyens, les masses devant être tout, les individualités rien. » On corrompra cette jeunesse, mais elle m'obéira mieux ; on fera périr cette branche d'industrie, mais j'obtiendrai pour le moment plusieurs millions ; il périra soixante mille hommes dans cette affaire, mais je gagnerai la bataille. » Voilà tout son raisonnement, et voilà comme les royaumes sont anéantis !

Né surtout pour détruire, Bonaparte porte le mal dans son sein, tout naturellement, comme une mère porte son fruit, avec joie et une sorte d'orgueil. Il a l'horreur du bonheur des hommes ; il disait un jour :

« Il y a encore quelques personnes heureuses en France ; ce sont des familles qui ne me connaissent pas, qui vivent à la campagne, dans un château, avec 30 ou 40 000 liv. de rente ; mais je saurai bien les atteindre. » Il a tenu parole. Il voyait un jour jouer son fils ; il dit à un évêque présent :

« Monsieur l'évêque, croyez-vous que cela ait une âme ? »

Tout ce qui se distingue par quelque supériorité épouvante ce tyran ; toute réputation l'importune. Envieux des talents, de l'esprit, de la vertu, il n'aimerait pas même le bruit d'un crime, si ce crime n'était pas son ouvrage. Le plus disgracieux des hommes, son grand plaisir est de blesser ce qui l'approche, sans penser que nos rois n'insultaient jamais personne, parce qu'on ne pouvait se venger d'eux ; sans se souvenir qu'il parle à la nation la plus délicate sur l'honneur, à un peuple que la cour de Louis XIV a formé, et qui est justement renommé pour l'élégance de ses mœurs et la fleur de sa politesse. Enfin Bonaparte n'était que l'homme de la prospérité ; aussitôt que l'adversité, qui fait éclater les vertus, a touché le faux grand homme, le prodige s'est évanoui : dans le monarque on n'a plus aperçu qu'un aventurier, et dans le héros qu'un parvenu à la gloire.

Lorsque Bonaparte chassa le Directoire, il lui adressa ce discours :

« Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante ? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; je vous ai laissé les millions de l'Italie, et j'ai trouvé partout des lois spoliatrices et la misère. Qu'avez-vous fait de cent mille Français que je connaissais tous, mes compagnons de gloire ? Ils sont morts. Cet état de choses ne peut durer ; avant trois ans il nous mènerait au despotisme : mais nous voulons la république, la république assise sur les bases de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique, etc. »

Aujourd'hui, homme de malheur, nous te prendrons par tes discours, et nous t'interrogerons par tes paroles. Dis, qu'as-tu fait de cette France si brillante ? Où sont nos trésors, les millions de l'Italie, de l'Europe entière ? Qu'as-tu fait, non pas de cent mille, mais de cinq millions de Français que nous connaissions tous, nos parents, nos amis, nos frères ? Cet état de choses ne peut durer ; il nous a plongés dans un affreux despotisme. Tu voulais la république, et tu nous as apporté l'esclavage. Nous, nous voulons la monarchie assise sur les bases de l'égalité des droits, de la morale, de la liberté civile,

de la tolérance politique et religieuse. Nous l'as-tu donnée, cette monarchie ? Qu'as-tu fait pour nous ? que devons-nous à ton règne ? Qui est-ce qui a assassiné le duc d'Enghien, torturé Pichegru, banni Moreau, chargé de chaînes le souverain pontife, enlevé les princes d'Espagne, commencé une guerre impie ? C'est toi. Qui est-ce qui a perdu nos colonies, anéanti notre commerce, ouvert l'Amérique aux Anglais, corrompu nos mœurs, enlevé les enfants aux pères, désolé les familles, ravagé le monde, brûlé plus de mille lieues de pays, inspiré l'horreur du nom français à toute la terre ? C'est toi. Qui est-ce qui a exposé la France à la peste, à l'invasion, au démembrement, à la conquête ? C'est encore toi. Voilà ce que tu n'as pu demander au Directoire, et ce que nous te demandons aujourd'hui. Combien es-tu plus coupable que ces hommes que tu ne trouvais pas dignes de régner ! Un roi légitime et héréditaire qui aurait accablé son peuple de la moindre partie des maux que tu nous as faits eût mis son trône en péril ; et toi, usurpateur et étranger, tu nous deviendrais sacré en raison des calamités que tu as répandues sur nous ! tu régnerais encore au milieu de nos tombeaux ! Nous rentrons enfin dans nos droits par le malheur ; nous ne voulons plus adorer Moloch ; tu ne dévoreras plus nos enfants : nous ne voulons plus de ta conscription, de ta police, de ta censure, de tes fusillades nocturnes, de ta tyrannie. Ce n'est pas seulement nous, c'est le genre humain qui t'accuse. Il nous demande vengeance au nom de la religion, de la morale et de la liberté. Où n'as-tu pas répandu la désolation ? dans quel coin du monde une famille obscure a-t-elle échappé à tes ravages ? L'Espagnol dans ses montagnes, l'Illyrien dans ses vallées, l'Italien sous son beau soleil, l'Allemand, le Russe, le Prussien dans ses villes en cendres, te redemandent leurs fils que tu as égorgés, la tente, la cabane, le château, le temple où tu as porté la flamme. Tu les as forcés de venir chercher parmi nous ce que tu leur as ravi, et reconnaître dans tes palais leur dépouille ensanglantée. La voix du monde te déclare le plus grand coupable qui ait jamais paru sur la terre ; car ce n'est pas sur des peuples barbares et sur des nations dégénérées

que tu as versé tant de maux ; c'est au milieu de la civilisation, dans un siècle de lumières, que tu as voulu régner par le glaive d'Attila et les maximes de Néron. Quitte enfin ton sceptre de fer ; descends de ce monceau de ruines dont tu avais fait un trône ! Nous te chassons comme tu as chassé le Directoire. Va ! puisses-tu, pour seul châtiment, être témoin de la joie que ta chute cause à la France, et contempler en versant des larmes de rage le spectacle de la félicité publique !

Telles sont les paroles que nous adressons à l'étranger. Mais si nous rejetons Bonaparte, qui le remplacera ? Le Roi.

Partie II – Des Bourbons

Les fonctions attachées à ce titre de Roi sont si connues des Français, qu'ils n'ont pas besoin de se le faire expliquer : le roi leur représente aussitôt l'idée de l'autorité légitime, de l'ordre, de la paix, de la liberté légale et monarchique. Les souvenirs de la vieille France, la religion, les antiques usages, les mœurs de la famille, les habitudes de notre enfance, le berceau, le tombeau, tout se rattache à ce nom sacré de roi : il n'effraye personne ; au contraire, il rassure. Le roi, le magistrat, le père ; un Français confond ces idées. Il ne sait ce que c'est qu'un empereur ; il ne connaît pas la nature, la forme, la limite du pouvoir attaché à ce titre étranger. Mais il sait ce que c'est qu'un monarque descendant de saint Louis et de Henri IV : c'est un chef dont la puissance paternelle est réglée par des institutions, tempérée par les mœurs, adoucie et rendue excellente par le temps, comme un vin généreux né de la terre de la patrie et mûri par le soleil de la France. Cessons de vouloir nous le cacher : il n'y aura ni repos, ni bonheur, ni félicité, ni stabilité dans nos lois, nos opinions, nos fortunes, que quand la maison de Bourbon sera rétablie sur le trône. Certes, l'antiquité, plus reconnaissante que nous, n'aurait pas manqué d'appeler divine une race qui, commençant par un roi brave et prudent, et finissant par un martyr, a compté dans l'espace de neuf siècles trente-trois monarques, parmi lesquels on ne trouve qu'un seul tyran : exemple unique dans l'histoire du monde, et éternel sujet d'orgueil pour notre patrie. La probité et l'honneur étaient assis sur le trône de France, comme sur les autres trônes la force et la politique. Le sang noble et doux des Capets ne se reposait de produire des héros que pour faire des rois honnêtes hommes. Les uns furent appelés Sages, Bons, Justes, Bien-Aimés ; les autres surnommés Grands, Augustes, Pères des lettres et de la patrie.

Quelques-uns eurent des passions qu'ils expièrent par des malheurs, mais aucun n'épouvanta le monde par ces vices qui pèsent sur la mémoire des césars et que Bonaparte a reproduits.

Les Bourbons, dernière branche de cet arbre sacré, ont vu, par une destinée extraordinaire, leur premier roi tomber sous le poignard du fanatique, et leur dernier sous la hache de l'athée. Depuis Robert, sixième fils de saint Louis, dont ils descendent, il ne leur a manqué pendant tant de siècles que cette gloire de l'adversité, qu'ils ont enfin magnifiquement obtenue. Qu'avons-nous à leur reprocher ? Le nom de Henri IV fait encore tressaillir les cœurs français, et remplit nos yeux de larmes. Nous devons à Louis XIV la meilleure partie de notre gloire. N'avons-nous pas surnommé Louis XVI le plus honnête homme de son royaume ? Est-ce parce que nous avons tué ce bon roi que nous rejetons ce sang ? Est-ce parce que nous avons fait mourir sa sœur, sa femme et son fils, que nous repoussons sa famille ? Cette famille pleure dans l'exil, non ses malheurs, mais les nôtres. Cette jeune princesse que nous avons persécutée, que nous avons rendue orpheline, regrette tous les jours, dans les palais étrangers, les prisons de la France. Elle pouvait recevoir la main d'un prince puissant et glorieux, mais elle préféra unir sa destinée à celle de son cousin, pauvre exilé, proscrit, parce qu'il était Français, et qu'elle ne voulait point se séparer des malheurs de sa famille. Le monde entier admire ses vertus ; les peuples de l'Europe la suivent quand elle paraît dans les promenades publiques, en la comblant de bénédictions : et nous nous pouvons l'oublier ! Quand elle quitta sa patrie, où elle avait été si malheureuse, elle jeta les yeux en arrière, et elle pleura. Objets constants de ses prières et de son amour, nous savons à peine qu'elle existe. Ah ! qu'elle retrouve du moins quelques consolations en faisant le bonheur de sa coupable patrie ! Cette terre porte naturellement les lis : ils renaîtront plus beaux, arrosés du sang du roi-martyr.

Louis XVIII, qui doit régner le premier sur nous, est un prince connu par ses lumières, inaccessible aux préjugés, étranger à

la vengeance. De tous les souverains qui peuvent gouverner à présent la France, c'est peut-être celui qui convient le mieux à notre position et à l'esprit du siècle, comme, de tous les hommes que nous pouvions choisir, Bonaparte était peut-être le moins propre à être roi. Les institutions des peuples sont l'ouvrage du temps et de l'expérience : pour régner, il faut surtout de la raison et de l'uniformité. Un prince qui n'aurait dans la tête que deux ou trois idées communes, mais utiles, serait un souverain plus convenable à une nation qu'un aventurier extraordinaire, enfantant sans cesse de nouveaux plans, imaginant de nouvelles lois, ne croyant régner que quand il travaille à troubler les peuples, à changer, à détruire le soir ce qu'il a créé le matin. Non seulement Louis XVIII a ces idées fixes, cette modération, ce bon sens si nécessaires à un monarque, mais c'est encore un prince ami des lettres, instruit et éloquent comme plusieurs de nos rois, d'un esprit vaste et éclairé, d'un caractère ferme et philosophique.

Choisissons entre Bonaparte, qui revient à nous portant le code sanglant de la conscription, et Louis XVIII, qui s'avance pour fermer nos plaies, le testament de Louis XVI à la main. Il répétera à son sacre ces paroles écrites par son vertueux frère :

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en eusse donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner. »

Monsieur, comte d'Artois, d'un caractère si franc, si loyal, si français, se distingue aujourd'hui par sa piété, sa douceur et sa bonté, comme il se faisait remarquer dans sa première jeunesse par son grand air et ses grâces royales. Bonaparte fuit abattu par la main de Dieu, mais non corrigé par l'adversité : à mesure qu'il recule dans le pays qui échappe à sa tyrannie, il traîne après lui de malheureuses victimes chargées de fers ; c'est dans les dernières prisons de France qu'il exerce les derniers actes de son pouvoir. Monsieur arrive seul, sans soldats, sans appui, inconnu aux Français auxquels il se montre. À peine a-t-il prononcé son nom, que le peuple tombe à ses genoux : on baise respectueusement son habit, on

embrasse ses genoux ; on lui crie, en répandant des torrents de larmes :

« Nous ne vous apportons que nos cœurs ; Bonaparte ne nous a laissé que cela ! » À cette manière de quitter la France, à cette façon d'y rentrer, connaissez d'un côté l'usurpateur, de l'autre le prince légitime.

M. le duc d'Angoulême a paru dans une autre de nos provinces ; Bordeaux s'est jeté dans ses bras ; et le pays de Henri IV a reconnu avec des transports de joie l'héritier des vertus du Béarnais. Nos armées n'ont point vu de chevalier plus brave que M. le duc de Berry. M. le duc d'Orléans prouve, par sa noble fidélité au sang de son roi, que son nom est toujours un des plus beaux de la France. J'ai déjà parlé des trois générations de héros, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon : je laisse à Bonaparte à nommer le troisième.

Je ne sais si la postérité pourra croire que tant de princes de la maison de Bourbon ont été proscrits par ce peuple qui leur devait toute sa gloire, sans avoir été coupables d'aucun crime, sans que leur malheur leur soit venu de la tyrannie du dernier roi de leur race ; non, l'avenir ne pourra comprendre que nous ayons banni des princes aussi bons, des princes nos compatriotes, pour mettre à notre tête un étranger, le plus méchant de tous les hommes. On conçoit jusqu'à un certain point la république en France : un peuple, dans un moment de folie, peut vouloir changer la forme de son gouvernement, et ne plus reconnaître le chef suprême ; mais si nous revenons à la monarchie, c'est le comble de la honte et de l'absurdité de la vouloir sans le souverain légitime, et de croire qu'elle puisse exister sans lui. Qu'on modifie, si l'on veut, la constitution de cette monarchie, mais nul n'a le droit de changer le monarque. Il peut arriver qu'un roi cruel, tyrannique, qui viole toutes les lois, qui prive tout un peuple de ses libertés, soit déposé par l'effet d'une révolution violente ; mais dans ce cas extraordinaire la couronne passe à ses fils ou à son plus proche héritier. Or, Louis XVI a-t-il été un tyran ? Pouvons-nous faire le procès à sa mémoire ? En vertu de quelle autorité privons-nous sa race d'un trône qui lui appartient à tant de titres ? Par quel

honteux caprice avons-nous donné à Bonaparte l'héritage de Robert le Fort ? Ce Robert le Fort descendait vraisemblablement de la seconde race, et celle-ci se rattachait à la première. Il était comte de Paris. Hugues Capet apporta aux Français, comme Français lui-même, Paris, héritage paternel, des biens et des domaines immenses. La France, si petite sous les premiers Capets, s'enrichit et s'accrut sous leurs descendants. Et c'est en faveur d'un insulaire obscur, dont il a fallu faire la fortune en dépouillant tous les Français, que nous avons renversé la loi salique, palladium de notre empire. Combien nos pères différaient de nous de sentiments et de maximes ! À la mort de Philippe le Bel, ils adjugèrent la couronne à Philippe de Valois, au préjudice d'Edouard III, roi d'Angleterre ; ils aimèrent mieux se condamner à deux siècles de guerre que de se laisser gouverner par un étranger. Cette noble résolution fut la cause de la gloire et de la grandeur de la France : l'oriflamme fut déchirée aux champs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. mais ces lambeaux triomphèrent enfin de la bannière d'Edouard III et de Henri V, et le cri de Montjoie Saint-Denis étouffa celui de toutes les factions. La même question de l'hérédité se représenta à la mort de Henri III : le parlement rendit alors le fameux édit qui donna Henri IV et Louis XIV à la France. Ce n'étaient pourtant pas des têtes ignobles que celles d'Edouard III, de Henri V, du duc de Guise et de l'infante d'Espagne. Grand Dieu ! qu'est donc devenu l'orgueil de la France ! Elle a refusé d'aussi grands souverains pour conserver sa race française et royale, et elle a fait choix de Bonaparte !

En vain prétendrait-on que Bonaparte n'est pas étranger : il l'est aux yeux de toute l'Europe, de tous les Français non prévenus ; il le sera au jugement de la postérité : elle lui attribuera peut-être la meilleure partie de nos victoires, et nous chargera d'une partie de ses crimes. Bonaparte n'a rien de français, ni dans les mœurs, ni dans le caractère. Les traits mêmes de son visage montrent son origine. La langue qu'il apprit dans son berceau n'était pas la nôtre, et son accent comme son nom révèlent sa patrie. Son père et sa mère ont

vécu plus de la moitié de leur vie sujets de la république de Gênes. Lui-même est plus sincère que ses flatteurs : il ne se reconnaît pas Français ; il nous hait et nous méprise. Il lui est plusieurs fois échappé de dire : Voilà comme vous êtes, vous autres Français. Dans un discours, il a parlé de l'Italie comme de sa patrie, et de la France comme de sa conquête. Si Bonaparte est Français, il faut dire nécessairement que Toussaint-Louverture l'était autant et plus que lui : car enfin il était né dans une vieille colonie française et sous les lois françaises ; la liberté qu'il avait reçue lui avait rendu les droits du sujet et du citoyen. Et un étranger élevé par la charité de nos rois, occupe le trône de nos rois et brûle de répandre leur sang ! Nous prîmes soin de sa jeunesse, et par reconnaissance il nous plonge dans un abîme de douleur ! Juste dispensation de la Providence ! les Gaulois saccagèrent Rome, et les Romains opprimèrent les Gaules ; les Français ont souvent ravagé l'Italie, et les Médicis, les Galigaï, les Bonaparte, nous ont désolés. La France et l'Italie devraient enfin se connaître et renoncer pour toujours l'une à l'autre.

Qu'il sera doux de se reposer enfin de tant d'agitations et de malheurs sous l'autorité paternelle de notre souverain légitime ! Nous avons pu un moment être sujets de la gloire que nos armes avaient répandue sur Bonaparte ; aujourd'hui qu'il s'est dépouillé lui-même de cette gloire, ce serait trop que de rester l'esclave de ses crimes. Rejetons cet oppresseur comme tous les autres peuples l'ont déjà rejeté. Qu'on ne dise pas de nous : Ils ont tué le meilleur et le plus vertueux des rois ; ils n'ont rien fait pour lui sauver la vie, et ils versent aujourd'hui la dernière goutte de leur sang, ils sacrifient les restes de la France pour soutenir un étranger qu'eux-mêmes détestent. Par quelle raison cette France infidèle justifierait-elle son abominable fidélité ? Il faut donc avouer que ce sont les forfaits qui nous plaisent, les crimes qui nous charment, la tyrannie qui nous convient. Ah ! si les nations étrangères, enfin lasses de notre obstination, allaient consentir à nous laisser cet insensé ; si nous étions assez lâches pour acheter par une partie de notre territoire la honte de conserver au milieu de

nous le germe de la peste et le fléau de l'humanité, il faudrait fuir au fond des déserts, changer de nom et de langage, tâcher d'oublier et de faire oublier que nous avons été Français.

Pensons au bonheur de notre commune patrie ; songeons bien que notre sort est entre nos mains : un mot peut nous rendre à la gloire, à la paix, à l'estime du monde, ou nous plonger dans le plus affreux comme dans le plus ignoble esclavage. Relevons la monarchie de Clovis, l'héritage de saint Louis, le patrimoine de Henri IV. Les Bourbons seuls conviennent aujourd'hui à notre situation malheureuse, sont les seuls médecins qui puissent fermer nos blessures La modération, la paternité de leurs sentiments, leurs propres adversités, conviennent à un royaume épuisé, fatigué de convulsions et de malheurs. Tout deviendra légitime avec eux, tout est illégitime sans eux Leur seule présence fera renaître l'ordre dont ils sont pour nous le principe. Ce sont de braves et illustres gentilshommes, autant et plus Français que nous. Ces seigneurs des fleurs de lis furent dans tous les temps célèbres par leur loyauté ; ils tiennent si fort à la racine de nos mœurs, qu'ils semblent faire partie même de la France et lui manquer aujourd'hui comme l'air et le soleil.

Si tout doit devenir paisible avec eux, s'ils peuvent seuls mettre un terme à cette trop longue révolution, le retour de Bonaparte nous plongerait dans des maux affreux et dans des troubles interminables. L'imagination la plus féconde peut-elle se représenter ce que serait ce monstrueux géant resserré dans d'étroites limites, n'ayant plus les trésors du monde à dévorer et le sang de l'Europe à répandre ? Peut-on se le figurer renfermé dans une cour ruinée et flétrie, exerçant sur les seuls Français sa rage, ses vengeances et son génie turbulent ? Bonaparte n'est point changé ; il ne changera jamais. Toujours il inventera des projets, des lois, des décrets absurdes, contradictoires ou criminels ; toujours il nous tourmentera ; il rendra toujours incertaines notre vie, notre liberté, nos propriétés. En attendant qu'il puisse troubler le monde nouveau, il s'occupera du soin de bouleverser nos familles. Seuls esclaves au milieu du monde libre, objet du

mépris des peuples, le dernier degré du malheur sera de ne plus sentir notre abjection et de nous endormir, comme l'esclave de l'Orient, indifférents au cordon que le sultan nous enverra à notre réveil.

Non, il n'en sera pas ainsi. Nous avons un prince légitime, né de notre sang, élevé parmi nous, que nous connaissons, qui nous connaît, qui a nos mœurs, nos goûts, nos habitudes, pour lequel nous avons prié Dieu dans notre jeunesse, dont nos enfants savent le nom comme celui d'un de leurs voisins, et dont les pères vécurent et moururent avec les nôtres. Parce que nous avons réduit nos anciens princes à être voyageurs, la France sera-t-elle une propriété forfaite ? Doit-elle demeurer à Bonaparte par droit d'aubaine ? Ah ! pour Dieu, ne soyons pas trouvés en telle déloyauté, que de déshériter notre naturel seigneur, pour donner son lit au premier compagnon qui le demande. Si nos maîtres légitimes nous manquaient, le dernier des Français serait encore préférable à Bonaparte pour régner sur nous : du moins nous n'aurions pas la honte d'obéir à un étranger.

Il ne me reste plus qu'à prouver que si le rétablissement de la maison de Bourbon est nécessaire à la France, il ne l'est pas moins à l'Europe entière.

Partie III – Des Alliés

À ne considérer d'abord que les raisons particulières, est-il un homme au monde qui voulût jamais s'en reposer sur la parole de Bonaparte ? N'est-ce pas un point de sa politique commun, un des penchants de son cœur, que de faire consister l'habileté à tromper, à regarder la bonne foi comme une duperie et comme la marque d'un esprit borné, à se jouer de la sainteté des serments ? A-t-il tenu un seul des traités qu'il ait faits avec les diverses puissances de l'Europe ? C'est toujours en violant quelque article de ces traités, et en pleine paix, qu'il a fait ses conquêtes les plus solides ; rarement il a évacué une place qu'il devait rendre ; et aujourd'hui même qu'il est abattu, il possède encore dans quelques forteresses de l'Allemagne le fruit de ses rapines et les témoins de ses mensonges.

On le liera de sorte qu'il ne puisse recommencer ses ravages. — Vous aurez beau l'affaiblir en démembrant la France, en mettant garnison dans les places frontières pendant un certain nombre d'années, en l'obligeant à payer des sommes considérables, en le forçant à n'avoir qu'une petite armée et à abolir la conscription : tout cela sera vain. Bonaparte, encore une fois, n'est point changé. L'adversité ne peut rien sur lui, parce qu'il n'était pas au-dessus de la fortune. Il méditera en silence sa vengeance : tout à coup, après un ou deux ans de repos, lorsque la coalition sera dissoute, que chaque puissance sera rentrée dans ses Etats, il nous appellera aux armes, profitera des générations qui se seront formées, enlèvera, franchira les places de sûreté, et se débordera de nouveau sur l'Allemagne. Aujourd'hui sommeil ne parle que d'aller brûler Vienne, Berlin et Munich ; il ne peut consentir à lâcher sa proie. Les Russes reviendront-ils assez vite des rives du Borysthène pour sauver une seconde fois l'Europe ? Cette

miraculeuse coalition, fruit de vingt-cinq années de souffrances, pourra-t-elle se renouer quand tous les fils en auront été brisés ? Bonaparte n'aura-t-il pas trouvé le moyen de corrompre quelques ministres, de séduire quelques princes, de réveiller d'anciennes jalousies, de mettre peut-être dans ses intérêts quelques peuples assez aveugles pour combattre sous ses drapeaux ? Enfin, les princes qui règnent aujourd'hui seront-ils tous sur le trône, et ce changement dans les règnes ne pourrait-il pas amener un changement dans la politique ? Des puissances si souvent trompées pourraient-elles reprendre tout à coup une sécurité qui les perdrait ? Quoi ! elles auraient oublié l'orgueil de cet aventurier qui les a traitées avec tant d'insolence, qui se vantait d'avoir des rois dans son antichambre, qui envoyait signifier ses ordres aux souverains, établissait ses espions jusque dans leur cour, et disait tout haut qu'avant dix ans sa dynastie serait la plus ancienne de l'Europe ! Des rois traiteraient avec un homme qui leur a prodigué des outrages que ne supporterait pas un simple particulier ! Une reine charmante faisait l'admiration de l'Europe par sa beauté, son courage et ses vertus, et il a avancé sa mort par les plus lâches comme par les plus ignobles outrages. La sainteté des rois comme la décence m'empêchent de répéter les calomnies, les grossièretés, les ignobles plaisanteries qu'il a prodiguées tour à tour à ces rois et à ces ministres qui lui dictent aujourd'hui des lois dans son palais. Si les puissances méprisent personnellement ces outrages, elles ne peuvent ni ne doivent les mépriser pour l'intérêt et la majesté des trônes : elles doivent se faire respecter des peuples, briser enfin le glaive de l'usurpateur et déshonorer pour toujours cet abominable droit de la force, sur qui Bonaparte fondait son orgueil et son empire.

Après ces considérations particulières, il s'en présente d'autres d'une nature plus élevée, et qui seules peuvent déterminer les puissances coalisées à ne plus reconnaître Bonaparte pour souverain.

Il importe au repos des peuples, il importe à la sûreté des couronnes, à la vie comme à la famille des souverains, qu'un

homme sorti des rangs inférieurs de la société ne puisse impunément s'asseoir sur le trône de son maître, prendre place parmi les souverains légitimes, les traiter de frères, et trouver dans les révolutions qui l'ont élevé assez de force pour balancer les droits de la légitimité de la race. Si cet exemple est une fois donné au monde, aucun monarque ne peut compter sur sa couronne. Si le trône de Clovis peut être, en pleine civilisation, laissé à un Corse, tandis que les fils de saint Louis sont errants sur la terre, nul roi ne peut s'assurer aujourd'hui qu'il régnera demain. Qu'on y prenne bien garde : toutes les monarchies de l'Europe sont à peu près filles des mêmes mœurs et des mêmes temps ; tous les rois sont réellement des espèces de frères unis par la religion chrétienne et par l'antiquité des souvenirs. Ce beau et grand système une fois rompu, des races nouvelles assises sur les trônes où elles feront régner d'autres mœurs, d'autres principes, d'autres idées, c'en est fait de l'ancienne Europe ; et dans le cours de quelques années une révolution générale aura changé la succession de tous les souverains. Les rois doivent donc prendre la défense de la maison de Bourbon, comme ils la prendraient de leur propre famille. Ce qui est vrai considéré sous les rapports de la royauté est encore vrai sous les rapports naturels. Il n'y a pas un roi en Europe qui n'ait du sang des Bourbons dans les veines, et qui ne doive voir en eux d'illustres et infortunés parents. On n'a déjà que trop appris aux peuples qu'on peut remuer les trônes. C'est aux rois à leur montrer que si les trônes peuvent être ébranlés, ils ne peuvent jamais être détruits, et que, pour le bonheur du monde, les couronnes ne dépendent pas des succès du crime et des jeux de la fortune.

Il importe encore à l'Europe civilisée que la France, qui en est comme l'âme et le cœur par son génie et par sa position, soit heureuse, florissante, paisible ; elle ne peut l'être que sous ses anciens rois. Tout autre gouvernement prolongerait parmi nous ces convulsions qui se font sentir au bout de la terre. Les Bourbons seuls, par la majesté de leur race, par la légitimité de leurs droits, par la modération de leur caractère, offriront une

garantie suffisante aux traités, et fermeront les plaies du monde.

Sous le règne des tyrans toutes les lois morales sont comme suspendues, de même qu'en Angleterre, dans les temps de trouble, on suspend l'acte sur lequel repose la liberté des citoyens. Chacun sait qu'il n'agit pas bien, qu'il marche dans une fausse voie ; mais chacun se soumet et se prête à l'oppression : on se fait même une espèce de fausse conscience, on remplit scrupuleusement les ordres les plus opposés à la justice. L'excuse est qu'il viendra de meilleurs jours, que l'on rentrera dans ses droits ; que c'est un temps d'iniquités qu'il faut passer, comme on passe un temps de malheurs. Mais en attendant ce retour, le tyran fait tout ce qui lui plaît ; il est obéi : il peut traîner tout un peuple à la guerre, l'opprimer, lui demander tout sans être refusé. Avec un prince légitime cela est impossible : tout le monde sous un sceptre légal est en jouissance de ses droits naturels et en exercice de ses vertus. Si le roi voulait passer les bornes de son pouvoir, il trouverait des obstacles invincibles ; tous les corps feraient des remontrances, tous les individus parleraient ; on lui opposerait la raison, la conscience, la liberté. Voilà pourquoi Bonaparte, resté maître d'un seul village de la France, est plus à craindre pour l'Europe que les Bourbons avec la France jusqu'au Rhin.

Au reste, les rois peuvent-ils douter de l'opinion de la France ? croient-ils qu'ils seraient parvenus aussi facilement jusqu'au Louvre si les Français n'avaient espéré en eux des libérateurs ? N'ont-ils pas vu dans toutes les villes où ils sont entrés des signes manifestes de cette espérance ? Qu'entend-on en France depuis six mois, sinon ces paroles : Les Bourbons y sont-ils ? Où sont les princes ? viennent-ils ? Ah ! si l'on voyait un drapeau blanc ! D'une autre part, l'horreur de l'usurpateur est dans tous les cœurs. Il inspire tant de haine, qu'il a balancé chez un peuple guerrier ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi ; on a mieux aimé souffrir une invasion d'un moment que de s'exposer à garder Bonaparte toute la vie. Si les armées se sont battues, admirons leur courage et déplorons leurs malheurs ; elles détestent le tyran

autant et plus que le reste des Français, mais elles ont fait un serment, et des grenadiers français meurent victimes de leur parole. La vue de l'étendard militaire inspire la fidélité : depuis nos pères les Francs jusqu'à nous, nos soldats ont fait un pacte saint et se sont pour ainsi dire mariés à leur épée. Ne prenons donc pas le sacrifice de l'honneur pour l'amour de l'esclavage. Nos braves guerriers n'attendent qu'à être dégagés de leur parole. Que les Français et les alliés reconnaissent les princes légitimes, et à l'instant l'armée, déliée de son serment, se rangera sous le drapeau sans tache, souvent témoin de nos triomphes, quelquefois de nos revers, toujours de notre courage, jamais de notre honte.

Les rois alliés ne trouveront aucun obstacle à leur dessein s'ils veulent suivre le seul parti qui peut assurer le repos de la France et celui de l'Europe. Ils doivent être satisfaits du triomphe de leurs armes. Nous Français, nous ne devons considérer ces triomphes que comme une leçon de la Providence, qui nous châtie sans nous humilier. Nous pouvons nous dire avec assurance que ce qui eût été impossible sous nos princes légitimes ne pouvait s'accomplir que sous ce règne d'un aventurier. Les rois alliés doivent désormais aspirer à une gloire plus solide et plus durable. Qu'ils se rendent avec leur garde sur la place de notre Révolution ; qu'ils fassent célébrer une pompe funèbre à la place même où sont tombées les têtes de Louis et d'Antoinette ; que ce conseil de rois, la main sur l'autel, au milieu du peuple français à genoux et en larmes, reconnaisse Louis XVIII pour roi de France : ils offriront au monde le plus grand spectacle qu'il ait jamais vu, et répandront sur eux une gloire que les siècles ne pourront effacer.

Mais déjà une partie de ces événements est accomplie. Les miracles ont enfanté les miracles. Paris, comme Athènes, a vu rentrer dans ses murs des étrangers qui l'ont respecté, en souvenir de sa gloire et de ses grands hommes. Quatre-vingt mille soldats vainqueurs ont dormi auprès de nos citoyens, sans troubler leur sommeil, sans se porter à la moindre violence, sans faire même entendre un chant de triomphe. Ce

sont des libérateurs et non pas des conquérants. Honneur immortel aux souverains qui ont pu donner au monde un pareil exemple de modération dans la victoire ! Que d'injures ils avaient à venger ! Mais ils n'ont point confondu les Français avec le tyran qui les opprime. Aussi ont-ils déjà recueilli le fruit de leur magnanimité. Ils ont été reçus des habitants de Paris comme s'ils avaient été nos véritables monarques, comme des princes Français, comme des Bourbons. Nous les verrons bientôt les descendants de Henri IV ; Alexandre nous les a promis : il se souvient que le contrat de mariage du duc et de la duchesse d'Angoulême est déposé dans les archives de la Russie. Il nous a fidèlement gardé le dernier acte public de notre gouvernement légitime ; il l'a rapporté au trésor de nos chartes, où nous garderons à notre tour le récit de son entrée dans Paris, comme un des plus grands et des plus glorieux monuments de l'histoire.

Toutefois, ne séparons point des deux souverains qui sont aujourd'hui parmi nous cet autre souverain qui fait à la cause des rois et au repos des peuples le plus grand des sacrifices : qu'il trouve comme monarque et comme père la récompense de ses vertus dans l'attendrissement, la reconnaissance et l'admiration des Français.

Et quel Français aussi pourrait oublier ce qu'il doit au prince régent d'Angleterre, au noble peuple qui a tant contribué à nous affranchir ? Les drapeaux d'Elisabeth flottaient dans les armées de Henri IV ; ils reparaissent dans les bataillons qui nous rendent Louis XVIII. Nous sommes trop sensibles à la gloire pour ne pas admirer ce lord Wellington qui retrace d'une manière si frappante les vertus et les talents de notre Turenne. Ne se sent-on pas touché jusqu'aux larmes quand on le voit promettre, lors de notre retraite du Portugal, deux guinées pour chaque prisonnier français qu'on lui amènerait vivant ? Par la seule force morale de son caractère, plus encore que par la vigueur de la discipline militaire, il a miraculeusement suspendu, en entrant dans nos provinces, le ressentiment des Portugais et la vengeance des Espagnols : enfin, c'est sous son étendard que le premier cri de vive le roi ! a réveillé notre

malheureuse patrie : au lieu d'un roi de France captif, le nouveau Prince Noir ramène à Bordeaux un roi de France délivré. Lorsque le roi Jean fut conduit à Londres, touché de la générosité d'Edouard, il s'attacha à ses vainqueurs, et revint mourir dans la terre de captivité : comme s'il eût prévu que cette terre serait dans la suite le dernier asile du dernier rejeton de sa race, et qu'un jour les descendants des Talbot et des Chandos recueilleraient la postérité proscrite des La Hire et des Du Guesclin.

Français, amis, compagnons d'infortune, oublions nos querelles, nos haines, nos erreurs, pour sauver la patrie ; embrassons-nous sur les ruines de notre cher pays ; et qu'appelant à notre secours l'héritier de Henri IV et de Louis XIV, il vienne essuyer les pleurs de ses enfants, rendre le bonheur à sa famille, et jeter charitablement sur nos plaies le manteau de saint Louis, à moitié déchiré de nos propres mains. Songeons que tous les maux que nous éprouvons, la perte de nos biens, de nos armées, les malheurs de l'invasion, le massacre de nos enfants, le trouble et la décomposition de toute la France, la perte de nos libertés, sont l'ouvrage d'un seul homme, et que nous devrons tous les biens contraires à un seul homme. Faisons donc entendre de toutes parts le cri qui peut nous sauver, le cri que nos pères faisaient retentir dans le malheur comme dans la victoire, et qui sera pour nous le signal de la paix et du bonheur : Vive le roi !

DE LA VENDÉE

François-René de Chateaubriand

(1819)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Septembre 1819.

L'ancienne constitution de la France fut attaquée par la tyrannie de Louis XI, affaiblie par le goût des arts et les moeurs voluptueuses des Valois, détériorée sous les premiers Bourbons par la réforme religieuse et les guerres civiles, terrassée par le génie de Richelieu, enchaînée par la grandeur de Louis XIV, détruite enfin par la corruption de la régence et de la philosophie du XVIIIe siècle.

La révolution était achevée lorsqu'elle éclata : c'est une erreur de croire qu'elle a renversé la monarchie ; elle n'a fait qu'en disperser les ruines, vérité prouvée par le peu de résistance qu'a rencontré la révolution. On a tué qui on a voulu ; on a commis sans efforts les crimes les plus violents ; parce qu'il n'y avait rien d'existant en effet, et qu'on opérait sur une société morte. La vieille France n'a paru vivante dans la révolution qu'à l'armée de Condé et dans les provinces de l'ouest. Une poignée de gentilshommes, commandés par le descendant du vainqueur de Rocroy, a terminé dignement l'histoire de la noblesse française, et les paysans vendéens ont montré à l'Europe les anciennes communes de France.

Nous allons rappeler ce que la Vendée a fait pour la monarchie, ce qu'elle a souffert pour cette monarchie, puis nous dirons ce que les ministres du souverain légitime ont fait à leur tour pour la Vendée. Il est bon qu'un pareil tableau soit mis sous les yeux des hommes : il instruira les peuples et les rois.

Ce que la Vendée a fait pour la Monarchie.

La Vendée était restée chrétienne et catholique : en conséquence, l'esprit monarchique vivait dans ce coin de la France. Dieu semblait avoir conservé cet échantillon de la société afin de nous apprendre combien un peuple à qui la religion a donné des lois est plus fortement constitué qu'un peuple qui s'est fait son propre législateur.

Dès les premiers jours de la révolution les Vendéens

montrèrent une grande répugnance pour les principes de cette révolution. Après la journée du 10 août 1792, une insurrection éclata à Bressuire, et un premier combat fut livré le 24 août de la même année. La levée de trois cent mille hommes, ordonnée par la Convention, produisit une insurrection nouvelle. Un perruquier, nommé Gaston, se met à la tête des insurgés : il est tué en marchant à l'ennemi. Le roi meurt, et des vengeurs naissent de son sang. Jacques Cathelineau, simple voiturier de la commune du Pin-en-Mauges, sort de sa chaumière le 14 mars 1793 : il se trouve que le voiturier est un grand capitaine. À la tête de deux cents paysans il attaque un poste républicain, l'emporte et s'empare d'une pièce de six, connue sous le nom du Missionnaire : voilà le premier canon de la Vendée. Cathelineau arme sa troupe avec des fusils qu'il a conquis, marche à Chemillé, défendu par cinq cents patriotes et deux couleuvrines : même courage, même succès. La victoire fait des soldats : Stofflet, garde de chasse de M. de Colbert rejoint Cathelineau avec deux mille hommes. Laforêt, jeune paysan du bourg de Chanzeau, lui amène sept cents autres Vendéens. Les trois chefs se présentent devant Chollet, forcent la ville, mettent en fuite la garnison, s'emparent de plusieurs barils de poudre, de six cents fusils et de quatre pièces de canon, parmi lesquelles se trouvait une pièce de douze que Louis XIII avait donnée au cardinal de Richelieu. C'est cette pièce devenue si célèbre sous le nom de Marie-Jeanne : les paysans vendéens y semblaient attacher leur destinée. Dans leur simplicité, ils ne s'apercevaient pas que leur véritable palladium était leur courage.

La prise de Chollet fut le signal du soulèvement de la Vendée. Machecoul tombe, Pornic est surpris. Bientôt avec les périls et la gloire paraissent Charette, d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, de Marigny, de Lescure et mille autres héros français, semblables à ces derniers Romains qui moururent pour le dieu du Capitole et la liberté de la patrie.

Cathelineau marche sur Villiers ; d'autres chefs, MM. de La Roche-Saint-André, de Lyrot, Savin, Royrand, de La Cathelinière, Couëtus, Pajot, d'Abbayes, Vrignaux, menacent

Nantes, Niort et les Sables, Charette devient généralissime de la Vendée inférieure ; d'Elbée, placé à la tête des forces de la haute Vendée, est secondé par Bonchamp, Soyer, de Fleuriot, Scépeaux, noms qui rappellent les premiers temps de la chevalerie. Les paysans du Bocage se soulèvent ; le jeune Henri de La Rochejaquelein les conduit. Son premier essai est une victoire ; il bat Quétineau aux Aubiers, et court se réunir à Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et Bonchamp. Le général républicain Ligonier s'avance avec cinq mille hommes ; il est défait auprès de Villiers. Quatre jours après, nouvelle bataille à Beaupréau Ligonier, obligé de fuir, abandonne son artillerie après avoir perdu trois mille hommes. Argenton est pris, Bressuire évacué. Les Vendéens délivrèrent dans cette ville MM. Desessarts, Forestier, Beauvolliers, de Lescure et Donnissan, illustres otages qui passèrent du pied de l'échafaud à la tête d'une armée. Ils n'acceptèrent qu'une partie du bienfait de la Providence ; la patrie avait demandé leur sang, ils répandirent leur sang pour la patrie.

De Bressuire les Vendéens se dirigent sur Thouars. Une muraille gothique et une rivière profonde entouraient cette ville. Il faut s'en ouvrir les avenues par un combat sanglant. L'assaut est donné : La Rochejaquelein monte sur les épaules de Texier, gravit les murs, et se trouve bientôt seul exposé à tous les coups, comme Renaud sur les remparts de Jérusalem. Thouars est emporté ; dix mille républicains, une nombreuse artillerie, des munitions de toutes les sortes demeurent aux mains des vainqueurs ; Thouars fournit encore aux royalistes des officiers qui devinrent célèbres. Il faut citer ces braves, dont les noms sont aujourd'hui l'unique patrimoine de leurs familles : ce furent MM. Dupérat, d'Herbaud, Maignau, Renou, Beauvolliers l'aîné, Marsonnière, Sanglier, Mondion, Laugerie, Orre-Digueur, de Beaugé et de Laville-Regny, avec son fils âgé de douze ans, que l'on voyait combattre auprès de lui.

Alors on forma sept divisions du pays dont on avait chassé l'ennemi, et l'on en confia la garde à un égal nombre de corps vendéens. La terreur s'était emparée des patriotes ; Nantes s'écriait : Frères et amis, à notre secours, le département est

en feu ! ignoble jargon qui se mêlait dans la Vendée à la langue de la chevalerie. Cependant une armée vendéenne est battue près de Fontenay : d'Elbée est blessé, et l'artillerie prise, avec la fameuse Marie-Jeanne. Quinze mille paysans désespérés reparaissent sous les murs de Fontenay, que défendaient douze mille hommes d'infanterie et trente-sept pièces de canon. Chaque Vendéen n'avait que six coups à tirer : des paysans bretons de la division du Loroux, armés de bâtons ferrés, se jettent sur les batteries de canon, assomment les canonniers et s'emparent des pièces. Les Vendéens d'abord tombés à genoux, se relèvent et se précipitent sur les républicains dont ils font cesser le feu. L'armée ennemie est culbutée, Fontenay emporté, Marie-Jeanne reprise. Quarante pièces de canon, quatre mille prisonniers, sept mille fusils, restent en témoignage de la victoire : et la Convention, effrayée, songe à faire partir pour combattre les vertus vendéennes jusqu'aux grenadiers qui gardaient ses forfaits et ses échafauds.

Une proclamation rédigée à Fontenay par M. Desessarts annonça à l'Europe le succès des hommes fidèles et leur ferme volonté de rétablir la monarchie. Ils invitaient à rejoindre le drapeau blanc, mais la terreur dans l'intérieur, la gloire aux frontières, enchaînaient tous les français : le roi n'avait alors pour lui que la justice de sa cause et la Vendée.

Quand les divisions militaires de la haute Vendée se trouvèrent réunies, elles formèrent une armée de quarante mille fantassins et de onze cents cavaliers. Vingt-quatre pièces de canon avec leurs caissons accompagnaient les corps qui prirent et conservèrent le nom de la grande armée. Y eut-il jamais rien de plus prodigieux dans l'histoire que cette armée où l'on ne comptait pas un fusil qui ne fût une conquête, pas un canon qui n'eût été enlevé avec une fourche ou bâton ? « Thirion nous écrit, disait Barrère à la Convention, que tout les fois que les rebelles ont manqué de munitions il s'est trouvé à point nommé une déroute des nôtres. » C'est ainsi que ceux qui avaient condamné Louis XVI à l'échafaud appelaient les Vendéens des rebelles.

Cependant la Convention avait rassemblé à Saumur une armée de quarante mille hommes d'infanterie et de huit mille hommes de cavalerie : quatre-vingts pièces d'artillerie et deux régiments de cuirassier rendaient cette armée formidable La grande armée vendéenne marche sans s'effrayer à ces nouveaux ennemis ; elle les pousse à Doué, à Montreuil, et les accule dans Saumur. Les bataillons formés à Orléans, seize bataillons venus de Paris, deux régiments de cuirassiers, composaient la garnison de cette ville.

Trente pièces de canon bordaient son château et ses redoutes nouvellement élevées, que le Thoué et la Loire baignaient de leurs eaux. Rien n'arrête les Vendéens ; tous s'écrient : En avant, en avant ! Les Bretons enlèvent les canons ; les républicains reculent jusqu'au pont Fouchard : M. de Lescure les suit l'épée au poing ; il est blessé. Les cuirassiers chargent les Vendéens, qu'étonne cette espèce de cavalerie invulnérable. Un brave soldat, nommé Dommaingué, crie aux paysans, comme César criait à ses légions à Pharsale : Frappez au visage ! Il abat un cuirassier d'un coup de carabine à la tête, et il est emporté lui-même d'un boulet de canon. Les cuirassiers se replient, reviennent à la défense du pont Fouchard, que couvrait de son feu l'artillerie vendéenne, commandée par M. de Marigny. Le combat se maintient de ce côté ; mais Cathelineau et La Rochejaquelein avaient tourné les redoutes et marchaient sur la ville, laissant derrière eux les fortifications et les avant-postes. Les troupes placées à la garde des faubourgs fuient devant La Rochejaquelein, qui entre dans Saumur accompagné seulement de M. de Beaugé. Il arrive au grand galop sur une place ou huit cents républicains étaient rangés en bataille. Il était trop tard pour reculer : l'héroïsme vient au secours de l'imprudence. Rendez-vous, dit La Rochejaquelein aux ennemis, ou vous êtes morts ! Ceux-ci croient la ville emportée, et mettent bas les armes. Quelques moments s'écoulent : personne ne paraît. Les républicains reviennent de leur erreur, reprennent leurs armes, tirent sur les deux Vendéens, Beaugé est blessé ; La Rochejaquelein le soutient sur son cheval et tue d'un coup de pistolet un soldat

qui le couchait en joue. Dans cet instant Desessarts accourt, suivi de quinze cents cavaliers : la ville est prise.

Les redoutes tombent ; le château capitule. De toutes parts on ramène des troupeaux de républicains prisonniers ; on les renvoie après leur avoir fait jurer qu'ils ne porteront plus les armes contre le roi ; on leur coupe les cheveux pour les reconnaître, en cas qu'ils violent leur parole. Les cheveux repoussèrent, et avec eux l'infidélité : les Vendéens, à qui l'on ne faisait point de quartier, furent bientôt massacrés par ceux qui leur devaient la liberté et la vie.

La renommée des Vendéens se répandit en Europe. Ils trouvèrent à Saumur quatre-vingts pièces de canon, vingt mille fusils, cinquante milliers de poudre, des vivres en abondance, des magasins de toutes sortes. Ils procédèrent à l'élection d'un généralissime.

Le choix de MM. de Lescure, de Donnissan, La Rochejaquelein, et des autres gentilshommes, tomba sur le voiturier Cathelineau, dont la gloire avait fourni les titres. Les paysans, charmés, s'attachèrent davantage à une noblesse si généreuse et si brave. On proposa dans le conseil premièrement de marcher sur Tours, secondement de s'emparer des Sables et de La Rochelle, troisièmement d'attaquer Angers et de rentrer dans la Vendée par le pont de Cé. Le premier avis était celui de La Rochejaquelein, et c'était peut-être le meilleur par son audace ; le second était celui de Lescure, et c'était le plus sage ; le troisième était celui de Cathelineau, et il prévalut.

M. d'Elbée, à peine guéri de sa blessure, vint rejoindre les Vendéens à Saumur. On vit aussi arriver MM. Charles d'Autichamp, de Piron, de Boispréau, Duchénier, Magnan, de La Bigotière. Les vainqueurs se mettent en marche pour suivre le plan du généralissime. Angers ouvre ses portes. Le prince de Talmont se présente : il est sur-le-champ nommé général de la cavalerie royaliste. Charette venait de reprendre Machecoul dans la Vendée inférieure : Cathelineau lui propose de s'emparer de Nantes et de soulever la Bretagne. L'attaque des deux armées vendéennes par l'un et l'autre côté de Nantes

devait être simultanée ; mais Charette arrive trop tôt, ou Cathelineau paraît trop tard. Charette soutient seul la lutte pendant dix heures : il se retirait lorsque le canon de la grande armée se fait entendre. L'action recommence de toutes parts : on pénètre dans la ville, on se bat de rue en rue, de maison en maison. La place va capituler ; mais Cathelineau reçoit un coup mortel : les paysans s'arrêtent. Il ne restait plus qu'un léger effort à faire ; il ne fut pas fait : Nantes demeure au pouvoir des républicains. Cinq millions de Français devaient périr, l'Europe devait être ébranlée jusque dans ses fondements, avant que le fils de saint Louis remontât sur le trône de ses pères. Tout avait été prévu pour la prise de Nantes dans les arrangements de la sagesse humaine, fors les desseins de Dieu.

Cette grande entreprise manquée, les Vendéens ne sont point découragés ; ils se rallient, battent les républicains à Châtillon, et trouvent à Coron un nouveau triomphe. D'Elbée est nommé généralissime en remplacement de Cathelineau ; mais Charette refuse de le reconnaître : une fatale division commençait à s'établir entre les chefs. D'Elbée remporte à Chantonnay une victoire éclatante.

Cette victoire attire sur la Vendée une nouvelle masse d'ennemis qui, selon les rapports du comité de salut public, se composait de quatre cent mille hommes. On y joignit la garnison de Mayence. Les forces de la Vendée doublent en raison des périls. Lescure, avec cinq mille huit cents hommes, disperse à Thouars trente-deux mille réquisitionnaires. La Convention ordonne la destruction entière de la Vendée ; alors commence le système des incendies qu'exécutaient des colonnes justement appelées infernales. Les villes sont embrasées ; les chaumières, les moissons et les bois réduits en cendres. L'armée de la haute Vendée vole au secours de Charette, qui battu cinq fois se relevait toujours. M. d'Elbée rejoint l'habile général. « Où est l'ennemi ? » lui dit-il. « Il suit mes pas, répond Charette ; voyez ces tourbillons de fumée ! » L'armée patriote et l'armée vendéenne se rencontrent auprès de Torfou.

La première était en partie composée des Mayençois, qui voyaient pour la première fois les paysans de la haute Vendée. Ceux-ci, à leur tour, n'avaient presque jamais combattu d'aussi belles troupes et aussi bien disciplinées. Il y eut de part et d'autre un mouvement de surprise et d'admiration. Le signal est donné, le combat s'engage. Les deux armées, au milieu des incendies, étaient renfermées dans un cercle de flammes qui embrasaient l'horizon : c'était comme une bataille aux enfers. L'impétuosité des paysans royalistes l'emporte sur la valeur disciplinée : les Mayençois, contraints de céder le terrain, se retirent en bon ordre. Ils sont défaits de nouveau à Montreuil. On eût poursuivi la victoire si Charette n'eût voulu secourir la basse Vendée, que dévastaient des colonnes incendiaires. Il entraîne d'Elbée avec lui.

Les deux armées, après avoir vaincu les républicains à Saint-Fulgent, revinrent pour attaquer les Mayençois, qui se retirèrent sous les murs de Nantes.

La Convention, consternée, pour prolonger son horrible existence veut épuiser tout le sang français ; six armées attaquent la haute Vendée. La plupart des chefs royalistes étaient blessés, et pouvaient à peine se tenir à cheval. Nouvelle rencontre à Châtillon, nouvelle défaite des républicains. La convention fulmine des décrets exterminateurs. Une bataille terrible s'engage à La Tremblaye ; elle allait augmenter la gloire des royalistes fidèles lorsque Lescure est blessé à mort. On se retire : les républicains entrent dans Chollet.

Le comité de salut public annonce à la Convention que la guerre est terminée, et dans ce moment même les paysans vendéens juraient de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Les chefs approuvent et embrassent eux-mêmes cette généreuse résolution : c'est un bon parti, quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur. On tient conseil à Beaupréau : les uns veulent marcher à Chollet et étouffer les vainqueurs au milieu de leur triomphe ; les autres prétendent qu'il faut se rabattre sur la Vendée inférieure, et s'appuyer à l'armée de Charette ; d'autres demandent qu'on passe la Loire,

et que l'on change le théâtre de la guerre : l'opinion la plus héroïque, celle de La Rochejaquelein, l'emporte, et l'on se détermine à marcher droit à l'ennemi.

La France et l'Europe virent avec le plus profond étonnement ces paysans magnanimes, qu'on croyait anéantis, venir attaquer une armée régulière animée par des succès, justement fière de sa valeur. Le combat dura dix heures. On se battit à la baïonnette. Les faubourgs de Chollet furent enlevés, abandonnés, enlevés de nouveau : tantôt le drapeau blanc rétrogradait devant le drapeau tricolore, et tantôt le drapeau tricolore reculait devant le drapeau blanc. Alors étaient aux prises ces terribles Français dont les bataillons voyaient fuir les armées européennes. Enfin, repoussés, les paysans sont poursuivis par la cavalerie républicaine. Les officiers vendéens se forment en escadron : d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, Allard, Dupérat, Desessarts, Beaugé, Beaurepaire, de Royrand, Duchaffaut, Renou, Forêt, Legeai, Loiseau, et cent cinquante braves couvrent les héroïques villageois, et arrêtent l'armée ennemie. Kléber fond sur l'escadron royaliste, à la tête de dix bataillons de troupes régulières. D'Elbée et Bonchamp tombent percés de coups ; trente de leurs compagnons sont abattus à leurs côtés. Monté sur un cheval blessé qui jetait le sang par les naseaux, La Rochejaquelein, blessé lui-même, ses habits criblés de balles et tailladés de coups de sabre, demeure seul chargé de la retraite. Dans ce moment, de Piron lui amène deux mille hommes : le combat renaît, se prolonge dans la nuit, laisse aux Vendéens le temps d'emporter leurs blessés et de se retirer à Beaupréau.

L'indomptable La Rochejaquelein voulait recommencer le combat et revenir à Chollet : on ne suivit point cet avis de l'héroïsme ou du désespoir. On se replia sur Saint-Fulgent, où Bonchamp rendit le dernier soupir. D'Elbée et Lescure vivaient encore ; mais ils étaient blessés mortellement : le premier fut porté à l'île de Noirmoutiers, le second resta avec l'armée.

Cependant cette armée de la haute Vendée, jadis si brillante, maintenant si malheureuse, se trouvait resserrée

entre la Loire et six armées républicaines qui la poursuivaient. Pour la première fois, une sorte de terreur s'empara des paysans ; ils apercevaient les flammes qui embrasaient leurs chaumières et qui s'approchaient peu à peu ; ils entendaient les cris des femmes, des vieillards et des enfants ; ils ne virent de salut que dans le passage du fleuve. En vain les officiers voulurent les retenir ; en vain La Rochejaquelein versa des pleurs de rage : il fallut suivre une impulsion que rien ne pouvait arrêter. Vingt mauvais bateaux servirent à transporter sur l'autre rive de la Loire la fortune de la monarchie.

On fit alors le dénombrement de l'armée : elle se trouva réduite à trente mille soldats ; elle avait encore vingt-quatre pièces de canon, mais elle commençait à manquer de munitions et de cartouches.

La Rochejaquelein fut élu généralissime ; il avait à peine vingt-un ans : il y a des moments dans l'histoire des hommes où la puissance appartient au génie. Lorsque le plan de campagne eut été arrêté dans le conseil, que l'on se fut décidé à se porter sur Rennes, l'armée leva ses tentes. L'avant-garde était composée de douze mille fantassins soutenus de douze pièces de canon ; les meilleurs soldats et presque toute la cavalerie formaient l'arrière-garde. Entre ces deux corps cheminait un troupeau de femmes, d'enfants, de vieillards, qui s'élevait à plus de cinquante mille. L'ancien généralissime, le vénérable Lescure, était porté mourant au milieu de cette foule en larmes qu'il éclairait encore de ses conseils et consolait par sa pieuse résignation. La Rochejaquelein, qui comptait moins d'années et plus de combats qu'Alexandre, paraissait à la tête de l'armée, monté sur un cheval que les paysans avaient surnommé le daim, à cause de sa vitesse. Un drapeau blanc en lambeaux guidait les tribus de saint Louis, comme jadis l'arche sainte conduisait dans le désert le peuple fidèle. Ainsi, tandis que la Vendée brûlait derrière eux, s'avançaient avec leurs familles et leurs autels ces généreux Français sans patrie au milieu de leur patrie : ils appelaient leur roi, et n'étaient entendus que de leur Dieu. Si La Rochejaquelein dans la Vendée avait brillé par les qualités d'un soldat, il déploya sur

l'autre rive de la Loire les talents d'un capitaine : les grands caractères, souvent peu remarquables dans la prospérité, font éclater leur vertu dans le malheur, au contraire des faux grands hommes, qui paraissent extraordinaires dans le bonheur et deviennent communs dans l'adversité. Les soldats de l'armée royale catholique, embrassant eux-mêmes sans s'étonner toute la grandeur de leur infortune, ne voulurent point trahir leurs revers. Jamais la Vendée ne jeta un si vif éclat que lorsque, errante et fugitive, elle était prête à s'évanouir au milieu des forêts de la Bretagne. Elle trompa les prophéties de Barrère :

« Les Vendéens, avait-il dit à la Convention, sont semblables à ce géant fabuleux qui n'était invincible que quand il touchait la terre.

« Il faut les soulever, les chasser de leur propre terrain pour les abattre. » Le comité de salut public se trompait : les Vendéens tiraient leurs forces de leur conscience et de leur honneur ; ils emportaient avec eux cette patrie.

La victoire ouvrit leur nouvelle carrière : Ingrande, Candé, Château, Gonthier, tombèrent devant eux ; quinze mille gardes nationaux ne les purent empêcher d'entrer dans Laval, où sept mille paysans manceaux et bretons vinrent les rejoindre.

À peine s'étaient-ils reposés deux jours dans cette ville, qu'on signala l'approche de l'ennemi. C'étaient les Mayençois, qui, fiers d'avoir forcé les Vendéens à quitter leurs foyers, croyaient qu'ils n'oseraient désormais les attendre. Ils attaquent brusquement les courageux fugitifs, qui les repoussent, les forcent à se replier sur Château-Gonthier, après leur avoir tué ou blessé seize cents hommes.

Bientôt toutes les forces conventionnelles sont réunies : elles reviennent à Laval présenter la bataille à La Rochejaquelein, qui l'accepte. M. de Lescure expirant harangue l'armée ; tout s'ébranle : on se bat avec un affreux acharnement. Les canons sont enlevés à la course, comme de coutume. On en vient à l'arme blanche, aux coups de pistolet ; on se prend aux cheveux ; on lutte corps à corps. Le général républicain Beaupuy, blessé d'un coup de feu, fait porter dans

les rangs sa chemise sanglante pour encourager ses soldats. La cause juste est encore une fois victorieuse : les Mayençois sont exterminés par ces mêmes paysans qu'ils venaient de chasser de leurs chaumières.

La bataille de Laval renouvela les frayeurs des conventionnels ; ils crurent voir les Vendéens arriver à Paris. Pour se mettre à l'abri de l'invasion royaliste, on coupe les routes, on fait sauter les ponts, on détruit les magasins. Trente mille hommes des meilleures troupes sont tirés de l'armée du nord. Une autre armée, composée de gardes nationaux et des garnisons des ports, se forme à Cherbourg. On voit accourir avec leur guillotine de vieux révolutionnaires tout cassés de crimes, pour battre monnaie et faire des soldats. On arrête, on dépouille, on égorge tout ce qui est réputé suspect : l'innocence malheureuse paye les terreurs de la conscience coupable.

Il y avait quelque fondement aux craintes des révolutionnaires. Le prince de Talmont, après la dernière victoire avait en effet proposé de marcher sur Paris, de fouiller le repaire de la Convention, ou, si la chose était impossible, de prendre à dos les armées républicaines de Flandre et de se réunir aux Autrichiens. Au lieu d'adopter ce plan digne du caractère vendéen, le conseil, par des suggestions étrangères prit le parti de diriger l'armée sur Granville, dans l'espoir d'établir une communication entre l'Angleterre et les royalistes : résolution qui perdit tout.

On prit donc la route de Granville par Mayenne, Ernée, Fougères, Antrain, Dol, Pontorson et Avranches ; on ne rencontra d'obstacles que dans les faubourgs d'Ernée et de Fougères. M. de Lescure expira avant d'entrer dans cette dernière ville. L'illustre veuve du général vendéen emporta dans un cercueil les dépouilles mortelles de son mari : elle craignit que la tombe de Lescure ne fût violée Quelque temps après cet homme, qui laissait un nom immortel, fut enterré au bord d'un grand chemin, sur un coin de terre inconnu.

Arrivés devant Granville, les Vendéens brusquent la place. Les faubourgs sont forcés ; une brèche est faite aux remparts.

Déjà les soldats sont sur les murs ; mais les Anglais ne paraissant point à la vue du port, la garnison continue à se défendre. La lassitude s'empare des paysans : après trente-six heures, ils abandonnent l'assaut de la ville à moitié prise. Une sédition éclate dans l'armée ; les paysans s'écrient qu'ils veulent retourner dans leur pays : ils entraînent leurs chefs. On reprend le chemin que l'on avait parcouru.

À peine était-on rentré à Dol, que trois armées républicaines fondent sur l'armée royaliste. Là se donne une des plus furieuses batailles qui aient jamais été livrées entre Français : elle dura deux jours ; commencée dans les faubourgs de Dol, elle ne finit que dans les murs d'Antrain. Douze mille républicains tués ou blessés restèrent sur le champ de bataille. Ce fut à la fois la plus grande et la dernière victoire de ces royalistes qu'avaient commandés Cathelineau, d'Elbée, Lescure et La Rochejaquelein.

La Vendée retournait comme un lion à son antre : les républicains n'osaient plus lui barrer le chemin ; ils se contentaient de l'attendre derrière des remparts. Parvenus sous les murs d'Angers, les royalistes, repoussés comme à Granville, ne peuvent passer la Loire : l'armée se rabat sur Beaugé, emporte La Flèche, se retire au Mans, où elle doit trouver son tombeau. Des réquisitionnaires, conduits par des représentants du peuple, viennent troubler ses derniers moments : elle se lève, les chasse et se repose. Arrive enfin une armée régulière, composée des débris de toutes les armées vaincues par les Vendéens. L'affaire s'engage : le géant de la Vendée se débat écrasé sous le poids de la France révolutionnaire ; il ébranle encore de ses mains le monstrueux monument de l'athéisme et du régicide ; mais la victoire échappait aux Machabées, et le moment du sacrifice était venu. On s'était battu tout le jour aux environs de la ville ; malgré la nuit, on continuait de se battre dans les rues, à la lueur des amorces et du feu du canon. « Il était neuf heures du soir, dit le bulletin publié par les généraux républicains : là une fusillade terrible s'engage de part et d'autre. On se dispute le terrain pied à pied : le combat a duré jusqu'à deux heures du

matin. De part et d'autre on est resté en observation : les brigands profitèrent de l'obscurité pour évacuer la ville... Les rues, les maisons, les places publiques sont jonchées de cadavres, et depuis quinze heures ce massacre dure encore... Enfin, voici la plus belle journée que nous ayons eue depuis dix mois que nous combattons les brigands... »

Les restes de l'armée vendéenne se rapprochèrent de la Loire pour en tenter le passage. Ce n'étaient plus des soldats, mais des martyrs : des prêtres portaient des malades sur leurs épaules ; des jeunes filles, des femmes, des enfants, des vieillards expiraient dans les fossés et sur les chemins. On se crut heureux lorsque l'on parvint à Ancenis, et qu'on aperçut les champs de la patrie de l'autre côté de la Loire. Mais il n'y avait que deux bateaux sur la rive bretonne. Quatre grosses barques chargées de foin étaient attachées à la rive opposée. La Rochejaquelein, Stofflet et Beaugé, escortés par une vingtaine de soldats, passent dans les deux bateaux, pour s'emparer des barques et les envoyer à l'armée. À peine avaient-ils mis pied à terre qu'ils sont attaqués par une grosse colonne de républicains ; l'escorte royaliste est dispersée. Forcé de se retirer au fond d'un bois, La Rochejaquelein se retrouve seul dans cette Vendée au milieu des champs de bataille déserts, où il ne rencontre plus que sa gloire.

Les corps vendéens, poursuivis sur la rive droite de la Loire, voulurent gagner le bourg de Niort. Ils étaient encore commandés par MM. Donnissan, de Marigny, Fleuriot, de Lyrot, Desessarts, de Langrenière, d'Isigny, de Piron, et par le prince de Talmont. Atteints dans Savenay, ces braves chefs firent des prodiges de valeur, qui consolent le guerrier expirant et qui souvent influent par de glorieux souvenirs sur la destinée des peuples. L'armée fut détruite ; ses soldats se dispersèrent dans la forêt de Gavres, et de là se répandirent dans les autres bois de la Bretagne, comme des semences fécondes d'héroïsme et de fidélité.

Quand on a raconté tant de combats, on sent le besoin de se reposer ; mais l'infatigable Vendée ne laisse pas le temps à l'historien de prendre haleine. Au moment où il croit sa tâche

finie, voilà que La Rochejaquelein, Stofflet et Marigny reparaissent ; Charette livre de nouveaux combats, qui finissent par un traité glorieux, et la guerre des chouans sort des débris de la grande armée vendéenne.

Cette dernière guerre différa de celle que nous venons de raconter parce qu'elle s'établit chez un peuple dont les moeurs sous quelques rapports s'éloignent des moeurs vendéennes. D'une humeur mobile et d'un caractère obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur franchise, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement à la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni de places, ni d'argent, ni d'honneurs. Ils aiment la gloire, mais pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes ; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Tels se montrèrent Du Guesclin, Moreau, Cadoudal.

La guerre des chouans produisit une foule de petits combats et de grandes actions. Quiberon vit son sacrifice : la France révolutionnaire en égorgeant les compagnons de Suffren, abdiqua l'empire des mers. La chouannerie, organisée dans les provinces de l'ouest, s'étendit jusqu'aux portes de Versailles. Georges Cadoudal commandait le Morbihan, M. de Bourmont le Maine, M. de Châtillon la rive droite de la Loire, M. de La Prévalaye la haute Bretagne ; la Normandie reconnut les ordres de M. de Frotté. Le Mans fut pris par M. de Bourmont, Saint-Brieuc par Cadoudal ; Nantes même, qui avait résisté à Cathelineau et à Charette, tomba pendant quelques moments au pouvoir de M. de Châtillon. Quinze mille Vendéens se montraient encore en armes sur la rive gauche de la Loire : c'étaient les restes des nouvelles armées formées par La Rochejaquelein, Stofflet, Marigny et Charette. La Rochejaquelein avait enfin terminé, dans un combat obscur, son éclatante carrière : un corps redoutable recevait les ordres de Stofflet, mais ce chef violent avait fait périr le valeureux Marigny. Charette, qui s'était toujours maintenu dans la basse Vendée, se faisait admirer même des républicains par ses

retraites autant que par ses attaques, par ses revers autant que par ses succès. Après mille combats et des torrents de sang versé, le général Turreau avait donné l'ordre d'évacuer la Vendée. L'indépendance et la victoire restaient donc aux royalistes ; la Convention en était pour les frais de ses crimes ! Enfin, le 9 thermidor vint faire cesser le régime de la terreur. On adopta contre la Vendée un plan de guerre plus généreux ; les deux partis, fatigués, commençaient à désirer la paix : Charette entra en négociations.

Les envoyés royalistes demandèrent le rétablissement immédiat de la religion catholique et de la monarchie légitime, la remise entre leurs mains de Louis XVII et de la jeune princesse sa soeur, le rappel des émigrés, et, en attendant l'exécution de ces clauses, l'indépendance absolue du pays des chouans et des Vendéens. Les républicains eurent l'air de se rendre à ces conditions, mais ils exigèrent qu'elles demeurassent secrètes et qu'elles ne parussent point dans le traité public, si ce traité avait lieu. Ils voulurent que la monarchie ne fût proclamée que le 1er juillet 1795 ; que les enfants de Louis XVI ne fussent remis aux Vendéens que le 13 juin de la même année, et que les émigrés ne rentrassent en France qu'à cette même époque. La position de Charette l'obligea à consentir à ces délais, et à souffrir le gouvernement républicain jusqu'au moment fixé pour le rétablissement du trône. Alors un traité public fut signé à La Jaunaye, le 27 février 1795

Ce traité accorda aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, la possession paisible de leur pays, un corps militaire payé par la république et commandé par Charette, l'exemption de toute réquisition et de toute conscription, le remboursement de 1 500 000 livres de bons royaux émis par les généraux royalistes ; une forte indemnité en argent, mobilier, outils de labourage ; la radiation des émigrés vendéens ; la restitution des biens saisis et la levée des séquestres. Les royalistes conservèrent jusqu'aux fruits des biens des réfugiés patriotes, fruits qu'ils avaient perçus pendant l'insurrection : la république se chargea de

dédommager les propriétaires.

Certes, si jamais les hommes ont reconnu l'empire de la vertu, c'est par ce traité de La Jaunaye. Avec qui la Convention capitulait-elle ? Victorieuse dans toute l'Europe, la plupart des rois de l'Europe étaient tombés à ses pieds ; la Vendée même n'existait plus pour ainsi dire : c'était à ses ruines, c'était aux cendres des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Marigny, des Talmont, des Lescure, des d'Elbée, qu'on promettait le rétablissement de la royauté légitime, tant le seul nom de la Vendée inspirait de crainte, de respect et d'admiration ! M. Dupérat, envoyé par Charette auprès des représentants pour négocier le traité, refusait de reconnaître, même provisoirement, la république : « Quoi ! lui dit un des représentants, vous ne voulez pas reconnaître une république que tous les rois de l'Europe ont reconnue ? — Monsieur, répondit fièrement l'ambassadeur vendéen, ces princes-là ne sont pas des Français. »

La France parut ivre de joie à la nouvelle de la conclusion du traité ; la Convention elle-même, délivrée de sa frayeur, faisait entendre des chants de triomphe ; elle s'écriait : « Enfin la Vendée est rentrée dans le sein de la république ! » Mais la Convention n'avait cherché qu'à tromper Charette pour le désarmer ; elle ne tint point les conditions du traité. Charette, éclairé trop tard, recommença les hostilités. Jamais il ne déploya plus de talents et de ressources : avec quelques paysans découragés, il obtint des victoires et lutta contre une armée de cent quarante mille soldats disciplinés. Enfin, resté seul, dangereusement blessé à la tête et à la main, après avoir erré dans les bois, il fut pris par ses ennemis. En immolant ce grand homme, la Convention crut immoler à la fois la monarchie et la Vendée : Stofflet avait péri peu de temps avant Charette.

Quand un homme extraordinaire disparaît, il se fait dans le monde une sorte de silence, comme si celui qui remplissait la terre de son nom avait emporté tout le bruit. Trois années de paix suivirent dans la Vendée la mort de Charette. Une conscription, dont on n'exempta pas les chouans et les

Vendéens, fit reprendre les armes en 1799. L'emprunt forcé et la loi des otages augmentèrent les troubles. Toutes les provinces de l'ouest s'ébranlèrent, et ce fut alors que les chouans obtinrent les succès dont nous avons parlé plus haut. La force et la perfidie mirent fin à cette nouvelle guerre Bonaparte était monté sur le trône de saint Louis.

Pendant le règne de l'usurpateur, la Vendée ne fit que soigner ses blessures et renouveler dans ses veines le sang que ses premiers combats avaient épuisé. Ses transports de joie éclatèrent à la restauration. Lors de la trahison du 20 mars, les Vendéens et les Bretons ne démentirent point leur loyauté : on vit reparaître quelques-uns de ces anciens noms si connus sous la république, si oubliés sous la monarchie. Cette terre vendéenne ne pouvait se lasser de produire, comme des plantes naturelles à son sol, des La Rochejaquelein, des Charette, des Cathelineau : Rome avait vu de grands citoyens se succéder ainsi dans des familles immortelles. Louis de La Rochejaquelein, frère de Henri, combat et meurt comme cet illustre frère ; il laisse lui-même un frère valeureux, une soeur héroïque pour sauver le présent, un fils pour défendre l'avenir. M. de Beauregard, digne d'être allié à cette famille, expire sur le champ de bataille. Le jeune Charette tombe comme son oncle le grand capitaine ; le jeune Cathelineau combat comme son père. M. de Suzannet perd la vie dans les lieux témoins de sa constante fidélité. N'oublions pas l'infortuné de Guignes, à peine âgé de seize ans, que l'on rencontra parmi les morts, la tête frappée d'une balle et le corps percé de six coups de baïonnette. MM. d'Autichamp, Sapinaud, Dupérat, Duchaffaut, Robert, Tranquille, Renou semblent, pour ainsi dire, sortir de la tombe ; ce dernier, surnommé Bras de Fer, qui avait fait toutes les campagnes de la Vendée, ne veut pas manquer la dernière. En retrouvant ces capitaines, on croit voir revivre d'antiques personnages dont on aurait déjà lu l'histoire dans les Chroniques de Froissart ou dans celles de Saint-Denis. La vertu du sol vendéen fait éclore dans les nobles coeurs la vertu de la fidélité, et le général Canuel ira sauver à Lyon la monarchie qu'il a défendue au combat de Mathes.

D'une autre part, les paysans bretons et manceaux soutiennent la cause royale : MM. de La Prévalaye, de Coislin, de Grizolles, de La Boissière, de Courson, les conduisent au feu. Un traité de pacification, approuvé par les uns, blâmé par les autres, vint suspendre cette guerre des Cent Jours. Du moins, ce traité, quel qu'il soit, est encore honorable à la valeur vendéenne. Par ce traité, il est libre aux généraux vendéens de rester en France ou de passer en Angleterre, de vendre et d'emporter leurs propriétés ; s'ils se décident à rester en France, ils peuvent habiter partout où ils voudront : « En traitant, dit l'article 4, avec des Français qui dans leurs erreurs même, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait injuste. » Tous les individus arrêtés seront mis en liberté, aucune levée d'hommes ne peut avoir lieu dans le pays insurgé pendant le cours de 1815. Bonaparte s'engage à demander et à obtenir des chambres un dégrèvement pour les impositions des provinces de l'ouest. Les individus qui ont des talents seront admis aux places aux mêmes conditions que les autres citoyens. On accordera des récompenses et des pensions à ceux qui ont contribué à la pacification générale. Bonaparte s'en rapporte à la loyauté des signataires de la pacification pour la remise des armes et des munitions qui ont été débarquées sur nos côtes.

Et c'est l'ancien maître du monde qui suspend sa conscription et ses impôts, qui traite avec de tels égards des hommes armés contre sa puissance !

La première guerre de la Vendée fut utile à la monarchie légitime en maintenant l'honneur de cette monarchie, en prouvant la force des véritables défenseurs de cette monarchie. Elle finit par un traité qui fut violé à la vérité, mais dont les clauses secrètes stipulaient le rétablissement de l'autorité légitime. Charette fit donc avec dix mille paysans, à Nantes, ce que l'Europe n'a pu faire que vingt ans après, avec trois cent mille hommes, à Paris.

La France monarchique et les rois de l'Europe veulent-ils savoir combien la Vendée a été utile, combien elle a retardé leur défaite et suspendu leurs revers, qu'ils écoutent Barrère

parlant à la Convention au nom du comité de salut public :

« C'est à la Vendée, dit-il, que correspondent les aristocrates, les fédéralistes, les départementaires, les sectionnaires ; c'est à la Vendée que se reportent les voeux coupables de Marseille, la vénalité honteuse de Toulon, les mouvements de l'Ardèche, les troubles de la Lozère, les conspirations de l'Eure et du Calvados, les espérances de la Sarthe et de la Mayenne, le mauvais esprit d'Angers et les sourdes agitations de quelques départements de l'ancienne Bretagne.

« Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l'Autrichien.

« Détruisez la Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque.

« Détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré des Prussiens.

« Détruisez la Vendée, l'Espagne se verra harcelée, conquise par les méridionaux joints aux soldats victorieux de Mortagne et de Chollet.

« Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus ; Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine.

« Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les villes rebelles, dans les départements fédéralistes et dans les frontières envahies. »

Le comité de salut public ne disait que trop vrai, et la Vendée détruite ou pacifiée livra le monde à la puissance des Français.

La seconde guerre de la Vendée a été du plus grand secours à l'autorité légitime. Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances coalisées, le ministère ne présenta-t-il pas les armées royales de l'intérieur comme le contingent du roi ? En considération de l'entretien de ces armées, n'allégea-t-on pas les charges imposées à la France ? Les alliés eux-mêmes ne sont pas moins redevables à cette seconde Vendée. « L'armée de la Vendée, dit le général Gourgaud, commandée par le général Lamarque, comptait huit régiments d'infanterie de ligne, deux de jeune garde, deux de cavalerie et dix

escadrons de gendarmerie, partie à pied, partie à cheval, formant plus de trois mille gendarmes... »

« La guerre de la Vendée, ajoute-t-il ailleurs, allumée le 15 mai, avait diminué l'armée du nord d'une quinzaine de mille hommes, dont trois régiments de dragons, deux de la jeune garde et un bon nombre de détachements et de troisièmes bataillons. »

Eh bien, supposons que ces quinze mille hommes eussent pu rejoindre Bonaparte, nous demandons quel eût été le résultat de la bataille de Waterloo ? À quoi le succès de cette bataille a-t-il tenu ? Quel léger poids pouvait faire pencher la balance ?

Que seraient devenus l'Europe et la légitimité en cas de revers ? Le même général Gourgaud va répondre. « On proposait, dit-il, de réunir au 15 juin le plus de troupes qu'il serait possible, et l'on calculait pouvoir réunir de cent trente à cent quarante mille hommes sur la frontière du nord ; d'attaquer aussitôt, de disperser les Anglais et de chasser les Prussiens au delà du Rhin. Cela obtenu, tout était terminé ; une révolution dans le ministère aurait lieu à Londres ; la Belgique se lèverait en masse, et toutes les troupes belges passeraient sous leur ancien étendard : toutes les troupes de la rive gauche du Rhin, celles de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, etc., fatiguées du joug de la Prusse et de l'Autriche, se tourneraient du côté de la France, etc. » Il est possible que les événements eussent trompé tous ces calculs, mais du moins il est certain que le sang du second La Rochejaquelein et du second Charette, que le sang de Suzannet et de plusieurs autres royalistes français n'a pas inutilement coulé pour les rois de l'Europe. Mais quand l'immolation de la victime sans tache a désarmé la colère du ciel, songe-t-on au sort de la victime ?

Il reste prouvé que dans aucun pays, que dans aucun temps, jamais sujets n'ont servi leurs rois comme les Vendéens ont servi le leur. Nous allons bientôt voir ce qu'ils ont souffert pour la cause qu'ils défendaient ; mais on perdrait une partie de l'admiration que l'on doit avoir pour les grandes choses

qu'ils ont faites si l'on ne s'arrêtait un moment au détail de leurs moeurs et de leur caractère. Les faibles moyens avec lesquels ils ont commencé une lutte gigantesque en rendent les résultats plus prodigieux.

Les Vendéens eurent pour premières armes quelques méchants fusils de chasse, des bâtons durcis au feu, des faux, des broches et des fourches. Leurs cavaliers étaient montés sur des chevaux de labourage. Ils se servaient de bâts faute de selles, de cordes au lieu d'étriers. On voyait sur le champ de bataille, en face des troupes républicaines des paysans en sabots, vêtus d'une casaque brune et bleue, rattachée par une ceinture de mouchoirs. Leur tête était recouverte d'un bonnet ou d'un chapeau rond à grands bords. Ces bonnets ou ces chapeaux étaient ornés de chapelets, de plumets blancs ou de cocardes de papier blanc. Lorsque les Vendéens avaient un sabre, ils l'attachaient à leur côté avec une ficelle : ils suspendaient pareillement leurs fusils à leurs épaules, comme des chasseurs. Presque tous portaient une image de la croix, ou du sacré-coeur, attachée sur leur poitrine. Si les sacrifices à l'honneur et à la fidélité, si l'extrême indigence et l'extrême courage pouvaient être ridicules, les Vendéens l'auraient été quelquefois. Ils remplaçaient leurs chétifs vêtements pourris par les pluies, percés par les balles, avec tout ce que le hasard offrait à leur héroïque misère : on a vu un de leurs officiers se battre entortillé dans une robe de juge ; un autre s'élancer et mourir au milieu du feu, n'ayant pour couvrir sa nudité qu'un morceau de serge. Un adjudant patriote ayant été conduit à M. de La Rochejaquelein, alors généralissime, il trouva celui-ci dans une hutte à branchages, vêtu d'un habit de paysan, le bras en écharpe, un bonnet de laine sur la tête.

La bravoure des Vendéens était reconnue même de leurs plus implacables ennemis. L'antiquité ne nous a point transmis de paroles plus belles que ces paroles si connues de La Rochejaquelein : Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. À la première affaire de Laval, le jeune guerrier poursuivant l'ennemi se trouve seul en face d'un grenadier qui chargeait son arme. La Rochejaquelein était à

cheval, mais blessé, et portant le bras droit en écharpe : il fond sur le grenadier, le saisit au collet avec la seule main qu'il eût de libre. Le grenadier se débat et cherche à percer de sa baïonnette le cheval et le cavalier. Des paysans surviennent et veulent tuer le grenadier. La Rochejaquelein le sauve, et lui dit : « Va rejoindre tes chefs ; tu leur annonceras que tu as lutté avec le général de l'armée royale, qu'il ne porte point d'armes, qu'il n'a qu'une main de libre, et que tu n'as pu le blesser. » C'est tout le soldat français.

Le général Turreau a peint La Rochejaquelein dans une seule ligne : « J'ai ordonné au général Cordelier, écrit-il, de faire déterrer La Rochejaquelein et de tâcher d'acquérir des preuves de sa mort. » Quel est donc cet étrange jeune homme dont il faut déterrer le cadavre pour tranquilliser une république qui comptait dans ses camps un million de soldats victorieux ? Quel est donc ce héros de vingt-un ans qui causait aux ennemis des rois la même frayeur qu'inspirait aux Romains le vieil Annibal exilé, désarmé et trahi ? Bonchamp rappelait toutes les vertus de Bayard ; même désintéressement, même humanité, même courage. C'était un de ces Français tels que les formaient nos anciennes moeurs et tels qu'on n'en verra plus. Une foule de prisonniers républicains lui durent la vie ; il engagea le patrimoine de ses pères pour soutenir ses compagnons d'armes. Un représentant du peuple écrivait à la Convention : « La perte de Bonchamp vaut une victoire pour nous, car il est de tous les chefs des Vendéens celui en qui ils avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le mieux et qu'ils suivaient le plus volontiers. » Des historiens prétendent que les républicains mutilèrent son cadavre et envoyèrent sa tête à la Convention.

La religion semblait dominer particulièrement dans le jeune Lescure. il communiait tous les huit jours ; il avait porté longtemps un cilice, dont on voyait la marque sur sa chair. Cette armure n'était pas à l'épreuve de la balle, mais elle était à l'épreuve des vices ; elle ne défendait pas le coeur de Lescure contre l'épée, elle le mettait à l'abri des passions. Plus de vingt mille prisonniers patriotes, sauvés par l'humanité du

général vendéen, trouvèrent sans doute qu'un cilice était aussi bon dans les combats qu'un bonnet rouge.

Stofflet, brave soldat, chef intelligent, mourut en criant vive le roi ! Il avait du coeur, et de cette vertu opiniâtre qui ne cède jamais à la fortune, mais qui ne la dompte jamais.

Charette commanda le feu du peloton qui lui arracha la vie, lui seul se trouva digne de donner le signal de sa mort. Jamais capitaine, depuis Mithridate, n'avait montré plus de ressource et de génie militaire.

Le fier d'Elbée, couvert de blessures, fut pris dans l'île de Noirmoutiers ; sa faiblesse l'empêcha de se lever. Ceux qui l'avaient vu si souvent debout sur le champ de bataille le fusillèrent dans un fauteuil. On eût dit d'un monarque recevant sur son trône les hommages de la fidélité.

Le prince de Talmont, en allant à la mort, prouva qu'il était du sang de La Trémouille. « Fais ton métier, dit-il au bourreau ; je fais mon devoir. »

De tous ces chefs, les uns étaient nobles, les autres sortis des classes moins élevées de la société ; les talents marquaient les rangs.

Le noble obéissait au roturier, et le roturier au noble, selon le mérite et tandis que la Convention décrétait l'égalité et la liberté en créant le despotisme, l'égalité et la liberté ne se trouvaient qu'à l'armée royale et catholique de la Vendée.

« Une manière de combattre que l'on ne connaissait pas encore, dit le général Turreau, un attachement inviolable à leur parti, une confiance sans bornes dans leurs chefs, une telle fidélité dans leurs promesses qu'elle peut suppléer la discipline ; un courage indomptable et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues et de privations : voilà ce qui fait des Vendéens des ennemis redoutables, et ce qui doit les placer dans l'histoire au premier rang des peuples soldats... Ce fut cette espèce de délire et d'enthousiasme qui, dans des temps de ténèbres et d'ignorance, emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlantes de l'Afrique et de l'Asie. Les défenseurs de l'autel et du trône semblaient avoir pris nos anciens preux pour modèles. Leurs bannières étaient ornées

de devises qui rappelaient les hauts faits de la chevalerie. »

Un autre général écrivait à Merlin de Thionville, après la déroute de Savenay : « Je les ai bien vus, bien examinés. j'ai reconnu ces mêmes figures de Chollet et de Laval. À leur contenance et à leur mine, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent bien se flatter de vaincre tous les autres peuples. »

N'est-il pas singulier qu'un général républicain dise des paysans de la Vendée ce que les soldats de Probus disaient de nos ancêtres : « Nous avons vaincu mille barbares de la nation des Francs : combien n'allons-nous pas vaincre de Perses ! »

« L'inexplicable Vendée, s'écriait Barrère à la Convention, existe encore ; de petits succès de la part de nos généraux ont été suivis de plusieurs défaites... L'armée que le fanatisme a nommée catholique et royale paraît un jour n'être pas considérable, elle paraît formidable le lendemain. Est-elle battue, elle devient comme invincible ; a-t-elle du succès, elle est immense... Jamais depuis la folie des croisades on n'avait vu autant d'hommes se réunir qu'il y en a eu tout à coup sous les drapeaux de la liberté pour éteindre à la fois le trop long incendie de la Vendée... La terreur panique a tout frappé, tout effrayé, tout dissipé comme une vaine vapeur. La Vendée a fait des progrès ; c'est dans la Vendée que vous devez déployer toute l'impétuosité nationale et développer tout ce que la république a de puissance et de ressources. La Vendée est encore la Vendée. »

Ainsi parlait de la Vendée, à la Convention nationale, le comité de salut public, après avoir annoncé, quelque temps auparavant, que la Vendée n'existait plus... Bonaparte, qui se connaissait en choses extraordinaires, avait surnommé les Vendéens le peuple de géants.

Les femmes rivalisaient d'héroïsme avec les hommes dans le grand dévouement de la Vendée. Comme les matrones de Sparte, elles gardaient leurs maisons les armes à la main, tandis que leurs maris se battaient ; mais, moins heureuses que les Lacédémoniennes, elles virent la fumée du camp ennemi, et ces ennemis étaient des Français. On en compte

plusieurs tuées sur le champ de bataille ; d'autres y reçurent des blessures. À l'affaire de Dol, une simple servante ramena la victoire, en se mettant à la tête des Vendéens et en criant : À moi les Poitevins ! Même magnanimité dans les prêtres qui suivaient les soldats du Dieu vivant. Le lendemain de la déroute de Savenay, un curé qui avait perdu la vue errait dans la campagne avec un guide. Des hussards républicains le rencontrent. « Quel est le vieillard que tu mènes ? » disent-ils au guide. « C'est un vieux paysan aveugle, » répond celui-ci. « Non, messieurs, reprend le véridique pasteur, je suis un prêtre. »

La religion animait également tous les coeurs : « Rends-moi les armes, » criait un soldat républicain à un paysan. « Et toi, rends-moi mon Dieu, » répliqua le paysan. Lorsque les Vendéens étaient prêts à attaquer l'ennemi, ils s'agenouillaient et recevaient la bénédiction d'un prêtre. Ils ne couraient point à la mort comme les bêtes des bois, sans penser à celui qui nous a donné nos jours pour les sacrifier quand il le faut à l'honneur et à la patrie. La prière prononcée sous les armes n'était point réputée faiblesse ; car le Vendéen qui élevait son épée vers le ciel demandait la victoire, et non pas la vie.

Dans le cours de sept années, depuis 1793 jusqu'à 1799, on compte dans la Vendée et dans les provinces de l'ouest deux cents prises et reprises de villes, sept cents combats particuliers et dix-sept grandes batailles rangées. La Vendée tint à diverses époques soixante-dix et soixante-quinze mille hommes sous les armes ; elle combattit et dispersa à peu près trois cent mille hommes de troupes réglées et six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux ; elle s'empara de cinq cents pièces de canons et de plus de cent cinquante mille fusils. On a vu ce qu'elle fit, par ses combats et par ses traités, pour la cause du roi légitime et même pour celle de tous les souverains de l'Europe : quand on aura examiné ce qu'elle a souffert pour cette même cause, on aura une idée complète de ses sacrifices et de ses vertus.

Ce que la Vendée a souffert pour la monarchie.

Les premiers martyrs vendéens furent les paysans pris à

l'affaire de Bressuire, le 24 août 1792. Ils refusèrent de crier vive la nation ! et on les fusilla pour s'être obstinés à crier vive le roi ! Bientôt aux fléaux ordinaires de la guerre se joignent des espèces d'atrocités légales, telles que pouvaient les inventer une Convention et un comité de salut public. Les troupes républicaines eurent ordre de ne faire aucun prisonnier, de tout dévaster, de tout égorger, de brûler les chaumières, d'abattre les arbres, de faire de la Vendée un vaste tombeau.

Il sera envoyé à la Vendée par le ministre de la guerre, dit l'article 2 du décret de la Convention du 2 août 1793, des matières combustibles de toutes espèces pour incendier les bois, les taillis et les genêts.

Article 7. « Les forêts seront abattues, les repaires des rebelles seront détruits, les récoltes seront coupées, et les bestiaux seront saisis. Les biens des rebelles seront déclarés appartenir à la république. »

Autre décret ainsi conçu : « Soldats de la liberté, il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre. Le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir. »

Autre décret qui ordonne que toutes les villes qui se rendront aux Vendéens seront rasées.

Les représentants du peuple, par un arrêté du 21 décembre, avaient organisé une compagnie d'incendiaires. On forma les fameuses colonnes infernales. Au moment où elles se mirent en marche, un général leur fit cette harangue :

« Mes camarades, nous entrons dans le pays insurgé ; je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez et habitants sur votre passage. » Il faut remarquer qu'avant cet ordre presque toutes les villes de la Vendée avaient été brûlées, et qu'il ne restait plus à incendier que les hameaux et les chaumières isolées.

« En cinq jours, dit un nouvel historien[1308], toute la Vendée fut couverte de débris et de cendres. Soixante mille hommes, le fer et la flamme à la main, la traversèrent dans

tous ses contours, sans y laisser rien debout, rien de vivant. Toutes les atrocités précédemment commises n'avaient été qu'un jeu en comparaison de ces nouvelles horreurs. Ces armées, vraiment infernales, massacrèrent à peu près le quart du reste de la population. »

Des républicains, témoins oculaires, décrivent ainsi la marche des colonnes infernales :

« On partit de La Floutière après avoir incendié le bourg. Le général m'ordonna de le suivre et de ne pas m'éloigner de lui : dans la route, on pillait, on incendiait ; depuis La Floutière jusqu'aux Herbiers, dans l'espace d'une lieue, on suivait la colonne autant à la trace des cadavres qu'elle avait faite qu'à la lueur des feux qu'elle avait allumés : dans une seule maison, on tua deux vieillards, mari et femme, dont le plus jeune avait au moins quatre-vingts ans... Les hussards surtout étaient les plus acharnés : ce sont des désorganisateurs, qui ne savent que piller, massacrer et couper en morceaux... La colonne de... a brûlé des blés, des fourrages, massacré des bestiaux...

« À peine les députés furent-ils de retour, que la colonne de Pouzange, sous les ordres du général, se porta dans la commune de Bonpère, l'incendia en grande partie, massacra indistinctement les hommes et les femmes qui se trouvèrent devant elle, fit périr par les flammes plus de trois mille boisseaux de blé, au moins huit cent milliers de foin et plus de trois mille livres de laine...

« Le 12, la scène augmenta d'horreur. Le général part avec sa colonne, incendie tous les villages, toutes les métairies, depuis La Floutière jusqu'aux Herbiers. Dans une distance de près de trois lieues, où rien n'est épargné, les hommes, les femmes, les enfants même à la mamelle, les femmes enceintes, tout périt par les mains de sa colonne. Enfin de malheureux patriotes, leurs certificats de civisme à la main, demandent la vie à ces forcenés, ils ne sont pas écoutés : on les égorge. Pour achever de peindre les forfaits de ce jour, les foins ont été brûlés dans les granges, les grains dans les greniers, les bestiaux dans les étables : et quand de malheureux cultivateurs connus de nous par leur civisme ont

eu le malheur d'être trouvés à délier leurs boeufs, il n'en a pas fallu davantage pour les fusiller ; on a même tiré et frappé à coups de sabre des bestiaux qui s'échappaient. »

Si la population qui reste dans la Vendée n'était que de trente à quarante mille âmes (dit un représentant du peuple), le plus court sans doute serait de tout égorger, ainsi que je le croyais d'abord ; mais cette population est immense : elle s'élève encore à quatre cent mille hommes, et cela dans un pays où les ravins et les vallons, les montagnes et les bois diminuent nos moyens d'attaque en même temps qu'ils multiplient les moyens de défense des habitants.

« S'il n'y avait nul espoir de succès par un autre mode, sans doute encore qu'il faudrait tout égorger, y eût-il cinq cent mille hommes. »

Il ajoute ensuite :

« Il ne faut point faire de prisonniers : dès que l'on trouve des hommes ou les armes à la main, ou en attroupement de guerre, quoique sans armes, il faut les fusiller sans déplacer.

« Il faut mettre à prix la tête des étrangers, pourvu qu'on les amène vivants, afin de n'être pas trompés, et qu'on n'apporte point la tête des patriotes.

« Il faut mettre les ci-devant nobles et les ci-devant prêtres surtout à un prix, avec promesse d'indulgence, d'ailleurs, pour ceux des insurgés qui les livreront.

« Il faut mettre la personne des chefs à un prix très considérable, qui sera payé en entier si on les amène réellement, et à moitié seulement si on ne fait qu'indiquer le lieu où les prendre, pourvu que le succès suive l'indication. »

Remarquez que ce représentant du peuple, qui est révolté des horreurs commises dans la Vendée, était accusé lui-même d'avoir tué de sa propre main, dans les prisons, des prisonniers vendéens, d'en avoir fait fusiller cinq cents autres, d'avoir fait manger le bourreau à sa table et d'avoir forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le sang de leurs pères.

Les vieillards, les femmes et les enfants qui suivirent l'armée vendéenne au delà de la Loire périrent en grande partie après la défaite du Mans. Les femmes, après avoir

essuyé les derniers outrages, furent égorgées : on exposa dans les rues leurs cadavres nus unis aux cadavres des Vendéens massacrés ; et ces embrassements de la mort furent le sujet d'une plaisanterie républicaine.

Dans une dénonciation juridique, on trouve qu'un général « avait voulu contraindre une servante à aller chercher une salade dans un jardin où était un cadavre détruit par son ordre, en lui disant... Si tu n'y vas pas, je t'attacherai les mains, je te violerai sur le cadavre, et te ferai fusiller après. »

Une pauvre fille, appelée Marianne Rustand, de la commune du petit bourg des Herbiers, déclara que lorsque les volontaires de la division de... arrivèrent chez elle, elle alla au-devant d'eux pour leur faire voir un certificat qu'elle avait du général Bard : ceux-ci lui répondirent qu'ils en voulaient à sa bourse et à sa vie ; ils lui volèrent 49 livres, et l'obligèrent, en la menaçant, de rentrer chez elle pour leur montrer l'endroit où elle pourrait avoir d'autre argent caché. « Dès qu'elle fut entrée, dit le rapport, quatre d'entre eux la prirent et la tinrent, tandis que les autres assouvirent leur brutale passion sur elle et la laissèrent presque nue ; après quoi ils furent mettre le feu dans les granges ; ce que voyant la déclarante, elle rassembla toutes ses forces pour aller faire échapper les bestiaux : ce que trois d'eux voyant, ils coururent après elle pour la faire brûler avec ses boeufs ; et étant enfin parvenue à s'en échapper, elle se rendit auprès de sa mère, âgée d'environ soixante-dix ans, lui trouvant un bras et la tête coupés, après lui avoir pris environ 900 livres, seul produit de ses gages et de leur travail. Enfin elle fut obligée de l'enterrer elle-même. Après quoi elle se couvrit des hardes qu'on avait laissées sur sa mère, et parvint enfin à se rendre chez le citoyen Graffard des Herbiers, où elle fut en sûreté, et a déclaré ne savoir signer. »

Nantes seul engloutit quarante mille victimes. Julien mandait à Robespierre qu'une foule innombrable de soldats royaux avaient été fusillés à la porte de la ville, et que cette masse de cadavres entassés, jointe aux exhalaisons de la Loire, toute souillée de sang, avait corrompu l'air.

Un autre représentant écrivait : « Les délits ne sont pas

bornés au pillage dans la Vendée : le viol et la barbarie la plus outrée sont dans tous les coins ; on a vu des militaires républicains violer des femmes rebelles sur des pierres amoncelées le long des grandes routes, et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras ; on en a vu d'autres porter des enfants au bout de la baïonnette ou de la pique qui avait percé du même coup et la mère et l'enfant. »

Philippeaux (le conventionnel) attribue la disette qui affligeait la France en 1793 aux horreurs gratuites dont la Vendée était le théâtre, à l'incendie des subsistances et des chaumières, à la destruction des animaux et de toutes les ressources agricoles, dans un pays qui fournissait quatre cents boeufs par semaine au chef-lieu de la république.

Les prisonniers que par hasard on ne massacrait pas sur le champ de bataille, les vieillards, les femmes et les enfants étaient conduits en différents lieux, et principalement à Nantes. Là on les égorgeait, on les guillotinait. M. de Castelbajac a rapporté, dans un article sur la Convention, l'histoire déplorable de ces enfants vendéens des deux sexes qui se réfugiaient entre les jambes des soldats chargés de les fusiller. Le philosophe Carrier inventa principalement pour les Vendéens les mariages républicains et le bateau à soupape. On sait que le comité de salut public avait fort encouragé le patriote qui proposait la construction d'une guillotine à cinquante couteaux, pour faire tomber à la fois cinquante têtes.

Le chirurgien Geainou écrit à Robespierre : « Il faut te dire que des soldats indisciplinés (les ordres de tuer tout ce qui se présentait étaient légaux) se sont portés dans les hôpitaux de Fougères, y ont égorgé les blessés des brigands dans leurs lits. Plusieurs femmes des brigands y étaient malades. Ils... et les ont égorgées après. »

Six cents détenus furent enfermés à Doué, dans une prison qui ne recevait l'air que par un soupirail ; les prisonniers y périssaient étouffés en poussant de sourds mugissements. On n'enlevait ni les ordures des moribonds ni les cadavres des morts. Le règne de la raison et de la fraternité renouvelait le

supplice de Mézence dans les cachots de la Vendée. Enfin la présence d'un soldat républicain finit par produire l'effet de la présence d'une bête féroce : les chiens des paysans, instruits par leurs maîtres, se taisaient quand ils voyaient un proscrit, et poussaient à l'approche d'un bleu d'affreux hurlements.

Le massacre des enfants et surtout des femmes est un trait caractéristique de la révolution. Vous ne trouverez rien de semblable dans les proscriptions de l'antiquité. On n'a vu dans le monde entier qu'une révolution philosophique, et c'est la nôtre. Comment se fait-il qu'elle ait été souillée par des crimes jusque alors inconnus à l'espèce humaine ? Voilà des faits devant lesquels il est impossible de reculer. Expliquez, commentez, déclamez, la chose reste. Nous le répétons : le meurtre général des femmes, soit par des exécutions militaires, soit par des condamnations prétendues juridiques, n'a d'exemples que dans ce siècle d'humanité et de lumières. Au reste, quand on nie la religion, on rejette le principe de l'ordre moral de l'univers : alors il est tout simple qu'on méconnaisse et qu'on outrage la nature.

Plus de six cent mille royalistes ont péri dans les guerres de la Vendée. Presque tous les chefs trouvèrent la mort sur le champ de bataille ou dans les supplices. On évalue à 150 millions la perte causée par l'incendie des moissons, des bois, des grains, des bestiaux. On porte à onze cent mille le nombre des boeufs brûlés ou égorgés. Cinq cents lieues planimétriques furent ravagées et converties en désert.

Nous traversâmes la Vendée en 1803. Sa population n'était pas encore rétablie. Des ossements blanchis par le temps et des ruines noircies par les flammes frappaient çà et là les regards dans des champs abandonnés. Un demi-siècle d'une administration paternelle ne ferait pas disparaître de ce sol les touchants et nobles témoins de sa fidélité. La plupart des villes et des villages, Argenton, Bressuire, Châtillon, Chollet, Montaigu, Tiffauges, etc., sont à peine rebâtis à moitié.

Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour ce pays ? Avez-vous pansé les plaies du Vendéen ? avez-vous couvert sa nudité, relevé ses cabanes, soulagé son infortune ? Quelle

mesure avez-vous prise pour la restauration de cette province fidèle ? quelle ordonnance est venue la consoler ? quelle loi reconnaissante a voué à l'admiration de la postérité tant de nobles sacrifices ? Loin d'accueillir le Vendéen, ne l'auriez-vous pas repoussé ? ne vous aurait-il pas paru suspect ? n'auriez-vous point cherché des conspirations dans le sanctuaire de la fidélité ? n'auriez-vous point préféré aux habitants du Marais et du Bocage les hommes qui les ont égorgés ou les hommes dont les principes menacent de nous ramener les mêmes crimes et les mêmes malheurs ? Tel qui porta le fer et la flamme dans le sein de la Vendée ne jouit-il pas d'une pension considérable, tandis que tel Vendéen meurt de faim et de misère ? Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour la Vendée ? Voyons vos actes. Si vous vous étiez rendus coupables de la plus cruelle des ingratitudes envers un pays dont le dévouement marquera dans les annales du monde, sachez que vous auriez porté un coup mortel à cette monarchie que vous prétendez sauver.

Ce que les ministres du roi ont fait pour la Vendée.

Rome reconnaissait que sa puissance lui venait de sa piété envers les dieux. La liberté romaine, ayant ainsi au fond de ses lois une force sacrée, ne fut point emportée subitement de la terre ; elle lutta longtemps dans une cruelle agonie contre la servitude des césars.

La France, encore plus sainte et plus antique que Rome, s'est pareillement défendue dans la Vendée ; sa résistance offre encore un plus grand caractère.

Lorsque Pompée combattit à Pharsale, Brutus aux champs de Philippes, Caton à Utique, une partie du gouvernement était avec ces puissants citoyens ; ils étaient eux-mêmes les rois de Rome ; ils appartenaient à ce sénat qui partageait la souveraineté avec le peuple : des provinces considérables de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie reconnaissaient leur autorité.

Mais qu'était-ce que la Vendée ? Une petite contrée obscure, sans armes, sans richesses. Quels furent ses premiers chefs ? Des hommes jusque alors ignorés, quelques pauvres gentilshommes, un voiturier, un garde-chasse. Aucun pouvoir

politique légal n'ajoutait de poids aux efforts de ces défenseurs des anciennes institutions. La Vendée n'avait jamais vu les rois pour lesquels elle versait son sang : l'un était mort sur l'échafaud, l'autre dans les fers ; le troisième errait exilé sur la terre. Que la Vendée dans cette position, abandonnée à ses seules ressources, ait été au moment de triompher d'une république dont les armes menaçaient le monde, n'est-ce pas un magnifique éloge de nos vieilles lois ? Quel principe de vie devait exister dans les entrailles de ce gouvernement pour produire une résistance aussi prodigieuse ! Quand nous verrons les politiques du jour souffrir pour leurs doctrines ce que les Vendéens ont souffert pour leurs principes, alors nous dirons que ces doctrines sont fortes. Mais si les partisans de ces doctrines ont été depuis trente ans du côté des oppresseurs, et jamais parmi les opprimés ; si, au lieu d'élever contre la tyrannie une Vendée républicaine, ils ont porté tour à tour le bonnet de Robespierre et la livrée de Bonaparte, alors nous dirons que leurs doctrines sont faibles, qu'elles ne pourront fonder que des sociétés périssables comme elles.

Le tableau des faits d'armes et celui des souffrances des Vendéens sont sous les yeux des lecteurs : ils cherchent sans doute à présent le troisième tableau ; ils espèrent lire en lettres d'or le catalogue des récompenses, après avoir lu en caractères de sang le dénombrement des services : ils savent que la France n'a jamais oublié ce qu'on a fait pour elle. Le trésor de nos chartes est rempli des grâces, des honneurs, des immunités accordées aux villes et aux provinces qui se sont dévouées à la cause de nos rois. Par une ordonnance du mois de septembre 1347, « le roi (Philippe de Valois) donne aux habitants de Calais toutes les forfaitures, biens, meubles et héritages qui échoiront au roi pour quelque cause que ce soit, comme aussi tous les offices, quels qu'ils soient, vacants, dont il appartient au roi ou à ses enfants d'en pourvoir, pour la fidélité qu'ils ont gardée au roi, et jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun récompensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. »

A-t-on donné aux Vendéens des meubles et des héritages ?

Ont-ils reçu des offices, quels qu'ils soient, vacants, pour la fidélité qu'ils ont gardée au roi, jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun récompensés ? Le Vendéen n'a point été dégrevé d'impôts. Les ministres chassent les royalistes de toutes les places ; ils ne reconnaissent que la nation nouvelle. Mais si la politique a ses lois nouvelles, la religion et la justice ont leurs antiques droits ; et quand ceux-ci sont violés, tous les sophistes de la terre n'empêcheraient pas une société de se dissoudre.

Le souverain d'une monarchie constitutionnelle ne se découvre pas dans tous les actes du gouvernement : il sait, selon sa sagesse, quand il doit survenir ou quand il doit laisser paraître ses ministres. Lorsqu'il s'est agi du sort de la Vendée, Louis XVIII a pensé qu'il ne devait pas se retirer dans sa puissance : il a voulu montrer sa main au peuple généreux qui s'était donné pour lui en spectacle aux hommes. Ce que le roi a fait pour les royalistes de l'ouest est admirable : non content de prodiguer à ces victimes les marques particulières de sa bienfaisance, il a exigé que ses ministres secondassent ses vues paternelles, que des actes du gouvernement assurassent à des sujets dévoués des secours mérités, une existence honorable : nous allons voir comment ses ordres ont été exécutés.

En 1814, on fit un travail relatif aux veuves et aux blessés vendéens : dans ce travail on oublia une partie des malheureux qui avaient des droits à la munificence royale. On s'occupa encore moins de retirer quelques bons, de payer quelques dettes contractées au nom du roi pour la subsistance des armées royales, après que les chefs et les soldats eurent épuisé leurs dernières ressources. Les bons étaient à peu près semblables à ceux que la Convention avait consenti à payer.

Bonaparte reparut. La Vendée, oubliée des ministres, n'hésita pas à prendre les armes : l'honneur compte les périls, et non les récompenses.

Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances alliées, on fit valoir (on l'a déjà dit) l'existence des armées vendéennes et bretonnes comme contingent du

gouvernement royal. Il était juste alors de s'occuper de ces armées. Le roi le voulut : il ordonna à son ministre de la guerre de lui présenter un plan ; il approuva, le 27 mars 1816, une proposition tendant à accorder aux officiers et soldats des paraisses une gratification qui leur tiendrait lieu de solde pour 1815. Le 1er avril 1816, des comités furent nommés dans chaque corps des armées royales de l'ouest, afin d'en dresser les contrôles ; ces contrôles furent remis au ministère de la guerre, où ils sont restés ensevelis.

Le travail incomplet sur les blessés et les veuves fait en 1814 n'a produit de résultat qu'en 1816 : une ordonnance du 2 mars accorda des pensions à des officiers et soldats blessés dans les guerres antérieures à 1815. Quelques officiers ont eu 80, 90, 150 et jusqu'à 180 francs de pension ; les soldats ont eu 30, 40, 50, 80 et 90 francs. À la même époque on donna à d'autres royalistes blessés moins grièvement une gratification une fois payée. Ces gratifications ont été de 40, 50, 60, 80, 90 et 100 fr. Les veuves des Vendéens morts au champ d'honneur ont obtenu, d'après une ordonnance du 10 novembre 1815, des pensions de 50, 40 et 30 fr., ce qui fait pour les veuves de la troisième classe 2 fr. 50 c. par mois. Le comité qui avait été chargé de dresser le contrôle du quatrième corps, lequel comité était composé d'un colonel, d'un conseiller de préfecture et d'un commissaire des guerres, trouva en parcourant les communes une si grande quantité de veuves et de blessés oubliés sur le travail de 1814, qu'il crut devoir faire des propositions : il fournit une liste, courte, à la vérité, car on aurait été épouvanté de trouver tant d'hommes fidèles. Voici cette liste :

Cinq cent soixante-sept blessés dans les guerres qui ont eu lieu depuis 1793 jusques et y compris celle de 1815.

Soixante-douze veuves dans les guerres antérieures.

Seize veuves dans la guerre de 1815.

Six femmes grièvement blessées dans les anciennes guerres, et si pauvres qu'elles sont à la charge de leurs paraisses.

Ce nouveau travail fut encore remis au ministère de la

guerre, où l'on ne trouva pas le temps de s'en occuper, et d'où on l'a retiré pour ne pas le perdre. Toutefois, quelques blessés et les veuves des royalistes de 1815 ont obtenu de faibles secours, parce qu'une ordonnance à laquelle on a bien voulu obtempérer assimilait heureusement les veuves et les blessés vendéens de 1815 aux veuves et aux blessés de la ligne, c'est-à-dire des troupes qui avaient combattu à Waterloo et dans l'ouest, contre MM. de La Rochejaquelein, Sapinaud, Suzannet et Canuel.

Le roi, qui n'oublie aucun service et qui répare les injustices aussitôt qu'il les connaît, voulut enfin que son ministère cessât de récompenser des sacrifices réels par des récompenses dérisoires. Il ordonna, au mois de février 1817, la répartition de 250 000 francs de rente entre les officiers et soldats des armées de l'ouest. Il plut également à S. M. d'ordonner que des épées, des sabres, des fusils d'honneur et des lettres de remerciement fussent distribués en son nom ; récompenses dignes des Bretons et des Vendéens.

La part de la Vendée sur les 250 000 fr. fut de 115 000 fr., donnés sans beaucoup de discernement à quatre corps d'armée entre lesquels il ne pouvait exister d'autre différence que celle du nombre d'hommes.

Le premier corps eut 50 000 fr.

Le deuxième 18 000

Le troisième 40 000

Le quatrième 7 000

Total 115 000

Cette répartition ainsi arrêtée, on nomma de nouveaux comités qui devaient se transporter dans les chefs-lieux pour distribuer ou plutôt pour promettre à chaque corps les épées, les sabres, les fusils, les lettres de remerciement, et pour assigner les pensions que les 115 000 fr. devaient produire. Ces pensions étaient de 300, 200, 100 et 50 fr. par an. Les divers comités ayant terminé leur travail le portèrent aux bureaux de la guerre ; voici ce qui en est résulté :

Les armes d'honneur ont été fabriquées, remises au ministère de la guerre, et définitivement déposées à

Vincennes. A-t-on craint d'augmenter les armes des royalistes par quelques centaines d'épées, de sabres et de fusils de parade, ou plutôt a-t-on voulu priver la Vendée d'une marque de la satisfaction du roi ? Il faut convenir que la Vendée méritait bien une épée : il est triste pour la France que des étrangers se soient chargés d'acquitter sa dette. Etait-ce le roi de Prusse qui au nom de l'armée prussienne devait remettre une épée au jeune héritier de La Rochejaquelein ?

Les lettres de remerciement ont éprouvé le même sort que les armes d'honneur, elles n'ont point été expédiées. Peut-être les ministres n'ont-ils su quel langage ils devaient parler. Dans ce cas ils auraient pu prendre pour modèle la lettre que le roi écrivit jadis à Charette ; ils y auraient appris ce qu'ils ignorent, la convenance et la dignité ; ils auraient trouvé dans cette admirable lettre pureté de style, noblesse de sentiment, élévation d'âme, enfin une sorte d'éloquence royale qui semble emprunter sa majesté des adversités de Henri IV et de la grandeur de Louis XIV.

Quant aux pensions, M. le ministre de la guerre ne sachant sur quels fonds les imputer porta la somme de 250 000 fr dans son budget de 1818, et elle lui fut allouée. Les Vendéens avaient cru, et on leur avait annoncé, qu'ils auraient sur la somme votée des pensions royales ; cependant on ne leur délivra ni lettres, ni brevets, et on leur fit entendre, lors du premier payement, que ce payement était un secours, et non une pension. Le ministre a reproduit la même somme de 250 000 fr. dans son budget de 1819, à titre de secours aux Vendéens.

Ainsi, les pensions, devenues des secours, pourront cesser d'être des secours aussitôt qu'il plaira à un ministre de la guerre de ne plus insérer la somme dans son budget, ou aux chambres de ne plus l'accorder.

Voilà comment les bontés du roi pour sa fidèle Vendée ont été sans cesse contrariées par l'esprit ministériel. Après la seconde restauration, quelques chefs royalistes se trouvant à Paris et voyant qu'on payait aux officiers de Waterloo l'indemnité d'entrée en campagne leur traitement, pertes, etc.,

crurent les circonstances favorables pour réclamer modestement l’égalité des droits. On refusa d'écouter leur demande, sous prétexte qu'ils avaient fait la guerre sans mission. Ceux qui avaient reçu mission de Bonaparte pour fermer au roi l'entrée de son royaume furent payés, et ceux qui se battirent sans mission pour rouvrir à leur souverain légitime les portes de la France ne reçurent pas même de remerciement.

Arrêtons-nous à quelques exemples. Nous avons souvent cité le nom de M. Dupérat, de cet officier si brave et si loyal, qui fit aux envoyés de la Convention, lors de la pacification de Charette, la belle réponse que nous avons rapportée. M. Dupérat vit encore. Volontaire et aide de camp de M. de Lescure dès 1793, il fit les premières guerres de la Vendée. Après la défaite des royalistes au Mans et leur déroute à Savenay, il se jeta dans les bois, et travailla à l'organisation de l'armée bretonne. Revenu dans la Vendée, il commanda en 1795 l'infanterie de Charette, se trouva à tous les combats, et reçut plusieurs blessures. Charette ayant succombé, M. Dupérat fut proscrit. Arrêté à Nantes en 1804, il fut d'abord mis au Temple, ensuite enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que pour être envoyé, chargé de chaînes, au château de Saumur. Il serait mort dans les fers si la restauration n'était venue délivrer la France. Dix ans de guerre, autant de blessures, onze ans de cachot, la perte entière de sa fortune ne lui avaient encore valu aucune récompense, lorsque le 20 mars arriva. Il courut aux armes, et succéda au comte Auguste de La Rochejaquelein dans le commandement du quatrième corps de l'armée royale.

La campagne de 1815 étant terminée, M. Dupérat fut appelé à jouir du traitement et ensuite de la demi-solde de lieutenant général ; mais il plut à la commission de ne le reconnaître que comme maréchal de camp. Depuis il a été privé de tout traitement et rayé des contrôles des officiers généraux. Lorsqu'on a fait des réclamations, les bureaux de la guerre ont répondu que le brevet du général Dupérat était honorifique. M. Dupérat vit sans secours dans les bois où il

combattit si longtemps pour la cause royale, comme s'il était encore obligé de se cacher du Directoire ou de la Convention.

La noble veuve de Lescure, qui est aussi la veuve de La Rochejaquelein, cette veuve de deux officiers généraux morts si glorieusement pour la défense du trône, n'a pas de pension.

Et la soeur de Robespierre touchait en 1814, sous la première restauration, une pension qu'elle touche peut-être encore : il y a des temps où les crimes d'un frère sont plus profitables que les vertus d'un mari.

Mme de Beauregard, soeur de Henri et de Louis de La Rochejaquelein, veuve de M. de Beauregard, officier supérieur tué auprès de Louis de La Rochejaquelein, dans la Vendée, pendant les Cent Jours, a été gratifiée d'une pension de quatre cents francs.

Et Bonaparte avait offert à la veuve de M. de Bonchamp, le fameux général vendéen, une pension de douze mille francs, et il avait donné une compagnie de cavalerie au jeune Charette de La Colinière, neveu du général Charette.

Nous avons parlé plus haut de ces autres veuves vendéennes qui touchent cinquante sous par mois. Dans les temps d'abondance, cela fait à peu près une demi-livre de pain par jour, pour des femmes dont on a massacré les maris, égorgé les bestiaux, brûlé les chaumières, et qui sont peut-être assez malheureuses aujourd'hui, dans leur détresse, pour avoir dérobé quelques-uns de leurs enfants aux colonnes infernales.

Et ceux qui ont conduit ces colonnes, et ceux qui ont été dénoncés à la Convention même pour leurs cruautés, jouissent de pensions considérables. Nous ne les nommerons pas : on peut les chercher sur la liste des pensionnaires de l'Etat.

Et une foule de paysans bretons ou vendéens mutilés meurent de faim auprès des hôpitaux militaires, qui ne leur sont pas même ouverts.

Et l'on a payé, placé, récompensé tous les hommes des Cent Jours ; et l'on a soldé l'arriéré des fournitures des armées de Bonaparte, c'est-à-dire que le trésor royal a payé jusqu'aux balles qui pouvaient frapper le coeur de Mgr le duc d'Angoulême.

Enfin, le bruit s'était répandu il y a quelques mois que les frais du procès et de l'exécution de Georges Cadoudal n'avaient pas été entièrement acquittés ; et il s'agissait, aux termes des lois, d'en demander le montant à la famille du condamné.

Il y a des régicides qui touchent 24 000 fr. de pension : serait-ce aussi pour faire payer à la légitimité les frais du procès de Louis XVI ?

Tant de faits étranges s'expliquent pourtant : les ministres, ayant embrassé le système des intérêts moraux révolutionnaires, ont dû sentir pour les habitants des provinces de l'ouest une grande aversion.

La politique philosophique, le jeu de bascule, la nation nouvelle, le gouvernement de fait, la supériorité de la trahison sur la loyauté, de l'intérêt sur le devoir, de prétendus talents sur le mérite réel, toutes ces grandes choses sont en effet peu comprises par des hommes qui s'en tiennent encore au vieux trône et à la vieille croix. De là il est advenu que depuis la restauration le système ministériel, qui s'efforçait de ne rien voir dans les affaires de Lyon et de Grenoble, a voulu trouver quelque chose dans les dispositions de la Vendée. Puisque la Vendée était en conspiration permanente contre la révolution, n'était-il pas évident qu'elle conspirait contre la légitimité ? Si les jacobins de Lyon avaient réussi, ils n'auraient chassé que la famille royale ; mais si on laissait faire les Vendéens, ils ôteraient des grands et petits ministères les hommes incapables et les ennemis des Bourbons : il y a donc péril imminent.

Quoi ! la Vendée aura eu l'insolence de se battre trente ans pour le trône et l'autel, de ne pas reconnaître les progrès de l'esprit humain, de ne pas admirer les échafauds et les livres dressés et écrits par tant de grands hommes ! Vite, mettons en surveillance les vertus vendéennes : quiconque aime le roi et croit en Dieu est traître aux lumières du siècle.

On a donc cru devoir tenir les yeux ouverts sur la Vendée, placer un cordon de têtes pensantes autour de ce pays, tout empesté de religion, de morale et de monarchie. Jadis les

médecins révolutionnaires y avaient allumé de grands feux pour en chasser la contagion, et ils ne purent réussir. La Vendée, frustrée en partie des récompenses de la munificence royale, a eu la douleur de voir qu'on soupçonnait sa loyauté. Des espions ont parcouru ses campagnes ; on a cherché à l'aigrir, à la troubler : on semblait désirer qu'elle devînt coupable, qu'elle fournît une conspiration pour justifier les calomnies, pour servir de contrepoids à la conspiration de Lyon et de Grenoble. L'ingratitude ministérielle a cru lasser la longanimité royaliste ; et pour attaquer l'honneur vendéen dans la partie la plus sensible, on lui a demandé ses armes.

C'est surtout après l'ordonnance du 5 septembre, lorsque le ministère, se jetant dans le parti de la révolution, suspendit les surveillances, rendit la liberté à des coupables pour les envoyer voter aux collèges électoraux, fit voyager des commissaires, se permit d'exclure ouvertement des royalistes, c'est, disons-nous, peu de temps après cette époque, que l'on commença à demander les armes aux habitants des provinces de l'ouest. Des lettres ministérielles du 10 décembre 1816 enjoignirent aux préfets de suivre cette mesure ; l'injonction a été souvent renouvelée, et notamment au commencement du mois de mai de cette année. Quelques-unes des autorités qui ont requis la remise des armes vendéennes occupèrent des places pendant les Cent Jours : c'était alors qu'elles auraient dû faire leur demande ; aujourd'hui il y a anachronisme.

M. le conseiller de préfecture Pastoureau, par délégation de M. le préfet des Deux-Sèvres, absent, prit le 25 mai dernier l'arrêté qu'on va lire :

Département des Deux-Sèvres.

Actes de la préfecture.

Recherches des dépôts illicites d'armes et de munitions de guerre.

« Le préfet du département des Deux-Sèvres, officier de la Légion d'Honneur, informé qu'il a été découvert dernièrement dans le département de la Vendée deux dépôts de poudre, cartouches, boulets et autres munitions de guerre provenant du débarquement fait en 1815, et présumant qu'il peut en

exister de semblables dans le département des Deux-Sèvres, sans que les dépositaires se croient pour ce fait passibles d'aucune peine ou condamnation ;

« Voulant prévenir les dangers auxquels s'exposeraient ses administrés s'ils se trouvaient détenteurs de pareils objets, et leur fournir les moyens d'y obvier,

« Arrêté :

« Art. Ier. Tout particulier détenteur ou dépositaire de munitions de guerre, armes de calibre où d'artillerie, devra, dans la quinzaine de la publication du présent arrêté, en faire la déclaration au maire de sa commune ; celui-ci, après en avoir constaté par procès-verbal la nature, le poids, la quantité et la qualité, lui en remettra décharge, et fera transporter le tout, sans aucun délai et avec les précautions convenables, au chef-lieu de la sous-préfecture.

« Les frais de transport seront acquittés de suite et sur la présentation des pièces régulières.

« Art II. À défaut de la déclaration prescrite par l'article ci-dessus, toute personne chez qui se trouveraient déposées des munitions de guerre ou des armes de calibre et d'artillerie sera traduite devant les tribunaux pour y être jugée et condamnée conformément aux dispositions des lois et règlements dont les extraits sont relatés ci-après.

« Le présent sera imprimé, publié et affiché dans toutes les communes du département. »

À la suite de cet arrêté se trouvent des extraits de la loi du 13 fructidor an V et du décret du 23 pluviôse an XIII ; le tout corroboré d'extraits d'ordonnances conformes à ladite loi et audit décret. Ces actes rappellent les peines encourues par les délinquants qui recéleraient poudres, armes de calibre, etc.

Mais quels sont les boulets, poudres, cartouches et autres munitions de guerre dont on a fait dans la Vendée la grande découverte ? L'arrêté a pris soin de vous le dire : ce sont les boulets, poudres et cartouches qui furent débarqués pour le service du roi pendant les Cent Jours dans la Vendée. Ces munitions de guerre, dont l'entrée a coûté la vie à La Rochejaquelein, Beauregard et Suzannet, rendent passibles de

peines et de condamnation les Vendéens qui en seraient dépositaires !

Et par quelles lois les Vendéens seront-ils frappés ? Par la loi du 13 fructidor an V et par le décret du 23 pluviôse an XIII. Ainsi les autorités ministérielles de la légitimité font exécuter contre les Vendéens les lois du Directoire et de l'empire.

Bonaparte avait aussi réclamé ces mêmes munitions de guerre ; mais il s'en rapporta à la loyauté des signataires de l'acte de pacification pour les lui remettre. Il ne menaça point les Vendéens du décret du 13 fructidor. Toutefois il traitait avec des ennemis, et les poudres n'avaient point été fournies pour soutenir son autorité, mais pour la combattre.

L'article 2 de l'arrêté de M. le conseiller de préfecture ordonne la déclaration et la remise des armes de calibre ou d'artillerie. Nous ne savons pas si les Vendéens ont conservé des armes de calibre ou d'artillerie : nous ne le croyons pas ; mais dans tous les cas ce sont donc les fusils et les canons qu'ils ont enlevés au prix de leur sang qu'on leur demande ? Mais quand on leur aura ravi ces glorieux trophées de la fidélité, on n'aura désarmé ni les Bretons ni les Vendéens. Ne leur restera-t-il pas ces bâtons avec lesquels ils ont pris ces canons qui vous inquiètent ? Voulez-vous aussi qu'on vous apporte ces bâtons suspects ? Mais tous les bois n'ont pas été brûlés dans la Vendée, et ces arsenaux ne fourniront-ils pas au paysan de nouvelles armes pour enlever les canons aux ennemis du roi ? Vous n'avez pas voulu distribuer aux royalistes de l'ouest les armes d'honneur que la magnanimité du roi leur destinait ; ne peuvent-ils du moins garder celles qu'ils ont conquises pour le roi au champ d'honneur ?

Vous réclamez les fusils des Cathelineau, des Stofflet, des Bonchamp, des Lescure ! Que ne demandez-vous aussi l'épée des Charette et des La Rochejaquelein ? Ah ! la main qui porta cette épée ne put être désarmée par 400 000 soldats ; elle ne s'ouvrit pour céder le fer que lorsque la mort vint glacer le coeur qui guidait cette main fidèle ! On avait promis à cette épée la restauration de la monarchie ; on lui avait juré de livrer à sa garde le jeune Louis XVII et son auguste soeur. Le traité

fut conclu à la vue des ruines de la Vendée, à la lueur des flammes qui dévoraient ce dernier asile de la monarchie. Quand on vous aura remis les armes vendéennes, qu'en ferez-vous ? Elles ne sont point à votre usage : ce sont les armes de vieux Francs, trop pesantes pour votre bras.

Si les royalistes de l'ouest ont des armes, si on les leur demande de par le roi, ils les abandonneront, puisqu'ils ne les ont prises que pour le roi. Mais est-on bien sûr qu'on n'aura jamais besoin des Vendéens ? Le système ministériel n'a-t-il pas produit un premier 20 mars, et ne peut-il pas en amener un second ? Qui nous défendra alors ? Seront-ce les hommes qui nous ont déjà trahis ? Chose remarquable ! on veut désarmer les paysans de la Bretagne et de la Vendée, et l'on a fait rendre les armes qu'on avait prises aux paysans de l'Isère, dans un département qui s'était insurgé contre le souverain légitime.

La faction qui pousse les ministres, et dont ils seront la victime, a ses raisons pour presser le désarmement de la Vendée. À diverses époques on a tenté ce désarmement, et l'on n'a jamais pu y réussir. Le nom du roi présente une chance : en employant cet auguste nom, on peut espérer que les paysans royalistes s'empresseront d'apporter les fusils qu'ils pourraient encore avoir. Mais dans ce pays il y a aussi des jacobins, et ceux-là ont très certainement des armes, et ceux-là ne les rendront pas au nom du roi. Alors, s'il arrivait jamais une catastrophe, non seulement la population royaliste de l'ouest deviendrait inutile dans le premier moment à la cause de la légitimité, mais encore elle serait livrée sans armes à la population révolutionnaire armée. Voilà pourtant à quoi nous exposent ces mesures déplorables. La Vendée, que la Convention laissa libre, qu'elle exempta de réquisitions et de conscriptions ; la Vendée, à qui elle permit de garder ses armes, et même la cocarde blanche ; la Vendée, dont elle paya les dettes, et dont elle promit de relever les chaumières ; les Vendéens, que Bonaparte appelait un peuple de géants, et au milieu desquels il voulait bâtir une ville de son nom ; les Vendéens, que l'usurpateur traitait avec estime ; les Vendéens,

dont il reconnaissait la loyauté dont il plaçait les enfants et pensionnait les veuves : cette Vendée, ces Vendéens n'ont donc pu mériter par trente années de loyauté, de combats et de sacrifices, la bienveillance des ministres du roi !

Que si la loi des élections, en amenant une chambre démocratique, produisait, par une conséquence naturelle, des ministres semblables à cette chambre ; que si ces ministres, ennemis de toute monarchie, et surtout de toute monarchie légitime, conspiraient contre le gouvernement établi, que pourraient-ils faire de mieux que de persécuter la Vendée ? Ils obtiendraient par cette persécution des résultats importants : ils feraient accuser le gouvernement monarchique d'ingratitude, d'absurdité et de folie ; ils le rendraient méprisable aux yeux de tous, odieux à son propre parti ; et quand la catastrophe arriverait, ils auraient ou désarmé les seuls hommes qui pourraient s'opposer à cette catastrophe, ou refroidi dans le coeur de ces hommes le sentiment de la fidélité. En administration, l'incapacité orgueilleuse et passionnée produit les mêmes effets que la trahison.

Heureusement il n'est donné à personne de détruire la haute vertu vendéenne : elle a résisté au fer et au feu de l'effroyable Convention, et ce ne sont pas de tristes agents ministériels, d'obscurs traîtres des Cent Jours, des espions, des commissaires de police, qui achèveront de démolir des débris impérissables : les petits serpents qui se cachent à Rome dans les fondements du Colisée peuvent-ils ébranler ces grandes ruines ?

Quiconque a quelque goût de la vertu aime à s'entretenir des hommes qui sont devenus illustres par de saintes adversités et des devoirs accomplis. Leur mémoire, bénie de race en race, fait le contrepoids de l'abominable renommée d'une autre espèce d'hommes, lesquels vont aux âges futurs tout chargés de prospérités maudites et de crimes si énormes que ces crimes en prennent un faux air de gloire. Nous devions à la patrie et à l'honneur de venger la Vendée des outrages ministériels, de parler des Vendéens avec le respect et l'admiration qu'ils inspirent. Les noms immortels des Charette,

des Cathelineau, des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Stofflet, des Lescure, des d'Elbée, des Suzannet et de tant d'autres n'avaient pas besoin de nos éloges ; mais du moins nous les aurons marqués dans cet écrit, comme le sculpteur inconnu qui grava les noms des compagnons de Léonidas sur la colonne funèbre aux Thermopyles.

CONGRÈS DE VÉRONE ; GUERRE D'ESPAGNE DE 1823 ; COLONIES ESPAGNOLES

François-René de Chateaubriand

(1823)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement
Préliminaires
Chapitre I
Chapitre II
Chapitre III
Chapitre IV
Chapitre V
Chapitre VI
Chapitre VII
Chapitre VIII
Chapitre IX
Chapitre X
Chapitre XI
Chapitre XII
Chapitre XIII
Chapitre XIV
Chapitre XV
Chapitre XVI
Chapitre XVII
Chapitre XVIII
Chapitre XIX
Chapitre XX
Chapitre XXI
Chapitre XXII
Chapitre XXIII
Chapitre XXIV

Chapitre XXV
Chapitre XXVI
Chapitre XXVII
Chapitre XXVIII
Chapitre XXIX
Chapitre XXX
Chapitre XXXI
Chapitre XXXII
Chapitre XXXIII
Chapitre XXXIV
Chapitre XXXV
Chapitre XXXVI
Chapitre XXXVII
Chapitre XXXVIII
Chapitre XXXIX
Chapitre XL
Chapitre XLI
Chapitre XLII
Chapitre XLIII
Chapitre XLIV
Chapitre XLV
Chapitre XLVI
Chapitre XLVII
Chapitre XLVIII
Chapitre XLIX
Chapitre L
Chapitre LI
Chapitre LII
Chapitre LIII
Chapitre LIV

Chapitre LV
Chapitre LVI
Chapitre LVIII
Chapitre LIX
Chapitre LX
Chapitre LXI
Chapitre LXII
Chapitre LXIII
Chapitre LXIV
Chapitre LXV
Chapitre LXVI
Chapitre LXVII
Chapitre LXVIII
Chapitre LXIX
Chapitre LXX
Chapitre LXXI
Chapitre LXXII
Chapitre LXXIII
Chapitre LXXIV
Chapitre LXXV
Chapitre LXXVI
Chapitre LXXVII
Chapitre LXXVIII
Chapitre LXXIX
Chapitre LXXX
Chapitre LXXXI
Chapitre LXXXII
Chapitre LXXXIII
Chapitre LXXXIV
Chapitre LXXXV

Note

Avertissement

On paraît avoir, mal à propos, confondu avec les *Mémoires* qui ne doivent paraître qu'après ma mort, ce récit du congrès de Vérone et de la guerre d'Espagne ; je ne dis aujourd'hui que ce que je puis dire de mon vivant ; à la tombe le reste.

Mon ouvrage actuel porte en soi sa préface. Ma vie littéraire est assez connue ; je n'ai jamais fait mention de ma vie politique ; j'en parle ici pour la première et la dernière fois : elle se trouve résumée dans mon ministère.

En racontant comme homme public le plus grand événement de la restauration, j'ai été obligé d'amener sur la scène les hommes publics qui furent en relation avec moi. Mais qu'on soit tranquille : je me suis sacrifié seul. Si j'ai laissé dans les documents les éloges qu'on me donnait et que je ne méritais pas, j'ai raconté de même, sans l'atténuer, le mal qu'on a dit le moi : j'ai usé pour ma personne, puisque j'écrivais l'histoire, de l'impartialité de l'historien. En dernier résultat, je n'attache aucun prix à quoi que ce soit.

Cet ouvrage réussissant amènerait une révolution dans les jugements portés sur une époque mémorable de nos annales. La tâche est rude. Dois-je compter sur le succès ? Je me trouve en face des amours-propres : notre vanité avoue rarement qu'elle s'est trompée. Il faudra croire que le congrès de Vérone n'a jamais voulu la guerre ; que l'entreprise d'Espagne a été une entreprise commandée par les intérêts de la France ; que l'ordonnance d'Andujar, toute belle qu'elle était philosophiquement parlant, était une faute politique ; on un mot, il faudra croire le contraire de ce qu'on a cru. Qu'y faire ? Les preuves sont là ; on ne peut nier les pièces authentiques. Je ne me défends point d'être le principal auteur de la guerre d'Espagne. Si par hasard j'ai eu une fois raison contre le grand nombre, condamnez-moi : vous condamnerez les faits.

Vaut-il la peine que je dise qu'en parlant de moi je me suis tour à tour servi des pronoms nous et je : nous comme représentant d'une opinion, je quand il m'arrive d'être personnellement en scène ou d'exprimer un sentiment individuel. Le moi choque par son orgueil ; le nous est un peu janséniste et royal. Il suffit qu'on soit prévenu de ce mélange de pronoms : ils se corrigeront peut-être l'un par l'autre.

Préliminaires

Ambassadeur à Londres en 1822, nous étions prêts à nous rendre au congrès de Vérone en qualité d'un des représentants de la France. Mais avant d'entrer dans le détail de ce congrès, des affaires qui s'y traitèrent et des événements qui le suivirent, nous sommes obligé de jeter un coup d'oeil en arrière. M. de Martignac, s'occupant de la guerre d'Espagne dont nous allons parler, avait compris la nécessité d'établir les antécédents. Impartial et modéré, il admirait l'entreprise de 1823 si mal jugée ; et cependant il n'en apercevait pas lui-même toute la portée. Le seul volume qu'il ait publié mérite d'être lu : ouvrage plein d'intérêt et de sagesse, le style en est correct, élégant, doux et un peu triste ; l'auteur va mourir : son récit vous touche et vous attache, comme les derniers accents d'une voix qu'on n'entendra plus.

Chapitre I

L'Espagne. – Traité entre Bonaparte et Charles IV. – Godoï. – Les princes à Bayonne. – Murat à Madrid. – Son portrait. – Insurrection. – Murat et Joseph changent de couronne.

Depuis la dernière moitié du XVe siècle jusqu'au commencement du XVIIe, l'Espagne fut la première nation de l'Europe ; elle dota l'univers d'un Nouveau Monde ; ses aventuriers furent de grands hommes, ses capitaines devinrent les premiers généraux de la terre ; elle imposa ses manières et jusqu'à ses vêtements aux diverses cours ; elle régnait dans les Pays-Bas par mariage, en Italie et en Portugal par conquête, en Allemagne par élection, en France par nos guerres civiles ; elle menaça l'existence de l'Angleterre après avoir épousé la fille de Henri VIII. Elle vit nos rois dans ses prisons et ses soldats à Paris ; sa langue et son génie nous donnèrent Corneille. Enfin elle tomba ; sa fameuse infanterie mourut à Rocroi, de la main du grand Condé ; mais l'Espagne n'expira point avant qu'Anne d'Autriche n'eût mis au jour Louis XIV, qui fut l'Espagne même transportée sur le trône de France, alors que le soleil ne se couchait pas sur les terres de Charles Quint.

Il est triste de rappeler ce que furent ces deux monarchies en présence de leurs débris. Ces paroles du grand Bossuet reviennent douloureusement à la mémoire : « Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites ; île éternellement mémorable ; auguste journée, ou deux fières nations, longtemps ennemies et alors réconciliées, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre ; fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et

le comble des grandeurs avec leurs ruines ! »

L'Espagne sous la famille de Louis le Grand s'ensevelit dans la Péninsule jusqu'au commencement de la révolution. Son ambassadeur voulut sauver Louis XVI, et ne le put ; Dieu attirait à lui le martyr : on ne change point les desseins de la Providence à l'heure de la transformation des peuples.

Charles IV fut appelé à la couronne en 1778 : alors se rencontra Godoï, inconnu que nous avons vu cultiver des melons après avoir jeté un royaume par la fenêtre. Favori de la reine Marie-Louise, Godoï passa au roi Charles : celui-ci ne sentait pas ce qu'il était, celui-là ce qu'il avait fait ; ils étaient donc naturellement unis. Il y a deux manières de mépriser les empires : par grandeur ou misère : le soleil éclairait également Dioclétien à Salonte, Charles IV à Compiègne.

L'Espagne déclara d'abord la guerre à la république, puis fit la paix à Bâle. Dès lors Godoï entra dans les intérêts de la France : les Espagnols le détestèrent ; ils s'attachèrent au prince des Asturies, qui ne valait pas mieux.

En 1807 nous nous promenions au bord du Tage, dans les jardins d'Aranjuez ; Ferdinand parut à cheval, accompagné de don Carlos. Il ne se doutait guère que ce pèlerin de Terre Sainte qui le regardait passer contribuerait un jour à lui rendre sa couronne.

Bonaparte, après des succès au nord, se tourna vers le midi : pour envahir le Portugal, que protégeait l'Angleterre, il s'entendit avec Godoï. Un traité signé à Fontainebleau, le 29 octobre 1806, régla la marche des troupes françaises à travers l'Espagne ; ce traité déclara la déchéance de la maison de Bragance, jeta une partie de la Lusitanie septentrionale au roi d'Etrurie, une autre partie à Charles IV, et le royaume des Algarves à Godoï. Junot entra en Portugal le 19 novembre 1807 : la famille de Bragance s'embarqua le 27 ; l'aigle de Napoléon cria au bord des flots, du haut de ces tours qui virent couronner le cadavre d'Inès, appareiller la flotte de Gama, et qui entendirent la voix de Camoëns :

« Ia ne largo Oceano navegavam. »

L'occupation du Portugal masquait l'invasion de l'Espagne. Dès le 24 décembre de la même année le second corps de l'armée française entra dans Irun. La haine publique s'accrut contre le prince de la Paix ; on voulait placer le prince des Asturies sur le trône de son père. Le prince, arrêté, fit de lâches aveux. Murat, général en chef, s'avança vers Madrid.

La population de Madrid se soulève en criant : « Vive le prince des Asturies ! meure Godoï ! » Charles IV abdique ; le prince de la Paix est pris ; Ferdinand VII, le nouveau roi, le sauve. Napoléon feignit d'être indigné de la violence exercée envers le vieux roi, et finit par offrir sa médiation entre le père et le fils. Charles fut appelé à Bayonne, et Godoï sortit d'Espagne sous la protection de Murat. Ferdinand à son tour vint à la réunion, malgré sa défiance et l'opposition de son peuple.

Cette scène de l'Italie du moyen âge semblait inspirée par Machiavel ; rare génie qui, comme tous les hommes élevés d'esprit et bas de coeur, disait de grandes choses et en faisait de petites.

La pièce eût été prodigieuse si elle en eut valu la peine, mais de quoi et de qui s'agissait-il ? D'un royaume à moitié envahi, de Charles et de Ferdinand. Que Charles reprît la couronne à son fils, afin de l'abdiquer de nouveau en faveur du souverain qu'il plairait au conquérant de nommer, c'est du drame pour le plaisir de jouer le drame. Il n'est pas besoin de monter sur des tréteaux et de se déguiser en histrion lorsqu'on est tout-puissant et qu'on n'a pas de parterre à tromper : rien ne sied moins à la force que l'intrigue. Napoléon n'était point en péril, il pouvait être franchement injuste ; il ne lui en aurait pas plus coûté de prendre l'Espagne que de la voler.

Charles IV, la reine et le favori cheminèrent vers Marseille avec une pension promise et quelques musiciens déguenillés ; les infants s'en allèrent à Valençai.

Ferdinand, s'étant encore rapetissé pour tenir moins de place dans sa prison, avait en vain demandé la main d'une parente de Napoléon. Les Espagnols, privés de monarque,

restèrent libres ; Bonaparte ayant fait la faute d'enlever un roi rencontra un peuple.

Deux partis dominèrent alors dans la Péninsule : le premier emportait presque tout le peuple des campagnes, entr'excité des prêtres et fondu en bronze par la foi religieuse et politique ; le second comprenait les liberalès, gent dite plus éclairée, mais à cause de cela moins pétrifiée par les préjugés ou consolidée par la vertu : le contact des étrangers, dans les villes maritimes, l'avait rendue accessible à nos vices et aux principes de notre révolution.

Entre ces deux partis se distinguait une opinion isolée : l'égoïsme avait enchaîné des admirateurs esclaves au char de Napoléon ; nous les avons vus exilés sous le nom d'*Afrancesados* : jadis les Espagnols appelaient *Angevinès* les Napolitains attachés à la France.

Les massacres accomplis dans Madrid le 2 mai commencèrent l'insurrection générale. Murat eut le malheur de voir ces troubles. Ce chef des braves avait de l'allure du roi Agraman, et volait à la charge avec un délire de joie et de courage comme s'il eût été porté sur l'Hippogriffe.

Toute sa vaillance lui fut inutile : les forêts s'armèrent, les buissons devinrent ennemis. Les représailles n'arrêtèrent rien, parce que dans ce pays les représailles sont naturelles. Les batailles de Baylen, la défense de Girone et de Ciudad-Rodrigo annoncent la résurrection d'un peuple là où l'on n'avait vu qu'un tas de mendiants. La Romana, du fond de la Baltique, ramène ses régiments en Espagne, comme autrefois les Francs, échappés de la mer Noire, débarquèrent triomphants aux bouches du Rhin. Vainqueurs des meilleurs soldats de l'Europe, nous versions le sang des moines avec cette rage impie que la France tenait des bouffonneries de Voltaire et de la démence athée de la terreur. Ce furent pourtant ces milices du cloître qui mirent un terme aux succès de nos vieux soldats ; ils ne s'attendaient guère à rencontrer ces enfroqués, à cheval comme des dragons de feu sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, chargeant leurs escopettes parmi les flammes, au son des mandolines, au chant des Boleros, et

au Requiem de la messe des morts. Les ruines de Sagonte applaudirent.

Napoléon rappela le grand-duc de Berg : entre Joseph, son frère, et Joachim, son beau-frère, il lui plut d'opérer une légère transmutation : il prit la couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête du second ; celui-ci céda à celui-là la couronne d'Espagne. Bonaparte enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux nouveaux rois, et ils s'en allèrent, chacun de son côté, comme deux conscrits qui ont changé de schako par ordre du caporal d'équipement.

Chapitre II

Caractère des Espagnols

Quand on raisonne sur l'Espagne aujourd'hui, on tombe dans une grande erreur, on s'obstine à juger ses peuples d'après les idées que l'on a des autres peuples civilisés. Napoléon partagea cette déception commune ; il crut qu'il vaincrait l'Ibérie, comme la Germanie, par violence et séduction ; il se trompa.

Les Espagnols sont des Arabes chrétiens ; ils ont quelque chose de sauvage et d'imprévu. Le sang mélangé du Cantabre, du Carthaginois, du Romain, du Vandale et du Maure, qui coule dans leurs veines, ne coule point comme un autre sang. Ils sont à la fois actifs, paresseux et graves. « Toute nation paresseuse, dit l'auteur de l’Esprit des Lois en parlant d'eux, est grave, car ceux qui ne travaillent pas se regardent comme souverains de ceux qui travaillent. »

Les Espagnols, ayant la plus haute idée d'eux-mêmes, ne se forment point du juste et de l'injuste les mêmes notions que nous. Un pâtre trans-pyrénéen, à la tête de ses troupeaux, jouit de l'individualité la plus absolue.

Dans ce pays, l'indépendance nuit à la liberté. Que font les droits politiques à un homme qui ne s'en soucie point, qui renferme sa vie dans son proverbe : Oueja de casta, pasto de gracia, hijo de casa (Brebis de race, repas gratis, enfant de la maison) ; à un homme qui, comme le Bédouin, armé de son escopette et suivi de ses moutons, n'a besoin pour vivre que d'un gland, d'une figue, d'une olive ? Il ne lui faut qu'un voyageur ennemi pour l'envoyer à Dieu, qu'une chevrière pauvre et fille d'un vieux père pour l'aimer. « Père vieil et manche déchirée n'est pas déshonneur. » Padre viejo y manga rota ne es deshonrra. Le majo (berger) en soie du Guadalquivir,

lance en houlette, chevelure retenue par une résille, ne distingue jamais la chose de la personne, et réduit toute dissidence d'opinion à ce dilemme : Tue ou meurs.

Ce caractère est si profondément gravé dans le moule ibérien, que la partie modernisée de la population, en adoptant les idées nouvelles, garde à travers ces idées son génie primitif. Aurait-on pu croire que des Espagnols égorgeassent des moines ? C'est ce que font sans remords et sans pitié les liberalès. Cependant l'autorité des religieux datait de loin dans la Péninsule ; cette autorité n'était pas uniquement fondée sur la foi des peuples, elle avait encore une source politique. Dès l'an 852 les martyrs de Cordoue, Aurelius, Jean, Félix, Georges, Martial, Roger, frappés du glaive ou jetés dans le Bétis, se sacrifièrent autant à la liberté nationale qu'au triomphe de la religion chrétienne.

Les moines combattirent avec le Cid et entrèrent avec Ferdinand dans Grenade. On les massacre nonobstant. Pourquoi ? Parce que dans un certain parti une haine empruntée d'ailleurs, ingrate et non motivée, s'est élevée contre eux. Or, en Espagne, que l'on aime ou que l'on haïsse, tuer est naturel ; par la mort on se flatte d'atteindre à tout. Les aventuriers qui l'épée à la main s'avançaient dans les flots jusqu'à la ceinture pour prendre possession de l'Océan Pacifique avaient entrepris de rendre l'Amérique à ses déserts ; l'Espagnol convoitait la domination de l'univers, mais de l'univers dépeuplé ; il aspirait à régner sur le monde vide, comme son Dieu assis en paix dans la solitude de l'éternité.

À cet indomptable despotisme de caractère se trouve réunie, par un contraste étonnant, une nature apathique et comique, molle et vantarde. Dans la guerre civile, quand une bande a obtenu un succès, vous croyez qu'elle le va poursuivre ? Point ; elle s'arrête, reste sur les lieux à publier des rodomontades, à chanter sa victoire, à jouer de la guitare, à se chauffer au soleil. Le battu se retire paisiblement, et agit comme l'autre quand il triomphe. Ainsi vont une suite de rencontres sans résultats. Si les combattants ne prennent pas une ville aujourd'hui, ils la prendront demain, après-demain,

dans dix ans, ou ne la prendront pas du tout ; qu'importe ? Les Hidalgos disent qu'ils ont mis six cents ans à chasser les Maures.

Ils admirent trop leur longanimité : la patience transmise de génération en génération finit par n'être plus qu'un bouclier de famille qui ne protège rien, et qui sert seulement d'antique parure à des malheurs héréditaires. L'Espagne décrépite se croit toujours invulnérable, comme l'ancien solitaire du couvent de Saint-Martin, entre Sagonte et Carthagène : au dire de Grégoire de Tours, les soldats du roi Leuvielde trouvèrent le monastère abandonné, excepté de l'abbé, tout courbé de vieillesse et néanmoins fort droit en vertu et en sainteté. Un soldat voulut lui couper la tête ; mais ce soldat tomba à la renverse, et expira sur la place.

Les hommes politiques de cette nation partagent les défauts du guerrier : dans les circonstances les plus urgentes, ils s'occupent d'insignifiantes mesures, prononcent des oraisons puériles, mettent tout en pièces dans leurs harangues et ne les font suivre d'aucune action. Est-ce donc qu'ils sont stupides ou lâches ? Non ; ils sont Espagnols : ils ne sont point frappés des choses comme vous l'êtes ; ils ne les voient pas sous le même jour ; ils laissent le temps dénouer l'événement qu'ils ne sont point pressés de voir finir ; ils transmettent leur vie à leurs fils sans pusillanimité et sans regrets. Le fils, à son tour, se conduit de même que le père : dans quelques centaines d'années se terminera, à la satisfaction des vivants, l'événement que les morts leur ont légué et qui chez un autre peuple aurait été décidé dans huit jours.

Que si, dans les troubles qui continuent aujourd'hui, les masses semblent agir d'après des principes moins individuels, cela prouve seulement que l'esprit général du siècle commence à ronger le caractère particulier ; il est loin de l'avoir dommageablement entamé. L'indifférence de la foule est derrière ces événements qui de loin font tant de bruit. Quand l'émeute ou la faction arrive, on ferme sa porte, et on la laisse passer comme une nuée de sauterelles. On n'est guère pour personne : don Carlos ne peut prendre une ville, Christine

ne peut réunir les campagnes. Les Espagnols d'ailleurs se sont guerroyés de tous temps pour des rois compétiteurs. La guerre finie, chacun, sans être changé, retourne à l'obéissance ou plutôt à sa vie habituelle : celle-ci se conserve entière plus que dans d'autres pays, à cause de l'isolement des populations champêtres et d'un commerce vagabond fait par des espèces de caravanes à travers les plaines nues et les montagnes inhabitées.

Chapitre III

Anciennes lois politiques de l'Espagne

On pourrait croire que les Espagnols, d'après cette peinture, n'ont jamais connu la liberté politique ; ce serait une méprise : cette liberté est tombée seulement en désuétude parce qu'un élément supérieur a prédominé.

De Recared à Roderic, seize conciles nationaux formaient le corps des Etablissements : les lois de ces conciles recevaient la sanction des juges, des villes et du consentement du peuple. Le roi, électif dans la race pure des Goths, jurait de remplir ses devoirs. Le jugement par pairs ou jurés était de droit fondamental : les actes du concile de Tolède furent la base des Institutes.

Le Visigoth avait laissé à ses sujets romans-espagnols la faculté de vivre sous leurs anciennes lois civiles et municipales, de sorte qu'ils conservèrent l'organisation de la commune romaine. Les guerres intestines qui privaient le vaincu du droit des gens de ce temps-là étant moins fréquentes qu'ailleurs, les servitudes devinrent moins générales : les seigneurs n'eurent pas les privilèges qu'ils acquirent par le fer en France et en Italie ; la féodalité ne fut point ou presque point connue ; c'est la belle observation de Montesquieu. En effet, le peuple devint pâtre, laboureur, fermier, non vassal ; les lois de police des Maures se trouvèrent en harmonie avec les lois de police des Romains ; les compagnons de Muza introduisirent, en vertu des moeurs, dans le pays cette indépendance sauvage de l'Arabe, laquelle est restée dans le coeur de l'Espagne chrétienne.

Les entraves mises successivement au pouvoir des rois d'Espagne étaient immenses. Les états généraux d'Aragon sont bien connus ; Philippe II leur ôta leurs plus grands

privilèges, mais il n'osa toucher au règlement qui défendait de lever l'impôt sans le consentement des états. La Navarre, les Biscayes, la Catalogne et le royaume de Valence jouissaient de franchises ; la Castille se défendait d'une autre manière, elle avait son impérieux conseil et s'était emparée de l'autorité. L'Aragonais, tout protégé qu'il était de ses chartes, ne pouvait cependant parvenir à rien s'il ne possédait des biens sous la couronne de Castille. Le marquis de Denia fut obligé de prendre le nom castillan de duc de Lerme ; le marquis de Castel Rodrigo se vit forcé de faire passer son crédit et sa faveur au comte d'Olivarez, son ami.

Les premières Cortès auxquelles les députés du tiers assistèrent furent celles de Léon, en 1188 ; cette date prouve que les Espagnols marchaient à la tête des peuples émancipés.

Peu à peu les bourgeois, fatigués, laissèrent le souverain payer leurs mandataires et désigner les villes aptes à la députation. Douze cités seulement en obtinrent le droit. Charles Quint, tyran naturellement lié avec son collègue, cet autre tyran, le peuple, éleva les villes représentées au nombre de vingt ; mais en même temps, dans la réunion de Tolède, en 1538, il retrancha pour toujours des Cortès le clergé et la noblesse.

Les rois, débarrassés du joug des Cortès, furent contraints de s'en imposer d'autres : des conseils ou des consultes dirigèrent la monarchie. Les places y étaient si recherchées que les vice-rois de Naples et de Sicile, les gouverneurs de Flandre et de Milan les sollicitèrent ; les favoris, Olivarez lui-même, étaient obligés de flatter les consultes.

On voit donc que l'Espagne avait connu la forme représentative : si l'indépendance individuelle l'emporta sur la liberté commune, bien que celle-ci servit à fortifier celle-là, si le génie arabe prévalut, que pouvaient produire les efforts que l'on a tentés pour amener l'Espagne à la liberté loquace d'une assemblée délibérante ? D'un autre côté, n'est-il pas inouï, puisqu'on prétendait rétablir des Cortès, qu'au lieu de se rapprocher de l'usage national, on soit allé déterrer un modèle étranger, rejeté même aujourd'hui par la France ? C'est

pourtant ce qui est arrivé.

Si cette anomalie pouvait s'expliquer, ce serait la longue paix qui suivit le traité de Bâle et qui mit la Péninsule en rapport étroit avec la république, quand tous les autres Européens étaient exclus de Paris. À cette époque on compte plusieurs sujets de Charles IV parmi nos plus ardents jacobins. L'Espagnol aime les spectacles sanglants, et les rayons de nos victoires extérieures se reflétaient dans la vantance et la pompe de leur esprit.

Chapitre IV

La régence constitutionnelle convoque les Cortès générales à Cadix. – Cortès de Cadix. – Constitution : ses défauts ; elle mécontente tous les partis.

Après l'insurrection de Madrid et l'installation de Joseph, il se forma des juntes dans les provinces, mues par un intérêt commun, mais agissant avec des moyens divers. Le besoin d'un gouvernement central ne tarda pas à se faire sentir. Trente-quatre députés s'installèrent en régence à Aranjuez. L'Espagne, souvent ravagée, a toujours été funeste aux conquérants : César y combattit pour sa vie, et Napoléon, estafette du monde, fut obligé d'en revenir à cheval comme un obscur courrier. Après des luttes diverses, les députés se retirèrent, en 1808, à Séville, où Las-Casas commença sa miséricordieuse vie. La régence convoqua des Cortès générales ; elles n'eurent pas le temps de se réunir. Du haut de la montagne de la Sierra-Morena, les soldats français en apercevant la vallée du Guadalquivir présentèrent spontanément les armes ; rien ne donne une plus vive idée de la beauté de l'Andalousie ; c'était ainsi qu'en Egypte nos bataillons s'arrêtèrent et saluèrent de leurs applaudissements les muets monuments de Thèbes oubliée. Le secret des palais des Maures, changés en cloîtres, fut pénétré ; les églises, dépouillées, perdirent les chefs-d'oeuvre de Velasquez et de Murillo ; une partie même des os de Rodrigue fut enlevée : on avait tant de gloire, qu'on ne craignait pas de soulever contre soi les mânes du Cid et l'ombre de Condé. La régence abandonna Séville, et se réfugia dans l'île de Léon. Le 24 septembre 1810, les Cortès générales, convoquées sans condition d'éligibilité, s'assemblèrent, et peu après s'établirent à Cadix.

Cadix, imporio del orbe, marché de l'univers, où tout se vend, où tout s'achète, convenait, par son isolement, à la méditation des plus hauts desseins. Tarsis y régna, et les songes y devenaient prophétiques ; César y rêva qu'il abusait de sa mère, c'est-à-dire, selon Suétone, qu'il violait sa patrie. La liberté venait se reposer à Cadix auprès du premier Hercule. Nous avons vu sur la chaussée de cette ville réputée miraculeuse, une de ses six merveilles, l'astre du jour, trois fois plus grand que de coutume, se plonger au milieu de l'Océan dont il augmentait la paix, la splendeur et l'immensité. Mais ces contes brillants du passé et la magnificence de la nature n'inspirent que des sentiments et ne sont plus du siècle. Le souvenir des galions, l'ancien rendez-vous des piastres, les idées mercantiles, nos passions politiques animaient les factions emprisonnées dans l'île de Léon ; cette terre, que l'on appela les Champs Elysées, se métamorphosa en Tartare. Les Cortès n'offrirent point la majesté d'une assemblée chargée du sort de l'espèce humaine, resserrée entre les deux plus puissantes barrières du monde : Bonaparte et les flots.

Les séances des Cortès furent une parodie de nos assemblées révolutionnaires ; le grand parti national n'y dominait pas. Les Cortès fourmillaient de liberalès. On y proposa tout : proscriptions, destructions, meurtres. Des prêtres renégats s'offrirent pour bourreaux ; c'était la même vocation dans le ciel et sur la terre. Jamais cause plus belle ne fut moins traitée selon sa beauté. En vain la voix modérée d'Arguelles se fit entendre ; on n'écoutait pas son éloquence, tout en l'appelant divine. « À Cadix, dit le père Jérôme, on parle avec grâce, gravité, énergie et sans accent. »

L'acte de la constitution de Cadix parut le 19 mars 1812 ; il proclama le principe de la souveraineté du peuple : le roi est déclaré inviolable, la religion catholique seule religion de l'Etat ; la constitution ne peut être révisée que par le concours de trois législatures successives, en vertu d'un décret non sujet à la sanction royale. Le reste des articles est déplorable : il n'y a qu'une seule chambre ; les militaires ont le droit d'examiner leur for intérieur ; le roi n'a pas la sanction absolue ; les

fonctionnaires publics sont nommés par les Cortès, etc.

La base du pacte était fausse : la souveraineté absolue ne réside ni dans le peuple, ni dans le roi, qui pareillement en abusent ; elle n'appartient qu'à Dieu et au génie, délégué de Dieu. Les Espagnols auraient dû étudier l'art de Gonzalve, à Cordoue, de préférence aux principes de Mariana, dans sa crypte à Tolède.

Tous les peuples, frappés de la mobilité des choses humaines, ont cherché un point d'appui hors du monde pour rendre stables leurs institutions ; tous, royalistes ou républicains, les ont appuyées à l'autel ; tous se sont hâtés de donner à leur principe le nom de sacré. Mais que leur a servi de déclarer la couronne ou la liberté inviolable, lorsque chaque jour cette couronne et cette liberté sont violées ? C'est à cause de cette fragilité que le législateur, chez les modernes comme chez les anciens, a eu recours au droit divin, lequel excuse s'il ne justifie pas l'abus qu'on en a fait, en versant le pouvoir de Dieu dans la tête infirme et le coeur passionné de l'homme.

La constitution de Cadix mécontenta tout le monde : on s'y soumit cependant par nécessité, de même que l'armée du duc de Wellington servait de centre aux guérillas d'Ibérie. Les Espagnols n'ont déployé leurs qualités admirables que quand ils ont été mêlés à l'étranger, bien qu'ils le détestent ; ils n'imposèrent leur joug à l'Europe qu'en formant un seul et même peuple avec les peuples de la Franche-Comté, d'une partie de la Bourgogne et des Pays-Bas.

La foule consentit d'abord aux Cortès générales, afin de se mettre à l'abri de la France ; les moines se battirent au nom des hommes qui les méprisaient, les dépouillaient et les égorgeaient : les moines sont presque toujours du côté de la liberté, même quand on les proscrit, parce qu'ils sont l'ancien peuple coiffé d'un froc. Les royalistes versèrent leur sang par ordre des jacobins. En dernier résultat, tout ce qu'on avait fait pour l'indépendance nationale se trouva avoir été fait pour la liberté, réputée politique. Quand l'Espagne eut été délivrée, il ne resta de ses merveilleux efforts qu'une constitution déboîtée : chacun stupéfait la regarda ; on se disait, en

contemplant le menaçant édifice : « Quoi ! j'ai élevé cela ? »

Chapitre V

Bonaparte rend la liberté à Ferdinand. – Décret de Valence. – Les Cortès constituantes sont chassées. – Ferdinand manque de parole. – Exécutions. – L'armée de l'île de Léon s'insurge. – Riego. – Insurrection à Madrid. – Décret de Ferdinand qui rétablit la constitution de Cadix.

L'heure était venue : Bonaparte, d'une main à qui Dieu avait retiré sa force, ouvrit les geôles dans lesquelles il allait replacer la terre, et rendit Ferdinand à la liberté. Celui-ci rentra dans les Espagnes, au milieu des bénédictions et des fêtes. Un décret émané des Cortès de Cadix lui enjoignait d'accepter la constitution de 1812 et de lui prêter serment ; on traçait au roi libéré non de la couronne, mais de la prison, son itinéraire ; on lui marquait les étapes où il devait coucher ; on lui dictait les paroles qu'il devait prononcer. Ferdinand ne tint compte de cette insolence ; vingt-quatre heures plus tôt, elle eût été un ordre : chaque minute a sa force ou sa faiblesse. Le monarque s'avança jusqu'à Valence. La nouvelle armée et le pays tout entier l'invitèrent de régner comme avaient régné ses aïeux ; une minorité des Cortès, composée de soixante-neuf députés, le supplia de détruire l'acte constitutionnel : cette protestation s'appela la protestation des Perses.

Le 4 mars 1814 Ferdinand VII publia le décret de Valence. Ce décret rappelle les faits historiques et les impossibilités de la constitution ; après cette énumération, il fait cette déclaration solennelle :

« J'abhorre le despotisme : il ne peut se concilier ni avec les lumières ni avec la civilisation des nations de l'Europe. Les rois ne furent jamais despotes en Espagne : ni les lois, ni la constitution de ce royaume n'ont jamais autorisé le despotisme...

« Cependant, pour prévenir des abus, je traiterai avec les députés de l'Espagne et des Indes ; et dans des Cortès légitimement assemblées, composées des uns et des autres, on réglera solidement et légitimement tout ce qui pourra convenir au bien de mes royaumes...

« On s'occupera des meilleures mesures à prendre pour la réunion des Cortès... La liberté et la sûreté individuelles seront garanties par des lois qui, en assurant l'ordre et la tranquillité publics, laisseront à tous mes sujets la jouissance d'une sage liberté, qui distingue un gouvernement despotique. Tous auront la faculté de communiquer par la voie de la presse leurs idées et leurs pensées, en se renfermant dans les bornes que la saine raison prescrit à tous. »

Les Cortès constituantes résistèrent ; elles en appelèrent à la force : la force, mère et fille du succès, leur rit au visage ; elles fuirent : Ferdinand entra dans Madrid roi netto.

Le roi netto manqua sur-le-champ à sa parole. Il condamna les conservateurs de son trône à l'exil, au cachot, aux présides. L'armée ne fut pas payée. Les colonies achevèrent de s'émanciper. Une camarilla rajusta et repeintura le vieux sceptre ; elle crut pouvoir servir d'abri à un trône que les nefs de Burgos, de Tolède et de Cordoue ne cachaient plus. Des conspirations se formèrent : Porlier, en Galice, Lacy, en Catalogne, prirent les armes : ils avaient, dans la guerre de l'indépendance, versé leur sang pour le roi ; ils moururent par sa volonté sur l'échafaud. Nous négligeons les gibets de Madrid et de Valence : on y pendit quelques plébéiens fidèles, mais libres.

Dans l'île de Léon se rassemblait l'armée qui devait reconquérir les colonies. Des officiers se racontaient leurs anciens périls et l'inutilité de leurs sacrifices. La plainte est la voix du complot : O'Donell, comte de l'Abisbal, chef de l'expédition projetée, fut mis à la tête des conspirateurs ; il les trahit, ou laissa s'échapper le secret.

Le projet avorté se renoua. Lopez Banos, Arco Aguerro, San-Miguel, Quiroga et Riegô jurent de faire revivre la constitution de Cadix. Le 1er janvier 1820, Riego prit les armes ; il enlève le

général Calderon, successeur d'Abisbal ; il se joint à Quiroga, chef d'un autre bataillon, et tous les deux viennent échouer devant Cadix.

Le trouble s'était répandu dans Madrid. Le général Freyre accourut menant 13 000 hommes pour combattre les 10 000 insurgés : on pourparla. Riego, avec San-Miguel, sortit de l'île de Léon, accompagné d'une colonne de 15 000 hommes ; il parcourut l'Andalousie, entra dans Algesiras, Malaga, Ronda, Cordoue, fut partout bien reçu, partout aussi vite oublié. Abandonné de ses troupes, il se cacha dans les montagnes célèbres par la pénitence du chevalier que la moquerie d'un beau génie fait vivre ; héros plus grand et plus fou que Riego. Capitaine malheureux, Riego ne trouva point la société nouvelle qu'il cherchait au travers des tempêtes : Christophe Colomb après avoir découvert un monde, dort en paix à Séville, dans la chapelle des rois.

Le mouvement de l'île de Léon, loin de s'arrêter, se propagea : la Corogne fut soulevée par Agar, Saragosse par Garay, la Navarre par Mina.

L'Abisbal, suspect, retiré à Madrid, envoyé pour rétablir l'ordre parmi les troupes mutinées, se réunit, près d'Ocana, à son frère, qui proclama la constitution. Aussitôt des régiments tumultuèrent à la puerta del Sol. Le roi s'humilie. Le 6, un décret, contresigné marquis de Mataflorida, annonce que le pacte de Cadix est écarté, mais que des Cortès vont s'assembler. La cédule royale est déchirée, la pierre de la constitution, renversée en 1814, est relevée. Le 7 parut ce décret définitif de Ferdinand :

« La volonté du peuple s'étant prononcée, je me suis décidé à jurer la constitution promulguée par les Cortès générales et extraordinaires en l'an 1312. »

Ainsi fut couronnée la tyrannie par la couardise, le manque de foi par le parjure.

La prison rouverte envoya au palais des ministres : Argüelles fut placé à l'intérieur, Garcias Herreros à la justice, Canga Argüelles aux finances ; Perez de Castro, don Antonio Porcel furent appelés : tous appartenaient plus ou moins aux Cortès

de Cadix ; mais, comme nos anciens révolutionnaires, instruits par le temps, ils voulurent arrêter les idées et ne le purent : illusion dans laquelle s'égarent tous les hommes.

Auprès de ce ministère était la junte suprême, en attendant les Cortès, de même que la Commune de Paris auprès de la Convention. Des clubs s'ouvrirent. L'armée de l'île de Léon, en faveur de qui la bataille était gagnée, non contente de grades et de dotations, prétendit influer sur les affaires de l'Etat.

L'Europe s'était partagée : l'Angleterre félicita Ferdinand d'avoir accepté la constitution ; la Russie déclara la royauté perdue ; la Prusse et l'Autriche s'expliquèrent d'une manière ambiguë ; la France invita le gouvernement, par la bouche de M. le duc de Laval, à s'arranger avec les pouvoirs. M. de la Tour-du-Pin, envoyé à Madrid, intervint entre le roi et les principaux Espagnols, afin d'obtenir des modifications à l'acte constituant. La Grande-Bretagne, qui ne songe qu'à ses intérêts matériels et à qui le bonheur d'un peuple n'importe guère, se figura que nous allions obtenir une influence considérable sur le cabinet de Madrid, et s'opposa à nos salutaires conseils.

La France fit son devoir ; elle ne félicita point le roi d'Espagne, et ne repoussa point les communications officielles ; elle laissa percer des inquiétudes qu'elle se hâta de couvrir d'espérances. Nos efforts bienveillants pour calmer le mal de nos voisins furent inutiles. Les orateurs s'établirent contre nous en permanence au calé de Lorenzini.

Chapitre VI

Première session des Cortès. – Deux principes de révolution. – Riego. – La Tragala.

L'ouverture de la première session des Cortès était fixée au 9 juillet 1820. Le roi y devait renouveler son serment : il y eut une petite émeute au château pendant la nuit. Le roi parla ; l'archevêque élu de Séville répondit : modération d'étiquette, qui dans notre révolution précédait de quelques heures les excès.

La majorité de la chambre appartenait aux anciens révolutionnaires de Cadix ; leurs chefs étaient Calatrava et Toreno. M. de Toreno n'avait pas été élevé dans la grotte de Gavagonda avec Favilla et Hermezinde, mais il était compatriote de Jovellannos et de Campomanes. On le jugeait écrivain remarquable, orateur clair et concis, breviloquentia : il avait voyagé. « Les Espagnols qui voyaient le monde, dit messire Duval, en profitent beaucoup, et se font pour la plupart fort honnêtes gens et capables de servir. » Avec Toreno des Asturies marchait Martinez de la Rosa du Xenil ; génie heureux de cette Vega qui ressemble, à la vallée de Lacédémone.

La minorité se composait de nouveaux enrôlés dans les abstractions des théories conventionnelles ; parti plus violent, parce que, plus jeune, il était moins désabusé. Cassée aux gages, et pour un moment mise sur le pavé, la révolution, nue et les bras croisés, assistait aux séances dans les tribunes.

Les Afrancesados et les Perses furent, tant bien que mal, amnistiés, excepté le marquis de Mataflorida, réfugié en France. L'arriéré fut séparé des dépenses courantes, auxquelles on appliqua les revenus de l'Etat. Banqueroute accomplie et emprunt fait, on rétablit quelques impôts de la

création de Joseph : la dîme ecclésiastique se transforma en taxe civile ; mais ce que l'on consentait à payer à Dieu, on refusa de le payer à l'homme. Des lois de circonstance renversèrent le reste de la vieille monarchie. Pour couronner l'oeuvre, une loi établit comme un devoir la désobéissance du soldat, toutes les fois qu'il recevrait des ordres contraires à la constitution.

Jadis les révolutions ont été réprimées, parce qu'en général elles procédaient des passions, non des idées : la passion meurt comme le corps, l'idée vit comme l'intelligence ; ainsi on retient une passion, on n'arrête pas une idée. L'idée révolutionnaire émise par nous en 1789, après avoir parcouru l'Europe et l'Amérique, nous revenait d'Espagne. Dans cette contrée, on reconnaissait la copie servile de nos anciennes actions : clubs, motions, assassinats, renversements. Une différence capitale distinguait cependant les deux pays : en France, tout s'était fait par le peuple ; en Espagne, tout se faisait par l'armée ; vice qui seul empêcherait la liberté politique de s'établir solidement dans cette contrée. La Péninsule est une espèce d'empire romain ; les révolutions s'y réduisent à des troubles prétoriens et à des élections légionnaires. Si ces postiches pouvaient être enlevées, on verrait dessous la véritable Espagne.

L'armée de l'île de Léon existait toujours ; le gouvernement en prononça la dissolution ; elle se sépara après quelques symptômes de résistance. Riego, nommé commandant général de la Galice, vint à Madrid. D'un banquet il se rend au théâtre ; il est reçu avec des acclamations ; il se lève et entonne la Tragala : il est destitué et le club Lorenzini fermé : les jacobins firent halte entre la Grève et la place de la Révolution. Les ministres, effrayés de leurs succès, reculèrent.

Une mesure relative aux communautés troubla le reste de la session. Ferdinand sanctionna la loi anti-religieuse et se repentit, seule ressemblance qu'il ait eue jamais avec Louis XVI. Il se retira à l'Escurial ; il en revint un moment le 9 novembre 1820 pour clore en personne la première session des Cortès, et se retira de nouveau dans sa communauté

menaçante.

Chapitre VII

L'Escurial. – Victor Saez. – Procession révolutionnaire sous les fenêtres de Ferdinand à Madrid. – Les communeros propagandistes. – La constitution de Cadix à Naples.

L'Escurial est un monument sérieux, une vaste caserne de cénobites, bâti par Philippe dans la forme d'un gril de martyre et en mémoire de l'un de nos désastres ; il s'élève sur un sol concret à mousse et à sphaigne, entre des mornes noirs ; il renferme des tombes royales remplies ou à remplir, une bibliothèque sans lecteurs, des chefs-d'oeuvre de Raphael moisissants dans une sacristie vide ; ses onze cent quarante fenêtres, aux trois quarts brisées, s'ouvrent sur les espaces muets du ciel et de la terre. Deux cents moines et la cour y rassemblaient autrefois la solitude et le monde. Auprès du redoutable édifice à face d'inquisition chassée au désert est un parc embarrassé de gênets et un village abandonné : le Versailles des steppes n'avait jadis d'habitants qu'au passage intermittent des rois : nous avons vu perché sur sa toiture à jour le mauvis de bruyère.

Ferdinand se retrancha dans cette retraite des Hiéronymites pour essayer de là une sortie sur la société ; mais caché parmi ces architectures saintes et sombres, il n'avait point la hauteur, la mine, la sévérité, la taciturne expérience, la croyance invincible de ces dosserets rigides, de ces pilastres sacrés ; ermites de pierre qui portaient la religion sur leurs têtes. Il ne pouvait, lui, mort ressuscité, étendre, assis dans son cercueil, ses bras de poussière à l'encontre de l'avenir. L'impuissante camarilla dont il était entouré ne lui était d'aucun secours ; le temps était arrivé aux pieds des vieilles institutions : les eunuques d'Honorius l'environnaient de leur néant, lorsque Alaric campait sous les murailles de Ravenne. Au lieu de

prendre une de ces mesures tragiques, laquelle annonce tout à coup un caractère à part, Ferdinand, homme d'ancien désir, mais de moeurs nouvelles, donne au général Caravajal l'ordre de remplacer Don Gaspard Vigodet, commandant de la province de Madrid : Marius, arrêté aux portes de Rome, ne rêvait pas de destitutions. Le remède insipide, jugé héroïque à l'Escurial, empire les maux : la députation permanente prend feu ; les clubs se rouvrent ; on parle de déchéance ; on ordonne au roi de revenir à Madrid. Il obéit ; il renvoie le grand-maître de sa maison, le comte de Miranda ; il éloigne son directeur, don Victor Saez. Saez était habile, mais il avait parlé bas à la grille du tribunal de la pénitence, oubliant que le Forum est aujourd'hui le confessionnal des nations. Don Victor eut encore le malheur de travailler à la régénération du culte par les moyens qui le firent éclore. Il se trompa de Thébaïde : il confondit celle où la religion avait déjà passé, avec celle où la religion n'était point encore arrivée : la première est une solitude adultère devenue stérile, improductive, impénétrable à la rosée ; la plante se flétrit à sa surface, le grain meurt dans ses entrailles ; la seconde est une solitude virginale et féconde, dont le sable et l'oiseau portent la fleur et le pain du ciel. Le désert après la foi n'est pas le désert avant la foi.

Revenu à Madrid, Ferdinand, accompagné de ses frères, de ses belles-soeurs et de la reine malade, est forcé de se montrer aux fenêtres de son palais. La foule est réunie ; un cortège va défiler. On a vu Louis XVI entrant dans Paris entouré de furies et précédé des têtes coupées de ses gardes : ici même scène avec des décorations castillanes. Un homme, une femme, un prêtre, portés sur les épaules de ceux qui les entourent, se dressent ; ils avancent vers le roi l'acte de la constitution, le retirent, le baisent, le représentent. Un enfant est soulevé dans l'air à son tour ; il tient à la main le même livre : c'est le fils de Lacy, vengeur encore faible, mais larve vivante et implacable.

Tandis que le cortège passe : derrière le roi sont des serviteurs terrifiés, une famille au désespoir, une reine évanouie ; malheur si commun qu'on n'y regarde plus.

Ferdinand s'était cru un de ces despotes invincibles de la haire et de la dure, il ne l'était pas. Le marquis de Las Amarillas, ministre de la guerre, donna sa démission ; Valdès le remplaça. Les évêques s'enfuirent ; les grands furent condamnés à l'exil, en particulier le duc de l'Infantado, honnête inutilité.

Auprès des vieux francs-maçons, auxquels Argüelles et Valdès étaient affiliés, s'élevèrent alors les communeros : remontant de souvenir et de nom au siècle de Charles Quint, ils s'appellent chevaliers communeros, se déclarent champions de l'égalité et de la liberté. Par un serment, ils s'engageaient à juger, condamner, exécuter tout individu, sans en excepter le roi et ses successeurs, s'il s'éloignait de certains principes ; serment redoutable dans un pays où l'homicide est de droit commun. Protégées par les lois, ces sociétés secrètes sont appuyées des clubs publics.

Tous les jours le conseil et le roi étaient traînés dans la boue. Un peuple qui s'est battu pour son indépendance méconnaît souvent le joug de la liberté et n'accepte plus que des fers. Les ministres firent un acte de vigueur : ils fermèrent le café de la Croix-de-Malte, afin de se réhabiliter dans l'opinion. En France on n'aurait pas pris tant de peine ; parmi nous le mépris ne fait pas mourir. Il n'en est pas des hommes comme du serpent ; on ne les tue pas en crachant dessus : Serpens, hominis contacta saliva, disperit (Lucrèce).

Le roi, passant dans sa voiture, fut insulté ; ses gardes dispersent la foule. Les révolutions tiennent celui qui se défend pour l'agresseur : le monarque abandonna, comme de coutume, les militaires fidèles. Un jour toutefois, perdant patience, il entra dans le conseil d'Etat, accusa ses ministres, énuméra les offenses qu'il en avait reçues et demanda l'arrestation des offenseurs ; mauvaise réminiscence : Charles Ier voulut faire saisir devant lui quelques membres du parlement. La famille de Ferdinand s'épouvante. La mesure avorte.

Les propagandistes de l'intérieur de l'Espagne s'étaient réjouis en voyant leur oeuvre s'étendre au dehors ; la constitution de Cadix avait été imposée à Naples : Naples en

fut pour son caprice ; il lui fallut retourner à son soleil et à ses fleurs.

Chapitre VIII

Seconde session des Cortès. – Insurrections du Piémont et du Portugal. – Mouvements à Grenoble et à Lyon. – Réfugiés en Espagne. – Régime de terreur. – Venuenza jugé et exécuté par le peuple. – Morillo arrive de l'Amérique. – Fin de la seconde session des Cortès.

Le 1er mars 1821 marque la seconde session des Cortès. Après s'être montré révolutionnaire dans son discours, le roi apprit aux députés qu'il renvoyait ses ministres : la première partie de son allocution devait racheter la seconde.

Felin et Bardaxi formèrent le noyau d'un nouveau conseil ; les chambres le repoussèrent aussitôt.

Le Piémont et le Portugal, imitant Naples, proclamèrent la constitution de Cadix. Grenoble et Lyon s'émurent ; les Cortès applaudirent. Toreno nous attaque en termes violents ; Alpuente propose d'intervenir dans les affaires d'Italie ; Moreno Guerra veut rompre avec l'Europe et chasser de Madrid les ministres de l'Alliance. Les vaincus de tous les pays se réfugient en Espagne ; ils y reçoivent encouragement et secours. Ferdinand exprima la douleur qu'il ressentait de la défaite des Napolitains.

Le parti exalté pousse à un régime de terreur : on dépouille, on emprisonne, on bannit, on déporte, sans jugement et sans empêchement. Barcelone, Valence, La Corogne, Carthagène voient dominer, en dehors du pouvoir légal, un pouvoir sans forme et sans nom. Alors on essaye de guérir le mal par le mal. Le 17 avril deux lois sont portées aux Cortès : la première, confondant à dessein la religion et la constitution, prononce la peine de mort contre ceux qui tenteraient de renverser l'une et l'autre ; la seconde, empruntée de Danton, prive les citoyens accusés de toute garantie ; elle les envoie devant un conseil

de guerre choisi dans le corps par qui l'arrestation a été faite : jugement prononcé dans six jours, exécuté dans quarante-huit heures, sans appel, sans exercice du droit de grâce.

Un chapelain du roi, Don Mathias Venuenza, accusé en vertu des nouvelles lois, est gratifié de dix ans de galères. La plèbe, qui prend la souveraineté pour la force des bras, trouva l'arrêt trop indulgent. Le 4 mai elle s'assemble à la porte del Sol, revise le procès, sentencie le prêtre à mort et l'exécute, après l'avoir arraché de prison et frappé à la tête d'un marteau. On court ensuite chez le juge coupable de n'avoir condamné l'ecclésiastique qu'à dix ans de présides ; cinq hommes souverains, l'épée haute, devancent les bourreaux ; le juge s'échappe ; les révolutionnaires se répandent dans la ville ; les clubs retentissent de chansons en l'honneur de la justice populaire. Le roi, réfugié au milieu de ses gardes, les supplie de le sauver. Martinez de la Rosa éleva seul dans les Cortès une voix généreuse : le courage et l'éloquence furent du côté des muses. La presse célébra ce jour mémorable ; les meurtriers fondèrent l'ordre du Marteau ; chacun porta sur son coeur les insignes de cet ordre, comme on porta un moment en France de petites guillotines à la boutonnière. À l'époque des révolutions on s'étonne des crimes : on a tort. Quand une société nouvelle se forme, une ancienne société en même temps se détruit ; alors les crimes entrent dans le tout comme dissolvant, pour hâter la décomposition de la partie qui doit périr. C'est aussi pourquoi, lorsque les crimes sont trop odieux et trop multipliés, il ne reste presque rien de la société nouvelle, parce que le bien est dévoré par la contagion du mal.

Morillo venait d'arriver d'Amérique ; il avait eu la gloire d'être vaincu par Bolivar : on l'investit du commandement de Madrid. Les membres des Cortès dérivaient vers la république ; ils se dépouillèrent de la loi qui donnait le droit au monarque de fermer les clubs ; Ferdinand refusa sa sanction : n'étant pas appuyé du vote d'une seconde chambre, il ne fit qu'exposer sa tête : la monarchie souillée et expirante avait encore raison. La fin de l'année parlementaire se passa en discussion sur les droits prétendus seigneuriaux, et l'on s'obstina à retenir les

colonies. Arrivé au terme des Cortès ordinaires de la seconde session, le roi fut obligé de convoquer des Cortès extraordinaires.

Dans l'intervalle, la députation permanente fut établie.

Chapitre IX

Lois des communeros. – Fontana de Oro. – Prisonniers dans les couvents. – Riego se lie avec Cugnet. – Soulèvement à Madrid.

Les sociétés secrètes prenaient de jour en jour plus d'accroissement. Les chrétiens ne furent d'abord qu'une société secrète, et ils ont conquis le monde : leurs deux grands mystères étaient Dieu et la morale ; avec ces deux mystères peu à peu révélés, ils fondèrent la nouvelle communauté humaine.

Les communeros tenaient à Madrid leur assemblée suprême ; auprès d'eux était une junte directrice ; chaque province avait sa merindad provinciale, chaque merindad sa tour. Des subventions volontaires satisfaisaient aux besoins urgents. Les communeros, ou les fils de Padilla, s'élevèrent bientôt à plus de soixante-dix mille. Cette société fut établie pour la mort, comme la chrétienté l'avait été pour la vie ; son origine venait des carbonari ; elle avait des affiliations en France, comme nous le reconnaîtrons en signalant d'autres sociétés-soeurs, Charbonnerie d'autant plus funeste, qu'ayant pris naissance dans les camps, elle pervertissait le glaive et armait le dessein :

« Je jure devant Dieu et devant cette assemblée de chevaliers communeros, disait le récipiendaire, de maintenir les libertés et les franchises de tous les peuples... ; de me soumettre sans réserve aux décrets de la confédération ; de mettre à mort tout chevalier qui manquerait à son serment ; si je viens moi-même à y manquer, je me déclare traître : que je sois condamné à une mort infâme, que je sois brûlé et que l'on jette mes cendres au vent. »

La révolution espagnole comptait un élément de plus que la révolution française : la dernière avait des clubs, la première

des clubs et des sociétés secrètes, c'est-à-dire le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif du mal.

Ceci explique comment à volonté paraissait à la surface de l'Espagne une anarchie organisée ; ce fantôme frappait un coup, et rentrait dans le sein de sa mère, les ténèbres. Lorsque tout semblait tranquille, un tremblement de terre agitait soudain la société. Un calme dangereux aux conjurés règne-t-il dans Madrid, vite on le trouble. On décrète à la fontana de Oro que tel peintre en bâtiment sera pendu. Morillo écarte les assassins. Alors, en désespoir de cause, on se rue sur quelques gardes du corps emprisonnés dans les couvents : on ne retrouvait qu'en Espagne le contraste des moeurs anciennes et des idées nouvelles.

Parmi nous, lorsqu'un homme est condamné, on l'ensevelit au fond d'une geôle : en deçà et au delà de l'Ebre, des novateurs sans croyance vous jettent dans un monastère, au vallon d'une montagne, à la grève d'une mer. Là, aux sons rares d'une cloche qui ne tintera bientôt plus et qui ne rassemble personne, sous des arcades tombantes, parmi des laures sans ermites, parmi des religieux sans successeurs, parmi des sépulcres sans voix et des morts sans mânes ; dans des réfectoires vides, dans des cloîtres abandonnés, au sanctuaire où Bruno laissa son silence, François ses sandales, Dominique sa torche, Charles sa couronne, Ignace son épée, Rancé son cilice, à l'autel d'une foi qui s'éteint, on s'accoutume à mépriser le temps et la vie, ou si l'on rêve encore des passions, cette solitude leur prête quelque chose qui va bien à la vanité des songes.

Morillo, toujours aux dépens de sa vie, sauva les gardes proscrits : dénoncé à la puerta del Sol, il demande à être jugé, et les cris cessent.

Riego, qui commandait en Aragon, se lie avec un officier français, Cugnet de Montarlot, poursuivi en France, et rédacteur, en qualité de lieutenant général de Napoléon, de proclamations à nos soldats. Cugnet ayant noué des intrigues dans nos garnisons, sur la frontière des Pyrénées, avait autour de lui quelques déserteurs. Riego et Cugnet nourrissent le

projet d'une double république : tous deux sont arrêtés.

Madrid se soulève pour la millième fois : on veut faire revenir le roi de Saint-Ildephonse, comme on l'avait fait revenir de l'Escurial. Vive Riego ! vive le peuple ! vive le poignard ! vive le marteau ! s'écrie-t-on. Un tableau est préparé ; il représente Riego tenant le livre de la constitution et renversant le despotisme. Le chef politique San-Martin défend l'inauguration du tableau : dans ce pays il faut des fêtes pour enivrer le désordre, des plaisirs pour rendre la foi corporelle, pour la dégrader jusqu'à la voluptueuse et sacrilège transsubstantiation de la muy gitana.

Malgré la défense, les insurgés se décident à exécuter leur projet. La garde flotte incertaine ; le régiment de Sagonte est prêt à se réunir aux factieux ; Morillo et San-Martin, à la tête des bourgeois, remportent la victoire. Cette journée fut appelée des Orfèvreries, quartier ou la sédition fut vaincue.

Chapitre X

Session extraordinaire. – La fièvre jaune. – Les descamisados. – Société des Amis de la Constitution.

Session extraordinaire le 28 septembre 1821 : on traite des matières soumises à la délibération par la couronne : division territoriale du royaume, pacification essayée des colonies, amélioration des finances, rédaction des codes civil et criminel.

La fièvre jaune survient : la France envoie des médecins et des soeurs hospitalières à Barcelone ; elle établit un cordon sanitaire ; mesure nécessaire, prétexte d'une accusation absurde. Qu'avait besoin la France de mentir ? Elle défendait d'un fléau ses populations en exposant ses soldats à la double contagion de la peste américaine et de la révolution espagnole.

Cette réunion du cordon sanitaire excita l'humeur du gouvernement espagnol : il nous outragea ; il crut qu'on boirait l'outrage : il nous prenait pour ces gens qui, usant l'insulte et fatigant le châtiment, se laissent frapper sans que le coeur remonte. Le parti exalté se distinguait par l'indécence de son langage : Alpuente publia un libelle dans lequel il prétendait développer un complot ourdi contre la liberté à l'étranger et en Espagne. Ferdinand VII et don Carlos n'étaient pas nommés, mais ils étaient clairement désignés. On demandait le sang de 15 000 habitants de Madrid : Alpuente était le buste en plâtre de Marat.

De toutes parts fut requise la réintégration de Riego. Un complot échoua, le 29 octobre 1821, à Saragosse ; à Cadix il réussit. On refuse de recevoir dans cette ville les gouverneurs envoyés ; Jauréguy, commandant conservé, déclara qu'il n'obéirait point aux ordres de Ferdinand. Séville et Murcie imitèrent Cadix. La révolte succéda moins à Cordoue, à

Grenade, à Valence ; à La Corogne, Mina fut obligé de se retirer.

La presse, qui, favorable à toutes les mauvaises causes, semble solliciter partout la destruction de sa liberté, enflamme à Madrid les anarchistes ; elle accepte pour eux le titre de descamisados, titre encore volé à nos annales ; elle outrageait les souverains ; elle offrait le salut et la fraternité aux agitateurs de l'Europe.

Le roi adresse aux Cortès, le 25 novembre 1821, un message pour leur demander des conseils et pour se plaindre. Martinez de la Rosa présidait les Cortès ; il chargea Calatrava du rapport. Calatrava blâme la révolte de Cadix et de Séville, mais il accuse l'incurie des ministres : ceux-ci tombent au moment où Séville et Cadix se soumettent. En opposition aux sociétés secrètes, s'établit une société publique, dite société des Amis de la Constitution, comme on vit autrefois à Paris la Société Monarchique : elle examina les violences de la presse, les outrages des pétitions, le dévergondage des réunions démagogiques. Trois projets de loi étaient aux commissions sur ces sujets lorsque le roi, avec une inopportunité qui tenait de la fausseté ou de la démence, vient proposer d'admettre au partage du pouvoir des hommes impopulaires. Calatrava, embauché par l'ambition, vote aussitôt le rejet des projets de lois ; Martinez de la Rosa s'oppose au rejet ; la foule court chez les opposants, dans le dessein de les massacrer ; Morillo dissipe la foule, et la première législature des Cortès finit. Cette terre de misère avait pourtant été foulée par Annibal ; elle avait vu la pudique aventure de Scipion et donné naissance à Trajan : Tibi saecula debent Trajanum (Claudien).

Chapitre XI

Martinez de la Rosa ministre des affaires étrangères. – Serviles-royalistes. – Le trappiste : son portrait. – La Saint-Ferdinand à Aranjuez. – Don Carlos menacé. – Landaburu. – Troubles. – La garde royale en vient aux mains avec la ligne et la milice : elle est vaincue. – L'Espagne plagiaire de la république et de l'empire. – Martinez de la Rosa refuse de rester au ministère. – Triomphe des royalistes en Navarre. – Emigrations. – L'auteur quitte Londres pour le congrès de Vérone.

Ces secondes Cortès furent aux premières ce que notre Assemblée législative fut à l'Assemblée constituante. Parmi les nouveaux nommés étaient des curés anti-romains, des légistes à discours, des clubistes, enfin Riego, jeune parleur de l'armée, et le duc del Parque, vieux radoteur de la cour : la vie a deux enfances, elle n'a pas deux printemps. Riego monte à la présidence. Le roi, afin de balancer l'esprit des Cortès, nomme Martinez de la Rosa ministre des affaires étrangères.

Trois poètes, M. Martinez de la Rosa, M. Canning et l'auteur de ce récit, se sont trouvés ministres des affaires étrangères presqu'en même temps. « Il est peu d'hommes, dit Montaigne, abandonnés à la poésie qui ne se gratifiassent plus d'être pères de l’Enéide que du plus beau garçon de Rome... Je me jette aux affaires d'Etat et à l'univers plus volontiers quand je suis seul. Je suis fait à me porter allégrement aux grandes compagnies, pourvu que ce soit par intervalles et à mon point. »

Qu'en pense Martinez de la Rosa, resté comme nous dans le monde, et notre illustre ami Canning, détrompé aujourd'hui dans l'éternité ?

La session s'ouvrit à Madrid, le 1er mars 1822, alors qu'ambassadeur nous assistions aux séances du parlement

britannique, ou que nous racontions dans la première partie de nos *Mémoires* nos courses chez les sauvages.

Des travaux furent entamés relativement aux finances ; mais il n'y avait plus rien de possible. La presse, les sociétés secrètes, les clubs, avaient tout décomposé. Barcelone, Valence, Pampelune s'agitèrent.

D'un côté on criait : Vive Dieu ! de l'autre : Vive Riego ! On se tuait au nom de ce qui ne meurt point et de ce qui meurt. À Madrid, des régiments se battirent contre des grenadiers royaux ; des jeunes gens se promenèrent dans les rues implorant un monarque absolu : Dieu et le roi, en Espagne, c'est même chose, las ambas magestades. Au sein des Cortès, des députés disaient que le refus d'accueillir les plaintes du peuple autorisait la justice du poignard. Riego, président, était impuissant ; on le voyait toujours prêt à chanter la Tragala. Un couplet peut donner un moment la couronne ; mais, s'il n'est bon, il passe, et vous restez au carrefour avec votre trône changé en tréteaux.

Les serviles, qui se paraient de leur nom comme de la pourpre, profitaient d'une heure de repas et de la réaction contre les sociétés secrètes pour ressaisir le pouvoir. Des émeutes royalistes remplacèrent des insurrections révolutionnaires. Les descamisados, matadors de serviles, furent abattus à leur tour ; ils renouvelaient les sacrifices humains de leurs ancêtres les Carthaginois. Des partis monarchiques, à l'ancienne guise, parurent. Govostidi, Misas, Merino, fabuleux héros de presbytère, se levèrent en Biscaye, en Catalogne, en Castille. Ces insurrections s'étendirent ; on y vit briller Quesada, Juanito, Santo-Ladron, Truxillo, Schafaudino, Hierro. Enfin le baron d'Eroles se montra dans la Catalogne ; auprès de lui était Antonio Maranon. Antonio, dit le Trappiste, fut d'abord soldat ; jeté par des passions dans les cloîtres, il portait avec le même enthousiasme la croix et l'épée. Son habit militaire était une robe de franciscain, sur laquelle pendait un crucifix ; à sa ceinture étaient un sabre, des pistolets et un chapelet ; il galopait sur un cheval, un fouet à la main. La paix et la guerre, la religion et la licence, la vie et

la mort se trouvaient ensemble dans un seul homme, bénissaient et exterminaient. Croisades et massacres civils, cantiques et chants de gloire, Stabat mater et Tragala, génuflexions et ota aragonese, triomphe du martyr et du soldat, âmes montant au ciel dans l'encens du Veni Creator, rebelles fusillés au son de la musique militaire : telle était l'existence dans ce coin retiré du monde.

Ferdinand, sur les bords du Tage, rio qui cria oro e piedras preciosas, avait juré la constitution pour la trahir. Des amis sincères l'invitaient à modifier les institutions, d'accord avec les Cortès ; des amis aveugles le pressaient de les renverser. Le succès des royalistes flattait en secret le monarque ; l'espoir de la souveraineté sans contrôle le chatouillait : moins on est capable du pouvoir, plus on l'aime.

La fête du roi se chômait le 30 mai ; elle fut célébrée par les paysans de la Manche, réunis dans Aranjuez. On aurait pu se croire aux beaux jours de la Bétique. « Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or, dit l'archevêque de Cambrai. Les femmes filent cette belle laine, et en font des étoffes fines d'une merveilleuse blancheur. En ce doux climat, on ne porte qu'une pièce d'étoffe fine et légère, qui n'est point taillée, et que chacun met à longs plis autour de son corps pour la modestie, lui donnant les formes qu'il veut. »

Ces rêves de Fénelon allaient disparaître devant la vérité. En vain les militaires répétèrent à Aranjuez le cri d'amour des paysans, comme les gardes du corps chantèrent à Versailles : « O Richard ! ô mon roi ! » Si la France bientôt après ne s'en était pas mêlée, Ferdinand allait où Richard conduisit Louis XVI. La milice marcha sur le peuple ; un bourgeois menaça de son sabre don Carlos, ce dernier des rois qu'attend une si pesante couronne. À Valence, un détachement d'artillerie voulut délivrer le général Ellio, renfermé dans la citadelle. Les insurgés de Catalogne, régularisés, avaient pris le nom de l’Armée de la foi. Le Seu d'Urgel fut emporté d'assaut.

Le roi quitta sa résidence ; il mit fin à la session le 30 juin 1822. Au sortir de la séance, les soldats et la milice en vinrent aux mains. Landaburu, officier d'opinion constitutionnelle de la

garde, fut tué, et Morillo nommé colonel des gardes.

Pendant six jours le trouble alla croissant. D'un côté les troupes royales, de l'autre la milice et des régiments de la ligne étaient campés en face les uns des autres, à l'ardeur de la canicule, sabre nu, mèche allumée. Cependant on paraissait enclin à s'arranger dans le château ; il était question de l'établissement de deux chambres. Le corps diplomatique entourait S. M. : M. le comte de la Garde poussait à des mesures conciliantes. Le malheur agissait enfin sur la raison. Soudain un régiment de carabiniers se révolte en Andalousie ; quelques bataillons de milice provinciale se joignent à ce régiment, et tous ensemble s'avancent sur Madrid en proclamant le roi netto. À cette nouvelle, les têtes royales s'enivrent ; Ferdinand retourne à sa nature, et rompt les négociations qui l'auraient sauvé.

Le 7 juillet arriva : deux bataillons de la garde étaient demeurés au château, quatre autres allèrent camper hors de Madrid ; ils entrèrent de nuit dans la ville. Suivant les dispositions d'un complot prévoyant, ils se partagent en trois colonnes ; l'une marche au parc d'artillerie, l'autre à la porte del Sol, la troisième à la place de la Constitution. La fortune n'appartenait plus à la monarchie : la première division se débanda ; quelques coups de fusil tirés du bataillon sacré des officiers la dispersèrent ; la seconde et la troisième division sont successivement culbutées ; les deux bataillons du château demeurèrent sans ordres : à six heures du matin la milice l'emportait. Un Te Deum est chanté sur la place de la Constitution. En Espagne on louait Dieu de tout, même du mal ; en France on ne le remercie de rien. Monvel appelait sur lui la foudre, comme si Dieu s'embarrassait du bruissement d'un insecte.

La garde étant vaincue fut cassée : ce qui en restait se voulut défendre, on le mitrailla. Ces exécutions semblaient alors des événements d'impérissable mémoire ; les lieux qui en furent les témoins devaient à jamais subsister pour en transmettre le souvenir ! Et où sont Aletua, Urso, dans lesquelles les fils de Pompée furent défaits, in quibus Pompei

filii debellati sunt ? On l'ignore. Strabon estropie, en l'écrivant, jusqu'au nom de Pompée. Vivez donc, triomphateurs de rues, déjà oubliés ! vivez avec les pavés sanglants déjà séchés que vous foulez dans votre cité d'un jour, quand vous allez baller à Santa-Catalina ! Des milliers de soldats gagnèrent au prix de leur vie les batailles d'Arbelles, de Pharsale et d'Austerlitz ; de tant de morts combien de noms reste-t-il ? Trois : Alexandre, César et Napoléon.

Ferdinand et sa famille se montrent à travers les ténèbres de ces désastres ; on y reconnaît la passion du despote et la fureur des femmes. Un tyran craintif pousse à la catastrophe et tremble quand elle est venue ; il descend de l'intrépidité de sa tête dans la lâcheté de son coeur. Il y a des monarques de faux aloi, qui sont sur le trône par méprise : la plupart des événements de nos jours s'expliquent par la peur ; le poltron est au fond de ces événements énormes, comme la momie d'un roi était au centre de la pyramide de Cheops.

Plagiaires aussi de l'empire, les Espagnols empruntèrent le nom de bataillon sacré à la retraite de Moscou, ainsi qu'ils étaient bouffonesques de la Marseillaise, des sanculotides, des propos de Marat, des diatribes du Vieux Cordelier, toujours rendant les actions plus viles, le langage plus bas. Ils ne produisaient rien, parce qu'ils n'agissaient point par l'impulsion du génie national : ils traduisaient et jouaient perpétuellement notre révolution sur le théâtre espagnol. Nos têtes sans corps et nos carcasses sans têtes, vues à distance, lorsqu'on ne pouvait plus distinguer leur horreur, offraient du moins, par l'arrangement symétrique de l'immense ossuaire, de l'effrayant et du gigantesque ; il n'en était pas ainsi dans la Péninsule dépouillée de son caractère : les hommes de cette Péninsule avaient franchi deux de leurs siècles d'un plein saut, pour rejoindre notre histoire, d'un côté à Voltaire, de l'autre à la Convention ; mais ces siècles supprimés revenaient, reprenaient leur empire et troublaient l'ordre violemment établi. Les Espagnols étaient vraiment grands, alors que le peuple était indépendant et le roi maître, que la nation disait : Sinon, non ; que le monarque absolu signait : Moi, le roi. Les

deux libertés complètes de la démocratie de tous et de la démocratie d'un seul se rencontraient sans se renverser et se parlaient leur fier langage ; spectacle qui ne s'est jamais vu que dans les Espagnes.

Après l'affaire du 7 juillet 1822, le ministère se retira ; on fit d'infructueux efforts pour retenir Martinez de la Rosa : qui chante est libre. Columelle de Cadix regretta courageusement dans ses vers la république, sous le règne de Claude. Au reste, le nom de Martinez de la Rosa afflige lorsque, sortant des ruines de Grenade, il brille sur la scène publique : Lope de Vega avait tort d'écrire à sa fille, en lui dédiant sa comédie du Remède dans le Malheur : « Puissiez-vous être heureuse, quoique vous ne me sembliez pas née pour l'être, si vous héritez de ma destinée. » Il ne devait pas gémir « de la perte d'un temps précieux et de l'arrivée de la vieillesse ». La vieillesse est un mal inévitable ; mais le coeur noble et le talent consolateur sont moins bien dans le monde que dans la retraite, où l'on conserve l'honneur d'avoir une âme immortelle.

Lopez Banos est nommé à la guerre, San-Miguel aux affaires étrangères, Gasco à l'intérieur, Navarro à la justice. Le marquis de Las Amarillas, le marquis de Castellare ; le comte de Casaserria, le général Longa, le brigadier Cisneros furent exilés, Castro-Torreno, le duc de Belgide, le duc de Montemar, grand, majordome, renvoyés. Rentra dans le château une créature expiatoire, le général Palafox. San-Martin, homme de coeur, et Morillo, guerrier illustre, se virent écartés. Morillo s'était pourtant déclaré pour le vainqueur avant le succès : affaibli par les emplois, les honneurs semblaient le vouloir destituer de la gloire.

On demandait des victimes, prenant soin de les cacher sous le nom des assassins de Landaburu. Goiffieux, particulièrement désigné, quitta Madrid. Bientôt arrêté, il pouvait se taire ou tromper : on lui demanda son nom ; il répondit : « Goiffieux, premier lieutenant dans la garde. » Il dédaigna de se sauver par un mensonge : il était Français.

Ellio fut juridiquement exécuté à Valence sur une place qu'il

avait ornée d'arbres. Valence la belle est trompeuse : fille des Maures, elle a donné sa beauté à Venozza et à Lucrèce, ses intrigues et ses cruautés à Alexandre VI et à Borgia.

Dans la Navarre et dans la Catalogne les royalistes triomphèrent : un gouvernement politique s'établit sous le nom de régence suprême de l'Espagne pendant la captivité du roi. Le marquis de Mataflorida l'archevêque de Tarragone, le baron d'Eroles composaient cette régence, installée le 14 septembre à la Seu ou cathédrale d'Urgel : les édifices mozarabiques prennent ce nom sur les montagnes de la Catabaunie.

Ferdinand fut solennellement inauguré à Urgel, comme Charles VII l'avait été au château d'Espally ; aux créneaux de ce château la bannière, semée de fleurs de lys d'or, était déployée ; quelques paysans et un petit nombre de gentilshommes vêtus de leur blason proclamèrent le souverain de France, en criant : Vive le roi ! Ce mot renfermait toute la constitution ; il créait le monarque que Jeanne d'Arc devait faire sacrer à Reims : Charles VI était mort, Ferdinand était captif.

Cependant, à Madrid on méditait d'enfoncer les portes des prisons pour en finir avec les détenus ; les émigrations commençaient ; la Méditerranée se couvrait de proscrits embarqués sous les orangers de Carthagène ; l'Océan emportait les voiles des pèlerins qui désertaient les montagnes de Saint-Jacques ; les fugitifs étaient poursuivis sur la mer par ces lampons des Euménides, que redisait le rivage espagnol, et que leur portait, au milieu des vents, le refrain des vagues :

Tragala, tragala, Avale-la, avale-la,
Tu servilon, Toi grand servile,
Tu que no quieres Toi qui n'aimes pas
Constitucion. La constitution.
Dicen que el rey no quiere On dit que le roi n'aime pas
Los hombres libres ; Les hommes libres ;
Qui se vaya a la... Qu'il s'en aille à la...
À mandar serviles. Commander les serviles.
Tragala, tragala. Avale-la, avale-la.

Ferdinand s'en allait où l'appelait la ronde infernale ; le

congrès des rois s'assemblait en Italie ; lord Londonderry s'était coupé la gorge à Londres, et nous, nous partions pour Vérone.

Chapitre XII

Congrès de Vérone. – Personnages. – Partie familière du congrès.

Nous quittâmes Londres à la fin de septembre 1822, nous traversâmes Paris, la France, les Alpes, le Milanais, et nous descendîmes à Vérone à Casa-Lorenzi : il n'y avait encore presque personne d'arrivé. Peu à peu la ville se remplit ; on vit paraître successivement l'empereur, l'impératrice d'Autriche et leur suite ; le prince de Metternich, accompagné des conseillers auliques Gentz, du chevalier de Floret, de quatre barons, d'un comte, d'un concipiste aulique et de deux officiaux ; le prince d'Esterhazy, notre collègue d'ambassade à Londres le comte de Zichy, notre ancien collègue plénipotentiaire à la cour de Prusse ; le baron de Lebzeltern, accrédité près la cour de Russie ; l'empereur de Russie avec cinq adjudants généraux, Menzikoff, Trubetzkoy, Oscharowski, Czernitscheff, Michaud ; le prince Wolkonsky, général et chef d'état-major ; le comte de Nesselrode, secrétaire d'Etat ; le comte de Lieven, ambassadeur à Londres ; le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur à Paris ; puis le duc de Wellington et lord Clamwillam, le marquis de Londonderry, frère de feu lord Castelreagh, le vicomte Strangford et lord Burghersh ; puis vinrent les puissances de la Prusse, S. M. le roi, LL. AA. RR. le prince Guillaume et le prince Charles, le comte Bernstorf, le baron Humboldt.

L'archiduc et l'archiduchesse, vice-roi et vice-reine d'Italie, débarquèrent avec leur cour.

Parme envoya l'archiduchesse d'Autriche duchesse de Parme, dite veuve de Napoléon, avec le comte de Nieperg, dit chambellan et chevalier d'honneur de l'archiduchesse.

Le grand-duc et la grande-duchesse de Toscane, S. A. I. et R.

le prince héréditaire accoururent de la patrie du Dante et de Michel-Ange, de cette ville si belle, disait l'archiduc Albert, qu'on ne devrait la faire voir que les dimanches et fêtes.

L'archiduc duc de Modène et l'archiduchesse duchesse de Modène descendirent du Cataïo.

Sa Majesté le roi des Deux-Siciles quitta Naples pour Vérone, avec la duchesse de Floridia, le confesseur Porta, et le prince de Salerne, que suivaient deux gentilshommes de la chambre.

La Sardaigne députa son roi et sa reine et le comte de Latour, ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Nous autres Français, nous étions de même assez nombreux : M. le vicomte de Montmorency, notre chef, était accompagné de M. Bourjot et de M. Pontois, pour le secrétariat, et de M. Damour, pour le chiffre. Le marquis de Caraman, M. de La Ferronnays, M. de Rayneval et nous, nous représentions nos missions de Vienne, de Pétersbourg, de Berlin et de Londres. Dans la mission de Londres, on comptait le duc de Rauzan, M. le comte de Boissy et M. le comte d'Aspremont.

M. de Serre, ambassadeur à Naples, et M. de La Maisonfort, envoyé à Florence, assistèrent au spectacle en simples curieux.

M. de Serre était fort négligé au congrès, à cause de ses opinions libérales ; nous n'étions guère plus aimé, mais nous étions plus craint. Nous allâmes voir M. de Serre, quoique nous eussions été dans des rangs opposés. Nous trouvâmes un homme au-dessus de l'idée que nous nous en étions faite ; nous nous liâmes avec lui, et il nous a donné en mourant des preuves de son souvenir.

Voilà toutes les grandeurs modernes venues se mesurer à Vérone aux arènes laissées par les Romains.

Auprès de ces débris se plaçaient d'autres ruines, qu'on n'écoutait pas, les députés de la malheureuse Grèce. Le vieux monument de la ville éternelle leur eût plutôt répondu que ces souverains d'un jour, parce qu'Athènes levait vers le ciel ses mains suppliantes au nom de la liberté.

Nous avions déjà vu Vérone ; nous nous présentâmes de nouveau à ses antiquités et au casino Gazola, retraite de ce

Louis XVIII, que nous avions maintenant l'honneur de représenter à l'assemblée des rois. Nous visitâmes le palais Canossa et le monument de Can Grande : ce Can Grande avait été l'hôte de Dante, « homme très illustre, dit l'historien de Rieggo, et qui charmait le seigneur de la Scale par son génie. »

Ne voulant parler que d'affaires, nous avons placé dans nos *Mémoires d'outre-tombe* la partie la moins aride du congrès et les choses auxquelles le public prend ordinairement un intérêt de curiosité. On y verra les portraits des personnages qui se pressèrent à Vérone, la comtesse de Lieven, la princesse Zénaïde Wolkonsky, la comtesse Tolstoy, le prince Oscar, etc., etc.

La vicomtesse de Montmorency vint aussi en Italie. La Providence, qui priva d'héritiers le descendant des Bouchard, lui remit en échange l'enfant du trône, un Bourbon pour un Montmorency. Et comme si en lui confiant cette glorieuse paternité adoptive elle eût voulu seulement le soumettre à une dernière épuration, Dieu visita le chrétien achevé, le vendredi saint au pied des autels, à l'heure où le Fils de l'homme avait accompli son sacrifice.

Nous fûmes présenté aux rois : nous les connaissions presque tous.

Nous refusâmes d'abord une invitation de l'archiduchesse de Parme ; elle insista, et nous y allâmes. Nous la trouvâmes fort gaie : l'univers s'étant chargé de se souvenir de Napoléon, elle n'avait plus la peine d'y songer. Nous lui dîmes que nous avions rencontré ses soldats à Plaisance, et qu'elle en avait autrefois davantage ; elle répondit : « Je ne songe plus à cela. » Elle prononça quelques mots légers, et comme en passant, sur le roi de Rome : elle était grosse. Sa cour avait un certain air délabré et vieilli, excepté M. Nieperg, homme de bon ton. Il n'y avait là de singulier que nous, dînant auprès de Marie-Louise, et les bracelets faits de la pierre du sarcophage de Juliette, que portait la veuve de Napoléon.

En traversant le Pô, à Plaisance, une seule barque nouvellement peinte, portant une espèce de pavillon impérial, frappa nos regards ; deux ou trois dragons, en veste et en

bonnet de police, faisaient boire leurs chevaux ; nous entrions dans les Etats de Marie-Louise : c'est tout ce qui restait de la puissance de l'homme qui fendit les rochers du Simplon, planta ses drapeaux sur les capitales de l'Europe, releva l'Italie prosternée depuis tant de siècles. Bouleversez donc le monde, occupez de votre nom les quatre parties de la terre, sortez des mers de l'Europe, élancez-vous jusqu'au ciel, et allez tomber pour mourir à l'extrémité des flots de l'Atlantique : vous n'aurez pas fermé les yeux, qu'un voyageur passera le Pô et verra ce que nous avons vu.

Les princes de Toscane nous reçurent en gens lettrés, le roi de Sardaigne en roi près de sa retraite. Sur le grand chemin de Mantoue, nous rencontrions souvent le souverain septuagénaire de Naples, en longs cheveux blancs, accompagné de deux jeunes capucins, à barbe noire, les mains dans leurs manches, et marchant en silence comme leur maître. Nous suivions de loin ce monarque chenu du printemps de Sorente, qu'on allait bientôt essayer de donner pour rival à la France, dans les Espagnes.

Des chanteurs et des comédiens étaient accourus pour amuser d'autres acteurs, les rois. Des journalistes de Londres, arrivés sans passeport, guettaient l'histoire pour l'appréhender au passage. Dans l'amphithéâtre, où se réfugient de pauvres familles, et qu'éclaire parfois le feu d'une forge au fond d'un portique, se rassembla la foule à la fin du congrès : on avait traqué les habitants des campagnes ; ceux de la ville n'auraient pas suffi pour remplir l'édifice. Cette représentation n'avait eu lieu que deux fois auparavant ; l'une pour Joseph II, l'autre pour Pie VI lorsqu'il se rendit à Vienne. Si l'on n'eût été averti du temps aux costumes, on aurait pu croire à une résurrection des Romains.

Descendue des montagnes que baigne le lac, célèbre par un vers de Virgile et par les noms de Catulle et de Lesbie, une Tyrolienne, assise sous les arcades des Arènes, attirait les yeux. Comme Nina, pazza per amore, cette jolie créature, aux jupons courts, aux mules mignonnes, abandonnée du chasseur de Monte-Baldo, était si passionnée qu'elle ne voulait rien que

son amour ; elle passait les nuits à attendre, et veillait jusqu'au chant du coq : sa parole était triste, parce qu'elle avait traversé sa douleur.

Le congrès de Vérone et ses fêtes se terminèrent par une course de chevaux et par une illumination : nous fuyions, et nous allions nous éteindre.

Chapitre XIII

Ni les alliés ni M. de Villèle n'ont voulu la guerre d'Espagne. – Ce qu'on a dit sur l'origine de la guerre d'Espagne, en 1823, est une méprise. – Cinq affaires principales traitées au congrès.

La grande affaire du congrès de Vérone est la guerre d'Espagne ; on a dit, et l'on répète encore, que cette guerre fut imposée à la France : c'est précisément le contraire de la vérité. S'il y a un coupable dans cette mémorable entreprise, c'est l'auteur de cette histoire : M. de Villèle ne voulait point les hostilités ; il est juste de laisser à son esprit de modération et de sagesse l'honneur d'avoir pensé alors comme les trois quarts de l'alliance, comme la France, comme l'Angleterre. Une phrase que M. le président du conseil n'a pas prononcée, ou qu'on a mal rendue, a pu égarer l'opinion ; nous en parlerons en son lieu.

Ainsi donc, tout ce que l'opposition a fait entendre dans les salons, à la tribune, dans les journaux, dans les pamphlets, soit à Londres, soit à Paris, est erroné. Nous sommes heureux d'avoir vécu assez longtemps pour détruire une prodigieuse méprise.

Encore une fois, la guerre d'Espagne de 1823 nous appartient en grande partie ; nous ne craignons pas d'assurer que les esprits politiques nous en feront un mérite, comme homme d'Etat, dans l'avenir. Nous ne croyons pas être de cette petite classe d'hommes qui, selon Sénèque, surnagent et se débattent parmi les flots des siècles ; nous ne croyons pas non plus que les choses de la terre intéressent les morts au delà de la tombe ; mais, par une illusion de notre existence actuelle, nous tenons plus à notre mémoire qu'au jour où nous vivons, notre mémoire, si elle dure, devant être plus longue que notre vie : or, comme nous ne serons pas auprès d'elle pour la

protéger, il faut qu'elle porte en soi le moyen de se défendre.

Cinq affaires ont été agitées au congrès de Vérone :

1° La traite des nègres ;

2° Les pirateries dans les mers de l'Amérique ou les colonies espagnoles ;

3° Les démêlés de l'Orient entre la Russie et la Porte ;

4° La position de l'Italie ;

5° Les dangers de la révolution d'Espagne par rapport à l'Europe, et surtout par rapport à la France.

Avec ces questions générales s'en présentaient trois autres particulières : la navigation du Rhin, les troubles de la Grèce, les intérêts de la régence d'Urgel. Les députés de la Grèce et les envoyés de la régence royaliste de Catalogne (ceux-ci ayant pour interprète le comte d'Espagne) n'étaient point admis au congrès ; simples pétitionnaires, ils tâchaient d'émouvoir les potentats. La navigation du Rhin ne concernait que les douanes de la Hollande et les puissances riveraines du fleuve.

Pour revenir aux cinq affaires principales, les démêlés de la Russie et de la Porte se controversaient en conférences par les représentants des cabinets de Londres, de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne : M. le marquis de Caraman y assistait pour la France, comme ambassadeur en Autriche.

La position de l'Italie s'examinait dans une espèce de congrès en dehors du congrès général : les délégués à cette réunion étaient ceux des parties intéressées, à savoir : Naples, Rome, la Toscane, Parme, Modène, le Piémont, le Milanais et les Etats Lombards-Vénitiens.

Dans ces affaires croisées, la France n'eut qu'à donner son avis sur la traite des nègres, les colonies espagnoles et la question de la guerre éventuelle d'Espagne.

Ce sont donc ces trois questions qu'il faut d'abord exposer, en touchant, occasionnellement, celles où la France ne fut pas appelée à un vote spécial.

Chapitre XIV

M. le prince de Metternich. – Séances du congrès. – Deux mémoires du duc de Wellington, l'un relatif à la traite des nègres, l'autre contre les pirateries dans les mers de l'Amérique. – Trois prétentions exorbitantes renfermées dans le premier mémoire.

Occuper longtemps la première place, rester chef du cabinet sous des souverains successifs sans rien changer au système que l'on adopta de prime abord, se donner l'inviolabilité d'un roi au milieu de toutes les jalousies de cour, dénote une habileté qu'on ne saurait révoquer en doute. L'autorité vient du génie du gouvernant ou de la médiocrité du gouverné : c'est ce qui demeurerait à démêler dans M. de Metternich. Si quelques faits, et particulièrement la méchante chicane cachée sous le nom du roi de Naples, ne découvrent pas une sincérité élevée au-dessus de la diplomatie, ce n'est pas la faute du négociateur, c'est celle de la politique. Le chancelier d'Etat a joué, comme Autrichien, ce qu'il croyait être son jeu, de même que le ministre des affaires étrangères de Louis XVIII a joué le sien, comme Français. Le prince, au milieu de sa longue et constante prospérité, nous pardonnera le court et passager succès d'une année.

Les séances du congrès étaient irrégulières, selon les communications faites au nom de quelque cour. On écoutait ces communications ; copie en était fournie aux plénipotentiaires, lesquels y répondaient au bout de deux ou trois jours par une note annexée ensuite au procès-verbal. Ainsi, dans la séance du 24 novembre 1822, nous reçûmes deux mémoires du duc de Wellington, l'un relatif à l'abolition de la traite des nègres, l'autre aux mesures adoptées par S. M. B. contre les pirateries dans les mers de l'Amérique.

Toutes les puissances répondirent que la traite des nègres était abominable, qu'elles étaient prêtes à concourir aux mesures jugées exécutables, pour assurer l'abolition totale de ce commerce ; quant aux mesures particulières proposées à cette fin par S. G., la France se réservait d'en faire l'objet de ses réflexions.

On doit admirer ici l'esprit chrétien, ses progrès dans la civilisation qu'il a faite et qu'il augmente sans cesse ; mais c'était une chose singulière que cette persévérance du cabinet de Saint-James à introduire dans tous les congrès, au milieu des questions les plus vives et des intérêts les plus actuels, cette question incidente et éloignée de l'abolition de la traite des noirs : l'Angleterre avait peur que le commerce auquel elle avait renoncé à regret ne tombât entre les mains d'une autre nation ; elle voulait forcer la France, l'Espagne, le Portugal, la Hollande à changer subitement le régime de leurs colonies, sans s'embarrasser si ces Etats étaient arrivés au degré de préparation morale où l'on pouvait donner la liberté aux nègres, en abandonnant à la grâce de Dieu la propriété et la vie des blancs. Ce que l'Angleterre avait fait, tout le monde devait le faire au détriment de la navigation et de toute colonie. Il fallait, parce que l'Angleterre (qui possède l'Inde, l'Océanie, le cap de Bonne-Espérance, l'Ile-de-France, le Canada, et des îles dans la Méditerranée) n'a pas besoin de la Dominique et des Bermudes pour entretenir des flottes et des matelots, il fallait que nous eussions jeté vite dans la mer Pondichery, l'île de Bourbon, Cayenne, la Martinique et la Guadeloupe, nous qui n'occupions que ces misérables points disjoints de notre sol, sur la surface du globe. Le marquis de Londonderry et le duc de Wellington, ennemis des franchises de leur pays, M. Canning, élève de William Pitt et opposé à la réforme parlementaire, tous ces tories adverses pendant trente ans à la motion de Wilberforce, étaient devenus passionnés pour la liberté des nègres, tout en maudissant la liberté des blancs : des Anglais, des blancs ont été vendus pour esclaves en Amérique dans un temps aussi rapproché de nous que le temps de Cromwell. Le secret de ces

contradictions est dans les intérêts privés et le génie mercantile de l'Angleterre ; c'est ce qu'il faut comprendre afin de n'être pas dupe d'une philanthropie si ardente et pourtant venue si tard : la philanthropie est la fausse monnaie de la charité.

Chargé du travail par M. de Montmorency, nous lûmes avec attention le mémoire du duc de Wellington, et nous y répondîmes article par article. Ce cauteleux mémoire, déplorant le malheur des noirs, cache sous des plaintes fort justes trois prétentions exorbitantes : prétention du droit de visite sur les vaisseaux ; prétention d'assimiler la traite des noirs à la piraterie, pour attaquer impunément toutes les marines du monde ; prétention d'interdire la vente des marchandises provenant des colonies européennes cultivées par les nègres, c'est-à-dire privilège exclusif de substituer à ces marchandises les produits de l'Inde et de la Grande-Bretagne. Voici notre réponse faite au nom collectif de nos collègues ; nous pensons avoir mis à l'abri l'honneur et les intérêts de la France.

Chapitre XV

Mon Mémoire sur la traite des nègres.

Réponse de Messieurs les plénipotentiaires de France au mémoire de M. le duc de Wellington relativement à la traite des nègres.

« Le mémoire dont Sa Grâce le duc de Wellington a donné connaissance au congrès dans la séance du 24 de ce mois a été pris en considération par les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très chrétienne.

« Ils commencent par déclarer que le gouvernement français partage toute la sollicitude du gouvernement britannique pour faire cesser un commerce également réprouvé de Dieu et des hommes. Le nombre des esclaves africains transportés depuis quelques années dans les colonies fût-il moindre que ne le calcule l'Angleterre, il serait toujours beaucoup trop grand. L'accroissement de la souffrance des victimes d'une infâme cupidité inspire une profonde horreur. Les nations chrétiennes ne feront jamais trop d'efforts pour effacer la tache que la traite des nègres a imprimée à leur caractère, et on ne saurait trop louer le zèle que l'Angleterre a mis dans la poursuite de ses desseins bienfaisants.

« Mais, si les puissances alliées sont d'accord sur la question morale et religieuse, si elles font des voeux unanimes pour l'abolition de la traite des nègres, cette abolition renferme des questions de fait qui ne sont pas d'une égale simplicité. Les ministres de Sa Majesté très chrétienne vont les parcourir en suivant le mémoire présenté par S. G. le duc de Wellington.

« Toutes les lois des nations civilisées, le Portugal excepté, prohibent aujourd'hui la traite des nègres ; il s'ensuit que ce crime, autrefois légal, est devenu un crime illégal, et qu'il est doublement condamné par la nature et par les lois.

« Selon le mémoire anglais, cette détestable contrebande d'hommes est surtout exercée sous le pavillon français, soit que ce pavillon flotte sur des vaisseaux appartenant à la France, soit qu'il protège des bâtiments étrangers.

« Des pirates peuvent arborer des couleurs respectables ; la France ignore si quelques brigands n'ont point emprunté les siennes ; ce ne sera jamais qu'à son insu que le déshonneur et le crime trouveront un abri sous le pavillon français.

« On a fait observer que les bénéfices de la traite des nègres sont si grands et les pertes si petites que le prix d'assurance en France pour chaque course ne s'élève pas au delà de 15 pour 100.

« Ceci n'est ni un cas particulier à la France ni un résultat singulier du genre de contravention dont il s'agit : en Angleterre les marchandises les plus sévèrement prohibées sont importées moyennant l'assurance de 25 pour 100. Quand le commerce est parvenu, comme de nos jours, à une précision mathématique, toute contrebande a son tarif ; et plus le système prohibitif multiplie les entraves, plus il augmente la fraude en accroissant les profits.

« Le mémoire reconnaît que S. M. T. C. a rempli religieusement toutes les stipulations de son traité avec les quatre cours alliées, qu'elle a promulgué une loi contre la traite des nègres, qu'elle a fait croiser ses flottes dans les parages de l'Afrique pour maintenir l'exécution de cette loi ; mais le mémoire ajoute que le public en France ne paraît pas porter le même intérêt à la cause que soutient le gouvernement, que ce public suppose au fond de la question des vues mercantiles et un dessein hostile contre le commerce français. Il se peut que quelques classes commerçantes de la société en France nourrissent des soupçons que toute rivalité d'industrie fait naître ; cependant on ne peut croire raisonnablement que le peu de colonies que la guerre a laissé à la France soit un objet de jalousie pour une puissance européenne qui possède des îles florissantes dans toutes les mers, de vastes territoires en Afrique et en Amérique et un continent tout entier en Asie.

« Si l'opinion est moins fixée en France qu'en Angleterre sur

l'objet qui nous occupe, cela tient à des causes qu'il est de notre devoir de développer : un peuple aussi humain, aussi généreux, aussi désintéressé que le peuple français, un peuple toujours prêt à donner l'exemple des sacrifices mérite qu'on explique ce qui semblerait une anomalie inexplicable dans son caractère.

« Le massacre des colons à Saint-Domingue et l'incendie de leurs habitations ont d'abord laissé des souvenirs douloureux parmi les familles qui ont perdu parents et fortune dans ces sanglantes révolutions. Il doit être permis de rappeler ces malheurs des blancs, quand le mémoire anglais retrace avec tant de vérité les souffrances des nègres, afin de faire comprendre comment tout ce qui excite la pitié exerce une puissance naturelle sur l'opinion. Il est évident que l'abolition de la traite des nègres eût été moins populaire en Angleterre si elle eût été précédée de la ruine et du meurtre des Anglais dans les Antilles.

« Ensuite, l'abolition de cette traite n'a point été prononcée en France par une loi nationale discutée à la tribune ; elle est le résultat de l'article d'un traité par lequel la France a expié ses victoires. Dès lors elle s'est associée dans les idées de la foule à des considérations étrangères : par cela seul qu'on l'a crue imposée, elle a été frappée de cette impopularité qui s'attache aux actes de la force, il en fût arrivé ainsi dans tout pays où il existe un esprit public et un juste orgueil national.

« Une motion parlementaire, à jamais honorable pour son auteur a finalement été couronnée de succès en Angleterre ; mais combien d'années ne fut-elle pas repoussée avant d'être convertie en loi, quoique soutenue par l'un des plus grands ministres que l'Angleterre ait produits ? Pendant ces longs débats, l'opinion eut le temps de se mûrir et de se fixer ; le commerce, qui prévoyait l'événement, prit ses précautions ; un nombre de nègres surpassant le besoin des colons fut transporté dans les îles anglaises, et l'on prépara des générations permanentes d'esclaves, pour remplacer le vide laissé par la servitude casuelle, lorsqu'elle viendrait à s'abolir.

« Rien de tout cela n'a existé pour la France ; la fortune et le

temps lui ont manqué. La première convention entre la France et l'Angleterre, après la restauration, avait reconnu la nécessité d'agir avec une prudente lenteur dans une affaire d'une nature si complexe ; un article additionnel de cette convention accordait un délai de cinq années pour l'entière abolition de la traite des nègres. La déclaration de Vienne du 8 février 1815, s'exprimant sur la même matière, porte « Que, quelque honorable que soit le but des souverains, ils ne le poursuivront pas sans de justes ménagements pour les intérêts, les habitudes et les privations mêmes de leurs sujets. » Un louable et vertueux empressement a fait depuis dépasser ces termes, et a peut-être multiplié les délits, en froissant trop subitement les intérêts.

« Le gouvernement français est déterminé à poursuivre sans relâche des hommes engagés dans un négoce barbare : de nombreuses condamnations ont eu lieu, et les tribunaux ont sévi dès qu'on a pu atteindre les coupables. « Il serait affreux, dit le mémoire anglais, que la nécessité de détruire des hommes ne fût que devenue la suite de celle de cacher un trafic proscrit par les lois. » Cette démarche trop juste démontre que la loi française a été rigoureusement exécutée, et l'excès des précautions cruelles prises par les fauteurs de la traite pour cacher leurs victimes prouve d'une manière péremptoire la vigilance du gouvernement.

« Une loi qui porte à de tels excès pour soustraire le délinquant à l'action même de cette loi pourrait paraître assez forte ; néanmoins, la résolution du gouvernement français est de faire augmenter les pénalités légales aussitôt que les esprits seront préparés dans la nation, et par conséquent dans les chambres législatives, à revenir sur le sujet de la traite des nègres. Sous ce rapport, il est fâcheux, mais utile, de faire remarquer que toute insistance étrangère ajoute aux difficultés du gouvernement français et va contre le but que se proposent les sentiments les plus généreux.

« Il reste à dire quelques mots sur les moyens coercitifs que Sa Grâce le duc de Wellington propose dans son mémoire.

« Les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très

chrétienne sont prêts à signer toute déclaration collective des puissances tendant à flétrir un commerce odieux et à provoquer contre les coupables la vengeance des lois. Mais une déclaration qui obligerait tous les gouvernements à appliquer à la traite des nègres les châtiments infligés à la piraterie, et qui se transformerait en une loi générale du monde civilisé, est une chose qui ne paraît pas aux ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très chrétienne être de la compétence d'une réunion politique. Quand il s'agit d'établir la peine de mort, ce sont, selon la nature des gouvernements, les corps judiciaires ou les corps législatifs qui sont appelés à statuer.

« Retirer l'usage et la protection du pavillon français aux individus étrangers qui se serviraient de ce pavillon pour couvrir le commerce des esclaves, rien n'est plus juste ; mais la France n'a pas besoin de défendre ce qu'elle n'a jamais permis.

« L'engagement de prohiber l'entrée des Etats des alliés aux produits des colonies appartenant à des puissances qui n'auraient pas aboli la traite des nègres est une résolution qui frapperait uniquement le Portugal ; or, le Portugal n'a point de représentant au congrès, et il est de droit, avant de passer outre, de l'entendre dans sa cause.

« Les mesures indiquées relativement à la France sont bonnes, mais elles sont toutes matière de lois, et par conséquent elles doivent attendre cette faveur de l'opinion qui assure le succès. Le gouvernement de Sa Majesté très chrétienne prendra conseil de lui-même, quand le temps sera venu ; il sera possible qu'il admette l'enregistrement des esclaves cependant il ne se dissimule pas que cette intervention de l'autorité porterait une espèce d'atteinte au droit de propriété, droit le plus sacré de tous et que les lois de la Grande-Bretagne respectent jusque dans ses écarts et ses caprices.

« Le mémoire du gouvernement britannique exprime le regret que la France soit la seule des grandes puissances maritimes de l'Europe qui n'ait pas pris part au traité conclu

avec S. M. B. dans l'objet de conférer à certains bâtiments de chacune des parties contractantes un droit limié de visite et de confiscation sur les vaisseaux engagés dans la traite des nègres.

La charte de Sa Majesté très chrétienne abolit la confiscation ; quant au droit de visite, si le gouvernement français pouvait jamais y consentir, il aurait les suites les plus funestes : le caractère national des deux peuples, français et anglais, s'y oppose ; et s'il était besoin de preuves à l'appui de cette opinion, il suffirait de rappeler que cette année même, en pleine paix, le sang français a coulé sur les rivages de l'Afrique. La France reconnaît la liberté des mers pour tous les pavillons étrangers, à quelque puissance légitime qu'ils appartiennent ; elle ne réclame pour elle que l'indépendance qu'elle respecte dans les autres, et qui convient à sa dignité. »

Chapitre XVI

Memorandum de M. le duc de Wellington sur les pirateries à propos des colonies espagnoles.

Passons au memorandum relatif aux colonies espagnoles, ce memorandum dit : « Les relations existant entre les sujets britanniques et les autres parties du globe ont depuis longtemps placé Sa Majesté dans la nécessité de reconnaître l'existence de fait des gouvernements formés dans les différentes provinces en autant qu'il le fallait pour traiter avec eux ; que le relâchement de l'autorité de l'Espagne dans toute cette partie du globe a donné naissance à une foule de pirates et de flibustiers ; qu'il est impossible à l'Angleterre d'extirper ce mal insupportable sans la coopération des autorités locales qui occupent les côtes ; que la nécessité de cette coopération ne peut que mener à quelque nouvel acte de reconnaissance de l'existence de fait de l'un ou de plusieurs de ces gouvernements de propre création. »

L'Angleterre donne ici communication d'un fait : M. Canning, qui voyait la guerre prête à éclater, se hâtait de parler officiellement de ce fait au congrès, soit pour arrêter la France (en la menaçant de reconnaître complètement l'indépendance des colonies espagnoles, nos troupes entraient en Espagne), soit pour intimider les alliés en leur présentant la possibilité d'une rupture entre le cabinet de Saint-James et celui des Tuileries, au cas où nous prendrions les armes contre les factions de Madrid.

À ce memorandum l'Autriche répondit « que l'Angleterre avait bien fait de défendre ses intérêts commerciaux contre la piraterie ; mais que quant à l'indépendance des colonies espagnoles elle ne la reconnaîtrait jamais tant que S. M. C. n'aurait pas librement et formellement renoncé aux droits de

souveraineté qu'elle avait jusqu’ici exercés sur ces provinces. »

La Prusse s'exprima à peu près de la même façon ; elle fit observer que le moment le moins propre à la reconnaissance des gouvernements locaux de l'Amérique espagnole serait celui où les événements de la guerre civile prépareraient une crise dans les affaires de l'Espagne.

La Russie déclara qu'elle ne pourrait prendre aucune détermination qui préjugeât la question de l'indépendance du sud de l'Amérique.

Il y avait là une question grave engagée. Il ne convenait pas à la France d'abandonner à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis le commerce exclusif du Nouveau-Monde ; la réponse était assez difficile : nous en fûmes encore chargé en qualité de représentant auprès du cabinet d'où procédait le memorandum. La note devait garder les principes et faire les réserves : une pierre d'attente y fut posée ; elle servit de liaison à l'édifice quand on s'occupa de l'affaire des colonies pendant la guerre d'Espagne.

Chapitre XVII

Ma note verbale.

Note verbale en réponse au memorandum sur les colonies espagnoles en Amérique.

« Les ministres plénipotentiaires de Sa Majesté très chrétienne au congrès de Vérone ont examiné avec une sérieuse attention le memorandum sur les colonies espagnoles, que Sa Grâce le duc de Wellington a communiqué aux représentants des cours alliées dans la séance du 24 novembre. Le cabinet des Tuileries souhaite vivement, comme celui de Saint-James, que l'Espagne adopte des mesures propres à rendre au continent de l'Amérique la paix et la prospérité. C'est dans ce désir sincère et dans l'espoir de voir se rétablir l'autorité de Sa Majesté catholique, que le gouvernement de Sa Majesté très chrétienne a aussi refusé les avantages qui lui étaient offerts.

« Un motif d'une importance plus générale règle d'ailleurs la conduite de la France à l'égard des gouvernements de fait : elle pense que les principes de justice sur lesquels repose la société ne peuvent être sacrifiés légèrement à des intérêts secondaires, et il lui paraît que ces principes augmentent de gravité lorsqu'il s'agit de reconnaître un ordre de politique virtuellement ennemi de celui qui régit l'Europe ; elle pense encore que, dans cette grande question, l'Espagne doit être préalablement consultée comme souveraine de droit de ses colonies. Néanmoins la France avoue avec l'Angleterre que lorsque des troubles se prolongent et que le droit des nations ne peut plus s'exercer, pour cause d'impuissance d'une des parties belligérantes, le droit naturel reprend son empire ; elle convient qu'il y a des prescriptions inévitables, qu'un gouvernement, après avoir longtemps résisté, est quelquefois

obligé de céder à la force des choses, pour mettre fin à beaucoup de maux et pour ne pas priver un Etat des avantages dont les autres Etats pourraient exclusivement profiter.

« Pour éviter de donner naissance à des rivalités et à des émulations de commerce qui pourraient entraîner des gouvernements malgré leur volonté dans des démarches précipitées, une mesure générale, prise en commun par les divers cabinets de l'Europe, serait la chose la plus désirable. Il serait digne des puissances qui composent la grande alliance d'examiner un jour s'il n'y aurait pas moyen de ménager à la fois les intérêts de l'Espagne, ceux de ses colonies et ceux des nations européennes, en adoptant pour base de la négociation le principe d'une réciprocité généreuse et d'une parfaite égalité. Peut-être trouverait-on, de concert avec Sa Majesté catholique, qu'il n'est pas tout à fait impossible, pour le bien commun des gouvernements, de concilier les droits de la légitimité et les nécessités de la politique. »

On voit germer ici l'idée de ce congrès général, au moyen duquel nous voulions terminer un jour la guerre d'Espagne, si cette guerre avait lieu, afin de pacifier le monde par la création de nouvelles monarchies constitutionnelles et bourbonniennes en Amérique.

Chapitre XVIII

Affaires de l'Orient, de l'Italie et de la Grèce. – Instructions de M. de Villèle. – Supplique de la régence d'Urgel.

Les affaires de l'Orient, de l'Italie et même de la Grèce furent traitées honorablement ; nous obtînmes ce qu'il nous était possible d'obtenir dans des choses qui ne nous regardaient pas directement. Notre opposition connue, quoique nous ne fussions pas admis aux conférences particulières, empêcha l'Autriche d'envahir trop l'Italie : nous fûmes secondé par le cardinal Spina, homme d'esprit et d'indépendance, qui présidait la légation romaine. Nous approuvâmes la modération de la Russie dans ses démêlés avec la Porte.

Au surplus, les instructions de M. de Villèle sur ces divers points étaient prévoyantes : « L'évacuation du Piémont, disaient-elles, sera réclamée par le roi de Sardaigne ; et la France doit appuyer celte demande. Il est probable que la cour de Vienne y consentira, à condition qu'elle conserverait une garnison autrichienne à Alexandrie ; mais cette occupation aurait deux grands inconvénients : celui d'être à charge aux finances du Piémont et celui de priver le roi de Sardaigne de tout l'avantage moral qu'il peut et doit espérer d'une évacuation complète... D'autres difficultés s'élèveront sur le retour du prince de Carignan. Sans croire à toutes les vues d'ambition qu'on peut supposer à la cour de Vienne, on a lieu de penser qu'elle désirerait que le prince de Carignan restât éloigné, parce que l'espèce de vague et d'indécision qui s'attacherait à son existence, sans détruire positivement la légitimité de la succession, laisserait à l'Autriche un haut degré d'influence en Piémont, et pourrait dans l'avenir la mettre en état d'imposer au prince de Carignan des conditions assez dures : il est de l'intérêt de la France de s'y opposer. »

Même tempérance dans les instructions relatives au royaume des Deux-Siciles. Quant à la Grèce, M. de Villèle n'était pas aussi avancé que nous ; mais il dit occasionnellement, à propos de la Porte et de la Russie : « On ne peut se dissimuler qu'à tort ou à raison l'opinion générale en Europe est péniblement affectée du retour pur et simple des chrétiens grecs sous le joug de l'oppression et de la barbarie des Turcs. Les plénipotentiaires du roi au congrès devront donc appuyer de tout leur pouvoir et offrir de seconder de tous les moyens de la France les propositions qui seraient faites par la Russie dans l'intérêt des ménagements dus à son honneur et des garanties à obtenir, par la chrétienté réunie, en faveur des chrétiens soumis à la domination des Turcs. »

Les députés de la régence d'Urgel étaient auprès de nous. Ils avaient adressé au congrès une supplique signée par le marquis de Mataflorida et par l’archevêque préconisé de Tarragone. Le marquis et l'archevêque déclaraient « qu'ils avaient fixé leur attention sur les lois et les anciennes Cortès d'Espagne ; qu'ils avaient vu que le plus grand nombre de ces lois furent proposées au roi par des Cortès libres, principalement réunies sous les rois de l'auguste maison d'Autriche ; que le temps sans doute indique des réformes qu'ils essayeront de faire, en écoutant le voeu de la nation, en s'occupant, entre autres choses, de régler les contributions et les charges que devait supporter le peuple, sans le concours duquel on ne pouvait ni rien imposer ni rien exiger. »

Voilà comment s'exprimait cette régence qui respirait l'absolutisme. Pendant qu'elle professait des sentiments si ressemblants à ceux du siècle, et qu'elle demandait à des rois qu'on délivrât un roi prisonnier, Mina vint l'égorger.

Mais nous allions nous charger de cette cause de l'Espagne. Tout ce que la France saisit d'une volonté ferme lui reste : il n'y a que Dieu qui puisse lui faire ouvrir la main.

Chapitre XIX

Guerre d'Espagne prévue dès l'époque de notre ambassade de Londres. – Notre horreur des traités de Vienne.

Nous arrivons enfin à cette affaire de la guerre d'Espagne, sur laquelle l'opinion a si singulièrement erré. Il y avait déjà longtemps que cette guerre était prévue, avant la réunion du congrès de Vérone. On n'indique pas ici le cordon sanitaire, établi d'abord contre la fièvre jaune, et changé tout naturellement en armée d'observation, on fait allusion aux idées subversives, lesquelles, éclatant au delà des Pyrénées, menaçaient de ranimer en France des excès réprimés par le despotisme de Bonaparte, mais favorisés par nos institutions nouvelles, et prêts à renaître dans la liberté de la charte des Bourbons.

Dès notre ambassade de Londres, nous nous étions trouvé à même d'entretenir M. de Montmorency de la possibilité de cette guerre ; nous lui avions tracé un plan à peu près semblable à celui qu'on va nous voir développer à M. de Villèle. Deux sentiments nous avaient constamment obsédé depuis la restauration : l'horreur des traités de Vienne, le désir de donner aux Bourbons une armée capable de défendre le trône et d'émanciper la France. L'Espagne, en nous mettant en danger, à la fois par ses principes et par sa séparation du royaume de Louis XIV, paraissait être le vrai champ de bataille où nous pouvions, avec de grands périls il est vrai, mais avec un grand honneur, restaurer à la fois notre puissance politique et notre force militaire.

Nos dispositions étaient telles lorsque nous fûmes nommé au congrès. Le président du conseil, dont les qualités mêmes gênaient le regard, n'apercevait pas que la légitimité se mourait faute de victoires après les triomphes de Napoléon, et

surtout après la transaction diplomatique qui l'avait déshonorée. L'idée de la liberté dans la tête des Français, qui ne comprendront jamais bien cette liberté, ne compensera jamais l'idée de gloire, leur naturelle idée. Pourquoi le siècle de Louis XV descendit-il si bas dans l'estime des contemporains ? Pourquoi donna-t-il naissance à ces systèmes de philosophie exagérée, lesquels ont perdu la royauté ? Parce que, sauf la bataille de Fontenoy et quelques vaillantises à Quebec, la France fut continuellement humiliée. Or, si les lâchetés de Louis XV, si le partage de la Pologne retombèrent sur la tête de Louis XVI et l'abattirent, que ne pouvait-on pas craindre pour Louis XVIII ou pour Charles X, après l'humiliation des traités de Vienne ?

Cette pensée nous oppressa comme un cauchemar pendant les huit premières années de la restauration, et nous n'avons respiré un peu qu'après le succès de la guerre d'Espagne.

Les instructions de M. de Villèle relativement à cette guerre portent le caractère de son esprit ; elles sont adroites et fines, et ce qu'elles ont de très remarquable, c'est que leur seul énoncé détruit tout d'abord l'opinion qu'on s'est formée, très faussement, de notre rôle au congrès de Vérone. Loin que le congrès ait exigé notre entrée dans la Péninsule, les instructions prouvent sans réplique qu'à la France appartient l'initiative. Cela paraîtra plus évident quand on connaîtra mieux les trois propositions de M. le vicomte de Montmorency, propositions déposées, avec d'autres papiers, sur le bureau de la chambre des communes, en Angleterre, dans la session de 1823. Commençons par l'instruction de M. de Villèle.

Chapitre XX

Instructions de M. de Villèle.

« La situation de l'Espagne attira l'attention des souverains, et sera sans doute la question la plus délicate pour la France parmi celles qui seront traitées au congrès.

« Les plénipotentiaires de Sa Majesté doivent surtout éviter de se présenter au congrès comme rapporteurs des affaires d'Espagne. Les autres puissances peuvent les connaître aussi bien que nous, puisque comme nous elles ont conservé leurs ministres et leurs agents consulaires en Espagne. Ce rôle pouvait convenir à l'Autriche au congrès de Laybach, parce qu'elle avait la volonté d'envahir Naples. Il lui convenait de le faire avec l'appui des autres puissances ; elle exposa ses motifs afin d'obtenir cet appui, dont au reste elle déclarait qu'elle se passerait si on le lui refusait, sa sûreté exigeant impérieusement qu'elle occupât le royaume de Naples. Nous ne nous sommes pas décidés à déclarer la guerre à l'Espagne ; les Cortès emmèneraient plutôt Ferdinand à Cadix que de le laisser aller à Vérone. La situation de ce pays (la France) ne nous met dans la nécessité ni de demander, comme l'Autriche à Laybach, l'appui pour envahir, puisque nous ne sommes pas dans la nécessité de déclarer la guerre, ni du secours pour la faire, puisque si l'Espagne nous la déclare, nous n'avons pas besoin de secours, et nous ne pourrions même en admettre s'il devait en résulter le passage de troupes étrangères sur notre territoire.

« L'opinion de nos plénipotentiaires sur la question de savoir ce qu'il convient au congrès de faire relativement à l'Espagne, sera que la France étant la seule puissance qui doive agir par ses troupes, elle sera seule juge de cette nécessité.

« En résumé, les plénipotentiaires français ne doivent pas

consentir à ce que le congrès prescrive la conduite de la France à l'égard de l'Espagne. Ils ne doivent point admettre de secours achetés par des sacrifices pécuniaires ni par le passage de troupes étrangères sur notre territoire ; ils tendront à faire considérer la question de l'Espagne dans ses rapports généraux, et à tirer du congrès un traité éventuel, honorable et utile à la France, soit pour le cas de guerre entre elle et l'Espagne, soit pour le cas où les puissances reconnaîtraient l'indépendance de l'Amérique. »

Ce que l'employé aux affaires étrangères rédacteur de cette note dit ensuite sur la difficulté de conquérir l'Espagne, sur l'impossibilité d'y maintenir une armée d'occupation, est une assertion démentie par l'invasion de 1823. Du reste, on voit l'aversion fort naturelle du président du conseil pour les hostilités, sa crainte que les alliés ne nous proposent d'agir en Espagne et les raisons qu'il oppose d'avance à des exigences et à une ardeur présumées. On voit aussi ca préoccupation commerciale à l'égard de l'Amérique, dont les puissances reconnaîtraient l'indépendance : cette indépendance n'était selon nous qu'une question secondaire : il s'agissait pour la monarchie restaurée d'être ou de n'être pas ; à cela près, les instructions sont correctes et toutes françaises.

Encouragé par elles, et peut-être en en dépassant un peu l'esprit, M. de Montmorency fit au congrès ses fameuses communications.

Chapitre XXI

Communications verbales de M. le vicomte de Montmorency.

Précis des communications verbales faites par M. le vicomte de Montmorency dans la réunion confidentielle de MM. les ministres d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, à Vérone, le 20 octobre 1822.

« L'état d'irritation où se trouve le gouvernement qui régit actuellement l'Espagne, les provocations nombreuses qu'il adresse à la France, ne donnent que trop lieu de craindre que l'état de paix ne puisse se conserver aussi longtemps qu'elle le voudrait. Le gouvernement du roi a déjà fait des sacrifices à ce désir sincère d'éviter une rupture qui lui imposerait la douloureuse obligation de rallumer le flambeau de la guerre et de troubler la tranquillité si chèrement achetée par tous les Etats de l'Europe. Il continuera de mettre tous ses soins à se préserver d'un tel malheur, et il sait qu'il a sur ce point de nobles exemples à suivre. Mais s'il a pu faire taire jusqu’ici le sentiment de sa dignité, s'il a supporté avec patience des attaques plutôt faites peut-être pour lui inspirer un sentiment de douleur et de compassion que pour l'irriter, il ne peut cependant se faire illusion sur le danger qui est inévitablement attaché à un tel état de choses. Un foyer révolutionnaire établi si près de lui peut lancer sur son propre sol et sur toute l'Europe de fatales étincelles et menacer le monde d'un embrasement nouveau.

« D'ailleurs le gouvernement espagnol peut se déterminer brusquement à une agression formelle, dans laquelle il croira trouver les moyens de prolonger son existence, en la présentant à l'opinion comme un glorieux effort de la liberté contre la tyrannie. La France doit donc prévoir comme possible, peut-être comme probable, une guerre avec

l'Espagne. D'après la nature des choses et dans les sentiments de modération dont elle veut faire la règle de sa conduite, elle ne peut la considérer que comme une guerre défensive. Elle ne saurait en assigner l'époque ; mais elle est décidée à la soutenir. Pleine de confiance dans la justice de la cause qu'elle aura à défendre, s'honorant d'avoir à préserver l'Europe du fléau révolutionnaire, elle s'appuiera sans hésitation sur la force de ses armes et sur la fidélité de ses troupes, qui, souvent et vainement tentées, ont montré devant la séduction un courage plus difficile peut-être que celui des combats.

« Mais d'ici au moment où la guerre serait devenue inévitable la France, par une chance qui est commune aux autres cours, peut être dans le cas d'adopter une mesure intermédiaire entre l'état de paix et les hostilités, et de rompre toute relation diplomatique avec la cour de Madrid. En effet, telle circonstance peut se présenter, telles démarches peuvent être faites par le gouvernement, par les Cortès, qui mettraient le ministre de France dans la nécessité de demander ses passeports, et qui, malgré tout le désir d'éviter une rupture, forceraient le roi à le rappeler formellement. Dans ce cas, qu'il faut prévoir, mais que la France mettra tous ses soins à éloigner, les hautes cours ne jugeront-elles pas que ce serait donner une preuve utile de l'uniformité des principes et des vues de l'alliance, que de prendre une mesure semblable et de rappeler, chacune de son côté, leurs légations à Madrid ? On peut croire (et cette pensée a fixé dès 1820 l'attention de l'une des puissances) que si la nation espagnole voyait cesser au même moment les rapports qui l'unissent encore aux princes, aux gouvernements de l'Europe, si elle se trouvait comme isolée par le rappel de la plus grande partie du corps diplomatique et l'interruption des communications dont il est l'organe habituel, elle serait amenée à réfléchir plus mûrement sur sa position et à profiter des éléments monarchiques qu'elle renferme dans son sein, et qui prennent depuis trois mois un développement remarquable, pour éteindre le feu révolutionnaire qui éloignerait d'elle les peuples et les gouvernements.

« Cette mesure, qui aurait d'autant plus d'effet qu'elle serait consacrée par un parfait accord des hautes puissances, pourrait, on le sent, avoir des conséquences graves. Elle irriterait probablement les hommes qui gouvernent en ce moment l'Espagne, et pourrait les porter à faire immédiatement une déclaration de guerre à la France ; mais ils en encourraient seuls la responsabilité, et la France se trouverait dans la ligne où elle veut se maintenir jusqu'au dernier moment : elle serait prête à se défendre, et n'aurait point à attaquer.

« En prévoyant le cas d'une guerre avec l'Espagne, et en subordonnant aux intérêts communs de la grande alliance toutes les considérations qui se rattachent à cette grande question, la France, on le répète, a dû croire qu'elle pouvait compter sur l'appui moral de ses alliés, et que même elle pouvait, si les circonstances lui en faisaient la loi, réclamer d'eux un secours matériel. Elle s'est surtout pénétrée de l'idée que dans la circonstance présente le concours des hautes puissances est nécessaire, comme devant conserver cette unanimité de vues qui est le caractère fondamental de l'alliance, et qu'il est du plus grand intérêt de maintenir et de signaler pour garantir le repos de l'Europe.

« C'est sur la forme de ce concours moral et sur les mesures propres à lui assurer le secours matériel qui peut être réclamé par la suite, que la France croit, en définitive, nécessaire de fixer l'attention de ses augustes alliés.

« Résumant donc les idées qui viennent d'être exposées, et qu'ils ont désiré connaître, elle soumet à leur haute prudence les trois questions suivantes :

« 1° Dans le cas où la France se verrait forcée de rappeler de Madrid le ministre qu'elle y a accrédité et de rompre toute relation diplomatique avec l'Espagne, les hautes cours seraient-elles disposées à prendre une mesure semblable et à rappeler leurs propres légations ?

« 2° Si la guerre doit éclater entre la France et l'Espagne, sous quelle forme et par quels actes les hautes puissances prêteront-elles à la France l'appui moral qui doit donner à son

action toute la force de l'alliance et inspirer un salutaire effroi aux révolutionnaires de tous les pays ?

« 3° Quelle est, enfin, l'intention des hautes puissances, quant au fond et à la forme du secours matériel qu'elles seraient disposées à donner à la France dans le cas où, sur sa demande, leur intervention active deviendrait nécessaire, en admettant une restriction que la France déclare, et qu'elles reconnaîtront elles-mêmes, être absolument exigée par la disposition générale des esprits ? »

Chapitre XXII

Examen des trois cas de guerre exposés par M. le vicomte de Montmorency. – Le congrès n'a pas poussé la France à la guerre ; la Prusse et surtout l'Autriche y étaient fort opposées. – Réflexions sur les notes de M. le ministre des affaires étrangères. – Noble conduite de ce ministre. – M. Gentz.

Dans la séance du 17 novembre, les plénipotentiaires examinèrent, pour arriver à une détermination, les trois cas de guerre exposés par M. le vicomte de Montmorency, et qui pouvaient suivre les questions éventuelles de la déclaration du 20 octobre. Ces trois cas de guerre étaient :

1° Celui d'une attaque à main armée de la part de l'Espagne contre le territoire français, ou d'un acte officiel du gouvernement espagnol provoquant directement à la rébellion les sujets de l'une ou de l'autre des puissances ;

2° Celui de la déchéance prononcée contre Sa Majesté le roi d'Espagne, d'un procès intenté contre son auguste personne, ou d'un attentat de même nature contre les membres de la famille ;

3° Celui d'un acte formel du gouvernement espagnol portant atteinte aux droits de succession légitime de la famille royale.

Ainsi donc, c'est la France elle-même qui, par l'organe de M. de Montmorency, a déclaré qu'elle serait sans doute obligée de faire la guerre ; c'est la France qui, le cas échéant, a demandé à ses alliés ce qu'ils comptaient faire si des hostilités venaient à éclater. Non seulement le congrès n'a pas poussé la France à la guerre, mais la Prusse et surtout l'Autriche y étaient très opposées ; la Russie seule l'approuvait et promettait son appui moral et son appui matériel.

Il était tout simple qu'en cette périlleuse entreprise, avant

de nous y jeter, nous voulussions connaître ce que nous laissions derrière nous et les dispositions de nos alliés. Nous devions surtout prévoir que l'Angleterre pourrait intervenir et se poser en face de nous auprès des Espagnes. La seule parade à ce coup était de lui présenter un faisceau de puissances unies, de la retenir en lui montrant qu'une guerre avec la France serait pour le cabinet de Saint-James une guerre possible avec le continent, une guerre certaine avec la Russie. Cette précaution ne m'était pas d'une grande valeur, car je pense qu'une guerre de la France contre l'Angleterre serait d'un succès facile si elle était conduite d'après un plan nouveau, et si l'on ne s'alarmait pas de quelques sacrifices nécessaires ; mais dans le cas actuel il était toujours sage d'empêcher cette rupture, en contenant M. Canning par la possibilité d'une conflagration générale.

Voilà ce qui rend les notes de M. de Montmorency inattaquables. Cependant, s'il nous avait fait l'honneur de nous consulter, et s'il n'eût point rédigé ces notes dans le secret de son cabinet, avec M. Bourjot, elles auraient été libellées autrement ; elles n'eussent point demandé catégoriquement à l'Europe ce qu'elle pensait de nous et des difficultés dans lesquelles nous pourrions nous trouver engagés ; elles se fussent contentées de dire : « Nous, étant contraints à la guerre, et l'Angleterre intervenant, embrasserez-vous notre alliance ? » On n'aurait point parlé de la possibilité d'un secours matériel ; car, en supposant un revers en Espagne, nous avions une révolution en France, et tous les Cosaques de la terre ne nous auraient pas sauvés.

Plein de vénération pour les vertus de M. le vicomte de Montmorency, nous sommes obligé d'avouer que nous n'avions pas le bonheur de lui agréer. Personne plus que lui n'avait aimé et n'aimait encore les libertés publiques ; mais les crimes de 1793 le tenaient en garde contre ses premières opinions et lui laissaient des doutes sur la valeur des principes qu'il avait eus. Il y a aussi des sympathies et des antipathies d'humeur et de caractère : nous n'étions pas honoré de la confiance de M. de Montmorency ; il nous avait vu venir avec regret au delà des

monts ; il s'était opposé à notre mission : nous la devions à M. de Villèle, qui était bien aise d'avoir un ami à Vérone. Nous n'eûmes de véritable crédit au congrès qu'après le départ de M. de Montmorency. Nous devons rendre cette justice au duc Matthieu, les qualités supérieures de son âme l'emportèrent sur son peu de penchant pour notre personne : en nous quittant, il détruisit d'une façon toute magnanime les préventions qu'on avait inspirées à Alexandre contre nous ; il devint ainsi la cause première de notre faveur auprès de ce prince, sans crainte de se donner un rival. Mais enfin tout se traita d'abord presque à notre insu ; si vous exceptez la traite des noirs et les colonies espagnoles, on ne nous demanda notre sentiment sur rien ; tout se passa entre les chefs des cabinets, ainsi que l'indique suffisamment l'intitulé même des communications verbales. Nous n'eûmes guère de rapports qu'avec M. Gentz : nous l'avons vu mourir doucement au son d'une voix qui lui fit oublier celle du temps.

Chapitre XXIII

L'empereur de Russie. – Le duc de Wellington. – Le prince de Metternich. – Le comte de Bernstorff. – Le comte Pozzo. – Réponses de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie aux notes verbales de M. le vicomte de Montmorency. – Appui que nous donne contre l'Angleterre la note de la Russie.

ujh L'empereur de Russie avait l'âme forte et le caractère faible : par cette mobilité, il était devenu royaliste aussi ardent qu'il avait été décidé libéral ; mais il demeurait toujours constant ami de la France. Le duc de Wellington avait contre la légitimité le tort d'avoir donné Fouché à la couronne, contre la nation le crime d'avoir gagné la bataille de Waterloo. Excepté cinq ou six génies à part, tous les grands capitaines ont été de pauvres gens : il n'est point de plus brillante renommée que la renommée des armes, et qui vaille moins sa gloire.

On caressait en vain le successeur de Marlborough pour le faire sortir de la politique de son pays : on y perdait son temps. Sa Grâce, pour se désennuyer de nous, cherchait à Vérone quelque des Ursins qui pût écrire à la marge de nos dépêches interceptées : « Pour mariée, non. »

Le prince de Metternich, feignant d'être russe en détestant la Russie, hâblait sur la guerre sans la vouloir : il craignait en Espagne nos succès pour la force qu'ils rendraient à nos armes, nos revers pour l'activité qu'ils ajouteraient à l'esprit révolutionnaire.

Le comte de Bernstorff était ministre des affaires étrangères à Berlin lorsque nous étions ministre plénipotentiaire de France auprès de cette cour. Sa femme, grande et belle, rappelait cette ambassadrice de Danemark auprès d'Anne d'Autriche. « Elle prit la main de la reine, dit madame de Motteville ; l'ayant dégantée, elle la baisa et la loua de bonne grâce avec

tant de familiarité, qu'il semblait qu'elle fût sa soeur et qu'elle l'eût vue toute sa vie. Ces choses plurent à la reine, et toute la journée on ne parla que de la Danoise, de sa douce gravité et des marques qu'elle avait données d'avoir beaucoup d'esprit et de raison. » Le comte de Bernstorff, qui, au lieu de la Danoise, n'avait avec lui à Vérone que la goutte, voyait déjà la France rendue à son énergie militaire et songeait que cette France était frontière de la Prusse.

Le comte Pozzo, habile à prendre les idées de son maître, avait mis toutes voiles dehors pour les ultra. Mille petites haines, envies et calomnies se croisaient ; on se détestait en faisant profession de s'aimer ; on déchirait à huis clos le voisin dont on publiait les louanges sur l'escalier ; vieux train du monde.

Dans ces dispositions, il était facile de préjuger les réponses des trois grands cabinets aux communications de M. le vicomte de Montmorency.

La Prusse déclara que « si la conduite du gouvernement espagnol à l'égard de la France ou de son envoyé à Madrid était de nature à forcer cette dernière à rompre ses relations diplomatiques avec l'Espagne, Sa Majesté n'hésitait pas à en faire autant de son côté.

« Que si, en dépit des soins que le gouvernement français s'engage à prendre pour éviter la guerre avec l'Espagne, cette guerre venait à éclater, Sa Majesté est prête à se joindre aux monarques ses alliés pour prêter à la France tout l'appui moral qui pourrait servir à renforcer sa position.

« Que si les événements ou les conséquences de la guerre faisaient éprouver à la France le besoin d'un secours plus actif, le roi consentirait à ce genre de secours, en autant que les nécessités de la position de Sa Majesté et les soins dus à l'intérieur de son royaume pourraient lui en laisser la faculté. »

L'Autriche fit la même déclaration ; mais quant à la déclaration du secours matériel, s'il devenait jamais nécessaire, il faudrait une nouvelle délibération commune des cours alliées pour en régler l'étendue, la qualité et la direction. Cette restriction, bien dans l'esprit du cabinet de Vienne, jaloux

de la Russie et ami de l'Angleterre, était une manière honnête de répondre négativement : l'appui moral, tant qu'on voudra, mais quant à un seul soldat, point, s'il n'est bien payé d'avance et sans aucune sorte de responsabilité.

La Russie, plus loyale et plus hardie, reçoit chaudement les communications de M. de Montmorency. Elle fait observer que dès le mois d'avril de l'année 1820 elle avait signalé les conséquences du triomphe de la révolution en Espagne ; que plus elle s'était empressée de se joindre à ses alliés pour donner à cette nation des preuves d'une bienveillante sollicitude, plus elle devait improuver un attentat qui présageait à l'Espagne les malheurs inséparables des concessions arrachées par la violence à l'autorité légitime :

« Au dedans, continue la note, l'anarchie réduite en principe, le pouvoir devenu le prix des insultes faites au trône et à la religion, le désordre livrant à l'action d'un fléau destructeur des populations tout entières, la perte des riches possessions du Nouveau Monde presque consommée, la fortune publique dissipée, les doctrines les plus subversives ouvertement prêchées, quelques sujets fidèles s'armant pour la défense de leur souverain, et ce souverain forcé de les proscrire ;

« Au dehors, le triste spectacle qui se présente dans les contrées que les artisans des troubles de l'Europe avaient destinées à être la proie des révolutions ; l'année dernière les Siciles en feu et les puissances alliées contraintes à y placer le pouvoir légitime sous l'égide de leurs armes ; le Piémont soulevé essayant de propager la révolte dans le nord de l'Italie, et provoquant la même intervention, la même assistance.

« Assurément, il est impossible qu'un pareil état de choses n'excite les regrets et les inquiétudes de toutes les puissances européennes ; elles ne peuvent y voir, particulièrement pour la France, que les dangers auxquels les événements de Naples et de Turin avaient exposé l'Autriche, et la Russie est fermement convaincue que tous les intérêts se réunissent pour faire désirer que l'incendie révolutionnaire soit comprimé en Espagne. »

Après ce préambule, la Russie répond formellement oui à toutes les questions de M. de Montmorency : elle est disposée à retirer son ambassadeur, à donner à la France tout l'appui moral et matériel dont celle-ci pourrait avoir besoin, sans restriction, sans condition aucune. Cette franche note dissipait toutes craintes extérieures relativement à la guerre d'Espagne : elle ne laissait à cette guerre que les dangers intérieurs que nous avions à courir.

La crainte que la France avait justement de la malveillance de l'Angleterre fut soudain justifiée par les notes du duc de Wellington. Il refusa de signer les procès-verbaux du 20 octobre et du 17 novembre ; il fit connaître les raisons de ce refus.

Chapitre XXIV

Le duc de Wellington refuse de signer les procès-verbaux du 20 octobre et du 17 novembre. – Sa note. – Observations sur cette note. – Mot de M. Canning. – Sa lettre.

« Le duc de Wellington fait observer que les communications de la France et les résolutions des cours d'Autriche, de Prusse et de Russie vont contre le but qu'elles se proposent. L'expérience a démontré, dit-il, que pendant les révolutions les opinions des hommes sont influencées par des motifs de parti et de faction, et ce qui répugne le plus à leurs sentiments, c'est l'intervention formelle et organisée (the formed organized interference of foreign powers). Le fait d'une pareille intervention est d'affaiblir et de mettre en danger le parti en faveur duquel elle est exercée. Ce sentiment prévaut en Espagne à un plus haut degré que dans tout autre pays, et on doit appréhender que l'existence de ces procès-verbaux ne tende à mettre en danger les augustes personnes à la sûreté desquelles ils ont l'intention de pourvoir. De plus, quelques articles de ces procès-verbaux touchent à des points qui sont, à proprement parler, l'objet de la loi civile (municipal law). La personne d'un souverain est inviolable ; les lois de tous les pays, l'opinion unanime et les sentiments du genre humain ont pourvu à la sûreté de la personne sacrée du monarque ; mais les lois qui déclarent la personne des souverains inviolable ne protègent pas également les personnes de leur auguste famille, et ces procès-verbaux peuvent tendre à étendre à la royale famille d'Espagne une protection que les lois d'Espagne ne leur accordent pas.

« Les ministres des cours alliées ont pensé qu'il était à propos de faire connaître à l'Espagne les sentiments de leurs souverains respectifs par les dépêches adressées aux

représentants de leurs différentes cours résidant à Madrid. Le gouvernement de Sa Majesté britannique ne se considère pas comme suffisamment informé, soit de ce qui a déjà eu lieu entre la France et l'Espagne, soit de ce qui peut occasionner une rupture, pour être capable de répondre affirmativement aux questions soumises à la conférence par le ministère de France. Mais est-ce bien le moment d'expédier des dépêches calculées pour irriter le gouvernement d'Espagne et pour embarrasser encore davantage la position difficile du gouvernement français ? Le résultat de ces communications sera probablement de suspendre les relations diplomatiques entre les trois cours alliées et l'Espagne, quelle que soit d'ailleurs la question entre la France et l'Espagne. Ces communications sont non seulement calculées pour embarrasser le gouvernement français, mais aussi celui du roi d'Angleterre. Le gouvernement de Sa Majesté britannique est de l'opinion que de censurer les affaires intérieures d'un Etat indépendant, à moins que ces affaires n'affectent les intérêts essentiels des sujets de Sa Majesté (unless such transactions affect the essential interests of His M's subjects), est incompatible avec les principes d'après lesquels Sa Majesté a invariablement agi dans toutes les questions relatives aux affaires intérieures des autres pays. Ainsi, le gouvernement du roi d'Angleterre doit refuser de conseiller à Sa Majesté de tenir un commun langage avec ses alliés dans cette occasion ; il est si nécessaire pour Sa Majesté de n'être pas supposée participer à une démarche de pareille nature, que le gouvernement britannique doit également s'abstenir de conseiller au roi d'adresser au gouvernement espagnol aucune communication au sujet des relations de ce gouvernement avec la France. »

L'Angleterre rompt brusquement ici avec ses alliés. Par la forme de son gouvernement, par l'intervention de l'opinion nationale et de la publicité parlementaire, l'Angleterre était obligée, il est vrai, de mettre de la réserve dans ses réponses ; elle ne pouvait pas avoir l'allure dégagée de ces monarchies continentales qui n'ont aucun compte à rendre à leurs sujets ;

mais il est impossible de donner de plus mauvaises raisons que le duc de Wellington n'en donna, et de moins cacher l'animosité du cabinet de Saint-James contre la France : le plénipotentiaire anglais croyait encore commander à Waterloo.

Ce qu'il dit d'abord contre les dangers de l'intervention a été démenti par les faits : les Espagnols, au lieu de résister à notre invasion, ont accueilli nos soldats comme libérateurs ; et puis l'Angleterre, si scrupuleuse en fait d'intervention, n'intervient-elle pas partout, tantôt en faveur du despotisme, tantôt au nom de la liberté, selon son lucre ? Elle était pour Mahmoud contre l'indépendance des Grecs ; elle était pour l'indépendance des colonies espagnoles contre l'Espagne. Mais on traitera cette question de l'intervention quand le moment sera venu.

La réserve faite dans les notes en faveur des intérêts essentiels des sujets de Sa Majesté britannique montre le fond des choses : si l'Angleterre se croit en droit d'intervenir quand ses intérêts essentiels sont lésés, les puissances continentales ne peuvent-elles aussi avoir des intérêts essentiels compromis, bien que d'une autre nature que ceux de la Grande-Bretagne ? Le duc de Wellington ne voit pas, ou feint de ne pas voir les nouveaux malheurs dont la France était menacée : il ne s'agissait pas de débouchés à donner à notre commerce, de moyens de vendre à un meilleur prix nos vins et le produit de nos manufactures (intérêts essentiels de l'Angleterre) ; il s'agissait d'empêcher une nouvelle révolution d'éclater parmi nous, de relever l'honneur de notre drapeau, de nous replacer au rang des nations qui tirent d'elles-mêmes leur force, leur dignité et leur puissance : certes, ce sont là des intérêts essentiels !

Le duc de Wellington se plaint de n'être pas assez informé de ce qui peut occasionner une rupture entre l'Espagne et la France. Avec un peu d'attention, il aurait aperçu des raisons qui frappaient tous les yeux. Mais quand il les aurait aperçues, l'auraient-elles persuadé ? L'Angleterre ne se serait-elle pas épouvantée de notre désir d'échapper à la tutelle de la mauvaise fortune, sous laquelle nous étions tombés à

Waterloo ; tutelle outrageuse dans la dépendance de laquelle nous avions été rigoureusement maintenus par les traités.

La réclamation des notes anglaises en faveur de la loi civile (municipal law) est curieuse : le souverain est inviolable, disent-elles, mais ses parents ne le sont pas.

Ainsi, on a le droit de proscrire toute une famille souveraine, de ne garder qu'un roi sur le trône, afin de rester strictement dans la loi politique : de manière qu'à la mort de ce roi on peut intervertir l'ordre de la succession légitime, et mettre la couronne sur la tête d'une autre branche ou d'une autre dynastie. On ne sait si M. le duc de Wellington voyait si loin quand il rédigea ces notes ; mais il est certain qu'elles s'appliquent aujourd'hui merveilleusement à la personne de don Carlos.

Combien l'inquiétude que montre M. le plénipotentiaire pour la France est touchante quand il se récrie sur l'embarras où vont nous jeter les dépêches des trois cours alliées si ces dépêches arrivent avant la nôtre en Espagne, si le roi de Prusse et les empereurs d'Autriche et de Russie retirent leurs envoyés de Madrid avant que nous ayons retiré notre ambassadeur ! Après cette diplomatie embarrassée, l'Angleterre, revenue à son caractère, déclare qu'elle ne parlera pas un langage commun avec ses alliés, qu'elle s'abstiendra même d'adresser au gouvernement espagnol aucune communication au sujet des relations de ce gouvernement avec la France. Cette dernière phrase laisse percer le secret du gouvernement britannique : l'Angleterre croyait alors que si nous entrions dans la Péninsule, nous serions perdus ; tout le parti libéral en France, tous les hommes d'Etat de l'empire en disaient autant, ne pouvant croire qu'un vieux roi infirme et sans armée réussirait là où Napoléon avait échoué.

L'Angleterre ne voulait pas intervenir alors (bien qu'elle l'ait voulu peu de temps après, quand elle a eu peur), même pour empêcher l'effusion du sang : une guerre où nous devions être nécessairement battus empêcherait tout renouvellement du pacte de famille.

Un mot échappé à M. Canning, lorsqu'à propos d'un discours de M. Brougham il nous crut fourvoyé dans l'affaire de la Péninsule, montre les sentiments que nous portaient nos rivaux ; il s'écria dans sa joie : « Tu l'as voulu, Georges Dandin ! tu l'as voulu, mon ami ! » Et pourtant il ne nous croyait pas assez stupide pour n'avoir rien compris aux notes du duc de Wellington, puisque après avoir reçu une lettre de félicitations que nous lui écrivîmes sur sa nomination de ministre des affaires étrangères, il nous adressa à Vérone la réponse suivante :

« Londres, ce 28 octobre 1822.

« Je ne doute nullement, mon cher vicomte, que vous ne soyez un de ceux qui me font l'honneur de se réjouir le plus de ma nomination, et je n'aurais pas tardé à vous exprimer toute la reconnaissance que je vous dois pour vos félicitations, si la même lettre qui me les apportait n'avait pas notifié votre départ pour Vérone.

« Cette lettre vous y trouvera bien occupé sans doute ; mais avec tant d'occupation, je serais inexcusable si j'y ajoutais plus que ce peu de mots et les assurances du respect, de l'admiration et de l'amitié que je vous ai voués, mon cher vicomte, et que j'aurai, comme je l'espère bien, des occasions de vous prouver, tant comme ministre que comme ami.

« Tout à vous,

« Georges Canning. »

Chapitre XXV

À quoi se réduisit l'intervention du congrès de Vérone ? À trois dépêches insignifiantes. – Dépêche de la Prusse.

En définitive, il n'y eut de véritablement arrêté, entre les souverains et diplomates assemblés avec tant de fracas sur l'Adige, que le projet d'envoyer des dépêches aux représentants des alliés à Madrid ; ces dépêches devaient être mises sous les yeux du gouvernement espagnol ; dans le cas où elles seraient méprisées, les envoyés des puissances alliées auraient ordre de demander leurs passeports. C'est à cette démarche inoffensive, laquelle ne pouvait mener à rien, que se réduisit cette fameuse intervention du congrès de Vérone, dont on a fait tant de bruit. On va voir, pour la centième fois, en prenant connaissance de ces documents, que, loin de menacer l'Espagne d'une guerre continentale, on manifesta des craintes, non équivoques, d'une guerre possible entre l'Espagne et la France.

Dans sa dépêche, datée de Vérone, du 22 novembre 1822, expédiée à M. de Schepeler, à Madrid, le 27 novembre, par M. le comte Zichy, la Prusse expose :

« Qu'elle voit avec douleur le gouvernement espagnol entrer dans une route qui menace la tranquillité de l'Europe ; elle rappelle tous les titres d'admiration qui l'attachent à la noble nation espagnole, illustrée par tant de siècles de gloire et de vertu, et à jamais célèbre par l'héroïque persévérance qui l'a fait triompher des efforts ambitieux et oppressifs de l'usurpateur du trône de France. »

Ensuite, la dépêche parle de l'origine, des progrès et des résultats de la révolution militaire de l'île de Léon, en 1820 :

« L'état moral de l'Espagne est aujourd'hui tel que ses relations avec les puissances étrangères doivent nécessairement se trouver troublées ou interverties. Des

doctrines subversives de tout ordre social y sont hautement prêchées et protégées ; des insultes contre les premiers souverains de l'Europe remplissent impunément les journaux. Les sectaires de l'Espagne font courir leurs émissaires pour associer à leurs travaux ténébreux tout ce qu'il y a dans les pays étrangers de conspirateurs contre l'ordre public et contre l'autorité légitime.

« L'effet inévitable de tant de désordres se fait surtout sentir dans l'altération des rapports entre l'Espagne et la France. L'irritation qui en résulte est de nature à donner les plus fortes alarmes pour la paix entre les deux royaumes. Cette considération suffirait pour déterminer les souverains réunis à rompre le silence sur un état de choses qui, d'un jour à l'autre, peut compromettre la tranquillité de l'Europe. »

Une excellente réflexion termine cette dépêche :

« Ce n'est pas aux cours étrangères à juger quelles institutions répondent le mieux au caractère, aux moeurs, aux besoins réels de la nation espagnole ; mais il leur appartient indubitablement de juger des effets que des expériences de ce genre produisent par rapport à elles-mêmes, et d'en laisser dépendre leurs déterminations et leur position future envers l'Espagne. »

Chapitre XXVI

Dépêche de la Russie.

La dépêche russe est adressée au comte Bulgary, à Madrid, et datée de Vérone, le 26 novembre 1822. Elle remémore comment le cabinet de Saint-Pétersbourg se hâta dès l'année 1820 de signaler les malheurs dont l'Espagne était menacée, lorsque des soldats parjures trahirent leur souverain et lui imposèrent des lois. Elle dit que la prévoyance de la Russie a trop été justifiée ; que l'anarchie a marché à la suite de la révolution ; que les colonies ont achevé de se détacher de la mère patrie ; que les propriétés ont été spoliées ; que le sang a coulé sur les échafauds et dans la demeure du roi ; que le monarque et sa famille ont été réduits en un état de captivité ; que les frères du monarque, contraints de se justifier, sont journellement menacés du cachot et du glaive.

« D'autre part, affirme avec vérité la dépêche, après les révolutions de Naples et du Piémont (que les conspirateurs espagnols ne cessent de représenter comme leur ouvrage), on les entend annoncer que leurs plans de bouleversement n'ont pas de limites. Dans un pays voisin, ils s'efforcent, avec une persévérance que rien ne décourage, à faire naître les troubles et la rébellion. Dans des Etats plus éloignés, ils travaillent à se créer des complices ; l'activité de leur prosélytisme s'étend partout, et partout elle prépare les mêmes désastres.

« La France se voit obligée de confier à une armée la garde de ses frontières, et peut-être faudra-t-il qu'elle lui confie également le soin de faire cesser les provocations dont elle est l'objet. L'Espagne elle-même se soulève en partie contre un régime que repoussent ses moeurs, la loyauté connue de ses habitants et ses traditions toutes monarchiques.

« Il est à craindre que les dangers toujours plus réels du

voisinage, ceux qui planent sur la famille royale, et les justes griefs d'une puissance limitrophe, ne finissent par amener entre elle et l'Espagne les plus graves complications.

« C'est là l'extrémité fâcheuse que Sa Majesté impériale voudrait prévenir, s'il est possible.

« Exprimer le désir de voir cesser une longue tourmente, de soustraire au même joug un monarque malheureux et un des premiers peuples de l'Europe, d'arrêter l'effusion du sang, de favoriser le rétablissement d'une administration à la fois sage et nationale, certes, ce n'est point attenter à l'indépendance d'un pays, ni établir un droit d'intervention contre lequel une puissance quelconque ait le droit de s'élever. »

Chapitre XXVII

Dépêche de l'Autriche.

La dépêche autrichienne, de la même date, est le meilleur des trois documents :

« La révolution d'Espagne a été jugée pour nous dès son origine. Selon les décrets éternels de la Providence, le bien ne peut pas plus naître pour les Etats que pour les individus de l'oubli des premiers devoirs imposés à l'homme dans l'ordre social. Ce n'est pas par de coupables illusions, pervertissant l'opinion, égarant la conscience des peuples, que doit commencer l'amélioration de leur sort, et la révolte militaire ne peut jamais former la base d'un gouvernement heureux et durable.

« La révolution d'Espagne considérée sous le seul rapport de l'influence funeste qu'elle a exercée sur le royaume qui l'a subie serait un événement digne de toute l'attention et de tout l'intérêt des souverains étrangers.

« Cependant une juste répugnance à toucher aux affaires intérieures d'un Etat indépendant déterminerait peut-être ces souverains à ne pas se prononcer sur la situation de l'Espagne, si le mal opéré par sa révolution s'était concentré et pouvait se concentrer dans son intérieur ; mais tel n'est pas le cas. Cette révolution, avant même d'être parvenue à sa maturité, a provoqué déjà de grands désastres dans d'autres pays : c'est elle qui, par la contagion de ses principes et de ses exemples et par les intrigues de ses principaux artisans, a créé les révolutions de Naples et du Piémont.

« Sa Majesté impériale ne peut que soutenir dans les questions relatives à la révolution d'Espagne les mêmes principes qu'elle a toujours hautement manifestés. Dans l'absence même de tout danger direct pour les peuples confiés

à ses soins, l'empereur n'hésiterait jamais à désavouer et à réprouver ce qu'il croit faux, pernicieux et condamnable dans l'intérêt général des sociétés humaines.

« Il me serait difficile de croire, monsieur le comte, que le jugement énoncé par Sa Majesté impériale sur les événements qui se passent en Espagne puisse être mal compris ou mal interprété dans ce pays. Aucun objet d'intérêt particulier, aucun choc de prétentions réciproques, aucun sentiment de méfiance ou de jalousie ne saurait inspirer à notre cabinet une pensée en opposition avec le bien-être de l'Espagne. La maison d'Autriche n'a qu'à remonter à sa propre histoire pour y trouver les plus puissants motifs d'attachement, d'égards et de bienveillance pour une nation qui peut se rappeler avec un juste orgueil ces siècles de glorieuse mémoire où le soleil n'avait point de couchant pour elle, pour une nation qui, forte de ses institutions respectables, de ses vertus héréditaires, de ses sentiments religieux, de son amour pour ses rois, s'est illustrée dans tous les temps par un patriotisme toujours loyal, toujours généreux et bien souvent héroïque.

« À une époque peu éloignée de nous, cette nation a encore étonné le monde par le courage, le dévouement et la persévérance qu'elle a opposés à l'ambition usurpatrice qui prétendait la priver de ses monarques et de ses lois, et l'Autriche n'oubliera jamais combien la noble résistance du peuple espagnol lui a été utile dans un moment de grand danger pour elle-même.

« En se réunissant à Vérone à ses augustes alliés, Sa Majesté impériale a eu le bonheur de retrouver dans leurs conseils les mêmes dispositions bienveillantes et désintéressées qui ont constamment guidé les siens. Les paroles qui partiront pour Madrid constateront ce fait et ne laisseront aucun doute sur l'empressement sincère des puissances à servir la cause d'Espagne en lui démontrant la nécessité de changer de route. Il est certain que les embarras qui l'accablent se sont accrus depuis peu dans une progression effrayante. Les mesures les plus rigoureuses, les expédients les plus hasardés ne peuvent plus faire marcher son

administration ; la guerre civile est allumée dans plusieurs de ses provinces ; ses rapports avec la plus grande partie de l'Europe sont dérangés ou suspendus ; ses relations même avec la France ont pris un caractère si problématique, qu'il est permis de se livrer à des inquiétudes sérieuses sur les complications qui peuvent en résulter.

« Tout Espagnol éclairé sur la véritable situation de sa patrie doit sentir que, pour briser les chaînes qui pèsent aujourd'hui sur le monarque et sur le peuple, il faut que l'Espagne mette un terme à cet état de séparation du reste de l'Europe dans lequel les derniers événements l'ont jetée.

« Pour arriver à ce but, il faut avant tout que le roi soit libre, non seulement de cette liberté personnelle que tout individu a le droit de réclamer sous le règne des lois, mais de celle dont un souverain doit jouir pour remplir sa haute vocation. Le roi d'Espagne sera libre du moment où il aura le droit de substituer à un régime reconnu impraticable par ceux même que l'égoïsme ou l'orgueil y tiennent encore attachés un ordre de choses dans lequel les droits du monarque seraient heureusement combinés avec les intérêts et les voeux légitimes de toutes les classes de la nation. »

Le paragraphe (du reste fort bien écrit) sur la maison d'Autriche veut dire, en langue diplomatique : « Vous étiez si puissant et si heureux sous notre glorieuse domination ! Reprenez-nous. »

Chapitre XXVIII

Réflexions sur les trois dépêches précédentes. – Quand la France devait-elle retirer son ambassadeur ?

Il faut pardonner à ces dépêches ce qu'elles disent contre la tribune et la liberté de la presse : les monarchies absolues ne comprendront jamais les monarchies représentatives ; ce sont deux espèces de pouvoirs dont les éléments sont incompatibles. Mais les rédacteurs de ces dépêches auraient dû faire la part aux hommes, et songer que si les Cortès se montraient rigoureuses outre mesure, elles avaient affaire à un monarque ingrat et sans foi, qui ne cherchait qu'à les tromper, et dont le caractère, s'il n'autorisait la violence des liberalès, l'excusait du moins.

L'Autriche s'applaudit trop de ses succès contre les révolutionnaires de l'Italie : sa peur lui faisait voir des conspirations là où il n'y avait que le mouvement progressif des idées d'une nation impatiente du joug étranger, et privée de sa nationalité par la conquête. On ne pouvait penser comme M. de Metternich quand on voyait passer à Vérone ces cages de l’ordre et du bonheur qui emportaient au Spielberg Silvio Pellico avec ce que l'Italie renfermait de plus éclairé et de plus distingué dans son sein. L'Autriche n'avait pas été, comme la France, bouleversée par une révolution de quarante années, toujours prête à se ranimer au moindre souffle ; elle n'était pas frontière de l'Espagne ; ses peuples et ses soldats n'étaient pas en contact avec des peuples et des soldats qui proclamaient des constitutions à main armée : elle aurait pu se montrer moins inquiète, moins inexorable et plus habile en suspectant moins les intelligences.

Enfin ces dépêches, en donnant de grands éloges au peuple espagnol pour sa résistance à Napoléon, oublient que ce

peuple obéissait alors aux Cortès de Cadix, que le moine qui défendit héroïquement Saragosse se battait au nom de cette même constitution objet actuel de la réprobation des puissances continentales : il n'y avait de justement posé dans ces débats que la France.

Du reste, le fond des dépêches est vrai ; elles établissent clairement nos périls, à nous, populations limitrophes de l'Espagne. La seule menace que les alliés fassent entendre, c'est de retirer leurs représentants d'un pays avec lequel ils n'ont plus de relations politiques.

Quand devait la France retirer à son tour son ambassadeur ? Avant, avec ou après que les envoyés des autres cours auraient demandé leurs passeports ? Cette question ne pouvait être résolue que selon les circonstances, vu notre voisinage de l'Espagne. C'est précisément sur cette question que M. le vicomte de Montmorency rendit, assure-t-on, le portefeuille des affaires étrangères.

Chapitre XXIX

Notre correspondance avec M. de Villèle. – Lettres.

Il ne nous reste plus, pour faire connaître toutes les pièces du congrès de Vérone, qu'à donner notre correspondance avec M. de Villèle. Les lettres du ministre des finances, lucides, rapides, prévoyantes, pleines d'affaires, et bien informées, prouvent qu'il était fait pour la haute place qu'il occupait ; elles sont même plus vives, moins contenues et moins diplomatiques que les nôtres. On voit que le correspondant de Vérone, par la connivence naturelle de ses désirs, exagère l'envie que les souverains avaient de la guerre, excepté, comme nous l'avons dit, l'empereur de Russie. Nous cherchions à fixer les déterminations du président du conseil, car ses idées étaient moins arrêtées que les nôtres sur une entreprise à laquelle nous attachions le salut et l'honneur de la France. Nous n'étions pas ministre des affaires étrangères, il n'y avait pas la moindre apparence qu'on nous appelât à des fonctions dignement remplies par M. de Montmorency ; mais nous nous flattions, si nous faisions adopter notre plan à M. de Villèle, qu'une fois arrivé à Londres notre bonne position auprès de Georges IV et de M. Canning contribuerait à rendre l'exécution de ce plan plus facile.

« Vérone, ce 31 octobre 1822.

« Je vous remercie, mon cher ami, de votre petit mot du 23. La dépêche de M. de Montmorency vous portera à peu près aujourd'hui la conclusion de l'affaire d'Espagne dans le sens de vos instructions. Vous verrez les notes verbales. Ce soir nous aurons une conférence du congrès pour aviser au moyen de faire connaître à l'Europe les dispositions de l'alliance relativement à l'Espagne. La Russie est à merveille pour nous ; l'Autriche nous sert dans cette question, quoiqu'elle soit pour

le reste toute anglaise ; la Prusse suit l'Autriche. Le voeu très prononcé des puissances est pour la guerre avec l'Espagne. C'est à vous, mon cher ami, à voir si vous ne devez pas saisir une occasion, peut-être unique, de replacer la France au rang des puissances militaires, de réhabiliter la cocarde blanche dans une guerre courte, presque sans danger, vers laquelle l'opinion des royalistes et de l'armée vous pousse aujourd'hui fortement. Il ne s'agit pas de l'occupation de la Péninsule, mais d'un mouvement rapide qui remettrait le pouvoir aux véritables Espagnols et vous épargnerait les soucis de l'avenir. Les dernières dépêches de M. de Lagarde prouvent combien le succès serait facile. Toute l'Europe continentale serait pour vous, et l'Angleterre, si elle se fâchait, n'aurait pas même le temps de se jeter sur une colonie : quant aux chambres, un succès couvre tout. Sans doute, le commerce et les finances souffriront un moment, mais il y a des inconvénients à tout. Détruire un foyer de jacobinisme, rétablir un Bourbon sur le trône par les armes d'un Bourbon sont des résultats tels, qu'ils l'emportent sur des considérations d'une nature secondaire. Enfin, comment sortirons-nous de la position où nous nous trouvons, pour peu qu'elle se prolonge ? Pouvons-nous garder éternellement une armée d'observation au pied des Pyrénées ? Pouvons-nous, sans nous exposer aux sifflets et à la déconsidération de tous les partis, renvoyer un matin nos soldats dans leurs garnisons ? Dans les questions que vous m'aviez invité à vous poser pour en faire le fond des instructions, je vous avais déduit une partie de ces avantages de la guerre qui me frappent ici d'autant plus que je trouve l'Europe continentale prête à nous seconder de tous ses efforts. Vous connaissez ma modération politique et combien je suis éloigné des partis violents ; mais je dois, pour n'avoir rien à me reprocher, vous remettre sous les yeux ce côté de la question, qui n'est pas celui dont vous vous êtes le plus occupé. C'est à vous à peser les choses dans votre sagesse, et à moi à suivre la route que vous croirez devoir prendre.

« M. de Montmorency parle de nous quitter dans une huitaine de jours. Après son départ les affaires iront vite, car

elles ne sont pas compliquées, et les rois s'ennuient ici.

« Quant à moi, je suis très impatient d'apprendre que vous avez fait pour nos amis ce qu'il est si important que vous fassiez. S'il s'agissait de mes intérêts et non des vôtres, il y a longtemps que j'aurais cessé de vous importuner.

« Bonjour, mon cher ami, tout à vous pour la vie.

« Chateaubriand. »

« Vérone, ce 1er novembre 1822.

« Vous ne doutez pas, mon cher ami, de toute la part que je prends à la perte que vous venez de faire ; elle vient augmenter les difficultés du moment, en détournant tristement votre attention des affaires. Mais je connais la fermeté de votre esprit. Vous ne vous laisserez point ébranler par le bruit des diverses opinions, soit que vous vous déterminiez à la guerre ou à la paix. Une fois votre parti pris, vous suivrez franchement l'un ou l'autre système, sans en redouter les chances et sans vous en dissimuler les inconvénients. La crise des fonds sera courte. S'il y a guerre, un succès les relèvera ; s'il y a paix, ils remonteront également. Quant à moi, mon cher ami, je ne séparerai point ma destinée politique de la vôtre : laissez venir les revers, et vous verrez si je suis fidèle.

« M. de Montmorency part définitivement cette semaine. Je voudrais bien en faire autant, car je suis parfaitement inutile ici : nous tripotons misérablement, et je vous serai plus utile à Paris.

« Je vous embrasse, et tout à vous.

« Chateaubriand. »

« Dans la supposition de la guerre, ce que nous avons fait ici vous servira puissamment, sans que vous soyez engagé au delà de ce qui cesserait d'être cas d'absolue nécessité. »

« Vérone, ce 20 novembre 1822.

« Je vous ai écrit hier une petite lettre, mon cher ami, par le courrier anglais, je veux vous en écrire une un peu plus longue aujourd'hui. Nous avons signé hier au soir un procès-verbal que M. de Montmorency, qui part demain, vous portera. Je crois que vous serez content de cette espèce d'acte et qu'il aura l'approbation du roi ; il est tout entier en notre faveur.

Nous voilà parfaitement en sûreté contre la guerre, si elle doit éclater, en même temps que nous restons les maîtres de l'attendre et que rien dans les engagements de l'alliance ne nous oblige à la déclarer.

« Ne croyez pas, mon cher ami, qu'en vous parlant des avantages de cette guerre, dans le cas où nous serions forcés de la soutenir, je ne sente pas néanmoins les graves inconvénients qu'elle pourrait entraîner, surtout si elle n'était pas terminée dans une campagne. L'Angleterre se radoucit et paraît dans ce moment moins opposée aux intérêts de l'Europe continentale ; mais si nos flottes étaient longtemps en mouvement, et si des soldats russes se mettaient en marche, la double jalousie de nos voisins insulaires pourrait se réveiller. Vous avez donc bien raison de ne pas vous précipiter tête baissée dans des hostilités dont il faut bien calculer toutes les chances ; mais je crois que l'événement arrivé on ferait disparaître la plus grande partie des dangers, en adoptant un système de conduite dont je poserais ainsi les principales bases :

« 1° Déclarer par une proclamation, en entrant en Espagne, qu'on ne veut ni attaquer son indépendance, ni imposer des lois à la nation espagnole, ni lui dicter des formes de gouvernement, ni se mêler de sa politique intérieure, en quelque matière que ce soit.

« 2° Faire prendre la cocarde espagnole à nos soldats, occuper les villes et les villages au nom de Ferdinand, planter partout le pavillon espagnol à côté du drapeau blanc, ne parler jamais qu'au nom des autorités espagnoles qu'on rétablirait partout en avançant.

« 3° Marcher jusqu'à l'Ebre, s'y établir et ne le dépasser que dans le cas d'absolue nécessité. Fournir des armes et de l'argent aux Espagnols fidèles, les laisser terminer eux-mêmes la querelle, en se contentant de les appuyer dans certaines positions pour leur assurer la victoire.

« 4° Déclarer qu'on ne veut ni occuper l'Espagne ni lui faire payer les frais de la guerre ; offrir sans cesse la paix, et se retirer aussi promptement qu'on serait entré dès que les

circonstances le permettraient.

« Monseigneur le duc d'Angoulême devrait commander l'armée et avoir sous ses ordres un maréchal de France : le maréchal Macdonald est naturellement indiqué ; il jouit d'une réputation qui donnerait de la confiance aux soldats, et en même temps il n'est pas, comme d'autres maréchaux, odieux à la nation espagnole.

« Ces idées, mon cher ami, vous seront sans doute venues comme à moi. Un pareil plan, promptement et exactement exécuté, en rendant le secours de la Russie inutile, diminuerait la jalousie de l'Angleterre, que notre modération d'ambition et de principes achèverait de désarmer ; la guerre ne serait plus qu'une querelle de famille entre la France et l'Espagne, que la force et la bienveillance de la première aurait bientôt apaisée. Cette guerre aurait pour nous tous les avantages que je vous ai indiqués dans ma lettre du 31 octobre, sans parler de ce que nous pourrions faire pour notre commerce, de concert avec le gouvernement espagnol dans les colonies. Toutes ces considérations font que, sans désirer la guerre, je ne la crains pas, et qu'en approuvant tout ce que vous faites pour l'éviter je crois que, si vous y étiez forcé, elle consolerait le génie militaire de la France, effacerait chez nos soldats le souvenir de l'usurpation et serait sous ce rapport extrêmement favorable au trône légitime.

« M. de Montmorency vous dira où nous en sommes ici : ce qui nous restera à faire après son départ est peu de chose, et, selon toutes les probabilités, le congrès sera dissous le 10 ou le 15 du mois prochain. Espérons que ce congrès sera le dernier. Je suis bien aise d'y avoir assisté, parce que cela achève mes études politiques : j'ai appris à connaître bien des choses et bien des hommes dont je n'aurais pu jamais pénétrer le secret. J'ai vu avec une extrême satisfaction que la France donnera encore des lois à l'Europe quand elle sera bien conduite, en profitant des espérances que notre force renaissante commence à inspirer de toutes parts. Nous causerons à fond de tout cela, et j'ai pris des notes qui nous seront utiles.

« Il faut vous dire, mon cher ami, une chose qui ne vous fera aucune peine : vous avez été accusé ici, auprès de l'homme qui fait tout (ou plutôt de l'homme à qui on fait tout faire), d'une extrême modération. Je me suis trouvé enveloppé, comme votre ami, dans l'accusation ; on m'a donc traité froidement parce qu'on m'a soupçonné d'y regarder à deux fois avant de précipiter mon pays dans les chances d'une guerre qui pourrait devenir européenne, si elle venait se compliquer d'une guerre en Orient et de l'attaque des colonies espagnoles par les Anglais. Et puis, il arrive que je suis resté constitutionnel quand on ne veut plus de constitutions. Ceux qui nous proscrivaient comme des ultra, qui voulaient qu'on nous chassât de toutes les administrations pour y mettre les hommes des cent jours, sont aujourd'hui des ultra, et nous, nous sommes des libéraux, ou tout au moins des ventrus ou des ministériels : qu'y faire ? Prendre tout cela en patience et en pitié. Cependant, mes actions vont hausser après le départ de M. de Montmorency. J'aperçois déjà les symptômes d'une faveur à venir. Je réussirai surtout si vous m'écrivez et si on sait que je suis votre homme : car, tout en trouvant quelque chose à redire à votre prudence, on a la plus haute idée de votre capacité. En vous priant de m'écrire, dans votre intérêt et dans le mien, je ne vous engage pas à grand-chose, car à peine aurai-je le temps de recevoir une lettre de vous. Au reste, je dois vous dire, en finissant cette longue lettre que j'écris au courant de la plume, que l'Autriche et la Prusse ne sont nullement ardentes pour la guerre, et que si vous ne pensez pas que cette guerre doive être soutenue, il sera très facile de faire naître des obstacles de la part du cabinet de Vienne et de Berlin.

« Vos élections seront finies lorsque vous recevrez cette lettre. La crise des fonds vous aura sans doute fait perdre quelques voix ; mais il vous en restera toujours assez. N'oubliez pas MM. de Lalot, Bertin, Vitrolles, Bouville : tout cela doit être fait avant l'ouverture de la session. Souvenez-vous aussi de la pension de pair du petit Jumilhac, nouveau duc de Richelieu.

« Tout à vous, mon cher ami, et pour la vie,

« Chateaubriand »

« P. S. Cette lettre a retardé de vingt-quatre heures : on a retenu de Lalot et le jeune Fitz-James jusqu'à aujourd'hui 21, et M. de Montmorency ne part que demain 22. Je crains qu'il ne soit assez longtemps en route et que l'on ne veuille attendre ici des nouvelles de son arrivée, et votre réponse sur le parti que vous prendrez relativement aux notes ou dépêches à envoyer aux ambassadeurs en Espagne. Quelle que soit la résolution du conseil des Tuileries, les autres cabinets paraissent décidés à envoyer leurs notes, et à retirer leurs agents en Espagne si les notes ne produisent aucun effet. Mon opinion est que nous devons sacrifier beaucoup au maintien de l'alliance continentale, et je pense aussi contre ce qui paraît être votre opinion, que le rappel de notre ambassadeur ne serait pas la guerre ; mais c'est chose à examiner. Dans ce moment, par exemple, la Russie n'a point d'ambassadeur à Constantinople, et ce n'est pas la guerre ; on négocie : à plus forte raison, l'Espagne pourrait faire des réflexions si les ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse et de France se retiraient à la fois. Le roi, souverain juge et souverainement sage, décidera cette grande question. »

« Paris, le 28 novembre 1822.

« Mon cher Chateaubriand, j'ai reçu votre longue et bonne lettre du 20 ; recevez-en mes bien sincères remerciements. Nous attendons Montmorency après demain ou dimanche ; son retour me vient mal, car lundi est mon jour critique pour la liquidation des opérations faites sur nos rentes dans le mois ; je suis fâché de cette coïncidence mais nous allons faire ce que nous pourrons pour en supporter les inconvénients.

« Une autre chose fort grave nous arrive en même temps, c'est la débâcle de la régence d'Urgel et de l'armée de la foi : le baron d'Eroles a été battu par Mina, à l'entrée des gorges du côté de Talana, une partie de son monde l'a abandonné ; il s'est rejeté sur la Seu, déposant le long de nos frontières une immense quantité de femmes enfants, prêtres, moines et fugitifs. Tout a été accueilli par nos troupes, et il ne s'en est

suivi aucun désordre. D'Eroles a encore été chassé d'Urgel, dont la ville a été incendiée par Mina. Huit ou neuf cents royalistes déterminés se sont renfermés dans le fort avec des vivres et des munitions pour trois mois ; le reste, avec le baron d'Eroles, est en fuite vers Puycerda, d'où la régence s'est déjà retirée et où aura lieu probablement la dispersion, tant chez nous qu'en Espagne, du reste de l'armée de la foi. L'évêque d'Urgel est à Dax avec tout son clergé ; le Trappiste est à Toulouse : c'est une désolation sur toute cette frontière. On va pourvoir à l'entretien de tous ces réfugiés.

« Je vois, par ce que nous dit Montmorency et par ce que vous me marquez, que c'est sur nous que va rouler tout le poids de la détermination à l'égard de l'Espagne : je le veux bien, si on nous laisse les deux boules ; mais si on ne m'en donne qu'une, je ne puis être séduit par l'apparence de tant d'honneur ; tout est dans le contenu des notes que doivent remettre les ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche. Si leur envoi doit entraîner la rupture, il est clair que nous allons avoir immédiatement la guerre, ou un état qui lui serait tellement semblable que nous n'avons en réalité aucun choix à faire.

« Si elles sont conçues de manière à opérer un retour à la raison de la part de l'Espagne et à nous laisser la liberté d'agir selon les circonstances et les événements, nous n'avons qu'à suivre avec sagesse et fermeté la voie que le congrès aura ouverte, et on peut compter sur nous. Il faut donc attendre et voir pour se former une opinion. L'envoi d'une copie de ces notes aurait abrégé de trois ou quatre jours la délibération, et la débâcle de l'armée de la foi nous fait voir qu'abréger les délibérations est, assez ordinairement, beaucoup avancer les affaires.

« Quant au protocole, ou procès-verbal, relatif au casus foederis, s'il est ce qu'on nous a dit, c'est parfait, c'est tout ce que nous pouvions désirer, c'est de la part de nos alliés un acte de confiance pour la France que nous saurons justifier, et qui, malgré la défection de l'Angleterre, sera d'un grand poids pour contenir les révolutionnaires. Nous n'avons pas encore

reçu de réponse à la note passée à M. Canning ; aussitôt que j'en aurai, je vous l'expédierai.

« Je vous envoie les dernières dépêches venues de Madrid. Les Anglais auraient tort de nous blâmer dans les précautions que nous prenons contre les Espagnols ; ils sont encore plus vifs que nous sur ce chapitre quand il touche à leurs intérêts : ils sont en ce moment à obliger le gouverneur de Cuba à reconnaître leurs droits de commerce avec toutes les colonies espagnoles, sous peine de voir immédiatement attaqués et détruits tous les établissements maritimes de l'île de Cuba dont ils pourront se rendre maîtres.

« Je reçois dans l'instant l'avis que les Cortès ont expédié un M. Perreira avec des pleins pouvoirs pour reconnaître l'indépendance de leurs colonies ; il était à Rio-Janeiro à la fin de septembre, pour commencer son expédition par la rivière de la Plata. Je crains que le congrès n'ait eu tort de ne vouloir pas lier cette question à celle d'Espagne : il a fait beau jeu à l'Angleterre et aux révolutionnaires espagnols.

« Vous savez nos élections : c'est une merveille. Tout à l'intérieur va aussi parfaitement. J'aurai à la fin de l'année vingt-cinq millions de reste, toutes dépenses soldées. Pourquoi faut-il que ces malheureuses affaires extérieures viennent troubler une telle prospérité ?

« Adieu, mon cher, mille compliments affectueux à vos collègues. Ne m'oubliez pas auprès de de Serres. De coeur et pour la vie tout à vous,

« Joseph de Villèle. »

« Entièrement occupé de l'extérieur, je n'ai encore pu voir ce que nous pourrons pour nos amis. Après l'arrivée de Montmorency, nous verrons de faire ce qui sera possible. »

« Paris, ce 29 novembre, à midi.

« Le départ du courrier ayant été retardé, je peux joindre à l'envoi que je vous fais une nouvelle dépêche de M. de Lagarde, une nouvelle lettre que le roi m'a ordonné de lui écrire, enfin la dépêche que je reçois à l'instant de Marcellus.

« Le roi est très satisfait des résultats obtenus à Vérone, il en témoignera probablement sa satisfaction par quelque grâce

qu'il accordera à M. de Montmorency à son arrivée : je pense que ce sera le titre de duc.

« Nous n'avons pas encore de ses nouvelles : nous l'attendons demain ou dimanche. »

« Vérone, ce 28 novembre 1822.

« Je vais, mon cher ami, vous parler à coeur ouvert : je laisse à M. de Caraman, le plus ancien ambassadeur, à vous écrire la lettre officielle.

« Le gouvernement me paraît être dans la position la plus difficile, tout ce qu'on fait ici ne plaît à personne : la France a la main forcée, la Russie trouve qu'on ne va pas assez loin, l'Autriche n'a marché que pour ne pas rompre avec la Russie, la Prusse craint le moindre mouvement et l'Angleterre s'oppose à tout.

« Tandis que l'on croyait être parvenu à quelque chose à Vérone, les affaires se faisaient ailleurs : l'Angleterre concluait ses traités avec l'Espagne. Nous voyons maintenant clairement les causes des notes violentes du duc de Wellington et de la note qu'il nous a transmise tout à coup sur les colonies espagnoles. L'Angleterre se réservait par là le droit de nous dire, quand nous viendrions à apprendre les conventions de Madrid : « Je n'ai rien caché, j'en avais averti le congrès par ma note. » Vous verrez ci-jointe la réponse que j'ai faite à cette note ainsi que celle relative à la traite des nègres. Je crois y avoir bien établi vos principes : elles ont eu ici un grand succès. Maintenant qu'allez-vous faire ? Ouvrard, qui connaît parfaitement l'Espagne et l'Angleterre, prétend que celle-ci donne déjà deux cents millions pour ce qu'elle veut obtenir, et qu'elle en promet quatre cents autres. Votre dernière lettre et la dernière dépêche de M. de Lagarde semblent confirmer en partie ce que dit Ouvrard. Si telle est la position, les choses ont entièrement changé de face pour nous, et ce que vous porte M. de Montmorency n'est plus qu'une vieillerie inapplicable, car l'Angleterre aurait à présent des intérêts communs avec l'Espagne ; il serait possible qu'elle fût assez engagée pour être obligée de défendre des hommes à qui elle prête son argent et qui lui livrent en nantissement le Mexique et le Pérou.

Ce n'est donc plus d'une simple guerre avec l'Espagne qu'il s'agit, mais d'une guerre possible avec l'Angleterre.

« Je vois trois moyens pour sortir de là. Je vais vous les exposer et je les classerai ainsi : le moyen évasif, le moyen de la guerre, le moyen de la paix.

« 1° Le moyen évasif : quand M. de Montmorency sera arrivé et qu'il vous aura montré ce qu'il vous porte, vous pouvez répondre ici que le gouvernement français ne refuse point de faire la démarche collective auprès du cabinet de Madrid, mais que les choses ayant absolument changé de face et que l'Angleterre se trouvant maintenant derrière l'Espagne, la France ne peut prendre le parti qu'on lui propose avant de savoir si la Russie, l'Autriche et la Prusse veulent s'engager à soutenir la France dans une guerre contre l'Angleterre, en cas que celle-ci vînt à prendre fait et cause pour l'Espagne. L'Autriche et la Prusse reculeront à l'instant ; et vous serez dégagés. Mais que deviendrez-vous après cette évasion ? Pouvez-vous rester comme vous êtes, armés et immobiles ? Cela n'est pas possible. L'insolence de l'Espagne deviendra insupportable, et quand vous voudrez agir, vous aurez perdu l'appui de l'Europe.

« 2° Le moyen de la guerre : c'est un grand coup à jouer. Au lieu de vous amuser à envoyer des notes à Madrid, envahissez sur-le-champ l'Espagne, après avoir envoyé un ultimatum aux Cortès et leur avoir demandé réponse en vingt-quatre heures. Cinquante mille hommes, portés rapidement sur l'Ebre, font tomber tous les emprunts de l'Angleterre, arrêtent les traités pour les colonies, arrachent l'Amérique à l'Angleterre et l'Espagne à la révolution. L'Angleterre surprise n'aurait pas le temps d'agir ; le but de ses négociations serait manqué avant qu'elle pût vous déclarer la guerre, et ce but étant manqué peut-être ne voudrait-elle pas commencer une guerre infructueuse ; vous marcheriez sans l'Europe, et ce serait un immense avantage, et pourtant vous auriez l'Europe derrière vous. Mais il faudrait agir avec promptitude et vigueur et vous servir sans scrupule de tous les moyens. Dans ce cas, le plan d'Ouvrard vous serait très utile, et je n'hésiterais pas à

reconnaître la régence pour avoir une partie de l'Espagne pour moi. Une fois sur l'Ebre, vous pourriez vous-même négocier et traiter avec les Cortès, qui seraient sans doute retirées à Cadix, où nos flottes iraient les inquiéter. Vous pourriez même alors traiter avec l'Angleterre pour entrer en compte avec elle sur l'affaire des colonies, et vous pourriez lui offrir une part du marché afin qu'elle vous aidât à réduire les Cortès : nul doute qu'elle ne vînt à composition. Ce plan réussissant élèverait la France à un haut point de gloire et de prospérité, et peut-être est-il moins aventureux qu'il ne le semble.

« 3° Le moyen de la paix : il est bien simple ; c'est la retraite des ministres, ou du moins de toutes les personnes qui ont été employées directement ou indirectement dans les négociations avec les cours étrangères ; alors on rejettera toute la faute sur ceux qui se retireront. On dira aux alliés que rien de ce qui a été fait n'est valable, parce qu'on a outrepassé les ordres du roi. On détruirait, sinon sans faiblesse, du moins sans honte, l'armée d'observation ; on enverrait un nouvel ambassadeur en Espagne, et, ne songeant plus aux affaires extérieures, on ne s'occuperait que de l'intérieur de la France. Vous n'avez qu'à dire un mot, mon cher ami ; quant à moi, je suis prêt, et vous savez que j'ai toujours ma démission dans l'une de mes poches. Mais souvenez-vous bien qu'il faut prendre un parti et que vous ne pourrez pas rester comme vous êtes : les fonds dégringolant, le commerce terrifié, les esprits agités, les alliés voulant avoir des réponses et faire quelque chose, la Russie et l'Angleterre menaçant, vous obligent à une décision, sans quoi la machine s'écroulera et tombera sur vous. Prendrez-vous le parti de suivre le plan de Vérone, et enverrez-vous votre note à Madrid avec celle des alliés, cela vous donnera six semaines de répit ; au bout de ce temps, ce sera la paix ou la guerre : si c'est la paix, l'Angleterre achève ses négociations et elle s'empare de tout le commerce d'Amérique ; si c'est la guerre, c'est la guerre avec l'Angleterre, car elle aura eu le temps de conclure ses traités et il faudra bien qu'elle les soutienne. Vous vous retrouverez dans la même position, avec cette différence que l'argent anglais aura déjà créé des soldats aux Cortès.

L'Europe n'en sera pas mieux pour vous, car l'Autriche craint toute rupture avec l'Angleterre, et l'Autriche et la Prusse craignent également le succès de nos armées et le mouvement des troupes russes.

« J'écris tout ceci, mon cher ami, sans me relire. Ma lettre vous arrivera au milieu des délibérations du conseil ; peut-être y trouverez-vous quelque idée utile. J'aurais voulu mieux servir le roi ici ; mais en seconde ligne, on ne peut avoir que du zèle. Tout à vous sincèrement. Ecrivez-moi, et surtout dites-moi de revenir.

« Chateaubriand. »

« P. S. C'est Ouvrard qui vous porte cette lettre : lui et ses plans ont beaucoup plu ici ; il vaut la peine d'être écouté. Le duc de Wellington part après-demain ; le congrès se meurt : s'il était mort avant de naître, il nous aurait tirés d'un grand embarras.

« Ouvrard reste, et envoie un courrier, dont je profite pour vous faire passer cette lettre. Son plan plaît au prince de Metternich, qui hait les révolutions, et qui croit y voir un moyen de tuer celle d'Espagne. Le comte de Nesselrode trouve, de son côté, dans le plan d'Ouvrard de l'argent pour mener l'affaire. Ouvrard ne demande rien, et se contente de dire : « Reconnaissez la régence, et je me charge de tout. Mon emprunt a déjà porté un coup terrible aux emprunts des Cortès ; et l'Angleterre sent si bien le danger de mon plan pour elle, qu'elle est furieuse. » En effet, le duc de Wellington jette ici feu et flamme, et Gentz a conseillé à Ouvrard de ne pas se présenter chez le duc. Ouvrard va attendre qu'il soit parti ; et je ne serais pas étonné qu'il parvînt à faire adopter quelque chose de ses idées au prince de Metternich et à l'empereur Alexandre. Cependant M. de Metternich sera gêné à cause de l'Angleterre. Ouvrard dit qu'il se contenterait de la reconnaissance de la régence par la Russie pour accomplir son plan. Il dit aussi qu'il lui importe peu que la régence soit battue et en fuite, qu'il ne lui faut que son nom de régence et qu'avec son argent il saura bien la ressusciter. Quant à nous, il est bien évident que nous ne pouvons reconnaître la régence, que si

nous déclarons la guerre. J'ai fait à Ouvrard une objection frappante : je lui ai dit que si la Russie adoptait son plan, et qu'elle reconnût la régence tandis que la France resterait en paix, lui, Ouvrard, se trouverait gêné en France, et gênerait également le gouvernement ; car il est clair que les Cortès nous demanderaient pourquoi nous laissons un Français, agent d'une puissance en guerre avec elles, équiper, soudoyer, armer des sujets rebelles. À cela il répond que, s'il embarrasse le gouvernement, il agira de Bruxelles, ou de l'Angleterre même où il saura bien trouver ce qu'il lui faudra.

« Tout cela peut être chimérique ; mais, comme me le disait hier le prince de Metternich : « Ce n'est pas Ouvrard qui est fabuleux, ce sont les temps où nous vivons. »

« Paris, ce jeudi 5 décembre 1822.

« Mon cher Chateaubriand, je ne sais si vous pourrez lire mon griffonnage ; car je viens de passer la nuit blanche auprès d'un de mes enfants, malade depuis quinze jours, et j'ai les nerfs dans un tel état que j'ai à peine à tenir ma plume : aussi serai-je court, et pour vous et pour moi.

« Je vous remercie de votre excellente lettre, du 28 novembre, et de la réponse parfaite que vous avez opposée en notre nom sur l'indépendance des colonies. Ce n'est qu'en traitant ainsi les questions avec force, netteté et politique, qu'on peut cesser de rester enlacé dans les filets de ces insulaires marchands. Ils jouent maintenant un nouveau rôle à Madrid ; ils veulent s'y faire croire plus mal vus et plus maltraités que tous les autres, à cause de leur armement contre l'île de Cuba ; mais n'en croyez rien : ils tireront profit de leur expédition, et ensuite profit de l'état désespéré de la Péninsule, pour se faire payer plus cher les secours qu'ils consentiront à leur donner.

« Serait-il possible que les alliés fussent les dupes de cette politique, et qu'ils ne vissent pas combien ils la servent par l'envoi inopportun des notes qu'ils ont dressées pour le gouvernement de Madrid ?

« Nous envoyons un courrier pour essayer de leur faire sentir combien les choses sont changées depuis que ces notes

ont été rédigées. L'Angleterre s'est démasquée à Cuba, à Madrid et, en dernier lieu, au congrès, par la proposition relative aux colonies espagnoles, qu'elle n'a faite évidemment que pour s'autoriser, par la suite, de cette communication et reconnaître à son aise toutes les colonies qui voudront bien lui accorder des avantages commerciaux.

« La position est changée encore par la dispersion complète de l'armée de la foi et l'établissement sur nos frontières de l'armée de Mina, ce qui fait que l'envoi des notes, le départ des ambassadeurs de Madrid et le commencement des hostilités ne font qu'un seul et même fait accompli dans huit jours.

« Enfin, la position est changée par l'expérience faite sur nos fonds, notre commerce maritime, notre industrie ; par l'expérience de l'effet désastreux qu'aura sur eux une guerre qui, je dois vous le dire, en opposition avec les déclamations soldées de quelques journaux, est repoussée par l'opinion la plus saine et la plus générale, tandis qu'elle est désirée, et vivement désirée, nous en sommes sûrs, par les meneurs libéraux, qui ont l'habileté cette fois de laisser crier par leurs subalternes qu'ils ne la veulent pas.

« Voilà, mon ami, dans quelles circonstances nous sommes appelés à faire une note qui, en vérité, n'est plus de saison, qui, dans une affaire fort difficile et fort délicate à conduire, va nous engager de la manière la plus favorable à la résistance des libéraux espagnols, à l'opposition des libéraux français, au triomphe des libéraux de tous les pays.

« D'un autre côté, il serait affreux pour nous, et nous ne saurions nous y résoudre, de nous séparer de l'empereur de Russie, de l'Autriche et de la Prusse, pour imiter, qui ? la seule puissance dont nous avons tant de raisons de nous méfier : l'Angleterre.

« Voyez, mon cher, de faire tous vos efforts pour éviter un tel malheur ; car, n'en doutez pas, si on donne suite immédiate à ces notes, on compromet la cause que nous servons ; et j'ai plus d'une donnée pour pouvoir garantir qu'on ira contre le but qu'on se propose.

« Au contraire, si les alliés voulaient consentir à ce que la

mesure de retirer leurs ambassadeurs d'Espagne fût remise, pour le moment de l'exécution, à la décision de la réunion, à Paris, de leurs ambassadeurs et de notre ministre des affaires étrangères, nous contiendrions l'Espagne par la crainte de cette mesure, et nous en userions au moment opportun. Obtenez cela, dont je n'ai pas le temps de vous développer tous les avantages, mais que vous saurez bien faire valoir ; car ils sont évidents et immenses. Qu'on nous rende justice ; qu'on se pénètre bien de la conviction que nous sommes plus intéressés que personne à la destruction de la révolution d'Espagne ; qu'on se rappelle que nous n'avons reculé devant aucune des conséquences qu'amène la volonté franche de cette destruction, et qu'on ne nous impose pas des mesures qui vont directement contre le but qu'on se propose.

« Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, mon cher. Vous me disiez dans votre lettre que ceux dont l'opinion ne serait pas suivie dans une affaire aussi grave ne pourraient utilement la diriger ; je suis tout à fait de votre avis, et ai déjà prouvé que je savais me décider. Dieu veuille, pour mon pays et pour l'Europe, qu'on ne persiste pas dans une détermination que je déclare à l'avance, avec une entière conviction, compromettre le salut de la France elle-même.

« Adieu, mon cher Chateaubriand ; j'aurais voulu pouvoir entrer avec vous dans quelques détails ; vous y suppléerez ; qui mieux que vous le pourrait ? Compliments à vos collègues. De coeur, tout à vous,

« J. de Villèle. »

« Vérone, ce 3 décembre 1822.

« Voici vraisemblablement, mon cher ami, la dernière lettre que je vous écris de Vérone, à moins d'événements. Nous attendons votre courrier du 10 au 11, et je partirai immédiatement après son arrivée.

« Les affaires d'Italie sont finies, et aussi bien que possible pour la France, vu les circonstances. » L'évacuation du Piémont commencera le 1er janvier et sera complétée le 1er septembre ; on retirera quelques troupes de Naples, et on diminuera la contribution en argent. Il n'y aura point de

tribunal commun en Italie, et le prince de Carignan ne sera point exclu de la couronne : ainsi les intentions du roi sont remplies.

« Je vous ai écrit de longues lettres sur nos affaires d'Espagne ; mais au moment où je vous écris votre parti doit être pris. Ainsi en vous parlant encore de l'Espagne, je ne ferais que rabâcher.

« À présent, mon cher ami, encore un dernier mot sur vos intérêts particuliers : mon dévouement m'a acquis le droit de vous en parler. Je vais sans doute être obligé d'aller à Londres ; je ne serai pas à Paris pour prêcher la concorde et vous réunir des voix dans la chambre. Vous y aurez sans doute une grande majorité ; mais songez bien qu'une opposition royaliste contre un ministère royaliste, si faible qu'elle puisse être, est ce qu'il y a de plus déplorable, et qu'à la longue elle réussira. Vous pouvez tout finir, tout aplanir, en plaçant quelques hommes, et vous êtes ministre pour la vie. Quand j'insiste tant, mon cher ami, qu'ai-je en vue ? Vos intérêts et ceux de la France. Que pourrait-il m'arriver à moi ? De me retirer avec vous ; et vous savez par expérience que je fais bon marché des places. Si quelque malheur arrive, mon cher Villèle, vous vous souviendrez des conseils persévérants d'une amitié aussi sincère que désintéressée.

« Tout à vous,

« Chateaubriand. »

« Paris, le 10 décembre 1822, à quatre heures du soir.

« Mon cher Chateaubriand, M. Rotschild m'offre encore une occasion de vous écrire ; j'en profite au dernier moment, ne l'ayant pu plus tôt. L'armée de la foi a été refoulée en France par celle de Mina : environ 3 000 soldats royalistes passent en ce moment de Bourg-Madame à quelque autre point de la frontière, par lequel ils vont rentrer en Espagne. Mina n'avait pas plus de 6 à 7 000 hommes, qu'il a établis à Puicerda, où il ne pourra pas rester, car déjà les guérillas le tracassent sur ses derrières. Mais il résulte de ces événements, et il est avoué par tous les Espagnols que nous voyons, que jamais les royalistes espagnols, même alors que les autres gouvernements les

aideraient, ne pourraient faire la contre-révolution en Espagne sans le secours d'une armée étrangère ; il paraît aussi que la direction politique indiquée comme ralliement par la régence était trop exclusive pour réunir des masses suffisantes et sur tous les points de la Péninsule.

« Cette débâcle, la connaissance plus ou moins exacte des dispositions du congrès, la vivacité avec laquelle la guerre a été prêchée par nos petits journaux, tout s'est réuni depuis quelques jours pour gâter notre position. Si l'on veut pour cela nous traîner à la suite de l'inopportunité des notes du congrès, je crois qu'on aura tort. Je vous l'ai écrit, et j'espère que ce que votre bon esprit avait pressenti lui-même, vous l'avez fait valoir avec force auprès des souverains, lorsque vous aurez su qu'on l'adoptait ici comme règle de conduite.

« Adieu. Le courrier va partir. Mille compliments affectueux à vos collègues. De coeur et pour la vie, tout à vous.

« J. de Villèle. »

« À Madrid, les clubs furibondent, les Cortès se modèrent, les ex-ministres, le duc de l'Infantado même, sont en liberté. »

« Vérone, ce jeudi soir 12 décembre 1822.

« J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 3 de ce mois, vingt-quatre heures avant celle du 2 du mois passé. Aussitôt que la première m'est parvenue, j'ai couru chez le prince de Metternich, et j'ai eu ce matin avec lui une conversation de la dernière importance. L'empereur de Russie m'a aussi accordé une audience, et ce généreux prince m'a parlé plus d'une heure, avec un intérêt pour le roi et pour la France véritablement admirable. Le prince de Metternich est d'avis que j'aille moi-même rendre compte à Paris de ces conversations. J'avance donc, en conséquence, mon voyage de trois jours ; j'irai vite, et, sauf le retard au passage des montagnes, j'espère arriver du 18 au 20. En deux mots, les trois puissances ne retireront pas leurs notes et les feront partir pour Madrid, en nous accordant toutefois quelques jours pour agir avec elles, si nous le voulons. Mais elles conçoivent que le moment n'est peut-être pas opportun pour nous, et que nous pouvons désirer agir un peu plus tard après elles. Le

prince a saisi cette idée, que j'ai suggérée, et vous voyez quel parti vous en pouvez tirer. On peut faire partir une note en même temps que celle des alliés, note à la fois comminatoire et conciliatrice. Notre ambassadeur peut rester un moment après la retraite de ceux des alliés, annonçant son départ et la ferme résolution de la France de ne se séparer jamais de l'alliance continentale, mais en même temps montrant toute la sollicitude de la France pour le salut de l'Espagne, et la suppliant d'écouter la voix de la raison avant de se précipiter dans un abîme de malheurs. Il me semble, mon cher ami, que si l'on saisit bien cette idée, une nouvelle route peut s'ouvrir devant nous ; nous pouvons arracher à l'Angleterre un rôle qu'elle se propose de jouer, celui de médiateur ; et si nous sommes repoussés, la guerre est justifiée aux yeux de tout homme raisonnable. Je vous développerai tout ceci ; et j'espère qu'aucune détermination n'aura été prise avant mon arrivée à Paris. Demain, le prince de Metternich doit me lire la dépêche qu'il va adresser à M. Vincent. Je serais trop heureux, mon cher ami, si mes dernières paroles à Vérone n'étaient pas perdues pour le bonheur de notre pays.

« Tout à vous pour la vie.

« Chateaubriand. »

Ces lettres sont assez curieuses, historiquement parlant ; elles font connaître le caractère d'esprit des deux ministres dont l'union et la division ont le plus contribué à la prospérité et à la perte de la Restauration. M. de Villèle ne voyait guère que le présent ; nous n'étions guère occupé que de l'avenir. On trouve ici la première ébauche de notre plan pour l'entreprise d'Espagne, tel que nous l'avions à peu près tracé à Londres et envoyé à M. de Montmorency. Il est singulier que ce plan soit précisément celui que proposait au gouvernement actuel M. Thiers, un des hommes les plus remarquables que la révolution de 1830 ait produits : l'envie a devancé ses succès ; elle n'a fait que suivre les miens.

M. de Villèle dans sa dernière lettre est agité par la perturbation des fonds publics, par les négociations anglaises relatives à l'exploitation des colonies américaines, par les

idées de finances et de commerce, qui ne le quittent pas et qui l'empêchent, malgré la perspicacité de son esprit, de s'élever dans ce moment à de plus hautes considérations. Il est content de nos notes sur la traite des nègres et sur les colonies espagnoles, parce que nous y défendons des intérêts matériels ; mais il ne veut pas la guerre : il craint que si les dépêches des cours arrivent à Madrid, elles n'amènent immédiatement les hostilités ; il nous prie de remédier à ce mal : les dépêches étaient parties. Attaché à notre système, nous étions bien aise, à part nous, de l'expédition des documents, lesquels après tout ne nous engageaient à quoi que ce soit, et étaient même calculés exprès pour ne rien produire.

Il résulte aussi de cette correspondance que nous et M. de Villèle avions chacun une idée fixe : nous voulions la guerre, il voulait la paix ; nous attribuions à tous les alliés les sentiments particuliers d'Alexandre, afin d'accoutumer M. de Villèle à l'idée des hostilités. M. de Villèle magnifie, de son côté, les revers des royalistes espagnols, afin de calmer l'ardeur supposée du congrès à Vérone. Nous disons au président du conseil que le voeu très prononcé des puissances est pour la guerre, qu'il ne s'agit pas de l'occupation de la Péninsule, qu'il n'est question que d'un mouvement rapide ; nous montrons un succès facile, et pourtant nous savions que le congrès de Vérone ne voulait point la guerre ; nous craignions que notre mouvement ne se prolongeât bien au delà de l'Ebre ; nous pensions qu'il nous faudrait occuper longtemps l'Espagne, pour faire une bonne besogne, mais nous ne révélions pas tout, afin d'arriver à notre but, et nous nous disions secrètement : « Une fois la Bidassoa passée, il faudra bien que le président du conseil, actif, capable et décidé, aille de l'avant. »

M. de Villèle nous raconte ses succès dans l'intérieur, il calcule les millions que nous aurons de reste : « Pourquoi faut-il, s'écrie le grand financier, que ces malheureuses affaires viennent troubler une telle prospérité ? »

Dans une autre lettre, nous mandons à notre habile correspondant : « La France a la main forcée ; la Russie trouve

qu'on ne va pas assez loin ; l'Autriche n'a marché que pour ne pas rompre avec la Russie ; la Prusse craint le moindre mouvement, et l'Angleterre s'oppose à tout. »

M. de Villèle n'est apparemment frappé que de cette phrase : La France a la main forcée, sans faire attention à la phrase qui suit et qui contredit formellement notre assertion. Toujours obsédé de son idée de paix, il nous écrit : « Serait-il possible que les alliés fussent les dupes de cette politique (anglaise), et qu'ils ne vissent pas combien ils la servent par l'envoi inopportun des notes qu'ils ont dressées pour le gouvernement de Madrid ? »

M. de Montmorency était aussi pour la guerre ; mais il avait un but tout autre que le notre ; son opinion était même très ardente ; nous, nous laissions du doute sur notre détermination ; nous ne voulions pas nous rendre impossible ; nous redoutions qu'en nous découvrant trop, le président du conseil ne voulût plus nous écouter. Ayant pris à Vérone l'initiative sur la question des hostilités, ne fréquentant guère que l'empereur de Russie, le duc Matthieu devait de son côté représenter tous les princes transportés d'une fureur belliqueuse. Nous supposons qu'une de nos lettres et qu'une lettre de M. de Villèle, séparées des pièces officielles, fussent tombées dans des mains étrangères, ne se serait-on pas écrié : « Voyez ! M. de Villèle et M. de Chateaubriand disent, l'un qu'on ne lui laisse pas les deux boules, l'autre que nous avons la main forcée ? » Or, cela était d'une fausseté palpable, témoin les documents de Vérone, témoin notre dernière conversation avec M. de Metternich (on en parlera tout à l'heure), témoin enfin les machinations de l'alliance contre notre entreprise durant la périlleuse intervention dans la Péninsule. La résolution secrète de nous laisser là était bien décidée dans la majorité du congrès, ce qui n'empêchait pas les propos d'être tout farcis de par la Pâque-Dieu ! et de par la mort ! On craignait Alexandre, on l'endormait avec des discours : à entendre parler à voix haute ceux qui nous suppliaient à voix basse de prévenir la rupture, ils allaient mettre l'Espagne à sac. Et cependant, pour le répéter, tonte la

prétendue coercition se réduisit aux dépêches vagues des cabinets de Berlin, de Vienne et même de Pétersbourg, dans lesquelles ce qui domine est un désir immodéré de la paix.

M. de Villèle fut entraîné au combat, non par le continent, mais par la force même des choses. Lorsque le président du conseil, malgré sa sagesse, se vit engagé dans la guerre, il en dirigea merveilleusement les opérations financières, comme nous en conduisîmes avec quelque bonheur les opérations politiques. Les fonds montèrent au lieu de descendre : M. de Villèle s'en étonna ; il ignorait la puissance d'un peuple quand on agit dans le sens de l'instinct de ce peuple. Environné de gens de bourse, dont l'agiotage était dérangé par le bruit du canon, il s'effarouchait des cris du spéculateur en défaut : il avait la bonté de regarder comme des hommes d'expérience et de fait une troupe domestique de la Convention et de l'Empire, laquelle, changée en coulissiers, se troublait par la crainte de nos succès et se ranimait à l'espérance de nos revers. Que pouvait-on craindre des deux mondes du despotisme et de l'anarchie ? Le premier était paralysé depuis que la victoire ne lui agitait plus les bras ; le second avait senti son énergie arrêtée sous l'habit de chambellan, camisole de force que lui avait mise le premier.

Cependant M. de Villèle, si modéré, était lui-même déterminé quand on l'attaquait dans sa partie sensible. Tandis qu'il hésitait sur l'expédition d'outre-Pyrénées, il faisait partir pour Londres cette note. Il mit le marché à la main à l'Angleterre : l'Angleterre recula devant lui à propos d'un traité de commerce, comme elle recula devant nous au sujet de la guerre d'Espagne.

Copie de la note adressée au gouvernement anglais.

« Le soussigné, chargé d'affaires de France, a reçu de son gouvernement l'ordre exprès de présenter à son excellence le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté britannique les communications suivantes :

« Le gouvernement de Sa Majesté très chrétienne vient d'être informé que le 15 de ce mois le ministre espagnol a, dans une séance secrète des Cortès, demandé et obtenu

l'autorisation de conclure un traité de commerce avec l'Angleterre. On ajoute que pendant la discussion un orateur ministériel a présenté cette mesure comme un sacrifice au prix duquel on pourrait espérer des secours devenus indispensables.

« Le cabinet de Saint-James connaît parfaitement et il apprécie les motifs qui ont forcé la France à maintenir un corps d'observation sur les limites des provinces d'Espagne, qui sont en proie à l'anarchie et à la guerre civile. Ce cabinet n'ignore pas non plus les dangers auxquels la personne du roi d'Espagne et sa famille ont été récemment exposés.

« Sa Majesté britannique a envoyé M. le duc de Wellington au congrès de Vérone, où les souverains alliés sont en ce moment occupés à concerter les moyens les plus propres à mettre un terme aux calamités de l'Espagne.

« Dans de pareilles circonstances, une négociation séparée avec l'Angleterre aurait pour résultat infaillible de donner aux principes qui dirigent aujourd'hui le gouvernement espagnol un appui moral dont les conséquences sont faciles à apprécier.

« Le gouvernement français se refuse à croire que telles puissent être les intentions de Sa Majesté britannique. Il se flatte que les explications loyales que le ministère anglais lui donnera ne laisseront aucun doute sur l'état actuel des relations du cabinet de Saint-James avec le cabinet espagnol. Le gouvernement français attend ces explications avec confiance. Les ministres de Sa Majesté britannique reconnaîtront facilement que, dans la situation où se trouve la France vis-à-vis de l'Espagne, une décision immédiate de la France doit résulter de ces explications.

« De son côté, le gouvernement français sera toujours disposé à donner à ses alliés, par sa conduite et par les éclaircissements qu'ils pourraient désirer, la preuve de l'intention qu'il a constamment montrée de concourir au rétablissement de l'ordre dans la Péninsule, sans renoncer, s'il est possible, aux avantages de la paix dont jouit l'Europe. »

Chapitre XXX

M. Ouvrard. – Lettre du vicomte de Montmorency. – Nos rapports personnels avec l'empereur de Russie vont commencer.

Mais qu'était-ce que cette apparition de M. Ouvrard dont il est question dans notre lettre du 28 novembre ? Nous avions reçu de Milan, sous la date du 24 du même mois, le billet suivant de M. de Montmorency :

« Milan, ce 24 novembre 1822.

« Noble vicomte, je rencontre ici M. Ouvrard, qui me cause un peu d'étonnement et même des sentiments pénibles par les dernières nouvelles de la régence. Vous sentez que c'est dans les intérêts de celle-ci et de son emprunt qu'il voyage. Il a désiré une lettre pour un de nos plénipotentiaires, et je vous donne la préférence en vous priant de l'introduire auprès de vos collègues. Je l'engage à être le moins longtemps possible à Vérone, où l'on parlera trop de son arrivée, et à revenir le plus tôt possible. Dites à M. le prince de Metternich que je l'engage à l'écouter. Le tout est en bonnes mains, noble vicomte. Ecrivez encore par lui. Je suis fort content des nouvelles qu'il apporte des élections : cinq mauvaises. Que Dieu vous inspire ! Parlez de moi à vos collègues et à tout le congrès.

« Montmorency. »

M. Ouvrard arriva donc avec des plans pour renverser les Cortès au nom de la régence d'Urgel, sans avoir besoin d'aucune puissance. Ces plans, chimériques quant aux intérêts moraux, ne l'étaient pas quant aux intérêts matériels. Le banquier à imagination amusa M. de Metternich : l'idée de faire la guerre avec de l'argent et la seule régence d'Urgel, en mettant la France hors de cause, caressait le penchant du prince.

Maintenant, l'ordre chronologique des affaires nous conduit

à parler des rapports que l'empereur de Russie voulut bien avoir avec nous. Quel lieu habite-t-il aujourd'hui ? Son sépulcre. Le czar a disparu dans un coin inhabité de son empire : un nouveau coup de vent de la fortune nous a jeté dans une autre solitude ; nous sommes bien placé, au delà du monde passé, sur le peu de terre qui nous porte encore, pour retracer la vie d'un monarque dont il était si utile aux intérêts de la France de conserver à Vérone la fructueuse amitié. Après Bonaparte, Alexandre est la plus grande figure historique de la période napoléonienne.

Chapitre XXXI

Alexandre. – Abrégé de sa vie.

Alexandre Ier, Paulowitsch (fils de Paul), né le 23 décembre 1777, marié le 9 octobre 1793 (date funeste) à Louise-Marie-Auguste, depuis Elisabeth Alexiowna, princesse de Baden, passa son enfance sous la tutelle de Catherine II. Il fut élevé par Laharpe, Suisse, ou, si l'on veut, Français de Lausanne. Il parvint au trône le 24 mars 1801 : son père, Paul Ier, fut trouvé étranglé dans son lit. Paul était fou, mais ne manquait ni d'instruction, ni d'esprit, ni de générosité ; ces qualités, surtout la dernière, se retrouvèrent dans son fils aîné. Paul était ce comte du Nord reçu avec éclat à Versailles et à Chantilly, où les fêtes de leurs anciens maîtres ont cessé. La fin violente d'un autocrate était dans les moeurs russes, comme celle d'un sultan dans les moeurs turques : l'affranchissement sous le despotisme prend la forme de l'assassinat. Les vertus d'Alexandre ne permettent pas de penser qu'il fut instruit à fond de la conjuration. Une abdication était devenue nécessaire ; il crut à l'abdication, non à la mort ; son élévation à l'empire fut le résultat d'un meurtre, non d'un parricide.

Les premiers actes du règne d'Alexandre annoncèrent ce qu'il était : différents ukases diminuent les impôts, favorisent l'industrie, améliorent le système de douanes et de finances, permettent le commerce à la noblesse, font remise des amendes judiciaires, délivrent les individus détenus pour dettes, nomment des commissions pour adoucir le sort des exilés : on en trouva jusque dans la mer d'Archangel, tout cassés de misère et de vieillesse, et qui ne savaient plus pourquoi ni à quelle époque ils avaient été enchaînés dans les cloîtres d'un couvent glacé. Alexandre abolit la confiscation, régla l'administration de la justice, prononça des peines contre

les magistrats concussionnaires, exigea l'unanimité des juges dans la condamnation à mort, mit fin au tribunal secret qui connaissait exclusivement des crimes politiques, fonda et réorganisa sept universités, créa plus de deux mille écoles primaires, leva la censure pour les écrits, borna le pouvoir des gouverneurs de province, détruisit la servitude personnelle en Estonie, en Livonie, en Courlande, et la restreignit dans le reste de l'empire.

Il maintint d'abord la paix qu'il trouva rétablie entre la Russie et la France, après les campagnes de Suwarow et de Korsakow, sous Paul Ier. En 1802, il contracta une alliance, qui devint une amitié durable avec Frédéric-Guillaume III. Quand Napoléon, vainqueur de l'Autriche, abattit la Prusse, grand dans le combat, petit après la victoire, il répandit ces bulletins troupiers qui calomniaient une noble reine.

La paix de Tilsitt laissa au czar le loisir de jeter les fondements des institutions militaires de son empire. Forcé par les circonstances et peut-être entraîné par l'ambition de partager le monde avec un grand homme, Alexandre s'occupa à Tilsitt d'un traité secret en dix articles. Par ce traité, la Turquie européenne était dévolue à la Russie ainsi que les conquêtes que les armes moscovites pourraient faire en Asie. De son côté, Bonaparte devenait maître de l'Espagne et du Portugal, réunissait Rome et ses dépendances au royaume d'Italie, passait en Afrique, s'emparait de Tunis et d'Alger, possédait Malte, envahissait l'Egypte, ouvrant la Méditerranée aux seules voiles françaises, russes, espagnoles et italiennes.

Sincère comme homme, en ce qui concernait l'humanité, Alexandre était dissimulé comme demi-Grec en ce qui touchait à la politique : en même temps qu'il flattait Napoléon, qu'il déclarait la guerre aux Anglais et traitait l'attaque contre la flotte de Copenhague d'insigne brigandage, un de ses officiers allait à Londres rassurer le cabinet de Saint-James et lui témoigner son admiration. Aussi, quand les dix vaisseaux de guerre russes chargés du blocus de Lisbonne furent pris par les Anglais, l'amirauté les conserva et les rendit bientôt au czar. Bonaparte croyait s'être joué de ce prince à Erfurth et l'avoir

enivré d'éloges. Un général écrivait : « Nous venons de faire avaler un verre d'opium à l'empereur Alexandre, et pendant qu'il dormira nous irons nous occuper ailleurs. »

Un hangar avait été transformé en salle de spectacle ; deux fauteuils à bras étaient placés devant l'orchestre pour les deux potentats ; à gauche et à droite, des chaises garnies pour les monarques ; derrière, des banquettes pour les princes : Talma, roi de la scène, joua devant un parterre de rois. À ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Alexandre serra la main de son grand ami, s'inclina, et dit : « Je ne l'ai jamais mieux senti. »

Aux yeux de Bonaparte Alexandre était alors un niais ; il en faisait des risées avec ses chambellans et ses généraux ; il le méprisait parce qu'il le croyait sincère ; il l'admira quand il le crut fourbe. « C'est un Grec du Bas-Empire, disait-il, il faut s'en défier. » À Erfurth Napoléon affectait la fausseté effrontée d'un soldat vainqueur ; Alexandre dissimulait comme un prince vaincu : la ruse luttait contre le mensonge, la politique de l'Occident et la politique de l'Orient gardaient leurs caractères.

Le fils de Paul profita tantôt de son alliance, tantôt de ses guerres avec Bonaparte, pour réunir à la Russie la Finlande, la Géorgie, plusieurs districts de la Perse, la Bessarabie et le royaume de Pologne. En 1813 son armée étonna l'Allemagne par sa magnifique tenue ; en 1814 il entra dans Paris ; en 1815 il mit en marche une seconde armée de trois cent mille combattants, avec 2 000 pièces de canon attelées. Telle fut la puissance d'Alexandre, à qui Napoléon légua l'Europe.

Ce prince était aussi grand par l'âme que Napoléon l'était par le génie : ses paroles et ses actions ont un caractère de magnanimité qui manque à l'homme étonnant devant lequel il s'éclipsait. Dans sa proclamation de Varsovie, 22 février 1813, il disait : « Nous avons jugé convenable d'instruire l'Europe de nos projets ; c'est aux peuples comme aux rois que nous rappelons leurs devoirs et leurs intérêts...

«... Profitant de nos victoires, nous tendons une main secourable aux peuples opprimés. Le moment est venu : jamais occasion ne se montra plus belle à la malheureuse

Allemagne ; notre ennemi fuit ; il étonne par son effroi les nations accoutumées à n'être étonnées que de son orgueil et de sa barbarie... Ce sont nos bienfaits et non les limites de notre empire que nous voulons étendre jusqu'aux nations les plus reculées. Le sort de la Guadiana et du Vésuve a été fixé sur les bords du Borysthène ; c'est de là que l'Espagne recouvrera la liberté, qu'elle défend avec héroïsme dans un siècle de faiblesse et de lâcheté.

« Nous adressons aux peuples, par ce manifeste, ce que nous avons chargé nos envoyés de dire aux rois...

« Il faut que la Germanie rappelle son courage... Si le Nord imite le sublime exemple qu'offrent les Castillans, le deuil du monde est fini... Si après tout cela une nation égarée puisait dans des événements si extraordinaires quelques sentiments généreux : si elle jetait ses yeux baignés de larmes sur le bonheur dont elle a joui sous ses rois, nous lui tendrions une main secourable. L'Europe, sur le point de devenir la proie d'un monstre, recouvrerait à la fois son indépendance et sa tranquillité. Puisse enfin de ce colosse sanglant qui menaçait le continent de sa criminelle éternité ne rester qu'un long souvenir d'horreur et de pitié ! »

Dans une autre proclamation, en date de Kalisch, 25 mars 1813, Alexandre appelait aux armes les peuples de l'Allemagne et leur promettait, au nom des souverains, des constitutions propres à fixer leur indépendance. Les jeunes générations germaniques entendirent cette voix dans leurs retraites studieuses ; leurs professeurs devinrent leurs capitaines ; elles quittèrent Homère et prirent l'épée.

Peu après la campagne de France, la plus savante et la plus admirable de toutes les campagnes de Napoléon, les maires de Paris vinrent au quartier général des Russes pour régler une capitulation ; Alexandre leur dit : « Votre empereur, qui était mon allié, est venu jusque dans le coeur de mes Etats y apporter des maux dont les traces dureront longtemps ; une juste défense m'a amené jusqu’ici. Je suis loin de vouloir rendre à la France les maux que j'en ai reçus. Je suis juste et je sais que ce n'est pas le tort des Français. Les Français sont

mes amis, et je viens leur prouver que je veux leur rendre le bien pour le mal. Napoléon est mon seul ennemi. Je promets ma protection spéciale à la ville de Paris ; je protégerai, je conserverai tous les établissements publics ; je n'y ferai séjourner que des troupes d'élite ; je conserverai votre garde nationale, qui est composée de l'élite de vos citoyens. C'est à vous d'assurer votre bonheur à venir ; il faut vous donner un gouvernement qui vous procure le repos et qui le procure à l'Europe. C'est à vous à émettre votre voeu : vous me trouverez toujours prêt à seconder vos efforts. »

Paroles qui furent accomplies ponctuellement. Le 31 mars 1814 des armées innombrables occupaient la France, et les boutiques fermées se rouvrirent dans Paris ; six mois après, toutes ces troupes ennemies repassèrent nos frontières sans emporter un écu, tirer un coup de fusil, verser une goutte de sang depuis la rentrée des Bourbons. L'ancienne France se trouve agrandie sur quelques-unes de ses frontières ; on partage avec elle les vaisseaux et les magasins d'Anvers ; on lui rend trois cent mille prisonniers dispersés dans les pays où les avait laissés la défaite ou la victoire. Après vingt-cinq années de combats, le bruit des armes cesse d'un bout de l'Europe à l'autre ; Alexandre s'en va, nous laissant les chefs-d'oeuvre conquis et la liberté déposée dans la charte, liberté que nous dûmes autant à ses lumières qu'à son influence. Chef des deux autorités suprêmes, doublement autocrate par l'épée et par la religion, lui seul, de tous les souverains de l'Europe, avait compris qu'à l'âge de civilisation auquel la France était arrivée elle ne pouvait être gouvernée qu'en vertu d'une constitution libre.

Alexandre avait quelque chose de calme et de triste : on le voyait se promener dans Paris, à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe ; ses regards presque attendris se promenaient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui : on eût dit qu'il se trouvait un barbare au milieu de nous, ainsi qu'un Romain se sentait honteux dans Athènes. Peut-être aussi pensait-il que ces mêmes Français avaient paru dans sa

capitale incendiée ; qu'à leur tour ses soldats étaient maîtres de ce Paris où il aurait pu retrouver quelques-unes des torches éteintes par qui fut Moscou affranchi et consumé. Cette destinée, cette fortune changeante, cette misère commune des peuples et des rois devaient profondément frapper un esprit aussi religieux que le sien.

Alexandre ne se considérait que comme un instrument de la Providence, et ne s'attribuait rien. Madame de Staël le complimentant sur le bonheur que ses sujets, privés d'une constitution, avaient d'être gouvernés par lui, il lui lit cette réponse si connue : « Je ne suis qu'un accident heureux. »

Un jeune homme, dans les rues de Paris, lui témoignait son admiration de l'affabilité avec laquelle il accueillait les moindres citoyens ; il lui répliqua : « Est-ce que les souverains ne sont pas faits pour cela ? » Il ne voulut point habiter le château des Tuileries, se souvenant que Bonaparte s'était plu dans les palais de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Regardant la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, il dit : « Si j'étais élevé si haut, je craindrais que la tête ne me tournât. »

Comme il parcourait le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix : « À quoi, dit-il en riant, ce salon servait-il à Bonaparte ? »

Le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, Alexandre se cacha derrière une croisée, sans aucune marque de distinction, pour voir passer le cortège.

Il avait quelquefois les manières élégamment affectueuses : visitant une maison de fous, il demanda à une femme si le nombre des folles par amour était considérable : « Jusqu'à présent il ne l'est pas, répondit-elle ; mais il est à craindre qu'il n'augmente, à dater du moment de l'entrée de votre Majesté à Paris. »

Un grand dignitaire de Napoléon disait au czar : « Il y a longtemps, sire, que votre arrivée était attendue et désirée ici. — Je serais venu plus tôt, répondit-il ; n'accusez de mon retard que la valeur française. » Il est certain qu'en passant le Rhin il avait regretté de ne pouvoir se retirer en paix au milieu de sa

famille.

À l'Hôtel des Invalides il trouva les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz : ils étaient silencieux et sombres ; on n'entendait que le bruit de leurs jambes de bois dans leurs cours désertes et leur église dénudée. Alexandre s'attendrit à ce bruit des braves : il ordonna qu'on leur ramenât douze canons russes.

On lui proposait de changer le nom du pont d'Austerlitz : « Non, dit-il, il suffit que j'aie passé sur ce pont avec mon armée. »

Ce fut Alexandre qui eut l'idée du sacrifice à la place Louis XV. Un autel fut dressé où l'avait été un échafaud. Sept prêtres moscovites célébrèrent l'office, et les troupes étrangères, au retour d'une revue, défilèrent devant l'autel. Le Te Deum fut chanté sur un de ces beaux airs de l'ancienne musique grecque. Les soldats et les souverains mirent genou en terre pour recevoir la bénédiction. La pensée du spectateur français se reportait à 1793 et à 1794, quand les boeufs refusaient de passer sur ces pavés que leur rendait odieux l'odeur du sang. Quelle main avait conduit à la fête des expiations ces Tartares, dont quelques-uns habitaient les tentes de peaux de brebis, au pied de la grande muraille de la Chine ? Ce sont là des spectacles que ne verront plus les faibles générations qui suivront mon siècle.

Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte : sur la fin de son règne il rendit son joug si pesant, que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit au moment de son accomplissement quelque chose d'une délivrance. L'élite des esprits se trouve d'accord à cette époque dans le jugement terrible qu'ils ont porté de Napoléon : les La Fayette, les Lanjuinais, les Camille Jordan, les Ducis, les Lemercier, les Chénier, les Benjamin Constant, debout au milieu de la foule rampante, osèrent mépriser la victoire et protester contre la tyrannie. Qui ne se souvient de leurs paroles vengeresses ou de leurs écrits brûlants ? Courir sus à toute vie indépendante, se faire une joie de déshonorer les caractères, de violenter les

moeurs particulières autant que les libertés publiques ; et les oppositions généreuses qui s'élevaient contre ces énormités seraient déclarées calomnieuses et blasphématrices ! Si le succès était réputé l'innocence ; si, débauchant jusqu'à la postérité, il la chargeait de ses chaînes ; si, esclave future engendrée d'un passé esclave, cette postérité subornée devenait la complice de quiconque aurait triomphé, où serait le droit, où serait le prix des sacrifices ? Le bien et le mal n'étant plus que relatifs, toute moralité s'effacerait des actions humaines.

« Fiers défenseurs de la monarchie, dit Benjamin Constant dans L'Esprit de Conquête, supporterez-vous que l'oriflamme de saint Louis soit remplacé par un étendard sanglant de crimes et dépouillé de succès ? Et vous qui désiriez une république, que dites-vous d'un maître qui a trompé vos espérances et flétri les lauriers dont l'ombrage voilait vos dissensions civiles et faisait admirer jusqu'à vos erreurs ? »

Le reste de cet ouvrage est encore plus accusateur et plus énergique. Il est certain que la postérité n'est pas aussi équitable dans ses arrêts qu'on le dit : il y a des passions, des engouements, des erreurs de distance, comme il y a des passions, des engouements, des erreurs de proximité. Quand la postérité admire sans restrictions, elle est toute scandalisée que les contemporains de l'homme admiré n'eussent pas de cet homme l'idée qu'elle en a. Cela s'explique pourtant : on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes ; on ne voit plus couler le sang et les larmes. La gloire faite avec du malheur reste, et l'on n'a pas senti ce malheur. Les choses qui blessaient dans le grand personnage sont passées ; ses infirmités sont mortes avec sa partie mortelle ; il ne lui survit que sa renommée impérissable.

Alexandre passa de France en Angleterre : il ne vit pas sans quelque jalousie les arsenaux de la Grande-Bretagne, la Tour de Londres, qui peut armer un peuple entier, Woolwich, où les canons verdâtres tapissent la terre de leur pelouse. À Oxford, le prince régent, promu à la dignité doctorale, reçut docteurs, en costume exigé, Alexandre et le roi de Prusse. L'orateur

prononça un discours latin ; des étudiants déclamèrent des morceaux de poésie sur l'incendie de Moscou et sur la chute de Napoléon : représentation d'un autre âge au milieu des plus grands événements de l'âge moderne.

Le czar se rendit à Vienne pour le congrès, au commencement de l'année 1815 ; il avait alors plusieurs sujets de plainte contre le souverain nouveau possesseur de la couronne de saint Louis. Louis XVIII venait de refuser, sous prétexte de religion et par quelque motif offensant, le mariage du duc de Berry avec la soeur d'Alexandre, mariage qui eût changé le cours des choses et le sort de la légitimité : cette sorte d'éloignement et d'inimitié inexplicable avait offensé un prince généreux. Bientôt il eut connaissance du projet d'une triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, alliance évidemment dirigée contre l'ambition présumée du cabinet de Pétersbourg. La Benardière, attaché à l'ambassade française de Vienne, s'étant revenu placer au près de M. de Caulincourt, fit un rapport sur les griefs que la France avait contre la famille légitime. Alexandre, déjà blessé, choqué d'ailleurs de la retraite précipitée de Louis XVIII sans que celui-ci eût essayé de se défendre, fut frappé du rapport de La Benardière, et tout à coup il demanda aux alliés s'il ne serait pas bon de donner le duc d'Orléans pour roi à la France, quand on aurait une dernière fois vaincu Napoléon. Cette proposition jeta le congrès dans le plus grand étonnement ; elle manqua son effet par l'opposition de lord Clancarthy, lequel déclara n'avoir aucun pouvoir pour décider une question aussi grave. Une dépêche de Vienne, sous le numéro 25 ou 27, rendit compte à Louis XVIII de cette surprenante affaire, qui prouve qu'à la seconde restauration, pas plus qu'à la première, les alliés ne prétendaient rétablir la légitimité[1309]. Malgré cette disposition particulière d'Alexandre, il restait fidèle aux engagements généraux qu'il avait pris : il apprit à Vienne, le 3 mars, à deux heures de l'après-midi, le débarquement de Napoléon ; le même jour, à cinq heures du soir, une estafette porte à Pétersbourg l'ordre de faire partir la garde. Les troupes qui se retiraient s'arrêtent ; leur longue ligne fait volte-face, et

huit cent mille ennemis tournent le visage vers la France : il avait suffi de la chaleur des ailes de la renommée de Marengo et d'Austerlitz pour faire éclore des armées dans cette France, qui n'est qu'un grand nid de soldats.

Le duc de Wellington avait ordre d'attendre l'arrivée des Russes ; Bonaparte ne lui en laissa pas le temps : Waterloo est un nom qu'on ne peut passer sous silence.

Nous étions pendant les cent jours avec le roi : le 18 juin 1815, vers midi, nous sortîmes de Gand par la porte de Bruxelles ; nous allâmes seul nous promener sur le grand chemin : nous avions emporté les Commentaires de César, et nous cheminions lentement plongé dans la lecture. Nous étions déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque nous crûmes ouïr un roulement sourd. Nous nous arrêtâmes, nous regardâmes le ciel assez chargé de nuées, délibérant en nous-même si nous continuerions d'aller en avant, ou si nous nous rapprocherions de Gand, dans la crainte d'un orage. Nous prêtâmes l'oreille ; nous n'entendîmes plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs et le son d'une horloge de village : nous poursuivîmes notre route. Nous n'avions pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux : quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses, tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans notre esprit l'idée d'un combat. Nous nous trouvions devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon ; nous traversâmes le chemin, et nous nous appuyâmes debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud s'étant levé nous apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille encore sans nom, dont nous écoutions les échos au pied d'un peuplier et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo !

Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées, nous aurions été moins ému si nous eussions été dans la mêlée : le péril, le feu, la cohue de la mort ne nous

auraient pas laissé le temps de méditer ; mais seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de nous, le poids des réflexions nous accablait. Quel était ce combat ? Etait-il définitif ? Napoléon était-il là en personne ? Le monde, comme la robe du Christ, était-il jeté au sort ? Succès ou revers de l'une et l'autre armée, quelle serait la conséquence de l'événement pour les peuples, liberté ou esclavage ? Mais quel sang coulait ? Chaque bruit parvenu à notre oreille n'était-il pas le dernier soupir d'un Français ? Etait-ce un nouveau Crécy, un nouveau Poitiers, un nouveau d'Azincourt, dont allaient jouir les plus implacables ennemis de la France ? S'ils triomphaient, notre gloire n'était-elle pas perdue ? Si Napoléon l'emportait, que devenait notre liberté ? Bien qu'un succès de Napoléon nous ouvrît un exil éternel, la patrie l'emportait en ce moment dans notre coeur ; nos voeux étaient pour l'oppresseur de la France, s'il devait, en sauvant notre honneur, nous arracher à la domination étrangère.

Wellington triomphait-il ? La légitimité rentrerait donc dans Paris derrière ces uniformes rouges qui venaient de reteindre leur pourpre au sang des Français ? La royauté aurait donc pour carrosses de son sacre les chariots d'ambulance remplis de nos grenadiers mutilés ? Que sera-ce qu'une restauration accomplie sous de tels auspices ? Ce n'est là qu'une bien petite partie des idées qui nous tourmentaient. Chaque coup de canon nous donnait une secousse et doublait le battement de notre coeur. À quelques lieues d'une catastrophe immense, nous ne la voyions pas ; nous ne pouvions toucher le vaste monument funèbre croissant de minute en minute à Waterloo, comme du rivage de Boulacq au bord du Nil, nous tendions inutilement les mains vers les Pyramides.

Aucun voyageur ne paraissait : quelques femmes dans les champs, sarclant paisiblement des sillons de légumes, n'avaient pas l'air d'entendre le bruit que nous écoutions. Mais voici venir un courrier : nous quittons le pied de l'arbre et nous nous plaçons au milieu de la chaussée ; le courrier s'arrête : nous l'interrogeons : il appartenait au duc de Berry et venait

d'Alost. Il nous dit : « Bonaparte est entré hier (17 juin) dans Bruxelles après un combat sanglant. La bataille a du recommencer aujourd'hui (18 juin) ; on croit à la défaite définitive des alliés et l'ordre de la retraite est donné. » Le courrier continua sa route.

Nous le suivîmes en nous hâtant. Nous fûmes dépassé par la voiture d'un négociant qui fuyait en poste avec sa famille : il confirma le récit du courrier.

Le 19 juin, la vérité fut connue. Les Français avaient obtenu d'abord des succès à l'aile gauche ; bientôt la chance tourna : Blucher, survenu avec des troupes fraîches, isola du reste de nos troupes, déjà rompues, les carrés de la garde impériale. Autour de cette phalange immobile, le débordement des fuyards entraîne tout, parmi des flots de poussière, de fumée ardente et de mitraille, dans des ténèbres sillonnées de fusées à la congrève, au milieu des rugissements de trois cents pièces d'artillerie et du galop précipité de vingt-cinq mille chevaux : c'était comme le sommaire final de toutes les batailles de l'empire. Deux fois les Français ont crié : Victoire ! Deux fois leurs cris sont étouffés sous la pression des colonnes ennemies. Le feu de nos lignes s'éteint ; les cartouches sont épuisées ; quelques grenadiers blessés, au milieu de quarante mille morts, de cent mille boulets sanglants, refroidis et conglobés à leurs pieds, restent debout appuyés sur leur mousquet, baïonnette brisée, canon sans charge. Non loin d'eux, l'homme des batailles, assis à l'écart, écoutait, l'oeil fixe, le dernier coup de canon qu'il devait entendre de sa vie.

Cette catastrophe, qui fit mourir l'empire, ramena le czar à Paris : il ne trouva plus la même faveur. On avait cru voir dans la première invasion des alliés une délivrance ; on ne vit plus dans la seconde qu'une conquête : comme cette seconde invasion n'apporta pas une liberté et imposa des charges énormes, le joug de l'étranger fut senti dans toute sa pesanteur. Ce n'étaient plus les Russes qui dominaient à Paris, c'étaient les Prussiens ; ceux-ci avaient des humiliations à venger et des défaites à cacher dans l'insolence de la victoire. Un camp anglais était établi au bois de Boulogne, et les

Français avaient sous les yeux, comme oppresseurs, les deux nations qui leur sont le plus antipathiques. La France en 1814 s'était trouvée délivrée du soldat ennemi en moins de six mois ; elle se voyait maintenant occupée pour cinq années ; elle perdait Landau en Alsace, Sarrelouis en Lorraine, Philippeville, Mariembourg dans le Hainaut, Versoix dans le pays de Gex ; elle consentait à la démolition de Huningue et à rendre à la Savoie et aux Pays-Bas le territoire que nous avait assuré le traité de Paris de 1814. Elle livrait pour cinq ans seize forteresses sur la frontière, s'obligeant à y entretenir une armée d'occupation de cent quatre-vingt mille hommes. Une indemnité de cinq cents millions fut stipulée, et douze millions quarante mille francs de rentes furent créées pour l'extinction des dettes particulières contractées hors de notre territoire actuel. En ajoutant à ces sacrifices la perte causée par le passage et le séjour des troupes étrangères, on estime que chacun des cent jours a coûté à la France trente millions ; total des cent jours : trois milliards, frais d'une marche de Bonaparte.

Les objets d'art nous furent ravis. Il fallait voir la double consternation de Paris quand, d'une part, le duc de Richelieu vint présenter aux chambres les funestes traités avec une voix à demi étouffée, et quand les chambres votèrent en silence ces traités. Le même sentiment patriotique éclata lorsque les étrangers enlevèrent les manuscrits des archives publiques et dépouillèrent la galerie du Louvre : Canova lui-même indiquait les chefs-d'oeuvre appartenant à l'Italie : la victoire reprenait ce qu'avait pris la victoire.

Tout cela n'était point la faute d'Alexandre ; mais l'opinion ne fait point de distinction d'individus quand elle est aigrie. Lui-même, blessé de la légèreté d'un peuple pour la liberté duquel il avait tant fait, ne regardait plus les Français que comme une nation brave, mais mobile, sans raison et sans reconnaissance : en 1814, elle avait paru ravie d'être délivrée de Bonaparte ; en 1815, elle l'avait repris et secondé : le sénat, les généraux qui avaient décrété et applaudi la déchéance de Napoléon, l'avaient rétabli, et lui avaient donné une armée.

Alexandre n'était pas plus content de la famille restaurée : un roi s'enfuyant sans essayer de se défendre ne lui semblait pas propre à régner et le faisait trembler pour l'avenir. Aussi, froidement accueilli, ne conservant plus ses premières sympathies et l'enchantement d'une première victoire, Alexandre vécut à part, dans les idées mystiques qui commençaient à le dominer.

Il fut d'abord sans croyances, et commença par être athée, puis il devint déiste ; du déisme il passa à la religion grecque avec un penchant pour la religion catholique, dont les jésuites, et surtout le père Grivel, l'avaient entretenu. Il resta flottant : comme il cherchait de bonne foi et que son imagination était exaltée dans les choses pures, il dériva vers l'illuminisme des sectes allemandes : madame de Krudner exerça pendant quelque temps un véritable ascendant sur lui.

Toutefois, les nouvelles circonstances des affaires et les nouvelles dispositions d'Alexandre ne lui ôtèrent rien de sa générosité. Dès son arrivée à Paris, le 11 juillet, trois jours après le retour de Louis XVIII, il fit cesser des actes de vandalisme commencés et arrêta la destruction des ponts d'Austerlitz et d'Iéna. « Le droit de représailles, dit-il, m'a toujours été odieux. » Il ne voulut pas que la division de ses troupes, arrivée sous les ordres du général Barclay de Tolly, consommât les dernières ressources des habitants, et il la nourrit des approvisionnements de ses magasins. Il passa dans la plaine de Vertus la fameuse revue du 10 septembre 1815, à laquelle assistèrent le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche : l’alliance y prit le nom de sainte.

Au congrès d'Aix-la-Chapelle, il consentit à abréger l'occupation de la France, s'opposa de nouveau aux violences de ses alliés et remit au duc de Richelieu cette carte où était tracée la ligne qui séparait de notre sol les provinces à démembrer de la France.

En retournant en Russie, il voyageait comme à son ordinaire, presque sans suite ; il s'arrêta pour entendre la messe dans une église de campagne. Après la messe, il s'approcha du prêtre, et lui baisa la main, selon l'usage des Grecs ; le pauvre

prêtre, selon un autre usage, le baisa au front sans le connaître ; seulement le parfum des cheveux de l'étranger l'étonna : voilà tout ce qu'il sut jamais de l'empereur.

Alexandre avait défendu les réjouissances : le synode et le conseil d'Etat voulurent lui conférer le surnom de béni ; il le refusa : « Je ne puis, dit-il, me permettre d'accepter et de porter ce surnom ; je démentirais mes propres principes en donnant à mes fidèles sujets un exemple si contraire aux sentiments de modération que je m'efforce de leur inspirer. Que mon peuple me bénisse ainsi que je le bénis ! Que la Russie soit heureuse, et qu'avec elle et moi soit toujours la bénédiction de Dieu. »

Le czar ne fut point frappé de la beauté de la France ; il la trouva laide, et il avait raison, car il ne la vit ni assise au bord de la Méditerranée, ni couchée parmi ses pamprées entre les Pyrénées et la Loire. Il rentra dans le palais d'hiver de Pétersbourg, qu'il orna de tableaux achetés à La Malmaison à la mort de Joséphine. Un jour, en Italie, se promenant avec nous le long de l'Adige, il nous lit la description de la ville de Pierre le Grand : « Le soir, en été, nous dit-il, elle est éclairée d'un crépuscule qui ne ressemble ni à la lumière du jour ni à celle de la lune. Vous verriez à Pétersbourg les plantes de la Syrie et les costumes de l'Orient à la clarté du pôle. La Newa, bleue comme le Rhône à Genève, passe entre des quais de granit rose, et elle est couverte des vaisseaux de toutes les nations. »

Vers la fin de notre dernière conversation avec Alexandre, à Vérone, la mélancolie, à laquelle il était sujet, le gagna : il se tut ; nous gardâmes le silence. Lorsqu'il nous prit la main et nous la serra en nous quittant, nous nous sentîmes ému, comme si quelque chose nous eût dit que nous ne le reverrions plus ; que dans trois ans nous le chercherions en vain, lui, encore si jeune, si fort, si beau, nous, si peu fait pour lui survivre. Son dégoût des affaires et des hommes publics s'augmenta quand nous fûmes jeté hors du ministère ; et il mourut dix-huit mois après notre chute. Nous lui avions annoncé notre destitution ; il nous répondit par cette lettre :

« L'estime que vous m'avez inspirée, monsieur le vicomte, était indépendante de la place dont vous exerciez les fonctions. Cette estime, vos principes et vos talents vous la concilieront dans quelque situation que vous vous trouviez. Je me plais donc à vous en réitérer les témoignages, et je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez dans votre lettre. Un glorieux souvenir se rattache à l'époque de votre ministère. La bonne cause vous doit une juste reconnaissance. Peut-être même devra-t-elle de nouveaux services à cet esprit de loyauté et de sagesse qui vous distingue, et qui, planant au-dessus des considérations personnelles, ne connaît que l'intérêt du bien et du repos publics. Ce rôle est digne de vous. Vous saurez le remplir ; et c'est dans cette confiance que je vous offre, monsieur le vicomte, la nouvelle expression des sentiments distingués autant que sincères, sur lesquels je vous invite à toujours compter de ma part.

« Alexandre. »

« Peterhoff, le 24 juillet 1824.

La résidence favorite de l'autocrate solitaire était Czarskoé-Selo ; il y vivait séparé du monde, faisant de longues excursions dans un parc de deux ou trois lieues d'étendue : on ne voyait dans ce parc que des sentinelles. À la retraite, la musique des gardes jouait sous les fenêtres du czar des airs mélancoliques.

L'impératrice Elisabeth, de son côté, passait ses jours dans un profond isolement ; elle n'avait auprès d'elle qu'une dame d'honneur et ne recevait personne à Czarskoé-Selo. Elle était mince, avait le teint et les traits délicats : une langueur était répandue sur son langage et ses manières ; son sourire était triste, sa voix douce ; en la regardant, on voyait qu'elle allait mourir. Elle errait le soir, à cheval, au pas, dans les plus sombres allées du parc, accompagnée de sa dame d'honneur et d'un écuyer ; elle évitait de se promener le matin, de peur de gêner l'empereur.

Alexandre avait eu des faiblesses ; de ces faiblesses variables sortit un attachement qui dura près de onze années. Un aide de camp de l'empereur, de confident intime devint

rival préféré. Ces misères, dont sont semées les vies obscures comme les vies glorieuses, firent du prince choisi un collègue de notre ambassade à Rome, et de la princesse volage une hermitaine de notre Vallée aux Loups : la princesse, encore belle, porta le deuil d'Alexandre sous des arbres qui n'étaient plus à nous et que nous avions plantés au jour de nos illusions évanouies comme les siennes. Une fille avait été le fruit d'une liaison tenue longtemps secrète. Alexandre chérissait d'autant plus cette enfant naturelle, qu'il n'avait point d'enfants légitimes. Elevée à Paris, revenue à Pétersbourg, elle touchait à sa seizième année ; prête à se marier sous les yeux de son père, elle manqua tout à coup à l'autel : quand les parures de noces, commandées en France, arrivèrent, la jeune fiancée n'existait plus. Alexandre apprit cette mort à la parade ; il pâlit et dit : « Je reçois ma punition. »

Comme l'empereur était bon, il lui avait fallu une excuse pour se justifier à lui-même l'abandon dans lequel il avait laissé l'impératrice : il s'était figuré qu'elle ne l'aimait pas, que, froide et insensible, elle était incapable d'affection ; que les erreurs de son mari ne la rendaient point malheureuse : la supposant sans amour, il la supposait sans souffrance et sans jalousie.

Il n'en était point ainsi : Elisabeth aimait passionnément Alexandre ; timide et réservée, elle n'avait point osé faire entendre de plainte ; elle ressemblait à l'Hermengarde de Manzoni ; elle disait comme elle : « Heureuses les femmes qui ont pu couvrir leur front du bandeau sacré avant d'avoir arrêté leurs yeux sur le front d'un homme ! Tu étais à moi ; je me taisais dans la sécurité de mon bonheur ; mes chastes lèvres n'auraient jamais osé s'ouvrir pour te révéler toute l'ivresse de mon coeur. »

Averti par son heure, jam moriente die, par l'infidélité de la femme dont il avait désiré mieux, par le coup qui l'avait atteint en frappant l'enfant d'une tendresse illégitime, Alexandre se rapprocha de l'impératrice. Lorsqu'il s'aperçut qu'il était chéri d'elle, ses remords s'accrurent : il l'avait revue en 1814 à Carlsruhe ; elle le rejoignit à Vienne la même année.

La religion vint achever en lui l'ouvrage des jours qui sans cesse détrompent ; mais la vie d'Elisabeth commença rapidement à décliner au moment qu'elle commença d'être heureuse. Elle aimait alors l'empereur de tout le bonheur qu'il lui rapportait et de toute la gloire qu'il avait acquise : elle, qui n'était plus mère, le suivait à la tombe d'une fille regrettée et elle priait avec lui. Alexandre était préoccupé de sa fin ; on le surprenait la nuit agenouillé dans les cimetières. Quand il partait pour quelque voyage, il avait coutume de dire : « Tous les ans on se hâte de terminer ses affaires avec moi, comme si l'on ne devait plus me revoir. » Il répétait souvent : « Je mourrai au coin d'un bois, dans un fossé, au bord d'un chemin, et l'on n'y pensera plus. »

Lorsqu'il sortit de sa capitale pour n'y plus rentrer vivant, les eaux de la Newa, refoulées par la mer, furent au moment d'engloutir Pétersbourg : retiré dans les combles de son palais, Alexandre contemplait avec consternation ces désastres. La croix d'un cimetière, déracinée par les vagues, se vint placer en face du château, sous les yeux de la famille impériale : on prit ce Calvaire mouvant pour un présage funeste. Au moment de quitter Pétersbourg, le czar s'attendrit outre mesure en embrassant ses parents : parvenu à quelque distance, il fit arrêter sa voiture, et regarda la ville où il était né.

Cependant Elisabeth ne voulait point se séparer de son mari, ni s'exiler sous son ciel naturel, le doux ciel de l'Italie : avec le souverain de son coeur elle alla, réconciliée à l'existence, implorer la vie dans le climat de la fausse Grèce. Elle voyageait pleine de sa joie présente et elle avait au sein la mort que ses infélicités passées y avaient mise. Elle traversa les déserts menteurs, jadis embellis pour Catherine de villages simulés et de hameaux sans bergers ; mais tout était habité pour Elisabeth ; elle voyait partout Alexandre.

Des bruits des complots militaires qui le menaçaient étaient parvenus jusqu'à l'empereur : de jeunes officiers avaient puisé dans ses propres sentiments l'amour de la liberté : auteur du mal ou du bien que l'on tournait contre sa puissance, il s'éloignait pour se donner à ses compassions accoutumées et

pour n'être pas obligé d'agir avec trop de sévérité. En même temps ses idées le tourmentaient ; il ne savait s'il ne devait pas se mettre à la tête des réformes : il entendait le siècle marcher dans les steppes de la Russie et la Crèce l'appeler d'une voix plaintive. Mais, cherchant la volonté de Dieu sans la démêler, il craignait de s'engager dans une fausse route, de favoriser ces innovations qui déjà avaient fait tant de victimes et si peu d'heureux.

Il laissa sa femme à Taganrog, visita le Don, projeta le voyage d'Astrackhan, parcourut la côte méridionale de la Crimée, ayant l'air d'errer à l'aventure. Une fièvre causée par un froid humide la contraignit de s'arrêter dans une habitation du comte Woronzoff : se trouvant plus mal, il ordonna de la transporter à Taganrog. On croit qu'il y acquit la preuve de la conspiration ourdie contre sa vie et qui bientôt mit en danger celle de son frère. Il se contenta de dire : « Quel mal leur ai-je fait ? » Il se mourait, on a parlé de poison, de médecin suspect : rien n'est certain. L'impératrice expirante était à quelques pas de son mari visité des afflictions, sans pouvoir le voir. La maladie ne dura que onze jours. Alexandre rendit l'esprit le 13 décembre 1825. Près de retourner à Dieu, il commanda de lever les stores de ses fenêtres, et dit : « Quelle belle journée ! » et ne parla plus. L'impératrice écrivit à Pétersbourg : « Notre ange est au ciel, j'ai l'espoir de me réunir bientôt à lui. » Espérance qui ne fut réalisée que parce que toutes les autres avaient été déçues.

Trois jours après, quand les peuples se présentèrent à Taganrog, pour baiser la main du cadavre, ils ne virent point le front de leur souverain : le visage du prince était couvert d'un voile.

Quelques personnes ont cru qu'Alexandre, vers la fin de sa vie, s'était fait catholique. Son avènement au trône lui enleva son père ; sa descente du trône pensa renverser son empire. Après tant de bruit et de gloire, il ne resta de lui que son cercueil et la bière de sa femme ; coffres scellés et silencieux passant dans les bois éclairés de torches de pin, et accompagnés d'une horde de ces Baskirs qui campèrent dans

la cour du Louvre.

Là se termina l'affaire entre Alexandre et Napoléon, disparus l'un et l'autre dans un désert. Napoléon avait déjà pris son vol : aigle, on lui avait donné un rocher, à la pointe duquel il demeura au soleil jusqu'à son départ : on l'apercevait de toute la terre.

L'impératrice mère, rassurée par une première lettre de Taganrog, faisait chanter un Te Deum dans les églises de Pétersbourg ; le peuple y priait, car Alexandre était adoré. Le Te Deum n'était pas fini, qu'un second courrier apporta au grand-duc Nicolas la nouvelle de sa mort. Nicolas, sorti pour recevoir le courrier, rentra dans l'église, où tout le monde fut frappé de l'altération de son visage. Il n'osa parler ; il ne dit qu'un mot au métropolitain : l'évêque s'avança vers l'impératrice mère, portant dans ses mains une croix couverte d'un voile noir. La mère comprit son malheur, et tomba sans connaissance au verset du Te Deum interrompu : In te, Domine, speravi...

Quelles qu'aient été les hautes qualités du czar, en dernier résultat il a été funeste à son empire : il le mit trop en contact avec l'Europe de l'occident ; il y sema des germes de civilisation qu'il voulut ensuite étouffer. Tiraillées en sens contraire, les populations ne surent ce qu'on leur demandait, ce qu'on voulait d'elles, pensée ou abrutissement, obéissance passive ou obéissance légale, mouvement ou immobilité. Alexandre franc Tartare retenant ses peuples dans la barbarie, Alexandre prince éclairé les menant par degrés aux lumières, eût mieux servi son pays. Il était trop fort pour employer le despotisme, trop faible pour établir la liberté : son hésitation ne créa point l'affranchissement national, mais elle enfanta l'indépendance individuelle, laquelle à son tour, au lieu de libérateurs, ne produisit que des assassins.

Chapitre XXXII

Changement de dispositions. – Reprise de la narration. – Alexandre : conversation avec lui.

Nous trouvons maintenant à peine le courage de représenter, causant avec nous, celui que nous venons de descendre muet dans le Saint-Denis des czars. Que lui font les congrès et les royaumes d'ici-bas ? La grandeur de la tombe rapetisse tout : la mort et la vie sont deux choses d'un ordre si différent qu'après avoir parlé de la première, on croit, en retournant à la seconde, retourner aux puérilités de l'enfance.

M. de Montmorency étant parti, notre rôle, fort court, augmenta d'importance : nous estimons pourtant ces heures, car elles nous ont donné la bienveillance la plus illustre de notre carrière politique, bienveillance qui ne s'est jamais démentie.

On avait mis l'empereur de Russie en garde contre nous ; on lui avait dit que s'il nous voyait nous exercerions sur lui une séduction à laquelle il lui serait difficile de résister. Nous lui avions été présenté à Paris ; il nous prenait alors pour un ultra, et comme il était libéral, nous ne lui convenions que sous le rapport religieux. Nous le retrouvions à Vérone : il était devenu ultra ; nous étant demeuré libéral, la même difficulté de rapport se rencontrait en sens contraire. Au congrès, il nous avait traité poliment, mais d'une manière réservée. Nous l'apercevions souvent dans ses promenades : nous savions trop bien vivre pour le reconnaître ; nous attendions qu'il nous eût fait un signe ou jeté en passant une parole. Une fois il nous accosta, et remontant tous les deux le cours de l'Adige, il parla de Pétersbourg, afin d'éviter de parler de politique. Quoique M. de Montmorency nous fût peu favorable, il agit envers nous (nous l'avons dit) selon l'impulsion de son sang et de sa vertu :

en prenant congé de l'empereur, il l'invita à moins s'effrayer de notre personne. La comtesse Tolstoy, qu'Alexandre voyait assez souvent, nous avait ménagé, sans succès, quelques rendez-vous avec lui : il était un peu sourd ; nous n'aimons pas à parler haut, et notre indifférence pour les princes est si grande, que nous ne nous étions pas même douté de la froideur de l'homme dont tout le monde mendiait un regard.

M. de Montmorency ayant quitté Vérone, Alexandre nous envoya chercher : nous ne nous fumes pas plus tôt vus face à face un quart d'heure, que nous nous plûmes. Nous nous associons trop familièrement, nous le savons, à ce puissant de la terre, mais c'est une sorte de familiarité d'âmes : les âmes sont égales entre elles ; cela n'ôte rien au respect. L'empereur éprouva la surprise que nous avons remarquée souvent sur le visage des personnes qui nous avaient seulement connu sur un portrait de fantaisie. Préoccupé de la guerre d'Espagne, n'y voyant d'obstacle dangereux que la jalousie britannique, nous nous efforçâmes de gagner un peu Alexandre afin de l'opposer aux malignités du cabinet de Londres.

Dans nos diverses conversations, nous lui parlâmes de tout, et il écouta tout sans se souvenir de ce qu'il était. Nous lui témoignâmes notre opposition aux traités de Vienne ; il ne pensa pas devoir s'expliquer, il se contenta de nous répondre : « Vous vous trouviez mieux du traité de Paris. »

À propos de la Pologne, nous osâmes lui en représenter le démembrement comme la conséquence d'une des plus grandes lâchetés de l'ancienne France. Nous lui dîmes que l'iniquité de ce démembrement pèserait à jamais sur la Russie, la Prusse et l'Autriche, et qu'Alexandre achèverait de se rendre immortel en le réparant. Le czar eut la patience de nous entendre, lorsque nous ajoutâmes qu'un petit pays très mal gouverné et pour lequel Rousseau avait en vain fabriqué un projet de constitution, n'avait pu être un danger pour les Etats voisins ; que les Polonais seraient toujours tentés de se révolter, non par un esprit révolutionnaire, mais parce qu'il est dans la nature humaine qu'une nation veuille conserver son nom et refuse de perdre son indépendance.

Nous n'oubliâmes pas notre chère Athènes ; nous avons plaidé longtemps sa cause en public et à la chambre des pairs, et quand le czar mourut, nous ne craignîmes pas de nous adresser à Nicolas et à Constantin.

Il se passait dans Alexandre des conflits de nature et de position : né pour être à la tête du progrès de la société, il souffrait d'être obligé de repousser les Grecs, ses coreligionnaires, et de désavouer des peuples dont il était le protecteur. Mais, en aimant les libertés, il avait cru que l'Europe demandait sa protection contre des principes destructeurs ; il était d'autant plus frappé de la puissance de ces principes qu'ils venaient de soulever Naples, le Piémont, l'Espagne, et que dans son armée se manifestaient des symptômes de la fièvre de France.

Ainsi, ce prince, après avoir donné une constitution aux Polonais, en suspendit le mouvement ; après nous avoir fait octroyer la charte, il en vit avec anxiété les développements ; après avoir désiré l'indépendance de la Grèce, il désapprouva l'insurrection de 1820 : il n'aperçut dans la révolution des Hellènes qu'un ordre émané du comité directeur de Paris. Aux congrès de Troppau, de Laybach, de Vérone, il s'imagina défendre la civilisation contre l'anarchie, comme il l'avait sauvée du despotisme de Napoléon.

Nous touchâmes la réunion de l'Eglise grecque et latine : Alexandre y inclinait ; mais il ne se croyait pas assez fort pour la tenter ; il désirait faire le voyage de Rome, et il restait à la frontière de l'Italie : plus timide que César, il ne franchit pas le torrent sacré, à cause des interprétations qu'on n'eût pas manqué de donner à son voyage. Ces combats intérieurs ne se passaient pas sans syndérèse : dans les idées religieuses dont était dominé l'autocrate, il ne savait s'il n'obéissait point à la volonté cachée de Dieu, ou s'il ne cédait point à quelque suggestion inférieure qui faisait de lui un renégat et un sacrilège.

Chapitre XXXIII

M. de Metternich s'ouvre à nous sur la crainte que lui inspirait la guerre d'Espagne. – Dernière conversation avec l'empereur de Russie.

Lorsque l'on sut à Vérone notre croissante faveur auprès du czar, les manières changèrent : on nous rechercha avec autant d'empressement que l'on nous avait évité. M. de Metternich surtout se montra fort gracieux ; et, dans une conversation, il s'ouvrit à nous sur la crainte que lui inspirait la guerre d'Espagne, sur l'ardeur qu'Alexandre montrait pour cette guerre, et principalement sur le projet qu'avait le prince de mettre ses soldats en mouvement si jamais ils nous devenaient nécessaires. Il nous pria de prêcher la paix au puissant voisin de l'Autriche : nous lui répondîmes que nous ne lui avions jamais prêché la guerre, ce qui était vrai, parce que nous croyions que la France n'avait besoin de personne ; que nous n'étions pas ministre ; que nous ne pourrions avoir que notre opinion particulière, laquelle on ne consulterait pas. « Au surplus, ajoutâmes-nous, M. de Villèle est loin d'être déterminé à une prise d'armes ; ses dernières lettres montrent la peine qu'il ressent de l'envoi des lettres ostensibles à Madrid. Il pense que ces dépêches peuvent lui forcer la main, et l'obliger à retirer l'ambassadeur de France plus tôt qu'il ne l'eût voulu. »

Nous assurâmes M. de Metternich que nous ferions part de cela à Sa Majesté impériale dans la dernière audience qu'elle voulait bien nous accorder. M. de Metternich nous remercia, et parut désirer connaître le résultat de cette conversation.

Nous nous rendîmes au palais Canossa. Nous dîmes à l'empereur ce que nous avions promis de lui dire. Il nous répondit :

« La France fera ce qu'elle voudra. M. de Montmorency m'a

demandé quel parti je prendrais au cas que la guerre vînt à éclater entre la France et l'Espagne, et à se compliquer d'accidents malheureux pour la première. Je lui ai dit que mon épée était au service de la France ; si la France n'en veut plus ou peut s'en passer, cela la regarde : je ne prétends influer en rien sur ses démarches ; mais vous, monsieur le vicomte de Chateaubriand, que pensez-vous sur cette question ? »

Nous répliquâmes : « Sire, je pense que la France doit le plus vite possible remonter par elle-même au rang d'où l'ont fait descendre les traités de Vienne. Quand elle aura repris sa dignité, elle deviendra une alliée plus utile et plus honorable pour Votre Majesté. »

Nous ne savons si l'empereur nous comprit ; mais il sourit noblement à la réponse par laquelle nous refusions ses secours et demandions la guerre. Il fit une pose ; puis, répondant à sa pensée, il nous dit : « Je suis bien aise que vous soyez venu à Vérone, afin de rendre témoignage à la vérité. Auriez-vous cru, comme le disent nos ennemis, que l'alliance est un mot qui ne sert qu'à couvrir des ambitions ? Cela peut-être eût été vrai dans l'ancien état des choses ; mais il s'agit bien aujourd'hui de quelques intérêts particuliers, quand le monde civilisé est en péril.

« Il ne peut plus y avoir de politique anglaise, française, russe, prussienne, autrichienne ; il n'y a plus qu'une politique générale, qui doit, pour le salut de tous, être admise en commun par les peuples et par les rois. C'est à moi à me montrer le premier convaincu des principes sur lesquels j'ai fondé l'alliance. Une occasion s'est présentée : le soulèvement de la Grèce. Rien, sans doute, ne paraissait être plus dans mes intérêts, dans ceux de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une guerre religieuse contre la Turquie ; mais j'ai cru remarquer dans les troubles du Péloponnèse le signe révolutionnaire. Dès lors, je me suis abstenu. Que n'a-t-on point fait pour rompre l'alliance ? On a cherché tour à tour à me donner des préventions et à blesser mon amour-propre ; on m'a outragé ouvertement. On me connaissait bien mal si on a cru que mes principes ne tenaient qu'à des vanités ou

pouvaient céder à des ressentiments. Non, je ne me séparerai jamais des monarques auxquels je suis uni. Il doit être permis aux rois d'avoir des alliances publiques pour se défendre contre les sociétés secrètes. Qu'est-ce qui pourrait me tenter ? Qu'ai-je besoin d'accroître mon empire ? La Providence n'a pas mis à mes ordres huit cent mille soldats pour satisfaire mon ambition, mais pour protéger la religion, la morale et la justice, et pour faire régner ces principes d'ordre sur lesquels repose la société humaine. »

On ne peut presque plus ajouter foi à ce qu'un auteur raconte ; chacun invente ou brode des faits. Nous avons du moins le faible mérite de la probité de l'écrivain : L'Itinéraire de Paris à Jérusalem sert aujourd'hui de guide aux voyageurs ; après trente ans, quelques-uns des personnages les plus obscurs dont nous avons cité les noms se retrouvent. L'arabe Abougosh, des montagnes de Judée, vient de nous faire passer une lettre par un pèlerin.

Ce que nous révélons de nos conversations avec l'empereur de Russie est de la même exactitude. Dans notre discours à la chambre des députés, en 1823, nous citâmes une partie des paroles d'Alexandre. Les avions-nous imaginées ? Non : il nous a toujours été impossible de mêler le roman à la vérité ; en voici une preuve nouvelle. L'empereur de Russie nous écrivit au sujet des conversations de Vérone ; il nous remercia de notre discours ; il soutient seulement dans sa lettre que ses paroles retenues fidèlement par nous exprimaient l'opinion de toute l'alliance. Nous en demandons pardon à la mémoire de ce grand souverain : c'est nous dont le souvenir avait été le plus fidèle.

Nous osons dire qu'Alexandre est devenu notre ami, si des princes ont des affections et s'il peut y avoir amitié entre des hommes que d'aussi grandes distances séparent. Ce fut par Alexandre que nous combattîmes le mauvais vouloir de l'Autriche, lorsqu'en suscitant Naples elle pensa produire une catastrophe à Madrid ; ce fut lui qui retint l'Angleterre. Il nous fit adresser les lettres les plus flatteuses, et déclara qu'il signerait les yeux fermés tout ce que nous voudrions lui

envoyer. Une estafette nous apporta le cordon de Saint-André aussitôt que la délivrance de Ferdinand fut connue.

Lors de la destitution qui nous frappa, nous aurions pu nous retirer en Russie, où nous attendaient les honneurs et la fortune ; mais nous ne cherchons point ce dont nous n'avons aucun souci. Alexandre est le seul prince pour qui nous ayons jamais éprouvé un sincère attachement. Et les autres souverains ? C'est une nécessité de l'éducation des peuples non encore achevée ; nécessité à laquelle nous nous soumettons, respectueux et fidèle, coûte qui coûte : n'est-ce pas assez ?

Chapitre XXXIV

Entretien avec le prince de Metternich. – Billet de l'archi-chancelier d'Autriche. – Lettre à M. de Montmorency. – Nous quittons Vérone.

Du palais Canossa, nous nous acheminâmes vers Casa-Castellani. Nous instruisîmes M. de Metternich de nos bons propos et des paroles d'Alexandre, en en retranchant toutefois la partie relative à la politique générale du monde : cela ne faisait rien à l'archichancelier d'Autriche, et il nous aurait pris pour deux songe-creux. Il parut, ou fit semblant d'être content de ce que nous avions dit au czar touchant la répugnance de M. de Villèle pour l'expédition militaire. Soit que le prince n'eût pas aperçu le fond de notre pensée, soit qu'il fût conduit malgré lui à mettre au jour le fond de la sienne, il nous montra de nouveau son opposition à la guerre ; il nous conjura de partir, afin d'appuyer M. de Villèle et de combattre l'ardeur de M. de Montmorency. Nous répliquâmes qu'arrivé à Paris nous nous rendrions à Londres, mais que nous instruirions M. de Villèle des idées dans lesquelles nous l'avions laissé lui, M. de Metternich ; de sorte que si les alliés le voulaient, ils avaient encore le temps d'envoyer des courriers à Madrid pour suspendre la présentation des lettres ostensibles. Nous nous retirâmes, ajoutant que nous eussions désiré mettre nos derniers respects aux pieds de Sa Majesté l'empereur d'Autriche. Nous reçûmes bientôt ce billet :

« Vérone, ce 12 décembre 1822.

« Je viens, monsieur le vicomte, de porter à l'empereur l'expression de vos regrets de quitter Vérone sans avoir pu prendre congé de lui. Sa Majesté impériale m'a chargé de vous dire qu'elle attache trop de valeur à votre retour à Paris pour avoir pu songer à vous arrêter ici.

« Je serai charmé de voir votre excellence avant son départ, et je le désirerais surtout pour lui donner connaissance de mon expédition à M. de Vincent. Je ne dispose cependant d'aucun moment dans ma matinée de demain, laquelle se passera en audience près des souverains et en travail avec l'empereur, mon maître. Si votre excellence voulait me faire l'honneur de venir dîner chez moi, nous passerions ainsi le temps nécessaire pour nous parler. Si elle était décidée à ne pas rester à Vérone jusqu'à la soirée, je tâcherai de disposer du petit intervalle entre une heure et demie et deux heures.

« Je la prie de me donner des ordres et de recevoir l'assurance de ma considération très distinguée.

« Metternich. »

Nous nous conformâmes au désir du prince ; nous allâmes le trouver le 12 au matin ; il nous donna connaissance d'une dépêche qu'il écrivait au baron Vincent ; elle ne contenait que ces phrases diplomatiques propres à ne rien dire : il y avait sans doute derrière une note confidentielle plus explicite. M. de Metternich nous répéta ce qu'il m'avait déjà exprimé touchant les inconvénients de la guerre ; mais il lui échappa quelques mots sur les aberrations d'Alexandre ; et il nous vit nous éloigner avec joie comme un messager de paix ; notre visage et notre langage sont bien trompeurs, ou la perspicacité de l'archichancelier n'est pas telle qu'on la suppose. Nous écrivîmes en rentrant à M. de Montmorency, à Paris, cette dernière lettre :

« Vérone, 12 décembre 1822.

« Monsieur le duc,

« J'ai eu ce matin une conversation très longue avec M. le prince de Metternich et une autre avec Sa Majesté l'empereur de Russie. Le premier pense qu'il est utile que j'aille vous en rendre compte immédiatement. En conséquence, je partirai demain 13, et j'espère arriver vers le 20 à Paris. Par le courrier qui vous porte cette dépêche, je réponds à deux lettres de M. de Villèle. Ma réponse indique en général la suite des idées dont j'aurai à vous entretenir.

« Monsieur de Caraman vous aura sans doute mandé,

monsieur le duc, que les affaires d'Italie se sont terminées d'une manière assez honorable pour la France. Demain, jour de mon départ, il y aura séance de clôture du congrès, et lundi prochain 16, les souverains et les ministres auront quitté Vérone.

« J'ai l'honneur de recommander à votre bonté messieurs de Rauzan et d'Aspremont, et vous prie d'agréer, avec mes félicitations sur votre nouveau titre, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Chateaubriand. »

Nous quittâmes Vérone le 13, jetant un oeil de regret sur l'Italie, mais nous consolant dans la pensée d'aller continuer nos *Mémoires* à la pâle lumière du soleil qui avait éclairé les misères de notre jeunesse.

Guerre d'Espagne de 1823

Chapitre XXXV

Guerre d'Espagne de 1823. – M. de Montmorency donne sa démission. – Nous sommes nommé ministre des affaires étrangères.

M. Canning occupait à Londres la place laissée vacante par la mort de Londonderry : — Georges IV, pressé par lord Liverpool, avait pris M. Canning dans son conseil, malgré sa répugnance fort naturelle pour le défenseur et l'ami de la reine. Chemin faisant, de Vérone à Paris, notre nature était revenue ; désempestant notre esprit de la politique, nous songions avec plaisir à retourner à Londres, à faire le voyage des trois royaumes, enfin à rentrer dans notre vie intérieure, à nous enfoncer dans la solitude de nos souvenirs. Arrivé rue de l'Université, tout s'évanouit. Notre existence à scènes, à changements de décorations, est sans cesse menacée du coup de sifflet qui nous transporte d'un palais dans un désert, du cabinet des rois dans le grenier du poète.

Le duc de Wellington, qui nous avait devancé, s'était arrêté à Paris. Il avait obtenu de M. de Villèle qu'un courrier serait expédié aux alliés, afin de les inviter à retarder la communication des instructions qu'ils avaient envoyées à leurs chargés d'affaires, à Madrid. En même temps S. G. proposa au gouvernement de Louis XVIII la médiation de l'Angleterre. Cette médiation fut refusée, parce qu'elle n'offrait aucun remède au mal de la France. Cependant, dans un memorandum du cabinet de Saint-James, pour lord Fitz-Roy-Somerset, daté de Londres, le 6 janvier 1823, on recommande à Sa Seigneurie d'insister en Espagne sur quelques changements à faire à la constitution.

M. le duc de Montmorency remit au duc de Wellington, le 26 décembre 1822 une excellente note, dans laquelle il lui expose

les motifs du refus de la médiation : c'est le dernier acte du ministère de M. de Montmorency.

La raison officielle de la démission de M. le duc de Montmorency est encore un mystère. M. de Montmorency avait-il pris à Vérone des engagements que M. de Villèle ne jugea pas à propos de remplir ? voulait-il, en cas de guerre, la coopération immédiate et matérielle des alliés ? Nous ne le croyons pas ; nous croyons plutôt à l'incompatibilité des caractères. M. de Montmorency conservait le souvenir de la manière dont M. de Villèle était entré dans la présidence ; d'autant plus que le duc Mathieu, au moment de son départ pour Vienne, avait su par S. M. même que cette présidence était donnée : il n'avait pas remis sa place ; il l'avait gardée par la conscience de l'utilité dont il pouvait être. M. de Montmorency n'était point sans ambition, passion légitime dans un homme de son nom et de son mérite : il avait de l'esprit et de l'instruction ; élevé dans la grande école d'où sortit Mirabeau, son élocution était naturelle et persuasive ; on croyait entendre la voix de ses bonnes actions. Noble et calme à la tribune, il appartenait à une race qui ne se trouble point et qui, forcée seulement de changer de grandeur, était allée des rois à Dieu. S'il parlait avec autorité de la foi du connétable, ses convictions religieuses étaient tempérées par la douceur de son caractère et par sa bienveillance. Sa figure était pâle et sereine ; un charme de jeunesse ne s'était point effacé de son front demi-chauve : une imagination caressante et vive répandait sur ses moeurs sérieuses la gracieuseté du sourire. Il conservait des amitiés illustres, dont il combattait les opinions avec une austérité tolérante qui accroissait l'attachement par l'estime. On sentait qu'au moment du grand sacrifice, il aurait pu, comme Henri II, duc de Montmorency, écrire à ses amis : « Mon cher coeur, je vous dis le dernier adieu avec la même affection qui a toujours été entre nous. »

M. de Villèle et M. de Montmorency, placés si haut et si discordants entre eux, ne pouvaient guère aller longtemps ensemble : il ne fallut qu'un prétexte pour les séparer. On affirme qu'ils se brouillèrent sur la question du rappel

immédiat de M. de Lagarde. Ce qu'il y a d'étrange, le jour même où la démission du duc Mathieu fut connue, on connut aussi la dépêche de M. de Villèle, dans laquelle il s'exprime sur le gouvernement des Cortès comme l'auraient pu faire la Prusse, l'Autriche et la Russie. M. de Montmorency s'éloigna, et fut regretté de tous les hommes de bien en Europe.

Ayant quitté Vérone le 13 décembre 1822, nous arrivâmes à Paris le 17. Nous nous empressâmes de rendre compte à M. de Villèle de notre dernière conversation avec M. le prince de Metternich, du peu d'envie que celui-ci avait de la guerre, de son désir de voir le cabinet des Tuileries suivre des voies pacifiques, tant par la crainte qu'il nourrissait de nos succès que par celle qu'il ressentait d'un mouvement de la Russie. Nous trouvâmes M. de Villèle extrêmement bien pour nous et très satisfait de notre correspondance, mais inquiet sur sa position.

M. de Polignac nous vint chercher : il nous avertit qu'une division existait entre le ministre des affaires étrangères et le président du conseil. Nous lui déclarâmes que notre sort était lié à celui de M. de Villèle depuis que nous avions arrangé l'affaire de son premier ministère, comme lui, M. de Polignac, le savait, et comme les remerciements de M. de Richelieu, consignés dans un billet que nous possédons encore, l'attestaient ; qu'à partir de ce moment nous avions toujours trouvé M. de Villèle loyal. M. de Polignac, nous parlant de nos travaux à Vérone, des prétentions que nous pouvions avoir, des bruits répandus d'un dissentiment entre nous et M. de Montmorency, nous lui répondîmes que nous étions si loin d'ambitionner la place du noble duc et de vouloir rester en France pour échauffer les partis, que nous allions sur-le-champ retourner à Londres.

Nous hâtâmes les préparatifs de notre départ ; il ne nous restait presque plus qu'à monter en voiture, lorsque deux mots de M. de Villèle nous apprirent la démission de M. de Montmorency. M. de Villèle nous proposait le portefeuille par ordre du roi. Nous passâmes la nuit dans un trouble incroyable : le 26 au matin, nous écrivîmes à M. de Villèle la

lettre suivante :

« Mon cher ami, la nuit porte conseil : il ne serait bon ni pour vous ni pour moi que j'acceptasse dans ce moment le portefeuille des affaires étrangères. Vous avez été excellent pour moi, et je n'ai pas toujours eu à me louer de M. de Montmorency ; mais enfin il passe pour être mon ami : il y aurait quelque chose de déloyal à moi à prendre sa place, surtout après tous les bruits qui ont couru : on n'a cessé de dire que je voulais le renverser, que je cabalais contre lui, etc., etc. S'il était resté dans un coin du ministère, ou que le roi lui donnât une immense retraite, comme la place de grand veneur, les choses changeraient de face ; mais alors il resterait encore des difficultés.

« Vous savez, mon cher ami, combien je vous suis dévoué : j'ai le bonheur de vous servir assez puissamment auprès de cette partie des royalistes qui sont opposés à votre système. Je les tempère, je les arrête et je les retiens, par la confiance qu'ils ont en moi, dans les bornes et une juste modération ; mais je perdrais à l'instant toute mon influence si j'entrais au ministère sans amener avec moi deux ou trois hommes, de ces hommes qu'il est si facile de désarmer, mais qui seront extrêmement dangereux à la session prochaine si vous ne pouvez pas vous arranger avec eux. Croyez bien, mon cher ami, que le moment est critique. Vous pouvez rester vingt ans où vous êtes et porter la France au plus haut point de prospérité, ou vous pouvez tomber avant deux mois et nous replonger tous dans le chaos. Cela dépend absolument de vous et du parti que vous allez prendre. Je vous en conjure au nom de l'amitié et de ma fidélité politique, profitez de l'occasion qui se présente pour consolider votre ouvrage. Au reste, j'approuve fort que vous preniez le portefeuille des affaires étrangères, comme vous l'aviez, par intérim. Cela vous donnera le temps de voir venir et d'arranger les affaires. Je dois vous dire aussi avec franchise qu'il y a tel ministre des affaires étrangères que vous pourriez choisir sous lequel je ne pourrais servir, et ma démission serait un grand mal dans ce moment. Voilà, mon cher ami, une partie des mille choses que

j'ai à vous dire. Nous nous verrons, nous causerons. Soyez persuadé, au reste, de cette vérité, c'est que mon sort politique est lié au vôtre, et que je reste ou tombe avec vous. »

En échange de cette lettre, M. de Villèle nous fit tenir ce billet :

« Je reçois votre lettre, mon cher Chateaubriand, et ne puis me décider à la porter au roi avant de vous avoir vu : pouvez-vous me recevoir un moment avant une heure ?

« De coeur, tout à vous,

« J. Villèle. »

Nous vîmes M. de Villèle ; nous lui fîmes toutes les objections qui nous parurent propres à le convaincre de nous laisser partir. Il alla chez le roi ; le roi nous envoya chercher : il nous retint une heure, lui ayant la bonté de nous prêcher, nous lui résistant avec respect ; il finit par nous dire : « Acceptez, je vous l'ordonne. » Nous obéîmes, mais avec un véritable regret, car nous sentîmes à l'instant que nous péririons dans le ministère. Le mardi 1er janvier 1823 nous passâmes les ponts, et nous allâmes coucher dans ce lit de ministre qui n'était pas fait pour nous ; lit où l'on ne dort guère, où l'on reste peu.

Ainsi, il est faux que nous ayons voulu la chute de M. de Montmorency. Aux affaires étrangères, en allant prendre mes passeports pour Londres, je rencontrai M. Bourjot ; je lui dis que bien qu'on parlât de moi pour ministre, j'étais loin encore d'avoir consenti à remplacer un homme du mérite de M. de Montmorency. Tout changement dans le personnel des affaires amène des contentions : celui qui sort a des partisans qui blâment celui qui entre. Cela est tout simple et n'intéresse que les deux ministres ; le public ne s'occupe pas ou rit de ces misérables contestes. Nous ne conservons pas le moindre souvenir désagréable de tout ce qui a pu se dire alors ; nous tenions seulement à prouver que notre vénération pour M. de Montmorency avait été aussi grande et aussi complète qu'elle pouvait l'être. Le duc Mathieu était comme moi au-dessus de ces animations politiques, et il l'a prouvé. Dans un billet de 1821, en m'annonçant qu'il était nommé ministre des affaires étrangères, il me disait : « Vous devez croire au sincère

dévouement de celui qui vous est attaché depuis longtemps, et qui ne peut qu'être reconnaissant de la manière dont vous l'avez souvent mis en avant. » Il m'écrivait le 27 février 1823, deux mois après mon entrée au ministère : « Je ne veux pas attendre, noble vicomte, le premier jour où je serai sûr de vous trouver, pour vous remercier de la manière trop flatteuse dont vous avez parlé de moi dans votre grand discours. Je suis malheureusement arrivé trop tard pour l'entendre : je viens de le lire avec un extrême intérêt. Vous avez été spécialement heureux surtout en ce qui regarde l'Angleterre, et c'est un point essentiel.

« Au reste, pour ménager les intérêts de ce côté comme de tous les autres, permettez-moi de vous dire ce que j'espère être aussi dans votre pensée : Hâtons-nous d'agir vis-à-vis de l'Espagne. »

Chapitre XXXVI

Louis XVIII. – Son peu de penchant pour nous.

M. de Villèle, en nous offrant le ministère de la part du monarque, s'était exprimé avec une amitié modeste, car, loin de trouver Sa Majesté disposée en notre faveur, il avait eu toutes les peines du monde à déterminer sa volonté : les rois n'ont pas plus d'attrait pour nous que nous n'en avons pour eux ; nous les avons servis de notre mieux, mais sans intérêt et sans illusion. Louis XVIII nous détestait ; il avait à notre endroit de la jalousie littéraire. S'il n'eût été roi, il aurait été membre de l'Académie, et il était féru à l'esprit de l'antipathie des classiques contre les romantiques. Sa Majesté nous connaissait peu : nous lui cédions très volontiers la palme ; nous ne disputons rien à personne, pas même à un poète porte-sceptre ; nous ne sachons pas un homme de lettres derrière lequel nous ne soyons très sincèrement et très humblement disposé à nous éclipser.

Cependant nous parvînmes à plaire au roi plus qu'on n'aurait pu le penser, et de manière à faire peur de notre crédit à nos collègues. S. M. s'endormait souvent au conseil, et elle avait bien raison ; si elle ne dormait pas, elle racontait des histoires. Elle avait un talent de mime admirable : cela n'amusait pas M. de Villèle, qui voulait faire des affaires. M. de Corbière mettait sur la table ses coudes, sa boîte à tabac et son mouchoir bleu ; les autres ministres écoutaient silencieusement. Nous, nous ne pouvions nous empêcher de nous divertir des récits de Sa Majesté ; le roi était visiblement charmé. Quand il s'aperçut de son succès, avant de commencer une histoire, il y cherchait une excuse, et disait avec sa petite voix claire : « Je vais faire rire M. de Chateaubriand ; » et en effet, nous étions dans cette occasion

courtisan si naturel, que nous riions comme si nous en avions reçu l'ordre.

Au reste, M. de Villèle n'amena Sa Majesté à nous choisir que parce qu'elle n'avait guère plus de penchant pour M. de Montmorency que pour nous. Une tradition parmi nos rois est la défiance des noms ; défiance qu'ils se transmettent de règne en règne : leur mémoire tenace se souvient des guerres des grands vassaux : ils gagent des nobles pour domestiques ; ils les veulent dans leur garde-robe, ils les craignent dans leurs conseils.

M. de Montmorency déplaisait à Louis XVIII par sa vie ancienne et par sa vie nouvelle, par ses opinions passées et par ses vertus présentes.

Chapitre XXXVII

Histoire des sociétés secrètes en France. – Proclamation de l'armée des hommes libres. – Tous les partis ont eu des hommes sur le sol étranger.

Nous ne fûmes pas plus tôt installé au ministère que nous reprîmes les idées qui nous avaient préoccupé à Londres et à Vérone : nous résolûmes de pousser à la stabilité de la Restauration et à la grandeur de la France, puisque nous étions dans un poste d'où nous pouvions agir avec efficacité. En homme de conscience et voulant nous assurer à fond de la justice de la cause, nous nous mimes à revoir les faits et les événements ; nous nous convainquîmes plus que jamais du péril dont la monarchie était environnée. Les preuves de la trahison surabondaient.

Les sociétés secrètes avaient commencé en France dès la dernière chute de Bonaparte, en 1815. La police découvrit successivement les sociétés de l’Epingle noire, des Patriotes de 1816, des Vautours de Bonaparte, des Chevaliers du soleil, des Patriotes européens réformés, et celle de la Régénération universelle. Chansons, discours, brochures, charte Touquet, caricatures, éditions compactes impies et philosophiques, tout entra comme éléments empoisonnés dans ces sociétés dissolvantes. On s'y enrôlait en le sachant, ou l'on s'y trouvait engagé sans le savoir : toutes ne se pouvant guère prouver, on en rit, et elles étaient vraies. Ceux qui n'y croyaient pas passaient en public pour des esprits judicieux et gouvernementaux ; ceux qui tenaient à ces sociétés se moquaient entre eux de ces capacités fortes, et les attrapaient comme des imbéciles. De vastes conspirations en 1816 embrassèrent Paris, les départements de l'Isère, du Rhône et de la Sarthe. Ces réunions se perfectionnèrent en 1820, en

s'affiliant aux carbonari d'Italie, qui produisirent en Espagne les comuneros. Les insurrections napolitaine et piémontaise firent mieux connaître ces carbonari, dont les principes, d'abord monarchiques pour repousser la domination de Bonaparte, devinrent graduellement ceux des jacobins de la France.

Les diverses sociétés sus-mentionnées se fondirent à Paris dans celle des carbonari. Les carbonari étaient divisés en sections, appelées cercles ou ventes ; il y avait des ventes particulières et des ventes centrales, de hautes ventes, avec une vente suprême ou comité directeur. On ne pouvait être admis au premier degré de l'association, la vente particulière, que sur le témoignage de carbonari éprouvés ; il fallait justifier de haine pour la légitimité, à moins qu'on ne fut militaire à demi-solde ou en retraite : les preuves de haine étaient alors censées faites.

La vente particulière ne dépassait pas le nombre de vingt membres surnommés bons cousins. Etait-on découvert, on était dans la loi. Les députés de vingt ventes particulières composaient une vente centrale ; celle-ci communiquait par un député avec la haute vente, laquelle à son tour, par un émissaire, recevait l'ordre de la vente suprême ou du comité directeur. Chaque carbonaro ne connaissait que les membres de sa vente.

Tout carbonaro, aux termes de l'article 55 des statuts, doit garder le secret de l'existence de la charbonnerie, de ses signes, de son règlement et de son but envers les païens.

Article 60, titre V : Le parjure, toutes les fois qu'il aura pour effet de révéler le secret de la charbonnerie, sera puni de mort. Il est jugé secrètement ; un des bons cousins est désigné au sort pour le frapper.

Les carbonari n'écrivaient point, ils ne communiquaient entre eux que par la parole ; ils se révélaient les uns aux autres, au moyen de demi-cartes découpées qui s'adaptaient à d'autres demi-cartes. Ils avaient des mots de passe et d'ordre, des signes de la main et des bras ; tantôt par la jonction des doigts ils formaient les lettres C et N doubles ; tantôt ils prononçaient les mots speranza et fede ; ils se séparaient les

syllabes ca-ri-ta. Les Lettres C et N doubles signifiaient Jésus-Christ et son Père ; la foi, l'espérance et la charité étaient leur interprétation mystérieuse. Ces athées marchaient sous l'étendard des chrétiens ; toutes les révolutions du globe viennent se ranger sous ce labarum, qui a donné le signal du changement de la terre. Le carbonarisme venait de l'Italie, et la madone saluée des piferari dans les bois avait présidé à la liberté.

Les carbonari s'engageaient d'obéir aveuglément à la vente suprême ; ils devaient être munis d'un fusil, d'une baïonnette et de vingt-cinq cartouches ; ils avaient des poignards ; ils versaient à la caisse commune cinq francs, lors de leur admission, et un franc par mois. Leur nombre s'élevait en France à plus de soixante mille. Les membres invisibles de la vente suprême se tenaient au fond d'un sanctuaire impénétrable. De ce saint des saints, ils envoyaient à la mort les carbonari vulgaires, leur promettant des larmes bruyantes et un tombeau fréquenté.

Dans le cours de 1821, trente-cinq préfets dénoncèrent des sociétés de carbonari. Paris avait des centaines de ventes : la Victorieuse, la Sincère, la Réussite, la Washington, la Bélisaire, la Westermann, les Amis de la Vérité. Elles se tenaient dans des caves sombres, dans des chambres mystérieuses, dans des greniers inconnus, comme des sabbats. Des espèces de conscrits pour les émeutes étaient payés à ciel ouvert, et les détenus recevaient des secours dans les prisons. Les troubles du mois de juin 1819 et la conspiration du 19 août 1820 commencèrent l'action des affiliés. Au mois de décembre 1820, l'évasion du colonel Duvergier eut lieu ; des carbonari français se mirent en route, afin d'aller secourir les frères de la Fontaine d'or. De Madrid ils devaient revenir avec les Espagnols sur les frontières de France, sous le drapeau tricolore. Ils infestèrent en passant notre cordon sanitaire.

Ces ventes, dont les simagrées étaient puériles, afin d'enflammer l'imagination romanesque des jeunes candidats, avaient, par leur nature latente et volcanique, assez de puissance pour briser le monde : appliquées au faible trône

des Bourbons, elles pouvaient le faire sauter en l'air ; heureusement le caractère français n'est pas propre aux forces secrètes ; nous ne savons pas, comme les Allemands, nous réunir au clair de la lune, dans les murs ébréchés d'un vieux château ; nous ne nous assemblons pas dans les forêts des Apennins, dans les cavernes baignées des flots déserts de l'Adriatique, comme les Italiens, pour rêver avenir ; nous ne nous retirons pas, comme les Espagnols, dans le creux de nos complots et le silence de notre espoir, sous les palmiers de Murcie la trois fois couronnée. Le poignard sur lequel nous prêtons serment n'est que le brin de paille de cette féodalité bourgeoise qui nous ensaisine ou nous met en possession d'un parjure envers nos rois : pour nous dégager, il suffit de le rompre et de le jeter par-dessus notre tête : exfestucatio.

Du mois de décembre 1820 au 16 mars 1821, versement de fonds, comité d'action militaire, maniement d'armes, avortement des reconnaissances du général Berton ; les départements de l'ouest et du midi sont minés ; affaire de Belfort ; les soldats sont surpris descendant en armes ; tout est dissipé : le général La Fayette s'enfuit après avoir paru un moment.

À Joigny, même manoeuvre. Cugnet de Montarlot et un officier de l'ancienne garde recrutent sur la frontière des Pyrénées. À Marseille et à Toulon, on se prépare à marcher sur Paris. Vallée est saisi et exécuté : il portait sur lui un écrit déchiré en soixante-trois morceaux. À Saumur, Delon et Sirejean sont condamnés à la peine de mort. L'Est doit se soulever ; un ex-général est garant du succès ; il parcourt des provinces et des communes. À Strasbourg, des sergents et des caporaux s'agitent. Il se fondé une vente dans le 45e régiment de ligne. Ce régiment part de Paris pour La Rochelle, le 21 janvier : la conspiration se continue en route et à La Rochelle même. Au bas d'une liste des noms des jurés, on lisait : Le sang veut du sang ; au-dessous des noms des jurés se trouvait écrit le mot poignard et le mot mort : Bories fut conduit à la place des sacrifices. Elevés dans les ventes de Paris, ses compagnons, muets et consternés, se rangent en haie sur son

passage : sang généreux inutilement versé, inutilement déploré, et à qui la gloire promettait son éclat sur nos frontières.

C'est grand'pitié : tous les partis ont aujourd'hui des tombeaux, et presque aucun de ces tombeaux n'attire la vénération complète des hommes. La société quelconque que l'on veut tuer tue ; représaille naturelle ; mais quand le moment de la conspiration est passé, il ne reste qu'un peu de cendres ; et comme rien ne s'est amélioré dans la société vengée, elle en est aux regrets.

L'Espagne, depuis plusieurs années, s'était liée à nos factions ; elle avait, on ne sait pourquoi, pris parti contre la légitimité ; elle s'était hâtée d'imiter nos constitutions, qui pourtant ne lui avaient apporté que des malheurs. Chérirait-on des adversités par le seul motif qu'elles semblent nous rendre célèbres ? Le bruit subjugue la raison humaine : l'illusion de la renommée nous dépouille du bon sens.

Vous avez déjà vu les députations de nos ventes aux associés de la Fontaine d'or, et leurs sourds travaux dans notre cordon sanitaire. L'observateur espagnol, dans sa feuille du 1er octobre 1822, avant même l'ouverture du congrès de Vérone, a ces paroles :

« L'épée de Damoclès qui est suspendue sur la tête des Bourbons va bientôt les atteindre. Nos moyens de vengeance sont de toute évidence. Outre la vaillante armée espagnole, n'avons-nous pas dans cette armée sanitaire dix mille chevaliers de la liberté, prêts à se joindre à leurs anciens officiers, et à tourner leurs armes contre les oppresseurs de la France ? N'avons-nous pas plus de cent mille de ces chevaliers dans l'intérieur de ce royaume, dont vingt-cinq mille au moins dans l'armée, et plus de mille dans la garde royale ? N'avons-nous pas pour nous cette haine irascible que les neuf dixièmes de la France ont vouée à d'exécrables tyrans ? »

Dans la même feuille du 9 février 1823, le gouvernement de Louis XVIII est traité d’infâme ; elle nous apprend qu'un général français, en non-activité, écrit que le premier coup de canon tiré contre les Espagnols sera le signal de la chute des

Bourbons. Louis XIV fit la guerre à la Hollande pour des injures moins menaçantes. Des lettres interceptées dévoilent le plan : il s'agit de former des corps sous le pavillon tricolore et de proclamer Napoléon II. Les ministres espagnols sont représentés comme se prêtant à ces mesures, recommandant seulement aux conjurés de ne pas aller trop vite. L'Observateur espagnol, journal avoué du gouvernement de Madrid, annonce positivement que l'impératrice Marie-Louise sera invitée à présider la régence. Si l'invasion a lieu, assure cette feuille, nous verrons des choses étonnantes.

Un homme fut arrêté à Perpignan ; on trouva sur lui plusieurs exemplaires d'une proclamation et d'un manifeste où le parti achève de mettre au jour sa pensée. Voici ces deux pièces, elles lèveraient seules tous les doutes s'il en pouvait exister. Nous les transcrivons textuellement du *Moniteur*, avec quelques réflexions de ce journal.

Au grand quartier général de l'armée des hommes libres, sur les monts Pyrénées, le 1823.

« Français,

« L'époque est près de nous à laquelle vous fûtes appelés, par les destinées des grandes nations, à apprendre à votre tour au monde entier ce que peut sur les grandes âmes l'amour de la patrie et de l'indépendance nationale ; vous combattîtes sans cesse avec succès l'hydre du despotisme armée contre vous, en un seul jour, sur tous les points de l'Europe ; en vain les hordes du Nord, en vain les manoeuvres machiavéliques de la superbe Albion tentèrent de lasser votre constance et votre courage : vous étonnâtes par des prodiges multipliés de valeur les pervers qui s'étaient flattés, dans leur orgueil, de n'avoir qu'à se présenter pour vous imposer le joug et vous faire entrer de nouveau sous la puissance féodale ; vous ne répondîtes à leurs cris sacrilèges de devoir et de soumission que par les cris sacrés de liberté et de patrie ; vivre libres ou mourir fut votre devise ; elle vous conduisit toujours dans les sentiers de la gloire ; vous vécûtes, vos ennemis pâlirent, le fanatisme et la féodalité brisèrent leurs flambeaux et leurs chaînes dans le désespoir sanglant de la rage et de la

mort.

« Ce serait un spectacle bien étonnant pour les générations présentes et futures que de vous voir en ce jour l'instrument aveugle de la tyrannie contre une nation non moins grande que généreuse, qui, longtemps admiratrice de vos vertus, a osé marcher sur vos traces ! Français, nous courons à vous, non comme ennemis, mais comme frères ; nous sommes en présence et en armes. Quel est celui d'entre vous, s'il n'honore du nom de Français, qui ne frémira point avant de lancer le feu meurtrier qui, en quelque endroit qu'il soit dirigé, ne peut qu'atteindre un homme libre ?

« Les puissances étrangères, après s'être efforcées d'effacer votre gloire, qu'elles n'ont pu seulement ternir, osent vous commander la honte et le déshonneur : vainqueurs de Fleurus, d'Iéna, d'Austerlitz et de Wagram, vous laisserez-vous aller à leurs insinuations perfides ? Scellerez-vous de votre sang l'infamie dont on veut vous couvrir, et la servitude de l'Europe entière ? Obéirez-vous à la voix des tyrans pour combattre contre vos droits, au lieu de les défendre ; et ne viendrez-vous dans nos rangs que pour y porter la destruction et la mort, lorsqu'ils vous sont ouverts pour la liberté sainte, qui vous appelle du haut de l'enseigne tricolore qui flotte sur les monts Pyrénées, et dont elle brûle d'ombrager encore une fois vos nobles fronts, couverts de tant d'honorables cicatrices ?...

« Braves de toute arme de l'armée française, qui conservez encore dans votre sein l'étincelle du feu sacré ! c'est à vous que nous faisons un généreux appel ; embrassez avec nous la cause majestueuse des peuples contre celle d'une poignée d'oppresseurs ; la patrie, l'honneur, votre propre intérêt le commandent : venez, vous trouverez dans nos rangs tout ce qui constitue la force, et des compatriotes, des compagnons d'armes, qui jurent de défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang leurs droits, la liberté, l'indépendance nationale,

« Vive la liberté ! Vive Napoléon II ! Vivent les braves ! »

Au grand quartier général de l'armée des hommes libres, sur les monts Pyrénées, le 1823.

Manifeste à la nation française.

« Français !

« Les puissances étrangères proclamèrent en 1815, à la face de l'Europe, qu'elles ne s'étaient armées que contre Napoléon ; qu'elles voulaient respecter notre indépendance et le droit qu'a toute nation de se choisir un gouvernement conforme à ses moeurs et à ses intérêts.

« Cependant, au mépris d'une déclaration si formelle, la force armée envahit notre territoire, occupa notre capitale, et nous imposa la loi d'adopter, sans choix, le gouvernement de Louis-Xavier-Stanislas de France. Par suite d'un tel attentat à la souveraineté de la nation, un simulacre de constitution nous fut illégalement donné sous le nom de charte constitutionnelle, et la même puissance qui nous contraignit de l'accepter en a par la suite neutralisé ouvertement tous les effets.

« La haine prononcée contre Napoléon ne fut qu'un prétexte dont se servirent les souverains de l'Europe pour voiler leurs vues ambitieuses ; l'énergie de la grande nation était un trop grand obstacle au rétablissement du système général de despotisme discuté dans le cabinet du roi, il fallait en prolonger l'action, et le seul moyen d'y parvenir, c'était d'abord de la séduire, ensuite de la tromper et de la réduire : sur ces bases déjà établies reposa le grand conseil des souverains, sous le nom de Sainte-Alliance, qui ne peut s'expliquer autrement que par ces mots : Coalition des tyrans contre les peuples. L'invasion de la Pologne, celle de l'Italie et les calamités dont gémit l'Espagne depuis la rentrée de Ferdinand, menacée à son tour d'être envahie, sont une conséquence de ce principe.

« Par ces motifs, vu les derniers actes de la chambre des représentants du peuple français du mois de juillet 1815 ;

« Vu la loi concernant les droits de la nation française, dudit mois, et les constitutions de l'Etat qui appellent au trône de France Napoléon II ;

« Vu la déclaration des mêmes représentants, dans la séance du 5 juillet, concernant les droits des Français et les principes fondamentaux de leur constitution, par laquelle tous les pouvoirs émanent du peuple, attendu que la souveraineté du peuple se compose de la réunion des droits de tous les

citoyens ;

« Vu également la déclaration de la chambre des représentants dudit jour, qui porte que le gouvernement français, quel qu'en puisse être le chef, doit réunir tous les voeux de la nation légalement émis ; qu'un monarque ne peut offrir des garanties réelles s'il ne jure d'observer une constitution délibérée par la représentation nationale et acceptée par le peuple ; que tout gouvernement qui n'aurait d'autre titre que les acclamations et les volontés d'un parti, ou qui serait imposé par la force, que tout gouvernement qui n'adopterait pas les couleurs nationales n'aurait qu'une existence éphémère et n'assurerait point la tranquillité de la France et de l'Europe ;

« Que si les bases énoncées dans cette déclaration pouvaient être méconnues ou violées, les représentants du peuple français, s'acquittant d'un devoir sacré, protestent d'avance, à la face du monde entier, contre la violence et l'usurpation ; ils confient le maintien des dispositions qu'ils proclament à tous les bons Français, à tous les coeurs généreux, à tous les esprits éclairés, à tous les hommes jaloux de leur liberté, enfin aux générations futures ;

« Nous, soussignés, Français et hommes libres, réunis sur le sommet des Pyrénées et sur le sol Français, composant le conseil de régence de Napoléon II, protestons contre la légitimité de Louis XVIII, et contre tous les actes de son gouvernement attentatoires à la liberté et à l'indépendance de la nation française.

« En conséquence, nous déclarons comme antinational tout attentat émané de Louis XVIII ou de son gouvernement contre l'indépendance de la nation espagnole.

« Français, un homme généreux a osé faire parvenir jusqu'au trône ces paroles mémorables : Les peuples se relèvent des grandes chutes ! ces paroles ont retenti dans toute la France, et l'heure est enfin arrivée où la prophétie doit s'accomplir. Français, à la voix des tyrans qui veulent sceller de votre sang l'opprobre et l'infamie dont ils tentent de vous couvrir, pour vous punir d'avoir été assez grands que de porter

dans le XVIIIe siècle les premiers germes de la liberté sur tous les points de l'Europe ? Non, vous céderez à cette voix plus forte qui parle à vos coeurs magnanimes, et qui vous commande de vous réunir à nous sous les bannières sacrées de l'honneur, où on ne lit pour devise que liberté, gloire et patrie.

« Français, les intentions de la Sainte-Alliance ne vous sont point méconnues ; rappelez-vous que vous apprîtes, en 1792, à l'Europe étonnée ce que peut une nation qui veut la liberté. Nous vous rapportons l'étendard tricolore, signal de votre réveil, au même instant où, du sommet des Pyrénées, des âmes fortes et des bras nerveux lancent la bombe libérale qui va faire trembler les rois absolus sur leurs trônes, déjà ébranlés par la justice de l'opinion publique. Unissez-vous à nous pour concourir à honorer de nouveau l'ordre social. C'est du grand quartier général de l'armée des hommes libres que nous vous faisons un appel unanime. Venez, vous n'y trouverez que des amis et des frères, qui jurent de ne reconnaître et ne proclamer comme le plus puissant roi de l'Europe que le souverain le plus constitutionnel. Telle est la force et la volonté des lumières du siècle.

« Les membres du conseil de régence de Napoléon II. »

À la suite de cette dernière pièce imprimée se trouve, écrit à la main, et en forme d'instruction la note suivante :

« Nota. Le présent manifeste ne sera livré au public, ainsi que la proclamation à l'armée, qu'au commencement des hostilités ; et alors seulement on connaîtra le nom des signataires. Il serait impolitique de faire paraître ces deux pièces avant cette époque. Il convient cependant que les sociétés secrètes en aient connaissance, afin qu'elles agissent dans le même sens que nous, et qu'elles préparent dès aujourd'hui dans l'intérieur de la France les éléments pour cela. »

Après les pièces, le *Moniteur* ajoute :

« Est-ce clair ?

« La dernière preuve de ces complots manquait encore, et elle a été donnée. L'action devait suivre la parole pour rendre

évidente à tous les yeux la sagesse de nos précautions et la légitimité de notre défense. Tout le monde sait qu'une troupe de transfuges attend nos soldats à l'avant-garde de l'armée de Mina ; nous savions qu'un détachement de cette troupe était parti de Bilbao, au cri de vive Napoléon II ! et portant l'uniforme de la garde du ci-devant empereur. Enfin, sur qui le premier coup de canon a-t-il été tiré en Espagne ? Sur des hommes qui criaient vive Napoléon II ! Quel est le premier signe ennemi qu'on a rencontré ? L'aigle et le drapeau tricolore.

« Voilà des faits que ne détruiront jamais les sophismes révolutionnaires. Notre droit de prendre les armes contre une faction qui voudrait nous replonger dans l'abîme n'est que trop prouvé, à moins que l'on veuille qu'un gouvernement se laisse stupidement détruire, qu'il attende sa chute pour démontrer qu'il était en péril. »

Ce manifeste, comme jadis celui du duc de Brunswick, était précis ; il ne laissait plus le choix libre. Nous n'avions pas certainement besoin de cette provocation directe pour nous déterminer à la guerre ; mais enfin il est utile à l'histoire de rassembler ces faits épars : si dans un temps donné on s'occupe encore de ces choses qui s'effacent, la postérité saura du moins que le trône des Bourbons avait toutes les raisons d'avenir et tous les motifs du moment pour attaquer et se défendre. On souffre de tant de jactance si peu soutenue. Mais lorsque l'Angleterre disait qu'elle ne voyait pas clairement de quoi nous avions à nous plaindre ; qu'elle serait heureuse que nous lui exposions nos griefs, et que nous vinssions, avec l'Espagne, plaider à son tribunal paternel, nous étions tenté de lui jeter le croc de fer de Clovis à la figure.

Nous ne mentionnerons point les trois violations du territoire français avant la déclaration de guerre : elles auraient certes suffi pour légitimer cette déclaration ; elles montraient le mépris dans lequel la légitimité était tombée, puisque les Espagnols même ne craignaient pas de l'insulter ; force nous était de tirer l'épée ou de mourir dans la honte.

Et pourtant comment agir ? Que de périls à braver ! L'armée

du roi était travaillée en tous sens. Quand la guerre devint plus probable, les complots furent ajournés jusqu'au premier coup de fusil, persuadé qu'on était qu'en face des troupes constitutionnelles des Cortès il serait plus facile d'amener un mouvement parmi les soldats français. On nous avertissait à chaque moment ; des personnes qui tenaient à la conspiration générale, mais qui nous conservaient une bienveillance exceptionnelle, ne cessaient de nous écrire ; elles nous demandaient des rendez-vous ; elles nous disaient : « Mais vous ne voyez donc pas ce qui se passe ; que cette armée rassemblée par vous est contre vous : que nous sommes sûrs du triomphe ; que nous rions de vous voir vous perdre comme un enfant ; que nous nous raillons de votre candeur ? Vous ne savez donc pas que tel général vous trahit, que tel autre est trompé ; on le pousse à vous servir pour vous perdre. Personne ne veut plus de la restauration les alliés sont secrètement de notre bord ; l'Angleterre est avec nous ; elle se déclarera dès que vous aurez mis le pied en Espagne. Quittez vite tout cela ; donnez votre démission, éloignez-vous, lorsque vous en avez encore le temps : laissez périr un vieux vaisseau qui va couler bas sous vous. »

Capitaine, non de nom, mais de fait, nous voulûmes périr avec le vaisseau et y rester le dernier : nous ne fîmes point usage de ces avis contre ceux qui nous les donnaient, persuadé qu'on ne sauve point un Etat par des arrestations de police. Dans tous les cas, nous aimions mieux jouer le va-tout de la restauration que de vivre dans des appréhensions perpétuelles : nous disions de la monarchie de Henri IV ce que Henri IV disait de sa personne : « On ne meurt qu'une fois. »

Les faits contenus dans le rapport de M. de Marchangy sur les sociétés secrètes ne peuvent plus se nier ; les conspirations ne peuvent plus être placées au rang des fables, aujourd'hui qu'on les avoue et qu'on s'en vante. Nous tenons d'un député estimé, lequel dans ce temps-là appartenait aux ventes, qu'au moment où le rapport de M. de Marchangy parut, il fut trouvé si exact par les affidés, qu'ils condamnèrent le rapporteur à mort. La personne dont nous tenons ces détails s'opposa à

l'exécution de l'arrêt[1310]. Ce n'est pas nous qui, entendant les coups de marteau, voyant bâtir l'échafaud, dresser la machine de la mort, étions assez bonhomme pour croire les benins initiés, lorsqu'ils s'écriaient : « Des conspirations ? Quelle sottise ! Personne ne pense à conspirer ! Personne n'en veut à la légitimité. Ce qui vous fait peur est un théâtre que l'on prépare pour une représentation de marionnettes ! »

Nous n'aimions ni n'admirions les Fantoccini de 1793.

Mais s'il est vrai que ces conspirations existaient avant la guerre d'Espagne, il est encore certain qu'elles cessèrent avec cette guerre.

Les vanteries, depuis les journées de juillet, sur la comédie de quinze ans, sont des satisfactions d'hommes en sûreté ; au moment de la chute de la légitimité, personne ne conspirait : c'est elle qui s'est précipitée de gaieté de coeur.

N'a-t-elle pas pris la chambre, en 1830, pour une chambre d'ennemis ? Il ne s'agissait que de choisir trois ou quatre hommes, lesquels mouraient d'envie d'être ministres, et qui avaient pour l'être les talents nécessaires. Voilà ce que la légitimité n'a jamais voulu comprendre : la susceptibilité trop naturelle de ses malheurs l'oblige aujourd'hui d'admettre l'existence des conspirations imaginaires qui la consolent et l'excusent.

Il faut distinguer les dates : autant les machinations étaient déjouées à la fin de la guerre d'Espagne, autant elles étaient menaçantes au commencement de cette guerre. Nous sommes persuadé du complot dont l'envoi de l'aigle à Bayonne indiqua la trace ; il était faux quant aux personnes élevées auxquelles on voulait le faire remonter, en s'étant servi de leur nom respectable ; il était vrai quant à la réalité de son existence : on fit prudemment de ne pas l'approfondir. Le coup de canon de la Bidassoa changea les consciences : le poids d'un boulet heureux n'est pas de trop du côté de la fidélité. Au bord de la Bidassoa, les Français que promettait la proclamation se présentèrent ; trompés par la fortune et par leurs amis, ils avaient espéré voir le drapeau blanc s'abaisser devant le drapeau tricolore, les siècles s'incliner devant leur jeunesse. Si

ces gens pleins d'énergie, parmi lesquels nous avons trouvé depuis un ami, tombèrent dans une rencontre funeste, elle ne fut pas sans honneur, car l'honneur s'accroît de l'adversité. Ne disons donc plus que ceux que la fatalité entraîne à combattre leur patrie sont des misérables : en tout temps et en tout pays depuis les Grecs jusqu'à nous, toutes les opinions se sont appuyées des forces qui pouvaient leur assurer le succès. On lira un jour dans nos *Mémoires* les idées de M. de Malesherbes sur l'émigration. Nous ne sachons pas en France un seul parti qui n'ait eu des hommes sur le sol étranger, parmi les ennemis, et marchant contre la France. Benjamin Constant, aide de camp de Bernadotte, servait dans l'armée alliée laquelle entra dans Paris, et Carrel a été pris les armes à la main dans les rangs espagnols. La cause ne change point la question : avec la cause on justifierait tout : dire que l'on combat pour la liberté ou pour l'ordre, on a toujours tort, ou l'on a toujours raison.

Chapitre XXXVIII

Questions confondues. – Objections contre la guerre d'Espagne. – Réponse. – Etat de la Péninsule au moment du passage de la Bidassoa.

Les contradicteurs de l'expédition d'Espagne ont perpétuellement confondu deux choses : la question française et la question espagnole quand la seconde n'aurait pas été aussi heureusement résolue que là première, des ministres français n'étaient responsables à l'opinion française que de l'honneur et de la prospérité de la France. Nous reviendrons sur ce sujet.

On cherchait à soulever nos peuples et notre armée, il fallait opter entre une guerre et une révolution ; la première sembla moins dispendieuse : par l'expérience déjà faite, la gloire aux Français coûte moins que les malheurs.

La guerre n'a point été injuste ; nous avions le droit de l'entreprendre ; nos intérêts essentiels étaient en péril.

À Dieu ne plaise que nous considérions les calamités d'un Etat comme une chose insignifiante : reproche aux hommes qui, violant le droit des nations, obtiendraient la prospérité de leur pays aux dépens de la prospérité d'un autre pays ! Il était de notre devoir d'épargner aux Espagnols les maux inséparables de toute invasion militaire. Nous ne nous étions rien dissimulé ; nos succès devaient avoir pour le peuple de Charles Quint des inconvénients ainsi que nos revers ; mais, à tout prendre, en nous sauvant nous le délivrions du plus grand des fléaux, de la double tyrannie, démagogique et soldatesque. Pourrait-on douter de cette vérité ? Est-ce comme ennemis ou comme libérateurs que nous avons été reçus à Madrid ?

Quel était l'état de la Péninsule au moment du passage de la

Bidassoa ? Etait-ce une contrée tranquille, heureuse, dans laquelle nous allions porter le désordre, sous prétexte de nous mettre en sûreté contre un mal imaginaire ? La guerre civile ne s'étendait-elle pas jusqu'aux portes de la capitale ? La Catalogne n'était-elle pas en armes ? Valence n'était-elle pas menacée d'un siège ? Le royaume de Murcie n'était-il point soulevé ? Ne se battait-on point dans les rues de Madrid ? L'anarchie constituée, l'insurrection des camps reconnue en droit, l'héritier du trône mis en accusation, les prisons violées, les prisonniers égorgés, les propriétés envahies, les prêtres déportés ou noyés, les citoyens exilés, des clubs prêchant le massacre et la terreur, des sociétés secrètes remuant et corrompant tout, les colonies perdues, la marine détruite, la dette nationale accrue d'une manière effrayante, voilà l'Espagne sous le règne des Cortès.

Dites-vous que peu importait la mise en accusation de l'héritier du trône, les noyades des prêtres et le reste ? Selon vous, le genre humain devait marcher ; tant pis pour ceux culbutés dans le fossé ou écrasés en route. Nous comprenons. Mais nous, mandataires de la France, nous voulions que la France marchât avant tout, et ces atrocités appelées utiles l'empêchaient d'aller à sa résurrection. Ensuite, ce que vous prenez pour un progrès était une descente dans un puits de sang ; heureux si, remontés de ce trou des meurtres, après un siècle d'efforts, vous ne faisiez pas horreur ! Qu'avons-nous gagné à 1793 ? Le Directoire, Bonaparte, la restauration, le meilleur de nos temps d'arrêt, si elle avait su nous sauver en se sauvant.

Avons-nous usé de notre influence pour donner des institutions à l'Espagne ?

Avant d'être si pleins d'amour pour les institutions des autres, il faudrait d'abord s'en donner de bonnes à soi-même et n'en pas changer tous les huit jours. Nous avons dit notre opinion sur le peuple espagnol, sur son peu d'estime pour nos libertés écrites et votées : convenait-il au gouvernement français de se faire le propagandiste de ces doctrines, bonnes aux yeux des uns, mauvaises au sentiment des autres, d'imiter

la Convention ou Bonaparte, l'une qui mettait bas des républiques, pour faire naître l'anarchie dans le cercle de ses prisons et de ses échafauds ; l'autre qui engendrait des despotes, pour multiplier la tyrannie dans l'étendue de ses champs de bataille ?

Nous souhaitons à l'Espagne ce que nous souhaitons à tous les peuples, une liberté mesurée sur le degré de lumière de ces peuples : l'illustre patrie de tant de grands hommes trouverait dans le rétablissement de ses vieilles Cortès d'immenses ressources. Un corps politique du passé, modifié peu à peu par les nouvelles moeurs, me paraîtrait assez puissant pour protéger les citoyens, créer l'administration, fonder un système de finances et rendre la force à cette noble nation, épuisée par son héroïsme. Toutefois, dans cette matière, la France n'était point appelée à prononcer : heureuse de ses propres libertés, elle ne pouvait prêcher que d'exemple.

Avons-nous, du moins, usé du droit de conseil ? Existe-t-il quelque document qui prouve la modération des principes dans laquelle le gouvernement français s'est tenu à l'égard de la politique intérieure de l'Espagne ?

La lettre de Louis XVIII à Ferdinand vous répondra. En fait de prévision et de conception indépendantes, personne ne peut nous en remontrer. Le siècle avance ; la démocratie s'accroît : si les caractères en décadence la peuvent supporter, les rois, à l'heure providentielle, abdiqueront volontairement ou seront obligés de se retirer. Si les peuples corrompus, sans laisser venir les jours, sans écouter personne, se jettent du haut en bas, loin de tomber dans la liberté, ils s'engloutiront dans le despotisme, et, pour dernière calamité, ce despotisme ne sera pas permanent.

Chapitre XXXIX

Rappel de M. le comte de Lagarde. – Ministère et journaux espagnols.

Tels furent les antécédents de la guerre d'Espagne.

En entrant au ministère, nous écrivîmes, selon l'usage, les lettres pour annoncer aux diverses cours notre nomination, et pour leur déclarer, aussi selon l'usage, que rien n'était changé dans le système politique de notre prédécesseur. Nous adressâmes un mot particulier à M. Gentz : nous connaissions son influence sur l'esprit de M. de Metternich, et nous savions que la principale contrariété nous viendrait du cabinet de Vienne.

Ces formalités diplomatiques remplies, nous rappelâmes M. le comte de Lagarde de Madrid. Il en partit le 30 janvier, et arriva le 3 de février à Bayonne. Les représentants des alliés avaient déjà demandé leurs passeports.

M. San-Miguel répondit par une note hautaine aux envoyés de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche : celle-ci pourtant laissa un consul à Madrid. Le roi et les Cortès s'empressèrent d'approuver la note du ministre ; L'Universel du 13 janvier ajouta :

« Vous demandez vos passeports, messieurs : allons, bon voyage ! Ce qui nous afflige sincèrement, c'est que Son Excellence se soit crue obligée de traiter d’impoli le ministre de Russie ; mais, d'un autre côté, nous devons réfléchir que ce serait être par trop exigeant de prétendre qu'un Kalmouk fût aussi bien élevé qu'un habitant des pays civilisés de l'Europe.

« Enfin, l'affaire est faite ; et bon voyage, et que Dieu accorde un beau temps et une heureuse route à la trinité diplomatique ! Ce qui doit nous consoler d'une perte aussi sensible, c'est l'arrivée de lord Somerset, qu'on attend à

Madrid d'un jour à l'autre, sans compter le général anglais Roch, arrivé depuis trois jours. Un jour viendra où l'Europe, et principalement la France, pourront parler et accuseront l'inepte et criminelle conduite des gouvernements qui ont forcé l'Espagne à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent à l'Angleterre. »

Il faut pardonner à l'Espagne, pays de romans et de romances : la voilà qui se croit civilisée, elle qui n'a ni grands chemins, ni canaux, ni auberges ; elle qui vit dans ses solitudes. Nous la trouvâmes, en effet, fort civilisée en 1807, parce que nous y arrivions de la Barbarie ; nous nous plûmes à entendre deux pauvres enfants nus chanter une longue complainte dans une route montagneuse entre Algesiras et Cadix ; nous aimions à voir faire du beurre pour la première fois à Grenade avant d'aller nous égarer à l'Alhambra ; nous aimions à nous asseoir avec des muletiers devant un large foyer à Andujar, tandis que notre domestique nous achetait chez le boucher un morceau de mouton. Nous rêvions de Pélage, du Cid de Burgos et du Cid d'Andalousie, du chevalier de la Manche et de ses lions, de Gil Blas et de l'archevêque : tout cela nous charmait en fumant notre cigare, en voyant des taureaux se battre dans la campagne, en écoutant les accords lointains d'une mandoline. Les Maures, qui enlevaient de belles chrétiennes et qui mouraient auprès des ruisseaux, Roland, Guillaume au court nez, les joutes de Séville et les mosquées de Cordoue nous revenaient en mémoire. Mais, Espagnol, vous êtes poète et vous n'êtes pas plus civilisé que moi ; n'en déplaise à vos institutions libérales, vous vivrez comme poète, non comme successeur de Mirabeau. Vous et moi nous ne valons pas un Kalmouk quant à la civilisation. Parlons de nos fleuves, de nos vallées, de nos cloîtres, de nos beaux-arts d'un moment dont on voit encore des traces dans nos déserts : taisons-nous sur le reste. Rinconet et Cortadille nous apprennent que chacun sert son Dieu dans l'état auquel il est appelé.

Quant à l'Angleterre, dont il est parlé dans L'Universel, elle n'a pas besoin de l'aide des autres gouvernements pour

resserrer ses liaisons et maintenir ses traités avec l'Espagne ; elle sait comment il faut s'y prendre. Elle a cru dernièrement avoir quelque chose à réclamer ; elle ne s'est pas arrêtée niaisement à considérer si le gouvernement espagnol avait ou n'avait plus de colonies, s'il avait ou n'avait plus de finances, si l'Espagne avait été dévastée ou non dévastée par Bonaparte, si elle était de nouveau désolée ou non désolée par la guerre civile, si elle pouvait craindre ou ne pas craindre une guerre avec l'Europe : l'Angleterre a tout amicalement demandé son argent et menacé de courir sus aux vaisseaux espagnols si elle n'était payée sur-le-champ. Pour mieux prouver son horreur de l'intervention, elle a reconnu dès 1821 le pavillon des colonies espagnoles, et elle se proposait de reconnaître incessamment leur indépendance, bien que les Cortès même ne voulussent pas entendre parler de cette indépendance : séparer le nouveau monde espagnol de l'ancien monde espagnol, ce n'est pas, pour l'Angleterre, intervenir.

Enfin, les plaisanteries de L'Universel étaient sans doute du meilleur goût ; il n'y manquait qu'une chose : lorsque Pichegru écrivait à un général autrichien : « Général, cédez-moi la place, sinon je vous attaquerai et je vous battrai, » Pichegru tenait parole ; mais ne pas nous attendre à Madrid, s'en aller à Séville en nous souhaitant bon voyage, n'est-ce pas s'exposer à se faire renvoyer son souhait !

Chapitre XL

Journaux anglais. – Division du récit.

Tant que la question ne parut pas tout à fait décidée, les journaux anglais montrèrent plus de retenue que ceux de l'Espagne : le New-Times disait, à propos de M. de Villèle : « Il a déjà fait un pas immense en s'assurant de l'appui du grand et beau nom de M. de Chateaubriand, cet écrivain célèbre dont les ouvrages attestent en même temps qu'il ne fléchira jamais devant la révolution et qu'il restera toujours attaché à la liberté constitutionnelle. » Mais bientôt ce langage changea ; il est à remarquer que les principales colères se dirigèrent contre nous : nous n'étions pas pourtant le chef du cabinet ; on ménageait le président du conseil, qui parlait beaucoup et très bien ; on maltraitait le ministre des affaires étrangères. Un certain instinct semblait avertir les ennemis que nous étions le grand promoteur de la guerre d'Espagne.

Deux choses ont marché simultanément pendant la durée de notre ministère : pour éviter la confusion, nous les séparerons et les traiterons l'une après l'autre. Nous donnerons d'abord ce qui a rapport aux combats de la tribune, soit en France, soit en Angleterre, parce que ces combats sont sur le premier plan du tableau et qu'ils se sont livrés à la vue de mille spectateurs. Nous parlerons ensuite de nos travaux diplomatiques, travaux secrets, où tout nous était obstacle et péril.

Il est vrai qu'en racontant ce qui fut on s'ennuie et que l'on ennuie les autres : quel intérêt le genre humain peut-il trouver à ce que tel mouvement politique soit arrivé comme ceci ou comme cela ; quand le résultat a tout décidé ? Le roman dont on a lu la catastrophe n'a-t-il pas perdu sa valeur ?

Que les antécédents d'un fait deviennent insipides à relater,

le fait étant nouvellement accompli, soit : mais à distance ce fait a changé de nature ; il s'est classé d'une autre manière, dans une lignée de choses héritières les unes des autres, sans être corrélatives. On a marché avec le temps, de mort en mort, de naissance en naissance ; tous les événements également écoulés ont acquis, chacun à part, une sorte d'existence individuelle. Nulle ruine n'intéresserait, car elle n'atteste qu'un passé connu de tous ; et cependant nous nous plaisons aux débris de l'histoire devenue ruine.

Chapitre XLI

Combats de tribune : Tribune française. – Ouverture de la session de 1823.

Le roi ouvrit la session le 28 janvier 1823 au Louvre, dans la Salle des gardes de Henri IV. Le trône était surmonté d'un dais de velours cramoisi : sur ses marches tapissées se rangeaient en ordre les grands dignitaires. Une salve d'artillerie annonça le moment où le souverain quittait le palais des Tuileries pour se rendre à la solennité. M. de Villèle, président du conseil ; M. Peyronnet, garde des sceaux ; nous, ministre des affaires étrangères ; M. le duc de Bellune, ministre de la guerre ; M. le comte de Corbière, ministre de l'intérieur ; M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, et M. le marquis de Lauriston, ministre de la maison de Sa Majesté, nous étions placés en avant du reposoir des monarques très chrétiens.

Le roi entra ; des acclamations s'élevèrent. Assis sur son trône, Sa Majesté se découvrit, salua l'assemblée et se recouvrit ; alors commença son discours. L'étonnement, croissant de minute en minute, rendait le silence plus profond. C'était la première fois que la légitimité le prenait de si haut et parlait un tel langage. Nous nous rappelions l'époque où Louis XVIII, prêt à quitter de nouveau les Tuileries, vint faire à ses sujets un adieu peut-être éternel : maintenant nous croyions voir notre roi, se confiant à notre fidélité, prendre enfin possession de sa couronne, au nom de la France glorieuse et délivrée.

Ce passage du discours fit un effet prodigieux :

« J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de mes peuples et préserver l'Espagne elle-même des derniers malheurs.

« L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les représentations faites à Madrid laisse peu d'espoir de

conserver la paix.

« J'ai ordonné le rappel de mon ministre ; cent mille Français commandés par un prince de ma famille, par celui que mon coeur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine et le réconcilier avec l'Europe.

« J'ai dû mettre sous vos yeux l'état de nos affaires du dehors. C'était à moi de délibérer, je l'ai fait avec maturité ; j'ai consulté la dignité de ma couronne, l'honneur et la sûreté de la France.

« Nous sommes Français, messieurs ; nous serons toujours d'accord pour défendre de tels intérêts. »

L'assentiment fut bruyant, réel et complet : il suffit de parler de gloire au Français pour qu'il frémisse de courage, comme le coursier au son du clairon. On sortit du Louvre plein d'enthousiasme.

Ce premier moment passé, les envies et les peurs revinrent. Quoi ! c'était ce chétif ministère qui prétendait faire ce que Napoléon, vainqueur du monde, n'avait jamais pu accomplir ! Quand on nous regardait, on haussait les épaules ; les uns nous taxaient de folie ; les autres nous prenaient en pitié ; les ambitieux s'armaient déjà pour nous culbuter, dans l'espérance d'hériter de nos places : tous se promettaient notre prochaine défaite, suivie d'une chute obligée, ou d'une inévitable révolution.

Les esprits qui pouvaient supposer même un triomphe avaient, par ce motif encore, une raison de se prononcer contre la guerre. Les membres des ventes et des associations secrètes, ne voulant pas s'avouer qu'ils nous avaient mis dans le cas de légitime défense, croyaient l'Alliance derrière nous ; notre audace, selon eux, nous venait de la certitude d'une invasion nouvelle, sous le prétexte d'un conflit avec l'Espagne : nous n'étions à leurs yeux que les gendarmes du congrès ; il nous poussait en avant comme des poltrons, menaçant de tirer sur nous si nous reculions.

Les capables nous avaient pris, nous en particulier, pour un

barbouilleur de papier sans conséquence : vers la fin de l'entreprise, ils paraissaient surpris ; ils nous accusaient presque de les avoir trompés ; ils avaient l'air de nous dire : « Vous ne nous aviez pas dit cela ! »

Chapitre XLII

Chambre des Pairs.

Aussitôt après le discours du roi commencèrent les attaques au sujet du projet d'adresse à la couronne. Le 3 février, dans la chambre des pairs, des gymnastes, ayant à mépris les arguments de rhéteur et les phrases sonores, se piquèrent, en gens positifs, de nous faire rendre l'âme entre deux faits.

M. de Broglie nous honora d'un discours. Il lui est assez difficile de conclure, parce qu'il reste suspendu entre les doutes de son esprit et les scrupules de sa conscience ; indécision heureuse, qui vient de l'intégrité. Homme de savoir, de moeurs, de religion même, en tant que règle, l'honneur du maréchal s'est changé en honnêteté dans le citoyen son petit-fils : antidoté de vertu, M. de Broglie peut fréquenter des gens corrompus sans se souiller, comme il y a des tempéraments sains qui ne gagnent point les maladies. Nous nous efforçâmes de répondre au discours du noble duc. « Mon adversaire de ce côté-ci de la chambre, dis-je à leurs seigneuries, s'élève contre ce principe qu'aux rois seuls appartient le droit de donner des institutions aux peuples ; d'où il conclut que les rois peuvent changer ce qu'ils avaient donné, ou ne rien donner du tout, selon leur volonté et leur bon plaisir.

« Mais il ne voit pas qu'on peut rétorquer l'argument, et que si le peuple est souverain, il peut à son tour changer le lendemain ce qu'il a fait la veille, et même livrer sa liberté et sa souveraineté à un roi, comme cela est arrivé. Si le noble pair eût été moins préoccupé, il aurait vu que deux principes régissent tout l'ordre social : la souveraineté des rois pour les monarchies, la souveraineté des nations pour les républiques. Dites dans une monarchie que le peuple est souverain, et tout est détruit ; dites dans une république que la souveraineté

réside dans la royauté, et tout est perdu. On était donc obligé, sous peine d'être absurde, d'affirmer qu'en Espagne les institutions devaient venir de Ferdinand, puisqu'il s'agissait d'une monarchie. Quant à la manière dont il peut donner ces institutions, ou seul, ou d'accord avec des corps politiques reconnus par lui dans sa pleine liberté, c'est ce qu'on n'a jamais prétendu prescrire. On n'a fait qu'exprimer le principe vital de la monarchie, exposer une vérité de théorie.

« Le noble duc ne veut pas que nous allions prévoir des crimes dans l'avenir ; il ne veut pas que nous raisonnions par analogie. Ferdinand, il est vrai, n'a point encore été jugé ; on ne l'a encore menacé que de déchéance ; il est si libre qu'il voyage peut-être à présent avec ses geôliers, au milieu des soldats législateurs qui vont l'enfermer dans une forteresse. Il n'y a rien à craindre, attendons l'événement.

« Il résulterait de la doctrine de mon adversaire que l'on peut punir le crime, mais qu'on ne doit jamais le prévenir. Selon moi, la justice est un de ces principes éternels qui ont précédé le mal dans ce monde ; selon le noble duc, au contraire, c'est le mal qui a donné naissance à la justice. Il pose ainsi au fond de la société une cause permanente de subversion ; car on n'aurait jamais le droit de venir au secours de la société que lorsqu'elle serait détruite. »

Le discours de M. le comte Daru confirme ce que nous avons déjà dit sur les dispositions des congrès. M. Daru, laborieux et durement équitable, ne donnait jamais une entorse à la vérité, lors même que cette vérité contrariait ses opinions.

« En élevant ici ma voix en faveur de la paix, dit-il, je ne crains point d'offenser ceux qui se sont illustrés dans la guerre. L'embarras que j'éprouve vient de ce que je ne connais ni les arguments que j'ai à réfuter ni les promesses d'une résolution que je crois funeste.

« Cette guerre, prête à s'allumer entre la France et l'Espagne, est ou spontanée, ou provoquée ou conseillée.

« Nous n'avons eu connaissance ni de provocation ni de conseil.

« Nous voyons, au contraire, dans le petit nombre des

documents qui ont été publiés sur cet objet, que « les puissances réunies au congres de Vérone s'en sont remises à la France pour la suite de la conclusion des affaires d'Espagne ; qu'elles se sont reposées de la solution d'une question qui les intéressait toutes sur la puissance qui avait dans cette question l'intérêt le plus immédiat. » Ainsi, soit comme la plus intéressée, soit comme libre apparemment dans ses résolutions, la France se trouvait l'arbitre de la paix et de la guerre. »

Voilà donc les dispositions pacifiques de Vérone reconnues, même par un opposant à la guerre. Quand on voulait nous rendre odieux à la nation, on soutenait que nous étions poussés par les étrangers à la guerre ; quand on cherchait à nous ôter cette triste excuse, on prouvait que les alliés ne voulaient pas la guerre, que nous seuls étions les véritables coupables. Souvent ces deux assertions contradictoires se rencontraient dans le discours du même orateur.

Chapitre XLIII

Chambre des Députés.

Dans la discussion de l'adresse au sein de la commission de la chambre des députés, M. de Villèle prononça la phrase qui servit de prétexte à cette accusation populaire : « La France fait la guerre par ordre du congrès. » Les dépêches des trois cours à Madrid, commençant d'être connues, mettaient en garde quelques judiciaires impartiales, mais la foule passionnée n'écoutait pas ; elle adopta tout aveuglément : nous fûmes déclarés sans miséricorde les huissiers à verge de la Sainte-Alliance. Si maintenant il se trouve que la phrase prêtée à M. de Villèle n'est jamais sortie de sa bouche telle qu'on l'a donnée, l'échafaudage s'écroule. Il y a plusieurs exemples de ces impostures du hasard tenues encore même aujourd'hui pour authentiques : par exemple, la mort sans phrase n'a point été le vote de l'abbé Sieyès : il a dit la mort ; la glose a passé dans le texte.

Nous éviterons de nous servir du *Moniteur* ; on pourrait soutenir que les paroles du président du conseil y sont obligeamment altérées, nous emprunterons le rendu compte de ces curieuses séances au Constitutionnel, journal très répandu de l'opposition.

Le numéro du 13 février 1823 rapporte ainsi l'opinion de M. Duvergier de Hauranne :

« Je plains sincèrement la généreuse nation espagnole d'être régie par une constitution vicieuse sous beaucoup de rapports. Mais cette circonstance, quelque déplorable qu'elle soit, ne me paraît pas un motif suffisant pour entreprendre une guerre dont les résultats peuvent devenir funestes à la France ; et pour répondre tout de suite à ce qui vient d'être dit par M. le président du conseil, « que nous sommes dans l'alternative, ou

de combattre pour la révolution espagnole sur nos frontières du nord, ou de faire la guerre à cette révolution en Espagne, » je dis à mon tour que si nous étions réduits à une telle extrémité que la triple Alliance voulût nous dicter des lois, il serait préférable et plus national de résister sur les frontières du nord que de nous laisser imposer une guerre qui va peut-être mettre en péril nos institutions et la monarchie elle-même. Ce ne serait pas pour la révolution espagnole que nous combattrions, mais bien pour notre indépendance. »

L'orateur ajoute dans une note :

« Je dois à la vérité de dire que M. le président du conseil a prétendu que je ne l'avais pas bien compris ; mais son explication ne m'a pas paru claire. »

Après l'opinion de M. Duvergier de Hauranne vient l'opinion de M. le général Foy.

« M. le président du conseil des ministres, tout en ayant commencé par déclarer que nous ferons la guerre nous seuls, a insinué ensuite que cette guerre ne dépendait pas uniquement de notre volonté.

« Nous sommes placés dans l'alternative, a-t-il dit (car j'ai eu soin de recueillir ses paroles), nous sommes placés dans l'alternative d'attaquer la révolution espagnole aux Pyrénées ou d'aller la défendre sur nos frontières du nord.

« Voilà, messieurs, une grande et imposante révélation, une révélation féconde en incertitudes et en calamités...

« Si la France toute seule, la France livrée à elle-même, la France indépendante, était engagée dans un duel avec l'Espagne, je pleurerais les calamités d'une guerre absurde, d'une guerre sans justice et sans morale, d'une guerre sans profit et sans gloire, je pleurerais ces calamités, mais j'en verrais la fin possible, et dès lors il y aurait soulagement aux maux que nous éprouvons...

« Mais il n'en est pas ainsi. La guerre actuelle est placée hors de nous, hors de notre portée, l'impulsion est venue du dehors, cette colère n'est pas française, elle est l'écho de la colère des Prussiens et des Cosaques. Nous ne sommes pas les seuls à allumer l'incendie ; qui peut nous dire si nous serons

jamais les maîtres de l'éteindre ?...

« C'est là, messieurs, où mon amendement se dirige ; voilà l'effroyable danger sur l'existence duquel je provoque les explications des ministres de sa majesté.

« Les ministres se flatteraient-ils de nous faire accroire qu'ils agissent seuls, dans leurs propres vues et avec leur entière liberté ? – Ici les faits parlent, et ils parlent avec énergie. La guerre occulte et souterraine (Le Constitutionnel souligne ces mots) que notre gouvernement faisait depuis un an à la nation espagnole a été convertie tout à coup en éclats menaçants.

« Cet éclat, ces menaces, est-ce l'Espagne qui les a provoqués ?... Mais la situation de ce pays est la même qu'en 1820 et 1821. (...)

« Il faut chercher ailleurs le secret de la politique des conseillers de la couronne...

« C'est de Vérone que la guerre nous est venue.

« Notre intervention actuelle dans les affaires intérieures de l'Espagne n'est pas un acte qui n'appartient qu'à nous.

« La triple Alliance est derrière nous, qui nous presse après avoir été pressée elle-même par la turbulence de la faction qui domine notre pays.

« La guerre d'Espagne n'est pas une guerre isolée ; elle sera bientôt une guerre européenne. Vous la commencez sur les Pyrénées ; vous ne savez pas où elle se transportera ; vous ne savez pas où elle finira. (...) »

Le général Foy termine en demandant aux ministres de faire connaître :

« 1° Quels arrangements ont été pris à Vérone avec les puissances étrangères relativement à l'intervention ; et si ces arrangements sont de nature à amener l'occupation permanente ou passagère d'une portion du territoire français par les troupes de la Sainte-Alliance ;

« 2° Quelles dispositions sont prises pour empêcher cette occupation, dans le cas où les puissances étrangères seraient conduites par la marche des événements à la juger utile à l'accomplissement de leurs projets, soit sur l'Espagne, soit sur la France.

« Dans le cas où l'indépendance nationale serait sacrifiée, ou même n'aurait pas été suffisamment garantie, ce serait un devoir rigoureux pour moi, loyal député, de demander, en séance publique, la mise en accusation des ministres qui auraient signé ou promis l'humiliation de la couronne et la ruine du pays. »

Nous n'ergoterons ni sur la mise en accusation des ministres ni sur les déclamations prononcées avec talent et chaleur. Le général Foy, homme d'imagination, était sujet à se tromper : on se souvient encore de son fameux : « Ils n'en sortiront pas ! » Mais comment le général pouvait-il faire cette question : « Cet éclat, ces menaces, est-ce l'Espagne qui les a provoqués ? » On a vu plus haut si nous avions été provoqués. Une provocation publique d'un Etat à un autre l'Etat, avec lequel il est censé en paix, ne s'est presque jamais vue. S'il n'y avait que ce seul cas dans lequel la défense fût justifiée et devînt légitime, un gouvernement périrait avant d'avoir le droit de se sauver : quoique miné de toutes parts, il faudrait qu'il attendît la déclaration positive de guerre pour se secourir soi-même. Les hostilités de propagande n'étaient point connues autrefois : n'en sont-elles pas moins réelles ? Qu'on puisse abuser de ce mot propagande pour aller opprimer un peuple, c'est vrai mais que la propagande abuse aussi de son pouvoir caché pour détruire une nation, n'est-ce pas vrai encore ?

L'argument qu'on veut tirer de la ressemblance des années 1821 et 1822 prouve seulement la longanimité et la patience de la France. Comment le général peut-il dire : « C'est de Vérone que la guerre nous est venue ? » Les hommes mêmes du parti de l'orateur convenaient que tout était pacifique à Vérone. Le Constitutionnel du 17 janvier s'exprime de la sorte :

«... Nous publions aujourd'hui les trois dépêches des cabinets d'Autriche, de Prusse et de Russie à leurs ambassadeurs à Madrid...

« On doit remarquer que les trois cabinets ne parlent en aucune manière d'employer la force pour imposer des lois à la nation espagnole. On n'y trouve aucune menace d'agression imminente. » Les ministres même de la Sainte-Alliance

professent un grand amour pour la paix. Ils ne peuvent manquer d'encourir à cet égard l'indignation de nos fanatiques. »

Le même journal du 1er février rapporte cet article de L'observateur autrichien :

« Les cours d'Autriche, de Russie, de Prusse ont tenu à Madrid un langage que la frénésie révolutionnaire peut méconnaître, qu'une politique bornée peut désapprouver, mais qu'une politique plus profonde ne peut que respecter. Ce langage n'était point une déclaration de guerre, et le rappel des légations n'est pas un acte d'hostilité. La France, animée par les mêmes sentiments, a agi d'après les mêmes principes, quoique avec des formes différentes. Au moyen de son contact immédiat avec l'Espagne, les résolutions ultérieures de la France sont fondées sur des motifs dont on doit reconnaître l'importance, sans prononcer légèrement sur les résultats. La guerre n'est point encore déclarée : des événements ultérieurs peuvent l'empêcher. »

Sur cette déclaration, qui confirme tout ce que nous avons raconté des dispositions de M. de Metternich, Le Constitutionnel demande comment concilier l'assertion positive et claire du journaliste autrichien, rédacteur de tous les protocoles de la Sainte-Alliance, avec le langage que les révélations du comité secret prêtent à M. le président du conseil. Après avoir rendu compte de tous les efforts qu'il a faits pour le maintien d'une paix qu'il regardait sincèrement lui-même comme si nécessaire au repos et au maintien de la tranquillité en France, il a, dit-on, prétendu que la position hostile où l'Espagne s'était placée vis-à-vis des grandes puissances ne permettait pas à la France de demeurer en paix.

« Eh bien, aujourd'hui, L'Observateur autrichien, à une époque où il connaissait tout ce qui s'est passé à Madrid lors du départ des ministres des trois grandes puissances, déclare formellement que les puissances ne se considèrent point comme étant en guerre avec l'Espagne.

« Ce n'est donc pas à raison des dispositions hostiles de ces trois puissances que le ministère français s'est décidé à la

guerre ; et s'il y est forcé, c'est à un autre pouvoir qu'il cède, ou plutôt par d'autres passions qu'il est entraîné. »

Mais revenons et arrêtons-nous à la phrase de M. le comte de Villèle : d'abord il n'a point dit : « Si nous ne combattons pas sur les Pyrénées, nous serons obligés d'aller combattre sur le Rhin. » Les adversaires de M. de Villèle reproduisent tout autrement les paroles de l'orateur. Selon M. Duvergier de Hauranne, ces paroles sont celles-ci : « Nous sommes dans l'alternative ou de combattre pour la révolution espagnole sur nos frontières du nord, ou de faire la guerre à cette révolution en Espagne. »

D'après M. le général Foy, qui dit avoir recueilli immédiatement la phrase de M. le président du conseil, cette phrase était ainsi conçue : « Nous sommes placés dans l'alternative d'attaquer la révolution espagnole aux Pyrénées, ou d'aller la défendre sur nos frontières du nord. »

Ces deux versions, quoiqu'un peu différentes l'une de l'autre, qu'impliquent-elles en réalité ? Que nous étions placés de sorte que si nous n'allions pas étouffer la révolution en Espagne, cette révolution arriverait en France, qu'alors les puissances, effrayées, prendraient les armes, et que nous, France, nous serions obligés d'aller combattre sur nos frontières du nord.

Quoi de plus évident, de plus clairement, de mieux exprimé ? Remarquez bien ce pronom la, dans la leçon du général Foy ; il se rapporte au mot révolution, non au mot guerre, non au mot Europe ; c'est la révolution espagnole qui nous aura bouleversés et que nous serons appelés à défendre sur le Rhin ; c'est-à-dire que nous serons forcés à recommencer nos guerres révolutionnaires, à retourner à 1793. Jamais M. de Villèle n'aurait parlé, même d'après cette version, d'une manière aussi juste. Ce qu'on aurait peine à comprendre, c'est qu'il n'eut pas répété ses paroles en en prenant sur lui la responsabilité ; il se serait contenté de nier les fausses interprétations et de soutenir qu'on altérait et son texte et sa pensée.

Mais voici toute la vérité.

M. de Labourdonnais avait attaqué la décision prise par le roi d'entreprendre la guerre d'Espagne avec cent mille Français. Il avait exprimé le regret que cette guerre n'eût pas été commencée plus tôt et que la France n'eût pas agi comme auxiliaire de la régence d'Urgel et des royalistes espagnols, et, prenant ensuite les choses dans leur état présent, il avait dit que la France devait agir maintenant de concert avec les puissances continentales et d'après la direction de la Sainte-Alliance.

M. de Villèle combattit ces attaques en déclarant que, la France étant particulièrement intéressée à rétablir l'ordre dans la monarchie espagnole, notre alliée naturelle, nous devions dans cette circonstance refuser la coopération des autres puissances, afin de conserver toute notre liberté d'action et de n'engager dans aucune complication l'intérêt qui nous déterminait à intervenir.

D'un autre côté, les orateurs libéraux avaient attaqué l'intervention comme contraire à la liberté ; et le général Foy, après avoir fait un tableau éloquent des maux de la guerre, avait fini par prêcher une croisade de tous les gouvernements constitutionnels contre les gouvernements absolus.

C'est pour faire ressortir l'inconséquence de ce discours que M. de Villèle, répondant à cet orateur, s'écria :

« Et comment l'honorable général, qui nous a fait un tableau si rembruni des maux de la guerre, n'a-t-il pas vu que son système ne l'exclut pas, puisqu'en suivant ses conseils, au lieu d'avoir à la faire sur les Pyrénées, nous aurions à la soutenir sur le Rhin. »

Nonobstant cette version authentique, la fausse interprétation a prévalu. De là tout le mal : la France fut saisie de vertiges, dupe d'une méprise qu'un examen de quelques minutes eut fait incontinent disparaître. Tel a été le pivot vermoulu sur lequel ont tourné les opinions en dehors et en dedans de la chambre. Le peu de bonne foi de celui-ci, la crédulité de celui-là, la légèreté des autres, firent croire à une coercition dont les pièces que nous avons produites (Congrès de Vérone) et qui furent déposées sur le bureau de la chambre

des communes, démontraient la fausseté. Comment d'ailleurs supposer que le continent nous ferait la guerre au nord, si nous ne la faisions au midi ? Bon gré mal gré, nous devions nous mettre en campagne, afin d'amuser l'Europe, ennuyée de paix ! Comme au médecin de Molière, il lui fallait un malade, et elle le prendrait où elle pourrait ! Elle savait pourtant assez bien comment nous tirions le canon.

Cette absurdité était plus manifeste encore quand on savait que sur les quatre puissances de l'Alliance trois, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, auraient tout donné pour nous empêcher de prendre les armes.

Nous espérons, ce point important éclairci, avoir détruit une erreur que le laps du temps aurait introduite dans l'histoire.

Chapitre XLIV

Crédits extraordinaires.

Le 21 février, M. de Martignac, rapporteur de la commission chargée de l'examen du projet de loi tendant à ouvrir des crédits extraordinaires pour l'exercice de 1823, monta à la tribune. Parmi les crédits demandés se trouvait celui de cent millions pour la guerre d'Espagne : on avait eu tort de le cacher ainsi : on paraissait timide, chose détestable.

M. de Martignac lit le rapport de la commission. La lecture du rapport est interrompue par les bravos de la droite et les rires de la gauche. « Votre guerre est un vrai complot ! s'écrie l'opposition. — Tout cela n'est que du jésuitisme ! » Le président cherche en vain à ramener l'ordre. M. de Martignac descend de la tribune au milieu du bruit.

Grande rumeur de la part du général Foy, de M. Demarçay, de M. de Girardin, de M. Keratry, de M. de Chauvelin, de M. Dupont de l'Eure : Quelle infamie ! c'est un complot odieux ! Il est impossible de se contenir ! M. de Lafayette, M. Royer-Collard, M. A. de Lameth, M. Humann, les généraux Foy et Sebastiani s'inscrivent contre le projet de loi.

M. Casimir Périer demande la parole. Il discute la demande du crédit : « Elle porte, dit-il, en partie sur un excédant de recettes que l'on n'a pas légalement constaté devant la chambre. D'ailleurs le cas n'est pas urgent ; la guerre n'est pas encore déclarée, et l'on peut espérer qu'elle n'éclatera pas, car l’Europe semble repousser toute pensée de provocation contre la Péninsule. »

La discussion du projet, commencée le 21 février, est reprise le 25, au milieu d'un concours extraordinaire.

M. Royer-Collard aborda le premier la tribune. Ce jour-là, dans la hauteur de ses desseins, il crut devoir flatter la gauche.

Ses principes nous parurent, dans notre humble opinion, moins victorieux que ne fut conquérante sa personne infaillible : il dogmatisa contre un système qui, faible et décrié au dedans, était allé chercher au dehors l'appui du gouvernement. M. Royer-Collard tombait dans l'erreur commune sur le congrès de Vérone ; mais il ne faut pas exiger qu'un homme si rempli de ses grandes pensées daigne quitter les sommets de son génie pour recueillir quelques renseignements vulgaires.

Lorsque nous fîmes imprimer les Réflexions politiques, nous allions, notre manuscrit en poche, en classe chez M. Royer. Il raturait les phrases incongrues, nous renvoyait avec quelques férules, nous invitant à être plus sage à l'avenir. Nous nous retirions régenté et soumis. Nous avons été, sinon le disciple, du moins l'écolier de M. Royer-Collard. L'indépendance des opinions est une des choses que les Français entendent le mieux ; les royalistes au pouvoir vous bâillonnent, les libéraux suppriment vos ouvrages, les jacobins votre tête, le tout pour la plus grande liberté de parler et d'écrire.

M. Royer-Collard termina son discours par cette éloquente péroraison : « Et moi aussi je suis Français, sans doute, et c'est à ce titre que je viens m'opposer à une guerre qui menace la France autant que l'Espagne, et que je m'élève contre le système que je viens de signaler. De tous les devoirs que j'ai pu remplir envers la monarchie légitime, aucun ne m'a jamais paru plus sacré, plus pressant. Puis-je me taire quand d'aveugles conseils la précipitent vers sa ruine ? Comme elle a été la pensée, le voeu, l'espérance, je pourrais presque dire l'action de toute ma vie, elle est aujourd'hui le premier de mes intérêts, si je dois donner ce nom d'intérêt aux affections les plus désintéressées, les plus nationales. Et quel autre sentiment pourrait m'arracher au silence, puisque j'ai vu la restauration s'accomplir ? Que me restait-il à désirer pour la monarchie légitime, si ce n'est qu'elle s'enracine chaque jour davantage dans les intérêts publics, si ce n'est qu'elle aime la France pour en être aimée ? »

Touchant et noble Nunc dimittis ! Hélas ! M. Royer-Collard a eu le malheur de voir passer ce qu'il avait eu le bonheur de

voir revenir : nous avions eu autant de joie du rétablissement de la légitimité que le député illustre et fidèle, et cependant nous n'avons pas suivi la même route.

M. de Labourdonnais parut : plein d'idées qu'il produit avec un talent approprié à ses idées, il a contre tout succès une aversion insurmontable. D'une vaste capacité, mais un peu faible de caractère comme les esprits entiers qui ne sont pas dominateurs, il ne fit que passer dans le conseil de Charles X : sous le prétexte, assez vrai, qu'il était environné d'imbéciles, incapables de prendre un parti, il se retira habilement des affaires au bout de trois mois. Il est resté de lui une bonne ordonnance, l'ordonnance relative à l'Ecole des Chartes. Né pour occuper dans l'opposition la première place, M. de Labourdonnais est dans un autre genre ce qu'était M. de Villèle, un de ces hommes de la restauration supérieurs aux trois quarts des hommes d'aujourd'hui.

On reconnaît le penchant de son esprit aux paroles qu'il lança contre nous autres, misérables ministres : « Puis-je accorder, dit-il, de nouveaux subsides pour commencer la guerre à des hommes qui s'y sont constamment opposés (M. de Villèle), et dont l'intérêt évident est de s'y opposer encore, parce qu'il est impossible qu'ils ne voient pas ce qui n'échappe à personne, qu'ils ne peuvent, honorablement pour eux et sans danger pour le pays diriger une entreprise qu'ils travaillèrent trop longtemps à rendre impopulaire pour qu'ils puissent aujourd'hui donner à l'esprit public cet élan sans lequel une guerre ne peut devenir nationale, et par conséquent obtenir de succès dans un gouvernement représentatif ? »

M. de Labourdonnais, s'étant mis en règle avec son système d'opposition, vota pour le projet de loi.

M. de Laborde, après des considérations sur la nature du territoire espagnol, les moeurs de ses habitants, etc., etc., déclare la guerre impossible et folle. Les hommes qui s'y décideraient mériteraient, dit-il, bien moins d'être mis en accusation qu'en interdiction.

« Au surplus, ajoute-t-il, personne ne veut prendre sur soi une telle responsabilité, et je me demande quelle peut être la

puissance magique qui l'emporte sur les voeux et sur l'opinion de tous. Chose étrange, messieurs ! Quand on veut pénétrer ce singulier mystère, on écarte tous les rangs, on se fait jour à travers toutes les existences, pour arriver jusqu'à ce repaire belliqueux, et qu'y trouve-t-on ? Rien que quelques jésuites intrigants. »

Si M. le comte de Laborde avait pénétré davantage au fond de ce repaire belliqueux au lieu d'un jésuite il aurait trouvé un ami, pourvu que quelque distraction ne l'eût pas empêché de nous reconnaître et qu'il n'eût pas mis en interdiction notre ancienne amitié.

M. de Castelbajac parla très bien pour le projet de loi.

M. le général Foy reparut à la tribune ; il posa cette question : La nation veut-elle la guerre ? Non. Le gouvernement veut-il la guerre ?

Ici l'orateur représente le ministère comme divisé et dans un grand état d'angoisse. Selon lui, ce n'est pas M. de Villèle, esprit très positif et parfaitement libre des prestiges de l'imagination, qui veut la guerre. — Il ne la veut pas, il autorise seulement de son nom une parade belliqueuse, il se résigne à une guerre qu'il sait injuste. — Il ferait mieux de dire hautement son opinion, sans se laisser dominer par la crainte de perdre un portefeuille.

« Quelle est donc cette puissance qui domine les ministres et leur fait mener de front depuis six mois une diplomatie conciliatrice et des hostilités souterraines ?

« Il m'importe peu de savoir quelle est la faction mystique.

« Ce qui me suffit, c'est qu'une volonté et des passions qui n'ont rien de français nous entraînent où nous ne voulons pas aller. »

M. de Villèle répond que quant à lui il aimerait mieux la paix, mais qu'il veut la guerre parce qu'il la croit urgente et non pas parce qu'il tient à son portefeuille.

Tout le monde convenait ainsi que M. de Villèle ne voulait pas la guerre. On mettait toujours de côté, en France, le personnage mystique, ou plutôt le personnage mystérieux : le ciel nous avait alors chargé du rôle du Sort. Mais l'Angleterre,

moins bienveillante et plus avisée, ne s'y trompait pas, et c'était à nous qu'elle adressait ses coups.

M. le général Foy, dont la parole était parlementaire, soutint qu'au fond le gouvernement ne voulait pas les hostilités ; il appela M. de Montmorency le duc de Vérone, plaisanterie entre le bon et le mauvais goût. Il prouva que nous serions battus : « La campagne sera manquée ; un moment viendra où, après des pertes douloureuses, une retraite couronnera dignement une folle et coupable entreprise. »

Le général Foy était au-dessus de l'opinion qu'il représentait : il a laissé un travail d'un grand prix sur les guerres de Napoléon dans la Péninsule ; il avait quelque chose de Cazalès.

Le génie militaire, génie particulier de notre patrie, est si fort, qu'il renferme pour nous le génie de tous les autres talents : l'art d'écrire et de parler appartient naturellement à nos hommes d'armes. François Rabutin, qui s'appelle lui-même un petit soldat, quand il s'agit de peindre le lieu d'un combat trouve dans le vieux langage français les expressions d'Hérodote :

« Le ciel et la terre nous voulaient favoriser, étant ce jour autant beau et clair et la terre ni trop molle ni trop sèche, couverte de toute verdure et de diverses fleurs. »

Le maréchal de Montluc avait servi dans la compagnie de Bayard :

« Retiré chez moi, dit-il, en l'âge de soixante-quinze ans, ayant passé par degrés et par tous les ordres du soldat, me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebusades, coups de pique et d'épée, sans espérance de recouvrer guérison de cette grande arquebusade que j'ai au visage, j'ai voulu employer le temps qui me reste à décrire les combats auxquels je me suis trouvé pendant cinquante-deux ans. »

Et ce plus vieux capitaine de France écrit d'une main mutilée, avec la verdeur de Mars, une page encore sur son premier champ de bataille. On relira les commentaires du général Foy.

M. de Villèle résuma ces discours ; il attesta (ce qui était vrai à notre grand regret) que le gouvernement avait fait tout ce qu'il avait pu pour maintenir la paix. Il prononça ces paroles judicieuses : « Et quelle justification plus éclatante pouvions-nous attendre, que de voir tous les orateurs de l'opposition éviter avec tant de soin d'aborder la question principale, la seule question qui soit digne d'occuper vos esprits, et qui puisse être pour vous l'objet d'une sérieuse délibération. Certes, ce n'est ni le temps, ni le talent, ni l'instruction qui leur a manqué. Quel autre sentiment que celui de l'impuissance à lutter contre la vérité les a fait reculer devant la question, telle que le gouvernement l'a posée aux yeux de la France, pour se jeter dans de véritables divagations, dans des lieux communs cent fois reproduits et toujours victorieusement réfutés ?

« Cette question, messieurs, la voici :

« L'état actuel de l'Espagne est-il compatible avec l'honneur de la couronne de France, avec l'honneur et la sûreté de notre pays ? »

Chapitre XLV

M. Bignon. – Discours du ministre des affaires étrangères. – Exclusion de M. Manuel.

La séance du 26 vit paraître M. Bignon : il appuya son opinion de preuves historiques ; il vota contre « une guerre qui sous un prétexte de politique tendait à allumer les mêmes passions auxquelles sous un prétexte religieux la guerre de la Ligue dut sa naissance ; contre une guerre qui pouvait renouveler tous les maux dont la France eut alors à gémir et qui anéantirent la maison de Valois. »

Nous succédâmes à l'orateur. C'était la première fois que nous prenions la parole devant la Chambre élective. Nous excitâmes naturellement un mouvement de curiosité : les députés sortis rentrèrent, le silence régna dans la chambre et dans les galeries, encombrées de spectateurs. Nous montâmes à la tribune, tous les yeux se fixèrent sur nous. Nous commençâmes ainsi :

« Messieurs, j'écarterai d'abord les objections personnelles : les intérêts de mon amour-propre ne doivent trouver aucune place ici. Je n'ai rien à répondre à des pièces mutilées, imprimées par je ne sais quel moyen, dans des gazettes étrangères. J'ai commencé ma carrière ministérielle avec l'honorable préopinant, pendant les cent jours. Nous avions tous deux un portefeuille par intérim, moi à Gand, lui à Paris. Je faisais alors un roman, lui s'occupait de l'histoire : je m'en tiens encore au roman.

« Je vais parcourir la série des objections présentées à cette tribune. Ces objections sont nombreuses et diverses : pour ne pas m'égarer dans un si vaste sujet, je les rangerai sous différents titres.

« Les orateurs qui ont obtenu la parole lors du vote de

l'adresse ont fait imprimer leurs discours. Hier, en séance publique, quelques-uns des honorables députés ont référé leurs opinions à ces discours mêmes. Aujourd'hui on a rappelé une partie des arguments produits dans le comité secret. l'essayerai donc de répondre à ce qui a été dit, imprimé et redit, afin d'embrasser l'ensemble du sujet.

« Suivant, dans leurs objections, les orateurs qui siègent sur les bancs de l'opposition, j'examinerai : l° le droit d'intervention, puisque c'est là la base de tous les raisonnements, 2° le droit de parler des institutions qui peuvent être utiles à l'Espagne, 3° le droit des alliances et les transactions de Vérone, et, enfin, quelques autres objections.

« Examinons donc d'abord la question de l'intervention.

« Un gouvernement a-t-il droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement ? Cette grande question du droit des gens a été résolue en sens opposé.

« Ceux qui l'ont rattachée au droit naturel, tels que Bacon, Puffendorff et Grotius, et tous les anciens, ont pensé qu'il est permis de prendre les armes, au nom de la société humaine, contre un peuple qui viole les principes sur lesquels repose l'ordre général, de même que dans un Etat particulier on punit le perturbateur du repos public.

« Ceux qui voient la question dans le droit civil soutiennent, au contraire, qu'un gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre gouvernement.

« Ainsi les premiers placent le droit d'intervention dans les devoirs, et les derniers dans les intérêts, etc. »

Nous renvoyons le lecteur pour le reste aux documents imprimés : on les trouve partout. Ce discours fixa l'époque de notre transformation d'écrivain et d'homme à théories en homme d'affaires et de pratique.

En relisant les journaux du temps, on voit que l'effet de notre opinion fut considérable. Plusieurs la louèrent sans réserve ; ceux qui la critiquèrent crurent devoir dire ce qu'ils y trouvaient de bien. Nous rappellerons tout à l'heure, avec la même fidélité, les injures dont on nous a accablé : on cherchera la vérité dans ce concert discordant d'outrages et de

flatteries.

Au surplus, la question de l'intervention, tant débattue à cette époque, est une question oiseuse ; elle peut servir de texte à des phrases d'opposition, mais elle n'arrêtera jamais un homme d'Etat. Non seulement l'Angleterre intervint à la grande époque que nous citions, mais elle est intervenue de tout temps et partout, et pour toutes les causes de liberté ou de pouvoir, quand elle a cru devoir le faire. Autrefois, elle prit part à nos guerres civiles ; elle envoya de l'argent et des soldats à Henri IV ; de nos jours, elle ne cesse d'intervenir en Portugal. Tandis qu'elle voulait nous empêcher d'intervenir dans les affaires d'Espagne, n'y intervenait-elle pas elle-même, en reconnaissant l'indépendance des colonies espagnoles ? Bien plus, on voit par notre dépêche que le cabinet de Saint-James a rendue publique que ce cabinet dans un mémoire en réponse à une note de la Russie avait énoncé l'opinion qu'on avait le droit de se mêler des affaires d'Espagne, si l'exaltation de ceux qui dirigeaient les affaires de ce pays les portait à une agression contre une autre puissance. Le libéralisme ferait-il une querelle à l'ancien gouvernement français d'être intervenu dans la querelle de l'Angleterre et de ses colonies de l'Amérique septentrionale ? Pourtant pouvions-nous dire alors que notre sûreté nationale était compromise, nos intérêts essentiels blessés, parce que le cabinet de Saint-James voulait prélever quelques taxes nouvelles sur les habitants de Massachuset ?

L'intervention ou la non-intervention, défendues tour à tour à la tribune, est donc une puérilité absolutiste ou libérale dont aucune tête puissante ne s'embarrassera : en politique, il n'y a point de principe exclusif ; on intervient ou l'on n'intervient pas, selon les exigences de son pays. Dire que l'on n'ira pas éteindre le feu chez les voisins, quand il va se communiquer à notre maison ; dire que l'on doit toujours prendre pour le feu ce qui n'est pas le feu ; employer la force au gré de son caprice, c'est abuser des mots. Le premier devoir d'un ministre est de sauver sa patrie quand un danger la menace, en dépit des considérations générales et des intérêts particuliers.

Quiconque ne sent pas, ne voit pas cela, n'agit pas dans cet esprit, ne sera jamais un homme d'Etat.

La guerre d'Espagne pouvait sauver la légitimité ; elle lui mit à la main le pain de la victoire : la légitimité a abusé de la vie que nous lui avions rendue. Il nous avait semblé utile à son salut, d'une part de la fixer dans la liberté, de l'autre de la pousser vers la gloire : elle en a jugé autrement.

Le 26 février, la discussion fut continuée. M. Manuel nous crut prendre en faute dans notre citation, à propos du cas d'intervention que l'Angleterre jugea légal en 1793 ; il se trompa : c'était nous qui avions raison. Malheureusement il arriva à des comparaisons et à des souvenirs mal interprétés, qui soulevèrent la majorité de la chambre.

Le 28 février, M. de Labourdonnais développa la proposition qu'il avait déjà communiquée dans les bureaux ; il demanda l'expulsion d'un député, lequel, selon lui, avait fait publiquement l'apologie du régicide. M. Manuel, désirant se justifier, rappela cette phrase de nous : « Comme Œdipe, Louis XVI a disparu au milieu d'une tempête. » Dans la séance du 3 mars, la chambre déclara qu'elle excluait de son sein M. Manuel pendant la durée de la session entière. Le parlement anglais avait donné quelques exemples de ces exclusions, assez fréquentes dans nos corps de magistrature : c'était trop de violence pour trop peu de chose. M. Manuel de plus à la tribune ne m'aurait pas gêné davantage que la liberté de la presse. Il fut heureux dans son malheur ; son silence mit à l'abri son talent : il en est résulté pour la mémoire de l'orateur une de ces immortalités qui s'élèvent à quelques pas des tombeaux.

Au surplus, nous n'avons jamais tant ouï de malédictions et de prophéties sinistres, tant vu de bonnes cervelles à l'envers ; c'était un feu roulant des mêmes objections, une battologie et une tautologie perpétuelles : guerre injuste, guerre impolitique, faite dans l'intérêt du pouvoir absolu ; nous n'avions pas le droit d'intervenir ; nous consoliderions ce que nous prétendions renverser, etc., etc. En entendant ces discours nous éprouvions une sorte d'impatience et d'étonnement ;

nous ne pouvions comprendre comment parmi tous ces hommes distingués il ne s'en trouvait pas un qui devinât notre pensée, qui découvrît le but vers lequel nous tendions. Nous étions prêt quelquefois à nous écrier : « Eh ! imbéciles gens d'esprit ! il s'agit bien d'intervention, de constitution espagnole, de toutes ces choses que vous nous forcez à vous dire ici ; choses vraies sans doute, mais qui sont à côté de la question véritable ! Mauvais Français, vous nous combattez par prévention, jalousie, ambition, sans voir où nous allons, sans savoir ce que vous faites ! Nous ne pouvons dire notre secret à la tribune. Nation légère et taquine, à quoi vous sert donc votre intelligence si vantée ? »

Chapitre XLVI

Tribune anglaise : Discussion dans la Chambre des Communes. – M. Peel et M. Brougham.

Les premières attaques eurent lieu en Angleterre dans la séance du 4 février 1823, à la chambre des lords, par le comte Stanhope et par le marquis de Lansdown, à la chambre des communes, par MM. Childe, Wildman, Yorcke et Brougham. Les trois premiers déclarèrent que si le canon retentissait sur la Bidassoa, il serait impossible à l'Angleterre de demeurer neutre. M. Canning et M. Peel furent presque toujours présents aux conflits qui se succédèrent durant le mois de février avec une ardeur croissante.

Sir Robert Peel, qui nous offrit à sa table l'hospitalité diplomatique, avait été élevé à l'école de Harrow, presque avec lord Byron, quand, pauvre émigré, nous errions inconnu autour de Harrow-Hill. La personne du ministre de l'intérieur était agréable ; l'harmonie de sa voix faisait oublier l'habitude originale de l'un de ses gestes. Lady Peel, née, ce nous semble, sous le ciel de l'Inde, était d'une délicatesse que nous n'avons vue à aucune femme ; on eût dit qu'elle était transparente ; tout à coup cette Niobé d'albâtre se teignait du pâle incarnat d'une rose du Bengale : elle avait des enfants, véritables angelets. M. Peel puisait dans sa richesse et son bonheur quelque chose de doux et de modéré : cet esprit de tempérance le suivait à la tribune. Tout en approuvant l'opposition, il douta que l'Angleterre pût intervenir ; il assura que l'intervention de l'Autriche à Naples était impérieusement commandée par la nécessité, et conséquemment parfaitement juste pour garantir ses propres Etats d'un danger réel. Et nous, nous n'eussions pas eu le droit d'intervenir pour nous garantir d'un danger réel !

M. Brougham nous attaqua dans trois discours, et les injures du grand moqueur augmentaient d'une manière toute admirable. Il mit en train l'Angleterre, qui poussait des huzza derrière lui : articles de journaux, brochures et discours pleuvaient ; les expressions n'étaient pas ménagées comme en France ; tout ce que la grossièreté la plus populacière et la crédulité la plus ignare pouvaient vomir était lancé sur moi, et toujours M. de Villèle était épargné. Des huées, des trognons de chou, des restes de pommes m'assaillaient, comme si j'eusse été un candidat résigné à la fange sur les hustings de Westminster. Le radicalisme a fait entrer le boxing dans l'éloquence britannique, comme la révolution a introduit la pique et le bonnet rouge dans nos discours.

Chapitre XLVII

Suite. – Ce que répondent à M. Brougham le Courrier et M. Canning.

M. Brougham, à la chambre des communes, affirme qu'en France « ce n'était qu'un parti, et peu estimable, qui cherchait à pousser le gouvernement à la guerre, pour satisfaire sa bigoterie ou ses intérêts pécuniaires. »

Mes intérêts pécuniaires !

Dans un autre discours, M. Brougham se surpasse lui-même : là je suis appelé un cloggy writer (lourd, empêtré écrivain) ; il se moque d'Atala ; il accable de ses lazzis la fille du désert ; il brocarde toute ma vie : je suis un misérable flagorneur de Bonaparte ; je suis allé bigotement à Jérusalem chercher de l'eau du Jourdain pour le roi de Rome (mon voyage à Jérusalem est de 1806, et Bonaparte n'a épousé Marie-Louise qu'en 1810 : quelle prévision de ma part !) ; il trouve étonnant qu'on ait appelé un pauvre diable comme moi au ministère. Son étonnement n'était pas fondé : était-il donc surprenant qu'un homme entré dans la carrière diplomatique sous Bonaparte, nommé depuis ministre à Stockholm, ministre à Berlin, ambassadeur à Londres, devînt ministre des affaires étrangères ? Est-ce comme écrivain qu'il trouvait étrange ma prise de possession d'un portefeuille ? Mais pourquoi n'éprouvait-il pas le même sentiment à l'égard de M. Canning et de M. Martinez della Rosa, tous deux poètes, tous deux auteurs comme moi ? Lui-même, M. Brougham, n'était-il pas entaché du même vice ? N'avait-il pas commencé par se servir de sa plume avant d'user de sa langue ? Le Courrier anglais lui dit justement : « Nous croyons que l'élégance de langage et le ton d'urbanité et de politesse de M. Brougham en parlant du vicomte de Chateaubriand ne peuvent exciter qu'un seul

sentiment.

« Nous avons pu nous convaincre jusqu'à présent que ce style énergique et d'une espèce toute particulière n'est pas familier à M. de Chateaubriand. Toutefois, s'il pouvait vouloir répondre sur le même ton, seulement pour prouver que l'on peut faire à bon marché de ces fleurs de rhétorique, nous croyons qu'il pourrait répliquer : Brougham, cet homme d'Etat et de loi à la douzaine, qui écrit de mauvaises revues et prononce des discours plus mauvais encore, etc.

« Tout homme qui ne craint pas de se salir les doigts peut jeter de la boue ; mais en général, dans cette espèce de guerre, un boueur doit avoir un avantage décidé sur un gentleman. Mais bien que le boueur eût couvert de boue et d'ordure son adversaire de la tête aux pieds, ce dernier n'en resterait pas moins un gentleman, et l'autre un boueur.

« En toute occasion, M. Brougham paraît agir dans l'idée que des mots durs sont des arguments forts, que de citer des noms, c'est prouver des faits, et qu'entasser des épithètes d'horreur et de réprobation est la même chose que de démontrer qu'elles sont bien appliquées. Il tient certainement magasin d'invectives, ce qu'il faut peut-être attribuer aux habitudes de sa profession, etc. » Nous n'aurions pas demandé au Courrier anglais une réponse d'une telle acrimonie ; mais nous ajouterons, pour la consolation de notre amour-propre, que les premiers articles de la Revue d'Edimbourg, si injurieux à lord Byron, étaient de M. Brougham : le critique nous a traité comme il traita Child-Harold : qu'il permette à notre vanité de s'emparer de cette flatteuse analogie.

M. Peel défendit Alexandre, attaqué et représenté comme l'assassin de son père : nous nous roulions dans la boue avec l'empereur de Russie, sous les poings vigoureux de l'athlète anglais. M. Canning hasarda à notre égard une petite excuse honteuse, disant que le gouvernement français était coupable ; mais qu'il ne fallait pas me confondre avec ce gouvernement : cela était vrai dans un tout autre sens que ne l'entendait l'orateur. Le ministre des affaires étrangères de S. M. B., à propos du discours de M. Brougham, nous appliqua le mot

comique de Molière que nous avons déjà cité[1311] : « Tu l'as voulu, Georges Dandin ! » Notre illustre ami s'était pourtant maintes fois exprimé sur notre compte avec indulgence et politesse, notamment dans son discours au sujet du litterary funds pendant notre ambassade de Londres, dans la lettre qu'il nous écrivit à Vérone, et dans les autres lettres qu'on va lire il se piquait d'émulation, il joutait de memorandum contre nous dans tout l'avantage de son talent. Lorsque nous fûmes nommé ministre, il dit à ses bureaux : « Soignons nos dépêches, messieurs ! » Il les corrigeait, les écrivait souvent lui-même, et quand il en était satisfait, il ajoutait : « Qu'en pensera Chateaubriand ? » Cette lutte de deux intelligences qui s'estiment et se craignent est un fait curieux dans l'histoire de la diplomatie, ordinairement école de dissimulation et de mensonge.

Chapitre XLVIII

Lady Jersey. – Dîner à Londres en 1822 avec M. Brougham. – Nous répondons dans la Chambre des Pairs à nos adversaires anglais. – Lord Brougham vient nous voir à Paris.

Nous avions dîné à Londres avec M. Brougham, chez la belle lady Jersey, qui rappelait la première duchesse de Devonshire, auteur du poème sur le Saint-Gothard. Lady Jersey, duchesse anglaise de Chevreuse, moins les grandes aventures et plus la régularité des moeurs, était de l'opposition par nature, comme on est oiseau ou poète par la volonté des astres. Son père, le duc de Westmoreland, membre du cabinet, Breton de la vieille roche, buvait bien, traitait comme sa pantoufle les idées nouvelles, et avait inventé pour monter à cheval des garde-jambes, ainsi que le chevalier Robert le Cornu eut la gloire, sous Guillaume le Roux, d'être l'auteur des souliers à la poulaine.

M. Brougham, au grand dîner d'opposants dont nous parlons, fut presque muet ; il nous regardait avec une sorte d'inquiétude sarcastique en souffrance : il eût été plus insolent s'il eût eu le droit de l'être. Nous l'avions entendu aux communes ; sa mine nous parut assez plébéienne, quoiqu'il appartînt à une famille noble : à son geste et à sa parole, nous l'aurions pu prendre pour un orateur français ; il avait de plus cette expression des rues inhérente à l’humour de John Bull.

La vomique du membre de la chambre basse n'ayant fait que souiller nos vêtements sans nous toucher au visage, nous en fûmes quitte pour faire donner notre habit au premier camarade de M. Brougham qui passa devant la porte du ministère des affaires étrangères. Nous nous rendîmes le 30 avril à la chambre des pairs : nous prîmes la parole pour répondre à nos adversaires anglais. L'opinion que nous

prononçâmes est une de celles dont le succès fut le moins contesté ; la voici :

« On m'a sommé, messieurs, de répondre à des questions qu'on a bien voulu m'adresser ; on a accusé mon silence : je vais vous en exposer les raisons, et peut-être vous paraîtront-elles avoir quelque valeur.

« Si le gouvernement britannique n'est pas sous quelque rapport aussi circonspect que le nôtre doit l'être, il est évident que cela tient à la différence des positions politiques.

« En Angleterre, la prérogative royale ne craint point de faire les concessions les plus larges, parce qu'elle est défendue par des institutions que le temps a consacrées. Avez-vous un clergé riche et propriétaire ? Avez-vous une chambre des pairs qui possède la majeure partie des terres du royaume, et dont la chambre élective n'est qu'une sorte de branche ou d'écoulement ? Le droit de primogéniture, les substitutions, les lois féodales normandes perpétuent-elles dans vos familles des fortunes pour ainsi dire immortelles ? En Angleterre, l'esprit aristocratique a tout pénétré ; tout est privilèges, associations, corporations. Les anciens usages, comme les antiques lois et les vieux monuments, sont conservés avec une espèce de culte. Le principe démocratique n'est rien : quelques assemblées tumultueuses qui se réunissent de temps en temps, en vertu de certains droits de comté, voilà tout ce qui est accordé à la démocratie. Le peuple, comme dans l'ancienne Rome, client de la haute aristocratie, est le soutien et non le rival de la noblesse.

« On conçoit, messieurs, que dans un tel état de choses la couronne en Angleterre n'a rien à craindre du principe démocratique ; on conçoit aussi comment des pairs des trois royaumes, comment des hommes qui auraient tout à perdre à une révolution professent publiquement des doctrines qui sembleraient devoir détruire leur existence sociale : c'est qu'au fond ils ne courent aucun danger. Les membres de l'opposition anglaise prêchent en sûreté la démocratie dans l'aristocratie : rien n'est si agréable que de se donner les honneurs populaires en conservant des titres, des privilèges et quelques millions de

revenu.

« En sommes-nous là, messieurs, et présentons-nous à la couronne de pareilles garanties ? Où est l'aristocratie dans un pays où vous ne trouvez pas douze mille propriétaires qui payent mille francs d'imposition ? Où est l'aristocratie dans un Etat où le partage égal anéantit la grande propriété, où l'esprit d'égalité n'avait laissé subsister aucune distinction sociale, et souffre à peine aujourd'hui les supériorités naturelles ?

« Ne nous y trompons pas ; il n'y a en France de monarchie que dans la couronne ; c'est elle qui, par son antiquité et la force des moeurs, nous sert de barrière contre les flots de la démocratie. Quelle différence de position ! En France, c'est la couronne qui met à l'abri l'aristocratie ; en Angleterre, c'est l'aristocratie qui sert de rempart à la couronne. Ce seul fait interdit toute comparaison entre les deux pays.

« Au reste, messieurs, les gouvernements représentatifs deviendraient impossibles si les tribunes se répondaient. Les récriminations imprudentes auraient bientôt changé l'Europe en un champ de bataille. C'est à nous à donner l'exemple de la modération parlementaire. On a fait des voeux contre nous : souhaitons la prospérité à toute puissance avec laquelle nous conservons des relations amicales. On a osé élever la voix contre le plus sage des rois et son auguste famille ! Qu'avons-nous à dire du roi d'Angleterre, sinon qu'il n'y a point de prince dont la politique soit plus droite et le caractère plus généreux ; point de prince qui par ses sentiments, ses manières et son langage, donne une plus juste idée du monarque et du gentilhomme ? On a traité avec rigueur les ministres français ! Je connais les ministres qui gouvernent aujourd'hui l'Angleterre : ces personnages éminents sont dignes de l'estime et de la considération dont ils jouissent. J'ai été l'objet particulier des insultes, qu'importe si vous trouvez, messieurs, que je ne les ai méritées que pour avoir bien servi mon pays ? Ne craignez pas que ma vanité blessée puisse me faire oublier ce que je dois à ma patrie ; et quand il s'agira de maintenir la bonne harmonie entre deux nations puissantes, je ne me souviendrai jamais d'avoir été offensé. »

On trouva, même en Angleterre, que l'avantage nous était resté.

M. Brougham, devenu lord Brougham, oubliant ce qu'il avait dit de nous, nous a fait l'honneur de venir deux fois nous voir à Paris. Quand on l'annonça, nous fûmes étonné un peu ; nous nous levâmes nous nous avançâmes vers lui, et nous lui dîmes : « Mylord, je suis bien aise que vous ne m'en vouliez pas de vos anciens discours. » Sa Seigneurie s'est assise : l'éclat de son rang avait déjà rejailli sur ses façons, et ses trivialités démocratiques avaient une certaine grâce de franchise, à travers le ton moins familier de l'aristocratie. Nous avons causé cordialement ensemble, comme si lord Brougham eût toujours été notre admirateur et notre ami. Il ne songeait plus au Jourdain, à notre bigoterie, à nos intérêts pécuniaires ; il nous honorait comme un gentleman pauvre, sincère dans ses opinions et resté fidèle au malheur : nous, nous étions charmé de nous entretenir avec un scholar d'autant d'esprit et de savoir.

Chapitre XLIX

Lettre de Cobbett.

Mais nous eûmes en dehors du parlement un étrange défenseur et un singulier ennemi : le fameux pamphlétaire Cobbett écrivait dans ce moment des lettres contre les ministres de S. M. B. : parmi ces lettres, il nous en adressa une. Ce politique populaire se montra plus clairvoyant que les hommes d'Etat de la France et de l'Europe ; il ne s'en fallut guère qu'il ne mît au jour notre secret ; il ne se méprit pas, lui, sur le résultat de l'expédition d'Espagne : seulement, il ne prévit point que nous ne serions plus là pour tirer de nos succès l'avantage dont nous bercions nos espérances.

Cette lettre, inconnue en France, est un monument historique.

À M. de Chateaubriand[1312].

« Kensington, 1er mars 1823.

« Monsieur,

« Votre discours du 25 du mois dernier a été traduit en anglais et publié en Angleterre. Quand on est sur le point de commencer une guerre dont les suites peuvent intéresser matériellement une grande partie du monde civilisé, il est très important d'en savoir les véritables motifs. Dans votre discours, vous avez spécifié les motifs qui font agir la France. L'objet de ce discours est non seulement de justifier la conduite de la France aux yeux du monde, mais de justifier le gouvernement français aux yeux du peuple français. Ce discours se divise donc naturellement en deux parties : l° le droit de la France d'intervenir dans les affaires des Espagnes conformément aux lois et usages des nations ; 2° l'utilité pour la France de l'exercice de ce droit dans le moment actuel.

« Quant à la première partie, vous vous reposez très

sagement sur les principes mis en avant par le gouvernement anglais au commencement de la guerre de 1793. Le passage que vous avez cité de la déclaration du roi d'Angleterre du 19 octobre 1793 est une justification complète du gouvernement français dans le moment actuel. Il est vrai que les Français avaient alors fait mourir Louis XVI ; mais si la mort de Louis XVI donna à l'Angleterre le droit d'intervention, ce droit n'était fondé que sur son propre jugement. La mise à mort du roi de France était tout autant une affaire intérieure que tout autre acte de l'Assemblée nationale ou de la Convention. Elle ne pouvait être regardée comme un péché impardonnable aux yeux des nations étrangères, puisque le gouvernement anglais offrit quelque temps après de traiter et de vivre en amitié avec le Directoire, dont tous les membres étaient des régicides.

« D'ailleurs, dans l'année 1800, le gouvernement anglais en répondant à une proposition de paix faite par Bonaparte base son refus non sur la personne du consul, mais sur l'état de choses existant en France. Il refuse d'entrer en négociation non parce que Bonaparte, alors premier consul, propose quelque chose d'humiliant ou d'injurieux pour l'Angleterre, mais parce que, disait-on, il n'y avait pas de garantie pour le maintien d'une paix quelconque tant que le système politique de l'intérieur de la France continuerait d'exister. Il déclare ne pas vouloir dicter un gouvernement à la France ; mais en même temps lord Granville mande à M. de Talleyrand que la restauration de la famille de Bourbon serait le meilleur gage de l'abandonnement d'une conduite qui mettrait en danger l'existence même de toute société civile, qu'une telle restauration ôterait tous les obstacles qui empêchaient de traiter avec la France ; il ajoute que l'Angleterre ne pouvait pas traiter avec le système actuel de la France. Y eut-il jamais un exemple plus frappant d'intervention dans les affaires d'une nation étrangère ? Cette déclaration de lord Granville est datée du 4 janvier 1800. En réponse à cette note, il reçut de M. de Talleyrand l'assurance la plus solennelle que la France était devenue parfaitement tranquille, qu'elle ne cherchait plus à troubler la paix des autres nations et qu'elle désirait surtout de

vivre en amitié avec l'Angleterre. Bref, le ministre de France fit presque des supplications pour la paix. Ses supplications furent rejetées sur le seul motif de la nature du gouvernement alors existant en France.

« Tout ce qu'on dit donc maintenant sur la déclaration du gouvernement espagnol qui ne cherche pas à propager ses principes au delà de la frontière, tous les arguments que tire notre gouvernement de cette déclaration pour vous engager à ne pas envahir l'Espagne, tout cela tombe à plat, car nous avons la preuve qu'une pareille déclaration faite par Bonaparte et la nation française a été rejetée avec dédain par notre gouvernement. Cependant ce même gouvernement fit la paix quelque temps après avec Bonaparte, sans avoir vu le moindre changement dans les institutions françaises ou dans les dispositions de ceux qui gouvernaient la France. Lord Granville, dans la note déjà citée, dit qu'il avait besoin de l'évidence des faits pour être convaincu que la France avait renoncé à ses projets d'ambition et à cet esprit remuant qui mettait en danger l'existence de la société : deux ans après, il reçut cette évidence des faits, et ces faits consistaient dans de grandes victoires obtenues sur les alliés par la France, dans d'énormes additions faites aux conquêtes françaises et dans des prétentions pour les termes de la paix beaucoup plus élevées que celles qu'avait Bonaparte en 1800 ! Tels étaient les faits dont le gouvernement anglais avait besoin pour se croire en sûreté en traitant avec la France. Et si les Espagnols pouvaient passer les Pyrénées et conquérir une ou deux provinces de la France, je crois sincèrement que vous ne trouveriez aucun danger à traiter pour la paix avec les Cortès. Rien ne tend plus à pacifier les nations, comme les individus, que d'être bien battu.

« Mais cette réflexion n'a pas de rapport avec la question devant nous. Dans ces deux procédés de 1800 et 1802, nous avons la preuve complète que notre gouvernement se conduisit d'après les mêmes principes que vous mettez en avant pour justifier votre invasion de l'Espagne.

« Mais, monsieur, pour ne rien dire du renouvellement de la

guerre en 1803, pour ne rien dire de la déclaration du 10 mai de cette année qui a été si parfaitement réfutée dans Le *Moniteur* du 7 juin suivant pour ne rien dire des assertions renouvelées, alors qu'il était impossible à l'Angleterre de vivre en paix avec la France sous le système qui la dominait, je m'étonne que vous ayez omis la déclaration des alliés contenue dans la minute imprimée de leurs conférences à Vienne, datée le 12 mai 1815. À cette époque Bonaparte était rentré en France. Il avait fait la déclaration la plus solennelle de ses dispositions pacifiques ; il avait entièrement aboli la traite des nègres ; il avait assuré notre gouvernement de son désir extrême de vivre en paix avec lui ; mais en réponse à toutes ces déclarations et assurances il reçut la guerre de la part de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Portugal, de la Prusse, de la Russie, de la Suède, de la Bavière, du Danemark, de l'Hanovre, des Pays-Bas, de la Sardaigne, de la Saxe, des Deux-Siciles et du Wurtemberg, qui toutes signèrent la minute de la conférence, dont la publication devait tenir lieu d'une nouvelle déclaration de guerre. Dans cette minute, vous auriez pu trouver le passage suivant : « Les puissances savent trop bien les principes qui doivent les guider dans leurs relations avec un Etat indépendant pour essayer (comme on tâche de les en accuser) de lui imposer des lois ou de se mêler de ses affaires intérieures, pour lui prescrire une forme de gouvernement et lui donner des maîtres selon les intérêts et les passions de ses voisins. Mais elles savent aussi que le droit qu'a une nation de changer son système de gouvernement doit avoir ses limites, et que si les puissances étrangères n'ont pas le droit de lui prescrire l'usage qu'il doit faire de cette liberté, elles ont indubitablement le droit de protester contre l'abus qu'il peut en faire à leur préjudice. Conformément à ce principe, les puissances ne se croient pas autorisées d'imposer un gouvernement à la France ; mais elles ne renonceront jamais au droit d'empêcher l'établissement en France, sous le nom de gouvernement, d'un foyer de désordres qui tendrait à la subversion des autres Etats. »

« C'est l'ancien langage ; ce n'est ni plus ni moins que le

principe mis en avant pour justifier la guerre contre la France depuis 1793 jusqu'à l'époque de cette nouvelle déclaration. Dans un autre paragraphe de cet écrit, les puissances déclarent qu'elles ne veulent pas de paix avec Bonaparte. Un de nos lords de l'amirauté, en l'an 1814, déclara dans le parlement que nous ne voulions pas de paix avec James Madisson (le président des Etats-Unis) : quelques bonnes défaites produisirent le même effet à l'égard des Américains qu'elles avaient eu pour Bonaparte entre les années 1800 et 1802. Cependant, l'assertion contre James Madisson ne fut pas faite d'une manière aussi officielle que la déclaration de Vienne que je viens de citer, et qui était signée par trois lords, Clancarty, Cathcart et Stewart. Dans un autre endroit de cette même conférence ou déclaration il est dit : « La paix avec un gouvernement placé en de telles mains et composé de tels éléments ne produirait qu'un état perpétuel d'incertitudes, d'inquiétudes et de dangers. Aucune puissance ne pourrait réellement réduire son établissement militaire ; les nations ne jouiraient d'aucun des avantages d'une véritable pacification ; elles seraient écrasées par des charges de toutes espèces ; il n'y aurait aucune stabilité dans les relations politiques ; l'Europe, alarmée, s'attendrait à de nouvelles explosions : les souverains ont pensé qu'une guerre ouverte, avec tous ses inconvénients et ses sacrifices, serait préférable à un état pareil. »

« Tel était le langage de l'Angleterre, ou tout au moins du gouvernement anglais, en l'année 1815. Comment donc le même gouvernement, composé à peu près des mêmes hommes, peut-il prétendre dire que leur conduite passée n'était pas basée sur les mêmes principes que ceux d'après lesquels vous justifiez la guerre que vous allez entreprendre ?

« Quant à moi, je ne reconnais pas ces principes ; je les regarde, avec une grande partie de la nation anglaise, comme des principes monstrueux. Mais tout cela ne fait rien ni à vous, monsieur, ni à votre nation. Ce qui est très louable en moi serait précisément le contraire de votre part, parce que vous avez à tirer parti de ces principes au profit de la France, parce

que vous êtes Français, taudis que moi je suis Anglais. Votre citation et vos arguments ne sont d'aucune valeur contre moi et contre quelques écrivains habiles de notre propre pays ; mais ils sont excellents comme une réponse à nos ministres et à leurs partisans. Et en effet on n'a pas essayé de vous réfuter : des injures personnelles, mais point de réfutation ; du verbiage sur ce que vous avez servi Bonaparte, sur ce que vous lui avez rendu des honneurs divins, sur ce que vous avez comparé la naissance de son enfant à celle du Rédempteur, sur ce que vous avez apporté de l'eau de la rivière du Jourdain pour servir au baptême de cet enfant ; mais pas un seul mot en réponse à votre discours, pas un mot pour montrer que le principe dont nos ministres se sont servis pour l'invasion de la France pour empêcher la contagion morale de traverser la Manche, que ce même principe ne peut servir aussi au roi de France pour le justifier d'empêcher la contagion morale de passer la ligne imaginaire qui sépare ses Etats de l'Espagne. Quand vos adversaires sont réduits à employer des injures personnelles, quand ils parlent d'eau apportée du Jourdain, au lieu de nier qu'ils ont prêché les mêmes principes que vous dans leurs manifestes et dans leurs journaux, vous pouvez rester assuré que la victoire est de votre côté.

« On pourrait dire, quoique cela ne fît rien à la chose, que cette déclaration de Vienne n'était pas conforme aux sentiments de la nation anglaise ; qu'elle n'était pas conforme aux sentiments de la partie saine de la nation, car plusieurs de nous avaient en horreur les principes sur lesquels elle était basée ; mais, encore une fois, il n'est pas question de cela ; il est question des principes des ministres et du langage du parlement : dans ce même parlement, on a prononcé des discours pleins d'invectives contre le roi de France, pour avoir imité notre langage et notre conduite. Pendant les débats sur la guerre contre Bonaparte, plusieurs des hommes maintenant en place ou dans le parlement exprimèrent leurs sentiments ; avec leur permission, je citerai quelques-unes de leurs expressions : persuadé qu'elles seraient quelque jour d'un intérêt considérable, j'en fis un recueil que j'adressai dans une

lettre à lord Castelreagh ; la lettre se terminait avec ces paroles : « Ici, mylord, je finis mes extraits. Ce sont des passages mémorables, on les citera cent fois. Ici ils sont en sûreté ; ils ne seront plus en danger d'être perdus. »

« Lors des débats sur la guerre avec la France, lord Liverpool déclara que nous étions obligés d'avoir recours aux armes pour nous opposer au système français, système qui n'offrait aucune garantie pour la paix et menaçait de danger les autres nations ; qu'il désirait que la France eût un gouvernement limité, comme celui de ce pays-ci ; mais que tant que le gouvernement français restait comme il était il n'y avait pas de sûreté pour nous dans un état de paix ; qu'il ne cherchait pas à diminuer les ressources de la France ; mais il demandait seulement qu'elle eût un gouvernement qui offrît des garanties pour la paix avec le reste de l'Europe. » Après cela il ajouta : « Voici l'état de la question : premièrement, vous avez une juste cause de guerre contre le système français, que l'expérience a décidément prouvé être incompatible avec la paix et l'indépendance des nations de l'Europe ; secondement, vous avez maintenant, pour vous opposer à ce système, des moyens que vous ne pouvez pas raisonnablement espérer avoir dans un autre moment. La question est donc de savoir s'il n'est pas de votre devoir de profiter des circonstances pour détruire ce système. » Lord Liverpool termine en disant : « Nous avons le droit de vouloir que la France n'ait pas un gouvernement qui menace le repos des autres nations ; nous ne devons pas refuser de nous associer à ceux qui veulent écraser un des plus grands maux qui aient jamais existé. »

« Ainsi parle l'homme qui était alors premier ministre, et qui est premier ministre maintenant ; et cependant c'est le même homme que les journaux nous représentent comme ayant dit : « Que le roi de France n'a dans ce moment-ci aucun motif justifiable pour l'invasion de l'Espagne. » Nous avons le droit de dire à la France : « Vous n'aurez pas un gouvernement qui menace de troubler notre repos. » Mais le roi de France n'a pas le droit d'en dire autant à l'Espagne. Après le premier ministre vinrent lord Granville et lord Bathurst, qui soutinrent les

mêmes opinions. Dans l'autre chambre, M. Graham, M. Plunkett et lord Milton soutinrent les mêmes opinions. Ces messieurs sont de ce qu'on appelle l'opposition. M. J. Smith appelle le système français un système de pillage, et l'armée française une armée de brigands. M. Grattan dit que le gouvernement français était une statocratie, et que la constitution française n'était que la guerre. Il dit que nous n'avions pas le droit d'imposer un gouvernement à la France, mais que nous avions le droit de lui dire : « Vous ne vous donnerez pas un gouvernement dont le but est de vous mettre en hostilité avec l'Europe. » Il ajoute qu'il avait pour son opinion l'autorité de M. Burke et la pratique de M. Fox.

« En voilà assez sur le principe qu'on mit en avant pour justifier l'invasion de la France en 1815. Vint ensuite l'argument du pouvoir. Tous les orateurs se vantèrent du grand nombre de nos alliés et insistèrent sur la politique de faire la guerre pendant que nous avions ces alliés. On ne dit pas un mot alors sur les trois gentilshommes de Vérone (titre d'une comédie de Shakespeare et allusion aux deux empereurs et au roi de Prusse). On ne pensa pas alors à cette assez médiocre plaisanterie. Nos orateurs parlementaires, au moins ceux qui soutenaient les ministres, ne déclamèrent pas contre les despotes combinés. Les ministres alors se vantèrent de leurs alliés, et personne ne cria contre les trente-et-un plénipotentiaires de seize Etats qui signèrent la déclaration de Vienne. Diront-ils que les Espagnols sont faibles, en comparaison de ce qu'étaient les Français alors ? Ecoutons leurs orateurs sur cet article. Lord Liverpool déclara que la masse de la nation française avait une grande aversion pour Bonaparte. M. Grattan dit : « Bonaparte n'a ni cavalerie, ni argent, ni crédit ; sa puissance est à présent ébranlée jusqu'aux fondements ; » M. Plunkett dit : « Bonaparte a embarqué sa fortune dans un vaisseau battu par l'orage, et dont le mât est courbé jusqu'au niveau de l'eau ; » lord Castelreagh : « La force militaire de tout le reste de l'Europe est combinée maintenant contre la moitié de la France. » M. Plunkett dit encore que toutes les puissances de l'Europe

étaient avec nous aussi bien qu’une portion considérable de la population de la France.

« De manière que la faiblesse, qui était alors un des grands motifs pour attaquer la France, est maintenant un des arguments contre l'invasion de l'Espagne. Les conseillers disent : « N'attaquez pas les Espagnols, ils sont trop faibles pour que leurs principes puissent vous faire du mal ; ils n'ont pas les moyens de vous envahir. » Ce sont des arguments opposés qu'employaient les mêmes hommes au commencement de la courte guerre qu'ils firent à la France, laquelle (chose singulière) priva sa capitale de ses musées, son royaume des villes frontières, et son trésor d'une somme énorme d'argent ! Au lieu de dire dans le parlement anglais : N'envahissez pas la France ; la France est trop faible pour vous faire du mal, on disait : Faites la guerre à la France parce qu’elle est faible, et parce que vous êtes forts, ayant pour vous toutes les puissances de l'Europe et la moitié de la France.

« Telle fut la mémorable scène en 1815. J'avais bien raison, en recueillant les principaux passages des discours faits alors dans le parlement, de dire qu'on les citerait plus d'une fois. Les doctrines émises alors étaient si injustes et si monstrueuses, que je croyais qu'il était impossible qu'elles ne fussent pas un jour appliquées contre nous. Nous voyons maintenant la France, avec plus d'apparence de raison, tenir le même langage que nous tenions en 1815, et il est curieux de remarquer que personne, excepté moi, ne rappelle à la nation quelle était alors la conduite de notre gouvernement. Les passages que j'ai cités sont une réponse éternelle aux ministres et à leurs partisans, quand ils veulent questionner le droit d'intervention pour forcer une nation de modifier sa constitution selon la volonté des puissances voisines qui sont plus fortes.

« Encore un mot avant de quitter la déclaration de 1815. Le grand cri en Angleterre maintenant est contre les despotes combinés. En 1815, au contraire, cette combinaison des despotes était un sujet d'éloges ; agir de concert avec une pareille combinaison était regardé comme heureux et même

glorieux. Cette combinaison dont on parle maintenant avec tant d'amertume (et avec tant de raison) était vantée comme formée par l'Angleterre et projetée par Pitt ! Lord Castelreagh, en parlant du congrès de Vienne, dit : « que c'était une grande satisfaction pour eux, qui révéraient la politique de ce grand homme d'Etat, d'avoir assez vécu pour voir réduit en pratique ce que son grand esprit avait imaginé en théorie, comme le complément de tous ses souhaits. » C'est donc le gouvernement anglais qui a inventé la Sainte-Alliance. On se vantait de cette alliance en 1815 ; mais maintenant que cette alliance soutient la France dans un projet qui doit nuire à l'Angleterre, au lieu de soutenir l'Angleterre dans un projet nuisible à la France, les mêmes personnes qui la louaient alors l'appellent maintenant une combinaison de despotes.

« Vous aurez été probablement surpris, monsieur, de voir que messieurs de l'opposition aient été si portés pour les ministres, qu'ils n'aient jamais pensé de dire que votre guerre avec l'Espagne est au moins aussi juste que celle qu'ils ont faite en 1793 et 1815, qu'ils les aient même loués sur leur humanité et leur esprit indépendant, tandis qu'ils ont vomi tant d'injures contre vous et vos alliés. Mais, monsieur, un de nos membres du parlement a écrit dernièrement une brochure dans laquelle il remarque qu'il y a en Angleterre des roues dans des roues. Vous nous appelez une nation de boutiquiers, mais vous savez aussi que nous sommes de grands manufacturiers et sommes fameux pour nos machines. Vous seriez bien surpris de voir le nombre de roues que nous avons dans nos machines, et la manière singulière dont elles travaillent, étant mises en mouvement ou arrêtées par une puissance totalement invisible aux yeux du vulgaire. Dans votre chambre des députés, quelle colère, quelle indignation, quelle opposition réelle ! Ah, monsieur de Chateaubriand ! si vous passiez un hiver ici avec nous, vous ne seriez pas embarrassé de trouver des raisons pour beaucoup de choses qui vous paraissent extrêmement singulières et totalement inexplicables.

« Il ne reste donc pas une ombre de doute sur la vérité de

cette proposition : que, selon les principes proclamés parle gouvernement anglais et selon la pratique de ce gouvernement, le roi de France est parfaitement justifié de son invasion de l'Espagne. Entendez-moi : je dis que le principe est monstrueux et la pratique abominable ; mais quand tout le reste du genre humain aurait le droit de crier contre la France à cette occasion, ce droit n'appartient pas au gouvernement anglais et à ses partisans. Si j'avais été membre du parlement, la plus grande partie de ce que je vous écris, je l'aurais dit en face des ministres le premier jour de la session. Tout convaincu, comme je le suis, des vrais motifs de la conduite de la France, sachant parfaitement qu'elle met en avant un prétexte qui est sanctionné par les principes et la pratique du gouvernement anglais, voyant parfaitement la vraie cause de la guerre qu'elle va faire et dans laquelle il y a toute raison de croire qu'elle réussira ; j'aurais eu une belle occasion de rappeler à la chambre notre conduite en 1815 : je lui aurais montré qu'avec les mêmes prétextes sous lesquels la France s'occupe d'envahir l'Espagne, l'Angleterre envahit la France, plaça sur le trône ces mêmes Bourbons qui nous inspirent maintenant tant de crainte, prodigua les trésors de l'Angleterre à ces mêmes alliés qui maintenant soutiennent la France, se vanta en même temps de la conquête de la France, et tint à l'égard de la France et du peuple français cette conduite que cinquante siècles ne feront ni oublier ni pardonner à ce peuple. Aurais-je pu voir nos ministres à leurs places dans la chambre sans rappeler à leur conduite antérieure toutes les causes non seulement de votre guerre contre l'Espagne, mais les raisons de l'impossibilité où nous sommes de nous opposer à cette guerre, à moins de produire dans notre intérieur des dangers peut-être plus grands que ceux qui résulteront inévitablement pour nous de vos succès dans cette guerre ? Aurais-je pu laisser échapper cette occasion sans montrer que cette énorme dette qui nous paralyse vient de ce que nous avons agi d'après le même principe que nous condamnons en vous, sans montrer aussi clairement que le jour que les ruineuses conséquences de notre intervention dans les affaires de la

France nous ôtent à présent les moyens d'empêcher votre intervention dans les affaires intérieures de l'Espagne. En voilà assez sur la partie de votre discours qui a rapport au droit d'intervention. L’utilité de cette intervention est une autre question, et vous l'avez traitée en homme qui ne craint pas de dire la vérité ouvertement. Vous dites, et vous dites avec vérité, qu'il est utile aux intérêts de la France de placer l'Espagne sous l'influence de la France. Cela est si évident que tout le monde doit le voir. Il est très certain que si l'Espagne était libre de contracter des alliances sans faire attention aux souhaits de la maison de Bourbon, la position de la France serait moins bonne qu'autrefois. C'est un très bon argument pour vous justifier de faire la guerre, comme il l'est pour nous de nous joindre aux Espagnols ; mais cela ne fournit aucune raison à nos orateurs et à nos journaux corrompus de vous injurier et de parler de l'eau que vous avez apportée du Jourdain. Vous êtes notre ennemi, mais nous sommes les vôtres ; c'est bien connu au reste du monde, et ce n'est pas ignoré, de nos partis politiques. De vous voir embarqué dans une entreprise qui vous promet tant d'avantages est une très bonne raison pour que nous tâchions d'empêcher le succès de cette entreprise, mais nullement pour aboyer des injures contre vous et vos alliés. Il paraît qu'on a imaginé ici que des discours pleins d'invectives, que des clameurs de Bourse, des paragraphes injurieux dans les journaux vous feraient assez de peur pour vous empêcher de suivre votre projet. J'ai dit à ces faiseurs de bruit que vous ne vous souciiez que du bruit du canon, et que quant à des cris le roi de France en avait assez entendu dans sa vie pour n'en avoir pas peur.

« Une autre partie de votre discours confirme aussi ce que j'ai dit à cette nation il y a plusieurs mois, qu'une guerre de la part de la France ayant pour but de faire tort ou d'humilier l'Angleterre serait sûre d'être populaire en France. Je rappelais les transactions de 1814 et surtout de 1815. Je demandais aux Anglais quels sentiments ils auraient eus pour la France si la France en 1815 avait agi envers l'Angleterre comme l'Angleterre avait agi envers la France. Je leur rappelais le

langage des journaux anglais à cette époque, et je citerai aujourd'hui des passages des deux journaux qui avaient alors le plus d'influence, le Courier et le Times. Voici un passage du Courier du 28 juillet 1815 : « Une nouvelle armée peut être fidèle au roi de France et le roi peut avoir des dispositions pacifiques ; mais, supposé qu'il ne les eut pas, supposé que son successeur ne les eût pas, supposé qu'il fût obligé de suivre l'impulsion guerrière de la nation, la vraie, la sage, la saine politique est de réduire la puissance de la France : c'est la seule manière de l'empêcher de troubler la paix de l'Europe. Nous devrions insister sur la remise ou au moins sur la destruction de toutes les forteresses au nord de la France. Nous devrions lui faire rendre toutes les conquêtes de Louis XIV. Pourquoi ne pas donner la Lorraine à l'Autriche et l'Alsace à la Prusse ? Enfin, on ne devrait pas lui laisser un seul tableau ni une seule statue. » Ceci fut écrit après que les alliés, après que l'Angleterre, l'alliée de Louis XVIII, eut occupé militairement Paris. Nous savons que cet avis fut presque suivi à la lettre. Ainsi vous voyez que l'hostilité de l'écrivain d'un journal ministériel très répandu n'était pas contre Bonaparte, n'était pas contre une forme quelconque de gouvernement, mais contre la France, contre le peuple français, contre son bonheur et sa sûreté ! C'était trop encore que ce peuple conservât en tableaux et en statues les trophées de sa valeur ; ils furent enlevés par les alliés du roi de France, par ceux qui avaient signé la déclaration de Vienne. Nous étions ses alliés dans la guerre, nous entrâmes en France comme ses alliés, et, étant à Paris comme ses alliés, nous agîmes, à peu de chose près, de la manière recommandée par le Courier. Le journal le Times recommande de plus la mort de Bonaparte, et au mois de septembre suivant il justifie le massacre des protestants à Nîmes. Tel était le langage de la presse anglaise ; tels étaient ses égards pour le peuple français. Si vous aviez le temps de lire des discours, je vous trouverais des discours dans lesquels on louait Blücher d'avoir le premier enlevé des statues et des tableaux ; je vous trouverais des discours qui élevaient jusqu'au ciel tout acte qui tendait à opprimer ou à humilier la

nation française ; je vous trouverais vingt discours dans lesquels on appelle avoir conquis la France d'y être entré comme allié du roi de France ; je vous en trouverais cent où l'on se vante de cette conquête glorieuse, quoique la guerre eût commencé par une déclaration des ministres anglais que c'était un combat où il y avait d'un côté toute l'Europe et de l'autre la moitié de la France.

« On n'a pas encore cessé de nous fatiguer les oreilles de cette glorieuse conquête. On doit ériger une colonne de Waterloo en l'honneur de cette victoire de toute l'Europe sur la moitié de la France. Nous avons un pont qui porte le nom de Waterloo en attendant la colonne ; nous avons dans une des promenades de Londres une grande statue nue en bronze dédiée par les dames de l'Angleterre aux héros de Waterloo, où, je le répète, toute l'Europe combinée triompha de la moitié de la France. Et devons-nous croire que les Français n'ont pas les mêmes sentiments que nous ? Si une grosse figure nue était plantée au milieu de Paris avec une inscription insolente ; si vous aviez des ponts et des colonnes pour célébrer vos triomphes sur nous ; si vous nous aviez dépouillés seulement d'un tas de tonneaux à bière ou de vieilles statues de Gog et Magog ; si, enfin, vous nous aviez traités comme nous vous avons traités en 1815, et cela surtout après être entrés sur notre territoire comme nos alliés et avoir déclaré d'avance que la meilleure moitié de nous était d'accord avec vous ; si vous nous aviez enfin dépouillés des trophées dont nous nous enorgueillissions justement, il n'y aurait pas eu une goutte de sang anglais qui n'eût bouillonné du désir de se venger de la France. Comme ils doivent donc être stupides, combien peu ils doivent connaître la nation française ou le coeur de l'homme, ceux qui ignorent que tous les petits intérêts de parti disparaîtront devant la haine nationale excitée par les transactions de 1815 !

« Si j'avais été premier ministre en Angleterre, il y a longtemps que j'aurais pris des précautions contre l'effet de cette indignation générale en France contre nous. J'aurais calculé que la nation française forcerait enfin son

gouvernement, si celui-ci n'était pas disposé à le faire, à porter quelque bon coup à l'Angleterre. Je me serais attendu à ce coup, et vous n'auriez pas osé maintenant parler d'envahir l'Espagne, malgré vos ressources, malgré votre désir de vengeance, et malgré vos alliés ; vous n'auriez jamais eu un cordon sanitaire sur la frontière de l'Espagne. J'aurais découvert que la fièvre jaune ne pourrait pas être bloquée par une masse d'hommes ayant des ceinturons et tenant dans leurs mains des cartouches à balle : en tous cas, s'il fallait ou la fièvre ou un cordon sanitaire, je vous aurais forcé à recevoir la fièvre. Car, dès le moment où vous avez placé votre cordon sur la frontière de l'Espagne, j'aurais attaqué votre commerce, vos colonies et vos ports. Néanmoins, il m'est impossible de vous blâmer, encore moins puis-je être assez bas pour vous adresser des injures personnelles. Votre discours est celui d'un homme de bonne compagnie, d'un homme instruit, d'un homme d'Etat, et, comme vous le dites vous-même, d'un bon Français. Comme nous nous permettons d'employer l'expression un bon Anglais, nous serions aussi bêtes qu'injustes de trouver mauvais que vous employassiez l'expression équivalente.

« Ce n'est pas moi qui dois discuter la question de droit d'intervention : cette question est résolue il y a longtemps pour tous les hommes honnêtes et de bon sens. Il ne m'appartient pas non plus de juger du résultat de la guerre que vous allez entreprendre. Au fait, je n'ai pas assez de données pour porter un jugement. Mais ce que je sais, c'est que si vous n'êtes pas chassés de l'Espagne avec déshonneur, vous tournerez vos succès contre ces hommes en Angleterre qui ont épuisé nos trésors et nous ont mis dans l'état où nous sommes par suite des guerres entreprises pour replacer les Bourbons sur le trône de France. Je ne prétends pas que les Bourbons doivent la moindre reconnaissance ni à ces hommes ni à l'Angleterre : il était évident que ces hommes croyaient qu'en rétablissant les Bourbons ils rendraient la France faible pour des siècles. C'était ce qu'on appelait couper les ailes à la France : c'était évident à tout le monde. Mais il est néanmoins

vrai que nous nous sommes attaché une pierre au cou par la guerre entreprise pour rétablir les Bourbons. Il y avait des hommes, et qui s'appelaient même des hommes d'Etat, qui pensaient que quand les Bourbons seraient rétablis la France serait si misérablement faible que nous pourrions nous bercer dans un doux repos pendant des siècles, en nous levant seulement de temps en temps pour parler avec importance sur notre conquête de la France. J'avertis ces hommes du danger d'entretenir ces espérances. Je leur conseillai de se préparer sur-le-champ pour la guerre. Je leur rappelai la fertilité du sol de la France, ses ressources nombreuses et surtout les effets de l'industrie nouvelle, résultant du nouvel ordre de choses. Je leur dis tout cela au moment même qu'on enlevait les statues et les tableaux. Je leur prédis les progrès rapides que la France ferait vers la prospérité et la puissance. Je les suppliai de nous soulager de ces centaines de millions de dettes que nous avait coûtées le vain essai de couper les ailes à la France. Toutes mes représentations, toutes mes prières et supplications furent sans effet. Les ministres ont persévéré dans leur conduite, et maintenant avec la phrase honneur national, toujours dans leur bouche, ils restent tranquilles, les bras croisés, pendant que cette France, qu'ils croyaient avoir mutilée pour des siècles, est sur le point de se rendre maîtresse d'un pays dont l'indépendance doit nous être aussi chère que l'indépendance de l'Angleterre. Comme une mesure de convenance, comme une mesure de politique, votre guerre contre l'Espagne, ou plutôt contre la révolution espagnole, ou en d'autres mots contre la liberté espagnole, est une mesure de sage et de vraiment profonde politique. Vous allez prendre possession du pays, vous allez le rendre le vôtre, si ce n'est de nom, du moins en réalité. Rien n'est plus vrai que votre observation, que si vous ne changez pas le gouvernement de l'Espagne, si vous ne le liez pas à la France comme autrefois, vous aurez perdu votre ancienne force.

« Vos raisons pour subjuguer l'Espagne sont même plus fortes que ne le seraient les nôtres pour subjuguer l'Irlande, si l'Irlande ne faisait pas déjà partie du royaume. Il y a un bras de

mer entre l'Angleterre et l'Irlande, mais rien ne sépare la France de l'Espagne. Si l’Ecosse était un royaume séparé, combien il serait nécessaire que l'Angleterre se l'attachât ! Nous nous rappelons combien de fois l'Angleterre a été envahie par les Ecossais : Un ministre français, qui regarde une carte d'Espagne, qui voit les facilités infinies qu'il y a pour débarquer dans ce royaume une armée étrangère coopérant avec les Espagnols contre la France ; un ministre français, dis-je, serait indigne de sa place si, voyant le danger, il ne saisissait pas la moindre occasion de le détourner. Vous, monsieur, vous voyez ce danger, vous le montrez franchement, et vous paraissez résolu d'y mettre fin, si vous le pouvez. Notre affaire est de vous empêcher d'accomplir votre objet. C'est le devoir impérieux de nos ministres ; mais s'ils négligent ou ne sont pas capables de remplir ce devoir, cela ne donne nullement à leurs partisans le droit de vous dire des injures. Moi, comme Anglais, je vous remercie d'avoir franchement avoué votre objet. Vous dites franchement que la France a été envahie par la frontière d'Espagne. L'univers entier sait qu'une armée anglaise a marché de l'Espagne à Paris, après avoir traversé un pays qui n'avait jamais vu auparavant une armée ennemie. Eh bien ! monsieur, le seul souvenir de ce fait est assez pour stimuler toute la France à la guerre, et c'est plus qu'assez pour stimuler toute l'Angleterre à la rencontrer dans cette guerre. Comment nous, sous les ailes de qui les premières Cortès ont été organisées, nous, qui avons dépensé cent cinquante millions de livres sterling pour chasser les Français d'Espagne, nous, qui avons implicitement promis notre protection au peuple espagnol, laisserons-nous nos armes se rouiller, et bornerons-nous nos efforts à de bruyants et impuissants discours, à des articles de journaux ? Ce n'est pas à vous à répondre à cette question : c'est une question entre le gouvernement et le peuple anglais. C'est pourtant une question à laquelle il faut bientôt répondre. Si la réponse est affirmative, alors nous pourrons dire à ce peuple anglais, autrefois si fier et si brave : « Voilà les conséquences de votre intervention dans les affaires des nations étrangères, d'avoir

essayé de forcer les autres nations à se soumettre à des gouvernements choisis par vous, d'avoir contracté des centaines de millions de dettes pour accomplir cet objet. »

« Pour conclure, monsieur, je vous prie d'être assuré que je ne fais qu'exprimer l'opinion de tous les hommes honnêtes et sensés dans ce pays quand je dis que j'ai un souverain mépris pour ceux qui, soit dans les chambres, soit dans la rue, soit dans des discours, soit dans des articles de journaux, ont recours à des injures contre vous et le gouvernement français. On ne trouve rien de pareil dans les discours de vos orateurs ni dans les articles de vos journaux.

« Je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Cobbett. »

Telle est la lettre du publiciste populaire : une verve qui renaît d'elle-même, une raison que n'altère jamais la passion politique, une ironie d'autant plus mordante qu'elle est tempérée par la finesse ; toutes ces qualités éclatent dans ce petit chef-d'oeuvre de Cobbett, supérieur aux lettres de Junius, quoique d'un langage moins pur.

Si nous nous croyions obligé de faire l'apologie de l'entreprise d'Espagne, il nous suffirait de produire cette lettre du radical dont les Etats-Unis et l'Angleterre ont persécuté le caractère, les talents et les principes. Cobbett, violent révolutionnaire, n'inclinait vers nous par aucun sentiment ; il détestait les nobles et les royalistes, au parti desquels nous étions censé tenir ; il avait engagé Louis XVIII à les écarter de son conseil, comme incapables et oppresseurs : néanmoins, cet homme fut le seul, à cette époque, qui prit notre défense, nous rendit justice, jugea sainement et de la guerre d'Espagne, et de l'idée que nous avions de rendre à notre patrie la force dont on l'avait privée. Heureusement, il n'aperçut point notre plan en entier ; il ne devina pas notre projet de rompre ou de faire modifier les traités de Vienne, et d'établir des monarchies bourboniennes en Amérique : s'il eût soulevé tout le voile, il aurait mis la France en danger, car déjà l'alarme était dans les cabinets de l'Europe.

Chapitre L

Travaux diplomatiques.

Maintenant, nous avons fini de rappeler ces débats, comme faisant partie intégrante et néanmoins séparée de la guerre d'Espagne : après cette histoire parlée, nous allons continuer, ou plutôt commencer, l'histoire écrite de cette guerre. Pour cela, nous n'aurons qu'une chose à faire, ce sera de donner notre correspondance privée avec Londres, Pétersbourg, Vienne, Berlin et Madrid. L'animation, l'actualité, la spontanéité, qualités vivantes des correspondances directes, disparaîtraient dans le style indirect du narrateur. Si, comme la plupart des secrétaires d'Etat, nous avions commandé des dépêches à nos chefs de division, nous contentant de minuter la marge, de pareilles dépêches n'auraient de valeur que celle des documents de fabrique, faits à la machine des bureaux : mieux vaudrait sans doute alors compiler ces banalités politiques, pour en extraire une histoire. Mais peu de diplomates se sont trouvés dans notre position : le hasard une fois avait placé dans un emploi éminent un homme ayant l'usage d’écrire. De là notre correspondance porte l'empreinte d'un caractère individuel : sorties de notre tête, nos lettres sont de notre main. On a vu nos ouvrages littéraires, on va voir nos oeuvres diplomatiques mêlées aux lettres que nous recevions des rois, des ministres, des généraux et des ambassadeurs.

Avant d'entreprendre cette lecture, nous requérons le souvenir de notre but ; ce but, nous allons l'indiquer de nouveau : il faut ensuite qu'on lise avec attention l'exposé des empêchements de toutes les sortes dont nous étions environné. Quand vous tiendrez ce fil, vous pourrez parcourir sans vous perdre le labyrinthe des lettres ; vous comprendrez

pourquoi nous mandons telle chose pour tel cabinet, en contradiction apparente à ce que nous écrivons pour tel autre ; vous n'aurez pas ou vous aurez peu besoin de notes explicatives sur un fait obscurément touché en passant dans ces lettres.

Chapitre LI

Qu'il faut distinguer les idées révolutionnaires du temps des idées révolutionnaires des hommes. – Que l'Espagne est l'alliée obligée de la France. – Pourquoi.

Loin de nous excuser de la guerre d'Espagne, nous nous en faisons honneur, vous le savez et nous le répétons. Le résultat en aurait été aussi utile qu'il a été glorieux si l'on nous eût laissé le temps de recueillir la moisson que nous avions semée.

D'abord il s'agissait de sauver les Bourbons. Relisez plus haut les preuves, à présent non contestés, du complot des carbonari. Nous avions heureusement la conviction, contre l'opinion commune, que les obstacles étaient surmontables : notre excuse était notre confiance ; notre foi nous absolvait et nous sauvait.

Ce n'est pas que nous pensions préserver en définitive la monarchie de la trame des siècles : l'univers change ; les principes nouveaux détruisent graduellement les anciens principes ; la démocratie tend à se substituer à l'aristocratie et à la royauté. Il faut se donner garde de prendre ces idées révolutionnaires du temps pour les idées révolutionnaires des hommes ; l'essentiel est de distinguer la lente conspiration des âges de la conspiration hâtive des intérêts et des systèmes. Si l'on ne séparait ces deux choses, on s'exposerait à poursuivre le genre humain au lieu de poursuivre une faction. C'est ce que nous avons compris : nous nous sommes efforcé d'arrêter le mouvement factice qui, précipitant la société trop vite dans le sens de sa pente, l'empêcherait de prendre son niveau quand le monde se transformera en république ou en monarchie républicaine. Lorsqu'on rompt violemment ses entraves, on est presque toujours repris et réenchaîné : il n'y a de liberté durable que pour ceux dont le temps a usé les fers.

Nous voulions donc premièrement mettre le trône, à peine rétabli, à l'abri de cette propagande de clubs et de ventes, laquelle nous arrivait par le pire des conducteurs, la démagogie militaire, la constitution des mameloucks espagnols, nous prétendions secondement rendre à la France des soldats et lui ramener son alliée naturelle.

L'Espagne était devenue anglaise : en vertu des institutions qu'elle s'était données et de l'influence que la Grande-Bretagne avait acquise durant la guerre de l'Indépendance, il nous était évident que nos ennemis l'emporteraient sur nous dans le conseil de Madrid ; que, de changement en changement, on arriverait, soit par la corruption législative, soit par les vices ou la faiblesse du prince, à quelque innovation désastreuse dans l'ordre de la succession au trône.

De là l'un ou l'autre de ces dangers : ou la France serait replongée aux troubles du jacobinisme sous l'inspiration de la jacobinerie espagnole ; ou la couronne catholique passerait par mariage à quelque race étrangère : deux choses auxquelles le ministre d'un roi de France doit s'opposer à tout prix. Dans l'établissement de la loi salique à Madrid, il ne s'agit pas de l'hérédité des Bourbons, il s'agit du salut de la France. Jugez-vous que le temps de cette loi est passé ? Alors dépêchez-vous ! que la France et l'Espagne deviennent immédiatement républiques, ou préparez-vous à conquérir l'Espagne et à la réunir à la France. Si vous n'arrivez pas là, nos neveux, sur un sol affaibli, tourmenté et déchiré, vous maudiront.

À cette heure, on fait de la politique quotidienne sans prévoyance et sans maximes ; toutefois, l'événement dont on a souffert la consommation, parce que l'effet n'en était pas instantané, accuse, en se développant, les infimes politiques qui n'ont pas su découvrir le mal dans son germe. L'Espagne, à l'état de domaine aliéné, donne une issue sur nous : n'est-ce pas par cette issue que déboucha en 1814 l'armée de Wellington ? Depuis le cardinal de Richelieu jusqu'au duc de Choiseul, les hommes d'Etat de notre cabinet n'ont jamais perdu de vue l'adhérence obligée de la Péninsule hispanique à ce sol de France, par lequel elle se rattache à l'Europe.

Sans remonter à la reine Brunehaut, à Charlemagne et à la mère de saint Louis, n'avons-nous pas le traité du roi Jean et de Pierre, roi de Castille, en 1351, à l'occasion du mariage de Blanche de Bourbon ; le traité de Charles V et d'Henri II, le Magnifique, roi de Castille, en 1368 ; le renouvellement de la même alliance, en 1380 ; le traité de Charles VI et de Jean, roi de Castille, en 1387, contre l'Angleterre, est renouvelé en 1408 ; le traité entre Louis XI et Jean II, roi d'Aragon, en 1462 ; le traité du même Louis XI et de Henri, roi de Castille et de Léon, en 1469 ; un autre traité avec Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille et d'Aragon, en 1478. Louis XII renouvela ce traité en 1498 : Germaine de Foix, nièce de Louis XII, fut promise en mariage à Ferdinand, roi d'Espagne, en 1505 ; autre traité d'alliance.

Le traité du 13 décembre 1640 avec Louis XIII et la principauté de Catalogne, les conditions de Barcelone du 19 septembre 1641, nous donnèrent des droits sur la Catalogne. Puis viennent le traité des Pyrénées du 7 novembre 1659, et le contrat de mariage de Louis XIV, tous les traités qui accompagnèrent et suivirent la guerre de la Succession, à partir de 1701 à 1713. Enfin, le pacte de famille en 1768, qui, par son article 18, déclare que les Etats respectifs devaient être regardés et agir comme s'ils ne faisaient qu'une seule et même puissance.

Voyez tout le mal que l'Espagne nous a fait sous François 1er, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, lorsqu'elle a été séparée de nous, et que les filles de Philippe III et de Philippe IV n'étaient point encore montées sur le trône de Hugues Capet.

La preuve peut-être la plus éclatante de la nécessité de la France à mettre sa frontière des Pyrénées totalement à l'abri fut le traité signé à La Haye le 11 octobre 1698 ; ce traité, qui n'eut point d'exécution, à cause de la mort du prince de Bavière, portait que le prince électoral de Bavière serait désigné roi d'Espagne ; que le dauphin aurait les royaumes de Naples et de Sicile, les places dépendant de la monarchie d'Espagne sur la côte de Toscane, la province de Guipuscoa,

Fontarabie, Saint-Sebastien et le port du Passage. Il est étrange seulement que dans ce projet de traité de partage il ne soit pas question des colonies espagnoles, à moins qu'elles ne fussent données secrètement au roi d'Angleterre et aux Etats-généraux copartageants ; mais on voit le soin que la France avait de fermer la frontière en se faisant donner le Guipuscoa, Fontarabie, Saint-Sebastien et le Passage.

Si on disait que tout est changé et que les intérêts ne sont plus les mêmes, on se tromperait : l'autorité des anciens traités et des anciens politiques ne doit pas sans doute être toujours reconnue, mais elle doit l'être quand tous ces traités et tous ces politiques sont d'accord sur un point, quand les petits et les grands génies ont été d'accord ; ce qui forme un esprit de raison, né d'un intérêt persistant et semblable, que ni temps, ni constitutions, ni hommes ne peuvent changer. Cet accord de tous les politiques est à l'intérêt de l'Etat ce qu'est le consentement universel des peuples à l'existence de Dieu. :

Dès 1792 M. Burke, dans ses *Mémoires sur les affaires d'Etat*, disait : « L'Espagne n'est pas une puissance qui se soutienne par elle-même ; il faut qu'elle s'appuie sur la France ou sur l'Angleterre. Il importe autant à la Grande-Bretagne d'empêcher la prépondérance des Français en Espagne, que si ce royaume était une province d'Angleterre ou qu'elle en dépendît autant que le Portugal. Cette dépendance de l'Espagne est d'une bien plus grande importance ; si elle était détruite ou assujettie à toute autre dépendance que celle de l'Angleterre, les conséquences en seraient bien plus funestes. Si l'Espagne est contrainte par la force ou la terreur à faire un traité avec la France, il faudra qu'elle lui ouvre ses ports, qu'elle admette son commerce, et qu'elle entretienne une communication par terre pour les paysans français.

« L'Angleterre peut, si bon lui semble, consentir à cela, et la France fera une paix triomphante, et s'asservira entièrement l'Espagne, et s'en ouvrira toutes les portes. »

Il suffit de jeter un regard sur la carte et sur l'histoire pour juger de l'intérêt que nous avons à l'union des deux royaumes. En désaccord avec l'Espagne, nos provinces du midi se

trouvent sevrées d'un commerce qui fait leur richesse, et notre marine, privée, dans les deux Mondes, des secours et des ports si nécessaires dans nos conflits avec les Anglais. Pendant la guerre de 1756, les efforts de l'Espagne nous épargnèrent les honteuses conditions que nous subîmes par le traité de 1763, et en 1778 la jonction des deux marines força la flotte anglaise à se réfugier dans le canal de Saint-Georges. La république, par la présence d'une armée espagnole, connut le danger de laisser ouverte notre frontière du Languedoc et du Béarn, et se hâta de conclure la paix de Bâle. Bonaparte sentit aussi la nécessité politique ; mais au lieu de faire de l'Ibérie une alliée il voulut en faire une conquête : méprise énorme.

L'avènement des Bourbons au trône de Charles II ne fut point une pure affaire de testament et de legs accepté ; ce fut un acte de haute science diplomatique, lequel on ne conclut pas à un prix trop cher ; au prix des malheurs de la guerre de 1701. L'Espagne est un de nos flancs : nous ne devons jamais le laisser découvert ; l'Espagne est un satellite qui doit à toujours rester dans notre sphère, pour la régularité de ses mouvements et des nôtres.

Les avantages de la bonne entente des cabinets de Madrid et de Paris étaient si bien compris de l'Angleterre, qu'un article secret de ses traités, en 1815, prescrit la destruction du pacte de famille. L'Espagne anglaise et autrichienne déroule devant nous une nouvelle frontière à défendre ; nous remontons au règne de Philippe II, et nous perdons l'ouvrage de Louis le Grand. D'une autre part, le territoire de la Suisse n'étant plus respecté, nous sommes devenus sujets à blessures du côté des Alpes, comme du côté des Pyrénées.

Tel est l'état périlleux que nous avions entrepris de faire cesser, afin de nous replacer dans l'enceinte inviolable où la France reposait depuis le XVIIe siècle. Grâce à Louis XIV, il ne nous restait qu'une seule ligne à surveiller depuis Tournay jusqu'à Bâle ; Vauban avait hérissé cette ligne de forteresses ; la France était fermée comme une boîte ; on n'y pouvait pénétrer que par une ouverture de feu au nord-est, et par deux entrées, l'une à l'ouest, l'autre au midi ; entrées dont nos

flottes et deux mers gardaient les portes.

Chapitre LII

Traités de Vienne. – Passage du Mémoire les affaires d'Orient. – Cabinet de Louis XVIII.

La démagogie étouffée, notre alliée dominée par notre attraction, une armée retrouvée, nous reprenions immédiatement notre rang politique et militaire. Alors, dans le cabinet ou sous la tente, nous étions à même de faire modifier de gré ou de force les odieux traités de Vienne, de rétablir l'équilibre rompu entre nous et les grandes puissances.

La faute immense du congrès de Vienne est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains.

L'Angleterre a conservé presque toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les colonies des trois parties du monde pendant la guerre de la révolution. En Europe, elle s'est nantie de Malte et des îles Ioniennes ; il n'y a pas jusqu'à son électorat de Hanovre qu'elle n'ait enflé en royaume et bourré de quelques seigneuries.

L'Autriche a augmenté ses possessions d'un tiers de la Pologne, des rognures de la Bavière, d'une partie de la Dalmatie et de l'Italie. Elle n'a plus, il est vrai, les Pays-Bas ; mais cette province n'a point été dévolue à la France.

La Prusse s'est agrandie du duché ou palatinat de Posen, d'un fragment de la Saxe et des principaux cercles du Rhin, son poste avancé est sur notre ancien territoire.

La Russie a recouvré la Finlande et s'est établie sur les bords de la Vistule.

Et nous, qu'avons-nous gagné à ces arrangements ? Nous avons été dépouillés de nos colonies ; notre vieux sol même n'a pas été respecté : Landau, détaché de la France, Huningue rasé, ouvrent une large brèche dans nos frontières. Un combat

malheureux à nos armes suffirait pour amener l'ennemi sous les murs de Paris. Paris tombé, l'expérience a prouvé que la France tombe. Ainsi, il est vrai de dire que notre indépendance nationale est livrée à la chance d'une seule bataille et à une guerre de huit jours. Le partage jaloux et imprudent du congrès de Vienne nous obligerait, dans un temps donné, à transporter notre capitale de l'autre côté de la Loire ou à pousser notre frontière jusqu'au Rhin. Ce n'est pas une absurde moquerie : la Hollande, heureuse à Mons, pourrait venir coucher au Louvre. Nos inutiles cris seront-ils plus écoutés de la France qu'ils n'ont été entendus de la Restauration ? Les autres capitales de l'Europe, enfoncées dans leurs provinces, défendues par les places et les populations qui les couvrent, sont peu de chose, et lors même qu'elles sont prises, l'Etat auquel elles appartiennent n'est pas détruit. Il n'en est pas de même de la France telle que les alliés l'ont faite.

Nous ne savons si dans le projet d'entourer Paris de forts détachés il n'est pas entré quelque prévision des périls auxquels nous sommes exposés. Mais le remède serait pire que le mal : quelques forts étant pris, ils serviraient de point d'appui à l'invasion étrangère ; aucun accident n'arrivant, ces forts deviendraient le camp retranché des prétoriens.

La pensée d'obtenir des frontières préservatrices par force ou par négociations n'était pas chimérique : nous avons montré dans une brochure de l'année 1831 que la France perdit alors une occasion qu'elle ne retrouvera plus ; elle inspirait une terreur telle aux rois qu'elle eût tout obtenu sans coup férir. N'occupons-nous pas Ancône, à la grande gêne de l'Autriche ? La Prusse n'a-t-elle pas porté respectueusement les armes à nos bombes pendant le siège d'Anvers et admiré durant la nuit les paraboles lumineuses de nos projectiles ? Ne s'est-elle pas intéressée à l'effet du mortier-monstre ? M. de Metternich a dit que l'arrestation de l'archevêque de Cologne était un grand événement ; il a raison en admettant que la France sût le voir et en profiter, qu'elle voulut conseiller et soutenir le pape dans sa résistance légitime, qu'elle connût

l'esprit allemand et qu'elle entrât franchement dans l'intérêt religieux des provinces blessées. De véritables hommes d'Etat ménageraient la réunion à la France des cercles catholiques du Rhin, et prépareraient une transaction d'autant plus durable qu'elle aurait lieu par l'idée civilisatrice, la religion. À l'époque de la guerre d'Espagne en 1823, nous n'aurions pas manqué d'aide pour un agrandissement réclamé dans l'intérêt du nouvel équilibre européen : Alexandre avait toujours cru qu'on nous avait trop dépouillés ; serrée entre lui et nous, l'Europe germanique ne pouvait résister à de justes réclamations. Une fois redevenus puissants au moyen de nos succès dans la Péninsule, il eût été aisé de ramener le czar à ses anciennes notions d'équité ; on pouvait entraîner la Prusse en reprenant l'arrangement de la Saxe, abandonnée au congrès de Vienne pour un pot-de-vin de quatre millions.

Les preuves de notre aversion pour les traités de Vienne sont multipliées : on en trouve partout la trace dans nos discours et nos écrits avant la guerre de 1823 : après cette guerre, l'idée d'accroître utilement notre patrie ne nous a point quitté. Le Mémoire sur les affaires d'Orient que M. le comte de La Ferronnays nous demanda lorsque nous étions ambassadeur à Rome, reproduit la même opinion ; nous y disons : « J'ai fait voir assez que l'alliance de la France avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie est une alliance de dupe, où nous ne trouverions que la perte de notre sang et de nos trésors. L'alliance de la Russie, au contraire, nous mettrait à même d'obtenir des établissements dans l'Archipel, et de reculer nos frontières jusqu'aux bords du Rhin. Nous pouvons tenir ce langage à Nicolas : « Vos ennemis nous sollicitent : nous préférons la paix à la guerre ; nous désirons garder la neutralité ; mais enfin si vous ne pouvez vider vos différends avec la Porte que par les armes, si vous voulez aller à Constantinople, entrez avec les puissances chrétiennes dans un partage équitable de la Turquie européenne. Celles de ces puissances qui ne sont pas placées de manière à s'agrandir du côté de l'Orient recevront ailleurs des dédommagements. Nous, nous voulons avoir la ligne du Rhin, depuis Strasbourg

jusqu'à Cologne. Telles sont nos justes prétentions. La Russie a un intérêt (votre frère Alexandre l'a dit) à ce que la France soit forte. Si vous consentez à cet arrangement et que les autres puissances s'y refusent, nous ne souffrirons pas qu'elles interviennent dans votre démêlé avec la Turquie ; si elles vous attaquent malgré nos remontrances, nous les combattrons avec vous, toujours aux mêmes conditions que nous venons d'exprimer. »

« Voilà ce qu'on peut dire à Nicolas. Jamais l'Autriche, jamais l'Angleterre ne nous donneront la limite du Rhin pour prix de notre alliance avec elles : or, c'est pourtant là que, tôt ou tard la France doit placer ses frontières, tant pour son honneur que pour sa sûreté[1313]. »

Cette arrière-pensée que nous chérissions secrètement comme découlant de nos succès en Espagne, nous ne la communiquions à nos collègues, assez malheureux déjà d'être embarqués dans des hostilités, qu'en forme de projets, de plaintes, de vagues espérances.

Un jour, étant allé porter au roi une dépêche, nous le trouvâmes seul, assis devant sa petite table, dans le tiroir de laquelle il s'empressa de cacher les lettres ou les notes qu'il écrivait toujours à l'aide d'une grosse loupe. Il était de bonne humeur, et il nous parla sur-le-champ de littérature.

« Croiriez-vous, nous dit S. M., que j'ai été des années sans connaître la cantate de Circé, M. d'Avaray m'en fit honte : je l'ai apprise par coeur. » Et soudain le roi déclama tout du long la cantate.

Il passa au cantique d'Ezéchias ; quand il vint à cette strophe :

Comme un tigre impitoyable, etc.

Nous prîmes la liberté de lui demander s'il connaissait la correction de Rousseau :

Comme un lion plein de rage, etc.

Le roi parut surpris, et nous fit répéter la leçon changée. La poésie lyrique le conduisit à la poésie familière, aux ponts-neufs, aux vaudevilles ; il chantonna Le Sabot perdu. Nous osâmes alterner quelques rimes :

On peut parler plus bas,

Mon aimable bergère,

Le roi était le cardinal de Richelieu ; nous, nous étions Conrart ou Maleville aidant Armand à fagoter ce beau vers :

La cane s'humectait de la bourbe de l'eau.

Voyant S. M. si gracieuse, nous lui présentâmes la dépêche sur notre chapeau, et nous glissâmes en même temps, à propos de nos succès, la frontière du Rhin, sous la protection de Babet. Le roi allongea les lèvres, poussa un petit souffle, leva un doigt de sa main droite à la hauteur de son oeil, nous regarda, nous fit un signe amical de tête pour nous inviter à nous retirer et comme pour nous dire : « Nous nous reverrons. »

Tout chemin mène à Rome.

Quelque soin que nous prissions d'ensevelir en nous notre pensée relativement aux traités de Vienne, une dépêche de M. de Rayneval prouve que l'on nous soupçonnait en Prusse : cette puissance s'en prenait à l'Angleterre, qui, par son opposition, nous forcerait à redoubler d'énergie et nous rendrait dangereux au continent. D'un autre côté, M. de La Ferronnays, dans une de ses lettres, raconte les craintes que manifestait l'Autriche de nos succès ; elle disait que nos têtes tourneraient, que l'on avait tout à redouter de nous : elle nous aimait mieux lorsqu'on pouvait mettre en doute la fidélité de notre armée.

Chapitre LIII

Deux machines politiques à créer. – Jalousies de toutes parts. – Prétention de Naples. – La Russie. – Ordonnance d'Andujar. – M. le duc d'Angoulême.

Pour mettre à exécution ces projets, nous avions besoin de deux machines capables d'enlever des poids immenses : une armée pour nous rendre maîtres du terrain, une junte espagnole pour parler à l'Espagne au nom des Espagnols mêmes, pour faire obéir les guérillas royalistes disséminées dans la Péninsule.

L'armée, au souffle de la guerre, se ranima de ses cendres : des soldats, on en trouvera toujours dans la terre de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de François Ier, de Louis XIV et de Napoléon ; de l'argent, avec le vote législatif et un habile ministre comme M. de Villèle, on ne pouvait en manquer. Il fallut tout créer, et tout fut créé. On avait trompé le maréchal de Bellune sur des amas de vivres et de fourrages ; des magasins furent formés, il est vrai, à grands frais, mais qu'importe : la recette devait surpasser la dépense. Nos troupes se jetèrent du haut en bas des Pyrénées à leur façon, à la façon des torrents. Le succès rallia tout : sous la tente, l'honneur et la vaillance française ne laissèrent aucune place à ces projets qu'enfante l'oisiveté des garnisons et des camps.

Une junte provisoire espagnole entra avec nos soldats dans la Péninsule, et fut changée à Madrid en junte de régence : M. de Martignac l'accompagna en qualité de commissaire civil, et M. le comte de Caux en qualité de chargé d'affaires, jusqu'à l'arrivée de M. le marquis de Talaru, que nous fîmes nommer ambassadeur.

Les deux machines une fois montées, l'armée et la junte, restait à en suivre les mouvements et à prévenir au dehors ce

qui pouvait en contrarier le jeu.

À Vienne nous avions à combattre des jalousies tantôt agissant à visage découvert, tantôt cachées sous le masque de l'intérêt. Le cabinet autrichien, alarmé de nos succès, ne poussa-t-il pas le pauvre cabinet de Naples à réclamer la régence d'Espagne ? Misérable querelle que personne n'a sue, qui pensa tout perdre par l'incertitude qu'elle jeta un moment dans nos opérations. On en verra les détails à la correspondance. La conclusion eut été que nous eussions fait la guerre au profit du roi de Naples, l'agnat et l'héritier de la famille de Ferdinand ; le vieux roi ne pouvant venir à notre armée, il y eût été représenté par le prince de Castel-Cicala, sous lequel le duc d'Angoulême eût eu l'honneur de servir. L'empereur de Russie mit fin à ce spectacle de marionnettes, dont M. de Metternich était le Séraphin, en engageant le souverain de Naples à retourner dans ses Etats afin de veiller au gouvernement de ses royaumes.

Une autre fois, l'Autriche s'avisa d'une proposition qui devait nous charmer ; M. de Caraman nous fit cette ouverture, à savoir : que M. de Metternich se flattait d'amener l'Angleterre à prendre part à nos délibérations à Paris, sur les affaires d'Espagne. De sorte que nous, acceptant la conciliante mesure, nous n'avions plus à nous mêler de rien ; nous remettions le tout à la benoîte médiation de l'Autriche, de même que S. G. le duc de Wellington nous avait proposé la médiation de l'Angleterre. La Prusse suivit d'abord le mouvement de Pétersbourg ; mais, après la délivrance de Ferdinand, lorsqu'elle crut entrevoir quelques velléités constitutionnelles à l'égard des institutions de l'Espagne, elle devint orageuse ; son envoyé à Madrid nous fit beaucoup de mal, en entrant dans les passions absolutistes du pays.

Au moindre mot de charte, les oreilles de l'alliance se dressaient ; nous, auteur de La Monarchie selon la Charte, nous étions véhémentement soupçonné ; on nous croyait ennemi des insurrections militaires, des institutions libérales délibérées dans un camp, d'une émancipation à la façon des baïonnettes intelligentes : mais, au fond, si nous admettions

des droits de peuple, valions-nous mieux que les soldats de l'île de Léon ? C'était avec cette arme que le cabinet de Vienne attaquait notre influence à Berlin et à Pétersbourg et cherchait à neutraliser notre action sur l'esprit d'Alexandre.

Celui-ci nous prêtait cordialement l'appui que nous nous étions ménagé au Congrès de Vérone ; il défendait la France à Vienne ; il donna la main pour déjouer le grotesque et dangereux complot diplomatique caché sous le manteau du roi de Naples : à Londres, il fit dire que si l'Angleterre attaquait la France pendant notre expédition, il regarderait cette attaque comme une déclaration de guerre aux alliés et l'accepterait comme telle. Ce haut langage servit à retenir M. Canning. Mais si l'empereur de Russie agissait loyalement, l'excès de sa bonne volonté était un embarras d'une autre sorte : il demandait à former en Pologne une armée de réserve de 60 000 hommes. Cette armée se fût appelée l'armée de l'Alliance ; elle n'aurait marché que d'après les exigences de l'Alliance et particulièrement sur la demande du cabinet des Tuileries. Cette proposition nous alarmait ; il était difficile de dire au czar : « Nous acceptons vos services tant qu'ils se réduisent à des paroles, mais sitôt qu'ils veulent se convertir en actions, nous n'en voulons plus. »

Le cabinet autrichien, à qui les mêmes communications sur cette armée étaient faites, s'affublait d'une énorme simarre de paroles embrouillées, renvoyait le tout à la France et nous jetait le chat aux jambes.

Tandis que sur la Newa nous prenions toutes les précautions pour faire comprendre que nous serions peut-être obligés de laisser une constitution à Madrid, en Angleterre nous mettions tout notre soin à prouver que, loin d'être absolutistes, nous aimions la liberté autant qu'aucun membre du parlement. La Grande-Bretagne consentait à intervenir pour la délivrance de Ferdinand si nous entrions dans les vues des royaumes-unis, mais alors la Russie menaçait. Il fallait se tirer de ce labyrinthe inextricable, ne rompre avec personne, aller droit à notre but en écoutant tout. On s'écriait qu'on ne pouvait deviner ce que nous voulions, que nous avions deux esprits, deux pensées,

que nos discours et nos dépêches se contredisaient : cela était vrai dans la forme, faux dans le fond.

Tout le travail consista d'abord à obliger l'Angleterre à rester neutre. Excepté sur la question de la guerre, nous étions plus près de ses idées que de celles des autres alliés. Le cabinet de Saint-James profitait de cette sympathie constitutionnelle pour nous rendre suspects à l'Europe, en lui disant que nous voulions donner à la Péninsule un gouvernement représentatif.

Nous étions dans nos dépêches et dans nos lettres obligé de balbutier sur l'Alliance quelques mots de mauvaise grâce : elle s'y trompait peu, et tantôt craignant nos succès, tantôt voulant s'en parer, elle se plaignait qu'en propos nous étions aussi prodigue de dévouement, que nous en étions économe dans nos écrits. L'empereur de Russie, auteur de l’Alliance, ne voulait pas qu'on en fît ostensiblement peu de cas : il inclinait vers nous ; il tendait à se dépêtrer de ses amis de la plaine de Vertus, mais il tenait à ce qu'on ne s'en aperçût pas. Il est de même certain que notre triomphe inespéré lui donna quelque jalousie, car il s'était secrètement flatté que nous serions forcé de recourir à lui ; tant les natures les plus abandonnées au bien ne sont pas à l'abri d'une surprise du mal !

En Angleterre tout était ennemi, excepté le roi, M. Peel, le duc de Wellington, l'ancien parti Castelreagh, lesquels n'aimaient ni les principes niveleurs ni les militaires votant à la manière des soldats de Cromwell ; mais, ébranlés par leurs jalousies nationales, ils étaient charriés du flot de l'opinion. Les radicaux proposaient d'aller bombarder Pétersbourg et de marcher contre nous sur l'Ebre : ils envoyaient aux clubistes d'Espagne des secours, sur lesquels le cabinet de Saint-James fermait les yeux. Robert Wilson se rendit lui-même dans la Péninsule avec des volontaires.

Dans une lettre étonnante pour le style, le mouvement, le dire à la fois impérieux, fascinant ou sublime, M. Canning, entraîné de génie et ne sachant pas se dominer, va jusqu'à montrer ses regrets de la victoire d'Almanza, en 1707, qui donna la couronne d'Espagne aux Bourbons. On voit la crainte que lui inspiraient les nouveaux succès possibles de la France ;

le pacte de famille ne lui peut sortir de la mémoire ; il se fait, pour nous mieux menacer, l'interprète des sentiments de la Grande-Bretagne ; il lamente notre absence de l'ambassade de Londres ; il nous fait l'honneur de nous redouter au département des affaires étrangères ; il dit que lord Liverpool nous avait vu dans d'autres opinions. Lord Liverpool avait pris notre politesse pour notre pensée intérieure : la preuve que nos sentiments dès le principe avaient toujours été semblables, c'est qu'à cette époque même nous écrivions de la guerre d'Espagne à M. le vicomte de Montmorency.

Après la délivrance de Ferdinand, l'intrusion du ministère anglais devint fâcheuse ; arrêté par la Russie et par la rapidité de nos succès, il manqua de coeur d'abord : Cobbett le lui reprochait justement. Notre position avait un côté vulnérable : quand l'armée de Silveira entra sur le sol espagnol, nous en dûmes refuser l'appui, crainte de fournir un prétexte aux agressions de l'Angleterre. M. Canning eût-il, comme il le fit plus tard, débarqué quelques régiments anglais à Lisbonne, notre flanc droit se trouvant menacé, nous n'aurions pu suivre le gouvernement de Madrid à Séville. Si les Cortès fussent demeurées dans le midi de l'Espagne ; si l'on ne nous eût pas rendu le roi à Cadix ; si l'on eût ou défendu cette ville ou contraint Ferdinand de s'embarquer, alors s'ouvraient des chances incalculables : ces chances, une seule démonstration du cabinet britannique nous les pouvait faire courir. La Providence seconda la témérité de l'aventure.

Nous osons dire que nous ne voyons personne, à cette époque, qui eut pu tenir le portefeuille des affaires étrangères, du moins personne qui aurait fait la guerre dans nos idées. M. de Montmorency et ceux qui partageaient ses sentiments désiraient étouffer la révolution espagnole ; mais ils n'eussent jamais recherché ce succès dans le dessein de rompre ensuite avec l'Europe. Or, détruire l'ouvrage des Cortès, sans en tirer la puissance et l'affranchissement de la France, c'était n'avoir fait quelque chose que pour la sécurité d'un moment : l'acte une fois accompli, notre avenir n'étant ni émancipé ni assuré, les troubles auraient bientôt recommencé en Espagne. M. de

Talleyrand, qui se montra l'ennemi de cette guerre, est en dehors de la question.

À Madrid, la lutte était de tous les quarts d'heure, d'un côté avec la junte de régence, laquelle nous reconnaissions souveraine et auprès de qui nous avions un ambassadeur ; de l'autre, avec les ministres étrangers également accrédités auprès d'elle. Jaloux de la France, selon l'humeur de leurs différents cabinets, ces ministres tantôt menaçaient de se retirer, tantôt insistaient sur des mesures qui ne nous convenaient pas ; ou bien ils entraient dans les passions des divers membres de la junte et des différents chefs royalistes ; ou bien ils demandaient à M. de Talaru des conférences générales, comme si les alliés eussent été là eux-mêmes, avec leur argent et leurs soldats : cependant la guerre était uniquement française ; nous en portions les charges et les périls. L'envoyé désigné de l'Autriche, à propos de l'intervention de Naples, disait d'abord qu'il n'avait point reçu d'ordre de sa cour, qu'il ne pouvait se rendre à Madrid pour y reconnaître la junte ; et tout cela en présence des factions espagnoles, attentives aux moindres symptômes de division.

Force nous avait été de la former, cette junte ; elle parlait aux Espagnols au nom de leur roi ; elle amenait les généraux des Cortès à traiter avec une autorité de la patrie, laquelle autorité dissimulait à leurs yeux ce qu'il y a de pénible dans un changement brusque de parti et d'opinion. Elle encourageait aussi les royalistes, qui voyant auprès d'elle un corps diplomatique se croyaient soutenus par l'Europe. Au delà des Pyrénées il eût été impossible d'avancer d'une lieue à moins d'avoir la population pour soi.

Mais la junte avait l'humeur de son pays ; les haines qui se mêlaient à cette humeur la rendaient souvent intraitable. Elle fit tant de sottises, elle publia un décret si menaçant contre le parti des Cortès et contre les miliciens rentrant dans leurs foyers, qu'elle força M. le duc d'Angoulême à s'éloigner de Madrid, et à publier, à Andujar, le 8 août 1823, l'ordonnance suivante :

« Nous, Louis-Antoine d'Artois, fils de France, commandant

en chef l'armée des Pyrénées,

« Considérant que l'occupation de l'Espagne par l'armée française sous nos ordres nous met dans l'indispensable obligation de pourvoir à la tranquillité de ce royaume et à la sûreté de nos troupes,

« Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1. Les autorités espagnoles ne pourront faire aucune arrestation sans l'autorisation du commandant de nos troupes, dans l'arrondissement duquel elles se trouveront.

« 2. Les commandants en chef des corps de notre armée feront élargir tous ceux qui ont été arrêtés arbitrairement et pour des motifs politiques, notamment les miliciens rentrant chez eux.

« Sont toutefois exceptés ceux qui depuis leur rentrée dans leurs foyers ont donné de justes motifs de plainte.

« 3. Les commandants en chef de notre armée sont autorisés à faire arrêter ceux qui contreviendraient au présent ordre.

« 4. Tous les journaux et journalistes sont placés sous la surveillance des commandants de nos troupes.

« 5. La présente ordonnance sera imprimée et affichée partout.

« Fait à notre quartier général d'Andujar, le 8 août 1823.

« Louis-Antoine.

« Par S. A. R. le prince général en chef.

« Le major-général,

« Comte Guilleminot.

Nous expliquons dans une lettre à M. de La Ferronnays tout le bien qu'il y a à dire de cette ordonnance, laquelle cependant mit la presse espagnole en état de siège. Nos généraux, accoutumés aux guerres napoléoniennes et aux décrets du maître du monde, ne pouvaient perdre ces théâtrales et surprenantes allures : le prince généralissime se laissait aller à une similitude qui, ne le grandissant pas, l'affaiblissait. L'ordonnance, philosophiquement parlant, fut une mesure infiniment honorable ; politiquement parlant, une faute dangereuse. On porta le décret d'Andujar aux nues : les esprits

rêvassiers y trouvaient leur philanthropie et le progrès du siècle ; les ennemis, plus madrés, y voyaient notre ruine : de là toute l'admiration.

Notre devoir était sans doute d'empêcher les réactions d'ouvrir sans bruit les prisons aux hommes détenus pour opinions politiques ; mais faire de cette mesure humaine un ordre ostensible, déclarer aux reales que l'on favorisait les liberales, c'était armer contre nous le clergé, les moines, la population entière, cette population qui nous ouvrait les portes, qui ôtait à notre invasion ses périls, qui nous faisait marcher sur un sol brûlant, l'arme au bras, là où Bonaparte n'avait pu pénétrer avec son nom, trois cents millions et trois cent mille hommes. La junte prit feu ; on vit le moment où les masses s'allaient lever, couper les communications de nos divers corps, et nous obliger à rétrograder sur l'Ebre : avec une armée chancelante encore sous la cocarde blanche, un seul pas en arrière, et nous étions perdus.

Les hommes de pratique, qui veulent les moyens quand ils veulent la fin, sauront si nous devions être alarmé. Qu'on juge d'après le caractère des Espagnols, chez un peuple qui regarde toute amnistie comme une espèce de déni de justice, qui n'a aucune estime pour l'indulgence, qui joue toujours vie pour vie, qui donne la mort ou la reçoit comme il accomplit un devoir ou paye une dette ; qu'on juge de l'effet de l'ordonnance, inappréciée même de ceux dont elle améliorait le sort. On verra les efforts que nous fîmes pour réparer, sans livrer aucune victime, ce saint et magnanime entraînement.

Au surplus, M. le duc d'Angoulême était lui-même un obstacle : solitaire, mécontent de tout, se plaignant de tout, il menaçait incessamment de revenir en France et de tout planter là. Il ne consultait point M. de Talaru, laissant celui-ci chargé de réparer les mesures intempestives. Nous n'avions point sa confiance ; il l'accordait à M. de Villèle. Les lettres de ce prince, que le président du conseil nous lisait, étaient pleines de sens, montraient du jugement et des connaissances militaires.

Nous entretenions en même temps des correspondances

avec nos généraux relativement aux commandants des places et aux commandants des armées des Cortès. Lorsque nos vaisseaux n'avaient pas jeté l'ancre à heure fixe, que nos troupes n'avaient pas cheminé assez vite, que telle opération n'avait pu avoir lieu faute d'embarcations, de transports, de munitions, nous étions au supplice. Au jardin des Tuileries, nous regardions jouer le télégraphe, espérant ou craignant la nouvelle qui traversait l'air sur notre tête. O mulet chargé de l'or de Philippe, comme vous nous manquiez pour entrer dans les forteresses de Ferdinand ! Eussions-nous eu cinquante millions à nous, nous en aurions disposé, afin d'écarter ce qui pouvait nous faire obstacle. Les chicanes sur les marchés Ouvrard, mesurées au but proposé, nous semblaient infimes : il s'agissait bien de quelque argent dans une affaire de laquelle dépendaient le salut et l'avenir de la France ! Les heures étaient comptées ; un moment de retard, et nous allions au rendez-vous de l'abîme. Tout craignait autour de nous ; l'Espagne était prête à nous échapper, l'Europe à se diviser. Un succès prompt pouvait seul justifier notre entreprise. Obligés de faire une seconde campagne, que serions-nous devenus ? Quel triomphe pour ceux qui nous avaient annoncé des revers ! Nous eussions passé pour les plus fous, les plus coupables, les plus incapables des humains ; il n'y eût pas eu de retraite assez obscure pour nous cacher ; objet de la réprobation universelle, il ne nous restait que la cendre et le cilice, et la France retombait dans une révolution pire que la première. Cette idée nous effrayait d'autant plus, que nous, ministre des affaires étrangères, nous n'étions pas président du conseil, que nous ne disposions pas, sous une monarchie absolue, des revenus de l'Etat et de la volonté du roi : un discours de tribune, une jalousie de cour pouvait à chaque instant nous précipiter, avant que nous eussions achevé notre ouvrage.

Enfin, les embarras de notre position en France venaient se joindre aux difficultés que nous avions à surmonter à l'extérieur.

Chapitre LIV

Conférences. – Ministres dans un gouvernement représentatif.

Par les anciennes stipulations, il était dit que les cinq grandes puissances alliées s'occuperaient en commun des affaires qui regarderaient chacune d'elles. L'Angleterre s'était soumise à cette clause au congrès d'Aix-la-Chapelle, au sujet des colonies espagnoles ; l'empereur de Russie s'y était conformé à Vérone, relativement à ses dissensions avec la Porte : force nous fut de subir cette dangereuse obligation des anciens instruments authentiques. Les ambassadeurs de Russie, de Prusse et d'Autriche venaient à l'hôtel des affaires étrangères bavarder sur l'Espagne, dans de prétendues conférences qu'on n'avait pas le droit de leur refuser. Comment aurions-nous naïvement expliqué à l'Europe que nous courions les risques de la guerre aux Cortès, dans l'espoir de nous relever des traités de Vienne ; il fallait laisser croître la France, orpheline depuis la mort de Napoléon :

(...) Tant qu'enfin
Le lionceau devient vrai lion.

Richelieu et Mazarin furent à l'aise l'un pour rallumer la guerre de trente ans, l'autre pour la terminer : qu'auraient-ils fait s'ils eussent été forcés de traiter dans des conférences avec les ministres étrangers, ou de repousser à la tribune les assauts de leurs adversaires alors qu'en se justifiant, ils n'auraient pu dévoiler leurs plans ? Le premier député disert les eut vaincus. Tout ouvrage qui demande du temps, du secret, une même main, n'est presque pas possible dans le gouvernement représentatif, tel que l'esprit français l'a conçu. Pourrait-on suivre aujourd'hui les négociations compliquées et

mystérieuses qui servirent au maître de Louis XIII à humilier la maison d'Autriche, en armant les protestants de l'Allemagne après avoir écrasé ceux de la France, en faisant sortir Gustave-Adolphe des rochers de la Suède. Cette vaste machine avait marché à l'aide du père Joseph, qui portait dans son froc l'or et les promesses : interrogé sur un fait au milieu de sa messe, il disait entre deux Dominus vobiscum : « Pendez, pendez. » Mais qu'un journal ou qu'un parleur de chambre se fût mis aux trousses du capucin, comment eût-il cheminé ? Un grand esprit de cabinet n'est jamais sûr dans ce pays-ci de vivre au delà d'une session : il est obligé de perdre les trois quarts de sa journée à défendre misérablement sa personne. La longueur d'une administration actuelle est presque toujours le signe de sa médiocrité ; elle ne dure que par un accord touchant d'impuissance entre le gouvernant et le gouverné. Les qualités qui font les ministres immortels excitent trop de jalousie ; elles sont d'ailleurs rebelles, et ne savent pas se plier aux convenances des grands. Tout le monde sait-il élever des pies-grièches ? Que ces hommes supérieurs se trouvent dénués de la faculté de la parole, ils demeurent à jamais perdus pour l'Etat. Or, cette faculté appartient assez généralement aux têtes vides : Richelieu muet serait obligé de céder la place à un légiste bavard.

Si l'on oppose l'exemple de l'Angleterre ; si, dans la Grande-Bretagne, lord Chatam et son fils ont joui maintes années du pouvoir, comme hommes d'Etat et comme orateurs ; s'ils ont eu de la marge pour accomplir leurs desseins, c'est que nos voisins n'ont pas notre impatience ; c'est que l'aristocratie anglaise tient de la constance, de la force et du secret de la royauté, dont elle a été l'usurpatrice et l'héritière ; c'est qu'à l'époque où les deux William parurent la démocratie n'avait point encore envahi la société. Nous doutons que dans l'Angleterre de 1838 M. Pitt eût le succès et l'existence qui l'élevèrent il y a quarante ans à la hauteur des premiers politiques. Beaucoup de Ximenès et d'Alberoni mourront maintenant inconnus.

On ne tient pas assez compte aux dépositaires du pouvoir

de cette différence du temps présent au temps jadis : les obstacles diplomatiques, les menées des gouvernements secrets et absolus, sont demeurés tels qu'ils étaient autrefois, et l'on a de plus à combattre les inquiétudes des gouvernements publics et constitutionnels, sans parler des indiscrétions et des incartades de la liberté de la presse. C'est pourtant à la clarté de cette liberté, à laquelle nous n'avons pas voulu qu'on touchât, que la folie de la guerre d'Espagne a été faite ; c'est à cette lumière que s'est rallumée la mèche éteinte de nos canons réchauffés et consolés. Le danger toutefois était extrême, car que n'aurait point dit et écrit l'opposition au moindre revers ! Il fallait sauter dans l'abîme, ou au delà de l'abîme.

Les ministres qui négocièrent le testament de Charles II, ceux qui influèrent dans les affaires sous Philippe V n'eurent à surmonter que ces intrigues de cabinet, ces ambitions des particuliers, ces difficultés de caractère que l'on rencontre sitôt que l'on se mêle aux hommes : le cabinet de Versailles n'était pas dans la nécessité de traiter en conférence avec l'Europe dite amie et de regagner des forces sous des yeux jaloux.

L'Autriche, prévoyant que notre premier soin serait de nous assurer de l'Espagne, avait voulu dès 1814 mettre garnison dans nos places frontières de la Catalogne. On disait à Vienne que nous voulions nous séparer de l'Alliance et faire cause à part avec la Russie ; on disait à Pétersbourg et à Berlin que nous voulions donner une charte à l'Espagne ; on disait en France que nous prétendions rétablir l'inquisition et le roi netto. Voilà sous quel poids nous étions accablé. Amis et ennemis, il fallait tout tromper, ou plutôt ne laisser rien voir du fond des choses ; il fallait que la France ressuscitât sans qu'on s'en doutât, que le géant reparût la pique à la main, lorsqu'il n'eût plus été possible de le désarmer.

Nous tirions pourtant quelque parti des conférences de Paris contre les envoyés de l'Alliance à Madrid. Nous finîmes même par supprimer les réunions officielles de ceux-ci. Selon la longueur et l'espèce des négociations, l'esprit de ces envoyés varia : M. Brunetti, très fâcheux au commencement de la

guerre, devint meilleur quand le succès de cette guerre fut assuré et se montra moins absolutiste que ses collègues dans la question des colonies ; MM. Bulgari et Royez, qui d'abord marchèrent bien avec nous, devinrent intraitables lorsque, Ferdinand étant délivré, il fut question des vieilles Cortès et de l'émancipation des provinces américaines.

Les dissidences étaient partout. M. le général Bourmont s'accordait peu en Espagne avec M. de Talaru ; à Vienne, M. de Caraman demandait de l'argent ou sa retraite ; à Paris, le loyal et fidèle maréchal Victor était obligé de céder son portefeuille aux préventions de M. le duc d'Angoulême.

Nous étions soutenu dans ces traverses par l'idée d'atteindre aux grands résultats, après lesquels nous comptions retourner à nos goûts solitaires. Quiconque connaît l'indifférence que nous avons aux choses humaines, le peu de prix que nous attachons à tout, saura ce qu'il a dû nous en coûter pour nous plier à tant de contraintes, pour nous cacher aux cabinets continentaux, afin qu'ils nous prêtassent leur appui moral tant que nous en avions besoin contre l'Angleterre ; pour ne pas nous rendre trop désagréable celle-ci, afin de faire servir une partie de ses projets à nos projets, en l'opposant, quand son tour serait venu, à l'Europe absolutiste. En excluant la Grande-Bretagne de tout ce qui regardait la guerre d'Espagne, nous étions censé n'entretenir que des relations amicales avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, et nous voulions, d'un autre côté, qu'elle fût admise dans les conférences générales sur les colonies espagnoles, malgré les puissances alliées, qui, dans des idées impossibles de coercition, prétendaient traiter cette affaire sans le cabinet de Saint-James.

Chapitre LV

Espagnols réfugiés.

Les Espagnols royalistes réfugiés en France étaient une nouvelle source de débats. L'archevêque de Tarragone, l'évêque d'Urgel, MM. de Erro et Calderon, qui jusque alors s'étaient trouvés à la tête des provinces insurgées, soutenaient qu'il se fallait hâter d'installer le gouvernement provisoire espagnol ; mais ils demandaient qu'à la tête de ce gouvernement fût placé le général Eguia. Selon leurs rapports, la volonté de Ferdinand, exprimée dans un ordre du 10 janvier, était que le général présidât toute espèce de gouvernement, quel qu'il fût, pour travailler à la délivrance de son auguste personne ; cette phrase prouvait du moins que le roi constitutionnel se regardait comme prisonnier entre les mains de ses amis constitutionnels. M. de Balmaceda et monseigneur l'archevêque de Tarragone nous envoyaient des pancartes de juntes et de commandants royalistes de la Catalogne, qui protestaient de leur fidélité à la régence d'Urgel et déclaraient ne vouloir reconnaître d'autre autorité.

D'un autre côté, des adresses combattaient une proclamation que le général Eguia avait cru devoir faire en son nom. Ces adresses affirmaient que cette proclamation allumerait parmi les royalistes une guerre plus sanglante que celle dont l'Espagne était affligée depuis trois ans.

En même temps, M. Berryer me faisait parvenir une note à lui demandée par M. de Mataflorida ; elle n'avait d'éloquent et de persuasif que la signature de M. Berryer.

« Le parti de M. Mataflorida (ainsi s'exprime la note) doit prévaloir. On sait maintenant à Paris que le général Eguia est un vieillard usé et incapable, et que l'honorable baron d'Eroles, après avoir défendu M. Mataflorida jusqu'au dernier moment,

n'a cédé et n'a consenti à entrer dans le conseil projeté sans M. Mataflorida que parce que la France lui promettait des secours qu'il ne voyait pas venir d'ailleurs. »

C'est fort bien. Mais voici qu'une lettre, adressée par le général Eguia à MM. Erro et Calderon disait : « J'ai reçu de nouvelles communications par lesquelles il m'est ordonné de notifier au marquis de Mataflorida de renoncer désormais à toute idée de conserver le pouvoir qu'il a usurpé et de ne plus compromettre Sa Majesté en lui adressant, comme il l'a fait dernièrement, des lettres où il nomme les personnes et les choses. Faites connaître au sage gouvernement français la nécessité de contenir le marquis de Mataflorida. »

Comment donc nommer un gouvernement provisoire composé du général Eguia, du général baron d'Eroles, de l'archevêque de Tarragone, de l'évêque d'Urgel, du conseiller Calderon, de l'intendant à l'armée royale, M. Erro, puisque le général Eguia, repoussé par un parti, était qualifié par ce parti de vieillard usé et incapable, et que le marquis de Mataflorida, rejeté par Ferdinand, passait dans une autre faction pour un ambitieux, et un étourdi ?

Passèrent devant nous comme des ombres différents chefs plus ou moins obscurs, acquéreurs depuis d'une certaine célébrité, MM. Cordova, Quesada et autres. Au milieu de ces suppliants, nous faisions un triste retour sur les destinées humaines : c'était ainsi qu'émigré nous-même nous avions vu les émigrés, à Londres, solliciter des secours et se déchirer entre eux. Nous aimions l'Espagne : sous son beau soleil et dans ses palais des Maures nous avions promené des illusions de jeunesse, à cette époque où les songes ne sont pas fantastiques, comme ils le sont dans la saison de la chute des feuilles, disent les anciens ; nous avions traversé l'Ibérie des vieux chrétiens, au moment qu'elle exhalait, pour ainsi dire, son dernier soupir, avant l'invasion de Bonaparte ; nous étions attaché à cette nation valeureuse autant par nos souvenirs que par la singulière prophétie que nous avions faite de sa résurrection, dans le *Génie du Christianisme* : « L'Espagne, séparée des autres nations, présente encore à l'histoire un

caractère plus original : l'espèce de stagnation de moeurs dans laquelle elle repose lui sera peut-être utile un jour ; et lorsque les peuples européens seront usés par la corruption, elle seule pourra reparaître avec éclat sur la scène du monde, parce que le fond des moeurs subsiste chez elle. »

Prédiction que ce noble peuple a si glorieusement accomplie.

Chapitre LVI

Embarras intérieurs.

Les derniers tracas que nous avons à mentionner sont ceux qui nous venaient, à Paris, de nos amis et de nos ennemis, de nos travaux au conseil et aux chambres. Si ces tracas n'agissaient pas directement sur les affaires d'Espagne, leur influence indirecte ne s'y faisait pas moins sentir, car ces brouilleries et ces occupations détournaient notre attention, jetaient de la défiance entre les membres du gouvernement, rompaient cette unité si nécessaire dans l'action administrative et dans la majorité parlementaire.

La vérité est que nous n'avions au ministère aucun crédit ; tout se passait entre M. de Corbière et M. de Villèle. Avec une dextérité merveilleuse, M. de Villèle rectifiait les comptes et relevait les bévues de ses collègues. Quant aux affaires étrangères, il avait la bonne foi de dire qu'il n'y entendait rien ; en cela il était beaucoup trop modeste. Lorsque nous lui parlions des difficultés qu'on rencontrait à Londres ou à Vienne, il nous répondait : « Eh ! que diable, mon cher, qu'importe ce qu'ils disent ? allons notre train, soignons nos finances. Arrangez cela, mon cher ; c'est votre affaire. » Ce dédain nous faisait rire, et au fond nous le partagions ; mais les paroles de M. de Metternich et de M. Canning nous faisaient passer de mauvaises nuits.

Les royalistes nous accusaient de ne rien faire pour eux : pouvions-nous faire quelque chose pour nous ? Nous ne savons ni prendre ni demander.

Les conseils chez le roi et chez le président accroissaient le poids de nos élucubrations : il fallait élaborer des budgets, s'occuper de lois telles que celle de la septennalité, notre particulier ouvrage.

La dette américaine, dont le ministre du congrès demandait chaque année l'acquittement, nous obligea d'étudier le travail de nos prédécesseurs. Il se peut (en faisant abstraction du traité non exécuté de la cession de la Louisiane) que nous fussions redevables de cinq ou six millions ; mais si avant le discours du président Jackson cette somme, à la rigueur, pouvait être réclamée, après ce discours nous ne devions plus rien. Nous ne comprendrons jamais que l'on paye quoi que ce soit à celui qui vous insulte, à moins qu'il n'ait satisfait lui-même à sa dette d'honneur. Une nation, non plus qu'un homme, ne se doit pas laisser outrager : la France a donné la liberté aux Etats-Unis ; elle n'est pas si petite qu'elle ne puisse les obliger à s'en souvenir.

Dans ce courant des événements, nous eûmes à envoyer un fauteuil mécanique à Pie VII, à nous occuper d'un conclave, à soigner nos petites légations pour nous attacher les petits Etats, à tenir l'oeil ouvert sur le Portugal, dont les mouvements étaient si dangereux pour nous.

Dans l'intérieur de notre ministère, nous songions à remanier les consulats. Nous reçûmes d'un de nos employés un gros paquet de notes sur le personnel des affaires étrangères ; nous l'avons encore ; il est intact ; nous ne l'avons jamais lu, nous ne le lirons jamais. M. d'Hauterive, croyant que nous étions contre la septennalité, nous remit un mémoire dans le sens de notre opinion supposée ; nous lui dîmes que nous étions pour la septennalité : il nous apporta dans la journée un autre travail en faveur de la septennalité : cela nous amusait.

Quant aux fonds secrets, nous exigions des quittances. Tous nos comptes furent remis au roi et approuvés par lui, comme l'atteste la lettre de M. de Villèle. Des cartes d'électeur ayant été remises aux personnes de nos bureaux, nous leur défendîmes de se rendre à leurs collèges si elles ne payaient le cens, sous peine d'être renvoyées. Quant à celles qui avaient les conditions requises et qui nous prièrent de leur désigner un candidat, nous leur dîmes de voter selon leur conscience.

Le cabinet noir n'était pas encore aboli ; misérable invention

de l'ancienne monarchie, adoptée depuis par toutes les autres puissances, par le Directoire et par Bonaparte. On nous envoyait ce qui regardait notre département : nous n'y vîmes que quelques dépêches du corps diplomatique ; nous les aurions devinées sans les avoir lues.

Une lettre d'un fat de Vienne nous tomba par hasard entre les mains ; il écrivait à Paris à une femme malheureuse : on avait pris cela pour des affaires étrangères.

Nous n'avions point d'audiences à heure fixe ; entrait qui voulait ; la porte était toujours ouverte.

Parmi les besoigneux d'argent et d'intrigues de toutes les sortes s'avançaient en procession vers la rue des Capucines de mystérieux butors ; personnages vêtus d'un habit brun boutonné, ressemblant à de sérieux et inintelligents bahuts remplis de papiers secrets. Venaient des mouchards en enfance, à chevrons de la république, de l'empire et de la restauration : oubliant ce qu'ils devaient taire, ils disaient de chacun des choses étranges ; puis se présentèrent des marchands de songes : nous n'en achetâmes pas, nous en avions à revendre. Des messieurs remirent entre nos mains des gros mémoires chargés de notes et de notules explicatives et corroboratives. Se produisirent des dames utiles, qui faisaient de l'amour avec des romans, comme on faisait jadis des romans avec l'amour. Ceux-ci nous demandaient des places, ceux-là des secours : tous se dénonçaient les uns aux autres ; tous se seraient pris aux cheveux, n'était que ces espèces de morts de tous les régimes étaient chauves. Il y en avait de bien sales ; il y en avait de bien singuliers : ils se tenaient à quatre pour n'être pas bêtes, mais ils ne pouvaient s'en empêcher. Un vénérable prélat voulut bien nous consulter : homme de moeurs sévères et de religion sincère, il luttait pourtant en vain contre une nature parcimonieuse ; il ne se servait la nuit dans sa chambre que de la lune, et s'il avait eu le malheur de perdre son âme il ne l'aurait pas rachetée.

De nobles galants à coiffure du temps de l'ordre de Malte nous contaient leurs amours d'antan entre parenthèses politiques ; d'autres, moins ardents, avaient les vertus des

qualités qui leur manquaient. Des gens recommandés d'avance comme nantis de pensées fortes et de sentiments religieux nous honoraient de conseils : ils auraient été méchants s'ils n'eussent été couards ; on voyait qu'ils avaient envie de vous déchirer, mais ils retiraient leurs griffes dans leur peur comme dans une gaine.

Nous eûmes des sollicitations d'audience de certains roués de la terreur ; race légère, offrant ses services auprès de la mort.

On nous annonça un homme de banque : sans façon et sans précaution oratoire, il nous déclara qu'il appartenait à des maisons respectables, que s'il était possible de lui communiquer des dépêches télégraphiques, mon Excellence pourrait profiter des succès, sans nuire le moins du monde aux fonds publics. Nous regardâmes cet homme avec ébahissement, puis nous le priâmes de sortir par la porte, si mieux n'aimait sortir par la fenêtre. Il ne se déferra point ; il nous regarda à son tour comme il eût regardé un Osage. Nous sonnâmes : l'homme imperturbable s'en retourna avec son obligeant million. Ignare et stupide que nous étions ! Aurait-on su notre bonne aubaine ? L'eût-on connue, en serions nous aujourd'hui moins considéré ? Au lieu de tirer le diable par la queue, nous aurions des salons, nous donnerions des dîners ; on nous appellerait encore monseigneur de courtoisie, et nous passerions pour un homme d'Etat.

La fortune chassée revint, mais cette fois dans sa forme et ses habits de femme : c'était une personne encore mineure, qui, ne pouvant voyager sans l'autorisation de ses parents, nous priait de lui accorder un passeport des affaires étrangères pour Genève, sans qu'elle eût recours à la police. Elle avait aussi quelque chose à nous dire de particulier sur nos intérêts, si nous voulions lui faire la grâce de l'entendre, quoiqu'elle convînt en rougissant que sa démarche nous pourrait paraître extraordinaire. Elle jeta de côté le voile parfumé de son chapeau avec une main blanche, jeune et légère, dépouillée de son gant et débarrassée d'une rose. Nous la remerciâmes de la confiance qu'elle voulait bien nous témoigner ; nous lui dîmes

que, ne nous connaissant aucun intérêt, nous lui épargnerions l'ennui de notre curiosité ; que, du reste, on ne serait pas assez mal appris à la police pour lui refuser un passeport, et que ses parents ne seraient pas assez inhumains pour l'empêcher d'aller voir les Alpes. Nous félicitâmes celui qui aurait le bonheur d'être son compagnon de voyage. En disant cela, nous reconduisîmes très poliment la fortune jusqu'à la porte. La Prénestine n'était ni aveugle, ni chauve ; mais on la reconnaissait aux ailes qu'elle avait conservées à ses pieds agiles, dea mobilis, telle que nous l'avions vue dans les airs à Venise. Peu rassuré par notre victoire, nous mîmes le verrou en dedans : saint Bernard dit qu'il faut avoir une frayeur salutaire de ces vierges qui portent des trésors dans un vase d'argile.

Après cela apparut un homme d'une contenance embarrassée, tournant son chapeau dans ses mains et le brossant avec son coude ; pourtant rien n'était moins embarrassé que cet homme de ressource, d'esprit et d'imagination en emprunts : nous l'avions déjà vu à Vérone. Il nous expliqua ses plans d'une manière un peu longue ; ils n'étaient pas très clairs, mais ils étaient ingénieux : si la lumière n'y pénétrait partout, les obscurités, laissées çà et là, étaient peut-être des obscurités savantes dont se dégagerait l'inconnue. Du reste, le changeur d'effets et de royaumes ne manquait pas d'élégance ; s'il en faut croire un proverbe d'Espagne, lorsque dans la jeunesse on a rencontré la beauté, elle vous laisse de quoi vous défendre du temps : la disgrâce des années tardives a moins de prise sur vous.

Pour nous délivrer de ce rendez-vous de mouches qui bourdonnent partout où s'épand quelque goutte d'or, nous n'avions pas, comme l'amiral turc de M. de Choiseul-Gouffier, un lion familier venant sentir aux mains de nos visiteurs ; mais nous avions un négrillon qui leur passait entre les jambes, les tiraillait et les interrompait dans leurs discours. Il nous avait été envoyé d'Egypte par notre hôte et notre ami M. Drovetti. Il était fils de prince ; il s'appelait Morgan (la perle), nom de tendresse que lui avait donné sa mère, égorgée par les soldats du pacha. Cet enfant était à peu près de l'âge de M. le duc de

Bordeaux ; celui-ci admettait à ses jeux l'orphelin esclave privé de son trône d'ébène. Morgan n'a pas vécu ; il est mort à Rome, où nous l'avions mis à la Propagande, dans l'espoir d'en faire un archevêque d'Ethiopie : il a rendu son dernier soupir à la primeur du jour, à une heure matinale comme sa vie. Morgan, la perle de sa mère, est allé parer dans le ciel cette pauvre mère. Ce petit roi noir, à l'instar du petit roi blanc, son camarade, avait été jeté par la dérision du sort à la garde de notre faiblesse. Nous aurions mieux été assis avec lui sous un palmier, aux sources du Nil, que lui courant auprès de nous sous les fauteuils de Sa Majesté très chrétienne, à l'hôtel des affaires étrangères.

Les lettres abondaient : elles étaient bien menaçantes surtout avant et au commencement de la guerre. Elles nous disaient la vérité ; elles n'étaient guère propres à nous permettre de suivre librement nos plans et notre correspondance diplomatique.

« L'armée de la foi fait horreur partout ; pas un personnage connu et distingué n'arrive à nous. L'artillerie tout entière est incertaine. Ce qui n'est pas bonapartiste est républicain. Après les sournois (l'artillerie), les taquins (les chasseurs) sont à la première ligne d'opération.

« On voit bien que vous voulez reconquérir les bords du Rhin, car vous ne voulez écouter aucun rapport.

« Comment pouvez-vous vous fâcher tout rouge ? et cela, parce que M. de Villèle[1314] a fait de la Bourse une maison de jeu : savez-vous que Dieu vous punira d'être colère ?

« Si vous faites tous vos vouloirs en Espagne, est-ce que nous aurons pour récompense ici l'abbé de La Mennais[1315], Franchet et tous les prêtres, à la tête des affaires ? Ce Drapeau blanc vous attaque tous les matins, et ne cache guère ses espérances.

« Savez-vous que tout se recorde ; que les républicains, comme les bonapartistes purs, sont convenus d'un sacrifice politique, et que tous consentent à M... ? C'était un grand oeuvre d'amener toutes les opinions sur un seul : eh bien ! c'est fait.

« Le colonel M... vient de faire une petite caricature charmante : il a représenté notre armée s'engageant dans les montagnes ; des Espagnols, perchés sur des rochers, leur crient : « Entrez, messieurs, entrez ! On ne paye qu'en sortant. »

« Les Anglais seront en Portugal avant que nous n'ayons pris position sur l'Ebre. On se laisse former une opinion colossale contre la guerre, et les angoisses de l'irrésolution augmentent le mal.

« Dites-moi que cette immense toile d'araignée, qu'on appelle l'armée française, ne sera pas déchirée par ces Espagnols à la façon de Baylen, que ce stupide Ferdinand ne se laissera pas embarquer à Cadix, comme un gros ballot qu'il est.

« Qui vous aurait dit que l'entrée à Madrid ferait baisser les fonds de près de 2 francs ? Eh bien ! c'était prévu par tous ceux qui assurent que là commence la guerre, vos embarras, vos maladies, vos immenses dépenses, votre petit nombre et l'impossibilité de traiter. »

D'autres lettres entravaient encore nos travaux politiques ; elles nous donnaient des occupations moins fatigantes, il est vrai, mais elles tendaient également à nous distraire. On s'adressait à nous pour des services que nous étions heureux de rendre ou de demander. Nous tenions à prouver à ceux dont l'inimitié politique nous était connue que la légitimité sans passions était bonne, sincère et polie.

Ainsi M. Saint-Edme nous écrivait une lettre très généreuse en faveur de M. Barginet ; M. Coste nous prouvait qu'il croyait à notre amour sincère de la liberté des opinions ; deux poètes, M. Lebrun et M. Arnault, voulurent bien penser que nous nous intéressions au sort de leurs beaux travaux poétiques : ils ont vu qu'ils ne s'étaient pas trompés. Enfin, nous reçûmes plusieurs lettres de M. Benjamin Constant. Une chose est consolante pour nous : les hommes qui nous avaient été d'abord les plus adverses sont devenus nos amis ; témoin MM. Benjamin Constant, Béranger et Carrel. En preuve de cette assertion, nous donnerons à la fin de cet ouvrage des lettres

de ces illustres contemporains : c'est un présent que nous faisons à leur patrie.

C'était ainsi qu'à travers les conseils, les discours, les chambres, les projets de loi, les sollicitations, les plaintes, les audiences, les visites, les dîners et les bals (car nous donnions aussi des fêtes), c'était ainsi que contrarié de cent façons nous poursuivions nos opérations d'Espagne, passant les nuits à écrire, trouvant encore le temps de barbouiller quelques pages de nos *Mémoires*, d'aller, en souvenir de notre vie errante, chercher quelque image de cette vie : nebulae per inane volantes. Nous ne faisions pas plus de façon avec les affaires ; elles étaient toutes ébaubies d'être traitées si cavalièrement. Enfin, comme il faut avoir soin de tout, nous songions à négocier avec les habitants de Saint-Malo, pour qu'ils voulussent bien nous enterrer sur la grève d'une île où nous avons joué dans notre enfance. Cette négociation a plus duré que la guerre d'Espagne ; le génie militaire ne cède pas facilement six pieds de sable : nous consentons pourtant que notre argile serve de gabion à notre patrie. Peu de ministres, et peu de ministres triomphants, se sont occupés de leur tombeau : chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il est temps de mettre sous les yeux des lecteurs les lettres qui concernent l'Espagne : elles renferment, jusqu'à la délivrance de Ferdinand, les transactions dont nous avons donné plus haut l'analyse. Le cabinet d'un ministre va s'ouvrir au public, du vivant de ceux qui ont mené les affaires, et en présence d'une partie des témoins de ces affaires. Les secrets des hommes sont si vains, ces hommes eux-mêmes sont si petits, les rois et les royaumes sont si peu, qu'en vérité ce n'est pas la peine de cacher tant de misères. Lorsque, à force de recherches, on a découvert que tel événement a été produit par un hasard, par une femme de chambre, par un commis, par une conversation entre deux personnages jusque alors restés ignorés, qu'a-t-on gagné à la manifestation de cette haute vérité ? Que les événements arrivent comme ceci ou comme cela, peu importe : les hommes sont rapides ; les occurrences de leur vie transitoire s'abîment dans la longue et

perdurable vie de l'humanité. Rien ne nous paraît plus risible que l'importante taciturnité des mystères d'Etat.

Chapitre LVIII

Expédition militaire

Ici cessent les lettres écrites depuis le commencement de la guerre d'Espagne jusqu'à la fin de cette guerre. Pendant le cours de cette correspondance nos soldats marchaient à la victoire, dont nos dépéchês leur aplanissaient le chemin.

Du quartier général de Bayonne, le 3 avril 1823, M. le dauphin publia cet ordre du jour :

« Soldats ! la confiance du roi m'a placé à votre tête pour remplir la plus noble mission. Ce n'est point l'esprit de conquête qui nous a fait prendre les armes, un motif plus généreux nous anime : nous allons replacer un roi sur son trône, réconcilier son peuple avec lui, et rétablir dans un pays en proie à l'anarchie l'ordre nécessaire au bonheur et à la sûreté des deux Etats.

« Soldats ! vous respecterez et ferez respecter la religion, les lois et les propriétés, et vous me rendrez facile l'accomplissement du devoir qui m'est imposé, de maintenir les lois et la plus exacte discipline. »

Le 7 la Bidassoa fut passée, et le blocus de Saint-Sébastien commencé. Le second corps de l'armée, commandé par le comte Molitor, pénètre en même temps en Espagne, par la vallée de Roncevaux. Les Français et les Italiens réunis au pont de la Bidassoa avaient crié, à la vue de l'artillerie française : Vive l'artillerie ! Le maréchal de camp Vallin répondit : Feu ! Ce mot décida du succès de la campagne ; le génie de Louis XIV, de l'île de la Conférence et des murs de Fontarabie semblait protéger la destinée de son petit-fils.

Irun, Tolosa, Villa-Franca. Pancorbo, Vittoria, Guetaria sont pris, les 9, 10, 14 et 17 avril. Le roi d'Espagne, enlevé de Madrid par les Cortès, était arrivé à Séville.

Figuières fut pris le 25 avril, et Olot, occupé le 3 mai, en Catalogne.

Logrono en Aragon fit quelque résistance. Le 9 mai le duc d'Angoulême établit son quartier général à Burgos, et le 17 à Buitrago dans la Nouvelle-Castille.

Mina se battit bien en voulant reprendre Vich. Le général Donadieu le poursuivit avec vivacité, intelligence et bravoure.

Le général Bourcke et le général La Rochejaquelein, le balafré, continuèrent leur mouvement sur les Asturies.

Le général Molitor, ayant en face Ballesteros, occupa le royaume de Valence.

Le 24 mai Mgr le duc d'Angoulême entra dans Madrid à la tête du corps de réserve.

Le 17 juin le roi d'Espagne et sa famille, prisonniers, sont emmenés à Cadix. Le comte Bordesoulle pénètre en Andalousie, occupe Cordoue, et le comte de Bourmont s'établit à Merida en Estramadure.

Le maréchal comte Molitor arrive à Murcie. Il y eut le 13 juillet une affaire assez considérable à Lorca, emporté d'assaut par nos troupes.

Le 16 juin nous étions arrivés devant l'île de Léon et au Trocadero. Mgr le duc d'Angoulême était présent, Molitor à la suite.

Ballesteros s'approchait de Cadix par le royaume de Grenade, et Bordesoulle arrivait de l'autre côté par l'Estramadure. Les combats s'étaient multipliés, et une convention avait été conclue entre Ballesteros et Molitor.

Le 19 août, la tranchée fut ouverte devant le Trocadero. Le 31 le Trocadero est enlevé ainsi que le fort Saint-Louis. Il avait fallu traverser une coupure, dont la largeur était de trente-cinq toises et la profondeur de quatre pieds et demi dans les plus basses eaux. On vit reparaître cette intrépidité française, qui vient de briller encore une fois à la prise de Constantine, avec de pareilles troupes on s'étonne que la France s'obstine à demeurer telle que Waterloo l'a faite. Son Altesse Royale montra de la valeur dans cette affaire, qui nous livra pour ainsi dire cette Espagne tout entière, échappée à la gloire et au

génie de Napoléon.

Le prince de Carignan, aujourd'hui roi de Sardaigne, traversa lui-même la coupure avec nos troupes. Il conserve encore dans son palais et montre avec orgueil les épaulettes de grenadier dont il fut alors décoré par nos soldats.

La tranchée fut ouverte le 10 septembre, par le maréchal Lauriston, devant Pampelune.

Le duc d'Angoulême, voulant assiéger Cadix et s'emparer de l'île de Léon, enlève le 20 septembre le fort Santi-Petri. Le 23 nos vaisseaux bombardèrent Cadix, et l'Angleterre, reine des mers, nous vit, sans oser le secourir, triompher dans son empire.

Le 28 le duc d'Angoulême, visitant la ligne d'attaque contre l'ile de Léon, s'exposa pendant un long espace de onze cents toises au feu des batteries espagnoles. Un boulet l'ayant couvert de débris, il dit : « Vous conviendrez, messieurs, que si je suis tué, je finirai en bonne compagnie et à la française. »

Pourquoi ce boulet le manqua-t-il !

Le 1er octobre, menacées d'un siège dans Cadix, abandonnées de leurs armées, qui avaient capitulé, les Cortès, après diverses allées et venues, rendirent le pouvoir et la liberté à Ferdinand : il avait été tour à tour déclaré fou, déchu, captif, dans une de ces scènes ignominieuses que l'on retrouve dans notre révolution ; au bout de cette promenade à la Vitellius, il se retournait et revenait radieux. Roi de ses geôliers, accompagné de la reine, des princes et des princesses de sa famille, il mit à la voile ses prames dorées, au bruit des salves d'artillerie de la place et de toute la côte : au milieu des nuages de fumée, on eût dit un vainqueur qui sort triomphant d'une grande bataille. Le ciel était magnifique. À onze heures et demie, Ferdinand aborda le port Sainte-Marie : il y fut reçu par Mgr. le duc d'Angoulême. Le petit-fils de Louis XIV mit un genou en terre, et présenta son épée à l'autre petit-fils du grand roi ; beau spectacle à l'extrémité de l'Europe, au bord de cette mer la couche du soleil, solisque cubilia Cades !

Ainsi fut accomplie la délivrance de Ferdinand sur le dernier rocher des Espagnes, dans le lieu même où la révolution avait

commencé.

Et le monarque délivré, où est-il ? le prince libérateur, où est-il ? Ayant fait hommage de son épée, il s'est trouvé désarmé quand le sort l'a saisi.

Chapitre LIX

Joie. – Diverses aptitudes des hommes. – Comment nous sommes reçus à la cour.

Dépêche télégraphique.

« Port Sainte-Marie, 1er Octobre 1823.

« Le roi et la famille royale sont arrivés aujourd'hui, à onze heures et demie, au port Sainte-Marie. »

Cette dépêche et les cent coups de canon qui annoncèrent la délivrance de Ferdinand pensèrent nous faire trouver mal de joie ; non certes que nous attachassions un intérêt personnel à la recousse d'un monarque haïssable, non que nous crussions tout fini ; mais nous fumes dans un véritable transport à l'idée que la France pouvait renaître puissante et redoutable ; que nous avions contribué à la relever de dessous les pieds de ses ennemis, et à lui remettre l'épée à la main : nous éprouvions un tressaillement d'honneur égal à notre amour pour notre patrie.

Nous étions en même temps soulagé d'un poids énorme ; si nous avions dit un mot, si nous avions paru avoir peur, si nous avions pressé M. de Villèle d'accepter la médiation de l'Angleterre, il eut embrassé le parti de la paix : malheureusement ce qui convenait à sa modération ne convenait pas à quelque chose qui parlait en nous. Mais que serions-nous devenu en cas de revers ? Nous nous serions jeté dans la Seine.

Après ce premier saisissement de plaisir, nous eûmes une certaine satisfaction légitime : nous pûmes nous avouer qu'en politique nous valions autant qu'en littérature, si nous valons quelque chose. Il était maintenant impossible de nier l'utilité de notre plan au dehors ; nous avions au dedans tout aussi bien réglé un budget et compris les détails intérieurs d'un

ministère qu'un homme du métier. Nous disons ceci pour enhardir les gens de lettres, et leur apprendre la juste portée des esprits positifs. Quant à nous, nous ne tenons pas le moins du monde à garder une place dans leurs rangs, n'ayant pas la moindre considération pour le génie ordinaire politique : tout commis est un aigle sur cette taupinée.

« Je ne voulais pas leur donner à entendre, dit Alfieri (refusant les ministres du roi de Sardaigne, qui prétendaient le favoriser d'une ambassade), que leur diplomatie et leurs dépêches me paraissaient et étaient certainement pour moi moins importantes que mes tragédies ou même celles des autres ; mais il est impossible de ramener ces espèces de gens-là : ils ne peuvent et ne doivent pas se convertir. »

Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, ne feront point de concessions d'habileté aux Oxenstiern, aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falkland, aux Clarendon, aux Bolingbrocke, aux Burke et aux Canning de France. Notre vanité ne reconnaîtra point à un homme, même de génie, deux aptitudes, et la faculté de faire aussi bien qu'un esprit commun des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient : « Vous vous perdez dans les nuées ! » Ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas, où ils taillent leur plume d'un air important et s'entêtent à penser. Ces pauvres diables, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite. Dans leur désespérance de monter plus haut, ils renvoient avec compassion Virgile et Racine à leurs vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer ? À l'oubli : il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poètes les porteront à la dernière postérité.

Ces chamaillis sur les diverses aptitudes ont eu lieu parce qu'on n'a pas fait une observation : le talent proprement dit est une chose à part, un don du ciel : il est souvent séparé de tout autre mérite, de même qu'il se trouve souvent mêlé à toutes les espèces de mérite. On peut être un imbécile en faisant de beaux vers ; on peut être un premier écrivain, un orateur admirable, en gagnant des batailles comme César, en

gouvernant un pays comme Cicéron ; Solon, l'élégiague, était un fameux législateur ; Thucydide, un général renommé ; Dante, un guerrier illustre ; Ercylla, Camoëns furent de braves soldats. Les exemples seraient trop nombreux à citer tous. Qui fut plus savant ministre que le chancelier-poète L'Hôpital ? qui fut plus habile négociateur que d'Ossat ? Richelieu, même, avait entassé des volumes au point d'en être ridicule ; mais il ne fallait pas trop rire à cause de la potence ; le son d'une lyre n'a jamais rien gâté.

Dans notre ardeur, après la dépêche télégraphique, nous avions couru au château : là, nous reçûmes sur la tête un seau d'eau froide, qui nous calma et nous fit rentrer dans l'humilité de nos habitudes : le roi et Monsieur, trop charmés, ne nous aperçurent point ; madame la duchesse d'Angoulême, éperdue de joie du triomphe de son mari, ne distinguant quoi que ce soit, était très touchante à voir, lorsqu'on songeait combien peu de bonheur elle avait goûté dans sa vie. Cette victime immortelle écrivit sur la délivrance de Ferdinand une lettre terminée par cette exclamation, sublime dans la bouche de la fille de Louis XVI : « Il est donc prouvé qu'on peut sauver un roi malheureux ! »

Le dimanche, nous retournâmes avec le conseil faire la cour à la famille royale : l'auguste princesse dit à chacun de mes collègues un mot obligeant, et d'autant plus gracieux qu'il échappait à des lèvres inaccoutumées au sourire ; elle ne nous adressa pas une parole. Elle a dit depuis à M. de Montmorency qu'elle se sentait mal à l'aise avec nous. Nous ne méritions pas tant d'honneur. Le silence de l'orpheline du Temple ne peut jamais être ingrat ; le ciel a droit aux adorations de la terre, et ne doit rien à personne.

Chapitre LX

Lettre de Louis XVIII à Ferdinand. – Explications sur cette lettre.

Ferdinand, après sa délivrance, écrivit à Louis XVIII ; le roi nous chargea de la réponse ; nous la lûmes à S. M. ; elle n'y changea pas un mot, et la signa d'un air satisfait. On jugera si nous voulions l'absolutisme :

Fin d'octobre 1823.

« Mon frère, etc.,

« Un des moments les plus heureux de ma vie est celui où j'ai appris que le ciel avait béni mes armes, et que par les efforts du digne capitaine placé à la tête de mes vaillants soldats, de ce fils de mon choix, l'honneur de ma couronne et la gloire de la France, Votre Majesté était rendue à l'amour de ses peuples. La main de la Providence a été visible dans cet événement ; et c'est à celui qui protège les rois que nous devons attribuer, avec la plus vive reconnaissance, des succès aussi prompts et aussi éclatants.

« Désormais ma tâche est finie, la vôtre commence : vous devez le repos et le bonheur à vos sujets. Si je n'avais pas, comme chef de ma maison, le droit de parler à Votre Majesté avec sincérité, ma vieillesse, mon expérience et mes longs malheurs m'en imposeraient encore le devoir. Comme Votre Majesté, j'ai retrouvé mon pouvoir royal après une révolution ; à l'exemple de notre aïeul Henri IV, j'ai pardonné à ceux qui avaient pu être égarés, dans des temps difficiles, et qui, confiants dans la miséricorde de leur souverain, s'empressaient de réparer leurs erreurs. Votre Majesté comprendra le danger qu'il peut y avoir à convaincre des classes entières d'hommes que rien ne peut effacer le souvenir de leur faiblesse. Les princes chrétiens ne peuvent régner par

les proscriptions, c'est par elles que les révolutions se déshonorent et que les sujets persécutés reviennent, tôt ou tard, chercher un abri sous l'autorité paternelle de leurs souverains légitimes. Je crois donc qu'un décret d'amnistie serait aussi utile aux intérêts de Votre Majesté qu'à ceux de son royaume.

« Votre Majesté a pensé que de longues commotions politiques et l'anarchie des guerres civiles affaiblissent les institutions, en relâchant les liens de la société ; elle me paraît avoir été pénétrée de cette vérité quand elle m'a écrit sa lettre particulière du 23 juillet 1822 ; elle repoussait les systèmes dangereux, ces théories démocratiques, ces innovations funestes dont l'Europe a eu tant à souffrir ; mais elle voulait chercher dans les anciennes institutions de l'Espagne le moyen de contenter ses peuples et d'affermir la couronne sur sa tête. Si elle persiste dans ce noble projet, elle verra bientôt toutes les espérances de ses sujets se tourner vers le trône.

« Il n'appartient à personne de donner sur ce point des conseils à Votre Majesté : c'est dans sa sagesse et dans la plénitude de ses droits qu'il lui convient d'en délibérer ; mais je puis lui dire qu'un arbitraire aveugle, loin d'augmenter la puissance des rois, l'affaiblit ; que si cette puissance n'a point de règles, que si elle ne reconnaît aucune loi, bientôt elle succombe sous ses propres caprices ; l'administration se détruit, la confiance se retire, le crédit se perd, et les peuples, inquiets et tourmentés, se précipitent dans les revolutions. Les souverains de l'Europe, qui se sont sentis menacés sur leur trône par la révolte militaire de l'Espagne, se croiraient de nouveau exposés dans le cas où l'anarchie viendrait à triompher une seconde fois dans les Etats de Votre Majesté.

« Si, éloignant d'elle de pénibles souvenirs, Votre Majesté appelle à ses conseils des hommes prudents et habiles, une noblesse qui est l'appui naturel de son autorité, un clergé dont la piété et le dévouement lui promettent tant de sacrifices au bien public ; si toutes les classes d'une nation grande et fidèle bénissent également l'autorité du souverain légitime, l'Europe verra dans le règne de Votre Majesté la garantie de son repos,

et moi je m'applaudirai d'avoir obtenu un si glorieux résultat de mes sacrifices.

« Louis. »

Nous n'avions pas été tout à fait à notre aise en écrivant la minute de cette lettre ; nous aurions voulu aller plus loin, proposer dans les vieilles Cortès quelques changements analogues à l'esprit du siècle ; mais nous étions retenu par l'Europe continentale, dont nous avions encore besoin au sujet de l'affaire des colonies : nous la blessions déjà assez en parlant des vieilles Cortès ; elle ne voulait de Cortès à aucun prix, ni vieilles ni jeunes ; elle désirait purement et simplement le roi netto aidé du conseil de Castille et du conseil des Indes, avec les rouages d'une machine usée. Ses envoyés à Madrid devinrent hostiles aussitôt qu'ils eurent connaissance de la lettre de Louis XVIII.

Quant à nous, en demandant le rétablissement des anciennes Cortès nous avions préparé la fusion des anciennes moeurs et des moeurs modernes de l'Espagne : les uns y retrouvaient le passé, les autres étaient à même d'y puiser l'avenir. Un corps délibérant, quelle que soit sa composition, ne reste pas stationnaire : nos états généraux convoqués devinrent l'Assemblée nationale. L'idée de nous ériger en fabricateurs de chartes au delà des Pyrénées était une niaiserie qu'aucune tête d'expérience ne pouvait enfanter. Les gouvernements libéraux, réinstallés depuis dans la péninsule, n'ont-ils pas été forcés de réformer les Cortès de Cadix, d'établir deux-chambres, d'en venir jusqu'aux lois d'exception et à la suppression de la liberté de la presse ? Cette nation de muletiers et de bergers-soldats, où chaque individu jouit de la plus entière indépendance, où chaque commune, gouvernée par ses lois municipales, d'origine romaine, mêlées d'arabe, est une petite république, cette nation n'a ni le besoin ni le sentiment de nos libertés artificielles ; elle ignore cette haine des classes supérieures, notre tourment à nous autres Gaulois : le paysan castillan n'a point connu le joug féodal ; il se croit l'égal des grands, et ne reconnaît de supérieur que le

roi. Encore ce roi, renfermé dans Madrid, est-il comme le sultan à Constantinople ; à trente lieues de sa capitale on n'obéit plus à ses ordres. Le génie et les habitudes de l'Ibérie sont moins opposés au despotisme royal qu'à l'arbitraire légal d'une assemblée représentative dont l'orgueil castillan méprise les individus et dédaigne le parlage.

Ces raisons de l'homme d'Etat l'emportèrent chez nous sur l'homme des théories. Nous ne mesurions pas les esprits de la péninsule Hispanique d'après une règle inflexible. On nous mandait que tel personnage avait tels défauts, qu'il avait fait telles sottises : cela était vrai par rapport à des Français, à des Anglais, à des Allemands ; cela n'était pas vrai par rapport à des Espagnols. De là dérivait la nécessité de tirer promptement la question française de la question espagnole : celle-ci se résoudrait selon les moeurs du pays quand nos principaux intérêts auraient été mis en sûreté. Une seule chose était à craindre dans le premier moment ; en démuselant Ferdinand, on pouvait livrer ses royaumes à sa folie. Mais les vieilles Cortès, si elles eussent été convoquées, auraient suffi pour l'entraver. Encore une fois, ce ne devait pas être à nos yeux la première question ; il était d'ailleurs plus probable que Ferdinand retomberait sous le joug des insurrections qu'il ne parviendrait à les étouffer.

Chapitre LXI

Ordres des souverains. – Lettre de Henri IV.

Sorti triomphant de l'entreprise la plus hasardeuse, tout cédait à nos succès ; les ennemis s'avouaient vaincus et convenaient qu'ils s'étaient trompés. Le duc de Rovigo, arrivé de Berlin, mandait que le langage et les manières des Prussiens étaient devenus tout à coup respectueux ; que les provinces rhénanes étouffaient leur joie en silence, et croyaient que le canon de la Bidassoa avait résonné pour leur délivrance ; que Mayence était sans garnison, sans approvisionnement et prêt à être évacué : tout vit là, disait-il, en attendant. La France redevint glorieuse en Espagne ; c'est sur le Rhin qu'elle redeviendra forte.

Nous avons expédié aux rois et aux ministres la nouvelle de l'heureuse fin de la guerre. Des diverses cours nous arrivèrent des marques de considération : l'Espagne nous envoya la Toison-d'Or ; le Portugal, l'ordre du Christ ; la Russie, l'ordre de Saint-André ; la Prusse, l'Aigle-Noir ; la Sardaigne, l'Annonciade ; François II seul s'abstint : la lettre qu'il nous adressa est froide, et ne dit pas un mot de nous ; la lettre du prince de Metternich contient un petit compliment qui couvre mal un secret dépit. Fidèle à son instinct, le prince avait la prétention de recevoir le cordon bleu avant de nous transmettre les ordres d'Autriche : or, comme les autres puissances avaient pris l'initiative vis-à-vis des Tuileries, nous ne pensâmes pas qu'il fût convenable de céder à des exigences sans raison : elles nous paraissaient surtout extraordinaires vu la manière dont avait agi envers nous le cabinet de Vienne.

Les rois et leurs ministres nous écrivirent : on verra plus loin leurs lettres.

Par ces distinctions et par ces aveux, les rois ont jugé du moins que nous avions rendu un important service à la société monarchique : ils ont raison, à ne considérer que ce qui leur revenait immédiatement de la guerre d'Espagne ; mais s'ils avaient connu notre dernière pensée, loin de nous bénir, ils nous auraient maudit. Cependant, notre politique leur eût été, en résultat, aussi favorable qu'à la France : il leur faudra rendre compte un jour du mandat d'amener des peuples qu'ils n'avaient pas le droit de saisir. Des conquêtes violentes peuvent satisfaire l'amour-propre d'un gouvernement et une ambition sans prévoyance, mais elles préparent des catastrophes. À quoi servent les domaines de Jagellon à la Russie ? À mettre une plaie au sein de l'empire des czars : les Moscovites ne se guériront de la Pologne qu'en en faisant un désert. Il n'y a d'incorporations durables que les incorporations accomplies dans l'utilité de la main qui les opère. Les assimilations entre des peuples désunis par le langage, les moeurs, le climat, la topographie, sont insensées dans l'état actuel de la civilisation.

L'empire de Bonaparte est tombé en poussière : autant en arrivera aux pays entrés de force dans la circonscription des grandes puissances, tandis que nous nous avons été déboutés de nos demandes en héritage. Les politiques de Vienne apprendront que la France n'est pas un cercle du Rhin, qu'on ne méprise pas impunément trente-trois millions d'hommes nés des dents du dragon sortis tout armés de la terre.

Nous avons conservé les lettres des princes : témoignage irrécusable de l'appréciation de nos travaux, elles constatent nos services ; elles réduisent au silence les ennemis d'un certain côté, comme nos explications sur la guerre d'Espagne satisferont, nous l'espérons, d'autres adversaires. Après cela, au lieu de ces lettres, nous aimerions mieux avoir reçu de Henri IV ce billet dont nous possédons l'original :

« Monsieur l'aumonyer, je me rejouys avec vous de quoy vous estes maryé ; il ne faut plus parler d'estre amoureus, car il ne siet pas bien au gens mariés d'avoyr mettresse : pour ce que je me gouverne aynsy, je conseille à tous mes amys et

servyteurs de fayre le semblable ; vous en croyrés ce qu'il vous playra ; bien vous prierége de fayre estat de ce, plus que de personne du monde. Je desyreroys fort vous voyr et votre cousyn : Adieu, mon amy. Aymes-moy bien toujours.

« Votre plus asseuré amy à jamays,

« Henry. »

Le Béarnais ne se prend pas au sérieux, comme les potentats nos illustres correspondants ; il se moque de lui, de ses légèretés et de ses couronnes.

Lettres des rois et des ministres.

L'Empereur Alexandre à M. de Chateaubriand.

« Vosnesensk, le 16-28 octobre 1823.

« Votre courrier, monsieur le vicomte, m'a remis, au milieu de mon voyage, la lettre par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer l'heureuse délivrance du roi d'Espagne et de toute sa famille. Recevez-en mes plus vives félicitations, et chargez-vous de les offrir au roi, votre auguste maître ; il recueille le fruit d'une politique généreuse. Le règne du crime est passé ; l'Espagne affranchie ; le Portugal rendu au salutaire empire de la légitimité. Abréger les malheurs des autres sera toujours une des plus belles prérogatives que la divine Providence puisse nous accorder ici-bas. Sa Majesté très chrétienne l'exerce en ce moment. Le ciel lui devait cette compensation.

« Vous avez puissamment contribué à ces grands résultats, et vos talents comme vos efforts ne sauraient avoir de meilleure récompense.

« C'est avec un vrai plaisir que je saisis, monsieur le vicomte, cette occasion de vous réitérer l'assurance de ma haute estime.

« Alexandre. »

Le roi Frédéric-Guillaume à M. de Chateaubriand.

« Berlin, le 16 octobre 1823.

« Monsieur le vicomte de Chateaubriand, j'ai reçu l'avis que vous avez bien voulu me donner de la délivrance du roi d'Espagne avec un intérêt proportionné à l'importance de cet

événement et à l'impatience avec laquelle j'en avais attendu l'information. J'éprouve d'autant plus de plaisir à vous en remercier que je sais très bien que la victoire décisive sur le système révolutionnaire que l'Europe doit aujourd'hui aux efforts de Sa Majesté très chrétienne est aussi le triomphe de vos principes et a fait le premier objet de vos soins. L'estime qui depuis longtemps vous est acquise de ma part ne s'en trouve que mieux justifiée. Je prie Dieu, monsieur le vicomte de Chateaubriand, qu'il vous ait dans sa sainte et digne garde.

« Frédéric-Guillaume. »

L'empereur François à M. de Chateaubriand.

« Przemisl, en Galicie, le 18 octobre 1823.

« Monsieur le vicomte de Chateaubriand, c'est avec le sentiment de la plus vive satisfaction que j'ai appris, par votre lettre du 8 de ce mois, l'heureuse délivrance de Sa Majesté Catholique et de sa famille. La Providence, en bénissant les généreux efforts du roi très chrétien, ceux du prince généralissime et de l'armée valeureuse qu'il commande, vient d'assurer le triomphe de la plus juste et de la plus sainte des causes. Je partage sincèrement la satisfaction personnelle que doit en éprouver le roi. En vous remerciant de votre attention, il m'est agréable de pouvoir à cette occasion vous assurer, monsieur le vicomte de Chateaubriand, de toute mon estime.

« Votre affectionné,

« François. »

M. de Bernstorff à M. de Chateaubriand.

« Berlin, le 18 octobre 1823.

« Monsieur le vicomte,

« Je ne saurais trop vivement remercier Votre Excellence de ce qu'elle a si bien senti qu'en me donnant de sa main l'avis si impatiemment attendu de la délivrance du roi d'Espagne, c'était en rehausser encore le prix. Ferdinand VII libre ! que de résultats dans ces trois mots ! Voilà donc Vérone justifié, une nouvelle gloire immortelle acquise à la France, le triomphe du système monarchique assuré, et le ministère de Votre

Excellence environné d'une splendeur qui répond si bien à l'éclat que son nom seul y avait déjà imprimé : ce dernier intérêt est aussi devenu européen.

Rien de plus inaltérable que la haute considération et le parfait dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le vicomte, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

« Bernstorff. »

M. Ancillon à M. de Chateaubriand.

« Berlin, 18 octobre 1823.

« Monsieur,

« Au milieu de toutes les félicitations qui lui arrivent de toutes parts, Votre Excellence distinguera peut-être une voix qui ne lui fut pas indifférente ; au milieu de tous les travaux et de toutes les sollicitudes qui l'assiègent, elle me pardonnera de lui enlever un moment, car elle n'est pas faite pour oublier facilement ceux qui eurent le bonheur de lui inspirer quelque intérêt, et qui en conserveront toute leur vie un doux et honorable souvenir.

« Si je pouvais un moment séparer votre bonheur de celui de la France, qui attend de vous pacem cum dignitate, je ne vous féliciterais pas de l'élévation où vous êtes. Dans le siècle où nous vivons, au milieu des mouvements de la fin d'une révolution qui ressemble quelquefois à un nouveau commencement, les hommes qui se vouent aux hautes places sont, plus ou moins, tous des victimes généreuses qui se dévouent pour leur patrie. Vous particulièrement, monsieur, qui en avez fait assez pour votre gloire, et qui croyez n'en faire jamais assez pour le devoir ; vous qui êtes trop élevé pour descendre à l'ambition, vous faites à votre roi et à votre pays le plus grand des sacrifices. L'Europe compte sur vous, monsieur, comme sur un de ces pilotes habiles, en petit nombre, qui lui restent encore pour l'empêcher d'échouer encore une fois contre les mêmes écueils et pour conjurer la tourmente ; vous ne tromperez pas ses espérances. L'isolement et les demi-mesures ont déjà une fois perdu le

monde civilisé ; il n'y a de salut pour les puissances que dans l'identité du but, dans l'accord des moyens, dans l'union des sentiments et dans la force de la modération, ou, ce qui revient au même, dans la force de la justice et de la raison. Avec des principes aussi purs, des affections aussi nobles, des vues aussi vastes que les vôtres, vous ne sacrifierez jamais l'avenir aux embarras du moment, et vous prouverez au monde que l'art de bien faire est lié, par des affinités secrètes, à l'art de bien penser et de bien dire, et que l'énergie du caractère tire son feu et sa force des conceptions hautes de l'esprit, comme il reçoit de lui sa direction. Le roi, qui estime Votre Excellence à raison de ce qu'il la connaît ; la cour et la ville, où il vous a suffi de quelques mois pour prendre racine dans tous les coeurs, se réjouissent de vos succès. Pour moi (s'il m'est permis de me nommer), qui ne perdrai jamais l'ancienne habitude de vous admirer et de vous aimer, je vous souhaite ce qu'il y aura toujours pour vous de plus difficile, c'est de vous satisfaire vous-même,

« Agréez l'assurance, etc.

« Ancillon. »

M. de Metternich à M. de Chateaubriand.

« Lemberg, le 20 Octobre 1823.

« Monsieur le vicomte,

« Le courrier de Votre Excellence qui m'a remis, le 18 dans la matinée, la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, ainsi que celle qui s'y trouvait jointe pour l'empereur, mon auguste maître, est arrivé ici au moment même où Sa Majesté venait de partir pour retourner dans sa capitale. Ne pouvant pas douter de la vive satisfaction avec laquelle l'empereur apprendrait l'heureuse délivrance du roi Ferdinand et de sa famille, je me suis fait un devoir de lui expédier sur-le-champ votre lettre par courrier, et venant de recevoir dans le moment même la réponse que vous adresse Sa Majesté, je ne perds pas un instant pour vous la transmettre. Je vous demande la permission, monsieur le vicomte, d'y joindre mes félicitations les plus sincères sur un

événement aussi glorieux pour les armes du roi qu'il est satisfaisant pour son coeur et important pour le repos de l'Europe. La coïncidence de la délivrance de S. M. C. avec l'aplanissement des nombreuses et graves complications qui depuis trois ans menaçaient de troubler le repos de l'Europe dans l'Orient est une de ces conjonctures heureuses que la Providence paraît avoir miraculeusement amenées pour mettre enfin un terme aux maux que souffre l'Europe depuis trente ans, et pour assurer le triomphe des principes éternels du bien sur le génie du mal. Ce triomphe est en partie votre ouvrage, monsieur le vicomte, et je partage sincèrement la vive satisfaction que vous devez en éprouver !

« Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération.

« Metternich. »

« Vicomte de Chateaubriand,

« Moi, don Jean, par la grâce de Dieu, roi du royaume uni du Portugal, Brésil et Algarves, en deçà et en delà de la mer d'Afrique, seigneur de Guinée et de la conquête, navigation et commerce de l'Ethiopie, Arabie, de la Perse et de l'Inde, etc.,

« Je vous salue :

« Prenant en considération vos qualités distinguées, vos mérites et services agréables à mon auguste frère et allié le roi de France, qui vous a confié la direction des affaires de son royaume, et voulant vous donner un témoignage authentique du haut prix que j'attache aux services que comme son ministre d'Etat vous avez rendus à la cause de Sa Majesté catholique et de sa royauté, j'ai trouvé bon de vous élever à la dignité de grand'croix de mon royal ordre de notre Seigneur Jésus-Christ. Et afin que l'ayez pour entendu et puissiez porter les insignes que je vous envoie, et qui comme tels vous appartiennent, je vous fais cette lettre, et que Dieu vous tienne dans sa sainte garde.

« Ecrit à notre palais de Bemposta, le 13 novembre 1893.

« Le Roi. »

Contresigné : Joachim Pedro Gomès de Oliveira.

« Saint-Pétersbourg, le 24 novembre 1823.

« Dans le cours des graves événements qui depuis l'année denière ont fixé l'attention de l'Europe, j'ai eu plus d'une fois occasion d'applaudir à vos talents et à vos principes. Les plus heureux succès ont couronné la noble persévérance avec laquelle vous avez soutenu la cause de l'ordre ; et tous ceux qui partageaient avec vous le désir de la voir triompher vous doivent des témoignages de leur estime. C'est à ce titre que je vous prie de recevoir, monsieur le vicomte, les décorations ci-jointes de l'ordre de Saint-André. Veuillez les regarder comme la meilleure preuve des sentiments que je vous porte.

« Alexandre. »

« Berlin, ce 24 novembre 1823.

« Monsieur le vicomte de Chateaubriand, vous connaissez l'estime que depuis longtemps j'ai pour vous. J'ai un véritable plaisir à vous en offrir aujourd'hui une nouvelle marque, en vous faisant tenir mon ordre de l'Aigle-Noir. J'aime, du reste, à me dire que vous n'aviez pas besoin de cette preuve pour être convaincu que j'ai parfaitement reconnu et apprécié les services signalés que, par votre coopération éclairée au succès de l'entreprise contre l'Espagne révoltée, vous avez rendus à l'Europe. Sur ce, je prie Dieu, monsieur le vicomte de Chateaubriand, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Frédéric-Guillaume. »

« Palais de Madrid, ce 31 janvier 1824.

« Mon très cher et très aimé bon cousin, afin d'effectuer l'élection que j'ai faite de votre personne, pour vous associer en l'amiable compagnie de mon très noble et ancien ordre de la Toison-d'Or, j'ai fait dresser mes lettres patentes de procure, en vertu desquelles j'ai requis mon bien aimé frère et cousin S. A. R. comte d'Artois de vous recevoir en mon nom dans ledit ordre, et vous en délivrer le collier aux cérémonies accoutumées ; et de tout ce qu'il vous dira de ma part sur ce particulier vous en ferez le même état comme s'il fût dit et

déclaré par ma propre personne. Je prie-Dieu, mon bon cousin, qu'il vous ait en bonne, sainte et digne garde.

« Votre bon cousin,

« Ferdinand. »

« Jacques de la Quadra, *greffier.* »

Le Roi Charles-Félix à M. de Chateaubiand.

« Turin, le 14 février 1824.

« Monsieur le vicomte de Chateaubriand, le plaisir que j'ai eu à vous voir au congrès de Vérone a dû vous prouver combien étaient distingués les sentiments que vous m'avez dejà inspirés par le plus noble dévouement à la cause sacrée de l'autel et du trône. Vous avez accru ces sentiments, soit par les principes que vous avez professés dans cette réunion solennelle, soit par l'éclat avec lequel le même dévouement et vos talents ont ensuite paru à cette époque, non moins importante et difficile que glorieuse pour la France et pour son roi. Mon auguste et bien aimé beau-frère a voulu dernièrement vous réitérer de hauts témoignages de sa satisfaction ; j'en éprouve, de mon côté, une bien vive à vous donner la plus haute marque de mon estime, en vous nommant chevalier de mon ordre suprême de l'Annonciade dont les décorations vous seront transmises par mon cousin le comte de La Tour. Il m'est aussi très agréable d'avoir par là une occasion de vous exprimer directement les souhaits que je forme pour vous, en priant Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde.

« Charles-Félix. »

« De la Tour. »

M. de la Tour à M. de Chateaubriand.

« Turin, le 15 février 1824.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur d'adresser ci-jointes à Votre Excellence une lettre du roi et les décorations de son ordre suprême de l'Annonciade, que Sa Majesté me charge de vous faire passer.

« En vous nommant chevalier de cet ordre illustre, le roi a voulu, monsieur le vicomte, vous donner la plus haute marque

publique de son estime, et prouver publiquement aussi que, surtout dans des circonstances majeures comme celles de l'année dernière, où tant de sagesse et de talents ont signalé votre ministère, la satisfaction du roi très chrétien, son très aimé beau-frère, ne saurait ne pas se confondre avec la sienne.

« Connaissant les sentiments que je lui ai sincèrement voués, surtout depuis le premier moment que j'ai eu l'honneur de la voir à Vérone, et le souvenir plein de gratitude que je conserverai toujours de ceux que dès lors elle a bien voulu me témoigner, Votre Excellence jugera aisement de toute la joie que j'éprouve maintenant, en remplissant, auprès d'elle un des devoirs les plus doux que mon auguste souverain pût m'imposer.

« En vous priant, monsieur le vicomte, d'agréer mes compliments les plus empressés et en me félicitant vivement de pouvoir compter un rapport de plus, et si particulier, parmi ceux que j'avais déjà le bonheur d'avoir avec Votre Excellence ; je lui offre de nouvelles assurances de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le vicomte,

« de Votre Excellence,

« le très humble et très obéissant serviteur.

« De La Tour. »

Chapitre LXII

Ma chute. – Les cordons.

Nous n'aurions point parlé de ces cordons s'ils n'avaient amené un orage qui fut au moment de nous renverser et de terminer ainsi subitement l'affaire d'Espagne. Ces cordons firent éclater des jalousies. M. de Villèle était pourtant fort au-dessus de ces lacets de cour.

La Russie fit passer l'ordre de Saint-André à M. le duc de Montmorency, ainsi qu'elle chargea son ambassadeur de me le remettre à moi-même. Louis XVIII prit cette grâce étrangère comme un reproche fait à sa personne. Le roi déclara qu'il voulait témoigner sa satisfaction des succès de la guerre d'Espagne en créant M. de Villèle chevalier des Ordres. M. de Villèle avait tous les droits à cette distinction ; mais le dessein du roi était de nous blesser : il nous comptait pour trop peu. Nous nous soucions d'un cordon comme des noeuds du ruban de Léandre, nous ne nous mesurons pas à l'aune d'un bandeau de soie ; mais nous sommes sensible à l'injure quand elle part de haut. Par nous seul l'Europe s'était maintenue en paix. L'amertume de Sa Majesté nous étonna ; elle semblait s'augmenter en proportion de nos services. Louis XVIII et son frère nous connaissaient mal. Le dernier disait de notre personne : « Bon coeur et tête chaude. » Ce lieu commun des hommes hors d'état de discerner les hommes était faux : notre tête est très froide, et notre coeur n'a jamais beaucoup battu pour les rois.

Nous méprisions trop les places pour les conserver au prix d'un affront, même d'un affront royal. La grande Demoiselle se réjouissait d'avoir les dents noires, parce que cela prouvait sa descendance du sang des Bourbons : nous nous serions peu félicité de tenir de si près à la couronne ; il ne nous seyait pas

d'être un mannequin dans le conseil. L'achèvement de notre entreprise nous avait fait nous résoudre à rester ; nous oubliions tout à coup le puissant motif de notre présence au ministère, et nous nous en allions parce qu'on prétendait nous humilier : tel nous sommes. Cette zone bleue dont on aurait remarqué l'absence sur notre poitrine aurait prouvé que Sa Majesté était peu satisfaite de nous, et que les autres rois s'étaient trompés en nous conférant leurs premiers ordres.

Huit jours après notre déclaration, le roi nous gratifia du cordon bleu. Ces misères à l'époque du renversement des trônes font pitié ; elles donnèrent suite néanmoins à la défaveur qu'avaient annoncée nos succès ; elles nous ramenaient et ramenaient la cour arriérée à ces guerres de la fronde, alors que la distinction du tabouret de madame de Pons prépara la France à une seconde révolte et fit arrêter le grand Condé. Souvent on est plus agité d'une faiblesse secrète que du destin d'un empire ; l'affaire légère est au fond de l'âme l'affaire sérieuse. Si l'on voyait les puérilités qui traversent la cervelle du plus grand génie au moment où il accomplit sa plus grande action, on serait saisi d'étonnement. En fin de compte on aurait tort : rien n'a d'importance réelle ; un royaume ne pèse ni ne vaut plus qu'un plaisir.

Quand ce ridicule conflit fut terminé j'écrivis à M. de La Ferronnais la lettre suivante :

« Tout est arrangé et beaucoup mieux que je ne l'espérais. Le roi, blessé de la nomination du duc Mathieu, et Villèle, oublié dans la promotion, ont été au moment d'amener un grand orage : nous nous serions brisé contre un ruban après avoir échappé à de si grands écueils : telle est la nature humaine. J'ai été obligé de parler, et on a bientôt reconnu qu'aller sans moi était impossible, et la tempête s'est apaisée. Il en résultera un bien, c'est qu'on sera convaincu qu'il faut rester unis si nous voulons achever l'ouvrage que nous avons si bien commencé.

« Il n'y a plus qu'une chose à faire, c'est que vous demandiez à l’empereur, en mon nom et pour m'obliger, le

cordon de Saint-André pour Villèle. Ne craignez pas, je ne serai pas blessé ; et c'est moi qui joue ici le beau rôle. Il faut être juste, d'ailleurs : Villèle après le premier mouvement d'humeur est revenu vite au sentiment de l'intérêt commun et de l'amitié. C'est en tout un homme d'un mérite supérieur, et comme désormais il faut bien qu'il m'abandonne entièrement la conduite de la politique étrangère, nous ne pouvons plus avoir de rivalité. et notre union est indispensable au repos de la France.

« Cette lettre est toute confidentielle ; elle ne doit être montrée à personne. Vous mettrez, comme de coutume, mon autre lettre parliculière sous les yeux de l'empereur. Le petit mouvement d'humeur que le roi avait eu contre vous est totalement dissipé.

« J'insiste pour que vous demandiez le cordon de Saint-André pour Villèle, en mon nom, et pour que l'empereur daigne l'accorder sur ma propre demande. Si vous réussissez, vous voudrez bien me le dire formellement dans votre lettre officielle qui sera mise sous les yeux du roi. Cela sera bon pour vous et pour moi, excellent aussi pour l'empereur. Je lui demande un nouveau cordon, pour le bien de l'union et de la paix ; qu'il me l'accorde : cela est conséquent à ce qu'il a déjà fait, en même temps qu'utile pour la France.

« Tout à vous, mon cher comte, »

« Chateaubriand. »

Ainsi, tandis que les amis de M. de Villèle disaient que nous étions son ennemi, que nous voulions sa place, et tandis qu'ils machinaient notre ruine, nous faisions nos efforts à Pétersbourg pour lui faire donner l'ordre de Saint-André ; nous déclarions dans une lettre qui ne devait jamais être connue que le président du conseil était un homme d'un mérite supérieur. Les dates sont ici des arguments sans réplique ; elles montrent à la fois notre amitié non démentie, et notre loyale sincérité.

Chapitre LXIII

Je veux rendre le portefeuille à M. le duc de Montmorency, et me résous à demeurer. – Pourquoi.

Nous eûmes d'abord l'idée de remettre au roi le portefeuille des affaires étrangères, et de supplier Sa Majesté de le rendre au vertueux duc de Montmorency. Que de soucis nous nous serions épargnés ! que de divisions nous eussions épargnées à l'opinion ! L'amitié et le pouvoir n'auraient pas donné un triste exemple, et la légitimité serait peut-être encore là. Couronné de succès, nous serions descendu du ministère de la manière la plus brillante, pour livrer au repos le reste de nos jours. C'était l'espoir de ce repos qui nous avait rendu si heureux à la capitulation de Cadix. L'intérêt des colonies espagnoles, en nous arrêtant, a produit l'avant-dernier bond de notre quinteuse fortune.

Quand nous songeâmes à la retraite, des négociations étaient entamées ; nous en avions établi et nous en tenions les fils. En diplomatie, un projet conçu n'est pas un projet exécuté ; les gouvernements ont leur routine et leur allure ; les protocoles n'emportent pas d'assaut les cabinets étrangers, comme nos armées prennent des villes ; la politique ne marche pas aussi vite que la gloire à la tête de nos soldats. Nous nous figurâmes qu'ayant préparé notre ouvrage nous le connaîtrions mieux que notre successeur ; nous nous laissâmes séduire à l'idée de donner de nouvelles monarchies constitutionnelles aux Bourbons, en attachant notre nom à la liberté de la seconde Amérique, sans compromettre cette liberté dans les colonies émancipées. Deux fléaux sont à craindre pour la liberté, l'anarchie et le despotisme : ils peuvent également priver un Etat de son indépendance. Or, l'indépendance appuie l'indépendance ; un peuple libre est une garantie pour un

peuple libre ; on ne renverse pas une constitution généreuse, quelque part que ce soit, sans porter un coup à l'espéce humaine.

Comme tout s'enchaîne dans la destinée d'un homme, il est possible que M. Canning, en s'associant à nos projets, eût évité les inquiétudes dont ses derniers jours ont été fatigués. Les talents se hâtent de disparaître ; il s'arrange une toute petite Europe à la guise de la médiocrité : pour arriver aux générations fécondes, il faudra traverser un désert.

Enfin, le désir de rendre à la France ses frontières ne nous quittait plus. L'empereur de Russie nous écoutait, nous avons dit sur quoi nos espérances étaient fondées ; nous pouvions braver l'Angleterre : une guerre avec celle-ci ne nous eut point effrayé ; nous aurions voulu faner les lauriers de Waterloo.

Telles furent les causes qui nous déterminèrent à rester. Selon nos illusions, nous pensions que nos collègues nous laisseraient achever une oeuvre favorable à la durée de leur puissance. Nous avions la naiveté de croire que les affaires de notre ministère, nous portant au dehors, ne nous jetaient en France sur le chemin de personne. Comme l'astrologue, nous regardions le ciel, et nous tombâmes dans un puits. L'Angleterre applaudit à notre chute : il est vrai que nous avions garnison à Cadix.

Chapitre LXIV

Frais de la guerre. – Ce qu'ont coûté à Louis XIV et aux Anglais leurs expéditions successives dans la Péninsule. – Le problème de l'ordre social ne se résout point par des chiffres.

La guerre étant favorablement terminée, au grand étonnement des têtes les plus solides de l'opposition, les calculateurs vinrent à leur secours. Les marchés Ouvrard se présentèrent, et l'on chercha à prouver, comme dédommagement à une réussite inattendue, l'énormité des frais de l'expédition.

L'entreprise militaire de 1823 a montré deux choses qui ne s'étaient jamais vues dans notre monarchie : une guerre faite en présence de la liberté de la presse, une guerre accomplie sous un régime constitutionnel.

Jusque alors nous n'avions point eu de véritable gouvernement représentatif : ni la Convention ni le Directoire ne permettaient de contrôle. Il n'y avait point de tribunal public ou l'on fût obligé de venir justifier la dernière obole dépensée. On n'examinait point à la tribune les mémoires des fournisseurs. Si l'on mettait sous nos yeux l'état des sommes employées dans les campagnes les plus, brillantes de Louis XIV et de Bonaparte, nous serions épouvantés.

Louis XIV employa neuf ans, perdit le duc de Vendôme, dépensa plus d'un milliard et demi de notre monnaie, fut sur le point de quitter sa capitale menacée, pour asseoir Philippe V sur le trône de Charles II : Louis XVIII a conservé son neveu ; il ne lui a fallu que 200 millions et quatre mois pour rendre au petit-fils de Philippe V sa couronne.

Combien Napoléon a-t-il enfoui de millions dans cette Espagne dont il fut obligé de sortir ?

Le gouvernement britannique forma, à l'usage de son

armée, un équipage de dix mille mulets de bât, et rendit, au moyen des presses, le foin transportable des ports de l'Irlande aux ports de Lisbonne et de Cadix. Ce fut en répandant l'argent à pleines mains que les Anglais obtinrent des succès contre une armée inaccoutumée aux revers, mais dépourvue de transports et vivant de réquisitions.

La Péninsule ibérienne n'a pas une seule rivière navigable dans son cours entier ; quelques grandes routes et l'ébauche d'un seul canal servent à ses communications : les défilés de ses sierras sont presque impraticables. Pour se nourrir, année courante, la Péninsule manque du blé nécessaire ; elle est obligée de tirer de l'étranger vingt-deux millions de fanègues de grain, une masse considérable de viande fraîche et de viande salée. Les trésors de l'Amérique n'ont fait que traverser l'Espagne. L'or et l'argent monnayé ou travaillé existant dans ce royaume avant la guerre de Bonaparte était estimé tout au plus à 500 millions ; et cependant le Mexique et le Pérou y avaient versé 56 milliards, d'après les calculs de Jérôme Ustaritz, et en comptant les 6 milliards qui ont pu entrer en Espagne depuis 1742, époque à laquelle Ustaritz écrivait. L'Angleterre portait tout à son armée, l'avoine qui nourrit le cheval, l'argent qui entretient le soldat : les frais d'une seule campagne de Wellington ont surpassé ceux de l'expédition complète du duc d'Angoulême.

l'Angleterre a-t elle trouvé qu'elle avait payé trop cher ses succès ? Toutefois, dans cette guerre il ne s'agissait pas de l'existence des royaumes unis, tandis qu'il s'agissait de notre vie dans notre course à Cadix. La révolution renaîtra-t-elle en France, ou la légitimité triomphera-t-elle ? C'était la question : 208 millions, sur lesquels on nous en devait 34, afin d'empêcher notre patrie de retomber dans ses premiers malheurs, le marché n'a pas été mauvais. Il y a économie à se passer des révolutions, naturellement dépensières ; 200 millions, c'est à peine ce que les jacobins ont fait payer à la France pour frais d'expropriations, de démolitions, de déportations, de geoliers, de prisons, d'échafauds et autres menus crimes.

Dans la guerre de la révolution, M. Pitt présentait en masse des sommes énormes employées en subsides et en solde de corps étrangers : le parlement n'entrait point dans la discussion des détails : il s'agissait du salut de l'Angleterre, on ne comptait pas les schellings ; on comptait les victoires.

En supposant que nous n'eussions pas dans la guerre d'Espagne cherché nos intérêts matériels (et le contraire est abondamment prouvé), dans le cas où nous n'aurions poursuivi que les intérêts moraux de la légitimité, nous dirions encore qu'une des plus dangereuses erreurs serait de vouloir tout ramener au positif : résoudre les problèmes de l'ordre social par des chiffres, c'est se proposer un autre problème insoluble ; les chiffres ne produisent que des chiffres. Avec des nombres vous n'élèveriez aucu monument ; vous banniriez les arts et les lettres comme des superfluités dispendieuses ; vous ne demanderiez jamais si une entreprisse est juste et honorable, mais si elle rapportera quelque chose ou si elle ne coûtera pas trop cher. Un peuple accoutumé à voir seulement le cours de la rente et l'aune de drap vendue se trouve-t-il exposé à une commotion, il ne sera ni de l'énergie de la résistance ni de la générosité du sacrifice : repos engendre couardise ; au milieu des quenouilles on s'épouvante des épées. Les sentiments généreux naissent du péril affronté ; une foule de vertus tient aux armes. Il n'est pas bon de dorloter son âme, de s'apoltronir dans les habitudes timides du foyer, dans l'exercice casanier des professions. Quand on n'a jamais à chanter, jamais à défendre la patrie ; quand on n'est plus ni poète ni soldat, les idées d'honneur se perdent, les caractères s'abâtardissent : une nation dégénère en une ignoble race, se trouve mal à la vue du sang, à moins qu'il ne soit versé aux émeutes. La liberté acoquinée à la gloire ou enthousiasme du pot au feu se corrompt de deux manières différentes : par la guerre elle prend le génie d'un tyran, par la paix le coeur d'un esclave.

Il est donc vrai que le sentiment moral chez un peuple doit être cultivé, même au profit des intérêts matériels de ce peuple ; c'est donc un bien réel que l'honneur, surtout en

France. En pesant l'expédition d'Espagne, mettons d'un côté l'honneur, de l'autre les écus, et voyons lequel des deux poids fera pencher la balance.

Chapitre LXV

Ferdinand. – Le règne des camarillas succède à celui des Cortès. – Colonies espagnoles. – La forme monarchique plus convenable à ces colonies que la forme républicaine. – J'en expose les raisons.

La nouvelle plaie, prête à s'ouvrir à quelque distance de la plaie temporairement cautérisée par notre fer, était attendue mais notre devoir était d'agir, sans avoir égard à la prévision du mai. Ferdinand s'opposait à toute mesure raisonnable. Qu'espérer d'un prince qui jadis captif, avait sollicité la main d'une femme de la famille de son geôlier ? Il était évident qu'il brûlerait son royaume dans son cigare : les souverains de ce temps semblent nés de sorte à perdre une société condamnée à périr. Le règne des camarillas commença quand celui des Cortès finit. Les ambassadeurs étrangers entrèrent dans les cabales : caressant, flattant ou repoussant un favori, ils cherchèrent à se faire auprès de Ferdinand une autorité indépendante de la France. Les hommes des juntes nous avaient moins tourmenté ; avec eux la force avait suffi : entortillé dans les intrigues, nous avions peine à rompre des liens invisibles se renouant d'eux-mêmes, artistement tissus labyrinthés et redoublés.

Mais enfin le premier but était atteint ; il ne restait qu'à maintenir l'Espagne dans notre politique et à terminer l'affaire de ses colonies.

On sait notre projet nous voulions arracher celles-ci à l'Angleterre et les transformer en royautés représentatives sous des princes de la maison de Bourbon. Nous estimions la forme monarchique plus convenable à ces colonies que la forme républicaine : nous en avons exposé les raisons dans notre voyage en Amérique. Quand la première éducation

manque à un peuple, cette éducation ne peut être que l'ouvrage des années.

Dès 1790 Miranda avait commencé à traiter avec l'Angleterre de l'affaire de l'émancipation. Cette négociation fut reprise en 1797, 1801, 1804 et 1807. Enfin Miranda fut jeté, en 1809, dans les colonies espagnoles ; l'entreprise se termina mal pour lui, mais l'insurrection de Venezuela prit de la consistance ; Bolivar l'étendit.

La question avait alors changé ; l'Espagne s'était soulevée contre Bonaparte ; le régime constitutionnel avait commencé à Cadix ; ces idées de liberté étaient reportées en Amérique.

L'Angleterre ne pouvait plus attaquer ostensiblement les colonies espagnoles, puisque le roi d'Espagne, prisonnier en France, était devenu son allié : aussi publia-t-elle des bills afin de défendre aux sujets de S. M. B. de porter des secours aux Américains ; toutefois six à sept mille hommes, enrôlés malgré ces bills, allaient soutenir l'insurrection de la Colombie.

Après la première restauration de Ferdinand, l'Espagne fit de grandes fautes : le gouvernement, rétabli par l'insurrection des troupes de l'île de Léon, se montra inhabile ; les Cortès furent encore moins favorables à l'émancipation coloniale que ne l'avait été le gouvernement absolu. Bolivar, par son activité et ses victoires, acheva de briser tous les liens.

Les colonies espagnoles n'ont donc point été, comme les Etats-Unis, poussées à l'émancipation par un principe naturel de liberté ; ce principe n'a pas eu dans l'origine la vitalité, la force de volonté congéniale d'une nation. Les colonies se détachèrent de l'Espagne parce que l'Espagne était envahie par Bonaparte ; ensuite elles se donnèrent des constitutions, comme les Cortès en donnaient à la mère patrie ; enfin, on ne leur proposait rien de raisonnable, et elles ne voulurent pas reprendre le joug.

L'influence du climat, le défaut de chemins et de culture, rendraient infructueux les efforts que tenteraient les Espagnols contre ces républiques malgré elles. Vingt années de révolution ont créé des droits, des propriétés, des places qu'une camarilla ou un décret de Madrid ne détruirait pas

facilement. La génération nouvelle, née dans le cours de la révolution d'outre-mer, est pleine du sentiment d'une indépendance dont elle n'espérerait rien si elle dépendait de la mère patrie.

Mais pouvait-on établir cette liberté dans l'Amérique espagnole par un moyen plus facile et plus sûr que le moyen républicain ; moyen royaliste modéré, qui, appliqué en temps utile, aurait fait disparaître une foule d'obstacles ? Nous le pensions.

La monarchie représentative eût été mieux appropriée au génie espagnol, à l'état des personnes et des choses, dans un pays où la grande propriété territoriale domine, où le nombre des Européens est petit, celui des nègres et des Indiens considérable, où l'esclavage est d'usage public, où l'instruction manque dans les classes populaires.

Les colonies espagnoles formées en des monarchies constitutionnelles auraient achevé leur éducation politique à l'abri des orages dont les républiques naissantes peuvent être bouleversées.

L'histoire a trop vérifié nos prévisions : dans quel état sont aujourd'hui ces colonies ? Une guerre civile éternelle, des tyrans successifs derrière le nom permanent de la liberté.

Par toutes les considérations précédentes, nous avions donc raison de penser qu'en créant des monarchies sous le sceptre des Bourbons, nous travaillions autant au bonheur de ces contrées qu'à l'agrandissement de la famille de saint Louis.

Chapitre LXVI

Suite des objections. – L'expédition d'Espagne n'a point précipité les colonies espagnoles dans les bras de l'Angleterre. – Preuves par les dates et les faits. – M. Canning. – Son discours.

On a dit, après l'événement, que l'expédition d'Espagne a perdu les colonies espagnoles et les a jetées dans les bras de l'Angleterre.

Et d'abord, si nous étions resté au pouvoir, nous avons tout lieu de croire que ces colonies se seraient rangées dans nos plans ; mais, sans repousser l'attaque par cette fin de non recevoir, il suffit de rappeler les dates : les dates sont capitales en affaires.

Nous venons de montrer que les premiers troubles éclatèrent à Buenos-Ayres, dans la Colombie et autres Etats, en 1810, et depuis l'époque de l'invasion de l'Espagne par Bonaparte l'Angleterre a fait des deux Amériques l'objet constant de ses spéculations. Nous étions ambassadeur à Londres lorsqu'en 1822 un bill du parlement ouvrit les portes des trois royaumes aux pavillons de l'indépendance américaine ; les emprunts de la Colombie étaient cotés dans les fonds publics. L'Angleterre, s'appuyant sur ce bill, déclara ses sentiments au congrès de Vérone, le 24 novembre 1822, comme elle les avait mentionnés au congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818. Des pièces officielles furent échangées ; la France déposa au protocole, le 26 du même mois (novembre 1822), la note dont la rédaction nous fut confiée. Il est remarquable que les ministres de Sa Majesté britannique ne l'ont pas comprise parmi les papiers déposés sur les bureaux de la chambre des pairs et de la chambre des communes, dans les premiers jours du mois de mars 1824 ; ils eurent raison : cette note les condamnait ; elle attestait notre modération et l'intelligence

que nous avions de nos devoirs politiques. La France ne sacrifia ni son indépendance ni ses droits sur l'avenir. Evitant de trancher brusquement des questions qui pouvaient ébranler l'Europe, nous l'établîrnes sur une base propre à attendre les événements ; base que nous avions faite assez large pour y placer les intérêts des peuples en général, ceux de notre pays en particulier, ceux de l'Espagne, les droits des nations et les principes de la légitimité. M. de Villèle, on l'a vu, fut très satisfait de cette note.

Plusieurs fois les ministres de Sa Majesté britannique ont déclaré que depuis longtemps ils avaient notifié au gouvernement espagnol lui-même leur projet de reconnaître l'indépendance des colonies américaines. Enfin, c'est sous le gouvernement des Cortès, sous ce régime de liberté, lequel aurait dû plaire aux colonies, que ces colonies ont rompu les derniers noeuds dont elles étaient enchainées à l'Espagne, comme Saint-Domingue s'est séparé de la France pendant notre révolution.

Il est donc démontré que notre expédition militaire n'a point détaché de l'Espagne le Chili, le Pérou, Buenos-Ayres, la Colombie et le Mexique ; le temps même n'y est pas : à peine a-t-on su en Amérique la marche de notre armée qu'on y a appris la délivrance de Ferdinand.

Il est donc démontré que notre présence momentanée dans la Péninsule n'a point amené l'Angleterre à des résolutions prises et manifestées par des actes antérieurs à la campagne de 1823 ; il est au contraire prouvé que mes négociations avaient suspendu ces résolutions.

Ceci répond, par contrecoup, à un discours célèbre : M. Canning ramassa, dans un speech, les idées jetées au hasard par notre opposition française : préférant l'éclat à la vérité, il perdit comme homme d'Etat ce qu'il gagna en homme aux belles paroles ; s'il abandonna la première qualité que Quintilien reconnut dans l'orateur, il couvrit du moins la vantance et le sophisme d'une grande éloquence.

« Un des moyens de redressement, dit M. Canning, était une guerre contre la France. Il y avait encore un autre moyen,

c'était de rendre la possession de ce pays inutile entre ses mains rivales, c'était de la rendre plus qu'inutile, c'était enfin de la rendre préjudiciable au possesseur.

« J'ai adopté ce dernier moyen : ne pensez-vous pas que l'Angleterre n'ait trouvé en cela une compensation pour ce qu'elle a éprouvé en voyant entrer en Espagne l'armée française et en voyant bloquer Cadix ?

« J'ai regardé l'Espagne sous un autre aspect ; j'ai vu l'Espagne et les Indes. J'ai dans ces dernières contrées appelé à l'existence un nouveau monde, et j'ai ainsi réglé la balance. J'ai laissé à la France tous les résultats de son invasion.

« J'ai trouvé une compensation pour l'invasion de l'Espagne, pendant que je laisse à la France son fardeau, dont elle voudrait bien se débarrasser, et qu'elle ne peut porter sans se plaindre : c'est ainsi que je réponds à ce qu'on dit sur l'occupation de l'Espagne. Je ne puis que redouter la guerre quand je pense au pouvoir immense de ce pays. Je sais qu'il verra se ranger sous ses bannières, pour prendre part à la lutte, tous les mécontents et tous les esprits inquiets du siècle, tous les hommes qui, justement ou injustement, : ne sont pas satisfaits de la condition actuelle de leur patrie.

« L'idée d'une pareille situation excite toutes mes craintes, car elle montre qu'il existe un pouvoir entre les mains de la Grande-Bretagne, plus terrible peut-être qu'on n'en vit jamais en action dans l'histoire de la race humaine (écoutez). Mais s'il est bon d'avoir une force gigantesque, il peut y avoir de la tyrannie à en user comme un géant. La conscience de posséder cette force fait notre sécurité, et notre affaire est de ne point chercher d'occasion de la déployer, excepté partiellement, et d'une manière suffisante pour faire sentir qu'il est de l'intérêt des exagérés des deux côtés de se garder de convertir leur arbitre en compétiteur (écoutez). La situation de notre pays peut être comparée à celle du maître des vents, telle que l'a décrit le poète :

« Celsa sedet Aeolus arce,
Sceptra tenens ; mollitque animos, et temperat iras :
Ni faciat, maria ac terras coelumque profundum

Quippe ferant rapidi secum, verrantque per auras. »

« Voici donc la raison, raison inverse de la crainte, contraire à l'impuissance, qui me fait appréhender le retour de la guerre. Si cette raison était sentie par ceux qui agissent d'après des principes opposés, avant que le temps d'user de notre pouvoir arrive, cela ferait beaucoup, et je rn'armerais longtemps de patience ; je souffrirais presque tout ce qui ne toucherait pas à notre foi et à notre honneur national, plutôt que de déchaîner les furies de la guerre dont le fouet est dans nos mains, lorsque nous ne savons sur qui tomberait leur rage et que nous ignorons où s'arrêterait la dévastation. »

La blessure que nous avions faite à l'Angleterre était profonde. M. Canning, deux ans après notre expédition, est encore obligé de s'excuser de n'avoir pas pris les armes. C'est par sa permission même que nous sommes entrés en Espagne comme des enfants qu'on trompe et dont on se joue. Et pourquoi M. Canning nous a-t-il permis ce succès puéril ? Pour nous le rendre préjudiciable et pour appeler à l'existence un nouveau monde. Ensuite l'Angleterre, dans sa probité politique, a tremblé devant son propre pouvoir. Eole n'a pas voulu déchaîner les vents qu'il tient sous ses lois de sorte que la conduite du ministère britannique a été un chef-d'oeuvre d'habileté et de magnanimité.

Vous venez de voir, par la seule exposition des dates, combien l'assertion de M. Canning sur les colonies avait peu de fondement. L'Amérique espagnole était émancipée ; les ports de l'Angleterre étaient ouverts à ses vaisseaux à l'époque même où M. Canning, non encore ministre, allait s'embarquer pour les Indes.

Les paroles de notre honorable ami ne peuvent que nous attrister profondément ; elles décèlent un homme trop affecté d'avoir eu le dessous dans une affaire dont il se fut tiré avec plus de succès, s'il avait eu le courage ou de l'approuver, ou de la combattre. C'est la première fois que des aveux aussi dédaigneux, des malédictions aussi franches, ont été prononcés à une tribune publique : ni les Chattam, ni les Fox, ni les Pitt n'ont exprimé contre la France des sentiments aussi

pénibles. Lorsque lord Londonderry faisait au parlement anglais le récit de la bataille de Waterloo, que disait-il, dans l'exaltation de la victoire ? « Les soldats français et les soldats anglais lavaient leurs mains sanglantes dans le même ruisseau, en se félicitant mutuellement de leur courage. » Voilà le langage d'un noble ennemi.

L'Angleterre est un géant, soit ; nous ne lui disputons point la taille qu'elle se donne ; mais ce géant ne fait aucune frayeur à la France, un colosse a quelquefois les pieds d'argile.

L'Angleterre est Eole ; nous y consentons ; mais Eole n'aurait-il point des tempêtes dans son empire ? Il est imprudent de parler des mécontents qui peuvent se trouver en d'autres pays quand on a chez soi cinq millions de catholiques opprimés, cinq millions d'hommes que l'on contient à peine par un camp permanent en Irlande, quand on est dans la nécessité de faire fusiller des populations ouvrières mourant de faim, quand une taxe des pauvres, sans cesse augmentée, annonce une misère croissant toujours.

Eh quoi ! si l'étendard britannique se levait, on verrait se ranger autour de lui tous les mécontents du globe ? C'est une chose déplorable d'avoir à craindre pour auxiliaires les passions et les malheurs des hommes, d'apercevoir des succès qui pourraient prendre leur source dans le bouleversement de la société, de posséder un drapeau d'une telle vertu qu'il serait à l'instant choisi pour la discorde. Il est malheureux d'avouer qu'on trouverait la puissance dans la confusion et le chaos. Si le géant de l'Angleterre, en sortant de son île, affirme qu'il peut brûler l'univers, ne justifie-t-il pas le blocus continental d'un autre géant ?

La France, quand nous étions ministre, avait des prétentions différentes : sur les champs de bataille, elle aurait voulu rallier autour de son drapeau non les perturbateurs des divers pays, mais les hommes fidèles à l'honneur et à la patrie, les amis des libertés publiques dans un ordre sage et légal. Si jamais nous eussions été obligés de combattre l'Angleterre elle-même, nous n'aurions point essayé de soulever sur le sol où elle est assise, aux foyers et dans la poussière sacrée de ses Dieux, les

millions de mécontents qu'elle a faits ; nous n'aurions point éclairé nos succès du flambeau de la guerre civile : une victoire qui ne serait pas le prix de notre propre sang serait indigne de nous. Le monde reconnaissant s'obstinera à ne devoir à la patrie des Bacon, des Shakespeare, des Milton, des Newton, des Byron, des Canning que des lumières. La nation anglaise a fait trop d'honneur à la nature humaine pour qu'on tente jamais de la perdre par des troubles excités dans son sein.

Chapitre LXVII

Difficultés existantes a priori pour reconnaitre l'indépendance des colonies espagnoles. – Erreur où tombent les esprits qui ne sont pas initiés aux secrets des négociations.

À l'époque où nous avions l'honneur de siéger dans le conseil du roi, des difficultés de toutes sortes se présentaient à la reconnaissance de l'indépendance de ces colonies espagnoles, émancipées moins par goût et par nécessité intérieure que par le hasard des événements. Quelques-unes admettaient encore la souveraineté telle quelle de la mère patrie : il y en avait d'autres où les royalistes luttaient à main armée contre les libérales, tandis que d'autres étaient entièrement séparées de la métropole, bien qu'en proie à des divisions intestines. Ces colonies de trois sortes devaient-elles être comprises dans la même catégorie, traitées d'après le même droit politique et le même droit des gens ? Etait-ce une seule république, comme celle des Etats-Unis qu'il s'agissait de reconnaître, ou cinq ou six républiques dont on savait à peine les noms ? Les représentants des nations étrangères auraient-ils eu des lettres de créance en blanc, pour en remplir le protocole à volonté, toutes les fois qu'un capitaine aurait chassé un autre capitaine, qu'une tyrannie de mamelucks aurait pris la place d'une république de citoyens ?

Telles étaient les difficultés existant, a priori dans la matière, sans parler de celles que les différentes cours apportaient à la résolution de la question : il était de notre devoir de les peser.

Des esprits non initiés aux secrets des négociations tombent dans des erreurs considérables en raisonnant sur les affaires diplomatiques ; ils ne tiennent compte des obstacles. Un peuple, dans l'état actuel de la société, ne peut faire un mouvement sans produire des effets à calculer : le courage des

passions ou l'inflexibilité des doctrines renverserait tout. Raffinerez-vous des systèmes, alors vous deviendrez ce que Bayle appelle en religion des distillateurs de saintes lettres. Pour parvenir à son but, on doit souvent temporiser, prendre des détours, s'arrêter quelquefois, comme, en d'autres occasions, l'habileté est d'aller vite. Un non mis en travers dans les affaires, par une incapacité à sceptre, les retient tout court ; ce non prend de l'inviolabilité, de la sainteté de la couronne. Il faut des mois pour lever le véto d'un sot, en employant confesseurs et maîtresses, ministres et valets.

Un moyen plus court de trancher la question reste sans doute : la force ; mais quand vous aurez abattu, tué, bouleversé, où en serez-vous ? Ne venez pas nous dire que vous vous en trouverez mieux, à nous qui vivons après les révolutions. Une position insulaire, défendue par une marine sans rivale, met à l'aise une position continentale, demande réserve et mesure. Enfin les transactions se trouvent aujourd'hui retardées par des entraves dont elles étaient libres autrefois. Jadis il ne s'agissait que d'intérêts matériels, d'un accroissement de territoire ou de commerce ; maintenant on traite des intérêts moraux ; les principes de l'ordre social ont leur part dans les dépêches ; on mêle les doctrines aux affaires, et la civilisation croissante, devançant les lenteurs des cabinets, vient jeter son influence à travers la petite diplomatie qui, cinquante ans passés, suffisait à des peuples stationnaires.

Pour s'occuper des colonies espagnoles, il y avait plusieurs obligations à remplir ; les conseillers d'un roi légitime ne pouvaient blesser dans un autre souverain, dans un autre petit-fils de Louis XIV, les droits de la légitimité. Si d'un côté prendre les armes contre les Amériques eût été folie à la France, de l'autre côté reconnaître subitement l'illégitimité à Lima ou à Mexico, quand on avait soutenu la légitimité à Madrid, serait devenu une inconséquence monstrueuse. Notre rôle naturel était de chercher à favoriser tout arrangement généreux entre l'Espagne et ses colonies.

Chapitre LXVIII

Opposition des puissances continentales. – Opposition de l'Angleterre. – Instructions secrètes données aux consuls anglais. – Notre projet d'occuper Cadix pour forcer l'Angleterre à un arrangement général. – L'Angleterre a agi trop vite.

Lorsque nous entreprîmes d'exécuter notre plan relativement aux colonies, les oppositions me vinrent de quatre côtés différents : des puissances continentales, de l'Angleterre, de l'Espagne et des colonies espagnoles.

Les puissances continentales ne voulaient pas traiter sur la base de l'indépendance ; des monarchies constitutionnelles sous des princes de la maison de Bourbon n'étaient pas leur affaire : ces puissances rêvaient de je ne sais quoi d'impossible, d'une conquête des Amériques à main armée, du rétablissement de l'arbitraire du conseil des Indes. Nous ne cherchions pas trop à pénétrer leur absurde principe, nous contentant d'être appuyé d'elles dans ce premier refus de traiter sur une large base, parce que leur opposition empêcherait l'Angleterre d'aller trop vite durant les négociations, et de nous devancer dans la reconnaissance absolue de l'indépendance coloniale, au cas où nous serions obligé d'y venir nous-même.

Alexandre se plaignait de notre dépêche conciliatrice adressée au cabinet de Saint-James, comme si nous pouvions tenir à Londres le même langage qu'à Pétersbourg. Le torrent de l'opinion coulait violemment contre nous en Angleterre. L'amour-propre de M. Canning cherchait à faire illusion au peuple anglais sur nos succès, flattant la Cité d'avoir en compensation le Pérou et le Mexique. Là gisait la difficulté ; le mauvais vouloir intérieur était si grand, que dans des instructions secrètes du cabinet de Saint-James aux consuls

destinés pour l'Amérique méridionale (instructions que nous nous étions procurées) on lisait ce paragraphe :

« Ils doivent prendre immédiatement des mesures et employer tous leurs efforts pour obtenir des informations exactes sur tous les agents français qui pourraient se trouver dans le pays ; savoir ce qu'ils font et qui ils sont, leurs liaisons et leurs rapports, leurs moyens d'obtenir des informations, l'influence qu'ils peuvent avoir, les dispositions qui peuvent exister en leur faveur dans le pays ; connaître exactement l'objet réel de leur mission, et si, sous le prétexte de ménager le retour des colonies sous le gouvernement du roi d'Espagne, ils ne sont pas secrètement et activement occupés à préparer les esprits du peuple à recevoir un gouvernement Bourbon indépendant. Dans le cas où ce serait là leur but, savoir quel prince est proposé, et quelle est la nature et l'étendue des moyens employés pour y parvenir.

« Les informations que nous avons reçues jusqu’ici nous portent à supposer que la grande majorité du peuple est ou serait bientôt attachée à une forme monarchique de gouvernement, pourvu que le chef du gouvernement fût de leur choix et ne fût décidément ni de la branche française ni de la branche espagnole des Bourbons.

« Il est du devoir des consuls de favoriser les intérêts commerciaux, et sous ce rapport ils ont à rivaliser avec deux nations, la France et l'Amérique. C'est surtout sur la première que l'attention doit être parfaitement fixée, parce qu'elle réunit en même temps une opposition commerciale et une opposition politique, et que ses agents sont non seulement adroits, mais infatigables. Le succès dépendra donc en grande partie du secret, et l'aide puissante que l'on sera en état de fournir aux différents Etats pour effectuer l'oeuvre de leur indépendance, à laquelle on les encouragera par tous les moyens possibles, ne leur sera jamais accordée s'ils se lient avec la France. Les consuls prendront un soin particulier pour que les avantages commerciaux qui leur seront accordés soient tels que dans le cas où l'Angleterre serait impliquée dans une guerre, ils assurassent aux ministres de Sa Majesté le soutien de l'intérêt

commercial du royaume. »

L'Angleterre ne savait pas que nous connaissions si bien ses bonnes intentions à notre égard ; mais pour l'obliger d'assister aux conférences générales demandées par l'Espagne, comme on va le voir, à nos sollicitations, nous tenions en réserve un dernier moyen : nous aurions dit au cabinet de Saint-James : « Ou traitez en commun avec l'Europe de l'Espagne et de ses colonies, ou nous occuperons Cadix et l'île de Léon ; nous ferons de Cadix un autre Gibraltar ; venez nous en déloger. »

Il était facile de mettre à exécution cette menace ; les Espagnols eussent souffert notre occupation prolongée de Cadix, pour les arranger avec le Mexique et le Pérou, une fois leur parti pris de traiter avec les colonies : l'Europe nous eût vus sans regret, sinon sans jalousie, forcer l'Angleterre d'entrer dans les intérêts généraux des nations continentales : nous tenions le taureau par les cornes : point ne fallait le lâcher.

L'Angleterre a-t-elle agi avec prévoyance en se hâtant de prendre un parti uniquement fondé sur des intérêts matériels ? S'il est au monde quelque puissance qui doive craindre une force maritime indépendante, c'est la Grande-Bretagne : ses véritables rivales sont des nations placées entre deux Océans, offrant à l'Europe des alliances nouvelles, inquiétant Londres sur les mers des Iles Britanniques et sur les mers de l'Inde.

Dans un demi-siècle, quand la Grande-Bretagne aura nourri sous sa protection les nouvelles républiques ; quand elle aura guidé les autres nations aux Amériques espagnoles ; quand elle aura montré à ces nations comment on fait des traités avec ces Amériques ; quand elle aura vu, par des amitiés ou des inimitiés engendrées dans le sol, les Etats-Unis soutenir ou subjuguer les démocraties mexicaines, la Grande-Bretagne en sera aux regrets ; elle se repentira d'avoir sacrifié l'avenir d'une longueur durable au présent vite évanoui : la rapidité du coup d'oeil nuit quelquefois à l'étendue du regard ; mais dans un demi-siècle il s'agira bien de tout cela.

Chapitre LXIX

Opposition de l'Espagne. – Nous obtenons deux décrets fameux : l'un pour une demande en médiation, l'autre pour la liberté du commerce au Nouveau Monde. – Où devaient conduire ces décrets.

En Espagne, les préjugés nationaux, libéraux ou absolutistes, luttaient contre nous : entrer en pourparlers avec les colonies révoltées paraissait monstrueux. Afin de retarder l'impatience du cabinet anglais et de nous donner le temps d'arriver à des conférences générales, deux choses presque impossibles à obtenir étaient nécessaires.

Il s'agissait d'abord d'une déclaration de liberté du commerce aux Etats de l'ancienne domination espagnole : Montesquieu l'avait conseillé (Espr. des Lois, liv. XXI). L'Amérique ouverte ôtait à l'Angleterre l'argument des exigences de son industrie.

Les scrupules de l'Europe étant levés, il nous était licite, à nous autres, France, ainsi qu'à l'Alliance continentale, d'envoyer des consuls dans le Nouveau Monde.

Après cette première déclaration, il fallait amener le cabinet de Madrid à la demande d'une médiation des cours étrangères, d'où fût résulté un accord définitif entre l'Espagne et ses colonies. La France ne pouvait pas songer à créer seule des monarchies bourboniennes d'outre-mer, sans avoir sur les bras toute l'Europe : l'affaire complexe requérait l'assentiment de tous. La demande de médiation eut lieu, et le décret de la liberté du commerce aux Amériques la suivit. Au grand honneur du gouvernement de S. M. T.C., ces deux actes resteront dans l'histoire diplomatique, actes qu'en tout autre temps on aurait remarqués, vantés, applaudis. Fontenay-Mareuil, qui nous a laissé le plus beau portrait du génie

politique d'Henri IV, dit, en parlant des Espagnols : « Aussi n'y voit-on pas prendre légèrement le change, ni manquer de patience et de courage quand il faut en avoir. D'où sont venus tous ces grands avantages qu'ils ont eus si longtemps sur tout le reste du monde ; ils se sont peu étonnés de toutes leurs disgrâces, ne pouvant croire ce qu'ils voyaient, préoccupés d'esprit que leur sagesse et leur habileté prévaudraient enfin par-dessus leur mauvaise fortune. »

La puissance des souvenirs et des traditions est grande chez un pareil peuple, et les succès obtenus en combattant cette puissance doivent compter double.

Chapitre LXX

Suite de l'opposition d'Espagne. – Nous conseillons des emprunts espagnols pour compenser les emprunts des colonies en Angleterre. – À quelles sommes montaient ces derniers emprunts.

Toujours pour disposer de plus en plus l'Angleterre à écouter l'Espagne, nous pressions le cabinet de Madrid de faire des emprunts ; moyen de diviser et d'inquiéter à Londres le lucre commercial fourvoyé dans des comptes ouverts avec le Mexique, le Pérou et la Colombie. De 1822 à 1826, dix emprunts avaient été faits en Angleterre au nom des colonies espagnoles ; ils montaient à la somme de 20 978 000 liv. sterl. Ces emprunts, l'un portant l'autre, avaient été contractés à 75 pour 100. Puis on défalqua, sur ces emprunts, deux années d'intérêt à 6 pour 100 ; ensuite on retint pour 7 000 000 de liv. sterl. de fournitures. De compte fait, l'Angleterre a déboursé une somme réelle de 7 000 000 de liv. sterl. ou de 175 000 000 fr. ; mais les républiques espagnoles n'en restent pas moins grevées d'une dette de 20 978 000 liv. sterl.

À ces emprunts, déjà excessifs, vinrent se joindre cette multitude d'associations ou de compagnies destinées à exploiter les mines, pécher les perles, creuser les canaux, ouvrir les chemins, défricher les terres de ce nouveau monde qui semblait découvert pour la première fois. Ces compagnies s'élevèrent au nombre de vingt-neuf ; le capital nominal des sommes employées fut de 14 767 500 liv. sterl. Les souscripteurs ne fournirent qu'environ un quart de cette somme ; c'est donc 3 000 000 sterl. (75 000 000 de francs) qu'il faut ajouter aux 7 000 000 st. (175 000 000 de francs) des emprunts. En tout, 250 000 000 de francs avancés aux colonies espagnoles ; et l'Angleterre répète une somme

nominale de 35 745 500 liv. sterl., tant sur les gouvernements que sur les particuliers.

La Grande-Bretagne a des vice-consuls dans les plus petites baies, des consuls dans les ports de quelque importance, des consuls généraux, des ministres plénipotentiaires à la Colombie et au Mexique. Tout le pays est couvert de maisons de commerce anglaises, de commis voyageurs anglais, de minéralogistes anglais, de militaires anglais, de fournisseurs anglais, de colons anglais, auxquels on a vendu 3 schillings l'acre de terre, qui revenait à 12 sous et demi à l'actionnaire. Le pavillon anglais flotte sur toutes les côtes de l'Atlantique et de la mer du Sud ; des barques descendent et remontent toutes les rivières navigables, chargées de produits des manufactures anglaises, ou de l'échange de ces produits ; des paquebots partent régulièrement chaque mois d'Albion, et vont toucher aux différents points des colonies espagnoles.

Si l'abondance du billon américain, en faisant baisser de moitié l'intérêt de l'argent, réduisit de moitié la valeur du capital, et amena la banqueroute de Philippe II, il était naturel que les richesses du Nouveau Monde, changées de nature, produisissent à peu près le même effet.

De nombreuses faillites ont été la suite des entreprises immodérées des Anglais ; en plusieurs endroits les régnicoles ont brisé les machines à épuisement ; les mines vendues ne se sont point trouvées, des procès ont commencé entre les négociants de Mexico et les négociants de Londres ; des discussions se sont élevées au sujet des emprunts.

Il résulte de ces faits qu'au moment de leur émancipation les colonies espagnoles sont devenues des espèces de colonies anglaises. Les nouveaux maîtres ne sont point aimés, car on n'aime point les maîtres ; l'orgueil britannique humilie ceux qu'il protège ; la suprématie étrangère comprime dans les républiques nouvelles l'élan du génie national. Ces antipathies naissantes me donnaient l'espoir de réussir plus facilement dans mes projets.

Des emprunts espagnols, contrebalançant les emprunts anglais, livrant comme hypothèque les revenus et les mines du

Nouveau Monde, eussent désintéressé la Grande-Bretagne.

Chapitre LXXI

Opposition des colonies espagnoles. – Notre plan généralement adopté, même par l'Angleterre. – Congrès pour une médiation à tenir dans une ville neutre d'Allemagne. – Quelle a été notre politique.

Quant à ces colonies elles-mêmes, à l'opposition de leurs volontés diverses, notre intention était, premièrement, de leur faire accorder des représentants au congrès : on ne pouvait disposer de leur sort sans elles ; sous ce rapport, nous eussions été appuyé de l'Angleterre. Les chefs des insurgés avaient à Paris des parents et des liaisons ; nous les ménagions. Les colonies ne nous paraissaient pas devoir refuser d'envoyer des députés à la conférence, puisqu'elles furent représentées le 24 septembre 1810 dans les Cortès mêmes de Cadix.

Nous répugnions à traiter tout d'abord, avec les colonies, sur la base de leur indépendance ; c'eût été trancher la question en accordant ce qui était en litige, et ce qui devait devenir le principe du traité. Nous disions à ces colonies :

« Vous désirez que l'Espagne reconnaisse votre indépendance ; l'Espagne et l'Europe la reconnaîtront, lorsque vous aurez choisi pour chef un roi du sang de vos anciens rois, avec lequel vous réglerez vos libertés dans la forme monarchique-constitutionnelle. Cette forme de gouvernement convient à votre climat, à vos moeurs, à vos populations disséminées sur une étendue de pays immense. La résistance passive du cabinet de Madrid a de la force. La Hollande a souffert jusqu'au traité de Munster. Le droit est une puissance longtemps équipollente au fait, alors même que les événements ne sont pas en faveur du droit : notre restauration l'a prouvé. Si l'Angleterre, sans faire la guerre aux Etats-Unis,

s'était bornée à ne pas reconnaître leur indépendance, les Etats-Unis seraient-ils ce qu'ils sont aujourd'hui ? Vos républiques renferment tous les éléments de prospérité : variété de sol et de climat, forêts pour la marine ; ports pour les vaisseaux ; double Océan ouvrant le commerce du monde. Tout est riche en dehors et en dedans de la terre péruvienne et mexicaine : les fleuves en fécondent la surface ; l'or en fertilise le sein. Mais ne vous endormez pas dans une sécurité trompeuse ; n'allez pas vous enivrer de songes ; vos passions, si vous vous entêtez de théories, vous égareront. Les flatteurs des peuples sont aussi dangereux que les flatteurs des rois. Quand on se crée une utopie, on ne tient compte ni du passé, ni de l'histoire, ni des faits, ni des moeurs, ni du caractère, ni des préjugés : enchanté de ses propres rêves, on ne se prémunit point contre les événements, et l'on gâte les plus belles destinées. »

Après avoir tenu ce langage aux colonies, nous nous serions adressé à l'Espagne : « Vos colonies sont perdues, vous ne les recouvrerez jamais ; la Colombie n'a plus sur son territoire d'Espagnols proprement dits ; on les appelait les Goths, ils ont péri ou ils ont été expulsés. Tout le clergé dans cette république est américain et favorable à l'émancipation ; au Mexique, on prépare des mesures contre les natifs de l'ancienne mère patrie. Si vous refusez de concéder l'indépendance de vos colonies, elles la prendront malgré vous ; les Etats-Unis ont déjà reconnu cette indépendance ; les Anglais sont au moment de la reconnaître dans toute sa plénitude. Mais vous avez un moyen de salut : placez des infants sur les trônes du Mexique et du Pérou, d'accord avec les habitants de ces possessions : vous en retirerez de la gloire, en vous réservant des avantages à l'allégement de vos dettes et au profit de votre commerce. »

Nous étions déjà écouté de tous les côtés ; il ne restait plus qu'une difficulté à lever ; où se tiendraient les conférences ? À Madrid ? Elles eussent été impossibles avec les intrigues et les factions du pays. À Londres ? Elles auraient blessé la dignité française : nous proposions une ville neutre en Allemagne.

Notre projet, en dernier résultat, était si naturel que l'Angleterre avait fini par y prêter l'oreille ; vers la conclusion des négociations, elle s'était rapprochée de nous : bien que dans des instructions secrètes à ses consuls elle se fût déclarée contre le règne des Bourbons au Nouveau Monde, la force des choses l'avait conduite à songer elle-même à l'établissement d'un infant au Mexique. Elle était surtout arrivée à cette idée par la crainte de voir les Etats-Unis, liés avec leurs soeurs voisines, supplanter son commerce. Enfin, si le congrès ad hoc n'avait pu rien terminer ; si les passions des députés américains et celles de l'Espagne, si quelques prétentions des puissances continentales, ou quelque avidité commerciale de l'Angleterre avaient rompu les conférences, alors rentrées dans le droit naturel (ainsi que nous l'avions dit dans la note au congrès de Vérone), chaque nation aurait pris son parti, et la France n'eût pas été la dernière à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles.

Qui dérangea ces projets laborieusement suivis qui touchaient à leur terme ? Ma chute.

Telle a été ma politique : elle s'éloignait des extrêmes ; conforme à l'esprit de la charte, elle réunissait l'intérêt de nos libertés à celui de notre commerce, et nous faisait entrer convenablement dans le mouvement général. Donnez la main au siècle pour l'accompagner en le modérant. Marchez-vous derrière lui, il vous emportera. Marchez-vous devant lui, il vous foulera aux pieds. Dans la destinée des peuples, un moment est à saisir : il existait un espace entre le passé et l'avenir ; l'Europe monarchique s'y pouvait mouvoir en sûreté, jusqu'au terme assigné à son existence. Sortie hâtivement de ce milieu, où ira-t-elle ?

Chapitre LXXII

Quelques affaires d'un ordre secondaire. – Amnistie. – Traité d'occupation. – M. de Caraman. – Le maréchal de Bellune. – M. de Polignac. – M. le baron de Damas. – Mort de Pie VII. – Conclave. – M. l'abbé duc de Rohan. – M. de La Fare archevêque de Sens. – M. le cardinal de Clermont-Tonnerre.

Dans cette seconde partie de mes travaux s'entremêlèrent quelques affaires d'un ordre secondaire. Il s'agissait de faire publier à Madrid une amnistie ; d'obliger Ferdinand à reconnaître la dette contractée envers nos troupes, de régler le traité d'occupation, durée de temps, nombre de soldats, solde supplémentaire : nous avions besoin de cela pour nous présenter aux chambres, ce qui importait fort peu au delà des monts.

Personne, nous l'avons dit, ne se soucie dans la Péninsule d'une loi d'oubli, bonne ou mauvaise, entière ou exceptionnelle. Un Espagnol pardonné ne se croit pas pardonné ; un Espagnol pardonnant ne croit pas avoir pardonné : l'acquittement définitif est la mort. Dieu est là, de l'autre côté de la tombe, pour donner des lettres de grâce ; c'est son affaire. À Saint-Domingue, des dogues justiciers poursuivaient les indiens récalcitrants à l'esclavage. Vous ne verrez pas dans l'histoire, depuis Isidore de Séville, Justin, Mariana, Herrera, une amnistie, de quelque bord qu'elle soit venue, religieusement observée.

Sur l'occupation, nous avions des idées contraires à celles de nos collègues ; nous l'aurions voulu prolonger, tant pour achever l'affaire des colonies que pour prévenir les nouveaux troubles auxquels le caractère de Ferdinand ne manquerait pas de donner lieu.

Nous avions à débattre l'affaire de M. de Caraman et de M.

le duc de Bellune. Le premier demanda des gratifications, à raison d'anciennes dépenses extraordinaires. Dans le cas où ces gratifications ne seraient pas accordées, il avait le chagrin d'offrir sa démission.

M. le duc de Bellune venait d'être obligé de quitter le portefeuille de la guerre ; nous proposâmes de donner à ce loyal et modeste militaire l'ambassade vacante de Vienne. Il s'éleva des difficultés, on ne voulait point recevoir le maréchal Victor sous le titre de duc de Bellune. Ce scrupule sur les noms empruntés des actions et des lieux venait un peu tard : l'Autriche n'avait-elle pas reconnu le baron du Nil, Nelson ; le prince de Waterloo, Wellington ? le Nil et le champ de Waterloo n'appartiennent pas à l'Autriche, d'accord ; mais le vice-roi d'Italie, le prince Eugène ; le roi d'Italie, Napoléon Ier, le roi de Rome, Napoléon II, n'étaient-ils pas tout du long par leurs titres dans l'almanach de Vienne ? N'admettons-nous que les souverainetés de ceux qui nous battent ? Du moins les pauvres césars romains, esclaves d'Attila, tenaient pour un général à la solde de l'empire.

Si l'on persistait, nous étions déterminés à n'envoyer à Vienne qu'un chargé d'affaires ; le maréchal Victor ne voulait point accepter l'ambassade que son titre ne fût reconnu. Quelquefois il cédait ; puis, par une susceptibilité fort louable, il revenait à ses premiers sentiments. Pendant ce temps-là M. de Caraman sollicitait le titre de duc pour sa fidélité ; il fit agir ses amis auprès du roi, et il retourna en Autriche.

À nos sollicitations obstinées, l'ambassade de Londres avait enfin été accordée à M. de Polignac : Louis XVIII ne voulait pas y entendre, M. de Villèle encore moins ; il nous disait que nous nous repentirions : il vit mieux que nous. Le sort nous obligeait à notre insu de concourir à la perte de la vieille société, au moment où nous employions tout nos efforts pour la faire vivre.

Le remplacement du duc de Bellune au conseil était difficile : la majorité de M. de Villèle dans la chambre élective se trouvait royaliste ; émue du renvoi du maréchal, elle fut au moment de se diviser : on ne pouvait donc chercher un

ministre de l'armée parmi des hommes en dehors de l'opinion royaliste, sous peine de perdre la majorité parlementaire : ce sont les nécessités du gouvernement représentatif. Nous ouvrîmes chez le président du conseil l'almanach ; nous nous mîmes à lire la liste des officiers généraux idoines au portefeuille ; nous tombâmes sur le baron de Damas ; nous nous écriâmes : « Voilà notre homme ! » Et nos collègues d'applaudir, et le roi d'agréer M. de Damas. Singulière chance de notre vie ! nous avons mis dans les affaires les deux hommes que la légitimité eût été heureuse d'éviter ! Arriva la mort de Pie VII, sous lequel nous avions commencé la carrière diplomatique à l'époque de l'empire.

Après ces explications sur les occupations de notre ministère pendant la seconde partie des affaires d'Espagne, il nous reste à donner la suite de notre correspondance diplomatique, à partir du moment où nous en avons interrompu l'intercalation.

On a maintenant la clef de cette fin de correspondance.

Chapitre LXXIII

Suite de la correspondance diplomatique.

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, ce 9 octobre 1823.

« Allons, mon cher ami, le roi est délivré. Voilà une glorieuse et immense affaire. Je ne puis vous donner une direction bien juste dans ce moment, et vous devez prendre beaucoup sur vous. Je vous écris une lettre officielle où je vous recommande seulement deux conseils pour le roi : licencier l'armée et révoquer le décret des Cortès qui reconnaît l'indépendance de Buenos-Ayres. Cela surtout est important pour nous, afin d'empêcher l'Angleterre d'argumenter de ce décret pour reconnaître à son tour l'indépendance des colonies espagnoles avant que nous ayons eu le temps de traiter cette grande affaire. Comme la nouvelle république a voté cent millions contre nous (cent millions que l'Angleterre aurait sans doute prêtés), nous aurons, si nous voulons, un beau prétexte d'intervenir dans ce débat. Je ne vous parle pas de l'occupation de l'Espagne, il faut que cela soit réglé en conseil sur l'avis de Mgr le duc d'Angoulême. Je vous en écrirai.

« Mon plan est de refuser absolument les conférences de Madrid, et de n'en avoir qu'ici : comme cela vous serez hors des tracasseries de vos petits collègues. Je voudrais qu'il fût possible de n'avoir de conférences nulle part, mais cela serait impossible sans rompre l'alliance ; et si l'alliance a de graves inconvénients, elle a des avantages considérables, surtout dans les premiers moments.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 15 octobre 1825.

« Je me prépare, mon cher ami, à vous écrire une longue dépêche officielle sur le système général de l'Espagne ; en attendant, je dois vous prévenir sur plusieurs points essentiels.

« Le comte Pozzo part aujourd'hui ; il est dans les meilleures dispositions pour nous, et les plus modérées et les plus conciliantes. J'ai vu les instructions données par son maître, elles sont pleines de raison et de générosité. Il a été très bien ici, et au point de se compromettre avec vos collègues de Madrid, qui l'ont dénoncé à leur cour. Si nous n'avions pas réussi en Espagne, il serait tombé avec nous ; il ne fera qu'un très court séjour à Madrid, marchera parfaitement d'accord avec vous. Il a été convenu, dans une conférence tenue avant-hier chez moi, que le protocole du 7 juin ne regardant que la régence était détruit de fait par le retour du roi, et n'emportait plus d'obligation pour les parties, et il a été résolu qu'il n'y aurait plus de conférences à Madrid. Pozzo était convenu avec moi que je demanderais l'abolition de ces conférences, qu'il m'appuierait, et qu'au reste chaque ambassadeur en référerait à sa cour. J'ai déclaré que, quelle fût la décision des cours, le gouvernement français ne consentirait plus à ces conférences de Madrid ; que celles de Paris étaient parfaitement suffisantes. Vous pouvez donc être tranquille. Les cours consentiront, et vous voilà délivré de ces réunions insupportables. Canning, blessé dans son amour-propre par nos succès, a une humeur qu'il ne cache plus. Il songe à amener des sujets de contestation à propos des colonies espagnoles ; il menace d'en reconnaître l'indépendance, tout en feignant de vouloir en traiter avec nous. L'occupation de Cadix va l'inquiéter davantage, et je m'attends à recevoir une note officielle anglaise à ce sujet. Je ne vois pas trop pourquoi nous occuperions Carthagène : Cadix, Madrid, La Corogne, Santona et les places en deçà de l'Ebre me paraissent bien suffisantes.

« Insistez, mon cher ami, sur le licenciement de l'armée espagnole. Est-ce que le corps de Ballesteros peut rester entier et en cantonnement auprès de Cadix ? Mais le jour où nous quitterons cette ville il entrera dans l'île de Léon, et tout

recommencera.

« Tâchez aussi de modérer les réactions. Vous ne sauriez croire combien ces décrets de rigueur rendus coup sur coup font de mal ici.

« Insistez pour que le roi révoque spécialement ce qu'il a pu faire pour l'indépendance de certaines colonies, comme Buenos-Ayres, en disant toutefois qu'il va s'occuper du sort de ces colonies. S'il ne rend pas un pareil décret, il peut jeter ses colonies dans les mains de l'Angleterre. Je vous écris cela à la hâte. Bien d'autres objets de la plus haute importance méritent votre attention. Etudiez tout ce qui peut nous nuire, pour venir au-devant du mal et ne pas attendre que je vous donne d'ici des directions tardives. Votre séjour à Séville nuit bien aux communications.

« Je n'ai point reçu de lettre de vous aujourd'hui, mais M. de Gabriac m'écrit de Madrid que le décret du roi concernant les personnes qui ne doivent pas se présenter devant le roi consterne tout Madrid, et frappe dans Madrid seul plus de six cents personnes appartenant aux familles les plus distinguées. Je ne saurais trop vous inviter à vous élever fortement contre ces violences de M. Saez, qui bouleverseraient de nouveau l'Espagne. Au lieu de s'occuper de ces vengeances intéressées, il serait bien plus sage de licencier une armée qui renversera tout quand nous n'y serons plus ; et pour cela il faudrait profiter de la présence de nos troupes dans le midi de l'Espagne ; car une fois parties (et elles ne peuvent pas y rester longtemps sans nous brouiller avec l'Angleterre) les ordres du roi seront impuissants, et ce n'est pas le curé Merino qui réduira Ballesteros à l'obéissance.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, le 16 octobre 1823.

« Je n'ai rien à vous mander, si ce n'est les sottises du roi d'Espagne, ces décrets irréfléchis, etc. ; mais nous ne le souffrirons pas, nous le forcerons à prendre un ministère raisonnable. Si on vous parle à Londres de ce qu'il fait, montrez

hautement votre mécontentement et celui de votre gouvernement contre les mauvais conseillers qui veulent déjà s'emparer du roi ; dites que la France ne consentira pas à perdre une part si glorieuse de son expédition ; qu'elle veut que l'Espagne soit tranquille et heureuse, et qu'elle s'opposera à toute réaction dangereuse comme à tout esprit de vengeance. Il nous importe de n'avoir pas l'air de complices de la stupidité et du fanatisme.

« Veillez bien Canning ; il a une humeur que sir Ch. Stuart ne peut dissimuler. Tâchez de découvrir ce qu'il médite sur les colonies espagnoles. Je ne serais pas surpris qu'il vous remit une note sur l'occupation de Cadix ; vous vous contenterez de dire, si cela vous arrive, que vous la transmettrez à votre gouvernement.

« Tout à vous, noble prince,

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 17 octobre 1823.

« Je reçois, mon cher ami, votre lettre de Séville, du 8 octobre. Toutes mes lettres précédentes adressées pour vous à Madrid vous expriment les sentiments pénibles que vous avez. Il importe d'arrêter cette marche le plus tôt possible. Le mal est dans M. Saez, à ce qu'on assure ici : nous avons fait assez de sacrifices pour qu'on nous écoute ; il faut travailler à donner au roi un ministère raisonnable. Si l'on exile tous les hommes capables, parce qu'ils ont fait ce que le roi lui-même faisait à de certaines époques, l'Espagne retombera dans l'anarchie. Songez bien à cela, c'est l'avis du roi et du conseil. Tout doit être employé pour former un ministère raisonnable, parce que ce sera l'instrument avec lequel on fera tout. Vous serez secondés par le général Pozzo, et d'autant plus, qu'il sait que vos petits collègues ont écrit contre lui ; il sera avec vous par esprit et par humeur. Ménagez-le, ils vous sera très utile.

« Le ministère fait, n'oubliez pas de faire donner l'ordre du licenciement de l'armée ; et comment ce malheureux roi renverra-t-il Ballesteros quand nous n'y serons plus ?

« De faire prendre une mesure pour les finances ;

« De faire modérer le premier décret qui abolit tout ce qui a existé, je crois, depuis 1820. Comment ! tous les traités, tous les actes politiques avec les étrangers, les emprunts, les conventions, les jugements des tribunaux au civil et au criminel ! Que le gouvernement espagnol y prenne garde ; qu'il n'oublie pas que le gouvernement des Cortès a été légalement reconnu par l'Europe entière, qui avait ses ambassadeurs à Madrid, jusqu'au mois de février dernier. Il ne peut y avoir, d'illégal aux yeux de l'Europe continentale que ce qui s'est fait depuis la retraite des ambassadeurs. Tel est le droit public de toutes les nations. Enfin, faites cesser ces exils en masse. Si on veut des proscrits, qu'on dresse une liste nominale, que cette fatale liste assouvisse cette soif de vengeance qui tourmente cette sauvage nation ; mais que hors de cette liste tout soit à l'abri et puisse vivre en paix sous une loi d'amnistie scrupuleusement respectée. Entre ne pas se servir de ses ennemis ou les tuer, les bannir, les persécuter, les dépouiller, il y a une nuance. Songez bien, mon cher ami, qu'un établissement d'un absolutisme sanguinaire, avide et fanatique déshonorerait cette campagne, qui fait un immortel honneur à la France, par sa hardiesse et sa générosité. Vous avez un moyen puissant d'agir sur le gouvernement espagnol : c'est de le menacer de lui retirer nos troupes, s'il veut se livrer à un esprit de vengeance et de folie. L'événement doit lui avoir prouvé que le parti constitutionnel est plus fort qu'il ne le croyait ; c'est-à-dire que ce parti a trouvé des armées, de nombreux soldats dans tous les coins de l'Espagne. Il est organisé, échauffé, soutenu secrètement par l'Angleterre. Ses soldats, tout incapables qu'ils sont de se mesurer avec les nôtres, sont pourtant très supérieurs aux guérillas royalistes, qui se sont fait battre partout où elles ont eu affaire seules aux constitutionnels. Or, que deviendraient le confesseur, les inquisiteurs et le reste, si nous nous retirions au delà de l'Ebre, sans laisser de garnison à Cadix et à Madrid ? C'est pourtant ce que le roi est décidé à ordonner si le gouvernement espagnol ne veut pas écouter le conseil de la raison. Les alliés ici

partagent notre frayeur, et j'espère que les ordres qui arriveront des cours prêcheront dans le même sens que nous. Je crois vous avoir dit que j'ai vu et lu les instructions de l'empereur de Russie, et qu'elles sont généreuses au point de parler de la nécessité de donner à l'Espagne des institutions. Ce langage trompera bien des gens, qui croient que Pozzo arrive avec un bonnet d'inquisiteur dans sa poche.

« Tout à vous, mon cher ami ; j'ai grande envie que vous ayez fini toutes les neuvaines de Séville.

« Chateaubriand. »

M. de Rayneval à M. de Chateaubriand.

« Berlin, 17 octobre 1823.

« Monsieur le vicomte,

« Je profite de l'occasion que me procure M. de La Ferronnais pour vous envoyer la dépêche par laquelle je vous annonce l'arrivée à Berlin du courrier porteur de la grande nouvelle de la délivrance du roi Ferdinand. Je voudrais pouvoir y ajouter quelques détails sur l'effet qu'elle a produit dans le public, où il y avait encore assez d'incrédules sur un succès définitif de notre part ; mais, par une fatalité tout à fait contrariante, un accès de goutte très fort est venu me surprendre la veille même du jour de l'arrivée du courrier. C'est tout ce que j'ai pu faire que d'aller chez le comte de Bernstorff, à qui j'avais promis d'annoncer moi-même un événement qu'il attendait, je dois lui rendre cette justice, avec une impatience presque égale à la mienne. Mais cette sortie m'a mal réussi, et depuis il m'a été impossible de quitter le coin de mon feu. Le comte de Bernstorff étant aussi retenu chez lui par le même motif que moi, je n'ai rien pu savoir qui fût digne de vous être mandé.

« Je ne terminerai point cette lettre, monsieur le vicomte, sans offrir à Votre Excellence mes bien sincères félicitations sur la part qu'elle a eue aux grands événements qui font aujourd'hui la joie et l'orgueil de tous les coeurs vraiment français. Il n'est personne qui ne reconnaisse combien l'énergie de vos conseils, la rectitude de vos principes, ont contribué au succès. L'esprit de rébellion éteint dans son

dernier asile, et du même coup, la monarchie légitime à jamais affermie en France, commencent pour l'Europe une nouvelle ère politique à laquelle se rattachera votre nom, ce nom déjà illustré de tant de manières.

« Agréez, monsieur le vicomte, l'hommage de mon entier dévouement et celui de ma haute considération.

« Rayneval. »

S. A. R. Le Duc d'Angoulême à M. de Chateaubriand.

« Andujar, ce 20 octobre 1823.

« J'ai reçu hier, Monsieur, votre lettre du 12, avec le numéro du Journal des Débats du même jour. Je suis très sensible à tout ce qu'il contient de flatteur pour moi : mais ce qui m'en a fait plus de plaisir, est la manière dont vous y parlez en ministre d'une monarchie représentative. Pour ce qui me concerne, je remercie le ciel d'avoir couronné de succès la mission qu'il avait plu au roi de me confier.

« Je vous prie de croire, monsieur, à toute mon estime et affection.

« Louis-Antoine. »

M. de Chateaubriand au Général Pozzo.

« Paris, ce 21 octobre 1823.

« Cette lettre, général, vous trouvera arrivé ou arrivant à Madrid. Je veux vous dire un mot de ce qui s'est passé ici, afin que vous puissiez transmettre à qui de droit l'exacte vérité. Le maréchal duc de Bellune a succombé à la lutte établie depuis cinq mois entre lui et Ouvrard. Une puissance plus forte qu'un ministre a exigé sa retraite, et il a fallu nous séparer avec un vif regret de cet excellent homme. La grande affaire politique était le choix d'un successeur : ce choix allait marquer ou la continuation du même système, ou un changement de principes dont les conséquences auraient été incalculables. Le baron de Damas a été nommé. Par une autre chance, M. de Caraman m'avait envoyé sa démission. Le roi l'a acceptée et a nommé à Vienne le maréchal ; il fait encore quelques difficultés d'accepter ; mais j'espère que l'affaire s'arrangera.

« J'ai grande envie, général, que le roi soit arrivé à Madrid. Vous serez content de M. de Talaru, et vous vous entendrez parfaitement avec lui. Tâchez de faire effacer de ces malheureux décrets ce qu'il y a d'absurde et d'impraticable ; qu'on cesse ces proscriptions par catégories, qui menacent la population entière ; qu'on licencie cette armée, qui se soulèvera quand nous n'y serons plus ; qu'on choisisse un ministère prudent, et que d'avoir servi le roi sous les Cortès, par ordre même du roi, ne soit pas un titre de condamnation et un crime impardonnable. Enfin, général, prêchez la modération, et ne craignez pas que le génie espagnol abuse de ce mot ; et tâchez que l'on fasse à Madrid quelque chose qui ressemble aux actes d'un peuple civilisé.

« Surtout, général, revenez-nous vite, et croyez à mon sincère dévouement ainsi qu'aux sentiments de haute considération de votre serviteur.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 22 Octobre 1823.

« J'ai reçu, mon cher ami, vos lettres du 11 et du 12. Je me désole de votre séjour à Séville, qui interrompt tout et nous ôte, par la longueur du temps et du chemin, la possibilité de nous entendre. Monseigneur nous a envoyé la lettre qu'il a écrite au roi d'Espagne, et qu'il vous a laissé libre de transmettre ou de supprimer. Vous êtes, étant sur les lieux, meilleur juge que nous ; mais quoique la missive soit rude, nous pensons dans le conseil qu'elle pouvait être remise comme un moyen d'action sur des hommes incorrigibles. Il paraît aussi qu'on ne prend aucun parti sur le licenciement de l'armée et du corps de Ballesteros, et qu'en conséquence le corps de Molitor reste immobile, sans que le prince puisse lui faire commencer sa retraite. Avertissez M. Saez que nous ne pouvons prolonger les frais de la guerre, que chaque mois nous coûte 12 ou 15 millions, et qu'il n'y a pas de ministère qui voulût se présenter aux chambres avec de tels frais par-delà la délivrance du roi, sans s'exposer à porter la tête sur

l'échafaud. L'ordre très positif de la retraite va être donné, si on ne profite pas du dernier moment, et alors le gouvernement espagnol verra comme il s'arrangera avec Ballesteros, dont le corps se grossira à l'instant, quand nous n'y serons plus, de tous les proscrits faits par les décrets du port Sainte-Marie, de Xérès et de Séville.

« La chicane que l'on fait à sir W. A'Court est ridicule et expose le gouvernement espagnol à augmenter l'humeur de l'Angleterre. Sir W. A'Court était ambassadeur auprès du roi et non pas auprès des Cortès. Sir W. A'Court est un excellent homme, fort loyal et fort sage.

« Ces commissaires ne sont donc pas encore à bord de notre frégate ? quelle pitié ! Certainement, nous ne nous chargerons pas de porter Quesada et les siens à Cuba.

« Tout à vous, mon cher ami.

« Chateaubriand. »

M. de Bellune à M. de Chateaubriand.

« Ménars-le-Château, le 22 octobre 1823.

« Monsieur le vicomte,

« La duchesse de Bellune s'est empressée de répondre aux lettres que votre amitié pour nous vous a dictées ; elle vous exprime sa pensée sur mon éviction du ministère de la guerre et sur les conséquences qui résulteraient de ma soumission à vos voeux. Je partageais ses sentiments à cet égard avant de les connaître, et je voyais les diverses faces de ma position avant de quitter Paris. Si je ne m'en suis pas expliqué clairement avec vous et avec MM. vos collègues, il faut l'attribuer à l'agitation naturelle qu'a du me causer un événement qui renverse toutes les idées de mon dévouement à la cause que j'aime et que je servirai toujours.

« Je suis sacrifié pour avoir rempli un devoir rigoureux, pour avoir fait entendre mes plaintes contre de grands désordres, et aux préventions d'un prince à la gloire duquel j'étais passionnément attaché, sans égard pour mon caractère, pour mes sentiments et ma conduite. La fidélité éprouvée, les droits que je crois avoir acquis à l'estime et à la bienveillance du roi

et de son auguste famille n'ont été d'aucune considération dans la circonstance dont il s'agit ; j'ai été frappé sans être entendu et avec une précipitation dont je serai toujours étonné, car il semblait que l'on voulût se débarrasser d'un malfaiteur dangereux ; et cela pour satisfaire le ressentiment le plus injuste et le moins mérité. On m'offre vainement une mission que l'on regarde comme un dédommagement honorable et qui doit atténuer l'effet que peut produire la résolution qui vient d'être prise contre moi ; il n'en reste pas moins avéré qu'une ambassade confiée à un ministre disgracié n'ait été de tout temps considérée comme un exil déguisé, ou comme un hochet donné à l'ambition déçue. Je ne crois pas avoir donné lieu de me faire éprouver l'une ou l'autre de ces humiliations. On peut aussi voir cette ambassade qui m'est offerte sous un jour plus fâcheux encore : que ne peut-on pas dire en effet de l'éloignement ordonné du ministère de la guerre, au moment même du plus glorieux triomphe de nos armes, de l'homme qui dans des circonstances difficiles a le plus contribué à préparer ces triomphes ? Je laisse à tout esprit judicieux le soin de faire observer les conséquences d'une pareille disposition, il ne m'appartient pas de m'en occuper ; mais je sens vivement que je serais déplacé au poste que le roi daigne m'assigner.

« Le conseil de Sa Majesté pense que mon acceptation serait une nouvelle preuve de mon dévouement au service du roi et qu'elle satisferait l'opinion publique. À cela je réponds que, mon dévouement n'ayant jamais été douteux, il me paraîtrait bien extraordinaire que je dusse en donner un nouveau gage pour faire croire à sa sincérité. Quant à l'opinion, elle devra se contenter des dispositions de l'ordonnance royale du 20 de ce mois ; elle fait connaître les intentions du gouvernement à mon égard, et cela doit suffire ; le roi avait ses raisons pour changer ma destination, et il ne convient à personne d'en chercher l'explication.

« Monsieur le vicomte, je viens de vous dire ma pensée sur l'événement inattendu qui me concerne. N'y voyez, je vous prie, ni amertume, ni mécontentement : ils ne sont pas dans

mon coeur. Il n'est pas plus étonné d'un revers qu'il ne pourrait l'être d'un succès. Je vois les hommes et les choses avec calme, je les juge sans passion, et le coup qu'ils viennent de me porter ne m'ébranle pas malgré sa violence. Je ne désire maintenant qu'une chose, c'est que le conseil du roi, en me conservant sa bienveillance, n'attache pas à ma position plus d'importance qu'elle ne mérite. Le monde, selon l'usage, s'occupe de moi aujourd'hui, il n'y pensera plus demain.

« Je ne puis terminer cette lettre sans vous exprimer encore combien je suis reconnaissant des marques d'amitié que j'ai reçues de vous et de vos nobles collègues. Veuillez en agréer, ainsi qu'eux, mes remerciements.

« De Bellune. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 25 octobre 1823.

« Je reçois, mon cher ami, votre lettre et votre projet de traité d'occupation. Je la porterai demain au conseil. Nous voulons très peu occuper, comme vous le verrez par mes précédentes lettres, car il faudrait le faire à nos frais. De plus, nous ne sommes pas du tout disposés à prêter les soldats du roi pour autoriser des lois de proscription. Dans votre petite lettre, vous me dites que vous êtes content de votre position ; j'en suis charmé, et j'étais sûr qu'elle vous deviendrait agréable. C'est certainement la plus importante place et la plus belle qu'il y ait au monde dans ce moment, et je me félicite d'avoir pu vous la procurer.

« Chateaubriand. »

S. A. R. Le duc d'Angoulême à M. de Chateaubriand.

« Mançanarès, ce 25 octobre 1823.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 16 ; d'après l'autorisation que le roi vous a chargé de m'en donner, j'accepterai les ordres du Portugal quand ils me seront envoyés.

« Quant à ce qui regarde l'ambassade de Constantinople pour un des officiers généraux de mon armée, je ne me permettrai pas d'en désigner particulièrement un, mais je citerai les lieutenants généraux comte Guilleminot, comte

Bordesoulle et vicomte Dode, comme m'ayant parfaitement secondé. Heureux si mon oncle daigne arrêter son choix sur un des trois.

« Je vous renouvelle, monsieur, l'assurance de toute mon estime et de mon affection,

« Louis-Antoine. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, le 27 octobre 1823.

« Eh, bon Dieu ! prince, comment imaginez-vous que c'est moi qui ai voulu envoyer le maréchal à Vienne ? C'est l'ordre du roi, qui voulait que la chute du maréchal n'eût pas l'air d'une disgrâce. Au reste, le renvoi du maréchal est une des plus lourdes fautes qui aient jamais été commises. En politique et devant l'ennemi, il faut manoeuvrer habilement, ou vous êtes attaqué à l'instant même où vous présentez un côté faible. On aurait pu satisfaire monseigneur le duc d'Angoulême à un moindre prix ; c'est un exemple funeste dans un gouvernement représentatif qu'un prince puisse exiger le renvoi d'un ministre porté par l'opinion de la majorité. Le choix du baron de Damas rend la faute moins sensible, mais ne la répare pas.

« La dépêche officielle où vous deviez trouver des détails n'en valait pas la peine : c'était une circulaire à tous les ministres sur l'événement, et qui ne disait que des phrases de bureau.

« Je voudrais vous donner de l'argent pour votre police, mais je n'ai pas un sou.

« Voici un fait essentiel, et faites-vous valoir de la nouvelle auprès de M. Canning. Le roi d'Espagne a reconnu le dernier traité d'indemnités pour les vaisseaux de commerce avec l'Angleterre.

« Tout à vous, noble prince.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à Monseigneur le duc d'Angoulême.

« Paris, ce 28 octobre 1823.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Royale la copie

d'un projet d'occupation, que je fais passer à M. de Talaru, ainsi que celle de la lettre que je lui écris pour lui expliquer l'esprit dans lequel ce traité est conçu.

« Votre Altesse Royale remarquera que tout est abandonné à son jugement, quant au nombre des troupes qu'il lui plaira de laisser en Espagne et aux différentes places quelles doivent occuper. Le roi ne tient d'une manière fixe qu'aux articles.

« Ce traité, pour pouvoir être exécuté, doit être accompagné d'une convention militaire qui restera secrète, tandis qu'au contraire le traité sera publié. Ma lettre à M. de Talaru relate une partie des objets sur lesquels doit porter cette convention. Un conseil de guerre, formé et présidé par Votre Altesse Royale, peut seul statuer sur cette matière en connaissance de cause ; lui seul peut avoir les renseignements nécessaires sur l'état des lieux, les ressources du pays, l'esprit des autorités locales et le caractère des habitants.

« Si j'osais avoir une opinion sur un pareil sujet, j'insisterais pour que la convention portât qu'il n'y aura dans les places occupées par les troupes de Votre Altesse Royale ni garnison espagnole ni autorité militaire espagnole, excepté dans les lieux où le roi pourrait faire sa résidence. Je sais que cet article sera difficile à établir ; mais s'il choque l'orgueil national, et s'il a quelques inconvénients, il a d'immenses avantages.

« Je pense encore que si les places ne sont pas suffisamment armées, elles doivent achever de l'être, partout où besoin sera, aux frais du gouvernement espagnol. Si l'on jugeait nécessaire de les approvisionner au delà de la consommation ordinaire de la garnison, et comme dans l'attente ou la supposition d'un siège, cet approvisionnement extraordinaire doit être également laissé à la charge du gouvernement espagnol. Enfin, si dans le cours de l'occupation nos troupes étaient obligées de faire usage des munitions appartenant au roi d'Espagne pour le bien de son service, il doit être statué qu'au moment de l'évacuation des places nous ne serons pas obligés de tenir compte de ce que nous aurions employé à la défense du souverain légitime.

« Je n'ai d'autre excuse à la longueur de ces remarques que

mon zèle pour le service du roi, ma passion pour la gloire de Votre Altesse Royale, et mon attachement pour mes devoirs comme ministre.

« Je suis, etc.

« Chateaubriand. »

Le Prince de Polignac à M. de Chateaubriand.

« Londres, ce 28 octobre 1823.

« J'espère m'être expliqué clairement relativement au memorandum de M. Canning : le genre de caractère officiel qu'il désire lui donner a pour but de rester convaincu que les explications que je lui ai données de la part de mon gouvernement lui ont été officiellement communiquées, ce qui est de toute vérité, comme le prouvent les instructions que vous m'avez transmises à ce sujet ; il ne s'agit donc de signer aucun papier, mais simplement de convenir, de part et d'autre, que ce qui se trouve dans le memorandum est la substance de la conversation que j'ai eue avec lui : or, à quelques inexactitudes près, que M. Canning m'a encore offert de faire disparaître, ce memorandum contient fidèlement la substance de notre conversation, et je vois cet avantage à donner satisfaction à M. Canning sur ce point, qu'il peut être important d'avoir connaissance des intentions du cabinet britannique relativement à la question des colonies espagnoles, dans un écrit avoué par M. Canning, puisqu'il est rédigé par lui-même ; tandis que le refus qui lui serait fait, en nous privant de cet avantage, laisserait entrevoir de notre part une arrière-pensée offensante pour notre loyauté et qui n'existe pas. Je n'ai pas mandé à M. Canning que je vous avais transmis son memorandum d'après ce qu'il m'a écrit à ce sujet, considérant cet envoi, me dit-il, comme une reconnaissance tacite de ma part, mais qui lui suffisait, de l'exactitude des faits exposés dans le mémorandum ; quelle que soit votre réponse à ma dépêche du 21, je ne ferai connaître à M. Canning l'envoi que je vous ai fait de son memorandum qu'après avoir obtenu de lui les changements que je crois devoir y apporter.

« Recevez, mon cher vicomte, l'assurance de mon sincère attachement.

« Le prince de Polignac. »

M. de Chateaubriand à M. de la Ferronnais.

« Paris, le 1er novembre 1823.

« Maintenant, monsieur le comte, que le premier mouvement de joie est passé et que nous entrons dans une autre série d'événements, je vais vous exposer l'état des choses, et m'expliquer avec vous sur une multitude de faits qu'il vous est utile de bien connaître pour les présenter à l'empereur dans toute leur vérité.

« J'ai considéré trois choses dans la guerre de la Péninsule : la question européenne, la question française et la question espagnole. Les deux premières sont résolues d'une manière miraculeuse.

« Il s'en faut de beaucoup que la question espagnole, qui n'est plus à la vérité qu'une question secondaire, soit aussi heureusement résolue.

« Quiconque a un peu réfléchi sur ce qui s'est passé en Espagne depuis huit à neuf ans, sur le caractère du roi, sur celui de la nation, sur l'état des moeurs, le degré de civilisation et des lumières, sur l'esprit de fanatisme et de vengeance, et pourtant sur l'humeur et les habitudes apathiques de ce malheureux pays, a dû prévoir que la délivrance du monarque n'amènerait pas aussi facilement qu'en France le retour de l'ordre et le règne des lois. Rien n'arrive en Espagne comme ailleurs ; le sang des Maures mêlé à celui des Visigoths a produit une race d'hommes moitié européenne moitié africaine, qui trompe tous les calculs. Y a-t-il rien de plus surprenant que le dénouement de la guerre actuelle ? Les Cortès renfermées dans Cadix pouvaient se défendre, fuir par mer ou se porter à tous les excès ; pour avoir le roi, il n'est point de conditions individuelles qu'on n'eût acceptées ; elles élevaient elles-mêmes des prétentions exorbitantes ; et tout à coup, elles ouvrent leurs portes, sans traités, sans réserve aucune, et nous livrent le roi et la famille royale.

« Le roi de son côté et ses conseillers ne se conduisent pas en arrivant d'une manière moins extraordinaire. Au lieu de licencier l'armée, de publier une amnistie, au lieu de revenir

vite à Madrid pour réorganiser la monarchie, les finances et l'administration, ils se retirent à Séville et au milieu des fêtes et des illuminations, se contentent de faire paraître quelques décrets de proscription qui inquiètent la population, tandis que les rebelles occupent encore les places et tiennent la campagne avec des armées. Il faut que monseigneur le duc d'Angoulême suspende la marche de ses troupes pour attendre qu'il plaise à un confesseur devenu ministre de publier un ordre de licenciement qui serait vain si Molitor n'était là pour le faire exécuter.

« Ces deux exemples, monsieur le comte, vous suffiront pour juger ce qu'il y a d'inattendu et de bizarre chez ce peuple, et combien il sera difficile de lui faire adopter des mesures raisonnables. Quoi qu'il en soit, voici notre plan.

« Le roi Ferdinand compte si peu sur ses sujets qu'il voudrait que nous pussions laisser en Espagne toute notre armée : il nous demande des garnisons partout. Cela ne peut convenir ni à nous ni à l'Europe ; à nous, qui ne pouvons continuer nos sacrifices, à l'Europe, qui ne doit pas vouloir notre établissement chez nos voisins. Sur les cent vingt mille hommes que nous avons dans la Péninsule, quatre-vingt mille vont repasser les Pyrénées, quarante mille hommes resteront en Espagne dans les places fortes et sur les points où la révolution pourrait rallumer ses foyers. Ces quarante mille hommes se retireront sur la simple demande du roi Ferdinand. Ils seront à notre solde : l'Espagne fera seulement la différence du pied de guerre au pied de paix ; c'est-à-dire que ces quarante mille hommes, qui nous coûteraient à peu près 20 millions par an sur le pied de paix, nous en coûteront 30 sur le pied de guerre, et que l'Espagne ne sera appelée qu'à tenir compte de ces 10 millions : je ne crois pas qu'on puisse agir d'une manière plus généreuse.

« Quant à notre politique, nous nous bornerons à des conseils.

« C'est aux Espagnols à savoir s'ils ont besoin d'être régis par des institutions nouvelles ; c'est à leur roi à juger de ce besoin. Sur ce point nous n'avons rien à dire ou à faire ; mais

ce que nous voulons empêcher de tout notre pouvoir, ce sont les réactions et les vengeances.

« Nous ne souffrirons pas que des proscriptions déshonorent nos victoires, que les bûchers de l'inquisition soient les autels élevés à nos triomphes. Nous aimerions mieux abandonner à l'instant l'Espagne que de prêter nos armes à ceux qui ne veulent qu'égorger les objets de leur haine, et qui préfèrent le sang répandu sur les échafauds au sang versé sur le champ de bataille.

« Comment parvenir à contenir tant de passions ? En prêchant tous les mêmes doctrines de tolérance et d'oubli ; ne craignons pas qu'on abuse en Espagne de ces mots comme on en a abusé en France ; quand sur mille victimes on aura consenti à nous en rendre cinq cents, on croira avoir agi avec une modération sans exemple.

« Il est bien à désirer, monsieur le comte, que les souverains alliés entrent tous dans ces sentiments, donnant à leurs ministres à Madrid les instructions les plus précises. Je ne puis me dissimuler qu'un esprit de jalousie, de rivalité et presque de haine, n'ait éclaté quelquefois à Madrid contre nous parmi les agents de nos alliés. Nous avons été calomniés ; on s'est plu à dénaturer les intentions du prince généralissime : nous étions incessamment soupçonnés de favoriser le parti appelé constitutionnel, de traiter avec les Cortès, et de mille autres choses que les événements venaient chaque jour démentir. On cherchait à nous rendre suspects aux Espagnols, et si nous nous croyions obligés d'arracher quelques malheureux aux fureurs populaires, on s'écriait que nous voulions ouvrir les prisons à tous les Legros de l'Espagne. Et pourtant c'étaient nos troupes, c'était l'héritier du trône de France qui portaient le poids de la chaleur et du jour.

« Il est arrivé de là un grand mal : c'est que les Espagnols ont cru trouver dans tel membre de l'alliance un abri contre l'opinion de l'autre. Ainsi le parti exalté a recours à l'Autriche, et le parti modéré implore la France et la Russie. Si l'alliance n'a qu'un langage, si nos ambassadeurs s'accordent tous à blâmer la même mesure, s'ils protestent tous en même temps

contre tel décret, s'ils sont uniformes dans leurs conseils, ils obtiendront d'immenses résultats pour la paix et le bonheur de l'Espagne.

« Puisque nous ne pouvons guère décider quelles seraient les institutions les plus propres à faire renaître les prospérités de l'Espagne, nous pouvons du moins savoir quels sont les hommes les plus convenables à l'administration. Ces hommes sont rares ; mais enfin il en existe quelques-uns, et nous devons réunir tous nos efforts pour les faire agréer au roi comme conseillers et comme ministres. Il ne faut pas parce que ces hommes auront servi pendant le règne des Cortès que leur patrie soit privée de leurs talents, et que le roi retombe dans les fautes qui l'ont perdu en s'entourant d'une camarilla nouvelle.

« Il m'est souvent venu une idée : l'affaire des colonies espagnoles est une des plus importantes qui aient jamais occupé les hommes d'Etat, car non seulement il s'agit de savoir si ces colonies deviendront indépendantes, mais s'il n'est pas quelque moyen de les rattacher à la mère patrie. Cette grande question ne pourrait-elle pas être traitée dans un congrès européen où l'on appellerait le roi d'Espagne ? Là, le monarque, au milieu de ses pairs, pourrait recevoir des instructions utiles et apprendre par le conseil et l'exemple à gouverner ses Etats. Voilà mon idée ; je ne vous la communique qu'avec défiance, n'ayant pas bien creusé le sujet.

« Pour achever ce qui concerne l'Espagne, je vous envoie ci-joint le projet de la convention relative au séjour de nos troupes dans la Péninsule. Cette convention a été dressée d'après le même principe de générosité qui a réglé notre conduite dans toute l'affaire d'Espagne ; vous en ayant déjà parlé au commencement de cette lettre, j'ai pensé qu'il vous serait agréable d'en pouvoir mettre le texte sous les yeux de l'empereur. Il est possible qu'il subisse quelques modifications par la volonté de monseigneur le duc d'Angoulême, mais elles se réduiront à peu de chose.

« J'ai dû particulièrement observer les sentiments qui

animaient les divers cabinets de l'Europe pendant cette entreprise. Parmi les puissances secondaires, Naples a été peu amical et la malveillance ridicule de ses prétentions a été encore aigrie par nos succès ; le Danemark a été remarquablement favorable, et la Suède, aussi ennemie que possible ; elle s'était faite tout anglaise. En général l'esprit des petits cabinets a été en sens inverse de l'esprit des peuples : les peuples de l'Italie et de l'Allemagne se sont réjouis de notre triomphe, parce qu'ils ont cru voir dans notre renaissance militaire un contrepoids à la puissance de l'Autriche ; les cabinets, au contraire, se sont affligés, parce que notre état de faiblesse les consolait du leur. On n'a pas senti qu'un royaume qui renaît pour l'ordre et qui rentre dans les voies morales, en retrouvant ses forces, loin d'être un objet de crainte, est un espoir de salut pour tous.

« Quant aux grands cabinets, la Russie a seule été parfaitement noble, franche et assurée. Je ne saurais trop me louer du général Pozzo : il a vu juste, il n'a cru à aucune des petites calomnies de l'incapacité et de la jalousie ; il s'est pénètré des difficultés immenses qui nous environnaient de toutes parts, et, sans venir nous harasser de ses plaintes et de ses soupçons, il a secondé de tous ses efforts notre entreprise.

« L'Autriche n'a pas été aussi complètement satisfaite des événements que la Russie ; il est visible qu'elle était travaillée par deux sentiments contraires ; d'un côté, elle se réjouissait de voir s'écrouler sous nos coups l'édifice démagogique ; de l'autre, nos succès militaires lui faisaient ombrage.

« L'Angleterre s'est fort amoindrie ; elle a diminué l'effet moral de sa puissance pendant le cours de notre expédition d'Espagne ; elle a mal commencé et mal fini ; elle s'est faite le champion du jacobinisme dans le parlement, à l'ouverture de la campagne, et quand nos troupes sont parvenues de la Bidassoa à Cadix, elle a voulu s'emparer de l'honneur de la victoire, sans en avoir couru les dangers, en offrant une médiation toujours impossible et toujours refusée. L'humeur de M. Canning en a augmenté ; il a appuyé ses passions privées sur les passions publiques ; sa jalousie excitée et son amour-

propre trompé ont cherché un abri dans la jalousie et l'orgueil national de l'Angleterre. Cet homme d'Etat en se conduisant autrement aurait pris son parti pour ou contre avant l'expédition de l'Espagne ; il ne se serait pas contenté d'exhaler son mécontentement en paroles outrageantes. Premier ministre d'un grand royaume, je n'aurais pas fait des voeux publics contre un autre Etat, si en même temps je n'avais pas tiré l'épée. Si M. Canning eût armé vingt vaisseaux avant la campagne, et qu'il les eût envoyés devant Cadix, il nous eût fort embarrassés ; il est trop tard. L'Angleterre ne peut plus rien de raisonnable par la force ou la menace de la force ; elle voit avec dépit une garnison française dans Cadix, tout auprès de Gibraltar, et elle ne peut nous contraindre à nous retirer. Elle sait bien que nous n'avons l'intention ni d'occuper longtemps cette place, ni de nous emparer de quelques colonies espagnoles ; mais elle affecte de le craindre, et pourtant elle nous propose d'entrer en négociation avec nous sur ces colonies, et elle a le chagrin de nous voir franchement lui répondre : « Les colonies espagnoles ne sont pas à nous ; nous ne pouvons nous occuper de leur sort qu'avec le roi d'Espagne, leur souverain légitime. » Ne pouvant nous rendre complices de ses desseins, elle cherche à les exécuter seule, non encore à visage découvert. Elle envoie des consuls dans les colonies espagnoles, mais elle fait déclarer que ce n'est point une reconnaissance politique de l'indépendance de ces colonies, que c'est une simple mesure relative aux intérêts de son commerce. Elle s'est bien conduite dans les négociations de Constantinople, parce qu'elle avait un grand intérêt à satisfaire l'empereur Alexandre, mais en même temps ses journaux continuent à prodiguer les outrages à ce prince.

« Je crois juger sainement l'Angleterre : je ne partage pas les préjugés de mes compatriotes contre ce pays ; j'aime au contraire l'Angleterre et ses institutions. J'ai passé ma jeunesse à Londres ; j'y ai reçu dans mon exil une noble hospitalité ; Canning a été mon ami, et je lui suis encore attaché d'admiration ; mais je ne puis m'empêcher de voir la vérité. Je

ne sais quel mauvais génie s'est emparé de l'Angleterre depuis la bataille de Waterloo ; est-ce qu'étant parvenue au plus haut point de sa prospérité, elle commence, comme tontes les choses humaines, à descendre ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle semble avoir perdu sa force en perdant son esprit de justice. Son commerce a franchi les bornes de sa prospérité, par l'excès de cette prospérité même. Le monde, encombré du produit de ses marchandises, ne sait plus qu'en faire ; étant obligée de les livrer au plus bas prix pour en trouver le débit, elle amène par cela seul une stagnation parmi les acheteurs, qui ont plus d'objets manufacturés qu'ils n'en peuvent consommer. La Grande-Bretagne n'a plus qu'un intérêt, une idée fixe, l'industrie. Elle a substitué au principe moral de la société un principe physique ; elle sera soumise à la conséquence de ce principe, et subira le sort de toutes les choses matérielles que le temps use et détruit.

« Il ne me reste plus qu'à vous parler de notre état intérieur. Malgré le petit ébranlement produit par la retraite du duc de Bellune l'état intérieur de la France est admirable. Vous savez que depuis longtemps Mgr le duc d'Angoulême se plaignait de l'administration de la guerre ; de son côté, le duc de Bellune se plaignait des marchés d'Ouvrard. Il est arrivé que le maréchal a succombé dans cette lutte contre un fils de France, victorieux à la tête d'une armée dont il est l'idole : on devait s'y attendre.

« En principe, c'est certainement un mal qu'un prince puisse faire renvoyer un ministre fidèle. Dans un gouvernement représentatif, c'est l'opinion qui doit faire et défaire les ministres, et si exposés à l'attaque des chambres ils le sont encore à celle des cours, alors vous avez à la fois les inconvénients de la monarchie absolue et de la monarchie représentative.

« Telle est l'influence naturelle de cette guerre d'Espagne, que nous sommes en mesure maintenant de corriger et d'affermir nos institutions ; et nous serions coupables de ne pas profiter d'une occasion qui nous donne le pouvoir de tout entreprendre pour la stabilité du trône et la prospérité de la patrie.

« Nous avons une armée excellente et fidèle, qui pourrait être quadruplée demain, si nous en avions besoin. Notre commerce intérieur est dans l'état le plus florissant. Jamais nation après tant de malheurs n'eut de plus belles espérances et ne fut replacée plus vite à son rang. Je voudrais vivre assez pour voir l'empereur Alexandre accomplir avec nous quatre grandes choses : la réunion de l'Eglise grecque et latine, l'affranchissement de la Grèce, la création de monarchies bourboniennes dans le Nouveau Monde, et le juste accroissement de nos frontières.

« Voilà, non pas une lettre, monsieur le comte, mais un volume. Les lettres officielles vous diront les nouvelles et les affaires particulières ; je m'étais réservé de vous montrer le fond des choses ; c'était mon devoir comme ministre, et mon plaisir comme ami. Au reste, je vous dirai que mes cheveux ont blanchi dans cette guerre d'Espagne. Je sentais qu'elle pesait particulièrement sur moi, et que j'aurais été accusé aux yeux de la postérité d'avoir perdu mon pays, si le succès n'eût couronné ce que j'avais conseillé et soutenu dans les commencements de l'entreprise.

« Chateaubriand. »

« P. S. En voulant parler des grands cabinets, j'ai oublié celui de Prusse. Il s'est montré franc et loyal dans ses voeux pour nos succès. Il les a vus sans crainte et sans jalousie ; mais son représentant à Madrid, quoique ami de la France, est tombé dans toutes les crédulités, les frayeurs et les déclamations de ses collègues.

« Par une conversation entre M. Canning et le prince de Polignac, dont celui-ci m'a envoyé le détail, il paraît que le ministère anglais veut incessamment reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, quelles que soient les oppositions de la mère patrie et le parti que pourront prendre les puissances continentales. Il déclare aussi que l'Angleterre ne souffrira pas qu'aucune puissance intervienne dans les différends qui peuvent continuer à exister entre l'Espagne et les colonies. Il est utile que vous me mandiez l'opinion et l'intention du cabinet de Pétersbourg sur ce point.

« Je sors du conseil ; le conseil croit la chose assez importante pour en faire l'objet d'une dépêche officielle que je vous adresse avec le memorandum de M. de Polignac. »

Projet de dépêche à envoyer à MM. de la Ferronnais, Rayneval et Caraman avec une copie du memorandum d'une conférence entre le Prince de Polignac et MM. Canning.

« Paris, ce 1er novembre 1823.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer le memorandum d'une conférence entre M. le prince de Polignac et M. Canning. Ce memorandum est de la plus haute importance. Vous y verrez que le ministère de S. M. B. ne dissimule plus ses projets ; il avoue hautement qu'il reconnaîtra l'indépendance des colonies espagnoles ; qu'il ne souffrira pas qu'aucune puissance puisse aider l'Espagne à pacifier ses colonies, et qu'enfin il prendra sur ces colonies tel parti que bon lui semblera sans se croire obligé d'en traiter avec les alliés ou d'attendre la décision du gouvernement espagnol, dans le cas où ce gouvernement serait trop longtemps à se décider.

« Vous savez que l'intention du gouvernement du roi a toujours été de traiter la question de l'indépendance des colonies espagnoles en commun avec le cabinet de Madrid et les cabinets de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin ; mais l'Angleterre, en précipitant sa résolution, donne une autre face à cette grande affaire, et nous oblige à nous prononcer à notre tour. Il est urgent que le roi d'Espagne et les autres alliés agissent de concert. Je vous invite donc à demander à la cour auprès de laquelle vous résidez d'envoyer à son ambassadeur à Paris des pouvoirs pour traiter, en conférence avec le gouvernement du roi et l'ambassadeur d'Espagne la question des colonies espagnoles. Il s'agira de déterminer les points suivants :

« 1° Si l'Angleterre reconnaît l'indépendance des colonies espagnoles sans le consentement de S. M. C., la cour de... reconnaîtra-t-elle aussi celle indépendance ?

« 2° Est-elle déterminée à faire cause commune avec la France, si la France se croyait obligée de prendre le parti de l'Espagne en refusant de reconnaître l'indépendance des

colonies espagnoles reconnue par l'Angleterre.

« 3° La... n'ayant point de colonie, se regarderait-elle comme étrangère à la question, laissant la France et l'Angleterre prendre tel parti que ces puissances jugeraient convenable ?

« 4° Si le gouvernement espagnol refusait de s'arranger avec ses colonies, et s'obstinait à réclamer sur elles une puissance de droit sans avoir aucun moyen d'établir une puissance de fait, etc., la cour de... jugerait-elle qu'on peut passer outre, et que chaque Etat serait libre d'agir selon ses intérêts particuliers relativement aux colonies espagnoles.

« Vous voudrez bien, monsieur, donner connaissance de cette dépêche au gouvernement de... et solliciter la réponse la plus décisive : il n'y a pas un moment à perdre, et il est à désirer que les conférences puissent s'ouvrir à Paris, au plus tard dans les premiers jours de décembre.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, ce 6 novembre 1823.

« Prince, je profite du départ d'un courrier de M. de Rothschild pour vous adresser cette dépêche ; vous y trouverez la copie des lettres que j'adresse aux ambassadeurs du roi à Vienne, à Pétersbourg et à Berlin, relativement à votre conversation avec M. Canning sur les colonies espagnoles. Je vous engage à voir ce ministre, à lui demander catégoriquement quelle est l'intention de l'Angleterre relativement au Portugal ; s'il compte reconnaître l'indépendance du Brésil, comme il prétend reconnaître celle des colonies espagnoles : nous verrons, par la réponse, si le gouvernement anglais a deux poids et deux mesures. Au reste, si l'Angleterre précipite trop la question, si elle se décide, malgré les protestations de l'Espagne et le sentiment des cours alliées, à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, les choses n'iront pas aussi facilement ; nous pouvons gêner le pavillon de ces colonies, y soutenir le parti royaliste ; et enfin, si l'Angleterre nous poussait à bout, nous n'avons pas encore évacué Cadix, Barcelone et La Corogne. Ceci, prince, est pour

vous seul, et pour vous faire comprendre que, sans manquer aux convenances et à la mesure diplomatique, vous pouvez parler d'un ton ferme à M. Canning. Vous l'inviterez surtout à ne rien précipiter, à se joindre à nous pour inviter l'Espagne à prendre une résolution, à donner aux alliés le temps d'être entendus dans une question qui touche à ce qu'il y a de plus important dans la politique. Il m'est impossible de comprendre comment ce ministre a pu vous parler des Etats-Unis. A-t-il donc oublié que les Etats-Unis ont reconnu dès l'année dernière, par acte du congrès, l'indépendance de certaines colonies espagnoles, qu'ils sont par conséquent désintéressés, et tout à fait hors de la question ?

« Quant au reste de votre lettre, noble prince, vous avez raison. Si vous le voulez j'ai l'habitude de ne pas compter, et quand je parle économie, c'est pour l'acquit de ma conscience. Rognez donc vos courriers, tranchez, retranchez, je m'en lave les mains, et je mourrai à l'hôpital.

« Tout à vous,

« Chateaubriand. »

S. A. R. Le duc d'Angoulême à M. de Chateaubriand.

« Bosequillas, ce 8 novembre 1823.

« J'ai reçu, monsieur, vos deux lettres des 21 et 28 octobre. Je suis charmé d'avoir fait une chose qui vous était agréable en nommant votre neveu Louis colonel du 4e de chasseurs. À l'égard de son frère Christian, il m'a dit qu'il était content de ce qu'il était, et qu'il ne désirait pas autre chose : ce sont deux bien bons sujets tous les deux.

« Je joins ici ma réponse au roi de Saxe à la lettre que vous m'avez fait passer par le dernier courrier.

« J'ai vu M. Pozzo à Madrid ; il m'a paru professer de très bons sentiments.

« Je vous renouvelle, monsieur, l'assurance de tous mes sentiments d'estime et d'affection.

« Louis Antoine. »

« P. S. J'ai laissé à Madrid le major général avec mes instructions pour la conclusion de concert avec l'ambassadeur, du traité d'occupation ; mais il me paraît, d'après les dernières

lettres de Madrid, que cela traînera beaucoup en longueur, ce qui ne me surprend pas avec les Espagnols. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 15 novembre 1823.

« Vous aurez aujourd'hui une lettre officielle de moi et cette lettre particulière. Il paraît que le roi d'Espagne voudrait faire quelque chose d'agréable à notre roi. Voici ce qui conviendrait le mieux : il faudrait que Ferdinand fit présent à Louis XVIII ou à M. le duc d'Angoulême de quelques-uns de ces beaux tableaux de Raphaël, du Dominiquin, de Murillo, et qui ont été restaurés en France. Nous avions voulu les acheter ou plutôt les échanger contre des meubles, des porcelaines, etc., etc. Nous pourrions encore envoyer présents pour présents. Tâchez de conduire à bien cette négociation au milieu de toutes les autres, cela serait bon ici pour l'opinion, qui se souvient toujours que la galerie du Louvre a été dépouillée sous les Bourbons. Il serait juste qu'une guerre nous rendît une partie de ce qu'une guerre nous a fait perdre.

« Ma lettre officielle vous dira le reste.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, ce 25 novembre 1823.

« Mes deux dernières lettres officielles, mon cher ami, vous auront appris qu'il y avait eu erreur dans la manière dont l'Espagne doit demander la médiation des alliés ; il faut absolument qu'elle comprenne l'Angleterre dans l'alliance, car elle y est en effet. Isoler les quatre cours continentales de la cour de Londres serait donner à celle ci le droit de se déclarer à l'instant même pour l'indépendance des colonies : faites bien réparer cette erreur capitale. C'est comme cela aussi que toutes les cours comprennent la médiation. L'Autriche et la Prusse viennent d'écrire qu'elles adhèrent au plan dans lequel, disent elles, il faut comprendre l'Angleterre en effet, c'est mettre celle-ci, soit qu'elle accepte ou refuse, dans le plus grand embarras.

« M. de Polignac n'a point été trop loin ; nous ne pouvons nous départir de cette politique : ou l'Espagne adoptera un

plan raisonnable pour ses colonies, ou elle ne l'adoptera pas : si elle l'adopte, nous et nos alliés la seconderons de tous nos efforts ; si elle ne l'adopte pas, nous ne pouvons pas voir l'Angleterre augmenter sa puissance, déjà trop grande, de toutes les richesses des colonies espagnoles, sans chercher à participer à ces richesses. Nous exposerions la France et nous nous ferions lapider par la partie industrielle de la nation. Ainsi, nous sommes très décidés à agir dans les intérêts particuliers de notre pays, le jour où nos efforts auront été infructueux pour amener l'Espagne à des idées raisonnables sur ses colonies : voilà sur quoi vous devez appuyer toute votre politique.

« Tâchez donc de faire conclure nos traités : le traité d'occupation, le traité de reconnaissance des sommes que nous avons prêtées à l'Espagne pendant la campagne, le traité pour les indemnités de notre commerce. Pourquoi le décret sur le licenciement de l'armée, tant royaliste que constitutionnelle, n'a-t-il pas paru ? tout le mal est là en grande partie ; pourquoi le décret d'amnistie n'est-il pas publié ? etc., etc. Vous me direz que les Espagnols ne vont pas si vite ; je le sais, mais cette anarchie de l'Espagne retombe ici en accusation contre nous : cela nous fait beaucoup de mal. Quant à M. Saez, peu m'importe qu'il soit là, s'il est capable et qu'il gouverne bien. Du moins devrait-il se démettre de sa place de confesseur et révoquer les décrets qu'il a fait rendre sur la route de Séville à Madrid.

« J'oubliais de vous dire que nous sommes décidés à vouloir que l'affaire des colonies espagnoles, si elle a lieu, soit traitée à Paris, en conférence, et point à Madrid, comme l'Autriche en laisse percer l'envie. Vous sentez qu'elle nous échapperait, que le gouvernement espagnol même, au milieu de toutes les intrigues, de tous les intérêts, de tous les préjugés nationaux, ne serait pas maître d'agir raisonnablement. La France aussi jouera par ce moyen un rôle bien plus important et il nous importe d'élever tant que nous pouvons notre patrie.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand au Maréchal duc de Bellune.

« Paris, ce 26 novembre 1823.

« J'ai reçu, monsieur le maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois. Je vous annonce que le roi veut lui-même vous écrire, pour vous déterminer à accepter l'ambassade de Vienne ; mais, monsieur le maréchal, avant que Sa Majesté vous donne cette preuve éclatante de son estime, il convient que je sache si vous êtes disposé à obéir, car vous sentez que le roi ne peut pas s'exposer à un refus. Soyez assez bon, monsieur le maréchal, pour me répondre poste par poste, ou même pour m'envoyer un courrier, si cela vous paraissait plus prompt. Il me paraît impossible que vous repoussiez cette marque touchante de l'attachement et de la faveur de votre souverain. C'est aussi l'opinion de M. le duc d'Havré, dont j'ai l'honneur de vous transmettre les lettres.

« Mon attachement pour vous, monsieur le maréchal, égale les sentiments de la haute considération avec laquelle je serai toute ma vie votre très humble et très dévoué serviteur.

« Chateaubriand. »

M. de la Ferronnais à M. de Chateaubriand.

« Saint-Pétersbourg, le 30 novembre 1823.

« Malgré l'exacte fidélité avec laquelle je vous rends compte aujourd'hui de ma conversation avec l'empereur, il est cependant quelques détails et explications que j'ai cru devoir réserver pour ma lettre particulière. Il en est même que j'ai trouvés d'une nature trop délicate pour les confier au papier, et j'ai chargé M. Bois-le-Comte de vous les faire connaître.

« Aujourd'hui, monsieur le vicomte, c'est vers nous, ou plutôt vers vous seul que se tournent les vues et les espérances de l'empereur ; il voit peu à peu se dérouler tout ce que sa politique semble avoir prévu. Il voit ses ennemis naturels, l'Autriche et l'Angleterre, commettre des fautes dont quelques-unes décèlent plus de faiblesse encore que de manque d'habileté. Il voit la France, qu'il regarde comme son allié naturel, acquérir de la force, affermir sa puissance, et se replacer sur la scène politique au rang qui lui appartient ; il nous sait une armée brave et fidèle : dès lors il se rapproche

de nous se met à côté de nous ; et, tout en professant le même attachement aux principes de la Sainte-Alliance, il m'a cependant plusieurs fois fait entendre, dans sa dernière conversation, que la France et la Russie, étant bien d'accord et s'entendant bien sur tout, assureront toujours la tranquillité de l'Europe et forceront les autres puissances du continent à vouloir ce qu'elles voudront. Je le répète, monsieur le vicomte, cette disposition actuelle n'est due qu'à la confiance sans bornes que vous inspirez aujourd'hui personnellement à l'empereur ; il croit que vous avez deviné sa pensée, ses vues ; que vous êtes, comme il le dit, l'homme des circonstances, destiné à opérer, d'accord avec lui, tous les changements que l'ordre social et la situation politique de l'Europe réclament encore. Il a mis trop de soins à me répéter qu'il vous accordait toute sa confiance, à me dire qu'il désirait que tout le monde le sût, pour n'être pas bien sûr que j'ai à cet égard pénétré sa pensée. Vous seriez donc aujourd'hui, je n'en doute pas, monsieur le vicomte, tout à fait en mesure de remplacer M. de Metternich dans la confiance de l'empereur. Si les circonstances ou seulmalaise et le sourd mécontentement qu'éprouve la nation mettent l'empereur dans le cas de s'occuper de la Turquie, et lui imposent l'obligation de faire la guerre, il sait très bien ce qui peut nous convenir ; c'est à lui à s'expliquer. Si les premiers nous faisions un seul pas au-devant de lui, nous le ferions reculer. Au reste, monsieur le vicomte, je ne puis assez vous le répéter, toute la situation actuelle repose sur vous seul ; et si vous quittiez le ministère, ce serait tout autre chose. Ce que je vous demande seulement, monsieur le vicomte, c'est de maintenir cette heureuse confiance que l'empereur a en vous ; rien n'y contribuera davantage que votre correspondance particulière avec moi ; vos lettres ne manquent jamais leur effet.

« Vous verrez dans la révélation que vous fera M. Bois-le-Comte une preuve de plus de l'intérêt que l'empereur met à ce que rien ne puisse arrêter le développement de nos forces et de notre prospérité. Je sais que l'on pourrait être étonné que l'on eût eu l'audace de faire une pareille proposition à

l'empereur ; mais il est nécessaire de savoir que tous les partis ont toujours cru pouvoir attacher ce prince à leurs causes et en faire un instrument. Les bonapartistes se sont sans cesse adressés à lui en faveur du petit Napoléon, d'autres en faveur du prince d'Orange ou de Beauharnais, d'autres encore en faveur du grand-duc Nicolas.

« Une personne attachée à la cour et très à même de savoir ce qui s'y passe vient de m'assurer que le projet de l'empereur est d'envoyer à Mgr le duc d'Angoulême le grand cordon de Saint-Georges. Pour bien apprécier cette attention, il faut savoir l'extrême valeur que l'empereur attache à cette décoration ; elle est telle, que lui-même l'a refusée lorsqu'elle lui était offerte par le chapitre de l'ordre, après son retour de Paris, déclarant ne l'avoir pas méritée. Le duc de Wellington est le seul qui la porte aujourd'hui. Les statuts de l'ordre n'accordent le grand-cordon qu'au général qui, commandant en chef une armée, a gagné plusieurs batailles dont le résultat a été une paix glorieuse pour le pays. — J'entre dans ce détail, monsieur le vicomte, pour que l'on ne se trompe pas sur le prix réel de cette prévenance de l'empereur, qui ne peut pas donner une preuve plus forte de l'importance qu'il attachait au succès de la guerre d'Espagne et de la haute estime qu'il porte à Mgr le duc d'Angoulême.

« Recevez, avec l'hommage de ma haute considération, l'assurance de mon inviolable et bien sincère attachement.

« La Ferronnais. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 11 décembre 1823.

« Je vous ai dit mille fois, mon cher ami, que le seul moyen, le moyen sûr que vous aviez d'agir sur le roi et le gouvernement espagnol était de ne fixer qu'une très courte occupation et de les menacer sans cesse d'une retraite. Quand je vous présentai cette idée pour la première fois, vous la combattîtes : je suis charmé que vous vous soyez rangé à cet avis, et vous allez avoir occasion de faire usage de ce moyen de pouvoir.

« Il ne me semble possible ni à moi ni au président du

conseil de forcer le roi à renvoyer sur-le-champ un ministère, et à exiler un favori, en lui mettant le marché à la main. Il faut réserver la menace de la retraite de nos troupes pour les cas extrêmes ; c'est à votre habileté que je me confie, et c'est à présent qu'il vous faut déployer toutes les ressources de la diplomatie.

« D'abord il vous faut témoigner hautement votre mécontentement de la faveur d'Ugarte, et déclarer que si cet homme n'est éloigné et que si la camarilla revient en puissance, vous demanderez à votre cour le rappel de notre armée. La menace ainsi venant de vous sera bonne et efficace, au lieu que le gouvernement français disant lui-même du premier mot, ou cela ou rien, serait le parti d'hommes sans patience et qui n'entendent rien aux affaires.

« Remarquez bien que le traité vous donne le moyen complet de la menace ; car non seulement le terme de l'évacuation est très rapproché, mais le roi s'est réservé le droit de retirer ses troupes quand il le jugerait à propos. Nous avions senti la nécessité de cette clause pour pouvoir garder notre influence en Espagne.

« Ainsi donc, en faisant connaître hautement votre mécontentement du rappel de la camarilla, vous ébranlerez d'abord ce ministère, en ayant l'air de ne pas l'attaquer directement ; vous verrez s'il est nécessaire de renverser Casa Irujo, homme doux, que nous connaissons et qui est attaché à la France. Je vous indiquais Las Amarillas de mon côté, tandis que vous me le proposiez du votre. Dans votre système, Vergas, vieux et violent, remplacerait Casa Irujo. Almenara nous est désigné par tout le monde pour les finances. Nous regrettons l'ancien ministre des grâces et de la justice, qu'on disait habile et honnête homme. Il faut aussi que le confesseur du roi ne soit pas un inquisiteur. Si Las Amarillas ne pouvait passer à la guerre, vous avez Sarsfield et d'Eroles ; mais surtout Sarsfield, qui a plus de vigueur que d'Eroles.

« Vous me dites qu'on n'a rien vu de votre humeur : c'est bien, et c'est le métier, il est tout simple que vous ne voyiez que l'Espagne ; mais moi qui suis au centre du cercle, je vois

tous les rayons et les divers points de la circonférence. Notre vraie politique est la politique russe, par laquelle nous contrebalançons deux ennemis décidés, l'Autriche et l'Angleterre. Si la Russie maintenant voulait être trop prépondérante, une légère inclinaison de notre part vers l'Angleterre aura bientôt rétabli le niveau : c'est entre ces deux contrepoids que nous devons jouer. Ne vous écartez jamais de ce système et surtout cachez bien votre politique et vos sentiments. Soyez bon homme, excepté pour les Espagnols, auxquels il vous faut parler en maître. Vous êtes un vrai roi, car vous disposez de quarante-cinq mille hommes, et en mêlant l'adresse à la force vous vous ferez obéir.

« Il y a une chose que je ne comprends pas. Si le changement des ministres a été produit par un coup de la camarilla, comment ces ministres sont-ils des modérés ou même des demi-libéraux ?

« Je comprends qu'au milieu de tous ces bouleversements, rien ne marche et que tout rétrograde. Il est pourtant heureux que la demande en médiation ait été retardée, puisque cela vous aura peut-être donné le temps, d'après mes lettres, de l'asseoir sur une autre base. Vous leur ferez remarquer que leurs espérances pour le Pérou et le Mexique ne sont point renversées par la médiation ; bien au contraire, elles s'accroîtront en donnant de la force aux royalistes dans les colonies ; les royalistes américains seront encore bien plus forts et leurs antagonistes bien plus faibles, si vous obtenez la déclaration de liberté du commerce que je vous ai demandée.

« Veillez à nos traités. Si celui d'occupation n'est pas signé immédiatement, vous déclarerez que les troupes vont avoir l'ordre de se retirer. Vous n'ajouterez pas même à ce traité l'article que vous m'aviez indiqué et que je vous ai envoyé rédigé. Il faut que le traité reste absolument tel qu'il est. Heureusement que par mon billet du 9, à deux heures et demie, je vous ai dit de ne point insérer cet article.

« Voilà certes, mon cher ami, de longues explications : vous saurez maintenant comment agir en réunissant ce que je vous dis dans cette lettre confidentielle à ce que je vous dis dans

ma lettre officielle.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, ce 13 décembre 1823.

« J'ai reçu ce matin votre dépêche du 12. Je vais en faire passer une copie à M. de Talaru. Cela va assez mal en Espagne : on ne finit à rien, et cette médiation que nous voudrions établir pour les colonies est ajournée comme toutes les autres affaires. Le temps surprendra ces gens-là ; et tandis qu'ils délibèrent, tiraillés en sens contraires par leurs passions et par les intérêts divers de l'alliance, l'Angleterre ira son chemin, et un beau matin, peut-être à la prochaine session du parlement, reconnaîtra l'indépendance des colonies.

« Veillez bien à ce qui se passe autour de vous : la douceur de Canning et son apparence de changement de sentiments pour nous me sont suspects. Il est peut-être content de notre loyauté et de nos explications franches sur nos intentions touchant les colonies espagnoles, parce que cela lui permet de suivre plus facilement ses projets. J'ai peur qu'il ne sorte de toute cette paix quelque traité, surtout avec le Mexique, par lequel l'Angleterre obtiendrait, au détriment de notre commerce et de notre industrie, des avantages immenses. Prenons garde à nous laisser endormir ; ne jouons pas un rôle de dupes. Je sais que tout cela est fort difficile à prévenir, car nous n'avons pas de forces maritimes, et le continent, surtout depuis nos succès, ne nous aime pas assez pour nous soutenir dans une guerre contre l'Angleterre ; mais il est toujours de notre devoir de faire tout ce que nous pourrons, et de ne pas tomber par imprévoyance. Il me semble difficile que la prochaine session du parlement n'amène pas quelque nouvelle révélation. Canning peut-il se présenter à la chambre des communes sans compensation pour la guerre d'Espagne qu'il a laissé faire ? S'il ne m'a pas donné une très haute idée de sa politique, son intérêt et son amour-propre doivent le pousser à tenter quelque chose qui puisse fermer la bouche à ses ennemis,

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 17 décembre 1823.

« Je profite d'une estafette de M. le duc Doudeauville pour vous envoyer le duplicata, à tout événement, de mes lettres et dépêches. Comme je vous ai écrit hier, je n'aurais rien à vous mander aujourd'hui sans l'arrivée de Rothschild de Londres, de Barring et de deux autres grands banquiers.

« Ils viennent avec le projet de s'entendre avec Rothschild de Paris, pour prêter une somme considérable à l'Espagne. Ils vont examiner la chose ici, voir dans quelle position financière se trouve la monarchie de Ferdinand : après quoi ils feront leur proposition.

« Mais si, après avoir calculé dans leur propre intérêt que l'emprunt est possible, nous, France, nous ne le trouvions pas bon, ils nous déclarent qu'ils ne feront rien sans nous. Cette affaire est toute différente de celle que proposait Parish, l'homme du prince Metternich, de concert avec Ouvrard, et dans laquelle le Rothschild de Paris n'a pas voulu entrer.

« Ceci, mon cher ami, est de la plus haute importance. En cas que ces premiers banquiers de l'Europe viennent au secours de l'Espagne, c'est encore à nous qu'elle devra ce nouveau et signalé service. Armé de ce nouveau moyen, vous pouvez tout. Si vous n'avez pu encore parvenir à obtenir ce que nous demandons avec tant d'instance, vous le pouvez maintenant. Vous pouvez faire un ministère à votre gré, dicter des lois, faire signer nos traités, décider la médiation pour les colonies, la liberté du commerce en Amérique, en liant ou en déliant les cordons de la bourse. Il serait bien malheureux que, maître des forteresses d'Espagne, et pouvant fermer et ouvrir la source du crédit, nous fussions nous-mêmes sans crédit dans la Péninsule.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru..

« Paris, le 29 décembre 1823.

« Je conçois, mon cher ami, que dans le despotisme absurde de l'Espagne et la complète anarchie de l'administration, ce soit un pas de fait que l'organisation d'un conseil de ministres ;

partout ailleurs cela ne serait rien. Mais ce conseil des ministres est composé des mêmes hommes que nous avons vus au travail, rendant décret sur décret, comme leur maître, rétablissant les dîmes, proscrivant les miliciens en masse et hésitant à pardonner à Morillo. Je serai charmé qu'ils aillent bien, et que le roi, qui doit tout décider, décide d'une manière raisonnable ; mais j'en doute. En attendant, je remarque qu'on vous dit qu'on fera, qu'on va faire, et l'on ne fait rien, ni pour la conclusion de nos traités ni pour les affaires de l'Espagne. Faites donc reconnaître nos créances, régler l'acte d'occupation et les indemnités pour notre commerce. Pressez, grondez, menacez même, s'il le faut. Nous n'avons pas dépensé 200 000 000 et délivré Ferdinand pour être sans crédit en Espagne. Vos dernières dépêches, jusqu'au n° 112, me donnent l'espoir que les miennes, à dater du 19, vous seront arrivées à temps pour redresser l'erreur dans laquelle on allait tomber en demandant l'intervention de l'alliance pour les colonies sans y associer l'Angleterre. Dans cette occasion la lenteur espagnole nous aura servis. Le ton de l'Angleterre envers nous devient de plus en plus pacifique ; ne la bravons pas inutilement, empêchons-la de se séparer trop brusquement des intérêts communs. Le continent parle fort à son aise des quelques vaisseaux et du peu de soldats qu'il faudrait pour réduire le Pérou et le Mexique : et qui les fournirait ces vaisseaux et ces soldats ? Nous sans doute. Or, pouvons-nous soutenir une guerre maritime ? et dans cette guerre même les alliés, si entreprenants, nous soutiendraient-ils ? L'Autriche n'est-elle pas tout anglaise, et la Russie ne ménage-t-elle pas même le cabinet de Londres, à cause des affaires d'Orient ? Jouons serré, et ne soyons la dupe de personne. Nous avons Cadix et Barcelone : avec ces nantissements, l'Angleterre n'ira pas trop vite en besogne ; nous aurons le temps de voir si l'Espagne est raisonnable sur les colonies ; si elle ne l'est pas, nous prendrons notre parti. Décidément, nous évacuerons l'Espagne ; nous la laisserons s'arranger avec les factions comme elle le voudra, si elle ne veut en finir sur rien : c'est ce que vous ne sauriez trop répéter

à M. Saez. Et qu'il ne se repose pas sur l'idée que nous serions nous-mêmes en danger, si des troubles renaissaient en Espagne ; les ministres qui gouvernent aujourd'hui avec si peu de prudence seront certainement chassés, renversés par des soulèvements quand nous n'y serons plus. Il y va de leur intérêt personnel : qu'ils sentent au moins celui-là, s'ils ne sont pas touchés par des motifs plus nobles. Comment ! ils n'ont pas encore fait les trois choses que le simple bon sens indique et pour lesquelles il ne faut pas plus d'une séance du conseil, l'amnistie, le licenciement de l'armée et l'emprunt ! Nos affaires à nous n'avancent pas plus que les leurs. Défiez-vous, mon cher ami, de Saez ; je crains que cet homme rusé ne vous endorme par des paroles qu'il ne réalise jamais. Parlez-moi encore de ce ministre ; dites-moi ce qu'il est : quelle est sa capacité, son caractère, ses intérêts, ses passions ; ce qu'on en doit espérer, ce qu'il faut en craindre. Répondez-moi sur tous ces points :

Affaires de l'Espagne.

Colonies, amnistie, licenciement de l'armée, emprunt.

Affaires de France.

Traité d'occupation, reconnaissance de nos créances, indemnité pour notre commerce.

Voilà qui est clair, mon cher ami. Je vous le répète, le roi ici est très irrité, et si l'Espagne ne conclut pas, nous conclurons. Avertissez M. Saez du danger. Je ne l'ai pas caché au duc de San-Carlos. J'ai reçu une très longue lettre du général Pozzo aujourd'hui. J'y répondrai demain. Dans votre politique soyez Russe. Notre ennemie naturelle, l'Autriche, est très malveillante dans ce moment. La Prusse craint la Russie, mais elle la suit. L'Angleterre voudrait nous brouiller avec la Russie surtout et nous caresse à présent ; soyez poli sans confiance ; il est certain que dans l'affaire des colonies l'Angleterre est plus près de nous que les puissances continentales, parce que nos intérêts se rapprochent.

« Je vous remercie de la Toison. J'étais charmé qu'on vous l'eut donnée, sans penser un moment que je pouvais la mériter. Je suis, grâce à Dieu, fort au-dessus de ces ambitions.

« Tout à vous, mon cher ami.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, ce 5 janvier 1824.

« Je sors d'une conférence avec le duc de San-Carlos, le général Pozzo et le baron Vincent. Le duc de San-Carlos a reçu la note officielle pour la demande en médiation, et a ordre de la faire connaître à moi, aux ambassadeurs d'Autriche, de Russie et d'Angleterre. Nous sommes convenus qu'il retarderait cette communication de quelques jours pour vous donner le temps de me répondre et de connaître par vous la disposition de M. Canning : elle sera favorable ou défavorable. Dans le premier cas, nous accepterons immédiatement la demande en médiation, aussitôt qu'elle nous aura été faite officiellement. Dans le second cas, nous prendrons la chose ad referendum, jusqu'à ce que nous connaissions la détermination de l'Angleterre, et surtout pour ne pas précipiter une rupture sur la question des colonies entre nous et le cabinet de Saint-James.

« Voilà le point où en sont les choses ; mais il faut que vous sachiez que l'Autriche suppose, et a fait dire à M. Canning, que les conférences pour la médiation pourraient être établies à Londres. Or, vous voyez que l'Espagne demande positivement qu'elles soient établies à Paris, et nous, notre résolution est de tout rejeter plutôt que de transporter à Londres le lieu de la médiation. Voyez M. Canning le plus tôt possible, et renvoyez-moi mon courrier.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, ce 17 janvier 1824.

« J'ignore encore, mon cher ami, quel parti M. Canning prendra sur la médiation ; cependant, sir Charles Stuart m'a dit aujourd'hui qu'il avait reçu des lettres de Londres et que le ministère paraissait assez favorablement disposé sur cette médiation. Si maintenant le décret pour la liberté du commerce paraissait, nous pourrions espérer un succès, malgré le fatal décret du conseil des Indes.

« Je vous le répète pour la millième fois, si le ministère actuel ne vous plaît pas, changez-le ; vous devez commander en maître ; si le clergé est le plus fort et peut être le plus utile, liez la partie avec lui, pourvu qu'il vous donne tout ce que vous lui demanderez pour le bien de l'Espagne : Amnistie, emprunt, décret sur la liberté du commerce et nos traités. Mettez-vous bien dans la tête que vous êtes roi d'Espagne, que vous devez régner. Je ne vous demande ni de faire prévaloir telle ou telle théorie ni d'appuyer tel ou tel homme, mais de faire ce que l'état des choses permet. Ne vous embarrassez ni des intrigues de vos collègues ni des jalousies de nos ennemis. Qu'on écrive ici et à la cour mille calomnies sur moi et sur le gouvernement du roi, peu importe : laissez dire et agissez. Je vous le répète, vous avez carte blanche pour agir. Tout ce que vous aurez fait sera bien fait et approuvé, pourvu qu'il y ait action. Voici ce que vous pouvez dire au roi pour le déterminer à en finir avec nous et pour lui :

« Si avant un mois, à partir de la date de cette lettre, il n'y a rien de fait pour nos traités et pour l'Espagne, vous recevrez vraisemblablement l'ordre de demander vos passeports. M. de Bourmont recevra en même temps les instructions nécessaires pour quitter Madrid. La patience du roi est à bout. Lui et son gouvernement sont las de n'être payés de tant de sacrifices que par l'ingratitude.

« Mes lettres officielles vous transmettent des documents curieux sur Cuba. Je vous enverrai par le courrier de mardi 20 la ratification du petit traité des prises : il sera demain dans Le *Moniteur*.

« Tout à vous, mon cher ami.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand au Général Bourmont.

« Paris, ce 17 janvier 1824.

« J'ai reçu, monsieur le comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous pouvez être sûr que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour améliorer le sort de M. de La Roche Saint-André. Maintenant, je répondrai à votre politique.

« Je suis persuadé, monsieur le comte, que si nous perdons

notre influence en Espagne, ce sera absolument notre faute. Quand on est maître des places fortes d'un pays, que l'on peut en outre faire fournir à ce pays l'argent qui lui manque, je ne sais pas ce qu'on ne peut pas faire. Je ne cesse d'écrire à notre excellent ambassadeur d'agir avec force, de donner, s'il le faut, des ordres : tout ministère qui déplaît à la France doit s'en aller, tout ministère qui lui plaît doit rester. Rien n'ira si nous ne gouvernons pas nous-mêmes ; c'est nous qui devons dicter l'amnistie, faire faire les emprunts, licencier et réformer l'armée. Il ne s'agit pas de donner à l'Espagne tel ou tel genre de gouvernement, mais de trouver dans son sein une force avec laquelle on puisse rétablir l'ordre et la justice. Est-ce le clergé qui est cette force, il faut s'appuyer sur lui, le mettre à la tête de l'Etat, à condition qu'il fera toutes les choses qu'il est raisonnable de faire pour le salut de la monarchie. Ainsi il faut qu'il se prête aux arrangements qui peuvent encore sauver une partie des colonies, qu'il paye les intérêts d'un emprunt, qu'il signe nos traités particuliers, etc. À ces conditions, marchons avec lui ; nous lui laisserons notre armée ; nous ne souffrirons pas qu'il soit chassé du pouvoir. Qu'importe aujourd'hui que l'ancien ministère soit tombé par telle ou telle cause, par l'influence de tel ou tel homme ; qu'importe que le ministère actuel soit soutenu par tel ou tel crédit ? S'il ne convient pas au pays, qu'il se retire, et c'est à la France, c'est à notre ambassadeur à désigner les hommes qui doivent être placés à la tête de l'Etat. Je sais, monsieur le comte, que vous avez à vaincre bien des obstacles, que les intrigues, les jalousies, les préjugés sont armés contre vous : le corps diplomatique mêle ses inconvénients à tant de difficultés.

« Le mal de tout cela, c'est qu'on perd dans de vains reproches le moment d'agir. Je vous engage fort, monsieur le comte, à vous réunir à M. l'ambassadeur pour porter un coup vigoureux. Il faut enlever en quinze jours la signature de tous nos traités, et l'accomplissement de toutes les choses sur lesquelles M. de Talaru a des instructions. M. de Talaru a carte blanche ; je prends sous ma responsabilité tout ce qu'il fera. Allez droit au roi tous les deux, parlez ; et si l'on se refusait à

ce que vous croiriez utile au salut de l'Espagne, M. de Talaru recevrait immédiatement des ordres. Nous serions forcés d'abandonner le malheureux monarque que nous avons délivré à une destinée dont il ne serait plus en notre pouvoir de changer le cours.

« Voilà, monsieur le comte, quels sont mes sentiments politiques sur l'Espagne : s'ils sont conformes aux vôtres, je m'en applaudirai. Vous avez comme moi à coeur le bien de l'Espagne et l'honneur de la France.

« Recevez, etc.

« Chateaubriand. »

« P.S. J'oubliais de vous dire, monsieur le comte, pour ne rien garder sur ma conscience, qu'il me semblerait utile de rassembler les vieilles Cortès ; mais faut-il les convoquer à présent pour suppléer à la faiblesse royale, et faire tout ce qu'il y a à faire d'utile et de vigoureux, ou faut-il attendre qu'une administration forte ait rétabli l'ordre dans la Péninsule ? Les deux systèmes peuvent également se soutenir. Il y a des affaires telles que celle des colonies (qui est tout pour l'Espagne) qu'un corps politique comme les vieilles Cortès peut seul déterminer, car je doute que le roi et des ministres osent jamais prendre un parti décisif sur ce point ; mais aussi les vieilles Cortès, à présent, peuvent ramener des troubles. Il faudrait être comme vous sur les lieux pour juger l'à-propos. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 24 janvier 1821.

« Nous désirons plutôt que nous n'espérons, mon cher ami, que la présence de Marcellus frappera le gouvernement espagnol et l'amènera à une décision. Si vous réussissez, Marcellus reviendra ; si vous manquez le coup, Marcellus restera comme chargé d'affaires ; vous recevrez vos lettres de rappel ; en même temps nous prendrons envers l'Espagne les mesures les plus sévères. Le roi est tellement révolté de son ingratitude envers la France, qu'il ne veut plus entendre à rien.

« Je désire vivement, pour votre honneur et pour le nôtre, que vous emportiez ce décret de la liberté du commerce. Vous devez tout mettre en usage. Vous sentez qu'il ne nous est pas

possible de rester comme nous sommes. Songez à ce que nous deviendrons lorsque les discussions vont s'ouvrir dans le parlement d'Angleterre, et que nous verrons celle-ci s'emparer, sous nos yeux, des colonies espagnoles ; car déclarer leur indépendance ou les prendre le résultat est le même ; et c'est là ce que nous aurions fait à Madrid ! Cela n'est pas tolérable. La déclaration de l'indépendance du commerce sauve notre honneur, nous met dans une bonne position à la tribune, et obligerait l'Angleterre à se faire ouvertement le champion de l'insurrection puisqu'elle ne pourrait plus argumenter de ses intérêts commerciaux. Attaquez le roi corps à corps, faites signer devant vous ; et si l'on exigeait pour ce décret quelque concession de votre part pour les troupes, les prisonniers, etc., nous tiendrons vos engagements.

« Nous avons fait le décret de deux manières ; celui que nous aimerions le mieux est celui où il est question des consuls. Si l'Espagne entendait bien ses intérêts et la politique, elle l'adopterait. Par ce moyen elle culbuterait tout le système anglais ; car les Anglais ayant déjà envoyé des agents consulaires dans les colonies espagnoles, en autorisant la France et les alliés à y avoir aussi légitimement des consuls, ces derniers consuls combattraient les autres, et soutiendraient et étendraient les droits de la métropole. Mais M. Heredia, homme d'esprit, dit-on sera-t-il de force à entendre cette politique ? Les conseils surtout l'entendront-ils ? Il y a un moyen, c'est de faire signer le roi sans en passer par les conseils. Et ne sortez du palais que le décret n° 2 ne soit signé. Faites-vous, si vous voulez, accompagner de M. de Bourmont, qui déclarera qu'il attend ses ordres pour évacuer Madrid.

« Chateaubriand. »

Le Général Bourmont à M. de Chateaubriand.

« Madrid, le 29 janvier 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Si on suivait à Madrid les idées exprimées par la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 17 de ce mois, je suis convaincu que la monarchie se relèverait promptement en Espagne, et rendrait à ce pays une assez

grande prospérité ; que toutes les réclamations ou affaires particulières à la France pourraient être terminées dans huit jours, et que de bien longtemps l'Espagne ne pourrait causer aucune espèce d'inquiétude à la France, mais qu'au contraire la France en pourrait tirer des ressources utiles avant deux ans si elle en avait besoin.

« Je crains qu'il ne soit difficile d'obtenir quoi que ce soit de bon par les ministres actuels de S. M. C., qui ont été l'oeuvre de la camarilla qui sont dans sa dépendance, et contre lesquels l'opposition va devenir plus forte encore.

« Je m'affligerais aussi de voir appuyer par la France des gens qui ont cherché à mettre la dissension dans la famille royale, et qui ont osé même accuser l'infant Don Carlos d'intentions coupables envers le roi son frère.

« La réunion des anciennes Cortès du royaume serait impossible avec les ministres actuels, qui n'y voudraient pas consentir à cause de l'influence énorme que le parti qui leur est opposé aurait sur les Cortès.

« Cette assemblée me paraîtrait aussi dangereuse en ce moment, où le pouvoir royal est sans force. Je serais donc d'opinion qu'il faudrait établir en Espagne une dictature dirigée par la France pendant une année au moins, puis assembler les anciennes Cortès, dans un ou deux ans, après que le pouvoir royal aurait repris de la force, se serait rendu populaire par le bien qu'il aurait fait, en réformant et régularisant toutes ses administrations et en faisant payer au courant ses dépenses.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur le vicomte, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

« Le lieutenant général commandant en chef,

« Comte de Bourmont. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 29 janvier 1824.

« D'après votre lettre et dépêche du 22 de ce mois, mon cher ami, vous étiez en grande espérance pour la reconnaissance des 34 000 000 fr. Dieu veuille que le conseil d'Etat n'ait pas fait de nouvelles chicanes !

« Marcellus peut donc vous être arrivé au moment d'une

amélioration dans les affaires françaises, et peut-être après la signature de la reconnaissance et même du traité d'occupation. Alors vous aurez fait valoir surtout son arrivée pour deux points : le décret pour la liberté du commerce, et l'amnistie.

« Pour la liberté du commerce, il ne suffit pas, comme vous l'a dit M. Hérédia, de venir dire tout bas à la France et à l'Angleterre que l'on donnerait aux étrangers toute facilité aux colonies : c'est un décret patent qu'il nous faut, et pour toutes les nations de l'Europe. En voici les raisons :

« Ce décret peut faire un nombre de partisans infini aux Espagnols, dans les colonies ;

« Il embarrasse les projets de l'Angleterre et retarde du moins, s'il n'empêche, la reconnaissance que cette puissance veut faire de l'indépendance des colonies. Or, gagner du temps sur ce point est tout pour l'Espagne ;

« Enfin, il sera du plus grand effet en France, et fermera la bouche aux détracteurs de la guerre d'Espagne. Nous aurons fait par cette guerre ce que personne n'avait fait avant nous : nous aurons amené l'Espagne à ouvrir légalement ses colonies à l'Europe ; il ne s'agit pas de l'effet réel, de l'effet physique, mais de l'effet d'illusion, de l'effet moral, qui est aussi une force immense. Nous savons bien que ce décret n'empêchera peut-être pas l'Angleterre de déclarer l'indépendance, et il ne fera pas qu'un port de plus soit ouvert à nos vaisseaux au Mexique et au Pérou. Mais il nous place sur un excellent terrain ; il met au contraire l'Angleterre dans une position glissante, nous renforce et est surtout de la plus grande utilité à l'Espagne.

« Les emprunts que ce malheureux pays fait ou veut faire achèvent sa ruine. S'il engage partout ses revenus, comment vivra-t-il ? C'est le clergé qui devrait payer l'intérêt d'un emprunt et adopter le plan très raisonnable des Rothschild. Vous direz que ce clergé veut régner et qu'il ne fera rien avec ce ministère ; je vous répondrai : Eh bien, qu'il règne et qu'il renverse ce ministère, pourvu qu'un ministère nouveau soit dans les intérêts communs de l'Espagne et de la France ; mais

voilà la difficulté : Saez était-il à nous ? Erro, que nous avons comblé ici, est-il à nous ? Ce peuple est ingrat avant tout, et le clergé l'est encore davantage. Au reste, peu nous importe qui gouverne, pourvu qu’on gouverne. Le despotisme le plus aveugle vaut encore mieux que l'anarchie ; mais en Espagne il n'y a que de l'arbitraire, ce qui est bien différent du despotisme ; et avec l'arbitraire on ne fait rien.

« Voici donc en résumé votre conduite en ce moment :

« Signez la reconnaissance et le traité d'occupation ; obtenez l'amnistie et le décret pour la liberté du commerce, et ne pensez pas que vous puissiez revenir avant d'avoir obtenu ces deux derniers actes.

« Le front du roi commence à s'éclaircir. tout s'arrangera par mon amitié et mon dévouement pour vous. Puisque vous avez payé pour la Toison, que je ne perde pas mon argent, et faites-moi délivrer le diplôme. Villèle a payé aussi des paperasses, et ne reçoit rien.

« Les nouvelles des provinces dont vous me parlez ne sont pas aussi mauvaises qu'on le dit, à Madrid du moins, sur nos frontières. La Catalogne, au contraire, s'organise, et le baron d'Eroles prouve qu'on peut faire quelque chose et trouver même de l'argent en Espagne ; mais vous verrez que parce qu'il va bien en Catalogne on le retirera. Tout à vous, mon cher ami.

« Chateaubriand. »

Le Prince de Polignac à M. de Chateaubriand.

« Londres, ce 6 février 1824.

« Vous avez dû voir par les papiers anglais, mon cher vicomte, quelle différence il y avait entre le langage des ministres anglais au parlement cette année et l'année dernière ; lord Liverpool a fait un brillant éloge de M. le duc d'Angoulême, et M. Canning, de l'armée française dans la guerre de la Péninsule.

« Deux membres du gouvernement colombien sont venus en Europe : ces deux personnes partagent l'opinion de leurs concitoyens à l'égard de la nation anglaise ; ils ne l'aiment point, et préfèrent les Français ; je dois les voir demain, non

comme ambassadeur, mais comme curieux d'apprendre par moi-même tout ce qui se passe dans le Nouveau Monde. Ils (ou au moins l'un des deux) doivent se rendre en France ; vous trouverez peut-être utile de les voir en secret et de les bien accueillir.

« Recevez l'assurance de mon bien sincère attachement.

« Le prince de Polignac. »

M. de Chateaubriand à M. de Rayneval.

« Paris, ce 17 février 1824.

« J'ai le plaisir, monsieur, de vous annoncer que toutes nos affaires en Espagne sont terminées. M. de Talaru a signé le traité des prises, la reconnaissance des 34 millions et le traité d'occupation. Les bases de ce dernier sont, comme je vous l'ai déjà dit : quarante-cinq mille hommes que nous laisserons à notre solde en Espagne ; les Espagnols ne nous payeront que la différence du pied de guerre au pied de paix, évaluée à deux millions, y compris les dépenses de notre marine à Cadix, entretenue aussi sur le pied de guerre. L'occupation finira au mois de juillet ; mais il est stipulé par une clause particulière que si à cette époque les parties contractantes le désirent, l'occupation pourra être prolongée.

« La modération et la raison ont été notre guide dans tous ces actes ; pourtant, nous avons été violemment calomniés. Nous demandions, dit-on, 34 millions sans titres ; nous demandions 2 millions pour quarante-cinq mille hommes, et nous n'en avions que vingt-sept mille ; et pourtant nous fournissions la preuve que nous avions prêté 34 millions, et nous avions quarante-cinq mille hommes et, de plus, notre marine en Espagne, sauf les hommes que le licenciement ordonné tous les ans par notre loi du recrutement nous a enlevés, et que nous remplaçons par de nouveaux hommes. Il fallait que nous ne parlassions pas de tout cela ; qu'avec un gouvernement représentatif nous nous présentassions aux chambres, qui, ne sachant ce qu'étaient devenus les 34 millions prêtés à l'Espagne, auraient dit justement que nous les avions mis dans notre poche, et nous auraient chassés, comme nous l'aurions très bien mérité. Et quand on songe que toutes

ces reconnaissances ne sont que nominatives, que l'Espagne ne nous payera jamais, et que nous ne demandions qu'un morceau de papier pour mettre notre budget en règle, ces cris paraissent encore bien autrement sans motifs.

« Une chose plus importante que la signature de nos traités est le décret pour la liberté du commerce aux colonies espagnoles, que j'ai enfin obtenu, après bien des sollicitations : je vous en envoie copie, en vous en faisant remarquer les principaux avantages, dans ma lettre officielle. Il faudra maintenant que l'Angleterre avoue, si elle se hâte de reconnaître l'indépendance des Amériques espagnoles, qu'elle veut des révolutions ; car elle ne peut plus argumenter des intérêts de son commerce.

« La demande en médiation, que j'ai également obtenue de l'Espagne, est restée sans effet pour le moment ; car il m'aurait paru de la dernière imprudence d'avoir ici des conférences sur cette immense question, l'Angleterre refusant d'y participer. Nous aurions justifié toutes les résolutions de M. Canning ; sous prétexte que les puissances continentales s'occupaient des colonies, il se serait hâté d'en reconnaître l'indépendance, et nous aurions ainsi précipité les colonies dans les bras de l'Angleterre en voulant les sauver. M. Canning a fait entendre, ainsi que le président des Etats-Unis, qu'il niait aux puissances du continent le droit d'intervenir à main armée dans les affaires des colonies. Que cette déclaration soit fondée en justice ou qu'elle ne le soit pas, qu'elle soit ou non téméraire, il en résulte que c'est de la guerre dont il s'agit, si l'Europe veut intervenir. Or toute l'Europe veut-elle faire la guerre à l'Angleterre ? Non pas certainement l'Autriche ; la Prusse n'y a aucun intérêt : il est donc clair que la Russie et la France restent seules sur le champ de bataille. Elles suffisent à tout, j'en conviens ; mais il faut éviter tout ce qu'on peut éviter, faire tout ce que la modération, la raison, la prudence réclament avant d'en venir à tirer l'épée. C'est pour cela que j'ai trouvé qu'il fallait traîner en longueur sur la question de la médiation, éloigner les conférences, essayer par tous les moyens de ramener l'Angleterre à ses vrais intérêts et à des

idées plus justes. Je n'en désespère pas, depuis le décret sur la liberté du commerce : c'est à quoi nous devons tous travailler de concert et avec activité.

« Pour en finir de l'Espagne, le ministère actuel a contre lui le clergé ; mais il paraît assez sage pour le pays. Nous espérions le décret d'amnistie. Ce décret sera sans doute mal fait, car en Espagne tout est passion ; mais enfin il ira tellement quellement. Au reste, faute d'argent et par mille autres raisons, la Péninsule est dans la plus profonde anarchie, anarchie qui toutefois ne tuera pas ce malheureux peuple, accoutumé à vivre sans administration depuis deux siècles.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 10 février 1824.

« Ce que vous me mandez, dans vos dépêches du 26, sur l'amnistie, me fait craindre que M. Heredia n'ait succombé sous les efforts de ses ennemis. Vous vous étiez d'abord déclaré fortement contre ce ministre, mais depuis l'expérience vous avait sans doute appris qu'il pouvait être utile ; dans votre dépêche, vous vantez son habileté. Si vous en gardez toujours la même opinion, votre devoir est de le soutenir dans la position difficile où il se trouve. Un ministre qui a eu le courage de signer la reconnaissance des 34 millions, le décret sur la liberté du commerce, et qui veut publier l'amnistie, toutes choses impopulaires dans le malheureux pays où vous vivez, ne pourrait être abandonné sans une sorte d'ingratitude de la part de la France.

« Reste à savoir, au milieu de toutes les intrigues, ce qu'il y a de vrai dans les frayeurs du roi et les discours de M. Heredia. Ne veulent-ils pas se créer un prétexte pour suspendre l'amnistie, ou bien le parti du clergé qui veut renverser le ministère n'oppose-t-il pas un parti factice à cette mesure pour épouvanter S. M. C. ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est étrange qu'ayant une garnison assez nombreuse à Madrid, l'autorité militaire ait souffert des rassemblements sous les fenêtres du château. On sait combien la fermeté impose.

« Dans tous les cas, vous ne devez jamais consentir à ce

qu'on ne publie pas l'amnistie. Le roi et le prince généralissime regardent leur parole engagée, et S. M. tient à en parler dans son discours à l'ouverture des chambres.

« Je ne saurais trop diriger à présent votre attention vers l'emprunt. Les colonies espagnoles, surtout le Mexique, se créent à Londres des partisans et des intérêts immenses par des affaires de finances. Il faut que la mère patrie, qui a d'ailleurs un besoin réel d'argent pour exister, et pour influer dans les colonies, contrebalance en Angleterre le crédit des Amériques espagnoles, en liant à sa prospérité les fortunes des grands capitalistes de l'Europe. M. Heredia est homme d'esprit, et comprendra ce système.

« Le décret sur la liberté du commerce fait un effet considérable. Les Anglais sont dans la position la plus embarrassante ; ils ont de l'humeur et n'osent ouvertement attaquer un acte inattaquable et qui les gêne en les forçant de s'expliquer.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Serre.

« Paris, le 16 mars 1824.

« Je voudrais, monsieur le comte, commencer ma lettre par vous offrir mes félicitations sur votre nomination à la chambre des députés, et je n'ai à vous faire, au contraire, que des compliments de condoléance ; mais il y a un remède à tout avec la patience et le temps, et j'espère bien vous voir quelque jour honorer le département des affaires étrangères par vos talents à la tribune.

« J'ai reçu toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ce que vous dites du renouvellement septennat est excellent. La loi ne sera pas présentée comme je le désirais. J'aurais voulu le renouvellement quinquennal d'abord pour la chambre actuelle, élue en vertu de la charte, et le septennal pour les chambres qui suivront. J'ai proposé aussi le changement d'âge : j'ai été battu sur ces deux points, et on proposera le septennal pur et simple. Il n'y a aucun doute qu'il passera à une immense majorité. Je préférerais mon projet, comme plus légal et plus complet. Quoi qu'il en soit, ce sera un

grand bien que cette loi, et un beau résultat pour nous de la guerre d'Espagne.

« Cette Espagne est tranquille, tous les troubles civils y sont apaisés ; mais la plaie politique étant dans le roi, le remède est presque impossible à appliquer. Il n'y aurait de raisonnable que la convocation des vieilles Cortès modifiées selon le temps. Le roi ne le voudra pas, et le peuple n'en veut pas davantage. Un grand ministre pourrait les rappeler ; mais où est-il, ce grand ministre ? Les étrangers, même la France, ne pourraient rien de national dans ce bizarre pays, et de plus ils sont divisés d'intérêts et de doctrines : il faut donc laisser aller. Le ministère espagnol actuel, qui nous a donné le décret pour le commerce libre dans les colonies et qui a demandé la médiation des puissances, va être chassé parce qu'il a le sens commun.

« Vous avez raison pour les colonies : elles n'amèneront aucune guerre, par la raison que nous ne la voulons pas et que le continent, qui fait tant de bruit de ses théories, ne nous seconderait pas si nous voulions les soutenir à main armée contre l'Angleterre. Les colonies seront donc séparées, et notre déclaration à Vérone nous a mis dans la meilleure position pour profiter de cette séparation. Nous avions prévu l'événement, et nous avons fait entendre que nous ne sacrifierions pas nos intérêts à des théories politiques. Le tout est que la reconnaissance ne soit pas trop prompte, et que l'on sache bien s'il existe en Amérique des gouvernements capables de faire et de maintenir des traités. Sur ce point l'Angleterre entend parfaitement raison, et nos relations de part et d'autre sont extrêmement bienveillantes.

« Vos renseignements sur les sociétés secrètes sont, monsieur le comte, extrêmement précieux. Il restera à distinguer ce qu'il y a de théorique et de pratique dans ces machinations, et jusqu'à quel point le plan est fictif ou réel. Que l'on veuille renverser l'ordre établi, cela est de tous les temps et de tous les lieux ; mais que de ce mouvement d'une nature humaine corrompue on fasse une action régulière et permanente de destruction au moyen des sociétés secrètes,

c'est ce qui me paraît toujours très difficile.

« Je vous prie de soutenir vivement les intérêts de notre commerce.

« J'ai fait ce que vous désirez pour vos appointements ; je mettrai tous mes soins à vous rendre votre position agréable. Notre patrie est dans ce moment si prospère et si glorieuse que la considération de nos ambassadeurs doit s'en accroître à l'étranger.

« Recevez, monsieur le comte, la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

« Chateaubriand. »

« P. S. Mon neveu, Christian de Chateaubriand, part pour l'Italie : s'il va à Naples, je le recommande à vos bontés : c'est le petit-fils de M. de Malesherbes. »

M. de Polignac à M. de Chateaubriand.

« Londres, ce 16 mars 1824.

« Rien de nouveau ici, mon cher vicomte ; vous aurez lu, quand vous recevrez cette lettre, le discours que lord Liverpool a prononcé hier à la chambre des pairs d'Angleterre en réponse à la motion de lord Lansdown sur la question de l'indépendance des colonies espagnoles. Lord Lansdown était passé chez moi la veille ; je ne m'étais pas trouvé à la maison ; ce que je regrette. Au reste, ses expressions ont été aussi modérées que possible pour un membre de l'opposition, et forment contraste avec celles du jeune lord Ellenborough, qui a trouvé dans notre conduite, louée par lui, en Espagne, un motif de nous accuser de vues ambitieuses envers ce pays. Le discours de lord Liverpool n'a rien de bien remarquable ; on y trouve seulement ces deux points saillants : 1° qu'il ne paraît pas encore prêt à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles ; 2° que son voeu personnel eût été que ces colonies eussent choisi de préférence une forme de gouvernement monarchique. La discussion importante sera celle d'après-demain à la chambre des communes. Il m'est revenu que M. Canning a exprimé son mécontentement, à une personne tierce, du retard qu'éprouvait le ministre espagnol accrédité près la cour Saint-James ; il sait qu'il est depuis

longtemps à Paris ; qu'il a de longues, fréquentes et secrètes conférences avec Pozzo ; tout cela excite ses inquiétudes et lui donne un peu d'humeur. Je tâcherai de le voir demain pour le faire changer de disposition avant la séance de jeudi.

« Le prince de Polignac. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, ce... mars 1824.

« Dans votre dernière lettre, noble prince, vous me demandez ce que dit et fait l'Europe relativement aux colonies. L'alliance, depuis quelques jours, me travaille très mal à propos ; elle insiste pour nous faire prendre des résolutions contre l'indépendance ; elle veut recommencer des conférences sur les affaires d'Espagne, y compris les colonies. Notre langage modéré sur ce point, votre mémorandum lui déplaît fort : elle n'ose le dire ouvertement, mais on aperçoit aisément des signes d'humeur et d'inquiétude. Je me défends comme je peux ; j'ai déclaré formellement que j'étais prêt à continuer nos vieilles conversations sur l'Espagne, mais que je refusais nettement des conférences ad hoc sur l'affaire des colonies, voulant pouvoir dire toujours sans mentir à l'Angleterre : « Il n'y a point de conférences pour les colonies. » J'ai emporté ce point en demandant s'il s'agissait de tirer l'épée et si les alliés étaient prêts à agiter cette grande question. Là dessus le baron Vincent s'est récrié contre la seule idée de prendre les armes, et le chargé d'affaires de Prusse a été également épouvanté ; c'est ce que je prévoyais. L'Autriche est trop bien avec l'Angleterre pour lui déclarer la guerre. La chose en est donc restée là, et je vous en avertis, parce que si Sir Charles Stuart écrivait à M. Canning que nous avons repris des conférences, vous pourrez lui assurer qu'il ne s'agit que des anciennes et très rares réunions que nous avions ici pour causer des affaires d'Espagne, comme de l'amnistie, de l'emprunt, de notre corps diplomatique à Madrid, des changements des ministres espagnols, etc. ; mais qu'il n'est nullement question de conférences sur les colonies.

« Votre position avec vos collègues est nécessairement un peu gênée, parce que notre politique n'est pas tout à fait

semblable à la leur sur les colonies ; mais faites comme moi, c'est-à-dire bonne mine ; dites que nous ferons toujours tous nos efforts pour amener l'Angleterre à ne pas déclarer l'indépendance des colonies, et à s'entendre avec l'Espagne et avec nous sur cette grande question ; mais évitez de parler du parti que nous prendrons sur les colonies dans le cas où l'Angleterre vînt à déclarer leur indépendance : c'est là le point scabreux et notre secret. Alors comme alors, nous prendrons conseil de l'événement. Nous sommes d'ailleurs sur un bon terrain, car à Vérone nous avons été très libéral sur l'affaire des colonies ; ainsi nous n'avons point changé d'opinion : nous pensons après la guerre comme avant la guerre. Je vous envoie cette pièce, qui est un bon retranchement contre l'empressement de vos collègues et une excellente pièce pour M. Canning. En tout, ce que vous avez de mieux à faire est d'éluder sans affectation les conversations sur les colonies : je m'en rapporte à votre prudence. Parlons d'autre chose.

« J'ai vu les débats sur le commerce des nègres. Il est assez ridicule de dire que les Etats-Unis sont la seconde ou l'une des premières puissances maritimes du monde ; ils ont quatre vaisseaux de ligne et une douzaine de bricks et de frégates. Passe pour cette gasconnade ; mais il faudra savoir ce que veut dire cette législation de piraterie, déjà proposée à Vérone. Il y a un point que dans tous les cas nous n'admettrons jamais : la visite de nos vaisseaux.

« Je ne connais rien, au moment où je vous écris, des détails de la séance sur notre occupation d'Espagne. Je vois seulement en gros que M. Canning a fait l'éloge de notre armée et le vôtre ; il a bien raison cette fois ; mais comment a-t-il pu dire qu'il nous a fait trois conditions pour nous laisser entrer en Espagne : 1° que nous n'attaquerions pas le Portugal ; 2° que nous ne nous mêlerions pas de l'affaire des colonies ; 3° que nous n'occuperions pas militairement l'Espagne ? Il faut que l’Etoile ait mal traduit, car cela serait incroyable, et les dires de M. Canning l'année dernière ont assez prouvé qu'il n'avait consenti à aucune condition. Cette jactance est bien peu digne ; et si M. Canning l'a employée

pour nous défendre et pour repousser l'opposition, nous pourrions lui dire comme le duc d'Orléans au cardinal Dubois : « Dubois, tu me déguises trop ».

« Vos dépêches et les papiers anglais, que j'attends ce matin, éclairciront tous ces faits.

« Chateaubriand. »

« P. S. Je viens de lire le discours de M. Canning dans les Débats : réparation. Il est très bon, très bon, s'il est tel qu'il est traduit, et je vous charge même de remercier M. Canning de ma part.

« Je reçois vos dépêches et vos lettres du 19. Vous voyez que j'avais prévenu votre désir. Remerciez M. Canning de son excellent discours. Je vais faire mettre un mot dans le discours du roi. »

M. de Chateaubriand à M. de la Ferronnais.

« Paris, ce 19 mars 1824.

« Je compte vous expédier un courrier après la séance royale, qui aura lieu le 23 ; et comme après ce temps je serai fort occupé aux chambres, et que j'aurai peu de temps pour écrire, je veux m'y prendre de bonne heure aujourd'hui, afin de traiter les affaires à fond avec vous.

« Je commence par votre lettre du 1er mars : parlons de ma dépêche au prince de Polignac.

« Je suis fâché, monsieur le comte, que Sa Majesté l'empereur ; qui en avait paru content au premier moment, ne l'ait pas trouvée ensuite assez forte. L'Angleterre n'en a pas jugé ainsi. M. Canning y a fait une réponse qu'il a communiquée aux représentants de l'alliance à Londres, et qui est très faible : je vous l'envoie, quoique j'aie la certitude qu'elle est parvenue à Pétersbourg, où M. Canning tenait beaucoup qu'elle parvînt pour détruire l'effet de ma dépêche. J'avais fait celle-ci de manière à ce qu'elle pût devenir publique, en cas que le ministre anglais la produisît aux chambres ; mais il s'en est bien gardé, tant il l'a trouvée contraire à ses vues ; et je sais que c'est en partie les raisons rassemblées dans cette dépêche qui l'ont fait reculer sur la reconnaissance immédiate de l'indépendance des colonies.

« Selon moi, tout l'art de la politique en ce moment consiste à mener les choses avec une telle prudence que nous pussions gagner la fin de la session parlementaire, en Angleterre et en France, sans compromettre cette importante question à la tribune. L'Angleterre l'a pris si haut, elle a si ouvertement déclaré que la moindre intervention du continent dans l'affaire des colonies serait pour elle une raison de reconnaître leur indépendance, qu'une démarche un peu vive pourrait tout précipiter. Or, la France ne pouvait et ne devait pas prendre sur elle l'initiative, ni se charger d'une telle responsabilité. Je me suis donc bien gardé, dans ma dépêche à M. de Polignac, de combattre l'Angleterre sur le terrain des principes qu'elle ne reconnaît pas, mais sur celui des intérêts où elle place toute sa doctrine. J'ai cherché à lui prouver qu'elle n'avait dans ce moment aucune raison pressante pour déclarer l'indépendance des colonies, et j'ai si bien réussi que lord Liverpool et M. Canning ont repoussé les propositions de lord Lansdown et de M. Mackintosh. Encore une fois, gagner du temps, c'était tout. La session parlementaire finira, les troubles qui peuvent survenir dans les colonies pourront donner moins d'ardeur à l'Angleterre et plus de force aux raisons des puissances continentales.

« Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs, monsieur le comte, que l'opinion générale de la France, même l'opinion royaliste, est fort tiède sur la question des colonies espagnoles. Nous l'avons exprimée à Vérone dans notre note telle qu'elle est dans notre pays, et, quand on examine la chose de près, voilà la solution que l'on trouve.

« Le continent peut-il empêcher l'Angleterre de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles ? Il n'y en a peut-être qu'un seul moyen : c'est de menacer la Grande-Bretagne, de lui faire la guerre.

« Si elle n'est pas arrêtée par cette menace, si au contraire elle déclare les colonies indépendantes et s'allie aux Etats-Unis, toutes les puissances du continent tireront-elles l'épée ? L'Autriche, particulièrement liée avec l'Angleterre, et dont celle-ci vient de louer le souverain et le ministre, tandis qu'elle

insulte tous les autres souverains, l'Autriche entrera-t-elle en campagne ? Fermera-t-elle au commerce anglais tous les ports de l'Italie ? La Prusse, qui n'a rien à démêler avec les colonies, et qui est pauvre, repoussera-t-elle les vaisseaux anglais de ses havres dans la Baltique ? La Suède, le Danemark, le royaume des Pays-Bas entreront-ils dans le nouveau système du nouveau blocus continental, seul moyen d'atteindre l'Angleterre ? S'il est probable que la plupart de ces puissances reculeraient ; si la Russie, à l'abri par son immense puissance et par sa position continentale, ne pouvait nous assister que par des soldats, dont nous n'aurions pas besoin, puisque nous n'aurions personne à combattre sur le continent ; si aucune puissance n'est assez riche pour fournir une part considérable de subsides pour équiper nos flottes, il est à peu près sûr que tout le poids de la guerre retomberait sur nous seuls, que nous perdrions notre prospérité présente, notre commerce, nos colonies, nos vaisseaux, dans une lutte inégale contre une puissance toute maritime, et qu'une secousse sur le continent pourrait faire renaître parmi nous des factions si heureusement étouffées par le succès de la guerre d'Espagne.

« Ces considérations, monsieur le comte, n'échappent pas à un peuple aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre. La tribune et des journaux libres disent tout, et il n'y a point de ministère qui ne fût écrasé s'il s'engageait dans une pareille affaire avant d'avoir épuisé tous les autres moyens d'action.

« Je remarque avec peine combien on comprend difficilement dans les monarchies absolues la position d'un ministre dans les monarchies représentatives. Il est aisé pour un bon serviteur de son prince à Pétersbourg, à Vienne et à Berlin, de dire dans le secret du cabinet toutes les bonnes choses qu'il a à dire, de mettre en avant les principes qu'il lui semble devoir soutenir ; mais nous, exposés sans cesse à la publicité, attaqués par des ennemis secrets et publics à la cour et à la tribune, nous sommes obligés de peser toutes nos paroles, de calculer les effets de nos moindres notes, et arriver au même but que nos alliés, mais par d'autres voies et par d'autres moyens. Combien de fois, monsieur le comte, ne

s'est-on pas irrité contre nous, et pendant et après la guerre d'Espagne ? Excepté la Russie, qui me comprenait et me laissait faire, combien ai-je été tourmenté, harassé de notes, de représentations et presque de reproches ? Et pourtant qu'est-il arrivé ? Voyez ce que nous avons fait depuis que je suis entré au ministère ? La guerre d'Espagne, l'emprunt des 23 millions ; l'élévation de la rente au pair, les élections totales et royalistes au moyen desquelles nous allons avoir la septennalité, la réduction des rentes ; tout cela dans quinze mois ! C'est pourtant quelque chose, et l'Europe doit trouver que nous marchons. Quant à l'affaire des colonies, elle s'arrangera aussi, si on veut procéder avec mesure et circonspection ; si on veut aller brusquement, on peut tout perdre. Il faut faire tous nos efforts pour déterminer l'Angleterre à s'entendre avec les alliés. Elle est dans ce moment très éloignée de cette pensée ; mais quand le parlement sera séparé, et s'il arrive des événements dans d'autres parties des colonies espagnoles, comme il vient d'y en avoir au Pérou, il ne paraît pas impossible que le ministère anglais se rapproche de nous.

« Si l'on veut, monsieur le comte, me laisser le temps de dérouler mon système à l'intérieur et à l'extérieur, on sera content. Aurait-on cru l'année dernière, que la France était capable de faire la guerre seule avec la forme de son gouvernement, et pour ainsi dire encore en face de la révolution ? Aurait-on cru que cette année nous aurions pu faire disparaître une opposition composée de cent onze membres dans la chambre des députés ? Aurait-on cru que nous eussions été assez forts pour rendre la chambre élective septennale ? On a fait beaucoup de mal à ce pays, et l'on ne peut pas se dissimuler que pendant quatre ou cinq ans l'Europe elle-même a appuyé de toute sa puissance le système déplorable que l'on suivait ici. Qui a donné le signal du péril ? c'est moi ; qui s'est exposé à toutes les persécutions pour sauver la France ? c'est moi ; qui, le premier, a fait ouvrir les yeux à l'opinion ? c'est encore moi. Depuis que je suis au ministère, ai-je démenti mes doctrines ? Qu'on en juge par les

immenses pas vers le bien qu'a faits la France depuis quinze mois. Mais si l'on veut tout précipiter ; si, dans notre opposition dangereuse vis-à-vis de l'Angleterre, on nous pousse mal à propos ; si, comptant pour rien les obstacles que présentent nos intérêts nationaux et les formes de notre gouvernement, on nous pousse à des mesures intempestives il arrivera que l'on brisera mon système, que l'on m'obligera à me retirer, que tout changera avec ma retraite.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, ce 1er avril 1824.

« Ma dépêche d'aujourd'hui, noble prince, est intéressante. J'y veux ajouter quelques réflexions.

« Sir W. A'Court a dit à M. Brunetti qu'il était très mécontent de la réponse de M. Heredia. Il est certain que le cabinet de Madrid, refusant de traiter sur la base de l'indépendance des colonies, embarrasse beaucoup le cabinet anglais, qui ne se dissimule pas que le consentement à l'indépendance de la part de l'Espagne est d'un poids considérable dans cette affaire. D'un autre côté, les nouvelles du Mexique n'étant pas très bonnes, je vous engage à en causer avec M. Canning et à lui demander si ce refus de l'Espagne, et les troubles politiques de l'Amérique, ne modifieraient pas ses résolutions et ne l'engageraient pas à accepter la médiation, collectivement avec les alliés ?

« Remarquez que l'Angleterre a déjà un peu reculé, qu'elle voulait d'abord traiter sur la base de l'indépendance pure et simple, et puis qu'elle ne propose plus cette indépendance que d'une manière hypothétique.

« Qu'est-ce que M. Canning peut craindre en acceptant la médiation ? À quoi cela l'engage-t-il ? À rien du tout. Il est toujours libre de se refuser aux plans qui ne lui conviendraient pas, et il sait que de notre côté nous sommes bien plus près des idées de l'Angleterre que des théories impraticables des alliés. Ainsi, nous marcherions avec lui ou très près de lui, et nous pourrions faire pencher la balance pour des choses possibles. Je crois que M. Canning a pris les choses trop haut. Il

est à craindre qu'il ne se trouve engagé d'amour-propre à soutenir ce qu'il a dit ; dans tous les cas, s'il revenait à l'idée de prendre part à la médiation, ce ne serait probablement que quand il serait débarrassé du parlement. Il est encore probable que le lieu des conférences serait un obstacle : il ne voudrait pas Paris ; nous ne pouvons consentir à Londres. Resterait Madrid, mais en face du peuple espagnol et des intrigues de la cour de Ferdinand, la chose est presque impossible.

« Causez donc, noble prince, avec M. Canning, mais sans affectation, sans aucune nuance officielle, sans écrire mutuellement ce que vous aurez dit. Nous allons envoyer des consuls à Cuba et à Porto-Rico, et nous approcher peu à peu du Mexique, en profitant du décret de Ferdinand : ne dites rien de ceci.

« J'espère que vous vous commencez à voir clair dans nos idées sur les colonies, et à reconnaître les nécessités qui nous enchaînent de toutes parts.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Polignac.

« Paris, le 10 mai 1824.

« Je vous ai mandé que nous avions enfin l'amnistie pour l'Espagne. Cela couronne notre ouvrage, et c'est une importante nouvelle. M. Paez part enfin pour Londres. Il est venu me voir ; nous avons causé. Je vous le recommande : il doit être, autant que vous le pourrez sous votre protection et dans votre dépendance. Tâchez qu'il ne traite pas secrètement avec M. Canning de quelque arrangement préjudiciable à la France. Les Espagnols sont sujets à ces négociations mystérieuses ; l'estafette qui arrivera ce soir de Madrid m'apportera la réponse du ministère espagnol à M. Canning. Je crois que l'Espagne refuse de traiter pour le Mexique sur la base de l'indépendance, et qu'elle demande itérativement la médiation de l'Angleterre et de toutes les puissances. C'est le moment d'insister auprès de M. Canning sur cette médiation. Rapprochez-vous de vos collègues et surtout de M. Lieven, qui se plaint de votre froideur ; parlez tous à la fois de la médiation demandée par l'Espagne ; dites à M. Canning qu'elle ne l'oblige

à rien, ni nous non plus ; qu'elle mettra l'Angleterre et nous à même de prendre le parti qui nous paraîtra le plus convenable. Laissez entendre que si le lieu de la négociation (Paris) était désagréable à l'Angleterre, on pourrait le transporter ailleurs, dans quelque ville neutre d'Allemagne. Je n'ai jamais désespéré de cette affaire, parce que la résistance passive de l'Espagne et du continent avec l'Espagne contre l'indépendance complète des Amériques espagnoles doit embarrasser beaucoup l'Angleterre. Vous savez que M. Canning, pour engager l'Espagne à reconnaître l'indépendance du Mexique, lui promettait de lui garantir la possession de Cuba et de Porto-Rico.

« Je vous prie, noble prince, de donner pour moi à la Société pour le soulagement des gens de lettres 40 livres sterling ; vous tirerez une égale somme sur moi.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. le Comte de la Ferronnais.

« Paris, ce 19 mai 1824.

« Vous verrez, monsieur le comte, par mes dépêches que les affaires vont mieux en Espagne. Nous avons enfin l'amnistie ; mais il a fallu la circonstance du renouvellement du traité d'occupation pour l'arracher ; et si nous n'avions pas posé cette alternative : Point d'amnistie, point de renouvellement de traité, nous n'eussions rien eu, et tout ce que les souverains auraient écrit et demandé aurait été inutile. M. de Talaru, se trouvant dans une meilleure position que ses collègues pour agir, en a profité ; et ce que nous avions si longtemps sollicité pour nos services a été accordé à la crainte de nous voir partir.

« Vous serez encore plus content de la réponse de M. Ofalia à la note de sir W. A'Court. Vous verrez que tous les droits de l'Espagne sont réservés, qu'elle se serre à ses amis du continent, et qu'elle prie de nouveau l'Angleterre d'entrer elle-même dans la médiation. Elle ne pouvait faire une réponse plus digne et plus convenable.

« Vous avez été un peu étonné de la différence des rapports que je vous ai transmis à Pétersbourg et de ceux qui arrivaient par l'Autriche. Les événements subséquents ont dû vous

prouver que je vous avais dit la vérité. Tout marche à présent ; le parlement va finir, et alors j'ai toujours l'espérance d'amener l'Angleterre à écouter ses véritables intérêts. Dans tous les cas, le seul moyen de procéder, dans les circonstances difficiles où nous nous trouvions, était la patience et la longueur du temps : des mesures précipitées auraient tout perdu.

« Il vient de se passer les scènes les plus affligeantes en Portugal. La France a encore eu le bonheur d'y jouer, par son ambassadeur, un rôle noble et généreux. J'ai craint, dans le premier moment, que le contrecoup de cet événement se fît sentir en Espagne. Le roi de Portugal est malheureux en famille : de pareilles scènes donnent beau jeu à ceux qui déclament contre les gouvernements absolus et les souverains légitimes.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Talaru.

« Paris, le 26 mai 1824.

« Je ris aussi d'avoir cru que ce qui était fait le 1er, à Madrid n'était pas fait le 12 ; mais vous êtes aussi amusant que moi, car vous me mandiez qu'il fallait que la chose fût connue, et moi, vous croyant sûr de votre affaire, j'ai fait publier l'amnistie. Heureusement cela n'a rien fait manquer, puisque M. Mortier me l'envoie du 19 : Dieu soit loué !

« Vous ne pouvez vous faire une idée du dépit qu'ils ont qu'on leur ait caché l'amnistie. Ils disent qu'on a prouvé à l'Europe qu'on employait auprès du roi une horrible coaction. Les bonnes gens ! ils n'ont pas voulu sans doute agir sur le roi et contre nous ! ils n'ont pas changé son ministère ! ils n'ont pas voulu la coaction physique de nos baïonnettes ! Il m'est clair, d'après tout ce bruit, qu'ils ne voulaient pas au fond l'amnistie, et qu'en outre de leur amour-propre blessé il y a le mécontentement d'avoir vu promulguer un acte qui leur était peu agréable. Ils ne seront pas appuyés ici, parce que j'ai donné l'amnistie à la conférence aussitôt que je l'ai eue : ils passeront pour des niais dans leurs cabinets, voilà tout. Il m'est démontré que si vous aviez parlé, l'amnistie était

suspendue, d'autant plus que ces messieurs lui reprochent de renfermer des articles qu'ils ne connaissaient pas. En dernier résultat, pourquoi être si malheureux qu'on ait obtenu l’amnistie ? Est-ce un acte contre l'Alliance, contre l'Espagne ? Et nous, qui avons porté isolément tout le poids de la guerre, ne pouvions-nous seuls obtenir le couronnement de la paix ? Au reste, tout est fini, l'amnistie est publiée, et on n'en parle peut-être déjà plus à Madrid.

« Il paraîtrait que vos collègues ont tenu une conférence sans vous sur l'affaire des colonies. Ne faites semblant de rien ; demandez toujours des renseignements et des papiers, et offrez toujours de parler tant qu'on voudra. Mais dites à M. Ofalia que tandis qu'on parle beaucoup nous agissons ; que M. de Polignac a eu une longue conférence avec M. Canning sur les colonies à propos de la réponse de l'Espagne ; qu'il l'a pressé de nouveau d'accepter la médiation ; que M. Canning a toujours continué de la refuser, mais que M. de Polignac ne désespère de rien si l'Espagne se dépêche d'envoyer un ambassadeur en Angleterre.

« Chateaubriand. »

Chapitre LXXIV

Quelques mots sur cette correspondance.

Ici finit la correspondance diplomatique. Je n'ai donné qu'un très petit nombre des lettres de mes honorables amis ; ils s'y montrent pleins d'habileté, de talent et de noblesse : ils auront pu voir que j'ai eu soin de retrancher scrupuleusement de ces lettres les détails que la discrétion commande de laisser dans l'ombre. Heureux les rois dont les intérêts sont confiés à de tels hommes !

Quant aux diplomates étrangers, quelle que soit l'opposition qu'ils nous ont faite, ils n'en sont pas moins des hommes de capacité et d'honneur. Les affaires étaient si compliquées qu'il était naturel de les voir autrement que nous ne les voyions. Par exemple, en Espagne, MM. Royez et Brunetti pouvaient très bien croire, comme représentants de monarchies absolues, que le cabinet français inclinait trop aux idées libérales ; ils devaient servir les intérêts de leurs gouvernements, qui n'étaient pas ceux du notre. Si par hasard ils avaient deviné notre politique (l'agrandissement dont nous espérions fortifier notre pays), leur devoir les obligeait à nous entraver davantage. Le même raisonnement s'applique à M. de Metternich : sur le champ de bataille, chacun cherche à remporter la victoire. Nous désirons qu'on use envers nous de la même impartialité : pourquoi n'en userait-on pas ? Est-ce de la diplomatie du moment dont il s'agit ? Non ! c'est de la diplomatie historique ; il s'agit d'une société qui n'est plus ; nos lettres et nos dépêches sont des documents poudreux qui comptent déjà des siècles.

Reconnaissance à nos honorables et nobles amis de la chambre élective et de la chambre des pairs, qui voulaient comme nous la guerre d'Espagne : leur éloquente conviction

passait de la tribune dans le public. Nous sommes également redevable à cette nombreuse partie de la droite des députés attachée à M. de Villèle : voyant le président du conseil soutenir, par nécessité, avec clarté et logique, un sentiment dont pourtant il ne se sentait pas entraîné, elle se rangea à sa parole, et forma cette majorité compacte sans laquelle nous n'aurions pu agir. Enfin, nous nous félicitons de la bienveillance particulière que nous montrèrent les orateurs de la gauche, tout en s'élevant contre notre système. M. le duc de Rauzan, nommé directeur des affaires politiques, pour tenir lieu d'un de ces sous-secrétaires d'Etat qui devraient exister dans les départements ministériels, seconda nos travaux et montra ce jugement rassis, qualité essentielle du diplomate.

On le voit, nous avons à coeur d'être juste : nous voulons qu'adversaires et amis soient satisfaits. Notre ouvrage y gagnera, car le premier ornement du langage est l'équité. Nous qui, après le reflux de la monarchie, sommes resté à sec comme les lais et les relais de la mer, quel retentissement pourraient avoir nos murmures sur les plages désertes d'un océan retiré, vers lequel nous tournons en vain des yeux surpris et une oreille attentive ? Les trois quarts d'entre nous ont déjà payé leur tribut à la Mort, personnage fatal et inconnu : comme Charles 1er, il faut nous réconcilier, avant de rencontrer le masque armé qui attend chaque homme au bout de sa vie.

Chapitre LXXV

Septennalité. – Bruits divers. – Mon caractère.

Les dates des lettres ci-dessus approchent du moment où notre destinée allait encore changer. Si voisin d'un succès complet, nous touchions à un autre dénouement. La nouvelle péripétie arriva sans nous étonner ; nous avions l'habitude des fragilités de la fortune. La guerre d'Espagne est le grand événement de notre carrière politique, de même qu'elle fut la principale affaire de la restauration.

Le moment de la discussion des lois était venu : nous parlâmes sur le budget des affaires étrangères ; nous avançâmes deux choses : que la multiplicité des emplois remplaçait les largesses monastiques en France et la taxe des pauvres en Angleterre, cette manière de donner étant seulement plus honnête ; que le temps des ambassadeurs était passé et celui des consulats revenu : conséquemment les ambassadeurs doivent être diminués de nombre, les consuls multipliés et mieux rétribués.

La septennalité fut notre oeuvre ; mais nous la voulions avec le changement d'âge. Admettre des députés de quarante ans pour une période septennaire, dans une chambre renouvelée intégralement, c'était despotisme de ministres et radotage de Gérontes. Nous soutînmes deux fois notre opinion contre M. de Villèle. Il eût été plus régulier de n'établir la septennalité qu'après la dissolution du corps nommé dans un autre système ; il eût encore mieux valu se borner à la quinquennalité ; mais la considération de ce qui était arrivé relativement à la chambre des communes en Angleterre, la presque certitude qu'une chambre est congédiée avant l'expiration de sa vie légale, la preuve acquise qu'on va toujours trop vite en France, qu'on ne se donne jamais le

temps de voir jouer une machine politique, d'en perfectionner les mouvements, fixèrent l'opinion du conseil, M. de Villèle nous promit d'ailleurs d'abaisser l'âge, après l'essai d'une nouvelle législature.

Avant de passer à la loi motif ou plutôt prétexte de notre renvoi, il faut dire quelques mots des bruits répandus.

On a dit qu'il y avait eu des propos et des intrigues autour de nous, qu'on inquiétait M. de Villèle : nous l'ignorons. Nous ne ferions aucune difficulté d'avouer aujourd'hui notre ambition : que nous voulussions être président du conseil, rien là-dedans n'eût été extraordinaire. Mais il n'en était pas ainsi ; des hommes communs nous avaient jugé d'après les opinions communes : nous étions au-dessus ou au-dessous de ce qu'ils regardaient comme la grandeur.

M. de Villèle n'était pas aimé ; le vulgaire nous supposait son rival. Des membres des deux chambres tenaient vraisemblablement des propos inconvenants ; une officieuse courtisanerie les reportait à l'hôtel des finances.

La chatte du milieu de l'arbre venait nous raconter aussi, à nous, aigle ou laie, qu'on nous allait chasser ; que M. de Villèle ne voulait plus de nous ; que M. de Corbière avait juré notre perte. Ces rapports ne nous faisaient garder ni notre aire ni notre bauge ; nous laissions notre gîte au premier occupant. Le chancelier Seguier était tout revenu en nous : « Il fut si mauvais courtisan, qu'il demanda à la reine ce qu'il avait à faire, et la reine lui ayant dit qu'il se reposât et qu'il ne se donnât pas la peine de venir au Palais-Royal, il accepta ce parti, et y alla si peu, que bientôt après il n'y alla point du tout. »

Cependant, un matin qu'on était accouru nous répéter que M. de Villèle nous trompait, qu'il ne parlait secrètement de nous qu'avec envie et l'écume à la bouche, importuné de ces rumeurs, nous allâmes chez M. de Villèle nous lui fîmes part des propos du jour ; nous lui protestâmes ne pas croire un mot de ce qu'on nous disait de lui ; nous lui déclarâmes que nous ne désirions nullement sa place ; que si elle nous était offerte nous la refuserions.

Quoi qu'il en soit, nous aurions résisté aux attaques, en consentant à donner une opinion publique propre à décider la conversion de la rente : nous étions bon garçon et travailleur ; nous rendions quelque service ; nous ne demandions rien mais il aurait fallu parler.

Chapitre LXXVI

Conversion de la rente. – Mon opinion et ma résolution. – Inhabileté. – Hommes des pouvoirs. – M. de Corbière.

La mesure de la conversion de la rente était hâtive : en général toute diminution de l'intérêt d'un capital est une banqueroute. Nous nous entendons en finances ; nous le disons parce que c'est une aptitude dont nous n'avons cure. Nous pensons qu'en France on fera toujours banqueroute sans produire une révolution. Notre histoire, depuis François Ier jusqu'à nous, est là pour confirmer la vérité de l'assertion. Cette facilité de manquer à ses engagements ne nous fait pas cependant prendre notre parti sur les réductions. Si au moment des emprunts vous déclariez qu'à une certaine cote ascendante il vous sera libre de baisser le chiffre de l'intérêt, celui qui vous confierait son argent serait averti ; autrement, vous l'égorgez pour le remercier de vous avoir ouvert sa bourse.

Le cours du 5 pour 100 au commencement de 1824 était à 93 ; il ne s'éleva au-dessus du pair qu'avec l'assistance des banquiers de l'Europe, par l'appât d'un gain forcé. En 1825, sur 140 millions de rentes 5 pour 100 on parvint à en réduire 30 374 116 fr. en 3 pour 100.

Toutes ces opérations d'agiotage sont fondées sur une erreur : quand on dit que le gouvernement emprunte, on dit mal, le gouvernement n'emprunte pas de fonds ; il vend des rentes. Ces rentes augmentent-elles de valeur sur la place, comme marchandises, tant mieux pour moi ! Diminuent-elles de valeur vénale, tant pis pour moi ! En achetant, je suis entré dans le commerce ; je me suis décidé à courir les chances de la bonne ou de la mauvaise fortune.

Mais vous, vendeur, si vous avez le droit de m'enlever mon

gain licite, c'est-à-dire le droit de me rembourser au taux de ma première mise lorsque les rentes en hausse ont accru mon capital, moi, acheteur, j'ai aussi le droit d'exiger de vous le remboursement intégral de ma première mise, lorsque les rentes sont en baisse, c'est-à-dire lorsque mon capital est diminué : autrement, vous m'avez rendu victime d'un marché frauduleux, vous qui me remboursez ou ne me remboursez pas selon votre intérêt, parce que vous êtes le plus fort et que je n'ai aucun recours contre vous. D'ailleurs, quand vous dites que vous me remboursez, c'est une fiction ; si tous les rentiers vous demandaient à la fois leurs fonds, comment pourriez-vous les leur rendre ?

Si l'Angleterre n'a pas senti, ou si elle a méprisé cette improbité, c'est que l'Angleterre est un pays de papier, d'industrie générale, de pari universel. La fortune britannique tourne incessamment dans diverses roues ; ce qu'on perd d'un côté on le gagne de l'autre. En France, il n'en est pas de la sorte ; celui qui a acheté de la rente ne joue pas auprès de ce jeu-là un autre jeu. La propriété parmi nous tient encore de la stabilité de la terre dont elle est née.

Nous étions donc en général contre le principe de la conversion ou du remboursement. Cependant, bien qu'instruit en finances mieux que les trois quarts de nos collègues (ce qu'au reste M. de Villèle apercevait), nous aurions, faute de confiance dans nos lumières, prêté le secours de notre voix à la majorité du conseil, n'eût un obstacle achevé de nous retenir.

Nous ignorions les conditions du traité entre M. de Villèle et M. Rothschild : M. de Villèle n'en communiqua les articles particuliers qu'à M. de Corbière. Comment aurions-nous pu parler en faveur d'une mesure sur laquelle nous ne pouvions avoir d'idée arrêtée ?

Nous commîmes alors une grande faute, la faute de ne pas insister sur des éclaircissements. Nous avons une invincible répugnance aux explications ; nous restons barricadé derrière un silence hébété ressemblant à une bouderie. D'un autre côté, nous craignions, en nous expliquant au conseil, de faire

avorter la mesure dans le conseil même. Ces syndérèses de conscience, ce temps sans conscience ne les comprendra guère ; mais, encore une fois, nous croyions, et nous avions raison de le croire, M. de Villèle supérieur en finances, et nous lui étions dévoué. De cette conviction et de ce dévouement nous en vînmes à la détermination qui semblait arranger tout, nos scrupules et notre confiance dans les lumières de notre collègue : ne point parler comme homme, voter affirmativement comme ministre.

En pesant à cette heure le pour et le contre, en balançant les avantages et les désavantages de notre résolution, notre rectitude dans une chose secondaire nous paraît avoir été une inhabileté. Nous étions entouré d'ennemis, contre lesquels notre insouciance et notre franchise nous laissaient sans défense ; nous poussions trop loin le mépris des petites gens. M. de Villèle avait pour s'ennuyer une intrépidité dont nous étions incapable souvent, lorsque nous nous trouvions chez lui, on venait lui annoncer la visite d'un importun « Ah ! mon Dieu ! » s'écriait-il avec un grand soupir, et il accueillait en souriant le fâcheux : nous nous enfuyions.

Ces hommes qui fréquentent tous les pouvoirs, qui sont vertueusement les hommes du pays à la barbe du pays, ces admirateurs de louage, lesquels, éperdus, nous venaient dire qu'on n'avait jamais vu sous le soleil un Mécène tel que nous, se réservant de nous proclamer à notre chute le plus pauvre des humains, ces hommes nous étaient abominables : les Catons qui, sous l'apparence de l'impartialité et de l'attachement, nous sermonnaient à l'endroit de nos fautes, nous étaient odieux ; ils nous plaçaient au point de vue commun, et prenaient pour des erreurs les choses dont ils ne pouvaient être juges. De sorte qu'aux sycophantes et aux amis nous devions paraître un phénomène d'ingratitude et d'orgueil.

Chapitre LXXVII

La conversion de la rente rejetée à la chambre des pairs. – M. le comte Mollien, M. le comte Roy, M. le duc de Crillon, M. l'archevêque de Paris. – Je vote en faveur de la loi. – La septennalité à la chambre élective ; M. de Corbière ne me laisse pas parler.

Le jour de la clôture de la discussion du projet de finances à la chambre héréditaire était arrivé ; la loi sur la septennalité avait passé dans cette chambre, comme la loi sur les finances avait été votée à la chambre élective. Louis XVIII (nous le vîmes le matin avant d'aller au Luxembourg) nous fit, d'une manière affectée, l'éloge d'un discours prononcé en faveur de la réduction des rentes. Nous n'en persistâmes pas moins dans notre dessein de mutisme : quelque chien sans doute nous avait mordu. Cela dut paraître d'autant plus mal au roi, qu'on assurait la retraite de M. de Villèle certaine dans le cas où la loi serait repoussée, nous savions le contraire ; mais nous en avions pas moins l'air, en refusant notre parole, de travailler au renversement du président du conseil. Nous nous rendîmes, le jeudi 3 juin, à ce palais de la veuve d'Henri IV, témoin de tant d'événements et qui devait en voir tant d'autres. Le comte Mollien présentait un amendement ; il consistait à substituer à une conversion en rente à 3 pour 100 une conversion en rente à 3 et à 4. M. Mollien est un homme de bonnes manières et versé dans les matières de finances ; il avait jadis connu mon frère : j'étais enclin à lui souhaiter bonheur. Toutefois, son projet n'était pas admissible ; c'était ôter à la loi sa simplicité ; cela ne pouvait raisonnablement entrer dans l'esprit juste de l'ancien ministre du trésor, mais cela plaisait au défenseur de l'amendement.

M. le comte Roy avait proposé de remplacer les rentes à 5

pour 100 par des rentes à 41/2 pour 100 : la conversion alors n'en valait pas la peine ; on avait écouté avec respect un homme qui s'était crée douze cent mille livres de rentes.

M. le duc de Crillon reproduisit l'amendement de ce préopinant.

Alors M. de Villèle, avant qu'on allât aux voix sur le premier paragraphe de la loi (paragraphe qui contenait la loi entière), expliqua les desseins bienveillants du gouvernement relatifs aux rentiers au-dessous de 1 000 fr. : il répondait indirectement à M. l'archevêque de Paris. Ce prélat peut justement passer pour avoir le plus ébranlé la loi, lorsqu'il se prononça contre la conversion, par un esprit de commisération chrétienne en faveur des rentiers et de la ville de Paris : il leur sauva à peu près douze millions de rentes.

Le premier paragraphe de la loi voté au scrutin et rejeté à la majorité de 120 voix contre 105, la loi fut perdue.

Nous votâmes en faveur de cette loi. Aussitôt le résultat prononcé, nous nous approchâmes de M. de Villèle et nous lui dîmes : « Si vous vous retirez, nous sommes prêt à vous suivre. » M. de Villèle, pour toute réponse, nous honora d'un regard que nous voyons encore. Ce regard ne nous fit aucune impression ; il nous était tout un de rester avec nos collègues, de nous en aller avec eux ou de partir seul.

Le lendemain vendredi 4 juin, il y eut assemblée de commerce chez M. de Villèle ; M. de Corbière ne s'y trouva pas ; le président du conseil nous parut de sang-froid comme à l'ordinaire, discuta sans préoccupation et avec lucidité.

Que faisait M. de Corbière absent ? Mon secrétaire rencontra sur le boulevard M. de Rothschild ; celui-ci lui demanda si nous comptions parler sur la septennalité ; le secrétaire répondit : « Sans doute. » Le maître des rois repartit : « Il faut savoir si on lui en laissera le temps. »

La septennalité fut débattue le samedi 5 à la chambre élective. M. de Labourdonnais parla contre la loi. Nous fîmes un signe au président, M. Ravez, dans le dessein de monter à la tribune ; il était probable que nous eussions eu quelque succès : notre renvoi immédiat devenait alors impossible. M.

de Corbière se leva, requit d'être entendu le premier sur une loi ressortissant de son ministère ; il nous dit : « Vous parlerez après. » Nous trouvâmes cela tout simple ; nous cédâmes notre rang. Il n'y a pas d'apprenti en politique qui ne nous jouât sous jambe. Nous ne sommes cependant pas de ces capacités supérieures, enfants et génies à la fois bon homme sans bonhomie, nous voyons qu'on nous attrape, et nous nous laissons attraper : il est plus commode d'être dupe que de s'évertuer à ne pas l'être.

M. de Corbière battit la campagne pour gagner l'heure où la chambre a coutume de se retirer ; interrompu par M. de Labourdonnais et par M. Casimir Périer, il répondit longuement. Quand il se tut après une heure cinquante-trois minutes d'éloquence, M. de Girardin emporta la tribune d'assaut, parla de tout, excepté de la septennalité. Comme il n'est pas d'usage qu'on entende de suite deux ministres, nous le laissâmes faire. Six heures sonnèrent ; les députés désertèrent leurs banquettes ; la séance fut levée et la discussion remise au lundi suivant.

Plusieurs amis nous vinrent voir dans la soirée ; ils nous grondèrent de n'avoir pas gardé la parole. Ils n'étaient pas sans inquiétude. Nous leur répondimes : « Nous renvoyer demain ? tout à l'heure si l'on veut ! », et nous allâmes nous coucher. Craindre pour une place ou la pleurer est une maladie dont nous serions honteux comme d'une gale.

Chapitre LXXVIII

Pentecôte. – Je suis chassé.

Le 6 au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre ; nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous enlever avec elle ! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte ; jour mémorable dans notre vie : ce même jour nous avions été relevé à sept ans des voeux d'une pauvre femme chrétienne, après tant d'anniversaires ce jour nous rendait à notre obscurité première ; de là il s'en allait nous attendre au palais des rois de Bohème, où nous devions saluer ce Charles X exilé, à qui l'on ne nous permit pas, en 1824, de chanter aux Tuileries l'hymne des félicitations. À dix heures et demie, nous nous rendîmes au château. Nous voulûmes d'abord faire notre cour à Monsieur. Le premier salon du pavillon Marsan était à peu près vide : quelques personnes entrèrent successivement et semblaient embarrassées. Un aide de camp de Monsieur nous dit : « Monsieur le vicomte, je n'espérais pas vous rencontrer ici : n'avez-vous rien reçu ? » Nous lui répondîmes : « Non : que pouvions-nous recevoir ? » Il répliqua : « J'ai peur que vous ne le sachiez bientôt. » Là-dessus, comme on ne nous introduisit point chez Monsieur, nous allâmes ouïr la musique à la chapelle.

Nous étions tout occupé des beaux motets de la fête, lorsqu'un huissier vint nous dire qu'on nous demandait. Nous suivîmes l'huissier ; il nous conduit à la salle des Maréchaux. Nous y trouvons notre secrétaire, Hyacinthe Pilorge ; il nous remet cette lettre et cette ordonnance, en nous disant : « Monsieur n'est plus ministre. » M. le duc de Rauzan, directeur

des affaires politiques, avait ouvert le paquet pendant notre absence et n'avait osé nous l'apporter.

« Monsieur le vicomte,

« J'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Le président du conseil des ministres,

« Signé : J. de Villèle.

« Louis, par la grâce de Dieu, etc.

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Le sieur comte de Villèle, président de notre conseil des ministres et ministre secrétaire d'Etat au département des finances, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand.

« Le président de notre conseil des ministres est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des Lois. Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le 6 juin de l'an de grâce 1824, et de notre règne le vingt-neuvième.

« Signé : Louis. »

« Par le roi : Le président du conseil des ministres,

« Signé : J. de Villèle. »

« Pour ampliation : Le président du conseil des ministres,

« Signé : J. de Villèle. »

Nous remontâmes dans notre voiture avec Hyacinthe ; nous étions fort gai, quoique au fond mortellement blessé du ton de la lettre et de la manière dont nous étions chassé.

Deux heures après, notre déménagement était fini : nous étant toujours regardé en hôtel garni à l'hôtel des affaires étrangères, nous n'avions que notre mouchoir de nuit et notre manteau à remporter. Nous répondîmes à la lettre de M. le président du conseil par ce billet devenu public :

« Paris, 6 juin 1824.

« Monsieur le comte,

« J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire contenant l'ordonnance du roi, datée de ce matin, 6 juin, qui vous confie le portefeuille des affaires étrangères. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai quitté l'hôtel du ministère et que le département est à vos ordres.

« Je suis avec une haute considération, etc. »

« Chateaubriand. »

Nous reçûmes bientôt de M. de Villèle cette autre lettre ; elle terminait tout, et prouvait à notre grande simplicité que nous n'avons rien pris de ce qui rend un homme respecté et respectable :

« Paris, 16 juin 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Je me suis empressé de soumettre à Sa Majesté l'ordonnance par laquelle il vous est accordé décharge pleine et entière des sommes que vous avez reçues du trésor royal, pour dépenses secrètes, pendant tout le temps de votre ministère.

« Le roi a approuvé toutes les dispositions de cette ordonnance que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe en original.

« Agréez, monsieur le vicomte, etc. ».

« Signé : J. de Villèle. »

Notre chute fit grand bruit. Ceux qui s'en montraient les plus satisfaits en blâmaient la forme. Nous avons appris depuis que M. de Villèle hésita ; il avait le pressentiment de divisions futures. M. de Corbière décida la question : « S'il entre par une porte au conseil, dut-il dire, je sors par l'autre. » On me laissa sortir. Il était tout simple qu'on nous préférât M. de Corbière. Nous ne lui en voulons pas : nous l'importunions ; il nous a fait chasser, il a bien fait.

Chapitre LXXIX

L'opposition me suit.

Le lendemain de notre renvoi et les jours d'après, on lut dans le Journal des Débats ce paragraphe si remarquable et si honorable pour MM. Bertin :

« C'est pour la seconde fois que M. de Chateaubriand subit l'épreuve d'une destitution solennelle.

Il fut destitué en 1816, comme ministre d'Etat, pour avoir attaqué, dans son immortel ouvrage de La Monarchie selon la Charte, la fameuse ordonnance du 5 septembre, qui prononçait la dissolution de la chambre introuvable de 1815. MM. de Villèle et Corbière étaient alors de simples députés, chefs de l'opposition royaliste, et c'est pour avoir embrassé leur défense que M. de Chateaubriand devint la victime de la colère ministérielle.

« En 1824, M. de Chateaubriand est encore destitué, et c'est par MM. de Villèle et Corbière, devenus ministres, qu'il est sacrifié. Chose singulière ! En 1816, il fut puni d'avoir parlé ; en 1824, on le punit de s'être tu ; son crime est d'avoir gardé le silence dans la discussion sur la loi des rentes. Toutes les disgrâces ne sont pas des malheurs ; l'opinion publique, juge suprême, nous apprendra dans quelle classe il faut placer celle de M. de Chateaubriand ; elle nous apprendra aussi à qui l'ordonnance de ce jour aura été le plus fatale, ou du vainqueur ou du vaincu.

« Qui nous eût dit, à l'ouverture de la session, que nous gâterions ainsi tous les résultats de l'entreprise d'Espagne ? Que nous fallait-il cette année ? Rien que la loi sur la septennalité (mais la loi complète) et le budget. Les affaires de l'Espagne, de l'Orient et des Amériques, conduites comme elles l'étaient, prudemment et en silence, seraient éclaircies ;

le plus bel avenir était devant nous ; on a voulu cueillir un fruit vert ; il n'est pas tombé, et on a cru remédier à de la précipitation par de la violence.

« La colère et l'envie sont de mauvais conseillers ; ce n'est pas avec les passions et en marchant par saccades que l'on conduit des Etats.

« P. S. La loi sur la septennalité a passé, ce soir, à la chambre des députés. On peut dire que les doctrines de M. de Chateaubriand triomphent après sa sortie du ministère. Cette loi, qu'il avait conçue depuis longtemps, comme complément de nos institutions, marquera à jamais, avec la guerre d'Espagne, son passage dans les affaires. On regrette bien vivement que M. de Corbière ait enlevé la parole, samedi, à celui qui était alors son illustre collègue. La chambre des députés aurait au moins entendu le chant du cygne.

« Quant à nous, c'est avec le plus vif regret que nous rentrons dans une carrière de combats, dont nous espérions être à jamais sortis par l'union des royalistes ; mais l'honneur, la fidélité politique, le bien de la France, ne nous ont pas permis d'hésiter sur le parti que nous devions prendre. »

Le signal de la réaction fut ainsi donné. M. de Villèle n'en fut pas d'abord trop alarmé ; il ignorait la force des opinions. Plusieurs années furent nécessaires pour l'abattre, mais enfin il tomba.

Chapitre LXXX

Derniers billets diplomatiques.

Ces derniers billets ferment notre correspondance.

M. de Chateaubriand à M. de Talaru..

« Paris, le 9 juin 1824.

« Je ne suis plus ministre, mon cher ami ; on prétend que vous l'êtes. Quand je vous obtins l'ambassade de Madrid, je dis à plusieurs personnes, qui s'en souviennent encore : « Je viens de nommer mon successeur. » Je désire avoir été prophète. C'est M. de Villèle qui a le portefeuille par intérim.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Rayneval.

« Paris, le 16 juin 1824.

« J'ai fini, monsieur ; j'espère que vous en avez encore pour longtemps. J'ai tâché que vous n'eussiez pas à vous plaindre de moi.

« Il est possible que je me retire à Neufchatel, en Suisse ; si cela arrive, demandez pour moi d'avance à S. M. prussienne sa protection et ses bontés : offrez mon hommage au comte de Bernstorff, mes amitiés à M. Ancillon et mes compliments à tous vos secrétaires. Vous, Monsieur, je vous prie de croire à mon dévouement et à mon attachement très sincère.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de Caraman.

« Paris, 22 juin 1824.

« J'ai reçu, monsieur le marquis, vos lettres du 11 de ce mois. D'autres que moi vous apprendront la route que vous aurez à suivre désormais ; si elle est conforme à ce que vous avez entendu, elle vous mènera loin. Il est probable que ma

destitution fera grand plaisir à M. de Metternich pendant une quinzaine de jours. Recevez, monsieur le marquis, mes adieux et la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. Hyde de Neuville.

« Paris, le 22 juin 1824.

« Vous aurez sans doute appris ma destitution. Il ne me reste qu'à vous dire combien j'étais heureux d'avoir avec vous des relations que l'on vient de briser. Continuez, monsieur et ancien ami, à rendre des services à votre pays, mais ne comptez pas trop sur la reconnaissance ; et ne croyez pas que vos succès soient une raison pour vous maintenir au poste où vous faites tant d'honneur. Je vous souhaite, monsieur, tout le bonheur que vous méritez, et je vous embrasse.

« P. S. Je reçois à l'instant votre lettre du 5 de ce mois, où vous m'apprenez l'arrivée de M. de Merona. Je vous remercie de votre bonne amitié ; soyez sûr que je n'ai cherché que cela dans vos lettres.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. le Comte de Serre.

« Paris, le 23 juin 1824.

« Ma destitution vous aura prouvé, monsieur le comte, mon impuissance à vous servir ; il ne me reste qu'à faire des souhaits pour vous voir où vos talents vous appellent. Je me retire, heureux d'avoir contribué à rendre à la France son indépendance militaire et politique et d'avoir introduit la septennalité dans son système électoral ; elle n'est pas telle que je l'aurais voulu ; le changement d'âge en était une conséquence nécessaire ; mais enfin le principe est posé ; le temps fera le reste, si toutefois il ne défait pas. J'ose me flatter, monsieur le comte, que vous n'avez pas eu à vous plaindre de nos relations ; et moi je me féliciterai toujours d'avoir rencontré dans les affaires un homme de votre mérite.

« Recevez, avec mes adieux, etc.

« Chateaubriand. »

M. de Chateaubriand à M. de la Ferronnais.

« Paris, ce 16 juin 1824.

« Si par hasard vous étiez encore à Saint-Pétersbourg, monsieur le comte, je ne veux pas terminer notre correspondance sans vous dire toute l'estime et toute l'amitié que vous m'avez inspirées ; portez-vous bien ; soyez plus heureux que moi, et croyez que vous me retrouverez dans toutes les circonstances de la vie. J'écris un mot à l'empereur.

« Chateaubriand. »

La réponse à cet adieu m'arriva dans les premiers jours d'août. M. de La Ferronnais avait consenti aux fonctions d'ambassadeur sous mon ministère ; plus tard je devins à mon tour ambassadeur sous le ministère de M. de La Ferronnais : ni l'un ni l'autre n'avons cru monter ou descendre. Compatriotes et amis, nous nous sommes rendu mutuellement justice. M. de La Ferronnais a supporté les plus rudes épreuves sans se plaindre ; il est resté fidèle à ses souffrances et à sa noble pauvreté. Après ma chute, il a agi pour moi à Pétersbourg comme j'aurais agi pour lui : un honnête homme est toujours sûr d'être compris d'un honnête homme. Je suis heureux de produire ce touchant témoignage du courage, de la loyauté et de l'élévation d'âme de M. de La Ferronnais. Au moment où je reçus ce billet, il me fut une compensation très supérieure aux faveurs capricieuses et banales de la fortune. Ici seulement, pour la première fois, je crois devoir violer le secret honorable que me recommandait l'amitié.

M. de la Ferronnais à M. de Chateaubriand.

« Saint-Pétérebourg, le 4 juillet 1824.

« Le courrier russe, arrivé avant-hier, m'a remis votre petite lettre du 16 ; elle devient pour moi une des plus précieuses de toutes celles que j'ai eu le bonheur de recevoir de vous ; je la conserve comme un titre dont je m'honore, et j'ai la ferme espérance et l'intime conviction que bientôt je pourrai vous le

présenter dans des circonstances moins tristes. J'imiterai, monsieur le vicomte, l'exemple que vous me donnez, et ne me permettrai aucune réflexion sur l'événement qui vient de rompre d'une manière si brusque et si peu attendue les rapports que le service établissait vous et moi ; la nature même de ces rapports, la confiance dont vous m'honoriez, enfin des considérations bien plus graves, puisqu'elles ne sont pas exclusivement personnelles, vous expliqueront assez les motifs et toute l'étendue de mes regrets. Ce qui vient de se passer reste encore pour moi entièrement inexplicable ; j'en ignore absolument les causes, mais j'en vois les effets : ils étaient si faciles, si naturels à prévoir, que je suis étonné que l'on ait si peu craint de les braver. Je connais trop cependant la noblesse des sentiments qui vous animent et la pureté de votre patriotisme pour n'être pas bien sûr que vous approuverez la conduite que j'ai cru devoir suivre dans cette circonstance ; elle m'était commandée par mon devoir, par mon amour pour mon pays, et même par l'intérêt de votre gloire ; et vous êtes trop Français pour accepter, dans la situation où vous vous trouvez, la protection et l'appui des étrangers ; vous avez pour jamais acquis la confiance et l'estime de l'Europe ; mais c'est la France que vous servez, c'est à elle seule que vous appartenez ; elle peut être injuste, mais ni vous ni vos véritables amis ne souffriront jamais que l'on rende votre cause moins pure et moins belle en confiant sa défense à des voix étrangères. J'ai donc fait taire toute espèce de sentiments et de considérations particulières devant l'intérêt général ; j'ai prévenu des démarches dont le premier effet devait être de susciter parmi nous des divisions dangereuses et de porter atteinte à la dignité du trône. C'est le dernier service que j'aie rendu ici avant mon départ ; vous seul, monsieur le vicomte en aurez la connaissance ; la confidence vous en était due, et je connais trop la noblesse de votre caractère pour n'être pas bien sûr que vous me garderez le secret et que vous trouverez ma conduite, dans cette circonstance, conforme aux sentiments que vous avez le droit d'exiger de ceux que vous honorez de votre estime et de votre

amitié.

« Adieu, monsieur le vicomte : si les rapports que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous ont pu vous donner une idée juste de mon caractère, vous devez savoir que ce ne sont point les changements de situation qui peuvent influencer mes sentiments, et vous ne douterez jamais de l'attachement et du dévouement de celui qui dans les circonstances actuelles s'estime le plus heureux des hommes d'être placé par l'opinion au nombre de vos amis.

« La Ferronnais. »

« MM. de Fontenay et de Pontcarré sentent vivement le prix du souvenir que vous voulez bien leur conserver : témoins, ainsi que moi, de l'accroissement de considération que la France avait acquis depuis votre entrée au ministère, il est tout simple qu'ils partagent mes sentiments et mes regrets. »

Chapitre LXXXI

Examen d'un reproche.

Puisque nous avons été conduit naturellement par l'affaire d'Espagne jusqu'au récit de notre expulsion du ministère, puisque notre pensée s'est tournée vers le passé, puisque des souvenirs pénibles se sont présentés à notre mémoire, nous sera-t-il permis d'examiner un reproche, à nous souvent adressé, le reproche d'avoir contribué à la chute de la monarchie légitime ? Ayant enseveli dans nos *Mémoires* ce que nous avons cru devoir taire de notre vivant, nous aurions pourtant regret de nous en aller sans nous être expliqué sur une accusation grave : nous nous soulagerons d'un fardeau inutile à porter.

Les événements arrivés sous le ministère dont nous avons fait partie ont une importance qui le lie à la fortune commune de la France : il n'y a pas un Français dont le sort n'ait été atteint du bien que nous pouvons avoir fait, du mal que nous avons subi. Par des affinités bizarres et inexplicables, par des rapports secrets qui entrelacent quelquefois de hautes destinés à des destinées vulgaires, les Bourbons ont prospéré tant qu'ils ont daigné nous écouter, quoique nous soyons loin de croire avec le poète que notre éloquence ait fait l'aumône à la royauté. Sitôt qu'on a cru devoir briser le roseau qui croissait au pied du trône, la couronne a penché, et bientôt elle est tombée : souvent en arrachant un brin d'herbe on fait crouler une grande ruine.

Ces faits incontestables, on les expliquera comme on voudra ; s'ils donnent à notre carrière politique une valeur relative qu'elle n'a pas d'elle-même, nous n'en tirons point vanité ; nous ne ressentons point une mauvaise joie du hasard qui mêle notre nom d'un jour aux événements des siècles.

Quelle qu'ait été la variété des accidents de notre course aventureuse, où que les noms et les faits nous aient promené, le dernier horizon du tableau est toujours menaçant et triste,

... Juga coepta moveri
Silvarum, visaeque canes ululare per umbram.

Mais si la scène a changé d'une manière déplorable, nous ne devons, dit-on, accuser que nous-même : pour venger ce qui nous a semblé notre injure, nous avons tout divisé, et cette division a produit en dernier résultat le renversement du trône. Voyons.

M. de Villèle a déclaré qu'on ne pouvait gouverner ni avec nous ni sans nous. Avec nous c'était une erreur ; sans nous, à l'heure où M. de Villèle disait cela, il disait vrai, car les opinions les plus diverses nous composaient une majorité.

M. le président du conseil ne nous a jamais connu. Nous lui étions sincèrement attaché ; nous l'avions fait entrer dans son premier ministère, ainsi que le prouve un billet de remerciement de M. le duc de Richelieu, que nous possédons encore. Nous avions donné notre démission de plénipotentiaire à Berlin lorsque M. de Villèle s'était retiré. On lui a persuadé qu'à sa seconde rentrée dans les affaires nous désirions la place qu'il occupait ; nous n'avions point ce désir. Nous ne sommes point de la race intrépide, sourde à la voix du dévouement et de la raison. La vérité est que nous n'avons aucune ambition ; c'est précisément la passion qui nous manque, parce que nous en avons une autre, dominatrice. Lorsque nous priions M. de Villèle de porter au roi quelque dépêche importante, pour nous éviter la peine d'aller au château, afin de nous laisser le loisir de visiter une chapelle gothique dans la rue Saint-Julien-le-Vieux, il aurait été bien rassuré contre notre ambition : eût-il mieux jugé de notre candeur puérile, ou de la hauteur de nos dédains.

Rien ne nous agréait dans la vie positive, hormis peut-être le ministère des affaires étrangères ; nous n'étions pas insensible à l'idée que la patrie nous devrait dans l'intérieur de la liberté,

à l'extérieur l'indépendance. Loin de chercher à renverser M. de Villèle, nous venions de dire récemment au roi : « Sire, M. de Villèle est un président plein de lumières ; Votre Majesté doit éternellement le garder à la tête de ses conseils. »

M. de Villèle ne le remarqua pas : notre esprit pouvait tendre à la domination, mais il était dominé par notre caractère ; nous trouvions plaisir dans notre obéissance, parce qu'elle nous débarrassait de notre volonté. Notre défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout et le doute perpétuel. S'il se fût rencontré un prince qui, nous comprenant, nous eût retenu de force au travail, il avait peut-être quelque parti à tirer de nous : mais le ciel fait rarement naître ensemble l'homme qui veut et l'homme qui peut. En fin de compte, est-il aujourd'hui une chose pour laquelle on voulût se donner la peine de sortir de son lit ? On s'endort au bruit des royaumes tombés pendant la nuit, et que l'on balaye chaque matin devant nos portes.

Après notre renvoi, n'eussions-nous pas mieux fait de nous taire ? La brutalité du procédé ne nous avait-elle pas fait revenir les salons et le public ? M. de Villèle a répété que la lettre de destitution avait retardé ; par ce hasard, elle avait eu le malheur de ne nous être rendue qu'au château : peut-être en fut-il ainsi ; mais quand on joue on doit calculer les chances de la partie ; on doit surtout ne pas écrire à un homme de quelque valeur une lettre telle qu'on rougirait de l'adresser au valet coupable qu'on jetterait sur le pavé, sans convenances et sans remords. L'irritation du parti Villèle était d'autant plus grande contre nous, qu'il voulait s'approprier notre ouvrage, et que nous avions montré de l'entente dans des matières qu'on nous avait supposé ignorer.

Sans doute, avec du silence et de la modération (comme on disait) nous aurions été loué de la race en adoration perpétuelle du portefeuille ; en faisant pénitence de notre innocence, nous eussions préparé notre rentrée au conseil. C'eût été mieux dans l'ordre commun, mais c'était nous prendre pour l'homme que point ne sommes ; c'était nous supposer le désir de ressaisir le timon de l'Etat, l'envie de faire notre chemin ; désir et envie qui dans cent mille ans ne nous

arriveraient pas.

L'idée que nous avions du gouvernement représentatif nous conduisit à entrer dans l'opposition ; l'opposition systématique nous semble la seule propre à ce gouvernement. L'opposition surnommée de conscience est impuissante. La conscience peut arbitrer un fait moral elle ne juge point d'un fait intellectuel ; force est de se ranger sous un chef appréciateur des bonnes et des mauvaises lois. N'en est-il ainsi, alors tel député prend sa bêtise pour sa conscience et la met dans l'urne. L'opposition dite de conscience consiste à flotter entre les partis, à ronger son frein, à voter même, selon l'occurrence, pour le ministère, à se faire magnanime en enrageant ; opposition d'imbécillités mutines chez les soldats, de capitulations ambitieuses parmi les chefs. Tant que l'Angleterre a été saine, elle n'a jamais eu qu'une opposition systématique : on entrait et l'on sortait avec ses amis ; en quittant le portefeuille on se plaçait sur le banc des attaquants. Comme on était censé s'être retiré pour n'avoir pas voulu adopter un système, ce système étant resté près de la couronne devait être nécessairement combattu. Or, les hommes ne représentant que des principes, l'opposition systématique ne voulait emporter que les principes, lorsqu'elle livrait l'assaut aux hommes.

D'ailleurs, depuis que M. de Villèle s'était séparé de nous, la politique s'était dérangée : l'ultracisme, contre lequel la sagesse du président du conseil luttait encore, l'avait débordé. La contrariété qu'il éprouvait de la part de ses opinions intérieures et du mouvement des opinions extérieures le rendait irritable : de là la presse entravée, la garde nationale de Paris cassée, etc. Devions-nous laisser périr la monarchie, afin d'acquérir le renom d'une modération hypocrite aux aguets ? Nous crûmes très sincèrement remplir un devoir en combattant à la tête de l'opposition, trop attentif au péril que nous voyions d'un côté, pas assez frappé du danger contraire. Lorsque M. de Villèle fut renversé, on nous consulta sur la nomination d'un autre ministère. Si l'on eût pris, comme nous le proposions, M. Casimir Périer, le général Sebastiani et M.

Royer-Collard, les choses auraient pu se soutenir. Nous ne voulûmes point accepter le département de la marine, et nous le fîmes donner à notre ami Hyde de Neuville ; nous refusâmes également deux fois l'instruction publique ; jamais nous ne serions rentré au conseil sans être le maître. Nous allâmes à Rome chercher parmi les ruines notre autre moi-même, car il y a dans notre personne deux êtres bien distincts, et qui n'ont aucune communication l'un avec l'autre.

Nous en ferons loyalement l'aveu, l'excès du ressentiment ne nous justifie pas selon la règle et le mot vénérable de vertu ; mais notre vie entière nous sert d'excuse.

Officier au régiment de Navarre, nous étions revenu des forêts de l'Amérique pour nous rendre auprès de la légitimité fugitive pour combattre dans ses rangs contre nos propre lumières, le tout sans conviction, par le seul devoir du soldat, et parce qu'ayant eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi à Versailles, nous nous croyions particulièrement engagé au sang d'un prince dont nous avions approché. Nous restâmes huit ans sur le sol étranger, accablé de toutes les misères.

Ce large tribut payé, nous rentrâmes en France en 1800. Bonaparte nous rechercha et nous plaça ; mais à la mort du duc d'Enghien nous nous dévouâmes de nouveau à la mémoire des Bourbons. Nos paroles sur le tombeau de Mesdames à Trieste ranimèrent la colère du dispensateur des empires ; il menaça de nous faire sabrer sur les marches des Tuileries. La brochure de Bonaparte et des Bourbons valut à Louis XVIII, de son aveu même, plus que cent mille soldats. Dans quelques pages sur l'arrivée du souverain à Compiègne, nous vînmes au-devant de l'effet que pouvaient produire sur les grenadiers de Napoléon les infirmités d'un monarque assis, succédant à un empereur à cheval. À l'aide de la popularité dont nous jouissions alors, la France anticonstitutionnelle comprit les institutions de la royauté légitime.

Durant les cent jours, la monarchie nous vit auprès d'elle à Gand, dans son second exil. Enfin, par la guerre d'Espagne, nous avions contribué à étouffer les conspirations, à réunir les opinions sous la même cocarde, et à rendre à notre canon sa

portée. On sait le reste de nos projets : reculer nos frontières, donner au Nouveau Monde des couronnes nouvelles à la famille de saint Louis.

Cette longue persévérance dans les mêmes sentiments méritait peut-être quelques égards. Sensible à l'affront, il nous était impossible de mettre aussi entièrement de côté ce que nous pouvions valoir, d'oublier tout à fait que nous étions le restaurateur de la religion et l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Notre agitation croissait nécessairement encore à la pensée qu'une mesquine querelle faisait manquer à notre patrie une occasion de grandeur qu'elle ne retrouverait plus. Si l'on nous avait dit : « Vos plans seront suivis ; on exécutera sans vous ce que vous aviez entrepris « nous eussions tout oublié pour la France. Malheureusement nous avions la croyance qu'on n'adopterait pas nos idées ; l'événement l'a prouvé.

Nous étions dans l'erreur peut-être, mais nous étions persuadé que M. le comte de Villèle ne comprenait pas la société qu'il conduisait ; nous sommes convaincu que les solides qualités de cet habile ministre étaient adéquates du temps actuel ; il était venu trop tôt sous la restauration. Les opérations de finances, les associations commerciales, le mouvement industriel, les canaux, les bateaux à vapeur, les chemins de fer, les grandes routes, une société matérielle qui n'a de passion que pour la paix, qui ne rêve que le confort de la vie, qui ne veut faire de l'avenir qu'un perpétuel aujourd'hui, dans cet ordre de choses, M. de Villèle eût été roi. M. de Villèle a voulu un temps qui ne pouvait être à lui, et par honneur il ne veut pas d'un temps qui lui appartient. Sous la restauration, toutes les facultés de l'âme étaient vivantes ; tous les partis rêvaient de réalités ou de chimères ; tous, avançant ou reculant, se heurtaient en tumulte ; personne ne prétendait rester où il était ; la légitimité constitutionnelle ne paraissait à aucun esprit ému le dernier mot de la république ou de la monarchie. On sentait sous ses pieds remuer dans la terre des armées ou des révolutions qui venaient s'offrir pour des destinées extraordinaires. M. de Villèle était éclairé sur ce

mouvement ; il voyait croître les ailes qui, poussant à la nation, l'allaient rendre à son élément, à l'air, à l'espace, immense et légère qu'elle est. M. de Villèle voulait retenir cette nation sur le sol, l'attacher en bas ; nous doutons qu'il en eût la force. Nous voulions, nous, occuper les Français à la gloire ; essayer de les mener à la réalité par des songes : c'est ce qu'ils aiment.

Il serait mieux d'être plus humble, plus prosterné, plus chrétien. Malheureusement nous sommes sujet à faillir ; nous n'avons point la perfection évangélique. Si un homme nous donnait un soufflet, nous ne tendrions pas l'autre joue : cet homme, s'il était sujet, nous aurions sa vie ou il aurait la notre ; s'il était roi...

Eussions-nous deviné le résultat, certes nous nous serions abstenu ; la majorité qui vota la phrase sur le refus du concours ne l'eût pas votée si elle eût prévu la conséquence de son vote. Personne ne désirait sérieusement une catastrophe, excepté quelques hommes à part. Il n'y a eu qu'une émeute, et la légitimité seule l'a transformée en révolution ; seule elle a eu le tort de l'attaque illégale, et, le moment venu, elle a manqué de l'intelligence, de la prudence, de la résolution, qui la pouvaient encore sauver. Après tout, c'est une monarchie tombée ; il en tombera bien d'autres : nous ne lui devions que notre fidélité ; elle l'a.

Dévoué à ses premières adversités, nous nous sommes consacré à ses dernières infortunes : le malheur nous trouvera toujours pour second. Nous avons tout renvoyé, places, pensions, honneurs, et afin de n'avoir rien à demander à personne, nous avons mis en gage notre cercueil. Juges austères et rigides, vertueux et infaillibles royalistes, qui avez mêlé un serment à vos richesses, comme vous mêlez le sel aux viandes de votre festin pour les conserver, ayez un peu d'indulgence à l'égard de nos amertumes passées ; nous les expions aujourd'hui à notre manière, qui n'est pas la votre. Croyez-vous qu'à l'heure du soir, à cette heure où l'homme de peine se repose, il ne sente pas le poids de la vie, quand ce poids est rejeté sur ses bras. Et cependant, nous avons pu ne

pas porter le fardeau, nous avons vu Louis-Philippe dans son palais du ler au 6 août 1830 ; il n'a tenu qu'à nous d'écouter des paroles généreuses : peut-être aurions-nous pu rentrer au ministère des affaires étrangères, peut-être retourner à l'ambassade de Rome, la plus grande des tentations pour un hanteur de ruines et un habitué de solitude. Nous avons mieux aimé garder des chaînes d'autant plus étroites qu'elles sont rompues.

Plus tard, si nous avions pu nous repentir d'avoir bien fait, il nous était possible de revenir sur le premier mouvement de notre conscience. M. Benjamin Constant, homme si puissant alors, nous écrivait le 20 septembre : « J'aimerais bien mieux vous écrire sur vous que sur moi, la chose aurait plus d'importance. Je voudrais pouvoir vous parler de la perte que vous faites essuyer à la France entière, en vous retirant de ses destinées, vous qui avez exercé sur elles une influence si noble et si salutaire ! Mais il y aurait indiscrétion à traiter ainsi des questions personnelles, et je dois, en gémissant, comme tous les Français, respecter vos scrupules. »

Nos devoirs ne nous semblant point encore accomplis, nous avons défendu la veuve et l'orphelin ; nous avons subi les procès et la prison que Bonaparte, même dans ses plus grandes colères, nous avait épargnés. Nous nous présentons entre notre démission à la mort du duc d'Enghien, et notre cri pour l'enfant abandonné ; nous nous présentons appuyé sur un prince fusillé et sur un prince banni ; ils soutiennent nos vieux bras entrelacés à leurs bras débiles : royalistes, êtes vous aussi bien accompagnés ?

Mais, plus nous avons garrotté notre vie par les liens du dévouement et de l'honneur, plus nous avons dégagé notre opinion, nous avons échangé la liberté de nos actions contre l'indépendance de notre pensée ; cette pensée est rentrée dans sa nature. Maintenant, en dehors de tout, nous apprécions les gouvernements, ce qu'ils valent. Peut-on croire aux rois de l'avenir ? faut-il croire aux peuples du présent ? L'homme sage et inconsolé de ce siècle sans conviction ne rencontre un misérable repos que dans l'athéisme politique.

Que les jeunes générations se bercent d'espérances, avant de toucher au but elles attendront de longues années. Les âges vont au nivellement général, mais ils ne hâtent point leur marche à l'appel de nos désirs : le temps est une sorte d'éternité appropriée aux choses mortelles : il compte pour rien les races et leurs douleurs dans les oeuvres qu'il accomplit.

Chapitre LXXXII

Madame la Dauphine.

Il résulte de tout ce qu'on vient de lire que si l'on avait fait ce que j'avais sans cesse conseillé ; que si d'étroites envies n'avaient préféré leur satisfaction au salut de la France ; que si le pouvoir avait mieux apprécié les capacités relatives ; que si les cabinets étrangers, moins obstinés dans leur haine anticonstitutionnelle, avaient jugé, comme Alexandre, qu'on ne pouvait sauver la monarchie française qu'en s'appuyant sur les nouvelles institutions ; que si ces cabinets n'avaient point entretenu l'autorité rétablie dans sa défiance du principe de la charte ; il résulte de tout cela que la légitimité occuperait encore le trône. Mais ce qui est passé est passé ; on a beau aller en arrière, se remettre à la place que l'on a quittée, on ne retrouve rien de ce qu'on y avait laissé : hommes, idées, circonstances, tout s'est évanoui.

La partie est perdue. Les succès de la guerre de 1823, poussés assez loin pour qu'on en pût espérer le reste, n'ont point été achevés ; la France ne continuant point de grandir auprès de la Péninsule, l'Espagne, un moment réunie à nous, s'en est derechef détachée : les dots des révolutions sont revenus sur les deux pays, et les ont couverts de nouveau : la victoire de M. le duc d'Angoulême n'a fait qu'aveugler la légitimité. Tel est le mal que l'envie bornée a pu faire en nous renversant et en amenant, par notre chute, les divisions, si fatales à la monarchie restaurée.

À Dieu ne plaise qu'en parlant ici d'envie bornée nous désignions M. de Villèle ! nous avons seulement en mémoire les médiocrités qui l'ont obsédé : elles ont préparé le mariage d'Isabelle avec quelque fils de François II ou de Georges III. Du reste, si nous avons exagéré autrefois dans notre défense

légitime, nous reconnaissons pleinement, franchement, loyalement, notre injustice : quand on est blessé, les qualités d'un homme disparaissent ; on ne voit que ses imperfections.

M. de Villèle est un homme de vigilance, de patience, de sang-froid ; ses ressources sont infinies. Il a établi dans les finances et la comptabilité un ordre qui restera. Abstraction faite de l'avenir et du grand côté des choses, dont il ne se souciait pas, il était impossible de mettre plus de finesse, de clarté, de fermeté dans les affaires. Peut-être n'avait-il pas pour occuper la première place les frivolités utiles et les qualités assorties ; il est dommage qu'il n'ait pas deviné combien nos défauts lui étaient nécessaires ; nous le complétions, en lui donnant ce qui lui manquait.

La restauration avait rencontré en moi et en lui ses vrais ministres ; elle ne devait jamais ni chasser l'un ni abandonner l'autre. Mais il était écrit que, toujours favorisée, elle laisserait tout échapper.

À Carlsbad, en 1832, nous primes la liberté de conseiller à madame la dauphine d'appeler M. de Villèle auprès de Henri de France. Sur une observation bienveillante de la princesse, nous répondîmes :

« J'ai eu à me plaindre de M. de Villèle, mais je me mépriserais si après la chute du trône je continuais de nourrir le ressentiment de quelques mesquines rivalités. Nos divisions ont déjà fait trop de mal ; je suis prêt à demander pardon à ceux qui m'ont offensé. Je supplie Madame de croire que ce n'est là ni l'étalage d'une fausse générosité ni une pierre posée en prévision d'une future fortune. Que pourrais-je demander à Charles X dans l'exil ? Et si la restauration arrivait jamais, ne serais-je pas dans ma tombe ? »

Madame nous regarda avec affabilité ; elle eut la bonté de nous louer par ces seuls mots « C'est très bien, monsieur de Chateaubriand. » Elle avait comme un voile de larmes sur les yeux.

Les moments les plus précieux de notre longue carrière sont ceux que madame la dauphine nous a permis de passer auprès d'elle. Au fond de cette âme le ciel a déposé un trésor de

magnanimité et de religion que les prodigalités du malheur n'ont pu tarir. Nous avions devant nous la fille que le roi martyr avait pressée sur son coeur avant d'aller cueillir la palme : l'éloge est suspect lorsqu'il s'adresse à la prospérité ; mais avec la princesse l'admiration était à l'aise. Nous l'avons dit : les malheurs de cette femme sont montés si haut, qu'ils sont devenus une des gloires de la révolution. Nous aurons donc rencontré une fois des destinées assez supérieures pour leur dire, sans crainte de les blesser, ce que nous pensons de l'état futur de la société : on pouvait causer avec la dauphine du sort des empires ; elle qui verrait passer sans les regretter, aux pieds de sa vertu, tous ces royaumes de la terre, dont plusieurs se sont écroulés aux pieds de sa race.

Chapitre LXXXIII

Dernier coup d'oeil sur la guerre d'Espagne. – La Restauration. – Charles X. – Henri et Louise. – Résumé.

On sait maintenant le congrès de Vérone, le droit et le but de notre intervention. L'erreur historique dans laquelle le public a été entraînée sera redressée, car elle n'est pas encore une de ces erreurs consacrées du temps ; l'amour-propre et des motifs aussi peu élevés n'ont aucun intérêt à la faire vivre. Aujourd'hui la guerre d'Espagne est passée ; un monde a succédé à un monde ; la royauté de Louis XIV, en France et en Espagne, a disparu. L'expédition de 1823, tout importante qu'elle aurait pu devenir pour la société, ne saurait donc ni réveiller ni prolonger l'esprit de parti. Cette expédition avortée n'est plus qu'un grand regret.

Lorsque nous entrâmes aux relations extérieures, la légitimité allait pour la première fois brûler de la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon, après ces coups de l'empire qu'entendra la dernière postérité. Si elle reculait, elle était perdue ; si elle n'avait qu'un médiocre succès, elle était ridicule. Mais enjamber d'un pas les Espagnes, réussir là où Bonaparte avait échoué, triompher sur ce même sol où les armées de l'homme fastique avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, c'était un véritable prodige. Ce prodige aurait frappé la France, comme il frappa l'Europe, si des préjugés ne nous avaient aveuglés.

Qu'on imagine Ferdinand régnant d'une manière raisonnable à Madrid, sous la verge de la France, nos frontières du midi en sûreté, l'Ibérie ne pouvant plus vomir sur nous l'Autriche et l'Angleterre ; qu'on se représente deux ou trois monarchies bourboniennes en Amérique, faisant à notre profit le

contrepoids de l'influence et du commerce des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ; qu'on se figure notre cabinet redevenu puissant au point d'exiger une modification dans les traités de Vienne, notre vieille frontière recouvrée, reculée, étendue dans les Pays-Bas, dans nos anciens départements germaniques, et qu'on dise si pour de tels résultats la guerre d'Espagne ne méritait pas d'être entreprise ; qu'on dise si les injures des pamphlets, les déclamations de tribune ne paraissent pas les préventions d'esprits ou qui n'avaient pas d'idée de la matière ou qui craignaient une guerre heureuse, ennemis qu'ils étaient de la légitimité.

On prétend aujourd'hui que les systèmes sont épuisés, que l'on tourne sur soi en politique, que les caractères sont effacés, les esprits las ; qu'il n'y a rien à faire, rien à trouver ; qu'aucun chemin ne se présente ; que l'espace est fermé ; sans doute, quand on reste à la même place, c'est le même cercle de l'horizon qui pèse sur la terre. Mais avancez ; osez déchirer le voile qui vous enveloppe, et regardez, si toutefois vous n'avez peur et n'aimez mieux fermer les yeux. La plupart des résultats dont je parle avaient été obtenus : la France avait été sauvée de la conspiration des carbonari civils et militaires ; Ferdinand avait été délivré, une armée formée sous la cocarde blanche, l'affaire des colonies menée si loin que l'Espagne consentait à la soumettre à l'arbitrage de l'Europe.

Ce n'est point aux hommes des champs de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna qu'il faut vanter les rencontres du duc d'Angoulême dans la Péninsule ; mais un caractère particulier distingue son expédition. Une guerre silencieuse succède aux combats tonnants de l'empire : cette guerre s'accomplit comme elle avait été commencée. Il est sans exemple qu'on ait déclaré qu'on entrerait dans un pays où la nature du terrain a rendu depuis les Romains jusqu'à nous les entreprises militaires d'une difficulté insurmontable ; qu'on entrerait dans ce pays hérissé de forteresses et défendu par cent mille vaillants soldats, qu'on irait délivrer un roi, dut-il être enchaîné, au bout de son empire, dans une île réputée imprenable ; qu'on ne poserait les armes que quand cela serait exécuté, et

qu'on reviendrait alors, sans remporter autre chose que ces mêmes armes : voilà ce qui de point en point s'est accompli.

Combien a-t-il fallu de temps à l'achèvement de cette entreprise ! Au mois d'avril 1824, les pairs et les députés retrouvèrent aux barrières du Louvre la garde qui, passant la Bidassoa au mois d'avril 1823, alla poser des factionnaires aux portes de Ferdinand, à Séville. Ce que le roi avait dit, Dieu l'a voulu, l'armée l'a fait.

Quelle est donc cette guerre dont les résultats ont été universellement bénis (cause, passion, système, intérêt mis à part) ? Rome pendant deux jours illumine ses ruines ; la Bavière, la Saxe, le Danemark, envoient leurs félicitations ; Vienne, Berlin, Pétersbourg, bien qu'opposés de sentiments, applaudissent. L'Europe quand Bonaparte revenait de ses conquêtes lui disait-elle comme elle a dit au duc d'Angoulême, qu'il avait sauvé le monde civilisé ? M. Canning et lord Liverpool louaient-ils en plein parlement les soldats de Napoléon comme ils ont loué les soldats du prince généralissime ? Bonaparte a-t-il ravagé ou respecté la chaumière du pauvre ? On a rencontré en Ibérie des villes brûlées, des villages détruits : qui les avait brûlés et détruits ? Se jetait-on aux pieds des capitaines de l'empire afin de les retenir au milieu des ruines ?

Personne ne serait assez stupide pour comparer le dauphin à Napoléon, une goutte d'eau à la mer : les maux dont Napoléon fut la cause l'ont couronné ; ils ont tourné au profit de sa gloire : qu'on vive, non par ce que l'on a été, mais par ce que l'on a fait ; que le géant soit encore aperçu lorsque la fin du monde viendra, c'est son sort ; nous le reconnaissons. Néanmoins nous, homme, nous comptons les larmes pour quelque chose dans l'histoire de l'espèce humaine. Jamais conquête aussi brillante que celle de l'Espagne en 1823 a-t-elle moins coûté de pleurs ? Vous n'ôterez pas du coeur des Français ce sentiment de sûreté et d'honorable orgueil qu'ils éprouvèrent à l'issue d'une guerre victorieuse d'une anarchie voisine, vengeresse de Waterloo, et régénératrice de l'honneur de la patrie.

Il en coûte d'avouer qu'un pouvoir que l'on a détesté a remporté des avantages auxquels on n'avait pas cru : on a donc voulu ravaler le mérite d'une réussite inattendue, en disant que la campagne de 1823 n'a été qu'une excursion sans péril. On ne s'aperçoit pas que l'on se crée de la sorte une autre difficulté : on substitue à une merveille militaire une merveille diplomatique. Expliquez alors comment des populations violentes, opposées les unes aux autres, ont tout à coup perdu leur caractère. Comment elles nous ont guidé de fleuve en fleuve, de défilé en défilé, de montagne en montagne, nourrissant nos soldats, les hébergeant, leur livrant les clefs des villes, les conduisant sous des arcs de triomphe jusqu'au nec plus ultra des terres d'Hercule ; expliquez pourquoi les armées et les généraux des Cortès ont accepté notre paix après avoir croisé le fer pour l'honneur des armes. Si tout cela n'est rien, essayez l'aventure ; nous vous promettons d'applaudir de grand coeur à cette orgie de succès : sautez du haut des remparts, comme le prisonnier catholique du baron des Adrets, nous vous le donnons en dix.

Avant que nous eussions pénétré dans la Péninsule, des hommes habiles nous avaient fait toucher au doigt et à l'oeil les impossibilités dont nous allions être murés et dans l'enceinte desquelles, ainsi que dans un amphithéâtre, nous serions exposés aux assauts de toutes les calamités. Maintenant ces mêmes hommes trouvent que ces impossibilités et ces calamités n'existaient pas ; que tout le monde pouvait faire ce que nous avons fait, alors qu'en surcroît de male enchère nous avions en face Albion grondante, derrière nous l'Europe quasi ennemie. Si nos dépêches, étendues sous nos affûts, empêchaient qu'on n'entendît nos canons rouler, pourquoi Bonaparte n'a-t-il pas imaginé ce moyen de succès ? Pourquoi vous-mêmes, dans la position où vous êtes, ne prenez-vous pas le délassement d'une promenade dans la Catalogne et les Castilles ?

Est-il vrai que toute la France ne voulût pas la guerre, que toute l'Espagne ne voulût pas la guerre, que toute l'Angleterre ne voulût pas la guerre, que les plus grands politiques et les

hommes d'expérience ne voulussent pas la guerre ? Quel prodige de plus ! Cette guerre désastreuse et abhorrée a donc été faite avec succès par nous chétif, contre les peuples, la nature, le ciel et les dieux ! Devons-nous croire à un tel ascendant de notre génie ! !

Faudrait-il avouer qu'au fond d'une cause appuyée sur l'ordre et la religion il y avait une force de sympathie humaine que le siècle n'avait pas soupçonnée ? Nous le confessons : nos succès ne sont pas les nôtres, ils sont l'ouvrage de la Providence ; et comme nous avons la petitesse d'être chrétien, nous dirons que l'heureuse issue de la guerre d'Espagne a été un des derniers miracles du ciel en faveur des enfants de saint Louis.

À entendre la passion ou l'ignorance, les Bourbons sont les auteurs de tous nos maux ; ils sont complices et fauteurs de ces traités dont, à bon droit, nous nous plaignons : c'est trop oublier les dates et les faits.

La Restauration n'exerça quelque influence dans les actes diplomatiques qu'à l'époque de la première invasion. Il est reconnu qu'on ne voulait point cette restauration, puisqu'on traitait avec Bonaparte à Châtillon ; que, l'eût-il voulu, il demeurait empereur des Français. Sur l'entêtement de son génie et faute de mieux, on prit les Bourbons qui se trouvaient là. Monsieur, lieutenant-général du royaume, eut alors une certaine part aux transactions du jour ; on a vu, dans la vie d'Alexandre, ce que le traité de Paris de 1814 nous avait laissé.

En 1815, il ne fut plus question des Bourbons : ils n'entrèrent en rien dans les contrats spoliateurs de la seconde invasion : ces contrats furent le résultat de la rupture du ban de l'île d'Elbe. À Vienne, les alliés déclarèrent qu'ils ne se réunissaient que contre un seul homme ; qu'ils ne prétendaient imposer ni aucune sorte de maître ni aucune espèce de gouvernement à la France ; l'exilé de Gand était rentré dans sa cachette, comme l'Europe était sortie de sa tanière, à la seule apparition d'un évadé. Alexandre même avait demandé au congrès un roi autre que Louis XVIII. Si celui-ci en venant s'asseoir aux Tuileries ne se fût hâté de voler son trône, il

n'aurait jamais régné. Les traités de 1815 furent abominables, précisément parce qu'on refusa d'entendre la voix paternelle de la légitimité, et c'est pour les faire brûler, ces traités, que j'avais voulu reconstruire notre puissance en Espagne.

Le seul moment où on retrouve l'esprit de la restauration est au congrès d'Aix-la-Chapelle ; les alliés étaient convenus de nous ravir nos provinces du nord et de l'est ; M. de Richelieu intervint. Le czar, touché de notre malheur, entraîné par son équitable penchant, remit à M. le duc de Richelieu la carte de France sur laquelle était tracée la ligne fatale. J'ai vu de mes propres yeux cette carte du Styx entre les mains de Mme de Montcalm, soeur du noble négociateur.

La France occupée comme elle l'était, nos places fortes ayant garnison étrangère, pouvions-nous résister ? Une fois privés de nos départements militaires, combien de temps aurions-nous gémi sous la conquête ? Eussions-nous eu un souverain d'une famille nouvelle, un prince d'occasion, on ne l'aurait point respecté. Parmi les alliés, les uns cédèrent à l'illusion d'une grande race, les autres crurent que sous une puissance usée le royaume perdrait son énergie et cesserait d'être un objet d'inquiétude : Cobbett lui-même en convient dans sa lettre. C'est donc une monstrueuse ingratitude de ne pas voir que si nous sommes encore la vieille Gaule, nous le devons au sang que nous avons le plus maudit : ce sang qui depuis huit siècles circulait dans les veines mêmes de la France, ce sang qui l'avait faite ce qu'elle est l'a sauvée encore. Pourquoi s'obstiner à nier éternellement les faits ? On a abusé contre nous de la victoire, comme nous en avions abusé contre l'Europe. Nos soldats étaient allés au bout du monde ; ils ont ramené sur leurs pas les soldats qui fuyaient devant eux : après action, réaction, c'est la loi. Cela ne fait rien à la gloire de Bonaparte, gloire isolée et qui reste entière ; cela ne fait rien à notre gloire nationale, toute couverte de la poussière de l'Europe dont nos drapeaux sanglants ont balayé les tours : il était inutile, dans un dépit d'ailleurs trop juste, d'aller chercher à nos maux une autre cause que la cause véritable. Loin d'être cette cause, les Bourbons de moins dans nos

revers, nous étions partagés.

Appréciez maintenant les calomnies dont la restauration a été l'objet ; qu'on interroge les archives des relations extérieures, on sera convaincu de l'indépendance du langage tenu aux puissances sous le règne de Louis XVIII et de Charles X. Nos souverains avaient le sentiment de la dignité nationale ; ils furent surtout rois à l'étranger, lequel ne voulut jamais avec franchise le rétablissement et ne vit qu'à regret la résurrection de la monarchie aînée. Le langage diplomatique de la France à l'époque dont je traite est, il faut le dire, particulier à l'aristocratie ; la démocratie, pleine de larges et fécondes vertus, est pourtant arrogante quand elle donnée ; d'une munificence incomparable lorsqu'il faut d'immenses dévouements, elle échoue aux détails ; elle est rarement élevée, surtout dans les longs malheurs. Une partie de la haine des cours d'Angleterre et d'Autriche contre la légitimité vient de la fermeté du cabinet des Bourbons.

Louis XVIII n'avait jamais perdu le souvenir de la prééminence de son berceau ; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession ; sa hauteur croissait en raison de son abaissement ; son diadème était son nom ; il avait l'air de dire : « Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front ; on ne tue pas les siècles. » Si l'on avait ratissé ses armes au Louvre, peu lui importait : n'étaient-elles pas gravées sur le globe ? Avait-on envoyé des commissaires les gratter dans tous les coins de l'univers ? Les avait-on effacées aux Indes, à Pondichéry, en Amérique, à Lima et à Mexico ; dans l'Orient, à Antioche, à Jérusalem, à Saint-Jean-d'Acre, au Caire, à Constantinople, à Rhodes, en Morée ; dans l'Occident, sur les murailles de Rome, aux plafonds de Caserte et de l'Escurial, aux voûtes des salles de Rastibonne et de Westminster, dans l'écusson de tous les rois ? Les avait-on arrachées à l'aiguille de la boussole, où elles semblent annoncer le règne des lys aux diverses régions de la terre ?

L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la

majesté de sa race donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination ; les généraux mêmes de Bonaparte la confessaient ; ils étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent Arbelles. À Paris, quand Louis XVIII accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre ; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. Il avait raison : en Europe il n'est qu'une monarchie, celle de France ; le destin des autres monarchies est lié au sort de celle-là. Toutes les races sont d'hier auprès de la race de Hugues Capet, et presque toutes en sont filles. Notre ancien pouvoir royal était l'ancienne royauté du monde : du bannissement des Capets datera l'ère de l'expulsion des rois.

Cette superbe du descendant de saint Louis envers les alliés plaisait à l'orgueil national : les Français jouissaient de voir des souverains qui, vaincus, avaient porté les chaînes d'un homme, porter, vainqueurs, le joug d'une race.

La foi inébranlable de Louis XVIII dans son sang est la puissance réelle qui lui rendit le sceptre ; c'est cette foi qui à deux reprises fit tomber sur sa tête une couronne pour laquelle l'Europe ne croyait pas, ne prétendait pas épuiser ses populations et ses trésors. En dernier résultat, le banni sans soldats se trouvait au bout de toutes les batailles qu'il n'avait pas livrées. Louis XVIII était la légitimité incarnée ; elle a cessé d'être visible quand il a disparu.

Loin de précipiter cette légitimité, mieux avisé, on en eût étayé les ruines ; à l'abri dans l'intérieur, on eût élevé le nouvel édifice, comme on bâtit un vaisseau qui doit braver l'océan sous un bassin couvert taillé dans le roc : ainsi la liberté anglaise s'est formée au sein de la loi normande. Il ne fallait pas conjurer le fantôme monarchique, ce centenaire du moyen âge qui, comme Dandolo, avait les yeux en la tête beaux, et si n'en veoit goutte ; vieillard qui pouvait guider les jeunes croisés et qui, paré de ses cheveux blancs, imprimait

encore vigoureusement sur la neige ses pas ineffaçables.

Que, dans nos craintes prolongées, des préjugés et des hontes vaniteuses nous aveuglent, on le conçoit ; mais la distante postérité, républicaine comme elle le sera, cette postérité rassurée et juste, reconnaîtra que la restauration a été, historiquement parlant, la plus heureuse des phases de notre cycle révolutionnaire. Les partis dont la chaleur n'est pas éteinte peuvent à présent s'écrier : « Nous fûmes libres sous l'empire, esclaves sous la monarchie de la charte. » Les générations futures ne s'arrêtant pas à cette contrevérité risible, si elle n'était un sophisme, diront que les Bourbons rappelés prévinrent le démembrement de la France, qu'ils fondèrent parmi nous le gouvernement représentatif, qu'ils firent prospérer les finances, acquittèrent des dettes qu'ils n'avaient pas contractées, et payèrent religieusement jusqu'à la pension de la soeur de Robespierre. Enfin, pour remplacer nos colonies perdues, ils nous laissèrent en Afrique une des plus riches provinces de l'empire romain.

Dans l'expédition d'Alger, on vit notre marine, ressuscitée au combat de Navarin, sortir de ces ports de France, naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le dauphin se tenait sur le rivage, où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues : lui qui, après avoir arraché son parent le roi d'Espagne aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit ?

Ils n'étaient plus, ces temps où Catherine de Médicis sollicitait du Turc l'investiture de la principauté d'Alger pour Henri III, non encore roi de Pologne. Alger allait devenir notre fille, notre conquête, sans la permission de personne, sans que l'Angleterre osât nous empêcher de prendre ce château de l'empereur, qui rappelait Charles Quint et le changement de sa fortune. C'était une grande joie et un grand bonheur pour les

spectateurs français assemblés de saluer du salut de Bossuet les généreux vaisseaux prêts à rompre de leur proue la chaîne des esclaves ; victoire agrandie par ce cri de l'aigle de Meaux, lorsqu'il annonçait le succès de l'avenir au grand roi, comme pour le consoler un jour dans sa tombe de la dispersion de sa race.

« Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton coeur avare : Je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : Qui est semblable a Tyr ? Et toutefois elle s'est tue dans le milieu, de la mer. »

Paroles magnifiques, n'avez-vous pu retarder l'écroulement du trône ? Les nations marchent à leurs destinées : à l'instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s'arrêter, même dans le bonheur.

Ces vaisseaux qui apportaient la liberté aux mers de la Numidie emportaient la légitimité ; cette flotte sous pavillon blanc, c'était la monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie ; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée : « C'est bien une oeuvre de ma fortune, non pas de la tienne, que je te vois maintenant réduit à une seule pauvre petite nave, là où tu voulais cingler avec cinq cents voiles. »

Mais si la légitimité a disparu glorieusement, la personne légitime s'est-elle retirée égale en gloire à la légitimité ? Tombé tout armé dans un fleuve après la bataille de Pescare, déjà recouvert par les flots, Sforze éleva deux fois son gantelet de

fer au-dessus des vagues : est-ce le gantelet de Robert le Fort qui s'est montré à la surface de l'abîme, dans le naufrage de Rambouillet ?

Durée de race si salutaire aux peuples monarchiques, ne serait-elle pas redoutable aux rois ? Le pouvoir permanent les enivre ; ils perdent les notions de la terre ; tout ce qui n'est pas à leurs autels prières prosternées, humbles voeux, abaissements profonds est impiété. Leur propre malheur ne leur apprend rien ; l'adversité n'est qu'une plébéienne grossière qui leur manque de respect, et les catastrophes ne sont pour eux que des insolences. Ces hommes par le laps du temps deviennent des choses ; ils ont cessé d'être des personnes, ils ne sont plus que des monuments, des pyramides, de fameux tombeaux.

La dernière fois que je vis les proscrits de Rambouillet, c'était à Buschtirad, en Bohême. Charles X était couché ; il avait la fièvre. On me fit entrer de nuit dans sa chambre. Une petite lampe brûlait sur la cheminée. Je n'entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. Mon vieux roi ! votre sommeil était pénible : le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s'approcherait du lit d'une jeune fille avec moins d'amour que je ne me sentis de respect en marchant d'un pied furtif vers votre couche solitaire. Du moins, je n'étais un mauvais songe comme celui qui vous réveilla pour aller voir expirer votre fils ! Je vous adressais intérieurement ces paroles que je n'aurais pu prononcer tout haut sans fondre en larmes : « Le ciel vous garde de tout mal à venir ! Dormez en paix ces nuits avoisinant votre dernier sommeil ! assez longtemps vos vigiles ont été celles de la douleur. Que ce lit de l'exil perde sa dureté en attendant la visite de Dieu ! Lui seul peut rendre légère à vos os la terre étrangère. »

Dans le refuge de Charles X, j'avais rencontré le frère et la soeur. Je les cherchais de la part d'une mère captive ; ils avaient l'air de deux petites gazelles cachées parmi des ruines. Pour trouver ces deux aimables enfants, le pèlerin de Terre

Sainte avait heurté avec son bâton et ses sandales poudreuses à la porte de l'étranger. Blondel en vain chanta au pied de la tour du duc d'Autriche ; il ne put rouvrir, aux exilés les chemins de la patrie.

Devenu homme, Henri va se présenter seul à ses passions et à la terre. À quelle masure de sable se mêleront les magnifiques débris de Balbec et de Palmyre ?

Plus heureux que Henri, qui part du seuil de la vie, Charles a maintenant fini sa course. Point de hérauts d'armes n'ont paru à ses obsèques ; point de grands n'ont jeté dans le caveau les marques de leurs dignités : ils en avaient fait hommage ailleurs. Rien ne repose aux côtés du prince, que son coeur et ses entrailles arrachés de son sein et de ses flancs, comme on place auprès d'une mère expirée le fruit abortif qui lui a coûté la vie. Oublié dans un cloître le roi très chrétien, cénobite après le trépas, entend quelque frère inconnu lui réciter les prières du bout de l'an ; unique souvenir du royal décédé parmi les générations vivantes. Les prières pour les morts sont une servitude d'immortalité imposée aux âmes chrétiennes dans leur fraternelle tendresse.

Mais quand un nouvel univers émerge du sein des âges, quand le passé n'est plus que de l'histoire, pourquoi ne réunirait-on pas tant d'ossements dispersés, comme on réunit des antiques exhumés de différentes fouilles. À ce rappel de la mort, la dépouille de Charles X rejoindrait celle de son fils et de ses frères, dans l'abbaye de Dagobert ; la colonne de bronze élèverait ses batailles et ses victoires immobiles sur le squelette à jamais fixé de Napoléon, tandis qu'apportés du pays de l'éternité, quatre mille ans, dans la forme d'une pierre, ensevelissent l'échafaud de Louis XVI sous le poids des siècles. Un jour viendra que l'obélisque du désert retrouvera sur la place des meurtres les débris, le silence et la solitude de Luxor.

Entraîné par le sujet à rappeler la fin de la restauration, qu'on m'excuse ; j'ai fini à mon tour. Quelques mots me suffiront pour résumer ce que cette restauration a fait en passant sur la terre, en outre des autres avantages dont j'ai parlé plus haut.

Trois choses demeurent acquises à la légitimité restaurée : elle est entrée dans Cadix ; elle a donné à Navarin l'indépendance à la Grèce ; elle a affranchi la chrétienté en s'emparant d'Alger ; entreprises dans lesquelles avaient failli Bonaparte, la Russie, Charles-Quint et l'Europe. Montrez-moi un pouvoir de quelques jours (et un pouvoir si disputé) lequel ait accompli de telles choses.

Prométhée sur son rocher, Napoléon a jugé avec équité l'administration des princes, ses successeurs d'un moment, lorsqu'il a dit : « Si le duc de Richelieu, dont l'ambition fut de délivrer son pays des baïonnettes étrangères ; si Chateaubriand, qui venait de rendre à Gand d'éminents services, avaient eu la direction des affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux grandes crises nationales[1316]. »

En citant ailleurs ces paroles, j'avais ajouté : « Pourquoi n'avouerais-je pas qu'elles chatouillent de mon coeur l'orgueilleuse faiblesse ? » Bien des poète petits hommes à qui j'ai rendu de grands services ne m'ont pas si favorablement jugé que le poète des batailles, captif de l'océan et de la terreur du monde.

Chapitre LXXXIV

Appel des personnages de Vérone et de la guerre d'Espagne.

Prêt à poser la plume, je jette un regard en arrière ; je cherche les hommes dont je viens de parler. Déjà, traversant Vérone en 1833 cette ville si animée par la présence des souverains de l'Europe en 1822 était retournée au silence. Le congrès était aussi passé dans ses rues solitaires que la cour des Scaligieri et le sénat des Romains. Les Arènes dont les gradins s'étaient offerts à mes regards chargés de cent mille spectateurs béaient désertes ; les édifices que j'avais admirés sous l'illumination brodée à leur architecture s'enveloppaient, gris et nus, dans une atmosphère de pluie.

Combien s'agitaient parmi les acteurs de Vérone, parmi ceux qui les dirigeaient ou leur tenaient de près ou de loin ! Que d'avenirs rêvés ! que de destinées de peuples examinées, discutées, pesées ! Faisons l'appel de ces poursuivants de songes ; ouvrons le livre du jour de colère, liber scriptus proferetur.

Monarques ! princes ! ministres ! voici votre ambassadeur, voici votre collègue revenu à son poste : où êtes-vous, répondez !

L'empereur de Russie, Alexandre ? Mort.
L'empereur d'Autriche, François ? Mort.
Le roi de France, Louis XVIII ? Mort.
Le roi de France, Charles X ? Mort.
Le roi d'Angleterre, Georges IV ? Mort.
Le roi de Naples, Ferdinand Ier ? Mort.
Le duc de Toscane ? Mort.
Le pape Pie VII ? Mort.
Le roi de Sardaigne, Charles-Félix ? Mort.

Le duc de Montmorency, ministre des affaires étrangères de France ? Mort.

M. Canning, ministre des affaires étrangères d'Angleterre ? Mort.

M. de Bernstorff, ministre des affaires étrangères en Prusse ? Mort.

M. Gentz, de la chancellerie d'Autriche ? Mort.

Le cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté ? Mort.

M. de Serre, mon collègue au congrès ? Mort.

M. de Lamaisonfort, ministre à Florence ? Mort.

M. d'Aspremont, mon secrétaire d'ambassade ? Mort.

Le comte Nieperg, mari de la veuve de Napoléon ? Mort.

La comtesse Tolstoy ? Morte.

Son grand et jeune fils ? Mort.

Mon hôte du palais Lorenzi ? Mort.

Combien manque-t-il encore de personnages parmi ceux que l'on a comptés pendant la guerre d'Espagne ? Ferdinand VII n'est plus, Mina n'est plus, sans parler du premier de tous à mes yeux, de Carrel, échappé des champs de la Catalogne et tombé à Vincennes. Carrel, je vous félicite d'avoir, d'un seul pas, achevé le voyage dont le trajet prolongé devient si fatigant et si désert. J'envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César, à Brindes, du haut des rochers du rivage, je jette ma vue sur la grande mer ; je regarde vers l'Epire, dans l'attente de voir revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions, pour m'enlever à mon tour.

Si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du congrès se sont fait inscrire à l'obituaire ; si des peuples et des dynasties royales ont péri ; si la Pologne a succombé ; si l'Espagne est de nouveau anéantie ; si je suis allé à Prague, m'enquérant des restes fugitifs de la grande race dont j'étais le représentant à Vérone, qu'est-ce donc que les choses de la terre ? Prestige du génie ! personne ne se souvient des discours que nous tenions autour de la table du prince de Metternich : aucun voyageur n'entendra jamais chanter l'alouette dans les champs de Vérone sans se rappeler

Shakespeare. Chacun de nous, en fouillant à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d'autres sentiments éteints, d'autres chimères sans vie, qu'inutilement il allaita, comme celles d’Herculanum, à la mamelle de l'espérance.

Chapitre LXXXV

Fin.

La fortune, écartant l'homme de vertu auquel était réservé un oeuvre plus saint, me choisit pour me charger de la puissante aventure qui, sous la restauration, aurait pu renouveler la face du monde : elle me transforma en homme politique. À la table de jeu où elle m'assit elle plaça devant moi, comme adversaires, une France ennemie des Bourbons et les deux grands ministres du temps, le prince de Metternich et M. Canning : elle me fit gagner contre eux la partie.

Les transactions de la guerre d'Espagne me resteront. Cette grande tache de faits répandue sur le tissu des rêves de ma vie ne s'effacera point, parce qu'elle est une ombre projetée de l'histoire. Pauvre et riche, puissant et faible, heureux et misérable, homme d'action, homme de pensée, j'ai mis ma main dans le siècle, mon intelligence au désert.

Du fond de ce désert, étudiant l'action composée de l'humaine nature, j'ai appris qu'il y a deux nécessités : l'une vient de la matière, c'est la fatalité ; l'autre vient de l'esprit, c'est la providence. Pour l'homme de courage, céder à la nécessité, c'est force ; il a senti que cette nécessité était absolue ; pour l'homme timide, se soumettre à la nécessité, c'est faiblesse ; il a cru cette nécessité entière. La résignation du pusillanime est une excuse qu'il se ménage, une manière de se débarrasser des exigences du présent et des soucis de l'avenir : la poltronnerie se coiffe d'un froc pour se dispenser de prendre un casque et de demander raison à la destinée.

Grâce à Dieu, chrétien sans peur, je n'en suis pas là ; mais tant de choses et tant d'hommes ont passé devant moi ; j'ai tant vu faire d'inutiles efforts pour arrêter un monde qui se retire, que je me suis demandé s'il était possible de changer

les conseils de la Providence. Ces temps d'arrêt, pendant lesquels les peuples haletants se reposent, ne peuvent être pris pour des pas en arrière que par des esprits superficiels, des désirs aveugles et des positions faites. Royauté et aristocratie sont deux choses qui survivent ; elles ne vivent pas : l'idée démocratique creuse, l'égalité croit, le mineur est sous les trônes : quand la galerie souterraine sera finie, la fougasse chargée, l'étincelle mise à la poudre, les remparts voleront en l'air, et les peuples entreront par les brèches des murs écroulés. On ne se défend point de l'invasion des années avec des souvenirs : Sabinus vainement entassa les statues des ancêtres sur le seuil des portes du Capitole pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer la torche à la main ; les aigles mêmes qui soutenaient les voûtes s'embrasèrent et mirent le feu à l'édifice, leur nid paternel.

Au-dessus des fluctuations terrestres il est une loi constante, irrésistible, établie de Dieu, solitaire comme lui ; elle emporte nos révolutions bornées en accomplissant une révolution immense, de même que le mouvement général de l'univers domine les mouvements particuliers des sphères : les sociétés meurent comme les individus. Dorénavant indépendant de ces sociétés transitoires et variables, je ne reconnais plus que l'autorité, mystérieusement souveraine, attachée par le Christ aux branches de la croix avec la liberté première. Mieux vaut relever du ciel que des hommes : la religion est le seul pouvoir devant lequel on peut se courber sans s'avilir.

Note

Au chapitre LVI, on lit : « Une chose est consolante pour nous : les hommes qui nous avaient été d'abord les plus adverses sont devenus nos amis ; témoin MM. Benjamin Constant, Béranger et Carrel. En preuve de cette assertion, nous donnerons à la fin de cet ouvrage des lettres de ces illustres contemporains : c'est un présent que nous faisons à leur patrie. »

Le voici, ce présent :

Des trois hommes qui m'ont écrit les lettres suivantes, deux ne sont déjà plus. Au milieu de mes regrets, je ne puis me défendre d'une certaine satisfaction d'honnête homme quand je vois mes principales opinions religieuses et politiques approuvées par des esprits éminents et divers.

J'ai accompagné M. Carrel au lieu de son repos ; je suis retourné depuis au cimetière de Saint-Mandé, solitaire asile où nul autre homme que moi n'était debout. Beaucoup de personnages qui se croyaient puissants ont défilé devant moi ; je n'ai pas daigné ôter mon chapeau à leurs cendres : une casaque brochée d'or ne vaut pas le morceau de flanelle que la balle a enfoncé dans le ventre de M. Carrel.

M. de Béranger nous reste : puisqu'il est pourvu d'un des grands offices de la renommée, il appartient à tous ; ce qu'il écrit tombe dans le domaine public ; il me pardonnera donc d'avoir fait connaître sa lettre, aussi spirituelle qu'admirable (ma foi catholique mise à part) ; elle prouve que chez lui le grand poète n'ôte rien à l'homme de raison et au grand écrivain.

M. Benjamin Constant à M. de Chateaubriand.

« Paris, ce 31 mai 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Je remercie Votre Excellence de vouloir bien, quand elle le pourra, consacrer quelques instants à la lecture d'un livre dont, j'ose l'espérer, malgré des différences d'opinion, quelques détails pourront lui plaire. Elle doit, ce me semble, en aimer une des idées dominantes ; c'est que sans le sentiment religieux aucune liberté n'est possible, et que ce sentiment seul peut tirer l'espèce humaine de l'état d'abaissement dans lequel tant de causes concourent à la plonger.

« Vous avez le mérite d'avoir le premier parlé cette langue, lorsque toutes les idées élevées étaient frappées de défaveur, et si j'obtiens quelque attention du public, je le devrai aux émotions que le *Génie du Christianisme* a fait naître, et qui se sont prolongées, parce que la puissance du talent imprime des traces ineffaçables. Quelle que soit la croyance positive, tous les hommes dont l'âme a quelque valeur doivent se réunir pour faire triompher les sentiments qui nous rappellent au ciel sur ceux qui nous courbent vers la terre.

« Votre Excellence trouvera dans mon livre un hommage bien sincère à la supériorité de son talent et au courage avec lequel elle est descendue dans la lice, forte de ses propres forces, tandis que ceux-là qui s'y montrent aujourd'hui y arrivent avec l'autorité pour appui, et menacent souvent de prendre la persécution pour auxiliaire.

« Si à cet hommage j'ai osé joindre de légères critiques, mon tribut d'éloges ne vous en paraîtra que plus impartial, lors même que mes critiques seraient mal fondées. Cependant, si le livre n'eût pas été imprimé depuis trois mois, cette impartialité me serait devenue impossible. Car je me ferai toujours une grande joie de professer envers Votre Excellence ma reconnaissance personnelle, dans deux occasions importantes, et d'en joindre l'expression à celle des sentiments que je lui ai voués.

« Benjamin Constant. »

M. de Béranger à M. de Chateaubriand.

« Passy, 19 août 1832.

« Monsieur,

« Huit jours passés dans une campagne, à quelques lieues de Paris, m'ont privé du plaisir de recevoir votre lettre à sa date et d'y répondre sur-le-champ.

« Quoi ! vous partez sans me donner l'espoir de vous revoir bientôt ! C'est accroître le regret que j'ai éprouvé, monsieur, de ne vous avoir pas trouvé chez vous lorsque les journaux m'ont appris que vous alliez faire une nouvelle absence. Je ne considérais ce voyage que comme un besoin de santé et de repos moral, après des jours d'ennuis et de tracasseries. Mais vous ne me parlez pas de retour, et je m'en afflige vivement. Faut-il que le sort nous ait fait naître dans des camps opposés ! Sans cela, peut-être vous aurais-je été bon à quelque chose. Oui, j'aurais pu vous être utile. Ne cherchez pas dans ces paroles une prétention ridicule ; elles me sont inspirées par une vive et franche affection, déjà bien ancienne. J'ai en moi quelque chose qui vaut mieux qu'on ne saurait croire c'est un instinct assez juste du caractère et des sentiments des autres, ce qui en rendant ma raison fort tolérante la met à leur service, et cela presque à leur insu.

« Lié plus intimement, monsieur, j'ose croire que j'aurais pu verser quelques consolations dans votre âme de grand poète, et vous aider à voir dans l'avenir autre chose que ce que vous semblez y démêler. Cet avenir, vous y aurez une si belle place, qu'il y a ingratitude à vous de douter de sa grandeur. Oui, monsieur, la société subit une transformation ; oui, elle accomplit la grande pensée chrétienne de l'égalité. Cette pensée chrétienne, que vous avez remise en honneur parmi nous, en l'ornant de toutes les richesses du génie, s'empare du monde, élaborée comme elle l'est, depuis près d'un demi-siècle, par notre chère et belle France. Beaucoup d'hommes des anciens jours le nient, parce qu'elle s'est dépouillée d'une partie de ses voiles religieux. Mais elle est claire et distincte pour ceux qui, comme moi, n'ont jamais vu dans le christianisme qu'une grande forme sociale qui à sa naissance a eu besoin de la sanction divine. Mon Dieu est bien au-dessus de ces changements humains ; mais il n'en est pas moins présent au grand drame où nous avons tous une part plus ou

moins active, et c'est sa présence qui me donne de la résignation. Mon rôle de comparse ou de niais s'est agrandi. Vous, monsieur, à qui ce Dieu a donné à remplir un rôle principal, n'y puisez-vous pas de la force pour le conduire jusqu'au bout ? Vous avez conservé bien plus de jeunesse qu'on n'en a ordinairement à notre âge. Votre esprit est si plein de verdeur qu'il semble que vous n'ayez reçu ce privilège que pour nous éclairer dans les routes nouvelles où voilà le monde lancé. On chante toujours sur des tombeaux, grâce à ce temps maudit qui va fauchant sans lin et partout ; mais on n'a pas souvent l'avantage de chanter auprès d'un berceau qui contienne des destinées futures aussi grandes ni peut-être aussi prochaines. Toutefois, il y a longtemps que je me dis, comme vous, que ceux qui naissent aux époques de transition sont bousculés, renversés, écrasés, dans la lutte des générations qui s'entrechoquent. C'est sur nos cadavres que doivent passer les combattants qui nous suivent. Nous comblerons le fossé qu'il leur faudra franchir pour prendre d'assaut la place où tous nos efforts n'auront pu que faire brèche. Mais espérons qu'une fois ville gagnée, les vainqueurs viendront relever les morts pour leur faire un bel enterrement enseignes déployées et à grand bruit de fanfares. Et qui sait enfin si Dieu lui-même ne distribue pas des croix d'honneur aux braves restés sur le champ de bataille ? Ah ! pour celles-là, messieurs de la police n'en tâteront pas.

« Peut-être me direz-vous, monsieur : Mais dans un tel conflit qui peut être sûr d'avoir été utile ? Je vous répondrai que j'ai peine à croire qu'un homme de génie, même méconnu, n'ait pas toujours un peu la conscience de sa valeur. Avec bien plus de raison doit-il avoir cette certitude, celui que les nations ont placé si haut dans leur estime et dans leur admiration. Chaque homme de talent se fait son effigie en marbre ou en bronze ; seulement les plus timides se contentent d'un buste, les autres vont à la statue. Tout revenu que vous êtes des vanités de ce monde, la voix de vos contemporains vous aura forcé de faire la vôtre colossale. Eh bien, quand au milieu de la foule, dont la marche paraît souvent inexplicable et

étourdissante, vous éprouvez des moments de dégoût et d'abattement convenez-en, monsieur, vous jetez un regard sur cette glorieuse figure, et, vous appuyant sur elle, vous laissez avec plus de résignation le temps et la multitude passer au milieu du bruit et de la poussière.

« Quand je vous sais des motifs d'affliction, je me plais à vous voir ainsi, et, par un retour sur moi-même, je suis tout fier alors de penser que vous m'avez permis d'écrire, à la pointe du couteau, mon nom sur le piédestal de cette statue.

« À propos de cela, savez-vous, Monsieur, que j'ai une véritable crainte ? Je vais, comme je vous l'ai dit, publier dans quelques mois mon dernier recueil de chansons. Vous pensez bien que celle dont votre nom a fait le succès y figurera. Mais j'ai peur que vous ne vous y trouviez en bien mauvaise compagnie. Le goût que j'ai pour la poésie populaire me souffle souvent d'étranges choses. Mon antipathie pour le solennel affecté, si opposé au génie de notre langue, fait toujours dans mes chants suivre les tons graves de quelques notes burlesquement accentuées. Quoique habituellement ces disparates ne soient pas sans but, je conçois que vous autres gens d'en haut y trouviez à redire. Que faire à cela ? J'ai voulu essayer de transporter la poésie dans les carrefours, et j'ai été conduit à la chercher jusque dans le ruisseau : qui dit chansonnier dit chiffonnier. Doit-on être surpris que ma pauvre muse n'ait pas toujours une tunique bien propre ? Le moraliste des rues doit attraper plus d'une éclaboussure. Au reste, si vous me lisez, pensez un peu à Aristophane, mais n'y pensez pas trop.

« C'est le cas de répéter ce que je disais plus haut, mais dans un autre sens. Lié plus intimement avec vous, monsieur, je me serais sans doute amendé, et de plus nobles inspirations me seraient venues auprès de votre muse héroïque et pieuse, et nous voilà encore une fois loin l'un de l'autre ! Ah ! pour Dieu, revenez dans votre patrie ; vous ne pouvez vivre heureux loin d'elle. Goutte de sang français, où allez-vous vous extravaser ? Quoi, vous pourriez longtemps rester loin de Paris ; loin de ce coeur si chaud, dont les rapides pulsations

donnent tant à penser et à sentir ? Non, vous nous reviendrez bientôt, j'en ai l'espérance, pour vivre encore ici de littérature et de gloire, entouré de nombreux amis, car vous devez en avoir beaucoup qui, comme moi, sans doute se plaignent de votre nouvelle absence.

« En attendant votre retour, monsieur, et sans redouter des réponses aussi longues que celle-ci, ayez la bonté de me donner de vos nouvelles. Les journaux m'en apprendront sans doute ; mais vous devez juger du prix que j'attache à vos lettres. Quand vous me donnez une marque de souvenir, il me semble que j'entends la postérité prononcer mon nom.

« Recevez, monsieur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement et de ma respectueuse amitié.

« Votre très humble serviteur,

« Béranger. »

M. Carrel à M. le vicomte de Chateaubriand.

« Puteaux, près Neuilly le 4 octobre 1834.

« Monsieur,

« Votre lettre du 31 août ne m'est remise qu'à mon arrivée à Paris. J'irais vous en remercier d'abord si je n'étais forcé de consacrer à quelques préparatifs d'entrée en prison le peu de temps qui pourra m'être laissé par la police informée de mon retour. Oui, monsieur, me voici condamné à six mois de prison par la magistrature pour un délit imaginaire et en vertu d'une législation également imaginaire, parce que le jury m'a sciemment renvoyé impuni sur l'accusation la plus fondée et après une défense qui, loin d'atténuer mon crime de vérité, avait aggravé ce crime en l'érigeant en droit acquis pour toute la presse de l'opposition. Je suis heureux que les difficultés d'une thèse, si hardie par le temps qui court, vous aient paru à peu près surmontées par la défense que vous avez lue et dans laquelle il m'a été si avantageux de pouvoir invoquer l'autorité du livre dans lequel vous instruisiez, il y a dix-huit ans, votre propre parti des principes de la responsabilité constitutionnelle.

« Je me demande souvent avec tristesse à quoi auront servi

des écrits tels que les vôtres, monsieur, tels que ceux des hommes les plus éminents de l'opinion à laquelle j'appartiens moi-même, si de cet accord des plus hautes intelligences du pays dans la constante défense du droit de discussion il n'était pas résulté enfin, pour la masse des esprits en France, un parti désormais pris de vouloir sous tous les régimes, d'exiger de tous les systèmes victorieux, quels qu'ils soient, la liberté de penser, de parler, d'écrire, comme condition première de toute autorité légitimement exercée. N'est-il pas vrai, monsieur, que lorsque vous demandiez sous le dernier gouvernement la plus entière liberté de discussion, ce n'était pas pour le service momentané que vos amis politiques en pouvaient tirer dans l'opposition contre des adversaires devenus maîtres du pouvoir ? Quelques-uns se servaient ainsi de la presse, qui l'ont bien prouvé depuis mais vous, vous demandiez la liberté de discussion, comme le bien commun, l'arme et la protection générale de toutes les idées vieilles ou jeunes ; c'est là ce qui vous a mérité, monsieur, la reconnaissance et les respects des opinions auxquelles la révolution de juillet a ouvert une lice nouvelle. C'est pour cela que notre oeuvre se rattache à la vôtre, et lorsque nous citons vos écrits, c'est moins comme admirateurs du talent incomparable qui les a produits que comme aspirant à continuer de loin la même tâche, jeunes soldats d'une cause dont vous êtes le vétéran le plus glorieux.

« Ce que vous avez voulu depuis trente ans, monsieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me nommer après vous, c'est d'assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile, et il n'y a que la discussion qui puisse détrôner la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisements de l'égoïsme et de la cupidité ? Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent pour les blessés et les

survivants ? Comme vous le dites douloureusement, monsieur, il semble que bien des enseignements aient été perdus, et qu'on ne sache plus en France ce qu'il en coûte de se réfugier sous un despotisme qui promet silence et repos. Il n'en faut pas moins continuer de parler, d'écrire, d'imprimer ; il sort quelquefois des ressources bien imprévues de la constance. Aussi de tant de beaux exemples que vous avez donnés, monsieur, celui que j'ai le plus constamment sous les yeux est compris dans un mot : Persévérer

« Agréez, Monsieur, les sentiments d'inaltérable affection avec lesquels je suis heureux de me dire

« Votre plus dévoué serviteur,

« A. Carrel. »

ANALYSE RAISONNÉE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Depuis le règne de Klovigh jusqu'à celui de Philippe VI, dit de Valois.

François-René de Chateaubriand

(1826)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Première race
Deuxième race
Troisième race
Hugues Capet. 987-996
Robert. 996-1031
Henri Ier. 1031-1060
Philippe Ier. 1060-1108
Louis VI. 1108-1137
Louis VII. 1137-1180
Philippe II. 1180-1223
Louis VIII. 1223-1226
Louis IX. 1226-1270
Philippe III. 1270-1285
Philippe IV. 1285-1314
Louis X. 1314-1316
Philippe V. 1316-1322
Charles IV. 1322-1328
Féodalité, Chevalerie, Education, moeurs générales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles
Chevalerie
Education
Moeurs générales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles
Philippe VI, dit de Valois. 1328-1350
Vœu du Héron
Perte des Français au combat naval de l'Ecluse. Godemar Du Fay. Causes des éprises dans ces guerres du XIVe siècle

Guerre de Bretagne. Les Bretons
Siège de Hennebon. Jeanne, comtesse de Montfort. Aventure de Gauthier de Mauny et de La Cerda
Amours d'Edouard III et de la comtesse de Salisbury
Chute d'Artevelle
Invasion de la France par Edouard
Reddition de Calais
Mort du roi Philippe VI
Jean II. 1350-1356
Du roi de Navarre
Les trois Etats
Bataille de Poitiers
Jean II. 1356-1364
Charles V. 1364-1380
Charles VII. 1422-1461
Louis XI. 1461-1483
Charles VIII. 1483-1498
Louis XII. 1498-1515
François Ier. 1515-1547
Henri II. 1547-1559
François II. 1559-1560
Charles IX. 1560-1574
Henri III. 1574-1589
Henri IV. 1589-1610
Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. 1610-1793

Première race

Qu'étaient devenues les trois vérités de l'ordre social quand l'empire d'Occident s'écroula ?

La vérité religieuse avait fait un pas immense : le polythéisme était détruit, et avec le dogme d'un Dieu s'établissaient les vérités corollaires de ce dogme.

La vérité philosophique était rentrée dans la vérité religieuse comme au berceau de la civilisation.

La vérité politique avait suivi les progrès de la vérité religieuse. Les destructeurs du monde romain étaient libres ; ils trouvèrent sur leur chemin une société organisée dans la servitude : la jeune liberté sauvage s'assit d'abord sur cette société, comme le vieux despotisme romain l'avait fait : des républiques militaires, frankes, burgondes, visigothes, saxonnes, gouvernèrent des esclaves à l'instar des anciennes républiques civiles, grecques et latines.

Voilà le point où avaient abouti les faits nés du choc des générations païennes, chrétiennes et barbares, à partir du règne d'Auguste pour arriver à celui d'Augustule.

Maintenant les trois vérités fondamentales, combinées d'une autre façon, vont produire aussi les faits du moyen âge : la vérité religieuse, dominant tout, ordonnera la guerre et commandera la paix, favorisera la vérité politique (la liberté) dans les rangs inférieurs de la société, ou soutiendra partiellement le pouvoir dans des intérêts privés ; elle poursuivra avec le fer et le feu la vérité philosophique, échappée de nouveau du sanctuaire sous l'habit de quelque moine savant ou hérétique. Ainsi continuera la lutte jusqu'au jour où les trois vérités, se pondérant, produiront la société perfectionnée des temps actuels.

J'ai dit que l'empire romain latin était devenu l'empire romain barbare un siècle et demi avant la chute d'Augustule.

Cet empire mixte subsista plus de quatre siècles encore après la déposition de ce prince. Les Franks, les Bourguignons et les Visigoths en Gaule, les Ostrogoths et les Lombards en Italie, furent des possesseurs que les populations connaissaient, qu'elles avaient vus dans les légions, et qui, soumis à leurs lois nationales, laissaient au monde assujetti ses moeurs, ses habitudes, souvent même ses propriétés : une religion commune était le lien commun entre les vaincus et les vainqueurs. Ce n'est qu'après l'invasion des Normands, sous les derniers rois francs de la race Karlovingienne, que la transformation sociale commence à frapper les yeux.

Il n'y eut jamais de complète barbarie, comme on se l'est persuadé. On ne peut pas dire qu'un peuple soit entièrement barbare quand il a conservé la culture de l'intelligence et la connaissance de l'administration. Or, l'étude des lettres, de la philosophie et de la théologie continua parmi le clergé ; l'administration municipale, fiscale, publique et domestique demeura longtemps ce qu'elle avait été sous l'empire. La science militaire périt dans la discipline, mais l'art de la fortification ne se détériora point, et même les machines de guerre se perfectionnèrent. Il n'y a donc rien de nouveau à remarquer sous les deux premières races, si ce n'est les moeurs particulières des familles investies du pouvoir, l'achèvement de la monarchie de l'Eglise, et les hautes sources qui, comme des écluses, lâchèrent sur l'Europe le torrent des siècles féodaux.

Toutefois, deux observations doivent être faites. Le chef du gouvernement était électif sous la race mérovingienne et sous la race Karlovingienne, de même qu'il l'avait été au temps des césars ; mais auprès du gouvernement des Franks se trouvait une institution qui le faisait différer de l'antiquité romaine : des conseils, composés d'évêques et de chefs militaires, décidaient les affaires avec le roi ; des assemblées générales, ou plutôt les grandes revues des mois de mars et de mai, recevaient une communication assez légère de la besogne traitée dans ces assemblées particulières : celles-ci étaient nées de la tradition des états des Gaules rétablis un moment par Arcade et

Honorius ; mais elles s'étaient surtout modelées sur l'organisation des conciles. Si l'on veut avoir une idée juste de ces temps, sans y chercher des nouveautés qui n'y sont pas, il faut reconnaître que la société entière prit la forme ecclésiastique : tout se gouverna pour l'Eglise et par l'Eglise, depuis les nations jusqu'aux rois, dont le sacre était purement le sacre d'un évêque. Que les laïques fussent admis à siéger avec le clergé, ce n'était pas coutume insolite : dans plusieurs conventions religieuses, les empereurs romains présidaient, et les grands-officiers de la couronne délibéraient. Nous avons vu des philosophes et des païens même assister au concile de Nicée.

La seconde observation sur cette époque historique est relative aux maires du palais. Le premier maire dont il soit fait mention est Goggon, qui fut envoyé à Athanagilde de la part de Sigebert, pour lui demander la main de Brunehaut.

Deux origines doivent être assignées à la mairie, l'une romaine, l'autre franke ou germanique. Le maire représentait le magister officiorum ; celui-ci acquit dans le palais des empereurs la puissance que le maire obtint dans la maison du roi frank. Considérée dans son origine romaine, la charge de maire du palais fut temporaire sous Siegbert et ses devanciers, viagère sous Clotaire, héréditaire sous Khlovig II : elle était incompatible avec la qualité de prêtre et d'évêque. Elle porte dans les auteurs le nom de magister palatii, praefectus aulae, rector aulae, gubernator palatii, major domus, rector palatii, moderator palatii, praepositus palatii, provisor aulae regiae, provisor palatii.

Pris dans son origine, franke ou germanique, le maire du palais était ce duc, ou chef de guerre, dont l'élection appartenait à la nation tout aussi bien que l'élection du roi : Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt. J'ai déjà indiqué ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cette institution, qui créait chez un même peuple deux pouvoirs suprêmes indépendants. Il devait arriver, et il arriva que l'un de ces deux pouvoirs prévalut. Les maires, s'étant trouvés de plus grands hommes que les souverains, les supplantèrent. Après avoir commencé

par abolir les assemblées générales, ils confisquèrent la royauté à leur profit, s'emparant à la fois du pouvoir et de la liberté. Les maires n'étaient point des rebelles ; ils avaient le droit de conquérir, parce que leur autorité émanait du peuple, ou de ce qui était censé le représenter, et non du monarque : leur élection nationale comme chefs de l'armée leur donnait une puissance légitime. Il faut donc réformer ces vieilles idées de sujets oppresseurs de leurs maîtres et détenteurs de leur couronne. Un roi et un général d'armée, également souverains par une élection séparée (reges et duces sumunt), s'attaquent ; l'un triomphe de l'autre, voilà tout. Une des dignités périt, et la mairie se confondit avec la royauté par une seule et même élection. On n'aurait pas perdu tant de lecture et de recherches à blâmer ou à justifier l'usurpation des maires du palais, on se serait épargné de profondes considérations sur les dangers d'une charge trop prépondérante, si l'on eût fait attention à la double origine de cette charge, si l'on n'eût pas toujours voulu voir un grand-maître de la maison du roi là où il fallait aussi reconnaître un chef militaire librement choisi par ses compagnons : « Omnes Austrasii, cum eligerent Chrodinum majorem domus. »

J'ai déjà fait observer qu'il ne serait pas rigoureusement exact de comparer les nations germaniques et slaves aux hordes sauvages de l'Amérique. Dans le tableau général que j'ai tracé des moeurs des barbares, celles des Franks occupent une place considérable : j'ai donc peu de chose à ajouter ici ; cependant je dois remarquer que les Franks passaient encore pour le peuple le moins grossier de tous ces peuples ; le témoignage d'Agathias est formel : « Les Franks, dit-il, ne ressemblent point aux autres barbares, qui ne veulent vivre qu'aux champs et ont horreur du séjour des villes. (...)

« Ils sont très soumis aux lois, très polis ; ils ne diffèrent guère de nous que par le langage et le vêtement : nihiloque a nobis differre quam solummodo barbarico vestitu et linguae proprietate. » Longtemps avant le VIe siècle, leurs relations avec les Romains avaient urbanisé leurs coutumes, sinon humanisé leur caractère. Salvien dit qu'ils étaient hospitaliers,

ce qui signifie ici sociables. Dans le tombeau de Khildéric Ier, découvert en 1653 à Tournai, se trouve une pierre gravée : l'empreinte représentait un homme fort beau, portant les cheveux longs, séparés sur le front et rejetés en arrière, tenant un javelot de la main droite ; autour de la figure était écrit le nom de Khildéric en lettres romaines ; un globe de cristal, signe de la puissance, un style avec des tablettes, des anneaux, des médailles de plusieurs empereurs, des lambeaux d'une étoffe de pourpre, étaient mêlés à des ossements : il n'y a rien dans tout cela de trop barbare. On lit aux histoires que les Germains adoucissaient leur rudesse au delà du Rhin par le voisinage des Franks. Selon Constantin Porphyrogénète, Constantin le Grand fut l'auteur d'une loi qui permettait aux empereurs de s'allier au sang des Franks, tant ce sang paraissait noble.

Mais, quel que fût le degré de sociabilité des Franks, il me semble qu'il n'en faut faire ni un peuple civilisé ni un peuple sauvage, et qu'il faut lui laisser surtout sa perfidie, sa légèreté, sa cruauté, sa fureur militaire, attestées par les auteurs contemporains. Vopiscus et après lui Procope accusent les Franks de se faire un jeu de violer leur foi, et Salvien leur reproche le peu d'importance qu'ils attachent au parjure. « Les Franks, dit Nazaire, surpassent toutes les nations barbares en férocité. » Un panégyriste anonyme prétend qu'ils se nourrissaient de la chair des bêtes féroces, et Libanius assure que la paix était pour eux une horrible calamité.

L'opinion dominante fait des Franks une ligue de quelques tribus germaniques associées pour la défense de leur liberté : c'est encore une de ces opinions sans preuve, qu'aucun document historique n'appuie. Les Franks étaient tout simplement des Germains, comme le témoignent saint Jérôme, Procope et Agathias. Que nos ancêtres aient reçu leur nom de la liberté ou qu'ils le lui aient communiqué, notre orgueil national n'a rien à souffrir de l'une ou de l'autre hypothèse. Libanius, altérant le nom de Frank pour lui trouver une étymologie grecque, le fait dériver de fractoi, habiles à se fortifier ; d'autres veulent qu'il signifie indomptable dans une

langue nommée lingua attica ou hattica, sans nous dire ce que c'est que cette langue. Le savant et judicieux greffier du Tillet, frère du savant évêque de Meaux, avance que le nom de Frank vient de deux mots teutons Freien ausen, libres jeunes hommes, ou libres compagnies, prononcés par synérèse Fransen ; il remarque qu'un privilège de marchands octroyé par Louis le Gros a retenu le mot anse, société. Une grande autorité (M. Thierry) suppose au mot tudesque Frank ou Frac la puissance du mot latin ferox : nous en restons toujours à la chanson des soldats de Probus pour autorité première. Francus était-il un sobriquet militaire donné par les soldats de Probus à cette poignée de Germains qu'ils vainquirent dans les environs de Mayence ? Que voulait dire ce sobriquet ? Un savant[1317] l'explique du mot Fram ou Framée, comme si les soldats de Probus avaient entendu les barbares crier : À la lance ! à la lance ! aux armes ! aux armes ! Mais alors les Germains se seraient tous appelés Franks, puisqu'ils portaient tous la framée : Frameas gerunt angusto et brevi ferro, dit Tacite.

Quoi qu'il en soit, les Franks habitaient de l'autre côté du Rhin, à peu près au lieu où les place la carte de Peutinger, dans ce pays qui comprend aujourd'hui la Franconie, la Thuringe, la Hesse et la Westphalie. Ils ravagèrent les Gaules sous Gallien, et pénétrèrent jusqu'en Espagne ; ils reparurent sous Probus, sous Constance et sous Constantin. Constance transplanta une de leurs colonies dans le pays d'Amiens, de Beauvais, de Langres, de Troyes, et conclut un traité avec le reste. Après cette époque, des Franks entrèrent au service des empereurs. On voit successivement Sylvanus, Mellobald, Mérobald, Balton, Rikhomer, Carietton, Arbogaste, revêtus des grandes charges militaires de l'empire. Mais d'autres Franks indépendants, Genobalde, Markhomer et Sunnon, restèrent ennemis, et firent du temps de Maxime une irruption dans les Gaules ; ils paraissaient s'y être fixés pendant le règne d'Honorius, vers l'an 420, et on leur donne pour conducteur le roi Pharamond. Comprenons toujours bien que ce nom de roi ne signifie que chef militaire (coning) de différents degrés sur-roi, sous-roi, demi-roi : ober, under, halfkoning (Thierry).

Il n'est pas du tout sûr qu'il ait existé un Pharamond et que ce Pharamond fut le père de Khlodion ; mais il est certain que Khlodion, ou plutôt Khlodion le Chevelu, était roi des Franks occidentaux en 427, et qu'il s'empara de Tournai et de Cambrai en 445. Aétius le chassa de ses conquêtes en deçà du Rhin. Khlodion mourut en 447 ou 448.

Les uns lui donnent deux fils, les autres trois, parmi lesquels se trouverait Auberon, dont on ferait descendre Ansbert, tige de la famille de la seconde race.

On ignore quel fut le père de Mérovée ou Mérovigh, successeur de Khlodion : était-il son fils ? avait-il un frère aîné, lequel implora le secours d'Attila, tandis que Mérovigh se jeta sous la protection des Romains ? Il est prouvé que Mérovigh n'était pas ce beau jeune Frank qui portait une longue chevelure blonde qu'Aétius adopta pour fils, et que Priscus avait vu à Rome. Les savants ont fort disserté sur tout cela, sans réfléchir que la royauté, ou plutôt la cheftainerie, étant élective chez les Franks, il n'y avait rien de plus naturel que de trouver des chefs successifs qui n'étaient pas fils les uns des autres. Roriron dit qu'après la mort de Khlodion Mérovigh fut élu roi des Franks. Frédégher raconte que la femme de Khlodion, se baignant un jour dans la mer, fut surprise par un monstre dont elle eut Mérovigh : fable mêlée de mythologie grecque et scandinave.

« Selon un certain poète, appelé Virgile, dit le même auteur, Priam fut le premier roi des Franks, et Friga fut le successeur de Priam. Troie étant prise, les Franks se séparèrent en deux bandes ; l'une, commandée par le roi Francio, s'avança en Europe et s'établit sur les bords du Rhin. » L'auteur des Gestes des Rois francs, Paul Diacre, Roricon, Aimoin, Siegbert de Ghemblours, font le même récit. Annius de Viterbe, enchérissant sur ces chroniques, compose une généalogie des rois gaulois et des rois francs ; il donne vingt-deux rois aux Gaulois avant la guerre de Troie. Sous Remus, le dernier de ces rois, arriva la prise de Troie ; et Francus, fils d'Hector, vint épouser dans les Gaules la fille de Remus. On veut que les Franks qui combattirent dans l'armée romaine, aux champs

catalauniques, fussent commandés par Mérovigh.

Mérovigh eut pour successeur, l'an 456, Khildéric Ier, son fils. Khildéric, enlevé encore enfant par un parti de l'armée des Huns, fut délivré par un Frank nommé Viomade. Khildéric était un chef dissolu, que les Franks chassèrent. Il se retira en Thuringe, auprès d'un roi nommé Bisingh. Les Franks se donnèrent pour chef Egidius, commandant des armées romaines. Au bout de huit ans, Khildéric fut rappelé ; Viomade lui renvoya la moitié d'une pièce d'or qu'ils avaient rompue, et qui devait être le signe d'une réconciliation avec son pays. Le vrai de tout cela, c'est que Khildéric était allé à Constantinople, d'où l'empereur le dépêcha en Gaule pour contrebalancer l'autorité suspecte d'Egidius.

Bazine, femme du roi de Thuringe, accourut auprès de son hôte Khildéric, et lui dit : « Je viens habiter avec toi ; si je savais qu'il y eût outre mer quelqu'un qui me fût plus utile que toi, je l'eusse été chercher pour dormir avec lui. » Khildéric se réjouit, et la prit à femme. La première nuit de leur mariage, Bazine dit à Khildéric : « Abstenons-nous ; lève-toi, et ce que tu verras dans la cour du logis, tu le viendras dire à ta servante. » Khildéric se leva, et vit passer des bêtes qui ressemblaient à des lions, à des licornes et à des léopards. Il revint vers sa femme, et lui dit ce qu'il avait vu, et sa femme lui dit : « Maître, va derechef, et ce que tu verras, tu le raconteras à ta servante. » Khildéric sortit de nouveau, et vit passer des bêtes semblables à des ours et à des loups. Ayant raconté cela à sa femme, elle le fit sortir une troisième fois, et il vit des bêtes d'une race inférieure. Là-dessus Bazine explique à Khildéric toute sa postérité, et elle engendra un fils nommé Khlovig : celui-ci fut grand, guerrier illustre, et semblable à un lion parmi les rois. Voici déjà poindre l'imagination du moyen âge ; elle se retrouve dans l'histoire du mariage de Khlothilde ou Khrotechilde, fille de Khilpérik et nièce de Gondebald, roi de Bourgogne.

Le Gaulois Aurélien, déguisé en mendiant, portant sur son dos une besace au bout d'un bâton, est chargé du message : il devait remettre à Khlothilde un anneau que lui envoyait

Khlovig, afin qu'elle eût foi dans les paroles du messager. Aurélien, arrivé à la porte de la ville (Genève), y trouva Khlothilde assise avec sa soeur Soedehleuba : les deux soeurs exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs, car elles étaient chrétiennes. Khlothilde s'empresse de laver les pieds d'Aurélien. Celui-ci se penche vers elle, et lui dit tout bas : « Maîtresse, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, si tu me veux conduire dans un lieu où je te puisse parler en secret. — Parle », lui répond Khlothilde. Aurélien dit : « Khlovig, roi des Franks, m'envoie vers toi ; si c'est la volonté de Dieu, il désire vivement t'épouser, et, pour que tu me croies, voilà son anneau. » Khlothilde l'accepte, et une grande joie reluit sur son visage ; elle dit au voyageur : « Prends ces cent sous d'or pour récompense de ta peine, avec mon anneau. Retourne vers ton maître ; dis-lui que, s'il me veut épouser, il envoie promptement des ambassadeurs à mon oncle Gondebald. » C'est une scène de l'Odyssée.

Aurélien part ; il s'endort sur le chemin ; un mendiant lui vole sa besace, dans laquelle était l'anneau de Khlothilde ; le mendiant est pris, battu de verges, et l'anneau retrouvé. Khlovig dépêche des ambassadeurs à Gondebald, qui n'ose refuser Khlothilde. Les ambassadeurs présentent un sou et un denier, selon l'usage, fiancent Khlothilde au nom de Khlovig, et l'emmènent dans une basterne[1318]. Khlothilde trouve qu'on ne va pas assez vite ; elle craint d'être poursuivie par Aridius, son ennemi, qui peut faire changer Gondebald de résolution. Elle saute sur un cheval, et la troupe franchit les collines et les vallées.

Aridius, sur ces entrefaites, étant revenu de Marseille à Genève, remontre à Gondebald qu'il a égorgé son frère Khilpérik, père de Khlothilde ; qu'il a fait attacher une pierre au cou de la mère de sa nièce, et l'a précipitée dans un puits ; qu'il a fait jeter dans le même puits les têtes des deux frères de Khlothilde ; que Khlothilde ne manquera pas d'accourir se venger, secondée de toute la puissance des Franks. Gondebald, effrayé, envoie à la poursuite de Khlothilde ; mais celle-ci, prévoyant ce qui devait arriver, avait ordonné

d'incendier et de ravager douze lieues de pays derrière elle. Khlothilde sauvée s'écrie : « Je te rends grâces, Dieu tout-puissant, de voir le commencement de la vengeance que je devais à mes parents et à mes frères[1319] ! » Véritables moeurs barbares, qui n'excluent pas la mansuétude des moeurs chrétiennes mêlées dans Khlothilde aux passions de sa nature sauvage.

Avant son mariage, Khlovig, âgé de vingt ans, avait attaqué la Gaule. Les monuments historiques prouvent que son invasion fut favorisée, surtout dans le midi de la France, par les évêques catholiques, en haine des Visigoths ariens. Khlovig battit les Romains à Soissons, et les Allemands à Tolbiak. Il se fit ensuite chrétien : saint Remi lui conféra le baptême le jour de Noël, l'an 496.

Les Bourguignons et les Visigoths subirent tour à tour les armes de Khlovig. Les Armoriques (la Bretagne), depuis longtemps soustraites à l'autorité des Romains, consentirent à reconnaître celle du fils de Mérovigh. Anastase, empereur d'Orient, envoya à Khlovig le titre et les insignes de patrice, de consul et d'auguste.

Ce fut à peu près à cette époque que Khlovig vint à Paris : Khildéric, son père, avait occupé cette ville quand il pénétra dans les Gaules.

Khlovig tua ou fit tuer tous ses parents, petits rois de Cologne, de Saint-Omer, de Cambrai et du Mans.

Le premier concile de l'Eglise gallicane se tint sous Khlovig à Orléans, l'an 511. On y trouve les principes du droit de régale, droit qui faisait rentrer au fisc les revenus d'un bénéfice laissé sans maître pendant la vacance du bénéfice. Khlovig ne comprit sans doute ce droit que comme un impôt que les prêtres lui accordaient sur leurs biens : quelques legs testamentaires du chef des Franks me font présumer qu'il ne parlait pas latin. Il suffit de mentionner ce droit de régale pour entrevoir les abîmes qui nous séparent du passé : étrangers à notre propre histoire, ne nous semble-t-il pas qu'il s'agisse de quelque coutume de la Perse ou des Indes ? On fixe à cette même année 511 la rédaction de la loi salique, la mort de

sainte Genovefe (Geneviève) et celle de Khlovig. La bergère gauloise et le roi frank furent inhumés dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui prit dans la suite le nom de la patronne de Paris ; on célébrait encore au commencement de la révolution une messe pour le repos de l'âme du Sicambre, dans l'église même où il avait été enterré. La vérité religieuse a une vie que la vérité philosophique et la vérité politique n'ont pas : combien de fois les générations s'étaient-elles renouvelées, combien de fois la société avait-elle changé de moeurs, d'opinions et de lois, dans l'espace de douze cent quatre-vingts ans ! Qui s'était souvenu de Khlovig à travers tant de ruines et de siècles ? un prêtre sur un tombeau.

Khlovig laissa quatre fils : Thierry, fils d'une concubine ; Clodomir, Khildebert, Clotaire, fils de Khlothilde. Le royaume fut partagé selon la loi salique comme un bien de famille ; on en fit quatre lots, qui furent tirés au sort : il n'y avait point de droit d'aînesse ; nous avons vu que les lois des barbares favorisaient le cadet. La France s'étendait alors du Rhin aux Pyrénées et de l'Océan aux Alpes ; elle possédait de plus la terre natale des Franks, au delà du Rhin, jusqu'à la Westphalie ; mais ces limites changeaient à tout moment. Une section géographique plus fixe avait lieu ; le royaume de ce côté-ci de la Loire se divisait en oriental et occidental, Oster-Rike et Neoster-Rike ; l'Austrasie comprenait le pays entre le Rhin, la Meuse et la Moselle ; la Neustrie embrassait le territoire entre la Meuse, la Loire et l'Océan. Au delà de la Saône et de la Loire était la Gaule conquise sur les Burgondes ou Bourguignons et les Visigoths. Les chroniqueurs et les hagiographes disent souvent la France et la Gaule, distinguant l'une de l'autre.

Les quatre rois, pour succéder à la couronne, obtinrent le consentement des Franks. Les quatre royaumes étaient fédératifs sous une même loi politique ; il y avait une assemblée commune qui délibérait sur les affaires communes aux quatre Etats.

Les fils de Khlovig eurent à soutenir la guerre contre Théodoric, roi d'Italie, contre Amalaric, roi des Visigoths

d'Espagne, contre Balric, roi de Thuringe, contre Sighismond et Gondemar, rois de Bourgogne. La Bourgogne fut subjuguée et réunie à la France : ce royaume des Burgondes avait subsisté cent vingt ans. Clodomir, roi d'Orléans, fut tué à la bataille de Véseronce près de Vienne.

Il laissa trois fils : Théodebert, Gonther et Clodoald, élevés par Khlothilde, veuve de Khlovig. Khildebert et Clotaire, pour s'emparer de ces jeunes enfants, députent Arcade à Khlothilde : c'était un sénateur de la ville de Clermont, homme choisi parmi ces vaincus qui ne refusent aucune condition de l'esclave, et qu'on attache au crime comme à la glèbe. Il portait à Khlothilde des ciseaux et une épée nue, et il lui dit : « O glorieuse reine, tes fils, nos seigneurs, désirent connaître ta volonté concernant tes petits-enfants : ordonnes-tu qu'on leur coupe les cheveux, ou qu'on les égorge ? » À ce message, Khlothilde, saisie de terreur, regardant tour à tour l'épée nue et les ciseaux, répondit : « Si mes petits-enfants ne doivent pas régner, je les aime mieux voir morts que tondus. » Arcade ne laissant pas à l'aïeule le temps de s'expliquer plus clairement, revint trouver les deux rois, et leur dit : « Accomplissez votre dessein ; la reine étant favorable se veut bien rendre à votre conseil. » Paroles ambiguës, qu'on pouvait expliquer dans un sens divers, selon l'événement. Clotaire saisit le plus âgé des enfants, le jette contre terre, et lui enfonce son couteau sous l'aisselle. À ses cris son frère se prosterne aux pieds de Khildebert, embrasse ses genoux, et lui dit tout en larmes : « Secours-moi, mon très cher père, afin qu'il ne soit pas fait à moi comme à mon frère. » Alors Khildebert se prit à pleurer, et dit : « Je t'en prie, mon très doux frère, que ta générosité m'accorde la vie de celui-ci. Ce que tu me demanderas, je te l'accorderai, pourvu qu'il ne meure point. » Clotaire obstiné au meurtre, dit. « Rejette l'enfant loin de toi, ou meurs pour lui : tu as été l'instigateur de la chose, et maintenant tu me veux fausser la foi ! » Khildebert entendant ceci repoussa l'enfant, et Clotaire lui perça le côté avec son couteau, comme il avait fait à son frère ; ensuite Clotaire et Khildebert tuèrent les nourriciers et les enfants compagnons de leurs neveux : l'un

était âgé de dix ans, l'autre de sept. Clodoald, le troisième fils de Clodomir, fut sauvé par le secours d'hommes puissants[1320]. Clodoald, devenu grand, abandonna le royaume de la terre, passa à Dieu, coupa ses cheveux, et persistant dans les bonnes oeuvres, sortit prêtre de cette vie (7 septembre 560). Il bâtit un monastère au bourg de Noventium, qui changea son nom pour prendre celui du petit-fils de Khlovig. Et Saint-Cloud vient de voir partir pour un dernier exil le dernier successeur du premier de nos rois !

Dans ces crimes de Clotaire et de Khildebert, distinguez ce qui appartient à la civilisation de ce qui tient à la barbarie. Le massacre par les propres mains de Clotaire est du sauvage ; le désir d'envahir un trône et d'accroître un Etat est de l'homme civilisé. Tous les frères de Clotaire étant morts, il hérite d'eux : il livre bataille à son fils Khramn, qui s'était déjà révolté ; il le défait, et le brûle avec toute sa famille dans une chaumière. Clotaire meurt à Compiègne (562).

Ses quatre fils partagèrent de nouveau ses Etats, toujours avec l'assentiment des Franks ; mais les quatre royaumes n'eurent pas les mêmes limites.

Sigebert épousa Brunehaut, fille puînée d'Athanagilde, roi des Wisigoths : elle était arienne, et se fit catholique. Khilpérik Ier eut pour maîtresse Frédégonde, qu'il épousa lorsque Galswinte, sa femme, soeur aînée de Brunehaut, fut morte.

Les démêles et les fureurs de ces deux belles femmes amènent des guerres civiles, des empoisonnements, des meurtres, et occupent les règnes confus de Caribert, de Gontran, de Sigebert Ier, de Khilpérik Ier, de Khildebert II, de Clotaire II, de Thierry Ier, de Théodebert II. Clotaire II se trouve enfin seul maître du royaume des Franks, en 613.

Les Lombards s'étaient établis en Italie (563) seize ans après l'extinction du royaume des Ostrogoths. L'exarchat de Ravenne avait commencé sous le patrice Longin, envoyé de l'empereur Justin. Les maires du palais firent sentir leur autorité croissante dans l'Austrasie et la Bourgogne.

Les Gascons ou Wascons, vers l'an 593, descendirent des Pyrénées, et s'établirent dans la Novempopulanie, à laquelle ils

donnèrent leur nom ; ils s'étendirent peu à peu jusqu'à la Garonne. Il y eut guerre avec ces peuples : Théodebert II, après les avoir défaits, leur donna pour chef Genialis, qui fut le premier duc de Gascogne.

Il ne faut croire ni tout le bien que Fortunat, Grégoire de Tours et saint Grégoire, pape, ont dit de Brunehaut, ni tout le mal qu'en ont raconté Frédégher, Aimoin et Adon, qui d'ailleurs n'étaient pas contemporains de cette princesse : c'était à tout prendre une femme de génie, et dont les monuments sont restés. Si elle fut mise à la torture pendant trois jours, promenée sur un chameau au milieu d'un camp, attachée à la queue d'un cheval, déchirée et mise en pièces par la course de cet animal fougueux, ce ne fut pas pour la punir de ses adultères, puisqu'elle avait près de quatre-vingts ans. Si elle avait fait mourir dix rois (ce qui est prouvé faux), il eût été plus juste de lui faire un crime des princes qu'elle avait mis au monde que de ceux dont elle avait délivré la France.

Clotaire décéda l'an 628. Il eut deux fils : Dagobert et Caribert. Caribert mourut vite, et Dagobert donna du poison à Khildéric, fils aîné de Caribert. Un autre fils de ce prince, Bogghis, se contenta de l'Aquitaine à titre de duché héréditaire.

Le roi Dagobert menait toujours avec lui grande tourbe de concubines, c'est-à-dire des meschines, qui pas n'étaient ses épouses, sans autres qu'il avait autre part, qui avaient et nom et aornement de roynes. (Mer des Hist. et chron.) Grégoire de Tours cite trois reines : Nanthilde, Vulfgunde et Berthilde ; il se dispense de nommer les concubines, parce qu'elles sont, dit-il, en trop grand nombre. Les trésors de Dagobert et de Saint-Denis sont demeurés fameux. En chasses le roi se déportait acoustumément. (Mer des Hist.) Il y a une belle et poétique histoire d'un cerf qui se réfugia dans une petite chapelle bâtie à Catulliac par sainte Genofeve, sur les corps de saint Denis et de ses compagnons. Ce fut là que Dagobert jeta les fondements de ce Capitole des Français, où se conservaient leurs chroniques avec les cendres royales, comme les pièces à l'appui des faits. Bonaparte fit reconstruire les souterrains

dévastés et leur promit sa poussière en indemnité des vieilles gloires spoliées : il a déçu sa tombe. Louis XVIII occupe à peine un coin obscur des caveaux vides, avec les restes plus ou moins retrouvés de Marie-Antoinette, de Louis XVI, et quelques ossements rapportés de l'exil. Puis s'est venu cacher auprès de son père, le dernier des Condé, devant le cercueil duquel Bossuet fût demeuré muet. Et enfin le duc de Berry attend inutilement son père, son frère et son fils, dans ces sépulcres d'espérance. Que sert-il de préparer d'avance un asile au néant, quand l'homme est chose si vaine qu'il n'est pas même sûr de naître ?

Les deux fils de Dagobert, Sigebert II ou III, roi d'Austrasie, Khlovig II, roi de Bourgogne et de Neustrie, gouvernèrent l'empire des Franks. Peppin le vieux avait été maire du palais sous Dagobert ; il continua de l'être sous Sigebert.

Suit l'histoire confuse de Dagobert II et III, de Clotaire III, de Khildéric II, de Thierry III. La puissance royale avait passé aux maires du palais après les sanglants démêlés de Grimoald, d'Achambauld, de l'évêque Léger et d'Ebroïn.

Ebroïn est assassiné ; plusieurs maires du palais sont élus : Berther est le dernier. Peppin de Héristal, duc d'Austrasie, petit-fils de Peppin le vieux, père de Charles Martel, aïeul de Peppin le Bref et trisaïeul de Charlemagne, fait la guerre à Thierry, auquel il donnait toujours le nom de roi. Thierry est battu, et Peppin, au lieu de le détrôner, règne à côté de lui sous le nom de maire du palais. Peppin fait rentrer dans l'obéissance les peuples qui s'étaient soustraits à l'autorité des Franks.

À Thierry III commence la série des rois surnommés fainéants. L'âpre sève de la première race s'affadit promptement, et les fils de Khlovig tombèrent vite du pavois dans un fourgon traîné par des boeufs.

Peppin continua de régner sous Khlovig III, Khildebert III, fils de Thierry, et sous une partie du règne de Dagobert III, fils de Khildebert III (de 692 à 714). Peppin meurt, et paraît, avant de mourir, ou méconnaître les grandes qualités de son fils Charles (Martel), ou n'oser le faire élire à sa place, parce que Charles

n'était que le fils d'une concubine, Alpaïde : il lui substitua son petit-fils Theudoalde. Un enfant devint maire du palais sous la tutelle de Plectrude, son aïeule, comme s'il eût été un roi héréditaire Charles, qui ne portait pas encore son surnom, est emprisonné au désir de Plectrude. Les Franks se soulèvent : Theudoalde fuit ; Charles se sauve de sa prison ; les Austrasiens le reconnaissent pour leur duc.

Les Sarrasins appelés par le comte Julien chassaient alors les Visigoths et envahissaient l'Espagne. Les peuples du Nord se ruaient sur la France.

Dagobert meurt et laisse un fils nommé Thierry ; mais les Franks choisirent Daniel, fils de Khildéric II, qui régna sous le nom de Khilpérik II.

Il combattit Charles, duc d'Austrasie, qui le vainquit. Celui-ci fit nommer roi Clotaire IV. Ce Clotaire mourut tôt, et Khilpéric II, retiré en Aquitaine, fut rappelé par Charles, qui se contenta d'être son maire du palais.

Thierry IV, dit de Chelles, fils de Dagobert III, succède à Khilpérik II (720). C'est sous ce règne que Charles Martel déploya ces talents de victoire qui lui valurent ce surnom. Les Sarrasins avaient déjà traversé l'Espagne, passé les Pyrénées et inondé la France jusqu'à la Loire, Charles Martel les écrasa entre Tours et Poitiers, et leur tua plus de trois cent mille hommes (732). C'est un des plus grands événements de l'histoire : les Sarrasins victorieux, le monde était mahométan. Charles abattit encore les Frisons, les fit catholiques, bon gré mal gré, et réunit leur pays à la France.

Charles vainquit Eudes, duc d'Aquitaine, et força Hérald, fils d'Eudes, à lui faire hommage des domaines de son père.

Thierry étant décédé, Charles régna seul sur toute la France comme duc des Franks, depuis 737 jusqu'à 741. Il contint les Saxons soulevés de nouveau, chassa les Sarrasins de la Provence. Grégoire III lui proposa de se soustraire, lui pape, à la domination de l'empereur Léon, et de le proclamer, lui Charles, consul de Rome : commencement de l'autorité temporelle des papes.

Charles meurt (741) Karloman et Peppin, ses fils, se

partagent l'autorité royale. Peppin, élu chef de la Neustrie, de la Bourgogne et de la Provence, proclame roi Khildérik III, fils de Khildérik II, dans cette partie du royaume ; Karloman reste gouverneur de l'Austrasie, puis se retire à Rome et embrasse la vie monastique.

Quand le voyageur français regarde le Soracte à l'horizon de la campagne romaine, se souvient-il qu'un Frank, fils de Charles Martel, frère de Peppin le Bref, et oncle de Charlemagne, habitait une cellule au haut de cette montagne ?

Khildéric III est détrôné, tondu et enfermé dans le monastère de Sithin (Saint-Bertin). Il mourut en 754. Son fils Thierry passa sa vie à l'ombre des cloîtres, dans le couvent de Fontenelles, en Normandie. Les Mérovingiens avaient régné deux cent soixante-dix ans.

Si les Etudes qui précèdent sont fondées sur des faits incontestables, le lecteur ne s'est point trouvé en un pays nouveau dans le royaume des Franks ; c'est toujours l'empire barbare romain, tel qu'il existait plus d'un siècle avant l'invasion de Khlovig. Seulement le peuple vainqueur, qui s'est substitué à la souveraineté des césars, parle sa langue maternelle et se distingue par quelques coutumes de ses forêts ; le fond de la société est demeuré le même. Au lieu de généraux romains, on voit des chefs germaniques qui se font gloire de jeter sur leur casaque étroite et bigarrée la pourpre consulaire qu'on leur envoie de Constantinople, mais à laquelle ils n'étaient pas étrangers. Tout était romain, religion, lois, administration : les Gaules, et surtout le Lyonnais, l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, la Guienne, étaient couverts de temples, d'amphithéâtres, d'aqueducs, d'arcs de triomphe et de villes ornées de Capitoles ; les voies militaires existaient partout ; Brunehaut les fit réparer. Il est vrai que les rois de la première race et les maires du palais les plus fameux, entre autres Charles Martel, saccagèrent des cites qu'avaient épargnées les précédents barbares. Avignon fut détruit de fond en comble ; Agde et Béziers éprouvèrent le même sort. C'est encore Charles le Martel qui renversa Nîmes (738) ; il y ensevelit ces ruines que nous essayons d'exhumer.

La nature des propriétés ne changea pas davantage sous la domination des Franks ; l'esclavage était de droit commun chez les barbares comme chez les Romains, bien qu'il fût plus doux chez les premiers. Ainsi la servitude que l'on remarque en Gaule devenue franke n'était point le résultat de la conquête ; c'était tout simplement ce qui existait parmi le peuple vainqueur et parmi le peuple vaincu, l'effet de ces lois grossières nées de la rude liberté germanique, et de ces lois élaborées, écloses du despotisme raffiné de la civilisation romaine. Les Gaulois que la conquête franke trouva libres restèrent libres ; ceux qui ne l'étaient pas portèrent le joug auquel les condamnait le code romain, les lois salique, ripuaire, saxonne, gombette et visigothe. La propriété moyenne continuait à se perdre dans la grande propriété, par les raisons qu'en donne Salvien : De Gub. (Voyez l’Etude cinquième, troisième partie.)

Quant à l'état des personnes, le tarif des compositions annonce bien la dégradation morale de ces personnes, mais ne prouve pas le changement de leur état. Les noms seuls suffisent pour indiquer la position des hommes : presque tous les noms des évêques et des chefs des emplois civils sont latins de ce côté-ci de la Loire, dans les premiers siècles de la monarchie, et presque tous les noms de l'armée sont francs ; mais en Provence, en Auvergne, et de l'autre côté de la Loire jusqu'aux Pyrénées, presque tous les noms sont d'origine latine ou gothique dans l'armée, l'Eglise et l'administration. Lorsque les chefs francs commencèrent à entrer eux-mêmes dans le clergé, et que le soldat devint moine, l'évêque et le moine se firent à leur tour soldats. On voit dès la première race l'évêque d'Auxerre, Hincmar, combattre avec Charles Martel contre les Sarrasins, et contribuer puissamment à la victoire. (Hist. epis. Autis.)

Les sciences et les lettres furent à cette époque dans les Gaules ce qu'elles étaient dans le monde romain, selon le degré d'instruction et le plus ou moins de tranquillité des diverses provinces de l'empire. Fortunat, Frédégher, Grégoire de Tours, Marculfe, saint Remi, une foule d'ecclésiastiques et

quelques laïques lettrés, écrivaient alors.

Sous le rapport politique, nous voyons le dernier des Mérovingiens tondu et renfermé dans un cloître : ce n'est point encore là une nouveauté ; l'usage remontait plus haut ; on rasait les derniers empereurs d'Occident pour en faire des prêtres et des évêques.

Mais il ne me semble pas certain que Khilpérik devint moine, bien qu'on lui coupa les cheveux et qu'on le confina dans un monastère. Couper les cheveux à un Mérovingien, c'était tout simplement le déposer et le reléguer dans la classe populaire. On dépouillait un roi frank de sa chevelure comme un empereur de son diadème. Les Germains, dans leur simplicité, avaient attaché le signe de la puissance à la couronne naturelle de l'homme.

Il arriva que l'inégalité des rangs se glissa par cette coutume dans la nation. Pour que les chefs fussent distingués des soldats, il fallut bien que ceux-ci se coupassent les cheveux : le simple Frank portait les cheveux courts par derrière et longs par devant (Sidoine). Khlovig et ses premiers compagnons, en revenant de la conquête du royaume des Visigoths, offrirent quelques cheveux de leur tête à des évêques. Ces Samsons leur laissaient ce gage comme un signe de force et de protection. Un pêcheur trouva le corps d'un jeune homme dans la Marne ; il le reconnut pour être le corps de Khlovig II, à la longue chevelure dont la tête était ornée et dont-l'eau n'avait pas encore déroulé les tresses (Greg. Tur., lib. VIII). Les Bourguignons à la bataille de Véseronce reconnurent au même signe qu'un chef frank, Clodomir, avait été tué. « Ces chefs, dit Agathias, portent une chevelure longue ; ils la partagent sur le front et la laissent tomber sur leurs épaules ; ils la font friser ; ils l'entretiennent avec de l'huile ; elle n'est point sale, comme celle de quelques peuples, ni tressée en petites nattes, comme celle des Goths. Les simples Franks ont les cheveux coupés en rond, et il ne leur est pas permis de les laisser croître. »

On prêtait serment sur ses cheveux.

À douze ans on coupait pour la première fois la chevelure

aux enfants de la classe commune : cela donnait lieu à une fête de famille appelée capitolatoria.

Les clercs étaient tondus comme serfs de Dieu : la tonsure a la même origine.

On condamnait les conspirateurs à s'inciser mutuellement les cheveux.

Les Visigoths paraissent avoir attaché aux cheveux la même puissance que les Franks : un canon du concile de Tolède, de l'an 628, déclare qu'on ne pourra prendre à roi celui qui se sera fait couper les cheveux.

Quand les cheveux repoussaient, le pouvoir revenait. Thierry III recouvra la dignité royale, qu'il avait perdue en perdant ses cheveux (quam nuper tonsoratus amiserat recepit dignitatem). Khlovig avait fait couper les cheveux au roi Khararik et à son fils. Khararik pleurait de sa honte ; son fils lui dit : « Les feuilles tondues sur le bois vert ne sont pas séchées ; elles renaissent promptement. » (In viridi ligno hae frondes succisae sunt, nec omnino arescunt, sed velociler emergunt.)

La couronne même de Charlemagne n'usurpa point sur la chevelure du Frank l'autorité souveraine. Lother se voulait saisir de Charles, son frère, pour le tondre et le rendre incapable de la royauté ; la nature avait devancé l'inimitié fraternelle, et la tête de Charles le Chauve offrait l'image de son impuissance à porter le sceptre.

Mais vers la fin du VIe siècle il y avait déjà des Gaulois-Romains qui laissaient croître leur barbe et leurs cheveux : les Franks toléraient cette imitation, pour cacher peut-être leur petit nombre. « Grégoire de Tours remarque que le bienheureux Léobard n'était pas de ceux qui cherchent à plaire aux barbares en laissant flotter épars les anneaux de leurs cheveux. » (Dimissis capillorum flagellis barbarum plaudebat De Vit. Patrum.) Le précepteur de Dagobert, Saudreghesil, avait une longue barbe, puisque Dagobert la lui coupa. Enfin, dans le XIIe siècle, les rois abrogèrent la loi qui défendait aux serfs de porter les cheveux longs. Cette abrogation fut obtenue à la sollicitation de Pierre Lombard, évêque de Paris, et de

plusieurs autres prélats. Les ecclésiastiques, en envoyant leurs serfs à la guerre et les donnant pour champions, exigèrent qu'ils eussent l'extérieur des ingénus contre lesquels ils combattaient. Voilà comment la longue chevelure a marqué parmi nous une grande époque historique, comment elle a servi à marquer le passage de l'esclavage à la liberté, et la transformation du Frank en Français. Il faut toutefois remarquer qu'il y avait des Gaulois appelés capillati, crinosi, une Gaule chevelue, Gallia comata ; que les Bretons portaient les cheveux longs comme les Franks (Frédégher) ; que dans les vies de plusieurs saints Gaulois on voit ces saints arranger leur chevelure. Est-il probable que les Franks en se fixant au milieu de leurs conquêtes aient forcé tous les peuples qui reconnaissaient leur domination à quitter leurs usages ? C'est donc particulièrement de la nation victorieuse qu'il faut entendre tout ce qui est dit concernant les cheveux dans notre histoire.

Je ne m'arrêterai point à l'examen de cette seconde invasion des Franks, qu'on place à l'avènement des maires de la race Karlovingienne, laquelle invasion aurait donné la couronne à cette race : qu'il y eut des guerres civiles continuelles entre les Franks de l'Austrasie et les Franks de la Neustrie, rien n'est plus vrai ; que ces guerres conférèrent la puissance à ceux qui avaient le génie et qu'elles mirent les Karlovingiens à la place des Mérovingiens, rien n'est encore plus exact ; mais dans tout cela, il le faut dire, il n'y a pas trace d'invasion nouvelle. En attendant des preuves qui jusqu’ici ne se trouvent point, je ne puis penser comme des hommes habiles, dont je me plais, d'ailleurs, à reconnaître tout le mérite.

Il y eut sous la première race, et jusque sous la seconde, dans les familles souveraines barbares un désordre qui n'exista point dans les familles souveraines romaines. Les princes francs avaient plusieurs femmes et plusieurs concubines, et les partages avaient lieu entre les enfants de ces femmes sans distinction de droit d'aînesse, sans égard à la bâtardise et à la légitimité.

En résumé, la société, dans sa décomposition et sa

recomposition, lente et graduelle, fut presque immobile sous les Mérovingiens : une transformation sensible ne se manifesta que vers la fin de la seconde race. Il n'y a donc rien d'important à examiner dans les cinq cents premières années de la monarchie, si ce n'est la marche ascendante de l'Eglise vers le plus haut point de sa domination. Les bas siècles furent tout entiers le règne et l'ouvrage de l'Eglise : je montrerai bientôt sa position, quand nous serons arrivés à l'entrée même de cette autre espèce de barbarie qu'on appelle le moyen âge ; barbarie d'où sont sorties, par la fusion complète des peuples païen, chrétien et barbare, les nations modernes.

Deuxième race

Traiter d'usurpation l'avènement de Peppin à la couronne, c'est un de ces vieux mensonges historiques qui deviennent des vérités à force d'être redits. Il n'y a point d'usurpation là où la monarchie est élective, on l'a déjà remarqué ; c'est l'hérédité qui dans ce cas est une usurpation. « Peppin fut élu de l'avis et du consentement de tous les Franks, » ce sont les paroles du premier continuateur de Frédégher. (Cap. XII.) Le pape Zacharie, consulté par Peppin, eut raison de répondre : « Il me paraît bon et utile que celui-là soit roi qui sans en avoir le nom en a la puissance, de préférence à celui qui portant le nom de roi n'en garde pas l'autorité »

Les papes, d'ailleurs, pères communs des fidèles, ne peuvent entrer dans ces questions de droit ; ils ne doivent reconnaître que le fait : sinon la cour de Rome se trouverait enveloppée dans toutes les révolutions des cours chrétiennes ; la chute du plus petit trône au bout de la terre ébranlerait le Vatican. « Le prince, dit Eghinard, se contentait d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue ; il était réduit à une pension alimentaire, réglée par le maire du palais ; il ne possédait qu'une maison de campagne d'un revenu modique, et quand il voyageait, c'était sur un chariot traîné par des boeufs et qu'un bouvier conduisait à la manière des paysans. »

Les intérêts, sans doute, vinrent à l'appui des réalités politiques. Il avait existé de grandes liaisons entre les papes Grégoire II, Grégoire III et le maire du palais Charles Martel. Peppin désirait être roi des Franks, comme Zacharie désirait se soustraire au joug des empereurs de Constantinople, protecteurs des iconoclastes, et à l'oppression des Lombards. Saint Boniface, évêque de Mayence, ayant besoin de l'entremise des Franks pour étendre ses missions en Germanie, fut le négociateur qui mena toute cette affaire entre Zacharie

et Peppin. Et pourtant Peppin crut devoir demander l'absolution de son infidélité envers Khildérik III au pape Etienne, bien aise qu'était celui-ci qu'on lui reconnût le droit de condamner ou d'absoudre.

D'un autre côté, les ducs d'Aquitaine refusèrent assez longtemps de se soumettre à Peppin ; nous les voyons, jusque sous la troisième race, renier Hugues Capet et dater les actes publics : Rege terreno deficiente, Christo regnante. Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine à cette époque, ne reconnut d'une manière authentique que Robert fils de Hugues : Regnante Roberto, rege theosopho. On eût ignoré les causes secrètes des rudes guerres que Peppin d'Héristal, Charles Martel, Peppin le Bref et Charlemagne firent aux Aquitains si la charte d'Alaon, imprimée dans les conciles d'Espagne, commentée et éclaircie par dom Vaissette, ne prouvait que les ducs d'Aquitaine descendaient d'Haribert par Bogghis, famille illustre qui s'est perpétuée jusqu'à Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignoles, en 1503. Ainsi les ducs d'Aquitaine venaient en directe ligne de Khlovig ; la force seule les put réduire à n'être que les vassaux d'une couronne dont leurs pères avaient été les maîtres. Il est curieux de remarquer aujourd'hui l'ignorance ou la mauvaise foi d'Eghinard ; après avoir dit que Charles et Karloman succédèrent à Peppin leur père, il ajoute : « L'Aquitaine ne put demeurer longtemps tranquille, par suite des guerres dont elle avait été le théâtre. Un certain Hunold, aspirant au pouvoir, excita les habitants etc. » Or, ce certain Hunold était fils d'Eudes, duc d'Aquitaine et père de Waiffer, également duc d'Aquitaine et héritier de la maison des Mérovingiens. Je me suis arrêté à ces guerres d'Aquitaine, dont aucun historien, Gaillard et La Bruère exceptés, n'a touché la vraie cause : c'était tout simplement une lutte entre un ancien fait et un fait nouveau, entre la première et la seconde race.

Peppin, élu roi à Soissons (751), défait les Saxons ; il passe en Italie à la prière du pape Etienne III, pour combattre Astolphe, roi des Lombards, qui menaçait Rome après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne. Peppin reprend l'exarchat,

le donne au pape, et jette le fondements de la royauté temporelle des pontifes.

Après Peppin vient son fils, qui ressuscite l'empire d'Occident. Charlemagne continue contre les Saxons cette guerre qui dura trente trois années ; il détruit en Italie la monarchie des Lombards, et refoule les Sarrasins en Espagne. La défaite de son arrière-garde à Roncevaux engendre pour lui une gloire romanesque qui marche de pair avec sa gloire historique.

On compte cinquante-trois expéditions militaires de Charlemagne ; un historien moderne en a donné le tableau. M. Guizot remarque judicieusement que la plupart de ces expéditions eurent pour motifs d'arrêter et de terminer les deux grandes invasions des barbares du Nord et du Midi.

Charlemagne est couronné empereur d'Occident à Rome par le pape Léon III (800). Après un intervalle de trois cent vingt-quatre années, fut rétabli cet empire dont l'ombre et le nom restent encore après la disparition du corps et de la puissance.

Une sensibilité naturelle pour l'honneur d'un grand homme a porté presque tous les écrivains à se taire sur la destinée des cousins de Charlemagne : Peppin le Bref avait laissé deux fils, Karloman et Karle. Karloman eut à son tour deux fils, Peppin et Siaghre. Le premier a disparu dans l'histoire ; pendant près de neuf siècles on a ignoré le sort du second. Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pons de Nice, envoyé à l'évêque de Meaux, a fait retrouver Siaghre dans un moine de cette abbaye. Siaghre, devenu évêque de Nice, a été mis au rang des saints, et il était réservé à Bossuet de laver d'un crime la mémoire de Charlemagne.

Ce prince, qui était allé chercher les barbares jusque chez eux pour en épuiser la source, vit les premières voiles des Normands : ils s'éloignèrent en toute hâte de la côte que l'empereur protégeait de sa présence. Charlemagne se leva de table, se mit à une fenêtre qui regardait l'Orient, et y demeura longtemps immobile : des larmes coulaient le long de ses joues ; personne n'osait l'interroger. « Mes fidèles, dit-il aux grands qui l'environnaient, savez-vous pourquoi je pleure ? Je

ne crains pas pour moi ces pirates, mais je m'afflige que moi vivant ils aient osé insulter ce rivage. Je prévois les maux qu'ils feront souffrir à mes descendants et à leurs peuples. » (Moine de Saint-Gall.)

Ce même prince, associant son fils, Hlovigh le Débonnaire à l'empire, lui dit : « Fils cher à Dieu, à ton père et à ce peuple, toi que Dieu m'a laissé pour ma consolation, tu le vois, mon âge se hâte ; ma vieillesse même m'échappe : le temps de ma mort approche... Le pays des Franks m'a vu naître, Christ m'a accordé cet honneur ; Christ me permit de posséder les royaumes paternels : je les ai gardés non moins florissants que je ne les ai reçus. Le premier d'entre les Franks j'ai obtenu le nom de césar, et transporté à la race des Franks l'empire de la race de Romulus. Reçois ma couronne, ô mon fils, Christ consentant, et avec elle les marques de la puissance...

« Karle embrasse tendrement son fils, et lui dit le dernier adieu. » (Ermold. Nigel.)

Le vieux chrétien Charlemagne pleurant à la vue de la mer, par le pressentiment des maux qu'éprouverait sa patrie quand il ne serait plus ; puis associant à l'empire, avec un coeur tout paternel, ce fils qui devait être si malheureux père ; racontant à ce fils sa propre histoire, lui disant qu'il était né dans le pays des Franks, qu'il avait transporté à la race des Franks l'empire de la race de Romulus ; Charlemagne annonçant que son temps est fini, que la vieillesse même lui échappe : ce sont de belles scènes qui attendent le peintre futur de notre histoire. Les dernières paroles d'un père de famille au milieu de ses enfants ont quelque chose de triste et de solennel : le genre humain est la famille d'un grand homme, et c'est elle qui l'entoure à son lit de mort.

Le poète de Hlovigh fait venir son nom Hludovicus du mot latin ludus, ou, ce qui est beaucoup plus vrai, des deux mots teutons, hlut, fameux, et wigh, dieu à la guerre. Hlovigh le Débonnaire était malheureusement trop bon écolier ; il savait le grec et le latin : l'éducation littéraire donnée aux enfants de Charlemagne fut une des causes de la prompte dégénération de sa race. Hlovigh hérita du titre d'empereur et de roi des

Franks ; Peppin, autre fils de Charlemagne, avait eu en partage le royaume d'Italie.

Hlovigh le Débonnaire associa son fils Lother à l'empire (817), créa son autre fils Peppin duc d'Aquitaine, et son autre fils Hlovigh roi de France. Son quatrième fils, Karle II, dit le Chauve, qu'il avait eu de Judith, sa seconde femme, n'eut d'abord aucun partage.

Les démêlés de Hlovigh le Débonnaire et de ses fils eurent pour résultat deux dépositions et deux restaurations de ce prince, qui expira en 840, d'inanition et de chagrin.

Karle le Chauve n'avait que dix-sept ans lorsque son père décéda : il était roi de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Il s'unit à Hlovigh, roi de Bavière, son frère de père, contre Lother, empereur et roi d'Italie et de Rome. La bataille de Fontenai, en Bourgogne, fut livrée le 25 juin 841. Karle le Chauve et Hlovigh de Bavière demeurèrent vainqueurs de Lother et du jeune Peppin, fils de Peppin, roi d'Aquitaine, dont la dépouille avait été donnée par Hlovigh le Débonnaire à Karle le Chauve.

On a porté jusqu'à cent mille le nombre des morts restés sur la place : exagération manifeste. (Voir la savante Dissertation de l'abbé Leboeuf.) Mais ces affaires entre les Franks étaient extrêmement cruelles, et l'ordre profond qu'ils affectaient dans leur infanterie amenait des résultats extraordinaires. Thierry remporta, en 612, une victoire sur son frère Théodebert à Tolbiak, lieu déjà célèbre. « Le meurtre fut tel des deux côtés, dit la Chronique de Frédégher, que les corps des tués, n'ayant pas assez de place pour tomber, restèrent debout serrés les uns contre les autres, comme s'ils eussent été vivants. » (Stabant mortui inter caeterorum cadavera stricti, quasi viventes, cap. XXXVIII.)

Un des premiers historiens des temps modernes, M. Thierry, a fixé avec une rare perspicacité à la bataille de Fontenai le commencement de la transformation du peuple frank en nation française. La plus grande perte étant tombée sur les tribus qui se servaient encore de la langue germanique, les vainqueurs firent graduellement prévaloir les moeurs et la

langue romanes. Cette bataille prépara encore une révolution par un autre effet : la plupart des anciens chefs franks y périrent, comme les anciens nobles Français restèrent au champ de Crécy ; ce qui amena au rang supérieur de la société les chefs d'un rang secondaire, de même encore que la seconde noblesse française surgit après les déroutes de Crécy et de Poitiers. Ces seconds Franks, fixés dans leurs fiefs, devinrent, sous la troisième race, la tige de la haute noblesse française.

L'empereur Lother, retiré à Aix-la-Chapelle, leva une nouvelle armée de Saxons et de Neustriens. Advint alors le traité et le serment entre Karle et Hlovigh, écrits et prononcés dans les deux langues de l'empire, la langue romane et la langue tudesque. Je ferai néanmoins observer qu'il y avait une troisième langue, le celtique pur, que l'on distinguait de la langue gauloise ou romane, comme le prouve ce passage de Sulpice Sévère : Parlez celtique ou gaulois, si vous aimez mieux : In vero celtice, vel, si mavis, gallice loquere. Au milieu de ces troubles parurent les Normands, qui devaient achever de composer, avec les Gaulois-Romains, les Burgondes ou Bourguignons, les Visigoths, les Bretons, les Wascons ou Gascons, et les Franks, la nation française. Robert le Fort, bisaïeul de Hugues Capet, et qui possédait le duché de Paris, fut tué d'un coup de flèche en combattant contre les Normands des environs du Mans.

L'empereur Lother meurt en habit de moine (855) : prince turbulent, persécuteur de son père et de ses frères.

Karle le Chauve est empoisonné par le juif Sédécias, dans un village au pied du Mont-Cénis, en revenant en France (3 octobre 877).

Hlovigh le Bègue succède au royaume des Franks, et est couronné empereur par le pape Jean VIII. Karloman, fils de Hlovigh le Germanique, lui disputa l'empire, et fut peut-être empereur ; mais après la mort de Karloman, Karle le Gros, son frère, obtint l'empire.

Karle le Gros, empereur, devint encore roi de France à l'exclusion de Karle, fils de Hlovigh le Bègue. Il posséda

presque tous les Etats de Charlemagne. Siège de Paris par les Normands, qui dure deux ans et que Karle le Gros fait lever à l'aide d'un traité honteux. Il avait recueilli autant de mépris que de grandeurs : on l'avait dépouillé de la dignité impériale avant sa mort, arrivée en 888.

Karle, fils de Hlovigh le Bègue, fut proposé pour empereur ; on n'en voulut pas plus qu'on n'en avait voulu pour roi de France. Arnoul, bâtard de l'empereur Karloman, succède à l'empire de Karle le Gros ; Eudes, comte de Paris et fils de Robert le Fort, est proclamé roi des Franks dans l'assemblée de Compiègne : Eudes avait défendu Paris contre les Normands. En 892, Karle III est enfin proclamé roi dans la ville de Laon. Il y eut partage entre Eudes et Karle : Eudes eut le pays entre la Seine et les Pyrénées, et Karle les provinces depuis la Seine jusqu'à la Meuse.

Après la mort d'Eudes (898), Karle III, dit le Simple, recueillit la monarchie entière. Alors commençaient les guerres particulières entre les chefs devenus souverains des provinces dont ils avaient été les commandants. À Saint-Clair-sur-Ept fut conclu (912) le traité en vertu duquel Karle le Simple donne sa fille Ghisèle en mariage à Rollon, et cède à son gendre cette partie de la Neustrie que les conquérants appelaient déjà de leur nom. Rollon la posséda à titre de duché, sous la réserve d'en faire hommage à Karle et d'embrasser la religion chrétienne ; il demanda et obtint encore la seigneurie directe et immédiate de la Bretagne : grand homme de justice et d'épée, il fut le chef de ce peuple qui renfermait en lui quelque chose de vital et de créateur propre à former d'autres peuples.

L'empereur Hlovigh IV étant mort, Karle, resserré dans un étroit domaine par les seigneuries usurpées, ne put intervenir, et l'empire sortit de la France. Conrad, duc de Franconie, et ensuite Henric Ier, tige de la maison impériale de Saxe, furent élus empereurs. Le fils d'Henric, Othon, dit le Grand, couronné à Rome (962), réunit le royaume d'Italie au royaume de Germanie.

Robert, frère du roi Eudes, est proclamé roi et sacré à Reims (922). Karle le Simple lui livre bataille, le défait et le tue. Tout

épouvanté de sa victoire, il s'enfuit auprès de Henric, roi de Germanie, et lui cède une partie de la Lothingarie. De là il s'enfuit chez Herbert, comte de Vermandois, d'où il s'enfuit enfin dans sa tombe (929). Oghine, fille d'Edouard Ier, roi des Anglais, se retire à Londres auprès d'Adelstan, son frère : elle emmène avec elle son fils Hlovigh, qui prit le surnom d'Outre-mer.

En 923 on veut décerner la couronne à Hugues, qui la fait donner à son beau-frère Raoul, duc et comte de Bourgogne : Raoul ne fut jamais reconnu roi dans les provinces méridionales de la France. Il meurt à Autun, en 936. Hugues, dit le Grand, dit l'Abbé, dit le Blanc, ne veut point encore de la couronne, et fait revenir Hlovigh d'Outre-mer, fils de Charles le Simple. Celui-ci, âgé de seize ans, monte au trône.

En 954, il meurt d'une chute de cheval, et laisse deux fils, Lother et Karle, duc de Lothingarie.

Lother est élu roi sous le patronage de Hugues le Grand ; le royaume, devenu trop petit, ne se partage point entre les deux frères. Hugues décède (956). Lother voit ses Etats presque réduits, par l'envahissement des grands vassaux, à la ville de Laon ; ainsi s'était rétréci le large héritage de Charlemagne. Charles VII fut aussi roi de Bourges, mais il sortit de cette ville pour reconquérir son royaume, et Lother ne reprit pas le sien. Il mourut à Reims, en 986, du poison que lui donna sa femme, fille de Lother, roi d'Italie. Son fils, Louis V, surnommé mal à propos le Fainéant, fut le dernier roi de la race karlovingienne. Il ne régna qu'un an, et partagea le destin de son père : sa femme, Blanche d'Aquitaine, l'empoisonna ; il ne laissa point de postérité. Karle, son oncle, avait des prétentions à la couronne ; mais l'élection se fit en faveur de Hugues Capet, duc des Français. Hugues commença la race de ces rois dont le dernier vient de descendre du trône : force est de reconnaître cette grandeur du passé par le vide et le mouvement qu'elle creuse et qu'elle cause dans le monde en se retirant.

Les soixante premières années de la seconde race n'offrent aucun changement remarquable dans les moeurs et dans le gouvernement ; c'est toujours la société romaine dominée par

quelques conquérants. Le rétablissement de l'empire d'Occident donne même à cette époque un plus grand air de ressemblance avec les temps antérieurs. Sous le rapport militaire, Charlemagne ne fait que ce que beaucoup d'empereurs avaient fait avant lui ; il se transporte en diverses provinces de l'Europe pour repousser des barbares, comme Probus, Aurélien, Dioclétien, Constantin, Julien, avaient couru d'un bout du monde à l'autre dans la même nécessité. Sous le rapport de la législation et des études, Charlemagne avait encore eu des modèles ; les empereurs, même les plus ignorés et les plus faibles, s'étaient distingués par la promulgation des lois et l'établissement des écoles ; mais il faut convenir que ces nobles entreprises de Charlemagne amenèrent d'autres résultats ; elles étaient aussi plus méritoires dans le soldat teuton qui fit recueillir les chansons des anciens Germains : « Qui mist noms aux douze mois selonc la langue toyse, et noms propres aux douze vents ; car avant ce n'estoient nomé que li quatre vent cardinal, dans un soldat qui se vestoit à la manière de France, vestoit en yver un garnement forré de piaus de loutre ou de martre, dans un soldat qui levait un chevalier armé sur sa paume, et de Joyeuse, son épée, coupoit un chevalier tout armé. » (Chron. Saint-Denis.)

On retrouve à la cour des rois des deux premières races les charges et les dignités de la cour des césars, ducs, comtes, chanceliers, référendaires, camériers, domestiques, connétables, grands-maîtres du palais : Charlemagne seul garda la première simplicité des Franks ; ses devanciers et ses successeurs affectèrent la magnificence romaine. On voit auprès de Hlovigh le Débonnaire Hérold le Danois portant une chlamyde de pourpre, ornée de pierres précieuses et d'une broderie d'or : sa femme, par les soins de la reine Judith, revêt une tunique également brodée d'or et de pierreries ; un diadème couvre son front et un long collier descend sur son sein. La reine danoise, il est vrai, a aussi des cuissards de mailles d'or et de perles, et un capuchon d'or retombe sur ses épaules : ce sont des sauvages se parant à leur fantaisie dans le vestiaire d'un palais. Dans une chasse brillante, l'enfant

Karle (Karle le Chauve) frappe de ses petites armes une biche que lui ont ramenée ses jeunes compagnons. Virgile ne disait pas mieux d'Ascagne.

Les capitulaires de Charlemagne, relatifs à la législation civile et religieuse, reproduisent à peu près ce que l'on trouve dans les lois romaines et dans les canons des conciles ; mais ceux qui concernent la législation domestique sont curieux par le détail des moeurs.

Le capitulaire de Villis fisci se compose de soixante-dix articles vraisemblablement recueillis de plusieurs autres capitulaires.

Les intendants du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera le jour de la Saint-Martin d'hiver tous les poulains, de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue.

On doit au moins élever dans les basses-cours des principales métairies cent poules et trente oies.

Il y aura toujours dans ces métairies des moutons et des cochons gras, et au moins deux boeufs gras pour être conduits, si besoin est, au palais.

Les intendants feront saler le lard ; ils veilleront à la confection des cervelas, des andouilles, du vin, du vinaigre, du sirop de mûres, de la moutarde, du fromage, du beurre, de la bière, de l'hydromel, du miel et de la cire.

Il faut pour la dignité des maisons royales que les intendants y élèvent des laies, des paons, des faisans, des sarcelles, des pigeons, des perdrix et des tourterelles.

Les colons des métairies fourniront aux manufactures de l'empereur du lin et de la laine, du pastel et de la garance, du vermillon, des instruments à carder, de l'huile et du savon.

Les intendants défendront de fouler la vendange avec les pieds : Charlemagne et la reine, qui commandent également dans tous ces détails, veulent que la vendange soit très propre.

Il est ordonné, par les articles 39 et 65, de vendre au marché, au profit de l'empereur, les oeufs surabondants des métairies et les poissons des viviers.

Les chariots destinés à l'armée doivent être tenus en bon

état, les litières doivent être couvertes de bon cuir et si bien cousues, qu'on puisse s'en servir au besoin comme de bateaux pour passer une rivière.

On cultivera dans les jardins de l'empereur et de l'impératrice toutes sortes de plantes, de légumes et de fleurs : des roses, du baume, de la sauge, des concombres, des haricots, de la laitue, du cresson alénois, de la menthe romaine, ordinaire et sauvage, de l'herbe aux chats, des choux, des ornons, de l'ail et du cerfeuil.

C'était le restaurateur de l'empire d'Occident, le fondateur des nouvelles études, l'homme qui du milieu de la France en étendant ses deux bras arrêtait au nord et au midi les dernières armées d'une invasion de six siècles, c'était Charlemagne enfin qui faisait vendre au marché les oeufs de ses métairies et réglait ainsi avec sa femme ses affaires de ménage.

Quand je parlerai de la chevalerie, je montrerai qu'on en doit rattacher l'origine à la seconde race, et que les romanciers du XIe siècle en transformant Charlemagne en chevalier ont été plus fidèles qu'on ne l'a cru à la vérité historique.

Les capitulaires des rois franks jouirent de la plus grande autorité : les papes les observaient comme des lois ; les Germains s'y soumirent jusqu'au règne des Othons, époque à laquelle les peuples au delà du Rhin rejetèrent le nom de Franks, qu'ils s'étaient glorifiés de porter. Karle le Chauve, dans l'édit de Pitres (chap. VI), nous apprend comment se dressait le capitulaire. « La loi, dit ce prince, devient irréfragable par le consentement de la nation et la constitution du roi. » La publication des capitulaires, rédigés du consentement des assemblées nationales, était faite dans les provinces par les évêques et par les envoyés royaux, missi dominici.

Les capitulaires furent obligatoires jusqu'au temps de Philippe le Bel : alors les ordonnances les remplacèrent. Rhenanus les tira de l'oubli en 1531 : ils avaient été recueillis incomplétement en deux livres par Angesise. abbé de Fontenelles (et non pas de Lobes), vers l'an 827. Benoît, de l'Eglise de Mayence, augmenta cette collection en 845. La

première édition imprimée des capitulaires est de Vitus ; elle parut en 1545.

Les assemblées générales où se traitaient les affaires de la nation avaient lieu deux fois l'an, partout où le roi ou l'empereur les convoquait. Le roi proposait l'objet du capitulaire : lorsque le temps était beau, la délibération avait lieu en plein air ; sinon, on se retirait dans des salles préparées exprès. Les évêques, les abbés et les clercs d'un rang élevé se réunissaient à part ; les comtes et les principaux chefs militaires de même. Quand les évêques et les comtes le jugeaient à propos, ils siégeaient ensemble, et le roi se rendait au milieu d'eux ; le peuple était forclos ; mais après la loi faite on l'appelait à la sanction (Hincmar. Hunold). La liberté individuelle du Frank se changeait peu à peu en liberté politique, de ce genre représentatif inconnu des anciens. Les assemblées du VIIIe et du IXe siècle étaient de véritables états tels qu'ils reparurent sous Saint Louis et Philippe le Bel ; mais les états des Karlovingiens avaient une base plus large, parce qu'on était plus près de l'indépendance primitive des barbares : le peuple existait encore sous les deux premières races ; il avait disparu sous la troisième, pour renaître par les serfs et les bourgeois.

Cette liberté politique karlovingienne perdit bientôt ce qui lui restait de populaire : elle devint purement aristocratique, quand la division croissante du royaume priva de toute force la royauté.

La justice, dans la monarchie franke, était administrée de la manière établie par les Romains ; mais les rois chevelus, afin d'arrêter la corruption de cette justice, instituèrent les missi dominici, sorte de commissaires ambulants, qui tenaient des assises, rendaient des arrêts au nom du souverain et sévissaient contre les magistrats prévaricateurs Quand il s'agira de la féodalité et des parlements, je montrerai comment la source de la justice chez les peuples modernes fut autre que la source de la justice chez les Grecs et les Latins.

Sous les successeurs de Charlemagne se déclare la grande révolution sociale qui changea le monde antique dans le

monde féodal : second pas de la liberté générale des hommes, ou passage de l'esclavage au servage, J'expliquerai en son lieu cette mémorable transformation.

Charlemagne, comme tous les grands hommes, par l'attraction naturelle du génie, concentra l'administration et le gouvernement social en sa personne ; à sa mort l'unité disparut : ses contemporains, qui avaient vu se former son empire, en déplorèrent la division.

Alexandre, n'ayant point de famille, livra à ses capitaines, comme à ses enfants, les débris de sa conquête : en quittant la Macédoine il ne s'était réservé que l'espérance ; en quittant la vie il ne garda que la gloire. Charlemagne n'était point dans la même position : il commençait un monde, Alexandre en finissait un. Charlemagne partagea son empire entre ses trois fils ; ses fils le morcelèrent entre les leurs. En 888, à la mort de Karle le Gros, il y avait déjà sept royaumes dans la monarchie du fils de Karle le Martel : le royaume de France, le royaume de Navarre, le royaume de Bourgogne cis-jurane, le royaume de Bourgogne trans-jurane, le royaume de Lorraine, le royaume d'Allemagne, le royaume d'Italie. Karle le Chauve établit l'hérédité des bénéfices. « Si, après notre mort, dit-il, quelqu'un de nos fidèles a un fils ou tel autre parent,... qu'il soit libre de lui transmettre ses bénéfices et honneurs comme il lui plaira. » Ce n'était que changer le fait en droit : car les ducs, comtes et vicomtes retenaient déjà les châteaux, villes et provinces dont ils avaient reçu le commandement. À la fin du IXe siècle, vingt-neuf fiefs ou souverainetés aristocratiques se trouvaient établis. Un siècle après, à la chute de la race karlovingienne, le nombre s'en était accru jusqu'à cinquante-cinq. À mesure que ces petits Etats féodaux se multipliaient, les grands Etats monarchiques diminuaient : les sept royaumes existants du temps de Karle le Gros étaient réduits à quatre lorsque Hugues Capet reçut la couronne.

Les fiefs usurpés donnèrent naissance aux maisons aristocratiques que l'on voit s'élever à cette époque : alors les barbares substituèrent à leurs noms germaniques et ajoutèrent à leurs prénoms chrétiens les noms des domaines dans

lesquels ils s'étaient impatronisés. Les noms propres de lieux ont précédé les noms propres d'individus. Le sauvage donne à sa terre une dénomination tirée de ses accidents, de ses qualités, de ses produits, avant de prendre lui-même une appellation particulière dans la famille commune des hommes. Un globe pourrait avoir une géographie et n'avoir pas un seul habitant.

Le gentilhomme proprement dit, dans le sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, commença de paraître vers la fin de la seconde race. La noblesse titrée, que Constantin mit à la place du patriciat, s'infiltra chez les Franks par leur mélange avec les générations romaines, par les emplois qu'ils occupèrent dans l'empire, par l'influence que les vaincus civilisés exercèrent dans l'intimité du foyer sur leurs vainqueurs agrestes.

Dans les autres parties de l'Europe, la même cause agit, les mêmes faits s'accomplissent : le monarque n'est plus que le chef de nom d'une aristocratie religieuse et politique dont les cercles concentriques se vont resserrant autour de la couronne. Dans chacun de ces cercles s'inscrivent d'autres cercles qui ont des centres propres à leur mouvement : la royauté est l'axe autour duquel tourne cette sphère compliquée, république de tyrannies diverses.

L'Eglise eut la principale part à la création de ce système ; elle avait atteint le complément de ses institutions dans la période que les deux premières races mirent à s'écouler ; elle avait saisi l'homme dans toutes ses facultés : aujourd'hui même on ne peut jeter les regards autour de soi sans s'apercevoir que le monde extraordinaire d'où nous sommes sortis était presque entièrement l'ouvrage de la religion et de ses ministres.

Les précédentes Etudes nous ont montré le christianisme avançant à travers les siècles, changeant non de principe, mais de moyen d'âge en âge, se modifiant pour s'adapter aux réédifications successives de la société, s'accroissant par les persécutions et s'élevant quand tout s'abaissait. L'Eglise (qu'il faut toujours bien distinguer de la communauté chrétienne,

mais qui était la forme visible de la foi et la constitution politique du christianisme), l'Eglise s'organisait de plus en plus : ses milices s'étaient portées d'Orient en Occident ; Benoît avait fondé au mont Cassin son ordre célèbre.

Le long usage des conciles avait rendu ceux-ci plus réguliers ; on les savait mieux tenir, on connaissait mieux leur puissance. Sur les conciles se modelèrent les corps délibérants des deux premières races, et les prélats qui dans la société religieuse représentaient les grands furent admis au même rang dans la société politique. Les évêques se trouvèrent tout naturellement le premier ordre de l'Etat par la raison qu'ils étaient à la tête de la civilisation par l'intelligence. Les preuves de la considération et de l'autorité des évêques sous les races mérovingienne et karlovingienne sont partout.

La composition pour le meurtre d'un évêque dans la loi salique est de neuf cents sous d'or, tandis que celle du meurtre d'un Frank n'est que de deux cents sous ; on peut tuer un Romain convive du roi pour trois cents sous, et un antrustion pour six cents.

Un des premiers actes de Khlovigh est adressé aux évêques et abbés, aux hommes illustres les magnifiques ducs, etc., omnibus episcopis abbatibus, etc. Khlother fait la même chose en 516.

Guntran et Khilpérik s'en remettent de leurs différends au jugement des évêques et des anciens du peuple : ut quidquid sacerdotes vel seniores populi judicarent. Guntran et Khildebert se soumettent à la médiation des prêtres : mediantibus sacerdotibus (588). Khlother II assemble les évêques de Bourgogne pour délibérer sur les affaires de l'Etat et le salut de la patrie : Cum pontifices et universi proceres regni sui... pro utilitate regia et salute patriae conjunxissent (627).

Les évêques sont toujours nommés les premiers dans les diplômes ; aucune assemblée où l'on ne les voie paraître : ils jugent avec les rois dans les plaids, et leur nom est placé au bas de l'arrêt immédiatement après celui du roi ; ils sont souverains de leurs villes épiscopales, ils ont la justice, ils

battent monnaie, ils lèvent des impôts et des soldats : Savarik, évêque d'Auxerre, s'empara de l'Orléanais, du Nivernois, des territoires de Tonnerre, d'Avallon et de Troyes, et les unit à ses domaines. Le prêtre dans le camp s'appelait l'abbé des Armées.

L'unité de l'Eglise, qui s'était établie par la doctrine, prit une nouvelle force par la création du temporel de la cour de Rome. Une fois la papauté portant couronne, son influence politique augmenta ; elle traita d'égal à égal avec les maîtres des peuples. Aussi voit-on les pontifes signer au testament des rois, approuver ou désapprouver le partage des royaumes, parvenir enfin à cet excès d'autorité, qu'ils disposaient des sceptres et forçaient les empereurs à leur venir baiser les pieds. Et cependant cette puissance sans exemple sur la terre n'était qu'une puissance d'opinion, puisque les papes qui imposaient leur tiare au monde étaient à peine obéis dans la ville de Rome.

Les successeurs de saint Pierre étant montés au rang de souverains, il en fut de même des évêques ; la plupart des prélats en Allemagne étaient des princes : par une rencontre naturelle, mais singulière, lorsque l'empire devint électif, les dignités devinrent héréditaires ; l'élu fut amovible, l'électeur inamovible.

Le grand nom de Rome, tombée aux mains des papes, ajouta l'autorité à leur suprématie en l'environnant de l'illusion des souvenirs : Rome, reconnue des barbares eux-mêmes pour l'ancienne source de la domination, parut recommencer son existence ou continuer la ville éternelle.

La cour théocratique donnait le mouvement à la société universelle : de même que les fidèles étaient partout, l'Eglise était en tous lieux. Sa hiérarchie, qui commençait à l'évêque et remontait au souverain pontife, descendait dernier clerc de paraisse, à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé séculier était le clergé régulier ; milice immense, qui par ses constitutions embrassait tous les accidents et tous les besoins de la société laïque : il y avait des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces

d'enseignements ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le ministre marié séparé de cette communion, aux calamités populaires : il devait mourir dans un temps de peste en secourant les pestiférés ; il devait mourir dans un temps de guerre en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique ; il devait mourir en se portant aux incendies ; il devait mourir pour le rachat des captifs : à lui étaient confiés le berceau et la tombe ; l'enfant qu'il élevait ne pouvait, lorsqu'il était devenu homme, prendre une épouse que de sa main. Des communautés de femmes remplissaient envers les femmes les mêmes devoirs ; puis venait la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçoit qu'un système religieux ainsi lié à l'humanité devait être l'ordre social même.

Les richesses du clergé, déjà si considérables sous les empereurs romains qu'on avait été obligé d'y mettre des bornes, continuèrent de s'accroître jusqu'au XIIe siècle, bien qu'elles fussent souvent attaquées, saisies et vendues dans les besoins urgents de l'état. Le monastère de Saint-Martin d'Autun possédait sous les Mérovingiens cent mille manses. La manse était un fonds de terre dont un colon se pouvait nourrir avec sa famille, et payer le cens au propriétaire. L'abbaye de Saint-Riquier, plus riche encore, nous montre ce que c'était qu'une ville de France au IXe siècle.

Hérik, en 831, présenta à Hlovigh le Débonnaire l'état des biens de la susdite abbaye, Dans la ville de Saint-Riquier, propriété des moines, il y avait deux mille cinq cents manses de séculiers ; chaque manse payait douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de fèves, quatre poulets et trente oeufs. Quatre moulins devaient six cents muids de grain mêlé, huit porcs et douze vaches. Le marché chaque semaine fournissait quarante sous d'or, et le péage vingt sous d'or. Treize fours produisaient chacun par an dix sous d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des Litanies. La cure de Saint-Michel donnait un revenu de cinq cents sous d'or, distribués en aumônes par les frères de l'abbaye. Le casuel des

enterrements des pauvres et des étrangers était évalué année courante à cent sous d'or, également distribués en aumônes. L'abbé partageait chaque jour aux mendiants cinq sous d'or ; il nourrissait trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs. Les mariages rapportaient annuellement vingt livres d'argent pesant, et le jugement des procès soixante-huit livres.

La rue des Marchands (dans la ville de Saint-Riquier) devait à l'abbaye chaque année une pièce de tapisserie de la valeur de cent sous d'or, et la rue des Ouvriers en fer tout le ferrement nécessaire à l'abbaye ; la rue des Fabricants de boucliers était chargée de fournir les couvertures de livres ; elle reliait ces livres et les cousait, ce qu'on estimait trente sous d'or. La rue des Selliers procurait des selles à l'abbé et aux frères ; la rue des Boulangers délivrait cent pains hebdomadaires ; la rue des Ecuyers était exempte de toute charge (vicus Servientium per omnia liber est) ; la rue des Cordonniers munissait de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye ; la rue des Bouchers était taxée chaque année à quinze setiers de graisse ; la rue des Foulons confectionnait les sommiers de laine pour les moines, et la rue des Pelletiers les peaux qui leur étaient nécessaires ; la rue des Vignerons donnait par semaine seize setiers de vin et un d'huile ; la rue des Cabaretiers trente setiers de cervoise (bière) par jour ; la rue des Cent dix Milites, chevaliers, devait entretenir pour chacun d'eux un cheval, un bouclier, une épée, une lance, et les autres armes.

La chapelle des nobles octroyait chaque année douze livres d'encens et de parfum ; les quatre chapelles du commun peuple (populi vulgaris) payaient cent livres de cire et trois d'encens. Les oblations présentées au sépulcre de Saint-Riquier valaient par semaine deux cents marcs ou trois cents livres d'argent.

Suit le bordereau des vases d'or et d'argent des trois églises de Saint-Riquier et le catalogue des livres de la bibliothèque. Vient la liste des villages de Saint-Riquier, au nombre de vingt : Buniac, Vallès, Drusiac, Neuville, Gaspanne, Guibrantium,

Bagarde, Cruticelle, Croix, Civinocurtis, Haidulficurtis, Maris, Nialla, Langradus, Alteica, Rochonismons, Sidrunis, Concilio, Buxudis, Ingoaldicurtis. Dans ces villages se trouvaient quelques vassaux de Saint-Riquier, qui possédaient des terres à titre de bénéfices militaires. On voit de plus treize autres villages sans mélange de fief ; et ces villages, dit la notice, sont moins des villages que des villes et des cités.

Le dénombrement des églises, des villes, villages et terres dépendant de Saint-Riquier présente les noms de cent chevaliers attachés au monastère, lesquels chevaliers composent à l'abbé, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale. En résumé, le monastère possédait la ville de Saint-Riquier, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies, ce qui produisait un revenu immense. Les offrandes en argent faites au tombeau de Saint-Riquier s'élevaient seules par an à quinze mille six cents livres de poids, près de deux millions numériques de la monnaie d'aujourd'hui.

Khlovigh gratifia l'église de Reims de terres dans la Belgique, la Thuringe, l'Austrasie, la Septimanie et l'Aquitaine ; il donna de plus à l'évêque qui l'avait baptisé tout l'espace de terre qu'il pourrait parcourir pendant que lui, Khlovigh, dormirait après son dîner. L'église de Besançon était une souveraineté : l'archevêque de cette église avait pour hommes liges le vicomte de Besancon, les seigneurs de Salins, de Montfaucon, de Montferrand, de Durnes, de Montbeillard, de Saint-Seine ; le comte de Bourgogne relevait même, pour la seigneurie de Gray, de Vesoul et de Choye, de l'archevêché de Besançon.

Charlemagne ordonna, en 805, le renouvellement du testament d'Abbon en faveur du monastère de la Novalaise ; cette charte contient la nomenclature des lieux-donnés : M. Lancelot en a recherché la situation ; on peut voir ce document curieux.

Il serait impossible de calculer la quantité d'or et d'argent, soit monnayée, soit employée en objets d'arts, qui existait dans les bas siècles ; elle devait être considérable, à en juger

par l'opulence des églises, par l'abondance incroyable des aumônes et des offrandes et par la multitude infinie des impôts. Les barbares avaient dépouillé le monde, et leurs rapines étaient restées dans les lieux où ils s'étaient établis : on sait aujourd'hui qu'une armée féconde les champs qu'elle ravage.

La seule chose à remarquer maintenant sur les richesses du clergé, c'est comment elles servirent à la société et de quelle autre propriété elles se composèrent.

Sous les races mérovingienne et karlovingienne le droit de conquête dominait ; les terres ne furent point enlevées au propriétaire par la loi positive, mais le fait se dut mettre et se mit souvent en contradiction avec le droit. Quand un Frank se voulait emparer du champ d'un Gaulois-Romain, qui l'en pouvait empêcher ? Lorsque Khlovigh donne à saint Remi l'espace que le saint pourra parcourir tandis que le roi dormira[1321], il est clair que le saint dut passer sur des terres déjà possédées, qui n'appartenaient plus à leur ancien propriétaire lorsque le roi se réveilla. Mais ces terres qui changèrent de possesseurs ne changèrent point de régime, et c'est sur ce point que toutes les notions historiques ont été faussées.

L'imagination s'est représenté les possessions d'un monastère comme une chose sans aucun rapport avec ce qui existait auparavant : erreur capitale.

Une abbaye n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le père abbé était le maître ; les moines, comme les affranchis de ce maître, cultivaient les sciences, les lettres et les arts. Les yeux mêmes n'étaient frappés d'aucune différence dans l'extérieur de l'abbaye et de ses habitants ; un monastère était une maison romaine pour l'architecture : le portique ou le cloître au milieu, avec les petites chambres au pourtour du cloître Et comme sous les derniers césars il avait été permis et même ordonné aux particuliers de fortifier leurs demeures, un

couvent enceint de murailles crénelées ressemblait à toutes les habitations un peu considérables. L'habillement des moines était celai de tout le monde : les Romains depuis longtemps, avaient quitté le manteau et la toge ; on avait été obligé de porter une loi pour leur défendre de se vêtir à la gothique ; les braies des Gaulois et la robe longue des Perses étaient devenues d'un usage commun. Les religieux ne nous paraissent aujourd'hui si extraordinaires dans leur accoutrement que parce qu'il date de l'époque de leur institution.

L'abbaye, pour le répéter, n'était donc qu'une maison romaine ; mais cette maison devint bien de mainmorte par la loi ecclésiastique et acquit par la loi féodale une sorte de souveraineté : elle eut sa justice, ses chevaliers et ses soldats ; petit Etat complet dans toutes ses parties, et en même temps ferme expérimentale, manufacture (on y faisait de la toile et des draps) et école.

On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentait une famille artificielle toujours dans sa virilité, et qui n'avait pas, comme la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse : elle ignorait les temps de tutelle et de minorité et tous les inconvénients attachés à l'infirmité de la femme. Cette famille, qui ne mourait point, accroissait ses biens sans les pouvoir perdre, et, dégagée des soins du monde, exerçait sur lui un prodigieux empire. Aujourd'hui que la société n'a plus à souffrir de l'accaparement d'une propriété immobile, du célibat nuisible à la population et de l'abus de la puissance monacale, elle juge avec impartialité des institutions qui furent sous plusieurs rapports utiles à l'espèce humaine à l'époque de sa formation.

Les couvents devinrent des espèces de forteresses où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière de quelque saint : la culture de la haute intelligence s'y conserva avec la vérité philosophique, qui renaquit de la vérité religieuse. La vérité politique, ou la liberté, trouva un interprète et un complice

dans l'indépendance du moine qui recherchait tout, disait tout et ne craignait rien. Ces grandes découvertes dont l'Europe se vante n'auraient pu avoir lieu dans la société barbare ; sans l'inviolabilité et le loisir du cloître, les livres et les langues de l'antiquité ne nous auraient point été transmis, et la chaîne qui lie le passé au présent eût été brisée. L'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, le droit civil, la physique et la médecine, l'étude des auteurs profanes, la grammaire et les humanités, tous les arts eurent une suite de maîtres non interrompue, depuis les premiers temps de Khlovigh jusqu'au siècle où les universités, elles-mêmes religieuses, firent sortir la science des monastères. Il suffira pour constater ce fait de nommer Alcuin, Anghilbert, Eghinard, Téghan, Loup de Ferrières, Eric d'Auxerre, Hincmar, Odon de Cluny, Gherbert, Abbon, Fulbert, ce qui nous conduit au règne de Robert, second roi de la troisième race. Alors naissent de nouveaux ordres religieux, et celui de Cluny n'eut plus le beau privilège d'être à peu près l'unique dépôt de l'instruction.

On sait tout ce qui avait lieu relativement aux livres : tantôt les moines en multipliaient les exemplaires par zèle ou par ordre, tantôt ils en faisaient des copies par pénitence : on transcrivait Tite-Live pendant le carême par esprit de mortification. Il est malheureusement vrai qu'on gratta des manuscrits pour substituer à un texte précieux l'acte d'une donation ou quelque élucubration scolastique. On voit dans le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier, an 831, des exemplaires de Cicéron, d'Homère et de Virgile. On trouve au Xe siècle dans la bibliothèque de Reims les oeuvres de Jules César, de Tite-Live, de Virgile et de Lucain. Saint-Bénigne de Dijon possédait un Horace. À Saint-Benoît-sur-Loire, chaque écolier (ils étaient cinq mille) donnait à ses maîtres deux volumes pour honoraires ; à Montierender on montrait, en 990, la Rhétorique de Cicéron et deux Térence. Loup de Ferrières fit corriger un Pline mal transcrit ; il envoya à Rome des Suétone et des Quinte-Curce. Dans l'abbaye de Fleury, on avait le traité de Cicéron De la République, qui n'a été retrouvé que de nos jours, encore non en entier. Je ne me souviens pas

d'avoir vu mentionné dans les catalogues de ces anciennes bibliothèques de France un seul Tacite.

La musique, la peinture, la gravure, et surtout l'architecture, ont des obligations infinies aux gens d'église. Charlemagne montrait pour la musique le goût naturel que conserve encore aujourd'hui la race germanique : il avait fait venir des chantres de Rome ; il indiquait lui-même dans sa chapelle, avec le doigt ou une baguette, le tour du clerc qui devait chanter ; il marquait la fin du motet par un son guttural qui devenait le diapason de la phrase recommençante. Le moine de Saint-Gall raconte qu'un clerc ignorant les règles établies, et obligé de figurer dans un choeur, agitait la tête circulairement et ouvrait une énorme bouche pour imiter les chantres qui l'environnaient. Charlemagne garda son sang-froid, et fit donner à ce clerc de bonne volonté une livre d'argent pour sa peine.

Il y avait des écoles de musique : les moines connaissaient l'orgue et les instruments à cordes et à vent. Les séquences de la messe étaient fameuses au Xe siècle ; on y poussait le son à toute l'étendue de la voix ; elles produisaient des effets si extraordinaires qu'un femme en mourut de ravissement et de surprise. Les séquences, d'origine barbare, portaient le nom de frigdora.

L'art de graver sur pierres précieuses n'était pas perdu au VIIIe et au IXe siècle : deux chanoines de Sens, Bernelin et Bernuin, construisirent une table d'or ornée de pierreries et d'inscriptions ; Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, peignait ; Tutilon, moine de Saint-Gall, exerçait à Metz l'art de graveur et de sculpteur. L'architecture dite lombarde se rattache à l'époque religieuse de Charlemagne : le moine de Gozze était un habile architecte du Xe siècle. Plus tard, l'architecture que nous appelons mal à propos gothique dut en majeure partie sa gloire, dans le XIIe et le XIIIe siècle, à des clercs, des abbés, des moines et des hommes affiliés aux établissements ecclésiastiques. Hugues Libergier et Robert de Coucy, maître de Notre-Dame et de saint-Nicaise de Reims, avaient fourni les plans et dirigé la construction de l'église

métropole de cette ville, ainsi que l'église de Saint-Nicaise, admirable édifice détruit par les barbares du XVIIIe siècle. Aroun al Rascheld, ami et contemporain de Charlemagne, aimait et protégeait, comme lui, les sciences et les arts ; mais les lettres ont péri dans le moyen âge du mahométisme, et elles se sont rajeunies et renouvelées dans le moyen âge du christianisme.

Le corps du clergé était constitué de manière à favoriser le mouvement progresseur : la loi romaine, qu'il opposait aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissements qu'il ne cessait de commander, les immunités dont ses vassaux jouissaient, les excommunications locales dont il frappait certains usages et certains tyrans, étaient en harmonie avec les besoins de la foule. Il est vrai qu'en ce faisant les prêtres avaient pour objet principal l'augmentation de leur puissance ; mais cette puissance était elle-même plébéienne : ces libertés réclamées au nom des peuples ne leur étaient pas incessamment données, mais elles répandaient dans la société des idées qui s'y devaient développer et tourner au profit de l'espèce humaine.

Le clergé régulier était encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendiants avaient des relations de sympathie et de famille avec les classes inférieures ; vous les trouvez partout à la tête des insurrections populaires : la croix à la main, ils menaient des bandes de pastoureaux dans les champs, comme les processions de la Ligue dans les murs de Paris. En chaire ils exaltaient les petits devant les grands, et rabaissaient les grands devant les petits ; plus les siècles étaient superstitieux, plus il y avait de cérémonies, plus le moine avait d'occasions d'expliquer ces vérités de la nature déposées dans l'Evangile : il était impossible qu'à la longue elles ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique. La milice de saint François se multiplia, parce que le peuple s'y enrôla en foule ; il troqua sa chaîne contre une corde, et reçut de celle-ci l'indépendance que celle-là lui ôtait ; il put braver les puissants de la terre, aller avec un bâton, une barbe sale, des pieds crottés et nus, faire à ces terribles

châtelains d'outrageantes leçons. Le maître, intérieurement indigné, était obligé de subir la réprimande de son homme de poeste transformé en ingénu par cela seul qu'il avait changé de robe. Le capuchon affranchissait plus vite encore que le heaume, et la liberté rentrait dans la société par des voies inattendues. À cette-époque le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il le faut chercher.

Enfin, on s'est élevé avec raison contre les richesses de l'Eglise, qui possédait la moitié des propriétés de la France ; mais, pour rester dans la vérité historique, il eût été juste de remarquer que les deux tiers au moins de ces immenses richesses étaient entre les mains de la partie plébéienne du clergé. J'insiste sur ce mot plébéien, parce qu'en développant tout ce qu'il renferme on arrive à une nouvelle vue, et une vue très exacte, d'un sujet jusqu’ici mal compris et mal représenté.

L'esprit d'égalité et de liberté de la république chrétienne avait passé dans la monarchie de l'Eglise. Cette monarchie était élective et représentative ; tous les chrétiens, même laïques, quel que fût leur rang, pouvaient arriver, en vertu de l'élection, à la première dignité. La papauté n'était qu'une souveraineté viagère ; en certains cas même les conciles généraux pouvaient déposer le souverain et en choisir un autre ; il en était ainsi des évêques élus primitivement par la communauté diocésaine.

Il arriva donc que le suprême pontife était très souvent un homme sorti de la dernière classe sociale ; tribun-dictateur que le peuple envoyait pour mettre le pied sur le cou de ces rois et de ces nobles, oppresseurs de la liberté. Grégoire VII, qui réduisit en pratique la théorie de cette souveraineté, et qui exerça dans toute sa rigueur son mandat populaire, était un moine de néant ; Boniface VIII, qui déclarait les papes compétents à ravir et à donner les couronnes, était un obscur légiste ; Sixte V, qui approuvait le régicide, avait gardé les pourceaux. Aujourd'hui même, après tant de siècles, cet esprit d'égalité n'est point altéré : il est rare que le souverain pontife soit tiré des grandes familles italiennes : un prêtre parvient au cardinalat ; son frère, petit marchand, illumine sa boutique, à

Rome, en réjouissance de l'élévation de son frère. Le pape futur, né dans le sein de l'égalité, entrait dans le cloître, où il retrouvait une autre sorte d'égalité mêlée à la théorie et à la pratique de l'obéissance passive : il sortait de cette école avec l'amour du nivellement et la soif de la domination.

Pour expliquer la puissance temporelle du Saint-Siège, on est allé chercher des raisons d'ignorance et de religion, qui sans doute contribuèrent à l'augmenter, mais qui n'en étaient pas l'unique source. Les papes la tenaient, cette puissance, de la liberté républicaine ; ils représentaient en Europe la vérité politique détruite, presque partout : ils furent dans le monde gothique les défenseurs des franchises populaires. La querelle du sacerdoce et de l'Empire est la lutte des deux principes sociaux au moyen âge, le pouvoir et la liberté : les guelfes étaient les démocrates du temps, les gibelins les aristocrates. Ces trônes déclarés vacants et livrés au premier occupant ; ces empereurs qui venaient, à genoux, implorer le pardon d'un pontife ; ces royaumes mis en interdit ; ces églises fermées, et une nation entière privée de culte par un mot magique ; ces souverains frappés d'anathème, abandonnés non seulement de leurs sujets, mais encore de leurs serviteurs et de leurs proches, ces princes évités comme des lépreux, séparés de la race mortelle en attendant leur retranchement de l'éternelle race ; les aliments dont ils avaient goûté, les objets qu'ils avaient touchés, passés à travers les flammes, ainsi que choses souillées, tout cela n'était que les effets énergiques de la souveraineté populaire déléguée à la religion et par elle exercée. La papauté marchait alors à la tête de la civilisation, et s'avançait vers le but de la société générale. Et comment ces monarques sans sujets, sans armées, fugitifs même, et persécutés lorsqu'ils lançaient leurs foudres ; comment ces souverains, trop souvent sans moeurs, quelques-uns couverts de crimes, quelques autres ne croyant pas au Dieu qu'ils servaient, auraient-ils pu détrôner les rois avec un moine, une parole, une idée, s'ils n'eussent été les chefs de l'opinion ? Comment, dans toutes les régions du globe, les hommes chrétiens auraient-ils obéi à un prêtre dont le nom leur était à

peine connu, si ce prêtre n'eût été la personnification de quelque vérité fondamentale ? Aussi les papes ont-ils été maîtres de tout tant qu'ils sont restés guelfes, ou démocrates ; leur puissance s'est affaiblie lorsqu'ils sont devenus Gibelins ou aristocrates. L'ambition des Médicis fut la cause de cette révolution : pour obtenir la tiare, ils favorisèrent en Italie les armes impériales, et trahirent le parti populaire ; dès ce moment l'autorité papale déclina, parce qu'elle avait menti à sa propre nature, abandonné son principe de vie. Le génie des arts masqua d'abord aux yeux de la foule cette défaillance intérieure ; mais les chefs-d'oeuvre de Raphaël et de Michel-Ange, qui s'effacent sur les murs du Vatican, n'ont point remplacé le pouvoir dont les papes se dépouillèrent en déchirant leur contrat primitif. C'est la même tendance à un faux pouvoir qui perdit la royauté sous Louis XIV : cette royauté, qui jusqu'au règne de Louis XIII s'était mélangée des libertés publiques, crut augmenter sa puissance en les étouffant, et elle se frappa au coeur. Les arts vinrent aussi embellir l'envahissement de nos franchises nationales : le Louvre du grand roi est encore debout comme le Vatican ; mais par quels soldats a-t-il été pris et est-il gardé !

Troisième race

Avec la troisième race finit l'histoire des Franks et commence l'histoire des Français.

La monarchie de Hugues Capet subit quatre transformations principales : Elle fut purement féodale jusqu'au règne de Philippe le Bel.

À Philippe le Bel s'élève la monarchie des trois états[1322] et du parlement, qui dure jusqu'à Louis XIII.

Louis XIV impose la monarchie absolue, que détruit la monarchie constitutionnelle ou représentative de Louis XVI.

Les faits de la monarchie purement féodale sont : la formation même et le caractère de ce gouvernement, le mouvement insurrectionnel et l'affranchissement des communes, la conquête de l'Angleterre par les Normands, les croisades extérieures et intérieures, et la querelle du sacerdoce et de l'Empire.

La monarchie des trois états et du parlement voit naître les lois générales, civiles et politiques, l'administration et la petite propriété ; elle voit les démêlés de Philippe le Bel avec le pape, la destruction de l'ordre des Templiers, l'avènement au trône de la double lignée des Valois, la longue rivalité de la France et de l'Angleterre avec tous ses événements et tous ses malheurs, la destruction de la première haute noblesse, le soulèvement des paysans et des bourgeois, les troubles des trois états, l'établissement de l'impôt régulier et des troupes soldées, la séparation du parlement des conseils du roi par la création du conseil d'Etat, l'extinction des deux maisons de Bourgogne, la réunion successive des grands fiefs à la couronne : les guerres d'Italie, les changements dans les lois, les moeurs, la langue, les usages et les armes. Les lettres renaissent ; les grandes découvertes s'accomplissent ; Luther paraît ; les guerres de religion éclatent ; les Bourbons arrivent

à la couronne : la monarchie des états et la constitution aristocratique expirent sous Louis XIII. Le parlement en garde les traditions à travers la monarchie absolue.

La courte monarchie absolue de Louis XIV se compose de la gloire de ce prince, de la honte de Louis XV et de l'intrusion des idées dans l'ordre social comme faits.

La monarchie constitutionnelle ou représentative a pour accidents le jugement de Louis XVI, le passage de la république à l'empire, de l'empire à la restauration, et de la restauration à la monarchie républicaine, si ces deux mots se peuvent allier.

Je ne prétends pas établir ici des divisions tranchées, commençant tout juste à telle date, finissant tout juste à telle autre ; les choses sont plus mêlées dans la société : les siècles s'élèvent lentement à l'abri des siècles ; les moeurs nouvelles au milieu des anciennes moeurs sont comme les jeunes générations qui grandissent sous la protection des vieilles générations dont elles sont sorties. Ainsi, Louis le Gros n'a point affranchi les communes dans le sens absolu du mot : il y avait des communes libres et des communes insurgées avant qu'il leur octroyât des chartes ; mais c'est à partir de son règne que les affranchissements se multiplient tant par la couronne que par les seigneurs ; ainsi, Philippe le Bel n'a pas appelé le premier le tiers état aux délibérations publiques : avant lui plusieurs rois avaient convoqué des assemblées de notables, et particulièrement le roi saint Louis ; mais depuis Philippe le Bel, en 1303, jusqu'à Louis XIII, en 1614, on trouve une série de convocations d'états, qui n'est guère interrompue que vers la fin du XIVe siècle.

J'en dis autant des autres divisions, que je n'adopte que comme une formule historique, propre à servir de layette ou de case aux faits et d'aide à la mémoire. Je sais tout aussi bien que personne que la monarchie féodale ne tombe pas quand la monarchie des états et du parlement s'élève ; loin de là, elle est à son apogée ; elle descend ensuite pendant tout le XIVe siècle, et se vient abîmer sous Charles VII.

Hugues Capet. 987-996

Il faut dire de la royauté de Hugues Capet ce que j'ai dit de celle de Peppin : il n'y eut point usurpation, parce qu'il y avait élection ; la légitimité était un dogme inconnu. Charles, duc de la basse Lorraine, fils de Louis d'Outre-mer et oncle de Louis V, le dernier des Karlovingiens, fut un prétendant que repoussa la majorité des suffrages : voilà tout. Il prit les armes, s'empara de la ville de Laon ; mais l'évêque de cette ville la livra à Hugues Capet (2 avril 991). Charles, mort en prison, laissa deux fils qui ne régnèrent point, et auxquels on ne pensa plus.

Mais dans la personne de Hugues Capet s'opère une révolution importante : la monarchie élective devient héréditaire ; en voici la cause immédiate, qu'aucun historien, du moins que je sache, n'a encore remarquée : le sacre usurpa le droit d'élection.

Les six premiers rois de la troisième race firent sacrer leur fils aîné de leur vivant. Cette élection religieuse remplaça l'élection politique, affermit le droit de primogéniture, et fixa la couronne dans la maison de Hugues Capet. Philippe-Auguste se crut assez puissant pour n'avoir pas besoin durant sa vie de présenter au sacre son fils Louis VIII ; mais Louis VIII, près de mourir, s'alarma, parce qu'il laissait en bas âge son fils Louis IX, qui n'était pas sacré : il lui fit prêter serment par les seigneurs et les évêques ; non content de cela, il écrivit une lettre à ses sujets, les invitant à reconnaître pour roi son fils aîné. Tant de précautions font voir que 239 ans n'avaient pas suffi à la confirmation de l'hérédité absolue et de l'ordre de primogéniture dans la monarchie capétienne. Le souvenir même du droit d'élection se perpétuait dans une formule du sacre : on demandait au peuple présent s'il consentait à recevoir le nouveau souverain.

Lorsque la couronne échut en ligne collatérale aux

descendants de Hugues Capet, rien ne parut moins certain que l'existence de la loi salique, laquelle loi contestée mettait pareillement en doute l'hérédité. Ces questions s'agitèrent vivement sous Philippe le Long, Charles le Bel et Philippe de Valois. Sous Charles VI une fille hérita de la couronne. En 1576 une ordonnance décida que les princes du sang précéderaient tous les pairs et qu'ils se placeraient selon leur proximité au trône. À ce propos, Christophe de Thou dit à Henri III que depuis le règne de Philippe de Valois il ne s'était fait chose aussi utile à la conservation de la loi salique : certes il fallait que le doute fût bien enraciné dans les esprits pour qu'un magistrat à la fin du XVIe siècle vit une loi politique dans un règlement de préséance. Catherine de Médicis songea à faire passer le sceptre à sa fille. Les états de la Ligue parlèrent de mettre l'infante d'Espagne sur le trône de France. Enfin, sous la régence du duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XV, il fut déclaré que la famille royale venant à s'éteindre les Français seraient libres de se choisir un chef : n'était-ce pas reconnaître leur droit primitif ?

L'hérédité mâle, constituée dans la famille royale, devint à la fois le germe destructeur de la féodalité et le principe régénérateur de la monarchie absolue. L'aristocratie subsista dans l'Empire d'Allemagne et se détruisit dans le royaume de France parce que la dignité impériale demeura élective et que la couronne française devint héréditaire.

Les assemblées nationales cessèrent sous les premiers rois de la troisième race, de même qu'elles avaient été interrompues sous les derniers rois de la seconde. Hugues Capet était un très petit seigneur. « Le royaume, dit Montesquieu, se trouva sans domaine, comme est aujourd'hui l'Empire : on donna la couronne à un des plus puissants vassaux. » Hugues, quand il en aurait eu l'envie, n'aurait pu réunir des états, les autres grands vassaux ne s'y seraient pas rendus : souverains comme le duc de France, ils ne lui auraient pas obéi. La liberté politique qui se montrait dans ces assemblées ne se trouva plus ; elle se plaça ailleurs, sous une autre forme.

La France alors était une république aristocratique fédératives reconnaissant un chef impuissant. Cette aristocratie était sans peuple : tout était esclave ou serf. Le servage n'avait point encore englouti la servitude ; le bourgeois n'était point encore né ; l'ouvrier et le marchand appartenaient encore à des maîtres dans les ateliers des abbayes et des seigneuries, la moyenne propriété n'avait point encore reparu ; de sorte que cette monarchie (aristocratie de droit et de nom) était de fait une véritable démocratie ; car tous les membres de cette société étaient égaux ou le croyaient être. On ne rencontrait point au-dessous de l'aristocratie cette classe distincte et plébéienne qui par l'infériorité relative du sang fixe la nature du pouvoir qui la domine. Voilà pourquoi les chroniques de ces temps ne parlent jamais du peuple : on s'enquiert de ce peuple ; on est tenté de croire que les historiens l'ont caché, qu'en fouillant des chartes on le déterrera, qu'on découvrira une nation française inconnue, laquelle agissait, administrait, gagnait les batailles, et dont on a enseveli jusqu'à la mémoire. Après bien des recherches on ne trouve rien, parce qu'il n'y a rien, et que cette aristocratie sans peuple est à cette époque la véritable nation française.

Marquons le commencement de l'institution de la pairie : les pairs avaient existé avant la pairie ; dans l'origine, les pairs étaient des jurés qui prononçaient sur les différends advenus entre leurs égaux. La pairie prit un caractère politique quand les fiefs se convertirent en biens patrimoniaux et héréditaires. Les pairs du roi furent des seigneurs plus puissants que les pairs d'un comte ou d'un duc. Tous les systèmes qui placent l'origine de la pairie plus haut ou plus bas que le règne de Hugues Capet ne se peuvent soutenir.

L'introduction de la dignité de la pairie favorisa l'élection des Capétiens. Il y avait sept pairs laïques ; Hugues en était un : les six autres pairs, dont les seigneuries relevaient immédiatement de la couronne, s'entendirent, comme aujourd'hui des électeurs s'entendent dans un collège électoral, pour porter leur voix sur leur compagnon. La pairie

se trouva ainsi réunie à la royauté, et il ne resta que six pairs de France. L'égalité était si complète entre les pairs, que Hugues Capet ayant demandé à Adalbert qui l'avait fait comte, Adalbert lui répondit : Ceux qui t'ont fait roi.

Outre les pairs laïques, il y avait des pairs ecclésiastiques du ressort du trône, à la différence des autres seigneuries, qui n'avaient point de pairs ecclésiastiques. On peut dire de la pairie avant ses différentes dégénérations qu'elle était une espèce de sénat de rois, ou, plus exactement, un conseil aristocratique supérieur à la royauté, même.

Elisez douze pairs qui soyent compagnons,

Qui mènent vos batailles par grand'dévotion.

Quand les pairs furent au nombre de douze, on les appela les douze compagnons, et Froissart les nomme frères du royaume de France. Les grands effets politiques de la pairie se virent dans le jugement de Jean sans Terre et du prince de Galles.

Hugues Capet mourut en 996. Je dirai, pour ne plus parler des successions royales, que sous la troisième race l'apanage remplaça le partage des biens patrimoniaux entre les enfants.

Robert. 996-1031

Robert, héritier du trône de Hugues, était un prince pieux et savant pour son siècle ; il était poète. L'Eglise chante encore des répons et des séquences composés par ce fils aîné de l'Eglise : O constantia martyrum ! Veni, Sancte Spiritus ! Il craignait beaucoup sa femme, et se laissait voler par les pauvres. Son règne fut long ; c'est ce qu'il fallait alors pour un monde au berceau.

Henri Ier. 1031-1060

Le règne de Henri, qui vint après celui de Robert, fut encore un règne nourricier et tout rempli de petites guerres féodales.

Robert Guiscard paraissait en Italie lorsque Guillaume le Bâtard occupait la seigneurie de son père, Robert le Diable. Ces deux Normands devaient jouer un rôle important à l'occident et à l'orient de l'Europe, et lorsque Henri mourut, Grégoire VII n'était plus qu'à quelques années de distance.

Le petit-fils de Hugues Capet fut un homme d'une valeur héroïque, Il porta le premier un nom peu répété-sur le trône de France, et funeste à tous les rois marqués de ce nom.

Philippe Ier. 1060-1108

Les quatre-vingt-une années qui s'écoulèrent de Hugues Capet à Philippe Ier furent des années de conception, de travail, d'éducation première ; mais au règne de Philippe Ier la nuit qui couvrait une enfance sociale laborieuse se dissipe : le moyen âge paraît dans l'énergie de sa jeunesse, l'âme toute religieuse, le corps tout barbare, et l'esprit aussi vigoureux que le bras.

Guillaume le Bâtard convoque les aventuriers de l'Europe pour aller subjuguer l'Angleterre ; il triomphe à la bataille d'Hastings, et le roi de France se trouve avoir un vassal-roi plus puissant que lui.

Cet événement, qui fut bientôt suivi des croisades, donne un nouveau mouvement aux populations. On avait vu des invasions fortuites, des peuples marchant en avant et au hasard, sans savoir où ils s'arrêteraient, allant plutôt à des découvertes qu'à des conquêtes, comme ces navigateurs qui cherchent des terres inconnues ; il en est tout autrement de Guillaume et de ses bandes. Pour la première fois un peuple est méthodiquement subjugué : le sol envahi reçoit de nouvelles forêts ; les anciennes propriétés sont cadastrées, afin d'être imposées ou prises ; la langue et les lois des vaincus sont changées par système ; des espèces de moines armés bâtissent de toutes parts des châteaux moitié forteresses moitié églises, et chaque soir le peuple conquis se couche au son d'une cloche, comme dans un couvent : grand tableau, qui n'est plus à faire depuis qu'il a été peint de la main de M. Thierry. Gildas avait dit que les Angles (Anglais) n'étaient ni puissants dans la guerre ni fidèles dans la paix : Angli nec in, bello fortes nec in pace fideles ; les historiens des Siciliens et des Normands font observer que la Grande-Bretagne et la Sicile changèrent de face, et devinrent des pays

renommés aussitôt qu'ils eurent reçu la race normande : Jam inde Anglia non minus belli gloria quam humanitatis cultu inter frorentissimas orbis christiani gentes in primis floruit. (Malmesb.) Siculi quod in patrio solo sunt, quod liberi sunt, quod omnes hodie christiani sunt ingenio Normannis acceptum ferunt. (Prosp. Fasel., De Reb. Sic.)

En Italie, un mauvais petit garçon de chétive mine devient d'abord moine de Cluny, ensuite cardinal, et enfin pape, sous le nom de Grégoire VII. Hildibrand dépose Boleslas, roi de Pologne, enlève le titre de royaume à la Pologne même, ordonne à l'empereur victorieux de Constantinople d'abdiquer, rend les aventuriers normands de la Pouille feudataires du Saint-Siège, écrit à l'archevêque de Reims que le roi de France est un tyran indigne du sceptre, mande aux princes chrétiens de l'Espagne que saint Pierre est seigneur suzerain de leurs petits Etats, et que la Hongrie est un domaine de l'Eglise de Rome. Dans une lettre au roi Démétrius, Grégoire VII lui dit : « Votre fils nous a déclaré qu'il voulait recevoir la couronne de nos mains ; cette demande nous a paru juste, et nous lui avons donné votre royaume de la part de saint Pierre. »

On sait comment l'empereur Henri IV fut déposé par Hildibrand, comment il fut obligé pour obtenir son pardon de se présenter au bas des murailles de la forteresse de Canosse, sans gardes, dépouillé des habits impériaux, nu-pieds et couvert d'un cilice. Après trois jours de jeûne et de larmes, il fut admis à baiser humblement la mule du pontife : un retour de fortune rendit l'Empire à Henri IV. Après diverses entreprises guerrières, où l'on voit paraître Godefroi de Bouillon et un saccagement de Rome, Hildibrand va mourir fugitif, non vaincu, à Salerne, laissant après lui un grand nom mêlé à ceux de la comtesse Mathilde et de l'aventurier Guiscard. Une plume habile[1323] nous prépare l'histoire de ce fameux pontificat. La querelle des Investitures ne finit pas avec Henri IV et Grégoire VII ; l'esprit de domination populaire et religieuse se perpétua dans les successeurs d'Hildibrand. Mathilde légua ses Etats au Saint-Siège.

Philippe Ier, peu de chose par lui-même, était un de ces

hommes qui vivent seulement afin que tout s'arrange autour d'eux. Il aimait les femmes, et répudia la reine Berthe sous prétexte de parenté. Il enleva Bertrade de Montfort, femme de Foulque le Rechin, comte d'Anjou. De là des excommunications et des guerres, dont Philippe triompha par sa fermeté dans le mal. Destiné aux grands spectacles sans y prendre part, Philippe vit la première croisade délibérée et résolue dans son royaume, au concile de Clermont, que présida Urbain II (1098). En ce même concile le nom de pape fut attribué exclusivement au souverain pontife.

Les flots des barbares s'étaient calmés dans le bassin de la France où Dieu les avait versés, et où la main de Karle le Martel et celle de son fils les avaient contenus ; mais après deux siècles de stagnation gonflés par des générations nouvelles, ils se débordèrent. Les croisades furent comme un souvenir ou comme une prolongation de cette invasion générale qui avait ravagé le monde ; elles furent en outre des guerres de représailles. Les Sarrasins avaient menacé l'Europe de leur joug trois siècles avant que l'Europe eût pris les armes contre eux : leur migration, sortant de l'Arabie, conquit la Syrie et l'Egypte, s'avança le long de l'Afrique d'Orient en Occident jusqu'au détroit de Gade, passa ce détroit, inonda l'Espagne, surmonta les Pyrénées, et ne s'arrêta qu'au milieu des Gaules, contre l'épée de Karle le Martel.

Trop occupées alors, les populations chrétiennes remirent à un autre temps la vengeance ; mais quand ce temps fut venu elles s'ébranlèrent à leur tour, se portèrent d'Occident en Orient par l'Europe, traversèrent le Bosphore, allèrent attaquer les enfants du prophète aux lieux mêmes d'où ils étaient partis, je ne sache pas de plus grand spectacle que ces invasions des peuples de l'Asie et des peuples de l'Europe marchant en sens opposé, les uns sous l'étendard de Mahomet, les autres sous l'étendard du Christ, autour de cette mer qu'avait bornée la civilisation grecque et romaine. Les Portugais et les Espagnols ont seuls reproduit ces merveilles, lorsque les premiers à travers les mers de l'Orient, les seconds à travers les mers de l'Occident, retrouvaient un monde perdu

et découvraient un monde nouveau.

Des moeurs pleines de splendeur et de naïveté, des crimes et des vertus, des croyances ardentes, des faits héroïques, des souvenirs merveilleux, d'immenses résultats matériels et moraux, scientifiques et politiques, voilà ce que présentent les croisades. Les rudes et simples expressions des chroniqueurs relèvent l'éclat des actions ; les ermites sont les historiens des chevaliers ; des moines racontent avec l'humilité de la religion et la simplicité du langage l'orgueil de la conquête et la grandeur des exploits guerriers, ces pèlerinages commencés avec le bourdon et continués avec l'épée. On doit aux croisades la recomposition des armées nationales, décomposées par les petits cantonnements militaires de la féodalité : tant de cheftains éparpillés sur le sol, et étrangers les uns aux autres, apprirent à se connaître à la tête de leurs vassaux ; les serfs recommencèrent le peuple français dans les camps, comme les bourgeois dans les villes. La chrétienté parut aussi pour la première fois sous la forme d'une immense nation, agissant par l'impulsion d'un seul chef. Et qu'allait-elle conquérir ? Un tombeau.

Les derniers croisés, embarqués dans le dessein de reprendre Jérusalem sur un soudan ismaélite, prirent Constantinople sur un empereur chrétien ; fin extraordinaire d'une aventure de quatre siècles, d'une chevalerie romanesque ranimée à Rhodes devant Mahomet, évanouie à Malte devant l'homme historique qui devait lui-même aller toucher la cité sainte, pour y puiser une autre sorte de merveilleux.

Louis VI. 1108-1137

Louis VI, dit le Gros, successeur de son père, Philippe, avait pour tout royaume le duché de France et une trentaine de seigneuries. Il se battait contre ses vassaux à Corbeil, à Mantes, à Montlhéry, à Montfort, au Puysaye, dont le château lui coûta trois années de siège : c'était plus qu'il n'en avait fallu aux français pour ravager l'Asie et prendre Jérusalem.

C'est ici l'occasion de remarquer que les noms les plus répétés dans notre histoire n'ont pas pour cela une origine plus ancienne que les autres noms. Les nobles dont les terres se trouvaient dans le duché de Paris étaient par cette raison même mentionnés aux chroniques du petit domaine royal ; ces chroniques racontèrent les guerres que ces vassaux avaient eues avec la couronne, ou les honneurs qu'ils avaient obtenus du monarque. Les autres nobles, cantonnés au loin dans leurs châteaux, restèrent ignorés ; on ne parla d'eux qu'à l'occasion de quelques batailles où ils avaient été appelés en vertu des services du fief. Il est arrivé de là qu'une centaine de noms ont rempli les fastes nationaux dans la monarchie féodale ; au lieu des annales de France, vous ne lisez réellement que celles du duché de France, et pour ainsi dire des voisins du roi.

Sous la monarchie absolue, Versailles et la cour envahirent à leur tour notre histoire, comme le duché de France l'avait jadis usurpée : c'est toujours une centaine d'hommes de la banlieue de Paris qui, tantôt chevaliers, tantôt valets décorés, deviennent les personnages de la nation ; héros domestiques, dont la gloire avait le vol du chapon autour des antichambres de leur seigneur. Si l'on veut connaître enfin notre ancienne patrie, il en faut recomposer le tableau général avec les tableaux particuliers des provinces : seul moyen de rétablir le caractère aristocratique que notre histoire doit avoir, au lieu du caractère monarchique qu'on lui a mensongèrement donné.

Au temps de Louis le Gros, les quatre frères Guerlande et l'abbé Suger firent faire un pas à la puissance royale, en diminuant l'autorité des justices particulières, en affranchissant les serfs, en établissant les communes : cet établissement, dont on a fait tant de bruit, doit être entendu avec restriction.

La France au commencement du XIe siècle, loin d'être homogène, était composée de trois ou quatre peuples différents de moeurs, de lois, de langage ; il ne faut pas prendre ce qui se passait dans le duché de Paris, en Picardie, en Champagne, le long du cours de la Marne et de l'Oise, de la Seine et de l'Yonne, pour ce qui se passait au delà de la Loire et du Rhône, au delà de l'Orne, de la Sarthe et de la Villaine. Nos rois n'ont pas pu affranchir ce qui n'était pas de leur dépendance.

Mais l'histoire, qui n'admet que les faits prouvés, en refusant à Louis le Gros l'honneur d'avoir fait naître la classe intermédiaire et libre de la bourgeoisie, ne peut pas non plus recevoir comme une vérité incontestable cet esprit général de liberté dont on pense que les villes furent simultanément saisies au XIIe siècle : cette coïncidence n'existe pas. Presque toutes les communes du midi de la France étaient libres et demeurées libres depuis l'administration romaine et visigothe ; quelques privilèges, ajoutés à leur liberté primitive, ne constituent pas des chartes communales de la date du XIIe siècle.

D'une autre part, on ne peut dire que Louis le Gros en donnant des chartes à sept ou huit communes n'ait fait que suivre l'impulsion d'un mouvement qu'il n'aurait pu arrêter. Nous voyons les rois étouffer avec la plus grande facilité les libertés municipales renaissantes, tirer tour à tour de l'argent de la commune qui avait secoué le joug de son seigneur, et du seigneur qui à l'aide de la force royale avait remis sa commune sous le joug.

Je ne puis me refuser au plaisir de citer un passage de la dix-neuvième lettre sur l’Histoire de France. L'auteur (M. A. Thierry), après avoir cité les noms des treize bourgeois bannis de la commune de Laon, termine son récit par ces paroles

d'une gravité pathétique : « Je ne sais si vous partagerez l'impression que j'éprouve en transcrivant ici les noms obscurs de ces proscrits du XIIe siècle. Je ne puis m'empêcher de les relire et de les prononcer plusieurs fois, comme s'ils devaient me révéler le secret de ce qu'ont senti et voulu les hommes qui les portaient il y a sept cents ans. Une passion ardente pour la justice et la conviction qu'ils valaient mieux que leur fortune avaient arraché ces hommes à leurs métiers, à leur commerce, à la vie paisible, mais sans dignité, que des serfs dociles pouvaient mener sous la protection de leurs seigneurs. Jetés sans lumières et sans expérience au milieu des troubles politiques, ils y portèrent cet instinct d'énergie qui est le même dans tous les temps, généreux dans son principe, mais irritable à l'excès, et sujet à pousser les hommes hors des voies de l'humanité. Peut-être ces treize bannis, exclus à jamais de leur ville natale, au moment où elle devenait libre, s'étaient-ils signalés, entre tous les bourgeois de Laon, par leur opposition contre le pouvoir seigneurial ; peut-être avaient-ils souillé par des violences cette opposition patriotique ; peut-être, enfin, furent-ils pris au hasard pour être seuls chargés du crime de leurs concitoyens. Quoi qu'il en soit, je ne puis regarder avec indifférence ce peu de noms et cette courte histoire, seul monument d'une révolution qui est loin de nous, il est vrai, mais qui fit battre de nobles coeurs et excita ces grandes émotions que nous avons tous depuis quarante ans ressenties ou partagées. »

Le bourgeois du moyen âge, qui reconstruisit la moyenne propriété dans les cités, n'était pas du tout le bourgeois de la monarchie absolue : c'était un personnage important, souvent appelé à délibérer sur les plus graves affaires de la patrie. Il y avait de grands, de petits et de francs bourgeois : le bourgeois pouvait posséder certains fiefs. Le nom de bourgeois signifiait quelquefois homme de guerre ; il ne dérogeait point à la noblesse. Noble homme, damoiseau et bourgeois, sont des qualités données à une même personne dans des titres du XVe siècle. Les nobles qui étaient bourgeois de certaines villes se trouvaient dispensés de l'arrière-ban Les bourgeois de Paris

s'appelaient les bourgeois du roi. « Au regard des non-nobles, ils sont en deux manières dont les aucuns sont franches personnes, bourgeois du roi ou des seigneuries sur lesquelles ils demeurent, et les autres sont serfs et de serve condition. » (Coutum. gén.)

Cette classe intermédiaire entre le noble et le serf a donné naissance à une portion du peuple. Charles V accorda des lettres de noblesse à tous les bourgeois de Paris ; Charles VI, Louis XI, François Ier, et Henri II confirmèrent ces lettres de noblesse. Paris ne fut jamais une commune, parce qu'il était frank par la seule présence du roi.

Louis VII. 1137-1180

Le règne de Louis VII, dit le Jeune, vit beaucoup de choses : le Code de Justinien retrouvé, la doctrine d'Abailard condamnée au concile de Soissons, la faction des guelfes et des gibelins répandue en Italie, la seconde croisade prêchée par saint Bernard. Suger et Bernard étaient deux hommes supérieurs, de nature antipathique l'un à l'autre ; mais Bernard, sans être ministre, gouvernait le monde, en sa double qualité de saint et de moine réformateur.

Louis le Jeune, revenu de la croisade, répudie Eléonore d'Aquitaine pour cause présumée d'adultère avec un jeune Sarrasin : il lui restitue la Guienne et le Poitou. Eléonore se remarie à Henri, comte d'Anjou et de Normandie, qui devenu roi d'Angleterre, sous le nom de Henri II, se trouva roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine. Cette restitution probe, mais impolitique, à laquelle Suger s'était opposé, parce qu'il en prévoyait les résultats, démembra la monarchie, introduisit l'ennemi dans le coeur du pays, et favorisa les grandes guerres que l'Angleterre fit à la France avec des Français.

Le XIIe siècle est mémorable par de rapides progrès vers d'autres idées. Alexandre III, dans le troisième concile de Latran, déclara que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude : la croix portait son fruit.

Les écoles se multiplièrent dans les cathédrales et dans les monastères ; les collèges s'établirent en dehors de ces monastères ; l'université prenait de nouvelles forces ; les étudiants étrangers égalaient dans Paris le nombre des habitants.

En Angleterre survint le différend fameux entre Henri II et Thomas Beket, relativement aux immunités ecclésiastiques.

Philippe II. 1180-1223

Philippe-Auguste, parvenu au trône, réunit à la couronne, par la confiscation féodale appuyée des armes, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou ; il fit l'acquisition des comtés d'Auvergne et d'Artois ; il recouvra la Picardie, grand nombre de places dans le Berry et divers autres comtés, châtellenies et seigneuries. Il rétablit la subordination parmi les grands vassaux et fit sentir la monarchie ; il cita Jean sans Terre devant la cour des pairs pour y être jugé sur le meurtre d'Arthur, commis dans le ressort du royaume : c'est le premier important arrêt politique de cette haute cour.

Philippe fit couronner son fils roi d'Angleterre à Londres. Les Anglais conquirent à cette époque la grande Charte : entre plusieurs articles favorables aux communes et à l'indépendance des tribunaux, le trente-troisième porte que nul homme ne sera arrêté, emprisonné, dépouillé, banni, mis à mort arbitrairement ; que le roi n'agira ou ne fera agir contre qui que ce soit autrement que d'après le jugement légal des pairs de l'accusé, ou d'après la loi du pays. C'est le fondement de toutes les libertés chez tous les peuples.

La bataille de Bouvines est la première où l'on reconnaisse un esprit de nationalité ; la transformation est accomplie ; les Franks sont devenus Français. Philippe n'offrit point avant le combat sa couronne au plus digne, mais en remportant la victoire sur l'empereur Othon il courut risque de la vie. Jeté à bas de son cheval, « s'il n'eut été protégé, dit Guillaume le Breton, de la main de Dieu et d'une excellente armure, il eût été tué. »

Au règne de Philippe-Auguste se rattachent deux incidents remarquables, la croisade contre Saladin et la croisade contre les Albigeois ; on avait appris en marchant contre les infidèles à marcher contre les chrétiens.

Saladin avait repris Jérusalem l'an 1187 de Jésus-Christ. Il laissa sortir tous les chrétiens au prix d'une rançon modique. Un historien arabe leur applique ce passage de l'Alcoran : « Oh ! combien ils quittèrent alors de jardins et de fontaines, de champs ensemencés et de nobles demeures qui faisaient leurs délices, et que nous donnâmes en héritage à un autre peuple ! » (Bibl. des Crois., par M. Michaud, chron. Arao.)

Les princes d'Occident se croisèrent pour aller une seconde fois délivrer la ville sainte. Philippe passa en Orient ; mais il y fut éclipsé par ce Richard Coeur de Lion dont l'ombre faisait tressaillir les chevaux sarrasins, et qui revenait du combat la cuirasse hérissée de flèches comme une pelote couverte d'aiguilles (Vinisanf) ; de ce Richard que Blondel ne délivra pas de sa prison par une chanson, mais qui chantait lui-même dans la tour en langue romane :

Ja nus hom pris non dira sa raison.
Adreitament se com hom dolent non :
Ma per conort pot il faire chanson ;
Pro a d'amis, mas pouce son li don ;
Onta i auron se por ma reezonn,
Sois fait dos yver prison.

La troisième croisade, commencée en 1187, fut suivie de la quatrième, en 1204, et se termina à la prise de Constantinople par les croisés. Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur, et établit cet empire des Latins qui ne dura que cinquante-huit ans.

L'an 1206 ouvrit la croisade contre les Albigeois : Innocent III, saint Dominique, Raymond, comte de Toulouse, Simon, comte de Montfort, sont les personnages de cet abominable épisode de notre histoire.

Le progrès de l'esprit philosophique renaissant par l'hérésie est remarquable dans les opinions diverses des Albigeois. Les principaux chefs ligués contre Raymond VI, leur protecteur, furent Eudes, duc de Bourgogne, Henri, comte de Nevers, et Simon, comte de Montfort. Simon était un homme dissimulé et ambitieux, vaillant, du reste, réglé dans ses moeurs, ayant, comme tous les hommes à part, commandement sur la

fortune.

Cette guerre vit naître l'inquisition, et se distingua par ses autoda-fé. On jetait les femmes dans des puits ; on égorgeait sans merci, et pendant les massacres les prêtres du comté de Montfort chantaient le Veni, Creator. Béziers fut emporté d'assaut : « Là se fit le plus grand massacre qui se fût jamais fait dans le monde entier ; car on n'épargna ni vieux, ni jeunes, pas même les enfants qui tétaient ; on les tuait et faisait mourir. Voyant cela, ceux de la ville se retirèrent, ceux qui le purent, tant hommes que femmes, dans la grande église de Saint-Nazaire. Les prêtres de cette église devaient faire tinter les cloches quand tout le monde serait mort ; mais il n'y eut son de cloche ; car ni prêtre, vêtu de ses habits, ni clerc, ne resta en vie. »

Toulouse, dont toutes les maisons étaient fortifiées, et dont les bourgeois se défendirent de rue en rue, est prise et reprise, inondée de sang, à moitié brûlée.

Longtemps après, les ossements du vieux Raymond, qui ne furent jamais enterrés, se montraient dans un coffre, tout profanés et à moitié mangés des rats, chez les frères hospitaliers de Saint-Jean de Toulouse. Une simple commune de France, la petite république de Toulouse, brava pendant vingt ans les anathèmes des papes, les fureurs de l'inquisition, les assauts de trois rois de France, parmi lesquels on compta Philippe-Auguste et Saint Louis. Simon de Montfort introduisit avec ses Français la langue picarde, ou le français wallon, dans les villes de Languedoc. La belle langue romane se perdit, et ne subsista plus qu'altérée dans le patois des campagnes.

L'inquisition, née des troubles vaudois, ne se put établir en France, parce qu'elle rencontra une rivale puissante dans la justice parlementaire. « L'inquisition a été quelque temps en France en quelques endroits ; mais elle n'y a proprement fait que des apparitions. Il n'y en reste plus qu'un vestige dans un village nommé Quingey, entre Besançon et Dôle, où un dominicain, qui y vit d'un petit hospice, porte le nom de Pape de Quingey. Tout son pouvoir est, Dieu merci ! restreint à donner permission de lire les livres prohibés. Avant la conquête

de la Franche-Comté, ce petit pape de Quingey fit briller plus d'une fois par feu clair et merveil le pouvoir de l'inquisiteur. » (Note sur Boullainvilliers.)

Philippe-Auguste fit enclore et paver Paris. « Le bon roi (…) se mit à une des fenêtres de laquelle il s'appuyait aucunes fois pour regarder la Seine couler (…) si advint que charrette vint à mouvoir si bien la boue et l'ordure (…) que le roi sentit cette pueur si corrompue, et s'entourna de cette fenêtre en grande abomination de coeur. Lors fit mander li prévôt et borgeois de Paris, et li commanda que toutes les rues fussent pavées bien et soigneusement de grès gros et forts. »

Les deux cent trente-six rues de Paris étaient pleines de gens qui criaient :

Seigneurs, voulez-vous baigner,
Entrez donc sans délaïer ;
Les bains sont chauds, c'est sans mentir.
(…)
Le bon vin fort à trente deux,
À seize, à douze, à dix, à huit.

Louis VIII. 1223-1226

« Louis VIII, dit du Haillant, fut bon et vertueux prince, et si peu de temps roi, qu'il n'a autre surnom, sinon de père du roi Saint Louis. » Du Haillant se trompe : fils d'un grand roi et père d'un roi plus grand encore, Louis fut surnommé Coeur de Lion ou Lion Pacifique, tout à la fois, à cause de son courage et de sa douceur. Il choisit son fils aîné pour lui succéder, laissant à ses autres enfants des apanages : l'accession du premier né à la couronne n'était pas encore un droit indépendant de la volonté paternelle.

Sous le règne de Louis VIII, on remarque l'établissement du premier ordre des moines mendiants. On signale aussi une multitude de lépreux. Il fut défendu aux femmes amoureuses, filles de joie et paillardes, de porter robes à collets renversés, queue, ni ceinture dorée.

Louis IX. 1226-1270

Chaque époque historique a un homme qui la représente : Saint Louis est l'homme modèle du moyen âge : c'est un législateur, un héros et un saint. Le temps où il a vécu rehausse encore sa gloire par le contraste de la naïveté et de la simplicité de ce temps. Soit que Louis combatte sur le pont de Taillebourg ou à la Massoure, soit que dans une bibliothèque il rende compte de la matière d'un livre à ceux qui le viennent demander ; soit qu'il donne des audiences publiques ou juge des différends au plaids de la Porte, ou sous le chêne de Vincennes, sans huissier ou gardes ; soit qu'il résiste aux entreprises des papes ; soit que des princes étrangers le choisissent pour arbitre ; soit qu'il meure sur les ruines de Carthage, on ne sait lequel le plus admirer du chevalier, du clerc, du patriarche du roi et de l'homme. Marc Aurèle a montré la puissance unie à la philosophie, Louis IX la puissance unie à la sainteté : l'avantage reste au chrétien.

Les amours et les chansons de Thibaut, comte de Champagne, ont répandu quelque chose de romanesque sur les temps orageux de la tutelle de Saint Louis.

Saint Louis résista aux usurpations de la cour de Rome et réclama en faveur des libertés de l'Eglise gallicane ; toutes les libertés sont soeurs.

Les Etablissements de Saint Louis sont une espèce de Code où les diverses coutumes de la monarchie, les ordonnances des rois, les canons des conciles, les décisions des décrétales, se trouvent mêlés au droit romain.

Louis avait devancé son siècle : ses Etablissements ne furent point admis ; s'il les eût publiés au commencement de son règne, peut-être leur aurait-il pu donner quelque chose de l'autorité de sa vie ; mais les Etablissements furent le dernier présent et comme les derniers adieux qu'un saint faisait à la

terre. L'ignorance, les intérêts, les passions, qui ne purent rien contre la mémoire de ce grand homme, furent tout-puissants contre ses lois.

Il s'embarqua le 1er juillet 1270 à Aigues-Mortes, ville à laquelle il donna une charte, que nous avons encore. Le temps, qui change tout, a reculé la mer qui baignait la ville d'où Saint Louis quitta pour jamais la France. Les remparts qu'il avait élevés, et qui devraient être sacrés, sont au moment d'être détruits par des générations nouvelles, qui se retireront à leur tour comme les flots.

J'ai vu le lieu de la mort de Saint Louis : les historiens futurs trouveront peut-être dans le récit que j'ai fait de cette mort[1324], quelques détails que mes devanciers ont ignorés, et dont je n'ai dû la connaissance qu'aux vicissitudes de ma vie : vita est in fuga.

Des pièces de monnaie qui nous restent de Saint Louis sont percées ; on croyait qu'elles guérissaient de tous maux, et on les portait suspendues au cou comme des reliques : ce roi passait pour avoir conservé la puissance de soulager ses peuples, même après sa mort.

Philippe III. 1270-1285

Philippe le Hardi se trouve placé entre Saint Louis, son père, et Philippe le Bel, son fils, de même que Louis VIII l'avait été entre Philippe-Auguste et Saint Louis : comme le laboureur laisse une terre en friche entre deux moissons, la Providence laissait reposer la France entre deux grands règnes. Philippe quitta Tunis, débarqua en Sicile, passa dans les Calabres, entra dans Rome, ville des tombeaux, portant avec lui les os du roi son père, du comte de Nevers, son frère, et d'Isabelle d'Aragon, sa femme. Arrivé en France, il déposa les restes de sa famille à Saint-Denis, et seize années après il mourut à Perpignan, non loin du port où son père s'était embarqué pour l'Afrique.

Philippe le Hardi donna les premières lettres d'anoblissement ; attaque à la constitution aristocratique.

Au dehors de la France, la nature des événements faisait entrer dans le royaume des idées nouvelles. Le grand corps de la féodalité française était flanqué en Allemagne par un empire dont le chef était électif, ce qui produisait des troubles et élevait des doutes sur le droit divin des rois ; en Angleterre, une monarchie représentative avait des parlements votant des subsides et allant jusqu'à juger le souverain ; en Espagne, les Cortès et les lois de l'Etat n'octroyoient les trônes qu'avec des réserves ; en Italie, où les guerres des guelfes et des gibelins continuaient, la plupart des villes s'étaient affranchies. Charles d'Anjou, qui ne mourut que sous le règne de son neveu Philippe le Hardi, roi de France, portait la couronne de Sicile, en vertu de la donation d'un pape qui n'avait pas eu le droit de la donner : le premier en Europe, il fit décapiter un prince-souverain, injustement condamné. Prêt à poser la tête sur le billot, Conradin jeta son gant dans la foule : qui l'a relevé ? Louis XVI, descendant de Saint Louis, dont Charles d'Anjou

était frère.

Philippe IV. 1285-1314

Au règne de Philippe le Bel commence la monarchie des trois états et la monarchie du parlement.

Sous les rois des deux premières races, le peuple entier (c'est-à-dire les soldats, ou les conquérants) paraissait aux assemblées de mars et de mai, donnait son suffrage pour la formation des lois et sa voix pour l'élection des souverains. Il ne faut pas confondre le tiers état, appelé par Philippe, et avant lui par Saint Louis, avec ces masses militaires. Le tiers état se composait des bourgeois nés dans les villes du moyen âge, des gens de métier affranchis et des anciens magistrats municipaux romains. Ce furent ces bourgeois qui se soulevèrent dans le XIIe siècle, qui devinrent propriétaires collectifs, et par conséquent seigneurs, obtinrent de Louis le Gros quelques chartes, et prirent le nom de communes, nom nouveau et exécrable, dit un auteur contemporain ; ce furent ces bourgeois qui arrivés aux états commencèrent le peule français dans les villes, après la disparition de la peuplade franke et la métamorphose de la servitude en servage.

Ce n'est pas, je l'ai déjà dit, qu'avant le règne de Philippe le Bel on ne trouve des assemblées de notables, des bourgeois des bonnes villes semondrés par nos rois ; mais ce n'est qu'à l'occasion des démêlés de Philippe IV avec le pape Boniface, et surtout à l'occasion d'une taxe générale de six deniers sur les denrées vendues, « qu'Enguerrand de Marigny, surintendant de ses finances, ministre plus célèbre encore par ses malheurs que par son grand talent dans les affaires, pour obvier à ces émeutes, pourpensa d'obtenir cela du peuple avec plus de douceur. Dans cette vue il engagea le monarque à convoquer à Paris les états généraux du royaume. On fit dresser un échafaud ; là, en présence du roi, le surintendant, après avoir loué hautement la capitale, l'appelant la chambre royale, où

les souverains anciennement prenaient leurs premières nourritures, exposa avec beaucoup de force les motifs qu'avait ce prince d'aller punir la désobéissance des Flamands, exhortant vivement les trois états à le secourir dans cette nécessité publique, où il s'agissait du fait de tous. » (Pasquier)

Au moment où les trois états prennent siège, le parlement de Paris, qui devait hériter de la puissance politique de ces états, devient sédentaire ; le même roi qui constitue ces deux pouvoirs établit en même temps une nouvelle sorte de pairie : trois coups mortels portés à la monarchie féodale.

Les trois états, nommés depuis états généraux, qui offrirent souvent de grands talents et un haut instinct politique, n'entrèrent cependant jamais bien avant dans les moeurs du pays. D'abord ils n'agissaient pas sur une monarchie homogène : il y avait des états de la langue d'Oc et de la langue d'Oyle, et des états particuliers de province. Les grands vassaux et les petites seigneuries indépendantes ne se soumettaient que selon leur bon plaisir aux décisions des états.

Quant aux trois ordres, la noblesse, minée graduellement par la couronne, ne sentit ni n'aima jamais cet autre pouvoir collectif qu'on lui donnait dans ces assemblées mêlées du tiers état et du clergé, en dédommagement de sa puissance aristocratique ; elle s'y montra très indépendante quant aux opinions, mais elle ne songea point à reprendre sur la couronne, en entrant dans les intérêts communs de la patrie, l'autorité qu'elle avait perdue : cette idée abstraitement politique ne pouvait venir d'ailleurs aux gentilshommes du moyen âge.

Le clergé, qui avait ses synodes particuliers et généraux, se souciait peu de ces réunions mixtes où sa voix ne comptait que pour un tiers des suffrages. Ses intérêts, défendus dans les conciles, ne l'incitaient point à jouer un rôle important dans les états : il y porta de l'humeur, une opposition factieuse et des talents administratifs que lui seul possédait alors.

Le tiers état faisait entendre quelques doléances, mais il n'était guère occupé qu'à se tenir attaché au trône, son abri

naturel contre les deux autres ordres ; il y était encore enclin par le penchant naturel qu'a la démocratie au pouvoir absolu.

Les guerres civiles et étrangères, les invasions, le soulèvement des peuples, la défiance des rois, les résistances des seigneurs, la confusion qui régnait dans les attributions politiques, mirent des obstacles à la tenue régulière des états : il y a des temps où ces états, enchevêtrés aux assemblées de notables, aux chambres du parlement de Paris et au conseil du monarque, se peuvent à peine distinguer des pouvoirs auxquels ils étaient réunis.

Un mot à présent sur le parlement.

Lorsque le roi cessa de juger, son conseil jugea pour lui. Ce conseil, sous le nom de parlement, parlamentum (vers l'an 1000), succéda aux placita de Grégoire de Tours et de Fredégher et au mallum[1325] imperatoris des Capitulaires. Le parlement, d'abord ambulant avec le monarque, fut ensuite rendu sédentaire ; il eut des sessions fixes, et devint enfin perpétuel : des conseillers jugeurs tirés de la classe de la noblesse et de l'Eglise, des conseillers rapporteurs choisis parmi la classe des clercs et des bourgeois, le composaient. La noblesse d'épée se retira peu à peu du parlement ; la noblesse de robe y demeura seule : d'où il arriva que les juges inamovibles (les nobles) laissèrent le dépôt de la justice aux juges amovibles (les bourgeois). Charles VII, en créant le conseil d'Etat, acheva de séparer le parlement de la couronne et chercha à le livrer aux pures fonctions judiciaires. Louis XI donna en 1467 un édit pour la perpétuité des offices de judicature ; à la vérité il ne tint compte de son édit, parce qu'il n'était fidèle qu'à son despotisme de bas aloi. La vénalité des charges, si fâcheuse dans son principe, ramena l'inamovibilité et enfin l'hérédité de la magistrature.

Lorsque le roi, grand justicier de son royaume, venait à mourir, toute justice cessait[1326], parce que toute justice émanait du roi. Le parlement paraissait aux obsèques du prince et entourait le cercueil ; quand le cri de la perpétuité de l'empire s'était fait entendre : Le roi est mort, vive le roi ! les tribunaux se rouvraient, et la justice renaissait avec la

monarchie.

D'autres parlements furent successivement érigés à l'instar du parlement de Paris dans les différentes provinces. Celui-ci usurpa des droits politiques que n'exerçaient point les trois états dans les longs et irréguliers intervalles de leurs sessions ; les peuples s'accoutumèrent à le regarder comme le défenseur de leurs droits : « Par l'usage d'enregistrer l'impôt, il acquit, selon l'expression énergique de Pasquier, le droit de vérifier les volontés de nos princes. » La monarchie parlementaire survécut à celle des états, joua un rôle indépendant au temps de la Fronde, disparut dans la monarchie absolue de Louis XIV, fut brisée sous Louis XV, rétablie sous Louis XVI, et servit au rappel des états généraux de 1789.

Pour la justice civile, le parlement de Paris jugeait d'après les coutumes des pays qui ressortissaient à son tribunal ; pour la justice criminelle, il employait le droit royal (les ordonnances) mêlé au droit romain et au droit canon lorsque la religion était incidente au délit ou au crime. Ce furent des personnages comparables à ce qu'il y a de plus grave et de plus illustre dans l'histoire que les Flotte, les L'Hôpital, les De Thou, les Harlay, les Nicolaï, les Lamoignon, les D'Aguesseau, les Brisson, les Molé, les Seguier : avec les gens d'église, les clercs, les lettrés, les savants, les artistes et une centaine d'hommes de guerre, de terre et de mer, ils forment les grands hommes de la partie plébéienne de l'ancienne monarchie. Néanmoins, plusieurs magistrats étaient de familles nobles ; quelques parlements étaient nobles, et la haute magistrature s'appela la noblesse de robe.

Une multitude de rois s'en étaient allés à la fois, quand Philippe monta sur le trône ; il commença son règne au milieu des générations renouvelées. Ses querelles avec Boniface VIII sont célèbres : il s'agissait d'abord de quelques levées de deniers faites ou à faire sur le clergé. Boniface s'emporta ; Philippe repartit qu'il ne se soumettrait jamais au pape pour les choses temporelles.

L'évêque de Pamiers, légat de Boniface, insulte le roi en pleine audience ; le roi le chasse de son conseil et le fait

accuser de crime de haute trahison : une bulle de Boniface ordonne de livrer l'évêque au tribunal ecclésiastique. Autre bulle qui déclare le roi de France soumis au pape, tant au temporel qu'au spirituel. Le garde des sceaux, Pierre Flotte, adresse au pape, de la part du roi, une lettre commençant ainsi : « Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, prétendu pape, peu ou point de salut. Que votre très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel, etc. »

Survint alors une bulle où sont retracés les principaux torts de Philippe : « Il accable ses sujets d'impôts ; il altère les monnaies ; il perçoit les revenus des bénéfices vacants. En vain il rejetterait tous ses torts sur de mauvais ministres, il doit changer ses ministres à l'admonition du Saint-Siège. » Si ces reproches étaient déplacés, ils étaient justes, et ces violences mêmes étaient utiles. La papauté avait seule alors le droit de parler, et remplaçait l'opinion publique pour les nations ; les répliques que les rois étaient obligés de faire dévoilaient les abus de la cour de Rome : par les doubles passions de la couronne et de la tiare les peuples obtenaient une partie des lumières qui sont aujourd'hui le résultat de la liberté de la presse.

Les trois ordres écrivirent à Rome, le clergé en latin, la noblesse et vraisemblablement le tiers état en français. La lettre du clergé était respectueuse, mais ferme ; celle de la noblesse violente, et celle du tiers état, qu'on n'a plus, vraisemblablement aussi vigoureuse que celle de la noblesse, à en juger par la réponse des cardinaux. Le pape traita l'Eglise gallicane de fille folle, et se plaignit de ce que la noblesse et les communes n'avaient pas même daigné lui accorder le titre de souverain pontife.

Après la tenue d'un consistoire, l'assemblée d'un concile à Rome et la promulgation de nouvelles bulles, Guillaume de Nogaret, chevalier du roi, dans une assemblée des prélats et des barons (1303), déclara que Boniface n'était point un pape, qu'il était, aux termes de l'Evangile, un voleur et un brigand ; qu'il était temps d'arrêter ce misérable, de le mettre au cachot,

d'assembler un concile pour le juger, ce qu'étant fait, les cardinaux éliraient un vrai pape. Boniface lança une bulle d'excommunication contre Philippe et mit le royaume en interdit : il se trompait d'époque : le siècle de Grégoire VII était déjà loin.

Les deux nonces chargés de porter au roi la sentence papale furent jetés en prison, les bulles saisies, le temporel des ecclésiastiques français qui s'étaient rendus à Rome confisqué, les ordres du royaume convoqués au Louvre afin d'aviser au moyen de se venger du pontife. Dans cette assemblée, un procès public fut intenté à Boniface par Guillaume de Plasian ; les principaux articles portaient que le pape niait l'immortalité de l'âme, qu'il doutait de la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, qu'il était souillé du péché infâme, et qu'il appelait les Français patarins. Le roi, sur les conclusions de Nogaret et de Plasian, en appelle des bulles de Boniface aux conciles futurs et aux papes futurs. Les trois états adhèrent à cette déclaration.

Nogaret se trouvait alors en Italie ; il fut chargé de signifier au pape la résolution de l'assemblée générale de France. Le violent pontife, retiré à Agnanie, sa ville natale, préparait de nouveaux foudres. Nogaret avait reçu l'ordre de l'enlever, de le conduire à Lyon, où il serait privé des clefs dans un concile général : c'était à leur tour les rois qui déposaient les papes.

Nogaret s'entendit avec Colonne, de cette puissante famille romaine que Boniface avait persécutée. L'entreprise fut conduite avec secret et succès : Nogaret et Colonne, à l'aide de quelques seigneurs gagnés et d'aventuriers enrôlés, s'introduisent dans Agnanie, le 7 septembre 1303, au lever du jour. Le peuple se joint aux assaillants, et force le palais du pape. Les portes de son appartement sont brisées ; on entre : le pontife était assis sur un trône, portant sur les épaules le manteau de saint Pierre, sur sa tête une tiare ornée de deux couronnes, symbole des deux puissances, et tenant à la main la croix et les clefs.

Nogaret, étonné, s'approche avec respect de Boniface, accomplit sa mission, et l'invite à convoquer à Lyon le concile

général. « Je me consolerai, répondit Boniface, d'être condamné par des patarins. » Le grand-père de Nogaret était patarin, c'est-à-dire albigeois, et avait été brûlé vif comme hérétique. « Veux-tu déposer la tiare ? » s'écria Colonne. « Voilà ma tête, répliqua Boniface ; je mourrai dans la chaire où Dieu m'a assis. » Pie VI, prisonnier, à moitié expirant, dépouillé des marques de sa puissance, était arrivé à Valence ; le peuple, entourant la maison où il était déposé, l'appelait à grands cris ; le vicaire de Jésus-Christ se traîne à une fenêtre, et, se montrant à la foule, dit : Ecce homo ! C'était là tout une autre grandeur et tout une autre manière de mourir.

Boniface, après sa haute réponse à Colonne, se répandit en outrages contre Philippe. Colonne donne un soufflet au pape, et lui aurait plongé son épée dans la poitrine si Nogaret ne l'eut retenu. « Chétif pape, s'écrie Colonne, regarde de monseigneur le roi de France la bonté, qui te garde par moi et te défend de tes ennemis. » Boniface, craignant le poison, refusa tout aliment ; une pauvre femme le nourrit pendant trois jours avec un peu de pain et quatre oeufs. Le peuple, par une de ses inconstances accoutumées, délivra le souverain pontife, qui partit pour Rome ; il mourut d'une lièvre frénétique (11 octobre 1303). Quelques auteurs ont écrit qu'il se brisa la tête contre les murs, après s'être dévoré les doigts.

Les troubles de la Flandre, à peine conquise par Philippe le Bel, recommencèrent. Il y eut de grands massacres, principalement à Bruges. Pour reconnaître les Français qu'on voulait égorger, on les forçait de répéter ces mots en bas allemand : Scilt ende wriendt, bouclier et ami ; le mot ciceri avait ainsi servi d'arrêt de mort aux Vêpres siciliennes. Il y a des mots auxquels les Gaulois et les Français ont encore mieux dénoncé leur double race : pour s'épargner l'ennui d'apprendre les langues étrangères, ils ont enseigné la leur, les armes à la main, à toute la terre ; il est probable que ce ne fut pas en latin que Brennus prononça au Capitole le vae victis !

Le massacre de Bruges fut suivi de la bataille de Courtray ; des paysans et des bourgeois, commandés par le tisserand Pierre le Roy, qui se fit armer chevalier à la tête du camp,

remportèrent une victoire signalée sur les plus grands capitaines et la plus haute noblesse de France. Il demeura prouvé que la valeur n'était pas exclusivement du côté de la chevalerie : lumière de plus montrée aux peuples. Quatre mille paires d'éperons dorés furent enlevées à quatre mille chevaliers par les bons hommes de Flandre (1303).

Cette victoire donna lieu à une singulière aventure : quelques Flamands déguisés en mendiants se firent passer pour des seigneurs français échappés à la journée de Courtray, ayant juré de demeurer pendant sept ans sous l'habit de pauvres, sans révéler leur naissance ; les veuves les prétendirent reconnaître, et les admirent à jouir de leurs droits.

Philippe prit sa revanche à la bataille de Mons-en-Puelle : la consécration de la statue grossière que l'on voyait encore avant la révolution dans la cathédrale de Paris attestait cette victoire.

La découverte de la boussole est du règne de Philippe le Bel, et coïncide avec celle de la poudre ; inventions qui ont changé l'une le globe, l'autre la société matérielle, en attendant la découverte de l'imprimerie, qui devait transformer le monde de l'intelligence. Il n'est pas clair néanmoins que Jean Gira, ou Goya, ou Flavio Jivia d'Amalfi, soit l'inventeur de la boussole ; Marc Paul pouvait l'avoir apportée de la Chine vers l'an 1260, et un vieux poète, François Guyot, de Provins, décrit exactement la boussole, sous le nom de marinetta ou pierre marinière, vers la fin du XIIe siècle, cinquante ans et plus avant le voyage du Vénitien en Chine. La fleur de lis, qui chez tous les peuples signale le nord sur la rose des vents, semble assurer à la France l'invention ou le perfectionnement de la boussole : cette fleur a de même indiqué bien d'autres gloires, avant l'époque ou elle n'a plus marqué que des malheurs.

Le mouvement général des esprits, qui fait du XIVe siècle un siècle à jamais mémorable, amena, en 1308, l'insurrection des trois cantons de Schweitz, d'Uri et d'Undervalden ; la liberté se réveilla au milieu des lacs et des rochers des Alpes : tandis que les communes de Flandre préparaient dans leurs plaines les républiques industrielles des Artevelle, la république agricole

et guerrière de Guillaume Tell se formait dans les montagnes de la Suisse.

Lyon, en 1310, fut réuni à la couronne. Cette même année vit la conquête de l'île de Rhodes par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Le concile de Vienne, 1311, termina le démêlé de la couronne de France et de la tiare ; car Philippe avait poursuivi la mémoire même de Boniface. Ce concile traita aussi de l'abolition de l'ordre des Templiers : elle remplit la fin du règne de Philippe.

Neuf gentilshommes Français établirent, en 1118, l'ordre des Templiers à Jérusalem. Cet ordre acquit d'immenses richesses, et devint suspect aux peuples et aux rois. Les templiers étaient accusés de se vouer entre eux à d'infâmes voluptés, de renier le Christ, de cracher sur le crucifix, d'adorer une idole à longue barbe, aux moustaches pendantes, aux yeux d'escarboucle, et recouverte d'une peau humaine, de tuer les enfants qui naissaient d'un templier, de les faire rôtir, de frotter de leur graisse la barbe et les moustaches de l'idole ; de brûler les corps des templiers décédés, et de boire leurs cendres détrempées dans un philtre. On peut toujours deviner les siècles au genre des calomnies historiques : brutales et absurdes dans les temps de grossièreté et de foi, ranimées et presque vraisemblables dans les temps de civilisation et de doute.

L'abolition de l'ordre des Templiers ne fut pas cependant une pure affaire de finances : il paraît assez prouvé que les chevaliers appartenaient à la secte des manichéens, et que Philippe se montra plus jaloux de leur autorité qu'avide de leurs trésors. Quoi qu'il en soit, l'humanité et la justice furent également violées dans ce procès : la nature des accusations fut si bien calculée pour frapper l'esprit de la foule, que l'opinion vulgaire a transformé en monstres ces moines chevaliers, qui n'étaient vraisemblablement coupables que de passions et d'erreurs. Ce n'est qu'au commencement du XIXe siècle qu'un savant et un poète a vengé leur mémoire (M. Raynouard). Il faut descendre presque jusqu'à nos jours pour

trouver dans l'abolition de l'ordre des Jésuites (la différence des époques admise) quelque chose de l'appareil et du fracas qu'excita dans le monde catholique l'abolition de l'ordre des Templiers.

Le ministre de Philippe le Bel, Enguerrand de Marigny, fut, dans le règne suivant, victime de cette même iniquité des hommes qu'il avait soulevée contre les templiers ; il expia par une injuste mort le supplice injuste de Jacques de Molay : Dieu, patient et vengeur, suspend quelquefois son bras, mais ne détourne jamais les yeux.

Si l'on en croit une vieille chronique, les chevaliers du Temple, sur le bûcher, citèrent Philippe le Bel et Clément V à comparaître dans l'an et jour au tribunal suprême ; et le prince et le pontife se présentèrent dans le délai légal à la barre de l'éternité. Ferdinand IV, roi de Castille, mandé de même à l'audience de Dieu par deux gentilshommes qu'il avait fait mourir, expira juste au terme de l'assignation ; d'où lui resta le terrible surnom de Ferdinand l'Ajourné. Ces récits ne sont point sans dignité morale ; l'histoire se plaît aux choses graves et tragiques : on ne doit point écarter les faits qui peignent les croyances, les moeurs, la disposition des esprits, et qui donnent de salutaires leçons. Dans tous les cas, il sera toujours vrai que le ciel entend la voix de l'innocence et du malheur, et que l'oppresseur et l'opprimé paraîtront tôt ou tard aux pieds du même juge.

Philippe le Bel ouvrit un des siècles les plus féconds en transformations sociales, et ce prince lui-même ; fut une nouveauté : il connut la raison d'Etat, et commença la conversion du vassal en sujet. Mais si d'un côté la liberté religieuse, politique et civile, fit un pas considérable sous son règne par le choc de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle, par la convocation des trois états, par l'établissement du parlement sédentaire, d'un autre côté, Philippe donna naissance à l'esprit de la monarchie absolue, et montra dans l'avenir des rois tels que la France ne les devait pas longtemps supporter.

Louis X. 1314-1316

Philippe le Bel laissa trois fils : Louis X, surnommé le Hutin, Philippe V, dit le Long, et Charles IV, dit le Bel. Tous trois moururent vite, tous trois furent déshonorés par leurs femmes. Cette succession de trois frères se présente deux autres fois dans notre histoire, et toujours à la male heure : François II, Charles IX, Henri III ; Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Marguerite, reine de Navarre, femme de Louis le Hutin, Blanche, fille cadette d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, femme de Charles le Bel, furent enfermées au château Gaillard, bâti par Richard Coeur de Lion, et où l'on racontait qu'il avait plu du sang ; on les tondit et rasa, punition de l'adultère : Marguerite fut étranglée avec le linceul de sa bière ; Blanche, répudiée, prit le voile dans l'abbaye de Maubuisson. Jeanne, comtesse de Bourgogne, soeur aînée de Blanche et femme de Philippe le Long, emprisonnée d'abord au château de Dourdan, acquittée ensuite par arrêt du parlement, rentra dans le lit de Philippe. Les séducteurs de Marguerite et de Blanche étaient deux frères bossus, Philippe et Gauthier d'Aulnay : ils furent écorchés vifs, traînés dans la prairie de Maubisson nouvellement fauchée, mutilés, et pendus à un gibet par-dessous les bras :

Que il furent vif escorchiez,
Puis fu lor nature copée,
Aux chiens et aux bestes jetée.

Ils ne croyaient pas avoir acheté trop cher leur supplice.

Enguerrand de Marigny fut alors poursuivi pour anciennes concussions sous le règne de Philippe le Bel. L'avocat qui plaida contre lui allégua les exemples des serpents qui desgatoient la terre de Poitou au temps de monseigneur saint Hilaire, et appliqua et comparagea les serpents à Enguerrand et à ses parents et affins. On ne permit pas même à l'accusé

de parler : Si ne lui fut en aucune manière audience donnée de soi défendre. Le comte de Valois persécutait Marigny à cause de quelques paroles hautaines proférées au jour de la fortune. On ne put cependant faire condamner cet homme illustre qu'en produisant l'accusation de sorcellerie, dernière ressource de l'injustice et de la délation dans ces temps, comme on employait l'accusation de trahison dans la république romaine, et de lèse-majesté dans l'empire romain : toutes les consciences se fermaient et se taisaient au seul mot de sorcellerie, et l'innocent devenait coupable. Le roi déclara qu'il ôtait sa main de Marigny : Charles Ier ôta sa main de Strafford. Le parlement ne jugea point Marigny, qui fut pendu (30 avril 1315) au gibet de Montfaucon avant le lever du jour, par arrêt d'une commission de barons et de chevaliers convoquée au bois de Vincennes : c'est la première commission assemblée dans ce bois ; on sait quelle a été la dernière. « Montfaucon a apporté tel malheur, dit Pasquier (dans le chapitre intitulé : Plus malheureux que le bois dont on fait le gibet, liv. VIII, chap. XL, p. 742), à ceux qui s'en sont meslez, que le premier qui le fit bastir (qui fut Enguerrand de Marigny) y fut pendu ; et depuis, ayant esté refaict par le commandement d'un nommé Pierre Remy (général des finances sous Charles le Bel), luy-même y fut semblablement pendu (sous Philippe de Valois) ; et, de nostre temps, maître Jean Moulnier, lieutenant civil de Paris, y ayant fait mettre la main pour le refaire, la fortune courut sur luy, sinon de la penderie, comme aux deux autres, pour le moins d'amende honorable, à laquelle il fut depuis condamné. »

Ici la civilisation rétrograde ; la justice recule et est moins avancée que dans les Etablissements de Saint Louis et dans les Règlements de Philippe le Bel ; mais l'exécution de nuit et la corde pour le gentilhomme ne sont point, comme on a pu le croire, des infractions à la loi des temps. Les Etablissements de Saint Louis stipulent qu'un gentilhomme coupable du déshonneur d'une fille de famille sera pendu. Il y avait, ce cas échéant, égalité de supplice pour le noble et le roturier ; on supposait que le crime faisait déroger. Depuis, les

gentilshommes ont prétendu qu'il y avait des crimes de race, comme il y avait une noblesse d'extraction, et ils ont réclamé le privilège de l'échafaud.

Les regrets du roi et du peuple vengèrent Marigny. En ce temps-là l'imagination des hommes, plus sensibles parce qu'il y avait plus de foi en toute chose, expiait les fautes des passions : une calamité générale qui survenait (comme il arriva alors) après une injustice individuelle était prise pour un châtiment du ciel : Dieu, juge en dernier ressort, établissait, pensait-on, la peine auprès de la prévarication ; grave système, qui liait par la morale les destinées de tout un peuple à l'iniquité accomplie sur un seul hornme ; système sans danger qui n'affaiblissait point le pouvoir en lui commandant le repentir, parce que l'ordre émanait de la puissance éternelle.

Mais si la civilisation recula dans l'ordre civil à propos du supplice d'Enguerrand, la voici qui avance dans l'ordre politique. Louis le Hutin publia, le 3 juillet 1315, des lettres qui méritent d'être rapportées pour l'honneur des rois francs et du peuple frank.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, etc. : Comme selon le droit de nature chacun doit naistre frank ; et par aucuns usages ou coustumes, qui de grant ancienneté ont esté introduites et gardées jusques cy en nostre royaume, et par aventure pour le meffet de leurs prédécesseurs, moult de personnes de nostre commun pueple, soient encheües en lien de servitudes et de diverses conditions, qui moult nous desplaist. Nous, considérant que nostre royaume est dit et nommé le royaume des Franks, et voulant que la chose en vérité soit accordant au nom, et que la condition des gens amende de nous en la venuë de nostre nouvel gouvernement, par délibération de nostre grand conseil, avons ordené et ordenons, que generaument, par tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous et à nos successeurs, telles servitudes soient ramenées à franchises ; et à tous ceux qui de ourine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par résidence de lieus de serve condition, sont encheües ou pourraient eschoir en lien de

servitudes, franchise soit données° bonnes et convenables conditions. »

L'esprit philosophique de cette loi, ses considérations générales sur la liberté, qui est un droit de nature, contrastent avec l'enfance du dialecte : les idées sont plus vieilles que la langue.

Des historiens ont pensé que ces lettres ne furent qu'un moyen de finance imaginé dans le but d'obtenir par le rachat du servage un argent dont on avait grand besoin. La remarque de ces historiens fût elle vraie, je dirais encore : peu importe comment la liberté arrive aux hommes, pourvu qu'elle leur arrive ; toutes les interprétations possibles ne détruisent pas un fait indicateur d'une importante révolution commencée dans l'état social. Mais la remarque tombe à faux : le roi, en affranchissant ses serfs, gens de corps, gens de poueste, gens de morte main, diminuait ses revenus, car les serfs étaient soumis à certaines taxes : il était donc équitable que la couronne en accordant la liberté ne le fît pas aux dépens de sa force ; c'est ce que l'ordonnance exprime très bien : « Vous commettons (collecteurs, sergents, etc) et mandons pour traiter et accorder avec eus (serfs) de certaines compositions, par lesquelles soffisant recompensation nous soit faite des émoluments qui desdites servitudes povent venir à nous et à nos successeurs. »

Si les idées étaient plus vieilles que le langage, il se trouve encore que le roi devançait le peuple : très peu de serfs consentirent à se racheter ; on voit d'autres lettres par lesquelles Louis X déclare que plusieurs n'ont pas connu la grandeur du bienfait qui leur était accordé, et ordonne qu'on les contraigne à payer de grosses sommes, c'est-à-dire qu'on les oblige à devenir libres. Toute révolution qui n'est pas accomplie dans les moeurs et dans les idées échoue : la dégradation qu'amène la dépendance est pour l'être accoutumé à obéir une sorte de tempérament, une nature qui accomplit ses lois dans le dernier ordre de l'intelligence : or il y a dans les lois accomplies un certain bien-aise. Délivré des soucis de la pensée et des soins de l'avenir, l'esclave s'habitue

à son ignominie ; sans liens sociaux sur la terre, la servitude devient son indépendance ; si vous l'émancipez tout à coup, épouvanté de sa liberté, il redemande ses chaînes. Le génie de l'homme est comme l'aigle : lorsqu'il est nourri dans la domesticité et qu'on le veut rendre aux champs de l'air, il refuse de s'envoler, et ne sait user ni de ses serres ni de ses ailes.

Louis rappela les juifs chassés par Philippe le Bel (28 juillet 1315). Il leur fut défendu de prêter sus, vessel ou aournements d'église, ne sus gages sanglants[1327], ne sus gages mouillés fraîchement ; il leur était ordonné de porter le signel, là où ils l'avaient accoutumé, et sera large d'un blanc tournois d'argent au plus, et sera d'autre couleur que la robe, pour être mieus et plus clerement apparent[1328]. Les Juifs étaient gens de poueste à perpétuité ; si leurs enfants avaient une nourrice chrétienne, les clercs la pouvaient excommunier : Sed benevolunt quod nutrices judaeorum excommunicentur, dit un établissement de Philippe-Auguste. Un commentateur croit qu'on peut lire meretrices pour nutrices[1329] (prostituées au lieu de nourrices). Que veulent dire tant de dédains pour ce peuple vivant à part dans tous les temps, isolé au milieu de tous les autres peuples, ne changeant jamais, n'ayant passé, comme les races renouvelées, ni par la barbarie ni par la civilisation ; toujours au même degré de sociabilité ; jamais conquis parce qu'il l'a été une fois et pour toujours ; jamais libre, parce que toutes les nations le regardent comme un esclave qui leur est dévolu de droit, comme s'il y avait pour lui une origine mystérieuse, fatale, incontestée de servitude ? Est-ce Dieu qui avait mis sur la poitrine des juifs, dans le moyen âge, le signel de sa main ? Il leur était défendu de prêter sur gages sanglants ou sur vêtements mouillés : on les soupçonnait donc de profiter de la dépouille de l'assassiné et du noyé ? Ne semblaient-ils pas poursuivis par le souvenir de cette robe tirée au sort et vendue au prix de trente deniers ? Enfin, leurs enfants ne paraissaient pas dignes d'être abreuvés d'un lait légitime ; la nourrice chrétienne qui prenait à son sein l'enfant d'un juif tombait dans la réprobation éternelle dont

était frappée l'innocente créature que la pitié avait mise dans ses bras.

Après dix-neuf mois de règne, Louis X mourut, âgé de vingt-quatre ou vingt-six ans Il avait continué la guerre malheureuse de Flandre. Ce jeune prince eut des qualités : il confirma d'utiles ordonnances pour la protection des laboureurs ; personne, sous peine de quadruple et d'infamie, ne pouvant s'emparer de leurs biens. Il voulut ôter aux seigneurs le droit de battre monnaie, il ne le put : la royauté n'avait point encore détrôné l'aristocratie. Louis X aima les sciences, les lettres et les arts, et se laissa bien conseiller par la clergie laïque.

Philippe V. 1316-1322

Louis X avait eu de sa première femme, adultère, une fille nommée Jeanne, laquelle, héritant du royaume de Navarre, le porta dans la maison d'Evreux, dont elle épousa le chef. La seconde femme de Louis, Clémence de Hongrie, était enceinte lorsqu'il mourut ; il y eut une sorte d'interrègne, pendant lequel Philippe, second frère de Louis, eut la régence. Les douze pairs décidèrent que si l'enfant à naître était femelle, la couronne passerait à Philippe : c'est la première fois qu'il est parlé dans notre histoire de la loi salique et de l'application de cette loi. Clémence accoucha d'un fils, Jean Ier ; il ne vécut que cinq jours[1330] (an 1316) : plusieurs historiens l'ont omis dans le catalogue des rois, tant il passa vite ; on ne retrouve que dans des chartes oubliées les dates rapprochées de sa naissance et de sa mort : heureux si un autre orphelin royal eût de même caché sa courte vie dans le trésor poudreux de nos chartes, s'il n'eût jamais senti le poids de la couronne, qu'il n'a cependant pas portée !

Philippe V, dit le Long, fut proclamé roi ; il y eut contestation ; plusieurs princes, et entre autres le frère du roi, qui fut depuis Charles le Bel, voulaient qu'on examinât les droits que Jeanne, fille de Louis X, pouvait avoir aux couronnes de France et de Navarre. Le sacre se fit à huis clos. Une assemblée d'évêques, de seigneurs et de bourgeois de Paris, déclara qu'au royaume de France la femme ne succède pas[1331], et cela contre la maxime du droit féodal, par qui presque tous les grands fiefs tombaient de lance en quenouille. Un traité conclu, en 1316, entre Philippe V, alors régent, et le duc de Bourgogne, avait stipulé que si la veuve de Louis X accouchait d'une fille, cette princesse et Jeanne sa soeur, du premier lit, ou l'une des deux, en cas que l'autre mourût, auraient le royaume de Navarre avec les comtés de

Champagne et de Brie, et qu'elles donneraient quittance du reste du royaume de France[1332]. Ne croirait-on pas voir d'obscurs héritiers se partageant une ferme en famille ? Ces anciennes monarchies chrétiennes étaient singulières, tant pour le droit que pour les moeurs ; elles avaient à la fois quelque chose de rustique et de violent, d'équitable et d'injuste, comme la vieille république romaine : deux femmes donnaient quittance de cette mâle patrie qui, portant sa gloire en tous lieux, donnait souvent elle-même, en se retirant, quittance de ses conquêtes.

Jeanne épousa Philippe, fils aîné du comte d'Evreux, auquel elle porta en dot le royaume de Navarre. Elle fut mère de Charles le Mauvais. Philippe le Bel avait marié sa fille Isabelle à Edouard II, roi d'Angleterre ; elle fut mère d'Edouard III, autre fléau de la France. Le royaume de Navarre, entré, par le mariage de Philippe le Bel, dans la maison de France, en sortit sous le règne de ses fils pour y rentrer quatre siècles après par une autre princesse du nom de Jeanne, mère d'Henri IV ; époque à laquelle nos monarques reprirent ce titre et ne le quittèrent plus qu'en perdant les deux couronnes. Disons donc aussi tout d'un coup que Charles le Bel, érigeant la baronnie de Bourbon en duché-pairie en faveur de Louis Ier, fils aîné de Robert, sixième fils de Saint Louis, obligea celui-ci à renoncer au nom de Clermont, et à reprendre celui de la mère de sa femme Agnès de Bourbon : de là vint ce nom de Bourbon, auquel il n'a manqué pendant tant de siècles que cette gloire de l'adversité qu'il a enfin magnifiquement obtenue. Ainsi se montrent, à peu près à la même époque, dans notre histoire ces Bourbons et ces Navarrois, lesquels, accablés sous la même couronne, devaient voir tomber leur premier roi sous le poignard du fanatique et le dernier sous la hache de l'athée.

Philippe V, de même que ses prédécesseurs, était toujours en querelle avec les princes flamands ; il finit néanmoins par mettre un terme à une guerre qui avait duré vingt-cinq années, en donnant sa fille Marguerite en mariage au comte de Nevers, à condition qu'il succéderait au comté de Flandre. L'Allemagne était divisée entre les deux prétendants à l'Empire, Frédéric

d'Autriche et Louis de Bavière. L'Italie prenait part à cette division dans les deux partis guelfe et gibelin : les Visconti s'élevèrent dans ces troubles. Le pape publia contre eux une croisade, comme autrefois contre les comtes de Toulouse.

Reparurent sous Philippe le Long ces bandes de paysans armés qui sous le nom de pastoureaux avaient déjà désolé la France pendant la captivité de Saint Louis, et qui sous prétexte d'aller délivrer la Terre Sainte ravagèrent leur propre pays et massacrèrent les juifs. Le mouvement qui pendant plusieurs siècles avait poussé les Germains vers le midi et les Arabes vers le nord conserva son principe dans les races qui l'avaient opéré. L'humeur vagabonde et inquiète des barbares continua de s'agiter tant que la société demeura privée de ses droits : c'était l'indépendance naturelle de l'individu qui se montrait, à défaut de la liberté politique de l'espèce.

Quelques ordonnances sur la justice font honneur à Philippe V. Il est défendu aux juges de débiter nouvelles on esbattements pendant les audiences, de recevoir paroles privées[1333]. Il est défendu de passer ou conseiller au roi aucune lettre contraire aux anciens règlements[1334]. Messire Dieu, qui tient sous sa mains tous les rois, ne les a establis en terre qu'afin qu'ils gouvernent ensuite dûment[1335]. On fixe au règne de Philippe V l'époque du droit qui rend le domaine de la couronne inaliénable[1336]. (1321). Les lois générales prenaient la place des lois privées. Le roi ne pouvait plus acquérir ni vendre, comme les autres possesseurs de grands fiefs ; il sortait du pairage : mis à part de l'aristocratie et de la démocratie, il commençait ce pouvoir inviolable que la liberté lui reconnaît aujourd'hui pour sa propre garantie et pour le maintien de l'ordre. Mais la nation renaissante, en même temps qu'elle élevait la royauté à une hauteur inaccessible, régularisait le mouvement de cette royauté ; et il y avait une loi supérieure à la volonté de la couronne, l'inaliénabilité.

Philippe le Long s'occupa de l'administration ; il régla la dépense de sa maison. Il faut prendre garde de confondre les idées par la ressemblance des mots. Les anciens rois n'avaient point de liste civile : ils vivaient des revenus de leurs

domaines ; quand ils administraient leur maison, ils administraient de fait les revenus de la couronne ; l'impôt, qui avait toujours une destination spéciale, était applicable aux lieux où il était levé, et ne tombait dans les coffres du roi que par abus. Toutes ces grandes charges, aujourd'hui antiquailles de la royauté, qui n'ont plus de place dans la constitution de l'Etat, qui coûtent beaucoup et ne sont bonnes à rien, étaient dans l'origine des places administratives ! Le maître de l'écurie du roi devint sous Philippe V premier écuyer du corps ; il se changea en grand-écuyer sous Louis XI, Philippe établit des capitaines généraux dans les grandes villes ; le système d'élection prévalait toujours, et ces capitaines étaient élus par le conseil des prud'hommes. Enfin, Philippe avait songé à établir l'égalité des poids et mesures, et une seule monnaie pour la France. Les siècles marchaient.

Philippe aimait les lettres ; il s'entoura de poètes et de savants, ce qui n'est remarquable que par ses ordonnances, dans lesquelles l'on sent un esprit quelque peu philosophique, étranger à cet âge. Toulouse devint métropole ; seize évêchés nouveaux furent établis.

À peu près à cette époque le Dante mourut en Italie, et le sire de Joinville en France ; celui-ci était plus que centenaire : représentant des temps de Saint Louis parmi des hommes qui déjà ne lui ressemblaient plus, il devait nous transmettre cette chronique pleine de charmes dont la langue n'est plus la notre ; nous lui devons le premier monument de notre littérature, comme le Dante a glorifié sa patrie de cet ouvrage, à la fois portrait vivant et statue colossale du moyen âge.

Charles IV. 1322-1328

Philippe V mourut à Longchamp, le 3 janvier, âgé de vingt-huit ans, après en avoir régné six. Il laissa quatre filles ; un fils qu'il avait eu de Jeanne, héritière du comté de Bourgogne, mourut en bas âge. Charles IV, dit le Bel, succéda à Philippe. L'archevêque de Reims, Robert de Courtenay, sacra les trois frères : Louis Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel[1337] : honneurs répétés dont il offre en sa personne le seul exemple, et qui prouvaient en même temps la vanité et la rapidité des honneurs de la terre.

Charles IV s'occupa vivement, dans les premiers moments de son règne, d'une croisade pour secourir les chrétiens de Chypre et d'Arménie[1338]. Ce ne fut qu'un projet coûteux. On fit la recherche des financiers, presque tous Lombards. Gérard Laguette, receveur général des revenus de la couronne[1339], mourut dans les tortures de la question.

Des commissions royales allèrent dans les provinces châtier les juges prévaricateurs et les nobles qui s'emparaient du bien d'autrui. Jourdain de Lille, seigneur de Cazaubon, était accusé de rapt, de vol et d'assassinat : cité à la cour du roi, il assomma l'huissier qui vint lui signifier l'ordre, et osa comparaître devant ses juges accompagné de la principale noblesse de sa province. Il n'en fut pas moins condamné à mort, traîné à la queue d'un cheval, et pendu[1340]. Ce fait prouve l'usurpation de la couronne et la décadence du pouvoir féodal. Jourdain de Lille était un brigand, mais il était souverain dans son château ; s'il eût manqué de foi au roi, comme son homme lige, il eût été punissable ; il n'avait commis que des crimes privés, et dans la loi du temps, ne tenant sa puissance que de Dieu, il n'était punissable que de Dieu. Mais la monarchie n'était plus la monarchie d'Hugues Capet, et les masses roturières avaient gagné, par l'intervention du trône,

ce que leurs oppresseurs aristocratiques avaient perdu.

Des contestations en Flandre, pour la succession du comté, entre Louis II, petit-fils du vieux comte de Nevers, et Robert de Cassel, fils de ce même comte (1323 à 1325) ; une défaite des Navarrois par les Basques ; une guerre en Guienne, occasionnée pour la construction d'un château, entre le roi de France et le roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine, remplissent les années 1323, 1324 et 1325. À Toulouse s'établirent des débats plus pacifiques : l'académie de la gaie société des sept trobadors donna naissance à celle des Jeux Floraux. Ce règne de six ans, de Charles le Bel, n'est remarquable que par la révolution qu'il amena en finissant, et par les idées qui se développèrent en Angleterre.

Edouard II avait épousé Isabelle de France, soeur de Charles le Bel, et dont il eut Edouard III ; je l'ai dit. Edouard II était livré aux favoris. Gaveston, gentilhomme de Gascogne, lui avait déjà été arraché par les seigneurs ; il prit un autre favori, Hugues Spencer, lequel, avec son père, aussi nommé Hugues, devint le maître de l'Etat.

Les barons s'assemblèrent ; les Spencer en firent décapiter vingt-deux, parmi lesquels se trouvait Thomas de Lancastre, oncle du roi. Après beaucoup d'événements et d'aventures, Edouard II, accusé au parlement d'avoir violé les lois du pays et de s'être livré à d'indignes ministres, fut, par arrêt de ce même parlement, déposé, condamné à garder une prison perpétuelle, la couronne passant immédiatement à Edouard III[1341]. L'arrêt lui fut lu en prison, en ces termes : Moi Guillaume Trussel, procureur du parlement et de toute la nation anglaise, je vous déclare, en leur nom et de leur autorité, que je révoque et rétracte l'hommage que je vous ai fait ; et dès ce moment je vous prive de la puissance royale, et proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi.

Voilà dès l'an 1327 (14 janvier) un roi jugé et déposé par ses sujets.

L'Angleterre devait multiplier ces exemples. Le roi Jean avait déjà concédé la grande charte ; les communes étaient au parlement comme dans nos états ; en 1265, le parlement

appelé Leicester avait offert le premier modèle de la division du parlement en deux chambres ; événement qu'on ne remarqua point, mais dont les conséquences devaient être senties si loin et si fort. On fit dire au jeune Edouard III, dans sa proclamation, que son père s'en est ousté des governement du roïalme de sa bone volonté[1342] ; mais ces principes de souveraineté absolue, de succession, de non-élection, étaient encore si peu reconnus, quoi qu'on en ait dit, que nous allons voir Edouard III disputer la couronne de France à Philippe de Valois, nonobstant la loi salique. Edouard II, renfermé au château de Barclay, fut assassiné au moyen d'un fer rouge qu'on lui enfonça dans le fondement à travers un tuyau de corne.

Un vieux poète anglais représente Edouard regardant des bergers dans la campagne à travers les fenêtres grillées de sa tour, et disant à peu près comme Lucrèce : « Heureux, ô vous qui regardez du rivage, et qui n'êtes point engagés dans le naufrage que vous voyez ! »

Oh ! happy you who look as from the shore,
And had no venture in the wreck you see !

L'évêque de Herford, consulté pour savoir s'il était loisible de tuer un roi détrôné, avait répondu par une phrase qui, selon la ponctuation, pouvait signifier que cela était permis ou que cela n'était pas permis : le crime était chargé de la vraie lecture[1343].

La mère d'Edouard fut reléguée au château de Rising[1344] ; Mortimer, son favori, subit le supplice que Spencer avait lui-même subi ; et ce fut en raison des droits de cette reine captive, infidèle, déshonorée, qui avait privé son mari de la couronne et de la vie, qu'Edouard III réclama la couronne de France.

Charles IV, qui passa dans son temps pour un philosophe, décéda au bois de Vincennes, le 1er de février 1328. Il avait eu à soutenir la cruelle et ridicule guerre des bâtards, vagabonds sortis de la Gascogne, qui se disaient fils naturels des gentilshommes gascons : c'étaient les pastoureaux ; sous une autre forme. Charles avait épousé trois femmes, Blanche de

Bourgogne, Marie de Luxembourg et Jeanne d'Evreux. Les enfants des deux premières moururent à la mamelle ; Jeanne lui donna deux filles. Il la laissa grosse de sept mois en mourant ; il dit aux seigneurs assemblés autour de son lit que si la reine accouchait d'une fille, ce serait aux grands barons de France à adjuger la couronne à qui de droit appartiendrait. Il nomma Philippe de Valois régent du royaume pour l'interrègne[1345] : cela confirme tout ce que j'ai dit sur le peu de fixité du principe héréditaire.

Avec le règne de Philippe VI, dit de Valois, commence une ère nouvelle pour la France : nous avons atteint le point culminant des temps féodaux, qui vont maintenant décliner. Si les révolutions n'allaient pas si vite dans ma patrie ; si les heures qui suffisent aujourd'hui à la besogne des siècles ne m'emportaient avec elles, j'aurais placé ici les quatre grands tableaux de la monarchie féodale : la féodalité, la chevalerie, l'éducation, les moeurs générales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Mais à peine puis-je consacrer une centaine de pages à ce qui demanderait des volumes. Je vais présenter une ébauche qu'achèveront des mains plus habiles et plus heureuses.

Féodalité, Chevalerie, Education, moeurs générales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles

Lorsque les Franks s'établirent en Gaule, ce pays pouvait contenir de dix-sept à dix-huit millions d'hommes, sur lesquels cinq cent mille chefs de famille tout au plus étaient de condition à payer la capitation ; cela veut dire que plus des deux tiers des habitants étaient de condition servile, l'esclavage portait sa peine en soi : les invasions étaient faciles chez des peuples dont les deux tiers, désarmés et opprimés, n'avaient aucun intérêt à défendre la patrie. Le même terrain qui fournirait maintenant plus de quinze mille hommes en état de résister n'avait pas deux mille citoyens à opposer à la conquête.

Les esclaves chez les Romains et chez les Grecs étaient de deux sortes principales, les uns attachés à la maison et à la personne du maître, les autres plantés sur le sol qu'ils cultivaient, Les Germains ne connaissaient que ce dernier genre d'esclaves ; ils les traitaient avec douceur, et en faisaient des colons plutôt que des serfs.

Les Franks multiplièrent ces esclaves de la terre dans les Gaules, peu à peu l’esclavage se changea en servage, lequel servage se convertit en salaire, lequel salaire se modifiera à son tour : nouveau perfectionnement qui signalera la troisième ère et le troisième grand combat du christianisme.

Si la moyenne propriété industrielle recommença par la bourgeoisie, la petite propriété agricole recommença par les serfs affranchis devenus fermiers propriétaires moyennant une redevance, quand la servitude germanique eut prévalu sur la servitude romaine. Celle-ci paraît même avoir été complètement abolie sous les rois de la seconde race. On ne

voit plus en effet sous cette race de serfs de corps ou d’esclaves domestiques dans les maisons[1346]. Il en résulta ce bel axiome de jurisprudence nationale : Tout esclave qui met le pied sur terre de France est libre.

C'est donc un fait étrange, mais certain, que la féodalité a puissamment contribué à l'abolition de l'esclavage par l'établissement du servage. Elle y contribua encore d'une autre manière, en mettant les armes à la main du vassal : elle fit du serf attaché à la glèbe un soldat sous la bannière de sa paraisse ; si on le vendait encore quand et quand la terre, on ne le vendait plus comme individu avec les autres bestiaux. Le serf sur les murs de Jérusalem escaladée, ou vainqueur des Anglais avec Du Guesclin, ne portait plus le fer qui enchaîne, mais le fer qui délivre. Le paysan serf, demi-soldat, demi-laboureur, demi-berger du moyen âge, était peut-être moins opprimé, moins ignorant, moins grossier que le paysan libre des derniers temps de la monarchie absolue.

On doit néanmoins faire une remarque qui expliquera la lenteur de l'affranchissement complet dans le régime féodal. L'affranchissement chez les Romains ne causait presque aucun préjudice au maître de l'affranchi ; il n'était privé que d'un individu. Le serf constituait une partie du fief ; en l'affranchissant on abrégeait le fief, c'est-à-dire qu'on le diminuait, qu'on amoindrissait à la fois la qualité, le droit et la fortune du possesseur. Or, il était difficile à un homme d'avoir le courage de se dépouiller, de s'abaisser, de se réduire soi-même à une espèce de servitude, pour donner la liberté à un autre homme.

Voyons maintenant quelle était la classe d'hommes qui dominait les serfs, les gens de poueste, les vilains, taillables à merci de la tête jusqu'aux pieds.

L'égalité régnait dans l'origine parmi les Franks. Leurs dignités militaires étaient électives. Le chef ou le roi se donnait des fidèles ou compagnons, des leudes[1347], des antrustions[1348]. Ce titre de leude était personnel ; l'hérédité en tout était inconnue. Le leude se trouvait de droit membre du grand conseil national et de l'espèce de cour d'appel de

justice que le roi présidait : je me sers des locutions modernes pour me faire comprendre.

J'ai dit que cette première noblesse des Franks, si c'était une noblesse, périt en grande partie à la bataille de Fontenay. D'autres chefs franks prirent la place de ces premiers chefs, usurpèrent ou reçurent en don les provinces et les châteaux confiés à leur garde : de cette seconde noblesse franke personnelle sortit la première noblesse française héréditaire.

Celle-ci, selon la qualité et l'importance des fiefs, se divisa en quatre branches : 1° grands vassaux de la couronne et les autres seigneurs qui, sans être au nombre des grands vassaux, possédaient des fiefs à grande mouvance ; 2° les possesseurs de fiefs de bannière ; 3° les possesseurs de fiefs de haubert ; 4° les possesseurs de fiefs de simple écuyer.

De là quatre degrés de noblesse : noblesse du sang royal, haute noblesse, noblesse ordinaire, noblesse par anoblissement.

Le service militaire introduisit chez la noblesse la distinction du chevalier, miles, et de l'écuyer, servitium scuti. Les nobles abandonnèrent dans la suite une de leurs plus belles prérogatives, celle de juger. On comptait en France quatre mille familles d'ancienne noblesse, et quatre-vingt-dix mille familles nobles pouvant fournir cent mille combattants. C'était, à proprement parler, la population militaire libre.

Les noms des nobles dans les premiers temps n'étaient point héréditaires, quoique le sang, le privilège et la propriété le fussent déjà. On voit dans la loi salique que les parents s'assemblaient la neuvième nuit pour donner un nom à l'enfant nouveau né. Bernard le Danois fut père de Torfe, père de Turchtil, père d'Anchtil, père de Robert d’Harcourt. Le nom héréditaire ne paraît ici qu'à la cinquième génération.

Les armes conféraient la noblesse, la noblesse se perdait par la lâcheté ; elle dormait seulement quand le noble exerçait une profession roturière non dégradante ; quelques charges la communiquaient, mais la haute charge même de chancelier resta longtemps en roture. Dans certaines provinces le ventre anoblissait, c'est-à-dire que la noblesse était transmise par la

mère.

Les échevins de plusieurs villes recevaient la noblesse ; on l'appelait noblesse de la cloche, parce que les échevins s'assemblaient au son d'une cloche. L'étranger noble, naturalisé en France, demeurait noble.

Les nobles prirent des titres selon la qualité de leurs fiefs (ces titres, à l'exception de ceux de baron et de marquis, étaient d'origine romaine) ; ils furent ducs, barons, marquis, comtes, vicomtes, vidames, chevaliers, quand ils possédèrent des duchés, des marquisats, des comtés, des vicomtés, des baronnies. Quelques titres appartenaient à des noms sans être inhérents à des fiefs ; cas extrêmement rare.

Le gentilhomme ne payait point la taille personnelle, tant qu'il ne faisait valoir de ses propres mains qu'une seule métairie ; il ne logeait point les gens de guerre : les coutumes particulières lui accordaient une foule d'autres privilèges.

Les nobles se distinguaient par leurs armoiries qui commencèrent à se multiplier au temps des croisades. Ils portaient ordinairement un oiseau sur le poing, même en voyage et au combat : lorsque les Normands assaillirent Paris sous le roi Eudes, les Franks qui défendaient le Petit-Pont, ne l'espérant pas pouvoir garder, donnèrent la liberté à leurs faucons. Les tournois dans les villes, les chasses dans les châteaux, étaient les principaux amusements de la noblesse.

On ne se peut faire une idée de la fierté qu'imprima au caractère le régime féodal ; le plus mince aleutier s'estimait à l'égal d'un roi. L'empereur Frédéric Ier traversait la ville de Thongue ; le baron de Krenkingen, seigneur du lieu, ne se leva pas devant lui, et remua seulement son chaperon en signe de courtoisie. Le corps aristocratique était à la fois oppresseur de la liberté commune et ennemi du pouvoir royal ; fidèle à la personne du monarque alors même que ce monarque était criminel, et rebelle à sa puissance alors même que cette puissance était juste. De cette fidélité naquit l'honneur des temps modernes : vertu qui consiste souvent à sacrifier les autres vertus. vertu qui peut trahir la prospérité, jamais le malheur ; vertu implacable quand elle se croit offensée ; vertu

égoïste et la plus noble des personnalités ; vertu enfin qui se prête à elle-même serment et qui est sa propre fatalité, son propre destin. Un chevalier du Nord tombe sous son ennemi ; le vainqueur, manquant d'arme pour achever sa victoire, convient avec le vaincu qu'il ira chercher son épée ; le vaincu demeure religieusement dans la même attitude jusqu'à ce que le vainqueur revienne l'égorger : voilà l'honneur, premier né de la société barbare. (Mallet, Introduct. à l'Hist. du Danem.) De l'état des hommes passons à l'état des propriétés.

Le fief, qui naquit à l'époque où le servage germanique débouta la servitude romaine, constitua la féodalité. Dans les temps de révolution et d'invasions successives, les petits possesseurs n'étant plus protégés par la loi donnèrent leur champ à ceux qui le pouvaient défendre : c'est ce que nous avons appris de Salvien. De cet état de choses à la création du fief il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut fait par les barbares : ils avaient déjà l'exemple du bénéfice militaire, c'est-à-dire de la concession d'un terrain à charge d'un service, bien que les fe-ods ne soient pas exactement les praedia militaria. Il arriva que le roi et les autres chefs ne voulurent plus accepter des immeubles, en installant le propriétaire donateur comme fermier de son ancienne propriété ; mais ils la lui rendirent à condition de prendre les armes pour ses protecteurs : ils s'engageaient de leur côté à secourir cette espèce de sujet volontaire. Voilà le vasselage et la seigneurie.

Toutes les propriétés, dans la féodalité, se divisent en deux grandes classes : l'aleu ou le franc-aleu, le fief et l'arrière-fief. « Tenir en aleu, dit la Somme rurale, si est tenir terre de Dieu tant seulement, et ne doivent cens, rente, ne relief, ne autre redevance à vie ne à mort. »

Cujas fait venir le mot aleu (alodium) d'un possesseur des terres sine lode. Il est plus naturel de le tirer de la terre du leude, fidèle, ou du drude, ami : drudi et vassali sont souvent réunis dans les actes. Leude est le compagnon de Tacite, l’homme de la foi du roi dans la loi salique et l'antrustion du roi des formules de Marculfe.

L'aleu fut dans l'origine inaliénable sans le consentement de

l'héritier. Il y eut-deux sortes de franc-aleu, le noble et le roturier. Le noble était celui qui entraînait justice, censive ou mouvance ; le roturier celui auquel toutes ces conditions manquaient : ce dernier, le plus ancien des deux, représentait le faible reste de la propriété romaine.

Les parlements différaient de principes sur le maintien du franc-aleu. Les pays coutumiers et de droit écrit, dans le ressort des parlements de Paris et de Normandie, ne reconnaissaient le franc-aleu que par titres ; titres qu'il était presque toujours impossible de produire. La coutume de Bretagne, sous le parlement de la même province, rejetait absolument le franc-aleu. Les quatre parlements de droit écrit, Bordeaux, Toulouse, Aix, et Grenoble, variaient dans leurs us et rendaient des arrêts en sens divers : le parlement de Provence ne recevait que le franc-aleu, et le parlement de Dauphiné l'admettait dans quelques dépendances sur titres. Le Languedoc prétendait jouir du franc-aleu avant les Etablissements de Simon de Montfort, qui transporta dans le comté de Toulouse la coutume de Paris. « Après ce grand progrès d'armes, Simon, comte de Montfort, se voyant de tant de terres, de mesnagement ennuyeux et pénible, il les départit entre les gentilshommes, tant Français qu'autres : (...)

Pour contenir l'esprit de ses vassaux et assurer ses droits, il establit des loix générales en ses terres, par advis de huict archevesques ou évesques et autres grands personnages. » Tam inter baroncs, ac milites, quam inter burgenses et rurales, seu succedant haeredes, in haereditatibus suis, secundum morem et usum Franciae, circa Parisius.

« Les coutumes de Troyes, de Vitry et de Chaumont réputaient toute terre franche ou alodiale. Le fief et l'aleu étaient la lutte et la coexistence de la propriété selon l'ancienne société et de la propriété selon la société nouvelle. »

Quelquefois le fief se changea en aleu, mais l'aleu finit presque généralement par se perdre dans le fief. Nulle terre sans seigneur devint l'adage des légistes. L'esprit du fief s'empara à un tel point de la communauté, qu'une pension

accordée, une charge conférée, un titre reçu, la concession d'une chasse ou d'une pêche, le don d'une ruche d'abeilles, l'air même qu'on respirait, s'inféoda : d'où cette locution : fief en l'air, fief volant, sans terre, sans domaine.

Fief, feudum, feodum, foedum fochundum, fedum, fedium, fenum, vient d’a fige, latin, ou plutôt de fehod, saxon, prix. La formule de la vassalité remonte au temps de Charlemagne : Juro ad haec sancta Dei Evangelia, (...) ut vassalum domino.

Le fief était la confusion de la propriété et de la souveraineté : on retournait de la sorte au berceau de la société, au temps patriarcal, à cette époque où le père de famille était roi dans l'espace que paissaient ses troupeaux, mais avec une notable différence : la propriété féodale avait conservé le caractère de son possesseur ; elle était conquérante ; elle asservissait les propriétés voisines. Les champs autour desquels le seigneur avait pu tracer un cercle avec son épée relevaient de son propre champ. C'est le premier âge de la féodalité.

Le mot vassal, qui a prévalu pour signifier homme de fief, ne paraît cependant dans les actes que depuis le XIIIe siècle. Vassus ou vassalus vient de l'ancien mot frank gessell, compagnon ; conversion de lettres fréquente dans les auteurs latins : Wacta, guet ; wadium, gage ; wanti, gants, etc.

Il y avait des fiefs de trois espèces générales : fief de bannière, fief de haubert, fief de simple écuyer.

Le fief banneret fournissait dix ou vingt-cinq vassaux sous bannière.

Le fief de haubert devait un cavalier armé de toutes pièces, bien monté et accompagné de deux ou trois valets.

Le fief de simple écuyer ne devait qu'un vassal armé à la légère.

Tous les fiefs et arrière-fiefs ressortissaient au manoir des seigneurs, comme à la tente du capitaine : la grosse tour du Louvre était le fief dominant ou le pavillon du général. Le terrain sur lequel Philippe-Auguste l'avait bâtie, il l'avait acheté du prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, pour une rente de trente sous parisis : ainsi, ce donjon majeur, d'où relevaient

tous les fiefs, grands et petits, de la couronne, relevait lui-même du prieuré de Saint-Denis.

Quand le roi possédait des terres dans la mouvance d'une seigneurie, il devenait vassal du possesseur de cette seigneurie ; mais alors il se faisait représenter pour prêter, comme vassal, foi et hommage à son propre vassal ; on voulait bien user de cette indulgence envers lui, sans qu'il se put néanmoins soustraire à la loi générale de la féodalité. Philippe III rend, en 1284, hommage à l'abbaye de Moissac. En 1350 le grand-chambellan rend hommage, au nom du roi Jean, à l'évêque de Paris, pour les chastellenies de Tournant et de Torcy : Joannes, Dei gratia Francorum rex (...) Robertus de Loriaco, de praecepto nostro, homagium fecit. On citera encore un exemple, parce qu'il est rare dans son espèce, et qu'il affectera les lecteurs français comme l'historien qui le rappelle. Henri VI, roi d'Angleterre, rend hommage à des bourgeois de Paris.

« Henry, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que, comme autrefois a fait nostre très cher seigneur et ayeul, feu le roi Charles (Charles VI), dernier trépassé, à qui Dieu pardoint, par ces lettres sur ce faites, données le 21e jour de mai, dernier passé, nous avons député et députons Me Jean Le Roy, notre procureur au Chastelet de Paris, pour, et en lieu de nous, à homme et vassal, de ceux de qui sont mouvans et tenus en fiefs les terres, possessions et seigneuries, à nous advenues, en la ville et vicomté de Paris, depuis quatre ans en çà ; et en faire les debvoirs, tels qu'il appartient (...) Donné à Paris, le 15e jour de mai 1423, et de notre règne le premier. Ainsi signé par le roi, à la relation du conseil tenu par l'ordonnance de monseigneur le régent de France, duc de Belfort. »

Paris était un composé de fiefs ; neuf d'entre eux relevaient de l'évêché : le Roule, la Grange-Batelière, l'outre Petit-Pont, etc. Les autres fiefs de la ville de Paris appartenaient aux abbayes de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, du grand-prieuré de France, et du prieuré de

Saint-Martin-des-Champs. On comptait en France soixante-dix mille fiefs ou arrière-fiefs, dont trois mille étaient titrés. Le vassal prêtait hommage tête nue, sans épée, sans éperons, à genoux, les mains dans celles du seigneur, qui était assis et la tête couverte ; on disait : « Je deviens votre homme de ce jour en avant, de vie, de membre, de terrestre honneur, et à vous serai feal et loyal, et foi à vous porterai des tenements que je recognais tenir de vous, sauf la foi que je dois à notre seigneur le roi. » Quand cette formule était prononcée par un tiers, le vassal répondait voire : oui, je le jure. Alors le vassal était reçu par le seigneur audit hommage à la foi et à la bouche, c'est-à-dire au baiser, pourvu que ce vassal ne fût pas un vilain : « Quelquefois un gentilhomme de bon lieu est contraint de se mettre à genoux devant un moindre que lui : de mettre ses mains fortes et généreuses dans celles d'un lasche et efféminé. » (Traité des fiefs.)

Quand l'hommage était rendu par une femme, elle ne pouvait pas dire : « Jeo deveigne vostre feme, pur ceo que n'est convenient que feme dira que el deviendra feme à aucun home, fors que à son baron, quand ele est espouse ; » mais elle disait, etc.

Main, fils de Gualon, du consentement de son fils Eudon et de Viete, sa bru, donne à Dieu et à Saint-Albin en Anjou la terre de Brilchiot. en foi de quoi le père et le fils baisèrent le moine Gaultier ; mais comme c'était chose inusitée qu'une femme baisât un moine, Lambert, avoué de Saint-Albin, est délégué pour recevoir le baiser de la donatrice, avec la permission du moine Gaultier : Jubente Walerio monacho.

Robert d'Artois, comte de Beaumont, ayant à recevoir deux hommages de son amée cousine madame Marie de Brebant, dame d'Arschot et de Vierzon, ordonna : « Que nous et la dame de Vierzon devons être à cheval, et notre cheval les deux pieds devant en l'eau du gué de Noies, et les deux pieds derrière à terre sèche, par devant notre terre de Meun, et le cheval à ladite dame de Vierzon les deux pieds derrière en l'eau dudit gué, et les deux devant à terre seche par devers notre terre de Meun. »

L'hommage était lige ou simple ; l'hommage ordinaire ne se doit pas compter. L'homme-lige (il y avait six espèces d'hommes dans l'antiquité franke) s'engageait à servir en personne son seigneur envers et contre toute créature qui peut vivre et mourir. Le vassal simple pouvait fournir un remplaçant. On fait venir lige ou du latin ligare, liga, ligamen. etc., ou du frank leude : Vous êtes de Tournay, laquelle est toute lige au roi de France.

Tantôt le vassal était obligé à plège ou plejure, tantôt à service de son propre corps, à devenir caution ou champion pour son seigneur : c'était la continuation de la clientèle franke et de l'inscription au rôle vassaticum.

Quand les rois semonaient pour le service du fief militaire leurs vassaux directs, les ducs, comtes, barons, chevaliers, châtelains, cela s'appelait le ban ; quand ils semonaient leurs vassaux directs et leurs vassaux indirects, c'est-à-dire les seigneurs et les vassaux des seigneurs, les possesseurs d'arrière-fiefs, cela s'appelait l’arrière-ban, Ce mot est composé de deux mots de la vieille langue : har, camp, et ban, appel, d'où le mot de basse latinité heribannum. Il n'est pas vrai que l'arrière-ban soit le réitératif du ban.

« Les vassaux, hommes et cavaliers, estoient comme des digues, des remparts, des murs d'airain, opposez aux ennemis ; victimes devouées à la fortune de l'Estat, possédans une vie flottante, incertaine, le plus souvent ensevelie dans les ruines communes. » (Du Franc-Aleu.)

Les vassaux devaient aide en monnaie à leur seigneur en trois cas : lorsqu'il partait pour la Terre Sainte, lorsqu'il mariait sa soeur où son fils aîné, lorsque ce fils recevait les éperons de la chevalerie.

Il y avait des fiefs rendables et receptables : le fief était rendable quand le vassal, en certains cas, remettait les châteaux du fief au seigneur, en sortait avec toute sa famille, et n'y rentrait que quarante jours après la guerre finie ; le fief était receptable quand le feudataire, sans sortir des châteaux qu'il tenait, était obligé d'y donner asile à son seigneur. L'un et l'autre de ces fiefs étaient jurables, à cause du serment

réciproque.

L'investiture, qui remonte à l'origine de la monarchie, se faisait pour le royaume, sous la première race, par la franciske, le hang ou angon ; sous la seconde race, par la couronne et le manteau ; sous la troisième, par le glaive, le sceptre et la main de justice.

L'investiture ou saisine du fief avait lieu au moyen de quelque marque extérieure et symbolique, suivant la nature du fief ecclésiastique ou militaire, titré ou simple : on jurait sur une crosse, sur un calice, sur un anneau, sur un missel, sur des clefs, sur quelques grains d'encens, sur une lance, sur un heaume, sur un étendard, sur une épée, sur une cape, sur un marteau, sur un arc, sur une flèche, sur un gant, sur une étrille, sur une courroie, sur des éperons, sur des cheveux, sur une branche de laurier, sur un bâton, sur une bourse, sur un denier, sur un couteau, sur une broche, sur une coupe, sur une cruche remplie d'eau de mer, sur une paille, sur un fétu noué, sur un peu d'herbe, sur un morceau de bois, sur une poignée de terre. On trouve encore de vieux actes dans les plis desquels ces fragiles symboles sont conservés ; le gage n'était rien, parce que la foi était tout. « Le seigneur est tenu à son homme comme l'homme à son seigneur, fors que seulement en révérence. » Une société à la fois libre et opprimée, innocente et corrompue, raisonnable et absorbe, naïve, capricieuse, attachée au passé comme la vieillesse, forte, féconde, avide d'avenir comme la jeunesse, une société entière reposa sur de simples engagements, et n'eut d'autre loi d'existence qu'une parole.

La création des terres nobles dans le régime féodal était une idée politique la plus extraordinaire et en même temps la plus profonde : la terre ne meurt point comme l'homme ; elle n'a point de passions ; elle n'est point sujette aux changements, aux révolutions ; en lui attribuant des droits, c'était communiquer aux institutions la fixité du sol : aussi la féodalité a-t-elle duré huit cents ans, et dure encore dans une partie de l'Europe. Supposez que certaines terres eussent conféré la liberté au lieu de donner la noblesse, vous auriez eu une

république de huit siècles. Encore faut-il remarquer que la noblesse féodale était pour celui qui la possédait une véritable liberté.

Le roturier ne put d'abord acquérir un fief, parce qu'il ne pouvait porter la lance et l’éperon, marques du service militaire ; ensuite on se relâcha de cette coutume : le roi dont les trésors s'épuisaient, le seigneur accablé de dettes, furent aises de laisser vendre et de vendre des terres nobles à de riches bourgeois ; la terre transmit le privilège, et le roturier, investi du fief, fut à la troisième génération demené comme gentilhomme.

Tout feudataire pouvait prendre les armes contre son seigneur pour déni de justice et pour vengeance de famille ; traditions de l'indépendance et des moeurs des Franks. La querelle se pouvait terminer par le duel, par l’assurement (caution), ou par une sentence enregistrée à la justice seigneuriale du suzerain. « C'est la paix de Raolin d'Argées, de ses enfants et de leur lignage, d'une part ; et de l'ermite de Stenay, de ses enfants, de leur lignage et de tous leurs consorts, d'autre part. L'ermite a juré sur les saints, lui huitième de ses amis, que bien ne lui fut de la mort de Raolin, mais beaucoup d'angoisse ; a donné cent livres pour fonder une chapelle où l'on chantera pour le repos de l'âme du défunt ; s'est engagé d'envoyer incessamment un de ses fils en Palestine. »

On peut remarquer dans ce traité de la fin du XIIIe siècle les cojurants des lois ripuaire et saxonne.

Si une veuve noble mariait sa fille orpheline sans le consentement du seigneur suzerain, ses meubles étaient confisqués : on lui laissait deux robes, une pour les jours ouvrables, l'autre pour le dimanche, un lit, un palefroi, une charrette et deux roussins.

Une héritière de haut lignage était obligée de se marier pour desservir le fief, comme on voit aujourd'hui les marchandes qui perdent leur mari épouser leur premier commis pour faire aller l'établissement. Si cette héritière avait plus de soixante ans, elle était dispensée du mariage.

Les droits seigneuriaux ont été puisés dans les entrailles mêmes du fief. Dans l'origine ils étaient appelés honneurs, faveurs, comme reconnaissances, faites au seigneur par le vassal, des aliénations et transmissions des fiefs d'une personne à l'autre. C'est ce que veut dire lods et ventes : laudimia, laudae, laudationes, lausus, de louer, complaire, agréer. Ces droits étaient ou militaires, ou fiscaux, ou honorifiques.

Non seulement le roi, grand chef féodal qui se sustentait du revenu de ses domaines, levait encore des taxes ; mais tous les seigneurs suzerains et non suzerains, ecclésiastiques ou laïques, en levaient aussi de leur côté. Les droits de quint et requint, de lods et ventes, de my-lods, de ventrolles, de reventes, de reventons, de sixièmes, huitièmes, treizièmes, de resixièmes, de rachats et reliefs, de plait, de morte-main, de rettiers, de pellage, de couletage, d'affouage, de cambage, de cottage, de péage, de vilainage, de chevage, d'aubain, d'ostize, de champart, de mouture, de fours banaux, s'étaient venus joindre aux droits de justice, au casuel ecclésiastique, aux cotisations des jurandes, maîtrises et confréries, et aux anciennes taxes romaines : en inventions financières nous sommes fort inférieurs à nos pères. Il est probable que la masse entière du numéraire passait chaque année dans les mains du fisc royal et particulier ; car les marchands et les ouvriers, serfs encore, appartenaient à des corporations de villes ou à des maîtres ; ils ne formaient pas une classe généralement indépendante ; ils touchaient à peine un bas salaire ; le prix de leurs denrées et le travail de leurs journées souvent n'étaient pas à eux.

Quant aux droits honorifiques, ils servaient de marques à une souveraineté locale : tels fiefs, par exemple, allouaient la faculté de prendre le cheval du roi, lorsque le roi passait sur les terres du possesseur de ces fiefs. D'autres droits n'étaient que des divertissements rustiques que la philosophie a pris assez ridiculement pour des abus de la force : lorsqu'on apportait un oeuf garrotté dans une charrette traînée par quatre boeufs ; lorsque les poissonniers, en l'honneur de la dame du lieu,

sautaient dans un vivier à la Saint-Jean ; lorsqu'on courait la quintaine avec une lance de bois ; lorsque, pour l'investiture d'un fief, il fallait venir baiser la serrure, le cliquet ou le verrou d'un manoir, marcher comme un ivrogne, faire trois cabrioles accompagnées d'un bruit ignoble et impur, c'étaient là des plaisirs grossiers, des fêtes dignes du seigneur et du vassal, des jeux inventés dans l'ennui des châteaux et des camps de paraisse, mais qui n'avaient aucune origine oppressive. Nous voyons tous les jours sur nos petits théâtres, dans ce siècle poli, des joies qui ne sont pas plus élégantes.

Si ailleurs les serfs étaient obligés de battre l'eau des étangs quand la châtelaine était en couches ; si le châtelain se réservait le droit de markette (cullagium, marcheta) ; si des curés même réclamaient ce droit, et si des évêques le convertissaient en argent, c'est à la servitude grecque et romaine qu'il faut restituer ces abus : les rescrits des empereurs défendent aux maîtres de forcer leurs esclaves à des choses infâmes ; soit ignorance, soit défaut de réflexion, on n'a pas vu ou l'on n'a pas voulu voir ce que l’esclavage avait laissé dans le servage. Quant à la multitude et à la diversité des coutumes, elles s'expliquent naturellement par les règlements des différents chefs de cette nation armée, cantonnée sur le sol de la France.

Au milieu de la propriété mobile du fief s'élevait une propriété immobile, comme un rocher au milieu des vagues, et qui grossissait par de quotidiennes adhérences : l'amortissement était la faculté d'acquérir accordée à des gens de mainmorte. Une fois l'acquêt consommé au moyen d'un dédommagement ou d'un rachat pour la seigneurie dont l'acquêt relevait, la propriété mourait, c'est-à-dire qu'elle était retirée de la circulation, et que tous les droits de mutation se perdaient. Une terre ainsi tombée à des églises, à des abbayes, à des hôpitaux, à des ordres de chevalerie, représentait, pour le fisc et pour le maître du fief, un capital enfoui et sans intérêts. De sorte qu'avec la mainmortable, le domaine inaliénable de la couronne, les substitutions, le retrait lignager féodal (c'est-à-dire le droit de retirer un bien de

famille ou une terre mouvante d'un fief), il serait résulté à la longue un fait incroyable dans la nature, déjà si extraordinaire, de la possession territoriale du moyen âge : toutes les propriétés se seraient fixées sous la main de propriétaires héréditaires ; et comme ces propriétés étaient privilégiées, l'impôt direct et foncier eût péri ; l'Etat se serait trouvé réduit aux dons gratuits, la plus casuelle des taxes.

Le droit de justice tenait une haute place dans la féodalité.

Chez les Grecs et les Romains la justice émanait du peuple : ce peuple étant tombé sous le joug, la justice resta faible dans les tribunaux, où, souveraine détrônée, elle put à peine cacher la liberté qui se réfugia auprès d'elle. Il ne s'éleva point au sein de ces tribunaux un grand corps de magistrature indépendante, appelé à prendre part aux affaires du gouvernement.

La justice, au contraire, parmi les nations de race germanique, découla de trois sources : la royauté, la propriété, et la religion. Les rois chez les Franks, comme chez les Germains, leurs pères, étaient les premiers magistrats : Principes qui jura per pagos reddunt. Quand donc Saint Louis et Louis XII rendaient la justice au pied d'un chêne, ils ne faisaient que siéger au tribunal de leurs aïeux. La justice prit dans son air quelque chose d'auguste, comme les générations royales, qui la portaient dans leur sein et la faisaient régner.

Par la raison que les Franks lièrent la souveraineté et la noblesse au sol, ils y attachèrent la justice : fille de la terre, elle devint immuable comme elle. Tout seigneur qui possédait des propres avait droit de justice. L'axiome de l'ancien droit français était : « La justice est patrimoniale. » Pourquoi cela ? Parce que le patrimoine était la souveraineté.

La religion ajouta une nouvelle grandeur à notre magistrature : la loi ecclésiastique mit la justice sur l'autel. Au défaut du public, un crucifix assistait dans la salle d'audience à la défense de l'accusé et à l'arrêt du juge : ce témoin était à la fois le dieu, le souverain arbitre et l'innocent condamné.

Née du sol, appuyée sur le sceptre, l'épée et la croix, la justice régla tout. Chez les nations antiques le droit civil dériva

du droit politique ; chez les Français le droit politique découla du droit civil : la justice était pour nous la liberté.

La justice seigneuriale se divisait en deux degrés, haute et basse justice ; toutes deux étaient du ressort du seigneur de trois châtellenies et d'une ville close, ayant droit de marché, de péage, de lige-estage, c'est-à-dire du seigneur qui pouvait obliger ses vassaux à faire la garde de son chastel.

Sénéchal et bailli, noms attribués aux juges : on appelait sénéchal au duc un grand-officier des ducs de Normandie, chargé de l'expédition des affaires litigieuses dans l'intervalle des sessions de l'échiquier.

Le baron ne pouvait être jugé que par ses pairs : il y avait des pairs bourgeois pour les bourgeois. Saint Louis voulut que les hommes du baron ne fussent responsables ni des dettes qu'il avait contractées ni des crimes qu'il avait commis. Même alors il y avait des suicides, car les meubles revenaient par confiscation au seigneur sur les terres duquel l'homme s'était donné la mort. Un trésor trouvé appartient au seigneur de la terre, s'il est en argent ; en or, il va au roi : « Nul n'a la fortune d'or s'il n'est roi. » La veuve noble avait le bail et la garde de ses enfants : le bail était la jouissance des biens du mineur jusqu'à sa majorité : « En vilenage il n'y a point de bail de droit. »

Le douaire se réglait à la porte du moustier où se contractait le mariage : c'était le mariage solennel, un de ces actes que les Romains appelaient légitimes.

L'abominable législation sur les épaves et les deux espèces d'aubains, les mescrus et les méconnus, consistait à s'emparer des choses égarées, de la dépouille de la succession des étrangers.

Par le droit de batardise, quand les bâtards mouraient sans héritier, les biens échéaient au seigneur, sous la condition d'acquitter les legs et de payer le douaire à la femme.

Mais ceci doit être entendu des bâtards roturiers, serfs ou mainmortables de corps, incapables de succéder, ne pouvant ni se marier, ni acquérir, ni aliéner sans le congé du seigneur. Quant aux bâtards des nobles, il n'y avait aucune différence

entre eux et les enfants légitimes, lorsque le père les avait reconnus : ils en étaient quittes pour croiser les armes paternelles d'une barre diagonale, qui perpétuait le souvenir du malheur ou de la honte de leur mère. Les bâtards étaient presque toujours des hommes remarquables, parce qu'ils avaient eu à lutter contre l'obstacle de leur berceau.

Dans quelques lieux le nouveau marié ne pouvait avoir de commerce avec sa femme pendant les trois premières nuits de ses noces, à moins qu'il n'en eût obtenu la permission de son évêque. On tirait la raison de cette coutume de l'histoire du jeune Tobie : On en aurait pu retrouver quelque chose dans les institutions de Lycurgue, si ce nom-là eût été connu des barons.

Les déconfés ou intestats, ceux qui mouraient sans confession ou sans faire de testament, avaient leurs biens envahis par le seigneur. La mort subite amenait la même confiscation : l'homme mort soudainement ne s'était point confessé ; donc Dieu l'avait jugé à lui seul, l'avait atteint tout vivant de sa réprobation éternelle. Les Etablissements de Saint Louis remédiaient à cette absurde iniquité : ils ordonnaient que les biens d'un déconfès, frappé assez vite pour n'avoir pu appeler prêtre, passeraient à ses enfants. On sait à quel point le clergé poussa les abus et la captation à l'égard des testaments : il fallait en mourant laisser quelque chose à l'Eglise, même un dixième de sa fortune, sous peine de damnation et de non-inhumation : une pauvre femme offrit un petit chat pour racheter son âme.

La procédure civile et criminelle se réglait sur l'état des personnes. L'assignation avait un terme de quinze jours. Les preuves étaient au nombre de huit, parmi lesquelles figurait le combat judiciaire.

La déposition des témoins devait être secrète ; mais Saint Louis avait voulu que cette déposition fût à l'instant communiquée aux parties.

L'appel aux justices royales était permis, non de droit, mais de doléance. Cet appel allait directement au roi, qui était supplié de dépiécer le jugement. La pénalité était placée

auprès du faux jugement, ou de la non-exécution de la loi.

La multiplication des cas de mort montre qu'on était déjà loin de l'esprit des temps barbares.

La cause de ce changement fut l'introduction de l'ordre moral dans l'ordre légal : la morale va au-devant de l'action ; la loi l'attend : dans l'ordre moral la mort saisit le crime ; dans l'ordre légal, c'est le crime qui saisit la mort.

La sentence se prononçait par la bouche de certains jurés nommés jugeurs. Ces jugeurs ne pouvaient être tirés de la classe des vilains et coutumiers. Toutefois on voit des bourgeois-jugeurs dans quelques procès des gentilshommes ; l'accusé puisait dans cet incident un moyen d'appel, pour incapacité de juges.

L'accusation de meurtre, de trahison, ou de rapt amenait un cas extraordinaire : il était loisible à l'accusé de récriminer contre l'accusateur ; tous les deux allaient en prison, deux procès commençaient pour un même fait, les deux parties étant à la fois plaignantes et demanderesses.

La caution était admise, excepté pour crime méritant peine capitale.

Le vol équipollait l'assassinat ; la maison du coupable était rasée, ses blés étaient ravagés, ses foins incendiés, ses vignes arrachées ; on ne coupait pas ses arbres ; on les dépouillait de leur écorce. Tuer un homme, ravir une femme, trahir son seigneur et son pays, ne constituait pas un plus grand crime aux yeux de la loi que d'embler (voler) un cheval ou une jument. On arrachait les yeux aux voleurs d'église et aux faux monnayeurs. Le vice qui fit la honte de l'antiquité requérait la mutilation en première offense, la perte d'un membre en récidive, le feu en troisième délit. La femme convaincue du même vice en même progression perdait successivement les deux lèvres, et arrivait au bûcher. En menues choses le vol postulait le retranchement d'une oreille ou d'un pied ; le caractère des lois salique et ripuaire se retrouve dans ces dispositions. Le premier infanticide d'une mère impétrait au renvoi de cette malheureuse devant le tribunal de pénitence ; si elle le commettait une seconde fois, on la brûlait morte. La

volonté n'était point punie lorsqu'il n'y avait point eu commencement d'exécution : c'est aujourd'hui le principe universel.

Le prisonnier, même innocent, était pendu quand il forçait la porte de sa prison, parce que la société entière reposait sur la parole baillée ou reçue. Le clerc, le croisé et le moine, compétaient des cours ecclésiastiques, qui ne condamnaient jamais à mort ; on sent combien ce titre de croisé favorisait alors la classe du servage et de la bourgeoisie. L'hérétique, le sorcier, le maléficier étaient jetés aux fagots ; la saisie des meubles punissait l'usurier. Si une bête rétive ou méchante tuait une femme ou un homme, et que le propriétaire de cette bête avouât l'avoir connue vicieuse, on le pendait : la bête était toutefois attachée auprès de son maître. Un cochon atteint et convaincu d'avoir mangé un enfant eut son procès fait, après quoi il fut exécuté par la main du bourreau : la loi s'efforçait de montrer son horreur pour le meurtre, dans ces temps de meurtre. L'enfant coupable subissait la peine capitale comme l'homme en âge de raison : on lui accordait dispense d'âge pour mourir.

À la porte de chaque chef-lieu des seigneuries s'élevait un gibet composé de quatre piliers de pierre d'où pendaient des squelettes cliquetants.

Tout ce qui concerne la famille, dot, tutelle, partage, donation, douaire, s'enchevêtrait, dans l'ancienne jurisprudence du moyen âge, de l'état des hommes et des choses. À cette complication, que l'on retrouve en partie dans les lois romaines en raison de la clientèle et de l'esclavage, se joignait la confusion introduite par la féodalité, à savoir, le franc-aleu, le fief et l'arrière-fief, les terres nobles et non nobles, les biens de mainmorte, les diverses mouvances, les droits seigneuriaux et ecclésiastiques, les coutumes non seulement des provinces, mais encore des cantons. Les mariages dans les familles royales et princières produisaient des compositions et des décompositions de fiefs ; le sol, changeant sans cesse de limites, avait la mobilité de la vie et de la fortune des hommes.

Indépendamment des raisons d'ambition, de jalousie, d'intérêts commerciaux et politiques, il suffisait du service d'un fief pour mettre à deux nations le fer à la main. Un homme-lige du roi refusait de rendre hommage ; cet homme-lige était ou Allemand, ou Flamand, ou Savoyard, ou Catalan, ou Navarrois, ou Anglais : on saisissait ses biens, et l'Europe était en feu. Un procès civil ou criminel engendrait un procès politique, qui se plaidait et se jugeait entre deux armées sur un champ de bataille. Jean, roi d'Angleterre, voit ses Etats confisqués par un arrêt de la cour des pairs de France ; le Prince Noir est sommé de comparaître devant Charles V, afin de répondre aux accusations des barons de Gascogne : un huissier à verge est chargé d'appréhender au corps le vainqueur de Poitiers et de signifier un exploit à la gloire.

Il me resterait beaucoup à dire sur la féodalité, mais peut-être en ai-je déjà parlé trop longtemps ; je viens à la chevalerie.

Chevalerie

La chevalerie, dont on place ordinairement l'institution à l'époque de la première croisade, remonte à une date fort antérieure. Elle est née du mélange des nations arabes et des peuples septentrionaux, lorsque les deux grandes invasions du Nord et du Midi se heurtèrent sur les rivages de la Sicile, de l'Italie, de l'Espagne, de la Provence, et dans le centre de la Gaule : cela nous donne une époque à peu près certaine, comprise entre l'année 700 et l'année 753.

Le caractère de la chevalerie se forma parmi nous de la nature sentimentale et fidèle du Teuton et de la nature galante et merveilleuse du Maure, l'une et l'autre nature pénétrées de l'esprit et enveloppées de la forme du christianisme. L'opinion exaltée qui a tant contribué à l'émancipation du sexe féminin chez les nations modernes nous vient des barbares du Nord ; les Germains reconnaissaient dans les femmes quelque chose de divin (inesse quin etiam sanctum aliquid et providurn putant). La mythologie de l’Edda et les poésies des scaldes décèlent le même enthousiasme chez les Scandinaves : jusqu'au Soleil dans ces poésies est une femme, la brillante Sunna. Les lois gardent ces impressions délicates : quiconque a coupé la chevelure d'une jeune fille est condamné à payer soixante-deux sous d'or et demi ; l'ingénu qui a pressé la main ou le doigt d'une femme de condition libre est frappé d'une amende de quinze sous d'or, de trente s'il lui a pressé l'avant-bras, de trente-cinq s'il lui a pressé le bras au-dessus du coude, de quarante-cinq s'il lui a pressé le sein (si mamillam strinxerit).

De leur côté, les premiers Arabes professaient un grand respect pour les femmes, à en juger par le roman ou le poème d’Antar, écrit ou recueilli par Asmaï le grammairien, sous le règne du kalife Aroun-al-Rached. Antar, comme les chevaliers,

est soumis à des épreuves, il aime constamment et timidement la belle Ibla ; il court mainte aventure et fait des prouesses dignes de Roland ; il a un cheval nommé Abjir, une épée appelée D'Hamy, mais les moeurs arabes sont conservées : les femmes boivent du lait de chamelle, et Antar, qui souffre qu'on le frappe, paît souvent des troupeaux[1349]. Saladin était un chevalier tout aussi brave et moins cruel que Richard. On connaît les tournois, les combats et les amours des Maures de Cordoue et de Grenade.

Mais si Asmaï écrivait l'histoire d'Antar pour le kalife Aroun-al-Rached, contemporain de Charlemagne, Charlemage n'a point attendu, comme on l'a cru, le faux Turpin pour être transformé en chevalier, lui et ses pairs.

Le roman publié sous le nom de Turpin, archevêque de Reims, fut composé par un certain moine Robert, sur la fin du XIe siècle, au moment de la première croisade. Ce moine se proposait d'animer les chrétiens à la guerre contre les infidèles, par l'exemple de Charlemagne et de ses douze pairs. C'est sur cette chronique que les Anglais ont calqué l'histoire de leur roi Artus et des chevaliers de la Table Ronde.

Le prétendu Turpin n'était lui-même qu'un imitateur, fait qui me semble avoir échappé jusqu’ici à tous les historiens. Soixante-dix ans après la mort de Charlemagne, le moine de Saint-Gall écrivit la vie de Karle le Grand, véritable roman du genre de celui d’Antar. N'est-ce pas une chose curieuse de trouver la chevalerie tout juste à la même époque chez les Franks et chez les Arabes ? Le monte de Saint-Gall tenait ses autorités pour la législation ecclésiastique, de Wernbert, célèbre abbé de Saint-Gall, et pour les actions militaires, du père de ce même Wernbert. Le père de l'abbé Wernbert se nommait Adalbert, et avait suivi son seigneur Gherold à la guerre contre les Huns (Avares), les Saxons et les Esclavons. Le romancier dit naïvement : « Adalbert était déjà vieux ; il m'éleva quand j'étais encore très petit, et souvent, malgré mes efforts pour lui échapper, il me ramenait et me contraignait d'écouter ses récits. »

Le vieux soldat raconte donc au futur jeune moine que les

Huns habitaient un pays entouré de neuf cercles. Le premier renfermait un espace aussi grand que la distance de Constance à Tours : ce cercle étroit était construit en troncs de chênes, de hêtres, de sapins, et de pierres très dures ; il avait vingt pieds de largeur et autant de hauteur : il en était ainsi des autres cercles. Le terrible Charlemagne renverse tout cela ; ensuite il marche contre des barbares qui ravageaient la France orientale ; il les extermine, et fait couper la tête à tous les enfants qui dépassaient la hauteur d'une épée. Charlemagne est trahi par un de ses bâtards, petit nain bossu, confiné au monastère de Saint-Gall. Karle avait dans ses armées des héros à la manière de Roland : Cisher valait à lui seul une armée ; on l'eût pu croire de la race Enachim, tant il était grand ; il montait un énorme cheval, et quand le cheval refusait de passer la Doire, enflée par les torrents des Alpes, il le traînait après lui dans les flots en lui disant : « Par monseigneur Gall, de gré ou de force, tu me suivras. » Cisher fauchait les Bohémiens comme l'herbe d'une prairie. « Que m'importent s'écriait-il, les Wenèdes, ces grenouillettes ? j'en porte sept, huit et même neuf enfilés au bout de ma lance, en murmurant je ne sais quoi. »

Karle attaque Didier en Italie. Didier demande à Ogger si Karle est dans l'armée qu'il aperçoit : « Non, dit Ogger ; quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre Pô et le Tessin inonder les murs de la ville de leurs flots noircis par le fer, vous pourrez croire à l'arrivée de Karle. » Alors s'élève au couchant un nuage qui change le jour en ténèbres : Karle, cet homme de fer, avait la tête couverte d'un casque de fer et les mains garnies de gantelets de fer ; sa poitrine de fer et ses épaules étaient couvertes d'une armure de fer ; sa main gauche élevait en l'air une lance de fer, sa main droite était posée sur son invincible épée ; ses cuissards étaient de fer, ses bottines de fer, son bouclier de fer ; son cheval avait la couleur et la force du fer ; le fer couvrait les champs et les chemins, et ce fer, si dur, était porté par un peuple dont le coeur était plus dur que le fer. Et tout le peuple de la cité de Didier de s'écrier : « O fer ! Ah ! que de fer ! » O

ferrum ! Heu ferrum !

Une autre fois, Karle, accoutré d'une casaque de peau de brebis, va à la chasse avec les grands de Pavie, vêtus de robes faites de peaux d'oiseaux de Phénicie, de plumes de coucou, de queues de paon mêlées à la pourpre de Tyr et ornées de franges d'écorce de cèdre. On voit Charlemagne, dans l'histoire, armer son second fils Louis chevalier en lui ceignant l'épée.

Le moine de Saint-Gall, qui se dit bégayant et édenté, mentionne aussi le lion tué par Peppin le Bref. Le vétéran Adalbert, redisant les exploits de Charlemagne à un enfant qui devait les écrire lorsqu'à son tour il serait devenu vieux, ne ressemble pas mal à quelque grenadier de Napoléon, racontant la campagne d'Egypte à un conscrit : tant la fable et l'histoire sont mêlées dans la vie des hommes extraordinaires !

Ernold Nigel, ou le Noir, dans son poème sur Hlovigh le Débonnaire, décrit le siège de Barcelonne ; et c'est encore un ouvrage de chevalerie. Hlovigh ceint l'épée que Karle le Grand portait à son côté. Les Maures, rangés sur les remparts, défendent la ville ; Zadun, leur chef, se dévoue pour les sauver ; il se glisse le long des murailles pour aller hâter les secours des Sarrasins de Cordoue ; il est pris. Mené à Louis, il crie aux siens : « Ouvrez vos portes « et leur fait en même temps un signe convenu pour les engager à se défendre. La ville est forcée : dans le butin envoyé à Karle se trouvent des cuirasses, de riches habits, des casques ornés de crinières, un cheval parthe avec son harnais et son frein d'or. L'armure de fer des chevaliers n'est point (comme on l'a cru encore mal à propos) du XIe siècle ; elle ne vient ni des Franks ni des Arabes ; elle vient des Perces, de qui les Romains l'empruntèrent : on a vu la description qu'en fait Ammien Marcellin en parlant du triomphe de Constance à Rome ; on retrouve pareillement cette armure dans l'escadron de grosse cavalerie que Constantin culbuta lorsqu'il descendit des Alpes pour aller attaquer Maxence.

Les combats singuliers et les fêtes chevaleresques, la construction de ces monuments appelés gothiques, qui virent

prier les chevaliers des croisades, coïncident aussi avec l'avènement des rois de la seconde race. Hlovigh le Débonnaire envoie l'évêque Ebbon prêcher la foi chez les Danois ; Ebbon amène à Hlovigh Hérold, roi de ces peuples. Hlovigh se rend à Ingelheim aux bords du Rhin : « Là s'élève sur cent colonnes un palais superbe (...) Non loin du palais est une île que le Rhin environne de ses eaux profondes, retraite tapissée d'une herbe toujours verte, et que couvre une sombre forêt »; chasse superbe où Judith, femme de Hlovigh, magnifiquement parée, monte un noble palefroi.

Béro et Samilon, deux guerriers de nation gothique, combattent en champ clos devant Hlovigh, auprès du château d'Aix, dans un lieu entouré de murailles de marbre, orné de terrasses gazonnées et plantées d'arbres. « Les champions, d'une haute taille, sont montés sur des coursiers rapides ; tous deux attendent le signal qui doit être donné par le roi. Dans l'arène paraît Gundold, qui se fait accompagner d'un cercueil, selon son usage dans ces occasions. » Béro est vaincu ; les jeunes Franks l'arrachent à la mort, et Gundold renvoie son cercueil sous l'appentis d'où il l'avait tiré.

Miratus Gundodus enim, feretrumque remittit
Absque onere tectis, venerat unde, suum[1350].

L'architecture dite lombarde, de l'époque des Karlovingiens, en Italie, n'était que l'invasion de l'architecture orientale ou néogrecque dans l'architecture romaine. Hakem, au VIIIe siècle, bâtit la mosquée de Cordoue, type primitif de l'architecture sarrasine occidentale. Au commencement du IXe siècle, le palais d'Ingelheim avait des centaines de colonnes, des toitures de formes variées, des milliers de réduits, d'ouvertures et de portes : centum perfixa columnis... tectaque multimoda : mille aditus, reditus, millenaque claustra domorum. L'église présentait de grandes portes d'airain, et de plus petites, enrichies d'or : Templa Dei (...) aerati postes, aurea ostiola. Hérold, sa femme, ses enfants et ses compagnons contemplaient avec étonnement le dôme immense de l'église : miratur Herold, coujunx miratur, et omnes proles et socii culmina tanta Dei. Voilà donc clairement

aux VIIIe et IXe siècles les moeurs, les aventures, les chants, les récits, les champions, les nains, les fêtes, les armes, l'architecture de l'époque vulgaire de la chevalerie ; les voilà en même temps et à la fois d'une manière spontanée, chez les Maures et chez les chrétiens. voilà Charlemagne et le kalife Aroun, Cisher et Antar, et leurs historiens contemporains, Asmaï et le moine de Saint-Gall.

Les romanciers du XIIe siècle qui ont pris Charlemagne, Roland et Ogier pour leurs héros, ne se sont donc point trompés historiquement ; mais on a eu tort de vouloir faire des chevaliers un corps de chevalerie. Les cérémonies de la réception du chevalier, l'éperon, l'épée, l'accolade, la veille des armes, les grades de page, de damoiseau, de poursuivant, d'écuyer, sont des usages et des institutions militaires qui remplaçaient d'autres usages et d'autres institutions tombés en désuétude ; mais ils ne constituaient pas un corps de troupes homogène, discipliné, agissant sous un même chef dans une même subordination.

Les ordres religieux chevaleresques ont été la cause de cette confusion d'idées ; ils ont fait supposer une chevalerie historique collective, lorsqu'il n'existait qu'une chevalerie historique individuelle. Au surplus cette chevalerie individuelle fut délicate, vaillante, généreuse et garda l'empreinte des deux climats qui la virent éclore. elle eut le vague et la rêverie du ciel noyé des Scandinaves, l'éclat et l'ardeur du ciel pur de l'Arabie. La chevalerie historique produisit en outre une chevalerie romanesque, qui se mêla aux réalités, retentit par un extrême écho jusque dans le règne de François Ier, où elle donna naissance à Bayard, comme elle avait enfanté Du Guesclin auprès du trône de Charles V. Le héros de Cervantes fut le dernier des chevaliers : tel est l'attrait de ces moeurs du moyen âge et le prestige du talent, que la satire de la chevalerie en est devenue le panégyrique immortel.

Pour être reçu chevalier, dans l'origine, il fallait être noble de père et de mère, et âgé de vingt-et-un ans. Si un gentilhomme qui n'était pas de parage se faisait armer chevalier, on lui tranchait les éperons dorés sur le fumier. Les

fils des rois de France étaient chevaliers sur les fonts de baptême ; saint Louis arma ses frères chevaliers ; Du Guesclin, second parrain du second fils de Charles V, le duc d'Orléans, tira son épée et la mit nue dans la main de l'enfant nu : Nudo tradidit ensem nudum. Bayard, sans paour et sans reprouche, conféra la chevalerie à François Ier. Le roi lui dit : « Bayard, mon ami, je veux qu'aujourd'hui sois fait chevalier par vos mains (...) Avez vertueusement, en plusieurs royaumes et provinces, combattu contre plusieurs nations (...) le délaisse la France, en laquelle on vous connaît assez (...) Dépêchez-vous. » Alors prit son épée Bayard, et dit : « Sire, autant vaille que si estois Roland ou Olivier, Gaudefroy ou Baudouyn, son frère. » Et puis après si cria haultement, l'espée en la main dextre : « Tu es bien heureuse d'avoir aujourd'hui à un si beau et puissant roy donné l'ordre de la chevalerie. Certes, ma bonne espée, vous serez moult bien comme relique gardée, et sur toutes aultres honorée ; et ne vous porteray jamais, si ce n'est contre Turcs, Sarrasins ou Mores. » « Et puis feit deux saults, et après remit au fourreau son espée. »

Les chevaliers prenaient les titres de don, de sire, de messire et de monseigneur. Ils pouvaient manger à la table du roi ; eux seuls avaient le droit de porter la lance, le haubert, la double cotte de mailles, la cotte d'armes, l'or, le vair, l'hermine, le petit-gris, le velours, l'écarlate ; ils mettaient une girouette sur leur donjon ; cette girouette était en pointe comme les pennons pour les simples chevaliers, carrée comme les bannières pour les chevaliers-bannerets On reconnaissait de loin le chevalier à son armure : les barrières des lices, les ponts des châteaux s'abaissaient devant lui ; les hôtes qui le recevaient poussaient quelquefois le dévouement et le respect jusqu'à lui abandonner leurs femmes.

La dégradation du chevalier félon était affreuse : on le faisait monter sur un échafaud ; on y brisait à ses yeux les pièces de son armure ; son écu, le blason effacé, était attaché et traîné à la queue d'une cavale, monture dérogeante : le héraut d'armes accablait d'injures l'ignoble chevalier. Après avoir récité les vigiles funèbres, le clergé prononçait les

malédictions du psaume 108. Trois fois on demandait le nom du dégradé, trois fois le héraut d'armes répondait qu'il ignorait ce nom, et n'avait devant lui qu'une foi-mentie. On répandait alors sur la tête du patient un bassin d'eau chaude ; on le tirait en bas de l'échafaud par une corde ; il était mis sur une civière, transporté à l'église, couvert d'un drap mortuaire, et les prêtres psalmodiaient sur lui les prières des morts.

La chevalerie se conférait sur la brèche, dans la mine et la tranchée d'une ville assiégée, sur un champ de bataille, au moment d'en venir aux mains. Le besoin de soldats s'accroissant à mesure que les nobles périssaient, le serf fut admis à la chevalerie ; des lettres de Philippe de Valois déclarent gentilhomme le fils d'un serf qui avait été armé chevalier : les Français ont toujours attribué la noblesse à la charrue et à l'épée, et placé au même rang le laboureur et le soldat. Dans la suite, au milieu des grandes guerres contre les Anglais, on créa tant de chevaliers que ce titre s'avilit. François Ier ajouta deux classes de chevaliers bannerets et bacheliers, une troisième classe, composée de magistrats et de gens de lettres ; ils furent appelés chevaliers ès lois. Enfin, il ne resta de la chevalerie qu'un nom honorifique, écrit dans les actes, ou porté par les cadets de familles.

L'éducation militaire m'amène maintenant à parler de l'éducation civile dans les siècles dont nous nous occupons.

Education

L'éducation chez les Perses, les Grecs et les Romains, était persane, grecque et romaine ; je veux dire qu'on enseignait aux enfants ce qui regarde la patrie ; on ne les instruisait que des lois, des moeurs, de l'histoire et de la langue de leurs aïeux. Lorsqu'à l'époque d'une civilisation avancée les Romains se prirent d'admiration pour la Grèce et vinrent aux écoles d'Athènes, ce n'était que la louable curiosité de quelques patriciens oisifs.

Le monde moderne a présenté un phénomène dont il n'y a aucun exemple dans le monde ancien : les enfants des barbares se séparèrent de leur race par l'éducation ; confinés dans des collèges, ils apprirent des langues que leurs pères ne parlaient point, et qui cessoient d'être parlées sur terre ; ils étudièrent des lois qui n'étaient pas celles de leur nation ; ils ne s'occupèrent que d'une société morte, sans rapport avec la société vivante de leur temps. Les vaincus, sortis d'un autre sang et perpétuant le souvenir de ce qu'ils avaient été, renfermèrent avec eux les fils de leurs vainqueurs comme des otages.

Il se forma au milieu des générations brutes un peuple d'intelligence hors de la sphère où se mouvait la communauté matérielle, guerrière et politique. Plus l'esprit autour des écoles était simple, grossier, naturel. illettré, plus dans l'intérieur de ces écoles il était raffiné, subtil, métaphysique et savant. Les barbares avaient commencé par égorger les prêtres et les moines ; devenus chrétiens, ils tombèrent à leurs pieds. Ils s'empressèrent de contribuer à la fondation des collèges et des universités : admirant ce qu'ils ne comprenaient pas, ils crurent ne pouvoir accorder aux étudiants trop de privilèges. Une véritable république, ayant ses tribunaux, ses coutumes et ses libertés, s'établit pour les enfants au centre même de la

monarchie des pères.

L'université de Paris, fille aînée de nos rois, bien qu'elle ne descendît pas de Charlemagne, n'était pas la seule en France ; vingt autres existaient sur son modèle ; celle de Montpellier devint célèbre : on y professa le droit romain aussitôt que les exemplaires des Pandectes furent devenus moins rares par la découverte et les copies du manuscrit d'Amalfi. L'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, possédaient les mêmes corps enseignants. On voit dans les hagiographes et les chroniqueurs que le même écolier, afin d'embrasser les diverses branches des sciences, étudiait successivement à Paris, à Oxford, à Mayence, à Padoue, à Salamanque, à Coïmbre. L'université de Paris avait une poste à son usage longtemps avant que Louis XI eût fait un pareil établissement.

On sent quelle activité les institutions universitaires, dégagées des lois nationales, devaient donner aux esprits, combien elles devaient accroître le trésor commun des idées : or, tout arrive par les idées ; elles produisent les faits, qui ne leur servent que d'enveloppe.

Une multitude de collèges s'élevèrent auprès des universités. Sous Philippe le Bel, qui fonda l'université d'Orléans, on vit s'établir le collège de la reine de Navarre, celui du cardinal Le Moyne, et celui de Montaigu, archevêque de Narbonne. Depuis le règne de Philippe de Valois jusqu'à la fin du règne de Charles V on compte l'érection du collège des Lombards pour les écoliers italiens, des collèges de Tours, de Lisieux, d'Autun, de l’Ave-Maria, de Mignon ou Grand-mont, de Saint-Michel, de Cambray, d'Aubusson, de Bonnecourt, de Tournay, de Bayeux, des Allemands, de Boissy, de Dainville, de Maître-Gervais, de Beauvais (Hist. de l'Univ., t. III, liv. 3. Antiq. de Paris. Très. des Ch.). À François Ier est dû l'établissement du Collège royal, avec les trois chaires de langues hébraïque, grecque et latine : on avait commencé à enseigner le grec dans l'université de Paris sous Charles VIII ; on y expliquait alors les dialogues de Platon. Henri II, Charles IX, Henri III, augmentèrent les chaires savantes d'une chaire de philosophie

grecque et latine, d'une chaire de langue arabe et d'une chaire de chirurgie. Louis XIII, Louis XIV et Louis XV ajoutèrent au Collège royal des chaires pour l'étude du droit canon, pour celle des langues syriaque, turque et persane, pour l'enseignement de la littérature française, de l'astronomie, de la mécanique, de la chimie, de l'anatomie, de l'histoire naturelle, du droit de la nature et des gens. Le collège des Quatre-Nations rappelle le nom de Mazarin. Tout se formait par grandes masses ou par grands corps dans l'ancienne monarchie : clergé, noblesse, tiers-état, magistrature, éducation.

Ces universités et ces collèges furent autant de foyers où s'allumèrent comme des flambeaux les génies dont la lumière pénétra les ténèbres du moyen âge : nuit féconde, puissant chaos dont les flancs portaient un nouvel univers. Lorsque la barbarie envahit la civilisation, elle la fertilise par sa vigueur et sa jeunesse ; quand, au contraire, la civilisation envahit la barbarie, elle la laisse stérile ; c'est un vieillard auprès d'une jeune épouse : les peuples civilisés de l'ancienne Europe se sont renouvelés dans le lit des sauvages de la Germanie ; les peuples sauvages de l'Amérique se sont éteints dans les bras des peuples civilisés de l'Europe.

Saint Bernard, Abailard, Scott, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Albert, Roger Bacon, Henry de Gand, Hugues de Saint-Cher, Alexandre de Hallays, Alain de l'Ille, Yves de Triguer, Jacques de Voragines, Guillaume de Nangis, Jean de Mun, Guillaume Duranti, Jean Adam, Guillaume Pelletier, Barthélemi Glaunwil et Pierre Bercheur, Albert de Saxe, Froissart, Nicolas Oresme, Jacques de Dondis, Nicolas Flamel, Accurse, Barthole, Gracien, Pierre d'Ailly, Nicolas Clémengis, Gerson, Thomas Connecte, Benoît Gentian, Jean de Courtecuisse, Vincent Perrier, Juvénal des Ursins, Pic de La Mirandole, Chartier, Martuel d'Auvergne, François Villon et Robert Gaguin forment la chaîne de ces hommes qui nous amènent des premiers jours du moyen âge au temps de la renaissance des lettres. Leur célébrité fut grande, et les surnoms par lesquels on les distingua prouvent l'admiration

naïve de leurs siècles Albert fut surnommé le Grand ; Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école ; Roger Bacon, le Docteur admirable ; Henry de Gand, le Docteur solennel ; Henry de Suze, la Splendeur du droit ; Alexandre de Hallays, le Docteur irréfragable ; Alain de l'Ille, le Docteur universel ; Bonaventure, le Docteur séraphique ; Scott, le Docteur subtil ; Gilles de Rome, le Docteur très fondé.

Ces hommes, avec des talents divers, formaient des écoles, avaient des disciples comme les anciens philosophes de la Grèce. Albert inventa une machine parlante ; Roger Bacon découvrit peut-être la poudre[1351], le télescope et le microscope ; Jacques de Dondis composa une horloge céleste ou une sphère mouvante. Saint Thomas d'Aquin est un génie tout à fait comparable aux plus rares génies philosophiques des temps anciens et modernes : il tient de Platon et de Malebranche pour la spiritualité, d'Aristote et de Descartes pour la clarté et la logique. Les scottistes et les thomistes, les réalistes et les nominaux ressuscitèrent les deux sectes de la forme et de l'idée. Vers l'an 1050, les écrits d'Aristote avaient été apportés par les Arabes en Espagne, et de l'Espagne ils passèrent en France. Bérenger, Abailard, Gilbert de la Porée firent revivre la doctrine du Stagyrite ; mais les Pères grecs et latins ayant depuis longtemps frappé d'anathème cette doctrine, un concile, tenu à Paris en 1209, condamna au feu les écrits dans lesquels elle était renfermée. L'interdiction dura plus de quatre-vingts ans : on se relâcha ensuite, et en 1447 le triomphe d'Aristote fut tel, qu'on n'enseigna plus d'autre philosophie que la sienne. Un siècle après, Ramus, qui osa s'élever contre sa logique, fut la victime du fanatisme scolastique. Il fallut attendre Gassendi et Descartes pour triompher du précepteur d'Alexandre.

Duranti, Barthole, Alciat, et plus tard Cujas, furent les lumières du droit. On se fera une idée de l'influence que ces hommes exerçaient sur leur temps, en rappelant les effets de leurs leçons : la classe où Albert le Grand enseignait ne suffisant plus à la multitude des auditeurs, il se vit obligé de professer en plein air, sur la place qui prit le nom de Maître-

Albert. Foulques écrit à Abailard : « Rome t'envoyait ses enfants à instruire ; et celle qu'on avait entendue enseigner toutes les sciences montrait, en te passant ses disciples, que ton savoir était encore supérieur au sien. Ni la distance, ni la hauteur des montagnes, ni la profondeur des vallées, ni la difficulté des chemins, parsemés de dangers et de brigands, ne pouvaient retenir ceux qui s'empressaient vers toi. La jeunesse anglaise ne se laissait effrayer ni par la mer placée entre elle et toi, ni par la terreur des tempêtes, et à ton nom seul, méprisant les périls, elle se précipitait en foule. La Bretagne reculée t'envoyait ses habitants pour les instruire ; ceux de l'Anjou venaient te soumettre leur férocité adoucie. Le Poitou, la Gascogne, l'Ibérie, la Normandie, la Flandre, les Teutons, les Suédois, ardents à te célébrer, vantaient et proclamaient sans relâche ton génie. Et je ne dis rien des habitants de la ville de Paris et des parties de la France les plus éloignées comme les plus rapprochées, tous avides de recevoir tes leçons, comme si près de toi seul ils eussent pu trouver l'enseignement[1352]. »

La foule des maîtres et des écoliers de l'université était telle, quand ils allaient en procession à Saint-Denis, que les premiers rangs du cortège entraient dans la basilique de l'abbaye lorsque les derniers sortaient de l'église des Mathurins de Paris. Appelée à donner son vote sur la question de l'extinction du schisme, l'université fournit dix mille suffrages ; elle proposa d'envoyer à un enterrement vingt-cinq mille écoliers pour en augmenter la pompe. On voit ce grand corps figurer dans toutes les crises politiques de la monarchie, et particulièrement sous les règnes de Charles V, de Charles VI et de Charles VII. Factieux ou fidèle, il lâchait ou retenait les flots populaires, tandis que des esprits novateurs, élevés à ses leçons, agitaient les questions religieuses, poussaient, par la hardiesse de leurs doctrines, par leurs déclamations contre les vices du clergé et des grands, à ces réformes dont Arnaud de Brescia avait donné l'exemple en Italie, et Wickleff en Angleterre.

Cette vie des universités et des collèges occupe une place considérable dans le tableau des moeurs générales, qui me

reste à peindre.

Moeurs générales des XIIe, XIIIe et XIVe siècles

L'histoire moderne doit prendre soin de détruire un mensonge, non des chroniqueurs, qui sont unanimes sur la corruption des bas siècles, mais de l'ignorance et de l'esprit de parti des temps où nous vivons : on s'est figuré que si le moyen âge était barbare, du moins la morale et la religion faisaient le contrepoids de sa barbarie ; on se représente les anciennes familles, grossières sans doute, mais assises dans une sainte union à l'âtre domestique avec toute la simplicité de l'âge d'or. Rien de plus contraire à la vérité.

Les barbares s'établirent au milieu de la société romaine dépravée par le luxe, dégradée par l'esclavage, pervertie par l'idolâtrie. Les Franks, très peu nombreux, relativement à la population gallo-romaine, ne purent assainir les moeurs ; ils étaient eux-mêmes fort corrompus quand ils entrèrent en Gaule.

C'est une grande erreur que d'attribuer l'innocence à l'état sauvage ; tous les appétits de la nature se développent sans contrôle dans cet état : la civilisation seule enseigne les qualités morales. La profession des armes, qui inspire certaines vertus, ne produit point la tempérance : Sainte-Palaye est obligé de convenir que les chevaliers ne se recommandaient guère par la rigidité des moeurs.

De la société romaine et de la société barbare résulta une double corruption ; on reconnaît très bien les vices de l'une ou de l'autre société, comme on distingue à leur confluent les eaux de deux fleuves qui s'unissent : la rapine, la cruauté, la brutalité, la luxure animale, étaient frankes ; la bassesse, la lâcheté, la ruse, la turpitude de l'esprit, la débauche raffinée, étaient romaines.

Et ces remarques ne se doivent pas entendre de quelques années, de quelques règnes : elles s'appliquent aux siècles qui précèdent le moyen âge, depuis le règne de Khlovigh jusqu'à celui de Hugues Capet ; et aux siècles du moyen âge, depuis le règne de Hugues Capet jusqu'à celui de François Ier.

Le christianisme chercha autant qu'il le put à guérir la gangrène des temps barbares ; mais l'esprit de la religion était moins suivi que la lettre ; on croyait plus à la croix qu'à la parole du Christ ; on adorait au Calvaire ; on n'assistait point au sermon de la montagne. Le clergé se déprava comme la foule. Si l'on veut pénétrer à fond l'état intérieur de cette époque, il faut lire les conciles et les chartes d'abolition (lettres de grâce accordées par les rois) ; là se montrent à nu les plaies de la société. Les conciles reproduisent sans cesse les plaintes contre la licence des moeurs, et la recherche des remèdes à y apporter ; les chartes d'abolition gardent les détails des jugements et des crimes qui motivaient les lettres royaux. Les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs sont remplis de dispositions pour la réformation du clergé.

On connaît l'épouvantable histoire du prêtre Anastase, enfermé vivant avec un cadavre, par la vengeance de l'évêque Caulin (Grégoire de Tours). Dans les canons ajoutés au premier concile de Tours, sous l'épiscopat de saint Perpert, on lit : « Il nous a été rapporté que des prêtres, ce qui est horrible (quod nefas), établissaient des auberges dans les églises, et que le lieu où l'on ne doit-entendre que des prières et des louanges de Dieu retentit du bruit des festins, de paroles obscènes, de débats et de querelles. »

Baronius, si favorable à la cour de Rome, nomme le Xe siècle le siècle de fer, tant il voit de désordres dans l'Eglise. L'illustre et savant Gherbert, avant d'être pape sous le nom de Sylvestre II, et n'étant encore qu'archevêque de Reims, disait : « Déplorable Rome ! tu donnas à nos ancêtres les lumières les plus éclatantes, et maintenant tu n'as plus que d'horribles ténèbres (...). Nous avons vu Jean Octavien conspirer, au milieu de mille prostituées, contre le même Othon qu'il avait proclamé empereur. Il est renversé, et Léon le Néophyte lui

succède. Othon s'éloigne de Rome, et Octavien y rentre ; il chasse Léon, coupe les doigts, les mains et le nez au diacre Jean, et après avoir ôté la vie à beaucoup de personnages distingués, il périt bientôt, lui-même (...) Sera-t-il possible de soutenir encore qu'une si grande quantité de prêtres de Dieu, dignes par leur vie et leur mérite d'éclairer l'univers, se doivent soumettre à de tels monstres, dénués de toute connaissance des sciences divines et humaines ? » Il nous reste une satire d'Adalbéron, évêque de Laon ; c'est un dialogue entre le poète et le roi Robert. « Adalbéron représente les juges obligés de porter le capuchon, les évêques dépouillés réduits à suivre la charrue, et les sièges épiscopaux, quand ils viennent à vaquer, occupés par des mariniers et des pâtres. Un moine est transformé en soldat ; il porte un bonnet de peau d'ours ; sa robe, naguère longue, est écourtée, fendue par devant et par derrière ; à sa ceinture étroite est suspendu un arc, un carquois, des tenailles, une épée. Il n'y avait autrefois parmi les ministres du Seigneur ni bourreaux, ni aubergistes, ni gardeurs de cochons et de boucs ; ils n'allaient point au marché public ; ils ne faisaient point blanchir les étoffes. »

Adalbéron, étendant son sujet, remarque que le noble et le serf ne sont pas soumis à la même loi, que le noble est entièrement libre. Le roi prend la défense de la condition servile : « Cette classe, dit-il, ne possède rien sans l'acheter par un dur travail. Qui pourrait compter les peines, les courses et les fatigues qu'ont à supporter les serfs ? Il n'y a aucune fin à leurs larmes. » Adalbéron répond que la famille du Seigneur est divisée en trois classes : l'une prie, l'autre combat, la troisième travaille. »

Adalbéron avait vu finir la seconde race et commencer la troisième ; il avait joué un rôle dans les trahisons qui se pratiquent à la chute et au renouvellement des empires. Peut-être avait-il été lié intimement avec Emma, femme de Lother, quoiqu'il fût évêque ; il était d'une grande famille de Lorraine ; il avait étudié sous Gherbert ; il n'aimait pas les moines, et il entrait dans la querelle des évêques nobles contre les religieux plébéiens. On retrouve en lui cette partie de la société

intelligente qui ne fut jamais barbare.

Saint Bernard ne montre pas plus d'indulgence aux vices de son siècle ; Saint Louis fut obligé de fermer les yeux sur les prostitutions et les désordres qui régnaient dans son armée. Pendant le règne de Philippe le Bel, un concile est convoqué exprès pour remédier au débordement des moeurs. L'an 1351 les prélats et les ordres mendiants exposent leurs mutuels griefs à Avignon, devant Clément VII. Ce pape, favorable aux moines, apostrophe les prélats : « Parlerez-vous d'humilité, vous, si vains et si pompeux dans vos montures et vos équipages ? Parlerez-vous de pauvreté, vous si avides que tous les bénéfices du monde ne vous suffiraient pas ? Que dirai-je de votre chasteté ?... Vous haïssez les mendiants ; vous leur fermez vos portes, et vos maisons sont ouvertes à des sycophantes et à des infâmes (lenonibus et truffatoribus). » La simonie était générale ; les prêtres violaient presque partout la règle du célibat ; ils vivaient avec des femmes perdues, des concubines et des chambrières ; un abbé de Noréis avait dix-huit enfants. En Biscaye on ne voulait que des prêtres qui eussent des commères, c'est-à-dire des femmes supposées légitimes.

Pétrarque écrit à l'un de ses amis : « Avignon est devenu un enfer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les églises, les palais, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air et la terre, tout est imprégné de mensonge ; on traite le monde futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du paradis, de fables absurdes et puériles. » Pétrarque cite à l'appui de ses assertions des anecdotes scandaleuses sur les débauches des cardinaux. Et lui-même, abbé, chaste et fidèle amant de Laure, était entouré de bâtards : Elbe allora un figliuolo natarale, e dopo alcuni anni una figliuola ; ma protesto che, non ostante queste licenze, egli non amo mai altra che Laura. (Saggi.)

Dans un sermon prononcé devant le pape, en 1364, le docteur Nicolas Oresme prouva que l'Antechrist ne tarderait pas à paraître, par six raisons, tirées de la perte de la doctrine, de l'orgueil des prélats, de la tyrannie des chefs de l'Eglise et

de leur aversion pour la vérité.

Les sirventes, qui n'épargnaient ni les papes, ni les rois, ni les nobles, ne ménageaient pas plus le clergé que les sermons. « Dis donc, seigneur évêque, tu ne seras jamais sage qu'on ne t'ait rendu eunuque. — Ah ! faux clergé, traître, menteur, parjure, débauché ! Saint Pierre n'eut jamais rentes, ni châteaux, ni domaines ; jamais il ne prononça excommunication. Il y a des gens d'église qui ne brillent que par leur magnificence, et qui marient à leurs neveux les filles qu'ils ont eues de leur mie. » (Raynouard, Troubadours.)

« Une vile multitude, qui ne combattit jamais, enlève aux nobles leur tour et leur chastel : le bouc attaque le loup. » — « Notre évêque vend une bière mille sous à ses amis décédés. » — « C'est le pape qui règne ; il rampe aux pieds du monarque puissant, il accable le roi malheureux. »

Toute la terre féodale se ressemblait ; mêmes censures en Angleterre :

An other abbai is ther bi,

For soth a gret nunnerie, etc.

Auprès d'une abbaye se trouve un couvent de nonnes, au bord d'une rivière douce comme du lait. Aux jours d'été les jeunes nonnes remontent cette rivière en bateau, et quand elles sont loin de l'abbaye le diable se met tout nu, se couche sur le rivage, et se prépare à nager. Agile, il enlève les jeunes moines, et revient chercher les nonnes. Il enseigne à celles-ci une oraison : le moine bien disposé aura douze femmes à l'année, et il deviendra bientôt le père abbé. » Je supprime de grossières obscénités en vieux anglais.

Le credo de Pierre Laboureur (Piter Plowman), est une satire amère contre les moines mendiants :

I fond in a freture a frere on a benche, etc.

« J'ai rencontré, assis sur un banc, un frère affreux : il était gros comme un tonneau ; son visage était si plein qu'il avait l'air d'une vessie remplie de vent, ou d'un sac suspendu à ses deux joues et à son menton. C'était une véritable oie grasse qui faisait remuer sa chair comme une boue tremblante. »

Les châtelains et les châtelaines chantaient, aimaient, se

gaudissaient, et par moments ne croyaient pas trop en Dieu. Le vicomte de Beaucaire menace son fils Aucassin de l'enfer s'il ne se sépare de Nicolette, sa mie. Le damoiseau répond qu'il se soucie fort peu du paradis, rempli de moines fainéants demi-nus, de vieux prêtres crasseux et d'ermites en haillons. Il veut aller en enfer, où les grands rois, les paladins, les barons, tiennent leur cour plénière ; il y trouvera de belles femrnes, qui ont aimé des ménestriers et des jongleurs, amis du vin et de la joie (Le Grand d'Aussi, Raynouard, Hist. de Phil. Aug., Capefigue, etc.) Un troubadour demande un pater, pour que Dieu accorde à tous ceux qui aimèrent, comme le fils du châtelain d'Aupais, le plaisir qu'il eut une nuit avec Ogine. La dame, comtesse de Die, écrit au troubadour Rambaud, comte d'Orange : « Mon bel ami, viens ce soir occuper dans ma couche la place de mon mari. » La comtesse de Die était présidente de la cour d'amour. Guillaume, comte de Poitiers, fonda à Niort une maison de débauche, sur le modèle d'une abbaye : chaque religieuse avait une cellule, et formait des voeux de plaisirs ; une prieure et une abbesse gouvernaient la communauté, et les vassaux de Guillaume furent invités à doter richement le monastère. Il y avait des maréchaux de prostituées.

On voit un comte d'Armagnac, Jean V, épouser publiquement sa soeur, et vivre avec elle dans son château, en tout honneur de baronnage. Les fureurs lubriques du maréchal de Rais ne sont ignorées de personne.

Ces nobles de la gaie science n'étaient pas toujours si courtois et si damoiseaux qu'ils ne se transformassent en brigands sur les grands chemins et dans les forêts. Les bourgeois de Laon appelèrent à leur secours Thomas de Coucy, seigneur du château de Marne. Thomas, tout jeune encore, pillait les pauvres et les pèlerins qui se rendaient à Jérusalem, qui revenaient de la Terre Sainte. Afin d'obtenir de l'argent de ses captifs, il les accrochait de sa propre main, testiculis appendebat propria aliquotiens manu (Guiberti, de vita sua) ; une rupture s'opérant par le poids du corps, les intestins sortaient à travers l'ouverture. Thomas pendait encore d'autres

malheureux par les pouces, et leur mettait de grosses pierres sur les épaules pour ajouter à leur pesanteur naturelle ; il se promenait en dessous de ces gibets vivants, et achevait à coups de bâton les victimes qui ne possédaient rien ou qui refusaient de payer. Ayant un jour jeté un lépreux au fond d'un cachot, le nouveau Cacus fut assiégé dans son antre par tous les lépreux de la contrée.

Un seigneur de Tournemine, assigné dans son manoir d'Auvergne par un huissier appelé Loup, lui fit couper le poing, disant que jamais loup ne s'était présenté à son château sans qu'il n'eût laissé sa patte clouée à la porte.

Regnault de Pressigny, seigneur de Marans, près de La Rochelle, rançonneur de bourgeois, voleur de grands chemins, détrousseur de passants, se plaisait à crever un oeil et à arracher la barbe à tout moine traversant les terres de sa seigneurie. Quand il envoyait au supplice les malheureux qui refusaient de se racheter, et que ceux-ci en appelaient à la justice du roi, Pressigny, qui apparemment savait le latin, leur répondait, en équivoquant sur les mots, qu'ils se plaignaient à tort de ne pas mourir dans les règles, qu'ils mouraient jure aut injuria.

Le moyen âge offre un tableau bizarre, qui semble être le produit d'une imagination puissante, mais déréglée. Dans l'antiquité, chaque nation sort pour ainsi dire de sa propre source ; un esprit primitif, qui pénètre tout et se fait sentir partout, rend homogènes les institutions et les moeurs. La société du moyen âge était composée des débris de mille autres sociétés : la civilisation romaine, le paganisme même y avaient laissé des traces ; la religion chrétienne y apportait ses croyances et ses solennités ; les barbares franks, goths, bourguignons, anglo-saxons, danois, normands retenaient les usages et le caractère propres à leurs races. Tous les genres de propriétés se mêlaient, toutes les espèces de lois se confondaient : l'aleu, le fief, la main-mortable, le Code, le Digeste, les lois salique, gombette, wisigothe, le droit coutumier. Toutes les formes de liberté et de servitude se rencontraient : la liberté monarchique du roi, la liberté

aristocratique du noble, la liberté individuelle du prêtre, la liberté collective des communes ; la liberté privilégiée des villes, de la magistrature, des corps de métiers et des marchands ; la liberté représentative de la nation ; l'esclavage romain, le servage barbare, la servitude de l'aubain. De là ces spectacles incohérents, ces usages qui se paraissent contredire, qui ne se tiennent que par le lien de la religion. On dirait des peuples divers n'ayant aucun rapport les uns avec les autres, étant seulement convenus de vivre sous un commun maître autour d'un même autel.

Jusque dans son apparence extérieure, la France offrait alors un tableau plus pittoresque et plus national qu'elle ne le présente aujourd'hui. Aux monuments nés de notre religion et de nos moeurs nous avons substitué, par une déplorable affectation de l'architecture bâtarde romaine, des monuments qui ne sont ni en harmonie avec notre ciel ni appropriés à nos besoins ; froide et servile copie, laquelle a porté le mensonge dans nos arts, comme le calque de la littérature latine a détruit dans notre littérature l'originalité du génie frank. Ce n'était pas ainsi qu'imitait le moyen âge ; les esprits de ce temps-là admiraient aussi les Grecs et les Romains ; ils recherchaient et étudiaient leurs ouvrages ; mais, au lieu de s'en laisser dominer, ils les maîtrisaient, les façonnaient à leur guise, les rendaient français, et ajoutaient à leur beauté par cette métamorphose pleine de création et d'indépendance.

Les premières églises chrétiennes dans l'Occident ne furent que des temples retournés : le culte païen était extérieur, la décoration du temple fut extérieure ; le culte chrétien était intérieur, la décoration de l'église fut intérieure. Les colonnes passèrent du dehors au dedans de l'édifice, comme dans les basiliques où se tinrent les assemblées des fidèles quand ils sortirent des cryptes et des catacombes. Les proportions de l'église surpassèrent en étendue celles du temple, parce que la foule chrétienne s'entassait sous la voûte de l'église, et que la foule païenne était répandue sous le péristyle du temple. Mais lorsque les chrétiens devinrent les maîtres, ils changèrent cette économie, et ornèrent aussi du côté du paysage et du

ciel leurs édifices.

L'architecture néogrecque, par une même émancipation de l'esprit humain, se montra en Orient avec le néoplatonisme ; il était naturel que les arts suivissent les idées, et surtout les idées religieuses, auxquelles ils sont appliqués de préférence chez les peuples. Les premiers essais, ou plutôt les premiers jeux de cette architecture se firent remarquer dans les temples de Daphné, de Balbek et de Palmyre : elle se développa en Syrie dans les monuments de sainte Hélène ; elle devenait chrétienne à Jérusalem, à l'époque où le néoplatonisme devenait chrétien au concile de Nicée. Justinien la fit régner en bâtissant sur les fondements de la Sainte-Sophie romaine de Constance la Sainte-Sophie néogrecque d'Isidore de Milet. De là elle passa en Italie, et déploya son art dans l'église octogone de Saint-Vital à Ravenne : Charlemagne, au VIIIe siècle, reproduisit ce monument agrandi à Aix-la-Chapelle. « Il édifia églises et abbayes en divers lieux, en l'honneur de Dieu et au profit de son âme. Aucunes en commença et aucunes en parfit. Entre les autres fonda l'église de Aix-la-Chapelle, d'oeuvre merveilleuse, en l'honneur de Notre-Dame sainte Marie... Divers palais commença en divers lieux, d'oeuvre coûteuse : un en fit auprès de la cité de Mayence, de lez une ville qui a nom Ingelheim ; un autre en la cité, sur le fleuve de Vahalam. Si commanda dans tout son royaume, à tous les évêques et à tous ceux à qui les cures appartenaient, que toutes les églises et toutes les abbayes qui étaient déchues par vieillesse fussent refaites et restaurées ; et pour ce que cette chose ne fût mise en nonchaloir, il leur mandait expressément par ses messages qu'ils accomplissent ses commandements. »

Trois siècles plus tard, l'architectonique nouvelle aborda une seconde fois aux rivages latins, et annonça son retour par l'édification de la cathédrale de Pise. Il y a des erreurs que la voix populaire consacre, et auxquelles la science est obligée de se soumettre : le néogrec en Italie fut appelé l’architecture lombarde, et en France l’architecture gothique ; et ni les Lombards ni les Goths n'y avaient mis la main ; Théodoric même se contenta d'imiter ou de réparer les masses du Forum

et du Champ de Mars.

Tandis que l'architecture néogrecque, infidèle au Panthéon abandonné, s'emparait des édifices chrétiens, elle envahissait aussi les édifices mahométans. Les Arabes l’orientalisères pour le calife Aroun et les Mille et une Nuits ; ils l'emmenèrent avec eux dans leurs conquêtes ; elle arriva de la mosquée du Kaire en Egypte à celle de Cordoue en Espagne, à peu près au moment où les-exarques de Ravenne l'introduisaient en Italie. Ainsi la puînée de l'Ionie parut dans l'Europe occidentale, portant d'une main l'étendard du prophète, et de l'autre celui du Christ : l'Alhambra à Grenade, et Saint-Marc à Venise, témoignent de son inconstance et des merveilles de ses caprices. Plus d'ordres distincts, plus d'architraves ou architraves brisées : au lieu de portique un portail ; au lieu de fronton une façade ; au lieu de frise, de corniche et d'entablement, une balustrade.

Enfin, avec le XIIIe siècle rayonna cette architecture à ogives, qui se plut surtout dans les pays de la domination franke, saxonne et germanique ; au delà des Pyrénées et des Alpes, elle rencontra les préjugés et les chefs-d'oeuvre de l'architecture mozarabique, du style bâtard romain et du primitif dorique de la Grande Grèce. L'architecture à ogives fut une conquête des croisades de Pllilippe-Auguste et de Saint Louis.

À la colonnette écourtée, aux grosses colonnes à chapiteaux historiés, succédèrent les minces et longues colonnes en faisceau, ramifiées à leur sommet, s'épanouissant en fusée, projetant dans les airs leurs délicates nervures, qui devenaient comme la fragile charpente des combles, Au plein cintre des arches, aux voussures en anse de panier, se substituèrent les ogives, arceaux en forme d'arête dont l'origine est peut-être persane et le patron la feuille du mûrier indien, si toutefois l'ogive n'est pas le simple tracé d'un crayon facile. L'ogive ne se sépare pas tellement du néogrec qu'on ne l'y retrouve comme cent autres traits.

Le cercle, figure géométrique rigoureuse, ne laisse rien à l'arbitraire ; l'ellipse, courbe flexible, se renfle ou se redresse

au gré de celui qui l'emploie : l'ogive, dont le foyer n'est que la rencontre des deux ellipses d'un triangle curviligne, se pouvait donc élargir et rétrécir depuis le plus court diamètre jusqu'au diamètre le plus long ; propriété qui laissait un jeu immense au goût de l'artiste et qui explique la variété du gothique. Pas un seul monument dans cet ordre ne ressemble à l'autre, et dans chaque monument aucun détail n'est invinciblement symétrique ; l'ornement même est quelquefois calculé pour ne pas produire son effet naturel : de petites figures logées dans des niches ou dans les moulures concentriques des portes y sont arrangées de manière qu'on les prendrait pour des arabesques, des volutes, des enroulements, des astragales, et non pour des dispositions de la statuaire.

En imitant les constructions sarrasines, les architectes chrétiens les exhaussèrent et les dilatèrent, ils plantèrent mosquée sur mosquée, colonne sur colonne, galerie sur galerie ; ils attachèrent des ailes aux deux côtés du choeur et des chapelles aux ailes. Partout la ligne spirale remplaça la ligne droite ; au lieu du toit plat ou bombé se creusa une voûte étroite fermée en cercueil ou en carène de vaisseau ; les tours ouvragées dépassèrent en hauteur les minarets.

La chrétienté élevait à frais communs, au moyen des quêtes et des aumônes, ces cathédrales dont chaque Etat en particulier n'était pas assez riche pour payer la main-d'oeuvre et dont aucune n'est achevée. Dans ces vastes et mystérieux édifices se gravaient en relief ou en creux, comme avec un emporte-pièce, les parures de l'autel, les monogrammes sacrés, les vêtements et les choses à l'usage des ministres : les bannières, les croix de divers agencements, les calices, les ostensoirs, les dais, les chapes, les capuchons, les crosses, les mitres, dont les formes se retrouvent dans le gothique, conservaient les symboles du culte, en produisant des effets d'art inattendus ; assez souvent les gouttières étaient taillées en figures de démon obscène ou de moine vomissant. Cette architecture du moyen âge offrait un mélange du tragique et du bouffon, du gigantesque et du gracieux, comme les poèmes et les romans de la même époque.

Les plantes de notre sol, les arbres de nos bois, le trèfle et le chêne, décoraient aussi les églises, de même que l'acanthe et le palmier avaient embelli les temples du pays et du siècle de Périclès. Au dedans une cathédrale était une forêt, un labyrinthe dont les mille arcades, à chaque mouvement du spectateur, s'intersectaient, se séparaient, s'enlaçaient de nouveau en chiffres, en cerceaux, en méandres ; cette forêt était éclairée par des rosaces à jour incrustées de vitraux peints, qui ressemblaient à des soleils brillants de mille couleurs sous la feuillée : en dehors cette même cathédrale avait l'air d'un monument auquel on aurait laissé sa cage, ses arcs-boutants et ses échafauds ; et afin que les appuis de la nef aérienne n'en déparassent pas la structure, le ciseau les avait tailladés ; on n'y voyait plus que des arches de pont, des pyramides, des aiguilles et des statues.

Les ornements qui n'adhéraient pas à l'édifice se mariaient à son style : les tombeaux étaient de forme gothique, et la basilique, qui s'élevait comme un grand catafalque au dessus d'eux, semblait s'être moulée sur leur forme. On admire encore à Auch un de ces choeurs en bois de chêne si communs dans les abbayes, et qui répétaient les ornements de l'architecture. Tous les arts du dessin participaient de ce goût fleuri et composite : sur les murs et sur les vitraux étaient peints des paysages, des scènes de la religion et de l'histoire nationale.

Dans les châteaux les armoiries coloriées, encadrées dans des losanges d'or, formaient des plafonds semblables : à ceux des beaux palais du cingue cento de l'Italie. L'écriture même était dessinée ; l'hiéroglyphe germanique, substitué au jambage rectiligne romain, s'harmoniait avec les écussons et les pierres sépulcrales. Les tours isolées qui servaient de vedettes sur les hauteurs ; les donjons enserrés dans les bois, ou suspendus sur la cime des rochers comme l'aire des vautours ; les ponts pointus et étroits jetés hardiment sur les torrents ; les villes fortifiées que l'on rencontrait à chaque pas, et dont les créneaux étaient à la fois des remparts et des ornements ; les chapelles, les oratoires, les ermitages placés dans les lieux les plus pittoresques au bord des chemins et des

eaux ; les beffrois, les flèches des paraisses de campagne, les abbayes, les monastères, les cathédrales, tous ces édifices que nous ne voyons plus qu'en petit nombre et dont le temps a noirci, obstrué, brisé les dentelles, tous ces édifices avaient alors l'éclat de la jeunesse ; ils sortaient des mains de l'ouvrier : l'oeil dans la blancheur de leurs pierres ne perdait rien de la légèreté de leurs détails, de l'élégance de leurs réseaux, de la variété de leurs guillochis, de leurs gravures, de leurs ciselures, de leurs découpures et de toutes les fantaisies d'une imagination libre et inépuisable.

Veut-on savoir à quel point la France était couverte de ces monuments ? Les treize volumes de la Gallia Christiana, qui n'est pas achevée, donnent mille cinq cents abbayes ou fondations monastiques. Le pouillé général fournit un total de trente mille quatre cent dix-neuf cures, dix-huit mille cinq cent trente-sept chapelles, quatre cent vingt chapitres ayant église, deux mille huit cent soixante-douze prieurés,. neuf cent trente-et-une maladreries ; et le pouillé est fort incomplet. Jacques Coeur comptait dix-sept cent mille clochers en France, et la Satire Ménippée reproduit le même calcul.

Ce n'est pas trop de donner un château, chastel ou chastillon, par douze clochers. Tout seigneur qui possédait trois châtellenies et une ville close avait droit de justice : or on comptait en France soixante-dix mille fiefs ou arrière-fiefs, dont trois mille étaient titrés. Une moyenne proportionnelle fournit, sur ces soixante-dix mille fiefs, sept mille justices hautes ou basses, et suppose par conséquent sept mille villes closes ou fortifiées ; somme totale approximative des monuments (tant églises que chapelles, villes, châteaux, etc.), un million huit cent soixante-douze mille neuf cent vingt-six, sans parler des basiliques, des monastères renfermés dans les cités, des palais royaux et épiscopaux, des hôtels de ville, des halles publiques, des ponts, des fontaines, des amphithéâtres, aqueducs et temples romains encore existants dans le midi de la France. Voilà, certes, un sol bien autrement orné qu'il ne l'est aujourd'hui. L'architecture religieuse, civile et militaire gothique pyramidait et attirait de loin les yeux ; la moderne

architecture civile et la nouvelle architecture militaire appropriée aux nouvelles armes ont tout rasé : nos monuments se sont abaissés et nivelés comme nos rangs.

Notre temps laissera-t-il des témoins aussi multipliés de son passage que le temps de nos pères ? Qui bâtirait maintenant des églises et des palais dans tous les coins de la France ? Nous n'avons plus la royauté de race, l'aristocratie héréditaire, les grands corps civils et marchands, la grande propriété territoriale, et la foi qui a remué tant de pierres. Une liberté d'industrie et de raison ne peut élever que des bourses, des magasins, des manufactures, des bazars, des cafés, des guinguettes ; dans les villes des maisons économiques, dans les campagnes des chaumières, et partout de petits tombeaux. Dans cinq ou six siècles, lorsque la religion et la philosophie solderont leurs comptes lorsqu'elles supputeront les jours qui leur auront appartenu, que l'une et l'autre dresseront le pouillé de leurs ruines, de quel côté sera la plus large part de vie écoulée, la plus grosse somme de souvenirs ?

La population en mouvement autour des édifices du moyen âge est décrite dans les chroniques et peinte dans les vignettes ; elle égalait presque la population d'aujourd'hui. J'estime, d'après des calculs dont je ne puis insérer les preuves dans une analyse, que la surface du sol français, tel qu'il existe maintenant, était couverte par vingt-cinq millions d'hommes : ce chiffre se déduit des rôles de l'impôt, de la levée des hommes d'armes, du recensement des habitants des villes et du dénombrement des masses communales quand elles étaient appelées sous leurs bannières.

Le pays était riche et bien cultivé ; c'est ce que démontrent l'immensité et la variété des taxes royales et seigneuriales que j'ai sommairement indiquées.

Lorsque Edouard III, après avoir rendu hommage à Philippe de Valois, retourna en Angleterre, « la reine Philippe de Hainaut le reçut, disent les chroniques, moult joyeusement, et lui demanda des nouvelles du roi Philippe son oncle et de son grand lignage de France : le roi son mari lui en recorda assez et du grand état qu'il avait trouvé, et des honneurs qui étaient en

France, auxquelles de faire, ni de l'entreprendre à faire, nul autre pays ne s'accomparaige ». Il est certain que la guerre, quand elle n'extermine pas totalement les peuples, les multiplie : elle influe sur les institutions plus que sur les hommes : la féodalité, qui dut sa naissance et son pouvoir à la guerre, fut renversée par elle sous le règne de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII.

Les diverses classes de la société et les différentes provinces, dans le moyen âge, se distinguaient les unes par la forme des habits, les autres par des modes locales : les populations n'avaient pas cet aspect uniforme qu'une même manière de se vêtir donne à cette heure aux habitants de nos villes et de nos campagnes. La noblesse, les chevaliers, les magistrats, les évêques, le clergé séculier, les religieux de tous les ordres, les pèlerins, les pénitents gris, noirs et blancs, les ermites, les confréries, les corps de métiers, les bourgeois, les paysans, offraient une variété infinie de costumes ; nous voyons encore quelque chose de cela en Italie. Sur ce point il s'en faut rapporter aux arts : que peut faire le peintre de notre vêtement étriqué, de notre petit chapeau rond et de notre chapeau à trois cornes ?

Du XIIe au XIVe siècle, le paysan et l'homme du peuple portèrent la jaquette ou la casaque grise liée aux flancs par un ceinturon. Le sayon de peau ou le peliçon, dont est venu le surplis, était commun à tous les états. La pelisse fourrée et la robe longue orientale enveloppaient le chevalier quand il quittait son armure ; les manches de cette robe couvraient les mains ; elle ressemblait au cafetan turc d'aujourd'hui ; la toque ornée de plumes, le capuchon ou chaperon, tenaient lieu du turban. De la robe ample on passa à l'habit étroit, puis on revint à la robe qui fut blasonnée sous Charles V. Les hauts-de-chausses, si courts et si serrés qu'ils en étaient indécents, s'arrêtaient au milieu de la cuisse ; les deux bas-de-chausses étaient dissemblables ; on avait une jambe d'une couleur et une jambe de l'autre. Il en était de même du hoqueton, mi-parti noir et blanc, et du chaperon, mi-parti bleu et rouge. « Et

étaient leurs robes si étroites à vêtir et à dépouiller, qu'il semblait qu'on les écorchât. Les autres avaient leurs robes relevées sur les reins comme femmes ; si avaient leurs chaperons découpés menument tout en tour. Et si avaient leurs chausses d'un drap et l'autre de l'autre. Et leur venaient leurs cornettes et leurs manches près de terre, et semblaient mieux être jongleurs qu'autres gens. Et pour ce ne fut pas merveilles si Dieu voulut corriger les mesfaits des Français par son fléau. » L'étalage du luxe est odieux sans doute au milieu de la misère publique ; mais le goût de la parure distingua notre nation alors même qu'elle était encore sauvage dans les bois de la Germanie. Un Français met ses plus beaux habits pour marcher à l'échafaud ou à l'ennemi comme pour aller à un festin ; ce qui l'excuse, c'est qu'il ne tient pas plus à sa vie qu'à son vêtement.

Par-dessus la robe, dans les jours de cérémonie, on attachait un manteau, tantôt court, tantôt long. Le manteau de Richard Ier était fait d'une étoffe à raies, semé de globes et de demi-lunes d'argent, à l'imitation du système céleste (Winisauf). Des colliers pendants servaient également de parure aux hommes et aux femmes.

Les souliers pointus et rembourrés à la poulaine furent longtemps en vogue. L'ouvrier en découpait le dessus comme des fenêtres d'église ; ils étaient longs de deux pieds pour le noble, ornés à l'extrémité de cornes, de griffes ou de figures grotesques ; ils s'allongèrent encore, de sorte qu'il devint impossible de marcher sans en relever la pointe et l'attacher au genou avec une chaîne d'or ou d'argent. Les évêques excommunièrent les souliers à la poulaine, et les traitèrent de péché contre nature ; Charles V déclara qu'ils étaient contre les bonnes moeurs et inventés en dérision du Créateur. En Angleterre, un acte du parlement défendit aux cordonniers de fabriquer des souliers ou des bottines dont la pointe excédât deux pouces. Les larges babouches carrées par le bout remplacèrent la chaussure à bec. Les modes variaient autant que de nos jours ; on connaissait le chevalier ou la dame qui le premier ou la première avait imaginé une haligote (mode)

nouvelle : l'inventeur des souliers à la poulaine était le chevalier Robert le Cornu (W. Mamlsbury).

Les gentilfames usaient sur la peau d'un linge très fin ; elles étaient vétues de tuniques montantes enveloppant la gorge, armoiriées à droite de l'écu de leur mari, à gauche de celui de leur famille. Tantôt elles portaient leurs cheveux ras, lissés sur le front et recouverts d'un petit bonnet entrelacé de rubans ; tantôt elles les bâtissaient en pyramide haute de trois pieds ; elles y suspendaient ou des barbettes, ou de longs voiles, ou des banderoles de soie tombant jusqu'à terre et voltigeant au gré du vent ; au temps de la reine Isabeau, on fut obligé d'élever et d'élargir les portes pour donner passage aux coiffures des châtelaines (Monstrelet). Ces coiffures étaient soutenues par deux cornes recourbées, charpente de l'édifice : du haut de la corne, du côté droit, descendait un tissu léger, que la jeune femme laissait flotter ou qu'elle ramenait sur son sein comme une guimpe, en l'entortillant à son bras gauche. Une femme en plein estaterment étalait des colliers, des bracelets et des bagues ; à sa ceinture enrichie d'or, de perles et de pierres précieuses, s'attachait une escarcelle brodée ; elle galopait sur un palefroi, portait un oiseau sur le poing ou une canne à la main. « Quoi de plus ridicule, » dit Pétrarque dans une lettre adressée au pape en 1366, « que de voir les hommes le ventre sanglé ! en bas, de longs souliers pointus ; en haut, des toques chargées de plumes ; cheveux tressés allant de ci, de là, par derrière, comme la queue d'un animal, retapés sur le front avec des épingles à tête d'ivoire ! » Pierre de Blois ajoute qu'il était du bel usage de parler avec affectation. Et quelle langue parlait-on ainsi ? La langue du Wallace et du roman de Rou, de Ville-Hardouin, de Joinville et de Froissart.

Le luxe des habits et des fêtes passait toute croyance ; nous sommes de mesquins personnages auprès de ces barbares des XIIIe. et XIVe siècles. On vit dans un tournoi mille chevaliers vêtus d'une robe uniforme de soie nommée cointise, et le lendemain ils parurent avec un accoutrement nouveau aussi magnifique (Mathieu Paris). Un des habits de Richard II, roi

d'Angleterre, lui coûta trente mille marcs d'argent (Knyghton). Jean Arundel avait cinquante-deux habits complets d'étoffe d'or (Hollingshed Chron.).

Une autre fois, dans un autre tournoi, défilèrent d'abord un à un soixante superbes chevaux richement caparaçonnés, conduits chacun par un écuyer d'honneur et précédés de trompettes et de ménestriers ; vinrent ensuite soixante jeunes dames montées sur des palefrois, superbement vêtues, chacune menant en lesse, avec une chaîne d'argent, un chevalier armé de toutes pièces. La danse et la musique faisaient partie de ces baudors (réjouissances). Le roi, les prélats, les barons, les chevaliers, sautaient au son des vielles, des musettes et des chiffonies.

Aux fêtes de Noël arrivaient de grandes mascarades : l'infortuné Charles VI, déguisé en sauvage et enveloppé dans un linceul imprégné de poix, pensa devenir victime d'une de ces folies : quatre chevaliers masqués comme lui furent brûlés.

Les représentations théâtrales commençaient partout : en Angleterre, des marchands drapiers représentèrent la Création. Adam et Eve étaient tout nus. Des teinturiers jouèrent le Déluge : la femme de Noé, qui refusait d'entrer dans l'arche, donnait un soufflet à son mari. (Histoire de la Poésie anglaise, Wharton.)

La balle, le mail, le palet, les quilles, les dés, affolaient tous les esprits : il reste un compte d'Edouard II pour payer à son barbier une somme de cinq shellings, laquelle somme il avait empruntée de lui pour jouer à croix ou pile.

La chasse était le grand déduit de la noblesse : on citait des meutes de seize cents chiens. On sait que les Gaulois dressaient les chiens à la guerre et qu'ils les couronnaient de fleurs. On abandonnait aux roturiers l'usage des filets. Les chasses royales coûtaient autant que les tournois : une de ces chasses se lie tristement à notre histoire.

Le Prince Noir était descendu en Angleterre, menant avec lui le roi Jean son prisonnier. Edouard avait fait préparer à Londres une réception magnifique, telle qu'il l'eût ordonnée pour un potentat puissant qui le fût venu visiter. Lui-même, au milieu

des princes de son sang, de ses grands barons, de ses chevaliers, de ses veneurs, de ses fauconniers, de ses pages, des officiers de sa couronne, des hérauts d'armes, des meneurs de destriers, se mit à la tête d'une chasse brillante dans une forêt qui se trouvait sur le chemin du roi captif.

Aussitôt que les piqueurs envoyés à la découverte lui annoncèrent l'approche de Jean, il s'avança vers lui à cheval, baissa son chaperon, et saluant son hôte malheureux : « Cher cousin, lui dit-il, soyez le bienvenu dans l'île d'Angleterre. » Jean baissa son chaperon à son tour, et rendit à Edouard son salut. « Le roi d'Angleterre, disent les chroniques, fit au roi de France moult grand honneur et révérence, l'invita au vol d'épervier, à chasser, à déduire et à prendre tous ses ébattements. » Jean refusa ces plaisirs avec gravité, mais avec courtoisie ; sur quoi Edouard, le saluant de nouveau, lui dit : « Adieu, beau cousin ! » et faisant sonner du cor, il s'enfonça avec la chasse dans la forêt. Cette générosité un peu fastueuse ne consolait pas plus le roi Jean que l'humble petit cheval du prince de Galles ; en faisant trop voir la prospérité d'un monarque, elle montrait trop la misère de l'autre.

Quant au repas, on l'annonçait au son du cor chez les nobles ; cela s'appelait corner l'eau, parce qu'on se lavait les mains avant de se mettre à table. On dînait à neuf heures du matin, et l'on soupait à cinq heures du soir. On était assis sur des banques ou bancs, tantôt élevés, tantôt assez bas, et la table montait et descendait en proportion. Du banc est venu le mot banquet. Il y avait des tables d'or et d'argent ciselées ; les tables de bois étaient couvertes de nappes doubles appelées doubliers ; on les plissait comme rivière ondoyante qu'un petit vent frais fait doucement soulever. Les serviettes sont plus modernes. Les fourchettes, que ne connaissaient point les Romains, furent aussi inconnues des Français jusque vers la fin du XIVe siècle ; on ne les trouve que sous Charles V.

On mangeait à peu près tout ce que nous mangeons, et même avec des raffinements que nous ignorons aujourd'hui ; la civilisation romaine n'avait point péri dans la cuisine. Parmi les mets recherchés je trouve le dellegrout, le maupigyrnum, le

karumpie. Qu'était-ce ? On servait des pâtisseries de formes obscènes, qu'on aperçoit de leurs propres noms. Les ecclésiastiques, les femmes et les jeunes filles rendaient ces grossièretés innocentes par une pudique ingénuité[1353]. La langue était alors toute nue ; les traductions de la Bible de ces temps sont aussi crues et plus indécentes que le texte. L'instruction du chevalier Geoffroy Latour-Landry, gentilhomme angevin, à ses filles, donne la mesure de la liberté des enseignements et des mots.

On usait en abondance de bière, de cidre et de vins de toutes les sortes. Il est fait mention du cidre sous la seconde race. Le clairet était du vin clarifié mêlé à des épiceries ; l'hypocras, du vin adouci avec du miel. Un festin donné par un abbé, en 1310, réunit six mille convives devant trois mille plats.

Les repas royaux étaient mêlés d'intermèdes. Au banquet que Charles V offrit à l'empereur Charles IV, s'avança un vaisseau mû par des ressorts cachés : Godefroy de Bouillon se tenait sur le pont, entouré de ses chevaliers. Au vaisseau succéda la cité de Jérusalem avec ses tours chargées de Sarrasins ; les chrétiens débarquèrent, plantèrent les échelles aux murailles, et la ville sainte fut emportée d'assaut. Froissart va nous faire encore mieux assister au repas d'un haut baron de son siècle.

« En cet état que je vous dis le comte de Foix vivait. Et quand dans sa chambre à mi-nuit venait pour souper en la salle, devant lui avait douze torches allumées que douze varlets portaient, et icelles douze torches étaient tenues devant sa table, qui donnaient grand clarté en la salle, laquelle salle était pleine de chevaliers et de écuyers ; et toujours étaient à foison tables dressées pour souper qui souper voulait. Nul ne parlait à lui à sa table s'il ne l'appelait. Il mangeoit par coutume foison de volaille, et en spécial les ailes et les cuisses tant seulement, et guère aussi ne buvoit. Il prenait en toute menestrandie (musique) grand ébattement, car bien s'y connaissait. Il faisait devant lui ses clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. Il séoit à table environ deux

heures, et aussi il véoit volontiers étranges entremets, et iceux vus, tantôt les faisait envoyer par les tables des chevaliers et des écuyers.

« Brièvement et ce tout considéré et avisé, avant que je vinsse en sa cour, je avais été en moult de cours de rois, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames ; mais je n'en fus oncques en nulle qui mieux me plût ni qui fût sur le fait d'armes plus réjouie comme celle du comte de Foix était. On véoit en la salle et es chambres et en la cour chevaliers et écuyers d'honneur aller et marcher, et d'armes et d'amour les oyoit-on parler. Toute honneur était là-dedans trouvée. Nouvelles dequel royaume ni dequel pays que ce fût là-dedans on y apprenait ; car de tous pays, pour la vaillance du seigneur, elles y appleuvoient et venaient. »

Ce comte, si célèbre par sa courtoisie, n'en avait pas moins tué de sa propre main son fils unique : « Le comte s'enfelonna (s'irrita), et, sans mot dire, il se partit de sa chambre et s'en vint vers la prison où son fils était ; et tenait à la male heure un petit long coutel, et dont il appareilloit ses ongles et nettoyoit. Il fit ouvrir l'huis de la prison et vint à son fils, et tenait l'alemelle (lame) de son coutel par la pointe, que il n'y en avait pas hors de ses doigts la longueur de l'épaisseur d'un gros tournois. Par mautalent (malheur), en boutant ce tant de pointe dans la gorge de son fils, il l'assena ne sçais en quelle veine, et lui dit : « Ha traitour (traître) ! pourquoi ne manges-tu point ? » Et tantôt s'en partit le comte sans plus rien dire ni faire, et rentra en sa chambre. L'enfès (enfant) fut sang mué et effrayé de la venue de son père, avecques ce que il était faible de jeûner, et qu'il vit ou sentit la pointe du coutel qui le toucha à la gorge, comme petit fut en une veine, il se tourna d'autre part, et là mourut. » Froissart est à la peine pour excuser le crime de son hôte, et ne réussit qu'à faire un tableau pathétique.

On avait été obligé de frapper la table de lois somptuaires : ces lois n'accordaient aux riches que deux services et deux sortes de viande, à l'exception des prélats et des barons, qui mangeaient de tout en toute liberté ; elles ne permettaient la

viande aux négociants et aux artisans qu'à un seul repas ; pour les autres repas, ils se devaient sustenter de lait, de beurre et de légumes.

Le carême, d'une rigueur excessive, n'empêchoit pas les réfections clandestines. Une femme avait assisté nu-pieds à une procession, et faisait la marmiteuse plus que dix. Au sortir de là, l'hypocrite alla dîner avec son amant, d'un quartier d'agneau et d'un jambon. La senteur en vint jusqu'à la rue. On monta en haut. Elle fut prise et condamnée à se promener par la ville avec son quartier à la broche, sur l'épaule, et le jambon pendu au col. (Brantôme.)

Les voyageurs trouvaient partout des hôtelleries. Chevauchant avec messire Espaing de Lyon, maître Jehan Froissart va d'auberge en auberge, s'enquérant de l'histoire des châteaux qu'il aperçoit le long de la route et que lui raconte le bon chevalier son compagnon. « Et nous vînmes à Tarbes, et nous fûmes tout aises à l'hostel de l'Etoile, et y séjournâmes tout séjour ; car c'est une ville trop bien aisée pour séjourner chevaux : de bons foins, de bonnes avoines et de belle rivière... puis vînmes à Orthez. Le chevalier escendit à son hostel, et je descendis à l'hostel de la Lune. »

On rencontrait sur les chemins des basternes ou litières, des mules, des palefrois et des voitures à boeufs : les roues des charrettes étaient à l'antique. Les chemins se distinguaient en chemins péageaux ; et en sentiers ; des lois en réglaient la largeur ; le chemin péageau devait avoir quatorze pieds. (Mss. Sainte-Palaye) ; les sentiers pouvaient être ombragés, mais il fallait élaguer les arbres le long des voies royales, excepté les arbres d'abris (Capitulaires). Le service des fiefs creusa cette multitude infinie de chemins de traverse dont nos campagnes sont sillonnées.

Les bains chauds étaient d'un usage commun, et portaient le nom d'étuves : les Romains nous avaient laissé cet usage, qui ne se perdit guère que sous la monarchie absolue, époque où la France devint sale. On criait dans les rues de Paris sous Philippe-Auguste :

Seigneur, voulez-vous vous baigner ?

Entrez donc sans délaïer :

Les bains sont chauds, c'est sans mentir.

C'état le temps du merveilleux en toute chose : l'aumônier, le moine, le pèlerin, le chevalier, le troubadour, avaient toujours à dire ou à chanter des aventures. Le soir, autour du foyer à bancs, on écoutait ou le roman de Lancelot du Lac, ou l'histoire lamentable du châtelain de Coucy, ou l'histoire moins triste de la reine Pédauque, « largement pattée, comme sont les oies, et comme jadis à Toulouse les portait (les pattes) la reine Pédauque » (Rabelais) ; ou l'histoire du gobelin Orton, grand nouvelliste qui venait dans le vent, et qui fut tué dans une grosse truie noire (Froissart).

La belle Mélusine était condamnée à être moitié serpent tous les samedis, et fée tous les autres jours, à moins qu'un chevalier ne consentît à l'épouser en renonçant à la voir le samedi. Raimondin, comte de Forez, ayant trouvé Mélusine dans un bois, en fit sa femme ; elle eut plusieurs enfants, entre autres un fils qui avait un oeil rouge et un oeil bleu : Mélusine bâtit le château de Lusignan. Mais enfin Raimondin s'étant mis en tête de voir sa femme un samedi, lorsqu'elle était demi-serpent, elle s'envola par une fenêtre, et elle demeurera fée jusqu'au jour du jugement dernier. Lorsque le manoir de Lusignan change de maître, ou qu'il doit mourir quelqu'un de la famille seigneuriale, Mélusine paraît trois jours sur les tours du château, et pousse de grands cris. Tels étaient la Psyché du moyen âge et ce château de Lusignan, que Charles Quint admira et dont Brantôme déplore la ruine.

Avec ces contes on écoutait encore ou le sirvente du trouvère contre un chevalier félon, ou la vie d'un pieux personnage. Ces vies de saints, recueillies par les Bollandistes, n'étaient pas d'une imagination moins brillante que les relations profanes : incantations de sorciers, tours de lutins et de farfadets, courses de loups-garous, esclaves rachetés, attaques de brigands ; voyageurs sauvés, et qui, à cause de leur beauté, épousent les filles de leurs hôtes (saint Maxime) ; lumières qui pendant la nuit révèlent au milieu des buissons le tombeau de quelque vierge ; châteaux qui paraissent

soudainement illuminés (saint Viventius, Maure et Brista).

Saint Déicole s'était égaré ; il rencontre un berger, et le prie de lui enseigner un gîte : « Je n'en connais pas, dit le berger, si ce n'est dans un lieu arrosé de fontaines, au domaine du puissant vassal Weissart. » ! — « Peux-tu m'y conduire ? » répondit le saint. « Je ne puis quitter mon troupeau » répliqua le pâtre. Déicole fiche son bâton par terre ; et quand le pâtre revint, après avoir conduit le saint, il trouva son troupeau couché paisiblement autour du bâton miraculeux. Weissart, terrible châtelain, menace de faire mutiler Déicole ; mais Ber thilde, femme de Weissart, a une grande vénération pour le prêtre de Dieu. Déicole entre dans la forteresse ; les serfs empressés le veulent débarrasser de son manteau ; il les remercie, et suspend ce manteau à un rayon de soleil qui passait à travers la lucarne d'une tour. (Boll., t. II, p. 202.)

Chercher à dérouler avec méthode le tableau des moeurs de ce temps serait à la fois tenter l'impossible et mentir à la confusion de ces moeurs. Il faut jeter pêle-mêle toutes ces scènes telles qu'elles se succédaient sans ordre ou s'enchevêtraient dans une commune action, dans un même moment : il n'y avait d'unité que dans le mouvement général qui entraînait la société vers un perfectionnement éloigné, par la loi naturelle de l'existence humaine.

D'un côté la chevalerie, de l'autre le soulèvement des masses rustiques ; tous les dérèglements de la vie dans le clergé et toute l'ardeur de la foi. Les Gallois et Galloises, sorte de pénitents d'amour, se chauffaient l'été à de grands feux, et se couvraient de fourrures ; l'hiver ils ne portaient qu'une cotte simple, et ne mettaient dans leurs cheminées que des verdures. Plusieurs transissoient de pur froid et mouroient tout roydes de lez leurs amyes, et aussi leurs amyes de lez eulx en parlant de leurs amourettes[1354]. Lors de la Vaudoisie d'Arras, les hommes et les femmes, retirés dans les bois, après avoir trouvé un certain démon, se livraient à une prostitution générale. Les Turlupins pratiquaient les mêmes désordres.

Des moines libertins se veulent venger d'un évêque réformateur qui venait de mourir ; pendant la nuit ils tirent du

cercueil le cadavre du prélat, le dépouillent de son linceul, le fouettent, et en sont quittes pour payer chaque année quarante sous d'amende. Les cordeliers avaient renoncé à toute espèce de propriétés : le pain quotidien qu'ils mangeaient était-il une propriété ? Oui, disaient les religieux d'une autre robe : donc le cordelier qui mange viole la constitution de son ordre ; donc il est en état de péché mortel, par la seule raison qu'il vit, et qu'il faut manger pour vivre L'empereur et les gibelins se déclarèrent pour les cordeliers, le pape et les guelfes contre les cordeliers. De là une guerre de cent ans ; et le comte du Mans, qui fut depuis Philippe de Valois, passe les Alpes pour défendre l'Eglise contre les Visconti et les cordeliers[1355].

On courait au bout du monde, et l'on osait à peine, dans le nord de la France, hasarder un voyage et un monastère à un autre, tant la route de quelques lieues paraissait longue et périlleuse ! Des Gyrovagues, ou moines errants (pendants des chevaliers errants), cheminant à pied ou chevauchant sur une petite mule, prêchaient contre tous les scandales ; ils se faisaient brûler vifs par les papes, auxquels ils reprochaient leurs désordres, et noyer par les princes, dont ils attaquaient la tyrannie Des gentilshommes s'embusquaient sur les chemins, et dévalisaient les passants, tandis que d'autres gentilshommes devenaient en Espagne, en Grèce, en Dalmatie, seigneurs des immortelles cités dont ils ignoraient l'histoire. Cours d'amour où l'on raisonnait d'après toutes les règles du scottisme, et dont des chanoines étaient membres ; troubadours et ménestrels vaguant de château en château, déchirant les hommes dans les satires, louant les dames dans les ballades ; bourgeois divisés en corps de métiers, célébrant des solennités patronales où les saints du paradis étaient rmêlés aux divinités de la fable ; représentations théâtrales ; fêtes des fous ou des cornards ; messes sacrilèges ; soupes grasses mangées sur l'autel ; l’Ite missa répondu par trois braiements d'âne ; barons et chevaliers s'engageant dans des repas mystérieux à porter la guerre dans un pays, faisant voeu sur un paon ou sur un héron d'accomplir des faits d'armes pour

leurs mies ; Juifs massacrés et se massacrant entre eux, conspirant avec les lépreux pour empoisonner les puits et les fontaines ; tribunaux de toutes les sortes, condamnant, en vertu de toutes les espèces de lois, à toutes les sortes de supplices, des accusés de toutes les catégories, depuis l'hérésiarque, écorché et brûlé vif, jusqu'aux adultères, attachés nus l'un à l'autre et promenés au milieu du peuple ; le juge prévaricateur substituant à l'homicide riche condamné un prisonnier innocent ; des hommes de loi commençant cette magistrature qui rappela, au milieu d'un peuple léger et frivole, la gravité du sénat romain ; pour dernière confusion, pour dernier contraste, la vieille société, civilisée à la manière des anciens, se perpétuant dans les abbayes ; les étudiants des universités faisant renaître les disputes philosophiques de la Grèce ; le tumulte des écoles d'Athènes et d'Alexandrie se mêlant au bruit des tournois, des carrousels et des pas d'armes. Placez, enfin au-dessus et en dehors de cette société si agitée un autre principe de mouvement, un tombeau objet de toutes les tendresses, de tous les regrets, de toutes les espérances, qui attirait sans cesse au delà des mers les rois et les sujets, les vaillants et les coupables ; les premiers pour chercher de ennemis, des royaumes, des aventurés ; les seconds pour accomplir des voeux, expier des crimes, apaiser des remords.

L'Orient, malgré le mauvais succès des croisades, resta longtemps pour les Français le pays de la religion et de la gloire ; ils tournaient sans cesse les yeux vers ce beau soleil, vers ces palmes de l'Idumée, vers ces plaines de Rama où les infidèles se reposaient à l'ombre des oliviers plantés par Baudouin, vers ces champs d'Ascalon qui gardaient encore les traces de Godefroy de Bouillon et de Tancrède, de Philippe-Auguste et Coucy, de Saint Louis et de Sargine, vers cette Jérusalem un moment délivrée, puis retombée dans ses fers, et qui se montrait à eux, comme à Jérémie, insultée des passants, noyée dans ses pleurs, privée de son peuple, assise dans la solitude.

Tels furent ces siècles d'imagination et de force, qui

marchaient avec tout cet attirail au milieu des événements historiques les plus variés, au milieu des hérésies, des schismes, des guerres féodales, civiles et étrangères ; ces siècles doublement favorables au génie, ou par la solitude des cloîtres quand on la recherchait, ou par le monde le plus étrange et le plus divers quand on le préférait à la solitude. Pas un. seul point de la France où il ne se passât quelque fait nouveau ; car chaque seigneurie laïque ou ecclésiastique était un petit Etat qui gravitait dans son orbite et avait ses phases : à dix lieues de distance les coutumes ne se ressemblaient plus. Cet ordre de choses, extrêmement nuisible à la civilisation générale, imprimait à l'esprit particulier un mouvement extraordinaire : aussi toutes les grandes découvertes appartiennent-elles à ces siècles. Jamais l'individu n'a tant vécu : le roi rêvait l'agrandissement de son empire ; le seigneur, la conquête du fief de son voisin ; le bourgeois, l'augmentation de ses privilèges ; le marchand, de nouvelles routes à son commerce. On ne connaissait le fond de rien ; on n'avait rien épuisé ; on avait foi à tout ; on était à l'entrée et comme au bord de toutes les espérances, de même qu'un voyageur sur une montagne attend le lever du jour dont il aperçoit l'aurore. On fouillait le passé ainsi que l'avenir ; on découvrait avec la même joie un vieux manuscrit et un nouveau monde ; on marchait à grands pas vers des destinées ignorées, mais dont on avait l'instinct, comme on a toute sa vie devant soi dans la jeunesse. L'enfance de ces siècles fut barbare, leur virilité pleine de passion et d'énergie ; et ils ont laissé leur riche héritage aux âges civilisés qu'ils portèrent dans leur sein fécond.

Philippe VI, dit de Valois. 1328-1350

Jusqu'au règne de Philippe de Valois, les contentions entre la France et l'Angleterre n'avaient annoncé rien d'antipathique et de violent ; mais sous ce règne elles devinrent une rivalité nationale, et cette rivalité divisa le monde. Commencée sur la terre, elle s'y perpétua pendant deux siècles pour se prolonger ensuite sur la mer : la terre manqua aux Anglais, et non la haine ; ils continuèrent à gronder avec l'Océan contre ces rivages dont nous les avons rejetés.

Les deux peuples se séparèrent sans retour ; les liens de parenté et de famille se brisèrent : l'Angleterre cessa d'être normande. Edouard III bannit des tribunaux la langue française ; l'idiome dédaigné du Saxon vaincu fut adopté par les vainqueurs, en inimitié de leur ancienne patrie. Le caractère commerçant des insulaires se développa : leurs laines se convertissaient en trésors aux marchés de la Flandre ; elles s'améliorèrent encore par les troupeaux que le duc de Lancaster tira de l'Espagne et du Portugal : elles devinrent l'aliment des subsides dont Edouard III avait besoin dans la guerre qu'il entretint contre nous. Heureusement la France n'est pas marchandise que l'on troque pour des sacs de laine : à tous les traités de partage du royaume de Saint Louis, que le prince anglais fit avec son compère Artevelle, le brasseur de bière, il ne manqua que la signature de Du Guesclin.

Le mal que fait un injuste ennemi profite à la nation opprimée, et c'est une belle loi de la Providence ; les premiers symptômes de l'émancipation nationale éclatèrent dans les états réunis à Paris pendant la captivité du roi Jean ; les grandes compagnies et la jacquerie des fléaux qui ajoutèrent

néanmoins force au droit, Partout où les hommes ressaisissent leur indépendance naturelle, cette indépendance, en reprenant ensuite le frein des lois, fait faire un pas à la liberté politique. Quand la pensée a été élargie de prison, ne fût-ce que pour un moment, elle en garde le souvenir ; les idées une fois nées ne s'anéantissent plus : elles peuvent être accablées sous les chaînes, mais, prisonnières immortelles, elles usent les liens de leur captivité.

À mesure que la liberté commune croissait, le pouvoir régulier croissait. La justice royale pénétrait dans les justices particulières ; les empiétements de la loi ecclésiastique s'arrêtèrent, et il lui fallut subir l'appel comme d'abus. La guerre nationale détruisit, par la composition des grandes armées, les guerres particulières : on pourrait presque dire que la poudre, en changeant la nature des armes, fit sauter en l'air le vieil édifice de la féodalité.

Mais tous ces progrès de la civilisation, toutes ces révolutions dans les esprits, dans les moeurs, dans les lois, ne s'opérèrent que graduellement au milieu de tous les désastres. Il fallut que les Français reçussent les trois leçons de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt pour apprendre à délivrer leur patrie. Le règne de Philippe VI, dit de Valois, ouvre cette scène de notre histoire.

Vœu du Héron

Sommaire.

La veuve de Charles le Bel accouche d'une fille. – Une assemblée de préfets et de seigneurs adjuge la couronne à Philippe de Valois. – Examen des prétentions d'Edouard III à la couronne de France. – Premiers actes de l'administration de Philippe. – Recherches des financiers. – Jeanne de France, qui avait épousé Philippe, comte d'Evreux, est proclamée reine de Navarre. – La Champagne et la Brie sont abandonnées à Philippe en échange des comtés d'Angoulème et de Mortain, avec deux rentes assignées sur le trésor du roi et sur les domaines de la couronne. – Sacre du roi. – Philippe est surnommé le Fortuné. – Louis, comte de Flandre, vient rendre foi et hommage à Philippe et implorer son secours contre les communes de Flandre. – Guerre de Flandre. – Philippe va prendre l'oriflamme à Saint-Denis. – Couleurs nationales ; qu'elles n'ont pas toujours été les mêmes ; leur histoire ; que le blanc était la couleur des Anglais et le rouge celle des Français jusqu'au règne de Philippe de Valois : à cette époque Edouard III, prétendant à la couronne de France, prit les couleurs françaises, et les Français abandonnèrent ces couleurs lorsqu'ils les virent portées par les Anglais. – L'oriflamme n'était dans l'origine que la bannière de Saint-Denis : elle disparut sous Charles VII, et fut remplacée par la cornette blanche. – Victoire de Cassel. – Edouard est sommé de rendre hommage à Philippe, comme duc de Guyenne et comte de Ponthieu. – Il vient à Amiens, et prête solennellement cet hommage. – Conflit entre les juridictions seigneuriales et ecclésiastiques. – Discours de Pierre de Cunières. – Edouard confirme l'hommage qu'il avait rendu au roi à Amiens. – Projet de croisades. – Le pape songe à passer en Italie : le Saint-Siège à Avignon était un bien pour la France, un mal pour la

chrétienté. – Le duc de Normandie, fils du roi, âgé de quatorze ans, épouse Bonne de Luxembourg, fille de Jean, roi de Bohême. – Le projet de croisade échoue. – Histoire du procès de Robert d'Artois, troisième du nom, et de Mahaud, comtesse d'Artois, sa tante. – Robert, convaincu d'avoir fait forger de faux titres et de s'en être servi, se retire auprès du duc de Brabant. – Il refuse de comparaître en cour de justice. – Le parlement le condamne à mort ; le roi commue la peine en un bannissement perpétuel. – Robert, déguisé en marchand, se réfugie en Angleterre. – David Bruce, roi d'Ecosse, cherche un asile auprès de Philippe. – Communes de Flandre. – Jacques d'Artevelle. – Edouard, qui cherchait des torts à Philippe et qui méditait la guerre, intrigue avec Artevelle. – Les deux monarques cherchent des alliés de part et d'autre. – Voeu du héron.

Fragments

Quoique Edouard nourrît depuis longtemps le dessein d'attaquer la France, la grandeur de l'entreprise, les embarras intérieurs de son gouvernement l'effrayaient et l'arrêtaient. Peut-être même ne se fût-il jamais déterminé à prendre les armes, sans les sollicitations de Robert d'Artois, qui, retiré depuis deux ans en Angleterre, soufflait au coeur de l'ambitieux Edouard la haine dont lui, Robert, était dévoré : le banni se servit pour déterminer son hôte d'un moyen extraordinaire.

À cette époque de nos annales le roman est tellement mêlé à l'histoire et l'histoire au roman, qu'on les peut à peine séparer. De jeunes bacheliers anglais paraissent à la cour du comte de Hainaut, un oeil couvert de drap, ayant voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un oeil jusqu'à ce que ils auraient fait aucunes prouesses de leur corps au royaume de France. Messire Gauthier de Mauny avait dit à aucuns de ses plus privés qu'il avait promis en Angleterre, devant les dames et seigneurs, qu'il serait le premier qui entreroit en France et qu'il y prendrait chastel ou forte ville et y ferait aucunes apertises d'armes. Souvent les barons et les chevaliers juraient par un saint ou par une dame, au pied d'un

rempart ennemi, d'emporter ce rempart dans un certain nombre de jours, dût leur serment leur être funeste ou à leur patrie. Ces faits, attestés par toutes les chroniques, ne diffèrent point de ceux qu'on lit dans les romans ; ils rappellent aussi les serments que faisaient les barbares du Nord lorsqu'ils se condamnaient à porter une longue barbe ou un anneau de fer jusqu'à ce qu'ils eussent tué un Romain. La querelle de l'Angleterre et de la France dans le XIVe siècle ranima l'esprit chevaleresque ; les deux nations descendirent au champ clos, dont elles ne sont plus sorties. Comme les imaginations étaient remplies des chansons des troubadours et des aventures des croisades, les moeurs se teignirent de ces couleurs et les reflétèrent. On sent partout avec la chevalerie historique l'imitation de la chevalerie romanesque à laquelle la vie de château, les chasses, les tournois, les croyances religieuses et les entreprises d'amour étaient d'ailleurs extrêmement favorables. Il y a tout à la fois quelque chose de vrai et de faux, de naturel et d'artificiel dans les moeurs de ces temps, que l'on doit, si l'on peut, saisir et peindre.

Sainte-Palaye regarde donc le voeu du héron comme un fait réel rimé ; alors on chantait encore l'histoire, comme jadis dans la Grèce : nous avons en vers Le Combat des Trente et la première Histoire de Du Guesclin. Au commencement de l'automne de l'année 1338, et, comme dit le poète historien, lorsque l'été va à déclin, que l'oiseau gai a perdu la voix, que les vignes sèchent, que meurent les roses, que les arbres se dépouillent, que les chemins se jonchent de feuilles, Edouard était à Londres en son palais, environné, de ducs, de comtes, de pages de dames, de jeunes filles et de jeunes hommes ; il tenait la tête inclinée en pensers d'amours. Robert d'Artois, retiré en Angleterre, était allé à la chasse, parce qu'il se souvenait du très gentil pays de France, dont il était banni. Il portait un petit faucon qu'il avait nourri, et tant vola le faucon par rivières, qu'il prit un héron. Robert retourne à Londres, fait rôtir le héron, le met entre deux plats d'argent, s'introduit dans la salle du festin du roi, suivi de deux maîtres de vielle, d'un quistreneus (joueur de guitare), et de deux pucelles, filles de

deux marquis ; elles chantaient accompagnées du son des vielles et de la guitare. Robert s'écrie : Ouvrez les rangs ; laissez passer les preux que l'amour a surpris : voici viande à preux, à ceux qui sont soumis à dames amoureuses qui tant ont beau visage... Le héron est le plus couard des oiseaux ; il a peur de son ombre. Je donnerai le héron à celui d'entre vous qui est le plus poltron ; à mon avis c'est Edouard, déshérité du noble pays de la France, dont il était l'héritier légitime ; mais le coeur lui a failli, et pour sa lâcheté il mourra privé de son royaume. Edouard rougit de colère et de mal talent, le coeur lui frémit ; il jure par le Dieu du paradis et par sa douce mère qu'avant que six mois soient passés il défiera le roi de Saint-Denis (Philippe).

Robert jeta un rire, et dit tout en basset : À présent j'ai mon avis (désir), et par mon héron commencera grant guerre.

Robert reprend le héron, toujours entre les deux plats d'argent ; il traverse la salle du banquet, suivi des deux ménestriers qui vielloient doucement, du joueur de guitare et des deux damoiselles qui chantaient ces paroles : « Je vais à la verdure, car Amour me l'apprend. » Robert présente le héron au comte de Salisbury, qui était assis de lez amye qui fut gentille et courtoise et de beau maintien ; elle était fille du comte Derby, et Salisbury l'aimait loyalement. Robert prie le comte Salisbury de jurer sur le héron. Salisbury répondit :

— Pourrais-je tenir un voeu parfaitement ? Je sers la dame la plus belle qui soit au firmament, et si la vierge Marie était ici, mettant à part sa divinité, je ne saurais la distinguer de celle que j'aime. Je l'ai requise d'amour, mais elle se défend : elle me donne pourtant un gracieux espoir que j'aurai merci. Je prie qu'elle me prête un doigt de sa main, et qu'elle le mette sur mon oeil droit.

— Par ma foi, s'écria la dame, j'en prêterai deux.

— Et lui ferma l'oeil droit avec doux doigts.

— Est-il bien clos, belle ? dit le chevalier très gracieusement.

— Oui, répond-elle.

— À donc, s'écria de bouche et de coeur Salisbury, je veux et promets à Dieu tout-puissant, et à sa douce mère, qui

resplendit de beauté, que jamais cet oeil ne sera ouvert ou par la longueur de temps, ou par vent, douleur ou martyre, avant que je ne sois entré en France, que je n'y aie porté la flamme et combattu les gens de Philippe en aidant Edouard. À présent advienne qu'advienne... Et quand li quens Salebrin (le comte de Salisbury) eut fait son voeu, il demeura l'oeil clos en la guerre. »

Perte des Français au combat naval de l'Ecluse. Godemar Du Fay. Causes des éprises dans ces guerres du XIVe siècle

Sommaire.

Edouard déclare qu'il va prendre les armes pour se faire rendre les terres saisies autrefois en Guienne. – Philippe emploie les forces destinées pour la croisade à la défense de son royaume – Premières hostilités d'une guerre qui devait durer cent vingt-six ans. – Trêve. – Edouard, pressé par Artevelle, s'embarque à Douvres, arrive à Anvers, où les princes de sa confédération étaient assemblés. – Il achète de Louis de Bavière le titre de vicaire de l'Empire. – Déclaration solennelle de guerre. – Exploits de Gauthier de Mauny. – Invasion de la Picardie. – Les deux armées se rencontrent à Vironfosse, et se séparent sans combattre. – Chevaliers du Lièvre. – Artevelle presse le roi d'Angleterre de prendre le titre de roi de France pour dégager la foi des Flamands. – Seconde campagne dans la Guienne et dans le Hainaut. – Combat naval de l'Ecluse. – La flotte française est détruite.

Fragments

Notre perte en hommes fut évaluée à trente mille matelots et soldats : les Génois seuls, au nombre de dix mille, demandèrent et obtinrent la vie. Des trois amiraux qui commandaient la flotte, deux moururent glorieusement.

Cette action navale sembla nous prédire l'avenir. Que de sang français a coulé sur les flots depuis cette bataille à l'embouchure de la Meuse jusqu'au combat livré dans les parages du Nil ! L'Arabe du milieu de ses sables, le Flamand du bord de ses marais, ont contemplé nos derniers et nos

premiers désastres, nos marins emportés dans des tourbillons de feu ou abîmés dans les eaux. Le caractère des peuples est quelquefois indépendant de leur sol et de leur position géographique ; la France, flanquée des deux mers, n'a jamais su régner longtemps sur ces mers. Rome aussi, fille de la mer, ne dut point l'empire à Neptune. Nous n'avons eu de flottes redoutables qu'à de longs intervalles et pour un moment, sous Charlemagne, Louis XIV et Louis XVI. Vainqueurs dans les actions particulières où nos capitaines se battent comme dans une affaire d'honneur, nous succombons dans les actions générales, où il faut obéissance et discipline : cet esprit d'insubordination et de jalousie qui semble attaché à notre pavillon éclate dès notre premier combat naval entre les amiraux chargés de s'opposer au passage d'Edouard. Nous n'avons point ou presque point participé à ces grandes découvertes qui ont changé la face du globe et les rapports des nations. Dans nos colonies, nous sommes devenus chasseurs, aventuriers, planteurs, jamais marins. Nous n'avons guère paru sur les flots qu'en chevaliers pour conquérir l'Angleterre et la Palestine, pour donner un monarque à Londres, un roi à Jérusalem, un empereur à Constantinople, un duc à Athènes, et un prince à cette Lacédémone que notre dernier triomphe maritime devait délivrer à Navarin. Si la Méditerranée paraît nous être plus soumise que l'Océan, c'est que cette mer qui baigne des rivages immortels semble nous être dévolue par le droit de notre gloire.

Personne, dans le premier moment, n'avait osé apprendre à Philippe la destruction de sa flotte ; il n'en fut instruit que par un de ces misérables qui représentaient alors au pied du trône la liberté sous le travestissement de l'esclave ; hommes qui se sauvaient du mépris par l'insolence, et à qui l'on permettait de tout dire, parce qu'ils pouvaient tout souffrir : le fou du roi apprit donc par une bouffonnerie la mort de trente mille Français. Philippe ne s'emporta point contre la mémoire de sujets aussi fidèles, et, remettant sa vie entre les mains de Dieu, il songea à la défense du royaume.

Il prévit qu'Edouard attaquerait Tournai. Cette place avait

pour commandant Godemar Du Fay, écuyer de Tournaisis ou gentilhomme de Bourgogne, que Philippe avait nommé souverain capitaine et régent de tout le pays dépendant de Douai, de Lille et de Tournai. C'était un officier brave et expérimenté, qui sauva alors la France pour la perdre au passage de Blanche-Taque, soit qu'il y ait un terme à la fidélité et à l'honneur, soit que les talents s'épuisent, soit que le héros devienne semblable au vulgaire des hommes quand il ne meurt pas au jour de sa renommée. Philippe augmenta la garnison de Tournai ; il y envoya droite fleur de chevalerie ; lui-même rassembla sous les murs d'Arras une brillante armée ; il y eut beaucoup de petits faits d'armes et d'aventures. Des méprises déplorables advenaient souvent dans ces rencontres entre des combattants dont les familles avaient des branches établies en France, dans la Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas : tous ces ennemis étaient des Français. Les Anglais du XIVe siècle parlaient notre langue, avaient les mêmes moeurs et la même religion que nous ; ils n'étaient pas encore assez éloignés du temps de la conquête pour avoir oublié leur origine ; ils se faisaient gloire d'être Normands, de retrouver sur notre sol leurs aînés. Les provinces que la couronne d'Edouard (lui-même fils d'une princesse de France) possédait en Guyenne et en Picardie multipliaient ces liens des deux peuples ; la haine que nos voisins insulaires ont conçue contre nous n'a commencé qu'avec ces guerres, véritables guerres civiles.

Guerre de Bretagne. Les Bretons

Sommaire

Cartel envoyé par Edouard à Philippe de Valois, et daté de l'an premier de notre règne de France. – Philippe le refuse comme roi, par écrit, et l'accepte verbalement comme chevalier. – Jeanne de Valois, soeur du roi de France, négocie une trêve ; elle est prolongée pendant deux ans. – Affaire de Bretagne. – Histoire de cette province. – Le comte de Montfort fait hommage du duché de Bretagne à Edouard. – La cour des pairs adjuge ce duché à Charles de Blois.

Fragments

L'exécution de cet arrêt enveloppa le royaume dans les destinées d'une de ses provinces, ouvrit la France aux Anglais, et lui donna dans la personne de Du Guesclin un libérateur.

La Bretagne, jusque alors peu connue dans notre histoire, formait, à l'extrémité occidentale de la France, un Etat différent du reste du royaume par le génie, les moeurs et la langue d'une partie de ses habitants. Cette longue presqu'île, d'un aspect sauvage, a quelque chose de singulier : dans ses étroites vallées, des rivières non navigables baignent des donjons en ruine, de vieilles abbayes, des huttes couvertes de chaume où les troupeaux vivent pêle-mêle avec les pâtres. Ces vallées sont séparées entre elles ou par des forêts remplies de houx grands comme des chênes, ou par des bruyères semées de pierres druidiques, autour desquelles plane l'oiseau marin et paissent des vaches maigres avec de petites brebis. Un voyageur à pied peut cheminer plusieurs jours sans apercevoir autre chose que des landes, des grèves et une mer qui blanchit contre une multitude d'écueils : région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, couverte de nuages, où le bruit des vents et des flots est éternel.

Il faut que ce pays et ses habitants aient frappé de tous

temps l'imagination des hommes. Les Grecs et les Romains y placèrent les restes du culte des druides, l'île de Sayne et ses vierges, la barque qui passait en Albion les âmes des morts au milieu des tempêtes et des tourbillons de feu ; les Franks y trouvèrent Murman et mirent Roland à la garde de ses marches ; enfin, les romanciers du moyen âge en firent le pays des aventures, la patrie d'Artus, d'Yseult aux mains blanches et de Tristan le Léonois. Sur les bruyères et dans les vallées de la Bretagne, vous rencontrez quelques laboureurs couverts de peaux de chèvre, les cheveux longs, épars et hérissés, ou vous voyez danser au pied d'une croix, au son d'une cornemuse, d'autres paysans portant l'habit gaulois, le sayon, la casaque bigarrée, les larges braies, et parlant la langue celtique.

D'une imagination vive, et néanmoins mélancolique, d'une humeur aussi mobile que leur caractère est obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur franchise, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement pour la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition, et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni d'honneurs ni de places. Ils aiment la gloire, pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes ; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Dans les lettres, les Bretons ont montré de l'instruction, de l'esprit, de l'originalité, de la grâce, de la finesse : témoin Hardouin, Sévigné, Sainte-Foix, Duclos. Ils ont donné à la France le plus grand peintre de moeurs après Molière, Le Sage ; ils ont aujourd'hui l'abbé de Lamennais ; dans les sciences, ils revendiquent Descartes ; dans les armes, leurs guerriers ont quelque chose d'à part, qui les distingue au premier coup d'oeil des autres guerriers : sous Charles V, Du Guesclin et ses compagnons, Clisson, Beaumanoir, Tinteniac ; sous Charles VII, Tanneguy Duchastel ; sous Henri III, Lanoue, également respecté des ligueurs et des huguenots ; sous Louis XIV, Duguay-Trouin ; sous Louis XVI, Lamotte-Piquet et Du Coëdic ; pendant la révolution, Charette, d'Elbée, La Rochejaquelein et Moreau. Tous ces soldats eurent des traits de

ressemblance, et, par un genre d'illustration peu commun, ils furent peut-être encore plus estimés de l'ennemi qu'admirés de leur patrie.

Siège de Hennebon. Jeanne, comtesse de Montfort. Aventure de Gauthier de Mauny et de La Cerda

Sommaire. – Prise de Rennes par Charles de Blois.

Charles de Blois, dans l'espoir de terminer promptement la guerre, après la reddition de Rennes, se hâta d'investir Hennebon, la plus forte place de la Bretagne, et où Jeanne, comme on l'a dit, s'était renfermée. Les assiégeants poussèrent vivement les attaques. La comtesse de Montfort, armée de pied en cap, chevauchait de rue en rue, animait, priait, gourmandait les soudoyers, ordonnait aux femmes de dépaver les cours et les passages, de porter les pierres aux créneaux, avec des pots de chaux vive, pour les jeter sur l'ennemi. Cependant le beffroi sonne. Guillaume Cadoudal, qui s'était retiré à Hennebon après la prise de Rennes, Yves de Tréziguidy, le sire de Landremans, le châtelain de Guingamp, les deux frères de Guerich, Henri et Olivier de Spinefort, soutiennent les efforts des assaillants. La comtesse monte au haut d'un donjon pour surveiller le combat : elle s'aperçoit que le camp de Charles est désert ; que seigneurs, chevaliers, communiers, étaient tous à l'assaut. Elle descend de la tour, s'élance sur son palefroi, sort par une poterne éloignée avec trois cents lances, et vient mettre le feu aux tentes des ennemis. Ceux-ci, apercevant derrière eux les tourbillons de flammes et de fumée, abandonnent l'escalade et accourent pour éteindre les flammes. La nouvelle Clorinde veut regagner la forteresse ; mais la voie, au retour, lui est fermée : elle pousse son cheval sur le chemin d'Auray, tenant à la main l'épée et le flambeau, instruments de sa victoire ; Louis

d'Espagne la poursuit sans pouvoir l'atteindre. Recueillie dans les murs d'Auray, Jeanne rassemble cinq ou six cents aventuriers : on la croyait perdue à Hennebon, quand le cinquième jour, au soleil levant, elle reparaît sous les remparts. Elle heurte avec son escadron à la porte d'une des tours qu'on lui ouvre ; elle rentre dans la ville assiégée, bannières au vent, trompettes sonnantes, à la confusion des soldats émerveillés.

Charles de Blois divise alors son armée : avec le duc de Bourbon et Robert Bertrand, maréchal de France, il court assiéger Auray, laissant Louis d'Espagne avec le vicomte de Rohan devant Hennebon.

Louis, de la maison de La Cerda, brave Espagnol qui combattit pour la France sur terre et sur mer, fit venir douze machines de guerre, et commença à battre les murailles du château. Les habitants et les soudoyers s'épouvantèrent et demandèrent à capituler. L'évêque de Léon, renfermé dans la ville, appela son neveu Henri de Léon, qui, après avoir trahi Montfort, servait dans l'armée du comte de Blois ; ils convinrent de la reddition de la place. En vain la comtesse de Montfort conjurait les assiégés d'attendre, leur promettant qu'avant trois jours ils recevraient le secours d'Angleterre, espérance qu'elle-même n'avait pas. Elle passa la nuit dans l'inquiétude et les larmes : elle voyait perdu le fruit de son courage et de ses sacrifices, son mari prisonnier, son fils dépouillé, errant, fugitif : elle se voyait elle-même livrée à son ennemi, et recevant des fers des mains de celui à qui elle avait disputé la souveraineté de la Bretagne. Le lendemain l'évêque de Léon fit dire à Henri, son neveu, de s'approcher des portes. Déjà celui-ci s'avançait pour recevoir la ville au nom de Charles de Blois, lorsque Jeanne, qui regardait la mer par une fenêtre grillée du château, s'écria dans un transport de joie : « Voilà le secours ! ». Deux fois elle jette le même cri. On monte aux créneaux, aux donjons, au beffroi ; tous les yeux se tournent vers la mer : elle était couverte d'une multitude de grands et petits vaisseaux qui entraient dans le port à pleines voiles. Le miraculeux secours plonge d'abord la foule dans le silence de l'étonnement ; puis elle le salue des plus vives clameurs.

L'accommodement est rompu ; l'évêque de Léon seul se retire auprès de Charles de Blois ; Mauny débarque avec son armée.

La comtesse fait tapisser des chambres et des salles et préparer un festin à ses hôtes. Elle descend du château, s'avance au-devant d'eux à joyeuse chère, et vient baiser messire Gauthier de Mauny et ses compagnons les uns après les autres, deux fois ou trois, comme vaillante dame. Cependant Louis d'Espagne ordonne de redoubler l'attaque : durant toute la nuit qui suivit l'arrivée des Anglais, il frappa les murs avec les plus fortes machines, tandis qu'au dedans on n'entendait que le bruit de la fête. Le surlendemain Mauny fit une sortie, brisa les engins, et incendia une partie du camp français. L'armée s'ébranla pour le repousser. Quand Mauny vit venir la chevauchée, que jamais, s'écria-t-il, je ne sois baisé de dame, ni de douce amie, si jamais je rentre en chastel ou forteresse, jusqu'à tant que j'aie renversé un de ces venants ! Embrassant sa targe, il se précipite l'épée au poing sur les hommes d'armes de La Cerda, les charge, les met en fuite, en fait verser plusieurs les jambes contremont, et rentre dans la forteresse après avoir accompli son voeu de chevalier.

Louis d'Espagne, n'espérant plus pouvoir emporter Hennebon, leva le siège, rejoignit Charles de Blois devant Auray, et s'empara ensuite de Dinan et de Guérande. Après avoir saccagé cette dernière ville, il monte sur quelques vaisseaux marchands qu'il trouve dans le port, et ravage les côtes de la basse Bretagne. Descendu auprès de Quimperlé, il s'avance dans les terres. Mauny accourt, forme trois corps de ses troupes, et marche sur les pas de Louis. Inférieur en forces, Louis veut retourner au rivage, et rencontre le premier corps des Anglais, qu'il défait ; mais, environné par les deux autres corps et par des paysans bretons qui l'assaillent à coups de fronde, il est blessé. Il se débarrasse de la foule, laissant sur la place un neveu qu'il aimait tendrement, et la plupart de ses soldats. Arrivé presque seul au bord de la mer, il trouve sa flotte entre les mains des archers de Mauny. Il se jette dans une barque avec quelques compagnons. Mauny le suit sur la mer, toujours près de le saisir, ne le pouvant jamais atteindre.

Louis s'échoue au port de Rhedon, saute à terre, emprunte de petits chevaux et fuit de nouveau. À peine est-il débarqué que Mauny survient et se met à sa poursuite. La Cerda se sauve enfin dans les murs de Rennes, avec la réputation d'un des meilleurs généraux et un des plus aventureux chevaliers de ce siècle.

Mauny regagna ses vaisseaux pour retourner à Hennebon ; les vents contraires le forcèrent à faire côte aux environs de la Roche-Prion : Seigneurs, dit-il à ses amis, tout travaillé que je suis, j'irais volontiers assaillir ce fort chastel, si j'avais compagnie. Les chevaliers répondirent : Sire, allez-y hardiment, et nous vous suivrons jusqu'à la mort. Gérard de Maulain, qui défendait la place, soutient l'assaut ; il blesse grièvement Jean de Bouteiller et Mathieu Dufresnoy, qui avaient eu le plus de part à l'affaire de Quimperlé.

Or Gérard de Maulain avait un frère, René de Maulain, capitaine d'un autre petit fort, appelé Favet, à une lieue de là : René ayant appris ce qui se passait à La Roche-Prion, se met en campagne avec quarante hommes pour secourir son frère, rencontre les chevaliers blessés, les enlève, et court les renfermer dans son donjon. Mauny quitte l'assaut pour aller à la recousse ; brûlant de délivrer Bouteiller et Dufresnoy, il essaye d'emporter le fort de Favet : nouveau siège, nouveau combat. Gérard de Maulain sort à son tour de La Roche-Prion, et vient rendre à son frère le service qu'il en avait reçu. Mauny craint d'être enveloppé, abandonne Favet, et commence sa retraite. Chemin faisant, il aperçoit un autre castel au milieu d'une forêt. L'infatigable chevalier l'attaque, l'emporte, et va retrouver dans Hennebon la comtesse de Montfort, qui le festoya, baisa et accola de grand courage.

Cependant Charles de Blois avait pris Auray, Vannes et Carhaix : il assiège de nouveau dans Hennebon sa rivale. La place avait été fortifiée. Les habitants se moquaient des machines, qui d'abord leur avaient fait tant de peur : à chaque pierre qui partait des balistes, ils essuyaient en gabant sur les créneaux l'endroit où le coup avait porté. Ils criaient du haut des murs aux assaillants : « Allez chercher vos compagnons

qui reposent aux champs de Quimperlé. »

Ces railleries rendaient furieux La Cerda, qui, non encore guéri de ses blessures, avait rejoint Charles de Blois. Louis était Espagnol ; ses ressentiments étaient terribles ; il regrettait amèrement le neveu qu'il avait perdu à Quimperlé : résolu de se venger, il prie Charles de Blois, pour seule récompense de ses services, de lui accorder ce qu'il lui demanderait. Du caractère le plus humain d'une vertu si éminente qu'il fut honoré comme un saint après sa mort, Charles n'aimant pas la guerre, quoique né intrépide, poussé seulement aux combats par l'ambition de sa femme, Charles ne pouvait deviner le guerdon que Louis allait requérir : il lui donne imprudemment sa parole devant une foule de seigneurs.

Alors Louis d'Espagne lui dit : Je vous prie que vous fassiez ici tantôt venir les deux chevaliers qui sont en votre prison du chastel de Favet ; c'est à savoir messire Jean le Bouteiller et messire Hubert Dufresnoy, et me les donniez pour en faire ma volonté. C'est le don que je vous demande, Ils m'ont chassé, déconfit et blessé. Si ne m'en sais autrement venger, fors que je leur ferai les têtes couper devant leurs compagnons qui céans sont renfermés.

Messire Charles, qui de ce fut moult ébahy, lui dit : « Certes, les prisonniers vous donnerai volontiers, puisque demandez les avez, mais ce serait grand'cruauté et blâme à vous si vous faisiez deux si vaillants hommes mourir, et auraient nos ennemis cause de faire ainsi aux nôtre, quand tenir les pourraient ; car nous ne savons ce qui peut nous advenir de jour en jour. Pourquoi, cher sire et beau cousin, je vous prie que vous veuillez être mieux avisé. »

Louis déclara que si Charles ne tenait pas sa parole, il quitterait à l'instant son service. La parole d'un chevalier était inviolable, et Charles, désespéré, fut obligé d'envoyer chercher les deux prisonniers. Il se les fit amener dans sa tente, et chercha encore, mais vainement, à détourner Louis de son dessein.

La nouvelle de ce qui se préparait dans le camp français

parvint aux assiégés : Mauny fut saisi de douleur. Il assemble aussitôt un conseil ; les chevaliers délibèrent ; ils proposent une chose et puis une autre ; ils ne savent quel parti prendre pour sauver Bouteiller et Dufresnoy. Gauthier parle le dernier : « Compagnons, dit-il, ce serait grand honneur à nous si nous pouvions délivrer nos frères d'armes. Si nous tentons l'aventure et que nous y succombions, le roi Edouard nous en louera, et ainsi feront tous pruds hommes qui pourront à l'avenir entendre parler de nous. Faisons donc notre devoir, chers seigneurs. On peut bien exposer sa vie pour sauver celle de si vaillants chevaliers. » Alors Mauny explique le projet qu'il a conçu. Tous jurent de l'exécuter.

Il fut résolu qu'une partie de la garnison, commandée par Amaury de Clisson, attaquerait de front le camp des Français, tandis que Mauny avec une troupe d'hommes choisis, pénétrant par derrière jusqu'aux tentes du duc de Bretagne, enlèverait Bouteiller et Dufresnoy. On prend les armes. Clisson fait ouvrir la principale porte de la ville avec grands cris et bruits de trompettes, et fond sur les assiégeants : ceux-ci appellent au secours ; les Français se portent au lieu du combat. Cependant Mauny, sorti par une issue secrète, fait le tour du camp et parvient aux pavillons de Charles de Blois ; quelques valets qui les gardaient prennent la fuite. Mauny fouille les tentes, et trouve les prisonniers : il les fait monter sur de vigoureux destriers amenés exprès, s'éloigne à toute bride, rentre dans Hennebon après avoir mis à fin une des plus nobles et des plus touchantes aventures dont l'amitié, l'honneur et la chevalerie aient conservé la mémoire. On crut que Charles de Blois avait prêté les mains à l'enlèvement de Bouteiller et de Dufresnoy ; car on soupçonne la vertu d'avoir commis une bonne action, aussi facilement qu'on accuse le vice de s'être rendu coupable d'un crime.

Amours d'Edouard III et de la comtesse de Salisbury

Sommaire.

La comtesse de Montfort envoie des ambassadeurs solliciter de nouveaux secours en Angleterre. – Ils trouvent Edouard occupé de la guerre d'Ecosse. – Caractère et moeurs des Ecossais. – Robert d'Artois descend en Bretagne avec la comtesse de Montfort. – Il est blessé dans la ville de Vannes qu'il avait prise, et vient mourir à Londres. – Descente d'Edouard sur les côte du Morbihan. – Suspension d'armes convertie en trêve. – Trêve prolongée pour trois ans et rompue presque aussitôt. – Tournoi à l'occasion du mariage du second fils de Philippe de Valois. – Clisson et dix autres chevaliers bretons sont arrêtés sur soupçon de trahison, et mis à mort.

On n'avait point encore vu le sang de la noblesse couler sur l'échafaud, sang que Louis XI et le cardinal de Richelieu répandirent depuis largement. Les gentilshommes, qui composaient alors comme cavaliers la force de l'armée, ressentirent pour Philippe un éloignement que son adversité seule put vaincre : à Crécy ils oublièrent l'affront fait à leur corps, ne virent que l'honneur et leur roi malheureux : s'ils ne vainquirent pas, ils moururent. Philippe, appliquant la loi comme grand-juge sans expliquer ses motifs, parut un tyran, tandis qu'il n'était, dans la législation du temps, qu'un prince sévère. Aujourd'hui les tribunaux peuvent seuls ôter la vie aux coupables, et dans les causes criminelles un roi de France ne s'est réservé que le droit de pardonner.

Un mari outragé fut, comme autrefois dans Rome, l'occasion d'un événement tragique. Le roi d'Angleterre avait marié Guillaume de Montagu, qui fut depuis comte de Salisbury, à Catherine, ou Alix, fille de lord Granfton, une des plus belles

femmes de son siècle. Il paraît qu'Edouard fut dès lors frappé de la beauté d'Alix, si l'on en juge par le début du poème du Voeu du Héron. Edouard ne pensait point aux combats, mais en pensers d'amours il tenait le chef enclin. Les soins de la guerre occupèrent bientôt Edouard : sa passion naissante s'était presque éteinte, lorsqu'un événement la réveilla.

Les Ecossais avaient envahi le nord de l'Angleterre. Des chevaliers de Suède et de Norvège, les petits princes des Hébrides et des Orcades, les Highlanders conduits par le roi David Bruce, avaient ravagé le plat pays, insulté Newcastle, et emporté Durham d'assaut.

Edouard, averti de ces dévastations par Jean de Neville, qui s'était échappé de Newcastle, ordonne à tous ses vassaux, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de soixante, de prendre les armes et de venir le trouver sur les frontières du Yorkshire. Après le sac de Durham, David avait marché le long de la rivière de Thyn, vers le pays de Galles, et s'était avoisiné du château de Salisbury. Ce château avait été donné à Montagu, alors prisonnier en France, en récompense de ses services. La châtelaine sa femme se trouvait enfermée dans le manoir, où commandait Guillaume de Montagu, son neveu.

Les Ecossais, ayant passé une nuit au pied du donjon, décampèrent le lendemain sans l'attaquer ; mais le jeune Montagu sortit avec quarante cavaliers, tomba sur l'arrière-garde des ennemis, tua et blessa plus de deux cents hommes, se saisit de cent vingt chevaux chargés du butin fait à Durham, et les conduisit dans ses tours, dont il referma les portes. L'armée d'Ecosse revient sur ses pas ; le château est escaladé, les assiégés repoussent les assiégeants. La nuit approchant, David ordonne de suspendre l'assaut jusqu'au retour du soleil, et de se loger aux environs. « Lors pouvait-on voir appareiller et frémir et querir pièce de terre pour loger, les assaillants retraire, les navrés rapporter et rappareiller, et les morts rassembler. » Le lendemain, nouvelle attaque, plus furieuse que celle de la veille. « Là était la comtesse de Salisbury, qu'on tenait pour la plus belle dame et la plus sage du royaume d'Angleterre. Icelle comtesse réconfortoit moult ceux du

dedans, et par le regard d'une telle dame et de son doux admonestement, un homme doit bien valoir deux au besoin. » Le second assaut n'eut pas plus de succès que le premier. Les Ecossais se retirèrent au tomber du jour, résolus de faire un nouvel effort au lever de l'aube.

Cependant les assiégés, dans les plus vives alarmes, accablés de fatigues et de blessures, craignaient d'être emportés au dernier assaut. Montagu assemble ses chevaliers pour prendre conseil ; il savait, par la déclaration de quelques prisonniers, qu'Edouard était arrivé à Warwick ; il aurait désiré l'instruire de l'extrémité où il était réduit ; mais comment sortir du château ? Les passages étaient soigneusement gardés. D'ailleurs tous les chevaliers voulaient rester pour défendre Alix, et quand ils la regardaient baignée de larmes, aucun d'eux ne se pouvait résoudre à l'abandonner.

Le jeune châtelain dit à ses compagnons : « Seigneurs, je vois bien votre loyauté et bonne volonté. Je veux, pour l'amour de madame et de vous, mettre mon corps en aventure, et faire moi-même le message. De cette parole furent madame et la comtesse et les compagnons moult joyeux. »

Montagu ayant fait ses préparatifs, sortit seul au milieu de la nuit, dans le plus grand silence ; une pluie abondante qui survint le favorisa : il passa au travers des gardes ennemies sans être aperçu. Il était déjà assez loin, lorsqu'au jour naissant il rencontra deux Ecossais qui conduisaient deux boeufs et une vache ; il tua les boeufs et blessa les deux soldats : « Allez, dit-il, apprendre à votre roi que Guillaume de Montagu a traversé son camp, et qu'il va chercher à Warwick le roi d'Angleterre. » Bruce, ne jugeant pas à propos d'attendre Edouard, leva le siège, et se retira.

Edouard arriva à midi à l'endroit même d'où les Ecossais étaient partis quelques heures auparavant : pressé peut-être par une passion mal éteinte, il avait fait une extrême diligence, afin de secourir la noble dame, qu'il n'avait pas vue depuis qu'elle s'était mariée au comte de Salisbury.

Sitôt qu'Alix ouït la venue du roi, elle fit ouvrir toutes les portes du château, et s'avança hors tant richement vêtue, que

chacun s'en émerveilloit. Et ne se pouvait-on lasser de la regarder et remirer sa grande noblesse avec la grande beauté et le gracieux parler et maintien qu'elle avait. Quand elle fut venue au roi, elle s'inclina jusqu'à terre en le regraciant de son secours, et l'emmena au chastel pour le festoyer et, l'honorer. Le roi ne se pouvait tenir de la regarder, et bien lui était avis qu'oncques n'avait vu si noble, si frisque, ni si belle dame. Si le blessa tantôt une étincelle de fine amour au coeur, qui lui dura par longtemps. Rentrèrent au château main à main, et le mena la dame premièrement en la salle, et puis en sa chambre, qui était si noblement parée qu'il appartenait à telle dame. Et toujours regardait le roi la gentille dame si fort, qu'elle en devenait toute honteuse. Quand il l'eut grande pièce regardée, il s'en alla à une fenêtre pour s'appuyer, et commença fort à penser. »

La comtesse, ayant tout ordonné pour une fête, revint auprès du roi, qu'elle trouva plongé dans la même rêverie ; elle attribua cette tristesse au déplaisir qu'il sentait d'avoir manqué l'ennemi, et chercha à le consoler. « Ah ! chère dame, dit Edouard, autre chose me touche et me gît au coeur. Le doux maintien, le parfait sens, la grâce, la grande noblesse et la beauté que j'ai trouvées en vous m'ont si fort surpris, qu'il convient que je sois de vous aimé. » Lors dit la dame : « Haa ! cher sire, ne me veuillez mie moquer ni tenter. Je ne pourrais croire que si noble et gentil prince comme vous êtes eût pensé à déshonorer moi et mon mari, qui est si vaillant chevalier, qui tant vous a servi, et gît pour vous en prison. »

Le banquet servi, le roi, après avoir lavé, s'assit à table entre ses chevaliers, dîna peu, et demeura toujours pensif. Après le repas il se retira à l'appartement qu'on lui avait préparé. Il demeura toute la nuit en grand trouble : tantôt il lui semblait odieux de chercher à tromper un gentilhomme qui l'avait servi avec tant de fidélité ; tantôt amour le contraignoit si fort, qu'il surmontoit honneur et loyauté. Le lendemain il dit adieu à la comtesse, la conjurant de ne pas prendre de résolution contre lui ; elle, le suppliant d'abandonner ses desseins.

Peu de temps après, le comte de Salisbury, échangé contre le comte de Moray, Ecossais, revint en Angleterre. Il était tranquille, car il ignorait la passion du roi, qui n'avait pas encore éclaté. De retour à Londres, Edouard fit publier un tournoi dans l'espoir d'y attirer la comtesse. Il commanda au comte d'amener sa femme à la cour, et le comte promit d'obéir. « Si avez bien entendu, dit l'historien qui nous raconte si agréablement cette aventure, comment le roi d'Angleterre avait si ardemment aimé et par amour la belle et noble dame, Mme Alix, comtesse de Salisbury. Amour l'admonestoit nuit et jour, et tellement lui représentait la beauté et le frisque arroi d'elle, qu'il ne s'en savait conseiller et n'y faisait que penser toujours. » La châtelaine, invitée à se rendre au tournoi, n'osa refuser, dans la crainte de donner à son mari quelque soupçon des desseins du roi. Les fêtes durèrent quinze jours : on y vit briller le roi d'Angleterre lui-même, Guillaume II, comte de Hainaut, Jean de Hainaut, son oncle, Robert d'Artois, les comtes Derby, de Salisbury, de Glocester, de Warwick, de Cornouailles et de Suffolk, et un grand nombre de chevaliers. Joutes, castilles, pas d'armes, danses de toutes espèces, surpassèrent ce qu'on avait vu jusqu'alors. Malheureusement Jean, fils aîné du comte de Beaumont, fut tué dans un dernier combat à la barrière. Alix parut vêtue d'une simple robe au milieu des dames chargées d'atours ; elle n'en était que plus belle, et en voulant éteindre par cette modestie l'amour du monarque elle l'enflamma.

On croit que ce fut à l'une des danses de ces fêtes qu'Alix laissa tomber le ruban bleu qui rattachait une espèce d'élégant bas de chausses qu'on portait alors. Edouard le releva avec vivacité ; les courtisans sourirent ; le roi se retourna vers eux en disant : Honni soit qui mal y pense ! Quelques années après le roi fit réparer le château de Windsor, que le roi Arthur fit jadis faire et fonder, là où premièrement fut commencée la noble Table Ronde dont tant de vaillants hommes et chevaliers sortirent, et travaillèrent en armes et en prouesses par tout le monde. L'esprit romanesque et l'ignorance des temps donnant crédit à ces fables, Windsor sembla propre à devenir le chef-

lieu de l'établissement de l'ordre qu'Edouard voulait créer en témoignage de sa passion ; il fit bâtir une chapelle dédiée à saint Georges, et institua l’ordre de la Jarretière, qui parut aux chevaliers une chose moult honorable et où tout amour se nourriroit : il est resté un des cinq grands ordres de l'Europe. Le monument fragile de la galanterie d'un roi d'Angleterre a résisté à toutes les tempêtes qui ont ébranlé le trône britannique. Cromwell fut un moment tenté de vendre ce qu'il est aujourd'hui pour l'honneur de porter, un cordon emprunté au genou d'une femme. Qu'est-ce donc que les choses les plus graves de l'histoire, foi des autels, sainteté des moeurs, dignité de l'homme, indépendance, civilisation même, si elles doivent passer plus promptement que les statuts de la vanité et les chartes d'un caprice ? L'antiquité ignora les femmes dans les fastes des nations, si ce n'est comme épouse, mère et fille ; elle mêla peu la société à des faiblesses que le christianisme s'efforçait d'avertir de ses leçons ; l'antiquité ignora de même ces domesticités décorées de l'aristocratie du moyen âge, et nous les voyons expirer par le retour des peuples à la liberté.

Edouard a été accusé de n'avoir vaincu Alix que par la violence : quoi qu'il en soit, le comte de Salisbury crut Alix coupable. Clisson et les seigneurs bretons décapités avaient pris des engagements secrets avec la comtesse de Montfort et le roi d'Angleterre. En témoignage de leur foi, ils avaient envoyé leurs sceaux à Edouard, qui les donna en garde au comte de Salisbury. Le comte, profitant de l'occasion pour se venger du séducteur ou du ravisseur de sa femme, montra les sceaux à Philippe, et Philippe fit trancher la tête aux traîtres.

La preuve la plus frappante de l'infidélité des seigneurs bretons, c'est le ressentiment qu'Edouard témoigna de leur supplice. Si Clisson avait toujours été ferme dans le parti du comte de Blois et de la France, pourquoi Edouard aurait-il été tant ému de sa mort ? Il écrivit au pape pour s'en plaindre, qualifiant les condamnés de nobles attachés à sa personne. Il prétendit punir par une guerre inique une sentence arbitraire ; il se déclara le vengeur de ceux dont il n'était pas le roi, le réparateur d'un tort dont il n'était pas le juge.

Chute d'Artevelle

Sommaire.

Geofroy d'Harcourt, après une querelle avec le maréchal de Briquebec, passe en Angleterre et fait hommage à Edouard, comme roi de France, des terres que lui, Geofroy, possédait en Normandie. – Portrait de Geofroy d'Harcourt, homme médiocre dans une haute fortune. – Philippe trahi de toutes parts devient sombre et cruel. – Il fait alliance avec le roi de Castille. – Jean de Hainaut, comte de Beaumont, lui revient. – Nouveaux impôts ; gabelle. – Finances sous la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois. – Noms des chefs de la maltôte conservés par l'histoire avec les noms les plus illustres de la chevalerie, pour montrer les larmes des peuples derrière la gloire des armes. – Edouard demande des secours pécuniaires à son parlement, qui les lui accorde moyennant quelques concessions ; subsides propices à l'Angleterre et funestes à la France, qui contribuaient à la liberté d'un peuple et à l'asservissement de l'autre. – Hostilités en Guyenne. – Prise d'Aiguillon par les Anglais. – Gauthier de Mauny retrouve le tombeau de son père à La Réole. – Prouesse d'Agos dans le château de cette ville. – Reprise des hostilités en Bretagne. – Quimper est emporté d'assaut. – Le carnage ne cesse que lorsqu'on eut trouvé un enfant à la mamelle qui tétait encore sa pauvre mère morte. – Mort du comte de Montfort. – Portrait de ce seigneur. – Montfort ne manqua point à la fortune, mais la fortune lui manqua, et sa femme lui ravit la gloire. – Evénements de la Flandre.

Artevelle, usé dans les troubles populaires, las peut-être de ses orgies démocratiques, qui n'avaient plus pour lui l'attrait de la nouveauté, n'ayant point agi par la conviction d'une opinion forte, mais par l'entraînement d'une petite jalousie plébéienne contre l'inégalité des rangs, Artevelle ne pensait

plus qu'à mettre à l'abri ses trésors ; il aurait pu dire à ses fils : « Cet or sent-il le sang ? » comme Vespasien demandait à Titus si la pièce de monnaie qu'il lui présentait sentait l'impôt dont elle était provenue. Mais pour rire en paix des victimes qu'il avait faites et du peuple qu'il avait trompé, il fallait qu'Artevelle changeât de position. Il lui restait deux partis à prendre : s'emparer du pouvoir suprême, ou descendre de sa puissance tribunitienne et se perdre dans la foule. S'emparer du suprême pouvoir demandait un génie qu'Artevelle n'avait pas ; se démettre de la puissance tribunitienne, Artevelle ne l'osait. Il n'y a pas sûreté à abdiquer le crime ; cette couronne-là laisse des marques sur le front qui l'a portée ; il en faut subir la terrible légitimité.

Artevelle, ne s'arrêtant ni à l'un ni à l'autre parti, eut recours à un expédient qui montrait ce qu'il y avait de vulgaire dans la nature de cet homme : après avoir déchaîné la foule, il songea à lui donner un maître, mais non l'ancien prince du pays, qu'il haïssait et qu'il croyait avoir outragé. Il arrive souvent qu'un despote populaire, après s'être livré aux débauches de la liberté, se retire à l'abri sous le joug d'un autre tyran, pourvu que ce tyran soit de son choix et qu'il ait participé à ses excès : Artevelle jeta les yeux sur Edouard, qui avait trempé dans tous ses complots, servi et approuvé toutes ses fureurs. Plus il était ignoble pour un monarque, selon les idées du temps, d'avoir été l'allié et le courtisan d'un marchand de bière, plus le monarque devait entrer dans les projets de ce marchand. Artevelle machina de faire le jeune prince de Galles duc des Flamands, comme il avait fait Edouard roi des Français.

Pour négocier cette affaire, Edouard débarqua au port de L'Ecluse vers le milieu du mois de juin de l'année 1345 ; il menait avec lui son fils et grande foison de barons et de chevaliers. Les députés de Flandre se rendirent de leur côté à L'Ecluse avec Artevelle ; ils ignoraient ce qu'on devait traiter dans cette entrevue. On tint conseil à bord du grand vaisseau que montait le roi d'Angleterre, et qui s'appelait Catherine. Là Artevelle proposa de déshériter le comte Louis de Flandre et son jeune fils et de donner le comté de Flandre, sous le nom de

duché, au prince de Galles, fils d'Edouard.

Il y a dans le coeur de l'homme un fonds de justice qui reparaît toutes les fois que les passions ne sont pas émues. Dans ce moment les députés de Flandre étaient de sang-froid ; ils s'indignèrent à cette proposition, qui blessait l'esprit de bonté des uns et le caractère de loyauté des autres. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient prendre sur eux une chose aussi pesante, qui au temps à venir pourrait toucher à leur pays, et qu'il fallait prendre l'avis des communes de Flandre ; et ils se retirèrent.

Artevelle, se laissant devancer à Gand par les députés, commit une de ces fautes qui décident du sort d'un homme : s'il eût parlé le premier, peut-être eût-il entraîné les bourgeois ; mais son crédit commençait à s'affaiblir. Un rival dangereux, Gérard Denis, chef des tisserands, s'élevait sur les débris de sa fortune. Soit que ce nouveau tribun fût gagné par l'argent de la France, soit qu'il embrassât un parti généreux par son propre penchant, soit qu'il agît par esprit d'opposition à Artevelle, il ne manquait jamais de repousser les propositions de ce dernier. Artevelle sentait si bien ce que Gérard Denis avait pour lui de fatal, qu'il était résolu de s'en défaire.

Les députés, arrivés à Gand, convoquent le peuple à la place du marché ; ils rendent compte des conférences de L'Ecluse. Le peuple, aussi ardent dans le bien que dans le mal, manifeste son mécontentement par ses murmures ; alors Gérard Denis prend la parole :

« Bonnes gens, nous avons jusqu’ici combattu pour nos franchises : Artevelle, qui s'en disait le défenseur, vous propose aujourd'hui de les trahir. Mais si nous ne cessons d'être libres, à l'instant tout nous accuse. Comment nous justifierons-nous ? Que nous restera-t-il de nos sanglantes rébellions ? Des crimes et des chaînes ! Cet homme qui vous a entraînés veut vous livrer à l'Angleterre. Prince pour prince, n'en avons-nous pas un né de notre sang, élevé parmi nous, que nous connaissons, qui nous connaît, qui parle notre langue, pour lequel nous avons prié, dont nos enfants savent le nom comme celui de leurs voisins, dont les pères vécurent

et moururent avec les nôtres ? Parce que nous avons réduit nos anciens comtes à être voyageurs, notre pays serait-il une propriété forfaite, et doit-il demeurer à l'Anglais par droit d'aubaine ? Ah ! pour Dieu, si nous voulons un maître, ne soyons pas trouvés en telle déloyauté de déshériter notre naturel seigneur, pour donner son lit au premier compagnon qui le demande. »

À de semblables discours, Denis et ses partisans ajoutent ce qui devait agir plus immédiatement sur la foule : depuis neuf ans passés qu'Artevelle gouvernait la Flandre, il avait amassé un trésor, tant des forfaitures et des amendes que des revenus du domaine ; cet amour de l'argent, passion des âmes communes, le perdit.

Artevelle, en quittant Edouard à L'Ecluse, s'était rendu à Bruges, et ensuite à Ypres, qu'il fit entrer dans ses desseins. De là il revint à Gand. En chevauchant par les rues, accompagné de ses amis et de la garde étrangère qu'Edouard lui avait donnée, il s'aperçut qu'il se tramait contre lui quelque chose ; car ceux qui avaient coutume de le saluer lui tournaient le dos et rentraient dans leurs maisons. Le peuple murmurait, et disait : « Voyez celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre. » Arrivé à son hôtel, il en fit barricader les portes et les fenêtres ; car l'habitude qu'il avait du peuple lui fit, aux premiers signes, prévoir la tempête. À peine s'était-il renfermé, que tout le quartier se souleva ; la maison du brasseur est entourée et assaillie. Les serviteurs d'Artevelle lui demeurèrent fidèles, ce qui arrive rarement aux malheureux ; ils se défendirent bien, tuèrent et blessèrent plusieurs hommes ; mais enfin les portes sont brisées, et la foule se répand dans l'intérieur de l'hôtel, en poussant des hurlements. Alors Artevelle paraît à une fenêtre, la tête nue, et en posture de suppliant : « Bonnes gens, que vous faut-il ? Qui vous meut ? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi ? En quoi puis-je vous avoir courroucés ? » — « Où est le trésor de Flandre ? » s'écrièrent les attroupés. — « Je n'en ai rien pris, dit Artevelle. Revenez demain, je vous satisferai. » — « Non, non, vous ne nous échapperez pas ainsi, vous avez

envoyé le trésor en Angleterre, et pour cela il vous faut mourir. »

À cette menace, Artevelle joignit les mains, et commença à pleurer. « Seigneurs, dit-il, je suis ce que vous m'avez fait. Vous me jurâtes jadis que vous me défendriez contre tout homme, et maintenant vous prétendez me tuer sans raison. Rappelez-vous le temps passé ; considérez mes courtoisies. Je vous ai gouvernés en si grande paix que vous avez eu toutes choses à souhait, blé, avoine, et toutes autres marchandises. Vous voulez me rendre petit guerdon des grands biens que je vous ai faits. »

Il ne toucha pas le peuple par des larmes ; c'était le cerf pleurant aux veneurs. La foule cria tout d'une voix : « Descendez, et ne nous sermonnez pas de si haut. » Dans ces paroles Artevelle ouït son arrêt. Il ferme la fenêtre, et se veut sauver par une porte de derrière pour se réfugier dans une église voisine ; il espérait trouver un asile aux pieds de celui dont la miséricorde ne se lasse pas comme la pitié des hommes. Mais déjà plus de quatre cents forcenés remplissaient la maison :

Artevelle, tombé au milieu d'eux, est déchiré. Il reçut la mort de la main de Gérard Denis, qui paraissait agir pour une cause meilleure, et qui ne valait peut-être pas mieux que lui. Dans une république, le peuple étant législateur, juge et souverain, peut faire la loi, prononcer l'arrêt, et exécuter ; le massacre par la démocratie est inique, mais légal : Artevelle avait consenti à un pareil gouvernement, Edouard apprit à L'Ecluse la fin de celui qui était, selon Froissart, son grand ami et son cher compère. Il fit voile pour l'Angleterre, menaçant la Flandre et se déclarant toujours le vengeur de la mort des traîtres. Il n'avait pas plus d'envie de se brouiller avec les Flamands que les Flamands avec lui. Ils allèrent en députation le trouver à Londres. « Cher sire, lui dirent-ils, vous avez de beaux enfants, fils et filles. Le prince de Galles ne peut manquer d'être encore un grand seigneur, sans l'héritage de Flandre. Et vous avez une damoiselle à fille moins aînée, et nous un jeune damoisel, que nous nourrissons et gardons, et qui est héritier de

Flandre ; si se pourrait encore bien faire un mariage d'eux deux. » Ces paroles adoucirent la feinte douleur d'Edouard, et Artevelle fut oublié, comme tous ceux dont la renommée n'est fondée ni sur le génie ni sur la vertu.

Invasion de la France par Edouard

Sommaire.

Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, marche en Guyenne, et après avoir pris Angoulême vient mettre le siège devant Aiguillon avec plus de cent mille hommes. – Résistance des assiégés, commandés par le comte Derby.

Ce siège fut fatal ; il détermina Edouard à passer en France, et priva Philippe de cent mille hommes qui auraient pu se trouver à la bataille de Crécy. Tout se préparait alors dans les conseils de Dieu. « Mais, dit le grave historien qui a le mieux connu nos antiquités, les adversités advenues à la France et les grandes victoires du roi Edouard ne doivent persuader la justice de sa querelle, mais être estimées châtiment des vices des Français. La restitution des pertes et conservation de l'Etat jusqu'à présent manifestent que ce n'a été ruine. »

Le duc de Normandie avait fait serment de ne point abandonner le siège d'Aiguillon que la ville ne fût prise, à moins que son père ne le rappelât. Il fit partir le connétable d'Eu et Tancarville, pour rendre compte à Philippe de la résistance qu'il éprouvait. Philippe retint auprès de lui ces deux seigneurs, et fit dire à son fils de continuer le siège jusqu'à ce qu'il obligeât la ville à se rendre par la famine, puisqu'il ne la pouvait emporter de force.

Cependant le roi d'Angleterre, instruit de ce qui se passait en Guyenne, se préparait à secourir en personne le comte Derby. Il assembla, dans le port de Southampton, mille vaisseaux, quatre mille hommes d'armes, dix mille archers, seize mille hommes d'infanterie légère, dont dix mille étaient Gallois et six mille Irlandais. Il laissa le gouvernement de l'Angleterre aux archevêques de Cantorbery et d'York, aux évêques de Lincoln et de Durham et aux seigneurs de Percy et de Neville ; il donna la garde particulière de la reine au comte

de Kent, son cousin. Le vent étant devenu favorable, Edouard, vers la fin du mois de juin de l'an 1346, fit voile, avec toute son escadre, pour les côtes de Gascogne.

Il avait auprès de lui, sur son vaisseau, Geofroy d'Harcourt et le jeune prince de Galles, qui entrait dans sa quinzième année. Les autres seigneurs embarqués étaient les comtes d'Hereford, de Northampton, d'Arundel, de Cornouailles, de Warwick, de Huntingdon, de Suffolck et d'Oxford. Parmi les barons et chevaliers, on comptait Jean-Louis et Roger de Beauchamp, Renauld et Cobham, les sires de Mortimer, de Mowbray, de Roos, de Lucy, de Felton, de Bradestan, de Moulton, de Man, de Basset, de Berkley et de Willoughby. D'autres combattants, qui devinrent dans la suite célèbres, Jean Chandos, Fitz-Warren, Pierre et James d'Audelay, Roger de Wettevalle, Barthélemy du Burgherst, Richard de Pembridge, étaient aussi à bord de la Navy, au simple rang de bacheliers. Il faut encore compter quelques étrangers : Oulphart de Ghistelle, du pays de Hainaut, et cinq ou six chevaliers d'Allemagne.

Pendant deux jours, les vaisseaux firent bonne route vers le port qu'ils cherchaient : s'ils eussent entré dans la Gironde, la France était sauvée, et la France devait être perdue. Celui qui commande à la mer fit cesser le vent, par qui la flotte semblait être favorisée ; il en envoya un autre, qui la refoula violemment sur la Cornouailles ; on jeta l'ancre. Edouard attendit, implora le retour de la première brise, ne se doutant pas que la tempête qui soulevait alors son pavillon le menait à la victoire.

Nous avons dit que Geofroy d'Harcourt était embarqué sur la Nef royale ; il n'avait jamais été d'avis d'attaquer la France du côté de la Guyenne, trop éloignée du centre de notre empire et défendue, comme province frontière, par une multitude de châteaux ; quelque chose semblait avoir fait à ce traître la révélation de la colère du ciel : rien de plus intelligent que la vengeance et la haine. Quand Harcourt vit la flotte repoussée aux côtes d'Angleterre, il profita de cet accident pour ébranler la résolution d'Edouard. « Sire, lui dit-il, je vous

ai toujours conseillé et je vous conseille encore de prendre terre en Normandie. Personne ne s'opposera à votre descente. Depuis longtemps les peuples de ce canton sont sans armes, et ils n'ont jamais vu la guerre. Toute la noblesse de la province est au siège devant Aiguillon. Vous trouverez un pays ouvert, rempli de grosses villes non fermées, où vos soldats s'enrichiront pour vingt ans. Je vous supplie de m'écouter, et je réponds du succès sur ma tête. »

L'oreille du roi s'inclina à ce conseil. Edouard ordonne de lever l'ancre ; lui-même veut servir de pilote ; il passe avec son vaisseau à la tête de la flotte, et fait tourner la proue vers les côtes de la Normandie. Des calamités de cent années furent le fruit de l'inspiration d'un moment et du changement des vents dans le ciel.

Les Français, qui tant de fois portèrent le ravage dans les contrées étrangères, allaient à leur tour sentir l'abomination de la conquête. Depuis l'invasion des Normands ils n'avaient point vu les ennemis dans le coeur de leur pays ; et voilà qu'après quatre siècles un Normand leur ramenait la désolation. Les mille vaisseaux anglais parurent devant La Hogue-Saint-Wast, en Cotentin. Couvert de ses armes, entouré de ses chevaliers, Edouard, monté sur son grand vaisseau, qui précédait tous les autres, déployait au vent les couleurs de l'Angleterre ; elles étaient blanches alors, et nous portions le rouge. Il aborde sans obstacle, comme Geofroy d'Harcourt le lui avait prédit, au port de La Hogue, le 12 juillet 1346. Près du cap de ce nom, les Français sous le règne de Louis XIV, versèrent leur sang pour remettre un monarque anglais sur le trône de ses pères.

La terre de Saint-Sauveur, qui appartenait à Geofroy d'Harcourt, s'étendait jusqu'à La Hogue. Du bord des vaisseaux anglais, Harcourt découvrait le lieu même de sa naissance et les rivages remplis des souvenirs de sa jeunesse. En montrant à Edouard le pays qu'il allait ravager, il pouvait lui dire : « Voilà la tour de l'église où j'ai été baptisé ; voilà le donjon du château où j'ai été nourri : là vos soldats pourront déshonorer le lit de ma mère, ici déterrer les os de mes aïeux. »

Quand Geofroy mit le pied sur la grève, comment put-il voir

sans être ému les paysans fuir devant lui dans ces mêmes champs où il avait passé son enfance, par ces mêmes chemins qui le conduisaient au toit paternel ? Un historien représente Rome disant à Manlius Capitolinus : « Manlius, je t'ai regardé comme le plus cher de mes fils quand tu renversas les ennemis du haut du Capitole ; mais puisque tu déchires mon sein, va, malheureux, et sois précipité comme ces Gaulois que tu as vaincus. »

La France, percée de coups, les yeux en pleurs, enveloppée dans son manteau déchiré, aurait pu crier à Geofroy d'Harcourt : « Faux et traître chevalier, je t'attends à Crécy sur le corps sanglant de ton frère, fidèle à sa patrie ! En vain tu te repentiras, ton repentir ne durera pas plus que ton innocence. Traître de nouveau, tu mourras foi mentie, doublement flétri par ton crime et par le pardon de ton roi. »

La flotte ayant jeté l'ancre, le débarquement se fit sur un rivage désert, image de ce qu'allait devenir le sol de notre patrie sous les pas des Anglais. Edouard tomba, dit-on, en mettant le pied sur la grève, comme César en Afrique, comme Guillaume le Bâtard en Angleterre. Le sang lui sortit du nez. Les chevaliers, effrayés du présage, dirent au roi : « Cher sire, retrayez-vous en votre nef, et ne venez mès huy à terre, car voici un petit signe pour vous. » Edouard répondit joyeusement : « C'est un signe ; cette terre me désire. » Il y a des paroles et des aventures qui sont de tous les conquérants : le même instinct et les mêmes moeurs distinguent les animaux de proie.

À l'endroit du débarquement, le roi d'Angleterre arma chevalier son jeune fils, le prince de Galles : cette terre de France a la propriété de faire des héros, même parmi ses ennemis Edouard nomma connétable le comte d'Arundel, et maréchaux Geofroy d'Harcourt et le comte de Warwick.

Le Cotentin forme une presqu'île : Edouard rangea ses soldats selon la nature du terrain qu'il avait à parcourir : divisés en trois corps, deux de ces corps, c'est-à-dire les deux ailes de l'armée, commandées par les deux maréchaux, marchaient l'un à droite, l'autre à gauche, au bord de la mer,

en balayant les deux rivages de la presqu'île, tandis que le corps de bataille, où se trouvaient Edouard, le prince de Galles et le connétable, s'avançait au centre par le milieu des terres. Chaque soir les deux ailes se repliaient et venaient camper sur les flancs de la chevauchée du roi. Le comte d'Huntingdon, demeuré sur la flotte avec cent vingt hommes d'armes et quatre cents archers, avait ordre de suivre rez les côtes le mouvement des troupes. Par cette belle disposition militaire, l'armée d'Edouard, se mouvant sur une seule et longue ligne et embrasant tout devant elle, se déroulait lentement sur la France comme une mer de feu.

Rien n'échappa, par mer et par terre, aux ravages de ce monarque, qui se disait roi des Français, et qui venait pour régner sur des Français ; par mer, tous les vaisseaux, depuis le plus grand navire jusqu'à la plus petite barque, furent pris et réunis à la flotte anglaise ; par terre, toutes les villes et les villages furent saccagés et brûlés. Barfleur succomba la première, et, quoiqu'elle se fût rendue sans coup férir, elle n'en fut pas moins pillée elle perdit or, arpent et chers joyaux ; il se trouva si grande foison de richesses, que compagnons n'avaient cure de draps fourrés de vair. Les habitants, enlevés de la ville, furent entassés sur la flotte anglaise. Cherbourg fut incendié ; le château se défendit ; Montebourg, Valognes, Carentan, furent renversés de fond en comble.

Le corps de bataille ne faisait pas moins de mal au milieu du pays. Geoffroy d'Harcourt allait en avant de la bataille du roi avec cinq cents armures de fer et deux mille archers ; et comme il connaissait bien sa patrie, c'était lui qui traçait le chemin. Il trouva le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de blés et d'avoines, les maisons pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chars, charrettes, chevaux, pourceaux, moutons, boeufs, qu'on nourrissoit dans ce pays-là, et les plus beaux biens du monde. Ceux du pays fuyaient devant les Anglois de tant loin qu'ils en oyaient parler, et laissaient leurs maisons et leurs granges toutes pleines. Ainsi par les Anglois était ars (brûlé), robé, gâté et pillé le bon pays de Normandie. Saint-Lô, où il y avait alors des

manufactures de drap considérables, périt, et les trois corps de l'armée anglaise s'étant réunis s'avancèrent dans la plaine de Caen. C'est par le récit des malheurs de la France que nous apprenons le curieux détail de sa culture et de son industrie intérieure à cette époque.

On n'avait point ignoré à Paris l'armement des Anglais, mais on n'avait pu deviner sur quel point tomberait l'orage ; on n'eut pas plus tôt appris qu'il éclatait au coeur du royaume, que Philippe se hâta d'envoyer à Caen le comte d'Eu, connétable de France, et le comte de Tancarville, nouvellement arrivés du siège d'Aiguillon. Ils se jetèrent dans la ville accompagnés de quelques hommes d'armes ; ils y trouvèrent Guillaume Bertrand, évêque de Bayeux, qui s'y était renfermé avec la noblesse restée au pays. Caen était une ville marchande et peuplée, pleine de riches bourgeois, de nobles dames et de belles églises ; mais ses murailles étaient ouvertes en plusieurs endroits, et son château, assez fort, ne défendait la ville que d'un côté. Trois cents Génois, commandés par le seigneur de Wargny, en formaient toute la garnison. C'était déjà un grand progrès en administration que de pouvoir entretenir, comme Philippe le faisait alors, cent mille hommes en Gascogne ; mais le système des troupes soldées n'étant pas encore établi, le demeurant du royaume se trouvait sans défense régulière. Le moyen âge, qui n'eut point d'armée permanente, était dans l'état le plus favorable à la liberté, et par le défaut de lumières ce fut un temps de servitude : quand les lumières s'étendirent, les soldats arrivèrent.

La flotte anglaise était parvenue à l'embouchure de l'Orne, petite rivière qui passe à Caen. Edouard, logé à deux lieues de la ville, s'attendait à trouver quelque résistance. Le comte de Tancarville voulait, avec raison, qu'on se contentât de défendre le pont sur l'Orne, le château, le corps de la ville, et qu'on abandonnât les faubourgs ; les bourgeois dirent qu'ils se sentaient assez forts pour combattre le roi d'Angleterre en rase campagne. Le connétable appuya cette bravade, et par tout ce qui suivit il se fit accuser d'incapacité, de lâcheté ou de

trahison. Il avait jadis reçu des grâces et des présents d'Edouard ; pendant sa captivité en Angleterre, les caresses de ce prince achevèrent de le rendre suspect. Il faut des succès sur le trône, et Philippe ne connaissait que des revers. le malheur délie les hommes du serment de fidélité, Edouard, au soleil levant, prêt à exterminer une cité, entendit la messe ; peu de temps après, en violant les tombeaux et en massacrant les peuples, il fit faire un magnifique service aux gentilshommes normands décapités pour la félonie de Geofroy d'Harcourt.

Cependant les bourgeois de Caen, rangés en bataille, ne tinrent pas ce qu'ils avaient promis. Aussitôt qu'ils virent approcher les bannières des Anglais et qu'ils entendirent siffler les flèches, ils fuirent. Les ennemis entrèrent pêle-mêle avec eux dans la ville ; car la rivière était si basse, qu'on la passait partout à gué. Le connétable se retira à sauveté avec le comte de Tancarville, sous une porte à l'entrée du pont, devant l'église de Saint-Pierre. Quelques chevaliers et écuyers se réfugièrent dans le château. Le connétable, monté aux créneaux, aperçut, en regardant le long de la grande rue, les archers anglais tuant les habitants et n'en recevant aucun à merci. Parmi ces soldats il reconnut un chevalier borgne, Thomas Holland, avec lequel il avait autrefois contracté amitié dans les guerres de Prusse et de Grenade. Il l'appela, et se rendit à lui avec le comte de Tancarville et une vingtaine de chevaliers.

Les habitants, voyant qu'on ne leur faisait aucun quartier, se barricadèrent et commencèrent à se défendre ; ils jetaient par les fenêtres et du haut des toits, sur les Anglais, des meubles, des briques et des pierres. Les Anglais enfonçaient les portes, se frayaient un chemin avec le fer et le feu, violaient les femmes au milieu des flammes, et massacraient tout, sans distinction d'âge, de sexe et de condition. Chaque maison était l'occasion d'un siège, où se répétaient les horreurs accomplies dans une ville prise d'assaut. Plus de cinq cents Anglais avaient péri dans ce tumulte. Edouard, devenu furieux, ordonne qu'on passe tous les Français au fil de l'épée, et qu'un

vaste incendie couronne l'oeuvre. Geofroy d'Harcourt se trouvait présent lorsque cet ordre fut donné ; pour la première fois, il sentit quelque remords il représenta au monarque étranger qu'il lui restait encore un grand pays à traverser et Philippe à combattre ; qu'il lui importait de ménager ses soldats ; que les bourgeois de Caen, poussés au désespoir, vendraient chèrement leur vie ; que si, au contraire, on usait de miséricorde, il se chargeait, lui, d'Harcourt, de réduire la ville en peu d'heures.

Ce conseil, auquel Edouard obtempéra, en épargnant quelques maux particuliers, fit un mal général à la France. Au commencement d'une invasion, un exemple de dévouement enflamme les coeurs, les fait palpiter de vertu et de gloire, inspire cet enthousiasme qui rend une nation invincible : les trois cents Spartiates sauvèrent la Grèce aux Thermopyles. Harcourt chevaucha de rue en rue, commandant de par le roi d'Angleterre, que nul, sous peine de la hart[1356], ne fût assez hardi pour mettre le feu aux maisons, violer les femmes, tuer les hommes qui ne feraient pas de résistance. Les bourgeois cessèrent aussitôt le combat, et ouvrirent leurs portes. Alors commença une espèce de pillage régulier, qui dura trois jours. Edouard se réserva sur la part du butin les joyaux, la vaisselle d'argent, la soie, les toiles et les draps. Il acheta de Thomas de Hollande, pour la somme de vingt mille nobles, le connétable et le comte de Tancarville. Ces deux seigneurs furent embarqués sur le grand vaisseau de la flotte anglaise avec soixante chevaliers prisonniers et trois cents bourgeois, dont on espérait tirer rançon, quoiqu'ils eussent déjà tout perdu. Le vaisseau porta à Londres les captifs et les dépouilles les plus précieuses. C'était une amorce au reste des Anglais pour accourir au sac de la France.

Caen renfermait le tombeau de Guillaume le Bâtard ; le sol où ce tombeau se trouvait placé avait été jadis disputé aux os de ce prince par un bourgeois nommé Ascelin, lequel disait que ce sol, propriété de son père, lui avait été ravi contre toute justice par Guillaume vivant. Les enfants des compagnons que Guillaume avait menés à la conquête de l'Angleterre

revenaient conquérir et profaner ses cendres.

Deux cardinaux légats, qu'Edouard ne voulut point écouter, furent témoins de la ruine de Caen. On a déjà remarqué et l'on fera remarquer encore les efforts du Saint-Siège pour arrêter l'effusion du sang dans ces guerres cruelles. Rien n'était plus touchant que de voir des hommes de miséricorde suivant partout des hommes de sang, essayant de faire tomber les armes de leurs mains, suppliant avant le combat, pleurant après la victoire, toujours rebutés, jamais las, colombes de paix errant de champ de bataille en champ de bataille avec les vautours.

Philippe rassemblait à Saint-Denis une armée. Les princes ses vassaux, ses alliés ou ses amis, se hâtaient de se réunir à lui. Le comte de Beaumont, Jean de Hainaut, depuis peu réconcilié à la France, accourut avec un grand nombre de chevaliers ; le duc de Lorraine amena trois cents lances ; les comtes de Savoie, de Salbruges, de Flandre, de Namur, de Blois, toute la noblesse qui ne se trouvait pas au siège d'Aiguillon, se rendirent à Saint-Denis. Jean, roi de Bohême, était alors dans ses Etats ; son fils Charles venait d'être élu empereur ; l'ancien empereur excommunié, Louis de Bavière, inquiétait le nouvel empereur ; le roi de Bohême avait perdu la vue ; tant de raisons paraissaient le devoir retenir en Allemagne ; mais quand il reçut les courriers de Philippe, ses ministres le voulurent en vain arrêter. Ce vieux monarque, qui est devenu le modèle de la loyauté, dit à ses barons : « Ah ! ah ! quoique aveugle, je n'ai mie oublié les chemins de France. Je veux aller défendre mes chers amis et les enfants de ma fille, que les Angleches veuillent rober. » Jean partit en effet avec son fils Charles, et vint trouver Philippe.

Edouard avait quitté Caen. Les seuls titres des chapitres de nos chroniques donnent une idée de sa marche, des maux que les Anglois firent en Normandie, comment telle ville fut pillée, comment tout le pays fut ars, essilé et robé[1357]. Il prit d'abord la route d'Evreux ; mais cette ville étant fermée, il ne l'attaqua pas. Il emporta et incendia Louviers, déjà connu par ses manufactures de drap ; de là il s'avança vers Rouen ; les

comtes d'Evreux et d'Harcourt y commandaient : Geofroy d'Harcourt put voir flotter sur les murs de Rouen la bannière de son frère.

Philippe avait fait rompre tous les ponts de la Seine depuis Paris jusqu'à Rouen ; lui-même, descendu de Paris avec son armée, se trouvait à Rouen à l'instant où les Anglais se présentèrent de l'autre côté de la Seine. Edouard passa sans insulter la ville, dont la rivière le séparait ; il épiait l'occasion d'entrer en Picardie pour se retirer dans le Ponthieu[1358], qui lui appartenait. Il remonta la Seine, continuant ses ravages ; Philippe marchait sur le bord opposé, réglant ses mouvements sur ceux des ennemis : on les suivait à la trace du sang et à la clarté des embrasements. Ils brûlèrent Pont-de-l'Arche, Vernon, Mantes et le faubourg de Meulan ; des fourrageurs pénétrèrent dans le pays chartrain. L'armée anglaise parvint ainsi jusqu'à Poissy, dont le pont avait été détruit ; malheureusement il en restait encore les piles et les attaches, ce qui facilita son rétablissement : Philippe arriva à Paris en même temps qu'Edouard à Poissy. La civilisation des temps modernes a fait cesser ces désastres à plaisir de l'ancienne guerre ; mais les barbares eux mêmes avaient rarement mené une invasion avec une aussi complète absence d'humanité que cette course sanglante d'Edouard.

Des partis anglais se répandirent dans les environs de Poissy. Le château de Saint-Germain-en-Laye, Nanterre, Ruel, Saint-Cloud, Neuilly, furent réduits en cendres. La nuit, à Paris, on apercevait dans le ciel la réverbération des flammes, et le jour, du haut des tours de Notre-Dame, on découvrait les villages aux grosses fumées qui s'en élevaient. Depuis la descente des premiers Normands, un tel péril n'avait point approché des Parisiens ; comme les citoyens de Lacédémone avant le temps d'Epaminondas, leurs femmes n'avaient point vu les feux d'un camp ennemi. Aujourd'hui, Paris a reçu l'étranger dans ses murs, et Sparte sort de ses ruines.

Philippe voulut s'aller mettre à la tête de son armée à Saint-Denis. La foule se jeta à ses pieds. « Haa ! sire et noble roi, que voulez-vous faire ? Vous voulez laisser la noble cité de Paris.

Les ennemis sont à deux lieues près ; tantôt seront en cette ville. Quand vous en serez parti, nous n'aurons personne qui nous défende contre eux. » Le roi répondit : « Bonnes gens, ne craignez pas les Anglois ; ils ne vous approcheront pas de plus près. Je vais à Saint-Denis devers mes gens d'armes, car je veux chevaucher contre les Anglois et les combattre. »

Ces paroles calmèrent peu les esprits : les frayeurs du peuple sont presque toujours mêlées de sédition et de folie ; d'un côté on ne voulait pas que le roi s'éloignât, parce que Paris était sans défense ; de l'autre, on se refusait aux mesures nécessaires pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Paris n'était point encore entouré de remparts, ou ceux qu'avait élevés Philippe-Auguste n'existaient plus : le roi ordonna de faire des retranchements. Il fallait abattre quelques maisons ; les propriétaires s'y opposèrent : remarquez cette force de la liberté civile, dans un temps où la liberté politique n'était rien. Le peuple prend le parti des propriétaires ; le roi de Bohême accourt avec cinq cents chevaux pour calmer la sédition : on n'y parvient qu'en abandonnant l'ouvrage.

À ces émeutes, aux mutineries des hommes qui, n'ayant rien à perdre, se réjouissent des calamités publiques, se mêlaient d'autres troubles et d'autres confusions : tout était plein de traîtres payés du prix des rapines d'Edouard ; ces traîtres s'augmentaient du troupeau des faibles, de ces gens sans coeur et sans caractère, alliés naturels des méchants, sorte de traîtres que font la peur et l'adversité. Plusieurs commençaient à croire que le roi d'Angleterre avait des droits au trône de France, puisqu'il était victorieux.

L'intérêt était puissant, et grand le spectacle : Edouard à Poissy, au berceau de Saint Louis ; Philippe à Saint-Denis, au tombeau du même roi ; tous deux prêts à s'élancer de ces barrières pour se disputer le sceptre du monarque qui avait emporté sa couronne dans le ciel.

À en juger par les apparences, le bon droit allait triompher. Tant qu'Edouard n'avait trouvé aucun obstacle, il s'était avancé en abîmant le pays ; mais il lui fallut songer à la retraite aussitôt que Philippe parut, de même que le loup, dit Mézeray,

après avoir fait un grand carnage dans une bergerie, entendant aboyer les mâtins, ne tâche qu'à se retirer dans le bois. La retraite n'était pas facile, Edouard n'aurait osé se jeter sur une ville comme Paris, appuyée d'une armée de cent mille hommes. Retourner en arrière ? Il eût été aussitôt poursuivi sur un sol mis à nu. Tenir au premier projet de se cantonner dans le Ponthieu ? La Seine, dont les ponts étaient rompus, barrait le chemin au prince anglais ; et même, quand il l'aurait passée, il se trouverait renfermé entre les eaux de cette rivière, celles de l'Oise, le cours de la Somme et l'armée française à Saint-Denis. C'était pourtant le seul plan qui présentât quelque chance de succès.

Il y avait quatre jours qu'Edouard préparait en secret les matériaux nécessaires au rétablissement du pont de Poissy ; il répandait le bruit que, ne pouvant traverser la Seine dans l'endroit où il cantonnait, il tenterait le passage au-dessus de Paris, Le jour de l'Assomption, il chôma, à l'abbaye des Dames, la fête de la Vierge ; il affecta de donner un grand repas ; il y présida vêtu d'un habit sans manches, de drap d'écarlate fourré d'hermine, comme aurait pu faire Saint Louis tranquille au sein de son royaume et au lieu de sa naissance ; ses troupes avaient reçu l'ordre de se mettre en mouvement pour tourner Paris. Trompé par cette disposition et ces faux rapports, Philippe était venu camper au pont d'Antony, afin de couper le chemin aux ennemis. Il n'eut pas plus tôt quitté Saint-Denis, qu'Edouard, exécutant une contremarche, revint passer la Seine à Poissy sur le pont qui avait été rétabli avec une diligence merveilleuse. L'avant-garde des Anglais, sous le commandement de Geofroy d'Harcourt, était à peine de l'autre côté de la Seine qu'elle rencontra les milices d'Amiens, conduites par quatre chevaliers de Picardie : Harcourt attaqua ces communes, qui se défendirent vaillamment ; mais elles furent défaites et leurs bagages pris ; douze cents bonnes gens demeurèrent sur la place après avoir affronté les premiers les destructeurs de leur pays. Telles étaient ces communes qui formaient le fond de la véritable nation française, et dont notre ancienne histoire, à sa honte éternelle, ne parla jamais que

pour les traiter de ribaudailles et de pédailles... Ces nobles si hautains étaient-ils plus braves sous leurs corsets et leurs casques de fer, à l'épreuve de la flèche et de la lance, que ces paysans armés d'un bâton ou d'un fauchard, exposés demi-nus à la charge de ces centaures de bronze ? Le moment n'était pas loin où la poudre allumée à Crécy allait égaliser les périls, niveler les rangs sur le champ de bataille, et permettre enfin à la gloire d'inscrire le peuple Français dans ses propres fastes.

Philippe n'apprit qu'au bout de deux jours la levée des tentes anglaises : bien qu'il eût en tête un général plus habile que lui, il avait un grand courage et ne manquait point de capacité dans la guerre ; on ne peut attribuer une partie de ses incroyables fautes et du succès de ses ennemis qu'à ce vertige d'infidélité qui avait saisi une partie de ses sujets : tant il est vrai que la loi salique n'était pas encore évidente à tous les esprits. Il reconnut alors, dit un historien, qu'il était environné de traîtres, lesquels le trompaient par de faux rapports et donnaient avis aux Anglais de toutes ses démarches. Désespéré d'avoir laissé échapper sa proie, il se mit à sa poursuite. Il envoya offrir la bataille à Edouard ou dans la plaine de Vaugirard, s'il y voulait venir, ou entre Pontoise et Franconville, s'il se voulait arrêter et l'attendre. Edouard fit répondre qu'il n'avait point de conseil à prendre d'un ennemi : il continua sa route.

Arrivé aux champs de Beauvais, il les faucha comme le reste, passa sous les murs de Beauvais, dont il brûla et pilla les faubourgs ; la ville fut courageusement défendue par l'évêque. L'abbaye de Saint-Lucien, fondée par Childéric, était, après Saint-Germain-des-Prés, le plus ancien édifice religieux de la France ; l'Edouard y prit ses quartiers : comme il s'en éloignait le lendemain, il vit, en regardant derrière lui, les flammes s'élever des tourelles de ses hôtes ; il fit pendre quelques-uns des incendiaires. Il s'était ravisé par politique, et avait commandé de respecter les églises ; ordres dérisoires qui ne trompèrent point le ciel et que n'écouta point le soldat.

Ainsi périssaient la patrie, ses cités, ses hameaux, les temples de sa religion, les monuments de ses rois. Crécy allait

couronner tant de désastres et terminer la marche triomphale d'Edouard au travers des ruines.

De l'abbaye de Saint-Lucien il vint loger à Milly, de Milly à Grand-Villiers ; il défila devant Dargies, brûla le château et fourragea le pays d'alentour. La ville de Poix fut trouvée sans défense ; il n'était demeuré dans ses deux châteaux que deux belles demoiselles, filles du seigneur de Poix : elles auraient été déshonorées sans le sire de Basset et Jean Chandos, qui les menèrent au roi d'Angleterre. Les bourgeois de Poix se rachetèrent du pillage pour une somme considérable ; mais le lendemain il s'éleva des contestations, qui furent suivies du massacre général des habitants. Enfin, Edouard vint camper à Airaines, et il envoya ses maréchaux chercher un passage sur la Somme.

Là auraient dû finir ses succès et commencer ses expiations : Philippe, accouru à marches forcées, était prêt à paraître à la tête de cent mille hommes, animés, comme leur roi, de la plus juste vengeance.

Les Anglais n'avaient guère plus de trente mille combattants ; ils étaient fatigués d'une longue route et embarrassés de leur butin : traqués entre la mer, l'armée française et la rivière de Somme, dont les ponts étaient rompus ou gardés, ils croyaient toucher au moment de leur perte. Les maréchaux anglais avaient en vain tenté de forcer le pont de Remy, celui de Long en Ponthieu, et celui de Péquigny. N'ayant pu découvrir aucun passage sur la Somme, ils vinrent rendre compte à Edouard de leurs inutiles recherches. Philippe dans ce moment entrait à Amiens.

Le roi d'Angleterre, se repentant de ses triomphes, envoya proposer une suspension d'armes ; il offrait de rendre ce qu'il avait pris : mais pouvait-il rendre la vie aux laboureurs, aux bourgeois paisibles, aux familles innocentes immolées à son ambition ? Tant de calamités devaient-elles être regardées comme jeux de rois, qui ne laissent plus de traces quand il plaît à ces rois de les interrompre ? Chef et père de la patrie, le monarque, plein de douleur et de ressentiment, refusa tout. Un historien dit que Philippe en n'acceptant pas les propositions

d'Edouard devint injuste et se rendit coupable des malheurs de la France : c'est abuser de l'esprit philosophique et juger de l'événement par le succès. Philippe devait obtenir pour ses peuples une réparation solennelle ; il devait essayer de donner aux étrangers une leçon durable, en leur apprenant quel serait leur sort s'il leur prenait jamais envie de renouveler ces incursions de brigands. Un ennemi d'aussi mauvaise foi qu'Edouard n'aurait pas plus tôt échappé au péril qu'il eût recommencé ses ravages. Mais la bataille de Crécy fut malheureuse. La fortune ne suit pas toujours la justice ; les droits de la seconde ne sont pas moins réels, quoique abandonnée de la première.

Or, le roi d'Angleterre, dit Froissart, était moult pensif à Airaines. Si ouït messe avant le soleil levant, lors fit sonner ses trompettes de déloqement. Il traversa le pays de Vimeux, et s'approcha d'Abbeville. Il brûla un gros village aux environs, et vint gîter à l'hôpital d'Oisemont. Philippe, parti d'Amiens, était à une heure de l'après-midi à Airaines. Il y trouva des pourveances de chair en hastées, pain et pâtes en four, vin en tonneaux ; et en barils, et moult de tables mises que les Anglois avaient laissées. Les deux maréchaux d'Edouard, descendus le long de la Somme jusqu'à Saint-Valery, toujours pour s'enquérir d'un passage, revinrent le soir dire à leur maître qu'ils n'avaient pas été plus heureux qu'auparavant. Si Philippe avait eu seulement l'avance de quelques heures, ou si le gué de Blanque-Taque eût été mieux gardé, c'en était fait des Anglais.

Ce monarque et cette armée, qui avaient causé tant d'épouvante, ressentaient à leur tour la terreur qu'ils avaient inspirée. Perdu de réputation comme général, méprisé comme roi, abhorré comme homme, Edouard allait finir de la fin d'un aventurier et d'un incendiaire. La défaite en faisait un chef sans mérite, sans prévoyance, sans courage ; le triomphe en fit un capitaine illustre : le succès semble être le génie, un moment sépare la honte de la gloire.

Il était nuit ; personne dans le camp anglais ne dormait : ceux-ci regrettaient le butin qu'ils allaient perdre ; ceux-là

pleuraient leurs femmes, leurs enfants, leur patrie. Les soldats qui avaient exploré la rivière en faisaient des récits effrayants ; d'autres croyaient entendre déjà les clameurs de l'armée française, laquelle s'était promis de ne faire aucun quartier à l'ennemi ; serment que Philippe avait prononcé dans la colère, et qu'il eût rétracté dans la victoire.

Les chefs n'étaient pas en de moindres alarmes : acculé à la mer et retiré sous sa tente comme une bête noire dans sa bauge, Edouard roulait en silence autour de lui des regards sombres, qui s'attendrissaient en tombant sur son fils : ce prince adolescent, destiné à devenir le modèle de la chevalerie, était, sans le savoir, à la veille de sa renommée, et déjà comme tout brillant de l'aurore de cette gloire qui s'allait lever pour lui. Son armure noire, donnant une bonne grâce particulière à sa haute taille et à sa jeunesse, relevait encore la blancheur de son teint ; car il était grand et pâle, tel qu'on a représenté depuis le capitaine Bayard ; mais il fut plus beau.

Edouard, pour prendre une dernière résolution, assemble aux flambeaux son conseil : inspiré par la mauvaise fortune de la France, il fait amener devant lui des prisonniers du pays de Vimeux et de Ponthieu ; il s'informe s'ils ne connaîtraient point un gué au-dessous d'Abbeville, promettant à quiconque indiquerait ce gué la liberté et celle de vingt autres captifs. Parmi ces malheureux se trouvait un valet appelé Gobin-Agace ; l'histoire a retenu son nom ignoble, comme celui d'un de ces hommes de perdition que la Providence emploie lorsqu'elle veut châtier des empires.

Ce valet déclara qu'il existait un gué où douze soudoyers pouvaient passer de front à plusieurs endroits, deux fois par jour, à mer basse. Le fond de ce gué était composé d'un gravier blanc et dur, d'où lui était venu le nom de Blanque-Taque, ou de Blanche-Tache, ou de Blanche-Cayeux. Le valet ajouta qu'on le pouvait traverser avec des chariots, et que les hommes n'y avaient de l'eau que jusqu'au genou. « Compains ! s'écria Edouard, transporté de joie, si je trouve vrai ce que tu dis, je te quitterai ta prison à toi et à tous tes compagnons, et je te baillerai cent écus nobles. » Et Gobin-

Agace lui répondit : « Sire, oyle en péril de ma tête. »

Aussitôt Edouard ordonne à ses capitaines de se tenir prêts. À minuit la trompette sonne ; sommiers sont troussés, chars chargés ; on prend les armes. Au point du jour les Anglais quittent Oisemont et commencent à défiler : Gobin-Agace servait de guide ; Harcourt était à l'avant-garde : deux Français marchaient à la tête de la fuite de nos ennemis. Le soleil se levait lorsqu'on atteignit le gué. Si la joie des Anglais avait été grande quand ils s'étaient flattés de franchir la Somme, ils retombèrent dans le désespoir en arrivant sur ses bords : la mer était haute ; le flux coulait à pleines rives. De l'autre côté du fleuve, on apercevait douze mille Français rangés en bataille, et commandés par ce brave Godemar du Fay qui avait si vaillamment défendu Tournai. Philippe, prévoyant que l'ennemi découvrirait le gué de Blanche-Tache, avait détaché de son armée mille hommes d'armes et six mille archers génois. Ce corps, auquel se réunirent les communes d'Abbeville, passa la Somme à Saint-Seigneur et descendit à Blanche-Tache.

Quatre longues heures s'écoulèrent avant que le gué devint praticable. Le monarque anglais donne alors le signal, commande aux deux maréchaux, Warwick et d'Harcourt, de traverser la Somme, bannière au vent, au nom de Dieu et de saint Georges, les plus bachelereux et les mieux montés devant. Edouard, suivi du prince de Galles, se jette dans l'eau l'épée à la main. Les chevaliers français, au bord opposé, baissent la lance, viennent à la rencontre, et reçoivent chaudement l'ennemi. Un combat s'engage dans le lit même de la rivière. Le péril des Anglais était imminent : ils n'avaient plus que deux heures pour accomplir le passage de leurs troupes, chariots et bagages ; le flux revenant les eût engloutis. Sur la rive qu'ils quittaient, on commençait à apercevoir les coureurs de l'armée de Philippe. La nécessité double les forces et le courage des ennemis ; leurs archers chassent à coups de flèches les archers génois qui longeaient la rive droite de la Somme. Harcourt et Warwick atteignent le bord avec quelques escadrons, chargent les Français, les

culbutent, gagnent un terrain où se forme derrière eux l'armée d'Edouard à mesure qu'elle sort de l'eau. Alors les milices commandées par du Fay prennent la fuite, et lui-même est obligé de se retirer.

À peine l'ennemi était-il passé, que l'avant-garde de notre armée entra au campement abandonné des Anglais ; elle s'empara des chariots et prit trois ou quatre cents traînards. On aurait pu exercer des représailles sur ces brûleurs de chaumières, on leur accorda la vie. Philippe arrive, voit Edouard de l'autre côté de la Somme et le veut suivre ; mais, déjà montante, la marée noyait le gué ; il fallut perdre un jour pour rétrograder et traverser la rivière à Abbeville. Edouard effectua le passage le 24 d'août 1346, jour de Saint-Barthélemy.

Tel est le récit que Froissart et plusieurs auteurs après lui font de la rencontre de Blanche-Tache ; mais le continuateur de Nangis et l'auteur anonyme de la chronique de Flandre affirment que Godemar du Fay se retira sans combattre. Mézeray ajoute qu'il était parent de Geofroy d'Harcourt, et qu'il se vendit à Edouard ; il est certain que Philippe voulut dans la suite le faire pendre comme traître. Mais la colère du roi, excitée par le malheur, et le témoignage de deux historiens qui adoptent tous les bruits populaires ne suffisent pas pour détruire le récit circonstancié de Froissart, pour déshonorer la mémoire d'un vieux capitaine, qui avait donné tant de preuves de courage et de fidélité. Philippe avait cent mille combattants ; si, au lieu de douze mille hommes, il en eût envoyé trente mille au gué de Blanche-Tache, nombre égal à celui de l'armée d'Edouard, il est probable que les Anglais étaient perdus.

Edouard, ayant passé le gué, rendit grâces à Dieu, fit appeler Gobin-Agace, le délivra avec tous ses compagnons, lui donna les cent nobles promis et un roussin.

L'ennemi allait entrer dans des plaines ouvertes, où les Français ne manqueraient pas de l'atteindre ; il ne pouvait vivre que de pillage, et ce pillage retardait sa marche. Si Edouard pressait sa retraite avec une armée harassée, devant

des troupes fraîches et supérieures en nombre, cette retraite ne tarderait pas à devenir une fuite ; il savait que les communes de Flandre lui envoyaient un secours de trente mille hommes. Ces diverses considérations le déterminèrent à ne rien précipiter, à choisir seulement de fortes positions pour se mettre à l'abri de Philippe, ou le combattre avec avantage.

Dans cette résolution, qui annonçait les vues et les talents d'un capitaine, il désigna à son premier campement une hauteur qui domine Crécy, village à jamais fameux, au bord de la petite rivière de Maye. Le comté de Ponthieu avait été donné en dot à Isabelle, fille de Philippe le Bel et mère d'Edouard. Le roi d'Angleterre prit à bon augure de se défendre, s'il était attaqué, sur une terre maternelle, qui semblait devoir l'aimer. Les hommes se trouvent plus forts quand ils peuvent s'autoriser de quelque chose qui ressemble à la justice.

Philippe, qui craignait de voir encore échapper l'ennemi, ne fit prendre aucun repos à ses troupes ; elles défilèrent sur le pont d'Abbeville. Logé à l'abbaye de Saint-Pierre de cette ville, le roi donna à souper aux princes, dont la plupart firent alors ce que les martyrs chrétiens appelaient le repas libre, le dernier repas avant d'aller mourir. Le 25 août 1346, au lever de l'aurore, l'armée française tout entière avait passé la Somme. À sa tête étaient quatre rois : Philippe le Fortuné, roi de France ; Jean l'Aveugle, roi de Bohême ; Charles, son fils, élu empereur, dit roi des Romains, et le roi détrôné de Majorque. On y voyait encore le comte d'Alençon, frère du roi, qui fut cause de la perte de la bataille ; le comte de Blois, son neveu ; Louis, comte de Flandre, et son jeune fils ; les comtes de Sancerre, d'Auxerre ; Jean de Hainaut, comte de Beaumont ; les ducs de Lorraine et de Savoie, toute la noblesse qui n'était pas au siège d'Aiguillon, et parmi les écuyers et chevaliers Harcourt, frère aîné de Geofroy d'Harcourt.

Trompé par un faux rapport en sortant d'Abbeville, Philippe crut que les Anglais avaient abandonné Crécy : il avait déjà fait deux lieues sur une route opposée, lorsqu'il apprit qu'Edouard gardait ses premières positions. Il fallut faire halte, changer de chemin, et envoyer reconnaître l'ennemi. Miles Desnoyers,

porte oriflamme, les seigneurs de Beaujeu, d'Aubigny et de Basèle, dit le Moine, furent chargés de cette mission.

L'armée anglaise, divisée en trois corps, couvrait la colline de Crécy ; au sommet de cette colline était un bois qu'Edouard avait fait environner d'un fossé, et dans lequel on avait enfermé les bagages et les chevaux ; Edouard avait mis à pied les hommes d'armes, excepté quelque douze cents chevaliers jetés sur les deux ailes de l'infanterie. Le bois formait un dernier retranchement, lequel n'eût pourtant servi que d'abattoir, et non d'abri, aux soudoyers qui s'y seraient retirés, en cas de défaite. La gauche des Anglais était couverte par la forêt de Crécy, la droite par le village de ce nom, des ouvrages de terre et des arbres gisants : leur front demeurait libre, mais étroit, de sorte que l'armée assaillante y devait perdre l'avantage du nombre.

Les trois corps échelonnés dessinaient trois croissants parallèles sur la colline ; chacun de ces corps était subdivisé en trois lignes : la première, d'archers ; la seconde, d'infanterie galloise et irlandaise ; la troisième, d'hommes d'armes ou de cavalerie à pied.

Le premier corps, servant d'avant-garde presque au bas de la colline, comptait huit cents hommes d'armes, un tiers d'infanterie et deux mille archers ; il était commandé par le prince de Galles, ayant auprès de lui Geofroy d'Harcourt, les comtes de Warwick et de Kenfort, Chandos, le sire de Man, et toute la fleur de la chevalerie.

Le deuxième corps, placé au-dessus du premier, était fort de huit cents hommes d'armes et de douze cents archers : il avait pour chefs les comtes de Northampton et d'Arundel.

Le troisième corps couronnait la colline, sous le commandement immédiat d'Edouard ; il se composait de sept cents hommes d'armes et deux mille archers. C'était peut-être au centre de ce corps qu'étaient cachées des machines inconnues.

Ainsi, pour remporter la victoire, Philippe se voyait forcé de percer, en gravissant une pente, neuf lignes formidables.

Le soir, veille de la bataille, Edouard donna un grand souper

à ses comtes et barons : lorsque ceux-ci se furent retirés, il entra dans son oratoire, dressé sous une tente, et resta seul à genoux devant l'autel jusqu'à minuit. Sa prière faite, il se jeta sur une peau de brebis, et se releva le 26 à la pointe du jour : il entendit la messe et communia avec le prince de Galles. La plupart de ses gens se confessèrent et se mirent en état de paraître devant Dieu : Philippe en avait fait autant à l'abbaye de Saint-Pierre, à Abbeville. En ce temps-là, la prière prononcée sous le casque n'était point réputée faiblesse, car le chevalier qui élevait son épée vers le ciel demandait la victoire et non la vie.

Oraison faite et messe ouïe, les trois corps reprirent leurs places les uns au-dessus des autres, ainsi qu'il a été dit, chaque chevalier sous sa bannière, formant sur la colline un spectacle magnifique. Edouard, monté sur un petit palefroi, un bâton blanc à la main, adextré de ses maréchaux, alla tout le pas de rang en rang, admonestant comtes, barons, chevaliers, écuyers, soudoyers, à garder leur honneur et à bien faire la besogne, et disait ces langages en riant si doucement de si lice (joyeuse) chère, que les plus timides étaient rassurés en le regardant. Quand il eut ainsi visité les trois batailles, il se retira à l'heure de haute tierce (environ midi) à celle qu'il commandait en personne, et d'où il pourrait voir tous les événements du combat. L'armée but et mangea par ordre des maréchaux, après quoi les soldats s'assirent à terre sans quitter leurs rangs, bassinets et arcs devant eux, attendant l'ennemi.

Le porte-oriflamme, Miles Desnoyers, les seigneurs de Beaujeu, d'Aubigny et de Basèle, envoyés par Philippe à la découverte, trouvèrent les ennemis assis de la sorte, comme des moissonneurs prêts à couper un champ de blé sur une colline ; les Anglais aperçurent les chevaliers français, et les laissèrent tout examiner à loisir : cette supériorité de sang-froid et de confiance annonçait déjà de quel côté passerait la fortune. Edouard avait surtout défendu, sous quelque prétexte que ce fût, de rompre les files. Il comptait avec raison sur la bouillante ardeur de nos soldats ; on avait déjà appris à nous

vaincre par l'excès de notre courage.

Le tumulte et la confusion de notre armée formaient un triste contraste avec le calme et la régularité de l'armée ennemie ; nous avions mille intrépides capitaines, pas un général. Dès les premiers mouvements on n'avait point été d'accord sur l'ordre à tenir. Les arbalétriers génois étaient derrière la cavalerie, à la queue de la colonne : le roi de Bohême représenta qu'on faisait trop peu de cas de ces étrangers ; qu'il connaissait leur valeur, et qu'eux seuls devaient être opposés aux archers anglais. La majesté de ce vieux roi et son expérience dans la guerre persuadèrent Philippe ; il fit passer les Génois à la tête des troupes : mais l'impétueux comte d'Alençon murmura de cette disposition, qui l'empêchait de se trouver le premier sur l'ennemi.

L'armée française, lorsqu'elle avança vers Crécy, se trouvait divisée de la sorte : quinze mille arbalétriers, presque tous Génois, commandés par Charles Grimaldi et Antoine Doria, formaient l'avant-garde ; Charles, comte d'Alençon et frère du roi, suivait avec quatre mille hommes d'armes ; le roi venait ensuite, conduisant le corps de bataille, également composé de cavalerie, où se trouvaient les rois étrangers et la haute noblesse. Le duc de Savoie, nouvellement arrivé, avec mille chevaux, menait l'arrière-garde conjointement avec le roi de Bohême. Une infanterie innombrable errait au hasard dans la campagne, obstruant les chemins et gênant les troupes régulières. Chaque homme à cheval était accompagné de trois ou quatre fantassins pour le servir, comme de nos jours dans les corps de mameloucks : nous devions aux guerres des croisades cette organisation de la cavalerie, l'usage de l'arbalète et de l'habit long.

On vit revenir les quatre chevaliers envoyés à la découverte. Philippe leur cria : « Quelles nouvelles ? » Ils se regardèrent les uns les autres sans répondre ; aucun n'osait prendre la parole. Philippe ordonna au moine de Basèle de s'expliquer. Ce chevalier, suisse ou champenois, était au service du roi de Bohême, et passait pour un des capitaines les plus expérimentés de l'armée. « Sire, dit-il, nous avons chevauché ;

si nous avons vu et considéré le convenant des Anglois. Si conseille ma partie, et sauf toujours le meilleur conseil, que vous laissiez toutes vos gens ici arrêter sur les champs et loger pour cette journée. Car ainçois (avant) que les derniers puissent venir, et vos batailles soyent ordonnées, il sera tard ; si seront vos gens lassés et travaillés et sans arroy, et trouveriez vos ennemis frais et nouveaux. Si pouvez le matin vos batailles ordonner plus mûrement et mieux ; et par plus grand loisir adviser vos ennemis et par quel côté on les pourra combattre ; car soyez sûr qu'ils vous attendront. »

Jamais avis plus salutaire n'avait été donné : depuis plusieurs jours l'armée faisait des marches forcées ; elle avait passé la nuit à défiler dans Abbeville, elle venait de faire six lieues au trot de la cavalerie. elle était hors d'haleine, accablée de fatigue et de chaleur (on était dans les jours les plus chauds de l'été) : elle n'avait pris aucune nourriture ; enfin, un orage qui grondait encore avait trempé hommes et chevaux, mouillé les armes et rendu les arcs des Génois presque inutiles.

Philippe sentit la sagesse de ce conseil : il ordonna de suspendre la marche de l'armée ; les deux maréchaux de Montmorency et Saint-Venant coururent de toutes parts, criant : Bannières, arrêtez ! au nom de Dieu et de saint Denis ; moeurs, usages et langage qui montrent que Dieu était dans ce temps le seul souverain maître, et que les maréchaux de France remplissaient les fonctions aujourd'hui laissées aux officiers inférieurs.

Les Génois s'arrêtèrent, déposèrent leurs arbalètes, et commencèrent à préparer leurs étapes ; mais le comte d'Alençon, qui les suivait avec sa cavalerie, ou n'entendit point l'ordre, ou n'y voulut point obéir. La jeunesse qui l'entourait se regardait comme insultée, parce que les Génois devaient découvrir l'ennemi avant elle : elle jura qu'elle ne ferait halte que quand les pieds de derrière de ses chevaux tomberaient dans les pas des étrangers qui faisaient la tête de la colonne. Le comte d'Alençon trouve les Génois occupés de leur nourriture, les traite de lâches, et les force de continuer leur chemin. Les derniers corps de l'armée ne veulent point rester

en demeure, un mouvement général entraîne le roi et les maréchaux, malgré leurs efforts. Les communiers, dont tous les champs étaient couverts entre Abbeville et Crécy, entendant la voix des chefs, et voyant se hâter la cavalerie, croient que l'on en est venu aux mains : ils brandissent leurs diverses armes, et crient tous à la fois : À la mort ! à la mort !

Chaque seigneur se précipite avec ses vassaux pour arriver le premier. Cent vingt mille hommes se heurtent, se poussent, se pressent dans un étroit espace ; une éclipse frappe l'imagination, un orage augmente le désordre, et l'on arrive, au milieu des torrents de pluie, au bruit du tonnerre, au cri répété à la mort ! à la mort ! en face de l'ennemi.

Les Anglais se lèvent en silence : les archers placés à la première ligne font seuls un pas en avant ; l'infanterie irdandaise et galloise au second rang tire sa large et courte épée, et les hommes d'armes au troisième rang dressent tous leurs lances si droites, qu'elles semblaient un petit bois.

Si Philippe n'avait pu arrêter son armée lorsqu'elle n'était pas encore sur le champ de bataille, cela lui fut bien moins possible devant les Anglais : la vue de l'ennemi produisit sur lui ce qu'elle produit sur tous les Français, l'ardeur du combat et la fureur guerrière. Les voilà, s'écria-t-il, ces brigands qui ont occis mes pauvres peuples, gâté, ardé et essilé la France. Allons, messeigneurs, barons, chevaliers, écuyers et bons hommes des communes, vengeons nos injures, oublions haines et rancunes passées s'il y en a entre nous, et, courtois sans orgueil, portons-nous en cette bataille comme frères et parents.

Quoiqu'il fût déjà trois heures de l'après-midi (26 août 1346), le signal est donné aux arbalétriers génois de commencer l'attaque : secrètement offensés des paroles outrageantes du frère du roi, ils demandent un moment de repos ; ils représentent qu'ils sont accablés de fatigue et de faim, que la pluie a détendu les cordes de leurs arbalètes, et qu'ils ne sont mie ordonnés pour faire grand exploit de bataille. Ces paroles étant rapportées au comte d'Alençon, il s'écrie : On se doit bien charger de telle ribaudaille, qui faille au

besoin ! et il marche sur eux. Obligés d'aller au combat, les Génois commencèrent à juper moult épouvantablement pour les Anglois ébahir. Trois fois ils recommencèrent à crier, s'arrêtant entre chaque cri, puis courant vers l'ennemi. Au troisième cri, ils lancent leurs flèches qui tombent sans effet.

Les archers anglais découvrent leurs arcs, qu'ils avaient tenus dans leur étui pendant la pluie, courbent ces arcs jusqu'aux empennons des flèches, et en décochent à la fois un si grand nombre, qu'elles ressemblaient, disent les historiens, à de la neige ou à une grande ondée descendant sur les Génois. Ces Italiens se renversent sur les hommes d'armes du comte d'Alençon ; Grimaldi et Doria se font tuer en essayant de rallier leurs gens.

Philippe aperçut l'échauffourée, et, toujours poursuivi de l'idée de trahison, il s'écrie : « Tuez, tuez cette ribaudaille, qui nous empêche le chemin ! » Le comte d'Alençon fait sonner la charge, et passe avec sa cavalerie sur le ventre des Génois percés de flèches anglaises, foulés aux pieds par nos hommes d'armes, ils coupent les cordes de leurs arbalètes et se dispersent dans toutes les directions ; les archers ennemis tirent dans le plus épais de cette mêlée, et les cavaliers tombent abattus de loin avec leurs chevaux.

Le comte d'Alençon s'ouvre un passage à travers les archers génois en fuite et les archers anglais avançant, heurte la seconde ligne des troupes commandées par le jeune fils d'Edouard, perce encore cette infanterie, et se trouve en face des chevaliers du prince de Galles, qui le chargent à leur tour. Le comte de Flandre, avec son fils le dauphin viennois et le duc de Lorraine, se détachant du corps de bataille français, accourent au partage de la gloire et des périls du comte d'Alençon. Les lances se croisent ; les épées remplacent les lances brisées. Tous ces rois, comtes, ducs, barons et chevaliers, au lieu de donner ensemble, combattent les uns après les autres. L'indépendance barbare dominait encore tous les esprits avec les idées romanesques ; on ne cherchait qu'à se faire une renommée particulière de vaillance, sans s'inquiéter du succès général. Jamais on ne vit plus de courage

et moins d'habileté. La sérénité était revenue dans le ciel, mais au désavantage des Français, car ils avaient le vent et le soleil au visage. À mesure qu'ils trébuchaient, ils étaient égorgés à terre par les Gallois et les Irlandais.

Philippe, apercevant le comte d'Alençon au plus épais de la seconde division des Anglais, est saisi de crainte pour son frère. Il se tourne vers ses gens, et leur dit : Allons ! et s'ébranle avec le corps de bataille. Aussitôt la seconde division ennemie descend de la colline, afin de soutenir le prince de Galles et d'arrêter le roi de France. La bataille se ranime.

Le prince de Galles, assailli par le comte d'Alençon, est au moment de succomber ; Warwick et Geofroy d'Harcourt, qui avaient la garde du fils d'Edouard, envoient demander du secours à son père. « Si, dit Edouard au messager, mon fils est-il mort ou à terre, ou blessé qu'il ne puisse s'aider ? Le chevalier répondit : Nenny, sire, si Dieu plaît. Le Roi dit : Or, retournez devers lui et devers ceux qui vous ont envoyé, et leur dites de par moi qu'ils ne m'envoyent meshuy querir pour adventure qui leur advienne tant que mon fils soit en vie, et leur dites que je leur mande qu'ils laissent à l'enfant gagner ses éperons. Je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne. »

Cette réponse, où la naïveté chevaleresque se mêle à la fermeté d'un vieux Romain, ranima le courage des deux maréchaux anglais.

Harcourt devait être puni de la victoire qu'il remportait sur sa patrie, ainsi qu'il arrive à ceux qui s'obstinent à ces longues vengeances qui n'appartiennent qu'à Dieu. On avait dit à Geofroy que la bannière du comte son frère avait été vue ; il le cherchait pour le sauver ; mais le comte n'avait point voulu survivre à la honte du triomphe de Geofroy ; il s'était fait tuer par les ennemis de la France.

Le roi de Bohême était à l'arrière-garde avec le duc de Savoie. On lui rendit compte des événements : Et où est monseigneur Charles, mon fils ? dit-il. On lui répondit qu'il combattait vaillamment, en criant : Je suis roi de Bohème ! qu'il avait déjà reçu trois blessures.

Le vieux roi, transporté de paternité et de courage, presse le duc de Savoie de marcher au secours de leurs amis ; le duc part avec l'arrière-garde. On n'allait pas assez vite au gré du monarque aveugle, qui disait à ses chevaliers : « Compagnons, nous sommes nés en une même terre, sous un même soleil, élevés et nourris à même destinée : aussi vous proteste de ne vous laisser aujourd'hui tant que la vie me durera. » Quand on fut prêt à joindre l'ennemi, il dit à sa suite : « Seigneurs, vous êtes mes amis ; je vous requiers que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée. » Les chevaliers répondirent que volontiers ils le feraient. Et adonc, afin qu'ils ne le perdissent dans la presse, ils lièrent son cheval aux freins de leurs chevaux et mirent le roi tout devant, pour mieux accomplir son désir, et ainsi s'en allèrent ensemble sur leurs ennemis.

Le roi de Bohême, conduit par ses chevaliers, pénétra jusqu'au prince de Galles. Ces deux héros, dont l'un commençait, et dont l'autre finissait sa carrière, essayèrent plusieurs passades de lance, pour illustrer à jamais leurs premiers et leurs derniers coups. La foule sépara ces deux champions, si différents d'âge et d'avenir, si ressemblants de noblesse, de générosité et de vaillance. Le roi de Bohême alla si avant qu'il férit un coup de son épée, voire plus de quatre, et recombattit moult vigoureusement, et aussi firent ceux de sa compagnie ; et si avant s'y boutèrent sur les Anglois, que tous y demeurèrent, et furent le lendemain trouvés sur la place autour de leur seigneur, et tous leurs chevaux liés ensemble ; vrai miracle de fidélité et d'honneur. Les Muses, qui sortaient alors du long sommeil de la barbarie, s'empressèrent à leur réveil d'immortaliser le vieux roi aveugle ; Pétrarque le chanta, et le jeune Edouard prit sa devise, qui devint celle des princes de Galles ; c'était trois plumes d'autruche avec ces mots tudesques écrits alentour : In riech, je sers. Il n'appartenait qu'à la France d'avoir de pareils serviteurs.

Cependant le combat continuait ; mais le comte d'Alençon et le comte de Flandre ayant été tués, les hommes d'armes de ces princes commencèrent à plier : le frère de Philippe expiait

par une fin digne de sa race les malheurs dont il était la cause première.

Tout à coup nos soldats croient entendre éclater la foudre, et se sentent frappés d'une mort invisible ; Dieu lui-même semble se déclarer en faveur de leurs ennemis et lancer le tonnerre au milieu de la bataille : pour la première fois le bruit du canon frappait l'oreille des Français ; ils frémirent. Ils eurent l'instinct des victoires nouvelles qu'ils devaient obtenir un jour par cette arme ; un nuage de fumée, déchiré par des feux rapides, couvrait leur gloire et leur malheur. Cette obscurité guerrière devait envelopper désormais ces hauts faits, ces grands combats, ce spectacle de sang, qui plaisaient tant au soleil et aux chevaliers.

Edouard avait placé six pièces de canon sur la colline : la poudre était déjà connue, mais on ne l'avait point encore employée dans une bataille. La guerre antique et la guerre moderne, le génie de Du Guesclin et celui de Turenne, se rencontrèrent aux champs de Crécy. La lance, la flèche et le boulet atteignent à la fois le cheval et le cavalier ; l'oriflamme, l'étendard royal, les bannières diverses, hachés par le sabre, sont aussi traversés par ces blocs de fer qui percent aujourd'hui les drapeaux. De si grands monceaux d'armes, de cadavres et de chevaux s'élèvent, que ce qui est encore vivant reste assiégé, bloqué et immobile dans ces barricades mortes.

Tout expire, rois, princes, chevaliers, hommes d'armes, communiers. Au milieu de ce massacre, Philippe ne cherchait lui-même que le coup qui devait mettre fin à sa vie. Dès la première charge son cheval avait été tué sous lui : on vit tomber le monarque ; un cri s'éleva : « Sauvez le roi ! » Dernière ressource des Français, dernier sentiment qui les animait quand ils avaient tout perdu. Ce cri d'honneur, de dévouement, de tendresse et de douleur fut entendu des ennemis ; il augmenta chez eux l'espoir de la victoire. Jean de Hainaut, qui était auprès de Philippe, parvint à grand peine à le faire monter sur un autre cheval. Il l'engagea vainement à se retirer. Philippe, voulant toujours secourir son frère, déjà abattu, s'enfonce, sans rien écouter, dans les bataillons

ennemis ; il reçoit deux blessures, l'une à la gorge, l'autre à la cuisse. Déjà le soleil était couché : le roi s'obstinait à mourir pour les Français morts pour lui ; Jean de Hainaut fut obligé de lui faire violence. Il saisit le cheval du monarque par le frein, et entraînant Philippe : « Sire, s'écria-t-il, retrayez-vous, il est temps ; ne vous perdez mie si simplement. Si vous avez perdu à cette fois, vous recouvrerez à une autre. »

La nuit, pluvieuse et obscure, favorisa la retraite de Philippe. Ce prince, entré sur le champ de bataille avec cent vingt mille hommes, en sortait avec cinq chevaliers : Jean de Hainaut, Charles de Montmorency, les sires de Beaujeu, d'Aubigny et de Montsault. Il arriva au château de Broye ; les portes en étaient fermées. On appela le commandant. celui-ci vint sur les créneaux, et dit : « Qui est-ce là ? qui appelle à cette heure ? » Le roi répondit : « Ouvrez : c'est la fortune de la France ; » parole plus belle que celle de César dans la tempête, confiance magnanime, honorable au sujet comme au monarque, et qui peint la grandeur de l'un et de l'autre dans cette monarchie de Saint Louis. Du château de Broye, Philippe se rendit à Amiens.

Il y avait déjà deux heures qu'il faisait nuit ; les Anglais ne se tenaient pas encore assurés du triomphe ; ils n'apprirent toute leur victoire que par le silence qu'elle répandit sur le champ de bataille. Inquiets de ne plus rien entendre, ils allumèrent des falots, et entrevirent à cette pâle lueur les immenses funérailles dont ils étaient entourés. Quelques mouvements muets indiquaient des restes d'une vie sans intelligence ; quelques blessés, sans parole et sans cri, élevaient la tête et les bras au-dessus des régions de la mort : scène indéfinie et formidable entre la résurrection et le néant.

Edouard, qui pendant toute cette journée n'avait pas même mis son casque, descendit alors de la colline vers le prince de Galles, et lui dit en le serrant dans ses bras : « Dieu vous doins (donne) persévérance ! vous êtes mon fils. » Le prince s'inclina et s'humilia en honorant son père. Les luminaires élevés par les soldats éclairaient ces embrassements au milieu de tant de jeunes hommes privés pour jamais des caresses paternelles. Le fils et le petit-fils de la fille de Philippe le Bel avaient dans

leurs veines de ce sang français qui souillait leurs pieds ; ils pouvaient aller raconter à leur mère, qui vivait encore, ce qu'ils avaient vu dans la vaste chambre ardente où gisaient les corps de ses parents et de ses amis.

Quand vint le jour, il faisait un brouillard si épais, qu'on voyait à peine à quelques pas devant soi. Les communes de Rouen et de Beauvais, une autre troupe commandée par les délégués de l'archevêque de Rouen et du grand-prieur de France, mille lances conduites par le duc de Lorraine, ignorant ce qui s'était passé, s'avançaient au secours de Philippe. Les Anglais plantèrent sur un lieu élevé les bannières tombées entre leurs mains : attirés par ces enseignes de la patrie, les Français venaient se ranger autour d'elles, et ils étaient égorgés ; le duc de Lorraine, l'archevêque de Rouen et le grand-prieur de France périrent avec leurs gens.

Edouard voulut connaître l'étendue de son succès : Regnault de Cobham et Richard de Stanfort furent dépêchés pour compter les morts, avec trois hérauts pour reconnaître les armoiries et deux clercs pour écrire leurs noms : ils revinrent le soir apportant le rôle funèbre.

Dans ces fastes de l'honneur, on trouvait inscrits, selon Froissart, onze cents chefs de princes, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers d'un écu (servant de leur seule personne), et trente mille hommes d'autres gens. Quelques historiens disent qu'il périt trente mille hommes le jour de la bataille, et soixante mille le lendemain ; exagération visible : on oublie toujours, dans ces calculs des anciennes batailles, le temps matériel qu'il fallait pour tuer quand on n'employait pas les machines de guerre, et alors surtout qu'on ignorait cette artillerie des temps modernes qui emporte des files de soldats à la fois. Trente mille Anglais (car il faut compter presque pour rien l'effet de six pièces de canon tirant un moment vers le soir, et vraisemblablement mal servies), trente mille Anglais auraient tué quatre-vingt mille Français dans cinq ou six heures à coups de flèches, de lance et d'épée ; et ce n'est pas assez dire, car la division de l'armée ennemie commandée par Edouard en personne ne fut pas même engagée. Une lettre de

Michel Northburgh, témoin oculaire, nous a été conservée par Robert d'Avesbury, dans son histoire d'Edouard III[1359]. Cette lettre réduit le nombre des hommes d'armes tués le jour de la bataille à quinze cent quarante-deux, sans y comprendre communes et pédailles (gens de pied), et le lendemain à deux mille et plus. Northburgh nomme ainsi qu'il suit les principaux chefs tués dans les diverses actions : « Furent morts : le roi de Bohème, le duc de Lorraine, le comte d'Alençon, le comte de Flandre, le comte d'Harcourt et ses deux fils (particularité remarquable), le comte d'Aumale, le comte de Nevers et son frère le seigneur de Thouars, l'archevêque de Sens, l'archevêque de Nîmes, le haut-prieur de l'hôpital de France, le comte de Savoie, le seigneur de Morles, le seigneur de Guyes, le sire de Saint-Venant (maréchal), le sire de Rosingburgh, six comtes d'Allemagne, et tout plein d'autres comtes et barons, et autres gens et seigneurs dont on ne peut encore savoir les noms. Et Philippe de Valois, et le marquis qui est appelé l'élu des Romains (Charles de Luxembourg, élu roi des Romains), échappèrent navrés (blessés). » Cette lettre est datée devant Calais, le quatrième jour de septembre, neuf jours seulement après la bataille.

À ces illustres morts il faut ajouter le roi de Majorque, le comte de Blois, neveu du roi de France, les comtes de Sancerre et d'Auxerre, le duc de Bourbon et les deux chefs des Génois, Grimaldi et Doria.

Les corps de ces seigneurs ayant été relevés par ordre d'Edouard, il les fit inhumer en terre sainte, au monastère de Mainteney près Crécy. Kninghton et Walsingham assurent que les Anglais ne perdirent qu'un écuyer, trois chevaliers et très peu de soldats : la victoire ne compte pas ses morts ; qui triomphe n'a rien perdu.

La grande aristocratie française a éprouvé trois grandes défaites par les Anglais : Crécy, Poitiers, Azincourt, comme la grande aristocratie romaine perdit contre les Carthaginois les batailles de la Trébie, de Trasimène et de Cannes. Ces désastres qui nous ôtèrent du sang, non de la gloire, tournèrent en dernier résultat au profit de notre civilisation et

de nos libertés. Il fut ouvert aux champs de Crécy une blessure dans le sein de la haute noblesse de France ; blessure qui, élargie à Poitiers, à Azincourt et à Nicopolis, épuisa le corps aristocratique. Bientôt parut, après les déroutes de Philippe de Valois et de Jean son fils, une noblesse dont on n'avait presque point entendu parler, et qui succéda à la première, de même que la seconde noblesse franque s'était montrée après l'échec de Lother à la bataille de Fontenay. On avait méprisé la pauvreté des gentilshommes de province ; on fut heureux de trouver leur épée : les Charny, les Ribaumont, les Du Guesclin, les La Trémoille, les Boucicault, les Saintré, furent suivis des Pothon et des La Hire, et perpétuèrent cette race héroïque jusqu'à Bayard et au capitaine La Noue. Cette chevalerie seconde, non moins illustre. substituée aux grands barons, forma la transition entre l'armée aristocratique et l'armée plébéienne. Du Guesclin commença l'art militaire moderne et la discipline ; la Jacquerie et les grandes compagnies apprirent aux paysans qu'ils se pouvaient battre aussi bien que leurs seigneurs. Le ban et l'arrière-ban remplacèrent peu à peu la levée en masse des vassaux ; ce ban et cet arrière-ban devinrent inutiles quand les troupes régulières s'établirent, sous le règne de Charles VII. La royauté, ainsi que l'armée nationale, accrut sa force de l'affaiblissement même du corps aristocratique militaire : l'ancienne constitution de l'Etat s'altéra dans sa partie virtuelle, et la société marcha, par ce qui semblait un malheur, vers ce degré de civilisation où nous la voyons aujourd'hui. On peut dire que la couronne de France et la nation française furent trouvées sous les morts du champ de bataille de Crécy.

La dernière apparition des nobles comme soldats eut lieu à la bataille d'Ivry, dans ce corps de deux mille gentilshommes armés à cru depuis la tête jusqu'aux pieds. Vers la fin du règne de Henri IV la fureur des duels affaiblit ce qui restait de la seconde aristocratie. Enfin, sous Louis XIII et sous Louis XIV les gentilshommes ou servirent dans des corps privilégiés réputés nobles, ou devinrent les officiers de l'armée nationale. Dans cette nouvelle position ils ne manquèrent point à leur renom :

les batailles livrées par Condé ou par Turenne attestent que, si le gentilhomme avait changé de fortune, il n'avait pas dégénéré de valeur. Aux champs de Clostercamp et à ceux de Fontenoy, sous Louis XV, dans la guerre d'Amérique sous Louis XVI, la France n'eut point à rougir des d'Assas et des La Fayette. Quand, au commencement de la révolution, il ne resta plus au pauvre gentilhomme, redevenu Franc, que son épée, il l'alla porter aux pieds de ceux qui, selon ses idées, avaient le droit d'en requérir le service ; il laissa la victoire pour le malheur. Si ce fut une faute, ce fut celle de l'honneur ; et puisque la noblesse devait périr, mieux valait qu'elle trouvât sa fin dans le principe même qui lui avait donné la vie. Peu après éclatèrent les merveilles de l'armée plébéienne. Aujourd'hui, si la France parvient à généraliser le système des gardes nationales, elle détruira celui des armées permanentes, elle rétablira les anciennes levées en masse des communes ; les convocations du ban et de l'arrière-ban plébéiens remplaceront les convocations du ban et de l'arrière-ban nobles ; la démocratie fera ce qu'avait fait l'aristocratie. Les hommes tournent dans un cercle, et reproduisent incessamment les mêmes institutions dans un autre esprit et sous des noms divers.

Reddition de Calais

Sommaire.

Philippe, arrivé à Amiens, essaye inutilement de rassembler de nouveaux soldats pour donner une seconde bataille. – Il veut faire pendre Godemar du Fay, et il est détourné de ce dessein par Jean de Hainaut. – Geofroy d'Harcourt vient, la touaille au cou, se jeter aux pieds de Philippe, qui lui pardonne. – Edouard met le siège devant Calais ; le duc de Normandie lève celui d'Aiguillon. – Les Anglais de la Guyenne envahissent tout le pays jusqu'à la Loire. – Continuation de la guerre en Bretagne. – Héroïsme de Geofroy du Pontblanc dans Lannion. – Charles de Blois est fait prisonnier au siège de La Roche-de-Rieu. – Mort du vicomte de Rohan, des seigneurs de Chateaubriand et de Roye, des sires de Laval, de Tournemine, de Rieu, de Boisboissel, de Machecou, de Rosterner, de Loheac et de la Jaille. – Bataille de Neville, où David Bruce, roi d'Ecosse, est fait prisonnier par la reine d'Angleterre. – Accroissement des taxes. – Augmentation et altération des monnaies. – Multitude de pensions assignées sur le trésor en qualité de fiefs. – Aventure de Louis de Male, comte de Flandre, fils de Louis, tué à la bataille de Crécy. – Gauthier de Mauny obtient un sauf-conduit pour traverser la France et se rendre de la Guyenne au camp d'Edouard, qui assiégeait Calais. – Caractère du temps : la foi religieuse se fait sentir dans la foi politique ; ce n'est pas la civilisation intellectuelle de l'espèce, mais la civilisation de l'individu. La politesse du haut rang fait disparaître la barbarie, et le fanatisme de l'honneur chevaleresque tient lieu de la vertu du citoyen. – Philippe marche au secours de Calais, qui ressentait les horreurs de la famine. – Joie des Calaisiens lorsque, du haut de leurs remparts, ils aperçoivent l'armée de Philippe marchant la nuit en ordre de bataille au clair de la lune. – Leur douleur quand

elle s'éloigne sans les avoir pu secourir.

Les habitants de la ville abandonnée aperçurent du haut de leurs remparts la retraite du roi ; ils poussèrent un cri comme des enfants délaissés par leur père : « Ils étaient en si grande douleur et détresse que le plus fort d'entre eux se pouvait à peine soutenir. » Convaincus qu'il n'y avait plus de secours à attendre, ils allèrent trouver Jean de Vienne, et le prièrent d'ouvrir des négociations avec Edouard.

Le gouverneur monte aux créneaux des murs de la ville, et fait signe aux ennemis qu'il désirait pourparler ; de quoi le roi d'Angleterre étant instruit, il envoya Gauthier de Mauny et sire Basset ouïr les propositions de Jean de Vienne. Quand ils furent à portée de la voix : « Chers seigneurs, » s'écria le vieux capitaine, « vous êtes moult vaillants chevaliers en fait d'armes. Vous savez que le roi de France, que nous tenons à seigneur, nous a ici envoyés pour garder cette ville et châtel : nous avons fait ce que nous avons pu. Or, tout secours nous a manqué. Nous n'avons plus de quoi vivre, il faudra que nous mourions tous de faim si le gentil roi, votre seigneur, n'a merci de nous. Laquelle chose lui veuillez prier en pitié, et qu'il nous laisse aller tout ainsi que nous sommes. »

— « Jean, répondit Gauthier de Mauny, ce n'est mie l'entente de monseigneur le roi que vous vous en puissiez aller ainsi. Son intention est que vous vous mettiez tous à sa pure volonté, pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou pour vous faire mourir. »

Le gouverneur repartit : « Gauthier, ce serait trop dure chose pour nous. Nous sommes céans un petit nombre de chevaliers et écuyers qui loyalement avons servi le roi de France, notre souverain sire, comnme vous feriez le votre en pareil cas. Nous avons enduré maint mal et mésaise, mais nous sommes résolus à souffrir ce qu'oncques gens d'armes ne souffrirent plutôt que de consentir que le plus petit garçon de la ville eut autre mal que le plus grand de nous. Nous vous prions donc par votre humilité d'aller devers le roi d'Angleterre. Nous espérons en lui tant de gentillesse, qu'à la grâce de Dieu son propos changera. » Les deux chevaliers anglais

retournèrent vers leur maître, et lui rapportèrent les paroles du gouverneur. Edouard, irrité de la longue résistance de la place, et remémorant les avantages que les habitants de Calais avaient obtenus sur les Anglais dans les combats de mer, voulait tous les mettre à mort. Mauny, aussi généreux qu'il était brave, osa représenter au roi que, pour avoir été loyaux serviteurs envers leur prince, ces français ne méritaient pas d'être ainsi traités ; que Philippe, quand il prendrait quelque ville, pourrait user de représailles. « Enfin, ajouta-t-il, vous pourriez bien, monseigneur, avoir tort ; car vous nous donnez un très mauvais exemple. » Les barons et les chevaliers anglais qui étaient présents furent de l'opinion de Gauthier. Eh bien, seigneurs, s'écria Edouard, je ne veux mie être seul contre vous tous. Sire Gauthier, allez dire au capitaine de Calais qu'il me livre six des plus notables bourgeois de la ville ; qu'ils viennent la tête nue, les pieds déchaussés, la hart au cou, les clefs de la ville et du château dans leurs mains : je ferai d'eux à ma volonté, je prendrai le reste à merci. »

Mauny porta cette réponse à Jean de Vienne, qui était resté appuyé aux créneaux. Jean pria Mauny de l'attendre pendant qu'il allait instruire les bourgeois de la proposition d'Edouard. Il fait sonner le beffroi ; hommes, femmes, enfants, vieillards, se rassemblent aux halles. Le gouverneur leur raconte ce qu'il a fait et quelle est la dernière volonté du roi d'Angleterre.

Un silence profond règne d'abord dans l'assemblée : tous les yeux cherchent les six victimes qui doivent racheter de leur sang la vie du reste des citoyens. Bientôt les sanglots éclatent dans cette foule à moitié consumée par la faim ; « lors commencèrent à plourer toute manière de gens, et à mener tel deuil qu'il n'est si dur coeur qui n'en eût pitié, et mêmement messire Jehan (le vieux gouverneur) en larmoyoit tendrement. » Il fallait une prompte réponse, le temps accordé s'écoulait ; un homme se lève ; le lecteur l'a déjà nommé : Eustache de Saint-Pierre. Sa grande fortune, la considération dont il jouissait, le rendaient notable, et lui donnaient les conditions requises pour mourir. L'histoire nous a transmis son discours, paroles saintes auxquelles on ne doit rien changer :

« Seigneurs grands et petits, grand'pitié et grand méchef serait de laisser mourir un tel peuple qui cy est, par famine ou autrement, quand on peut trouver aucun moyen, et serait grand aumône et grand grâce envers Notre Seigneur qui de tel méchef les pourrait garder. J'ai si grande espérance d'avoir pardon de Notre Seigneur, si je meurs pour ce peuple sauver, que veux être le premier, et mettrai volontiers en chemise, à nu chef et la hart au cou, en la merci du roi d'Angleterre. »

« Quand sire Eustache eut dit ces paroles, chacun alla l'adorer de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetaient à ses pieds en plorant tendrement. »

La vertu est contagieuse comme le vice : à peine Eustache eut-il cessé de parler, que Jean d'Aire, qui avait deux belles demoiselles à filles, déclara qu’il ferait compagnie à son compère. Jacques et Pierre de Wissant, frères, dirent à leur tour qu'ils feraient compagnie à leurs cousins, Eustache de Saint-Pierre et Jean d'Aire ; aussi magnanimes qu'Eustache dans leur sacrifice, car s'ils n'en eurent pas la première pensée, ils se dévouaient à une mort dont lui seul devait recueillir l'honneur. En effet, les noms de Jean d'Aire, de Pierre et Jacques de Wissant sont presque ignorés, et tout le monde sait celui d'Eustache de Saint-Pierre. Et c'est pour cela que parmi les six victimes, les deux seules qui n'ont pas de désignation dans nos chroniques doivent être réputées les plus illustres ; tout Français doit leur tenir compte de l'oubli de l'histoire ; tout Français doit rendre un tribut d'hommages à ces immortels sans nom, comme les anciens élevaient des autels aux dieux inconnus.

Les annales de Calais assurent que les deux derniers candidats pour la mort furent tirés au sort parmi plus de cent qui se proposèrent après les quatre premiers, et un écrivain conjecture que ce grand nombre de concurrents est peut-être ce qui a empêché les noms des deux derniers bourgeois de parvenir jusqu'à nous ; ils se seront perdus dans la gloire commune de ces Decius. Une autre version, sans autorité, veut qu'Edouard eût demandé huit personnes, quatre chevaliers et quatre bourgeois.

Récemment blessé, accablé par les ans, les infirmités, la douleur et la fatigue, Jean de Vienne, se pouvant à peine soutenir, monte sur une petite haquenée, et escorte les six bourgeois jusqu'aux portes de la ville. Ceux-ci marchaient en chemise, la tête et les pieds nus, la hart au cou, ainsi que l'avait exigé Edouard, et tels que les prêtres à cette époque s'avançaient, suivis du peuple, dans les calamités publiques, pour offrir un sacrifice expiatoire. Eustache et ses compagnons portaient les clefs de la ville ; « chacun en tenait une poignée. Les femmes et les enfants d'iceux tordoient leurs mains et criaient à haute voix très amèrement. Ainsi vinrent eux jusqu'à la porte, convoqués en plaintes, en cris et pleurs : « spectacle que n'avait point vu le monde depuis le jour où Regulus sortit de Rome pour retourner à Carthage, Le gouverneur remit Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aire, Pierre et Jacques de Wissant et les deux inconnus entre les mains du sire de Mauny, les recommandant à sa courtoisie : « Messire Gauthier, je vous délivre comme capitaine de Calais, par le consentement du pauvre peuple de cette ville, ces six bourgeois... Si vous prie, gentil sire, que vous veuillez prier pour eux au roi d'Angleterre que ces bonnes gens ne soient mis à mort. »

Adonc fut la barrière ouverte, et les six bourgeois furent conduits à Edouard à travers le camp ennemi. Selon Thomas de la Moore et Knighton, le gouverneur de Calais accompagna, avec une partie de la garnison, les prisonniers, et remit lui-même les clefs de la ville au roi d'Angleterre. Les comtes, les barons et les chevaliers qui environnaient le roi d'Angleterre, saisis d'admiration au récit de Gauthier de Mauny, invitaient par un murmure Edouard à égaler la générosité de ces citoyens. Le monarque demeure inflexible : « Il se tint tout coi, et regarda moult fellement (cruellement) les bourgeois, car moult haïssoit les habitants de Calais pour les grands dommages et contraires qu'au temps passé sur mer lui avaient faits. »

Il ordonna de couper la tête aux prisonniers. « Ah ! gentil sire, s'écria Gauthier de Mauny, veuillez refrener votre courage !.. Si vous n'avez pitié de ces gens, toutes autres gens

diront que ce sera grande cruauté que vous fassiez mourir ces honnêtes bourgeois qui se sont mis en votre merci pour les autres sauver. »

« À ce point grigna (grinça) le roi les dents, et dit : « Messire Gauthier, souffrez-vous (taisez-vous), et il ordonna de faire venir le coupe-tête. »

La reine d'Angleterre se trouvait alors dans le camp ; elle était enceinte, et elle pleurait si tendrement de pitié qu'elle ne se pouvait soutenir. Si se jeta à genoux par-devant le roi son seigneur, et dit : « Ah ! gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis ni demandé. Or vous prié-je humblement que, pour le fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuilliez avoir de ces six hommes merci. »

« Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme, qui pleurait à genoux moult tendrement. Si lui amollia le coeur et si dit : « Ah, dame ! j'aimerois trop mieux que vous fussiez autre part que cy... Tenez, je vous les donne : si en faites votre plaisir. » La bonne dame dit : « Monseigneur, très grands mercies. »

« Lors se leva la reine et fit lever les six bourgeois, et leur ôtait les chevessètres (cordes) d'entour leur cou, et les emmena avec elle dans sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner à toute aise, et puis donna à chacun six nobles, et les fit conduire hors de l'ost à sauveté. »

Edouard prit possession de Calais. « Il y chevaucha à grand'gloire avec les barons et les chevaliers avec si grand foison de ménestriers, de trompes, de tambours, de chalumeaux et de musettes, que ce serait merveille à recorder. » On ne retint dans la ville que trois Français, « un prêtre et deux autres, anciens hommes bons coutumiers des lois et ordonnances de Calais ; et fut pour enseigner les héritages, voulant le roi repeupler la ville de purs Anglois. Ce fut grand'pitié quand les grands bourgeois et les nobles bourgeoises et leurs beaux enfants furent contraints de guerpir (quitter) leurs beaux hôtels, leurs héritages, leurs meubles et leurs avoirs, car rien n'emportèrent. »

On croit lire une page de l'histoire des plus beaux temps de la république romaine, placée par aventure et comme par méprise au milieu de l'histoire de la chevalerie. Les vertus civiles d'Eustache de Saint-Pierre, de Jean d'Aire et des deux Wissant, contrastent avec les vertus militaires des Ribaumont, des Charny et des Mauny : deux sociétés opposées se présentent ensemble, et toutes les deux font honneur à l'espèce humaine.

Calais fut repeuplée d'Anglais. Edouard y établit trente-six familles bourgeoises des plus riches et trois cents autres personnes de moindre état. Les franchises accordées à cette ville y attirèrent une foule d'habitants. Edouard donna les meilleures maisons de la cité à quelques-uns de ses chevaliers, tels que Mauny, Cobham, Stanfort et Barthélemy de Burghersh ; la reine Philippe eut pour sa part l'héritage de Jean d'Aire. Quelques Français obtinrent aussi des propriétés à Calais. Eustache de Saint-Pierre rentra dans la possession d'une partie de ses biens, et obtint de plus une pension considérable.

Un esprit de dénigrement se répandit parmi nous vers la fin du dernier siècle ; on se plaisait à rabaisser les actions héroïques : de même qu'on ne voulait plus de la religion de nos aïeux, on était incrédule à leur gloire. On n'eut pas plus tôt découvert qu'Eustache de Saint-Pierre avait reçu une pension d'Edouard, qu'on triompha de cette découverte ; on remarqua que les historiens anglais gardaient le silence sur les faits racontés par Froissart au sujet de la reddition de Calais, et l'on voulut douter de ces faits. Mais n'avait-on pas vu tout le siècle d'Auguste se taire sur Cicéron ? Les largesses d'Edouard pour Eustache de Saint-Pierre ne sont-elles pas un nouvel hommage rendu au dévouement de ce grand citoyen ? L'estime qu'il inspira aux ennemis de la France doit-elle diminuer celle que nous lui devons ? Malheur à qui va chercher dans la vie privée d'un homme des raisons de moins admirer ses actions publiques ! À coup sûr, ce ravaleur des vertus ne fera jamais lui-même des actions dignes d'être racontées.

Une injustice de la même nature avait commencé plus tôt

pour Philippe de Valois : Froissart et le continuateur de Nangis avaient assuré que les habitants de Calais errèrent dans la France sans récompense et sans asile, en mendiant le pain de la charité. Philippe ne fut point coupable de cette ingratitude ; deux ordonnances de ce roi et d'autres ordonnances de Jean et de Charles, ses successeurs immédiats, accordent aux Calaisiens des places, des privilèges et des propriétés. L'ordonnance du 8 septembre 1347 mentionne une concession remarquable ; Philippe livre aux Calaisiens chassés de leurs foyers tous les biens et héritages qui pourraient lui échoir par quelque raison que ce fût : ainsi le monarque donnait à ses sujets ses propres biens en échange des biens qu'ils avaient perdus : ce talion qu'il s'imposait, non pour le crime, mais pour le malheur, est dans un esprit touchant d'égalité et de justice. Calais ne devait être rendu à la France qu'en 1558, par François de Guise, homme destiné à faire disparaître la dernière trace des maux qu'Edouard avait faits à la France et à en recommencer de nouveaux.

Mort du roi Philippe VI

Sommaire.

Trêves continuées à diverses reprises jusqu'à la mort de Philippe. – Famine et peste générale. – Massacre des juifs. – Flagellants. – Tentative sur Calais. – Combat singulier d'Edouard et d'Eustache de Ribaumont. – Le dauphin d'Auvergne abandonne ses Etats à Philippe : le Roussillon, la Cerdagne et la seigneurie de Montpellier lui avaient déjà été cédés par Jacques, roi de Majorque. – Le pape achète Avignon de la reine Jeanne de Naples. – Philippe épouse en secondes noces Blanche, fille de Philippe roi de Navarre, qu'il avait d'abord destinée à son fils Jean, duc de Normandie, devenu veuf. – Philippe meurt comme Louis XII, victime de sa passion pour la jeune reine, qui, prolongeant sa vie jusqu'à un âge très avancé, vit la désolation de la France commencer sous le roi Jean, finir sous Charles V, et recommencer sous Charles VI.

Philippe, étant sur son lit de mort, fit appeler ses fils, le duc de Normandie et le duc d'Orléans. Dans ce moment, où toutes les illusions s'évanouissent, où il ne reste que le souvenir du bien ou du mal qu'on a fait, le roi protesta de son bon droit dans la guerre qu'il avait été obligé de soutenir et de ses titres légitimes à la couronne. « Mon fils », dit-il au duc de Normandie, qui fut son successeur, « défendez donc courageusement la France après ma mort. Il arrive quelquefois, comme j'en ai fait l'expérience, que ceux qui combattent pour une chose juste éprouvent des revers ; mais ils doivent mettre leur espoir en Dieu, qui ne permet pas que le règne de l'iniquité soit durable. Aimez-vous, mes fils ; maintenez la justice et soulagez les peuples. »

Un roi qui craint que ses revers ne le fassent regarder comme coupable, qui se croit obligé de prouver à son successeur la justice de ses droits malgré le peu de succès de

ses armes, eût également confessé l'injustice de ces mêmes droits et les châtiments mérités d'une ambition criminelle. Et cette confession, à qui était-elle faite, à qui rappelait-elle les voies impénétrables de la Providence ? À ce roi Jean, que l'adversité marquait déjà de son sceau, adversité qui néanmoins ne devait pas perdre la France ; car Dieu ne permet pas que le règne de l'iniquité soit durable.

Le premier des Valois alla, le 22 août 1350, porter sa cause aux pieds de celui qui donne et retire les royaumes à sa volonté, laquelle n'est autre que le pouvoir éternel et l'infaillible justice.

Jean II. 1350-1356

Philippe VI, dit de Valois, laissa le sceptre à son fils Jean, second du nom ; car on compte un fils de Louis X, Jean I, qui ne vécut que cinq jours. Louis XVII, enfant, a pareillement été placé au nombre de nos monarques. La loi salique était en ce point d'accord avec le caractère national : en France, l'innocence et le malheur n'excluent pas de la couronne.

Jean avait reçu une éducation aussi bonne que celle de son père avait été négligée ; il aima et protégea les lettres autant que Philippe les méprisait : c'est à ses ordres que nous devons les premières traductions de Tite-Live, de Salluste, de Lucain et des Commentaires de César. Il chercha et récompensa le mérite ; il sentait par le coeur ce qu'il ne voyait pas par l'esprit. Il eut à la fois ces défauts et ces qualités propres à perdre les empires : l'impétuosité de caractère et l'irrésolution d'esprit ; le courage, qui ne consulte que l'honneur, et la magnanimité, qui sacrifie tout à l'accomplissement de sa parole. Dans un temps où la justice était en France la liberté, il protégea la justice.

En amitié, il n'y eut point d'homme plus fidèle ; mais on pardonne rarement aux rois d'avoir des amis ou de n'en avoir pas.

À Reims, le 26 septembre 1350, Jean se para de la couronne qui devait orner son cercueil à Londres. Le jour de son sacre il arma chevaliers des princes et des gentilshommes qui ne devaient plus remettre dans le fourreau l'épée qu'ils prirent de sa main. La pompe fut superbe, la dépense prodigieuse ; chaque nouveau chevalier reçut, selon l'usage, aux frais du roi, les habits de la cérémonie : fourrures précieuses, double tenture d'or et de soie. Paris s'émut à l'aspect de son monarque. Les rues furent tapissées ; les artisans, divisés en corps de métiers, les uns à pied, les autres à cheval, étaient vêtus d'une manière uniforme, mais différente pour chaque

confrérie. Les fêtes durèrent huit jours : une exécution sanglante met fin à ces joies funestes.

Jean fait décapiter le comte d'Eu, connétable de France, nouvellement revenu, sur parole, de sa prison d'Angleterre. Il fut dit, mais sans preuves, que le connétable trahissait sa patrie, à l'exemple de tant de Français.

Du roi de Navarre

Sommaire.

La trêve conclue avec l'Angleterre sous le règne précédent est confirmée par les soins du pape ; elle est prorogée à diverses reprises pendant trois années. – Néanmoins les hostilités ne cessent jamais tout à fait dans la Guyenne et dans la Bretagne. – Combat des trente. – Création de l'ordre de l'Etoile. – Surprise du château de Guines par Edouard, qui disait que les trêves étaient marchandes. – Recherches inutiles, par la chambre des comptes, des malversations financières. – Jean pris pour juge dans une querelle d'honneur entre le duc de Brunswick et le duc de Lancaster. – Mort du pape Clément VI. – Premier crime du roi de Navarre.

Le troisième fléau de sa patrie, Charles le Mauvais, monte sur la scène après Robert d'Artois, déjà disparu, et Geofroy d'Harcourt, qui va disparaître. Il était, comme on l'a déjà dit, fils de Jeanne, fille de Louis le Hutin, reine de Navarre, et de Philippe, comte d'Evreux, prince du sang : par l'héritage maternel, il possédait un Etat important vers les Pyrénées ; par l'héritage paternel, des terres, des villes, des châteaux en Normandie. Sa puissance s'accrut encore : il devint gendre du roi, qui lui donna pour accordée, en attendant mariage, sa fille Jeanne, âgée de huit ans. Plus Charles s'approchait du trône, plus il semblait l'envier et le haïr. Si la loi salique avait été rejetée, le roi de Navarre eût eu à ce trône des prétentions mieux fondées que celles d'Edouard, puisqu'il était fils d'une fille de Louis le Hutin, et qu'Edouard ne descendait que d'une fille de Philippe le Bel. C'est ce qui fit qu'Edouard ne secourut Charles qu'autant qu'il le fallut pour désoler la France, pas assez pour le faire triompher.

Charles le Mauvais mérita son nom : esprit inquiet, âme noire, impuissant dans les forfaits comme dans les débauches,

ses qualités étaient avortées comme ses vices. L'histoire parle de sa beauté, de sa libéralité, de son éloquence, de sa bravoure, et cela ne le conduisit à rien : les monstres adorés au bord du Nil portaient aussi une parure.

Son caractère est tout à part au milieu des caractères de son siècle : Charles était moins un chevalier qu'un de ces petits tyrans alors oppresseurs des républiques d'Italie. Il naquit, comme Marcel, pour ces troubles civils qui allaient annoncer l'apparition de la nation dans ses propres affaires et une révolution dans les moeurs.

La charge de connétable de France avait été donnée, après l'exécution du comte d'Eu, à Charles d'Espagne, frère de Louis d'Espagne. Ce jeune étranger, connu sous le nom de La Cerda, est le premier de cette race de favoris qui s'attacha aux Valois, comme une branche bâtarde de leur famille. On accusa La Cerda d'avoir poussé Jean à un acte de rigueur, afin de s'emparer des dépouilles de la victime. Que cette accusation fût fondée ou non, Charles d'Espagne devint odieux aussitôt qu'il eut pris l'épée de connétable. On pardonne quelquefois à celui qui verse le sang, jamais à celui qui en reçoit le prix.

Les trois Etats

Sommaire.

Charles le Mauvais, jaloux de La Cerda, le fait assassiner. – Il passe de l'assassinat à la trahison, se lie avec l'Angleterre et entraîne dans ses projets le comte d'Harcourt et Louis son frère. – Traité honteux pour le roi Jean, conclu à Mantes, et pardon solennel accordé au roi de Navarre. – Celui-ci se brouille de nouveau. – Autre traité conclu à Valognes, presque aussi honteux que celui de Mantes. – La trêve avec l'Angleterre expire. – Edouard aborde à Calais, et entre pour la première fois en France par la porte dont il tenait les clefs. – Il retourne en Angleterre, rappelé par une invasion des Ecossais. – Charles le Mauvais séduit Charles le dauphin, âgé de dix-sept ans, et qui devient Charles le Sage. – Il l'engage à fuir de la cour, sous prétexte que le roi Jean lui préférait ses autres fils. – Le dauphin, saisi de remords, révèle le secret à son père. – Jean, bien qu'il eût accordé de nouvelles lettres de grâce au roi de Navarre, se détermine à se venger de lui. – Convocation des états.

En moins de cinquante ans, depuis la première convocation régulière des états jusqu'à la convocation de ces états sous le roi Jean, les principes politiques se développèrent avec une force et une clarté qu'il aurait été impossible de prévoir. Si le royaume eût été un corps compacte ; si des vassaux n'avaient pas exercé la souveraineté dans les provinces par eux possédées ; si une guerre d'invasion n'avait pas détourné les esprits de la politique, il est probable que les trois états se fussent fondés comme le parlement d'Angleterre. Les états de 1355 et ceux qui les suivirent eurent des idées beaucoup plus nettes des droits d'une nation que le parlement britannique n'en avait alors. On ne sait où des bourgeois à peine émancipés, où des prélats et des seigneurs féodaux avaient pu

puiser des notions si claires du gouvernement représentatif au milieu des préjugés du temps, de l'obscurité et du chaos des lois : la promptitude de l'esprit français supplée à l'expérience des siècles.

Il est vrai que des malheurs, ces puissants maîtres de la race humaine, hâtèrent le développement de la vérité politique sous le règne de Jean et pendant la régence de son fils. Un grand fait se présente partout dans l'histoire : jamais les peuples ne sont entrés en jouissance de leurs droits qu'en passant au travers des maux inhérents aux révolutions combattues. Ces révolutions sont en vain accomplies au fond des moeurs ; en vain elles sont devenues inévitables comme les productions naturelles du temps ; les chefs des empires refusent de reconnaître que le moment est venu. Les intérêts particuliers font résistance aux intérêts généraux ; la lutte commence, et devient plus ou moins sanglante, selon le mouvement des passions, le caractère des individus, les hasards et les accidents de la fortune. Déplorons les calamités que tout changement amène, mais apprenons de l'histoire qu'elles sont des nécessités auxquelles les hommes ne se peuvent soustraire. Quand les révolutions s'accompliront-elles sans efforts et sans injustices ? Quand les lumières seront-elles assez répandues, la civilisation assez complète pour que peuples et rois se cèdent mutuellement ce qu'ils ne doivent se dénier ni se ravir ? C'est le secret de Dieu.

Les états de la langue d'oïl, c'est-à-dire du pays coutumier, dans lequel on reconnaissait pourtant le Lyonnais, quoique pays de droit écrit, s'assemblèrent dans la grand'chambre du parlement, à Paris, le 2 décembre de l'année 1355. L'archevêque de Rouen, Pierre de Laforest, chancelier de France, ouvrit l'assemblée par un discours qu'il prononça au nom du roi ; il exposa les besoins du royaume ; il déclara que le roi était prêt à abandonner l'altération des monnaies, si les états trouvaient le moyen de remplacer cette sorte de taxe par un subside équivalent. Fixez au règne des Valois la naissance de l'impôt.

Jean de Craon, archevêque de Reims, au nom du clergé ;

Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, au nom de la noblesse ; Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, au nom du tiers état, protestèrent de leur dévouement et de leur fidélité au roi. Ils demandèrent la permission de se retirer, afin de délibérer entre eux sur les subsides à accorder et sur la réforme des abus.

Leur première déclaration fut ainsi conçue : Aucun règlement n'aura force de loi qu'autant qu'il sera approuvé par les trois ordres ; l'ordre qui aura refusé son consentement ne sera pas lié par le vote des deux autres. Cette déclaration rend tout à coup le tiers état l'égal du clergé et de la noblesse. La liberté dépasse déjà la limite de la monarchie constitutionnelle ; car la majorité absolue des suffrages est reconnue aujourd'hui bastant à l'achèvement de la loi : par le décret des états, il suffisait d'un ordre corrompu ou factieux pour arrêter le mouvement du corps politique.

Il n'est pas dit que le roi fut appelé à donner sa sanction à ce décret constituant des états de 1355 : ainsi le principe du pouvoir de la couronne tel que nous l'admettons maintenant était ignoré ; mais cela est moins étonnant que la force acquise du tiers état : il n'y avait pas deux siècles qu'il était encore esclave, et il n'y avait pas deux siècles que le roi n'était rien au milieu des grands vassaux. La liberté revient aux sociétés par tous les canaux, comme le sang remonte au coeur par toutes les veines.

Ce point obtenu, on le paya au roi Jean d'un vote qui mit à sa disposition trente mille hommes d'armes, ce qui devait composer un corps de quatre-vingt-dix mille combattants : on ne comptait point dans ce nombre les communes, infanterie de l'armée. Un impôt sur le sel, un autre de huit deniers sur toutes les choses vendues, excepté sur les ventes d'héritages, devaient pendant l'espace d'une année fournir une somme de 50 000 livres par jour, somme jugée équipollente à l'entretien de trente mille hommes d'armes. Les états se réservaient le choix des personnes commises à la levée et à la régie de l'imposition, dont personne, pas même le roi et la famille royale, ne devait être exempt.

Le roi rendit, le 28 décembre 1355, une ordonnance conforme à la délibération des états. Il promettait de ne point toucher à l'argent levé pour la guerre, de le laisser distribuer aux hommes d'armes par une commission des députés des états, ce qui livrait le pouvoir exécutif au pouvoir législatif. Le roi s'engageait en outre à fabriquer des monnaies fortes et stables, à renoncer dans les voyages pour lui, sa maison et les grands-officiers de bouche et de guerre aux réquisitions de blé, de vin, de vivres, de charrettes, de chevaux, que les paysans étaient obligés de fournir. Défense à tout créancier de transporter sa dette à une personne privilégiée ou plus puissante que lui. Ordre à toute juridiction de ressortir aux juges ordinaires. Nombre des sergents restreint comme abusif, et injonction auxdits sergents de ne rien exiger au delà de leur salaire. Commerce interdit à tout juge et officier judiciaire dans quelque espèce de tribunal que ce fut. Toutes les ordonnances en faveur des laboureurs confirmées.

Quant aux choses militaires, le roi baillait parole de ne plus convoquer l'arrière-ban sans une nécessité évidente, et d'après l'avis des états, si faire se pouvait. Les fausses montres étaient défendues sous des peines rigoureuses : les chevaux devaient être marqués pour être reconnus dans les revues, et afin que la solde ne fût pas payée à un homme d'armes deux ou trois fois pour le même cheval. Les capitaines étaient rendus responsables des désordres commis par leurs soldats. Les troupes ne pouvaient s'arrêter plus d'un jour dans les villes sur leur passage ; si elles y demeuraient plus longtemps, on serait libre de leur refuser l'étape et de les contraindre à passer outre. Le roi s'obligeait enfin à ne conclure ni paix ni trêve que d'accord avec une commission des trois ordres des états.

Telle fut cette ordonnance que l'on a comparée, sous certains rapports, à la grande charte de cet autre roi Jean d'Angleterre, première source de la liberté britannique : par les choses que cette ordonnance défend, on apprend ce qui avait été permis. Mais les états de 1355 devançaient en principes politiques et administratifs les lumières de leur siècle ; ils changeaient la nature de la monarchie. Aussi ne resta-t-il rien,

pour le moment, de ces essais salutaires ; les temps et les malheurs firent avorter, dans un sol encore mal préparé, ces germes et une civilisation trop hâtive.

Bataille de Poitiers

Sommaire.

Le roi va à Rouen arrêter de sa propre main le roi de Navarre dans un banquet. – Il fait exécuter devant lui le comte d'Harcourt, le seigneur de Graville, Maubué de Mainant et Olivier Doublet. – Le roi de Navarre, fait prisonnier, est conduit à la tour du Louvre ou au château Gaillard, et de là au Châtelet.

Les fautes du roi sont frappantes : sa colère l'aveugle et passe plus vite que sa bonté, qui revint trop tôt pour épargner le seul coupable qu'il eût fallu punir ; il se croit sûr de sa justice, et il est arrêté au milieu de l'exécution par sa miséricorde ; il viole assez les lois pour faire haïr la couronne, pas assez pour la sauver ; il prouva qu'un honnête homme ne peut devenir un mauvais roi, et qu'après tout il n'est pas si aisé d'être un tyran. Les erreurs qui, comme celles de Jean, sont sensibles donnent aux esprits vulgaires l'occasion d'étaler des lieux communs de morale, et aux méchants un sujet de triomphe : les clameurs furent universelles ; Philippe de Navarre, frère de Charles, et Geofroy d'Harcourt, le fameux traître pardonné, oncle du comte décapité, soulèvent la Normandie ; ils se livrent au roi d'Angleterre, le reconnaissent pour roi de France, jurent de le seconder dans la conquête de ce royaume et lui font hommage de leurs domaines. Edouard, de son côté, agit comme il avait fait autrefois à la mort des seigneurs bretons : il envoie à toutes les cours de la chrétienté un manifeste déclarant « que les gentilshommes décapités ou emprisonnés par Jean, se disant roi de France, avaient été traîtreusement frappés ; qu'ils n'avaient fait aucun traité avec lui, et qu'au contraire lui, Edouard, avait toujours regardé le roi de Navarre et ses amis comme les ennemis de l'Angleterre ». Geofroy d'Harcourt était-il l'ennemi d'Edouard ?

Pour appuyer ce manifeste, le duc de Lancastre descendit en Normandie ; les Anglais, réunis aux Navarrois, formèrent une armée de quarante mille hommes d'armes, sans compter les gens de pied. Jean s'avança contre les alliés, qui venaient de prendre et de raser Verneuil au Perche ; les Anglais se retirèrent dans les forêts de l'Aigle, et Jean mit le siège devant Breteuil, qui n'ouvrit ses portes qu'après deux mois de résistance.

Jean, de retour à Paris, apprend que le prince de Galles, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin et le Berry, s'approchait de la Touraine : il fait aussitôt le serment de marcher à lui et de le combattre partout où il le rencontrera. Il convoque barons, grands vassaux, seigneurs, gentilshommes et chevaliers de son royaume, ordonnant qu'aucun d'eux ne se dispense de se trouver au rendez-vous sur les marches de Blois et de Tours.

On s'assemble dans les plaines de Chartres : Craon, Boucicault et l'Hermite de Chaumont se portent en avant avec trois cents hommes d'armes pour reconnaître et harceler l'ennemi.

Le prince Noir avait eu d'abord le dessein de rejoindre dans le Perche l'armée du duc de Lancastre ; mais trouvant les passages de la Loire gardés et apprenant que Philippe réunissait des forces considérables, il reprit le chemin de Bordeaux par la Touraine et le Poitou : il perdit quelque temps au château de Romorantin, dans lequel Boucicault, Craon et l'Hermite de Chaumont s'étaient renfermés, à la suite d'une affaire d'avant-poste : c'est le premier siège, comme Crécy fut la première bataille, où l'on se soit servi du canon. Le prince de Galles avait donc du canon dans son armée. Il ne l'employa pourtant pas à la bataille de Poitiers ; nos grands barons dédaignèrent aussi d'en faire usage à la bataille d'Azincourt, quoiqu'ils eussent avec eux une artillerie formidable pour le temps. La valeur chevaleresque méprisait les armes qui pouvaient être également celles du lâche et du brave.

Le prince de Galles, en s'arrêtant devant Romorantin, avait commis une faute qui le devait perdre : ce fut cette faute qui le

couvrit de gloire et la France de deuil ; elle laissa à Jean le temps d'atteindre l'armée anglaise, qui, n'eut été ce siège imprudent, fût rentrée en Guyenne sans coup férir.

Les Français franchirent la Loire sur différents points.

Le prince Noir commençait à manquer de vivres ; il avait fait un détour pour éviter Poitiers, resté fidèle à la France. Ce mouvement permit au roi, qui suivait la ligne la plus courte, de se porter en avant des Anglais.

Or, ceux-ci envoyèrent à la découverte deux cents armures de fer « tous montés sur fleur de coursiers, » et commandés par le captal de Buch. Elles tombèrent dans les troupes du roi, et virent la campagne couverte d'hommes d'armes : elles fondirent sur les traîneurs. Le bruit de l'attaque parvint à Jean au moment même où il allait entrer dans Poitiers : Il retourna sur ses pas avec le gros de son armée.

Les coureurs anglais, ayant rejoint le prince de Galles, lui racontèrent ce qu'ils avaient appris, et combien l'armée française était nombreuse. Il répondit : « Or, il nous faut savoir à présent comment nous la combattrons à notre avantage. » Il prit poste sur un terrain de difficile accès ; Philippe, de son côté, s'arrêta : la nuit vint et couvrit les deux camps.

Le lendemain dimanche, 18 septembre, le roi fit chanter une messe dans sa tente, et communia avec ses quatre fils, Charles, Louis, Jean, Philippe, et les seigneurs des fleurs de lis, comme on appelait alors les princes du sang.

Quand cela fut fait, Jean assembla son conseil : il proposa d'attaquer l'ennemi, et le conseil fut de l'avis du roi.

Les historiens ont blâmé cette résolution ; mais ils n'ont considéré ni les circonstances ni les moeurs. Sans doute il eût été plus sûr d'affamer les Anglais et de les forcer à se rendre ; mais il était aussi très possible et plus héroïque de les vaincre. Si l'on n'eût pas perdu un jour ; si le duc d'Orléans ne se fût pas retiré avec un tiers de l'armée à l'abord de l'engagement, il est probable que le prince de Galles eût succombé. Et quel juste sujet de ressentiment le roi n'avait-il pas contre les Anglais ! Dans ce temps, d'ailleurs, les batailles n'étaient plus des calculs ; elles étaient le fruit du hasard ou d'une impulsion

guerrière. elles n'avaient presque jamais de grands résultats ; elles ne changeaient pas la face des empires : c'étaient des actions où l'on décidait non de l'existence, mais de l'honneur des nations. Aussi les princes s'envoyaient-ils des cartels pour se rencontrer en tel lieu convenu, comme de simples chevaliers s'appelaient en champ clos. Des hérauts d'armes portaient ces défis. « Vous irez à Troyes », dit le comte de Buckingham aux deux hérauts d'armes qu'il envoya au duc de Bourgogne, sous le règne de Charles V ; « vous parlerez aux seigneurs, et leur direz que nous sommes sortis d'Angleterre pour faire faits d'armes, et là ou nous les croyons trouver nous les demandons ; et pour ce que nous savons qu'une partie de la fleur de lis et de la chevalerie française repose là dedans, nous sommes venus à ce chemin, et s'ils veulent rien dire, ils nous trouveront sur les champs. »

On poussait si loin quelquefois cette délicatesse du point d'honneur entre deux armées, qu'on se refusait à prendre l'avantage du terrain. Souvent les généraux et les rois faisaient serment de combattre leur ennemi partout où ils le trouveraient, comme les dieux d'Homère juraient par eux-mêmes de faire des choses qui n'étaient pas toujours raisonnables, ou plutôt comme les vieux Germains s'engageaient à porter une longue barbe ou un anneau de fer jusqu'à ce qu'ils eussent abattu un Romain. Deux nations ainsi descendues dans la lice ne pouvaient pas plus refuser le combat qu'un homme de coeur ne se peut dispenser de tirer l'épée quand il a reçu un affront.

Il fut donc résolu dans le conseil du roi de marcher droit à l'ennemi. Aussitôt les ordres sont donnés : les cors de chasse et les trompettes sonnent haut et clair ; les ménestriers jouent de leurs instruments, les soldats s'apprêtent ; les seigneurs déploient leurs bannières ; les chevaliers montent à cheval, et viennent se ranger à l'endroit où l'étendard des lis et l'oriflamme flottaient au vent. On voyait courir les chevaucheurs, les poursuivants, les hérauts d'armes, les pages, les varlets avec la casaque, le blason et la devise de leur maître. Partout brillaient belles cuirasses, riches armoiries,

lances, écus, heaumes et pennons ; là se trouvait toute la fleur de la France, car nul chevalier ni écuyer n'avait osé demeurer au manoir. On entendait au milieu des fanfares, de la voix des chefs, du hennissement des chevaux retentir les cris d'armes des différents seigneurs : Montmorency au premier chrétien, Châtillon au noble duc, Montjoie au blanc épervier, Montjoie Bourgogne, Bourbon Notre-Dame. Tous ces cris étaient dominés par le cri de France, Montjoie Saint-Denis, par des complaintes en l'honneur de la Vierge et par la chanson de Roland.

Des vassaux, tête nue, sous la bannière de leur paraisse, et portant des colobes et des tabards (espèce de chemise sans manches et de manteau court) ; des barons en chaperon, en robe longue et fourrée, marchant sous les couleurs de leur dame ; une infanterie en peliçons ou jaquettes, armée d'arcs, d'arbalètes, de bâtons ferrés et de fauchards ; une cavalerie couverte de fer et portant le bassinet et la lance ; des évêques en cotte de mailles et en mitre ; des aumôniers, des confesseurs ; des croix, des images de saints, de nouvelles et d'anciennes machines de guerre ; toute cette armée, enfin, présentait aux feux du soleil un spectacle aussi extraordinaire que brillant et varié.

Les troupes réunies formaient plus de soixante mille combattants : on y voyait le frère et les quatre fils du roi, la plupart des seigneurs des fleurs de lis, d'illustres commandants étrangers, trois mille chevaliers portant bannière. Tous ces guerriers avaient à leur tête le roi, qui, s'il n'était pas le plus grand capitaine de son royaume, en était du moins le plus brave soldat et le premier chevalier.

L'armée fut divisée en trois corps ou trois batailles, comme on parlait alors, par l'avis du connétable Jean de Brienne et des deux maréchaux d'Audeneham et Clermont. Le duc d'Orléans, frère du roi, ayant sous lui trente-six bannières et deux cents pennons, commandait la première bataille ; la seconde avait pour chef le dauphin Charles, duc de Normandie, qui fut Charles le Sage ; ses deux frères Louis et Jean marchaient avec lui : les trois princes étaient sous la garde des sires de Saint-

Venant, de Landas, de Vondenay et de Cervolles, dit l'Archi-Prêtre, depuis célèbre aventurier. Le roi menait la troisième bataille avec Philippe, le plus jeune de ses fils, tige de la seconde maison de Bourgogne.

Ces trois corps, qui auraient pu envelopper l'ennemi en tournant la position du prince de Galles, furent disposés sur une ligne oblique, un peu en arrière les uns des autres. L'aile gauche, la plus avancée vers l'ennemi, et sous les ordres du duc d'Orléans, n'était séparée des Anglais que par un monticule dont on négligea de s'emparer ; le dauphin commandait au centre, et le roi, à l'aile droite, la réserve. On jugera de la science militaire de ce temps quand on saura que ces dispositions se faisaient avant d'avoir reconnu le terrain occupé par le prince de Galles.

Tandis que l'armée française se mettait en bataille, le roi envoya Eustache de Ribaumont, Jean de Landas et Richard de Beaujeu, examiner le camp du chevalier qui avait gagné ses éperons à Crécy. Cependant Philippe, monté sur un cheval blanc, parcourait les lignes, et disait : « Quand vous êtes dans vos bonnes villes, vous menacez les Anglais et désirez avoir le bassinet en la tête devant eux. Or, y êtes-vous ? Je vous les montre : si leur veuillez remontrer leur maltalent, et contre venger les dommages qu'ils vous ont faits. » L'armée répondit d'une commune voix : « Sire, Dieu y ait part ! »

Les trois chevaliers envoyés à la découverte revinrent, et rendirent compte au roi de ce qu'ils avaient observé.

L'ennemi s'était retranché au milieu d'une vigne, sur une petite hauteur, auprès d'un village appelé Maupertuis ; pour aller à lui, il n'y avait qu'un chemin creux bordé de deux haies épaisses, et si étroit, qu'à peine trois cavaliers y pouvaient passer de front. Le prince de Galles avait embusqué des archers derrière ces haies. Parvenu au bout du défilé, on trouvait l'armée anglaise composée en tout de deux mille hommes d'armes, de quatre mille archers et de quinze cents aventuriers. Il n'y avait guère sur ces sept à huit mille hommes que trois mille Anglais : le reste était Français et Gascons.

Le prince avait fait mettre pied à terre à sa cavalerie, qui ne

pouvait agir dans le lieu où elle se trouvait : le tout formait, sur la pente de la colline, un corps d'infanterie pesamment armé, retranché parmi des buissons et des vignes, couvert sur son front par des archers rangés en forme de herse. Cette disposition était l'ouvrage de James d'Audeley, chevalier d'une grande expérience.

Si le roi Jean avait avec lui la fleur de la chevalerie de France, le prince Noir avait pour compagnons les plus vaillants guerriers de l'Angleterre et de la Guyenne : entre les premiers, on remarquait Jean lord Chandos, les comtes de Warwick et de Suffolk, Richard Stanfort, James d'Audeley et Pierre, son frère, sir et plusieurs autres : entre les seconds on comptait le captal de Buch, Jean de Chaumont, les sires de Lesparre, de Rozem, de Montferrand, de Landuras, de Prumes, de Bourguenze, d'Aubrecicourt et de Ghistelles : c'est toujours nommer des Français.

Ribaumont ayant peint au roi la position des ennemis, Jean lui demanda comment on les devait attaquer. « Tous à pied, répondit Ribaumont, excepté trois cents armures de fer choisies entre les plus habiles et les plus chevalereuses ; elles entreront dans le chemin creux pour rompre les archers. Elles seront suivies du reste des hommes d'armes à pied pour donner sur les hommes d'armes anglais qui sont en bataille sur la hauteur au bout du défilé, et pour les combattre de la main à la main. »

Jean suivit cet avis, qui lui plaisait par sa hardiesse : mieux conseillé, il aurait fait attaquer les archers à dos, et les eût chassés des deux haies avant de s'engager dans le défilé. Les maréchaux, d'après le plan adopté, désignèrent les trois cents cavaliers qui devaient ouvrir le chemin. Le reste des hommes d'armes fut démonté ; on leur ordonna d'ôter leurs éperons, de tailler leurs piques et de les réduire à cinq pieds de long, pour s'en servir avec plus de facilité dans la mêlée. Un corps d'Allemands, commandé par les comtes de Nidau, de Nassau et de Saarbruck, demeura à cheval afin de soutenir, en cas de besoin, les trois cents hommes d'armes à l'attaque du défilé. Le roi, accompagné de vingt chevaliers, se mit au milieu de ces

Allemands pour voir de plus près le commencement de l'action. Tout étant ainsi disposé, on donne le signal du combat.

Déjà les trois cents hommes d'armes avaient embrassé leurs targes, quand voici venir un cavalier qui demande à parler au roi ; on reconnut le cardinal de Périgord. Le pape ne cessait de travailler à la réconciliation de la France et de l'Angleterre : les deux cardinaux d'Urgel et de Périgord avaient été envoyés vers les deux armées pour les engager à la paix et traiter de la liberté du roi de Navarre. Le cardinal de Périgord ne s'était point rebuté du mauvais succès de ses premières tentatives, et, s'attachant aux pas des princes rivaux, il était arrivé à l'instant même où ils allaient vider leur querelle.

Il court vers le roi de France ; aussitôt qu'il l'aperçoit, il descend de cheval, s'incline et s'écrie en joignant les mains : « Très cher sire, vous avez ici toute la fleur de la chevalerie de votre royaume, réunie contre un petit nombre d'ennemis. Si vous pouvez en obtenir ce que vous désirez sans combattre, vous épargnerez le sang chrétien et la vie de vos sujets. Vous savez que Dieu tient dans sa main le sort des armes ; je vous conjure, au nom de ce Dieu et de la charité, de me permettre d'aller vers le prince de Galles lui représenter son péril et l'avantage de la paix. »

Le roi répondit : « Il nous plaît que cela soit ainsi ; mais retournez vite. »

Le cardinal chevauche au camp anglais : au nom de la religion, les barrières des deux armées s'abaissent et laissent passer son ministre : il trouva le fils d'Edouard au milieu de ses chevaliers, couvert de son armure noire, et portant la devise des princes de Galles, prise de l'écusson du vieux roi de Bohême ; présage qui promettait à Poitiers le destin de Crécy. « Certes, beau fils, lui dit l'envoyé du pape, si vous aviez examiné l'armée du roi de France, vous me permettriez d'essayer de conclure avec lui un traité. » Le prince répondit : « J'entendrai à tout, fors à la perte de mon honneur et de celui de mes chevaliers. » Le cardinal répliqua : « Beau fils, vous dites bien. » Et il retourna en toute hâte au camp français.

Il supplia le roi de suspendre l'attaque jusqu'au lendemain.

« Vos ennemis, disait-il, ne peuvent échapper ; accordez-leur quelques instants pour apercevoir leur péril. » Jean s'y refusa d'abord, sur l'avis de la plus grande partie de son conseil ; mais, par respect pour le Saint-Siège, il consentit enfin à ce délai, qui donna le temps aux Anglais de se retrancher, ralentit l'ardeur du soldat, et fut la cause principale de la perte de la bataille.

Le roi fit dresser une belle tente de couleur vermeille dans l'endroit même où il se trouvait. Les troupes déposèrent leurs armes, à l'exception du corps commandé par le connétable et par les deux maréchaux.

Le cardinal, retourné au camp anglais, et revenu ensuite au camp français, rapporta au roi les propositions du prince de Galles. Celui-ci offrait de rendre les prisonniers qu'il avait faits, les villes et châteaux qu'il avait pris depuis trois années ; il s'engageait pendant sept ans à ne point porter les armes contre la France : Villani ajoute qu'il consentait à payer deux cent mille nobles ou écus d'or pour les dégâts commis par son armée. Le prince demandait en mariage une fille du roi, et pour dot de cette princesse le seul duché d'Angoulême ; enfin, il réclamait la liberté de Charles le Mauvais, et s'engageait à faire consentir Edouard aux conditions du traité.

Jean, que les historiens représentent comme un téméraire, n'avait déjà été que trop modéré en accordant aux Anglais une suspension d'armes ; il allait donner une nouvelle preuve de son esprit conciliant en acceptant l'offre du prince Noir, lorsque Renaud de Chauveau, évêque de Châlons, se leva dans le conseil, « Sire, dit-il, s'il m'en souvient bien, le roi d'Angleterre, son fils et son frère le duc de Lancastre, vous ont à plusieurs reprises insulté, et ont rempli votre royaume de meurtres et de ruines. Sur terre, ils ont humilié votre père et massacré votre noblesse ; sur mer, ils ont assailli vos vaisseaux et brûlé vos ports comme des pirates. Quelle vengeance en avez-vous tirée ? Quoi ! pour prix de ces brigandages, vous donneriez votre fille à des mains teintes du sang français ! Dieu vous livre votre principal ennemi, ces orgueilleux Anglais, ces Gascons infidèles, ces lâches qui viennent d'égorger les pâtres et les

laboureurs, ces incendiaires qui ont porté la flamme dans les hameaux. qui fument encore, et vous les laisseriez échapper ! Et croyez-vous qu'ils soient de bonne foi dans ce qu'ils vous proposent ? Ne connaissez-vous pas leur perfidie ? Sous le prétexte de faire ratifier les conditions par le monarque anglais, ils gagneront du temps ; Edouard refusera de confirmer le traité conclu. Cependant le duc de Lancastre, qui ravage le Perche avec son armée, aura rejoint le prince de Galles : alors la victoire passera peut-être à vos ennemis. Dieu vous préserve de plus grands malheurs ! Je demande qu'aucun délai ne soit accordé, et que votre vengeance cesse d'être suspendue par des propositions insidieuses et par les lenteurs de votre conseil. »

Ce discours, dont le prélat soutint la vigueur la pique à la main, fit bouillonner dans le sein du roi l'ardeur guerrière ; les barons crièrent : Aux armes ! « Allez, dit Jean au cardinal, allez signifier au prince de Galles qu'il ait à se rendre prisonnier, lui et cent de ses principaux chevaliers : à cette condition, je laisserai passer son armée. » Le prince, au ouïr de ces paroles, qui lui furent rapportées par le cardinal, répondit : « Mes chevaliers ne seront pris que les armes à la main ; quant à moi, quelque chose qu'il arrive, l'Angleterre n'aura pas à payer ma rançon. »

Ces pourparlers occupèrent toute la journée du dimanche. Pendant la tenue du conseil, divers chevaliers des deux armées chevauchèrent le long des batailles. Dans une de ces courses, le maréchal de Clermont rencontra Jean Chandos : ils portaient tous les deux dans leurs armes le même emblème ; c'était une dame vêtue d'une robe bleue, au milieu des rayons d'un soleil. « Chandos, dit le maréchal, depuis quand avez-vous pris ma devise ? »

— « Et vous, la mienne ? » répliqua Chandos.

— « Si nos gens, reprit Clermont, n'étaient au moment de jouer des mains, je vous prouverais tout à l'heure que vous ne devez pas porter cette devise. »

— « Eh ! s'écria Chandos, demain nous nous retrouverons, et je vous prouverai que la dame bleue est plutôt mienne que

vôtre. »

Cette querelle de chevalerie coûta la vie au maréchal, qui fut tué par Chandos.

La nuit était venue : les Français, abondamment pourvus de vivres, se fiant dans leur nombre et leur valeur, la passèrent à dormir ; les Anglais, manquant de tout, veillèrent et se retranchèrent : autour de leur camp et devant leurs archers, ils creusèrent des fossés profonds, qu'ils revêtirent de palissades ; dans la partie la plus faible de leur poste, ils se couvrirent avec leurs bagages et leurs chariots. Le prince de Galles commanda d'apporter le butin enlevé ; il en fit faire trois monceaux entre son camp et celui des Français, et l'on y mit le feu. Ce sacrifice ne laissa plus rien à regretter aux Anglais, tandis que les tourbillons de flammes et de fumée qui s'élevaient, la veille d'une bataille, dans les ténèbres, servirent à masquer les travaux de l'ennemi et à étonner nos soldats.

Le soleil qui devait éclairer un jour si funeste à notre patrie se leva et trouva les coeurs bercés de fausses espérances (19 septembre 1356). Les Français se rangèrent dans le même ordre que le jour précédent ; les Anglais changèrent quelque chose à leurs dispositions : instruits, on ne sait comment, de la manière dont ils seraient attaqués, ils placèrent au front de leur ligne un certain nombre de cavaliers pour soutenir le choc des maréchaux ; ils cachèrent, en outre, trois cents hommes d'armes et trois cents archers à cheval derrière une petite colline, au revers de laquelle s'étendait le corps commandé par le dauphin et ses deux frères. Ces six cents hommes avaient ordre, aussitôt qu'ils verraient l'action engagée, de tourner le mamelon et de prendre en flanc les troupes du dauphin. Le cardinal de Périgord reparut, mais on lui fit dire de la part des Français de se retirer. Il passa alors chez le prince de Galles, dont il était sujet, comme natif de Guyenne. « Beau fils, lui dit-il, faites ce que vous pourrez ; il vous faut combattre. » Le prince répondit : « J'y compte, ainsi que mes chevaliers ; Dieu veuille aider au droit ! » Le cardinal alla rejoindre l'autre légat au haut d'une colline, d'où ils élevèrent leurs mains vers le Dieu de paix, tandis que dans la plaine on invoquait celui des

armées.

Au milieu de ses compagnons d'armes, le prince Noir leur tint ce discours :

« Seigneurs, si nous ne sommes qu'un petit nombre contre l'armée puissante de nos ennemis, il ne faut pas laisser s'affaiblir notre courage. Ce n'est pas le soldat, c'est Dieu qui donne la victoire. Si nous sommes vainqueurs, notre triomphe en sera plus éclatant ; si nous devons mourir, j'ai un père et deux frères ; vous, vous avez des amis qui vous vengeront : ainsi ne songez qu'à bien combattre. S'il plaît à Dieu, vous me verrez aujourd'hui bon chevalier. » Le prince de Galles garda auprès de lui Chandos, qui cependant courut au choc des maréchaux de France : il désirait aussi retenir d'Audeley ; mais celui-ci avait fait voeu de combattre au premier rang dans toute affaire où le roi d'Angleterre, ou l'un de ses fils, se trouverait en personne. Le prince de Galles lui permit donc d'accomplir son voeu, et il s'alla placer au front de la ligne, parmi les hommes d'armes qui soutenaient les archers.

Les Français élèvent le cri d'armes : à ce signal, les deux maréchaux de France, les comtes d'Audeneham et de Clermont, entrent dans le défilé à la tête de trois cents cavaliers commandés pour frayer le chemin. À peine sont-ils engagés entre les deux haies qui bordent le chemin, que les archers retranchés derrière font pleuvoir sur eux une grêle de flèches. Ces flèches, longues, barbues, dentelées, lancées à bout portant par un ennemi invisible, frappent dans l'épais bataillon. Les chevaux, percés d'outre en outre, effrayés et rendus furieux par la douleur, hennissent, ronflent, se cabrent, refusent d'avancer, se tournent de côté, trébuchent et tombent sous leurs maîtres. Les derniers rangs essayent de passer sur les premiers rangs abattus, se renversent et augmentent le péril et la confusion. Cependant les deux maréchaux, avec quelques chevaliers, surmontent les obstacles et parviennent au front de l'armée anglaise : là ils trouvent une nouvelle ligne d'archers et sire James d'Audeley à la tête de ses hommes d'armes. Ces braves maréchaux, sortis presque seuls du défilé, ne peuvent soutenir un combat trop inégal : Clermont meurt

de la main de Chandos ; d'Audeneham, porté à terre par d'Audeley, est forcé de se rendre.

Bientôt le bruit de cette défaite se répand. Les cavaliers arrêtés au milieu du défilé, entre leurs premiers rangs abattus et les hommes d'armes à pied qui les suivent, ne pouvant ni avancer ni reculer restent immobiles, exposés aux flèches qui les transpercent et les clouent à leurs chevaux ; des cris et des rugissements sortent de l'horrible mêlée. Les hommes d'armes, qui déjà pénétraient dans le chemin, se replient sur le corps commandé par le dauphin Charles. Au même moment les six cents cavaliers anglais cachés au revers de la colline sortent de leur embuscade et viennent prendre à dos ce même corps. La terreur s'empare des soudoyers ; les hommes d'armes démontés se dispersent. Les seigneurs de Landas, de Vondenay, de Saint-Venant, qui avaient la garde des trois fils du roi, jugeant trop vite la bataille perdue, les forcent de s'éloigner. Landas et Vondenay, après avoir laissé les jeunes princes entre les mains de Saint-Venant, revinrent avec de L'Angle, Saintré et Cervolles, se ranger auprès du roi.

Les troupes du dauphin s'étant débandées, celles du duc d'Orléans prirent lâchement la fuite avec leur chef ; il ne resta sur le champ de bataille que l'escadron de cavalerie allemande et la division conduite par le roi, à laquelle se joignirent plusieurs chevaliers qui n'avaient pu se résoudre à abandonner leur maître.

Instruit de la déroute des deux premiers corps français, le prince de Galles ordonne à ses hommes d'armes de remonter à cheval. Jean Chandos dit au prince : « Sire, chevauchons avant ; la journée est vôtre. Dieu sera aujourd'hui dans votre main ; marchons au roi de France. Je sais bien que par vaillance il ne fuira point, ainsi il nous demeurera. » Le prince répondit : « Allons, Jean ! vous ne me verrez d'aujourd'hui retourner en arrière. » Il crie aussitôt à sa bannière : « Bannière, chevauchez avant ! au nom de Dieu et de saint Georges ! » et il descend de la colline avec toute son armée.

Le roi, faisant serrer les rangs, marche aux Anglais, qui sortaient du défilé pour l'attaquer : il se faisait remarquer au

milieu des siens par sa haute taille, son air martial, et par les fleurs de lis d'or semées sur sa cotte d'armes ; il était à pied, comme le reste de ses chevaliers, et tenait à la main une hache à deux tranchants, arme des vieux Francs. À ses côtés était son fils, le jeune Philippe à peine âgé de quatorze ans, comme le lionceau auprès du lion. Tous les historiens conviennent que si la quatrième partie de notre armée avait combattu comme son roi, elle aurait remporté la victoire. Le choc fut rude : d'un côté c'était le prince Noir environné de Chandos, du captal de Buch, fameux rival de Du Guesclin, de d'Audeley, d'Aubrecicourt, des comtes de Warwick et de Suffolk, maréchaux d'Angleterre ; de l'autre, le roi Jean, accompagné de Jacques de Bourbon et de Pierre de Bourbon, père de ce Louis II de Bourbon dont les vertus annoncèrent celles de Henri IV ; des deux princes d'Artois, fils d'un traître, et tous deux fidèles ; des comtes de Saarbruck, de Nidau et de Nassau, tous trois Allemands, et dignes d'être Français ; de Guichard de Beaujeu, de Guillaume de Nesle, de Guillaume de Montagu, de Richard de L'Angle, des sires de Chambly, de La Heuse, de Pons, de Tancarville, de Laval, de Damp-Marie, de La Tour d'Humières, d'Urfé, de Duras, de Gaucher de Brienne, connétable de France et duc d'Athènes, double titre qui lui imposait l'obligation de tomber avec gloire ; de l'évêque de Châlons, qui mourut le casque en tête comme Adhémar sur les murs de Jérusalem ; de Geofroy de Charny, le vaillant porte-oriflamme ; d'Eustache de Ribaumont, si célèbre par la couronne de perles qu'Edouard lui donna devant Calais ; de La Fayette et de La Rochefoucauld, noms que les armes ont cédés aux lettres ; enfin, de Jean de Saintré, réputé le plus brave chevalier de son temps, et dont les romans gaulois ont consacré le nom.

La cavalerie allemande soutint bien la première charge ; mais elle lâcha pied après avoir perdu les comtes de Saarbruck, de Nidau et de Nassau, qui les commandaient. Les chevaliers français des diverses provinces, rangés, avec leurs écuyers, autour des bannières de leurs suzerains, combattaient tantôt par pelotons séparés, tantôt mêlés et

confondus. Le prince de Galles, avec Chandos, attaqua la division du connétable, et le captal de Buch, avec les maréchaux d'Angleterre, se trouva en face du roi.

Jean le vit approcher avec une joie intrépide : abandonné des deux tiers de ses soldats, il ne lui vint pas même un moment la pensée de reculer, résolu qu'il était de sauver l'honneur français, s'il ne pouvait sauver la France. Nos hommes d'armes ayant raccourci leurs piques, le roi ne put les faire remonter à cheval comme le prince de Galles avait fait remonter les siens. Les Anglais étaient, en outre, accompagnés d'archers qui décidèrent de la victoire en perçant de loin des fantassins pesants, qui ne pouvaient joindre leurs légers ennemis. L'armée anglaise, toute à cheval, se ruait avec de grands cris sur l'armée française toute à pied. Les flots des combattants étaient poussés vers Poitiers, et ce fut près de cette ville que se fit le plus grand carnage. Les habitants, craignant que les vainqueurs n'entrassent pêle-mêle avec les vaincus, refusèrent d'ouvrir leurs portes.

Déjà les plus braves avaient été tués ; le bruit diminuait sur le champ de bataille ; les rangs s'éclaircissaient à vue d'oeil ; les chevaliers tombaient les uns après les autres, comme une forêt dont on coupe les grands arbres. Charny, haussant l'oriflamme, luttait encore contre une foule d'ennemis qui la lui voulaient arracher. Jean, la tête nue (son casque était tombé dans le mouvement du combat), blessé deux fois au visage, présentait son front sanglant à l'ennemi. Incapable de crainte pour lui-même, il s'attendrit sur son jeune fils, déjà blessé en parant les coups qu'on portait à son père ; il voulut éloigner l'enfant royal, et le confia à quelques seigneurs ; mais Philippe échappa aux mains de ses gardes, et revint auprès de Jean, malgré ses ordres. N'ayant pas assez de force pour frapper, il veillait aux jours du monarque en lui criant : « Mon père, prenez garde ! à droite, à gauche, derrière vous ! » à mesure qu'il voyait approcher un ennemi.

Les cris avaient cessé. Charny, étendu aux pieds du roi, serrait dans ses bras raidis par la mort l'oriflamme qu'il n'avait pas abandonnée ; il n'y avait plus que les fleurs de lis debout

sur le champ de bataille : la France tout entière n'était plus que dans son roi. Jean, tenant sa hache des deux mains, défendant sa patrie, son fils, sa couronne et l'oriflamme, immolait quiconque l'osait approcher. Il n'avait autour de lui que quelques chevaliers abattus et percés de coups, qui se ranimaient dans la poussière à la voix de leur souverain, faisaient un dernier effort, et retombaient pour ne plus se relever. Mille ennemis essayaient de saisir le roi vivant, et lui disaient : « Sire, rendez-vous ! » Jean, épuisé de fatigue et perdant son sang, n'écoutait rien et voulait mourir.

Un chevalier fend la foule, écarte les soldats, s'approche respectueusement du roi, et lui parlant en français :

— « Sire, au nom de Dieu, rendez-vous ! »

Le roi, frappé du son de cette voix, baisse sa hache, et dit :

— « À qui me rendrai-je ? à qui ? Où est mon cousin le prince de Galles ? si je le voyais, je parlerais. »

— « Il n'est pas ici, répondit le chevalier ; mais rendez-vous à moi, et je vous mènerai vers lui. »

— « Qui êtes-vous ? » repart le roi. « Sire, je suis Denis de Morbec, chevalier d'Artois ; je sers le roi d'Angleterre parce que j'ai été obligé de quitter mon pays pour avoir tué un homme. »

Jean ôta son gant de la main droite et le jeta au chevalier en lui disant : « Je me rends à vous. » Du moins le roi de France ne remit son épée qu'à un Français.

On ne voyait plus ni bannières ni pennons de notre armée dans les champs de Poitiers. Le prince de Galles ignorait encore toute sa gloire : Chandos lui conseilla de planter sa bannière sur un buisson, pour rallier ses troupes et se reposer. On dressa une petite tente rouge : le prince y entra. Les officiers de sa chambre lui détachèrent son casque et lui présentèrent à boire ; les trompettes sonnèrent le rappel. Les chevaliers anglais et gascons accourent, amenant avec eux un nombre prodigieux de prisonniers ; il y avait tel soldat qui à lui seul en avait jusqu'à dix : on les traita avec une générosité extraordinaire : la plupart furent renvoyés sur parole et sur la simple promesse d'une rançon qu'on eut soin de ne pas rendre assez forte pour les ruiner.

Les deux maréchaux d'Angleterre arrivèrent auprès du fils d'Edouard, qui leur demanda des nouvelles du roi de France. « Sire, répondirent-ils, nous ne savons ce qu'il est devenu, mais il faut qu'il soit mort ou pris, car il n'a pas quitté l'ost. » Chandos avait déjà jugé que Jean, par vaillance, ne fuirait point ; Warwick déclare qu'il est mort ou pris, car il n'a pas cessé de combattre ; nous allons voir le prince de Galles proclamer Jean le plus brave gentilhomme de son armée : un monarque français dont la valeur est si hautement reconnue même de ses ennemis peut être vaincu sans cesser de régner ; les rois chevelus ne perdirent que sur la pourpre la couronne qu'ils avaient sur un bouclier.

Le prince Noir dit à Warwick et à Cobham : « Allez, je vous prie, et chevauchez si loin, que vous me puissiez apprendre nouvelle du roi de France. » Warwick et Cobham partirent, et tout en chevauchant montèrent sur un tertre, afin de regarder autour d'eux. Ils découvrirent une troupe d'hommes qui marchaient lentement et s'arrêtaient à chaque pas. Les deux barons descendirent aussitôt de la colline et piquèrent de ce côté. Ils s'écrièrent en approchant de la troupe : « Qu'est-ce cy ! » On leur répondit : « C'est le roi de France qui est pris : il y a plus de dix chevaliers et écuyers qui se le disputent. »

Jean, au milieu de ces soldats, menant son fils par la main, était exposé au plus grand péril : les Anglais et les Gascons s'arrachaient tour à tour la proie ; ils l'avaient enlevée à Denis de Morbec. Chacun criait en parlant du roi : « Je l'ai pris, je l'ai pris ! » Jean disait : « Menez-moi courtoisement, et mon fils aussi, devant le prince de Galles, mon cousin. Ne vous querellez point pour ma prise. car je suis assez grand seigneur pour vous faire tous riches. » Ces paroles apaisaient un moment les hommes d'armes ; mais ils n'avaient pas fait un pas qu'ils recommençaient leur contention. Warwick et Cobham se jettent dans la foule, écartent les soldats, leur défendent sous peine de vie d'approcher du roi, descendent de cheval, saluent le monarque et son fils, et les mènent à la tente du prince de Galles.

Déjà averti de l'approche du roi, le fils d'Edouard sortit pour

recevoir le grand prisonnier, s'inclina devant lui jusqu'à terre, l'accueillit de paroles courtoises, le pria d'entrer dans sa tente, commanda d'apporter le vin et les épices, « et les présenta lui-même à Jean et à son fils, disent les chroniqueurs, en signe de fort grand amour ». Ainsi sont écrites au ciel les défaites et les victoires ; ainsi s'élèvent et tombent les empires ! Huit siècles auparavant, le premier roi franc triompha des Visigoths presque au même instant où Jean devint prisonnier des Anglais ; et Charny succomba en défendant l'oriflamme dans les champs où, quatre cents ans après lui, La Rochejaquelein devait mourir pour le drapeau blanc.

La nuit venue, le prince Noir fit dresser dans sa tente une table abondamment servie, où s'assirent, avec le roi et son fils, les plus illustres prisonniers, Jacques de Bourbon, Jean d'Artois, les comtes de Tancarville, d'Estampes, de Damp-Marie, de Graville et le seigneur de Parthenay. Les autres barons et chevaliers français, compagnons des périls et des malheurs de leur maître, étaient placés à d'autres tables. Le prince de Galles servait lui-même ses hôtes ; il refusa constamment de partager le repas du roi, disant qu'il n'était pas assez présomptueux pour s'asseoir à la table d'un si grand prince et d'un si vaillant homme. « Cher sire, disait-il à Jean, ne vous laissez abattre, si Dieu n'a pas voulu faire aujourd'hui ce que vous désiriez ; monseigneur mon père vous traitera avec tous les honneurs que vous méritez, et traitera avec vous à des conditions si raisonnables, que vous en demeurerez pour toujours amis. Vous devez certainement vous réjouir, quoique la journée n'ait pas été vôtre, car vous avez acquis le haut renom de prouesse ; vous avez surpassé tous ceux de votre côté. Je ne dis mie cela, cher sire, pour vous consoler, car tous mes chevaliers qui ont vu le combat s'accordent à vous en donner le prix et la couronne. »

Jusque là Jean avait supporté son malheur avec magnanimité : aucune plainte n'était sortie de sa bouche, aucune marque de faiblesse n'avait trahi l'homme ; mais quand il se vit traiter avec cette générosité, quand il vit ces mêmes ennemis qui lui refusaient sur le trône le titre de roi de

France le reconnaître pour roi dans les fers, alors il se sentit réellement vaincu. Des larmes s'échappèrent de ses yeux, et lavèrent les traces de sang qui restaient sur son visage. Au banquet de la captivité le roi très chrétien put dire comme le saint roi : Mes pleurs se sont mêlés au vin de ma coupe.

Le reste des prisonniers se prit à pleurer en voyant pleurer le roi : le festin fut un moment suspendu. Les guerriers français, si bons juges en nobles actions, regardaient avec un murmure d'admiration leur vainqueur, à peine âgé de vingt-six ans. « Quel monarque, il promet à sa patrie, disaient-ils, s'il peut vivre et persévérer dans sa fortune ! »

Les paroles des malheureux sont prophétiques : si le prince de Galles entendit celles de ses prisonniers, il put avoir, à la vue des inconstances du sort, un pressentiment de ses propres destinées. Ce prince vécut peu de jours. Son fils, qui monta sur le trône d'Angleterre trahi par ces mêmes nobles qui avaient combattu à Poitiers, obligé de recourir à la protection de l'héritier du roi Jean, déposé par un parlement ingrat, enfermé dans une tour ; son fils, dis-je, condamné à mourir de faim, lutta plusieurs jours contre la mort, désirant en vain à son dernier soupir les miettes de ce repas que son père, victorieux, servit à un monarque infortuné. La gloire même du vainqueur de Poitiers a péri dans les champs où elle jeta une vive lumière.

Au-dessus de l'ancienne abbaye de Vouillé et du village de Beauvoir en Poitou, sur le haut d'une colline couverte de joncs marins, on croit trouver les vestiges d'un vieux camp. Vers le milieu de ce camp, on remarque l'ouverture d'un puits à demi comblé : c'est tout ce qui atteste le passage d'un héros. Le village de Maupertuis a disparu ; personne dans le pays ne se souvient qu'il ait existé. Par une autre bizarrerie du sort, le lieu où l'on voit les traces du camp anglais s'appelle aujourd'hui Carthage ; comme si la fortune, pour se jouer des hommes, s'était plu à effacer un nom fameux par un nom plus fameux encore, une ruine par une ruine, une vanité par une vanité[1360].

Jean II. 1356-1364

La France paraît perdue ! ses finances sont épuisées, ses armées se changent en troupes de brigands, qui la déchirent ; ses peuples se soulèvent ; ses états attaquent le trône, laissé vide par la captivité du roi ; un prince du sang, échappé de prison, vient mêler aux violences de l'étranger les discordes domestiques ; il donne du poison à l'héritier de la couronne captive ; des traîtres dans l'Eglise et dans la noblesse, des factieux dans le tiers état ; au dedans les séditions et les crimes du tribunat, au dehors les horreurs de l'anarchie civile et militaire ; et pour seul remède à tant de maux un prince à peine âgé de dix-huit ans, que son projet de fuite avec le roi de Navarre et sa conduite à la bataille de Poitiers n'avaient fait estimer ni des Français ni des ennemis. Qui aurait pu croire que cet enfant était Charles le Sage, sauveur de son peuple, et l'un des plus utiles rois qui aient gouverné les hommes ?

Mais Charles V n'était que la tête ; il lui fallait un bras, et Dieu avait en même temps formé ce bras. Tandis que le dauphin se retirait obscurément de Poitiers, méprisé des vainqueurs, un pauvre gentilhomme, aussi inconnu que lui, combattait pour Charles de Blois dans les bruyères de la Bretagne. Sans beauté, sans grâces, sans fortune, d'un esprit si peu ouvert, qu'on ne lui avait jamais pu apprendre à lire, ce gentilhomme, demi-paysan, n'avait rien en apparence de ce qui annonce les héros, hors la valeur. Nos Chroniques, qui en parlent pour la première fois à cette époque, l'appellent un certain jeune bachelier. C'était pourtant là Du Guesclin, le premier grand capitaine que l'Europe eût vu depuis les jours de Rome, et que nos aïeux nommaient le bon connétable : tant ce sol de France est fécond ! tant notre patrie a de ressources dans le malheur !

Charles et Du Guesclin viennent ensemble et l'un pour

l'autre, et tous les deux pour la nation, d'autant plus illustres que tout est entraves à leurs victoires. Lorsque Dieu envoie les exécuteurs de sa vengeance, le monde est aplani devant eux ; ils ont des succès extraordinaires avec des talents médiocres ; aucun adversaire habile ne leur dispute le triomphe, tout s'arrange pour que leurs fautes mêmes servent à augmenter leur puissance. Le ciel, afin de les seconder, assied sur tous les trônes la folie et la stupidité ; pas un général dans les camps, pas un ministre dans les conseils. Ces exterminateurs obtiennent la soumission du peuple, au nom des calamités dont ils sont sortis et de la terreur que ces calamités ont inspirée. Traînant après eux un troupeau d'esclaves armés, déshonorés par cent victoires, la torche à la main, les pieds dans le sang, ils vont au bout de la terre comme des hommes ivres, poussés par Dieu qui fait leur force, et qu'ils renient.

Mais lorsque la Providence, au contraire, veut relever un royaume et non l'abattre, lorsqu'elle emploie des serviteurs et non des ennemis, lorsqu'elle destine à ses serviteurs : une vraie gloire et non une épouvantable renommée, loin de leur rendre la route facile, elle leur oppose des obstacles dignes de leurs vertus. C'est ainsi que l'on peut toujours distinguer le fléau du Sauveur, l'homme envoyé pour détruire et l'homme venu pour réparer. Le premier paraît dans l'absence des talents et du génie ; le second rencontre à chaque pas d'habiles adversaires capables de balancer ses succès ; l'un n'a rien contre lui, est maître de tout, se sert pour réussir de moyens immenses ; l'autre a tout contre lui, n'est maître de rien, n'a entre les mains que les plus faibles ressources. Le dauphin se mesure avec Edouard, monarque puissant, heureux guerrier, souverain d'un royaume florissant et de la moitié de la France ; il lutte contre Charles le Mauvais, prince qui donnait par ses crimes de l'importance à ses artifices, contre Marcel Le Coq et Pecquigny, triumvirat redoutable par la triple alliance du pouvoir populaire, aristocratique et religieux. Du Guesclin combat le prince de Galles, Chandos, le captal de Buch, rivaux qui le surpassaient en renommée et l'égalaient en mérite. Sans argent, sans crédit, c'est en vendant les joyaux de sa femme

qu'il fait vivre ses compagnons d'armes. Tantôt il n'a pour soldats que des chevaliers braves, mais indociles, et des paysans indisciplinés ; tantôt son armée est composée d'un ramas de brigands qui ne le suivent que par le miracle de sa gloire. Et cependant le prince et le sujet viennent à bout de leur oeuvre ; ils battent l'étranger, rétablissent l'ordre, font refleurir les lois, les lettres, le commerce et l'agriculture. Tous deux, après avoir brillé ensemble sur la scène du monde, en sortent tous deux presque en même temps : le bon connétable va dormir à Saint-Denis aux pieds de Charles le Sage. Réveillés de nos jours dans leurs tombeaux, toujours liés par la même destinée, ils se sont revus après une nuit de quatre siècles : les cendres du roi qui avait arraché aux Anglais notre terre natale ont été jetées au vent, et des mains françaises ont brisé le cercueil de Du Guesclin ; arche sainte devant qui tombaient les remparts ennemis.

Paris, après la bataille de Poitiers, reçut le jeune Charles avec des honneurs et des respects, soit que les hommes ne se puissent d'abord empêcher de saluer le malheur comme leur maître, soit qu'ils cherchent à s'acquitter vite envers lui, afin de s'en éloigner ensuite sans remords, et de mettre à l'aise leur ingratitude. Le dauphin avait été nommé par son père lieutenant général du royaume, quelque temps avant la bataille de Poitiers. Ce fut en cette qualité qu'il gouverna la France jusqu'à sa majorité, époque à laquelle il prit le titre de régent, que personne ne lui contesta Le premier soin de Charles fut de convoquer les états qui, dans leur dernière session, s'étaient ajournés au mois de novembre. Ils se réunirent dans la chambre du parlement.

Huit cents députés composaient toute l'assemblée de la langue d'oyl : la noblesse était présidée par le duc d'Orléans, frère du roi ; le clergé, par Jean de Craon, archevêque de Reims, et le tiers état, par Etienne Marcel, prévôt des marchands. Le chancelier prononça le discours d'ouverture : il engagea les députés à s'occuper des besoins de la France et de la délivrance du roi. Les ordres s'assemblèrent séparément, nommèrent une commission composée de cinquante membres

pris dans les trois ordres et choisis parmi les députés les plus opposés au prince. Cette commission devait travailler à un projet de réforme générale.

Les bases de ce plan arrêtées, on pria le dauphin de se rendre aux Cordeliers, où les états s'étaient transportés. Ils voulurent obliger le jeune prince de tenir secret ce qu'ils avaient à lui dire ; il s'y refusa.

Alors l'évêque de Laon, Robert Le Coq, se leva, et prit la parole : il rejeta les malheurs publics sur les flatteurs et les conseillers dont le roi Jean entouré ; il présenta une liste de proscription de vingt deux personnes, requérant que leur procès leur fût fait ; il proposa la formation d'une commission tirée du sein des états, pour surveiller les différentes branches de l'administration ; enfin, il demanda que Charles ne pût prendre aucune mesure sans l'avis d'un conseil également choisi parmi les députés ; l'évêque termina son discours en sollicitant la liberté du roi de Navarre. À ce prix, les états offraient la levée de trente mille hommes d'armes, une imposition d'un dixième et demi, ou de trois vingtièmes, sur les biens de la noblesse et du clergé. Le tiers état s'engageait à équiper et à payer par chaque dix feux un homme d'armes.

On est étonné de voir un corps qui n'avait encore aucune expérience marcher si directement à son but et suivre d'un pas ferme les routes que l'on a depuis suivies.

Ces états de 1356 (5 février), et ceux de 1357 (7 octobre) se trouvèrent à peu près dans la même position que l'Assemblée législative en 1792. La France à ces deux époques avait à résister à une guerre étrangère, tandis qu'elle s'occupait intérieurement de la réforme de ses lois, et qu'une grande révolution politique s'opérait. La même cause donnée amena quelques-uns des mêmes effets ; les états de 1356, par cet instinct naturel qui pousse les agrégations d'hommes comme les individus à profiter des circonstances se constituèrent : déjà ils avaient fait un grand pas depuis les précédentes sessions ; ils en firent un bien plus considérable après la bataille de Poitiers.

Mais la pression des armes étrangères, les résistances

locales, les divisions intérieures, corrompirent ces éléments, et produisirent quelque chose des crimes dont nous avons été témoins en 1793. Des tribuns s'élevèrent : Marcel, Robert Le Coq et Pecquigny exaltèrent les passions de la multitude. Marcel, devenu le maître, disposait à son gré de ces rois demi-nus, abrutis par la misère, vrais sauvages au milieu de la civilisation, mais sauvages dégradés de la noblesse des bois, et n'ayant que l'orgueil des haillons.

Le roi de Navarre, délivré de sa prison d'Arleux en Pailleul par Jean de Pecquigny, gouverneur d'Artois (1357), accourut à Paris, et vint augmenter la discorde. Il harangua le peuple convoqué dans le Pré aux Clercs. Il y eut des espèces d'assemblées du Forum aux Halles et à Saint-Jacques de l'Hôpital, où Marcel, Consac, échevin, Jean de Dormans, chancelier du duché de Normandie, et le dauphin lui-même prononcèrent des discours devant le peuple, qui passait d'une opinion à l'autre en écoutant tour à tour les orateurs. On n'a pas même vu cela en 1793 ; le peuple, qui prit alors une part si active aux événements, ne délibéra jamais en masse, et ne contraignit point les principaux personnages de l'Etat à venir plaider leur cause devant lui : la Convention même rejeta l'appel au peuple.

Paris devint un moment en 1357 une espèce de démocratie ancienne au milieu de la féodalité. On inventa des couleurs nationales ; on prit le chaperon mi-parti de drap rouge et pers (bleu verdâtre), avec des fermails d'argent émaillé, portant cette inscription : À bonne fin. On ouvrit les prisons sur la demande du roi de Navarre, qui donna lui-même la liste des criminels que l'on devait relâcher, à savoir : « Larrons, meurtriers, voleurs de grands chemins, faux monnayeurs, faussaires, coupables de viol, ravisseurs de femmes, perturbateurs du repos public, assassins, sorciers, sorcières et empoisonneurs. » Tout cela fut suivi de massacres. Le roi ne périt point dans ces troubles, car il était prisonnier des Anglais ; mais l'héritier du trône fut exposé au danger le plus imminent.

Et qu'on ne dise pas que mettre un roi en jugement était

une idée qui ne pouvait venir alors : tout au contraire, c'était une idée naturelle aux anciens temps.

Le dix-huitième article du testament de Charlemagne contient cette disposition remarquable : « Si quelques-uns de nos petits-fils nés ou à naître sont accusés, ordonnons qu'on ne leur rase pas la tête, qu'on ne leur crève pas les yeux, qu'on ne leur coupe pas un membre, ou qu'on ne les condamne pas à mort, sans bonne discussion et sans examen[1361] ». C'est Charlemagne qui parle ainsi, et dont les petit-fils nés ou à naître devaient être des rois !

Sous son fils, Louis le Débonnaire, une assemblée nationale jugea et condamna Bernard, roi d'Italie ; une autre assemblée força ce même empereur, Louis, à descendre du trône, comme une autre assemblée l'y fit remonter. Peu de temps avant l'avènement de la branche des Valois à la couronne, le parlement d'Angleterre avait ôté la couronne à Edouard II, père d'Edouard III. L'esprit des deux premiers ordres des états du moyen âge tendait à établir un droit de suprématie sur l'autorité royale : l'Eglise romaine déliait les sujets du serment de fidélité, et les conciles généraux privaient les papes de la tiare ; les grands vassaux regardaient les rois comme leurs pairs ; ce principe d'égalité n'avait besoin que de la force et du malheur pour produire sa conséquence naturelle. Croit-on, par exemple, que Charles le Mauvais, qui avait empoisonné le dauphin, qui avait formé le dessein d'enlever le roi Jean, de l'enfermer dans une tour et de l'y tuer, se fût fait scrupule de juger ce même monarque ? Les diètes d'Allemagne conservaient le principe de l'élection à l'Empire, et ces diètes déposaient les empereurs. Une assemblée de notables adjugea en France la régence d'abord, ensuite la couronne, à Philippe de Valois : on est bien près de retirer le sceptre lorsqu'on le donne.

Quant aux communes, celles de Flandre tenaient leurs princes en tutelle ; les communes d'Angleterre avaient eu voix dans l'arrêt qui condamna Edouard II ; elles eurent voix encore dans la déposition de Richard II. Les communes de France, en 1355, en 1356 et 1357, constituèrent les états, sans

s'embarrasser des privilèges de la royauté, sans demander la sanction du prince pour rétablir l'indépendance.

Le droit divin n'était point encore passé en principe : les rois disaient bien qu'ils ne tenaient leur pouvoir que de Dieu et de leur épée ; mais c'était toujours en repoussant les prétentions de quelque puissance étrangère, non en combattant une autorité nationale. Jean Petit, sous Charles VI, soutint publiquement, à propos du meurtre du duc d'Orléans, la doctrine du régicide. À la fin du XVIe siècle, le parlement de Paris commença le procès criminel de Henri III. Mariana ressuscita la doctrine de Jean Petit avant que Milton l'établît dans la cause de Charles Ier. Il faut donc reconnaître que le principe abstrait de l'inviolabilité de la personne du souverain, principe si sacré, si salutaire, appartient à cette monarchie constitutionnelle que l'ignorance passionnée se figure être contraire au pouvoir comme à la sûreté des rois ; il faut reconnaître que l'aristocratie et la théocratie avaient jugé, déposé et tué des souverains avant que la démocratie imitât cet exemple.

La trêve qui suivit la bataille de Poitiers, au lieu d'être favorable à la France et aux travaux des états, augmenta la confusion.

Les troupes nationales et étrangères dont on n'avait plus besoin, et qu'on ne pouvait solder, se débandèrent ; elles élurent des chefs, et formèrent ces grandes compagnies qui désolèrent la France. Une de ces compagnies, qui se surnomma società dell'acquisto, ravagea la Provence et fit trembler le pape dans Avignon. Après ces premières compagnies parurent les routiers et les tard-venus, qui battirent Jacques de Bourbon à Brignais (1361), lequel mourut de ses blessures ainsi que son fils Pierre : le jeune comte de Forez fut tué dans l'action. Arnaud de Cervolles, surnommé l'Archi-Prêtre, le chevalier Vert, le petit Meschin, Aymérigot Tête-Noire, et plusieurs autres, rappelaient, par leurs faits d'armes, dans les gorges des vallées qu'ils occupaient, dans les châteaux dont ils s'étaient emparés, tout ce que les romans nous racontent des mécréants et des enchanteurs.

Un autre fléau avait éclaté, la jacquerie. Les paysans se révoltèrent contre les gentilshommes, auxquels ils avaient rendu le nom de Jacques Bonhomme, que les gentilshommes leur avaient d'abord donné : ils accusaient, ce qui était vrai, une partie de la noblesse d'avoir fui à Poitiers, de sorte que leur insurrection venait à la fois du sentiment de l'oppression qu'ils avaient subie, de la soif d'indépendance qu'ils ressentaient, du désir de venger le roi, et d'un mouvement patriotique contre l'invasion étrangère. Ils combattirent les bandes anglaises avec un courage qui eût plus tôt délivré la France s'ils eussent été imités. Le soulèvement des paysans du Beauvaisis, du Soissonnais et de la Picardie, signale la naissance de la monarchie des états, comme le soulèvement des laboureurs de la Vendée marque, la fin de cette monarchie. Au milieu des épouvantables cruautés de la jacquerie, Guillaume Caillet, Guillaume Lalouette et le valet de ferme de celui-ci, le Grand-Ferré, furent pourtant des héros.

Les paysans, tant ceux qui s'étaient soulevés que ceux qui étaient restés chez eux, avaient fortifié leurs villages et placé des sentinelles dans les clochers de leurs paraisses : à l'approche de l'ennemi, ces sentinelles tintaient la campane ou donnaient l'alarme avec un cornet ; aussitôt les laboureurs répandus sur les champs se réfugiaient dans l'église. Les riverains de la Loire se retiraient la nuit dans des bateaux qu'ils arrêtaient au milieu du fleuve. À Paris, on défendit de sonner les cloches, excepté celle du couvre-feu (1358) depuis les vêpres chantées jusqu'au grand jour du lendemain, afin que les bourgeois en faction ne fussent distraits par aucun bruit. Les chemins se couvrirent d'herbe, les monastères furent abandonnés, les sillons laissés en friche ne servirent plus que de camps aux différentes troupes de brigands, de Jacques, de soudoyers anglais, navarrais, français, qui s'y succédaient comme des hordes d'Arabes passant dans le désert : on ne reconnaissait l'existence des hommes dans ces solitudes qu'à la fumée des incendies qui s'élevait des hameaux. Nous avons encore les complaintes latines que l'on chantait sur les malheurs de ces temps, et ce couplet pour les Bonshommes :

Jacques Bonshommes,
Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et manger le bonhomme,
Qui de longtemps Jacques Bonhomme
Se nomme.

Voilà ce que firent les Jacques, les compagnons, les bourgeois de Paris : la France leur fut redevable du commencement d'une infanterie nationale, qui remplaça l'infanterie féodale des communes, joint à ce sentiment d'indépendance naturel à la force armée ; force tyrannique quand elle triomphe régulièrement, libératrice quand elle naît spontanément dans le sein d'un peuple opprimé.

La France ne fut point délivrée de la conquête, sous Charles V, par l'énergie des masses populaires comme dans la dernière révolution, mais par la sagesse de la couronne : aussi la délivrance fut-elle plus lente. Il ne resta de l'insurrection parisienne que les fossés creusés et les remparts élevés en moins de deux ans par les bourgeois, dans un moment de terreur panique excitée par Marcel.

La révolution politique produite par les états de 1356 et 1357 ne passa point les murs de Paris. Paris ne donnait pas alors le mouvement au royaume ; Paris n'était point la capitale de la France ; c'était celle des domaines du roi : grande commune qui agissait spontanément, que les autres communes n'imitaient pas et dont elles savaient à peine le nom : Saint-Denis en France, en raison de sa célébrité religieuse, était beaucoup plus connu que Paris. Dans le pays de la langue d'oc, et même de la langue d'oyl, il y avait des villes qui égalaient en richesses et surpassaient en beauté cette boueuse Lutèce dont Philippe-Auguste avait à peine fait paver quelques rues.

Des germes de liberté politique se trouvèrent donc perdus au milieu de la monarchie féodale, qui, bien qu'ébranlée dans ses institutions, était encore toute-puissante par ses moeurs : aussi après les états de 1356 et 1357 voit-on le pouvoir à peine né de ces états décroître. La couronne, qui les avait convoqués pour se défendre, en eut peur : leur retour dans des

temps de calamités ne parut plus qu'un signal de détresse, et leur souvenir se lia à celui des malheurs qu'ils n'avaient pas faits et qu'on ne leur laissait pas le temps de réparer. Le parlement, dans leur absence, usurpa le pouvoir politique qui leur échappait, particulièrement le droit de doléance et de sanction de l'impôt. Quoi qu'il en soit, c'est cette monarchie des trois états substituée à la monarchie féodale qui nous a transmis la monarchie constitutionnelle, après la courte apparition de la monarchie absolue de Louis XIV et de Louis XV.

La paix fut conclue entre le régent et le roi de Navarre en 1359. La même année la trêve avec l'Angleterre expira. On se battit, on négocia pour la délivrance du roi Jean. Un projet honteux de traité fut proposé et rejeté par les trois ordres des états. Guillaume de Dormans, avocat général, du haut du perron de marbre de la cour, lut le traité au peuple assemblé ; le peuple s'écria que ledit traité n'était point passable ni faisable, et que toute la nation était résolue de faire bonne guerre au roi anglais.

Advint enfin le traité de paix de Brétigny, signé à Brétigny-lez-Chartres, le 8 mai 1360. Une observation qui me semble avoir échappé aux historiens doit être faite : Jean, en cédant tant de provinces à Edouard, ne cédait pourtant presque rien des domaines de son royaume proprement dit. C'étaient des seigneurs indépendants, les La Marche, les Comminges, les Périgord, les Châtillon, les Foix, les Armagnac, les Albret, qui changeaient seulement de seigneur, qui, ne reconnaissant jamais que la couronne de France eût eu le droit de leur donner un autre souverain, en appelèrent sous Charles V à cette couronne et secouèrent le joug étranger. Ainsi ce démembrement de la monarchie féodale ne se pourrait comparer en aucune manière au démembrement de la monarchie compacte et constitutionnelle d'aujourd'hui.

Le roi Jean revint en France, après quatre ans un mois et six jours de captivité, le 25 octobre 1360 ; il assista à un tournoi à Saint-Omer, vint prier à Saint-Denis, ce qui valait mieux, et fit son entrée dans Paris le 13 décembre. Il marchait sous un drap d'or soutenu par quatre lances ; des fontaines de vin coulaient

dans les rues tapissées. Le peuple français admire le malheur comme la gloire.

À cette époque, Du Guesclin s'attacha au service de la France. Il commençait à devenir fameux. « Vous verrez (lecteur) une âme forte nourrie dans le fer, pétrie sous des palmes, dans laquelle Mars fit école longtemps. La Bretagne en fut l'essai, l'Anglais son boute-hors, la Castille son chef-d'oeuvre ; dont les actions n'étaient que hérauts de sa gloire, les défaveurs, théâtres élevés à sa constance, le cercueil, embassement d'un immortel trophée. » (Vie de Du Guesclin.)

La France avait perdu des provinces par le traité de Brétigny ; elle reçut en compensation de cette perte un présent qui devint funeste : Philippe de Rouvre, âgé de quinze ans, dernier duc de la première maison de Bourgogne qui avait subsisté trois cent trente années depuis Robert de France, premier duc, fils du roi Robert et petit-fils de Hugues Capet, mourut au château de Rouvre vers les fêtes de Pâques, en 1362. Le duché et une partie du comté de Bourgogne, et tout ce qui provenait de l'héritage direct d'Eudes IV, échut au roi Jean, fils de Jeanne de Bourgogne, soeur d'Eudes. Jean avait d'abord réuni cette riche succession à la couronne ; s'il eût maintenu cette réunion, il aurait évité bien des malheurs à sa race ; mais il donna l'investiture du duché de Bourgogne à son quatrième fils Philippe, premier duc de la seconde maison de Bourgogne. « Pour reconnaître, disent les lettres datées de Germiny, le 6 septembre 1363, le zèle que Philippe lui avait témoigné à lui Jean, en s'exposant à la mort et en combattant intrépidement à ses côtés à la bataille de Poitiers, où ce fils si cher avait été blessé et fait prisonnier avec lui. » Ces mêmes lettres instituent le duc de Bourgogne premier pair de France. Jean régularisa le guet ou la garde nationale à Paris, et retourna en Angleterre pour mourir.

Se voulut-il lui-même donner en otage au lieu de son fils, le duc d'Anjou, qui avait faussé sa foi ? Cela est bien dans son caractère. Retourna-t-il à Londres afin de satisfaire une passion, causa joci ? dit le continuateur de Nangis. Aurait-il été le rival d'Edouard auprès de la comtesse de Salisbury ?

Edouard avait cinquante ans ; la comtesse n'était plus jeune ; Jean lui-même était âgé de quarante-quatre ans. Les personnages qui avaient figuré sous Philippe de Valois vieillissaient ; un grand nombre d'entre eux avaient déjà quitté la scène ; un monde nouveau s'élevait ; le prince Noir, qui ne fut jamais populaire en Angleterre, était devenu prince souverain d'Aquitaine ; on entrevoyait déjà dans Charles régent Charles le Sage ; Du Guesclin faisait oublier le héros de Poitiers. Jean termina-t-il sa tragique histoire par un roman ? On peut tout croire des hommes. Jean mourut le 8 avril de l'année 1364 ; quatre mille torches et quatre mille cierges éclairèrent ses funérailles dans l'église de Saint-Paul à Londres : c'était moins de flambeaux que les Anglais n'en avaient allumé pour voir les morts sur le champ de bataille de Crécy. Le corps du roi Jean fut rapporté en France et enterré auprès du grand autel de l'abbaye de Saint-Denis, le 6 mai de la même année 1364.

En dehors du règne de Jean remarquons la république de Nicolas Rienzi à Rome et la condamnation de Marin Falieri, doge de Venise. De temps en temps les principes populaires se faisaient jour, comme les volcans à travers les masses qui pèsent sur eux.

Charles V. 1364-1380

Une seule qualité doit être relevée dans Charles V, parmi celles qu'il possédait : la connaissance des hommes et l'intelligence nécessaire pour les apprécier. Il se servit de ce qu'il y avait de supérieur autour de lui, sans être obligé d'atteindre lui-même à une grande supériorité. À n'en citer que deux exemples, il choisit pour ses armées Bertrand Du Guesclin et Bureau de Larivière pour ses conseils. Les défauts mêmes de Charles V lui furent utiles ; la faiblesse de son corps, le condamnant à la retraite, favorisa le développement de son esprit. Du Guesclin délivra la France des grandes compagnies en les menant en Espagne. Les guerres du prince de Transtamare et de Pierre le Cruel semblèrent aux guerres de la France, et amenèrent des révolutions où le prince Noir et Du Guesclin augmentèrent leur renommée. En Bretagne, Clisson avait paru, Charles de Blois avait été tué à la bataille d'Auray.

Les grands barons de la Gascogne se soulevèrent contre les Anglais qui les avaient opprimés. Charles V fit sommer le prince Noir de se rendre à Paris pour ouyr droict sur les dictes complaintes et griefs émeus de par vous à faire sur nostre peuple qui clame à avoir et à ouyr ressort en nostre cour, et à ce n'y êtes point de faulte. Un valet de l'hôtel du roi porta à Londres une lettre de Charles V qui dénonçait la guerre à Edouard : celui-ci ne pouvait en croire ses yeux ; lui et ses ministres examinèrent à diverses reprises les sceaux attachés à cette déclaration inattendue. Edouard, endormi sur les lauriers de la victoire, ne s'était aperçu ni de la fuite des ans, ni des changements survenus autour de lui, ni de ce renouvellement de la race humaine au milieu de laquelle restent quelques hommes du passé que l'on ne comprend plus et qui ne comprennent rien. L'astre du vainqueur de Crécy pâlissait : sa gloire d'un autre siècle ne touchait plus une

jeunesse qui, avec d'autres passions, découvrait un autre avenir. Le lecteur de l'histoire est comme l'homme qui avance dans la vie et qui voit tomber un à un ses contemporains et ses amis ; à mesure qu'il tourne les pages, les personnages disparaissent ; un feuillet sépare les siècles, comme une pelletée de terre les générations.

Chandos n'était plus ; le prince de Galles était mourant. Edouard fit une tentative pour aborder en France, dans le dessein de secourir Thouars, la dernière place qui lui restât en Poitou : cette fois la mer méconnut sa tête blanchie et le repoussa ; le vent de la fortune enflait d'autres voiles. Le prince de Galles, transporté à Londres, expira, âgé de quarante-six ans, au palais de Westminster. Il laissait un fils, le malheureux Richard II, à qui l'on disputa jusqu'à la légitimité de sa naissance. Edouard III ne tarda pas à suivre le prince Noir dans la tombe : ce n'était plus le brillant chevalier de la comtesse de Salisbury : c'était l'esclave d'une courtisane qui le vola sur son lit de mort et lui arracha l'anneau qu'il portait au doigt (1377).

On peut remarquer, en 1371, la naissance de Jean de Bourgogne et de Louis, duc d'Orléans ainsi se forme la chaîne des prospérités et des calamités des empires. Le grand schisme d'Occident éclata en 1379 par la mort de Grégoire XI et la double élection d'Urbain VI et de Clément VII. Charles V adhéra à ce dernier pape, et l'université suivit le même parti. Des troubles commencèrent en Flandre : le duc de Bretagne, tenant ferme à l'alliance anglaise, vit la noblesse de son duché se soulever contre lui. Enfin Du Guesclin, après avoir éprouvé une disgrâce de cour et remis peut-être l'épée de connétable à Charles V, ce qui n'est pas prouvé, alla mourir devant Castel-Nef de Randan. On sait que les clefs de la ville furent remises à son cercueil ; il respirait encore cependant lorsqu'elles furent apportées. Dans le testament de Du Guesclin et dans le codicille de ce testament, daté du 9 et du 10 juillet 1380, il prend le titre de connétable de France. Bertrand dit à Olivier de Clisson, son compagnon : « Messire Olivier, je sens que la mort m'approche de près, et ne vous puis dire beaucoup de choses.

Vous direz au roi que je suis bien marry que je ne lui aie fait plus longtemps service, de plus fidèle n'eussé-je pu, et, si Dieu m'en eût donné le temps, j'avais bon espoir de lui vuider son royaume de ses ennemis d'Angleterre. Il a de bons serviteurs qui s'y emploieront de mêmes effets que moi, et vous, messire Olivier, pour le premier. Je vous prie de reprendre l'épée qu'il me commit, quand il me donna l'épée de connétable, et la lui rendre ; il sçaura bien en disposer et faire élection de personne digne. Je lui recommande ma femme et mon frère ; et adieu, je n'en puis plus. » Du Guesclin n'écrivait pas, mais il savait signer. J'ai vu sa signature, Bertrand, au bas de quelques dispositions de famille.

Charles V ne survécut à Du Guesclin que de deux mois et quatre jours ; il mourut au château de Beauté-sur-Marne, le 16 septembre, à midi, de l'an 1380. Ce prince disait des rois : « je ne les trouve heureux que parce qu'ils peuvent faire du bien »; mot qui peint toute sa vie.

Le règne de Charles V fut un règne de réparation et de recomposition de la monarchie. L'art militaire fit des progrès considérables sous le bon connétable, Bayard dans sa jeunesse, Turenne dans son âge mûr. Une sagesse obstinée renferma Charles V dans son palais ; il se souvenait de Crécy et de Poitiers ; il voulait confier le sort de la France, non à l'impétuosité, mais à la patience du courage français. Il laissa le royaume ouvert à toutes les courses d'Edouard, qui promena ses troupes de Bordeaux à Calais et de Calais à Bordeaux, tant qu'il voulut. Nos soldats voyaient avec dépit, du haut des remparts où on les tenait confinés, ces courses ; mais les Anglais perdaient toujours quelques places ; les provinces cédées se fatiguaient du joug étranger ; les anciens grands vassaux de la couronne portaient leurs plaintes aux pieds de Charles V, qui, la main appuyée sur le coeur de la France et sentant la vie retenir, parlait en maître.

Charles VII. 1422-1461

Le dauphin se trouvait à Espally, château situé en Velay ; d'autres disent à Mehun-sur-Yèvres en Berry, lorsqu'il apprend la mort de son père. Proclamé roi par le petit nombre de fidèles qui l'environnaient, il s'habille de noir et entend la messe dans la chapelle du château ; puis on déploie la bannière aux fleurs de lis d'or. Une douzaine de serviteurs crient Noël ! Et voilà un roi de France.

Richemond, Dunois, Xaintrailles, La Hire, soutiennent l'honneur français sans pouvoir arracher la France aux étrangers : Jeanne paraît, et la patrie est sauvée[1362].

Quelque chose de miraculeux dans le malheur comme dans la prospérité se mêle à l'histoire de ces temps. Une vision extraordinaire avait ôté la raison à Charles VI ; des révélations mystérieuses arment le bras de la Pucelle ; le royaume de France est enlevé à la race de saint Louis par une cause surnaturelle ; il lui est rendu par un prodige.

On trouve dans le caractère de Jeanne d'Arc la naïveté de la paysanne, la faiblesse de la femme, l'inspiration de la sainte, le courage de l'héroïne.

Lorsqu'elle eut conduit Charles VII à Reims et l'eut fait sacrer, elle voulut retourner garder les troupeaux de son père ; on la retint. Elle tomba aux mains des Bourguignons, dans une sortie vigoureuse qu'elle fit à la tête de la garnison de Compiègne. Le duc de Bedford ordonna de chanter un Te Deum, et crut que la France entière était à lui. Les Bourguignons vendirent la Pucelle aux Anglais pour une somme de 10 000 francs. Elle fut transportée à Rouen dans une cage de fer, et emprisonnée dans la grosse tour du château. Son procès commença : l'évêque de Beauvais et un chanoine de Beauvais conduisirent la procédure. « Cette fille si simple, disent les historiens, que tout au plus savait-elle son

« Pater » et son « Ave », ne se troubla pas un instant, et fit souvent des réponses sublimes. » Condamnée à être brûlée vive comme sorcière, la sentence fut exécutée le 30 mai 1431.

Un bûcher avait été élevé sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, en face de deux échafauds où se tenaient des juges séculiers et ecclésiastiques, ou plutôt les assassins dans les deux lois. Jeanne était vêtue d'un habit de femme, coiffée d'une mitre, où étaient écrits ces mots : apostate, relapse, idolâtre, hérétique. Jeanne n'avait pourtant servi que les autels de son pays. Deux dominicains la soutenaient ; elle était garrottée. Les Anglais avaient fait lier par leurs bourreaux ces mains que n'avaient pu enchaîner leurs soldats.

Jeanne prononça à genoux une courte prière, se recommanda à Dieu, à la pitié des assistants, et parla généreusement de son roi, qui l'oubliait. Les juges, le peuple, le bourreau, et jusqu'à l'évêque de Beauvais, pleuraient.

La condamnée demanda un crucifix ; un Anglais rompit un bâton, dont il fit une croix : Jeanne la prit comme elle put, la baisa, la pressa contre son sein, et monta sur le bûcher : Bayard voulut expirer penché sur le pommeau de son épée, qui formait une croix de fer.

Le second confesseur de la Pucelle rachetait par ses vertus l'infamie du premier ; il était auprès de sa pénitente. Comme on avait voulu la donner en spectacle au peuple, le bûcher était très élevé, ce qui rendit le supplice plus douloureux et plus long. Lorsque Jeanne sentit que la flamme l'allait atteindre, elle invita le frère Martin à se retirer avec un autre religieux, son assistant. La douleur arracha quelques cris à cette pauvre, jeune et glorieuse fille. Les Anglais étaient rassurés ; ils n'entendaient cette voix que sur le champ du martyre. Le dernier mot que Jeanne prononça au milieu des flammes fut Jésus, nom du consolateur des affligés et du Dieu de la patrie.

Quand on présuma que la Pucelle était expirée, on écarta les tisons ardents afin que chacun la vît : tout était consumé, hors le coeur, qui se trouva entier.

Trois grands poètes ont chanté Jeanne : Shakespeare,

Voltaire et Schiller. La Pucelle, dans Shakespeare, est une sorcière qui a des démons à ses ordres ; dans Schiller, c'est une femme divine inspirée du ciel, qui doit sa force à son innocence, et qui perd cette force lorsqu'elle éprouve une passion. La Pucelle de Shakespeare renie son père, simple berger ; elle se déclare grosse pour retarder son supplice : tantôt elle dit que c'est Alençon qui a eu son amour ; tantôt que c'est René, roi de Naples, qui a triomphé de sa vertu ; mais Shakespeare, malgré son sang anglais, prête à la Pucelle des sentiments héroïques. Il lui fait dire à Charles VII, qui hésite à attaquer l'ennemi : « Commandez la victoire, et la victoire est à vous. » Quand elle est prise, elle s'écrie : « L'heure est donc venue où la France doit couvrir d'un voile son superbe panache, et laisser tomber sa tête dans le giron de l'Angleterre ! » Lorsque l'héroïne est condamnée, elle prononce ces paroles : « Jeanne d'Arc vécut chaste et sans reproche dans ses pensées ; son sang pur, que vos mains barbares versent injustement, criera vengeance contre vous aux portes du ciel[1363]. »

Schiller, dans son admirable tragédie, met ces mots dans la bouche de Jeanne inspirée : « Ce royaume doit-il tomber ? Cette contrée glorieuse, la plus belle que le soleil éclaire dans sa course, pourrait-elle porter des chaînes ? (...) Eh quoi ! nous n'aurions plus de rois à nous ! de souverain né sur notre sol ! Le roi qui ne meurt jamais disparaîtrait de notre pays ! (...)L'étranger qui veut régner sur nous pourrait-il aimer une terre où ne reposent pas les dépouilles de ses ancêtres ? Notre langage pourrait-il être entendu de son coeur ? A-t-il passé ses premières années au milieu d'une jeunesse française, et peut-il être le père de nos enfants ? »

Et Voltaire, le poète français, entre le poète anglais et le poète allemand, que fait-il dire à la Pucelle ? Reconnaissons-le, à l'honneur du temps où nous vivons, ce crime du génie, cette débauche du talent ne serait plus possible aujourd'hui ; Voltaire serait forcé d'être Français par ses sentiments comme par sa gloire. Avant l'établissement de nos nouvelles institutions, nous n'avions que des moeurs privées ; nous

avons maintenant des moeurs publiques, et partout où celles-ci existent les grandes insultes à la patrie ne peuvent avoir lieu : la liberté est la sauvegarde de ces renommées nationales qui appartiennent à tous les citoyens. Au surplus, Voltaire historien et philosophe est juste autant que Voltaire poète et impie est inique[1364].

Le traité d'Arras réconcilia le roi de France et le duc de Bourgogne ; Paris ouvrit ses portes au maréchal de l'Isle-Adam (1436), et Charles VII, un an après, y fit son entrée solennelle. Une trêve avait été conclue entre la France et l'Angleterre ; elle expira en 1448.

Charles VII et ses généraux reprennent toute la Normandie, la Guienne et Bordeaux. Les Anglais sont chassés de France, où, après une si longue occupation et tant de malheurs, ils ne conservent que Calais, première conquête d'Edouard III (1449, 1450, 1451, 1452, 1453) Talbot, le dernier héros de cet âge dans les rangs anglais, avait été tué à la bataille de Castillon.

Alors vivait Agnès Sorel, dame de beauté, qui régnait sur le roi et le poussait à la gloire. Charles VII eut trois filles d'Agnès Sorel, Charlotte, Marguerite et Jeanne. Monstrelet assure que ce monarque n'entretint jamais qu'un commerce d'âme et de pensées avec sa maîtresse (1445, 1446).

Le dauphin (Louis XI), cantonné dans le Dauphiné pendant quinze ans, tantôt en révolte ouverte, tantôt en conspiration secrète contre son père, se retire auprès du duc de Bourgogne, où il demeure six ans (1456).

Procès fait au duc d'Alençon, prince du sang. Il est condamné à mort ; la peine est commuée en une prison, d'où Louis XI le délivra pour l'y remettre encore, parce qu'il conspira de nouveau.

Rivalité des maisons d'York et de Lancastre, en Angleterre. Révolutions et guerres de la rose blanche et de la rose rouge (1457, 1458, 1459, 1460, 1461).

Charles VII se laisse mourir de faim, dans la crainte d'être empoisonné par son fils. Il expire à Meun, en Berry, le 22 juillet 1461. On a dit ingénieusement qu'il n'avait été que le témoin des merveilles de son règne.

Charles VII était ingrat, insouciant et léger : défauts qui lui furent utiles dans la mauvaise fortune, parce qu'en la sentant moins il eut l'air de la dominer.

Vingt années de malheurs mûrirent les esprits et leur communiquèrent une activité prodigieuse. Les lois, l'administration, l'art militaire, les sciences, les lettres, s'éclairèrent des besoins d'une société tourmentée par tous les fléaux de la guerre civile et de la guerre, étrangère. La puissance populaire s'accrut de tout ce que perdit la puissance aristocratique, en même temps que la royauté contestées, que la couronne attaquée dans son hérédité, consacrèrent leurs droits légitimes, en étant obligées de recourir à ceux même de la nation.

Les grandes scènes et les grandes causes ne se jugent ni ne se plaident devant les peuples sans que de nouvelles idées ne s'introduisent dans les masses et que le cercle de l'esprit humain ne s'élargisse. Aussi voyons-nous sous Charles VI et Charles VII les mouvements populaires succéder aux mouvements aristocratiques et des excès d'une autre nature se commettre : des massacres de prêtres et de nobles dans les prisons annoncent la renaissance des passions plébéiennes. L'augmentation de la moyenne propriété ; l'accroissement des cités et de leur population ; le progrès du droit civil ; la destruction matérielle du corps des nobles ; la multiplication des cadets de famille qui, presque tous privés d'héritage, n'avaient plus la ressource de vivre commensaux de leurs aînés, et se perdaient par misère dans la roture : voilà les principales causes qui amenèrent pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII une des grandes transformations de la monarchie.

Sous Charles VII expirèrent les lois de la féodalité, dont il ne demeura que les habitudes. La conquête étrangère ayant obligé à la défense commune, on se donna naturellement au chef militaire autour duquel on s'était rassemblé : or, cela n'arrive jamais sans que des libertés périssent. L'impôt levé pour la solde des compagnies régulières ne fut point et ne put être consenti par la nation pendant les troubles de l'Etat ; il

resta de ces troubles, à la couronne, un impôt non voté et une armée permanente, les deux pivots de la monarchie absolue. Les moeurs devinrent demi-chevaleresques, demi-soldatesques ; le chevalier se métamorphosa en cavalier, et le pédaille en fantassin. Les frères Bureau fondèrent l'artillerie : tout le monde à cette époque, bourgeois et gens de plume, avait porté les armes.

Charles VII institua un conseil d'Etat, qui devint le conseil exécutif. Le parlement, ne faisant plus partie du conseil du roi, vit mieux les limites de ses fonctions judiciaires, en même temps qu'il garda les fonctions politiques dont il s'était emparé : car vers la fin du XIVe siècle les états avaient presque cessé d'être convoqués.

L'histoire des idées commence à se mêler à l'histoire des faits. Les spectacles modernes prennent naissance, ou du moins, étant déjà nés, ils se développent. Aux combats d'animaux, aux mimes de la première et de la seconde race, succédèrent, sous la troisième, les troubadours et trouvères, les jongleurs, les ménestriers, l'association de la Mère folle, les Confrères de la Passion, les Enfants sans-souci, les Coqueluchiers, les Cornards, les Moralités jouées par les clercs de la Basoche, la Royauté des fous, par les écoliers, et enfin les Mystères, plaisirs grossiers sans doute, enfance de l'art, où tout se trouvait confondu, musique, danse, allégorie, comédie, tragédie, mais scènes pleines de mouvement et de vie, et dont nous aurions tiré une littérature bien plus originale et bien plus féconde, si notre génie, sous Louis XIV, ne s'était fait grec et latin. Les Enfants sans-souci jouaient particulièrement la comédie ; leur chef s'appelait le prince des sots, et portait un capuchon surmonté de deux oreilles d'âne. Les Cornards avaient pour chef l’abbé des Cornards. Je ne sais si l'on a jamais remarqué que les premières éditions de la Mer des histoires et chroniques de France sont ornées de très belles majuscules et de vignettes qui représentent le prince des sots et des scènes peu chastes. Le mariage chez les anciens n'a jamais été comme chez les modernes, et surtout comme chez les Français, un sujet de raillerie ; cela tient à ce que les

femmes n'étaient pas mêlées à la société antique ainsi qu'elles le sont à la société nouvelle. La comédie naissante n'épargna ni les choses ni les personnes ; elle fut licencieuse à l'exemple des moeurs qu'elle avait sous les yeux, hardie de même que les guerres civiles au milieu desquelles elle surgit. La tragédie prit son plus grand essor pendant les troubles de la Fronde.

La fureur de ces spectacles devint si grande, que tout le monde voulut être acteur : des princes, des militaires, des magistrats, des évêques, se faisaient agréger à ces troupes comiques, dont la profession était libre. L'esprit passait par degrés des plaisirs matériels à ceux de l'intelligence. Le christianisme, ayant porté la morale dans les passions, avait combiné et modifié ces passions d'une manière toute nouvelle : le génie pouvait fouiller cette mine, non encore exploitée, dont les filons étaient inépuisables.

Du point où la société était parvenue sous Charles VII, il était loisible d'arriver également à la monarchie libre ou à la monarchie absolue : on voit très bien le point d'intersection et d'embranchement des deux routes ; mais la liberté s'arrêta, et laissa marcher le pouvoir. La cause en est qu'après la confusion des guerres civiles et étrangères, qu'après les désordres de la féodalité, le penchant des choses était vers l'unité du principe gouvernemental. La monarchie en ascension devait monter au plus haut point de sa puissance ; il fallait qu'en écrasant totalement la tyrannie de l'aristocratie elle eût commencé à faire sentir la sienne avant que la liberté pût régner à son tour. Ainsi se sont succédé en France, dans un ordre régulier, l'aristocratie, la monarchie et la république ; le noble, le roi et le peuple : tous les trois, ayant abusé de la puissance, ont enfin consenti à vivre en paix dans un gouvernement composé de leurs trois éléments.

Louis XI. 1461-1483

Louis XI vint faire l'essai de la monarchie absolue sur le cadavre palpitant de la féodalité. Ce prince tout à part, placé entre le moyen âge, qui mourait, et les temps modernes, qui naissaient, tenait d'une main la vieille liberté noble sur l'échafaud, de l'autre jetait à l'eau dans un sac la jeune liberté bourgeoise ; et pourtant celle-ci l'aimait, parce qu'en immolant l'aristocratie il flattait la passion démocratique, l'égalité.

Ce personnage, unique dans nos annales, ne semble point appartenir à la série des rois français : tyran justicier aux moeurs basses, chéri et méprisé de la populace ; faisant décapiter le connétable et emprisonner les pies et les geais instruits à dire par les Parisiens : « Larron, va dehors ; va, Perrette ; » esprit matois, opérant de grandes choses avec de petites gens ; transformant ses valets en hérauts d'armes, ses barbiers en ministres, le grand-prévôt en compère, et deux bourreaux, dont l'un était gai et l'autre triste, en compagnons ; regagnant par sa dextérité ce qu'il perdait par son caractère ; réparant comme roi les fautes qui lui échappaient comme homme ; brave chevalier à vingt ans, et pusillanime vieillard ; expirant entouré de gibets, de cages de fer, de chausses-trappes, de broches, de chaînes appelées les fillettes du roi, d'ermites, d'empiriques, d'astrologues ; mourant après avoir créé l'administration, les manufactures, les chemins, les postes ; après avoir rendu permanents les offices de judicature, fortifié le royaume par sa politique et ses armes, et vu descendre au tombeau ses rivaux et ses ennemis, Edouard d'Angleterre, Galeas de Milan, Jean d'Aragon, Charles de Bourgogne, et jusqu'à l'héritière de ce duc ; tant il y avait quelque chose de fatal attaché à la personne d'un prince qui, par gentille industrie, empoisonna son frère, le duc de Guienne, lorsqu'il y pensait le moins, priant la Vierge, sa bonne

dame, sa petite maîtresse, sa grande amie, de lui obtenir son pardon. (Brantôme.)

Louis XI fit bien autre chose par gentille industrie : « Le barbare, après le traité (de Conflans), fit jeter dans la rivière plusieurs bourgeois de Paris, soupçonnés d'être partisans de son ennemi. On les liait deux à deux dans un sac (...)

« Les grandes âmes choisissent hardiment des favoris illustres et des ministres approuvés. Louis XI n'eut guère pour ses confidents et pour ses ministres que des hommes nés dans la fange, et dont le coeur était au-dessous de leur état. Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux et par des supplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne, en public ou en secret. (...)

« Le roi voulut que le duc de Nemours fût interrogé dans sa cage de fer, qu'il y subît la question et qu'il y reçût son arrêt. On le confessa ensuite dans une salle tendue de noir.

« On mit sous l'échafaud, dans les halles de Paris, les jeunes enfants du duc, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et en cet état on les conduisit à la Bastille dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leur corps éprouvait était un continuel supplice. On leur arrachait les dents à plusieurs intervalles (...) Sous Louis XI pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéissance tint lieu de tout, et le peuple fut enfin tranquille, comme les forçats le sont dans une galère. » (Voltaire.)

L'hésitation était dans les manières de Louis XI, non dans sa tête, où, comme il le disait, il portait tout son conseil. Ses lettres font foi de cette vérité ; il écrivait à Saint-Pierre, grand-sénéchal : « Monsieur le grand-sénéchal, je vous prie que remontriez à M. de Saint-André que je veux être servi à mon profit, et non pas à l'avarice, tant que la guerre dure ; et s'il ne veut faire par beau, faites-lui faire par force, et empoignez ses prisonniers et les mettez au butin comme les autres. Monsieur le grand-sénéchal, je suis bien esbahi que les capitaines et M. de Saint-André, ni autres, ne trouvent bon l'ordonnance que je fais que tout soit au butin ; car par ce moyen ils auront tous

ces prisonniers les plus gros pour un rien qui vaille ; c'est ce que je demande, afin qu'ils tuent une autre fois tout, et qu'ils ne prennent plus prisonniers, ni chevaux, ni bagage, et jamais nous ne perdrons bataille.

Je vous prie, dites à M. de Saint-André qu'il ne vous fasse point du floquet ni du rétif ; car c'est la première désobéissance que j'aie jamais eue de capitaine. S'il fait semblant de désobéir, mettez-lui vous-même la main sur la tête et lui ôtez par force les prisonniers, et je vous jure que je lui ôterai bientôt la tête de dessus les épaules ; mais je crois que le traître ne désobéira pas, car il n'a le pouvoir. »

Il mandait au chef de la justice : « Chancelier, vous avez refusé de sceller les lettres de mon maître d'hôtel Boutilas ; je sais bien à l'appétit de qui vous le faites... Vous souvienne, beau sire, de la journée que vous prîtes avec les Bretons, et les dépêchez, sur votre vie. »

Ne dirait-on pas un homme de la Convention ? C'est qu'en effet Louis XI était l'homme de la terreur pour la féodalité.

L'idée des chaînes et des tortures était si fortement empreinte dans l'esprit de Louis, que, fatigué des disputes des nominaux et des réalistes, il fit enchaîner et enclouer dans les bibliothèques les gros ouvrages des premiers, afin qu'on ne les pût lire. Et ce même homme protégea contre l'université et le parlement les premiers imprimeurs venus d'Allemagne, que l'on prenait pour des sorciers ; l'imprimerie, ce puissant agent de la liberté, fut élevée en France par un tyran.

Les caprices même de Louis XI avaient le caractère de la domination ; il tenait prisonnier Wolfang Poulhain, homme de confiance de Marie de, Bourgogne ; il consentait à le mettre à rançon, pourvu qu'on ajoutât au prix convenu les meutes renommées du seigneur de Bossu. Le Bossu ne voulait point du tout céder ses chiens ; après maints courriers expédiés des deux côtés, les chiens furent envoyés au roi, qui les garda, sans relâcher Poulhain ; il ne lui rendit la liberté que quand on ne la demanda plus.

Ce prince avait quelque chose des juifs de son temps : il prêtait sur bons nantissements de provinces et de places, à

des souverains de famille qui avaient besoin d'argent. Jean d'Aragon lui engagea les comtés de Cerdagne et de Roussillon pour trois cent mille écus d'or ; et Marguerite d'Anjou lui avait hypothéqué la ville de Calais pour une somme de vingt mille écus. Marguerite était femme de Henri VI, roi d'Angleterre, prisonnier dans la Tour de Londres, après avoir été roi de France dans son berceau ; elle était fille du bon roi René, qui ne régna guère, mais qui faisait des vers et des tableaux, qui rédigeait des lois pour les tournois, qui avait pour emblème une chaufferette, et qui diminuait les impôts toutes les fois que la tramontane soufflait sur la Provence. René ne ressemblait pas beaucoup à Louis.

La politique de Louis XI a été l'objet du blâme général des historiens : tous ont dit qu'il avait manqué pour le dauphin le mariage de Marie de Bourgogne, héritière de Charles le Téméraire, et celui de Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle ; que s'il eût consenti au premier mariage, les Pays-Bas, réunis à la France, n'auraient point produit ces longues guerres qui firent couler tant de sang ; que s'il avait donné les mains au second mariage, c'est-à-dire à celui du dauphin et de Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, Jeanne n'eût point épousé Philippe, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, et ne serait point devenue la mère de Charles Quint. Par le premier mariage, le dauphin (Charles VIII) aurait annexé les Pays-Bas, l'Artois, la Bourgogne, la Franche-Comté, à la monarchie de Saint Louis ; par le second, ses enfants seraient devenus maîtres des royaumes des Espagnes et bientôt des Amériques.

Ce n'est point ainsi qu'il faut juger la politique de Louis XI : le but de ce prince ne fut jamais d'agrandir son royaume au dehors, mais d'abattre la monarchie féodale pour constituer la monarchie absolue. Loin de désirer des conquêtes, il refusa l'investiture du royaume de Naples et repoussa les avances de Gênes. « Les Génois se donnent à moi, disait-il, et moi je les donne au diable. » Mais il acheta les droits éventuels de la maison de Penthièvre sur la Bretagne ; et toutes les fois qu'il trouvait à se nantir pour un peu d'argent de quelque bonne ville dans l'intérieur de ses Etats, il n'y faisait faute.

Les seigneurs appauvris brocantaient alors leurs plus célèbres manoirs, et Louis XI, comme un regrattier de vieilles gloires, maquignonnait à bas prix la marchandise qu'il ne revendait plus.

Le constant travail de la vie de Louis XI et l'idée fixe qui le domina furent l'abaissement de la haute aristocratie et la centralisation du pouvoir dans sa personne : ce qu'il fit en bien et en mal vient de cette préoccupation. S'il déclara qu’il ne serait donné aucun office s'il n'était vacant par mort, résignation ou forfaiture, principe de l'inamovibilité des juges, ce ne fut pas pour ajouter de l'indépendance à la loi, mais pour lui communiquer de la force : il savait très bien violer les règlements, changer les juges pour son compte, et nommer des commissions exécutives. S'il abolit la pragmatique sanction, ce ne fut pas pour favoriser la cour de Rome, mais en haine de tout ce qui portait un caractère de liberté. S'il créa des parlements de Bordeaux et de Dijon, et s'il fit de nouvelles divisions de territoire, ce ne fut point par un esprit d'équité et d'ordre général ; mais c'est qu'il voulait détruire l'esprit de province, et avoir partout des gens du roi. S'il songea à établir l'uniformité des coutumes et l'égalité des poids et mesures, ce ne fut point pour faire disparaître ces inconvénients de la barbarie, mais pour attaquer les autorités seigneuriales. S'il établit les cent gentilshommes au bec de corbin, origine des gardes du corps ; s'il prit des Suisses à sa solde et y joignit un corps de dix mille hommes d'infanterie française, ce n'est pas qu'il eût en vue de créer une armée nationale, c'est qu'il formait une garde pour sa personne. Quand il s'humiliait devant Edouard IV et le duc de Bourgogne, ce n'était point par une méconnaissance de sa grandeur, mais pour obtenir le loisir de poursuivre dans l'intérieur de la France les seigneurs puissants. Il harcela sans relâche le duc de Bretagne ; il attachait bien plus d'importance à la conquête des Etats de ce duc qu'à celle du duc de Bourgogne, parce qu'il ne voulait pas avoir derrière lui une principauté indépendante, porte toujours ouverte sur son royaume par où l'ennemi pouvait toujours entrer. Il fit ou laissa empoisonner son frère le duc de Guienne,

parce qu'il ne voulait pas plus d'apanagistes que de grands vassaux ; l'apanage était en effet une sorte de démembrement.

Cette suite d'idées le mena à négliger le mariage du dauphin et de Marie de Bourgogne. Le dauphin était un enfant de huit ans, laid et mal conformé ; Marie était une belle princesse de vingt ans ; elle eût été obligée d'attendre, dans une espèce de veuvage de dix ans, la croissance d'un avorton dont les dix-huit ans auraient peut-être dédaigné ses trente années. Louis XI avait trop de jugement pour ne pas calculer ce qui pouvait arriver pendant la durée de ces longues fiançailles sans noces, dont le moindre accident pouvait rompre les faibles liens. Il détestait en outre les Flamands, et les Flamands le détestaient ; l'esprit de liberté qui régnait depuis trois siècles dans ces communes manufacturières était antipathique à son génie. Les comtes de Flandre étaient plutôt les sujets des Flamands que les Flamands n'étaient leurs sujets. C'est dans ce pays resserré, ancien berceau des Franks, que s'est maintenu jusqu'à nos jours ce feu d'indépendance et de courage qui animait les compagnons de Khlovigh.

Qu'aurait fait Louis XI, tuteur de son fils de ces bourgeois qui firent exécuter sous les yeux de Marie de Bourgogne ses deux ministres, Hymbercourt et Hugonet ? Elever des échafauds, c'était attenter aux droits de Louis XI. Il trouva plus sûr et plus court de s'emparer du duché de Bourgogne, qui revenait naturellement à la couronne à la mort de Charles le Téméraire, les apanages ne passant point aux filles. Il s'empara des villes sur la Somme, et de plusieurs villes dans l'Artois, sur lesquelles il avait des prétentions assez fondées ; mais pour éteindre le droit de suzeraineté que l'Artois avait sur la ville de Boulogne il transporta et conféra cette suzeraineté à la sainte Vierge, sa petite maîtresse, sa grande amie.

Par le mariage du dauphin et de Marie de Bourgogne, il se serait commis avec le corps germanique : la Franche-Comté, le Luxembourg, le Hainaut et la Hollande, relevaient de l'Empire : or Louis XI ne voulait de querelles que quand il se croyait sûr du succès. Toutes ces considérations le portèrent à préférer le

certain à l'incertain, à prendre ce qu'il pouvait garder, à laisser ce qui présentait des chances périlleuses. Il ne favorisa pas davantage l'union de Charles d'Angoulême, de la maison d'Orléans, avec l'héritière de Charles le Téméraire, parce que c'eût été rétablir sous un autre nom la puissance des ducs de Bourgogne. Mais s'il rejeta le mariage du dauphin avec Marie, il rechercha le mariage de ce même dauphin avec Marguerite, fille de Marie et de Maximilien, parce que d'un côté il y avait proportion d'âge, et que de l'autre on gratifiait Marguerite des comtés d'Artois et de Bourgogne : or cette dot n'offrait aucune matière de contestation avec la Flandre et l'Empire. Ce mariage n'eut pas lieu, parce que la dame de Beaujeu, qui suivit la politique de son père, préféra pour son frère Charles VIII l'héritière de Bretagne.

En tout, Louis XI était ce qu'il fallait qu'il fût pour accomplir son oeuvre. Né à une époque sociale où rien n'était achevé et où tout était commencé, il eut une forme monstrueuse, indéfinie, toute particulière à lui, et qui tenait des deux tyrannies entre lesquelles il paraissait. Une preuve de son énergie sous cette enveloppe, c'est qu'il craignait la mort et l'enfer, et que pourtant il surmontait cette frayeur quand il s'agissait de commettre un crime. Il est vrai qu'il espérait tromper Dieu comme les hommes : il avait des amuletttes et des reliques pour toutes les sortes de forfaits. Louis XI vint en son lieu et en son temps : il y a une si grande force dans cet à-propos, que le plus vaste génie hors de sa place peut être frappé d'impuissance, et que l'esprit le plus rétréci, dans telle position donnée, peut bouleverser le monde.

Louis XI, vers la fin de sa vie, s'enferma au Plessis-lez-Tours, dévoré de peur et d'ennui. Il se traînait d'un bout à l'autre d'une longue galerie, ayant sous les yeux pour toute récréation, quand il regardait par les fenêtres, le paysage, des grilles de fer, des chaînes et des avenues de gibets qui menaient à son château : pour seul promeneur dans ces avenues, paraissait Tristan, le grand-prévôt, compère de Louis. Des combats de chats et de rats, des danses de jeunes paysans et de jeunes paysannes qui venaient figurer dans les

donjons du Plessis le bonheur et l'innocence champêtres, servaient à dérider le front du tyran. Puis il buvait du sang de petits enfants pour se redonner de la jeunesse ; remède qui semblait tout à fait approprié au tempérament du malade. On faisait sur lui, disent les chroniques, de terribles et de merveilleuses médecines. Enfin il fallut mourir. Louis XI porta le premier le titre de roi Très-Chrétien, et les protestants jetèrent au vent ses cendres : les excès de la liberté religieuse et politique profanèrent la tombe de celui qui avait abusé du pouvoir et de la religion.

Les principaux conseillers de ce roi furent Philippe de Commines, homme complaisant, qui a laissé des *Mémoires* hardis, et Jean de Lude, homme encore plus souple, que son maître appelait Jean des habiletés.

Louis XI laissa deux filles et un fils légitimes, la dame Anne de Beaujeu, Jeanne, duchesse d'Orléans, et Charles VIII. Ce vilain homme fit subir à des femmes le despotisme de ses caresses. Il eut de Marguerite de Sassenage une fille qui, mariée à Aymar de Poitiers, fut l'aïeule de la belle Diane de Poitiers.

Quand Louis XI disparaît, l'Europe féodale tombe ; Constantinople est prise ; les lettres renaissent ; l'imprimerie est inventée, l'Amérique au moment d'être découverte ; la grandeur de la maison d'Autriche se fait pressentir par le mariage de l'héritière de Bourgogne avec Maximilien. Henri VIII, Léon X, François Ier, Chartes Quint, Luther avec la Réformation, ne sont pas loin : vous êtes au bord d'un nouvel univers.

Charles VIII. 1483-1498

Du Haillant ne veut pas que Charles VIII soit fils de Louis XI, ou du moins qu'il soit fils de la reine Charlotte de Savoie : il avait ouï dire cela. À ce compte, une foule de rois n'auraient pas été fils de leur prétendu père, car ces histoires d'enfants supposés sont renouvelées de règne en règne dans tous les pays. Au surplus l'adultère est toujours un crime, et dans la famille particulière des princes l'infidélité des femmes est affligeante ; mais dans la famille générale des peuples, peu importerait (n'était la violation du droit et le désordre moral) d'où viendrait le royal enfant : s'il devait à une fiction légale les avantages de l'hérédité et les qualités d'un grand homme, alors, souverain de droit et de fait, il emprunterait à la naissance et au génie une double légitimité. Mais Charles VIII était bien fils de Louis XI.

Ce dernier, par un trait remarquable de sa politique, avait réglé qu'Anne de France, dame de Beaujeu, sa fille, serait chargée du gouvernement de la personne du roi. Louis XI s'était souvenu des abus de la régence sous Charles VI. Les états de Tours de 1484 confirmèrent Anne dans ce gouvernement, malgré l'opposition du duc d'Orléans, qui s'était adressé au parlement de Paris, lequel déclina sa compétence et renvoya l'affaire aux états. Ils nommèrent un conseil de dix personnes où devaient assister les princes du sang. Le point le plus élevé de la monarchie des états se trouve sous le règne de Charles VIII et de Louis XII.

Charles VIII fait mettre en liberté Charles d'Armagnac, frère de Jean, tué à Lectoure. Tous les Armagnacs sont rendus à la liberté ou rétablis dans leurs biens. Landois, favori de François II, duc de Bretagne, est pendu.

Henri VII d'Angleterre défait et tue Richard III, Henri VII, de la branche de Lancastre, épousa Elisabeth d'York, et confondit les

droits des deux maisons qui s'étaient si longtemps disputé la couronne.

Le duc d'Orléans, mécontent de la cour, s'était retiré en Bretagne : il commence, aidé des Bretons et d'une troupe d'Anglais, une courte guerre civile. Il est défait et pris à la bataille de Saint-Aubin, que gagna Louis II, sire de La Trémoïlle (1488).

Charles VIII épouse, en 1491, Anne, héritière du duché de Bretagne ; Marguerite, fille de Maximilien, qu'il avait fiancée et ensuite renvoyée à son père, est mariée à l'infant d'Espagne, Jean d'Aragon.

L'an 1492, chute de Grenade, fin de la domination des Maures en Espagne, et découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Expédition de Charles VIII en Italie. Jusque alors l'Italie n'avait vu les Français que comme des espèces d'aventuriers : aussitôt que les rois de France eurent brisé le dernier anneau de la chaîne féodale, ils purent marcher hors de leur pays à la tête de leur nation. Les droits de Charles VIII sur la souveraineté de Naples étaient la cession qui lui en avait été faite par Charles d'Anjou, héritier de son oncle René. Charles VIII, arrivé à Rome (1494), y trouva un empire aussi chimérique que le royaume qu'il prétendait conquérir : André Paléologue, héritier de l'empire de Constantinople, qu'il n'avait pas, céda ses prétentions au roi de France, et le pape Alexandre VI livra à Charles Zizim, frère de Bajazet, exilé dans les Etats du Saint-Siège. Charles VIII entra dans Naples le 21 février 1495 avec les ornements impériaux, soit qu'il les portât comme empereur d'Occident ou comme empereur d'Orient. Une ligue conclue à Venise entre le pape, l'empereur, le roi d'Aragon, Henri VII, roi d'Angleterre, Ludovic Sforce et les Vénitiens, oblige Charles VIII à évacuer l'Italie. Les Français repassent les Alpes après avoir vaincu à Florence. On admira le service de l'artillerie française ; pour la première fois une armée régulière de notre nation se montra dans la belle contrée où elle devait un jour acquérir tant de gloire.

Charles VIII expire au château d'Amboise, le 7 avril 1498 :

son fils, le dauphin, était mort âgé de trois ans. Une branche collatérale monte sur le trône.

« Charles VIII, petit homme de corps et peu entendu, dit Commines, était si bon qu'il n'est point possible de voir meilleure créature. »

Louis XII. 1498-1515

Louis XII a obtenu le plus beau surnom des rois de France : il fut tout d'une voix appelé le Père du peuple. Et ici le mot peuple a une grande valeur et annonce une révolution : ce n'est point un mot banal appliqué à une foule depuis longtemps gouvernée par un maître ; c'est un mot nouvellement introduit dans la langue pour désigner une jeune nation affranchie, formée des débris des serfs et des corvéables de la féodalité. Elle ouvrait les temps modernes, cette nation ; elle avait la force et l'éclat qu'elle eut dans sa première métamorphose, lorsque les Franks, transformés en Français, entrèrent dans les siècles du moyen âge.

Louis XII était arrière-petit-fils de ce Louis duc d'Orléans par qui le sang italien commença à couler dans les veines de nos monarques et à leur communiquer le goût des arts : race légère et romanesque, mais élégante, brave, intelligente, et qui mêla la civilisation à la chevalerie. On ne saurait trop rappeler le mot de Louis XII en parvenant au trône : « Le roi de France ne venge pas les querelles du duc d'Orléans » (1498).

Louis XII épousa la veuve de Charles VIII. La Bretagne fut le dernier grand fief revenu à la couronne. Ainsi périt la monarchie féodale : commencée par le démembrement successif des provinces du royaume, elle finit par la réunion successive de ces provinces au royaume, comme les fleuves sortis de la mer retournent à la mer. Il restait encore une soumission pour les comtés de Flandre et d'Artois, possédés par l'archiduc d'Autriche ; mais ce n'était plus qu'un vain hommage auquel ni celui qui le rendait ni celui qui le recevait n'attachaient aucune idée d'obéissance ou de supériorité. Les lambeaux de la monarchie féodale traînèrent assez longtemps dans la monarchie absolue, de même que l'on voit aujourd'hui des débris du despotisme impérial flotter parmi les libertés

constitutionnelles. Le passé se prolonge dans l'avenir, et une nation ne peut ni ne doit se séparer de ses tombeaux.

La cour de l'échiquier en Normandie fut érigée en parlement : ainsi tombaient tour à tour les pièces de la vieille armure gothique.

Louis XII porta la guerre en Italie : aussitôt que nos querelles cessèrent au dedans, elles commencèrent au dehors : il fallait une nouvelle issue à l'humeur guerrière de la France. Louis XII prétendait au duché de Milan par les droits de Valentine de Milan, son aïeule, et au royaume de Naples par les droits de la maison d'Anjou. Dominaient alors à Rome les abominables Borgia : César Borgia, le héros de Machiavel ; Alexandre VI avec sa fille, triplement incestueuse, nommée Lucrèce, comme pour offrir à Rome un contraste fameux avec l'antique pudeur romaine. Le Milanais fut conquis dans l'espace de vingt jours, le royaume de Naples en moins de quatre mois : ce royaume fut occupé de concert avec Ferdinand le Catholique. Bientôt les Français et les Espagnols se brouillent pour le partage de cet Etat (1500, 1501, 1502). D'Aubigny perd la bataille de Seminare, le vendredi 21 avril, et le vendredi 28 du même mois le duc de Nemours est vaincu et tué à Cérignole par Gouzalve de Cordoue, dit le grand capitaine. La maison d'Armagnac finit en la personne du duc de Nemours, et ce duc de Nemours n'était rien moins que le dernier descendant de Khlovigh : reste étrange au commencement du son siècle ! Le parlement d'Aix avait été créé en 1501.

Cependant Charles Quint était né (1500). Alexandre meurt (18 août 1503). Après Pie III, qui n'occupa le siège pontifical que vingt-cinq jours, vient Jules II, dont le nom annonce et le règne des arts et une révolution dans le genre d'influence que la cour de Rome exerça sur le monde chrétien. Cette cour cessa d'être plébéienne, et, par une double erreur, elle s'attacha au pouvoir aristocratique lorsqu'il expirait. L'ère politique du christianisme déclinait.

Les états de Tours de 1506 vous montrent ces assemblées parvenues à leur dernier point de perfection, séparées de la magistrature parlementaire et du pouvoir exécutif. Louis XII les

ouvre dans une séance royale, environné des princes du sang et de toute sa cour, ayant à sa droite le chancelier de France : c'est la forme même dans laquelle commencent aujourd'hui les sessions législatives, et ce qui montre que les grands de la cour ne faisaient point ou ne faisaient plus partie des états.

La ligue de Cambray formée contre les Vénitiens se dissipe, comme toutes ces coalitions des princes ennemis se réunissent dans un intérêt momentané.

Henri VII d'Angleterre meurt, et est remplacé sur le trône par Henri VIII (1509 et 1510).

Jules II se ligue contre les Français en Italie avec Ferdinand, Henri VIII et les Suisses. Le dernier des chevaliers français, Bayard, digne de clore l'époque de la chevalerie, se signale à Saint-Félix et à la journée de la Bastide (1511). Concile général de Pise, où Jules II est cité par Louis XII. Concile de Latran en opposition au concile de Pise.

Bataille de Ravenne gagnée le jour de Pâques, 11 avril 1512, sur les confédérés par le duc de Nemours, le chevalier Bayard, Louis d'Arce et Lautrec. Le duc de Nemours achète la victoire de sa vie ; il est tué âgé seulement de vingt-trois ans. Ce jeune prince était Gaston de Foix, fils de Marie, soeur de Louis XII, pour lequel le comté de Nemours avait été érigé en duché-pairie (1507). Il ne le faut pas confondre avec Armagnac, duc de Nemours, le dernier des Mérovingiens dont on a parlé.

Le Milanais est perdu pour Louis XII, qui ne conserve en Italie que quelques places, avec le château de Milan. Le concile de Pise est transféré à Milan, ensuite à Lyon. Jules II frappe d'interdit le royaume de France et la ville de Lyon en particulier : méprise de temps ; ces foudres, comme la féodalité, étaient épuisés ; les vieilles moeurs n'étaient plus que des usages.

Ferdinand s'empare du royaume de Navarre ; Maximilien Sforce reprend la souveraineté du Milanais, les Médicis celle de Florence. L'empereur Maximilien Ier veut se faire pape. La reine, Anne de Bretagne, meurt. Jules II la suit dans la tombe. Léon X lui succède. Louis XII reprend le Milanais, et le perd enfin à la bataille de Novare. La France est attaquée par

Maximilien, Henri VIII et les Suisses. Tout s'arrange au moyen de plusieurs mariages, les uns projetés, les autres accomplis. Louis XII épouse Marie, soeur de Henri VIII, dans les bras de laquelle il trouva la mort. Le comte d'Angoulême, qui devint François Ier, aima Marie, et s'en éloigna de peur de perdre une couronne. Ce calcul n'était guère de son âge et de son caractère : aussi ne céda-t-il qu'au conseil de Grignaux, ou de Gouffier, ou de Duprat (1512, 1513, 1514, 1515).

Louis XII décède le 1er janvier 1515, à l'hôtel des Tournelles à Paris. Il réduisit les impôts de plus de moitié ; il avait une affection tendre pour ses sujets, qui la lui rendirent, malgré ses fautes dans la politique extérieure ; il voulut toutes les franchises dont on pouvait jouir sous la monarchie d'alors. Il est convenable de remarquer qu'à cette époque, et jusqu'à celle où nous vivons, les peuples réglaient leur haine ou leur amour sur le plus ou le moins de taxes dont ils se trouvaient chargés. Aujourd'hui que l'espèce humaine a gagné en intelligence et en civilisation, les nations attachent moins leurs affections à ces intérêts tout matériels : elles accorderaient plus volontiers le nom de père au souverain qui accroîtrait leurs libertés qu'à celui qui épargnerait leur argent.

François Ier. 1515-1547

François Ier était arrière-petit-fils de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan. Trois générations avaient déjà changé le monde ; soixante ans de la découverte de la presse, quoique non libre, avaient produit un mouvement considérable dans les esprits. Les controverses de Luther prêt à paraître ou ne se fussent pas propagées avec la même rapidité, ou auraient été étouffées, si la presse ne s'était trouvée là tout juste à point pour les répandre.

François Ier rentre en Italie (1515). Le 14 de septembre il livre aux Suisses, à Marignan, ce combat que Trivulse appela le combat des géants : ce fut la première grande victoire remportée par les Français depuis leurs défaites à Crécy, Poitiers et Azincourt. Cette bataille n'avait plus aucun des caractères de ces premières batailles ; elle était à celles-ci ce que les batailles de la révolution ont été à celle de Marignan. Le sénat de Venise déclara, par un décret, que François Ier et tous les princes de sa race seraient nobles vénitiens ; décret que Louis XVIII demanda à effacer de sa main lorsqu'il reçut l'ordre de quitter Vérone. Commencement de la vénalité des charges, qui amène l'inamovibilité des juges.

Ferdinand, roi d'Aragon par lui-même, roi de Castille par sa femme Isabelle, roi de Grenade par conquête, roi de Navarre par usurpation, héritier de trois bâtards couronnés, meurt, et Charles Quint monte sur le trône.

Le traité de Fribourg produit entre la France et les Suisses cette paix nommée perpétuelle, qui ne laissa plus à ceux-ci que l'honneur de verser leur sang pour les Français (1516).

Concordat entre Léon X et François Ier, auquel s'opposèrent le clergé, l'université et le parlement, comme attentatoire aux libertés de l'Eglise nationale. Luther, cette même année (1517), s'éleva contre les indulgences prêchées en Allemagne.

Henri VIII était sur le trône ; il allait porter un autre coup à la foi catholique, dont il se constitua d'abord le défenseur. En 1521, Ignace de Loyola fut blessé dans le château de Pampelune, que les Français tenaient assiégé : Loyola fut pour les réformés ce que saint Dominique avait été pour les Albigeois ; mais la Saint-Barthélemy ne détruisit point le protestantisme, et les croisés exterminèrent les Albigeois.

Charles Quint est élu empereur après la mort de Maximilien : son concurrent était François Ier (1519). Alors la France se trouva enveloppée par les possessions de la maison d'Autriche : l'Espagne, conquérante en Amérique et dans les Indes, disait que le soleil ne se couchait pas sur ses Etats. La découverte de l'Amérique produisit une révolution dans le commerce, la propriété et les finances de l'ancien monde. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou baissa le prix des métaux, éleva celui des denrées et de la main-d'oeuvre, fit changer de main la propriété foncière, créa une propriété inconnue jusque alors, celle des capitalistes, dont les Lombards et les juifs avaient donné la première idée. Avec les capitalistes naquit la population industrielle et la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette route, la société se renouvela sous le rapport des finances, comme elle s'était renouvelée sous les rapports moraux et politiques.

Aux aventures des croisades succédèrent des aventures d'outre-mer d'une tout autre importance ; le globe s'agrandit, le système des colonies modernes commença, la marine militaire et marchande s'accrut de toute l'étendue d'un océan sans rivages. La petite mer intérieure de l'ancien monde ne resta plus qu'un bassin de peu d'importance, depuis que les richesses des Indes arrivaient en Europe par le cap des Tempêtes. À trois années de distance l'heureux Charles Quint triomphait de Montezume à Mexico et de François Ier à Pavie.

Mais ce qui fit avancer les autres peuples vers l'indépendance et la civilisation enchaîna les nations soumises au sceptre de Philippe II ; les Amériques, l'Espagne et les Pays-Bas perdirent leurs libertés pour des siècles. Ces champs de la Flandre, où les communes avaient si longtemps combattu pour

leur émancipation, ne furent plus ensanglantés que par des échafauds ou par les batailles que s'y livrèrent les maisons de France et d'Autriche.

L'entrevue de François Ier et de Henri VIII, près de Gaines, appelée le camp du drap d'or, fut une dernière parade des temps féodaux, un simulacre des tournois, des cours plénières, de ces anciennes moeurs déjà assez passées pour n'être plus que des spectacles (1520).

Le duc de Bouillon déclara la guerre à l'empereur : celui-ci crut que le duc était secrètement appuyé de la France : commencement des guerres entre Charles Quint et François Ier. Le Milanais est perdu de nouveau ; Léon X, qui a donné son nom à son siècle, meurt. Il écrivait à Raphaël : « Vous rendrez mon pontificat à jamais célèbre. » Il prophétisait. Malheureusement la renaissance des arts tomba presque au moment de la réformation, dont la rigidité proscrivait les arts. Si l'ardeur religieuse des siècles qui élevèrent les monuments gothiques avait encore existé au temps des Michel-Ange et des Raphaël, de combien d'autres chefs-d'oeuvre Rome, déjà si riche, serait ornée !

À Léon X succéda Adrien VII, qui laissa la tiare à Clément VII, autre Médicis (1521).

Prise de Rhodes par Soliman II (1522).

Le connétable de Bourbon, que persécutait la duchesse d'Angoulême, passe au service de Charles Quint. Le marquis de Villane, sollicité par l'empereur de prêter son palais au connétable, répondit : « Je ne puis rien refuser à Votre Majesté ; mais si le duc de Bourbon loge dans ma maison, j'y mettrai le feu aussitôt qu'il en sera sorti, comme lieu infecté de trahison et ne pouvant plus être habité d'un homme d'honneur. » Seul traître que les Bourbons aient jamais compté dans leur race.

Le capitaine Bayard est tué dans la retraite de Rebecque (1524), « Il fut tiré ung coup de hacquebouze, dont la pierre le vint frapper au travers des reins et lui rompit tout le gros os de l'eschine. Quand il sentit le coup, se print à crier Jésus ! Et puis dist : Hélas ! mon Dieu, je suis mort ! Si print son espée par la

poignée, et baisa la croisée, en signe de la croix, et en disant tout hault : Miserere mei, Deus, secundum misericordiam tuam ; devint incontinent tout blesme, comme failly des esperitz, et cuyda tomber : mais il eut encore le cueur de prendre l'arson de la selle ; et demoura en cet estat jusques à ce que ung jeune gentil homme, son maistre d'hostel, lui ayda à descendre, et le mit soubz ung arbre... Ses povres domestiques estoient tous transiz, entre lesquelz estoit son povre maistre d'hostel, qui ne l'abandonna jamais ; et se confessa le bon chevalier à luy, par faulte de prestre. Le pauvre gentil homme fondoit en larmes, voyant son bon maistre si mortellement navré, que nul remède en sa vie n'y avait ; mais tant doulcement le reconfortoit icelluy bon chevalier, en lui disant : Jacques, mon amy, laisse ton deuil ; c'est le vouloir de Dieu de m'oster de ce monde ; je y ay la sienne grâce longuement demouré, et y ay receu des biens et des honneurs plus que à moi n'appartient : tout le regret que j'ay à mourir, c'est que je n'ay pas si bien fait mon devoir que je devoys. »

Le connétable de Bourbon, du parti des ennemis, se présenta pour consoler Bayard : « Monseigneur, lui dit le capitaine, ne faut avoir pitié de moi, mais de vous qui êtes armé contre votre roi, votre pays et votre foi. » Bourbon insista, et parla de bons chirurgiens ; Bayard répliqua : « Je cognois que je suis blessé à mort. Je prends la mort en gré et n'y ai aucune desplaisance. » Le connétable s'en alla les larmes aux yeux et s'écriant : « Bien heureux le prince qui a ung tel serviteur, et ne sçait la France qu'elle a perdu aujourd'huy ! »

Le marquis de Pescaire (Fernand-François d'Avaloz) dit : « Plust à Dieu, gentil seigneur de Bayard, qu'il m'eust cousté une quarte de mon sang, sans mort recevoir, je ne deusse manger chair de deux ans, et je vous tienssisse en santé mon prisonnier ! »

Bataille de Pavie, 14 février 1525. On ne retrouve plus l'original du fameux billet : Tout est perdu, fors l'honneur ; mais la France, qui l'aurait écrit, le tient pour authentique. Jean, pris

à Poitiers, fut servi à table par son vainqueur, et traité à Londres comme un monarque triomphant ; François Ier fut transféré rudement dans les prisons de Madrid : les chevaliers, que le monarque François voulait faire revivre, n'étaient plus. Au reste, les états de Bourgogne, en 1526, ne se crurent pas liés par le traité de Madrid, qui détachait, sans leur consentement, la Bourgogne de la France ; les états de Paris, en 1359, refusèrent de ratifier le traité négocié pour la délivrance du roi Jean : il n'y a de permanent que l'indépendance des peuples, toutes les fois qu'elle est appelée à parler seule.

L'année de la captivité de François Ier, prisonnier, vit Albert, margrave de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, embrasser le luthéranisme et s'emparer des provinces de l'ordre. Les descendants d'Albert sont devenus rois de Prusse.

Le traité de Cambray, en 1529, termina les guerres d'Italie entre François Ier et Charles Quint. La Bretagne est réunie à la France par une ordonnance expresse. Avant l'édit du domaine de 1566, nos rois pouvaient librement disposer de leurs biens patrimoniaux ; ces biens ne devenaient inaliénables que par leur réunion au domaine ; d'où il faut distinguer deux choses dans l'ancien droit commun de la troisième race : la propriété particulière du prince, la propriété générale de la couronne.

François Ier fonde l'infanterie Française : elle remplaça les fantassins allemands à notre solde. Cette infanterie fut d'abord formée sur le modèle des légions romaines et divisée en corps de six mille hommes.

On en revint à la division par bandes de cinq ou six cents hommes origine de nos régiments. Henri, frère puîné de François dauphin épouse à Marseille Catherine de Médicis (1532, 1533).

Le schisme d'Angleterre éclate en 1534, à propos du divorce de Henri VIII pour épouser Anne de Boulen. Cette année même, 1534, les doctrines de Calvin se glissaient en France sous la protection de Marguerite, reine de Navarre, soeur de François Ier ; et cette année encore Ignace de Loyola fonda la Société de Jésus : quand les idées des peuples sont mûres pour

un changement, il arrive que les princes se trouvent faits pour les développer. Nouvelle guerre entre la France et l'Espagne, à propos de la décapitation, par François Sforce, de l'envoyé de France à Milan. Charles Quint, revenu triomphant de son expédition d'Afrique, est battu en Provence et en Picardie.

Henri devient dauphin par la mort de François, son frère aîné, empoisonné. Les anabaptistes sont dispersés par le supplice de Jean de Leyde, à Munster (1536). Charles Quint est ajourné à la cour des pairs de France, comme vassal rebelle, ainsi que l'avait été le prince Noir ; ridicule résurrection des droits périmés de la monarchie féodale (1537).

Charles Quint traverse la France (1539) pour aller apaiser des troubles survenus dans cette ville de Gand, berceau des tribuns et asile des rois.

L'ordonnance de Villers-Coterêts (1539) commande l'abréviation des procès, le non-empiétement des tribunaux ecclésiastiques sur les justices ordinaires et la rédaction en français des actes publics. On s'est étonné que cette ordonnance n'ait pas été rendue plus tôt : il fallait bien attendre la langue ; elle ne commença à être assez débrouillée pour être convenablement intelligible que sous le règne de François Ier. Si dès l'an 1281 l'empereur Rodolphe obligea d'écrire les actes impériaux en langue vulgaire, c'est que l'allemand était une langue mère parlée de tout temps par un peuple qui l'entendait. La langue française n'était qu'un patois né principalement des langues romane et latine ; des siècles s'écoulèrent avant qu'elle devint une langue générale dans toute l'étendue de la monarchie. Edouard III put défendre l'usage du jargon normand dans les tribunaux d'Angleterre, parce qu'il trouva derrière ce jargon l’anglais, ou le bas allemand, conservé par les Saxons conquis.

La procédure criminelle, devenue presque publique, cesse de l'être sous le chancelier Poyet.

On commence à voir paraître les noms fameux dans les règnes suivants : le cardinal de Lorraine et son frère, le premier duc de Guise, le Connétable Anne de Montmorency et Catherine de Médicis (1540).

François Ier établit de nouvelles relations extérieures ; il envoie des ambassadeurs à Soliman II, à Constantinople, et en reçoit de Gustave Wasa, roi de Suède. Ce prince, célèbre par son courage et ses aventures, rendit la Suède luthérienne et devint chef militaire des protestants (1542).

En 1544, bataille de Cérisoles, gagnée par les Français.

En 1545, premières exterminations des guerres de religion en France ; exécution des villes huguenotes de Cabrières et de Mérindol.

Les deux chefs du schisme, Luther et Henri VIII, meurent, le premier en 1546, et le second en 1547. François Ier, qui commença la persécution contre les huguenots, suivit deux mois après dans la tombe le tyran des libertés politiques et le fondateur des libertés religieuses de l'Angleterre (Ier mars 1547).

Charles Quint se traîna neuf ans sur la terre après son rival : il abdiqua en 1556, se retira au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadure, et célébra vivant ses propres funérailles. Enveloppé d'un linceul, couché dans une bière, il chanta, du fond de son cercueil, l'office des morts, que les religieux célébraient autour de lui. « C'était l'homme pour lequel, dit Montesquieu, le monde s'étendit, et l'on vit paraître un monde nouveau. » Ce monde nouveau donna la mort à François Ier. Toute la destinée de Charles Quint pesa sur celle du monarque français. Importuné jusque dans ses derniers jours des rivalités de ses maîtresses et de celles des maîtresses de son fils, François Ier mourut en chrétien qui reconnaît sa fragilité ; Charles Quint s'en alla comme un ambitieux, qui se revêt du froc et du cercueil dépité de n'avoir pu se parer de la dépouille du monde. Les faiblesses du monarque espagnol ne furent pas apparentes comme celles du monarque français, dont la galanterie était aussi éclatante que la valeur. Un inceste mystérieux, qui dans les ombres d'un cloître donna naissance à un héros, a été reproché à Charles Quint : ses désordres avaient quelque chose de sérieux, de secret et de profond comme lui.

Il y a des époques où la société se renouvelle, où des

catastrophes imprévues, des hasards heureux ou malheureux, des découvertes inattendues, déterminent un changement préparé de longue main dans le gouvernement, les lois, les moeurs et les idées. Cette révolution, qui paraît subite, n'est que le travail continu de la civilisation croissante, que le résultat de la marche de cette civilisation vers le perfectionnement nécessaire, efficient, attaché à la nature humaine. Dans les révolutions, même en apparence rétrogrades, il y a un pas de fait une lumière acquise pour aveindre quelque vérité. Les conséquences ne se font pas immédiatement remarquer en jaillissant du principe qui les produit ; ce n'est guère qu'après une cinquantaine d'années qu'on aperçoit les transformations opérées chez les peuples par des événements déjà vieux d'un demi-siècle.

Ainsi, lorsque François Ier monta sur le trône, la découverte de l'Amérique, la prise de Constantinople par les Turcs, l'invention de l'imprimerie, toutes ces choses, qui avaient précédé le règne de ce roi, commençaient à agir en étendant le domaine de l'homme physique et moral. Des mers inconnues à braver, de nouveaux mondes à explorer, offraient des objets dignes de leurs efforts à l'esprit chevaleresque et religieux qui régnait encore, aux lettres, aux sciences et aux arts, qui renaissaient, aux gouvernements et au commerce, qui cherchaient de nouvelles sources de puissance et de richesses. L'imprimerie semblait en même temps avoir été trouvée tout exprès pour multiplier et répandre les trésors que les Grecs, chassés de leur patrie, avaient apportés dans l'Occident. Les courses transalpines de Charles VII et de Louis XII avaient fait passer dans les Gaules ce goût des élégances de la vie, perdu depuis longtemps. Milan, Florence, Sienne virent reparaître ces noms, qu'ils avaient bien connus au temps de la conquête des Normands et de Charles d'Anjou : les La Palice, les Nemours, les Lautrec, les Vieilleville ne trouvèrent plus, comme leurs pères, une terre demi-barbare, mais une terre classique, où le génie d'Auguste s'était réveillé, où comme les vieux Romains ils adoucirent leurs rudes vertus à la voix des arts accourus une seconde fois de la Grèce. Quand Bayard acquérait le haut

renom de prouesse, c'était au milieu de l'Italie moderne, de l'Italie dans toute la fraîcheur de la civilisation renouvelée ; c'était au milieu de ces palais bâtis par Bramante, Michel-Ange et Palladio, de ces palais dont les murs étaient couverts de tableaux récemment sortis des mains des plus grands maîtres ; c'était à l'époque où l'on déterrait les statues et les monuments de l'antiquité ; tandis que les Gonzalve de Cordoue, les Trivulce, les Pescaire, les Strozzi combattaient, que les artistes se faisaient justice de leurs rivaux à coups de poignard, que les aventures de Romeo et de Juliette se répétaient dans toutes les familles, que l'Arioste et le Tasse allaient chanter cette chevalerie dont Bayard était le dernier modèle.

Les guerres de François Ier, de Charles Quint et de Henri VIII, mêlèrent les peuples, et les idées se multiplièrent. Des armées régulières, connues en Europe depuis la fin du règne de Charles VII, firent disparaître des milices féodales. Les braves de tous les pays se rencontrèrent dans ces troupes disciplinées : Bayard put combattre tels fils de Pizarre et de Fernand Cortès qui avaient vu tomber les empires du Pérou et du Mexique. Ces infidèles, que les chevaliers allaient, avec Saint Louis, chercher au fond de la Palestine, maîtres de Constantinople, et devenus nos alliés, intervenaient dans notre politique ; leur prince envoyait le renégat grec Barberousse combattre pour le pape et le roi très chrétien sur les côtes de la Provence.

Tout changea donc dans la France ; les vêtements mêmes s'altérèrent ; il se fit des anciennes et des nouvelles moeurs un mélange unique. La langue naissante fut écrite avec esprit, finesse et naïveté, par la soeur de François Ier, la reine de Navarre ; par François Ier lui-même, qui faisait des vers aussi bien que Marot ; par Rabelais, Amyot, les deux Marot et les auteurs de *Mémoires*. L'étude des classiques celle des lois romaines, l'érudition générale, furent poussées avec ardeur ; les arts acquirent une perfection qu'ils n'ont jamais surpassée depuis en France. La peinture, éclatante en Italie, fut transplantée dans nos forêts et nos châteaux gothiques ; ceux-

ci virent leurs tourelles et leurs créneaux se couronner des ordres de la Grèce. Anne de Montmorency, qui disait ses patenôtres, ornait Ecouen de chefs-d'oeuvre ; le Primatice embellissait Fontainebleau ; François Ier, qui se faisait armer chevalier comme au temps de Richard Coeur de Lion, assistait à la mort de Léonard de Vinci et recevait le dernier soupir de ce grand peintre ; et auprès de tout cela, le connétable de Bourbon, dont les soldats, comme ceux d'Alaric, se préparaient à saccager Rome ; ce connétable, qui devait mourir d'un coup de canon tiré peut-être par le graveur Benvenuto Cellini, représentait dans ses terres de France la puissance, la vie et les moeurs d'un ancien grand vassal de la couronne.

François Ier qui ne fut pas un grand homme, mais auquel le surnom de grand roi est néanmoins resté, ce père des lettres, qui voulut rompre toutes les presses dans son royaume, attira les femmes à la cour. Cette cour, lettrée, galante et militaire, mêlait les faits d'armes aux amours. Alors commença le règne de ces favorites qui furent une des calamités de l'ancienne monarchie. De toutes ces maîtresses, une seule, Agnès Sorel, a été utile au prince et à la patrie.

Une aventure, choisie entre mille, suffira pour faire connaître la haute société sous François Ier. Brantôme, qui, avec un autre genre de talent, imite souvent Froissart, est en cette matière le conteur parfait : « J'en ay ouy conter d'une autre du temps du roy François Ier, de ce beau escuyer Gruffy, qui estoit un escuyer de l'escurye dudit roy, et mourut à Naples au voyage de M. de Lautrec, et d'une très grande dame de la cour, qui en devint très amoureuse : aussi estoit-il très beau, et ne l'appelait-on ordinairement que le beau Gruffy, dont j'en ay veu le portrait qui le monstre tel.

« Elle attira un jour un sien valet de chambre en qui elle se fioit, pourtant inconnu, et non veu dans sa chambre, qui luy vint dire un jour, luy bien habillé, qui sentait son gentilhomme, qu'une très belle et honeste dame se recommandait à luy, et qu'elle en estoit si amoureuse, qu'elle en desiroit fort l'accointance plus que d'homme de la cour ; mais par tel si, qu'elle ne voulait pour tout le bien du monde qu'il la vist et la

connust ; mais qu'à l'heure du coucher, et qu'un chacun de la cour serait retiré, il le viendroit querir et prendre en un certain lieu qu'il luy dirait, et de là il le mèneroit chez cette dame ; mais par tel pact aussi, qu'il lui voulait boucher les yeux avec un beau mouchoir blanc, comme un trompette qu'on mène en ville ennemie, afin qu'il ne pust voir ny reconnaistre le lieu, ny la chambre, là où il le mèneroit, et le tiendrait toujours par les mains, afin de ne deffaire ledit mouchoir ; car ainsi luy avait commandé sa maîtresse pour ne vouloir estre connue de luy jusques à quelque temps certain et préfix qu'il luy dit et promit (...)

Partant le messager se départit d'avec Gruffy, qui fut en peine et en songe, luy ayant grand sujet de penser que ce fust quelque partie jouée de quelque ennemy de cour, pour lui donner quelque venue, ou de mort, ou de charité envers le roy. Songeoit aussi quelle dame ce pouvait estre, ou grande, ou moyenne, ou petite, ou belle, ou laide, qui plus lui faschoit (encore que tous chats sont gris la nuit). Par quoy après en avoir conféré à un de ses compagnons des plus privez, il résolut de tenter la risque, et que pour l'amour d'une grande, qu'il présumoit bien estre, il ne fallait rien craindre et appréhender : par quoy le lendemain que le roy, les reynes, les dames et tous et toutes celles de la cour se furent retirez pour se coucher, ne faillit de se trouver au lieu que le messager l'avait assigné, qui ne faillit aussitost à l'y venir trouver avec un second, pour l'y aider à faire le guet, si l'autre n'estoit point suivi de page, ny laquais, ny valet, ny gentilhomme. Aussitost qu'il le vid, luy dit seulement : Allons, monsieur, madame vous attend. Soudain il le banda et le mena par lieux estroits, obscurs, travers et inconnus ; de sorte que l'autre luy dit franchement qu'il ne sçavoit là où il le menait : puis il entra dans la chambre de la dame, qui était si sombre et si obscure, qu'il ne pouvait rien voir ni connoistre, non plus que dans un four.

« Bien la trouva-t-il très bien parfumée, qui luy fit espérer quelque chose de bon ; (...) et après le mena par la main, luy ayant osté le mouchoir au lit de la dame, qui l'attendait ; et se

mit auprès d'elle (...) où il n'y trouva rien que de très exquis, tant à sa peau qu'à son lit et son linge, qu'il tastonnoit avec les mains ; et ainsi passa la nuict joyeusement avec cette belle dame, que j'ay bien ouy nommer. (...)

Mais rien ne lui faschoit, disait-il, sinon que jamais n'en sceut tirer aucune parole.

« Il n'avait garde : car il parlait assez souvent à elle le jour, comme aux autres dames, et pour ce l'eust connue aussitost. De folastreries, de mignardises, de caresses, elle n'y espargnoit aucune : tant il y a qu'il se trouva bien.

« Le lendemain matin, à la poincte du jour, le messager ne faillit de le venir esveiller, et le lever et habiller, le bander et le retourner au lieu où il l'avait pris, et de luy dire adieu jusqu'au retour, qui serait bien tost.

« Le beau Gruffy, après l'avoir remercié cent fois, lui dit adieu, et qu'il serait toujours prest de retourner ; ce qu'il fit : et la feste en dura un bon mois, au bout duquel fallut à Gruffy partir pour son voyage de Naples, qui prit congé de sa dame, et luy dit adieu à grand regret, sans en tirer d'elle aucun parler seulement de bouche, sinon soupirs et larmes, qu'il luy sentait couler des yeux. Tant il y a qu'il partit d'avec sans la connoistre nullement, ny s'en apercevoir. »

Il faut maintenant trouver place pour la réformation au milieu de ces moeurs licencieuses et légères : elle avait la prétention de reproduire le premier christianisme chez les chrétiens vieillis, comme François Ier voulait ressusciter la chevalerie parmi les porteurs de mousquets et d'arquebuses.

La réformation est l'événement le plus important de cette époque ; elle ouvre les siècles modernes et les sépare du siècle indéterminé qui suivit la disparition du moyen âge.

Jusque alors on avait souvent vu des hérésies dans l'Eglise latine, mais peu durables, et elles n'avaient jamais altéré l'ordre politique. Le protestantisme devint dès son origine une affaire d'Etat, et divisa sans retour la cité. Les métamorphoses opérées dans les lois et dans les moeurs doivent nécessairement amener des changements dans la religion ; il était impossible que l'extérieur de l'édifice changeât sans que

les bases mêmes de cet édifice ne fussent ébranlées.

La réformation réveilla les idées de l'antique égalité, porta l'homme à s'enquérir, à chercher, à apprendre. Ce fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle ; ce bien est immense, mais ce bien a été mêlé de beaucoup de mal, et l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

Le christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme était alors catholique ou universel ; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la papauté n'était que le tribunat des peuples, lorsque l'âge politique du christianisme fut arrivé.

Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête du corps politique, par les princes et les nobles, par les prêtres et les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures ; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

La communion réformée n'a jamais été aussi populaire que le culte catholique : de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Equitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse ; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein ; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects ; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas. Le moine et le curé sont les compagnons du pauvre : pauvres comme lui, ils ont pour compagnons les entrailles de Jésus-Christ ; les haillons, la paille, les plaies, les cachots, ne leur inspirent ni dégoût ni répugnance : la charité en a parfumé l'indigence et le malheur. Le prêtre catholique est le successeur des douze hommes du peuple qui prêchèrent

Jésus-Christ ressuscité ; il bénit le corps du mendiant expiré comme la dépouille sacrée d'un être aimé de Dieu et ressuscité à l'éternelle vie. Le pasteur protestant abandonne le nécessiteux sur son lit de mort ; pour lui les tombeaux ne sont point une religion, car il ne croit pas à ces lieux expiatoires où les prières d'un ami vont délivrer une âme souffrante ; dans ce monde, il ne se précipite point au milieu du feu, de la peste : il garde pour sa famille particulière ces soins affectueux que le prêtre de Rome prodigue à la grande famille humaine.

Sous le rapport religieux, la réformation conduit insensiblement à l'indifférence ou à l'absence complète de foi : la raison en est que l'indépendance de l'esprit aboutit à deux abîmes : le doute ou l'incrédulité.

Et par une réaction naturelle la réformation, en se montrant au monde, ressuscita le fanatisme catholique, qui s'éteignait : elle pourrait donc être accusée d'avoir été la cause indirecte des horreurs de la Saint-Barthélemy, des fureurs de la Ligue, de l'assassinat de Henri IV, des massacres d'Irlande, de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonnades. Le protestantisme criait à l'intolérance de Rome, tout en égorgeant les catholiques en France, en jetant au vent les cendres des morts, en allumant les bûchers de Sirven à Genève, en se souillant des violences de Munster, en dictant les lois atroces qui ont accablé les Irlandais, à peine aujourd'hui délivrés après deux siècles d'oppression. Que prétendait la réformation relativement au dogme et à la discipline ? Elle pensait bien raisonner en niant quelques mystères de la foi catholique, en même temps qu'elle en retenait d'autres tout aussi difficiles à comprendre. Elle attaquait les abus de la cour de Rome ; mais ces abus ne se seraient-ils pas détruits par le progrès de la civilisation ? Ne s'élevait-on pas de toutes parts, et depuis longtemps, contre ces abus ? Erasme, Rabelais, et tant d'autres, ne commençaient-ils pas à remarquer et à faire sentir, sans le concours de Luther, les vices que le pouvoir non contrôlé : et la grossièreté du moyen âge avaient introduits dans l'Eglise ? Les rois n'avaient-ils pas secoué le joug des papes ? Le long

schisme du XIVe siècle n'avait-il pas attiré les yeux mêmes de la foule sur l'ambition du gouvernement pontifical ? Les magistrats ne faisaient-ils pas lacérer et brûler les bulles ?

La réformation, pénétrée de l'esprit de son fondateur, moine envieux et barbare, se déclara ennemie des arts. En retranchant l'imagination des facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Elle éclata au sujet de quelques aumônes destinées à élever au monde chrétien la basilique de Saint-Pierre : les Grecs auraient-ils refusé les secours demandés à leur piété pour bâtir un temple à Minerve ?

Si la réformation, à son origine, eût obtenu un plein succès, elle aurait établi, du moins pendant quelque temps, une autre espèce de barbarie : traitant de superstition la pompe des autels, d'idolâtrie les chefs-d'oeuvre de la sculpture, de l'architecture et de la peinture elle tendait à faire disparaître la haute éloquence et la grande poésie, à détériorer le goût par la répudiation des modèles, à introduire quelque chose de sec, de froid, de pointilleux, dans l'esprit, à substituer une société guindée et toute matérielle à une société aisée et tout intellectuelle, à mettre les machines et le mouvement d'une roue en place des mains et d'une opération mentale. Ces vérités se confirment par l'observation d'un fait.

Dans les diverses branches de la religion réformée, cette communion s'est plus ou moins rapprochée du beau, selon qu'elle s'est plus ou moins éloignée de la religion catholique. En Angleterre, où la hiérarchie ecclésiastique s'est maintenue, les lettres ont eu leur siècle classique. Le luthéranisme conserve des étincelles d'imagination que cherche à éteindre le calvinisme, et ainsi de suite en descendant jusqu'au quaker, qui voudrait réduire la vie sociale à la grossièreté des manières et à la pratique des métiers.

Shakespeare, selon toutes les probabilités, était catholique ; Milton a visiblement imité quelques parties des poèmes de Sainte-Avite et de Masenius ; Klopstock a emprunté la plupart des croyances romaines. De nos jours, en Allemagne, la haute imagination ne s'est manifestée que quand l'esprit du

protestantisme s'est affaibli et dénaturé : les Goethe et les Schiller ont retrouvé leur génie en traitant des sujets catholiques ; Rousseau et Mme de Staël font une illustre exception à la règle : mais étaient-ils protestants à la manière des premiers disciples de Calvin ? C'est à Rome que les peintres, les architectes et les sculpteurs des cultes dissidents viennent aujourd'hui chercher des inspirations que la tolérance universelle leur permet de recueillir. L'Europe, que dis-je ? le monde est couvert de monuments de la religion catholique. On lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails et qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce. Il y a trois siècles que le protestantisme est né ; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique ; il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé ? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins ou établi quelques manufactures. Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du XVIe siècle, le réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le catholique par une suite de saints et de grands hommes jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle protestant dénia à sa première heure toute parenté avec le siècle de ce Léon, protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'était plus nécessaire de la défendre.

Si la réformation rétrécissait le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimait les grands coeurs à la guerre : l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le catholicisme avait produit les chevaliers ; le protestantisme fit des capitaines, braves et vertueux comme La Noue, mais sans élan ; souvent cruels à froid, et austères moins de moeurs que d'esprit : les Châtillon furent toujours effacés par les Guise. Le seul guerrier de mouvement et de vie que les protestants comptassent parmi eux, Henri IV, leur échappa. La réformation

ébaucha Gustave-Adolphe, Charles XII et Frédéric ; elle n'aurait pas fait Bonaparte, de même qu'elle avorta de Tillotson et du ministre Claude, et n'enfanta pas Fénelon et Bossuet, de même qu'elle éleva Inigo Jones et Webb, et ne créa point Raphaël et Michel-Ange.

On a dit que le protestantisme avait été favorable à la liberté politique et avait émancipé les nations. Les faits parlent-ils comme les personnes ?

Il est certain qu'à sa naissance la réformation fut républicaine, mais dans le sens aristocratique, parce que ses premiers disciples furent des gentilshommes. Les calvinistes rêvèrent pour la France une espèce de gouvernement à principautés fédérales, qui l'auraient fait ressembler à l'empire germanique : chose étrange ! on aurait vu renaître la féodalité par le protestantisme. Les nobles se précipitèrent par instinct dans ce culte nouveau et à travers lequel s'exhalait jusqu'à eux une sorte de réminiscence de leur pouvoir évanoui. Mais cette première ferveur passée, les peuples ne recueillirent du protestantisme aucune liberté politique.

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue : vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue ; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains ; il ne put envahir Gênes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète qui mourut : les arts et le beau soleil du Midi lui étaient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques, analogues à sa nature, et encore avec une effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre il n'a point été le véhicule de la constitution, formée bien avant le XVIe siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avait déjà jugé et déposé des rois, les trois pouvoirs étaient distincts ; l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des lords et des communes ; la

monarchie représentative était trouvée et marchait ; le temps, la civilisation, les lumières croissantes, y auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le peuple anglais fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'Eglise anglicane avait force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Elisabeth que sous celui de Marie ? La vérité est que le protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a trouvé une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées ; là où il a rencontré des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé, et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies anglaises ont formé la république plébéienne des Etats-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au protestantisme ; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées ; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère patrie, protestante comme elles. Le Maryland, Etat catholique et très peuplé, fit cause commune avec les autres Etats, et aujourd'hui la plupart des Etats de l'ouest sont catholiques ; les progrès de cette communion dans ce pays de liberté passent toute croyance, parce qu'elle s'y est rajeunie dans son élément naturel populaire, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès de cette grande république des colonies anglaises protestantes viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques ; certes celles-ci pour arriver à l'indépendance ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement représentatif avant d'avoir rompu le faible lien qui les attachait au sein maternel.

Une seule république s'est formée en Europe à l'aide du protestantisme, la république de la Hollande ; mais il faut

remarquer que la Hollande appartenait à ces communes industrielles des Pays-Bas qui pendant plus de quatre siècles luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étaient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance ; et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain.

Il faut conclure de l'étroite investigation des faits que le protestantisme n'a point affranchi les peuples : il a apporté aux hommes la liberté philosophique, non la liberté politique : or la première liberté n'a conquis nulle part la seconde, si ce n'est en France, vraie patrie de la catholicité. Comment arrive-t-il que l'Allemagne, très philosophique de sa nature et déjà armée du protestantisme, n'ait pas fait un pas vers la liberté politique dans le XVIIIe siècle, tandis que la France, très peu philosophique de tempérament et sous le joug du catholicisme, a gagné dans le même siècle toutes ses libertés ?

Descartes, fondateur du doute raisonné, auteur de la Méthode et des Méditations, destructeur du dogmatisme scolastique, Descartes, qui soutenait que pour atteindre à la vérité il fallait se défaire de toutes les opinions reçues, Descartes fut toléré à Rome, pensionné du cardinal de Mazarin et persécuté par les théologiens de la Hollande.

L'homme de théorie méprise souverainement la pratique : de la hauteur de sa doctrine jugeant les choses et les peuples, méditant sur les lois générales de la société, portant la hardiesse de ses recherches jusque dans les mystères de la nature divine, il se sent et se croit indépendant. parce qu'il n'a que le corps d'enchaîné. Penser tout et ne faire rien, c'est à la fois le caractère et la vertu du génie philosophique : ce génie désire le bonheur du genre humain ; le spectacle de la liberté le charme, mais peu lui importe de le voir par les fenêtres d'une prison. Comme Socrate, le protestantisme a été un accoucheur d'esprits ; malheureusement les intelligences qu'il a mises au jour n'ont été jusqu’ici que de belles esclaves.

Au surplus, la plupart de ces réflexions sur la religion

réformée ne se doivent appliquer qu'au passé : aujourd'hui les protestants, pas plus que les catholiques, ne sont ce qu'ils ont été ; les premiers ont gagné en imagination, en poésie, en éloquence, en raison, en liberté, en vraie piété, ce que les seconds ont perdu. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus ; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont resserrés au pied du Calvaire, souche commune de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé ; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique ; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord serait bientôt fait. Je répéterai ce que j'ai déjà dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle ; comme les institutions et les moeurs, elle subit la troisième transformation ; elle cesse d'être politique ; elle devient philosophique sans cesser d'être divine ; son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la croix marque à jamais son centre immobile.

Henri II. 1547-1559

Les douze années du règne d'Henri II ne furent que l'avant-scène de cette nouvelle société qui se forma sous les derniers Valois, et qui ne ressemble plus à la société commencée sous Louis XI et achevée sous François Ier. Comme événements, vous remarquerez : la bataille de Saint-Quentin, perdue par le maréchal de Saint-André ; la levée du siège de Metz, défendu par le duc de Guise ; la prise de Thionville et de Calais par ce même prince, ce qui mit fin aux conquêtes d'Edouard III et constitua nos frontières militaires ; la ligue pour la défense de la liberté germanique entre Henri II, l'électeur de Saxe et le marquis de Brandebourg. La paix de Câteau-Cambrésis, ouvrage du connétable de Montmorency, fit perdre à Henri II les avantages qu'il commençait à reprendre sur les armes espagnoles.

Les autres événements sont : le mariage de Jeanne d'Albret, héritière de Navarre, avec Antoine de Bourbon, père de Henri IV ; le mariage de Marie Stuart avec François, dauphin ; l'avènement de Marie au trône d'Angleterre, laquelle rétablit un moment la religion catholique et laissa sa couronne à une autre femme, la fameuse Elisabeth ; l'abdication et la mort de Charles Quint.

Dans l'intérieur de la France, la persécution contre les réformés s'étendit et se régularisa par l'intervention de la loi : l'édit d'Escouen les punit de mort, avec défense d'amoindrir la peine. Henri II fit arrêter (1559) cinq conseillers du parlement de Paris, accusés d'être fauteurs d'hérésie : parmi ces conseillers se trouvaient Louis Faure et Anne Dubourg, qui osèrent reprocher à Henri ses adultères, attaquer les vices de la cour de Rome et annoncer que la puissance des clefs penchait vers sa ruine. L'estrapade, ou les baptêmes de feu, consistait à suspendre un protestant au-dessus d'un bûcher, à

le plonger à différentes reprises dans la flamme en abaissant et en relevant la corde : Henri II et Diane de Poitiers assistèrent au spectacle de ce supplice comme passe-temps. L'amiral de Coligny paraissait ; les trois factions des Montmorency, des Châtillon et des Guise, s'organisaient.

Alors que l'esprit humain avait un instrument pour multiplier la parole et répandre la pensée dans les masses, quand tout se pénétrait de lumière et d'intelligence, la monarchie, prête à vaincre les dernières libertés aristocratiques, se donnait par tous les abus et par tous les vices l'avant-goût du pouvoir absolu. Henri II mourut d'une blessure à l’oeil, qu'il reçut de Montgomery dans une joute ; et le règne de ce prince s'ouvrit par le duel de Jarnac et de La Châtaigneraie.

François II. 1559-1560

Le règne de François II, de Charles IX, d'Henri III, et une partie du règne d'Henri IV, jusqu'à la reddition de Paris, ne forment qu'un seul drame, dont les principales figures sont, pour les femmes : Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, Marie Stuart, Jeanne d'Albret, la duchesse de Nemours, Mme de Montpensier, Mme d'Aumale, Mme de Noirmoutiers, Gabrielle d'Estrées et quelques autres ; pour les hommes, parmi les princes, les prélats et les guerriers : les deux premiers Guise, François de Guise et le cardinal de Lorraine ; la seconde génération des Guise, Henri dit le Balafré, le cardinal de Guise et le duc de Mayenne ; le duc de Nemours, le connétable Anne de Montmorency, l'amiral de Coligny et les Châtillon ; les princes du sang, Antoine, roi de Navarre, son fils Henri de Béarn, et les deux princes de Condé ; pour les magistrats : L'Hospital, le premier Molé, Harlay, Brisson, de Thou.

Dans le second plan du tableau, les personnages sont : les filles d'honneur de Catherine de Médicis, les mignons de Henri III et de son frère le duc d'Alençon, les satellites des Guise ; Maugiron, Saint-Mesgrin, Joyeuse, d'Espernon, Bussy ; les grands massacreurs de la Saint-Barthélémy, Maurevert, Besme, Coconnas, Thomas, le parfumeur de Catherine de Médicis, sans oublier Poltrot, Jacques Clément, et enfin Ravaillac, qui ferma plus tard la liste de ces assassins.

Les gens de lettres et les savants ne doivent point être oubliés dans cette scène, parce que chacun d'eux y joue un rôle selon la religion qu'il professait : Jean de Bellai, cardinal ; Melanchthon ; Beauvais, gouverneur de Henri IV ; Jean Calvin, Charles Etienne, Etienne Jodelle, Charles Dumoulin, Henri d'Oysel, Pierre Ramus, du Tillet, Belleforest, Jean de Montluc, évêque de Valence ; Pibrac, Ronsard, Saint-Gelais, Amyot,

Bodin, Charron, Cujas, Fauchet, Garnier, du Haillan, Lipse, de Mesme, Miron, Montaigne, Nicot, d'Ossat, Passerat, Pitou, Scaliger, de Serres. Alors le Tasse racontait à l'Italie la gloire des anciens chevaliers, à laquelle Cervantes allait donner une autre espèce d'immortalité en Espagne ; le Camoëns chantait l'Orient retrouvé ; le génie du moyen âge, apparu sur la terre avec le Dante, descendait glorieux dans la tombe avec Shakespeare ; Tycho-Brahé, tout en abandonnant le vrai système du monde dévoilé par Copernic, acquérait le titre de restaurateur de l'astronomie dans ces régions dont les Romains n'avaient entendu parler que comme la patrie inconnue des barbares destructeurs de leur empire.

Sur les trônes étrangers, les personnages à remarquer sont : Sixte V, Elisabeth et Philippe II. Des quatre rois qui gouvernèrent la France dans ces troubles, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, le premier n'est célèbre que par la beauté et les malheurs de sa veuve, cette Marie Stuart qui transmit à son fils un nom funeste et un sang d'échafaud.

Le gouvernement sous François II tomba aux mains des oncles maternels de ce jeune monarque, François de Guise et le cardinal de Lorraine. Le cardinal avait des liaisons intimes avec Catherine de Médicis : « Un de mes amis, non huguenot, dit L'Estoile, m'a conté qu'étant couché avec un valet de chambre du cardinal dans une chambre qui entrait en celle de la reine mère, il vit sur le minuit ledit cardinal avec une robe de nuit seulement sur ses épaules, qui passait pour aller voir la reine, et que son ami lui dit que s'il avenait jamais de parler de ce qu'il avait vu, il en perdrait la vie. »

Le connétable de Montmorency et la duchesse de Valentinois voient tomber leur crédit. Antoine de Bourbon et le cardinal son frère sont envoyés en Espagne sous le prétexte d'y conduire Elisabeth de France à Philippe II. La conspiration d'Amboise contre les Guise éclate ; elle était dirigée secrètement par le prince de Condé.

Edit de Romorentin par lequel les évêques sont investis de la connaissance du crime d'hérésie. L'Hospital fut malheureusement l'auteur de cet édit ; il ne le rédigea que

pour empêcher l'établissement de l'inquisition.

Convocation des états à Orléans, où sont mandés le roi de Navarre et le prince de Condé ; le prince de Condé est arrêté comme chef d'une conspiration nouvelle ; il est jugé, condamné à perdre la tête, et délivré par la mort de François II (1559, 1560).

Charles IX. 1560-1574

Les états d'Orléans de 1560 se voulurent séparer à la mort du roi, disant que leurs pouvoirs étaient expirés ; ils furent retenus d'après le principe que le mort saisit le vif, et que l'autorité royale ne meurt point. Ils rendirent l'ordonnance sur les matières ecclésiastiques, le réglement de la justice et les substitutions réduites à deux degrés. Les ordonnances ou décrets des états liaient si peu l'autorité royale, que Charles IX révoqua par sa déclaration de Chartres, en 1562, l'article 1er de l'ordonnance d'Orléans qui rétablissait la pragmatique.

Catherine de Médicis, sans être régente du royaume sous la minorité de Charles IX, jouit d'une autorité qui se prolongea pendant tout le règne de ce prince et celui de Henri III. On a tant de fois peint le caractère de cette femme, qu'il ne présente plus qu'un lieu commun usé ; une seule remarque reste à faire : Catherine était Italienne, fille d'une famille marchande élevée à la principauté dans une république ; elle était accoutumée aux orages populaires, aux factions, aux intrigues, aux empoisonnements, aux coups de poignard ; elle n'avait et ne pouvait avoir aucun des préjugés de l'aristocratie et de la monarchie française, cette morgue des grands, ce mépris des petits, ces prétentions de droit divin, cet amour du pouvoir absolu en tant qu'il était le monopole d'une race ; elle ne connaissait pas nos lois, et s'en souciait peu : elle voulait faire passer la couronne à sa fille, Elle était incrédule et superstitieuse ainsi que les Italiens de son temps ; elle n'avait en sa qualité d'incrédule aucune aversion contre les protestants ; elle les fit massacrer par politique. Enfin, si on la suit dans toutes ses démarches, on s'aperçoit qu'elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle était souveraine qu'une Florence agrandie, que les émeutes de sa petite république, que les soulèvements d'un quartier de sa ville natale contre un

autre quartier, la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guise et des Châtillon.

Triumvirat du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal Saint-André. Le roi de Navarre fortifie ce triumvirat. Colloque de Poissy, où le cardinal de Lorraine plaida pour les catholiques, et Théodore de Bèze pour les huguenots. Le prince de Condé est absous, par arrêt du parlement, de la conjuration d'Amboise, au fond de laquelle il était pourtant. Marie Stuart retourne en Ecosse. Elle eut un secret pressentiment de ses adversités.

« Icelle n'étant quasi, par manière de dire, que née, et étant aux mamelles tettant, les Anglois vindrent assaillir l'Ecosse, et fallut que sa mère l'allât cacher par crainte de cette furie de terre en terre d'Ecosse (...) Et ce nonobstant la fallut mettre sur les vaisseaux et l'exposer aux vagues, orages et vents de la mer ; alla passer en France pour sa plus grande sûreté (...) La male fortune la laissa, et la bonne la prit par la main. » (Brantôme.)

Ce ne fut pas pour longtemps. Veuve de François II, il lui fallut retourner dans une contrée demi-sauvage, le coeur plein de l'image du jeune époux qu'elle avait perdu ; elle portait le deuil en blanc, chantait les élégies qu'elle composait elle-même, en s'accompagnant du luth :

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qui me touche :
En labeur, en reçoy,
Toujours est près de moy.

Elle s'embarqua à Calais dans les premiers jours de septembre 1561, au commencement du printemps ; elle vit périr un vaisseau en sortant du port. Appuyée sur la poupe de sa galère et les yeux attachés au rivage, elle fondit en larmes quand la terre s'éloigna ; elle demeura cinq heures entières dans cette attitude, répétant sans cesse : « Adieu, France ! adieu, France ! » Lorsque la nuit fut venue : « Adieu donc, ma chère France, que je perds de vue, redisait-elle, je ne vous

verrai jamais plus. » Elle refusa de descendre dans la chambre de la galère ; on étendit un tapis sur le château de poupe ; elle s'y coucha sans prendre aucune nourriture. Elle commanda au timonnier de l'éveiller au point du jour, si l'on apercevait encore les côtes de France. En effet, la terre restait visible au lever de l'aurore, et Marie Stuart la salua de ces derniers mots : Adieu la France ! cela est fait ; adieu la France ! je pense ne vous voir jamais plus. (Brantôme.) Une autre exilée, plus malheureuse encore, a pu prononcer les mêmes paroles en allant demander un abri solitaire au palais de Marie Stuart.

Premier édit en faveur des huguenots ; le parlement refuse d'abord de l'enregistrer. Première guerre civile à la suite du massacre de Vassy. Le prince de Condé, déclaré chef des protestants, s'empare de la ville d'Orléans. Rouen tombe au pouvoir des huguenots : Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV, blessé devant cette place, le 16 octobre 1562, meurt, par intempérance, des suites de cette blessure ; il avait été protestant, et s'était fait catholique. Jeanne d'Albret, sa femme, de catholique qu'elle avait été, s'était changée en huguenote très forte, dit Brantôme.

Bataille de Dreux que perdent les huguenots. Les deux généraux des deux armées furent faits prisonniers, le prince de Condé, chef de l'armée protestante, et le connétable de Montmorency, chef de l'armée catholique. Le maréchal de Saint-André fut tué. Le duc de Guise décida la victoire, et le soir partagea son lit avec le prince de Condé, son prisonnier : le prince de Condé ne put dormir ; le duc de Guise ne fit qu'un somme (1562).

Le duc de Guise est assassiné devant Orléans par Poltrot. Il est probable que l'amiral de Coligny connut les projets du meurtrier. Les dernières paroles de Guise à Poltrot, bien que connues de tous, ne doivent jamais être omises ; il faut les redire en vers pour rappeler à la fois la mémoire de deux grands hommes :

Des Dieux que nous servons connais la différence :
Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance ;
Le mien, lorsque ton bras vient de m'assassiner,

M'ordonne de te plaindre et de le pardonner.

François de Guise fut supérieur à son fils Henri, quoique non appelé à jouer un aussi grand rôle. Il faut remonter jusqu'aux Romains pour retrouver cette hérédité de gloire et de génie dans une même famille. C'est ici le point le plus élevé de la seconde aristocratie ; elle jeta en expirant autant d'éclat que la première ; elle était moins morale, mais plus civilisée et plus intelligente.

Le 19 mars 1563, première paix entre les catholiques et les huguenots. Ceux-ci donnent les premiers l'exemple d'appeler les étrangers à leur secours ; ils livrent aux Anglais le Havre-de-Grâce, qui est repris par Charles IX. Clôture du concile de Trente : ses décrets de police et de réformation ne furent point reçus dans le royaume.

En 1564, l’ordonnance du château de Roussillon, en Dauphiné, fixa le commencement de l'année au 1er janvier. L'année s'ouvrait auparavant le samedi saint, après vêpres, ce qui, par la mobilité de ce jour, produisait des aberrations chronologiques. La société moderne étant née du christianisme, l'année en avait pris l'ère ; elle renaissait avec le Christ.

L'histoire des monuments et des arts veut que l'on parle des premiers travaux de 1564, pour la construction du palais des Tuileries ; élégante architecture que gâtent les ouvrages lourds dont elle a été élargie et écrasée.

C'est en 1565 qu'eut lieu à Bayonne l'entrevue du roi et de Catherine de Médicis avec Isabelle de France, femme de Philippe II, et le duc d'Albe. On a dit que le massacre des chefs huguenots fut confirmé dans cette entrevue, après avoir été conçu au concile de Trente, en 1563, par le cardinal Charles de Lorraine. La reine, en levant des troupes après le voyage de Bayonne, alarma les protestants régnicoles et étrangers, fit naître la deuxième guerre civile en France et commencer les troubles des Pays-Bas.

On remarque à peine dans ces temps l'abandon du siège de Malte par les Turcs ; de même que, sous Louis XIV, on ne fait guère attention au siège de Candie que par la mort du héros

de la Fronde. Pourtant les infidèles étaient plus formidables que jamais, mais l'esprit des croisades n'existait plus. D'Aubusson, L'Isle-Adam et La Valette, représentants de la chevalerie, étaient comme ces rois sans Etats, non sans gloire, qui survivent à leur puissance.

Une première ordonnance de Moulins réunit et assimile les domaines possédés par le roi aux domaines de la couronne. Autre ordonnance de Moulins, pour la réformation de la justice : elle fait encore aujourd'hui le fond du droit commun dans le nouveau Code (1566).

L'association des gueux, pour s'opposer à l'établissement de l'inquisition, soulève les Pays-Bas. Le prince d'Orange fuit ; l'année d'après, le duc d'Albe fait trancher la tête au comte de Horn et au comte d'Aiguemont.

La bataille de Saint-Denis signala la seconde guerre civile. Le connétable, Anne de Montmorency, commandait l'armée royale ; l'armée protestante marchait sous la conduite du prince de Condé et de l'amiral de Coligny. Le connétable reçut huit blessures, et cassa du pommeau de son épée les dents de Jacques Stuart, qui lui tira le dernier coup de pistolet. Il avait vécu sous quatre rois et était âgé de soixante quatorze ans. C'est ce connétable, homme borné, grossier et rigide, qui fait en partie la gloire nationale des Montmorency. Cette maison était un débris de la première aristocratie, resté au milieu de la seconde (1567).

Voici une anecdote qui peint l'homme et les temps : le connétable, grand rabroueur de personnes, était à Bordeaux ; Strozzi lui demanda la permission de dépecer un vaisseau de trois cents tonneaux appelé le Mone-Réal, qu'il disait vieux, pour en chauffer les gardes du roi. Le connétable y consentit : les jurats de la ville et les conseillers de la cour réclamèrent, disant que le vaisseau était bon et pouvait encore servir.

« Et qui êtes-vous, messieurs les sots, s'écria le connétable, qui me voulez controller et me remonstrer ? Vous êtes d'habiles veaux d'estre si hardis d'en parler. Si je faisois bien, j'envoyerois tout à cette heure dépecer vos maisons au lieu du navire. »

Brantôme, dans un transport d'admiration, s'écrie : « Qui furent estonnez, ce furent ces galands qui tous rougirent de honte. Et le navire fut défait dans une après-dînée, qu'on ne vit jamais si grande diligence de soldats et de goujats. »

À qui appartenait le vaisseau ? À l'Etat ou à des particuliers ? Voilà les idées qu'on avait alors de la propriété publique ou privée, de l'autorité des lois et des magistrats. On sent dans les paroles du connétable le mélange des deux époques, l'insolence aristocratique et le despotisme monarchique.

Seconde paix de 1568, appelée la petite paix, suivie immédiatement de la troisième guerre civile. Aventures et mort tragique de don Carlos et d'Elisabeth de France. La reine Elisabeth fait arrêter Marie Stuart, réfugiée en Angleterre. Le chancelier de L'Hospital se retire de la cour.

Bataille de Jarnac, gagnée le 13 mars 1569, par le duc d'Anjou, depuis Henri III, sur Louis Ier, prince de Condé, tué après le combat par Montesquiou. L'amiral de Coligny et le prince de Béarn (Henri IV), déclaré chef du parti, rassurent les huguenots.

Bataille de Moncontour, du 3 octobre de la même année, perdue par l'amiral de Coligny.

Troisième paix, conclue à Saint-Germain, au mois d'août 1570. En 1571, le mariage de Henri de Bourbon, prince de Béarn, est proposé avec Marguerite, soeur de Charles IX et de Henri III.

Ces batailles de nos guerres civiles religieuses, qui firent tant de bruit, disparaissent aujourd'hui entre les grandes batailles de l'aristocratie sous la féodalité, presque toutes perdues contre les étrangers, et les grandes batailles de la démocratie pendant la révolution, presque toutes gagnées sur les étrangers.

De l'époque des Valois il ne reste qu'une seule bataille dont le souvenir soit européen ; c'est celui de la bataille de Lépante : là se retrouvèrent en présence les deux religions qui depuis neuf siècles n'avaient pu terminer leur querelle. La Grèce esclave vit du moins humilier ses tyrans ; elle put avoir

un pressentiment du dernier combat naval qui lui devait rendre à Navarin la liberté qu'elle avait jadis conquise à Salamine.

L'année 1572, sortie des entrailles du temps toute sanglante, garda et n'essuya point le sang de l'enfantement maternel. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, vient à Paris marier son fils Henri avec Marguerite de Valois. L'amiral de Coligny et les seigneurs protestants s'y rendent pour assister à ces noces et pour conférer de la guerre des Pays-Bas. La reine de Navarre meurt, peut-être empoisonnée : « Reine, n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux affaires, le coeur invincible aux adversités. » (D'Aubigné.)

« Le roi l'appelait sa grand'tante, son tout, sa mieux aimée... Le soir, en se retirant, il dit à la reine sa mère, en riant : Et puis, madame, que vous en semble ? joué-je pas bien mon rollet ? » (L'Estoile.)

Henri, roi de Navarre, épouse Marguerite de Valois. « Après que le roi eut fait la Saint-Barthélémy, il disait en riant et en jurant Dieu à sa manière accoutumée, et avec des paroles que la pudeur oblige de taire, que sa grosse Margot, en se mariant, avait pris tous ses rebelles huguenots à la pipée. » (L'Estoile.)

Maurevert blesse l'amiral d'un coup d'arquebuse ; les huguenots sont massacrés le jour de la Saint-Barthélémy.

Coligny est tué le premier : « Besme, Haustefort, Hattain, trouvent l'admiral sur pied en l'appréhension de la mort ; les admoneste d'avoir pitié de sa vieillesse, se sentant leurs épées glacées dans son corps, il prolonge sa vie, embrasse la fenestre pour n'être pas jeté en bas, où tombé il assouvit les yeux du fils dont il avait fait tuer le père. » (Tavannes.)

Le même historien ajoute : « Le roi de Navarre et le prince de Condé sont menés au roi. Il leur propose la messe ou la mort, menace le prince de Condé, qui ne se pouvait feindre. La résolution de tuer seulement les chefs est enfreinte : plusieurs femmes et enfants tués à la furie populaire ; il demeure deux mille massacrés. »

Tavannes avait voulu que le massacre ne tombât que sur les chefs des huguenots, et que l'on gagnât la bataille dans Paris,

soutenant « que cette exécution devait être nette de toute répréhension, ayant été faite par contrainte, enfilée d'un accident à l'autre ; que les enfants, ces princes et maréchaux de France (le roi de Navarre, le prince de Condé, les maréchaux de Montmorency et de Danville), et pauvres personnes, et ne devaient pas pâtir pour les coupables les jeunes princes innocents... »

Le maréchal de Retz maintenait le contraire ; il disait « qu'il fallait tout tuer ; que ces jeunes princes, nourris en la religion, cruellement offensés de la mort de leur oncle et de leurs amis, s'en ressentiroient ; qu'il ne fallait point offenser à demi ; qu'en ces desseins extraordinaires il fallait considérer premièrement s'il estoit nécessaire, contraint ou juste ; les ayant jugez tels, il ne les fallait rien laisser qui pust causer la ruine du but de paix où l'on tendoit ; que s'il estoit juste en un chef, il l'estoit en tous ; puisque des parties joinctes ; dépendoit l'effet principal de l'action, il les fallait couper, à ce que les racines ne restassent : aussi, s'il n'estoit juste, il fallait s'en distraire du tout et n'entreprendre rien ; au contraire que si on rompoit les lois, il fallait les violer entièrement pour sa seureté, le péché étant aussi grand pour peu que pour beaucoup. L'opinion du sieur de Tavannes subsista pour être plus juste, et que l'on croyait celle du maréchal de Retz ambitieuse des états qu'il voulait faire à son profit. »

Voilà la doctrine des assassinats nettement exposée ; elle ne date pas de nos jours.

Depuis le massacre de la Saint-Barthélémy[1365] Charles IX parut tout changé, et disait-on qu'on ne lui voyait plus au visage cette douceur qu'on avait accoutumé de lui voir. (Brantôme.)

Cette exécrable journée ne fit que des martyrs ; elle donna aux idées philosophiques un avantage qu'elles ne perdirent plus sur les idées religieuses, et en rendant les catholiques odieux elle augmenta la force des protestants. En 1573, une quatrième guerre civile éclata par le soulèvement de la ville de Montauban. Le sénéchal de Périgord, André de Bourdeille, écrivait au duc d'Alençon, le 13 mars 1574 : « Si le roi, la reine

et vous, ne pourvoyez aux troubles de l'Etat autrement que par le passé, je crains de vous voir aussi petits compagnons que moi. »

Le siège fut mis devant La Rochelle par le duc d'Anjou. Quatrième paix avantageuse aux huguenots. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) alla prendre la couronne de Pologne, et raconter dans les forêts de la Lituanie à son médecin Miron les meurtres dont la pensée l'empêchait de dormir : « Je vous ai fait venir ici pour vous faire part de mes inquiétudes et agitations de cette nuit, qui ont troublé mon repos, en repensant à l'exécution de la Saint-Barthélémy. » En quittant la France, le duc d'Anjou avait été moins poursuivi du souvenir de ses crimes que de celui de ses amours ; il écrivait avec son sang à Marie de Clèves, première femme de Henri Ier, prince de Condé.

Dans l'année 1574 se forma le parti des politiques ou des centres, qui l'emportèrent à la fin, comme dans toutes les révolutions, parce que c'est celui des hommes raisonnables, et que la raison est une des conditions de l'existence sociale. Les politiques avaient pour chefs le duc d'Alençon et les Montmorency : la faction la plus faible, celle des huguenots, s'attacha naturellement aux politiques. La Mole et Coconnas furent décapités pour iritrigues ; le premier était aimé de la reine Marguerite, le second d'Henriette de Clèves, duchesse de Nevers.

Charles IX languissait depuis deux années ; il se félicitait de n'avoir point de fils, de crainte que ce fils n'eût été aussi malheureux que lui. Ayant appris un soulèvement des princes : « Au moins, dit-il, s'ils eussent attendu ma mort ; c'est trop m'en vouloir. » Il mourut au château de Vincennes, le 30 mai 1574. Deux jours avant qu'il expirât, les médecins avaient fait retirer toutes les personnes de sa chambre, « hormis trois, savoir : La Tour, Saint-Pris et sa nourrice, que Sa Majesté aimait beaucoup, encore qu'elle fût huguenote. Comme elle se fut mise sur un coffre, elle commençait à sommeiller ; ayant entendu le roi se plaindre, pleurer et soupirer, s'approche tout doucement du lit, et, tirant sa custode, le roi commença à lui

dire, jetant un grand soupir, et larmoyant si fort que les sanglots lui coupaient la parole : Ah, ma nourrice ! ma mie, ma Nourrice, que de sang et que de meurtres ! Ah ! que j'ai suivi un méchant conseil ! O ; mon Dieu ! pardonne-les-moi, s'il te plaît... Que ferai-je ? Je suis perdu, je le vois bien. Alors la nourrice lui dit : Sire, les meurtres soyent sur ceux qui vous les ont fait faire ! mais de vous, sire, vous n'en pouvez mais ; et puisque vous n'y prêtez pas consentement et en avez regret, croyez que Dieu ne vous les imputera jamais et les couvrira du manteau de la justice de son Fils, auquel seul faut qu'ayez votre recours ; mais pour l'honneur de Dieu, que Votre Majesté cesse de larmoyer. Et sur cela lui ayant été querir un mouchoir pour ce que le sien était tout mouillé de larmes, après que Sa Majesté l'eut pris de sa main, lui fit signe qu'elle s'en allât et le laissât reposer. »

Ce roi, qui tirait par les fenêtres de son palais sur ses sujets huguenots, ce monarque catholique, se reprochant ses meurtres, rendant l'âme au milieu des remords en vomissant son sang, en poussant des sanglots, en versant des torrents de larmes, abandonné de tout le monde, seulement secouru et consolé par une nourrice huguenote ! N'y aura-t-il pas quelque pitié pour ce monarque de vingt-trois ans, né avec des talents heureux, le goût des lettres et des arts, un caractère naturellement généreux, qu'une exécrable mère s'était plu à dépraver par tous les abus de la débauche et de la puissance ?

Charles IX avait dit à Ronsard, dans des vers dont Ronsard aurait dû imiter le naturel et l'élégance :

Tous deux également nous portons des couronnes :

Mais, roi, je la reçois ; poète, tu la donnes.

Heureux si ce prince n'avait jamais reçu une couronne doublement souillée de son propre sang et de celui des Français, ornement de tête incommode pour s'endormir sur l'oreiller de la mort !

Le corps de Charles IX fut porté sans pompe à Saint-Denis, accompagné par quelques archers de la garde, par quatre gentilshommes de la chambre et par Brantôme, raconteur cynique qui moulait les vices des grands comme on prend

l'empreinte du visage des morts.

Henri III. 1574-1589

Aussitôt que Henri III apprit le décès de son frère, il s'évade de la Pologne comme d'une prison, se dérobe à la couronne des Jagellons, qu'il trouvait trop légère, et vient se faire écraser sous celle de Saint Louis. « Quand on lui mit la couronne sur la tête (à son sacre, à Reims, le 15 février 1574), il dit assez haut qu'elle le blessait, et lui coula pour deux fois, comme si elle eût voulu tomber. » (L'Estoile.)

On avait conseillé à Henri III, à Vienne et à Venise, de conclure la paix avec les huguenots ; il n'écouta point ce conseil ; il détestait, à l'égal les uns des autres, les protestants et les Guise ; le règne des mignons commença (1574).

La première génération des Guise finit cette année même avec le cardinal de Lorraine (26 décembre 1574). « Le jour de sa mort, et la nuit suivante, s'éleva en Avignon, à Paris et quasi par toute la France, un vent si impétueux que de mémoire d'homme il n'en avait été ouy un tel. Les catholiques lorrains disaient que la véhémence de cet orage portait indice du courroux de Dieu sur la France, d'un si bon, si grand et si sage prélat ; et les huguenots, au contraire, que c'estoit le sabbat des diables qui s'assemblaient pour le venir querir ; qu'il faisait bon mourir ce jour-là pour ce qu'ils étaient bien empêchés, Ils disaient encore que pendant sa maladie quand on pensait lui parler de Dieu, il n'avait en la bouche que des vilainies (...) dont l'archevêque de Reims, son neveu, le voyant tenir tel langage, avait dit, en se riant : Je ne vois rien en mon oncle pour en désespérer, et qu'il avait encore toutes ses paroles et actions naturelles, » (L'Estoile.) Catherine le crut voir après sa mort.

Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontents, et Elisabeth lui envoie des secours. Lesdiguières conduit les protestants du Dauphiné, en place de Montbrun, pris et

décapité. Ce partisan avait coutume de dire que le jeu et les armes rendent les hommes égaux (1575).

Henri, roi de Navarre, s'échappe de la cour et devient le chef des huguenots ; il abjure la religion catholique, qu'il avait embrassée de force. Cinquième paix ou cinquième édit de pacification, qui accorde aux protestants l'exercice public de leur religion. Il leur donnait dans les huit parlements du royaume des chambres mi-parties ; il légitimait les enfants des prêtres et des moines mariés, et réhabilitait, par une confusion injurieuse, la mémoire de l'amiral, de La Mole et de Coconnas. C'était une grande conquête des opinions nouvelles sur les anciennes opinions, et un étrange mais naturel résultat de la Saint-Barthélémy ; ce résultat ne fut pas durable, parce que la révolution n'était pas descendue dans les classes populaires. Le cinquième édit de pacification amena une réaction qui fut la Ligue.

L'idée de la Ligue avait été conçue par le génie des Guise ; elle était venue au cardinal de Lorraine au concile de Trente ; la mort de François de Guise l'avait fait abandonner ; elle fut reprise par le Balafré. Les gentilshommes de Picardie et les magistrats de Péronne signèrent, en 1576, une confédération ; c'est la première pièce officielle de la Ligue.

Les gentilshommes du Béarn, de la Guienne, du Poitou, du Dauphiné, de la Bourgogne, étant devenus les capitaines et l'armée des protestants, les gentilshommes de la Picardie et des autres provinces devinrent les capitaines et l'armée des catholiques Henri III, inspiré par sa mère, qui prenait des révolutions pour des intrigues, crut déjouer les projets des Guise, en se déclarant le chef de la Ligue ; il s'associait à une faction qui le détestait, et dont son nom légalisa les fureurs.

Sous la Ligue, le peuple ne marchait point à la tête de ses affaires, il était à la suite des grands ; il n'avait point formé un gouvernement à part, il avait pris ce qui était ; seulement il se faisait servir par le parlement, et avait transformé ses curés en tribuns. Quand Mayenne le jugeait à propos, il ordonnait de pendre qui de droit, parmi le peuple et les Seize, comité du salut public de ce temps.

Au surplus, la Ligue, quels que furent ses crimes, sauva la religion catholique en France, dans ce sens qu'elle donna des soldats et un chef à de vieux principes et de vieilles idées qu'attaquaient des principes nouveaux et des idées nouvelles. La royauté se trouvait combattue et par la Ligue, qui voulait changer la dynastie, et par les protestants, qui tendaient à dénaturer la constitution de l'Etat. Ce double assaut, qui devait emporter la couronne, la sauva, lorsque Henri IV, abandonnant les protestants, dont il protégea le culte, se réunit aux catholiques, auxquels il donna un roi.

Sixième édit de pacification, moins favorable que le cinquième (1577).

À cette année se rapporte l'expédition de dom Sébastien en Afrique. Ce prince, que quelques montagnards du Portugal attendent peut-être encore, périt dans un combat contre le roi de Maroc. Camoëns, étendu sur son lit de mort, à peine nourri des aumônes qu'un fidèle esclave javanais allait mendier pour lui dans les rues de Lisbonne, s'écria en apprenant le sort de son roi : « La patrie est perdue ; mais du moins je meurs avec elle ! » Et le Tasse, presque aussi infortuné que le Camoëns, félicitait dans de beaux vers Vasco de Gama d'avoir été chanté par le noble génie dont le vol glorieux avait dépassé celui des vaisseaux qui retrouvèrent les régions de l'aurore.

Combien auprès du grand navigateur, du grand roi portugais et des deux grands poètes, semblent ignobles et petits ces mignons de la fortune et ces princes si peu dignes de leur haut rang ! C'était alors que les duellistes Caylus, Maugiron et Livarot, se battaient contre d'Entragues, Riberac et Schomberg ; qu'Henri III faisait élever à Caylus, Maugiron et Saint-Mégrin, des statues et des tombeaux que n'avaient pas dom Sébastien dans les déserts de l'Afrique, Gama sur les rives de l'Inde, les chantres de la Jérusalem et des Lusiades au bord du Tage et du Tibre.

« Or, pour célébrer la mémoire de Caylus et Maugiron, à cause des rares et détestables paillardises et blasphèmes estant en eux, Henry de Valois les feit superbement eslever en marbre blanc, posez sur une base, à l'entour de laquelle

estoient plusieurs descriptions comme de personnages généreux, dont ceux du siècle sçavoient bien le contraire, et les catholiques estoient fort faschez qu'il souillast un lieu sainct (qui estoit l'église de Sainct-Paul à Paris) des effigies de tels libertins et renieurs de Dieu. » (Vie et mort de Henry de Valois.)

Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, appelé par les catholiques des Pays-Bas, s'y montre indigne de la souveraineté qu'on lui voulait déférer : « Prince, disait le roi de Navarre, depuis Henri IV, qui a si peu de courage, le coeur si double et si malin, le corps si mal basti. » Marguerite de Valois, qui l'avait beaucoup aimé, déclarait que si l'infidélité était bannie de la terre, il la pourrait repeupler (1578). L'ordre du Saint-Esprit, créé en 1579, ou plutôt renouvelé de l'ordre du Saint-Esprit ou du Droit-Désir, de Louis d'Anjou, fut d'abord assez mal accueilli. Henri III, élu roi de Pologne le jour de la Pentecôte, et parvenu à la couronne de France l'anniversaire du même jour, institua son ordre en mémoire de ce double avènement. On a dit que cet ordre avait une origine plus mystérieuse, indiquée dans l'entrelacement des chiffres. Ces chiffres, prétendait-on, désignaient les mignons du roi et sa maîtresse, Marguerite sa soeur. Selon Brantôme, l'ordre ne se devait pas soutenir, parce qu’il était allé en cuisine, ayant été donné à Combaut, premier maître d'hôtel du roi. Les réflexions que nous avons faites à propos de la chevalerie de la Jarretière s'appliquent également à la chevalerie du Saint-Esprit. Les traces du sang de Louis XVI sont effacées sur le pavé de Paris, les cendres de Napoléon sont cachées sous le roc d'une île déserte, et le ruban de Henri III a reparu dans ce palais de Catherine de Médicis, devant lequel tomba la tête du roi martyr et où reposa celle du vainqueur de l'Europe ; enfin, il couvre encore dans le château des Stuarts le sein de l'exilé, qui, en abdiquant la couronne (comme je l'ai déjà dit dans l'avant-propos de ces Etudes), a vraisemblablement fait abdiquer avec lui tous ces rois, grands vassaux du passé sous la suzeraineté des Capets.

Une ordonnance rétrograde, rendue en conséquence des

cahiers présentés par les états de Blois de 1576, porte que les « roturiers et non nobles achetant fiefs nobles ne seront pour ce anoblis ni mis au degré des nobles ». La noblesse s'apercevait que ses rangs étaient envahis. Comme il arrive toujours à la veille des grandes révolutions, on voulait ressaisir par les actes du pouvoir ce que le temps avait enlevé.

Le Portugal tombe aux mains de Philippe II, après la mort du cardinal Henri, qui avait succédé à dom Sébastien. Elisabeth, reine d'Angleterre, flatte le duc d'Anjou de l'espoir de l'épouser. Les états de Hollande ôtent la souveraineté des Pays-Bas à Philippe II et la confèrent au duc d'Anjou. La comté de Joyeuse et la baronnie d'Esperon sont érigées en duchés-pairies pour les deux favoris de Henri III, qui dépensa 1 200 000 écus aux noces du duc de Joyeuse, en lui en promettant 400 000 autres. Les tailles, élevées à 32 millions, dépassaient de 23 millions celles du dernier règne (1580, 1581).

Le calendrier grégorien est réformé (1582).

Le duc d'Anjou, jaloux du prince d'Orange, se veut emparer d'Anvers : les Français sont repoussés par les bourgeois ; quatre cents gentilshommes et douze cents soldats périrent dans cette échauffourée.

Méprisé et abandonné, le prince français retira à Termonde. « Deux jours après ce désastre, comme on discourait de la mort du comte de Saint-Aignan, brave officier et fort fidèle à son service, lequel s'était noyé en cette occasion : Je crois, dit-il, que qui aurait pu prendre le loisir de contempler à cette heure Saint-Aignan, on lui aurait vu faire une plaisante grimace. Ce disait-il parce que le comte avait coutume d'en faire. » Ainsi étaient payés le sang et les services. Le duc d'Anjou mourut l'année suivante, à l'âge de trente ans. Par cette mort, le roi de Navarre devenait héritier de la couronne, Henri III n'ayant point d'enfants.

Le duc de Guise saisit cette occasion pour mettre en mouvement la Ligue, dont il est déclaré le chef ; il s'agissait, selon lui, d'éloigner du trône un prince hérétique : Guise convoitait cette couronne, et ne l'osa prendre. Le prince d'Orange est assassiné à Delft, par Balthasar Gérard ; les Pays-

Bas se veulent donner à Henri III qui les refuse ; la France, par une destinée constante, manque encore l'occasion de porter ses frontières aux rives du Rhin (1584).

Le cardinal de Bourbon, dans un manifeste, prend le titre de premier prince du sang et demande que la couronne soit maintenue dans la branche catholique : le pape et presque tous les princes de l'Europe appuient cette déclaration, qui venait à la suite d'un traité fait avec le roi d'Espagne pour le soutien de la Ligue. Le roi reste passif au milieu de ces désordres ; la Ligue commence la guerre pour son propre compte contre les huguenots.

Sixte Quint, qui rappelait les grands pontifes des temps passés, avait succédé à Grégoire XIII : il désapprouve la Ligue, et excommunie néanmoins le roi de Navarre, qu'il déclare indigne de succéder à la couronne. Henri IV en appelle au parlement et au concile général, et fait afficher cet appel jusqu'aux portes du Vatican. Les Seize commencent à gouverner Paris. Guerre des trois Henri, Henri III, Henri roi de Navarre, Henri de Guise (1585-1586).

Marie Stuart, après dix-neuf ans de captivité, a la tête tranchée au château de Fotheringuay, le 18 février 1587. Les couronnes n'étaient pas inviolables. « La veille de sa mort, elle beut, sur la fin du souper, à tous ses gens, leur commandant de la pléger. À quoy obéissants, ils se mirent à genouil, et meslant leurs larmes avecques leur vin, beurent à leur maistresse. Le jour de la mort, elle commanda à l'une de ses filles de lui bander les yeux du mouchoir qu'elle avait expressément dédié pour cet effet. Bandée, elle s'agenouille, s'accoudoyant sur un billot, estimant devoir être exécutée avecques une épée à la française ; mais le bourreau, assisté de ses satellites, luy fit mettre la tête sur ce billot, et la luy coupa avec une doloire. » (Pasquier.) Quelles que fussent les années d'Elisabeth et de Marie, il est probable qu'une rivalité de femme et une supériorité de talent et de beauté coûtèrent la vie à la dernière.

Les Seize songent à s'emparer de la personne du roi et à le faire descendre du trône. La Sorbonne rend un arrêt dans

lequel il était dit que l'on pouvait ôter le gouvernement au prince que l'on ne trouvait pas tel qu'il fallait, comme on ôte l'administration au tuteur qu'on avait pour suspect. Les doctrines des temps de l'ancienne monarchie respectaient-elles davantage la majesté des rois et le droit divin que les doctrines de la monarchie constitutionnelle ? Henri III se consolait en recevant l'ordre de la Jarretière et en établissant les Feuillants à Paris.

Henri de Navarre gagne la bataille de Contras, où le duc de Joyeuse est tué de sang-froid, comme François de Guise devant Orléans, le prince de Condé à Jarnac, le maréchal de Saint-André à Dreux, le connétable de Montmorency à Saint-Denis Le Béarnais, au lieu de profiter de sa victoire, retourne auprès de Corisandre. Maintes fois ce prince joua sa couronne contre ses amours, et ce sont peut-être ses faiblesses unies à sa vaillance et à ses malheurs qui l'ont rendu si populaire.

Henri Ier, prince de Condé, meurt empoisonné à Saint-Jean-d'Angély ; Charlotte de La Trémoïlle, sa femme, accusée de l'empoisonnement, fut déclarée innocente huit ans après, par arrêt du parlement, sur l'ordre exprès de Henri IV. La veuve de Condé, demeurée grosse, accoucha d'un fils, qui fut Henri II du nom et aïeul du grand Condé. Cette race héroïque était comme une flamme toujours prête à s'éteindre : elle s'est enfin évanouie.

An 1588 : Journée des barricades.

Les Seize s'étant concertés avec le duc de Mayenne, en l'absence du duc de Guise, qui se tenait éloigné de Paris dans la crainte d'être surpris par le roi, avaient résolu de s'emparer de la Bastille après avoir tué, s'ils le pouvaient, le chevalier du guet, le premier président, le chancelier, le procureur général, MM. de Guesle et d'Espesses et quelques autres. Ils comptaient se saisir de l'Arsenal au moyen d'un fondeur gagné par leur parti, et qui leur en ouvrirait les portes. Des commissaires et des sergents, feignant de mener de nuit des prisonniers, étaient chargés d'occuper le grand et le petit Châtelet. Une autre bande de conjurés se tenait prête à se jeter dans le Temple, l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice, à

l'heure où l'on avait coutume d'en permettre l'entrée au public. Quant au Louvre, il devait être assiégé et bloqué à la fois par les rues y aboutissant : les gardes égorgés, on arrêterait le roi.

Dans le conseil secret où l'on dressait le plan de cette insurrection des ligueurs, un des conjurés représenta qu'il y avait à Paris beaucoup de voleurs et six ou sept mille ouvriers à qui l'on ne pouvait faire part de l'entreprise ; que ceux-ci s'étant mis une fois à piller, et grossissant comme une boule de neige, feraient avorter le dessein. D'après cette observation, qui parut juste, on s'arrêta à l'idée d'élever des barricades : elles consistaient à tendre des chaînes à l'entrée des rues et à placer contre ces chaînes des tonneaux remplis de terre Les barricades formées. On ne permettrait à personne de les franchir sans prononcer les mots d'ordre et sans montrer une marque convenue. Quatre mille hommes seulement auraient l'entrée des retranchements pour aller au Louvre attaquer les gardes du roi, et aux postes où se trouvaient les forces militaires. La noblesse, logée en divers quartiers de la ville, étant égorgée avec les politiques et les suspects, on crierait : Vive la messe ! tous les bons catholiques prendraient les armes, et le même jour les villes de la Ligue imiteraient Paris. Aussitôt qu'on se serait rendu maître de Henri, on tuerait les membres du conseil ; on donnerait d'autres ministres au roi, en épargnant sa personne, à charge à lui de ne se mêler dorénavant d'aucune affaire.

Henri III averti de ces menées n'en voulut rien croire, trompé par Villequier, qui lui répétait que le peuple l'aimait trop pour rien entreprendre contre sa couronne. La Bruyère, La Chapelle, Rolland, Le Clerc, Crucé, Compan, principaux chefs des Seize, se réunirent de nouveau dans la maison de Santeul, auprès de Saint-Gervais. Nicolas Poulain, qui redisait tout au roi, s'y trouvait aussi ; on lut une lettre du duc de Guise qui promettait merveille. La Chapelle déploya une grande carte de gros papier, où Paris et ses faubourgs étaient figurés : les seize quartiers de la capitale furent réunis en cinq quartiers qui eurent chacun pour chefs un colonel et un capitaine. Le dénombrement fait, on trouva que l'on pouvait promettre au

duc de Guise trente mille hommes bien armés.

Le Balafré envoya de son côté des capitaines expérimentés qui se cachèrent dans Paris ; la porte Saint-Denis, dont il avait les clefs, devait être livrée à d'Aumale, qui s'introduirait dans la capitale la nuit du dimanche de Quasimodo, avec cinquante cavaliers ; le duc d'Espernon faisait pour le roi la ronde militaire, depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin : deux de ses gens, vendus aux ligueurs, s'étaient chargés de le dépêcher.

Incrédule comme la faiblesse qui redoute d'agir, Henri aurait pu vingt fois faire arrêter Le Clerc et ses complices dans les conciliabules que lui indiquait Nicolas Poulain ; mais il avait fini par soupçonner ce fidèle serviteur d'être attaché au parti des huguenots et intéressé à grossir le mal : la pusillanimité prend en haine celui qui lui montre le danger.

Le roi ne trouva rien de mieux à faire, au milieu de ces périls, que d'aller paisiblement à Saint-Germain conduire le duc d'Espernon, et de revenir huit jours après. Mme de Montpensier avertit les Seize que la mine était éventée, et qu'elle avait prié Henri III de recevoir le duc de Guise, son frère, qui viendrait seul se justifier auprès de Sa Majesté des projets dont on l'accusait à tort. Henri interdit au duc de Guise l'entrée de Paris ; l'ordre fut mal donné ou mal exécuté, et l'on ne trouva pas quelques écus au trésor pour faire partir le courrier. À travers ces mille complots, Mme de Montpensier avait remarqué que le roi s'allait promener presque sans escorte au bois de Vincennes ; vite elle conçoit le projet de l'enlever, de mettre cet enlèvement sur le compte des huguenots et de procéder au massacre des politiques. Le coup manqua, toujours par les révélations de Poulain. Le duc de Guise vint à Paris malgré la défense du roi, rassuré qu'il était par Catherine de Médicis, qui lui promettait d'arranger tout à son avantage. La reine mère, négligée de son fils, voulait reprendre son empire en brouillant les affaires et les intérêts.

L'entrée du Balafré à Paris fut un triomphe ; la foule se précipita sur ses pas, criant : Vive Guise ! vive le pilier de l'Eglise ! baisant ses habits et lui faisant toucher des chapelets

comme un saint. De toutes les fenêtres les femmes lui jetaient des feuillages et des fleurs. Louise de L'Hospital-Vitry, montée sur une boutique dans la rue Saint-Honoré, baissa son masque, et s'écria : « Bon prince, puisque tu es ici, nous sommes tous sauvés. » Le chef de la Ligue alla descendre à l'hôtel de Soissons, chez la reine mère. Catherine fut troublée ; mais, bientôt raffermie, elle conduisit son hôte chez le roi. Elle était portée dans sa chaise, et le duc marchait à pied auprès d'elle : arrivés au Louvre, ils trouvèrent la garde doublée, les Suisses rangés en haie, les archers dans les salles, les gentilshommes dans les chambres. Dans ce moment même Henri III délibérait s'il ne ferait pas tuer son ennemi à ses pieds : Alphonse, Corse, dit Ornano, avait été mandé, et se proposait pour exécuteur des hautes oeuvres du roi. Le duc de Guise entre avec Catherine dans le cabinet du monarque, qui lui reproche d'avoir violé ses ordres. Le duc balbutie quelques excuses, profite d'un moment d'hésitation de Henri, et se retire sans être arrêté. Une seconde entrevue eut lieu à l'hôtel de Soissons ; mais alors Guise était gardé par le peuple. Cependant le roi fait entrer, le jeudi 4 mai, quatre mille Suisses dans Paris. Le peuple les vit défiler en silence, et paraissait assez tranquille, lorsqu'un rodomont de cour, c'est l'expression de Pasquier, se croyant assuré de la victoire, dit tout haut : qu’il n'y avait femme de bien qui ne passât par la discrétion d'un Suisse. Ce mot prononcé sur le pont Saint-Michel produisit l'explosion, comme l'étincelle qui tombe sur de la poudre : dans un moment les rues sont dépavées, les pierres portées aux fenêtres, les chaînes tendues, renforcées de meubles, de planches, de solives, de tonneaux pleins de terre ; le tocsin sonne, les troupes royales, laissées sans ordre, sont renfermées dans les retranchements, et les dernières barricades poussées jusqu'aux guichets du Louvre.

Le duc de Guise ne parut point dans les premières heures : retiré dans son hôtel, il se ménageait des moyens de retraite. Lorsqu'il apprit le plein succès de l'insurrection, il se montra ; on cria : Vive Guise ! et lui, baissant son grand chapeau, disait : Mes amis, c'est assez ; messieurs, c'est trop ; criez vive

le roi ! Le poste des Suisses au Marché-Neuf, attaqué à coups de pierres et d'arquebuses, eut une trentaine d'hommes tués et blessés. Ces étrangers, dont le sort était de jouer un si triste rôle dans nos troubles domestiques, ne se défendirent point ; ils tendaient les mains à la foule, montraient leurs chapelets, et criaient : Bons catholiques ! comme ils auraient crié aux dernières barricades : Bons libéraux ! Le duc de Guise les délivra ; il permit aux soldats du roi de se retirer, faisant ouvrir les barrières qui se refermaient derrière eux. Des négociations entamées par Catherine n'aboutirent à rien. Les prédicateurs déclarèrent qu'il fallait aller prendre frère Henri de Valois dans son Louvre. Sept ou huit cents écoliers et trois ou quatre cents moines se proposaient d'assaillir le palais du côté de Paris, tandis qu'une quinzaine de mille hommes menaçaient de l'investir du côté de la campagne. Le roi, n'ayant pas un moment à perdre, sortit à pied tenant une baguette à la main. Arrivé aux Tuileries où étaient les écuries, il monta à cheval avec ceux de sa suite qui eurent moyen d'y monter ; Duhalde le botta, et lui mettant son éperon à l'envers : « C'est tout un, dit le roi, je ne vais pas voir ma maîtresse. » (...)

Etant à cheval, il se retourna vers la ville, et jura de n'y rentrer que par la brèche. Il ne vit plus Paris que des hauteurs de Saint-Cloud, et n'y rentra jamais.

Un gardeur de troupeau, devenu pape, faisait alors réparer Saint-Jean-de-Latran, et relevait le grand obélisque des pharaons : ses courriers lui annoncent que le duc de Guise est entré presque seul dans Paris ; il s'écrie : Oh l'imprudent ! Bientôt il apprend que Henri a laissé échapper sa proie, et il s'écrie : Oh le pauvre homme ! Henri séjourna à Chartres ; il y reçut en députation une procession de pénitents. « À la tête paraissait un homme à grande barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par-dessus un large baudrier, d'où pendait un sabre recourbé. D'une vieille trompette rouillée il tirait par intervalles des sons aigres et discordants. (...) Après eux venait frère Ange de Joyeuse. (...) Il représentait le Sauveur montant au Calvaire. Il s'était laissé lier et peindre sur la figure des gouttes de sang qui semblaient découler de sa

tête couronnée d'épines. Il paraissait ne traîner qu'avec peine une longue croix de carton peinte, et se laissait tomber par intervalles, poussant des gémissements lamentables. »

L'histoire vivante a rapetissé ces faits de l'histoire morte, si fameux autrefois. Qu'est-ce en effet que la journée des barricades, que la Saint-Barthélémy même, auprès de ces grandes insurrections du 7 octobre 1789, du 10 août 1792, des massacres du 2, du 3, et du 4 septembre de la même année, de l'assassinat de Louis XVI, de sa soeur et de sa femme, et, enfin, de tout le règne de la terreur ? Et comme je m'occupais de ces barricades qui chassèrent un roi de Paris, d'autres barricades faisaient disparaître en quelques heures trois générations de rois. L'histoire n'attend plus l'historien ; il trace une ligne, elle emporte un monde.

La journée des barricades ne produisit rien, parce qu'elle ne fut point le mouvement d'un peuple cherchant à conquérir sa liberté ; l'indépendance politique n'était point encore un besoin commun. Le duc de Guise n'essayait point une submersion pour le bien de tous, il convoitait seulement une couronne ; il méprisait les Parisiens tout en les caressant, et n'osait trop s'y fier. Il agissait si peu dans un cercle d'idées nouvelles, que sa famille avait répandu des pamphlets qui le faisaient descendre de Lother, duc de Lorraine ; il en résultait que la race des Capets n'avait d'autres droits que l'usurpation ; que les Lorrains étaient les légitimes héritiers du trône, comme derniers rejetons de la lignée carlovingienne. Cette fable venait un peu tard. Les Guise représentaient le passé ; ils luttaient dans un intérêt personnel contre les huguenots révolutionnaires de l'époque, qui représentaient l'avenir : or, on ne fait point de révolution avec le passé.

Les peuples, de leur côté, ne regardaient le duc de Guise que comme le chef d'une sainte ligue, accouru pour les débarrasser des édits bursaux, des mignons et des réformés ; ils n'étendaient pas leur vue plus loin : le duc de Guise leur paraissait d'une nature supérieure à la leur, un homme fait pour être leur maître en place et lieu de leur tyran. Si la Sorbonne, si les curés, si les moines prêchaient la

désobéissance à Henri III et les principes du tyrannicide, c'est que l'Eglise romaine n'avait jamais admis le pouvoir absolu des rois ; elle avait toujours soutenu qu'on les pouvait déposer en certain cas et pour certaine prévarication. Ainsi tout s'opérait sans une de ces grandes convictions de doctrine politique, sans cette foi à l'indépendance, qui renversent tout ; il y avait matière à trouble ; il n'y avait pas matière à transformation, parce que rien n'était assez édifié, rien assez détruit. L'instinct de liberté ne s'était pas encore changé en raison ; les éléments d'un ordre social fermentaient encore dans les ténèbres du chaos ; la création commençait, mais la lumière n'était pas faite.

Même insuffisance dans les hommes ; ils n'étaient assez complets, ni en défauts, ni en qualités, ni en vices, ni en vertus, pour produire un changement radical dans l'Etat. À la journée des barricades Henri de Valois et Henri de Guise restèrent au-dessous de leur position ; l'un faillit de coeur, l'autre de crime. La partie fut remise aux états de Blois.

Profondément dissimulé comme les esprits de peu d'étendue, le Balafré se servait, avec le pape, avec le roi d'Espagne, avec le duc de Lorraine, avec le cardinal de Bourbon, d'un langage différent approprié à chacun ; il cachait bien ses desseins, et quand tout était mûr pour agir, il temporisait, et ne se pouvait résoudre à faire le dernier pas. Plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, plus de mépris pour le roi que d'ardeur pour la royauté, voilà ce qui apparaît dans la conduite du duc de Guise. Il intriguait à cheval comme Catherine dans son lit. Libertin sans amour, ainsi que la plupart des hommes de son temps, il ne rapportait du commerce des femmes qu'un coeur affaibli et des passions rapetissées ; il avait toute une religion et toute une nation derrière lui, et des coups de poignard firent le dénouement d'une tragédie qui semblait devoir finir par des batailles, la chute d'un trône et le changement d'une race.

La journée des barricades, si infructueuse, lui resta cependant à grand honneur dans son parti. « Mais quels miracles avons-nous veu depuis dix-huit mois qu'il a fait à

l'aide de Dieu ! Qui est-ce qui peut parler de la journée des barricades sans grande admiration, voyant un grand peuple, qui jamais n'a sorty des portes de sa ville pour porter armes, ayant veu à l'ouverture de sa boutique les escadrons royaux, tous armez, dressez par toutes les grandes et fortes places de la ville, se barricader en si grande diligence, qu'il rembarra tous ces escadrons jusque dans le Louvre sans grande effusion de sang ? » (Oraison funèbre des duc et cardinal de Guise.)

La ressemblance des éloges et des mots avec ce que nous lisons tous les jours donne seule quelque prix à ce passage oublié dans un pamphlet de la Ligue.

Catherine, qui, sans égard à la loi salique, voulait faire tomber la couronne à sa fille, mariée au duc de Lorraine, hâta à Rouen (11 juillet 1588) l'édit d'union. Cet édit rétablissait la paix, en accordant d'immenses avantages à la Ligue, en entassant les honneurs et les charges sur le duc de Guise, et en excluant tout prince non catholique de la couronne : le roi le signa en pleurant. Alors Philippe II d'Espagne perdait son invincible armada, comme Henri III de France perdait son honneur. Mais ce qui advint fit voir que de la part de Henri il entrait dans cet abandon de toute dignité moins de lâcheté que de vengeance. Les états se devaient assembler à Blois au mois d'octobre, pour sanctionner l'édit d'union. Guise et Henri méditaient, chacun dans leur coeur, d'y terminer leur querelle.

Le roi se mit d'abord en mesure d'agir, en congédiant ses ministres, Bellièvre, Cheverny, Villeroy, Pinart et Brulart ; il nomma à leur place Montholon, Ruzé et Revol. On fit peu d'attention à ce changement, qui ne laissait pourtant dans le conseil aucun homme capable, par sa position ou son expérience, de s'opposer au dessein du maître. La reine mère arriva malade au château de Blois, avec son fils. Les états s'ouvrirent le 16 d'octobre (1588). « Les députés étant entrés et la porte fermée, le duc de Guise, assis en sa chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée à la bigearre, perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée, pour reconnaître et distinguer ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue les fortifier en l'espérance de

l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler, » je vous vois », se leva, et après avoir fait une révérence, suivi de deux cents gentilshommes et capitaines des gardes, alla quérir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au col. » (Mathieu.)

« La harangue du roi, prononcée avec une grande éloquence et majesté, ne fut guère agréable à ceux de la Ligue ; le duc de Guise en changea de couleur et perdit contenance, et le cardinal encore plus, qui suscita le clergé à en aller faire grande plainte à Sa Majesté. » (L'Estoile.) Le roi fut obligé de faire des changements à son discours, avant de le livrer au public. Lorsqu'il le corrigeait, survint un orage noir, qui obligea de recourir à des flambeaux : sur quoi « on dit que Henri venait de faire son testament et celui de la France, et qu'on avait allumé des torches funèbres pour voir rendre au roi son dernier soupir. » Les députés des trois ordres étaient presque tous du parti Guise. Henri, dans les lettres qu'il adressa aux souverains étrangers, pour se justifier du meurtre des deux frères, assure « qu'en l'assemblée des trois états ils n'ont épargné aucuns moyens par le ministère de plusieurs auxquels ils auraient pratiqué par les provinces de faire tomber les élections, pour ôter toute autorité et obéissance à Sa Majesté et la rendre odieuse à ses sujets ».

Voici quel était le plan du duc de Guise : offrir au roi sa démission de lieutenant général du royaume, demander à se retirer afin d'obtenir des états l'épée de connétable ; alors, devenu maître de toutes les forces du royaume, déposer Valois et l'enfermer dans un couvent. Le cardinal de Guise jurait qu'il ne voulait pas mourir avant d'avoir mis et tenu la tête de ce tyran entre ses jambes pour lui faire la couronne avec la pointe d'un poignard. C'était un propos de famille : madame de Montpensier portait, suspendus à son côté, des ciseaux d'or pour faire, disait-elle, la couronne monacale à Henri, quand il serait confiné dans un cloître. Cette femme ne pardonna jamais à Henri III ou des faveurs offertes et dédaignées, ou quelques paroles échappées à ce monarque sur des infirmités secrètes. Ces petits détails seraient peu dignes de la gravité

des fastes de l'espèce humaine si en France l'histoire de l'amour propre n'était trop souvent liée à celle des crimes[1366]

Toutes les batteries étaient dressées pour briser le sceptre dans les mains de Henri de Navarre, héritier légitime, mais protestant. Le duc de Guise faisait très peu de cas du Béarnais, par un souvenir de jeunesse et de l'humble condition où il l'avait vu. « La veille de la Toussaint (1572), dit L'Estoile, le roi de Navarre jouait avec le duc de Guise à la paume, où le peu de compte qu'on faisait de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galopait à tous propos de paroles et brocards, comme on eut fait un simple page ou laquais de cour, faisait bien mal au coeur à beaucoup d'honnêtes hommes, qui les regardaient jouer. »

Reste à savoir si les états auraient adjugé la couronne au duc de Guise ; la reine mère la voulait faire passer à la branche aînée de Lorraine ; le vieux cardinal de Bourbon revendiquait de prétendus droits, et Philippe II mêlait ses intrigues et ses armes à toutes ces prétentions et à toutes ces discordes.

Quoi qu'il en soit, Henri III, poussé à bout, se réveille pour la vengeance : il se conduisit avec une profondeur de dissimulation qui ne semblait plus possible dans une âme aussi énervée et un homme aussi avili.

Il commença par habituer le cardinal de Guise à venir fréquemment au château, sous le prétexte de lui parler du maréchal de Matignon. Le roi voulait maintenir ce maréchal en sa charge de lieutenant général en Guienne ; le cardinal de Guise, qui désirait obtenir cette charge pour lui-même, poussait les états à demander le rappel de Matignon. Le roi flattait doublement les passions du cardinal, en s'adressant à lui pour modérer les états, et en lui laissant l'espérance d'obtenir la place qu'il ambitionnait.

Henri feignit ensuite un redoublement de ferveur ; il fit construire au-dessus de sa chambre de petites cellules, afin d'y loger des capucins, résolu qu'il était, disait-il, de quitter le monde et de se livrer à la solitude. En un temps où il s'agissait de sa vie et de sa couronne, il paraissait à vue presque privé

de mouvement et de sentiment. Il écrivit de sa propre main un mémoire pour faire dépêcher des parements d'autel et autres ornements d'église aux capucins. Le duc de Guise fut tellement trompé à ces marques d'une imbécile faiblesse, qu'il ne voulait croire à aucun projet du roi : Il est trop poltron, disait-il à la princesse de Lorraine ; il n'oserait, disait-il à la reine mère, qui semblait l'avertir, en conseillant peut-être sa mort.

Henri régla d'avance tout ce qu'il ferait dans la semaine de Noël, semaine qu'il avait fixée pour la catastrophe, y compris le vendredi, jour auquel il annonçait un pèlerinage à Notre-Dame de Cléry. Les plus zélés serviteurs de ce prince, le voyant se livrer à ces soins et le croyant sincère, désespéraient de sa sûreté. De même que le duc de Guise recevait de continuels renseignements des desseins du roi, Henri ne cessait d'être averti des machinations du duc de Guise : le duc d'Espernon lui en mandait les détails dans ses lettres, et, ce qu'il y a de plus étrange, le duc de Mayenne et le duc d'Aumale étaient au nombre des dénonciateurs : l'un dépêcha à Blois un gentilhomme, et le second sa femme, pour instruire le roi du tout. On ne saurait douter de ce fait, puisque Henri III le relate dans sa déclaration publique du mois de février 1589 contre le duc de Mayenne : il affirme que ce duc lui avait fait dire que s'il ne venait pas lui-même révéler le crime projeté de son frère, c'est qu'étant à Lyon il craignait de ne pouvoir arriver assez tôt ; ce fait est encore confirmé par le duc de Nevers dans son traité De la prise des armes. Et pourtant, malgré la déclaration d'Henri III, la Ligue, faute de mieux, mit Mayenne à sa tête. Ce même Mayenne avait refusé d'entrer dans les complots contre la vie du roi, notamment dans celui qui devait être exécuté le jour du service funèbre de la reine d'Ecosse, et il avait voulu une fois se battre contre son frère, duc de Guise.

Quant à la duchesse d'Aumale, elle s'était engagée dès la naissance de la Ligue à avertir le roi de tout ce qui se tramerait contre lui ; malheureusement Villequier, qui trahissait Henri III, avait souvent reçu les confidences de cette femme. Le 10 de novembre 1588, elle écrivit à la reine mère ; Catherine envoya

chercher son fils, qui lui dépêcha Miron son médecin pour prendre ses ordres. « Dites au roi, répondit-elle, que je le prie de descendre dans mon cabinet, pour ce que j'ai chose à lui dire qui importe à sa vie, à son honneur et à son Etat. » Le roi descendit accompagné d'un de ses familiers et de Miron. Catherine et son fils se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre. Quand le roi sortit, les deux témoins, qui se tenaient à l'écart à l'autre bout du cabinet, entendirent la reine-mère prononcer distinctement ces paroles : « Monsieur mon fils, il s'en faut dépêcher ; c'est trop longtemps attendre ; mais donnez si bon ordre que vous ne soyez plus trompé comme vous le fûtes aux barricades de Paris. » D'autres ont cru que Catherine ignora le projet de Henri, et qu'elle s'y serait opposée par ce système de contrepoids qu'elle employait pour conserver son autorité au milieu des factions ; mais il faut préférer à cette version le récit d'un témoin auriculaire (Miron).

On remarqua que le duc, qui avait eu connaissance de la conférence, se promena plus de deux heures à pas agités, en donnant des marques d'impatience, au milieu des pages et des laquais, sur la terrasse du donjon du château, appelée la Perche-au-Breton.

Ce château de Blois était joint à la ville par un chemin pratiqué dans le roc, vaste édifice où était empreinte la main de divers siècles, depuis les bâtisses féodales des Châtillon et la tour du Château-Renaud, jusqu'aux ouvrages demi-grecs et demi-gothiques de Louis XII, de François Ier et de ses successeurs : c'est là qu'eut lieu une des catastrophes les plus tragiques de l'histoire.

Trois jours avant, le Balafré avait invité à souper le cardinal son frère, l'archevêque de Lyon, le président de Neuilly, La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris, et Mendreville, tous de sa faction. Le duc, par un de ces pressentiments vagues qui avertissent du péril, avait quelque intention de faire un voyage à Orléans ; il dit à ses convives qu'on l'avertissait d'une entreprise du roi sur sa personne, et il leur demanda conseil.

L'archevêque de Lyon s'éleva avec force contre tout projet

de retraite ; c'était, selon lui, manquer une occasion qui ne se retrouverait jamais, après avoir eu le bonheur d'avoir fait convoquer les états, et d'y avoir réuni tant de membres de la sainte-union ; il soutint que le duc de Guise disposait du tiers état, du clergé et de plus du tiers des membres de la noblesse. Le président de Neuilly était tout alarmé ; La Chapelle-Marteau prétendait qu'il n'y avait rien à craindre ; mais Mendreville déclara, en jurant, que l'archevêque de Lyon parlait du roi comme d'un prince sensé et bien conseillé, mais que le roi était un fou, qu'il agirait en fou ; qu'il n'aurait ni appréhension ni prévoyance ; que s'il avait conçu un dessein, il l'exécuterait mal ou bien ; qu'ainsi il se fallait lever en force devant lui, ou qu'autrement il n'y avait nulle sûreté.

Le duc de Guise trouva que Mendreville avait plus raison qu'eux tous ; mais il ajouta : « Mes affaires sont réduites en tels termes que quand je verrais entrer la mort par la fenêtre, je ne voudrais pas sortir par la porte pour la fuir. »

Le roi, de son côté avait assemblé son conseil, composé des seigneurs de Rieux, d'Alphonse Ornano et des secrétaires d'Etat. « Il y a longtemps, leur dit-il, que je suis sous la tutelle de messieurs de Guise. J'ai eu dix mille arguments de me méfier d'eux, mais je n'en ai jamais eu tant que depuis l'ouverture des états. Je suis résolu d'en tirer raison, mais non par la voie ordinaire de justice ; car M. de Guise a tant de pouvoir dans ce lieu, que si je lui faisais faire son procès, lui-même le ferait à ses juges. Je suis résolu de le faire tuer présentement dans ma chambre ; il est temps que je sois seul roi : qui a compagnon a maître. » (Pasquier.)

Le roi ayant cessé de parler, un ou deux membres du conseil proposèrent l'emprisonnement légal et le procès en forme ; tous les autres furent d'une opinion contraire, soutenant qu'en matière de crime de lèse-majesté la punition devait précéder le jugement.

Le roi confirma cette opinion : « Mettre le Guisard en prison, dit-il, ce serait mettre dans les filets le sanglier qui serait plus puissant que nos cordes. » (L'Estoile.)

On délibéra sur le jour où le coup serait frappé ; le roi

déclara qu'il ferait tuer le duc de Guise au souper que l'archevêque de Lyon lui devait donner, le dimanche avant la Saint-Thomas. Ensuite l'exécution fut retardée jusqu'au mercredi suivant, jour même de la Saint-Thomas, et enfin renvoyée au 23, avant-veille de Noël.

Le 22, le duc de Guise, se mettant à table pour dîner, trouva sous sa serviette un billet ainsi conçu : « Donnez vous de garde, on est sur le point de vous jouer un mauvais tour. » Il écrivit au bas au crayon :

On n'oserait ; et il jeta le billet sous la table. Le même jour, le duc d'Elbeuf lui dit qu'on attenterait le lendemain à sa vie. « Je vois bien, mon cousin, répondit le Balafré, que vous avez regardé votre almanach, car tous les almanachs de cette année sont farcis de telles menaces. » (L'Estoile.)

Le roi avait annoncé qu'il irait le lendemain 23 à La Noue, maison de campagne au bout d'une longue allée sur le bord de la forêt de Blois, afin de passer la veille de Noël en prières. Rassuré par le projet de ce prétendu voyage, le cardinal de Guise pressa son frère de partir pour Orléans, disant qu'il était assez fort, lui cardinal, pour enlever Henri et le conduire à Paris. Une fois remis aux mains des Parisiens, les états l'auraient déposé comme incapable de régner, puis confiné dans un château avec une pension de 200 000 écus ; le duc de Guise eût été proclamé roi à sa place : c'était le dernier plan, car les plans variaient. Catherine avait elle-même songé à priver son fils de la couronne, mais en lui donnant dans sa retraite des femmes au lieu d'or, comme chaînes plus sûres ; elle eût alors demandé le trône pour le duc de Lorraine, son petit-fils par sa fille. Deux grands conspirateurs cherchaient donc à se devancer pour s'arracher mutuellement le pouvoir et la vie ; leurs complots respectifs étaient connus de l'un et de l'autre : le plus dissimulé l'emporta sur le plus vain.

Le 22, le roi, après avoir soupé, se retira dans sa chambre vers les sept heures ; il donna l'ordre à Liancourt, premier écuyer, de faire avancer un carrosse à la porte de la galerie des Cerfs, le lendemain matin, 23 décembre, à quatre heures, toujours sous prétexte d'aller à La Noue. En même temps il

envoya le sieur de Marle inviter le cardinal de Guise à se rendre au château à six heures, parce qu'il désirait lui parler avant de partir. Le maréchal d'Aumont, les sieurs de Rambouillet, de Maintenon, d'O, le colonel Alphonse Ornano, quelques autres seigneurs et gens du conseil, les quarante-cinq gentilshommes ordinaires, furent requis de se trouver à la même heure dans la chambre du roi.

À neuf heures du soir le roi mande Larchant, capitaine des gardes du corps ; il lui enjoint de se tenir le lendemain, à sept heures du matin, avec quelques-uns des gardes, sur le passage du duc de Guise, quand celui-ci viendrait au conseil ; Larchant et les siens présenteraient à ce prince une supplique tendant à les faire payer de leurs appointements. Aussitôt que le duc serait entré dans la chambre du conseil, qui formait l'antichambre de la chambre du roi, Larchant se saisirait de l'escalier et de la porte, ne laisserait ni entrer, ni sortir, ni passer personne. Vingt autres gardes seraient placés par lui Larchant à l'escalier du vieux cabinet, d'où l'on descendait à la galerie des Cerfs.

Tout étant disposé de la sorte, Henri rentra dans son cabinet avec de Termes ; c'était Roger de Saint-Lary de Belgarde, si connu depuis. À minuit Valois lui dit : « Mon fils, allez vous coucher, et dites à Duhalde qu'il ne faille de m'esveiller à quatre heures, et vous trouverez ici à pareille heure. Le roi prend son bougeoir, et s'en va dormir avec la reine. » (Miron.)

Le duc de Guise veillait alors auprès de Charlotte de Beaune, petite-fille de Semblançai, mariée d'abord au seigneur de Sauve, et en secondes noces à François de La Trémoïlle, marquis de Noirmoutiers. Aussi belle que volage, elle allait, selon l'expression libre du Laboureur, coucher d'un parti chez l'autre. Liée jadis avec le duc d'Alençon et le roi de Navarre, les secrets qu'elle dérobait au plaisir, elle les redisait à Catherine de Médicis et au duc de Guise. Cette fois elle essaya de l'éclairer sur les dangers qu'il courait ; elle le conjura de fuir ; mais il crut moins à ses conseils qu'à ses caresses, et il resta : il ne rentra chez lui qu'à quatre heures du matin ; on lui remit cinq billets, qui tous l'admonestaient de se précautionner

contre le roi. Le duc mit ces billets sous son chevet. Le Jeune, son chirurgien, et beaucoup d'autres clients qui l'environnaient, le suppliaient de tenir compte de cet avis : « Ce ne serait jamais fini, répondit-il ; dormons, et vous, allez coucher. » (Miron.)

Le 23, à quatre heures du matin, Duhalde vint heurter à la porte de la chambre de la reine ; la dame de Piolant, première femme de chambre, accourt au bruit :

— « Qui est là ? » dit-elle.

— « C'est Duhalde, répond celui-ci ; dites au roi qu'il est quatre heures. »

— « Il dort, et la reine aussi », répliqua la dame de Piolant.

— « Eveillez-le, dit Duhalde, ou je heurterai si fort que je les réveillerai tous deux. »

Le roi ne dormait point, ses inquiétudes étaient trop vives. Ayant appris la venue de Duhalde, il demande ses bottines, sa robe de chambre et son bougeoir ; il se lève, et, laissant la reine tout émue, se rend dans son cabinet, où l'attendaient déjà de Termes et Duhalde. Il prend les clefs des cellules destinées aux capucins, il monte éclairé par de Termes, qui portait le bougeoir devant lui ; il ouvre une cellule, et y enferme Duhalde, effrayé ; il redescend, et à mesure que les quarante-cinq gentilshommes de sa garde se présentent, il les conduit aux cellules, dans lesquelles il les incarcère un à un, comme Duhalde. Les personnages convoqués au conseil commençaient d'arriver au cabinet du roi ; on y pénétrait à travers un passage étroit et oblique qu'Henri avait fait pratiquer exprès dans un coin de sa chambre à coucher, laquelle précédait cabinet. La porte ordinaire de la chambre avait été bouchée. Lorsque les ministres et les seigneurs sont entrés, le roi va mettre en liberté ces prisonniers, les ramène en silence dans sa chambre, leur recommandant de ne faire aucun bruit, à cause de la reine mère qui était malade et logée au-dessous.

Ces précautions prises, le roi revient au conseil, et redit aux assistants ce qu'il leur avait déjà dit sur la nécessité où il se trouvait réduit de prévenir les complots du duc de Guise. Le

maréchal d'Aumont hésitait, parce que le roi avait promis et juré le 4 décembre, sur le saint sacrement de l'autel, parfaite réconciliation et amitié avec le duc de Guise : « Mon cousin, lui avait-il dit, croyez-vous que j'aye l'âme si meschante que de vous vouloir mal ? Au contraire, je déclare qu'il n'y a personne en mon royaume que j'arme mieux que vous, et à qui je sois plus tenu, comme je le feray paroistre par bons effects d'icy à peu de temps. (...)

Cet athéiste Henri de Valois cacheta sa trahison avec une cire du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (Vie et mort de Henri de Valois.)

On calma les scrupules du maréchal d'Aumont en s'efforçant de lui prouver que le duc de Guise avait manqué le premier à sa parole.

Le roi passa du cabinet du conseil dans la chambre, où étaient assemblés les gentilshommes, et il leur parla de la sorte :

« Il n'y a aucun de vous qui ne soit obligé de reconnaître combien est grand l'honneur qu'il a reçu de moi, ayant fait choix de vos personnes sur toute la noblesse de mon royaume pour confier la mienne à leur valeur, vigilance et fidélité. Vous avez été mes obligés, maintenant je yeux être le vôtre en une urgente occasion, où il y va de mon honneur, de mon Etat et de ma vie. Vous savez tous les insultes que j'ai reçues du duc de Guise, lesquelles j'ai souffertes, jusqu'à faire douter de ma puissance et de mon courage, pensant par ma douceur allentir ou arrêter le cours de cette violente et furieuse ambition. Il est résolu de faire son dernier effort sur ma personne, pour disposer après de ma couronne et de ma vie. J'en suis réduit à telle extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il meure, et que ce soit ce matin. Ne voulez-vous pas me servir et me venger ? »

Tous ensemble s'écrièrent qu'ils étaient prêts à tuer le rebelle ; et Sariac, gentilhomme gascon, frappant de sa main la poitrine du roi, lui dit : Cap de Diou, sire, iou lou bous rendis mort !

Henri les pria de modérer les témoignages de leur zèle, de

peur d'éveiller la reine mère. « Voyons, dit-il ensuite, qui de vous a des poignards ? » Huit d'entre eux en avaient : le poignard de Sariac était d'Ecosse. Ces huit gentilshommes, pourvus de l'arme des assassins furent particulièrement choisis pour demeurer dans la chambre et porter les premiers coups ; le roi leur adjoignit un autre garde nommé Loignac, qui n'avait qu'une épée. Douze autres des quarante-cinq furent placés dans le vieux cabinet où le roi devait demander le duc ; ils reçurent l'ordre de le tuer ou de l'achever de tuer à coups d'épée lorsqu'il lèverait la portière de velours pour entrer dans le cabinet. Le reste des gardes prit poste à la montée qui communiquait du cabinet à la galerie des Cerfs. Nambu, huissier de la chambre, ne devait laisser entrer ni sortir personne que par le commandement exprès du roi. Le maréchal d'Aumont s'assit au conseil pour s'assurer du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, après la mort du duc.

Le roi se retira dans un appartement qui avait vue sur les jardins, ayant tout ordonné avec le sang-froid d'un général qui va donner une bataille décisive : il ne s'agissait que d'un assassinat et de la mort d'un homme ; mais cet homme était le duc de Guise. Henri, demeuré seul, ne garda pas cette tranquillité ; il allait, venait, ne pouvait demeurer en place, se présentait à la porte de son cabinet. Plein d'intérêt et de pitié pour les meurtriers, il les invitait à bien se prémunir contre le courage et la force de cet autre Henri qu'ils étaient chargés d'immoler. « Il est grand et puissant, leur disait-il ; s'il vous endommageait, j'en serais marry. » On lui vint apprendre que le cardinal de Guise était entré au conseil ; mais son frère n'arrivait pas, et le roi était cruellement travaillé de ce retard.

Le duc dormait ; il cherchait dans le sommeil le renouvellement de ses forces, épuisées aux voluptés de cette même nuit qui vit préparer sa mort : il allait entrer dans une nuit plus longue, où il aurait le temps de se reposer, prêt à tomber qu'il était des bras d'une femme entre les mains de Dieu. Ses valets de chambre ne l'éveillèrent qu'à huit heures, en lui disant que le roi était près de partir. Il se lève à la hâte,

revêt un pourpoint de satin gris, et sort pour se rendre au conseil.

Arrivé sur la terrasse du château, il est accosté par un gentilhomme d'Auvergne nommé La Salle, qui le supplie de ne passer outre : « Mon bon ami, lui répond-il, il y a longtemps que je suis guéri d'appréhensions. » Quatre ou cinq pas plus loin, il rencontre un Picard, appelé d'Aubencourt, qui cherche à le retenir ; il le traite de sot. Ce matin même il avait reçu neuf billets qui lui annonçaient son sort ; et il avait dit, en mettant le dernier dans sa poche : « Voilà le neuvième. » Au pied de l'escalier du château, le capitaine Larchant lui présenta, comme il en était convenu avec le roi, une requête, afin d'obtenir le payement des gardes ; et c'étaient ces mêmes gardes qui allaient assassiner celui dont ils imploraient la bonté : on profitait du généreux caractère du duc pour lui ôter les soupçons qu'il eût pu concevoir à la vue des soldats.

Arrivé dans la chambre du conseil, il parut cependant étonné de la présence du maréchal d'Aumont ; car on ne devait traiter que de matières de finances. Il s'assit, et dit un moment après : « J'ai froid, le coeur me fait mal, qu'on fasse du feu. » Quelques gouttes de sang lui churent du nez, et quelques larmes des yeux, affaiblissement qu'on attribua plutôt à une débauche qu'à un pressentiment. S'étant établi devant le feu, il laissa tomber son mouchoir, et mit le pied dessus comme par mégarde. Fontenai ou Mortefontaine, trésorier de l'épargne, le releva ; sur quoi le duc de Guise pria Fontenai de le porter à Péricart, son secrétaire, pour en avoir un autre, et de dire en même temps à ce secrétaire de le venir promptement trouver. « C'était, comme plusieurs ont cru, dit Pasquier, afin d'avertir ses amis du danger où il pensait être. » Saint-Prix, premier valet de chambre du roi, présenta au duc quelques fruits secs qu'il avait demandés au moment de sa défaillance.

Henri, ayant appris l'arrivée du duc de Guise, envoya Révol l'inviter à lui venir parler dans le vieux cabinet. L'huissier de la chambre, Nambu, refusa, d'après sa consigne, le passage à Révol, celui-ci revint vers son maître avec un visage effaré :

« Mon Dieu ! qu'avez-vous, dit le roi ; qu'y a-t-il ? Que vous êtes pâle ! Vous me gâterez tout. Frottez vos joues ; frottez vos joues, Révol. » La cause du retour de Révol expliquée, Henri ouvre la porte du cabinet, et ordonne à Nambu de laisser passer Révol.

Marillac, maître des requêtes, rapportait une affaire des gabelles, quand Révol parut dans la salle du conseil. « Monsieur, dit-il au duc de Guise, le roi vous demande ; il est en son vieux cabinet. » Et Révol se retire. Le duc de Guise se lève, enferme quelques fruits secs dans son drageoir, répand le reste sur le tapis en disant : « Qui en veut ? » ! Il jette sur ses épaules son manteau, qu'il tourne, comme en belle humeur, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; il le retrousse sous son bras gauche, met ses gants, tenant son drageoir de la main du bras qui relevait son manteau. « Adieu, messieurs, » dit-il aux membres du conseil ; et il heurte aux huis de la chambre du roi. Nambu les lui ouvre, sort incontinent, tire et ferme la porte après lui.

Guise salue les gardes qui étaient dans la chambre ; les gardes se lèvent, s'inclinent, et accompagnent le duc comme par respect. Un d'eux lui marcha sur le pied : était-ce le dernier avertissement d'un ami ?

Guise traverse la chambre : comme il entrait dans le corridor étroit et oblique qui menait à la porte du vieux cabinet, il prend sa barbe de la main droite, se retourne à demi pour regarder les gentilshommes qui le suivaient. Montléry, l'aîné, qui était près de la cheminée, crut que le duc voulait reculer pour se mettre sur la défensive : il s'élance, le saisit par le bras, et lui enfonçant le poignard dans le sein, s'écrie : « Traître, tu en mourras ! » Effranats se jette à ses jambes, Sainte-Malines lui porte un autre grand coup de poignard de la gorge dans la poitrine ; Loignac lui enfonce l'épée dans les reins.

Le duc, à tous ces coups, disait : « Eh ! mes amis ! Eh ! mes amis ! » Frappé du stylet de Sariac par derrière, il s'écrie à haute voix : « Miséricorde ! » » Et, bien qu'il eût son épée engagée dans son manteau et les jambes saisies, il ne laisse

pourtant de les entraîner, tant il était puissant, d'un bout de la chambre à l'autre. » Il marchait les bras tendus, les yeux éteints, la bouche ouverte, comme déjà mort. Un des assassins ne fit que le toucher, et il tomba sur le lit du roi : jamais lit plus honteux ne vit mourir tant de gloire. Le cardinal de Guise, assis au conseil avec l'archevêque de Lyon, entendit la voix de son frère, qui criait merci à Dieu : « Ah ! dit-il, on tue mon frère ! » Il recule sa chaise pour se lever ; mais le maréchal d'Aumont, la main sur son épée : « Ne bougez pas, morbleu, monsieur ! le roi a affaire de vous. » L'archevêque de Lyon, joignant les mains, s'écria : « Notre vie est entre les mains de Dieu et du roi. » Le cardinal et l'archevêque furent d'abord enfermés dans les cellules des capucins, et de là transférés à la tour de Moulins.

Henri, informé que la chose était faite, sortit de son cabinet pour voir la victime : il lui donna un coup de pied au visage, comme le duc de Guise en avait donné un à l'amiral de Coligny, lors du massacre de la Saint-Barthélémy. Il contempla un moment le Lorrain, et dit : « Mon Dieu, qu'il est grand ! il paraît encore plus grand mort que vivant. » (L'Estoile.) Derechef, il le poussa du pied, et parlant à Loignac : « Te semble-t-il qu'il soit mort, Loignac ? » Alors Loignac, le prenant par la teste, répondit à Henri de Valois : « Je croy qu'ouy : car il a la couleur de mort, sire. » Ainsi, Henri de Valois, traistre, couard et poltron, fait mourir ce magnanime prince. (...)

Et croy que si M. de Guise eût seulement respiré, lorsqu'il le poussa du pied, il fût tombé de frayeur auprès de luy. » (Vie et mort de Henri III.)

Les courtisans abondaient en moqueries, insultant à l'homme qu'ils avaient flatté ; ils l'appelaient le beau roi de Paris, nom que lui avait donné Henri.

L'un des secrétaires d'Etat, Beaulieu, eut ordre de fouiller le duc : il lui trouva autour du bras une petite clef attachée à des chaînons d'or, dans les poches de son haut-de-chausses une bourse qui contenait douze écus d'or, et un billet sur lequel étaient écrits ces mots de la main du duc : « Pour entretenir la guerre en France, il faut 700 mille livres tous les mois. » Un

coeur de diamants fut pris par d'Entragues à son doigt (Miron). « Les quarante-cinq lui ôtèrent son épée, ses pendants d'oreilles et anneaux fort précieux qu'il avait aux doigts. » (Vie et mort d'Henri III.) Beaulieu ayant achevé sa recherche, et s'apercevant que l'illustre massacré respirait encore : « Monsieur, lui dit-il, cependant qu'il vous reste un peu de vie, demandez pardon à Dieu et au roi. » C'était le roi qui aurait dû demander pardon à Dieu et au duc de Guise ; l'homme le lui eût accordé. « Alors le prince de Lorraine, sans pouvoir parler, jetant un grand et profond soupir comme d'une voix enrouée, il rendit l'âme, fut couvert d'un manteau gris, et au-dessus mis une croix de paille. » (Miron.)

On trouve dans un pamphlet du temps une anecdote peu connue. Il est dit que le roi ayant fait arrêter les principaux seigneurs catholiques, commanda de les amener en sa présence, leur montra le corps du duc de Guise, et leur dit : « Messieurs, voilà votre roi de Paris habillé comme il le mérite (...) Cela faict, l'on amène le jeune prince de Ginville (Joinville), auquel semblablement le roi monstre le corps mort estendu sur la place dudict sieur de Guise : laquelle veüe saisit tellement le coeur du jeune prince, qu'il cuida tomber pasmé sur le corps de son père, quand le roy le retint : et à l'instant le jeune prince, ne pouvant baiser son père pour lui dire le dernier adieu, commence à vomir une infinité de paroles injurieuses contre les massacreurs de son père : occasion que le roy commanda que l'on le mist à mort, ce qui eût été exécuté si Charles Monsieur, présent, qui ayme naturellement ledict prince de Ginville, ne se fût jeté à genoux devant le roy, le priant de lui vouloir donner en garde ledict prince, à la charge de le représenter quand il en serait requis. » (Les cruautés sanguinaires exercées envers feu Mgr le cardinal de Guise, etc.)

Deux heures après, le corps du duc de Guise fut livré à Richelieu, prévôt de France, aïeul de ce cardinal qui n'épargna pas les grands, mais qui les fit mourir par la main du bourreau.

Le lendemain, le cardinal de Guise fut tué dans la tour de Moulins à coups de hallebarde. Il se mit à genoux, se couvrit la

tête, et dit aux meurtriers : « Faites votre commission. » Ils étaient quatre, au salaire de cent écus chaque. Les bons des Septernbriseurs étaient de cinq francs : le prix de main-d'oeuvre avait baissé. Le cardinal de Guise était plus méchant, avait plus de résolution et autant de courage et d'ambition que le duc ; mais il l'avait mise au service de son aîné. Quinze jours auparavant, la duchesse de Guise était allée à Paris pour y faire ses couches ; elle y avait été suivie de Mme de Montpensier.

Richelieu, accompagné de ses archers, se transporta dans la salle du tiers état, se saisit du président de Neuilly, de Marteau, prévôt des marchands, de Compans et de Cotteblanche, échevins de Paris ; mais il n'avait point reçu l'ordre de faire sauter l'assemblée par les fenêtres.

Henri avait épuisé ce qui lui restait de vigueur dans l'assassinat des deux frères : il n'appela point son armée de Poitou pour marcher immédiatement sur Paris, et ne se saisit point d'Orléans. Quand il alla voir sa mère après le meurtre, et qu'il lui dit : « Madame, je suis maintenant seul roi, je n'ai plus de compagnon », elle lui répondit : « Que pensez-vous avoir fait ? Avez-vous donné ordre à l'assurance des villes ? C'est bien coupé, mon fils, mais il faut coudre. » Catherine était mourante ; elle expira le 5 janvier 1589, « à Blois, où elle était adorée et révérée comme la Junon de la cour. Elle n'eut pas plus tôt rendu le dernier soupir, qu'on n'en fit pas plus de compte que d'une chèvre morte. » (L'Estoile.)

Le jour et le lendemain de la mort des Guise, Henri III fit arrêter le cardinal de Bourbon, la duchesse de Nemours, le duc de Nemours son fils, le prince de Joinville, le duc d'Elbeuf et l'archevêque de Lyon ; les autres seigneurs de la Ligue qui se trouvaient à Blois se sauvèrent de vitesse. Toutes les boutiques furent fermées ; il tomba des torrents de pluie. Les corps du duc et du cardinal de Guise, transportés dans une des salles basses du château, furent découpés par le maître des hautes-oeuvres, puis brûlés en lambeaux pendant la nuit, et leurs cendres enfin jetées dans le fleuve. Un roi de France couchait au-dessus de cette boucherie ; il pouvait entendre les coups de

hache qui dépeçaient les corps de ses grands sujets, et sentir l'odeur de la chair des victimes. Selon une autre version, beaucoup moins authentique que celle de Miron et de L'Estoile, les corps des deux frères auraient été mis dans de la chaux vive. Mme de Montpensier attendait à Paris le moine qui devait sortir de ses bras pour aller planter son couteau dans le ventre de Henri III, comme le duc de Guise était sorti des bras de Mme de Noirmoutiers pour tomber sous le poignard des gardes de ce monarque.

En 1807, revenant de la Terre Sainte, je passai à Blois et visitai le château ; il était rempli de prisonniers de guerre. Ce fut un soldat polonais qui me montra la salle des états, la chambre où le duc de Guise avait été assassiné, et sur le pavé de laquelle on avait cru voir longtemps des traces de sang. Qu'était devenu Henri III, roi de Pologne ? Où était alors la race des monarques français ? Où est aujourd'hui celui qui avait poussé ses soldats au delà de la Vistule, celui qui, changeant la face de l'Europe, avait fait oublier les plus grandes époques de notre histoire ? La Loire a roulé les cendres du duc de Guise à cet Océan qui emprisonne celles de Napoléon de l'autre côté de la terre. Ainsi les siècles se vont effaçant les uns les autres. Il ne reste que Dieu pour rendre compte de toutes ces vanités des sociétés humaines.

Lorsque la nouvelle de la mort des deux frères parvint dans la capitale, le premier moment fut de la stupeur et de l'effroi ; mais bientôt les ligueurs se soulèvent ; le duc d'Aumale, créé gouverneur de Paris, fait fouiller les maisons des royaux et des politiques, et emprisonner les suspects. Le prédicateur Lincestre déclare que le vilain Hérode (anagramme du nom de Henri de Valois) n'était plus roi des Français. Il oblige ses auditeurs à jurer de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, d'employer jusqu'à la dernière obole de leur bourse pour venger la mort des princes. Le premier président de Harlay était assis devant la chaire ; Lincestre l'apostrophant, lui crie : « Levez la main, monsieur le président, levez-la bien haut ; encore plus haut, afin que le peuple la voye. »

Le peuple arracha partout les armoiries du roi, les brisa, les

foula aux pieds, les jeta dans le ruisseau, et détruisit les beaux monuments élevés dans l'église de Saint-Paul à Saint-Mesgrin, Caylus et Maugiron Le parlement presque tout entier fut mis à la Bastille et à la Conciergerie par Bussy Le Clerc. On obligea le président Brisson à tenir audience, Edouard Molé, conseiller en la cour, à remplir les fonctions de procureur général, Jean Lemaître et Louis d'Orléans à accepter la place d'avocats du roi. Brisson déposa, le 21 janvier, devant deux notaires, une protestation secrète contre tout ce qu'il pourrait être obligé de faire ou de dire contre les intérêts du roi ; précaution et pressentiment d'un homme faible qui ne se sentait pas capable de remplir tous ses devoirs, et qui cependant se sentait le courage de mourir.

Un héraut, dépêché par Henri aux Parisiens, fut renvoyé sans réponse et avec ignominie. La faculté de théologie (c'est-à-dire, selon le sieur de L'Estoile, huit ou dix soupiers et marmitons) déclara les sujets déliés du serment de fidélité et d'obéissance à Henri de Valois, naguère roi.

Primum quod populus hujus regni solutus est et liberatus a sacramento fidelitatis et obedientiae praefato Henrico, regi praestito. Deinde, etc.

Sur la requête de la duchesse douairière de Guise, le parlement rendit un arrêt dans la forme suivante :

Arrests de la cour souveraine des pairs de France, donnez contre les meurtriers et assassinateurs de messieurs les cardinal et duc de Guyse.

« Veu par la cour, toutes les chambres assemblées, la requeste à elle présentée par dame Catherine de Clèves, duchesse douairière de Guyse, tant en son nom que comme tutrice naturelle de ses enfants mineurs : contenant que le feu seigneur duc de Guyse, pair et grand maistre de France, son mary, estoit fils d'un prince qui a remply toute la terre du renom de ses vertus, si utiles à la France ; que l'ayant estendue du costé d'Allemaigne, par la conservation de Metz, il l'a rejointe, du côté de l'Angleterre, à la grande mer, son ancienne borne, par la prise de Calais, et d'un autre endroit, il l'a délivrée de la terreur d'une place par avant réputée

inexpugnable, par la ruine de Thionville. Puis ayant heureusement travaillé à purger ce royaume du venin contagieux de l'hérésie qui l'avait quasi tout infecté, et se voyant prest d'en venir à bout, il fut proditoirement meurtry et assassiné par les ennemys de Dieu et de son Eglise, délaissant trois enfants qui se sont toujours montrés vrais héritiers des vertus de leur père, même de son zèle ardent en la religion catholique, apostolique et romaine. (...)

Ceux qui veulent toujours continuer la dissolution de leur première vie et préparer le chemin à la domination des hérétiques n'en peuvent imaginer un plus propre moyen que le massacre des princes qui s'estaient toujours montrez les plus affectionnez au soulagement du peuple et à la conservation de la pure religion catholique. Pour l'exécution duquel desseins ayant rejuré l'édit d'union et renouvelé les autres promesses d'assurance, tant par serments solennels que par toutes autres simulations de bienveillance, voires jusques à se dévouer par imprécations pleines d'horreur, après avoir prins la sainte Eucharistie. Enfin, le vingt-troisième décembre, le duc de Guyse, qui estoit assis au conseil, ayant esté mandé de la part du roy, et s'estant levé et acheminé pour y aller seul, nud, et sans autres armes que l'espée née avec sa qualité, comme celui qui ne se fust jamais défié d'une si indigne perfidie, est cruellement massacré par plusieurs meurtriers expressément disposés à cet effect (...)

La suppliante désireroit en reformer l'ordonnance d'icelle, requerroit à cette cause commission de ladicte cour luy estre octroyée pour informer des faicts susdits, circonstances et dépendances, et ce par tels des conseillers de la dicte cour qu'il lui plairait commettre pour l'information veue et rapportée estre décrétée contre ceux qui se trouveraient chargez et coupables, et autrement procéder comme de raison. Oy sur ce le procureur général, qui l'aurait requis. Et tout considéré la dicte cour, toutes les chambres assemblées, a ordonné et ordonne commission d'icelle estre délivrée à la dicte suppliante. »

Cet arrêt fait revivre le pouvoir souverain de la cour des

pairs même sur un roi, et ce roi est le roi légitime, le roi de France ; l'information doit être faite contre ceux qui se trouveront chargez et coupables ; ces coupables sont les assassins, et leur chef Henri de Valois ; enfin le parlement se prétend la cour des pairs : voilà l'aristocratie entière ressuscitée, appuyée de la fougue populaire et recommençant sa vie d'un moment par le jugement d'un roi : qu'a fait de plus la démocratie de 1793 ?

D'un autre côté, Henri III en faisant mourir les deux Guise avait agi selon les principes de la monarchie d'alors : toute justice émanait du roi ; le roi était le souverain juge ; il était aussi le pouvoir constituant ; il était aussi le pouvoir exécutif ; il faisait la loi et l'appliquait ; il portait le glaive et la main de justice ; il avait droit de prononcer l'arrêt et de frapper ; un meurtre de sa part pouvait être inique, mais il était légal. Le despotisme est fondé sur les mêmes principes que la démocratie : les spoliations et les massacres sont légaux par le peuple souverain ; les confiscations et les assassinats sont également légaux par le monarque absolu.

Vous voyez ici face à face l'ancienne aristocratie et l'ancienne monarchie avec tous leurs principes et tous leurs inconvénients.

Un service solennel fut fait à Notre-Dame pour le duc et le cardinal de Guise. On exposait partout leurs portraits ou leurs images en cire, percés de grands poignards. Passaient et repassaient des processions où hommes et femmes, garçons et filles, marchaient pêle-mêle et demi-nus d'église en église. « Ce bon religieux de chevalier d'Aumale s'y trouvait ordinairement, jetant au travers d'une sarbacane des dragées musquées aux demoiselles, auxquelles il donnait des collations, auxquelles la sainte Beuve n'était oubliée, qui, seulement couverte d'une fine toile et d'un point coupé à la gorge, se laissa une fois mener par-dessous le bras au travers de l'église de Saint-Jean, et muguetter au scandale de plusieurs. » (L'Estoile.)

Mais rien ne fut plus remarquable qu'une procession générale de petits enfants des deux sexes, au nombre de cent

mille, portant des cierges ardents, qu'ils éteignaient sous leurs pieds en disant : « Dieu permette qu'en bref la race des Valois soit entièrement éteinte ! »

Les prédicateurs redoublaient d'invectives contre le roi. « Ce teigneux, disait le docteur Boucher, est toujours coiffé à la turque, d'un turban, lequel on ne lui a jamais vu ôter, même en communiant, pour faire honneur à Jésus-Christ ; et quand ce malheureux hypocrite semblait d'aller contre les Reîtres, il avait un habit d'Allemand fourré et des crochets d'argent qui signifiaient la bonne intelligence et accord qui étaient entre lui et ces diables noirs empistoletés ; bref, c'est un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une harpie par les mains, un Anglais par la jarretière, un Polonais par les pieds, et un vrai diable en l'âme. »

Lincestre, curé de Saint-Gervais, déclara, le mercredi des Cendres, qu'il ne prêcheroit point l'Evangile, mais qu'il prêcheroit « la vie, gestes et faits abominables de ce perfide tyran Henri de Valois (...) Il tira de sa poche un des chandeliers du roi que les Seize avaient dérobé aux capucins, et auquel il y avait des satyres engravés, lesquels il affirmoit être les démons du roi, et que ce tyran adorait pour ses dieux. » (L'Estoile.)

Henri III avait été un des massacreurs de la Saint-Barthélémy ; il était religieux jusqu'à la superstition : il aimait les moines ; il en avait établi d'une nouvelle sorte à Paris, les Feuillants ; il passait une partie de sa vie à visiter les églises, à faire des processions et des pélerinages pieds nus, en habits de pénitent. Il était grand ennemi des réformés ; il avait gagné contre eux, avec beaucoup de vaillance, les deux batailles de Jarnac et de Moncontour ; enfin il s'était déclaré le chef de la Ligue : rien de tout cela ne lui valut, parce qu'il avait contre lui la haine des prêtres, qui lui préféraient les Guise. La manière dont ils parvinrent à lui enlever l'opinion populaire est un chef-d'oeuvre d'industrie et de calomnie : prédications, libelles, gravures, tout fut employé. Dans une oraison funèbre du duc de Guise, Muldrac de Senlis compare Henri de Valois au mauvais riche, « lequel Henri, dit-il, nous avons vu non

seulement estre habillé de pourpre et d'escarlate, mais avec ces mignons habillés de mesme, et encore plus richement que lui, mener une vie dissolue, danser tout nud avec une femme[1367] publique qu'il a fait exprès venir de loing pays. »

« Il n'était plus question, dit un autre écrit, parlant du roi et du duc d'Espernon, il n'était plus question que de vivre selon la sensualité ; chassant la vertu bien arrière d'eux, aujourd'hui (en secret néanmoins) ils usaient d'une sorte de libertinage[1368], et demain d'une autre : ores se faisant servir à table par des femmes toutes nues, et par après faisant un nouveau message. »

De méchantes gravures représentaient la Loire roulant des noyés, avec cette explication : Figure des cruautés que Henry de Valois avait exécutées contre les gens de bien qui ne trouvaient bons ses mauvais déportements. Dans une autre gravure, on voyait une grande main marquée de trois fleurs de lis, saisissant par les cheveux, avec des doigts crochus, une religieuse à genoux devant un crucifix. L'inscription portait : Figure de la vierge religieuse violée à Poissy par Henry de Valois.

Une autre main, se glissant à travers les barreaux, s'étendait sur une croix enrichie de diamants et couchée sur un coussin de velours ; on lisait au-dessous de l'image : Pourtraict du sacrilège fait par Henry de Valois en la Sainte-Chapelle à Paris. Ce prince était accusé d'avoir dit, en regardant la couronne d'épines de la Sainte-Chapelle : « Jésus-Christ avait la tête bien grosse. »

Le duc de Mayenne, pressé par sa soeur la duchesse de Montpensier, était arrivé à Paris : le conseil de l'union le déclara lieutenant général de l'Etat royal et couronne de France. Paris, bien différent alors de ce qu'il était sous le roi Jean aux temps féodaux, commençait à prendre sur la France compacte et nationalisée cet ascendant qu'il a conservé : le reste du royaume catholique l'imita, et se révolta contre l'autorité de Henri III.

Ce prince avait fait à Blois la clôture des états le 16 janvier 1589 ; de là, après avoir manqué Orléans, il s'était retiré à

Tours presque sans troupes. Il appela auprès de lui les membres fugitifs du parlement de Paris, de la chambre des comptes et de la cour des aides, et il entama des négociations avec le roi de Navarre.

Le Béarnais, pendant la tenue des états de Blois, avait présidé l'assemblée des églises réformées à La Rochelle ; il faisait la guerre en Poitou et dans la Saintonge, ayant en tête le duc de Nevers, qui commandait les troupes royales : par le conseil de Mornay, il publia un manifeste qui tendait à le rapprocher de Henri III et de la Nation ; on y trouve ses sentiments, son caractère et son style : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais été capitaine, puisque mon apprentissage devait se faire aux dépens de la France ! Je suis prêt à demander au roi, mon seigneur, la paix, le repos de son royaume et le mien. (...)

On m'a souvent sommé de changer de religion ; mais comment ? la dague à la gorge. (...) Si vous désirez simplement mon salut, je vous remercie ; si vous ne désirez ma conversion que par la crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez tort. »

Le roi de France craignait de se joindre au roi de Navarre : sa répugnance aurait été fondée en politique s'il eût été le chef de l'opinion catholique ; mais c'était le duc de Mayenne qui était alors à la tête de cette opinion, comme frère et successeur du duc de Guise. Néanmoins l'accord fut fait entre les deux rois par l'entremise de Diane, légitimée de France, soeur naturelle de Henri III. On stipula une trêve d'un an, avec clause de déclarer conjointement la guerre au duc de Mayenne. Le duc se présenta avec une armée, et fut sur le point d'enlever Henri dans la ville qui lui servait d'asile. L'entrevue de Henri III et du Béarnais eut lieu au Plessis-les-Tours, le dernier jour du mois d'avril 1589. Le roi de France attendait le roi de Navarre dans les jardins du château de Louis XI. Il n'y avait alors ni chausse-trappes, ni broches, ni grilles de fer, ni gibets, mais une grande foule de capitaines et de soldats curieux de ce spectacle d'union au milieu des haines si vives qui divisaient la France.

Le Béarnais arriva : « De toute sa troupe, nul n'avait de manteau et de panache que lui ; tous avaient l'écharpe, et lui vêtu en soldat, le pourpoint usé sur les épaules et aux côtés de porter la cuirasse. Le haut-de-chausses de velours feuille morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris, avec un grand panache blanc. »

Les deux Henri se virent longtemps sans se pouvoir approcher, à cause de la foule. Enfin, le premier Bourbon se jeta aux pieds du dernier Valois, qui le releva et l'embrassa en l'appelant son frère.

Henri de Navarre écrivit à Mornay : « La glace a été rompue, non sans nombre d'avertissements, que si j'y allais, j'étais mort : j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. » C'était à peu près la position du duc de Guise à Blois ; mais la confiance du Balafré vint du mépris et du désespoir, et celle du Béarnais d'une conscience sans reproche.

Les rois s'avancèrent vers Paris. La réunion de l'armée protestante et de l'armée catholique sous le même étendard changea la nature des événements. Jusque là il avait été possible que ces guerres civiles religieuses devinssent une véritable révolution. Tant que les réformés eurent un drapeau à part, leur marche vers l'avenir et l'indépendance de leurs principes pouvaient amener un changement dans la constitution de l'Etat ; mais aussitôt que les catholiques et les huguenots se rangèrent sous un commun chef, l'esprit aristocratique républicain se perdit, la monarchie triompha ; les troubles de la France ne furent plus qu'une vulgaire question de personnes et de malheurs stériles.

Divers petits combats eurent lieu. Les soldats de l'armée de Mayenne forçaient les prêtres de baptiser les veaux, les moutons, les cochons, et de leur donner les noms de carpes, de brochets et de barbots. Henri, excommunié par le pape, reçut la nouvelle de cette excommunication à Etampes. « Le remède à cela, lui dit le Béarnais, c'est de vaincre, et vous serez absous. » Un gentilhomme, envoyé de la part du roi à Mme de Montpensier, lui déclara, de la part de son maître, qu'elle entretenait le feu de la sédition, et que si elle tombait

jamais entre les mains du roi, il la ferait brûler vive. Elle répondit : « Le feu est pour les sodomites comme lui. » Les rois vinrent asseoir leurs camps devant Paris : leurs armées réunies, en y comprenant les dix mille Suisses amenés par Sancy, s'élevaient à plus de quarante mille hommes Henri III prit son logement à Saint-Cloud, dans la maison de Gondy. Contemplant la capitale de la France du haut des collines, il disait : « Paris, tête trop grosse pour le corps, tu as besoin d'une saignée pour te guérir. » (Davila.) Jacques Clément mit fin à ses menaces et à ses espérances ; il tua le roi d'un coup de couteau à Saint-Cloud, le 1er août 1589. « Vous pouvez juger, monsieur, écrit un témoin oculaire, quel était ce piteux et misérable spectacle de voir d'un côté le roi ensanglanté, tenant ses boyaux entre ses mains, de l'autre ses bons serviteurs qui arrivaient à la file, pleurant, criant, se déconfortant. » (Lettre de La Guesle.)

Charles de Valois, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême, avait rencontré Jacques Clément en allant chez le roi. « Je trouvai ce monstre de moine dit-il dans ses trop courts *Mémoires*, que la nature avait fait de si mauvaise mine, que c'était un visage de démon plutôt que de forme humaine. »

La soeur du duc de Guise, la fière Montpensier, n'avait pas craint de se livrer à ce démon pour lui mettre lui poignard à la main.

Henri fit dresser un autel vis-à-vis de son lit ; son chapelain y dit la messe ; au moment des élévations Henri prononça ces paroles : « Seigneur Dieu, si tu connais que ma vie soit utile et profitable à mon peuple et à mon Etat, conserve-moi et me prolonge mes jours, sinon prends mon corps et sauve mon âme ; ta volonté soit faite ! » (Certificats de plusieurs seigneurs)

Le roi de Navarre arriva : Henri III lui tendit la main : « Mon frère, lui dit-il, vous voyez comme vos ennemis et les miens m'ont traité ; il faut que vous preniez garde qu'ils ne vous en fassent autant. » Henri déclara que le roi de Navarre était son légitime successeur ; il invita les seigneurs présents à le

reconnaître.

« Je ne regrette point d'avoir peu vécu, puisque je meurs en Dieu ; je sais que la dernière heure de ma vie sera la première de mes félicités ; mais je plains ceux qui me survivent, mes bons et fidèles serviteurs. (...)

Je vous conjure tous, par l'inviolable fidélité que vous devez à votre patrie, et par les cendres de vos pères, que vous demeuriez fermes et constants défenseurs de la liberté commune, et que vous ne posiez les armes que vous n'ayez entièrement nettoyé le royaume des perturbateurs du repos public ; et d'autant que la division seule sape les fondements de cette monarchie, avisez d'être unis et conjoints en une même volonté. Je sais, et j'en puis répondre, que le roi de Navarre, mon beau-frère, légitime successeur de cette couronne, est assez instruit ès lois de bien régner, pour bien savoir commander choses raisonnables ; et je me promets que vous n'ignorez pas la juste obéissance que vous lui devez. Remettez les différends de la religion à la convocation des états du royaume, et apprenez de moi que la piété est un devoir de l'homme envers Dieu, sur lequel le bras de la chair n'a point de puissance. Adieu, mes amis ; convertissez vos pleurs en oraisons, et priez pour moi. » (Histoire des derniers troubles, livre V.) Henri III expira le mercredi 2 août, deux heures après minuit, ayant pardonné à ceux qui avaient pourchassé sa blessure. (Certificat des seigneurs.)

S'il y avait douleur à Saint-Cloud, il y avait joie à Paris : maudit ici, béni là ; admiré dans un parti, ravalé dans l'autre, grand ou petit personnage en deçà ou au delà d'une limite et d'un jour, traîné du mausolée à l'égout, ou transporté de l'égout au mausolée : tel est le sort de tout homme qui s'est fait un nom dans les temps de factions. Les véritables paroles de Henri III sur son lit de mort furent graves et courageuses ; les ligueurs lui prêtèrent d'autres discours ; ainsi les révolutionnaires falsifièrent les *Mémoires* de Cléry, et mirent dans la bouche de Louis XVI à l'échafaud des expressions ignobles. On vendait dans les rues de Paris, en 1589, les propos lamentables de Henri de Valois : « O Satan ! tu m'as

versé au commencement de bon vin. (...)

Déjà ma sentence est prononcée, mon sépulcre et tombeau jà prest et appareillé aux ténèbres, pour me recevoir à cause de mes péchés. Où est maintenant la grandeur de mes richesses ? la multitude de mes barons et gentilshommes ? Où sont mes gendarmes et l'ordre de mes armées ? Où est l'appareil de mes délices ? Où sont mes chiens de chasse ? Où sont mes chevau-légers ? Où sont mes oiseaux si bien chantants ? Où sont mes grandes salles, si richement peintes et tapissées ? (...)

O mes péchés et délices, me rendez-vous ce que vous m'aviez promis ? (...) Oh ! qui sera mon loyal ami, mon féable secours à ce mien dernier besoin, à cette étroite heure de ma départie ! (...)

Je suis tourmenté très âprement par la véhémente chaleur du feu, par la très furieuse rigueur du froid, par les ténèbres, fumée, grand'faim, grand'soif, puantise, par horrible vision des diables, et leurs cris perpétuels et épouvantables, et par le ver de ma méchante et malheureuse conscience (...) Mes mains mollettes, qui, pour chasser le froid et l'ardeur du soleil, étaient couvertes de gants, et mes bras, beaux et jolis, ornés de bracelets, mes pieds semblablement, en somme tout mon corps endure tourment. Je suis laid, vilain, passible, pesant, obscur ; choses tristes, déconfortées, me sont exhibées et représentées. (...) En tourments demeurerai et en privation éternelle de la vision de Dieu. »

Les ligueurs faisaient de Henri III un ennemi de Dieu, et les révolutionnaires faisaient de Louis XVI un ennemi de la liberté.

L'effet de la mort de Henri, dans le camp des deux rois, était représenté aux Parisiens avec un mélange d'exaltation, de raillerie et de vérité propre à agir sur la foule. « Les nouvelles de cette prompte mort furent incontinent semées par tout le camp ; et d'Espernon de se contrister et pleurer comme un veau, et messieurs de la garde de se regarder l'un et l'autre les bras croisés, et les politiques, qui avaient fait saler leurs états pour les mieux conserver, de demeurer étonnés, et les Suisses de boire, et ceux qui pensent de succéder à la couronne, de

rire en coeur, et faire bonne mine et mauvais jeu, maudissant les ligueurs et encore plus le pauvre jacobin, qui, tout mort, est tiré à quatre chevaux et brûlé par après. Je vous laisse à penser le mal qu'il endurait, étant traité ainsi après sa mort. Son âme cependant ne laisse de monter au ciel avec les bienheureux ; de celle de Henri de Valois, je m'en rapporte à ce qui en est. » (Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois.)

Lorsque Mme de Montpensier reçut la première nouvelle de l'assassinat, elle sauta au cou du messager : « Ah, mon ami ! soyez le bienvenu ! Mais est-il vrai au moins ? Ce méchant, ce perfide, ce tyran est-il mort ? Dieu, que vous me faites aise ! Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su avant de mourir que c'est moi qui l'ai fait faire. » Elle courut chez Mme de Nemours, sa mère, monta avec elle en carrosse, et s'en alla de rue en rue, distribuant des écharpes vertes, couleur d'une espèce de deuil dérisoire consacré aux fous : « Bonne nouvelle ! mes amis ! s'écriait-elle, bonne nouvelle ! le tyran est mort ; il n'y a plus de Henri de Valois en France ! » (L'Estoile.)

Mme de Nemours, du haut des degrés du grand hôtel des Cordeliers, harangua le peuple. On fit des feux de joie ; les prédicateurs canonisèrent Jacques Clément ; on publia les actes du Martyre de frère Jacques Clément, de l'ordre de Saint-Dominique. On vendait à la foule le portrait du moine, avec des vers dignes du héros :

Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
À Henri de Valois, et vertueusement
Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

Sixte Quint, en plein consistoire, déclara que le régicide Jacques Clément était comparable, pour le salut du monde, à l'Incarnation et à la Résurrection, et que le courage du religieux jacobin surpassait celui d'Eléazar et de Judith. Ce pape avait trop peu de conviction politique et trop de génie pour être sincère dans ces comparaisons sacrilèges ; mais il lui importait d'encourager des fanatiques prêts à tuer des rois au nom du

pouvoir papal. Le parlement de Toulouse ordonna qu'une procession solennelle aurait lieu tous les ans, le jour de l'assassinat du roi. (Dupleix.)

Au reste, jamais coup de poignard n'a produit plus grand effet et révolution plus subite ; il dispersa une armée formidable qui assiégeait Paris ; il coupa une branche sur l'arbre de Saint Louis, et fit pousser un autre rameau royal : une couronne catholique tomba sur la tête d'un prince huguenot, lequel prince, abandonnant le protestantisme, priva les religionnaires de leur chef et anéantit cette espèce d'avenir qui pouvait naître de la Réformation.

Coligny, le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André, François de Guise et le premier cardinal de Guise, les deux Condé, Henri de Guise et le cardinal son frère, Catherine de Médicis, n'étaient plus ; ainsi les personnages les plus remarquables sous les règnes de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III, disparaissent avant et avec le dernier prince de cette race, Le règne des Valois finit à Saint-Cloud, le 2 août 1589 ; celui des Bourbons y commença le même jour, pour y finir le 31 juillet 1830.

Maintenant il est essentiel de dérouler de suite le tableau des moeurs depuis Henri II jusqu'à Henri IV, parce qu'il offre des choses qu'on n'avait point encore vues en France, et qu'on ne reverra jamais. Les orgies sanglantes de la république révolutionnaire ne reparaîtront pas davantage : les moeurs aux deux époques étaient symptomatiques de faits épuisés.

La débauche et la cruauté sont les deux caractères distinctifs de l'ère des Valois.

À la Saint-Barthélémy, sans parler du meurtre général, un nommé Thomas se vantait d'avoir massacré quatre-vingts huguenots dans un seul jour. Coconnas épouvanta Charles IX lui-même par son récit : il avait racheté trente huguenots des mains du peuple, et les avait tués à petits coups de stylet, après leur avoir fait abjurer leur foi sous promesse de la vie. Le parfumeur de Catherine de Médicis, « homme confit en toutes sortes de cruautés et de méchancetés, allait aux prisons poignarder les huguenots, et ne vivait que de meurtres,

brigandages et empoisonnements. » On entretenait des assassins à gages comme des domestiques : les Guise en avaient, les Châtillon en avaient, les rois en avaient ; tous ceux qui les pouvaient payer en avaient, et ces assassins connus n'étaient point ou étaient rarement punis. Charles IX, son frère, roi de Pologne (et depuis Henri III), Henri, roi de Navarre, et le bâtard d'Angoulême, étant allés dîner chez Nantouillet, prévôt de Paris, lui volèrent sa vaisselle d'argent. Ce jour-là même Nantouillet avait caché chez lui quatre coupe-jarrets pour commettre un meurtre qu'ils exécutèrent. Ces quatre hommes entendant le fracas que faisaient les rois, et se croyant découverts, furent au moment de sortir de leur repaire le pistolet à la main.

Marguerite de Valois fit poignarder dans son lit Du Gouast, favori de Henri III.

Outre les assassins à gages, on s'attachait des braves qui se provoquaient entre eux et qui ressuscitèrent les gladiateurs gaulois. Ces jeunes gentilshommes, qui s'attachaient à des maîtres, passaient les jours, dans les salles basses du Louvre, à tirer des armes, ou dans la campagne, à franchir des fossés, à manier le pistolet et la dague. Les amis se liaient par des serments terribles : quand un ami faisait une absence, l'ami présent prenait le deuil, laissait croître sa barbe, se refusait à tous plaisirs et paraissait plongé dans une mélancolie profonde. Les femmes entraient dans ces associations romanesques : au signal de sa maîtresse, il se fallait précipiter dans une rivière sans savoir nager, se livrer aux bêtes féroces ou se déchiqueter avec un poignard.

On jouait avec la mort : Henri III portait un long chapelet, dont les grains étaient des têtes de mort, et qu'il appelait le fouet de ses grandes haquenées. Il avait encore de petites têtes de mort peintes sur les rubans de ses souliers. Si on l'eût cru, on aurait transformé le bois de Boulogne en un cimetière qui serait devenu ce qu'est aujourd'hui le cimetière de l'Est. Marguerite de Valois et la duchesse de Nevers se firent apporter les têtes de Coconnas et de La Mole, leurs amants décapités ; elles les baisèrent, les embaumèrent et les

baignèrent de leurs larmes. Villequier tue sa femme parce qu'elle ne se voulait pas prostituer à Henri III. Simiers tue son frère, chevalier de Malte, que sa femme aimait. Baleims condamne à mort dans son château un jeune homme qui avait séduit sa soeur ; la sentence est rédigée par un prétendu greffier, dans une moquerie de cour de justice ; Baleims prononce l'arrêt et l'exécute. Le soldat corse San-Pietro étrangle Vanina sa femme ; menacé d'un jugement, il vient à la cour et dit : Qu'importe au roi, qu'importe à la France, la bonne au la mauvaise intelligence de Pierre avec sa femme ? Pierre reste estimé et impuni.

Tous les jours il y avait des rencontres de cent contre cent, de deux cents contre deux cents, comme au moyen âge de l'Italie ; à tous propos des duels d'un contre un, de deux contre deux, de quatre contre quatre : ceux de Caylus, de Maugiron, d'Antragues, de Riberac, de Schomberg et de Livarot, sont entre les plus connus.

Bussy d'Amboise avait aimé Marguerite de Valois, qui ne s'en cache pas dans ses *Mémoires*. Attaché au duc d'Anjou, Bussy insultait incessamment les mignons du roi. « Entrant dans la chambre du roi avec cette belle façon qui lui était naturelle, le roi lui dit qu'il voulait qu'il s'accordât avec Caylus. » (...) Bussy lui répond : « Sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé. Et accommodant les gestes avec la parole, il lui fit une embrassade à la pantalone. » (Marguerite de Valois.)

Bussy avait une intrigue avec la femme de Charles de Chambres, comte de Montsoreau, grand-veneur du duc d'Anjou ; il en parlait dans une lettre qu'il écrivait à ce prince, lui disant qu'il tenait dans ses filets la biche du grand-veneur. Le duc d'Anjou montra cette lettre à Henri III, qui, haïssant Bussy, la communiqua au mari offensé. Montsoreau contraignit sa femme de donner un rendez-vous à Bussy au château de Constancières, et l'y fit assassiner. Bussy, gouverneur d'Anjou, était abbé de Bourgueil, et son messager d'amour était le lieutenant criminel de Saumur. « Telle fut la fin du capitaine Bussy, d'un courage invincible, haut à la main, fier et

audacieux, aussi vaillant que son épée (...) mais vicieux et peu craignant Dieu ; ce qui causa son malheur, n'étant parvenu à la moitié de ses jours, comme il advient aux hommes de sang tels que lui. » Bussy, grand massacreur à la Saint-Barthélémy, égorgea ce jour-là Antoine de Clermont, son parent, avec lequel il avait un procès. « Tous ces spadassins, dit L'Estoile, ne croyaient en Dieu que sous bénéfice d'inventaire. »

Le vicomte de Turenne, qui fut depuis le maréchal de Bouillon, ayant pour second Jean de Gontaut, baron de Salignac, se battit, sur la grève d'Agen, contre Jean de Durfort de Duras-Rauzan, et Jacques de Duras, son frère. Le vicomte de Turenne reçut traîtreusement dix-sept blessures. Rauzan fut accusé d'avoir porté une cotte de mailles sous ses vêtements ou d'avoir aposté dix ou douze hommes qui assaillirent, pendant le combat, le vicomte de Turenne.

Comme dans les proscriptions romaines, on tuait pour confisquer les biens, sans jugement et sans qu'il y eût des vaincus et des vainqueurs. « En ce temps. la bonne dame Catherine, en faveur de son mignon de Retz, qui voulait avoir la terre de Versailles, fit étrangler aux prisons Loménie, secrétaire du roi, auquel cette terre appartenait, et fit mourir encore quelques autres pour récompenser ses serviteurs de confiscations. » (L'Estoile.)

Cette cruauté des moeurs privées se retrouvait à la guerre : Alphonse Ornano, fils du Corse San-Pietro, exécutait lui-même les sentences de mort qu'il prononçait contre ses soldats. Un de ses neveux, ayant manqué à quelque devoir militaire, vint pour dîner avec son oncle : Alphonse se lève, le poignarde, demande à laver ses mains, et se remet à table.

Montluc, du parti catholique, dit dans ses *Mémoires* : « Je recouvrai deux bourreaux, lesquels on appela depuis mes laquais, parce qu'ils étaient souvent avec moi. On pouvait connaître par où j'avais passé, car, par les arbres sur les chemins, on trouvait les enseignes. (...) Il apprenait à ses enfants à être tels que lui, et à se baigner dans le sang, dont l'aîné ne s'épargna pas à la Saint-Barthélémy. » Cet homme farouche fut blessé à l'assaut de Rabasteins d'une

arquebusade qui lui perça les deux joues et lui enleva une partie du nez ; il cacha sous un masque, le reste de sa vie, ces traits déchirés à la guise de ses victimes. Il eut l'intention de finir ses jours dans un ermitage au haut des Pyrénées, comme les ours.

Son rival de férocité chez les calvinistes était le baron des Adrets : « Au regard farouche, au nez aquilin, au visage maigre et décharné, et marqué de taches de sang noir » (De Thou.) À Montbrison, il s'amusait à faire sauter du haut d'une tour les prisonniers qu'il avait faits. Un d'entre eux hésite ; il prend deux fois son élan ; des Adrets s'écrie :

— « C'est trop de deux fois. »

— « Je vous le donne en dix, » répond le prisonnier.

On reconnaît le soldat français.

La ville de Niort est surprise par les Réformés. « Passant toute barbarie et cruauté, après avoir prins tous les prestres de la ville, et voyant que l'un d'iceux, pour quelque tourment qu'ils lui fissent, ne voulait se divertir de sa religion, le prindrent, et, après l'avoir lié comme bourreaux, l'ouvrirent tout vif par le ventre, en la présence des autres prestres, et lui firent tirer par leurs goujats les parties nobles, desquelles ils en battaient la face des autres, afin de les intimider et leur faire renier Dieu. (...)

Ils exercèrent la plus grande cruauté qu'on sçaurait excogiter en la personne d'une femme qui méprisait leurs cruautez, laquelle ayant veu tuer son mary, qui combattait pour la foy catholique, et les voulant reprendre des cruautez qu'ils commettoient, ils la prindrent et lièrent, et l'ayant menacée de la faire mourir, si elle ne voulait renier la messe. (...)

Ces bourreaux, voyant sa constance, excogitérent une mort de laquelle les diables mêmes ne sçauraient adviser, qui est qu'ils luy emplirent par la nature le ventre de poudre à canon et y mirent le feu, la faisant, par ce moyen, crever et jaillir les boyaux, la laissant mourir en un tel martyre. »

Le connétable de Montmorency rendait le mal pour le mal. « On disait aux armées qu'il se fallait garder des patenôtres de

monsieur le connétable, car en les disant ou murmurant, il disait : « Allez-moy pendre un tel ; attachez celui-là à un arbre ; faites passer celui-là par les picques tout à cette heure, ou les harquebusez tous devant moy ; taillez-moy en pièces tous ces marauts qui ont voulu tenir ce clocher contre le roy ; bruslez-moy ce village ; boutez-moy le feu partout à un quart de lieue à la ronde. »

Les moeurs de Henri III et de sa cour ne ressemblent en rien à ce que nous avons vu jusqu’ici dans l'histoire de France ; on retrouve avec étonnement au milieu de la société moderne une espèce d'Elagabale chrétien. Les petits chiens, les perroquets, les habillements de femme, les mignons, les processions de pénitents, remplissent, avec les duels, les assassinats et les faits d'armes, les pages de ce règne d'un monarque si loin des rois féodaux.

« Henri III faisait joutes, ballets et tournois, et force mascarades, où il se trouvait ordinairement habillé en femme, ouvrait son pourpoint et découvrait sa gorge, y portait un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors le portaient les dames de la cour ».

Dans un festin somptueux les femmes, vêtues en habits d'homme firent le service, et dans un autre festin les plus belles et honnêtes de la cour, étant à moitié nues, et ayant leurs cheveux épars comme épousées, furent employées à faire le service.

« Nonobstant toutes les affaires de la guerre et de la rébellion que le roi avait sur les bras, il allait ordinairement en coche avec la reine, son épouse, par les rues et les maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisaient ; allaient aussi par tous les monastères des femmes aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avaient, se faisaient lire la grammaire et apprendre à décliner. »

« Le nom de Mignon, dit L'Estoile, commença alors à trotter sur la bouche du peuple (1576), à qui ils étaient fort odieux, tant pour leurs façons de faire badines et hautaines, que par leurs accoustrements efféminés et les dons immenses qu'ils

recevaient du roy : ces beaux mignons portaient les cheveux longuets, frisés et refrisés, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les femmes, et leurs fraises de chemise de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon que voir leur tête dessus leurs fraises, il semblait que ce fût le chef de saint Jean en un plat. »

Thomas Arthus nous représente Henri III couché dans un lit large et spacieux, se plaignant qu'on le réveille trop tôt à midi, ayant un linge et un masque sur le visage, des gants dans les mains, prenant un bouillon et se replongeant dans son lit. Dans une chambre voisine, Caylus, Saint-Mesgrin et Maugiron se font friser, et achèvent la toilette la plus correcte : on leur arrache le poil des sourcils, on leur met des dents, on leur peint le visage, on passe un temps énorme à les habiller et à les parfumer. Ils partent pour se rendre dans la chambre de Henri III, « branlant tellement le corps, la tête et les jambes, que je croyais à tout propos qu'ils dussent tomber de leur long. Ils trouvaient cette façon-là de marcher plus belle que pas une autre. »

Henri embrassait ses favoris devant tout le monde ; il leur mettait des colliers et des pendants d'oreilles ; il passait des jours avec eux dans des appartements secrets ; la nuit il couchait avec eux dans une vaste salle, autour de laquelle étaient des lits séparés par une petite cloison, comme dans un dortoir ; le favori du jour partageait la couche de son roi. Ce fut dans cette chambre commune que Saint-Luc essaya de réveiller les remords dans l'âme de son maître, en lui parlant dans le tuyau d'une sarbacane.

Les femmes jouaient un rôle principal dans toutes ces intrigues : Catherine de Médicis avait entretenu un commerce intime avec le premier cardinal de Guise, comme nièce de deux papes (Léon X et Clément VII), disaient les huguenots. Elle fut accusée d'avoir corrompu à dessein son fils Charles IX : « Au lieu de teindre cette royale jeunesse en toute vertu... elle laisse approcher de sa personne des maîtres de jurements et de blasphèmes, des moqueurs de toute religion ; elle le fait solliciter par des pourvoyeurs, qu'elle pose comme en

sentinelle à l'entour de lui-même ; perd tellement toute honte, qu'elle lui sert de pourvoyeuse[1369] ». (Discours merveilleux.) On prétendit qu'elle avait essayé d'empoisonner l'armée du prince de Condé tout entière.

Mme de La Bourdaisière, aïeule de Gabrielle, remplissait la cour de ses aventures : « Aussi belle en ses vieux jours, dit Brantôme, que l'on eût dit qu'elle eût été en ses jeunes ans, si bien que ses cinq filles, qui ont été des belles, ne l'effaçaient en rien. »

La jeune duchesse de Nevers ne conserva pas longtemps le souvenir de la fin tragique de Coconnas ; elle fut surprise dans d'autres rendez-vous, ce qui donna lieu au titre d'un des prétendus ouvrages de l'ingénieuse satire intitulée : Bibliothèque de madame de Montpensier. Ce titre était : La manière d'arpenter les près brièvement, par madame de Nevers.

J'ai déjà parlé de la belle de Sauve, femme en secondes noces de François de La Trémoïlle, marquis de Noirmoutiers.

Anne d'Estrées, marquise de Coeuvres, fille de Mme de La Bourdaisière et mère de Gabrielle, avait quitté son mari pour s'attacher au marquis d'Allègre. Elle fut massacrée dans Issoire, lorsque cette ville fut prise d'assaut par les catholiques, le 28 mai 1577 ; son corps dépouillé apprit une singulière parure de ces temps de libertinage.

De plus hautes dames, telles que la duchesse de Guise, entretenaient des liaisons qui se terminaient presque toujours par des meurtres. Saint-Mesgrin fut assassiné à onze heures du soir, en sortant du Louvre, par une trentaine d'hommes, à la tête desquels on crut reconnaître le duc de Mayenne. La nouvelle en étant parvenue en Gascogne au roi de Navarre, il dit : « Je sais bon gré au duc de Guise, mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un mignon de couchette le déshonorât ; c'est ainsi qu'il faudrait accoutrer tous ces petits galants de la cour, qui se mêlent d'approcher les princesses pour les muguetter. » (L'Estoile.)

Marguerite de Valois se consolait à Usson de la perte de ses grandeurs et des malheurs du royaume par la seule vue de

l'ivoire de son bras ; selon le père La Coste, elle avait triomphé du marquis de Canillac, qui la gardait dans ce château. Elle faisait semblant d'aimer la femme de Canillac. « Le bon du jeu, dit d'Aubigné, fut qu'aussitôt que son mari (Canillac) eut le dos tourné pour aller à Paris, Marguerite la dépouilla de ses beaux joyaux, la renvoya comme une péteuse avec tous ses gardes, et se rendit dame et maîtresse de la place.

Le marquis se trouva bête, et servit de risée au roi de Navarre. »

Marguerite pleurait les objets de son attachement lorsqu'elle les avait perdus, faisait des vers à leur mémoire, et déclarait qu'elle leur serait toujours fidèle :

Atys, de qui la perte attriste mes années ;
Atys, digne des voeux de tant d'âmes bien nées,
Que j'avais élevé pour montrer aux humains
Une oeuvre de mes mains !
(…)
Si je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre :
Je ne veux désormais être prise ni prendre.

Et dès le soir même Marguerite était prise et mentait à son amour et à la muse. La Mole ayant été décapité, elle soupira ses regrets au beau Hyacinthe. « Le pauvre diable d'Aubiac, en allant à la potence, au lieu de se souvenir de son âme et de son salut, baisait un manchon de velours raz bleu qui lui restait des bienfaits de sa dame. » Aubiac, en voyant Marguerite pour la première fois, avait dit : « Je voudrais avoir été aimé d'elle[1370], à peine d'être pendu quelque temps après. » Martigues portait aux combats et aux assauts un petit chien que lui avait donné Marguerite. D'Aubigné prétend que Marguerite avait fait faire à Usson les lits de ses dames extrêmement hauts, « afin de ne plus s'écorcher, comme souloit, les épaules en s'y fourrant à quatre pieds pour y chercher Pominy », fils d'un chaudronnier d'Auvergne, et qui d'enfant de choeur qu'il était devint secrétaire de Marguerite. Le même historien la prostitue dès l'âge de onze ans à d'Antragues et à Charin ; il la livre à ses deux frères, François duc d'Alençon et Henri III. Mais il ne faut pas croire

entièrement d'Aubigné, huguenot, hargneux, ambitieux, mécontent, d'un esprit caustique : Pibrac et Brantôme ne parlent pas comme lui.

Marguerite n'aimait point Henri IV, qu'elle trouvait sale. « Elle recevoit Champvallon dans un lit éclairé avec des flambeaux entre deux linceuls de taffetas noir ». « Elle avait écouté M. de Mayenne, bon compagnon, gros et gras, et voluptueux comme elle, et ce grand dégoûté de vicomte de Turenne, et ce vieux rufian de Pibrac, dont elle montrait les lettres pour rire à Henri IV ; et ce petit chicon de valet de Provence, Date, qu'avec six aulnes d'étoffe elle avait anobli dans Usson ; et ce bec-jaune de Bajaumon », dernier amant de la longue liste qu'avait commencée d'Antragues, et qu'avaient continuée, avec les favoris déjà cités, le duc de Guise, Saint-Luc et Bussy.

Au milieu de ces débordements, il faut donner place à la rigide façon d'être des réformés et à la vie austère de ces magistrats catholiques qui ressemblaient à des Romains du temps de Cincinnatus transportés à la cour d'Elagabale. Duplessis-Mornay était l'exemple du parti protestant. Sa vertu lui conférait le droit d'avertir Henri IV de ses faiblesses : sur le champ de bataille de Coutras, au moment où l'action allait commencer, il représente au jeune roi de Navarre qu'il a porté le trouble dans une honnête famille par une liaison criminelle ; qu'il doit à son armée la réparation publique de ce scandale, et à Dieu, devant lequel il va peut-être paraître, l'humble aveu de sa faute. Henri se confesse au ministre Chandieu, et dit aux seigneurs de sa cour qui l'en veulent détourner : « On ne peut trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes. » Il tombe ensuite à genoux avec ses soldats protestants ; le pasteur prononce la prière. Joyeuse, à la tête de l'armée catholique, les voit, et s'écrie : « Le roi de Navarre a peur ! — Ne le prenez pas là, répond Lavardin ; ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir. » Joyeuse perdit la bataille et la vie.

Mornay, comme Sully, resta fidèle à sa religion lorsque Henri IV l'abjura : outragé par un jeune gentilhomme, il en demanda

justice à Henri IV, qui lui répondit : « Monsieur Duplessis, j'ai un extrême déplaisir de l'injure que vous avez reçue, à laquelle je participe comme roi et comme votre ami. Pour le premier, je vous en ferai justice et à moi aussi ; si je ne portais que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fut plus prête à dégainer, ni qui y portât sa vie plus gaiement que moi. » Sous Louis XIII, Mornay, toujours considéré, mais tombé dans la disgrâce et obligé de renoncer à son gouvernement de Saumur, voulait quitter la France : « On gravera sur mon tombeau, disait-il, en terre étrangère : Ci-gît qui âgé de soixante-treize ans, après en avoir employé sans reproche quarante-six au service de deux grands rois, fut contraint de chercher son sépulcre hors de sa patrie. »

Les magistrats catholiques offraient encore des moeurs plus graves et plus saintes. Pendant plusieurs siècles ils ne reçurent ni présents, ni visites, ni lettres, ni messages relativement aux procès. Il leur était défendu de boire et de manger avec les plaideurs ; on ne leur pouvait parler qu'à l'audience ; le commerce leur était interdit ; ils ne paraissaient jamais à la cour que par ordre du roi. La justice fut d'abord gratuite ; les conseillers au parlement reçoivent cinq sous parisis par jour, le premier président mille livres par an, les trois autres présidents cinq cents livres ; on y ajoutait un manteau d'hiver et un manteau d'été. Il fallait trente ans d'exercice pour obtenir, à titre de pension, la continuation d'un si modique traitement. Lorsque ces magistrats n'étaient point de service, ils n'étaient point payés, et retournaient enseigner le droit dans leurs écoles. Sous Charles VI, le parlement était si pauvre, que le greffier ne put dresser le procès-verbal de quelques fêtes données à Paris, parce qu'il n'avait pas de parchemin, et que sa cour n'avait pas d'argent pour en acheter. Toutes les dépenses du parlement de Paris, vers le XIVe siècle, s'élevaient à la somme de onze mille livres, monnaie de ce temps.

Quant à la science, ces anciens magistrats la considéraient comme une partie de leurs devoirs, et depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse leur vie n'était qu'une longue étude. « L'an 1545, dit Henri de Mesmes, fils du premier président de Mesmes, je

fus envoyé à Toulouse pour étudier en lois avec mon précepteur et mon frère, sous la conduite d'un vieux gentilhomme tout blanc, qui avait voyagé longtemps par le monde. Nous étions debout à quatre heures, et, ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main. »

De Thou rencontra Charles de Lamoignon à Valence, où Cujas expliquait Papinien ; il accompagna en Italie Paul de Foix et Arnauld d'Ossat. De Foix se faisait lire en soupant à l'auberge, et pour se délasser, quelques pages d'Aristote et de Cicéron dans leur langue originale, ou les sommaires de Cujas sur le Digeste : De Thou était l'auditoire, et de Choesne, qui devint président à Chartres, le lecteur. Le chancelier d'Aguesseau raconte à peu près la même chose de l'éducation que lui donna son père : « Mon père nous menait presque toujours avec lui dans ses fréquents voyages ; son carrosse devenait une espèce de classe où nous avions le bonheur de travailler sous un aussi grand maître. Après la prière des voyageurs, par laquelle ma mère commençait toujours sa marche, nous expliquions les auteurs grecs et latins.

La règle ordinaire de mon père et de ma mère était de réserver pour l'exercice continuel de leur charité la dîme de tout ce qu'ils recevaient. Ils regardaient les pauvres comme leurs enfants ; de sorte que s'ils avaient dix mille francs à placer, ils n'en plaçaient que huit, et en donnaient deux aux pauvres, qu'ils regardaient comme leur propre sang, par une adoption sainte et glorieuse pour eux, qui mettait Jésus-Christ même au nombre de leurs enfants. Mais les calamités publiques et particulières augmentaient presque toujours la part des pauvres bien au delà de cette proportion. »

À la mort d'un des ancêtres de De Thou, le parlement déclara que non seulement il assisterait aux obsèques de son président, mais qu'il en pleurerait la perte aussi longtemps que la justice régnerait dans les tribunaux ; déclaration qui fut inscrite sur les registres. En 1588, les litières et les carrosses commençaient à être en usage à la cour ; la présidente De Thou n'allait jamais par la ville qu'en croupe derrière un

domestique, pour servir de règle et d'exemple aux autres femmes.

On remarque, sous le règne des Valois, un Chrestien de Lamoignon : il en est de certaines familles comme de certains hommes, elles sont longtemps à chercher leur génie, et restent inconnues jusqu'à ce qu'elles l'aient trouvé. Les Lamoignon, de braves et obscurs chevaliers qu'ils étaient, devinrent des magistrats illustres ; mais ils semblèrent retenir quelque chose de leur première destinée ; la robe ne fut que leur cotte d'armes : la Providence réserva à Malesherbes un champ de bataille, un combat glorieux, et la mort par le glaive. Le Chrestien de Lamoignon du XVIe siècle avait étudié sous Cujas, comme son père Charles sous Alciat il vécut au milieu des guerres civiles. Entre autres aventures, il revint de Bourges à Paris déguisé en mendiant ; il entra dans sa maison comme Ulysse, en demandant l'aumône ; il y fut reçu avec des larmes de joie par ses frères et ses soeurs. Bâville n'était d'abord qu'une petite gentilhommière, contenant à peine deux ou trois chambres à donner aux étrangers ; dans la plus grande, on mettait quatre lits. Dans la suite Bâville devint un château où se rassemblait la meilleure et la plus illustre société : Mme de Sévigné y rencontrait, dans une bibliothèque célèbre, « le père Rapin, et Bourdaloue, dont l'esprit était charmant et d'une facilité fort aimable. »

Une anecdote fait connaître la simplicité des moeurs de ces anciens magistrats : « Claude de Bullion, dit le président de Lamoignon dans ses *Mémoires*, avait été nourri avec feu mon père. Il aimait à me conter comment on les portait tous deux sur un même âne, dans des paniers, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et qu'on mettait un pain du côté de mon père, parce qu'il était plus léger que lui, pour faire le contrepoids. »

Le premier président Le Maître stipulait dans les baux de ses fermiers « qu'aux veilles des quatre bonnes fêtes de l'année et au temps des vendanges ils seraient tenus de lui amener une charrette couverte, avec de bonne paille fraîche dedans, pour y asseoir Marie Sapi, sa femme, et sa fille Genevieve, comme aussi de lui amener un ânon et une ânesse pour montures de

leur chambrière, pendant que lui, premier président, marcherait devant, sur sa mule, accompagné de son clerc, qui irait à ses côtés. »

Ces hommes si simples, si doctes, si intègres, qui s'avançaient au milieu des générations nouvelles comme les oracles du passé, étaient encore des juges intrépides ; non seulement ils étaient les gardiens des lois, mais ils en étaient les soldats, et savaient mourir pour elles.

Brantôme, parlant du chancelier de L'Hospital : « C'était un autre censeur Caton, celui-là, et qui savait très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avait du moins toute l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eût dit à le voir que c'était un vrai portrait de saint Jérôme.

« Il ne fallait pas se jouer avec ce grand juge et rude magistrat ; si était-il pourtant doux quelquefois, là où il voyait de la raison. (...)

Ces belles-lettres humaines lui rabattaient beaucoup de sa rigueur de justice. Il était grand orateur et fort disert, grand historien, et surtout très divin poète latin, comme plusieurs de ses oeuvres l'ont manifesté tel. »

L'Hospital, peu aimé de la cour et disgracié, se retira pauvre dans une petite maison de campagne auprès d'Etampes. On l'accusait de modération en religion et en politique : des assassins lui furent dépêchés lors du massacre de la Saint-Barthélémy. Ses domestiques s'empressaient de fermer les portes de sa maison : « Non, non, dit-il, si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, ouvrez la grande. »

La veuve du duc de Guise sauva la fille du chancelier, en la cachant dans sa maison ; il dut lui-même son salut aux prières de la duchesse de Savoie. Nous avons son testament en latin ; Brantôme le donne en français.

« Ceux, dit L'Hospital, qui m'avaient chassé prenaient une couverture de religion, et eux-mêmes étaient sans pitié et sans religion ; mais je vous puis assurer qu'il n'y avait rien qui les émût davantage que ce qu'ils pensaient, que tant que je serais en charge, il ne leur serait permis de rompre les édits du roi ni

de piller ses finances et celles de ses sujets.

« Au reste, il y a près de cinq ans que je mène ici la vie de Laerte (...) et ne veux point rafraîchir la mémoire des choses que j'ai souffertes en ce département de la cour. »

Les murs de sa maison tombaient ; il avait de la peine à nourrir ses vieux serviteurs et sa nombreuse famille ; il se consolait, comme Cicéron, avec les Muses. Mais il avait désiré voir les peuples rétablis dans leur liberté, et il mourut lorsque les cadavres des victimes du fanatisme n'avaient pas encore été mangés des vers, ou dévorés par les poissons et les corbeaux.

Après la journée des barricades, le duc de Guise alla avec sa suite visiter le premier président Achille de Harlay : « Il se pourmenoit dans son jardin, lequel s'étonna si peu de leur venue, qu'il ne daigna pas seulement tourner la tête, ni discontinuer sa pourmenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut et étant au bout de son allée, il retourna, et en tournant il vit le duc de Guise qui venait à lui ; alors ce grave magistrat levant la voix, lui dit : C'est grand'pitié quand le valet chasse le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, mon coeur est à mon roi, et mon corps est entre les mains des méchants : qu'on en fasse ce que l'on voudra. » Le mépris de la vertu écrasait l'orgueil de l'ambition.

Mathieu Molé, pendant les troubles de la Fronde, répondait à des menaces : « Six pieds de terre feront toujours raison du plus grand homme du monde. »

Ici se termine la peinture des moeurs du XVIe siècle ; avec celle des siècles féodaux, elle compose toute la galerie des tableaux de notre ancien édifice monarchique.

Au surplus l'histoire, qui dit le bien comme le mal, doit reconnaître aujourd'hui que les Valois n'ont point été traités avec impartialité. C'est de leur règne qu'il faut dater le perfectionnement des lois administratives, civiles et criminelles ; on en compte quarante-six sous le règne si court de François II, cent quatre-vingt-huit sous le règne de Charles IX, et trois cent trente sous celui de Henri III : les plus remarquables furent l'ouvrage du chancelier de L'Hospital.

Le siècle des arts en France est celui de François Ier en descendant jusqu'à Louis XIII, nullement le siècle de Louis XIV : le petit palais des Tuileries, le vieux Louvre, une partie de Fontainebleau et d'Anet, la chapelle des Valois à Saint-Denis, le palais du Luxembourg, sont ou étaient pour le goût fort au-dessus des ouvrages du grand roi.

La race des Valois fut une race lettrée, spirituelle, protectrice des arts, qu'elle sentait bien. Nous lui devons nos plus beaux monuments : jamais, dans aucun pays et à aucune époque, l'application de la statuaire à l'architectonique n'a été poussée plus loin qu'en France au XVIe siècle : Athènes n'offre rien de supérieur aux cariatides du Louvre. Louis XIII regardait les artistes comme des ouvriers, François Ier comme des amis. Louis XIV, plus véritable souverain que les Valois, leur fut inférieur en intelligence et en courage. Autour de François II, de Charles IX, de Henri III, on aperçoit encore les restes indépendants de l'aristocratie ; autour de Louis le Grand, les descendants des fiers seigneurs de la Ligue ne sont plus que des courtisans, troquant l'orgueil de leur indépendance contre la vanité de leur nom, mettant leur honneur à servir, ne tirant plus l'épée que dans la cause d'un maître. Henri IV lui-même a quelque chose de moins royal et de moins noble que les princes dont il reçut la couronne : tous ensemble sont effacés par les Guise, véritables rois de ces temps.

La vérité religieuse sous le règne des derniers Valois lutta corps à corps avec la vérité philosophique, et la terrassa ; il y eut choc entre le passé et l'avenir : le passé triompha, parce qu'il mit les Guise à sa tête.

Henri IV. 1589-1610

Henri III étant mort, l'armée se divisa. Une partie des catholiques resta attachée à Henri IV ; une autre, sous la conduite de Vitry et d'Espernon, l'abandonna. Henri IV, obligé de lever le siège de Paris, se retira à Dieppe pour recevoir des secours qu'il attendait d'Elisabeth. Il était alors dans cet état de dénûment qu'il. peint à Sully : « Mes chemises sont toutes déchirées, mon pourpoint troué au coude, et depuis deux jours je soupe et dîne chez les uns et chez les autres. »

Les membres de son conseil étaient d'avis qu'il s'embarquât pour l'Angleterre ; Biron s'y opposa. « Sortir de France, s'écria-t il en colère, seulement pour vingt-quatre heures, c'est s'en bannir pour jamais ! » Mézeray lui prête un rude et éloquent discours.

Combat d'Arques et du faubourg de Dieppe. Henri IV y reçut maints coups d'épée, et en rendit autant ; il disait en frappant ce que disaient les rois très chrétiens en touchant les écrouelles : « Le roi te touche, Dieu te guérisse. » Le champ de bataille inspirait le Béarnais ; sa vaillance était son génie. À la terrible prise de Cahors, où il se battit cinq jours entiers dans les rues, blessé en divers endroits, conjuré par ses soldats de se retirer : « Ma retraite hors de cette ville, leur répondit-il, sans l'avoir assurée à mon parti, sera la retraite de ma vie hors de mon corps. »

À Coutras, il dit aux officiers qui se trouvaient devant lui au moment de la charge : « À quartier, ne m'offusquez pas, je veux paraître, » Il dit encore au prince de Condé et au comte de Soissons : « Vous êtes du sang de Bourbon ; vive Dieu ! je vous ferai voir que je suis votre aîné. »

Attaqué à la fois par le baron de Frinct et par Château-Renaud, Frontenac abattit le premier d'un coup de sabre, et Henri, saisissant le second au corps, lui crie : « Rends-toi,

Philistin ! »

Dans une chaude affaire qu'il eut près d'Yvetot avec les ducs de Parme et de Mayenne, il leur tua trois mille hommes. Tout couvert de sang et de sueur, après le combat, il disait aux capitaines qui l'environnaient : « Vive Dieu ! si je perds le royaume de France, je suis en possession de celui d'Yvetot. »

À Ivry, le grand fait d'armes de sa vie, ses mots prirent le caractère élevé de sa gloire. On lui parlait de se ménager une retraite : « Point d'autre retraite, répondit-il brusquement, que le champ de bataille. »

Schomberg lui demanda le payement de ses troupes : « Jamais homme de coeur, s'écrie Henri, n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille. » Le lendemain, se repentant de ce mot dur : « Monsieur de Schomberg, cette journée sera peut-être la dernière de ma vie ; je ne veux emporter l'honneur d'un brave : je déclare donc que je vous reconnais pour homme de bien et incapable de faire aucune lâcheté : embrassez-moi. » — « Sire, repartit Schomberg, Votre Majesté me blessa l'autre jour, aujourd'hui elle me tue. » Schomberg se fit tuer auprès du roi.

Au moment d'aller à la charge, le Béarnais, se tournant vers les siens : « Gardez bien vos rangs ; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc que vous voyez en mon armet vous en servira tant que j'aurai goutte de sang ; suivez-le ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. »

L'officier qui portait l'étendard royal ayant reçu un coup de feu dans l'oeil, se retire de la mêlée ; les troupes royales commencent à fuir. Henri les arrête et leur crie : « Tournez visage, sinon pour combattre, du moins pour me voir mourir. »

Quand il fut paisible maître de la couronne, il montra un jour au maréchal d'Estrées un des gardes qui marchait à la portière de son carrosse : « Voilà, lui dit-il, le soldat qui m'a blessé à la journée d'Aumale. »

Le vieux cardinal de Bourbon, que l'on appelait Charles X, mourut dans sa prison de Fontenay en Poitou ; il n'aimait pas les ligueurs, dont il était alors le prétendu roi ; il disait : « Le roi

de Navarre, mon neveu, fera sa fortune, et tandis que je suis avec eux, c'est toujours un Bourbon qu'ils reconnaissent. »

Henri IV, vainqueur de tous ses ennemis, s'approcha de Paris, dont il ferma les avenues. Ce siège est fameux par les dernières folies de la Sainte-Union, par une effroyable famine et par la générosité du Béarnais. La Satire Manippée a décrit la grande procession, qu'elle place à l'ouverture de la Ligue, mais qui est de l'année 1590. Les ingénieux auteurs ont seulement ajouté aux moines et au clergé les principaux personnages de ce drame tragi-comique.

« La procession fut telle. Ledit docteur Roze, quittant sa capeluche rectorale, prit sa robe de maître ès arts avec le camail et le rocher, et un hausse-col dessus, la barbe et la tête rasées tout de frais, l'épée au côté et une pertuisane sur l'épaule. Les curés Hamilton, Boucher et Lincestre, un petit plus bizarrement armés, faisaient le premier rang, et devant eux marchaient trois moynetons et novices, leurs robes troussées, ayant chacun le casque en tête dessous leur capuchon, une rondache pendue au col, où étaient peintes les armoiries et devises desdits seigneurs. Maître Julian Pelletier, curé de Saint-Jacques, marchait à côté, tantôt devant, tantôt derrière, habillé de violet, en gendarme scholastique, la couronne et la barbe faites de frais, une brigandine sur le dos, avec l'épée et le poignard, et une hallebarde sur l'épaule gauche, en forme de sergent de bande, qui suait, poussait et haletait pour mettre chacun en rang et ordonnance. Puis suivaient de trois en trois cinquante ou soixante religieux, tant cordeliers que jacobins, carmes, capucins, minimes, bons-hommes, feuillants et autres, tous couverts avec leurs capuchons et habits agrafés, armés à l'antique catholique, sur le modèle des Epîtres de saint Paul ; entre autres il y avait six capucins, ayant chacun un morion en tête, et au-dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles, l'épée ceinte au côté par-dessus leurs habits ; l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un épieu, l'autre une harquebuse et l'autre une arbaleste, le tout rouillé par humilité catholique ; les autres, presque tous, avaient des piques qu'ils branlaient souvent, par

faute de meilleur passe-temps, hormis un feuillant boiteux, qui, armé tout à crud, se faisait faire place avec une épée à deux mains et une hache d'armes à sa ceinture, son bréviaire pendu par derrière ; et le faisait bon voir sur un pied faisant le moulinet devant les dames. À la queue il y avait trois minimes, tous d'une parure, sçavoir est, ayant sur leurs habits chacun un plastron à corroyes et le derrière découvert, la salade en tête, l'épée et pistolet à la ceinture, et chacun une harquebuse à croc sans fourchette ; derrière était le prieur des jacobins, en fort bon point, traînant une hallebarde gauchère, et armé à la légère en morte-paye ; je n'y vis ni Chartreux, ni Célestins, qui s'étaient excusés sur le commerce. Mais tout cela marchait en moult belle ordonnance catholique, apostolique et romaine, et semblaient les anciens cranequiniers de France. Ils voulurent, en passant faire une salve ou escoupeterie ; mais le légat leur défendit, de peur qu'il ne lui mésadvînt, ou à quelqu'un des siens, comme au cardinal Cajetan. Après ces beaux pères marchaient les quatre mendiants, qui avaient multiplié en plusieurs ordres, tant ecclésiastiques que séculiers ; puis les Seize, quatre à quatre, réduits au nombre des apôtres et habillés de même comme on les joue à la Fête-Dieu. Après eux marchaient les prévôts des marchands et échevins, bigarrés de diverses couleurs ; puis la cour de parlement, telle quelle ; les gardes italiennes, espagnoles et wallonnes de M. le lieutenant ; puis les cent gentilshommes de frais gradués par la Sainte-Union, et après eux quelques vétérinaires de la confrérie de saint Eloy. Suivaient après M. de Lyon, tout doucement ; le cardinal de Pellevé, tout bassement ; et après eux M. le légat, vrai miroir de parfaite beauté ; et devant lui marchait le doyen de Sorbonne, avec la croix, où pendaient les bulles du pouvoir. Item venait Mme de Nemours, représentant la reine mère, ou grande-mère (in dubio) du roi futur ; et lui portait la queue Mlle de La Rue, fille de noble et discrète personne M. de La Rue, ci-devant tailleur d'habits sur le pont Saint-Michel, et maintenant un des cent gentilshommes et conseillers d'Etat de l'Union ; et la suivaient Mme la douairière de Montpensier, avec son écharpe verte, fort sale d'usage, et madame la lieutenante de

l'Etat et couronne de France, suivie de Mmes de Blin et de Bussy Le Clerc. Alors s'avançait et faisait voir M. le lieutenant, et devant lui deux massiers fourrés d'hermines, et à ses flancs deux Wallons portant hoquetons noirs, tout parsemés de croix de Lorraine rouges. »

Ces burlesques misères aidèrent quelque temps le peuple à supporter la faim, qui bientôt se fit sentir dans toute son horreur. Après s'être nourri de tous les animaux, chats, chiens et autres, et des peaux de ces animaux ; après avoir dévoré des enfants, on en vint à moudre des os de morts, dont on fit de la poussière et non de la farine : ce pain conservait sa vertu ; quiconque en mangeait mourait. Mme de Montpensier refusa d'échanger avec des joyaux de la valeur de plus de deux mille écus un petit chien qu'elle se réservait comme sa dernière ressource. Trente mille personnes succombèrent ; les rues étaient jonchées de cadavres ; les demi-vivants se traînaient parmi. Des prostitutions impuissantes, payées de quelques aliments vils à des mains décharnées, avaient lieu dans ces cimetières sans fosses. La vie de l'homme rampait à peine ainsi, avec des couleuvres, sur les corps gisants.

« M. de Nemours, sortant de sa maison pour aller visiter quelques postes vers les murailles de la ville, rencontra un homme qui, d'un air effaré, lui dit : Où allez-vous, monsieur le gouverneur ? N'allez plus outre dans cette rue ; j'en viens, et j'ai trouvé une femme demi-morte, ayant à son cou un serpent entortillé, et autour d'elle plusieurs bêtes envenimées. » (L'Estoile.)

Pendant ce temps, Henri IV laissait ses soldats monter au bout de leurs piques des vivres aux Parisiens ; il faisait relâcher des villageois qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne ; il leur distribuait quelque argent, et leur disait : « Allez en paix ; le Béarnais est pauvre : s'il avait davantage, il vous le donnerait. » Et le Béarnais négociait, attendait le duc de Parme, oubliait ses soucis avec l'abbesse de Montmartre, commençait une passion nouvelle avec Gabrielle d'Estrées, se déguisait en paysan pour l'aller voir à Coeuvres, au milieu de tous les périls.

Le duc de Parme oblige Henri IV d'abandonner le blocus de Paris. Sixte Quint meurt fatigué de la Ligue. Grégoire XIV, qui le remplace, publie des lettres monitoriales contre Henri. Le chevalier d'Aumale est tué dans Saint-Denis, qu'il avait voulu surprendre. La Noue est tué pareillement devant le château de Lamballe, en combattant pour le roi : « Grand homme de guerre, disait Henri, et plus grand homme de bien. » Le duc de Mercoeur faisait la guerre en Bretagne pour son propre compte, et d'accord avec Philippe II. Le jeune duc de Guise, fils du Balafré, s'échappe de sa prison : les Seize lui veulent faire épouser l'infante d'Espagne et lui livrer la couronne. Brisson, Larcher et Tardif sont pendus par les ligueurs. Le duc de Mayenne revient à Paris, et fait pendre à son tour quatre des Seize. Là finit l'autorité de ce comité de sûreté de la Ligue : il n'avait été ni sans audace ni sans génie ; mais la multitude des puissances supérieures à la sienne l'empêcha d'agir. Les membres de ce comité, au lieu d'accomplir leurs projets ouvertement, tel qu'un pouvoir reconnu, furent obligée d'agir en secret comme des conspirateurs, ce qui les rapetissa. Ils ne tendaient point à la liberté ; ils visaient au changement de dynastie ; ils ne firent plus rien après les supplices de leurs compagnons : la potence les déshonora.

Le duc de Parme rentre en France pour faire lever le siège de Rouen, et il réussit. Le vieux maréchal de Biron est tué à la bataille d'Epernay. Le duc de Parme meurt dans les Pays-Bas : grand capitaine, qui fixa l'art moderne de la guerre. Le duc d'Espernon, sentant que les affaires du Béarnais s'amélioraient, revient à la cour ou plutôt au camp ; car alors le Louvre de Henri IV était une tente. (1590, 1591, 1592.)

Etats de la Ligue convoqués à Paris, ruinés par le ridicule et par les prétentions de divers candidats à la couronne. Les Espagnols demandaient l'abolition de la loi salique, afin de faire tomber le sceptre à leur infante. Le parlement rend un arrêt en faveur de la loi salique, et remporte la victoire sur les états. Le duc de Mayenne, mécontent des Espagnols, ouvre des conférences à Surène avec les catholiques. Henri abjure dans l'église de Saint-Denis, le 25 juillet 1593, et se fait

ensuite sacrer à Chartres ; on y rapiéceta son pourpoint pour une somme de quelques deniers, dont le reçu existe encore : ces lambeaux-là n'allaient pas mal au manteau royal tout neuf du Béarnais.

Henri IV se trouva dès sa naissance, et par les hasards de sa vie, à la tête de la réformation et des idées nouvelles ; mais la réformation était en minorité contre l'ancien culte et les vieilles idées. Les Français catholiques rejetaient un roi protestant, malgré son titre héréditaire ; ils en avaient le droit, comme les Anglais protestants eurent le droit de repousser un roi catholique. La Ligue, coupable envers le dernier des Valois, était innocente envers le premier des Bourbons, à moins de soutenir que les nations ne sont aptes à maintenir le culte qu'elles ont choisi et les institutions qui leur conviennent. Le péril était imminent : les états, illégalement convoqués sans doute, mais redoutables, car tout corps politique dans un moment de crise a une force prodigieuse, l'Espagne, appuyée de la cour de Rome, et des préjugés populaires, étaient prêts, en s'alliant au prince lorrain, à disposer du trône. L'héritier légitime ne se pouvait défendre qu'avec des soldats étrangers, triste ressource pour un roi national ; les protestants qui l'appuyaient étaient en petit nombre, et plutôt inclinés à l'aristocratie qu'à la monarchie ; les catholiques attachés à sa personne ne le suivaient que parce qu'il avait promis de se faire instruire dans leur religion. Il ne restait donc évidemment à Henri IV qu'un seul parti à prendre, celui d'abjurer : ce fut une affaire entre lui et sa conscience ; s'il vit la vérité du côté où il voyait la couronne, il eut raison de changer d'autel. Il est fâcheux seulement qu'il écrive à Gabrielle à propos de son abjuration : « C'est dimanche que je ferai le saut périlleux. »

Une fois réuni au clergé et aux grandes masses populaires, il n'eut plus qu'à marchander un à un les capitaines qui commandaient dans les villes. Les gentilshommes s'étaient emparés des forteresses et des cités, ainsi qu'au commencement de la race capétienne ; on aurait vu renaître les seigneuries, si les moeurs avaient été les mêmes, et si le temps n'eût marché. Henri IV reprit plusieurs châteaux, comme

Louis le Gros, et acheta les autres. L'esprit aristocratique expirait. Paris ouvrit ses portes à Bourbon le 22 mars 1594. Le pouvoir absolu qui commençait supprima tous les écrits du temps, et en défendit, sous peine de la vie, l'impression et la vente. François Ier avait senti le premier instinct contre la liberté de la presse ; Henri IV en conçut la première raison.

En 1594, Jean Chatte blesse Henri IV d'un coup de couteau à la lèvre, et les Jésuites sont bannis de France. En 1595, rencontre de Fontaine-Françoise, une des plus furieuses qui fut jamais. Henri combattit tête nue, avec toute la verve d'un jeune soldat. Il écrivit à sa soeur : « Peu s'en faut que vous n'ayez été mon héritière. »

Le roi est absous par le pape. Le duc de Mayenne se soumet (1596). Lorsque Henri entra dans Paris, la seule vengeance qu'il exerça contre Mme de Montpensier fut de jouer aux cartes avec elle ; la seule vengeance qu'il tira de son frère le duc de Mayenne, replet et lourd, fut de le faire marcher vite dans un jardin.

Edit de Nantes. Traité de Vérins (1598). Mariage de Henri avec Marie de Médicis, la première année du XVIIe siècle. Comment n'était-on pas las des Médicis ?

Conspiration du maréchal de Biron. Mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre. Le premier Stuart, Jacques Ier, arrive à la couronne de la Grande-Bretagne à l'époque où le premier Bourbon venait de s'asseoir sur le trône de France. Etablissement des manufactures de soie, de tapisserie, de faïence, de verrerie. Colonisation du Canada. On ne croyait faire que du commerce, et l'on faisait de la politique ; la propriété industrielle vit de liberté, et en accroissant l'aisance elle accroît les lumières. Henri IV, qui tentait partout des passions, qui ne fut écouté ni de Mme de Guercheville, ni de Catherine de Rohan, ni de la duchesse de Mantoue, ni de Marguerite de Montmorency, vit le prince de Condé, mari de la dernière, se retirer avec elle à Bruxelles. Ce prince de Condé était-il fils de Henri IV, par Charlotte de La Trémoïlle, accusée d'avoir empoisonné son mari pour cacher une grossesse ? On prétend que Marguerite de Montmorency, pressée par Henri IV,

lui avait dit : « Méchant, vous voulez séduire[1371] la femme de votre fils, car vous savez bien que vous m'avez dit qu'il l'était. » (Mémoires pour servir à l'histoire de France.)

Henri IV, ou dans le dessein de poursuivre l'objet de sa nouvelle passion, ou pour réaliser un projet de république chrétienne, allait porter la guerre dans les Pays-Bas, sous le prétexte de la succession de Clèves et de Juliers, lorsqu'il fut arrêté par un de ces envoyés secrets de la mort qui mettent la main sur les rois (14 mai 1610). Ces hommes surgissent soudainement et s'abîment aussitôt dans les supplices ; rien ne les précède, rien ne les suit : isolés de tout, ils ne sont suspendus dans ce monde que par leur poignard ; ils ont l'existence même et la propriété d'un glaive ; on ne les entrevoit un moment qu'à la lueur du coup qu'ils frappent. Ravaillac était bien près de Jacques Clément : c'est un fait unique dans l'histoire, que le dernier roi d'une race et le premier d'une autre aient été assassinés de la même façon, chacun d'eux par un seul homme, au milieu de leurs gardes et de leur cour, dans l'espace de moins de vingt-et-un ans. Le même fanatisme anima les deux assassins ; mais l'un immola un prince catholique, l'autre un prince qu'il croyait protestant. Clément fut l'instrument d'une ambition personnelle ; Ravaillac, comme Louvel, l'aveugle mandataire d'une opinion.

J'ai fait observer plusieurs fois que la seconde aristocratie vint finir à Arques, à Ivry, à Fontaine-Françoise, comme la première à Crécy, à Poitiers et à Azincourt. Elle disparut de fait et de droit, car Henri IV publia un édit en vertu duquel la profession militaire n'anoblissait plus. Tout homme d'armes sous Louis XII était gentilhomme, ainsi que tout bourgeois qui avait acquis un fief noble et le desservait militairement. Le 258e article de l'ordonnance de Blois de 1579 avait détruit la noblesse résultant du fief. Louis XV, en 1750, rétablit la noblesse acquise au prix du sang ; mais le coup était porté. Henri IV, ce soldat, avait voulu que les armes restassent en roture : l'armée, devenue plébéienne, laissa à la gloire le soin de l'ennoblir.

On s'est fait une fausse idée de la manière dont les

Bourbons parvinrent au trône. D'un côté, on n'a vu que les massacres de la Saint-Barthélémy, que les fureurs de la Ligue, que les intrigues de Catherine de Médicis, que les débauches de Henri III, que l'ambition des princes de Lorraine ; de l'autre côté, on n'a aperçu que la bravoure, l'esprit et la loyauté de Henri IV ; on a cru que tous les partis avaient été fidèles à leurs doctrines, qu'ils avaient constamment suivi leurs drapeaux respectifs, que les services avaient été récompensés, les injures punies, qu'enfin chacun avait été rétribué selon ses oeuvres : telle n'est point la vérité historique. Tout se passa comme de nos jours ; on céda à des nécessités, à des intérêts créés par le temps ; le vainqueur d'Ivry ne monta point sur le trône botté et éperonné, en sortant de la bataille : il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune.

Brissac, La Châtre et Bois-Dauphin, maréchaux de la Ligue, furent confirmés dans leur dignité ; ils avaient tous vendu quelque chose. Laverdin, Villars, Balagny, Villeroy, jouirent de la faveur de Henri IV. Par l'article 10 de l'édit de Folembray, les dettes même du duc de Mayence sont payées et déclarées dettes de la couronne. Le Béarnais était ingrat et gascon, oubliant beaucoup et tenant peu. « Montez, dit la duchesse de Rohan, dans son ingénieuse satire apologétique, montez les degrés, entrez jusque dans son antichambre : vous oyrez les gentilshommes qui diront : J'ai mis ma vie tant de fois pour son service, je l'ai tant de temps suivi, j'ai été blessé, j'ai été prisonnier ; j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent : au partir de là il ne me connaît plus ; il me rabroue si je lui demande la moindre récompense. (...) Ses effets parlent et disent en bon langage : Mes amis, offensez-moi, je vous aimerai ; servez-moi, je vous haïrai. »

Henri laissa mourir de faim le fidèle bourgeois qui avait favorisé sa fuite lorsque lui Henri était à Paris prisonnier de Charles IX. À la mort de Henri III, Henri IV avait dit à Armand de Gontaud, baron de Biron : C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne ; venez-moi servir

de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. Henri aurait dû garder la mémoire de ces paroles ; il aurait dû se souvenir que Charles de Gontaud, fils d'Armand, avait été son compagnon d'armes ; que la tête de celui qui avait mis la main droite à sa couronne avait été emportée d'un boulet de canon : ce n'était pas au Béarnais à joindre la tête du fils avec celle du père. Le grand-maître des échafauds, Richelieu, désapprouvait celui de Biron comme inutile.

Mais la bravoure de Henri IV, son esprit, ses mots heureux, et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses malheurs, ses aventures, ses amours, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée ; disparaître à propos de la vie est une condition de la gloire. Henri IV était encore un fort bon administrateur ; il montra son habileté à faire vivre en paix des hommes qui se détestaient, particulièrement ses ministres, hommes de capacité, mais antipathiques les uns aux autres, et sortis de partis divers. Les Bourbons n'ont compté que cinq rois dans leur courte monarchie absolue ; sur ces cinq rois, ils ont deux grands princes et un martyr. Ce sang n'était pas stérile.

Au surplus, tout le siècle de Louis XIV se tut sur l'aïeul des Bourbons. Le grand roi ne permettait d'autre bruit que le sien. À peine retrouve-t-on le nom de Henri IV dans un pamphlet de la Fronde qui établit un dialogue entre le roi de Bronze et la Samaritaine ; l'ouvrage de Péréfixe était oublié. Un poète qui a tant fait de renommées avec la sienne, Voltaire, a ressuscité le vainqueur d'Ivry : le génie a le beau privilège de distribuer la gloire.

Depuis le commencement de la troisième race jusqu'aux Valois, il n'y avait point eu en France de guerre civile proprement dite. Les guerres féodales étaient des guerres de souverain à souverain, car les seigneurs étaient de véritables princes indépendants. Si la moitié de la France prit les armes contre l'autre sous Charles V, Charles VI et Charles VII, c'est que la France était partagée entre deux souverains, le roi de France et le roi d'Angleterre. Une guerre civile s'alluma sous

Louis XI et sous Charles VIII, mais ne dura qu'un moment. Malheureusement ce fut la religion qui donna naissance aux longues guerres civiles de la Ligue. Toutefois ces espèces de guerres qui causent de grands maux à l'espèce sont favorables à l'individu ; elles mettent en valeur les qualités personnelles ; jamais il n'apparaît à la fois autant d'hommes remarquables que pendant les discordes intestines des peuples. Presque toujours les temps qui suivent ces discordes sont des temps d'éclat, de prospérité, de progrès, comme de riches moissons s'élèvent sur des champs engraissés.

Quelques faits principaux constituent la révolution de l'époque que nous venons de parcourir.

La seconde aristocratie perd le reste de sa puissance ; les gentilshommes ne vont plus être que les officiers de l'armée démocratique prête à se former sous Louis XIII et Louis XIV.

La monarchie des états finit avec les Valois : elle ne se montre un moment sous Louis XIII que pour rendre le dernier soupir.

La monarchie parlementaire atteint le plus haut degré de son pouvoir, et vient expirer, par abus de sa force, dans les démêlés de la Fronde.

La monarchie absolue monte donc en effet sur le trône avec le premier Bourbon ; il ne restait plus à cette monarchie qu'à renverser quelques obstacles, que balaya Richelieu.

Les états pendant les guerres civiles ne répondirent point à ce qu'on devait attendre d'un aussi grand corps, soit qu'il repoussât soit qu'il adoptât les nouvelles opinions ; ce qui prouve qu'ils n'étaient point entrés dans les moeurs ou dans les libertés du pays. Ces états firent des actes remarquables de législation civile et administrative, mais ils ne montrèrent aucun génie politique ; ils furent maîtrisés par les caractères individuels. Quand l'ordre reparut sous Henri IV, l'esprit humain, après avoir remué tant d'idées, après avoir passé à travers tant de crimes, s'était agrandi, mais le gouvernement s'était resserré. Le parlement, rival victorieux de la représentation nationale, rendait des arrêts politiques, disposait de la régence, refusait ou ordonnait l'impôt ; il y avait

deux pouvoirs législatifs. Les savants, les gens de lettres, les écrivains attachés de préférence à la robe, faisaient opposition à l'autorité des trois ordres. Les états de la Ligue achevèrent de déconsidérer des assemblées qui, luttant sans cesse contre les abus de la féodalité, de la couronne, du parlement et du peuple, n'avaient jamais pu contenir le despotisme royal, refréner les injustices aristocratiques, arrêter les empiétements de la magistrature, enchaîner les violences populaires.

L'édit de Nantes constitua l'état civil et religieux des protestants : ils obtinrent culte public, des consistoires, des écoles, des revenus, et jusqu'à des forces militaires pour protéger leurs établissements. Les quatre-vingt-douze articles généraux de l'édit, et les cinquante-six articles particuliers, reproduisaient à peu près les dispositions de l'édit de Poitiers et des conventions de Flex et de Bergerac. Un codicille secret permettait aux calvinistes de garder quelques places de sûreté pendant huit ans.

Les concessions n'étaient malheureusement qu’otroyées ; Henri IV les respecta, mais Richelieu et Louis XIV pensèrent que ce qui était accordé se pouvait reprendre. Les protestants soutinrent trois guerres contre Louis XIII. Le duc de Rohan, leur chef, appela les Anglais à leur secours ; ils furent battus ; La Rochelle tomba, et Louis XIV, après une longue série de séductions et de persécutions, révoqua l'édit de Nantes en 1668.

À compter depuis la conjuration d'Amboise, 1560, jusqu'à la publication de l'édit de Nantes, en 1599, s'écoulèrent trente-neuf années de massacres, de guerres civiles et étrangères, entremêlées de quelques moments de paix ; c'est à peu près la période qu'a parcourue notre dernière révolution. Ce temps de la Saint-Barthélémy et de la Ligue est le temps de la terreur religieuse, d'où sortit la monarchie absolue, comme le despotisme militaire sortit de la terreur politique de 1793. Il ne coula guère moins de sang français dans les guerres et les massacres du XVIe siècle que dans les massacres et les guerres de la révolution. « Durant ces guerres (de la Ligue)

sont morts prématurément, et avant le temps, plus de deux millions de personnes, tant de mort violente que de nécessité et pauvreté, par famine et autrement. » (La vie et déportements de Henri le Béarnais.)

Un capital immense fut dissipé ; les dettes de l'Etat se trouvèrent monter sous Henri IV à trois cent trente millions de la monnaie de ce temps, sans parler de toutes les autres sommes absorbées et non constituées en dettes publiques, comme on le va voir par les autorités suivantes : « Le pauvre peuple avait été tellement pillé, vexé, saccagé, rançonné et subsidié, sans aucune relâche ni moyen de respirer, qu'il ne lui restait plus aucune facilité de vivre, étant comme désespéré et résolu de quitter le pays de sa naissance pour aller vivre en terre étrangère ; car depuis ledit temps la ville de Paris et pays circonvoisins avaient fourni trente-six millions de livres, outre autre somme de soixante millions de livres ou environ, qui avaient été fournis par le clergé de France, sans les dons, emprunts et subsides levés extraordinairement, tant sur ladite ville que sur les autres pays et provinces du royaume : somme suffisante non seulement pour conserver l'état de la France, mais aussi, avec la terreur de l'ancien nom des Français, en rendre le nom formidable à tous les autres princes, potentats et nations. » (Vie et mort de Henri de Valois.)

Dans les pays qu'ils occupaient, les huguenots détruisirent les monuments catholiques et s'emparèrent des biens du clergé. Beaucoup de prêtres se marièrent, et restèrent néanmoins catholiques ; leurs mariages furent sanctionnés par la cour de Rome, et leurs enfants légitimés. La cour, de son côté, ne se fit faute des biens ecclésiastiques.

« Son règne (de Charles IX) a aussi esté taché d'avoir esté soubs lui les ecclésiastiques fort vexez, tant de lui que des huguenots : les huguenots les avaient persécutez de meurtres, massacres, et expolié leurs églises de leurs sainctes reliques ; et lui avait exigé de grandes décimes, et aliéné et vendu le fonds et temporel de l'Eglise, de laquelle vendition il tira grand argent. » (Brantôme.)

Les députés du clergé de France, assemblés à Melun,

représentèrent à Henri III « qu'en plusieurs archevêchés et évêchés il n'y avait aucun pasteur ; et quant aux autres abbayes et aux autres grands bénéfices étant aussi sans pasteurs, le nombre en était quasi infini, mêmement que de cent trente-cinq diocèses qu'il y a en Languedoc et en Guienne, par non-résidence d'évêques et par maladie des autres, et principalement par faute d'évêques pourvus en titre, on avait été quelques années sans y faire le saint-chrême, tellement qu'il était tous les jours besoin de l'aller mendier de là les monts en Espagne, Au surplus, nul roi par avant lui (Henri III) n'avait été cause de tant d'oeconomats, constitutions de pensions pour les femmes (voire la plus grande partie courtisanes), et autres personnes laïques, sur les biens de l'Eglise, et, qui pis est, il souffrait trafiquer des bénéfices, vendre, engager et hypothéquer le domaine de Dieu. Faisant autoriser et justifier ces choses par jugement et lois publiques en son grand conseil, où de l'argent provenu de la vente d'un évêché ont été acquittées les dettes du vendeur, et en son conseil même une abbaye y aurait été adjugée à une dame, comme lui ayant été baillée en don, avec déclaration qu'après son décès ses héritiers en jouiront par égale portion. » (Vie et mort de Henri de Valois.)

Ces choses, que les catholiques reprochaient amèrement à Henri III, ils les approuvaient dans Charles IX.

La vente, saisie et jouissance des biens de l'Eglise par des laïques étaient accompagnées de la saisie, jouissance et vente des biens des particuliers, comme dans la révolution. Plusieurs édits et déclarations ordonnent la confiscation des biens des huguenots. Le parlement, en 1589, rendit un arrêt pour faire procéder à la vente des biens de ceux de la nouvelle opinion. (...) afin qu'on ne soit pas privé du fruit et secours espéré des saisies et ventes des biens et héritages de ceux de la nouvelle opinion.

Un règlement du duc de Mayenne, de la même année, exige le serment à l'union catholique par le clergé, la noblesse, le tiers état, les habitants des villes et des campagnes, etc. Ce serment doit être prêté dans la quinzaine du jour de la

publication du règlement. L'article 9 porte : « Après ladite quinzaine passée, sera procédé à la saisie des biens meubles et immeubles de tous ceux qui se trouveront refusant ou délaiant faire ledit serment, soit ecclésiastique, noble, ou du tiers état ; et si dans un mois après ladite saisie ils ne le voudraient faire, ou n'auraient proposé excuse valable de leur absence et légitime empêchement, seront tenus et réputés pour ennemis de Dieu et de l'Etat, et passé outre à la vente desdits meubles, etc. »

On voit que les massacres, les injustices, les spoliations, ne sont pas, comme on l'a cru, particuliers à nos temps révolutionnaires. Les terroristes de la Saint-Barthélémy et de la Ligue étaient des aristocrates nobles, des rois, des princes, des gentilshommes, Charles IX, Henri III, le duc de Guise, Tavannes, Clermont, Coconnas, La Mole, Bussy d'Amboise, Saint-Mesgrin, et tant d'autres : non seulement ils lâchèrent les bourgeois de Paris sur les huguenots, mais ils trempèrent eux-mêmes leurs mains dans le sang. Les septembriseurs et les terroristes de 1792 et de 1793 étaient des démocrates plébéiens : au delà des meurtres individuels qu'ils commirent, ils inventèrent le meurtre légal, effroyable crime qui fit désespérer de Dieu ; car si la justice de la terre peut jamais être armée du fer de l'assassin, où est la justice du ciel ? Que reste-t-il aux hommes ?

La terreur de la Saint-Barthélémy et de la Ligue fut approuvée par la grande majorité de la nation. On regarda aussi cette terreur comme nécessaire. On ne trouve pas contre Charles IX, qui nous fait tant d'horreur aujourd'hui, un seul écrit de ses contemporains catholiques ; il est loué au contraire de presque tous les hommes de mérite de cette époque, Du Tillet, Brantôme, Ronsard, tandis que Henri III est accablé d'outrages.

J'ai souvent cité les pamphlets de la Ligue, parce qu'on y suit mieux le mouvement des opinions. C'est la première fois que la presse a joué un rôle important dans les troubles politiques ; par son moyen la pensée était devenue, ainsi que de nos jours, un élément social, un fait qui se mêlait aux autres

faits, et leur donnait une nouvelle vie. La plume était aussi active que l'épée. Comme chacun avait la liberté entière dans son parti, et n'était proscrit que dans l'autre, il y avait réellement liberté de la presse. Les imaginations audacieuses de Rabelais, le traité De la Servitude volontaire, de La Béotie, les Essais de Montaigne, la Sagesse de Charron, la République de Bodin, les écrits polémiques, le traité où Mariana va jusqu'à défendre le régicide, prouvent qu'on osa tout examiner. Comme la succession à la couronne était contestée, les catholiques, en se divisant à ce sujet, examinèrent hardiment les principes de la monarchie, et les protestants rêvèrent la république aristocratique. La liberté politique et la liberté religieuse eurent un moment pleine licence, en s'appuyant à la liberté de la presse, leur compagne, ou plutôt leur mère. Mais cet horizon, qui s'ouvrit un moment dans l'esprit humain, se referma tout à coup. La réaction qui suit l'action, quand l'action n'est pas consommée, précipita la France sous le joug.

En résumé, les guerres civiles religieuses du XVIe siècle, qui ont duré trente-neuf ans, ont engendré les massacres de la Saint-Barthélémy, ont versé le sang de plus de deux millions de Français, ont dévoré près de trois milliards de notre monnaie actuelle, ont produit la saisie et la vente des biens de l'Eglise et des particuliers, ont fait périr deux rois de mort violente Henri III et Henri IV, et commencé le procès criminel du premier de ces rois. La vérité religieuse, quand elle est faussée, ne se livre à pas moins d'excès-que la vérité politique lorsqu'elle a dépassé le but.

Maintenant je vais cesser de raconter les faits et les moeurs qui n'ont plus rien de caractéristique et de pittoresque. Les moeurs du XVIIe siècle, non les opinions, étaient à peu près celles qui précédèrent immédiatement l'époque révolutionnaire. Les Français qui parlèrent la langue de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, sont si près de nous, qu'il semble que nous les ayons vus vivants. Il n'y a pas longtemps que sont morts des vieillards qui avaient connu Fontenelle. Fontenelle était né en 1657, et d'Espernon était mort en 1642. La veuve du duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, ne

trépassa que le 10 août 1715. Quelques réflexions générales sur les quatre règles de la monarchie absolue termineront cette analyse raisonnée de notre histoire.

Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. 1610-1793

Le parlement conféra la régence et la tutelle de Louis XIII à Marie de Médicis. Sully (1611) se retire de la cour : il avait payé deux cents millions de dettes sur trente-cinq millions de revenu, et il laissa trente millions dans la Bastille. On ne sait pas que ce rigide et fastueux protestant, ministre habile d'ailleurs, qui vivait dans sa retraite comme un dernier grand baron de l'aristocratie, déridait ses graves loisirs en écrivant sur l'ancienne cour des *Mémoires* aussi orduriers que ceux de Brantôme.

Le duc de Mayenne meurt : il n'entra jamais bien dans la Ligue et dans les complots de son frère ; mais il avait plus de bon sens que le Balafré, et cet esprit commun qui convient aux affaires.

Concini, marquis d'Ancre, et sa femme, gouvernent Marie de Médicis. Brouilleries de cour ; retraite des princes ; petites guerres civiles mêlées de protestantisme (1614). Derniers états généraux, du 17 octobre 1614. Le premier vote des communes de France, lorsqu'elles furent appelées aux états par Philippe le Bel, pour s'opposer aux empiétements de Boniface VII, fut ainsi conçu : « Qu'il plaise au seigneur roi de garder la souveraine franchise de son royaume, qui est telle que dans le temporel le roi ne reconnaît souverain en terre, fors que Dieu. » Le dernier vote des communes aux états de 1614 fut celui-ci :

« Le roi est supplié d'ordonner que les seigneurs soient tenus d'affranchir dans leurs fiefs tous les serfs. »

Le premier vote du tiers état sortant de la longue servitude de la monarchie féodale est une réclamation pour la liberté du roi ; son dernier vote au moment où il rentre dans l'esclavage

de la monarchie absolue, est une réclamation en faveur de la liberté du peuple : c'est bien naître et bien mourir. J'ai dit pourquoi la monarchie des états ne se put établir en France.

Richelieu, dont le génie (heureusement pour lui) n'était deviné de personne, est fait secrétaire d'Etat par la protection du maréchal d'Ancre.

Ce maréchal (1617) est arrêté par Vitry, et massacré par le peuple. Sa femme, qui eut la tête tranchée, dit le mot fameux que Voltaire a un peu arrangé. Les biens du maréchal d'Ancre sont donnés à Luynes, favori de Louis XIII. Luynes avait fait son chemin auprès du roi en élevant des pies-grièches. Mésintelligence entre Louis XIII et sa mère. (1621) Guerre religieuse renouvelée par Rohan et Soubise. Les idées politiques s'étaient débrouillées dans la tête des protestants ; ils voulaient faire de la France une république divisée en huit cercles.

Richelieu, devenu cardinal, entre au conseil (1624). Le maréchal de Luynes l'avait protégé après le maréchal d'Ancre. Sa souplesse fit sa fortune, son orgueil sa gloire. Henriette de France, soeur de Louis XIII, épouse Charles Ier, roi d'Angleterre (1625).

L'an 1626 voit commencer les cabales contre le cardinal de Richelieu, encouragées par Gaston, frère du roi, qui perdait ses amis, et fuyait toujours Richelieu abaisse à la fois les grands, les huguenots et la maison d'Autriche. Tragique histoire du duc de Montmorency et de Cinq-Mars.

Toutes les libertés meurent à la fois, la liberté politique dans les états congédiés, la liberté religieuse par la prise de La Rochelle ; car la force huguenote demeura anéantie, et l'édit de Nantes ne fut que la conséquence de la disparition du pouvoir matériel des protestants. La liberté littéraire périt à son tour : on avait passé de l'école naïve, simple, originale d'Amyot, de Rabelais, de Marot, de Montaigne, à l'école artificielle et boursouflée de Ronsard. Malherbe rentra dans la première route : les sujets étrangers à nos moeurs et à nos croyances furent choisis de préférence. Alors s'éleva l'Académie française, haute cour du classique, qui fit

comparaître devant elle, comme premier accusé, le génie de Corneille. Racine vint ensuite imposer aux lettres le despotisme de ses chefs-d'oeuvre, comme Louis XIV le joug de sa grandeur à la politique. Sous l'oppression de l'admiration, Chapelain, Coras, Leclerc, Saint-Amand, maintenaient en vain, dans leurs ouvrages persécutés, l'indépendance de la langue et de la pensée : ils expiraient pour la liberté de mal dire sous les vers de Boileau, en appelant de la servitude de leur siècle à la postérité délivrée. Ils eurent raison de réclamer contre la règle étroite et la proscription des sujets nationaux ; ils eurent tort d'être de méchants poètes.

Le premier ministre mourut détesté et admiré, la même année que la veuve de Henri IV mourut à Cologne dans la dernière misère. Pendant le règne du cardinal de Richelieu, on voit se traîner quelques hommes du passé et s'avancer quelques hommes de l'avenir : Guise et d'Espernon, Turenne, le jeune Villars et le jeune Condé. D'Espernon est le seul favori qui soit jamais devenu un personnage par une imperturbable morgue de médiocrité. À force de vivre et d'insulter, ce bourgeois avait fini par faire croire qu'il était un grand seigneur. Il ne paraît pas tout à fait innocent de l'assassinat de Henri IV. Les sujets, comme le chef suprême, inclinaient au despotisme ; on arrivait peu à peu à l'admiration du pouvoir.

Louis XIII, mort en 1643, fut placé entre Henri IV et Louis XIV, comme Louis le Jeune entre Philippe-Auguste et saint Louis. Il fut aussi intrépide que son père, et n'eut rien de la grandeur de son fils. Il n'y a qu'une seule chose et qu'un seul homme dans le règne de Louis XIII, Richelieu. Il apparaît comme la monarchie absolue personnifiée, venant mettre à mort la vieille monarchie aristocratique. Ce génie du despotisme s'évanouit, et laisse en sa place Louis XIV, chargé de ses pleins pouvoirs.

Le parlement de Paris donna la régence et la tutelle à Anne d'Autriche, comme il l'avait donnée à Marie de Médicis en 1610 : il achevait son usurpation législative.

La monarchie parlementaire, survivant à la monarchie des états, atteignit, sous la minorité de Louis XIV, le faîte de sa

puissance : elle démena ses guerres ; on se battit en son honneur ; ses arrêts servaient de bourre à ses canons. Dans son règne d'un moment, elle eut pour magistrat Mathieu Molé ; pour prélat, le cardinal de Retz ; pour héroïne, la duchesse de Longueville ; pour héros populaire, le fils d'un bâtard de Henri IV, et pour généraux, Condé et Turenne. Mais cette monarchie neutre, qui n'était ni la monarchie absolue ni la monarchie tempérée des états, cette monarchie qui paraissait entre l'une et l'autre, qui ne voulait ni la servitude ni la liberté, qui n'aspirait qu'au renversement d'un ministre fin et habile, cette monarchie à la suite de quelques princes brouillons et factieux, passa vite. Louis XIV, devenu majeur, entra au parlement avec un fouet, sceptre et symbole de la monarchie absolue, et les Français furent mis à l'attache pour cent cinquante ans.

Auprès de la comédie de Mazarin se jouait la tragédie de Charles Ier, et Mazarin reconnut humblement le protecteur. La monarchie des états avait commencé en France et en Angleterre presque au même moment dans les siècles barbares ; elle aboutit presque au même moment dans le XVIIe siècle, en Angleterre, à la monarchie représentative, en France, à la monarchie absolue. La réforme religieuse que tenta Henri VIII réussit, et la réforme religieuse qu'essayèrent les huguenots avorta : de cette différence de fortune dans la vérité religieuse naquit peut-être la différence de position dans la vérité politique. Les guerres parlementaires de la Grande-Bretagne furent les dernières convulsions de l'arbitraire anglais expirant ; les guerres de la Fronde, les derniers efforts de l'indépendance française mourante : l'Angleterre passa à la liberté avec un front sévère, la France, au despotisme en riant.

Le traité des Pyrénées met fin à la guerre entre la France et l'Espagne, et stipule le mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse (1659). Restauration de Charles II, en 1660. Mariage de Louis XIV dans la même année. Mort de Mazarin, en 1661 : homme habile, patient, insensible à l'injure, et qui regretta la vie. Arrestation de Fouquet. Commencement de l'élévation de Colbert. Louis XIV sort de l'ombre à la mort de Mazarin. Conquête de la Flandre. Louvois était ministre de la

guerre ; Turenne, Condé, Créqui, Grammont, Luxembourg, étaient généraux et capitaines (1667).

Conquête de la Franche-Comté. Triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande. Paix entre la France et l'Espagne. La France garde les conquêtes de la Flandre et rend la Franche-Comté. Conversion de Turenne, qui cède à l’Exposition de la foi de Bossuet ; grands noms (1668).

Suppression des chambres mi-parties dans les parlements établies par l'édit de Nantes. Troubles au sujet de l'affaire de Jansénius. Prise de Candie par les Turcs. Le duc de Beaufort, roi des halles ou de la Fronde, est tué dans une sortie. Edit qui permet le commerce à la noblesse (1669).

Mort de Mme Henriette, immortalisée par Bossuet. La France s'allie secrètement à l'Angleterre. Louis XIV se voulait venger des Hollandais, qui avaient interrompu ses succès contre les Espagnols. Il était, en outre, choqué de la liberté des gazetiers républicains, acharnés contre son gouvernement et sa personne. Il entre en Hollande et en fait la conquête. Guillaume III devient stathouder, et commence à balancer la fortune du grand roi.

Les guerres continuèrent pendant tout le règne de Louis XIV ; et la dernière, celle de 1701, la plus juste dans son principe et la plus malheureuse dans ses résultats, laissa pourtant à la maison de France la succession de la maison d'Espagne : le royaume y gagna de n'avoir plus besoin de se défendre du côté des Pyrénées et de pouvoir porter toutes ses forces sur les frontières de l'est et du nord.

Louis XIV a rendu fameux le premier règne de la monarchie absolue, par sa protection des lettres et des arts, par ses conquêtes, son administration, ses fêtes, ses galanteries ; car dans l'histoire du despotisme la magnificence et les faiblesses du prince deviennent des affaires d'Etat. Voltaire n'a rien laissé à dire à la gloire du siècle de Louis XIV. Un auteur moderne, sévère sur tout le reste, a rendu justice à l'administration de Louis le Grand : seulement il reproche à ce roi ce qu'il fallait reprocher à tous les rois ses prédécesseurs, et ce qui découlait de la législation romaine. Nous n'entendons plus aujourd'hui

l'esclavage, nous ne concevons plus comment un homme pouvait être la propriété d'un autre homme ; et néanmoins les sages, les philosophes, les hommes les plus libres et les plus éclairés de l'antiquité, le concevaient et le trouvaient juste. Nous ne comprenons plus comment un juge pouvait accepter les biens de l'accusé qu'il avait jugé et condamné ; et pourtant sous Louis XIV les magistrats les plus intègres le comprenaient et le trouvaient naturel. Aujourd'hui même en Angleterre, où la confiscation existe, les biens confisqués pour crime de haute trahison seraient encore distribués entre les délateurs et les favoris de la cour. Nous nous demandons comment un prince pouvait avoir une maîtresse en titre que venaient idolâtrer l'honneur, le génie et la vertu : on entrait dans cette idée au XVIIe siècle : Bossuet se chargeait de réconcilier Louis XIV et Mme de Montespan. Le grand roi, dans la démence de son orgueil, osa imposer en pensée à la France, comme monarques légitimes, ses bâtards adultérins légitimés. Sous certains rapports généraux nous valons mieux, hommes de notre siècle, ou plutôt notre temps vaut mieux que les hommes et le temps qui nous ont précédés, et cela tout naturellement par le progrès de la raison et de la civilisation ; mais nous sommes injustes quand nous jugeons nos devanciers par des lumières qu'ils ne pouvaient avoir et par des idées qui n'étaient pas encore nées.

Tout devint individuel sous Louis XIV. Le peuple disparut comme aux temps féodaux : on eût dit d'une nouvelle conquête, d'une nouvelle irruption des barbares, et ce n'était que l'invasion d'un seul homme. Observons néanmoins une différence : le nom du peuple ne se rencontre nulle part dans la monarchie de Hugues Capet, parce que le peuple n'existait pas : il n'y avait que des serfs ; la nation, militaire et religieuse, consistait dans la noblesse et le clergé. Sous Louis XIV le peuple était créé ; il se perdait seulement dans l'arbitraire, ce qui fait qu'il se retrouva au moment où ses chaînes se rompirent.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La

royauté, qui avait favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avait élevé un autre rival moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit sur le terrain de l'égalité. Il y eut monarchie absolue sous Louis XIV, parce que la liberté aristocratique était morte, et que l'égalité démocratique vivait à peine : dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore en germe, il y eut despotisme, et il ne pouvait y avoir que cela.

La monarchie absolue naquit le jour où l'hérédité royale dans la famille capétienne s'établit ; cette monarchie mit sept siècles à croître au travers des transformations sociales : comme toute institution qui ne tombe pas fortuitement dans sa marche, elle monta, degré à degré, à son apogée. Le despotisme de Louis XIV fut un fait progressif naturel, venu à point, dans son temps, dans son lieu, un résultat inévitable des opinions et des moeurs à cette époque, un anneau de la chaîne qui servait à joindre le principe répudié de la liberté au principe non encore adopté de l'égalité. Il fallait enfin que la royauté s'usât comme l'aristocratie ; que l'on sentit les abus du gouvernement d'un seul comme on avait senti l'oppression du gouvernement de plusieurs. Du moins ce fut une chance heureuse pour la France d'avoir produit dans ce moment même un roi capable de remplir avec éclat cette période obligée d'asservissement : l'héritier de Richelieu et l'élève de Mazarin fut en rapport de caractère avec l'autorité absolue qui lui échéait ; l'homme et le temps se corroborèrent. Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés, éclairé par mille flambeaux de la gloire, que tenait à l'entour un cortège de grands hommes.

Les troubles de la minorité de Louis XIV mêlés à des victoires sur l'étranger achevèrent de former des généraux et de créer une armée régulière, élément indispensable du despotisme civilisé : ainsi les troubles, les victoires et les habiles capitaines de la république préparèrent tout pour la domination de Bonaparte. Aux deux époques on était las de révolution, et l'on avait des moyens de conquêtes. Louis XIV, comme Napoléon, chacun avec la différence de son temps et

de son génie, substituèrent l'ordre à la liberté.

L'homme d'une époque ou d'un siècle eut pourtant un avantage sur l'homme astique ou de tous les siècles.

La féodalité ou la monarchie militaire noble perdit ses principales batailles ; mais les étrangers ne purent garder les provinces qu'ils avaient occupées dans notre patrie, et ils en furent successivement chassés : l'empire ou la monarchie militaire plébéienne fit des conquêtes immenses, mais elle fut forcée de les abandonner, et nos soldats, en se retirant, entraînèrent deux fois avec eux les étrangers à Paris : la monarchie royale absolue n'alla pas loin chercher ses combats, mais le fruit de ses victoires nous est resté ; notre indépendance vit encore à l'abri dans le cercle de remparts qu'elle a tracé autour de nous. À quoi cela a-t-il tenu ? À l'esprit positif du grand roi et à la longueur du règne de ce prince. Louis chercha à donner à notre territoire ses bornes naturelles ; on a trouvé dans les papiers de son administration des projets pour reculer la frontière de la France jusqu'au Rhin et pour s'emparer de l'Egypte ; on a même un mémoire de Leibnitz à ce sujet. Si Louis XIV eût complètement réussi, il ne nous resterait plus aujourd'hui aucune cause de guerre étrangère.

Mais si les conquêtes de la monarchie militaire plébéienne n'ont point été annexées à notre sol comme les conquêtes de la monarchie royale absolue, elles ont eu un effet moral que n'ont pas eu les profits tout matériels des envahissements de Louis XIV. Nos armées, comme celles d'Alexandre, ont semé les lumières chez les peuples où notre drapeau s'est promené : l'Europe est devenue française sous les pas de Napoléon, comme l'Asie devint grecque dans la course d'Alexandre.

Louis XIV eut quelque chose de Dioclétien, sans en avoir les moeurs et la philosophie ; il établit comme lui le faste de l'Orient à sa cour, éleva comme lui des monuments, et fut comme lui grand administrateur. L'attention qu'il donnait à l'agriculture s'étendait sur les autres parties de l'Etat : il chercha jusque dans les pays étrangers les hommes qui pouvaient faire fleurir le commerce et les manufactures.

Magnifiquement occupé de ses plaisirs, il travaillait néanmoins avec ses ministres ; laborieux, il entrait jusque dans les moindres détails. Le plus petit bourgeois lui pouvait soumettre des plans et obtenir audience de lui : de la même main dont il protégeait les arts et faisait céder l'Europe à nos armes, il corrigeait les lois et introduisait l'unité dans les coutumes.

La monarchie absolue n'était pas un état de privilège pour les individus : on se figure que la classe mitoyenne était éloignée de tout, que les emplois n'appartenaient qu'aux nobles ; rien de plus faux que cette idée. Toutes les carrières étaient ouvertes aux Français : l'église, la magistrature et le commerce étaient presque exclusivement le partage des plébéiens. La plus haute dignité civile, celle du chancelier, était roturière. Les bourgeois parvenaient aux premières places militaires et administratives. Louis XIV surtout ne fit aucune distinction dans ses choix : Fabert, Gassion, Vauban même et Catinat, furent maréchaux de France ; Colbert et Louvois étaient ce que plus tard on appela impertinemment des hommes de peu. En général, dans toute l'ancienne monarchie, les familles nobles ne fournissaient pas les ministres « Le chancelier Voisin, dit Saint-Simon, avait essentiellement la plus parfaite qualité sans laquelle nul ne pouvait entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV, en tout son règne, qui est la pleine et parfaite roture, si l'on en excepte le seul duc de Beauvilliers. » Les ambassadeurs du grand roi n'étaient pas tous choisis parmi les grands seigneurs. La plupart des évêques (et quels évêques, Bossuet et Massillon !) sortaient des rangs médiocres ou tout à fait populaires.

Mais cette jalousie de la bourgeoisie contre la noblesse, qui a éclaté avec tant de violence au moment de la révolution, ne venait pas de l'inégalité des emplois ; elle venait de l'inégalité de la considération. Il n'y avait si mince hobereau qui n'eût le privilège d'insulte ou de mépris envers le bourgeois, jusqu'à ce point de lui refuser de croiser l'épée : ce nom de gentilhomme dominait tout. Il était impossible qu'à mesure que les lumières descendaient dans les classes mitoyennes on ne se révoltât pas contre des prétentions d'une supériorité devenue sans

droits. Ce ne sont point les nobles que l'on a persécutés dans la révolution ; ce ne sont point leurs immunités d'eux-mêmes abandonnées que l'on a voulu détruire en eux : c'est une opinion que l'on a immolée dans leur personne ; opinion contre laquelle la France entière se soulèverait encore si l'on essayait de la faire renaître.

Louis XIV révéla à la France le secret de sa force ; il prouva qu'elle se pouvait rire des ligues de l'Europe jalouse. Ce prince eut une fois huit cent mille hommes sous les armes, onze mille soldats de marine, cent soixante mille matelots, mille élèves de marine, cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de soixante canons et trente galères armées. Les étrangers, qui cherchaient à rabaisser notre gloire, devaient ce qu'ils étaient à notre génie. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, partout on reconnaît qu'on a suivi les édits de Louis XIV pour la justice, ses règlements pour la marine et le commerce, ses ordonnances pour l'armée, ses institutions pour la police des chemins et des villes ; tout, jusqu'à nos moeurs et à nos habits, fut servilement copié. Tel pays qui se vantait de ses établissements publics en avait emprunté l'idée à notre nation ; on ne pouvait faire un pas chez les étrangers sans retrouver la France mutilée.

À ce beau côté de Louis XIV il y a un vilain revers. Ce prince, qui fit notre patrie pour l'administration, la force extérieure, les lettres et les arts, à peu près ce qu'elle est demeurée, écrasa le reste des libertés publiques, viola les privilèges des provinces et des cités, posa sa volonté pour règle, enrichit ses courtisans de confiscations odieuses. Il ne lui vint pas même en pensée que la liberté, la propriété, la vie d'un de ses sujets, ne fussent pas à lui.

Dans les idées du temps, ou plutôt dans les idées formées par Louis XIV, cela ne choquait point. Les esprits les plus frondeurs, comme Saint-Simon, qui n'aimait pas son maître et qui met à nu ses faiblesses, ne songeaient guère plus au peuple que le souverain.

Mais ce que l'on ne sentait point alors, les générations suivantes le sentirent ; l'impression du despotisme resta, et

quand Louis XIV eut cessé de vivre, on en voulut à ce roi d'avoir usurpé à son profit la dignité de la nation.

Ce prince fit encore un mal irréparable à sa famille : l'éducation orientale qu'il établit pour ses enfants, cette séparation complète de l'enfant du trône des enfants de la patrie, rendirent étranger à l'esprit du siècle, aux peuples sur lesquels il devait régner, l'héritier de la couronne. Henri IV courait pieds nus et tête nue avec les petits paysans sur les montagnes du Béarn. Le gouverneur qui montrait au jeune Louis XV la foule assemblée sous les fenêtres de son palais lui disait : « Sire, tout ce peuple est à vous. » Cela explique les temps, les hommes et les destinées.

Cependant, comme la pensée sociale ne rétrograde point, bien que les faits retroussent souvent vers le passé, un contrepoids s'était formé par les lumières de l'intelligence aux principes de l'absolu de Louis XIV. Au moment où l'ancien droit politique intérieur de la France s'anéantit, le droit public extérieur des nations se fonda : les publicistes parurent, Grotius à leur tête. Le cardinal de Richelieu, en abaissant la maison d'Autriche, donna naissance au système de la balance européenne, système maintenu par Mazarin. Les relations diplomatiques se régularisèrent, et des traités confirmèrent l'existence des gouvernements populaires qui s'étaient affranchis les armes à la main. Locke et Descartes avaient appris à raisonner ; Corneille avait exhumé les vertus républicaines.

Pascal osa écrire : « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants : c'est ma place au soleil : voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. »

Pascal avait dit encore : « Trois degrés d'élévation de pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité, ou de peu d'années de possession. Les lois fondamentales changent, le droit a ses époques ; plaisante justice qu'une rivière ou une montagne borne ; vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà ! »

Ajoutez à ces incursions de la pensée dans des régions encore inconnues les effets de la révolution de l'Angleterre et

de l'émancipation de la Hollande, qui avaient mis en circulation des idées directement opposées aux principes du gouvernement de Louis XIV.

Enfin l'esprit même de l'administration et l'instinct de grandeur de ce prince favorisaient la marche progressive de l'esprit humain. Il fut question d'établir l'uniformité des poids et mesures, d'abolir les coutumes provinciales, de réformer le Code civil et criminel, d'arriver à l'égale répartition de l'impôt. Tous les projets pour les embellissements de Paris avaient été discutés ; on voulait achever le Louvre, faire venir des eaux, découvrir les quais de la Cité, etc. La liberté de la chaire, alors la seule inviolable, avait donné un asile à la liberté politique, et même, sous un certain rapport, à l'indépendance religieuse. Massillon dit tout sur la souveraineté du peuple ; dans le Télémaque les leçons ne manquent pas ; Bossuet s'était occupé sérieusement de la réunion de l'Eglise protestante à l'Eglise romaine : il n'était pas éloigné de consentir au mariage des prêtres, ce qui eût amené un changement obligé dans la confession auriculaire et la communion fréquente : tant la société s'avance vers son but, la liberté, à l'insu même et contre les desseins des hommes qui composent cette société !

Les souvenirs des fureurs de la Ligue et les brouilleries de la Fronde avaient favorisé l'établissement de la monarchie absolue ; les souvenirs du despotisme de Louis XIV, quand ce grand prince s'alla reposer à Saint-Denis, rendirent plus amers les regrets de l'indépendance nationale. La vieille monarchie avait traversé six siècles et demi avec ses libertés féodales et aristocratiques, pour venir tomber aux pieds du trentième fils de Hugues Capet. Combien l'état formé par Louis XIV a-t-il duré ? Cent quarante années. Après le tombeau de ce monarque, on n'aperçoit plus que deux monuments de la monarchie absolue : l'oreiller des débauches de Louis XV et le billot de Louis XVI.

Le siècle de Louis XV, précédé des grandeurs et des désastres du siècle de Louis XIV, et suivi des destructions et de la gloire du siècle de la révolution, disparaît écrasé entre ses pères et ses fils. Le peuple n'eut pas plus tôt chanté un Te

Deum pour la mort de Louis, et insulté le cercueil de ce prince immortel, que le régent, Philippe d'Orléans, prit les rênes de l'empire. Le cardinal Dubois fut son digne ministre : la corruption du règne d'Henri III reparut.

À cette vieille corruption de moeurs se mêla cette corruption nouvelle qui s'opère par les révolutions subites des fortunes, et que nous devons au moderne système de finances. La dette de l'Etat était de deux milliards soixante-deux millions, quatre milliards et plus de notre monnaie actuelle. Le duc de Saint-Simon proposa la banqueroute sanctionnée par les états généraux, lesquels seraient appelés à la sanction de ce vol : le régent ne voulut ni de la banqueroute ni du retour des états. On refondit les monnaies ; on raya trois cent trente sept millions de créances vicieuses : Law se chargea d'éteindre le reste de la dette au moyen de sa banque, qui ne fut composée d'abord que de douze cents actions de trois mille francs chacune. Law est parmi nous le fondateur du crédit public et de la ruine publique. Son système ingénieux et savant n'offrait, en dernier résultat, comme tout capital fictif, qu'un jeu où l'on venait perdre son or et sa terre contre du papier[1372].

Voltaire et Montesquieu étaient nés et publiaient leurs premiers ouvrages ; ainsi tout était préparé pour le changement des moeurs, de la religion et des lois. La bigoterie des dernières années de Louis XIV, la fatigue des querelles théologiques, l'ennui de la vieille cour de Saint-Cyr, enfin cette lassitude du passé et cette avidité de l'avenir, naturelles aux nations légères, précipitèrent les Français dans un ordre de choses tout différent de celui qui finissait. Louis XV respira dans son berceau l'air infecté de la régence ; il se trouva chargé, avec un caractère indécis et la plus insurmontable des passions, de l'énorme poids d'une monarchie absolue ; son esprit ne lui servait qu'à voir ses fautes et ses vices, comme un flambeau dans un abîme.

Le parlement avait cassé le testament de Louis XIV, et l'édit de 1717 ôta aux princes légitimés la qualité de prince du sang.

Après la mort du régent, le duc de Bourbon, premier ministre, marie Louis XV à la fille de Stanislas Leckzinski, roi

détrôné de Pologne, espèce d'augure pour la postérité de cette reine. L'abbé Fleury, précepteur du roi, devient premier ministre après le duc de Bourbon, et reçoit le chapeau de cardinal : ce vieux prêtre rendit des forces à la France épuisée, en la laissant se rétablir d'elle-même à l'aide de son tempérament robuste : chose que tout le monde a dite.

Deux guerres avec l'Autriche ; le vainqueur de Denain reparut sur les champs de bataille à l'âge de quatre-vingt-trois ans. En apprenant la mort du maréchal de Berwick, tué d'un coup de canon, il s'écria avec humeur : « Cet homme a toujours été heureux ! » Frédéric et Marie-Thérèse paraissent sur la scène.

Le cardinal de Fleury meurt, et le roi gouverne par lui-même. Il tombe malade à Metz ; s'il fût mort, il eût été pleuré : la France le surnommait le Bien Aimé. Bataille de Fontenoy. Le prétendant descend en Ecosse, remporte deux victoires, et ne marche pas sur Londres : le temps des Stuarts était accompli. Tandis que la France courait à sa ruine, l'Angleterre parvenait au plus haut point de sa puissance. Paix d'Aix-la-Chapelle. Querelles parlementaires et jansénistes. Billets de confession. Conflit de l'archevêque de Paris, Beaumont, et des administrateurs de l'hôtel-Dieu. Damiens attente à la vie du roi.

La guerre recommence entre la France et l'Angleterre au sujet des limites du Canada. Pour la première fois on lit le nom de Washington dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts, vers le fort Duquesne, entre quelques sauvages, quelques Français et quelques Anglais (1754). Quel est le commis à Versailles et le pourvoyeur du Parc aux Cerfs, quel est surtout l'homme de cour ou d'académie qui aurait voulu changer à cette époque son nom contre celui de ce planteur américain ? À cette même époque l'enfant qui devait un jour tendre sa main secourable à Washington venait de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau ! C'était celui de Louis XVI.

Le duc de Choiseul fut chargé du département des affaires étrangères, en remplacement de l'abbé de Bernis, né de ses

chansons et fils de ses vers, si profondément oubliés. Homme habile, courtisan adroit, quoique hautain et léger, le duc de Choiseul obtint son avancement politique de Mme de Pompadour, qui nommait les ministres, les évêques et les généraux. Cette femme, que Marie-Thérèse affola en l'appelant son amie, précipita la France dans la guerre honteuse et fatale de 1757.

Le duc de Choiseul est l'auteur du Pacte de famille ; on lui doit la création des corps de l'artillerie et du génie ; l'expulsion des Jésuites de toute la chrétienté catholique fut en partie son ouvrage. Quand on chassa les Jésuites, leur existence n'était plus dangereuse à l'Etat ; on punit le passé dans le présent : cela arrive souvent parmi les hommes. les Lettres provinciales avaient ôté à la Compagnie de Jésus sa force morale. Et pourtant Pascal n'est qu'un calomniateur de génie : il nous a laissé un mensonge immortel.

Après la mort de Mme de Pompadour, le duc de Choiseul ne voulut point accepter la protection de Mme Dubarry ; il était entretenu dans ce scrupule par la duchesse de Grammont, sa soeur, et par Mme de Beauvau. Les grandes dames de la cour, qui avaient accepté un tabouret chez Mme de Pompadour, se scandalisaient de la même faveur offerte chez Mme Dubarry. Louis XV leur semblait manquer à ce qu'il devait à leur naissance, en leur faisant l'injure de ne pas choisir dans leurs rangs ses courtisanes ; la nouvelle maîtresse du prince parut un outrage aux droits d'un noble sang, précisément parce qu'elle était à sa place. Le chancelier de France Maupeou, le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray, se servirent de Mme Dubarry pour faire renvoyer le duc de Choiseul. Cette femme dégradée n'était pas méchante ; elle avait la bonté du vice banal ; sans ambition et sans intrigue, elle eût volontiers servi le premier ministre, si celui-ci n'avait guindé son orgueil. Maupeou venait d'attaquer la monarchie parlementaire, qui s'avisait de vouloir revivre ; le duc de Choiseul fut enveloppé dans la disgrâce des magistrats ; relégué à Chanteloup (1770), il y languit dans un exil insolent, qui accusait la faiblesse et la rapide décadence de la monarchie absolue. La duchesse de Choiseul, la duchesse

de Grammont et la comtesse Dubarry ont vécu assez, la première pour réclamer son illustre ami, l'abbé Barthélémy, dans les temps révolutionnaires ; la seconde pour monter intrépidement à l'échafaud ; la troisième pour porter au même échafaud la faiblesse de sa vie et lutter avec le bourreau en face des tricoteuses, Parques ivres et basses, que pouvait allécher le sang de Marie-Antoinette, mais qui auraient dû respecter celui de Mlle Lange.

Le règne de Louis XV finit par l'exil des parlements, le procès de La Chalotais, la mort du grand dauphin, le mariage de son fils aîné et de l'archiduchesse d'Autriche, et le partage de la Pologne ; différentes espèces de calamités. Louis XV trépassa le 10 mai 1774, dans la soixante-cinquième année de son âge.

Le règne de ce prince est l'époque la plus déplorable de notre histoire : quand on en cherche les personnages, on est réduit à fouiller les antichambres du duc de Choiseul, les garde-robes des Pompadour et des Dubarry, noms qu'on ne sait comment élever à la dignité de l'histoire. La société entière se décomposa : les hommes d'Etat devinrent des hommes de lettres, les gens de lettres des hommes d'Etat, les grands seigneurs des banquiers, les fermiers généraux de grands seigneurs. Les modes étaient aussi ridicules que les arts étaient de mauvais goût ; on peignait des bergères en panier dans les salons où les colonels brodaient. Tout était dérangé dans les esprits et dans les moeurs, signe certain d'une révolution prochaine. Les magistrats rougissaient de porter la robe, et tournaient en moquerie la gravité de leurs pères ; les prêtres en chaire évitaient le nom de Jésus-Christ, et ne parlaient plus que du législateur des chrétiens ; les ministres tombaient les uns sur les autres ; le pouvoir glissait de toutes les mains ; le suprême bon ton était d'être Anglais à la cour, Prussien à l'armée, tout enfin, excepté Français. Ce que l'on disait, ce que l'on faisait, n'était qu'une suite d'inconséquences : on prétendait garder des abbés commendataires, et l'on ne voulait plus de religion ; nul ne pouvait être officier s'il n'était gentilhomme, et l'on déblatérait

contre la noblesse ; on introduisait l'égalité dans les salons et les coups de bâton dans les camps.

La société avait quelque chose de puéril comme la société romaine au moment de l'invasion des barbares : au lieu de faire des vers dans un cloître, on en faisait dans les boudoirs ; avec un quatrain on était illustre. L'intrigue élevait et renversait chaque jour les ministres : ces créatures éphémères, qui apportaient dans le gouvernement leur ineptie, y apportaient encore un esprit antipathique à celles qui les avaient précédées : de là ce changement continuel de systèmes, de projets, de vues. Ces nains politiques étaient suivis d'une nuée de commis, de laquais, de flatteurs, de comédiens, de maîtresses. Tous ces êtres d'un moment se hâtaient de sucer le sang du misérable, et s'abîmaient bientôt devant une autre génération d'insectes, aussi fugitive et dévorante que la première.

Tandis que le peuple perdait à la fois ses moeurs et son ignorance, sourde au bruit d'une vaste monarchie qui roulait en bas, la cour se plongeait plus que jamais dans un despotisme qu'elle n'avait plus la force d'exercer. Au lieu d'élargir ses plans, d'élever ses pensées en progression relative à l'accroissement des lumières, elle rétrécissait ses préjugés, ne savait ni se soumettre au mouvement des choses ni s'y opposer avec vigueur. Cette misérable politique qui fait qu'un gouvernement se resserre quand l'esprit public s'étend est remarquable en toutes révolutions : c'est vouloir inscrire un grand cercle dans une petite circonférence ; le résultat est certain. La tolérance s'accroît, et les prêtres font juger et exécuter un jeune homme qui dans une orgie avait insulté un crucifix ; le peuple se montre incliné à la résistance, et tantôt on lui cède mal à propos, tantôt on le contraint imprudemment ; l'esprit de liberté paraît, et on multiplie les lettres de cachet. À voir le monarque endormi dans la volupté, des courtisans corrompus, des ministres méchants ou imbéciles, des philosophes les uns sapant la religion, les autres l'Etat ; des nobles ou ignorants ou atteints des vices du jour ; des ecclésiastiques à Paris la honte de leur ordre, dans les

provinces pleins de préjugés, on eût dit une foule de manoeuvres empressés à démolir un grand édifice.

Comme pourtant ce peuple français ne peut jamais être tout à fait obscur, il gagnait encore la bataille de Fontenoy. Pour empêcher la prescription contre la gloire, d'Assas, aux champs de Clostercamp, s'écriait : « À moi, Auvergne, c'est l'ennemi. » Pour maintenir nos droits au génie, Montesquieu, Voltaire, Buffon et les deux Rousseau, écrivaient. Et c'est d'ici qu'il faut prendre la grande vue du XVIIIe siècle, tout pitoyable qu'il paraît au premier coup d'oeil. Les diverses classes de la société étaient également corrompues ; la cour et la ville, les gens de lettres, les économistes et les encyclopédistes, les grands seigneurs et les gentilshommes, les financiers et les bourgeois, se ressemblaient, témoin les *Mémoires* qu'ils nous ont laissés. Mais ce serait assigner de trop petites causes à la révolution, que de les chercher dans cette vie d'hommes à bonnes fortunes, dans cette vie de théâtres, d'intrigues galantes et littéraires, unie aux coups d'Etat sur le parlement et aux colères d'un despotisme en décrépitude. Cet abâtardissement de la nation contribua sans doute à diminuer les obstacles que devait rencontrer la révolution ; mais il n'était point la cause efficiente de cette révolution, et il n'en était que la cause auxiliaire.

La civilisation avait marché depuis six siècles ; une foule de préjugés étaient détruits, mille institutions oppressives battues en ruine. La France avait successivement recueilli quelque chose des libertés aristocratiques féodales, du mouvement communal, de l'impulsion des croisades, de l'établissement des états, de la lutte des juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, du long schisme, des découvertes du XVIe siècle, de la réformation, de l'indépendance de la pensée pendant les troubles de la Ligue et les brouilleries de la Fronde, des écrits de quelques génies hardis, de l'émancipation des Pays-Bas et de la révolution d'Angleterre. La presse, bien qu'enchaînée, conserva le dépôt de ces souvenirs sous la monarchie absolue de Louis XIV ; la liberté dormit, mais elle ne dérogea pas, et cette antique liberté, comme l'antique

noblesse, a repris ses droits en reprenant son épée. Les générations du corps et celles de l'esprit conservent le caractère de leurs origines respectives. Tout ce que produit le corps meurt comme lui : tout ce que produit l'esprit est impérissable comme l'esprit même. Toutes les idées ne sont pas encore engendrées ; mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.

On touchait à l'époque où l'on allait voir paraître cette liberté nouvelle, fille de la raison, qui devait remplacer l'ancienne liberté, fille des moeurs. Il arriva que la corruption même de la régence et du siècle de Louis XV ne détruisit point les principes de la liberté que nous avons recueillie, parce que cette liberté n'a point sa source dans l'innocence du coeur, mais dans les lumières de l'esprit.

Au XVIIIe siècle, les affaires firent silence pour laisser le champ de bataille aux idées. Soixante ans d'un ignoble repos donnèrent à la pensée le loisir de se développer, de monter et de descendre dans les diverses classes de la société, depuis l'homme du palais jusqu'à l'habitant de la chaumière. Les moeurs affaiblies se trouvèrent ainsi calculées (comme je viens de le remarquer) pour ne plus offrir de résistance à l'esprit, ce qu'elles font souvent quand elles sont jeunes et vigoureuses.

Montesquieu, Rousseau, Raynal même et Diderot, à travers leurs déclamations, fixaient l'attention de la foule sur les droits de la liberté politique. On commençait à mieux connaître l'Angleterre, et l'on comparaît les deux gouvernements. Voltaire accomplissait une révolution dans les idées religieuses. Si l'irréligion était poussée jusqu'à l'outrage, si elle prenait un caractère sophistique et étroit, elle menait néanmoins à ce dégagement des préjugés qui devait faire revenir au véritable christianisme. La grande existence de ce siècle est celle de Voltaire. Tous les souverains écrivaient à cet homme illustre, et étaient flattés de recevoir un mot de sa main : Ferney était la cour européenne. Cet hommage universel, rendu au génie qui sapait à coups redoublés les fondements de la société alors existante, était caractéristique de la transformation prochaine

de cette société. Et pourtant il est vrai que si Louis XV eût fait la moindre caresse au flatteur de Mme de Pompadour, que s'il l'eût traité comme Louis XIV traitait Racine, Voltaire eût abdiqué le sceptre ; il eût troqué sa puissance contre une distinction d'antichambre, de même que Cromwell fut au moment d'échanger ce qu'il est aujourd'hui dans l'histoire pour la jarretière d'Alix de Salisbury : ce sont là les mystères des vanités humaines.

Tel fut l'oeuvre inaperçu de soixante années, tel fut un résultat en apparence si dissemblable à sa cause, qu'au moment où la révolution éclata on fut étonné que tant de faiblesse, d'asservissement, de folie, eût déposé tant de force, de liberté et de raison dans les cahiers des trois états ; c'est qu'on voyait là le travail des lumières de l'esprit, et non celui de la corruption des moeurs. Catilina et les jeunes patriciens ses complices méditèrent au milieu de leurs débauches le renversement de la liberté romaine ; les jeunes nobles de France sortirent des bras des courtisanes de haute ou basse compagnie pour parler à notre tribune, à peine ouverte, le langage des hommes libres.

Louis XVI avait commencé l'application des théories inventées sous le règne de son aïeul par les économistes et les encyclopédistes. Ce prince honnête homme rétablit les parlements, supprima les corvées, améliora le sort des protestants ; enfin, le secours qu'il prêta à la révolution d'Amérique (secours injuste selon le droit privé des nations, mais utile à l'espèce humaine en général) acheva de développer en France les principes de la liberté. La monarchie parlementaire, réveillée à la fin de la monarchie absolue, rappelle la monarchie des états ; et la monarchie des états remet à son tour à la monarchie constitutionnelle les pouvoirs qu'elle avait reçus héréditairement des états de 1355 et 1356. Alors le roi-martyr quitte le monde.

C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer le grand empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières qui marquent les deux extrémités de cette longue arène. « Doux

Sicambre, incline le col, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré », dit le prêtre qui administrait à Clovis le baptême d'eau. « Fils de Saint Louis, montez au ciel, » dit le-prêtre qui assistait Louis XVI au baptême de sang.

Le vieux monde fut submergé. Quand les flots de l'anarchie se retirèrent, Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géants que l'histoire profane et sacrée nous peint au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge.

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI !

François-René de Chateaubriand

(1830)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Le roi est mort !... Jour d'épouvante où ce cri fut entendu, il y a trente ans, pour la dernière fois dans Paris ! Le roi est mort ! La monarchie va-t-elle se dissoudre ? La colère céleste s'est-elle déployée de nouveau sur la France ? Où fuir ? où se cacher devant la terreur et la tyrannie ? Pleurez, Français ! vous avez perdu le roi qui vous a sauvés, le roi qui vous a rendu la paix ; le roi qui vous a faits libres ; mais ne tremblez point pour votre destinée ; le roi est mort, mais le roi est vivant. Le Roi est mort, vive le Roi ! C'est le cri de la vieille monarchie ; c'est aussi le cri de la monarchie nouvelle.

Un double principe politique est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'Etat. C'est à la loi salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a point d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étaient si convaincus de l'excellence de cette loi que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe de Valois pour successeur de Charles le Bel.

À la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine était grosse ; elle pouvait porter ou ne pas porter le roi dans son sein : en attendant on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna dans l'absence de l'homme.

Certes, il peut s'appeler immortel, un Etat qui a vu le sang d'une même race passer de Robert le Fort à Charles X.

« Quel royaume[1373], dit un vieil écrivain (qui sous Henri III défendait les droits de Henri IV contre les prétentions des Guise) ; quel royaume, monarchie et république, est aujourd'hui ou a été au monde mieux orné, affermi et fortifié des plus belles polices, lois et ordonnances que la française ? Où est-ce que les autres ont une loi salique pour la succession du royaume ? Quels rois ailleurs se voient et se sont vus mieux aimés, obéis et révérés ? Néanmoins, ils ont laissé régler et limiter leur puissance par des lois et ordonnances qu'eux-mêmes ont faites ; ils se sont soumis sous la même raison que

leur peuple, et ont, d'ancienne institution, réduit leurs voulants sous la civilité de la loi. Pour raison de quoi tout le peuple, avec une douce crainte, a été contraint de les aimer.

« Qui ont donc été les rois au monde qui se soient plus acquis de gloire par la justice que les nôtres ? Ils n'ont pas moins acquis à leur royaume l'honneur et la prééminence des bonnes lettres et des sciences libérales que des armes. Grand nombre d'hommes signalés en savoir et intelligence sont sortis de cette école des lettres, et la France a provigné quant et quant d'excellents capitaines (outre ceux du sang royal) par la discipline que nos rois y avaient établie, lesquels rois ont peuplé mêmement les nations étrangères d'hommes héroïques.

« Reste maintenant à exposer les autres grâces, bénédictions et bonnes rencontres d'heur particulières dont il a plu à la divine Providence orner la famille de Hugues Capet par-dessus toutes les autres : l'une est de l'avoir fait être la plus noble et plus ancienne de toutes les races royales qui sont aujourd'hui au monde ; car à compter depuis le temps que Robert le Saxon, que nous prenons pour le chef d'icelle, se voit connu par les histoires, elle a subsisté près de huit cents ans étant parvenue en la personne de notre très chrétien roi Henri III jusqu'à la vingt-troisième génération de père en fils, si nous ne comptons point plus avant que ledit Robert[1374].

« À ces premiers bonheurs s'en vient joindre un non moins remarquable que les précédents, qui est d'avoir produit plus de maisons et de familles royales, et donné plus grand nombre de rois, empereurs, princes, ducs et comtes à divers royaumes et contrées.

« Toutes ces bonnes et belles remarques que nous avons proposées jusqu'à ici de nos rois semblent bien leur avoir appartenu en général ; mais outre icelles chacun d'eux (du moins la plus grande partie) s'est encore si bien fait remarquer en son particulier de certaines grâces et dons d'esprit, qu'elles leur ont acquis ces honorables surnoms, qui rendent encore aujourd'hui leur mémoire illustre. »

Il augmentera la liste de ces illustres monarques, Louis le

Désiré, de paternelle et pacifique mémoire, que la reconnaissance, les pleurs, les regrets de la France et de l'Europe accompagnent au tombeau. On peut dire de l'arbre de la lignée royale, né du sol de la France, ce que le poète dit du chêne :

(...) Immota manet, multosque nepotes,
Multa virum volvens durando saecula, vincit.

Comme ce vieil écrivain dont la fidélité pressentait Henri IV, l'auteur du présent écrit eut le bonheur en 1814, au second avènement des Bourbons, d'annoncer Louis XVIII. Alors la France était envahie ; nous étions accablés de malheurs, environnés de craintes et de périls. Rien n'était décidé ; on se battait sur divers points du royaume, on négociait à Paris : Bonaparte habitait encore le château de Fontainebleau quand il lut l'histoire de ce roi légitime[1375], qui n'avait point d'armée dans la coalition des rois, mais qui était pour lui plus redoutable que ces monarques. Ce fut en effet la force de la légitimité qui précipita l'usurpation.

Le premier service que l'héritier des fleurs de lis rendit à sa patrie fut de la dégager de l'invasion européenne. La capitale de la France n'avait jamais été conquise sous la race légitime : Bonaparte avait amené les étrangers dans Paris avec son épée ; Louis XVIII les en écarta avec son sceptre.

Un peuple encore tout ému, tout enivré de la gloire des armes, vit avec surprise un vieux Français exilé venir se placer naturellement à sa tête comme un père qui après une longue absence rentre dans sa famille, ne supposant pas qu'on puisse contester son autorité. Louis XVIII n'était point étonné des grandeurs nouvelles, des miracles récents de la France, il apportait en compensation mille ans de nos antiques grandeurs, de nos anciens prodiges ; il ne craignait point de compter avec le siècle et la nation, assez riche qu'il était pour payer son trône. On lui rendait, il est vrai, le Louvre embelli ; mais c'était sa maison. Jean Goujon et Perrault l'avaient orné par ordre de Henri II et de Louis XIV ; Philippe-Auguste en avait posé la première pierre et acheté le terrain ; Louis XVIII pouvait représenter le contrat d'acquisition[1376].

Ce prince comprenait son siècle et était l'homme de son temps avec des connaissances variées, une instruction rare, surtout en histoire, un esprit applicable aux petites comme aux grandes affaires, une élocution facile et pleine de dignité, il convenait au moment où il parut et aux choses qu'il a faites. S'il est extraordinaire que Bonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la république, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'empire, que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités mêmes se soient tus simultanément devant lui. On éprouvait en sa présence un mélange de confiance et de respect : la bienveillance de son coeur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher ; toujours calme et raisonnable, on pouvait tout lui dire, il savait tout entendre. Pour les délits politiques, le pardon chez les Français lui semblait moins sûr que l'oubli ; sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures. Les deux traits dominants de son caractère étaient la modération et la noblesse : par l'une il conçut qu'il fallait de nouvelles institutions à la France nouvelle ; par l'autre il resta roi dans le malheur, témoin sa belle réponse aux propositions de Bonaparte.

La partie active du règne de Louis XVIII a été courte, mais elle occupera une grande place dans l'histoire. On peut juger ce règne par une seule observation : il ne se perd point dans l'éclat que Napoléon a laissé sur ses traces. On demande ce que c'est que Charles II après Cromwell, Charles II, dont la restauration ne fut que celle des abus qui avaient perdu sa famille : on ne demandera jamais ce que c'est que le sage qui a délivré la France des armées étrangères, après l'ambitieux qui les avait attirées dans le coeur du royaume ; on ne demandera jamais ce que c'est que l'auteur de la Charte, le fondateur de la monarchie représentative ; ce que c'est que le souverain qui a élevé la liberté sur les débris de la révolution, après le soldat qui avait bâti le despotisme sur les mêmes ruines ; on ne demandera jamais ce que c'est que le roi qui a

payé les dettes de l'Etat et fondé le système de crédit après les banqueroutes républicaines et impériales : on ne demandera jamais ce que c'est que le monarque qui trouvant une armée détruite a recréé une armée ; le monarque qui après des guerres glorieuses, mais longues et funestes, a mis fin en quelques mois, par un vaillant prince, à la prodigieuse expédition d'Espagne, tuant deux révolutions d'un seul coup, rétablissant deux rois sur leur trône, replaçant la France à son rang militaire en Europe, et couronnant son ouvrage en nous assurant l'indépendance au dehors, après nous avoir donné la liberté au dedans.

Son règne s'agrandira encore en s'éloignant de nous : la postérité le regardera comme une nouvelle ère de la monarchie, comme l'époque où s'est résolu le problème de la révolution, où s'est opérée la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avait de possible dans le passé s'est mêlé à tout ce qu'il y avait de possible dans le présent. De la considération des difficultés innombrables que Louis XVIII a dû rencontrer à l'exécution de ses desseins naîtra pour lui dans l'avenir une admiration réfléchie. Et quand on observera que ce monarque, qui avait tant souffert, n'a exercé ni réaction ni vengeance ; que ce monarque, dépouillé de tout, a aboli la confiscation ; qu'étant maître de ne rien accorder en rentrant en France, il nous a rendu des libertés pour des malheurs, nul doute que sa mémoire ne croisse en estime et en vénération chez les peuples.

Nous venons de le perdre, ce roi patient et juste. Pendant un hiver du Nord, obligé de fuir d'exil en exil avec le fils et la fille de nos rois, ses pieds avaient été atteints par le froid rigoureux du climat : ses infirmités étaient encore en partie notre ouvrage, et au milieu de ses longues douleurs il ne s'est jamais souvenu de ceux qui les avaient causées. On l'a vu au moment d'expirer opposer à des maux qui auraient abattu toute autre âme que la sienne un calme qui semblait imposer à la mort. Depuis longtemps il est donné au peuple le plus brave d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les exemples de l'histoire, on serait autorisé à dire proverbialement : Mourir

comme un Bourbon, pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure.

Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille. Après avoir reçu le saint viatique au milieu de sa cour, le fils aîné de l'Eglise a béni d'une main défaillante, mais avec un front serein, ce frère encore appelé à un lit funèbre, ce neveu qu'il nommait le fils de son choix, cette nièce deux fois orpheline et cette veuve deux fois mère. Cependant le peuple donnait des signes non équivoques de sa douleur. Essentiellement monarchique et chrétien quand il est abandonné à lui-même, il environnait le palais et remplissait les églises ; il recueillait les moindres nouvelles avec avidité, lisait, commentait les bulletins, en y cherchant quelques lueurs d'espérance. Rien n'était touchant comme cette foule silencieuse qui parlait bas autour du château des Tuileries, dans la crainte de troubler l'auguste malade : le roi mourant était pour ainsi dire veillé et gardé par son peuple.

Souvent oubliée dans la prospérité, mais toujours invoquée dans l'infortune, la religion augmentait le respect et l'attendrissement général par sa sollicitude et par ses prières ; elle faisait entendre devant l'image du Dieu vivant ce cantique d'Ezéchias que le génie français a dérobé à l'inspiration des divines Ecritures[1377], ce Dornine salvum fac Regem que notre amour pour nos rois a rendu si populaire. Des larmes coulèrent de tous les yeux lorsqu'on vit passer les différents corps de la magistrature, se rendant à pied à Notre-Dame, afin d'implorer le ciel pour celui de qui toute justice émane en France. On remarquait surtout, à la tête de la première cour du royaume, le vieillard illustre qui après avoir défendu la vie de Louis XVI au tribunal des hommes allait demander celle de Louis XVIII à un juge qui n'a jamais condamné l'innocence.

Ce souverain juge, en appelant au lieu de son repos notre roi souffrant, fatigué et rassasié de jours, se préparait à prononcer sur lui une sentence de délivrance et non de condamnation.

Un évanouissement survenu le 14 fit croire que le roi avait passé. Quand il reprit ses esprits, il parut sensible aux prières

des agonisants que l'on récitait au pied de sa couche. On lui amena les deux enfants de l'infortuné duc de Berry : il ne pouvait plus les voir, il ne pouvait plus même étendre sur eux sa main paternelle : mais on reconnaissait au mouvement de ses lèvres que le vieux monarque mettait sous la protection du ciel un berceau qu'il ne pouvait plus protéger.

Enfin il a quitté la vie, au milieu de sa famille en larmes, le jeudi 16 septembre, à quatre heures du matin, et il avait annoncé qu'il mourrait ce jour-là : il avait mesuré le degré de ses forces avec ce peu d'estime pour la vie, cette liberté de conscience et ce sang-froid imperturbable qui ne permettent pas de se tromper. Bientôt il va descendre dans ces souterrains dont sa piété a commencé à repeupler les solitudes. Quand il arriva en France, il trouva le tombeau des rois désert et leur trône vide : restaurateur de toutes les légitimités, il a rendu, dans un partage fraternel, le premier à Louis XVI, et il laisse le second à Charles X.

Français ! celui qui vous annonça Louis le Désiré, qui vous fit entendre sa voix dans les jours d'orage, vous parle aujourd'hui de Charles X dans des circonstances bien différentes : il n'est plus obligé de vous dire quel est le roi qui vous arrive, quels sont ses malheurs, ses vertus, ses droits au trône et à votre amour ; il n'est plus obligé de vous raconter jusqu'à l'âge de ce roi, de vous peindre sa personne, de vous apprendre combien il existe encore de membres de sa famille. Si la conscription ne dévore plus vos enfants ; si l'on ne peut ni vous dépouiller, ni vous emprisonner arbitrairement ; si vous êtes appelés à consentir l'impôt que vous donnez à l'Etat, si vous êtes, par la Charte, un des peuples le plus libre de la terre, vous savez à qui vous devez tous ces biens : rendez-en grâces à Louis XVIII et à Charles X.

Vous l'avez vu depuis dix ans, ce sujet fidèle, ce frère respectueux, ce père tendre si affligé dans un de ses fils, si consolé par l'autre ! Vous le connaissez, ce Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main ! Vos yeux s'arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince

qui, dans la maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élégance de sa jeunesse, et qui maintenant orné du diadème n'est encore qu’un Français de plus au milieu de vous ! Vous répétez avec émotion tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la loyauté de son coeur la grâce de bien dire.

Quel est celui d'entre nous qui ne lui confierait sa vie, sa fortune, son honneur ? Cet homme, que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd'hui pour roi. Ah ! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie ! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien ! Pieux comme saint Louis, affable, compatissant et justicier comme Louis XII, courtois comme François Ier, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout le bonheur qui lui a manqué de pendant si longues années ! Que le trône où tant de monarques ont rencontré des tempêtes soit pour lui un lieu de repos ! Nous sentons combien dans ce moment il lui est pénible de monter les degrés de ce trône pour y occuper la place d'un frère ; mais qu'il permette à de fidèles sujets qui respectent sa royale douleur de chercher pourtant auprès de lui leur consolation et leurs plus chères espérances !

Saluons encore le dauphin et la dauphine ; noms qui lient le passé à l'avenir, en rappelant des souvenirs nobles et touchants, en désignant le propre fils et le successeur du monarque ; noms sous lesquels nous retrouvons le libérateur de l'Espagne et la fille de Louis XVI ! L'Enfant de l'Europe, le nouveau Henri, a fait aussi un pas vers le trône de son aïeul, et sa jeune mère le guide vers le trône où elle aurait pu monter !

Nous, sujets dévoués, pressons-nous aux pieds de notre bien aimé souverain ; reconnaissons en lui le modèle de l'honneur, le principe vivant de nos lois, l'âme de notre société monarchique, bénissons une hérédité tutélaire, et que la légitimité enfante sans douleurs son nouveau roi !

Que nos soldats élèvent sur leurs drapeaux le père du duc d'Angoulême ! que l'Europe attentive, que les factions, s'il en existe encore, voient dans l'accord de tous les Français, dans l'union du peuple et de l'armée, le gage de notre force et de la

paix du monde !

Dans l'histoire des rois de France, de leurs couronnes et de leurs maisons, les fêtes de Reims se trouvent placées auprès des pompes de Saint-Denis. Ainsi aux obsèques de Charles le Victorieux[1378], tandis que deux serviteurs fidèles mouraient subitement de douleur, au moment où le grand-maître de l'hôtel brisa son bâton, d'autres serviteurs, non moins attachés à la monarchie, préparaient déjà dans les trésors du même Saint-Denis les éperons d'or, les gantelets, la cotte d'armes, l'armet timbré, la tunique fleurdelisée, qui devaient servir au couronnement de Louis, père du peuple : graves enseignements pour nos monarques, qui prennent sur un cercueil les attributs de la puissance.

Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire tous les souverains de cette race, hormis Jean Ier, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII, qui furent visités de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre dans la terre étrangère. Tous ces monarques ont été sacrés à Reims. Henri IV seul le fut à Chartres, où l'on trouve encore dans les comptes de la ville une dépense de 9 francs pour une pièce mise au pourpoint du roi : c'était peut-être à l'endroit du coup d'épée que le Béarnais reçut à la journée d'Aumale[1379].

L'usage était que le roi allât à Reims à cheval, à la tête de sa maison et de ses gardes. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique du royaume, faisait les frais du sacre. Il représentait par tradition un des quatre témoins du côté maternel, sur les douze témoins que le titre 58 de la loi Salique exigeait chez les Francs dans toutes les actions civiles et criminelles.

Les paroles d'Adalbéron, archevêque de Reims, au sujet de la consécration de Hugues Capet sont encore vraies aujourd'hui : « Le couronnement d'un roi des Français, dit-il, est un intérêt public, et non une affaire particulière : publica sunt haec negotia, non privata[1380]. » Que Charles X daigne peser ces mots, qui s'appliquaient à l'auteur de sa race ; qu'en

pleurant un frère il se souvienne qu'il est roi. Les chambres ou les députés des chambres qu'il peut appeler à Reims à sa suite, les magistrats qui grossiront son cortège, les soldats qui environneront sa personne, sentiront se fortifier en eux, par une imposante solennité, la foi religieuse et monarchique. Charles VII fit des chevaliers à son sacre ; le premier roi chrétien des Français reçut au sien le baptême avec quatre mille de ses compagnons d'armes : Charles X créera de même à son couronnement plus d'un chevalier pour la défense de la cause légitime, et plus d'un Français y recevra un nouveau baptême de fidélité.

C'est donc à Reims que le prince objet de tant d'amour comblera les voeux de ses peuples ; que le prélat en lui présentant la couronne de Charlemagne, l'épée de l'Etat, le sceptre, l'anneau et la main de justice, adresse au ciel l'admirable prière réservée pour cette cérémonie : « Dieu, qui par tes vertus conseille tes peuples, donne à celui-ci, ton serviteur, l'esprit de ta sapience ! Qu'en ses jours naisse à tous équité et justice, aux amis secours, aux ennemis obstacle, aux affligés consolation, aux élevés correction, aux riches enseignement, aux indigents pitié, aux pèlerins hospitalité, aux pauvres sujets paix et sûreté en la patrie ! Qu'il apprenne (le roi) à se commander soi-même, à modérément gouverner un chacun, selon son état, afin, ô Seigneur ! qu'il puisse donner à tout le peuple exemple de vie à toi agréable[1381]. »

Cette prière sera suivie du serment du royaume, prêté sur le livre des Evangiles : dans les temps primitifs nos rois le prononçaient en français, et dans les temps postérieurs en latin. Ils s'obligeaient par ce serment à trois choses : À maintenir la paix de l'Eglise, à défendre toute rapine, à commander dans tous jugements équité et miséricorde[1382]. On introduisit dans le XIIIe siècle une clause tirée d'une constitution du concile de Latran, qui n'est plus en harmonie avec nos moeurs ni d'accord avec les lois qui nous régissent. Nos derniers rois prononçaient aussi des serments relatifs aux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis, et depuis le règne de Louis XIV ils s'engageaient à poursuivre les duels, sans jamais

faire grâce aux duellistes.

Comme souvenir des premières assemblées de la nation, on demandait aux grands et au peuple témoins du couronnement du souverain s'il y avait âme qui voulût contredire[1383]. On lâchait ensuite des oiseaux dans l'église, toutes les portes ouvertes : image naïve de la liberté des Français. Notre constitution actuelle n'est que le texte rajeuni du code de nos vieilles franchises.

C'est cette constitution que les successeurs de Louis XVIII devront désormais jurer de maintenir dans la solennité de leur sacre[1384], en ajoutant ce serment de la monarchie nouvelle au serment de l'ancienne monarchie. Ainsi Charles X après avoir reçu le complément de sa puissance des mains de la religion paraîtra plus auguste encore en sortant consacré par l'onction sainte des fontaines où fut régénéré Clovis.

C'est une chose dont les conséquences sont immenses aujourd'hui pour notre patrie, et dans les circonstances actuelles, qu'un monarque mourant au milieu de ses sujets et transmettant son héritage à son successeur. Le dernier événement de cette nature date de cinquante années, car on ne peut pas compter l'immolation de Louis XVI. L'holocauste du roi martyr ne fut suivi ni d'une pompe funéraire ni d'un sacre ; un nouveau règne ne commença point au pied des autels, et il y eut en France quelque chose de ces ténèbres qui couvrirent Jérusalem à la mort du Juste.

Que Dieu accorde à Louis XVIII la couronne immortelle de saint Louis ! que Dieu bénisse sur la tête de Charles X la couronne mortelle de saint Louis !

Le Roi est mort, vive le Roi !

MÉMOIRES SUR LE DUC DE BERRY

François-René de Chateaubriand

(1830)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement de la première édition

Partie I – Vie de Mgr le duc de Berry hors de France

Livre I – Education et émigration du prince : sa vie militaire jusqu'à la retraite de l'armée de Condé en Pologne

Chapitre I – Exposition

Chapitre II – Des Bourbons

Chapitre III – Grandeur de la maison de France

Chapitre IV – Naissance et enfance de Mgr le duc de Berry

Chapitre V – Traits de l'enfance du prince

Chapitre VI – Emigration de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry

Chapitre VII – Mgr le duc de Berry à Turin

Chapitre VIII – Départ de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry pour l'armée des princes

Chapitre IX – Retraite de Champagne. Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé

Chapitre X – Armée de Condé

Chapitre XI – Mgr le duc de Berry à l'armée de Condé

Chapitre XII – Suite du précédent. Bravoure du prince. Sa réparation envers un officier

Chapitre XIII – Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé

Chapitre XIV – Le roi à l'armée de Condé

Chapitre XV – Repos momentané des émigrés et de Mgr le duc de Berry. Les observations de ce prince sur l'Allemagne

Chapitre XVI – Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé. L'armée de Condé se retire en Pologne. Adieux du prince à cette armée

Livre II – Vie militaire du prince jusqu'au licenciement de l'armée de Condé

Chapitre I – Mgr le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. Hospitalité des polonais. Le prince organise le régiment noble à cheval

Chapitre II – L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. Mariage de S. A. R. Madame et de Mgr le duc d'Angoulême

Chapitre III – Arrivée de Mgr le duc de Berry à Constance avec l'armée. Combat. Retraite

Chapitre IV – Projet de mariage entre Mgr le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. Le prince va en Italie

Chapitre V – Voyage du prince à Rome

Chapitre VI – Suite du précédent. Mgr le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée

Chapitre VII – Mgr le duc d'Angoulême arrive à l'armée de Condé. Il est rejoint par son frère. Dernier bulletin de l'armée de Condé écrit par Mgr le duc de Berry

Chapitre VIII – Licenciement de l'armée de Condé

Livre III – Séjour du prince en Allemagne et en Angleterre

Chapitre I – Embarras de Mgr le duc de Berry en Allemagne. Ses lettres

Chapitre II – Mgr le duc de Berry en Ecosse

Chapitre III – Mgr le duc de Berry arrive à Londres. Ses faiblesses. Admirable déclaration du roi et des princes de la maison de France

Chapitre IV – Vie de Mgr le duc de Berry à Londres. Voyages du prince

Chapitre V – Mgr le duc de Berry essaye de reprendre les armes et de passer en France. Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons

Chapitre VI – Départ de Mgr le duc de Berry pour Jersey. Séjour du prince dans cette île

Partie II – Vie et mort de Mgr le duc de Berry en France

Livre I – Première et deuxième restauration. Correspondance de Mgr et de Mme la duchesse de Berry. Leur mariage. Vie privée du prince

Chapitre I – Arrivée de Mgr le duc de Berry en France. Voyage de Cherbourg à Paris

Chapitre II – Le roi à Compiègne

Chapitre III – Mgr le duc de Berry est nommé colonel général des chasseurs. Inspections militaires. Mot du prince. Pèlerinage de Mgr le duc de Berry à Versailles

Chapitre IV – Les Cent Jours. Mgr le duc de Berry à Gand

Chapitre V – Retour du roi. Mgr le duc de Berry préside le collège électoral de Lille

Chapitre VI – Mariage du prince

Chapitre VII – Arrivée de Mme la duchesse de Berry à Marseille

Chapitre VIII – Lettres du prince et de la princesse. Mme la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon

Chapitre IX – Suite des lettres. Mme la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau

Chapitre X – Mme la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. Célébration du mariage à Paris

Chapitre XI – Vie privée du prince. Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. Pension de M. de Provenchère

Chapitre XII – Suite de la vie privée. Charité du prince
Chapitre XIII – Suite de la vie privée. Diverses aventures
Chapitre XIV – Suite des aventures
Chapitre XV – Suite du précédent
Chapitre XVI – Mme la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfants. Fatalité des nombres
Chapitre XVII – Pressentiments de Mgr le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV
Livre II – Mort et funérailles du prince
Chapitre I – Mgr le duc de Berry est blessé à l'opéra
Chapitre II – Premier pansement du prince
Chapitre III – Arrivée de Mgr l'évêque de Chartres, de Mgr le duc d'Angoulême, de Madame et de Monsieur. Second pansement de la blessure
Chapitre IV – Diverses paroles du prince. Il annonce la grossesse de Mme la duchesse de Berry. Le prince avoue une faute
Chapitre V – Le prince fait une confession publique, et reçoit l'extrême-onction. Diverses paroles du prince
Chapitre VI – Arrivée du roi. Le prince demande la grâce de son assassin
Chapitre VII – Désespoir de Mme la duchesse de Berry. Mort du prince
Chapitre VIII – Consternation de la France et de l'Europe. Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis
Chapitre IX – Douleur de la famille royale et de Mme la duchesse de Berry
Chapitre X – Funérailles de Mgr le duc de Berry. Les entrailles du prince sont portées à Lille. Son coeur sera déposé à Rosny
Chapitre XI – Portrait du prince. Conclusion
Notes
Note 1
Note 2
Note 3
Note 4
Note 5
Note 6
Note 7
Note 8
Note 9
Note 10

Note 11
Note 12
Note 13

Avertissement de la première édition

Les *Mémoires* ont été composés sur les documents originaux les plus précieux : on le verra suffisamment par les pièces citées ou rapportées en entier dans l'ouvrage. Plusieurs personnes, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, ont bien voulu aussi nous envoyer des renseignements dont nous nous empressons de les remercier. Quant aux ouvrages imprimés, nous avons fait usage de l'excellent recueil connu sous le nom de *Mémoires* pour servir à l'histoire de la maison de Condé. L'ouvrage de M. le marquis d'Ecquevilly, Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S. Mgr le prince de Condé, nous a fourni une suite de dates et de faits exacts. Nous avons de plus consulté Le *Moniteur*, les journaux et divers écrits qui ont paru en France, en Angleterre et en Allemagne. Enfin, nous avons lu avec attention tout ce que le zèle et le talent ont dernièrement publié sur la vie et la mort de Mgr le duc de Berry. Ces *Mémoires* serviront aux historiens qui voudront un jour écrire sur les affaires de notre temps, et dès à présent ils apprendront à ceux qui peuvent l'ignorer ce que faisaient les Bourbons à une époque où la révolution cherchait à justifier ses crimes par des calomnies, pour faire ensuite de ses calomnies le prétexte de ses crimes.

Partie I – Vie de Mgr le duc de Berry hors de France

Livre I – Education et émigration du prince : sa vie militaire jusqu'à la retraite de l'armée de Condé en Pologne

Chapitre I – Exposition

Louis XIV emporta avec lui dans la tombe la splendeur de la monarchie. Le régent laissa perdre les moeurs : prince brave et voluptueux, qui ne permettait pas qu'on troublât ses plaisirs, et qui du moins savait maintenir la paix à la longueur de son épée. Sous Louis XV, l'ordre naturel des choses se dérangea : la médiocrité passa dans les hommes d'Etat, la supériorité dans les hommes privés. Il n'y eut plus d'histoire de France au dehors : elle se renferma toute dans le cabinet des ministres, le salon des maîtresses, la société des gens de lettres. Les vanités, principes des crimes parmi nous, s'exaltèrent. La mollesse de la vie contrastait avec l'âpreté des doctrines : la monarchie tournait à la république, parce que la licence des moeurs amenait l'indépendance des opinions. La France fut enfin jetée par la révolution dans un abîme où elle a vécu trente ans. Elle eut été dévorée dans cette fosse aux lions si elle ne se fût cachée derrière la vertu de quelques justes issus du sang des rois.

Nous ne doutons point que nous n'ayons été rachetés par le mérite des enfants de saint Louis : quand le sang des Bourbons a cessé de couler pour notre gloire, il a coulé pour notre salut. Un nouvel holocauste vient d'être offert. Les générations présentes, accoutumées aux meurtres, se souviennent encore de l'assassinat de Henri IV ; mais par-delà le couteau de

Ravaillac elles ne connaissent plus rien.

Veulent-elles néanmoins se faire une idée de la grandeur du dernier sacrifice ; veulent-elles apprendre tout ce qui a été immolé dans la personne de Mgr le duc de Berry, il faut qu'elles connaissent la race du prince.

Chapitre II – Des Bourbons

Saint Louis eut six fils. L'aîné, Philippe le Hardi, lui succéda, et sa postérité occupa le trône jusqu'à la mort de Henri III. Le dernier des fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon : celle-ci était l'héritière de la branche aînée des sires de Bourbon, ancienne lignée dite des Archambault, d'où sortit, par Guillaume de Dampierre, la seconde maison des comtes de Flandre.

Charles le Bel érigea en duché-pairie le comté de Bourbon pour Louis Ier, comte de Bourbon, fils aîné de Robert. Charles obligea Louis à quitter le nom de Clermont pour prendre celui de Bourbon, parce qu'il voulait réunir à la couronne la terre de Clermont, où il était né laquelle terre avait été donnée par saint Louis à son fils Robert. Philippe de Valois rendit le comté de Clermont aux descendants de Robert ; mais le nom de Bourbon resta à cette branche royale. Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon par Charles le Bel, on lit ces paroles prophétiques : « Le roi a érigé en duché-pairie le comté de Bourbon en considération des richesses, des services et de la générosité des princes de cette maison. Comme ils sont du sang royal, il se tient honoré de leur élévation, et il espère que ses successeurs seront soutenus par la grandeur de ces princes. »

Ainsi Dieu, partageant les enfants de Robert le Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une, et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les Français avant que les Français mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincourt, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siège de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la France, en attendant le règne de la lignée masculine : Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, fut l'aïeule de François Ier.

Lorsque les Bourbons, alliés à plus de huit cents familles militaires, eurent reçu tout ce qu'il y avait d'héroïque dans le sang français, la Providence fit paraître Henri IV et les Condé.

Chapitre III – Grandeur de la maison de France

Quand il n'y aurait dans la France que cette Maison de France dont la majesté étonne, encore pourrions-nous en fait de gloire en remontrer à toutes les nations et porter un défi à l'histoire. Les Capets régnaient lorsque tous les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois : les uns ont conquis l'Angleterre, les autres ont régné en Ecosse ; ceux-ci ont chassé les Sarrasins de l'Espagne et de l'Italie, ceux-là ont formé les Etats de Portugal, de Naples et de Sicile. La Navarre et la Castille, les trônes de Léon et d'Aragon, les royaumes d'Arménie, de Constantinople et de Jérusalem ont été occupés par des princes du sang capétien. En 1380, plus de quinze branches composaient la Maison de France, et cinq monarques de cette Maison régnaient ensemble dans six monarchies diverses, sans compter un duc de Bretagne et un duc de Bourgogne. En tout, une seule famille a produit cent quatorze souverains : trente-six rois de France depuis Eudes jusqu'a Louis XVIII ; vingt-deux rois de Portugal, onze rois de Naples et de Sicile, quatre rois de toutes les Espagnes et des Indes, trois rois de Hongrie, trois empereurs de Constantinople, trois rois de Navarre de la branche d'Evreux, et Antoine de la maison de Bourbon, dix-sept ducs de Bourgogne de la première et de la seconde maison, douze ducs de Bretagne, deux ducs de Lorraine et de Bar. Il faut se représenter dans cette nation, plutôt que dans cette famille de rois, une foule de grands hommes souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés auguste, saint, pieux, grand, courtois, hardi, sage, victorieux, bien-aimé ; les autres, père du peuple, père des lettres. « Comme il est écrit par blâme, dit un vieil historien[1385] O, que tous les bons roys seraient aisément pourtraits en un anneau, les mauvais roys de France y pourraient mieux, tant le nombre en est petit ! » Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'oeuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments

s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers. Ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race : eh bien ! la révolution a livré tout cela au couteau de Louvel !

Chapitre IV – Naissance et enfance de Mgr le duc de Berry

La France pleurera longtemps Mgr le duc de Berry ; elle peut dire de lui ce que Plutarque dit de Philopoemen par rapport à la Grèce : « La Grèce l'aima singulièrement comme le dernier homme de vertus qu'elle eût porté dans sa vieillesse. » Il naquit à Versailles, le 24 janvier 1778. Il eut pour père Charles-Philippe de France, comte d'Artois, aujourd'hui Monsieur, frère du roi, et pour mère Marie-Thérèse de Savoie. Son frère aîné, Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême, était né à Versailles, le 6 août 1775, et avait par conséquent deux ans six mois dix-huit jours plus que lui.

Mgr le duc de Berry eut pour gouvernante Mme la comtesse de Caumont. La première enfance du prince fut pénible. À l'âge de cinq ans et demi, il fut remis à la garde de M. le duc de Sérent, qui déjà exerçait la charge de gouverneur de Mgr le duc d'Angoulême. Ce respectable vieillard se consolait encore il y a quelques mois d'avoir perdu ses deux fils dans les guerres de Bretagne en voyant prospérer les deux autres fils qu'il avait élevés pour la France : il ne se console plus aujourd'hui.

Les princes allèrent s'établir pour leur éducation à Beauregard : c'était un château où l'on voyait un de ces grands bois[1386] de tout temps réservés en France pour l'ornement des maisons de campagne. Ce château et ces jardins existent encore, ainsi qu'une pièce d'eau à laquelle les enfants de France ont travaillé.

Ce fut dans cette solitude, tout auprès des pompes de Versailles, qui devaient bientôt cesser, que M. le duc de Sérent prépara sans le savoir contre les rigueurs de l'infortune ceux qu'il ne croyait avoir à défendre que des séductions de la prospérité. Les sous-gouverneurs des jeunes princes furent MM. de Buffevent, de La Bourdonnaye et d'Arbouville. Ils eurent pour sous-précepteurs l'abbé Marie, savant dans les mathématiques, et l'abbé Guénée, qui a su tourner contre Voltaire l'arme avec laquelle ce beau génie attaquait la religion. Les illustres élèves revenus en France n'ont point

oublié leurs précepteurs ; après vingt-cinq ans d'exil et la chute d'un empire, ils se sont rappelé, au milieu de tant de souvenirs, l'homme de bien dont ils reçurent les leçons. Ces pieux disciples ont fait ériger à Fontainebleau, où l'abbé Guénée est mort, un monument à sa mémoire : il était touchant de les voir soutenir d'une main le trône rétabli et de l'autre élever la tombe de leur humble maître.

Chapitre V – Traits de l'enfance du prince

Les deux frères montrèrent des inclinations différentes : Mgr le duc d'Angoulême avait un penchant décidé pour les sciences, Mgr le duc de Berry pour les arts. Celui-ci offrait comme un mélange de l'esprit des Bourbons et des Valois : par sa mère et par ses aïeules, il tenait quelque chose du génie de l'Italie.

On raconte mille traits ingénieux de son enfance. Il était fougueux comme l'élève de Fénelon, mais plein de saillies d'esprit et d'effusions de coeur. « Si fut enfant plaisant de visage et assez coulouré. Si était avenant, joyeux en tous ses enfantibles faicts[1387]. » On lut un jour au petit prince quelques scènes du Misanthrope ; le lendemain un des maîtres composa une fable : la morale de cette fable était que Mgr le duc de Berry n'apprenait rien et ne se souvenait point de ses lectures. Le maître, ayant fini, demanda à Son Altesse Royale ce qu'elle pensait de ce morceau. L'enfant repartit brusquement : « Franchement, il est bon à mettre au cabinet. » Un M. Rochon, maître d'écriture des jeunes princes, avait éprouvé une perte considérable causée par un incendie. Mgr le duc de Berry pria son gouverneur de lui donner vingt-cinq louis pour le pauvre Rochon. M. le duc de Sérent y consentit, mais à condition que le prince satisferait son maître pendant quinze jours, sans lui parler des vingt-cinq louis. Voilà Monseigneur à l'ouvrage ; il trace de grandes lettres, le moins de travers possible. Rochon s'émerveille à ce changement subit, et ne cesse d'applaudir à son élève. Les quinze jours se passent : Mgr le duc de Berry reçoit les vingt-cinq louis et les porte triomphant à Rochon. Celui-ci, ne sachant si le gouverneur consentait à cette générosité, refuse de recevoir l'argent. L'enfant insiste ; le maître se défend. L'impatience saisit le jeune prince, qui s'écrie en jetant les vingt-cinq louis sur la table : « Prenez-les, ils m'ont coûté assez cher : c'est pour cela que j'écris si bien depuis quinze jours ! »

Chapitre VI – Emigration de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry

Le temps du malheur approchait ; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry ne devaient pas jouir même du repos de l'enfance. Leur éducation commençait à peine, que déjà la monarchie finissait. On leur enseignait à être rois, et l'adversité allait leur apprendre à devenir hommes.

Les têtes des premières victimes avaient été promenées dans Paris ; la Bastille était tombée. La famille royale, menacée, fut obligée de se retirer : le roi même lui en donna l'ordre. Mgr le comte d'Artois partit pour les Pays-Bas[1388], et laissa à M. le duc de Sérent le soin de lui amener ses deux fils.

Le péril était grand ; il fallait traverser le royaume, sans escorte, au milieu des insurrections. Chargé de la fortune et de l'espoir de la France, M. le duc de Sérent cacha son projet aux jeunes princes. Il leur dit qu'il allait les mener voir en garnison un régiment de hussards qu'ils avaient aperçu sur le chemin et dont ils ne cessaient de lui parler. Les enfants montent avec joie, la nuit dans une chaise de poste qu'on avait préparée secrètement : ils croyaient aller à une fête, et ils quittaient leur patrie. M. le duc de Sérent ne dut son salut et celui de ses élèves qu'à la rapidité de sa course. À peine avait-il quitté Péronne, qu'une sédition éclata dans cette ville. Lorsqu'il fut prêt à passer la frontière, il apprit aux princes, toujours enchantés du voyage, le but réel de ce voyage et la proscription dont ils étaient l'objet : ils jetèrent alors autour d'eux un regard attendri et étonné. Mgr le duc de Berry dit vivement à son gouverneur : « Nous reviendrons. » Malheureux prince, vous êtes revenu !

Des Pays-Bas, M. le duc de Sérent conduisit ses élèves à Turin[1389] O, où ils furent reçus par leur oncle le roi de Sardaigne, qui avec son auguste famille ne cessa de montrer le plus généreux attachement à la Maison de France.

Chapitre VII – Mgr le duc de Berry à Turin

Mgr le duc de Berry amusait toute la cour par ses reparties et sa vivacité. On retrouvait en lui, à cette époque, quelques-unes des singularités des divers personnages que l'on avait vus paraître à Turin depuis le brillant comte de Grammont jusqu'à ces Vendôme, braves, spirituels, insouciants, qui, négligeant tout dans la vie, ne soignaient que leurs victoires.

Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry étudièrent un excellent plan d'éducation militaire, tracé par M. le duc de Sérent. Ce plan, formé pour la France, fut, par un changement devenu nécessaire, rendu applicable à un terrain étranger. On se servit des marches de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier et de Catinat, héros à Marsaille, solitaire à Saint-Gratien, indifférent aux honneurs, parce qu'il les méritait tous.

Il avait à Turin une bonne école d'artillerie ; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry en suivirent les exercices. Ils passèrent par tous les grades, depuis le rang de simple canonnier jusqu'à celui de capitaine. Ils chargeaient, pointaient et tiraient leurs pièces avec rapidité et précision. Ils fondirent deux canons, sur lesquels leurs noms furent gravés. Un de ces canons tomba entre les mains des Français lors de l'invasion du Piémont ; on le voyait encore il y a quelque temps dans un de nos dépôts d'artillerie : singulier monument de nos conquêtes et des jeux de la fortune !

Cependant les troubles de la révolution croissant commençaient à menacer les Etats voisins : l'Europe se disposait à la guerre. Ce fut alors que Mgr le duc de Berry écrivit cette lettre à son père, c'est le premier cri de l'honneur dans le coeur d'un Français et d'un Bourbon[1390] O :

« Avec quel plaisir nous avons appris la lettre du régiment de Berwick et votre réponse, ainsi que celle de Monsieur (NOTE 02) ! Ah ! que ne suis-je près de vous ! je voudrais bien voir ces bons soldats et me battre avec eux ; je leur dirais comme notre Henri : Camarades, si dans la chaleur du combat vous perdez vos drapeaux, ralliez-vous à mon panache blanc, qui ne sera jamais qu'au chemin de l'honneur. Cette pensée m'a fait

bouillir le sang dans les veines. Marchons, mon cher papa, pour rendre la liberté à notre malheureux roi ; trente-deux officiers du régiment de Vexin sont arrivés à Nice, remplis de zèle et de courage. je n'en manque pas non plus, et suis prêt à me bien battre. »

Chapitre VIII – Départ de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry pour l'armée des princes

L'Assemblée nationale déclara la guerre à l'Autriche et à la Prusse[1391]. Les deux princes, partis de Turin, vinrent rejoindre Mgr le comte d'Artois, pour faire sous les ordres de Monsieur et sous ceux de leur auguste père cette campagne, qui devait tout finir et qui commença tout. Beaucoup d'émigrés n'avaient rien apporté avec eux ; quelques-uns déployaient les dernières marques de la fortune. Les différents corps d'officiers de l'armée faisaient le service de soldats. la marine était à cheval ; les gentilshommes, formés en compagnies, se distinguaient par le nom de leurs provinces. On était gai, parce qu'on était sous la tente, qu'on allait puiser l'eau, couper le bois, préparer les vivres, et qu'on entendait le son de la trompette. La pauvre noblesse remplissait son devoir sans y penser, tout simplement, comme on respire et comme on vit. Elle ne regrettait point ce qu'elle avait perdu ; d'ailleurs, elle le croyait bientôt retrouver : elle espérait revoir à la fin de l'automne son magnifique héritage, la bruyère, le grand bois, le vieux colombier. Que d'aventures à conter ! que de desseins pour le jour du retour ! Dans tous les temps, les Français ont été les mêmes : peuple essentiellement guerrier, les camps, où il retrouve ses vertus, lui ont fait oublier ses misères, soit qu'il ait eu pour étendard la chape de saint Martin ou la cornette blanche, soit qu'il ait commencé la charge au refrain de la chanson de Roland ou au cri de vive le roi !

Mgr le duc de Berry eut le plaisir d'aller au premier feu devant Thionville. Les compagnies bretonnes se trouvant parmi les plus avancées vers la place, il leur disait : « Je voudrais être Breton pour voir de plus près l'ennemi. » C'est une dure nécessité pour l'homme de s'habituer à la vue du sang ; et, ce qu'il y a de plus malheureux, plusieurs vertus dépendent de la force d'âme qui fait le guerrier.

Chapitre IX – Retraite de Champagne. Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé

Après la retraite de Champagne, le changement des événements, les jalousies politiques, les différents intérêts des divers cabinets, retinrent les princes oisifs jusqu'en 1794. Pendant ce temps-là, la monarchie disparut, et Louis XVI en montant au ciel laissa le drapeau de cette monarchie au prince de Condé. Mgr le duc de Berry brûlait de se ranger sous cette bannière ; mais il fallait attendre l'ordre des rois afin qu'un fils de France pût tirer l'épée. Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry, retirés au château de Ham, profitèrent de ce repos pour perfectionner leur éducation militaire. Ils devinrent d'excellents cavaliers, en suivant le conseil d'un grand homme de l'antiquité (NOTE 01), qui veut que le maître de la cavalerie commence ses revues par de pieux sacrifices. Rien n'était agréable comme de voir Mgr le duc de Berry, si jeune encore, manier avec adresse des chevaux fougueux ; créatures de Dieu si nobles par elles-mêmes, qu'elles ont donné leur nom aux classes de la société humaine les plus distinguées, les plus braves et les plus généreuses.

Dans le cours de l'année 1794, Mgr le duc et Angoulême alla rejoindre, avec son père, Mgr le comte d'Artois, les corps d'émigrés français qui combattaient dans la Flandre autrichienne et dans la Hollande, Mgr le duc de Berry, à peine âgé de seize ans, obtint la permission de se rendre à l'armée de Condé. Dans son transport, il écrivit sur-le-champ au prince sous les yeux duquel il allait combattre[1392] : « Monsieur mon cousin, je ne puis vous exprimer la joie que j'ai éprouvée lorsque mon père m'a annoncé que j'allais servir sous vos ordres. J'ai une grande impatience de vous voir ainsi que tous les braves gentilshommes que vous commandez. Je suis gentilhomme comme eux ; c'est un titre dont je m'honore, et j'espère que vous trouverez en moi la même soumission et surtout le même zèle. »

Un mois après, il avait rejoint l'armée. Il arriva le 28 juillet à Rastadt, accompagné du comte de Damas-Cruz[1393] et du

chevalier de Lageard. Le prince de Condé, en le recevant et le serrant dans ses bras, lui dit : « Je crains bien, monseigneur, que nous ne vous amusions pas autant cette campagne que nous aurions pu le faire l'année dernière ; mais ce n'est pas ma faute. » Ces amusements d'un Condé convenaient parfaitement à un fils de France.

Chapitre X – Armée de Condé

À la fin de la monarchie, les gentilshommes français redevinrent ce qu'ils avaient été au commencement de cette monarchie, et tels que les anciennes ordonnances de nos rois nous les représentent : « Nobles hommes à pied, armés d'une tunique, d'une gambière et d'un bassinet[1394]. » Ils rajeunirent leur noblesse dans ses sources, c'est-à-dire dans les combats : tout soldat français a ses lettres de noblesse écrites sur sa cartouche. L'armée de Condé, souvent contrainte de se replier avec les grandes armées dont elle subissait les fautes, ne fut jamais défaite. Hors de la portée du canon, elle marchait sans discipline : généraux, officiers, soldats, tous égaux, n'obéissaient presque plus ; au feu, elle serrait ses rangs et s'alignait sous le boulet ennemi. Pendant neuf campagnes, elle n'eut pas une nuit de sommeil ; cent mille guerriers dormaient en paix derrière elle. Qu'avaient-ils à craindre ? Trois Condé étaient à leurs avant-postes.

Lorsque Mgr le duc de Berry rejoignit l'armée de Condé, elle était à sa troisième campagne ; elle avait emporté avec les Autrichiens les lignes de Weissembourg, et dans la brillante affaire de Berstheim elle avait empêché les républicains de percer la ligne des alliés. Ce fut dans ce combat que les trois Condé (NOTE 03), renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent une valeur héroïque : le vieux Condé, dans le village même de Berstheim, qu'il reprit à la tête des gentilshommes à pied[1395] ; le duc de Bourbon, en avant du village, dans une charge de cavalerie où il fut grièvement blessé d'un coup de sabre au poignet ; le duc d'Enghien, dans une autre charge de cavalerie, par laquelle il s'empara d'une pièce de canon, après avoir eu ses habits percés de balles et de coups de baïonnette. « Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy, lui écrivait à cette occasion Monsieur, régent du royaume ; son sang coule dans vos veines ; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges : que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'Etat ! »

Quand on songe à ce qu'on a fait de cette gloire et de cet appui de l'Etat, ces belles paroles fendent le coeur. Le jeune d'Enghien devint le frère d'armes du jeune Berry ; ces princes se sentaient unis par une même destinée : « Saül et Jonathas, si aimables durant leur vie, plus prompts que les aigles et plus courageux que les lions, sont demeurés inséparables dans leur mort même[1396]. »

Mgr le duc de Berry se trouvait à une grande école : amis et ennemis lui offraient également des exemples ; c'étaient partout des Français. Les uns défendaient le roi, les autres la France : dans les deux camps était la gloire, également attirée par l'éclat des succès et par la noblesse des revers.

Chapitre XI – Mgr le duc de Berry à l'armée de Condé

Le lendemain de l'arrivée du fils de France, le prince de Condé tint un conseil secret. Il recommanda à M. le baron de La Rochefoucauld, maréchal des logis, de veiller à la sûreté de Mgr le duc de Berry : « Mais prenez garde qu'il ne s'en aperçoive, ajouta-t-il, car il s'en fâcherait. » C'est de la surveillance à la manière des héros ; les balles sont plus faciles à conjurer que les poignards.

Mgr le prince de Condé remercia S. A. R. Mgr le comte d'Artois de la marque de confiance qu'il avait bien voulu lui donner en lui envoyant son fils ; il l'assurait qu'il prendrait le plus vif intérêt aux succès certains du jeune prince, doué par le ciel des plus heureuses dispositions[1397]. Mgr le duc de Berry servit d'abord comme volontaire. Mgr le prince de Condé lui présenta les officiers les plus distingués de l'armée et ceux qui avaient été blessés dans les campagnes précédentes. Le jeune prince se fit remarquer par son amour pour la discipline et par son empressement à se soumettre aux règlements militaires. Il ne se plaignait jamais que des usages étrangers à la France. « Il faut, s'écriait-il, aller prendre les grosses bottes et tout l'attirail d'un Prussien, moi qui suis Français autant que possible[1398] O. » Il étudiait les nouveaux et les anciens champs de bataille. Il visita Philipsbourg, où périt le maréchal de Berwick, et le champ de Saltzbach, où tomba Turenne. Il voulait assister aux moindres affaires. Lorsqu'on lui représentait qu'il se ferait blesser : « Tant mieux ! disait-il, cela fait honneur à une famille. » Il écrivait à une femme : « La guerre va commencer. Nous en serons, nous autres princes. Il faut espérer, pour l'honneur du corps, que quelqu'un de nous s'y fera tuer. » Un billet de la même année[1399] O montre la gaieté guerrière du prince ; il est adressé au jeune vicomte César de Chastellux :

« Votre aimable lettre m'a fait un grand plaisir, mon cher César, je suis charmé du désir que vous me montrez d'imiter votre prédécesseur et d'entrer dans les Gaules ; vous y trouveriez des Vercingétorix, des Dumnorix en grande

quantité ; mais je ne doute point que votre courage et la cause que vous soutiendriez ne vous les fissent vaincre aisément. J'espère que sous peu d'années vous pourrez vous montrer digne de votre prédécesseur et de vos respectables parents. »

Chapitre XII – Suite du précédent. Bravoure du prince. Sa réparation envers un officier

Monseigneur le duc de Berry passa par tous les grades militaires[1400], et prit le 23 juillet 1796 le commandement de la cavalerie, en remplacement de Mgr le duc d'Enghien, qui prit celui de l'avant-garde. Placé entre l'ancienne gloire et la nouvelle gloire de la France, le duc d'Enghien était toujours le premier homme que rencontrait l'ennemi. Dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, Mgr le duc de Berry (NOTE 04) se trouva présent à tous les combats. À l'affaire de Steinstadt, qui dura toute la journée, l'avant-garde de l'armée de Condé fut chargée de l'attaque du village. Mgr le duc de Berry échappe aux officiers qui l'entouraient, entre dans le village avec les premiers hussards qu'il rencontre, le traverse au milieu d'un feu terrible, s'y maintient plusieurs heures, sous une pluie de bombes et de boulets, et revient tout couvert de sang et de la cervelle d'un brave officier du génie nommé Dumoulin, tué auprès de lui par un obus.

À la tête du pont d'Huningue, Mgr le duc de Berry visitait les ouvrages. Il s'était arrêté sur le revers de la tranchée avec quelques officiers. Ce groupe attira le feu de deux pièces de canon placées de l'autre côté du Rhin. Les boulets portèrent et couvrirent de terre le jeune prince, qui ne fut sauvé que par le gabion[1401] O même renversé sur lui.

À Kamlach, à Munich, à Schussen-Ried, Mgr le duc de Berry combattit encore. Il étudia les mouvements du général Moreau dans sa belle retraite, prenant des leçons de cet habile ennemi. Il sollicita de l'archiduc Charles la faveur de suivre le siège de Kehl : le chevalier de Franclieu, aide de camp de Mgr le duc de Bourbon, fut tué dans les ouvrages à ses côtés. À Offembourg il allait journellement à la tranchée ; et, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, il entendit siffler force boulets, obus et mitraille[1402] O.

L'exactitude que Mgr le duc de Berry mettait dans ses devoirs militaires, il la voulait trouver dans les autres. Sa vivacité l'emportait quelquefois. Il avait blessé par des paroles

sévères, à la parade, un officier général : celui-ci fit une réponse hardie, que ses camarades essayèrent en vain de couvrir de leurs voix ; le prince l'entendit, et cacha son émotion. Il laissa partir la colonne, fit ensuite appeler l'officier, l'emmena dans un bois avec des témoins, et lui dit : « Monsieur, je crains de vous avoir offensé ; ici je ne suis point un prince, je suis un gentilhomme français comme vous ; me voici prêt à vous donner toutes les satisfactions que vous exigerez. » Et il met l'épée à la main. L'officier tombe à genoux, et baise cette noble main qui voulait non faire une blessure, mais panser celle de l'honneur : c'est Henri IV et Schomberg.

Chapitre XIII – Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé

L'armée de Condé offrait l'image d'un camp des premiers Francs ; c'était toute une patrie : on y trouvait des princes logés sur des chariots, des magistrats à cheval, des missionnaires enseignant l'Evangile et distribuant la justice. En même temps que l'on se battait, on s'occupait des affaires domestiques et de celles de la religion et de l'Etat : tantôt, après un assaut ou une poursuite, on relevait une croix que les républicains avaient abattue ; tantôt on versait des larmes aux récits de quelques gentilshommes-soldats qui étaient parvenus à voir l'orpheline du Temple. On s'inquiétait des destinées futures de l'armée : que deviendrait-elle ? que ferait-elle ? Le prince Charles l'avait louée dans un ordre du jour ; on était ravi : tous les maux étaient oubliés. Les corps étaient prêts à se dissoudre faute des premières nécessités militaires ; on était consterné : tout à coup M. le duc de Richelieu arrivait avec un peu d'or, et le loyal petit-fils du brave maréchal faisait renaître l'espérance. Sous la tente, au bivouac, autour du feu des grands-gardes, on redisait des aventures étranges, on racontait des histoires de son enfance, de sa famille, de son pays, et oubliant les injustices de la France, on admirait même les victoires des Français.

Le 14 juin 1795, on apprit au cantonnement de Steinstadt la mort (NOTE 05) de Louis XVII. Le 16 au matin l'armée prit les armes. Un autel fut dressé à la lisière d'un taillis : un aumônier y célébra la messe. Après le service divin, Mgr le prince de Condé, accompagné de Mgrs les ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, se tourna vers l'armée, et dit :

« Messieurs, Mgr le duc de Berry m'ordonne de prendre la parole. À peine les tombeaux de Louis XVI, de la reine et de leur auguste soeur se sont-ils fermés, que nous les voyons se rouvrir pour réunir à ces augustes victimes l'objet le plus intéressant de notre amour, de nos espérances et de nos regrets... Après avoir invoqué le Dieu des miséricordes pour le roi que nous perdons, prions le Dieu des armées de prolonger les jours du roi qu'il nous donne. Le roi Louis XVII est mort ;

Vive le roi Louis XVIII ! »

Le canon répondit au cri de l'héritier du grand Condé. Mgr le duc de Berry éleva un drapeau blanc, et sur ce pavois du nouveau Champ de Mars proclama le premier le monarque qui devait lui fermer les yeux.

Chapitre XIV – Le roi à l'armée de Condé

Ce monarque était attendu à l'armée (NOTE 06). Il y vint en effet, n'ayant plus d'asile (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour), hors celui de l'honneur. Son arrivée excita une grande joie. À la sollicitation de Mgr le duc de Berry, tous les militaires retenus en prison ou aux arrêts pour quelques fautes furent mis en liberté. On étala pour l'entrée du roi dans son nouveau Louvre toutes les pompes de l'armée : on fit tirer le canon, battre les tambours et sonner les trompettes ; on n'avait pas d'autre musique. On rangea en bataille des soldats à peine vêtus, le visage noirci par la fumée de la poudre, par le soleil et les frimas ; on déploya des drapeaux blancs déchirés, percés de boulets, criblés de balles, et semblables à cette oriflamme usée par la gloire que l'on voyait dans le trésor de Saint-Denis.

Le monarque banni voulut se montrer à son autre armée, à l'armée républicaine qui bordait la rive gauche du Rhin. Il alla aux gardes avancées : des paroles furent échangées entre lui et les postes français. Cette périlleuse conversation, établie par le roi avec ses sujets égarés, remplit les républicains d'admiration et d'étonnement.

Malheureusement la joie causée par la présence du roi fut de courte durée. La grand ombre de la vieille monarchie effrayait les ministres des puissances : Charlemagne avec sa peau de loutre, et Louis XIV avec son manteau royal, leur apparaissaient. Un roi de France proscrit, à la tête de quelques exilés, leur semblait menacer le monde. La politique crut revoir un maître, et le força de se retirer. Circonspection inutile ; le génie et le temps ont placé le pouvoir dans cette famille de France : sans trône, elle serait encore souveraine, et n'a besoin que de son nom pour régner.

Toutefois Louis XVIII demeura assez de temps à l'armée de Condé pour montrer l'intrépidité naturelle à nos monarques. Un assassin (car les Bourbons n'ont plus à combattre que des assassins) tira au roi, par une fenêtre de Dillingen, un coup de carabine : la balle effleura le haut de la tête. Le roi, portant la

main au front, se contenta de dire : « Une demi-ligne plus bas, et le roi de France s'appelait Charles X. »

Pendant le séjour du roi à l'armée de Condé, il assista au service que cette armée fit célébrer à la mémoire de Charette. Placé entre Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé, il adressa lui-même ce discours aux troupes réunies : « Messieurs, nous venons de rendre les derniers devoirs à celui que vous avez admiré, peut-être même envié jusque sur le champ de bataille de Berstheim, à celui qui tant de fois a fait entendre ce cri qui m'a causé dans vos rangs une satisfaction si vive, mais que j'aurais beaucoup mieux aimé répéter encore avec vous. »

C'était ainsi que la vieille monarchie s'entendait partout où elle existait : la fidélité avait ses échos ; le cri de vive le roi ! retentissant sur les rivages de la Loire, était répété sur les bords du Rhin. Mgr le prince de Condé et ses fils, Mgr le duc de Berry, la noblesse de France honorant dans un camp d'exilés les vaillantes communes de France, un roi proscrit, à la tête de cette noblesse, faisant lui-même l'oraison funèbre d'un sujet fidèle ! l'histoire offre-t-elle quelque chose de plus beau ? Notre patrie obtenait alors de grandes victoires ; mais elles n'effaceront point le souvenir de ces Français persécutés proclamant dans les bois, à la face du ciel, leur souverain légitime, et célébrant les funérailles de ceux qui étaient morts pour lui.

Chapitre XV – Repos momentané des émigrés et de Mgr le duc de Berry. Les observations de ce prince sur l'Allemagne

Des négociations continuelles, des trêves, des paix séparées, donnaient aux émigrés quelques moments de repos. Les uns allaient alors errer dans les vallées des Alpes, visiter les religieux de la Val-Sainte, autre espèce d'exilés sur la terre (mais la révolution les poursuivait encore dans le désert, car tout était envahi, et la solitude manquait au solitaire) ; les autres s'enfonçaient dans l'Allemagne, accueillis dans les cabanes, repoussés dans les châteaux, chassés de la porte de ces rois dont ils défendaient les trônes.

Mgr le duc de Berry profitait également de ces intervalles de repos pour voyager et pour consoler sa famille dispersée ; il étudiait les nations au milieu desquelles la Providence l'avait jeté. Il remarquait que les Allemands, divisés en une multitude d'Etats, sont tels encore qu'ils étaient du temps de Tacite, c'est-à-dire qu'ils sont moins un peuple que le fond et la base d'autres peuples. Sortis de leurs forêts, transportés sous un ciel plus propice, leur génie natif se développe ; ils deviennent des nations admirables et presque indestructibles ; Les Francs, les Angles, les Visigoths, les Goths et les Lombards l'ont prouvé en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Mais tant que les tribus germaniques habitent leur pays natal, tout semble enseveli chez eux comme dans une mine, ou confus comme dans un chaos.

Un fait singulier n'échappa point à la perspicacité du prince. Il vit avec un intérêt mêlé de surprise que les doctrines du siècle, introduites parmi les Allemands, avaient fait naître dans certains esprits les erreurs sociales, sans y pouvoir détruire les vérités naturelles, enracinées dans un sol fécond et sauvage. Il en était résulté un mélange bizarre de folie et de bon sens, de christianisme et de déisme, de libéralisme et de mysticité, d'enthousiasme froid et de métaphysique exaltée, de goût et de barbarie, de corruption et de rudesse. De même que les Cattes, les Bructères, les Chauques adoraient dans les bois une horreur secrète, vague, indéfinie, plusieurs de leurs fils se sont

mis à révérer quelque chose de fantastique et de ténébreux, qu'ils ne peuvent ni peindre ni saisir.

Chapitre XVI – Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé. L'armée de Condé se retire en Pologne. Adieux du prince à cette armée

Monseigneur le duc de Berry se trouvait ainsi pour un moment absent de l'armée[1403], lorsqu'il écrivit au prince de Condé cette lettre si touchante par la tendresse et la noblesse des sentiments :

« Enfin, monsieur, mon frère est arrivé hier : vous jugerez facilement de la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive que mon retour à l'armée sera très prompt ; nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des veux pour qu'on ne tire pas des coups de fusil pendant mon absence ; mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon instruction et pour mon frère ; car je suis persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent, et beaucoup, et que hors de la France ils doivent commencer par gagner l'estime des Français avec leur amour. »

Cette campagne de 1797 ne fut pas longue. L'armistice conclu à Léoben[1404] entre Bonaparte et le prince Charles changea les destinées de l'armée de Condé : elle passa au service de la Russie, et se retira en Volhinie ; elle était encore forte de plus de dix mille hommes. Mgr le duc de Berry en avait pris le commandement pendant l'absence de Mgr le prince de Condé. Avant de quitter cette brave armée, pour se rendre à Blakembourg, il lui fit part d'une lettre de satisfaction dont le roi l'avait chargé pour elle, et il mit à l'ordre du jour les adieux suivants :

« Après avoir été si longtemps au milieu et à la tête de la noblesse française, qui, toujours fidèle, toujours guidée par l'honneur, n'a pas cessé un instant de combattre pour le rétablissement de l'autel et du trône, il est bien affligeant pour moi de me séparer d'elle dans un moment surtout où elle donne une nouvelle preuve d'attachement à la cause qu'elle a embrassée, en préférant abandonner ses biens et sa patrie,

plutôt que de plier jamais sa tête sous le joug républicain.

« Au milieu des peines qui m'affligent, j'éprouve une véritable consolation en voyant un souverain aussi généreux que S. M. l'empereur de Russie recueillir et recevoir le dépôt précieux de cette noblesse malheureuse, en la laissant toujours sous la conduite d'un prince que l'Europe admire, que les bons Français chérissent, et qui m'a servi de guide et de père depuis trois ans que je combats sous ses ordres.

« Je vais rejoindre le roi ; je ne lui parlerai pas du zèle, de l'activité et de l'attachement dont la noblesse française a donné tant de preuves dans cette guerre : il connaît tous ses mérites, et sait les apprécier. Je me bornerai à lui marquer le vif désir que j'ai et que j'aurai toujours de rejoindre mes braves compagnons d'armes ; et je les prie d'être bien persuadés que, quelque distance qui me sépare d'eux, mon coeur leur sera éternellement attaché, et que je n'oublierai jamais les nombreux sacrifices qu'ils ont faits et les vertus héroïques dont ils ont donné tant d'exemples. »

Livre II – Vie militaire du prince jusqu'au licenciement de l'armée de Condé

Chapitre I – Mgr le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. Hospitalité des polonais. Le prince organise le régiment noble à cheval

Après avoir passé environ un an auprès de son père à Edimbourg et auprès du roi à Mittau, Mgr le duc de Berry vint rejoindre ses compagnons d'armes en Volhinie[1405] O ; il les trouva dans la joie : cette joie était causée par la nouvelle du mariage, qui venait d'être assurée, entre Mgr le duc d'Angoulême et S. A. R. Madame. Ainsi notre vieille monarchie continuait ses destinées dans un coin du monde, tandis qu'on croyait qu'elle n'existait plus. Les victimes qui en gardaient les saintes lois croyaient n'avoir rien perdu tant qu'elles voyaient au milieu d'elles la famille de leurs souverains. Qui eût osé se plaindre d'un malheur que partageait la fille de Henri IV et de Marie-Thérèse ?

Mgr le duc de Berry ne se trouva point étranger en Pologne : Henri III n'y avait-il pas régné ? la fille de Stanislas n'était-elle pas l'aïeule du prince exilé ? La France a été surnommée la mère des rois : les Bourbons trouvent des ancêtres sur tous les trônes.

Les Polonais sont les Français du Nord : ils en ont la bravoure, la vivacité, l'esprit ; ils parlent notre langue avec grâce. Les émigrés retrouvèrent au milieu des forêts de la Pologne de grandes dames qui leur donnèrent l'hospitalité comme au temps de la chevalerie. Ce qui ajoutait à l'illusion était une certaine mollesse de l'Asie introduite dans les vieux manoirs polonais, où des femmes charmantes ont l'air d'être enfermées par des enchanteurs et des infidèles.

C'était au reste une étrange fortune que celle qui reléguait un prince victime de la politique chez un peuple bouleversé

par cette même politique, qui amenait ce prince dans un pays que des diètes tumultueuses ont perdu, comme des assemblées populaires ont perdu la France. Et que de vicissitudes dans la destinée des rois de Pologne depuis ce Jagellon qui conquit, perdit, reprit et refusa des couronnes jusqu'à ce Casimir d'abord jésuite, ensuite cardinal, et puis roi lequel, après avoir proposé pour monarque aux Polonais le duc d'Enghien, fils du grand Condé, vint oublier le trône aux soupers de Ninon, et mourut abbé de Saint-Germain-des-Prés !

L'armée de Condé avait subi une nouvelle organisation. Les cavaliers nobles, distribués auparavant en différents corps, ne formaient plus qu'un seul régiment, destiné par l'empereur Paul à Mgr le duc d'Angoulême. Mgr le duc de Berry prit le commandement de ce régiment en l'absence de son frère ; il employa ses loisirs à discipliner un corps superbe, mais difficile à conduire par la nature même de sa composition. Il montra dans cette circonstance des talents qui annonçaient en lui un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Europe.

Chapitre II – L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. Mariage de S. A. R. Madame et de Mgr le duc d'Angoulême

La Russie s'étant déterminée à secourir l'Autriche, à délivrer l'Italie et à porter la guerre en France, le corps de Condé reçut en Volhinie l'ordre de se tenir prêt à marcher. Cet ordre ranima dans le coeur des vaillants proscrits leur double passion pour les combats et pour la patrie : chacun se défit de ce qui lui restait pour s'équiper : les lambeaux de la fidélité furent vendus pour acheter les armes de l'honneur. L'armée s'était formée en trois colonnes[1406] : la première commandée par Mgr le prince de Condé ; la seconde par Mgr le duc de Berry, et composée du régiment noble à cheval, du régiment d'infanterie de Durand et de l'artillerie ; la troisième sous les ordres de Mgr le duc d'Enghien.

Tandis que ces guerriers s'avançaient vers la France dans l'espoir d'en ouvrir le chemin à leur roi, le ciel accomplissait une partie de leurs voeux : Madame donnait sa main à Mgr le duc d'Angoulême. Des témoins oculaires nous ont transmis des détails de cette pompe, qui n'a presque point été connue : nous les laisserons parler. Hélas ! nous avons vu et nous raconterons les solennités d'un autre mariage ! il s'était fait au sein de la patrie, sous des auspices bien plus favorables : Dieu avait ses desseins sur les deux frères.

Mittau, 5 juin 1799.

« La reine[1407] arriva hier après un long et pénible voyage. Le roi se proposait d'aller à quatre milles d'ici : il la rencontra à moitié chemin de cette distance. Leur entrevue excita tout l'intérêt que doivent inspirer deux augustes époux séparés depuis huit ans, et cherchant dans leur réunion quelque adoucissement à des malheurs inouïs.

« Madame Thérèse est arrivée le lendemain ; le roi était parti de grand matin pour aller à sa rencontre. La première maison de poste était indiquée pour le rendez-vous ; mais la princesse ayant fait la plus grande diligence, ce fut aussi sur le chemin qu'ils se rencontrèrent : nulle expression ne pourrait

peindre un pareil moment. Le même sentiment fit s'élancer à la fois hors de leurs voitures le roi, Mgr le duc d'Angoulême et Madame Thérèse. Le roi courut vers Madame en lui tendant les bras ; mais ses efforts ne purent suffire pour l'empêcher de se précipiter à ses pieds. Des larmes et des sanglots furent les premiers témoignages des sentiments profonds dont le coeur était rempli. Le premier tribut payé à la nature et au souvenir de tant d'infortunes fit place aux expressions de la plus tendre reconnaissance. Mgr le duc d'Angoulême, retenu par le respect, mais entraîné par mille sentiments divers, arrosait de ses pleurs la main de sa cousine, tandis que le roi, dans la plus vive émotion et les yeux inondés de larmes, pressait contre son sein cette princesse et lui présentait en même temps l'époux qu'il lui donne. Ce roi si bon, si digne d'un meilleur sort, placé ainsi entre ses enfants d'adoption, éprouvait pour la première fois qu'il peut encore exister pour lui quelques instants de bonheur.

« Tous les Français qui entourent Sa Majesté, avides de voir, de bénir, d'adorer l'auguste fille de Louis XVI, s'étaient postés en foule dans les cours et les escaliers du château. À l'instant où elle a paru, des larmes d'attendrissement coulaient de tous les yeux, et l'on n'entendait plus que des voeux adressés au ciel.

« On admire dans les traits de Madame Thérèse, dans son maintien, dans son langage et le mouvement de sa physionomie, l'aisance, la noblesse et les grâces de Marie-Antoinette. La France, avec autant de joie que de douleur, retrouva dans sa figure les traits de l'infortuné Louis XVI, embellis par la jeunesse, la fraîcheur, la sérénité ; et, par un heureux accord, qui sans doute est un don du ciel, la princesse rappelle aussi Mme Elisabeth.

« Les regrets universels que la cour et les habitants de toutes les classes de la ville de Vienne ont témoignés au départ de Madame Thérèse, le respect et la vénération qu'elle inspire à tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher sont un garant certain des sentiments d'amour dont la France entière fera hommage à cette adorable princesse. »

Mittau, 10 juin 1799.

« Le mariage si longtemps désiré de Mgr le duc d'Angoulême avec Madame Thérèse de France s'est célébré aujourd'hui dans une grande salle du château, où l'on avait dressé un autel entouré de fleurs. Son Em. Mgr le cardinal de Montmorency, grand aumônier de France, leur a donné la bénédiction nuptiale ; le clergé catholique de Mittau assistait à cette cérémonie. L'abbé Edgeworth était auprès du prie-Dieu des jeunes époux. Monsieur, que l'état actuel des choses retient à la proximité de France, et Madame, à qui sa santé n'a pas permis d'entreprendre un si long voyage, n'y ont pas été présents[1408]. Toutes les personnes les plus considérables de la ville se sont empressées de s'y rendre, ainsi que le prêtre grec et le pasteur luthérien. Les Français qui se sont trouvés à Mittau dans ce beau jour ont eu le bonheur de voir former ces liens. La famille royale avait pour escorte ces cent gardes du corps, respectables vétérans de l'honneur et de la fidélité à qui l'empereur de Russie a donné pour récompense de leurs longs services la fonction d'entourer leurs maîtres. MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le comte de Saint-Priest (qui a reçu le contrat de mariage), le marquis de Nesle, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et quelques autres officiers ou serviteurs du roi ont eu l'honneur de signer comme témoins l'acte de célébration.

« Une fille de France et un petit-fils de France ne pouvant trouver qu'à six cents lieues de leur patrie un autel où il leur fût permis de déposer leurs serments ; l'héritier présomptif de la couronne de Louis XVI, et les précieux restes du sang de ce monarque, unissant leurs destinées à Mittau sous les auspices de l'empereur de Russie : quel spectacle et que de réflexions il fait naître !

« Le roi, qui trouve dans l'union (NOTE 08) de sa nièce et de son neveu tout ce que le sentiment a de plus doux réuni à ce que la politique peut avoir de plus important, jouit maintenant de son ouvrage, en y reconnaissant une nouvelle marque de l'amitié du digne successeur de Pierre le Grand. Ce magnanime souverain signera le contrat de mariage, et en recevra le dépôt

dans les archives de son sénat[1409]. »

Ainsi s'accomplit dans une terre étrangère, au milieu des religions étrangères, le mariage dont un des témoins fut le prêtre étranger qui assista Louis XVI à l'échafaud ; un sénat étranger reçut l'acte de célébration. Il n'y avait plus de place pour le contrat de mariage de la fille de Louis XVI dans ce trésor des chartes où fut déposé celui d'Anne de Russie et de Henri Ier, roi de France.

Chapitre III – Arrivée de Mgr le duc de Berry à Constance avec l'armée. Combat. Retraite

Monseigneur le duc de Berry, avec l'armée de Condé, était arrivé à Friedeck, dans la Silésie autrichienne, lorsqu'il reçut la dépêche annonçant le mariage de son frère : elle fut mise à l'ordre. On lisait dans cet ordre une lettre du roi, qui disait au prince de Condé : « Apprenez cette heureuse nouvelle à l'armée ; elle ne peut paraître que d'un bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont rentrer dans la carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue. »

Ce bourg de Friedeck fut un véritable lieu de réjouissance pour le corps de Condé. Un vieux seigneur allemand du voisinage, a force d'entendre parler de rois tués et de princes bannis, fit des réflexions. Il lui sembla, puisqu'on dissipait en festins les biens qu'on ravissait aux autres, qu'il serait bien fou de ne pas prendre les devants : il se mit donc à manger son patrimoine. Quand Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé arrivèrent, il venait de vendre son château. Avec le prix qu'il en avait obtenu, il donna un grand souper et un excellent concert à ses hôtes. Débarrassé des soins de la fortune, il se promettait bien de rire de la révolution lorsqu'elle le viendrait trouver à Friedeck.

Après une marche de quatre cents lieues, l'armée arriva le 1er octobre dans les environs de Constance : elle avait parcouru ses forêts natales, berceau des Clodion et des Mérovée ; elle avait passé sur ses anciens champs de bataille, dans ces bois qui avaient retrouvé leur silence, et où l'on voyait, comme au camp de Varus, les ossements blanchis des soldats sacrifiés pour leur prince et pour leur patrie[1410] O.

Lorsque Mgr le duc de Berry avait traversé la ville de Prague à la tête de l'armée, le peuple s'était attendri à la vue de ces chevaliers de Saint-Louis, de ces vieillards qui, le sac sur le dos, un fusil russe sur l'épaule, marchaient tout courbés sous le poids de leurs armes, de leurs jours et de leurs malheurs. Le commandant autrichien, qui les regardait passer, se tournant vers les officiers de sa garnison, leur dit : « Eh bien, messieurs,

en eussions-nous fait autant ? »

Constance ne fut pas plus tôt occupé par le corps de Condé[1411] O, que les républicains l'attaquèrent. Ils pénétrèrent dans la ville : on s'y battit à la baïonnette, aux cris de vive le roi ! vive Condé ! vive la république ! Ce fut la première et la dernière affaire de cette campagne pour Mgr le duc de Berry et pour l'armée de Condé : la division se mit parmi les Russes et les Autrichiens. Le maréchal Suwarow rentra en Pologne avec ses armées : le corps de Condé fut maintenu, mais par l'Angleterre. Paul Ier envoya des drapeaux d'honneur au régiment de Bourbon, et la grande croix de Malte à Mgr le duc de Berry. Ce dernier prince alla voir le maréchal Suwarow avant son départ, et s'entretint avec ce guerrier, dont la bizarrerie égalait le génie et la loyauté.

Chapitre IV – Projet de mariage entre Mgr le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. Le prince va en Italie

Ce mélange de combats et de voyages, ces relations avec toutes sortes de peuples et toutes sortes d'hommes, avaient formé le caractère et l'esprit de Mgr le duc de Berry ; il parlait avec facilité la plupart des langues de l'Europe, et les épreuves de sa vie promettaient à la France un grand monarque.

Le roi avait pensé pour son neveu à un mariage : il avait jeté les yeux sur la famille royale de Naples. M. le chevalier de Vernègues avait donné la première idée de cette union, et avait été chargé de la suivre ; ensuite M. le comte de Chastellux reçut des instructions à ce sujet : celui-ci, attaché à Mme Victoire, avait été nommé après la mort de cette princesse[1412] O ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à la cour de Sicile. Des lettres patentes, en date de Mittau, donnèrent pouvoir au comte de Chastellux de consentir, au nom de Sa Majesté, au mariage de Mgr le duc de Berry avec Mme Christine, princesse de Naples.

Mgr le duc de Berry, accompagné du comte de Damas-Crux, du chevalier de Lageard et du marquis de Sourdis, partit de Lintz pour Clagenfurth, où se trouvait la princesse sa mère, Madame : de là il se rendit à Palerme. L'armée de Condé devait passer en Italie, s'embarquer à Livourne et faire une descente en Provence, où les royalistes avaient un parti.

Mgr le duc de Berry plut à la cour. Son mariage avec la princesse Christine fut à peu près arrangé. Il reçut un traitement de 25 000 ducats, que les malheurs du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples, les princesses ses filles et le prince Léopold ayant quitté la Sicile pour faire un voyage à Vienne, Mgr le duc de Berry alla à Rome, avec dessein de servir dans le corps napolitain qui occupait la ville des césars.

Chapitre V – Voyage du prince à Rome

Monseigneur le duc de Berry débarqua à Naples, et de là se rendit à Rome. Il fut singulièrement frappé de la variété des personnages qu'il rencontra sur les chemins de l'Italie : des Anglais et des Russes voyageaient à grands frais dans d'élégantes voitures, avec tous les usages et tous les préjugés de leur pays ; une famille italienne cheminait avec économie dans un chariot du temps de Léon X ; un moine à pied traînait par la bride sa mule chargée de reliques ; des paysans conduisaient des charrettes attelées de grands boeufs blancs, et portant une petite image de la Vierge élevée sur le timon, au bout d'une gaule recourbée. des femmes en jupon court, en corset ouvert, la tête voilée comme des madones, ou les cheveux bizarrement tressés, insultaient le prince en riant, et des pèlerins, appuyés sur un long bâton, le regardaient passer. Tout cela sur les grands pavés de la voie Appienne, qui conservent encore les traces des roues du char d'Agrippine, sur les chemins de Tibur, où l'ermitage de saint Antoine de Padoue s'est écroulé à son tour dans les ruines de la maison d'Horace.

Le cardinal de Bernis n'existait plus quand Mgr le duc de Berry arriva à Rome. Il ne pouvait plus offrir à un prince fugitif (NOTE 09) cette hospitalité digne des jours d'Evandre, qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres à Trieste : notre destinée est de pleurer sur le tombeau des Bourbons. Nous ne sommes pas Tacite, mais nous écrivons la vie d'un homme fort au-dessus d'Agricola, et nous avons encore sur l'historien romain l'avantage de n'avoir pas attendu le règne des bons princes pour rendre hommage à la vertu malheureuse.

La veuve des rois, des consuls et des empereurs était aussi veuve de pontifes, lorsque Mgr le duc de Berry vint l'admirer dans sa solitude : Pie VI était mort à Valence, le 29 août 1799, et Pie VII, élu à Venise, le 14 mars 1800, n'était pas encore arrivé. Le dernier souverain de la Rome chrétienne avait été aussi noble dans ses disgrâces que les derniers princes de la

Rome païenne avaient été vils dans leurs malheurs. Pie VI et après lui Pie VII soutinrent dans les fers la grandeur de la ville éternelle, et se montrèrent les dignes chefs de l'éternelle religion.

Chapitre VI – Suite du précédent. Mgr le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée

Le séjour de l'Italie réveilla dans le jeune prince le goût des arts ; il se livra à l'étude de la peinture et de la musique. Beaucoup d'instruments lui étaient familiers ; il en jouait avec goût. Il chantait bien ; il dessinait agréablement, surtout les scènes militaires ; il se connaissait en tableaux mieux que les hommes les plus exercés.

« Je suis dans l'admiration de Rome, » écrivait-il à M. le comte de Chastellux. Le prince aimait par caractère la vie libre et débarrassée de toute gêne que l'on mène en Italie. Rome, par un privilège qui semble attaché à son origine, est encore le pays de l'indépendance personnelle : c'est le lieu de toutes les existences isolées, l'asile de tous les hommes las du monde ou jouets de la fortune. Souffrez-vous le jour, vous pouvez comparer vos malheurs à ceux que tant de monuments rappellent, et vous trouvez vos peines légères ; la nuit, vous oubliez ces peines sous un ciel enchanté, au milieu de tous les plaisirs. Un prince de la race des Radegaise et des Alaric, le dernier héritier d'un empire de douze siècles, le descendant proscrit des bienfaiteurs du Saint-Siège, le fils des rois très chrétiens, le neveu de Louis XVI, le prince qui devait tomber lui-même sous le fer révolutionnaire, le duc de Berry (NOTE 10) enfin, errant dans les palais détruits des césars, s'égarant dans les Catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offrait lui-même un tableau qui manquait aux ruines et aux souvenirs de Rome.

Le malheur poursuivait partout Mgr le duc de Berry. Il avait perdu un de ses fidèles compagnons, le chevalier de Lageard, et il n'avait été un peu consolé que par la loyauté du bailli de Crussol, qui se trouvait alors à Rome. Le prince apprit bientôt que l'armée de Condé étant arrivée à la hauteur de Venise avait reçu l'ordre de suspendre sa marche, parce que la guerre était au moment de recommencer. Un faux bulletin, que l'on attribue au ministre Acton, avait déjà répandu cette nouvelle

lorsque Mgr le duc de Berry était encore à Palerme, et avait pensé faire partir subitement ce prince. Il reçut à Rome la nouvelle positive que le corps de Condé allait se trouver engagé, que Mgr le duc d'Angoulême avait rejoint l'armée, et qu'il s'était mis à la tête du régiment noble à cheval formé par Mgr le duc de Berry. La gloire et l'amitié fraternelle parlent au coeur de notre brave et sensible prince ; il ne peut résister à cette double tentation : il quitte Rome furtivement pour rejoindre son frère et ses compagnons d'armes. Le Béarnais se dérobait au tumulte des armes pour aller voir Gabrielle ; son petit-fils s'éloigne d'une grande princesse pour courir au champ d'honneur. On l'entendra s'excuser bientôt dans son admirable lettre à M. Acton.

Chapitre VII – Mgr le duc d'Angoulême arrive à l'armée de Condé. Il est rejoint par son frère. Dernier bulletin de l'armée de Condé écrit par Mgr le duc de Berry

Monseigneur le duc d'Angoulême (NOTE 07), accompagné du comte de Damas-Crux et du chevalier de Saint-Priest[1413] O, avait rejoint l'armée de Condé à Pontaba[1414] O. L'armée reçut avec transport cet autre héritier du trône de saint Louis. Il avait déjà donné des preuves de sa valeur dans les armées du Nord, et sa destinée l'appelait à balancer un jour presque seul la fortune de l'homme qui avait tenu le monde dans sa main.

Les Français s'avancèrent dans la Bavière. Le corps de Condé, forcé à une marche longue et rétrograde, entra en ligne dans l'armée autrichienne sur les bords de l'Inn ; Mgr le duc de Berry, en arrivant au camp, le trouva dans cette position[1415] O. La reconnaissance des deux frères fut touchante. Mgr le duc de Berry servit comme simple volontaire dans le régiment noble à cheval qu'il avait formé, et dont Mgr le duc d'Angoulême avait pris le commandement. Obéissant à son frère aîné comme le moindre soldat, il donna un nouvel exemple de cette soumission des membres de la famille royale les uns envers les autres, dans l'ordre de l'hérédité : soumission qui non seulement manifeste les vertus naturelles aux Bourbons, mais qui conserve encore le trône, en devenant une sorte de confession authentique et perpétuelle du principe de la légitimité.

La perte de la bataille de Marengo par les Autrichiens amena un armistice prolongé à différentes reprises jusqu'au 20 d'octobre. L'armée de Condé, postée sur l'Inn, défendait entre Weissembourg et Neubeieren le passage de cette rivière. Une affaire eut lieu à Ravenheim[1416] O : les ducs d'Angoulême et de Berry s'y trouvèrent. Le prince de Condé fut obligé d'employer l'autorité pour faire retirer les deux princes, qui s'exposaient inutilement ; un soldat avait été frappé d'une balle à un pas du premier. Deux jours après, la bataille de Hohenlinden[1417] O fut gagnée par un général qui voulait

acquérir une grande renommée pour la mettre aux pieds de son roi légitime. Cette bataille décida du sort de la guerre. L'armée de Condé se retira en se battant toujours. Mgr le duc de Berry envoya à la reine de Naples le détail de toutes ces affaires. Il est curieux d'opposer aux bulletins pompeux de Bonaparte le dernier bulletin de l'armée de Condé, écrit par un fils de France : Mgr le duc de Berry était digne d'être le dernier historien des derniers combats de la noblesse française, les derniers exploits des derniers Condé.

Linsen, près Rottman, 15 décembre 1800.

« Nous avons eu bien des désastres ; mais je vous assure que pour ceux qui les ont vus ces événements sont fort singuliers. Le peu de précaution que l'on a pris à la bataille du 3, près Ebesberg, l'inaction où l'on a laissé et les corps qui étaient à Wasserburg, et nous avec M. de Chasteller, qui pouvions attaquer avec succès sur Munich ; mais principalement le passage de l'Inn que l'on a laissé forcer, sans vouloir prendre aucune mesure raisonnable pour l'empêcher, tout cela est fort extraordinaire.

« Déjà depuis plus de dix jours l'on savait que les forces de l'armée de Moreau se portaient devant nous. Avec quinze cents hommes d'infanterie et douze cents chevaux (ce qui fait la totalité du corps), nous gardions depuis la gauche de Wasserburg jusqu'au delà de Neubeieren, c'est-à-dire plus de six lieues. Le 15 de ce mois, un corps de quinze cents Autrichiens, sous les ordres du feld-maréchal ***, s'était porté à Hartmansberg, à cinq lieues du pont de Rozenheim, où étaient nos batteries. Il est connu, par l'exemple des anciennes guerres et par la vue du pays, que le passage de Neubeieren est non seulement facile, mais le seul praticable. Malgré les représentations que M. le prince de Condé avait faites le soir, aucun secours ne lui avait été donné, et les Autrichiens ne s'étaient pas rapprochés. Le 9, à la pointe du jour, les ennemis ouvrirent un feu terrible sur nos batteries ; en même temps trois divisions passèrent l'Inn entre Neubeieren et Rohrdoff, défendu ou plutôt observé par vingt-cinq dragons d'Enghien et douze hommes de Durand. Les Français s'avancèrent en se

battant toujours contre M. le duc d'Enghien (qui avait réuni son régiment et celui de Durand), jusqu'au village de Riedering. Les Autrichiens n'arrivèrent qu'à une heure. Le général *** s'emporta beaucoup sur ce que nous avions laissé passer deux mille cinq cents hommes devant vingt-cinq dragons, et surtout de ce que M. le prince de Condé avait abandonné la position de Rozenheim, où le canon nous avait démonté deux pièces, tuant hommes et chevaux, les Français d'ailleurs nous ayant débordés et étant déjà à Riedering, à deux lieues en arrière de la position. Le général *** envoya le général Giulay avec sa division pour se joindre avec M. le duc d'Enghien, et forcer Riedering. Cet ordre fut exécuté. M. le prince de Condé et M. le duc d'Angoulême attaquèrent avec les grenadiers de Bourbon, et emportèrent sur-le-champ les batteries de l'ennemi. M. le duc d'Enghien chargea, avec les dragons à pied, le régiment de Durand et les dragons de Kinski ; ces trois corps se couvrirent de gloire. Le comte de Giulay faisait tous ses efforts pour nous faire appuyer par l'infanterie autrichienne : elle était harassée de tant de combats ! Trop faibles, il fallut renoncer à nos avantages, et les Français reprirent leur position, où ils se maintinrent jusqu'à la nuit.

« Le brave régiment de Durand a été écrasé ; douze grenadiers seulement sur la totalité de la compagnie revinrent de l'affaire. M. le duc d'Enghien a eu un cheval tué sous lui, et a perdu beaucoup de dragons. Gaston de Damas, frère cadet de Roger, a été blessé, ainsi que plusieurs autres officiers de distinction. Le général major La Serre a été blessé grièvement en combattant avec les grenadiers de Durand.

« Depuis ce moment nous n'avons cessé de marcher le jour ou la nuit. Nous venons occuper la position de Rouman, par où les Français pourraient arriver sur Leoben.

« Nous apprenons que dans ce moment les Français ont forcé le passage de la Salza à Lauffen. »

Mgr le duc de Berry renouvelle ici la générosité de Catinat ; il ne se nomme pas une seule fois dans cette relation si animée ; il avait pourtant assisté à tous les combats : il ne parle que de son frère et de Mgr le duc d'Enghien ; silence bien

digne de l'âme du prince dont la fin a été si généreuse et si héroïque.

Chapitre VIII – Licenciement de l'armée de Condé

La paix de l'Allemagne amena la dissolution du corps de Condé[1418]. Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers ; mais les soldats de l'armée de Condé avaient-ils des foyers ? Où les devait guider le bâton qu'on leur permettait à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avaient pris pour la défense de leur roi ? Les chasser de leur camp, c'était les condamner à un second exil. Ce camp était devenu pour eux une petite France ; ils y avaient transporté leurs pénates : l'épée héréditaire, le drapeau blanc, l'autel de l'honneur. Ils ne pouvaient s'arracher à leur dernière patrie : ceux-ci s'arrêtaient tristement devant les faisceaux d'armes ; ceux-là pleuraient assis sur des canons ; d'autres erraient dans les rues du camp, auxquelles ils avaient donné des noms empruntés de leur cher pays. Quel prix tant de braves gentilshommes recevaient-ils de leur loyauté ? Leur sang versé pour une cause sacrée, tous les genres de sacrifices faits à leur devoir ; rien n'était compté : le résultat de leur vertu était l'abandon et la misère. On leur disputait jusqu'au chétif secours qu'une certaine pudeur ne permettait pas de leur refuser : on les obligeait de montrer leurs blessures à des commissaires étrangers, afin de rabattre quelques deniers sur celles qui ne paraissaient pas trop graves, et de faire un petit profit sur le sang de la fidélité. Le coeur navré du coup qui frappait ses compagnons d'infortune, Mgr le duc de Berry surmontait sa douleur pour les consoler : on le voyait courir de tous côtés, encourageant les uns, embrassant les autres, partageant avec tous le peu d'argent qui lui restait. Il ordonna de distribuer aux soldats du régiment noble à cheval le produit de la vente des chevaux ; mais les escadrons le supplièrent de faire remettre cette somme aux cent vétérans gardes du corps placés près du roi à Mittau. Il fallut enfin se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu, et prirent divers chemins sur la terre, sans savoir où ils reposeraient leur tête. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé en cheveux blancs :

le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels.

Livre III – Séjour du prince en Allemagne et en Angleterre

Chapitre I – Embarras de Mgr le duc de Berry en Allemagne. Ses lettres

Monseigneur le duc de Berry se trouva lui-même dans un extrême embarras après le licenciement de l'armée. Le jeune prince passa une année tantôt à Wildenwarth, tantôt à Vienne, le plus souvent à Clagenfurth, auprès de sa mère. Il cherchait à renouer à Naples un mariage que traversait le ministre Acton, homme qui n'était propre aux affaires humaines que par le côté commun.

Rien n'est plus intéressant que les lettres écrites par Mgr le duc de Berry à cette époque : ses malheurs répandent sur son style et dans ses sentiments quelque chose de touchant et de triste. Parlant de la descente que l'armée de Condé avait dû faire sur les côtes de la Provence : « Je suis désespéré, dit-il, que cette expédition n'ait pas eu lieu ; non que je crusse au succès, mais parce que j'y aurais acquis de la gloire, ou que j'y aurais été tué, ce qui est notre seule ressource si Bonaparte règne sur la France[1419]. » Dans une autre lettre il refuse d'aller en Italie sous un nom supposé, et il ajoute : « Je veux être ce que je suis et marcher toujours la tête haute partout où je serai[1420]. » Il manquait de tout, et on le voyait sans cesse venir au secours de ses malheureux amis. Tandis que son mariage ne pouvait être renoué, que l'adversité l'isolait de plus en plus sur la terre, il songeait à donner aux autres un bonheur qu'il n'avait pas, à unir des familles qu'il aimait.

« Ma bien véritable amitié pour vous, dit-il au comte de Chastellux, m'engage à vous parler d'une idée qui m'est venue en tête. Vous avez vu à Venise Mme de Montsoreau et ses filles : l'aînée est un ange ; c'est la personne la plus accomplie que je connaisse[1421]. Elle a toutes les vertus et tous les

charmes : la douceur, l'esprit et la figure. Ses parents, qui sont bien décidés à ne jamais quitter notre déplorable bannière, voudraient l'unir à quelqu'un qui réunît à la naissance une conduite et des moeurs fort rares à rencontrer. Ils m'ont souvent entendu faire l'éloge de votre fils, et j'ai lieu de croire qu'ils seraient charmés de lui donner leur fille. Ils désirent la marier promptement voulant même marier la cadette au comte de La Ferronnays, qui joint à un caractère propre à faire le bonheur de sa femme un peu de bien hors de France et une très grande fortune à Saint-Domingue. Montsoreau a l'espérance de retirer quelque chose des débris de sa fortune. Mandez-moi franchement si cette idée vous plaît, ou si vous avez d'autres vues sur son compte. »

Et c'est le même prince, occupé du bonheur des autres d'une manière si affectueuse, qui écrivait au même comte de Chastellux :

« Qu'irais-je faire à Naples ? Je ne veux pas vivre pour rien dans un pays d'une cherté affreuse. Pourquoi M. Acton ne me parle-t-il pas franchement ? qu'a-t-il besoin d'user de réserve envers moi ? Je ne suis point une puissance politique : je suis un homme malheureux, qui ne peut porter ombrage à personne. »

Son admirable lettre à M. Acton mérite surtout d'être conservée :

« Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon qui parle au ministre d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de montrer un attachement généreux à la partie de sa famille si cruellement traitée par la fortune.

« J'ai appris avec une vive douleur que le roi avait désapprouvé la démarche que j'avais faite de quitter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère venait de la joindre, il me mandait : Nous attaquons le 15 septembre. Si j'avais attendu les ordres du roi ; je perdais le temps : je suis donc parti sur-le-champ ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. Je

n'aurais jamais quitté l'armée napolitaine si elle avait été devant l'ennemi, mais tout paraissait indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire sous M. de Nazelli, ou sous M. de Damas que j'ai vu si longtemps colonel à l'armée de Condé, ce n'était pas une position bien agréable pour moi, et je n'y pouvais être d'aucune utilité au service du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du roi à mon égard ? J'aurais été aussi heureux qu'il est possible, lorsqu'on n'est pas dans son pays, d'être uni à la famille de Naples et de tout devoir à des parents aussi bons, mais les circonstances empêchent-elles cette union ? Ma présence serait-elle incommode ? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement obérées ? Je mets le tout à ses pieds, avec la même reconnaissance : je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer de payer les 5 000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans leur devoir et leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leurs fortunes pour me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai eu jusqu’ici d'autres ressources que la générosité du roi ; mais vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderais comme une infamie de faire une dette.

« Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empressement à connaître mon sort, quand vous saurez que dans un mois je n'aurai en vendant mes équipages que de quoi rejoindre mon père. »

La réponse de M. d'Acton n'arriva point[1422], et Mgr le duc de Berry partit pour l'Angleterre.

Chapitre II – Mgr le duc de Berry en Ecosse

Ce fut dans cette île que se réfugièrent tour à tour, à quelques années d'intervalle les uns des autres, les princes de la maison de France poursuivis par la fortune. Mgr le prince de Condé erra quelque temps en Allemagne. Comme la gloire ne se peut cacher, il trouvait difficilement un asile : le généreux duc de Brunswick, son ancien adversaire, ainsi que celui des maréchaux de Broglie et de Castries, lui offrit une retraite ; mais l'illustre rejeton de la maison d'Este devait être brisé lui-même par ce fléau qui brisait tous les royaumes et toutes les renommées. Mgr le prince de Condé, passant enfin en Angleterre, y rejoignit Mgr le duc de Bourbon, son fils.

Louis XVIII avait été forcé de sortir de Saxe en 1798, par ordre de ce Directoire qui se déchargeait sur l'Europe du mépris dont il était accablé en France. « Le roi, écrivait alors Mgr le duc de Berry, va encore courir de pays en pays chercher un asile qu'on lui refusera partout. Mon frère le suivra. » Le roi se retira à Mittau : Pierre le Grand vint en France apprendre au pied de la statue de Richelieu à commencer un empire ; l'adversité, le premier des maîtres, conduisit Louis XVIII dans les Etats russes, pour lui apprendre à relever un empire qui finissait. Paul Ier se souvint d'avoir été voyageur dans notre patrie, et il accueillit l'hôte illustre que notre patrie lui envoyait. Mais l'usurpateur vint à son tour dicter des lois. Obligé de quitter Mittau (NOTE 13) avec Madame, le roi ne trouva d'asile assuré qu'au sein de ces mers sur lesquelles toute puissance a été refusée à Bonaparte, et qui devaient commettre à la garde de ce génie des tempêtes leurs orages et leurs abîmes.

Le pays qu'habita d'abord Mgr le duc de Berry auprès de son père était uni à la France par d'anciens liens d'hospitalité. Les Ecossais avaient fourni une garde à nos rois et servi puissamment dans leurs revers Charles VII et Henri IV. Montross, qui donnait au cardinal de Retz l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les Vies de Plutarque[1423] O, représentait à Mgr le duc de Berry les

généreux Français immolés à la cause de leur roi. Il retrouvait encore le souvenir de ces hommes fidèles dans celui des officiers qui s'attachèrent à la fortune de Jacques II.

« Leurs aventures furent dignes des beaux jours de Sparte et d'Athènes. Ils étaient tous d'une naissance honorable, attachés à leurs chefs et affectionnés les uns aux autres, irréprochables en tout... Ils se formèrent en une compagnie de soldats au service de France... Ils furent passés en revue par le roi à Saint-Germain-en-Laye ; le roi salua le corps par une inclination et le chapeau bas. Il revint, s'inclina de nouveau, et fondit en larmes. Ils se mirent à genoux, baissèrent la tête contre terre ; puis, se relevant tous à la fois, ils lui firent le salut militaire. Ils furent envoyés de là aux frontières d'Espagne, ce qui formait une marche de 900 milles. Partout où ils passaient ils tiraient les larmes des yeux des femmes, obtenaient le respect de quelques hommes, et en faisaient rire d'autres par la moquerie qui s'attache au malheur. Ils étaient toujours les premiers dans une bataille, et les derniers dans la retraite... Ils manquèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie ; cependant on ne les entendit jamais se plaindre, excepté des souffrances de celui qu'ils regardaient comme leur souverain[1424] O. » Qui ne croirait lire une page de l'histoire des émigrés français !

Mgr le duc de Berry habitait près d'Edimbourg, avec son père, le château de Marie Stuart, la première veuve d'un roi de France qui porta sa tête sur l'échafaud, et qui regrettait en mourant de n'avoir pas la tête tranchée avec une épée à la française[1425] O. Il aimait à répéter sous les vieilles voûtes du château la ballade où l'infortunée princesse faisait ses adieux au plaisant pays de France :

Adieu, plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui as nourri ma jeune enfance !
Adieu, France, adieu nos beaux jours !
La nef qui déjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié.

Une part te reste : elle est tienne ;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Lorsque Monsieur vint demeurer à Londres, Mgr le duc de Berry l'y suivit, et sa vie changea encore comme sa fortune.

Chapitre III – Mgr le duc de Berry arrive à Londres. Ses faiblesses. Admirable déclaration du roi et des princes de la maison de France

Un prince qui ne règne plus, un banni sans patrie, un soldat qui ne fait plus la guerre, est le plus indépendant des hommes : il arrive souvent qu'il cherche dans les affections du coeur de quoi remplir le vide de ses journées. Il serait inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit comme François Ier et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne : le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préférait à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les faiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindrait de se condamner elle-même.

Mgr le duc de Berry eut une de ces joies si pures que produit l'honneur, en donnant (avec tous les princes de la famille royale qui se trouvaient en Angleterre) son adhésion à la note du roi, en réponse à la proposition que lui fit faire Bonaparte de renoncer au trône de France moyennant des indemnités : cette note est un des plus beaux documents de notre histoire. Tandis que de puissants monarques étaient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France (NOTE 11) proscrit refusait le sien à l'usurpateur qui l'occupait : le sénat romain ne fit pas acte de propriété plus magnanime en vendant le champ où campait Annibal.

Varsovie, 22 février 1803.

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé, j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur

moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir, fils de saint Louis, je saurai à son exemple me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : Nous avons tout perdu, fors l'honneur.

« Signé Louis. »

Et au bas :

« Avec la permission du roi mon oncle, j'adhère de coeur et d'âme au contenu de cette note.

« Signé Louis-Antoine. »

Mgr le duc d'Angoulême résidait alors auprès du roi à Varsovie.

Monsieur, Mgr le duc de Berry, Mgr le duc d'Orléans et les deux princes ses frères alors vivants, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon, tous exilés dans la Grande-Bretagne, envoyèrent au roi l'adhésion suivante :

« Pénétrés des mêmes sentiments dont S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, notre seigneur et roi, se montre si glorieusement animé dans sa noble réponse à la proposition qui lui a été faite de renoncer au trône de France, et d'exiger de tous les princes de la maison de Bourbon une renonciation à leurs imprescriptibles droits de succession à ce même trône,

« Déclarons

« Que notre attachement à nos devoirs et notre honneur ne pourront jamais nous permettre de transiger sur nos principes et sur nos droits, et que nous adhérons de coeur et d'âme à la réponse de notre roi ;

« Qu'à son illustre exemple, nous ne nous prêterons jamais à la moindre démarche qui pût avilir la maison de Bourbon et lui faire manquer à ce qu'elle se doit à elle-même, à ses ancêtres, à ses descendants ;

« Et que si l'injuste emploi d'une force majeure parvenait (ce qu'à Dieu ne plaise !) à placer de fait, et jamais de droit, sur le trône de France tout autre que notre roi légitime, nous suivrons avec autant de confiance que de fidélité la voix de l'honneur, qui nous prescrit d'en appeler jusqu'à notre dernier soupir à

Dieu, aux Français et à notre épée. »

Mgr le duc d'Enghien envoya de son côté, au roi, son adhésion particulière :

« Sire,

« La lettre du 5 mars, dont Votre Majesté a daigné m'honorer, m'est exactement parvenue. Votre Majesté connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu conserver un instant de doute sur le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, Sire, et Français resté fidèle à son Dieu, à son roi et à ses serments d'honneur : bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple avantage. Que Votre Majesté daigne donc me permettre de joindre ma signature à celle de Mgr le duc d'Angoulême, adhérant comme lui de coeur et d'âme au contenu de la note de mon roi.

« Signé Louis-Antoine-Henri de Bourbon. »

« Ettenheim, ce 22 mars 1803. »

Quels sentiments ! quelle signature ! et quelle date ! Lorsqu'on lit à cette époque l'histoire des deux France, ancienne et nouvelle, qui existaient en même temps, on ne sait de laquelle on doit être plus fier : les succès héroïques sont pour la France nouvelle, les malheurs héroïques pour l'ancienne ; nos princes avaient tout emporté des grandeurs de notre patrie, ils n'y avaient laissé que la victoire.

Chapitre IV – Vie de Mgr le duc de Berry à Londres. Voyages du prince

Monseigneur le duc de Berry, établi à Londres, allait une fois tous les mois faire sa cour au roi à Hartwell ; il visitait aussi son ancien général, Mgr le prince de Condé. Le roi avait écrit à ce dernier ces paroles charmantes : « Jouissez, mon cher cousin, du même repos que le plus illustre de vos aïeux goûta volontairement sous les lauriers ; tout vous sera Chantilly. » Cependant le héros de Friedberg et de Berstheim ne conduisait plus ses amis dans ses superbes allées de Chantilly, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit[1426].

N'ayant rien à laisser au duc de Berry, son royal élève, il lui légua par son testament ses vieux compagnons d'armes. On voit quelle opinion il s'était formée du prince par la lettre qu'il lui écrivit alors : « Sans doute, lui dit-il, votre existence est cruelle ; mais nous avons fait notre devoir. Ce n'est plus à moi, dans la circonstance présente, c'est à vous à relever l'étendard royal, et à nous tous à marcher sous vos ordres. Votre extrême jeunesse a pu nécessiter pendant quelque temps l'inconvenance que vous fussiez sous les miens ; mais tant qu'il me restera un peu de force, je me ferai gloire d'être votre premier grenadier. » M. Pitt avait conçu la même idée du prince, et Bonaparte lui-même en parlait avec une haute estime. Les hommes supérieurs peuvent errer dans leur opinion ; mais lorsqu'ils rencontrent la vérité ils augmentent le prix du mérite jugé de toute la valeur attachée à l'autorité du juge.

Hors ces devoirs de famille si chers à son coeur, et qu'il remplissait avec exactitude, Mgr le duc de Berry n'en connaissait point d'autres à Londres : il avait secoué le joug de la société. Renfermé chez lui, il vivait au milieu de quelques amis dont il faisait les délices. Il avait tout ce qu'il fallait pour rendre charmante la vie privée : de l'esprit, de la grâce, de la gaieté, du goût pour les arts, de l'ordre dans les affaires, de la régularité dans les habitudes, une humeur caressante, une bonté infinie. Fait pour la lumière, il aimait l'ombre ; mais

quelque chose du prince lui restait dans la condition commune, et l'on sentait qu'il était plutôt caché que perdu dans les rangs obscurs de la société. Ses loisirs en Angleterre lui permirent de s'abandonner à diverses études : il se livra à la science des médailles, dans laquelle il fit des progrès étonnants. Il retourna ensuite à la musique, à la peinture, et se perfectionna dans la connaissance des tableaux. Il acquit aussi à Londres sur la monarchie représentative les idées saines que nous lui avons connues.

Les royaumes unis de la Grande-Bretagne avaient atteint leur plus haut point de gloire politique lorsque Mgr le duc de Berry y vint chercher un asile. À la tête du gouvernement, M. Pitt luttait avec des hommes capables de le seconder contre cette grande opposition qu'avaient formée les Burke, les Fox et les Sheridan. Les vieilles moeurs se soutenaient parmi les gentilshommes fermiers qui trouvaient un appui dans le caractère du plus simple et du meilleur des rois. Restés originaux, sans être grossiers et exclusifs, les Anglais s'étaient accoutumés aux étrangers, par la noble hospitalité qu'ils avaient exercée envers eux : ils aimaient ces Français qu'ils avaient si longtemps détestés. Mgr le duc de Berry s'étonnait de trouver un pays qui ressemblait bien peu à celui que croyaient avoir peint Voltaire et de Lolme ; pays moderne assis sur des fondements gothiques, et dont les libertés constitutionnelles reposent sur des lois féodales.

Mgr le duc de Berry entreprit quelques voyages dans l'intérieur de l'Angleterre pour mettre à profit son exil. Il vit les prodiges de Manchester et de Birmingham ; il s'émerveilla plus qu'il ne fut enthousiasmé de ces grands miracles qui font de petites choses, de ces machines qui créent des bras et tuent des intelligences ; subtiles inventions qui ne maintiennent l'état de ce monde qu'en entretenant ce qui passe avec le temps[1427]. Le prince remarqua le génie conservateur d'un peuple qui ne laisse rien périr, qui remet à neuf ses vieux monuments et rétablit avec soin jusqu'à la pierre tombée d'une ruine. Les maisons de campagne dont l'Angleterre est semée attirèrent l'attention de l'illustre voyageur. Les unes lui

offraient d'élégantes villa, bâties sur le modèle de quelques monuments de l'Italie ou de la Grèce, et dans lesquelles demeurent oubliés les tableaux des plus grands maîtres ; les autres lui présentaient le modèle de ces vieux châteaux décrits par les romanciers : ici des obélisques, des colonnes, des statues, enlevés aux débris de Tentyra, de Palmyre et d'Athènes ; là des pagodes indiennes, des armures d'anciens chevaliers, des arcs et des flèches de sauvages, apportés par le capitaine Cook. À Hamptoncourt, les portraits des maîtresses de Charles II ; à Windsor, les souvenirs de cette comtesse de Salisbury qui férit le roi Edouard d'une étincelle de fine amour au coeur[1428]. Mgr le duc de Berry trouva à Glascow la littérature des bardes, à Oxford celle d'Homère et de Virgile, à Cambridge les sciences de Newton. Enfin, le prince visita tous les monuments publics, depuis cet hôpital de Greenwich où le matelot regrette les tempêtes, jusqu'à cette abbaye de Westminster où dorment en paix les souverainetés du trône et du génie. Parmi tant de noms gravés sur tant de sépulcres, le fils de France lut avec attendrissement les noms de quelques Français encore exilés parmi ces morts.

Chapitre V – Mgr le duc de Berry essaye de reprendre les armes et de passer en France. Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons

Les malheurs envoyés par la Providence faisaient connaître chaque jour une nouvelle vertu de cette maison de France si élevée au-dessus des autres, comme les torrents qui descendent du ciel mettent quelquefois à découvert l'or que recèle la montagne : Mgr le duc de Berry perdit sa mère. Ce bon fils nous apprend par une de ses lettres avec quelle amertume il la pleura ; il éprouva une longue maladie, et l'on voit encore dans la même lettre qu'il fut tendrement soigné par son père.

Heureux ce prince s'il eût moins aimé son pays, s'il se fût enseveli pour jamais dans cette vie paisible qu'il goûtait sur une terre hospitalière ! Mais s'il n'eût tourné ses yeux vers sa patrie, aurait-il été Français ? Il saisissait avec ardeur toutes les occasions qui se présentaient de rentrer en France. L'expédition des Anglais à Copenhague paraissait liée à d'autres desseins ; le prince partit et se rendit en Suède espérant de servir dans quelque armée. L'entreprise manqua, et il fut forcé de revenir en Angleterre, où le roi arriva alors. La guerre d'Espagne le tenta de nouveau : il écrivait à M. de Mesnard[1429] : « Vous avez fort bien jugé, mon cher Mesnard, et de ce que j'éprouve et de ce qui me retient. Il n'est que trop vrai que depuis six semaines j'ai travaillé à aller rejoindre les braves Espagnols, et que le gouvernement y a mis un obstacle absolu et positif. Les Espagnols qui sont ici nous ont évités avec soin. Tout en admirant leurs nobles efforts, il me semble qu'ils ont oublié, ainsi que tout le monde, que les aînés de leurs rois ont gouverné la France, et qu'il faut que Bonaparte tombe pour leur sûreté comme pour celle du monde. »

Une fois Mgr le duc de Berry fut prêt à passer en France. Il avait formé le projet de rejoindre, avec deux personnes seulement, les royalistes de l'intérieur. « Il me suffira, disait-il, de trouver cinquante braves pour me recevoir. » Au moment de s'embarquer, il écrivit ces mots à M. de Mesnard :

« L'entreprise est audacieuse : je suis bien sûr que cela ne vous arrêtera pas ; mais songez que vous êtes père. » Ainsi le prince, qui recherchait pour lui les périls, craignait de les faire partager à ses amis. M. le comte de La Ferronnays, qui soupçonnait d'inexactitude les renseignements arrivés de la côte de France, proposa au prince d'aller sonder le terrain ; le prince lui répondit par cette admirable lettre :

Hartwell, 1809.

« J'ai reçu hier matin ta lettre d'avant-hier, mon cher Auguste. Je te remercie de tes bons conseils, je trouve dans tout ce que tu me dis assez de sagesse et de raison ; et ce que j'aime encore mieux, j'y trouve une preuve de plus de ton attachement pour moi ; mais, mon ami, tes réflexions sont trop tardives et sont inutiles. Tout ce que tu me dis, je me le suis déjà dit à moi-même : je n'ai jamais partagé ta confiance dans le succès de notre expédition ; je crois fermement que nous marchons à la mort, et c'est ce qui fait que je ne veux pas m'arrêter. Tu sais trop, mon cher Auguste, les absurdités qui ont été débitées sur notre compte ; tu sais combien on nous reproche de n'avoir pas combattu avec la Vendée, de n'avoir pas mêlé notre sang à celui des royalistes : il faut faire taire la calomnie, et tu es trop mon ami pour me conseiller le contraire. Tu connais mes opinions sur les guerres civiles et ceux qui les fomentent ; je me croirais traître au roi, traître à la France, et le plus coupable des hommes si, pour ma propre gloire, ou pour mon intérêt personnel, je cherchais à la rallumer et à ramener sur cette fidèle Vendée les malheurs qui déjà furent le prix de son dévouement à notre cause. Mais puisque l'on nous assure que, lassés d'être opprimés, les royalistes se décident d'eux-mêmes à reprendre les armes, puisqu'ils nous le font dire et qu'ils demandent un prince, rien ne m'empêchera d'aller les rejoindre. Je combattrai à leur tête, je mourrai au milieu d'eux, et mon sang versé au champ d'honneur, abreuvant le sol de la patrie, rappellera du moins à la France qu'il existe des Bourbons et qu'ils sont encore dignes d'elle. Mon vieux Nantouillet et toi, mon ami, vous partagerez mon sort : je ne vous plains pas. Tu seras enterré à mes côtés ;

c'est un moyen très bon pour couvrir ce que tu appelles ta responsabilité. Quant à ta proposition d'aller avant moi sonder le terrain et vérifier les faits, elle n'a pas le sens commun, et tu me connais assez pour être bien sûr que je ne consentirai jamais à ce que mon ami s'expose pour moi à un danger que je ne partagerais pas avec lui.

« Adieu ; je serai à Londres après-demain à cinq heures. J'irai passer la soirée chez ta belle-mère : nous causerons de tout cela. Embrasse ta femme et tes enfants ; je te quitte pour aller à la chasse. »

Lorsque l'usurpateur, dans l'orgueil de la prospérité, cherchait à flétrir de grandes infortunes, qu'il devait lui-même connaître, l'ancienne race royale pouvait-elle mieux repousser que par cette lettre les calomnies de la nouvelle dynastie ? Quel est ici l'homme supérieur, ou de Bonaparte insultant publiquement les Bourbons dans sa proclamation aux provinces de l'ouest, ou du duc de Berry répondant, dans le secret de l'amitié, à des outrages si cruels et si peu mérités ? On peut dire que toute la mort de Mgr le duc de Berry est dans cette lettre généreuse et sublime.

L'entreprise n'eut pas lieu : seulement un soldat[1430], envoyé à la découverte, y perdit la vie. La fortune refusa à Mgr le duc de Berry la mort de Charette pour lui réserver celle de Henri IV : elle voulait le traiter en roi.

Une autre fois des révolutionnaires subalternes cherchèrent à attirer Mgr le duc de Berry sur le continent. Ils racontaient que les royalistes étaient prêts à se soulever en Normandie, que la seule présence du prince produirait une révolution. Le piège fut découvert, le prince ne descendit point au rivage, où sa tête avait été mise à prix. Il s'est rencontré depuis un homme qui a livré la tête du fils de France pour rien.

Quelque temps avant l'époque où l'on voulut sacrifier Mgr le duc de Berry, un étranger (NOTE 12) se présenta en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Il faut voir de quel air le prince de Condé reçoit cette proposition, et comme il en écrit à Monsieur. « Cet homme m'a proposé tout uniment, dit-il, de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le

plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici vous feriez de même ; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne les lui rendrait pas ; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte, que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentait, mais que jamais nous n'emploierions de pareils moyens, qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins... Après cela j'ai dit à l'homme qui était venu qu'il n'y avait que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une pareille proposition ; mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de suite, attendu que s'il était arrêté, je ne le réclamerais pas, et que je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. » Voilà les princes que l'on avait proscrits ! Ces nouveaux Fabricius ne font point étalage de leur générosité auprès du nouveau Pyrrhus : ils ne l'avertissent point qu'on le veut tuer ; ils se contentent de chasser l'assassin et de faire ainsi avorter son crime : leurs vertus sont pour Dieu, et non pour les hommes. On les ignorerait encore, ces vertus, sans des lettres que le hasard a conservées, et qui viennent longtemps après les découvrir. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Bonaparte ? Le grand-père du duc d'Enghien !

Chapitre VI – Départ de Mgr le duc de Berry pour Jersey. Séjour du prince dans cette île

Enfin, après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermait la France fut forcée : l'heure de la restauration approchait ; nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux se rendit sur différents points des frontières, : comme ces voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. Monsieur partit pour la Suisse, Mgr le duc d'Angoulême pour l'Espagne, et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques Juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, Mgr le duc de Berry retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglais pour leurs crimes. Il rencontra de vieux prêtres, désormais consacrés à la solitude ; il réalisa avec eux la fiction du poète qui fait aborder un Bourbon dans l'île de Jersey après un orage. Tel confesseur et martyr pouvait dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite à ce grand roi :

Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure,
De ma religion je vins pleurer l'injure.
(Henriade.)

Mgr le duc de Berry passa quelques mois à Jersey ; la mer, les vents, la politique, l'y enchaînèrent. Tout s'opposait à son impatience ; il se vit au moment de renoncer à son entreprise et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui nous retrace vivement ses occupations sur son rocher :

8 février 1814.

« Que direz-vous, madame, de la liberté que je prends de vous écrire, et de me charger de répondre à une lettre qui ne m'est pas adressée ? Mais le tendre et touchant intérêt que vous voulez bien m'y marquer est mon excuse. Je comptais bien vous écrire, mais du sol de ma patrie, de cette terre chérie que je vois tous les jours sans pouvoir y atteindre ; enfin, je voulais écrire à la veuve du grand Moreau, si digne de lui, sur le chemin qu'il aurait déjà aplani devant nous si le sort ne nous l'avait enlevé.

« Me voici donc comme Tantale, en vue de cette malheureuse France qui a tant de peine à briser ses fers, et les vents, le mauvais temps, la marée, tout vient arrêter les courageux efforts des braves qui vont courir des dangers qu'on ne me permet pas encore de partager. Vous, dont l'âme est si belle, si française, jugez de tout ce que j'éprouve ; combien il m'en coûterait de m'éloigner de ces rivages qu'il ne me faudrait que deux heures pour atteindre ! Quand le soleil les éclaire, je monte sur les plus hauts rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la côte, je vois les rochers de Coutances. Mon imagination s'exalte ; je me vois sautant à terre, entouré de Français, cocardes blanches aux chapeaux ; j'entends le cri de vive le roi ! ce cri que jamais Français n'a entendu de sang-froid ; la plus belle femme de la province me ceint d'une écharpe blanche, car l'amour et la gloire vont toujours ensemble. Nous marchons sur Cherbourg : quelque vilain fort, avec une garnison d'étrangers, veut se défendre : nous l'emportons d'assaut, et un vaisseau part pour aller chercher le roi, avec le pavillon blanc qui rappelle les jours de gloire et de bonheur de la France. Ah, Madame ! quand on n'est qu'à quelques heures de l'accomplissement d'un rêve si probable, peut-on penser à s'éloigner ? Pardonnez toutes ces folies, madame ; croyez que les sentiments que vous m'avez inspirés sont aussi durables que ma vie. Veuillez me donner une petite part dans votre amitié, et recevoir l'hommage de mon tendre et respectueux attachement. »

Cette lettre charmante n'est écrite ni à des émigrés, ni à un compagnon d'infortune du prince. Les sentiments français y sont-ils moins vifs ? Pouvait-on ne pas adorer un pareil prince ? Mgr le duc de Berry arriva à Jersey, grandeur évanouie, couronne tombée ! Toutefois ce fils de France avait en lui quelque chose de si singulièrement propre à se faire aimer, que les habitants de Jersey ont parlé d'élever un monument en l'honneur du proscrit étranger que nos tempêtes avaient jeté dans leur île.

Les destinées de Bonaparte s'accomplirent. Ses droits eurent l'inconstance de la victoire : fidèle, elle les avait

donnés, elle les retira infidèle : son favori tomba au milieu de ses gardes, et la France alla chercher dans sa retraite le vrai roi ; qui devait supporter la prospérité comme il avait supporté le malheur.

Partie II – Vie et mort de Mgr le duc de Berry en France

Livre I – Première et deuxième restauration. Correspondance de Mgr et de Mme la duchesse de Berry. Leur mariage. Vie privée du prince

Chapitre I – Arrivée de Mgr le duc de Berry en France. Voyage de Cherbourg à Paris

À peine le pavillon blanc arboré à Cherbourg[1431] avait-il flotté dans les airs, que ce signal de paix en appela un autre. On aperçut en mer une frégate ayant aussi pavillon blanc ; c'était la frégate L'Eurotas, qui conduisait à Caen Mgr le duc de Berry : mais ce prince, ayant découvert dans la rade de Cherbourg le drapeau sans tache, fit tourner la proue vers la première terre de France. La ville de Cherbourg avait envoyé une députation à Jersey, afin de prier Mgr le duc de Berry de vouloir bien débarquer dans son port : le vaisseau chargé de cette députation ne rencontra pas en mer L'Eurotas. Les habitants et la garnison de Jersey s'étaient distingués par les marques de respect et d'amour qu'ils avaient données au fils de France : à son départ de leur île, dix-huit cents coups de canon saluèrent le vaisseau qui portait le prince dans sa patrie.

Le préfet maritime et les principales autorités de Cherbourg s'avancèrent en mer au-devant de L'Eurotas. Mgr le duc de Berry les reçut sur son bord. L'Eurotas entra dans la rade au bruit des salves d'artillerie et au milieu des navires pavoisés. Le prince, descendu de la frégate anglaise, passa à bord du vaisseau-amiral français, qui recommença le salut militaire. Ensuite la chaloupe de l'amiral conduisit Mgr le duc de Berry

au fond du port royal. Elle était suivie d'une multitude d'autres chaloupes et de petits bâtiments qui portaient, avec la suite du prince, les premières autorités et les habitants les plus distingués de la ville. Les quais étaient couverts d'une foule immense qui faisait retentir l'air des plus vives acclamations. Le duc de Berry sauta à terre en criant : France ! La révolution vient de répondre à ce cri.

Mgr le duc de Berry était accompagné des comtes de La Ferronnays, de Nantouillet, de Mesnard et de Clermont-Lodève. Le soir, la ville fut illuminée : Louis XVI avait été reçu dans ce même port, créé par lui, avec les mêmes témoignages d'allégresse. Pour répondre aux transports de la joie publique, Mgr le duc de Berry fit relâcher six cents conscrits réfractaires, remettre au capitaine de la frégate anglaise des prisonniers de sa nation. C'est ainsi qu'il délivra à Caen d'autres prisonniers français et espagnols : tout devenait libre sur le passage d'un Bourbon.

Parti de Cherbourg, le prince s'arrêta quelques instants à Valognes et à Saint-Lô. Il fut complimenté auprès de Bayeux par le préfet du Calvados. Ces villes croyaient revoir le bon connétable qui les fit rentrer autrefois sous l'autorité paternelle du sage Charles V. À Bayeux, un militaire se présente au prince, et lui dit : « Monseigneur me reconnaît-il ? » C'était un soldat de l'armée de Condé. « Si je vous reconnais ! » répondit vivement le prince en s'approchant de lui et écartant ses cheveux. « Vous devez avoir au front la cicatrice d'une blessure que je vous ai vu recevoir à Walden. » Honneur au prince qui lit si bien sur le front le nom de ses serviteurs !

Un régiment dont l'esprit n'était pas encore changé passait dans les environs de Bayeux. On conseillait à Mgr le duc de Berry de l'éviter. Ce fut au contraire pour le prince une raison de marcher au-devant de ces troupes. Il se présente aux soldats. « Vous êtes, leur dit-il, le premier régiment français que je rencontre. Je viens au nom du roi recevoir votre serment de fidélité. » Les soldats crient : « Vive l'empereur ! Ce n'est rien, dit le prince avec un sang-froid admirable ; c'est le reste d'une vieille habitude. » Il tire son épée, et crie Vive le roi ! Les

soldats français aiment le courage ; ils répètent aussitôt : Vive le roi !

Le prince fut reçu à Caen avec des démonstrations de joie extraordinaires. Il assista au spectacle : on lui présenta sur le théâtre, après la pièce, les prisonniers qu'il avait fait mettre en liberté. Ainsi, la première fois que Mgr le duc de Berry parut dans nos jeux publics, ce fut pour essuyer les larmes de quelques Français, et la dernière fois pour y répandre son sang.

Le prince rencontra à Lizieux le brave général Bordesoulle à la tête de la cavalerie du premier corps de l'armée. À Rouen, il eut encore l'occasion d'admirer les débris de ces vieilles troupes échappées à tant de combats, et qui semblaient plutôt succomber sous le poids des victoires que sous celui des revers. Mgr le duc de Berry s'avançait vers Paris entre deux haies de drapeaux blancs flottant sur les remparts et sur les clochers, aux portes des villes, aux fenêtres des châteaux, des maisons et des chaumières. Partout les rues étaient sablées, les murs ornés de tapisseries, de guirlandes et de fleurs de lis d'or ; partout les cloches sonnaient, les canons tiraient ; les Te Deum étaient chantés, les cris de vive le roi ! vivent les Bourbons ! se faisaient entendre. Le prince objet le tant d'amour traversait avec ravissement ces riches campagnes, ce beau pays de France, cette terre natale qui lui était plus inconnue que la terre de l'exil. Environné, pressé, porté par la foule, il disait les larmes d'attendrissement dans les yeux : « Je n'en puis plus ; j'en mourrai peut-être ; mais je mourrai de joie. » Est-ce de joie qu'il est mort ?

Un détachement de gardes à cheval attendait Mgr le duc de Berry au delà de Saint-Denis. Hélas ! nous l'avons vu dernièrement passer sur ce chemin dans une tout autre pompe ! Le corps municipal, les maréchaux et les généraux le complimentèrent à la barrière. Monsieur attendait son fils au château des Tuileries, et le reçut dans ses bras. Tout était nouveau pour le jeune prince : Paris, ses jardins, ses monuments ; et parmi tant de Français cet étranger de notre façon ne connaissait que son père.

Chapitre II – Le roi à Compiègne

Cependant Louis XVIII, débarqué à Calais, approchait de Compiègne : on se rendit en foule à cette résidence. Les Français, comme du temps de la Ligue, étaient affamés de voir un roi ; des courriers se succédaient d'heure en heure. Tout à coup on bat aux champs ; une voiture attelée de six chevaux entre dans la cour du château de Compiègne. Elle s'arrête, on l'environne ; on en voit descendre non le roi, mais un vieillard soutenu par son fils : c'était Mgr le prince de Condé et Mgr le duc de Bourbon : l'un, le guide de Mgr le duc de Berry au champ d'honneur ; l'autre, le père de son infortuné frère d'armes. De vieux serviteurs de la maison de Condé, accourus à Compiègne, poussent des cris en reconnaissant leur maître, se jettent sur ses mains qu'ils baisent avec des sanglots. Ces princes n'étaient que deux ; on cherchait en vain le troisième ; ils étaient tout près de Chantilly, qui n'existe plus : quand l'héritier manque, qu'importe l'héritage ?

Enfin, le roi lui-même arriva. Son carrosse était précédé des généraux et des maréchaux de France qui étaient allés au-devant de Sa Majesté. Ce ne fut plus les cris de vive le roi ! mais des clameurs confuses, dans lesquelles on ne distinguait rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. Madame accompagnait le roi. Ses traits, comme on l'avait remarqué, offraient un mélange touchant de ceux de son père et de sa mère. Une expression de douceur et de tristesse annonçait dans ses regards ce qu'elle avait souffert ; on remarquait jusque dans ses vêtements, un peu étrangers, les traces de son exil. Monsieur, déjà vieil habitant de la France, en présenta les nouveaux enfants au père de famille.

Telle est, en France, la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi : un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses ; il n'a rien à donner presque rien à promettre ; il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme ? C'est le fils de

saint Louis ; c'est le Roi ! Tout tombe à ses pieds.

Chapitre III – Mgr le duc de Berry est nommé colonel général des chasseurs. Inspections militaires. Mot du prince. Pèlerinage de Mgr le duc de Berry à Versailles

Le roi donne à son peuple les institutions que les siècles avaient préparées. Mais l'ouvrage de la sagesse fut mal compris : il fallait suivre le dessin de l'habile architecte, bâtir sur son plan un nouveau palais dont les fondements auraient été antiques. Au lieu de cela, on se contenta de reblanchir des ruines et de s'y loger ; on se crut en sûreté dans des débris qui devaient tomber au souffle de la première tempête. Mgr le duc de Berry, nommé colonel général des chasseurs, n'eut à s'occuper, dans la première année de la restauration, que d'inspections militaires. Il parcourut les départements du nord[1432], visita les places fortes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et revint à Paris. Il passait un jour en revue, à Fontainebleau, un régiment de la vieille garde. Des grenadiers, qui l'avaient entouré après la revue, ne pouvaient s'empêcher de lui témoigner leur admiration pour Bonaparte. « Que faisait-il donc de si remarquable ? leur dit Mgr le duc de Berry. — Il battait l'ennemi, répondirent-ils. — Belle merveille, répliqua le prince, avec des soldats comme vous ! »

Mgr le duc de Berry avait profité de son voyage dans les provinces du nord pour passer un moment en Angleterre et visiter les lieux de son exil. De retour à Paris, il fit un pèlerinage à ceux de son enfance : il partit pour Versailles avec un seul aide de camp. Il fut extrêmement frappé de trouver le château tout brillant d'or, de glaces et de peintures, mais inhabité, et debout dans une espèce de désert, comme les palais enchantés des Contes arabes. Versailles n'a été livré qu'un moment à la révolution : aucun des gouvernements illégitimes n'en a fait son séjour. L'imagination, frappée de la majesté du règne de Louis XIV et de la violence de la révolution, oublie ce qui s'est placé entre ces deux grandeurs de l'ordre et du désordre, et s'obstine à ne voir dans Versailles que le créateur de ses merveilles. Mgr le duc de Berry regardait avec étonnement la façade de ce palais, semblable à

une ville immense ; ces vastes rampes conduisant à des bocages d'orangers ; ces eaux jaillissantes au milieu des statues, des marbres, des bronzes, des bassins, des grottes, des parterres ; ces bosquets remplis des prodiges de l'art. Il se représentait les fêtes brillantes données dans ce palais et dans ces jardins, encore peuplés des ombres des Montespan, des Nemours, des La Vallière, des Sévigné, des Condé, des Turenne, des Catinat, des Vauban, des Colbert, des Bossuet, des Fénelon, des Molière, des Racine, des Boileau, des La Fontaine. Et si l'on eût demandé quel était le voyageur que les gardiens du château conduisaient de salon en salon, de bosquet en bosquet ; quel était cet étranger, cet inconnu à qui ils faisaient voir la chambre de Louis XIV, le cabinet de Louis XVI, l'appartement de Mme la comtesse d'Artois, le balcon où l'infortunée Marie-Antoinette se montra au peuple tenant M. le Dauphin dans ses bras, on eût répondu que ce voyageur, cet étranger, cet inconnu, était le neveu de Louis XVI, le fils de Mme la comtesse d'Artois, le dernier héritier de Louis XIV.

Chapitre IV – Les Cent Jours. Mgr le duc de Berry à Gand

La Providence, pour nous donner une dernière leçon, rendit un moment la puissance à Bonaparte. Il sort de la mer, traverse la France, arrive à la demeure du père de famille absent, court à Waterloo, et passant rapidement par le trône et par la gloire, va se replonger dans la mer au bout du monde.

Les Cent Jours ne furent qu'une orgie de la fortune. La république et l'empire se trouvèrent en présence, également surpris d'être évoqués, également incapables de revivre. Tous ces hommes de terreur et de conquêtes, si puissants dans les jours qui leur étaient propres furent étonnés d'être si peu de chose. En vain l'anarchie et le despotisme s'unirent pour régner : épuisée par ses excès avec le crime, la révolution était devenue stérile.

La vieille France, qui se retirait, conservait encore ses forces après douze siècles, tandis que la nouvelle France se trouvait déjà caduque au bout de trente ans.

Mgr le duc d'Angoulême combattit héroïquement dans le Midi. Son frère protégea la retraite de Louis XVIII à la tête des volontaires royaux et de la maison du roi. En sortant des portes de Béthune, il rencontra un corps de troupes portant les couleurs de Bonaparte. Il se précipite au-devant de ces soldats, les appelle au combat ou à la fidélité : ils refusent l'un et l'autre. On propose au prince de faire un exemple : « Comment voulez-vous, répond-il, frapper des gens qui ne se défendent pas ? »

Le commandement général des différents corps réunis dans le cantonnement d'Alost fut remis à Mgr le duc de Berry : c'était une seconde armée de Condé ; il y déploya la même générosité et les mêmes talents militaires. Accoutumé à l'exil, on voyait que le malheur ne lui coûtait rien : une mort comme la sienne n'est pas chose facile, et l'on ne parvient à cette perfection que par de longues épreuves. Cette mort a révélé les nombreux bienfaits de ce prince : il secourait sans qu'on le sût de pauvres familles d'Alost. Ses infortunes n'ont jamais pesé que sur lui, et il a fait des heureux partout où il a souffert.

Il s'acquit encore un autre droit à l'estime de ses hôtes religieux, en accompagnant avec ses soldats une fête chrétienne, celle où l'on célébra le nom de ce Dieu pour lequel il n'y a point de terre étrangère ; fête éternelle qui ne passe point comme celles des hommes.

Ce Dieu des infortunés est aussi le Dieu qui dispose de la victoire : il lui plut de l'ôter à l'homme qui en avait abusé si longtemps. La perte de la bataille de Waterloo fit refluer un grand nombre de prisonniers français dans les villes des Pays-Bas : Mgr le duc de Berry s'empressa de les secourir. Il reste un témoignage touchant de sa magnanimité : c'est le mouchoir dont il enveloppa la main d'un soldat blessé à Waterloo. Le grenadier qui possède ce drapeau blanc ne s'en séparera qu'avec la vie ; et il aurait versé mille fois son sang pour guérir la blessure du prince qui pansa la sienne.

Chapitre V – Retour du roi. Mgr le duc de Berry préside le collège électoral de Lille

Le roi remonta sur son trône[1433] : Mgr le duc de Berry rentra une seconde fois dans cette belle France dont il ne devait plus sortir. Ce fut encore à Saint-Denis, le terme de tous ses voyages, qu'il arriva. Bientôt après, on lui présenta les officiers du dixième régiment de ligne, qui était resté fidèle à Mgr le duc d'Angoulême. « Messieurs, leur dit-il, j'ai une permission à vous demander, c'est de porter votre uniforme quand j'irai au-devant de mon frère. »

Au premier moment de la seconde restauration, on parut vouloir profiter de la leçon reçue. Un ministre, qui avait puissamment concouru à relever deux fois le trône, donna à l'opinion l'impulsion la plus monarchique. Les collèges électoraux furent convoqués avec éclat, et les princes de la famille royale furent nommés pour présider ceux des départements de la Seine, de la Gironde et du Nord[1434]. Arrivé à Lille, Mgr le duc de Berry prononça à l'ouverture du collège un discours remarquable par les sentiments et par la manière dont ils sont exprimés :

« Le plus aimé de vos rois, Henri IV, après de longues guerres intestines, rassembla les notables de son royaume à Rouen et leur demanda des conseils ; ainsi que lui, le roi, mon auguste seigneur et oncle, d'après la constitution qu'il a donnée lui-même à son peuple, s'adresse en ce moment à vous et me nomme particulièrement pour être son organe auprès du département du Nord. Je ne parlerai point de leur fidélité aux habitants d'un pays, berceau de la monarchie : je ne remercierai point de son dévouement ce peuple qui rappelle si bien ces Francs généreux et guerriers dont il est descendu le premier ; je me bornerai à vous dire, messieurs, que le roi, après vingt-six ans de troubles et de malheurs, a besoin d'interroger le coeur de ses sujets, dont il juge d'après le sien. Ne pouvant réunir autour de lui tous les Français, dont il est, vous le savez, bien moins encore le monarque que le père, il vous demande de lui adresser non ceux de vous qui l'aiment

davantage, ce choix serait impossible, et vous y voleriez tous, mais ceux qui, dignes interprètes de votre pensée, porteront au pied de son trône cet oubli du passé, cette connaissance du présent, ce coup d'oeil dans l'avenir, ce respect pour la charte constitutionnelle, cet amour pour sa personne sacrée, enfin cette abnégation de soi-même qui seule peut assurer le bonheur de tous. »

Avant l'ouverture du collège électoral, Mgr le duc de Berry avait voulu revoir et remercier la ville de Béthune et le sous-préfet, qui l'avaient si fidèlement reçu lors de sa retraite à Gand. Il envoya un présent à son hôte d'Alost et une somme pour être délivrée aux indigents. Peu de fils de rois, rentrés dans leurs palais, se souviennent d'avoir été suppliants, d'avoir pris dans leurs bras le petit enfant, de s'être jetés à genoux, joignant l'autel domestique[1435].

Chapitre VI – Mariage du prince

Enfin d'heureuses destinées semblèrent s'ouvrir pour Mgr le duc de Berry, par son union avec la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, fille aînée du prince royal des Deux-Siciles. Complimenté par la chambre des députés, il répondit à l'orateur : « J'aurai, je l'espère, des enfants qui, comme moi, porteront dans leur coeur l'amour des Français. » La France attendait cette lignée royale : la révolution l'attendait aussi.

Sur le rapport de M. de Castelbajac, qui fit observer à la chambre des députés que le mariage d'un fils de France était une fête de famille, la chambre ajouta 500 000 francs au million demandé par les ministres pour l'apanage du prince. Mgr le duc de Berry abandonna cette somme pendant cinq ans aux départements qui avaient le plus souffert pendant la guerre.

Il avait écrit le 18 février à la princesse Caroline la lettre qu'on va lire, pour lui demander sa main. Les lettres de Mgr le duc de Berry, que les espérances d'une longue vie promettaient de nous cacher longtemps, nous ont été révélées par sa mort. Ce prince appartient désormais à l'histoire, et l'on aime à chercher dans ses sentiments intimes de nouveaux motifs d'admiration et de regrets.

« Paris, 18 février 1816.

« Madame ma soeur et cousine,

« Il y avait bien longtemps que je désirais obtenir l'aveu du roi votre grand-père et du prince votre père, pour former une demande à laquelle j'attache le bonheur de ma vie ; mais devant que j'aie obtenu leur agrément, c'est Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose me flatter que l'âge, l'expérience et une longue adversité m'ont assez formé pour me rendre digne d'être son époux, son guide et son ami. En quittant des parents si dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirai-je du roi, de mon père, de mon frère, et surtout de cet ange, Madame, duchesse d'Angoulême, que vous n'ayez

entendu dire, sinon que leurs vertus, leurs bontés, sont fort au-dessus des éloges que l'on en peut faire ? L'union la plus intime règne parmi nous, et n'est jamais troublée ; mes parents désirent tous impatiemment que Votre Altesse Royale comble mes voeux, et qu'elle consente à augmenter le nombre des enfants de notre famille. Veuillez, Madame, vous rendre à mes prières, et presser le moment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sentiments respectueux et tendres avec lesquels je suis, madame ma soeur et cousine, de Votre Altesse Royale le très affectionné frère et cousin,

« Charles-Ferdinand. »

Le jour de la célébration du mariage par procuration, il écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

« Paris, 25 avril 1816.

« Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, madame et chère femme, car dès aujourd'hui nous nous sommes donné notre foi. De ce jour nous sommes unis par les liens sacrés du mariage, liens que je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez me remercier de vous avoir choisie pour la compagne de ma vie ! Que de remerciements ne dois-je pas à Votre Altesse Royale pour avoir si promptement accédé aux voeux de vos excellents parents ! Je sens combien il doit vous en coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour vous unir à un homme que vous ne connaissez pas. J'ai composé votre maison de dames dont la vertu et la douceur me sont connues : le roi a approuvé ce choix. Votre dame d'honneur, Mme la duchesse de Reggio, est désespérée de ne pouvoir aller au-devant de vous. Mme de La Ferronnays, votre dame d'atours, soeur de Mme la comtesse de Blacas, sera la première qui aura le bonheur de vous faire sa cour, c'est un modèle de vertu et de l'amabilité la plus douce ; je vous la recommande particulièrement : elle vous présentera les dames pour accompagner. Le duc de Lévis, votre chevalier d'honneur, est un homme aussi distingué par ses qualités que par ses talents. Le comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal chevalier qui n'est rentré en

France qu'avec moi. Enfin, j'espère que, lorsque vous les connaîtrez, vous les trouverez dignes de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

« Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre arrivée en France ! Que je serai heureux, ma bien chère femme, lorsque je pourrai vous appeler de ce doux nom ! Tout ce que j'entends dire de vos qualités, de votre bonté, de votre esprit, de vos grâces, me charme et me fait brûler du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous aime.

« Charles-Ferdinand. »

Cette fin de lettre est la formule de presque toutes les fins de lettres de Henri IV, mais avec quelque chose de grave et de chaste qui tient à la sainteté du lien conjugal. Le jour même où Mgr le duc de Berry écrivait cette lettre, la jeune princesse lui envoyait celle-ci du pied des autels :

« Naples, 24 avril 1816.

« C'est à l'autel que je viens, monseigneur, de prendre l'engagement solennel d'être votre fidèle et tendre épouse. Ce titre si cher m'impose des devoirs que très volontiers je commence à remplir dès ce moment, en venant vous donner l'assurance des sentiments que mon coeur vous a déjà voués pour la vie ; elle ne sera remplie et occupée que de chercher les moyens de vous plaire, à me concilier votre amitié, mériter votre confiance. Oui ! vous aurez toute la mienne, toutes mes affections ; vous serez mon guide, mon ami ; vous m'apprendrez à plaire à votre auguste famille ; vous adoucirez (je n'en doute pas) le chagrin si vif que je vais éprouver de me séparer de la mienne. C'est sur vous, enfin, que je me repose entièrement du soin de ma conduite pour la diriger vers tout ce qui pourra procurer votre bonheur. J'en ferai mon étude habituelle : puissé-je y réussir et vous prouver combien je mets de prix à être votre compagne ! C'est dans ces sentiments que je suis, pour la vie, votre affectionnée épouse,

« Caroline. »

Chapitre VII – Arrivée de Mme la duchesse de Berry à Marseille

Un détachement de la garde royale se rendit en Provence. Mme la duchesse de Reggio, Mme de La Ferronnays, Mme de Bouillé, Mme de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendaient à Marseille l'arrivée de la princesse Caroline. Elle avait déjà assisté à Naples à des fêtes brillantes, fêtes qui semblent éternellement préparées sur les bords de ce golfe où tout ce qu'on aperçoit, ciel, mer, campagne, palais, ruines, se rattache à des plaisirs du moment ou à des joies passées. Embarquée sur un vaisseau napolitain, Mme la duchesse de Berry traversa la mer qui avait vu passer son aïeule, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, revenant de la Terre Sainte où elle avait partagé les malheurs de son époux et de son roi. Marseille déploya à l'arrivée de la princesse cet enthousiasme qu'elle tient du sang de l'Ionie, de la beauté de son soleil, des chansons de ses troubadours et du souvenir du bon roi René. Caroline de Bourbon fut reçue comme Marie de Médicis au-devant de laquelle Henri IV avait envoyé le connétable, le chancelier, le duc de Guise et les princesses douairières de Guise et de Nemours. Mais écoutons les deux époux : ils vont nous raconter leur histoire, et avec quel charme !

Chapitre VIII – Lettres du prince et de la princesse. Mme la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon

« Paris, 10 mai 1816.

« Je profite, madame, du départ de Mme la duchesse de Reggio, pour vous dire combien votre seconde lettre m'a touché ; cette lettre que vous m'avez écrite en sortant de la cérémonie par laquelle vous avez confié votre destinée entre mes mains. Je suis chargé de votre bonheur, et ce sera la douce et constante occupation de ma vie. J'ai vu avec peine le retard de votre départ de Naples : la quarantaine que vous serez obligée de faire, quoiqu'elle soit abrégée autant que possible, me fait présumer que ce ne sera que dans les premiers jours du mois prochain que j'aurai le bonheur de vous voir. Que je regrette de n'avoir pas pu aller à Naples moi-même vous chercher ! Mais il faut nous soumettre aux volontés de nos parents ; et premiers sujets, nous devons l'exemple de l'obéissance. Toute la France vous attend avec la plus vive impatience, et moi plus que personne. Je vous recommande Mme la duchesse de Reggio, qui malgré sa faiblesse a voulu partir. Elle se trouve bien heureuse de pouvoir se rendre à son devoir auprès de vous.

« Adieu, madame ; je suis impatient de recevoir une lettre de Votre Altesse Royale, datée de France. Le vent qui souffle avec violence me fait trembler.

« Charles-Ferdinand. »

« Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

« Vos aimables lettres, monseigneur, m'ont déjà habituée à votre intérêt. Je dois à Votre Altesse Royale de l'informer, avec la confiance qu'elle m'inspire, de tout ce que je fais ici, et d'abord de ma santé, qui est très bonne. Je me lève assez tard, parce que j'aime à dormir le matin ; ainsi je n'entends la messe que de neuf à dix heures. Le bon duc d'Havré prend la peine de venir de bien loin pour y assister, ainsi que le préfet, M. de Villeneuve-Bargemont, M. de Montgrand, maire, et les députés de la santé, lorsque les affaires publiques le leur permettent.

Ainsi ils viennent me voir à une distance très respectueuse qu'imposent les lois de la quarantaine. Puis je me retire chez moi jusqu'au dîner, après lequel je profite de l'excellente société de Mme de La Ferronnays ; c'est à son attachement pour Monseigneur que je dois sans doute la preuve si touchante de son dévouement de venir s'enfermer avec moi. J'y suis bien sensible comme à la demande qu'en fit aussi Mme la duchesse de Reggio. J'ai le plaisir de la voir au parloir avec MMmes de Gontaut, de Bouillé, et MM. de Lévis et de Mesnard, et tous ceux que M. le duc d'Havré m'a présentés ; c'est une occupation de l'après-dîner, avant la promenade ou la pêche ; plaisirs que les intendants de la santé m'ont procurés deux fois. Ils sont bien empressés d'employer tous les moyens d'adoucir ma retraite. Jeudi passé j'ai fait une jolie promenade sur mer dans un très beau canot que M. le commandant de la marine a fait venir de Toulon ; on a pu entrer dans le port ; et comme il a paru que les bons habitants de Marseille ont été contents que l'on ait trouvé ce moyen de me faire voir à eux, j'ai demandé de renouveler la promenade aujourd'hui si le temps le permet ; l'on m'a fait entendre aussi plusieurs fois de la musique ; enfin, monseigneur, l'on n'omet rien de ce qui peut m'être agréable. Je suis bien reconnaissante, je vous assure, et voudrais le montrer comme je le sens ; mais je ne peux vaincre tout d'un coup ma timidité. Mon âge et le peu d'occasions que j'ai eues de paraître doivent me faire excuser par ceux qui savent ces raisons ; les autres ne me jugent peut-être pas avec tant d'indulgence. Je n'en serai affligée que par rapport à Votre Altesse Royale à qui je voudrais faire éprouver tous les genres de satisfaction. On doit me faire voir Toulon : je jouirai d'autant plus de ce plaisir que cette course n'est pas un retard, puisqu'elle ne fait qu'employer les jours de grâce que messieurs de la santé m'ont accordés ; c'est un arrangement de l'excellent duc d'Havré. Je n'écris pas aujourd'hui au roi notre oncle, ni à votre père, pour ne les pas fatiguer ; mais soyez assez bon pour être près d'eux l'interprète de mes sentiments de respect et d'attachement, ainsi que de ceux d'amitié à Mgr le duc et à Mme la duchesse d'Angoulême. Il me

tarde bien de faire partie de cette famille qui m'est déjà si chère. Vous m'apprendrez à lui plaire, monseigneur ; vous me direz bien franchement tout ce que je dois faire pour cela, et surtout pour mériter votre tendresse.

« Caroline. »

« Paris, 26 mai 1816.

« Je ne puis vous exprimer, madame, combien je suis heureux d'apprendre votre arrivée à Marseille. J'aurais bien voulu abréger l'ennuyeuse quarantaine de Votre Altesse Royale, et je crains que vous ne trouviez le temps bien long. Vous avez déjà gagné les coeurs de ceux qui n'ont fait que vous entrevoir. Vous êtes déjà si aimée en France ! on désire tant vous voir ! Quand je sors à présent, l'on ne crie plus : vive le duc de Berry ! mais, ce qui me fait bien plus de plaisir : vive la duchesse de Berry ! vive la princesse Caroline !

« Je voudrais, madame, prévenir tous les désirs de Votre Altesse Royale, savoir ce qui pourrait lui plaire : vous aurez ici une habitation charmante, que toute la famille s'occupe à arranger. Vous aimez à monter à cheval : je vous cherche des chevaux bien sages. Je sais que vous ne craignez rien, mais moi j'ai peur pour vous. À propos de courage, vous avez été en grand danger sur mer, auprès de cette vilaine île d'Elbe, d'où sont partis tous nos maux l'année dernière. Cela m'a fait trembler ; mais j'ai aimé à apprendre que vous n'aviez pas éprouvé la moindre frayeur. Le sang de Henri IV et de Louis XIV ne s'est pas démenti.

« Adieu, madame et bien chère amie, ma bonne et aimable femme ; en attendant le 15 de juin qui est encore si loin, je veux vous répéter que je vous aime, et que je ferai tout ce qui sera en moi pour vous rendre heureuse.

« Charles-Ferdinand. »

« Marseille, 2 juin 1816.

« Quel plaisir pour moi, monseigneur, de recevoir à cinq jours de date vos lettres très aimables, mais aussi écrites trop rapidement ! Permettez-moi d'en faire un petit reproche à Votre Altesse Royale. Vous m'excuserez, puisque vous m'assurez que vous désirez me donner toutes sortes de

bonheur, et que vous retardez celui que j'ai à vous lire par l'étude qu'il faut que je fasse de votre écriture. N'allez pas d'après cela me juger difficile et grondeuse.

« Je suis arrivée hier soir de Toulon, où tous mes instants ont été employés à recevoir des hommages, des fêtes sur terre et sur mer. La ville entière était parée, décorée d'emblèmes, d'inscriptions allégoriques. Il est impossible de décrire l'enthousiasme de ces bons habitants de Provence, ils me gâtent ; ils touchent sensiblement mon coeur par les expressions répétées de leur amour pour le roi et pour toute sa famille. Ils ont en même temps la délicatesse de joindre des acclamations pour mes parents de Naples : cela n'est-il pas charmant ? Toutes les autorités sont excellentes, au dire général ; ce sont bien elles qui soutiennent ce bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce brave Rousse de Toulon, le seul qui ait fait reconnaître Louis XVII, et qui continue, par un entier et désintéressé dévouement, à se rendre utile à son pays et à son roi.

« L'on m'a conduite dans les arsenaux. Celui de terre, qui n'existait pas il y a quatre mois, est maintenant en état d'armer plus de trente mille hommes. On le doit à l'activité infatigable du colonel qui en est chargé, dont le nom est M. de Laferrière. En tout, ce petit voyage m'a intéressée. Nulle part, je crois, on ne peut prendre une idée plus juste des moyens et de la grandeur de la France qu'en visitant ce beau port. S'il a fait cet effet sur moi, qui n'y entends rien, que doit-il produire sur les personnes qui ont des connaissances ? C'est dans treize jours, monseigneur, que je vous verrai ; que je jugerai par moi-même de tout le bien que j'entends dire de votre coeur, de votre esprit, et que je vous répéterai que je suis et serai pour la vie votre fidèle et affectionnée

« Caroline. »

« Paris, 31 mai 1816.

« Le prince de Castelcicala m'a remis hier, madame et bien chère amie des lettres pour vous de vos chers parents ; je ne perds pas un instant pour vous les envoyer. J'ai encore reçu aujourd'hui des nouvelles de Marseille du 23 ; je sais que vous

enchantez tout ce qui vous entoure et tout ce qui peut vous apercevoir. Votre promenade en bateau a eu un grand succès, et surtout la promesse que vous avez faite de la renouveler. Je ne vous écrirai pas aujourd'hui une longue lettre, en ayant tant à vous envoyer qui doivent vous intéresser davantage. Je m'occupe de vous chercher des chevaux, et j'espère en trouver qui vous conviennent. Nous avons été voir la corbeille que le roi vous donne, et j'espère que vous en serez contente. Il y a surtout une robe de bal que je serai charmé de vous voir porter. Mon père rassemble votre bibliothèque ; mon frère et sa femme ornent votre chambre ; chacun de nous se fait un si doux plaisir de vous être agréable ! Et qui le désire plus que celui qui vous est déjà uni par les liens les plus sacrés ? Je suis toujours effrayé de mes trente-huit ans ; je sais qu'à dix-sept je trouvais ceux qui approchaient de la quarantaine bien vieux. Je ne me flatte pas de vous inspirer de l'amour, mais bien ce sentiment si tendre plus fort que l'amitié cette douce confiance qui doit venir de l'amitié même. Je vois que je ne finis pas, et vous avez toutes vos lettres à lire. Adieu ; encore quinze grands jours. Je baise les mains de ma femme comme je l'aime.

« Charles-Ferdinand. »

« Paris, 4 juin 1816.

« J'ai reçu hier, madame et bien chère amie, votre bonne et aimable lettre du 27. Tout le monde dit beaucoup de bien de vous ; mais je juge encore plus de ce que vous valez par vos lettres, où je trouve tout ce qui est fait pour me charmer. Vous me demandez de vous donner des conseils ; je vous dirai tout ce que je croirai vous être utile. Vous vous plaignez de votre timidité ; elle sied à votre âge, et vous savez y mêler la bonté et la noblesse. Vous êtes entourée de l'amour des habitants du midi, qui sont bien bons. Vous êtes un présage de bonheur pour la France, et la terreur des factieux[1436].

« Charles-Ferdinand. »

Chapitre IX – Suite des lettres. Mme la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau

« Montélimart, 5 juin 1816.

« La lettre de Monseigneur du 31 mai m'est parvenue avant qu'il m'ait été possible de finir ma réponse à celle du 26. Je vous remercie sensiblement de la seconde comme de la première. Vous m'avez fait un vrai plaisir de m'envoyer celles de mes parents.

« On continue à me faire voir la France parée. Dans tous les lieux où je passe, les acclamations sont continuelles, ainsi que les compliments des autorités. J'y suis bien sensible ; mais je dirai tout bas à Monseigneur, à celui pour qui je n'ai rien de caché, et pour lui seul, que je sens le poids de ces honneurs, et n'en serai jamais enivrée. Il me tarde de jouir d'une vie paisible en famille. Que Votre Altesse Royale reçoive, en attendant, l'assurance de ma tendresse : elle durera autant que ma vie.

« Caroline. »

« Lyon, 9 juin 1816.

« Votre lettre du 4 et du 6 juin, monseigneur, m'a été remise le soir de mon arrivée à Lyon ; je ne veux plus vous répéter que je vous en remercie : une fois pour toutes, comptez sur ma tendre reconnaissance, et soyez sûr que rien n'échappe à ma sensibilité : vous l'avez touchée vivement.

« Vous êtes content de moi, dites-vous, monseigneur. C'est sans doute pour me rassurer ; car je sens qu'il me manque beaucoup, mais beaucoup pour être ce que je voudrais pour vous plaire, et pour répondre à l'idée trop flatteuse qu'on vous a donnée de Caroline. Croyez à son bon coeur, à son désir de répondre à votre confiance, en vous accordant la sienne tout entière. Voilà tout ce dont je puis vous répondre : vos soins, vos bontés feront le reste.

« Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait pour embellir mon habitation et parer ma personne. Comment témoigner à tous ma reconnaissance ? Vous m'aiderez, monseigneur ; ce n'est que vis-à-vis de vous que j'essaye déjà de n'avoir plus besoin

d'interprète ; car je vous dis bien franchement que vous êtes cher à votre

« Caroline. »

« Paris, 9 juin 1816.

« C'est, madame et chère amie, par un des plus dévoués serviteurs de notre maison que je vous écris, par un homme bien heureux de notre union, le bon prince de Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le recommander, il me connaît bien, m'ayant vu si longtemps en Angleterre. Avec quel plaisir je prendrais sa place ! C'est donc dans six jours que je vous verrai ! J'ai toujours peur que vous ne me trouviez pas beau, car les peintres de Paris ne sont pas comme ceux de Palerme : ils nattent. Avec quel plaisir je presserai votre main ! Prenez aussi la mienne, si je ne vous déplais pas trop. La contrainte où nous serons pendant deux jours me gênera bien. Ma Caroline, je vais m'occuper de votre bonheur, de vos plaisirs. Je sais que vous aimez le spectacle, j'ai des loges à tous les théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous aura parlé, nous irons bien souvent ensemble. Je chasse souvent, vous y viendrez en calèche ; vous aimez la musique, je l'aime aussi beaucoup. Enfin, madame, je chercherai à vous rendre heureuse, et j'espère y parvenir. Vous avez, si je dois croire tout ce qui vous a vue, bonté, douceur, esprit et gaieté : que peut-on de mieux ? Cependant nous nous trouverons des défauts : tendre indulgence sera notre devise.

« Charles-Ferdinand. »

« Fontainebleau, 12 juin 1816.

« Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main du roi, me fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. Je suis charmé que vous me grondiez sur mon écriture : vous avez bien raison ; mais, en vous écrivant, mon coeur m'emporte ; et vous n'avez pas d'idée de l'effort que je suis obligé de faire pour être lisible. Encore trois jours ! je brûle de vous voir. J'éprouve aussi aujourd'hui un grand bonheur ; je possède votre portrait. Au moins celui-là ne vous défigure pas du tout ; et fût-il un peu flatté, l'on peut être encore fort agréable, sans être aussi jolie que ce portrait. »

« Ce 13.

« Le prince de Castelcicala me remet votre lettre de Moulins, qui est plus aimable encore que les autres. Enfin, c'est demain que je verrai ma femme, celle dont le bonheur doit être mon ouvrage. »

Hélas ! le prince a fait le malheur de celle dont il comptait faire la félicité : mais qui faut-il accuser ? Comme ces deux jeunes époux aimaient la France ! quelle reconnaissance bien sincère (car elle était bien cachée dans ces lettres) des hommages qu'on leur rend ! Ces lettres renferment-elles un seul mot que l'âme la plus naïve, la plus noble et la plus tendre pût désavouer ? Qui ne voudrait, en les lisant, avoir pour frère et pour soeur, pour fils et fille, celui et celle qui les ont écrites ?

Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry offraient un touchant rapport de destinées : sortis de la même race, tous deux Bourbons, tous deux ayant vu la chute du trône de leur famille, tous deux remontés à leur rang, ils n'avaient guère connu avant leur mariage que l'exil et l'infortune. Battus de la même tempête, ils s'étaient unis pour s'appuyer. Après tant de calamités, ils cherchaient quelques moments de bonheur : leurs lettres prouvent combien il a été cruel de les leur ravir.

Chapitre X – Mme la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. Célébration du mariage à Paris

La princesse arriva le jour où Mgr le duc de Berry l'attendait, comme on le voit dans sa dernière lettre. Sa marche à travers la France avait été une longue fête. Au terme de sa course elle trouva deux tentes dressées dans la forêt de Fontainebleau, à la croix de Saint-Hérem. Elle y fut reçue par le roi, Madame, Monsieur, Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry. Tout s'y passa avec les mêmes cérémonies et les mêmes étiquettes qu'au mariage de Louis XV. Dans cette famille de France rien ne change, quand même le royaume est changé : c'est ainsi qu'elle ramène à la longue, par son immobilité, les institutions à un point fixe, et donne au gouvernement une forme impérissable.

Les premières pompes du mariage de Mgr et de Mme la duchesse de Berry furent charmantes sous les arbres. On dirait que les descendants des rois chevelus ont conservé une prédilection secrète pour les forêts : ils ont aimé à placer leur palais dans la solitude, à promener les enchantements de leur cour sous de grands chênes. Que de souvenirs ce Fontainebleau, habité par vingt-neuf rois depuis Robert n'offrait-il pas à la jeune princesse ! Saint Louis, l'auguste chef de sa race, y avait fait bâtir un hôpital pour les pauvres, parmi lesquels il cherchait, comme il le disait, Jésus-Christ. Aux travaux du saint d'autres siècles ajoutèrent les ouvrages de Charles le Victorieux et de François le restaurateur des lettres. Henri IV datait ses lettres de ses délicieux déserts de Fontainebleau. Louis XIII les embellit encore. Vint l'infortuné Louis XVI, qui jeta des pins sur les rochers, comme un voile de deuil ; et trente ans après on vit un pape prisonnier dans les bosquets où Louis XIV avait aimé La Vallière. Et toutes ces choses qui sont de l'histoire pour le monde, ne sont pour cette Maison de France que des traditions de famille.

Le mariage fut enfin célébré à Notre-Dame. Chacun, en voyant cette cérémonie, se souvenait d'une autre pompe ; chacun considérait combien peu de temps il faut pour changer

les ris en larmes, pour mettre le maître du monde à la place de l'exilé, et l'exilé sur le trône du maître du monde. Ce qui paraissait devoir être plus durable que les empires, c'était la félicité de Mgr le duc et de Mme la duchesse de Berry. Jamais il n'y eut mariage mieux assorti, mari plus affectueux femme plus dévouée et plus tendre. La France étant en paix avec l'Europe, Mgr le duc de Berry put jouir enfin d'un repos qu'il avait bien acheté, et qui depuis longtemps était l'objet de ses voeux.

Chapitre XI – Vie privée du prince. Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. Pension de M. de Provenchère

Adoré de sa maison, Mgr le duc de Berry y établit un ordre parfait ; non cet ordre naturel à la médiocrité de l'esprit, mais celui qui tient à la délicatesse de l'âme et qui donne l'indépendance, il voulait que cet ordre, établi pour lui-même, se retrouvât encore parmi ses domestiques. Quand ils plaçaient une somme à la caisse d'épargne, il doublait cette somme, afin de les encourager à l'économie et de les rendre prévoyants pour l'avenir. Excellent maître, sa bonté n'avait d'autre défaut que d'être impatiente comme son humeur. Il avait plusieurs fois signifié à un cocher qu'il ne voulait plus être mené par lui. « Tu es trop vieux pour travailler, lui disait-il brusquement, va-t'en. » Le cocher, non moins déterminé à rester, déclarait qu'il avait une nombreuse famille, et qu'il fallait qu'il travaillât. « Et que ne disais-tu cela plus tôt ? s'écrie le prince : c'est une autre affaire. J'augmente de 1 200 francs ta pension de retraite ; mais, bon homme, je t'en prie, repose-toi. »

Depuis quelque temps le prince entendait toute sa maison retentir du nom d'un certain Joseph, qu'on ne cessait d'appeler dans les jardins, les cours, les vestibules. Il ordonne qu'on lui amène cet homme, qu'il ne connaissait pas. « Eh bien, Joseph ! lui dit-il, c'est donc toi qui mènes ma maison ? Tu me parais faire la besogne de tout le monde. Es-tu marié ? as-tu des enfants ? » Joseph, tremblant, répond : « Oui, monseigneur. » Les gages de Joseph furent doublés.

Autry était le premier piqueur du prince, souvent loué, souvent grondé, suivant la fortune de la chasse. Un rendez-vous est donné à Compiègne. Aubry reçoit l'ordre de s'y trouver à huit heures précises du matin. Le prince, arrivé plus tôt, ouvre la chasse à sept heures et demie. Aubry, exact à huit heures, entend la chasse au loin dans la forêt. À midi, Mgr le duc de Berry rentre fatigué, le cerf égaré, les chiens en défaut. Il demande Aubry avec les marques de la plus vive impatience. On trouve Aubry qui se cachait : on l'amène tout interdit

devant Monseigneur. « Aubry, s'écrie le prince, quelle est la punition des gens qui ne sont pas exacts ? » Aubry ne peut répondre. « Tu ne le sais pas ? dit le prince : eh bien, moi, je le sais : c'est de payer une amende, et je la paye. » Il lui remet une somme pour ses enfants.

Il n'oubliait jamais les services qu'on lui avait rendus. Sa reconnaissance alla chercher jusqu'en Amérique M. de Provenchère, son premier valet de chambre, que l'âge et les infirmités retenaient aux Etats-Unis. Par une rare délicatesse, Mgr le duc de Berry nomma pour son trésorier ce vieux serviteur ; et c'est à ce titre qu'il recevait une pension, quoique le prince n'eût jamais ni trésor ni cassette.

Chapitre XII – Suite de la vie privée. Charité du prince

Les bontés de Mgr le duc de Berry ne se renfermèrent pas dans sa maison. Dans toutes les parties de la France, il découvrait les misérables : son nom, comme celui de la charité même, se trouvait mêlé à toutes les oeuvres de miséricorde : ce caractère est particulier à nos rois. Il nous reste des ordonnances qui prescrivent, dans les temps les plus désastreux, l'acquittement des aumônes avant les assignations, ou qui commandent de surseoir au payement de toutes dettes à l'exception des aumônes, exceptis eleemosynis[1437]. Chaque soir on remettait à Mgr le duc de Berry une feuille contenant l'analyse des pétitions qui lui étaient présentées dans le courant du jour ; et selon les renseignements obtenus il faisait droit à ces pétitions.

Il prenait sur ses goûts pour satisfaire sa générosité. C'est ainsi qu'il renonça à l'achat de quelques tableaux qu'on proposait de lui vendre à Anvers. « J'ai réfléchi à votre proposition, écrivait-il à M. Despalières, et j'ajourne l'emplette. Dans un temps où mes pauvres appellent ma sollicitude, je me reprocherais d'acheter si cher un plaisir dont je puis me passer. » Une autre fois, il disait au maire de son arrondissement : « Quand vos pauvres auront besoin de moi, ne m'épargnez pas. »

Il donnait à la société de bienfaisance, dont il était président, un secours de 500 francs par mois ; et dans l'année 1816 il versa à la caisse de cette société la somme de 11 000 francs comme don extraordinaire. À la mort de Mgr le prince de Condé, il remplaça son général dans la présidence de l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis : c'était un droit. On a déjà dit que, par un testament fait en Angleterre, le prince de Condé avait légué le soin de ses compagnons d'armes à celui qui avait partagé leurs périls. En apprenant la mort du héros de Berstheim, Mgr le duc de Berry laissa échapper ces paroles, qui disent tout : « Nous avons perdu notre vieux drapeau blanc. »

Les charités connues de Mgr le duc de Berry se montaient à

plus de 100 000 écus par an, et beaucoup d'autres étaient cachées. Mme la duchesse de Berry secondait merveilleusement le penchant généreux du prince. On a calculé que leurs aumônes réunies, dans l'espace de six ans, se sont élevées à 1 388 851 francs, somme énorme pour un prince dont le revenu était au-dessous de celui de plusieurs généraux, banquiers et propriétaires. Il faut ajouter à ce million 388 851 francs les 500 000 francs que Mgr le duc de Berry abandonnait par an aux départements qui avaient le plus souffert de la guerre ; ce qui fait deux millions dans le cours de quatre années : en tout près de quatre millions d'aumônes.

Tous ces dons étaient accompagnés de soins qui en doublaient le prix. Le prince et la princesse, suivant le précepte de l'Evangile, visitaient les malheureux auxquels ils accordaient des secours ; quelquefois ils se cachaient mutuellement leurs bonnes oeuvres. Comme ils sortaient un jour ensemble, une pauvre femme se présente à eux avec ses enfants. La plus jeune des filles de cette femme s'approche naïvement de la princesse. « Je m'en suis chargée », dit Mme la duchesse de Berry en rougissant. « Bien, répondit le prince ; j'aime à vous voir augmenter notre famille. »

Chapitre XIII – Suite de la vie privée. Diverses aventures

L'humanité suit la charité, ou plutôt elle en fait partie. Le cheval d'un des dragons de la garde, qui accompagnaient le roi dans une promenade, s'abattit : le dragon eut la jambe cassée. Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry le rencontrèrent ; ils descendirent de voiture, y firent placer le blessé, ordonnèrent qu'on le conduisît à l'Elysée pour être soigné jusqu'à parfaite guérison, et s'en retournèrent à pied par un soleil ardent. C'était le même prince qui, souvent manquant de tout, n'avait pas trouvé une main pour le secourir.

Monsieur avait donné à son jeune fils cette chaumière de Bagatelle, qui fit tant parler au commencement de la révolution, et dont le dernier commis de Bonaparte aurait dédaigné les jardins et l'ameublement. Mgr le duc de Berry aimait cette petite retraite où il nourrissait les pauvres des environs. Il y allait souvent le matin dans la belle saison. Un jour, traversant le bois de Boulogne, il rencontre un enfant chargé d'un panier. Le prince arrête son cabriolet : « Petit bonhomme, où vas-tu ? » dit-il à l'enfant. « À la Muette, porter ce panier, » répond celui-ci. « Il est trop lourd pour toi, ce panier, dit le prince : donne-le-moi, je le remettrai en passant. » Le panier est placé dans le cabriolet, et le prince le dépose fidèlement à son adresse. Il va trouver ensuite le père de l'enfant, et lui dit : « J'ai rencontré votre petit garçon ; vous lui faites porter des paniers trop lourds ; vous détruirez sa santé et vous l'empêcherez de grandir. Achetez-lui un âne pour porter son panier. » Et il lui donna l'argent pour acheter l'âne.

Qu'un grand monarque, qu'un homme célèbre se mêlent inconnus à la foule, on aime à les y chercher ; mais pourtant rien de plus facile que les vertus de position qu'ils déploient dans ces aventures : l'orgueil humain s'arrange de descendre pour remonter. Ce n'est point ce plaisir des contrastes qu'on éprouve en lisant la vie privée de Mgr le duc de Berry. Il n'était point roi ; il n'avait point encore cet éclat de gloire que la mort

lui a donné : accoutumé à l'obscurité, ce n'était point une chose nouvelle pour lui de se trouver au milieu des rangs inférieurs de la société. Ce qui fait donc le charme des mots et des actions dont il remplissait ses journées, c'est la supériorité même de sa nature : on aime et l'on admire l'homme dans le prince, indépendamment de la scène qui le fait connaître.

Chapitre XIV – Suite des aventures

Par une matinée du mois de juin, qui semblait devoir être belle, Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry allèrent se promener à pied sur le boulevard : survient un orage. Un jeune homme passe avec un parapluie ; le prince le prie de le lui prêter pour sa femme. « Volontiers, dit le jeune homme ; Madame me permettra-t-elle de l'accompagner ? » — « Très certainement, » dit le prince. Et le voilà qui marche auprès de la princesse avec l'étranger. Le chemin était long ; le jeune homme disait souvent : « Est-ce ici ? » — « Encore quelques pas », répondait le prince. On approche de l'Elysée-Bourbon ; la garde reconnaît LL. AA. RR. et prend les armes. Le jeune homme, dans la dernière confusion, balbutie des excuses : Mgr le duc de Berry le rassure et le remercie.

Dans une autre course avec Mme la duchesse de Berry, il fut obligé de se réfugier dans la loge d'une portière qui eut lieu de remercier le ciel de lui avoir envoyé de pareils hôtes.

Lorsqu'on transporta au Pont-Neuf la statue de Henri IV, un accident arrêta l'appareil dans l'avenue de Marigny. Mgr le duc de Berry qui se trouvait sur la terrasse de son jardin, le long de cette avenue aperçut Monsieur et Mgr le duc d'Angoulême, au milieu du peuple dans leur voiture : il descend tête nue, en habit bleu, et sans ordres. La foule, qui ne le connaissait pas, ne voulait pas le laisser passer. Par hasard, quelqu'un le nomme. Aussitôt la multitude ouvre ses rangs, et le prince passe en disant : « Je vous demande pardon mes amis : c'est mon père et mon frère qui m'appellent. » Le peuple fut charmé de cette simplicité et de cette confiance. Ce prince était au milieu des Français sous la protection publique, comme ces riches moissons qui reposent dans nos champs sans gardes et sans défenseurs.

Il allait souvent aux incendies, travaillait, portait de l'eau, et ne se retirait que le dernier : il se trouvait ainsi continuellement mêlé aux aventures populaires. Il revenait avec un aide de camp d'une de ses promenades accoutumées, lorsque remontant le long du quai au charbon, il aperçoit des

charbonniers qui retenaient un de leurs camarades : celui-ci faisait des efforts pour se débarrasser et se jeter dans la Seine. Le prince approche, entre en conversation, et apprend que le charbonnier qui veut se noyer est un père de famille, livré au désespoir par la perte d'une somme de 400 francs. Le prince fend la foule, arrive à l'homme, emploie tous les raisonnements, et obtient de lui avec beaucoup de peine qu'il différera l'exécution de son dessein de quelques moments. Le traité conclu, Monseigneur confie le charbonnier à la garde de ses camarades ; l'aide de camp court au palais et apporte les 400 francs. Les charbonniers apprirent alors que l'inconnu avec lequel ils avaient causé si familièrement était le neveu du roi. Ces braves gens, qui ne pouvaient rien pour leur bienfaiteur pendant sa vie, ont fait éclater leur reconnaissance à sa mort : ils ont accompagné à sa dernière demeure le prince dont ils n'ont pu sauver les jours, comme il avait sauvé ceux de leur infortuné camarade.

Les artistes avaient leur bonne part des visites de Mgr le duc de Berry. Il tombait tout à coup dans l'atelier de nos grands peintres, comme François Ier chez Léonard de Vinci : il y passait des heures entières à les voir travailler, mêlant à sa vive admiration d'utiles et savantes critiques. Si aucune remarque fine n'échappait à la délicatesse de son goût, aucun sentiment élevé n'était étranger à la noblesse de son coeur. Il apprit que les restes du château de Bayard étaient à vendre ; il désira les acquérir, mais sous la condition que le contrat ne serait pas fait en son nom. Après la chute et le rétablissement de la monarchie, un fils de France, traitant pour acheter en secret les débris du manoir du plus parfait des chevaliers, est une chose qui peint à la fois et le prince et le siècle. Il y a des temps où il n'est permis ni d'honorer des ruines ni d'être sans reproche.

Les personnes les moins bienveillantes pour le prince étaient désarmées aussitôt qu'elles l'avaient vu : il ne sortait pas d'un musée, d'un atelier, d'une manufacture, sans y laisser un ami : ses moyens de succès étaient tirés de sa propre nature. Apercevait-il un enfant, il courait à lui, le prenait dans

ses bras, le caressait, l'embrassait : voilà le père et la mère séduits. Lui présentait-on un objet d'art, il l'examinait curieusement : voilà le savant ou l'artiste charmé. Enfin il suivait envers tout le monde, par bonhomie, le conseil de Nestor, qui recommande d'appeler chaque soldat par son nom, afin de lui prouver qu'on le connaît et qu'on estime sa race. Il y a des gens qui s'attendrissent encore aujourd'hui lorsqu'ils racontent que Mgr le duc de Berry leur avait demandé des nouvelles de leur santé en les appelant par leurs noms. « Comment, disent-ils, voulez-vous qu'on résiste à cela ? » Pour quoi ces choses étaient-elles admirables dans Mgr le duc de Berry ? Parce que la simplicité est le génie dans une âme supérieure : dans une âme commune, la simplicité est le train de nature ; c'est tout juste la médiocrité.

Chapitre XV – Suite du précédent

Gracieux, délicat, élégant, ingénieux dans ses souvenirs avec les personnes d'un rang plus élevé, Mgr le duc de Berry trouvait toujours quelque chose d'heureux à leur dire. Il écrivait à M. le marquis de Gontaut : « En confiant à la vicomtesse de Gontaut le soin de ce que j'aurai de plus cher au monde, j'ai cru lui donner une marque de mon estime particulière, et j'ai saisi avec empressement cette occasion de montrer à tout ce qui porte le nom de Biron combien je compte sur un zèle et un dévouement auxquels nous sommes accoutumés depuis des siècles. »

Le général Levavasseur venait de perdre son fils ; Monseigneur lui écrivit aussitôt : « J'apprends avec beaucoup de peine, mon cher Levavasseur, la perte cruelle que vous venez de faire : elle est du nombre de ces événements pour lesquels on ne peut offrir des consolations. Si l'assurance du très véritable intérêt que je prends à votre malheur en adoucissait l'amertume, vous pouvez y compter positivement. Votre pauvre fils annonçait des dispositions qui auraient fait votre bonheur. Il vous en reste un ; toutes vos affections vont se concentrer sur lui : il faut espérer qu'il s'en rendra digne et vous dédommagera, autant qu'il sera en lui, du chagrin que vous éprouvez en ce moment. Je regrette que ce soit un si triste événement qui me donne l'occasion, mon cher Levavasseur, de vous renouveler l'assurance de mon attachement et de ma parfaite estime. »

Quatre mois après, Monseigneur donne un bal ; il pense au général Levavasseur et recommande de ne pas lui envoyer d'invitation. Quelle mémoire ! Le jour même de sa mort, Mgr le duc de Berry ne fut occupé que des moyens d'arranger les affaires d'un homme qu'il aimait et qu'il avait attaché à son service.

Cette vie simple n'était point perdue pour le trône. On s'apercevait d'un progrès sensible dans la raison du prince, d'un adoucissement graduel dans son caractère. Ses idées se fixaient ; à l'égard des hommes, il les voyait mieux. La

première partie de ses jours s'était passée tout en expériences, la seconde tout en réflexions : il recueillait pour son règne le fruit de ses malheurs et le résultat de ses jugements.

Chapitre XVI – Mme la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfants. Fatalité des nombres

Cependant la fatale destinée qui poursuivait le prince reparaissait de temps en temps comme pour conserver ses droits et empêcher la prescription. Mme la duchesse de Berry accoucha le 13 juillet 1817 d'une fille qui ne vécut point. La princesse se plaignait d'avoir donné le jour à une fille. « Ne vous désolez point, lui dit Monseigneur : Si c'était un garçon, les méchants diraient qu'il n'est pas à nous, tandis que personne ne nous disputera cette chère petite fille. »

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha de nouveau d'un garçon, qui mourut au bout de deux heures. Mgr le duc de Berry, frappé le 13 février 1820, d'un coup mortel, remarqua le retour de cette date ; il n'aurait pas souffert que l'on comptât pour un jour fatal le 13 avril 1814, jour qui le rendit à la France.

Lorsque Henri IV fut assassiné, on fit aussi des calculs sur le nombre 14[1438]. On remarqua que Henri était né 14 siècles, 14 décades et 14 ans après la nativité de Notre-Seigneur ; qu'il vit le jour un 14 décembre, et mourut un 14 mai ; qu'il y avait 14 lettres dans son nom ; qu'il avait vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours et 14 semaines ; qu'il avait été roi, tant de France que de Navarre, 14 triétérides ; qu'il avait été blessé par Jean Chatel 14 jours après le 14 décembre, en l'année 1594, entre lequel temps et celui de sa mort il n'y a que 14 ans, 14 mois et 14 fois cinq jours ; qu'il avait gagné la bataille d'Ivry le 14 mars ; que le dauphin était né 14 jours après le 14 septembre ; qu'il avait été baptisé le 14 août ; que le roi avait été tué le 14 mai, 14 siècles 14 olympiades après l'incarnation ; que l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après que la reine était entrée en pompe dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronnée ; que Ravaillac avait été exécuté 14 jours après la mort du roi, en l'année 1610, laquelle se divise justement par 14, car 115 fois 14 font 1610.

Mgr le duc de Berry, dernier prince des Bourbons, dans la ligne directe, fut tué d'un coup de couteau comme le premier roi Bourbon. Il expira le 14 février 1820, comme son aïeul le 14

mai 1610 : le premier Condé avait été assassiné d'un coup de pistolet : le dernier Condé a été fusillé. Presque tous les ducs de Berry (y compris Louis XVI, qui porta ce nom) ont eu une fin malheureuse. L'histoire, dans tous les siècles, a fait de pareils rapprochements qui ne prouvent rien, sinon la ressemblance des adversités parmi les hommes.

Chapitre XVII – Pressentiments de Mgr le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV

Madame de Sévigné appelle le rossignol le héros du printemps : la jeune princesse, fille de notre aimable prince, était venue nous annoncer le retour des beaux jours de la monarchie et nous prédire un frère et un roi. La naissance de Mademoiselle avait redoublé la tendresse de Mgr le duc de Berry pour sa femme ; il chérissait dans cette princesse la mère des monarques futurs qui devaient assurer le repos de l'Etat : l'amour de la patrie augmentait en lui l'amour paternel. Toutefois des pensées tristes l'assiégeaient.

Il existe en France une certaine classe d'hommes ou d'avortons révolutionnaires qu'on ne saurait définir ; c'est, si l'on veut, la bassesse vivante et personnifiée ayant pour âme le crime. Ces hommes, ensevelis dans le mépris sous un gouvernement régulier, étouffent ; et, pour donner passage à la voix de leur conscience, ils ont recours aux lettres anonymes ; ces lettres ne sont pour ainsi dire que la copie des pages de ce livre éternel où les forfaits de la pensée sont écrits. De pareilles lettres avaient souvent été adressées à Mgr le duc de Berry ; dans les derniers temps, elles s'étaient multipliées, et leur style devenait de plus en plus atroce. Le prince en était assez frappé, soit qu'il eût des pressentiments secrets, soit qu'il ne pût s'empêcher de reconnaître les symptômes d'une décomposition sociale.

Henri IV avait de même pressenti sa fin. « Pardieu, je mourrai dans cette ville, répétait-il à Sully ; je n'en sortirai jamais : ils me tueront. Je vois bien qu'ils mettent toute leur dernière ressource dans ma mort[1439]. » Une autre fois, il dit à Marie de Médicis : « Ma mie, si ce sacre ne se fait jeudi, je vous assure que vendredi passé vous ne me verrez plus. » Il lui dit encore dans une autre occasion : « Passez, passez, madame la régente ! » Un jour il répondait à M. de Guise qui s'entretenait avec lui : « Vous ne me connaissez pas maintenant, vous autres ; mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu vous connaîtrez lors ce que je

valois. » Bassompierre, qui était présent, voulut le ramener à des idées moins tristes, en lui faisant l'énumération de ses félicités. Henri se prit à soupirer, et lui repartit : « Mon ami, il faudra quitter tout cela. » » Il fallait bien, dit Péréfixe, qu'il y eût plusieurs conspirations sur la vie de ce bon roi, puisque de vingt endroits on lui en donnait avis ; puisqu'on fit courir le bruit de sa mort en Espagne et à Milan ; puisqu'il passa un courrier par la ville de Liége, huit jours avant qu'il fût assassiné, qui lui dit qu'il portait nouvelle au prince d'Allemagne qu'il avait été tué. » Quelle singulière ressemblance ! La mort de Mgr le duc de Berry a été aussi annoncée d'avance par des voyageurs, des lettres, des courriers.

Le bruit en était public à Londres huit jours avant l'événement. Enfin, Mgr le duc de Berry devait périr, comme Henri IV, dans une fête.

Livre II – Mort et funérailles du prince

Chapitre I – Mgr le duc de Berry est blessé à l'opéra

Ce n'est pas la première fois que le sang chrétien a coulé dans ces spectacles que l'Eglise appelle le petit paganisme, dans ces jours gras consacrés au vieillard portant la faux[1440]. C'est pour les fidèles une tradition des jeux de l'amphithéâtre, un héritage du martyre.

Le dimanche 13 février, Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry allèrent à l'Opéra, où les danses et les jeux étaient appropriés aux folies de ce temps de l'année. Ils profitèrent d'un entracte pour visiter, dans leur loge, Mgr le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Mgr le duc de Berry caressa les enfants et joua avec le petit duc de Chartres. Témoin de cette union des princes, le public applaudit à diverses reprises.

Mme la duchesse de Berry, en retournant à sa loge, fut heurtée par la porte d'une autre loge qui vint à s'ouvrir. Bientôt elle se trouva fatiguée, et voulut se retirer : il était onze heures moins quelques minutes. Mgr le duc de Berry la reconduisit à sa voiture, comptant rentrer ensuite au spectacle.

Le carrosse de Mme la duchesse de Berry s'était approché de la porte. Les hommes de garde étaient restés dans l'intérieur ; depuis longtemps le prince ne souffrait pas qu'ils sortissent : un seul, en faction, présentait les armes et tournait le dos à la rue de Richelieu. M. le comte de Choiseul, aide de camp de Monseigneur, était à la droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant le dos à la rue de Richelieu.

M. le comte de Mesnard, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse, ainsi qu'à Mme la comtesse de Béthisy : Mgr le duc de Berry leur donnait la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, était derrière le prince en attendant que Son Altesse Royale rentrât,

pour le suivre ou le précéder.

Alors un homme, venant du côté de la rue de Richelieu, passe rapidement entre le factionnaire et un valet de pied qui relevait le marchepied du carrosse. Il heurte le dernier, se jette sur le prince, au moment où celui-ci, se retournant pour rentrer à l'Opéra, disait à Mme la duchesse de Berry : « Adieu, nous nous reverrons bientôt. » L'assassin, appuyant la main gauche sur l'épaule gauche du prince, le frappe de la main droite, au côté droit, un peu au-dessous du sein. M. le comte de Choiseul, prenant ce misérable pour un homme qui en rencontre un autre en courant, le repousse en lui disant : « Prenez donc garde à ce que vous faites. » Ce qu'il avait fait était fait.

Poussé par l'assassin sur M. le comte de Mesnard, le prince porta la main sur le côté où il n'avait cru recevoir qu'une contusion, et tout à coup il dit : « Je suis assassiné ! cet homme m'a tué ! » — « Seriez-vous blessé, monseigneur ? » s'écrie le comte de Mesnard. Et le prince répliqua d'une voix forte : « Je suis mort, je suis mort, je tiens le poignard ! »

Au premier cri du prince, MM. de Clermont et de Choiseul, le factionnaire, nommé Desbiez, un des valets de pied, plusieurs autres personnes avaient couru après l'assassin, qui s'était enfui par la rue de Richelieu. Mme la duchesse de Berry, dont le carrosse n'était pas encore parti, entend la voix de son mari et veut se précipiter par la portière qu'on entrouvre. Mme la comtesse de Béthisy la retient par sa robe ; un des valets de pied l'arrête pour l'aider à descendre, mais elle, s'écriant : « Laissez-moi, je vous ordonne de me laisser, » s'élance, au péril de sa vie, par-dessus le marchepied de la voiture. Le prince s'efforçait de lui dire de loin : « Ne descendez pas ! » Suivie de Mme la comtesse de Béthisy, elle court à Monseigneur, que soutenaient M. le comte de Mesnard, M. le comte de Clermont et plusieurs valets de pied. Le prince avait retiré le couteau de son sein et l'avait donné à M. de Mesnard, l'ami de son exil.

Dans le passage où se tenait la garde il y avait un banc ; on assit Mgr le duc de Berry sur ce banc, la tête appuyée contre le mur, et l'on ouvrit ses habits pour découvrir la blessure. Elle

rendait beaucoup de sang. Alors le prince dit de nouveau : « Je suis mort ! un prêtre ! venez, ma femme, que je meure dans vos bras ! » Une défaillance survint. La jeune princesse se précipita sur son mari, et dans un instant ses habits de fête furent couverts de sang.

L'assassin, déjà arrêté par un garçon de café, nommé Paulmier, par le factionnaire Desbiez, chasseur au 4e régiment de la garde royale, et ensuite par les sieurs David, Lavigne et Boland, gendarmes, avait été amené à la porte où il avait commis son crime. Les soldats l'entouraient : il était à craindre qu'ils ne le massacrassent. M. le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher. M. le comte de Clermont donna l'ordre de le conduire au corps de garde, et l'y suivit. On le fouilla : on trouva sur lui un autre poignard avec sa gaine et la gaine du poignard laissé dans la blessure. Ces objets furent donnés à M. le comte de Clermont, qui les remit à M. le comte de Mesnard.

Chapitre II – Premier pansement du prince

Tandis que Mgr le duc de Berry était assis sur le banc dans le passage, M. le comte de Choiseul, un valet de pied, un ouvreur de loges, avaient couru pour chercher un médecin. On leur avait indiqué le docteur Blancheton : il demeurait dans le voisinage, et vint à l'instant même. M. Drogard, médecin, l'avait précédé. Ces deux hommes de l'art trouvèrent Mgr le duc de Berry dans le petit salon de sa loge où il avait été porté. En entrant dans ce salon, le prince, qui avait repris sa connaissance, demanda si le coupable était un étranger. On lui répondit que non. « Il est cruel, dit le fils de France, de mourir de la main d'un Français ! »

Mme la duchesse de Berry s'adressa au docteur Blancheton pour connaître la vérité, promettant de la supporter avec courage : il répondit que le prince n'ayant pas rendu le sang par la bouche, c'était un favorable augure. M. Blancheton crut d'abord que la plaie était au bas-ventre, où il trouva une grande quantité de sang épanché ; mais il reconnut bientôt qu'elle était au-dessous du sein droit. Il la dégagea de sang caillé : le prince fut saigné au bras droit par M. Drogard. Monseigneur recouvra alors assez de force pour dire aux deux médecins : « Je suis bien sensible à vos soins, mais ils sont inutiles ; je suis perdu. » M. Blancheton essaya de lui persuader que la blessure n'était pas profonde. « Je ne me fais pas illusion, repartit le prince ; le poignard est entré jusqu'à la garde, je puis vous l'assurer. » Mme la duchesse de Berry arracha sa ceinture pour servir de bandage et d'appareil. Elle seule avait conservé sa présence d'esprit dans ce moment affreux, et déployait un caractère au-dessus des âmes communes. Le prince, dont la vue s'obscurcissait, disait de temps en temps : « Ma femme, êtes-vous là ? — Oui, répondait la princesse en essuyant ses pleurs ; oui, je suis là ; je ne vous quitterai jamais. »

M. Bougon, premier chirurgien ordinaire de Monsieur, instruit du malheur par M. Esquirolle, médecin de la Salpêtrière, se rendit en hâte auprès de Mgr le duc de Berry :

le docteur Lacroix venait d'arriver de son côté. Le prince reconnut M. Bougon, qui l'avait suivi à Gand et qui avait espéré lui donner ses soins sur un autre champ de bataille. « Mon cher Bougon, lui dit-il, je suis frappé à mort. » En attendant l'application des ventouses, le dévoué serviteur d'un si bon maître suça la blessure à diverses reprises. « Que faites-vous, mon ami ! dit le royal patient ; la plaie est peut-être empoisonnée ! »

Chapitre III – Arrivée de Mgr l'évêque de Chartres, de Mgr le duc d'Angoulême, de Madame et de Monsieur. Second pansement de la blessure

Monseigneur le duc de Berry n'avait cessé de demander un prêtre. M. le comte de Clermont était parti pour les Tuileries, d'où il ramena Mgr l'évêque de Chartres, confident d'une conscience qui n'a rien à cacher à la terre. Le prélat, accoutumé à admirer le père, venait s'instruire auprès du fils. Il trouva le prince dans le cabinet de sa loge, assis dans un fauteuil, soutenu par ses gens et entouré de chirurgiens ; il avait toute sa connaissance. Le blessé tendit la main au respectable évêque, demanda les secours de la religion, en exprimant les plus vifs sentiments de foi, de repentir et de résignation. Mgr l'évêque de Chartres exhorta Mgr le duc de Berry à la confiance en Dieu : il lui demanda un acte général de contrition, afin de pouvoir l'absoudre, calmer ses inquiétudes et attendre le moment où il serait possible à S. A. R. de faire une confession plus détaillée.

M. le comte de Mesnard, se flattant encore que la blessure n'était pas mortelle, était allé chercher Mgr le duc d'Angoulême. Ce prince, qui venait de se coucher, s'habilla à la hâte, et se rendit au lieu de douleur. L'entrevue des deux frères ne peut s'exprimer. Mgr le duc d'Angoulême se jeta sur la plaie de Mgr le duc de Berry, en la baisant et en l'inondant de ses larmes ; ses sanglots l'étouffaient : son malheureux frère était également incapable de parler.

Tout ceci se passait dans le petit salon de la loge. On résolut alors de porter le prince dans une pièce voisine, où l'on établit une espèce de lit sur quatre chaises, que l'on remplaça par un lit de sangle.

Mgr le duc d'Angoulême, craignant quelque nouveau danger, n'avait pas permis à Madame de l'accompagner lorsqu'il s'était rendu à l'Opéra ; mais Madame n'avait pas tardé à le suivre. Que lui importent les périls ? Est-il une douleur qui puisse se passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais fait reculer ? Madame est accoutumée à regarder la

révolution en face : ce n'était pas la première fois que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette prenait soin d'un frère mourant.

Bientôt Monsieur arrive. Il faut connaître la bonté, la tendresse, le coeur paternel de ce prince pour savoir ce qu'il eut à souffrir. Monsieur s'était obstiné à venir seul ; mais il ne savait pas qu'un de ses meilleurs serviteurs, M. le duc de Maillé, avait trouvé moyen de l'accompagner et de faire la place de l'honneur de la place la moins honorée. Mgr le duc de Berry témoigna le désir de donner sa bénédiction à Mademoiselle ; elle lui fut apportée par Mme la vicomtesse de Gontaut. Alors le prince, levant une main défaillante sur sa fille : « Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu sois moins malheureuse que ceux de ma famille. » Mgr le duc d'Orléans, Mme la duchesse d'Orléans, Mlle d'Orléans, qui s'étaient rencontrés au spectacle, n'avaient pas quitté le prince : le père du duc d'Enghien arriva à son tour.

On tenta les saignées de pied presque sans succès ; mais plusieurs applications successives des ventouses apportèrent quelque soulagement au prince. Le pouls se ranima, le visage se colora, le sang coula par les veines ouvertes : l'on se réjouit de voir couler ce sang !

M. le duc de Maillé et M. le comte d'Audenarde étaient allés chercher M. Dupuytren. Ce célèbre chirurgien arriva à une heure : quand il entra, il trouva le prince couché sur le côté droit : sa pâleur, ses traits altérés, sa respiration courte, le gémissement qui s'échappait de sa poitrine, la sueur froide qui couvrait son front, le désordre de ses mouvements, le bouleversement de son lit, le sang qui inondait ce lit, et, plus que tout cela, l'horrible blessure qui se présentait à découvert, frappèrent de consternation un homme pourtant accoutumé aux spectacles des douleurs humaines. Le prince ne reconnaissait point M. Dupuytren : il lui tendit affectueusement la main, en lui disant qu'il souffrait cruellement. M. Dupuytren examina la blessure, puis se retira à l'écart pour consulter avec les hommes de l'art, MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Thercin, Caseneuve, Dubois, Baron, Roux et Fournier,

jeune chirurgien qui se fit distinguer par son zèle. On fut d'avis d'élargir la plaie, comme le seul moyen qui restât d'ouvrir une issue au sang épanché dans la poitrine.

M. Dupuytren se rapprocha du prince et l'interrogea sur son état ; il ne put en obtenir de réponse. Il pria Mme la duchesse de Berry de lui adresser quelques questions. La princesse se penchant, sur lui, dit à son mari : « Je vous en prie, mon ami, indiquez-moi l'endroit où vous souffrez. » Le prince se ranima à cette voix si chère, prit la main de sa femme et la posa sur sa poitrine. Mme la duchesse de Berry reprit : « C'est là que vous souffrez ! — Oui, répondit-il avec peine : j'étouffe. »

Monsieur voulut éloigner sa fille pendant l'opération. « Mon père, dit-elle, ne me forcez pas à vous désobéir ; » et, se tournant vers les gens de l'art : « Messieurs, faites votre devoir. » Pendant l'opération elle était à genoux au bord du lit, tenant le prince par la main gauche. Lorsqu'on porta le fer dans la plaie, Mgr le duc de Berry s'écria : « Laissez-moi, puisque je dois mourir. — Mon ami, dit sa femme en pleurs, souffrez pour l'amour de moi ! » Un mot de cette jeune et admirable princesse apaisait les douleurs de son mari ; quand Mgr l'évêque de Chartres parlait de religion, tout se changeait dans le malheureux prince en acte de résignation à la volonté de Dieu.

L'opération faite, Mgr le duc de Berry passa la main sur les cheveux de la princesse et lui dit : « Ma pauvre femme, que vous êtes malheureuse ! » On reconnut dans l'opération toute la profondeur de la plaie. Le couteau dont le prince avait été frappé avait six à sept pouces de longueur, la lame en était plate, étroite, à deux tranchants, comme celle du couteau de Ravaillac, et extrêmement aiguë.

Chapitre IV – Diverses paroles du prince. Il annonce la grossesse de Mme la duchesse de Berry. Le prince avoue une faute

Un moment de calme suivit l'élargissement de la plaie : les mourants près d'expirer éprouvent presque toujours un soulagement qui leur laisse le temps de jeter un dernier regard sur la vie ; c'est le voyageur qui s'assied un instant pour contempler le pays qu'il a parcouru, avant de descendre le revers de la montagne. Le prince tenait la main de M. Dupuytren, et le priait de l'avertir lorsqu'il sentirait le pouls remonter ou s'affaisser : vigilant capitaine, il posait une sentinelle expérimentée pour n'être pas surpris par la mort, et pour s'avancer courageusement au-devant de ce grand ennemi : Mors, ubi est victoria tua ?

Dans cet intervalle de repos il adressa ces paroles à Mme la duchesse de Berry : « Mon amie, ne vous laissez pas accabler par la douleur ; ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein. » Ce peu de mots fit un effet surprenant sur l'assemblée : en présence de la douleur on sent naître malgré soi un mouvement de joie : l'attendrissement redouble en même temps pour le prince qui laisse à la patrie, pour dernier bienfait, cette dernière espérance. Il s'en va, ce prince ; il semble emporter avec lui toute une monarchie, et à l'instant même il en annonce une autre. O Dieu ! feriez-vous sortir notre salut de notre perte même ? La mort cruelle d'un fils de France a-t-elle été résolue dans votre colère ou dans votre miséricorde ? est-elle une dernière restauration du trône légitime, ou la chute de l'empire de Clovis ? Le prince a-t-il fui l'avenir, ou est-il allé en solliciter un plus favorable pour nous auprès de celui qui laisse quelquefois désarmer sa colère ?

Partout où Mgr le duc de Berry tournait ses yeux à demi éteints, c'était pour donner une marque de bonté ou de reconnaissance : tandis que M. Blancheton lui pressait la tête pour comprimer l'horrible douleur qu'il y éprouvait, il aperçut à quelque distance, au pied de son lit, des domestiques fondant en larmes : « Mon père, dit-il à Monsieur, je vous recommande ces braves gens et toute ma maison. »

Des vomissements survinrent. Le prince répéta plusieurs fois que le poignard était empoisonné. Quelque temps auparavant il avait demandé à voir son assassin : « Qu'ai-je fait à cet homme ? répétait-il ; c'est peut-être un homme que j'ai offensé sans le vouloir. — Non, mon fils, lui répondit Monsieur : Vous n'avez jamais vu, vous n'avez jamais offensé cet homme ; il n'avait contre vous aucune haine personnelle. — C'est donc un insensé ? » repartit le prince. O digne enfant de l'Evangile ! vous mettiez en pratique le dernier conseil du saint roi de France à son fils : « Si Dieu t'envoie adversité, reçois-la bénignement[1441] ! »

Il s'informait souvent de l'arrivée du roi. « Je n'aurai pas le temps, disait-il, de demander grâce pour la vie de l'homme. » Il ajoutait après, en s'adressant tour à tour à son père et à son frère : « Promettez-moi, mon père, promettez-moi, mon frère, de demander au roi la grâce de la vie de l'homme. »

On a déjà raconté que Mgr le duc de Berry, libre en Angleterre, avait eu une de ces liaisons que la religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse. On peut dire de lui ce qu'un historien a dit de Henri IV : « Il était souvent faible, mais toujours fidèle, et l'on ne s'aperçut jamais que ses passions eussent affaibli sa religion[1442]. » Mgr le duc de Berry cherchant en vain dans sa conscience quelque chose de bien coupable, et n'y trouvant que quelques faiblesses, voulait pour ainsi dire les rassembler autour de son lit de mort, pour justifier au monde la grandeur de son repentir et la rudesse de sa pénitence. Il jugea assez bien de la vertu de sa femme pour lui avouer ses torts et pour lui témoigner le désir d'embrasser les deux innocentes créatures, filles de son long exil. « Qu'on les fasse venir, s'écria la jeune princesse ; ce sont aussi mes enfants. » Les deux petites étrangères arrivèrent au bout de trois quarts d'heure ; elles se mirent à genoux en sanglotant au bord du lit de leur seigneur, les joues baignées de larmes et les mains jointes. Le prince leur adressa quelques mots tendres en anglais, pour leur annoncer sa fin prochaine, leur ordonner d'aimer Dieu, d'être bonnes et de se souvenir de leur malheureux père. Il les bénit, les fit se relever, les embrassa,

et, adressant la parole à Mme la duchesse de Berry : « Serez-vous assez bonne, lui dit-il, pour prendre soin de ces orphelines ? » La princesse ouvrit ses bras, où les petites filles se réfugièrent ; elle les pressa contre son sein, et, leur faisant présenter Mademoiselle, elle leur dit : « Embrassez votre soeur. — Pauvre Louise, s'écria Mgr le duc de Berry en s'adressant à la plus jeune, vous ne verrez plus votre père ! » On était partagé entre l'attendrissement pour le prince et l'admiration pour la princesse. Mme la vicomtesse de Gontaut, qui n'était pas prévenue, paraissait étonnée. Madame s'en aperçut, et lui dit : « Elle sait tout ; elle a été sublime. »

Chapitre V – Le prince fait une confession publique, et reçoit l'extrême-onction. Diverses paroles du prince

Cependant on étendit le prince sur un matelas à terre, tandis qu'on remuait sa couche. Ce fut là qu'il se confessa d'abord en particulier à Mgr l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite à haute voix un aveu public de ses fautes : on aurait cru voir saint Louis expirant sur son lit de cendre. Il demanda pardon à Dieu de ses offenses et des scandales qu'il avait pu donner. « Mon Dieu, ajouta-t-il, pardonnez-moi, pardonnez à celui qui m'a ôté la vie ! »

Il demanda ensuite à son père sa bénédiction. « Lors le doux père remit et pardonna au fils les défauts et courroux, et avec merveilleuse ferveur de foi lui donna sa bénédiction, et entre ses saints baisers le salua et à Dieu le recommanda[1443]. » Ces princes trouvaient tous les exemples dans leur famille.

Le mourant étant remis sur son lit, Mgr le duc d'Angoulême se replaça à genoux à ses côtés. « Ah ! mon frère, dit le Machabée chrétien, vous êtes un ange sur terre ; croyez-vous que Dieu me pardonne ? — Vous pardonner ! répondit Mgr le duc d'Angoulême, il fait de vous un martyr ! » Un rayon de joie parut sur le front du prince mourant ; il ne douta point qu'un frère si pieux ne connût les desseins de la Providence, et il se reposa de son bonheur sur la foi du juste.

Alors le curé de Saint-Roch, que M. le comte de Clermont avait été chercher, arriva avec les saintes huiles : partout où l'on trouve une douleur, on rencontre un prêtre chrétien. Mgr le duc de Berry demanda le viatique : l'évêque de Chartres lui dit avec un vif regret que les vomissements s'y opposaient. Le prince se résigna, fit un signe de croix, et attendit l'Extrême-Onction. Il commença son Confiteor, et frappa comme un coupable d'une main pénitente ce sein que le poignard semblait n'avoir ouvert que pour en faire sortir les innocents secrets, et d'où il ne s'écoulait que des vertus avec le sang de saint Louis.

Le prince voyait s'approcher sa dernière heure ; il ressentait des douleurs cruelles, et tombait à tout moment en

défaillance. On l'entendait répéter à voix basse : « Que je souffre ! que cette nuit est longue ! le roi vient-il ? » Il appelait souvent son père, et son père étouffant de sanglots, lui disait : « Je suis là, mon ami. » On lui apprit que les maréchaux étaient arrivés. « J'espérais, répondit-il, verser mon sang au milieu d'eux pour la France. » Dévoré d'une soif ardente, il ne buvait qu'à regret, et seulement pour se soutenir jusqu'à l'arrivée du roi. On lui annonça M. de Nantouillet. « Viens, mon bon Nantouillet, mon vieil ami, s'écria-t-il en faisant un effort, que je t'embrasse encore une fois ! » Le vieil ami se précipita sur la main du prince, et sentit amèrement l'impuissance de l'homme à racheter de ses jours les jours qu'il voudrait sauver.

Les compagnons de M. de Nantouillet, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le comte de Brissac, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Beaufremont, M. le comte Eugène d'Astorg, étaient accourus : ils se pressaient autour de leur prince expirant, comme ils l'auraient environné au champ d'honneur. Leur douleur était partagée par les autres loyaux serviteurs attachés au reste de la famille royale. M. le marquis de Latour-Maubourg se tint constamment debout au pied du lit de Mgr le duc de Berry : ce guerrier, qui avait laissé une partie de son corps sur les champs de bataille, était là comme un noble témoin envoyé par l'armée pour assister au dernier combat d'un héros.

Nuit d'épouvante et de plaisir ! nuit de vertus et de crimes ! Lorsque le fils de France blessé avait été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle durait encore. D'un côté on entendait les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant ; un rideau séparait les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une foule de masques. Soldat du Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'Eglise lui interdisait l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.

Une autre scène se passait près de là : on interrogeait l'assassin. Il déclarait son nom, s'applaudissait de son crime ; il déclarait qu'il avait frappé Mgr le duc de Berry pour tuer en lui

toute sa race ; que si lui, meurtrier, s'était échappé, il serait allé se coucher, et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur la personne de Mgr le duc d'Angoulême. Se coucher ! pour dormir, malheureux ! votre bienveillante victime avait-elle jamais troublé votre sommeil ? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'était qu'un mot, qu'elle n'avait d'autre regret que de ne pas avoir sacrifié toute la famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne, et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince, qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparaître au tribunal suprême ; le martyre lui ouvre les portes du ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi-martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisait autrefois.

Chapitre VI – Arrivée du roi. Le prince demande la grâce de son assassin

La foule s'était écoulée du spectacle : le plaisir avait cédé la place à la douleur. Les rues devenaient désertes : le silence croissait ; on n'entendait plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes, surprises au milieu des plaisirs, accouraient en habit de fête ; les autres, réveillées au milieu de la nuit, se présentaient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissaient quelques obscurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la prospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince étaient remplis, on se pressait à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchait à découvrir quelque chose lorsque les portes venaient à s'ouvrir ; on interrogeait ses voisins, et par des nouvelles subitement affirmées, subitement démenties, on passait de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir.

Trois bulletins avaient été portés aux Tuileries. À cinq heures le roi arriva ; on l'avait toujours rassuré sur la position du prince. Le mourant, qui avait entendu le bruit des chevaux dans la rue, parut revivre. Le roi entra. « Mon oncle, dit aussitôt Mgr le duc de Berry, donnez-moi votre main que je la baise pour la dernière fois. » Le roi s'avança : son visage exprimait cette majestueuse douleur que ressentit Louis XIV lorsqu'il vit l'espoir de la monarchie reposer sur la tête d'un enfant. Il donna sa main à baiser à son neveu, et baisa lui-même celle du prince infortuné. Alors Mgr le duc de Berry dit au roi : « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie de l'homme. » Le roi, profondément ému, répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que vous le pensez ; nous en reparlerons. Le roi ne dit pas oui, reprit le prince en insistant. Grâce au moins pour la vie de l'homme, afin que je meure tranquille ! »

Revenant encore sur le même sujet, il disait : « La grâce de

la vie de cet homme eût pourtant adouci mes derniers moments. » Enfin, lorsqu'il ne pouvait déjà parler que d'une voix entrecoupée, et en mettant un long intervalle entre chaque mot, on l'entendait dire :

« Du moins, si j'emportais l'idée... que le sang d'un homme... ne coulera pas pour moi après ma mort... »

Le roi demanda en latin à M. Dupuytren ce qu'il pensait de l'état du prince. M. Dupuytren fit un signe qui ne laissa au monarque aucune espérance.

Mgr le duc de Berry avait pourtant rassemblé le reste de ses forces sous les yeux du chef de son auguste maison. Le pouls s'était ranimé, la parole était plus libre, l'étouffement moins violent. Le prince s'inquiéta du mal qu'il avait pu faire au roi en troublant son sommeil. Il le supplia de s'aller coucher. « Mon enfant, répondit le roi, j'ai fait ma nuit ; il est cinq heures. Je ne vous quitterai plus. » Le jour en effet était venu pour éclairer un si beau trépas : le prince allait se réveiller parmi les anges, au moment où parmi les hommes il avait accoutumé de sortir du sommeil.

Chapitre VII – Désespoir de Mme la duchesse de Berry. Mort du prince

Monseigneur ne s'était point abusé sur le soulagement apporté à son état par la vertu de cette présence du roi, qui ranime toujours un coeur français. Il sentit approcher une défaillance, et dit : « C'est ma fin. »

Mme la duchesse de Berry, qui depuis si longtemps faisait violence à sa douleur, la laissa enfin éclater. « Ses sanglots me tuent, s'écria le prince ; emmenez-la, mon père ! » On entraîna la princesse dans le cabinet voisin. Toutes les dames attachées à sa maison, Mme la duchesse de Reggio, Mme la comtesse de Béthisy, Mme la comtesse d'Hautefort, Mme la comtesse de Noailles, Mme la comtesse de Bouillé, Mme la vicomtesse de Gontaut, l'environnèrent[1444]. La princesse fut un peu soulagée par ses larmes : elle promit de ne plus pleurer, et rentra dans l'appartement du prince.

Si dans quelque partie de l'Europe civilisée on eût demandé à un homme un peu accoutumé aux choses de la vie ce que faisait à cette heure la famille royale de France, il eût répondu sans doute qu'elle était plongée dans le sommeil au fond de ses palais, ou que, surprise par une révolution, elle était entraînée au milieu d'un peuple ému.

Non : tout ce peuple dormait sous la garde de son roi, et le roi veillait seul avec sa famille ! Après tant de scènes produites par la révolution, nul n'aurait imaginé d'aller chercher tous les Bourbons réunis, au lever de l'aube, dans une salle de spectacle déserte, autour du lit de leur dernier fils assassiné. Heureux l'homme ignoré du monde qui se réveille dans une chaumière, au milieu de ses enfants que ne poursuit point la haine, et dont aucun ne manque aux embrassements paternels ! À quel prix faut-il maintenant acheter les couronnes, et qu'est-ce aujourd'hui qu'un empire ?

Tout espoir s'évanouissait ; les symptômes les plus alarmants étaient revenus. Le découragement des médecins était visible : la mort arrivait. Le prince demanda à être changé de côté ; les médecins s'y opposèrent ; le prince insista. On

l'entendit prononcer à voix basse ces derniers mots : « Vierge sainte ! faites-moi miséricorde. » Il ajouta quelques autres paroles, qui se sont perdues dans la tombe. Alors on le tourna sur le côté gauche, selon son désir : dans un instant les facultés intellectuelles s'évanouirent. Monsieur parvint à arracher une seconde fois sa fille à l'horreur de ce dernier moment.

Hors de la présence de son mari, elle se livra au plus effrayant désespoir. S'adressant à Mme la vicomtesse de Gontaut, elle s'écriait : « Madame, je vous recommande ma fille ; puisque mon mari est mort, je veux mourir. » Tout à coup, échappant aux bras qui la retiennent, elle rentre dans la chambre de deuil, renverse tout sur son passage arrive au bord de la couche, pousse un cri, et se jette échevelée sur le corps de son mari : Mgr le duc de Berry venait d'expirer ! On présente en vain à la bouche du prince le verre qui couvrait la tabatière du roi, la vapeur de la vie ne parut point sur le verre, le souffle que l'on cherchait était retourné à Dieu. Tout tombe à genoux ; des sanglots et des prières s'élèvent vers le ciel. Le bruit des larmes se communique au dehors, et un murmure de douleur s'étend de proche en proche dans la foule qui environnait l'appartement du prince.

À cette clameur succède un morne effroi. Le silence de la mort semble un moment se communiquer à ceux qui environnaient le lit funèbre ; Mme la duchesse de Berry le rompt la première. Elle se lève, se tourne vers le roi, et lui dit : « Sire, j'ai une grâce à requérir de Votre Majesté ; elle ne me la refusera pas. » Le roi écoute. Dans l'égarement de sa douleur elle ajoute : « Je vous demande la permission de retourner en Sicile ; je ne puis plus vivre ici après la mort de mon mari. » Le roi cherche à la calmer : on la porte dans son carrosse, à moitié évanouie, et on la dépose dans son palais solitaire.

Les princes prièrent alors le roi de s'éloigner. « Je ne crains pas le spectacle de la mort, reprit le monarque : j'ai un dernier devoir à rendre à mon fils. » Appuyé sur le bras de M. Dupuytren, il s'approche du lit, ferme les yeux et la bouche du prince, lui baise la main, et se retire sans proférer une seule

parole. Chacun s'éloigne en silence, comme s'il eût craint de réveiller le fils de France endormi. M. Bougon demeura à la garde du corps. « J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu, dit M. Dupuytren, d'autres afflictions et d'autres souffrances ; mais du moins celles-là étaient dans l'ordre de la nature[1445]. »

Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le coeur même avait été blessé : le prince aurait dû mourir sous le coup ; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures par un miracle, afin de nous le faire connaître et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues.

Un fils de saint Louis, dernier rejeton de la branche aînée de sa famille, échappe aux traverses d'un long exil, et revient dans sa patrie ; il commence à goûter le bonheur ; il se flatte de se voir renaître, de voir renaître en même temps la monarchie dans les enfants que Dieu lui promet : tout à coup il est frappé au milieu de ses espérances, presque dans les bras de sa femme. Il va mourir, et il n'est pas plein de jours ! Ne pourrait-il accuser le ciel, lui demander pourquoi il le traite avec tant de rigueur ? Ah ! qu'il lui eût été pardonnable de se plaindre de sa destinée ! car, enfin, quel mal faisait-il ? Il vivait familièrement au milieu de nous dans une simplicité parfaite ; il se mêlait à nos plaisirs et soulageait nos douleurs ; il ne nous priait, pour récompense de ses bienfaits, que de le laisser vivre obscur, en attendant qu'il devînt notre grand roi et notre bon maître. Déjà six de ses parents avaient péri ; pourquoi l'égorger encore, le rechercher, lui innocent, lui si loin du trône, vingt-sept ans après la mort de Louis XVI ? Connaissons mieux le coeur d'un Bourbon ! Ce coeur, tout percé du poignard qu'il était, n'a pu trouver contre nous un seul murmure : pas un regret de la vie, pas une parole amère, ne sont échappés à ce prince. Epoux, fils, père et frère, en proie à toutes les angoisses de l'âme, à toutes les souffrances du corps, il ne cesse de demander la grâce de l'homme qu'il n'appelle pas même son assassin ! Le caractère le plus impétueux devient tout à coup le caractère le plus doux. C'est un homme plein de passions, attaché à l'existence par tous les liens du coeur ;

c'est un prince dans la fleur de l'âge, c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas. Le prodige est partout : l'âme est pour ainsi dire transformée, et le corps, par la force de l'âme, semble vivre contre les lois de la nature. Depuis trente ans, les Français se font moissonner sur les champs de bataille ; la Providence voulait opposer à ces sacrifices de l'honneur l'héroïsme d'un trépas chrétien ; elle voulait nous montrer dans l'antique famille de nos rois ce que c'était que ces anciennes morts des chevaliers dont nous avions perdu la tradition.

Chapitre VIII – Consternation de la France et de l'Europe. Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis

Fatigué de danses et de joie, Paris était plongé dans le sommeil.

À mesure que ses habitants se réveillent, ils apprennent la nouvelle fatale. Le peuple fut instruit d'abord : sorti de sa demeure au lever du jour pour recommencer le cercle de ses misères, le premier malheur qu'il rencontra fut la mort d'un prince, père des pauvres, soutien des infortunés. On ne peut comparer la consternation qui se répandit dans Paris, et de là dans toute la France, qu'à celle que l'on remarqua le jour de l'assassinat du duc d'Enghien, avec cette différence qu'à la première époque la douleur publique était comprimée. Le corps de Mgr le duc de Berry, porté chez M. le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, fut ensuite transféré dans une chapelle ardente sous les voûtes de la même salle où le corps de Henri IV avait jadis été déposé. C'était aussi dans cette salle que l'industrie française offrait naguère à l'admiration publique ses chefs-d'oeuvre, et c'est de là que la révolution venait à son tour étaler un de ses plus brillants ouvrages.

Plusieurs personnes moururent subitement en apprenant l'assassinat de Mgr le duc de Berry. Des prêtres tombèrent à l'autel ; et jusque dans les pays étrangers ces morts surnaturelles se renouvelèrent aux services funèbres du prince. Les rois pleurèrent sur leur trône, et se crurent eux-mêmes frappés. De grandes princesses, connues par leur bienfaisance inépuisable, exprimèrent des regrets que l'histoire doit consacrer.

17 mars 1820.

« Vous me dites avoir pensé à moi dès les premiers moments du douloureux saisissement que vous a causé la mort de Mgr le duc de Berry. Je vous assure qu'à peine cette horrible nouvelle était venue me bouleverser que ma pensée vous cherchait. On éprouve dans ce moment-là le besoin de s'adresser à tous ceux dont les sentiments et les opinions sont

conformes aux nôtres. Cet horrible attentat, accompagné de toutes les circonstances qui le rendent si déchirant, aurait ému toute âme sensible de la plus vive douleur, quand même il aurait été commis sur un homme obscur et indifférent ; mais ici tout se réunit pour rendre ce malheur personnel à ceux qui aiment et désirent l'ordre et le bien. Il paraît du moins que pour le moment les suites n'en sont pas aussi funestes qu'il y avait lieu de le craindre. Il paraît que la masse de la nation a senti comme elle le devait. Si ce moment pouvait ouvrir les yeux, ébranler assez les coeurs pour inspirer l'horreur de ces opinions qui ont porté le monstre à commettre son crime, ce serait un bien dans le mal. Espérons en Dieu, qui fait quelquefois naître le bien de ce qui nous paraît être sans espoir. Qu'il protège cette intéressante duchesse de Berry, et la fasse heureusement accoucher d'un fils. Il y a plus de quinze jours que nous avons reçu cette nouvelle : mon imagination est à peine calmée sur l'horreur qu'elle m'a inspirée ; mais mon intérêt pour la famille royale n'est pas refroidi. Je voudrais en avoir des nouvelles tous les jours ; je recueille avec avidité tout ce que je puis en apprendre ; et les détails, quoique naturellement un peu confus, que vous me donnez dans votre lettre n'en ont pas été moins précieux pour moi. Profitez de toutes les occasions pour m'écrire, et donnez-moi tous les détails que vous pourrez rassembler sur cette famille si malheureuse et si intéressante. »

Noble et généreuse sollicitude ! Par une circonstance touchante, celui qui s'est trouvé chargé d'annoncer le malheur de la famille royale sur ces bords lointains était l'ami, le compagnon de Mgr le duc de Berry : il n'aura eu besoin que de laisser éclater sa propre douleur pour exprimer celle de la France.

Dans Paris, les regrets du peuple ne se calmaient pas : il racontait mille traits de la bonté du prince ; il adressait au ciel des voeux pour lui. Une pauvre femme mit en gage sa robe afin de faire dire une messe pour le repos de l'âme du fils des rois. La foule ne cessait d'assiéger le Louvre, de prier, de jeter de l'eau bénite sur le cercueil, de se plaindre qu'on eût si tôt

recouvert le visage du prince : elle aurait surtout voulu voir la blessure. L'assassin seul la regarda sans émotion : lorsqu'on le confronta aux restes sanglants de sa victime, il ne fit aucune réponse, ni par les yeux, ni par la bouche, au cadavre qui l'interrogeait. L'athée, sachant qu'il allait mourir, espérait dormir en paix avec son crime : le néant est quelque chose à celui pour qui Dieu n'est rien.

La dépouille mortelle de l'héritier de nos monarques étant Saint-Denis, les classes du peuple les plus pauvres, des hommes et des femmes dans les lambeaux de la misère se mêlèrent au cortège. La confrérie des charbonniers marchait au milieu des officiers et des soldats, ce qui mérita à ces représentants de la douleur populaire l'honneur d'une place marquée aux funérailles. Dans les villages où passa le convoi, les chemins avaient été balayés, les murs des chaumières tapissés de ce que les habitants possédaient de plus précieux. Tout le temps que dura la chapelle ardente à Saint-Denis, on vit accourir les députés des villes et des hameaux voisins, pour rendre hommage au fils de France décédé. L'église était incessamment remplie, de paysans et de gens du peuple ; des enfants y vinrent avec leurs maîtres ; on y vit même de grands criminels : autour de ce cercueil, l'innocence pleurait comme le repentir. Toutes les provinces du royaume exprimèrent leurs regrets dans des adresses. Il n'y avait rien de prévu, rien de préparé, rien de concerté dans ce deuil général : c'était la France entière qui gémissait.

Chapitre IX – Douleur de la famille royale et de Mme la duchesse de Berry

Si la consternation était grande au dehors, elle était encore plus grande dans le palais. En perdant Mgr le duc de Berry, la famille royale perdait toute sa joie : il animait ses parents par sa vivacité, ses mots heureux, son goût pour le plaisir. Le Louvre paraissait désert depuis que le prince avait disparu : ces grands foyers paternels redemandaient en vain le dernier né de leurs enfants et pleuraient la solitude de leur avenir. Mgr le duc d'Angoulême regrettait amèrement un frère, le compagnon de son enfance et de ses malheurs, l'ami des bons et des mauvais jours de sa vie. Madame, dominant toutes les douleurs, soutenait à la fois son mari et son père. On ne pouvait regarder Monsieur, le meilleur des hommes, le plus affectueux des princes, sans avoir l'âme déchirée : ses yeux roulaient de grosses larmes qu'il voulait en vain retenir ; le poids du chagrin paternel, ajouté à tant d'autres chagrins, courbait sa tête, et cette dernière adversité achevait de blanchir ses cheveux. Quant au roi, perdant l'appui de son trône, il avait vu se dessécher le rameau qui, après les murmures des tribus[1446], promettait de refleurir dans l'arche sainte.

Et dans la maison de Mgr le duc de Berry, quel deuil parmi les anciens amis du prince, ses aides de camp, ses serviteurs !

L'illustre veuve du nouveau Germanicus était inconsolable : elle commença par couper ses cheveux, « ses cheveux, disait-elle, que son mari aimait ». Elle les remit à Mme de Gontaut, en lui disant : « Prenez-les, un jour vous les donnerez à ma fille ; elle apprendra que sa mère coupa ses cheveux le jour où son père fut assassiné. » Nourrie sous le soleil de la Grèce, parmi les filles de Sicile, notre jeune princesse avait rapporté de ces climats les antiques usages de la douleur, qui ne furent point inconnus à sa race. Un des plus grands princes de la maison de Bourbon, Louis III, duc de Bourbon, arrière-fils de Robert, fils de saint Louis, prêt à mourir, coupa ses cheveux. « Alors, dit son vieil historien, requist le duc que ses cheveux

fussent ôtés. Quand il les tint, il parla de cette manière : Dieu Jésus-Christ, mon père créateur, ès délices en cette vie mortelle, je me suis plus ébattu en mes cheveux : je ne veux mie qu'ils me suivent. »

La demeure où Mme la duchesse de Berry avait été si heureuse avec son mari lui devint insupportable. On conduisit la princesse à cette maison royale trop fameuse par cette nuit funeste où un cri de mort retentit comme un coup de tonnerre ; maison qui depuis Madame Henriette n'avait pas vu si subite et si grande adversité. Tout Paris s'empressa d'aller porter à Mme la duchesse de Berry d'inutiles hommages. Peu de jours après, elle s'établit aux Tuileries, sous la protection de la douleur paternelle.

Si cette princesse a éprouvé une de ces adversités qui tombent sur les têtes élevées, son malheur est aussi de ceux qui se font sentir à l'humanité entière : toutes les mères, toutes les épouses ont été frappées du coup qui l'a frappée. Lorsque Mme la duchesse de Berry ou Mademoiselle doivent sortir, le peuple se rassemble devant les passages des Tuileries : il y vient plusieurs heures d'avance ; il oublie la triste nécessité où il est de gagner son pain quotidien. Aussitôt qu'il aperçoit ou la mère ou la fille, il se prend à pousser des cris de joie et à pleurer. Les femmes, tenant leurs enfants dans leurs bras, leur montrent, comme une soeur, la petite orpheline toute vêtue de blanc dans une grande voiture de deuil. Quand Mme la duchesse de Berry se promène sur la terrasse des Tuileries, sa robe de veuve produit le même effet que sa robe sanglante dans la nuit fatale. Mais chaque jour la foule remarque que ces voiles funèbres cachent moins les espérances de la patrie, et elle s'en retourne consolée. Ceux qui ont vu Bonaparte dans toute sa puissance sortir de son palais après les plus grandes victoires, sans qu'il s'élevât une seule voix sur son passage, ceux-là reconnaissent qu'il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur.

Chapitre X – Funérailles de Mgr le duc de Berry. Les entrailles du prince sont portées à Lille. Son coeur sera déposé à Rosny

Les obsèques du prince eurent lieu à Saint-Denis. Il n'y avait pas encore deux mois que l'on avait vu ce prince, plein de vie, assis, le 21 janvier, en face du catafalque de Louis XVI : on le cherchait en vain sur le banc auprès de Mgr le duc d'Angoulême son frère, et on ne le trouvait que sous ce même catafalque devant lequel son frère pleurait. Les yeux se portaient avec attendrissement sur la famille royale, déjà si peu nombreuse et encore diminuée ; sur le roi, qui semblait méditer au milieu des ruines de la monarchie, sur Madame enveloppée dans un long crêpe, comme dans sa parure accoutumée sur Mgr le duc d'Angoulême, chargé de mener le deuil, et qui, saluant tour à tour et l'autel et le cercueil, semblait demander au premier la force de regarder le second. On eût dit que ces paroles de l'Évangile du jour avaient été particulièrement choisies pour lui : Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus. Mgr le duc d'Orléans et Mgr le duc de Bourbon menaient aussi le deuil, avec Mgr le duc d'Angoulême.

Mgr le coadjuteur de Paris prononça une oraison funèbre remarquable dans ce vieux sanctuaire de nos chartes et de notre religion qui entendit déjà tant d'oraisons funèbres : la première de toutes fut celle de Du Guesclin, faite en 1393 par l'évêque d'Auxerre. Un poète gothique nous a transmis l'histoire de cette cérémonie : ce qu'il dit si naïvement du bon connétable et du discours du prélat s'applique de la manière la plus touchante à Mgr le duc de Berry :

Tous les princes fondoient en larmes
Aux mots que l'évêque montrait,
Car il disait : « Pleurez, gendarmes,
Bertrand qui très tant vous aimait.
On doit regretter les faits d'armes
Qu'il fit au temps que il vivait.
Dieu ait pitié, sur toutes âmes,
De la sienne, car bonne était. »

Les honneurs qui avaient fui Mgr le duc de Berry pendant sa vie l'accablèrent pendant sa mort. La basilique de Saint-Denis, tendue de noir dans la longueur de la voûte, ressemblait à un vaste tombeau. Des cordons de lumières se dessinaient sur les draperies funèbres : des lampadaires, des candélabres d'argent, des colonnes qui semblaient porter jusqu'au ciel, comme dit Bossuet, le magnifique témoignage de notre néant, une large croix de feu dans le sanctuaire, tout enfin surpassait l'idée qu'on avait pu se faire de cette pompe. Un clergé nombreux, la cour, l'armée, les ambassadeurs étrangers, les deux chambres, les tribunaux de justice, remplissaient le choeur, la nef, les chapelles et les galeries. On chantait, on agitait les cloches, on tirait le canon autour d'un cercueil muet : il y avait tant de grandeur dans cette pompe, qu'on aurait cru assister aux funérailles de la monarchie.

Et que de sentiments divers dans cette foule ! La révolution avait convoqué et rassemblé en présence de son dernier crime, comme pour la juger, les générations que trente années avaient produites : tout ce qui avait triomphé ou souffert se rencontrait en ce moment à Saint-Denis. Et cette église de l'apôtre de la France, que ne disait-elle pas elle-même ! Elle étalait extérieurement les richesses de la mort ; mais on avait arraché de ses entrailles ses trésors funèbres.

La messe ouïe, on ôta le cercueil du catafalque pour le descendre dans le caveau. Alors l'héroïne du Temple fut vaincue pour la première fois : à la vue du cercueil elle se sentit prête à défaillir, et fut obligée de se retirer de la tribune où elle était placée à la droite du roi. Le roi lui-même, à genoux, laissa tomber sa tête vénérable sur ses deux mains jointes : la France entière sembla courber sa tête avec lui. Il paraissait rouler dans son esprit les pensées qui se présentèrent à son aïeul Henri IV lorsque celui-ci assistait dans la même église de Saint-Denis au couronnement de la reine. « Savez-vous, dit le vainqueur d'Ivry à son confesseur, ce que je pensais tout à l'heure en voyant cette grande assemblée ? Je pensais au jugement dernier et au compte que nous y devons rendre à Dieu[1447]. »

Les gardes de Monsieur portaient le corps de son fils ; leurs casques rapprochés formaient une espèce de voûte mouvante au-dessus du cercueil. Mgr le duc d'Angoulême descendit le premier dans le souterrain où il allait laisser son frère. Ensuite, selon l'antique usage, les hérauts d'armes appelèrent les serviteurs du prince. « Celui qui est dedans la fosse appelle l'un après l'autre lesdits écuyers qui apportent les éperons, gantelets, escus, cotte d'armes. Lors ledit héraut estant dans ladite voûte, crie par trois fois : Le prince est mort, et que l'on prie Dieu pour son âme[1448]. »

Les entrailles du prince ont été portées à Lille, comme pour accomplir les paroles de Henri IV, rappelées aux Lillois par Mgr le duc de Berry lui-même : Désormais, avait dit le Béarnais aux habitants de Lille, entre nous, c'est à la vie, à la mort.

Le coeur de S. A. R. fut d'abord déposé à Saint-Denis par M. de Bombelles, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry. Ce prélat, avant de recevoir les ordres sacrés, combattit auprès du prince ; depuis longtemps il connaissait le trésor qu'il était chargé de présenter aux gardiens de la sépulture royale, et il avait plus de droit qu'un autre de leur dire : « Le coeur que vous avez devant les yeux fut le plus noble et le plus généreux qui exista jamais. »

Mme la duchesse de Berry a depuis réclamé ce coeur comme son bien. Une lettre de M. le duc de Lévis nous fait connaître les dispositions de la princesse. « La douleur de Mme la duchesse de Berry est profonde mais calme ; sa résignation, soutenue par la piété et la force de son caractère, n'est plus troublée par ce qui lui rappelle de cruels souvenirs. J'ai eu dernièrement la bien triste commission de lui demander où elle voulait que fût déposé le coeur du prince. Voici sa réponse : Mes intentions sont arrêtées. Je vais faire construire à Rosny un bâtiment composé d'un pavillon et de deux ailes ; dans l'une on soignera des malades, dans l'autre on élèvera de pauvres enfants ; le milieu sera une chapelle où l'on priera pour mon mari. »

Ce que le prince chérissait davantage, c'était en effet les enfants et les pauvres : on ne pouvait mieux placer son coeur

qu'entre deux monuments consacrés à ce qu'il aimait. C'était encore une heureuse circonstance qui fait d'un château de Sully le sanctuaire où reposera le coeur du petit-fils de Henri IV.

Chapitre XI – Portrait du prince. Conclusion

Ici finit l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry : il ne nous reste plus rien à dire de ce prince, si ce n'est quelque chose de sa personne. Il avait la tête grosse, comme le chef des Capets, la chevelure mêlée, le front ouvert, le visage coloré, les yeux bleus et à fleur de tête, les lèvres épaisses et vermeilles. Son cou était court, ses épaules un peu élevées, ainsi que dans toutes les grandes races militaires. Sa poitrine, où son coeur battait sans défiance et sans peur, offrait une large place au poignard. Mgr le duc de Berry était de taille moyenne, de même que Louis XIV : car c'est une erreur de croire que Louis XIV était d'une haute stature : une cuirasse qui nous reste de lui et les exhumations de Saint-Denis n'ont laissé sur ce point aucun doute. Le prince dont nous venons d'écrire la vie avait la mine brave, l'air de visage franc et spirituel : sa démarche était vive, son geste prompt, son regard assuré, intelligent et bon, son sourire charmant. Il s'exprimait avec élégance dans le commun discours, avec clarté dans les affaires, avec éloquence dans les passions. On retrouvait dans Mgr le duc de Berry le prince, le soldat, l'homme qui avait souffert, et l'on se sentait entraîné vers lui par une certaine bonne grâce mêlée de brusquerie, attachée à toute sa personne. Quant à son caractère, il se trouve peint par ses actions à chaque page de cet écrit. Mgr le duc de Berry avait passé une vie noble, mais oubliée ; il ne lui fallut que quelques heures à la fin de sa dernière journée pour acquérir une gloire que cent triomphes ne lui auraient pas obtenue : récompensé à la fois sur la terre et dans le ciel de ses vertus humaines et de ses vertus chrétiennes, le même moment lui a donné l'immortalité et l'éternité.

Tirons au moins de notre malheur une leçon utile, et qu'elle soit comme la morale de cet écrit.

Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois ; elle rêve la république et est incapable, par ses moeurs, des vertus républicaines. Elle s'avance ; elle nous presse, elle nous pousse : bientôt elle va

prendre notre place. Bonaparte l'aurait pu dompter en l'écrasant, en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire, afin de l'empêcher de poursuivre celui de la liberté ; mais nous, nous n'avons que deux choses à opposer aux folies de cette jeunesse : la légitimité, escortée de tous ses souvenirs, environnée de la majesté des siècles ; la monarchie représentative, assise sur les bases de la grande propriété, défendue par une vigoureuse aristocratie, fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses. Quiconque ne voit rien par cette vérité ne voit rien, et court à l'abîme : hors de cette vérité, théorie, chimère, tout est illusion.

Ceux donc qui ne se sentiraient pas attachés à la famille royale par tous les sentiments de respect, d'admiration et d'amour y doivent au moins tenir par leur intérêt personnel. Verser le sang d'un Bourbon, c'est ouvrir les veines de la patrie : dans l'état actuel des choses, la légitimité est la vie même de la France. Imaginez, calculez, combinez toutes les sortes de gouvernements illégitimes, en dernier résultat vous ne trouverez rien de possible, rien qui présente une apparence de durée, une existence tolérable de quelques années ou même de quelques mois. Les Bourbons retirés, le droit disparaît ; alors s'ouvre l'immense carrière des faits, qui tous ont un égal droit à vous opprimer. La légitimité est en Europe le sanctuaire où repose la souveraineté, par qui seule les gouvernements subsistent. Voilez ce sanctuaire, et la souveraineté n'est plus qu'une divinité sans asile, exposée au milieu des ruines aux outrages de toutes les ambitions.

Aucune usurpation ne se pourrait accomplir sans faire naître en France la guerre civile, sans fournir un prétexte aux entreprises européennes, sans exposer notre pays aux ravages et aux contentions de la politique étrangère. La nation prétendrait-elle se gouverner elle-même ? Elle l'a déjà essayé : une nouvelle démocratie amènerait un nouveau bouleversement de propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Ah ! que ceux qui se sont laissé entraîner à des exagérations populaires

se repentiraient alors ! Triomphants le premier jour, le second ils seraient conduits à l'échafaud, la tête encore ornée des couronnes de leur victoire.

Serait-ce une élection militaire que l'on prétendrait mettre à la place de l'hérédité légitime ? Elle eut aussi lieu à Rome, cette élection : l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus des lois, méprisa bientôt son ouvrage. Les barbares, introduits peu à peu dans les légions, s'accoutumèrent eux-mêmes à faire des empereurs ; et quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Si tous les hommes de probité et de talent se veulent enfin réunir dans un système monarchique, non seulement ils épargneront à la France de nouveaux malheurs, mais ils sauveront l'Europe que menace une grande révolution. En examinant le fond des principes, on s'aperçoit que ce qui nous divise réellement est peu de chose : on cherche moins, pour se combattre, à agir sur la raison que sur les passions. Tantôt c'est la féodalité, détruite depuis deux siècles, dont en veut faire peur aux peuples ; tantôt ce sont les missionnaires qui vont établir la guerre en prêchant la paix. Aujourd'hui, c'est une puissance occulte qui combat la puissance visible : triste invention, en vertu de laquelle on se croirait autorisé à traiter la légitimité de la douleur comme on a traité la légitimité politique ! Mais non : il existe réellement une puissance occulte qui répare les erreurs de l'incapacité comme elle déjoue les complots du crime. Depuis trente ans ce gouvernement secret a marché auprès de tous les gouvernements publics qui se sont succédé dans notre malheureuse patrie. Placé au-dessus de nous dans des régions inaccessibles, nos passions peuvent s'en plaindre, mais elles ne peuvent le renverser. Cette puissance occulte, c'est l'éternelle raison des choses ; c'est cette justice du ciel qui rentre dans les affaires humaines à mesure qu'on s'efforce de l'en bannir ; c'est, en un mot, la Providence, qui n'aurait besoin que de se retirer un moment pour détruire l'ordre de l'univers et replonger le monde dans le chaos.

Si la mort de Mgr le duc de Berry devait nous laisser tels que

nous sommes, si elle ne nous enseignait rien sur l'excellence du sang de nos rois, sur le danger des doctrines qui ont produit le crime de Louvel, alors que l'on confie à notre piété les cendres de notre illustre prince. Nous irons déposer sur quelques rives lointaines le germe de la légitimité : la vertu attachée à ces cendres formera bientôt une société de Français qui les auront suivies, et ils échapperont à l'arrêt que le ciel prononce enfin contre les peuples sans jugement et rebelles à l'expérience.

Notes

Note 1

XGNOF. Ipparcikoz. (N. d. A.)

Note 2

Lettre de MONSIEUR (depuis Louis XVIII) à MM. les officiers, sous-officiers, grenadiers et soldats du régiment irlandais de Berwick.

À Schoenbornslutst, le 28 juillet 1791.

J'ai reçu, messieurs, avec une vraie sensibilité la lettre que vous m'avez écrite. Je ferai parvenir au roi (Louis XVI) le plus tôt que je pourrai l'expression de vos sentiments pour lui. Je vous réponds d'avance qu'elle adoucira ses peines et qu'il recevra avec plaisir de vous les mêmes marques de fidélité que Jacques II reçut, il y a cent ans, de vos aïeux. Cette double époque doit former à jamais la devise du régiment de Berwick : on la verra désormais sur vos drapeaux[1449], et tout ce qu'il y aura de sujets fidèles au roi y lira son devoir et y reconnaîtra le modèle qu'il doit imiter. Quant à moi, messieurs, soyez bien persuadés que l'action que vous venez de faire restera toujours gravée dans mon âme, et que je m'estimerai heureux toutes les fois que je pourrai vous donner des preuves de ce qu'elle m'inspire pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

(N. d. A.)

Note 3

Fragments des *Mémoires de la maison de Condé*.

La gelée, qui avait raffermi les chemins, permit aux républicains de faire avancer leur grosse artillerie. Après s'en

être servis pour battre les retranchements de ce village, centre de la position du prince, comme ils l'avaient déjà fait la veille, ils s'avancent avec rapidité. Les légions de Mirabeau et de Hohenlohe défendent leur position avec la plus grande valeur ; mais l'acharnement des républicains semble s'accroître avec leur nombre : ils pénètrent dans le village avec des cris affreux.

Ce premier succès pouvait devenir décisif : un coup d'oeil du prince l'en avait averti, et déjà sa résolution est prise. C'était la seule qui convint au fils du grand Condé. Il saute en bas de son cheval, et, tirant l'épée, il se place à la tête de ses deux bataillons gentilshommes : « Messieurs, s'écrie-t-il, vous êtes tous des Bayards, il faut reprendre ce village. »

On ne lui répond que par les cris : À la baïonnette ! et l'on se précipite à travers le feu le plus terrible d'artillerie et de mousqueterie. Les haies vives, les maisons, les rues, tout est emporté en dix minutes ; des cris de vive le roi poussés à l'extrémité du village, annoncent de loin à la réserve que les républicains en sont chassés.

Pendant ce temps, le fils et le petit-fils se montraient dignes d'un tel père[1450].

À la tête de la seconde et de la troisième division de la cavalerie noble, le duc de Bourbon s'élance sur la cavalerie républicaine et la chasse devant lui. Un ravin profond se présente : emporté par son ardeur, le prince le franchit avec une poignée de gentilshommes. Les républicains se hâtent de profiter de leur avantage, et se flattent de les accabler : la mêlée est sanglante, le prince est grièvement blessé. Mais le reste des escadrons survient : les cavaliers républicains fuient, et laissent deux pièces d'artillerie légère au pouvoir de leurs vainqueurs.

Sur un autre point, le duc d'Enghien conduisait au combat les chevaliers de la couronne. Presque seul, il court enlever une pièce de canon ; ses habits sont criblés de balles et de coups de baïonnette ; il est entouré, il se défend en héros jusqu'à ce que l'on vienne le dégager : il ramène la pièce.

Le résultat de cette brillante, mais sanglante journée, ne fut

que la gloire d'avoir conservé une mauvaise position, que quelques jours plus tard il fallut abandonner.

Le maréchal de Wurmser et plusieurs généraux autrichiens, malgré la froideur qui régnait entre eux et l'armée royale, vinrent le soir même féliciter le prince de Condé et ses compagnons d'armes. « Eh bien, monsieur le maréchal, lui dit le prince, comment trouvez-vous ma petite infanterie ? — Monseigneur, elle grandit au feu, » répondit le maréchal. Les Autrichiens furent peu étonnés d'apprendre que des chevaliers français s'étaient battus avec un courage héroïque ; mais ils ne purent refuser des larmes d'admiration à des traits comme celui-ci :

Un soldat de la légion de Mirabeau, blessé, jetait les hauts cris à côté d'un chevalier de Saint-Louis qui avait une jambe emportée[1451] : « Songez, mon ami, lui dit cet intrépide officier, que votre Dieu est mort sur la croix, et votre roi sur l'échafaud ! nous devons nous trouver heureux de mourir pour leur cause. »

Trois jours après, les républicains attaquèrent de nouveau Berstheim, et de nouveau ils furent repoussés avec une perte considérable. Désespérant de forcer le corps de Condé dans cette position, ils essayèrent de se faire jour sur un point de la ligne autrichienne, et furent plus heureux. Le comte de Wurmser fit entrer son armée dans les redoutes qu'il avait élevées en avant d'Haguenau, depuis le Rhin jusqu'aux montagnes.

MONSIEUR (depuis Louis XVIII), qui était alors à Turin, n'eut pas plus tôt appris la nouvelle de ce combat, qu'il écrivit au prince de Condé :

À Turin, ce 28 décembre 1793.

Ce n'est qu'en arrivant ici, mon cher cousin, que j'ai reçu avec quelque certitude la nouvelle de la glorieuse affaire du 2 de ce mois dont un bruit vague m'avait entretenu sur mon chemin. Il me serait difficile de vous exprimer la joie qu'elle m'a causée. Ce n'est pas assurément que je doutasse de ce que peut la valeur de la noblesse française ; mais il était temps que les rebelles sussent ce qu'elle peut toute seule, et l'affaire

même de Berstheim ne le leur avait appris qu'imparfaitement. Cette joie serait cruellement empoisonnée s'il me restait la moindre inquiétude sur la blessure de votre fils ; mais, tranquille à cet égard, je vous félicite, et de cette blessure même et de la conduite que son fils et lui ont tenue. Jouissez, mon cher cousin, de cette belle journée, comme bon Français, comme général, comme vaillant chevalier, et comme père. Pour moi, indépendamment de ma tendre amitié pour vous, et du bien de l'Etat, je dois vous avouer que mon amour-propre jouit de voir trois héros de mon sang, où jusqu'à présent je n'étais sûr d'en trouver qu'un. Mais mon sentiment pour vous ne doit pas me faire oublier cette brave noblesse qui s'est si fort distinguée sous vos ordres : parlez-lui bien du double sentiment que je ressens de sa conduite, et comme gentilhomme français et comme régent du royaume. Adieu, mon cher cousin :

vous connaissez bien toute mon amitié pour vous.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Lettre de MONSIEUR (régent du royaume) au duc de Bourbon.

Turin, le 28 décembre 1793.

Je reçois en arrivant ici, mon cher cousin, la nouvelle certaine de la gloire que vous venez d'acquérir et de la blessure que vous avez reçue. Cette dernière aurait empoisonné toute la joie de la première si je n'avais su en même temps qu'elle n'est pas dangereuse. Je vous avoue que je vous l'envie : cependant je vous aime trop sincèrement pour ne pas vous en féliciter de tout mon coeur, en souhaitant cependant que pareille chose ne vous arrive plus. Ce n'est ni comme parent, ni comme ami que je vous parle ainsi, c'est comme régent du royaume ; c'est parce que je sais mieux que personne la perte que l'Etat ferait en vous perdant.

Adieu, mon cher cousin. Puissiez-vous être bientôt guéri et voler à de nouvelles victoires ! Vous connaissez mon amitié pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Lettre de MONSIEUR (régent du royaume) à Mgr le duc

d'Enghien.

À Turin, ce 28 décembre 1793.

J'ai appris, mon cher cousin, avec un plaisir que mon amour pour mon sang et l'amitié que vous me connaissez pour vous vous expliqueront facilement, la gloire que vous avez acquise à la journée du 2 de ce mois. Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy ; son sang coule dans vos veines ; vous venez de retracer sa valeur ; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges : que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'Etat ! Vous pouvez croire, vous aimant comme je le fais, que je jouis bien sincèrement de ces heureux présages. Adieu, mon cher cousin. Soyez bien persuadé de toute mon amitié pour vous.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

(N. d. A.)

Note 4

Lettre de MONSIEUR, comte d'Artois, à Mgr le prince de Condé.

Edimbourg, 29 novembre 1795.

Vous avez bien justement apprécié, mon cher cousin, tous les sentiments que j'ai éprouvés en lisant votre lettre du 3 novembre et les pièces qui y sont jointes, puisque vous êtes content de mon fils[1452] : je jouis de sa conduite. Je partage au fond de l'âme la gloire et l'honneur dont vos compagnons de fidélité se sont couverts ; mais les nouvelles publiques n'ayant pas été aussi discrètes que vous, sur un objet dont vous ne parlez point, permettez-moi de vous dire que comme parent, comme ami, et comme dévoué à la cause que nous défendons, je trouve une jouissance aussi douce que solide à entendre juger votre conduite comme elle mérite de l'être et à vous voir augmenter tous les jours une considération si flatteuse pour ceux qui vous aiment, si honorable pour ceux qui vous sont liés par le sang, et si importante pour les intérêts de notre roi. Ceci n'est point un compliment, c'est l'expression simple de mon coeur et de ma raison.

Je joins ici ma lettre, que je vous prie de remettre de ma part au duc d'Enghien. Je ne lui parle que de mon amitié ; mais c'est le roi, c'est la France entière que je félicite de ce qu'il est et de ce qu'il sera un jour, en suivant la glorieuse route que vous lui avez tracée.

Vous sentirez mieux qu'un autre, mon cher cousin, que celui qui remplit son devoir trouve dans sa propre conduite une compensation aux sacrifices les plus pénibles. Mais je dois vous avouer que depuis le mois de juin j'éprouve un supplice difficile à exprimer de ma douloureuse inaction, et d'être privé de partager les dangers, les fatigues et la gloire de vos intrépides compagnons d'armes. Soyez du moins mon interprète auprès d'eux ; parlez-leur de mes regrets, de mes sentiments, de mon admiration pour leur constance autant que pour leur valeur, et ajoutez-leur qu'uniquement occupé de nos intérêts communs, j'espère que le ciel finira par protéger mes efforts et par rendre heureux les fidèles Français qui ont toujours suivi le chemin de l'honneur.

Je n'avais pas attendu votre lettre pour solliciter auprès du gouvernement britannique les moyens qui nous sont nécessaires pour profiter utilement du succès des Autrichiens et de ceux de notre armée. La négociation entamée à Paris ne facilitait pas mes démarches : cependant le départ de M. de Précy vous aura prouvé qu'elle n'avait pas été totalement infructueuse. Je viens de les renouveler encore avec plus de vivacité que jamais : j'espère que les ministres seront frappés de la nécessité de vous procurer des secours extraordinaires ; et je me flatte que vous en recevrez de suffisants, si vos tristes pressentiments ne viennent pas à se réaliser. Je n'entrerai pas dans plus de détails sur la situation des choses et des esprits ; mais je compte envoyer le mois prochain un courrier au roi, et je le prierai de vous communiquer des détails intéressants et peut-être favorables.

Avant de terminer cette lettre, il faut que je vous parle d'un objet qui tient à mon coeur : il paraît que mon fils s'est conduit en joli garçon, et qu'il a du goût pour les coups de fusil. C'est toujours bon en soi-même, mais cela ne suffit pas ; dans sa

position, il faut qu'il se mette promptement en état de bien servir son roi ; et c'est à vous que je m'adresse avec confiance, mon cher cousin, pour que vous employiez toute votre autorité de général, et toute celle que mon amitié a remise entre vos mains, à exiger qu'il occupe tout son hiver à travailler bien sérieusement au métier de la guerre, à se rendre digne de commencer l'année prochaine à conduire des troupes. Je ne vous indiquerai aucuns moyens à cet égard ; personne ne saura mieux que vous exciter son émulation et lui inspirer le désir de l'instruction ; mais vous jugerez facilement combien je serai sensible à cette nouvelle preuve de votre amitié.

Adieu, mon cher cousin : je ne veux rien changer au rendez-vous que je vous ai donné ; c'est vers ce but que tendent tous mes efforts. Je vous renouvelle, du fond du coeur, l'assurance de l'amitié bien tendre et bien constante qui m'attache à vous pour la vie.

Signé CHARLES-PHILIPPE.

P. S. Je dois vous dire que vous trouverez mon fils tout prévenu sur ce que je vous demande pour lui.

(N. d. A.)

Note 5

Lettre du roi Louis XVIII à Mgr le prince de Condé.

Mon cousin, je suis touché, comme je dois l'être, des sentiments que vous m'exprimez au sujet de la perte irréparable que je viens de faire en la personne du roi, mon seigneur et neveu. Si quelque chose peut adoucir ma juste douleur, c'est de la voir partagée par ceux qui me sont chers à tant de titres. La France perd un roi dont les heureuses qualités, que j'avais vues se développer dès sa plus tendre enfance, annonçaient qu'il serait le digne successeur du meilleur des rois : il ne me reste plus qu'à implorer le secours de la divine Providence pour qu'elle me rende digne de dédommager mes sujets d'un si grand malheur. Leur amour est le premier objet de mes désirs, et j'espère qu'un jour viendra où après avoir, comme Henri IV, reconquis mon royaume je pourrai, comme Louis XII, mériter le titre de père de mon

peuple. Dites aux braves gentilshommes et aux fidèles troupes dont je vous ai confié le commandement que l'attachement qu'ils m'expriment par votre organe est déjà pour moi l'aurore de ce beau jour, et que je compte principalement sur vous et sur eux pour achever de le faire éclore. Je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis, mon cousin,

Votre très affectionné cousin,

LOUIS.

(N. d. A.)

Note 6

À l'armée.

À Riegel, le 18 avril 1796.

Des circonstances impérieuses nous retenaient depuis trop longtemps éloigné de vous, lorsqu'une insulte aussi imprévue que favorable à nos voeux ne nous a plus laissé d'asile ; mais on ne peut nous ravir celui de l'honneur.

Le sénat de Venise nous a fait signifier de sortir, dans le plus court délai, des Etats de sa république. À cette démarche, non moins offensante pour l'honneur du nom français que pour notre personne même, nous avons répondu :

« Je partirai, mais j'exige deux conditions : la première, qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raye le nom de ma main, la seconde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV a fait présent à la république[1453]. »

Nous venons nous rallier au drapeau blanc, près du héros qui vous commande et que nous chérissons tous. Nous nous livrons avec confiance à l'espoir que notre arrivée sera pour vous un nouveau titre aux généreux secours que vous avez déjà reçus de Leurs Majestés impériale et britannique.

Notre présence contribuera sans doute, autant que votre valeur, à hâter la fin des malheurs de la France, en montrant à nos sujets égarés, encore armés contre nous, la différence de leur sort sous les tyrans qui les oppriment, avec celui dont jouissent des enfants qui entourent un bon père.

LOUIS.
(N. d. A.)

Note 7

Lettre de Mgr le duc d'Angoulême à Mgr le prince de Condé.
Blankembourg, 27 avril 1791.

Monsieur mon cousin, j'attendais depuis longtemps avec une bien vive impatience le moment où il me serait permis de venir me réunir à mon frère sous vos ordres. Cet heureux moment est donc enfin arrivé ; nous ne perdons pas un instant pour nous rendre auprès de vous. J'espère que vous voudrez bien m'accorder vos bontés et votre amitié. Je vous les demande avec confiance, et je ne négligerai rien pour m'en rendre digne. J'envie à mon frère le bonheur qu'il a eu d'être à l'armée depuis trois ans, pendant que j'étais dans une inactivité cruelle. Les circonstances qui en ont ainsi ordonné me peinaient vivement.

Agréez l'hommage du zèle d'un volontaire, et l'assurance de la haute considération, de l'entière confiance et de tous les sentiments avec lesquels je serai pour la vie,

Monsieur mon cousin,
Votre très affectionné cousin
LOUIS-ANTOINE.

Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé.
Blankembourg, 27 avril 1797.

Enfin, monsieur, mon frère est arrivé hier. Vous jugerez facilement la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive que notre retour à l'armée sera très prompt : nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des voeux pour qu'on ne tire pas de coups de fusil pendant mon absence, mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon instruction et pour mon frère ; car je suis bien persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent, et beaucoup, et que hors de France ils doivent commencer par gagner l'estime des Français avec leur amour. Nous avons

appris que les républicains avaient passé le Rhin à Neuwied, et qu'après avoir repoussé les Autrichiens, ils étaient déjà aux portes de Francfort, lorsqu'un courrier arriva, apportant la nouvelle d'un armistice conclu entre les armées autrichiennes et françaises sur toute la ligne. Un courrier allant de Vienne à Londres, ayant passé ce matin ici, a dit que l'empereur allait se mettre en personne à la tête de l'armée d'Italie et que l'archiduc Charles allait reprendre le commandement de celle du Rhin. Dieu veuille nous rendre notre aimable chef et nous mettre encore à portée de combattre sous ses ordres !

Veuillez recevoir, monsieur, l'hommage du vif empressement que j'ai de me retrouver sous vos ordres, et du sincère et respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

CHARLES-FERDINAND.

(N. d. A.)

Note 8

Lettre du roi à Mgr le prince de Condé.

À Mittau, ce 10 juin 1799.

Enfin, mon cher cousin, un de mes voeux les plus ardents est accompli ; mes enfants sont unis. Je retrouve dans ma nièce, avec un attendrissement plus facile à sentir qu'à exprimer, les traits réunis des infortunés auteurs de ses jours. Cette ressemblance, si douce et si déchirante à la fois, me la rend plus chère, et doit redoubler l'intérêt qu'elle mérite si bien par elle-même d'inspirer à tout bon Français. Le mariage a été célébré ce matin : je m'empresse de vous l'apprendre, bien sûr que vous partagerez ma joie.

Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée : elle ne peut que paraître d'un bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont rentrer sur vos traces dans une carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue, et ils béniront avec moi le souverain magnanime auquel nous devons ce double bienfait. Ajoutez-leur de ma part que j'ai commencé à retrouver le bonheur, mais qu'il ne sera complet pour moi que le jour où je pourrai me retrouver parmi eux au poste où

l'honneur m'appelle.

Adieu, mon cher cousin : vous connaissez toute mon amitié pour vous.

LOUIS.

(N. d. A.)

Note 9

« En quel lieu du monde nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfants de saint Louis ? quel désert ne les a point vus pleurant leur terre natale ? Telles sont les destinées humaines : un Français gémit aujourd'hui sur la perte de son pays, aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

Super flumina Babylonia !

« Hélas ! ces fils d'Aaron qui suspendirent leur cinnor aux saules de Babylone ne rentrèrent pas tous dans la cité de David ; ces filles de Judée qui s'écriaient sur les bords de l'Euphrate :

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacré mont, fertiles vallées,
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bethel. Plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la France le tombeau de deux nouvelles Israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum !

Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois[1454] dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien en terre étrangère aura peut-être été agréable à des saintes. » (Voy. les Mélanges littéraires.) – (N. d. A.)

Note 10

Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé.

Rome, ce 30 juin 1800.

La nouvelle de l'armistice m'a arrêté ici. N'ayant rien à faire à Palerme jusqu'au retour de la reine, j'ai obtenu du roi la permission d'aller faire la campagne avec M. le prince de Condé. Cela aurait été un grand bonheur pour moi de le voir ; je lui aurais demandé la permission de la faire comme volontaire, avec mon frère. Je me faisais un bien grand plaisir de penser au moment où je pourrais me retrouver avec mes braves compagnons d'armes, auxquels je suis si attaché. Une nouvelle qui m'avait paru très naturelle, car on disait que M. le duc d'Enghien avait fait des prodiges de valeur avec son régiment à Verderic, m'avait fait hâter encore plus mon départ de Naples ; et je ne faisais que de changer de chevaux ici lorsque j'ai appris cet armistice, produit des succès incroyables de Bonaparte. Nous attendons pour voir ce que cela deviendra.

Je prie M. le prince de Condé d'être persuadé du vif regret que j'ai de n'avoir pas pu le rejoindre et lui prouver le sincère et tendre attachement que ses bontés ont gravé dans mon coeur.

CHARLES-FERDINAND.

Lettre de Mgr le duc de Berry à M. Acton, ministre de S. M. le roi des Deux-Siciles.

Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon qui parle au ministre d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de montrer un attachement généreux à la partie de sa famille si cruellement traitée par la fortune.

J'ai appris avec une vive douleur que le roi avait désapprouvé la démarche que j'avais faite de quitter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère venait de la joindre, il me mandait : « Nous attaquons le 15 septembre. » Si j'avais attendu les ordres du roi, je perdais le temps : je suis donc parti sur-le-champ ; je suis arrivé le 15, et

le 16 nous étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. Je n'aurais jamais quitté l'armée napolitaine si elle avait été devant l'ennemi ; mais tout paraissait indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire avec M. de Nazelli, ou sous M. de Damas, que j'ai vu si longtemps colonel de l'armée de Condé, ce n'était pas une position bien agréable pour moi, et je ne pouvais y être d'aucune utilité au service du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du roi à mon égard ? j'aurais été aussi heureux qu'il est possible lorsqu'on n'est pas dans son pays d'être uni à la famille de Naples, et de tout devoir à des parents aussi bons ; mais les circonstances empêchent-elles cette union ? Ma présence serait-elle incommode ? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement obérées ? Je mets le tout à ses pieds avec la même reconnaissance ; je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer de payer les 5 000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans leur devoir et dans leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leur fortune pour me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai eu jusqu’ici d'autres ressources que la générosité du roi ; mais vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderais comme une infamie de faire une dette.

Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empressement à connaître mon sort quand vous saurez que dans un mois je n'aurai en vendant mes équipages que de quoi rejoindre mon père.

CHARLES-FERDINAND.

(N. d. A.)

Note 11

Entrevue de Louis XVIII avec M. Meyer.

M. Meyer, président de la régence de Varsovie, fut introduit auprès du roi le 26 février 1803, en qualité d'envoyé du cabinet de Berlin. Il était chargé d'annoncer à Sa Majesté que Bonaparte était disposé à lui assurer des indemnités en Italie si elle voulait renoncer, ainsi que les membres de sa famille, au trône de France. Sa Majesté répondit sur-le-champ :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé : j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : Nous avons tout perdu, fors l'honneur. »

— « L'influence de Bonaparte s'étend sur toute l'Europe. N'est-il pas à craindre, dit M. Meyer, qu'il ne force les souverains dont Votre Majesté reçoit des subsides à les lui retirer ? »

— « Je ne crains pas la pauvreté, répliqua le roi ; s'il le fallait, je mangerais du pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs ; mais ne vous y trompez pas, je n'en serai jamais réduit là ; j'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissants : c'est de faire connaître mon état en France et de tendre la main non au gouvernement usurpateur, cela jamais ! mais à mes fidèles sujets ; et croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne suis. »

L'envoyé persista, et fit pressentir au roi que Bonaparte pourrait contraindre la plupart des puissances européennes à lui refuser un asile.

« Je plaindrai le souverain, ajouta Sa Majesté, qui se croira forcé de prendre un parti de ce genre, et je m'en irai. »

On connaît l'adhésion des princes à la réponse de Louis XVIII. Ce monarque reçut quelques jours après du prince de Condé la lettre suivante :

Lettre de Mgr le prince de Condé au roi.

Wansted, le 22 avril 1803.

SIRE,

Après avoir rempli, avec les autres princes de votre maison qui se trouvent en Angleterre, le devoir que nous imposait l'incroyable circonstance dont Votre Majesté a bien voulu nous faire part, qu'il me soit permis de lui offrir l'hommage particulier de mon admiration pour les superbes réponses qu'elle a faites à la proposition dont elle a daigné nous instruire. Faits pour marcher en toute occasion à la suite de Votre Majesté, c'est avec autant d'enthousiasme que de reconnaissance que nous avons suivi le glorieux exemple et les ordres paternels que Votre Majesté nous donnait dans ces temps malheureux dont Votre Majesté se trouve (passagèrement, je ne cesse de l'espérer) la première victime. C'est une grande consolation pour ceux qui ont l'honneur de lui appartenir par les liens du sang de n'avoir qu'à suivre les traces d'un roi qui sait si dignement repousser l'injure et répondre avec autant de raison, de noblesse et d'éloquence, à une pareille proposition. Puissent les Français apercevoir enfin tout le bonheur dont ils se priveraient s'ils ne remettaient pas sur son trône un roi si digne de les gouverner et dont toutes les paroles et les actions commandent également le respect et l'amour !

Mon attachement particulier à la personne de Votre Majesté redoublerait s'il était possible après ce qu'elle vient de faire ; mais il y a longtemps que ce sentiment est aussi fortement gravé dans mon coeur que ma vénération pour les vertus de Votre Majesté et mon profond respect pour elle.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

Réponse du roi.

À Varsovie, le 23 mai 1803.

J'ai reçu, mon cher cousin, à fort peu de distance l'une de l'autre, vos deux lettres des 9 février et 22 avril. Vous ne

pouvez douter du plaisir que m'ont fait les sentiments et les raisonnements de la première ; mais, vu sa date, je me borne à vous en accuser la réception, et je passe bien vite à la seconde. Votre commune adhésion à ma réponse m'a exalté, m'a rendu fier d'être votre aîné. J'ai reçu avec transport le serment qui la termine si noblement ; mais je vous avoue ma faiblesse : mon amour-propre a peut-être encore plus joui de votre lettre particulière. L'approbation d'un parent justement chéri, d'un guerrier blanchi sous les lauriers, d'un connaisseur si délicat en matière d'honneur, est la récompense la plus flatteuse pour celui qui n'a au fond d'autre mérite que d'avoir fait son devoir.

J'ai reçu en même temps la réponse de votre petit-fils : elle est beaucoup plus ancienne ; mais, comme de raison, il a cru devoir, pour me la faire passer, préférer la sûreté à la promptitude. Comme il est possible que par le même motif il ne vous en ait pas donné connaissance, j'en joins ici copie, bien sûr qu'elle vous fera plaisir et qu'ainsi que moi vous y reconnaîtrez le sang des Bourbons.

Adieu, mon cher cousin ; vous connaissez toute mon amitié pour vous.

LOUIS.

(N. d. A.)

Note 12

Lettre de Mgr le prince de Condé à S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois.

Londres, le 24 janvier 1805.

Le chevalier de Roll vous rend compte, ainsi que moi, monsieur, de ce qui s'est passé hier. Un homme arrivé la veille, à ce qu'il m'a dit, à pied, de Paris à Calais, homme d'un ton fort simple et fort doux, malgré les propositions qu'il venait faire, ayant appris que vous n'étiez pas ici, est venu me trouver sur les onze heures du matin ; il m'a proposé tout uniment de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que

si vous étiez ici vous feriez de même ; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne le lui rendrait pas ; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte, que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentait ; mais que jamais nous n'employerions de pareils moyens, qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins ; et que si, par hasard, ces derniers se portaient à ce crime, certainement nous n'en serions jamais complices. Pour mieux convaincre cet homme que vous pensiez comme moi, j'ai envoyé chercher l'évêque d'Arras ; mais il était sorti. Alors j'ai fait venir le baron de Roll, à qui j'ai d'abord exposé le sujet de la mission. Ensuite j'ai fait entrer l'homme, je lui ai dit que le baron avait toute votre confiance, qu'il connaissait comme moi la grandeur de votre âme, et que j'étais bien aise de répéter devant un témoin aussi sûr tout ce que je venais de lui dire ; ce que j'ai fait. Le baron a parlé comme moi. Après cela, j'ai dit à l'homme qui était venu qu'il n'y avait que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une telle proposition ; mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de suite, attendu que s'il était arrêté je ne le réclamerais pas, et que je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. J'espère, monsieur, que vous approuverez ma conduite, et que vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement dont mon coeur est pénétré pour vous.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

(N. d. A.)

Note 13

Extrait du Journal inédit du comte de Hautefort (1801).

Le comte de Caraman résidait à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII. Tout à coup il reçut l'ordre de partir de cette capitale dans les vingt-quatre heures ; il arriva le 19 janvier à Mittau, où sa présence inopinée et ce qu'il raconta de son expulsion soudaine répandirent l'alarme dans la colonie française. Ces craintes furent bientôt justifiées. Le 21 janvier, époque fatale, le général Fersen, qui avait toujours

montré beaucoup d'égards pour le roi, monta au château ; il était chargé de signifier à Sa Majesté qu'elle devait quitter Mittau dans les vingt-quatre heures. MADAME n'était pas comprise dans cet ordre ; mais elle annonça sur-le-champ qu'elle ne se séparerait jamais de son oncle. M. Driesen, gouverneur de Mittau, avait reçu par le même courrier l'ordre de délivrer des passeports nécessaires pour le départ du roi, mais pour douze personnes seulement. Sans la circonstance du 21 janvier, jour que MADAME consacrait ordinairement à la retraite et à la prière, le roi aurait désiré partir le jour même ; il remit au lendemain. On peut penser quelle était la désolation de sa suite. Pour lui, toujours calme, il s'occupait à fortifier le courage de ceux qui l'environnaient. Il était surtout touché du sort de ses gardes du corps, que sa situation ne lui permettait plus de conserver auprès de lui. Paul Ier leur avait fait jusque alors un traitement. Qu'allaient-ils devenir dans ce revers ? Le roi voulut du moins consoler ces braves et fidèles serviteurs par un témoignage d'estime. Il leur adressa en partant, le 22 janvier, la lettre suivante, écrite de sa main : « Une des peines les plus sensibles que j'éprouve au moment de mon départ est de me séparer de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas besoin de leur recommander de me conserver une fidélité gravée dans leurs coeurs, et si bien prouvée par toute leur conduite. Mais que la juste douleur dont nous sommes pénétré ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils doivent au monarque qui me donna asile, qui forma l'union de mes enfants, et dont les bienfaits assurent encore mon existence et celle de mes fidèles serviteurs. Mittau, le 22 janvier 1801. Signé LOUIS. » À cette lettre, où l'on retrouve cette grâce, cette mesure et cette sensibilité qui règnent dans tous les écrits partis de la même main, le comte d'Avaray joignit une autre lettre, ainsi conçue : « Quand le roi exprime lui-même ses sentiments à ses fidèles gardes du corps, je dois me ranger parmi eux pour jouir en commun des bontés de notre maître. Je n'ai donc qu'un but en ce moment, celui de témoigner à tous ces messieurs le désir de vivre dans leur souvenir, et de leur renouveler l'expression des sentiments dont mon dévouement

au roi et à MADAME sera le garant. »

Le roi se mit en route le 22 janvier, à trois heures et demie après midi. Son départ offrit un spectacle touchant. Ses gardes du corps, réunis à une foule d'habitants de Mittau, semblaient se disputer à qui lui témoignerait plus d'intérêt et d'attachement. Les uns et les autres paraissaient avoir un égal regret de son départ. On eût dit que c'était un père qu'on arrachait à ses enfants : la vue de cette séparation douloureuse était le plus bel éloge de la conduite du roi et la meilleure preuve des sentiments qu'il avait su inspirer. La suite du roi se composait de six voitures et deux chariots. Sa Majesté était dans la berline de MADAME, avec cette princesse, le comte d'Avaray et Mme la duchesse de Surent. La reine était alors aux eaux de Pyrmont, et Mgr le duc d'Angoulême était à l'armée. Dans les voitures qui suivaient étaient l'abbé Edgeworth, le duc de Fleury, l'abbé Fleuriel, MM. Hardouineau, Hue et Péronnet, avec les gens de service ; en tout vingt-six personnes. Deux autres voitures ne partirent que le lendemain, elles étaient occupées par l'abbé Marie, Mlle de Choisy, aujourd'hui Mme la vicomtesse d'Agoult, MM. de Lukerque, Le Faivre et Colon.

On avait promis au roi cent mille roubles, montant de six mois du traitement que lui faisait l'empereur ; il ne les reçut point, et on obtint avec peine d'un banquier de Riga trois mille six cent quatre ducats en avance sur cette somme. Le froid était rigoureux, et aucune précaution n'avait été prise sur une route où il n'y a point de ressources. À la première couchée, un gentilhomme courlandais, M. de Zozff, ne voulut pas laisser descendre le roi à l'auberge, et le reçut dans son château. Cet accueil fait d'autant plus d'honneur à ce gentilhomme, qu'il pouvait craindre que sa démarche ne déplut à la cour. À la seconde journée on coucha dans un cabaret. Il y avait au moins quatre-vingts paysans rassemblés dans une grande pièce, qui faisait à peu près toute la maison. Cette société, le bruit, l'odeur de l'eau-de-vie et du tabac, firent de cette nuit un supplice. MADAME coucha dans une espèce de fournil mal clos, où l'inquiétude l'empêcha de reposer. Quand on lui parla de sa

situation : « Je ne suis point à plaindre, disait l'excellente princesse, je ne souffre que des malheureux que je vois autour de moi. »

Tout ce voyage fut très pénible dans une telle saison et dans un tel climat. Le froid, le vent, la neige, étaient d'autant plus difficiles à supporter, que la suite du roi n'avait pas de vêtements préparés pour une telle circonstance. Les gens qui étaient sur les sièges des voitures souffrirent surtout infiniment ; et cependant aucun ne le fit paraître, de crainte d'augmenter les chagrins des maîtres les plus sensibles et déjà si fort affectés. Tous ceux qui entouraient le roi étaient soutenus et consolés par sa force d'âme. « Je suis bien loin de désirer qu'on me plaigne, » écrivait au moment même de cette fuite, et au milieu de tant de souffrances et d'inquiétudes, le loyal et brave officier qui nous a donné ces détails ; « ma position est si digne d'envie, que je ne puis même la concevoir ; c'est un rêve. Mon âme est brisée de tous les sentiments qu'elle éprouve. Je vois souffrir les êtres les plus parfaits, et dont le monde n'est pas digne ; mais je vois de près leurs vertus, j'admire leur noble constance, je jouis d'être continuellement auprès d'eux. Supérieurs aux coups de l'adversité, leur courage semble s'accroître à raison de leur infortune. » Tels étaient les sentiments qu'au comble du malheur inspiraient le roi et MADAME. Le troisième jour il fallut faire une lieue à pied, par le froid le plus âpre et un vent qui coupait le visage ; on se frayait un chemin dans la neige, qui avait dix pouces de hauteur. MADAME prit le bras de l'abbé Edgeworth, et Mme de Sérent celui de M. Hardouineau. Cette dame très délicate souffrait beaucoup, quoique le roi lui eût donné sa pelisse : dans cet état, ni le roi ni MADAME ne perdirent rien de leur sérénité. La journée finit par un gîte encore plus mauvais que celui de la veille. Le local en était fort étroit. Le roi partagea sa chambre, comme il l'avait toujours fait jusque là, avec l'abbé Edgeworth et le comte d'Avaray, et MADAME reçut dans la sienne Mme de Sérent et deux femmes de chambre. Le quatrième jour le roi éprouva un moment de consolation dans l'excellente réception que lui fit à déjeuner le

baron de Sass, qui ne se démentit point pendant tout le temps que les Français passèrent en Courlande, et qui leur rendit constamment, ainsi qu'au roi, tous les services de l'hôte le plus aimable et du gentilhomme le plus loyal. Il avait chez lui un émigré français, à l'imitation de beaucoup de ses compatriotes, qui s'étaient empressés d'accueillir quelques-uns de ces honorables réfugiés.

On approchait de la frontière, et on n'était pas sans quelque inquiétude. Tout se passa tranquillement. La garde russe prit même les armes et rendit les honneurs au roi. Le 26 janvier Sa Majesté coucha à Nimmersatt, premier poste prussien, où elle fut très mal. C'est là qu'elle quitta ses ordres et qu'elle dit aux personnes de sa suite de quitter aussi leurs décorations. Elle prit l’incognito sous le nom de comte de Lille, et MADAME sous celui de marquise de La Meilleraye. Le 27, le roi arriva à Memel : il y fut bien reçu, quoiqu'il n'y eût encore aucun ordre de la cour. On offrit même de faire rendre les honneurs au roi ; le duc de Fleury les refusa. M. de Thumen, commandant militaire, montra le désir de faire quelque chose d'agréable au roi, et M. Loreck, consul de Danemark, justifia par ses soins la réputation que déjà lui avaient acquise ses bons procédés envers les émigrés. Aux lettres qui furent écrites à la cour de Prusse par le roi ou par son ministre MADAME en joignit une pour la reine, femme de Frédéric-Guillaume. Cette lettre respirait toute la sensibilité et la grandeur d'âme de la princesse. Elle y disait, en parlant de son oncle : « Il est plus d'une voix qui du haut du ciel me crie qu'il est tout pour moi, qu'il me tient lieu de tout ce que j'ai perdu, que je ne dois jamais l'abandonner. Aussi, j'y serai fidèle, et la mort seule m'en séparera. » La cour de Prusse consentit à recevoir Sa Majesté, et la ville de Varsovie fut désignée pour sa résidence.

Le roi s'était proposé de partir le 9 février, quand cinq gardes du corps arrivèrent de Mittau, le 8 au soir. On leur avait assigné l'ordre de partir dans les quarante-huit heures. On peut se figurer l'effet que produisit sur eux cette nouvelle. Mal fournis d'argent et d'habits, un voyage aussi précipité, dans une saison rigoureuse, les exposait à périr de besoin et de

froid. Le roi suspendit son départ pour attendre ces fidèles serviteurs, les voir, les consoler, et tâcher de leur procurer des secours. Il manda les cinq gardes du corps déjà arrivés, et leur parlant avec l'intérêt le plus tendre : « J'éprouve, messieurs, leur dit-il, une grande consolation à vous voir ; mais elle est mêlée d'une douleur bien amère. La Providence m'éprouve depuis bien longtemps et de bien des manières, et celle-ci n'est pas une des moins cruelles (ici le roi ne put retenir ses larmes, les premières que je lui ai vu verser, dit l'auteur de ce récit) ; j'espère qu'elle viendra à mon secours. Si le courage m'abandonnait, le vôtre, messieurs, le soutiendrait. Vous me voyez (montrant le côté gauche de sa poitrine dépouillé de décorations), je ne peux même porter un ordre. Je n'ai plus que des conseils à vous donner. Le meilleur est de filer sur Koenigsberg pour ne point s'encombrer ici, y porter ombrage, et pour parer à tous les inconvénients qui en pourraient résulter. Je viens de prendre les mesures pour vous faire arriver à Hambourg, où chacun pourra prendre plus aisément un parti ultérieur. » Les cinq vieillards ne purent entendre sans attendrissement ces paroles de bonté. Ils répondirent à beaucoup de questions que le roi leur fit sur eux et sur leurs camarades, et se retirèrent pénétrés de reconnaissance. Les jours suivants, les autres gardes du corps furent présentés au roi à mesure qu'ils arrivaient. Le prince leur parla successivement à tous avec la même bonté, et s'informa de leurs besoins. Un d'eux, M. de Montlezun, ne pouvait retenir ses larmes. « Mon ami, lui dit le roi en lui prenant la main, quand on a le coeur pur, c'est au dernier terme de l'adversité qu'un Français doit redoubler de courage. » Puis adressant la parole aux autres : Messieurs, si mon courage m'abandonnait, ce serait chez vous que j'irais en reprendre et me retremper. » Ces généreux Français méritaient en effet ces éloges d'un si bon juge, et ces sentiments du meilleur des maîtres. Tous se trouvaient heureux de partager son sort, et auraient été en quelque sorte humiliés d'être à l'abri du coup qui le frappait. Ce revers n'a pu abattre leur constance. Les Courlandais, de leur côté, leur ont témoigné le plus vif intérêt. Gentilshommes

et bourgeois, tous leur ont fait les offres les plus affectueuses, et c'est un devoir pour un Français de publier tout ce que la fidélité malheureuse dut dans cette circonstance à la générosité d'un peuple loyal et sensible.

Le roi ne borna point à des paroles sa sollicitude pour ses gardes du corps. Il donna pour eux une somme considérable eu égard à sa situation. La marquise de La Meilleraye (MADAME) remit aussi au vicomte d'Agoult cent ducats, qui devaient être partagés entre les gardes du corps qui en avaient le plus de besoin : elle voulait surtout ne pas être nommée ; mais comment se méprendre sur la source d'un tel bienfait ? Le vicomte d'Agoult partit de Koenigsberg, chargé de fréter un bâtiment et de présider à l'embarquement de ses malheureux compatriotes. Les finances du roi s'épuisant par la dépense exorbitante de chaque jour, MADAME offrit à Sa Majesté la vente de ses diamants, offre qui fut acceptée à regret ; mais les circonstances ne permettaient guère au roi de refuser. La princesse autorisa, par un acte exprès, Mme la duchesse de Sérent à faire le marché, pour servir, était-il dit dans l'acte, dans notre commune détresse, à mon oncle, à ses fidèles serviteurs et à moi-même. Les diamants furent déposés chez le consul de Danemark, qui fit avancer deux mille ducats sur le prix de la vente.

Le 23 février, toute la colonie de Mittau étant défilée, le roi partit de Memel pour Koenigsberg, où il arriva, sans s'arrêter, le 24. Il n'y passa que peu de jours, et se remit en route le 27 pour Varsovie. Dans ce trajet, le 2 mars, la voiture du roi versa dans un fossé en voulant éviter la voiture d'une dame polonaise qui se croisait sur la route. La commotion fut très forte ; une glace fut brisée, et MADAME jetée sur l'autre côté de la voiture. Cependant personne ne fut blessé. Le roi n'eut d'autre ressource que de rester sur le grand chemin à attendre les voitures qui suivaient. Il fut pendant deux heures debout sur un morceau de glace pour éviter d'avoir les pieds dans l'eau ! ! ! La dame polonaise, désolée d'être la cause, quoique innocente, de cet accident, voulut revenir coucher à Pultusk, dont on n'était éloigné que d'une lieue, et fit monter dans sa

voiture Mme la marquise de La Meilleraye et Mme de Sérent. Elle ne se doutait point encore qui étaient ces voyageurs, et l'on peut juger de sa surprise quand, arrivée a Pultusk, elle apprit que c'était au roi de France et à sa nièce que sa rencontre avait été si fâcheuse. Le roi fut enfin atteint par la chaise de poste où était le duc de Fleury avec l'abbé Edgeworth. Elle n'avait que deux places ; Sa Majesté y monta avec son aumônier. Le comte de Fleury et le comte d'Avaray montèrent sur le siège. Le roi coucha à Pultusk, et y passa la journée du lendemain. Il se mit en route le 4, avec MADAME.

Le 6 mars, le roi passa la Vistule, quoique couverte de glaçons, et arriva heureusement à Varsovie. Le général Keller, gouverneur de la ville, attendait Sa Majesté dans la maison Vassiliowitch, faubourg de Cracovie, que l'abbé André de La Marre lui avait louée. Les personnes de la suite du roi le rejoignirent successivement ; et le 25 mars Mgr le duc d'Angoulême arriva de l'armée avec le comte Etienne de Damas. Peu de jours après, on apprit la mort de Paul Ier, arrivée dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. Il n'avait pas survécu longtemps à ses procédés rigoureux envers un prince en qui ces mêmes procédés, comme on l'a vu par la lettre citée plus haut, n'avaient point effacé le souvenir d'anciens services. Le nouvel empereur de Russie s'empressa d'ailleurs de réparer les derniers torts de Paul à l'égard du roi. Il augmenta le traitement annuel promis à ce prince, et dans la suite il rappela Louis XVIII dans ses Etats, et le reçut dans ce même château de Mittau qui lui avait déjà servi d'asile. (N. d. A.)

COURTES EXPLICATIONS

Courtes explications sur les 12 000 francs offerts par Madame la duchesse de Berry aux indigents attaqués de la contagion

---

François-René de Chateaubriand

(1832)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

AVIS

Je n'ai point parlé, dans l'écrit qu'on va lire, des bons petits contes pour rire, publiés par quelques journeaux, d'une veuve d'un combattant de juillet, qu'un maire aurait présentée à mon secrétaire, en lui demandant pour elle les 1000 fr. de la veuve du duc de Berry : j'attends toujours cette veuve, rue d'Enfer, n° 84, où je suis prêt à lui offrir sa part du don de la bienfaitrice, etc., etc. On a fait faire et dire à des maires ce que ces maires n'ont ni fait ni dit. On pourra remarquer que je ne suis pas les mêmes voies dans ces *Explications*. J'aurais pu trompéter plus haut *mes succès*, si j'avais voulu donner connaissance nominative des lettres et des papiers que j'ai reçus. mais je suis du temps de la *Civilité puérile et honnête :* j'ai lu dans cet excellent traité, qu'en matière privée, un homme bien élevé ne devait jamais dire ce qu'un autre homme lui a dit et écrit, sans en avoir reçu de lui l'autorisation formelle. Au surplus, je suis un bien faible avocat, et j'ai eu bien peu de temps pour plaider une si noble cause ; mais quand il s'agit de secours, de services à rendre à des malheureux, de fléaux à combattre, un chrétien se trouve tout naturellement armé : sur de champ de bataille il a pour lui l'avantage du terrain et le souvenir des anciennes victoires

Paris, 20 avril 1832.

J'adressai, le 17 de ce mois, à M. le rédacteur en chef du *Messager des Chambres* les lettres suivantes, qu'il eut la bonté d'insérer dans son journal. Je le prie de recevoir mes remerciements de sa courtoisie et de son impartialité.

Au rédacteur du Messager des Chambres.

« Paris, 17 avril.

« Monsieur,

« Je viens de lire dans votre journal quelques réflexions au sujet d'une somme de 12 000 fr. envoyée à M. le préfet de la Seine au nom de Madame la duchesse de Berry : c'est moi, monsieur, qui suis le coupable. Voici comment la chose s'est passée et comment je compte agir. »

« Le 14 de ce mois, j'écrivis à M. le préfet de la Seine la lettre suivante :

« Monsieur le comte,

« J'ai l'honneur de vous envoyer de la part de S. A. R. Madame la duchesse de Berry la somme de douze mille francs pour être distribuée à la classe indigente de la population de Paris atteinte de la contagion : le secours n'est sans doute pas proportionné au besoin, mais c'est le denier de la veuve.
« Je suis, etc.,
« *Signé,* Chateaubriand. »

« M. le comte de Bondy ne se trouva point à l'Hôtel-de-Ville

lorsque ma lettre et l'argent lui furent portés de ma part. M. le secrétaire général, qui ouvrit la lettre, ne se crut pas autorisé à recevoir l'argent. Trois jours se sont écoulés ; M. le préfet de la Seine, accablé sans doute par ses nombreuses occupations, ne m'a point fait l'honneur de me répondre. Craignant de l'importuner de nouveau, mais songeant que le fléau va vite, et obligé de remplir avec promptitude la touchante mission dont je suis chargé, je vais envoyer à chacun de MM. les maires de Paris mille francs. J'ose espérer qu'ils ne refuseront pas l'offrande de l'*étrangère :* n'a-t-on pas accepté l'aumône des ambassadeurs étrangers ? À la vérité, Madame la duchesse de Berry est proscrite, mais ses bienfaits sont-ils compris dans l'acte de son bannissement ? Les traduira-t-on en cour d'assises pour être rentrés en France à la suite d'une calamité ? Nos inimitiés et nos discordes ne devraient-elles pas s'éteindre dans ce sentiment de bienveillance mutuelle que produit un commun malheur ? Quoi qu'il en soit, si la politique était parvenue au point de faiblesse de s'effrayer de la compatissance d'une femme, je prierais alors la religion de transmettre aux pauvres le legs de la petite-fille de saint Louis : juges en dernier ressort des bonnes oeuvres, les ministres de l'Evangile ne s'épouvantent point de la charité ; ils ne connaissent que les bienfaits et laissent à Dieu le soin de prononcer entre les bienfaiteurs.

« J'ai l'honneur d'être, etc.
« Chateaubriand. »

« Paris, ce 17 avril 1832, à midi.

« Monsieur,

« Après vous avoir écrit ce matin, j'ai reçu la réponse de M. le comte de Bondy : il refuse l'offrande de madame la duchesse de Berry. N'étant pas, monsieur, autorisé à rendre publique la lettre de M. le préfet, je ne puis, à mon grand

regret, vous la transmettre ; mais comme elle ne change rien à l'état des choses, je vous prie toujours d'avoir la bonté d'insérer dans votre journal la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, ainsi que ce billet, qui lui servira de post-scriptum.

« Mille pardons, monsieur, de tant d'importunités.

« Chateaubriand. »

M. le comte de Bondy, ayant depuis fait imprimer sa lettre, je puis maintenant la publier sans indiscrétion et sans manquer aux convenances.

« Monsieur le vicomte,

« Je regrette de ne pouvoir accepter, au nom de la ville de Paris, les 12 000 francs que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Dans l'origine des fonds que vous offrez, on verrait, sous une bienfaisance apparente, une combinaison politique contre laquelle la population parisienne protesterait tout entière par son refus.

« Le 16 avril, 1832.

« *Le Préfet de la Seine*,

« Comte de Bondy. »

Voilà les pièces de notre petit procès, qui n'a d'intérêt que par le grand nom qui se trouve mêlé aux nôtres. Je passe à la suite des faits.

On est allé de ma part aux douze mairies. Sur cinq maires présents, quatre ont accepté le don de 1 000 fr., un l'a refusé.

Dans les sept autres mairies, les chefs des secrétariats ont paru disposés à recevoir l'offrande, mais ils n'ont pas cru pouvoir agir en l'absence des maires. Comme je ne voulais surprendre la bonne foi de personne, mon secrétaire était

chargé de présenter partout le numéro du *Messager*, dans lequel j'annonçais le refus de M. le préfet de la Seine. Des sept maires absents cinq ont gardé le silence, me laissant en doute s'ils acceptent ou n'acceptent pas. Deux ont répondu poliment à ma circulaire, en ayant la bonté de m'instruire des motifs de leur refus.

Me voilà donc resté, jusqu'ici, avec huit mille francs ; mais je suis loin d'être embarrassé du placement de mon dépôt ; indépendamment de MM. les curés auxquels je pourrais avoir recours, les demandes se multiplient à l'infini : bureaux de bienfaisance et de charité, indigents de toutes les sortes, ouvriers de toutes les espèces, femmes et enfants, Polonais et Italiens exilés, littérateurs, artistes, militaires, tous écrivent, tous réclament une part du bienfait, en bénissant le nom de la bienfaitrice. La plupart de ces infortunés disent, dans leurs lettres, que des personnes bien vêtues, bien nourries, bien logées, qui n'éprouvent aucun besoin, étaient libres de repousser tout secours pour elles-mêmes, mais ils leur contestent le droit de refuser pour le pauvre le gilet de flanelle, la paire de bas et le morceau de pain qu'on offrait à sa misère : c'est une question délicate dans laquelle je ne me permettrai pas d'entrer. Tout ce que je sais c'est qu'à en juger par les supplications dont je suis accablé, si j'avais un million, il serait distribué demain. Il me semblerait donc, sauf erreur, que la population parisienne tout entière ne proteste pas par son refus. Si, comme on l'a fait observer, l'autorité eût accepté purement et simplement, la chose aurait fini avec mon premier billet, et un *récépissé.* L'autorité veut-elle que je lui envoie l'armée d'indigents qui m'assiègent ?

On m'a fait la partie belle. On m'a ouvert un vaste champ de controverse politique : je ne le parcourrai pas tout entier. Cependant il est des choses qui m'obligent à une réponse, car il ne s'agit pas de moi seul : une auguste princesse ne m'aura pas fait en vain l'honneur de m'accorder sa confiance. Je descends donc au champ clos où l'on m'appelle.

Si, proscrite et exilée, la légitimité rompt son ban pour nous aider à soulager nos misères, c'est qu'elle obéit à sa nature :

elle a dans les veines le sang de saint Louis, de ce roi qui faisait oeuvre de miséricorde *en heberjant, en paissant, en abevrant, en vestant, en visitant, en confortant, en aidant par le service de sa propre personne, et en soustenant les poures et les malades, en rachetant les chétifs prisonniers, en ensevelissant les morz, et en les aidant touz vertueusement et plenteureusement.*

Il n'est donc au pouvoir de personne d'interdire la bienfaisance à une race à qui la France doit ses lois, ses libertés, sa civilisation, ses arts, ses monuments, ses maisons d'éducation, et surtout ses hôpitaux et ses hospices : tant que l'arbre n'est pas abattu, nul ne peut l'empêcher de porter son fruit. La France serait-elle devenue si haineuse et si sauvage, qu'un acte d'humanité la révoltât, elle qui savait jadis admirer la vertu même dans un ennemi ? Que penserait l'Europe de la solidité d'un gouvernement qui tremblerait devant l'aumône d'une femme, et pour qui un acte de charité se transformerait en une conspiration ?

Et qu'a-t-on fait à cette femme qui s'avise de penser à nos douleurs ? On ne l'a que bannie, dépouillée, proscrite, bien qu'innocente des ordonnances ; on n'a enlevé que la couronne à son fils, en le condamnant, à l'âge de dix ans, à errer orphelin sur la terre. Et cette ingrate veuve, si bien traitée par le poignard de Louvel et la quasi-légitimité, a l'audace d'envoyer, du fond de son exil, 12 000 francs à des Français attaqués d'une maladie cruelle ! elle ose se proposer de donner un peu de pain et quelques couvertures de laine à de pauvres mères qui n'ont pour couvrir leur nudité que le sein également nu de leurs enfants affamés ! Qui ne se sentirait saisi d'indignation à un tel crime ? Toute la population de Paris ne va-t-elle pas se lever dans le mouvement d'un noble dédain, mêlé d'une vertueuse colère, et se barricader de nouveau contre une lettre de change payable à vue aux pauvres ? Et moi, ministre responsable, qui ai contresigné cette ordonnance inconstitutionnelle, vite qu'on me loge à Vincennes, et que mon procès me soit fait et parfait.

Mais l'acte de bienfaisance de madame la duchesse de

Berry ne devait-il pas être secret ? L'ostentation du bienfait n'en trahit-elle pas le but caché ?

Si l'acte eût été secret, on eût dit à l'instant que la mère du duc de Bordeaux faisait répandre de l'argent parmi les cholériques pour exciter dans les hôpitaux une insurrection d'agonisants, pour marcher à l'assaut des Tuileries, linceul déployé, sous la protection de la mort. Les 12 000 francs se seraient métamorphosés en 12 millions. Ce qu'a fait madame la duchesse de Berry est français ; ce que j'ai fait en son nom est français : tout au grand jour et la tête haute. Le nom de la veuve que des ennemis n'ont prononcé que pour l'honorer de leurs calomnies, éclate enfin publiquement d'une manière digne d'elle. La première fois que la mère du duc de Bordeaux fait entendre sa voix depuis qu'elle est bannie, ce n'est pas pour réclamer un trône, c'est pour offrir quelque secours à des infortunés.

Néanmoins n'est-il pas évident que sous une commisération apparente se cache une pensée politique ? Non : cette pensée n'est point entrée dans le coeur de madame la duchesse de Berry. Ce ne sont pas 12 000 fr. pris sur sa propre indigence et destinés à des indigents, qui ajouteraient un droit de plus à ses droits. Qu'on ne porte donc pas l'accusation si haut ; si c'est à moi qu'on l'adresse, je l'accepte. Sous le rapport politique je dirai que le don serait encore de très bonne guerre, qu'il deviendrait une réponse convenable à l'ordonnance signée dernièrement aux Tuileries et insérée au *Moniteur* ; signature contre laquelle M. le duc de Fitz-James vient de protester si énergiquement[1455].

Messieurs de la quasi-légitimité, employez contre nous les mêmes armes ; secourez dans nos rangs les malheureux ; accablez de vos bienfaits les trois oppositions carliste, bonapartiste, républicaine ; ou plutôt l'opposition générale qui vous poursuit ; fermez-nous la bouche en couvrant la France de prospérités ; dégrevez les contribuables de quelques centaines de millions ; donnez-nous de bonnes lois communales et départementales ; renoncez aux mesures d'exception ; ne parquez plus comme des troupeaux, les restes

de cette valeureuse nation que vous avez soulevée et ensuite trahie ; tenez ferme et soutenez votre étourderie dans la Romagne, n'empaquetez plus, de peur qu'on ne le voie, le drapeau tricolore sur ces bords où tant de fois il se déploya au souffle de la victoire ; gardez et colonisez Alger ; faites remonter la France au rang dont vous l'avez fait descendre ; ne dogmatisez plus d'indépendance en assommant les citoyens dans les rues, en entassant les écrivains dans les geôles ; n'entonnez plus des chants de triomphe en évacuant la Belgique sur l'injonction d'un ministre anglais, et bientôt Ancône sur l'ordre d'un caporal autrichien ; cessez de passer vos jours entre les huis de Sainte-Pélagie et les portes des cabinets de l'Europe, vous prélassant tout guedés de liberté et tout crottés de gloire : oh ! alors vous embarrasserez fort les oppositions[1456].

Mais la somme destinée aux victimes de la contagion, sort des mêmes caisses qui ont fourni les fonds pour la conspiration de la rue des Prouvaires et pour les assassinats de la chouannerie.

J'ignore s'il existe de pareilles caisses, et je pense que, quand on avance de telles choses, il faut en apporter la preuve. Je me souviens que sous le règne de la branche aînée, on signalait aussi l'existence d'une caisse ouverte aux besoins des hommes ennemis de la légitimité. Je trouverais tout simple que cette caisse eût existé ; il est dans la nature que des hommes qui partagent une même opinion viennent au secours des uns des autres. Quoi qu'il en soit, j'ignore tout cela et je ne le crois pas. Mon affaire à moi est tout à part, tout isolée comme moi-même. Mais puisqu'on veut mêler ensemble des objets qui n'ont aucune relation, puisqu'on veut associer à un acte de bienfaisance des idées de je ne sais quelles prétendues conspirations et des accusations de chouannerie, je vais m'expliquer sans détours.

Indépendamment de ce que les conspirations ont en elles-mêmes d'immoral, de coupable et de criminel, elles ont toujours été absurdes en France ; elles le seraient bien davantage à l'époque où nous vivons : notre caractère national

est à la fois trop léger et trop franc pour y réussir ; aussi, depuis quarante années, ont-elles constamment échoué. Rien de plus ordinaire que d'entendre un jeune Français se vanter publiquement d'être d'un complot ; il en racontera tout le détail, sans oublier le lieu, le jour et l'heure, à quelque espion qu'il prend, sans s'en soucier, pour un confrère ; il dira tout haut, ou plutôt il criera aux passants : « nous avons quarante mille hommes bien comptés ; nous avons soixante mille cartouches, telle rue, numéro tant, dans la maison qui fait le coin. » Et puis ce Catilina va danser, jouer et rire.

La nouvelle forme de nos institutions ajoute une impossibilité de plus au succès des conspirations. Dans un état où l'on jouit de la liberté de parole et de presse, aucune trame ne se peut ourdir sans être signalée et brisée. Il y a plus : il n'existe peut-être pas dans l'histoire une seule conspiration qui ait atteint le but qu'elle se proposait d'atteindre, si ce n'est dans les empires despotiques : les gardes ou les muets du palais, étranglent un tyran et mettent un autre tyran à sa place ; une nuit suffit à l'oeuvre.

On a beaucoup célébré les conspirations qui ont préparé, assure-t-on, les journées de juillet : pures vantances. Le plus grand nombre des acteurs *de la comédie de quinze ans*, ne conspirait point du tout, ou du moins n'a plus conspiré sérieusement depuis 1823. Ces acteurs n'aimaient pas sans doute ce qui existait, ou plutôt ils étaient mécontents de ne pas occuper les places qu'ils croyaient dues, peut-être avec raison, à leurs talents et à leurs lumières ; réunis à table, ils juraient de renverser les Bourbons, mais tous ces complots s'évanouissaient avec la mousse du vin de Champagne bu à la santé du fils de Napoléon, ou à la résurrection de la république. Que de *royalistes* ont dit et écrit, après la restauration, qu'ils avaient conspiré contre l'empire pendant nombre d'années ! et ils avaient fièrement maintenu la légitimité dans les antichambres de Bonaparte, ou s'étaient montrés allègres commis aux douanes de l'usurpateur.

Les sociétés secrètes ont seules une longue portée, parce qu'elles procèdent par révolutions et non par conspirations ;

elles visent à changer les doctrines, les idées et les moeurs, avant de changer les hommes et les choses : leurs progrès sont lents, mais leurs résultats certains. La publicité de la pensée détruira l'influence des sociétés secrètes ; c'est l'opinion publique qui maintenant opérera en France ce que les congrégations mystérieuses accomplissent chez les peuples non encore émancipés. Sous un gouvernement constitutionnel, il ne peut y avoir d'autre conspiration que celle de la raison et de la vérité, triomphant des passions et des erreurs à la face du soleil, après une lutte plus ou moins prolongée. Ce n'est pas moi qui ravalerais une cause élevée à une intrigue de bas lieu ; ce n'est pas moi qui essaierais de faire sortir Henri V d'une orgie, comme il a disparu dans une émeute.

Maintenant, avant de parler de la chouannerie, qu'il me soit permis de repousser, au nom de la brave et généreuse province qui m'a vu naître, ces reproches de brigandage qu'il serait plus prudent de ne pas lui adresser. Il peut y avoir, dans les départements de l'Ouest, quelques unes de ces collisions politiques qui, dans tous les temps, pour toutes les causes et à toutes les époques de révolution, ont amené des scènes plus ou moins déplorables ; mais la Vendée et la Bretagne ne seront jamais un repaire d'assassins. Il est maladroit à un certain parti de parler d'excès : si l'on en était à un règlement de comptes, la grande propriété en crimes, ne se trouverait pas du côté des royalistes.

Les départements de l'ouest et du Midi, que l'on a l'air de vouloir pousser à bout par la calomnie et la violence, conservent sans doute cet esprit de fidélité qui distingua nos anciennes moeurs. Cette moitié de la France ne conspirera jamais dans le sens étroit de ce mot : elle peut regretter la branche aînée des Bourbons ; elle peut attendre et désirer son retour ; elle peut être une espèce de camp au repos sous les armes ; mais admirable comme réserve de la légitimité, elle serait insuffisante comme avant-garde, et ne prendrait jamais avec succès l'offensive. Il n'y a aujourd'hui ni assez de foi religieuse, ni assez de conviction politique, ni assez d'amour, ni assez de haine, ni assez de passion dans la nature humaine

sophistiquée, et enfin la civilisation a fait trop de progrès, pour qu'il éclate une de ces guerres intestines à grands résultats, ressource et fléau des siècles à la fois plus chrétiens et moins éclairés. Qu'il existe parmi les carlistes (comme cela arrive dans tous les partis) quelques hommes dont les yeux enténébrés ne voient jamais les choses telles que les siècles les ont faites, cela peut être ; mais Dieu nous préserve de l'intervention de ces hommes ! L'orphelin rapporté dans leurs bras ne régnerait pas un an, et la catastrophe serait aussi décisive que tragique. Et si, d'un autre côté, il entrait dans les desseins éternels de briser à jamais le sceptre de saint Louis, ce ne serait pas des esprits agités qui entraîneraient l'immuable Providence, et qui lui forceraient la main.

Quand madame Elisabeth et quand Marie-Antoinette furent conduites à l'échafaud, la vertu et la grandeur, on les accabla d'outrages : il paraît que les traditions de 1793 ne sont pas encore tout à fait perdues : il est resté parmi les vieux républicains impérialisés (si différents des nouveaux républicains au nombre desquels je m'honore de compter tant d'amis), un certain jargon révolutionnaire à leur usage. Il n'est besoin de repousser de madame la duchesse de Berry des paroles qui ne la sauraient atteindre. Elle peut tout défier, tout braver avec son âge ; il lui reste plus d'années à parcourir qu'il ne s'en est écoulé depuis le commencement de la révolution ; or, que n'ont point vu ces dernières années ! Quand la république, l'empire, la légitimité ont passé, l'amphibie du juste-milieu ne passerait point ! Quoi ! ce serait pour arriver à la jouissance de la misère de ce moment que nous aurions traversé et dépensé tant de crimes, de malheurs, de talent, de liberté, de gloire ! Quoi ? l'Europe bouleversée, les trônes croulants les uns sur les autres les générations précipitées à la fosse le glaive dans le sein, le monde en travail pendant un demi-siècle, tout cela pour enfanter la quasi-légitimité ! Une telle lumière jaillirait d'un pareil chaos !

On concevrait une grande république émergeant de ce cataclysme social ; du moins serait-elle habile à hériter des conquêtes de la révolution : liberté politique, liberté et

publicité de la pensée, nivellement des rangs, admission à tous les emplois, égalité de tous devant la loi, économie gouvernementale, élection et souveraineté populaire. Mais comment supposer que de sordides médiocrités sauvées du naufrage, puissent employer ces principes ? À quelle proportion ne les ont-elles pas déjà réduits ! Elles les détestent ; elles ne soupirent qu'après les lois d'exception ; elles voudraient prendre toutes les libertés sous la couronne qu'elles ont forgée, comme sous une trappe ; puis on niaiserait avec des canaux, des chemins, des tripotages d'art, des arrangements de lettres ; mande de machine, de bavardage et de suffisance, surnommé par les fabricants société modèle. Malheur à toute supériorité, à tout homme de génie, ambitieux de préférence, de gloire et de plaisir, de sacrifice et de renommée, aspirant aux triomphes de la tribune, de la lyre ou des armes, qui s'élèverait un jour dans cet univers d'ennui !

La quasi-légitimité a pour appui quelques jeunes gens qui s'y adonnent, quelques vieux bacheliers ès-constitutions, qui la poursuivent de leur dévouement ; modèles de fortitude, ils meurent épuisés de serments à tous les régimes, après en avoir versé la dernière goutte sur leur dernière place. Ce qui existe en France n'est point une monarchie ; c'est une république bâtarde et du plus mauvais aloi ; cette république est plastronnée d'une royauté qui reçoit les coups et les empêche de porter sur le gouvernement même. Si Louis-Philippe était *président* au lieu d'être *roi*, et s'il était aussi insulté qu'il l'est, par des causes sans doute indépendantes de lui, la république serait perdue. Mais la royauté actuelle est une royauté postiche, un gabion de terre molle, derrière lequel se tient, à l'abri du boulet, M. Casimir Périer, véritable président de la république ; ministre entraîné par un mauvais système, mais néanmoins homme de mérite et de courage, dont les souffrances personnelles et les afflictions domestiques doivent en ce moment désarmer toutes les inimitiés. Notre république déguisée qui ne subsisterait pas trois mois à visage découvert, prolonge son existence sous le masque royal, et trompe la France en s'enveloppant dans le domino de la

monarchie.

Que Mme la duchesse de Berry vive sa jeunesse, et ne s'embarrasse point de nos débats ; qu'elle dise à ses ennemis ce que la reine Blanche son aïeule disait aux siens pendant la minorité de saint Louis : *point ne me chaut d'attendre*. Les belles heures de la vie lui ont été données en compensation de ses malheurs, et l'avenir pourra lui rendre autant de félicités que le présent lui aura dérobé de jours.

La mère du duc de Bordeaux n'entend point, sur la rive étrangère, les courageuses moqueries que prodiguent à sa faiblesse et à son infortune, ceux qui trouvent bon que la France fasse amende honorable aux puissances de l'Europe la corde au cou, en chemise, tête nue et les pieds déchaux. Si Marie Caroline entend ces moqueries, elle les pardonne. Le dernier mot d'un prince généreux (je l'ai ouï sur ses lèvres mourantes) était : *Grâce pour la vie de l'homme*. Sa veuve a recueilli une couronne tombée qu'un orphelin ne portera peut-être jamais ; couronne que Charles X secoua de sa tête blanchie, et au poids de laquelle se sont dérobés deux autres fronts assez chargés de douleurs pour qu'il leur fût permis de rejeter ce nouveau fardeau. Le peuple ne nourrit aucun préjugé contre madame la duchesse de Berry ; il plaint ses souffrances ; il admire son courage ; il garde la mémoire de ses jours de deuil ; il lui sait gré de s'être mêlé plus tard à ses plaisirs, d'avoir partagé ses goûts et ses fêtes ; il se souvient de sa libéralité ; il trouve un charme à la vivacité de cette française-étrangère, venue d'un pays cher à notre gloire par les combats de Fornoue, de Marignan, d'Arcole et de Marengo. Les muses regrettent leur protectrice née sous ce beau ciel de l'Italie, qui leur inspira l'amour des arts, et qui fit d'une fille de Henri IV une fille de François Ier. La France, depuis sa révolution, a souvent changé de conducteurs, et n'a point encore vu une femme au timon de l'Etat : Dieu voudra peut-être que les rênes de ce peuple indomptable, échappées aux mains dévorantes de la Convention, rompues dans les mains triomphantes de Bonaparte, inutilement saisies par Louis XVIII et Charles X, soient renouées un jour par une princesse qui

saurait les rendre à la fois moins fragiles et plus légères.

Heureux d'avoir été choisi par madame la duchesse de Berry pour répandre ses bienfaits, je suis de plus formellement autorisé par la princesse exilée à sympathiser, en son nom, avec toutes les infortunes de la France, comme à prendre part à tout ce qui peut contribuer à la prospérité, à la concorde, à la liberté et à la gloire du royaume, je m'empresserai d'obéir à ce double mandat, tant que je serai retenu dans ma patrie par ses malheurs. Ainsi je serai, si l'on veut, l'ambassadeur de la vieille France auprès de la France nouvelle dont je parle la langue couramment, sans faux accent et sans grimaces. Mais, qu'on se rassure ; il n'y aura jamais rien d'occulte dans les missions d'honneur et de bienfaisance que je pourrais avoir reçues, et jamais je n'en accepterai d'autre. Je ne serai jamais pour personne ministre plénipotentiaire de nuit, chargé d'affaires accrédité auprès des ténèbres : je n'entendrais rien aux dévouements secrets ; je ne sais me rendre coupable de fidélité que par le flagrant délit.

Le gouvernement sait que je lui ai refusé tout serment, que je lui ai renvoyé ma seule fortune, la pension dont je jouissais à titre de pair, et que nonobstant, je n'en supporte pas moins ma part des charges publiques : je ne puis donc être envers lui ni un traître, ni un ingrat. Il sait (pour les raisons que j'ai alléguées à la tribune de la Chambre des pairs et dans mes deux derniers écrits) ; il sait qu'en reconnaissant l'ordre civil et militaire actuel, je ne reconnais pas l'ordre politique. Il n'y a pour moi *politiquement* ni charte *bâclée* de 1830, ni royauté d’urgence de 1830, ni chambres *sans mandat* de 1830, quels qu'aient été d'ailleurs le mérite et la nécessité de ces institutions au moment critique. Mais ce moment est passé, et le temps de la possession est encore trop court pour avoir prescrit le droit national. Toutes les escobarderies de la terre ne me persuaderont jamais qu'une poignée de députés *sans mandat* a pu disposer de la nature et de la forme du gouvernement de la France. Un congrès national, envoyé *ad hoc* par la nation, avait seul le droit, comme chez nos voisins les Belges, de décider une si haute question. On a invoqué la

souveraineté du peuple, et aujourd'hui on s'en trouve embarrassé. On voudrait la confisquer au profit de ceux qui l'ont usurpée ; il faudra bien tôt au tard y revenir, si l'on veut sortir d'un état de choses qui amènerait la destruction de notre patrie. J'ai demandé le premier un congrès, en me fondant sur l'ancien droit de la France, et M. de Cormenin nous a développé merveilleusement cette idée. Il y a sur cette matière un édit fameux, trop peu connu, mais qu'il est important de rappeler dans les circonstances présentes.

Edit du Roi qui révoque et annule l'édit du mois de juillet 1714, et la déclaration du 23 mai 1715. Donné à Paris, au mois de juillet 1717.

Registré au Parlement.
(...)

« Nous espérons que Dieu qui conserve la Maison de France depuis tant de siècles, et qui lui a donné dans tous les temps des marques si évidentes de sa protection, ne lui sera pas moins favorable à l'avenir, et que la faisant durer autant que la Monarchie, il détournera par sa bonté le malheur qui avait été l'objet de la prévoyance du feu Roi : mais si la nation française éprouvait jamais ce malheur, ce serait *à la nation même qu'il appartiendrait de le réparer par la sagesse de son choix :* et puisque les lois fondamentales de notre Royaume nous mettent dans une heureuse impuissance d'aliéner le domaine de notre couronne, nous faisons gloire de reconnaître qu'il nous est encore moins libre de disposer de notre couronne même. Nous savons qu'elle n'est à nous que pour le bien et pour le salut de l'Etat, et que, par conséquent, *l'Etat seul aurait le droit d'en disposer dans un triste événement, que nos peuples ne prévoient qu'avec peine, et dont nous sentons que la seule idée les afflige.* Nous croyons donc devoir à une nation si fidèlement et si inviolablement attachée à la maison de ses rois, *la justice de ne pas prévenir le choix qu'elle AURAIT À*

FAIRE, si ce malheur arrivait, et c'est par cette raison qu'il nous a paru inutile DE LA CONSULTER en cette occasion où nous n'agissons que pour elle, en révoquant une disposition SUR LAQUELLE ELLE N'A PAS ÉTÉ CONSULTÉE, notre intention étant de la conserver dans tous ses droits, en prévenant même ses voeux, comme nous nous serions toujours crus obligés de le faire pour le maintien de l'ordre public. »

« (...) Donné à Paris au mois de juillet, l'an de grâce 1717, et de notre règne le deuxième. Signé Louis (XV), et plus bas, par le Roi, le duc d'Orléans, régent. »

Ainsi donc, d'après le nouveau droit comme d'après l'ancien droit de la France, si explicitement reconnu par Philippe d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV, la nation seule, dûment *consultée,* a le pouvoir de choisir un roi, et par conséquent toute forme quelconque de gouvernement, quand la lignée de ses anciens souverains vient à faillir. Or dans quel temps, dans quel lieu ce grand peuple a-t-il été consulté, a-t-il donné son vote pour consacrer ce que nous avons ? Que le suffrage soit universel, comme le demande la *Gazette de France*, ou soumis à de légères conditions, peu importe, pourvu que par un mode sagement et largement calculé, chacun puisse exprimer ce qu'il veut, soit que celui-là appelle Napoléon II, soit que celui-ci préfère l'autorité républicaine, soit qu'un troisième demande Henri V.

On fait mouvoir trois fantômes pour nous effrayer : la république avec ses échafauds et ses crimes, l'empire avec son despotisme et ses conquêtes, la légitimité avec ses préjugés et ses vengeances.

Faut-il répéter pour la millième fois que si la république était possible, la terreur ne l'est plus ; que l'on trouverait peu de personnes assez désoeuvrées pour s'amuser à trancher régulièrement la tête aux gens, et encore moins de personnes assez bêtes pour se laisser bénignement couper le cou ? Qu'il y ait quelques jeunes esprits en extase devant la Terreur ; que

l'on admire d'idiots sauvages barbouillés de meurtres, affublés par leurs adorateurs d'un lambeau de génie ; qu'on célèbre le fer parfumé de sang et les tanneurs de peaux humaines ; qu'on fasse du romantisme d'échafauds ; que l'on chante sur la lyre pindarique ou que l'on soupire sur le pipeau champêtre, les magnifiques tortures, le tendre râlement du dernier soupir ; que l'on prenne le croquis de la pittoresque agonie d'un patient et de la bestiale figure d'un bourreau, soit : mais nous n'en sommes plus qu'à la terreur de poésie et de lithographie ; le coeur manquerait à ceux-là même qui préconisent les assassinats révolutionnaires, s'il leur fallait devenir des Carrier et des Lebon. Nous n'avons plus de féroce que l'imagination ; nos moeurs sont douces. Contraste entre nos actions et nos paroles, entre nos moustaches et notre débonnaireté, se fait remarquer partout : la mort et le bourreau que nous licencions de nos lois, nous les enrôlons au service de nos romans et de nos théâtres. La république ne serait possible aujourd'hui qu'avec l'humanité, l'ordre, la tolérance religieuse et politique, la sûreté de la vie et de la propriété ; elle ne serait possible qu'avec le renoncement aux clubs, aux piques, aux bonnets rouges, aux noyades, aux mitraillades, aux confiscations. La république serait sage et juste, ou elle n'existerait pas deux jours. Pourquoi donc s'en épouvanter ?

L'empire avec son despotisme et ses conquêtes, n'est pas plus à craindre que la république avec ses échafauds et ses crimes. Quant aux conquêtes, le grand délinquant en matière triomphale n'est plus : ces coupables de renommée au premier chef, ne se montrent guère que de mille ans en mille ans. Un despotisme sans éclat, c'est pure chimère : nous aurions un empire constitutionnel, ou cet empire ne subsisterait pas vingt-quatre heures. Pourquoi donc s'en épouvanter ?

La légitimité avec ses préjugés et ses vengeances, ne serait pas plus durable que la république avec ses massacres, l'empire avec sa tyrannie. Pourquoi donc s'en épouvanter ?

Si la légitimité revient, elle reviendra par le voeu de toutes les communes, aidé du concours de toutes les opinions, de

l'adhésion de la garde nationale, de l'armée, des tribunaux, des pouvoirs constitués, de la royauté même de juillet. Lorsque l'on sera convaincu que les fameuses journées n'ont été qu'une mystification pour tous les partis, que chacun a été trompé, que personne n'appelait ce qui est maintenant, qu'il est inutile de prolonger cet état de fiction et de souffrance, alors on trouvera peut-être que Henri V est ce qu'il y aurait de plus favorable à la fusion des intérêts et des principes : n'emprunte-t-on pas la main d'un enfant pour tirer les billets gagnants dans la roue de la fortune ? Il n'y aurait ni serment à prêter, ni explication à donner ; ceux qui ont publié les ordonnances, se sont trompés ; ceux qui n'ont pas obtenu ce qu'ils désiraient, se sont trompés : dans ce mélange de fautes respectives les yeux n'apercevraient ni conspirations, ni culpabilités. S'il y a eu de sages mesures prises, de bonnes lois décrétées, d'utiles nominations faites, elles seraient maintenues. Qu'on ait eu différente manière de voir les choses au moment de la crise, cela est tout simple, tout juste, tout naturel, et n'entraîne ni reproche, ni réaction. Les capacités en quelque opinion qu'elles se trouvent placées, seraient nécessairement appelées aux emplois et travailleraient au salut de la patrie.

Ces explications sur le bienfait de madame la duchesse de Berry sont déjà longues, et pourtant elles auraient besoin de beaucoup d'autres développements. Déclamez, calomniez ; vous ne ferez pas prendre le change au peuple ; il ne subtilise point ; il ne connaît dans sa détresse que la main qui donne : vous la maudissez ; il la bénira. Mais arrêtons-nous : au milieu du deuil universel et de la désolation particulière des familles, c'est assez de politique.

Le gouvernement ne donne aucun signe de la religion que professent trente-trois millions de Français ; il ne prie ni ne pleure aux autels du peuple ; il ne prononce ni dans les lois, ni à propos des prospérités ou des désastres de la patrie, le nom de la Providence. En Angleterre, pays de liberté, le gouvernement ordonne des jeûnes et des prières pour détourner un fléau ; en France on ouvre les théâtres le jour de

Pâques comme pour braver à la fois le même fléau et narguer la plus grande solennité du christianisme. Il faut sauter à pieds joints l'empire et la restauration pour retrouver ces dévastations et démolitions d'églises, ces abattis de croix, ces mascarades impies, ces profanations d'autels et de vases sacrés, ces outrages au sacerdoce (si admirable dans nos souffrances !) dont les détenteurs des droits de la nation ont renouvelé le spectacle : enfants de la terre, ils n'osent parler du ciel. Hommes de peur, rejetons parasites du Directoire, vous rayez Dieu de vos lois, il vous effacera de son livre : sa main s'est appesantie sur nous. Terminons donc cet écrit ; il se faut taire quand la mort impose partout son silence. La réponse que j'adresserais à un adversaire lui arriverait peut-être lorsqu'il serait couché sur le seuil de sa porte : s'il était au contraire destiné à vivre, où sa réplique me parviendrait-elle ? peut-être dans ce lieu de repos dont aujourd'hui personne ne peut s'effrayer, surtout nous autres hommes qui avons étendu nos tristes années entre la Terreur et la Peste, premier et dernier horizon de notre vie. Trêve : laissons passer les cercueils.

Post-scriptum.

23 avril 1832, 3 heures après-midi.

Une des quatre mairies qui avaient accepté le don pour les pauvres, me l'a renvoyé avant-hier par ordre de M. le préfet de la Seine : je l'ai repris en renvoyant moi-même le reçu primitif.

MM. les membres d'un comité des décorés de juillet, m'ont fait l'honneur de m'écrire ; ils me demandent, en mon nom, un don pour des décorés de juillet, pères de famille malheureux. Je me suis empressé de leur offrir la faible somme dont je pouvais disposer. Ce serait tarir les sources de la libéralité que de distinguer entre les personnes qui sont aptes ou ne sont pas aptes, à faire part aux indigents de leur fortune ; ce serait aussi créer des ilotes parmi les infortunés, lesquels, en raison

de certaines opinions politiques, ne pourraient jamais être secourus.

Un maire de Paris s'est plaint, il y a quelque temps, de recevoir des lettres anonymes ; j'en reçois aussi, et je ne m'en plains pas ; elles viennent du juste-milieu ; l'écriture en est fort élégante et fort soignée. On me menace de la mort ; on me dit qu'on est plus fatigué de moi que du choléra-morbus ; on m'annonce des libelles contre ma personne, etc., etc. Liberté pleine et entière de presse, et même d'assassinat sur moi pour ceux qui sont disposés à user de ce moyen de publicité.

DE LA NOUVELLE PROPOSITION RELATIVE AU BANNISSEMENT DE CHARLES X ET DE SA FAMILLE

François-René de Chateaubriand

(1831)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement
Lettre à M. de Béranger
Proposition
Question I
- La République
- Changement total de race
- Le duc de Reichstadt
- Le duc de Bordeaux
- Monarchie de la branche cadette des Bourbons

Question II
- Intérieur
- Extérieur

Question III
- Congrès national.

Question IV
- Proposition pour le bannissement de Charles X et de sa famille.

Conclusion
Post-scriptum

Avertissement

De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit : De la restauration et de la monarchie élective. (31 octobre 1831)

Ma dernière brochure *De la Restauration et de la Monarchie élective*, se terminait par ces mots : « Ma voix sera peut-être importune ; mais, que l'on se console, on l'entend pour la dernière fois dans les affaires politiques, toutes choses demeurant comme elles sont... C'est en faveur de quelques têtes que l'on veut proscrire que je publie mon opinion. Au mois d'août (1830) je demandais pour le duc de Bordeaux une couronne ; je ne sollicite aujourd'hui (mars 1831) pour lui que l'espérance d'un tombeau dans sa patrie : est-ce trop ? »

Toutes choses ne sont pas demeurées comme elles étaient ; une proposition plus rigoureuse encore que celle que j'ai déjà combattue, m'arrache au silence et à la retraite. Sur cette terre où je sollicitais pour un orphelin l'espérance d'un tombeau, il en aurait maintenant la certitude. Nous sommes tous sous le coup d'une nécessité : les uns attachent leur vie au succès, les autres au malheur. Autant de fois qu'on renouvellera des actes de violence contre la famille déchue, autant de fois je m'élèverai contre ces actes. Mes protestations vous importeront peu, je le sais ; mais elles m'importent à moi, qui d'ailleurs n'ai de vous ni crainte ni souci. De quoi pourriez-vous vous plaindre ? loin de me dérober aux lois faites ou à faire (complément forcé de votre système), je m'y viens livrer : je leur ai du moins l'obligation de me faire revoir ma patrie.

J'imprime en tête de cet écrit ma réponse littéraire aux stances de M. de Béranger ; elle servira d'introduction à ma réponse politique. Au surplus cette brochure n'est que la suite de celle que je publiai le 24 mars 1831, comme la proposition

développée dans la Chambre actuelle des députés, n'est que la suite de la proposition discutée dans l'ancienne Chambre.

Lettre à M. de Béranger

Genève, ce 24 septembre 1831.

Monsieur,

Si vos talents étaient d'une espèce moins rare ; si vos tableaux ne réunissaient à la correction du dessin l'éclat ou la suavité du coloris, je me contenterais de vous remercier de l'ode que vous avez bien voulu m'adresser, d'être profondément touché de votre bienveillance : mon orgueil chatouillé trouverait, même dans cette ode, telle rime qui exciterait au plus haut point mon enthousiasme. Mais ce n'est pas la redevance d'une gratitude vaniteuse que je vous viens payer, c'est le tribut d'une admiration sincère. Un grand poète, quelle que soit la forme dans laquelle il enveloppe ses idées, est toujours un écrivain de génie : Pierre de Béranger se plaît à se surnommer le chansonnier ; comme Jean de La Fontaine, le fablier, il a pris rang parmi nos immortalités populaires. Je vous prédis, Monsieur, que votre renommée, déjà sans rivale, s'accroîtra encore. Peu de juges aujourd'hui sont capables d'apprécier ce qu'il y a de fini et d'achevé dans vos vers, peu d'oreilles assez délicates pour en savourer l'harmonie. Le travail le plus exquis s'y cache sous le naturel le plus charmant.

Au reste, Monsieur, dans la préface de mes Etudes, vous considérant comme historien, j'ai remarqué que cette strophe était digne de Tacite qui faisait aussi des vers :

Un conquérant dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encore sur le bandeau des rois.

Lorsque vous entonnez la louange du Roi d'Yvetot et

l'hymne au Ventru ; lorsque vous célébrez le Marquis de Carabas et les Mirmidons ; lorsque vous dictez la lettre prophétique d'un petit Roi à un petit Duc ; lorsqu'à mon grand regret, vous riez de la Gérontocratie, vous êtes un politique à la manière de Catulle, d'Horace et de Juvénal. Souffrez en moi une des contradictions de la nature humaine : admirateur et prôneur de la jeunesse, je suis néanmoins très attaché aux Barbons. Vous avez perdu un procès contre eux devant la justice : si j'en pouvais gagner un pour eux à la haute cour de votre muse !

Vous déroulez, Monsieur, dans votre poème ma vie littéraire et politique : ma suffisance d'auteur est cependant obligée de convenir qu'il y a dans la belle métaphore de votre première strophe, plus de politesse que de vérité. Je n'ai point vu dans le ciel mon étoile (nébuleuse qui échappe aux regards), mais j'y ai vu une lyre : Je ne sais si c'est une de ces lyres que, selon vous, mon pays me doit. Aurais-je eu quelque influence sur la vôtre ? alors je mériterais en effet ce peu d'eau pure que m'offre la piété du poète. Telle est la magie du talent : vous redites mon passage en Amérique, en Grèce, en Ionie, à Sion, et vous me faites me plaire à mes courses ; mon amour-propre s'enchante à mes récits, oubliant que ce n'est plus moi qui voyage, mais vous qui voyagez pour moi. Autrefois des ménestrels s'attachaient aux pas des pèlerins : les premiers chantaient ; les seconds cheminaient, et les premiers seuls ont laissé des traces. Je serais tout au plus, Monsieur, votre Oreste populaire, ce juif errant[1457] qui n'a d'espérance de repos que dans la fin du monde, qui toujours appelle de ses voeux lassés le dernier soleil et qui voit toujours le soleil se lever, qui s'écrie dans la fatigue de sa fuite éternelle :

Toujours, toujours,
Tourne la terre où moi je cours.

Du lieu où je vous écris, j'aperçois la maison de campagne qu'habita lord Byron, et les toits du château de Madame de Staël : où est le barde de Childe-Harold ? où est l'auteur de

Corinne ? Ma trop longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de monuments funèbres : j'ai vu mourir presque toutes les gloires de mon siècle ; j'ai vu passer les grandes choses et les grands hommes : la révolution dort dans son immense tombeau, et le géant, son fils, a l'Océan pour sépulture. Elle n'est plus l'époque de la grande épée ; nous portons aujourd'hui une rapière si courte, qu'elle ne peut pas même protéger la tête de nos amis. Quand vous me pressez de rentrer sur le sol natal, je me demande qui je suis pour éveiller votre sollicitude. Le poids de la poussière d'un Napoléon peut faire pencher le globe dans l'endroit où elle repose ; mais les cendres d'une créature de ma sorte sont légères ; le vent de la patrie et du désert les a bientôt dispersées.

J'arrive, Monsieur, aux couplets politiques de votre chanson. Je me donnerai garde d'attacher à l'aile brillante de votre muse mon lourd bagage de controversiste. Ma réponse se trouvera dans des réflexions sur les affaires de la France, que je compte bientôt publier. Deux mots seulement ici.

Il est vrai que la liberté m'a semblé l'indispensable appui de la légitimité ; car je ne connais point de pouvoir légitime sans liberté. Mais si le flambeau que je présentais aux Bourbons était celui de la fidélité, ils ne l'ont point éteint en soufflant sur ma gloire, pour parler votre magnifique langage. S'ils ont cru que le jour était beau, la nuit n'est-elle pas revenue ? Me conseilleriez-vous d'abandonner le naufragé dans la nuit ? Il m'en souvient, Monsieur : vous vous êtes jadis attendri sur la gloire, alors exilée, parce que vous êtes fait pour elle ; moi, je sacrifie aux autels de la faiblesse et du malheur, parce que je les trouve à mes foyers. Ne nous vantons pas trop l'un l'autre : il y a peut-être égoïsme dans notre vertu.

D'une terre chérie,
C'est un fils désolé ;
Rendons une patrie,
Une patrie,
Au pauvre exilé.
De rivage en rivage

Que sert de le bannir ?

C'est vous qui dites cela, Monsieur.

Vous me conjurez de m'attacher au peuple qui m'emportait dans ses bras, vainqueur aux barricades. Ah ! c'est l'heure illustre de ma vie ! aussi ce peuple je le servirai toujours ; c'est pour lui, pour son honneur, pour sa prospérité, pour sa liberté, que je donnai ma voix à la couronne d'un enfant, lorsque j'exerçai ma part de souveraineté individuelle. Mais ce peuple, où est-il ? est-ce lui dont j'entends la voix ; voix généreuse qui retentissait sur le lieu de mon triomphe, autour de la fosse où gisaient vaincus et vainqueurs, tandis qu'un ministre du Dieu de paix priait étole au cou et tête nue. Puis-je reconnaître cette voix dans les accents des champions de la peur, sur qui pèsent les ruines sanglantes de Varsovie ? Non, le peuple n'est pas là. Jamais je ne me rapprocherai de ces hommes qui ont dérobé à leur profit la révolution de juillet, de ces écornifleurs de gloire, de courage et de génie.

Reste à m'expliquer, Monsieur, relativement au fait principal qui vous a fourni le texte du beau poème dont je suis si fier d'être le héros.

J'avais pris la résolution d'aller finir ma vie, comme je l'ai commencée, sur les chemins du monde ; car refusant mon assentiment à l'ordre de choses actuel, je n'étais plus qu'un ilote à Lacédémone. Mais, pour l'entier accomplissement de mon dessein, il me fallait livrer à un nouveau maître quelques petits arbres que j'ai plantés : j'ai exposé au marché mes pauvres enfants, et personne n'en a voulu. Forcé par cet obstacle de descendre un instant de ma montagne, j'ai revu la France. J'ai été frappé de son air de tristesse. Emu et tenté de ses misères, j'ai pensé qu'il me serait toujours loisible de la quitter quand elle serait heureuse.

J'ai écrit mainte fois : « L'état de guerre survenant, je me ferai un devoir d'offrir mes derniers jours à mon pays. » Malgré les génuflexions de notre diplomatie, et à cause même de ses mains mendiantes, il ne me paraît pas encore très certain qu'on nous aumône la paix.

Une attaque récente contre l'ancienne maison royale m'est venue prouver aussi que mes combats n'étaient point à leur terme. Pendant les journées de juillet je n'ai pas cru aux réactions ; le peuple régnait : adouci par la victoire, instruit par l'expérience, éclairé par la civilisation croissante, il eût continué d'être magnanime. Mais le peuple ne règne plus ; la coterie colérique, sans dignité, sans élévation, qui a usurpé le pouvoir populaire, aura besoin pour se soutenir, pour coordonner les lois de proscription bourbonnienne, d'étendre les mesures de son salut à diverses classes de citoyens[1458]. Cette rigueur présumée est logique ; elle découle naturellement du nouveau projet qui fait suite au projet de M. Baude ; elle exigera donc ma présence à Paris, lorsque je plaiderai en dernier ressort la cause que j'ai déjà défendue et que j'espérais n'avoir plus à défendre. Un homme d'honneur ne se cache point ; il ne se met point à l'abri ; il ne publie pas de loin contre ses adversaires ce qu'il ne leur oserait déclarer en face.

Enfin, Monsieur, les organes de l'opinion, presque tous les journaux ont témoigné de mon absence des regrets dont je me trouve singulièrement honoré. Votre éloquence, prodigue fée, vient à son tour orner de fleurs et de diamants non pas mon vieux trône, je n'en ai point, mais mon vieux bâton de pèlerin : comment serais-je invulnérable à la flatterie d'une muse qui a dédaigné de flatter les rois ? Quand cette muse me somme d'un prompt retour, je me sens très disposé à la suivre dans son temple, c'est-à-dire dans ma patrie.

Chateaubriand.

Proposition

Lue dans la séance du 14 septembre 1831, développée et prise en considération, à l'unanimité, dans la séance du 17 septembre, soumise à l'examen d'une commission nommée dans les bureaux de la Chambre, le 22 dudit mois.

« Art. Ier. L'ex-roi Charles X, ses descendants, les épouses et époux de ses descendants, sont bannis à perpétuité du territoire français, et ne pourront y acquérir, à titre onéreux ou gratuit, aucun bien, y jouir d'aucune rente ou pension.

« L'infraction au bannissement prononcé par le présent article constitue le crime défini par l'article 91 du Code pénal. (LA MORT.)

« Art. 2. Les personnes désignées par l'article précédent seront tenues de vendre dans les six mois, à dater de la promulgation de la présente loi, tous les biens sans exception qu'elles possèdent en France.

« Si la vente des biens n'est pas effectuée dans le délai prescrit, il y sera procédé dans les formes déterminées pour l'aliénation des biens des mineurs, et pour ceux de l'Etat, par l'administration des domaines. Le produit des recettes, déposé à la caisse des consignations, sera tenu à la disposition des fondés de pouvoir des anciens propriétaires, déduction faite des droits des créanciers, et sauf tous les droits et actions des tiers. »

« Français, je prie Dieu qu'il ne venge pas sur la nation le sang de vos rois, qui va être répandu. »
Paroles de Louis XVI sur l'échafaud.

Vous êtes victorieux : vous avez proscrit ; vous voulez proscrire encore, adosser le bannissement à la peine de mort ;

usant et abusant du succès, vous lui prétendez imprimer le caractère de la propriété. Je ne viens pas vous contester le fait, mais le droit. Le droit d'abord battu par le fait, finit par le battre ; la raison en est simple : le droit est la justice, sans laquelle point de société. Le temps même convertit le fait en droit, pour le soumettre à la compétence de la justice.

Il y a deux manières de consacrer une révolution sortie du principe de la souveraineté populaire : la rendre utile, la faire ratifier par la nation.

Dans le premier cas, toute révolution de cette nature qui laisse un peuple plus mal après cette révolution qu'il ne l'était avant, n'authentique pas son acte de naissance ; dans le second, toute révolution populaire qui n'a pas été ratifiée par le peuple convoqué ad hoc, manque de sanction.

Que doit-on au gouvernement qui nous régit ? On lui doit l'impôt ; on lui doit obéissance dans les lois civiles, criminelles, administratives, obéissance dans les règlements militaires et les mesures de police : les premières sont la vie sociale même, les autres sont nécessaires à l'indépendance nationale au dehors, à la sûreté publique au dedans. On ne doit ni conspirer en secret contre ce gouvernement, ni chercher à le renverser à force ouverte ; on lui doit même bienveillance en tout ce qui ne blesse pas des intérêts essentiels : les complots et la violence sont contraires au Commandement religieux et au Précepte moral. Quant aux lois politiques émanées de la monarchie nouvelle, on est libre d'en penser, d'en dire, d'en écrire ce que l'on veut, parce qu'elles ne reposent point encore sur des faits utiles ou des bases légales.

Ces vérités ont leurs preuves dans les questions suivantes, que je me propose d'examiner :

1° Les journées de juillet advenues, que pouvait-on établir ?

2° La monarchie élective de Louis-Philippe étant fondée, s'est-on soumis aux conséquences du principe de cette monarchie, et quelle a été la conduite de l'administration à l'intérieur et à l'extérieur ?

3° La monarchie élective n'ayant pas rempli les deux conditions premières de son existence, à savoir, félicité

publique au dedans, honneur et sûreté au dehors ; cette infirmité ne devait-elle pas être guérie par l'assentiment d'un congrès national, assentiment donné à cette monarchie ?

4° Si dans le cas d'une défense personnelle, le gouvernement actuel a pu tuer et proscrire en juillet 1830, le peut-il en octobre 1831 qu'il n'est pas attaqué, et que son mandat politique ne lui a été continué ni par la souveraineté de la gloire, ni par celle du peuple, ni par celle du temps ?

Parcourons cette série de questions, lesquelles nous amèneront à repousser la proposition relative au bannissement des Bourbons de la branche aînée.

Question I

Les journées de juillet advenues, que pouvait-on établir ?

On pouvait faire une de ces cinq choses : proclamer la république ; perpétuer la forme monarchique en élevant au trône une race toute nouvelle ; rappeler la dynastie de Napoléon dans la personne du duc de Reichstadt ; maintenir celle de saint Louis dans la personne du duc de Bordeaux ; la perpétuer dans la branche cadette.

La République

Il y a pour tous les ministères, et sous toutes les constitutions, une phrase à l'usage des majorités. Cette phrase renferme l'aveu d'une vérité de théorie à laquelle on oppose une impossibilité de pratique. Par ce stratagème on se figure désarmer son adversaire et demeurer victorieux. Ainsi dans les commencements de la Restauration, lorsqu'on proposait des lois d'exception, on disait : « La liberté de la presse est une chose excellente, un trésor d'un prix inestimable, une garantie de toutes les autres libertés ; mais nous venons vous demander la censure, à cause des circonstances. »

À présent c'est la chimère de la république qui a remplacé les circonstances. D'où l'on conclut, en allant dîner, que la monarchie élective, telle que les peureux l'ont faite, est selon la science et la raison.

Et pourquoi donc la république serait-elle une chimère ? Depuis la découverte du gouvernement représentatif, il est prouvé que la représentation se peut appliquer à un grand peuple dans la forme républicaine, comme dans la forme monarchique. Le gouvernement républicain a des avantages incontestables : il est à bon marché ; il est fort noble ; il assigne aux intelligences leur rang naturel. Dieu, dans

l'Ecriture, ordonne à Samuel de détourner les Israélites de leur dessein, lorsqu'ils se veulent donner un roi. Samuel dit au peuple : « Voici quel sera le droit du roi qui vous gouvernera : il prendra vos enfants pour conduire ses chariots ; il en fera des gens de cheval, et il les fera courir devant son char.

« Il se fera de vos filles des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères.

« Il prendra aussi ce qu'il y aura de meilleur dans vos champs dans vos vignes et dans vos plants d'oliviers, et il le donnera à ses serviteurs.

« Il vous fera payer la dîme de vos blés et du revenu de vos vignes, pour avoir de quoi donner à ses eunuques et à ses officiers. »

Si le gouvernement républicain fût résulté de la révolution de juillet, il aurait mis à l'aise bien des consciences : en lui prêtant serment, on n'aurait rien trahi, car c'eût été un changement de principe, et non un roi substitué à un roi ; il n'y eût pas eu usurpation, mais un autre ordre de choses. Quant à moi, qui suis républicain par nature, monarchiste par raison, et bourbonniste par honneur, je me serais beaucoup mieux arrangé d'une démocratie, si je n'avais pu conserver la monarchie légitime, que de la monarchie bâtarde octroyée de je ne sais qui.

Il n'est donc pas vrai que la république soit une chimère, dans le sens absolu de ce mot ; il paraît vrai seulement qu'après les journées de juillet, la France ne l'eût pas adoptée ; il paraît encore plus vrai que nos moeurs ne l'eussent pas soutenue. Les éloges de la Terreur et des Terroristes avaient épouvanté les esprits et les souvenirs : nos parents massacrés se levaient de la tombe, et nous demandaient si nous allions boire à la mémoire de leurs bourreaux. La France pendant les seize années de la Restauration a fait des progrès en politique, mais il nous eût fallu trente ou quarante ans de monarchie constitutionnelle sans révolution, pour nous apprendre le sobre usage des libertés. Les vieilles générations auraient achevé de s'écouler ; les jeunes générations nées sous la Charte, eussent pris le goût de l'ordre légal. Peu à peu la royauté abaissant ce

qu'elle avait encore de trop haut, se fût convertie en une espèce de présidence royale.

Durant cette période d'éducation de la liberté sous la tutelle de la légitimité, notre exemple offert aux autres peuples, eût amené dans leurs institutions des modifications analogues. L'Europe n'est qu'une seule famille : elle a été chrétienne et gothique à la fois ; les monarchies des états-généraux existèrent au même moment ; elles déclinèrent du même penchant vers le pouvoir absolu : l'Angleterre seule sauva ses franchises par la force de son aristocratie. L'Europe se nivellera dans l'ère moderne comme elle était nivelée au moyen-âge. La France ne demeurera pas en contradiction sociale avec les Etats qui l'environnent : cet isolement n'est pas possible ; il y aurait cause de mort pour nous ou pour nos voisins.

Si l'avenir de l'Europe eût été conduit selon sa pente ; si l'on eût avancé vers cet avenir à travers les monarchies constitutionnelles légitimes, il aurait été républicain. Rentrés dans la carrière des révolutions, il est probable que nous avons imprimé aux libertés un mouvement de recul. On se flatte d'avoir abrégé le temps, d'avoir en douze mois obtenu de la monarchie élective, ce qu'on n'aurait pas tiré dans douze ans de la monarchie héréditaire : erreur. On a plus vite amoindri le pouvoir de la couronne, mais par cela même on s'est éloigné de l'état républicain bien ordonné, car on n'a pas encore les moeurs de la chose qu'on a faite. Dans le combat qui existe déjà entre les éléments populaires trop subitement dilatés et les éléments monarchiques trop soudainement comprimés, on court fortune de s'abîmer dans une démocratie de quelques jours, ou de s'engouffrer dans une tyrannie de quelques heures, l'une ou l'autre suivie de l'anarchie.

La République rejetée après les journées de juillet, se présentait la question du renouvellement total de la Race royale. Beaucoup de raisons militaient en faveur de cette opinion.

Changement total de race

Selon plusieurs, une révolution qui a tout changé dans un état monarchique, ne se consolide et ne se termine que par un changement total de Race. Le peuple choisit un roi nouveau, étranger à ce qui s'est passé ; un roi à qui les partis n'ont point de reproche à faire ; un roi qui n'apporte sur le trône ni liens de parenté, ni préjugés, ni rancune ; un roi qui n'a rien à récompenser, rien à venger, qu'aucune ruine n'irrite ni n'accuse. Lui confie-t-on un pouvoir sévère contre les choses et les individus de l'ancien ordre politique ? il n'a pas l'odieux de ce pouvoir : on efface sans anomalie, sans blesser des sentiments honorables, tout ce qui rappelle la dynastie déchue, laquelle ne présente plus qu'un intérêt historique. Ce monarque n'a-t-il qu'une royauté circonscrite ? il ne s'en plaint pas, car il n'a pas la prétention d'avoir possédé antérieurement une royauté plus complète, et il a été libre de refuser celle qu'on lui a offerte.

Tout est donc clair dans le choix d'une Race nouvelle ; c'est, comme dans le cas d'une République, une mesure complète. Après les journées de juillet, on aurait pu s'accommoder de cette mesure ; mais ici la difficulté gisait dans le choix de l'homme. À l'intérieur était-il possible de trouver une famille assez respectée pour être obéie ? à l'extérieur pouvait-on emprunter un roi ? Quand ce souverain eût apporté en dot à la France des frontières désirables, jamais le sang français ne se serait soumis à la domination d'un sang étranger.

Le duc de Reichstadt

La République repoussée, une Race nouvelle non promue à la couronne, restait le choix entre deux espèces de légitimités :

le duc de Bordeaux, héritier d'une grande race ; le duc de Reichstadt, héritier d'un grand homme. Ces deux légitimités qui à différentes distances dans les temps, avaient une source semblable, l'élection populaire, pouvaient convenir également à la France. Ce que l'antiquité conférait au duc de Bordeaux, le duc de Reichstadt le puisait dans l'illustration paternelle. Napoléon avait marché plus vite que toute une lignée : haut enjambé, dix ans lui avaient suffi pour mettre dix siècles derrière lui.

Le duc de Reichstadt présentait en outre aux hommes de religion et à ceux que le préjugé du sang domine, ce qui complaisait à leurs idées : un sacre par les mains du souverain pontife ; la noblesse par une fille des Césars. Je l'ai dit ailleurs, sa mère lui donnait le passé, son père l'avenir. Toute la France était encore remplie de générations qui en reconnaissant Napoléon II, n'auraient fait que revenir à la foi qu'ils avaient jurée à Napoléon Ier. L'armée eût reçu avec orgueil le descendant des victoires.

La monarchie élective a jusqu'ici peu honoré le drapeau dont elle s'est parée ; il n'a flotté que sur la porte des ministres et sous les murs de Lisbonne ; il n'a été déchiré que par les vents : la pluie déteint son pourpre et son azur ; il ne reste qu'un pavillon d'un blanc sale, vraie couleur de la quasi-légitimité. Il n'en était pas de même lorsqu'il était attaché à la pique républicaine : sous le duc de Reichstadt il eût été emporté de nouveau par les aigles qui planèrent sur tant de champs de bataille, et qui ne prêtent plus leurs serres et leurs ailes à cet étendard humilié. Le royaume, redevenu empire, eût retrouvé une puissante alliance de famille en Allemagne, et

d'utiles affinités en Italie.

Mais l'éducation étrangère du duc de Reichstadt, les principes d'absolutisme qu'il a dû sucer à Vienne, élevaient une barrière entre lui et la nation ; on aurait toujours vu un Allemand sur un trône français, toujours soupçonné un cabinet autrichien au fond du cabinet des Tuileries : le fils eût moins semblé l'héritier de la gloire que du despotisme du père.

Le duc de Bordeaux

La République, un prince de Race toute nouvelle, et l'héritier de Napoléon exclus, venait le duc de Bordeaux.

Les avantages de ce choix étaient évidents. Ce choix éloignait toute crainte de guerre civile et étrangère. Pendant la minorité de Henri V, les droits populaires auraient pris sans danger, à l'abri de la légitimité, leur extension naturelle, tandis que ces mêmes droits étendus sous la faible monarchie élective, nous peuvent précipiter. Le sceptre du jeune Henri, soutenu des mains de la jeune France, eût mieux valu pour le repos de cette France, pour le bonheur même de celui qui règne, qu'une couronne entortillée à un pavé et lancée d'une fenêtre ; couronne trop légère si elle se sépare de son poids, trop pesante si elle y reste attachée. Il est certain que personne ne voulait le 26 juillet l'ouvrage du 27 ; qu'on eût poussé le 26 des cris de joie si l'on eût accordé le retrait des ordonnances, le changement du ministère et les améliorations, suite inévitable de ce changement. Le 30 on ne se contentait plus de deux abdications, et l'on disait à un enfant innocent : « Si ce n'est toi, c'est donc ton père. » Il pouvait répondre : « Je n'en ai point. » Il y a eu surprise ; on a pris un élan trop fort ; on a franchi un trop large espace : le terrain sur lequel on se trouve maintenant, n'est qu'un écueil ; on n'a sauté qu'entre deux abîmes.

Quand je dis que personne, à l'exception peut-être de quelques hommes pleins de feu et de nobles sentiments, mais peu expérimentés, ne voulait le 26 ce qui arriva le 27, je n'avance rien qu'on ne sache et dont je n'aie par devers moi la preuve à offrir. Le peuple m'emporta vainqueur dans ses bras aux barricades, comme l'a dit un grand poète. Cette foule composée de jeunes gens qu'animait leur triomphe, criait, vive la Charte ! Plusieurs fois je répondis :

« Oui, Messieurs, vive la Charte et vive le Roi ! » Je ne fus point plongé dans la mer, comme le singe que le dauphin avait recueilli en croyant sauver un homme. On ne voyait en moi que le défenseur de la liberté de la presse ; on me payait de quelques sacrifices. J'avais autrefois rencontré dans les rues de Paris nos premiers révolutionnaires : sans forme de procès, ils auraient mis un aristocrate à la lanterne, et ne ressemblaient en rien à ces enfants de la vraie liberté qui conduisaient un royaliste à la Chambre héréditaire. Ceux-ci étaient de jeunes soldats s'efforçant d'embellir la victoire par tout ce que l'honneur ajoute de générosité au courage. Ça se passait le 29 : si tout le monde eut fait son devoir, il était encore temps de concilier les intérêts : je me tais à présent ; je ne me tairai pas toujours. Il ne m'est resté de cette journée, à moi si glorieuse, que les sentiments d'une reconnaissance éternelle, et les beaux vers dans lesquels M. de Béranger a célébré l'événement qui couronne ma vie politique.

En vain on a dit que l'adoption de l'enfant était impossible, que les masses populaires le rejetaient, que les prolétaires auraient égorgé les propriétaires, les serviteurs leurs maîtres, les ouvriers leurs chefs d'ateliers, et tant d'autres belles choses répétées alors par la prudence.

Rien de tout cela ne serait arrivé : l'armée, les populations des campagnes et des villes n'auraient pas bougé. Proclamé par le gouvernement, avec les changements nécessaires à la Charte, Henri V eût été reconnu dans toute la France. La garde nationale de Paris aurait mis fin à toute république improvisée ; l'ami de Washington n'aurait pas soutenu un essai infructueux, car dans cette circonstance un rôle plus beau et plus digne de sa renommée l'attendait. Une troupe de trembleurs, quelques affamés ambitieux ont trompé la générosité de Louis-Philippe ; il a cru sauver la France d'un danger qu'elle ne courait pas ; il s'est jeté dans la royauté pour nous racheter d'une anarchie qui n'était que dans l'esprit des poltrons. Si Philippe se fût obstiné à rester simple citoyen, Henri V était sur le trône en dépit des effarés, lesquels voyaient pourtant à travers leur peur, si elle triomphait, honneurs, pensions et places.

Si la légitimité n'était rien, si ce n'était rien de bannir un enfant ; si la France entière ne voulait plus de la branche aînée des Bourbons, comment se fait-il que plus d'un quart des départements soient par vous-mêmes réputés carlistes, sans parler de tous les individus carlistes qui existent dans les autres départements ? comment se fait-il que l'on soit obligé de surveiller le midi avec 30 000 hommes, la Bretagne et la Vendée avec 50 000, comme la Belgique ; d'une part pour faire un roi anglais, de l'autre pour défaire un roi français ? comment se fait-il que sur 130 000 électeurs inscrits, il ne s'en soit présenté pour voter que 80 000 ? Des villes de 120 000 âmes, comme Marseille, ont vu des députés nommés par 38 voix ; à Bordeaux, lors de la dernière élection, sur 550 électeurs, 150 seulement ont paru au collège ; 74 suffrages ont suffi pour donner un mandataire à une ville qui a de si grands intérêts à défendre. Comment se fait-il qu'on ait violemment retranché 96 pairs à la Chambre héréditaire, et que 52 autres aient dénié l'hommage ? comment se fait-il que dans la Chambre des députés, où cependant le mouvement s'était établi, plusieurs membres aient refusé le serment, et que d'autres ne l'aient prononcé qu'avec des réserves et des explications ? comment se fait-il qu'un si grand nombre de magistrats aient encore refusé le même serment ? comment se fait-il qu'on ait destitué presque tous les juges de paix ? comment se fait-il que tant de préfets, tant de sous-préfets, tant d'administrateurs de toutes les sortes, grands et petits, aient été renvoyés pour leur opinion, et que nonobstant ces épurations, on soutienne que les administrations sont encore remplies de carlistes ? comment se fait-il que des corps militaires tout entiers aient été cassés, que tant d'officiers aient donné leur démission ? comment se fait-il que les élections municipales, dans une notable partie de la France, aient été suspendues, de crainte de voir arriver des carlistes ? comment se fait-il qu'en plusieurs lieux la même frayeur ait arrêté l'organisation des gardes nationales ? Pouvez-vous dire qu'une opinion que vous attribuez vous-mêmes à plusieurs millions d'individus n'ait aucune racine ? Pouvez-vous être

reçus à soutenir que cette opinion ne doit pas être comptée, pesée ; qu'elle doit être comprimée, enchaînée, vous qui avez admis la souveraineté du peuple, conséquemment l'indépendance de l'opinion et du vote de chaque Français ?

L'oeuvre a été consommée, Henri V a été banni ; mais où sont les pouvoirs de la société, et qui les pourrait rétablir ? La légitimité était le seul point d'arrêt sur la pente rapide où la société est placée : la légitimité détruite, à quel tronc attachez-vous les parties dont se compose le corps social ? Qu'est-ce aujourd'hui que d'être préfet, directeur-général, ministre, maréchal de France, et même roi ? Toutes les autorités sont dégradées, et la liberté ne se sauve qu'en se traînant dans un reste de raison individuelle. L'attaque à la propriété ne tardera pas : en tous pays, la propriété a succombé avec l'hérédité de la couronne : cette hérédité est la plus grande des propriétés ; quand elle est envahie, toutes les autres propriétés sont menacées. Les éléments ne s'agglomèrent que lorsqu'ils sont homogènes : si la royauté peut être maniée et remaniée, divisée et subdivisée, il n'y a aucune raison pour que la propriété (qui est aussi une royauté ou une souveraineté) ne soit maniée et remaniée, divisée et subdivisée.

La société ne périt point, mais les sociétés périssent : nos lumières seront transmises à la postérité et profiteront au genre humain, mais il est possible que nous-mêmes, comme nation, nous entrions dans les jours de notre décrépitude. Tout paraît usé ; arts, littérature, moeurs, passions, tout se détériore. Les plus nobles délassements de l'esprit sont remplacés par des spectacles grossiers ; si l'on pouvait faire renaître les gladiateurs, ils obtiendraient un succès que n'ont plus les chefs-d'oeuvre de Voltaire, de Racine, de Corneille et de Molière : la Grèce aussi déserta Eschyle, Sophocle, Euripide et Ménandre pour les pantomimes des carrefours et les chevaux du cirque. En politique, même aberration : on a vu la liberté dans la forme républicaine sous la Convention ; on l'a vue dans la forme monarchique sous la légitimité ; on a joui du despotisme sous la gloire ; on n'a pu se tenir à rien. On ne croit plus ni à la liberté, ni à la tyrannie, ou plutôt l'une et l'autre ne

semblent plus possibles. La pire des périodes que nous ayions parcourues, semble être celle où nous sommes, parce que l'anarchie règne dans la raison, la morale et l'intelligence. L'existence des nations est plus longue que celle des individus : un homme paralytique reste quelquefois étendu sur sa couche plusieurs années avant de disparaître ; une nation infirme demeure long-temps sur son lit avant d'expirer. Tout le monde dit en parlant de ce qui est : « cela ne peut pas aller comme cela. » L'assertion serait juste, s'il s'agissait de la vie, mais si ce que l'on prend pour la vie est l'agonie, une lente gangrène ? Cela va, parce que le dernier moment n'est pas arrivé : le Bas-Empire mit quatre siècles à mourir.

Dans une société morbifique, les formes transitoires du gouvernement ont aussi, comme cette société même, une sorte de végétation animale entre l'être et le néant. La difficulté d'avenir que nous éprouvons, l'absence de tout, l'essai malheureux de tout, la dégénération de tous les caractères, la résistance molle de toutes les existences qui souhaitent rester comme elles sont dans l'horreur du plus petit mouvement, sont des misères de nature à prolonger notre état politique au-delà de sa force naturelle : différents maux se neutralisent. La misère du pouvoir sera pour lui peut-être une cause même de durée : on ne l'attaquera pas parce qu'il n'est rien ; on n'y pensera plus ; on oublie ce qu'on méprise. Puis viennent les accidents qui donnent un tour inattendu aux affaires ; on en entrevoit dès aujourd'hui trois ou quatre dont l'effet serait immédiat.

Les quarante années de la révolution française se sont divisées en trois parts, d'une longueur à peu près égale : la république, avec ses phases successives, a traversé dix ans, l'empire, onze, la restauration, seize. Il paraîtrait donc que la vitalité politique des Français, depuis qu'ils font et défont leur gouvernement, ne dépasse guère un demi-quart de siècle. L'ordre actuel, dans sa meilleure chance et non régénéré par quelque accident, ne rampera pas si loin. Les hommes à théories, à intérêts, à serments, peuvent donc établir leur calcul sur ces données, et chercher d'avance des raisons pour

insulter à terre la monarchie qu'ils encensent debout.

Quoi qu'il en soit, ceux qui se trouvaient dans le mouvement en juillet, ne se crurent devoir arrêter ni à la République, ni au changement total de Race, ni à la légitimité du duc de Reichstadt, ni à celle du duc de Bordeaux : force fut d'en venir à ce qui existe.

Monarchie de la branche cadette des Bourbons

Il n'y a point de forme politique qui n'ait une chance de succès, quand on adapte les choses et les hommes à cette forme. Le roi élu avait les qualités que je lui ai reconnues : expérience, éducation du malheur, goût du travail, facilité de s'exprimer, connaissance des besoins du temps, douceur de moeurs, aversion du sang, des réactions et des vengeances. Sa noble et belle famille ajoute un charme à ces qualités précieuses qui devaient puissamment servir à neutraliser le caractère d'une organisation sociale dont les vices sont patents.

Ce que l'on possède aujourd'hui est un je ne sais quoi qui n'est ni république, ni monarchie, ni légitimité, ni illégitimité ; une quasi-chose qui tient de tout et de rien, qui ne vit pas, qui ne meurt pas ; une usurpation sans usurpateur, une journée sans veille et sans lendemain. Quand la république éclata, on pressentit qu'elle s'irait briser contre le despotisme ; quand l'empire surgit, on devina qu'il se noierait dans la victoire, et de là dans la Restauration ; quand la légitimité reprit le pouvoir, on augura qu'elle serait renversée par les idées du siècle, si elle ne les savait employer. Mais ici, que peut-on prévoir ? où est l'avenir ? quelle sera sa forme ? à quelle distance est-il ?

Meilleur eût été de créer une monarchie purement élective, dans la personne de Louis-Philippe, parce qu'il fallait vite une tête pour boucher le trou de la couronne. Après Philippe on aurait pu choisir un prince d'une dynastie toute nouvelle et rentrer dans le principe du changement total de Race. Mais joindre l'hérédité à la monarchie élective, déblatérer contre la succession légitime et recréer immédiatement une autre succession légitime, est une lamentable incohérence. On a

gagné le principe de l’élection ? Oui, pour et pendant une heure ! Belle conquête ! autant valait garder ce qu'on avait.

Les quatre autres combinaisons politiques (la république, le changement de race, le duc de Reichstadt, le duc de Bordeaux) correspondaient à des masses populaires plus ou moins considérables, à des opinions connues. La monarchie quasi-légitime, à quoi et à qui parle-t-elle ?

Tout est contradiction, difficulté, embarras dans l'ordre actuel. On répudie la branche aînée des Bourbons, et l'on épouse la branche cadette : il arrive qu'on ne dit pas une parole, qu'on ne fait pas une loi contre la chose passée, qu'elles ne tombent à plomb sur la chose présente. On crie contre une race proscrite, et cette race est sur le trône ; on efface les lys, et les lys sont les armes du roi électif. On a tous les inconvénients de la légitimité, pas un de ses avantages.

Cependant cette monarchie arrivée par hasard comme on retourne une carte qui devient un à-tout, pouvait acquérir force dans l'Etat : 1° par les qualités personnelles du monarque ; 2° par un baptême de gloire ; 3° par une sanction nationale après l'événement : or ces deux dernières conditions ont manqué. La conduite de l'administration à l'intérieur et à l'extérieur a été tout juste ce qu'il fallait pour paralyser le gouvernement de juillet. Ceci nous amène à notre seconde question.

Question II

La monarchie élective étant fondée, s'est-on soumis aux conséquences du principe de cette monarchie ? Quelle a été la conduite du gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur ?

Intérieur

À l'intérieur on s'est dit : « Il y avait autrefois un roi sous lequel on jouissait d'une des constitutions les plus libres qui fussent au monde ; malheureusement ce roi ne voulait point de cette constitution. Qu'est-ce qu'il y avait à faire ? changer ce roi comme on change un ministre, marcher sous un nouveau monarque ami de la Charte, avec les hommes et les principes de la Restauration. »

Au commencement de cette Restauration, de vastes cervelles disaient aussi qu'il suffisait de changer les draps du lit de Bonaparte et d'y coucher Louis XVIII : cela fait, ce serait tout un. On oubliait que les draps du lit de Bonaparte étaient des drapeaux, qu'il y dormait avec la gloire : la légitimité ne ramenait pour compagne de couche que la liberté.

Les têtes carrées qui ont imaginé de glisser Philippe dans le lit de Charles, ont oublié à leur tour, que la révolution de juillet a transporté du monarque au peuple, le principe de la souveraineté ; que la royauté sortie de l'élection populaire essayerait en vain d'échapper aux conséquences de son principe ; qu'elle ne pourrait, ni ne devrait agir d'après les lois de la légitimité ; que du moment où elle se séparerait des hommes et des choses qui l'ont créée elle perdrait sa force. Ce qu'il fallait à cette royauté, c'était de l'élan, de la jeunesse, de l'intrépidité. Tourner le dos au passé, marcher avec la France nouvelle à la rencontre de l'avenir : telle était sa destinée.

De cela, elle n'a cure : elle s'est présentée amaigrie,

débiffée par les docteurs qui la médicamentaient. Elle est arrivée piteuse, les mains vides, n'ayant rien à donner, tout à recevoir, se faisant pauvrette, demandant grâce à chacun, et cependant hargneuse ; déclamant contre la légitimité et singeant la légitimité, contre le républicanisme et tremblant devant lui. En colère, quand on lui parle d'abaisser le cens électoral, le ministère l'abaisse ; en colère, quand on lui demande l'abolition de l'hérédité de la pairie il l'abolit. Ce système pansu ne voit d'ennemi que dans deux oppositions qu'il menace. Pour se soutenir, il s'est composé une phalange de vétérans réengagistes : s'ils portaient autant de chevrons qu'ils ont fait de serments, ils auraient la manche plus bariolée que la livrée des Montmorency.

La monarchie quasi-légitime a toutes les passions et tous les instincts de la monarchie légitime, sans les oser avouer : elle aimerait la pompe, et surtout la richesse ; mais quand on est élu par le peuple, le moyen de lui prendre son argent ? La liste civile ne peut plus être un vote d'amour ; on ne peut plus livrer aveuglément au trône des millions et des millions. En Angleterre, l'emploi et la répartition des sommes de la liste civile sont soumis à l'examen des Communes. Qui ne voit, en effet, qu'un roi pourrait mettre dans sa poche ce qu'on lui donne, placer à l'étranger, ou chez la nation même, des trésors accumulés, lesquels trésors lui permettraient ou de fuir dans les temps d'orage, ou de corrompre l'armée et les Chambres pour détruire la liberté. Nos pères, qui ne connaissaient pas la liste civile, avaient senti le danger de la fortune individuelle royale : le domaine de la couronne était inaliénable ; la couronne ne pouvait acquérir qu'à son profit, jamais au profit de la personne couronnée. Quand le souverain parvenait au trône avec des propriétés particulières, ces propriétés étaient à l'instant réunies aux propriétés publiques du trône ou données à des parents, quand elles étaient de peu de valeur. On ne sait pas de quel droit la royauté élective pourrait soustraire sa liste civile au contrôle de la monarchie constitutionnelle, ou ses meubles et immeubles à la loi domaniale de la monarchie absolue.

Les lois proposées aux Chambres se ressentent du peu de génie, du mélange d'irritation et de frayeur de l'administration. Je n'en citerai qu'une, la loi relative à la pairie.

La Chambre dont j'ai eu l'honneur d'être membre, dans laquelle j'ai souvent admiré de rares talents, des connaissances profondes en administration et en politique, de nobles sentiments de liberté ; cette Chambre, à qui la France doit ses meilleures lois, et qui occupera une belle page dans notre histoire, cette Chambre a malheureusement fait naufrage au port. La vertu humaine a son terme : qui n'a failli ?

La pairie anglaise offrait à la pairie française deux exemples de nature diverse. En 1649, au moment où le procès de Charles Ier allait commencer, la Chambre haute rejeta le double bill de la mise en jugement et de la formation d'une cour de justice. Les Communes rendirent aussitôt cet arrêt : « Attendu que les membres des Communes sont les véritables représentants du peuple, de qui, après Dieu, émane tout pouvoir, la loi naît des Communes, et n'a besoin, pour être obligatoire, ni du concours des pairs, ni de celui du roi. »

Le 25 décembre 1688 la Chambre des lords prit l'initiative, et présenta une Adresse au prince d'Orange, pour le prier de se charger de l'administration du gouvernement, en attendant qu'une Convention fût convoquée aux fins de disposer de la couronne.

La pairie britannique succomba avec Charles, mais elle se ménagea par son sacrifice une résurrection éclatante.

La même pairie, en faisant la première démarche auprès de Guillaume, se mit à la tête du mouvement, prit le pas sur les Communes, et devint l'arbitre des destinées de l'Angleterre.

Si la pairie française ne trouvait pas en soi cette double puissance de fidélité et d'infidélité, elle pouvait adopter une résolution plus conforme peut-être à son esprit de modération ; elle pouvait déclarer que ses pouvoirs n'émanant pas du peuple, mais de la royauté, ils expiraient au moment où cette royauté expirait elle-même, comme un fleuve cesse de couler lorsque sa source est tarie. La noble Chambre ne s'est arrêtée à aucune de ces trois résolutions. Mal conseillée, elle s'est

contentée de prononcer un serment à la suite, de viser la Charte qu'on lui transmettait pour mémoire, et dans laquelle était écrit son arrêt de mort. L'opinion l'a mise au rang où elle s'est elle-même placée, à la suite.

La manière dont on s'est proposé de reconstituer la pairie a quelque chose de la monarchie confuse de juillet, et du tripotage des velléités et des craintes ministérielles. Point d'hérédité qu'on voulait au fond de l'âme, et qu'on implorait par amendement ; des catégories qui ne créent pas une véritable aristocratie et qui détruisent l'égalité nationale ; aristocratie qui résulte du privilège des places comme l'aristocratie de cour, tandis que les classes en dehors de ces places, c'est-à-dire le peuple est exclu.

Louis XVIII avait mieux entendu la pairie parce que la pairie était contemporaine de la légitimité. Il pouvait dire à un chiffonnier : « Mon ami, je te fais pair »; et le chiffonnier était pair, et lui et sa race participaient de la souveraineté nationale et royale. Là, il y avait égalité ; le principe démocratique était respecté, en même temps que le principe aristocratique brillait dans cette puissance éclose d'une parole ; puissance dont pouvait être revêtu le dernier homme du peuple.

Au surplus, dans la question de l'hérédité de la pairie, on s'était étrangement flatté. Dès le premier moment, c'était à mes yeux une question perdue, car elle touchait à la passion dominante de la France, l'égalité. Attaquez la liberté, et vous aurez des chances de succès, même parmi ceux qui ont sans cesse le mot d'indépendance à la bouche ; mais ne touchez pas à l'égalité ! Proposeriez-vous la chose la plus excellente, elle sera rejetée avec une sorte de fureur, pour peu qu'on y entrevoie une apparence de distinction sociale. C'est là la plaie ou la vertu nationale : plaie, elle est inguérissable, et s'étendra jusqu'à la propriété ; vertu, elle est incorruptible et ne peut céder qu'à l'épée. Bonaparte avait recomposé une noblesse dans l'armée ; la noblesse vient du fer : jamais on ne fera jaillir de la tribune avec le glaive de la parole, une hérédité bourgeoise à l'usage de tous les caudataires des ministres présents et futurs. Lorsque l'antique pairie anglaise se peut à

peine défendre, est-ce la moderne pairie française qui tantôt s'est laissée gorger par des fournées, tantôt mutiler par la Chambre élective, est-ce une telle pairie qui aurait pu sauver son hérédité, elle qui n'a pas su en défendre le principe dans l'hérédité de la couronne ? Quand cet écrit sera publié, il y aura donc une seconde Chambre de fonctionnaires en retraite, d'invalides blessés dans les bureaux, laquelle Chambre ou produite par un pouvoir dit constituant, ou par le consentement de la pairie à ses propres funérailles, complétera, délayée dans une immersion de nouveaux pairs, la démocratie royale, et se traînera, tant que faire se pourra. C'était gaspiller le temps que de prononcer des discours sérieux touchant la pairie, comme s'il y avait en France une pairie, comme s'il existait dans ce pays quelque chose au-delà d'un fait que chacun connaît.

Les libertés ont-elles été mieux élaborées que les lois ? comptez les procès intentés aux brochures et aux feuilles publiques, 228 dans un an ! écoutez les malédictions lancées contre la liberté de la presse ; lisez-les dans les journaux officiels et officieux, et remarquez parmi les amis des ministres des hommes qui, sous Louis XVIII et Charles X, ont été les fauteurs et les conseillers des lois d'exception.

Cette disposition ne m'étonne point ; j'ai prévu et prédit dès le premier moment, que la monarchie, surnommée républicaine, ne pourrait marcher avec la liberté de la presse, la légitimité seule était capable de la braver. Chaque jour cette liberté démolit pierre à pierre l'édifice qu'on élève. Tôt ou tard ce gouvernement sorti des entrailles de la liberté de la presse, égorgera sa mère. C'est un moyen, avec nos humilités diplomatiques, de nous faire chérir des monarchies absolues de l'Europe : il ne nous manquera plus, pour protéger la censure, que de rappeler les Suisses.

Le juste-milieu, la liberté avec des places de commis aux douanes et aux lettres, sont devenus la passion de juillet corrompu et dénaturé. Ne parlez pas d'honneur : les fonds baisseraient de 10 centimes. Tel homme perdrait son portefeuille, tel autre son brevet de valet de garde-robe.

Jusqu'ici les ministériels de race n'avaient réussi qu'à procréer des ministres ; ils sont parvenus à engendrer une monarchie domestique : je doute que la liberté se plaise longtemps à ce pot au feu. Les Francs l'avaient placée cette liberté dans un camp ; elle a conservé chez leurs descendants le goût et l'amour de son premier berceau ; comme l'ancienne royauté elle veut être élevée sur le pavois, et ses députés sont soldats.

La religion n'a pas trouvé plus de sympathie dans l'administration, qui laisse insulter sur les théâtres le culte public et livrer à la dérision les choses saintes. Cette administration va à la chasse des croix ; elle les poursuit dans la prison de Marie-Antoinette ; elle les bannit des tribunaux, elle les ferait arracher des tombes si une impiété aussi bête qu'effrontée s'avisait de lui demander ce nouveau sacrilège. Croit-on se mettre en harmonie avec l'opinion de la France et de l'Europe par cette haine anti-chrétienne renouvelée du Voltairianisme et de la Terreur, de la moquerie et du crime ? On ignore donc qu'on se sépare ainsi des sentiments intimes de l'humanité ? Les héros de l'époque, les Polonais sont morts pour l'indépendance de leur nom et de leur patrie, en invoquant la Vierge sainte, en pressant sur leur coeur cette croix, objet du philosophique mépris de nos nouveaux seigneurs. Il est vrai qu'il était plus facile aux vainqueurs des Trappistes d'abattre une croix du haut d'un clocher, que de l'enlever ou de la secourir sur le coeur d'un Polonais.

Il semble surtout qu'on ait pris à tâche d'insulter les sentiments catholiques dans les provinces de France où ils ont le plus d'ardeur, tout en proclamant la liberté des cultes. Des vexations de tous les moments épuisent la patience des paysans de la Bretagne et de la Vendée. Ces populations chrétiennes, fidèles et guerrières, que Bonaparte admira, sont un objet de haine pour les féaux de la quasi-légitimité ; ils craignent aussi les populations de l'Est, animées d'un autre esprit mais également généreux. Tout ce qui a quelque élévation est contraire à l'instinct des accapareurs de la victoire de juillet. Ceux qui montrent un si grand effroi de la guerre étrangère devraient du moins éprouver quelque

répugnance pour la guerre civile. Un écrit fort remarquable nous fait connaître la position des royalistes dans le Midi. Après avoir décrit les mesures tyranniques prises par les autorités locales contre les habitants, l'auteur (M. de Larcy) dit : « Qui donc peut avoir aujourd'hui le droit de déclarer nos départements en état de suspicion légitime, et de nous traiter en peuple conquis ?

« Oui, c'est là le vrai mot de notre situation : nous sommes les Irlandais de la France. Quel est celui de nos concitoyens (de quelle religion n'importe) qui n'ait encore en horreur le spectacle odieux de la liberté des cultes violée à Nîmes ! Qui ne s'est indigné à la vue de ces soldats entourant les croix, ornements de nos places publiques, et là, faisant un grand vide, un désert, au mépris de la vie des hommes... Car le sang a coulé ; il a coulé afin que quelques ouvriers étrangers pussent renverser en paix l'image du sauveur du monde. »

Si la monarchie nouvelle, telle qu'on l'a conduite, était le voeu et l'intérêt de la France, pourquoi à l'intérieur cette vente des bois de l'Etat, cet accroissement des taxes et du budget ? pourquoi cette ruine générale du commerce, cette cessation de tout travail, cet état de malaise des diverses classes de la société ? Pourquoi ce refus de l'impôt dans plusieurs villes ? Pourquoi cette inquiétude de tous les partis, de tous les individus ? Pourquoi cet armement de la population entière, cet appel continuel à la prudence, à la fermeté, au dévouement de cette garde nationale, sans laquelle on aurait déjà roulé dans l'abîme ? Pourquoi ces émeutes répétées ? Jamais les ministres de Charles X déployèrent-ils autant de soldats pour ébranler un trône de dix siècles, que les ministres de Louis-Philippe pour soutenir un trône de dix mois ? Il est vrai qu'on n'a pas fait feu sur les jeunes gens qui ont donné la couronne de juillet, on s'est contenté d'en assommer discrètement, et à petit bruit, quelques-uns. Cette mort muette est en harmonie avec ces hommes de silence et d'obscurité qui ne brûleraient pas une amorce pour l'honneur de la patrie. Qu'on rejette tant qu'on voudra la cause de ces désastres sur les républicains ou les carlistes, sur ceci ou sur cela, un fait reste : ces troubles ont

commencé le jour de l'installation de la monarchie élective développée à la façon ministérielle.

Extérieur

Passons à l'examen du système suivi dans nos relations extérieures.

La faute immense du congrès de Vienne, est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains.

L'Angleterre a conservé presque toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les colonies de trois parties du monde, pendant la guerre de la Révolution. En Europe elle s'est nantie de Malte et des îles Ioniennes ; il n'y a pas jusqu'à son électorat de Hanovre qu'elle n'ait enflé en royaume et agrandi de quelques seigneuries.

L'Autriche a augmenté ses possessions d'un tiers de la Pologne, des rognures de la Bavière, d'une partie de la Dalmatie et de l'Italie. Elle n'a plus, il est vrai, les Pays-Bas ; mais cette province n'a point été dévolue à la France ; elle est devenue contre nous une auxiliaire de l'Angleterre.

La Prusse s'est agrandie du duché ou palatinat de Posen, d'un fragment de la Saxe et des principaux cercles du Rhin ; son poste avancé est sur notre ancien territoire.

La Russie a recouvré la Finlande et s'est établie sur les bords de la Vistule.

Et nous, qu'avons-nous gagné à ces arrangements ? Nous avons été dépouillés de nos colonies ; notre vieux sol même n'a pas été respecté : Landau détaché de la France, Huningue rasé, ouvrent une large brèche dans nos frontières. Un combat malheureux à nos armes, suffirait pour amener l'ennemi sous les murs de Paris.

Paris tombé, l'expérience a prouvé que la France tombe. Ainsi il est vrai de dire que notre indépendance nationale est livrée à la chance d'une seule bataille et à une guerre de huit jours. Le partage jaloux et imprudent du congrès de Vienne,

nous obligerait, dans un temps donné, à transporter notre capitale de l'autre côté de la Loire, ou à pousser notre frontière jusqu'au Rhin. Les autres capitales de l'Europe enfoncées dans leurs provinces, défendues par les places et les populations qui les couvrent, sont d'ailleurs peu de chose, et lors même qu'elles sont prises, l'Etat auquel elles appartiennent n'est pas détruit. Il n'en est pas de même de la France telle que les alliés l'ont faite.

Lorsque j'ai eu quelque pouvoir sous la Restauration, je n'ai cessé de représenter au gouvernement ce danger de la patrie. Des documents officiels, irrécusables, prouveront un jour ce que je voulais ajouter de gloire à la liberté sous le pouvoir légitime. Je ne citerai qu'un Mémoire écrit tout entier de ma main, pendant la guerre de la Russie avec la Turquie ; il est daté de Rome, 30 novembre 1828, et adressé à M. de la Ferronnays, par le billet suivant :

« Dans votre lettre particulière du 10 de novembre, mon noble ami, vous me disiez :

« Je vous adresse un court résumé de notre situation politique, et vous serez assez aimable pour me faire connaître en retour vos idées, toujours si bonnes à connaître en pareille matière. »

« Votre amitié, noble comte, me juge avec trop d'indulgence ; je ne crois pas du tout vous éclairer en vous envoyant le Mémoire ci-joint : je ne fais que vous obéir. »

La monarchie élective, par un bonheur inattendu, n'avait pas à vaincre les difficultés que je rencontrais à chaque pas ; elle trouvait prêt un peuple dont on ne me laissait pas disposer. Dès le début de sa carrière, la Pologne et l'Italie se soulevaient, la Belgique se livrait à la France. Si les hommes qui conduisent la monarchie élective eussent joint aux plus légères connaissances le moindre sentiment des intérêts du pays, ils auraient saisi une occasion unique de légitimer le nouveau pouvoir ; ils auraient fait occuper la Belgique ; ils auraient dit à l'Europe : « Nous allions vous demander la révision des actes du congrès de Vienne, car ces actes auraient tôt ou tard forcé la France à la guerre pour sa propre

sûreté et son indépendance nationale. La victoire vous avait rendus injustes ; la France a été dépouillée, tandis que vous vous êtes fortifiés de toutes parts contre elle. Vous vous êtes même ménagé le moyen de pénétrer, quand il vous plaira, jusqu'au fond de ses entrailles. L'inquiétude où nous vivions n'était pas supportable ; il nous fallait un abri. Ce que peut-être nous n'aurions pu obtenir de vous que par la force, la Providence nous l'offre sans effusion de sang. La Belgique se donne à nous ; nous l'acceptons, non comme conquête, mais comme barrière. Nous ne demandons plus rien : restons amis. Cependant si vous voulez tirer l'épée, marchons ; vos peuples nous serviront d'avant-garde. »

Je ne doute point qu'au premier moment de la révolution de juillet, l'Europe terrifiée ne se fût trouvée trop heureuse de rester en paix au prix de la Belgique. En place et lieu de ces choses, quel chaos d'ignorances, de sottises et de misères !

Ces ignorances, ces sottises, ces misères devenaient une conséquence forcée du système dans lequel on s'engageait. Une fois le point de départ manqué, il n'y avait plus qu'à se prononcer pour la paix à tout prix, ou la guerre à toute chance. Or la question ainsi posée devenait insoluble, car aucun homme raisonnable ne peut vouloir la guerre dans un but de conquête, ni la paix avec le déshonneur. La conduite du ministère à l'extérieur n'a donc pu offrir qu'une série de contradictions.

D'abord il a proclamé la non-intervention pour se faire reconnaître, sans se douter où ce système l'allait entraîner ; ensuite, afin de se donner un appui, il a rêvé une alliance contre nature avec l'Angleterre.

Dans une guerre défensive, cette puissance ne peut nous mettre à l'abri d'une invasion avec ses vaisseaux, et n'a ni argent ni soldats à nous offrir. Nous ne prétendons pas, je pense, défendre Paris avec les gardes anglaises commandées par le duc de Wellington ?

Dans une guerre offensive, cette même puissance craindrait plus nos victoires que nos défaites ; elle ne nous permettrait jamais d'étendre nos conquêtes jusqu'au Rhin, encore moins

au-delà des Alpes et des Pyrénées, encore bien moins, au moyen de nos flottes, dans la mer Noire et les eaux de l'Orient. Qu'avons-nous donc à espérer d'elle ? Quelle niaiserie de nous croire ses alliés, parce qu'elle a comme nous deux Chambres qui ne ressemblent guère aux nôtres ! Le peuple anglais possède de grandes qualités ; son gouvernement a de l'expérience et de la fermeté ; mais en politique il est tout positif. S'imaginer qu'il va devenir le Don Quichotte des libertés du monde, c'est étrangement le méconnaître : le cabinet de Saint-James s'est-il jamais piqué d'un dévouement sentimental pour les institutions d'un peuple ? Il a toujours fait bon marché du salut des rois et des nations, prêt à sacrifier monarchie ou république à ses intérêts. Naguère encore il proclamait l'indépendance des colonies espagnoles, en même temps qu'il refusait de reconnaître celle de la Grèce ; il envoyait des flottes appuyer le pavillon du Mexique, et faisait arrêter dans la Tamise quelques chétifs bateaux destinés aux Hellènes ; il admettait la sainteté des droits de Mahmoud, et niait la légitimité des droits de Ferdinand ; voué tour à tour au despotisme et à la démocratie, selon le vent qui amenait dans ses ports les vaisseaux de la cité.

Hors dans quelques phrases de journal et de parlement, l'Angleterre a-t-elle sympathisé avec la Pologne ? Comment aurait-elle pu trouver mauvais les efforts des Russes pour remettre sous le joug un pays qu'ils regardent comme une de leurs provinces, elle qui a versé des flots de sang pour retenir dans ses chaînes les colonies qui forment aujourd'hui la république des Etats-Unis ?

Mais, puisque l'on proclamait la non-intervention, devait-on intervenir (toutefois avec le bon plaisir de l'Angleterre) dans les affaires de la Belgique ?

Pourquoi ces conférences de Londres, plus fâcheuses à la monarchie élective que tous les congrès à la monarchie légitime ? Qu'avait-on besoin de ces interminables protocoles, puérils amusements d'une diplomatie reléguée dans les Olim ? Qu'est-ce que ce prince, digne d'un sort plus honorable, ce prince, gardien de ports ou préfet-roi, Attale que les Goths et la

Tamise revêtent d'une pourpre dérisoire, Agamemnon à Mycènes, Artevelle à Gand ? Qu'est-ce que ces forteresses à démolir, et qu'on ne démolira pas, ou qu'on ne démolira que dans le but de nous nuire ? Qu'est-ce que cette armée française accourue au secours du veuf de la princesse Charlotte, et retirée sur un ordre de l'amirauté anglaise, comme si le champ de Waterloo ne pouvait être témoin que de nos revers ou de notre honte ?

Quand nos soldats ne sont plus que les recors des hautes justices de la conférence de Londres ; quand l'Europe a appris à compter sur notre faiblesse, il ne fallait pas grande sagacité pour deviner qu'on ne nous souffrirait pas long-temps en Belgique ; doublement jouets que nous avons été de cette intrigue, car il était clair que le cabinet de Saint-James désirait secrètement le succès du roi de Hollande. Si le prince d'Orange avait eu deux ou trois jours de plus pour entrer dans Bruxelles et pour occuper les places frontières, l'Angleterre nous aurait dit, comme le sonnet : Ma foi, c'est fait !

« Eh ! que prétendez-vous », répétait-on à l'opposition demandant le séjour prolongé de nos troupes en Belgique ? « L'occupation prolongée ! C'est la chute de lord Grey ! c'est le retour du duc de Wellington ! »

Vraiment ? quelle calamité pour la France ! Pauvre pays, es-tu descendu si bas que ce soit là des arguments de notre tribune ! On disait aussi : « La chute du ministère Périer, c'est la guerre. » Entendez cela, petite France ; gardez les ministres que l'on vous impose comme des bonnes, ou le fouet. J'espère du moins que l'on ne viendra plus nous dire que la légitimité fait mal au coeur.

Comme il n'y a aucune homogénéité entre la France et l'Angleterre, la prétendue solidarité des deux ministères, anglais et français, porte sur des intérêts contradictoires : ce qui fait le triomphe de l'un, fait la perte de l'autre. Le ministère Grey, par exemple, attaque la pairie anglaise, le ministère Perrier aurait voulu constituer la pairie française. Si le ministère anglais réussit à l'aide des émeutes ou des émissions de pairs (chose inouïe dans l'histoire de la constitution

britannique !), il restera au timon de l'Etat ; mais les éléments démocratiques qu'il aura remués à Londres, réagiront sur les éléments démocratiques à Paris, et deviendront un nouvel obstacle au ministère français. Celui-ci s'est placé de sorte qu'il devrait désirer deux choses incompatibles : le rejet de la réforme parlementaire et le maintien du ministère Grey. De même, lorsqu'il affectait un sentiment pour les libertés belges et polonaises, il devait être entraîné à trouver bonne la disparition de ces libertés, car tout ce qui tend à développer en France la force populaire, met en péril le système de la quasi-légitimité.

On a fourni à nos hommes d'Etat, qui ne s'avisent pas de tout, une de ces raisons dont les hommes d'esprit se moquent après l'avoir avancée. On a dit, sans rire, que la Belgique devait être un pays neutre, attendu qu'on y trouve l'embouchure de plusieurs fleuves. Ce qui prouve que Bonaparte avait eu tort de s'emparer de cette province ; ce qui prouve que personne n'osera désormais y entrer, à cause de l'embouchure de ces fleuves ; ce qui prouve que ce pays deviendra une terre inviolable, une Elide où le front ceint d'une branche de houblon, on célébrera des jeux flamands, quand le reste du monde retentira du bruit des trompettes de Bellone.

Et c'est précisément parce que de grands fleuves terminent leurs cours dans la Belgique, que depuis l'époque où les Romains la connurent, jusqu'à nos jours, jamais terre ne fut plus arrosée de sang ; c'est parce que cette terre est commerçante et féconde, parce qu'aucune montagne ne l'abrite, parce qu'elle est ouverte à tout venant par le cours même de ses eaux ; c'est parce qu'elle est frontière des races germaniques et gallo-romaines, parce qu'elle est le passage naturel et inévitable de toutes les armées ; c'est à cause de toutes ces circonstances qu'elle n'a cessé, qu'elle ne cessera d'être le champ de bataille de l'Europe, le lieu où se videront à jamais les querelles des peuples. La neutralité des Pays-Bas est un de ces mots nébuleux ajoutés au dictionnaire des non-sens diplomatiques, une de ces balivernes importantes, moquerie pour l'habile, admiration pour le sot, excuse pour le

lâche.

La fin a répondu au commencement. Les places du Luxembourg, de Maëstricht et de Venloo demeurent au roi Guillaume ; que le roi Léopold reste après cela à Bruxelles, s'il le peut. La citadelle d'Anvers est remise aux Belges ; lisez : aux Anglais ! L'Escaut est livré à la marine militaire et commerçante de la Grande-Bretagne ; ce que la politique de celle-ci avait toujours convoité, et ce à quoi la politique de la France s'était toujours opposée. La partie des marches du Luxembourg et du Limbourg qui touche à la Prusse tombe en partage au roi de Hollande ; de sorte que les Belges ne pourront rien exporter en Allemagne. La France, dans l'intérêt de son industrie, repousse aussi leurs exportations, qui n'auront plus d'issue que par l'Escaut et le port d'Ostende, sous le monopole anglais. Et c'est dans ce misérable état que la Belgique est chargée d'environ 18 millions de francs de rente, en représentation de sa part à la contribution de la dette du royaume des Pays-Bas ! Si Léopold ne paye pas à jour fixe, il viendra des huissiers de Maëstricht qui le contraindront, par corps, à s'acquitter. Et cela s'appelle la grande paix, procurée aux Belges, qui voulaient se donner à nous, au monde, qui tremblait devant nous, par la fière intervention de la quasi-légitimité !

En ce qui touche les affaires de la Pologne, l'esprit du ministère ne s'est montré ni plus inventif, ni plus résolu. Ces affaires ne se pouvaient arranger avec succès que dans un accord général, si, comme je l'ai déjà dit, après la révolution de juillet, on eût demandé la révision des traités de Vienne en acceptant la Belgique. Cette occasion échappée, il n'y avait plus rien de possible sans la guerre que ce mélange de soupirs et de rodomontades, qui blessaient à la fois les Polonais et les Russes. Tantôt les ministres venaient déclarer tristement qu'en effet il y avait de bien mauvaises nouvelles de la Vistule, ne se souvenant plus qu'ils se disaient en parfaite amitié avec la cour de Pétersbourg ; tantôt, sur le bruit d'un succès de Skrzynecki, ils tombaient en admiration et portaient la main à la garde de leur épée. Il est vrai que leur épée est restée dans

le fourreau et que leur admiration a assisté à la prise de Varsovie où, comme chacun sait, tout était tranquille après la mort.

La nation faisait-elle éclater le désir de secourir des frères d'armes, ce désir était refoulé dans les coeurs par des plans de campagne. On supposait que la France était tombée en enfance ; on venait lui conter qu'il fallait passer sur le ventre de la Prusse, être victorieux pendant trois ou quatre ans, pour arriver à Varsovie : comme si à la guerre un succès sur un point ne délivre pas un autre point attaqué. Une victoire sur le Rhin n'a-t-elle pas vingt fois décidé du sort de l'Italie ? Des traités de paix n'ont-ils pas vingt fois agrandi et reconstitué des royaumes occupés par l'ennemi ? Mais il ne se serait pas agi de guerre, si l'on eût pris la chose en temps utile ; on n'aurait pas, sans pouvoir y satisfaire, manifesté des inimitiés irréfléchies pour l'empire russe, qui sera toujours notre véritable allié, parce que sa position géographique, ses intérêts, ses ennemis naturels qui sont aussi les nôtres, l'ont fait tel. Cette cour doit avoir à coeur de réparer le tort de la déloyale ambition de Catherine, d'effacer une page honteuse de son histoire et de la nôtre, de rétablir un royaume dont les ruines immortelles accuseraient ses destructeurs.

On est réduit à argumenter aujourd'hui des traités de Vienne, en faveur de la nationalité polonaise : le cabinet de Pétersbourg vous répondra qu'il vous sied mal d'être si scrupuleux, lorsque vous êtes intervenus pour détruire le royaume des Pays-Bas, ouvrage bien plus immédiat de la Sainte-Alliance.

Varsovie a succombé ; nous en avons été quittes pour une oraison funèbre et quelques larmes déjà séchées. De ces larmes, nous sommes passés à la consolation ; nous avons fini par trouver que la Pologne ne pouvait exister comme nation, vu le ras de sa surface. Or, comme la France est aussi un pays de plaine, depuis l'Escaut jusqu'à la Loire, c'est évidemment contre nature que nous prétendons rester Français et indépendants, du moins dans cette partie de notre territoire. On ne manquera pas de stratégistes de cabinet qui prouveront,

carte en main, que nous devons être vaincus et partagés, à cause du cours de la Seine et de la Marne.

Parlez-leur des héritiers des Jagellons et des Sobieski, ils vous enseigneront le secret de leurs défaites ; mais ils ignorent celui de leur héroïsme. Les marquis de la monarchie absolue ont perdu la Pologne, chapeau sous le bras, et les chevaliers de la monarchie élective, chapeau bas ; il y a progrès.

Quant à l'Italie, une seule observation suffisait pour intéresser notre équité à sa politique. Tous les peuples ont plus ou moins profité de notre Révolution : la France elle-même est devenue libre ; des gouvernements constitutionnels se sont formés en Allemagne ; la Prusse s'est créé des communes et des assemblées provinciales ; le Danemark et la Norvège ont reçu des chartes, ainsi que les Pays-Bas ; la Grèce, les colonies espagnoles et portugaises se sont émancipées ; l'Irlande a brisé ses entraves ; la Pologne avait repris son nom (et quel nom !). L'Italie seule, au lieu d'obtenir quelques libertés, a vu disparaître celles dont elle jouissait avant 1789 ; les républiques de Gênes et de Venise ont été anéanties ; Lucques même, comme république, a péri ; la Sicile n'assemble plus son parlement du moyen-âge, et jusqu'aux communes de l'Etat napolitain, ont perdu leurs franchises municipales : autant en est arrivé à la Romaine.

Le souverain pontife se trouvait dans une position étrange. Les Romagnoles s'insurgent au bruit des journées de juillet ; nous leur déclarons que pas un Autrichien n'entrera sur leur territoire, et aussitôt les Autrichiens occupent tout le pays, depuis Bologne jusqu'à Ancône. Nous invitons la cour de Rome à congédier les Autrichiens : « Je ne demanderais pas mieux, dit-elle, si je n'étais trop faible pour rétablir l'ordre. » Alors nous proposons des troupes, et l'on nous répond : « Leur cocarde, au lieu d'arrêter la révolution, la propagera. » Ainsi le pape ne se pouvait garder ; nous ne voulions pas qu'il fût gardé par des Autrichiens ; et, si nous prétendions le garder nous-mêmes, nous soulevions ses Etats. Quand nous étions aux pieds de toutes les puissances, et quand tous les peuples nous appelaient à leur tête, nous avons trouvé le secret d'être

suspects à ces puissances, et de trahir la confiance de ces peuples.

À Dieu ne plaise que je me fasse l'apôtre de cette propagande qui prétend, coûte qui coûte, sang et pleurs, anarchie et ruines, établir des institutions pareilles en tous pays, comme si la civilisation atteignait partout le même niveau. Il me semble voir des costumiers qui, n'ayant qu'une forme et qu'une mesure, jettent le même habit, tantôt sur le dos d'un nain, tantôt sur celui d'un géant ; manteau court pour l'un, robe traînante pour l'autre. Toutefois il ne se faut pas accoutumer à traiter à tort et à travers, de carbonari et de révolutionnaires, les peuples qui font entendre de justes plaintes. Les arts ont consolé long-temps les Italiens de la perte de la dignité de la vie ; mais tant de génie sera-t-il éternellement renfermé dans les chants des poètes, dans les chefs-d'oeuvre des architectes, des peintres et des sculpteurs ? Les papes qui défendirent l'indépendance italienne, dans les siècles barbares, ne pourraient-ils encore la défendre dans les siècles éclairés ? La liberté ne saurait-elle avoir son Léon X, comme les arts eurent le leur ? La papauté n'a perdu sa puissance (je l'ai remarqué ailleurs[1459]) que quand elle a cessé d'être guelfe ou populaire, pour se faire gibeline ou impériale. Elle était née du peuple ; en reniant son origine, elle s'est affaiblie. Qu'elle remonte à sa source ; qu'elle prenne en main la cause sainte de la liberté ; que, fidèle à son mandat primitif, elle réclame au nom de l'Évangile l'égalité et l'affranchissement des hommes, et Rome chrétienne, au lieu de rentrer dans les catacombes, en sortira avec de nouvelles palmes : de nouveaux Raphaël consacreront au Vatican ses nouveaux triomphes. Grégoire XVI est à la fois un des hommes les plus savants et un des princes les plus éclairés de l'Europe : ses sujets ont tout à espérer de ses lumières et de ses vertus.

J'ai habité un sol étranger ; je m'affligeais de désespérer du courage de notre gouvernement, dans les lieux mêmes où le bras de nos soldats fendit les rochers des Alpes, pour donner passage à leurs victoires. Mais que j'étais bête ! Je me figurais que l'on voulait la paix à tout prix par goût ; ce n'est pas là le

fin mot : « France, sachez donc que si l'on a fait si bon marché de votre honneur, c'est que vous n'étiez pas capable de le défendre, que vous n'aviez ni argent, ni soldats. Et vous, étrangers, apprenez de cet aveu que si vous entrez dans le royaume avec des troupes régulières, nombreuses et bien disciplinées, vous nous battrez. »

« Bonnes gens, et politiques chevalereux, disaient d'autres ministériels plus accommodants, vous vous sentez blessés du système de nos seigneuries ; vous auriez voulu avoir un peu d'honneur, le pain quotidien du pays, mais y avez-vous bien pensé ? De l'honneur, c'est la guerre ; la guerre, c'est la banqueroute, les mesures acerbes, la confiscation, les échafauds. Le cas échéant, il faudra bien que vous marchiez aux frontières, et le moyen de vous y faire marcher, c'est d'abord de vous couper le cou. Nous vous prêchons donc la paix par commisération pour vous et votre faiblesse, car d'ailleurs nous aimons la Terreur ; nous avons en son droit une admiration profonde. Que nous importe à nous qu'on batte monnaie avec des guillotines ou des paroles ? Le fond des choses, c'est l'argent. »

D'autres graves personnages, qui sont les prélats de la quasi-légitimité, nous considéraient comme des chiens enragés, prêts à nous jeter sur l'Europe, si de vigoureux valets ne nous tenaient à la chaîne.

Voilà ce que des Français ont débité publiquement ; ils ont dépouillé la patrie, leur mère ; ils ont mis à nu ses plaies secrètes ; ils l'ont exposée à la dérision des puissances ; ils nous ont montrés à celles-ci, comme une proie facile à dévorer, ou comme des hommes qui ne trouveraient d'énergie que par la terreur. Ainsi notre courage passé, qu'attestèrent tant de conquêtes, n'aurait été que le fruit d'une peur placée derrière nous, notre gloire que le résultat de nos crimes ! Soyez sages, a-t-on osé nous dire, et vous ne serez envahis. Et une telle parole a pu sortir de la bouche d'un Français ! et le coeur de ceux qui l'ont entendue, cette parole, n'a pas palpité ! et le sang n'a pas bouillonné dans leurs veines ! À force de travail, de raison et de patience, une nation peut

recouvrer la liberté intérieure lorsqu'elle l'a perdue, mais comment retrouve-t-elle au dehors l'indépendance et l'honneur lorsque l'une et l'autre ont été immolés ? Direz-vous que l'existence de la royauté de Philippe tenait essentiellement à ce régime de concession et de vilité ; que tout autre l'aurait fait mourir ; qu'elle ne pouvait vivre que d'ignominies ? Dans ce cas, la France ne doit pas se charger des frais du banquet. Si l'édifice de juillet ne repose que sur le sacrifice de la dignité nationale, il croulera : on ne bâtit aucun monument durable sur le déshonneur ; les arcs de triomphe qui ne seraient cimentés qu'avec de la boue ne parviendraient point à l'avenir.

Je proteste de toute la force de mon amour pour mon pays contre ces déclarations des quasi-légitimistes. Non, la France n'a pas besoin d'être poussée par le bourreau pour marcher au combat ; non, elle ne désire point se précipiter sur l'Europe, mais elle ne veut point être foulée aux pieds. Elle ne retournera ni au règne de Louis XV ni au règne de Danton ; elle ne souffrira ni commissaires anglais dans ses ports, ni égorgeurs sur ses places publiques ; elle ne reverra Manon Lescaut qu'à l'Opéra, et les Tricotteuses qu'aux théâtres du boulevard : mais elle doit connaître sa position, ne pas se laisser tromper par des leurres, et savoir ce qui la menace.

N'en doutons point : les puissances étrangères qui avaient déjà tant de peine à supporter nos libertés de presse et de tribune, avec la légitimité, les supporteront encore bien moins avec le principe avoué de la souveraineté du peuple et une couronne adjugée dans la rue. Elles peuvent dissimuler, attendre, désarmer pour un temps dans une certaine mesure, vous dire que par votre système pacifique, vous êtes les sauveurs de l'Europe, et votre orgueil sera peut-être assez naïf pour croire à cette grosse flagornerie ; mais quand vous avez laissé aux divers cabinets le loisir d'étouffer les révolutions, filles de la vôtre ; quand vous leur avez déclaré tout haut, quand vous leur avez démontré que vous n'êtes pas en état de faire la guerre sans vous enfoncer dans la banqueroute et la Terreur, vous avez manqué aux plus simples lois de votre propre conservation. Ce ne sont pas ceux qui défendent

l'honneur de la France qui sont les partisans de la guerre ; c'est vous qui, par votre pusillanimité, aurez exposé votre patrie à une invasion nouvelle. Vous aurez la paix à présent ; je le crois ; on ne peut pas donner de l'épée dans le ventre à celui qui tourne le dos. Mais est-ce ainsi qu'en France on demande la paix ? Dans ce pays l'honneur est pour ainsi dire autochtone, inhérent au sol.

Mes sentiments et mes principes ne sont pas nés des circonstances, ils ne sont pas d'aujourd'hui ; il y a quelque vingt-cinq années que j'écrivais ces mots dans mon Itinéraire de Paris à Jérusalem :

« Il n'en est pas d'une nation comme d'un homme : la modération dans la fortune et l'amour du repos qui peuvent convenir à un citoyen ne mèneront pas bien loin un Etat. Sans doute il ne faut jamais faire une guerre impie ; il ne faut jamais acheter la gloire au prix d'une injustice : mais ne savoir pas profiter de sa position pour honorer, agrandir, fortifier sa patrie, c'est plutôt dans un roi un défaut de génie qu'un sentiment de vertu. »

Au procès que je viens d'intenter à notre politique extérieure, qu'opposera-t-on ? une fin de non-recevoir. « Il est possible, dira-t-on, qu'on ait fait fausse route, mais l'erreur est irréparable. Donc il est inutile de rabâcher des objections rebattues dont le public commence à se fatiguer, et auxquelles, par sa mobilité naturelle, il ne prend déjà plus d'intérêt. Les affaires de la Pologne, de l'Italie et de la Belgique sont terminées ; les occasions de se montrer avec dignité sont manquées ; des traités sont conclus, signés. La France est entrée dans des voies pacifiques ; à force de lui répéter que la guerre était pour elle la fin du monde, elle se plaît dans sa torpeur et ne veut plus entendre parler de batailler. Quel moyen de revenir aujourd'hui sur la chose jugée, de chercher querelle à nos voisins avec l'intention de reprendre une position qui n'est plus reprenable ? En diplomatie on doit partir du point où l'on se trouve ; les plus honorables regrets ne sont pas des raisons pour un homme d'état. Avalons l'ignominie, taisons-nous ; amusons-nous si nous pouvons, en guettant

l'avenir. »

Si mes arguments avaient pour but de renverser le système ministériel, de détruire ce qui a été fait à l'extérieur depuis un an, ils ne seraient que des récriminations sans conclusion et sans valeur, mais ce n'est pas là ce que j'ai voulu. J'ai remis le passé sous les yeux du lecteur, j'ai inventorié de sales guenilles, non pour amener un autre ministère avec un autre système (que m'importent à moi et les ministres et leurs systèmes ?), mais afin de prouver que la monarchie actuelle s'est blessée à mort, en abaissant la nation au-dessous de sa dignité européenne. On n'a pas su employer l'énergie des générations nouvelles : Charles second plongea l'Angleterre républicaine dans les bras des femmes ; il semble que l'on ait voulu précipiter la jeunesse de juillet dans l'hébétement du ministérialisme, autre espèce de débauche ; mais les gouvernements amassent ainsi contre eux des trésors de mépris et de haine. Ce passé d'hier qui fatigue et importune aujourd'hui, reparaîtra terrible à l'heure plus ou moins éloignée, mais inévitable, des reproches et des réactions. La France ne dormira pas toujours : comme au héros du Tasse, il suffira de lui présenter un bouclier pour la tirer du sommeil ; alors elle dispersera ce troupeau des faibles et des égoïstes qui l'environnent.

Nous arrivons à la troisième question.

Question III

La monarchie élective n'ayant pas rempli les deux conditions premières de son existence, à savoir : félicité publique au dedans, honneur et sûreté au dehors, cette infirmité de nature ne devait-elle pas être cachée et guérie par l'assentiment d'un congrès national, assentiment donné à cette monarchie ?

Congrès national.

La monarchie élective a été établie en vertu de la souveraineté du peuple ; or la masse du peuple n'a point été appelée à concourir à la forme de ce gouvernement. Quelques députés ont forgé une constitution et décerné une couronne sans mandat spécial, n'ayant ni consulté la nation, ni même attendu que la Chambre élective fût en nombre compétent pour délibérer.

Des pairs ont jugé ce qu'ils n'avaient le droit de juger, non seulement parce que la Chambre ne représentait pas la majorité voulue, mais encore parce qu'elle avait été scindée violemment.

Les aveux de nos adversaires sont précieux à recueillir.

On avoue qu'après les journées de juillet, deux des trois pouvoirs étaient absents de Paris, que quelques membres de la Chambre des députés qui se trouvaient dans la capitale, s'assemblèrent non comme Chambre, mais comme réunion ; que des pairs en petit nombre, s'associèrent à eux individuellement. Ainsi l'on convient que ce n'est pas le peuple, ni même la législature agissant d'après ses propres règlements, qui a broché l'oeuvre.

Le peuple de Paris, à l'Hôtel-de-Ville, avait rédigé un programme en six articles ; le dernier portait : Adopté

provisoirement et devant être soumis à la sanction de la nation, seule capable de s'imposer le système de gouvernement qui lui conviendra. Le peuple de Paris avait donc lui-même fait ses réserves.

La nation a-t-elle au moins paru approuver ce présent de la couronne, que fit une poignée de ci-devant députés, car un homme, aujourd'hui important, reconnaissait alors que la Chambre était bel et bien dissoute par l'ordonnance royale ? Non. Les électeurs ont éliminé près de la moitié des prétendus constituants. La Chambre des Pairs resta dès le premier moment, sous le coup d'une destruction ou d'un renouvellement. C'est quelques députés sans mission spéciale, repoussés depuis en partie par les collèges électoraux ; c'est une Chambre des Pairs à l'état de croupion, mise de plus en surveillance et déclarée suspecte dans un article de la Charte accidentelle ; ce sont de pareils sociétaires qui auraient représenté légalement la majorité du peuple français !

On a pensé qu'il fallait une mûre délibération, une révision du pacte fondamental à une époque éloignée, pour régler la nature d'un pouvoir secondaire ; et l'on n'a pas cru de pareilles précautions nécessaires pour rétablir le premier pouvoir de l'Etat : on a mis un an à faire un pair, une heure à faire un roi[1460].

La Chambre de 1830, soutient-on, a été investie par les circonstances : quand d'autres circonstances viendront, elle sera donc encore investie ?

Le sceptre ne fut point mis de la sorte aux mains de Guillaume III. Des élections générales eurent lieu ; un parlement fut assemblé en deux chambres sous le nom de Convention : la Convention examina ce qu'il y avait de mieux à faire. Après une discussion consciencieuse, après avoir considéré la question sous toutes les faces, les partis s'entendirent, même les jacobites et les républicains, car il y avait des républicains et des jacobites dans la Convention ; les deux chambres se concertèrent, le trône fut déclaré vacant : le 17 février 1689 la couronne fut décernée par la Convention à Guillaume et à Marie ; l'un gendre et neveu, et l'autre fille de

Jacques. Guillaume, pendant tous ces débats, n'avait été chargé par les pairs que de la lieutenance-générale du royaume. Débarqué à Torbai, le 15 novembre 1688, il attendit trois mois la couronne : il était pourtant là avec une armée étrangère, et mieux que cela, avec une grande renommée ; encore ne voulut-il exercer aucune influence sur les élections ; et se déclara-t-il prêt à retourner en Hollande, pour peu que sa personne n'agréât pas à la nation anglaise.

Nous aurions dû imiter cet exemple, nous qui avions si souvent rappelé l'exemple de Jacques II et de Guillaume III.

Ce qu'il y avait à faire dans la grande circonstance de juillet, je l'ai indiqué le premier dans la brochure dont celle-ci est la suite. « Admettons, disais-je, qu'il fût utile de déposer, sans l'entendre, cet orphelin privé tour à tour sur le sol français de son père, de sa couronne et de sa tombe ; admettons que ce règne présumé n'eût pas été heureux, êtes-vous mieux aujourd'hui, êtes-vous plus assurés de l'avenir ?

« Dans tous les cas, un congrès national réuni pour examiner ce qu'il y avait à faire, aurait été préférable, selon moi, à un gouvernement improvisé de ville en ville, pour 33 millions d'hommes, avec le passage d'une diligence surmontée d'un drapeau[1461]. »

Cette idée d'un congrès, M. de Cormenin l'a su développer avec talent et logique. On objecte à cela ce qui nous est arrivé depuis 1789 ; on remarque que nos divers gouvernements acceptés du peuple, n'en sont pas moins tombés. Je sais que la Charte de Louis XVIII, octroyée et non votée, a plus duré que toutes les constitutions de l'anarchie et du despotisme.

Dans le premier cas, je dis qu'une violence ne détruit pas un droit. D'ailleurs peut-on comparer le peuple de 1831 au peuple de la Convention, au peuple de l'Empire ? N'a-t-il pas fait des progrès en lumières et en raison, témoin les journées même de juillet ? La liberté de la presse depuis quinze années, n'a-t-elle pas avancé l'éducation constitutionnelle de ce peuple, et s'il était appelé à prononcer sur son gouvernement, ne connaîtrait-il pas mieux qu'autrefois la force de ses engagements ?

Dans le second cas, je réplique que si la Charte de Louis XVIII a duré plus long-temps que les gouvernements antérieurs, sans avoir été soumise à l'acceptation du peuple, c'est qu'elle émanait de la légitimité. La légitimité était en France l'ouvrage de mille années : nos pères avaient proclamé la monarchie de Hugues-Capet, en élevant ce Français au trône ; les générations successives avaient renouvelé leur première ratification au sacre des différents rois ; les états-généraux, les parlements quand ils exercèrent le pouvoir législatif, avaient confirmé cette légitimité séculaire. La source de la loi s'était trouvée placée par les origines franques et les moeurs du pays, dans la royauté : Louis XVIII en octroyant une Charte, ne dépassa pas les droits qu'on avait reconnus dans ses aïeux ; il ne parut agir, et il n'agissait en effet, qu'en vertu du mandat primitif populaire, octroyé par la nation à sa race, comme en avaient usé Louis-le-Gros, saint Louis et Louis XII. L'ancienne légitimité n'était autre chose que la volonté nationale personnifiée et maintenue dans une famille. La puissance de cette légitimité était si prodigieuse que lorsque cette légitimité s'est retirée, la base sociale a fui et le monde politique a tremblé. Combien faudra-t-il de siècles pour que la nouvelle volonté nationale française se recompose une nouvelle légitimité ? Si cette volonté varie d'année en année elle reproduira la barbarie : qu'un peuple soit bouleversé par une idée ou par une conquête, le résultat est le même ; la société ne s'établit point en changeant à chaque instant de maîtres, de formes, de principes et de malheurs.

Afin que la couronne élective soit légitime (et rien n'existe sans légitimité), besoin est que la nation convoquée en fasse le don.

Dans un temps d'ignorance, une couronne escamotée peut être enfoncée au hasard sur la tête du premier venu, parce qu'à vingt lieues et à vingt jours de l'événement, on ne sait pas et l'on ne sait plus ce qui s'est passé. Mais de nos jours, avec l'imprimerie, les grands chemins et les courriers, le moindre village est instruit de la révolution opérée : les volontés ne sont ni si débonnaires, ni si souples que chacun ne sache s'il a ou

s'il n'a pas consenti à ce qui est advenu.

On se débat et l'on dit : Les faits étaient trop vifs, les circonstances trop pressantes pour suivre la marche légale ; il était impossible de rester dans le provisoire ; on eût été débordé par les événements.

Sans être convaincu de la solidité de cette objection, je la veux supposer, et je réponds : Ce qu'on a cru ne pouvoir faire alors, on le doit faire aujourd'hui. Le peuple n'a point été consulté ; tout en lui déclarant qu'il était souverain, on lui a imposé un gouvernement. C'est une véritable moquerie qu'une monarchie achevée à Paris, en trois coups de rabot dans une arrière-boutique, au nom de 33 millions d'individus qui n'en savaient rien : on leur apprenait, à leur grand ébahissement, par le télégraphe, qu'ils venaient de se faire à eux-mêmes le don gracieux d'une charte et d'un roi.

Mais depuis la France s'est soumise ; elle a payé ses impôts ; elle a nommé des députés. L'Europe a reconnu le trône de Philippe. Les irrégularités ne sont-elles pas ainsi réparées ?

Je n'admets point cette soumission entière de la France, car je soutiens que plusieurs millions de Français d'opinions diverses, ne consentent point volontairement à ce qui est ; mais fût-elle vraie cette soumission, elle ne serait autre chose que le progrès de la raison du peuple, non l'abandon de son droit ; il n'a pas voulu se lever, dans la crainte d'amener les désordres inséparables d'une insurrection spontanée ; il a reconnu le fait, remettant l'usage du droit à l'époque où il lui serait loisible de délibérer sans perturbation sociale.

Les puissances étrangères sont tout juste dans la même position, elles ont reconnu le fait : cette reconnaissance n'infirme, ni ne légalise d'ailleurs le gouvernement actuel : une nation tire son existence d'elle-même, non des nations étrangères.

D'où vient la faiblesse du système qui nous régit ? Evidemment du vice de son origine. Qu'un congrès se rassemble, qu'il vienne, qu'il prononce ces trois mots : « Tout est bien », les oppositions de principes tombent, la force

gouvernementale est centuplée.

Jamais plus beau spectacle n'aurait été donné aux hommes : une nation s'organise provisoirement dans la crainte des troubles dont elle a la funeste expérience ; puis revenant sur l'illégalité de ses institutions, elle en examine les actes et leur donne la sanction de sa souveraineté. Quel rôle admirable aussi pour un roi ! « J'ai d'abord accepté, dirait-il, la couronne, afin de vous sauver de l'anarchie, mais le peuple n'a pas été consulté. Qu'il déclare maintenant s'il veut que je conserve ou que je dépose cette couronne. » On parle du moyen de rétablir le crédit et la prospérité publique, j'en propose un infaillible. Osez faire ce que j'indique, et vous verrez l'horizon s'éclaircir, la confiance renaître : navigateurs rassurés, nous cesserons d'errer au milieu des écueils, et d'entendre l'éternel refrain des vagues.

Il faudrait, il est vrai, du courage pour prendre une telle détermination, pour faire un va-tout des opinions diverses et les jouer les unes contre les autres. Chacun plaiderait sa cause ; le congrès jugerait en dernier ressort. Il se trouverait des orateurs en faveur des combinaisons que j'ai déduites ; force serait de se soumettre à la majorité nationale, légalement représentée. Cette marche en rapport avec le progrès social, serait un pas immense de la civilisation vers la vérité politique : dans l'état actuel, nous sommes rétrogrades.

Moi, qui n'ai rien juré, rien promis ; moi qui n'ai paru à aucun collège, et par conséquent n'ai chargé personne de représenter mon opinion ; moi qui ai toujours voulu un gouvernement constitutionnel, désiré l'honneur, la prospérité, la liberté, l'indépendance de mon pays ; moi qui ai marqué d'un fer chaud les ordonnances et les fauteurs d'icelles ; moi qui n'ai jamais plaidé le droit divin et le despotisme, je paraîtrais à la tribune pour demander Henri V, non comme le destructeur, mais comme le garant de nos franchises. Cet enfant porte en lui, par l'ancienne volonté nationale introduite dans ses veines et mêlée à son sang, la vertu de donner à nos libertés une durée salutaire : il n'est pas, il ne peut pas être l'auteur de la loi, mais il est ce grand sceau héréditaire attaché

aux anciennes chartes, qui témoignait de l'authenticité de la loi. Si la majorité me repoussait, je resterais, comme individu, fidèle à mon culte ; mais, comme citoyen, jamais je ne prononcerais ou n'écrirais un mot qui pût troubler le gouvernement établi.

Mon utopie ne sera pas acceptée : ceux qui sont saisis du pouvoir, des places, des pensions, des emplois ne sont pas disposés à les mettre à l'épreuve d'un scrutin ; ils veulent bien que le vote au moyen duquel ils se sont nantis, soit loi, mais ils ne permettent pas à ceux qui n'ont pas acquiescé à ce vote de rester libres. Le proverbe l'a dit : Ce qui est bon à prendre est bon à garder. « Vous refusez d'obéir au gouvernement établi, s'écrient-ils, vous méconnaissez les lois ; vous contestez les droits acquis ; vous troublez le repos d'un public qui veut avant tout rester tranquille, qui est las de nouveautés et de bouleversements, qui ne demande qu'à vivre en paix, à reprendre les habitudes de travail et de famille ! Est-ce là l'ouvrage d'un bon citoyen ? »

La chose est rare ! le gouvernement établi, qu'est-ce ? votre volonté au lieu de la mienne. De qui tenez-vous votre mandat ? de personne ou de vous-même. De quel droit prétendez-vous me dominer ? Du droit de votre génie ? je vous trouve médiocre. Du droit de votre raison ? vous me semblez déraisonnable. Du droit de votre force ? c'est le droit brutal, le droit du sauvage ; de plus vous n'êtes pas fort ; vous êtes faible. Vous, mon égal hier, il vous plaît de couronner votre opinion, et vous m'appelez à votre festin pour recevoir les ordres de cette reine ; mais je n'ai rien fait pour mériter une place parmi ses esclaves.

Je conteste les droits acquis ? acquis, depuis combien de temps ? depuis quatorze mois ! Les années ont-elles prescrit ? Y a-t-il eu déplacement de propriété ? S'agirait-il d'annuler des ventes faites de bonne foi sous l'autorité des lois existantes, de rétablir des privilèges perdus, de perdre des libertés gagnées ? Non, il n'est rien arrivé, si ce n'est un changement qui n'a guère plus d'un an de date, dans la personne royale. On n'a pas même eu le temps de mourir, de laisser son héritage à ses

enfants ou de recueillir celui de son père. Que dans un quart de siècle on parle de droits acquis, ce sera juste, parce que les générations auront passé, que la face de la société aura été renouvelée, mais aujourd'hui les droits acquis sont les choses que l'on a prises par un coup de main ; et les choses acquises de cette manière, ont toujours paru assez contestables.

Je trouble le repos d'un public qui veut rester tranquille ? Ne vous prenez donc pas toujours pour le public. Vous voulez rester tranquilles ; je le conçois : que la société se détériore pourvu que vous jouissiez en paix de vos places, de votre fortune, de vos plaisirs ; personne ne souffre, tout va à merveille ; c'est un crime d'oser vous montrer la vérité.

Quant à cette accusation banale de mauvais citoyen, elle est à l'usage de tous les partis : pour celui qui dîne et qui rit, un mauvais citoyen est celui qui ne dîne pas et qui pleure. Si je trouvais que la France va bien, quoique sous un pouvoir que je n'admets pas, je serais un mauvais citoyen de prendre ma mauvaise humeur pour la misère publique ; mais j'ai la conviction que la France va mal, et je suis un bon citoyen en lui indiquant des remèdes. J'en ai le droit : le jour où vous avez déclaré la souveraineté du peuple, j'ai obtenu et je conserve ma part de cette souveraineté tant que le peuple légalement convoqué n'aura pas parlé. Dans la position où vous êtes, je vous reconnais une autorité nécessaire à l'ordre judiciaire, civil et militaire du pays, autorité salutaire sous ce rapport, et devant être respectée et obéie ; mais je ne vous reconnais aucune autorité de porter des lois politiques, encore moins des lois de proscription. J'arrive ainsi à ma question dernière.

Question IV

Si, dans le cas d'une défense personnelle, le gouvernement actuel a pu tuer et proscrire en juillet 1830, le peut-il en octobre 1831, qu'il n'est pas attaqué, et que son mandat politique ne lui a été continué, ni par la souveraineté de la gloire, ni par celle du peuple, ni par celle du temps ?

Proposition pour le bannissement de Charles X et de sa famille.

Toute autorité se doit défendre ; on ne peut exiger d'elle qu'elle se laisse renverser quand elle a la force en main : veiller à sa propre sûreté est naturel ; frapper du glaive celui qui nous en veut frapper, est chose légitime.

Mais excepté ce cas d'attaque, une autorité de fait ne peut agir que dans la sphère d'un fait ; elle n'a pas le droit de porter des lois politiques, parce que ce droit ne s'acquiert que par la légalité politique ; or cette légalité manque au gouvernement actuel, d'après le principe de la souveraineté du peuple, qu'il a invoqué lui-même pour s'établir : donc il ne peut proscrire les Bourbons.

Parcourons les exemples que l'on suppose analogues et dont on cherche à s'appuyer.

Les Anglais en 1688, prétendirent rester fidèles à la loi de l'hérédité. La convention du 23 février 1689 déclara que Jacques second du nom, en quittant l'Angleterre avec son fils, avait abdiqué ; que le trône était vacant, et que Marie, fille de Jacques, princesse d'Orange, était de droit héritière du trône délaissé : Guillaume III fut associé à sa femme. L'usurpation s'établit sur une fiction de légitimité. Si le fils de Jacques eût été protestant et remis à la puissance parlementaire, les

Anglais ne l'auraient pas exclu du trône ; jamais il ne leur serait venu en pensée de punir un enfant innocent des fautes de son père ; en voici la preuve : cet enfant fut exclu, non pour un soupçon de défaut de naissance légitime, supposition dont les deux Chambres n'arguèrent pas, et qu'elles abandonnèrent, mais parce qu'il avait été transporté en France pour y être élevé par les ennemis de la religion d'Angleterre[1462].

Marie régna donc comme héritière directe de Jacques ; après elle Anne, sa soeur, monta sur le trône ; après Anne, vint Georges Ier, petit-fils, par sa mère, de Frédéric V, électeur palatin, et d'Elisabeth fille du roi Jacques Ier d'Angleterre. Les tentatives des Stuarts pour recouvrer la couronne, commencèrent sous Jacques II lui-même, qui perdit, le 11 juillet 1690, la bataille de la Boyne contre Guillaume III. Après sa mort arrivée à Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1701, son fils dit Jacques III, ou le chevalier de Saint-Georges, tenta une descente en Ecosse au mois de mars 1708, et revint en France sans succès, le 7 avril de la même année. Un parti s'éleva pour lui en 1715, sous Georges Ier, dans le nord de l'Angleterre. Il passa en Ecosse en 1716, et ne fut pas plus heureux que la première fois. L'Espagne en 1719 le voulut remettre sur le trône. La flotte castillane fut dispersée ; deux frégates seulement débarquèrent 300 soldats, qui s'accrurent de 4 700 Ecossais, et qui s'enfuirent à l'approche des Anglais. Jacques III épousa en 1719, à Montefiascone, Marie-Clémentine, fille de Jacques Sobieski, et petite-fille de Jean Sobieski.

Charles-Edouard, fils aîné de Jacques III, s'embarqua à Nantes, le 12 juin 1745, prit terre sur la fin d'août au nord de l'Ecosse, avec sept officiers seulement. Il eut cette fameuse et brillante aventure d'armes, qui pensa lui rendre la couronne, et qui termina le 27 avril 1746, à Culloden, la vie royale des Stuarts. Après avoir erré dans les montagnes, les marais et les îles, Edouard parvint à sortir de l'Ecosse, le 27 septembre 1746, sur un vaisseau malouin, ne ramenant avec lui que deux compagnons, Sullivan et Shéridan. La France, durant son

entreprise, menaçait les côtes de l'Angleterre avec une flotte et des troupes de débarquement.

Ainsi, pendant cinquante-six années, à compter de la bataille de la Boyne à celle de Culloden, les Stuarts ne cessèrent de troubler la Grande-Bretagne ; ils vinrent pendant les quatre règnes de Marie, d'Anne, de Georges Ier et de Georges II, redemander à un peuple qui ne les connaissait plus, un pouvoir contre lequel la prospérité publique et le temps avaient prescrit. La nouvelle nation anglaise et la maison d'Hanovre se défendirent et triomphèrent. En 1708, la tête du prétendant Jacques III fut mise à prix ; en 1745, une récompense de 30 mille livres sterlings fut promise à quiconque livrerait mort ou vif le prince Charles-Edouard, fils du Prétendant. Des échafauds s'élevèrent pour les Irlandais, Ecossais et Anglais, qui avaient appelé les Stuarts dans les trois royaumes ou qui avaient été pris les armes à la main. Mais ces proscriptions n'avaient point eu lieu avant l'attaque, elles n'en étaient que la défense et la suite.

Rien de tout cela ne ressemble à ce que nous voyons aujourd'hui. Charles X et le Dauphin son fils, n'ont point été déclarés abdiquant par une assemblée ennemie ; ils ont bien et dûment abdiqué de leur propre gré, ils ne réclament point la couronne ; ils l'ont déposée par droit héréditaire, sur la tête de leur petit-fils et neveu. Par cet acte, ils se sont mis l'un et l'autre hors de la question : on ne pourrait pas même les proscrire, comme revendiquant le trône, puisqu'ils ne le revendiquent pas ; il ne s'agit donc absolument que de l'enfant.

Celui-ci est un orphelin âgé de onze ans, qui ne peut être accusé d'aucun délit, et on le bannit. On livre la couronne à son plus proche héritier, comme en Angleterre on la fit passer de Jacques à Marie ; mais on ne prétend pas la transmettre en vertu d'un droit de succession ; on veut que la légitimité soit brisée.

Le duc de Bordeaux a-t-il reparu avec ses parents sur le sol dont il a été banni ? S'est-il montré quelque part aux Français dans les bras de sa mère ? Non : il languit exilé sur la terre où

le Prétendant débarqua. Il n'a rien attaqué, et on le proscrit.

A-t-on laissé s'écouler cinquante-cinq ans, passer trois ou quatre générations de rois pour lui déclarer cette guerre, laquelle il n'a pas provoquée ? Non ; il est déchu depuis quatorze mois ; il n'est encore monté que sur le vaisseau qui l'a enlevé à sa patrie, et sa main trop faible ne pourrait même s'armer d'une épée pour parer les coups que vous lui portez.

Quand le prince Edouard rassembla les montagnards de l'Ecosse en 1745, un prince allemand presque étranger à la maison des Stuarts, était sur le trône. C'était Georges second, descendant en ligne féminine collatérale d'Elisabeth, fille de Jacques Ier trisaïeul du Prétendant, ce qui remontait à cent quarante-deux ans.

Louis-Philippe est roi ; il porte le sceptre de l'enfant dont il était l'héritier immédiat, de ce pupille que Charles X avait remis entre les mains du lieutenant-général du royaume, comme à un tuteur expérimenté, un dépositaire fidèle, un protecteur généreux. Ne pouvez-vous attendre quelques années ? Quoi, si Henri V abordait les champs qui ont déjà dévoré son père, Louis-Philippe serait obligé de le faire fusiller ? Ne pouviez-vous ménager davantage les souvenirs et le coeur de votre prince ?

Lorsque, le 7 août 1830, la Chambre des députés offrit la couronne au duc d'Orléans, celui-ci répondit : « Je reçois avec une vive émotion la déclaration que vous me présentez. Je la regarde comme l'expression de la volonté nationale. Rempli des souvenirs qui m'avaient toujours fait désirer de n'être jamais destiné à monter sur le trône ; exempt d'ambition et habitué à la vie paisible que je menais dans ma famille, je ne puis vous cacher tous les sentiments qui agitent mon coeur dans cette grande conjoncture ; mais il en est un qui les domine tous, c'est l'amour de mon pays : je sens ce qu'il me prescrit de faire, et je le ferai. »

Et vous arrachez Louis-Philippe à ses foyers domestiques, à lui si chers, pour lesquels il exprimait des regrets si touchants ! et vous l'obligez de se renfermer dans le château de nos anciens rois ! Cette maison de passage où la Gloire même n'a

pu rester, ressemble à ces ruines où les voyageurs viennent tour à tour chercher un mauvais abri. Henri III y prit un cheval pour fuir, après la journée des premières barricades ; Louis XVI en sortit pour aller au Temple ; la Convention en fut chassée ; Napoléon en partit pour Sainte-Hélène. Sur cette terrasse despotiquement ravie au public, sur cette terrasse que l'on réserve, dit-on, aux plaisirs d'une jeune famille, jadis fut pratiqué un petit enclos où tout Paris, peu de jours avant le 10 août, a vu jouer des enfants de douleur, Marie-Thérèse, depuis la Dauphine, et son frère, depuis Louis XVII. Les dernières barricades ont chassé Charles X des Tuileries.

Eh bien, dans ce château funeste, au lieu d'une couche innocente sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé votre prince ? un trône vide que lui présente un spectre décapité portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre. Et c'est de ce trône, où il s'est assis pour vous complaire, que vous forceriez le roi de votre prédilection d'ordonner le meurtre de l'Enfant dont il occupe la place !

Il serait temps d'en finir avec les lois de proscription, elles n'empêchent rien de ce qui doit arriver, et elles ont un caractère de fureur qui n'est plus en rapport avec l'humanité du siècle. Henri IV apporta lui seul, au domaine de la couronne, des biens patrimoniaux de plus de 18 millions de revenu, monnaie d'aujourd'hui, et ses héritiers manquent des premières nécessités de la vie. Un compagnon fidèle, M. le duc de Blacas, partage avec ses maîtres, la fortune de ses enfants : je ne sache pas que les serviteurs de Bonaparte aient jamais mis leurs trésors à la disposition de la famille de ce grand proscrit. On vient nous dire que les Bourbons qui ne trouveraient pas à emprunter un schelling en Angleterre, qui n'ont plus en France que des lambeaux vendus à l'encan et au rabais, paient avec leur argent les mécontents de l'Ouest et du Midi ! Un petit nombre d'honnêtes gens croient à cette absurdité, faute de s'être rendu compte des faits, trompés qu'ils sont par des brocanteurs de consciences : il est tout simple que ces trafiquants, ayant toujours vendu leur opinion, se figurent qu'on n'en a point, si elle n'est payée. Quand ceux-

ci auront étendu jusqu'aux carlistes les lois de mort ; quand les parodistes de la terreur auront fait revivre l'âge d'or du sang ; quand ils auront repris dans les arsenaux des Lebon et des Carrier, les superbes machines des forts génies ; quand ils auront fait tomber mon chef, comme jadis tomba celui de mon frère, qu'ils regardent dans ma tête et dans ma poche ; ils trouveront l'une pleine de projets de liberté et de gloire pour ma patrie avec Henri V, l'autre vide.

Autrefois, le gouvernement révolutionnaire étendit son bras de peuple sur les Bourbons, mais alors il cherchait un prétexte dans la guerre européenne ; il installa les échafauds. Quand Bonaparte renouvela la proscription de la famille royale, la guerre était recommencée sur la frontière et dans la Vendée ; la bataille de Waterloo approchait. A-t-on maintenant un pareil prétexte ? En pleine paix, vous vous occupez de mettre hors la loi une famille qui, après tout, vous a rendus prospères pendant seize années, et a commencé pour vous le règne de la liberté ; une famille qui contribua à votre ancienne grandeur, qui se lie à tous vos souvenirs de gloire, qui, tandis que vous lui refusez un arpent de terre dans son immense héritage, vous dote en partant d'une France africaine, dernier présent dont elle paie votre ingratitude[1463] O !

Si les tempêtes, compagnes fidèles de celui qui fut votre Roi, le poussaient à vos rivages, vous l'immoleriez ? Ajoutez la tête de Charles X à celle de Louis XVI ; jetez cette tête blanchie non à l'Europe votre alliée, mais aux hommes qui voudraient déshonorer ce qu'il put y avoir de noble dans les journées de juillet ; joignez à ces victimes la prisonnière du Temple : celle-là porte déjà tant de couronnes, que je ne sais s'il y aura place pour la dernière. Qu'on emmanche le fer de Louvel dans une loi, pour en frapper la veuve du duc de Berry. Quant au jeune Henri, s'il n'a pas les années requises à l'échafaud, n'êtes-vous pas les maîtres ? Accordez-lui dispense d'âge pour mourir.

J'ai montré que l'exemple des Stuarts dont on prétend s'autoriser pour bannir les Bourbons ne se peut appliquer ni au duc de Bordeaux, ni à ses parents. Un autre exemple tiré de la famille de Bonaparte, est également sans rapport avec la

cause de mes augustes clients.

La France n'a pas agi seule dans le bannissement des membres de la famille impériale ; elle n'a fait qu'obéir à la dure nécessité imposée par la force des armes ; ce sont les alliés qui ont provoqué ce bannissement : des conventions diplomatiques, des traités formels prononcent l'exil des Bonaparte, leur prescrivent jusqu'aux lieux qu'ils doivent habiter, ne permettent pas à un ministre ou à un ambassadeur des cinq puissances de délivrer seul un passeport aux parents de Napoléon ; le visa des quatre autres ministres ou ambassadeurs des quatre autres puissances contractantes, est exigé. Tant ce sang de Napoléon épouvantait les alliés, lors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines !

Grâces à Dieu, je ne me suis jamais soumis à ces mesures : avant qu'un ministre de Louis-Philippe allât voir un enfant et une femme, j'avais délivré, sans consulter personne, en dépit des traités et sous ma propre responsabilité comme ministre des affaires étrangères, un passeport à Mme la comtesse de Survilliers, alors à Bruxelles, pour venir à Paris soigner un de ses parents malade. Vingt fois j'ai demandé le rappel de ces lois de persécution ; vingt fois j'ai dit à Louis XVIII que je voudrais voir le duc de Reichstadt capitaine de ses gardes, et la statue de Napoléon replacée au haut de sa colonne[1464] O.

Ambassadeur à Rome, j'autorisai mes secrétaires et mes attachés à paraître au palais de Mme la duchesse de Saint-Leu ; je fis cesser la séparation que je trouvai établie entre des Français qui avaient également connu l'adversité. J'écrivis à M. le cardinal Fesch à sa sortie du conclave pour l'inviter à se joindre aux cardinaux qui devaient se réunir chez moi ; je lui témoignais ma douleur des mesures politiques qu'on avait cru devoir prendre ; je lui rappelais le temps où j'avais fait partie de sa mission auprès du Saint-Siège ; je priais mon ancien ambassadeur d'honorer de sa présence le banquet de son ancien secrétaire d'ambassade. La réponse que je reçus, pleine de dignité, de discrétion et de prévoyance, mérite d'être connue :

« Du palais Falconieri, 4 avril 1829.

« Le cardinal Fesch est bien sensible à l'invitation obligeante de M. de Chateaubriand, mais sa position à son retour à Rome lui conseilla d'abandonner le monde et de mener une vie tout-à-fait séparée de toute société étrangère à sa famille. Les circonstances qui se succédèrent, lui prouvèrent qu'un tel parti était indispensable à sa tranquillité ; et les douceurs du moment ne le garantissant point des désagréments de l'avenir, il est obligé de ne point changer de manière de vivre.

« Le cardinal Fesch prie M. de Chateaubriand d'être convaincu que rien n'égale sa reconnaissance, et que c'est avec bien de la peine qu'il ne se rendra pas chez Son Excellence, aussi fréquemment qu'il l'aurait désiré.

« Le très humble, etc.

« Signé card. FESCH. »

Le prince Jérôme me fit l'honneur de réclamer mon intervention dans une occasion particulière, en m'envoyant copie d'une requête qu'il adressait au cardinal-secrétaire-d'Etat ; il me disait dans sa lettre :

« L'exil est assez affreux dans son principe comme dans ses conséquences, pour que cette généreuse France qui l'a vu naître (le prince Jérôme), cette France qui possède toutes ses affections, et qu'il a servie vingt ans, veuille aggraver sa situation en permettant à chaque gouvernement d'abuser de la délicatesse de sa position.

« Le prince Jérôme de Montfort, confiant dans la loyauté du gouvernement français, et dans le caractère de son noble représentant, n'hésite pas à penser que justice lui soit rendue.

« Il saisit cette occasion, etc.

« Signé JEROME.

« Rome, 9 mai 1829. »

J'adressai, en conséquence de cette requête, une note confidentielle au secrétaire-d'Etat le cardinal Bernetti ; elle se terminait par ces mots :

« Les motifs déduits par le prince Jérôme de Montfort, ayant paru au soussigné fondés en droit et en raison, il n'a pu refuser l'intervention de ses bons offices au réclamant, persuadé que le gouvernement français verra toujours avec peine aggraver,

par d'ombrageuses mesures, la rigueur des lois politiques.

« Le soussigné mettrait un prix tout particulier à obtenir, dans cette circonstance, le puissant intérêt de S. Em. le cardinal-secrétaire-d'Etat.

« Signé CHATEAUBRIAND. »

Je répondis en même temps au prince Jérôme ce qui suit :

« Rome, 9 mai 1829.

« L'ambassadeur de France près le Saint-Siége a reçu copie de la note que le prince Jérôme de Montfort lui a fait l'honneur de lui envoyer. Il s'empresse de le remercier de la confiance qu'il a bien voulu lui témoigner ; il se fera un devoir d'appuyer, auprès du secrétaire-d'Etat de Sa Sainteté, les justes réclamations de Son Altesse.

« Le vicomte de Chateaubriand, qui a aussi été banni de sa patrie, serait trop heureux de pouvoir adoucir le sort des Français qui se trouvent encore placés sons le coup d'une loi politique. Le frère exilé de Napoléon, s'adressant à un émigré, jadis rayé de la liste des proscrits par Napoléon lui-même, est un de ces jeux de la fortune qui devait avoir pour témoins les ruines de Rome.

« Le vicomte de Chateaubriand a l'honneur, etc.

« Signé CHATEAUBRIAND. »

J'ai cru devoir mettre au jour mes rapports avec la famille de Bonaparte, non pour en faire un vain étalage, mais pour fortifier mes arguments en faveur d'une autre famille, en montrant que je les tire autant de mes principes que de mon dévouement.

Enfin, si on lance des mandats contre les Bourbons, ces mandats ne peuvent pas être isolés, il faut de toute nécessité qu'ils atteignent les complices et les adhérents de cette famille ; besoin est de s'occuper d'un nouveau Code criminel, à moins qu'on ne trouve par quelque subtilité de rédaction le moyen d'envelopper les délits des carlistes dans la catégorie des délits du Code existant. On a même une autre ressource sans se mettre en frais d'imagination : le Bulletin des Lois offre l'organisation du tribunal et des lois révolutionnaires. Là se voit comment un royaliste peut pécher en pensées, en paroles et

en actions, et ce qui lui arrive pour avoir donné asile, écrit ou rêvé à ceux qui avaient reçu sa foi.

De bonnes personnes qui aiment à se rassurer, prétendent que des lois obligées comme suite de ce qui a été fait, ne seront ou ne seraient que préventives et comminatoires ; que, le cas échéant, on ne les exécuterait pas. Des lois de proscription pour rire, c'est à quoi on n'avait point encore songé. Je pense moi-même que de pareilles lois sont repoussées par les moeurs actuelles ; mais qui vous répond qu'à l'heure où un événement surviendrait, il n'y aurait pas un de ces mouvements d'opinion qui contredisent les moeurs ? On se félicite aujourd'hui de n'avoir pas tué les ministres de Charles X : l'opinion ne demandait-elle pas leur mort, quand on les a jugés, et à quoi leur vie a-t-elle tenu ? Qui vous peut assurer que des hommes pacifiques seront toujours à la tête des affaires, qu'ils ne seront pas eux-mêmes devenus suspects, que peut-être ils n'auront pas été bannis ?

Si des esprits cruels se saisissaient du pouvoir, ils sauraient, dit-on, inventer des mesures à leur taille ; ils remettraient en honneur ces temps où des pétitionnaires offraient de faire une pension à la guillotine pour ses bons services, entretien, réparations et menus coûts.

Soit : mais pourquoi donc alors vous donner la peine de forger des armes à vous inutiles et qu'ils sauront si bien fabriquer ? Pourquoi leur épargner le prix de la main-d'oeuvre, et le temps de la façon ?

Législateurs, sortez de l'ornière sanglante tracée depuis deux mille ans par le char de Sylla et dans laquelle la tyrannie royale ou populaire a tour à tour roulé ses vengeances. Qu'une torche funèbre allumée près de votre tribunal, ne vous dérobe pas la vue de la lumière de la civilisation nouvelle : imprimez à vos décrets le caractère de votre temps. Voulez-vous déjouer les complots, tromper les intrigues, déconcerter les projets ? ouvrez la porte à tous les bannis, Buonapartes et Bourbons ; laissez-les se mêler à la foule, qu'ils passent et repassent devant ce trône qu'ils ont perdu : quand ils verront d'en bas ce qu'ils ne voyaient que d'en haut, Rois tombants ou tombés, il

est douteux qu'ils s'empressent de ramasser le sceptre, dût la fortune le jeter à leurs pieds.

Conclusion

La pensée dominante de cet écrit s'y révèle à chaque page, à chaque ligne, à chaque mot ; mais un lecteur attentif se sera sans doute aperçu que je taisais quelque chose ; que j'évitais ou que j'ignorais l'objection avec laquelle on croit renverser mon système.

Je n'ai ni ignoré ni évité cette objection, j'en ai seulement réservé l'examen pour la conclusion de ma plaidoirie.

On dit :

« Entre les cinq partis que, selon vous, on pouvait prendre après les journées de juillet, vous auriez voulu qu'on adoptât celui de la légitimité : pure rêverie. Garder votre Henri V avec les prêtres, la congrégation, les jésuites, la cour, les gentilshommes ordinaires et extraordinaires, les officiers de la bouche et du gobelet, les cuisiniers, les menins, les chasses éternelles, l'étiquette et les faveurs d'antichambre ; c'est ce que la nation ne voulait plus, c'est ce qu'elle ne voudra jamais. La prolongation de ces abus aurait amené une révolution plus sanglante et plus terrible que celle de juillet. Le malheur a-t-il éclairé ceux que vous défendez ? Voyez auprès de cet enfant, votre chimère, ces mêmes hommes qui l'ont perdu, et qui lui soufflent les mêmes préjugés ; ces hommes qui l'endoctrinent du droit divin et lui prêchent l'absolutisme, ces hommes qui finiront par en faire ou un crétin ou un fanatique, ou un prince impie et débauché ; car un mal produit souvent un mal contraire. »

Chose étrange et curieuse ! L'éducation des deux cousins, est précisément ce qui met le plus grand obstacle à leurs prétentions respectives. Mais le duc de Reichstadt est un homme, le duc de Bordeaux un enfant ; on peut amender dans celui-ci, ce qu'on ne saurait plus corriger dans celui-là.

Si Henri V nous fût demeuré après les journées de juillet, le château avec toutes ses superfétations, n'aurait pas été possible, encore bien moins l'éducation qu'on réprouve. Mais le jugement porté sur les hommes qui environnent le royal élève est trop général et trop rigoureux. Quelques-uns de ces hommes ne sont point étrangers aux lumières et aux opinions de leur siècle ; ils ont autant de mérite et de modération qu'ils ont de fidélité. Celui même qui marche à leur tête est un militaire de probité et de religion : c'est beaucoup d'avoir mis au fond du coeur d'un enfant les vertus ; il sera plus aisé d'élever ensuite les idées sur cette base solide. D'après des rapports uniformes et authentiques, cet enfant annonce un mélange heureux d'esprit et de bonté. N'est-ce rien encore pour son éducation que les malheurs dont son berceau est environné ? N'est-ce rien que ce chef-d'oeuvre de l'adversité, la fille de Louis XVI, la compagne et la soeur de Louis XVII, placée au berceau de Henri V, comme un tableau sacré suspendu devant un autel ?

Néanmoins, si vous critiquez cette éducation, qui vous assure que le plan n'en sera pas modifié, que l'on ne se mettra pas en mesure de recueillir les éventualités de l'avenir après avoir laissé échapper un présent rempli des plus magnifiques certitudes ?

J'ai dit des vérités aux hommes de la France ; oserai-je prendre en finissant la respectueuse liberté d'adresser quelques paroles aux hommes de l'exil ? Ils sont rentrés dans la douleur comme dans le sein de leur mère : le malheur, séduction dont j'ai peine à me défendre, me semble avoir toujours raison ; je crains de blesser son autorité sainte et la majesté qu'il ajoute à des grandeurs insultées qui désormais n'ont plus que moi pour flatteur. Mais je surmonterai ma faiblesse ; je m'efforcerai de faire entendre un langage qui, dans un jour d'infortune, pourrait préparer une espérance à ma patrie.

L'éducation d'un prince doit être en rapport avec la forme du gouvernement et les moeurs de son pays. Or, il n'y a en France ni chevalerie, ni chevaliers, ni soldats de l'oriflamme, ni

gentilshommes bardés de fer, prêts à marcher à la suite du panache blanc. Il y a un peuple qui n'est plus le peuple d'autrefois, un peuple qui changé par les siècles, n'a plus les anciennes habitudes et les antiques moeurs de ses pères. Qu'on déplore ou qu'on glorifie les transformations sociales advenues, il faut prendre la nation telle qu'elle est, les faits tels qu'ils sont, entrer dans l'esprit de son temps, afin d'avoir action sur cet esprit.

Tout est dans la main de Dieu, excepté le passé qui, une fois tombé de cette main puissante, n'y rentre plus.

On veut aujourd'hui une monarchie de raison et non de sentiment. Le monarque qui a le plus de chances de maintenir en France l'ordre et la liberté, est celui auquel tôt ou tard la couronne sera dévolue. Si l'on ne voit dans Henri V que le chef d'une petite faction, qu'une pagode sainte dont les droits sont réputés antérieurs et supérieurs à ceux du peuple ; qu'un enfant revendiquant un sceptre par la seule raison qu'il est fils de son père, c'en est fait de lui. La légitimité est une religion dont la foi est morte ; cette religion serait encore la meilleure sanction des droits de la nation, en ce qu'elle communique à ces droits quelque chose d'historique et de traditionnel, de fort et de sacré, mais elle ne tire plus son pouvoir d'elle-même.

Quelques faux amis d'une jeune mère, pleine de charme, d'infortune et de courage, disent parfois que Henri IV a recouvré son trône le haubert sur le dos, les houseaux aux jambes, et l'épée au poing ; que si dans la politique on faisait sans cesse intervenir la morale rigoureuse, rien ne serait possible pour les honnêtes gens, tandis que les méchants, moins scrupuleux, triompheraient toujours.

À cela je réponds qu'au temps où nous vivons il n'y peut avoir que des guerres civiles entre des idées et des opinions diverses : les plus fortes et les mieux conduites tueront les autres et régneront.

L'exemple tiré du Béarnais n'est pas applicable à l'époque où nous sommes : les discordes religieuses avaient désolé la France long-temps avant qu'Henri IV combattît pour le sceptre que lui laissait Henri III. Placé à la tête du parti protestant,

élevé sous la tente, n'ayant jamais quitté le sol natal, il était général et soldat lorsque la couronne lui échut ; il ne vint donc point dans sa propre cause troubler un royaume paisible ; loin de diviser les Français, il les réunit ; il mit fin, en montant sur le trône, à quarante années de guerres civiles.

Les notions sociales n'étaient pas d'ailleurs ce qu'elles sont aujourd'hui. La civilisation était beaucoup moins avancée ; ce qui ne choquait personne dans un temps où les libertés et les lumières n'étaient pas le partage de tous, serait insensé, odieux et criminel aujourd'hui.

Quant à la Vendée, dont on cite l'héroïque dévouement, on commet à ce sujet une autre erreur. La Vendée frappée de lois d'exception, deviendrait un colosse auprès duquel ceux qui la calomnient aujourd'hui, seraient de bien petits garçons : le général Lamarque en a parlé en ennemi généreux et en homme qui se connaît en courage. La Vendée inactive et silencieuse, demeure comme une preuve vivante que l'opinion attachée au pouvoir d'aujourd'hui n'est pas l'opinion générale de la France. Mais la Vendée précipitée sans être attaquée dans une guerre civile, verserait en vain son sang. Lorsqu'elle était dans toute sa puissance, a-t-elle transporté Louis XVII de la tour du Temple au château de Versailles ? Ce qu'elle n'a pu faire pour l'orphelin captif, le pourrait-elle pour l'orphelin banni ? Ces combats de laboureurs, que Bonaparte appelait des combats de géants, ces neuf cent mille hommes égorgés, n'ont consacré qu'un immortel, mais inutile sacrifice.

Faudrait-il compter sur les armées étrangères ? L'Europe n'a jamais voulu rétablir en France la famille déchue : au congrès de Châtillon, il n'était pas question d'appeler Louis XVIII ; après la bataille de Waterloo, il était question de l'exclure ; ce fut par une nécessité politique que l'autorité revint aux enfants de saint Louis.

Si l'Europe prenait aujourd'hui les armes contre nous ; si par malheur elle se servait du nom du duc de Bordeaux, ce nom ne serait que le voile des projets les plus sinistres. L'Europe victorieuse exigerait le démembrement de la patrie de Henri V, et la perte de toutes les libertés nationales. Mes yeux ne

verront point ce jour ; il me resterait, j'espère, encore assez de force pour mourir dans les rangs de mes concitoyens ; mais avant de tomber, j'aurais combattu l'étranger, eût-il apporté dans ses bras le dernier rejeton de cette race à qui je dévoue ma vie.

Je ne sais qu'un moyen de ramener au foyer paternel l'Enfant voyageur égaré sur la terre, la volonté des Français ; l'accord du peuple et des pouvoirs de l'Etat. Si le deuil ne pouvait sortir de la France ; si fatiguée d'errer de système en système, de gouvernement en gouvernement ; si trompée dans tous ses essais, forclose de toutes ses espérances, elle n'apercevait de port de salut qu'au trône légitime, alors le banni reviendrait, sans avoir coûté une larme et une liberté à sa patrie, roi déjà dans les coeurs par ses infortunes et son innocence. La mère de cette tendre victime ne peut assurer, mais elle peut préparer cet avenir, en dirigeant l'éducation de son fils.

Arrivera sans doute le moment où l'orphelin sortira de ce château des Stuarts, asile de mauvais augure qui semble étendre l'ombre de la fatalité sur sa jeunesse : le dernier né du Béarnais doit se mêler aux enfants de son âge, aller aux écoles publiques, apprendre tout ce que l'on sait aujourd'hui. Qu'il devienne le jeune homme le plus éclairé de son temps ; qu'il soit au niveau des sciences de l'époque ; qu'il joigne aux vertus d'un chrétien du siècle de saint Louis, les lumières d'un chrétien de notre siècle Que des voyages l'instruisent des moeurs et des lois ; qu'il ait traversé les mers, comparé les institutions et les gouvernements, les peuples libres et les peuples esclaves ; que simple soldat, s'il en trouve l'occasion à l'étranger, il s'expose aux périls de la guerre, car on n'est point apte à régner sur des Français sans avoir entendu siffler le boulet. Alors on aura fait pour lui ce qu'humainement parlant on peut faire. Mais surtout gardez-vous de le nourrir dans les idées du droit invincible ; loin de le flatter de remonter au rang de ses pères, préparez-le à n'y remonter jamais ; élevez-le pour être homme, non pour être roi : là sont ses meilleures chances.

Enfin si la Providence inclinait vers lui la volonté des Français, il ne doit reparaître au milieu d'eux que comme le premier citoyen, sans garde, sans cour, sincère ami des institutions qu'il aurait jurées. Afin d'éviter toute réclamation, je voudrais que le peuple fût consulté, que le suffrage universel remît la couronne à l'enfant de Robert-le-Fort ; espèce de sacre politique qui précéderait, sans l'exclure, le sacre religieux. Aux deux bouts de la lignée se trouverait ainsi l'élection des Francs et des Français.

C'est assez : quel que soit le conseil de Dieu, il restera au candidat de ma tendre et pieuse fidélité, une majesté des âges que les hommes ne lui peuvent ravir. Mille ans noués à sa jeune tête, le pareront toujours d'une pompe au-dessus de celle de tous les monarques. Si dans la condition privée il porte bien ce diadème de jours, de souvenirs et de gloire ; si sa main soulève sans effort ce sceptre du temps que lui ont légué ses aïeux, quel empire pourrait-il regretter ? Dans la transformation sociale qui s'opère, le duc de Bordeaux ne serait peut-être rien sur le trône ; hors du trône, le trente-septième descendant de Hugues-Capet, l'héritier de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Charles V, de Louis XII, de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI, est le roi des siècles, le passé couronné vivant au milieu de l'avenir.

Post-scriptum

Tandis que je corrigeais, et qu'on imprimait au fur et à mesure, les feuilles de ce petit ouvrage, le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition relative au bannissement de la branche aînée des Bourbons, a eu lieu. Ce rapport fait honneur à M. Amilhau qui conclut à la suppression de la peine de mort. Espérons que la Chambre sera frappée des raisons déduites par M. le rapporteur ; elles sont à peu près celles que j'énonce moi-même dans cet écrit.

Cependant M. Amilhau, après avoir observé que la mesure de prudence soumise à la Chambre n'est ni un jugement, ni une loi pénale, mais une loi politique, se trouve embarrassé par la supposition de l'infraction du bannissement, et il est obligé de dire que le législateur, dans de hautes circonstances, voit toutes les COMBINAISONS rentrer dans son domaine parce que le salut du peuple est la suprême loi. D'un autre côté il déclare que si, oubliant la clémence d'un grand peuple, ils venaient (les princes déchus) provoquer à la guerre civile et tramer des complots, dégradés de leur dignité, dépouillés de leur puissance, ils TOMBERAIENT COMME UN ACCUSE VULGAIRE SOUS L'ACTION ORDINAIRE DES LOIS.

Il résulte de ces deux réserves qu'en supprimant la peine de mort en apparence, on la laisse revenir par deux voies, la législature et les tribunaux ordinaires.

Nous le savions tous : des princes dépouillés de leur puissance peuvent être traînés à l'échafaud comme des accusés vulgaires. Si la famille déchue venait provoquer à la guerre civile et tramer des complots, elle tomberait sous l'action ordinaire des lois. Qui de nous ignore que les princes malheureux provoquent toujours à la guerre civile et trament toujours des complots ? M. le rapporteur a trop jugé des autres

par sa candeur. Dieu préserve les exilés en changeant d'exil, d'être jamais jetés sur les côtes de France ! On ne manquerait pas de témoins pour accuser devant la justice, la famille naufragée d'avoir conspiré avec les vents : l'adversité n'obtient point de pardon ; le droit de grâce ne s'étend pas jusqu'à ce crime. Je ne ferai donc point de carton pour les pages où j'examine les conséquences de la peine de mort, puisque elle demeure cachée au fond de la loi : le nom est effacé, la chose reste. D'ailleurs les Chambres n'ont pas prononcé, et les débats peuvent amener une conclusion différente de celle de la commission.

Je conviens que les législateurs sont placés dans un labyrinthe inextricable. Comment prononcer un bannissement qui n'est qu'une simple déclaration, et comment ajouter une pénalité à la rupture du ban ? Comment vouloir et ne pas vouloir, punir et ne pas punir, laisser en paix les fauteurs et adhérents de la famille déchue, et ne rien faire contre cette famille si les flots la poussaient dans nos ports ? Il est évident qu'il n'y a qu'un parti à prendre : rejeter une loi qui ne peut être qu'atroce ou inconséquente. C'est ce rejet que je sollicite.

Et pourquoi envelopper les Buonapartes dans la destinée des Bourbons ? Pourquoi frapper du même coup ce qui depuis vingt ans nous a donné gloire et liberté ? Pourquoi interdire l'entrée de la France aux parents du dominateur de l'Europe et l'ouvrir à ses cendres ? Les dernières sont bien plus à craindre, leur conspiration bien plus redoutable à la monarchie nouvelle que le retour, et les complots supposés de quelques individus arrachés à l'exil : elles s'agiteront à chaque anniversaire de leurs victoires ; tous les jours, sous leur colonne, elles diront à la quasi-légitimité passante « qu'as-tu fait de l'honneur français ? »

Par un hasard singulier en défendant les Bourbons, j'ai défendu les Buonapartes, sans me douter que cette dernière famille serait attaquée. Heureux si cet écrit exerçait quelque influence sur la législature, si on laissait, comme je le demande, les héritiers de Henri IV et de Napoléon libres de revoir leur patrie !

ÉTUDES OU DISCOURS HISTORIQUES SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN

François-René de Chateaubriand

(1831)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avant-propos
Préface
- Origine commune des peuples de l'Europe.
- Archives françaises.
- Ecrivains de l'histoire générale et de l'histoire critique de France avant la révolution.
- Ecole historique moderne de la France.
- Ecole historique de l'Allemagne. Philosophie de l'histoire. L'histoire en Angleterre et en Italie.
- Auteurs français qui ont écrit l'histoire depuis la révolution. Mémoires, traductions et publications. Théâtre. Roman historique. Poésie. Ecrivains fondateurs de notre nouvelle école historique.
- De ces Etudes historiques

Etude I
- Exposition
- Partie I – De Jules César à Dèce ou Decius
- Partie II – De Dèce ou Décius à Constantin

Etude II
- Partie I – de Constantin à Valentinien et Valens
- Partie II – de Julien à Théodose Ier

Etude III
- Partie I – De Valentinien Ier et Valens à Gratien et à Théodose Ier
- Partie II
- Partie III

Etude IV
- Partie I – D'Arcade et Honorius à Théodose II et Valentinien III
- Partie II – de Théodose II et Valentinien III à Marcien, Avitus, Léon Ier,

Majorien, Anthême, Olybre, Glycerius, Nepos, Zénon et Augustule
Etude V
Partie I – Moeurs des chrétiens. Age héroïque
Partie II – Suite des moeurs des chrétiens. Age philosophique. Hérésies
Partie III – Moeurs des païens
Etude VI
Partie I – Moeurs des barbares
Partie II – Suite des moeurs des barbares
Eclaircissements sur Attila.
Notes communiquées par S. Exc. M. BUNSEN.
I. – Ve et VIe siècles.
II. – IXe et Xe siècle.
III. – XIe et XIIe siècle.
Extrait du poème des Nibelungen.

Avant-propos

« Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train du monde, qu'à cette époque (la chute de l'empire romain) (...) il y avait des historiens qui fouillaient comme moi les archives du passé au milieu des ruines du présent, qui écrivaient les annales des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles ; eux et moi prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre tombée à nos pieds, en attendant celle qui devait écraser nos têtes. »

(Etude historiques, tome V bis.)

Je ne voudrais pas, pour ce qui me reste à vivre, recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écouler. On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite ; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passait autour de moi, pour me livrer puérilement à la composition d'un ouvrage dont personne ne parcourra une ligne. Qui lirait quatre gros volumes lorsqu'on a bien de la peine à lire le feuilleton d'une gazette ? J'écrivais l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappait à ma porte ; en vain je lui criais : « Attendez, je vais à vous. » Elle passait au bruit du canon, en emportant trois générations de rois.

Et que le temps concorde heureusement avec la nature même de ces *Etudes* ! On abat les croix, on poursuit les prêtres ; et il est question de croix et de prêtres à toutes les pages de mon récit : on bannit les Capets, et je publie une histoire dont les Capets occupent huit siècles. Le plus long et le dernier travail de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, de soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le plus d'idées et de faits, paraît lorsqu'il ne peut trouver de lecteurs ; c'est comme si je le jetais dans un puits, où il va s'enfoncer sous l'amas des décombres qui le suivront. Quand une société se compose et se décompose, quand il y va de

l'existence de chacun et de tous, quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin ? Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des apôtres, des martyrs, des Pères de l'Eglise, des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de Charlemagne, de Hugues Capet et de Henri IV ! Il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne ! N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce de faiblesse d'esprit que de s'occuper de lettres dans ce moment ? Il est vrai ; mais ce radotage ne tient pas à mon cerveau, il vient des antécédents de ma méchante fortune. Si je n'avais pas tant fait de sacrifices aux libertés de mon pays, je n'aurais pas été obligé de contracter des engagements qui s'achèvent de remplir dans des circonstances doublement déplorables pour moi. Je ne puis suspendre une publication dont je ne suis pas le maître ; il faut donc couronner par un dernier sacrifice tous mes sacrifices. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve : grâce à Dieu, elle est à son terme : je n'ai plus qu'à m'asseoir sur des ruines et à mépriser cette vie que je dédaignais dans ma jeunesse.

Après ces plaintes bien naturelles, et qui me sont involontairement échappées, une pensée me vient consoler. J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le Christianisme sous les rapports poétiques et moraux ; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques : j'ai commencé ma carrière politique avec la restauration, je la finis avec la restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. Les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi : si, comme tous les hommes, je n'ai pas été semblable à moi-même dans les détails, qu'on le pardonne à la fragilité humaine. Les principes sur lesquels se fonde la société m'ont été chers et sacrés ; on me rendra cette justice de reconnaître qu'un amour sincère de la liberté respire dans mes ouvrages, que j'ai été passionné pour l'honneur et la gloire de ma patrie, que, sans envie, je n'ai jamais refusé mon admiration aux talents dans

quelque parti qu'ils se soient trouvés. Me serais-je laissé trop emporter à l'ardeur de la polémique ? Je m'en repens, et je rends justice aux qualités que je pourrais avoir méconnues : je veux quitter le monde en ami.

Préface

Hérodote commence son histoire par déclarer les motifs qui la lui ont fait entreprendre ; Tacite explique les raisons qui lui ont mis la plume à la main. Sans avoir les talents de ces historiens, je puis imiter leur exemple ; je puis dire, comme Hérodote, que j'écris pour la gloire de ma patrie et parce que j'ai vu les maux des hommes. Plus libre que Tacite, je n'aime ni ne crains les tyrans. Désormais isolé sur la terre, n'attendant rien de mes travaux, je me trouve dans la position la plus favorable à l'indépendance de l'écrivain, puisque j'habite déjà avec les générations dont j'ai évoqué les ombres.

Les sociétés anciennes périssent ; de leurs ruines sortent des sociétés nouvelles : lois, moeurs, usages, coutumes, opinions, principes même, tout est changé. Une grande révolution est accomplie, une grande révolution se prépare : la France doit recomposer ses annales, pour les mettre en rapport avec les progrès de l'intelligence. Dans cette nécessité d'une reconstruction sur un nouveau plan, où faut-il chercher des matériaux ? Quels sont les travaux exécutés avant notre temps ? Qu'y a-t-il à louer ou à blâmer dans les écrivains de l'ancienne école historique ? La nouvelle école doit-elle être entièrement suivie, et quels sont les auteurs les plus remarquables de cette école ? Tout est-il vrai dans les théories religieuses, philosophiques et politiques du moment ? Voilà ce que je me propose d'examiner dans cette préface. Je travaillais depuis bien des années à une histoire de France, dont ces Etudes ne présenteront que l'exposition, les vues générales et les débris. Ma vie manque à mon ouvrage : sur la route où le temps m'arrête, je montre de la main aux jeunes voyageurs les pierres que j'avais entassées, le sol et le site où je voulais bâtir mon édifice.

Origine commune des peuples de l'Europe.

Documents et historiens étrangers à consulter pour l'histoire de France.

Les anciens avaient conçu l'histoire autrement que nous ; ils la regardaient comme un simple enseignement, et sous ce rapport Aristote la place dans un rang inférieur à la poésie : ils attachaient peu d'importance à la vérité matérielle ; pourvu qu'il y eût un fait vrai ou faux à raconter, que ce fait offrit un grand spectacle ou une leçon de morale et de politique, cela leur suffisait. Délivrés de ces immenses lectures sous lesquelles l'imagination et la mémoire sont également écrasées, ils avaient peu de documents à consulter ; leurs citations ne sont presque rien, et quand ils renvoient à une autorité, c'est presque toujours sans indication précise. Hérodote se contente de dire dans son premier livre, Clio, qu'il écrit d'après les historiens de Perse et de Phénicie ; dans son second livre, Euterpe, il parle d'après les prêtres égyptiens, qui lui ont lu leurs annales. Il reproduit un vers de l'Iliade, un passage de l'Odyssée, un fragment d'Eschyle : il ne faut pas plus d'autorités à Hérodote ni à ses auditeurs des jeux Olympiques. Thucydide n'a pas une seule citation : il mentionne seulement quelques chants populaires.

Tite-Live ne s'appuie jamais d'un texte : des auteurs, des historiens rapportent ; c'est sa manière de procéder. Dans sa troisième Décade, il rappelle les dires de Cintius Alimentus, prisonnier d'Annibal, et de Coelius et Valerius sur la guerre Punique.

Dans Tacite les autorités sont moins rares, quoique encore bien peu nombreuses ; on n'en compte que treize de nominales : ce sont, dans le premier livre des Annales, Pline, historien des guerres de Germanie ; dans le quatrième livre, les *Mémoires d'Agrippine*, mère de Néron, ouvrage dont on ne saurait trop déplorer la perte ; dans le treizième livre, *Fabius Rusticus*, Pline l'historien et Cluvius ; dans le quatorzième, Cluvius ; dans le quinzième, Pline. Dans le troisième livre des

Histoires, Tacite nomme Messala et Pline, et renvoie à des Mémoires qu'il avait entre les mains ; dans le quatrième livre, il s'en réfère aux prêtres égyptiens ; dans les *Moeurs des Germains*, il écrit un vers de Virgile en l'altérant. Souvent il dit : « Les historiens de ces temps racontent, » temporum illorum scriptores prodiderint ; il explique son système en déclarant qu'il ne rapporte le nom des auteurs que lorsqu'ils diffèrent entre eux. Ainsi deux citations vagues dans Hérodote, pas une dans Thucydide, deux ou trois dans Tite-Live, et treize dans Tacite, forment tout le corps des autorités de ces historiens. Quelques biographes, comme Suétone et Plutarque surtout, ont lu un peu plus de Mémoires ; mais les nombreuses citations sont laissées aux compilateurs, comme Pline le Naturaliste, Athénée, Macrobe, et saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*.

Les annalistes de l'antiquité ne faisaient point entrer dans leurs récits le tableau des différentes branches de l'administration : les sciences, les arts, l'éducation publique, étaient rejetés du domaine de l'histoire. Clio marchait légèrement, débarrassée du pesant bagage qu'elle traîne aujourd'hui après elle. Souvent l'historien n'était qu'un voyageur racontant ce qu'il avait vu. Maintenant l'histoire est une encyclopédie ; il y faut tout faire entrer, depuis l'astronomie jusqu'à la chimie ; depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier ; depuis la connaissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte jusqu'à la science de l'économiste ; depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles jusqu'à celle des lois politiques. L'historien moderne se laisse-t-il aller au récit d'une scène de moeurs et de passions, la gabelle survient au beau milieu ; un autre impôt réclame ; la guerre, la navigation, le commerce, accourent. Comment les armes étaient-elles faites alors ? D'où tirait-on les bois de construction ? Combien valait la livre de poivre ? Tout est perdu si l'auteur n'a pas remarqué que l'année commençait à Pâques et qu'il l'ait datée du 1er janvier. Comment voulez-vous qu'on s'assure en sa parole s'il s'est trompé de page dans une citation, ou s'il a mal coté l'édition ? La société demeure

inconnue si l'on ignore la couleur du haut de chausses du roi et le prix du marc d'argent. Cet historien doit savoir non seulement ce qui se passe dans sa patrie, mais encore dans les contrées voisines, et parmi ces détails il faut qu'une idée philosophique soit présentée à sa pensée et lui serve de guide. Voilà les inconvénients de l'histoire moderne : ils sont tels qu'ils nous empêcheront peut-être d'avoir jamais des historiens comme Thucydide, Tite-Live et Tacite ; mais on ne peut éviter ces inconvénients, et force est de s'y soumettre.

L'écrivain appelé à nous peindre un jour un grand tableau de notre histoire ne se bornera pas à la recherche des sources d'où sortent immédiatement les Franks et les Français ; il étudiera les premiers siècles des sociétés qui environnent la France, parce que les jeunes peuples de diverses contrées, comme les enfants de divers pays, ont entre eux la ressemblance commune que leur donne la nature, et parce que ces peuples, nés d'un petit nombre de familles alliées, conservent dans leur adolescence l'empreinte des traits maternels.

Quatre espèces de documents renferment l'histoire entière des nations dans l'ordre successif de leur âge : les poésies, les lois, les chroniques contenant les faits généraux, les mémoires peignant les moeurs et la vie privée. Les hommes chantent d'abord ; ils écrivent ensuite.

Nous n'avons plus les Bardits que fit recueillir Charlemagne ; il ne nous reste qu'une ode en l'honneur de la victoire que Louis, fils de Louis le Bègue, remporta en 881 sur les Normands ; mais le moine de Saint-Gall et Ermold le Noir ont tout à fait écrit dans le goût de la chanson germanique.

La mythologie et les poésies scandinaves ; les Edda et les Sagas ; les chants des scaldes, que nous ont conservés Snorron, Saxon le Grammairien, Adam de Brême et les Chroniques anglo-saxonnes ; les Nibelungs, quoique d'une date plus récente, suppléent à nos pertes : on verra l'usage que j'en ai fait en essayant de tracer l'histoire des moeurs barbares. Quant à ce qui concerne les langues, les évangiles goths d'Ulphilas sont un trésor.

Pour le midi de la France, M. Raynouard a réhabilité l'ancienne langue romane, et en publiant les poésies écrites ou chantées dans cette langue il a rendu un service important.

M. Fauriel, à qui nous devons la belle traduction des chants populaires de la Grèce, doit montrer dans la formation de la langue romane les traces des trois plus anciennes langues de la Gaule, encore parlées aujourd'hui, l'une en Ecosse, l'autre dans le pays de Galles et la Basse-Bretagne, la troisième chez les Basques. Il a remarqué un poème sur les guerres des Arabes d'Espagne et des chrétiens de l'Occitanie dont le héros est un prince aquitain nommé Walther : ne serait-ce point Waiffre ? Plusieurs chants remémorent les rébellions de divers chefs du midi de la France contre les monarques carlovingiens : cela sert de plus en plus à prouver que les hostilités de Charles le Martel, de Pepin et de Charlemagne, contre les princes d'Aquitaine, eurent pour cause une inimitié de race, les descendants des Mérovingiens régnant au delà de la Loire. On nous fait espérer que M. Fauriel s'occupe d'une histoire des barbares dans les provinces méridionales de la France : le sujet serait digne de son rare savoir et de ses talents.

Il ne faut pas s'en tenir aux lois salique, ripuaire et gombette pour l'étude des lois barbares ; on doit considérer comme chapitres d'un même code national les lois lombardes, allemandes, bavaroises, russes (celles-ci ne sont que le droit suédois), anglo-saxonnes et galliques : avec les dernières on peut reconstruire plusieurs parties du primitif édifice gaulois. Toutes ces lois ont été imprimées ou séparément ou dans les différents recueils des historiens de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le père Canciani recueillit à Venise, en 1781, Barbarorum Leges antiquae, en cinq volumes in-folio ; excellente collection, qui devrait être dans nos bibliothèques : on y trouve la traduction italienne des Assises du royaume de Jérusalem et divers morceaux inédits. On assure que nous aurons bientôt les Assises entières publiées sur le manuscrit retrouvé, avec les traductions grecque, barbare et italienne de 1490. L'Académie des Inscriptions s'en

occupe.

La collation des deux textes de la loi salique, dont il existe dix-huit ou vingt manuscrits connus, collation faite par M. Wiarda, est estimable ; il sera bon d'y avoir égard. Mais Bignon reste toujours docteur en cette matière, comme Baluze est à jamais l'homme des Capitulaires et des Formules.

Après les Poésies et les Lois, on ne consultera pas sans fruit, pour les six premiers siècles des temps barbares, les historiens de la Russie, de la Pologne, de la Suède et de l'Allemagne, quoiqu'en général ils aient écrit après les nôtres.

Le plus ancien annaliste russe est un moine de Kioff, Nestor. La monarchie russe fut fondée vers le milieu du IXe siècle : Kioff, depuis l'an 882, en devint la première capitale. À la fin du Xe siècle, Kioff et toute la vieille Russie embrassèrent le christianisme. Nestor rédigea en slavon son ouvrage vers l'an 1073. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Scherer, et commenté par Schloezer : il n'en existe aucune traduction française ou latine. Quelques notes tirées de Nestor se trouvent seulement dans la traduction française de l'histoire de Karomsine. Nestor a imité Constantin, Cedren, Zonare et autres écrivains de la Byzantine ; il a transporté dans son texte plusieurs passages de ces écrivains ; il nous a conservé in extenso deux documents précieux de l'histoire de la Russie, les traités de paix d'Olez et d'Igor avec la cour de Constantinople. Les Grecs eux-mêmes ne connaissaient pas l'existence de ces deux pièces, car elles sont de l'époque la plus stérile de leurs annales, de l'an 813 à l'an 959.

La Chronique de Nestor finit à l'année 1096. Nestor reste, d'après l'opinion de Schloezer, la première, l'unique source, au moins la source principale pour l'histoire du Nord scandinave et finnois ; jusqu'à lui ces contrées étaient pour les historiens terra incognita. Dans un des continuateurs de Nestor, on remarque le plus ancien code des lois russes, nommé la Vérité russe ou le Droit russe ; il est tiré des lois scandinaves. Les premiers souverains de la Russie vinrent de la Scandinavie, appelés qu'ils furent par la volonté des peuplades russes. Pour se convaincre que le Droit russe est d'origine scandinave, il

suffit de le comparer avec la législation suédoise, dont les fragments les plus authentiques ont été conservés. Un ouvrage assez rare aujourd'hui, imprimé à Abo ou à Upsal, « De Jure Sveonum Gothorumque vetusto, » offre le texte original du droit russe, et souvent on ne peut comprendre le texte russe qu'à l'aide du texte suédois.

Un travail à consulter sur les historiens et la littérature slavo-russe est celui de Kohl, Introductio ad Histor. Litterar. Slav.

Les historiens des autres peuples d'origine slave sont venus plus tard que Nestor, et même plus tard que son premier continuateur ; car Nestor a écrit entre l'an 1056 et l'an 1146, et l'historien de Prague, Cosme, est mort l'an 1125.

Martin Gallus, annaliste de Pologne, doit être placé de 1109 à 1136. Helmold, dont l'ouvrage sert de source à l'histoire des peuples du moyen âge de l'Allemagne, et surtout à celle des Slaves, a écrit à Lubeck, vers l'an 1170, Chronica Slavorum.

Adam de Bremen est presque contemporain de Nestor ; il est inutile pour l'histoire du Danemark. Un autre annaliste aussi consciencieux que Nestor, et de quelques années plus ancien que lui (mort l'année 1018), est Difmar, évêque de Mersebourg ; il a écrit touchant l'Allemagne.

Tous les documents de l'histoire de la Germanie se trouveront réunis dans le recueil des historiens allemands que publie en Hanovre le savant Paertz sous les auspices du baron de Stein. M. Paertz a visité le cabinet de nos chartes, et il a fouillé dans les archives du Vatican pour l'histoire du moyen âge de l'Allemagne.

Le premier volume in-folio de ce recueil a été publié, le second et le troisième doivent bientôt paraître. Ce recueil rendra inutiles ceux connus jusqu'à présent sous la dénomination de Scriptores Rerum Germanicarum. Reste à savoir pourtant si l'on se pourra passer de la collection de Leibniz, de Scriptores Rerum Brunsvicensium. Leibniz, génie universel, a pressenti l'importance de son travail pour la mythologie des Slaves et des Germains, et même pour la langue de ces peuples : dans une de ses préfaces on trouve

sur l'histoire du moyen âge des idées que les appréciateurs modernes de ces temps n'ont fait souvent que reproduire sous d'autres formes.

L'Histoire de Suède de Dalen est une compilation assez complète, mais peu critique ; celle de Rühs est la plus estimée. Le nouveau recueil, dont deux volumes ont déjà paru, est de Geyer. On a deux forts in-folio de Lagerbring, composés de matériaux historiques et législatifs sur la Suède.

L'Histoire de Danemark, de Mallet, n'est pas à négliger. L'introduction relative à la mythologie et aux poésies du Nord est intéressante, quoique depuis on ait fait des progrès dans la langue et des découvertes dans les fables scandinaves.

Saxo-Grammaticus est le Nestor du Danemark, comme Snorron est l'Hérodote du Nord : ce pays possède aussi un recueil de Scriptores.

Quant à l'Histoire de Pologne, outre Martin Gallus, on trouve Vincent Kadlubeck, évêque de Cracovie, mort en 1233. L'évêque Dlugosh compila les annales de son pays, vers le milieu et la fin du XVe siècle, empruntant ses récits, comme il l'avoue lui-même, aux traditions populaires.

Par ordre de Nicolas Ier on procède en Russie à la réunion des documents slaves et autres titres de ce vaste empire. La Lusace et la Bavière commencent des collections. La société formée à Francfort s'occupe sans relâche de la découverte et de la publication des diplômes et papiers nationaux de l'Allemagne.

Telles sont les richesses que nous offre le nord de l'Europe. Toutefois n'abusons pas, comme on est trop enclin à le faire, des origines scandinaves, slaves et tudesques. Il semble aujourd'hui que toute notre histoire soit en Allemagne, qu'on ne trouve que là nos antiquités et les hommes qui les ont connues. Les quarante ans de notre révolution ont interrompu les études en France, tandis qu'elles ont continué dans les universités germaniques ; les Allemands ont regagné sur nous une partie du temps que nous avions gagné sur eux ; mais si pour le droit, la philologie et la philosophie, ils nous devancent à l'heure qu'il est, ils sont encore loin d'être arrivés en histoire

au point où nous nous trouvions lorsque nos troubles ont éclaté.

Rendons justice aux savants de l'Allemagne, mais sachons que les peuples septentrionaux sont, comme peuples, plus jeunes que nous de plusieurs siècles ; que nos chartes remontent beaucoup plus haut que les leurs ; que les immenses travaux des Bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Yannos ont commencé bien avant les travaux historiques des professeurs de Goettingue, d'Iéna, de Bonn, de Dresde, de Weimar, de Brunswick, de Berlin, de Vienne, de Presbourg, etc. ; que les érudits français, supérieurs par la clarté et la précision aux érudits d'outre-Rhin, les surpassent encore par la solidité et l'universalité des recherches. Les Allemands ne l'emportent véritablement sur nous que dans la codification : encore les grands légistes, Cujas, Domat, Dumoulin, Pothier, sont-ils français. Nos voisins ont sur les origines des nations barbares quelques notions particulières, qu'ils doivent aux langues parlées en Dalmatie, en Hongrie, en Servie, en Bohême, en Pologne, etc. ; mais un esprit sain ne doit pas attacher trop d'importance à ces études, qui finissent par dégénérer dans une métaphysique de grammaire, laquelle paraît d'autant plus merveilleuse qu'elle est plus noyée dans les brouillards.

Que par l'étude du sanscrit et des différents dialectes indiens, thibétain, chinois, tartare, on parvienne à dresser des formules au moyen desquelles on découvre le mécanisme général du langage humain, philosophiquement parlant, ce sera un progrès considérable de la science ; mais, historiquement parlant, il est douteux qu'il en résulte beaucoup de lumières. Au système des origines communes par les racines du logos on opposera toujours avec succès le synchronisme ou la spontanéité du verbe comme de la pensée dans divers temps et dans divers pays.

Si nous passons de l'Allemagne à l'Angleterre, il n'est pas sans profit de parcourir les poésies anglo-saxonnes, galliques, écossaises, irlandaises, afin de prendre un sentiment général de l'enfance d'une société barbare ; mais il ne les faudrait pas

convertir en preuves, car la vanité cantonale a tellement mêlé les chants faits après coup aux chants originaux, qu'on les peut à peine distinguer.

Quant aux lois, j'ai déjà dit qu'il était bon de consulter les lois anglo-saxonnes et galliques. Les Actes de Rymer, continués par Robert Sanderson, sont un bon recueil, mais ils ne commencent qu'à l'an 1101, sautent tout à coup de l'an 1103 à l'an 1137, et continuent de la sorte avec des lacunes de dix, quinze et vingt ans, jusqu'au XIIIe siècle, où les chartes se multiplient. Ce recueil, tout important qu'il soit, est fort inférieur à celui des ordonnances de nos rois et autres collections qui doivent faire suite à ces ordonnances : les matières y sont mêlées et incohérentes ; elles ne sont point précédées de ces admirables préfaces dont les De Laurières, les Secousse, les Vilevault, les Bréquigny, ont enrichi leur travail, et qui sont des traités complets du Droit français. Le Clerc et Rapin ont pourtant donné, dans le dixième volume des Actes de Rymer, un abrégé historique sec, mais utile, des vingt volumes de l'édition de Londres de 1745.

Dans les historiens primitifs de l'Angleterre, l'annaliste français peut glaner avec succès les trois Gildas, l'Histoire ecclésiastique de Bède, et, dans les bas siècles, les chroniqueurs, poètes ou prosateurs de la race normande. Les traductions anglo-saxonnes faites du latin, par Alfred le Grand, les lois de ce prince publiées par Guillaume Lombard, son Testament avec les notes de Manning, apprennent quelques faits curieux. Dans sa traduction anglo-saxonne d'Orose, Alfred a inséré deux périples scandinaves de la Baltique, du Norvégien Other et du Danois Wulfstan : c'est ce qu'il y a de plus authentique touchant cette mer intérieure, au bord de laquelle étaient cantonnés ces barbares qui devaient aller conquérir les habitants civilisés des rivages de la Méditerranée.

Il existe plusieurs recueils des historiens anglais, mais sans ordre ; ils se répètent aussi, parce que dans ce pays de liberté le gouvernement ne fait rien et les particuliers font tout. Il faut joindre à la collection d'Heidelberg (1587) la collection de

Francfort (1601), et les dix auteurs du recueil de Selden (Londres 1652) : on aura alors à peu près tout ce qui est relatif aux moeurs communes de l'Angleterre et de la France. La réunion des anciens historiens anglais, écossais, irlandais et normands de Camden ne vaut pas sa Britanniae Descriptio ; c'est celle-là qu'il faut étudier pour les origines romaines et barbares. Le génie des Normands, lié si intimement au nôtre, se décèle surtout dans le Doomsdaybook : ce document, d'un prix inestimable, a été imprimé en 1783, par ordre du parlement d'Angleterre. On le compléterait en consultant le pouillé général du clergé d'Angleterre et du pays de Galles, auquel Edouard II fit travailler en 1291 ; le manuscrit de ce pouillé est aux bibliothèques d'Oxford. La principauté de Galles, les comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland et de Durham manquent au Doomsdaybook : cette statistique offre le détail des terres cultivées, habitées ou désertes de l'Angleterre, le nombre des habitants libres ou serfs, et jusqu'à celui des troupeaux et des ruches d'abeilles. Dans le Doomsdaybook sont grossièrement dessinées les villes et les abbayes.

Il ne faut pas négliger de consulter les cartes du moyen âge ; elles sont utiles non seulement pour la géographie historique, mais encore parce qu'à l'aide des noms propres de lieu on retrouve des origines de peuples. Dans le périple de Wulfstan, par exemple, l'île de Bornholm est appelée Burgendaland, et dans l'ouvrage historique de Snorron, Heims-Kringla, on voit que les Scandinaves disaient Borgundar-holm : voilà la patrie des Burgundes ou Bourguignons. En ne pressant pas trop ces indications, on en tire un bon parti ; mais il ne faudrait pas, comme plusieurs auteurs allemands, se figurer qu'une tribu de Franks prit le nom de Salii, parce qu'elle campait sur les bords de la Saale en Franconie. Le gouvernement anglais a employé à Rome le savant Marini à la collection des lettres des papes et des autres pièces relatives à l'histoire de la Grande-Bretagne, depuis l'an 1216.

Le Portugal et l'Espagne fournissent d'autres espèces de documents. Les langues qu'on parlait dans le midi de la Gaule

avant que ces langues eussent été envahies par le picard ou le français wallon, étaient parlées dans la Catalogne, le long du cours de l'Ebre, et se répandaient derrière les Basques par les vallées des Astures, jusque dans les Lusitanies. Les poèmes primitifs du Cid et les romances de la même époque, les anciennes lois maritimes de Barcelone, le récit de l'expédition de la grande compagnie catalane en Morée, doivent être lus la plume à la main par l'historien français ; il trouvera aujourd'hui de nouveaux éclaircissements dans les *Antiquités du Droit maritime*, savant ouvrage de M. Pardessus, et dans la *Chronique* en grec barbare *des guerres des Français en Romanie et en Morée*, publiée par M. Buchon, à qui l'on doit de si utiles éditions.

Alphonse Ier, roi de Castille, surnommé le Sage, a laissé en vieux espagnol un corps de législation bon à consulter. Alphonse remonte souvent aux lois premières ; il y a un ton de candeur et de vertu dans l'exposé de ses institutions qui rend ce roi de Castille un digne contemporain de saint Louis.

Parmi les chroniqueurs espagnols, Idace doit être recherché pour la peinture des moeurs des Suèves et des Goths, et pour celle des ravages de ces peuples dans les Espagnes et les Gaules ; mais il y a plus à prendre dans Isidore de Séville, postérieur à Idace d'environ cent cinquante ans. Il faut lire particulièrement dans Isidore la fin de sa Chronique, depuis l'an 500 de Jésus-Christ, son Histoire des Rois goths, vandales et suèves, son livre des Etymologies, sa Règle pour les moines de l'Andalousie, et ses ouvrages de grammaire. Dans la collection des historiens espagnols en quatre volumes in-folio, l'ordre chronologique des autours n'a point été suivi ; parmi les bruts-matériaux de l'histoire d'Espagne, gît le travail des écrivains modernes, et en particulier l'*Historia de Rebus Hispanicis* de Mariana. Les premiers livres de cette histoire sont excellents, surtout dans la traduction espagnole. Il y a deux cents pages à parcourir dans les Antiquités lusitaniennes, de Resend.

En descendant de l'Espagne à l'Italie, on retrouve la civilisation qui ne périt jamais sur la terre natale des Romains.

Néanmoins, le royaume d'Odoacre, celui des Goths, celui des Lombards, ont laissé des documents où l'on reconnaît la trace des barbares. Les collections de Muratori offrent seules une large moisson. Mais nous avons négligé d'ouvrir, lorsque nous le pouvions, deux sources, l'Escurial et le Vatican, dont l'abondance aurait renouvelé une partie de l'histoire moderne. Qu'on en juge par un fait presque entièrement ignoré : il est d'usage de tenir un registre secret sur lequel est inscrit, heure par heure, tout ce que dit, fait et ordonne un pape pendant la durée de son pontificat. Quel trésor qu'un pareil journal !

Archives françaises.

Parlons de ce qui nous appartient et indiquons nos propres richesses. Rendons d'abord un éclatant hommage à cette école des bénédictins que rien ne remplacera jamais. Si je n'étais maintenant un étranger sur le sol qui m'a vu naître, si j'avais le droit de proposer quelque chose, j'oserais solliciter le rétablissement d'un ordre qui a si bien mérité des lettres. Je voudrais voir revivre la Congrégation de Saint-Maur et de Saint-Vannes dans l'abbatial de Saint-Denis, à l'ombre de l'église de Dagobert, auprès de ces tombeaux dont les cendres ont été jetées au vent au moment où l'on dispersait la poussière du trésor des chartes : il ne fallait aux enfants d'une liberté sans loi, et conséquemment sans mère, que des bibliothèques et des sépulcres vides.

Des entreprises littéraires qui doivent durer des siècles demandaient une société d'hommes consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourrissant au milieu d'eux les jeunes élèves héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations, enchaînées au pied des autels, abdiquaient à ces autels les passions du monde, renfermaient avec candeur toute leur vie dans leurs études, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces Mabillon, à ces Montfaucon, à ces Martène, à ces Ruinart, à ces Bouquet, à ces d'Achery, à ces Vaissette, à ces Lobineau, à ces Calmet, à ces Ceillier, à ces Labat, à ces Clémencet, et à leurs révérends confrères, dont les oeuvres sont encore l'intarissable fontaine où nous puisons tous tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner ! Il n'y a pas de frère lai, déterrant dans un obituaire le diplôme poudreux que lui indiquait dom Bouquet ou dom Mabillon, qui ne fût mille fois plus instruit que la plupart de ceux qui s'avisent aujourd'hui, comme moi, d'écrire sur l'histoire, de mesurer du haut de leur ignorance ces

larges cervelles qui embrassaient tout, ces espèces de contemporains des Pères de l'Eglise, ces hommes du passé gothique et des vieilles abbayes, qui semblaient avoir écrit eux-mêmes les chartes qu'ils déchiffraient. Où en est la collection des historiens de France ? Que sont devenus tant d'autres travaux gigantesques ? Qui achèvera ces monuments autour desquels on n'aperçoit plus que les restes vermoulus des échafauds où les ouvriers ont disparu ?

Les bénédictins n'étaient pas le seul corps savant qui s'occupât de nos antiquités dans les autres sociétés religieuses ils avaient des émules et des rivaux. On doit aux jésuites la collection des hagiographes, laquelle a pris son nom de l'érudit qui l'a commencée. Le père Hardouin, mon compatriote, ignorait-il quelque chose ? Esprit un peu singulier toutefois. Le père Labbe doit être noté pour avoir fourni le plan et la liste des auteurs de la collection de la Byzantine et pour avoir publié les huit premiers volumes de l'édition des conciles. Le père Petau est devenu l'oracle de la chronologie. Le père Sirmond a mis au jour la notice des dignités des Gaules et les ouvrages de Sidoine Apollinaire, etc., etc.

Les prêtres de l'Oratoire comptent dans leur ordre Charles Le Cointe, auteur des Annales ecclesiastici Francorum, continuées par Gérard Dubois et par Julien Loriot, ses confrères. Nous devons à Jacques Le Long la Bibliothèque historique de la France, corrigée et augmentée par Fevret de Fontette, etc., etc.

La magistrature parlementaire, le chancelier à sa tête, était elle-même un corps lettré qui commandait des travaux et ne dédaignait pas d'y porter la main. On le verra quand j'indiquerai les manuscrits à consulter, et les entreprises arrêtées par l'action révolutionnaire.

L'Académie des Inscriptions travaillait de son côté aux fouilles de nos anciens monuments : je n'ai pas compté dans ses *Mémoires* moins de deux cent cinquante-sept articles sur tous les points litigieux de notre archéologie. On trouve les membres de cette illustre académie chargés de la direction de plusieurs grands travaux qui s'exécutaient avec le concours

des lumières de diverses sociétés, sous le patronage du gouvernement. Plus heureuse que la Congrégation de Saint-Maur, l'Académie des Inscriptions existe encore ; elle voit encore à sa tête ses chefs vénérables, les Dacier, les Sacy, les Quatremère de Quincy, savants de race, comme les Bignon, les Valois, les Sainte-Marthe, et dont les confrères continuent d'être parmi nous les fidèles interprètes de l'antiquité.

Auprès de ces trois grands corps des bénédictins, des magistrats et des académiciens, se trouvaient des hommes isolés, comme les Du Cange, les Bergier, les Leboeuf, les Bullet, les Decamps et tant d'autres : leurs dissertations consciencieuses ont jeté la plus vive lumière sur les points obscurs de nos origines. Il est inutile d'indiquer ce qu'il faut choisir dans ces auteurs. Quel puits de science que Du Cange ! on en est presque épouvanté.

Je recommande surtout à nos historiens futurs une lecture sérieuse des conciles, des annales particulières des provinces, et des coutumes de ces provinces, tant latines que gauloises : c'est là qu'avec les vies des saints pour les huit premiers siècles de notre monarchie se trouve la véritable histoire de France.

Et néanmoins, ces matériaux imprimés, dont le nombre écrase l'imagination, ne sont qu'une partie des documents à consulter. Les archives, le cabinet ou le trésor des chartes, les rôles et les registres du parlement, les manuscrits de la bibliothèque publique et des autres bibliothèques, doivent appeler l'attention. Ce n'est pas tout que de chercher les faits dans des éditions commodes, il faut voir de ses propres yeux ce qu'on peut nommer la physionomie des temps, les diplômes que la main de Charlemagne et celle de saint Louis ont touchés, la forme extérieure des chartes, le papyrus, le parchemin, l'encre, l'écriture, les sceaux, les vignettes ; il faut enfin manier les siècles et respirer leur poussière. Alors, comme un voyageur à des régions inconnues, on revient avec son journal écrit sur les lieux, et un portefeuille rempli de dessins d'après nature.

Dans une note substantielle, M. Champollion-Figeac a donné

des renseignements que je me fais un devoir de reproduire.

« On se proposa, il y a déjà longtemps, de réunir en une seule collection générale tous les documents authentiques relatifs à l'histoire de France. Colbert et d'Aguesseau jetèrent les premiers fondements de cette collection. L'établissement, en 1759, du Dépôt de législation, assemblage méthodique de toutes les lois du royaume, qui fut porté à plus de trois cent mille pièces, et qui doit exister encore, soit à la chancellerie, soit aux archives royales, amenait, comme une de ses dépendances naturelles, la réunion de tous les monuments historiques qu'il était possible de découvrir, et Louis XV ordonna cette réunion en 1762, sous le ministère de M. Bertin. Des arrêts du conseil (8 octobre 1763 et 18 janvier 1764) réglèrent l'ordre du travail, celui des dépenses, appelèrent le zèle et le concours de tous les savants vers ce grand but d'utilité publique, établirent en 1779 des conférences très propres à régulariser tant d'honorables efforts, les excitèrent de plus en plus par de nouvelles dispositions ajoutées aux précédentes, en 1781, sous le ministère de M. de Maurepas, et augmentèrent en 1783, par l'influence de M. d'Ormesson, les fonds destinés aux dépenses du cabinet. M. de Calonne proposa en 1785 de nouveaux moyens d'émulation, qui furent généralement utiles, et le clergé s'y associa en 1786, en ajoutant aux fonds accordés par le roi un supplément pris sur les dépenses qu'il affectait à l'histoire de l'Eglise. Les états des provinces imitèrent ce généreux exemple ; les ordres de M. de Calonne procurèrent en 1787 le concours de tous les intendants ; et l'organisation du travail, sagement centralisée dans les mains de l'historiographe de France, Moreau, sous l'autorité du ministère, rendit tous ces efforts propices et fructueux. Les hommes instruits de tous les pays recherchaient l'honneur d'y concourir ; le roi honorait leur empressement, et récompensait leurs plus notables services par des grâces de tous genres. La congrégation de Saint-Maur et celle de Saint-Vannes avaient échelonné leurs plus habiles ouvriers sur tous les points de la France où quelque recherche était à faire. Les documents arrivaient en abondance, tout semblait assurer la

prochaine publication du Rymer français, mieux conçu, plus utile que celui d'Angleterre ; un arrêt du conseil, du 10 octobre 1788, assurait de plus en plus ce précieux résultat à l'histoire de France, et l'impression du premier volume contenant les instruments de la première race, avançait rapidement, quand la révolution survint. Un décret du 14 août 1790 ordonna le transport de tous les documents historiques à la Bibliothèque royale ; bientôt on querella, et on supprima ensuite les fonds spéciaux qui leur étaient affectés, et il fallut oublier durant trente-six ans ces vénérables archives de la monarchie française.

« Les travaux des Baluze, Du Cange, Dupuy, d'Achéry, Martene et Mabillon, avaient assez prouvé qu'il existait hors du trésor des chartes de la couronne une foule de documents d'un grand intérêt, quelquefois d'une grande importance, pour l'histoire et le droit public du royaume. On comprit dès lors l'insuffisance relative des deux grands ouvrages entrepris par ordre du roi, le recueil des ordonnances et celui des historiens de France. Ce dernier, d'après son plan, sagement conçu, était purement historique, n'admettait pas les actes d'administration-générale émanés de l'autorité royale, et le premier n'embrassait que les ordonnances des rois de la troisième race. Il y avait donc, malgré les Capitulaires de Baluze, des lacunes immenses pour les temps écoulés depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'avènement des Capétiens. Elles ne pouvaient être comblées que par cette foule de chartes et d'actes de toutes espèces déposés, ou plus généralement oubliés, dans les nombreux chartriers des villes, des églises, des monastères, des compagnies judiciaires et des grandes maisons. Il s'agissait de reconstruire par leur témoignage les annales véridiques et complètes de la France et par leur réunion en un dépôt commun, de créer un centre perpétuel pour toutes les recherches ordonnées par le gouvernement ou entreprises par des particuliers. « Ce plan n'effraya point par son étendue ceux qui l'avaient conçu, ni l'autorité qui devait en assurer l'accomplissement. Mais le travail sur les chartes et diplômes de l'histoire de France

comprenait deux parties distinctes, quoique étroitement liées entre elles :

1° La table générale des chartes imprimées : M. de Bréquigny fut chargé de la rédiger, et il en publia trois volumes in-folio, commençant par une lettre du pape Pie Ier à l'évêque de Vienne, qu'on croit de l'année 142 ou bien 166, et finissant avec le règne de Louis VII, en 1179 : l'impression du quatrième volume fut interrompue à la page 568, arrivant à l'année 1213 ; quelques recueils des bonnes feuilles ont été conservés ;

2° La réunion la plus nombreuse possible soit de chartes originales, publiées ou inédites, soit de copies fidèles de toutes les chartes et autres instruments historiques et non publiés ; on y joignit les inventaires d'un grand nombre de chartriers ou d'archives, plusieurs cartulaires et le dépouillement de ceux de la Bibliothèque du Roi, des terriers, des collections de pièces formées par des particuliers, des portefeuilles laissés par des savants dont les travaux étaient analogues à la nature du dépôt, enfin quelques ouvrages manuscrits intéressant l'histoire de France, et qu'on ne négligea jamais de sauver de la dispersion : tel est le magnifique manuscrit sur vélin contenant le procès de Jeanne d'Arc, et connu sous le nom de Manuscrit de d'Urfé. » Le but final de l'entreprise était arrêté dès son origine même dans la pensée de ceux qui la dirigeaient ; mais pour atteindre ce but, outre tout leur zèle et toutes leurs lumières, il leur fallait le secours du temps, et ce secours leur manqua. On avait fait pressentir que la collection générale de ces diplômes pourrait un jour être publiée en entier ; le roi en avait donné l'espérance au monde savant en 1782, et quelques années après le premier volume de la collection des chartes et les deux volumes des lettres du pape Innocent III (le plus habile jurisconsulte de son siècle, et qui n'eut pas moins d'influence sur les affaires de la France que sur celles des autres Etats de la chrétienté) étaient déjà sous presse, le premier par les soins de M. de Bréquigny, et les deux autres par ceux de M. du Theil, qui en avait recueilli à Rome tous les matériaux. Le dépôt lui-même prenait une consistance

qui accroissait son utilité ; il devenait le centre de ces grands travaux historiques qui seront un éternel honneur pour les lettres françaises, et de précieux modèles pour tous les peuples jaloux de leur propre renommée. On y venait puiser à la fois pour le recueil des ordonnances, le recueil des historiens de France, l'art de vérifier les dates, et la nouvelle collection des conciles ; époque à jamais mémorable de notre histoire littéraire, où, sous la même protection et par le seul effet de la munificence royale, les presses françaises produisaient à la fois ces quatre grandes collections, dont le mérite égalait l'étendue, et en même temps la Gallia Christiana, la collection des chartes, les lettres historiques des papes, la table chronologique des chartes imprimées, l'histoire littéraire de la France et les histoires particulières des provinces par les Bénédictins, le glossaire français de Sainte-Palaye et Mouchet, le Froissard complet de M. Dacier, les notices et extraits des manuscrits, et les mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, qui ont fondé et propagé dans le monde savant les plus solides principes de l'érudition classique. Ces prospérités littéraires étaient dans tout leur éclat en 1789, et en 1791 il ne restait que le douloureux souvenir de tant de glorieuses entreprises. »

M. Champollion parle de l'interruption de ces travaux, mais il ne dit pas quelle en fut la cause immédiate ; je le vais dire :

Le 19 juin 1792 Condorcet monta à la tribune de l'assemblée nationale, et prononça ce discours :

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce jour mémorable où l'Assemblée constituante en détruisant la noblesse a mis la dernière main à l'édifice de l'égalité politique. Attentifs à imiter un si bel exemple, vous l'avez poursuivie jusque dans les dépôts qui servent de refuge à son incorrigible vanité. C'est aujourd'hui que dans la capitale la raison brûle au pied de la statue de Louis XIV ces immenses volumes qui attestaient la vanité de cette caste. D'autres vestiges en subsistent encore dans les bibliothèques publiques, dans les chambres des comptes, dans les chapitres à preuve et dans les maisons des généalogistes. Il faut envelopper ces dépôts dans une destruction commune. Vous ne ferez point garder aux dépens

de la nation ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité. Il s'agit de combattre la plus ridicule, mais la plus incurable de toutes les passions. En ce moment même elle médite encore le projet de deux chambres, ou d'une distinction de grands propriétaires, si favorables à ces hommes qui ne cachent plus combien l'égalité pèse à leur nullité personnelle. Je propose en conséquence de décréter que tous les départements sont autorisés à brûler les titres qui se trouvent dans les divers dépôts. »

L'Assemblée, après avoir décrété l'urgence, adopte à l'unanimité le projet de Condorcet, qui venait de dire, dans les dernières phrases de son discours, tout ce qu'on répète aujourd'hui : nous en sommes à la parodie.

Le 22 février 1793 il fut ordonné de brûler sur la place des Piques trois cent quarante-sept volumes et trente-neuf boîtes.

Condorcet, malgré tous ses soins, ne se tint pas si fort assuré de l'égalité. qu'il ne s'en précautionnât d'une bonne dose dans le poison qu'il portait habituellement sur lui.

En 1793, le ministre Rolland écrivit aux conservateurs de la Bibliothèque pour leur enjoindre de livrer les manuscrits : ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir, mais ils prirent la liberté de faire observer humblement qu'il fallait aussi détruire l'Art de vérifier les dates, et le Dictionnaire de Moréri, comme empoisonnés d'un grand nombre d'articles pareils à ceux dont on voulait avec tant de raison purger la terre. Plus tard, le comité de salut public décréta que les armes de France seraient enlevées de dessus les livres de la Bibliothèque ; on passa un marché avec un vandale pour cette entreprise, qui devait coûter un million cinq cent trente mille francs. L'écu de France était taillé à l'aide d'un emporte-pièce, et remplacé par un morceau de maroquin. Quand les armes se trouvaient appliquées sur une feuille du volume, on coupait cette feuille. Ne pourrait-on pas aujourd'hui reprendre cette belle opération ?

Le cabinet des médailles fut dénoncé : les médailles d'or et d'argent devaient être portées à la Monnaie pour y être fondues. L'abbé Barthélemy s'adressa à Aumont, ami de

Danton, qui fit casser le décret. Danton ne faisait fondre que les hommes. Un comédien ambulant, ensuite garde-magasin, sollicita la place de conservateur des manuscrits ; interrogé s'il pourrait les lire, il répondit : « Sans doute ; j'en ai fait. » De précieux manuscrits furent vendus à la livre aux épiciers ; d'autres, envoyés à Metz, servirent à faire des gargousses. On chargea nos canons avec notre vieille gloire : tous les coups portèrent, et elle fit éclater notre gloire nouvelle.

La République aristocratique du Directoire procéda d'une autre manière que la République démocratique de la Convention ; elle ordonna de corriger dans Racine, Bossuet et Massillon, tout ce qui sentait la religion et la royauté. Des hommes de mérite se consacrèrent à ces élucubrations philosophiques : le travail sur Racine fut achevé, je ne sais par qui.

Il se peut que nous n'ayons pas aujourd'hui la stupide fureur d'un sage de la Convention ni la naïve animosité d'un citoyen du Directoire ; mais aimons-nous mieux ce qui fut ? Irions-nous même jusqu'à prendre la peine de corriger ce pauvre Racine, qui aurait pu faire quelque chose si Boileau ne lui eût gâté le goût et s'il fût né de notre temps ? Il avait des dispositions.

Et pourtant, puisque nous ne sommes plus touchés que des seuls faits nous devrions reconnaître que le passé est un fait, un fait que rien ne peut détruire, tandis que l'avenir, à nous si cher, n'existe pas. Il est pour un peuple des millions de millions d'avenirs possibles ; de tous ces avenirs un seul sera, et peut-être le moins prévu. Si le passé n'est rien, qu'est-ce que l'avenir, sinon une ombre au bord du Léthé, qui n'apparaîtra peut-être jamais dans ce monde ? Nous vivons entre un néant et une chimère.

De l'édition commencée des catalogues des chartes et de l'impression de ces chartes, épîtres et documents, il n'est échappé, comme on vient de le lire dans la notice de M. Champollion, que quelques exemplaires ; le reste a été mis au pilon. Les volumes imprimés, publiés par Bréquigny et de La Porto du Theil, *Diplomata, Chartae, Epistolae et alia Documenta ad res Francicas spectantia*, sont précédés de

prolégomènes où l'histoire de l'entreprise est racontée, et où l'on trouve ce qu'il est nécessaire de savoir sur les documents contenus dans ces volumes.

Les preuves matérielles de la fausseté d'un acte sont assez faciles à distinguer, quand on a un peu étudié la calligraphie ; les Bénédictins ont donné sur cela de bonnes règles ; mais il y a des évidences internes d'après lesquelles les jeunes annalistes se doivent aussi décider. Par exemple, il ne nous reste que six diplômes royaux de Clovis ; et sur ces six diplômes un seul est intégralement authentique. Comparez le style et la manière dont ces pièces sont souscrites : vous lirez au bas de l'acte de la fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens : *Ego Chlodoveus, in Dei nomine, rex Francorum, manu propria signavi et suscripsi* ; comme si Khlovigh parlait latin, écrivait en latin, signait en latin, en défigurant son nom par l'orthographe latine ! Après cette prétendue signature, viennent les signatures aussi incroyables de Khlotilde, des quatre fils du roi, de sa fille, de l'archevêque de Reims, etc.

Le diplôme authentique est une lettre dictée, adressée à Euspice et à Maximin : Khlovigh leur donne le lieu appelé Micy et tout ce qui est du domaine royal entre la Loire et le Loiret. Cette lettre commence ainsi : Chlodoveus, Francorum rex, vit inluster, et finit par ces mots : ita fiat ut ego Chlodoveus volui. Au-dessous on lit seulement : Eusebius episcopus confirmavi. Voilà le maître ; un évêque-truchement traduit ses ordres. Voilà le Frank dans toute la simplicité salique : fiat : ego volui.

Le glossaire de Sainte-Palaye et Bréquigny, continué par Mouchet, se compose de cinquante-six volumes in-folio, dont deux seuls sont imprimés ; on n'a sauvé de l'édition que trois exemplaires ; le reste est en manuscrit. Chaque volume contient de quatre à cinq cents colonnes, et depuis quatre cents jusqu'à huit cents articles ; c'est un répertoire composé sur le plan du glossaire latin de Du Cange, et du glossaire du droit français de De Laurières ; il traduit souvent les articles du premier en y ajoutant. Le moyen âge tout entier est par ordre alphabétique dans cet immense recueil.

Ces rois de France, qui nous maintenaient dans une

ignorance crasse afin de nous mieux opprimer, ces rois qui auraient dû naître tous à la fois de nos jours, pour apprendre à mépriser eux et leurs siècles, avaient cependant la manie de favoriser les lettres. L'idée de ces grandes collections de diplômes leur était venue de bonne heure, on ne sait trop pourquoi. Montagu, secrétaire et trésorier des chartes sous Charles V, avait commencé, ou plutôt continué le catalogue général des documents historiques ; il nous apprend que ses prédécesseurs avaient été obligés d'abandonner leurs investigations, faute d'argent pour les suivre. Henri II ordonna d'ouvrir le trésor des chartes à Jean du Tillet. Ce greffier du parlement, l'homme le plus versé dans nos antiquités qui ait jamais paru, avait conçu dans presque toutes ses parties le vaste plan accompli sous les rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, avec l'appui du gouvernement, l'encouragement du clergé, et les veilles des grands corps lettrés de la France.

« Ayant à très grand labeur et dépense, dit du Tillet au roi, compulsé l'infinité des registres de votre parlement, recherché les librairies et titres de plusieurs églises, j'entreprins dresser par forme d'histoires et ordre des règnes, toutes les querelles de cette troisième lignée régnante avec ses voisins, les domaines de la couronne par provinces, les lois et ordonnances depuis la salique, par volumes et règnes et par recueils séparés, ce qui concerne les personnes et maisons royales, et la forme ancienne du gouvernement des trois états, et ordre de justice dudit royaume, avec les changements y survenus. »

Du Tillet met à la suite de ses recueils des inventaires des chartes, comme preuves et éclaircissements. Un exemple montrera son exactitude : « Promesse de Eléonor, royne d'Angleterre, de faire hommage au roy Philippe des duchés de Guyenne et comté de Poitou, en juillet 1134. Au trésor, layette anglia C, et sac non coté. »

Ces inventaires de du Tillet sont le modèle des catalogues modernes des chartes.

Après du Tillet, Pierre Pithou et Marquard Freher formèrent le plan d'une collection des historiens de France, plan que

commença à exécuter André Duchesne, justement surnommé le père de notre histoire ; son fils François continua son ouvrage, qui devait avoir quatorze volumes, et dont cinq sont imprimés. Colbert confia à une assemblée de savants le soin de poursuivre cette entreprise. Ces savants n'étaient rien moins que Lecointe, Du Cange, Wion d'Hérouval, Adrien de Valois, Jean Gallois et Baluze. Du Cange proposa une autre distribution que celle de Duchesne, avec l'insertion des pièces nouvellement découvertes.

L'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, reprit le projet sous le patronage de Louvois, son frère, et voulut charger dom Mabillon de la direction des travaux. Le chancelier d'Aguesseau, en 1717, forma deux sociétés de gens de lettres, pour s'occuper du recueil de Duchesne. On a un plan de Du Cange, des remarques de l'abbé Gallois, un mémoire de l'abbé des Thuileries, des observations de l'abbé Grand : lesquels plan, remarques, mémoires et observations, ont puissamment contribué à la confection des *Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores* de don Bouquet. Lancelot, Lebeuf, Secousse, Gilbert, Foncemagne, Sainte-Palaye, conféraient de ces recherches chez M. d'Argenson, chez le chancelier de Lamoignon, ou chez M. de Malesherbes, son fils ; suite de noms, à compter depuis André Duchesne, que nous pouvons opposer aux noms les plus illustres de l'Europe.

Désirons qu'un temps vienne, et que ce temps soit prochain, où ces grands desseins, étouffés par la barbarie révolutionnaire, seront repris, où l'on achèvera de cataloguer ces manuscrits de la Bibliothèque (je ne sais plus si je dois dire royale ou nationale) qui gisent misérablement inconnus. On y pourrait rencontrer non seulement des documents de l'antiquité franke, mais des ouvrages de l'antiquité grecque et latine. Des auteurs que nous n'avons plus, ou que nous avons mutilés, se voyaient encore aux Xe, XIe et XIIe siècles : un Tacite, un Tite-Live, un Ménandre, un Sophocle, ont peut-être échappé aux Condorcet du moyen âge. Désirons qu'on améliore le sort des hommes honorables qui veillent aux dépôts de la science, qui succombent sous le poids d'un travail

qu'accroissent chaque jour, en se multipliant, et les livres et les lecteurs. Désirons qu'on augmente le nombre des élèves de l'Ecole des Chartes. Quand les Dacier et les van Praet, quand les autres vénérables savants qui nous restent auront passé de ces tombeaux des temps appelés bibliothèques à leur propre tombeau, qui déchiffrera nos annales ? La patrie des Mabillon subira-t-elle la honte d'aller chercher en Allemagne des interprètes de nos diplômes ? Faudra-t-il qu'un Champollion germanique vienne lire sur nos monuments la langue de nos pères, morte pour nous ? Désirons enfin qu'on ne s'obstine pas à agrandir le bâtiment de la Bibliothèque sur le terrain où elle existe aujourd'hui, et qu'on adopte le beau plan d'un habile architecte pour réunir le temple de la science au palais du Louvre : ce sont là les derniers voeux d'un Français.

Ecrivains de l'histoire générale et de l'histoire critique de France avant la révolution.

Les jugements sont trop durs aujourd'hui à l'égard des écrivains qui ont travaillé à nos annales avant la révolution. Supposons que notre histoire générale fût à composer ; qu'il la fallût tirer des manuscrits ou même des documents imprimés ; qu'il en fallût débrouiller la chronologie, discuter les faits, établir les règnes ; je soutiens que, malgré notre science innée et tout notre savoir acquis, nous n'en mettrions pas trois volumes debout. Combien d'entre nous pourraient déchiffrer une ligne des chartes originales, combien les pourraient lire, même à l'aide des alphabets, des spécimens et des fac-similés insérés dans la Re Diplomatica de Mabillon et ailleurs ? Nous sommes trop impatients d'étaler nos pensées ; nous dédaignons trop nos devanciers pour nous abaisser au modeste rôle de bouquineurs de cartulaires. Si nous lisions, nous aurions moins de temps pour écrire, et quel larcin fait à la postérité ! Quel que soit notre juste orgueil, oserai-je supplier notre supériorité de ne pas briser trop vite les béquilles sur lesquelles elle se traîne les ailes ployées ? Quand avec des dates bien correctes, des faits bien exacts, imprimés en beau français, dans un caractère bien lisible, nous composons à notre aise des histoires nouvelles, sachons quelque gré à ces esprits obscurs aux travaux desquels il nous suffit de coudre les lambeaux de notre génie pour ébahir l'admirant univers.

Du Haillan, Belleforest, de Serres et Dupleix ont travaillé sur l'histoire générale de la France. Du Haillan sait beaucoup et des choses curieuses ; il a de la fougue ; son indépendance nobiliaire est amusante. Dans sa dédicace à Henri IV il dit : « Je n'ai point voulu faire le flatteur ni le courtisan, mais l'historien véritable ; j'ai voulu peindre les traits les plus difformes ainsi

que les plus beaux, et parler hardiment et librement de tout (...) J'ai impugné plusieurs points qui sont de la commune opinion des hommes, comme la venue de Pharamond ès Gaules, l'institution de la loi Salique, etc. »

Belleforest est diffus, mais sa compilation des anciennes chroniques met sur la voie de plusieurs raretés. Du Haillan le critiqua dans une de ses préfaces. « Je ne suis pas de ces hardis et ignorants écrivains qui enfantent tous les jours des livres et qui en font de grosses forêts. » (Allusion au nom de Belleforest).

Jean de Serres était protestant. Il est infidèle dans ses citations, fautif dans sa chronologie ; son style est chargé de figures outrées et de métaphores. De Serres était savant néanmoins : Pasquier et d'Aubigné l'ont repris avec aigreur.

Dupleix procède avec méthode ; c'est le premier historien français, avec Vigué, qui ait coté en marge ses autorités. Avant le chef-d'oeuvre d'Adrien de Valois, Dupleix n'avait été surpassé dans l'histoire des deux premières races que par Fauchet.

Je ne parle pas de d'Aubigné, bien qu'il en valût la peine, parce qu'il s'est renfermé, ainsi que de Thou, dans une période particulière : la même raison me fait omettre Jean Le Laboureur : personne n'a élevé plus haut le style historique que ce dernier écrivain.

Après ces quatre premiers auteurs de notre histoire générale, nous trouvons Mézeray, Varillas, Cordemoy, Legendre, Daniel, Velly, Villaret et Garnier.

On n'écrira jamais mieux quelques parties de notre histoire que Mézeray n'en a écrit quelques règnes. Son abrégé est supérieur à sa grande histoire, quoiqu'on n'y retrouve pas quelques-uns de ses discours débités à la manière de Corneille. Les vies des reines sont quelquefois des modèles de simplicité. Quant au défaut de lecture reproché à Mézeray, la plupart de ses erreurs ont été redressées par l'abbé Le Laboureur, Launoy, Dirois et le père Griffet. Mézeray avait été frondeur ; rien de plus libre que ses jugements : c'est dommage que son exécuteur testamentaire ait jeté au feu son Histoire de la

Maltôte. Amelot de La Houssaye dit que Mézeray a laissé dans ses écrits une assez vive image de l'ancienne liberté. Ménage reproche à cet auteur de n'avoir pas de phrases. C'est Mézeray qui a dit : Sous la fin de la deuxième race le royaume était tenu selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. Tout ce que l'on a rabâché depuis sur les temps féodaux n'est que le commentaire de cet aperçu de génie.

Louis de Cordemoy publia, en l'achevant, l'Histoire de France qu'avait écrite Géraud de Cordemoy, son père. Cordemoy était, comme Bossuet, grand cartésien ; son travail exact est le premier où l'on sente la présence de la méthode philosophique.

L'abbé Le Gendre fit entrer dans l'histoire générale la peinture des moeurs et des coutumes ; heureuse innovation, qui ouvrait une nouvelle route à l'histoire. Le Gendre, flatteur de Louis le Grand dans ses Essais sur le règne de ce roi, juge franchement tout le reste.

Varillas est fort décrié pour son romanesque ; il n'est pas cependant aussi menteur qu'on l'a dit. Versé dans la lecture des originaux, il avait même perdu la vue à cette lecture ; mais il a la plus singulière manie qu'on puisse imaginer : il transporte les actes d'un personnage à un autre, quand ce personnage a des homonymes dans des siècles différents ; j'en pourrais citer des exemples curieux.

Après le père Daniel, l'histoire militaire de la France n'est plus à faire. Enfin, sans parler de l'Abrégé chronologique, trop vanté, du président Ménault et des Essais historiques, trop décriés, de Voltaire, le long travail de Velly, de Villaret et Garnier est d'un grand prix. Ce n'étaient pas sans doute des hommes de génie que ces trois derniers écrivains ; mais le génie, qui en a, si ce n'est dans notre siècle, où il court les rues en sortant du maillot, comme un poussin qui brise sa coquille ? Au défaut de ce premier don du ciel, qui nous était exclusivement réservé, on trouve dans les historiens que je viens de nommer une consciencieuse lecture, des pages nettement écrites, des jugements sains. Ces historiens se

trompent, il est vrai, sur la physionomie des siècles, encore pas toujours.

Quant aux deux premières races, il le faut avouer, Velly est quelquefois ridicule ; mais il peignait à la manière de son temps. Khlovig, dans nos annales anté-révolutionnaires, ressemble à Louis XIV, et Louis XIV à Hugues Capet. On avait dans la tête le type d'une grave monarchie, toujours la même, marchant carrément avec trois ordres et un parlement en robe longue ; de là cette monotonie de récits, cette uniformité de moeurs qui rend la lecture de notre histoire générale insipide. Les historiens étaient alors des hommes de cabinet, qui n'avaient jamais vu et manié les affaires.

Mais si nous apercevons les faits sous un autre jour, ne nous figurons pas que cela tienne à la seule force de notre intelligence. Nous venons après la monarchie tombée ; nous toisons à terre le colosse brisé, nous lui trouvons des proportions différentes de celles qu'il paraissait avoir lorsqu'il était debout. Placés à un autre point de la perspective, nous prenons pour un progrès de l'esprit humain le simple résultat des événements, le dérangement ou la disparition des objets. Le voyageur qui foule aux pieds les ruines de Thèbes est-il l'Egyptien qui demeurait sous une des cent portes de la cité de Pharaon ?

Ce qui nous blesse aujourd'hui surtout, en lisant notre histoire passée, c'est de ne pas nous y rencontrer. La France est devenue républicaine et plébéienne, de royale et aristocratique qu'elle était. Avec l'esprit d'égalité qui nous maîtrise, la présence exclusive de quelques nobles dans nos fastes nous irrite ; nous nous demandons si nous ne valons pas mieux que ces gens-là, si nos pères n'ont point compté dans les destinées de notre patrie. Une réflexion devrait nous calmer. Qui d'entre nous survivra à son temps ? Savons-nous comment s'appelaient ces milliers de soldats qui ont gagné les grandes batailles de l'armée populaire ? Ils sont tombés aux yeux de leurs camarades, morts un moment après à leur côté. Des généraux, qui peut-être n'eurent aucune part au succès, sont devenus les illégitimes héritiers de ces obscurs enfants de

l'honneur et de la gloire. Une nation n'a qu'un nom ; les individus, plébéiens ou patriciens, ne sont eux-mêmes connus que par quelques-uns d'entre eux, jouets ou favoris de la fortune.

Sous le rapport des libertés, une observation analogue se présente. Les historiens du XVIIe siècle ne les pouvaient pas comprendre comme nous ; ils ne manquaient ni d'impartialité, ni d'indépendance, ni de courage, mais ils n'avaient pas ces notions générales des choses que le temps et la révolution ont développées. L'histoire fait des progrès dont sont privées quelques autres parties de l'intelligence lettrée. La langue, quand elle a atteint sa maturité, demeure en cet état ou se gâte. On peut faire des vers autrement que Racine, jamais mieux : la poésie a ses bornes dans les limites de l'idiome où elle est écrite et chantée. Mais l'histoire, sans se corrompre, change de caractère avec les âges, parce qu'elle se compose des faits acquis et des vérités trouvées, parce qu'elle réforme ses jugements par ses expériences, parce qu'étant le reflet des moeurs et des opinions de l'homme, elle est susceptible du perfectionnement même de l'espèce humaine. Au physique, la société, avec les découvertes modernes, n'est plus la société sans ses découvertes : au moral, cette société, avec les idées agrandies telles qu'elles le sont de nos jours, n'est plus la société sans ces idées : le Nil à sa source n'est pas le Nil à son embouchure. En un mot, les historiens du XIXe siècle n'ont rien créé ; seulement ils ont un monde nouveau sous les yeux, et ce monde nouveau leur sert d'échelle rectifiée pour mesurer l'ancien monde.

Toute justice ainsi rendue aux hommes de mérite qui ont traité de notre histoire générale avant la révolution, je dirai avec la même impartialité qu'il ne les faut pas prendre pour guides. On ne se peut dispenser de recourir aux originaux, car ces écrivains les lisaient autrement que nous et dans un autre esprit : ils n'y cherchaient pas les choses que nous y cherchons, ils ne les voyaient même pas ; ils rejetaient précisément ce que nous recueillons. Ils ne choisissaient, par exemple, dans les ouvrages des Pères de l'Eglise que ce qui

concerne le dogme et la doctrine du christianisme : les moeurs, les usages, les idées ne leur paraissaient d'aucune importance. Une histoire nouvelle tout entière est cachée dans les écrits des Pères ; ces Etudes en indiqueront la route. Nous ne savons rien sur la civilisation grecque et romaine des Ve, VIe et VIIe siècles, ni sur la barbarie des destructeurs du monde romain, que par les écrivains ecclésiastiques de cette époque.

À l'égard de nos propres monuments, des découvertes de même nature sont à faire. Avant la révolution, on n'interrogeait les manuscrits que relativement aux prêtres, aux nobles et aux rois. Nous, nous ne nous enquérons que de ce qui regarde les peuples et les transformations sociales ; or ceci est resté enseveli dans les chartes.

Les écrivains anté-révolutionnaires de l'histoire critique de France sont si nombreux, qu'il est impossible de les indiquer tous ; quelques-uns seulement doivent être signalés comme chefs d'école.

L'*Histoire de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules* est un ouvrage solide, souvent attaqué, jamais renversé, pas même par Montesquieu, qui d'ailleurs a su peu de choses sur les Franks. On vole l'abbé Dubos sans avouer le larcin : il serait plus loyal d'en convenir.

Il en arrive de même à l'abbé de Gourcy : sa petite Dissertation sur l'état des personnes en France sous la première et la seconde race, dissertation couronnée par l'Académie des Inscriptions, est d'une méthode, d'une clarté et d'un savoir rares. Ce qu'on écrit aujourd'hui sur le même sujet est en partie dérobé à l'excellent travail de Gourcy : on a raison de ne pas refaire une besogne si bien faite, mais il faudrait en avertir, pour laisser la louange à qui de droit. Il y a des hommes qui sont ainsi en possession de servir de moniteurs aux autres : Pagi sera l'éternel flambeau des fastes consulaires ; Tillemont est le guide le plus sûr des faits et des dates pour l'histoire des empereurs ; Gibbon se colle à lui ; il se fourvoie et tombe quand l'ouvrage de Tillemont finit ; Saint-Marc a débrouillé le chaos des affaires italiennes du Ve au XIIe

siècle. On ne mentionne point son Abrégé chronologique quand on s'occupe de cette période de l'histoire : ce serait justice cependant ; d'autant mieux que l'on commet beaucoup de fautes quand on ne suit plus Saint-Marc, qui lui-même a suivi Sigonius et Muratori.

Les *observations* de l'abbé de Mably sont écrites d'un ton d'arrogance et de fatuité qui les ferait prendre pour l'ouvrage de quelques capacités du jour, si la maigreur n'y remplaçait l'enflure. Sous cette superbe, on ne trouve pourtant dans Mably que des idées écourtées, une grande prétention à la force de tête, le désir de dire des choses immenses en quelques mots brefs : il y a peu de mots en effet et encore moins de choses. Lisez dans cet auteur gourmé quelques passages sur la transfusion des propriétés : ils sont bons.

Boulainvilliers a bien senti la nature aristocratique de l'ancienne constitution française, mais il est absurde sur la noblesse : il n'a pas d'ailleurs assez de lecture pour que son instruction dédommage du vice de son système.

De ces détails il résulte que deux écoles historiques sont à distinguer avant l'époque de la révolution : l'école du XVIIe siècle et l'école du XVIIIe siècle ; l'une érudite et religieuse, l'autre critique et philosophique : dans la première, les Bénédictins rassemblaient les faits, et Bossuet les proclamait à la terre ; dans la seconde, les encyclopédistes critiquaient les faits, et Voltaire les livrait aux disputes du monde. L'Angleterre fondait auprès de nous son école exacte, plus dégagée que la notre des préjugés antireligieux. Notre école moderne du XIXe siècle peut être appelée l'école politique ; elle est philosophique aussi, mais autrement que celle du XVIIIe siècle : parlons-en.

Ecole historique moderne de la France.

L'école moderne se divise en deux systèmes principaux : dans le premier, l'histoire doit être écrite sans réflexions ; elle doit consister dans le simple narré des événements et dans la peinture des moeurs ; elle doit présenter un tableau naïf, varié, rempli d'épisodes, laissant chaque lecteur, selon la nature de son esprit, libre de tirer les conséquences des principes et de dégager les vérités générales des vérités particulières. C'est ce qu'on appelle l'histoire descriptive, par opposition à l'histoire philosophique du dernier siècle.

Dans le second système, il faut raconter les faits généraux, en supprimant une partie des détails, substituer l'histoire de l'espèce à celle de l'individu, rester impassible devant le vice et la vertu comme devant les catastrophes les plus tragiques. C'est l'histoire fataliste ou le fatalisme appliqué à l'histoire.

Je vais exposer mes doutes sur ces deux systèmes.

L'histoire descriptive, poussée à ses dernières limites, ne rentre-t-elle pas trop dans la nature du mémoire ? La pensée philosophique, employée avec sobriété, n'est-elle pas nécessaire pour donner à l'histoire sa gravité, pour lui faire prononcer les arrêts qui sont du ressort de son dernier et suprême tribunal ? Au degré de civilisation où nous sommes arrivés, l'histoire de l'espèce peut-elle disparaître entièrement de l'histoire de l'individu ? Les vérités éternelles, bases de la société humaine, doivent-elles se perdre dans des tableaux qui ne représentent que des moeurs privées ?

Il y a dans l'homme deux hommes ; l'homme de son siècle, l'homme de tous les siècles : le grand peintre doit surtout s'attacher à la ressemblance de ce dernier. Peut-être aujourd'hui met-on trop de prix à la ressemblance et pour ainsi dire à la calque de la physionomie de chaque époque. Il est possible que dans l'histoire comme dans les arts nous représentions mieux qu'on ne le faisait jadis les costumes, les

intérieurs, tout le matériel de la société ; mais une figure de Raphaël avec des fonds négligés et de flagrants anachronismes n'efface-t-elle pas ces perfections du second ordre ? Lorsqu'on jouait les personnages de Racine avec les perruques à la Louis XIV, les spectateurs n'étaient ni moins ravis ni moins touchés. Pourquoi ? Parce qu'on voyait l'homme au lieu des hommes.

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
N'en a fait sous son nom verser la Champmeslé.

M. de Barante s'est élevé au-dessus de ces difficultés par la supériorité de son talent et parce qu'il n'a pas tout à fait caché l'espèce ; mais je crains qu'il n'ait égaré ses imitateurs.

Voici ce qui me semble vrai dans le système de l'histoire descriptive : l'histoire n'est point un ouvrage de philosophie, c'est un tableau ; il faut joindre à la narration la représentation de l'objet, c'est-à-dire qu'il faut à la fois dessiner et peindre ; il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions, principale cause de l'altération des faits. Si, prenant pour règle ce que nous croyons de la liberté, de l'égalité, de la religion, de tous les principes politiques, nous appliquons cette règle à l'ancien ordre de choses, nous faussons la vérité, nous exigeons des hommes vivant dans cet ordre de choses ce dont ils n'avaient pas même l'idée. Rien n'était si mal que nous le pensons ; le prêtre, le noble, le bourgeois, le vassal avaient d'autres notions du juste et de l'injuste que les nôtres : c'était un autre monde, un monde sans doute moins rapproché des principes généraux naturels que le monde présent, mais qui ne manquait ni de grandeur ni de force, témoin ses actes et sa durée. Ne nous hâtons pas de prononcer trop dédaigneusement sur le passé : qui sait si la société de ce moment, qui nous semble supérieure (et qui l'est en effet sur beaucoup de points) à l'ancienne société, ne paraîtra pas à nos neveux, dans deux ou trois siècles, ce que nous paraît la société deux ou trois siècles avant nous ? Nous réjouirions-

nous dans le tombeau d'être jugés par les générations futures avec la même rigueur que nous jugeons nos aïeux ? Ce qu'il y a de bon, de sincère dans l'histoire descriptive, c'est qu'elle dit les temps tels qu'ils sont.

L'autre système historique moderne, le système fataliste, a, selon moi, de bien plus graves inconvénients, parce qu'il sépare la morale de l'action humaine ; sous ce rapport, j'aurai dans un moment l'occasion de le combattre, en parlant des écrivains de talent qui l'ont adopté. Je dirai seulement ici que le système qui bannit l'individu pour ne s'occuper que de l'espèce, tombe dans l'excès opposé au système de l'histoire descriptive. Annuler totalement l'individu, ne lui donner que la position d'un chiffre, lequel vient dans la série d'un nombre, c'est lui contester la valeur absolue qu'il possède, indépendamment de sa valeur relative. De même qu'un siècle influe sur un homme, un homme influe sur un siècle ; et si un homme est le représentant des idées du temps, plus souvent aussi le temps est le représentant des idées de l'homme.

Le second système de l'histoire moderne a son côté vrai comme le premier. Il est certain qu'on ne peut omettre aujourd'hui l'histoire de l'espèce ; qu'il y a réellement des révolutions inévitables parce qu'elles sont accomplies dans les esprits avant d'être réalisées au dehors ; que l'histoire de l'humanité, de la société générale, de la civilisation universelle, ne doit pas être masquée par l'histoire de l'individualité sociale, par les événements particuliers à un siècle et un pays. La perfection serait de marier les trois systèmes : l'histoire philosophique, l'histoire particulière, l'histoire générale ; d'admettre les réflexions, les tableaux, les grands résultats de la civilisation, en rejetant des trois systèmes ce qu'ils ont d'exclusif et de sophistique.

Au surplus, s'il est bon d'avoir quelques principes arrêtés en prenant la plume, c'est selon moi une question oiseuse de demander comment l'histoire doit être écrite : chaque historien l'écrit d'après son propre génie ; l'un raconta bien, l'autre peint, mieux ; celui-ci est sentencieux, celui-là indifférent au pathétique, incrédule ou religieux : toute manière est bonne,

pourvu qu'elle soit vraie. Réunir la gravité de l'histoire à l'intérêt du mémoire, être à la fois Thucydide et Plutarque, Tacite et Suétone ; Bossuet et Froissard, et asseoir les fondements de son travail sur les principes généraux de l'école moderne, quelle merveille ! Mais à qui le ciel a-t-il jamais départi cet ensemble de talents dont un seul suffirait à la gloire de plusieurs hommes ? Chacun écrira donc comme il voit, comme il sent ; vous ne pouvez exiger de l'historien que la connaissance des faits, l'impartialité des jugements et le style, s'il peut.

Ecole historique de l'Allemagne. Philosophie de l'histoire. L'histoire en Angleterre et en Italie.

Auprès de nous, tandis que nous fondions notre école politique, l'Allemagne établissait ses nouvelles doctrines, et nous devançait dans les hautes régions de l'intelligence : elle faisait entrer la philosophie dans l'histoire, non cette philosophie du XVIIIe siècle, qui consistait à rendre des arrêts moraux ou antireligieux, mais cette philosophie qui tient à l'essence des êtres, qui, pénétrant l'enveloppe du monde sensible, cherche s'il n'y a point sous cette enveloppe quelque chose de plus réel, de plus vivant, cause des phénomènes sociaux.

Découvrir les lois qui régissent l'espèce humaine ; prendre pour base d'opérations les trois ou quatre grandes traditions répandues chez tous les peuples de la terre ; reconstruire la société sur ces traditions, de la même manière qu'on restaure un monument d'après ses ruines ; suivre le développement des idées et des institutions chez cette société ; signaler ses transformations ; s'enquérir de l'histoire s'il n'existe pas dans l'humanité quelque mouvement naturel, lequel, se manifestant à des époques fixes dans des positions données, peut faire prédire le retour de telle ou telle révolution, comme on annonce la réapparition des comètes dont les courbes ont été calculées, ce sont là d'immenses intérêts. Qu'est-ce que l'homme ? D'où vient-il ? Où va-t-il ? Qu'est-il venu faire ici-bas ? Quelles sont ses destinées ? Les archives du monde fournissent-elles des réponses à ces questions ? Trouve-t-on à chaque origine nationale un âge religieux ! de cet âge passe-t-on à un âge héroïque, de cet âge héroïque à un âge social, de cet âge social à un âge proprement dit humain, de cet âge humain à un âge philosophique ? Y a-t-il un Homère qui chante

en tous pays, dans différentes langues, au berceau de tous les peuples ? L'Allemagne se divise sur ces questions en deux partis : le parti Philosophique-Historique, et le parti Historique.

Le parti Philosophique-Historique, à la tête duquel se met M. Hegel, prétend que l'âme universelle se manifeste dans l'humanité par quatre modes ; l'un substantiel, identique, immobile : on le trouve dans l'Orient ; l'autre individuel, varié, actif : on le voit dans la Grèce ; le troisième se composant des deux premiers dans une lutte perpétuelle : il était à Rome ; le quatrième sortant de la lutte du troisième pour harmonier ce qui était divers ; il existe dans les nations d'origine germanique.

Ainsi l'Orient, la Grèce, Rome, la Germanie, offrent les quatre formes et les quatre principes historiques de la société. Chaque grande masse de peuples, placée dans ces catégories géographiques, tire de ses positions diverses la nature de son génie, le caractère de ses lois, le genre des événements de sa vie sociale.

Le parti Historique s'en tient aux seuls faits, et rejette toute formule philosophique. M. Niebuhr, son illustre chef, dont le monde lettré déplore la perte récente, a composé l'histoire romaine qui précéda Rome, mais il n'a point reconstruit son monument cyclopéen autour d'une idée. M. de Savigny, qui suit l'histoire du droit romain depuis son âge poétique jusqu'à l'âge philosophique où nous sommes parvenus, ne cherche point le principe abstrait qui semble avoir donné à ce droit une sorte d'éternité.

L'école Philosophique-Historique de nos voisins procède, comme on le voit, par synthèse, et l'école purement historique par l'analyse. Ce sont les deux méthodes naturellement applicables à l'idée et à la forme. L'école philosophique soutient que l'esprit humain crée les faits ; l'école historique dit que le fait met en mouvement l'esprit humain : cette dernière école reconnaît encore un enchaînement providentiel dans l'ordre des événements. Ces deux écoles prennent en Allemagne le nom de système rationnel et de système supernaturel.

De concert avec les deux écoles historiques marchent deux écoles théologiques, qui s'unissent aux deux premières selon leurs diverses affinités. Ces écoles théologiques sont chrétiennes ; mais l'une fait sortir le christianisme de la raison pure, l'autre de la révélation. Dans ce pays, où les hautes études sont poussées si loin, il ne vient à la pensée de personne que l'absence de l'idée chrétienne dans la société soit une preuve des progrès de la civilisation.

Les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, par Herder, sont trop célèbres pour ne les pas rappeler ici. Un passage de l'introduction de M. Quinet suffira pour les faire connaître.

« L'histoire, dans son commencement comme dans sa fin, est le spectacle de la liberté, la protestation du genre humain comme le monde qui l'enchaîne, le triomphe de l'infini sur le fini, l'affranchissement de l'esprit, le règne de l'âme : le jour où la liberté manquerait au monde serait celui où l'histoire s'arrêterait. Poussé par une main invisible, non seulement le genre humain a brisé le sceau de l'univers et tenté une carrière inconnue jusque là mais il triomphe de lui-même, se dérobe à ses propres voies, et changeant incessamment de formes et d'idoles, chaque effort atteste que l'univers l'embarrasse et le gêne. En vain l'Orient, qui s'endort sur la foi de ses symboles, croit-il l'avoir enchaîné de tant de mystérieuses entraves : sur le rivage opposé s'élève un peuple enfant qui se fera un jouet de ses énigmes, et l'étouffera à son réveil. En vain la personnalité romaine a-t-elle tout absorbé pour tout dévorer ; au milieu de ce silence de l'empire, est-ce une illusion décevante, un leurre poétique, que ce bruit sorti des forêts du Nord, et qui n'est ni le frémissement des feuilles, ni le cri de l'aigle, ni le mugissement des bêtes sauvages ? Ainsi, captif dans les bornes du monde, l'infini s'agite pour en sortir, et l'humanité qui l'a recueilli, saisie comme d'un vertige, s'en va, en présence de l'univers muet, cheminant de ruine en ruine, sans trouver où s'arrêter. C'est un voyageur pressé, plein d'ennui, loin de ses foyers ; parti de l'Inde avant le jour, à peine a-t-il reposé dans l'enceinte de Babylone, qu'il brise

Babylone ; et resté sans abri, il s'enfuit chez les Perses, chez les Mèdes, dans la terre d'Egypte. Un siècle, une heure, et il brise Palmyre, Ecbatane et Memphis, et, toujours renversant l'enceinte qui l'a recueilli, il quitte les Lydiens pour les Hellènes, les Hellènes pour les Etrusques, les Etrusques pour les Romains, les Romains pour les Gètes, les Gètes... Mais que sais-je ce qui va suivre ! Quelle aveugle précipitation ! Qui le presse ? Comment ne craint-il pas de défaillir avant l'arrivée ? Ah ! si dans l'antique épopée nous suivons de mer en mer les destinées errantes d'Ulysse jusqu'à son île chérie, qui nous dira quand finiront les aventures de cet étrange voyageur et quand il verra de loin fumer les toits de son Ithaque ?

Ainsi, nous touchons aux premières limites de l'histoire. Nous quittons les phénomènes physiques pour entrer dans le dédale des révolutions qui marquent la vie de l'humanité. Adieu ces douces et paisibles retraites, ce repos immuable, cette fraîcheur et cette innocence dans les tableaux ; l'air que nous allons respirer est dévorant, le terrain que nous foulons aux pieds est souillé de sang, les objets y vacillent dans une éternelle instabilité : où reposer mes yeux ? Le moindre grain de sable battu des vents a en lui plus d'éléments de durée que la fortune de Rome ou de Sparte. Dans tel réduit solitaire je connais tel petit ruisseau dont le doux murmure, le cours sinueux et les vivantes harmonies surpassent en antiquité les souvenirs de Nestor et les annales de Babylone. Aujourd'hui, comme aux jours de Pline et de Columelle, la jacinthe se plaît dans les Gaules, la pervenche en Illyrie, la marguerite sur les ruines de Numance, et pendant qu'autour d'elles les villes ont changé de maîtres et de nom, que plusieurs sont rentrées dans le néant, que les civilisations se sont choquées et brisées, leurs paisibles générations ont traversé les âges, et se sont succédé l'une à l'autre jusqu'à nous, fraîches et riantes comme aux jours des batailles.

Cette permanence du monde matériel ne doit-elle donc ici qu'exciter de vains regrets, et cette masse imposante n'est-elle là que pour mieux faire sentir ce qu'il y a d'éphémère et de tumultueux dans la succession des civilisations ! À Dieu ne

plaise ! Tout au contraire, elle se réfléchit dans le système entier des actions humaines et les marques d'un profond caractère de paix et de sérénité. Quand il a été établi que les vicissitudes de l'histoire ne naissent pas d'un vain caprice des volontés, mais qu'elles ont leurs fondements dans les entrailles mêmes de l'univers, qu'elles en sont le résultat le plus élevé, et que c'était une condition du monde que nous voyons de faire naître à telle époque telle forme de civilisation, tel mouvement de progression ; que ces divers phénomènes entrent en rapport avec le domaine entier de la nature et participent de son caractère, ainsi que toute autre espèce de production terrestre, les actions humaines se présentent alors comme un nouveau règne, qui a ses harmonies, ses contrastes et sa sphère déterminés. » Ainsi s'exprime Herder par la voix de son éloquent interprète.

Au surplus, ces nobles systèmes appliqués à l'histoire ne sont pas aussi nouveaux qu'ils le paraissent. Un homme patiemment endormi pendant un siècle et demi dans sa poussière vient de ressusciter pour réclamer sa gloire ajournée : il avait devancé son temps ; quand l'ère des idées qu'il représentait est arrivée, elles ont été frapper à sa tombe et le réveiller : je veux parler de Vico.

Dans son ouvrage de la *Science nouvelle*, Vico, laissant de côté l'histoire particulière des peuples, posa les fondements de l'histoire générale de l'espèce humaine.

« Tracer l'histoire universelle éternelle, » dit M. Michelet dans sa traduction abrégée et son analyse précise et bien sentie du système de Vico, « tracer l'histoire universelle éternelle qui se produit dans le temps sous la forme des histoires particulières ; décrire le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel, voilà l'objet de la Science nouvelle ; elle est tout à la fois la philosophie et l'histoire de l'humanité.

Elle tire son unité de la religion, principe producteur et conservateur de la société. Jusque ici on n'a parlé que de théologie naturelle, la Science nouvelle est une théologie sociale, une démonstration historique de la Providence, une histoire des décrets par lesquels, à l'insu des hommes et

souvent malgré eux, elle a gouverné la grande cité du genre humain. Qui ne ressentira un divin plaisir en ce corps mortel, lorsque nous contemplerons ce monde des nations, si varié de caractères, de temps et de lieux, dans l'uniformité des idées divines ? »

Selon Vico, les fondateurs de la société furent les géants ou les cyclopes. Les géants étaient sans lois et sans Dieu : le tonnerre gronda, ils s'effrayèrent, ils reconnurent une puissance supérieure à la leur, origine de l'idolâtrie : née de la crédulité et non de l'imposture. L'idolâtrie fut nécessaire au monde, dit Vico : elle dompta par les terreurs de la religion l'orgueil de la force ; elle prépara par la religion des sens la religion de la raison et ensuite celle de la foi. Ce fut là le premier âge, âge poétique de la société ; à cette époque toutes les lois étaient religieuses. Vico, pour se débarrasser des questions théologiques, met à part le peuple de Dieu comme seul dépositaire de la vraie tradition, et raisonne librement sur tout le reste.

Avec la religion commence la société ; les premiers pères de famille deviennent les premiers prêtres, les premiers rois les patriarches (pères et princes).

Ce gouvernement de famille est cruel, absolu ; le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants, de même que sa vie et sa mort sont soumises au Dieu qui l'a créé, et qu'il a entendu dans le bruit de la foudre. De là les sacrifices humains, les rites, les cérémonies religieuses ; loi primitive de l'espèce humaine, loi qui se prolongea jusque dans le droit civil successeur de cette première loi.

Bientôt des sauvages, qui étaient restés dans la promiscuité des biens et des femmes et dans l'anarchie qui en était la suite, se réfugièrent aux autels des forts, sur les hauteurs où les premières familles s'étaient rassemblées sous le gouvernement des pères de famille ou des *Héros*.

Ces réfugiés devinrent les esclaves de leurs défenseurs, ils ne jouirent d'aucune prérogative des héros, et particulièrement du mariage religieux ou solennel qui fonda la société domestique ; mais les réfugiés se multiplièrent, et voulurent

une part des terres qu'ils cultivaient. Partout où les héros ne furent pas assez puissants pour conserver la totalité des biens, ils cédèrent, à certaines conditions, des terres à leurs anciens esclaves. Telle fut la première loi agraire, l'origine des clientèles et des fiefs.

Alors commença la Cité. Les pères de famille devinrent la classe des nobles, des patriciens ; les réfugiés composèrent la classe des plébéiens, compagnons, clients, vassaux : ils n'avaient aucuns droits politiques, ils ne possédaient que la jouissance des terres concédées par les nobles.

Les cités héroïques furent toutes gouvernées aristocratiquement ; elles étaient guerrières dans leur essence. Les habitants de ces cités, brigands ou pirates au dehors, étaient éternellement divisés au dedans.

Peu à peu ces sociétés aristocratiques se transforment, par l'accroissement de la partie démocratique, en républiques populaires. Les Etats populaires se corrompent ; le peuple, qui d'abord n'avait réclamé que l'égalité, veut dominer à son tour. L'anarchie survient, et force le peuple à s'abriter dans la domination d'un seul. Le besoin de l'ordre fonde la monarchie comme le besoin de liberté avait fondé l'aristocratie et le besoin d'égalité la démocratie.

« Si la monarchie n'arrête pas la corruption du peuple, ce peuple, dit Vico, devient esclave d'une nation meilleure qui le soumet par les armes et le sauve en le soumettant, car ce sont deux lois naturelles : Qui ne peut se gouverner obéira, et aux meilleurs l'empire du monde. » Maxime contestable.

La partie vraiment neuve du système de Vico est celle où il fait entrer l'histoire du droit civil dans l'histoire du droit politique. Il avait dirigé ses études de ce côté ; ses premiers essais de jurisprudence et d'étymologie latins sont, à tout prendre, ses meilleurs ouvrages. Il démontre que la jurisprudence varie selon la forme des gouvernements, lesquels eux-mêmes sont nés des moeurs ; il observe que la première loi de la société, loi d'abord toute religieuse, pénétra et se prolongea dans l'ordre civil à travers les révolutions et les transformations politiques. Nul n'avait vu avant lui que si la

jurisprudence des Romains était entourée de solennités et de mystères, c'est qu'elle découlait de l'antique droit religieux, et que ces mystères n'étaient point une imposture, un moyen de pouvoir inventé par les prêtres et par les nobles. À Rome, les actes appelés par excellence actes légitimes étaient accompagnés des rites sacrés : pour que les mariages et les testaments fussent dits justes, c'est-à-dire supposant les droits de l'ordre politique le plus élevé, il fallait qu'ils eussent été légalisés par des cérémonies saintes.

Cette belle remarque de Vico se peut appliquer à notre société même : le christianisme, qui la fonda à part, au milieu de la société païenne de Rome et de la Grèce ou chez les peuples barbares, la soumit à la loi religieuse. Le mariage et la sépulture ne furent solennels et légitimes parmi les fidèles qu'autant qu'ils furent chrétiennement autorisés ; le baptême fit de plus une chose solennelle et légitime de la naissance, comme l'extrême-onction consacra la mort. Les sept sacrements de l'église furent des actes civils de la première société chrétienne.

Tel est le système de Vico, système où il faut reconnaître un homme d'un grand entendement, mais un homme dominé par l'imagination, et qui mêle à des vérités nouvelles des jeux d'esprit que ne peuvent approuver l'histoire, la raison et la saine logique. Ses idées sur l'idolâtrie, utile selon lui aux hommes, sont insoutenables : quand il fait d'Hercule, d'Hermès, d'Homère, d'Esope, de Romulus, non des individus, mais un type idéal des moeurs et des idées d'une époque, il raisonne visiblement contre les opérations naturelles de l'esprit humain. Le sauvage personnifie les arbres, les fleurs, les rochers, mais il n'allégorise pas le temps. Lorsque Vico dit que les hommes reprirent la taille anté-diluvienne en redevenant sauvages après le déluge, il va contre la bonne physique : l'homme dans l'état bestial, comme tous les animaux, est chétif ; c'est la société pour les hommes, et la domesticité pour les animaux capables d'éducation, qui développe la plus grande nature.

Vico tranche encore trop légèrement la question sur la

parole humaine, il suppose qu'elle se perdit après le déluge, et qu'il y eut une époque de mutisme pour le genre humain, qui ce cas arrivé n'aurait plus été qu'une espèce de famille de singes. Le verbe a-t-il été donné à l'homme avec la pensée ? Est-il né d'elle comme le fruit sort de la fleur ? La parole, au contraire, est-elle révélée ? Immense question que Vico a résolue d'un trait de plume, et que la rigueur de l'histoire ne permet pas d'adopter comme un fait incontestable.

De nos jours un écrivain français a renouvelé, en l'améliorant, une partie du système de Vico. La philosophie de M. Ballanche est une théosophie chrétienne. Selon cette philosophie, une loi providentielle générale gouverne l'ensemble des destinées humaines, depuis le commencement jusqu'à la fin. Cette loi générale n'est autre chose que le développement de deux dogmes générateurs, la déchéance et la réhabilitation, dogmes qui se retrouvent dans toutes les traditions générales de l'humanité, et qui sont le christianisme même. Le vif sentiment de ces deux dogmes produit une psychologie qui explique les facultés humaines en rendant compte de la nature intime de l'homme, et qui se révèle dans la contexture des langues anciennes. L'homme, durant sa laborieuse carrière, cherche sans repos sa route de la déchéance à la réhabilitation, pour arriver à l'unité perdue.

M. Ballanche a voulu faire pénétrer le génie historique dans la région qui a précédé l'histoire. Son Orphée résume les quinze siècles de l'humanité antérieurs aux temps historiques.

Il a réduit ensuite les cinq premiers siècles de l'histoire romaine à une synthèse, laquelle est en même temps une trilogie poétique et une psychologie de l'humanité.

Je ne puis mieux achever de faire connaître la Palingénésie sociale qu'en empruntant ce passage d'un excellent extrait de M. Desmousseaux de Givré, homme dont l'esprit est marqué d'un de ces caractères distincts qui se font reconnaître à l'instant dans l'ordre littéraire ou politique[1465].

« Interrogeant tour à tour les Livres saints, les poésies primitives, l'histoire, M. Ballanche a déduit de leurs réponses concordantes une analogie parfaite entre le principe révélé et

le principe rationnel ; et c'est là toute la pensée palingénésique. Il croit que la loi qui préside aux progrès de l'humanité, soit qu'on la contemple dans la sphère religieuse, soit qu'on l'étudie dans la sphère philosophique, est une. Le titre à inscrire sur le frontispice de ses Oeuvres complètes pour en annoncer l'idée fondamentale pourrait donc être celui-ci : *Identité du dogme de la déchéance et de la réhabilitation du genre humain avec la loi philosophique de la perfectibilité*.

Les Ecritures nous montrent un homme succombant dans l'épreuve de l'obéissance, puis initié, par sa chute même, à la connaissance du bien et du mal, et plus tard rachetant sa faute par le sang d'une victime innocente et volontaire. Cet homme des Ecritures, c'est à la fois Adam, le peuple juif et le genre humain. Le fils de Dieu, venant sur la terre pour y mourir, offre une triple expiation. Par Marie, sa mère, il est le fils d'Adam, le fils de David, le Fils de l'Homme, c'est-à-dire l'enfant du premier pécheur, l'enfant du peuple choisi, l'enfant du genre humain. Il y a donc, en un sens mystique, identité entre un homme, une nation et l'humanité tout entière. Pour ces trois unités vivantes, d'une nature semblable, quoique d'un ordre différent, il y a trois degrés nécessaires avant d'arriver à la perfection dont le salut dépend, à savoir : l'épreuve, l'initiation, l'expiation.

Eh bien, partout dans les croyances des peuples, partout dans les chants des poètes, partout dans les souvenirs de l'histoire le mythe chrétien se reproduit.

Aux temps fabuleux, Prométhée ravit la flamme du ciel : initié au secret des dieux, il expie sa témérité dans les tourments. Aux temps héroïques, Orphée, initiateur des peuples, perd une seconde fois Eurydice, parce qu'il a voulu surprendre le secret des enfers. Aux temps historiques, Brutus, après avoir consulté l'oracle, affranchit le patriciat de l'autorité des rois, et le sang généreux de Lucrèce coule pour l'expiation. Plus tard, c'est Virginie sacrifiée par son père, pure victime dont la mort consacre l'émancipation de la plèbe, c'est-à-dire l'initiation d'un peuple à la liberté. Dans ces faits, choisis au hasard entre mille autres faits analogues, l'épreuve à subir,

l'énigme à deviner, et le sacrifice d'une vie innocente, ces trois grands traits du mythe chrétien sont partout reconnaissables.

Rechercher, restaurer, rapprocher ces lambeaux défigurés d'une idée à la fois une et triple, n'a été que la partie matérielle d'un grand travail, la tâche de l'érudition et de la science ; mais avoir appliqué aux phénomènes de la vie des nations le dogme chrétien, avoir retrouvé dans chaque peuple l'homme dont parle l'Ecriture, voilà l'inspiration religieuse et en même temps la pensée philosophique. »

L'histoire vue de si haut ne convient peut-être pas à toutes les intelligences ; mais celles même qui se plaisent aux lectures faciles trouveront un charme particulier dans la Palingénésie sociale de M. Ballanche. Un style élégant et harmonieux revêt des pensées consolantes et pures : il semble que l'on voie tous les secrets de la conscience calme et sereine de l'auteur, comme à la tranquille et mystérieuse lumière de son imagination. Ce génie théosophique ne nous laisse rien à envier à Allemagne et à l'Italie. Je ne sais si Vico, Herder et M. Ballanche, en appliquant leurs formules à l'histoire, ne confondent pas un peu des sujets et des genres divers ; mais certainement ils agrandissent l'homme : il est bon que l'historien ait une haute idée de l'espèce humaine, afin d'écrire avec plus de noblesse de ses droits et de ses libertés.

Tandis que le mouvement des esprits dans la France et l'Allemagne s'accroissait, la Grande-Bretagne demeurait stationnaire. L'école d'Edimbourg a fait avancer les études philosophiques : les *Esquisses de Philosophie morale* de Dugald Stewart ont été traduites par M. Jouffroy, jeune professeur qui commence à battre en ruine avec une logique claire et puissante des systèmes dont l'esprit du jour est infatué. Mais sous les rapports historiques comme l'Angleterre jouit depuis longtemps de franchises considérables, comme elle s'est bien trouvée de ces franchises pour sa prospérité, sa paix et sa gloire, ses écrivains n'ont point été conduits à considérer les faits dans le but d'un meilleur avenir. La liberté aristocratique, qui jusqu’ici a dominé les libertés royales et populaires à Westminster, a jeté les idées dans un moule

uniforme, dont elles n'ont point cherché à se dégager ; cela se remarque jusque dans les écrivains économistes de la Grande-Bretagne ; ils envisagent l'impôt, le crédit, la propriété de tous genres, dans le sens des institutions actuelles de leur pays.

Mais, par l'influence croissante de l'industrie, par l'importation des principes du continent, il se forme actuellement dans les trois royaumes-unis une classe d'hommes dont les idées ne sont plus anglaises ; on les distingue très bien, ces idées, à leur couleur, dans les livres, dans les discours à la chambre des lords, à la chambre des communes ; tôt ou tard elles renverseront la constitution de 1688. Le premier pas dans cette route a été l'émancipation de l'Irlande catholique, le second sera la réforme parlementaire : alors la vieille Angleterre aura ses révolutions et son histoire se renouvellera.

En ces derniers temps l'Histoire d'Angleterre par le docteur Lingard s'est fait remarquer ; elle ne dispense point de lire les historiens des deux anciennes écoles wigh et tory. Il y a eu grand scandale lorsqu'on a vu un prêtre catholique anglais trouver Charles Ier coupable, et ne blâmer que la forme dans l'exécution de ce prince.

L'Angleterre n'était pas riche en mémoires ; ils commencent à s'y multiplier. M. Hallam me semble avoir mieux réussi dans son Histoire constitutionnelle d'Angleterre que dans son Europe au moyen âge.

Le génie de l'Italie était sorti de son vieux temple au bruit de la commotion européenne. Maintenant ce génie est retourné à ses ruines, lieux de franchise pour les grandeurs tombées, la gloire persécutée et les talents malheureux. L'Histoire des Etats-Unis par Botta ne peut être répudiée par la patrie des Villani, des Bentivoglio, des Giannone, des Davila, des Guicciardini et des Machiavel. Pour l'histoire ancienne, les Italiens seront toujours nos maîtres, parce qu'ils en sont eux-mêmes la suite, et qu'ils sont familiarisés avec sa langue et ses monuments.

J'écrivais que le génie de l'Italie était retourné à ses ruines, il me saisit la main et me force à me rétracter.

Auteurs français qui ont écrit l'histoire depuis la révolution. Mémoires, traductions et publications. Théâtre. Roman historique. Poésie. Ecrivains fondateurs de notre nouvelle école historique.

De l'examen des principes de l'école moderne historique considérée dans ses systèmes, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, je passe à l'examen des historiens de cette école parmi nous.

Les écrivains français qui se sont occupés de l'histoire depuis la révolution ont pris des routes opposées ; les uns sont restés fidèles aux traditions de l'ancienne école, les autres se sont attachés à l'école nouvelle descriptive et fataliste.

M. Villemain, qui tient par le bon goût du style à l'ancienne école et par les idées à la nouvelle, nous a donné une histoire complète de Cromwell. Se cachant derrière les événements et les laissant parler, il a su avec beaucoup d'art les mettre à l'aise et dans la place convenable à leur plus grand effet. Un sujet d'un immense intérêt occupe maintenant l'auteur. À en juger par les fragments de la Vie de Grégoire VII, dont j'ai eu le bonheur d'entendre la lecture, le public peut espérer un des meilleurs ouvrages historiques qui aient paru depuis longtemps. Au surplus je cite souvent les travaux de M. Villemain dans ces Etudes, et pour ne point me répéter, j'abrège ici des éloges que l'on retrouvera ailleurs.

M. Daunou appartenait à cette congrégation religieuse d'où sont sortis les Lecointe et les Lelong ; il n'a point démenti sa docte origine : c'est un des plus savants continuateurs de l'Histoire littéraire de la France. Dans ses divers mémoires on trouve à s'instruire. Il faut être en garde contre ce qu'il dit des

souverains pontifes, lorsqu'il juge un pape du Xe siècle d'après les idées du XVIIIe. M. Daunou paraît peu favorable à la moderne école.

M. de Saint-Martin, qui suit aussi les vieilles traces, a jeté par sa connaissance de la langue arménienne une vive lumière sur l'histoire des Perses.

Dans la *Théorie du Pouvoir* civil et religieux, de M. de Bonald, il y a eu du génie ; mais c'est une chose qui fait peine de reconnaître combien les idées de cette théorie sont déjà loin de nous. Avec quelle rapidité le temps nous entraîne ! L'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort, qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots.

Je ne sais comment classer M. Dulaure ; il fut connu avant, pendant et après la révolution. Ses *Descriptions des curiosités et des environs de Paris*, ses *Singularités historiques*, son *Histoire critique de la Noblesse*, sont remplis de faits curieusement choisis. Toutefois c'est de la satire historique, et non de l'histoire : on peut toujours montrer l'envers d'une société. Il faut lire de M. Dulaure son Supplément aux Crimes de l'ancien comité du Gouvernement, imprimé en 1795.

Malte-Brun, dans sa Géographie, a touché avec une grande sagacité et beaucoup d'instruction quelques origines barbares.

Le travail de M. de Montlosier sur la féodalité est rempli d'idées neuves, exprimées dans un style indépendant, qui sent son moyen âge. Si les anciens seigneurs des donjons avaient su faire avec une plume autre chose qu'une croix, ils auraient écrit comme cela, mais ils n'auraient pas vu si loin.

M. Lacretelle a tracé l'histoire de nos jours avec raison, clarté, énergie. Il a pris le noble parti de la vertu contre le crime ; il déteste de la révolution tout ce qui n'est pas la liberté. Lui-même, acteur dans les scènes révolutionnaires, il a bravé dans les rues de Paris les mitraillades d'un pouvoir plus heureux que celui qui vient d'expirer. On trouve aujourd'hui beaucoup d'hommes qui savent écrire une cinquantaine de pages et quelquefois un tome (pas trop gros) d'une manière fort distinguée ; mais des hommes capables de composer et de

coordonner un ouvrage étendu, d'embrasser un système, de le soutenir avec art et intérêt pendant le cours de plusieurs volumes, il y en a très peu : cela demande une force de judiciaire, une longueur d'haleine, une abondance de diction, une faculté d'application, qui diminuent tous les jours. La brochure et l'article du journal semblent être devenus la mesure et la borne de notre esprit.

L'ouvrage de M. Lemontey sur Louis XIV présente le règne de ce prince sous un jour tout nouveau. Je crois cependant avoir fait à propos de cet ouvrage une observation nécessaire en parlant du règne du grand roi.

M. Mazure a laissé une histoire écrite avec négligence ; mais elle a changé sous plusieurs rapports ce que nous savions de Jacques II et du rôle que joua Louis XIV dans la catastrophe du prince anglais. On n'a pas rendu assez de justice à M. Mazure. On puise dans son travail des renseignements qu'on ne trouve que là, et dont on cache ou l'on tait la source.

Une femme qui n'a point de rivale nous a donné dans les *Considérations sur les principaux événements de la révolution française* une idée de ce qu'elle aurait pu faire si elle eût appliqué son esprit à l'histoire. Les *Considérations* sont empreintes d'un vif sentiment de gloire et de liberté. Quand l'auteur, parlant de l'abaissement du tiers état sous l'ancienne monarchie, le montre au moment de l'ouverture des états généraux, et s'écrie avec Corneille : « Nous nous levons alors ! » jamais citation ne fut plus éloquente. Mais Mme de Staël abhorre les tyrans, et tout oppresseur de la liberté, si grand qu'il soit, ne trouve en elle aucune sympathie.

Il faut lire dans les *Considérations* ce qu'elle raconte de Mirabeau : « Tribun par calcul, aristocrate par goût, qui en parlant de Coligny ajoutait : *Qui, par parenthèse était mon cousin*, tant il cherchait l'occasion de rappeler qu'il était bon gentilhomme. » » Après ma mort, disait-il encore, les factieux se partageront les lambeaux de la monarchie. » Mme de Staël termine de la sorte ces intéressants récits de Mirabeau : « Je me reproche d'exprimer ainsi des regrets pour un caractère peu digne d'estime ; mais tant d'esprit est si rare, et il est

malheureusement si probable qu'on ne verra rien de pareil dans le cours de sa vie, qu'on ne peut s'empêcher de soupirer lorsque la mort ferme ses portes d'airain sur un homme naguère si éloquent, si animé, enfin si fortement en possession de la vie. »

Ces réflexions s'appliquent à Mme de Staël elle-même en changeant les premiers mots, ce qui les rend encore plus douloureuses. On ne se reprochera jamais d'exprimer des regrets pour le caractère de cette femme illustre ; il n'y eut rien de plus digne que ce caractère. La noble indépendance de Mme de Staël lui valut l'exil et les persécutions qui ont avancé sa mort. Bonaparte apprit, et Bonaparte aurait dû le savoir, que le génie est le seul roi qu'on n'enchaîne pas à un char de triomphe.

Je ne puis me refuser, comme dernière preuve du talent éminent de Mme de Staël, à transcrire ce paragraphe sur la catastrophe de Robespierre : « On vit cet homme, qui avait signé pendant plus d'une année un nombre inouï d'arrêts de mort, couché tout sanglant sur la table même où il apposait son nom à ses sentences funestes. Sa mâchoire était brisée d'un coup de pistolet ; il ne pouvait pas même parler pour se défendre, lui qui avait tant parlé pour proscrire ! »

On ne saurait trop déplorer la fin prématurée de Mme de Staël : son talent croissait, son style s'épurait ; à mesure que sa jeunesse pesait moins sur sa vie, sa pensée se dégageait de son enveloppe et prenait plus d'immortalité.

Sous le titre modeste : *Du Sacre des Rois de France et des rapports de cette cérémonie avec la constitution de l'Etat, aux différents âges de la monarchie*, M. Clausel de Coussergues a écrit un volume qui restera : les amateurs de la clarté et des faits bien classés sans prétention et sans verbiage y trouveront à se satisfaire.

M. Fiévée a renfermé dans le cadre étroit de sa brochure intitulée : Des Opinions et des Intérêts, beaucoup d'idées neuves et d'aperçus ingénieux sur notre histoire.

J'ai parlé ailleurs de l'Histoire des Croisades ; je me contenterai de dire ici que les traductions et les extraits des

annalistes des Croisades, tant orientaux qu'occidentaux, ajoutés comme preuves aux nouvelles éditions, sont un recueil extrêmement recommandable. M. Michaud s'est placé dans son Histoire ; il est allé, dernier croisé, à ce tombeau où je croyais avoir déposé pour toujours mon bâton de pèlerin.

L'*Histoire de Pologne, avant et sous le roi Jean Sobieski*, de M. de Salvandy, est un ouvrage grave bien composé. « Ce fut Sobieski, dit l'historien, dont le bras redoutable posa la borne que la domination des Osmanlis ne devait plus franchir. Ce fut devant ses victoires que cette dernière invasion des Barbares, jusque là toujours indomptable et menaçante, vint briser sa furie : elle n'a fait depuis lors que retirer ses flots. (…) Soldat et prince, tous ses jours s'écoulèrent dans le perpétuel sacrifice de ses penchants, de ses affections, de sa fortune, de sa vie, aux intérêts de la Pologne. Lui seul semblait, champion infatigable, occupé à la défendre ; ses efforts pour lui conserver des lois et des frontières tiennent du prodige. Cette passion domina le cours entier de son existence. Il réussit à dompter les ennemis qui tenaient la république des Jagellons pressée et envahie de toutes parts, plus facilement qu'à vaincre ceux qu'elle portait dans son sein. Ensuite il expira : et ce puissant soutien abattu la Pologne mit en quelque sorte aussi le pied dans la tombe. Elle ne devait plus, sous les successeurs de Jean III, qu'achever de mourir. »

Ce noble style se soutient pendant tout l'ouvrage ; l'auteur a soin de remarquer l'influence que la France du XVIIe siècle exerçait sur les destinées de l'Europe : comme si tous les grands hommes devaient alors venir de la cour du grand roi, Sobieski avait été mousquetaire de la maison militaire de Louis XIV. L'*Histoire de l'Anarchie de Pologne*, par Rulhières, fait pour ainsi dire suite à l'histoire de M. de Salvandy : il ne faut ajouter à ces deux monuments ni l'appendice de M. Ferrand, ni celui que M. Daunou a substitué au travail de M. Ferrand, mais il faut y joindre de curieuses et piquantes brochures de M. de Pradt.

L'*Histoire des Français des divers états*, par M. Monteil, suppose de grandes recherches. M. Monteil est, avec M.

Capefigue, du petit nombre de ces jeunes savants qui n'écrivent aujourd'hui qu'après avoir lu ; ils eussent été de dignes disciples de l'école bénédictine. Mais M. Monteil a été égaré par le goût du siècle et par le funeste exemple qu'a donné l'abbé Barthélemy : la forme romanesque dans laquelle l'auteur de l'*Histoire des Français* a enveloppé ses études leur porte dommage : on doit l'engager, au nom de son propre savoir et de son véritable mérite, à la faire disparaître dans les futures éditions de son ouvrage.

Le succès qu'a obtenu l'*Histoire de la Campagne de Russie* est une preuve que l'on n'a pas besoin, pour intéresser le lecteur, de se placer dans un système. Des récits animés, un coloris brillant, des scènes mises sous les yeux dans tout leur mouvement et dans toute leur vie, voilà ce qui est de toutes les écoles, et ce qui fera vivre l'ouvrage de M. de Ségur.

Les *Vies des Capitaines français au Moyen Age*, par M. Mazas, ne peuvent être passées sous silence. L'auteur n'a voulu raconter que l'exacte vérité ; il a visité le théâtre où brillèrent les guerriers dont il peint les exploits : il a cherché sur les bruyères de ma pauvre patrie les traces de Du Guesclin. Je me souviens avoir commencé mes premières études dans le collège obscur de l'obscure petite ville où reposait le coeur du bon connétable ; j'étudiais un peu de latin, de grec et d'hébreu auprès de ce coeur qui n'avait jamais parlé que français : c'est une langue que le mien n'a pas oubliée. M. Mazas croit avoir retrouvé le point du passage d'Edouard III à Blanque-Tague sur la Somme. J'aurais désiré qu'il eût dit si le gué est encore praticable, ou s'il se trouve perdu dans la mer vis-à-vis le Crotoy, comme on le pense généralement.

J'oublie sans doute, et à mon grand déplaisir, beaucoup d'écrivains qui mériteraient que je rappelasse leurs ouvrages ; mais les bornes d'une préface ne me permettent pas de m'étendre. Le public reproduira les noms qui échappent à ma mémoire et à la justice que je désirerais leur rendre.

Le temps où nous vivons a dû nécessairement fournir de nombreux matériaux aux *Mémoires*. Il n'y a personne qui ne soit devenu, au moins pendant vingt-quatre heures, un

personnage, et qui ne se croie obligé de rendre compte au monde de l'influence qu'il a exercée sur l'univers. Tous ceux qui ont sauté de la loge du portier dans l'antichambre, qui se sont glissés de l'antichambre dans le salon, qui ont rampé du salon dans le cabinet du ministre, tous ceux qui ont écouté aux portes, ont à dire comment ils ont reçu dans l'estomac l'outrage qui avait un autre but. Les admirations à la suite, les mendicités dorées, les vertueuses trahisons, les égalités portant plaque, ordre ou couleurs de laquais, les libertés attachées au cordon de la sonnette, ont à faire resplendir leur loyauté, leur honneur, leur indépendance. Celui-ci se croit obligé de raconter comment, tout pénétré des dernières marques de la confiance de son maître, tout chaud de ses embrassements, il a juré obéissance à un autre maître ; il vous fera entendre qu'il n'a trahi que pour trahir mieux ; celui-là vous expliquera comment il approuvait tout haut ce qu'il détestait tout bas, ou comment il poussait aux ruines sous lesquelles il n'a pas eu le courage de se faire écraser. À ces mémoires tristement véritables, viennent se joindre les mémoires plus tristement faux ; fabrique où la vie d'un homme est vendue à l'aune, où l'ouvrier, pour prix d'un dîner frugal, jette de la boue au visage de la renommée qu'on a livrée à sa faim.

On se console pourtant en trouvant dans ce chaos de bassesse et d'ignominie quelques écrits consciencieux, dont les auteurs s'attachent à reproduire sincèrement ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont éprouvé. Le travail de ces auteurs doit être considéré comme de précieux renseignements historiques ; MM. de Las Cases et Gourgaud doivent être crus quand ils parlent du prisonnier de Sainte-Hélène.

Non seulement M. Carrel a publié l'Histoire de la Contre-Révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II, histoire écrite avec cette mâle simplicité qui plaît avant tout ; mais en rendant compte de divers ouvrages sur l'Espagne il a donné lui-même une notice hors de pair. On y trouve une manière ferme, une allure décidée, quelque chose de franc et de courageux dans le style, des observations écrites à la lueur du

feu du bivouac et des étoiles d'un ciel ennemi, entre le combat du soir et celui qui recommencera à la diane. « *La narration d'un brave expérimenté, dit Gaspard de Tavannes, est différente des contes de celui qui n'a jamais eu les mains ensanglantées de ses fiers ennemis sur les plaines armées*. » On sent dans M. Carrel une opinion fixe, qui ne l'empêche pas de comprendre l'opinion qu'il n'a pas, et d'être juste envers tous. Si le simple soldat sans instruction, sans moyen de fixer ses pensées, est intéressant dans les récits des assauts qu'il a livrés, des pays qu'il a battus, l'homme d'éducation et de mérite devenu soldat volontaire pour une cause dont il s'est passionné a bien d'autres moyens de faire passer ses sentiments dans les âmes auxquelles il s'adresse. Qu'on se figure un Français errant sur les montagnes et Espagne, allant demander aux pasteurs dont il croit défendre la liberté une hospitalité guerrière ; dans cette intimité d'une vie d'aventures et de périls, il surprendra le secret des moeurs, et mettra sous vos yeux une société qu'aucun autre historien ne vous aurait pu montrer. J'ai traversé l'Espagne, j'ai rencontré ces Arabes chrétiens auxquels la liberté politique est si indifférente, parce qu'ils jouissent de l'indépendance individuelle, et je n'ai retrouvé le peuple que j'ai vu que dans le récit de M. Carrel.

L'auteur trace rapidement le tableau de la guerre de Catalogne en 1823 ; il représente le courage de Mina et la marche de cet habile chef dans les montagnes. Nous tous, qui, dispersés par les orages de notre patrie, avons porté le havresac et le mousquet en défense de notre propre opinion pour des causes étrangères, nous éprouvons un attendrissement de soldat et de malheur à la lecture de cette histoire si bien contée, et qui semble être la nôtre.

« Les passions qui ont fait la guerre d'Espagne, dit M. Carrel, sont maintenant assez effacées pour qu'on puisse se promettre d'inspirer quelque intérêt en montrant, au milieu des montagnes de la Catalogne, sous l'ancien uniforme français, des soldats de toutes les nations ralliés à l'ascendant d'un grand caractère, marchant où il les menait, souffrant et se battant sans espoir d'être loués ni de rien changer, quoi qu'ils

fissent, à l'état désespéré de leur cause, n'ayant d'autre perspective qu'une fin misérable au milieu d'un pays soulevé contre eux, ou la mort des esplanades s'ils échappaient à celle du champ de bataille. Telle fut pendant de longs jours la situation de ceux qui, partis de Barcelone peu de temps avant la capitulation de cette place, allèrent succomber avec Pachiarotti devant Figuières, après quarante-huit heures d'un combat dont l'acharnement prouva que c'étaient des Français qui combattaient de part et d'autre. Ce combat devait finir par l'extermination du dernier de ceux qui au milieu de l'Europe de 1823 avaient osé mettre la flamme tricolore au bout de leurs lances et rattacher à leur schako la cocarde de Fleurus et de Zurich... Ce n'est rien que la destinée de quelques hommes dans de tels événements ; mais combien d'autres événements il avait fallu pour que ces hommes de toutes les parties de l'Europe se rencontrassent, anciens soldats du même capitaine, venus dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, défendre une cause qui se trouvait être la leur !... Les choses, dans leurs continuelles et fatales transformations, n'entraînent point avec elles toutes les intelligences ; elles ne domptent point tous les caractères avec une égale facilité, elles ne prennent pas même soin de tous les intérêts ; c'est ce qu'il faut comprendre, et pardonner quelque chose aux protestations qui s'élèvent en faveur du passé. Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire ; mais des débris restés à terre, il en est quelquefois de beaux à contempler. »

J'ai souligné ces dernières lignes : l'homme qui a pu les écrire a de quoi sympathiser avec ceux qui ont foi en la Providence, qui respectent la religion du passé et qui ont aussi les yeux attachés sur des débris.

Au surplus, les temps où nous vivons sont si fort des temps historiques, qu'ils impriment leur sceau sur tous les genres de travail. On traduit les anciennes chroniques, on publie les vieux manuscrits. On doit à M. Guizot la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIIIe siècle. Je ne sais si des

traductions de nos annales latines, tout en favorisant l'histoire, ne nuiront pas à l'historien ; il est à craindre qu'en ouvrant le sanctuaire des faits aux ignorants et aux incapables, nous ne nous trouvions inondés de Tite-Live et de Thucydide aux gages de quelque libraire. Il n'en est pas ainsi de la mise en lumière des originaux : on ne saurait trop louer M. le marquis de Fortia de nous avoir donné le texte des *Annales du Hainaut*, par Jacques de Guise. Il faut remercier M. Buchon de l'édition de son *Froissart* et de celles de ses autres chroniques. M. Crapelet, M. Pluquet, M. Méon, M. Barrière ont montré leur dévouement à la science : le premier a publié l'Histoire du châtelain de Coucy, le second le roman de Rou, le troisième le roman de Renart, le quatrième les *Mémoires de Loménie*. Ces mémoires contiennent des anecdotes sur les derniers moments de Mazarin ; ils achèvent de faire connaître les personnages que M. le marquis de Sainte-Aulaire a remis en scène avec tant de bonheur dans son *Histoire de la Fronde*.

Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire, polémique, théâtre, roman, poésie. Si nous avons le *Richelieu* de M. Victor Hugo, nous saurons ce qu'un génie à part peut trouver dans une route inconnue aux Corneille et aux Racine. L'Ecosse voit renaître le moyen âge dans les célèbres inventions de Walter Scott. Le Nouveau Monde, qui n'a d'autres antiquités que ses forêts, ses sauvages et sa liberté, vieille comme la terre, a trouvé dans M. Cooper le peintre de ces antiquités. Nous n'avons point failli en ce nouveau genre de littérature : une foule d'hommes de talent nous ont donné des tableaux empreints des couleurs de l'histoire. Je ne puis rappeler tous ces tableaux, mais deux s'offrent en ce moment même à ma mémoire : l'un, de M. Mérimée, représente les moeurs à l'époque de la Saint-Barthélemy ; l'autre de M. Latouche, met sous nos yeux une des réactions sanglantes de la contre-révolution napolitaine. Ces vives peintures rendront de plus en plus difficile la tâche de l'historien. Au XIIIe siècle la chevalerie historique produisit la chevalerie romanesque, qui marcha de pair avec elle ; de notre temps la véritable histoire aura son histoire fictive, qui la fera disparaître dans son éclat, ou la

suivra comme son ombre.

Sous le simple titre de *chansonnier*, un homme est devenu un des plus grands poètes que la France ait produits : avec un génie qui tient de La Fontaine et d'Horace, il a chanté, lorsqu'il l'a voulu, comme Tacite écrivait :

Vous avez vu tomber la gloire
D'un Ilion trop insulté,
Qui prit l'autel de la Victoire
Pour l'autel de la Liberté.

Vingt nations ont poussé de Thersite
Jusqu'en nos murs le char injurieux.
Ah ! sans regrets, mon âme, partez vite ;
En souriant, remontez dans les cieux.

Cherchez au-dessus des orages
Tant de Français morts à propos,
Qui, se dérobant aux outrages,

Ont au ciel porté leurs drapeaux.
Pour conjurer la foudre qu'on irrite,
Unissez-vous à tous ces demi-dieux :
Ah ! sans regrets, mon âme, partez vite, etc.

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encore sur le bandeau des rois.

Le poète n'est peut-être pas tout à fait aussi heureux quand il chante les rois sur leur trône, à moins que ce ne soit le roi d'Yvetot. En général M. de Béranger a pour démon familier une de ces muses qui pleurent en riant et dont le malheur fait grandir les ailes.

Les fondateurs de notre école moderne historique réclament à présent toute notre attention.

J'ai déjà dit que M. de Barante avait créé l'école descriptive. J'ai rendu compte au public de l'Histoire des Ducs de Bourgogne[1466] ; on trouvera mon opinion consignée dans le tome VI des Oeuvres complètes. Aujourd'hui, en parcourant sa carrière nouvelle, peu importent sans doute à M. de Barante des éloges littéraires : qu'il me soit permis de regretter cette Histoire du Parlement qu'il nous promettait. Peut-être la continuera-t-il, si jamais il est enlevé aux affaires : les lettres sont l'espérance pour entrer dans la vie, le repos pour en sortir.

MM. Thiers et Mignet sont les chefs de l'école fataliste, MM. Thierry, Guizot et Sismondi les grands réformateurs de notre histoire générale : je m'arrête d'abord à ces derniers.

En joignant, pour les faits, l'histoire d'Adrien de Valois aux observations de MM. Thierry, Guizot et Sismondi, il n'y a presque plus rien à dire touchant la première et la seconde race de nos rois.

Les *Lettres* de M. Thierry *sur l'Histoire de France*, ouvrage excellent, rendent à un temps défiguré par notre ancienne école son véritable caractère. M. Thierry, comme tous les hommes doués de conscience, d'un talent vrai et progressif, a corrigé ce qui lui a paru douteux dans les premières éditions de sa belle et savante Histoire de la Conquête de l'Angleterre et dans ses Lettres sur l'Histoire de France. Quelques-unes de ses opinions se sont modifiées, l'expérience est venue reviser des jugements un peu absolus. On ne saurait trop déplorer l'excès de travail qui a privé M. Thierry de la vue. Espérons qu'il dictera longtemps à ses amis, pour ses admirateurs (au nombre desquels je demande la première place), les pages de nos annales : l'histoire aura son Homère comme la poésie. Je retrouverai encore l'occasion de parler de M. Thierry dans cette préface, de même que j'ai été heureux de le citer et de m'appuyer de son autorité dans ces Etudes historiques.

Le cours d'histoire de M. Guizot, en ce qui concerne la seconde race, est d'un haut mérite. On peut ne pas convenir, avec le docte professeur, de quelques détails ; mais il a aperçu, avec une raison éclairée, les causes générales de la décomposition et de la recomposition de l'ordre social aux VIIIe

et IXe siècles. Il a aussi de curieuses leçons sur la littérature civile et religieuse, et une foule de choses justes, bien observées, et écrites avec impartialité. M. Guizot est remplacé dans sa chaire par un des jeunes écrivains de notre époque qui s'annonce avec le plus d'éclat à la France, M. Saint-Marc Girardin : tant cette France est inépuisable en talents.

M. Sismondi, connu par son *Histoire des Républiques italiennes*, est un étranger de mérite, qui s'est consacré avec un dévouement honorable pour nous à notre histoire. Trop préoccupé, peut-être, des idées modernes, il a trop jugé le passé d'après le présent : un peu d'humeur philosophique, bien naturelle sans doute, lui a fait traiter sévèrement quelques hommes et quelques règnes ; mais il a vu un des premiers le parti que les peuples pouvaient tirer même de leurs crimes. Les élucubrations de ce savant annaliste doivent être lues avec précaution, mais étudiées avec fruit.

D'accord avec les écrivains que je viens de nommer sur presque tous les faits qu'ils ont redressés dans nos historiens de l'ancienne école, tels que la ressemblance que ces historiens établissaient entre les Franks et les Français, le prétendu affranchissement des communes par Louis le Gros, etc., il y a pourtant quelques points où je suis forcé de différer de ces maîtres.

L'inexorable histoire repousse les systèmes les plus ingénieux, lorsqu'ils ne sont pas appuyés sur des documents authentiques.

On parle comme de la plus grande découverte de l'école moderne d'une seconde invasion des Franks, c'est-à-dire d'une invasion des Franks d'Australie dans le royaume des Franks de Neustrie, invasion qui serait devenue la cause de l'élévation de la seconde race.

Pour avancer une pareille nouveauté, il faut, ce me semble, autre chose que des conjectures. Produit-on des passages inédits, des chartes, des diplômes inconnus jusqu’ici ? Non ; rien de positif n'est cité au soutien d'une assertion dont les preuves changeraient les trois premiers siècles de notre histoire. On est réduit à chercher sur quelle apparence de

vérité est appuyé un fait dont toutes les chroniques devraient retentir. Quoi ! une seconde invasion des Franks aurait été tout à coup découverte au XIXe siècle, sans que personne en eût entendu parler auparavant ! Ni les Bénédictins, ni les savants de l'Académie des Inscriptions, ni des hommes comme du Tillet, Duchesne, Baluze, Bignon, Adrien de Valois, ni tous les historiens de France, quelle qu'ait été la diversité de leurs opinions et de leurs doctrines, ni des critiques tels que Scaliger, du Plessis, Bullet, Bayle, Secousse, Gibert, Fréret, Lebeuf, ni les publicistes tels que Bodin, Mably, Montesquieu, n'auraient rien vu ! Cela seul me ferait douter, moi qui ne puis avoir aucune assurance en mes lumières. Il y a cependant trente ans que je lis, la plume à la main, les documents de notre histoire, et je n'ai aperçu aucune trace de l'événement qui aurait produit une si grande révolution.

Toujours prêt à reconnaître la supériorité des autres et ma propre faiblesse, cédant peut-être trop vite aux conseils et aux critiques, je me suis débattu contre moi-même, afin de me convaincre d'une chose que les faits me déniaient. Peppin de Héristal, duc d'Austrasie, conduisant l'armée austrasienne, défait Thierry III, roi de Neustrie, et s'empare de toute l'autorité sous le nom de maire du palais, vers l'an 690. Est-ce cela qu'on aurait qualifié de seconde invasion des Franks ?

Mais depuis l'établissement des Franks dans les Gaules, depuis Khlovigh jusqu'à Peppin, chef de la seconde race, les royaumes des Franks avaient été sans cesse en hostilité les uns contre les autres ; effet inévitable du partage de la succession royale, qui se reproduisit sous les descendants de Charlemagne. Ainsi s'étaient formés et avaient disparu tour à tour les royaumes de Metz, de Soissons, d'Orléans, de Paris, de Bourgogne, d'Aquitaine. J'ai bien peur qu'on n'ait pris pour une nouvelle invasion des Franks une guerre civile de plus entre les tribus frankes.

Il ne me paraît pas démontré davantage que les Franks d'Austrasie fussent plus nombreux et eussent mieux conservé le caractère salique que les Franks neustriens. Les Franks de la Neustrie ne s'étendaient guère outre-Loire ; le pays au delà de

ce fleuve reconnaissait à peine leur autorité, et ils étaient obligés d'y porter leurs armes : M. Thierry lui-même cite un exemple des ravages passagers qu'ils y commettaient. Qu'avaient, pour le courage et les moeurs des Franks, les cités gallo-romaines situées entre la Somme, la Seine et la Loire, de plus amollissant que celles qui couvraient les rives de la Meuse, de la Moselle et du Rhin ? Paris était un misérable village, tandis que Cologne, Trèves, Mayence, Spire, Strasbourg, Worms, étaient des cités fameuses par les monuments dont leurs anciens maîtres les avaient ornées. D'après M. Guizot, les Franks devinrent propriétaires plus promptement dans l'Austrasie que dans la Neustrie ; c'est là que l'on trouve, selon lui, les plus considérables de ces habitations qui devinrent des châteaux. La remarque est juste, mais ces châteaux n'étaient pas l'ouvrage des Franks. Les derniers empereurs avaient permis aux sujets et aux citoyens romains de fortifier leurs demeures particulières ; les habitations fortifiées de l'Austrasie n'étaient que des propriétés anciennement données aux vétérans légionnaires chargés de la défense des rives du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, d'où leur était venu le nom de Ripuaires. Les Francs neustriens n'étaient ni plus énervés ni moins braves que leurs compatriotes ; on n'aperçoit en histoire aucune différence entre un Frank de Soissons, de Paris et d'Orléans, et un Frank de Metz, de Mayence et de Cologne. Ce furent des Franks neustriens comme des Franks austrasiens qui vainquirent les Arabes à Tours et les Saxons en Germanie, sous les Peppin et sous Charles le Martel. Les rois ou chefs de la Neustrie parlaient le langage germanique, comme les rois ou chefs de l'Austrasie ; leurs peuples seuls différaient de langage.

Remarquez enfin que Charles, duc de la Basse-Lorraine, oncle de Louis V, ayant fait hommage à l'empereur Othon de son duché, fut déclaré indigne de régner sur les Franks ; et Charles était de la race de Charlemagne. Ce seraient donc les Franks austrasiens qui auraient renié la race qu'ils avaient élevée sur le pavois ; ils auraient choisi un roi parmi les Franks neustriens vaincus, pour le mettre à la place d'un chef sorti

des Franks austrasiens vainqueurs.

Tels sont mes doutes ; ils expliqueront pourquoi, en admettant relativement aux deux premières races la plupart des opinions de l'école moderne, j'ai rejeté la seconde invasion des Franks. Je suis persuadé que les hommes habiles dont je ne partage pas sur ce point le sentiment examineront eux-mêmes de plus près un fait d'une nature si grave. Peut-être à leur tour me reprocheront-ils mes hardiesses quand ils me verront hésiter sur la signification que l'on donne au mot frank, ne me tenir pas bien assuré qu'il y ait eu jamais une ligue de peuples germaniques connue sous le nom de Franks, à cause même de leur confédération.

Passons aux écrivains de l'école moderne du système fataliste.

Deux de ces écrivains attirent particulièrement l'attention : unis entre eux du triple lien de l'amitié, de l'opinion et du talent, ils se sont partagé le récit des fastes révolutionnaires. M. Mignet a resserré dans un ouvrage court et substantiel le récit que M. Thiers a étendu dans de plus larges limites. On trouve dans le premier une foule de traits tels que ceux-ci : « Les révolutions qui emploient beaucoup de chefs ne se donnent qu'à un seul. » – « En révolution tout dépend d'un premier refus et d'une première lutte. Pour qu'une innovation soit pacifique, il faut qu'elle ne soit pas contestée ; car alors, au lieu de réformateurs sages et modérés, on n'a plus que des réformateurs extrêmes et inflexibles... D'une main ils combattent pour défendre leur domination ; de l'autre ils fondent leur système pour la consolider. » Le portrait de Danton est supérieurement tracé : « Danton, dit l'auteur, était un révolutionnaire gigantesque... Danton, qu'on a nommé le Mirabeau de la populace, avait de la ressemblance avec ce tribun des hautes classes... Ce puissant démagogue offrait un mélange de vices et de qualités contraires. Quoiqu'il se fût vendu à la cour, il n'était pas pourtant vil, car il est des caractères qui relèvent jusqu'à la bassesse... Une révolution à ses yeux était un jeu où le vainqueur, s'il en avait besoin, gagnait la vie du vaincu. » La lutte de Robespierre contre

Camille Desmoulins et Danton est représentée avec un grand intérêt, et l'historien entremêle son récit des discours et des paroles de ces hommes de sang. Danton, au moment de périr, pesait ainsi ses destins : « J'aime mieux être guillotiné que guillotineur ; ma vie n'en vaut pas la peine, et l'humanité m'ennuie. » On lui conseillait de partir : « Partir ! est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de son soulier ? » Enfermé dans le cachot qu'avait occupé Hébert, il disait : « C'est à pareille époque que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes ; mais ce n'était pas pour qu'il fût le fléau de l'humanité. » Interrogé par le président Dumas, il répondit : « Je suis Danton ; j'ai trente-cinq ans ; ma demeure sera bientôt le néant. » Condamné, il s'écria : « J'entraîne Robespierre, Robespierre me suit. » Ici la terreur a passé dans le récit de l'historien.

L'auteur, parlant de la mort de Robespierre, dit : « Il faut, homme de faction, qu'on périsse par les échafauds, comme les conquérants par la guerre. » C'est l'éloquence appliquée à la raison.

M. Mignet a tracé une esquisse vigoureuse ; M. Thiers a peint le tableau.

Je mettrai particulièrement sous les yeux de mes lecteurs la mort de Mirabeau et celle de Louis XVI, d'autant plus que l'auteur, n'ayant pas à représenter des personnages plébéiens, objets de ses prédilections, admire pourtant : la vérité de sa conscience et de son talent l'emporte en lui sur la séduction de son système. Je sens moi-même que si j'avais à parler comme historien de Mirabeau et de Louis XVI, je serais plus sévère que M. Thiers : je demanderais si tous les vices du premier étaient ceux d'un grand politique, si toutes les vertus du second étaient celles d'un grand roi. « Mirabeau, dit l'auteur, et l'on ne saurait mieux dire, Mirabeau dans cette occasion frappa surtout par son audace ; jamais peut-être il n'avait plus impérieusement subjugué l'assemblée. Mais sa fin approchait, et c'étaient là ses derniers triomphes (...) La philosophie et la gaieté se partagèrent ses derniers instants. Pâle, et les yeux profondément creusés, il paraissait tout différent à la tribune,

et souvent il était saisi de défaillances subites. Les excès de plaisir et de travail, les émotions de la tribune, avaient usé en peu de temps cette existence si forte.

Une dernière fois il prit la parole à cinq reprises différentes ; il sortit épuisé, et ne reparut plus. Le lit de mort le reçut, et ne le rendit qu'au Panthéon. Il avait exigé de Cabanis qu'on n'appelât pas de médecins : néanmoins on lui désobéit ; ils trouvèrent la mort qui s'approchait, et qui déjà s'était emparée des pieds : la tête fut la dernière atteinte, comme si la nature avait voulu laisser briller son génie jusqu'au dernier instant. Un peuple immense se pressait autour de sa demeure, et encombrait toutes les issues dans le plus profond silence (...) Mirabeau fit ouvrir ses fenêtres : Mon ami, dit-il à Cabanis, je mourrai aujourd'hui : il ne reste plus qu'à s'envelopper de parfums, qu'à se couronner de fleurs, qu'à s'environner de musique, afin d'entrer paisiblement dans le sommeil éternel. Des douleurs poignantes interrompaient de temps en temps ces discours, si nobles et si calmes. Vous aviez promis, dit-il à ses amis, de m'épargner des souffrances inutiles. En disant cela, il demande de l'opium avec instance. Comme on le lui refusait, il l'exige avec sa violence accoutumée. Pour le satisfaire, on le trompe, et on lui présente une coupe, en lui persuadant qu'elle contient de l'opium. Il la saisit, avale le breuvage qu'il croit mortel, et paraît satisfait. Un instant après il expire. C'était le 20 avril 1791 (...) L'Assemblée interrompt ses travaux, un deuil général est ordonné, des funérailles magnifiques sont préparées. On demande quelques députés. Nous irons tous, s'écrièrent-ils. L'église de Sainte-Geneviève est érigée en Panthéon, avec cette inscription, qui n'est plus à l'instant où je raconte ces faits :

Aux grands hommes la patrie reconnaissante. »

L'inscription est replacée : y restera-t-elle ? Qui sait ce que renferme l'avenir ? Qui connaît les grands hommes et qui les juge ? Je ne veux rien poursuivre sous le couvercle d'un cercueil ; quand la mort a appliqué sa main sur le visage d'un homme, il ne reste plus d'espace à l'insulte ; mais les passions politiques sont moins scrupuleuses, et pourvu qu'une

révolution dure quelques années, il est peu de gloire qui soit en sûreté dans la tombe. En comparant le récit de M. Thiers à celui de Mme de Staël, on pourra saisir quelques-uns des secrets du talent.

Passons à la mort de Louis XVI. L'innocence de la victime s'emparant du génie de l'auteur le subjugue, et se reproduit tout entière dans ces éloquentes paroles :

« Dans Paris régnait une stupeur profonde ; l'audace du nouveau gouvernement avait produit l'effet ordinaire que la force produit sur les masses ; elle les avait paralysées et réduites au silence. Le conseil exécutif était chargé de la douloureuse mission de faire exécuter la sentence. Tous les ministres étaient réunis dans la salle de leur séance et comme frappés de consternation. Le tambour battait dans la capitale ; tous ceux qu'aucune obligation n'appelait à figurer dans cette terrible journée se cachaient chez eux. Les portes et les fenêtres étaient fermées, et chacun attendait chez soi le triste événement. À huit heures, le roi partit du Temple. Des officiers de gendarmerie étaient placés sur le devant de la voiture. Ils étaient confondus de la piété et de la résignation de la victime. Une multitude armée formait la haie. La voiture s'avançait lentement au milieu du silence universel. On avait laissé un espace vide autour de l'échafaud. Des canons environnaient cet espace, et la vile populace, toujours prête à outrager le génie, la vertu et le malheur, se pressait derrière les rangs des fédérés, et donnait seule quelques signes extérieurs de satisfaction. »

Les campagnes d'Italie forment dans l'ouvrage de M. Thiers un épisode a part, qui suffirait seul pour assigner à l'autour un rang élevé parmi les historiens.

Après cet hommage sans réserve rendu aux chefs de l'école politique fataliste, il me sera peut-être loisible de hasarder des réflexions sur leur système, parce qu'on en a étrangement abusé.

Les écoliers, comme il arrive toujours, n'ayant point le talent des maîtres, croient les surpasser en exagérant leurs principes. Il s'est formé une petite secte de théoristes de terreur, qui n'a

d'autre but que la justification des excès révolutionnaires ; espèces d'architectes en ossements et en têtes de morts, comme ceux qu'on trouve à Rome dans les catacombes. Tantôt les égorgements sont dos conceptions pleines de génie, tantôt des drames terribles, dont la grandeur couvre la sanglante turpitude. On transforme les événements en personnages ; on ne vous dit pas : « Admirez Marat, » mais, « Admirez ses oeuvres ; » le meurtrier n'est pas beau, c'est le meurtre qui est divin. Les membres des comités révolutionnaires pouvaient être des assassins publics, mais leurs assassinats sont sublimes, car voyez les grandes choses qu'ils ont produites. Les hommes ne sont rien ; les choses sont tout, et les choses ne sont point coupables. On disait autrefois : « Détestez le crime, et pardonnez au criminel ; » si l'on en croyait les parodistes de MM. Thiers et Mignet, la maxime serait renversée, et il faudrait dire : « Détestez le criminel, et pardonnez... que dis-je ? pardonnez ! aimez, révérez le crime ! »

Il faut que l'historien dans ce système raconte les plus grandes atrocités sans indignation, et parle des plus hautes vertus sans amour ; que d'un oeil glacé il regarde la société comme soumise à certaines lois irrésistibles, de manière que chaque chose arrive comme elle devait inévitablement arriver. L'innocent ou l'homme de génie doit mourir, non pas parce qu'il est innocent ou homme de génie, mais parce que sa mort est nécessaire et que sa vie mettrait obstacle à un fait général placé dans la série des événements. La mort ici n'est rien ; c'est l'accident plus ou moins pathétique : besoin était que tel individu disparût pour l'avancement de telle chose, pour l'accomplissement de telle vérité.

Il y a mille erreurs détestables dans ce système.

La fatalité introduite dans les affaires humaines n'aurait pas même l'avantage de transporter à l'histoire l'intérêt de la fatalité tragique. Qu'un personnage sur la scène soit victime de l'inexorable destin ; que, malgré ses vertus, il périsse : quelque chose de terrible résulte de ce ressort mis en mouvement par le poète. Mais que la société soit représentée

comme une espèce de machine qui se meut aveuglément par des lois physiques latentes ; qu'une révolution arrive par cela seul qu'elle doit arriver ; que sous les roues de son char, comme sous celles du char de l'idole indienne, soient écrasés au hasard innocents et coupables ; que l'indifférence ou la pitié soit la même à l'égard du vice et de la vertu : cette fatalité de la chose, cette impartialité de l'homme sont hébétées et non tragiques. Ce niveau historique, loin de déceler la vigueur, ne trahit que l'impuissance de celui qui le promène sur les faits. J'ose dire que les deux historiens qui ont produit de si déplorables imitateurs étaient très supérieurs à l'opinion dont on a cru trouver le germe dans leurs ouvrages.

Non, si l'on sépare la vérité morale des actions humaines, il n'est plus de règle pour juger ces actions ; si l'on retranche la vérité morale de la vérité politique, celle-ci reste sans base : alors il n'y a plus aucune raison de préférer la liberté à l'esclavage, l'ordre à l'anarchie. Mon intérêt ! direz-vous. Qui vous a dit que mon intérêt est l'ordre et la liberté ? Si j'aime le pouvoir, moi, comme tant de révolutionnaires ; si je veux bien abaisser ce que j'envie, mais si je ne me contente pas d'être un citoyen pauvre et obscur, au nom de quelle loi m'obligerez-vous à me courber sous le joug de vos idées ? — Par la force ? — Mais si je suis le plus fort ? — En détruisant la vérité morale, vous me rendez à l'état de nature ; tout m'est permis, et vous êtes en contradiction avec vous-même quand vous venez, afin de me retenir, me parler de certaines nécessités que je ne reconnais pas. Ma règle est mon bras : vous l'avez déchaîné, je l'étendrai pour prendre ou frapper au gré de ma cupidité ou de ma haine.

Grâce au ciel il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injustice soit jamais nécessaire. Ne disons pas que si dans les révolutions tel homme innocent ou illustre, opposé d'esprit à ces révolutions, n'avait péri, il en eût arrêté le cours ; que le tout ne doit pas être sacrifié à la partie. Sans doute cet homme de vertu ou de génie eût pu ralentir le mouvement, mais l'injustice ou le crime accomplis sur sa personne retardent mille fois plus ce même mouvement. Les souvenirs

des excès révolutionnaires ont été et sont encore parmi nous les plus grands obstacles à l'établissement de la liberté.

Si, taisant ce que la révolution a fait de bien, ce qu'elle a détruit de préjugés, établi de libertés dans la France, on retraçait l'histoire de cette révolution par ses crimes, sans ajouter un seul mot, une seule réflexion au texte, mettant seulement bout à bout toutes les horreurs qui se sont dites et perpétrées dans Paris et les provinces pendant quatre ans, cette tête de Méduse ferait reculer pour des siècles le genre humain jusqu'aux dernières bornes de la servitude ; l'imagination épouvantée se refuserait à croire qu'il y ait eu quelque chose de bon caché sous ces attentats. C'est donc une étrange méprise que de glorifier ces attentats pour faire aimer la révolution. Ce n'est point l'année 1793 et ses énormités qui ont produit la liberté ; ce temps d'anarchie n'a enfanté que le despotisme militaire ; ce despotisme durerait encore si celui qui avait rendu la gloire sa complice avait su mettre quelque modération dans les jouissances de la victoire. Le régime constitutionnel est sorti des entrailles de l'année 1789 ; nous sommes revenus, après de longs égarements, au point du départ : mais combien de voyageurs sont restés sur la route !

Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi : le peuple qui a la force de proscrire a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela vous conduit : vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance ; demain vous serez le plus faible, et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire ? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on voulait ; il a fallu vous faire disparaître : fâcheuse nécessité sans doute, mais enfin nécessité : ce sont là vos principes ; subissez-en la conséquence. Marius répandait le sang au nom de la démocratie, Sylla au nom de l'aristocratie ; Antoine Lépide et Auguste trouvèrent utile de décimer les têtes qui rêvaient encore la liberté romaine. Ne blâmons plus les égorgeurs de la Saint-Barthélemy ; ils étaient obligés (bien malgré eux sans

doute) d'ainsi faire pour arriver à leur but.

Il n'a péri, dit-on, que six mille victimes par les tribunaux révolutionnaires. C'est peu ! Reprenons les choses à leur origine.

Le premier numéro du *Bulletin des Lois* contient le décret qui institue le tribunal révolutionnaire : on maintient ce décret à la tête de ce recueil, non pas, je suppose, pour en faire usage en temps et lieu, mais comme une inscription redoutable gravée au fronton du temple des lois, pour épouvanter le législateur et lui inspirer l'horreur de l'injustice. Ce décret prononce que la seule peine portée par le tribunal révolutionnaire est la peine de mort. L'article 9 autorise tout citoyen à saisir et à conduire devant les magistrats, les conspirateurs et les contre-révolutionnaires ; l'article 43 dispense de la preuve testimoniale ; et l'article 16 prive de défenseur les conspirateurs. Ce tribunal était sans appel.

Voilà d'abord la grande base sur laquelle il nous faut asseoir notre admiration : honneur à l'équité révolutionnaire ! honneur à la justice de la caverne ! Maintenant, compulsons les actes émanés de cette justice. Le républicain Prudhomme, qui ne haïssait pas la révolution, et qui a écrit lorsque le sang était encore chaud, nous a laissé six volumes de détails. Deux de ces six volumes sont consacrés a un dictionnaire où chaque criminel se trouve inscrit à sa lettre alphabétique, avec ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance, qualité, domicile, profession, date et motif de la condamnation, jour et lieu de l'exécution. On y trouve parmi les guillotinés dix-huit mille six cent treize victimes ainsi réparties :

Ci-devant nobles 1278
Femmes idem 730
Femmes de laboureurs et d'artisans 1467
Religieuses 350
Prêtres 1135
Hommes non nobles de divers états 13633
Total 18613
Femmes mortes par suite de couches prématurées. 3400
Femmes enceintes et en couches 348

Femmes tuées dans la Vendée 15000
Enfants tués dans la Vendée 22000
Morts dans la Vendée 900000
Victimes sous le proconsulat de Carrier, à Nantes. 32000
Dont :
Enfants fusillés 500
Enfants noyés 1500
Femmes fusillées 500
Prêtres fusillés 300
Prêtres noyés 460
Nobles noyés 1400
Artisans noyés 5300
Victimes à Lyon 31 000

Dans ces nombres ne sont point compris les massacres à Versailles, aux Carmes, à l'Abbaye, à la glacière d'Avignon, les fusillés de Toulon et de Marseille après les sièges de ces deux villes, et les égorgés de la petite ville provençale de Bédoin, dont la population périt tout entière.

Pour l'exécution de la loi des suspects, du 21 septembre 1793, plus de cinquante mille comités révolutionnaires furent installés sur la surface de la France. D'après les calculs du conventionnel Cambon, ils coûtaient annuellement cinq cent quatre-vingt-onze millions (assignats). Chaque membre de ces comités recevait trois francs par jour, et ils étaient cinq cent quarante mille : c'étaient cinq cent quarante mille accusateurs ayant droit de désigner à la mort. À Paris, seulement, on comptait soixante comités révolutionnaires ; chacun d'eux avait sa prison pour la détention des suspects.

Vous remarquerez que ce ne sont pas seulement des nobles, des prêtres, des religieux, qui figurent ici dans le registre mortuaire ; s'il ne s'agissait que de ces gens-là, la terreur serait véritablement la vertu : canaille ! sotte espèce ! Mais voilà dix-huit mille neuf cent vingt-trois hommes non nobles, de divers états, et deux mille deux cent trente et une femmes de laboureurs ou d'artisans, deux mille enfants guillotinés, noyés et fusillés : à Bordeaux, on exécutait pour crime de négociantisme. Des femmes ! mais savez-vous que dans aucun

pays, dans aucun temps, chez aucune nation de la terre, dans aucune proscription politique les femmes n'ont été livrées au bourreau, si ce n'est quelques têtes isolées à Rome sous les empereurs, en Angleterre sous Henri VIII, la reine Marie et Jacques II ? La terreur a seule donné au monde le lâche et impitoyable spectacle de l'assassinat juridique des femmes et des enfants en masse.

Le girondin Riouffe, prisonnier avec Vergniaud, madame Roland et leurs amis à la Conciergerie, rapporte ce qui suit dans ses *Mémoires d'un Détenu* : « Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus intéressantes, tombaient pêle-mêle dans ce gouffre (l'Abbaye), dont elles sortaient pour aller par douzaine inonder l'échafaud de leur sang.

On eût dit que le gouvernement était dans les mains de ces hommes dépravés qui, non contents d'insulter au sexe par des goûts monstrueux, lui vouent encore une haine implacable. De jeunes femmes enceintes, d'autres qui venaient d'accoucher et qui étaient encore dans cet état de faiblesse et de pâleur qui suit ce grand travail de la nature, qui serait respecté par les peuples les plus sauvages ; d'autres dont le lait s'était arrêté tout à coup, ou par frayeur, ou parce qu'on avait arraché leurs enfants de leur sein, étaient jour et nuit précipitées dans cet abîme. Elles arrivaient traînées de cachot en cachot, leurs faibles mains comprimées dans d'indignes fers : on en a vu qui avaient un collier au cou. Elles entraient, les unes évanouies et portées dans les bras des guichetiers, qui en riaient, d'autres en état de stupéfaction qui les rendait presque imbéciles : vers les derniers mois surtout (avant le 9 thermidor), c'était l'activité des enfers : jour et nuit les verrous s'agitaient ; soixante personnes arrivaient le soir pour aller à l'échafaud le lendemain ; elles étaient remplacées par cent autres, que le même sort attendait le jour suivant.

Quatorze jeunes filles de Verdun, d'une candeur sans exemple, et qui avaient l'air de jeunes vierges préparées pour une fête publique, furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent tout à coup et furent moissonnées dans leur printemps : la cour des femmes avait l'air, le lendemain de leur

mort, d'un parterre dégarni de ses fleurs par un orage. Je n'ai jamais vu parmi nous de désespoir pareil à celui qu'excita cette barbarie.

Vingt femmes de Poitou, pauvres paysannes pour la plupart, furent également assassinées ensemble. Je les vois encore, ces malheureuses victimes, je les vois étendues dans la cour de la Conciergerie, accablées de la fatigue d'une longue route et dormant sur le pavé... Au moment d'aller au supplice, on arracha du sein d'une de ces infortunées un enfant qu'elle nourrissait, et qui au moment même s'abreuvait d'un lait dont le bourreau allait tarir la source : ô cris de la douleur maternelle, que vous fûtes aigus ! mais sans effet... Quelques femmes sont mortes dans la charrette, et on a guillotiné leurs cadavres. N'ai-je pas vu, peu de jours avant le 9 thermidor, d'autres femmes traînées à la mort ? Elles s'étaient déclarées enceintes. (...) Et ce sont des hommes, des Français, à qui leurs philosophes les plus éloquents prêchent depuis soixante années l'humanité et la tolérance (...)

Déjà un aqueduc immense qui devait voiturer du sang avait été creusé à la place Saint-Antoine. Disons-le, quelque horrible qu'il soit de le dire, tous les jours le sang humain se puisait par seaux, et quatre hommes étaient occupés au moment de l'exécution à les vider dans cet aqueduc.

C'était vers trois heures après midi que ces longues processions de victimes descendaient au tribunal, et traversaient lentement sous de longues voûtes, au milieu des prisonniers, qui se rangeaient en haie pour les voir passer avec une avidité sans pareille. J'ai vu quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort du même air qu'ils marchaient autrefois aux cérémonies publiques ; j'ai vu trente fermiers généraux passer d'un pas calme et ferme ; les vingt-cinq premiers négociants de Sedan plaignant en allant à la mort dix mille ouvriers qu'ils laissaient sans pain. J'ai vu ce Baysser, l'effroi des rebelles de la Vendée, et le plus bel homme de guerre qu'eut la France ; j'ai vu tous ces généraux que la victoire venait de couvrir de lauriers qu'on changeait soudain en cyprès ; enfin tous ces

jeunes militaires si forts, si vigoureux (...) Ils marchaient silencieusement (...) ils ne savaient que mourir. »

Prudhomme va compléter ce tableau :

« La mission de Le Bon dans les départements frontières du nord peut être comparée à l'apparition de ces noires furies si redoutées dans les temps du paganisme (...) »

Dans les jours de fêtes l'orchestre était placé à côté de l'échafaud ; Le Bon disait aux jeunes filles qui s'y trouvaient : « Suivez la voix de la nature, livrez-vous, abandonnez-vous dans les bras de vos amants. » (...)

« Des enfants qu'il avait corrompus lui formaient une garde, et étaient les espions de leurs parents. Quelques-uns avaient de petites guillotines, avec lesquelles ils s'amusaient à donner la mort à des oiseaux et à des souris. » On sait que Le Bon, après avoir abusé d'une femme qui s'était livrée à lui pour sauver son mari, fit mourir cet homme sous les yeux de cette femme, à laquelle il ne resta que l'horreur de son sacrifice ; genre d'atrocités si répétées d'ailleurs, que Prudhomme dit qu'on ne les saurait compter.

Carrier se distingua à Nantes : « Environ quatre-vingts femmes extraites de l'entrepôt, traduites à ce champ de carnage, y furent fusillées ; ensuite on les dépouilla et leurs corps restèrent ainsi épars pendant trois jours.

Cinq cents enfants des deux sexes, dont les plus âgés avaient quatorze ans, sont conduits au même endroit pour y être fusillés. Jamais spectacle ne fut plus attendrissant et plus effroyable ; la petitesse de leur taille en met plusieurs à l'abri des coups de feu ; ils délient leurs liens, s'éparpillent jusque dans les bataillons de leurs bourreaux, cherchent un refuge entre leurs jambes, qu'ils embrassent fortement, en levant vers eux leur visage où se peignent à la fois l'innocence et l'effroi. Rien ne fait impression sur ces exterminateurs, ils les égorgent à leurs pieds. »

Noyades à Nantes :

« Une quantité de femmes, la plupart enceintes, et d'autres pressant leur nourrisson sur leur sein, sont menées à bord des gabares (...) Les innocentes caresses, le sourire de ces tendres

victimes versent dans l'âme de ces mères éplorées un sentiment qui achève de déchirer leurs entrailles ; elles répondent avec vivacité à leurs tendres caresses, en songeant que c'est pour la dernière fois ! ! ! Une d'elles venait d'accoucher sur la grève, les bourreaux lui donnent à peine le temps de terminer ce grand travail ; ils avancent : toutes sont amoncelées dans la gabare, et, après les avoir dépouillées à nu, on leur attache les mains derrière le dos. Les cris les plus aigus, les reproches les plus amers de ces malheureuses mères se font entendre de toutes parts contre les bourreaux ; Fouquet, Robin et Lamberty y répondaient à coups de sabre, et la timide beauté, déjà assez occupée à cacher sa nudité aux monstres qui l'outragent, détourne en frémissant ses regards de sa compagne défigurée par le sang, et qui déjà chancelante vient rendre le dernier soupir à ses pieds. Mais le signal est donné : les charpentiers d'un coup de hache lèvent les sabords, et l'onde les ensevelit pour jamais. »

Et voilà l'objet de vos hymnes ! Des milliers d'exécutions en moins de trois années, en vertu d'une loi qui privait les accusés de témoins, de défenseurs et d'appel ! Songez-vous que le souvenir d'une seule condamnation inique, celle de Socrate, a traversé vingt siècles pour flétrir les juges et les bourreaux ? Pour entonner le chant de triomphe, il faudrait du moins attendre que les pères et les mères, les femmes et les enfants, les frères et les soeurs des victimes fussent morts, et ils couvrent encore la France. Femmes, bourgeois, négociants, magistrats, paysans, soldats, généraux, immense majorité plébéienne sur laquelle est tombée la terreur, vous plaît-il de fournir de nouveaux aliments à ce merveilleux spectacle ?

On dit : Une révolution est une bataille ; comparaison défectueuse. Sur un champ de bataille, si on reçoit la mort on la donne, les deux partis ont les armes à la main. L'exécuteur des hautes oeuvres combat sans péril ; lui seul tient la corde ou le glaive ; on lui amène l'ennemi garrotté. Je ne sache pas qu'on ait jamais appelé duel ce qui se passait entre Louis XVI, la jeune fille de Verdun, Bailly, André Chénier, le vieillard Malesherbes et le bourreau. Le voleur qui m'attend au coin

d'un bois joue du moins sa vie contre la mienne ; mais le révolutionnaire qui, du sein de la débauche après s'être vendu tantôt à la cour, tantôt au parti républicain, envoyait à la place du supplice des tombereaux remplis de femmes, quels risques courait-il avec ces faibles adversaires ?

Les prodiges de nos soldats ne furent point l'oeuvre de la terreur ; ils tinrent à l'esprit militaire des Français, qui se réveillera toujours au son de la trompette. Ce ne furent point les commissaires de la Convention et les guillotines à la suite des victoires qui rétablirent la discipline dans les armées, ce furent les armées qui rapportèrent l'ordre dans la France.

La preuve que ce temps mauvais n'avait rien de supérieur propre à être reproduit, c'est qu'il serait impossible de le faire renaître. Les émeutes, les massacres populaires sont de tous les siècles, de tous les pays ; mais une organisation complète de meurtres appelés légaux, des tribunaux jugeant à mort dans toutes les villes, des assassins affiliés dépouillant leurs victimes et les conduisant presque sans gardes au supplice, c'est ce qu'on n'a vu qu'une fois, c'est ce qu'on ne reverra jamais. Aujourd'hui les individus résisteraient un à un ; chacun se défendrait dans sa maison, sur son champ, dans la prison, au supplice même. La terreur ne fut point une invention de quelques géants ; ce fut tout simplement une maladie morale, une peste. Un médecin, dans son amour de l'art, s'écriait plein de joie : « On a retrouvé la lèpre. » On ne retrouvera pas la terreur. N'apprenons point au peuple à choyer les crimes ; ne nous donnons point pour une nation d'ogres, qui lèche comme le lion avec délices ses mâchoires ensanglantées. Le système de la terreur, poussé à l'extrême, n'est autre que la conquête accomplie par l'extermination ; or, on ne peut jamais consumer assez vite tous les holocaustes pour que l'horreur qu'ils inspirent ne soulève pas jusqu'aux allumeurs de bûchers.

La même admiration que l'on accorde à la terreur, on la prodigue aux terroristes avec aussi peu de raison : ceux qui les ont vus de près savent que la plupart d'entre eux n'étaient que des misérables dont la capacité ne s'élevait pas au-dessus de l'esprit le plus vulgaire ; héros de la peur, ils tuaient, dans la

crainte d'être tués. Loin d'avoir ces desseins profonds qu'on leur suppose aujourd'hui, ils marchaient sans savoir où ils allaient, jouets de leur ivresse et des événements. On a prêté de l'intelligence à des instincts matériels ; on a forgé la théorie d'après la pratique, on a tiré la poétique du poème. Si même quelques-uns de ces stupides démons ont par hasard mêlé quelques qualités à leurs vices, ces dons stériles ressemblaient aux fruits qui se détachent de la branche et pourrissent au pied de l'arbre qui les a portés. Un vrai terroriste n'est qu'un homme mutilé, privé comme l'eunuque de la faculté d'aimer et de renaître : c'est son impuissance dont on a voulu faire du génie.

Que, dans la fièvre révolutionnaire, il se soit trouvé d'atroces sycophantes engraissés de sang comme ces vermines immondes qui pullulent dans les voiries ; que des sorcières plus sales que celles de Macbeth aient dansé en rond autour du chaudron où l'on faisait bouillir les membres déchirés de la France, soit ; mais que l'on rencontre aujourd'hui des hommes qui, dans une société paisible et bien ordonnée, se constituent les mielleux apologistes, de ces brutales orgies ; des hommes qui parfument et couronnent de fleurs le baquet où tombaient les têtes à couronne ou à bonnet rouge ; des hommes qui enseignent la logique du meurtre, qui se font maîtres ès arts de massacre, comme il y a des professeurs d'escrime, voilà ce qui ne se comprend pas.

Défions-nous de ce mouvement d'amour-propre qui nous fait croire à la supériorité de notre esprit, à la fortitude de notre âme, parce que nous envisageons de sang-froid les plus épouvantables catastrophes : le bourreau manie des troncs palpitants sans en être ému ; cela prouve-t-il la fermeté de son caractère et la grandeur de son intelligence ? Quand le plus vil des peuples, quand les Romains du temps de l'empire couraient au spectacle des gladiateurs ; quand vingt mille prisonniers s'égorgeaient pour amuser un Néron entouré de prostituées toutes nues, n'était-ce pas là de la terreur sur une grande échelle ? Le mot changera-t-il le fait ? Faudra-t-il trouver horrible, au nom de la tyrannie, ce qu'on trouverait

admirable au nom de la liberté ?

Placer la fatalité dans l'histoire, c'est se débarrasser de la peine de penser, s'épargner l'embarras de rechercher la cause des événements. Il y a bien autrement de puissance à montrer comment la déviation des principes de la morale et de la justice a produit des malheurs, comment ces malheurs ont enfanté des libertés par le retour à la morale et à la justice ; il y a certes en cela bien plus de puissance qu'à mettre la société sous de gros pilons qui réduisent en pâte ou en poudre les choses et les hommes ; il ne faut que lâcher l'écluse des passions, et les pilons vont se levant et retombant. Quant à moi, je ne me sens aucun enthousiasme pour une hache. J'ai vu porter des têtes au bout d'une pique, et j'affirme que c'était fort laid. J'ai rencontré quelques-unes de ces vastes capacités qui faisaient promener ces têtes ; je déclare qu'il n'y avait rien de moins vaste : le monde les menait, et elles croyaient mener le monde. Un des plus fameux révolutionnaires, à moi connu, était un homme léger, bavard, d'un esprit court, et qui, privé de coeur de toute façon, en manquait dans le péril. Les équarrisseurs de chair humaine ne m'imposent point : en vain ils me diront que dans leurs fabriques de pourriture et de sang ils tirent d'excellents ingrédients des carcasses industriellement pilées : manufacturiers de cadavres, vous aurez beau broyer la mort, vous n'en ferez jamais sortir un germe de liberté, un grain de vertu, une étincelle de génie.

Que les théoriciens de terreur gardent donc s'ils le veulent leur fanatisme à la glace, lequel leur fournit deux ou trois phrases inexplicables de nécessité, de mouvement, de force progressive, sous lesquelles ils cachent le vide de leurs pensées, je ne les lirai plus ; mais je relirai les deux historiens qu'ils ont pris si mal à propos pour guides, et dont le talent me fera oublier leurs infimes et sauvages imitateurs.

Au surplus, un auteur à qui la liberté doit beaucoup, le dernier orateur de ces générations constitutionnelles qui finissent, un homme dont la tombe récente doit augmenter l'autorité, M. Benjamin Constant, a combattu avant moi ces dogmatiques de terreur. Il faut lire tout entier dans ses

Mélanges de Littérature et de Politique l'article dont je ne citerai que ce passage : « La terreur n'a produit aucun bien. À côté d'elle a existé ce qui était indispensable à tout gouvernement, mais ce qui aurait existé sans elle, et ce qu'elle a corrompu et empoisonné en s'y mêlant. (...)

Ce régime abominable n'a point, comme on l'a dit, préparé le peuple à la liberté, il l'a préparé à subir un joug quelconque ; il a courbé les têtes, mais en dégradant les esprits, en flétrissant les coeurs ; il a servi pendant sa durée les amis de l'anarchie, et son souvenir sert maintenant les amis de l'esclavage et de l'avilissement de l'espèce humaine. (...)

Je n'aurais pas rappelé de tristes souvenirs, si je n'avais pensé qu'il importait à la France, quelles que soient désormais ses destinées, de ne pas voir confondre ce qui est digne d'admiration et ce qui n'est digne que d'horreur. Justifier le régime de 1793, peindre des forfaits et du délire comme une nécessité qui pèse sur les peuples, toutes les fois qu'ils essayent d'être libres, c'est nuire à une cause sacrée, plus que ne lui nuiraient les attaques de ses ennemis les plus déclarés (...) Séparez donc soigneusement les époques et les actes ; flétrissez ce qui est éternellement coupable ; ne recourez pas à une métaphysique abstraite et subtile pour prêter à des attentats l'excuse d'une fatalité irrésistible qui n'existe pas, n'ôtez pas à vos jugements toute autorité, à vos hommages toute valeur. »

Une pensée doit nous consoler, c'est que le régime de la terreur ne peut renaître, non seulement, comme je l'ai dit, parce que personne ne s'y soumettrait, mais encore parce que les causes et les circonstances qui l'ont produit ont disparu. En 1793 il y avait à jeter à terre l'immense édifice du passé, à faire la conquête des idées, des institutions, des propriétés. On conçoit comment un système de meurtre, appliqué ainsi qu'un levier à la démolition d'un monument colossal, pouvait sembler une force nécessaire à des esprits pervers ; mais tout est renversé aujourd'hui, tout est conquis, idées, institutions, propriétés. De quoi s'agit-il maintenant ? D'une forme politique un peu plus ou un peu moins républicaine, de quelques lois à

abolir ou à publier, de quelques hommes à remplacer par quelques autres. Or, pour d'aussi minces résultats, qui ne rencontrent aucune résistance collective, qui ne blessent aucune classe particulière de la société, il n'est pas besoin de mettre une nation en coupe réglée. On ne fait point de la terreur a priori : la terreur ne fut point un plan combiné et annoncé d'avance ; elle vint peu à peu avec les événements : elle commença par les assassinats privés et désordonnés de 1789, 1790, 1791, 1792, pour arriver aux assassinats publics et réguliers de 1793. Les terroristes ne savaient pas d'avance qu'ils étaient des terroristes. Nos terroristes de théorie nous crient : « Oyez, nous sommes des terroristes barbus ou imberbes, nous ! Nous allons établir une superbe terreur. Venez que nous vous coupions le cou. Nous sommes des hommes énergiques, nous ! Le génie est notre fort. » Ces parodistes de terreur, ces terroristes de mélodrame, bien capables sans doute de vous tuer, si vous les en défiez pour la preuve et l'honneur de la chose, seraient incapables de maintenir trois jours en permanence l'instrument de mort, qui retomberait sur eux.

De ces Etudes historiques

Il est temps de rendre compte de mes propres *Etudes*. J'ai déduit dans mon *Avant-Propos* les raisons pour lesquelles on ne me lira point, les causes pour lesquelles je perds le dernier grand travail de ma vie ; mais enfin si dans quelque moment dérobé à l'importance des catastrophes du jour, si dans ces courts intervalles de repos qui séparent les événements dans les révolutions, quelques hommes singuliers s'enquéraient de mes recherches, je leur vais épargner la peine d'aller plus avant. Quand on aura jeté un coup d'oeil sur cette fin de préface, on sera à même de dire, si l'on veut, qu'on a lu mon ouvrage, de l'approuver et de le combattre sans l'avoir lu si par hasard on avait le loisir ou la fantaisie de s'occuper d'une controverse littéraire.

J'ai donné à la première partie de mon travail le titre d'*Etudes historiques*, en lui laissant toutefois celui de *Discours* que j'avais d'abord choisi. J'ai pensé que ce titre d'*Etudes* convenait mieux à la modestie de mon travail, qu'il me donnait plus de liberté pour parler des diverses choses convergentes à mon sujet, et ne m'obligeait pas de tenir incessamment mon style à la hauteur du discours.

Dans l'Introduction, j'expose mon système ; je définis les trois vérités qui sont le fondement de l'ordre social : la vérité religieuse, la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, la vérité politique ou la liberté. Je dis que tous les faits historiques naissent du choc de la division ou de l'alliance de ces trois vérités. J'adopte pour vérité religieuse la vérité chrétienne, non pas, comme Bossuet, en faisant du christianisme un cercle inflexible, mais un cercle qui s'étend à mesure que les lumières et la liberté se développent. Le

christianisme a eu plusieurs ères : son ère morale ou évangélique, son ère des martyrs, son ère métaphysique ou théologique, son ère politique : il est arrivé à son ère ou à son âge philosophique.

Le monde moderne prend naissance au pied de la croix. Les nations modernes sont composées des trois peuples, païen, chrétien et barbare ; de là la nécessité, pour les bien connaître, de remonter à leurs origines ; de là l'obligation pour l'historien de reprendre les faits au temps d'Auguste, où commencent à la fois l'empire romain, le christianisme et les premiers mouvements des barbares.

Ainsi : Histoire de l'empire romain mêlée à l'histoire du christianisme, lequel attaque au dedans la société païenne, tandis que les barbares l'assaillent au dehors : histoire des invasions successives des barbares ; il en faut distinguer deux principales : l'une quand les barbares n'avaient point encore reçu la foi, l'autre lorsqu'ils étaient devenus chrétiens.

Principaux vices de l'ancienne société ; elle était fondée sur deux abominations : le polythéisme et l'esclavage. Le polythéisme, en faussant la vérité religieuse, l'unité d'un Dieu, faussait toutes les vérités morales ; l'esclavage corrompait toutes les vérités politiques.

Philosophie des païens : ce qu'elle donna au christianisme et ce que le christianisme reçut d'elle. Les philosophes grecs firent sortir la philosophie des temples, et la renfermèrent dans les écoles ; les prêtres chrétiens firent sortir la philosophie des écoles, et la livrèrent à tous les hommes.

Le polythéisme se trouva sous Julien dans la position où le christianisme se trouve de nos jours, avec cette différence qu'il n'y aurait rien aujourd'hui à substituer au christianisme, et que sous Julien le christianisme était là, tout prêt à remplacer l'ancienne religion. Inutiles efforts de Julien pour faire rétrograder son siècle : le temps ne recule point, et le plus fier champion ne pourrait le faire rompre d'une semelle. Conversion de Constantin, destruction des temples. La vérité politique commence à rentrer dans la société par la morale chrétienne et par les institutions des barbares. Entre les grands

changements opérés dans l'ordre social par le christianisme, il faut remarquer principalement l'émancipation des femmes, qui néanmoins n'est pas encore complète par la loi, et le principe de l'égalité humaine, inconnu de l'antiquité polythéiste.

Toutes les origines de notre société ont été placées deux siècles trop bas : Constantin, qui remplaça le grand patriciat par une noblesse titrée, et qui changea avec d'autres institutions la nature de la société latine, est le véritable fondateur de la royauté moderne, dans ce qu'elle conserva de romain.

Entre les monarchies barbares et l'empire purement latin-romain, il y a eu un empire romain-barbare, qui a duré près d'un siècle avant la déposition d'Augustule. C'est ce qu'on n'a pas remarqué, et ce qui explique pourquoi au moment de la fondation des royaumes barbares rien ne parut changé dans le monde : aux malheurs près, c'étaient toujours les mêmes hommes et les mêmes moeurs.

Arrivé à travers les faits jusqu'à l'érection du royaume d'Italie par Odoacre, et à celle du royaume des Franks par Khlovigh, je m'arrête, et je présente séparément les trois grands tableaux des moeurs, des lois, de la religion des païens, des chrétiens, et des barbares.

Concentration de toutes les philosophies et de toutes les religions dans l'Asie hébraïque, persane et grecque. Grande école des prophètes. Systèmes philosophiques. Hérésies juives et grecques : affinités des systèmes philosophiques et des hérésies. L'hérésie maintint l'indépendance de l'esprit humain, et fut favorable à la vérité philosophique.

Là se terminent les Etudes historiques, et j'y substitue un nouveau titre pour continuer ma marche.

On sait que mon premier plan avait été de faire des Discours historiques depuis l'établissement du christianisme (en passant par l'empire romain, les races mérovingienne et carlovingienne, et la race capétienne) jusqu'au règne de Philippe VI, dit de Valois. À ce règne, je me proposais d'écrire l'histoire de France proprement dite, et de la conduire jusqu'à la révolution. Je ne m'étais engagé à publier dans la collection

de mes Oeuvres que les Discours historiques. La vie, qui m'échappe, ne me permettant pas d'accomplir mes projets, je me suis déterminé à satisfaire ceux de mes lecteurs qui témoignaient le désir de connaître mon système entier sur l'histoire de notre patrie. En conséquence, je trace une Analyse raisonnée de cette histoire sous les deux premières races et sous une partie de la troisième. Quand j'arrive à l'époque où devait commencer mon histoire proprement dite, je donne des fragments des règnes de Philippe de Valois et du roi Jean, notamment les batailles de Crécy et de Poitiers, ayant soin de remplir les lacunes par des sommaires. Après ces deux règnes, je reprends l'analyse raisonnée, et je la continue jusqu'à la mort de Louis XVI.

Les *Etudes ou Discours historiques* très étendus, qui vont d'Auguste à Augustule, montrent par la profondeur des fondements l'intention où j'étais d'élever un grand édifice : le temps m'a manqué ; je ne puis bâtir sur les masses que j'avais enfoncées dans la terre qu'une espèce de baraque en planches, ou en toile peinte à la grosse brosse, représentant tant bien que mal le monument projeté, et entremêlée de quelques membres d'architecture sculptés à part sur mes premiers dessins. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on trouve dans le tracé de mon plan, autrement dans mon *Analyse raisonnée*.

Pour les deux premières races, j'adopte généralement les idées de l'Ecole moderne : je ne transforme point les Franks en Français ; je vois la société romaine subsister presque tout entière, dominée par quelques barbares, jusque vers la fin de la seconde race. Je suis le système de M. Thierry quant aux noms propres de la première et de la seconde race. Rien en effet ne fixe mieux le moment de la métamorphose des Franks en Français que les altérations survenues dans les noms. Mais je n'ai pas tout à fait orthographié les noms franks comme l'auteur des Lettres sur l'Histoire de France, je n'écris pas Hlodowig ou Chlodowig pour Clovis ; j'écris khlovigh ; je blesse moins ainsi, ce me semble, les habitudes de notre oeil et de notre oreille. La première syllabe de Clovis reste Khlo ; en

l'écrivant Chlo, la prononciation française obligerait à dire Chelo ; j'ajoute un h au g, comme dans l'allemand, ce qui, adoucissant et mouillant le g, fait comprendre comment le gh a pu se changer en s. Je n'insiste pas sur l'orthographe des autres noms, on la verra.

Au surplus, elle est justifiée par les chroniqueurs latins, germaniques et vieux français ; du Tillet et surtout Chantereau-Lefebvre l'ont essayée dans quelques noms : il me semble utile que cette réforme passe enfin dans notre histoire. J'avoue cependant que j'ai été faible à l'égard de Charlemagne ; il m'a été impossible de le changer en Karle le Grand, excepté en citant le moine de Saint-Gall. Que voulez-vous ! on ne peut rien contre la gloire ; quand elle a fait un nom, force est de l'adopter, l'eût-elle mal prononcé. Les Grecs étaient grands corrupteurs de la vérité syllabique ; leur oreille poétique et dédaigneuse, sans s'embarrasser de la vérité historique, ramenait de force les noms barbares à l'euphonie. J'écris aussi Karle le Martel au lieu de Karle Marteau : c'est absolument la même chose dans la vieille langue, et j'espère que l'habitude du Martel fera pardonner au Karle.

J'avais commencé des recherches assez considérables sur les Gaulois ; l'ouvrage de M. Amédée Thierry a paru, et j'ai abandonné mon travail : il était dans la destinée des deux frères de m'instruire et de me décourager.

Mais si je me suis soumis aux heureuses innovations de l'école moderne, je combats aussi quelques-uns de ses sentiments : je ne puis admettre, par exemple, que les Franks fussent des espèces de sauvages tels que ceux chez lesquels j'ai vécu en Amérique ; les faits repoussent cette supposition. Je rejette également la seconde invasion des Franks, laquelle aurait mis les Carlovingiens sur le trône : j'ai dit plus haut les motifs de mon incrédulité. Quant à l'ancienne école, je lui nie sa doctrine de l'hérédité des rois de la première et de la seconde race ; je soutiens que l'élection était partout ; qu'il ne pouvait y avoir usurpation là où il y avait élection. Il y a plus : j'avance que l'hérédité est une chose nouvelle dans les successions souveraines ; que l'antiquité européenne tout

entière l'a ignorée ; que cette hérédité n'a commencé qu'à Hugues Capet, au Xe siècle, par une raison que j'indiquerai dans un moment.

L'antiquité romaine barbare finit vers la fin de la seconde race, et alors s'opère une des grandes transformations de l'espèce humaine par l'établissement de la féodalité. Le moyen âge fut l'ouvrage du christianisme mêlé au tempérament des barbares et aux institutions germaniques.

Avant d'entrer dans l'analyse raisonnée des règnes de la troisième race, je montre quelle était la communauté chrétienne et quelle était la constitution de l'Eglise chrétienne, deux choses différentes l'une de l'autre. Je prouve que l'Eglise chrétienne était une monarchie élective, représentative, républicaine, fondée sur le principe de la plus complète égalité, que l'immense majorité des biens de l'Eglise appartenait à la partie plébéienne des nations ; qu'une abbaye n'était qu'une maison romaine ; que le pape, souvent tiré des dernières classes sociales, était le tribun et le mandataire des libertés des hommes ; que c'était en cette qualité d'unique représentant d'une vérité politique opprimée qu'il avait mission et qualité de juger et de déposer les rois. Je dis qu'à cette époque, où le peuple disparut, le peuple se fit prêtre et conserva sous ce déguisement l'usage et la souveraineté de ses droits : c'est l'ère politique du christianisme. Le christianisme dut entrer dans l'Etat et s'emparer du pouvoir temporel, lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le clergé. La liberté est chrétienne.

On voit par cet exposé comment mes idées sur le christianisme diffèrent de celles de M. le comte de Maistre et de celles de M. l'abbé de La Mennais : le premier veut réduire les peuples à une commune servitude, elle-même dominée par une théocratie ; le second me semble appeler les peuples (sauf erreur de ma part) à une indépendance générale sous la même domination théocratique. Ainsi que mon illustre compatriote, je demande l'affranchissement des hommes ; je demande encore, ainsi qu'il le fait, l'émancipation du clergé, on le verra dans ces Etudes ; mais je ne crois pas que la papauté doive

être une espèce de pouvoir dictatorial planant sur de futures républiques. Selon moi, le christianisme devint politique au moyen âge par une nécessité rigoureuse : quand les nations eurent perdu leurs droits, la religion, qui seule alors était éclairée et puissante, en devint la dépositaire. Aujourd'hui que les peuples les reprennent, ces droits, la papauté abdiquera naturellement les fonctions temporelles, résignera la tutelle de son grand pupille arrivé à l'âge de majorité. Déposant l'autorité politique dont il fut justement investi dans les jours d'oppression et de barbarie, le clergé rentrera dans les voies de la primitive Eglise, alors qu'il avait à combattre la fausse religion, la fausse morale et les fausses doctrines philosophiques. Je pense que l'âge politique du christianisme finit, que son âge philosophique commence ; que la papauté ne sera plus que la source pure où se conservera le principe de la foi prise dans le sens le plus rationnel et le plus étendu. L'unité catholique sera personnifiée dans un chef vénérable, représentant lui-même le Christ, c'est-à-dire les vérités de la nature de Dieu et de la nature de l'homme. Que le souverain pontife soit à jamais le conservateur de ces vérités auprès des reliques de saint Pierre et de saint Paul ! Laissons dans la Rome chrétienne tout un peuple tomber à genoux sous la main d'un vieillard. Y a-t-il rien qui aille mieux à l'air de tant de ruines ? En quoi cela, pourrait-il déplaire à notre philosophie ? Le pape est le seul prince qui bénisse ses sujets.

La vérité religieuse ne s'anéantira point, parce qu'aucune vérité ne se perd ; mais elle peut être défigurée, abandonnée, niée dans certains moments de sophisme et d'orgueil par ceux qui, ne croyant plus au Fils de l'homme, sont les enfants ingrats de la nouvelle synagogue. Or, je ne sache rien de plus beau qu'une institution consacrée à la garde de cette vérité d'espérance où les âmes se peuvent venir désaltérer comme à la fontaine d'eau vive dont parle Isaïe. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus ; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont serrés au pied du Calvaire, souche naturelle de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé ; il n'est plus resté au

Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique ; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord serait bientôt fait. Je répéterai ce que j'ai déjà dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place[1467]. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle ; comme les institutions et les moeurs, elle subit la troisième transformation. Elle cesse d'être politique, elle devient philosophique, sans cesser d'être divine : son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la croix marque à jamais son centre immobile.

Avec la troisième race se constitue la féodalité, et sous le règne de Philippe Ier paraît le moyen âge dans l'énergie de sa jeunesse, l'âme toute religieuse, le corps tout barbare, l'esprit aussi vigoureux que le bras. L'hérédité et le droit de primogéniture s'établirent dans la personne de Hugues Capet par la cérémonie du sacre. Le sacre, ou l'élection religieuse, a usurpé l'élection politique : j'apporte les preuves de ce fait qu'aucun historien, du moins que je sache, n'avait jusqu’ici remarqué.

Les Franks deviennent des Français sous les premiers rois de la troisième race.

Il y a eu quatre monarchies, à compter de Hugues Capet à Louis XVI : la monarchie purement féodale et de la grande pairie, la monarchie des états (appelés dans la suite états généraux), la monarchie parlementaire dans les intermissions des états, la monarchie absolue qui se perd dans la monarchie constitutionnelle.

Incidence de ces diverses monarchies ou grands événements qui s'y rattachent : affranchissement des communes, croisades, etc., etc.

La monarchie féodale était une véritable république aristocratique fédérative, ou plutôt une démocratie noble, car il n'y avait point de peuple dans cette aristocratie ; il n'y avait point de sujets ; il n'y avait que des serfs. Le nom de peuple ne se trouve point à cette époque dans les chroniques, parce

qu'en effet le peuple n'existait point. Le peuple commence à renaître sous Louis le Gros, dans les villes par les bourgeois, dans les campagnes par les serfs affranchis et par la recomposition successive de la petite et de la moyenne propriété.

Exposé de la féodalité. Quel était le fief ? Le fief était le mélange de la propriété et de la souveraineté. La propriété prit le caractère du propriétaire ; elle devint conquérante. Le pouvoir, la justice et la noblesse furent attachés à la terre ; cause principale de la longue durée du règne féodal. Preuves et explication à ce sujet.

Le fief et l'aleu étaient le combat et la coexistence de la propriété selon l'ancienne société, et la propriété selon la société nouvelle. Le monde féodal ne fut qu'un monde militaire, où tout reposa, comme dans un camp entre des chefs et des soldats, sur la subordination et des engagements d'honneur.

Sous la féodalité, la servitude germanique remplaça la servitude romaine. Le servage prit la place de l'esclavage ; c'est le premier pas de l'affranchissement de la race humaine ; et, chose étrange, on le doit à la féodalité. Le serf devenu vassal ne fut plus qu'un soldat armé, et les armes délivrent ceux qui les portent. Du servage on a passé au salaire, et le salaire se modifiera encore, parce qu'il n'est pas une entière liberté.

Louis le Gros n'a point affranchi les communes, comme l'a si longtemps assuré l'ancienne école historique ; mais le mouvement insurrectionnel général des communes dans le XIe siècle, qu'a remarqué l'école moderne, ne doit être admis qu'avec restriction : cette école s'est laissé entraîner sur ce point à l'esprit de système.

Les croisades ont recomposé les grandes armées modernes, décomposées par les cantonnements de la féodalité.

La chevalerie n'a point son origine dans les croisades ; les romanciers, qui la reportent au temps de Charlemagne, n'ont point menti à l'histoire comme on l'a cru. La chevalerie a commencé à la fois chez les Maures et chez les chrétiens, sur

la fin du VIIIe siècle. L'auteur du poème d'Antar et le moine de Saint-Gall (qui l'un et l'autre écrivaient les exploits des paladins maures et chrétiens), Charlemagne et Aron al Rachild étaient contemporains. Preuves de cette antiquité de la chevalerie par les moeurs, les combats, les armes, les arts, les monuments et l'architecture.

Il n'y a point eu de chevalerie collective, mais une chevalerie individuelle. La chevalerie historique a fait naître une chevalerie romanesque. Cette chevalerie romanesque, qui marche avec la chevalerie historique, donne aux temps moyens un caractère d'imagination et de fiction qu'il est essentiel de distinguer.

La monarchie des états, dont l'origine remonte au règne de saint Louis, quoiqu'on n'en fixe la date qu'à celui de Philippe le Bel, n'est jamais bien entrée dans les moeurs de la France ; elle a toujours été faible, parce que les deux premiers ordres, le clergé et la noblesse, avaient des constitutions particulières et faisaient peu de cas d'une constitution commune. Le tiers état, appelé uniquement pour voter des impôts, n'était attentif qu'à se coller à la couronne, afin de se défendre contre les deux autres ordres. La monarchie parlementaire affaiblissait encore les états, en usurpant leurs fonctions et leurs pouvoirs Enfin le royaume ne formait pas alors un corps homogène ; il avait des états de province, et l'autorité des états de la langue d'Oyl était méconnue à trente lieues de Paris.

Tableau général du moyen âge au moment où la branche des Valois monte sur le trône. Vie prodigieuse de cet âge : éducation, moeurs privées, arts, etc. ; manière indépendante et vigoureuse d'imiter et de s'approprier les classiques. Population et aspect de la France dans le moyen âge. Le sol était couvert de plus de dix-huit cent mille monuments.

Admirable architecture gothique : son histoire. Elle a peut-être sa source première dans la Perse. Elle est née du néo-grec asiatique apporté à la fois par deux religions et par trois chemins en Europe : en Espagne, par les Maures ; en Italie, par les Grecs ; en France, en Angleterre et en Allemagne par les croisés.

Ici je quitte l'*Analyse raisonnée* pour l'*Histoire* même. – Règnes des Valois. Changements sociaux arrivés sous ces règnes. Les peuples se nationalisent. L'Angleterre se sépare de la France, dont elle devient la rivale et l'ennemie ; elle forme sa constitution et établit ses libertés.

Fragments des règnes de Philippe VI et de Jean son fils. Guerre de Bretagne. La France est envahie et désolée. Bataille de Crécy et de Poitiers. La haute et première noblesse perd les trois grandes batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, et périt presque tout entière. Une seconde noblesse paraît. Cette seconde aristocratie délivre la France des Anglais, et se montre pour la dernière fois à Ivry. L'armée plébéienne ou nationale, commencée sous Charles VII, s'augmente. La poudre, en changeant la nature des armes, sert à détruire l'importance militaire de la noblesse, qui finit par donner des officiers à l'armée dont jadis elle composait les soldats. Si le système des gardes nationales se généralise, il détruira l'armée permanente ; on retournera aux levées en masse du moyen âge ; le ban et l'arrière-ban plébéiens remplaceront le ban et l'arrière-ban nobles.

À l'époque des guerres d'Edouard III, la couleur nationale française était le rouge, et la couleur nationale anglaise le blanc. Edouard prit le rouge comme roi de France, et nous quittâmes cette couleur devenue ennemie. Le traité de Brétigny ne mutila pas la France, comme on l'a cru. Philippe ne céda presque rien des provinces de la couronne ; il n'y eut que des seigneurs particuliers qui changèrent de suzerain. Cela ne se pourrait comparer en aucune sorte au démembrement de la France homogène d'aujourd'hui.

Pourquoi ne trouve-t-on dans notre histoire qu'une centaine de noms historiques ? Parce que les chroniqueurs sous la monarchie féodale n'ont fait que l'histoire du duché de Paris, et que les écrivains sous la monarchie absolue n'ont donné que l'histoire de la cour.

Après le règne de Philippe de Valois, je quitte l'histoire, et je rentre dans l'analyse raisonnée.

Tableau des malheurs de la France pendant la captivité du

roi Jean. Charles V et Du Guesclin viennent ensemble et l'un pour l'autre ; intimité de leurs destinées. Paris se transforme, en 1357, en une espèce de démocratie ancienne, au milieu de la féodalité. Fameux états de cette époque. Charles le Mauvais, roi de Navarre ; ses desseins contre le roi Jean. Mettre un souverain en jugement n'est point une idée qui appartienne au temps où nous vivons : preuves historiques que l'aristocratie et la théocratie ont jugé et condamné des rois longtemps avant que la démocratie ait suivi cet exemple. Article remarquable et généralement ignoré du testament de Charlemagne, lequel article suppose que les fils et petits-fils de ce grand prince et de ce grand homme, tout rois qu'ils étaient, peuvent être judiciairement tondus, mutilés et condamnés à mort.

Le soulèvement des paysans, les fureurs de la Jacquerie, l'existence des grandes compagnies furent des malheurs qui pourtant engendrèrent l'armée nationale. Les mouvements des hommes rustiques dans le moyen âge n'indiquaient que l'indépendance de l'individu, cherchant à se faire jour au défaut de la liberté et de l'espèce.

Charles le Sage, médecin patient, la main appuyée sur le coeur de la France et sentant la vie revenir, parlait en maître : il sommait le prince Noir de comparaître en son tribunal, envoyait un huissier appréhender au corps le vainqueur de Poitiers et signifier un exploit à la gloire.

Calamités du règne de Charles VI, règne qui s'écoula entre l'apparition d'un fantôme et celle et une bergère. Quelle fut la Pucelle. Trois grands poètes l'ont chantée, et comment : Shakespeare, Voltaire et Schiller.

Charles VII. La monarchie féodale se décompose sous le règne de ce roi ; il n'en reste plus que les habitudes. Changements capitaux : armée permanente et impôt non voté, les deux pivots de la monarchie absolue. Formation du conseil d'Etat ; séparation de ce conseil du parlement et des états généraux. Du point où la société était parvenue sous Charles VII, il était loisible d'arriver à la monarchie libre ou à la monarchie absolue : on voit clairement le point d'intersection et d'embranchement des deux routes ; mais la liberté s'arrêta

et laissa marcher le pouvoir. La cause en est qu'après la confusion des guerres civiles et étrangères, qu'après les désordres de la féodalité le penchant des choses était vers l'unité du principe gouvernemental. La monarchie en ascension devait monter au plus haut point de sa puissance ; il fallait qu'en écrasant la tyrannie de l'aristocratie elle eût commencé à faire sortir la sienne avant que la liberté pût régner à son tour. Ainsi se sont succédé en France, dans un ordre régulier, l'aristocratie, la monarchie et la république : la noblesse, la royauté et le peuple, ayant abusé de la puissance, ont enfin consenti à vivre en paix dans un gouvernement composé de leurs trois éléments.

Louis XI vint faire l'essai de la monarchie absolue sur le cadavre palpitant de la féodalité. Ce personnage placé sur les confins du moyen âge et des temps modernes, né à une époque sociale où rien n'était achevé et où tout était commencé, eut une forme monstrueuse, indéterminée, particulière à lui, et qui tenait des deux tyrannies entre lesquelles il se montrait. Ses moeurs, ses idées, sa politique : justification de la dernière.

Quand Louis XI disparaît, les ruines de l'Europe féodale achèvent de s'écrouler. Constantinople est pris, les lettres renaissent, l'imprimerie est inventée, l'Amérique au moment d'être découverte ; la grandeur de la maison d'Autriche se fait pressentir par le mariage de l'héritière de Bourgogne dans la famille impériale ; Henri VIII, Léon X, Charles Quint, Luther avec la réformation, ne sont pas loin : vous êtes au bord d'un nouvel univers.

Le point le plus élevé de la monarchie des trois états se trouve sous le règne de Charles VIII et de Louis XII. Charles VIII épouse Anne, héritière du duché de Bretagne. Guerres d'Italie. Dès que les rois de France eurent brisé le dernier anneau de la chaîne aristocratique, ils purent marcher hors de leur pays à la tête de la nation.

Louis XII épouse la veuve de Charles VIII. La Bretagne fut le dernier grand fief qui revint à la couronne. La monarchie féodale, commencée par le démembrement successif des

provinces du royaume, finit par la réunion successive de ces provinces au royaume, comme les fleuves sortis de la mer retournent à la mer.

Evénements du règne de François Ier. On ne retrouve plus l'original du billet, tout est perdu fors l'honneur ; mais la France, qui l'aurait écrit, le tient pour authentique. Transformation sociale de l'Europe.

La découverte de l'Amérique, arrivée sous Charles VIII, en 1492, produisit une révolution dans le commerce, la propriété et les finances de l'ancien monde. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou baissa le prix des métaux, éleva celui des denrées et de la main d'oeuvre, fit changer de main la propriété foncière, et créa une propriété inconnue jusque alors, celle des capitalistes, dont les Lombards et les juifs avaient donné la première idée. Avec les capitalistes naquit la population industrielle et la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette route, la société se renouvela sous le rapport des finances, comme elle s'était renouvelée sous les rapports moraux et politiques.

Aux aventures des Croisades succédèrent des aventures d'outre-mer d'une tout autre importance : le globe s'agrandit, le système des colonies modernes commença, la marine militaire et marchande s'accrut de toute l'étendue d'un océan sans rivages. La petite mer intérieure de l'ancien monde ne resta plus qu'un bassin de peu d'importance, lorsque les richesses des Indes arrivèrent en Europe par le cap des Tempêtes.

À quatre années de distance, Charles Quint triomphait de Montesume à Mexico, et de François Ier à Pavie. Il y a des époques où la société se renouvelle, où des catastrophes imprévues, des hasards heureux ou malheureux, des découvertes inattendues, déterminent un changement préparé de longue main dans le gouvernement, les lois et les moeurs.

Les guerres de François Ier, de Charles Quint et de Henri VIII mêlèrent les peuples, et les idées se multiplièrent.

Quand Bayard acquérait le haut renom de prouesse, c'était au milieu de l'Italie moderne, de l'Italie dans toute la fraîcheur

de la civilisation renouvelée ; c'était au milieu des palais bâtis par Bramante et Michel-Ange, de ces palais dont les murs étaient couverts des tableaux récemment sortis des mains des plus grands maîtres ; c'était à l'époque où l'on déterrait les statues et les monuments de l'antiquité. Des armées régulières, connues en Europe depuis la fin du règne de Charles VII, firent disparaître le reste des milices féodales. Les braves de tous les pays se rencontrèrent dans ces troupes disciplinées. Ces infidèles, que les chevaliers allaient avec saint Louis chercher au fond de la Palestine, maîtres de Constantinople et devenus nos alliés, intervenaient dans notre politique.

Tout changea dans la France ; les vêtements même s'altérèrent ; il se fit des anciennes et des nouvelles moeurs un mélange unique. La langue naissante fut écrite avec esprit, finesse et naïveté par la soeur de François Ier, par François Ier lui-même, qui faisait des vers aussi bien que Marot, par Rabelais, Amyot, les deux Marot, et les auteurs de mémoires. L'étude des classiques, celle des lois romaines, l'érudition générale, furent poussées avec ardeur. Les arts acquirent un degré de perfection qu'ils n'ont jamais surpassé depuis. La peinture, éclatante en Italie, fut transplantée dans nos forêts et dans nos châteaux gothiques : ceux-ci virent leurs tourelles et leurs créneaux se couronner des ordres de la Grèce. Anne de Montmorency, qui disait ses patenôtres, ornait Ecouen de chefs-d'oeuvre ; le Primatice embellissait Fontainebleau ; François Ier, qui se faisait armer chevalier comme au temps de Richard Coeur de Lion, assistait à la mort de Léonard de Vinci, et recevait le dernier soupir de ce grand peintre. Auprès de cela, le connétable de Bourbon, dont les soldats, comme ceux d'Alaric, se préparaient à saccager Rome, ce connétable qui devait mourir d'un coup de canon tiré peut-être par le graveur Benvenuto Cellini, représentait dans ses terres de France la puissance et la vie d'un ancien grand vassal de la couronne.

La réformation est l'événement majeur de cette époque ; elle réveilla les idées de l'antique égalité, porta l'homme à s'enquérir, à chercher, à apprendre. Ce fut, à proprement

parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle : ce bien est immense, mais ce bien a été mélé de beaucoup de mal, et l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

Le christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme était alors catholique ou universel ; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la papauté n'était que le tribunat des peuples dans l'âge politique du christianisme.

Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête de l'Etat, par les princes et les nobles, par les prêtres et les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures ; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

La communion réformée n'a jamais été aussi populaire que la communion catholique : de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Equitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse ; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein ; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects ; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas.

Comparaison du prêtre catholique et du ministre protestant. La réformation ressuscita le fanatisme, qui s'éteignait. En retranchant l'imagination de facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Goethe et Schiller n'ont paru que quand le protestantisme, abjurant son esprit sec et chagrin, s'est rapproché des arts et des sujets de la religion catholique. Celle-ci a couvert le monde de ses monuments ; on lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails et

qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce. Il y a trois siècles que le protestantisme est né ; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique ; il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé ? Il vous montrera les ruines qu'il a faite parmi lesquelles il a planté quelques jardins ou établi quelques manufactures.

Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du XVIe siècle, le réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le catholique, par une suite de saints et de grands hommes, jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle protestant dénia à sa première heure toute parenté avec le siècle de ce Léon protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'était plus nécessaire de la défendre.

Si la réformation rétrécissait le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimait les grands coeurs à la guerre : l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le catholicisme avait produit des chevaliers ; le protestantisme fit des capitaines braves et vertueux, mais sans élan : il n'aurait pas fait Du Guesclin, La Hire et Bayard.

On a dit que le protestantisme avait été favorable à la liberté politique et avait émancipé les nations : les faits parlent-ils comme les personnes ?

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue ; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains ; il ne put envahir Gênes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète, qui tomba : les arts et le beau soleil du midi lui étaient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de

sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Unterwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution formée avant le XVIe siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avait déjà jugé et déposé des rois, les trois pouvoirs étaient distincts ; l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des lords et des communes ; la monarchie représentative était trouvée et marchait : le temps, la civilisation, les lumières croissantes, y auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le peuple anglais fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'Eglise anglicane avait force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Elisabeth que sous celui de Marie ? La vérité est que le protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a rencontré une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées ; là où il a rencontré des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé, et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies anglaises ont formé la république plébéienne des Etats-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au protestantisme ; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées ; elle se sont révoltées contre l'oppression de la mère patrie protestante comme elles. Le Maryland, Etat catholique, fit cause commune avec les autres Etats, et aujourd'hui la plupart des Etats de l'ouest sont catholiques : les progrès de la communion romaine dans ce pays de liberté passent toute croyance, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès de cette grande république de colonies anglaises protestantes viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles

catholiques : certes celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement représentatif, avant d'avoir rompu le faible lien qui les attachait au sein maternel.

Une seule république et quelques villes libres se sont formées en Europe à l'aide du protestantisme : la république de la Hollande et les villes hanséatiques ; mais il faut remarquer que la Hollande appartenait à ces communes industrielles des Pays-Bas qui pendant plus de quatre siècles luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étaient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance ; et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain.

Preuves et développements de tous ces faits jusqu’ici méconnus ou défigurés. Après ces preuves, je fais observer que dans mes investigations je ne parle des protestants qu'au passé : changes à leur avantage, ils ne sont plus ce qu'ils étaient au temps de Luther, d'Henri VIII et de Calvin : ils ont gagné ce que les catholiques ont perdu.

Le règne des seconds Valois, depuis François Ier jusqu'à Henri III, la Saint-Barthélemy, la Ligue, les guerres civiles, sont le temps de la terreur aristocratique et religieuse, de laquelle est née la monarchie absolue des Bourbons, comme le despotisme militaire de Bonaparte est sorti du règne de la terreur populaire et politique. La liberté succomba après la Ligue, parce que le passé, qui mit les Guises à sa tête, arrêta l'avenir. Faits et personnages de cette époque. La Saint-Barthélemy. Charles IX. Mort de ce prince. Son repentir.

Charles IX avait dit à Ronsard, dans des vers dont Ronsard aurait dû imiter le naturel et l'élégance :

Tous deux également nous portons des couronnes ;
Mais, roi, je la reçois ; poète, tu la donnes.

Heureux si ce prince n'avait jamais reçu de couronne doublement souillée de son propre sang et de celui des Français ! ornement de tête incommode pour s'endormir sur

l'oreiller de la mort.

Le corps de Charles IX fut porté sans pompe à Saint-Denis, accompagné par quelques archers de la garde, par quatre gentilshommes de la chambre et par Brantôme, raconteur cynique, qui moulait les vices des grands comme on prend l'empreinte du visage des morts.

Henri III. La Ligue. Sous la Ligue le peuple ne marchait point devant ses affaires ; il était à la queue des grands. Il n'avait point formé un gouvernement à part, il avait pris ce qui était ; seulement il se faisait servir par le parlement, et avait transformé ses curés en tribuns. Quand Mayenne le jugeait à propos, il ordonnait de pendre qui de droit parmi le peuple et les Seize.

Les Pays-Bas se veulent donner à Henri III, qui les refuse : la France, par une destinée constante, manque encore l'occasion de porter ses frontières aux rives du Rhin.

Journée des Barricades – L'histoire vivante a rapetissé ces faits de l'histoire morte, si fameux autrefois. Qu'est-ce en effet que la journée des Barricades, que la Saint-Barthélemy même, auprès de ces grandes insurrections du 7 octobre 1789, du 10 août 1792, des massacres du 2, du 3 et du 4 septembre de la même année, de l'assassinat de Louis XVI, de sa soeur et de sa femme, et enfin de tout le règne de la terreur ? Et comme je m'occupais de ces barricades qui chassèrent un roi de Paris, d'autres barricades faisaient disparaître en quelques heures trois générations de rois. L'histoire n'attend plus l'historien : il trace une ligne, elle emporte un monde.

La journée des Barricades ne produisit rien, parce qu'elle ne fut point le mouvement d'un peuple cherchant à conquérir sa liberté ; l'indépendance politique n'était point encore un besoin commun. Le duc de Guise n'essayait point une subversion pour le bien de tous ; il convoitait une couronne ; il méprisait les Parisiens tout en les caressant, et n'osait trop s'y fier. Il agissait si peu dans un cercle d'idées nouvelles, que sa famille avait répandu des pamphlets qui la faisaient descendre de Lother, duc de Lorraine : il en résultait que les Capets étaient des usurpateurs, et les Lorrains les légitimes héritiers du trône,

comme derniers rejetons de la lignée carlovingienne. Cette fable venait un peu tard. Les Guises représentaient le passé ; ils luttaient dans un intérêt personnel contre les huguenots, révolutionnaires de l'époque, qui représentaient l'avenir ; or, on ne fait point de révolutions avec le passé, on ne fait que des contre-révolutions.

Ainsi tout s'opérait sans une de ces grandes convictions de doctrine politique, sans cette foi à l'indépendance qui renverse tout. Il y avait matière à trouble ; il n'y avait pas matière à transformation, parce que rien n'était assez édifié, rien assez détruit. L'instinct de liberté ne s'était pas encore changé en raison ; les éléments d'un ordre social fermentaient encore dans les ténèbres du chaos ; la création commençait, mais la lumière n'était pas faite.

Même insuffisance dans les hommes ; ils n'étaient assez complets ni en défauts, ni en qualités, ni en vices, ni en vertus, pour produire un changement radical dans l'Etat. À la journée des Barricades, Henri III et le duc de Guise restèrent au-dessous de leur position ; l'un faillit de coeur, l'autre de crime.

Plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, plus de mépris pour le roi que d'ardeur pour la royauté, voilà ce qui apparaît dans la conduite du duc de Guise. Il intriguait à cheval comme Catherine dans son lit : libertin sans amour, ainsi que la plupart des hommes de son temps, il ne rapportait du commerce des femmes qu'un corps affaibli et des passions rapetissées. Il avait toute une religion et toute une nation derrière lui, et les coups de poignard firent le dénouement d'une tragédie qui semblait devoir finir par des batailles, la chute d'un trône et le changement d'une race.

La journée des Barricades, si infructueuse, lui resta cependant à grand honneur dans son parti : « Mais quels miracles avons-nous veu depuis dix-huit mois qu'il a faits à l'aide de Dieu. Qui est-ce qui peut parler de la journée des Barricades sans grande admiration, voyant un si grand peuple, qui jamais n'a sorty des portes de sa ville pour porter armes, ayant veu à l'ouverture de sa boutique les escadrons royaux, tous armez, dressez par toutes les grandes et fortes places de

la ville, se barricader en si grande diligence, qu'il rembarra tous ces escadrons jusque dans le Louvre sans effusion de sang ? » (Oraison funèbre des duc et cardinal de Guise.)

La ressemblance des éloges et des mots avec ce que nous lisons tous les jours donne seule quelque prix à ce passage, oublié dans un pamphlet de la Ligue.

On a tant de fois peint le caractère de Catherine de Médicis, qu'il ne présente plus, qu'un lieu commun usé. Une seule remarque reste à faire : Catherine était Italienne, fille d'une famille marchande élevée à la principauté dans une république ; elle était accoutumée aux orages populaires, aux factions, aux intrigues, aux empoisonnements, aux coups de poignard ; elle n'avait et ne pouvait avoir aucun des préjugés de l'aristocratie et de la monarchie française, cette morgue des grands, ce mépris pour les petits, ces prétentions de droit divin, cette soif du pouvoir absolu, en tant qu'il était le monopole d'une race. Elle ne connaissait pas nos lois et s'en souciait peu ; on la voit s'occuper de faire passer la couronne à sa fille. Incrédule et superstitieuse ainsi que les Italiens de son temps, en sa qualité d'incrédule elle n'avait aucune aversion contre les protestants, et elle ne les fit massacrer que par politique. Enfin, si on la suit dans toutes ses démarches, on s'aperçoit qu'elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle était souveraine qu'une Florence agrandie, que les émeutes de sa petite république, que les soulèvements d'un quartier de sa ville natale contre un autre quartier, que la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guises et des Châtillons.

Détails circonstanciés de l'assassinat du Balafré à Blois. – La réunion des protestants aux catholiques, après cet assassinat, fit avorter les libertés. Jacques Clément. Mort de Henri III. Tableau général des hommes et des moeurs sous les derniers Valois, et histoire de ces moeurs par les pamphlets de cette époque. Débauche, cruautés, assassins à gage, femmes, mignons, protestants, magistrats. La presse (ou les idées) joue pour la première fois un rôle important dans les affaires humaines. Ce qu'il y a à dire en faveur des Valois. Leur siècle est le véritable siècle des arts, et non celui de Louis XIV. Henri

IV lui-même eut quelque chose de moins royal et de moins noble que les princes dont il reçut la couronne. Tous ensemble sont écrasés par les Guises, véritables rois de ces temps.

Avec les Bourbons commence la monarchie absolue. Henri IV était ingrat et gascon, promettant beaucoup et tenant peu ; mais sa bravoure, son esprit, ses mots heureux et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses aventures, ses amours même, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée : disparaître à propos de la vie est une des conditions de la gloire.

On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône ; le vainqueur d'Ivry ne monta point sur le trône, botté et éperonné, en sortant de la bataille ; il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune. Détails à ce sujet.

Quels étaient les Seize, comité du salut public de la Ligue. Processions pendant le siège de Paris. Description de la famine. Henri IV abjure ; il ne pouvait faire autrement pour régner. Croyait-il ? Henri IV allait porter la guerre dans les Pays-Bas lorsqu'il fut arrêté par un de ces envoyés secrets de la mort qui mettent la main sur les rois. Ces hommes surgissent soudainement et s'abîment aussitôt dans les supplices : rien ne les précède, rien ne les suit : isolés de tout, ils ne sont suspendus dans ce monde que par leur poignard ; ils ont l'existence même et la propriété d'un glaive ; on ne les entrevoit un moment qu'à la lueur du coup qu'ils frappent. Ravaillac était bien près de Jacques Clément : c'est un fait unique dans l'histoire, que le dernier roi d'une famille et le premier roi d'une autre aient été tués de la même façon, chacun d'eux par un seul homme au milieu de leurs gardes et de leur cour, dans l'espace de moins de vingt-un ans. Le même fanatisme anima les deux assassins ; mais l'un immola un prince catholique, l'autre un prince qu'il croyait protestant. Clément fut l'instrument d'une ambition personnelle, Ravaillac, comme Louvel, l'aveugle mandataire d'une opinion.

Les guerres civiles religieuses du XVIe siècle ont duré trente-neuf ans : elles ont engendré les massacres de la Saint-Barthélemy, versé le sang de plus de deux millions de Français, et dévoré près de trois milliards de notre monnaie actuelle ; elles ont produit la saisie et la vente des biens de l'Eglise et des particuliers, frappé deux rois d'une mort violente, Henri III et Henri IV, et commencé le procès criminel du premier de ces rois. Qu'a fait de mieux la révolution ? La vérité religieuse, quand elle est faussée, ne se livre pas à moins d'excès que la vérité politique, lorsqu'elle a dépassé le but.

La monarchie des états expire sous Louis XIII, la monarchie parlementaire meurt avec la Fronde. Le premier vote des communes de France, lorsqu'elles furent appelées aux états par Philippe le Bel pour s'opposer aux empiétements de Boniface VII, fut ainsi conçu : « Qu'il plaise au seigneur roi de garder la souveraine franchise de son royaume, qui est telle que dans le temporel le roi ne reconnaît souverain en terre, fors que Dieu. » Le dernier vote des communes aux états de 1614 fut celui-ci :

« Le roi est supplié d'ordonner que les seigneurs soient tenus d'affranchir dans leurs fiefs tous les serfs. »

Ainsi le premier vote du tiers état, en sortant de la longue servitude de la monarchie féodale, est une réclamation pour la liberté du roi ; son dernier vote, au moment où il rentre dans l'esclavage de la monarchie absolue, est une réclamation en faveur de la liberté du peuple : c'est bien naître et bien mourir. J'ai dit pourquoi la monarchie des états ne se put établir en France. Richelieu devient ministre, sa souplesse fit sa fortune, son orgueil sa gloire.

Toutes les libertés meurent à la fois, la liberté politique dans les états, la liberté religieuse par la prise de La Rochelle, car la force huguenote demeura anéantie, et l'édit de Nantes ne fut que la conséquence de la disparition du pouvoir matériel des protestants. La liberté littéraire périt à son tour par la création de l'Académie française ; haute cour du classique qui fit comparaître devant elle, comme premier accusé, le génie de

Corneille. Racine vint ensuite imposer aux lettres le despotisme de ses chefs-d'oeuvre, comme Louis XIV le joug de sa grandeur à la politique. Sous l'oppression de l'admiration, Chapelain, Coras, Leclerc, Saint-Amand, maintinrent en vain dans leurs ouvrages persécutés l'indépendance de la langue et de la pensée : ils expirèrent pour la liberté de mal dire sous le vers de Boileau, en appelant de la servitude de leur siècle à la postérité délivrée. Ils eurent raison de réclamer contre la règle étroite et la proscription des sujets nationaux ; ils eurent tort d'être de méchants poètes.

Il n'y a qu'une seule chose et qu'un seul homme dans le règne de Louis XIII, Richelieu. Il apparaît comme la monarchie absolue personnifiée, venant mettre à mort la vieille monarchie aristocratique. Ce génie du despotisme s'évanouit, et laisse en sa place Louis XIV chargé de ses pleins pouvoirs.

La monarchie parlementaire, survivant à la monarchie des états, atteignit sous la minorité de Louis XIV le faîte de sa puissance : elle eut ses guerres ; on se battit en son honneur ; ses arrêts servaient de bourre à ses canons ; dans son règne d'un moment elle eut pour magistrat Mathieu Molé, pour prélat le cardinal de Retz, pour héroïne la duchesse de Longueville, pour héros populaire le fils d'un bâtard de Henri IV, pour généraux Condé et Turenne. Mais cette monarchie neutre, qui n'était ni la monarchie absolue, ni la monarchie tempérée des états, qui paraissait entre l'une et l'autre, qui se voulait ni la servitude ni la liberté, qui n'aspirait qu'au renversement d'un ministre fin et habile, cette monarchie, à la suite de quelques princes brouillons et factieux, passa vite. Louis XIV, devenu majeur, entra au parlement avec un fouet, sceptre et symbole de la monarchie absolue, et les Français furent mis à l'attache pour cent cinquante ans.

Auprès de la comédie de Mazarin se jouait la tragédie de Charles Ier. Les guerres parlementaires de la Grande-Bretagne furent les dernières convulsions de l'arbitraire anglais expirant, les querelles de la Fronde les derniers efforts de l'indépendance française mourante. L'Angleterre passa à la liberté avec un front sévère, la France au despotisme en riant.

Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés éclairé par mille flambeaux de la gloire qu'élevait alentour un cortège de grands hommes.

Louis XIV, comme Napoléon, chacun avec la différence de leur temps et de leur génie, substituèrent l'ordre à la liberté.

La monarchie absolue de Louis XIV était une nécessité, un fait amené par les faits précédents ; elle était inévitable. Le peuple disparut de nouveau, comme au temps de la féodalité ; mais il était créé, il existait, il dormait, et se réveilla à son heure : pendant son sommeil il eut de beaux songes sous Louis le Grand. Il ne fut exclu ni de la haute administration ni du commandement des armées.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La royauté, qui avait favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avait élevé un autre rival, moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit alors sur le terrain de l'égalité, principe vital de la démocratie. Il y eut monarchie absolue sous Louis XIV, parce que l'ancienne liberté aristocratique était morte, et que l'égalité démocratique vivait à peine ; dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore en germe, il y eut despotisme, et il ne pouvait y avoir que cela.

La féodalité, ou la monarchie militaire noble, perdit ses principales batailles, mais les étrangers ne purent garder les provinces qu'ils avaient occupées dans notre patrie ; ils en furent successivement chassés : l'empire, ou la monarchie militaire plébéienne, fit des conquêtes immenses, mais elle fut forcée de les abandonner, et nos soldats, en se retirant, entraînèrent deux fois avec eux les étrangers à Paris : la monarchie royale absolue n'alla pas loin chercher ses combats, mais le fruit de ses victoires nous est resté ; notre indépendance vit encore à l'abri dans le cercle de remparts qu'elle a tracé autour de nous. À quoi cela tint-il ? À l'esprit positif du grand roi et à la longueur du règne de ce prince. Louis chercha à donner à notre territoire ses bornes naturelles. On a trouvé dans les papiers de son administration des projets

pour reculer la frontière de la France jusqu'au Rhin et pour s'emparer de l'Egypte ; on a même un mémoire de Leibniz à ce sujet. Si Louis eût complètement réussi, il ne nous resterait aujourd'hui aucune cause de guerre étrangère.

Mauvais côté de Louis XIV. Quand il eut cessé de vivre, on lui en voulut d'avoir usurpé à son profit la dignité de la nation.

Ce prince fit encore un mal irréparable à sa famille : l'éducation orientale qu'il établit pour ses enfants, cette séparation complète des enfants du trône des enfants de la patrie, rendit étranger à l'esprit du siècle et aux peuples sur lesquels il devait régner l'héritier de la couronne. Henri IV courait avec les petits paysans, pieds nus et tête nue, sur les montagnes du Béarn ; le gouverneur qui montrait au jeune Louis XV la foule assemblée sous les fenêtres de son palais lui disait : « Sire, tout ce peuple est à vous. » Cela explique les temps, les hommes et les destinées.

La vieille monarchie féodale avait traversé six siècles et demi avec ses libertés aristocratiques pour venir tomber aux pieds du trentième fils de Hugues Capet. Combien l'Etat formé par Louis XIV a-t-il duré ? Cent quarante ans. Après le tombeau de ce monarque, on n'aperçoit plus que deux monuments de la monarchie absolue : l'oreiller des débauches de Louis XV et le billot de Louis XVI.

Louis XV respira dans son berceau l'air infecté de la régence ; il se trouva chargé, avec un caractère indécis et la plus insurmontable des passions, de l'énorme poids d'une monarchie absolue : son esprit ne lui servit qu'à voir ses vices et ses fautes, comme un flambeau dans un abîme.

Faits et moeurs de ce temps. – Le duc de Choiseul, Mme de Pompadour, Mme du Barry. – Les grandes dames de la cour se scandalisèrent de la faveur de cette dernière : Louis XV leur sembla manquer à ce qu'il devait à leur naissance, en leur faisant l'injure de ne pas choisir dans leurs rangs ses courtisanes. Cette infortunée du Barry vécut assez pour porter à l'échafaud la faiblesse de sa vie, pour lutter avec le bourreau en face des Tricoteuses, parques ivres et basses que pouvait allécher le sang de Marie-Antoinette, mais qui auraient dû

respecter celui de Mlle Lange.

Pour la première fois on lit le nom de Washington dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts vers le fort Duquesne, entre quelques sauvages, quelques Français et quelques Anglais (1754). Quel est le commis à Versailles et le pourvoyeur du Parc-aux-Cerfs, quel est surtout l'homme de cour ou d'académie qui aurait voulu changer à cette époque son nom contre celui de ce planteur américain ? À cette même époque l'enfant qui devait un jour tendre sa main secourable à Washington venait de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau ! C'était celui de Louis XVI.

Le règne de Louis XV est l'époque la plus déplorable de notre histoire : quand on en cherche les personnages, on est réduit à fouiller les antichambres du duc de Choiseul, les garde-robes des Pompadour et des du Barry, noms qu'on ne sait comment élever à la dignité de l'histoire. La société entière se décomposa : les hommes d'Etat devinrent des hommes de lettres, les gens de lettres des hommes d'Etat, les grands seigneurs des banquiers, les fermiers généraux des grands seigneurs. Les modes étaient aussi ridicules que les arts étaient de mauvais goût ; on peignait des bergères en paniers, dans les salons où les colonels brodaient. Tout était dérangé dans les esprits et dans les moeurs, signe certain d'une révolution prochaine. La société avait quelque chose de puéril, comme la société romaine au moment de l'invasion des barbares : au lieu de faire des vers dans les cloîtres, on en faisait dans les boudoirs ; avec un quatrain on devenait illustre.

Mais ce serait assigner de trop petites causes à la révolution, que de les chercher dans cette vie d'hommes à bonnes fortunes, dans cette vie de théâtres, d'intrigues galantes et littéraires, unie aux coups d'Etat sur le parlement et aux colères d'un despotisme en décrépitude. Cet abâtardissement de la nation contribua sans doute à diminuer les obstacles que devait rencontrer la révolution, mais il n'était point la cause efficiente de cette révolution ; il n'en était que la cause auxiliaire.

La civilisation avait marché depuis six siècles ; une foule de

préjugés étaient détruits, mille institutions oppressives battues en ruine. La France avait successivement recueilli quelque chose des libertés aristocratiques féodales, du mouvement communal, de l'impulsion des croisades, de l'établissement des états, de la lutte des juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, du long schisme, des découvertes du XVIe siècle, de la réformation, de l'indépendance de la pensée pendant les troubles de la Ligue et les brouilleries de la Fronde, des écrits de quelques génies hardis, de l'émancipation des Pays-Bas et de la révolution d'Angleterre. La presse, bien qu'enchaînée, conserva le dépôt de ces souvenirs sous la monarchie absolue de Louis XIV : la liberté dormit, mais elle ne dérogea pas, et cette antique liberté, comme l'antique noblesse, a repris ses droits en reprenant son épée. Les générations du corps et celles de l'esprit conservent le caractère de leurs origines diverses : tout ce que produit le corps meurt comme lui ; tout ce que produit l'esprit est impérissable comme l'esprit même. Toutes les idées ne sont pas encore engendrées ; mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.

On touchait à l'époque où on allait voir paraître cette liberté moderne, fille de la raison, qui devait remplacer l'ancienne liberté, fille des moeurs. Il arriva que la corruption même de la régence et du siècle de Louis XV ne détruisit pas les principes de la liberté que nous avons recueillie, parce que cette liberté n'a point sa source dans l'innocence du coeur, mais dans les lumières de l'esprit.

Au XVIIIe siècle, les affaires firent silence pour laisser libre le champ de bataille aux idées. Soixante ans d'un ignoble repos donnèrent à la pensée le loisir de se développer, de monter et de descendre dans les diverses classes de la société, depuis l'homme du palais jusqu'à l'habitant de la chaumière. Les moeurs affaiblies se trouvèrent ainsi calculées (comme je viens de le remarquer) pour ne plus offrir de résistance à l'esprit, ce qu'elles font souvent quand elles sont jeunes et vigoureuses.

Louis XVI commença l'application des théories inventées

sous le règne de son aïeul par les économistes et les encyclopédistes. Ce prince honnête homme rétablit les parlements, supprima les corvées, améliora le sort des protestants. Enfin le secours qu'il prêta à la révolution d'Amérique (secours injuste selon le droit privé des nations, mais utile à l'espèce humaine en général) acheva de développer en France les germes de la liberté. La monarchie parlementaire, réveillée à la fin de la monarchie absolue, rappelle la monarchie des états, qui sort à son tour de la tombe pour transmettre ses droits héréditaires à la monarchie constitutionnelle : le roi martyr quitte le monde. C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer le grand empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières qui marquent les deux extrémités de cette longue arène. « Fier Sicambre, incline le col, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » dit le prêtre qui administrait à Clovis le baptême d'eau. « Fils de saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistait Louis XVI au baptême de sang.

Alors le vieux monde fut submergé. Quand les flots de l'anarchie se retirèrent, Napoléon apparut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géants que l'histoire profane et sacrée nous a peints au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge.

Ainsi j'amène du pied de la croix au pied de l'échafaud de Louis XVI les trois vérités qui sont au fond de l'ordre social : la vérité religieuse, la vérité philosophique, ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, et la vérité politique, ou la liberté. Je cherche à démontrer que l'espèce humaine suit une ligne progressive dans la civilisation, alors même qu'elle semble rétrograder. L'homme tend à une perfection indéfinie ; il est encore loin d'être remonté aux sublimes hauteurs dont les traditions religieuses et primitives de tous les peuples nous apprennent qu'il est descendu ; mais il ne cesse de gravir la pente escarpée de ce Sinaï inconnu, au sommet duquel il reverra Dieu. La société en avançant accomplit certaines transformations générales, et nous sommes arrivés à l'un de

ces grands changements de l'espèce humaine.

Les fils d'Adam ne sont qu'une même famille, qui marche vers le même but. Les faits advenus chez les nations placées si loin de nous sur le globe et dans les siècles ; ces faits qui jadis ne réveillaient en nous qu'un instinct de curiosité, nous intéressent aujourd'hui comme des choses qui nous sont propres, qui se sont passées chez nos vieux parents. C'était pour nous conserver telle liberté, telle vérité, telle idée, telle découverte, qu'un peuple s'est fait exterminer ; c'était pour ajouter un talent d'or ou une obole à la masse commune du trésor humain, qu'un individu a souffert tous les maux. Nous laisserons à notre tour les connaissances que nous pouvons avoir recueillies à ceux qui nous suivront ici-bas. Sur des sociétés qui meurent sans cesse une société vit sans cesse ; les hommes tombent, l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présents des âges ; géant qui croît toujours, toujours, toujours, et dont le front, montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Eternel.

Et voilà comme, sans abandonner la vérité chrétienne, je me trouve d'accord avec la philosophie de mon siècle et l'école moderne historique. On pourra différer avec moi d'opinion, mais il faudra reconnaître que, loin d'emboîter mon esprit dans les ornières du passé, je trace des sentiers libres : heureux si l'histoire comme la politique me doit le redressement de quelques erreurs !

Au surplus, même dans mon système religieux, je ne me sépare point de mon temps, ainsi que des esprits inattentifs le pourraient croire. Le christianisme est passé, dit-on. Passé ? Oui, dans la rue, où nous abattons une croix, chez nos deux ou trois voisins, dans la coterie où nous déclarons du haut de notre supériorité qu'on ne nous comprend pas, qu'on ne peut pas nous comprendre, que, pour peu qu'une génération ne soit pas au maillot, elle est incapable de suivre le vol de notre génie et d'entrer dans le mouvement de l'univers. Grâce à ce génie, nous devinons ce que nous ne savons pas ; nous plongeons un regard d'aigle au fond des siècles ; sans avoir

besoin de flambeau, nous pénétrons dans la nuit du passé ; l'avenir est tout illuminé pour nous des feux qui font clignoter les faibles yeux de nos pères. Soit ; mais, nonobstant ce, et sauf le respect dû à notre supériorité, le christianisme n'est pas passé : il vient d'affranchir la Grèce et de mettre en liberté les Pays-Bas ; il se bat dans la Pologne. Le clergé catholique a brisé sous nos yeux les chaînes de l'Irlande ; c'est ce même clergé qui a émancipé les colonies espagnoles et qui les a changées en républiques. Le catholicisme, je l'ai dit, fait des progrès immenses aux Etats-Unis. Toute l'Europe, ou barbare ou civilisée, s'enveloppe, dans différentes communions, de la forme évangélique. S'il était possible que l'univers policé fût encore envahi, par qui le serait-il ? Par des soldats, jeûnant, priant, mourant au nom du Christ. La philosophie de l'Allemagne, si savante, si éclairée, et à laquelle je me rallie, est chrétienne, la philosophie de l'Angleterre est chrétienne. Ne tenir aucun compte, au moins comme un fait, de cette pensée chrétienne qui vit encore parmi tant de millions d'hommes dans les quatre parties du monde, de cette pensée que l'on retrouve au Kamtschatka et dans les sables de la Thébaïde, sur le sommet des Alpes, du Caucase et des Cordillères ; nous persuader que cette pensée n'existe plus parce qu'elle a déserté notre petit cerveau, c'est une grande pauvreté.

Il y a deux hommes que le siècle ne reniera pas ; sortis de ses entrailles, leurs talents et leurs principes sont loués, encensés, admirés de ce siècle Ces deux hommes marchent à la tête de toutes les opinions politiques et de toutes les doctrines littéraires nouvelles Ecoutons lord Byron et M. Benjamin Constant sur les idées religieuses.

« Je ne suis pas ennemi de la religion, au contraire ; et pour preuve, j'élève ma fille naturelle à un catholicisme strict dans un couvent de la Romagne ; car je pense que l'on ne peut jamais avoir assez de religion quand on en a ; je penche de jour en jour davantage vers les doctrines catholiques. » (Mémoires de lord Byron, tome V, page 172)

Pendant son exil en Allemagne, sous le gouvernement

impérial, M. Benjamin Constant s'occupa de son ouvrage sur la religion. Il rend compte à l'un de ses amis[1468] de son travail dans une lettre autographe que j'ai sous les yeux. Voici un passage, assurément bien remarquable, de cette lettre :

Hardemberg, ce 11 octobre 1811.

« J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu au milieu de tant d'idées tristes. Pour la première fois je verrai, j'espère, dans peu de jours la totalité de mon Histoire du Polythéisme rédigée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois quarts des chapitres. Il l'a fallu, pour arriver à l'ordre que j'avais dans la tête et que je crois avoir atteint ; il l'a fallu encore parce que, comme vous le savez, je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y a rien après ce monde, et tellement content de ce monde, qu'il se réjouit qu'il n'y en ait pas d'autre. Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit Bacon, qu'un peu de science mène à l'athéisme, et plus de science à la religion. C'est positivement en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts, et en me heurtant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je l'ai fait certainement de bien bonne foi, car chaque pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent toutes mes habitudes et tous mes souvenirs sont philosophiques, et je défends poste après poste tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il y a même un sacrifice d'amour-propre, car il est difficile, je le pense, de trouver une logique plus serrée que celle dont je m'étais servi pour attaquer toutes les opinions de ce genre. Mon livre n'avait absolument que le défaut d'aller dans le sens opposé à ce qui, à présent, me paraît vrai et bon, et j'aurais eu un succès de parti indubitable. J'aurais pu même avoir encore un autre succès, car, avec de très légères inclinaisons, j'en aurais fait ce qu'on aimerait le mieux à présent : un système d'athéisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et la vanité. »

Je consens à passer pour un esprit rétrograde avec Herder,

avec l'école philosophique transcendante de l'Allemagne, enfin avec M. Benjamin Constant et lord Byron.

La société est aujourd'hui tourmentée d'un besoin de croyance qui se manifeste de toutes parts. Vainement on veut contenter l'avidité des esprits en s'efforçant de les rendre fanatiques d'une vérité matérielle qui les trompe encore, puisqu'elle se change en abstraction dans le raisonnement. Ce faux enthousiasme ne mène pas loin la jeunesse ; elle ne peut ni se débarrasser de la tristesse qui la surmonte, ni combler le vide qu'a laissé en elle l'absence de toute foi. On n'admire pas longtemps un peu de boue sensitive, dût ce peu de boue être composé d'esprit et de matière, et former cette prétendue unité humaine dont le système, renouvelé des Grecs, est encore une rêverie d'une secte bouddhiste. Quelle misère si cette vie d'un jour n'était que la conscience du néant !

Telle est la suite des idées et des faits que l'on trouvera dans ces Etudes historiques. J'ôte à mon travail, je le sais, par cette analyse le premier attrait de la curiosité. Si j'avais l'espérance d'être lu, je me serais gardé de me priver de mon meilleur moyen de succès ; mais je n'ai point cette espérance. Un extrait, quoiqu'il soit déjà bien long, me laisse du moins la chance de faire entrevoir des vérités que j'ai crues utiles, et qui resteraient ensevelies dans les quinze cents pages de mes trois volumes. Comme auteur j'ai tort ; j'ai raison comme homme. Lorsqu'on a beaucoup vécu, beaucoup souffert, on a beaucoup appris : à force de veiller la nuit, de travailler le jour, de retourner péniblement leur sillon ou leur voile, les vieux laboureurs, comme les vieux matelots, sont devenus habiles à connaître le ciel et à prédire les orages.

Il ne me reste plus qu'à remercier les personnes qui m'ont éclairé de leurs travaux ou de leurs conseils.

Je dois à la politesse et à l'obligeance de M. le baron de Bunsen, ministre de S. M. le roi de Prusse, à Rome, un excellent extrait des Nibelüngs, que l'on trouvera à la fin du second volume de ces Etudes. Le savant M. de Bunsen était l'ami du grand historien Niebuhr ; plus heureux que moi, il foule encore ces ruines où j'espérais rendre à la terre, image

pour image, mon argile en échange de quelque statue exhumée. M. le comte de Tourguéneff, ancien ministre de l'instruction publique en Russie, homme de toutes sortes de savoirs, a bien voulu me communiquer des renseignements sur les historiens de la Pologne, de la Russie et de l'Allemagne.

Pour dissiper des doutes relatifs à quelques points de la philosophie des Pères de l'Eglise, je me suis adressé à M. Cousin, et j'ai trouvé que la vraie science est toujours accessible.

Des conversations instructives avec M. Dubois, mon compatriote, m'ont éclairé sur les systèmes religieux de l'Orient. En parlant des hommes qui ont honoré ma terre natale, j'ai fait remarquer que la Bretagne comptait aujourd'hui M. l'abbé de La Mennais : si M. Dubois publie l'ouvrage dont il s'occupe sur les origines du Christianisme, j'aurai de nouvelles félicitations à offrir à ma patrie.

M. Pouqueville m'a mis sur la voie d'une foule de recherches nécessaires à mon travail : j'ai suivi, sans crainte de me tromper, celui qui fut mon premier guide aux champs de Sparte. Tous deux nous avons visité les ruines de la Grèce lorsqu'elles n'étaient encore éclairées que de leur gloire passée ; tous deux nous avons plaidé la cause de nos anciens hôtes, non peut-être sans quelque succès ; du moins quand je retrouve dans le Childe-Harold de lord Byron des passages de mon Itinéraire, j'ai l'espoir qu'à l'aide de cet immortel interprète mes paroles en faveur d'un peuple infortuné n'auront pas été tout à fait perdues. On lira avec fruit une dissertation dont M. Lenormant a bien voulu ma permettre d'enrichir mon ouvrage. M. Lenormant a parcouru l'Egypte avec M. Champollion ; il a lu les inscriptions sur ces monuments muets séculaires qui viennent de reprendre la parole dans leur désert. On ne dira plus des pyramides :

Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit
Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit.

Les anciens ont constamment attribué à l'Orient l'origine

des religions grecques : c'est sur cette base, contestée pourtant de nos jours, que M. Creuzet a appuyé son grand ouvrage des Religions de l'Antiquité. Depuis la publication de ce livre, l'étude religieuse de l'antiquité a fait des progrès. Les secrets de la Perse et de l'Inde se dévoilent chaque jour. L'Essai sur la religion arcadienne, dont M. Lenormant s'occupe, comprendra le passage des traditions orientales en Grèce, dans leur forme la plus pure et la moins altérée. Le savant archéologue Panofka unit son travail à celui de M. Lenormant.

M. Ampère, fils de l'illustre académicien à qui la science doit des découvertes que le monde savant admire, m'a fait part avec une complaisance infinie de quelques-unes de ses traductions et de ses études scandinaves. Ces études sont extraites d'un grand ouvrage auquel M. Ampère a consacré ses loisirs, ouvrage qui sera l'histoire de la poésie chez les divers peuples, de la poésie prise dans l'essence même du mot, et comme étant la portion la plus réelle, et certainement la plus vivante, de l'intelligence humaine. M. Lenormant et M. Ampère appartiennent l'un et l'autre à cette jeunesse sérieuse qui surveille aujourd'hui la fille de nos malheurs et l'esclave de notre gloire, la liberté : qu'elle la garde bien !

J'ai eu communication, sur les écoles de l'Allemagne, des notes instructives de M. Barchoux, et je me suis hâté d'en profiter.

J'ai rencontré dans MM. les directeurs de nos bibliothèques et de nos archives nationales cette urbanité, cette complaisance qui ne se lasse jamais et qui les rend si recommandables à leurs compatriotes et aux étrangers.

Enfin, M. Daniello a recherché les manuscrits, les livres, les passages que je lui indiquais dans le cours de mon travail : je lui dois ce témoignage public, et, en me séparant de lui comme du reste du monde, j'ose le signaler à quiconque aurait besoin de l'aide d'un littérateur instruit et laborieux.

Qu'ai-je encore à dire ? Rien, sinon cet adieu que la bonhomie de nos auteurs gaulois disait autrefois au lecteur dans leurs préfaces. J'imiterai leur exemple ; mes longues liaisons avec le public justifieront cette intimité. Ainsi,

m'adressant à la France nouvelle : « Adieu, ami lecteur. Il vous reste à vous votre jeunesse, un long avenir, et tout ce qui entoure une existence qui commence ; il me reste à moi des heures flétries et ridées, un passé au lieu d'un avenir, et la solitude qui se forme autour et une existence qui finit. Tu, lector, vale, et juvantem, aut certe volentem ama. »

Etude I

Ou premier discours sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares

Exposition

Trois vérités forment la base de l'édifice social : la vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité politique.

La vérité religieuse est la connaissance d'un Dieu unique, manifestée par un culte.

La vérité philosophique est la triple science des choses intellectuelles, morales et naturelles.

La vérité politique est l'ordre et la liberté : l'ordre est la souveraineté exercée par le pouvoir ; la liberté est le droit des peuples.

Moins la cité est développée, plus ces vérités sont confuses ; elles se combattent dans la cité imparfaite, mais elles ne se détruisent jamais : c'est de leur combinaison avec les esprits, les passions, les erreurs, les événements, que naissent les faits de l'histoire. À travers le bruit ou le silence des nations, dans la profondeur des âges, dans les égarements de la civilisation ou dans les ténèbres de la barbarie, on entend toujours quelque voix solitaire qui proclame les trois vérités fondamentales dont l'usage constant et la connaissance complète produiront le perfectionnement de la société.

Cette société, tout en ayant l'air de rétrograder quelquefois, ne cesse de marcher en avant. La civilisation ne décrit point un cercle parfait et ne se meut pas en ligne droite ; elle est sur la terre comme un vaisseau sur la mer ; ce vaisseau, battu de la tempête, louvoie, revient sur sa trace, tombe au-dessous du point d'où il est parti ; mais enfin, à force de temps, il rencontre des vents favorables, gagne chaque jour quelque

chose dans son véritable chemin, et surgit au port vers lequel il avait déployé ses voiles.

En examinant les trois vérités sociales dans l'ordre inverse, et commençant par la vérité politique, écartons les vieilles notions du passé.

La liberté n'existe point exclusivement dans la république, où les publicistes des deux derniers siècles l'avaient reléguée d'après les publicistes anciens. Les trois divisions du gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie, sont des puérilités de l'école, en ce qui implique la jouissance de la liberté : la liberté se peut trouver dans une de ces formes, comme elle en peut être exclue. Il n'y a qu'une constitution réelle pour tout l'Etat : liberté, n'importe le mode.

La liberté est de droit naturel et non de droit politique, ainsi qu'on l'a dit fort mal à propos : chaque homme l'a reçue en naissant sous le nom d'indépendance individuelle. Conséquemment, et par dérivation de ces principes, cette liberté existe en portions égales dans les trois formes de gouvernement. Aucun prince, aucune assemblée ne saurait vous donner ce qui ne lui appartient pas, ni vous ravir ce qui est à vous.

D'où il suit encore que la souveraineté n'est ni de droit divin ni de droit populaire : la souveraineté est l'ordre établi par la force, c'est-à-dire par le pouvoir admis dans l'Etat. Le roi est le souverain dans la monarchie, le corps aristocratique dans l'aristocratie, le peuple dans la démocratie. Ces pouvoirs sont inhabiles à communiquer la souveraineté à quelque chose qui n'est pas eux : il n'y a ni roi, ni aristocrate, ni peuple à détrôner.

Ces bases posées, l'historien n'a plus à se passionner pour la forme monarchique ou pour la forme républicaine : dégagé de tout système politique, il n'a ni haine ni amour ou pour les peuples ou pour les rois ; il les juge selon les siècles où ils ont vécu, n'appliquant de force à leurs moeurs aucune théorie, ne leur prêtant pas des idées qu'ils n'avaient et ne pouvaient avoir lorsqu'ils étaient tous et ensemble dans un égal état d'enfance, de simplicité et d'ignorance.

La liberté est un principe qui ne se perd jamais ; s'il se perdait, la société politique serait dissoute : mais la liberté, bien commun, est souvent usurpée. À Rome elle fut d'abord possédée par les rois ; les patriciens en héritèrent ; des patriciens elle descendit aux plébéiens ; quand elle quitta ceux-ci, elle s'enrôla dans l'armée ; lorsque les légions, corrompues et battues, l'abandonnèrent, elle se réfugia dans les tribunaux et jusque dans le palais du prince, parmi les eunuques ; de là elle passa au clergé chrétien.

Les révolutions n'ont qu'un motif et qu'un but : la jouissance de la liberté, ou pour un individu, ou pour quelques individus, ou pour tous.

Quand la liberté est conquise au profit d'un homme, elle devient le despotisme, lequel est la servitude de tous et la liberté d'un seul ; quand elle est conquise pour plusieurs, elle devient l'aristocratie ; quand elle est conquise pour tous, elle devient la démocratie, qui est l'oppression de tous par tous, car alors il y a confusion du pouvoir et de la liberté, du gouvernant et du gouverné.

Chez les anciens, la liberté était une religion : elle avait ses autels et ses sacrifices. Brutus lui immola ses fils ; Codrus lui sacrifia sa vie et son sceptre : elle était austère, rude, intolérante, capable des plus grandes vertus, comme toutes les fortes croyances, comme la foi.

Chez les modernes, la liberté est la raison ; elle est sans enthousiasme : on la veut parce qu'elle convient à tous, aux rois, dont elle assure la couronne en réglant le pouvoir, aux peuples, qui n'ont plus besoin de se précipiter dans les révolutions pour trouver ce qu'ils possèdent.

Venons à la vérité philosophique.

La vérité philosophique, que la liberté politique protège, lui apporte une nouvelle force ; elle fait monter les idées théoriques à la sommité des rangs sociaux et descendre les idées pratiques dans la classe laborieuse.

La vérité philosophique n'est autre chose que l'indépendance de l'esprit de l'homme : elle tend à découvrir, à perfectionner dans les trois sciences de sa compétence, la

science intellectuelle, la science morale, la science naturelle ; celle-ci consiste dans la recherche de la constitution de la nature, depuis l'étude des lois qui régissent les mondes jusqu'à celles qui font végéter le brin d'herbe ou mouvoir l'insecte.

Mais la vérité philosophique, se portant vers l'avenir, s'est trouvée en contradiction avec la vérité religieuse, qui s'attache au passé parce qu'elle participe de l'immobilité de son principe éternel. Je parle ici de la vérité religieuse mal comprise, car je montrerai tout à l'heure que la vérité religieuse du christianisme rendu à sa sincérité n'est point ennemie de la vérité philosophique.

De l'ancienne lutte de la vérité philosophique avec la vérité politique et la vérité religieuse naît une immense série de faits. Chez les Grecs et les Romains, la vérité philosophique mina le culte national et échoua contre l'ordre moral et l'ordre politique : dans les républiques elle combattit en vain cette liberté servie par des esclaves, liberté privilégiée, égoïste, exclusive, qui ne voyait que des ennemis hors de sa patrie ; dans les empires, la vérité philosophique se laissa corrompre au pouvoir, et elle ignora les premières notions de la morale universelle.

Cette vérité a produit dans le monde moderne des événements et des catastrophes de toutes les espèces : l'indépendance de l'esprit de l'homme, tantôt manifestée par le soulèvement des peuples, tantôt par des hérésies, irrita la vérité religieuse qu'obscurcissait l'ignorance. De là les guerres civiles, les proscriptions, l'accroissement du pouvoir temporel des prêtres et du despotisme des rois. La vérité religieuse s'endormait-elle, la vérité philosophique profitait de ce sommeil : elle racontait l'histoire, se glissait dans les lois civiles, intervenait dans les lois politiques ; elle attaquait indirectement la vérité religieuse, en reprochant au clergé son avidité, son ambition et ses moeurs ; elle combattait directement l'ordre établi, en faisant, même à l'ombre des cloîtres, ces découvertes qui devaient produire une révolution générale. L'imprimerie devint l'agent principal des idées, jusque alors dépourvues d'organes intelligibles à la foule. Alors

la vérité philosophique, se trouvant pour la première fois puissance populaire, se jeta sur la vérité religieuse, qu'elle fut au moment d'étouffer.

Aujourd'hui la vérité philosophique n'est plus en guerre avec la vérité religieuse et la vérité politique : la liberté moderne sans esclaves, sans intolérance, est une liberté qui coïncide à la vérité philosophique ; de sorte que l'indépendance de l'esprit de l'homme, hostile dans les vieux temps à la société religieuse et politique, l'aide et la soutient aujourd'hui. Les lumières propagées composent maintenant des annales particulières des peuples les annales générales des hommes ; l'écrivain doit désormais faire marcher de front l'histoire de l'espèce et l'histoire de l'individu.

Passons à la vérité religieuse, à savoir la connaissance d'un Dieu unique manifestée par un culte.

Cette vérité a fait jusqu’ici le principal mouvement de l'espèce humaine ; elle se trouve au commencement de toutes les sociétés ; elle en fut la première loi ; elle renferma dans son sein la vérité philosophique et la vérité politique : les hommes l'altérèrent promptement.

La vérité philosophique maintint, par la voie des initiations, des lumières religieuses qu'elle brouillait par ses doctrines spéculatives. Les platoniciens et les stoïciens créèrent quelques hommes de contemplation, d'intelligence, de morale et de vertu, mais les écoles furent livrées à la dérision ; on se moqua des péripatéticiens, qui s'adonnaient aux sciences naturelles ; on ne se proposa point d'aller habiter la ville demandée à Gallien, pour être gouvernée d'après les lois de Platon. Les philosophes, ou supportant le culte de leur siècle, ou voulant conduire les peuples par des idées abstraites, tombaient dans leurs erreurs communes, ou n'avaient aucune prise sur la foule. Ils ignoraient ce qui rend compte de tout, le christianisme. Ceci nous amène à parler de la vérité religieuse selon les peuples modernes civilisés, de cette vérité qui a engendré la plupart des événements, depuis la naissance du Christ, jusqu'au jour où nous sommes parvenus.

Le christianisme, dont l'ère ne commence qu'au milieu des

temps, est né dans le berceau du monde. L'homme nouvellement créé pèche par orgueil, et il est puni ; il a abusé des lumières de la science, et il est condamné aux ténèbres du tombeau. Dieu avait fait la vie ; l'homme a fait la mort, et la mort devient la seule nécessité de l'homme.

Mais toute faute peut être expiée : un holocauste divin s'offrira en sacrifice ; l'homme racheté retournera à ses fins immortelles.

Tel est le fondement du christianisme. À la clarté de ce système, les mystères de l'homme se dévoilent, le mal moral et le mal physique s'expliquent ; on n'est plus obligé de nier l'existence de Dieu et celle de l'âme, afin d'éclaircir les difficultés par les lois de la matière, qui n'éclaircissent rien, et qui sont plus incompréhensibles que celles de l'intelligence.

La solidarité de l'espèce pour la faute de l'individu tient à de hautes raisons qui en détruisent l'apparente injustice. C'est une des grandeurs de l'homme d'être enchaîné au bien en punition d'une première rébellion : les fils d'Adam, travaillant ensemble à devenir meilleurs pour échapper à la faute du commun père, ne produiraient-ils pas la réhabilitation de la race ? Sans la solidarité de la famille, d'où naîtraient notre sympathie et notre antipathie pour les résolutions généreuses ou contre les mauvaises actions ? Que nous importeraient le vice ou la vertu placés à trois mille ans ou à trois mille lieues de nous ? Et toutefois, y sommes-nous indifférents ? ne sentons-nous pas qu'ils nous intéressent, nous touchent, nous affectent en quelque chose de personnel et d'intime ?

La postérité d'Adam se divisa en deux branches ; la branche cadette, celle d'Abel, conserva l'histoire de la chute et de la rédemption promise ; le reste, avec le premier meurtrier, en perdit le souvenir, et garda néanmoins des usages qui consacraient une vérité oubliée. Le sacrifice humain se rencontre chez tous les peuples, comme s'ils avaient tous senti qu'ils se devaient rédimer ; mais ils étaient eux-mêmes insuffisants à leur rançon. Il s'établit une libation de sang perpétuelle ; la guerre le répandit ainsi que la loi, l'homme s'arrogea sur la vie de l'homme un droit qu'il n'avait pas, droit

qui prit sa source dans l'idée confuse de l'expiation et du rachat religieux. La rédemption s'étant accomplie dans l'immolation du Christ, la peine de mort aurait du être abolie ; elle ne s'est perpétuée que par une sorte de crime légal. Le Christ avait dit dans un sens absolu : Vous ne tuerez pas.

Bossuet a fait de la vérité religieuse le fondement de tout ; il a groupé les faits autour de cette vérité unique avec une incomparable majesté. Rien ne s'est passé dans l'univers que pour l'accomplissement de la parole de Dieu ; l'histoire des hommes n'est à l'évêque de Meaux que l'histoire d'un homme, le premier-né des générations pétri de la main, animé par le souffle du Créateur, homme tombé, homme racheté avec sa race, et capable désormais de remonter à la hauteur du rang dont il est descendu. Bossuet dédaigne les documents de la terre ; c'est dans le ciel qu'il va chercher ses chartes. Que lui fait cet empire du monde, présent de nul prix, comme il le dit lui-même ? S'il est partial, c'est pour le monde éternel : en écrivant au pied de la croix, il écrase les peuples sous le signe du salut, comme il asservit les événements à la domination de son génie.

Entre Adam et le Christ, entre le berceau du monde placé sur la montagne du paradis terrestre et la croix élevée sur le Golgotha, fourmillent des nations abîmées dans l'idolâtrie, frappées de la déchéance du père de famille. Elles sont peintes en quelques traits avec leurs vices et leurs vertus, leurs arts et leur barbarie, de manière à ce que ces nations mortes deviennent vivantes : le nouvel Ezéchiel souffle sur des ossements arides, et ils ressuscitent. Mais au milieu de ces nations est un petit peuple qui perpétue la tradition sacrée, et fait entendre de temps en temps des paroles prophétiques. Le Messie vient ; la race vendue finit, la race rachetée commence ; Pierre porte à Rome les pouvoirs du Christ ; il y a rénovation de l'univers.

On peut adopter le système historique de ce grand homme, mais avec une notable rectification : Bossuet a renfermé les événements dans un cercle rigoureux comme son génie ; tout se trouve emprisonné dans un christianisme inflexible.

L'existence de ce cerceau redoutable, où le genre humain tournerait dans une sorte d'éternité sans progrès et sans perfectionnement, n'est heureusement qu'une imposante erreur.

La société est un dessein de Dieu ; c'est par le Christ, selon Bossuet, que Dieu accomplit ce dessein ; mais le christianisme n'est point un cercle inextensible, c'est au contraire un cercle qui s'élargit à mesure que la civilisation s'étend ; il ne comprime, il n'étouffe aucune science, aucune liberté.

Le dogme qui nous apprend que l'homme dégradé retrouvera ses fins glorieuses présente un sens spirituel et un sens temporel : par le premier, l'âme paraîtra devant Dieu lavée de la tache originelle ; par le second, l'homme est réintégré dans les lumières qu'il avait perdues en se livrant à ses passions, cause de sa chute. Rien ainsi ne se plie de force à mon système, ou plutôt au système de Bossuet rectifié ; c'est ce système qui se plie aux événements et qui enveloppe la société en lui laissant la liberté d'action.

Le christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux portions distinctes depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme ; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage.

L'histoire de la société moderne commence donc véritablement de ce côté-ci de la croix. Pour la bien connaître, il faut voir en quoi cette société différa dès l'origine de la société païenne, comment elle la décomposa, quels peuples nouveaux se mêlèrent aux chrétiens pour précipiter la puissance romaine, pour renverser l'ordre religieux et politique de l'ancien monde.

Si l'on envisage le christianisme dans toute la rigueur de l'orthodoxie, en faisant de la religion catholique l'achèvement de toute société, quel plus grand spectacle que le commencement et l'établissement de cette religion ?

Voici tout d'abord ce que l'on aperçoit.

À mesure que le polythéisme tombe et que la révélation se propage, les devoirs de la famille et les droits de l'homme sont mieux connus ; mais décidément l'empire des césars est condamné, et il ne reçoit les semences de la vraie religion qu'afin que tout ne périsse pas dans son naufrage. Les disciples du Christ, qui préparent à la société un moyen de salut intérieur, lui en ménagent un autre à l'extérieur : ils vont chercher au loin, pour les désarmer, les héritiers du monde romain.

Ce monde était trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchanté de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le christianisme. Une religion nouvelle avait besoin de peuples nouveaux ; il fallait à l'innocence de l'Evangile l'innocence des hommes sauvages, à une foi simple des coeurs simples comme cette foi.

Dieu ayant arrêté ses conseils, les exécute. Rome, qui n'aperçoit à ses frontières que des solitudes, croit n'avoir rien à craindre ; et nonobstant, c'est dans ces camps vides que le Tout-Puissant rassemble l'armée des nations. Plus de quatre cents ans sont nécessaires pour réunir cette innombrable armée, bien que les barbares, pressés comme les flots de la mer, se précipitent au pas de course. Un instinct miraculeux les conduit ; s'ils manquent de guides les bêtes des forêts leur en servent : ils ont entendu quelque chose d'en haut qui les appelle du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore. Qui sont-ils ? Dieu seul sait leurs véritables noms. Aussi inconnus que les déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où ils viennent, mais ils savent où ils vont : ils marchent au Capitole, convoqués qu'ils se disent à la destruction de l'Empire Romain, comme à un banquet.

La Scandinavie, surnommée la fabrique des nations, fut d'abord appelée à fournir ses peuples ; les Cimbres traversèrent les premiers la Baltique ; ils parurent dans les Gaules et dans l'Italie, comme l'avant-garde de l'armée d'extermination.

Un peuple qui a donné son nom à la Barbarie elle-même, et qui pourtant fut prompt à se civiliser, les Goths sortirent de la Scandinavie après les Cimbres, qu'ils en avaient peut-être chassés. Ces intrépides barbares s'accrurent en marchant ; ils réunirent par alliance ou par conquête les Bastarnes, les Venèdes, les Sariges, les Roxalans, les Slaves et les Alains : les Slaves s'étendaient derrière les Goths dans les plaines de la Pologne et de la Moscovie, les Alains occupaient les terres vagues entre le Volga et le Tanaïs.

En se rapprochant des frontières romaines, les Allamans (Allemands), qui sont peut-être une partie des Suèves de Tacite, ou une confédération de toutes sortes d'hommes, se plaçaient devant les Goths, et touchaient aux Germains proprement dits, qui bordaient les rives du Rhin. Parmi ceux-ci se trouvaient sur le haut Rhin des nations d'origine gauloise, et sur le Rhin inférieur des tribus germaines, lesquelles, associées pour maintenir leur indépendance, se donnaient le nom de Franks. Or donc cette grande division des soldats du Dieu vivant, formée des quatre lignes des Slaves, des Goths, des Allamans, des Germains avec tous leurs mélanges de noms et de races, appuyait son aile gauche à la mer Noire, son aile droite à la mer Baltique, et avait sur son front le Rhin et le Danube, faibles barrières de l'Empire Romain.

Le même bras qui soulevait les nations du pôle chassait des frontières de la Chine les hordes de Tartares appelées au rendez-vous[1469]. Tandis que Néron versait le premier sang chrétien à Rome, les ancêtres d'Attila cheminaient silencieusement dans les bois ; ils venaient prendre poste à l'orient de l'empire, n'étant, d'un côté, séparés des Goths que par les Palus-Méotides, et joignant, de l'autre, les Perses qu'ils avaient à demi subjugués. Les Perses continuaient la chaîne avec les Arabes ou les Sarrasins en Asie : ceux-ci donnaient en Afrique la main aux tribus errantes du Bargah et du Sahara, et celles-là aux Maures de l'Atlas, achevant d'enfermer dans un cercle de peuples vengeurs et ces dieux qui avaient envahi le ciel, et ces Romains qui avaient opprimé la terre.

Ainsi se présente le christianisme dans les quatre premiers

siècles de notre ère, en le contemplant avec la persuasion de sa divine origine ; mais si, secouant le joug de la foi, vous vous placez à un autre point de vue, vous changez la perspective, sans lui rien ôter de sa grandeur.

Que ce soit un certain produit de la civilisation et de la maturité des temps, un certain travail des siècles, une certaine élaboration de la morale et de l'intelligence, un certain composé de diverses doctrines, de divers systèmes métaphysiques et astronomiques, le tout enveloppé dans un symbole afin de le rendre sensible au vulgaire ; que ce soit l'idée religieuse innée, laquelle, après avoir erré d'autels en autels, de prêtres en prêtres, s'est enfin incarnée ; mythe le plus pur, éclectisme des grandes civilisations philosophiques de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Egypte, de l'Ethiopie, de la Grèce, et des Gaules, sorte de christianisme universel existant avant le christianisme judaïque, et au delà duquel il n'y a rien que l'essence même de la philosophie ; que ce soit ce que l'on voudra pour s'élever au-dessus de la simple foi (apparemment par supériorité de science, de raison et de génie), il n'en est pas moins vrai que le christianisme ainsi dénaturé, interprété, allégorisé, est encore la plus grande révolution advenue chez les hommes.

Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé si vous ne considérez le christianisme ou comme une révélation, laquelle a opéré une transformation sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit humain vers la grande civilisation : système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul vous peut initier au secret de la société nouvelle.

Admettre, selon l'opinion du dernier siècle, que la religion évangélique est une superstition juive, qui se vint mêler aux calamités de l'invasion des barbares ; que cette superstition détruisit le culte poétique, les arts, les vertus de l'antiquité ; qu'elle précipita les hommes dans les ténèbres de l'ignorance ; qu'elle s'opposa au retour des lumières et causa tous les maux des nations, c'est appliquer la plus courte échelle à des dimensions colossales, c'est fermer les yeux au fait dominateur de toute cette époque. Le siècle sérieux où nous sommes

parvenus a peine à concevoir cette légèreté du jugement, ces vues superficielles de l'âge qui nous a précédés. Une religion qui a couvert le monde de ses institutions et de ses monuments ; une religion qui fut le sein et le moule dans lequel s'est formée et façonnée notre société tout entière, n'aurait-elle eu d'autres fins, d'autres moyens d'action, que la prospérité d'un couvent, les richesses d'un clergé, les cartulaires d'une abbaye, les canons d'un concile, ou l'ambition d'un pape ?

Les résultats du christianisme sont tout aussi extraordinaires philosophiquement que théologiquement parlant. Décidez-vous entre le choix des merveilles.

Et d'abord le christianisme philosophique est la religion intellectuelle substituée à la religion matérielle, le culte de l'idée remplaçant celui de la forme : de là un différent ordre dans le monde des pensées, une différente manière de déduire et d'exercer la vérité religieuse. Aussi, remarquez-le, partout où le christianisme a rencontré une religion matérielle, il en a triomphé promptement : tandis qu'il n'a pénétré qu'avec lenteur dans les pays où régnaient des religions d'une nature spirituelle comme lui : aux Indes il livre de longs combats métaphysiques, pareils à ceux qu'il rendit contre les hérésies ou contre les écoles de la Grèce.

Tout change avec le christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain) ; l'esclavage cesse d'être le droit commun ; la femme reprend son rang dans la vie civile et sociale ; l'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des moeurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique, pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale de la société moderne : on est allé des dieux à Dieu.

Il n'y a qu'un seul exemple dans l'histoire d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur

et civilisé : cet exemple unique se trouve dans l'établissement du christianisme, sur les débris des idolâtries dont l'Empire Romain était infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'enquerrait de ce phénomène ? Le christianisme ne vint point pour la société, ainsi que Jésus-Christ vient pour les âmes, comme un voleur ; il vint en plein jour, au milieu de toutes les lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une horde des bois qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le faudra) ; c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie, qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le christianisme dépasse les limites de l'Empire Romain. La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : le christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine ; or ces deux choses ne s'étaient jamais trouvées réunies dans une même religion ; de sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives dont elle remplaçait les initiations, à la foule policée dont elle corrigeait les moeurs, à la population barbare dont elle charmait la simplicité et tempérait la fougue.

Si le dogme de l'unité d'un Dieu a pu remplacer les absurdités du polythéisme, c'est-à-dire si une vérité a pris la place d'un mensonge, qui ne voit que, la pierre angulaire de l'édifice social étant changée, les lois, matériaux élevés sur cette pierre, ont dû s'assimiler à la substance élémentaire de leur nouveau fondement ?

Comment cela s'est-il opéré ? quelle a été la lutte des deux religions ? que se sont-elles prêté ? que se sont-elles enlevé ? Comment le christianisme passé de son âge héroïque à son âge d'intelligence, du temps de ses intrépides martyrs au temps de ses grands génies, comment a-t-il vaincu les bourreaux et les philosophes ? Comment a-t-il pénétré à la fois tous les entendements, tous les usages, toutes les moeurs, tous les arts, toutes les sciences, toutes les lois criminelles, civiles et politiques ?

Comment les deux sexes se partagèrent-ils les postes dans l'action générale ? Quelle fut l'influence des femmes dans l'établissement du christianisme ? N'est-ce pas aux controverses religieuses, à la nécessité où les fidèles se trouvèrent de se défendre, qu'est due la liberté de la parole écrite, l'empire du monde étant le prix offert à la pensée victorieuse ?

Quel fut l'effet sous Constantin de l'avènement de la monarchie de l'Eglise, bien à distinguer de la république chrétienne ? Que produisit le mouvement réactionnaire du paganisme sous Julien ? Qu'arriva-t-il lors de la transposition complète des deux cultes sous Théodose ? Quelle analogie les hérésies du christianisme eurent-elles avec les diverses sectes de la philosophie ? À part le mal qu'elles purent faire, les hérésies n'ont-elles pas servi à prévenir la complète barbarie, en tenant éveillée la faculté la plus subtile de l'esprit, au milieu des âges les plus grossiers ?

Le principe des institutions modernes ne se rattache-t-il pas au règne de Constantin, cinq siècles plus haut qu'on ne le suppose ordinairement ? L'Empire d'Occident a-t-il été détruit par une invasion subite des barbares, ou n'a-t-il succombé que sous des barbares déjà chrétiens et romains ? Quel était l'état de la propriété au moment de la chute de l'Empire d'Occident ? La grande propriété se compose par la conquête et la barbarie, et se décompose par la loi et la civilisation : quel a été le mouvement de cette propriété, et comment a-t-elle changé successivement l'état des personnes ? Toutes ces choses, et beaucoup d'autres qui se développeront dans le cours de ces Etudes, n'ont point encore été examinées d'assez près.

Il y a dans l'histoire prise au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours de grandes erreurs à dissiper, de grandes vérités à établir, de grandes justices à faire. Sous l'empire du christianisme la lutte des intelligences et de la légitimité contre les ignorances et les usurpations cesse par degrés ; les vérités politiques se découvrent et se fixent ; le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient possible ; les sciences, demeurées presque

stationnaires, reçoivent une impulsion rapide de cet esprit d'innovation que favorise l'écoulement du vieux monde. Le christianisme lui-même, s'épurant après avoir passé à travers les siècles de superstition et de force, devient chez les nations nouvelles le perfectionnement même de la société.

Il fut pourtant calomnié ; on le peignit à Marc-Aurèle comme une faction, à ses successeurs comme une école de perversité ; dans la suite l'hypocrisie défigura quelquefois l'oeuvre de vérité ; on voulut rendre fanatique, persécuteur, ennemi des lettres et des arts, ennemi de toute liberté, ce qui est la tolérance, la charité, la liberté, le flambeau du génie. Loin de faire rétrograder la science, le christianisme, débrouillant le chaos de notre être, a montré que la race humaine, qu'on supposait arrivée à sa virilité chez les anciens, n'était encore qu'au berceau. Le christianisme croît et marche avec le temps ; lumière quand il se mêle aux facultés de l'esprit, sentiment quand il s'associe aux mouvements de l'âme ; modérateur des peuples et des rois, il ne combat que les excès du pouvoir, de quelque part qu'ils viennent ; c'est sur la morale évangélique, raison supérieure, que s'appuie la raison naturelle dans son ascension vers le sommet élevé qu'elle n'a point encore atteint. Grâce à cette morale, nous avons appris que la civilisation ne dépouille pas l'homme de l'indépendance et qu'il y a une liberté née des lumières, comme il y a une liberté fille des moeurs.

Les barbares avaient à peine paru aux frontières de l'empire, que le christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événements, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle pour la destruction du monde païen est un fait où se rattache l'origine d'abord inaperçue de l'histoire moderne. Quelques invasions promptement repoussées, une religion inconnue se répandant parmi des esclaves pouvaient-elles attirer les regards des maîtres de la terre ? Les philosophes pouvaient-ils deviner qu'une révolution générale commençait ? Et cependant ils ébranlaient aussi les anciennes idées ; ils altéraient les croyances, ils les détruisaient dans les classes supérieures de

la société à l'époque où le christianisme sapait les fondements de ces croyances, de ces idées, dans les classes inférieures. La philosophie et le christianisme attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'un vers l'autre en dispersant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendants avaient pris quelque chose l'un de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun ; ils s'étaient cédé des hommes et des doctrines ; mais quand, vers le milieu du IVe siècle, il fallut non partager mais assumer l'empire de l'opinion, le christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire ; la philosophie n'était armée que du pouvoir des tyrans : Julien livra le dernier combat, et fut vaincu. Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres, naguère arrosés du sang des martyrs. Le christianisme était alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés et parmi les tribus sauvages : le genre humain revenait à la liberté par la morale et la barbarie.

Voilà ce qu'il faut retracer avant d'entrer dans l'histoire particulière de nos pères ; je vais essayer de vous peindre ces trois mondes coexistant confusément le monde païen ou le monde antique, le monde chrétien, le monde barbare ; espèce de trinité sociale dont s'est formée la société unique qui couvre aujourd'hui la terre civilisée.

Résumons l'exposition du système qui m'a paru le plus approprié aux lumières du présent, et qui me semble le mieux concilier nos deux écoles historiques. Je pars du principe de l'ancienne école, pour arriver à la conséquence de l'école moderne : comme on ne peut pas plus détruire le passé que l'avenir, je me place entre eux, n'accordant la prééminence ni au fait sur l'idée, ni à l'idée sur le fait. J'ai cherché les principes générateurs des faits ; ces principes sont la vérité religieuse, la vérité philosophique avec ses trois branches, la vérité politique.

La vérité politique n'est que l'ordre et la liberté, quelles que soient les formes.

La vérité philosophique est l'indépendance de l'esprit de l'homme ; elle a combattu autrefois la vérité politique et surtout la vérité religieuse ; principe de destruction dans l'ancienne société, elle est principe de durée dans la société nouvelle, parce qu'elle se trouve d'accord avec la vérité politique et la vérité religieuse perfectionnées.

La vérité religieuse est la connaissance d'un Dieu unique manifestée par un culte. Le vrai culte est celui qui explique le mieux la nature de la Divinité et de l'homme ; par cette seule raison le christianisme est la religion véritable.

Soit qu'on le regarde avec les yeux de la foi ou avec ceux de la philosophie, le christianisme a renouvelé la face du monde.

Le christianisme n'est point le cercle inflexible de Bossuet ; c'est un cercle qui s'étend à mesure que la société se développe ; il ne comprime rien, il n'étouffe rien, il ne s'oppose à aucune lumière, à aucune liberté.

Tel est le squelette qu'il s'agit de couvrir de chair. Pour vous introduire dans le labyrinthe de l'histoire moderne, je vous ai armé des fils qui doivent vous conduire : la prédication de l'Evangile, ou l'initiation générale des hommes à la vérité intellectuelle et à la vérité morale ; la venue des barbares.

Deux grandes invasions de ces peuples sont à distinguer : la première commence sous Dèce, et s'arrête sous Aurélien ; à cette époque les barbares, presque tous païens, se jetèrent en ennemis sur l'empire ; la seconde invasion eut lieu pendant le règne de Valentinien et de Valens : alors convertis en partie au christianisme, les barbares entrèrent dans le monde civilisé comme suppliants, hôtes ou alliés des césars. Appelés pendant trois siècles par la faiblesse de l'Etat et par les factions, soutenant les divers prétendants de l'empire, ils se battirent les uns contre les autres au gré des maîtres qui les payaient et qu'ils écrasèrent : tantôt enrôlés dans les légions, dont ils devenaient les chefs ou les soldats, tantôt esclaves, tantôt dispersés en colonies militaires, ils prenaient possession de la terre avec l'épée et la charrue. Ce n'était toutefois que rarement et à contrecoeur qu'ils labouraient : pour engraisser les sillons, ils trouvaient plus court d'y verser le sang d'un

Romain que d'y répandre leurs sueurs.

Or, il convient de savoir où en était l'empire lorsque arrivèrent les deux invasions générales de ces peuples, nos ancêtres. peuples qui n'étaient pas même indiqués dans les géographies : ils habitaient au delà des limites du monde connu de Strabon, de Pline, de Ptolémée, un pays ignoré ; force fut de les placer sur la carte quand Alaric et Genseric eurent écrit leurs noms au Capitole.

Partie I – De Jules César à Dèce ou Decius

Après avoir prêché l'Evangile, Jésus-Christ laisse sa croix sur la terre : c'est le monument de la civilisation moderne. Du pied de cette croix, plantée à Jérusalem, partent douze législateurs, pauvres, nus, un bâton à la main, pour enseigner les nations et renouveler la face des royaumes.

Les lois de Lycurgue n'avaient pu soutenir Sparte, la religion de Numa n'avait pu faire durer la vertu de Rome au delà de quelques centaines d'années ; un pêcheur, envoyé par un faiseur de jougs et de charrues, vient établir au Capitole cet empire qui compte déjà dix-huit siècles, et qui, selon ses prophéties, ne doit point finir.

Depuis longtemps Rome républicaine avait répudié la liberté, pour devenir la concubine des tyrans : la grandeur de son premier divorce lui a du moins servi d'excuse. César est l'homme le plus complet de l'histoire, parce qu'il réunit le triple génie du politique, de l'écrivain et du guerrier. Malheureusement César fut corrompu comme son siècle : s'il fût né au temps des moeurs, il eût été le rival des Cincinnatus et des Fabricius, car il avait tous les genres de force. Mais quand il parut à Rome, la vertu était passée ; il ne trouva plus que la gloire ; il la prit, faute de mieux.

Auguste, héritier de César, n'était pas de cette première race d'hommes qui font les révolutions ; il était de cette race secondaire qui en profite, et qui pose avec adresse le couronnement de l'édifice dont une main plus forte a creusé les fondements : il avait à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au maniement des affaires, qui se détruisent

également par l'entière sottise ou par la complète supériorité.

La terreur qu'Auguste avait d'abord inspirée lui servit : les partis tremblants se turent ; quand ils virent l'usurpateur faire légitimer son autorité par le sénat[1470], maintenir la paix, ne persécuter personne, se donner pour successeur au consulat un ancien ami de Brutus, ils se réconcilièrent avec leurs chaînes. L'astucieux empereur affectait les formes républicaines ; il consultait Agrippa, Mécène, et peut-être Virgile[1471], sur le rétablissement de la liberté, en même temps qu'il envahissait tous les pouvoirs[1472], se faisait investir de la puissance législative[1473], et instituait les gardes prétoriennes[1474]. Il chargea les muses de désarmer l'histoire, et le monde a pardonné l'ami d'Horace.

Les limites de l'empire romain furent ainsi fixées par Auguste[1475] :

Au nord, le Rhin et le Danube ;

À l'orient l'Euphrate ;

Au midi, la haute Egypte, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas ;

À l'occident, les mers d'Espagne et des Gaules. Trajan subjugua la Dacie au nord du Danube[1476], la Mésopotamie et l'Arménie à l'est de l'Euphrate ; mais ces dernières conquêtes furent abandonnées par Adrien. Agricole acheva, sous le règne de Domitien, de soumettre la Grande-Bretagne[1477] jusqu'aux deux golfes entre Dunbritton et Edimbourg.

Sous Auguste et sous Tibère, l'empire entretenait vingt-cinq légions[1478] ; elles furent portées à trente sous le règne d'Adrien[1479]. Le nombre de soldats qui composaient la légion ne fut pas toujours le même ; en le fixant à douze mille cinq cents hommes, on trouvera qu'un si vaste Etat n'était gardé du temps des premiers empereurs que par trois cent vingt-deux mille cinq cents, et ensuite par trois cent soixante-quinze mille hommes. Six mille huit cent trente-et-un Romains proprement dits et cinq mille six cent soixante-neuf alliés ou étrangers formaient le complet de la légion : sous la tyrannie, ce n'était plus Rome, c'étaient les provinces qui fournissaient

les Romains. Les Celtibériens furent les premières troupes salariées introduites dans les légions[1480]. Rome avait combattu elle-même pour sa liberté ; elle confia à des mercenaires le soin de défendre son esclavage.

Seize légions bordaient le Rhin et le Danube[1481] ; deux étaient cantonnées dans la Dacie, trois dans la Mésie, quatre dans la Pannonie, une dans la Norique, une dans la Rhétie, trois dans la haute et deux dans la basse Germanie ; la Bretagne était occupée par trois légions ; huit légions, dont six séjournaient en Syrie et deux en Cappadoce, suffisaient à la tranquillité de l'Orient. L'Egypte, l'Afrique et l'Espagne se maintenaient en paix, chacune sous la police d'une légion. Seize mille hommes de cohortes de la ville et des gardes prétoriennes[1482] protégeaient en Italie le double monument de la liberté et de la servitude, le Capitole et le palais des Césars.

Trois flottes, la première à Ravenne, la seconde à Misène, la troisième à Fréjus, veillaient à la sûreté de la Méditerranée orientale et occidentale[1483] : une quatrième commandait l'Océan, entre la Bretagne et les Gaules, une cinquième couvrait le Pont-Euxin, et des barques montées par des soldats stationnaient sur le Rhin et le Danube[1484] : telle était la force régulière de l'empire. Cette force, accrue graduellement, ne s'élevait pas toutefois au delà de quatre cent cinquante mille hommes, au moment où des myriades de barbares se préparaient à l'attaquer. Il est vrai que tout Romain était réputé soldat, et que dans certaines occasions on avait recours aux levées extraordinaires connues sous le nom de conjuration ou d'évocation, et exécutées par les conquisitores[1485]. On arborait dans ce cas du tumulte deux pavillons au Capitole, un rouge, pour rassembler les fantassins, l'autre bleu, pour réunir les cavaliers.

Une ligne de postes fortifiés, surtout au bord du Rhin et du Danube, dans certains endroits des murailles, des manufactures d'armes placées à distance convenable, complétaient le système défensif des Romains. Ce système changea peu depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Dèce.

On ajouta seulement à la défense ce que l'expérience avait fait juger utile.

Sous Auguste s'alluma cette guerre de la Germanie où Varus perdit ses légions.

Lorsque Auguste entrait dans son douzième consulat, et que Caius César était déclaré prince de la jeunesse, que se passait-il dans un petit coin de la Judée ?

« Vers ce même temps, on publia un édit de César Auguste pour faire le dénombrement des habitants de toute la terre.

Joseph partit aussi de la ville de Nazareth, qui était en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David ;

Pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui était grosse.

Pendant qu'ils étaient en ce lieu, il arriva que le temps auquel elle devait accoucher s'accomplit.

Et elle enfanta son fils premier-né ; et l'ayant emmailloté, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

Or, il y avait aux environs des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau.

Et tout d'un coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et une lumière divine les environna, ce qui les remplit d'une extrême crainte.

Alors l'ange leur dit : Ne craignez point, car je vous viens apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie.

C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ. »

Ces merveilles furent inconnues à la cour d'Auguste, où Virgile chantait un autre enfant : les fictions de sa muse n'égalaient pas la pompe des réalités dont quelques bergers étaient témoins. Un enfant de condition servile, de race méprisée, né dans une étable à Bethléem, voilà un singulier maître du monde, et dont Rome eût été bien étonnée d'apprendre le nom ! Et c'est néanmoins à partir de la

naissance de cet enfant qu'il faut changer la chronologie et dater la première année de l'ère moderne[1486].

Tibère, successeur d'Auguste, ne se donna pas comme lui la peine de séduire les Romains ; il les opprima franchement, et les contraignit à le rassasier de servitude. En lui commença cette suite de monstres nés de la corruption romaine.

Le premier dans l'ordre des temps, il fut aussi le plus habile ; tout dégénère, même la tyrannie : des tyrans actifs on arrive aux tyrans fainéants.

Tibère étendit le crime de lèse-majesté qu'avait inventé Auguste. Ce crime devint une loi de finances, d'où naquit la race des délateurs ; nouvelle espèce de magistrature, que Domitien déclara sacrée sous la justice des bourreaux[1487]. Tibère sacrifia les droits du peuple aux sénateurs, et les personnes des sénateurs au peuple, parce que le peuple, pauvre et ignorant, n'avait de force que dans ses droits, et que les sénateurs, riches et instruits, ne tiraient leur puissance que de leur valeur personnelle.

Tibère mêlait à ses autres défauts celui des petites âmes, la haine pour les services qu'on lui avait rendus, et la jalousie du mérite : le talent inquiète la tyrannie ; faible, elle le redoute comme une puissance ; forte, elle le hait comme une liberté.

Les moeurs de Tibère étaient dignes du reste de sa vie ; mais on se taisait sur ses moeurs, car il appelait ses crimes au secours de ses vices : la terreur lui faisait raison du mépris.

La guerre des Germains continua sous ce prince ; elle servit aux victoires de Germanicus, et celles-ci préparèrent le poison qui les devait expier. Les triomphes de Germanicus lui coûtèrent la vie : il mourut de sa gloire, si j'ose parler ainsi.

L'année où sa veuve, la première Agrippine, après de longues souffrances, alla le rejoindre dans la tombe, le Fils de l'Homme achevait sa mission : il rapportait aux peuples la religion, la morale et la liberté au moment où elles expiraient sur la terre.

« Cependant la mère de Jésus et la soeur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine, se tenaient auprès de sa croix.

Jésus ayant donc vu sa mère, près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà votre Fils.

Puis il dit au disciple : Voilà votre mère. Et depuis cette heure-là ce disciple la prit chez lui.

Après, Jésus sachant que toutes choses étaient accomplies, afin qu'une parole de l'Ecriture s'accomplît encore il dit : J'ai soif.

Et comme il y avait là un vase plein de vinaigre, les soldats en emplirent une éponge, et, l'environnant d'hysope, la lui présentèrent à la bouche.

Jésus, ayant donc pris le vinaigre, dit : Tout est accompli. Et baissant la tête, il rendit l'esprit. »

À cette narration, on ne sent plus le langage et les idées des historiens grecs et romains ; on entre dans des régions inconnues. Deux mondes étrangement divers se présentent ici à la fois : Jésus-Christ sur la croix, Tibère à Caprée.

La publication de l'Evangile commença le jour de la Pentecôte de cette même année. L'Eglise de Jérusalem prit naissance : les sept diacres, Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas et Nicolas, furent élus[1488]. Le premier martyre eut lieu dans la personne de saint Etienne[1489] ; la première hérésie se déclara par Simon le magicien[1490], et fut suivie de celle d'Apollonius de Tyane. Saul, de persécuteur qu'il était, devint l'apôtre des gentils sous le grand nom de Paul. Pilate envoya à Rome les actes du procès du fils de Marie ; Tibère proposa au sénat de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux[1491]. Et l'histoire romaine a ignoré ces faits.

Après Tibère, un fou et un imbécile, Caligula (An de J.C. 37.) et Claude (An de J.C. 41.), furent suscités pour gouverner l'empire, lequel allait alors tout seul et de lui-même, comme leur prédécesseur l'avait monté, avec la servitude et la tyrannie.

Il faut rendre justice à Claude ; il ne voulait pas la puissance : caché derrière une porte pendant le tumulte qui suivit l'assassinat de Caius, un soldat le découvrit et le salua empereur[1492]. Claude, consterné, ne demandait que la vie ;

on y ajoutait l'empire, et il pleurait du présent. Sous Claude commença la conquête de la Grande-Bretagne, né à Lyon, l'empereur introduisit les Gaulois dans le sénat.

Les Juifs persécutés à Alexandrie députèrent Philon à Caligula. Hérode Antipas[1493] et Pilate furent relégués dans les Gaules. Corneille est le premier soldat romain qui reçut la foi.

Le nombre des disciples de l'Evangile s'accroît, les sept Eglises de l'Asie Mineure se fondent. C'est dans Antioche que les disciples de l'Evangile reçoivent pour la première fois le nom de chrétiens[1494]. Pierre, emprisonné à Jérusalem par Hérode Agrippa, est délivré miraculeusement. Ce prince d'une espèce nouvelle, dont les successeurs étaient appelés à monter sur le trône des césars, entra dans Rome[1495], le bâton pastoral à la main, la seconde année du règne de Claude. Avant de se disperser pour annoncer le Messie, les apôtres composèrent à Jérusalem le symbole de la foi. Cette charte des chrétiens, qui devait devenir la loi du monde, ne fut point écrite : Jésus-Christ n'écrivit rien ; sept de ses apôtres n'ont laissé que leurs oeuvres ; il y en a d'autres, dont on ne sait pas même le nom : et la doctrine de ces inconnus a parcouru la terre ! Jean enseigna dans l'Asie Mineure, et retira chez lui Marie, que le Sauveur lui avait léguée du haut de la croix ; Philippe alla dans la haute Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes, et jusqu'aux Indes où Barthélemy porta l'Évangile de saint Matthieu, écrit le premier de tous les Évangiles. Simon prêcha en Perse, Matthias en Ethiopie, Paul dans la Grèce ; Marc, disciple de Pierre, rédigea son Évangile à Rome, et Pierre envoya des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules, et sur les côtes de l'Afrique. Saint Paul arrivait à Ephèse lorsque Claude mourut, et il catéchisa lui-même dans la Provence et dans les Espagnes.

Nous apprenons par les épîtres de cet apôtre que les premiers chrétiens et les premières chrétiennes à Rome furent Epenitas, Marie, Andronic, Junia, Ampliat, Urbain, Stachys, Appelès. Paul salua encore les fidèles de la maison d'Aristobule et ceux de la maison de Narcisse[1496], le fameux favori de

Claude. Ces noms sont bien obscurs, et ne se trouvèrent point dans les documents fournis à Tacite ; mais il est assez merveilleux sans doute de voir, du point où nous sommes parvenus, le monde chrétien commencer inconnu dans la maison d'un affranchi que l'histoire a cru devoir inscrire dans ses fastes.

De même que tous les conquérants sont devenus des Alexandre, tous les tyrans ont hérité du nom de Néron. On ne sait trop pourquoi ce prince a joui de cet insigne honneur, car il ne fut ni plus cruel que Tibère, ni plus insensé que Caligula, ni plus débauché qu'Eliogabale : c'est peut-être parce qu'il tua sa mère, et qu'il fut le premier persécuteur des chrétiens. Peut-être encore son enthousiasme pour les arts donna-t-il à sa tyrannie un caractère ridicule qui a servi à la faire remarquer. Le beau ciel de Baia et les fêtes étaient les tableaux où Néron aimait à placer ses crimes.

Les sénateurs qui le condamnèrent à mort lui prouvèrent qu'un artiste ne vit pas partout, comme il avait coutume de le dire, en chantant sur le luth[1497]. Ces esclaves, qui jugèrent leur maître tombé, n'avaient pas osé l'attaquer debout : ils laissèrent vivre le tyran ; ils ne tuèrent que l'histrion.

L'incendie de Rome, dont on accusa les chrétiens, que l'on confondait avec les Juifs, produisit la première persécution : les martyrs étaient attachés en croix comme leur Maître, ou revêtus de peaux de bêtes et dévorés par des chiens, ou enveloppés dans des tuniques imprégnées de poix, auxquelles on mettait le feu[1498] : la matière fondue coulait à terre avec le sang. Ces premiers flambeaux de la foi éclairaient une fête nocturne que Néron donnait dans ses jardins : à la lueur de ces flambeaux il conduisait des chars. Paul, accusé devant Félix et devant Festus, vient à Rome, où il prêche l'Evangile avec Pierre[1499].

Hérésie des nicolaïtes, laquelle avait pris son nom de Nicolas, un des premiers sept diacres. Saint Jacques, évêque de l'Eglise juive, avait souffert le martyre. La guerre de Judée commençait sous Sextus Gallus, et les chrétiens s'étaient retirés de Jérusalem.

Apollonius de Tyane, débarqué dans la capitale du monde pour voir, disait-il, quel animal c'était qu'un tyran[1500], s'en fit chasser avec les autres philosophes. Pierre et Paul, enfermés dans la prison Mamertine au pied du Capitole, sont mis à mort : Paul a la tête tranchée, comme citoyen romain, auprès des eaux Salviennes, dans un lieu aujourd'hui désert, où l'on voit trois fontaines, à quelque distance de la basilique appelée Saint-Paul-hors-des-Murs, qu'un incendie a détruite au moment même de la mort de Pie VII. Pierre, réputé Juif et de condition vile, fut crucifié la tête en bas sur le mont Janicule, et enterré le long de la voie Aurelia, près du temple d'Apollon[1501] : là s'élèvent aujourd'hui le palais du Vatican et cette église de Saint-Pierre qui lutte de grandeur avec les plus imposantes ruines de Rome. Néron ne savait pas sans doute le nom des deux malfaiteurs de bas lieu, condamnés par les magistrats : et c'étaient, après Jésus-Christ les fondateurs d'une religion nouvelle, d'une société nouvelle, d'une puissance qui devait continuer l'éternité de la ville de Romulus.

Lin (Néron emp. ; Lin pape. An de J.C. 67-68. Clet ou Anaclet, Clément papes. An de J.C. 68-77), dont il est question dans les épîtres de saint Paul, succéda à saint Pierre, saint Clément ou saint Clé, à saint Lin.

Le peuple romain aima Néron, il espéra le retrouver après sa mort dans des imposteurs ; quelques chrétiens pensèrent que Néron était l'Antéchrist, et qu'il reparaîtrait à la fin des temps[1502] ; le monde païen l'attendait pour ses délices, le monde chrétien pour ses épreuves.

Ce fut encore sous le règne de Néron que saint Marc fonda l'Eglise d'Alexandrie qui commença surtout parmi les thérapeutes, secte juive livrée à la vie contemplative[1503], et qui servit de premier modèle aux ordres monastiques chrétiens. Les thérapeutes différaient des esséniens, qui ne se voyaient qu'en Palestine, et qui vivaient en commun du travail de leurs mains. L'école philosophique d'Alexandrie mêla aussi ses doctrines à celles du christianisme, subtilisa la simplicité évangélique, et produisit des hérésies fameuses.

La mort de Néron causa une révolution dans l'Etat.

L'élection passa aux légions, et la constitution devint militaire. Jusque là la dignité impériale s'était maintenue dans la famille d'Auguste par une espèce de droit de succession ; le sénat, il est vrai, et les prétoriens avaient plus ou moins ajouté de la force à ce droit, mais enfin l'élection était restée attachée à la ville éternelle et au sang du premier des césars. Usurpée par les régions, elle amena des choses considérables, elle multiplia les guerres civiles, et partant les causes de destruction ; l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus de la volonté des sénateurs et des dieux, méprisa bientôt son ouvrage. Les barbares introduits dans l'armée s'accoutumèrent à faire des empereurs : quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Dans le despotisme héréditaire il y a des chances de repos pour les hommes ; il perd de son âpreté en vieillissant. Dans le despotisme électif, chaque chef surgit à la souveraineté avec la force du premier ne de sa race, et se porte à l'oppression de toute l'ardeur d'un parvenu à la puissance : on a toujours le tyran dans sa vigueur élective, tandis que la nation, qui ne se renouvelle pas, reste dans sa servitude héréditaire. Et comme l'Empire Romain occupait le monde connu, comme l'empereur pouvait être choisi partout, de là cette diversité de tyrannies selon que le maître venait de l'Afrique, de l'Europe ou de l'Asie. Toutes les variétés d'oppression répandues aujourd'hui dans les divers climats s'asseyaient par l'élection sur la pourpre, où chaque candidat arrivait avec son caractère propre et les moeurs de son pays.

Séjan, qui, profitant de la jalouse vieillesse de Tibère, avait empoisonné Drusus, amené la disgrâce et par suite la mort d'Agrippine et de ses deux fils aînés, n'atteignit point le troisième fils de Germanicus. Celui-ci fut Caius Caligula : Claude, son oncle, frère de Germanicus, proclamé empereur par les prétoriens, et surtout par les Germains de la garde, eut de Messaline l'infortuné Britannicus. Agrippine, soeur de Caligula et fille de la première Agrippine, femme de Germanicus, épousa en secondes noces son oncle Claude, et lui fit adopter Néron, qu'elle avait eu de son premier mariage

avec Domitius Ahenobarbus. Néron, parvenu à l'empire après s'être défait de Britannicus, fut contraint de se tuer. En lui s'éteignit la famille d'Auguste. Malgré les vices et les crimes qui l'ont rendue exécrable, cette famille eut dans ses manières quelque chose d'élevé et de délicat que donnent l'exercice du pouvoir, l'habitude des richesses, les souvenirs d'une lignée historique. La maison de Jules prétendait remonter d'un côté à Enée, par les rois d'Albe, de l'autre à Clausus le Sabin, et à tous les Claudius, ses fiers descendants.

Galba, qui prit un moment la place de Néron, était encore de race aristocratique ; mais après lui commence une nouvelle sorte de princes. Toutes les fois qu'un grand changement dans la constitution d'un Etat s'opère, les anciennes familles disparaissent ; soit qu'elles s'épuisent et s'éteignent réellement, soit qu'obéissant ou résistant au nouveau pouvoir elles disparaissent dans le mépris qui s'attache à leur soumission, ou dans l'oubli qui suit leur fierté. Le despotisme était aristocratique par l'élection du sénat, il devint démocratique par l'élection de l'armée.

Remarquons sous la première année du règne de Néron la naissance de Tacite : il parut derrière les tyrans pour les punir, comme le remords à la suite du crime. Tite-Live était mort sous Tibère. Tite-Live et Tacite se partagèrent le tableau des vertus et des vices des Romains ; les exemples rappelés par le premier furent aussi inutiles que les leçons données par le second.

Pendant le règne de Néron la Grande-Bretagne se souleva, et fut écrasée ; les Parthes remuèrent, et furent contenus par Corbulon, les Germains restèrent tranquilles, hors les Frisons et les Ansibares, qui voulurent occuper le long du Rhin le pays que les Romains laissaient inculte. Le vieux chef des Ansibares, repoussé par le général romain, s'écria : « Terre ne peut nous manquer pour y vivre ou pour y mourir[1504]. » Nous devons compter les Ansibares au nombre de nos ancêtres ; ils firent dans la suite partie de la ligue des Franks. Galba (Galba, Othon, Vitellius emp. ; Clet, Clément papes. An de J.C. 68-69.), Othon et Vitellius passèrent vite ; ils eurent à peine le temps

de se cacher sous le manteau impérial. Galba avait dit à Pison, dans le beau discours que lui prête Tacite, que l'élection remplacerait pour le peuple romain la liberté : cette liberté ne fut que la décision de la force.

Quelques mots de Galba sont dignes de l'ancienne Rome dont il conservait le sang. Des légionnaires sollicitaient une gratification nouvelle : « Je choisis des soldats, répondit-il, et ne les achète pas[1505]. »

Othon venait de soulever les prétoriens ; un soldat se présente à Galba l'épée nue, affirmant avoir tué Othon : « Qui te l'a ordonné ? » dit le vieil empereur[1506].

Galba fut massacré sur la place publique. Entouré par les séditieux qu'avait soulevés Othon, il tendit la gorge aux meurtriers en leur disant : « Frappez si cela est utile au peuple romain. » Sa tête tomba ; elle était chauve : un soldat pour la porter fut obligé de l'envelopper dans une étoffe[1507]. Cette tête aurait dû mieux conseiller un vieillard de soixante-treize ans : était-ce la peine de mettre une couronne sur un front dépouillé ?

Othon avait voulu l'empire ; il l'avait voulu tout de suite, non comme un pouvoir, mais comme un plaisir. Trop voluptueux pour régner, trop faible pour vivre, il se trouva assez fort pour mourir. Ses soldats ayant été battus par les légions de Vitellius, il se couche, dort bien, se perce à son réveil de son poignard[1508], et s'en va à petit bruit, sans avoir lu le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, sans se déchirer les entrailles. Mais Caton expira avec la liberté ; Othon ne quittait que la puissance.

Vitellius, qui n'est guère connu que par ses excès de table, et dont le premier monument était un plat[1509], Vitellius, successeur d'Othon, cassa les prétoriens, qui s'étaient déclarés contre lui. Bientôt il est attaqué par Primus, vainqueur au nom de Vespasien : on se bat dans Rome ; des Illyriens, des Gaulois, des Germains légionnaires, s'égorgent au milieu des festins, des danses et des prostitutions.

Vitellius fuit avec son cuisinier et son boulanger ; rentré dans son palais, il le trouve désert ; saisi de terreur, il court se

cacher dans la loge d'un portier, près de laquelle étaient des chiens qui le mordirent[1510]. Il bouche la porte de cette loge avec le lit et le matelas du portier ; les soldats arrivent, découvrent l'empereur, l'arrachent de son asile. Les mains liées derrière le dos, la corde au cou, les vêtements déchirés, les cheveux rebroussés, Vitellius demi-nu est traîné le long de la voie Sacrée. Son visage rouge de vin, son gros ventre, sa démarche chancelante comme celle d'un Silène[1511], sont des sujets d'insulte et de risées. On l'appelle incendiaire, gourmand, ivrogne ; on lui jette des ordures ; on lui attache une épée sur la poitrine, la pointe sous le menton pour le contraindre à lever la tête, qu'il baissait de honte ; on l'oblige de regarder ses statues renversées, et dont les inscriptions portaient qu'il était né pour le bonheur et la concorde des Romains[1512]. Enfin, après l'avoir accablé d'outrages et de blessures, on l'achève ; son corps est jeté dans le Tibre, sa tête plantée au bout d'une pique. Vitellius s'assit à l'empire, qu'il avait pris pour un banquet : ses convives le forcèrent d'achever le festin aux Gémonies.

Les Sarmates Rhoxolans furent battus pendant le court règne d'Othon. Tandis que Vespasien attaquait Vitellius, les Daces attaquaient la Mésie, et furent repoussés par Mucien. Civilis fit révolter les Bataves, et les Germains, alliés de Civilis, insultèrent les frontières romaines.

La mort de Vitellius suspendit le cours de ces ignominieuses adversités. Quatre-vingts années de bonheur, interrompues seulement par le règne de Domitien, commencèrent à l'élévation de Vespasien. On a regardé cette période comme celle où le genre humain a été le plus heureux ; vrai est-il si la dignité et l'indépendance des nations n'entrent pour rien dans leurs félicités.

Les premiers tyrans de Rome se distinguèrent chacun par un vice particulier, afin qu'on jugeât ce que la société peut supporter sans se dissoudre ; les bons princes qui succédèrent à ces tyrans brillèrent chacun par une vertu différente, afin qu'on sentît l'insuffisance des qualités personnelles pour l'existence des peuples, quand ces qualités sont séparées des

institutions.

Tout ce qu'on peut imaginer de mérites divers parut à la tête de l'empire : ceux qui possédèrent ces mérites pouvaient tout entreprendre : ils n'étaient gênés par aucune entrave ; héritiers de la puissance absolue, ils étaient maîtres d'employer pour le bien l'arbitraire dont on avait usé pour le mal. Que produisit ce despotisme de la vertu ? rétablit-il la liberté ? préserva-t-il l'empire de sa chute ? Non. Le genre humain ne fut ni amélioré ni changé. La fermeté régna avec Vespasien, la douceur avec Titus, la générosité avec Nerva, la grandeur avec Trajan, les arts avec Adrien, la piété avec Antonin, enfin la philosophie monta sur le trône avec Marc-Aurèle, et l'accomplissement de ce rêve des sages n'amena aucun bien solide. C'est qu'il n'y a rien de durable ni même de possible quand tout vient des volontés, et non des lois ; c'est que le paganisme survivant à l'âge poétique, n'ayant plus pour lui la jeunesse et l'austérité républicaines, transformait les hommes en un troupeau de vieux enfants, sans raison et sans innocence.

Il y avait dans l'empire des chrétiens obscurs, persécutés même par Marc-Aurèle, et ils faisaient avec une religion méprisée ce que ne pouvait accomplir la philosophie ornée du sceptre : ils corrigeaient les moeurs et fondaient une société qui dure encore.

Vespasien (Vespasien, Titus emp. ; Clément pape. An de J.C. 69-81.) mit fin à la guerre de Civilis et à la révolte d'où sortit la touchante aventure d'Eponine. Cette Gauloise doit être nommée dans une histoire des Français.

Du petit nombre de ces hommes que la prospérité rend meilleurs, Titus ne fut point obligé de soutenir au dehors l'honneur de l'empire ; il n'eut à combattre que ses passions : il les vainquit pour devenir les délices du genre humain. On a voulu douter de sa constance pour la vertu, au cas que sa vie se fût prolongée[1513] : pourquoi calomnier le néant d'un avenir si vain qu'il n'a pas même été ?

On appliqua à Titus et à Vespasien les prophéties qui annonçaient des conquérants venus de la Judée[1514]. Le

Messie devait être un prince de paix : en conséquence Vespasien fit bâtir à Rome et consacrer à la Paix éternelle un temple qui vit toujours la guerre, et dont les fondements mis à nu aujourd'hui ont à peine résisté aux assauts du temps. Le véritable prince de paix était le roi de ce nouveau peuple qui croissait et multipliait dans les catacombes, sous les pieds du vieux monde passant au-dessus de lui.

Saint Clément écrivit aux Corinthiens pour les inviter à la concorde. Il raconte que saint Pierre avait souffert plusieurs fois, que saint Paul, battu de verges et lapidé, avait été jeté dans les fers[1515] à sept reprises différentes. Il indique l'ordre dans le ministère ecclésiastique, les oblations, les offices, les solennités : Dieu a envoyé Jésus-Christ, Jésus-Christ les apôtres ; les apôtres ont établi les évêques et les diacres.

La religion accrut sa force sous les règnes de Vespasien et de Titus, par la consommation d'un des oracles écrits aux livres saints : Jérusalem périt.

La guerre de Judée avait commencé sous Néron. La multitude des Juifs qui se trouva à Jérusalem l'an 66 de Jésus-Christ, pour la fête des azymes, fut comptée par le nombre des victimes pascales : il se trouva qu'on en avait immolé deux cent cinquante-six mille cinq cents[1516]. Dix et quelquefois vingt convives s'assemblaient pour manger un agneau, ce qui donnait, pour dix seulement, deux millions cinq cent cinquante-six mille assistants purifiés.

Des prodiges annoncèrent la destruction du Temple : une voix avait été entendue qui disait : Sortons d'ici. Jésus, fils d'Ananus, courant autour des murailles de la ville assiégée, s'était écrié : « Malheur ! malheur sur la ville ! malheur sur le temple ! malheur sur le peuple ! malheur sur moi[1517] ! » Famine, peste et guerre civile au dedans de la cité ; au dehors les soldats romains crucifiaient tout ce qui voulait s'échapper : les croix manquèrent, et la place pour dresser les croix. On éventrait les fugitifs pour fouiller dans leurs entrailles l'or qu'ils avaient avalé. Six cent mille cadavres de pauvres furent jetés dans les fossés, par-dessus les murailles. On changeait les maisons en sépulcres, et quand elles étaient pleines on en

fermait les portes. Titus, après avoir pris la forteresse Antonia, attaqua le Temple le 17 juillet 70 de Jésus-Christ, jour où le sacrifice perpétuel avait cessé, faute de mains consacrées pour l'offrir. Marie, fille d'Eléazar, rôtit son enfant et le mangea[1518] dans la ville où une autre Marie avait enseveli son fils. Jésus-Christ avait dit aux femmes de Jérusalem après le prophète : « Un jour viendra où l'on dira : Heureuses les entrailles stériles et les mamelles qui n'ont point allaité ! »

Le Temple fut brûlé le 8 d'août de cette année 70, ensuite la ville basse incendiée, et la ville haute emportée d'assaut. Titus fit abattre ce qui restait du Temple et de la ville, excepté trois tours ; on promena la charrue sur les ruines. Telle fut la grandeur du butin, que le prix de l'or baissa de moitié en Syrie. Onze cent mille Juifs moururent pendant le siège, quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus[1519] ; à peine trouvait-on des acheteurs pour ce vil troupeau. À la fête de la naissance de Domitien, à celle de l'anniversaire de l'avènement de Vespasien à l'empire (24 octobre 70 et 1er juillet 71), plusieurs milliers de Juifs périrent par le feu et les bêtes, ou par la main les uns des autres, comme gladiateurs. À Rome, Titus et son père triomphèrent de la Judée : Jean et Simon, chefs des Juifs de Jérusalem, marchaient enchaînés derrière le char. Des médailles frappées en mémoire de cet événement représentent une femme enveloppée d'un manteau, assise au pied d'un palmier, la tête appuyée sur sa main, avec cette inscription : la Judée captive.

Les chrétiens trouvaient dans cette catastrophe d'autres sujets d'étonnement que la multitude païenne : il n'y avait pas trois années que saint Pierre était enseveli au Vatican ; saint Jean, qui avait vu pleurer Jésus-Christ sur Jérusalem, vivait encore, peut-être même, selon quelques traditions, la mère du Fils de l'homme était encore sur la terre ; elle n'avait point encore accompli son assomption en laissant dans sa tombe, au lieu de ses cendres, sa robe virginale ou une manne céleste[1520].

Les Juifs furent dispersés : témoins vivants de la parole vivante, ils subsistèrent, miracle perpétuel, au milieu des

nations. Etrangers partout, esclaves dans leur propre pays, ils virent tomber ce Temple dont il ne reste pas pierre sur pierre, comme mes yeux ont pu s'en convaincre. Une partie de leur population enchaînée vint élever à Rome cet autre monument où devaient mourir les chrétiens. Le ciseau sculpta sur un arc de triomphe qu'on admire encore les ornements qui brillaient aux pompes de Salomon, et dont sans ce hasard nous ignorerions la forme : l'orgueil d'un prince romain et le talent d'un artiste grec ne se doutaient guère qu'ils fournissaient une preuve de plus de la grandeur de la nation vaincue et de ses mystérieuses destinées. Tout devait servir, gloire et ruine, à rendre éternelle la mémoire du peuple que Moïse forma et qui vit naître Jésus-Christ.

Le Capitole, incendié dans les désordres qui signalèrent la fin de Vitellius, était la proie des flammes presque au moment où le temple de Jérusalem brûlait. Domitien fit dans la suite la dédicace du nouveau Capitole : l'autel de la servitude y remplaça celui de la liberté ; on eut encore le malheur de n'y pouvoir rétablir l'image fameuse du chien, dont les gardiens répondaient sur leur vie. Soixante millions furent employés à la seule dorure de cet édifice. Jupiter, en vendant tout l'Olympe, disait Martial[1521], n'aurait pu payer le vingtième de cette somme. Le dieu des Juifs avait prononcé la destruction de son temple, et Julien essaya vainement de le relever.

La grande peste et l'éruption du Vésuve qui fit périr Pline le naturaliste sont de cette époque[1522].

Ebion, Cérinthe, Ménandre, disciple de Simon, allaient prêchant leurs hérésies. Les philosophes furent de nouveau exclus de Rome. C'étaient Euphrate, Tyrien, d'abord ami et ensuite adversaire d'Apollonius de Tyane, Démétrius le cynique, Artémidore, Damis le pythagoricien, Epictète le stoïcien, Lucien l'épicurien, Diogène le jeune cynique, Héras et Dion de Pruse ; Musonius seul trouva grâce auprès de Vespasien.

Le pape Clément acheva de gouverner l'Eglise la soixante-dix-septième année de Jésus-Christ ; il céda sa chaire à saint Anaclet ou Clet (pape. An de J.C. 77.), pour éviter un

schisme[1523]. On attribue à saint Clément les ouvrages les plus anciens après les livres canoniques.

Jamais frère ne ressembla moins à son frère que Domitien à Titus. Sous Domitien (Domitien, emp. ; Anaclet, Sixte Evariste, papes. An de J.C. 82-97.) les peuplades du nord, pressées peut-être par le grand corps des Goths qui s'approchait, remuèrent aux frontières de l'empire. Domitien fut battu par les Quades et les Marcomans en Germanie ; il acheta la paix de Décébale, chef des Daces, en lui payant une espèce de redevance annuelle. Ce premier exemple de faiblesse profita aux barbares : selon les temps et les circonstances, ils continuèrent à vendre aux empereurs une paix dont le prix leur servait ensuite à recommencer la guerre.

Domitien vaincu ne s'en décerna pas moins les honneurs du triomphe : il prit avec raison le surnom de Dacique. Il donna des jeux, se consacra des statues, et se traîna dans la gloire où d'autres empereurs s'étaient précipités.

Ses armes furent plus heureuses dans la Grande-Bretagne. Agricola battit les Calédoniens, et sa flotte tourna l'île au septentrion.

Un coup funeste fut porté à l'empire par l'augmentation de la paye des soldats ; leur influence, déjà trop considérable, s'accrut ; le gouvernement dégénéra en république militaire : il faut toujours que la liberté, d'elle-même impérissable, se retrouve quelque part.

Domitien persécuta les philosophes[1524], que l'on confondait avec les chrétiens : ils se retirèrent à l'extrémité des Gaules, dans les déserts de la Libye et chez les Scythes. Apollonius, interrogé par Domitien, montra du courage et une rude franchise.

On commença à voir de tous côtés la succession des évêques : à Alexandrie, Abilius succéda à saint Marc ; à Rome, saint Evariste à saint Clet ; Alexandre Ier ou Sixte Ier à saint Evariste. Vers la fin de son règne, Domitien se jeta sur les fidèles. L'apôtre saint Jean, relégué dans l'île de Pathmos, eut sa vision. Flavius Clément, consul et cousin germain de l'empereur, qui destinait les deux enfants de Clément à

l'empire, avait embrassé la foi, et fut décapité. L'Evangile faisait des progrès dans les hauts rangs de la société.

Domitien assassiné, Nerva (Nerva, Trajan emp. ; Evariste, Alexandre Ier papes. An de J.C. 97-118.) ne parut après lui que pour abolir le crime de lèse-majesté[1525], punir les délateurs, et appeler Trajan à la pourpre : trois bienfaits qui lui ont mérité la reconnaissance des hommes.

Sous le règne de Trajan l'empire s'éleva à son plus haut point de prospérité et de puissance. Cet admirable prince n'eut que la faiblesse des grands coeurs : il aima trop la gloire. Vainqueur de Décébale, il réduisit la Dacie en province. Cette conquête, qui fut un sujet de triomphe, devait être un sujet de deuil, car elle détruisit le dernier peuple qui séparait les Goths des Romains. Trajan porta la guerre en Orient, donna un roi aux Parthes, prit Suze et Ctésiphon, soumit l'Arménie, la Mésopotamie et l'Assyrie, descendit au golfe Persique, vit la mer des Indes, se saisit d'un port sur les côtes de l'Arabie ; après tout cela il mourut, et son successeur, soit sagesse, soit jalousie, abandonna ses conquêtes.

Il faut placer à la dernière année du premier siècle de l'ère chrétienne la mort de saint Jean à Ephèbe ; il ne se nommait plus lui-même dans ses dernières lettres que le vieillard ou le prêtre, du mot grec presbyteros. « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » Telles étaient ses seules instructions. Il avait assisté à la passion soixante-six ans auparavant. Saint Jude, saint Barnabé, saint Ignace, saint Polycarpe se faisaient connaître par leurs doctrines. Les successions des évêques étaient toujours plus abondantes et plus connues : Ignace et Héron à Antioche, Cerdon et Primin à Alexandrie. Après le pape Evariste vinrent Alexandre, Sixte et Télesphore, martyr.

Les chrétiens souffrirent sous Trajan, non précisément comme chrétiens, mais comme faisant partie des sociétés secrètes. Une lettre de Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, fixe l'époque où les chrétiens commencent à paraître dans l'histoire générale. » (...) On a proposé un libelle[1526] sans nom d'auteur, contenant les noms de plusieurs qui nient d'être chrétiens ou de l'avoir été. Quand j'ai vu qu'ils invoquaient les

dieux avec moi, et offraient de l'encens et du vin à votre image, que j'avais exprès fait apporter avec les statues des dieux, et de plus qu'ils maudissaient le Christ, j'ai cru devoir les renvoyer ; car on dit qu'il est impossible de contraindre à rien de tout cela ceux qui sont véritablement chrétiens. (...) Voici à quoi ils disaient que se réduisait leur faute ou leur erreur : qu'ils avaient accoutumé de s'assembler un jour avant le soleil levé, et de dire ensemble, à deux choeurs, un cantique en l'honneur du Christ comme d'un dieu ; qu'ils s'obligeaient par serment non à un crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultère, ne point manquer à leur parole et ne point dénier un dépôt ; qu'ensuite ils se retiraient ; puis se rassemblaient pour prendre un repas, mais ordinaire et innocent ; encore avaient-ils cessé de le faire depuis mon ordonnance, par laquelle, suivant vos ordres, j'avais défendu les assemblées (...) La chose m'a paru digne de consultation, principalement à cause du nombre des accusés ; car on met en péril plusieurs personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Cette superstition a infecté non seulement les villes, mais les bourgades et la campagne, et il semble que l'on peut l'arrêter et la guérir. Du moins il est constant que l'on a recommencé à fréquenter les temples, presque abandonnés, à célébrer les sacrifices solennels après une grande interruption, et que l'on vend partout des victimes, au lieu que peu de gens en achetaient. D'où on peut aisément juger la grande quantité de ceux qui se corrigent, si on donne lieu au repentir. »

L'univers chrétien a depuis longtemps démenti les espérances de Pline. Mais quels rapides et étonnants progrès ! Les temples abandonnés ! on ne trouve déjà plus à vendre les victimes ! et l'évangéliste saint Jean venait à peine de mourir !

Trajan, dans sa réponse au gouverneur, dit qu'on ne doit pas chercher les chrétiens, mais que s'ils sont dénoncés et convaincus, il les faut punir : quant aux libelles sans nom d'auteur, ils ne peuvent fournir matière à accusation ; les poursuivre serait d'un très mauvais exemple et indigne du siècle de Trajan[1527].

L'histoire offre peu de documents plus mémorables que

cette correspondance d'un des derniers écrivains classiques de Rome et d'un des plus grands princes qui aient honoré l'empire, touchant l'état des premiers chrétiens.

Adrien (Adrien emp. ; Alexandre Ier, Sixte Ier, Télesphore papes. An de J.C. 118-138.) maintint la paix en l'achetant des barbares, peut-être parce que son prédécesseur avait trouvé plus honorable et plus sûr d'employer le même argent à leur faire la guerre : naturellement envieux des succès, il ne pardonna pas plus à Apollodore l'architecte qu'à Trajan l'empereur. Voyageur couronné, grand administrateur, ami des arts, dont il renouvela le génie, il visita les lieux célèbres de son empire ; l'histoire a remarqué qu'il évita de passer à Italica, son obscure patrie. Il persécuta ses amis, quitta le monde en plaisantant sur son âme[1528] et laissant aux Romains, dignes du présent, un dieu de plus, Antinoüs.

Ce prince avait fait une divinité, et pensa lui-même être rejeté de l'Olympe : ce fut avec peine qu'Antonia obtint pour lui cette apothéose par qui les maîtres du monde prolongeaient l'illusion de leur puissance.

Les hérésies se multipliaient : Saturnin, Basilide, Carpocras, les gnostiques avaient paru. La calomnie croissait contre les chrétiens ; ils occupaient fortement le gouvernement et l'opinion publique. Le peuple les accusait de sacrifier un enfant, d'en boire le sang, d'en manger la chair, de faire, dans leurs assemblées secrètes, éteindre les flambeaux par des chiens et de s'unir dans l'ombre, au hasard, comme des bêtes.

Les philosophes, de leur côté, attaquaient le judaïsme et le christianisme, regardant le premier comme la source du second. Alors les fidèles commencèrent à écrire et à se défendre : Quadrat, évêque d'Athènes, présenta son apologie à Adrien ; et Aristide, autre Athénien, publia une autre apologie. Adrien lit suspendre la persécution. Eusèbe nous a conservé la lettre qu'il écrivit à Minutius Fondatus, proconsul d'Asie[1529] : « Si quelqu'un accuse les chrétiens, disait-il, et prouve qu'ils font quelque chose contre les lois, jugez-les selon la faute ; s'ils sont calomniés, punissez le calomniateur. »

Adrien établit des colons à Jérusalem, et bâtit parmi ses

débris une ville nommée Elea Capitolina. Des Juifs assemblés dans cette cité nouvelle se révoltèrent encore, et furent exterminés. La Judée se changea en solitude ; on défendit aux Israélites dispersés d'entrer à Jérusalem, ni même de la regarder de loin, tant était insurmontable leur amour pour Sion ! Une idole de Jupiter fut placée au Saint-Sépulcre, une Vénus de marbre élevée sur le Calvaire, un bois planté à Bethléem : la consécration à Adonis de la crèche où Jésus était né profana ces lieux d'innocence[1530].

L'hérésie de Valentin, le martyre de saint Symphorose et de ses sept fils à Tibur pour la dédicace des jardins et des palais d'Adrien terminèrent à l'égard des chrétiens le règne de cet empereur.

Antonin (Antonin emp. ; Hygin, Pie Ier,, Anicet papes. An de J.C. 139-162.) fut de tous les empereurs le plus aimé et le plus respecté des peuples voisins de l'empire. Grand justicier, il eut avec Numa quelques traits de ressemblance ; son caractère de piété le rendit plus propre au gouvernement que ne l'avaient été les Titus et les Trajan : la science des lois est liée à celle de la religion.

Sous Antonin les deux hérésiarques Marcion et Apelles parurent ; Justin, philosophe chrétien, publia sa première apologie, adressée à l'empereur, au sénat et au peuple romain. Il parla des mystères sans déguisement. Sainte Félicité confessa le Christ avec ses fils.

Marc-Aurèle (Marc-Aurèle emp. ; Anicet, Sotère, Eleuthère papes. An de J.C. 162-181.) aimait la paix par caractère et philosophie, et il eut à soutenir de nombreuses guerres avec les barbares. Les Quades, qui se perdirent dans la ligue des Franks, menacèrent l'Italie d'une irruption ; les Marcomans, ou plutôt une confédération des peuples germains refoulés par les Goths, et d'autres peuples qui pesaient sur eux, cherchèrent des établissements dans l'empire : ils avaient profité du moment où les légions romaines étaient occupées à défendre l'Orient contre les Parthes. La grande invasion approchait, et le monde commençait à s'agiter. Marc-Aurèle ayant associé à l'empire son frère adoptif, Marcus Verrus, repoussa avec lui les

agresseurs : les Marcomans et les Quades furent vaincus. À la suite de ces guerres, cent mille prisonniers furent rendus aux Romains, et des colonies de barbares formées dans la Dacie, la Pannonie, les deux Germanies, et jusqu'à Ravenne en Italie. Celles-ci se soulevèrent, et apprirent aux Romains ce qu'ils auraient à craindre de pareils laboureurs. Cent mille prisonniers rendus supposent déjà chez les nations septentrionales une puissance et une régularité de gouvernement auxquelles on n'a pas fait assez d'attention. Les arts et les lettres brillèrent d'un dernier éclat sous les règnes de Trajan, d'Adrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle : c'est le second siècle de la littérature latine, dans laquelle il faut comprendre ce que fournit le génie expirant de la Grèce soumise aux Romains. Alors parurent Tacite, les deux Pline, Suétone, Florus, Gallien, Sextus Empiricus, Plutarque, Ptolémée, Arien, Pausanias, Appien, Marc-Aurèle et Epictète, l'un empereur, l'autre esclave, et enfin Lucien, qui se rit des philosophes et des dieux.

Marc-Aurèle mourut sans avoir pu terminer complètement la guerre des barbares, et après avoir été obligé d'étouffer la révolte des colonies militaires. Il laissa l'empire à Commode son fils : faute de la nature que la philosophie aurait dû prévenir.

Si les Romains furent longtemps redevables du succès de leurs armes à la discipline, à l'organisation des légions, à la supériorité de l'art militaire, ils le durent encore à cette nécessité où se trouvait le légionnaire de combattre dans tous les climats, de se nourrir de tous les aliments, de s'endurcir par de longues et pénibles marches. Les peuples de l'Europe moderne (la nation française exceptée, pendant les dernières conquêtes de sa dernière révolution), les peuples de l'Europe moderne, divisés en petits Etats, ont presque toujours combattu contre leurs voisins, ou sur le sol paternel à peu de distance de leurs foyers. Mais l'empire romain renfermait dans son sein le monde connu ; ses soldats passaient des rivages du Danube et du Rhin à ceux de l'Euphrate et du Nil, des montagnes de la Calédonie, de l'Helvétie et de la Cantabrie à

la chaîne du Caucase, du Taurus et de l'Atlas, des mers de la Grèce aux sables de l'Arabie et aux campagnes des Numides. On entreprend aujourd'hui de longs et périlleux voyages dans les pays que les légions parcouraient pour changer de garnison : ces entreprises d'outre-mer qui rendirent les croisades si célèbres n'étaient pour les Romains que le mouvement d'un corps de troupes qui, parti de la Batavie, allait relever un poste à Jérusalem. Le général qui se transportait sur des terrains si divers, qui, forcé d'employer les ressources du lieu, se servait du chameau et de l'éléphant sous le palmier, du mulet et du cheval sous le chêne, accroissait son expérience et son génie avec le vol de ses aigles.

Le monde romain n'offrait point un aspect uniforme : les peuples subjugués avaient conservé leurs moeurs, leurs coutumes, leurs langues, leurs dieux indigènes, leurs lois locales : au dehors on ne s'apercevait de la domination étrangère que par les voies militaires, les camps fortifiés, les aqueducs, les ponts, les amphithéâtres, les arcs de triomphe, les inscriptions latines gravées aux monuments des républiques et des royaumes incorporés à l'empire ; au dedans l'administration civile, fiscale et militaire, les préfets et les proconsuls, les municipalités et les sénats, la loi générale qui dominait les justices particulières, annonçaient un commun maître. Les Romains n'avaient imposé à la terre domptée que leurs armes, leur code et leurs jeux.

Marc-Aurèle, stoïcien, n'aimait pas les disciples de la croix, par une sorte de rivalité de secte : « Il faut être toujours prêt à mourir, dit-il dans une de ses maximes, en vertu d'un jugement qui nous soit propre, non au gré d'une pure obstination, comme les chrétiens. » Il y eut plusieurs martyrs sous son règne : Polycarpe à Smyrne, Justin à Rome après avoir publié sa seconde apologie, les confesseurs de Vienne et de Lyon, à la tête desquels brilla Pothin, vieillard plus que nonagénaire, remplacé dans la chaire de Lyon par Irénée.

À cette époque, les apologistes, tels qu'Athénagore, changèrent de langage, et d'accusés devinrent accusateurs : en défendant le culte du vrai Dieu, ils attaquèrent celui des

idoles. D'une autre part, les magistrats ne furent pas les seuls promoteurs des persécutions ; les peuples les demandèrent : le soulèvement des masses à Vienne, à Lyon, à Autun, multiplia les victimes dans les Gaules[1531] ; ce qui prouve que les chrétiens n'étaient plus une petite secte bornée à quelques initiés, mais des hommes nombreux, qui menaçaient l'ancien ordre social, qui armaient contre eux les vieux intérêts et les antiques préjugés. La légion Fulminante était en partie composée de disciples de la nouvelle religion ; elle fut la cause d'une victoire remportée en 174, sur les Sarmates, les Quades et les Marcomans ; victoire retracée dans les bas-reliefs de la Colonne Antonine : selon Eusèbe, Marc-Aurèle reconnut devoir son succès aux prières des soldats du Christ[1532].

L'Evangile avait fait de tels progrès que Méliton, évêque de Sardis en Asie, disait à Marc-Aurèle, dans une requête : « On persécute à présent les serviteurs de Dieu... Notre philosophie était répandue auparavant chez les barbares : vos peuples sous le règne d'Auguste en reçurent la lumière, et elle porta bonheur à votre empire[1533]. »

Un roi des Bretons, tributaire des Romains, écrivit, l'an 170, au pape Eleuthère, successeur de Soter, pour lui demander des missionnaires : ceux-ci portèrent la foi aux peuplades britanniques, comme le moine Augustin, envoyé par Grégoire le Grand, prêcha depuis l'Evangile aux Saxons vainqueurs des Bretons.

Marc-Aurèle avait toutefois trop de modération pour s'abandonner entièrement à l'esprit de haine dont étaient animées les écoles philosophiques : il écrivit la dixième année de son règne, à la communauté du peuple de l'Asie Mineure assemblée à Ephèse une lettre de tolérance. Il alla même plus loin que ses devanciers, car il disait : « Si un chrétien est attaqué comme chrétien, que l'accusé soit renvoyé absous, quand même il serait convaincu d'être chrétien, et que l'accusateur soit poursuivi[1534]. » Mais il était difficile à lui de lutter contre la superstition et la philosophie entrées dans une alliance contre nature pour détruire un ennemi commun.

Les marcionites, les montanistes, les marcosiens jetèrent

une nouvelle confusion dans la foi.

Avec Marc-Aurèle finit l'ère du bonheur des Romains sous l'autorité impériale, et recommencent des temps effroyables d'où l'on ne sort plus que par la transformation de la société. Un seul fait de cette histoire la peindra. Commode et ses successeurs jusqu'à Constantin périrent presque tous de mort violente. Quand Marc-Aurèle eut disparu, les Romains se replongèrent d'une telle ardeur dans l'abjection qu'on les eût pris pour des hommes rendus nouvellement à la liberté : ils n'étaient affranchis que des vertus de leurs derniers maîtres. Deux effets de la puissance absolue sur le coeur humain sont à remarquer.

Il ne vint pas même à la pensée des bons princes qui gouvernèrent le monde romain de douter de la légalité de leur pouvoir et de restituer au peuple des droits usurpés sur lui.

La même puissance absolue altéra la raison des mauvais princes ; les Néron, les Caligula, les Domitien, les Commode furent de véritables insensés : afin de ne pas trop épouvanter la terre, le ciel donna la folie à leurs crimes, comme une sorte d'innocence.

Commode (Commode emp. ; Eleuthère pape. An de J.C. 181-192.), rencontrant un homme d'une corpulence extraordinaire, le coupa en deux pour prouver sa force et jouir du plaisir de voir se répandre les entrailles de la victime[1535]. Il se disait Hercule ; il voulut que Rome changeât de nom et prît le sien ; de honteuses médailles ont perpétué le souvenir de ce caprice. Commode périt par l'indiscrétion d'un enfant, par le poison que lui donna une de ses concubines et par la main d'un athlète qui acheva en l'étranglant ce que le poison avait commencé[1536]. Sous le règne de Commode paraît une nouvelle race de destructeurs, les Sarrasins, si funestes à l'empire d'Orient.

Pertinax (Pertinax, Julianus, emp. ; Victor, pape. An de J.C. 193.) succède à Commode ; il se montra digne du pouvoir : son ambition était de celles qu'inspire la conscience des talents qu'on a, et non l'envie des talents qu'on ne peut atteindre. Le nouvel empereur fit redemander à des barbares le tribut qu'on

leur accordait, et ils le rendirent : démarche vigoureuse ; mais les devanciers de Pertinax, en immolant à leurs faiblesses ou à leurs vices la dignité et l'indépendance romaines, avaient fait un mal irréparable. Pouvait-on racheter l'honneur d'un Etat qui allait être vendu à la criée ?

Pertinax était un soldat rigide ; les prétoriens le massacrèrent. L'empire est proposé au plus offrant : il se trouva deux fripiers de tyrannie pour se disputer les haillons de Tibère. Didius Julianus l'emporte sur son compétiteur par une surenchère de douze cents drachmes[1537]. Les prétoriens livrent la marchandise de cent vingt millions d'hommes à Didius. Celui-ci ne put fournir le prix de l'adjudication[1538], et il fut menacé d'être exécuté pour dettes. Jadis le sénat avait proclamé la vente d'un morceau du territoire de la république : c'était celle du champ où campait Annibal.

Le sénat de Didius fut pourtant honteux ; il eut peur surtout quand il apprit le soulèvement des légions ; elles avaient élu trois empereurs. On se hâta de réparer une bassesse par une cruauté ; au bout de soixante-six jours Didius déposé fut condamné à mort : « Quel crime ai-je commis[1539] ? » disait-il en pleurant. Le malheureux n'avait pas eu le temps d'apprendre la tyrannie ; il ignorait qu'avoir acheté l'empire et n'avoir ôté la vie à personne était une contradiction qui rendait son règne impossible : homme commun, il était au-dessous de son crime.

On ne sait pourquoi Rome rougit de l'élévation de Didius Julianus, si ce n'est par un de ces mouvements de dignité naturelle qui reviennent quelquefois au milieu de l'abjection. Denys à Corinthe disait à ceux qui l'insultaient : « J'ai pourtant été roi. » Un peuple dégénéré, qui ne songeait jamais à se passer de maître quand il avait le pouvoir de s'en donner un appela à l'empire Pescennius Niger, commandant en Orient ; mais Septime Sévère avait été choisi par les légions d'Illyrie, et Clodius Albinus par les légions britanniques. Alors recommencèrent les guerres civiles : Sévère, demeuré vainqueur de Niger en trois combats en Asie, fut également heureux contre Albinus, à la bataille de Lyon[1540]. Sous

prétexte de punir les partisans de ce dernier, il fit mourir un grand nombre de sénateurs. Les fortunes des familles sénatoriales étaient énormes ; on ne les pouvait atteindre avec l'impôt, mal entendu : le crime de lèse-majesté fut inventé comme une loi de finances : il entraînait la confiscation des biens. On voit des princes en parvenant à l'empire annoncer qu'ils ne feront mourir aucun sénateur : c'était déclarer qu'ils ne lèveraient aucune nouvelle taxe.

Sévère (Septime-Sévère emp. ; Victor Ier, Zéphirin, papes. An de J.C. 193-212.) était né à Leptis, sur la côte d'Afrique : il se trouva que le chef des Romains parlait la langue d'Annibal. Il avait la cruauté et la foi puniques, et ne manquait pas toutefois d'une certaine grandeur. À l'imitation de Vitellius, il cassa d'abord les gardes prétoriennes ; ensuite il les rétablit et les augmenta, en les composant des plus braves soldats des légions d'Illyrie : jusque alors on n'avait admis dans ce corps que des hommes tirés de l'Italie, de l'Espagne et de la Norique, provinces depuis longtemps réunies à l'empire. Les barbares approchaient de plus en plus du trône ; nous les verrons s'élever au rang des favoris et des ministres, pour devenir empereurs.

Sévère força les sénateurs à mettre Commode au rang des dieux : « Il leur convient bien, disait-il, d'être difficiles ! valent-ils mieux que ce tyran ? » Il importait à Sévère de ne pas laisser dégrader Commode, puisqu'il voulait livrer le monde à Caracalla. Les empereurs cherchaient par le biais de l'association, et par les titres d'auguste et de césar, à rendre la pourpre héréditaire ; mais deux corps, l'armée et le sénat, leur opposaient des obstacles : dans l'un de ces corps était le fait, dans l'autre le droit ; et le fait et le droit, qui souvent se combattent, s'entendaient pour jouir de ce qu'ils s'étaient approprié en dépouillant le peuple romain.

Après avoir triomphé des Parthes, Sévère, sur la fin de sa vie, passa dans la Grande-Bretagne, battit les Calédoniens, et éleva pour les contenir la muraille qui porte son nom ; c'est l'époque de la fiction de Fingal.

L'empereur avait épousé Julie Domna, née à Emèse en

Syrie, femme de beauté, de grâce, d'instruction et de courage : il en eut deux fils, Caracalla et Geta, qui furent ennemis dès l'enfance. Caracalla, pressé de régner, voulut se débarrasser de son père, lorsque celui-ci était engagé dans la guerre de la Calédonie. Sévère, rentré dans sa tente, se couche, met une épée à côté de lui et fait appeler son fils. « Si tu veux me tuer, lui dit-il, prends cette épée, ou ordonne à Papinien ici présent de m'égorger ; il t'obéira, car je te fais empereur[1541]. »

Peu de temps après, Sévère, malade à York, et sentant sa fin venir, dit : « J'ai été tout, et rien ne vaut[1542]. » L'officier de garde s'étant approché de sa couche, il lui donna pour mot d'ordre : « Travaillons[1543] ; » et il tomba dans le repos éternel.

Les règnes de Commode, de Pertinax, de Julianus et de Sévère virent éclater l'éloquence des premiers Pères de l'Eglise : parmi les Pères grecs, on trouve saint Clément d'Alexandrie (Le Maître et Les Stromates sont des ouvrages remplis de faits curieux) ; parmi les Pères latins, Tertullien est le Bossuet africain. Saint Irénée, bien qu'il écrivit en grec, déclare dans son traité contre les hérésies qu'habitant parmi les Celtes, obligé de parler et d'entendre une langue barbare, on ne doit point lui demander l'agrément et l'artifice du style. Il nous apprend que l'Evangile était déjà répandu par tout le monde ; il cite les Eglises de Germanie, de Gaule, d'Espagne, d'Orient, d'Egypte, de Libye, éclairées, dit-il, de la même foi comme du même soleil[1544]. Il nomme les douze évêques qui succédèrent à Rome depuis Pierre jusqu'à Eleuthère. Il affirme qu'il avait connu lui-même Polycarpe établi évêque de Smyrne par les apôtres, lequel Polycarpe avait conversé avec plusieurs disciples qui avaient vu Jésus-Christ[1545]. C'est un des témoignages les plus formels de la tradition.

En ce temps-là Pantenus, chef de l'école chrétienne d'Alexandrie, prêcha la foi aux nations orientales : il pénétra dans les Indes ; il y trouva des chrétiens en possession de l'Evangile de saint Matthieu, écrit en langue hébraïque, et que cette Eglise tenait de l'apôtre Barthélemy[1546].

On voit par les deux livres de Tertullien à sa femme que les alliances entre les chrétiens et les païens commençaient à devenir fréquentes ; mais, selon l'orateur, c'étaient les plus méchants des païens qui épousaient des chrétiennes, et les plus faibles des chrétiennes qui se mariaient à des païens[1547]. Ce traité répand de grandes lumières sur la vie domestique des familles des deux religions.

Le nombre des disciples de l'Evangile s'augmenta beaucoup à Rome sous le règne de Commode, surtout parmi les familles nobles et riches Apollonius, sénateur instruit dans les lettres et dans la philosophie, avait embrassé le culte nouveau : dénoncé par un de ses esclaves, l'esclave subit le supplice de la croix, d'après l'édit de Marc-Aurèle qui défendait d'accuser les chrétiens comme chrétiens[1548]. Mais Apollonius fut condamné à son tour à perdre la tête, parce que tout chrétien qui avait comparu devant les tribunaux, et qui ne rétractait pas sa croyance, était puni de mort. Apollonius prononça en plein sénat une apologie complète de la religion.

Le pape Eleuthère mourut, et eut pour successeur Victor, qui gouverna l'Eglise de Rome pendant douze ans.

L'empereur Sévère aima d'abord les chrétiens, et confia l'éducation de son fils aîné à l'un d'eux, nommé Proculus ; il protégea les membres du sénat convertis à la foi, mais il changea de conseil dans la suite, et provoqua une persécution générale : elle emporta Perpétue, Félicité, et saint Irénée avec une multitude de son peuple. Tertullien écrivit l'éloquente et célèbre apologie où il disait : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos cités, vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples[1549]. » Il publia son Exhortation aux Martyrs, ses traités des Spectacles, de l'Idolâtrie, des Ornements des Femmes, et son livre Des Prescriptions : admirable ouvrage, qui servit de modèle à Bossuet pour son chef-d'oeuvre Des Variations. Tertullien tomba dans l'hérésie des montanistes, qui convenait à la sévérité de son génie. Origène commençait à paraître.

Sous la persécution de Sévère, les chrétiens cherchèrent à

se mettre à l'abri à prix d'argent ; cet usage fut continué.

Sévère mort, Caracalla (Caracalla emp. ; Zéphirin pape. An de J.C. 212-217.) régna avec son frère Geta ; bientôt il le fit massacrer, dans les bas de sa mère. Un mot de Papinien est resté : invité par l'empereur à faire l'apologie du meurtre de Geta, le jurisconsulte, moins complaisant que le philosophe Sénèque, répondit : « Il est plus facile de commettre un parricide que de le justifier[1550]. »

Avec Caracalla reparurent sur le trône la dépravation et la cruauté : des massacres eurent lieu à Rome, dans les Gaules, à Alexandrie. Cet empereur s'appela d'abord Bassianus, du nom de son aïeul, prêtre du soleil en Phénicie. Il quitta ce nom, par ordre de Sévère, pour celui de Marc-Aurèle Antonin. Les vices de Caracalla, en contraste avec les vertus sous le patronage desquelles on le voulait mettre, ne servirent qu'à le rendre plus odieux. Le mépris du peuple fit évanouir des surnoms glorieux dans ce nom de Caracalla, emprunté d'un vêtement gaulois que le fils de Sévère affectait.

Sévère avait ébranlé l'Etat par l'introduction des barbares dans les gardes prétoriennes ; Caracalla acheva le mal en étendant le droit du citoyen à tous ses sujets : le sang romain fut dégradé de noblesse, et par une sorte d'égalité démocratique tout sujet, barbare ou romain, fut admis à concourir à la tyrannie. Peu à peu les distinctions de villes libres, de colonies, de droit latin ou droit italique, s'effacèrent. En théorie c'était un bien, en pratique un mal ; il n'était pas question de liberté, mais d'argent ; il s'agissait non d'affranchir les masses, mais de faire payer aux individus comme citoyens le vingtième sur les legs et héritages dont ils étaient exempts comme sujets. Les vieilles habitudes et l'homogénéité de la race se perdirent ; on troqua la force des moeurs contre l'uniformité de l'administration[1551].

Caracalla eut, comme tant d'autres, la passion d'imiter Alexandre : ces copistes d'un héros oubliaient que la pique du Macédonien fit éclore plus de cités qu'elle n'en renversa. Sur les bords du Rhin et du Danube, Caracalla rencontra par hasard deux peuples nouveaux, les Goths et les Allamans. Il

aimait les barbares ; on prétend même que dans des conférences particulières il leur dévoilait le secret de la faiblesse de l'empire, secret que leur épée leur avait déjà révélé.

Passé en Asie, Caracalla visita les ruines de Troie. Pour honorer et rappeler la mémoire d'Achille, dont il se prétendait la vraie ressemblance, il voulut pleurer la mort d'un ami ; en conséquence, un poison fut donné à Festus, affranchi qu'il aimait tendrement ; après quoi il lui éleva un bûcher funèbre. Et comme Achille, le plus beau des Grecs, coupa sa chevelure blonde sur le bûcher de Patrocle, Caracalla, laid, petit et difforme, arracha deux ou trois cheveux que la débauche lui avait laissés, excitant la risée des soldats qui le voyaient chercher et trouver à peine sur son front la matière du sacrifice à l'ami qu'il avait fait empoisonner[1552].

Caracalla était malade de ses excès ; son âme souffrait autant que son corps : ses crimes lui apparaissaient ; il se croyait poursuivi par les ombres de son père et de son frère[1553]. Il consulta Esculape, Apollon, Sérapis, Jupiter Olympien ; il ne fut point soulagé : on ne guérit point des remords.

Macrin (Macrin emp. Zéphirin pape. An de J.C. 217-218.), préfet du prétoire, menacé par Caracalla, le fit assassiner[1554]. On croit que l'impératrice, accusée d'inceste avec Caracalla, son fils, mourut d'une mort douloureuse, volontaire ou involontaire[1555]. Il ne resta rien de la famille de Sévère, dont les malheurs, malgré le dire des historiens, frappèrent peu les hommes. Dans les vieilles races, c'est la chute qui étonne ; dans les races nouvelles, c'est l'élévation : les premières en tombant sortent de leur position naturelle, les secondes y rentrent.

Caracalla eut des temples et des prêtres. Macrin demanda des autels pour son assassiné. Les Romains débarrassés de leurs tyrans, ils en faisaient des dieux. Ces tyrans jouissaient ainsi de deux immortalités : celle de la haine publique, et celle de la loi religieuse qui consacrait cette haine.

Macrin revêtait d'un extérieur grave et d'une apparence de

courage un caractère frivole et timide : il désira l'empire, l'obtint, et s'en trouva embarrassé. Il avait l'instinct du mal, il n'en avait pas le génie ; impuissant à féconder ce mal, quand il avait commis un crime il ne savait plus qu'en faire : c'est ce qui arrive lorsque l'ambition dépasse la capacité, qu'une haute fortune se trouve resserrée dans un esprit étroit et dans une âme petite, au lieu de s'étendre à l'aise dans une large tête et dans un grand coeur. Après quatorze mois de règne, l'armée ôta l'empire à Macrin aussi facilement qu'elle le lui avait prêté.

Julie, femme de Septime Sévère et fille de Bassianus, avait une soeur, Julia Maesa ; celle-ci, mariée à Julius Avitus, en eut deux filles : Soemis et la célèbre Mamée. Mamée mit au jour Alexandre Sévère, et Soemis fut mère d'Elagabale, plus connu sous le nom altéré d'Héliogabale. Soemis avait épousé Varius Marcellus, mais on ne sait si elle n'eut point un commerce secret avec Caracalla, et si Elagabale ne fut point le fruit de ce commerce.

Après la mort de Caracalla, Maesa, soeur de l'impératrice Julie, se retira à Emèse avec ses deux filles, Soemis et Mamée, toutes deux veuves, et chacune ayant un fils : Elagabale avait treize ans, Alexandre neuf. Maesa fit donner à Elagabale la charge de grand-prêtre du soleil. Dans ses habits sacerdotaux il était d'une rare beauté ; on le comparait aux plus parfaites statues de Bacchus. Une légion le vit, en fut charmée, et par les intrigues de Maesa le proclama empereur Qu'on juge du caractère de l'armée : elle choisit Elagabale parce qu'il était beau, parce qu'elle le crut fils de Caracalla et de Soemis, c'est-à-dire bâtard d'un monstre et d'une femme adultère.

Macrin dépêcha contre la légion un corps de troupes que commandait Ulpius Julianus. Celui-ci, abandonné de ses troupes, périt par un assassinat. Un soldat lui coupa la tête, l'enveloppa, en fit un paquet qu'il cacheta avec le sceau de Julianus, et la présenta à Macrin comme la tête d'Elagabale : Macrin déroula le paquet sanglant, et reconnut que cette tête demandait la sienne. Après avoir perdu une bataille contre son rival, qui déploya de la valeur, il s'enfuit, fut arrêté et massacré. Son fils, qu'il envoyait au roi des Parthes, éprouva le

même sort.

Elagabale (Elagabale emp. ; Zéphirin, Caliste papes. An de J.C. 218-222) régna donc. Il fallait que toutes les passions et tous les vices passassent sur le trône, afin que les hommes consentissent à y placer la religion qui condamnait tous les vices et toutes les passions.

Rome vit arriver un jeune Syrien, prêtre du soleil : le tour des yeux peint, les joues colorées de vermillon, portant une tiare, un collier, des bracelets, une tunique d'étoffe d'or, une robe de soie à la phénicienne, des sandales ornées de pierres gravées, ce jeune Syrien, entouré d'eunuques, de courtisanes, de bouffons, de chanteurs, de nains et de naines dansant et marchant à reculons devant une pierre triangulaire. Elagabale vint régner aux foyers du vieil Horace, rallumer le feu chaste de Vesta, prendre le bouclier sacré de Numa et toucher les vénérables emblèmes de la sainteté romaine[1556].

Au milieu de tant de règnes exécrables, celui d'Elagabale se distingue par quelque chose de particulier. Ce que l'imagination des Arabes a produit de plus merveilleux en fêtes, en pompes, en richesses, ne semble qu'une tradition confuse du règne du prêtre du soleil : vous verrez ces détails à l'article des moeurs des Romains. Le vice qui gouverna plus particulièrement le monde sous Elagabale fut l'impudicité : ce prince choisissait les agents du pouvoir d'après les qualités qui les rendaient propres à la débauche[1557] ; dédaignant les distinctions sociales ou les avantages du génie, il plaçait la souveraineté politique dans la puissance qui tient le plus de l'instinct et de la brute.

Il arriva qu'ayant pris plusieurs maris, il se donna pour maître tantôt un cocher du cirque, tantôt le fils d'un cuisinier[1558]. Il se faisait saluer du titre de domina et d'impératrice ; il s'habillait en femme, travaillait à des ouvrages en laine. Homme et femme, prostitué et prostituée, il n'aurait pas été plus pur quand il se fût consacré au culte de Cybèle, comme il en eut la pensée[1559]. Il donna un siège à sa mère dans le sénat auprès des consuls, et créa un sénat de femmes qui délibéraient sur la préséance, les honneurs de

cour et la forme des vêtements.

Elagabale n'était pas cependant dépourvu de courage. Le pressentiment d'une courte vie le poursuivait : il avait préparé pour se tuer, à tout événement, des cordons de soie, un poignard d'or, des poisons renfermés dans des vases de cristal et de porphyre, une cour intérieure pavée de pierres précieuses sur lesquelles il comptait précipiter du haut d'une tour. Ces ressources lui manquèrent ; il vécut dans des lieux infâmes, et fut tué dans des latrines[1560] avec sa mère. On lui coupa la tête ; son cadavre, traîné jusqu'à un égout, ne put entrer dans l'ouverture, trop étroite[1561] ; ce hasard valut à Elagabale les honneurs du Tibre, d'où il reçut le surnom de Tiberius, équivoque qui signifiait le noyé dans le Tibre ou le petit Tibère : ainsi les Romains jouaient avec leur infamie. Quand le despotisme descend si bas que sa dégradation lui ôte sa force, les esclaves respirent un moment : dans les temps d'opprobre, le mépris tient quelquefois lieu de liberté. N'oublions pas, afin d'être juste, qu'Elagabale était un enfant ; il n'avait guère que vingt-deux ans quand il fut massacré, et il avait déjà régné trois ans neuf mois et quatre jours : sa mère, son siècle et la nature du gouvernement dont il devint le chef le perdirent.

Les mêmes femmes dont l'ambition s'était trouvée mêlée au règne de Caracalla, de Macrin et d'Elagabale contribuèrent à la chute de ce dernier prince, et amenèrent l'inauguration de son successeur. Soemis avait déterminé son fils à créer auguste son cousin Alexandre. Elagabale, jaloux de la vertu d'Alexandre, essaya d'abord de le corrompre ; n'y pouvant réussir, il le voulut tuer ; Mamée pour le sauver le conduisit au camp des prétoriens. Une réconciliation eut lieu et dura peu. Elagabale massacré, son cousin reçut la pourpre.

Chaque empereur, en passant au trône, y laissait quelque chose pour la destruction de l'empire : le luxe qu'Elagabale avait exagéré dans les ameublements, les vêtements et les repas, resta à dater de ce règne la profusion de la soie et de l'or, les largesses aux légions allèrent croissant. Le prince syrien avait fait frapper des pièces d'or, les unes doubles et

quadruples des anciennes, les autres ayant dix, cinquante, cent fois cette valeur : il distribuait cette monnaie aux soldats, à l'exemple de ses prédécesseurs ; mais comme il comptait par le nombre et non par le poids des pièces, il centuplait quelquefois le prix du présent : or, pour changer les moeurs d'un Etat il suffit d'en changer les fortunes.

L'empereur Elagabale n'étant plus, on renvoya en Syrie le dieu Elagabale, introduit à Rome avec son grand-prêtre. Un décret interdit à jamais l'entrée du sénat aux femmes. Les essais du despote d'Asie n'en avilirent pas moins les antiques institutions : Jupiter Capitolin avait cédé sa place au Soleil, et une femme avait siégé dans des sénatus-consultes. La religion est si nécessaire à la durée des Etats que même lorsqu'elle est fausse elle entraîne en s'écroulant l'édifice politique. L'ancienne société périt avec le polythéisme ; mais dans son sein s'est élevé un autre culte, prêt à remplacer le premier et à devenir le fondement d'une société nouvelle.

Alexandre Sévère (Alex. Sévère emp. Urbain Ier, Pontien papes. An de J.C. 222-235), prince économe et de bon sens, consacra presque tout son règne à des réformes : dans les vieux gouvernements, l'administration se perfectionne à mesure que les moeurs se détériorent : la civilisation passe de l'âme au corps. Malheureusement Alexandre ne put détruire le mal que le temps avait fait : les légions, séditieuses et avides, ne pouvaient plus être réformées que par le fer des barbares. Sous la quatrième année du règne de ce prince on place une révolution en Orient.

Après qu'Alexandre le Grand eut passé, et que les Romains, sans les couvrir, se furent répandus sur ses traces, la monarchie des Parthes se forma. Artaban, dernier rejeton de la dynastie des Arsacides, était encore sur le trône lorsque Alexandre Sévère fut mis à la tête du monde romain. Artaban avait été ingrat envers un de ses sujets, qui ne fut pas assez généreux pour pardonner l'ingratitude : il se révolte contre son maître, le renverse, et s'assied dans sa place[1562]. Il se nommait Artaxerxès. Fils adultérin de la femme d'un tanneur et d'un soldat, il prétendit descendre des souverains de

Babylone : on ne conteste point la noblesse des vainqueurs ; il fut ce qu'il voulut être. Proclamé l'héritier et le vengeur de Darius, il fit quitter à sa nation le nom des Parthes pour reprendre celui des Perses, établit un empire fatal à Rome, lequel, après avoir duré quatre cent vingt-cinq ans, fut renversé par les Sarrasins.

Non content d'avoir affranchi sa patrie, Artaxerxès redemanda aux Romains les provinces qu'ils occupaient dans l'Orient : voulait-il se faire légitimer par la gloire ? On ne sait si Alexandre Sévère vainquit Artaxerxès, mais il revint à Rome, et triompha[1563]. De là il se rendit dans les Gaules. Les mouvements des Goths et des Perses, aux deux extrémités de l'empire, avaient obligé les Romains à porter leurs principales forces sur le Danube et sur l'Euphrate et à retirer cinq des huit légions qui gardaient les bords du Rhin.

L'invasion des chrétiens suivait celle des barbares. Mamée, mère d'Alexandre, professait peut-être la religion nouvelle : du moins inspira-t-elle à son fils un grand respect pour cette religion. Il adorait, dans une chapelle domestique, l'image de Jésus-Christ entre celle d'Apollonius de Thyane, d'Abraham et d'Orphée[1564] : À l'exemple de la communauté chrétienne, qui publiait les noms des prêtres et des évêques avant leur ordination, il promulguait les noms des gouverneurs de province[1565], afin que le peuple pût blâmer ou approuver le choix impérial. Il prenait pour règle de conduite la maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. » Il avait ordonné qu'elle fût gravée dans son palais et sur les murs des édifices publics. Quand le crieur châtiait un coupable, il lui répétait la sentence favorite d'Alexandre[1566] : une seule parole de l'Evangile créait un prince juste au milieu de tant de princes iniques.

Mais les jurisconsultes placés dans les conseils et dans les charges de l'Etat, Sabin, Ulpien, Paul, Modestin, étaient ennemis des disciples de la croix ; leur culte paraissait à ces magistrats, amateurs et gardiens du passé, une nouveauté destructive des anciennes lois[1567] et des vieux autels.

Ulpien avait formé le septième livre d'un traité sur le devoir

d'un consul, des édits statuant les délits à punir et les peines à infliger aux chrétiens. Ulpien, préfet du prétoire, égorgé de la main de ses soldats, avait été disciple de Papinien. On compte ensuite Paul et Modestin : à ce dernier s'éteint le flambeau de cette jurisprudence dont les oracles furent recueillis par Théodose le jeune et par Justinien. Au surplus si les belles lois attestent le génie d'un peuple, elles accusent aussi ses moeurs, comme le remède dénonce le mal. Au commencement les Romains n'eurent point de lois écrites : sous leurs trois derniers rois, une quarantaine de décisions furent recueillies sous le nom de code Papirien[1568]. Les douze Tables composant en tout cent cinquante textes (soit qu'elles aient été ou non empruntées à la Grèce et expliquées par l'exilé Hermodore[1569]) suffirent à la république tant qu'elle conserva la vertu. Vinrent toujours sous la république, le droit flavien et le droit aelien. Avec Auguste commença sous l'empire la loi Regia qu'on a niée, et successivement s'entassèrent les diverses constitutions des empereurs jusqu'aux codes grégorien et hermogénien. Alors les Romains corrompus n'eurent plus assez des sénatus-consultes, des plébiscites, des édits des princes, des édits des préteurs, des décisions des jurisconsultes et du droit coutumier. La famille en vieillissant multipliait les cas de jurisprudence : l'esprit des tribunaux se subtilisait à mesure que s'enchevêtraient les rapports des choses et des individus. Deux mille volumes, compilés par Tribonien, forment le corps du droit romain sous le nom de Code, de Digeste ou Pandectes, d'Institutes et de Novelles, sans parler du droit grec-romain, ou de la paraphrase de Théophile, et des sept volumes in-folio des Basiliques, ouvrage des empereurs Basile, Léon le Philosophe et Constantin Porphyrogénète : solide masse qui a survécu à Rome, mais qui n'a pu l'arc-bouter assez pour l'empêcher de crouler. La société vit plus par les moeurs que par les lois, et les nations qui ne sauvent pas leur innocence périssent souvent avec leur sagesse.

Pendant les règnes de Sévère, de Caracalla, de Macrin, d'Elagabale et d'Alexandre, le pape Zéphirin succéda à Victor

martyr, Calixte à Zéphirin, Urbain à Calixte, et Pontien à Urbain. Minutius Felix écrivit son dialogue pour la défense du christianisme. Minutius se promène un matin au bord de la mer à Ostie avec Octavius, chrétien, et Cecilius, attaché au paganisme : les trois interlocuteurs regardent d'abord des enfants qui s'amusaient à faire glisser des cailloux aplatis sur la surface de l'eau ; ensuite Minutius s'assied entre ses deux amis. Cecilius, qui avait salué une idole de Sérapis, demande pourquoi les chrétiens se cachent, pourquoi ils n'ont ni temples, ni autels, ni images ? Quel est leur Dieu ? d'où vient-il ? où est-il, ce Dieu unique, solitaire, abandonné, qu'aucune nation libre ne connaît, Dieu de si peu de puissance qu'il est captif des Romains avec ses adorateurs ? Les Romains sans ce Dieu règnent et jouissent de l'empire du monde. Vous, chrétiens, vous n'usez d'aucuns parfums, vous ne vous couronnez point de fleurs, vous êtes pâles et tremblants ; vous ne ressusciterez point comme vous le croyez, et vous ne vivez pas en attendant cette résurrection vaine.

Octavius répond que le monde est le temple de Dieu, qu'une vie pure et les bonnes oeuvres sont le véritable sacrifice. Il réfute l'objection tirée de la grandeur romaine, et tourne à leur avantage le reproche de pauvreté adressé aux disciples de l'Evangile : Cecilius se convertit. Peu de dialogues de Platon offrent une plus belle scène et de plus nobles discours[1570].

Origène, fils d'un père martyr, ouvrit à Alexandrie son école chrétienne ; il y enseignait toutes sortes de sciences. Mamée, mère de l'empereur, le voulut voir ; les païens et les philosophes assistaient à ses cours, lui dédiaient des ouvrages et le vantaient dans leurs écrits. Il avait appris l'hébreu ; il étudiait encore l'écriture dans la version des Septante et dans les trois versions grecques d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque. Il composa un si grand nombre d'ouvrages, que sept sténographes étaient occupés à écrire chaque jour sous sa dictée[1571] : on connaît sa faute et sa condamnation. Il eut le génie, l'éloquence et le malheur d'Abailard, sans le devoir à une passion humaine ; il n'eut de faiblesse que pour la science et la vertu. C'est dans Origène que s'opéra la transformation

du philosophe païen dans le philosophe chrétien : sa méthode était d'une clarté infinie, sa parole d'un grand charme. D'autres écrivains ecclésiastiques se firent aussi remarquer alors, en particulier Hippolyte, martyr, et peut-être évêque d'Ostie : il inventa à l'effet de trouver le jour de Pâques un cycle de seize ans, qui nous est parvenu[1572].

Vous avez vu Alexandre partir pour les Gaules, où trois légions seulement étaient restées. Le désordre s'était mis dans ces légions ; l'empereur s'efforça d'y établir la discipline ; elles se soulevèrent à l'instigation de Maximin. Le fils de Mamée avait déjà régné treize ans, et promettait de vivre ; c'était trop : les largesses que les gens de la pourpre faisaient au soldat à leur élection devinrent pour eux une nouvelle cause de ruine. L'empire était une ferme que le prince prenait à bail, moyennant une somme convenue, mais avec une clause tacite, en vertu de laquelle il s'engageait à mourir promptement.

Des assassins, suscités par Maximin, tuèrent Alexandre avec sa mère dans le bourg de Sécila, près de Mayence.

L'empire perdit le reste d'ordre dans lequel nous l'avons vu se survivre jusqu’ici : guerres civiles, invasion générale des barbares, territoire démembré, provinces saccagées, plus de cinquante princes élevés et précipités, tel est le spectacle qu'on a sous les yeux pendant un demi-siècle, jusqu'au règne de Dioclétien, où le monde se reposa dans d'autres malheurs. Un Etat qui renferme dans son sein le germe de sa destruction marche encore si personne n'y porte la main, mais au moindre choc il se brise : la science consiste à le laisser aller sans le toucher.

Maximin (Maximin emp. ; Anthère, Fabien papes. An de J.C. 235-238.) remplaça Alexandre.

Voici un premier barbare sur le trône, et de cette race même qui produisit le premier vainqueur de Rome. Il était né en Thrace ; son père se nommait Micca, et était Goth ; sa mère s'appelait Ababa, et descendait des Alains. Pâtre d'abord, il devint soldat sous Septime Sévère, centurion sous Caracalla, tribun sous Elagabale, qu'il fut au moment de quitter par

pudeur[1573], et enfin le commandant des nouvelles troupes levées par Alexandre : cet ambitieux barbare sacrifia son bienfaiteur.

Il avait huit pieds et demi de haut ; il traînait seul un chariot chargé, brisait d'un coup de poing les dents ou la jambe d'un cheval, réduisait des pierres en poudre entre ses doigts, fendait des arbres, terrassait seize, vingt et trente lutteurs sans prendre haleine, courait de toute la vitesse d'un cheval au galop, remplissait plusieurs coupes de ses sueurs, mangeait quarante livres de viande et buvait une amphore de vin dans un jour[1574]. Grossier et sans lettres, parlant à peine la langue latine, méprisant les hommes, il était dur, hautain, féroce, rusé, mais chaste et amateur de la justice ; il était brave aussi, bien qu'il ne fût pas, comme Alaric, de ces soldats dont l'épée est assez large pour faire une plaie qui marque dans le genre humain. On sent ici une nouvelle race d'hommes, laquelle avait trop de ce que l'ancienne n'avait plus assez. Dieu prenait par la main l'enrôlé dans ses milices, pour le montrer à la terre et annoncer la transmission des empires. Il n'y avait que treize années entre le règne d'Elagabale et celui de Maximin : l'un était la fin, l'autre le commencement d'un monde.

Ainsi une même génération de Romains eut pour maîtres en moins d'un quart de siècle un Africain, un Assyrien et un Goth ; vous allez bientôt voir passer un Arabe. De ces divers aventuriers candidats au despotisme qui affluaient à Rome, aucun ne vint de la Grèce ; cette terre de l'indépendance se refusait à produire des tyrans. En vain les Goths firent périr ses chefs-d'oeuvre ; la dévastation et l'esclavage ne lui purent ravir ni son génie ni son nom. On abattait ses monuments et leurs ruines n'en devenaient que plus sacrées ; on dispersait ces ruines, et l'on trouvait au-dessous les tombeaux des grands hommes ; on brisait ces tombeaux, et il en sortait une mémoire immortelle : patrie commune de toutes les renommées, pays qui ne manqua plus d'habitants, car partout où naissait un étranger illustre là naissait un enfant adoptif de la Grèce, en attendant la résurrection de ces indigènes de la

liberté et de la gloire qui devaient un jour repeupler les champs de Platée et de Marathon !

Les Romains, revenus de leur surprise, se soulevèrent ; ils ne supportèrent pas l'idée d'être gouvernés par un Goth devenu citoyen en vertu du décret général de Caracalla : comme s'il était séant à ces esclaves de montrer quelque fierté.

Des conspirations éclatèrent, et furent punies : Maximin prétendait réformer l'empire de la même façon qu'il avait rétabli la discipline des légions, par des supplices. À la moindre faute, il faisait jeter aux bêtes, attacher en croix, coudre dans des carcasses d'animaux nouvellement tués, les principaux citoyens. Il détestait le sénat et ces patriciens, les plus vils et les plus insolents des hommes ; il avait la faiblesse de rougir de sa naissance devant ces nobles, qui oubliaient trop lâchement leur origine pour avoir le droit de se remémorer la sienne. Des amis qui l'avaient secouru lorsqu'il était pauvre furent massacrés : il ne leur put pardonner leur souvenir[1575]. Ce n'étaient pas les témoins de sa misère qu'il devait tuer, c'étaient ceux de sa fortune. Il inspira une telle frayeur aux sénateurs, qu'on fit des prières publiques afin qu'il plût aux dieux de l'empêcher d'entrer dans Rome.

On l'avait appelé Hercule, Achille, Ajax, Milon le Crotoniate ; on le nomma Cyclope, Phalaris, Busiris, Sciron, Typhon et Gygès : peuple retombé par la corruption dans les fables, comme on retourne à l'enfance par la vieillesse.

Maximin battit les Sarmates et les Germains. Il mandait au sénat : « Nous ne saurions vous dire ce que nous avons fait, pères conscrits ; mais nous avons brûlé les bourgs des Germains, enlevé leurs troupeaux, amassé des prisonniers et exterminé ceux qui nous résistaient. » Une autre fois : « J'ai terminé plus de guerres qu'aucun capitaine de l'antiquité, transporté dans l'empire romain d'immenses dépouilles et fait tant de captifs, qu'à peine les terres de la république pourraient les contenir[1576]. »

Mais l'Afrique se soulevait et proclamait augustes les deux Gordien, le père et le fils.

Gordien le vieux, proconsul d'Afrique, descendait des Gracques par sa mère, de Trajan par son père, de ce que Rome libre et esclave eut de plus illustre. Son père, son aïeul, son bisaïeul et lui-même avaient été consuls ; ses richesses ne se pouvaient compter : on citait ses jeux, ses palais ses bains, ses portiques ; c'étaient bien des prospérités pour mourir : il est vrai que l'empire l'atteignit malgré lui.

Un receveur du fisc ayant été massacré à Thysdrus en Afrique, les auteurs du meurtre, pour échapper à la vengeance de Maximin, revêtirent Gordien le vieux des insignes de la puissance. Il les repoussa, se roula par terre en pleurant : résistance inutile, on le condamna à la pourpre. Gordien le jeune fut salué auguste : ami des lettres, il déplorait les malheurs de sa patrie entre les femmes et les Muses.

Le sénat confirma l'élection des deux Gordien, et déclara Maximin ennemi de la république. L'empereur à cette nouvelle se heurta la tête contre les murs, déchira ses habits, saisit son épée, voulut arracher les yeux à son fils, but, et oublia tout. Le lendemain, il assemble ses troupes : « Camarades, les Africains ont trahi leurs serments ; c'est leur coutume. Ils ont élu pour maître un vieillard à qui le tombeau conviendrait mieux que l'empire. Le très vertueux sénat, qui jadis assassina Romulus et César, m'a déclaré ennemi de la patrie tandis que je combattais et triomphais pour lui. Marchons contre le sénat et les Africains, tous leurs biens sont à vous[1577]. »

Lorsque Maximin tenait ce discours, il n'avait déjà plus rien à craindre des Gordien[1578] : Capellien, gouverneur de la Numidie, fidèle à Maximin, gagna une bataille où le jeune Gordien perdit la vie. Le vieux Gordien s'étrangla avec sa ceinture, pour ne pas survivre à son fils et pour sortir librement des grandeurs où il était entré de force.

Le sénat désigna deux nouveaux empereurs, Maxime Papien, brave soldat, et Claude Balbin, orateur et poète ; il les choisit parmi les vingt commissaires qu'il avait chargés de la défense de l'Italie. Petit-fils du vieux Gordien, et neveu ou fils du jeune, un troisième Gordien, âgé de treize ans, fut en même temps proclamé césar. Des messagers coururent de toutes

parts, ordonnant aux habitants des campagnes de détruire les blés, de chasser les troupeaux, de se retirer dans les villes et d'en fermer les portes à Maximin.

Cependant un accident avait fait éclater à Rome la guerre civile, il y eut des assauts, des combats, des incendies. La présence de l'enfant Gordien apaisa le tumulte : les deux partis se calmèrent à la vue de la pourpre ornée de l'innocence et de la jeunesse[1579].

L'empereur n'avait point communiqué son ardeur à ses soldats ; sa rigueur à maintenir la discipline lui avait enlevé l'amour des légions. Il mit le siège devant Aquilée : les habitants se défendirent ; les femmes coupèrent leurs cheveux pour en faire des cordes aux machines de guerre. En mémoire de ce sacrifice, un temple fut élevé à Vénus la Chauve[1580]. La fortune se retira de Maximin : on le massacra, lui et son fils.

Le courrier qui transmit à Rome le message de l'armée trouva le peuple au théâtre ; c'était là qu'on était toujours sûr de le rencontrer. Ce peuple, tourmenté de grandeur et de misère, nourri dans les fêtes et les proscriptions, devina la nouvelle avant de l'avoir entendue. Il s'écria : « Maximin est mort ! » Les jeux finissent, on court aux temples remercier les dieux : tradition et moquerie des grands hommes et des hauts faits de la liberté républicaine. La tête de l'auguste et celle du césar furent dépêchées au sénat. Le fils du géant Maximin avait été instruit dans les lettres ; ses goûts, ses manières, sa parure étaient élégants et recherchés ; beaucoup de femmes l'avaient aimé. Au lieu de l'armure de fer de son père, il portait une cuirasse d'or, un bouclier d'or, une lance dorée, un casque enrichi de pierreries[1581]. Après sa mort son visage, meurtri, souillé de sang et de poussière, offrait encore des traits admirables. On avait jadis appliqué au jeune césar les vers où Virgile compare la beauté du fils d'Evandre à l'étoile du matin sortant tout humide du sein de l'Océan[1582]. Son sort attendrit un moment la populace, qui brûla dans le Champ de Mars, avec mille outrages, la tête charmante sur laquelle elle venait de pleurer. Ainsi finirent ces deux Goths souverains à Rome avant Alaric, mais par la pourpre et non par l'épée.

Il faut fixer au règne de Maximin le commencement de cette succession d'empereurs militaires nés des circonstances, qui, demi-barbares, soutinrent l'empire contre les efforts des barbares. C'est aussi à cette époque qu'éclata la rivalité du sénat et de l'armée pour l'élection du prince : nouvelle cause de destruction ajoutée à toutes celles qui fermentaient dans l'Etat.

Ce sénat, d'ailleurs si abject, avait jusque là conservé, par ses traditions de gloire, par son nom, par la richesse de ses membres et les dignités dont ils étaient revêtus, une sorte de puissance inexplicable : c'était au sénat que les empereurs rendaient compte de leurs victoires ; c'était le sénat qui gouvernait dans les interrègnes. Les années se marquaient par consulats ; la religion et l'histoire se rattachaient à l'existence sénatoriale. On lisait partout S. P. Q. R., lorsqu'il n'y avait plus ni sénat ni peuple : Rome parlait encore de liberté, comme ces rois modernes qui inscrivent au protocole de leurs titres les souverainetés qu'ils ont perdues.

Jusqu'au règne de Maximin il y avait eu sinon intelligence, du moins accord forcé entre les légions et le sénat ; mais pendant les troubles de ce règne les sénateurs ayant élu seuls trois maîtres furent si satisfaits de ce retour d'autorité qu'ils ne se purent empêcher de témoigner l'envie de la garder. Les légions s'en aperçurent, et ne se laissèrent pas dominer. Les empereurs proclamés dans les provinces par les armées s'habituèrent à considérer le sénat comme un ennemi de leur pouvoir et dont le suffrage ne leur était pas nécessaire ; ils s'éloignèrent de Rome, où ils ne résidèrent plus que rarement et malgré eux. La ville éternelle s'isola peu à peu au milieu de l'empire ; et tandis qu'on se battait autour d'elle, elle s'assit à l'ombre de son nom, en attendant sa ruine.

Maximin persécuta la religion. On trouve dans cette persécution la première mention certaine de basiliques chrétiennes ; toutefois, il est question d'un lieu consacré au culte du Christ sous le règne d'Alexandre Sévère.

Quelques auteurs ont cru que la persécution avait eu pour but principal en Orient d'atteindre Origène : le peuple et les

philosophes auraient regardé comme un grand triomphe l'apostasie de ce défenseur de l'Eglise[1583], qui, par l'ascendant de son génie avait opéré une multitude de conversions.

D'autres écrivains ont pensé que la persécution prit naissance à l'occasion du soldat en faveur duquel Tertullien écrivit le livre De la couronne. Je vous ai souvent dit qu'à l'élection d'un empereur l'usage était de faire des largesses aux soldats : ceux-ci pour les recevoir se couronnaient de laurier. Lors de l'avènement de Maximin, un légionnaire s'avança, tenant sa couronne à la main ; le tribun lui demanda pourquoi il ne la portait pas sur la tête comme ses compagnons : « Je ne le puis, répondit-il, je suis chrétien. »

Tertullien approuve le légionnaire[1584], le couronnement de laurier lui paraissant entaché d'idolâtrie.

Auprès des élections par le glaive se continuaient les élections paisibles des autres souverains qui régnaient par le roseau. Le pape Urbain étant mort avait eu pour successeur Pontien, lequel, exilé dans l'île de Sardaigne, abdiqua. Autéros, qui le remplaça, ne vécut qu'un mois, et Fabien fut proclamé évêque de Rome.

La science, au milieu des guerres civiles et étrangères, brillait dans les hautes intelligences chrétiennes. Théodose ou Grégoire de Pons, surnommé le Thaumaturge, paraissait ; Africain écrivait son Histoire universelle, qui, commençant à la création du monde, s'arrêtait à l'an 221 de notre ère[1585]. L'histoire y était traitée d'une manière jusqu'alors inconnue ; un chrétien obscur venait dire à l'empire éclatant des césars qu'il était nouveau, que ses faits et ses fables n'avaient qu'un jour, comparés à l'antiquité du peuple de Dieu et de la religion de Moïse. À cette échelle devait se mesurer désormais la vie des nations. La chronique d'Africain ne se retrouve plus que dans celle d'Eusèbe.

Origène publia l'ouvrage qui lui avait coûté vingt-huit ans de recherches[1586] ; c'était une édition de l'Ecriture à plusieurs colonnes, et qui prit le nom d'Hexaple, d'Octaple et de Tetraple, selon le nombre des colonnes. Dans les Hexaples, la

première colonne contenait le texte hébreu en lettres hébraïques ; la seconde, le même texte en lettres grecques ; la troisième, la version grecque d'Aquila ; la quatrième, celle de Symmaque ; la cinquième, celle des Septante ; la sixième, le texte hébreu de Théodotion.

Les Octaples avaient deux colonnes de plus, composées de deux versions grecques, l'une trouvée à Jéricho, par Origène lui-même, l'autre à Nicopoli en Epire. L'idiome des maîtres du monde n'était pas employé dans cet immense travail. Quelques versions latines, faites sur la version des Septante, suffisaient aux besoins de l'Eglise de Rome et des autres Eglises d'Occident. Les Grecs s'obstinaient à regarder la langue de Cicéron comme une langue barbare.

Les conciles se multipliaient, soit pour les besoins de la communauté chrétienne, soit pour régler la discipline et les moeurs, soit pour combattre l'hérésie. Cyprien, jeune encore, faisait entendre sa voix à Carthage : homme dont l'éloquence fleurie devait inspirer l'éloquence de Fénelon, comme la parole de Tertullien animer la parole de Bossuet.

Tout s'agitait parmi les barbares : les uns s'assemblaient sur les frontières, les autres s'introduisaient dans l'empire, ou comme vainqueurs, ou comme prisonniers, ou comme auxiliaires. Les chrétiens augmentaient également en nombre, et étendaient leurs conquêtes parmi les conquérants.

Maxime et Balbin (Maxime et Balbin emp. ; Fabien pape. An de J.C. 238.) se trouvèrent empereurs après la mort de Maximin ; le premier était environné d'un corps de Germains qui lui étaient attachés comme les Suisses et les gardes écossaises à nos rois. Les prétoriens en prirent ombrage ; ils n'approuvaient point une élection uniquement due au sénat. Ils coururent aux armes dans le temps que la ville était occupée des jeux capitolins : les empereurs, arrachés de leurs palais, furent égorgés avec les outrages jadis prodigués à Vitellius. Il y avait dans les archives de l'Etat des précédents pour toutes les espèces de meurtres et de vices. Maxime, fils d'un serrurier ou d'un charron, était un homme brave, habile dans la guerre, modéré, et si sérieux qu'on l'avait surnommé le Triste. Balbin,

d'une famille qui passait pour noble, sans être ancienne, était doux et affable : on disait du premier qu'il faisait accorder ce qui était dû ; et du second, qu'il donnait au delà. Le troisième Gordien, petit-fils de Gordien le vieux, avait déjà été nommé césar : les prétoriens le saluèrent auguste ; le sénat et le peuple le reconnurent.

Ce prince régna trop peu : il eut pour beau-père son maître de rhétorique, Mysithée, qui l'arracha aux mains des eunuques[1587]. Gordien fit de Mysithée son préfet du prétoire et son ministre. Mysithée avait été un homme obscur avant de prendre les rênes de l'Etat ; condition nécessaire pour parvenir lorsqu'on est né avec des talents : dans la carrière politique on ne monte point au pouvoir avec une réputation faite.

La guerre sous Gordien III ne fut pas considérable, mais elle offrit de grands noms. Sapor, fils d'Artaxersès, attaqua l'empire en Orient, et les Franks se montrèrent dans les Gaules. Aurélien, depuis empereur, commandait alors une légion ; il battit les Franks près de Mayence, en tua sept cents et en fit trois cents prisonniers. Cela passa pour une victoire si importante, que les soldats improvisèrent deux méchants vers, qui sont restés :

Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus ;
*Mille, mille, mille Persas quaerimus**[1588]**.*

Ainsi le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chanson de soldats, qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains.

Gordien III se prépare à repousser Sapor ; avant de sortir de Rome il ouvre le temple de Janus ; c'est la dernière fois qu'il est question de cette cérémonie dans l'histoire. On présume que le temple ne se ferma plus : ce fut comme un présage des destinées de l'empire. Gordien, passant par la Mésie et par la Thrace, défit les Goths, et fut moins heureux contre les Alains. Il remporta quelques avantages sur Sapor. Il dut son succès à Mysithée, que le sénat honora du nom de tuteur de la république. Gordien eut la candeur d'en convenir en rendant

compte de ses victoires au sénat[1589] : c'est être digne de la gloire que de la rendre à celui qui nous la donne.

Rome caduque ne portait qu'en souffrant un grand citoyen : quand par hasard elle en produisait un, comme une mère épuisée elle n'avait plus la force de le nourrir. Mysithée mourut, peut-être empoisonné par Philippe, qui lui succéda dans la charge de préfet du prétoire. Dès ce moment le bonheur abandonna Gordien : il y a des esprits faits pour paraître ensemble, et qui sont leur complément mutuel. Les sociétés à leur naissance réparent facilement la perte d'un homme habile ; mais quand elles touchent à leur terme, si des gens de mérite qui leur restent viennent à manquer, tout tombe.

Le nouveau préfet du prétoire était Arabe et fils d'un chef de brigands. Philippe, d'abord associé à Gordien, finit par l'immoler. Gordien s'abaissa à demander successivement le partage égal du pouvoir, le rang de césar, la charge de préfet du prétoire, le titre de duc ou de gouverneur de province, enfin la vie : le meurtrier lui refusa tout, excepté de petites funérailles. Le dernier descendant des Gracques comptait à peine vingt-trois années : l'humble tombeau du jeune empereur romain s'éleva loin du Tibre, au confluent du Chaboras et de l'Euphrate, à quelque distance des ruines de cette Babylone qui vit pleurer Israël auprès des sépulcres des grands rois.

Philippe (Philippe emp. ; Fabien pape. An de J.C. 244-249.), proclamé Auguste, et son fils César, conclurent la paix avec Sapor, et vinrent à Rome. Jugez de l'état où Rome était parvenue : on ne sait si l'on doit placer à l'époque de l'avènement de Philippe l'existence de deux empereurs, un Marcus, philosophe de métier, et un Severus Hostilianus. On ne connaît que les noms de ces deux titulaires du monde ; on ignore même s'ils ont régné.

C'est aussi à compter de cette époque qu'on nomme tyrans, pour les distinguer des empereurs, les prétendants à l'empire, lesquels, élus par les légions, n'étaient pas avoués du sénat. Il n'y avait pourtant entre ces hommes également oppresseurs

que l'inégalité de la fortune : on donnait au succès le titre que l'on refusait au malheur.

On est encore dans le doute sur la vérité d'un fait grave : Philippe était-il chrétien ? Les preuves sont faibles, et nous aurons dans la suite d'assez méchants princes de la foi sans revendiquer celui-ci. Mais c'est une marche historique à signaler que la coïncidence de l'élévation à l'empire d'un Goth dans Maximin et peut-être d'un chrétien dans Philippe.

Philippe célébra les jeux séculaires (en 248, 21 avril) : Horace les avait chantés sous Auguste ; jeux mystérieux, solennisés pendant trois nuits à la lueur des flambeaux au bord du Tibre[1590], et qu'aucun homme ne voyait deux fois dans sa vie : ils accomplissaient alors une période de mille ans pour l'ancienne Rome ; ils furent interrompus. Plus de mille autres années s'écoulèrent avant qu'un prince de la Rome nouvelle les rétablit, sous le nom de jubilé, l'an 1300 de l'ère vulgaire. Boniface VIII officia avec les ornements impériaux ; deux cent mille pèlerins se trouvèrent réunis à la fête. Clément VI, Urbain VI et Paul II fixèrent successivement le retour du jubilé, le premier à la cinquantième, le second à la trente-troisième, le dernier à la vingt-cinquième année : Clément, en considération de la brièveté de la vie ; Urbain. en mémoire du temps que Jésus-Christ a passé sur la terre ; Paul, pour la rémission plus prompte des fautes. Les esclaves et les étrangers n'assistaient point aux jeux séculaires de Rome idolâtre : les infortunés et les voyageurs étaient appelés au jubilé de Rome chrétienne.

Philippe fit la guerre aux Carpiens, peuples habitants des monts Carpathes, dans le voisinage des Goths. Ces derniers avaient commencé dès le règne d'Alexandre Sévère à recevoir un tribut des Romains : les Carpiens voulurent obtenir la même faveur, et furent vaincus.

Tout à coup s'élèvent deux nouveaux empereurs, Saturnien en Syrie, Marinus en Mésie. Dèce, dont le nom rappelle la première grande invasion des barbares, était né de parents obscurs ; élevé au consulat ou par ses talents ou par les révolutions qui faisaient surgir indistinctement le mérite et la médiocrité, le vice et la vertu, Dèce se trouva chargé de punir

les partisans de Marinus : ils le forcèrent de prendre sa place, de marcher contre Philippe et de lui livrer bataille. Les crimes étaient tombés dans le droit commun, et les guerres civiles formaient le tempérament de l'Etat. Philippe fut vaincu et tué à Vérone[1591], son fils égorgé à Rome.

On raconte de ce jeune homme que depuis l'âge de cinq ans il n'avait jamais ri ; il ne monta point au trône, et perdit les joies de l'enfance : il les eût gardées s'il fût resté sous la tente de l'Arabe. Dans ces temps un prince ne périssait presque jamais seul, ses enfants étaient massacrés avec lui. Cette leçon répétée ne corrigeait personne : on trouvait mille ambitieux, pas un père.

Tel était l'état des hommes et des choses à l'avènement de Dèce : tout hâtait la dissolution de l'Etat. Les barbares n'avaient rien devant eux, sauf le christianisme, qui les attendait pour les rendre capables de fonder une société, en bénissant leur épée.

Partie II – De Dèce ou Décius à Constantin

La véritable histoire des barbares s'ouvre avec le règne de Dèce (Decius emp. ; Fabien, Corneille papes. An de J.C. 249-251.). On les va maintenant mieux connaître ; ils vont donner un autre mouvement aux affaires ; ils vont mêler les races, multiplier les malheurs accomplir les destinées du vieux monde, commencer celles du monde nouveau. Aux courses rapides, aux incursions passagères que les Calédoniens faisaient dans la Grande-Bretagne, les Germains et les Franks dans les Gaules, les Quades et les Marcomans sur le Danube, les Perses et les Sarrasins en Orient, les Maures en Afrique, succéderont des invasions formidables : les Goths paraîtront ; les autres barbares, campés sur les frontières, les pousseront, les suivront. Il semble déjà que le bruit des pas et les cris de cette multitude font trembler le Capitole.

Les Goths, peut-être de l'ancienne race des Suèves, et séparés d'elle par Cotualde, les Goths, fils des conquérants de la Scandinavie, dont ils avaient peut-être chassé les Cimbres, avaient étendu leur domination sur une partie des autres barbares, les Bastarnes, les Venèdes, les Saziges, les Rhoxolans, les Slaves, ou Vandales, ou Esclavons, les Antes et les Alains, originaires du Caucase[1592]. Odin, leur premier législateur, fut aussi leur dieu de la guerre, à moins qu'on ne suppose deux Odin : en le plaçant dans le ciel, ils ne firent qu'une seule et même chose de la loi et de la religion. Odin avait un temple à Upsal, où l'on immolait tous les neuf ans deux hommes et deux animaux de chaque espèce, si toutefois Odin, Upsal et son temple existaient dans ces temps reculés[1593], ou si même ils ont jamais existé.

Dans le siècle des Antonins, au moment où l'empire romain arrivait au plus haut point de sa puissance, les Goths firent leur

premier pas, et s'établirent à l'embouchure de la Vistule. Les colonies des Vandales, ou sorties de leur sein, ou Slaves enrôlés à leur suite, se répandirent le long des rivages de l'Oder, des côtes du Mecklembourg et de la Poméranie. Les Goths séparés en Ostrogoths et en Visigoths, Goths occidentaux et Goths orientaux, se subdivisèrent encore par bandes ou tribus sous les noms d'Hérules, de Gépides, de Burgondes ou Bourguignons, de Lombards[1594]. Si l'on ne veut pas que ces derniers soient d'origine gothique, il faudra du moins admettre qu'ils étaient devenus Goths par la conquête, et qu'ensuite détachés de la confédération gothique, quand celle-ci vint à se briser, ils fondèrent les monarchies des Burgondes et des Lombards.

Les Goths levèrent leur camp, firent un second pas, se montrèrent sur les confins de la Dacie, et bientôt arrivèrent au Pont-Euxin. Le roi qui gouvernait alors leur monarchie héréditaire se nommait Amala ; il prétendait descendre des Anses[1595] ou demi-dieux des Goths.

Trajan en subjuguant les Daces au delà du Danube rendit, sans le savoir, l'empire voisin de ses destructeurs. Les Goths ne furent connus sous leur véritable nom que pendant le règne de Caracalla : quand Rome l'eut appris, elle ne l'oublia plus.

Fiers de leurs conquêtes, grossis de toutes les hordes qu'ils s'étaient incorporées, les Goths, comme un torrent enflé par des torrents, se précipitèrent sur l'empire vers l'époque de la chute de Philippe et l'élévation de son successeur.

Conduits par leur roi Cniva, ils inondent la Dacie, franchissent le Danube, forcent Martianopolis à se racheter, se retirent, reviennent, assiègent Nicopolis, emportent Philippopolis d'assaut, égorgent cent mille habitants et emmènent une foule de prisonniers illustres[1596]. Chemin faisant, ils s'amusent à donner un maître au monde ; sauvages, demi-nus, ils accordent la pourpre à Priscus, frère de Philippe, qui la leur avait demandée. Dèce accourt avec son fils pour s'opposer à leurs ravages ; trahi par Gallus, qui veut aussi recevoir l'empire de la main des barbares, attiré dans un marais, il y reste avec son fils et son armée[1597].

Dèce, prince remarquable d'ailleurs, qui vit commencer la grande invasion des barbares, s'était de même armé contre les chrétiens : impuissant à repousser les uns et les autres, il ne put faire face aux deux peuples à qui Dieu avait livré l'empire. Cette persécution amena des chutes que saint Cyprien attribue au relâchement des moeurs des fidèles[1598]. Dans l'amphithéâtre de Carthage, le peuple criait : « Cyprien aux lions ! » L'éloquent évêque se retira[1599]. Denis d'Alexandrie fut sauvé ; ses disciples le cachèrent. Grégoire le Thaumaturge invita ses néophytes à se mettre en sûreté et se tint lui-même à l'écart sur une colline déserte. L'exécution du prêtre Pionius à Smyrne, de Maxime en Asie, et de Pierre à Lampsaque, est restée dans les fastes de la religion. Le pape Fabien confessa d'âme et de corps le 20 janvier 250. À compter de son martyre les années du pontificat romain deviennent certaines, comme l'ère du Christ est fixée à la croix Alexandre, évêque de Jérusalem ; Babylas, évêque d'Antioche, qui avait obligé l'empereur Philippe et sa mère à se mettre au rang des pénitents la nuit de Pâques, périrent dans les cachots : l'un, vieillard, était éprouvé pour la seconde fois ; l'autre voulut être enterré avec ses fers[1600]. Origène, cruellement torturé, résista.

Un jeune homme de la Basse-Thébaïde, nommé Paul, fuyant la persécution, trouva une grotte ombragée d'un palmier et dans laquelle coulait une fontaine qui donnait naissance à un ruisseau. Paul s'enferma dans cette grotte, y vécut quatre-vingt-dix ans, et remporta cette gloire de la solitude qui a fait de lui le premier ermite chrétien[1601].

Divers évêques fondèrent des églises dans les Gaules : Denis à Paris, Gatien à Tours, Strémoine à Clermont en Auvergne, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges.

Après le martyre de Fabien, trois évêques proclamèrent pape Novatien, premier antipape, chef du premier schisme. Le clergé avait élu de son côté Corneille, homme d'une grande fermeté. Il y eut vacance du siège pendant seize mois. On comptait alors à Rome quarante-six prêtres, sept diacres, sept

sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers, quinze cents veuves et autres pauvres nourris par l'Eglise[1602]. Seize évêques avaient concouru à l'ordination de Corneille, confirmée par le peuple. Les soldats de Jupiter faisaient des tyrans, les soldats du Christ des saints ; différence des deux empires.

Gallus, proclamé auguste avec Hostilien, second fils de Dèce, s'engage à payer aux Goths un tribut annuel. Ils consentent, à ce prix, à respecter les terres romaines : on tient les conditions qu'on reçoit, non celles qu'on impose : les Goths manquent à leur parole. Une peste effroyable se déclare. Gallus fait exécuter Hostilien, fils de Dèce, et le remplace par son propre fils. La persécution continue. Deux papes, Corneille et Lucius Ier, y succombèrent.

Emilien bat les Goths en Mésie et prend la pourpre. Gallus (Gallus, Emilien, emp. ; Corneille, Lucius Ier, papes. An de J.C. 251-253.) marche contre lui. Les troupes de Gallus se révoltent, le tuent, lui et son fils, et passent sous les aigles d'Emilien. Valérien amenait au secours de Gallus les légions de la Gaule. Celles-ci, en apprenant la mort de l'empereur, proclament Valérien ; Emilien est assommé à son tour par ses soldats[1603]. Valérien partage la puissance avec son fils Gallien. Un tyran s'était élevé sous le règne de Dèce, un autre sous celui de Gallus.

Eprouvé dans les emplois militaires et civils, député des deux premiers Gordien au sénat, Valérien (Valérien, Gallien, emp. ; Etienne, Sixte II, Denis, papes. An de J.C. 253-360.) se trouva mêlé à toutes les affaires de son temps. La censure lui fut déférée d'une commune voix, lorsque les deux Decius rétablirent cette magistrature, réunie à la dignité impériale. « La vie de Valérien, disait-on, censure perpétuelle, retraçait les moeurs de la vénérable antiquité. » Pourtant Valérien n'était qu'un génie raccourci qui n'avait pas la taille de sa fortune.

Gallien, que son père avait fait auguste, alla commander dans les Gaules. Le père et le fils couraient de tous côtés pour s'opposer aux barbares : ils étaient aidés d'habiles capitaines,

Posthume, Claude, Aurélien, Probus, qui se formaient à l'école des armes par des crimes et par la nécessité. Les Germains, peut-être de la ligue des Franks, envahirent la Gaule jusqu'aux Pyrénées, traversèrent ces montagnes, ravagèrent une partie de l'Espagne, et se montrèrent sur les rivages de la Mauritanie, étonnés de cette nouvelle race d'hommes[1604]. Ils furent combattus et repoussés par Posthume sous les ordres de Gallien. Les Allamans, autres Germains, au nombre de trois cent mille, s'avancèrent en Italie jusque dans le voisinage de Rome. Gallien les força à la retraite. Les Goths, les Sarmates et les Quades trouvèrent Valérien en Illyrie, qui les contint, assisté de Claude, d'Aurélien et de Probus.

La Scythie vomissait ses peuples sur l'Asie Mineure et sur la Grèce. Il est probable que ces Scythes Borans, qui se débordèrent alors, n'étaient autres qu'une colonne de Goths, vainqueurs du petit royaume du Bosphore. Ils s'embarquent sur le Pont-Euxin, dans des espèces de cabanes flottantes, se confiant à une mer orageuse et à des marins timides. Repoussés en Colchide, ils reviennent à la charge, attaquent le temple de Diane et la ville d'Oéta qu'immortalisèrent la fable et le génie des poètes, emportent Pythionte, surprennent Trébizonde, ravagent la province du Pont, et, enchaînant les Romains captifs aux rames de leurs vaisseaux, retournent triomphants au désert[1605].

D'autres Goths ou d'autres Scythes, qu'encourage cet exemple, font construire une flotte par leurs prisonniers, partent des bouches du Tanaïs, et voguent le long du rivage occidental du Pont-Euxin : une armée de terre marchait de concert avec la flotte. Ils franchissent le Bosphore, abordent en Asie, pillent Chalcédoine, entrent dans Nicomédie, où les appelait le tyran Chrysogonas, saccagent les villes de Lius et de Pouse, et se retirent à la lueur des flammes dont ils embrasent Nicée et Nicomédie[1606].

Pendant ces malheurs, Valérien était allé à Antioche ; il s'occupait d'une autre guerre, à lui fatale. Sapor, invité par Cyriade, aspirant à l'empire, était entré en Mésopotamie : Nisibe, Carhes et Antioche devinrent sa proie. Valérien arrive,

rétablit Antioche, veut secourir Edesse, que pressaient les Perses, perd une bataille et demande la paix. Sapor lui propose une entrevue ; il l'accepte, et demeure prisonnier d'un ennemi sans foi. La simplicité n'est admirable qu'autant qu'elle est unie à la grandeur, autrement c'est l'allure d'un esprit borné. Valérien était un homme sincère, de même qu'il était un homme nul ; ses vertus avaient le caractère de sa médiocrité.

En sa personne furent expiés la honte et le malheur de tant de rois humiliés au Capitole. Enchaîné et revêtu de pourpre, il prêtait sa tête, son cou ou son dos en guise de marchepied à Sapor lorsque celui-ci montait à cheval[1607]. Sapor croyait à tort fouler la puissance : l'empire persan ne s'était pas élevé ; c'était l'empire romain qui s'était abaissé.

Valérien mort (Gallien emp. ; Denis pape. An de J.C. 260-268.), sa peau, empaillée, tannée et teinte en rouge, resta suspendue pendant plusieurs siècles aux voûtes du principal temple de Perse[1608]. Qu'est-ce que la vue de ce trophée fit au monde ? Rien.

Gallien lui-même, regardant le malheur comme une abdication, se contenta de dire : « Je savais que mon père était mortel[1609]. » Il prit l'autre moitié de la pourpre que Valérien avait laissée, comme on dérobe le linceul d'un mort.

Il existe de très belles médailles de Valérien, représentant une femme couronnant l'empereur avec ces mots : Restitutoris Orientis. La fortune démentit l'effronterie de cette adulation. Gallien ne songea ni à racheter ni à venger son père ; il en fit un dieu[1610] : cela coûtait moins.

L'empire présente à cette époque un spectacle affreux, mais singulier ; c'était comme une scène anticipée du moyen âge. Jamais depuis les beaux jours de la république on n'avait vu à la fois tant d'hommes remarquables : ces hommes, nés des événements qui forcent les talents à reprendre leur souveraineté naturelle, ne possédaient pas les vertus des Caton et des Brutus ; mais, fils d'un autre siècle, ils étaient habiles et aventureux. Rentrés malgré eux sous la tente, ces Romains de l'empire avaient repris quelque chose de viril par la fréquentation des mâles générations des barbares.

Trente ou plus sûrement dix-neuf tyrans parurent pendant les règnes de Valérien et de Gallien : en Orient, Cyriades, Macrien, Baliste, Odénat et Zénobie ; en Occident, Posthume, Lokien, Victorin et sa mère Victoria, Marius et Tetricus ; en Illyrie et sur les confins du Danube, Ingennus, Régilien et Auréole ; dans le Pont, Saturnin ; en Isaurie, Trébellien ; en Thessalie, Pison ; Valens en Grèce ; en Egypte, Emilien ; Celsus en Afrique. La plupart de ces prétendants qui défendirent l'empire contre les ennemis du dehors, et qui se le voulurent approprier, auraient été des princes capables.

Macrien, vieillard rusé, politique et hardi, était estropié[1611] : il faisait porter les ornements impériaux par ses deux fils, jeunes et vigoureux, au lieu de les traîner lui-même[1612].

Odénat, qui repoussa Sapor et vengea Valérien, est encore plus connu par sa femme Zénobie et par le rhéteur Longin[1613].

Baliste, Ingennus, étaient d'illustres capitaines.

On donnait à Calphurnius Pison le nom d'homme.

Régilien fut si renommé que le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, malgré sa révolte contre Gallien[1614].

Posthume, qui étendit sa domination sur les Gaules, l'Espagne et peut-être la Grande-Bretagne, eut du génie.

Son successeur Victorin possédait de grands talents, mais avec la faiblesse qui souvent les accompagne, l'amour des femmes[1615].

Victoria, mère de Victorin, qui se donnait le titre d'auguste et de mère des armées, fut la Zénobie des Gaules ; celle-ci disait d'elle : « J'aurais voulu partager l'empire avec Victoria, qui me ressemble. » Il n'y eut pas jusqu'à l'armurier Marius, élevé au rang d'auguste par Victoria, qui ne se trouvât être un partisan de caractère. « Amis, dit-il à ses compagnons d'armes, devenus ses sujets, on me reprochera mon premier état : plaise aux dieux que je ne sois jamais amolli par le vin, les fleurs et les femmes ! Qu'on me reproche mon état d'armurier, pourvu que les nations étrangères apprennent par leurs défaites que j'ai appris à manier le fer ! Je dis ceci parce que la

seule chose que pourra me reprocher Gallien, cette peste impudique, c'est que j'ai fabriqué des armes[1616]. »

Marius fut tué par un soldat, jadis ouvrier dans sa boutique, qui lui passa son épée au travers du corps en lui disant : « C'est toi qui l'as forgée[1617]. »

Après la mort de Marius, Victoria ne s'effraya point : cette Gauloise fit encore un empereur, Tetricus, gouverneur de l'Aquitaine, qui prit la pourpre à Bordeaux.

De ces divers tyrans un seul était sénateur, et Pison seul était noble. Il descendait de Numa par ses pères ; ses alliances lui donnaient le droit de décorer ses foyers des images de Crassus et de Pompée. Les Calphurniens avaient échappé aux proscriptions : on les retrouve consuls depuis Auguste jusqu'à Alexandre Sévère. Rome se couvrait de plantes nouvelles : quand ses vieilles souches poussaient quelques rejetons, ils se flétrissaient vite, et ne se renouvelaient plus.

D'autres hommes de mérite, tels qu'Aurélien, Claude et Probus, servaient Gallien en attendant la souveraine puissance. Lui-même offrait un caractère sinon estimable, du moins peu commun.

Orateur et poète[1618], Gallien était indifférent à tout, même à l'empire. Lui apprenait-on que l'Egypte s'était révoltée : « Eh bien, disait-il, nous nous passerons de lin[1619]. » La Gaule et l'Asie sont perdues : « Nous renoncerons à l'aphronitre, nous ne porterons plus de sagum d'Arras[1620]. » Mais ne touchez pas aux plaisirs de Gallien ! Si le bruit d'une rébellion ou d'une invasion trop voisine menace sa paix, il court aux armes, déploie de la valeur, écarte le danger, et se replonge avec activité dans sa paresse. Féroce pour conserver son repos, il écrivait à l'un de ses officiers après la révolte d'Ingennus, en Illyrie : « N'épargnez pas les mâles, quel que soit leur âge, enfants ou vieillards. Tuez quiconque s'est permis une parole contre moi[1621]. » Il condamnait à mort quatre ou cinq mille soldats rebelles, tout en bâtissant de petites chambres avec des feuilles de roses et des modèles de forteresses avec des fruits[1622]. Un marchand avait vendu des perles de verre à l'impératrice pour

de vraies perles : Gallien le condamne à être jeté aux bêtes et fait lâcher sur lui un chapon[1623].

À chaque nouvelle désastreuse, Gallien riait, demandait quels seraient les festins, les jeux du lendemain et de la journée[1624]. Le monde périssait, et il composait des vers pour le mariage de ses neveux : « Allez, aimables enfants, soupirez comme la colombe, embrassez-vous comme le lierre, soyez unis comme la perle et la nacre[1625]. « Il philosophait aussi ; il accordait à Plotin une ville ruinée de la Campanie pour y établir une république selon les lois de Platon[1626]. Au milieu de la société croulante, couché à des banquets parmi les femmes[1627], cet Horace impérial ne voulait de la vie que le plaisir : tout fut troublé sous son règne[1628], excepté sa personne ; il ne maintenait le calme autour de lui et pour lui qu'à la longueur de son épée.

Représentez-vous l'Etat en proie aux diverses usurpations, les tyrans se battant entre eux, se défendant contre les troupes du prince légitime, repoussant les barbares ou les appelant à leur secours : Ingennus avait un corps de Rhoxolans à sa solde, Posthume un corps de Franks. On ne savait plus où était l'empire : Romains et barbares, tout était divisé, les aigles romaines contre les aigles romaines, les enseignes des Goths opposées aux enseignes des Goths. Chaque province reconnaissait le tyran le plus voisin ; dans l'impossibilité d'être protégé par le droit, on se soumettait au fait. Un lambeau de pourpre faisait le matin un empereur, le soir une victime, l'ornement d'un trône ou d'un cercueil. Saturnin obligé d'accepter la souveraine puissance s'écria : « Soldats, vous changez un général heureux pour faire un empereur misérable[1629]. »

Et à travers tout cela des jeux publics, des martyrs, des sectes parmi les chrétiens, des écoles chez les philosophes, où l'on s'occupait de systèmes métaphysiques au milieu des cris des barbares.

La peste, continuant ses ravages, emportait dans la seule Rome cinq mille personnes par jour : disette, famine, tremblement de terre, météores, ténèbres surnaturelles,

révolte des esclaves en Cilicie, rébellion des Isauriens, qui renouvelèrent la guerre des anciens pirates ; tumulte effroyable à Alexandrie : chaque édifice, dans cette immense cité, devint une forteresse, chaque rue un champ de bataille ; une partie de la population périt, et le Brachion resta vide. Et parmi ces calamités il faut encore trouver place pour la suite de la grande invasion des Goths.

Sapor, rentrant dans l'Asie romaine, reprit Antioche, s'empara de Tarse en Cilicie et de Césarée en Cappadoce. Des Goths se jetèrent sur l'Italie ; d'autres Goths ou d'autres Scythes sortirent une troisième fois du Pont-Euxin, assiégèrent Thessalonique, ravagèrent la Grèce[1630], pillèrent Corinthe, Sparte, Argos, villes depuis longtemps oubliées, qui apparaissent dans ce siècle comme le fantôme d'un autre temps et d'une autre gloire. En vain Athènes avait rétabli ses murailles, renversées par Lysander et Sylla : un Goth voulut brûler les bibliothèques, un autre s'y opposa : « Laissons, dit-il, à nos ennemis ces livres, qui leur ôtent l'amour des armes[1631]. » La patrie de Thémistocle fut cependant délivrée par Dexippe l'historien, surnommé le second Thucydide[1632] et le dernier des Grecs dans ces âges moyens et dégénérés. Athènes revoyait les barbares : du temps des Perses, ses grands hommes la sauvèrent : ses chefs-d'oeuvre n'ont point permis aux Goths de faire périr sa mémoire.

Enfin, les Goths allèrent brûler le temple d'Ephèse, sept fois sorti de ses ruines et toujours plus beau[1633] : il ne se releva plus. Un conseil éternel amenait des désastres irréparables ; il s'agissait, non de la conservation des monuments, mais de la fondation d'une nouvelle société. Partout où le polythéisme avait mis des dieux, un destructeur se présenta ; chaque temple païen vit un homme armé à ses portes ; la Providence n'arrêta la torche et le levier que quand la race humaine fut changée.

Toutefois, l'heure finale n'étant pas sonnée, il y eut repos. Odénat vainquit Sapor et soulagea l'Asie ; Posthume contint les nations germaniques ; les autres ennemis furent repoussés tantôt par les tyrans, tantôt par les généraux des empereurs.

Les tyrans eux-mêmes s'entre-détruisirent ; et lorsque Claude parvint au pouvoir, il ne trouva plus à combattre que Tetricus dans les Gaules et Zénobie en Orient. Elle s'était déclarée indépendante après qu'Odénat eut été massacré dans un festin.

Auréole ayant pris la pourpre en Italie, le bruit de cette usurpation pénétra jusqu'au fond du palais de Gallien, qui s'en importuna ; il quitte ses délices, et assiège Auréole dans Milan ; une flèche, lancée en trahison, le tue, lorsqu'à peine armé il courait à cheval, l'épée à la main, pour repousser une sortie.

Marcien, qui venait de battre les Goths en Illyrie, était le principal chef de cette conspiration.

Une innovation de Gallien resta : il interdit aux sénateurs le service militaire, soit que l'usurpation de Pison l'eût plus alarmé que les autres, soit que le sénat, en repoussant un parti de barbares qui s'était avancé jusqu'à la vue de Rome, eût agi avec trop de vigueur. Alors s'établit la distinction d'homme de robe et d'homme d'épée. Les sénateurs formèrent un corps de magistrature, dont les membres, ignorés du soldat, perdirent toute influence sur l'armée. Ils murmurèrent d'abord, mais ensuite leur lâcheté regarda comme un honneur le droit qu'elle obtint de se cacher. L'édit de Gallien acheva de rendre militaire la constitution de l'empire, et prépara les grands changements de Dioclétien.

Claude II (Claude II emp. ; Felix pape. An de J.C. 268-270.), désigné à la pourpre par Gallien, le remplaça. Les grandeurs avaient cessé d'imposer ; tout était jugé, apprécié, connu ; on tuait les princes comme d'autres hommes, et cependant chacun voulait être souverain : jamais on ne fut aussi rampant, aussi prosterné aux pieds du pouvoir qu'au moment où l'on n'y croyait plus. Le sénat confirma l'élection de Claude, et se porta aux dernières violences contre les amis et les parents de Gallien.

Il ne faut pas croire que ces décisions du sénat fussent le résultat de raisons graves, mûrement examinées ; ce n'étaient que les acclamations d'un troupeau d'esclaves qui se hâtaient

de reconnaître leur servitude, comme si entre deux règnes ils eussent craint d'avoir un moment de liberté. Assemblés en tumulte au temple d'Apollon (ils ne se purent réunir assez longtemps au Capitole, à cause d'une fête de Cybèle), les sénateurs s'écrièrent[1634] : « Auguste Claude, que les dieux vous conservent pour nous ! » Cette acclamation fut répétée soixante fois. « Claude Auguste, c'est vous ou votre pareil que nous avions toujours souhaité ! (Quarante fois). Claude Auguste, la république vous désirait ! (Quarante fois). Claude Auguste, vous êtes un père, un frère, un ami, un excellent sénateur, un empereur véritable ! (Quatre-vingts fois). Claude Auguste, délivrez-nous d'Auréole ! (Cinq fois). Claude Auguste, délivrez-nous de Zénobie et de Victoria ! (Sept fois). »

Et c'étaient là les héritiers d'un sénat de rois ! Claude[1635] extermina, en Macédoine, une armée de Goths, et coula à fond leur flotte, composée de deux mille barques. Parmi les prisonniers il se trouva des rois et des reines. Les vaincus furent incorporés dans les légions ou condamnés à cultiver la terre[1636].

Claude, surnommé le Gothique, ayant triomphé, mourut. Son frère Quintilius[1637] prit la pourpre en Italie, et se tua au bout de dix-sept jours.

Aurélien (Aurélien emp. ; Felix, Eutichien, papes. An de J.C. 270-275.), autre soldat de fortune, reçut l'empire à la recommandation de Claude. Sa mère était prêtresse du soleil dans un village de l'Illyrie où son père était colon d'un sénateur romain. Passionné pour les armes et toujours à cheval, vif, ardent, cherchant querelle et aventure, ses camarades lui avaient donné le nom d'Aurélien l'épée à la main, pour le distinguer d'un autre Aurélien[1638]. C'est le premier Romain, comme je vous l'ai dit, qui eut affaire aux Franks.

Aurélien, devenu chef souverain, rencontra deux ennemis redoutables, deux femmes : Victoria la Gauloise, Zénobie la Palmyrienne. Victoria mourut lorsque Aurélien passa dans les Gaules ; il ne trouva plus que son ouvrage, le tyran Tetricus, qui trahit ses soldats et se rendit à Aurélien.

Zénobie s'était emparée de l'Egypte : Aurélien marcha

contre elle, la battit à Emèse, l'assiégea dans Palmyre, et la fit prisonnière lorsqu'elle fuyait. Palmyre fut livrée au pillage, et le philosophe Longin condamné à mort pour le courage de ses conseils. Tous les tyrans détruits, l'Egypte soumise, la Gaule pacifiée, l'empereur voulut triompher à Rome. Avant de marcher en Orient, il avait délivré l'Italie d'une espèce de ligue des Allamans, des Marcomans, des Juthongues et des Vandales.

Ce fut à l'occasion de ces courses de barbares qu'Aurélien fit relever ou plutôt bâtir les murailles de Rome. Jadis les sept collines, dans une circonférence de treize milles, avaient été fortifiées ; mais Rome, se répandant au dehors avec sa puissance, ajouta, par d'immenses et magnifiques faubourgs, plusieurs villes à l'antique cité[1639]. Zosime écrit[1640] que du temps d'Aurélien l'ancienne clôture était tombée : celle de cet empereur ne fut achevée que sous Probus[1641], et il paraît qu'on y travaillait encore sous Dioclétien[1642]. On voit aujourd'hui mêlés aux constructions subséquentes quelques restes des constructions d'Aurélien. Les murailles de Rome ont elles seules donné lieu à une curieuse histoire[1643], où les infortunes de la ville éternelle sont comme tracées par son enceinte ; Rome s'est pour ainsi dire remparée de ses calamités. Un siècle et demi devait encore s'écouler avant qu'elle subît le joug des barbares, et déjà Aurélien élevait les inutiles bastions qu'ils devaient franchir.

Aurélien, dans son triomphe, outre une multitude de prisonniers goths, alains, allamans, vandales, rhoxolans, sarmates, suèves, francs, traînait après lui Tetricus, sénateur romain, revêtu de la pourpre impériale, et Zénobie, reine de Palmyre. Elle était si chargée de perles, qu'elle pouvait à peine marcher ; les grands de sa cour, captifs comme elle, la soulageaient du poids de ses chaînes d'or. Aurélien était monté sur un char traîné par quatre cerfs, autre espèce de dépouilles et de richesses d'un roi goth. Ce char allait attendre Alaric au Capitole[1644].

Aurélien donna à Tetricus le gouvernement de la Lucanie en échange de l'empire : Tetricus n'avait pas le génie de Victoria :

il se contenta d'être heureux.

Quant à Zénobie, vous savez qu'elle était peut-être Juive de naissance ; Longin fut son maître de lettres grecques et de philosophie : elle avait composé à son usage une histoire abrégée de l'Orient. Elle inclinait aux sentiments des Hébreux touchant la nature de Jésus-Christ. On l'accuse d'avoir fait mourir le fils qu'Odénat avait eu d'une autre femme, et peut-être Odénat lui-même. Elle eut trois filles et trois fils, dont l'un, Vaballath, devint roi d'un canton inconnu en Asie[1645]. Ses trois filles, captives avec elle, se marièrent, et saint Zénobe, évêque de Florence, du temps de saint Ambroise, descendait de la reine de Palmyre. Le courage de Zénobie se démentit avec la fortune ; elle demanda la vie en pleurant. La belle élève du magnanime Longin ne fut plus à Rome que la délatrice de quelques sénateurs entrés dans une conjuration vraie ou supposée contre Aurélien. Elle habitait une maison de campagne à Tibur, non loin des jardins d'Adrien et de la retraite d'Horace, laissant, avec un nom célèbre, des ruines qu'on va voir au désert.

Aurélien était naturellement sévère ; la prospérité le rendit cruel. Il ne voulait pas que le soldat prît une seule poule au laboureur ; il disait que les guerriers doivent faire couler le sang des ennemis et non les pleurs des citoyens[1646] : beau sentiment et noble maxime ! Il eut à soutenir une singulière guerre au sein même de Rome, la guerre des monnayeurs, qui lui tuèrent sept mille soldats dans un combat sur le mont Coelius[1647]. Les châtiments que l'empereur faisait infliger étaient affreux. Il méditait une persécution générale contre les chrétiens[1648] ; et lorsqu'il se rendit en Orient, dans le dessein de porter la guerre chez les Perses, il fut tué par les officiers de son armée, entre Héraclée et Byzance[1649].

Le monde demeura sept mois sans maître : le sénat et l'armée se renvoyèrent le choix d'un empereur. L'un refusait d'user de son droit, l'autre de sa force[1650]. Les deux derniers souverains avaient tellement affermi l'Etat, que rien ne bougea ; mais Rome ne reprit pas sa liberté : qu'en eût-elle fait ?

Claudius Tacite (Tacite, emp. ; Eutichien pape. An de J.C. 275-276.), sénateur, âgé de soixante-quinze ans, fut enfin proclamé par le sénat. Telle est la souveraineté naturelle du génie : il n'y a point d'homme qui ne préférât aujourd'hui avoir été Tacite l'historien à Tacite l'empereur. Celui-ci sembla craindre la marque dont son aïeul avait flétri les tyrans ; il vécut sur la pourpre comme en présence et dans la frayeur du peintre de Tibère[1651].

L'empereur rendit au sénat quelques-unes de ses prérogatives ; et le sénat, dans sa décrépitude corrompue, crut voir renaître la chaste enfance de la république[1652]. Tacite, allant se mettre à la tête de l'armée en Thrace, pour repousser une attaque des Alains, à qui les Romains avaient manqué de foi, mourut de fatigue ou fut tué à Tharse, ou à Tyanes, ou dans le Pont, selon les versions différentes des historiens[1653]. Peu de temps avant sa mort, la tombe de son père s'était ouverte, et il avait vu l'ombre de sa mère. Le tombeau de nos pères s'ouvre toujours pour nous ; mais il y a ici quelques souvenirs confus du sépulcre d'Agrippine : le génie de l'historien dominait l'imagination de l'empereur.

Florien, frère de Tacite, se fit déclarer auguste en Asie, Probus (Probus emp. ; Eutichien pape. An de J.C. 276-282.) en Orient. Une guerre civile de deux ou trois mois termina la lutte en faveur du dernier. La défaite des Franks, des Bourguignons, des Vandales, des Logions ou Lyges, qui s'étaient emparés des Gaules, signala le commencement du règne de Probus. Il tua quatre cent mille barbares, délivra et rétablit soixante-dix villes, transporta dans la Grande-Bretagne des colonies de prisonniers, soumit une partie de l'Allemagne, obligea les peuples vaincus à se retirer au delà du Necker et de l'Elbe, de payer aux Romains un tribut annuel en blé, vaches, brebis, et de prendre les armes pour la défense de l'empire contre des nations plus éloignées[1654] ; enfin il bâtit un mur de deux cents milles de longueur, depuis le Rhin jusqu'au Danube[1655]. Probus conçut le plan régulier de défendre l'empire contre les barbares avec des barbares. Quand la république réunissait des peuples à ses domaines, elle leur

apportait la vertu en échange de la force qu'elle recevait d'eux. Que pouvaient les Romains du siècle de Probus pour les barbares ?

Une poignée de Franks auxiliaires, que Probus avait relégués sur le rivage du Pont-Euxin, s'ennuyèrent ; ils s'emparèrent de quelques barques, franchirent le Bosphore, désolèrent les côtes de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, prirent et pillèrent Syracuse, entrèrent dans l'Océan, et, après avoir côtoyé les Espagnes et les Gaules, vinrent débarquer dans leur patrie aux embouchures du Rhin[1656], laissant le monde étonné d'une audace qui annonçait un grand peuple.

Probus passa en Egypte, défit, dans la Thébaïde, les Blemmyes, sauvages d'Ethiopie, dont on ne sait presque rien ; de là il marcha contre les Perses. Assis à terre, sur l'herbe, au haut d'une montagne d'Arménie, mangeant dans un pot quelques pois chiches, habillé d'une simple casaque de laine teinte en pourpre, la tête couverte d'un chapeau, parce qu'il était chauve, sans se lever, sans discontinuer son repas, Probus reçut les ambassadeurs étonnés du grand roi. Il leur dit qu'il était l'empereur ; que si leur maître refusait justice aux Romains, il rendrait la Perse aussi nue d'arbres et d'épis que sa tête l'était de cheveux ; et il ôta son couvre-chef. « Avez-vous faim ? » ajouta ce Popilius de l'empire, « partagez mon repas ; sinon, retirez-vous[1657]. »

Probus donna des terres en Thrace à cent mille Bastarnes (nation scythe ou gothique), qui s'attachèrent au sol. Il en avait partagé d'autres aux Gépides, aux Juthongues, aux Vandales, aux Franks : tous ceux-ci se soulevèrent à divers intervalles.

On peut fixer au règne de Probus la fin de la première grande invasion des barbares, bien que les mouvements s'en fissent encore sentir sous Carus, Carin, Numérien, et qu'ils se prolongeassent sous Dioclétien jusqu'à l'avènement de Constantin à l'empire.

Probus, délivré des guerres étrangères, étouffa les révoltes de Saturnin, de Proculus et de Bonose. Dans le retour d'une si grande paix, il affirmait qu'on n'aurait bientôt plus besoin d'armée. Il occupa les troupes oisives à planter des vignes

dans la Pannonie, la Mésie et les Gaules, et, selon Vopiscus, jusque dans la Grande-Bretagne. On croit que la Bourgogne lui est redevable de ses premières richesses. Probus, guerrier si digne du sceptre, n'en fut pas moins tué par ses soldats dans une guérite de fer, d'où il surveillait les légions employées au dessèchement des marais de Sirmich, sa patrie[1658].

Carus (Carus emp. et ses deux fils, Carin et Numérien. Eutichien pape. An de J.C. 282-283.), qui vint après Probus, était né à Narbonne, selon les deux Victor. Il se disait originaire de Rome, et il n'est pas sûr qu'il vit jamais cette capitale du monde dont il était souverain. Il fut foudroyé après des victoires remportées sur les Perses, non loin de Ctésiphon, qu'il avait pris[1659]. Quand la guerre, fatiguée, discontinuait le meurtre de ses princes, le ciel s'en chargeait. Les fils de Carus, Carin et Numérien (Carin et Numérien Ier empereurs. Caius pape. An de J.C. 284.), reconnus empereurs, célébrèrent à Rome les jeux romains[1660], que Calpurnius ou Calphurnius, poète oublié comme ces jeux, a chantés[1661].

Numérien, revenant de la Perse, fut tué par Aper, préfet du prétoire, dont il avait épousé la fille. Montesquieu remarque que les préfets du prétoire étaient à cette époque auprès des empereurs ce que sont les vizirs auprès des sultans[1662]. Le jeune prince avait versé tant de larmes sur la mort de son père, que sa vue en était affaiblie ; on le portait dans une litière au milieu des légions. Aper, qui convoitait la pourpre, s'était trop hâté ; son forfait avait devancé ses brigues ; le cadavre de Numérien, assassiné dans la litière fermée, tomba en pourriture avant que le meurtrier eut pu s'assurer du suffrage des soldats. La présence du crime et le néant des grandeurs humaines furent dénoncés par l'odeur qui s'en élevait[1663].

L'armée tint un conseil à Chalcédoine, afin d'élire le chef de l'Etat. Dioclétien, qui commandait les officiers militaires du palais, fut choisi[1664]. Tout aussitôt, descendant de son tribunal, il perce Aper de son épée, et s'écrie : « J'ai tué le sanglier fatal. » Une druidesse de Tongres lui avait promis l'empire quand il aurait tué un sanglier, en latin aper[1665]. À

cette élection, du 17 septembre 284, commença l'ère fameuse dans l'Eglise connue sous le nom de l'ère de Dioclétien ou des Martyrs[1666].

Dioclétien livra divers combats à Carin, dont les moeurs rappelaient celles des princes déréglés prédécesseurs des empereurs militaires. Carin triompha ; mais ses soldats victorieux lui ôtèrent la vie, à l'instigation d'un tribun dont il avait déshonoré la couche. Ils se soumirent à Dioclétien.

Vous aurez à considérer plusieurs choses sous le règne des derniers empereurs, Gallus, Emilien, Valérien, Gallien, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Carus et ses fils, par rapport aux chrétiens.

Bien que tous les évêques portassent le nom de pape, l'unité de l'Eglise s'établissait : un traité de saint Cyprien la recommande[1667].

Gallus et Valérien excitèrent des persécutions : outre ces persécutions générales, il y en avait de particulières. Les empereurs ayant publié des édits contradictoires au sujet de la religion nouvelle, et ces édits ne s'abrogeant pas mutuellement, il arrivait que les délégués du pouvoir, selon leurs caractères, leurs principes et leurs préjugés, usaient de la tolérance ou de l'intolérance de la loi[1668].

Les papes Corneille, Etienne, Sixte II, succombèrent. Celui-ci avait transporté les corps de saint Pierre et de saint Paul dans les catacombes, qui servaient de temple et de tombeau aux chrétiens. En parlant des moeurs des fidèles, je vous raconterai quelque chose du martyre de saint Laurent.

Cyprien eut la tête tranchée à Carthage ; trois cents chrétiens sans nom égalèrent, à Utique, la fermeté de Caton : ils furent précipités dans une fosse de chaux vive[1669]. Théogène, évêque, souffrit à Hippone, Fructueux à Taragone, Paturin à Toulouse, Denis à Lutèce[1670], première illustration de cette bourgade inconnue : comme un arbre dans le clos des morts, le christianisme poussait vigoureusement dans le champ des martyrs. Grégoire le Thaumaturge, près d'expirer, demande s'il reste encore quelques idolâtres dans la ville épiscopale ; on lui répond qu'il en reste dix-sept. « Je laisse

donc à mon successeur autant d'infidèles que je trouvai de chrétiens à Néocésarée[1671]. »

Les barbares en entrant dans l'empire étaient venus chercher des missionnaires : les envoyés de la miséricorde de Dieu allèrent au-devant des envoyés de sa colère pour la désarmer. Des évêques, la chaîne au cou, guérissaient les malades en prêchant la sainte parole. Les maîtres prenaient confiance dans ces esclaves médecins ; ils se figuraient obtenir par eux la victoire et demandaient le baptême. Les prisonniers se changeaient en pasteurs ; des Eglises nomades commençaient au milieu des hordes guerrières rentrées dans leurs forêts comme sous leurs tentes. Ces diverses nations se combattaient les unes les autres, se formaient en confédérations, dissoutes et recomposées selon les succès et les revers ; gens féroces, qui brisaient tous les jougs et se soumettaient au frein de quelques prêtres captifs.

De tous les corps de l'Etat, l'armée romaine était celui où le christianisme faisait le moins de progrès. Les chrétiens répugnaient à l'enrôlement, parce qu'ils regardaient les festins, la mesure et la marque comme mêlés de paganisme. Maximilien, appelé au service, disait au proconsul Dion, à Tebeste en Numidie : « Je ne recevrai point la marque ; j'ai déjà reçu celle de Jésus-Christ[1672]. » D'une autre part, le légionnaire attaché à ses aigles renonçait difficilement à l'idolâtrie de la gloire.

Les hérésiarques et les philosophes continuèrent leur succession : Manès, avec sa doctrine des deux principes, Plotin et Porphyre, beaux esprits, ennemis du Christ.

Dioclétien (Dioclétien et Maximien empereurs. Caius et Marcelin papes. An de J.C. 284-305.) associa Maximien au pouvoir suprême, et nomma deux césars, Galère et Constance : l'Orient et l'Italie tombaient dans le département des augustes ; les césars eurent la garde du Danube et du Rhin, en deçà desquels se plaçaient les provinces de l'Occident. La possession romaine se trouva divisée entre quatre despotats, ce qui prépara la séparation finale des deux empires d'Orient et d'Occident.

L'armée, obéissant à quatre chefs, n'eut plus assez de force pour les créer ; il n'y eut plus assez de trésors dans l'une des quatre divisions territoriales pour fournir à un usurpateur le moyen d'acheter l'élection. Dioclétien diminua le nombre des prétoriens, et leur opposa deux nouvelles cohortes, les joviens et les herculiens.

Mais ce qui fit la sûreté du prince causa la ruine de l'Etat : ces légions, qui choisissaient les empereurs, repoussaient en même temps les barbares ; c'était une république militaire qui se donnait des maîtres nationaux et n'en voulait point d'étrangers. Lorsque Dioclétien eut opéré ses changements ; lorsque Constantin, continuant la même politique, eut cassé les prétoriens ; lorsque, au lieu de deux préfets du prétoire, il en eut nommé quatre ; lorsqu'il eut rappelé les légions qui gardaient les frontières pour les mettre en garnison dans le coeur de l'empire, le règne des légions expira, le pouvoir domestique prit naissance. Le droit d'élection fut partagé entre les soldats et les eunuques[1673] : la liberté romaine, qui avait commencé dans le sénat, passé au forum, traversé l'armée, alla s'enfermer dans le palais avec des esclaves à part de la race humaine ; geôliers de la liberté qui n'avaient pas même la puissance de perpétuer dans leur famille la servitude héréditaire.

Le sénat partagea l'abaissement des légions. Rome ne vit presque plus ses empereurs ; ils résidèrent à Trêves, à Milan, à Nicomédie, et bientôt à Constantinople. Dioclétien modela sa cour sur celle du grand roi ; il se donna le surnom de Jupiter ; au lieu de la couronne de laurier, il ceignit le diadème, et ajouta au manteau de pourpre la robe d'or et de soie. Des officiers du palais de diverses sortes, et partagés en diverses école furent constitués : les eunuques avaient la garde intérieure des appartements. Quiconque était introduit devant l'empereur se prosternait et adorait. Les successeurs de Dioclétien, et peut-être lui-même, se firent appeler Votre Eternité, et ils vécurent un jour[1674]. Sachez néanmoins que les empereurs s'arrogèrent ce titre par une espèce de droit d'héritage. Rome se surnommait la ville éternelle ; le peuple

romain avait vu dans l'immutabilité du dieu Terme le présage de la durée de sa puissance : en usurpant les pouvoirs politiques, les despotes usurpèrent aussi les forces religieuses. Toutefois cette transmission du sort de l'espèce au destin de l'individu n'était qu'une fausseté impie : les nations qui changent de moeurs, de lois, de nom, de sang, ne meurent point, il est vrai : mais est-il rien de plus vite et de plus mortel que l'homme ?

Ce ne fut guère que six ans après l'association de Maximien à l'empire que Dioclétien s'adjoignit les deux césars Galerius et Constance. On vit dans les Gaules, sous le nom de Bagaudes[1675], une insurrection de paysans assez semblable à celles qui éclatèrent en France dans le moyen âge, Oelianus et Amandus, chefs de ces paysans, prirent la pourpre. Leurs médailles nous sont parvenues[1676], moins comme une preuve historique du pouvoir d'un maître que comme un monument de la liberté : on a cru qu'Oelianus et Amandus étaient chrétiens[1677]. Maximien soumit ces hommes rustiques, dont le nom reparut au Ve siècle. Salvien, à cette dernière époque, excuse leur révolte par leurs souffrances : la faction de la misère est enracinée.

Carausius dans la Grande-Bretagne, Aquilée en Egypte, furent vaincus, l'un par Constance, l'autre par Dioclétien, après une usurpation plus ou moins longue. Galerius, d'abord défait par les Perses, les défit à son tour.

Dioclétien, grand administrateur, homme fin et habile[1678], répara et augmenta les fortifications des frontières ; battit, à l'aide de ses associés et de ses généraux, les Blemmyes en Egypte, les Maures en Afrique, les Franks, les Allamans, les Sarmates en Europe ; il sema la division parmi les Goths, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons, qui se consumèrent en guerres intestines. Ceux des barbares du Nord que l'on avait faits prisonniers furent ou distribués comme esclaves aux habitants des territoires de Trêves, de Langres, de Cambrai, de Beauvais et de Troyes, ou adoptés comme colons, nommément quelques tribus de Sarmates, de Bastarnes et de Carpiens.

Au moment de triompher, le christianisme eut à soutenir une persécution générale. Poussé par Galerius, qu'excitait sa mère, adoratrice des dieux des montagnes, Dioclétien assembla un conseil de magistrats et de gens de guerre. Ce conseil fut d'avis de poursuivre les ennemis du culte public. L'empereur envoya consulter Apollon de Milet : Apollon répondit que les justes répandus sur la terre l'empêchaient de dire la vérité ; la pythonisse se plaignait d'être muette. Les aruspices déclarèrent que les justes dont parlait Apollon étaient les chrétiens. La persécution fut résolue. On en fixa l'époque à la fête des Terminales, dernier jour de l'année romaine[1679], jour réputé heureux et qui devait mettre fin à la religion de Jésus. Dioclétien et Galerius se trouvaient à Nicodémie.

L'attaque commença par la démolition de la basilique bâtie dans cette ville, sur une colline, et environnée de grands édifices[1680]. On y chercha l'idole, qu'on n'y trouva point.

Le décret d'extermination portait en substance : Les églises seront renversées et les livres saints brûlés ; les chrétiens seront privés de tous honneurs, de toutes dignités, et condamnés au supplice sans distinction d'ordre et de rang ; ils pourront être poursuivis devant les tribunaux, et ne pourront poursuivre personne, pas même en réclamation de vol, réparation d'injures ou d'adultère ; les affranchis redeviendront esclaves[1681].

C'est toujours par l'effet rétroactif des lois ou par leur déni que les grandes iniquités sociales s'accomplissent : le refus de justice est sur le point où l'homme se trouve plus éloigné de Dieu. Un édit particulier frappait les évêques, ordonnait de les mettre aux fers et de les forcer à abjurer.

La persécution, d'abord locale, s'étendit ensuite à toutes les provinces de l'empire. La maison de l'empereur fut particulièrement tourmentée. Valérie, fille de Dioclétien, et Prisca sa femme, accusées de christianisme, sacrifièrent ; Dorothée, le premier des eunuques, Gorgonius, Pierre, Judes, Mygdonius et Mardonius, souffrirent. On mit du sel et du vinaigre dans les plaies de Pierre ; étendu sur un gril, ses

chairs furent rôties comme les viandes d'un festin[1682]. On jeta pêle-mêle dans les bûchers femmes, enfants et vieillards ; d'autres victimes, entassées dans des barques, furent précipitées au fond de la mer[1683].

La bassesse, comme toujours, se trouva à point nommé pour faire l'apologie du crime : deux philosophes[1684] écrivirent à la lueur des bûchers contre les chrétiens.

Le martyre de la légion thébéenne, massacrée par ordre de Maximien, est de cette époque. Nantes, dans l'Armorique, se consacra par le sang des deux frères Donatien et Rogatien[1685].

Arnobe et Lactance défendirent le christianisme ; le dernier nous a peint la mort des persécuteurs et l'extinction de leur race[1686] : Licinius, Galerius et Candidien son fils ; Maximien avec son fils agé de huit ans, sa fille âgée de sept, sa femme noyée dans l'Oronte, où elle avait fait noyer des chrétiennes ; Dioclétien, Valérie et Prisca, fugitives cachées sous de misérables habits, reconnues, arrêtées, décapitées à Thessalonique et jetées dans la mer : victimes de la tyrannie de Licinius, elles n'étaient coupables que d'appartenir à un sang maudit.

Dioclétien et Maximien étaient venus triompher en Italie, l'un des Egyptiens, l'autre des peuples du Nord ; c'est le dernier triomphe authentique qu'ait vu Rome. L'empereur ne descendit du char de sa victoire que pour monter à Nicomédie sur le tribunal de son abdication. Cette scène eut lieu dans une plaine qu'inondait la foule des grands, du peuple et des soldats. Dioclétien déclara qu'ayant besoin de repos, il cédait l'empire à Galerius. En même temps il indiqua le césar qui devait remplacer Galerius, devenu auguste : c'était Daïa ou Daza Maximin, fils de la soeur de Galerius. Il jeta son manteau de pourpre sur les épaules de ce pâtre[1687], et Dioclétien, redevenu Dioclès, prit le chemin[1688] de Salone, sa patrie.

Cet homme extraordinaire avait les larmes aux yeux en déposant le pouvoir ; il avait également pleuré lorsque Galerius, dans un entretien secret, lui signifia qu'il prétendait être le maître, et que si lui, Dioclétien, ne voulait pas

s'éloigner, lui, Galerius, l'y saurait contraindre. D'autres ont écrit que Dioclétien renonça au trône par mépris des grandeurs humaines[1689]. Soit que ce prince ait quitté l'empire de gré ou de force, avec courage ou faiblesse, sa retraite à Salone a donné à sa vie un caractère de philosophie qui fait aujourd'hui sa principale renommée.

Dioclétien habitait au bord de la mer une maison de campagne[1690], que Constantin le Grand dit avoir été simple[1691], et que Constantin Porphyrogénète[1692] a crue magnifique. Maximien Hercule se dépouilla de l'autorité souveraine à Milan en faveur de Constance Chlore, et nomma césar Valerius Sévère, obscur favori de Galerius, le même jour que Dioclétien accomplissait son sacrifice à Nicomédie. Maximien, ayant dans la suite ressaisi la pourpre, fit inviter Dioclétien à suivre son exemple. Dioclétien répondit : « Je voudrais que vous vissiez les beaux choux que j'ai plantés, vous ne me parleriez plus de l'empire[1693]. » Paroles démenties par des regrets.

Pendant les neuf années que Dioclétien vécut à Salone, sa femme et sa fille périrent misérablement, et il ne put les sauver, obligé qu'il fut alors de reconnaître l'impuissance d'un prince auquel il ne reste d'autorité que celle des larmes. Menacé par Constantin et Licinius, peut-être même par le sénat[1694], il résolut d'abréger sa vie. On est incertain du genre de sa mort ; on parle de poison, d'abstinence, de mélancolie[1695]. L'empereur sans empire ne dormait plus, ne mangeait plus : il soupirait, il gémissait ; saint Jérôme laisse entendre qu'avant d'expirer il vomit sa langue rongée de vers[1696].

La philosophie fut aussi inutile à Dioclétien pour mourir que la religion à Charles Quint : tous deux eurent des remords d'avoir abandonné le pouvoir ; le premier, sur son lit et sur la terre, où il se roulait au milieu de ses larmes[1697] ; le second, au fond du cercueil où il se plaça pour assister à la représentation de ses funérailles[1698].

Dioclétien multiplia les impôts ; il couvrit l'empire de monuments onéreux, qu'il faisait souvent abattre et

recommencer sur un plan nouveau. La Providence a voulu qu'une salle des thermes du persécuteurs des chrétiens soit devenue, à Rome, l'église de Notre-Dame-des-Anges. Dans le cloître, jadis vaste cimetière de cet édifice, l'espace se trouve aujourd'hui trop grand pour la mort ; un petit retranchement, pratiqué au pied de trois ou quatre colonnes, suffit aux tombeaux diminuants de quelques chartreux, qui finissent aussi, et qui, dans leur abdication du monde, ne regrettent rien de la terre.

Les faits sont comme il suit après l'abdication de Dioclétien.

Constance (Galerius, Constance emp. ; Marcelin pape. An de J.C. 306.) gouvernait les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne ; il était doux, juste, tolérant envers les chrétiens, et si dénué de fortune, qu'il était obligé d'emprunter de l'argenterie lorsqu'il donnait un festin[1699]. Suidas l'appelle Constance le Pauvre[1700], un des plus beaux surnoms que jamais prince absolu ait portés.

Il eut d'Hélène, fille d'un hôtelier, sa femme légitime ou sa concubine, Constantin le Grand, et de Théodora, fille de la femme de Maximien Hercule, trois filles et trois garçons. On le força de répudier Hélène, comme étant d'une naissance trop inférieure.

Constantin avait alors dix-huit ans : entraîné dans l'humiliation de sa mère, il fut attaché à Dioclétien, et porta les armes en Egypte et dans la Perse. Galerius, jaloux de la faveur dont le fils de Constance jouissait auprès des soldats, se voulut défaire de lui en l'excitant à se battre, d'abord contre un Sarmate, ensuite contre un lion[1701]. Constantin, sorti heureusement de ces épreuves, se déroba par la fuite aux complots de Galerius ; afin de n'être pas poursuivi, il fit couper de poste en poste les jarrets des chevaux dont il s'était servi[1702]. Il rejoignit son père à Boulogne, au moment où celui-ci, vainqueur de Carausius, s'embarquait pour la Grande-Bretagne. Constance mourut à York. Les légions, par un dernier essai de leur puissance, sans attendre l'élection du palais, proclamèrent Constantin empereur, au nom des vertus de son père. Galerius n'accorda à Constantin que le titre de césar,

conférant à Valère celui d'auguste.

Galerius avait ordonné un recensement des propriétés, afin d'asseoir une taxe générale sur les terres et sur les personnes ; il y voulut soumettre l'Italie : Rome se soulève, appelle à la pourpre Maxence, gendre de Galerius et fils de Maximien Hercule. Le vieil empereur abdiqué sort de sa retraite, se joint à son fils. Sévère, réfugié dans Ravenne, qu'il rend par capitulation à Maximien Hercule, est condamné à mort, et se fait ouvrir les veines.

Maximien s'allie avec Constantin (Constantin emp. ; Marcellus, Eusèbe, Melchiade, Silvestre Ier, papes. An de J.C. 307-337.), lui donne Fausta, sa fille, en mariage, et le nomme auguste. Galerius fond sur l'Italie avec une armée : parvenu jusqu'à Narni, et forcé de retourner en arrière, il élève Licinius, son ancien compagnon d'armes, au rang d'où la mort avait précipité Sévère. Maximin Daïa, le césar qui gouvernait l'Egypte et la Syrie, enflammé de jalousie, se décore aussi de la dignité d'auguste. Six empereurs (ce qui ne s'était jamais vu et ce qui ne se revit jamais) règnent à la fois : Constantin, Maxence et Maximien en Occident ; Licinius, Maximin et Galerius en Orient.

La discorde éclate entre Maximien Hercule et Maxence, son fils Maximien se retire en Illyrie, ensuite dans les Gaules, auprès de Constantin, son gendre. Il conspire contre lui, et, sur une fausse nouvelle de la mort de ce prince, s'empare d'un trésor déposé dans la ville d'Arles. Constantin, occupé au bord du Rhin à repousser un corps de Franks, revient, assiège son beau-père dans Marseille, le prend, et condamne à mort un vieillard dont l'ambition était tombée en enfance[1703].

Galerius meurt à Sardique, d'une maladie dégoûtante[1704], attribuée par les chrétiens à la vengeance céleste. Galerius avait été le véritable auteur de la persécution. Maximin Daïa et Licinius se partagent ses Etats. Licinius fait alliance avec Constantin, Maximin avec Maxence. Constantin, vainqueur des Franks et des Allamans, livre leur prince aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trêves[1705].

Maxence, oppresseur de l'Afrique et de l'Italie, invente le

don gratuit[1706], que les rois et les seigneurs féodaux exigèrent dans la suite pour une victoire, une naissance, un mariage, et pour l'admission de leur fils à l'ordre de chevalerie : sous les Romains, il s'agissait du consulat du jeune prince. Maxence immole les sénateurs et déshonore leurs femmes. Sophronie, chrétienne et femme du préfet de Rome, se poignarde afin de lui échapper[1707].

Maxence médite d'envahir la Gaule. Constantin, décidé à prévenir son ennemi, voit dans les airs le labarum, et commence à s'instruire de la foi. Maxence avait rétabli les prétoriens ; son armée se composait de cent soixante-dix mille fantassins et de dix-huit mille cavaliers. Constantin ne craignit point d'attaquer Maxence avec quarante mille vieux soldats. Il passe les Alpes Cottiennes sur une de ces voies indestructibles qui n'existaient pas du temps d'Annibal ; il emporte Suse d'assaut, défait un corps de cavalerie pesante aux environs de Turin, un autre à Bresse ; Vérone capitule : la garnison captive est liée des chaînes forgées avec les épées des vaincus[1708], Constantin marche à Rome, et gagne la bataille où Maxence perd l'empire et la vie.

Cette bataille est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au point Milvius ; deux religions se trouvèrent en présence, les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeait les livres sibyllins, sacrifiait des lions, faisait éventrer des femmes grosses, pour fouiller dans le sein des enfants arrachés aux entrailles maternelles : on supposait que des coeurs qui n'avaient pas encore palpité ne pouvaient recéler aucune imposture. Constantin, dans son camp, se contentait de dire, ce qu'on grava sur son arc de triomphe, qu'il arrivait par l'impulsion de la divinité et la grandeur de son génie[1709]. Les anciens dieux du Janicule rangèrent autour de leurs autels les légions qu'ils avaient envoyées à la conquête de l'univers : en face de ces soldats étaient ceux du Christ. Le labarum domina les aigles, et la terre de Saturne vit régner celui qui

prêcha sur la montagne : le temps et le genre humain avaient fait un pas.

Six mois après la victoire de Constantin, Maximin Daïa voulut enlever à Licinius la partie de l'empire qu'il gouvernait ; vaincu auprès d'Héraclée, il alla mourir à Nicomédie. Des six empereurs il ne restait plus que Constantin et Licinius.

Ceux-ci se brouillèrent. Une première guerre civile, suivie d'une seconde amenèrent les batailles de Cibalis, de Mardie, d'Andrinople et de Chrysopolis, où Constantin fut heureux. Licinius, resté aux mains du vainqueur, fut exilé à Thessalonique. Quelque temps après, on lui demanda sa tête, sous prétexte d'une conspiration ourdie par lui dans les fers : ce moyen de crime, si souvent reproduit dans l'histoire, accuse de stérilité les inventions de la tyrannie.

Constantin, demeuré en possession du monde, résolut, vers la fin de sa vie, de donner une seconde capitale à ses Etats : Constantinople s'éleva sur l'emplacement de Byzance, au nom de Jésus-Christ, comme Rome s'était élevée sur les chaumières d'Evandre, au nom de Jupiter[1710]. Le fondateur de l'empire chrétien déclara qu'il bâtissait la nouvelle cité par l'ordre de Dieu[1711] : il racontait qu'endormi sous les murs de Byzance, il avait vu dans un songe une femme, accablée d'ans et d'infirmités, se changer en une jeune fille brillante de santé et de grâce, laquelle il lui semblait revêtir des ornements impériaux[1712]. Constantin, interprétant ce songe, obéit à l'avertissement du ciel ; armé d'une lance, il conduit lui-même les ouvriers qui traçaient l'enceinte de la ville. On lui fait observer que l'espace déjà parcouru était immense : « Je suis, répondit-il, le guide invisible qui marche devant moi ; je ne m'arrêterai que quand il s'arrêtera[1713]. »

La cité naissante fut embellie de la dépouille de la Grèce et de l'Asie : on y transporta les idoles des dieux morts et les statues des grands hommes, qui ne meurent pas comme les dieux. La vieille métropole paya surtout son tribut à sa jeune rivale, ce qui fait dire à saint Jérôme que Constantinople s'était parée de la nudité des autres villes[1714]. Les familles sénatoriales et équestres furent appelées des rivages du Tibre

à ceux du Bosphore, pour y trouver des palais semblables à ceux qu'elles abandonnaient ; Constantin éleva l'église des Apôtres, qui vingt ans après sa dédicace était tombante ; et Constance bâtit Sainte-Sophie, plus célèbre par son nom que par sa beauté. L'Egypte demeura chargée de nourrir la nouvelle Rome aux dépens de l'ancienne.

Il y a des jugements que les historiens répètent sans examen ; vous aurez souvent lu que Constantin avait hâté la chute de la puissance des césars en détruisant l'unité de leur siège : c'est, au contraire, la fondation de Constantinople qui a prolongé jusque dans les siècles modernes l'existence romaine. Rome demeurée seule métropole n'en eut pas été mieux défendue ; l'empire se serait écroulé avec elle, lorsqu'elle succomba sous Alaric, si la nouvelle capitale n'eût formé une seconde tête à cet empire ; tête qui n'a été abattue que plus de mille ans[1715] après la première, par le glaive de Mahomet II.

Mais ce qui fut favorable à la durée du pouvoir temporel tel que le créa Constantin devint contraire au pouvoir spirituel dont il se déclara le protecteur. Fixés dans l'Occident, sous l'influence de la gravité latine et du bon sens des races germaniques, les empereurs ne seraient point entrés dans les subtilités de l'esprit grec : moins d'hérésies auraient ensanglanté le monde et l'Eglise. Constantinople naquit chrétienne ; elle n'eut point, comme Rome, à renier un ancien culte, mais elle défigura l'autel que Constantin lui avait donné.

Etude II

Ou deuxième discours sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares

Partie I – de Constantin à Valentinien et Valens

En entrant dans cette seconde étude, vous rentrez avec moi dans l'unité du sujet. Je ne me trouve plus obligé de séparer les trois faits des nations païennes, chrétiennes et barbares : ces dernières, ou fixées dans le monde romain, ou préparant au dehors la décisive invasion, se sont déjà inclinées aux moeurs et à la nouvelle religion de l'empire (Constantin emp. ; Marcellin, Eusèbe, Melchiade, Silvestre, Marc, Jules Ier, papes. An de J.C. 307-337.).

D'un autre côté, le christianisme s'assied sur la pourpre ; ses affaires ne sont plus celles d'une secte en dehors des masses populaires ; son histoire est maintenant l'histoire de l'Etat. Bien que la majorité des populations soumises à la domination de Rome est et demeure encore longtemps païenne, le pouvoir et la loi deviennent chrétiens.

Des intérêts nouveaux, des personnages d'une nature jusque alors inconnue se révèlent. Depuis le règne de Néron jusqu'à celui de Constantin les dissentiments religieux n'avaient guère été parmi les fidèles que des démêlés domestiques, méprisés ou contenus par l'autorité ; mais aussitôt que le fils de sainte Hélène eut levé l'étendard de la croix, les schismes se changèrent en querelles publiques : quand les persécutions du paganisme finirent, celles des hérésies commencèrent. À peine Constantin avait-il pris les rênes du gouvernement qu'Arius divisa l'Eglise.

Avec Arius parurent ces grands évêques nourris aux écoles d'Antioche, d'Alexandrie et d'Athènes, les Alexandre, les Athanase, les Grégoire, les Basile, les Chrysostome, lesquels, renouvelant la philosophie, l'éloquence et les lettres, poussèrent l'esprit humain hors des vieilles règles, le firent sortir des routines où il avait si longtemps marché sous la domination des anciens génies et d'une religion tombée. Les Pères de l'Eglise latine, saint Paulin, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin conduisirent l'Occident à la même rénovation.

Les discours et les actions de ces prêtres attiraient l'attention principale du gouvernement ; les généraux et les ministres furent relégués dans une classe secondaire d'intérêt et de renommée. Les conciles prirent la place des conseils, ou plutôt furent les véritables conseils du souverain, qui se passionna pour des vérités ou des erreurs que souvent il ne comprenait pas. Le monde païen essayait de lutter avec ses fables surannées et les systèmes discrédités de ses sages contre un siècle qui l'entraînait.

Le christianisme avait eu à supporter les persécutions du paganisme ; les rôles changent : le christianisme va proscrire à son tour le paganisme. Mais étudiez la différence des principes et des hommes.

Les païens, comme les chrétiens, ne tinrent point obstinément à leur culte, ne coururent point au martyre : pourquoi ? Parce que le polythéisme était à la fois l'idée fausse et l'idée décrépite, succombant sous l'idée vraie et rajeunie de l'unité d'un Dieu. L'ancienne société ne trouva donc pas pour se défendre l'énergie que la société nouvelle eut pour attaquer.

Jusque alors les mouvements du monde civilisé avaient été produits par les impulsions d'un culte corporel, les réclamations de la liberté, les usurpations du pouvoir, enfin par les passions politiques ou guerrières ; un autre ordre de faits commence : on s'arme pour les vérités ou les erreurs du pur esprit. Ces subtilités métaphysiques, obscures, qui le seront toujours, qui firent couler tant de sang, n'en sont pas moins la preuve d'un immense progrès de l'espèce humaine. Plus

l'homme s'éloigne de l'homme matériel pour se concentrer dans l'homme intelligent, plus il se rapproche du but de son existence ; s'il ne perdait pas quelquefois le courage physique et la vertu morale en développant sa nature divine, il atteindrait avec moins de lenteur le perfectionnement auquel il est appelé.

Avec Constantin se forme l'Eglise proprement dite. Alors prit naissance cette monarchie religieuse qui, tendant à se resserrer sous un seul chef, eut ses lois particulières et générales, ses conciles oecuméniques et provinciaux, sa hiérarchie, ses dignités, ses deux grandes divisions du clergé régulier et séculier, ses propriétés régies en vertu d'un droit différent du droit commun, tandis que, honorés des princes et chéris des peuples, les évêques, élevés aux plus hauts emplois politiques, remplaçaient encore les magistrats inférieurs dans les fonctions municipales et administratives, s'emparaient par les serments des principaux actes de la vie civile et devenaient les législateurs et les conducteurs des nations.

Remarquez deux choses peu observées, qui vous expliqueront la manière dont le christianisme parvint à dominer la société tout entière, peuples et rois.

L'Eglise se constitua en monarchie (élective et représentative), et la communauté chrétienne en république : tout était obéissance et distinction de rangs dans l'une, bien que le chef suprême fût presque toujours choisi dans les rangs populaires ; tout était liberté et égalité dans l'autre. De là cette double influence du clergé, qui d'un côté convenait aux grands par ses doctrines de pouvoir et de subordination, et de l'autre satisfaisait les petits par ses principes d'indépendance et de nivellement évangélique ; de là aussi ce langage contradictoire, sans cesser d'être sincère : le prêtre était auprès des souverains le tribun de la république chrétienne, leur rappelant les droits égaux des enfants d'Adam, et la préférence que le Rédempteur de tous accorde aux pauvres et aux infortunés sur les riches et les heureux ; et ce même prêtre était auprès du peuple le mandataire de la monarchie de l'Eglise, prêchant la soumission et ordonnant de rendre à

César ce qui appartient à César.

Jamais la société religieuse ne s'altère que la société politique ne change : je vous ai déjà dit comment l'élection de l'empereur passa des camps au palais. Les révolutions se concentrèrent au foyer impérial ; les guerres civiles n'arrivèrent plus que rarement par les insurrections et les ambitions militaires ; elles sortirent des divisions de la famille régnante, comme il advient dans les empires despotiques de l'Orient.

Sous Constantin on voit paraître, avec l'établissement de l'Eglise, cette espèce d'aristocratie à la façon moderne ; qui ne remplaça jamais dans l'empire le patriciat auquel Rome dut sa première liberté. Constantin multiplia, s'il n'inventa pas, les titres de nobilissime, de clarissime, d'illustre, de duc, de comte (dans le sens honorifique de ces deux derniers mots). Ces titres, avec ceux de baron et de marquis, d'origine purement barbare, ont passé à la noblesse de nos temps. Ainsi à l'époque dont nous discourons une transfusion d'éléments se prépare : au premier autel de Constantinople, autel qui fut chrétien, se rattache un des premiers anneaux de la chaîne de la nouvelle société si les créations politiques de Constantin ne furent point l'effet immédiat du christianisme, elles en furent l'effet médiat. Tout tend à se mettre de niveau dans la cité : avancer sur un point et rester en arrière sur un autre ne se peut : les idées d'une société sont analogiques, ou la société se dissout.

Les institutions de la vieille patrie mouraient donc avec le vieux culte. Le paganisme depuis la disparition de l'âge religieux et de l'âge héroïque s'était rarement mêlé à la politique ; il sanctifiait quelques actes de la vie du citoyen ; il protégeait les tombeaux ; il présidait à la dénonciation du serment ; il consultait le ciel touchant le succès d'une entreprise ; il honorait l'empereur vivant, lui offrait des libations, lui immolait des victimes et couronnait ses statues ; il l'admettait après sa mort au rang des dieux : là se bornait à peu près l'action du paganisme. Les devins, astrologues et magiciens, venus d'Orient, ajoutèrent quelques fourberies aux

mensonges des oracles réguliers.

Mais avec le ministre chrétien s'introduisit la sorte de puissance nationale que les brahmanes de l'Inde, les mages de la Perse, les druides des Gaules, les prêtres chaldéens ; juifs, égyptiens, tous serviteurs d'une religion plus ou moins allégorique et mystique, avaient jadis exercée. Le sanctuaire réagit sur les idées du pouvoir en raison du plus ou moins d'immatérialité du dieu et de son plus grand rapprochement de la vérité religieuse. L'idolâtrie aurait mal servi et n'aurait jamais enfanté l'espèce d'aristocratie qu'impatronisa Constantin. Aussi, lorsque Julien essaya de revenir au polythéisme il dédaigna les titres et le régime nouveau de la cour. Il n'y eut après le règne de ce prince que l'aristocratie de fraîche invention qui se put soutenir, parce que l'ordre ecclésiastique dont elle dérivait s'établit : ce qui retraçait l'ancienne aristocratie disparut ; les souvenirs ne surmontent point les moeurs ; en voici la preuve.

Constantin avait formé dans son autre Rome un patriciat à l'instar du corps fameux qu'immortalisèrent tant de grands citoyens. Cette noblesse ressuscitée acquit si peu de considération, qu'on rougissait presque d'en faire partie, On proposa vainement de soutenir sa pauvreté par des pensions[1716], de masquer par un langage, par des habits, des us et coutumes d'autrefois une naissance d'hier : les privilèges ne sont pas des ancêtres ; l'homme ne se peut ôter les jours qu'il a ni se donner ceux qu'il n'a pas. Les sénateurs de Constantin demeurèrent écrasés sous le nom antique et éclatant de patres conscripti, dont on outrageait leur récente obscurité.

En embrassant le christianisme et fondant l'Eglise, en fixant les barbares dans l'empire, en établissant une noblesse titrée et hiérarchique, Constantin a véritablement engendré ce moyen âge[1717] dont on place la naissance, je l'ai déjà dit, cinq siècles trop tard.

Ce prince ne monta point au Capitole après sa victoire sur Maxence, et sembla répudier avec les dieux la gloire de la ville éternelle. Il publia un édit favorable aux chrétiens, et plus tard

un second édit pour les confesseurs et martyrs. Il accorda des immunités et des revenus aux églises et des privilèges aux prêtres. Il ne lit point aux papes la donation inventée au VIIIe siècle par Isidore, mais il leur céda le palais de Latran, palais de l'impératrice Fausta, et il y bâtit l'édifice connu sous le nom de Basilique de Constantin[1718].

Le supplice de la croix fut prohibé[1719] ; la vacation du dimanche[1720] et peut-être la sanctification du samedi ou du vendredi[1721] devinrent coutumières. L'idolâtrie fut condamnée, et toutefois la liberté du culte laissée aux idolâtres ; nonobstant quoi divers temples furent dépouillés et quelques-uns démolis[1722]. Hélène renversa, à Jérusalem, le simulacre de Vénus, découvrit le Saint-Sépulcre et la vraie croix, bâtit l'église de la Résurrection, celle de l'Ascension, sur le mont des Olives, celle de la Crèche à Bethléem. Eutropia, mère de l'impératrice Fausta, remplaça par un oratoire chrétien, au chêne de Mambré, un autel profane. Constantine, Maïum, échelle ou port de Gaza, d'autres villes ou d'autres villages embrassèrent la religion du Christ[1723]. Ne semble-t-on pas entrer dans le monde moderne, en reconnaissant les lieux et les noms familiers à nos yeux et à notre mémoire ?

Des lois de Constantin rendent la liberté à ceux qui étaient retenus contre leur droit en esclavage[1724], permettent l'affranchissement dans les églises devant le peuple, sur la simple attestation d'un évêque[1725] ; les clercs même avaient le pouvoir de donner la liberté à leurs esclaves par testament ou par concession verbale, ce qui, sans les désordres des temps, aurait affranchi tout d'un coup une nombreuse partie de l'espèce humaine. D'autres lois défendent les concubines aux personnes mariées[1726], ordonnent la salubrité des prisons, interdisent les cachots[1727], exceptent de la confiscation ce qui a été donné aux femmes et aux enfants avant le délit des maris et des pères, proscrivent des choses infâmes et les combats de gladiateurs[1728]. Ces divers règlements n'eurent pas d'abord leur plein effet, mais ils signalent les premiers moments de l'établissement légal du christianisme par la condamnation de l'idolâtrie, de

l'esclavage, de la prostitution et du meurtre.

Constantin eut à s'occuper des hérésies : dans l'Occident, celle des donatistes fut anathématisée à Arles ; dans l'Orient, la doctrine d'Arius exigea la convocation du premier concile oecuménique. La question théologique intéresse peu aujourd'hui[1729], mais le concile de Nicée est resté un événement considérable dans l'histoire de l'espèce humaine. On eut alors la première idée et l'on vit le premier exemple d'une société existant en divers climats, parmi les lois locales et privées, et néanmoins indépendante des princes et des sociétés sous lesquels et dans lesquelles elle était placée ; peuple formant partie des autres peuples, et cependant isolé d'eux, mandant ses députés de tous les coins de l'univers à traiter des affaires qui ne concernaient que sa vie morale et ses relations avec Dieu. Que de droits tacitement reconnus par ce bris des scellés du pouvoir sur la volonté et sur la pensée !

Pour la première fois encore depuis les jours de Moïse, émancipateur de l'homme au milieu des nations esclaves de l'ignorance et de la force, se renouvela la manifestation divine du Sinaï. Comme autour du camp des Hébreux, les idoles étaient debout autour du concile de Nicée, lorsque les interprètes de la nouvelle loi proclamèrent la suprême vérité du monde, l'existence et l'unité de Dieu. Les fables des prêtres, qui avaient caché le principe vivant, les mystères dans lesquels les philosophes l'avaient enveloppé s'évanouirent ; le voile du sanctuaire fut déchiré avec la croix du Christ : l'homme vit Dieu face à face. Alors fut composé ce symbole que les chrétiens répètent, après quinze siècles, sur toute la surface du globe ; symbole qui expliquait celui dont les apôtres et leurs disciples se servaient comme de mot d'ordre pour se reconnaître : en les comparant, on remarque les progrès du temps et l'introduction de la haute métaphysique religieuse dans la simplicité de la foi. « Nous croyons en un seul Dieu, père tout-puissant, créateur de toutes choses, visibles et invisibles, et en un seul Seigneur Jésus-Christ, fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu,

engendré et non fait, consubstantiel au Père, par qui toutes choses ont été faites au ciel et sur la terre... Nous croyons au Saint-Esprit[1730]. »

Le concile de Nicée a fait ces choses immenses, il a proclamé l'unité de Dieu et fixé ce qu'il y avait de probable dans la doctrine de Platon. Constantin, dans une harangue aux Pères du concile, déclare et approuve ce que ce philosophe admet : un premier Dieu suprême, source d'un second ; deux essences égales en perfections, mais l'une tirant son existence de l'autre, et la seconde exécutant les ordres de la première. Les deux essences n'en font qu'une ; l'une est la raison de l'autre, et cette raison étant Dieu est aussi fils de Dieu[1731].

Et quels étaient les membres de cette convention universelle réunie pour reconnaître le monarque éternel et son éternelle cité ? Des héros du martyre, de doctes génies, ou des hommes encore plus savants par l'ignorance du coeur et la simplicité de la vertu. Spyridion, évêque de Trimithonte, gardait les moutons et avait le don des miracles[1732] ; Jacques, évêque de Nisibe, vivait sur les hautes montagnes, passait l'hiver dans une caverne, se nourrissait de fruits sauvages, portait une tunique de poil de chèvre et prédisait l'avenir[1733]. Parmi ces trois cent dix-huit évêques, accompagnés des prêtres, des diacres et des acolytes, on remarquait des vétérans mutilés à la dernière persécution : Paphnuce, de la haute Thébaïde et disciple de saint Antoine, avait l'oeil droit crevé et le jarret gauche coupé[1734] ; Paul de Néocésarée, les deux mains brûlées[1735] ; Léonce de Césarée, Thomas de Cysique, Marin de Troade, Eutychus de Smyrne, s'efforçaient de cacher leurs blessures, sans en réclamer la gloire. Tous ces soldats d'une immense et même armée ne s'étaient jamais vus ; ils avaient combattu sans se connaître, sous tous les points du ciel, dans l'action générale, pour la même foi.

Entre les hérésiarques se distinguaient Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, et Arius lui-même, appelé à rendre compte de sa doctrine devant Athanase, qui n'était alors qu'un simple diacre attaché à

Alexandre, évêque d'Alexandrie.

Des philosophes païens étaient accourus à ce grand assaut de l'intelligence. Vous venez de voir que Constantin même, dans une harangue, s'expliqua sur la doctrine de Platon. Un vieillard laïque, ignorant et confesseur, attaqua l'un de ces philosophes fastueux, et lui dit tout le christianisme en peu de mots : « Philosophe, au nom de Jésus-Christ, écoute : Il n'y a qu'un Dieu, qui a tout fait par son Verbe, tout affermi par son Esprit. Ce verbe est le fils de Dieu ; il a pris pitié de notre vie grossière, il a voulu naître d'une femme, visiter les hommes et mourir pour eux. Il reviendra nous juger selon nos oeuvres[1736]. »

Constantin ouvrit en personne le concile, le 19 juin l'an 325. Il était vêtu d'une pourpre ornée de pierreries il parut sans gardes et seulement accompagné de quelques chrétiens. Il ne s'assit sur un petit trône d'or au fond de la salle qu'après avoir ordonné aux Pères, qui s'étaient levés à son entrée, de reprendre leurs sièges. Il prononça une harangue en latin, sa langue naturelle et celle de l'empire ; on l'expliquait en grec. Le concile condamna la doctrine d'Arius, malgré une vive opposition, promulgua vingt canons de discipline, et termina sa séance le vingt-cinquième d'août de cette même année 325.

Transportez-vous en pensée dans l'ancien monde pour vous faire une idée de ce qu'il dut éprouver lorsqu'au milieu des hymnes obscènes, enfantines ou absurdes à Vénus, à Bacchus, à Mercure, à Cybèle, il entendit des voix graves chantant au pied d'un autel nouveau : « O Dieu, nous te louons ! ô Seigneur, nous te confessons ! ô Père éternel, toute la terre te révère ! » La prière latine composée pour les soldats n'était pas moins explicite que l'hymne de saint Ambroise et de saint Augustin[1737].

L'esprit humain se dégagea de ses langes : la haute civilisation, la civilisation intellectuelle, sortie du concile de Nicée, n'est plus retombée au-dessous de ce point de lumière. Le simple catéchisme de nos enfants renferme une philosophie plus savante et plus sublime que celle de Platon. L'unité d'un Dieu est devenue une croyance populaire, de cette seule vérité

reconnue date une révolution radicale dans la législation européenne, longtemps faussée par le polythéisme, qui posait un mensonge pour fondement de l'édifice social.

Cependant (telle est la difficulté de se tenir dans les régions de la pure intelligence !) tandis que le polythéisme et la religion corporelle tendaient à sortir des nations, ils y rentraient par une double voie : les philosophes, pour se rendre accessibles au vulgaire, inventaient les génies ; et les chrétiens, pour envelopper dans des signes sensibles la haute spiritualité, honoraient les saints et les reliques.

On a conservé le catalogue des prélats qui portèrent les décrets du concile aux diverses Eglises[1738]. Les Germains et les Goths connaissaient la foi ; Frumence l'avait semée en Ethiopie, une femme esclave l'avait donnée aux Ibériens, et des marchands de l'Osroène à la Perse. Tiridate, roi d'Arménie, professa le christianisme avant les empereurs romains.

Au surplus, Constantin se mêla trop des querelles religieuses où l'entraînèrent quelques femmes de sa famille et les obsessions des évêques des deux partis. Après avoir exilé Arius, il le rappela, et bannit Athanase, qui remplaça Alexandre sur le siège d'Alexandrie. Arius expira tout à coup à Constantinople en rendant ses entrailles, lorsque Eusèbe de Nicomédie s'efforçait de le ramener triomphant[1739]. Le vieil évêque Alexandre avait demandé à Dieu sa propre mort ou celle de l'hérésiarque, selon qu'il était plus utile à la manifestation de la vérité[1740].

Constantin défit successivement les Sarmates et les Goths, et reçut des députations des Blemmyes, des Indiens, des Ethiopiens et des Perses. Il se déclara l'auxiliaire des Sarmates dans une guerre que ceux-ci eurent à soutenir contre les Goths ; puis il contracta une nouvelle alliance avec les derniers, qui s'engagèrent à lui fournir quarante mille soldats appelés foederati, alliés[1741]. Les Sarmates avaient armé leurs esclaves ; chassés par ces mêmes esclaves, ils sollicitèrent et obtinrent des terres dans l'empire[1742].

Sapor II, alors assis sur le trône de la Perse, portait un nom fatal aux empereurs romains. Son père, Hormisdas II, laissa en

mourant sa femme enceinte. Les mages déclarèrent qu'elle accoucherait d'un fils ; ils mirent la tiare sur le ventre de cette reine, et l'embryon roi, Sapor, fut couronné dans les entrailles de sa mère[1743]. Ce fut à ce prince que Constantin écrivit une lettre en faveur des chrétiens, lui rappelant la catastrophe de Valérien, puni pour les avoir persécutés, Sapor se put souvenir de cette lettre lorsque Julien marcha contre lui. Le monarque des Perses avait un frère aîné exilé, Hormisdas, que vous retrouverez à Rome.

Constantin, heureux comme monarque, n'échappa pas au malheur comme homme. Les calamités qui désolèrent la famille du premier auguste païen semblèrent se reproduire dans la famille du premier auguste chrétien.

De Minervine, sa première femme, Constantin avait eu Crispus, prince de valeur et de beauté, élevé par Lactance. Soit que le fils de Minervine inspirât une passion à Fausta, sa marâtre, soit que Fausta fût jalouse pour ses propres enfants des grandes qualités de Crispus, elle l'accusa auprès de son mari[1744], et renouvela la tragique aventure de Phèdre. Constantin fit mourir son fils, ainsi que le jeune Licinius son neveu, âgé de onze ans : Crispus eut la tête tranchée à Pôle, en Istrie[1745]. Bientôt, instruit par sa mère, Hélène, de l'innocence de Crispus et des moeurs dépravées de Fausta, Constantin ordonna la mort de cette femme, qui fut étouffée dans un bain chaud[1746]. Les chrétiens et les gentils jugèrent diversement ces actions : saint Chrysostome en conclut qu'il ne faut ni désirer la puissance ni chercher d'autre félicité que celle de la vertu et du ciel ; le philosophe Sopâtre, consulté par Constantin, selon Zosime, déclara que la religion des Grecs n'avait point d'expiation pour de pareils crimes[1747]. Cependant l'idolâtrie avait trouvé des dieux indulgents pour Néron et Tibère.

Est-il vrai que Constantin se repentit, qu'il passa quarante jours dans les larmes, qu'il éleva à Crispus une statue d'argent à tête d'or, avec cette inscription : « À mon fils malheureux, mais innocent[1748] ? » L'autorité sur laquelle repose ce fait est suspecte. Dieu ne demandait point à Constantin une statue

de Crispus ; il lui demanda le reste de sa famille.

Constantin ne reçut le baptême que peu d'instants avant sa mort, à Achiron, près de Nicomédie. Il avait témoigné le désir d'être baptisé dans les eaux du Jourdain, comme le Christ ; le temps lui manqua. Dépouillé de la robe de pourpre pour quitter les royaumes de la terre, et revêtu de la robe blanche pour solliciter les grandeurs du ciel, le premier empereur chrétien expira à midi, le jour de la Pentecôte. Trois cent trente-sept ans s'étaient écoulés depuis que la religion chrétienne était née parmi les bergers dans une étable : Constantin la laissait sur ce trône du monde, dont elle n'avait pas besoin.

Constantin avait eu trois frères de père, par Théodora, belle-fille de Maximien Hercule ; savoir : Dalmatius, Jules Constance (Constance emp. ; Jules Ier, Liberius, papes. An de J.C. 338-361.), Annibalien.

Dalmatius mourut, et laissa un fils de son nom, fait césar, et un autre fils, Claudius Annibalien, nommé roi du Pont et de l'Arménie.

Jules Constance eut de Galla, sa première femme, Gallus, et de Basiline, sa seconde femme, Julien. On ignore la postérité d'Annibalien, ou l'on n'en sait rien de précis.

Les frères, les neveux et les principaux officiers de Constantin furent massacrés après sa mort, à l'exception des deux fils de Jules Constance. Les causes de cette conspiration spontanée de l'armée et du palais, que rien n'avait semblé présager, ne sont pas clairement expliquées : l'authenticité de l'écrit posthume de Constantin, et dans lequel il déclarait à ses trois fils avoir été empoisonné par ses deux frères, est à bon droit suspecte. Constance immola-t-il à la seule fureur de son ambition ses deux oncles, sept de ses cousins, le patricien Optatus et le préfet Ablavius ? Mais il restait à Constance des frères qui n'étaient pas alors en sa puissance. Julien, saint Athanase, saint Jérôme, Zosime, Socrate, autorités si contraires, se réunissent néanmoins pour charger sa mémoire[1749]. Il est probable que ces meurtres furent le fruit des diverses passions combinées avec la politique du despote, qui enseigne à chercher le repos dans le crime. Le paganisme,

l'hérésie, la turbulence militaire, trouvèrent des satisfactions et des vengeances dans cette extermination de la famille impériale.

L'empire demeura partagé entre les trois fils de Constantin : Constantin, Constance et Constant. Constantin et Constant prirent les armes l'un contre l'autre ; Constantin périt auprès d'Aquilée[1750], dès la première campagne ; Constant, seul maître de l'Occident, fut attaqué par les Franks ; et Libanius nous a laissé à l'occasion de cette guerre quelques détails sur les moeurs et le caractère de nos ancêtres[1751].

Magnence, barbare d'origine et chef des joviens et des herculéens, salué auguste par ses amis, obligea Constant à prendre la fuite, et le fit assassiner au pied des Pyrénées. Ce prince ne trouva qu'un seul homme qui voulût s'associer à sa mauvaise fortune : c'était un Frank, nommé Laniogaise[1752], plus fidèle au malheur des rois qu'à leur autorité.

L'unique fils de Constantin qui restât alors, Constance, après avoir mal combattu les Perses, après avoir dépouillé Vétranion, usurpateur de la pourpre en Illyrie, après avoir refusé de traiter avec Magnence, vainquit celui-ci à Murza[1753] : bientôt après il le réduisit à se tuer.

Avant d'obtenir ce succès, une faute avait été commise ; elle montre le degré de faiblesse et de misère auquel l'empire était déjà descendu : retenu en Orient par des affaires graves, Constance, lorsqu'il apprit la révolte des Gaules, invita les Allamans à passer le Rhin, afin d'arrêter les forces de Magnence. Les Allamans obéirent, et depuis la source du Rhin jusqu'à son embouchure ils occupèrent trente lieues de pays en largeur, sans compter celui qu'ils ravageaient.

Les panégyristes affirment que Constance, héritier de tous les Etats de son père, usa bien de sa victoire ; les historiens assurent qu'il ne put porter sa fortune. Durant ces discordes, on voit des capitaines francs et des corps francs servir différents partis, des évêques aller d'un camp à l'autre en qualité d'ambassadeurs ; à la bataille de Murza, l'empereur se retire dans une église pour prier ; il eût mieux fait de combattre : ce n'est déjà plus le monde antique.

On fixe au règne de Constance le règne des eunuques, jusque alors abîmés sous le poids des édits. Ces hommes (excepté trois ou quatre, doués du génie militaire), en butte au mépris public, se réfugièrent dans les sentines du palais : trop dégradés pour les affaires publiques, ils s'enfoncèrent aux intrigues de la cour, et se dédommagèrent par la virilité de leurs vices de l'impuissance de leurs vertus. Eusèbe, eunuque, chambellan et favori de Constance, dans son triple état de bassesse, fit prononcer la sentence de mort de Gallus.

Gallus et Julien, neveux de Constantin et cousins de Constance, avaient, le premier douze ans, et le second six quand arriva le massacre de la famille impériale. Marc, évêque d'Aréthuse, avait sauvé Julien, qui fut caché dans le sanctuaire d'une église[1754] : Gallus, épargné comme malade et près de mourir, ne sembla pas valoir la peine d'être tué.

L'enfance de ces deux princes fut environnée de soupçons et de périls ; ils demeurèrent six ans enfermés dans la forteresse de Marcellum, ancien palais des rois de Cappadoce. Gallus à vingt-cinq ans, honoré du titre de césar par Constance, épousa la princesse Constantina, fille de Constantin le Grand et veuve d'Annibalien, roi du Pont et de l'Arménie. Il établit sa résidence à Antioche, d'où il gouverna ce qu'on appelait alors les cinq diocèses de la préfecture orientale.

Passé de la solitude à la puissance, Gallus transporta l'inquiétude et l'âpreté de la première dans la placidité et la modération nécessaires à la seconde : il devint un tyran bas et cruel, livré aux espions, espion lui-même. Il s'en allait déguisé dans les lieux publics : son travestissement ne l'empêchait pas d'être reconnu, car Antioche était éclairée la nuit d'une si grande quantité de lumières, qu'on y voyait comme en plein jour[1755], ce qui rappelle la police des villes modernes. Constantina, femme de Gallus, était encore plus que lui altérée de sang et de rapine : on l'accusait de prendre en secret le titre d'augusta[1756], dans l'intention de donner publiquement celui d'auguste à son mari.

Mandé à la cour de Milan après le massacre de deux ministres que lui avait envoyés l'empereur, Gallus eut

l'imprudence d'obéir[1757]. La lettre qui l'appelait était pleine de protestations d'amitié et de services. Il fut arrêté à Pettau, conduit à Flone en Istrie, dépouillé de la chaussure des césars, interrogé par l'eunuque Eusèbe, condamné à mort et exécuté non loin de Pôle, où vingt-huit ans auparavant Crispus avait été décapité[1758]. Que de têtes, l'effroi des peuples, furent abattues par le bourreau[1759] !

Les Isaures et les Sarrasins désolaient l'Asie[1760] ; les Franks et les autres Germains continuaient leurs courses transrhénanes ; Rome se soulevait pour du vin au milieu de ses débauches et de ses spectacles[1761]. Constantin et Constance singulièrement attachés aux barbares, et les ayant promus à presque toutes les charges d'Etat, il se trouva que Silvain, fils de Bonit, chef franc, commandait l'infanterie romaine dans les Gaules : c'était un homme doux et de moeurs polies, quoique né d'un père barbare ; il savait même souffrir, dit l'histoire en parlant de lui. On l'accusa d'aspirer à la pourpre, et il était fidèle ; la calomnie en fit un traître : il prit l'empire comme un abri. Vingt-huit jours après son usurpation, obligé de chercher un plus sûr asile, il n'eut pas le temps d'y entrer : il fut tué par ses compagnons lorsqu'il essayait de se réfugier dans une église[1762].

Alors les Franks, les Allamans, les Saxons, se précipitèrent de nouveau sur les Gaules, dévastèrent quarante villes le long du Rhin, se saisirent de Cologne, et la ruinèrent[1763]. Les Quades et les Sarmates pillaient la Pannonie et la haute Mésie[1764] ; les généraux de Sapor troublaient la Mésopotamie et l'Arménie : ce fut l'époque de l'élévation de Julien.

Jusqu'à l'âge de quinze ans Julien reçut sa première éducation d'Eusèbe, évêque de Nicomédie, qui menait à la cour l'intrigue arienne, et de l'eunuque Mardonius, personnage grave, Scythe de nation, grand admirateur d'Hésiode et d'Homère. Le futur apostat fut ensuite réuni à Gallus dans la forteresse de Marcellum : il apprit de bonne heure à se contraindre, et parut se plaire aux vérités de la foi. Lorsque Gallus eut été nommé césar, Julien obtint la permission de

suivre ses études à Constantinople, sous la surveillance d'Hérébole, d'abord chrétien, puis infidèle avec son élève, puis chrétien encore après la mort de celui-ci[1765]. Julien visita les écoles de l'Ionie : Constance même favorisait les exercices de son cousin, dans l'espoir que les livres lui feraient oublier l'empire ; mais bientôt la supériorité de l'écolier, même dans les lettres, l'alarma.

Après la mort de Gallus, Julien, conduit à Milan, étroitement gardé pendant sept mois, fut enfin relégué à Athènes. Il y rencontra, avec saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, une foule de rhéteurs qui achevèrent de le gagner à leurs doctrines : il prit toutes les allures du philosophe. Universellement instruit, sa mémoire égalait son intelligence : il pensait et il écrivait en grec, mais il se servait aussi du latin[1766]. Les Gaules étant désolées par les Franks et les Allamans, l'impératrice Eusébie décida Constance à créer Julien césar, afin de l'opposer aux barbares. Le disciple de Platon reçut la lettre qui l'appelait au rang suprême comme un arrêt de mort : il leva les mains vers ce temple dont les admirables ruines ne semblent avoir été conservées qu'afin d'attester la beauté de l'ancienne liberté grecque à cette liberté renaissante. Julien monte à la citadelle, embrasse les colonnes du Parthénon, les mouille de ses larmes, implore la protection de la déesse. Il s'éloigne ensuite de l'immortelle cité, où des déclamateurs et des sophistes foulaient les cendres de Démosthène et de Socrate, mais où Minerve régnait encore par le génie de Phidias et de Périclès.

Arrivé à Milan, il traça ces mots pour l'impératrice : « Puisses-tu avoir des enfants ! que Dieu t'accorde ce bonheur et d'autres prospérités ! mais je t'en conjure, laisse-moi retourner à mes foyers[1767]. » C'était ainsi que Julien appelait la Grèce. Le billet écrit, il n'osa l'envoyer, arrêté qu'il fut, dit-il, par les menaces des dieux : l'apostat prit la voix de l'ambition pour l'ordre du ciel.

Les officiers du palais s'emparèrent de l'étudiant d'Athènes, le dépouillèrent du manteau et de la barbe du philosophe, et le revêtirent de l'habit du soldat. Il a peint lui-même sa gaucherie

dans ce nouvel accoutrement, son embarras à la cour et les railleries des eunuques[1768]. La dernière partie de l'éducation de Julien avait été populaire ; il assistait aux cours des rhéteurs à Constantinople, comme les autres élèves : en se plongeant dans les moeurs publiques, il y puisa des enseignements qui manquent à l'éducation privée des princes. Constance, le sixième jour de novembre l'an de Jésus-Christ 335, ayant assemblé à Milan les légions, proclama Julien césar. L'orphelin dans la pourpre, au milieu des meurtriers de sa famille, répétait tout bas un vers d'Homère : « La mort pourprée et son invincible destin l'enlevèrent. »

Après avoir épousé Hélène, soeur de l'empereur, Julien partit pour son gouvernement des Gaules, auquel on avait ajouté la Grande-Bretagne, et peut-être l'Espagne[1769]. Eusébie lui donna des livres, ses conseillers ; Constance, des valets, ses maîtres[1770]. Tenu dans une tutelle jalouse, il ne pouvait ni prendre seul une résolution, ni intimer un ordre, ni changer un domestique : tout était réglé dans son intérieur par les ordres de Constance, jusqu'aux mets de sa table ; aucune lettre ne lui parvenait qu'elle n'eût été lue : il se sevrait de la compagnie de ses amis dans la crainte de les compromettre et de s'exposer lui-même à sa perte. À peine mit-on à sa disposition quelques soldats[1771]. Sa seule consolation en entrant dans le pays ravagé que l'on confiait à son inexpérience fut de rencontrer une vieille femme aveugle, qui le salua du nom de restaurateur des temples[1772].

Durant les cinq années que Julien gouverna les Gaules, il courut d'une ville à l'autre, d'Autun à Auxerre, d'Auxerre à Troyes, de Troyes à Cologne, de Cologne à Trêves, de Trêves à Lyon : on le voit assiégé dans la ville de Sens ; on le voit passant le Rhin cinq fois, gagnant la bataille de Strasbourg sur les Allamans, faisant prisonnier Chrodomaire, le plus puissant de leurs rois, rétablissant les cités, punissant les exacteurs, diminuant les impôts, et enfin, ce qui nous intéresse par les liens du sang, soumettant les Camaves et les Franks Saliens : on commence à vivre avec les Franks au milieu de la future France. Julien avait écrit ses guerres des Gaules : cet ouvrage,

que l'on mettait auprès des Commentaires de César, est malheureusement perdu ; il aurait jeté une vive lumière sur l'histoire obscure de nos aïeux au IVe siècle.

Julien passa au moins à Lutèce les deux hivers de 358 et de 359. Il aimait cette bourgade, qu'il appelait sa chère Lutèce[1773], et où il avait rassemblé, autant qu'il avait pu au milieu de ses entreprises militaires, des savants et des philosophes. Oribase le médecin, dont il nous reste quelques travaux, y rédigea son Abrégé de Galien : c'est le premier ouvrage publié dans une ville qui devait enrichir les lettres de tant de chefs-d'oeuvre.

On se plaît à rechercher l'origine des grandes cités, comme à remonter à la source des grands fleuves : vous serez bien aise de relire le propre texte de Julien :

« Je me trouvais pendant un hiver à ma chère Lutèce[1774] (c'est ainsi qu'on appelle dans les Gaules la ville des Parisii). Elle occupe une île au milieu d'une rivière ; des ponts de bois la joignent aux deux bords. Rarement la rivière croit ou diminue ; telle elle est en été, telle elle demeure en hiver : on en boit volontiers l'eau, très pure et très riante à la vue[1775]. Comme les Parisii habitent une île, il leur serait difficile de se procurer d'autre eau. La température de l'hiver est peu rigoureuse, à cause, disent les gens du pays, de la chaleur de l'Océan, qui, n'étant éloigné que de neuf cents stades, envoie un air tiède jusqu'à Lutèce : l'eau de mer est en effet moins froide que l'eau douce. Par cette raison, ou par une autre que j'ignore, les choses sont ainsi[1776]. L'hiver est donc fort doux aux habitants de cette terre ; le sol porte de bonnes vignes ; les Parisii ont même l'art d'élever des figuiers[1777] en les enveloppant de paille de blé comme d'un vêtement, et en employant les autres moyens dont on se sert pour mettre les arbres à l'abri de l'intempérie des saisons.

Or, il arriva que l'hiver que je passais à Lutèce fut d'une violence inaccoutumée : la rivière charriait des glaçons comme des carreaux de marbre. Vous connaissez les pierres de Phrygie : tels étaient par leur blancheur ces glaçons bruts, larges, se pressant les uns les autres, jusqu'à ce que, venant à

s'agglomérer, ils formassent un pont[1778]. Plus dur à moi-même, et plus rustique que jamais, je ne voulus point souffrir que l'on échauffât à la manière du pays, avec des fourneaux, la chambre où je couchais[1779]. »

Julien raconte qu'il permit enfin de porter dans sa chambre quelques charbons dont la vapeur faillit l'étouffer.

Il y avait à Lutèce des thermes construits sur le modèle de ceux de Dioclétien à Rome : on croit que Julien et Valentinien Ier y demeurèrent : Ammien en parle assez souvent. Il est probable que ces thermes étaient bâtis avant l'arrivée de Julien dans les Gaules, peut-être du temps de Constantin ou de Constance Chlore. D'autres ont pensé mal à propos que Julien occupait dans l'île un palais élevé sur le terrain où fut construit depuis le palais de nos rois. On voyait encore à Lutèce un champ de Mars et des arènes : celles-ci devaient se trouver du côté de la porte Saint-Victor ; c'est ce qui résulte de quelques titres du XIII siècle[1780]. La flotte chargée de garder la Seine était stationnée chez les Parisii ; elle avait vraisemblablement pour bassin l'espace que couvre aujourd'hui la nef gothique de Notre-Dame[1781].

Tandis que Julien habitait la petite et naissante Lutèce, Constance visitait la grande et mourante Rome, que n'avait jamais vue cet empereur des Romains.

Il existait sans doute à Rome quelque vieillard à qui, dans son enfance, son aïeul avait raconté l'entrée d'un prêtre de Syrie, Elagabale, sautant avec la pourpre au milieu des eunuques et des danseuses devant une pierre triangulaire consacrée au soleil : voici venir dans une pompe triomphale pour un succès obtenu sur des Romains[1782], voici venir une espèce d'idole chrétienne, Constance, pareillement environnée d'eunuques, mais immobile sur un haut char éclatant de pierreries, les yeux fixes, ne se remuant ni pour cracher, ni pour se moucher, ni pour s'essuyer le front ; baissant seulement quelquefois sa courte stature afin de passer sous de hautes portes[1783]. Autour de lui flottaient, au bout de longues piques dorées, des étendards de pourpre découpés en forme de dragons, dont les queues effilées sifflaient dans les

vents. Des gardes superbement armés, des cavaliers couverts de fer, ressemblant non à des hommes, mais à des statues polies par la main de Praxitèle[1784], l'environnaient. En approchant de Rome, Constance rencontra les patriciens, le sénat, qu'il ne prit pas comme Cinéas pour une assemblée de rois, mais pour le conseil du monde[1785] ; il crut en voyant les flots de la foule que le genre humain était accouru à Rome[1786].

Lorsqu'il eut pénétré jusqu'aux Rostres, il demeura stupéfait au souvenir de l'ancienne puissance du Forum[1787]. De là l'auguste oriental alla descendre à l'ancien palais d'Octave, qui n'avait ni marbre ni colonne, et dans lequel le fondateur de l'empire, l'ami d'Horace, habita quarante ans la même chambre hiver et été[1788].

Ammien Marcellin, dont ces détails sont empruntés, nous peint ensuite deux choses considérables : une partie des édifices de Rome, tels qu'ils existaient de son temps, l'étonnement de Constance à la vue de ces édifices. Que d'événements étaient survenus, que de jours s'étaient écoulés, pour que le maître de l'empire romain ne fût qu'un étranger dans la capitale de cet empire ? pour qu'il demeurât muet d'admiration au milieu des ouvrages de tant de génies, de tant de fortunes, de tant de siècles, de tant de liberté et d'esclavage, comme un voyageur qui rencontrerait aujourd'hui Rome tout entière dans un désert ! Mais ces monuments des moeurs vivantes d'un peuple ne vivent point eux-mêmes ; leurs masses insensibles ne purent s'émerveiller de la petitesse de Constance, comme il s'ébahissait de leur grandeur.

Il est un certain travail du temps qui donne aux choses humaines le principe d'existence qu'elles n'ont point en soi ; les hommes cessent, et ne sont rien par eux-mêmes, mais leurs vies mises bout à bout, leurs tombeaux rangés à la file, forment une chaîne dont la force augmente en raison de la longueur. De ces néants réunis se compose l'immortalité des empires. Le nom de Rome était la seule puissance qui restât à vaincre aux barbares. Rome, quoique habitée d'une foule

innombrable, n'était plus réellement défendue que par les souvenirs de quelques vieux morts. Constance visita curieusement cette cité, dont il empruntait l'autorité qu'on voulait bien encore passer à sa pourpre. Il harangua le sénat et le peuple. Qu'eût répondu Marius, s'il eût mis la tête hors de sa tombe ?

En parcourant les sept collines, couvertes de monuments sur leurs pentes et sommets, l'empereur se figurait à chaque pas que l'objet qu'il venait de voir était inférieur à celui qu'il voyait[1789]. Le temple de Jupiter Tarpéien, les bains, pareils à des villes de province, la masse de l'amphithéâtre, bâti de pierres tiburtines et dont les regards se fatiguaient à mesurer la hauteur, la voûte du Panthéon suspendue comme le ciel, les colonnes couronnées des statues des empereurs, et dans lesquelles on montait par des degrés, la place et le temple de la Paix, le théâtre de Pompée, l'Odéon, le Stade, magnifiques ornements de la ville éternelle[1790]. Mais au forum de Trajan, Constance s'arrêta confondu, promenant ses regards sur ces constructions gigantesques que, dans leur ineffable beauté, l'historien déclare ne pouvoir décrire[1791].

Le grand roi, le monarque légitime de la Perse, le frère aîné de ce Sapor II, si funeste à Julien et à l'empire romain, Hormisdas, était réfugié dans cet empire. Il accompagnait Constance dans sa visite de Rome. L'empereur, se tournant vers son hôte, lui dit : « Si je ne puis reproduire en entier ce forum, j'espère du moins faire imiter le cheval de la statue équestre du prince. — Tu le peux, dit Hormisdas ; mais bâtis d'abord une semblable écurie, afin que ton cheval y soit à l'aise comme celui que nous voyons[1792]. » Ce même exilé, interrogé sur ce qu'il pensait de Rome : « Ce qui m'y plaît, répondit-il, c'est que les hommes y meurent comme ailleurs[1793]. »

Hormisdas suivit Julien dans son expédition contre les Perses, et s'entendit appeler traître par un officier de Sapor, lequel Sapor occupait contre le droit le trône de son frère. Hormisdas vit mourir Julien ; il avait vu passer Constantin et Constance : il laissa un fils, que Théodose Ier chargea de

conduire une troupe de Goths en Egypte. Le dernier successeur du héros macédonien qui renversa l'ancien empire de Cyrus, Persée, détrôné, vint mourir greffier parmi ses vainqueurs ; l'héritier du nouvel empire des Perses, rétabli sur celui d'Alexandre, vint chercher un abri dans les palais croulants des césars. Au lieu d'assister à l'histoire de son propre pays, Hormisdas fut un témoin des Parthes, envoyé pour assister à l'inventaire des monuments romains mis à l'encan des nations, et pour certifier véritable la chute de Rome. Vous ne savez pas tout : Hormisdas, nourri par les mages, était chrétien. Ainsi vont les choses et les hommes dans l'enchaînement des conseils éternels[1794].

Constance déclara que la renommée, coutumière de mensonge, de malignité, et toujours d'exagération, était restée dans ce qu'elle racontait de Rome fort au-dessous de la vérité[1795]. Il y voulut laisser quelques traces de son passage ; mais, sentant sa propre impuissance, il emprunta à la terre des tombeaux une parure funèbre pour la reine expirante du monde. L'obélisque du temple d'Héliopolis, que Constantin avait projeté de transporter à Constantinople, fut envoyé du Nil au Tibre et élevé à Rome dans le grand cirque. Depuis, Sixte Quint en décora la place de Saint-Jean-de-Latran. On peut voir encore aujourd'hui debout ce monument d'un pharaon, d'un empereur et d'un pape également tombés[1796].

Constance, auquel il manquait, selon Libanius, le coeur d'un prince et la tête d'un capitaine ; ce souverain, qui passa son règne dans les transes des discordes civiles et d'une guerre peureuse contre Sapor, se donnait encore l'embarras des querelles ecclésiastiques. Sa cour était arienne : dans les conciles de Séleucie et de Rimini, il embrassa lui-même le parti des ariens. À la sollicitation de Constant, son frère, il avait d'abord rappelé Athanase de son premier exil ; il le maintint encore sur son siège, après la déposition prononcée au concile arien d'Antioche ; mais il l'abandonna au troisième concile de Milan. Il y eut des évêques bannis, intrus, catholiques, ariens, semi-ariens. Le premier concile de Paris ou de Lutèce se tint

alors[1797], et se déclara catholique sous la protection de Julien, qui méditait au même lieu le rétablissement du paganisme. Saint Hilaire de Poitiers, exilé en Orient, trouva les mêmes désordres en rentrant dans son église. Il écrivit contre l'empereur Constance : « Vous saluez les évêques du baiser par lequel Jésus-Christ fut trahi ; vous courbez la tête pour recevoir leur bénédiction, et vous foulez aux pieds leur foi. » Lucifer de Cagliari, plus hardi encore, menace du glaive de Matathias et de Phinées Constance infidèle. Saint Martin, qui commençait à paraître, servit d'abord comme soldat dans les troupes de l'apostat, et donna naissance au premier monastère des Gaules, Lulugiacum ou Ligugé, à deux lieues de Poitiers. Pacôme, Hilarion, Macaire, avaient succédé à saint Antoine et à saint Paul, et saint Basile méditait déjà la règle qui devait gouverner dans l'Orient un peuple de solitaires.

La turbulence et la légèreté de Constance ruinaient l'empire en convocations de conciles, transports d'évêques par les voitures et les chevaux des postes impériales[1798]. Ses profusions augmentaient sa convoitise ; il portait des sentences injustes, et la torture arrachait des mensonges qu'il transformait en vérités[1799]. Au lieu d'employer son autorité à éteindre les disputes religieuses, il les enflammait par sa manie d'argumenter et par les rêveries mystiques des femmes et des eunuques.

Les papes Jules et Libère s'étaient déclarés successivement à Rome pour saint Athanase, bien que Libère eût d'abord été faible, et que saint Hilaire l'eût anathématisé. Libère, persécuté, se cacha dans les cimetières autour de la ville, fut enlevé, conduit à Milan, où l'empereur l'interrogea. Il défendit Athanase, et répondit à Constance qui l'accusait de soutenir seul un impie : « Quand je serais seul, la foi ne succomberait pas[1800]. » Exilé à Bérée, dans la Thrace, il refusa l'argent que l'empereur, l'impératrice et l'eunuque Eusèbe lui offraient. « Tu as rendu désertes les églises du monde, dit-il au dernier, et tu m'offres une aumône comme à un criminel[1801] ! » Félix, archidiacre de l'Eglise romaine, devint l'antipape arien.

Le séjour de Constance à Rome eut lieu à l'époque de la plus

grande chaleur des partis attachés à Félix et à Libère. Les matrones romaines catholiques se présentèrent à l'empereur dans la magnificence accoutumée de leur parure, le suppliant de rendre au troupeau leur pasteur absent. L'empereur consentit à rappeler Libère, pourvu qu'il gouvernât l'Eglise en commun avec Félix. Cette résolution fut lue dans le Cirque au peuple assemblé : les deux factions païennes, qui se distinguaient par leurs couleurs, dirent, en se moquant, qu'elles auraient chacune leur pasteur ; puis la foule chrétienne fit entendre cette acclamation : Un Dieu ! un Christ ! un évêque[1802] ! Naguère cette même foule s'écriait : Les chrétiens aux bêtes !

Au milieu de cette confusion, Constance, retourné en Orient[1803] et devenu jaloux des triomphes de Julien, songea à l'affaiblir en lui demandant la plus grande partie de son armée, sous le prétexte de continuer la guerre contre Sapor. Julien pressa ses troupes ou feignit de les presser de partir. C'est la première grande scène militaire dont Paris ait été témoin.

Assis sur un tribunal élevé aux portes de Lutèce, Julien invite les soldats à obéir aux ordres d'Auguste : les soldats gardent un silence morne, et se retirent à leur camp. Julien caresse les officiers, leur témoigne le regret de se séparer de ses compagnons d'armes sans les pouvoir récompenser dignement. À minuit les légions se soulèvent sortent en tumulte du banquet donné pour leur départ, environnent le palais, et, tirant leurs épées à la lueur des flambeaux, s'écrient. Julien Auguste[1804] !

Il avait ordonné de barricader les portes ; elles furent forcées au point du jour. Les soldats se saisissent du césar le portent à son tribunal aux cris mille fois répétés de Julien auguste ! Julien priait, conjurait, menaçait ses violents amis, qui à leur tour lui déclarèrent qu'il s'agissait de la mort ou de l'empire : il céda. Une acclamation le salua maître ou compétiteur du monde. Il fut élevé sur un bouclier[1805] comme un roi franc, et couronné comme un despote asiatique : le collier militaire d'un hastaire[1806] lui servit de

diadème, car il refusa d'user à cette fin (étant chose de mauvais augure) d'un collier de femme[1807] ou d'un ornement de cheval que lui présentaient les soldats.

Afin qu'il ne manquât rien d'extraordinaire à l'avènement du restaurateur de l'idolâtrie, Julien écrivit au peuple et au sénat athénien (Ad S. P. Q. Ath.) la relation de ce qui s'était passé à Lutèce. Il adressa des lettres explicatives à Constance, lui demanda la confirmation du titre d'auguste. Pour trouver un second exemple d'un empereur proclamé à Paris, il faut passer de Julien à Napoléon. Après des négociations inutiles, Constance rejeta les prières de son rival ; il lui enjoignit de quitter la pourpre, non sans le traiter d'ingrat : « Rappelle-toi que je t'ai protégé alors que tu étais orphelin. » » Orphelin ! dit Julien dans sa réponse à Constance ; le meurtrier de ma famille me reproche d'avoir été orphelin[1808] ! »

Julien rassemble à Lutèce le peuple et l'armée, leur communique les messages venus d'Orient, et leur demande s'il doit abdiquer le titre d'auguste. Un grand bruit s'élève avec ces paroles : « Sans Julien auguste, la puissance est perdue pour les provinces, les soldats et la république[1809]. » Le questeur Léonas fut chargé de porter la réponse publique à son maître, avec une lettre particulière remplie de la colère et du mépris de Julien.

Décidé à marcher sur l'Orient, Julien part avec trois mille soldats ; il était à peine suivi de trente mille autres. Tout s'épouvante : Taurus, préfet d'Italie, s'enfuit ; Florent, préfet de l'Illyrie, s'enfuit ; Nebridius, préfet du prétoire en Occident, demeure seul fidèle à Constance ; il perd une main d'un coup d'épée, et Julien refuse de serrer la noble main qui reste à Nebridius[1810]. Le nouvel auguste descend le Danube, tantôt côtoyant ses bords, tantôt s'abandonnant à son cours ; Sirmium, capitale de l'Illyrie occidentale, le reçoit : il se saisit du pas de Suques, entrée de la Thrace, et s'arrête pour attendre son armée[1811].

Il tourne alors le visage au passé et le dos à l'avenir, et, se préparant la triste gloire d'avoir été le premier prince apostat, il abjure publiquement le christianisme ; il déclare qu'il confie

sa vie et sa cause aux dieux immortels, efface l'eau du baptême par la cérémonie du taurobole : une seule des divinités évoquées apparut un moment à la fumée des sacrifices de Julien, la Victoire. Les soldats qui l'accompagnaient, brandissant leurs épées au-dessus de leurs têtes, ou tournant la pointe de ces épées contre leurs poitrines, avaient juré de mourir pour lui : cependant plusieurs d'entre eux étaient chrétiens ; mais Julien les avait trompés. Avant de quitter les Gaules, il était entré le jour de l'Epiphanie dans l'église de Vienne, et y avait fait sa prière. Ammien Marcellin affirme qu'en ce moment même il professait secrètement le paganisme[1812]. Qu'est-ce donc que le parjure avait dit à Vienne au Dieu des chrétiens ? Constance se préparait à repousser l'invasion, il meurt à Mopsucrène, en Cilicie, après avoir été baptisé par Euzoïus, de la communion arienne.

Le sénat de la nouvelle capitale se range du côté de la fortune ; Julien (Julien emp. ; Damas pape. (An de J.C. 362-363.) entre dans sa ville natale, que Constance, dit-il, aimait comme sa soeur, et que lui Julien aimait comme sa mère[1813]. Constantinople chrétienne reçoit l'idolâtrie ainsi que Rome païenne avait reçu l'Evangile.

Une commission établie à Chalcédoine jugea les ministres de Constance : Paul, Apodème et l'eunuque Eusèbe furent justement punis ; d'autres subirent injustement la mort et l'exil.

La cour éprouva une réforme totale : on congédia des milliers de cuisiniers et de barbiers. Un de ces derniers se présente superbement vêtu pour couper les cheveux au successeur de Constance : « Je n'ai pas demandé un trésorier, dit Julien, mais un barbier[1814]. » Les agents, au nombre de plus de dix mille, furent réduits à dix-sept, les curieux et autres espions abolis. Maintenant il convient de connaître plus intimement l'homme qui a pris dans l'histoire une place tout à part, en opposant son génie et sa puissance à la transformation sociale dont les peuples modernes sont sortis.

Partie II – de Julien à Théodose Ier

Lorsque Julien fut relégué à Athènes par Constance, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze s'y trouvaient. Le dernier nous a laissé un portrait de l'apostat où se reconnaît l'inimitié du peintre. « Il était de médiocre taille, le cou épais, les épaules larges, qu'il haussait et remuait souvent, aussi bien que la tête. Ses pieds n'étaient point fermes ni sa démarche assurée. Ses yeux étaient vifs, mais égarés et tournoyants ; le regard furieux, le nez dédaigneux et insolent, la bouche grande, la lèvre d'en bas pendante, la barbe hérissée et pointue ; il faisait des grimaces ridicules et des signes de tête sans sujet ; riait sans mesure et avec de grands éclats, s'arrêtait en parlant, et reprenait haleine ; faisait des questions impertinentes et des réponses embarrassées l'une dans l'autre, qui n'avaient rien de ferme et de méthodiques[1815]. »

Ammien Marcellin, qui voyait Julien en beau, conserve pourtant dans le portrait de ce prince quelques traits de celui de Grégoire de Nazianze[1816] ; et Julien lui-même, dans le Misopogon, semble attester la fidélité malveillante du pinceau chrétien.

« La nature, comme je le présume, n'a pas donné beaucoup d'agréments à mon visage, et moi, morose et bizarre, je lui ai ajouté cette longue barbe pour lui infliger une peine, à cause de son air disgracieux. Dans cette barbe, je laisse errer des insectes[1817], comme d'autres bêtes dans une forêt. Je ne puis boire ni manger à mon aise, car je craindrais de brouter imprudemment mes poils avec mon pain. Il est heureux que je ne me soucie ni de donner ni de recevoir des baisers...

Vous dites qu'on pourrait tresser des cordes avec ma barbe : je consens de tout mon coeur que vous en arrachiez les brins, prenez garde seulement que leur rudesse n'écorche vos mains molles et délicates.

N'allez pas vous figurer que vos moqueries me désolent :

elles me plaisent ; car enfin, si mon menton est comme celui d'un bouc, je pourrais en le rasant le rendre semblable à celui d'un beau garçon ou d'une jeune fille sur qui la nature a répandu sa grâce et sa beauté. Mais vous autres, de vie efféminée et de moeurs puériles, vous voulez jusque dans la vieillesse ressembler à vos enfants : ce n'est pas comme chez moi, aux joues, mais à votre front ridé, que l'homme se fait reconnaître.

Cette barbe démesurée ne me suffit pas : ma tête est sale ; rarement je la fais tondre ; je coupe mes oncles rarement, et j'ai les doigts noircis par ma plume.

Voulez-vous connaître mes imperfections secrètes ? Ma poitrine est horrible et velue comme celle du lion, roi des animaux. Je n'ai jamais voulu la peler, tant mes habitudes sont brutes et abjectes. Je n'ai jamais poli aucune partie de mon corps : franchement, je vous dirais tout, quand j'aurais même un poireau comme Cimon[1818]. »

Et c'est le maître du monde qui parle de lui de cette façon ! Mais cette humilité brutale est l'orgueil de la puissance.

Julien avait des vertus, de l'esprit et une grande imagination : on a rarement écrit et porté une couronne comme lui. Il détestait les jeux, les théâtres, les spectacles ; il était sobre, laborieux, intrépide, éclairé, juste, grand administrateur, ennemi de la calomnie et des délateurs. Il aimait la liberté et l'égalité autant que prince le peut ; il dédaignait le titre de seigneur ou de maître. Il pardonna dans les Gaules à un eunuque chargé de l'assassiner.

Un jour on lui signala un citoyen qui, disait-on, aspirait à l'empire, parce qu'il faisait préparer en secret une chlamyde de pourpre. Julien chargea l'officieux ami du prince légitime de porter à l'usurpateur une paire de brodequins ornés de pourpre, afin qu'il ne manquât rien au vêtement impérial[1819]. La loi défendait sous peine de mort de fabriquer pour les particuliers une étoffe de pourpre ; un usurpateur était réduit, dans le premier moment de son élection, à voler la pourpre des enseignes militaires et des statues des dieux.

Maris, évêque arien de Chalcédoine, insultait Julien, qui sacrifiait dans un temple de la Fortune. Julien lui dit : « Vieillard, le Galiléen ne te rendra pas la vue. » Maris était aveugle. « Je le remercie, répondit l'évêque, de m'épargner la douleur de voir un apostat comme toi[1820]. » L'empereur supporta cet accablant reproche.

Delphidius, célèbre avocat de Bordeaux, plaidait devant Julien contre Numerius, accusé de concussion dans le gouvernement de la Gaule Narbonnoise ; Numerius niait les faits. « Qui ne sera innocent, s'écria l'avocat, s'il suffit de nier ? — Qui sera innocent, repartit Julien, s'il suffit d'être accusé[1821] ? » D'autres avocats louaient Julien : « Je me réjouirais de vos éloges, leur dit-il, si vous aviez le courage de me blâmer[1822]. »

Un certain Thalassius était dénoncé par le peuple d'Antioche comme exacteur et comme ancien ennemi de Gallus et de Julien. « Je reconnais, dit l'empereur, qu'il m'a offensé ; c'est ce qui doit suspendre vos poursuites jusqu'à ce que j'aie tiré raison de mon ennemi. » Il pardonna à l'accusé[1823].

Un homme vint se prosterner à ses pieds dans un temple, criant merci pour sa vie. « C'est Théodote, lui dit-on, chef du conseil d'Hiéraple, qui jadis demandait votre tête à Constance. — Je savais cela depuis longtemps, répondit l'empereur. Retourne en paix à tes foyers, Théodote. J'ai à coeur de diminuer le nombre de mes ennemis et d'augmenter celui de mes amis[1824]. »

Une femme plaidait contre un domestique militaire renvoyé du palais ; elle n'avait osé l'assigner tant qu'il avait été en faveur. Celui-ci se présente à l'audience impériale avec la ceinture de son emploi ; la femme se croit perdue, présumant que son adversaire est rentré en grâce : « Femme, dit Julien, soutiens ton accusation ; le défendeur n'a mis sa ceinture que pour marcher plus vite dans la boue ; elle ne peut rien contre ton droit[1825]. »

La publication du Misopogon tient à la même élévation de nature : à part l'orgueil cynique de cet ouvrage, un homme investi du pouvoir absolu, environné d'une armée de barbares

dévoués à ses ordres, un prince qui pouvait seul signe faire exterminer ses insolents détracteurs, et qui se contente de tirer raison d'un libelle par un pamphlet, est un exemple unique dans l'histoire des peuples et des rois. César, dans l'Anti-Caton, n'eut à se venger que de la vertu, et il ne la put vaincre, même en joignant les armes à la satire.

Les Césars sont encore plus extraordinaires que le Misopogon. Quel souverain a jamais jugé ses prédécesseurs avec autant de rigueur et de supériorité ? Jules César entre le premier au banquet des dieux : Silène avertit Jupiter que ce convive pourrait bien songer à le détrôner, et Jupiter trouve que la tête de ce mortel ne ressemble pas mal à la sienne. Vient Auguste, dont les couleurs du visage changent comme celles du caméléon ; Tibère, à la mine fière et terrible et au dos couvert de lèpre ; Caligula, monstre sur-le-champ précipité dans le Tartare ; Claude, pauvre prince qui n'est rien sans Pallas, Narcisse et Messaline ; Néron, une couronne de laurier sur la tête, une lyre à la main, et qu'Apollon jette dans le Cocyte ; ensuite des gens de toutes sortes, les Galba, les Othon, les Vitellius ; Vespasien, qui accourt pour éteindre le feu mis aux temples[1826] ; Titus, qu'on envoie à la Vénus publique ; Domitien, qu'on enchaîne auprès du taureau de Phalaris ; Nerva, à propos duquel Silène s'écrie : « Vous autres dieux, vous laissez quinze années un monstre sur le trône, et ce vieillard affable et juste n'a pas régné un an entier ! » Jupiter apaise Silène en lui annonçant que des princes vertueux vont suivre Nerva.

Trajan paraît : aussitôt Silène recommande à Jupiter de veiller sur celui qui verse à boire aux immortels. Que cherche Adrien ! son Antinoüs ? Il n'est point dans l'Olympe. Antonin, modéré, excepté en amour, s'arrêterait à couper en portions égales un grain de cumin. À la vue de Marc-Aurèle, Silène déclare qu'il n'a rien à lui reprocher.

Survient un débat entre Alexandre et César, jouteurs de gloire. César affirme qu'il a effacé les grands hommes ses contemporains et les grands hommes de tous les siècles et de tous les pays. Que prétend Alexandre avec sa conquête de la

Perse ? Peut-il opposer quelque chose à la journée de Pharsale ? Quel était le capitaine le plus habile de Pompée ou de Darius ? Où étaient les meilleurs soldats ? « Toi, Alexandre, tu as égorgé les citoyens de Thèbes, incendié les villes des malheureux Grecs ; moi, César, j'ai conquis les Gaules, passé le Rhin, franchi l'Océan, sauté sur le rivage des Bretons. Tu as vaincu dix mille Grecs : j'ai défait cent cinquante mille Romains. »

Alexandre, qui commençait à entrer en fureur, apostrophe Jupiter, et lui demande quand enfin ce babillard romain cessera de se donner des éloges. Il a triomphé de Pompée ! Pompée, pauvre homme qui profita des triomphes de Lucullus ! on lui donna le nom de grand par flatterie ; mais pouvait-on le comparer à Marius, aux deux Scipion, à Camille ? « Tu as battu Pompée, César ? Pompée, si amoureux de sa coiffure qu'il ne s'osait gratter la tête que du bout du doigt ! Tu ne soumis les Gaulois et les Germains que pour asservir ta patrie : fut-il jamais rien de plus impie et de plus détestable ! Ne traite pas avec tant de dédain les dix mille Grecs que je me vis forcé d'accabler. Vous, Romains, qui à peine avez pu vous rendre maîtres de la Grèce dans sa décadence, vous qui vous êtes épuisés à soumettre un petit Etat presque ignoré aux beaux jours de l'Hellénie, que seriez-vous devenus s'il vous eût fallu combattre les Grecs unis et florissants ? Il vous sied bien de parler avec mépris de ma conquête de la Perse, fameux conquérants qui, après trois siècles de guerre, êtes parvenus, à la sueur de votre front, à vous emparer de quelques villages au delà du Tigre ! Moins de dix ans ont suffi à Alexandre pour dompter la Perse et les Indes. » La satire continue de cette manière impitoyable, haute et juste, jusqu'à Constantin, outrageusement traité par le restaurateur de l'idolâtrie : il le livre à la déesse de la mollesse, qui l'embrasse, le revêt d'une robe de femme de diverses couleurs, et le conduit par la main à la Luxure. Auprès d'elle Constantin trouve un de ses fils (Crispus), qui criait incessamment : « Corrupteurs de femmes, homicides, sacrilèges, scélérats, vous tous qui avez besoin d'expiation, approchez ! avec un peu d'eau je vous rendrai

purs. Si vous retombez dans vos fautes, frappez-vous la poitrine, battez-vous la tête : tout vous sera remis[1827]. »

Ici il y a triple calomnie et haine atroce : on ne reconnaît plus le souverain supérieur qui condamne les mauvais princes, et le grand homme qui juge ses pairs.

Julien était musicien et poète de talent : nous avons de lui deux épigrammes élégantes, l'une contre la bière, l'autre où l'orgue est décrit à peu près tel que nous le connaissons[1828]. Ses lettres sont instructives, quoique d'un style peu naturel[1829] ; en voici une où il y a trop de Néréides, de Grâces, de Nymphes, de lieux communs de mythologie, et qui ressemble assez à ces épîtres toutes fleuries de lis et de roses que le grand Frédéric écrivait à des gens de lettres la veille d'une bataille ; mais le sujet en est touchant et les descriptions agréables ; elle nous apprend quelque chose d'intime de la vie et de la jeunesse de Julien.

L'aïeule maternelle de Julien lui avait laissé une petite terre en Bithynie : l'empereur écrit à un ami dont on ignore le nom, pour lui en faire présent. Quel est le roi d'une province de l'empire romain qui ne croirait aujourd'hui déroger à sa puissance, démembrer le domaine de sa couronne, et compromettre la dignité de son sang, en offrant d'aussi bonne grâce l'héritage de sa grand-mère à un ami ?

« La maison n'est pas à plus de vingt stades de la mer, mais on n'y est point étourdi par le marchand, ou par le matelot criard ou querelleur. Cependant on y jouit des présents des Néréides, et l'on peut y avoir le poisson frais et palpitant. Si tu montes sur un tertre peu éloigné de la maison, tu verras la Propontide, ses îles et la ville qui porte le noble nom d'un empereur. Là tu ne seras point au milieu des algues, des mousses et des autres plantes désagréables et inconnues que la mer jette sur ses grèves, mais au milieu des saules, parmi le thym et les herbes parfumées. Couché, un livre à la main, après une lecture attentive, tu pourras reposer tes yeux fatigués : la mer et les vaisseaux te seront un charmant spectacle. Dans mon enfance, ce lieu me plaisait, parce que j'y trouvais des fontaines qui n'étaient pas à mépriser, des bains

assez propres, un potager et des arbres. Lorsque je devins homme, je désirai ardemment de revoir ce lieu ; j'y suis maintes fois retourné en compagnie de quelques amis. Je m'y suis même assez occupé d'agriculture pour y laisser, comme un monument, une petite vigne qui donne un vin suave et parfumé. Tu verras dans mon clos Bacchus et les Grâces : la grappe pendante au cep, ou portée au pressoir, exhale l'odeur des roses ; la liqueur dans le tonneau est déjà du nectar, si nous en croyons Homère. Tu me demanderas peut-être, puisque les vignes viennent si bien dans ce sol, pourquoi je n'en ai pas planté davantage. Mais d'abord je ne suis pas un cultivateur bien habile ; ensuite les Nymphes tempèrent pour moi la coupe de Bacchus : je ne voulais de vin qu'autant qu'il en fallait pour moi et mes convives, dont tu sais que le nombre n'est pas grand. Accepte donc ce présent, ô tête chérie[1830] ! Il est petit sans doute ; mais ce qui va d'un ami à un ami, de la maison à la maison, est très doux, comme le dit le sage poète Pindare[1831]. »

Les discours de Julien ont les défauts de la littérature de son temps ; mais celui qu'il adresse aux Athéniens, en partie purgé de ces défauts, montre avec quelle gravité il avait pu écrire l'histoire des guerres des Gaules et de la Germanie. Il est fâcheux que l'apostat, dans deux panégyriques, ait si bien loué Constance, son persécuteur, et qu'il ait été si froid dans l'éloge d'Eusébie, sa bienfaitrice, et peut-être quelque chose de plus[1832].

Grand admirateur du passé, Julien a voulu faire remonter le vocabulaire dont il s'est servi aux jours classiques de la Grèce : assez souvent il habille à l'antique des idées modernes ; on peut se faire une idée de ce contraste par un exemple en sens opposé. L'auteur des Vies des grands Hommes a écrit en grec dans un idiome complet et vieilli, il a été traduit en français dans un idiome incomplet et naissant, d'où il est arrivé une chose assez extraordinaire : le génie de Plutarque était naïf, et sa langue ne l'était plus ; Amyot est venu, et il a donné à Plutarque la langue qui manquait à son génie. Mais Amyot échoue dans les morales : le gaulois, qui s'était si bien prêté

aux récits du biographe, n'a pu rendre les idées complexes et les expressions métaphysiques du philosophe.

De grandes imperfections balançaient dans Julien ses éminentes qualités : il gâtait son caractère original en copiant d'autres grands hommes, et semblait n'avoir de naturel que sa perpétuelle imitation. Il s'était surtout donné pour modèles Alexandre et Marc-Aurèle ; sa mémoire envahissait ses actions ; il avait fait entrer son érudition dans sa vie. Lorsqu'il renvoya aux évêques le traité de Diodore de Tarse, en faveur du christianisme, avec ces trois mots : anegnon, egnon, categnon : J'ai lu, j'ai compris, j'ai condamné, il rappelait mal le veni, vidi, vici, de César. Ses actes de clémence étaient peu méritoires, le dédain y ayant plus de part que la générosité. Léger, railleur, pétulant, questionneur sans dignité, d'une loquacité intarissable, il eût été cruel s'il se fût laissé aller à son penchant[1833]. Dans des emportements involontaires, il s'abaissait jusqu'à frapper de la main et du pied les gens du peuple qui se présentaient à ses audiences[1834]. On pourrait soupçonner sa pudicité : bien que Mamertin assure que son lit était plus chaste que celui d'une vestale, il est probable, s'il n'est certain, qu'il eut des enfants naturels[1835]. Telle est la puissance d'un mot : le nom d'Apostat, donné à Julien, suffit pour flétrir sa mémoire, même aujourd'hui que nous sommes séparés de ce prince par quatorze siècles, et que tombent les institutions qu'il prescrivait.

L'antipathie de Julien pour le culte des chrétiens se fortifia de la haine que lui inspira le prince qui massacra son père, livra son frère au bourreau et menaça longtemps sa vie : les anciens autels étant devenus les autels persécutés, Julien s'y attacha comme un caractère généreux s'attache à la patrie, à la faiblesse et au malheur, il voulut croire à des absurdités que sa raison condamnait ; il employa son génie, comme les philosophes de son temps, à expliquer par des allégories le culte de ces divinités, personnifications des objets de la nature ou passions matérialisées. La beauté des cérémonies du paganisme enchantait son imagination poétique, nourrie des songes de la Grèce : à la renaissance des lettres, au XVIe

siècle, quelques écrivains de la France et de l'Italie, ravis des belles fables, devinrent de véritables païens, et firent abjuration entre les mains d'Homère et de Virgile. Julien attribuait son salut à sa piété envers les dieux, qui l'avaient excepté seul de la juste condamnation prononcée contre la maison impie de Constantin.

Son aversion pour le christianisme se put augmenter encore du spectacle qu'offrait la société lorsqu'il parvint à l'empire. L'hérésie d'Arius avait tout divisé et subdivisé ; ce n'étaient qu'anathèmes lancés et reçus ; les catholiques mêmes ne s'entendaient plus ; les évêques se disputaient des sièges, et le schisme ajoutait ses désordres à ceux de l'hérésie. Julien avait remarqué que les chrétiens sont plus cruels entre eux que les bêtes ne le sont aux hommes[1836] (c'est un auteur païen qui l'affirme). Athanase fait la même remarque sur les ariens[1837]. Ces querelles dans toutes les villes, dans tous les villages, dans tous les hameaux, affaiblissaient l'empire au dehors, paralysaient le pouvoir au dedans, rendaient l'administration périlleuse et difficile. Les juges et les gouverneurs n'étaient occupés qu'à réprimer les délits et les séditions des chrétiens. Le fameux Georges, évêque arien d'Alexandrie, persécuteur des païens et des catholiques, avait désolé l'Egypte par ses rapines et ses cruautés. Diodore, un de ses adhérents, coupait de sa propre autorité la chevelure des enfants, chevelure que l'idolâtrie maternelle laissait croître en l'honneur de quelque divinité protectrice. Le peuple, lassé, se souleva, massacra Georges, pilla sa bibliothèque, dont Julien recommanda au préfet d'Egypte de rassembler soigneusement les débris. La folie des Galiléens, dit le même prince dans sa lettre à Artabius, a presque tout perdu[1838].

Julien, qui n'aurait pu reconnaître la vérité chrétienne parmi des hommes qui ne s'entendaient pas sur la nature du Christ, put donc croire qu'il supprimerait à la fois tous les maux en étouffant toutes les sectes sous l'ancien culte : erreur d'un juge préoccupé, qui prit les effets pour la cause ; qui ne vit que l'extérieur des troubles, qui ne fut frappé que du mouvement à la surface, et n'aperçut pas l'idée immobile reposant au fond

de ces troubles. Une révolution était accomplie, un changement opéré dans l'espèce humaine.

Cependant l'éducation d'enfance du grand ennemi de la croix avait été toute chrétienne ; il avait disputé de dévotion à Macellum avec son frère Gallus ; il paraît même qu'après avoir été lecteur dans l'église de Nicomédie, il s'était fait tondre pour se faire moine[1839] ; intention qu'on a voulu attribuer à l'hypocrisie, et qu'il est plus équitable de regarder comme le mouvement d'une âme exaltée. Julien ne pouvait être ni chrétien ni philosophe à demi ; la nature ne lui avait laissé que le choix du fanatisme.

Quoi qu'il en soit, aussitôt que ce prince fut séparé de Gallus, il s'abandonna à la passion de l'étude, qua lui avait inspirée Mardonius, son premier maître. Il visita à Pergame Edesius, dont l'école jetait un grand éclat.

Chef du néoplatonisme, dont Plotin était le fondateur, Edesius, disciple et successeur de Jamblique, était un vieillard dont l'esprit vigoureux s'élevait vers le ciel à mesure que son corps se penchait vers la terre. Julien voulait en tirer toute la science, mais le vieillard lui dit : « Aimable poursuivant de la sagesse, mon corps est un édifice en ruine prêt à tomber : interrogez mes enfants[1840]. »

Ces enfants d'Edesius étaient ses disciples : Maxime, Priscus, Eusèbe et Chrysanthe. Julien s'adressa d'abord aux deux derniers. Eusèbe ne croyait point à la théurgie, et parlait à Julien contre les opérateurs de prodiges ; il lui raconta que Maxime avait fait sourire devant lui, au moyen d'un grain d'encens purifié et d'un hymne chanté à voix basse, la statue de la déesse au temple d'Hécate : qu'ensuite les flambeaux s'étaient allumés d'eux-mêmes[1841]. Aussitôt Julien, transporté de curiosité ne voulut plus écouter les raisonnements d'Eusèbe, et s'empressa d'aller chercher Maxime à Ephèse.

Maxime, d'un âge approchant de la vieillesse, portait une longue barbe blanche ; son éloquence était entraînante ; le son de sa voix se mariait si bien avec l'expression de ses regards, qu'on ne lui pouvait résister[1842]. Pressé par Julien, il fit venir

Chrysanthe, et tous les deux l'instruisirent. Maxime conduisit le jeune prince dans le souterrain d'un temple : après les évocations on entendit un grand bruit, et des spectres de feu apparurent. Julien, saisi de frayeur, fit involontairement et par habitude le signe de la croix : tout s'évanouit. Julien ne se pouvait empêcher d'admirer la puissance du signe des chrétiens, lorsque le philosophe lui dit d'une voix sévère : « Croyez-vous avoir fait peur aux dieux ? Ils se sont retirés parce qu'ils ne veulent pas avoir de relations avec des profanes tels que vous[1843]. »

On ignore le reste de cette initiation ; mais on assure que Maxime prédit l'empire à Julien s'il jurait d'abolir le christianisme et de rétablir l'ancien culte.

Au surplus, quels que fussent les nuages dont le néoplatonisme environnait sa doctrine, on sait qu'il admettait des puissances subordonnées avec lesquelles on commerçait par la science de la cabale. Comme les philosophes ne pouvaient justifier les folies du polythéisme pris dans le sens absolu, ils composaient un système d'allégories dans lesquelles ils renfermaient les vérités de la physique, de la morale et de la théologie. Ils admettaient un Dieu-Principe dont les attributs devenaient des divinités inférieures. Les astres, la terre, la mer, les royaumes, les villes, les maisons, de même que les vertus et les arts, avaient leurs génies : ceux qui tout à la fois rougissaient et se glorifiaient des anciennes superstitions chargeaient ainsi l'imagination d'inventer, pour les justifier, un système digne d'elles.

Le fond de l'ancienne doctrine platonicienne subsistait : l'intervalle incommensurable qui sépare l'homme de Dieu étant rempli par des êtres plus ou moins sublimes à mesure qu'ils sont plus voisins de Dieu ou de l'homme, notre âme, selon le degré de sa vertu, remonte cette longue chaîne de héros, de génies et de dieux, et va s'abîmer dans le sein du grand Etre, beauté, vérité, souverain bien, science complète.

Plutôt alléché aux mystères que rassasié de secrets, Julien alla chercher au fond de la Grèce un vieux prêtre d'Eleusis, qui passait pour ne rien ignorer. Si nous en croyons Eunape, seule

autorité pour ce récit, Julien, au moment de rompre avec Constance, appela ce prêtre dans les Gaules, et lui fit part du projet qu'il n'avait révélé qu'à Oribase, son médecin, et à Evhémère, son bibliothécaire.

Julien était versé dans la théurgie et les deux divinations : ses croyances se composaient d'un mélange de néoplatonisme et de quelque souvenir de sa première éducation chrétienne, le tout enveloppé dans l'hellénisme ou les mythes homériques. Le néoplatonisme joignait à la doctrine de Platon des idées empruntées aux écoles pythagoricienne, stoïcienne et péripatéticienne. En vertu de la loi de la métempsychose, Julien pensait avoir hérité de l'âme d'Alexandre : superstition naturelle du courage, du génie et de la gloire.

Libanius compare la vérité rentrant dans l'esprit de Julien, purifiée du christianisme, à la statue des dieux replacée dans un temple autrefois profané. Selon le même Libanius, des divinités amies éveillaient le disciple impérial en touchant doucement ses mains et ses cheveux[1844] ; il distinguait la voix de Jupiter de celle de Minerve, et ne se trompait point sur la forme d'Hercule ou d'Apollon : platonicien par l'esprit, stoïcien par le caractère, cynique par quelques habitudes extérieures, Julien priait et jeûnait en l'honneur d'Isis, de Pan ou d'Hécate, comme les Pères du désert ses contemporains jeûnaient et priaient aux jours de vigiles et d'abstinence. Si à cette époque la philosophie affectait des austérités et prétendait opérer des prodiges, c'est qu'elle avait été conduite à opposer quelque chose aux vertus et aux merveilles des chrétiens.

En effet, peu de temps après le règne de Julien une persécution s'éleva contre les hommes accusés de magie ; cette magie n'était que la réaction et la contre-partie des miracles. Le christianisme avait forcé l'hellénisme à l'imitation pour maintenir sa puissance. La cérémonie du taurobole ou du criobole, qui se rattachait dans son principe à la plus haute antiquité, était devenue une simple parodie du baptême. Au bord d'une fosse couverte d'une pierre percée, le sacrificateur égorgeait un taureau ou un bélier ; le sang de la victime coulait

au travers des trous, sur le prosélyte placé au fond de la fosse, et les taches de ce pécheur se trouvaient effacées au moins pour vingt ans. Les philosophes étaient les solitaires de la religion de Jupiter ; comme les ermites du christianisme, ils s'attribuaient un pouvoir surnaturel. Plotin évoquait, à l'aide d'un Egyptien, son propre démon ; quand il mourut, un dragon sortit de dessous son lit et traversa une muraille. Jamblique s'élevait en l'air, et tout son corps paraissait resplendissant : au son d'une parole il fit un jour sortir les génies de l'amour, Eros et Antéros, du fond d'un bain. Edesius forçait les dieux à descendre, et il en recevait des oracles en vers hexamètres[1845]. Vous venez de voir les jongleries de Maxime et Chrysanthe. Simon le magicien, Apollonius de Tyane avaient eu les mêmes prétentions aux vertus théurgiques. Celse avait opposé aux miracles de Jésus-Christ les prestiges d'Esculape, d'Apollon, d'Aristes et d'Abaris. Les philosophes affectaient un tel air de ressemblance avec les ascètes, que Julien, dans un moment d'humeur contre les cyniques, les compare aux moines galiléens[1846]. Vous allez bientôt voir ce prince essayant de régler la police des temples d'après la discipline des églises. Enfin, les idolâtres réformés avaient placé une Trinité à la tête de leurs dieux : vaincu de toutes parts, le paganisme était, pour ainsi dire, obligé de se faire chrétien.

Toutefois, dans cette transfusion du sang social, dans l'accomplissement de la plus grande révolution de l'intelligence, on doit aussi remarquer, afin d'être juste et sincère, ce que le christianisme pouvait avoir admis de la philosophie et du paganisme.

Le christianisme a-t-il reçu de la philosophie les dogmes de la Trinité, du Logos ou du Verbe ?

J'ai déjà eu l'occasion de traiter ailleurs cette matière : j'ai fait observer (*Génie du Christianisme*) que la Trinité pouvait avoir été connue des Egyptiens, comme le prouvait l'inscription grecque du grand obélisque du Cirque Majeur, à Rome ; j'ai cité un oracle de Sérapis, rapporté par Héraclides de Pont et Porphyre[1847], lequel oracle exprime nettement le dogme de

la Trinité[1848].

Les mages avaient une espèce de Trinité dans leur Metris, Oromasis et Arimanis, ou Mitra, Oromase et Arimane. Platon semble indiquer la trinité dans le Timée, l'Epinomis ; et dans une lettre à Denis le jeune il énonce le Verbe de la manière la plus claire. Selon lui le Verbe très divin a arrangé l'univers et l'a rendu visible[1849]. Platon avait emprunté le dogme de la Trinité de Timée de Locres, qui le tenait de l'école italique. Les pythagoriciens avouaient l'excellence du ternaire : le trois n'est point engendré et engendre toutes les autres fractions, d'où il prenait dans l'école pythagoricienne la qualification de nombre sans mère. Les stoïciens professaient la même théologie, ainsi que le témoigne Tertullien, qui cite Zénon et Cléanthes[1850].

Aux Indes et au Thibet proprement dit, les livres sacrés mentionnent le Verbe et la Trinité. Enfin, les missionnaires anglais croient avoir retrouvé la Trinité jusque dans la religion des sauvages d'Otaïti[1851].

Les principaux Pères de l'Eglise, presque tous sortis de l'école platonicienne, ont avoué que leur ancien maître s'était quelquefois approché de la pure doctrine : c'est ce qu'on voit dans Origène, dans Tertullien, dans saint Justin, saint Athanase[1852] et dans saint Augustin. Ce dernier raconte qu'ayant lu les traités des platoniciens, il y découvrit les vérités de la foi relatives au verbe de Dieu, telles qu'elles sont énoncées dans le premier chapitre de l'Evangile de saint Jean. Il fait observer que plusieurs platoniciens ayant entendu parler du christianisme convinrent que le Messie était l'Homme-Dieu, en qui la Vérité permanente, l'immuable Sagesse s'était incarnée[1853], Platon avait déclaré que si le Juste venait sur la terre, il serait méconnu et crucifié. Une tradition confuse des incarnations du dieu indien s'était répandue à travers la Perse jusqu'au fond de l'Occident.

Constantin, dans la harangue que j'ai rappelée, signale Platon comme le premier philosophe qui attira les hommes à la contemplation des choses divines[1854].

Qu'un homme du génie de Platon ait approché de la vérité révélée par la force de sa pénétration, rien de plus naturel : les

vérités de l'intelligence, comme toutes les autres vérités, nous sont plus ou moins accessibles, selon le plus ou le moins de supériorité de notre esprit. Mais la philosophie de Platon est mêlée de tant d'obscurités, de contradictions et d'erreurs, qu'il est difficile d'en tirer le système des chrétiens. Ensuite Aristobule, Joseph, saint Justin, Origène, Eusèbe de Césarée[1855], ont avancé et prouvé que Platon avait eu connaissance des livres hébreux, qu'il y avait puisé cette partie de sa philosophie, si peu ressemblante à ce qui lui appartient en propre, ou plutôt à Pythagore : les exemplaires des idées et de l'harmonie des sphères.

Mais aucune induction raisonnable ne peut être tirée des doctrines qui ont eu cours après l'avènement du Christ : le néoplatonisme, au lieu d'avoir donné aux chrétiens la trinité, la lui aurait plutôt dérobée : Plotin et Porphyre ont rajusté leur système confus de triade sur le système positif et clair de la nouvelle religion. Alors parut le dogme trinitaire païen plus nettement énoncé, les trois dieux, les trois entendements, les trois rois réunis dans l'unité demiurgique. Les philosophes avaient une grande admiration pour ces premières paroles de l'Evangile selon saint Jean : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu ; » ils disaient qu'il fallait les écrire en lettres d'or au frontispice des temples[1856] ; saint Basile[1857] assure qu'ils étaient allés jusqu'à s'emparer de ces paroles et à les insérer, comme leur appartenant, dans leurs ouvrages. Amelius, disciple de Plotin, est atteint et convaincu par Eusèbe de Césarée, Théodoret et saint Cyrille d'Alexandrie, d'être un plagiaire de l'Evangile de saint Jean, de cet apôtre qu'Amelius appelle dédaigneusement un barbare[1858]. Théodoret compare les néoplatoniciens, imitateurs des fidèles (et en particulier Porphyre), à des singes et à la corneille d'Esope[1859].

Je ne puis que vous indiquer, dans ces Etudes, des sujets qui demanderaient un développement considérable. Il conviendrait d'examiner si avant le christianisme révélé il n'y a pas eu un christianisme obscur, universel, répandu dans toutes les religions et dans tous les systèmes philosophiques de la terre ;

si l'on ne retrouve pas partout une idée confuse de la Trinité, du Verbe, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la chute primitive de l'homme ; si le christianisme ne fit pas sortir du fond du sanctuaire les doctrines mystérieuses qui ne se transmettaient que par l'initiation ; si, portant en lui sa propre lumière, il n'a pas recueilli toutes les lumières qui pouvaient s'unir à son essence ; s'il n'a pas été une sorte d'éclectisme supérieur, un choix exquis des plus pures vérités.

Il y a longtemps qu'on s'est enquis du degré d'influence que la philosophie a pu exercer sur la doctrine des Pères de l'Eglise : d'un côté, on a soutenu qu'ils avaient transformé le christianisme moral des apôtres dans le christianisme métaphysique du concile de Nicée ; de l'autre, on a combattu cette assertion[1860].

Ceux qui voulaient défendre les Pères accusés de platonisme auraient pu faire valoir l'autorité même de Julien, qui prétend prouver la fausseté du système des chrétiens en lui opposant celui du chef de l'Académie : dans un passage d'une grande beauté de style et d'une grande élévation de pensée, il compare la création racontée par Moïse à la création telle que l'a supposée Platon. Le dieu de Moïse, dit-il, n'a créé, ou plutôt n'a arrangé que la nature matérielle, le monde des corps : il n'avait puissance pour engendrer la nature spirituelle, le monde animé ; tandis que le dieu de Platon enfante d'abord des êtres intelligents, les puissances, les anges, les génies, lesquels créent ensuite, par délégation du Dieu suprême, les formes ou la nature visible qui les représente, les cieux, le soleil et les sphères qui sont les vêtements ou les images des puissances, des anges et des génies.

Le principe essentiel de l'âme est un des mystères sur lesquels on s'est fixé le plus tard ; les Pères hésitent et présentent différentes opinions : dans les IXe, Xe et XIe siècles, le champ des discussions était encore resté ouvert sur ce point aux écrivains ecclésiastiques.

Tout ceci ne fait rien à la question fondamentale : fût-il possible de prouver que les doctrines du christianisme ont été plus ou moins connues antérieurement à son ère, il n'aurait

rien à perdre à cette preuve. Je vous l'ai déjà dit : des esprits puissants ont pu atteindre à des vérités mères avant que ces vérités eussent été acquises au genre humain par une révélation directe. Loin de détruire la foi, ce serait un nouvel et merveilleux argument en sa faveur ; car alors il serait démontré qu'elle est conforme à la religion naturelle des plus hautes intelligences.

Telles sont les relations qui existaient entré la philosophie et le christianisme. Quant au paganisme, le christianisme a pris quelques formules applicables à toute religion, quelques rites, quelques prières, quelques pompes qui n'avaient besoin que de changer d'objet pour être véritablement saintes : l'encens, les fleurs, les vases d'or et d'argent, les lampes, les couronnes, les luminaires, le lin, la soie, les chants, les processions, les époques de certaines fêtes, passèrent des autels vaincus à l'autel triomphant. Le paganisme essaya d'emprunter au christianisme ses dogmes et sa morale ; le christianisme enleva au paganisme ses ornements : le premier était incapable de garder ce qu'il dérobait ; le second sanctifiait ce qu'il avait ravi.

L'apostasie du cousin de Constance, d'abord soigneusement cachée à la foule, fut donc connue d'un petit nombre de philosophes et de prêtres qui attendaient la réhabilitation des anciens jours, comme des hommes, étrangers au monde où ils vivent, rêvent parmi nous l'impossible retour du passé. Cependant, le secret du changement de Julien ne put être si bien gardé, qu'il n'en transpirât quelque chose au dehors. Il nous reste une lettre de Gallus, de l'an 351 ou 352, dans laquelle le césar fait mention des bruits répandus dans Antioche. « On prétendait, écrit-il à Julien, alors en Ionie, que vous aviez abandonné la religion de nos ancêtres pour embrasser l'hellénisme, mais j'ai été promptement détrompé. Oetius m'a dit que vous étiez au contraire plein de zèle pour bâtir des oratoires, et que vous vous plaisiez aux tombeaux des martyrs. » Gallus appelle le christianisme la religion de ses ancêtres : saint Grégoire de Nazianze le nomme l'ancienne religion. Que le monde romain était changé ! combien avait été

rapide la conquête de l'Evangile !

Mais si le christianisme avait fait de pareils progrès extérieurs, le développement de sa puissance intérieure n'était pas moins étonnant. Déjà l'on pouvait reconnaître son caractère universel, non seulement dans le sens de sa diffusion parmi les peuples, mais dans le sens de sa convenance avec les diverses facultés de l'homme : le voilà expliquant, à l'aide du plus beau langage, les idées les plus sublimes, ce christianisme qui fut prêché par des esprits obtus, de grossiers compagnons sans éducation et sans lettres. Comment Pierre le pêcheur avait-il produit Grégoire le poète, Basile le philosophe, Jean Bouche d'Or l'orateur ? C'est que Jésus le Christ était derrière Pierre l'apôtre, et que le Verbe incréé contenait la vertu de la parole humaine ; fils de Dieu, source de toutes lumières et de tous biens, il les distribuait à ses serviteurs en proportion des besoins successifs de la société, donnant à propos la simplicité et l'éloquence, la force des moeurs ou les clartés de l'esprit. De cette croix si rude, de ce bois qui ne présenta d'abord à l'adoration de l'univers qu'un gibet et un condamné, découlèrent graduellement les perfections de l'Essence divine.

Julien, parvenu à l'empire, publia un édit de tolérance universelle. Les évêques et les prêtres, à quelque communion qu'ils appartinssent, ariens, donatistes, novatiens, eunomiens, macédoniens, catholiques, furent également protégés par celui qui les méprisait tous, et qui espérait les affaiblir en les divisant. Néanmoins, il fait lui-même observer qu'il rappela les évêques exilés à leurs foyers, non à leurs sièges. Il assemblait les chefs des sectes, et quand ils s'emportaient, il leur criait : « Ecoutez-moi ! les Franks et les Allamans m'ont bien écouté[1861]. » Dans ses lettres il recommande la modération envers les chrétiens, mais c'est en grimaçant qu'il conserve l'impartialité philosophique ; sa haine perce à travers sa tolérance affectée, et lui arrache des mots sanglants.

Athanase, par une préférence méritée, fut excepté de l'amnistie de Julien. « Il serait dangereux, » dit l'apostat dans sa lettre aux habitants d'Alexandrie, « de laisser à la tête du

peuple un intrigant, non pas un homme, mais un petit avorton sans valeur qui s'estime plus grand qu'il appelle plus de dangers sur sa tête[1862]. » Et dans une lettre à Ecdicius, préfet d'Egypte, Julien ajoute : « Les dieux sont méprisés. Chassez le scélérat Athanase ; il a osé, sous mon règne, conférer le baptême à des femmes grecques d'une naissance illustre[1863]. » Eunape ne nous laisse aucun doute sur la sincérité religieuse de Julien : il suffit d'ailleurs de lire ce qui nous reste des ouvrages de cet empereur, aussi singulier comme homme qu'extraordinaire comme prince, pour se convaincre qu'il était païen de bonne foi. Il avait pris dans les initiations et les sociétés secrètes un degré d'enthousiasme qui allait jusqu'à interpréter les songes et à croire aux apparitions.

Au lever et au coucher du soleil, il immolait une victime à Apollon, sa divinité favorite : il croyait à la trinité des platoniciens ; le soleil était pour lui le Logos, le fils du Père souverain, le Verbe brûlant qui inspire la vie à l'univers. La nuit, Julien honorait la lune et les étoiles, auxquelles s'unissent les âmes des héros. Dans les grandes solennités, il aimait à jouer le rôle de sacrificateur et d'aruspice.

« Le beau spectacle que de voir l'empereur des Romains fendre le bois, égorger les victimes, consulter leurs entrailles, souffler le feu des autels en présence de quelques vieilles femmes, les joues bouffies, excitant la risée de ceux-là même dont il désirait s'attirer les louanges ! » Aux fêtes de Vénus, il marchait entre deux troupes de prostitués de l'un et de l'autre sexe, affectant la gravité au milieu des éclats de rire de la débauche, élargissant ses épaules, portant en avant sa barbe pointue, allongeant de petits pas pour imiter la marche d'un géant. Saint Chrysostome[1864] doute que la postérité veuille croire à son récit ; il adjure de la vérité de ses paroles les vieillards qui l'écoutaient, et qui pouvaient avoir été témoins de ces indignités.

L'empereur faisait toutes ces choses comme souverain pontife, dignité attachée chez les Romains à la souveraineté politique. Il épuisait l'Etat pour les frais d'un culte que rien ne pouvait rétablir. Il offrait en holocauste des oiseaux rares, cent

boeufs étaient quelquefois assommés à un seul autel dans un seul jour. Les peuples disaient que s'il revenait vainqueur des Perses, il détruirait la race des taureaux. Il ressemblait en cela, selon la remarque d'Ammien Marcellin, au césar Marcus, à qui les boeufs blancs avaient écrit ce billet : « Les boeufs blancs au césar Marcus, salut : c'est fait de nous si vous triomphez[1865]. »

De magnifiques présents étaient prodigués par Julien aux sanctuaires célèbres, à Dodone, à Delphes, à Délos. En arrivant à Antioche, son premier soin fut de sacrifier sur la cime du mont Cassius. Il apprit avec une sainte joie que le gouverneur de l'Egypte avait retrouvé le boeuf Apis. Il fit déboucher, à Daphné, la fontaine Castalie ; mais en visitant ce lieu renommé par sa beauté il eut un grand sujet de douleur : le bois de lauriers et de cyprès n'était plus qu'un cimetière chrétien. Gallus y avait déposé le corps de saint Babylas. « Je me figurais d'avance, dit Julien, une pompe magnifique : je ne rêvais que victimes, libations, parfums, choeurs de beaux enfants, dont l'âme était aussi pure que leur robe était blanche. J'entre dans le temple, je n'y trouve ni encens, ni gâteaux, ni victimes... J'interroge le prêtre, je demande ce que la ville sacrifiera aux dieux dans cette fête solennelle. — Voici une oie que j'apporte de ma maison, » me répondit-il[1866].

Les temples détruits par le temps ou par les chrétiens furent réparés. Julien fut le Luther païen de son siècle ; il entreprit la réformation de l'idolâtrie sur le modèle de la discipline des chrétiens. Plein d'admiration pour la fraternité évangélique, il désirait que les païens se liassent ainsi d'un bout de la terre à l'autre ; il voulait que les prêtres de l'hellénisme eussent la vertu des prêtres de la croix, qu'ils fussent comme eux irréprochables, que comme eux ils prêchassent la pitié, la charité, l'hospitalité. Il ordonna des prières graves et régulières à heures fixes, chantées à deux choeurs dans les temples ; enfin, il se proposait de fonder des monastères d'hommes et de femmes et des hôpitaux. « Ne devons-nous pas rougir que les Galiléens, ces impies, après avoir nourri leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, laissés dans un dénuement

absolu[1867] ? » Saint Grégoire de Naziance remarque que ces imitateurs des chrétiens ne se pouvaient appuyer de l'exemple de leurs dieux, et qu'il y avait contradiction entre leur morale et leur foi.

Le zèle que Julien avait pour le paganisme, il l'avait pour la philosophie : il aimait un rhéteur de la même tendresse qu'il chérissait un augure. Lors de sa rupture avec Constance, il s'était flatté que Maxime accourrait dans les Gaules. Il revenait de sa dernière expédition d'outre-Rhin ; il demandait partout, chemin faisant, si quelque philosophe n'était point arrivé : il avise de loin un cynique ; il le prend pour Maxime : il est ravi de joie ; ce n'était qu'un autre philosophe, ami de Julien[1868]. Ne croit-on pas voir un empereur chrétien humiliant sa pourpre devant un anachorète ou un chevalier de la croisade baisant la manche de Pierre l'Ermite ?

Mais Julien ne fut pas plus heureux avec les philosophes qu'avec les prêtres : ils se corrompirent à la cour. Maxime et quelques autres sophistes acquirent des fortunes scandaleuses ; ils démentirent par leurs moeurs la rigidité de leurs doctrines : Chrysanthe, Libanius et Aristomène se tinrent seuls dans une louable réserve. Julien avait eu saint Basile pour compagnon d'études à Athènes ; il essaya de l'attirer auprès de lui : le philosophe chrétien, dans sa solitude, repoussa l'amitié du philosophe païen sur le trône.

« Aussitôt, dit saint Chrysostome (rudement traduit par Tillemont), aussitôt que Julien eut publié son édit pour le rétablissement de l'idolâtrie, on vit accourir de toutes les parties du monde les magiciens, les enchanteurs, les devins, les augures, et tous ceux qui faisaient métier d'imposture et d'illusion : de sorte que tout le palais se trouvait plein de gens sans honneur et de vagabonds. Ceux qui depuis longtemps étaient réduits à la dernière misère, ceux qui pour leurs sorcelleries et maléfices avaient langui dans les prisons et dans les minières, ceux qui traînaient à peine une misérable vie dans les emplois les plus bas et les plus honteux, tous ces gens érigés en prêtres et en pontifes se trouvaient en un instant comblés d'honneurs. L'empereur, laissant là les

généraux et les magistrats, et ne daignant pas seulement leur parler, menait avec lui par toute la ville des jeunes gens perdus de débauches et des courtisanes qui ne faisaient que sortir des lieux infâmes de leurs prostitutions. Le cheval de l'empereur et ses gardes ne le suivaient que de fort loin, pendant que cette troupe infâme environnait sa personne et paraissait avec le premier rang d'honneur, au milieu des places publiques, disant et faisant tout ce qu'on peut attendre de gens de cette profession. »

L'apostasie conduisit Julien au fanatisme, et du fanatisme à la persécution : quand l'homme a commis une faute qu'il suppose irréparable, l'orgueil lui fait chercher un abri dans cette faute même. Julien essaya deux choses difficiles : réchauffer le zèle des idolâtres pour un culte éteint ; provoquer des chutes parmi les chrétiens. Embaucheur de la cupidité et de la faiblesse, il offrait de l'or et des honneurs à l'apostasie : il échoua contre la foi fervente et contre la foi tiède. Lui-même se plaint de ne trouver presque personne disposé à sacrifier ; il avoue que son discours hellénique au sénat chrétien de Berée, loué pour la forme, n'eut aucun succès pour le fond ; il gourmande les habitants d'Alexandrie d'abandonner les dieux d'Alexandre pour un Verbe que ni eux ni leurs pères n'ont jamais vu[1869]. Chrysanthe usa de modération envers les chrétiens, prévoyant que leur culte ne tarderait pas à triompher. L'ancien monde et le monde nouveau repoussèrent Julien : l'un, dans sa décrépitude, eût vainement essayé de se redresser comme un jeune homme ; l'autre, adolescent vigoureux, ne se put rabougrir en vieillard.

La mission du césar apôtre auprès des soldats eut le sort qu'elle devait avoir dans les camps. Il ordonna aux officiers de quitter la foi ou l'épée : Valentinien déposa la dernière, qui lui laissa la main libre pour saisir la couronne. Quant aux légions, celles de l'Occident, composées de Gaulois et de Germains, s'accommodèrent fort du vin, des hécatombes et des boeufs gras[1870] ; on laissa aux légions de l'Orient le labarum, mais on effaça le monogramme du Christ : l'idolâtrie se trouva cachée dans une confusion lâche et habile des emblèmes de la

guerre et de la royauté.

L'empereur résolut de rebâtir le temple de Jerusalem, afin de confondre une prophétie sur laquelle les chrétiens s'appuyaient. Des globes de feu, s'élançant du sein de la terre, dispersèrent les ouvriers. L'entreprise fut abandonnée[1871] ; elle était peu digne d'un esprit philosophique. Dernier témoin de l'accomplissement des paroles du maître, j'ai vu Jérusalem : Non relinquetur lapis super lapidem.

Enfin Julien défendit aux fidèles d'enseigner les belles-lettres ; c'était surtout par les enfants que l'Evangile s'emparait des pères : « Laissez les petits venir à moi ! — Ou n'expliquez point, disait l'empereur dans son édit, les écrivains profanes, si vous condamnez leurs doctrines ; ou, si vous les expliquez, approuvez leurs sentiments. Vous croyez qu'Homère, Hésiode et leurs semblables sont dans l'erreur : allez expliquer Matthieu et Luc dans les églises des Galiléens[1872]. »

Les maîtres chrétiens, privés des chaires d'éloquence et de belles-lettres, eurent recours à un moyen ingénieux pour prouver qu'ils n'étaient point des rustres, obligés de se tenir dans la barbarie de leur origine, comme disait Julien. Ils composèrent (et l'usage en fut continué) sur des thèmes de morale et de théologie, et sur des sujets tirés de l'histoire sainte, des hymnes, des idylles, des élégies, des odes, des tragédies, et même des comédies. Il nous reste bon nombre de ces poèmes, qui ouvrent des routes nouvelles au talent, appliquent l'art des vers aux aspérités de la haute métaphysique, et plient la langue des Muses aux formes des idées, comme elle l'avait été de tout temps à celle des images[1873].

Ce coup fut pourtant rude aux chrétiens : les beaux génies qui combattaient alors pour la foi auraient mieux aimé subir une persécution sanglante : ils ne s'en peuvent taire, ils reviennent sans cesse sur cette iniquité ; et comme le siècle au milieu des barbares armés était philosophique et littéraire, les païens mêmes n'applaudirent pas à l'ordre de Julien ; Ammien le traite d'injuste[1874].

Les controverses religieuses ou politiques commencent ordinairement par les écrits et finissent par les armes ; il en fut autrement lors de la révolution qui a fait voir le premier et l'unique exemple d'un changement complet dans la religion nationale d'un grand peuple civilisé. On tua d'abord les chrétiens dans dix batailles rangées, les dix persécutions générales, et les chrétiens livrèrent leur tête sans essayer de se détendre par la force ; mais ils sentirent de bonne heure la nécessité d'écrire, pour affirmer leur innocence et assurer leur foi. C'est au christianisme que l'on doit la liberté de la pensée écrite ; elle coûta cher à ceux qui en firent la conquête : on dédaigna d'abord de leur répondre autrement qu'avec des griffes de fer et les ongles des lions. Quand l'Evangile eut gagné la foule, le polythéisme, obligé de renoncer à la guerre de l'épée, accepta celle de la plume : l'idolâtrie se réfugia aux deux extrémités opposées de la société, les ignorants et les gens de lettres. Les philosophes, les rhéteurs, les poètes, les grammairiens, tinrent ferme au paganisme avec les hommes rustiques les premiers par orgueil de la science, les autres par la privation de tout savoir. Depuis le troisième siècle de l'ère chrétienne jusqu'à l'abolition complète de l'idolâtrie, vous n'ouvrez pas un livre de philosophie, de religion, de science, d'histoire, d'éloquence, de poésie, où vous ne trouviez le combat des deux religions. Sous Julien vous rencontrez Libanius, Edesius, Priscus, Maxime, Sopâtre, orateurs et sophistes ; Andronic et Delphide, poètes ; Ammien Marcellin et Aurelius Victor, historiens ; Mamertin, panégyriste ; Oribase, médecin, et Julien lui-même, orateur, poète et historien ; tous combattant contre Athanase, Basile, les deux Grégoire de Nysse et de Nazianze, Diodore de Tarse, orateurs, philosophes, poètes, historiens ; Cesarius, médecin et frère de Grégoire de Nazianze ; Proheresius, rhéteur, lequel aima mieux abandonner sa chaire à Athènes que d'être excepté de l'édit qui défendait aux chrétiens d'enseigner.

Julien préluda aux persécutions qu'il méditait par une espèce d'apologie du paganisme : en innocentant ses dieux et en condamnant le Dieu qu'il avait quitté, il justifiait

indirectement son apostasie. Au milieu des soins qu'exigeait de lui son empire, il trouva le temps de dicter l'ouvrage dont saint Cyrille nous a conservé une partie dans la réfutation qu'il en a faite.

Julien remonte jusqu'à Moïse, compare son système sur la création du monde à celui de Platon, et donne la préférence au dernier.

Dieu, après avoir fait l'homme, dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; » et il crée la femme, qui perd l'homme.

Que penser du serpent qui parle ? Dans quelle langue parlait-il ? Comment se moquer après cela des fables populaires de la Grèce ?

Dieu interdit à nos premiers parents la connaissance du bien et du mal ; il leur défend de toucher à l'arbre de vie dans la crainte qu'ils viennent à vivre toujours : blasphèmes contre Dieu, ou allégories. Alors pourquoi rejeter les mythes philosophiques ?

Dieu choisit pour son peuple les Hébreux. Comment un Dieu juste a-t-il abandonné toutes les autres nations ? Chez les Grecs, le Dieu créateur est le roi et le père commun des hommes.

Julien remarque qu'il y a peu de nations dans l'Occident propres à l'étude de la philosophie et de la géométrie : les temps sont bien changés.

Vous voulez que nous croyions à la tour de Babel, et vous ne voulez pas croire aux géants d'Homère, qui entassèrent trois montagnes les unes sur les autres pour escalader le ciel.

Le Décalogue ne contient que des préceptes vulgaires ; le Dieu des Hébreux est un Dieu jaloux, qui n'en souffre point d'autre. Galiléens, vous donnez un prétendu fils à ce Dieu, qui ne le connut jamais.

Quel est ce Dieu toujours en courroux qui voulant punir quelques hommes coupables fait périr cent mille innocents[1875] ? Comparez le législateur des Hébreux aux législateurs de la Grèce et de Rome, aux grands hommes de l'Egypte et de la Babylonie.

Qu'est-ce que ce Jésus suborneur des plus vifs d'entre les

Juifs, et qui n'est connu que depuis trois cents ans, ce Jésus qui n'a rien fait dans le cours de sa vie, si ce n'est de guérir quelques boiteux et quelques démoniaques ? Esculape est un tout autre sauveur de l'humanité.

L'inspiration divine envoyée par les dieux n'a qu'un temps ; les oracles fameux cessent dans la révolution des âges.

Les Galiléens n'ont pris des Hébreux que leur fureur et leur haine contre l'espèce humaine : ils ont renoncé au culte d'un seul Dieu pour adorer des hommes misérables ; comme la sangsue, ils ont sucé le sang le plus corrompu des Juifs, et leur ont laissé le plus pur.

Jésus et Paul n'ont pu prévoir les chimères que se formeraient un jour les Galiléens ; ils ne pouvaient deviner le degré de puissance où ceux-ci parviendraient un jour. Tromper quelques servantes, quelques esclaves ignorants, Paul et Jésus n'avaient pas d'autre prétention.

Peut-on citer sous le règne de Tibère et de Claude des chrétiens distingués par leur naissance ou leur mérite ?

L'eau du baptême n'ôte point la lèpre et les dartres, ne guérit ni la goutte ni la dysenterie, mais elle efface l'adultère, la rapine, et nettoie l'âme de tous les vices.

Si le Verbe est Dieu, venant de Dieu, comment Marie, femme mortelle, a-t-elle enfanté un Dieu ?

Ni Paul, ni Mathieu, ni Luc, ni Marie, n'ont osé dire que Jésus fut un Dieu ; mais quand dans la Grèce et dans l'Italie un grand nombre de personnes l'eurent reconnu pour tel, qu'elles eurent commencé à honorer les tombeaux de Pierre et de Paul, alors Jean déclara que le Verbe s'était fait chair, et qu'il avait habité parmi nous. Cependant, quand il nomme Dieu et le Verbe, il ne nomme ni Jésus ni Christ. Jean doit être regardé comme la source de tout le mal. Viennent après ceci quelques considérations sur le sacrifice d'Abraham.

Plusieurs choses vous auront frappé dans cet ouvrage tronqué de Julien. Les miracles de Jésus-Christ y sont avoués, les hommages rendus aux tombeaux de saint Pierre et de saint Paul reconnus, le silence des oracles attesté. Saint Jean, y est-il dit, a fait tout le mal. Cela signifie qu'il a énoncé, la doctrine du

Verbe, et qu'il n'y a pas moyen de soutenir que cette doctrine, établie par le disciple bien aimé, a été empruntée deux siècles plus tard à l'école d'Alexandrie : du reste l'attaque est faible. Julien ne veut voir ni ce qu'il y a de sublime dans les livres de Moïse ni d'ineffable dans l'Evangile ; ses raisonnements tournent à la gloire de ce qu'il prétend ravaler. Comment se fait-il que sous Claude et sous Tibère, à la naissance même de l'ère chrétienne, le christianisme comptât à peine pour néophytes quelques servantes et quelques esclaves, et qu'immédiatement après l'apôtre Jean voit la Grèce et l'Italie couvertes de chrétiens et honorant les tombeaux de Pierre et de Paul ? Julien ne s'aperçoit pas qu'il prête par ce rapprochement une nouvelle force au miracle de l'établissement du christianisme. La cause humaine de la propagation étonnante de la foi, c'est que la première de toutes les vérités, la vérité qui enfante toutes les autres, la vérité de l'unité d'un Dieu, était venue détrôner le premier de tous les mensonges, le mensonge qui engendre toutes les erreurs, le mensonge de la pluralité des dieux. Une fois cette vérité répandue dans la foule après une absence de plusieurs milliers d'années, elle agit sur les esprits avec son essentielle et négative énergie.

Julien, persécuteur d'une nouvelle sorte, affecta de substituer au nom de chrétien celui de galiléen, dont s'étaient déjà servis Epictète et quelques hérésiarques. Joignant la moquerie à l'injustice, il dépouillait les disciples de l'Evangile en disant : « Leur admirable loi leur enjoint de renoncer aux biens de la terre afin d'arriver au royaume des cieux ; et nous, voulant gracieusement leur faciliter le voyage, ordonnons qu'ils soient soulagés du poids de tous les biens. » Quand les chrétiens s'osaient plaindre, il répondait : « La vocation d'un chrétien n'est-elle pas de souffrir ? »

Beaucoup d'édifices païens avaient été détruits sous le règne de Constance, d'autres changés en églises. Julien força le clergé de rendre les uns et de relever les autres : les intérêts acquis, se trouvant attaqués, produisirent des désordres. Marc, évêque d'Aréthuse, à la tête de son troupeau, avait renversé

un temple : trop pauvre pour en restituer la valeur, on saisit le prélat en vertu de la loi romaine qui livre aux créanciers la personne du débiteur insolvable. Battu de verges, la barbe arrachée, le corps nu et frotté de miel, le vieillard, suspendu dans un filet, fut exposé, sous les rayons d'un soleil ardent, à la piqûre des mouches. Marc avait dérobé Julien enfant aux fureurs de Constance, comme Joad avait soustrait Joas aux mains d'Athalie : il fut traité de même que Joad par le prince, ingrat envers le pontife et infidèle au Dieu qui l'avaient sauvé.

Décidé à rendre au temple et au bois de Daphné son ancienne pompe, Julien fit enlever les reliques de saint Babylas du cimetière chrétien ; le peuple se mutina ; le temple d'Apollon fut brûlé. L'empereur irrité, ordonna à son oncle Julien, comte d'Orient, et apostat comme lui, de fermer la cathédrale d'Antioche et de confisquer ses revenus. Le comte mit en interdit les autres églises, souilla les vases sacrés, et condamna à mort saint Théodoret. Gaza, Ascalon, Césarée Héliopolis, la plupart des villes de Syrie, se soulevèrent contre les chrétiens, non par ardeur religieuse, mais par cupidité, haine et envie. Apres avoir déterré les morts on tua les vivants ; on traîna dans les rues des corps déchirés : les cuisiniers perçaient les victimes avec leurs broches, les femmes avec leurs quenouilles ; les entrailles des prêtres et des recluses furent dévorées par des cannibales ou jetées mêlées d'orge aux pourceaux. Quelques serviteurs du Christ périrent égorgés sur les autels des dieux[1876]. Mais il est une chose difficile à croire, même sur le témoignage de deux saints et de deux hommes illustres[1877] : le lit de l'Oronte, des puits, des caves, des fossés, des étangs demeurèrent encombrés, disent-ils, par les corps des martyrs nuitamment exécutés, ou par ceux des nouveau-nés et des vierges que l'empereur immolait dans ses opérations magiques. Les premiers chrétiens avaient été accusés de sacrifier des enfants : la calomnie était renvoyée à Julien.

Théodoret raconte que Julien, marchant sur la Perse, vint à Carrhes, où Diane avait un temple ; il se renferma dans ce temple avec quelques-uns de ses confidents les plus intimes ;

lorsqu'il en sortit, il en fit sceller les portes, y mit des gardes, et défendit de laisser pénétrer personne dans l'intérieur de l'édifice jusqu'à son retour : il ne revint point. On rouvrit le temple ; qu'y trouva-t-on ? Une femme pendue par les cheveux, les mains déployées et le ventre fendu. Julien, en cherchant l'avenir dans le sein de cette victime, y avait fait entrer la mort : elle y resta pour lui[1878].

Le sincère fanatisme de ce prince et la familiarité des Romains avec le meurtre, qu'autorisait l'ancien droit paternel, le droit de l'esclavage, le pouvoir du glaive et celui du juge souverain dans le chef absolu de l'empire, donnent de la vraisemblance au récit de Théodoret : Ammien, admirateur de Julien, l'accuse d'avoir été plus superstitieux que religieux. Auguste et Claude avaient défendu les sacrifices humains ; mais dans la législation du despotisme ce qui est interdit au peuple est permis au tyran : le prince qui crée le crime, qui fait la loi et l'applique est au-dessus de l'un et de l'autre.

Julien méditait contre les chrétiens un plan de persécution digne d'un sophiste ; il en avait remis l'exécution à son retour de la guerre des Perses : il lui fallait un triomphe pour faire de l'injustice avec de la gloire. Exclusion des Galiléens de tous les emplois, interdiction des tribunaux, nécessité d'offrir de l'encens aux idoles afin de conserver le droit de plaider ou même d'acheter du pain[1879] : tel était le dessein que la haine philosophique, la jalousie littéraire et l'amour-propre blessé avaient inspiré à l'apostat. Un trait caractéristique de l'histoire du peuple qui nous occupe est cette privation de la justice toujours ordonnée, comme la plus grande peine qu'on pût infliger à un citoyen. La société chez cette nation magistrale était pénétrée de la loi et incorporée avec elle : les fastes de l'empire étaient un grand recueil de jurisprudence, le monde romain un grand tribunal.

Julien régna vingt mois seize ou vingt-trois jours depuis la mort de Constance. Enflé de ses succès contre les Franks, fier des ambassadeurs qu'il recevait des peuples les plus éloignés, tels que ceux de la Taprobane, il refusa la paix que lui offrait Sapor. Ce roi des rois, que la tiare avait coiffé jusque dans la

nuit du sein maternel, ce frère du Soleil et de la Lune[1880] poursuivait avec acharnement les chrétiens, peut-être par animosité contre le frère aîné dont il avait usurpé le trône, Hormisdas, l'exilé et le chrétien : on a évalué à deux cent quatre-vingt-dix mille le nombre des victimes immolées dans les Etats de Sapor. Celui qui voulait détruire les disciples de l'Evangile par la loi et celui qui les livrait à l'épée allaient en venir aux mains : la Providence armait l'apostat contre le persécuteur. Julien se croyait si sûr de la victoire qu'il refusa l'alliance des Sarrasins ; il traita avec hauteur Arsace, roi d'Arménie, dont il réclamait néanmoins l'assistance : Arsace professait le christianisme. Une grande famine, augmentée encore par une fausse mesure sur les blés, avait régné à Antioche ; le rassemblement d'une nombreuse armée accrut le fléau. Quelque chose semblait pousser Julien, et dans une entreprise militaire d'une si haute importance on ne reconnaissait plus ses talents accoutumés. Il avait dédaigné d'attaquer les Goths ; c'était la Perse qu'il se flattait de conquérir comme Alexandre ; il n'eut que la gloire d'y mourir, comme Socrate : toujours en présence de ses souvenirs, ses actions les plus nobles ne paraissaient que de hautes imitations. Il liait de grands projets pour l'empire, et surtout contre la croix, à cette conquête espérée : l'homme dans ses desseins oublie de compter l'heure qu'il ne verra pas.

Julien s'avança dans le pays ennemi, et, comme s'il eut craint que sa philosophie n'eût fait soupçonner son courage, il s'exposait sans ménagement. Il se laissa tromper par des transfuges, brûla sa flotte sur le Tigre, hésita sur le chemin qu'il avait à prendre, car il voulait voir la plaine d'Arbelles : bientôt, manquant de vivres, harcelé par la cavalerie des Perses, il est obligé de commencer la retraite. Près de succomber avec son armée, il donnait encore à l'étude et à la contemplation les heures les plus silencieuses de la nuit : dans une de ces heures solitaires, comme il lisait ou écrivait sous la tente le génie de l'empire, qu'il avait déjà vu à Lutèce avant d'avoir été salué auguste, se montra à lui : il était pâle, défiguré, et s'éloigna tristement en couvrant d'un voile sa tête

et sa corne d'abondance[1881]. Julien se lève, s'empresse d'offrir une libation aux dieux : il aperçoit une étoile qui traverse le ciel et s'évanouit[1882] ; le pieux serviteur de l'Olympe croit reconnaître dans ce météore l'astre menaçant du dieu Mars. Le lendemain, lorsqu'il combattait sans cuirasse à la tête de ses soldats, une javeline lui rase le bras, lui perce le côté droit, et pénètre dans la partie inférieure du foie : il tombe de cheval, défaille, et quand il rouvre les yeux, il juge, malgré les soins de l'habile Oribase, que sa blessure est mortelle.

Un général atteint au champ de bataille expire sur des drapeaux, noble lit, mais que l'honneur accorde souvent à ses fidèles. Ici se présente un spectacle sans exemple : Julien, étendu sur une natte recouverte d'une peau, sa couche ordinaire, est entouré de soldats et de sophistes ; sa mort est la mort d'un héros, ses paroles sont celles d'un sage. « Amis, dit-il, le temps est venu de quitter la vie : ce que la nature me redemande, débiteur de bonne foi, je le lui rends allégrement. Toutes les maximes des philosophes m'ont appris combien l'âme est d'une substance plus fortunée que le corps. Je sais aussi que les immortels ont souvent envoyé la mort à ceux qui les révèrent, comme la plus grande récompense. Les douleurs insultent aux lâches et cèdent aux courageux. J'espère avoir conservé sans tache la puissance que j'ai reçue du ciel et qui en découle par émanation. Je remercie le Dieu éternel de m'enlever du monde au milieu d'une course glorieuse. Celui qui désire la mort lorsque le temps n'en est pas venu, ou qui la redoute lorsqu'elle est opportune, manque également de coeur...

Je n'ai plus la force de parler. Je m'abstiens de désigner un empereur, dans la crainte de me tromper sur le plus digne, ou d'exposer celui que j'aurais jugé le plus capable, si mon choix n'était pas suivi : en fils tendre et en homme de bien, je souhaite que la république trouve après moi un chef intègre[1883]. »

Après avoir ainsi parlé d'une voix tranquille, il disposa de ses biens de famille en faveur de ses intimes, et s'enquit

d'Anatolius, maître des offices. Le préfet Salluste répondit qu'Anatolius était heureux[1884] : Julien comprit qu'il avait été tué, et il déplora la mort d'un ami, lui si indifférent à la sienne ! Ceux qui l'entouraient fondaient en larmes. Julien les réprimanda, disant qu'il ne convenait pas de pleurer une âme prête à se réunir au ciel et aux astres. On fit silence, et il continua de discourir de l'excellence de l'âme avec les philosophes Maxime et Priscus. Sa blessure se rouvrit ; il demanda un peu d'eau froide, et expira sans efforts au milieu de la nuit[1885]. Il n'était âgé que de trente-trois ans ; il avait été vingt ans chrétien[1886].

S'il est vrai, comme on l'a voulu faire entendre, et comme le caractère de l'homme porterait à le soupçonner, que Julien, calculant les événements de sa vie, avait préparé d'avance son discours de mort, on n'a jamais si bien répété un si grand rôle ; l'acteur égalait le personnage qu'il représentait. Les deux religions en présence luttèrent de prodiges dans les versions opposées des derniers moments de l'empereur. Théodoret, Sozomène, le compilateur des actes du martyre de saint Théodoret, prêtre d'Antioche, disent que Julien blessé reçut son sang dans ses mains, et le lança vers le ciel en s'écriant : « Tu as vaincu, Galiléen[1887] ! » D'autres prétendent qu'il se voulait précipiter dans une rivière, afin de disparaître comme Romulus et de se faire passer pour un dieu. D'après les actes de Théodoret, ce ne furent point des Perses, mais des anges sous la figure des Perses, qui combattirent Julien[1888].

La manière dont il périt devint encore un objet de controverse : les Romains assuraient que la javeline avait été lancée par un Perse, les Perses par un Romain. Libanius avance, dans un de ses ouvrages, que l'empereur fut tué en trahison comme Achille[1889] ; dans un autre il semble accuser le chef des chrétiens, qui, selon Gibbon, ne pouvait être que saint Athanase[1890]. La vie de saint Basile et la Chronique d'Alexandrie contiennent l'histoire d'une vision de ce saint, de laquelle il résulterait que Mercure, martyr de Cappadoce, avait frappé Julien par ordre de Jésus-Christ[1891]. Didyme, célèbre aveugle, Julien Sabbas, fameux solitaire,

eurent des révélations de la même nature. Didyme aperçut en songe des guerriers montés sur des chevaux blancs courant dans l'air, et qui s'écriaient : « Dites à Didyme qu'aujourd'hui, à cette heure même, Julien a été tué[1892]. » Sabbas entendit une voix qui prononçait ces mots : « Le sanglier sauvage qui ravageait la vigne du Seigneur est étendu mort[1893]. » Libanius, demandant à un chrétien d'Antioche : « Que fait aujourd'hui le fils du charpentier ? — Un cercueil, » répondit le chrétien[1894].

La plupart de ces faits sont contestés et très contestables ; mais il s'agit moins de la critique historique à cette époque que de la peinture du mouvement des esprits.

Les païens furent consternés en apprenant la fin prématurée du restaurateur de l'idolâtrie. « Je me souviens, dit saint Jérôme, qu'étant encore enfant et étudiant la grammaire, lorsque toutes les villes fumaient des feux des sacrifices, la nouvelle de la mort de Julien se répandit tout à coup. Un philosophe s'écria : « Les chrétiens déclarent que leur Dieu est patient, et rien n'est aussi prompt que sa colère[1895] !

« Grégoire de Nazianze commence et termine ses invectives contre Julien par une sorte d'hymne où respire une joie aussi féroce qu'éloquente :

« Peuples, écoutez ! soyez attentifs, vous tous qui habitez l'univers ! j'élève de ce lieu, comme du haut d'une montagne, un cri immense. Ecoutez, nations ! écoutez, vous qui êtes aujourd'hui, et vous qui viendrez demain ! Anges, puissances, vertus, écoutez ! La destruction du tyran est votre ouvrage. Le dragon, l'apostat, le grand et redoutable génie, l'ennemi du genre humain, qui répandait partout la terreur, qui vomissait des blasphèmes contre le ciel, celui dont le coeur était encore plus souillé que la bouche n'était impure, est tombé ! Cieux et terre, prêtez l'oreille au bruit de la chute du persécuteur.

« Venez aussi, généreux athlètes, défenseurs de la vérité, vous qui avez été donnés en spectacle à Dieu et aux hommes ! approchez, vous qui fûtes dépouillés de vos biens ; accourez, vous qui, injustement bannis de votre patrie terrestre, avez été arrachés des bras de vos femmes et de vos enfants ; enfin, je

convoque à ces réjouissances tous ceux qui confessent un seul Dieu, souverain maître de toutes choses. C'est ce Dieu qui a exercé un jugement si éclatant, une vengeance si prompte ; c'est le Seigneur qui a percé la tête de l'impie Dans les saints transports qui m'animent, il n'est point de paroles qui répondent à la grandeur du bienfait. Nous verrons un jour combien les supplices de Julien damné sont au-dessus de ce que l'esprit humain se peut figurer de tourments. O homme, qui te disais le plus prudent et le plus sage des hommes, voilà l'oraison funèbre que Grégoire et Basile prononcent sur ton cercueil ! O toi, qui nous avais interdit l'usage de la parole, comment es-tu tombé dans le silence éternel[1896] ? »

Si Antioche se réjouit par des festins et des danses ; si la victoire de la croix fut non seulement célébrée dans les églises, mais sur les théâtres ; si l'on s'écriait : Où sont vos oracles, insensé Maxime[1897] ? à Carrhes, le courrier porteur du fatal message fut lapidé[1898] ; quelques villes placèrent l'image de Julien parmi celles des dieux, et lui rendirent les honneurs divins[1899].

Libanius se voulut percer de son épée[1900], et se résolut à vivre pour travailler à l'apologie d'un prince dont Grégoire de Nazianze devait écrire la satire : la louange est plus à l'aise que le blâme sur un tombeau. Tel est l'emportement du fanatisme, qu'un saint, un Père de l'Eglise, un homme supérieur par ses talents, n'a pas craint d'avancer que Julien avait fait empoisonner Constance.

Le corps de Julien, transporté à Tarse, fut enterré en face du monument de Maximin Daïa : le chemin qui conduit aux défilés du mont Taurus séparait les sépulcres des deux derniers persécuteurs des chrétiens[1901].

Les funérailles eurent lieu selon les rites du paganisme : des bouffons chantaient des airs funèbres ; un personnage représentait le mort, et les baladins prenaient plaisir, au milieu de leurs danses et de leurs lamentations, à se moquer de la défaite et de l'apostasie de l'ennemi des théâtres[1902].

Le chrétien Grégoire de Nazianze plaint la ville de Tarse, condamnée à garder la poussière de l'adorateur des démons ;

poussière qui s'agitait, et que la terre rejeta[1903].

Le philosophe Libanius eût désiré saluer la dépouille mortelle de Julien auprès de celle du divin Platon dans les jardins de l'Académie[1904].

Le soldat Ammien Marcellin souhaitait que les cendres de son général fussent baignées non par le Cydnus, mais par le Tibre, qui traverse la ville éternelle et embrasse les monuments des anciens césars[1905]. Toutefois, la tombe de Julien aux bords du Cydnus, si renommé par la fraîcheur de ses ondes, devint une espèce de temple ; une main amie y grava cette épitaphe : Ici repose Julien, tué au delà du Tigre. Excellent empereur, vaillant guerrier[1906]. Le polythéisme en était à son tour réduit aux reliques et à pleurer dans ses sanctuaires abandonnés.

En dédaignant le faste de la cour de Constance, en recevant d'une armée mutinée le titre d'auguste, Julien avait rendu momentanément le droit d'élection aux seuls soldats : ils s'assemblèrent après sa mort ; pressés de se donner un chef, ils offrirent la pourpre au préfet Salluste, qui rejeta cet honneur. Vous avez pu remarquer que l'on commençait à refuser assez fréquemment l'autorité suprême : jusqu'au règne de Commode, l'empire était la possession de tous les plaisirs dans le repos ; mais après ce règne le césar ne fut plus qu'un soldat courant les armes à la main du Rhin à l'Euphrate, et du Nil au Danube, combattant ou repoussant l'ennemi, domestique ou étranger. Le pouvoir, qui cessait d'être une jouissance, devint un fardeau : la médiocrité était toujours prompte à le mettre sur ses épaules, le mérite à le secouer.

Au défaut de Salluste, les légions élurent empereur Jovien, primicère des gardes, dont le nom avait été prononcé par hasard. Il était chrétien et catholique comme Valentinien ; il avait préféré comme lui sa foi à son épée ; mais Julien, qui le redoutait peu, consentit à lui laisser l'une et l'autre. Jovien s'était trouvé chargé de conduire à Constantinople le corps de Constance, mort à Mopsucrène, assis dans le char funèbre, il avait partagé les honneurs impériaux rendus à la poussière de son maître ; on en augura sa grandeur future : on y aurait pu

trouver le présage de son second et prochain voyage sur le même char.

Jovien (Jovien emp. ; Damas Ier pape. An de J.C. 364.) signa une paix de vingt-neuf ou de trente ans, et conclut un traité honteux avec Sapor : il céda aux Perses cinq provinces transtigritaines[1907], la colonie romaine de Singare et la ville de Nisibe, malgré ses larmes, malgré son dernier siège, retracé éloquemment par Julien dans l'un de ses deux panégyriques de Constance. Obligés de livrer à Sapor les murs qu'ils avaient si vaillamment défendus contre lui avec Jacques leur évêque, les Nisibiens, chassés de leurs foyers, dépouillés de leurs biens, offrirent encore à l'auteur de leur exil la couronne d'or que chaque ville était dans l'usage de présenter aux nouveaux empereurs : exemple touchant d'une fidélité qui ne se croyait pas affranchie de ses devoirs par l'ingratitude[1908]. Jovien rendit la paix à l'Eglise, et rappela saint Athanase.

Ainsi s'évanouirent tous les projets de Julien : il entreprit d'abattre la croix, et il fut le dernier empereur païen.

L'hellénisme retomba de tout le poids des âges dans la poudre d'où l'avait soulevé à peine une main mal guidée. Les philosophes se rasèrent, jetèrent leur robe, et se contentèrent d'enseigner en silence ou de gémir sur les générations qui leur échappaient : on craignait tellement d'être pris pour l'un d'eux, que les citoyens qui portaient des manteaux à franges les quittèrent. Julien s'était porté à la conquête des Perses, afin de revenir dompter les chrétiens : cette guerre, qui devait renverser le trône du grand roi, amena le premier démembrement de l'empire des césars.

Il a fallu vous rappeler en détail cette dernière épreuve de l'Eglise parce qu'elle fait époque et qu'elle se distingue des autres : elle tient d'une civilisation plus avancée : elle a un air de famille avec l'impiété littéraire et moqueuse qu'un esprit rare répandit au XVIIIe siècle. Mais l'impiété de l'empereur, qui pouvait ordonner des supplices, ne laissa aux chrétiens que des couronnes, et l'impiété du poète, qui n'avait pas la puissance du glaive, leur légua des échafauds.

La persécution de Julien ne sortit point du paganisme

populaire ; elle vint du paganisme philosophique, demeuré seul sur le champ de bataille, ayant pour chef un cynique à manteau de pourpre, qui portait le vieux monde dans sa tête et l'empire dans sa besace. Mais, dans la lice où les deux partis cherchaient à s'enlever des champions, les hommes de talent passèrent successivement avec leur génie et leur vertu au christianisme, comme les soldats qui désertent avec armes et bagages à l'ennemi : l'autre camp ne voyait arriver personne.

Constantin était un prince inférieur à Julien, et pourtant il a attaché son nom à l'une des plus mémorables révolutions de l'ordre social : c'est qu'abstraction faite de ce qu'il peut y avoir de surnaturel dans l'établissement de la religion chrétienne, il se mit à la tête des idées de son temps, marcha dans le sens où l'espèce humaine marchait, et grandit avec les moeurs croissantes qui le poussaient.

Julien au contraire se fit écraser par les générations qu'il prétendait retenir ; elles le jetèrent par terre malgré sa force, et lui passèrent sur la poitrine. Eût-il vécu, il aurait ralenti le mouvement, il ne l'eût pas arrêté : le calvaire nu, par où l'esprit de l'homme allait maintenant chercher la vérité de Dieu, devait dominer tous les temples. Les soins inutiles que se donna une vaste intelligence, un monarque absolu, un guerrier redoutable, pour rétablir l'ancien culte, prouvent qu'il n'est pas plus possible de ressusciter les siècles que les morts. Cent cinquante ans auparavant, Pline le jeune avait aussi pensé qu'on pouvait extirper le christianisme. La tentative rétrograde de Julien, événement unique dans l'histoire ancienne[1909], n'est pas sans exemple dans l'histoire moderne : toutes les fois qu'ils ont voulu rebrousser le cours du temps, ces navigateurs en amont, bientôt submergés, n'ont fait que hâter leur naufrage.

Jovien ramena du désert des soldats sans vêtements, mendiant leur pain : le légionnaire qui avait conservé un morceau de sa pique ou de son bouclier, ou qui rapportait un de ses brodequins sur son épaule, magnifiait son courage : ainsi auraient été les Perses si Julien avait vécu, dit Libanius. La fin de la retraite de l'armée fut le terme de la vie de Jovien :

sa femme venait au-devant de lui pour partager sa pourpre ; elle rencontra son convoi. Les officiers civils et militaires, les eunuques et l'armée voulurent décerner le diadème à Salluste, qui le refusa une seconde fois. L'élection, après la proposition de divers candidats, s'arrêta sur Valentinien, confesseur de la foi sous Julien ; il était sans lettres, mais avait une naturelle éloquence. Trente jours après son élévation, il associa son frère Valens à l'empire ; nom fatal, qui rappelle la dernière et définitive invasion des barbares.

Alors eut lieu, et pour toujours, la division de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident. Valentinien établit sa cour à Milan, Valens à Constantinople. Les deux frères quittèrent le château de Médiana, à trois milles de Naïsse, où s'était accompli le partage du monde romain ; ils allèrent ensemble à Sirmium : là, ils s'embrassèrent, se séparèrent et ne se revirent plus[1910].

Etude III

Ou troisième discours sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares

Partie I – De Valentinien Ier et Valens à Gratien et à Théodose Ier

Pour éviter la confusion des sujets, vous aimerez mieux voir séparément ce qui se passait aux empires d'Orient et d'Occident, sans toutefois perdre de vue leur connexité et ce qu'il y avait de commun dans les événements, les moeurs et les lois des deux grandes divisions du monde romain.

L'Occident, dévolu à Valentinien (Valentinien, Valens emp. ; Felix, Damas, papes. An de J.C. 364-376.), comprenait l'Illyrie, l'Italie, les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Afrique ; l'Orient, laissé à Valens, embrassait l'Asie, l'Egypte, la Thrace et la Grèce.

La résidence particulière de Valentinien était à Milan, celle de Valens à Constantinople ; mais les deux empereurs se transportaient là où leur présence était nécessaire.

Dans l'Occident, Valentinien eut à combattre les Allamans, qui se jetèrent sur la Gaule, et il fortifia de nouveau la ligne du Rhin. On voit paraître les Bourguignons issus des Vandales qui habitaient les bords de l'Elbe. Leur roi était connu sous le nom générique d'Hendinos, et leur grand-prêtre sous celui de Sinistus[1911]. Ennemis des Allamans, les Bourguignons s'allièrent avec Valentinien, et s'engagèrent à lui fournir une armée de quatre-vingt mille hommes. Les Saxons et les Franks reparurent sur les côtes de la Gaule et de la Grande-Bretagne ; les Pictes et les Scots désolèrent cette dernière province. Théodose, général de Valentinien, les refoula au fond de la

Calédonie.

Les peuples de la Gétulie, de la Numidie et de la Mauritanie ravagèrent l'Afrique : Théodose fut envoyé pour les repousser et punir l'avidité de Romanus, commandant militaire de cette province : il réussit dans la première partie de sa mission.

Valens et Valentinien poursuivirent avec toute la rigueur des lois romaines leurs sujets accusés de magie. Les victimes furent nombreuses à Rome et à Antioche. Maxime, si fameux sous Julien, et d'autres philosophes succombèrent ; Jamblique s'empoisonna ; Libanius échappa avec peine à l'accusation[1912].

Valens était tyran par faiblesse, Valentinien par colère. Deux ourses, l'histoire en dit le nom, Inoffensive et Paillette dorée, avaient leurs loges auprès de la chambre à coucher de Valentinien ; il les nourrissait de chaire humaine. Inoffensive, bien méritante, fut rendue à ses forêts[1913].

L'empereur d'Occident gâtait de grandes qualités par un tempérament cruel : il ordonnait le feu pour les moindres fautes. Milan eut des victimes qui prirent de leur injuste condamnation le nom d'innocents. Tout débiteur insolvable était mis à mort. Le prévenu récusait-il un juge, c'était à ce juge qu'on le renvoyait[1914].

Vous êtes frappés de cet arbitraire de supplices qui souille les annales de Rome ; le genre de peines à appliquer semble abandonné au caprice des magistrats et des particuliers : la loi criminelle chez les Romains était fort inférieure à la loi civile. Nous ne faisons pas assez d'attention aux améliorations évidemment apportées dans les lois par la mansuétude du Christ. Accoutumés que nous sommes à lire des faits atroces, quand nous voyons des hommes déchirés avec des ongles de fer, exposés nus et frottés de miel à la piqûre des mouches, torturés comme les prisonniers de guerre des Iroquois par l'ordre d'un juge ou la vengeance d'un simple créancier, nous ne nous demandons pas comment cela arrivait chez les nations civilisées de l'ancien monde, et comment cela n'arrive plus chez les nations civilisées du monde moderne. Le progrès si lent de la société ne suffit pas pour rendre compte de ces

changements ; il faut reconnaître une cause plus prompte, plus efficace, plus générale : cette cause est l'esprit du christianisme.

Le sang des empereurs païens se retrouve dans les cruautés de Valentinien ; le caractère des empereurs chrétiens dans les lois qui ordonnent des médecins pour les pauvres, et qui défendent l'exposition des enfants[1915] : honneur à la bénignité évangélique à qui l'on doit l'abolition d'une coutume qu'autorisaient les législations les plus fameuses de l'antiquité !

Parmi les lois de Valens et de Valentinien, je dois vous signaler encore l'institution des écoles, modèles de nos universités : l'éducation publique expira avec la liberté publique ; les collèges modernes eurent leur origine lointaine dans les siècles de décadence et d'esclavage de l'empire romain.

Valentinien donna aux villes des défenseurs officieux[1916], sorte de magistrats élus par le peuple[1917] : d'où il arriva que les Eglises, devenues des espèces de municipes, eurent à leur tour des défenseurs qui se transformèrent en champions dans le moyen âge. La liberté politique s'était changée en privilège de bourgeoisie : on voit partout les empereurs adresser des lettres et des rescrits aux communes des diverses provinces de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

En suivant la série des institutions le Code à la main, on remarque, avec une admiration reconnaissante, que le travail des princes chrétiens tend surtout à l'adoucissement des inflictions criminelles et à la réforme des moeurs : les enfants des suppliciés retrouvent les biens paternels ; des règlements améliorent le sort des pauvres et des esclaves, multiplient les cas de liberté ; les vices abominables chantés par les poètes, et protégés des magistrats, sont punis. En un mot, c'est dans le recueil des lois romaines qu'il faut chercher la véritable histoire du christianisme, bien plus que dans les fastes de l'empire.

Valentinien accorda le libre exercice du culte à ses sujets, et ne prit aucun parti dans les querelles religieuses[1918] : il se

crut d'autant plus autorisé à cette tolérance, qu'il s'était montré chrétien indépendant sous Julien. Cependant il défendit aux païens les sacrifices, et les assemblées aux manichéens et aux donatistes. Il mit aussi des bornes à l'accroissement des richesses de l'Eglise et à la multiplication des ordres monastiques : il fut défendu au clergé d'admettre à la cléricature les propriétaires hommes du peuple et les décurions des villes, à moins que ceux-ci n'abandonnassent leurs biens ou à la municipalité dont ils étaient membres ou à quelques-uns de leurs parents[1919]. Il fut également défendu au même clergé d'accepter des legs testamentaires. Déjà le pouvoir et la fortune avaient amené la corruption : Damas disputa le siège de Rome à Ursin ; on en vint aux mains[1920] ; cent trente-sept morts furent trouvés le matin dans la basilique de Sicinius, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

Valentinien avait eu de sa première femme, Severa, un fils nommé Gratien, qu'il éleva à Amiens, le 24 août 367, au rang d'auguste, sans le créer d'abord césar, selon l'usage. On a cherché la raison de cette innovation : elle est évidente. Il y avait maintenant deux empires ; Gratien, âgé de huit ans, n'était plus un césar ou un général nommé pour défendre une partie de l'Etat, c'était un héritier qui devait succéder à la souveraineté de son père. Valentinien répudia Severa et épousa Justine, Sicilienne d'origine ; elle aurait, selon Zosime, été mariée d'abord au tyran Magnence. Justine était arienne, mais elle ne déclara son hérésie qu'après la mort de Valentinien. Elle donna à l'empereur un fils, qui fut Valentinien II, et trois filles, Justa, Grata et Galla ; celle-ci devint la seconde femme de Théodose le Grand.

Les Quades et les Sarmates, justement irrités de la trahison des Romains, qui après avoir attiré leur roi Gabinus à une entrevue l'avaient massacré, ravageaient l'Illyrie ; Valentinien accourt avec les forces de la Gaule ; il meurt subitement à Bergetion[1921], d'un accès de colère, dans une audience qu'il donnait aux députés des Quades suppliants.

Mallobaud ou Mellobaud, chef d'une tribu de Franks, avait obtenu un commandement sous Valentinien, et s'était

distingué par ses gestes militaires : à la mort de l'empereur il entreprit avec Equitius, comte d'Illyrie, de faire prévaloir les droits de Valentinien, fils de Justine, sur ceux de Gratien (Valens, Gratien, emp. ; Damas, pape. An de J.C. 376-378.), fils de Severa. Valentinien II fut en effet proclamé empereur, mais son frère Gratien, déjà auguste, au lieu de s'en offenser, reconnut l'élection. Valentinien eut dans son partage l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique ; Gratien garda les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre, peut-être même n'y eut-il pas de véritable partage. Ce qu'il y a de certain, c'est que Gratien gouverna seul l'Occident jusqu'à sa mort, Valentinien n'étant encore qu'un enfant sous la tutelle de sa mère.

Valens n'approuvait pas ces arrangements paisibles entre ses jeunes neveux ; mais les mouvements des Goths arrêtèrent son intervention dans des affaires d'une moindre importance.

Mis en possession de l'empire d'Orient par Valentinien Ier, Valens avait eu dès les premiers jours de son règne des épreuves à subir. Procope, commandant de l'armée de Mésopotamie, prit la pourpre dans Constantinople même, par l'autorité de deux cohortes gauloises. Voulant légitimer son usurpation, il épousa Faustine, veuve de l'empereur Constance ; elle avait une fille âgée de cinq ans, dans laquelle les légions voyaient le dernier rejeton de la race de Constantin. La révolte de Procope dura peu ; ses soldats l'abandonnèrent à la voix de leurs capitaines, qui gardèrent leur foi. Procope, trahi, fut traîné au camp de l'empereur d'Orient et décapité. Valens soutint faiblement contre Sapor les rois d'Arménie et d'Ibérie. On remarque dans cette guerre les aventures de Para, roi d'Arménie, monarque fugitif comme tant d'autres, protégé d'abord des Romains, ensuite égorgé par eux dans un repas.

Les Goths, restés fidèles à la famille de Constantin, s'étaient déclarés contre Valens en faveur de Procope, mari de la veuve de Constance. Valens remporta quelques avantages sur ces barbares. Une paix fut le résultat de ces avantages, et six ans après les Huns précipitèrent les Goths sur l'empire.

L'arianisme était la religion de Valens : il persécuta les

catholiques, qu'il appelait les athanasiens ; saint Basile était devenu leur chef après la mort de saint Athanase. À ce grand homme de solitude et de charité est due la fondation du premier de ces monuments élevés aux misères humaines ; monuments qui font la gloire éternelle du christianisme. Les moines, presque tous catholiques, s'étaient accrus par l'esprit et le malheur de leur temps. Valens les fit enlever à main armée ; on les força de s'enrôler dans les légions, et quand ils résistèrent on les massacra.

Nous arrivons au fameux événement qui hâta la chute de l'ancien monde.

Depuis leurs expéditions maritimes, les Goths, en paix avec les Romains, s'étaient multipliés dans les forêts : ils avaient assujetti autour d'eux les autres peuplades barbares. Hermanric, roi des Ostrogoths et de la noble race des Amali, devint conquérant à l'âge de quatre-vingts ans ; à cent dix ans il allait encore au combat, et restait le seul contemporain de sa gloire[1922]. Il conquit les Hérules et les Venèdes. Sa puissance s'étendait dans les bois et sur les hordes des bois, du Pont-Euxin, de la Baltique, derrière les tribus saxonnes, allamanes, franques, bourguignonnes et lombardes, plus rapprochées des rives du Rhin : le Danube séparait l'empire sauvage des Goths de l'empire civilisé des Romains. Les Visigoths, réunis aux Ostrogoths leur avaient cédé la prééminence ; leurs chefs, parmi lesquels se distinguaient Athanaric, Fritigern et Alavius, avaient quitté le nom de rois pour descendre ou pour monter à celui de juges[1923]. Telles étaient devenues les nations gothiques aux frontières de l'empire d'Orient, lorsque tout à coup un bruit se répand : on raconte qu'une race inconnue a traversé les Palus-Méotides. La présence des Huns fut annoncée par un tremblement de terre qui secoua presque tout le sol du monde romain et fit pencher sur la tête d'Hermanric sa couronne séculaire. Les Huns étaient la dernière grande nation mandée à la destruction de Rome ; les autres nations avaient fait une halte pour les attendre ; ils venaient de loin. À peine avaient-ils paru qu'on entendit parler des Lombards, dernier flot de cet océan.

Un nouveau système historique fait descendre les Huns des peuples ouralo-finnois. Dans ce système, fondé sur une meilleure critique, une connaissance plus avancée des peuples et des langues de l'Asie et de l'Europe septentrionale, on suit cependant avec moins de facilité la marche et les progrès des soldats futurs d'Attila.

Dans l'ancien système, que Gibbon a adopté, il est plus aisé de se reconnaître. En rejetant de la primitive monarchie des Huns la partie confuse et romanesque, laissant de côté ce qu'ont pu faire ou ne pas faire les Huns au nord de la muraille de la Chine, 1210 ans avant l'ère vulgaire, négligeant leur invasion de la Chine, leur défaite par l'empereur Voulé, de la dynastie des Huns, on trouve qu'au temps de la mission du Christ deux divisions des Huns s'avancèrent dans l'Occident, l'une vers l'Oxus, l'autre vers le Volga : celle-ci se fixa au bord oriental de la mer Caspienne, et fut connue sous le nom des Huns blancs ; ils eurent de fréquents démêlés avec les Perses.

L'autre division des Huns pénétra avec difficulté au Volga, conserva ses moeurs en augmentant sa force par des alliances volontaires, des adjonctions de peuples conquis, et par l'habitude des combats : cette division subjugua les Alains : la plus grande partie des vaincus entra dans les rangs des vainqueurs, tandis qu'une colonie indépendante des premiers alla se mêler aux races germaniques et s'associer à leur guerre contre l'empire[1924].

Les Huns parurent effroyables aux barbares eux-mêmes : quand ils eurent franchi les Palus-Méotides, ils se trouvèrent en présence des tributaires de la puissance d'Hermanric. Les deux monarchies des Huns et des Goths, l'une composée de sauvages à cheval, l'autre de sauvages à pied, c'est-à-dire les deux races scythe et tartare, se heurtèrent. Les Goths étaient divisés ; Hermanric, abusant du pouvoir, avait fait écarteler la femme d'un chef rhoxolan qui s'était retiré de lui[1925]. Les frères de cette femme la vengèrent en poignardant Hermanric, vainement cuirassé d'un siècle, et à qui cent dix années avaient encore laissé du sang dans le coeur : il ne resta pas sous le coup. Balamir, roi des Huns, profita de cet événement ;

il attaqua les Ostrogoths, qui furent abandonnés des Visigoths ; Hermanric, impatient de la douleur que lui causait sa blessure, et encore plus tourmenté de la ruine de son empire, mit fin à des jours que la mort avait oubliés[1926]. Withimer, chargé après lui du gouvernement, en vint avec les Huns et les Alains à une bataille dans laquelle il fut tué[1927]. Saphrax et Alathaeus sauvèrent le jeune roi des Ostrogoths, Witheric, et conduisirent les débris indépendants de leurs compatriotes sur les bords du Niester.

Cependant les Visigoths, séparés des Ostrogoths, s'étaient retirés chez les Gépides, leurs alliés ; ils y furent poursuivis par les Huns. Un corps de cavalerie tartare passa le Niester à gué pendant la nuit, au clair de la lune : Athanaric, juge des Visigoths, qui défendait les bords de la rivière parvint à gagner des hauteurs avec son armée ; il s'y voulait fortifier, mais les Visigoths se précipitent vers le Danube, envoient des ambassadeurs à Valens, et le conjurent de leur accorder la Mésie inférieure pour asile : ils offraient d'embrasser la religion chrétienne. « Valens, dit Jornandès, dépêcha des évêques hérésiarques aux Visigoths, et fit de ces suppliants des sectateurs d'Arius au lieu de disciples de Jésus-Christ. Les Visigoths communiquèrent le venin aux Gépides leurs hôtes, aux Ostrogoths leurs frères, ils se répandirent dans la Dacie, la Thrace, la Mésie supérieure, et tous les Goths se trouvèrent ariens[1928]. »

L'historien se trompe : tous les Goths sans doute n'étaient pas encore chrétiens en 376, mais ils avaient déjà reçu les semences de la foi. Théophile, au concile de Nicée, est appelé l'évêque des Goths[1929] ; ceux-ci avaient un petit sanctuaire catholique à Constantinople. Vers l'an 325, Audius, chef d'un schisme, fut banni par Constantin en Scythie ; il pénétra chez les Goths, y prêcha l'Evangile, et établit dans leur pays des vierges, des ascètes et des monastères[1930]. Les Goths mêmes avaient exercé de grandes cruautés dans la persécution arienne de 372, et ce fut le célèbre évêque Ulphilas que ce peuple fugitif députa, en 376, à Constantinople[1931].

Freitigern et Alavivus commandaient les Visigoths qui tendaient les mains à Valens : Athanaric, suivi de quelques compagnons, ne voulut point paraître sur les terres de l'empire en qualité de parjure ou de suppliant, et se retira dans les forêts de la Transylvanie.

Valens, bigot sectaire, se croyait un profond politique ; il acquiesça à la demande des Visigoths ; il se félicitait de cantonner sur les frontières de ses Etats des guerriers qui promettaient de le défendre et de se faire ariens. Il les voulut tous, même ceux qui pouvaient être attaqués d'une maladie mortelle[1932] ; mais il attacha deux conditions à son bienfait : les Visigoths eurent ordre de livrer leurs enfants et leurs armes ; leurs enfants comme otages, et leurs armes comme vaincus. Et Valens prétendait que ces bras désarmés se lèveraient pour protéger sa tête ! Les Visigoths se soumirent.

Le Danube était enflé par des pluies. On assembla une multitude de barques, de radeaux, de troncs d'arbres creusés, et l'on vit, par la permission de Dieu, les Romains occupés nuit et jour à transporter dans l'empire les destructeurs de l'empire. Des commissaires désignés à cet effet essayèrent de compter les barbares à leur passage d'une rive du Danube à l'autre ; mais ils furent obligés de renoncer au dénombrement[1933]. Ammien Marcellin, citant deux vers de Virgile, prétend qu'on aurait plutôt compté les sables que le vent du midi soulève sur les rivages de la Libye. Une évaluation moins poétique porte l'émigration des Visigoths à un million d'individus.

Les enfants mâles des familles les plus distinguées furent séparés de leurs pères ; on les distribua dans différentes provinces : les habitants de ces provinces étaient étonnés des brillantes parures et de la beauté martiale des jeunes exilés.

Quant aux armes, elles ne furent point livrées ; les Visigoths arrivaient avec les tributs qu'ils avaient jadis reçus et les anciennes richesses qu'ils avaient enlevées aux Romains ; on les crut opulents parce qu'ils étaient chargés de dépouilles ; pour garder du fer, ils soûlèrent la cupidité des officiers de Valens avec des tapis, des tissus précieux, des esclaves et des troupeaux. À ceux qui préférèrent un autre lucre, ils

prostituèrent leurs filles[1934] ; ils vendirent leur honneur pour acheter un empire, sûrs qu'avec leurs épées ils feraient bientôt passer les filles des césars dans le lit des Goths.

Les Ostrogoths, conduits par Saphrax et Alathaeus, qui avaient sauvé Witheric, se présentèrent à leur tour sur la rive septentrionale du Danube, et sollicitèrent inutilement la faveur obtenue par leurs compatriotes : la peur commençait chez les Romains.

Les Visigoths s'avancèrent dans les Thraces. On s'était chargé de les nourrir ; on ne les nourrit point : on leur fournit de la chair infecte de chien et d'autres animaux morts de maladie ; un pain coûtait un esclave, un agneau six livres d'argent. Après leurs esclaves ils n'eurent plus à livrer que le reste de leurs enfants[1935]. On fit (parce qu'enfin Rome devait périr) d'un million d'alliés un million d'opprimés : la reconnaissance finit où l'injustice commence.

Les Ostrogoths, cessant de prier, passèrent le Danube, et se trouvèrent ennemis et indépendants sur le territoire romain. Fritigern, chef des Visigoths, forma des liaisons secrètes avec les nouveaux émigrants, et s'efforça de réunir les Goths dans le même intérêt.

Maxime et Lupicinus, généraux de Valens, avaient alors le commandement dans les Thraces : ils étaient, par leur avarice et leur faiblesse, la première cause de tous ces malheurs. La discorde éclata à Marcianopolis, capitale de la basse Mésie, à soixante-dix milles du Danube : Lupicinus avait invité les chefs des Goths à un repas, dans le dessein de les faire assassiner ; les gardes de ces chefs, restés aux portes de la ville, se prirent de querelle avec les soldats romains ; leurs clameurs pénétrèrent jusqu'à la salle du festin. Fritigern et ses amis tirent leurs épées, s'ouvrent un passage à travers la foule, sortent de la ville et ont le bonheur d'échapper[1936]. « Ce jour-là, dit Jornandès, ôta la faim aux Goths et la sûreté aux Romains : les premiers ne se regardèrent plus comme des vagabonds et des étrangers, mais comme des citoyens et comme des seigneurs de l'empire[1937]. »

Lupicinus, se fiant à la discipline des légions et à la

supériorité de leurs armes, attaqua les Goths : ceux-ci déployant leur bannière firent entendre le lamentable son de cette corne célèbre dans le récit de leurs combats, et à la ronflée de laquelle devait s'écrouler le Capitole[1938] ; les Romains furent vaincus.

Une troupe de Goths, avant la migration générale de ces peuples, était entrée au service de Valens, sous la conduite de Suérid et de Colias ; attaquée par les habitants mutinés d'Andrinople, elle les repoussa, et alla rejoindre le grand corps de ses compatriotes. Fritigern franchit l'Elémus, et mit le siège devant Andrinople, qu'il ne put prendre. Les ouvriers employés aux mines du Rhodope se révoltent, se réfugient chez les barbares, et leur servent ensuite de guides aux réduits les plus secrets des Romains. Les Goths délivrent leurs enfants captifs[1939], qui leur racontent ce qu'ils ont à souffrir de la lubricité et de la cruauté de leurs maîtres. Une partie des Huns et des Alains font alliance avec les Goths.

Alors Valens songe à porter remède au mal qu'il avait fait ; il retire les légions d'Arménie, et demande des secours au jeune empereur Gratien, qui venait de succéder à Valentinien, son père : Richomer, comte des domestiques, est dépêché à Valens avec les légions gauloises. Une première armée romaine, sous les ordres de Trajan et Profuturus, s'approcha des Visigoths campés vers l'embouchure méridionale du Danube, à soixante milles au nord de Tome, exil d'un poète : Fritigern fait élever des feux pour rappeler ses bandes répandues dans le plat pays. Les Visigoths se lient d'un serment terrible, et entonnent les chants à la gloire de leurs aïeux ; les Romains y répondirent par le barritus, cri militaire commencé presque à voix basse, allant toujours grossissant, et finissant par une explosion effroyable[1940]. La bataille de Salices, qui a pris son nom des arbres paisibles sous lesquels elle fut donnée, dura la journée entière, et la victoire resta indécise. Les Visigoths rentrèrent dans leur camp. Les Romains n'osèrent renouveler le combat, et résolurent d'enfermer les barbares dans ce coin de terre entre le Danube, la mer Noire et le mont Hémus. Les Ostrogoths et le parti des Huns et des Alains avec lequel

Fritigern s'était ménagé une alliance les dégagèrent.

Valens, suspendant sa guerre contre les moines, partit enfin d'Antioche avec une seconde armée. Arrivé à Constantinople, il maltraita le général Trajan, ami de saint Basile. Au bout de quelques jours il sortit de la capitale de l'Orient, chassé par le mépris populaire et les clameurs de la foule, qui le pressait de marcher à d'autres ennemis[1941].

Le moine Isaac sort de sa cellule, voisine des chemins où passait l'empereur ; il s'avance, au-devant de lui, et lui crie : « Où vas-tu ? Tu as fait la guerre à Dieu, il n'est plus pour toi. Cesse ton impiété, ou ni toi ni ton armée ne reviendront. » L'empereur dit : « Qu'on le mette en prison. Faux prophète, je reviendrai, et je te ferai mourir. » Isaac répondit : « Fais-moi mourir si tu me trouves en mensonge. » Le moine[1942] chrétien remplaçait le philosophe cynique : il n'en différait que par les moeurs.

Les Goths, après avoir encore une fois saccagé la Thrace et franchi l'Hémus, inondaient les environs d'Andrinople. Frigerid, général de Gratien, avait défait quelques alliés des Goths, entre autres les Taïfales, barbares débauchés dont les prisonniers furent transportés sur les terres abandonnées de Parme et de Modène[1943]. Sébastien, maître général de l'infanterie de Valens, s'était occupé à rétablir la discipline dans un corps particulier ; ce corps avait eu l'avantage sur un nombreux parti d'ennemis. Enivré de ses succès, Valens s'apprête à triompher des peuples gothiques, et s'établit dans un camp fortifié sous les murs d'Andrinople.

Richomer, accouru de l'Occident, vient annoncer à Valens que son neveu, vainqueur des Allamans, s'avance pour le soutenir.

En même temps un évêque envoyé par Fritigern, politique aussi rusé que général habile, se présente chargé d'humbles paroles et de soumissions. Il proteste publiquement de la fidélité des Goths, qui, selon lui, ne demandent qu'à paître leurs troupeaux dans la Thrace déserte ; mais par des lettres secrètes Fritigern presse l'empereur de marcher[1944], l'assurant que la seule terreur de son nom obligera les Goths à

se soumettre. Valens, jaloux de la renommée de Gratien, ne veut point attendre un jeune prince qui pourrait ravir ou partager l'honneur de la victoire : il lève son camp le 9e d'août l'an 378. Le trésor militaire et les ornements impériaux furent laissés dans Andrinople.

À huit milles de cette ville on découvrit rangés en cercle les chariots des barbares. Les Romains firent tristement leurs dispositions militaires, aux lugubres clameurs des Goths[1945] : les Goths, pareillement étonnés du bruit des armes et du retentissement des boucliers que frappaient les légionnaires, envoyèrent proposer la paix ; leur cavalerie, sous la conduite d'Alathaeus et de Saphrax, n'était point encore arrivée. Valens s'obstine à ne vouloir entendre que des négociateurs d'un rang élevé : le soldat romain s'épuise sous la chaleur du jour qu'augmentait un vaste embrasement : le feu avait été mis aux herbes et aux bois desséchés des campagnes[1946]. Fritigern demande à son tour pour traiter un homme de distinction ; Richomer s'offre, et part du consentement de Valens, à qui le coeur commençait à faillir. À peine approchait-il des retranchements ennemis, que les sagittaires et les scutaires engagent le combat. La cavalerie des Goths revenait alors renforcée d'un corps d'Alains : sans laisser le temps à Richomer de remplir sa mission, elle se précipite sur les troupes impériales.

Les deux armées se choquèrent ainsi que des proues de vaisseaux, dit Ammien[1947]. L'aile gauche des légions poussa jusqu'aux chariots ; mais, abandonnée de sa cavalerie, elle fut accablée sous le nombre des barbares, qui tombèrent sur elle comme un énorme éboulement de terre[1948]. Les soldats romains s'arrêtent ; serrés les uns contre les autres, ils manquent d'espace pour tirer l'épée ; jamais plus grand danger ne menaça leurs têtes sous un ciel où la splendeur du jour était éteinte[1949].

Dans ce chaos, Valens, saisi de frayeur, saute par-dessus des monceaux de morts, et se réfugie dans les rangs des lanciers et des matiaires, qui se défendaient encore. Les généraux Trajan et Victor cherchent vainement la réserve

formée des soldats bataves : les chemins étaient obstrués des cadavres des chevaux et des hommes. L'empereur, à l'approche de la nuit, fut tué d'une flèche ; d'autres disent qu'il fut porté blessé avec quelques eunuques dans la maison d'un paysan. Les Goths survinrent ; trouvant cette maison barricadée, et ignorant qui elle renfermait, ils l'incendièrent[1950]. Valens périt au milieu des flammes. « Il fut brûlé avec une pompe royale, dit Jornandès, par ceux qui lui avaient demandé la vraie foi, et qu'il avait trompés, leur donnant le feu de la géhenne au lieu du feu de la charité[1951]. »

Les deux généraux Trajan et Sébastien ; Valérien, grand-écuyer ; Equitius, maire du palais ; Potentius, tribun des Promus ; trente-cinq autres tribuns et les deux tiers de l'armée romaine restèrent sur la place. Selon l'auteur déjà cité, l'histoire n'offre point de bataille où le carnage ait été aussi grand, excepté celle de Cannes[1952].

Les Goths livrèrent l'assaut à Andrinople, qu'ils manquèrent : descendus jusqu'à Constantinople, ils admirèrent les édifices pyramidant au-dessus des murailles qui mettaient la ville à l'abri : leur destin fut de voir Constantinople et de prendre Rome ; entre ces deux bornes, le monde civilisé était la lice ouverte à leurs courses. Epouvantés de l'action d'un Sarrasin[1953], ils rebroussèrent vers l'Hémus, forcèrent le pas de Suques, et se répandirent sur un pays fertile jusqu'au pied des Alpes Juliennes. Les lieux d'où s'était écoulée cette multitude n'offrirent plus que l'aspect d'une grève déserte et ravagée, quand le flux qui avait apporté des tempêtes et des vaisseaux s'est retiré.

Libanius composa l'oraison funèbre de Valens et de son armée : « Les pluies du ciel ont effacé le sang de nos soldats, mais leurs ossements blanchis sont restés, témoins plus durables de leur courage. L'empereur lui-même tomba à la tête des Romains. N'imputons pas la victoire aux barbares ; la colère des dieux est la seule cause de nos malheurs. » Libanius se souvenait de Julien.

Ammien, qui termine son ouvrage à la mort de Valens,

cherche à rassurer les Romains sur les succès des Goths : il rappelle les différentes invasions des barbares depuis celle des Cimbres, afin de prouver qu'elles n'ont jamais réussi : cette digression de l'historien montre mieux que tout ce que je pourrais dire la frayeur des peuples et les pressentiments de l'avenir.

Ce même Ammien raconte (et ce sont presque les dernières lignes de ce soldat grec de la ville d'Antioche, qui écrivait en latin ses souvenirs dans la ville de Rome), ce même Ammien raconte que le duc Julien, commandant au delà du Taurus, ordonna, par lettres secrètes, de massacrer à jour fixe et heure marquée les Goths dispersés dans les provinces de l'Asie « Par ce prudent artifice, l'Orient fut délivré sans bruit et sans combat d'un grand danger[1954]. » La leçon venait de Mithridate : elle ne profita ni au royaume de Pont ni à l'empire romain. Gratien vengea mieux Valens en élevant à la pourpre Théodose.

Partie II

La famille de Théodose (Gratien, Valentinien II, Théodose Ier emp. ; Damas Ier, Siricius, papes. An de J.C. 379-395.) était espagnole comme celle de Trajan et d'Arien. Théodose ne sollicita point la puissance : il n'eut pour intrigue que sa renommée, pour protecteur que la nécessité. Il était exilé, et fils d'un père, grand général, injustement décapité à Carthage[1955] ; il désirait paix et peu, et il eut guerre et richesse ; un empereur qui n'avait pas dix-neuf ans le fit son collègue.

Sous Théodose, successeur de Valens en Orient, les Goths se divisèrent et se soumirent. Les Visigoths furent établis dans la Thrace, les Ostrogoths dans la Phrygie et dans la Lydie : introduits dans l'empire, ils n'en sortirent plus. Un parti, celui de Fravitta, païen de religion, voulait rester fidèle aux Romains ; un autre parti, celui de Priulphe ou d'Eriulphe, soutenait qu'on n'était pas obligé de garder la foi à des maîtres lâches et perfides. L'inimitié des deux chefs éclata dans un festin où Théodose les avait invités : Fravitta suivit Priulphe, qui quittait la table, et lui plongea son épée dans le ventre[1956].

Gratien gouvernait l'Occident, tandis que son frère, Valentinien II, encore enfant, résidait en Italie. Le poète Ausone, qui professait l'hellénisme, avait eu part à l'éducation de Gratien[1957], et saint Ambroise avait composé pour ce prince, qu'il appelle très chrétien[1958], une instruction sur la Trinité. Gratien refusa de prendre la robe pontificale des idoles[1959], publia, ensuite rappela un édit de tolérance[1960], et exempta les femmes chrétiennes de monter sur le théâtre[1961]. Le christianisme était un droit futur à la liberté et un privilège actuel de vertu.

Gratien, préférant la chasse à tout autre plaisir, donnait sa confiance aux Alains de sa garde, particulièrement distingués

comme chasseurs : les autres barbares à son service en conçurent une profonde jalousie. Mellobaudes, roi d'une tribu des Franks (ce Mellobaudes qui avait voulu faire reconnaître Valentinien II pour régner sous le nom d'un enfant), était devenu, à force de souplesse, le favori de Gratien. Alors Maxime, soldat ambitieux, se laissa proclamer auguste dans la Grande-Bretagne. Il fondit sur les Gaules, accompagné de trente mille soldats et suivi d'une population nombreuse qui se fixa en partie dans l'Armorique. Gratien, qui séjournait à Paris, prend la fuite, est arrêté par le gouverneur du Lyonnois, livré à Andragathius, général de la cavalerie de Maxime, et tué. Mellobaudes partagea le sort du maître qu'il avait peut-être trahi[1962]. L'empereur d'Orient toléra l'usurpation de Maxime.

Théodose rendit en faveur de la religion catholique un édit fameux : cet édit ordonne de suivre la religion enseignée par saint Pierre aux Romains, de croire à la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, autorisant ceux qui professaient cette doctrine à se nommer catholiques[1963].

Cependant l'arianisme triomphait aux rives mêmes du Bosphore : Rome et Alexandrie repoussaient depuis quarante ans la communion des évêques et des princes de Constantinople ; la controverse occupait cette ville entière. « Priez un homme de vous changer une pièce d'argent, il vous apprendra en quoi le fils diffère du père ; demandez à un autre le prix d'un pain, il vous répondra que le fils est inférieur au père ; informez-vous si le bain est prêt, on vous dira que le fils a été créé de rien[1964]. »

Saint Grégoire de Nazianze essaya de fonder à Constantinople une église catholique : il y fut attaqué, et la discorde divisa son troupeau.

Théodose, après avoir reçu le baptême et publié son édit, enjoignit à Démophile, évêque arien, de reconnaître le symbole de Nicée ou de céder Sainte-Sophie et les autres églises à des prêtres de la foi orthodoxe. Grégoire fut installé dans la chaire épiscopale par Théodose en personne, au milieu de ses gardes. Mais les sanctuaires étaient vides, et la population arienne

poussait des cris[1965]. Cette résistance amena la proscription de l'arianisme dans tout l'Orient, et un synode convoqué à Constantinople, l'an 382, confirma le dogme de la consubstantialité. L'intervention du pouvoir politique n'empêcha point saint Grégoire, fatigué, d'abdiquer son siège et d'aller mourir dans la retraite[1966].

Maxime, usurpateur des Gaules, aussi orthodoxe que Théodose, fut le premier prince catholique qui répandit le sang de ses sujets pour des opinions religieuses. Priscillien, évêque d'Avila, en Espagne, fondateur de la secte de son nom, fut exécuté à Trêves avec deux prêtres et deux diacres[1967]. Le poète Latronien et Euchrocia, veuve de l'orateur Delphidius, subirent le même sort. Les priscilliens étaient accusés de magie, de débauche et d'impiété. Saint Ambroise et saint Martin de Tours condamnèrent ces cruautés.

Je vous ai dit que l'impératrice Justine, seconde femme de Valentinien Ier et mère de Valentinien II, était arienne. Elle entreprit d'ouvrir à Milan une église de sa confession ; Ambroise s'y opposa : des troubles s'ensuivirent. Le saint qui les avait excités par son zèle les calma par son autorité. Néanmoins, condamné à l'exil, il refusa d'obéir, et le peuple prit sa défense. La liberté individuelle commençait à renaître sous la protection de la liberté religieuse. Saint Augustin se trouvait parmi les disciples de saint Ambroise.

Maxime, qui avait enlevé à Gratien les Gaules, la Grande-Bretagne et les Espagnes, entreprend de dépouiller Valentinien des provinces de l'Italie ; il trompe la cour de Milan, malgré la clairvoyance de saint Ambroise, et franchit les Alpes avant que Justine se doutât de ses projets ; elle n'eut que le temps de se sauver avec son fils. La population de Milan était catholique ; elle renonça facilement à la fidélité jurée à une princesse et à un enfant ariens. Saint Ambroise refusa toute communication avec Maxime[1968].

Justine, arrivée à Thessalonique, implore le secours de Théodose ; il le lui promet, en lui faisant observer que le ciel lui infligeait le châtiment dû à son hérésie[1969]. Valentinien avait une soeur appelée Galla ; cette soeur confirma dans le coeur

de Théodose la résolution que lui inspirait la reconnaissance envers la famille de Gratien Ier. Théodose épouse Galla, et marche à la tête d'une armée de Romains, de Huns, d'Alains et de Goths, contre une armée de Romains, de Germains, de Maures et de Gaulois. Maxime, vaincu sur les bords de la Save, ne montra ni courage ni talent. Il se réfugia dans Aquilée, y fut pris, dépouillé des ornements impériaux, conduit au camp de Théodose, où sa tête tomba peu d'instants après sa couronne[1970].

Un an avant la victoire de Théodose sur Maxime, la sédition d'Antioche avait eu lieu ; Libanius et saint Chrysostome nous en ont conservé le double récit. Théodose, bien qu'il eût prononcé une sentence terrible, se laissa toucher et pardonna : trois ans plus tard il ne montra pas la même indulgence pour Thessalonique. À Antioche on avait renversé les statues de l'empereur, de son père Théodose, de sa première femme Flacilla, de ses deux fils Arcadius et Honorius ; à Thessalonique le peuple avait égorgé Botheric, commandant de la garnison, en vindicte de l'emprisonnement d'un infâme cocher du cirque, épris de la beauté d'un jeune esclave de Botheric. Théodose donna l'ordre d'exterminer ce peuple ; ordre qu'il révoqua quand il était exécuté. La foule, appelée aux jeux du cirque, fut assaillie par des troupes cachées dans les édifices environnants. Un marchand avait conduit ses deux fils au spectacle ; entouré de meurtriers, il leur offre sa vie et sa fortune pour la rançon de ses fils : les soldats répondent qu'ils sont obligés de fournir un certain nombre de têtes, mais ils consentent à épargner une des deux victimes, et pressent le marchand de désigner celle qu'il veut sauver. Tandis que le père regarde en pleurant ses deux fils et qu'il hésite, les impatients barbares épargnent à sa tendresse l'horreur du choix : ils égorgent les deux enfants[1971].

Saint Ambroise apprend à Milan le massacre de Thessalonique ; il se retire à la campagne, et refuse de venir à la cour. Il écrit à l'empereur : « Je n'oserais offrir le sacrifice, si vous prétendez y assister. Ce qui me serait interdit pour le sang répandu d'un seul homme me serait-il permis par le

meurtre d'une foule d'innocents[1972] ? » Théodose n'est point retenu par cette lettre ; il veut entrer dans l'église ; il trouve sous le portique un homme qui l'arrête ; c'est Ambroise : « Tu as imité David dans son crime, s'écrie le saint, imite-le dans son repentir[1973]. »

Huit mois s'écoulèrent ; l'empereur n'obtenait point la permission de pénétrer dans le saint lieu. « Le temple de Dieu, répétait-il, est ouvert aux esclaves et aux mendiants, et il m'est fermé ! » Ambroise demeurait inexorable ; il répondait à Rufin, qui le pressait : « Si Théodose veut changer sa puissance en tyrannie, je lui livrerai ma vie avec joie[1974]. » Enfin, touché du repentir de l'empereur, l'évêque lui accorda l'expiation publique ; mais en échange de cette faveur il obtint une loi suspensive des exécutions à mort pendant trente jours, depuis le prononcé de l'arrêt : belle et admirable loi, qui donnait le temps à la colère de mourir et à la pitié de naître ! sublime leçon qui tournait au profit de l'humanité et de la justice ! Si trente jours s'étaient écoulés entre la sentence de Théodose et l'accomplissement de cette sentence, le peuple de Thessalonique eût été sauvé[1975].

Dépouillé des marques du pouvoir suprême, l'empereur fit pénitence au milieu de la cathédrale de Milan. Prosterné sur le pavé, il implora la merci du ciel avec sanglots et prières[1976]. Saint Ambroise, lui prêtant le secours de ses larmes, semblait être pécheur et tombé avec lui[1977]. Cet exemple, à jamais fameux, apprenait au peuple que les crimes font descendre au dernier rang ce qu'il y a de plus élevé ; que la cité de Dieu ne connaît ni grand ni petit ; que la religion nivelle tout et rétablit l'égalité parmi les hommes. C'est un de ces faits complets, rares dans l'histoire, où les trois vérités, religieuse, philosophique et politique, ont agi de concert. À quelle immense distance le paganisme est ici laissé ! L'action de saint Ambroise est une action féconde, qui renferme déjà les actions analogues d'un monde à venir : c'est la révélation d'une puissance engendrée dans la décomposition de toutes autres. Théodose rétablit Valentinien III dans la possession de l'empire d'Occident, et retourna à Constantinople. Justine mourut.

Arbogaste, élevé aux grandes charges militaires, s'empara de la maison du jeune prince : on a pu voir, à propos de Mellobaudes, que les Franks s'introduisirent dans toutes les affaires du palais et de l'Etat. Retenu quasi prisonnier à Vienne dans les Gaules par son hautain sujet, Valentinien fit connaître sa position à saint Ambroise et à Théodose ; mais il n'eut pas la patience d'attendre. Il mande Arbogaste, le reçoit assis sur son trône, et lui remet l'ordre qui le destitue de ses emplois. « Tu ne m'as pas donné le pouvoir, tu ne me le peux ôter, » dit le Frank en jetant le papier à terre[1978]. Valentinien saisit l'épée d'un de ses gardes pour s'en frapper ou pour en percer Arbogaste[1979]. On le désarma : quelques jours après il fut trouvé étouffé dans son lit[1980].

Arbogaste dédaigna de revêtir la pourpre ; il en emmaillota un Romain, jadis son secrétaire, Eugène, professeur de rhétorique latine, et devenu garde-sac, place du palais[1981]. Théodose se prépare deux années entières à venger Valentinien ; il envoie consulter Jean, solitaire de la Thébaïde, qui lui promet la victoire[1982]. Stilicon rassemble les légions avec Timasius ; les barbares auxiliaires joignent l'armée ; Alaric, le destructeur de Rome, se trouvait parmi les recrues de Théodose : la plupart des personnages qui devaient voir tomber la ville éternelle étaient maintenant sur la scène.

Le soldat frank Arbogaste attendit sur les confins de l'Italie, avec son empereur Eugène, le soldat goth Alaric, qui venait avec son empereur Théodose. Premier choc sous les murs d'Aquilée ; dix mille Goths périssent avec Bacurius, général des Ibères. Théodose passa la nuit retranché sur les montagnes ; au lever du jour, il s'aperçut que sa retraite était coupée : il eut recours à un expédient souvent employé auprès des barbares, peu soucieux et de la cause et des maîtres pour lesquels ils versaient leur sang ; il entama des négociations avec Arbitrion, chef des troupes qui lui barraient le chemin. Un traité fut conclu et écrit à la hâte (le papier et l'encre manquant) sur les tablettes[1983] impériales.

Théodose mène aussitôt ses récents alliés à l'attaque du camp d'Eugène. Il marche en avant des bataillons, fait le signe

de la croix et s'écrie : « Où est le Dieu de Théodose[1984] ? » Une tempête s'élève et jette la terreur parmi les Gaulois : Eugène, trahi, est saisi, lié, garrotté, conduit à Théodose, tué prosterné à ses pieds.

Arbogaste erra deux jours parmi les rochers, et se donna de son coutelas dans le coeur : la vie et la mort d'un Frank n'appartenaient qu'à lui. Saint Ambroise n'avait point voulu reconnaître Eugène ; il eut le plaisir d'embrasser vainqueur son illustre pénitent. L'évêque de Milan[1985], Rufin[1986], Orose et saint Augustin, qui semblent autorisés par Claudien même[1987], disent que les apôtres Jean et Philippe combattirent à la tête des chrétiens dans un tourbillon. Théodose avait tant pleuré la veille de la bataille, afin d'obtenir l'assistance du ciel, que l'on suspendit à un arbre, pour les sécher, ses habits trempés de larmes[1988] ; trophée de l'humilité, qui devint celui de la victoire. Jean le solitaire de la Thébaïde fut instruit de cette victoire à l'heure même où elle s'accomplit[1989]. Un possédé, à Constantinople, ravi en l'air au moment du combat, s'écria, en apostrophant le tronc décollé de saint Jean-Baptiste : « C'est donc par toi que je suis vaincu ; c'est donc toi qui ruines mon armée[1990] ! » Voilà les temps comme ils sont.

Théodose fit abattre les statues de Jupiter placées sur la pente des Alpes ; les foudres en étaient d'or : les soldats disaient qu'ils voudraient être frappés de ces foudres ; l'empereur leur livra le dieu tonnant[1991].

Les nombreuses réminiscences d'un autre ordre de choses, qui fourmillent dans ces récits, ne vous auront point échappé. Les fictions de l'hellénisme vivaient au fond des esprits convertis à l'Evangile ; ils s'en accusaient, ils s'en défendaient comme du crime de magie, mais ils en étaient obsédés. Les poèmes d'Homère et de Virgile étaient comme des temples défendus par un démon puissant : les évêques, les prêtres, les solitaires ne les osaient brûler ; mais ils dérobaient à ces édifices merveilleux tout ce qu'ils pouvaient convertir à un saint usage. Reine détrônée, régnant encore par ses charmes, la mythologie s'empara non seulement de la littérature

chrétienne, mais de l'histoire : il fallut que les nations scandinaves et germaniques descendissent des Grecs et des Troyens, que L'Iliade et L'Enéide devinssent les premières chroniques des Franks. Les barbares du Nord se reconnurent enfants d'Homère, comme les Arabes veulent être fils d'Abraham ; miraculeux pouvoir du génie, qui donnait pour père à la vérité le père des fables !

Nous voyons sous Théodose les destructeurs de l'empire établis dans l'empire, des Huns et des Goths au service des princes qu'ils allaient exterminer ; des Franks, officiers du palais, faisant et défaisant des empereurs ; des Calédoniens, des Maures, des Sarrasins, des Perses, des Ibériens cantonnés dans les provinces : l'occupation militaire du monde romain précéda de cinquante années le partage de ce monde. Les hommes mêmes qui défendaient encore le trône des césars, craquant sous les pas de tant d'ennemis, ne procédaient pas de la lignée des Sylla et des Marius : Stilicon était du sang des Vandales, Aetius du sang des Goths. L'empire latin-romain n'était plus que l'empire romain-barbare : il ressemblait à un camp immense que des armées étrangères avaient pris en passant pour une espèce de patrie commune et transitoire. Il ne manquait à l'achèvement de la conquête que quelques destructions, le mélange momentané des races, et ensuite leur séparation.

L'invasion morale s'était tenue à la hauteur de l'invasion physique ou matérielle ; les chrétiens avaient créé des empereurs comme les barbares, et ils avaient soumis les barbares eux-mêmes : « Nous voyons, dit saint Jérôme, affluer sans cesse à Jérusalem des troupes de religieux qui nous arrivent des Indes, de la Perse, de l'Ethiopie. Les Arméniens déposent leurs carquois, les Huns commencent à chanter des psaumes. La chaleur de la foi pénètre jusque dans les froides régions de la Scythie ; l'armée des Goths, où flottent des chevelures blondes et dorées, porte des tentes qu'elle transforme en églises[1992].

Des règnes de Théodose et de Gratien date la grande ruine du paganisme : ces princes frappèrent à la fois l'idolâtrie et

l'hérésie.

Gratien s'empare des biens appartenant au collège des prêtres, à la congrégation des Vestales : il fit aussi enlever à Rome l'autel de la Victoire du lieu où les sénateurs avaient coutume de s'assembler ; Constance l'avait déjà abattu, et Julien restauré. Le sénat chargea Symmaque de solliciter le rétablissement de cet autel et la restitution des biens saisis. Le préfet de Rome plaida la cause du monde païen, l'évêque de Milan celle du monde chrétien. On est toujours obligé de rappeler le passage si connu du discours de Symmaque.

Rome, chargée d'années, s'adresse aux empereurs Théodose, Valentinien II et Arcadius : « Très-excellents princes, pères de la patrie, respectez les ans où ma piété m'a conduite ; laissez-moi garder la religion de mes ancêtres ; je ne me repens pas de l'avoir suivie. Que je vive selon mes moeurs, puisque je suis libre. Mon culte a rangé le monde sous mes lois ; mes sacrifices ont éloigné Annibal de mes murailles et les Gaulois du Capitole. N'ai-je donc tant vécu que pour être insultée au bout de ma longue carrière ? J'examinerai ce que l'on prétend régler ; mais la réforme qui arrive dans la vieillesse est tardive et outrageuse[1993]. »

Symmaque demande où seront jurées les lois des princes, si l'on détruit l'autel de la Victoire[1994]. Il soutient que la confiscation du revenu des temples, inique en fait, ajoute peu au trésor de l'Etat. Les adversités des empereurs, la famine dont Rome a été affligée, proviennent du délaissement de l'ancienne religion : le sacrilège a séché l'année[1995].

Saint Ambroise répond à Symmaque. Rome, s'exprimant par la voix d'un prêtre chrétien, déclare « que ses faux dieux ne sont point la cause de sa victoire, puisque ses ennemis vaincus adoraient les mêmes dieux : la valeur des légions a tout fait. Les empereurs qui se livrèrent à l'idolâtrie ne furent point exempts des calamités inséparables de la nature humaine : si Gratien, qui professait l'Evangile, a éprouvé des malheurs, Julien l'Apostat a-t-il été plus heureux ? La religion du Christ est l'unique source de salut et de vérité. Les païens se plaignent de leurs prêtres, eux qui n'ont jamais été avares de notre

sang ! Ils veulent la liberté de leur culte, eux qui sous Julien nous ont interdit jusqu'à l'enseignement et la parole ! Vous vous regardez comme anéantis par la privation de vos biens et de vos privilèges ? C'est dans la misère, les mauvais traitements, les supplices, que nous autres chrétiens nous trouvons notre accroissement, notre richesse et notre puissance. Sept vestales dont la chasteté à terme est payée par de beaux voiles, des couronnes, des robes de pourpre, par la pompe des litières, par la multitude des esclaves, et par d'immenses revenus[1996], voilà tout ce que Rome païenne peut donner à la vertu chaste ! D'innombrables vierges évangéliques d'une vie cachée, humble, austère, consument leurs jours dans les veilles, les jeûnes et la pauvreté. Nos églises ont des revenus ! s'écrie-t-on. Pourquoi vos temples n'ont-ils pas fait de leur opulence l'usage que nos églises font de leurs richesses ? Où sont les captifs que ces temples ont rachetés, les pauvres qu'ils ont nourris, les exilés qu'ils ont secourus ? Sacrificateurs ! on a consacré à l'utilité publique des trésors qui ne servaient qu'à votre luxe, et voilà ce que vous appelez des calamités[1997] ! »

Dix-huit ou vingt ans après saint Ambroise, Prudence se crut obligé de réfuter de nouveau Symmaque : il redit à peu près, dans les deux chants de son poème, ce qu'avait dit l'évêque de Milan ; mais il emploie un argument qui semble emprunté à notre siècle et qu'on oppose aujourd'hui aux hommes amateurs exclusifs du passé. Symmaque regrettait les institutions des ancêtres ; Prudence répond que si la manière de vivre des anciens jours doit être préférée, il faut renoncer à toutes les choses successivement inventées pour le bien-être de la vie, il faut rejeter les progrès des arts et des sciences et retourner à la barbarie[1998]. Quant aux vestales, Prudence nie leur chasteté et leur bonheur ; selon le poète : « La pudeur captive est conduite à l'autel stérile. La volupté ne périt pas dans les infortunées parce qu'elles la méprisent, mais parce qu'elle est retranchée de force à leur corps demeuré intact ; leur âme n'est pas également restée entière. La vestale ne trouve point de repos dans sa couche ; une invisible blessure

fait soupirer cette femme sans noces pour les torches nuptiales[1999]. »

Prudence se livre ensuite à des moqueries sur la permission accordée aux vestales de se marier après quarante ans de virginité : « La vieille en vétérance, désertant le feu et le travail divin auxquels sa jeunesse fut consacrée, se marie : elle transporte ses rides émérites à la couche nuptiale et enseigne à attiédir dans un lit glacé un nouvel hymen[2000]. »

Si les plaidoyers de Symmaque et de saint Ambroise n'étaient que les amplifications de deux avocats jouant au barreau, l'histoire dédaignerait de s'y arrêter ; mais c'était un procès réel, et le plus grand qui ait jamais été porté au tribunal des hommes : il ne s'agissait de rien moins que de la chute d'une religion et d'une société, et de l'établissement d'une société et d'une religion. La cause païenne fut perdue aux yeux des empereurs ; elle l'était devant les peuples.

Théodose, dans une assemblée du sénat, posa cette question : « Quel Dieu les Romains adoreront-ils, le Christ ou Jupiter[2001] ? » La majorité du sénat condamna Jupiter. Les prêtres le regrettaient peut-être, mais les enfants préférèrent le Dieu d'Ambroise au dieu de Symmaque. La prospérité de l'empire n'émanait point de ces simulacres auxquels des moeurs pures ne communiquaient plus une divinité innocente : l'autel de la Victoire n'avait eu de puissance que lorsqu'il était placé auprès de celui de la vertu.

Prudence nous a laissé le récit de la conversion de Rome :

« Vous eussiez vu les pères conscrits, ces brillantes lumières du monde, se livrer à des transports, ce conseil de vieux Catons tressaillir en revêtant le manteau de la piété, plus éclatant que la toge romaine, et en déposant les enseignes du pontificat païen. Le sénat entier, à l'exception de quelques-uns de ses membres, restés sur la roche Tarpéienne, se précipite dans les temples purs des nazaréens ; la tribu d'Evandre, les descendants d'Enée accourent aux fontaines sacrées des apôtres. Le premier qui présenta sa tête fut le noble Anitius... Ainsi le raconte l'auguste cité de Rome. L'héritier du nom et de la race divine des Olybres saisit, dans son palais orné de

trophées, les fastes de sa maison, les faisceaux de Brutus, pour les déposer aux portes du temple du glorieux martyr, pour abaisser devant Jésus la hache d'Ausonie. La foi vive et prompte des Paulus et des Bassus les a livrés subitement au Christ. Nommerai-je les Gracques, si populaires ? Dirai-je les consulaires qui, brisant les images des dieux, se sont voués avec leurs licteurs à l'obéissance et au service du crucifié tout-puissant ? Je pourrais compter plus de six cents maisons de race antique rangées sous ses étendards. Jetez les yeux sur cette enceinte : à peine y trouverez-vous quelques esprits perdus dans les rêveries païennes, attachés à leur culte absurde, se plaisant à demeurer dans les ténèbres, à fermer les yeux à la splendeur du jour[2002]. »

Ne croirait-on pas, à ces vers de Prudence, que Rome existait au commencement du Ve siècle, avec ses grandes familles et ses grands souvenirs ? Il écrivait en l'an 403. Sept ans après Alaric remuait et balayait cette vieille poussière des Gracques et des Brutus dont se couvrait l'orgueil de quelques nobles dégénérés.

Théodose étendit la proscription du paganisme aux diverses provinces de l'empire. Une commission fut nommée pour abolir les privilèges des prêtres, interdire les sacrifices, détruire les instruments de l'idolâtrie et fermer les temples. Le domaine de ces temples fut confisqué au profit de l'empereur, de l'Eglise catholique et de l'armée. « Nous défendons, dit le dernier édit de Théodose, à nos sujets, magistrats ou citoyens, depuis la première classe jusqu'à la dernière, d'immoler aucune victime innocente en l'honneur d'aucune idole inanimée. Nous défendons les sacrifices de la divination par les entrailles des victimes. »

Les fils de Théodose, Arcade et Honorius, et leurs successeurs, multiplièrent ces édits : on peut voir toutes ces lois dans le Code[2003] ; mais, plus comminatoires qu'expresses, elles étaient rarement exécutées ; quelquefois même elles étaient suspendues ou rappelées selon les besoins et les fluctuations de la politique. Le pape Innocent, à l'occasion du premier siège de Rome par Alaric (408), permit

les sacrifices, pourvu qu'ils se fissent en secret. Les princes, agissant contradictoirement à leurs édits, conservaient des païens dans les hautes charges de l'Etat et donnaient des titres aux pontifes des idoles. Aucune loi ne défendait aux gentils d'écrire contre les chrétiens et leur religion ; aucune loi n'obligeait un païen à embrasser le christianisme sous peine d'être recherché dans sa personne ou dans ses biens. Il y a plus, nombre d'édits de cette époque (j'en ai déjà cité quelques-uns) s'opposant aux envahissements du clergé par voie de testament ou de donation, retirent des immunités accordées, règlent ce nouveau genre de propriétés de mainmorte introduit avec l'Eglise, interdisent l'entrée des villes aux moines et fixent le sort des religieuses. Bien que le pouvoir politique fût chrétien, il était déjà inquiet de la lutte ; il craignait d'être entraîné : n'ayant plus rien à craindre du paganisme, il commençait à se mettre en garde contre les entreprises de l'autre culte. Les moeurs brisèrent ces faibles barrières, et le zèle alla plus loin que la loi.

De toutes parts on démolit les temples : perte à jamais déplorable pour les arts ; mais le monument matériel succomba, comme toujours, sous la force intellectuelle de l'idée entrée dans la conviction du genre humain.

Saint Martin, évêque de Tours, suivi d'une troupe de moines, abattit dans les Gaules les sanctuaires, les idoles et les arbres consacrés. L'évêque Marcel entreprit la destruction des édifices païens dans le diocèse d'Apamée, capitale de la seconde Syrie. Le temple quadrangulaire de Jupiter présentait sur ses quatre faces quinze colonnes de seize pieds de circonférence ; il résista : il fallut en produire l'écroulement à l'aide du feu. Plus tard, à Carthage, des chrétiens moins fanatiques sauvèrent le temple devenu céleste, en le convertissant en église, comme, depuis, Boniface III sauva le Panthéon à Rome.

Le renversement du temple de Sérapis à Alexandrie est demeuré célèbre. Ce temple, où l'on déposait le Nilomètre, était bâti sur un tertre artificiel ; on y montait par cent degrés ; une multitude de voûtes éclairées de lampes le soutenaient ; il

y avait plusieurs cours carrées environnées de bâtiments destinés à la bibliothèque, au collège des élèves, au logement des desservants et des gardiens. Quatre rangs de galeries, avec des portiques et des statues, offraient de longs promenoirs. De riches colonnes ornaient le temple proprement dit : il était tout de marbre, trois lames de cuivre, d'argent et d'or, en revêtaient les murs. La statue colossale de Sérapis, la tête couverte du mystérieux boisseau, touchait de ses deux bras aux parois de la Celle, et à un certain jour le rayon du soleil venait reposer sur les lèvres du dieu[2004].

Les païens ne consentirent pas facilement à abandonner un pareil édifice : ils y soutinrent un véritable siège, animés à la défense par le philosophe Olympius[2005], homme d'une beauté admirable et d'une éloquence divine. Il était plein de Dieu, et avait quelque chose du prophète[2006]. Deux grammairiens, Hellade et Ammone, combattaient sous ses ordres : le premier avait été pontife de Jupiter, et le second d'un singe[2007]. Théophile, archevêque d'Alexandrie, armé des édits de Théodose et appuyé du préfet d'Egypte, remporta la victoire. Hellade se vantait d'avoir tué neuf chrétiens de sa main[2008]. Olympius s'évada après avoir entendu une voix qui chantait alleluia au milieu de la nuit dans le silence du temple[2009]. L'édifice fut pillé et démoli « Nous vîmes, dit Orose, malgré son zèle apostolique, les armoires vides des livres ; dévastations qui portent mémoire des hommes et du temps[2010]. » La statue de Sérapis, frappée d'abord à la joue par la hache d'un soldat, ensuite jetée à bas et rompue vive, fut brûlée pièce à pièce, dans les rues et dans l'amphithéâtre. Une nichée de souris[2011] s'était échappée de la tête du dieu, à la grande moquerie des spectateurs.

Les autres monuments païens d'Alexandrie furent également renversés, les statues de bronze fondues[2012]. Théodose avait ordonné d'en distribuer la valeur en aumônes ; Théophile s'en enrichit, lui et les siens[2013].

On mit rez-pied, rez-terre, le temple de Canope, fameuse école des lettres sacerdotales, où se voyait une idole symbolique dont la tête reposait sur les jambes : peu

auparavant, Antonin le philosophe y avait enseigné avec éclat la théurgie et prédit la chute du paganisme : Sosipatre, sa mère, passait pour une grande magicienne. Des religieuses et des moines prirent à Canope la place des dieux et des prêtres égyptiens[2014].

Ainsi périt encore, sur les confins de la Perse, un temple immense qui servait de forteresse à une ville. « Sérapis s'étant fait chrétien, dit saint Jérôme, le dieu Marmas pleura enfermé dans son temple à Gaza : il tremblait, attendant qu'on le vint abattre[2015]. »

Le sang chrétien que répandirent les mains philosophiques d'Hellade fut trop expié plusieurs années après par celui d'Hypatia[2016]. Fille de Théon le géomètre, d'un génie supérieur à son père, elle était née, avait été nourrie et élevée à Alexandrie. Savante en astronomie, au-dessus des convenances de son sexe, elle fréquentait les écoles et enseignait elle-même la doctrine d'Aristote et de Platon : on l'appelait le philosophe. Les magistrats lui rendaient les honneurs ; on voyait tous les jours à sa porte une foule de gens à pied et à cheval qui s'empressaient de la voir et de l'entendre[2017]. Elle était mariée, et cependant elle était vierge : il arrivait assez souvent alors que deux époux vivaient libres dans le lien conjugal[2018], unis de sentiments, de goûts, de destinée, de fortune, séparés de corps. L'admiration qu'inspirait Hypatia n'excluait point un sentiment plus tendre : un de ses disciples se mourait d'amour pour elle ; la jeune platonicienne employa la musique à la guérison du malade, et fit rentrer la paix par l'harmonie dans l'âme qu'elle avait troublée[2019]. L'évêque d'Alexandrie, Cyrille, devint jaloux de la gloire d'Hypatia[2020]. La populace chrétienne ayant à sa tête un lecteur, nommé Pierre[2021], se jeta sur la fille de Théon, lorsqu'elle entrait un jour dans la maison de son père : ces forcenés la traînèrent à l'église Caesareum, la mirent toute nue, et la déchiquetèrent avec des coquilles tranchantes ; ils brûlèrent ensuite sur la place Cinaron[2022] les membres de la créature céleste qui vivait dans la société des astres, qu'elle égalait en beauté et dont elle avait ressenti les influences les

plus sublimes.

Le combat des idées anciennes contre les idées nouvelles à cette époque offre un spectacle que rend plus instructif celui auquel nous assistons[2023]. Ce n'était plus, comme au temps de Julien, un mouvement rétrograde, c'était, au contraire, une course sur la pente du siècle ; mais de vieilles moeurs, de vieux souvenirs, de vieilles habitudes, de vieux préjugés disputaient pied à pied le terrain : en abandonnant le culte des aïeux, on croyait trahir les foyers, les tombeaux, l'honneur, la patrie. La violence, exercée en opposition avec l'esprit de la loi, rendait le conflit plus opiniâtre ; on reprochait aux chrétiens d'oublier dans la fortune les préceptes de charité qu'ils recommandaient dans le malheur.

Hommes de guerre et hommes d'Etat, sénateurs et ministres, prêtres chrétiens et prêtres païens, historiens, orateurs, panégyristes, philosophes, poètes, accouraient à l'attaque ou à la défense des anciens et des modernes autels.

Théodose est un empereur violent et faible, livré au plaisir de la table, selon Zosime[2024] : c'est un saint qui règne dans le ciel avec Jésus-Christ aux yeux de saint Ambroise[2025].

Les temples s'écroulent à la voix et sous les mains des moines et des évêques ; ils tombent aux chants de victoire de Prudence : le vieux Libanius ranime sa piété philosophique pour attendrir Théodose en faveur de ces mêmes temples.

« Celui, dit-il à l'empereur, celui qui, lorsque j'étais encore enfant (Constantin), abattit à ses pieds le prince qui l'avait traité avec outrage (Maxence), croyant qu'il lui convenait d'adopter un autre Dieu, se servit des trésors et des revenus des temples pour bâtir Constantinople ; mais il ne changea rien au culte solennel : si les maisons des dieux furent pauvres, les cérémonies demeurèrent riches. Son fils (Constance) s'abandonna aux mauvais conseils de faire cesser les sacrifices. Le cousin de ce fils (Julien), prince orné de toutes les vertus, les rebâtit. Après sa mort, l'usage des anciens sacrifices subsista quelque temps : il fut aboli, il est vrai, par deux frères (Valentinien et Valens), à cause de quelques novateurs ; mais on conserva la coutume de brûler des

parfums. Vous avez vous-même toléré cette coutume, en sorte que nous avons autant à vous remercier de ce que vous nous avez accordé qu'à nous plaindre de ce dont on nous prive. Vous avez permis que le feu sacré demeurât sur les autels, qu'on y brûlât de l'encens et d'autres aromates.

Et voilà pourtant qu'on renverse nos temples ! Les uns travaillent à cette oeuvre avec le bois, la pierre, le fer ; les autres emploient leurs mains et leurs pieds : proie de Mysiène (proverbe grec qui signifie conquête facile). On enfonce les toits, on sape les murailles, on enlève les statues, on renverse les autels. Pour les prêtres, il n'y a que deux partis à prendre : se taire ou mourir. D'une première expédition on court à une seconde, à une troisième ; on ne se lasse pas d'ériger des trophées injurieux à vos lois.

Voilà pour les villes : dans les campagnes c'est bien pis encore ! Là se rendent les ennemis des temples ; ils se dispersent, se réunissent ensuite, et se racontent leurs exploits : celui-là rougit qui n'est pas le plus criminel. Ils vont comme des torrents sillonnant la contrée et bondissant contre la maison des dieux. La campagne privée de temples est sans dieux ; elle est ruinée, détruite, morte ; les temples, ô empereur ! sont la vie des champs ; ce sont les premiers édifices qu'on y ait vus, les premiers monuments qui soient parvenus jusqu'à nous à travers les âges ; c'est aux temples que le laboureur confie sa femme, ses enfants, ses boeufs, ses moissons...

Voilà la conduite des chrétiens : ils protestent qu'ils ne font la guerre qu'aux temples ; mais cette guerre est le profit de ces oppresseurs : ils ravissent aux malheureux les fruits de la terre, et s'en vont avec les dépouilles, comme s'ils les avaient conquises et non volées.

Cela ne leur suffit pas : ils attaquent encore les possessions particulières, parce que, au dire de ces brigands, elles sont consacrées aux dieux. Sous ce prétexte, un grand nombre de propriétaires sont privés des biens qu'ils tenaient de leurs ancêtres, tandis que leurs spoliateurs, qui à les entendre honorent la Divinité par leurs jeûnes, s'engraissent aux dépens

des victimes. Va-t-on se plaindre au pasteur (nom qu'on affecte de donner à un homme qui n'a certainement pas la douceur en partage), il chasse les réclamants de sa présence, comme s'ils devaient s'estimer heureux de n'avoir pas souffert davantage (...).

On prétend que nous avons violé la loi qui défend les sacrifices. Nous le nions. On répond que si aucun sacrifice n'a eu lieu on a égorgé des boeufs au milieu des festins et des réjouissances : cela est vrai ; mais il n'y avait pas d'autels pour recevoir le sang ; on n'a brûlé aucune partie de la victime ; on n'a point offert de gâteaux ; on n'a point fait de libation. Or, si un certain nombre de personnes pour manger un veau ou un mouton se sont rencontrées dans quelque maison de campagne ; si, couchées sur le gazon, elles se sont nourries de la chair de ce veau ou de ce mouton, après l'avoir fait bouillir ou rôtir, je ne vois pas quelles lois ont été transgressées ; car, ô divin empereur ! vous n'avez pas prohibé les réunions domestiques. Ainsi, bien qu'on ait chanté un hymne en l'honneur des dieux et qu'on les ait invoqués, on n'a point violé votre édit, à moins que vous ne vouliez transformer en crime l'innocence de ces festins.

Nos persécuteurs se figurent que par leur violence ils nous amènent à la pratique de leur religion ; ils se trompent : ceux qui paraissent avoir varié dans leur culte sont restés tels qu'ils étaient. Ils vont avec les chrétiens aux assemblées ; mais lorsqu'ils font semblant de prier, ils ne prient point, ou ce sont leurs anciens dieux qu'ils adjurent (...).

En matière de religion, laissez tout à la persuasion, rien à la force. Les chrétiens n'ont-ils pas une loi conçue en ces termes : Pratiquez la douceur ; tâchez d'obtenir tout par elle ; ayez horreur de la nécessité ou de la contrainte. Pourquoi donc vous précipitez-vous sur nos temples avec tant de fureur ? Vous transgressez donc aussi vos lois ? (...)

Mais puisque les chrétiens allèguent l'exemple de celui qui le premier a dépouillé les temples (Constantin), j'en vais parler à mon tour. Je ne dirai rien des sacrifices : il n'y toucha pas ; mais qui fut jamais plus rigoureusement puni que le ravisseur

des trésors sacrés ? De son vivant, il vengea les dieux sur lui-même, sur sa propre famille ; après sa mort, ses enfants se sont égorgés.

Les chrétiens s'autorisent encore de l'exemple du fils de ce prince (Constance) ; il démolit les temples avec d'aussi grands travaux qu'il en eût fallu pour les reconstruire (tant il était difficile de séparer ces pierres liées ensemble par un fort ciment) ; il distribuait les édifices aux favoris dont il était entouré de la même manière qu'il leur eut donné un cheval, un esclave, un chien, un bijou. Eh bien, ces présents devinrent funestes à celui qui les accordait comme à ceux qui les acceptaient (...).

De ces favoris, les uns moururent dans l'infortune, sans postérité, sans testament ; les autres laissèrent des héritiers, mais qu'il eût mieux valu pour eux n'en avoir point ! Nous les voyons aujourd'hui, ces enfants qui habitent au milieu des colonnes arrachées aux temples ; nous les voyons couverts d'infamie et se faisant une guerre cruelle[2026]. »

Cette citation, trop instructive pour être abrégée, offre un tableau presque complet du IVe siècle : usage et influence des temples dans les campagnes ; fin de ces temples ; commencement de la propriété du clergé chrétien par la confiscation de la propriété du clergé païen ; cupidité et fanatisme des nouveaux convertis, qui s'autorisent des lois en les dénaturant pour commettre des rapines et troubler l'intérieur des familles ; et, de même que Lactance a raconté la mort funeste des persécuteurs du christianisme, Libanius raconte les désastres arrivés aux persécuteurs de l'idolâtrie. Mais, quoi qu'il en soit, Dieu, qui punit l'injustice particulière de l'individu, n'en laisse pas moins s'accomplir les révolutions générales calculées sur les besoins de l'espèce.

Les moines furent les principaux ouvriers de la démolition des temples : aussi les outrages et les éloges leur sont-ils également prodigués.

Sozomène assure que les Pères du désert pratiquent une philosophie divine.

« Les religieux, dit saint Augustin, ne cessent d'aimer les

hommes, quoiqu'ils aient cessé de les voir, s'entretenant avec Dieu et contemplant sa beauté[2027]. »

Saint Chrysostome, au sujet de la sédition d'Antioche, compare la conduite des philosophes et des moines. « Où sont maintenant, s'écrie-t-il, ces porteurs de bâtons, de manteaux, de longues barbes, ces infâmes cyniques, au-dessous des chiens, leurs modèles ? Ils ont abandonné le malheur ; ils se sont allés cacher dans les cavernes. Les vrais philosophes (les moines des environs d'Antioche) sont accourus sur la place publique ; les habitants de la ville ont fui au désert, les habitants du désert sont venus à la ville. L'anachorète a reçu la religion des apôtres ; il imite leur vertu et leur courage. Vanité des païens ! faiblesse de la philosophie ! on voit à ses oeuvres qu'elle n'est que fable, comédie, parade et fiction[2028]. »

« Quels sont les destructeurs de nos temples ? dit à son tour Libanius. Ce sont des hommes vêtus de robes noires, qui mangent plus que des éléphants, qui demandent au peuple du vin pour des chants et cachent leur débauche sous la pâleur artificielle de leur visage[2029]. »

« Il y a une race appelée moines, dit pareillement Eunape ; ces moines, hommes par la forme, pourceaux par la vie, font et se permettent d'abominables choses (...). Quiconque porte une robe noire et présente au public une sale figure a le droit d'exercer une autorité tyrannique[2030]. »

« Sur la haute mer (c'est le poète Rutilius qui parle) s'élève l'île de Capraria, souillée par des hommes qui fuient la lumière. Eux-mêmes se sont appelés moines, parce qu'ils aspirent à vivre sans témoins. Ils redoutent les faveurs de la fortune, parce qu'ils n'auraient pas la force de braver ses dédains ; ils se font malheureux, de peur de l'être. Rage stupide d'une cervelle dérangée ! s'épouvanter du mal et ne pouvoir souffrir le bien ! Leur sort est de renfermer leurs chagrins dans une étroite cellule et d'enfler leur triste coeur d'une humeur atrabilaire[2031]. »

Après avoir passé Capraria, petite île entre la côte de l'Etrurie et celle de la Corse, Rutilius aperçoit une autre île, la Gorgone : « Là s'est enseveli vivant, au sein des rochers, un

citoyen romain. Poussé des furies, ce jeune homme, noble d'aïeux, riche de patrimoine, et non moins heureux par son mariage, fuit la société des hommes et des dieux. Le crédule exilé se cache au fond d'une honteuse caverne ; il se figure que le ciel se plaît aux dégoûtantes misères : il se traite avec plus de rigueur que ne le traiteraient les dieux irrités. Dites-moi, je vous prie, cette secte n'a-t-elle pas des poisons pires que les breuvages de Circé ? Alors se transformaient les corps ; à présent se métamorphosent les âmes[2032]. »

Les faiblesses et les jongleries des prêtres du paganisme étaient exposées par le clergé chrétien à la risée de la multitude. Ils se servaient de l'aimant pour opérer des prodiges, pour suspendre un char de bronze attelé de quatre chevaux[2033], ou faire monter un soleil de fer à la voûte d'un temple[2034]. Ils s'enfermaient dans des statues creuses adossées contre des murailles, et ils rendaient des oracles.

Fleury a osé rappeler dans l'Histoire ecclésiastique[2035] une anecdote racontée avec moins de pudeur par Rufin[2036]. « Un prêtre de Saturne nommé Tyran abusa ainsi de plusieurs femmes des principaux de la ville : il disait au mari que Saturne avait ordonné que sa femme vînt passer la nuit dans le temple. Le mari, ravi de l'honneur que ce dieu lui faisait, envoyait sa femme parée de ses plus beaux ornements et chargée d'offrandes. On l'enfermait dans le temple devant tout le monde ; Tyran donnait les clefs des portes, et se retirait ; mais pendant la nuit il venait par sous terre et entrait dans l'idole. Le temple était éclairé, et la femme, attentive à sa prière, ne voyant personne et entendant tout d'un coup une voix sortir de l'idole, était remplie d'une crainte mêlée de joie. Après que Tyran, sous le nom de Saturne, lui avait dit ce qu'il jugeait à propos pour l'étonner davantage ou la disposer à le satisfaire, il éteignait subitement toutes les lumières, en tirant des linges disposés pour cet effet. Il descendait alors, et faisait ce qui lui plaisait à la faveur des ténèbres. Après qu'il eut ainsi trompé des femmes pendant longtemps, une, plus sage que les autres, eut horreur de cette action ; écoutant plus attentivement, elle reconnut la voix de Tyran, retourna chez

elle, et découvrit la fraude à son mari. Celui-ci se rendit accusateur. Tyran fut mis à la question, et convaincu par sa propre confession, qui couvrit d'infamie plusieurs familles d'Alexandrie en découvrant tant d'adultères et rendant incertaine la naissance de tant d'enfants. Ces crimes publiés contribuèrent beaucoup au renversement des idoles et des temples. »

Une aventure à peu près pareille avait eu lieu à Rome sous le règne de Tibère[2037] ; elle rappelait encore celle de ce jeune homme qui, jouant le rôle du fleuve Scamandre, abusa de la simplicité d'une jeune fille[2038]. On étalait, à la honte de l'idolâtrie, les poupées empaillées, les simulacres ridicules, obscènes ou monstrueux, les instruments de magie, et jusqu'aux têtes coupées de quelques enfants dont on avait doré les lèvres[2039] ; toutes divinités trouvées dans les sanctuaires les plus secrets des temples abattus.

Les païens tenaient ferme, et rendaient mépris pour mépris ; ils insultaient le culte des martyrs : « Au lieu des dieux de la pensée, les moines obligent les hommes à adorer les esclaves de la pire espèce ; ils ramassent et salent les os et les têtes des malfaiteurs condamnés à mort pour leurs crimes ; ils les translatent çà et là, les montrent comme des divinités, s'agenouillent devant ces reliques, se prosternent à des tombeaux couverts d'ordure et de poussière. Sont appelés martyrs, ministres, intercesseurs auprès du ciel, ceux-là qui, jadis esclaves infidèles, ont été battus de verges et portent sur leur corps la juste marque de leur infamie ; voilà les nouveaux dieux de la terre[2040]. »

Au milieu de ces combattants animés, des hommes plus justes et plus modérés, dans l'un et l'autre parti, reconnaissaient ce qu'il pouvait y avoir à louer ou à blâmer parmi les disciples des deux religions. Ammien Marcellin, parlant du pape Damase, remarque que les chrétiens avaient de bonnes raisons pour se disputer, même à main armée, le siège épiscopal de Rome : « Les candidats préférés sont enrichis par les présents des femmes ; ils sont traînés sur des chars et vêtus d'habits magnifiques ; la somptuosité de leurs

festins surpasse celle des tables impériales. Ces évêques de Rome, qui étalent ainsi leurs vices, seraient plus révérés s'ils ressemblaient aux évêques de province, sobres, simples, modestes, les regards baissés vers la terre, s'attirant l'estime et le respect des vrais adorateurs du Dieu éternel[2041]. »

« Faites-moi évêque de Rome, disait le préfet Pretextus à Damase, et je me fais chrétien[2042]. »

Saint Jérôme, souvent raisonnable à force d'être passionné, écrit : « Voici une grande honte pour nous : les prêtres des faux dieux, les bateleurs, les personnes les plus infâmes peuvent être légataires ; les prêtres et les moines seuls ne peuvent l'être ; une loi le leur interdit, et une loi qui n'est pas faite par des empereurs ennemis de notre religion, mais par des princes chrétiens. Cette loi même, je ne me plains pas qu'on l'ait faite, mais je me plains que nous l'ayons méritée : elle fut inspirée par une sage prévoyance, mais elle n'est pas assez forte contre l'avarice : on se joue de ses défenses par de frauduleux fidéicommis[2043]. »

Le même Père dit ailleurs : « Il y en a qui briguent la prêtrise ou le diaconat, pour voir les femmes plus librement. Tout leur soin est de leurs habits, d'être chaussés proprement, d'être parfumés. Ils frisent leurs cheveux avec le fer, les anneaux brillent à leurs doigts ; ils marchent du bout du pied ; vous les prendriez pour de jeunes fiancés plutôt que pour des clercs. Il y en a dont toute l'occupation est de savoir les noms et les demeures des femmes de qualité et de connaître leurs inclinations : j'en décrirai un qui est maître en ce métier. Il se lève avec le soleil ; l'ordre de ses visites est préparé ; il cherche les chemins les plus courts ; et ce vieillard importun entre presque dans les chambres où elles dorment. S'il voit un oreiller, une serviette, ou quelque autre petit meuble à son gré, il le loue, il en admire la propreté, il le tâte, il se plaint de n'en avoir point de semblable, et l'arrache plutôt qu'il ne l'obtient[2044]. »

Grégoire de Nazianze parle des chars dorés, des beaux chevaux, de la suite nombreuse des prélats ; il représente la foule s'écartant devant eux comme devant des bêtes

féroces[2045].

Ces controverses avaient lieu partout ; elles passaient les mers ; elles se continuaient par lettres de la grotte de Bethléem à Hippone, du désert de la Thébaïde à Alexandrie, d'Antioche à Constantinople, de Constantinople à Rome. Tous les esprits étaient émus dans tous les rangs, à mesure que la catastrophe approchait ; mais, par un effet naturel, ceux qui s'attachaient à la cause perdue afin de parvenir à la puissance n'y trouvaient que leur ruine.

Photius nous a conservé un fragment de Damascius dans lequel ce philosophe fait l'énumération des personnages qui entreprirent inutilement de ressusciter le culte des Hellènes. Julien est nommé le premier. Lucius, capitaine des gardes à Constantinople, voulut tuer Théodose pour ramener l'idolâtrie ; mais il ne put tirer son épée, effrayé qu'il fut d'une femme au regard terrible, qui se tenait derrière l'empereur et l'entourait de ses bras. Marsus et Illus perdirent la vie dans une entreprise de la même nature ; Ammonius, après avoir conspiré, déserta à un évêque ; Severianus ourdit une nouvelle trame, mais il fut trahi par Americhus, qui découvrit le complot à Zénon, empereur d'Orient[2046].

Eugène, empereur d'Arbogaste, met l'image d'Hercule dans ses bannières, rend aux temples leurs revenus et ordonne de rétablir à Rome l'autel de la Victoire. Dans cette même Rome qui avait tant de peine à renoncer au dieu Mars, un oracle s'était répandu : des vers grecs annonçaient que le christianisme subsisterait pendant trois cent soixante-cinq ans : Jésus était innocent de son culte ; mais Pierre, versé dans les arts magiques, avait conservé pour ce nombre fixe d'années la religion du Christ[2047]. Or, à compter de la résurrection, cette période expirait sous le consulat d'Honorius et d'Eutychianus, l'an 398 de l'ère chrétienne Les païens, pleins de joie, attendaient l'abolition complète et immédiate de la loi évangélique, et ce même an les temples de l'Afrique furent renversés ou fermés par les ordres d'Honorius[2048].

Une autre espérance survint : Radagaise, païen et barbare, ravageait l'Italie et menaçait Rome. Comment, disaient les

pieux idolâtres, pourrons-nous résister à un homme qui offre soir et matin d'agréables victimes à ces dieux que nous abandonnons[2049] ? Et Radagaise fut vaincu tandis qu'Alaric, barbare aussi, mais chrétien, entra dans Rome, Eucher, fils de Stilicon, était l'objet de voeux secrets ; il professait le paganisme.

Attale même, ce jouet des Goths, eut des partisans ; il avait distribué les principaux offices de l'Etat à des polythéistes, et Zosime remarque que la famille chrétienne des Anices s'affligeait seule du bonheur public[2050]. La passion ne pouvait aller plus loin.

Enfin, un des derniers fantômes d'empereur créés par Ricimer, Anthemius, donna une dernière palpitation au coeur des vieux hellénistes : il inclinait aux idoles ; il avait promis à Sévère, tout livré à l'ancien culte, de rétablir la ville éternelle dans sa première splendeur et de lui rendre les dieux auteurs de sa gloire. Le pape Hilaire traversa ce dessein en faisant promettre à Anthemius d'écarter de lui un certain Philothée[2051], de la secte des Macédoniens, qui plaçait Anthemius entre le paganisme et l'hérésie ; Alaric et Genseric avaient déjà pillé Rome, et Odoacre, roi d'Italie, était au moment de remplacer l'empereur d'Occident.

Le paganisme alla s'ensevelir dans les catacombes d'où le christianisme était sorti : on trouve encore aujourd'hui parmi les chapelles et les tombeaux des premiers chrétiens les sanctuaires et les simulacres des derniers idolâtres[2052]. Non seulement les restes de la religion grecque se conservèrent en secret, mais elle domina publiquement quelque partie du nouveau culte : saint Boniface, dans le VIIIe siècle, s'en plaint à la cour de Rome[2053].

Partie III

Le combat moral et intellectuel se termina de la même manière que le combat politique. Après le sac de Rome, l'idolâtrie accusa les fidèles d'être la cause de toutes les calamités publiques, accusation qu'elle avait souvent reproduite et qu'elle renouvelait à sa dernière heure. Des chrétiens faibles joignaient leurs voix à celles des païens, et disaient : « Pierre, Paul, Laurent, sont enterrés à Rome, et cependant Rome est saccagée[2054]. » Pour réfuter cet argument rebattu, saint Augustin composa le grand ouvrage De la Cité de Dieu. Son but en relevant la beauté, la vérité et la sainteté du christianisme, est de prouver que les Romains n'ont dû leur perte qu'à la corruption de leurs moeurs et à la fausseté de leur religion. Il les poursuit leur histoire à la main.

« Vous dites proverbialement : Il ne pleut pas, les chrétiens en sont la cause. » Vous oubliez donc les fléaux qui ont désolé l'empire avant qu'il se soumît à la foi ? Vous vous confiez en vos dieux : quand vous ont-ils protégés ? Les barbares, respectant le nom de Jésus-Christ, ont épargné tout ce qui s'était réfugié dans les églises de Rome : les guerres des païens n'offrent pas un seul exemple de cette nature ; les temples n'ont jamais sauvé personne. Au temps de Marius le pontife Mutius Scevola fut tué au pied de l'autel de Vesta, asile réputé inviolable, et son sang éteignit presque le feu sacré. Rome idolâtre a plus souffert de ses discordes civiles que Rome chrétienne du fer des Goths ; Sylla a fait mourir plus de sénateurs qu'Alaric n'en a dépouillé.

La Providence établit les royaumes de la terre ; la grandeur passée de l'empire ne peut pas plus être attribuée à l'influence chimérique des astres qu'à la puissance des dieux impuissants. La théologie naturelle des philosophes ne saurait être opposée à son tour à la théologie divine des chrétiens, car elle s'est souvent trompée. L'école italique que fonda Pythagore, l'école

ionique que Thalès institua sont tombées dans des erreurs capitales. Thalès, appliqué à l'étude de la physique, eut pour disciple Anaximandre ; celui-ci instruisit Anaximène, qui fut maître d'Anaxagore et Anaxagore de Socrate, lequel rapporta toute la philosophie aux moeurs. Platon vint après Socrate, et s'approcha beaucoup des vérités de la foi.

Mais comment est-il que les chrétiens, tout en prétendant n'adorer qu'un seul Dieu, élèvent des temples aux martyrs ? Le fait n'est point exact. Notre respect pour les sépulcres des confesseurs est un hommage rendu à des hommes témoins de la vérité jusqu'à mourir : mais qui jamais entendit un prêtre officiant à l'autel de Dieu sur les cendres d'un martyr prononcer ces mots : « Pierre, Paul et Cyprien, je vous offre ce sacrifice ? »

Les païens se glorifient des prodiges opérés par leur religion : Tarquin coupe une pierre avec le rasoir ; un serpent d'Epidaure suit Esculape jusqu'à Rome ; une vestale tire une galère avec sa ceinture ; une autre puise de l'eau dans un crible : sont-ce là des merveilles à comparer aux miracles de l'Ecriture ? Le Jourdain, suspendant son cours, laisse passer les Hébreux ; les murs de Jéricho tombent devant l'arche sainte. Ah ! ne nous attachons point à la cité de la terre ; tournons nos pas vers la cité du ciel, qui prit naissance avant la création du monde visible.

Les anges sont les premiers habitants de cette cité divine ; ils tiennent du ciel et de la lumière, car au commencement Dieu fit le ciel, et il dit : Que la lumière soit faite. Dieu ne créa qu'un seul homme ; nous étions tous dans cet homme. Il répandit en lui une âme douée d'intelligence et de raison, soit qu'il eût déjà créé cette âme auparavant, soit qu'il la communiquât en soufflant contre la face de l'homme, dont le corps n'était que limon. Il donna à l'homme une femme pour se reproduire ; mais comme toute la race humaine devait venir de l'homme, Eve fut formée de l'os, de la chair et du sang d'Adam.

L'homme à qui le Seigneur avait dit : « Le jour que vous mangerez du fruit défendu, vous mourrez », mangea du fruit

défendu, et mourut. La mort est la peine attachée au péché. Mais si le péché est effacé par le baptême, pourquoi l'homme meurt-il à présent ? Il meurt afin que la foi, l'espérance et la vertu ne soient pas détruites.

Deux amours ont bâti les deux cités : l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu a élevé la cité terrestre ; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même a édifié la cité céleste. Caïn, citoyen de la cité terrestre, bâtit une ville ; Abel n'en bâtit point : il était citoyen de la cité du ciel, et étranger ici-bas, Les deux cités peuvent s'unir par le mariage des enfants des saints avec les filles des hommes, à cause de leur beauté : la beauté est un bien qui nous vient de Dieu.

Les deux cités se meuvent ensemble la cité terrestre, depuis les jours d'Abraham, a produit les deux grands empires des Assyriens et des Romains ; la cité céleste arrive, par le même Abraham, de David à Jésus-Christ. Il est venu des lettres de cette cité sainte dont nous sommes maintenant exilés ; ces lettres sont les Ecritures. Le roi de la cité céleste est descendu en personne sur la terre pour être notre chemin et notre guide.

Le souverain bien est la vie éternelle ; il n'est pas de ce monde : le souverain mal est la mort éternelle, ou la séparation d'avec Dieu. La possession des félicités temporelles est une fausse béatitude, une grande infirmité. Le juste vit de la foi.

Lorsque les deux cités seront parvenues à leurs fins au moyen du Christ, il y aura pour les pécheurs des supplices éternels. La peine de mort sous la loi humaine ne consiste pas seulement dans la minute employée à l'exécution du criminel, mais dans l'acte qui l'enlève à l'existence : le juge éternel retranche le coupable de la vivante éternité, comme le juge temporel retranche le coupable du temps vivant. L'Eternel peut-il prononcer autre chose que des arrêts éternels ?

Par la même raison, le bonheur des justes sera sans terme. L'âme toutefois ne perdra pas la mémoire de ses maux passés : si elle ne se souvenait plus de son ancienne misère, si même elle ne connaissait pas la misère impérissable de ceux qui auront péri, comment chanterait-elle sans fin les

miséricordes de Dieu, ainsi que nous l'apprend le Psalmiste ? Dans la cité divine cette parole sera accomplie : « Demeurez en repos ; reconnaissez que je suis Dieu ; » c'est-à-dire qu'on y jouira de ce sabbat, de ce long jour qui n'aura point de soir, et où nous reposerons en Dieu. »

Cet ouvrage du Platon chrétien est empreint de la mélancolie la plus profonde : on y sent une âme tendre, inquiète, regrettant peut-être des illusions, et dont les vagues sentiments passent à travers un esprit abstrait et une imagination mystique. Celui qui jeune encore s'était confessé avec tant de charme d'avoir demandé la pureté, mais pas trop tôt[2055], d'avoir désiré d'aimer[2056] ; celui qui avait dit : « Lorsque vous m'aurez connu tel que je suis, priez pour moi[2057] ; » le père d'Adéodat répand sur les pages échappées à sa vieillesse ce dégoût de la terre, bonheur des saints et partage des infortunés. Le spectacle des calamités publiques contribuait sans doute à attrister le génie d'Augustin : quel temps pour écrire que les années qui séparent Alaric de Genseric, second destructeur de Rome et de Carthage ; que les années qui s'écoulèrent entre le sac de la ville éternelle par les Goths et le sac d'Hippone par les Vandales !

Volusien, homme d'une famille puissante à Carthage, avait mandé à saint Augustin qu'un de ses amis manifestait le désir de trouver un chrétien capable de résoudre certaines difficultés relatives au nouveau culte. Saint Augustin, dans une réponse affable et polie, lui envoie une sorte d'abrégé de la Cité de Dieu.

Le même Père entretient une correspondance avec la population païenne de Madaure : « Réveillez-vous, peuples de Madaure, mes parents ! mes frères[2058] !... Puisse le vrai Dieu vous convertir à la foi, vous délivrer des vanités de ce monde ! » Un évêque, un controversiste ardent, saint Augustin, appelle des idolâtres ses parents, ses frères.

Quelques années auparavant il avait eu un commerce de lettres avec Maxima, grammairien dans cette même ville de Madaure : Maxime l'avait prié de laisser de côté son éloquence

et les subtiles arguments de Chrysippe, pour lui dire quel était le Dieu des chrétiens. « Et à présent, homme excellent[2059] qui as abandonné ma communion, cette lettre sera jetée au feu ou détruite d'une autre manière. S'il en est ainsi, un peu de papier périra, mais non ma doctrine. Puissent les dieux te conserver ! les dieux par qui les peuples de la terre adorent en mille manières différentes, dans un harmonieux discord, le père commun de ces dieux et des hommes[2060]. » Voici le païen qui appelle à son tour les bénédictions du ciel sur la tête d'un chrétien.

Longinien écrit ces mots à saint Augustin : « Seigneur et honoré Père, quant au Christ, en qui tu crois, et l'Esprit de Dieu par qui tu espères aller dans le sein du vrai, du souverain, du bienheureux auteur de toutes choses, je n'ose ni ne puis exprimer ce que je pense ; il est difficile à un homme de définir ce qu'il ne comprend pas ; mais tu es digne du respect que je porte à tes vertus[2061]. »

Saint Augustin répond : « J'aime ta circonspection à ne rien nier, à ne rien affirmer touchant le Christ ; c'est une louable réserve dans un païen[2062]. »

L'illustre évêque d'Hippone expira à soixante-seize ans, dans sa ville épiscopale assiégée, en plein exercice des devoirs d'un pasteur courageux et charitable, « Il mourut, » dit l'élégant auteur que vous aimerez encore à retrouver, « il mourut les yeux attachés sur cette cité céleste dont il avait écrit la merveilleuse histoire[2063] ».

Mais avant ces lettres d'Augustin on trouve peut-être un monument encore plus extraordinaire de la tolérance religieuse entre des esprits supérieurs : ce sont les lettres de saint Basile à Libanius, et de Libanius à saint Basile. Le sophiste païen avait été le maître du docteur chrétien à Constantinople, « Quand vous fûtes retourné dans votre pays, écrit Libanius à Basile, je me disais : Que fait maintenant Basile ? Plaide-t-il au barreau ? enseigne-t-il l'éloquence ? J'ai appris que vous aviez suivi une meilleure voie : que vous ne vous étiez occupé qu'à plaire à Dieu, et j'ai envié votre bonheur[2064]. »

Basile envoie de jeunes Cappadociens à l'école de Libanius sans crainte de les infecter du venin de l'idolâtrie. « Il suffira, lui mande-t-il, qu'avant l'âge de l'expérience ces jeunes gens soient comptés parmi vos disciples[2065]. — Basile est mon ami, s'écrie Libanius dans une autre lettre, Basile est mon vainqueur, et j'en suis ravi de joie[2066]. — Je tiens votre harangue, dit Basile ; je l'ai admirée : ô Muses ! ô Athènes ! que de choses vous enseignez à vos élèves[2067] ! »

Est-ce bien l'ennemi de Julien, l'ami de Grégoire de Nazianze, le fondateur de la vie cénobitique ; est-ce bien l'ardent sectateur de Julien, le violent adversaire des moines, l'orateur qui défendait les temples ; sont-ce bien ces deux hommes qui ont ensemble un pareil commerce de lettres ?

Synesius, de la colonie lacédémonienne fondée en Afrique dans la Cyrénaïque, descendait d'Eurysthène, premier roi de Sparte de la race dorique : il était philosophe ; comme saint Augustin dans sa jeunesse, il partageait ses jours entre la lecture et la chasse. Le peuple de Ptolémaïde, en Libye, le demande pour évêque. Synesius déclare qu'il ne se reconnaît point la pureté de moeurs nécessaire à un si saint état ; que Dieu lui a donné une femme, qu'il ne veut ni la quitter ni s'approcher d'elle furtivement comme un adultère ; qu'il souhaite avoir un grand nombre d'enfants, beaux et vertueux. Il ajoutait : « Je ne dirai jamais que l'âme soit créée après le corps ; je ne croirai jamais que le monde doit périr en tout ou en partie : la résurrection me paraît une chose fort mystérieuse, et je ne me rends point aux opinions du vulgaire[2068]. » On lui laissa sa femme et ses opinions, et on le fit évêque. Quand il fut ordonné, il ne put pendant sept mois se résoudre à vivre au milieu de son troupeau ; il pensait que sa charge était incompatible avec sa philosophie ; il voulait s'expatrier et passer en Grèce[2069]. On lui laissa sa philosophie, et il resta à Ptolémaïde.

Synesius avait été disciple d'Hypathia, à Alexandrie. Les lettres qu'il lui écrit sont ainsi suscrites : Au philosophe. Au philosophe Hypathia[2070]. Dans une de ces lettres (et il était alors évêque), il l'appelle sa mère, sa soeur, sa

maîtresse[2071]. Il lui trouve une âme très divine[2072]. Il félicite Herculien de lui avoir fait connaître cette femme extraordinaire, qui révèle les mystères de la vraie philosophie[2073]. Ces relations paisibles s'entretenaient dans un coin du monde, l'an 410 de J.C., l'année même qui vit entrer Alaric dans la ville éternelle. Cinq ans auparavant, les Macètes et d'autres peuples barbares avaient assiégé Cyrène[2074]. La main de Dieu se montrait dans la nue ; sous cette main, les siècles, les empires, les monuments s'abîmaient, et les hommes poursuivaient le cours ordinaire de leur destinée : en ce temps-là il y avait beaucoup de vie, parce qu'il y avait beaucoup de mort.

Il n'est pas jusqu'aux poètes des deux cultes qui ne gémissent de ne pouvoir chanter aux mêmes fontaines et sur la même montagne. Ausone, de la religion d'Homère, écrit à Paulin, de la religion du Christ : « Muses, divinités de la Grèce, entendez cette prière, rendez un poète aux Muses du Latium ! » Le poète de la croix répond : « Pourquoi rappelles-tu en ma faveur les Muses que j'ai répudiées ? Un plus grand Dieu subjugue mon âme... Rien ne t'arrachera de ma mémoire... Cette âme ne peut t'oublier, puisqu'elle ne peut mourir[2075]. »

Le temps, comme vous le voyez, avait usé la violence des partis : les hommes supérieurs, le moment de l'action passé, ne tardent pas à s'entendre ; il est entre ces hommes une paix naturelle qu'on pourrait appeler la paix des talents, semblable à cette paix de Dieu qu'une religion commune établissait entre les vaillants et les forts. Aussi vers la fin du IVe siècle et dans les deux siècles suivants la tendance que les philosophes des deux religions ont à se rapprocher est visible : la haine a disparu ; il ne reste que les regrets. Les contentions n'existent plus que parmi les chrétiens des différentes sectes.

Néanmoins quelques caractères rigides, instruits aux rudes enseignements apostoliques, désapprouvaient ces ménagements : ils condamnaient orateurs et poètes, et méprisaient la délicatesse du langage. Saint Jérôme confesse avec larmes son penchant pour les auteurs profanes ; il expie

d'avance par le jeûne, les veilles et les prières, la lecture qu'il se prépare à faire de Cicéron et de Platon. Rufin accuse Jérôme d'un crime énorme : d'avoir occupé certains religieux du mont des Olives à copier les dialogues de Cicéron et d'avoir, dans sa grotte de Bethléem, expliqué Virgile à des enfants chrétiens. Les philosophes, après le règne de Julien, avaient cessé de se distinguer de la foule par les habits et les moeurs ; mais la suite des doctrines et la succession des maîtres se prolongèrent bien au delà du règne de l'Apostat. Dans le Ve et dans le VIe siècle les chaires publiques à Athènes étaient encore occupées par des païens[2076] : Syrannius fut le prédécesseur de Proclus, qui transmit le doctorat à Marinus, converti du judaïsme samaritain à l'hellénisme. Proclus était auteur d'un double commentaire sur Homère et sur Hésiode, de deux livres de théurgie, de quatre livres sur la République de Platon, de dix livres sur les Oracles, de plusieurs autres traités, et de dix-huit arguments contre les chrétiens, réfutés par Philoponus[2077]. Marinus nous a laissé la biographie de son maître : alors un saint écrivait la vie d'un saint, un philosophe la vie d'un philosophe ; ils se partageaient la gloire du ciel et de la terre.

Marinus attribue à Proclus une vertu surnaturelle de bienfaisance : il en apporte en preuve la guérison miraculeuse de la jeune Asclépigénie, fille d'Archiades et de Plutarcha. Il remarque que la maison de Proclus touchait au temple d'Esculape ; car, dit-il, Athènes était encore assez heureuse pour conserver dans son entier le temple du Sauveur. Platon était pauvre (c'est toujours Marinus qui parle) ; il n'avait qu'un jardin dans l'enceinte de l'Académie et un revenu de la valeur de trois pièces d'or ; mais du temps de Proclus le revenu de l'Académie s'élevait à plus de mille[2078].

Marinus nous donne encore l'époque certaine de la perte de la fameuse statue de Phidias, la Minerve du Parthénon : échappée aux ravages des Goths, elle n'échappa point à ceux des chrétiens. « Minerve, dit-il, manifesta le grand attachement qu'elle avait pour Proclus quand la statue de cette déesse, qui jusque alors était restée au Parthénon, fut

enlevée par ceux qui touchent aux choses qui ne devraient pas être touchées. Quand donc Minerve eut été chassée de son temple, une femme d'une beauté exquise apparut en songe à Proclus ; elle lui commanda de parer ses foyers, en lui disant : « Minerve veut habiter et dormir avec toi[2079]. »

Marinus date la mort de Proclus de l'an 124 à partir de celle de Julien[2080] : c'était une ère à l'usage des regrets et de la reconnaissance philosophiques. Les chrétiens comptaient ainsi de l'époque des martyrs.

Plus tard encore, vers l'an 550, nous trouvons Damascius le stoïcien lié d'amitié avec Simplicius et Eulanius. L'aventure de ces derniers philosophes du monde romain mérite d'être racontée.

Damascius de Syrie, Simplicius de Cilicie, Eulianus de Phrygie, Ermias et Diogène de Phoenicie, Isidore de Gaza, accablés du triomphe de la croix, résolurent de s'expatrier et d'aller vivre chez les Perses. Arrivés dans la contrée des mages, ils trouvèrent que le roi n'était pas un philosophe, que les nobles étaient pleins d'orgueil, que le peuple, rusé et voleur, ne valait pas mieux que le peuple romain. Ils furent surtout révoltés du spectacle de la polygamie, impuissante même à prévenir l'adultère : ils se repentirent et désirèrent rentrer dans leur pays. Chosroès, qui négociait alors un traité avec la cour de Constantinople, y fit généreusement insérer une clause en faveur de ses hôtes : on ne les inquiéta point à leur retour, et ils jouirent en paix à leurs foyers de la liberté de conscience[2081].

Dans cette agonie d'une société prête à passer, l'assimilation de langage, d'idées et de moeurs était presque complète entre les hommes supérieurs des deux religions ; mêmes principes de morale, mêmes expressions de salut, de grâce divine, mêmes invocations au Dieu unique, éternel, au Dieu Sauveur. Quand on lit Synesius et Marinus, Fulgence et Damascius, et les autres écrivains religieux et moraux de cette époque, on aurait peine à déterminer la croyance à laquelle ils appartiennent, si les uns ne s'appuyaient de l'autorité homérique, les autres de l'autorité biblique.

Boëce dans l'Occident, Simplicius dans l'Orient, terminèrent cette série des beaux génies qui s'étaient placés entre le ciel et la terre : ils virent entrer la solitude dans les écoles où le christianisme avait été nourri, et dont il chassa l'auditoire : ils fermèrent avec honneur les portes du Lycée et de l'Académie des sages. Justinien supprima les écoles d'Athènes quarante-quatre ans après la mort de Proclus[2082]. Boëce, chrétien et persécuté, était un philosophe ; Simplicius, philosophe et heureux, avait le caractère d'un chrétien. « O Seigneur, » dit-il (dans la prière qui termine son commentaire de l'Enchiridion d'Epictète) : « O Seigneur, père, auteur et guide de notre raison, permets que nous n'oubliions jamais la dignité dont tu décoras notre nature ! Fais que nous agissions comme des êtres libres ; que purifiés de toutes passions déréglées nous sachions, si elles s'élèvent, les combattre et les gouverner ! Guidé par la lumière de la vérité, que notre jugement nous attache aux choses véritablement bonnes ! Je te supplie, ô mon Sauveur ! de dissiper les ténèbres qui couvrent les yeux de nos âmes, afin que nous puissions, comme le dit Homère, distinguer et l'homme et Dieu. »

Boëce enfermé dans un cachot à Ticinum (Pavie) se plaint du changement de sa fortune et des malheurs de sa vieillesse : les Muses l'environnent dans des vêtements de deuil. Tout à coup une femme majestueuse se montre à lui ; ses regards sont perçants, ses couleurs brillantes. Elle est jeune, et pourtant on voit que sa naissance a précédé celle des hommes du siècle : tantôt elle ne paraît pas s'élever au-dessus de la taille commune ; tantôt son front touche aux nues et se cache aux regards des mortels. Un tissu d'une matière incorruptible forme sa robe ; l'éclat de cette robe est légèrement adouci par une espèce de teinte semblable à celle que le temps répand sur les vieux tableaux. Cette femme tient un livre dans sa main droite, un sceptre dans sa main gauche. Dès qu'elle aperçoit les Muses dictant des vers à la douleur de Boëce, elle chasse ces courtisanes, qui, loin de fermer les blessures, les tiennent ouvertes avec un poison subtil. Ensuite elle s'assied sur le lit du prisonnier, et lui adresse ces paroles : « Est-ce donc toi que

j'ai nourri de mon lait, que j'ai élevé avec un si tendre soin ? toi dont j'avais fortifié l'esprit et le coeur, tu te serais laissé vaincre à l'adversité ! Me reconnais-tu ? Tu gardes le silence ! » La Divinité essuie avec un pan de sa robe les larmes qui roulent dans les yeux de Boëce : aussitôt il reconnaît la mère féconde des vertus, son amie céleste, la Philosophie. Elle donne ses dernières leçons à son élève ; elle lui répète que le souverain bien ne se trouve qu'en Dieu, et comme Simplicius, la Philosophie, ou plutôt Boëce, s'écrie : « Etre infini ! source de tous les biens ! Dieu Sauveur ! élevez nos âmes jusqu'au séjour que vous habitez ! répandez sur nous cette lumière qui seule peut donner à nos yeux la force de vous contempler ! »

Y a-t-il rien de plus beau et en même temps de plus semblable que ces derniers accents de Simplicius et de Boëce ? À cette époque le christianisme était philosophique ; il rétrograda ; il devint monacal par l'ignorance et les malheurs répandus sur la terre : c'est précisément ce qui fit sa force. Le temps de la barbarie couva les germes de la société moderne ; et son incubation fut d'une énergie prodigieuse. Le christianisme, philosophique trop tôt à la suite d'une vieille civilisation qui n'était pas née de lui, se serait épuisé ; il fallait qu'il traversât des siècles de ténèbres, qu'il fût lui-même l'auteur de la civilisation nouvelle, pour arriver à son âge philosophique naturel, âge qu'il atteint aujourd'hui.

Entre Platon et saint Augustin, entre Socrate et Boëce, s'accomplit une des grandes périodes de l'histoire de l'esprit humain. Les maîtres de la sapience païenne remirent, en se retirant, le style et les tablettes aux maîtres de la science évangélique. Le principe de la philosophie ne périt point, parce qu'aucun principe ne se détruit, parce que la philosophie est à la fois la langue de l'esprit et la haute région où l'âme habite à part de son enveloppe. La théologie s'assit sur les bancs que la philosophie abandonnait, et la continua. Les systèmes d'Aristote et de Platon, la forme et l'idée, divisèrent toujours les intelligences, jusqu'au temps où les ouvrages du Stagyrite, rapportés à l'Europe par les Arabes, renouvelèrent la doctrine des péripatéticiens et enfantèrent la scolastique. La branche

gourmande du christianisme, l'hérésie, qui ne cessa de pousser avec vigueur, reproduisit de son côté le fruit philosophique dont le germe l'avait fait naître.

En lisant le récit de la spoliation des temples sous le règne de Théodose, vous aurez cru assister à la destruction des églises perpétrée de nos jours. Mais l'écroulement de nos églises n'a point amené la chute de la religion du Christ, tandis que la religion de Jupiter, ruinée d'ailleurs, disparut avec ses temples. La vérité ne tient point à une pierre, elle subsiste indépendamment d'un autel : l'erreur ne peut vivre si elle n'est enfoncée dans les ténèbres d'un sanctuaire. Le christianisme au temps de Théodose et de ses fils se trouvait prêt à remplacer le paganisme : le christianisme n'a point d'héritier dans notre siècle. La philosophie humaine qui se présenterait pour succéder à la foi, ainsi qu'elle s'offrit pour tenir lieu de l'idolâtrie, qu'aurait-elle à nous donner ? Une théurgie ? Qui l'admettrait ? Et cette théurgie, que cacherait-elle sous ses voiles, sinon ces mêmes vérités de l'essence divine que les enseignements publics de l'Eglise ont mises à la portée du vulgaire ? Les mystères des initiations sont révélés à la foule dans le symbole que répète aujourd'hui l'enfant du peuple.

Si l'on imaginait d'établir autre chose que les vérités reçues de la foi, le panthéisme, par exemple, le pourrait-on ? Le christianisme est la synthèse de l'idée religieuse : il en a réuni les rayons ; le panthéisme est l'analyse de la même idée : il en disperse les éléments. Chacun aura-t-il à ses foyers une petite fraction de la vérité divine, dont il se fera un dieu pour sa consommation particulière ? Les pénates, les fétiches, les manitous, les énones, les génies ressusciteraient-ils ? L'idolâtrie reviendrait-elle encore une fois par cette route fausser la société ? Y aurait-il autant d'autels que de familles, autant de prêtres, de cérémonies, de rites, que d'imaginations pour les inventer ? La pluralité des religions privées remplacerait-elle l'unité de la religion publique ? Aurait-elle le même effet sur l'homme ? Quel chaos que le mouvement et l'exercice de ces cultes infinis et divers ! toutes les bizarreries, tous les désordres d'esprit et de moeurs qui ont décrédité les

sectes philosophiques et les hérésies revivraient ; toutes les aberrations sur la nature de Dieu renaîtraient. Qu'est-il, ce Dieu ? Est-il éternel ? a-t-il créé la matière ? existe-t-il à part auprès d'elle ? est-il d'une source d'où sortent et où rentrent les intelligences ? La matière même existe-t-elle ? L'univers est-il en nous ? hors de nous ? Qu'est-ce que l'esprit, effet ou cause ? Ira-t-on jusqu'à supposer, dans un nouveau système, que Dieu n'est pas encore complet, qu'il se forme chaque jour par la réunion des âmes dégagées des corps ; de sorte que ce ne serait plus Dieu qui aurait formé l'homme, mais les hommes qui seraient les créateurs de Dieu ? Et comment revêtirez-vous d'une forme sacrée, pour remplacer la forme chrétienne, ces allégories, ces mythes, ces rêveries, ces vapeurs des esprits défectueux, nébuleux et vagues, qui cherchent la religion et qui n'en veulent pas ? Le mysticisme, l'éclectisme ou le choix des vérités dans chaque système, peuvent-ils devenir un culte ? Ces vérités sont-elles évidentes, et tous les esprits consentent-ils aux mêmes abstractions métaphysiques ?

Enfin, tout système philosophique, en s'implantant dans les ruines du christianisme, ne trouverait plus pour véhicule populaire le moyen qui se rencontra autrefois : la prédication de la morale universelle. L'Evangile eut à développer ces grands principes de liberté et d'égalité qui, connus de quelques génies privilégiés, étaient ignorés des nations et combattus par les lois. Aujourd'hui l'ouvrage est accompli : la philosophie peut recommander une réforme, mais elle n'a aucun enseignement nouveau à propager. Comment alors, sans la ressource d'une morale à établir, déterminerez-vous les hommes à changer les mystères chrétiens contre d'autres mystères, aussi difficiles à comprendre ?

Ces choses étant impossibles, on n'aperçoit réellement derrière le christianisme que la société matérielle ; société bien ordonnée, bien réglée, jusqu'à un certain point exempte de crimes, mais aussi, bien bornée, bien enfantine, bien circonscrite aux sens polis et hébétés. Lorsque dans la société matérielle on pousserait les découvertes physiques et les inventions des machines jusqu'aux miracles, cela ne produirait

que le genre de perfectionnement dont la machine même est susceptible. L'homme privé de ses facultés divines est indigent et triste ; il perd la plus riche moitié de son être : borné à son corps, qu'il ne peut ni rajeunir ni faire vivre, il se dégrade dans l'échelle de l'intelligence. Nous deviendrions, par l'absence de religion, des espèces d'Indiens ou de Chinois. La Chine et l'Inde, l'une par le matérialisme, l'autre par une philosophie pétrifiée, sont de véritables nations-momies : assises depuis des milliers de siècles, elles ont perdu l'usage du mouvement et la faculté de progression, semblables à ces idoles muettes et accroupies, à ces sphinx couchés et silencieux qui gardent encore le désert dans la Thébaïde.

Religieusement parlant, on est obligé de conclure de ces investigations impartiales qu'il n'y a rien après le christianisme.

Mais si le christianisme tombe comme toute institution que l'homme a touchée, et à laquelle il a communiqué la défaillance de sa nature, si le temps de cette religion est accompli, qu'y faire ? Le mal est sans remède ? Je ne le pense pas. Le christianisme intellectuel, philosophique et moral, a ses racines dans le ciel, et ne peut périr ; quant à ses relations avec la terre, il n'attend pour se renouveler qu'un grand génie. On aperçoit très bien aujourd'hui la possibilité de la fusion des diverses sectes dans l'unité catholique ; mais la première condition pour arriver à la recomposition de l'unité, c'est l'affranchissement complet des cultes. Tant que la religion catholique sera une religion soldée, dépendante de l'autorité politique et de la forme variable des gouvernements, tant qu'elle continuera d'être gênée dans ses mouvements, entravée dans ses assemblées particulières et générales, contaminée dans ses chaires et ses écoles par l'argent du fisc, en un mot ; tant qu'elle ne retournera pas au pied et à la liberté de la croix, elle languira dégénérée.

Le tableau de la chute du polythéisme et de la destruction des écoles philosophiques aurait été mal aperçu s'il s'était déroulé lentement dans l'ordre chronologique du récit : le triomphe complet de la religion chrétienne, sous le règne de

Théodose, indiquait la place où ce tableau devait être exposé. Reprenons la suite des faits politiques et militaires.

Etude IV

Ou quatrième discours sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares

Partie I – D'Arcade et Honorius à Théodose II et Valentinien III

Théodose ne survécut que trois mois à sa victoire sur Eugène : il mourut à Milan ; son corps fut transporté à Constantinople. Il laissa deux fils, Arcade (Arcade, Honorius, emp. ; Siricius, Anastase Ier, Innocent Ier papes. An de J.C. 395-408.) et Honorius. Arcade avait été déclaré auguste par son père, la cinquième année du règne de ce dernier ; Honorius fut revêtu de la même dignité après la mort de Valentinien II et lorsque Théodose se préparait à marcher contre Eugène. Arcade hérita de l'empire d'Orient, Honorius de celui d'Occident, Arcade s'ensevelit dans le palais de Constantinople, Honorius dans les murs de Ravenne. Arcade était petit, mal fait, laid, noir et bête ; il avait les yeux à demi endormis, comme un serpent[2083] ; Honorius était fainéant et léger[2084]. Rufin se chargea de tromper et d'avilir les deux empereurs, Stilicon de les trahir et de les défendre. Arcade subissait le joug des eunuques et de sa femme ; Honorius élevait une poule appelée Rome, et Alaric prenait la cité de Romulus.

Rufin fut le ministre d'Arcade, comme Stilicon le ministre d'Honorius. Originaire d'Eause, dans les Gaules, Rufin avait obtenu sous Théodose, qui le favorisa trop, les charges de grand-maître du palais, de consul et de préfet du prétoire. Il est accusé d'ambition, de perfidie, de cruauté et surtout d'avarice, par Claudien, Suidas, Zosime, Orose, saint Jérôme et

Symmaque[2085], lequel louant tout le monde ne louait personne, ainsi qu'on l'a remarqué.

Déclaré préfet d'Orient, aspirant secrètement à l'empire, Rufin avait une fille qu'il prétendait donner en mariage à Arcade. Eutrope l'eunuque déjoua ce projet, et Arcade mit dans le lit impérial Eudoxie, fameuse par ses démêlés avec saint Jean Chrysostome ; elle était fille de Bauton, vaillant chef franc, devenu comte et général romain.

Stilicon gouvernait l'Occident sous Honorius ; c'était un grand capitaine, de race vandale[2086]. Il avait épousé Serène, nièce de Théodose. Cette alliance enflait le coeur du demi-barbare[2087] ; il prétendait que son oncle Théodose lui avait laissé la tutelle de ses deux fils, et ne supportait qu'avec impatience l'autorité dont Rufin jouissait en Orient.

Celui-ci, trompé dans ses projets par le mariage d'Eudoxie, craignant les entreprises de Stilicon, qui levait des soldats, déchaîna les barbares sur l'empire ; il invita les Huns à se précipiter sur l'Asie, et il livra l'Europe aux Goths[2088]. Ces derniers étaient commandés par Alaric.

Alaric était né dans l'île de Peucé, à l'embouchure du Danube, au sein même de la barbarie. Claudien appelle poétiquement le Danube le dieu paternel d'Alaric. Cet homme, un des cinq ou six hommes millénaires ou fastiques, n'était pas de la famille des Amales, la première de la nation des Goths, mais de la seconde, la famille des Balthes, Son courage lui avait fait donner parmi ses compatriotes le surnom de Balt, qui signifie le hardi ou le vaillant.

Tout jeune encore, Alaric avait passé le Danube en 376, avec les Visigoths, lorsqu'ils fuyaient devant les Huns. Il s'était trouvé aux combats qui précédèrent et amenèrent la défaite et la mort de Valens[2089]. Il fit la paix avec Théodose, et le suivit en qualité d'allié dans l'expédition contre Eugène.

Rufin alla déterrer, pour venger sa querelle domestique, l'homme que Dieu avait destiné pour venger la querelle du monde. Afin que le Goth ne rencontrât aucun obstacle, le favori d'Arcade plaça deux traîtres, Antioque et Géronce, l'un à la garde des Thermopyles, l'autre à celle de l'isthme de

Corinthe[2090] : ces deux portiers de la Grèce la devaient ouvrir aux barbares.

Alaric, feignant donc quelque mécontentement de la cour d'Arcade, marauda tout le pays entre la mer Adriatique et le Pont-Euxin. Les Goths promenaient avec eux quelques troupes des Huns qui l'hiver d'antan avaient passé le Danube sur la glace. Les barbares butinèrent jusque sous les murs de Constantinople, d'où Rufin sortit en habit goth pour parlementer avec eux[2091]. Stilicon, sous prétexte de secourir l'Orient, se mit en marche avec l'armée que Théodose avait employée contre Eugène.

Alors arrive un ordre d'Arcade qui redemande à Stilicon l'armée de Théodose et lui défend de passer outre de sa personne : Stilicon obéit : il remet le commandement de l'armée à Gaïnas, capitaine goth qui servait sous lui, et le charge secrètement de tuer Rufin ; entreprise dans laquelle il ne manqua pas d'être assisté par l'eunuque Eutrope[2092].

Rufin se flattait d'être proclamé empereur par les soldats qui lui apportaient une autre pourpre ; il alla avec Arcade au-devant d'eux : Gaïnas le fit envelopper, et tout aussitôt massacrer aux pieds d'Arcade. Sa tête, détachée de son corps, fut portée à Constantinople au bout d'une pique et promenée par les rues ; sa main droite coupée accompagnait sa tête ; on présentait cette main de porte en porte[2093]. Un caillou introduit dans la bouche du mort la tenait ouverte, et les lèvres entrebâillées étaient censées demander l'aumône que la main[2094] attendait ; satire populaire d'une effrayante énergie contre l'exaction et le pouvoir. On ne gagna rien au changement du ministère : Eutrope prit la place de Rufin.

Alaric et ses Goths, n'ayant plus rien à piller ni à combattre, passèrent le défilé des Thermopyles, qui n'était défendu que par le tombeau de Léonidas. Des pâtres avaient enseigné aux Perses le sentier de la montagne ; des robes noires (ce qui dans le langage d'Eunape signifie des moines) le découvrirent aux Goths[2095]. Quel prodigieux changement dans les temps ! Quelle révolution parmi les hommes !

Les murailles de Thèbes la protégèrent[2096] ; les souvenirs

de cette ville venaient d'Oedipe, passaient par Epaminondas et Alexandre. Alaric épargna Athènes, qui n'était plus qu'une université, moins fameuse par sa philosophie que par son miel[2097]. Il accepta un repas, et se baigna dans la cité de Périclès et d'Aspasie pour montrer qu'il n'était pas étranger à la civilisation[2098]. Mais l'antique fut livrée aux flammes. On voit encore aujourd'hui cette Athènes qui ressemble, comme elle ressemblait au temps des Goths, à la peau vide et sanglante d'une victime dont la chair avait été offerte en sacrifice[2099]. On affirmait que Minerve avait remué sa lance ; que l'ombre d'Achille avait effrayé Alaric[2100]. Des esprits débilités par des fables sont bien petits dans les réalités des empires : la Grèce, conservée et comme embaumée dans ses fictions, opposait puérilement les mensonges du passé aux terribles vérités du présent.

Alaric continua sa marche vers le Péloponèse : Cérès périt à Eleusis avec ses mystères ; plusieurs philosophes moururent de douleur ou par l'épée des barbares, entre autres Protère, Hilaire et Priscus, si chéri de Julien[2101]. Corinthe, Argos et Sparte virent leur gloire foulée aux pieds. Alors périt aussi peut-être ce Jupiter Olympien qui n'avait d'immortel que sa statue. Malheureusement il était d'or et d'ivoire ; s'il eut été de marbre, quelque espoir resterait de le retrouver sous les buissons de l'Elide, à moins que la pensée broyée de Phidias ne fût devenue la chaux d'une cahute ou d'un minaret.

Stilicon débarque avec une armée sur les côtes de la Grèce ; il enferme Alaric dans le mont Pholoé, et le laisse ensuite échapper[2102]. Sorti du Péloponèse, Alaric, par un soudain changement de fortune, est déclaré maître général de l'Illyrie orientale, au nom de l'empereur Arcade. Ce prince prétendait qu'Honorius n'avait pas eu le droit de le secourir, parce que la Grèce était du ressort de l'empire d'Orient[2103] : Arcade ne voulait rien perdre de la légitimité de sa couardise. Il crut gagner Alaric en l'investissant du commandement d'une province, et ne fit que le rendre plus redoutable. Une éternelle justice punit la lâcheté : Alaric venait d'égorger les fils ; on lui donna la puissance sur les pères : on ne règne point par de

pareils moyens.

Les Goths déclarent Alaric roi, sous le nom de roi des Visigoths : ils envahissent l'Italie, la première année même de ce Ve siècle, fameux par la destruction de l'empire d'Occident et la fondation des royaumes barbares. Stilicon rassemble une armée ; Alaric se retire. Honorius va triompher à Rome. Je ne vous parle de ce ridicule triomphe qu'afin de rappeler le véritable triomphateur : c'était un moine qui portait un nom voué à l'immortalité : Télémaque, sorti tout exprès de la solitude de l'Orient, était venu à Rome sans autre autorité que celle de son froc, pour accomplir ce que les lois de Constantin n'avaient pu faire. Il se jette dans l'amphithéâtre au milieu des gladiateurs, et s'efforce de les séparer avec ses mains pacifiques. Les spectateurs, enivrés de l'esprit du meurtre, le massacrèrent[2104] ; vrai martyr de l'humanité, il racheta de son sang le sang répandu au spectacle de la mort. De ce jour les combats des gladiateurs furent définitivement abolis.

Stilicon, dont Honorius épousa successivement les deux filles, avait traité avec les Franks aux bords du Rhin. Marcomir et Sunnon, frères, régnaient sur ces peuples. L'un fut banni en Toscane, l'autre tué par ses compatriotes. On veut que Marcomir ait été père de Pharamond[2105].

Saint Ambroise était mort dès l'année 397. Stilicon regarda sa mort comme la ruine de l'Italie[2106].

Guidon se révolta en Afrique, et fut défait par son frère Marcezel. « L'incertitude des choses de ce siècle est si grande, écrivait alors saint Augustin, on voit si souvent tomiber les princes de la terre, que ceux qui mettent en eux leurs espérances y trouvent leur ruine[2107]. » Marcezel fut jeté dans une rivière près de Milan, par ordre de Stilicon, jaloux.

Les Scots et les Pictes ravagèrent l'Angleterre. Alaric sorti d'Italie y rentra vers la fin de l'an 402. L'histoire confuse de cette époque ne laisse pas voir les causes de ces mouvements divers. Les partis s'accusent mutuellement : tantôt c'est Alaric représenté comme un chef sans foi, se jouant des serments qu'il prête tour à tour aux deux empereurs Arcade et Honorius ; tantôt c'est Stilicon soupçonné de vouloir faire

tomber la couronne sur la tête d'Eucher, son fils, et suscitant à dessein les barbares. Mais cette fièvre à redoublements n'était que l'effet de la décomposition du corps social dans sa maladie de mort. L'Italie fut consternée à la seconde irruption d'Alaric. Rome répara les murailles d'Aurélien ; Honorius, prêt à fuir, tremblait dans les marais de Ravenne. Stilicon attaque les Goths à Pollence, sur les confins de la Ligurie, et remporte une victoire chèrement achetée[2108]. Les Goths avaient d'abord refusé le combat, à cause de la célébration des fêtes de Pâques (403). La femme et les enfants d'Alaric demeurèrent prisonniers entre les mains de Stilicon, et pour les délivrer Alaric consentit à évacuer ses conquêtes. Dieu avait au milieu de l'Empire Romain deux armées de Goths investies de ses justices : l'une conduite par un Goth chrétien, Alaric, l'autre par un Goth païen, Radagaise, ou Rhodogaise, selon la forme grecque. L'armée de celui-ci était composée de toute la race gothe trans-danubienne et trans-rhénane. Il menait aux batailles deux cent mille soldats.

Radagaise monta à son tour en Italie (405), comme une haute marée remplace celle qui est descendue. Stilicon rassemble des Alains, des Huns et d'autres Goths commandés par Sarus. Les ennemis pénètrent jusqu'à Florence. Saint Ambroise apparaît à un chrétien dont jadis il avait été l'hôte dans cette ville, et lui promet une délivrance subite. Le lendemain Stilicon, par force ou par famine, contraint la multitude barbare à fuir ou à se rendre. Radagaise est pris, chargé de chaînes, et enfin exécuté ; ses compagnons, parqués en troupeaux, sont vendus un écu pièce. Ils moururent presque tous à la fois : ce qu'on avait épargné en les achetant fut dépensé pour creuser leurs fosses.

Un an après la défaite de Radagaise (406), les Alains, les Vandales et les Suèves envahirent les Gaules, toujours, supposait-on, excités par Stilicon, qui renversait les barbares par ses batailles et les relevait par ses intrigues.

Les Bourguignons et les Franks suivirent les Alains, les Vandales et les Suèves dans les Gaules, en 407, et n'en sortirent plus.

Les légions de la Grande-Bretagne élurent cette même année pour empereur Marcus, qu'ils massacrèrent, et ensuite un soldat nommé Constantin. Celui-ci passa dans le continent, battit ce qu'il rencontra, et s'établit à Arles. Il fut reconnu ou toléré par Honorius, qui faisait paisiblement des lois assez bonnes pour des sujets qu'il n'avait plus. Il proscrivit les priscillianistes et les donatistes. Constant, fils de ce Constantin, empereur d'Arles, d'abord moine, ensuite césar et auguste, se rendit maître de l'Espagne. Il en ouvrit la porte aux barbares, en retirant la garde des Pyrénées aux fidèles et braves paysans chargés de les défendre[2109].

Honorius épouse, en 408, Thermancie, seconde fille de Stilicon. Alaric traite avec Stilicon par députés : il obtient la qualité de général des armées d'Honorius, dans l'Illyrie occidentale, Aetius, donné en otage à Alaric, passa trois ans auprès de lui.

Alaric, non encore satisfait, s'avança vers l'Italie, et demanda quatre mille livres pesant d'or, que Stilicon lui fit accorder.

Honorius commençait à se défier de Stilicon, à la fois son oncle et son beau-père, et accusé de songer à la pourpre pour Eucher, son fils, ouvertement attaché au paganisme.

Un camp réuni à Pavie, secrètement travaillé par Olympe, favori d'Honorius, donna le signal de la révolte. Stilicon apprend cette révolte à Bologne, en devine la cause, et se retire à Ravenne. Deux ordres d'Honorius arrivent, l'un pour arrêter, l'autre pour tuer le sauveur de l'empire, déclaré ennemi public : il eut la tête tranchée le 23 août 408 ; c'était Rome qui portait sa tête sur l'échafaud. Héraclien exécuta Stilicon de sa propre main, et fut fait comte d'Afrique : par une vertu d'extraction, le sang d'un grand homme anoblissait son bourreau. Eucher, qui voulait les temples et qui chercha à Rome un abri dans les églises, fut tué ; Thermancie, femme d'Honorius, eut le même sort. Olympe hérita de la faveur dont avait joui Stilicon.

Durant ces troubles de l'Occident, l'Orient avait été gouverné par Arcade, successivement gouverné lui-même par

Rufin et par Eutrope ; l'un mauvais favori, qui se croyait haï à cause de sa fortune, et ne l'était que pour sa personne ; l'autre hideux, eunuque, devenu consul, d'esclave d'un palefrenier qu'il avait été, avide publicain qui prenait tout, même des femmes, qui vendait tout par habitude, se souvenant d'avoir été vendu[2110]. Vous avez vu la mort de Rufin.

Eutrope, pour défendre sa bassesse, inventa des lois qui restent dans le Code comme un monument de la honte humaine[2111]. Ces lois appliquent le crime de lèse-majesté à ceux qui conspirent contre les personnes dévouées à l'empereur ; elles punissent la pensée, et s'appesantissent jusque sur les enfants des coupables de lèse-favoris. Ces lois, qui ne mirent pas même leur auteur à l'abri, firent trembler des esclaves et n'arrêtèrent pas les Goths. Tribigilde, chef d'une colonie d'Ostrogoths établie par Théodose dans la Phrygie, se révolta à l'instigation de Gaïnas, cet autre Goth, meurtrier de Rufin. Tribigilde, opprimé tant qu'il fut ami, fut respecté quand il devint ennemi ; on reconnut qu'il avait été fidèle lorsqu'il cessa de l'être. L'eunuque régnant, accusé de ces désordres, les paya de sa chute. Il avait osé insulter l'impératrice Eudoxie. Saint Chrysostome, qui devait le siège épiscopal de Constantinople à Eutrope, eut le courage de défendre son bienfaiteur ; s'il ne put le sauver du glaive de la loi, il l'arracha du moins aux fureurs populaires ; il le peignit trop vil pour être égorgé, et réclama en sa faveur l'inviolabilité du mépris. Eutrope, tout tremblant, la tête couverte de poussière, s'était réfugié dans l'église à laquelle il avait retiré le droit d'asile. « Elle lui ouvrit son sein, dit Chrysostome, elle l'admit au pied de l'autel, elle le cacha des mêmes voiles qui couvraient le lieu sacré : elle ne permit pas qu'on l'arrachât du sanctuaire dont il embrassait les colonnes[2112]. »

Eutrope fut banni dans l'île de Chypre, ramené à Pantique et décapité. Cet homme, qui avait possédé plus de terre qu'on n'en pouvait mesurer, obtint à peine le peu qu'il en fallait pour couvrir son cadavre[2113].

Saint Chrysostome sauva la vie à Aurélien et à Saturnin, que Gaïnas accusait d'être les auteurs des troubles de l'Orient.

Gaïnas, trompé dans ses projets de vengeance, conspira ouvertement. Les Goths qu'il commandait, et à l'aide desquels il voulait surprendre Constantinople, furent massacrés, et lui-même, après avoir été défait par Fravitas, trouva la mort chez les Huns, de l'autre côté du Danube, dans l'ancienne patrie des Goths.

Eudoxie, proclamée augusta, ordonna d'honorer ses images. Une statue d'argent élevée à cette femme ambitieuse, assez près de l'église de Sainte-Sophie, excita le zèle de saint Chrysostome, et devint la principale cause de l'exil de ce grand prélat. Il sortit de Constantinople le 20 juin 404. Eudoxie succomba le sixième jour d'octobre : une fausse couche termina sa vie, son règne, sa fierté, son animosité et tous ses crimes[2114]. Arcade mourut le 1er mai de l'année 408, quelques mois avant la fin tragique de Stilicon ; il laissa un fils unique, Théodose II (Honorius, Théodose II, emp. ; Innocent Ier, Zosime, Boniface Ier, Célestin Ier, papes. An de J.C. 409-423.). Anthemius, préfet d'Orient, fut son tuteur. Les Huns et les Squières envahirent la Thrace.

Pulchérie, soeur aînée de Théodose, devint dès l'âge de quinze ans l'institutrice de son frère. Le palais se changea en monastère. Théodose se levait de grand matin avec ses soeurs pour chanter à deux choeurs les louanges de Dieu. Jamais ce prince ne vengea une injure ; il laissa rarement exécuter un criminel à mort. Il disait : « Il est aisé de faire mourir un homme, mais Dieu seul lui peut rendre la vie. » Un jour le peuple demandait un athlète pour combattre les bêtes féroces ; Théodose, qui était présent, répondit. « Ne savez-vous pas qu'il n'y a rien de cruel et d'inhumain dans les combats où nous avons accoutumé d'assister[2115] ? »

Ce prince doux avait inventé une lampe perpétuelle, afin que ses domestiques ne fussent pas obligés de se lever la nuit pour la rallumer[2116]. Instruit[2117], aimant les arts jusqu'à peindre et à modeler de sa propre main, il écrivait si bien, qu'on lui avait donné le surnom de Calligraphe. Du reste, il manquait de grandeur d'âme, avait peu de coeur, n'aimait point la guerre, achetait la paix des barbares, et

particulièrement d'Attila. Il mettait son seing au bas de tous les papiers qu'on lui présentait sans les lire, tant il avait aversion des affaires[2118]. Il signa de la sorte l'acte de l'esclavage de l'impératrice[2119]. Ce fut Pulchérie qui essaya de le corriger par cette innocente leçon. Saint Augustin remarque que cet empereur aurait été un saint dans la solitude[2120]. Théodose était livré aux eunuques, qui débauchaient la virilité du prince : Antioque, grand-chambellan du palais, conduisait tout. Théodose se mêla trop des affaires ecclésiastiques ; il favorisa l'hérésie d'Eutychès et appuya les violences de Dioscore.

Je dois vous faire remarquer sous Théodose quelques lois caractéristiques du temps : lois contre les hérésiarques de toutes les sortes : manichéens, pépuzéniens, phrygiens, priscillianistes, ariens, macédoniens, tunoniens, novatiens, sabastiens ; lois pour les professeurs des lettres à Constantinople ; dix professeurs latins pour les humanités, dix grecs, trois latins pour la rhétorique ; cinq grecs appelés sophistes : un pour les secrets de la philosophie ; deux pour le droit : c'était le sénat qui choisissait les professeurs publics : ils subissaient un examen ; lois pour défendre d'enseigner (419) aux barbares la construction des vaisseaux, et qui prononcent la peine de mort contre les délinquants ; lois qui accordent à chacun le droit de fortifier ses terres et ses propriétés[2121]. Ce droit est tout le moyen âge. En 421 Théodose épouse Eudocie, fille d'Héraclide, philosophe d'Athènes, ou de Léonce, sophiste ; elle s'appelait Athénaïde avant d'être baptisée. Athènes, qui n'avait pas fourni un tyran à l'empire romain, lui donnait pour reine une muse : Eudocie était poète ; elle mit en vers cinq livres de Moïse, Josué, les Juges et la touchante églogue de Ruth. Il ne faut pas confondre Eudocie avec Eudoxie, nom de sa belle-mère et nom aussi de la fille qu'elle eut de Théodose, et qui fut mariée à Valentinien III, l'an 437.

Revenons aux affaires de l'Italie.

Honorius s'étant privé du secours de Stilicon aurait pu donner le commandement des troupes romaines à Sarus le Goth, homme de guerre ; mais il le rejeta parce que Sarus était païen. Alaric proposait la paix à des conditions acceptables ; on

les refusa : il vint mettre le siège devant Rome[2122]. Serène, veuve de Stilicon, était dans cette ville ; le sénat la crut d'intelligence avec Alaric, et la fit étouffer, par le conseil de Placidie, soeur d'Honorius. Alaric ferma le Tibre : la famine et la peste désolèrent les assiégés[2123]. Alaric consentit à s'éloigner moyennant une somme immense[2124]. On dépouilla les statues des richesses dont elles étaient ornées, entre autres celles du Courage et de la Vertu[2125].

Honorius, renfermé dans Ravenne, ne ratifiait point le traité conclu. Le sénat lui députa Attale, intendant des largesses, Cécilien et Maximien : ils n'obtinrent rien de l'empereur, dominé par Olympe.

Alaric se rapprocha de Rome, et battit Valens, qui la venait secourir.

Olympe, disgracié, puis rétabli, puis disgracié encore, eut les oreilles coupées, et on l'assomma. Jove succéda à Olympe ; il avait connu Alaric en Epire ; il était païen et versé dans les lettres grecques et latines. La nécessité des temps avait amené une tolérance momentanée ; une loi d'Honorius, de 409, accorde la liberté de religion aux païens et aux hérétiques. Alaric assiège de nouveau la ville éternelle ; l'habile et dédaigneux barbare, voulant trancher les difficultés qu'il avait avec l'empereur, change le chef de l'empire ; il oblige les Romains à recevoir pour auguste Attale, devenu préfet de Rome. Attale plaisait aux Goths parce qu'il avait été baptisé par leur évêque.

Attale nomme Alaric général de ses armées. Il va coucher une nuit au palais, et prononce un discours pompeux devant le sénat.

Il marche ensuite contre Honorius, son digne rival. Honorius envoie des députés à Attale, et lui offre la moitié de l'empire d'Occident. Attale propose la vie à Honorius et une île pour lieu d'exil. Jove trahit à la fois Honorius et Attale. Alaric, qui tient Ravenne bloquée, et qui commence à se dégoûter d'Attale, lui soumet néanmoins toutes les villes de l'Italie, Bologne exceptée[2126]. Ces scènes étranges se passent en 409. En Espagne, Géronce se soulève contre Constantin, l'usurpateur

qui régnait à Arles, et communique la pourpre à Maxime.

L'Angleterre, que Rome ne défend plus, se met en liberté. Dans les Gaules, les provinces armoricaines se forment en républiques fédératives[2127]. Les Alains, les Vandales et les Suèves entrent en Espagne (409, 28 septembre). Les Vandales avaient pour roi Gonderic, et les Suèves Ermeric. Les provinces ibériennes sont tirées au sort : la Galice échoit aux Suèves et aux Vandales de Gonderic ; la Lusitanie et la province de Carthagène sont adjugées aux Alains, la Boetique tombe en partage à d'autres Vandales, dont elle prit le nom de Vandalousie. Quelques peuples de la Galice se maintinrent libres dans les montagnes[2128]. En 410, sur des négociations entamées avec Honorius, Alaric dégrade Attale ; il le dépouille publiquement des ornements impériaux à la porte de Rimini[2129]. Attale et son fils Ampèle restent sur les chariots de leur maître. Alaric gardait aussi dans ses bagages Placidie, soeur d'Honorius, demi-reine, demi-esclave. Il essaye de conclure la paix avec le frère de cette princesse, auquel il envoie le manteau d'Attale. Honorius hésite ; Alaric reprend son empereur parmi ses valets, remet la pourpre sur le dos d'Attale, et marche à Rome. L'heure fatale sonna le vingt-quatrième jour d'août, l'an 410 de Jésus-Christ. Rome est forcée ou trahie : les Goths, élevant leurs enseignes au haut du Capitole, annoncent à la terre les changements des races[2130].

Après six jours de pillage, les Goths sortent de Rome comme effrayés ; ils s'enfoncent dans l'Italie méridionale ; Alaric meurt : Ataulphe, son beau-frère, lui succède.

Dans les années 411 et 412 il n'y eut plus de consul, comme il n'y avait plus de monde romain : du moins on ne trouve pas leurs fastes dans ces deux années. Il s'éleva pourtant alors un général de race latine. Constance était de Naïsse, patrie de Constantin ; il s'était fait connaître du temps de Théodose ; il avait le titre de comte lorsque Honorius songea à l'employer. Si l'on ne connaissait l'orgueil humain, on ne comprendrait pas qu'Honorius pardonnât moins à un chétif compétiteur qui lui disputait le diadème, qu'aux barbares qui le lui arrachaient :

Constance eut ordre d'aller attaquer Constantin, tyran des Gaules. Géronce, qui avait proclamé Maxime auguste en Espagne, tenait Constantin assiégé dans Arles : il fut abandonné de son armée aussitôt que Constance parut. Maxime tomba avec Géronce, et vécut parmi les barbares dans la misère.

Constantin, délivré de Géronce, se remit lui et son fils Julien entre les mains du général d'Honorius : il s'était fait ordonner prêtre avant de se rendre[2131], par Héros, évêque d'Arles ; précaution qui ne le sauva pas : il fut envoyé avec son fils en Italie ; on les décapita à douze lieues de Ravenne.

Edobic ou Edobinc, chef franc et général de Constantin, avait essayé de le secourir. Constance et Ulphilas, capitaine goth qui commandait sa cavalerie, défirent Edobic sur les bords du Rhône. Edobic se réfugia chez Ecdice, seigneur gaulois auquel il avait jadis rendu des services[2132]. Ecdice coupa la tête à son hôte, et la porta à Constance[2133]. « L'empire, dit Constance en recevant le présent, remercie Ulphilas de l'action d'Ecdice[2134] ; » et Constance chassa de son camp, comme y pouvant attirer la colère du ciel, ce traître à l'amitié et au malheur[2135]. Jovin prit la pourpre à Mayence dans l'année 412.

Les Goths, après avoir évacué l'Italie, étaient descendus dans la Provence. Ataulphe s'allie avec Jovin, lequel avait nommé auguste Sébastien son frère : il se brouille bientôt avec eux, et les extermine[2136]. Les généraux d'Honorius s'étaient joints aux Goths dans cette expédition.

L'an 413, Héraclien se révolte en Afrique. Il aborde en Italie, et repoussé, s'enfuit à Carthage, et va mourir inconnu dans le temple de Mnémosyne.

Honorius avait une qualité singulière : c'était de n'entendre à aucun arrangement ; il opposait son ignominieuse lâcheté à tout comme une vertu. Lui offrait-on la paix lorsqu'il n'avait aucun moyen de se défendre, il chicanait sur les conditions, les éludait, et finissait par s'y refuser. Sa patience usait l'impatience des barbares ; ils se fatiguaient de le frapper, sans pouvoir l'amener à se reconnaître vaincu. Mais admirez

l'illusion de cette grandeur romaine qui imposait encore même après la prise de Rome ! Ataulphe désirait ardemment épouser Placidie, toujours captive ; il la demandait toujours en mariage à son frère, qui la refusait toujours. Pendant ces négociations, cent fois interrompues et renouées, le successeur d'Alaric s'empara de Narbonne et peut-être de Toulouse ; il échoua devant Marseille : il y fut repoussé et blessé par le comte Boniface ; Bordeaux lui ouvrit ses portes. Les Franks, dans l'année 413, brûlèrent Trêves. Les Burgondes ou Bourguignons[2137] s'établirent définitivement dans la partie des Gaules à laquelle ils donnèrent leur nom.

Las du refus d'Honorius, Ataulphe résolut de prendre à femme celle dont il eût pu faire sa concubine par le droit de victoire. Le mariage avait peut-être eu lieu à Forli[2138], en Italie ; il fut solemnisé à Narbonne, au mois de janvier l'an 414. Ataulphe était vêtu de l'habit romain, et cédait la première place à la grande épousée : on la voyait assise sur un lit orné de toute la pompe de l'impératrice. Cinquante beaux jeunes hommes, vêtus de robes de soie, eux-mêmes partie de l'offrande, déposèrent aux pieds de Placidie cinquante bassins remplis d'or et cinquante remplis de pierreries[2139]. Attale, qui d'empereur était devenu on ne sait quelle chose à la suite des Goths, entonna le premier épithalame[2140]. Ainsi un roi goth, venu de la Scythie, épousait Narbonne Placidie, son esclave, fille de Théodose et soeur d'Honorius, et lui donnait en présent de noces les dépouilles de Rome ; à ces noces dansait et chantait un autre Romain, que les barbares faisaient histrion, comme ils l'avaient fait empereur, comme ils le firent ambassadeur auprès d'un aspirant à l'empire, comme il leur plut de lui jeter de nouveau la pourpre.

Finissons-en avec Attale. Après le mariage de Placidie, ce maître du monde, qui n'avait ni terre, ni argent, ni soldats, nomme intendant de son domaine le poète Paulin, petit-fils du poète Ausone[2141]. Abandonné par les barbares, Attale, qui avait suivi les Goths en Espagne, s'embarque pour aller on ne sait où : il est pris sur mer et conduit enchaîné à Ravenne. À la nouvelle de cette capture, Constantinople se répandit en

actions de grâces[2142] et s'épuisa en réjouissances publiques. Honorius, dans une espèce de triomphe à Rome, en 417, fit marcher devant son char le formidable vaincu, le contraignit ensuite de monter sur le second degré de son trône, afin que Rome, déshonorée par Alaric, pût contempler et admirer l'illustre victoire du grand césar de Ravenne. Le prisonnier eut la main droite coupée, ou tous les doigts, ou seulement un doigt de cette main[2143] : on ne craignait pas qu'elle portât l'épée, mais qu'elle signât des ordres ; apparemment qu'il y avait encore quelque chose au-dessous d'Attale pour lui obéir. Il acheva ses jours dans l'île de Lipari, qu'il avait jadis proposée à Honorius ; et comme il était possédé de la fureur de vivre, il est probable qu'il fut heureux. On avait vu un autre Attale, chef d'un autre empire : c'était ce martyr de Lyon à qui on fit faire le tour de l'amphithéâtre, précédé d'un écriteau portant ces mots : Le chrétien Attale.

Honorius avait conclu la paix avec Ataulphe, son beau-frère ; celui-ci s'engageait à évacuer les Gaules et à passer en Espagne. Placidie accoucha d'un fils, qu'on nomma Théodose, et qui vécut peu. Retiré au delà des Pyrénées, Ataulphe est tué d'un coup de poignard par un de ses domestiques, à Barcelone (415). Les six enfants qu'il avait eus d'une première femme sont tués après lui.

Les Visigoths mettent sur le trône Sigeric, frère de Sarus ; Sigeric est massacré le septième jour de son élection. Son successeur fut Vallia : Vallia traite avec Honorius, et lui renvoie Placidie, redevenue esclave, pour une rançon de six cent mille mesures de blé[2144].

Constance, général des armées d'Occident, épousa la veuve d'Ataulphe malgré elle : elle lui donna une fille, Justa Grata Honoria, et un fils, Valentinien III.

L'année qui précéda l'éclipse de 418 marque le commencement du règne de Pharamond[2145].

En 418, Vallia extermina les Silinges et les Alains en Espagne. Les Goths revinrent dans les Gaules, où Honorius leur céda la seconde Aquitaine, tout le pays depuis Toulouse jusqu'à l'Océan[2146].

Le royaume des Visigoths prenait la forme chrétienne sous les évêques ariens[2147]. Théodoric porta la couronne après Vallia. Vallia laissa une fille, mariée à un Suève, dont elle eut ce Ricimer[2148] qui devait achever la ruine de l'empire d'Occident. Une constitution d'Honorius et de Théodose, adressée l'an 418 à Agricola, préfet des Gaules, lui enjoint d'assembler les états généraux des trois provinces d'Aquitaine et de quatre provinces de la Narbonnaise. Les empereurs décident que, selon un usage déjà ancien, les états se tiendront tous les ans dans la ville d'Arles, des ides d'août aux ides de septembre (du 15 août au 15 septembre). Cette constitution est un très grand fait historique, qui annonce le passage à une nouvelle espèce de liberté. Constance, père d'Honoria et de Valentinien III, est fait auguste, et meurt.

Honorius oblige sa soeur Placidie, qu'il aimait trop peut-être[2149], à se retirer à Constantinople avec sa fille Honoria et son fils Valentinien. Au bout d'un règne de vingt-huit ans, qui n'a d'exemple pour le fracas de la terre que les trente dernières années où j'écris, Honorius expire à Ravenne, douze ans et demi après le sac de Rome, attachant son petit nom à la traîne du grand nom d'Alaric.

Cette époque compte quelques historiens ; elle eut aussi des poètes. Ceux-ci se montrent particulièrement au commencement et à la fin des sociétés : ils viennent avec les images ; il leur faut des tableaux d'innocence ou de malheurs ; ils chantent autour du berceau ou de la tombe, et les villes s'élèvent ou s'écroulent au son de la lyre. Une partie des ouvrages d'Olympiodore, de Frigerid, de Claudien, de Rutilius, de Macrobe sont restés.

Honorius publia (414) une loi par laquelle il était permis à tout individu de tuer des lions en Afrique, chose anciennement prohibée. « Il faut, dit le rescrit d'Honorius, que l'intérêt de nos peuples soit préféré à notre plaisir. »

Partie II – de Théodose II et Valentinien III à Marcien, Avitus, Léon Ier, Majorien, Anthême, Olybre, Glycerius, Nepos, Zénon et Augustule

L'empereur d'Occident, Valentinien III (Théodose II, Valentinien III, Marcien, Avitus, Léon Ier, Majorien, Anthême, Olybre, Glycerius, Nepos, Zénon et Augustule, emp. ; Célestin Ier, Sixte III, Léon Ier, Hilaire et Simplicius papes. An de J.C. 423-476.), était à Constantinople avec sa mère Placidie lorsque Honorius décéda. Jean, premier secrétaire, profita de la vacance du trône, et se fit déclarer auguste à Rome. Pour soutenir son usurpation il sollicita l'alliance des Huns. Théodose défendit les droits de son cousin. Ardabunus passa en Italie avec une armée. Jean, abandonné des siens, fut pris : on le promena sur un âne au milieu de la populace d'Aquilée ; on lui avait déjà coupé une main[2150] ; on lui trancha bientôt la tête. Ce prince d'un moment décréta la liberté perpétuelle des esclaves[2151] : les grandes idées sociales traversent rapidement la tête de quelques hommes, longtemps avant qu'elles puissent devenir des faits : c'est le soleil qui essaye de se lever dans la nuit.

Valentinien avait six ans lorsqu'on le proclama auguste sous la tutelle de sa mère. L'Illyrie occidentale fut abandonnée à l'empire d'Orient. Un édit déclara qu'à l'avenir les lois des deux empires cesseraient d'être communes.

Deux hommes jouissaient à cette époque d'une réputation méritée : Aetius et Boniface ont été surnommés les derniers Romains de l'empire, comme Brutus est appelé le dernier Romain de la république : malheureusement ils n'étaient point, ainsi que Brutus, enflammés de l'amour de la liberté et de la patrie ; cette noble passion n'existait plus. Brutus aspirait au rétablissement de l'ancienne liberté affranchie de la tyrannie

domestique : qu'auraient pu rêver Aetius et Boniface ? Le rétablissement du vieux despotisme délivré du joug étranger. Ce résultat ne pouvait avoir pour eux la force d'une vertu publique : aussi combattaient-ils avec des talents personnels pour des intérêts privés nés d'un autre ordre de choses. Il se mêlait à leurs actions un sentiment d'honneur militaire ; mais l'indépendance de leur pays, s'ils l'avaient conquise, n'eût été qu'un accident de leur gloire.

La défaite d'Attila a immortalisé Aetius ; la défense de Marseille contre Ataulphe et la reprise de l'Afrique sur les partisans de l'usurpateur Jean ont fait la renommée de Boniface : il est devenu plus célèbre pour avoir livré l'Afrique aux barbares que pour l'avoir délivrée des Romains. Dans les titres d'illustration de Boniface, on trouve l'amitié de saint Augustin. Placidie devait tout à ce grand capitaine : il lui avait été fidèle au temps de ses malheurs ; Aetius, au contraire, avait favorisé la révolte de Jean et négocié le traité qui faisait passer soixante mille Huns des bords du Danube aux frontières de l'Italie.

Aetius était fils de Gaudence, maître de la cavalerie romaine et comte d'Afrique : élevé dans la garde de l'empereur, on le donna en otage à Alaric vers l'an 403, et ensuite aux Huns, dont il acquit l'amitié. Aetius avait les qualités d'un homme de tête et de coeur ; un trait particulier le distinguait des gens de sa sorte : l'ambition lui manquait, et pourtant il ne pouvait souffrir de rival d'influence et de gloire. Cette jalouse faiblesse le rendit faux envers Boniface, quoiqu'il eût de la droiture : il invita Placidie à retirer à Boniface son gouvernement d'Afrique, et il mandait à Boniface que Placidie le rappelait dans le dessein de le faire mourir[2152]. Boniface s'arme pour défendre sa vie, qu'il croit injustement menacée ; Aetius représente cet armement comme une révolte qu'il avait prévue. Poussé à bout, Boniface a recours aux Vandales répandus dans les provinces méridionales de l'Espagne.

Gonderic, roi de ces barbares, venait de mourir ; son frère bâtard Genseric, ou plus correctement Gizerich, avait pris sa place. Sollicité par Boniface, il fait voile avec son armée et

aborde en Afrique, au mois de mai 429 : trois siècles après, le ressentiment et la trahison d'un autre capitaine devaient appeler d'Afrique en Espagne des vengeurs d'une autre querelle domestique : les Maures s'embarquèrent ou les Vandales avaient débarqué ; ils traversèrent en sens contraire ce détroit, dont les tempêtes ne purent défendre le double rivage contre les passions des hommes.

Les troubles que produisait en Afrique le schisme des donatistes facilitèrent la conquête de Genseric ; ce prince était arien : tous ceux qu'opprimait l'Eglise orthodoxe regardèrent l'étranger comme un libérateur[2153]. Les Vandales, assistés des Maures, furent bientôt devant Hippone, où mourut saint Augustin.

Boniface et Placidie s'étaient expliqués : la fourberie d'Aetius avait été reconnue. Boniface, repentant, essaya de repousser l'ennemi : on répare le mal qu'un autre a fait, rarement le mal qu'on fait soi-même. Boniface, vaincu dans deux combats, est obligé d'abandonner l'Afrique, quoiqu'il eût été secouru par Aspar, général de Théodose[2154] : Placidie le reçut généreusement, l'éleva au rang de patrice et de maître général des armées d'Occident. Aetius, qui triomphait dans les Gaules, accourt en Italie avec une multitude de barbares. Les deux généraux, comme deux empereurs, vident leur différend dans une bataille : Boniface remporta la victoire (432), mais Aetius le blessa avec une longue pique qu'il s'était fait tailler exprès[2155]. Boniface survécut trois mois à sa blessure ; par une magnanimité que réveillaient en lui les malheurs de la patrie, il conjura sa femme, riche Espagnole, veuve bientôt, de donner sa main à Aetius[2156]. Placidie déclare Aetius rebelle, l'assiège dans les forteresses, où il essaye de se défendre, et le force de se réfugier auprès de ces Huns qu'il devait battre aux champs catalauniques.

Après avoir négocié un traité de paix avec Valentinien III, pour se donner le temps d'exterminer ses ennemis domestiques, Genseric s'approcha de Carthage, surnommée la Rome africaine ; il y entra le 9 octobre 439. Cinq cent quatre-vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis que Scipion le jeune

avait renversé la Carthage d'Annibal.

L'année de la prise de la Carthage romaine par un Vandale fut celle du voyage d'Eudocie, l'Athénienne, femme de Théodose II, à Jérusalem. Assise sur un trône d'or, elle prononça, en présence du peuple et du sénat, un panégyrique des Antiochiens[2157], dans la ville dont Julien avait fait la satire. De Jérusalem, elle envoya à Pulchérie, sa belle-soeur, le portrait de la Vierge, fait, disait-on, de la main de saint Luc[2158]. La tradition de cette image arriva, par la succession des peintres, jusqu'au pinceau de Raphael : la religion, la paix et les arts marchent inaperçus à travers les siècles, les révolutions, la guerre et la barbarie. Eudocie, soupçonnée d'un attachement trop vif pour Paulin, retourna à Jérusalem, où elle mourut. Une pomme que Théodose avait envoyée à Eudocie, et qu'Eudocie donna à Paulin, découvrit un mystère dont l'ambition de Pulchérie profita[2159].

Maintenant que je vous ai retracé l'invasion des Goths et des divers peuples du Nord, il me reste à vous parler de celle des Huns, qui engloutit un moment toutes les autres.

Lorsque les Huns passèrent les Palus-Méotides, ils avaient pour chef Balamir ou Balamber ; on trouve ensuite Uldin et Caraton[2160]. Les ancêtres d'Attila avaient régné sur les Huns, ou, si l'on veut, ils les avaient commandés. Munduique ou Mundzucque, son père, avait pour frères Octar et Rouas, ou Roas, ou Rugula, ou Rugilas, et il était puissant. Les Huns multiplièrent leurs camps entre le Tanaïs et le Danube[2161] : ils possédaient la Pannonie et une partie de la Dacie lorsque Rouas mourut[2162] ; il eut pour successeurs ses deux neveux, Attila et Bléda, qui pénétrèrent dans l'Illyrie. Attila tua Bléda, et resta maître de la monarchie des Huns[2163]. Il attaqua les Perses en Asie, et rendit tributaire le nord de l'Europe ; la Scythie et la Germanie reconnaissaient son autorité ; son empire touchait au territoire des Franks et s'approchait de celui des Scandinaves ; les Ostrogoths et les Gépides étaient ses sujets ; une foule de rois et sept cent mille guerriers marchaient sous ses ordres[2164].

On veut aujourd'hui, sur l'autorité des Nibelungen, poème

allemand de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, que le nom original d'Attila ait été Etzel : je n'en crois rien du tout. Dans tous les cas il n'est guère probable que le nom d'Etzel fasse oublier celui d'Attila (NOTE 1).

Vainqueur du monde barbare, Attila tourna ses regards vers le monde civilisé. Genseric, craignant que Théodose II n'aidât Valentinien III à recouvrer l'Afrique, excita les Huns à envahir de préférence l'empire d'Orient[2165]. Vous remarquerez combien les barbares étaient rusés, astucieux, amateurs des traités, combien les intérêts des diverses cours leur étaient connus, avec quel art ils négociaient en Europe, en Afrique, en Asie, au milieu des événements les plus divers et les plus compliqués. Une querelle pour une foire au bord du Danube fut le prétexte de la guerre entre Attila[2166] et Théodose (407 ou 408).

Le débordement des Huns couvrit l'Europe dans toute sa largeur, depuis le Pont-Euxin jusqu'au golfe Adriatique. Trois batailles perdues par les Romains amenèrent Attila aux portes de Constantinople. Une paix ignominieuse termina ces premiers ravages. Attila en se retirant emporta un lambeau de l'empire d'Orient : Théodose lui donna six mille livres d'or, et s'engagea à lui payer un tribut annuel du sixième ou des deux sixièmes de cette somme[2167].

À la suite de ces événements le roi des Huns avait envoyé à Constantinople (449) une députation dont faisait partie Oreste, son secrétaire, qui fut père d'Augustule, dernier empereur romain. Ces guerres prodigieuses, ces changements étranges de destinée, nous étonnaient plus il y a un demi-siècle qu'ils ne nous frappent aujourd'hui : accoutumés au spectacle de petits combats renfermés dans l'espace de quelques lieues et qui ne changeaient point les empires, nous étions encore habitués à la stabilité héréditaire des familles royales. Maintenant que nous avons vu de grandes et subites invasions ; que le Tartare, voisin de la muraille de la Chine, a campé dans la cour du Louvre, et est retourné à sa muraille ; que le soldat français a bivouaqué sur les remparts du Kremlin ou à l'ombre des pyramides ; maintenant que nous avons vu des rois de vieille

ou de nouvelle race mettre le soir dans leurs porte-manteaux leurs sceptres vermoulus ou coupés le matin sur l'arbre, ces jeux de la fortune nous sont devenus familiers : il n'est ni monarque si bien apparenté qui ne puisse perdre dans quelques heures le bandeau royal du trésor de Saint-Denis ; il n'est si mince clerc ou gardeur de cavales qui ne puisse trouver une couronne dans la poussière de son étude ou dans la paille de sa grange.

L'eunuque Chrysaphe, favori de Théodose, essaya de séduire Edécon, un des négociateurs d'Attila, et crut l'avoir engagé à poignarder son maître. Edécon de retour au camp des Huns révéla le complot.

Attila renvoya Oreste à Constantinople avec des preuves et des reproches, demandant pour satisfaction la tête du coupable. Les patrices Anatole et Nomus furent chargés d'apaiser Attila avec des présents[2168] ; Priscus les accompagnait ; il nous a laissé le récit de sa mission et de son voyage. Ce même Priscus avait vu Mérovée, roi des Franks, à Rome[2169].

Sur ces entrefaites Théodose mourut à Constantinople, l'an 450, d'une chute de cheval[2170] ; il était âgé de cinquante ans. Le code qui porte son nom a fait la seule renommée de ce prince ; monument composé des débris de la législation antique, semblable à ces colonnes qu'on élève avec l'airain abandonné sur un champ de bataille ; monument de vie pour les barbares, de mort pour les Romains et placé sur la limite de deux mondes. Les historiens ecclésiastiques sont de cette époque ; les rappeler, c'est reconnaître la position de l'esprit humain : Sozomène, Socrate, Théodoret, Philostorge, Théodore, auteur de l'Histoire Tripartite, Philippe de Side, Priscus et Jean l'orateur.

Pulchérie, depuis longtemps proclamée augusta, plaça la couronne de son frère Théodose sur la tête de Marcien : pour mieux assurer les droits de ce citoyen obscur, moitié homme d'épée, moitié homme de plume, elle l'épousa et demeura vierge (451)[2171]. Cette élection ne fut contestée ni du sénat, ni de la cour, ni de l'armée ; prodigieux changement dans les

moeurs. Ici commence un esprit inconnu à l'antiquité, et qui fait pressentir ce moyen âge où tout était aventures : des femmes disposaient des empires ; Placidie, soeur d'Honorius et captive d'un Goth, passe dans le lit de ce Goth, qui aspire à la pourpre ; Pulchérie, soeur de Théodose II, porte l'Orient à Marcien ; Honoria, soeur de Valentinien III, veut donner l'Occident à Attila ; Eudoxie, fille de Théodose II et veuve de Valentinien III, appelle Genseric à Rome ; Eudoxie, fille de Valentinien III, épouse Hunneric, fils de Genseric. C'est par les femmes que le monde ancien s'unit au monde nouveau : dans ce mariage, dont nous sommes nés, les deux sociétés se partagèrent les sexes : la vieille prit la quenouille, et la jeune l'épée.

Marcien était digne du choix de Pulchérie ; il possédait ce mérite qu'on ne retrouve que dans les classes inférieures au temps de la décadence des nations. Il a été loué par saint Léon le Grand[2172] : on dit qu'il avait le coeur au-dessus de l'argent et de la crainte. Il apaisa les troubles de l'Eglise par le concile de Chalcédoine ; il répondit à Attila qui lui demandait le tribut : « J'ai de l'or pour mes amis, du fer pour mes ennemis[2173]. » Lorsque Aspar, général de Théodose, attaqua l'Afrique, Marcien l'accompagnait en qualité de secrétaire ; Aspar fut défait par les Vandales, et Marcien se trouva au nombre des prisonniers de Genseric : attendant son sort, il se coucha à terre et s'endormit dans la cour du roi. La chaleur était brûlante ; un aigle survint, se plaça entre le visage de Marcien et le soleil, et lui fit ombre de ses ailes. Genseric l'aperçut, s'émerveilla, et, s'il en faut croire cette ingénieuse fable, il rendit la liberté au prisonnier, dont il préjugea la grandeur[2174].

La fière réponse de Marcien à Attila blessa l'orgueil de ce conquérant : le Tartare hésitait entre deux proies ; du fond de sa ville de bois, dans les herbages de la Pannonie, il ne savait lequel de ses deux bras il devait étendre pour saisir l'empire d'Orient ou l'empire d'Occident, et s'il arracherait Rome ou Constantinople de la terre.

Il se décida pour l'Occident, et prit son chemin par les

Gaules. Aetius était rentré en grâce auprès de Placidie : on a vu qu'il avait été l'hôte et le suppliant des Huns.

Le royaume des Visigoths, dans les provinces méridionales des Gaules, s'était fixé sous le sceptre de Théodoric, que quelques-uns ont cru fils d'Alaric. Clodion, le premier de nos rois, avait étendu ses conquêtes jusqu'à la Somme ; Aetius le surprit et le repoussa[2175] ; mais Clodion finit par garder ses avantages. Clodion mort, ses deux fils se disputèrent son patrimoine ; l'un d'eux, peut-être Mérovée, qui tout jeune encore était allé en ambassade à Rome[2176], implora le secours de Valentinien, et son frère aîné rechercha la protection d'Attila[2177].

Honoria, soeur de Valentinien, rigoureusement traitée à la cour de son frère, avait été aimée d'Eugène, jeune Romain attaché à son service[2178]. Des signes de grossesse se manifestèrent ; l'impératrice Placidie fit partir Honoria pour Constantinople. Au milieu des soeurs de Théodose et de leurs pieuses compagnes, Honoria, qui avait senti les passions, ne put goûter les vertus : de même que Placidie, sa mère, était devenue l'épouse d'un compagnon d'Alaric, elle résolut de se jeter dans les bras d'un barbare : elle envoya secrètement un de ses eunuques porter son anneau au roi des Huns : Attila était horrible, mais il était le maître du monde et le fléau de Dieu[2179].

Armé de l'anneau d'Honoria, le chef des Huns réclamait la dot de sa haute fiancée, c'est-à-dire une portion des Etats romains : on lui répondit que les filles n'héritaient pas de l'empire. Attila se prétendait encore attiré par des intérêts que mettait en mouvement une autre femme. Théodoric avait marié sa fille unique à Hunneric, fils de Genseric : sur un soupçon d'empoisonnement, Genseric la renvoya à son père, après lui avoir fait couper le nez et les oreilles. Les Visigoths menaçaient les Vandales de leur vengeance, et Genseric appelait Attila son allié pour retenir Théodoric son ennemi[2180].

Trois causes ou trois prétextes amenaient donc Attila en Gaule : la réclamation de la dot d'Honoria, l'intervention

réclamée dans les affaires du royaume des Franks, la guerre contre les Visigoths, en vertu d'une alliance existant entre les Huns et les Vandales. Arbitre des nations, défenseur d'une princesse opprimée, le ravageur du monde, devancier de la chevalerie, se prépara à passer le Rhin au nom de l'amour, de la justice et de l'humanité.

Des forêts entières furent abattues ; le fleuve qui sépare les Gaules de la Germanie se couvrit de barques[2181] chargées d'innombrables soldats, comme ces autres barques qui transportent aujourd'hui, le long du Pénée, les abeilles nomades des bergers de la Thessalie[2182]. Saint Agnan, évêque d'Orléans, saint Loup, évêque de Troyes, sainte Geneviève, gardeuse de moutons à Nanterre, s'efforcèrent de conjurer la tempête : vous verrez l'effet et le caractère de leur intervention quand je vous parlerai des moeurs des chrétiens.

Aetius n'avait rien négligé pour combattre ses anciens amis : les Visigoths s'étaient, non sans hésitation, joints à ses troupes ; beaucoup de négociations avaient eu lieu entre Théodoric, Attila et Valentinien[2183]. Aetius marcha au-devant des Huns, et les rencontra occupés et retardés devant Orléans, dont la destinée était de sauver la France ; Attila se retira dans les plaines catalauniques, appelées aussi mauritiennes, longues de cent lieues, dit Jornandès, et larges de soixante-dix[2184] : il y fut suivi par Aetius et Théodoric.

Les deux armées se mirent en bataille. Une colline qui s'élevait insensiblement bordait la plaine ; les Huns et leurs alliés en occupaient la droite ; les Romains et leurs alliés la gauche. Là se trouvait rassemblée une partie considérable du genre humain[2185], comme si Dieu avait voulu faire la revue des ministres de ses vengeances au moment où ils achevaient de remplir leur mission : il leur allait partager la conquête et désigner les fondateurs des nouveaux royaumes. Ces peuples, mandés de tous les coins de la terre, s'étaient rangés sous les deux bannières du monde à venir et du monde passé, d'Attila et d'Aetius. Avec les Romains marchaient les Visigoths, les Loeti, les Armoricains, les Gaulois, les Bréonnes, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates, les Alains, les Allamans, les

Ripuaires et les Franks soumis à Mérovée ; avec les Huns se trouvaient d'autres Franks et d'autres Bourguignons, les Rugiens, les Erules, les Thuringiens, les Ostrogoths et les Gépides. Attila harangua ses soldats :

« Méprisez ce ramas d'ennemis désunis de moeurs et de langage, associés par la peur. Précipitez-vous sur les Alains et les Goths, qui font toute la force des Romains : le corps ne se peut tenir debout quand les os en sont arrachés. Courage ! que la fureur accoutumée s'allume ! Le glaive ne peut rien contre les braves avant l'ordre du destin. Cette foule épouvantée ne pourra regarder les Huns en face. Si l'événement ne me trompe, voici le champ qui nous fut promis par tant de victoires. Je lance le premier trait à l'ennemi : quiconque oserait devancer Attila au combat est mort[2186]. »

Cette bataille (453) fut effroyable, sans miséricorde, sans quartier. Celui qui pendant sa vie, dit l'historien des Goths, fut assez heureux pour contempler de pareilles choses et qui manqua de les voir, se priva d'un spectacle miraculeux[2187]. Les vieillards du temps de l'enfance de Jornandès se souvenaient encore qu'un petit ruisseau, coulant à travers ces champs héroïques, grossit tout à coup non par les pluies, mais par le sang, et devint un torrent. Les blessés se traînaient à ce ruisseau pour y étancher leur soif, et buvaient le sang dont ils l'avaient formé[2188]. Cent soixante-deux mille morts couvrirent la plaine ; Théodoric fut tué, mais Attila vaincu. Retranché derrière ses chariots pendant la nuit, il chantait en choquant ses armes ; lion rugissant et menaçant à l'entrée de la caverne où l'avaient acculé les chasseurs[2189].

L'armée triomphante se divisa, soit par l'impatience ordinaire des barbares, soit par la politique d'Aetius, qui craignit qu'Attila passé ne laissât les Visigoths trop puissants. Comme je marque à présent tout ce qui finit, la victoire catalaunienne est la dernière grande victoire obtenue au nom des anciens maîtres du monde. Rome, qui s'était étendue peu à peu jusqu'aux extrémités de la terre, rentrait peu à peu dans ses premières limites ; elle allait bientôt perdre l'empire et la vie dans ces mêmes vallées des Sabins où sa vie et son empire

avaient commencé ; il ne devait rester de ce géant qu'une tête énorme, séparée d'un corps immense.

Attila s'attendait à être attaqué ; il ne s'aperçut de la retraite des vainqueurs qu'au long silence des campagnes[2190] abandonnées aux cent soixante-deux mille muets de la mort. Echappé contre toute attente à la destruction et rendu à sa destinée, il repasse le Rhin. Plus puissant que jamais, il entre l'année suivante en Italie, saccage Aquilée et s'empare de Milan. Valentinien quitte sa cache de Ravenne pour se recacher dans Rome, avec l'intention d'en sortir à l'approche du péril : la peur le faisait fuir, la lâcheté le retint ; également indigne de l'empire en l'abandonnant ou en le vendant. Deux consuls, Avienus et Trigesius, et le pape saint Léon, viennent traiter avec Attila. Le Tartare consent à se retirer, sur la promesse de ce qu'il appelait toujours la dot d'Honoria : une raison plus intérieure le toucha ; il fut arrêté par une main qui se montrait partout alors, au défaut de celles des hommes : cela sera dit en son lieu.

Attila se jette une seconde fois sur les Gaules, d'où Thorismond, successeur de Théodoric, le repousse. Le Hun rentre encore dans sa ville de bois, méditant de nouveaux ravages : il y disparaît. Le héros de la barbarie meurt, comme le héros de la civilisation, dans l'enivrement de la gloire et les débauches d'un festin ; il s'endormit une nuit sur le sein d'une femme, et ne revit plus le soleil ; une hémorragie l'emporta : le conquérant creva du trop de sang qu'il avait bu et des voluptés dont il se gorgeait. Le monde romain se crut délivré ; il ne l'était pas de ses vices ; châtié, il n'était pas averti.

L'invasion d'Attila en Italie donna naissance à Venise. Les habitants de la Vénétie se renfermèrent dans les îlots voisins du continent. Leurs murailles étaient des claies d'osier ; ils vivaient de poisson ; ils n'avaient pour richesse que leurs gondoles et du sel, qu'ils vendaient le long des côtes. Cassiodore les compare à des oiseaux aquatiques qui font leur nid au milieu des eaux[2191]. Voilà cette opulente, cette mystérieuse, cette voluptueuse Venise, de qui les palais rentrent aujourd'hui dans le limon dont ils sont sortis.

La Grande-Bretagne, malgré ses larmes et ses prières, avait été abandonnée des Romains.

Quand l'épée d'Attila fut brisée, Valentinien, tirant pour la première fois la sienne, l'enfonça dans le coeur du dernier Romain : jaloux d'Aetius, il tua celui qui avait retardé si longtemps la chute de l'empire[2192]. Valentinien viole la femme de Maxime, riche sénateur de la famille Anicienne[2193] ; Maxime conspire ; Valentinien, dernier prince de la famille de Théodose, est assassiné en plein jour par deux barbares, Transtila et Optila, attachés à la mémoire d'Aetius[2194]. Maxime est élu à la place de Valentinien ; son règne fut de peu de jours, et il le trouva trop long. « Fortuné Damoclès ! s'écriait-il, regrettant l'obscurité de sa vie, ton règne commença et finit dans un même repas[2195]. »

Maxime, devenu veuf, avait épousé de force Eudoxie, veuve de Valentinien et fille de Théodose II. Eudoxie cherche un vengeur, et n'en voit point de plus terrible que Genseric. Les Vandales étaient devenus des pirates habiles et audacieux ; ils avaient dévasté la Sicile, pillé Palerme, ravagé les côtes de la Lucanie et de la Grèce. Genseric appelé par Eudoxie[2196], ne refuse point la proie ; ses vaisseaux jettent l'ancre à Ostie. Maxime se veut échapper ; il est arrêté par le peuple, qui le déchire. Saint Léon essaye de sauver une seconde fois son troupeau, et n'obtient point de Genseric ce qu'il avait obtenu d'Attila : la ville éternelle est livrée au pillage pendant quatorze jours et quatorze nuits. Les barbares se rembarquent ; la flotte de Genseric apporte à Carthage les richesses de Rome, comme la flotte de Scipion avait apporté à Rome les richesses de Carthage. Le chantre de Didon semblait avoir prédit Genseric dans Annibal. Parmi le butin se trouvèrent les ornements enlevés au temple de Jérusalem : quel mélange de ruines et de souvenirs ! Tous les vaisseaux arrivèrent heureusement, excepté celui qui était chargé des statues des dieux[2197]. Ces nouvelles calamités n'étonnèrent pas : Alaric avait tué Rome ; Genseric ne fit que dépouiller le cadavre.

Avitus, d'une famille puissante de l'Auvergne, beau-père de Sidoine Apollinaire et maître général des forces romaines dans

les Gaules, remplaça Maxime. Il reçut la pourpre des mains de Théodoric II, roi des Visigoths, régnant à Toulouse. Ce Théodoric était frère de Thorismond, fils de Théodoric Ier, tué aux champs catalauniques. Il soumit le reste des Suèves en Espagne ; mais tandis qu'il avait l'air de combattre pour la gloire de l'empereur, son ouvrage, Avitus était déjà tombé : il fut dégradé par le sénat de Rome, qui semblait puiser ce pouvoir d'avilir dans sa propre dégradation. Ricimer ou Richimer, fils d'un Suève et de la fille du roi goth Vallia, comme je vous l'ai déjà dit, fut le principal auteur de cette chute. Ce chef des troupes barbares à la solde des Romains en Italie donna une double marque de sa puissance en nommant l'empereur déposé (16 octobre 456) évêque de Plaisance[2198] : la tonsure allait devenir la couronne des rois sans couronne. On ne sait trop comment finit Avitus : privé de l'empire, il le fut aussi de la vie, dit pourtant un historien[2199].

Ricimer passa la pourpre à Majorien, ancien compagnon d'Aetius. Majorien était un de ces hommes que le ciel montre un moment à la terre dans l'abâtardissement des races : étrangers au monde où ils viennent, ils ne s'y arrêtent que le temps nécessaire pour empêcher la prescription contre la vertu[2200]. Majorien ranima la gloire romaine en attaquant les Franks et les Vandales avec les vieilles bandes sans chef d'Attila et d'Alaric. On a de lui plusieurs belles lois. Ricimer ne l'avait placé sur le trône que parce qu'il le croyait sans génie ; quand il s'aperçut de sa méprise, il fit naître une sédition, et Majorien abdiqua. On croit qu'il fut empoisonné[2201] (7 août 461). Le faiseur et le défaiseur de rois (à cette époque de révolutions, cela ne supposait ni talents supérieurs ni grands périls) remit le diadème à Libius Sévère : il prit garde cette fois que le prince ne fût pas un homme, et il y réussit. On ne connaît guère que le titre impérial de ce Libius Sévère : l'excès de l'obscurité pour les rois a le même résultat que l'excès de la gloire ; il ne laisse vivre qu'un nom.

Deux hommes, fidèles à la mémoire de Majorien, refusèrent de reconnaître la créature de Ricimer ; Marcellin, sous le titre

de patrice de l'Occident, resta libre dans la Dalmatie ; Aegidius, maître général de la Gaule, conserva une puissance indépendante ; ce fut lui que les Bretons implorèrent et que les Franks nommèrent un moment leur chef, quand ils chassèrent Childeric.

L'Italie continua d'être livrée aux courses des Vandales ; chaque année, au printemps, le vieux Genseric y rapportait la flamme. Par un renversement de l'ordre du destin, dit Sidoine, la brûlante Afrique versait sur Rome les fureurs du Caucase[2202].

Léon Ier, surnommé le Grand ou le Boucher, ou plus souvent Léon de Thrace, avait été élu empereur d'Orient après la mort de Marcien, arrivée vers la fin de janvier l'an 457. Constantinople, échappée aux barbares, obtenait sur Rome la prééminence, non la supériorité, que donne le bonheur sur l'infortune. L'empire d'Occident, sur son lit de mort, ressemblait à un guerrier ou à un roi dont on pille la tente ou le palais tandis qu'il expire, ne lui laissant pas un linceul pour l'ensevelir. Léon, qui voyait donner des maîtres à Rome, lui accorda Anthême (468) en qualité d'empereur, sur la demande du sénat. Ricimer empoisonna Libius Sévère, et épousa la fille d'Anthême. Il y eut de grandes réjouissances ; tout parut consolidé dans une ruine.

Vous avez vu qu'Anthême pensait à rétablir le culte des idoles[2203]. Les deux empires, et surtout celui d'Orient, préparèrent un puissant armement contre les Vandales. Le commandement en fut donné à Basilisque, qui laissa brûler sa flotte devant Carthage, réduit à la nécessité de passer pour un traître, afin de conserver la réputation d'un grand général. Sauvé de ce danger, Genseric reprit ses courses, et s'empara de la Sicile.

Théodoric II avait rompu ses traités avec Rome à la mort de l'empereur Majorien ; il réunit Narbonne à son royaume. Euric, son frère qui l'assassina, acheva la conquête des Espagnes sur les Romains et sur les Suèves : ceux-ci reconnurent son autorité, en restant en possession de la Galice. Dans les Gaules, Euric ne fut pas moins heureux : il étendit sa

domination, d'un côté depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône, de l'autre jusqu'à la Loire. En ce temps les Bourguignons étaient alliés de Rome et se déchiraient entre eux ; il en était ainsi des Franks et des Saxons.

Cependant Ricimer se brouille avec Anthême, son beau-père, et se détermine à changer encore le maître titulaire de l'Occident. Il appelle à la pourpre Olybre, qui avait épousé Placidie, fille de Valentinien III. Il en résulte une guerre civile. Rome est saccagée une troisième fois dit le pape Gélase, et les misérables restes de l'empire sont foulés aux pieds. Anthême est tué (11 juillet 472), Olybre meurt, et Ricimer le précède dans la tombe où il avait précipité cinq empereurs, tous faits de sa main[2204].

Gondivar ou Gondibalde, neveu de Ricimer, et élevé à la dignité de patrice par Olybre, pousse Glicerius à s'emparer du pouvoir. Gondibalde est peut-être le célèbre roi des Bourguignons. À Constantinople, on proclama Julius Nepos empereur d'Occident. Il surprit son compétiteur Glycerius, le fit raser et ordonner évêque de Salone[2205]. Julius Nepos céda l'Auvergne à Euric, roi des Visigoths, croyant qu'on pouvait sacrifier ses amis à ses ennemis. Les troupes que Nepos tenait à sa solde se révoltent ; il fait, traînant dans sa retraite en Dalmatie un titre que lui seul reconnaissait : il retrouva à Salone son rival impérial, qu'il avait fait évêque[2206]. Nepos ne valait pas la peine d'un coup de poignard, et fut assassiné pourtant[2207]. Les Ostrogoths pendant l'apparition de Glycerius s'étaient montrés en Italie.

Les autres barbares, qui opprimaient plus qu'ils ne défendaient ce malheureux pays, avaient alors pour chef Oreste, ce secrétaire d'Attila dont je vous ai déjà parlé. À la mort du roi des Huns, il passa au service des empereurs d'Occident, sous lesquels il devint patrice et maître général des armées ; il avait eu un fils d'une mère inconnue, ou peut-être de la fille de ce comte Romulus que Valentinien envoya en ambassade auprès d'Attila. Ce fils est Romulus Auguste, surnommé Augustule : humiliez-vous, et reconnaissez le néant des empires !

Oreste refusa la pourpre que lui offraient ses soldats, et en laissa couvrir son fils[2208]. Les Scyres, les Alains, les Rugiens, les Hérules, les Turcilinges, qui composaient ces défenseurs redoutables des misérables Romains, enflammés par l'exemple de leurs compatriotes établis en Afrique, dans les Espagnes et dans les Gaules, sommèrent Oreste de leur abandonner le tiers des propriétés de l'Italie ; il leur crut pouvoir résister. Odoacre (peut-être fils d'Edécon, ancien collègue d'Oreste dans sa mission à Constantinople), Odoacre, après diverses aventures, se trouvait investi d'une charge éminente dans les gardes de l'Italie ; il se met à la tête des séditieux, assiège Oreste dans Pavie, emporte la place, le prend et le tue[2209]. Le 23 août de l'an 476, Odoacre, arien de religion, est proclamé roi d'Italie. L'empire romain avait duré cinq cent sept ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Actium ; on comptait douze cent vingt-neuf ans de la fondation de Rome.

Quand Augustule, dernier successeur d'Auguste ; quitta les marques de la puissance, Simplicius, quarante-septième pontife depuis saint Pierre, occupait la chaire de l'apôtre dont l'empire avait commencé sous l'héritier immédiat d'Auguste ; les successeurs de Simplicius, après treize cent cinquante-quatre ans, règnent encore dans les palais des césars.

Odoacre établit son siège à Ravenne. Le sénat romain renonça au droit d'élire son maître ; satisfait d'être esclave à merci, il déclara que le Capitole abdiquait la domination du monde, et renvoya, par une ambassade solennelle, les enseignes à Zénon, qui gouvernait l'Orient. Zénon[2210] reçut à Constantinople les ambassadeurs avec un front sévère ; il reprocha au sénat le meurtre d'Anthême et le bannissement de Nepos : « Nepos vit encore, dit-il aux ambassadeurs ; il sera, jusqu'à sa mort, votre vrai maître. » Ce brevet de tyran honoraire, délivré par Zénon à Nepos, est le dernier titre de la légitimité des césars.

Augustule, trouvé à Ravenne par Odoacre, fut dégradé de la pourpre[2211]. L'histoire ne dit rien de lui, sinon qu'il était beau[2212]. Le premier roi d'Italie accorda au dernier empereur de Rome une pension de 6 000 pièces d'or ; il le fit

conduire à l'ancienne villa de Lucullus[2213], située sur le promontoire de Mycènes, et convertie en forteresse depuis les guerres des Vandales ; elle avait d'abord appartenu à Marius ; Lucullus l'acheta[2214].

Ainsi la Providence assignait pour prison au fils du secrétaire d'Attila, à un prince de race gothique, revêtu de la pourpre romaine par les derniers barbares qui renversaient l'empire d'Occident, la Providence assignait, dis-je, pour prison à ce prince une maison où fut portée la dépouille des Cimbres, premiers barbares du Septentrion qui menacèrent le Capitole. C'est là qu'Augustule passa sa jeunesse et sa vie inconnues, sans se douter de tout ce qui s'attachait à son nom, indifférent aux leçons que donnait sa présence, étranger aux souvenirs que rappelaient les lieux de son exil.

Ajoutons ceci, attentif que nous sommes à l'immutabilité des conseils éternels et à la vicissitude des choses humaines : les reliques de saint Séverin succédèrent à la personne d'Augustule dans la demeure que Marius décora de ses proscriptions et de ses trophées, Lucullus de ses fêtes et de ses banquets : elle se changea en une église[2215]. Odoacre, n'étant encore qu'un obscur soldat, avait visité saint Séverin dans la Norique. Le solitaire à l'aspect de ce barbare d'une haute taille, qui se courbait pour passer sous la porte de la cellule, lui dit : « Va en Italie ; tu es maintenant couvert de viles peaux de bêtes ; un temps viendra que tu distribueras des largesses[2216]. »

Enfin, le Dieu qui d'une main abaissait l'empire romain élevait de l'autre l'empire français. Augustule déposait le diadème l'an 476 de Jésus-Christ, et l'an 481 Clovis, couronné de sa longue chevelure, régnait sur ses compagnons.

Etude V

Ou cinquième discours sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares

Partie I – Moeurs des chrétiens. Age héroïque

Arrêtons-nous pour contempler les vastes ruines que nous venons de traverser. Ce n'est rien que de connaître les dates de leur éboulement, rien que d'avoir appris les noms des hommes employés à cette destruction : il faut entrer plus profondément, plus intimement dans les moeurs, dans la vie des trois peuples chrétien, païen et barbare, qui se confondirent pour donner naissance à la société moderne. Elle va paraître, cette société, puisque l'empire d'Occident est détruit ; voyons ce que fut le monde ancien dans les quatre siècles qui précédèrent sa mort, et ce qu'il était devenu lorsqu'il expira. Commençons par les chrétiens.

Le christianisme naquit à Jérusalem, dans une tombe que j'ai visitée au pied de la montagne de Sion : son histoire se lie à celle de la religion des Hébreux.

Pendant la durée du premier Temple, tout fut renfermé dans la lettre de la loi de Moïse ; quand le roi, le peuple, ou quelque partie du peuple, se livraient à l'idolâtrie, le glaive les châtiait.

Sous le second Temple, la pureté de la loi s'altéra par le mélange des dogmes exotiques : la synagogue se forma.

La conquête d'Alexandre introduisit à son tour la philosophie grecque dans le système hébraïque. Des écoles juives se constituèrent ; ces écoles, répandues dans la Médie, l'Elymaïde, l'Asie Mineure, l'Egypte, la Cyrénaïque, l'île de Crète, et jusque dans Rome, subirent l'influence des religions,

des lois, des moeurs et de la langue même de ces divers pays. Les livres des Machabées se scandalisent de ces nouveautés.

« En ce temps-là il sortit d'Israël des enfants d'iniquité, qui donnèrent ce conseil à plusieurs : Allons, et faisons alliance avec les nations qui nous environnent...

« Et ils bâtirent à Jérusalem un collège à la manière des nations[2217].

« Les prêtres mêmes... ne faisaient aucun état de ce qui était en honneur dans leur pays, et ne croyaient rien de plus grand que d'exceller en tout ce qui était en estime parmi les Grecs[2218]. »

Il se forma bientôt quatre sectes principales : celle des pharisiens, celle des sadducéens, celle des samaritains, celle des esséniens.

Les pharisiens altéraient le dogme et la loi en reconnaissant une sorte de destin impuissant, qui n'ôtait point la liberté à l'homme ; ils se divisaient en sept ordres. Livrés à des imaginations bizarres, ils jeûnaient et se flagellaient ; ils prenaient soin en marchant de ne pas toucher les pieds de Dieu, qui ne s'élèvent que de quarante-huit pouces au-dessus de terre. Ils mettaient surtout un grand zèle à propager leur doctrine. Ce qui distingue les sectes juives des sectes grecques, c'est précisément cet esprit de propagation. La sagesse hellénique se réduisait en général à la théorie, la sagesse juive avait pour fin la pratique ; l'une formait des écoles, l'autre des sociétés. Moïse avait imprimé une vertu législative au génie des Hébreux, et le christianisme, juif d'origine, retint et posséda au plus haut degré cette vertu. Les sadducéens s'attachaient à la lettre écrite ; ils rejetaient la tradition et conséquemment la science cabalistique : ne trouvant rien sur l'âme dans les livres de Moïse, ils étaient matérialistes et préféraient Epicure à Zénon.

Les samaritains n'adoptaient que le Pentateuque, et remontaient à la religion patriarcale.

Les esséniens de la Judée (qui produisirent les thérapeutes de l'Egypte, secte plus contemplative encore) repoussaient la tradition comme les sadducéens, et croyaient à l'immortalité

de l'âme comme les pharisiens. Ils fuyaient les villes, vivaient dans les campagnes, renonçaient au commerce et s'occupaient du labourage. Ils n'avaient point d'esclaves et n'amassaient point de richesses : ils mangeaient ensemble, portaient des habits blancs, qui n'appartenaient en propre à personne et que chacun prenait à son tour. Les uns demeuraient dans une maison commune, les autres dans des maisons particulières, mais ouvertes à tous. Ils s'abstenaient du mariage, et élevaient les enfants qu'on leur confiait. Ils respectaient les vieillards, ne mentaient point, ne juraient jamais. Ils promettaient le silence sur les mystères : ces mystères n'étaient autres que la morale écrite dans la loi. Les premiers fidèles prirent des esséniens cette simplicité de vie, tandis que les thérapeutes donnèrent naissance à la vie monastique chrétienne.

Mais, d'une autre part, l'essénianisme était la seule secte juive qui n'attendît point le Messie et qui condamnât le sacrifice, en quoi les chrétiens ne la suivirent pas. Une opinion commune reposait au fond de la société israélite : le sauveur de la race de David, de tous temps promis, était espéré de siècle en siècle, d'année en année, de jour en jour, d'heure en heure ; homme et Dieu, roi-conquérant pour les sadducéens, les caraïtes ou scripturaires ; sage ou docteur pour les samaritains.

Il y avait encore chez ce peuple un fait qui n'appartenait qu'à ce peuple, je veux dire la grande école poétique des prophètes : commençant auprès du berceau du monde, elle erra quarante ans avec l'arche dans le désert ; école que n'interrompirent point la captivité d'Egypte et celle de Babylone, la conquête d'Alexandre, l'oppression des rois de Syrie, la domination romaine, la monarchie des Hérodes, qui implantèrent de force et improvisèrent en Judée une éducation étrangère. Cette école de l'avenir, évoquant le passé et dédaignant le présent, ne manqua de maîtres ni dans la prospérité ni dans le malheur, ni sur les rivages du Nil ni sur les bords du Jourdain, ni sur les fleuves de Babylone ni sur les ruines de Tyr et de Jérusalem. Et quels maîtres ! Moïse, Josué,

David, Salomon, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel et le Christ, en qui s'accomplirent toutes les phophéties, et qui fut lui-même le dernier prophète.

Lorsqu'il eut paru, les Juifs le méconnurent : ils le regardèrent comme un séducteur. Les deux commentaires de la Mishna, le Talmud babylonien et le Talmud de Jérusalem donnent de singulières notions du Christ[2219].

« Un certain jour, lorsque plusieurs docteurs étaient assis à la porte de la ville, deux jeunes garçons passèrent devant eux : l'un couvrit sa tête, l'autre passa la tête découverte. Eliézer, voyant l'effronterie de celui-ci, le soupçonna d'être un enfant illégitime ; il alla trouver la mère, qui vendait des herbes au marché, et il apprit que non seulement l'enfant était illégitime, mais qu'il était né d'une femme impure[2220]. »

Marie est appelée plusieurs fois dans le Talmud une coiffeuse de femmes.

Les Juifs composèrent deux histoires du Christ sous le titre de Sepher toldos Jeschu, livre des générations de Jésus. Joseph Pandera, de Bethléem, se prend d'amour pour une jeune coiffeuse nommée Mirjan (Marie), fiancée à Jochanan. Pandera abuse de Mirjan ; elle accouche d'un fils, appelé Jehoscua (Jésus). Jehoscua, élevé par Elchanan, devient habile dans les lettres. Les sénateurs que Jehoscua ne voulut pas saluer à la porte de la ville firent publier, au son de trois cents trompettes, que sa naissance était impure. Il s'enfuit en Galilée, revient à Jérusalem, se glisse dans le peuple, apprend et dérobe le nom de Dieu, l'écrit sur une peau[2221], s'ouvre la cuisse sans douleur, et cache son larcin dans cette incision. Avec l'ineffable nom Schemhamephoras, il accomplit une foule de prodiges. Jehoscua, condamné à mort par le sanhédrin, est couronné d'épines, fouetté et lapidé ; on le voulait pendre à du bois, mais tous les bois se rompirent parce qu'il les avait enchantés. Les sages allèrent chercher un grand chou[2222], et l'on y attacha Jehoscua.

Telle est une des misérables histoires que les Juifs opposaient à la majesté du récit évangélique.

La première Eglise juive se composa des trois mille

convertis. Ces convertis écoutaient les instructions des apôtres, priaient ensemble et faisaient dans les maisons particulières la fraction du pain. Ils mettaient leurs biens en commun, et vendaient leurs héritages pour en distribuer le prix à leurs frères. Leur vie, comme je l'ai dit plus haut, était à peu près celle des esséniens.

Cette simplicité se conserva longtemps, Domitien, ayant appris que certains chrétiens juifs se prétendaient issus de la race royale de David, les fit venir à Rome. Questionnés sur leurs richesses, ils répondirent qu'ils possédaient trente-neuf plèthres de terre, environ sept arpents et demi, qu'ils payaient l'impôt et vivaient de leurs champs ; ils montrèrent leurs mains endurcies par le travail. L'empereur leur demanda ce que c'était que le royaume du Christ ; ils répliquèrent qu'il n'était pas de ce monde : on les renvoya. Ces deux laboureurs étaient deux évêques. Ils vivaient encore sous Trajan[2223].

En faisant l'histoire de l'Eglise, on a confondu les temps ; il est essentiel de distinguer deux âges dans le premier christianisme : l'âge héroïque ou des martyrs, l'âge intellectuel ou l'âge philosophique : l'un commence à Jésus-Christ et finit à Constantin ; l'autre s'étend de cet empereur à la fondation des royaumes barbares. C'est de l'âge héroïque que je vais d'abord parler. Je vous le vais montrer tel qu'il s'est peint lui-même et tel que l'ont représenté les païens.

« Chez nous, dit un apologiste, vous trouverez des ignorants, des ouvriers, de vieilles femmes, qui ne pourraient peut-être pas montrer par des raisonnements la vérité de notre doctrine ; ils ne font pas de discours, mais ils font de bonnes oeuvres. Aimant notre prochain comme nous-mêmes, nous avons appris à ne point frapper ceux qui nous frappent, à ne point faire de procès à ceux qui nous dépouillent : si l'on nous donne un soufflet, nous tendons l'autre joue ; si l'on nous demande notre tunique, nous offrons encore notre manteau. Selon la différence des années, nous regardons les uns comme nos enfants, les autres comme nos frères et nos soeurs ; nous honorons les personnes plus âgées comme nos pères et nos mères. L'espérance d'une autre vie nous fait mépriser la vie

présente et jusqu'aux plaisirs de l'esprit. Chacun de nous, lorsqu'il prend une femme, ne se propose que d'avoir des enfants, et imite le laboureur qui attend la moisson en patience. Nous avons renoncé à vos spectacles ensanglantés, croyant qu'il n'y a guère de différence entre regarder le meurtre et le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter, et nous pensons que c'est tuer un enfant que de l'exposer. Nous sommes égaux en tout, obéissant à la raison sans la prétendre gouverner[2224]. »

Remarquez que ce n'est pas là une école, une secte, mais une société, fondée sur la morale universelle, inconnue des anciens.

Les repas se mesuraient sur la nécessité, non sur la sensualité : les frères vivaient plutôt de poisson que de viande, d'aliments crus, de préférence aux aliments cuits ; ils ne faisaient qu'un seul repas, au coucher du soleil, et s'ils mangeaient quelquefois le matin, c'était un peu de pain sec. Le vin, défendu aux jeunes gens, était permis aux autres personnes, mais en petite quantité. La règle prohibait les riches ameublements, la vaisselle, les couronnes, les parfums, les instruments de musique. Pendant le repas on chantait des cantiques pieux : le rire bruyant, interdit, laissait régner une gravité modeste.

Après le repas du soir on louait Dieu du jour accordé, puis on se retirait pour dormir, sur un lit dur : on abrégeait le sommeil afin d'allonger la vie. Les fidèles priaient plusieurs fois la nuit, et se levaient avant l'aube.

Leurs habits blancs, sans mélange de couleurs, ne devaient point traîner à terre, et se composaient d'une étoffe commune : c'était une maxime reçue que l'homme doit valoir mieux que ce qui le couvre. Les femmes portaient des chaussures par bienséance ; les hommes allaient pieds nus, excepté à la guerre ; l'or et les pierreries n'entraient jamais dans leurs parures : déguiser sa tête sous une fausse chevelure, se farder, se teindre les cheveux ou la barbe, semblait chose indigne d'un chrétien. L'usage du bain n'était permis que pour santé et propreté.

Cependant quelques ornements étaient laissés aux femmes comme un moyen de plaire à leurs maris. Point d'esclaves, ou le moins possible ; point d'eunuque, de nains, de monstres, aucune de ces bêtes que les femmes romaines nourrissaient aux dépens des pauvres.

Pour entretenir la vigueur du corps dans la jeunesse, les hommes s'exerçaient à la lutte, à la paume, à la promenade, et se livraient surtout au travail manuel : le ménage et le service domestique occupaient les femmes. Les dés et les autres jeux de hasard, les spectacles du cirque, du théâtre et de l'amphithéâtre, étaient défendus, comme une source de corruption. On allait à l'église d'un pas mesuré, en silence, avec une charité sincère. Le baiser de paix était le signe de reconnaissance les chrétiens ; ils évitaient pourtant de se saluer dans les rues, de peur de se découvrir aux infidèles. Toutes ces règles étaient visiblement faites en opposition avec la société romaine et établies comme une censure de cette société.

La virginité passait pour l'état le plus parfait, et le mariage pour être dans l'intention du Créateur. Les vieillards disaient à ce sujet : « Il n'y a point, dans les maladies et dans le long âge, de soins pareils à ceux que l'on reçoit de sa femme et de ses enfants. Attachez vous à l'âme ; ne regardez le corps que comme une statue dont la beauté fait songer à l'ouvrier et ramène à la beauté véritable. » On reconnaissait que la femme est susceptible de la même éducation que l'homme, et que l'on pouvait philosopher sans lettres le Grec, le barbare, l'esclave, le vieillard, la femme et l'enfant : c'était l'espèce humaine rendue à sa nature.

Le chrétien honorait Dieu en tout lieu, parce que Dieu est partout. « La vie du chrétien est une fête perpétuelle ; il loue Dieu en labourant, en naviguant, dans les divers états de la société. » Néanmoins il y avait des heures plus particulièrement consacrées à la prière, comme tierce, sexte et none. On priait debout, le visage tourné vers l'orient, la tête et les mains levées au ciel. En répondant à l'oraison finale, on levait aussi symboliquement un pied, comme un voyageur prêt

à quitter la terre[2225].

Dieu pour les disciples du Sauveur était sans figure et sans nom : quand ils l'appelaient Un, Bon, Esprit, Père, Créateur, c'était par indigence de la langue humaine. L'âme seule, qui est chrétienne d'extraction, trouve intuitivement le vrai nom de Dieu, lorsqu'elle est laissée à son libre témoignage : toutes les fois qu'elle se réveille, elle s'exprime de cette façon dans son for intérieur : « Ce qui plaira à Dieu. Dieu me voit. Je le recommande à Dieu. Dieu me le rendra. » Et l'homme dont l'âme parle ainsi ne regarde pas le Capitole, mais le ciel[2226].

Le pasteur avait la simplicité du troupeau ; l'évêque, le diacre et le prêtre, dont les noms signifiaient président, serviteur et vieillard, ne se distinguaient point par leurs habits du reste de la foule. Médiateurs à l'autel, arbitres aux foyers, il leur était recommandé d'être tendres, compatissants, pas trop crédules au mal, pas trop sévères, parce que nous sommes tous pécheurs[2227]. S'ils étaient mariés ils devaient n'avoir eu qu'une femme ; ils devaient être en réputation de bonnes moeurs, de pères de famille exemplaires, et jouir d'une renommée sans tache, même parmi les païens. « Sous les épreuves, disait saint Ignace, qu'ils demeurent fermes comme l'enclume frappée[2228]. » Ce même saint dans les fers écrivait à l'Eglise de Rome : « Je ne serai vrai disciple de Jésus-Christ que quand le monde ne verra plus mon corps. Priez, afin que je me change en victime. Je ne vous donne pas des ordres comme Pierre et Paul ; c'étaient des apôtres, je ne suis rien ; ils étaient libres, je suis esclave[2229]. »

Les évêques étaient choisis dans toutes les conditions de la vie : on voit des évêques laboureurs, bergers, charbonniers. Les diocèses, sorte de républiques fédératives, élisaient leurs présidents selon leurs besoins ; éloquents et instruits pour les grandes cités, simples et rustiques pour les campagnes, guerriers même, quand il le fallait, pour défendre la communauté. Aussi fuyait-on ces honneurs à grandes charges ; c'était dans les cavernes, au fond des bois, sur les montagnes, que le peuple chrétien allait chercher et enlever ces princes de la foi. Ils se cachaient, ils se déclaraient

indignes, ils répandaient des larmes ; quelques-uns même mouraient de frayeur.

Gérès, petite ville d'Egypte, à cinquante stades de Péluse, avait élu pour évêque un solitaire nommé Nilammon : il demeurait dans une cellule dont il avait muré la porte, et s'obstinait à refuser l'épiscopat. Théophile, évêque d'Alexandrie, s'efforça de le persuader : « Demain, mon père, dit l'ermite, vous ferez ce qu'il vous plaira. » Théophile revint le lendemain, et dit à Nilammon d'ouvrir. « Prions auparavant, » répondit le solitaire du fond de son rocher. La journée se passe en oraison. Le soir on appelle Nilammon à haute voix : il garde le silence ; on enlève les pierres qui bouchaient l'entrée de l'ermitage : le solitaire gisait mort aux pieds d'un crucifix[2230].

Les premières églises étaient des lieux cachés, des forêts, des catacombes, des cimetières, et les autels une pierre ou le tombeau d'un martyr ; pour ornements on avait des fleurs, des vases de bois, quelques cierges, quelques lampes, à l'aide desquels le prêtre lisait l'Evangile dans l'obscurité des souterrains ; on avait encore des boîtes à secret, pour y cacher le pain du voyageur, que l'on portait au fidèle dans les mines, dans les cachots, au milieu des lions de l'amphithéâtre. Tels étaient les chrétiens de l'âge héroïque.

Les païens les considéraient autrement.

Selon eux, ces sectaires grossiers, ignorants, fanatiques, populace demi-nue, prenaient plaisir a s'entourer de jeunes niais et de vieilles folles pour leur conter des puérilités[2231]. Ils prétendaient que les Galiléens ne voulaient ni donner ni discuter les raisons de leur culte, ayant coutume de dire : « Ne vous enquérez[2232] pas ; la sagesse de cette vie est un mal, et la folie un bien. » — « Votre partage, » écrivait Julien[2233], apostrophant les disciples de l'Evangile, « est la grossièreté. Toute votre sagesse consiste à répéter stupidement : Je crois. » La religion du Christ était appelée par les latins insania[2234], amentia[2235], dementia[2236], stultitia, furiosa opinio[2237], furoris insipientia[2238]. Les fidèles eux-mêmes étaient surnommés des demi-morts, à cause de leurs longs jeûnes et

de leurs veilles[2239].

Lucien, ou plutôt un auteur inconnu antérieur à Lucien, a peint, dans le dialogue satirique Philopatris, une assemblée de ces premiers chrétiens.

Critias. « J'étais allé dans une des rues de la ville : j'aperçus une troupe de gens qui chuchotaient, et qui pour mieux entendre collaient leur oreille sur la bouche de celui qui parlait. Je regardais ces hommes, afin d'y découvrir quelqu'un de connaissance ; j'aperçus le politique Craton, avec qui je suis lié depuis l'enfance. »

Tricphon. « Je ne sais qui tu veux dire : est-ce celui qui est préposé à la répartition des tributs ? Qu'arriva-t-il ? »

Critias. « Je m'approchai de lui après avoir fendu la presse ; et l'ayant salué, j'entr'ouïs un petit vieillard tout cassé, nommé Caricène, qui commença à dire d'une voix grêle et en parlant du nez, après avoir bien toussé et craché : Celui-ci dont je viens de parler payera le reste des tributs, acquittera toutes les dettes, tant publiques que particulières, et recevra tout le monde sans s'informer de la profession.

Caricène ajouta plusieurs autres futilités, également applaudies par ceux qui étaient présents, et que la nouveauté des choses rendait attentifs. Un autre frère, nommé Clévocarme, sans chapeau ni souliers, et couvert d'un manteau en loques, marmottait entre ses dents : un homme mal vêtu, venant des montagnes, et qui avait la tête rase, me le montra. (...) Alors un des assistants, à l'oeil farouche, me tira par le manteau, croyant que j'étais des siens, et me persuada à la malheure de me trouver au rendez-vous de ces magiciens (...).

Nous avions déjà passé le seuil d'airain et les portes de fer, comme dit le poète, lorsque, après avoir grimpé au haut d'un logis par un escalier tortu, nous nous trouvâmes, non dans la salle de Ménélas, toute brillante d'or et d'ivoire : aussi n'y vîmes-nous pas Hélène ; mais dans un méchant galetas j'aperçus des gens pâles, défaits, courbés contre terre. Ils n'eurent pas plus tôt jeté les regards sur moi, qu'ils m'abordèrent joyeux, me demandant si je n'apportais pas

quelques mauvaises nouvelles ; ils paraissaient désirer des événements fâcheux, et, semblables aux furies, ils se gaudissaient des malheurs.

Après s'être parlé à l'oreille, ils me demandèrent qui j'étais ? quelle ma patrie ? quels mes parents ? (...)

Ces hommes, qui marchent dans les airs, m'interrogèrent ensuite sur la ville et sur le monde. Je leur dis : « Le peuple entier est dans la jubilation, et y sera de même à l'avenir. » Eux, fronçant le sourcil, me répondirent qu'il n'en irait pas ainsi, et qu'il se couvait un mal que l'on verrait bientôt éclore. (...)

Là-dessus, comme s'ils eussent eu cause gagnée, ils commencèrent à débiter les choses où ils se plaisent : que les affaires allaient changer de face ; que Rome serait troublée par des divisions ; que nos armées seraient défaites. Ne pouvant plus me contenir et tout enflammé de colère, je m'écriai : O misérables ! (...) que les maux par vous annoncés retombent sur vos têtes, puisque vous aimez si peu votre patrie ! (...)

Tricphon. « Que répliquèrent ces hommes à tête rase, et qui ont l'esprit de même ? »

Critias. « Ils passèrent cela doucement, et eurent recours à leurs échappatoires ordinaires ; ils prétendirent qu'ils voyaient ces choses en songe, après avoir jeûné dix soleils et dépensé les nuits à chanter leurs hymnes (...). Alors, avec un faux sourire, ils se penchèrent hors des lits chétifs sur lesquels ils se reposaient[2240]. »

Cette assemblée, peinte par un ennemi, diffère du concile de Nicée. Les chrétiens étaient si méprisés à l'époque où fut écrite cette satire, qu'on les mettait au-dessous des juifs. C'étaient pourtant ces hommes cachés dans un galetas, ces gueux que l'on traînait au supplice aussitôt qu'ils étaient reconnus, ces coupables, non de crimes, mais de naissance, ces créatures dégradées à qui l'on ne reconnaissait pas même le droit des plus vils serfs ; c'étaient ces esclaves mis hors la loi qui devaient rendre au genre humain ses lois et ses libertés.

L'embarras des chrétiens devant leurs pères païens offre une ressemblance singulière avec ce qui se passe de nos jours

entre les anciennes générations et les générations nouvelles : les premières ne comprennent point et ne comprendront pas ce qui est clair et accompli pour les secondes[2241]. Le christianisme, véritable liberté sous tous les rapports, paraissait aux vieux idolâtres nourris au despotisme politique et religieux une nouveauté détestable ; ce progrès de l'espèce humaine était dénoncé comme une subversion de tous les principes sociaux. « Dans les maisons particulières on voit, dit Celse, des hommes grossiers et ignorants, des ouvriers en laine qui se taisent devant les vieillards et les pères de famille. Mais rencontrent-ils à l'écart quelques enfants, quelques femmes, ils les endoctrinent, ils leur disent qu'il ne faut écouter ni leurs pères ni leurs pédagogues ; que ceux-ci sont des radoteurs, incapables de connaître et de goûter la vérité. Ils excitent ainsi les enfants à secouer le joug ; ils les engagent à se rendre au gynécée, ou dans la boutique d'un foulon, ou dans celle d'un cordonnier, pour apprendre ce qui est parfait[2242]. »

Les vertus, conséquence nécessaire du premier christianisme, faisaient haïr ceux qui les pratiquaient, parce qu'elles étaient un reproche aux vices opposés. Un mari chassait sa femme, devenue sage depuis qu'elle était devenue chrétienne ; un père désavouait un fils autrefois prodigue et volontaire, transformé par le changement de religion en enfant soumis et ordonné[2243]. Les accusations portées contre les chrétiens étaient l'histoire même de leur innocence : « J'en prends à témoin vos registres, disait Tertullien, vous qui jugez les criminels : y en a-t-il un seul qui soit chrétien ? L'innocence est pour nous une nécessité, l'ayant apprise de Dieu, qui est un maître accompli. On nous reproche d'être inutiles à la vie, et pourtant nous allons à vos marchés, à vos foires, à vos bains, à vos boutiques, à vos hôtelleries. Nous faisons le commerce, nous portons les armes, nous labourons[2244]. Il est vrai que les trafiquants des femmes perdues, que les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les aruspices, les devins, les astrologues, n'ont rien à gagner avec nous[2245]. »

On accusait les chrétiens d'être une faction, et ils

répondaient : « La faction des chrétiens est d'être réunis dans la même religion, dans la même morale, la même espérance. Nous formons une conjuration pour prier Dieu en commun et lire les divines Ecritures. Si quelqu'un de nous a péché, il est privé de la communion, des prières et de nos assemblées jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence. Ces assemblées sont présidées par des vieillards dont la sagesse a mérité cet honneur. Chacun apporte quelque argent tous les mois, s'il le veut ou le peut. Ce trésor sert à nourrir et à enterrer les pauvres, à soutenir les orphelins, les naufragés, les exilés, les condamnés aux mines ou à la prison pour la cause de Dieu. Nous nous donnons le nom de frères ; nous sommes prêts à mourir les uns pour les autres. Tout est en commun entre nous, hors les femmes. Notre souper commun s'explique par son nom d'Agape, qui signifie charité[2246]. »

La congrégation apostolique embrassait alors le monde civilisé comme une immense société secrète qui s'avançait vers son but, en dépit des proscriptions et de la folle inimitié de la terre. Dès l'âge héroïque du christianisme, on entrevoit les changements radicaux que cette religion allait apporter dans les lois : c'était la philosophie mise en pratique. En attendant l'abolition de l'esclavage par des transformations graduelles, l'émancipation du sexe féminin commençait.

Les femmes parurent seules au pied de la croix ; Jésus-Christ pendant sa vie pardonna à leur faiblesse, et ne dédaigna pas leur hommage : il les affranchit dans la personne de Marie, sa divine mère.

Des femmes suivaient les apôtres pour les servir, comme Madeleine et les autres Marie avaient suivi le Christ[2247]. Saint-Paul salue à Rome les femmes de la maison de Narcisse.

Les femmes eurent une relation immédiate avec l'Eglise, en vertu de l'institution des diaconesses. La diaconesse devait être chaste, sobre et fidèle. Les veuves choisies pour cette fonction ne pouvaient compter moins de soixante ans ; elles devaient avoir nourri leurs enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des voyageurs, consolé les affligés[2248].

Les instructions des apôtres et des premiers Pères montrent

de quelle importance étaient les femmes à la naissance même de la société chrétienne. Tertullien écrivit deux livres sur leurs ornements et l'usage de leur beauté. « Rejetez le fard, les faux cheveux, les autres parures ; vous n'allez point aux temples, aux spectacles, aux fêtes des gentils. Vos raisons pour sortir sont sérieuses : visiter les frères malades, assister au saint sacrifice, écouter la parole de Dieu[2249]. Secouez les délices pour ne pas être accablées des persécutions. Des mains accoutumées aux bracelets supporteraient mal le poids des chaînes ; des pieds ornés de bandelettes s'accommoderaient peu des entraves ; une tête chargée de perles et d'émeraudes ne laisserait pas de place à l'épée[2250]. » Les vierges ne devaient paraître à l'église que voilées jusqu'à la ceinture ; une pension leur était accordée ainsi qu'aux veuves.

Dans le traité Ad Uxorem, on voit paraître la femme toute différente de la femme de l'antiquité, et telle qu'elle est aujourd'hui. C'est en même temps un tableau véritable de ce qui se passait alors dans la communauté générale et dans la famille privée des chrétiens.

Tertullien invite sa femme à ne pas se remarier s'il venait à mourir, surtout à ne pas épouser un infidèle. Le christianisme, conforme à la nature et à l'ordre, condamnait la polygamie des nations orientales et le divorce admis par les Grecs et les Romains.

« La femme chrétienne, dit Tertullien, rendra à son mari païen les devoirs de païenne : elle aura pour lui beauté, parure, propreté mondaine, caresses honteuses. Il n'en est pas ainsi chez les saints : tout s'y passe avec retenue sous les yeux de Dieu[2251].

Comment pourra-t-elle (l'épouse chrétienne) servir le ciel ayant à ses côtés un esclave du démon chargé de la retenir ? S'il faut aller à l'église, il lui donnera rendez-vous aux bains plus tôt qu'à l'ordinaire ; s'il faut jeûner, il commandera un festin pour le même jour ; s'il faut sortir, jamais les serviteurs n'auront été plus occupés[2252]. Ce mari souffrira-t-il que sa femme visite de rue en rue les frères dans les réduits les plus pauvres ? souffrira-t-il qu'elle se lève d'auprès de lui, afin

d'assister aux assemblées de nuit ? souffrira-t-il qu'elle découche à la solennité de Pâques ? La laissera-t-il se rendre à la table du Seigneur, si décriée parmi les païens ? Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans les prisons, pour baiser la chaîne des martyrs, pour laver les pieds des saints, pour offrir avec empressement aux confesseurs la nourriture[2253] ? S'il vient un frère étranger, comment sera-t-il logé ? dans une maison étrangère ? S'il faut donner quelque chose, le grenier, la cave, tout sera fermé.

Quand le mari païen consentirait à tout, c'est un mal d'être obligé de lui faire confidence des pratiques de la vie chrétienne. Vous cacherez-vous de lui en faisant le signe de la croix sur votre lit, sur votre corps, en soufflant pour chasser quelque chose d'immonde ? Ne croira-t-il pas que c'est une opération magique ? Ne saura-t-il point ce que vous prenez en secret, avant toute nourriture ? Et s'il sait que c'est du pain, ne supposera-t-il pas qu'il est tel qu'on le dit[2254] ?

Que chantera dans un festin la femme chrétienne avec son mari païen ? Elle entendra des hymnes de théâtre : il n'y aura ni mention de Dieu[2255], ni invocation de Jésus-Christ, ni lecture des Ecritures, ni salutation divine.

L'Eglise dresse le contrat du mariage chrétien, l'oblation le confirme, la bénédiction en devient le sceau, les anges le rapportent au Père céleste, qui le ratifie. Deux fidèles portent le même joug : ils ne sont qu'une chair, qu'un esprit ; ils prient ensemble ; ils jeûnent ensemble ; ils sont ensemble à l'église et à la table de Dieu, dans la persécution et dans la paix[2256]. »

Les femmes chrétiennes devinrent des missionnaires à leurs foyers, des intelligences du ciel au sein des familles païennes. Vous venez de voir qu'elles étaient chargées de soigner les malades et les pauvres : c'était surtout dans les temps de persécution qu'elles prodiguaient les trésors du zèle. Elles se glissaient dans les prisons, portaient les messages, distribuaient l'argent, pansaient les plaies des torturés, et mouraient elles-mêmes avec un héroïsme au-dessus de tout ce qu'on raconte des femmes de Sparte et de Rome. Dans leurs

vertus, et jusque dans leurs faiblesses, était un charme pour adoucir les persécuteurs : la nourrice de Caracalla et la maîtresse de Commode étaient chrétiennes.

Plus tard, dans l'âge philosophique du christianisme, les femmes, mères, épouses et filles d'empereur, étendirent la puissance évangelique, tandis que d'autres femmes, emmenées en esclavage par les barbares, convertissaient des nations entières : ainsi vous l'ai-je dit à propos des Ibériens. Vous avez également appris comment les Hélène et les Eudoxie renversèrent des temples et élevèrent des églises.

Plus tard encore, les vierges unies à Dieu dans les monastères se signalèrent par tous les genres de sacrifices et de dévouement. Saint Jérôme nous a fait connaître Marcelle, Aselle sa soeur, et leur mère Albine ; Principia, fille de Marcelle ; Paule, amie de Marcelle ; Pauline, Eustochie, Léa, Fabiole, qui vendit son patrimoine pour fonder le premier hôpital que Rome ait opposé aux monuments de sang et de prostitution : dans cette maison de miséricorde les descendantes des consuls servaient les pauvres et les étrangers, avant de venir mourir pauvres et étrangères dans la grotte de Bethléem. Accomplissement des choses ! les femmes qui adorèrent les premières au fond des catacombes remplissent les dernières ces églises où elles amenèrent les pères, ou elles ne peuvent retenir les fils. Elles pleurèrent au pied du Calvaire qui vit expirer la grande victime ; elles pleurent encore au pied de ce Calvaire, mais celui qu'elles mirent au tombeau est remonté au ciel : il n'y a plus rien sur la croix, rien au saint sépulcre.

L'émancipation de la femme n'est pas encore totalement achevée surtout en ce qui regarde l'oppression des lois : elle le sera dans la rénovation chrétienne qui commence.

L'ère des martyrs offre un spectacle extraordinaire : chez un même peuple des hommes et des femmes couraient aux jeux publics dans l'éclat du luxe et de l'enivrement des plaisirs ; et d'autres hommes et d'autres femmes, consacrés à tous les devoirs, faisaient en répandant leur sang partie essentielle de ces jeux. L'âge héroïque du paganisme eut ses hercules

guerriers ; l'âge héroïque du christianisme enfanta ses hercules pacifiques, qui domptèrent une autre espèce de monstres, les vices, les passions, les erreurs : héros dont la victoire était non de tuer, mais de mourir.

De tous les grands fondateurs de religion, Jésus est le seul qui n'ait point été puissant par la naissance, les armes, la politique, la poésie ou la philosophie ; il n'avait ni sceptre, ni épée, ni plume, ni lyre ; il fut pauvre, ignoré, calomnié et le premier martyr de son culte. Ses apôtres souffrirent après lui ; leur supplice forma la chaîne qui unit la passion aux passions particulières renouvelées pendant quatre siècles. L'hostie spirituelle était venue remplacer l'hostie matérielle ; mais l'effusion du sang chrétien (qui était le sang même du Christ) ne se dut arrêter que quand l'holocauste païen disparut. Cela explique, d'après les fondements de la foi, la longueur des persécutions. Il y eut des victimes chrétiennes à l'amphithéâtre tant qu'il y eut des victimes païennes dans les temples ; l'immolation des premières continua en proportion de celle des secondes : Constantin et ses fils abolirent le sacrifice, et le martyre cessa ; Julien rétablit le sacrifice et le martyre recommença.

Rendus habiles par le malheur, les chrétiens avaient perfectionné l'art de secourir : point de ruses que la charité n'inventât pour pénétrer dans les cachots, pour corrompre les geôliers, c'est-à-dire pour les faire chrétiens et les conduire avec leurs prisonniers à la mort. L'histoire du philosophe Pérégrin, qui se brûla à son de trompe et à jour marqué, nous a transmis une preuve inattendue de l'activité évangélique.

Pérégrin, en voyageant, s'était donné comme néophyte ; arrêté en Palestine, les chrétiens se hâtèrent de l'environner. Dès le matin des femmes, des veuves, des enfants, assiégeaient la prison ; la nuit, quelque prêtre s'introduisait à prix d'argent auprès du philosophe. De toutes les cités de l'Asie affluaient des frères qui, par ordre de la communauté, venaient encourager le prisonnier. « C'est une chose inouïe, dit Lucien, que l'empressement de ces hommes : quand quelques-uns d'entre eux sont tombés dans le malheur, ils n'épargnent

rien. Ces misérables se figurent qu'ils vivront après leur vie. Ils méprisent la mort, et plusieurs s'abandonnent volontairement aux supplices[2257].

Dix batailles générales, les dix grandes persécutions, furent livrées, sans compter une multitude d'actions particulières : les femmes brillèrent dans ces combats. Symphorien était conduit au martyre à Autun, dans les Gaules ; sa mère lui criait du haut des murailles de la ville : « Mon fils, mon fils, Symphorien, élève ton coeur en haut ; on ne te ravit pas la vie, on te la change pour une vie meilleure[2258]. »

Blandine, esclave, fut la dernière couronnée parmi les confesseurs de Lyon : elle subit les fouets, les bêtes, la chaise de fer embrasée : elle allait à la mort comme au lit nuptial, comme au festin des noces[2259].

Il y avait en Egypte une autre esclave d'une rare beauté, nommée Potamienne ; son maître, devenu amoureux d'elle, voulut d'abord la séduire, et ensuite la ravir de force : repoussé par la vertueuse fille, il la livra au préfet Aquila, comme chrétienne. Le préfet invita Potamienne à céder aux désirs de son maître ; sur son refus, il la condamna à être plongée dans une chaudière de poix bouillante, et la menaça de la faire violer par les gladiateurs. Potamienne dit : « Par la vie de l'empereur, je vous supplie de ne pas me dépouiller et de ne pas m'exposer nue. Que l'on me descende peu à peu dans la chaudière avec mes habits. » Cette grâce lui fut accordée, et Marcelle, sa mère, subit le supplice du feu[2260].

La dérision qui se mêlait à la cruauté débauchée n'ôtait rien à la gravité du malheur. Les sept vierges d'Ancyre, abandonnées à l'insolence de quelques jeunes hommes avant d'être noyées, ont effacé par un seul mot ce qui se pouvait attacher d'étrange à l'infortune de leur vieillesse. La plus âgée ôta son voile, et montrant sa tête chenue au jeune homme : « Tu as peut-être une mère blanchie comme moi. Laisse-nous nos larmes, et prends pour toi l'espérance[2261]. » Félicité, matrone romaine d'un rang illustre, fut jugée à mort avec ses sept fils, qu'elle encouragea à confesser hardiment.

Symphorose, de Tibur, avait également sept fils. Adrien

l'appela devant lui, et l'exhorta à sacrifier ; elle répondit : « Getulius, mon mari, et son frère Amantius, étaient vos tribuns, et ils ont préféré la mort à vos idoles. » Symphorose, pendue par les cheveux, fut précipitée dans ces cascades qui avaient baigné les courtisanes et rafraîchi le vin d'Horace. Les sept fils suivirent leur mère[2262].

Un des quarante martyrs de Sébaste avait résisté à la double épreuve de la glace et du feu : les bourreaux, l'oubliant à dessein et le laissant sur la place, espéraient qu'il abjurerait : sa mère le mit de ses propres mains dans le tombereau : « Va, dit-elle, mon fils ! achève ton heureux voyage avec tes compagnons, afin que tu ne te présentes pas à Dieu le dernier[2263]. »

Il n'est rien de plus célèbre dans les Actes sincères que le martyre de Perpétue et de Félicité à Carthage. Perpétue, femme noble, était âgée de vingt-deux ans ; son père et sa mère vivaient ; elle avait deux frères ; elle était mariée, et nourrissait un enfant : Félicité était esclave et enceinte.

Le père de Perpétue, païen zélé, engageait sa fille à sacrifier. « Après avoir été quelques jours sans voir mon père (c'est Perpétue qui écrit elle-même la relation du commencement de son martyre), j'en rendis grâces au Seigneur, et son absence me soulagea. Ce fut dans ce peu de jours que nous fumes baptisés : je ne demandai, au sortir de l'eau, que la patience dans les peines corporelles. Peu de jours après, on nous mit en prison ; j'en fus effrayée, car je n'avais jamais vu de telles ténèbres. La rude journée[2264] ! Un grand chaud à cause de la foule. Les soldats nous poussaient. Enfin, je mourais d'inquiétude pour mon enfant. Alors les bienheureux diacres, Tertius et Pompone, qui nous assistaient, obtinrent, pour de l'argent, que nous pussions sortir et passer quelques heures en un lieu plus commode dans la prison. Nous sortîmes ; chacun pensait à soi : je donnais à téter à mon enfant[2265], je le recommandais à ma mère ; je fortifiais mon frère ; je séchais de douleur de voir celle que je leur causais : je passai plusieurs jours dans ces angoisses. (…)

Le bruit se répandit que nous devions être interrogés. Mon

père vint de la ville à la prison, accablé de tristesse ; il me disait : Ma fille, prends pitié de mes cheveux blancs ! aie pitié de moi[2266] ! Si je suis digne que tu m'appelles ton père, si je t'ai moi-même élevée jusqu'à cet âge, si je t'ai préférée à tes frères, ne me rends pas l'opprobre des hommes ! Regarde ta mère, regarde ton fils, qui ne pourra vivre après toi : quitte cette fierté, de peur de nous perdre tous, car aucun de nous n'osera plus parler s'il t'arrive quelque malheur.

Mon père s'exprimait ainsi par tendresse, me baisant les mains, se jetant à mes pieds, pleurant, ne me nommant plus sa fille, mais sa dame[2267]. Je le plaignais, voyant que de toute ma famille il serait le seul à ne se pas réjouir de notre martyre. Je lui dis pour le consoler : Sur l'échafaud, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu : car sachez que nous ne sommes point en notre puissance, mais en la sienne[2268]. Il se retira contristé.

Le lendemain, comme nous dînions, on vint nous chercher pour être interrogés. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les quartiers voisins ; il s'amassa un peuple infini. Nous montâmes au tribunal (...). Le procureur Hilarien me dit : Epargne la vieillesse de ton père, épargne l'enfance de ton fils ; sacrifie pour la prospérité des empereurs. — Je n'en ferai rien, répondis-je. — Es-tu chrétienne ? me dit-il. Et je répliquai : Je suis chrétienne[2269]. Comme mon père s'efforçait de me tirer du tribunal, Hilarien commanda qu'on l'en chassât, et il reçut un coup de baguette ; je le sentis comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je souffris de voir mon père maltraité dans sa vieillesse[2270] ! Alors Hilarien prononça notre sentence, et nous condamna tous à être exposés aux bêtes. Nous retournâmes joyeux à la prison. Comme mon enfant avait été accoutumé de me téter et de demeurer avec moi ; j'envoyai aussitôt le diacre Pompone pour le demander à mon père : mais il ne le voulut pas donner[2271], et Dieu permit que l'enfant ne demandât plus la mamelle et que mon lait ne m'incommodât plus. »

La relation de Perpétue finit à la troisième des visions qu'elle eut dans son cachot.

« Félicité était grosse de huit mois, et voyant le jour du spectacle si proche, elle était fort affligée, craignant que son martyre ne fût différé, parce qu'il n'était pas permis d'exécuter les femmes grosses avant leur terme. Les compagnons de son sacrifice étaient sensiblement tristes de leur côté, de la laisser seule dans le chemin de leur commune espérance[2272]. Ils se joignirent donc tous ensemble à prier et à gémir pour elle, trois jours avant le spectacle. Aussitôt après leur prière les douleurs la prirent : et comme l'accouchement est naturellement plus difficile dans le huitième mois, son travail fut rude, et elle se plaignait. Un des guichetiers lui dit : Tu te plains, que feras-tu quand tu seras exposée aux bêtes[2273] ? Elle accoucha d'une fille, qu'une femme chrétienne éleva comme son enfant. (...) Les frères et les autres eurent la permission d'entrer dans la prison et de se rafraîchir avec eux. Le concierge de la prison était déjà converti. Le jour de devant le combat on leur donna, suivant la coutume, le dernier repas que l'on appelait le souper libre[2274], et qui se faisait en public, mais les martyrs le convertirent en une agape. Ils parlaient au peuple avec leur fermeté ordinaire (...). Remarquez bien nos visages, disaient-ils, afin de nous reconnaître au jour du jugement[2275].

Celui du combat étant venu, les martyrs sortirent de la prison pour l'amphithéâtre comme pour le ciel, gais, plutôt émus de joie que de crainte. Perpétue suivait d'un visage serein et d'un pas tranquille, comme une personne chérie de Jésus-Christ, baissant les yeux pour en dérober aux spectateurs la vivacité[2276]. Félicité était ravie de se bien porter de sa couche, pour combattre les bêtes. Etant arrivés à la porte, on les voulut obliger, suivant la coutume, à prendre les ornements de ceux qui paraissaient à ce spectacle. C'était pour les hommes un manteau rouge, habit des prêtres de Saturne[2277] ; pour les femmes une bandelette autour de la tête, symbole des prêtresses de Cérès. Les martyrs refusèrent ces livrées de l'idolâtrie (...).

Perpétue et Félicité furent dépouillées et mises dans des filets pour être exposées à une vache furieuse. Le peuple en eut horreur[2278], voyant l'une si délicate et l'autre qui venait

d'accoucher : on les retira, et on les couvrit d'habits flottants. Perpétue fut secouée la première et tomba sur le dos : elle se mit en son séant, et voyant son habit déchiré par le côté, elle le retira pour se couvrir la cuisse, plus attentive à la pudeur qu'à la souffrance[2279]. Elle renoua ses cheveux épars, pour ne pas paraître en deuil, et voyant Félicité toute froissée, elle lui donna la main afin de l'aider à se relever[2280]. Elles allèrent ainsi vers la porte Sana-Vivaria, où Perpétue fut reçue par un catéchumène nommé Rustique. Alors elle s'éveilla comme d'un profond sommeil, et commença à regarder autour d'elle, en disant : Je ne sais quand on nous exposera à cette vache. On lui dit ce qui s'était passé : elle ne le crut que lorsqu'elle vit sur son corps et sur son habit des marques de ce qu'elle avait souffert[2281]. Elle fit appeler son frère, et s'adressant à lui et à Rustique, elle leur dit : Demeurez fermes dans la foi ; aimez-vous les uns les autres, et ne soyez point scandalisés de nos souffrances. (...) Le peuple demanda qu'on les ramenât au milieu de l'amphithéâtre. Les martyrs y allèrent d'eux-mêmes, après s'être donné le baiser de paix[2282]. Félicité tomba en partage à un gladiateur maladroit qui la piqua entre les os, et la fit crier ; car ces exécutions des bestiaires demi-morts étaient l'apprentissage des nouveaux gladiateurs. Perpétue conduisit elle-même à sa gorge la main errante du confecteur[2283]. »

Dans cette même Carthage, qui rappelait tant d'autres souvenirs, Cyprien remporta la palme due à son éloquence et à sa foi ; ce premier Fénelon eut la tête tranchée : il se banda lui-même les yeux ; Julien, prêtre, et Julien, diacre, lui lièrent les mains ; ses néophytes étendirent des linges pour recevoir son sang.

Longtemps avant lui, Polycarpe, qui gouvernait l'église de Smyrne depuis soixante-dix ans, et qui avait été placé par l'apôtre Jean, fit, d'après l'ordre du consul, son entrée sur un âne dans sa ville épiscopale, comme le Christ dans Jérusalem. Le peuple criait : « C'est le docteur de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur de nos dieux. qu'on lâche un lion contre Polycarpe. » Cela ne se put, parce que les combats des

bêtes étaient achevés. Alors le peuple cria tout d'une voix : « Que Polycarpe soit brûlé vif ! »

Le bûcher préparé, Polycarpe ôta sa ceinture et se dépouilla de ses habits. On le voulait clouer au bûcher comme son maître à la croix ; il déclara que cette précaution était inutile, et qu'il demeurerait ferme ; il fut donc simplement attaché : il ressemblait à un bélier choisi dans le troupeau comme un holocauste agréable et accepté de Dieu[2284]. Le vieillard regarda le ciel, et dit :

« Dieu de toutes les créatures, je te rends grâces ! Je prends part au calice de la passion de ton Christ pour ressusciter à la vie éternelle. Je te bénis, je te glorifie par le pontife Jésus-Christ, ton fils bien aimé à qui gloire soit rendue, à toi et à l'Esprit saint, dans les siècles à venir ! Amen[2285]. »

Quand il eut dit, le feu fut mis au bûcher ; les flammes se déployèrent autour de la tête du martyr comme une voile de vaisseau enflée par le vent[2286]. Ses actes portent qu'il ressemblait à de l'or ou de l'argent éprouvé au creuset[2287], et qu'il exhalait une odeur d'encens ou d'un parfum vital[2288]. Le confecteur chargé d'achever les bêtes blessées perça Polycarpe ; il sortit tant de sang des veines du vieillard qu'il éteignit le feu[2289].

Pothin, évêque de Lyon, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, faible et infirme, fut battu, foulé aux pieds, traîné dans l'arène et rejeté dans la prison, où il rendit l'esprit. Ses compagnons de souffrance semblaient, au milieu des supplices, se guérir d'une plaie par une plaie nouvelle ; les exécuteurs en les tourmentant avaient moins l'air de bourreaux qui font des blessures que de médecins qui les pansent, tant ces confesseurs étaient joyeux. Plusieurs d'entre eux, du fond des cachots où on les replongea avant de leur donner le coup de la mort, écrivirent en grec le récit de leur martyre. La lettre portait cette suscription : Les serviteurs de Jésus-Christ, qui demeurent à Vienne et à Lyon, en Gaule, aux frères d'Asie et de Phrygie qui ont la même foi et la même espérance dans la rédemption : paix, grâce et gloire de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ notre Seigneur[2290].

Je ne vous parlerai point du martyre de séduction employé après l'inutilité des menaces et des douleurs : dignités, honneurs, fortune, voluptés même essayées par de belles femmes, furent sans succès comme les lions et le feu.

Il y a de la puissance dans le sang : ces générations de l'âge héroïque chrétien, qui subjuguèrent les classes industrielles, enfantèrent les générations de l'âge philosophique chrétien, qui conquirent à leur tour les hommes de l'intelligence. Cet âge philosophique n'est pas séparé brusquement de l'âge héroïque ; il prend naissance dans celui-ci ; ses premiers génies enseignent et meurent sur l'échafaud, mais leur doctrine règne et triomphe dans leurs successeurs, quand l'heure des confesseurs est passée. Le christianisme philosophique ne détruisit pas non plus le christianisme héroïque, mais les sacrifices s'accomplirent d'une autre façon dans les combats contre les hérésiarques ou sous le fer des barbares.

Partie II – Suite des moeurs des chrétiens. Age philosophique. Hérésies

Dans ce second âge du christianisme, la grandeur des moeurs publiques et la sublimité intellectuelle remplacent la vertu des moeurs privées et la beauté morale évangélique. Ce n'est plus l'Eglise militante, esclave, démocratique dans les cachots et dans le sang ; c'est l'Eglise triomphante, libre, royale, à la tribune et sur la pourpre. Les docteurs succèdent aux martyrs : ceux-ci n'avaient eu que leur foi, ceux-là ont leur foi et leur génie. La partie choisie du monde païen, qui n'avait cédé ni à la simplicité apostolique ni à l'autorité des bûchers, écoute, s'étonne, et bientôt se rend en retrouvant dans la bouche des Pères les systèmes des sages plus clairement et plus éloquemment expliqués.

Les hautes écoles chrétiennes ressemblaient aux écoles philosophiques ; les chaires comptaient une suite non interrompue de professeurs comme à Athènes. Rodon hérite de Tatien, et Maxime, successeur de Rodon, examine la question de l'origine du mal et de l'éternité de la matière[2291]. Clément d'Alexandrie, qui remplace Panthenus, s'était nourri des ouvrages de Platon ; il cite, dans ses Stromates, les maîtres sous lesquels il avait étudié : un en Grèce, un en Italie, deux en Orient : « Mon maître en Palestine, dit-il, était une abeille, qui, suçant les fleurs de la prairie apostolique et prophétique, déposait dans l'esprit de ses auditeurs un doux et immortel trésor. »

Dans son traité Du vrai Gnostique (celui qui connaît), Clément fait le portrait du sage même des philosophes : « Le gnostique n'est plus sujet aux passions ; rien dans cette vie n'est fâcheux pour lui : il a reçu la lumière inaccessible ; il ne fait pas sortir son corps volontairement de la vie, parce que Dieu le lui défend, mais il retire son âme des passions[2292].

Le gnostique use de toutes les connaissances humaines[2293]. C'est faiblesse de craindre la philosophie des païens ; la foi qu'elle ébranlerait serait bien fragile[2294]. Le gnostique se sert de la musique pour régler les moeurs ; il vit libre, ou, s'il est marié et s'il a des enfants, il regarde sa femme comme sa soeur, puisque sa femme ne sera plus pour lui qu'une soeur quand elle sera dans le ciel. Les sacrifices agréables à Dieu sont les vertus et l'humilité avec la science. »

La renommée d'Origène était répandue dans tout le monde romain, et les polythéistes mêmes admiraient le docteur chrétien. Etant un jour entré dans l'école de Plotin, au moment où celui-ci faisait sa leçon, Plotin rougit, interrompit son discours, et ne le continua qu'à la sollicitation de son illustre auditeur, dont il fit un pompeux éloge en reprenant la parole[2295].

Plotin, fondateur du néoplatonisme, n'en était pas l'inventeur ; c'était Ammonius Saccas qui avait enseigné mystérieusement sa doctrine à Plotin et à Origène. Origène trahit le secret.

Ces Pères de l'Eglise, la plupart sortis des écoles philosophiques et nés de familles païennes, furent non seulement des professeurs éloquents, mais encore des hommes politiques : alors brillèrent ces évêques qui bravaient la puissance des empereurs et la brutalité des rois barbares. Athanase livre ses combats contre les ariens : cité au concile de Tyr, déposé à celui de Jérusalem, il est exilé à Trêves par Constantin. Il revient ; les peuples accourent sur son passage ; il rentre en triomphe dans sa ville épiscopale. Quatre-vingt-dix évêques ariens, ayant à leur tête Eusèbe de Nicomédie, le condamnent de nouveau à Antioche : cent évêques orthodoxes le déclarent innocent dans Alexandrie : le pape Jules confirme cette sentence à Rome. Le prélat remonte sur son siège ; il en est chassé par ordre de Constance, qui met à exécution les décrets ariens des conciles d'Arles et de Milan. Athanase célébrait une fête solennelle dans l'église de Saint-Théon à Alexandrie ; comme il chantait le psaume du triomphe d'Israël sur Pharaon, le peuple répétant à la fin de chaque verset : « La

miséricorde du Seigneur est éternelle, » des soldats enfoncent les portes : le peuple fuit, Athanase reste à l'autel entouré des prêtres et des moines qui le dérobent à la perquisition des soldats. Il se réfugie dans les lieux écartés de l'Egypte ; les religieux qui lui donnent asile sont inquiétés : ce génie enthousiaste s'enfonce plus avant dans la solitude, comme un glaive ardent dans le fourreau. Un serviteur qui lui reste va chaque jour, au péril de sa vie, chercher la nourriture de son maître. Que fait Athanase parmi les sables ? Il écrit. Les sépulcres des princes de Tanis, les puits où dorment les momies des persécuteurs de Moïse, sont les bibliothèques de ce seul vivant, c'est là qu'il trace les pages qui du fond du désert remuent les passions du monde. À la mort de Constance, Athanase reparaît au milieu de son peuple. Julien le force à rentrer dans la Thébaïde ; il revient quand Julien est passé. Valens le proscrit, et il se cache au tombeau de son père. Enfin il émerge une dernière fois de l'ombre, et, torrent calmé, achève paisiblement sa course. Sur les quarante-six années de l'épiscopat d'Athanase, vingt s'étaient écoulées dans l'exil.

Grégoire de Nazianze, nommé évêque orthodoxe de Constantinople, dont il ne fut d'abord que le missionnaire, eut à soutenir les outrages des ariens : Théodose, qui l'avait intronisé à main armée, l'abandonna. Grégoire, obligé de s'arracher à l'église de sa création et de son amour, lui fit ces adieux pathétiques qui ont retenti jusqu'à nous. Il passa la fin de ses jours dans sa retraite de Cappadoce, chantant, car il était poète, l'inconstance des amitiés humaines, la fidélité du commerce de Dieu et la beauté qui fait oublier toutes les autres, celle de la vertu.

Basile, archevêque de Césarée, mérita le surnom de Grand. Il donna des règles en Orient à la vie cénobitique. On a de lui plus de trois cent cinquante lettres, des homélies et un panégyrique des quarante martyrs. Ces ouvrages nous apprennent une infinité de choses ; ils sont écrits d'un grand style : saint Basile est peut-être, avec saint Ephrem, un des Pères qui s'éloignent le plus du génie antique et se

rapprochent le plus du génie moderne. Il excelle dans les descriptions de la nature. Je ne citerai point, parce qu'elle est trop connue, sa lettre à Grégoire de Nazianze sur la solitude que lui, Basile, avait choisie dans le Pont[2296] ; ses neuf homélies sur l'Hexaméron, ou l'oeuvre de six jours, sont une espèce de cours d'histoire naturelle ; il les prêchait pendant le jeûne du carême, le matin et le soir, et lorsqu'il reprenait la parole, il renvoyait ses auditeurs à ce qu'il avait dit la veille. La physique de l'Hexaméron n'est pas bonne, mais les détails en sont charmants. L'orateur s'applique à faire sortir de l'histoire des plantes et des animaux les instructions de la morale. Un jour, parlant des reptiles et des quadrupèdes, il passait sous silence les oiseaux[2297] ; aussitôt la rustique assemblée de lui indiquer son oubli par des signes. Le naturaliste chrétien, naïvement interrompu, reconnaît son tort ; il change de sujet et décrit l'instinct des oiseaux avec un bonheur extraordinaire ; il tire même un enseignement religieux d'une erreur : selon lui il est des oiseaux chastes qui se reproduisent sans s'unir : de là la virginité de Marie[2298].

Valens voulut contraindre Basile à embrasser l'arianisme : il lui envoya Modeste, préfet d'Orient, avec l'ordre de l'effrayer par des menaces. Modeste s'étonna de la fermeté de Basile. « Apparemment, lui dit le saint, que vous n'avez jamais rencontré d'évêque. » Après sa mort, Basile fut en si grande renommée, qu'on cherchait à l'imiter jusque dans ses défauts : on affectait sa pâleur, sa barbe, sa démarche, sa lenteur à parler, car il était pensif et recueilli. On s'habillait comme lui, on se couchait comme lui ; on se nourrissait de choses dont il aimait à se nourrir. Cet évêque universel a fondé les premiers hôpitaux de l'Asie.

Flavien et Jean Chrysostome furent encore plus mêlés que Basile à la politique. Dans la sédition d'Antioche, Chrysostome, alors simple prêtre, sema des consolations par ses discours, et Flavien, malgré son grand âge, se rendit à Constantinople. Arrivé au palais de l'empereur, introduit dans ses appartements, il se tint debout sans parler, baissant la tête, se cachant le visage comme s'il eût été seul coupable du crime

de son peuple. Théodose s'approcha de lui, et lui reprocha l'ingratitude des Antiochiens. Alors l'évêque, fondant en larmes : « Vous pouvez en cette occasion orner votre tête d'un diadème plus brillant que celui que vous portez. On a renversé vos statues, élevez-en de plus précieuses dans le coeur de vos sujets.

Quelle gloire pour vous quand un jour on dira : Une grande ville était coupable ; gouverneurs et juges épouvantés n'osaient ouvrir la bouche ; un vieillard s'est montré, il a touché le prince ! Je ne viens pas seulement de la part du peuple, je viens de la part de Dieu vous déclarer que si vous remettez aux hommes leurs fautes, votre père céleste vous remettra vos péchés. D'autres vous apportent de l'or, de l'argent, des présents ; moi je ne vous offre que les saintes lois, vous exhortant à imiter notre maître ; ce maître nous comble de ses biens, quoique nous l'offensions tous les jours. Ne trompez pas mes espérances ; si vous pardonnez à notre ville, j'y retournerai plein de joie, si vous la condamnez, je n'y rentrerai jamais. »

En entendant ce discours, Théodose s'écria : « Serions-nous implacables envers les hommes, nous qui ne sommes que des hommes, lorsque le maître des hommes a prié sur la croix pour ses bourreaux[2299] ? » Le christianisme était à la fois un principe et un modèle : on ne saurait croire combien cet exemple du pardon du Christ, incessamment rappelé pendant les siècles de barbarie et de despotisme, a été salutaire à l'humanité.

Saint Chrysostome avait pratiqué quatre ans la vie ascétique sur les montagnes ; il passa deux années entières dans une caverne sans se coucher et presque sans dormir : il avait fui, parce qu'on avait songé à le faire évêque. Si dans l'âge héroïque chrétien, quand il s'agissait d'être le premier martyr, ce n'était pas un léger fardeau que l'épiscopat, ce fardeau n'était pas moins pesant dans l'âge philosophique du christianisme : il fallait avoir le talent de la parole, la science de l'homme de lettres, l'habileté de l'homme d'Etat, la fermeté de l'homme de bien. Plus tard, lors de l'invasion des barbares,

toutes les tribulations des temps tombaient à la charge des prélats, Jean Bouche d'Or, devenu évêque de Constantinople, corrigea le clergé, gouverna par ses conseils les églises de la Thrace et de l'Asie, et résista aux entreprises du Goth Gaïnas. Quelquefois il était obligé de quitter l'autel, ayant l'esprit trop agité pour offrir le sacrifice. On conspira contre lui ; on l'accusa d'orgueil, d'injustice, de violence, d'amour des femmes : afin de se justifier de cette dernière faiblesse, il offrit d'exposer l'état où l'avaient réduit les austérités de sa jeunesse. Condamné au concile du Chênes, chassé de Constantinople et bientôt rappelé, il osa braver Eudoxie, qui jura sa mort. Ce fut alors qu'il prononça le fameux discours où il disait : « Hérodiade est encore furieuse, elle danse encore, elle demande encore la tête de Jean. » Précipité, comme Démosthène, de la tribune dont il était la gloire, enlevé de l'autel où il avait donné un asile à Eutrope, Chrysostome reçoit l'ordre de quitter Constantinople. Il dit aux évêques, ses amis : « Venez, prions ; prenons congé de l'ange de cette église. » Il dit aux diaconesses : « Ma fin approche ; vous ne reverrez plus mon visage. » Il descendit par une route secrète aux rives du Bosphore pour éviter la foule, s'embarqua et passa en Bithynie. Exilé à Cucuse, les peuples, les moines, les vierges, accouraient à lui, tous s'écriaient : « Mieux vaudrait que le soleil perdit ses rayons que Bouche d'Or ses paroles. »

Tout banni qu'il était, les ennemis de Chrysostome le redoutaient encore, et sollicitèrent pour lui un exil plus lointain. Il fut enjoint au confesseur de se transporter à Pytionte, sur le bord du Pont-Euxin. Le voyage dura trois mois : les deux soldats qui conduisaient Chrysostome le contraignaient de marcher sous la pluie ou à l'ardeur du soleil, parce qu'il était chauve. Quand ils eurent passé Comane, ils s'arrêtèrent dans une église dédiée à saint Basilisque, martyr. Le saint se trouva mal ; il changea d'habits, se vêtit de blanc, communia (il était à jeun), distribua aux assistants ce qui lui restait, prononça ces mots qu'il avait ordinairement à la bouche : « Dieu soit loué de tout ; » puis, allongeant les pieds, il dit le dernier amen[2300].

Rien de plus complet et de plus rempli que la vie des prélats

du IVe et du Ve siècle. Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait des pénitences privées ou publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourants, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait comme juge de paix dans des causes particulières, ou arbitrait des différends entre des villes ; il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour les personnes qui le consultaient dans l'une et l'autre religion, correspondait avec les églises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles et à des synodes, était appelé aux conseils des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer ou les contenir : les trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque. Saint Ambroise va en ambassade auprès de Maxime, fait sortir Théodose du sanctuaire, réclame les cendres de Gratien, ne peut sauver Valentinien II, et refuse de communiquer avec Eugène. Au milieu de ces grandes occupations, il compose tous ces ouvrages qui nous restent, introduit la musique dans les églises d'Occident, et laisse des chants si renommés que dans les siècles suivants le mot hymne et le mot ambrosianum devinrent synonymes.

Les travaux de saint Augustin ne sont point surpassés par ceux de saint Ambroise. Quatre-vingt-treize ouvrages en deux cent trente-deux livres, sans compter ses lettres, attestent la fécondité et la variété du génie du fils de Monique. « Si je pouvais, dit-il dans une lettre à Marcellin, vous rendre compte de mon temps et des ouvrages auxquels j'ai été obligé de mettre la main, vous seriez surpris et affligé de la quantité d'affaires qui m'accablent. (...) Quand j'ai un peu de relâche de la part de ceux qui ont recours à moi, je ne manque pas d'autre travail ; j'ai toujours quelque chose à dicter qui me détourne de suivre ce qui serait plus de mon goût dans les

courts intervalles de repos que m'accordent les besoins et les passions des autres[2301]. » Augustin écrit contre les donatistes ; ceux-ci veulent le tuer : il intercède pour eux ; il a un démêlé avec saint Jérôme ; il s'occupe d'arbitrage ; il reçoit les fugitifs après le sac de Rome. Son amitié et ses liaisons avec le comte Boniface sont célèbres : la lettre qu'il écrivit à cet homme offensé, pour le rappeler à l'amour de la patrie, lui fait grand honneur. « Jugez vous-même : si l'empire romain vous a fait du bien, ne lui rendez pas le mal pour le bien ; si l'on vous a fait du mal, ne rendez pas le mal pour le mal. » Augustin était propre, mais simple dans ses vêtements. « Il faut, disait-il, que mes habits soient tels que je les puisse donner à mes frères s'ils n'en ont point ; il faut qu'ils conviennent par leur modestie à ma profession, à un corps cassé de vieillesse et à mes cheveux blancs[2302]. » Il était chaussé, et disait à ceux qui allaient pieds nus : « J'aime votre courage ; souffrez ma faiblesse. » Aucune femme n'entrait dans sa maison, pas même sa soeur ; s'il était absolument obligé de communiquer avec des femmes, il ne leur parlait qu'en présence d'un prêtre : il se souvenait de sa chute. Il mourut dans Hippone assiégée, sans faire de testament, car dans son extrême pauvreté il n'avait rien à laisser à personne.

Saint Jérôme est une autre grande figure de ces temps, mais d'une tout autre nature : orageux, passionné, solitaire, regrettant le monde dans le désert, le désert dans le monde ; voyageur qui cherche partout un abri et qui se surcharge de travaux comme il se couvre de sable, pour étouffer ce qu'il ne saurait étouffer ; matelot naufragé, pèlerin sauvage et nu qui apporte ses douleurs aux lieux des douleurs du Fils de l'Homme, et qui, courbé sous le poids des jours, peut à peine rester au pied de la croix.

Augustin et Jérôme appartiennent aux temps modernes ; on reconnaît en eux un ordre d'idées, une manière de sentir, ignorés de l'antiquité. Le christianisme a fait vibrer dans ces coeurs une corde jusque alors muette ; il a créé des hommes de rêverie, de tristesse, de dégoût, d'inquiétude, de passion, qui n'ont de refuge que dans l'éternité.

Le clergé régulier formait une partie considérable de l'organisation chrétienne : dans le monde civilisé romain, les moines étaient des hommes de la nature, comme ils furent des hommes de la civilisation dans le monde barbare. On distinguait trois sortes de religieux : les reclus enfermés dans leurs cellules, les anachorètes dispersés dans les déserts, les cénobites qui vivaient en communauté. Les règles de quelques ordres monastiques étaient des chefs-d'oeuvre de législation. Trois causes générales peuplèrent les cloîtres : la religion, la philosophie et le malheur ; on se mit à part de la société, quand elle eut perdu le pouvoir de protéger. Les couvents devinrent par cela même une pépinière d'hommes de talent et d'indépendance.

L'occupation manuelle des cénobites était de faire des cordes, des paniers, des nattes, du papier ; ils transcrivaient aussi des livres[2303] ; travaux dont saint Ephrem se plaît à tirer des leçons.

Paul ermite, Antoine, Pacôme, Hilarion, Macaire, Siméon Stylite, sont des personnages inconnus à l'hellénisme : leurs vêtements, leurs palmiers, leurs fontaines, leurs corbeaux, leurs lions, leurs montagnes, leurs grottes, leurs vieux tombeaux, les ruines où les démons les tentaient, les colonnes qui leur élevaient dans les airs une autre solitude, appartiennent à la puissance de l'imagination orientale chrétienne.

Les ascètes erraient en silence sur le Sinaï comme les ombres du peuple de Dieu. Ces aspirants du ciel exerçaient un grand pouvoir sur la terre : les empereurs les envoyaient consulter. Constantin adresse une lettre à saint Antoine et l'appelle son père ; saint Antoine assemble ses moines, et leur dit : « Ne soyez pas surpris qu'un empereur nous écrive, ce n'est qu'un homme : étonnez-vous plutôt de ce que Dieu ait écrit une loi pour les hommes[2304]. » Antoine se refuse à toute réponse ; ses disciples le pressent ; alors il mande à Constantin et à ses deux fils : « Méprisez le monde, songez au jugement dernier, souvenez-vous que Jésus-Christ est le seul roi véritable et éternel ; pratiquez l'humanité et la

justice[2305]. »

Dans la sédition d'Antioche, les moines descendirent de leurs montagnes et s'établirent à la porte du palais, implorant la grâce des coupables. Un d'entre eux, Macedonius, surnommé le Critophage, rencontre dans la ville deux commissaires de l'empereur, il en saisit un par le manteau, et leur ordonne à tous deux de descendre de cheval : la hardiesse de ce petit vieillard couvert de haillons indigne les commissaires ; mais ayant appris qui il était, ils lui embrassent les genoux. « Amis, s'écrie l'ermite, intercédez pour le sang des coupables ; dites à l'empereur que ses sujets sont aussi des hommes faits à l'image de Dieu ; que s'il s'irrite pour des statues de bronze, une image vivante et raisonnable est bien préférable à ces statues. Quand celles-ci sont détruites, d'autres peuvent être faites : mais qui donnera un cheveu à l'homme qu'on a fait mourir[2306] ? » Ainsi renaissaient la liberté et la dignité de l'homme par le christianisme : ces ermites, exténués de jeûnes, retrouvaient dans l'indépendance et le mépris de la vie les droits que la société avait perdus dans le luxe et l'esclavage.

Les leçons n'étaient pas épargnées aux empereurs : Lucifer, de Caliari, apostrophe Constance au sujet d'Athanase : « Si tu étais tombé entre les mains de Mathatias ou de Phinées, ils t'auraient frappé du glaive ; et moi, parce que je blesse de ma parole ton esprit trempé du sang chrétien, je te fais injure ! Que ne te venges-tu d'un mendiant ? Devons-nous respecter ton diadème, tes pendants d'oreille, tes bracelets, tes riches habits, au mépris du Créateur ? Tu m'accuses d'outrages : à qui t'en plaindras-tu ? À Dieu, que tu ne connais pas ? À toi-même, homme mortel, qui ne peux rien contre les serviteurs de Dieu ! Si tu nous fais mourir, nous arriverons à une meilleure vie. Nous te devons obéissance, mais seulement pour les bonnes oeuvres, non pour les mauvaises et pour condamner un innocent[2307]. »

Lucifer était légat du pape Libère : on voit déjà poindre l'esprit véhément et dominateur des futurs Grégoire VII.

Des vices s'étaient glissés à travers les vertus : les passions

privées se nourrissent dans le silence de la retraite ; les passions publiques naissent au bruit du monde. Saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, Salvien, plusieurs autres Pères, se plaignent de l'ambition des prélats, de la cupidité des prêtres et des moeurs des moines. Vous avez déjà vu des exemples à l'appui de ces reproches, et j'ai rappelé les lois qui s'opposent aux empiétements du clergé : que l'homme triomphe par les vertus ou par les armes, la victoire le corrompt. Ce fut surtout dans les sectes séparées de l'unité de l'Eglise qu'eurent lieu les plus grands désordres : les hérésies furent au Christianisme ce que les systèmes philosophiques furent au paganisme, avec cette différence que les systèmes philosophiques étaient les vérités du culte païen, et les hérésies les erreurs de la religion chrétienne.

Les hérésies sortaient presque toutes des écoles de la sagesse humaine. Les philosophies des Hébreux, des Perses, des Indiens, des Egyptiens, des Grecs, s'étaient concentrées dans l'Asie sous la domination romaine : de ce foyer allumé par l'étincelle évangélique jaillit une multitude d'hérésies, aussi diverses que les moeurs des hérésiarques étaient dissemblables. On pourrait dresser un catalogue des systèmes philosophiques et placer à côté de chaque système l'hérésie qui lui correspond. Tertullien l'avait reconnu : « La philosophie, dit-il, qui entreprend témérairement de sonder la nature de la divinité et de ses décrets, a inspiré toutes les hérésies. De là viennent les Eones et je ne sais quelles formes bizarres, et la trinité humaine de Valentin, qui avait été platonicien ; de là le Dieu bon et indolent de Marcion, sorti des stoïciens ; les épicuriens enseignent que l'âme est mortelle. Toutes les écoles de philosophie s'accordent à nier la résurrection des corps. La doctrine qui confond la matière avec Dieu est la doctrine de Zénon. Parle-t-on d'un Dieu de feu, on suit Héraclite. Les philosophes et les hérétiques traitent les mêmes sujets, s'embarrassent dans les mêmes questions : D'où vient le mal, et pourquoi est-il ? D'où vient l'homme, et comment ? Et ce que Valentin a proposé depuis peu : Quel est le principe de Dieu ? À l'entendre, c'est la pensée et un avorton[2308]. »

Saint Augustin comptait de son temps quatre-vingt-huit hérésies, en commençant aux simoniens et finissant aux pélagiens, et il avoue qu'il ne les connaissait pas toutes. Comme l'esprit ne fait souvent que se répéter, il n'est pas inutile de remarquer que le mot hérésie signifie choix, et c'est aussi ce que veut dire le mot éclectisme si fort en vogue aujourd'hui : l'éclectisme est l'hérésie des hérésies ou le choix des choix philosophiques.

Ainsi, au moment de la destruction de l'empire romain en Occident le Christianisme marchait avec douze persécutions générales[2309], les persécutions de Néron, de Domitien, de Trajan, de Marc-Aurèle, de Sévère, de Maximin, de Decius, de Valérien, d'Aurélien, de Dioclétien, de Constance (persécution arienne), de Julien ; avec trois schismes de l'Eglise romaine, les schismes des antipapes Novatien, Ursien et Eulalius ; avec plus de cent hérésies. Par schisme il faut entendre ce qu'on entendait alors, le dissentiment sur les personnes ; par hérésie, les différences dans les doctrines.

Les hérésies du premier siècle furent de trois sortes : les premières appartenaient à des fourbes, qui prétendaient être le véritable Messie ou tout au moins une intelligence divine ayant la vertu des miracles ; les secondes sortirent de ces esprits creux qui recouraient au système des émanations pour expliquer les prodiges des apôtres ; les troisièmes furent les imaginations de certains rêveurs, qui voyaient en Jésus-Christ un génie sous la forme d'un homme, ou un homme dirigé par un génie : ils disaient encore que Jésus-Christ avait enseigné deux doctrines, l'une publique, l'autre secrète ; ils mutilaient les livres du Nouveau Testament, composaient de faux évangiles et fabriquaient des lettres des apôtres. Dans ces trois classes d'hérésiarques on trouve Simon, Dosithée, Ménandre, Théodote, Gorthée, Cléobule, Hymenée, Philète, Alexandre, Hermogène, Cérinthe, les Ebionistes et les Nazaréens. Presque toutes les hérésies du Ier siècle furent juives d'extraction.

Au IIe siècle les hérésies devinrent grecques et orientales. Plusieurs philosophes de l'Asie avaient embrassé le

christianisme ; ils y apportèrent les idées spéculatives dont ils étaient nourris : la doctrine des deux principes, la croyance des génies, les émanations chaldéennes, en un mot tout l'abstrait de l'Orient modifié par la philosophie grecque, pétrie et repétrie dans l'école d'Alexandrie. Il y eut aussi des réformateurs du christianisme, qu'ils trouvaient déjà altéré : Montan, Praxéas, Marcion, Saturnin, Hermias, Artémon, Basilide, Hermogène, Apelle, Talien, Héracléon, Cerdon, Sévère, Bardesanes, Valentin, furent les plus célèbres hérétiques de cette époque.

Praxéas, de l'hérésie de Montan, soutenait que Dieu le Père était le même que Jésus-Christ, et qu'en conséquence il avait souffert. Les disciples de Praxéas furent appelés patropassiens, parce qu'ils attribuaient au Père comme au Fils la passion et la croix[2310].

Valentin, suivant le génie grec, qui personnifiait tout, transformait les noms en personnes : les siècles, qui dans l'Ecriture portent le nom d'Eones ou d'Aiones, devenaient des êtres ayant chacun leur nom. Le premier Eone se nommait Proon, préexistant, ou Bythos, profondeur : il avait vécu longtemps inconnu avec Ennoia, la pensée, ou Charis, la grâce, ou Sigé, le silence. Bythos engendra avec Sigé Nous, ou l'intelligence, son fils unique. Nous devint le père de toutes choses. Nous enfanta deux autres Eones, Logos et Zoé, le verbe et la vie ; de Logos et de Zoé naquirent Anthropos et Ecclesia, l'homme et l'Eglise. Enfin, après trente Eones, qui formaient le Pleroma, ou la plénitude, se trouvait la vertu du Pleroma, Horos ou Stauros, le terme ou la croix[2311]. Cette théologie s'étendait beaucoup plus loin ; mais l'esprit humain a des folies trop nombreuses pour les suivre dans toutes leurs modifications.

Au IIIe siècle la philosophie grecque continua ses ravages dans le christianisme : les hommes qui passaient incessamment des écoles d'Athènes et d'Alexandrie à la religion évangélique cherchaient à rendre celle-ci naturelle, c'est-à-dire qu'ils s'efforçaient d'expliquer les mystères, afin de répondre aux objections des païens. Cette fausse honte de

l'esprit produisit les erreurs de Sabellius, de Noët, d'Hiérax, de Bérylle, de Paul de Samosate ; on compte aussi celles des ophites, des caïnites, des séthiens et des melchisédéciens.

Manès, dont l'hérésie éclata vers l'an 277, était un esclave appelé Coubric, surnommé Manès, ce qui signifiait en persan l'art de la parole ; Manès y prétendait exceller. Il eut pour disciple Thomas, et rapporta de la Perse l'ancienne doctrine des deux Principes : le bon Principe est la lumière ; le mauvais Principe, les ténèbres. Le monde était l'invasion du mauvais Principe, ou du principe ténébreux, dans le bon Principe, ou le principe lumineux. Manès infiltrait sa doctrine dans le christianisme par l'histoire de la tentation de l'homme, produite de Satan, et par la mission de Jésus-Christ envoyé du bon Principe pour détruire l'action de Satan, ou du mauvais Principe[2312].

Les hérétiques cherchaient assez souvent à rentrer dans le sein de l'Eglise ; on ne s'y refusait pas, mais on différait sur les conditions de leur réintégration : autre source de schisme au IIIe siècle ; celui des novatiens est un des plus connus.

Le IVe siècle se distingue par la grande hérésie d'Arius. Le monde philosophique à cette époque était devenu néoplatonicien ; le néoplatonisme ne trouvait plus de contradicteurs, et se rapprochait de la théologie chrétienne, à laquelle il s'était assimilé. La puissance politique ayant passé du côté des chrétiens, les hérésies affectèrent le caractère de la domination et les moeurs du palais ; elles voulurent régner, et montèrent en effet sur le trône avec Constance ; elles servirent de marchepied au paganisme pour reprendre un moment la pourpre avec Julien. Constance ayant divisé la doctrine orthodoxe par l'arianisme, il parut tout simple que la religion changeât dans Julien, comme elle avait changé dans Constance, et que l'un forçat ses sujets d'adopter sa communion, ainsi que l'autre les y avait obligés.

Sabellius avait établi la distinction des personnes trinitaires ; Marcion et Cerdon reconnaissaient trois substances incréées ; Arius voulut concilier ces opinions en faisant de la Trinité trois substances, mais posant en principe que le Père seul étant

incréé, le Verbe devenait une créature ; Macédonius nia depuis la divinité du Saint-Esprit. Le mot consubstantiel fut inventé pour écarter les subtilités des ariens ; mot latin qui ne traduisait pas exactement le fameux mot grec homoousios employé par les Pères de Nicée. Eusèbe et Theognis usèrent de supercherie en souscrivant le symbole[2313] ; ils introduisirent un iota dans le mot homoousios et écrivirent homoiousios, semblable en substance au lieu de même substance. On chicana sur cet iota, qui causa bien des persécutions et fit couler beaucoup de sang. Saint Hilaire, avec la droiture et la raison des peuples occidentaux, admit les deux expressions, disant que rien ne pouvait être semblable selon la nature qui ne fût de même nature[2314]. L'arianisme divisé en plusieurs branches, eusébien, demi-arien, etc., passa des Romains aux Goths ; son caractère se mélangeait de faste, de violence et de cruauté. Arius, son fondateur, était pourtant un homme doux, quoique obstiné : l'antagoniste d'Arius fut, vous le savez, le fameux Athanase.

Avec Arius, dans le IVe siècle, vinrent aussi les réformateurs qui attaquèrent la discipline de l'Eglise et du culte de la Vierge : par l'austérité des moeurs, ils arrivaient à la dépravation. On compte Helvidius, Bonose, Audée, Collathe, Jovinien, Priscillius et plusieurs autres.

Le Ve siècle vit les hérésies placées dans les prélats : celle du violent Nestorius, évêque de Constantinople, éclata. Il nia l'union hypostatique, admettant toutefois l'incarnation du Christ, mais disant qu'il n'était pas sorti du sein de la Vierge. L'Orient se divisa ; il y eut conciles contre conciles, anathèmes contre anathèmes, persécutions, dépositions, exils. Après le concile d'Ephèse, le nestorianisme triompha ; bientôt Eutychès vint combattre Nestorius et remplacer une erreur par une erreur. Le nestorianisme supposait deux personnes dans Jésus-Christ : Eutychès, par un autre excès, prétendait que les deux natures de l'Homme-Dieu, la nature humaine et la nature divine, étaient tellement unies qu'elles n'en faisaient qu'une. Les moines avaient soutenu contre les nestoriens la maternité de la Vierge ; ils s'enrôlèrent presque tous sous les bannières

d'Eutychès. L'empire d'Orient, berceau de toutes les hérésies, continua de s'engloutir dans ces subtilités déplorables. Les patriarches de Constantinople acquirent une puissance qui leur permettait de disposer de la pourpre. Après Eutychès, des moines Scythes, dans le VIe siècle, posèrent en principe qu'une des personnes de la Trinité avait souffert. Dans le VIIe siècle, autres chimères ; dans le VIIIe, Léon Isaurien donna naissance à la secte des iconoclastes, et enfin, vers le milieu du IXe siècle, s'établit le grand schisme des Grecs.

L'Occident, ravagé par les barbares au Ve siècle, enfanta des hérésies qui sentaient le malheur ; des chrétiens opprimés cherchèrent une cause aveugle à des souffrances en apparence non méritées : Pélage, moine breton, qui avait beaucoup voyagé, fut l'auteur d'un nouveau système ; il disait l'homme capable d'atteindre le plus haut degré de perfection par ses propres forces. De cette hauteur stoïque il était aisé de glisser à cette rigueur du destin qui écrase le juste sans l'abattre. Entraîné de conséquence en conséquence, tout en ayant l'air d'admettre l'efficacité de la grâce, Pélage se voyait obligé de nier cette nécessité, de rejeter la contrainte du péché originel, laquelle aurait détruit la possibilité de la perfection sans la grâce. Julien, évêque d'Eclane, succéda à Pélage. Des semi-pélagiens engendrèrent la prédestination : ils soutenaient que la chute d'Adam a suspendu le libre arbitre, et que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous : le résultat était la damnation éternelle et la salvation éternelle forcées par la prescience de Dieu. Cette hérésie dura[2315] ; elle parvint jusqu'à Gohescale, et même jusqu'à Jean Scot Erigène.

Dans les VIe, VIIe, VIIIe et IXe siècles, l'unité croissante de l'Eglise catholique et l'autorité de Charlemagne diminuèrent les hérésies dogmatiques ; mais il se forma des hérésies d'imagination : elles eurent leur source dans une nouvelle espèce de merveilleux né des faux miracles, des vies des saints, de la puissance des reliques et du caractère crédule et guerrier prêt à procréer le moyen âge. La lumière classique jeta un rayon perdu à travers les ténèbres du IXe siècle, et fit éclore une superstition du moins excusable : un prêtre de

Mayence prouva que Cicéron et Virgile étaient sauvés. L'étude de l'Ecriture amena des discussions subtiles sur le nom de Jésus, sur le mot Chérubin, sur l'Apocalypse, sur les nombres arithmétiques, sur les couches de la Vierge. Tel fut ce long enchaînement de mensonges, de folies ou de puérilités.

Des doctrines passons aux hommes, du tableau des croyances à la peinture des moeurs, de l'hérésie à l'hérésiarque : il est rare que la fausseté de l'esprit ne fasse pas gauchir la droiture du coeur, et qu'une erreur n'engendre pas un vice.

Marc, disciple de Valentin, séduisait les femmes en prétendant leur donner le don de prophétie : il s'en faisait aimer passionnément ; elles le suivaient partout. Ses disciples[2316] possédaient le même talisman, et des troupes de femmes s'attachaient à leurs pas dans les Gaules. Ils se nommaient parfaits ; ils se prétendaient arrivés à la vertu inénarrable. Selon eux le dieu Sabaoth avait pour fils un diable, lequel avait eu d'Eve Caïn et Abel.

Les docites maudissaient l'union des sexes, disant que le fruit défendu était le mariage, et les habits de peau la chair dont l'homme est vêtu[2317].

Les carpocratiens, disciples de Carpocras, tenaient que l'âme était tout, que le corps n'était rien, et qu'on pouvait faire de ce corps ce qu'on voulait. Epiphane prêchait la même doctrine : de là pour ces hérésiarques le rétablissement de l'égalité et de la communauté naturelles. Ils priaient nus comme une marque de liberté ; ils avaient le jeûne en horreur ; ils festinaient, se baignaient, se parfumaient. Les propriétés et les femmes appartenaient à tous : quand ils recevaient des hôtes, le mari offrait sa compagne à l'étranger. Après le repas ils éteignaient les lumières et se plongeaient aux débauches dont on calomniait les premiers chrétiens ; mais ils arrêtaient autant que possible la génération, parce que le corps étant infâme il n'était pas bon de le reproduire[2318].

Montan courait le monde avec deux prophétesses, Prisca et Maximilla. Il se disait le Saint-Esprit et le continuateur des prophètes. Les pratiques des montanites étaient d'une rigueur

excessive.

Paul de Samosate se créa une immense fortune par le débit de ses erreurs. Dans les assemblées ecclésiastiques, il s'asseyait sur un trône ; en parlant au peuple il se frappait la cuisse de sa main, et l'on entonnait des cantiques à sa louange.

Au milieu des donatistes, en Afrique, se formèrent les circoncellions, furieux qui pillaient les cabanes des paysans, apparaissaient au milieu des bourgades et des marchés, mettaient en liberté les esclaves et délivraient les prisonniers pour dettes. Ils assommaient les catholiques avec des bâtons qu'ils appelaient des israélites, et commençaient les massacres en chantant : Louange à Dieu ! Comme certains disciples de Platon, saisis de la frénésie du suicide, ils se donnaient la mort ou se la faisaient donner à prix d'argent. Hommes, femmes, enfants, s'élançaient dans des précipices ou dans des bûchers[2319].

Plusieurs conciles, et entre autres celui de Nicée, prononcent des peines contre les eunuques volontaires. À l'imitation d'Origène, il s'était formé une secte entière de ces hommes dégradés ; on les nommait Valésiens : ils mutilaient non seulement leurs disciples, mais leurs hôtes[2320] ; ils guettaient les étrangers sur les chemins pour les délivrer des périls de la volupté. Ils habitaient au delà du Jourdain, à l'entrée de l'Arabie[2321].

Les gnostiques partageaient l'espèce humaine en trois classes : les hommes matériels ou hyliques, les hommes animaux ou psychiquiques, les hommes spirituels ou pneumatiques. Les gnostiques se subdivisaient eux-mêmes en une multitude de sectes : celle des ophites révérait le serpent comme ayant rendu le plus grand service à notre premier père, en lui apprenant à connaître l'arbre de la science du bien et du mal. Ils tenaient un serpent enfermé dans une cage ; au jour présumé de la séduction d'Eve et d'Adam, on ouvrait la porte au reptile, qui glissait sur une table et s'entortillait au gâteau qu'on lui présentait : ce gâteau devenait l'eucharistie des ophites[2322].

Des gnostiques d'une autre sorte croyaient que tout était être sensible, et ils se laissaient presque mourir de faim dans la crainte de blesser une créature de Dieu. Quand enfin ils étaient obligés de prendre un peu de nourriture, ils disaient au froment : « Ce n'est pas moi qui t'ai broyé ; ce n'est pas moi qui t'ai pétri ; ce n'est pas moi qui t'ai mis au four, qui t'ai fait cuire. » Ils priaient le pain de leur pardonner, et ils le mangeaient avec pitié et remords.

Les priscilliens, dont la doctrine était un mélange de celle des manichéens et des gnostiques, cassaient les mariages en haine de la génération, parce que la chair n'était pas l'ouvrage de Dieu, mais des mauvais anges ; ils s'assemblaient la nuit ; hommes et femmes priaient nus comme les carpocratiens, et se livraient à mille désordres toujours justifiés par la vileté du corps[2323]. L'Espagne infestée de cette secte devint une école d'impudicité.

L'Eglise faisait tête à toutes ces hérésies ; sa lutte perpétuelle donne la raison de ces conciles, de ces synodes, de ces assemblées de tous noms et de toutes sortes que l'on remarque dès la naissance du christianisme. C'est une chose prodigieuse que l'infatigable activité de la communauté chrétienne : occupée à se défendre contre les édits des empereurs et contre les supplices, elle était encore obligée de combattre ses enfants et ses ennemis domestiques. Il y allait, il est vrai, de l'existence même de la foi : si les hérésies n'avaient été continuellement retranchées du sein de l'Eglise par des canons, dénoncées et stigmatisées dans les écrits, les peuples n'auraient plus su de quelle religion ils étaient. Au milieu des sectes se propageant sans obstacles, se ramifiant à l'infini, le principe chrétien se fût épuisé dans ses dérivations nombreuses, comme un fleuve se perd dans la multitude de ses canaux.

Il résulte de cet aperçu que les hérésies s'imprégnèrent de l'esprit des siècles où elles se succédèrent. Leurs conséquences politiques furent énormes ; elles affaiblirent et divisèrent le monde romain : les moines ariens ouvrirent la Grèce aux Goths, les donatistes l'Afrique aux Vandales ; et

pour se dérober à l'oppression des ariens, les évêques catholiques livrèrent la Gaule aux Franks. Dans l'Orient, le nestorianisme, refoulé sur la Perse, gagna les Indes, alla s'unir au culte du lama et constituer sous un dieu étranger la hiérarchie et les ordres monastiques de l'Eglise chrétienne : il fit naître aussi l'espèce de puissance problématique et fantastique du prêtre Jean. D'un autre côté, une foule de sectes variées, que proscrivait le fanastisme grec, se réfugièrent pêle-même en Arabie : de la confusion de leurs doctrines professées ensemble dans l'exil et travaillées par la verve orientale, sortit le mahométanisme, hérésie judaïque-chrétienne, de qui la haine aveugle contre les adorateurs de la croix se compose des haines diverses de toutes les infidélités dont la religion du Coran s'est formée.

À voir les choses de plus haut dans les rapports avec la grande famille des nations, les hérésies ne furent que la vérité philosophique, ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, refusant son adhésion à la chose adoptée. Prises dans ce sens, les hérésies produisirent des effets salutaires : elles exercèrent la pensée, elles prévinrent la complète barbarie, en tenant l'intelligence éveillée dans les siècles les plus rudes et les plus ignorants ; elles conservèrent un droit naturel et sacré, le droit de choisir. Toujours il y aura des hérésies, parce que l'homme né libre fera toujours des choix. Alors même que l'hérésie choque la raison, elle constate une de nos plus nobles facultés, celle de nous enquérir sans contrôle et d'agir sans entraves.

Partie III – Moeurs des païens

Un long paganisme et des institutions contraires à la vérité humaine avaient porté la gangrène dans le coeur du monde romain. L'Evangile pouvait faire des saints isolés, des familles pieuses, charitables, héroïques ; mais il ne pouvait extirper subitement un mal enraciné par une civilisation antinaturelle. Le christianisme réforma les moeurs publiques avant d'épurer les moeurs privées ; il corrigea les lois, posa les dogmes de la morale universelle, avant d'agir efficacement sur la généralité des individus. Ainsi vous avez vu l'esclavage, la prostitution, l'exposition des enfants, les combats des gladiateurs, attaqués légalement par Constantin et ses successeurs (glorieux effet du christianisme au pouvoir), mais vous avez retrouvé aussi le même fonds de corruption sur le trône. Les empereurs, il est vrai, ne se rendaient pas coupables de ces infamies effrontées dont s'étaient souillés, à la face du soleil, Tibère, Caligula, Néron, Domitien, Commode, Elagabale ; mais les crimes intérieurs du palais, une dépravation secrète, une vie d'intrigues, quelque chose qui ressemblait davantage aux cours modernes commença : tout ce que le christianisme put faire d'abord fut de contraindre les vices à se cacher.

La pourriture de l'empire romain vint de trois causes principales : du culte, des lois et des moeurs. Et comme cet empire renfermait dans son sein une foule de nations placées dans divers climats, à différents degrés de civilisation, toutes ces nations mêlaient leurs corruptions particulières à la corruption du peuple dominateur : ainsi l'Egypte donna à Rome ses superstitions, l'Asie sa mollesse, l'Occident et le Nord de l'Europe son mépris de l'humanité.

La société romaine parlait deux langues, était composée de deux génies : la langue latine et la langue grecque, le génie grec et le génie latin. La langue latine se renfermait dans une partie de l'Italie, dans quelques colonies africaines, illyriennes,

daciques, gauloises, germaniques, bretonnes, tandis qu'Alexandre avait porté sa langue maternelle jusqu'aux confins de l'Ethiopie et des Indes : elle servait d'idiome intermédiaire entre les peuples qui ne s'entendaient pas ; elle était parlée à Rome, même par les esclaves et les marchandes d'herbes. Le génie grec communiqua aux Romains la corruption intellectuelle, les subtilités, le mensonge, la vaine philosophie, tout ce qui détériore la simplicité naturelle ; le génie latin voua ces mêmes Romains à la corruption matérielle, aux excès des sens, à la débauche, à la cruauté.

De ces généralités, si nous passons à l'examen particulier de la religion, des lois et des moeurs, nous trouvons l'idolâtrie merveilleusement calculée pour autoriser les vices : l'homme ne faisait qu'imiter les actions du dieu[2324]. Jupiter a séduit une femme en se changeant en pluie d'or, pourquoi, moi, chétif mortel, n'en ferais-je pas autant[2325] ? Ovide (et l'autorité est singulière) ne veut pas que les jeunes filles aillent dans les temples, parce qu'elles y verraient combien Jupiter a fait de mères[2326]. Les femmes se prostituaient publiquement dans le temple de Vénus à Babylone[2327]. Dans l'Arménie les familles les plus illustres consacraient leurs filles vierges encore à cette déesse[2328]. Les femmes de Biblis qui ne consentaient pas à couper leurs cheveux au deuil d'Adonis étaient contraintes, pour se laver de cette impiété, de se livrer un jour entier aux étrangers. L'argent qui provenait de cette sainte souillure était consacré à la déesse[2329]. Les filles dans l'île de Chypre se rendaient au bord de la mer avant de se marier, et gagnaient avec le premier venu l'argent de leur dot[2330].

Rien de plus célèbre que le temple de Corinthe ; il renfermait mille ou douze cents prostituées offertes à la mère des amours. Ces courtisanes étaient consultées et employées dans les affaires de la république comme des vestales[2331].

Lucien, dans les Dialogues des dieux, flagelle en riant les turpitudes de la mythologie. Junon se plaint à Jupiter qu'il ne la caresse plus depuis qu'il a enlevé Ganimède ; Mercure se moque avec Apollon de l'aventure de Mars enchaîné par

Vulcain dans les bras de Vénus ; Vénus invite Paris à l'adultère : « Hélène n'est pas noire, puisqu'elle est née d'un cygne ; elle n'est pas grossière, puisqu'elle est éclose dans la coquille d'un oeuf. J'ai deux fils : l'un rend aimable, l'autre amoureux ; je mettrai le premier dans tes yeux, le second dans le coeur d'Hélène, et je t'amènerai les Grâces pour compagnes, avec le Désir. » Mercure dit à Pan : « Tu caresses donc les chèvres ? »

Les voleurs, les homicides, et le reste, avaient leurs protecteurs dans le ciel : « Belle Laverne, donne-moi l'art de tromper, et qu'on me croie juste et saint[2332]. »

Les mystères d'Adonis, de Cybèle, de Priape, de Flore, étaient représentés dans les temples et dans les jeux consacrés à ces divinités. On voyait à la lumière du soleil ce que l'on cache dans les ténèbres, et la sueur de la honte glaçait quelquefois l'infâme courage des acteurs[2333].

L'ordre légal, conforme à l'ordre religieux, faisait de ces déréglements des moeurs approuvées. La loi Scantinie pensait sans doute être rigoureuse, en n'exceptant de la prostitution publique que les garçons de condition. On versait au trésor le tribut que payaient les prostituées. Alexandre Sévère appliqua cet argent à la réparation du cirque et des théâtres[2334].

Dans une société où moins de dix millions d'hommes disposaient de la liberté de plus de cent vingt millions de leurs semblables, on conçoit la facilité que les diverses cupidités avaient à se satisfaire. L'esclavage était une source inépuisable de corruption ; la seule définition légale de l'esclave disait tout : Non tam vilis quam nullus ; moins vil que nul. Le maître avait le droit de vie et de mort sur l'esclave, et l'esclave ne pouvait acquérir qu'au profit du maître. Vous lisez au livre vingt-unième du titre premier de l'édit Ediles, au sujet de la vente des esclaves : « Ceux qui vendent des esclaves doivent déclarer aux acheteurs leurs maladies et défauts ; s'ils sont sujets à la fuite ou au vagabondage ; s'ils n'ont point commis quelques délits ou dommages. (...)

Si depuis la vente l'esclavage a perdu de sa valeur ; si, au contraire, il a acquis quelque chose, comme une femme qui aurait eu un enfant ; (...) si l'esclave s'est rendu coupable d'un

délit qui mérite la peine capitale ; s'il a voulu se donner la mort ; s'il a été employé à combattre contre les bêtes dans l'arène, etc. »

Immédiatement après ce titre vient un article sur la vente des chevaux et autre bétail, commençant de la même manière que celui sur la vente des esclaves : « Ceux qui vendent des chevaux doivent déclarer leurs défauts, leurs vices ou leurs maladies, etc. »

Toutes les misères humaines sont renfermées dans ces textes, que les légistes romains énonçaient sans se douter de l'abomination d'un tel ordre social.

Les cruautés exercées sur les esclaves font frémir : un vase était-il brisé, ordre aussitôt de jeter dans les viviers le serviteur maladroit, dont le corps allait engraisser les murènes favorites ornées d'anneaux et de colliers. Un maître fait tuer un esclave pour avoir percé un sanglier avec un épieu, sorte d'armes défendues à la servitude[2335]. Les esclaves malades étaient abandonnés ou assommés ; les esclaves laboureurs passaient la nuit enchaînés dans des souterrains : on leur distribuait un peu de sel, et ils ne recevaient l'air que par une étroite lucarne. Le possesseur d'un serf le pouvait condamner aux bêtes, le vendre aux gladiateurs, le forcer à des actions infâmes. Les Romains livraient aux traitements les plus cruels, pour la faute la plus légère, les femmes attachées à leur personne. Si un esclave tuait son maître, on faisait périr avec le coupable tous ses compagnons innocents. La loi Petronia, l'édit de l'empereur Claude, les efforts d'Antonin le Pieux, d'Adrien et de Constantin, furent sans succès pour remédier à ces abus, que le christianisme extirpa.

L'instinct de la cruauté romaine se retrouvait dans les peines applicables aux crimes et aux délits. La loi prescrivait la croix (à laquelle fut substituée la potence[2336]), le feu, la décollation, la précipitation, l'étranglement dans la prison, la fustigation jusqu'à la mort, la livraison aux bêtes, la condamnation aux mines, la déportation dans une île et la perte de la liberté.

Dans les premiers temps on pendait le coupable, la tête

enveloppée d'un voile, à des arbres appelés malheureux, et maudits par la religion, tels que le peuplier[2337], l'aune et l'orme, réputés stériles. On ne pouvait faire mourir qu'avec le glaive, non avec la hache, l'épée, le poignard et le bâton. La mort par le poison ou par la privation d'aliments, d'abord permise, fut ensuite prohibée.

Etaient exemptés de la question les militaires, les personnes illustres ou distinguées par leur vertu : celles-ci transmettaient ce privilège à leur postérité jusqu'à la troisième génération. Etaient encore soustraits à la question les hommes libres de race non plébéienne, excepté le cas d'accusation de crime de lèse-majesté au premier chef : or, la frayeur des tyrans et la bassesse des juges faisaient survenir cette accusation dans toutes les causes.

Les supplices de la question étaient : le chevalet, lequel étendait les membres et détachait les os du corps ; les lames de fer rouge, les crocs à traîner[2338], les griffes à déchirer. Le même homme pouvait être mis plusieurs fois à la torture. Si nombre de gens étaient prévenus du même crime, on commençait la question par le plus timide ou le plus jeune[2339].

Ces épouvantables inventions de l'inhumanité ne suffisaient pas, et les bornes des tourments étaient laissées à la discrétion du juge[2340]. De là cet arbitraire des supplices dont je vous ai parlé.

Avant de mettre les esclaves à la question, l'accusateur en déposait le prix : le gouvernement confisquait les esclaves qui survivaient, lorsqu'ils avaient déposé contre leurs maîtres[2341].

De ce récit succinct de la corruption de Rome païenne par la religion et les lois passons à la peinture de la corruption dans les moeurs.

Le seul peuple qui ait jamais fait un spectacle de l'homicide est le peuple romain : tantôt c'étaient des gladiateurs, et même des gladiatrices de famille noble[2342], qui s'entretuaient pour le divertissement de la populace la plus abjecte, comme pour le plaisir de la société la plus raffinée ;

tantôt c'étaient des prisonniers de guerre que l'on armait les uns contre les autres, et qui se massacraient au milieu des fêtes ; la nuit, aux flambeaux, en présence de courtisanes toutes nues, on forçait des pères, des fils, des frères, de s'égorger mutuellement afin de désennuyer un Néron, et mieux encore un Vespasien et un Titus.

Les panthères, les tigres, les ours, étaient appelés à ces jeux des hommes par une juste égalité et fraternité. La mort se voulut montrer un jour au milieu de l'arène dans toute son opulence ; elle y fit paraître à la fois une multitude de lions : tant de bouches affamées auraient manqué de pâture si les martyrs ne s'étaient heureusement trouvés pour fournir du sang et de la chair à ces armées du désert. Onze mille animaux de différentes sortes furent immolés après le triomphe de Trajan sur les Daces, et dix mille gladiateurs succombèrent dans les jeux, qui durèrent cent vingt-trois jours.

La loi romaine étendait ses soins maternels sur les bêtes de meurtre ; elle défendait de les tuer en Afrique, comme on défend de tuer les brebis, mères des troupeaux. Le retentissement des glaives, les rugissements des animaux, les gémissements des victimes, dont les entrailles étaient traînées sur un sable parfumé d'essence de safran ou d'eaux de senteur[2343], ravissaient la foule : au sortir de l'amphithéâtre elle courait se plonger dans les bains ou dans les lieux dont les enseignes brillaient sous les voûtes qui ont donné leur nom à la transgression de la chasteté. Ces impitoyables spectateurs de la mort, qui la regardaient sans pouvoir apprendre à mourir, accordaient rarement la vie : si le gladiateur criait merci, les Delie, les Lesbie, les Cynthie, les Lydie, toutes ces femmes des Tibulle, des Catulle, des Properce, des Horace, donnaient le signe du trépas de la même main dont les Muses avaient chanté les molles caresses[2344].

Les festins particuliers étaient rehaussés par ce plaisir du sang : quand on s'était bien repu et qu'on approchait de l'ivresse, on appelait des gladiateurs ; la salle retentissait d'applaudissements, lorsqu'un des deux assaillants était tué. Un Romain avait ordonné, par testament, de faire combattre

ainsi de belles femmes qu'il avait achetées ; et un autre, de jeunes esclaves qu'il avait aimés[2345].

Le luxe des édifices à Rome passe ce qu'on en saurait dire : la maison d'un riche était une ville entière ; on y trouvait des forum, des cirques, des portiques, des bains publics, des bibliothèques. Les maîtres y vivaient pendant le jour dans des salles ornées de peintures que la lumière du soleil n'éclairait point : on ne les peut encore voir qu'à la lueur des torches, aujourd'hui que la nuit des siècles et les ténèbres des ruines ont ajouté leur obscurité à celle de ces voûtes. Un ouvrage, faussement attribué à Lucien, fait l'éloge d'un appartement ; cette demeure est représentée comme une femme modeste dont la parure est à ses charmes ce que la pourpre est à un vêtement. Et cependant l'habitation qui paraissait si simple à l'auteur de cette pièce de rhétorique a des murs peints à fresque, des plafonds encadrés d'or, et tout ce qui en ferait pour nous un palais de la plus grande magnificence.

Descendant de la cruauté à la débauche, qui ne sait les spinthriae de Tibère et les incestes de Caligula ? Qui n'a entendu parler de Messaline et du lit où elle rapportait l'odeur de ses souillures ? Néron se mariait publiquement à des hommes[2346]. Par la blessure qu'il fit à Sporus, il inventa une femme nouvelle. Je ne redirai plus rien des Vitellius et des Domitien.

Le luxe des repas et des fêtes épuisait les trésors de l'Etat et la fortune des familles ; il fallait aller chercher les oiseaux et les poissons les plus rares dans les pays et sur les côtes les plus éloignés. On engraissait toutes sortes de bêtes pour la table, jusqu'à des rats. Des truies on ne mangeait que les mamelles ; le reste était livré aux esclaves.

Athénée consacre onze livres de son Banquet à décrire tous les poissons, tous les coquillages, tous les quadrupèdes, tous les oiseaux, tous les insectes, tous les fruits, tous les végétaux, tous les vins dont les anciens usaient dans leurs repas. Il se donne la peine d'instruire la postérité que les cuisiniers étaient des personnages importants, familiarisés avec la langue d'Homère, et à qui l'on faisait apprendre par coeur les

dialogues de Platon. Ils mettaient les plats sur la table, comptant : un, deux, trois[2347], et répétant ainsi le commencement du Timée. Ils avaient trouvé le moyen de servir un cochon entier, rôti d'un côté et bouilli de l'autre[2348]. Ils pilaient ensemble des cervelles de volailles et de porcs, des jaunes d'oeuf, des feuilles de rose, et formaient du tout une pâte odoriférante, cuite à un feu doux, avec de l'huile, du garum, du poivre et du vin[2349]. Avant le repas on mangeait des cigales pour se donner de l'appétit[2350].

Je vous ai parlé de cet Elagabale à qui ses compagnons avaient donné le surnom de Varius, parce qu'ils le disaient fils d'une femme publique et de plusieurs pères. Il nourrissait les officiers de son palais d'entrailles de barbot, de cervelles de faisan et de grives, d'oeufs de perdrix et de têtes de perroquet[2351]. Il donnait à ses chiens des foies de canard, à ses chevaux des raisins d'Apamène, à ses lions des perroquets et des faisans[2352]. Il avait, lui, pour sa part des talons de chameau, des crêtes arrachées à des coqs vivants, des tétines et des vulves de laie, des langues de paon et de rossignol, des pois brouillés avec des grains d'or, des lentilles avec des pierres de foudre, des fèves fricassées avec des morceaux d'ambre et du riz mêlé avec des perles[2353] : c'était encore avec des perles au lieu de poivre blanc qu'il saupoudrait les truffes et les poissons. Fabricateur de mets et de breuvages, il mêlait le mastic au vin de rose. Un jour il avait promis à ses parasites un phénix, ou, à son défaut, mille livres d'or[2354].

En été il donnait des repas dont les ornements changeaient chaque jour de couleur : sur les réchauds, les marmites, les vases d'argent du poids de cent livres, étaient ciselées des figures du dessin le plus impudique[2355]. De vieux sycophantes, assis auprès du maître du banquet, le caressaient en mangeant.

Les lits de table, d'argent massif, étaient parsemés de roses, de violettes, d'hyacinthes et de narcisses. Des lambris tournants lançaient des fleurs avec une telle profusion, que les convives en étaient presque étouffés[2356]. Le nard et des parfums précieux alimentaient les lampes de ces festins, qui

comptaient quelquefois vingt-deux services. Entre chaque service on se lavait, et l'on passait dans les bras d'une nouvelle femme[2357].

Jamais Elagabale ne mangeait de poisson auprès de la mer ; mais lorsqu'il en était très éloigné, il faisait distribuer à ses gens des laitances de lamproies et de loups marins. On jetait au peuple des pierres fines avec des fruits et des fleurs ; on l'envoyait boire aux piscines et aux bains remplis de vin de rose et d'absinthe[2358].

J'ai déjà touché quelque chose des impuretés et des noces d'Elagabale. Il aimait particulièrement à représenter l'histoire de Pâris : ses vêtements tombaient tout à coup ; il paraissait nu, tenant d'une main une de ses mamelles, de l'autre, se voilant comme la Vénus de Praxitèle ; il s'agenouillait et se présentait aux ministres de ses voluptés[2359]. Il avait quitté Zoticus le cocher, et s'était donné en mariage à Hiéroclès ; il porta la passion pour celui-ci à un tel degré d'obscénité, qu'on ne le saurait dire ; il prétendait célébrer ainsi les jeux sacrés de Flore[2360]. En bon Romain, il mêlait l'immolation des victimes humaines à la débauche ; il les choisissait parmi les enfants des meilleures familles, prenant soin qu'ils eussent père et mère vivants, afin qu'il y eût plus de douleur[2361].

Elagabale était vêtu de robes de soie brodées de perles. Il ne portait jamais la même chaussure, la même bague, la même tunique[2362] ; il ne connut jamais deux fois la même femme[2363]. Les coussins sur lesquels il se couchait étaient enflés d'un duvet cueilli sous les ailes des perdrix[2364]. À des chars d'or incrustés de pierres précieuses (Elagabale dédaignait les chars d'argent et d'ivoire) il enchaînait deux, trois et quatre belles femmes, le sein découvert, et il se faisait traîner sur le quadrige. Quelquefois il était nu ainsi que son élégant attelage, et il roulait sous des portiques semés de paillettes d'or[2365], comme le Soleil conduit par les Heures.

Si ces iniquités et ces folies n'appartenaient qu'à un seul homme, il n'en faudrait rien conclure des moeurs d'un peuple ; mais Elagabale n'avait fait que réunir dans sa personne ce qu'on avait vu avant lui, depuis Auguste jusqu'à Commode. Se

faut-il étonner qu'il y eût alors dans les catacombes de Rome, dans les sables de la Thébaïde, un autre peuple, qui par des austérités et des larmes appelât la création d'un autre univers ? Ces cochers du cirque, ces prostituées des temples de Cybèle, qui faisaient rougir la lune[2366] de leurs affreux débordements, ces poursuivants de testaments, ces empoisonneurs, ces Trimalcions, toute cette engeance de l'amphithéâtre, toute cette race jugée et condamnée devait disparaître de la terre.

L'impureté n'était pas le fruit particulier de l'éducation des tyrans, un privilège de palais, une bonne grâce de cour ; elle était le vice dominant de la terre païenne, grecque et latine. La pudeur comme vertu, non comme instinct, est née du christianisme ; si quelque chose pouvait excuser les anciens, c'est que, ne remontant pas plus haut que le penchant animal, ils n'avaient pas de la chasteté l'idée que nous en avons.

Des savants, dans Athénée, examinent doctement quand l'amour pour les jeunes garçons commença. Les uns le font remonter à Jupiter, et les autres à Minos, qui devint amoureux de Thésée ; les autres à Laïus, qui enleva Chrysippe, fils de Pelops, son hôte. Hiéronyme, le péripatéticien, loue cet amour et fait l'éloge de la légion de Thèbes ; Agnon l'académicien rapporte que chez les Spartiates il était licite à la jeunesse des deux sexes de se prostituer légalement avant le mariage.

Dans le dialogue des Amours, qui n'est vraisemblablement pas de Lucien, l'auteur introduit sur la scène deux personnages, Chariclès et Callicratidas ; ils plaident dans un bois du temple de Cnide, l'un l'amour des femmes, l'autre l'amour des garçons ; Lycinus et Théomneste sont juges du débat. Chariclès, attaquant son adversaire après avoir fait l'éloge des femmes, lui dit : « Ta victime souffre et pleure dans tes odieuses caresses[2367] ; si l'on permet de tels désordres parmi les hommes, il faut laisser aux Lesbiennes leur stérile volupté[2368]. »

Callicratidas prend la parole ; il repousse quelques-uns des arguments de Chariclès : « Les lions n'épousent pas les lions, dis-tu ? C'est que les lions ne philosophent pas[2369]. »

Callicratidas fait ensuite une peinture satirique de la femme : le matin, au sortir du lit, la femme ressemble à un singe ; des vieilles et des servantes, rangées à la file comme dans une procession, lui apportent les instruments et les drogues de sa toilette, un bassin d'argent, une aiguière, un miroir, des fers à friser, des fards, des pots remplis d'opiats et d'onguents pour nettoyer les dents, noircir les sourcils, teindre et parfumer les cheveux ; on croirait voir le laboratoire d'un pharmacien. Elle couvre à moitié son front sous les anneaux de sa chevelure, tandis qu'une autre partie de cette chevelure flotte sur ses épaules. Les bandelettes de sa chaussure sont si serrées qu'elles entrent dans sa chair ; elle est moins vêtue qu'enfermée sous un tissu transparent, qui laisse voir ce qu'il est censé cacher. Elle attache des perles précieuses à ses oreilles, des bracelets en forme de serpent d'or à ses poignets et à ses bras ; une couronne de diamants et de pierreries des Indes repose sur sa tête ; de longs colliers pendent à son cou ; des talons d'or ornent sa chaussure de pourpre ; elle rougit ses joues impudentes, afin de dissimuler sa pâleur. Ainsi parée, elle sort pour adorer des déesses inconnues et fatales à son mari. Ces adorations sont suivies d'initiations mal famées et de mystères suspects[2370]. Elle rentre, et passe d'un bain prolongé à une table somptueuse ; elle se gorge d'aliments, elle goûte à tous les mets du bout du doigt. Un lit voluptueux l'attend ; elle s'y livre à un sommeil inexplicable, si c'est un sommeil ; et quand on sort de cette couche moelleuse, il faut vite courir aux thermes voisins[2371]. »

De cette satire Callicratidas passe à l'éloge du jeune homme : « Il se lève avant l'aurore, se plonge dans une eau pure, étudie les maximes de la sagesse, joue de la lyre, dompte sa vigueur sur des coursiers de Thessalie, et lance le javelot ; c'est Mercure, Apollon, Castor. Qui ne serait l'ami d'un pareil jeune homme[2372] ? L'amour était le médiateur de l'amitié entre Oreste et Pylade ; ils voguaient ensemble sur le même vaisseau de la vie[2373] : il est beau de s'exciter aux actions héroïques par une triple communauté de plaisirs, de périls et de gloire. L'âme de ceux qui aiment de cet amour

céleste habite les régions divines, et deux amants de cette sorte reçoivent après la vie le prix immortel de la vertu[2374]. » Callicratidas exprime ici l'opinion de Platon, et de Socrate, déclaré le plus sage des hommes !

Licinius juge le procès : il laisse les femmes aux hommes vulgaires, et les petits garçons aux philosophes. Théomneste rit de la prétendue pureté de l'amour philosophique, et finit par la peinture d'une séduction dont les nudités sont à peine supportables sous le voile de la langue grecque ou latine.

Les plus grands personnages de la Grèce et les plus hautes renommées paraissent sous le joug de ces dégradantes passions. Alexandre fit rougir ses soldats de sa familiarité avec l'eunuque Bagoas. Périclès vivait publiquement avec la femme de son fils[2375] ; il défendit devant les tribunaux Cimon, accusé d'inceste avec sa soeur Elpinice, et Elpinice devint le prix de l'éloquence tarée du triomphant orateur[2376]. Sophocle sort d'Athènes avec un jeune garçon, qui lui dérobe son manteau ; Euripide se raille de Sophocle, et lui déclare qu'il a possédé pour rien la même créature[2377]. Sophocle lui répond en vers : « Euripide, ce fut le soleil et non un jeune garçon qui me dépouilla en me faisant éprouver sa chaleur ; pour toi, c'est Borée qui t'a glacé dans les bras d'une femme adultère[2378]. » Le sale Diogène dansait avec l'élégante Laïs, qui se livrait à lui ; et le voluptueux Aristippe, amant de Laïs, approuvait le partage. Sur le tombeau de Dioclès, de jeunes garçons célébraient chaque année la fête des baisers : le plus lascif obtenait la couronne[2379] : Dioclès avait été un infâme. Athénée nous apprend encore le rôle que jouaient les courtisanes, et Lucien les leçons qu'elles se donnaient entre elles : Aspasie, Phrynée, Laïs, Glycère, Flora, Gnathène, Gnathénion, Manie et tant d'autres, sont devenues des personnages mêlés aux plus graves comme aux plus beaux souvenirs de l'histoire, des arts et du génie.

Un trait particulier distingue le dialogue des Courtisanes dans Lucien. L'auteur met souvent en scène une mère et une fille : c'est la mère qui corrompt la fille, qui cherche à lui enlever tout remords, toute pudeur, qui l'instruit au libertinage,

au mensonge, au vol, qui lui conseille de se prostituer au plus rustre, au plus laid, au plus infâme, pourvu qu'il paye bien et qu'on le puisse dépouiller. Quant aux jeunes courtisanes, elles éprouvent presque toujours une passion sincère et naïve ; elle, ont recours à des enchantements, comme la magicienne de Théocrite, pour rappeler des amants volages ; on les voit occupées à les arracher non seulement à leurs rivales, mais encore à leurs rivaux, les philosophes. Chélidonion propose à Drosé d'écrire avec du charbon sur la muraille du Céramique : Aristenet corrompt Clinias. Cet Aristenet était un philosophe qui avait enlevé Clinias à Drosé. Enfin l'on trouve parmi les Dialogues de Lucien celui de Clonarion et de Léaena, consacré à la peinture des désordres entre les femmes ; ils y sont peints comme les désordres entre les hommes. Léaena est aimée d'une riche femme de Lesbos, Mégille, déjà liée avec Démonasse, femme de Corinthe. Ces deux saphiennes invitent Léaena à partager leur commune couche. Mégille jette au loin sa fausse chevelure, paraît nue et la tête rase comme un athlète[2380]. Léaena entre dans des détails assez étendus avec Clonarion, et refuse de lui donner les derniers[2381].

Vous auriez une fausse idée de ces ouvrages si vous vous les représentiez comme ces mauvais livres destinés parmi nous à la dépravation de la jeunesse, mais qui ne peignent point l'état général de la société. Les Pères de l'Eglise s'expriment comme Lucien et comme Athénée ; Clément d'Alexandrie indique des choses de la même nature que celles rappelées aux dialogues des Amours, et il cite ailleurs des faits racontés par Lucien lui-même[2382] ; il parle de la Vénus de Cnide souillée dans son temple, et de Philoenis, « à qui, dit Fleury, on attribuait un écrit touchant les impudicités les plus criminelles dont les femmes soient capables. » Saint Justin, dans son Apologie, assure que l'ouvrage de Philoenis était dans les mains de tout le monde[2383].

Chez plusieurs nations, un prix était décerné au plus impudique[2384]. Il y avait des villes entières consacrées à la prostitution : des inscriptions écrites à la porte des lieux de libertinage et la multitude des simulacres obscènes trouvés à

Pompéi ont fait penser que cette ville jouissait de ce privilège. Des philosophes méditaient pourtant sur la nature de Dieu et de l'homme dans cette Sodome, leurs livres déterrés ont moins résisté aux cendres du Vésuve que les images d'airain du musée secret de Portici. Caton le Censeur louait les jeunes gens abandonnés au vice que chantaient les poètes[2385]. Après les repas, on voyait sur les lits du festin de malheureux enfants qui attendaient les outrages[2386].

Ammien Marcellin a peint les descendants des Cincinnatus et des Publicola au IVe siècle[2387]. « Ils se distinguent par de hauts chars ; ils suent sous le poids de leur manteau, si léger pourtant que le moindre vent le soulève. Ils le secouent fréquemment du côté gauche pour en étaler les franges et laisser voir leur tunique, où sont brodées diverses figures d'animaux. Etrangers, allez les voir, ils vous accableront de caresses et de questions. Retournez-y, il semble qu'ils ne vous aient jamais vus. Ils parcourent les rues avec leurs esclaves et leurs bouffons... Devant ces familles oisives marchent d'abord des cuisiniers enfumés, ensuite des esclaves avec les parasites. Le cortège est fermé par des eunuques, vieux et jeunes, pâles, livides, affreux.

Envoie-t-on savoir des nouvelles d'un malade, le serviteur n'oserait rentrer au logis avant de s'être lavé de la tête aux pieds. La populace n'a d'autre abri pendant la nuit que les tavernes ou les toiles tendues sur les théâtres : elle joue aux dés avec fureur, ou s'amuse à faire un bruit ignoble avec les narines[2388].

Ceux qui s'enorgueillissent de porter les noms des Reburri, des Faburri, des Pagoni, des Geri, des Dali, des Tarrasci, des Perrasi, vont aux bains couverts de soie et accompagnés de cinquante esclaves. À peine entrés dans la piscine, ils s'écrient : « Où sont mes serviteurs ? » S'il se trouve quelque créature jadis usée au service du public, quelque vieille qui a trafiqué de son corps, ils courent à elle, et lui prodiguent de sales caresses. Et voilà des hommes dont les ancêtres admonestaient un sénateur pour avoir donné un baiser à sa femme devant sa fille ! Les prétendez-vous saluer, tels que des

taureaux qui vont frapper de la corne, ils baissent la tête de côté, et ne laissent que leur genou ou leur main au baiser de l'humble client...

Au milieu des festins, on fait apporter des balances pour peser les poissons, les loirs et les oiseaux. Trente secrétaires, les tablettes à la main, font l'énumération des services. Si un esclave apporte trop tard de l'eau tiède, on lui administre trois cents coups de fouet. Mais si un vil favori a commis un meurtre : « Que voulez-vous ? dit le maître ; c'est un misérable ! Je punirai le premier de mes gens qui se conduira ainsi. »

Ces illustres patrices vont-ils voir une maison de campagne ou une chasse que les autres exécutent devant eux ; se font-ils transporter dans des barques peintes, par un temps un peu chaud, de Putéoles à Cajète, ils comparent leurs voyages à ceux de César et d'Alexandre. Une mouche qui se pose sur les franges de leur éventail doré, un rayon de soleil qui passe à travers quelque trou de leur parasol, les désolent ; ils voudraient être nés parmi les Cimmériens[2389].

Cincinnatus eût perdu la gloire de la pauvreté si après sa dictature il eût cultivé des champs aussi vastes que l'espace occupé par un seul des palais de ses descendants[2390]. Le peuple ne vaut pas mieux que les sénateurs ; il n'a pas de sandales aux pieds, et il se fait donner des noms retentissants ; il boit, joue et se plonge dans la débauche ; le grand cirque est son temple, sa demeure, son forum. Les plus vieux jurent par leurs rides et leurs cheveux gris que la république est perdue si tel cocher ne part le premier et ne rase habilement la borne. Attirés par l'odeur des viandes, ces maîtres du monde suivent des femmes qui crient comme des paons affamés, et se glissent dans la salle à manger des patrons[2391]. »

La mollesse du peuple passa à l'armée : le soldat préférait la chanson obscène au cri de guerre ; une pierre, comme autrefois, ne lui servait plus d'oreiller sur un lit armé, et il buvait dans des coupes plus pesantes que son épée[2392] ; il connaissait le prix de l'or et des pierreries ; le temps n'était

plus où un légionnaire ayant trouvé dans le camp d'un roi de Perse un petit sac de peau rempli de perles les jeta, sans savoir ce que c'était, et n'emporta que le sac[2393].

Le soldat romain quitta la cuirasse, abandonna le pilum et la courte épée : alors, nu comme le barbare et inférieur en force, il fut aisément vaincu. Végèce attribue les défaites successives des légions à l'abandon des anciennes armes[2394].

Les désordres de la police de Rome étaient extrêmes : on en jugera par un événement arrivé sous le règne de Théodose Ier.

Les empereurs avaient bâti de grands édifices où se trouvaient les moulins et les fours qui servaient à moudre la farine et à cuire le pain distribué au peuple. Plusieurs cabarets étaient élevés auprès de ces maisons ; des femmes publiques attiraient les passants dans ces cabarets ; ils n'y étaient pas plus tôt entrés qu'ils tombaient par des trappes dans des souterrains. Là ils demeuraient prisonniers le reste de leur vie, contraints à tourner la meule, sans que jamais leurs parents pussent savoir ce qu'ils étaient devenus. Un soldat de Théodose, pris à ce piège, s'arma de son poignard, tua ses détenteurs et s'échappa. Théodose fit raser les édifices qui couvraient ces repaires ; il fit également disparaître les maisons de prostitution où étaient reléguées les femmes adultères[2395].

L'anarchie dans les provinces égalait celle qui régnait dans la capitale : Salvien déclare qu'il n'y a point de châtiment que ne méritassent les Romains ; il les compare aux barbares, et les trouve inférieurs à ceux-ci en charité, sincérité, chasteté, générosité, courage. Il fait la description de la Septimanie : « Vignes, prairies émaillées de fleurs, vergers, campagnes cultivées, forêts, arbres fruitiers, fleuves et ruisseaux, tout s'y trouve. Les habitants de cette province ne devraient-ils pas remplir leurs devoirs envers un Dieu si libéral pour eux ? Eh bien, le peuple le plus heureux des Gaules en est aussi le plus déréglé[2396]. La gourmandise et l'impureté dominent partout. Les riches méprisent la religion et la bienséance ; la foi du mariage n'est plus un frein, la femme légitime se trouve confondue avec les concubines. Les maîtres se servent de leur

autorité pour contraindre leurs esclaves à se rendre à leurs désirs. L'abomination règne dans les lieux où des filles n'ont plus la liberté d'être chastes. On trouve des Romains qui se livrent à tous les désordres, non dans leurs maisons, mais au milieu des ennemis et dans les fers des barbares.

Les villes sont remplies de lieux infâmes, et ces lieux ne sont pas moins fréquentés par les femmes de qualité que par celles d'une basse condition : elles regardent ce libertinage comme un des privilèges de leur naissance, et ne se piquent pas moins de surpasser les autres femmes en impureté qu'en noblesse[2397].

Il n'y a plus personne, continue le nouveau Jérémie, pour qui la prospérité d'autrui ne soit un supplice. Les citoyens se proscrivent les uns les autres : les villes et les bourgs sont en proie à une foule de petits tyrans, juges et publicains. Les pauvres sont dépouillés, les veuves et les orphelins opprimés. Des Romains vont chercher chez les barbares une humanité et un abri qu'ils ne trouvent pas chez les Romains ; d'autres, réduits au désespoir, se soulèvent et vivent de vols et de brigandage ; on leur donne le nom de Bagaudes[2398] ; on leur fait un crime de leur malheur ; et pourtant ne sont-ce pas les proscriptions, les rapines, les concussions des magistrats, qui ont plongé ces infortunés dans un pareil désordre ? Les petits propriétaires, qui n'ont pas fui, se jettent entre les bras des riches pour en être secourus, et leur livrent leurs héritages. Heureux ceux qui peuvent reprendre à ferme les biens qu'ils ont donnés ! Mais ils n'y tiennent pas longtemps : de malheur en malheur, de l'état de colons où ils se sont réduits volontairement, ils deviennent bientôt esclaves[2399]. »

Ce passage de Salvien est un des documents les plus importants de l'histoire : il nous apprend comment l'état des propriétés et des personnes changea au VIe siècle, comment le petit propriétaire livra son bien et ensuite sa personne au grand propriétaire pour en recevoir protection. Cet effet violent de la nécessité se convertit en usage, et bientôt en loi : on donna son aleu au barbare, qui le rendit en fief moyennant

service ; et ainsi s'établit la mouvance et la propriété féodale.

Il faut joindre aux causes de la destruction des lois et des moeurs païennes une dernière cause, puissante dans les hauts rangs de la société : la philosophie.

Je vous ai déjà fait observer que les sectes philosophiques étaient au paganisme ce que les hérésies étaient au christianisme, dans le rapport inverse de la vérité à l'erreur La vérité philosophique ne fut dans son origine que la vérité religieuse, ou, pour parler plus correctement, la philosophie, qui prit naissance dans les temples, fut d'abord cultivée en secret par les prêtres. La vérité philosophique (indépendance de l'esprit de l'homme dans la triple science des choses intellectuelles, morales et naturelles) se dut trouver altérée, selon le temps et les lieux. Les hommes placés au berceau du monde cherchèrent et crurent découvrir les lois mystérieuses de la nature dans la cause la plus agissante sous leurs yeux.

Ainsi les prêtres de la Chaldée regardèrent la lumière dont ils étaient inondés dans leur beau climat comme une émanation de l'âme universelle ; bientôt ils attribuèrent aux astres qu'ils observaient une influence toute particulière sur l'homme et sur la nature. La lumière, diminuant de force en s'éloignant de son foyer, créait sur son chemin du ciel à la terre des êtres dont l'intelligence variait selon le degré de fécondité qui restait au rayon créateur. Le système des prêtres chaldéens donna naissance à la théorie des génies : les usages et les moeurs s'enchaînèrent à la marche des saisons.

Les mages, ne considérant dans la lumière que la chaleur, firent du feu le principe de tout. Et comme il y avait selon les mages une matière brute qui résistait à l'action du feu, de là les deux principes : l'esprit et la matière, le bien et le mal. Par le feu ou la chaleur se reproduisaient l'âme humaine et les génies de la religion secrète des Chaldéens.

Les prêtres d'Egypte se persuadèrent, au bord du Nil, que l'eau était l'agent d'une âme universelle pour la reproduction des corps. Ayant remarqué qu'il y a dans l'homme un esprit et dans l'animal un instinct, ils en conclurent une intelligence qui tend à s'unir à la matière, cette intelligence voulant toujours

produire des choses parfaites, et la matière s'opposant toujours à la perfection. Mais il paraît qu'ils regardaient le bon et le mauvais principe comme également matériels, ce qui faisait une doctrine d'athéisme et de matérialisme chez le peuple le plus superstitieux de la terre.

Aujourd'hui que les Indes nous sont mieux connues, que leurs langues sacrées sont dévoilées aux savants de l'Europe, nous trouvons dans ces immenses régions des systèmes métaphysiques de toutes les sortes, des cultes de toutes les formes, même de la forme chrétienne ; nous trouvons trois principes excellents, bien que mêlés de choses extravagantes : l'existence d'un Dieu suprême, l'immortalité de l'âme, et la nécessité morale de faire le bien.

Mais cette nécessité morale de la philosophie indienne eut une conséquence aussi inattendue que désastreuse : d'après la nécessité du bien, l'âme de l'homme devait retourner au sein de Dieu si elle pratiquait la vertu, ou s'emprisonner dans d'autres corps sur la terre si elle s'était abandonnée aux vices. Ce cercle inévitable de la société religieuse rendit la société politique stationnaire ; tout s'incrusta dans des castes qui ne remuaient pas plus que ces bonzes fixés des jours entiers dans la même attitude, par esprit de sacrifice et de perfection. Ce que le matérialisme opéra en Chine et la superstition en Egypte, la philosophie l'accomplit aux Indes : elle ligatura l'homme dans son berceau et dans sa tombe.

La haute science fut donc captive dans les collèges sacerdotaux de la Chaldée, de la Perse, des Indes et de l'Egypte. Rendons justice aux Grecs ; ils tirèrent la philosophie du fond des temples, comme le christianisme la fit sortir des écoles philosophiques. Ainsi la philosophie fut pratiquée secrètement par les prêtres, c'est son premier pas ; elle fut étudiée par quelques hommes supérieurs de la Grèce hors des sanctuaires, c'est son second pas ; elle fut livrée à la foule par les chrétiens, c'est son troisième et dernier pas.

Les Grecs qui dérobèrent les premiers la philosophie aux initiations furent des poètes et des législateurs, tels que Linus, Orphée, Musée, Eumolpe, Mélampe. Ensuite vinrent, dans une

société plus avancée, Thalès, Pythagore, Phérécide. Voyageurs aux Indes, en Perse, en Chaldée, en Egypte, ils pénétrèrent leurs systèmes des doctrines qu'ils avaient étudiées chez les prêtres de ces contrées. Thalès, comme les Egyptiens, admit l'eau pour élément général, et devint le chef de la philosophie expérimentale ; une des branches de son école donna naissance à la philosophie morale, personnifiée dans Socrate. Pythagore engendra la philosophie intellectuelle, que divinisa Platon. Aristote, esprit positif et universel, supposa une matière éternelle et des formes mathématiques invariables renfermées dans cette matière. Le monde finit par se partager entre les deux écoles de Platon et d'Aristote, entre le système des formes et celui des idées.

Les conquêtes d'Alexandre répandirent la philosophie grecque sur le globe, où elle s'enrichit de nouvelles connaissances.

« Alexandre commanda à tous les hommes vivants d'estimer la terre habitable être leur pays, et son camp en être le château et le donjon ; tous les gens de bien, parents les uns des autres, et les méchants seuls étrangers : au demeurant, que le Grec et le barbare ne seraient point distingués par le manteau, ni à la façon de la targe, ou au cimeterre, ou par le haut chapeau, mais remarqués et discernés, le Grec à la vertu et le barbare au vice, en réputant tous les vertueux Grecs et tous les vicieux barbares. (...) Quel plaisir de voir ces belles et saintes épousailles, quand il comprit dans une même tente cent épousées persiennes, mariées à cent époux macédoniens et grecs, lui-même estant couronné de chapeaux de fleurs et entonnant le premier le chant nuptial d'Hymenaeus, comme un cantique d'amitié générale[2400] ! »

Amyot, qui introduit ici, sans le savoir, la langue et le reflet des moeurs de son siècle dans la peinture de l'âge philosophique et poli de la Grèce, n'ôte rien à la vérité des faits et leur ajoute un charme étranger. Il n'est point de mon sujet d'entrer dans le détail des sectes philosophiques[2401] ; mais je dois rappeler que la philosophie de Platon, mêlée aux dogmes chaldéens et aux traditions juives, s'établit à

Alexandrie sous les Ptolémée : tous les systèmes, toutes les opinions convergèrent à ce centre de lumières et de ténèbres, dont le christianisme débrouilla le chaos.

La philosophie des Grecs introduite à Rome ébranla le culte national dans la ville la plus religieuse de la terre. Le poète satirique Lucile, l'ami de Scipion, s'était moqué des dieux de Numa, et Lucrèce essaya de les remplacer par le voluptueux néant d'Epicure. César avait déclaré en plein sénat qu'après la mort rien n'était, et Cicéron, qui, cherchant la cause de la supériorité de Rome, ne la trouvait que dans sa piété, disait, contradictoirement, qu'à la tombe finit tout l'homme. L'épicurisme régna chez les Romains durant la majeure partie du Ier siècle de l'ère chrétienne ; Pline, Sénèque, les poètes et les historiens l'attestent par leurs écrits, leurs maximes et leurs vers. Le stoïcisme prit le dessus quand la vertu fut élevée à la pourpre.

Ces diverses philosophies, qui ne descendaient point dans le peuple, décomposaient la société ; elles ne guérissaient point la superstition des esclaves et ôtaient la crainte des dieux aux maîtres. Les arts magiques, plus ou moins mêlés aux dogmes scolastiques, la théurgie et la goétie ramenaient des erreurs tout aussi déplorables que les mensonges de la mythologie.

Les philosophes, tantôt chassés de Rome, tantôt rappelés, devenaient des personnages importants ou ridicules, qui se prêtaient complaisamment aux idolâtries, aux moeurs et aux crimes de leur siècle. On en remarque auprès de tous les tyrans ; on en trouve au milieu des débauches d'Elagabale : il est vrai que, pour l'honneur de la vertu, ceux-ci se voilaient la tête, comme Agamemnon se couvrait le visage au sacrifice de sa fille[2402] ; Plotin même assistait aux désordres de Gratien.

Ces sages s'attribuaient des dons surnaturels : depuis Apollonius, qui se transportait par l'air où il voulait, jusqu'à Proclus, qui conversait avec Pan, Esculape et Minerve, il n'y a pas de miracles dont ils ne fussent capables. L'affectation des allures de leur vie rendait suspect, le naturel de leurs principes. Ménédus de Lampsaque paraissait en public vêtu d'une robe noire, coiffé d'un chapeau d'écorce où se voyaient

gravés les douze signes du zodiaque ; une longue barbe lui descendait à la ceinture, et monté sur le cothurne, il tenait un bâton de frêne à la main ; il se prétendait un esprit revenu des enfers pour prêcher la sagesse aux hommes[2403].

Anaxarque, maître de Pyrrhon, étant tombé dans une ravine, Pyrrhon refusa de l'en retirer, parce que toute chose est indifférente de soi, et qu'autant valait demeurer dans un trou que sur la terre[2404].

Lorsque Zénon marchait dans les villes, ses amis l'accompagnaient, de peur qu'il ne fût écrasé par les chars : il ne se donnait pas la peine d'échapper à la fatalité[2405]. Diogène faisait le chien dans un tonneau ; Démocrite s'enfermait dans un sépulcre[2406] ; Héraclite broutait l'herbe de la montagne[2407] ; Empédocle, voulant passer pour une divinité, se précipita dans l'Etna ; le volcan rejeta les sandales d'airain de l'impie, et la fourbe fut découverte[2408].

Ces sophistes, de même que les hérésiarques, se livraient à toutes sortes de folies ; des platoniciens se tuaient comme les circoncellions, et des cyniques bravaient la pudeur comme les priscilliens. Dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie, les maîtres mêlaient le peuple à leurs factions ; leurs disciples couraient au-devant des nouveau-venus pour les attirer à leur doctrine, criant, sautant, frappant, à l'instar des furieux.

Lucien représente Ménippe affublé d'une massue, d'une lyre et d'une peau de lion, et s'écriant : « Je te salue, portique superbe, entrée de mon palais ! » Ensuite Ménippe raconte à Philonide que, fatigué de l'incertitude des doctrines, il s'adressa à un disciple de Zoroastre. Ce magicien par excellence, appelé Mithrobarzanes, avait de longs cheveux et une longue barbe. Il prit Ménippe, le lava trois mois entiers dans l'Euphrate, en suivant le cours de la lune et marmottant une longue prière ; il lui cracha trois fois au nez, le plongea de l'Euphrate dans le Tigre, le purifia avec de l'oignon marin, le ramena chez lui à reculons, l'arma de la massue, de la lyre, de la peau du lion, et lui recommanda de se nommer à tout venant Ulysse, Hercule ou Orphée. L'initiation achevée, Ménippe descendit aux enfers conduit par Mithroharzanes. Là,

Tirésias lui conseilla de quitter les chimères philosophiques, en lui disant : « La meilleure vie est la plus commune. »

Les *sectes à l'encan* offrent le tableau complet des diverses sectes. Jupiter fait préparer des sièges ; Mercure, investi de la charge d'huissier, appelle les marchands pour acheter toutes sortes de vies philosophiques ; on fera crédit pendant une année, moyennant caution. Jupiter ordonne de commencer par la secte italique.

Mercure.
Holà, Pythagore ! descends, et fais le tour de la place. Voici une vie céleste : qui l'achètera ? Qui veut être plus grand que l'homme ? Qui veut connaître l'harmonie des sphères et revivre après sa mort ?

Un marchand.
D'où es-tu ?

Pythagore.
De Samos.

Le marchand.
Où as-tu étudié ?

Pythagore.
En Egypte, chez les sages.

Le marchand.
Si je t'achète, que m'apprendras-tu ?

Pythagore.
Je te ferai souvenir de ce que tu sus autrefois.

Le marchand.
Comment cela ?

Pythagore.

En purifiant ton âme.

Le marchand.
Comment l'instruiras-tu ?

Pythagore.
Par le silence. Tu seras cinq ans sans parler.

Le marchand.
Après ?

Pythagore.
Je t'enseignerai la géométrie, la musique et l'arithmétique.

Le marchand.
Je sais celle-ci.

Pythagore.
Comment comptes-tu ?

Le marchand.
Un, deux, trois, quatre.

Pythagore.
Tu te trompes : quatre est dix, le triangle parfait et le serment, etc.

(On déshabille Pythagore, et l'on découvre qu'il a une cuisse d'or. Trois cents marchands l'achètent dix mines.)
(On appelle Diogène.)

Un marchand.
Que pourrai-je faire de cet animal, sinon un fossoyeur ou un porteur d'eau ?

Mercure.
Non pas, mais un portier : il aboie, et il se nomme lui-même un

chien.

Le marchand.
Je crains qu'il ne me morde ; il grince des dents et me regarde de travers.

Mercure.
Ne crains rien, il est apprivoisé.

Le marchand.
Ami, de quel pays es-tu ?

Diogène.
De tous pays.

Le marchand.
Quelle est ta profession ?

Diogène.
Médecin de l'âme, héraut de la liberté et de la vérité.

Le marchand.
Maître, si je t'achète, que m'apprendras-tu ?

Diogène.
Je t'enfermerai avec la misère, tu ne te soucieras ni de parents ni de patrie ; tu quitteras la maison de ton père ; tu habiteras quelque masure, quelque sépulcre, ou, comme moi, un tonneau. Ton revenu sera dans ta besace pleine de rogatons et de vieux bouquins ; tu disputeras de félicité avec Jupiter ; si l'on te fouette, tu n'en feras que rire.

Le marchand.
Il faudrait que ma peau fût une écaille d'huître ou de tortue.

Diogène.
Voici ma doctrine : trouver à redire à tout, avoir la voix rude

comme un chien, la mine barbare, l'allure farouche et sauvage, vivre au milieu de la foule comme s'il n'y avait personne, être seul au milieu de tous, préférer la Vénus ridicule et se livrer en public à ce que les autres rougissent de faire en secret. Si tu t'ennuies, tu prendras un peu de ciguë ; et tu t'en iras de ce monde : voilà le bonheur ; en veux-tu ?
Après Diogène, pour lequel on donne deux oboles, Mercure fait venir Aristippe ; il est ivre, et ne peut répondre. Mercure explique sa doctrine : ne se soucier de rien, se servir de tout, chercher la volupté n'importe où.
Héraclite et Démocrite, abrégé de la sagesse et de la folie, succèdent à Aristippe : l'un rit, l'autre pleure. Démocrite rit parce que tout est vanité et que l'homme n'est qu'un concours d'atomes produit du hasard. Héraclite pleure parce que le plaisir est douleur, le savoir ignorance, la grandeur bassesse, la santé infirmité, le monde un enfant qui joue aux osselets et se tourmente pour un songe. Héraclite regrette le passé, s'ennuie du présent et s'épouvante de l'avenir.
Jupiter fait semondre Socrate.

Un marchand.
Qu'es-tu ?

Socrate.
Amateur de petits garçons et maître ès arts d'aimer[2409].

Le marchand.
Dans ce cas, mon fils est trop beau pour que je te confie son éducation.

Socrate.
Je ne suis pas amoureux du corps, mais de l'esprit : quand je dormirais avec ton fils, il ne se passerait rien de déshonnête.

Le marchand.
Cela m'est fort suspect...

Socrate.
Je le jure par le chien et le platane.

Le marchand.
Quelle est ta doctrine ?

Socrate.
J'ai inventé une république, et je me gouverne d'après ses lois.

Le marchand.
Que fait-on dans ta république ?

Socrate.
Les femmes n'y appartiennent pas à un seul mari ; chaque homme peut avoir commerce avec elles toutes.

Le marchand.
Les lois contre l'adultère sont-elles donc abrogées ?

Socrate.
Niaiseries.

Le marchand.
Et qu'as-tu statué pour les beaux et jeunes garçons ?

Socrate.
Ils deviendront le prix de la vertu, et leur amour sera la récompense du courage.
Socrate est vendu deux talents.
Epicure vient après Socrate : « C'est, dit Mercure, le disciple du grand rieur Démocrite et du grand débauché Aristippe ; il aime les choses douces et emmiellées. »
Chrysippe le stoïcien, à la barbe longue et aux cheveux courts, est présenté aux criées comme la vertu même et le censeur du genre humain. Chrysippe est le seul sage, le seul riche, le seul éloquent, le seul beau, le seul juste ; il explique au marchand ébahi qu'il y a des choses principales et des choses moins

principales, des accidents et des accidents d'accidents ; il lui prétend enseigner les syllogismes : le moissonneur, le dominant, l'électra, le masqué ; il lui prouve que lui marchand ne connaît pas son père, qu'il est une pierre ou un animal, un animal ou une pierre[2410].
Le péripatéticien succède au stoïcien : il sait combien de temps vit un moucheron, à quelle profondeur les rayons du soleil pénètrent dans la mer, et quelle est l'âme des huîtres[2411].
Le dialogue se termine à Pyrrhias (pour Pyrrhon).

Le marchand.
Que sais-tu, Pyrrhias ?

Le philosophe
Rien[2412].

Le marchand.
Comment, rien ?

Le philosophe.
Parce que je ne sais pas s'il y a quelque chose.

Le marchand.
Est-ce que nous n'existons pas ?

Le philosophe.
Je ne sais[2413].

Le marchand.
Et toi, n'existes-tu pas ?

Le philosophe.
Je le sais encore moins[2414].

Le marchand.
Je viens de t'acheter : n'es-tu pas à moi ?

Le philosophe.
Je m'abstiens, et je considère[2415].

Le marchand.
Suis-moi, tu es mon esclave.

Le philosophe.
Qui le sait ?

Le marchand.
Ceux qui sont ici.

Le philosophe.
Est-ce qu'il y a quelqu'un ici ?

Le marchand.
Je te prouve que je suis ton maître. (Il le bat.)

Le philosophe.
Je m'abstiens, et je considère.

Lucien, dans l'Hermotine, ou les Sectes, achève de ruiner l'échafaudage de l'orgueil de l'homme.

Ainsi se montraient, flétris et vaincus du temps, ces philosophes jadis l'honneur de l'humanité, ces sages qui au milieu des nations souillées et matérialisées avaient conservé les vérités de la science, de la morale et de la religion naturelle, jusqu'à ce qu'ils se corrompissent avec la foule, et par l'infirmité même de la sagesse.

Voilà la société romaine : ses générations étaient mûres ; les barbares se présentaient comme les faucheurs qui nous viennent des provinces éloignées pour abattre nos foins et nos blés ; les chrétiens et les païens allaient tomber sur les sillons, selon le poids de leur valeur respective. L'homme attaché aux joies de la vie ne voyait approcher le Frank, le Goth, le Vandale, qu'avec les terreurs de la mort, tandis que l'anachorète, le prêtre, l'évêque, cherchaient comment ils

adouciraient les vainqueurs et comment ils feraient des calamités publiques un moyen d'enrôler de nouveaux soldats sous l'étendard du Christ.

Etude VI

Ou sixième discours sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares

Partie I – Moeurs des barbares

Tout ce qui se peut rencontrer de plus varié, de plus extraordinaire, de plus féroce dans les coutumes des sauvages s'offrit aux yeux de Rome : elle vit, d'abord successivement et ensuite tout à la fois, dans le coeur et dans les provinces de son empire, de petits hommes maigres et basanés ou des espèces de géants aux yeux verts[2416], à la chevelure blonde lavée dans l'eau de chaux, frottée de beurre aigre ou de cendres de frêne[2417] ; les uns nus, ornés de colliers, d'anneaux de fer, de bracelets d'or ; les autres couverts de peaux, de sayons, de larges braies, de tuniques étroites et bigarrées[2418] ; d'autres encore la tête chargée de casques faits en guise de mufles de bêtes féroces[2419], d'autres encore le menton et l'occiput rasés[2420], ou portant longues barbes et moustaches. Ceux-ci à pied avec des massues, des maillets, des marteaux, des framées, des angons à deux crochets, des haches à deux tranchants[2421], des frondes, des flèches armées d'os pointus[2422], des filets et des lanières de cuir[2423], de courtes et de longues épées ; ceux-là enfourchaient de hauts destriers bardés de fer[2424], ou de laides et chétives cavales, mais rapides comme des aigles[2425]. En plaine, ces hommes hostoyaient éparpillés[2426], ou formés en coin[2427], ou roulés en masse ; parmi les bois, ils montaient sur les arbres, objets de leur culte, et combattaient[2428] portés sur les épaules et dans les bras de leurs dieux.

Des volumes suffiraient à peine au tableau des moeurs et

des usages de tant de peuples.

Les Agathyrses, comme les Pictes, se tachetaient le corps et les cheveux d'une couleur bleue ; les gens d'une moindre espèce portaient leurs mouchetures rares et petites, les nobles les avaient larges et rapprochées[2429].

Les Alains ne cultivaient point la terre ; ils se nourrissaient de lait et de la chair des troupeaux ; ils erraient avec leurs chariots d'écorce de désert en désert. Quand leurs bêtes avaient consommé tous les herbages, ils remettaient leurs villes sur leurs chariots, et les allaient planter ailleurs[2430]. Le lieu où ils s'arrêtaient devenait leur patrie[2431]. Les Alains étaient grands et beaux ; ils avaient la chevelure presque blonde, et quelque chose de terrible et de doux dans le regard[2432]. L'esclavage était inconnu chez eux ; ils sortaient tous d'une source libre[2433].

Les Goths, comme les Alains, de race scandinave, leur ressemblaient ; mais ils avaient moins contracté les habitudes slaves, et ils inclinaient plus à la civilisation. Apollinaire a peint un conseil de vieillards goths. « Selon leur ancien usage, leurs vieillards se réunissent au lever du soleil ; sous les glaces de l'âge, ils ont le feu de la jeunesse. On ne peut voir sans dégoût la toile qui couvre leur corps décharné ; les peaux dont ils sont vêtus leur descendent à peine au-dessous du genou. Ils portent des bottines de cuir de cheval, qu'ils attachent par un simple noeud au milieu de la jambe, dont la partie supérieure reste découverte[2434]. » Et pourquoi ces Goths étaient-ils assemblés ? Pour s'indigner de la prise de Rome par un Vandale et pour élire un empereur romain !

Le Sarrasin, ainsi que l'Alain, était nomade ; monté sur son dromadaire, vaguant dans des solitudes sans bornes, changeant à chaque instant de terre et de ciel, sa vie n'était qu'une fuite[2435].

Les Huns parurent effroyables aux barbares eux-mêmes ; ils considéraient avec horreur ces cavaliers au cou épais, aux joues déchiquetées, au visage noir, aplati et sans barbe, à la tête en forme de boule d'os et de chair, ayant dans cette tête des trous plutôt que des yeux[2436], ces cavaliers dont la voix

était grêle et le geste sauvage. La renommée les représentait aux Romains comme des bêtes marchant sur deux pieds, ou comme ces effigies difformes que l'antiquité plaçait sur les ponts[2437]. On leur donnait une origine digne de la terreur qu'ils inspiraient : on les faisait descendre de certaines sorcières appelées aliorumna, qui, bannies de la société par le roi des Goths Félimer, s'étaient accouplées dans les déserts avec les démons[2438].

Différents en tout des autres hommes, les Huns n'usaient ni de feu ni de mets apprêtés ; ils se nourrissaient d'herbes sauvages et de viandes demi-crues, couvées un moment entre leurs cuisses ou échauffées entre leur siège et le dos de leurs chevaux[2439]. Leurs tuniques, de toile colorée et de peaux de rat des champs, étaient nouées autour de leur cou ; ils ne les abandonnaient que lorsqu'elles tombaient en lambeaux[2440]. Ils enfonçaient leur tête dans des bonnets de peau arrondis, et leurs jambes velues dans des tuyaux de cuir de chèvre[2441]. On eût dit qu'ils étaient cloués sur leurs chevaux, petits et mal formés, mais infatigables. Souvent ils s'y tenaient assis comme des femmes ; ils y traitaient d'affaires, délibérant, vendant, achetant, buvant, mangeant, dormant sur le cou étroit de leur bête, s'y livrant dans un profond sommeil à toutes sortes de songes[2442].

Sans demeure fixe, sans foyer, sans lois, sans habitudes domestiques, les Huns erraient avec les chariots qu'ils habitaient. Dans ces huttes mobiles, les femmes façonnaient leurs vêtements, s'abandonnaient à leurs maris, accouchaient, allaitaient leurs nourrissons jusqu'à l'âge de puberté. Nul chez ces générations ne pouvait dire d'où il venait, car il avait été conçu loin du lieu où il était né, et élevé plus loin encore[2443]. Cette manière de vivre dans des voitures roulantes était en usage chez beaucoup de peuples, et notamment parmi les Franks. Majorien surprit un parti de cette nation : « Le coteau voisin retentissait du bruit d'une noce ; les ennemis célébraient en dansant, à la manière des Scythes, l'hymen d'un époux à la blonde chevelure. Après la défaite on trouva les préparatifs de la fête errante, les marmites, les mets

des convives, tout le régal prisonnier et les odorantes couronnes de fleurs. (...) Le vainqueur enleva le chariot de la mariée[2444]. »

Sidoine est un témoin considérable des moeurs des barbares, dont il voyait l'invasion. « Je suis, dit-il, au milieu des peuples chevelus, obligé d'entendre le langage du Germain, d'applaudir, avec un visage contraint, au chant du Bourguignon ivre, les cheveux graissés avec du beurre acide... Heureux vos yeux, heureuses vos oreilles, qui ne les voient et ne les entendent point ! heureux votre nez, qui ne respire pas dix fois le matin l'odeur empestée de l'ail et de l'oignon[2445]. »

Tous les barbares n'étaient pas aussi brutaux. Les Franks, mêlés depuis longtemps aux Romains, avaient pris quelque chose de leur propreté et de leur élégance. « Le jeune chef marchait à pied au milieu des siens ; son vêtement d'écarlate et de soie blanche était enrichi d'or ; sa chevelure et son teint avaient l'éclat de sa parure. Ses compagnons portaient pour chaussure des peaux de bête garnies de tous leurs poils ; leurs jambes et leurs genoux étaient nus ; les casaques bigarrées de ces guerriers montaient très haut, serraient les hanches et descendaient à peine au jarret ; les manches de ces casaques ne dépassaient pas le coude. Par-dessous ce premier vêtement se voyait une saie de couleur verte bordée d'écarlate, puis une rhénone fourrée, retenue par une agrafe[2446]. Les épées de ces guerriers se suspendaient à un étroit ceinturon, et leurs armes leur servaient autant d'ornement que de défense ; ils tenaient dans la main droite des piques à deux crochets ou des haches à lancer ; leur bras gauche était caché par un bouclier aux limbes d'argent et à la bosse dorée[2447]. » Tels étaient nos pères.

Sidoine arrive à Bordeaux, et trouve auprès d'Euric, roi des Visigoths, divers barbares qui subissaient le joug de la conquête. « Ici se présente le Saxon aux yeux d'azur : ferme sur les flots, il chancelle sur la terre. Ici l'ancien Sicambre, à l'occiput tondu, tire en arrière depuis qu'il est vaincu, ses cheveux renaissants sur son cou vieilli. Ici vagabonde l'Hérule

aux joues verdâtres, qui laboure le fond de l'Océan et dispute de couleur avec les algues ; ici le Bourguignon, haut de sept pieds, mendie la paix en fléchissant le genou[2448]. »

Une coutume assez générale chez tous les barbares était de boire la cervoise (la bière), l'eau, le lait et le vin dans le crâne des ennemis. Etaient-ils vainqueurs, ils se livraient à mille actes de férocité ; les têtes des Romains entourèrent le camp de Varus, et les centurions furent égorgés sur les autels de la divinité de la guerre[2449]. Etaient-ils vaincus, ils tournaient leur fureur contre eux-mêmes. Les compagnons de la première ligne des Cimbres que défit Marius furent trouvés sur le champ de bataille attachés les uns aux autres ; ils avaient voulu impossibilité de reculer et nécessité de mourir. Leurs femmes s'armèrent d'épées et de haches ; hurlant, grinçant des dents de rage et de douleur, elles frappaient et Cimbres et Romains, les premiers comme des lâches, les seconds comme des ennemis ; au fort de la mêlée, elles saisissaient avec leurs mains nues les épées tranchantes des légionnaires, leur arrachaient leurs boucliers, et se faisaient massacrer. Sanglantes, échevelées, vêtues de noir, on les vit, montées sur les chariots, tuer leurs maris, leurs frères, leurs pères, leurs fils, étouffer leurs nouveau-nés, les jeter sous les pieds des chevaux et se poignarder. Une d'entre elles se pendit au bout du timon de son chariot, après avoir attaché par la gorge deux de ses enfants à chacun de ses pieds. Faute d'arbres pour se procurer le même supplice, le Cimbre vaincu se passait au cou un lacs coulant, nouait le bout de la corde de ce lacs aux jambes ou aux cornes de ses boeufs : ce laboureur d'une espèce nouvelle, pressant l'attelage avec l'aiguillon, ouvrait sa tombe[2450].

On retrouvait ces moeurs terribles parmi les barbares du Ve siècle. Leur cri de guerre faisait palpiter le coeur du plus intrépide Romain : les Germains poussaient ce cri sur le bord de leurs boucliers appliqués contre leurs bouches[2451]. Le bruit de la corne des Goths était célèbre ; j'en ai parlé.

Avec des ressemblances et des différences de coutumes, ces peuples se distinguaient les uns des autres par des

nuances de caractère : « Les Goths sont fourbes, mais chastes, dit Salvien ; les Allamans, impudiques, mais sincères ; les Franks, menteurs, mais hospitaliers ; les Saxons, cruels, mais ennemis des voluptés[2452]. » Le même auteur fait aussi l'éloge de la pudicité des Goths, et surtout de celle des Vandales. Les Taïfales, peuplade de la Dacie, péchaient par le vice contraire. Chez eux, les jeunes garçons étaient forcés de se marier par contrat avec des hommes : la fleur de leur jeunesse se consumait dans ces exécrables unions ; ils ne pouvaient être délivrés de ces incestes qu'après avoir tué un sanglier ou un ours[2453].

Les Huns, perfides dans les trêves, étaient dévorés de la soif de l'or. Abandonnés à l'instinct des brutes, ils ignoraient l'honnête et le déshonnête. Obscurs dans leur langage, libres de toute religion et de toute superstition, aucun respect divin ne les enchaînait. Colères et capricieux, dans un même jour ils se séparaient de leurs amis sans qu'on eût rien dit pour les irriter, et leur revenaient sans qu'on eût rien fait pour les adoucir[2454].

Quelques-unes de ces races étaient anthropophages. Un Sarrasin tout velu et nu jusqu'à la ceinture, poussant un cri rauque et lugubre, se précipite, le glaive au poing, parmi les Goths arrivés sous les murs de Constantinople après la défaite de Valens ; il colle ses lèvres au gosier de l'ennemi qu'il avait blessé, et en suce le sang aux regards épouvantés des spectateurs[2455]. Les Scythes de l'Europe montraient ce même instinct du furet et de la hyène[2456] : saint Jérôme avait vu dans les Gaules les Atticotes, horde bretonne, qui se nourrissaient de chair humaine : quand ils rencontraient dans les bois des troupeaux de porcs et d'autre bétail, ils coupaient les mamelles des bergères et les parties les plus succulentes des pâtres, délicieux festin pour eux[2457]. Les Alains arrachaient la tête de l'ennemi abattu, et de la peau de son cadavre ils caparaçonnaient leurs chevaux[2458]. Les Budins et les Gelons se faisaient aussi des vêtements et des couvertures de cheval avec la peau des vaincus[2459], dont ils se réservaient la tête[2460]. Ces mêmes Gelons se

découpaient les joues ; un visage tailladé, des blessures qui présentaient des écailles livides surmontées d'une crète rouge, étaient le suprême honneur[2461].

L'indépendance était tout le fond d'un barbare, comme la patrie était tout le fond d'un Romain, selon l'expression de Bossuet. Etre vaincu ou enchaîné paraissait à ces hommes de batailles et de solitudes chose plus insupportable que la mort : rire en expirant était la marque distinctive du héros. Saxon le Grammairien dit d'un guerrier : « Il tomba, rit et mourut[2462]. » Il y avait un nom particulier dans les langues germaniques pour désigner ces enthousiastes de la mort : le monde devait être la conquête de tels hommes.

Les nations entières, dans leur âge héroïque, sont poètes : les barbares avaient la passion de la musique et des vers ; leur muse s'éveillait aux combats, aux festins et aux funérailles. Les Germains exaltaient leur dieu Tuiston[2463] dans de vieux cantiques : lorsqu'ils s'ébranlaient pour la charge, ils entonnaient en choeur le Bardit, et de la manière plus ou moins vigoureuse dont cet hymne retentissait ils présageaient le destin futur du combat[2464].

Chez les Gaulois, les bardes étaient chargés de transmettre le souvenir des choses dignes de louanges[2465].

Jornandès raconte qu'à l'époque où il écrivait on entendait encore les Goths répéter les vers consacrés à leur législateur[2466]. Au banquet royal d'Attila, deux Gépides célébrèrent les exploits des anciens guerriers : ces chansons de la gloire attablée animaient d'un attendrissement martial le visage des convives. Les cavaliers qui exécutaient autour du cercueil du héros tartare une espèce de tournoi funèbre chantaient : « C'est ici Attila, roi des Huns, engendré par son père Mundzuch. Vainqueur des plus fières nations, il réunit sous sa puissance la Scythie et la Germanie, ce que nul n'avait fait avant lui. L'une et l'autre capitale de l'empire romain chancelaient à son nom : apaisé par leur soumission, il se contenta de les rendre tributaires. Attila, aimé jusqu'au bout du destin, a fini ses jours, non par le fer de l'ennemi, non par la trahison domestique, mais sans douleur, au milieu de la joie.

Est-il une plus douce mort que celle qui n'appelle aucune vengeance[2467] ? »

Un manuscrit originaire de l'abbaye de Fulde, maintenant à Cassel[2468], a par hasard sauvé de la destruction le fragment d'un poème teutonique qui réunit les noms d'Hildebrand, de Théodoric, d'Hermanric, d'Odoacre et d'Attila. Hildebrand, que son fils ne veut pas reconnaître, s'écrie : « Quelle destinée est la mienne ! j'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés, et maintenant il faut que mon propre enfant m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier ! »

L'Edda (l'aïeule), recueil de la mythologie scandinave, les Sagha ou les traditions historiques des mêmes pays, les chants des scaldes rappelés par Saxon le Grammairien, ou conservés par Olaüs Wormius, dans sa Littérature runique, offrent une multitude d'exemples de ces poésies. J'ai donné ailleurs une imitation du poème lyrique de Lodbrog, guerrier scalde et pirate. « Nous avons combattu avec l'épée (...). Les aigles et les oiseaux aux pieds jaunes poussaient des cris de joie (...). Les vierges ont pleuré longtemps (...). Les heures de la vie s'écoulent : nous sourirons quand il faudra mourir[2469]. » Un autre chant tiré de l'Edda reproduit la même énergie et la même férocité.

Hogni et Gunar, deux héros de la race des Nifflungs, sont prisonniers d'Attila. On demande à Gunar de révéler où est le trésor des Nifflungs, et d'acheter sa vie pour de l'or.

Le héros répond :

« Je veux tenir dans ma main le coeur d'Hogni, tiré sanglant de la poitrine du vaillant héros, arraché avec un poignard émoussé du sein de ce fils de roi.

« Ils arrachèrent le coeur d'un lâche qui s'appelait Hialli ; ils le posèrent tout sanglant sur un plat, et l'apportèrent à Gunar.

« Alors Gunar, ce chef du peuple, chanta : « Ici je vois le coeur sanglant d'Hialli ; il n'est pas comme le coeur d'Hogni le brave, il tremble sur le plat où il est placé ; il tremblait la moitié davantage quand il était dans le sein du lâche. »

« Quand on arracha le coeur d'Hogni de son sein, il rit ; le guerrier vaillant ne songea pas à gémir. On posa son coeur

sanglant sur un plat, et on le porta à Gunar.

« Alors ce noble héros, de la race des Nifflungs, chanta : « Ici je vois le coeur d'Hogni le brave ; il ne ressemble pas au coeur d'Hialli le lâche ; il tremble peu sur le plat où on l'a placé ; il tremblait la moitié moins quand il était dans la poitrine du brave.

« Que n'es-tu, ô Atli (Attila), aussi loin de mes yeux que tu le seras toujours de nos trésors ! En ma puissance est désormais le trésor caché des Nifflungs ; car Hogni ne vit plus.

« J'étais toujours inquiet quand nous vivions tous les deux ; maintenant je ne crains rien ; je suis seul[2470]. »

Ce dernier trait est d'une tendresse sublime.

Ce caractère de la poésie héroïque primitive est le même parmi tous les peuples barbares ; il se retrouve chez l'Iroquois, qui précéda la société dans les forêts du Canada, comme chez le Grec redevenu sauvage, qui survit à la société sur ces montagnes du Pinde où il n'est resté que la muse armée. « Je ne crains pas la mort, disait l'Iroquois ; je me ris des tourments. Que ne puis-je dévorer le coeur de mes ennemis ! » » Mange, oiseau (c'est une tête qui parle à un aigle dans l'énergique traduction de M. Fauriel) ; mange, oiseau, mange ma jeunesse ; repais-toi de ma bravoure, ton aile en deviendra grande d'une aune, et ta serre d'un empan[2471]. »

Les lois mêmes étaient du domaine de la poésie. Un homme d'un rare talent dans l'histoire, M. Thierry, a fort ingénieusement remarqué que les premières lignes du prologue de la loi salique semblent être le texte littéral d'une chanson ; il les rend ainsi d'un style ferme et noble :

« La nation des Franks, illustre, ayant Dieu pour fondateur, forte sous les armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, libre d'hérésie ; lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu, recherchant la clef de la science, selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant sa pitié ; la loi salique fut

dictée par les chefs de cette nation, qui en ce temps commandaient chez elle. (...) « Vive le Christ, qui aime les Franks ! Qu'il regarde leur royaume... Cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains. »

La métaphore abondait dans les chants des scaldes : les fleuves sont la sueur de la terre et le sang des vallées, les flèches sont les filles de l'infortune, la hache est la main de l'homicide, l'herbe est la chevelure de la terre, la terre est le vaisseau qui flotte sur les âges, la mer est le champ des pirates, un vaisseau est leur patin ou le coursier des flots. Les Scandinaves avaient de plus quelques poésies mythologiques.

« Les déesses qui président aux combats, les belles Walkyries, étaient à cheval, couvertes de leur casque et de leur bouclier. Allons disent-elles, poussons nos chevaux au travers de ces mondes tapissés de verdure qui sont la demeure des dieux. »

Les premiers préceptes moraux étaient aussi confiés en vers à la mémoire : « L'hôte qui vient chez vous a les genoux froids, donnez-lui du feu. Il n'y a rien de plus inutile que de trop boire de bière : l'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'enivrent, et leur dérobe leur âme. Le gourmand mange sa mort. Quand un homme allume du feu, la mort entre chez lui avant que ce feu soit éteint. Louez la beauté du jour quand il sera fini. Ne vous fiez ni à la glace d'une nuit, ni au serpent qui dort, ni au tronçon de l'épée, ni au champ nouvellement semé. » Enfin les barbares connaissaient aussi les chants d'amour : « Je me battis dans ma jeunesse avec les peuples de Devonstheim, je tuai leur jeune roi ; cependant une fille de Russie me méprise. »

« Je sais faire huit exercices : je me tiens ferme à cheval, je nage, je glisse sur des patins, je lance le javelot, je manie la rame ; cependant une fille de Russie me méprise[2472]. »

Plusieurs siècles après la conquête de l'Empire Romain, l'usage des hymnes guerriers continua : les défaites amenaient des complaintes latines dont l'air est quelquefois noté dans les vieux manuscrits : Angelbert gémit sur la bataille de Fontenay

et sur la mort de Hugues, bâtard de Charlemagne. La fureur de la poésie était telle, qu'on trouve des vers de toutes mesures jusque dans les diplômes du VIIIe, du IXe et du Xe siècle[2473]. Un chant teutonique conserve le souvenir d'une victoire remportée sur les Normands, l'an 881, par Louis, fils de Louis le Bègue. « J'ai connu un roi appelé le seigneur Louis, qui servait Dieu de bon coeur, parce que Dieu le récompensait... Il saisit la lance et le bouclier, monta promptement à cheval, et vola pour tirer vengeance de ses ennemis[2474]. » Personne n'ignore que Charlemagne avait fait recueillir les anciennes chansons des Germains.

La chronique saxonne donne en vers le récit d'une victoire remportée par les Anglais sur les Danois, et l'Histoire de Norvège, l'apothéose d'un pirate du Danemark, tué avec cinq autres chefs de corsaires sur les côtes d'Albion[2475].

Les nautoniers normands célébraient eux-mêmes leurs courses ; un d'entre eux disait : « Je suis né dans le haut pays de Norvège, chez des peuples habiles à manier l'arc ; mais j'ai préféré hisser ma voile, l'effroi des laboureurs du rivage. J'ai aussi lancé ma barque parmi les écueils, loin du séjour des hommes. » Et ce scalde des mers avait raison, puisque les Danes ont découvert le Vineland, ou l'Amérique.

Ces rythmes militaires se viennent terminer à la chanson de Roland, qui fut comme le dernier chant de l'Europe barbare. « À la bataille d'Hastings, » dit admirablement le grand peintre d'histoire que je viens de citer, « un Normand appelé Taillefer poussa son cheval en avant du front de la bataille, et entonna le chant des exploits, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite ; les Normands répétaient ces refrains ou criaient : Dieu aide ! Dieu aide[2476] ! »

Wace nous a conservé le même fait dans une autre langue :

Taillefer, qui moult bien chantait,
Sur un cheval qui tost allait,
Devant eus allait chantant

De Karlemagne et de Rollant,
Et d'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Rainschevaux.

Cette ballade héroïque, qui se devrait retrouver dans le roman de Rollant et d'Olivier, de la bibliothèque des rois Charles V, VI et VII[2477], fut encore chantée à la bataille de Poitiers.

Les poésies nationales des barbares étaient accompagnées du son du fifre, du tambour et de la musette. Les Scythes, dans la joie des festins, faisaient résonner la corde de leur arc[2478]. La cithare ou la guitare était en usage dans les Gaules[2479], et la harpe dans l'île des Bretons : il y avait trois choses qu'on ne pouvait saisir pour dettes chez un homme libre du pays de Galles : son cheval, son épée et sa harpe.

Dans quelles langues tous ces poèmes étaient-ils écrits ou chantés ? Les principales étaient la langue celtique, la langue slave, les langues teutonique et scandinave ; il est difficile de savoir à quelle racine appartenait l'idiome des Huns. L'oreille dédaigneuse des Grecs et des Romains n'entendait dans les entretiens des Franks et des Tartares que des croassements de corbeaux[2480] ou des sons non articulés, sans aucun rapport avec la voix humaine[2481] ; mais quand les barbares triomphèrent, force fut de comprendre les ordres que le maître donnait à l'esclave. Sidoine Apollinaire félicite Syagrius de s'exprimer avec pureté dans la langue des Germains : « Je ris, dit le littérateur puéril, en voyant un barbare craindre devant vous de faire un barbarisme dans sa langue[2482]. » Le quatrième canon du concile de Tours ordonne que chaque évêque traduira ses sermons latins en langue romane et tudesque[2483]. Louis le Débonnaire fit mettre la Bible en vers teutons. Nous savons par Loup de Ferrières que sous Charles le Chauve on envoyait les moines de Ferrières à Pruym pour se familiariser avec la langue germanique[2484]. On fit connaître à la même époque les caractères dont les Normands se servaient pour garder la mémoire de leurs chansons ; ces caractères s'appelaient runstabath ; ce sont les lettres

runiques : on y joignit celles qu'Ethicus avait inventées auparavant, et dont saint Jérôme avait donné les signes.

La parole usitée dans les forêts est dès sa naissance une parole complète pour la poésie : sous le rapport des passions et des images, elle dégénère en se perfectionnant. L'homme perd en imagination ce qu'il gagne en intelligence ; enchaîné dans la sociabilité, l'esprit s'effraye d'une expression indépendante, et dépouille sa libre et fière allure. Il n'y a rien d'aussi vivant que le grec d'Homère, depuis longtemps passé avec Ulysse et Achille ; ce ne sont pas les langues primitives qui sont mortes, c'est le génie qui n'est plus là pour les parler et les entendre.

Quelques monuments des langues de nos ancêtres nous restent ; on est obligé d'avouer qu'elles étaient plus douces et plus harmonieuses dans leur âge héroïque qu'elles ne le sont aujourd'hui dans leur âge humain. L'évêque des Goths, Ulphilas, traduisit dans son idiome paternel, au IVe siècle, les Evangiles : conservés jusqu'à nos jours, ils ont été imprimés avec des glossaires et de savantes recherches[2485]. Si vous comparez le teutonique d'Ulphilas avec le teutonique du serment de Charles et de Louis, tel que Nithard[2486] nous l'a transmis, et avec le teutonique du chant de victoire de Louis, fils de Louis le Bègue[2487], vous reconnaîtrez qu'à mesure que l'on descend vers l'allemand moderne, la prononciation devient plus rude et plus difficile. Les mots de l'idiome d'Ulphilas se terminent très souvent par des voyelles, et surtout par la voyelle a : wisandona (existence), Gotha (Dieu), waldufuja (puissance), godamma (bon), etc. Ce gothique a beaucoup de rapport avec le scandinave du fragment manuscrit de Fulde et du chant de Gunar, tiré de l'Edda. On ne voit pas même dans le fac simile du texte d'Ulphilas les lettres qu'il fut, dit-on, obligé d'inventer pour rendre la prononciation de ses compatriotes ; on y remarque seulement quelques ligatures grecques mêlées aux caractères latins, mais ne présentant pas dans leur agrégation le même pouvoir labial, lingual et guttural qu'elles expriment dans le grec.

D'après un passage d'Hérodote, un système assez plausible

assigne aux peuples de la Finlande et de la Gothie une origine asiatique : on les fait descendre d'une colonie des Mèdes, et l'on a trouvé des analogies entre la langue des Perses et celle des Suédois et des Danois. Des noms propres surtout ont paru les mêmes dans les deux idiomes : le Gustaff ou Gustaw des Suédois répond au Gustapse ou Hystaspe des Perses ; Oten, Olstanus, Ostanus, rois de Suède, portent les noms persans d'Otanus, Olstanes et Ostanes. Gibert[2488], à l'appui de son système (aujourd'hui étendu et reproduit), aurait pu remarquer que l'Edda mentionne un peuple conquérant venu de l'Asie dans les régions septentrionales de la Baltique. Le savant Robert Henri, ministre de la communion calviniste à Edimbourg, a enrichi son Histoire d'Angleterre de différents spécimens des dialectes bretons et anglo-saxons à différentes époques : le tableau placé à la fin de ce volume vous donnera une idée des langues que parlaient les destructeurs du monde romain.

Passons à la religion des barbares. Les historiens nous disent que les Huns n'en avaient aucune[2489] ; nous voyons seulement qu'ils croyaient, comme les Turcs, à une certaine fatalité. Les Alains, comme les peuples d'origine celtique, révéraient une épée nue fichée en terre[2490]. Les Gaulois avaient leur terrible Dis, père de la Nuit, auquel ils immolaient des vieillards sur le dolmin, ou la pierre druidique[2491] ; les Germains adoraient la secrète horreur des forêts[2492]. Autant la religion de ceux-ci était simple, autant celle des Scandinaves était compliquée.

Le géant Ymer fut tué par les trois fils de Bore : Odin, Vil et Ve. La chair de Ymer forma la terre, son sang la mer, son crâne le ciel[2493]. Le soleil ne savait pas alors où était son palais, la lune ignorait ses forces, et les étoiles ne connaissaient point la place qu'elles devaient occuper.

Un autre géant, appelé Norv, fut le père de la Nuit. La Nuit, mariée à un enfant de la famille des dieux, enfanta le Jour. Le Jour et la Nuit furent placés dans le ciel, sur deux chars conduits par deux chevaux : Hrim-Fax (crinière gelée) conduit la Nuit ; les gouttes de ses sueurs font la rosée ; Skin-Fax

(crinière lumineuse) mène le Jour[2494].

Sous chaque cheval se trouve une outre pleine d'air : c'est ce qui produit la fraîcheur du matin.

Un chemin ou un pont conduit de la terre au firmament il est de trois couleurs, et s'appelle l'arc-en-ciel. Il sera rompu quand les mauvais génies, après avoir traversé les fleuves des enfers, passeront à cheval sur ce pont.

La cité des dieux est placée sous le chêne Ygg-Drasill[2495], qui ombrage le monde. Plusieurs villes existent dans le ciel.

Le dieu Thor est fils aîné d'Odin ; Tyr est la divinité des victoires.

Heindall, aux dents d'or, a été engendré par neuf vierges. Loke est l'artisan des tromperies. Le loup Fenris est fils de Loke[2496] ; enchaîné avec difficulté par les dieux, il sort de sa bouche une écume qui devient la source du fleuve Vam (les vices).

Frigga est la principale des déesses guerrières, qui sont au nombre de douze ; elles se nomment Walkyries : Gadur, Rosta et Skulda (l'avenir), la plus jeune des douze fées, vont tous les jours à cheval choisir les morts[2497].

Il y a dans le ciel une grande salle, le Walhalla, où les braves sont reçus après leur vie. Cette salle a cinq cent quarante portes ; par chacune de ces portes sortent huit cents guerriers morts pour se battre contre le loup[2498]. Ces vaillants squelettes s'amusent à se briser les os, et viennent ensuite dîner ensemble : ils boivent le lait de la chèvre Heidruna, qui broute les feuilles de l'arbre Loerada[2499]. Ce lait est de l'hydromel : on en remplit tous les jours une cruche assez large pour enivrer les héros décédés. Le monde finira par un embrasement.

Des magiciens ou des fées, des prophétesses, des dieux défigurés empruntés de la mythologie grecque, se retrouvaient dans le culte de certains barbares. Le surnaturel est le naturel même de l'esprit de l'homme : est-il rien de plus étonnant que de voir des Esquimaux assemblés autour d'un sorcier sur leur mer solide, à l'entrée même de ce passage si longtemps cherché, qu'une éternelle barrière de glace fermait au vaisseau

de l'intrépide capitaine Parry[2500] ? De la religion des barbares descendons à leurs gouvernements.

Ces gouvernements paraissent avoir été en général des espèces de républiques militaires, dont les chefs étaient électifs ou passagèrement héréditaires par l'effet de la tendresse, de la gloire ou de la tyrannie paternelle. Toute l'antiquité européenne du paganisme et de la barbarie n'a connu que la souveraineté élective : la souveraineté héréditaire fut l'ouvrage du christianisme ; souveraineté même qui ne s'établit qu'au moyen d'une sorte de surprise, laissant dormir le droit à côté du fait.

La société naturelle présente les variétés de gouvernement de la société civilisée : le despotisme, la monarchie absolue, la monarchie tempérée, la république aristocratique ou démocratique (Voyez *Voyage en Amérique*, gouvernement des sauvages[2501]). Souvent même les nations sauvages ont imaginé des formes politiques d'une complication et d'une finesse prodigieuses, comme le prouvait le gouvernement des Hurons. Quelques tribus germaniques par l'élection du roi et du chef de guerre créaient deux autorités souveraines indépendantes l'une de l'autre ; combinaison extraordinaire.

Les peuples sortis de l'orient de l'Asie différaient en constitutions des peuples venus du nord de l'Europe : la cour d'Attila offrait le spectacle du sérail de Stamboul ou des palais de Pékin, mais avec une différence notable ; les femmes paraissaient publiquement chez les Huns ; Maximin fut présenté à Cerca, principale reine ou sultane favorite d'Attila ; elle était couchée sur un divan ; ses suivantes brodaient assises en rond sur les tapis qui couvraient le plancher. La veuve de Bléda avait envoyé en présents aux ambassadeurs de belles esclaves.

Les barbares, qui en raison de quelques usages particuliers ressemblaient aux sauvages que j'ai vus au Nouveau Monde, différaient d'eux essentiellement sous d'autres rapports. Une centaine de Hurons, dont le chef tout nu portait un chapeau bordé à trois cornes, servaient autrefois le gouverneur français du Canada : les pourrait-on comparer à ces troupes de race

slave ou germanique auxiliaires des troupes romaines ? Les Iroquois au temps de leur plus grande prospérité n'armaient pas plus de dix mille guerriers : les seuls Goths mettaient, comme un excédant de leur conscription militaire, un corps de cinquante mille hommes à la solde des empereurs ; dans le IVe et dans le Ve siècle les légions entières étaient composées de barbares. Attila réunissait sous ses drapeaux sept cent mille combattants, ce qu'à peine serait en état de fournir aujourd'hui la nation la plus populeuse de l'Europe. On voit aussi dans les charges du palais et de l'empire des Franks, des Goths, des Suèves, des Vandales : nourrir, vêtir, équiper tant d'hommes, est le fait d'une société déjà poussée loin dans les arts industriels ; prendre part aux affaires de la civilisation grecque et romaine suppose un développement considérable de l'intelligence. La bizarrerie des coutumes et des moeurs n'infirme pas cette assertion : l'état politique peut être très avancé chez un peuple, et les individus de ce peuple conserver les habitudes de l'état de nature.

L'esclavage était connu de toutes ces hordes ameutées contre le Capitole. Cet affreux droit, émané de la conquête, est pourtant le premier pas de la civilisation : l'homme entièrement sauvage tue et mange ses prisonniers ; ce n'est qu'en prenant une idée de l'ordre social qu'il leur laisse la vie, afin de les employer à ses travaux.

La noblesse était connue des barbares comme l'esclavage ; c'est pour avoir confondu l'espèce d'égalité militaire qui naît de la fraternité d'armes avec l'égalité des rangs que l'on a jamais pu douter d'un fait avéré. L'histoire prouve invinciblement que différentes classes sociales existaient dans les deux grandes divisions du sang scandinave et caucasien. Les Goths avaient leurs Ases ou demi-dieux : deux familles dominaient toutes les autres, les Amali et les Baltes.

Le droit d'aînesse était ignoré de la plupart des barbares ; ce fut avec beaucoup de peine que la loi canonique parvint à le leur faire adopter. Non seulement le partage égal subsistait chez eux, mais quelquefois le dernier né d'entre les enfants, étant réputé le plus faible, obtenait un avantage dans la

succession. « Lorsque les frères ont partagé le bien de leur père, dit la loi gallique, le plus jeune a la meilleure maison, les instruments de labourage, la chaudière de son père, son couteau et sa cognée[2502]. » Loin que l'esprit de ce qu'on appelle la loi salique fût en vigueur dans la véritable loi salique, la ligne maternelle était appelée avant la ligne paternelle dans les héritages et les affaires résultant d'iceux. On va bientôt en voir un exemple à propos de la peine de l'homicide[2503].

Le gouvernement suivait la règle de la famille ; un roi en mourant partageait sa succession entre ses enfants, sauf le consentement ou la ratification populaire : la loi politique n'était dans sa simplicité que la loi domestique.

Chez plusieurs tribus germaniques la possession était annale ; propriétaire de ce qu'on avait cultivé, le fonds après la moisson retournait à la communauté[2504]. Les Gaulois étendaient le pouvoir paternel jusque sur la vie de l'enfant ; les Germains ne disposaient que de sa liberté[2505]. Au pays de Galles, le Pencenedlt, ou chef du clan, gouvernait toutes les familles[2506].

Les lois des barbares, en les séparant de ce que le christianisme et le code romain y ont introduit, se réduisent à des lois pénales pour la défense des personnes et des choses. La loi salique s'occupe du vol des porcs, des bestiaux, des brebis, des chèvres et des chiens, depuis le cochon de lait jusqu'à la truie qui marche à la tête d'un troupeau, depuis le veau de lait jusqu'au taureau, depuis l'agneau de lait jusqu'au mouton, depuis le chevreau jusqu'au bouc, depuis le chien conducteur de meutes jusqu'au chien de berger. La loi gallique défend de jeter une pierre au boeuf attaché à la charrue et de lui trop serrer le joug[2507].

Le cheval est particulièrement protégé : celui qui a monté un cheval ou une jument sans la permission du maître est mis à l'amende de quinze ou de trente sous d'or. Le vol du cheval de guerre d'un Frank, d'un cheval hongre, d'un cheval entier et de ses cavales, entraîne une forte composition[2508]. La chasse et la pêche ont leurs garants : il y a rétribution pour

une tourterelle ou un petit oiseau dérobés aux lacs où ils s'étaient pris, pour un faucon happé sur un arbre, pour le meurtre d'un cerf privé qui servait à embaucher les cerfs sauvages, pour l'enlèvement d'un sanglier forcé par un autre chasseur, pour le déterrement du gibier ou du poisson cachés, pour le larcin d'une barque ou d'un filet à anguilles. Toutes les espèces d'arbres sont mises à l'abri par des dispositions spéciales ; veiller à la vie des forêts[2509], c'était faire des lois pour la patrie.

L'association militaire, ou la responsabilité de la tribu et la solidarité de la famille, se retrouve dans l'institution des cojurants ou compurgateurs : qu'un homme soit accusé d'un délit ou d'un crime, il peut, selon la loi allemande et plusieurs autres, échapper à la pénalité s'il trouve un certain nombre de ses pairs pour jurer avec lui qu'il est innocent. Si l'accusé était une femme, les compurgateurs devaient être femmes[2510]. Le courage étant la première qualité du barbare, toute injure qui en suppose le défaut est punie : ainsi appeler un homme Lepus, lièvre, ou Concagatus, embrené, amène une composition de trois ou de six sous d'or[2511] ; même tarif pour le reproche fait à un guerrier d'avoir jeté son bouclier en présence de l'ennemi.

La barbarie se montre tout entière dans la législation des blessures ; la loi saxonne est la plus détaillée à cet égard : quatre dents cassées au-devant de la bouche ne valent que six shillings ; mais une seule dent cassée auprès de ces quatre dents doit être payée quatre shillings ; l'ongle du pouce est estimé trois shillings, et une des membranes du nez le même prix[2512].

La loi ripuaire s'exprime plus noblement : elle demande trente-six sous d'or pour la mutilation du doigt qui sert à décocher les flèches[2513] ; elle veut qu'un ingénu paye dix-huit sous d'or pour la blessure d'un autre ingénu dont le sang aura coulé jusqu'à terre[2514]. Une blessure à la tête, ou ailleurs, sera compensée par trente-six sous d'or s'il est sorti de cette blessure un os d'une grosseur telle, qu'il rende un son en étant jeté sur un bouclier placé à douze pieds de

distance[2515]. L'animal domestique qui tue un homme est donné aux parents du mort avec une composition ; il en est ainsi de la pièce de bois tombée sur un passant. Les Hébreux avaient des règlements semblables.

Et néanmoins ces lois, si violentes dans les choses qu'elles peignent, sont beaucoup plus douces en réalité que nos lois : la peine de mort n'est prononcée que cinq fois dans la loi salique et six fois dans la loi ripuaire ; et, chose infiniment remarquable, ce n'est jamais, un seul cas excepté, pour châtiment du meurtre : l'homicide n'entraîne point la peine capitale, tandis que le rapt, la prévarication, le renversement d'une charte, sont punis du dernier supplice ; encore pour tous ces crimes ou délits y a-t-il la ressource des cojurants.

La procédure relative au seul cas de mort en réparation d'homicide est un tableau de moeurs. Quiconque a tué un homme et n'a pas de quoi payer la composition doit présenter douze cojurants, lesquels déclarent que le délinquant n'a rien ni dans la terre, ni hors la terre, au delà de ce qu'il offre pour la composition. Ensuite l'accusé entre chez lui et prend de la terre aux quatre coins de sa maison ; il revient à la porte, se tient debout sur le seuil, le visage tourné vers l'intérieur du logis ; de la main gauche, il jette la terre par-dessus ses épaules sur son plus proche parent. Si son père, sa mère et ses frères ont fait l'abandon de tout ce qu'ils avaient, il lance la terre sur la soeur de sa mère ou sur les fils de cette soeur, ou sur les trois plus proches parents de la ligne maternelle[2516]. Cela fait, déchaussé et en chemise, il saute à l'aide d'une perche par-dessus la haie dont sa maison est entourée ; alors les trois parents de la ligne maternelle se trouvent chargés d'acquitter ce qui manque à la composition. Au défaut de parents maternels, les parents paternels sont appelés. Le parent pauvre qui ne peut payer jette à son tour la terre recueillie aux quatre coins de la maison, sur un parent plus riche. Si ce parent ne peut achever le montant de la composition, le demandeur oblige le défendeur meurtrier à comparaître à quatre audiences successives ; et enfin, si aucun des parents de ce dernier ne le veut rédimer, il est mis à mort :

de vita componat.

De ces précautions multipliées pour sauver les jours d'un coupable il résulte que les barbares traitaient la loi en tyrans et se prémunissaient contre elle ; ne faisant aucun cas de leur vie ni de celle des autres, ils regardaient comme un droit naturel de tuer ou d'être tués. Un roi même, dans la loi des Saxons, pouvait être occis ; on en était quitte pour payer sept cent vingt livres pesant d'argent. Le Germain ne concevait pas qu'un être abstrait, qu'une loi pût verser son sang. Ainsi, dans la société commençante, l'instinct de l'homme repoussait la peine de mort, comme dans la société achevée la raison de l'homme l'abolira : cette peine n'aura donc été établie qu'entre l'état purement sauvage et l'état complet de civilisation, alors que la société n'avait plus l'indépendance du premier état et n'avait pas encore la perfection du second.

Partie II – Suite des moeurs des barbares

Les conducteurs des nations barbares avaient quelque chose d'extraordinaire comme elles. Au milieu de l'ébranlement social, Attila semblait né pour l'effroi du monde ; il s'attachait à sa destinée je ne sais quelle terreur, et le vulgaire se faisait de lui une opinion formidable. Sa démarche était superbe, sa puissance apparaissait dans les mouvements de son corps et dans le roulement de ses regards. Amateur de la guerre, mais sachant contenir son ardeur, il était sage au conseil, exorable aux suppliants, propice à ceux dont il avait reçu la foi. Sa courte stature, sa large poitrine, sa tête plus large encore, ses petits yeux, sa barbe rare, ses cheveux grisonnants, son nez camus, son teint basané, annonçaient son origine[2517].

Sa capitale était un camp ou grande bergerie de bois, dans les pacages du Danube : les rois qu'il avait soumis veillaient tour à tour à la porte de sa baraque ; ses femmes habitaient d'autres loges autour de lui. Couvrant sa table de plats de bois et de mets grossiers, il laissait les vases d'or et d'argent, trophée de la victoire et chefs-d'oeuvre des arts de la Grèce, aux mains de ses compagnons[2518]. C'est là qu'assis sur une escabelle le Tartare recevait les ambassadeurs de Rome et de Constantinople. À ses côtés siégeaient non les ambassadeurs, mais des barbares inconnus, ses généraux et capitaines ; il buvait à leur santé, finissant, dans la munificence du vin, par accorder grâce aux maîtres du monde[2519]. Lorsque Attila s'achemina vers la Gaule, il menait une meute de princes tributaires, qui attendaient avec crainte et tremblement un signe du commandeur des monarques pour exécuter ce qui leur serait ordonné[2520].

Peuples et chefs remplissaient une mission qu'ils ne se pouvaient eux-mêmes expliquer : ils abordaient de tous côtés aux rivages de la désolation, les uns à pied, les autres à cheval

ou en chariots, les autres traînés par des cerfs[2521] ou des rennes, ceux-ci portés sur des chameaux, ceux-là flottant sur des boucliers[2522] ou sur des barques de cuir et d'écorce[2523]. Navigateurs intrépides parmi les glaces du Nord et les tempêtes du Midi, ils semblaient avoir vu le fond de l'Océan à découvert[2524]. Les Vandales qui passèrent en Afrique avouaient céder moins à leur volonté qu'à une impulsion irrésistible[2525].

Ces conscrits du Dieu des armées n'étaient que les aveugles exécuteurs d'un dessein éternel : de là cette fureur de détruire, cette soif de sang qu'ils ne pouvaient éteindre ; de là cette combinaison de toutes choses pour leurs succès, bassesse des hommes, absence de courage, de vertu, de talent, de génie. Genseric était un prince sombre, sujet aux accès d'une noire mélancolie ; au milieu du bouleversement du monde, il paraissait grand, parce qu'il était monté sur des débris. Dans une de ses expéditions maritimes, tout était prêt, lui-même embarqué : où allait-il ? il ne le savait pas. « Maître, lui dit le pilote, à quels peuples veux-tu porter la guerre ? — À ceux-là, répond le vieux Vandale, contre qui Dieu est irrité[2526]. »

Alaric marchait vers Rome : un ermite barre le chemin au conquérant ; il l'avertit[2527] que le ciel venge les malheurs de la terre : « Je ne puis m'arrêter, dit Alaric, quelqu'un me presse et me pousse à saccager Rome. » Trois fois il assiège la ville éternelle avant de s'en emparer : Jean et Brazilius, qu'on lui députe lors du premier siège pour l'engager à se retirer, lui représentent que s'il persiste dans son entreprise, il lui faudra combattre une multitude au désespoir. « L'herbe serrée, repart l'abatteur d'hommes, se fauche mieux. » Néanmoins il se laisse fléchir et se contente d'exiger des suppliants tout l'or, tout l'argent, tous les ameublements de prix, tous les esclaves d'origine barbare : « Roi, s'écrient les envoyés du sénat, que restera-t-il donc aux Romains ? — La vie[2528]. »

Je vous ai déjà dit ailleurs qu'on dépouilla les images des dieux et que l'on fondit les statues d'or du Courage et de la Vertu. Alaric reçut cinq milles livres pesant d'or, trente mille pesant d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille

peaux teintes en écarlate, et trois mille livres de poivre[2529]. C'était avec du fer que Camille avait racheté des Gaulois les anciens Romains.

Ataulphe, successeur d'Alaric, disait : « J'ai eu la passion d'effacer le nom romain de la terre et de substituer à l'empire des césars l'empire des Goths, sous le nom de Gothie. L'expérience m'ayant démontré l'impossibilité où sont mes compatriotes de supporter le joug des lois, j'ai changé de résolution ; alors, j'ai voulu devenir le restaurateur de l'empire romain, au lieu d'en être le destructeur. » C'est un prêtre nommé Jérôme qui raconte en 416, dans sa grotte de Bethléem, à un prêtre nommé Orose, cette nouvelle du monde[2530] : autre merveille.

Une biche ouvre le chemin aux Huns à travers les Palus-Méotides, et disparaît[2531]. La génisse d'un pâtre se blesse au pied dans un pâturage ; ce pâtre découvre une épée cachée sous l'herbe ; il la porte au prince tartare : Attila saisit le glaive, et sur cette épée, qu'il appelle l'épée de Mars[2532], il jure ses droits à la domination du monde. Il disait : « L'étoile tombe, la terre tremble ; je suis le marteau de l'univers. » Il mit lui-même parmi ses titres le nom de Fléau de Dieu, que lui donnait la terre[2533].

C'était cet homme que la vanité des Romains traitait de général au service de l'empire ; le tribut qu'ils lui payaient était à leurs yeux ses appointements : ils en usaient de même avec les chefs des Goths et des Burgondes. Le Hun disait à ce propos : « Les généraux des empereurs sont des valets, les généraux d'Attila des empereurs[2534]. » Il vit à Milan un tableau où des Goths et des Huns étaient représentés prosternés devant des empereurs ; il commanda de le peindre, lui Attila, assis sur un trône, et les empereurs portant sur leurs épaules des sacs d'or qu'ils répandaient à ses pieds[2535].

« Croyez-vous, demandait-il aux ambassadeurs de Théodose II, qu'il puisse exister une forteresse ou une ville, s'il me plaît de la faire disparaître du sol[2536] ? » Après avoir tué son frère Bléda, il envoya deux Goths, l'un à Théodose, l'autre à Valentinien, porter ce message : « Attila, mon maître et le

vôtre, vous ordonne de lui préparer un palais[2537]. »

« L'herbe ne croît plus, disait encore cet exterminateur, partout où le cheval d'Attila a passé. »

L'instinct d'une vie mystérieuse poursuivait jusque dans la mort ces mandataires de la Providence. Alaric ne survécut que peu de temps à son triomphe : les Goths détournèrent les eaux du Busentum, près Cozence ; ils creusèrent une fosse au milieu de son lit desséché ; ils y déposèrent le corps de leur chef avec une grande quantité d'argent et d'étoffes précieuses ; puis ils remirent le Busentum dans son lit, et un courant rapide passa sur le tombeau d'un conquérant[2538]. Les esclaves employés à cet ouvrage furent égorgés, afin qu'aucun témoin ne pût dire où reposait celui qui avait pris Rome, comme si l'on eût craint que ses cendres ne fussent recherchées pour cette gloire ou pour ce crime.

Attila, expiré sur le sein d'une femme, est d'abord exposé dans son camp entre deux longs rangs de tentes de soie. Les Huns s'arrachent les cheveux et se découpent les joues pour pleurer Attila, non avec des larmes de femme, mais avec du sang d'homme[2539]. Des cavaliers tournent autour du catafalque en chantant les louanges du héros. Cette cérémonie achevée, on dresse une table sur le tombeau préparé, et les assistants s'asseyent à un festin mêlé de joie et de douleur. Après le festin, le cadavre est confié à la terre dans le secret de la nuit ; il était enfermé en un triple cercueil d'or, d'argent et de fer. On met avec le cercueil des armes enlevées aux ennemis, des carquois enrichis de pierreries, des ornements militaires et des drapeaux. Pour dérober à jamais aux hommes la connaissance de ces richesses, les ensevelisseurs sont jetés avec l'enseveli[2540].

Au rapport de Priscus, la nuit même où le Tartare mourut, l'empereur Marcien vit en songe, à Constantinople, l'arc rompu d'Attila [2541]. Ce même Attila, après sa défaite par Aétius, avait formé le projet de se brûler vivant sur un bûcher composé des selles et des harnais de ses chevaux, pour que personne ne se pût vanter d'avoir pris ou tué le maître de tant de victoires ; il eût disparu dans les flammes comme Alaric

dans un torrent : images de la grandeur et des ruines dont ils avaient rempli leur vie et couvert la terre.

Les fils d'Attila, qui formaient à eux seuls un peuple[2542], se divisèrent. Les nations que cet homme avait réunies sous son glaive se donnèrent rendez-vous dans la Pannonie, au bord du fleuve Netad, pour s'affranchir et se déchirer. Une multitude de soldats sans chef[2543], le Goth frappant de l'épée, le Gépide balançant le javelot, le Hun jetant la flèche, le Suève à pied, l'Alain et l'Hérule, l'un pesamment, l'autre légèrement armés[2544], se massacrèrent à l'envi : trente mille Huns restèrent sur la place, sans compter leurs alliés et leurs ennemis. Ellac, fils chéri d'Attila, fut tué de la main d'Aric, chef des Gépides. L'héritage du monde qu'avait laissé le roi des Huns n'avait rien de réel ; ce n'était qu'une sorte de fiction ou d'enchantement produit par son épée : le talisman de la gloire brisé, tout s'évanouit. Les peuples passèrent avec le tourbillon qui les avait apportés. Le règne d'Attila ne fut qu'une invasion.

L'imagination populaire, fortement ébranlée par des scènes répétées de carnage, avait inventé une histoire qui semble être l'allégorie de toutes ces fureurs et de toutes ces exterminations. Dans un fragment de Damascius, on lit qu'Attila livra une bataille aux Romains, aux portes de Rome : tout périt des deux côtés, excepté les généraux et quelques soldats. Quand les corps furent tombés, les âmes restèrent debout, et continuèrent l'action pendant trois jours et trois nuits : ces guerriers ne combattirent pas avec moins d'ardeur morts que vivants[2545].

Mais si d'un côté les barbares étaient poussés à détruire, d'un autre ils étaient retenus : le monde ancien, qui touchait à sa perte, ne devait pas entièrement disparaître dans la partie où commençait la société nouvelle. Quand Alaric eut pris la ville éternelle, il assigna l'église de Saint-Paul et celle de Saint-Pierre pour retraite à ceux qui s'y voudraient renfermer. Sur quoi saint Augustin fait cette belle remarque : Que si le fondateur de Rome avait ouvert dans sa ville naissante un asile, le Christ y en établit un autre plus glorieux que celui de Romulus[2546].

Dans les horreurs d'une cité mise à sac, dans une capitale tombée pour la première fois et pour jamais du rang de dominatrice et de maîtresse de la terre, on vit des soldats (et quels soldats !) protéger la translation des trésors de l'autel. Les vases sacrés étaient portés un à un et à découvert ; des deux côtés marchaient des Goths l'épée à la main ; les Romains et les barbares chantaient ensemble des hymnes à la louange du Christ[2547].

Ce qui fut épargné par Alaric n'aurait point échappé à la main d'Attila : il marchait à Rome ; saint Léon vient au-devant de lui : le fléau de Dieu est arrêté par le prêtre de Dieu[2548], et le prodige des arts a fait vivre le miracle de l'histoire dans le nouveau Capitole, qui tombe à son tour. Devenus chrétiens, les barbares mêlaient à leur rudesse les austérités de l'anachorète : Théodoric, avant d'attaquer le camp de Litorius, passa la nuit vêtu d'une haire[2549], et ne la quitta que pour reprendre le sayon de peau.

Si les Romains l'emportaient sur leurs vainqueurs par la civilisation, ceux-ci leur étaient supérieurs en vertus. « Lorsque nous voulons insulter un ennemi, dit Luitprand, nous l'appelons Romain : ce nom signifie bassesse, lâcheté, avarice, débauche, mensonge ; il renferme seul tous les vices[2550]. » Les barbares rejetaient l'étude des lettres, disant : « L'enfant qui tremble sous la verge ne pourra regarder une épée sans trembler[2551]. » Dans la loi salique le meurtre d'un Frank est estimé deux cents sous d'or ; celui d'un Romain propriétaire, cent sous, la moitié d'un homme[2552].

Dignités, âge, profession, religion, n'arrêtèrent point les fureurs de la débauche ; au milieu des provinces en flamme, on ne se pouvait arracher aux jeux du cirque et du théâtre : Rome est saccagée, et les Romains fugitifs viennent étaler leur dépravation aux yeux de Carthage, encore romaine pour quelques jours[2553]. Quatre fois Trêves est envahie, et le reste de ses citoyens s'assied, au milieu du sang et des ruines, sur les gradins déserts de son amphithéâtre.

« Fugitifs de la ville de Trêves, s'écrie Salvien, vous vous adressez aux empereurs afin d'obtenir la permission de rouvrir

le théâtre et le cirque ; mais où est la ville, où est le peuple pour qui vous présentez cette requête[2554] ? »

Cologne succombe au moment d'une orgie générale ; les principaux citoyens n'étaient pas en état de sortir de table, lorsque l'ennemi, maître des remparts, se précipitait dans la ville[2555].

Presque toutes les maisons de Carthage étaient des maisons de prostitution : des hommes erraient dans les rues, couronnés de fleurs, répandant au loin l'odeur des parfums, habillés comme des femmes, la tête voilée comme elles, et vendant aux passants leurs abominables faveurs[2556]. Genseric arrive : au dehors le fracas des armes, au dedans le bruit des jeux ; la voix des mourants, la voix d'une populace ivre, se confondent ; à peine le cri des victimes de la guerre se peut-il distinguer des acclamations de la foule au cirque[2557].

Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train du monde, qu'à cette époque Rutilius mettait en vers son voyage de Rome en Etrurie, comme Horace, aux beaux jours d'Auguste, son voyage de Rome à Brindes ; que Sidoine Apollinaire chantait ses délicieux jardins, dans l'Auvergne envahie par les Visigoths ; que les disciples d'Hypatia ne respiraient que pour elle, dans les douces relations de la science et de l'amour ; que Damascius, à Athènes, attachait plus d'importance à quelque rêverie philosophique qu'au bouleversement de la terre ; qu'Orose et saint Augustin étaient plus occupés du schisme de Pélage que de la désolation de l'Afrique et des Gaules ; que les eunuques du palais se disputaient des places qu'ils ne devaient posséder qu'une heure ; qu'enfin il y avait des historiens qui fouillaient comme moi les archives du passé au milieu des ruines du présent, qui écrivaient les annales des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles, eux et moi prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre tombée à nos pieds, en attendant celle qui devait écraser nos têtes.

On ne se peut faire aujourd'hui qu'une faible idée du spectacle que présentait le monde romain après les incursions des barbares : le tiers (peut-être la moitié) de la population de

l'Europe et d'une partie de l'Afrique et de l'Asie fut moissonné par la guerre, la peste et la famine.

La réunion de tribus germaniques pendant le règne de Marc-Aurèle laissa sur les bords du Danube des traces bientôt effacées ; mais lorsque les Goths parurent au temps de Philippe et de Dèce, la désolation s'étendit et dura. Valérien et Gallien occupaient la pourpre quand les Franks et les Allamans ravagèrent les Gaules et passèrent jusqu'en Espagne.

Dans leur première expédition navale, les Goths saccagèrent le Pont ; dans la seconde ils retombèrent sur l'Asie Mineure ; dans la troisième la Grèce fut mise en cendres. Ces invasions amenèrent une famine et une peste qui dura quinze ans ; cette peste parcourut toutes les provinces et toutes les villes : cinq mille personnes mouraient dans un seul jour[2558]. On reconnut par le registre des citoyens qui recevaient une rétribution de blé à Alexandrie que cette cité avait perdu la moitié de ses habitants[2559].

Une invasion de trois cent vingt mille Goths, sous le règne de Claude, couvrit la Grèce ; en Italie, du temps de Probus, d'autres barbares multiplièrent les mêmes malheurs. Quand Julien passa en Gaule, quarante-cinq cités venaient d'être détruites par les Allamans : les habitants avaient abandonné les villes ouvertes et ne cultivaient plus que les terres encloses dans les murs des villes fortifiées. L'an 412, les barbares parcoururent les dix-sept provinces des Gaules, chassant devant eux, comme un troupeau, sénateurs et matrones, maîtres et esclaves, hommes et femmes, filles et garçons. Un captif qui cheminait à pied au milieu des chariots et des armes n'avait d'autre consolation que d'être auprès de son évêque, comme lui prisonnier : poète et chrétien, ce captif prenait pour sujet de ses chants les malheurs dont il était témoin et victime. « Quand l'Océan aurait inondé les Gaules, il n'y aurait point fait de si horribles dégâts que cette guerre. Si l'on nous a pris nos bestiaux, nos fruits et nos grains, si l'on a détruit nos vignes et nos oliviers, si nos maisons à la campagne ont été ruinées par le feu ou par l'eau, et si, ce qui est encore plus triste à voir, le peu qui en reste demeure désert et abandonné, tout cela n'est

que la moindre partie de nos maux. Mais, hélas ! depuis dix ans les Goths et les Vandales font de nous une horrible boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les bourgades situées sur les plus hautes montagnes, les villes environnées de rivières, n'ont pu garantir les habitants de la fureur de ces barbares, et l'on a été partout exposé aux dernières extrémités. Si je ne puis me plaindre du carnage que l'on a fait sans discernement, soit de tant de peuples, soit de tant de personnes considérables par leur rang, qui peuvent n'avoir reçu que la juste punition des crimes qu'ils avaient commis, ne puis-je au moins demander ce qu'ont fait tant de jeunes enfants enveloppés dans le même carnage, eux dont l'âge était incapable de pécher ? Pourquoi Dieu a-t-il laissé consumer ses temples[2560] ? »

L'invasion d'Attila couronna ces destructions ; il n'y eut que deux villes de sauvées au nord de la Loire, Troyes et Paris. À Metz, les Huns égorgèrent tout, jusqu'aux enfants, que l'évêque s'était hâté de baptiser ; la ville fut livrée aux flammes : longtemps après on ne reconnaissait la place où elle avait été qu'à un oratoire échappé seul à l'incendie[2561]. Salvien avait vu des cités remplies de corps morts ; des chiens et des oiseaux de proie, gorgés de la viande infecte des cadavres, étaient les seuls êtres vivants dans ces charniers[2562].

Les Thuringes qui servaient dans l'armée d'Attila exercèrent, en se retirant à travers le pays des Franks, des cruautés inouïes, que Théodoric, fils de Khlovigh, rappelait quatre-vingts ans après pour exciter les Franks à la vengeance. « Se ruant sur nos pères, ils leur ravirent tout. Ils suspendirent leurs enfants aux arbres par le nerf de la cuisse. Ils firent mourir plus de deux cents jeunes filles d'une mort cruelle : les unes furent attachées par les bras au cou des chevaux qui, pressés d'un aiguillon acéré, les mirent en pièces ; les autres furent étendues sur les ornières des chemins et clouées en terre avec des pieux : des charrettes chargées passèrent sur elles ; leurs os furent brisés, et on les donna en pâture aux corbeaux et aux chiens[2563]. »

Les plus anciennes chartes de concessions de terrains à des monastères déclarent que ces terrains sont soustraits des forêts[2564], qu'ils sont déserts, eremi, ou, plus énergiquement, qu'ils sont pris du désert[2565], ab eremo. Les canons du concile d'Angers (4 octobre 453) ordonnent aux clercs de se munir de lettres épiscopales pour voyager ; ils leur défendent de porter des armes ; ils leur interdisent les violences et les mutilations et excommunient quiconque aurait livré des villes : ces prohibitions témoignent des désordres et des malheurs de la Gaule.

Le titre quarante-septième de la loi salique : De celui qui s'est établi dans une propriété qui ne lui appartient point, et de celui qui la tient depuis douze mois, montre l'incertitude de la propriété et le grand nombre de propriétés sans maîtres. « Quiconque aura été s'établir dans une propriété étrangère et y sera demeuré douze mois sans contestation légale y pourra demeurer en sûreté comme les autres habitants[2566]. »

Si sortant des Gaules vous vous portez dans l'est de l'Europe, un spectacle non moins triste frappera vos yeux. Après la défaite de Valens, rien ne resta dans les contrées qui s'étendent des murs de Constantinople au pied des Alpes Juliennes ; les deux Thraces offraient au loin une solitude verte, bigarrée d'ossements blanchis. L'an 448 des ambassadeurs romains furent envoyés à Attila : treize jours de marche les conduisirent à Sardique incendiée, et de Sardique à Naïsse : la ville natale de Constantin n'était plus qu'un monceau informe de pierres ; quelques malades languissaient dans les décombres des églises, et la campagne à l'entour était jonchée de squelettes[2567]. « Les cités furent dévastées, les hommes égorgés, dit saint Jérôme ; les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons mêmes disparurent ; le sol se couvrit de ronces et d'épaisses forêts[2568]. »

L'Espagne eut sa part de ces calamités. Du temps d'Orose, Taragone et Lerida étaient dans l'état de désolation où les avaient laissées les Suèves et les Franks ; on apercevait quelques huttes plantées dans l'enceinte des métropoles renversées. Les Vandales et les Goths glanèrent ces ruines ; la

famine et la peste achevèrent la destruction. Dans les campagnes, les bêtes, alléchées par les cadavres gisants, se ruaient sur les hommes qui respiraient encore ; dans les villes, les populations entassées, après s'être nourries d'excréments, se dévoraient entre elles ; une femme avait quatre enfants ; elle les tua et les mangea tous[2569].

Les Pictes, les Calédoniens, ensuite les Anglo-Saxons exterminèrent les Bretons, sauf les familles qui se réfugièrent dans le pays de Galles ou dans l'Armorique. Les insulaires adressèrent à Aetius une lettre ainsi suscrite : « Le gémissement de la Bretagne à Aetius, trois fois consul. » Ils disaient : « Les barbares nous chassent vers la mer, et la mer nous repousse vers les barbares ; il ne nous reste que le genre de mort à choisir, le glaive ou les flots[2570]. »

Gildas achève le tableau : « D'une mer à l'autre, la main sacrilège des barbares venus de l'Orient promena l'incendie : ce ne fut qu'après avoir brûlé les villes et les champs sur presque toute la surface de l'île, et l'avoir balayée comme d'une langue rouge jusqu'à l'Océan occidental, que la flamme s'arrêta. Toutes les colonnes croulèrent au choc du bélier ; tous les habitants des campagnes avec les gardiens des temples, les prêtres et le peuple périrent par le fer ou par le feu. Une tour vénérable à voir s'élève au milieu des places publiques ; elle tombe : les fragments de mur, les pierres, les sacrés autels, les tronçons de cadavres pétris et mêlés avec du sang, ressemblaient à du marc écrasé sous un horrible pressoir

Quelques malheureux échappés à ces désastres étaient atteints et égorgés dans les montagnes ; d'autres, poussés par la faim, revenaient et se livraient à l'ennemi pour subir une éternelle servitude, ce qui passait pour une grâce signalée ; d'autres gagnaient les contrées d'outre-mer, et pendant la traversée chantaient avec de grands gémissements, sous les voiles : Tu nous as, ô Dieu ! livrés comme des brebis pour un festin ; tu nous as dispersés parmi les nations[2571]. »

La misère de la Grande-Bretagne est peinte tout entière dans une des lois galliques ; cette loi déclare qu'aucune compensation ne sera reçue pour le larcin du lait d'une jument,

d'une chienne ou d'une chatte[2572].

L'Afrique dans ses terres fécondes fut écorchée par les Vandales, comme elle l'est dans ses sables stériles par le soleil[2573]. « Cette dévastation, dit Posidonius, témoin oculaire, rendit très amer à saint Augustin le dernier temps de sa vie ; il voyait les villes ruinées, et à la campagne les bâtiments abattus, les habitants tués ou mis en fuite, les églises dénuées de prêtres, les vierges et les religieux dispersés. Les uns avaient succombé aux tourments, les autres péri par le glaive ; les autres, encore réduits en captivité, ayant perdu l'intégrité du corps, de l'esprit et de la foi, servaient des ennemis durs et brutaux.

Ceux qui s'enfuyaient dans les bois, dans les cavernes et les rochers, ou dans les forteresses, étaient pris et tués, ou mouraient de faim. De ce grand nombre d'églises d'Afrique, à peine en restait-il trois, Carthage, Hippone et Cirthe, qui ne fussent pas ruinées, et dont les villes subsistassent[2574]. »

Les Vandales arrachèrent les vignes, les arbres à fruit, et particulièrement les oliviers, pour que l'habitant retiré dans les montagnes ne pût trouver de nourriture[2575]. Ils rasèrent les édifices publics échappés aux flammes ; dans quelques cités, il ne resta pas un seul homme vivant. Inventeurs d'un nouveau moyen de prendre les villes fortifiées, ils égorgeaient les prisonniers autour des remparts : l'infection de ces voiries sous un soleil brûlant se répandait dans l'air, et les barbares laissaient au vent le soin de porter la mort dans des murs qu'ils n'avaient pu franchir[2576].

Enfin, l'Italie vit tour à tour rouler sur elle les torrents des Allamans, des Goths, des Huns et des Lombards ; c'était comme si les fleuves qui descendent des Alpes et se dirigent vers les mers opposées avaient soudain, détournant leur cours, fondu à flots communs sur l'Italie. Rome, quatre fois assiégée et prise deux fois, subit les maux qu'elle avait infligés à la terre. « Les femmes, selon saint Jérôme, ne pardonnèrent pas même aux enfants qui pendaient à leurs mamelles, et firent rentrer dans leur sein le fruit qui ne venait que d'en sortir[2577]. Rome devint le tombeau des peuples dont elle

avait été la mère... La lumière des nations fut éteinte ; en coupant la tête de l'empire romain, on abattit celle du monde[2578]. » — « D'horribles nouvelles se sont répandues, s'écriait saint Augustin du haut de la chaire en parlant du sac de Rome : carnage, incendie, rapine, extermination ! Nous gémissons, nous pleurons, et nous ne sommes point consolés[2579]. »

On fit des règlements pour soulager du tribut les provinces de la Péninsule, notamment la Campanie, la Toscane, le Picenum, le Samnium, l'Apulie, la Calabre, le Brutium et la Lucanie ; on donna aux étrangers qui consentaient à les cultiver les terres restées en friche[2580]. Majorien[2581] et Théodoric s'occupèrent de réparer les édifices de Rome, dont pas un seul n'était resté entier, si nous en croyons Procope[2582]. La ruine alla toujours croissant avec les nouveaux temps, les nouveaux sièges, le fanatisme des chrétiens et les guerres intestines : Rome vit renaître ses conflits avec Albe et Tibur ; elle se battait à ses portes ; les espaces vides que renfermait son enceinte devinrent le champ de ces batailles qu'elle livrait autrefois aux extrémités de la terre. Sa population tomba de trois millions d'habitants au-dessous de quatre-vingt mille[2583]. Vers le commencement du VIIIe siècle, des forêts et des marais couvraient l'Italie ; les loups et d'autres animaux sauvages hantaient ces amphithéâtres qui furent bâtis pour eux ; mais il n'y avait plus d'hommes à dévorer.

Les dépouilles de l'empire passèrent aux barbares ; les chariots des Goths et des Huns, les barques des Saxons et des Vandales, étaient chargés de tout ce que les arts de la Grèce et le luxe de Rome avaient accumulé pendant tant de siècles ; on déménageait le monde comme une maison que l'on quitte. Genseric ordonna aux citoyens de Carthage de lui livrer, sous peine de mort, les richesses dont ils étaient en possession : il partagea les terres de la province proconsulaire entre ses compagnons ; il garda pour lui-même le territoire de Byzance et des terres fertiles en Numidie et en Gétulie[2584]. Ce même prince dépouilla Rome et le Capitole, dans la guerre que

Sidoine appelle la quatrième guerre punique[2585] il composa d'une masse de cuivre, d'airain, d'or et d'argent, une somme qui s'élevait à plusieurs millions de talents[2586].

Le trésor des Goths était célèbre : il consistait dans les cent bassins remplis d'or, de perles et de diamants offerts par Ataulphe à Placidie ; dans soixante calices, quinze patènes et vingt coffres précieux pour renfermer l'Evangile[2587]. Le missorium, partie de ces richesses était un plat d'or de cinq cents livres de poids, élégamment ciselé. Un roi goth, Sisenand, l'engagea à Dagobert pour un secours de troupes ; le Goth le fit voler sur la route, puis il apaisa le Frank par une somme de deux cent mille sous d'or, prix jugé fort inférieur à la valeur du plat[2588]. Mais la plus grande merveille de ce trésor était une table formée d'une seule émeraude : trois rangs de perles l'entouraient ; elle se soutenait sur soixante-cinq pieds d'or massif incrustés de pierreries ; on l'estimait cinq cent mille pièces d'or ; elle passa des Visigoths aux Arabes[2589] : conquête digne de leur imagination.

L'histoire, en nous faisant la peinture générale des désastres de l'espèce humaine à cette époque, a laissé dans l'oubli les calamités particulières, insuffisante qu'elle était à redire tant de malheurs. Nous apprenons seulement par les apôtres chrétiens quelque chose des larmes qu'ils essuyaient en secret. La société, bouleversée dans ses fondements, ôta même à la chaumière l'inviolabilité de son indigence ; elle ne fut pas plus à l'abri que le palais : à cette époque, chaque tombeau renferma un misérable.

Le concile de Brague, en Lusitanie, souscrit par dix évêques, donné une idée naïve de ce que l'on faisait et de ce que l'on souffrait pendant les invasions. L'évêque Pancratien prit la parole : « Vous voyez, mes frères, dit-il, comme l'Espagne est ravagée par les barbares. Ils ruinent les églises, tuent les serviteurs de Dieu, profanent la mémoire des saints, leurs os, leurs sépulcres, les cimetières (...) « Mettez devant les yeux de notre troupeau l'exemple de notre constance, en souffrant pour Jésus-Christ quelque partie des tourments qu'il a soufferts pour nous[2590]. « Alors Pancratien fit la profession de foi de

l'Eglise catholique, et à chaque article les évêques répondaient : Nous le croyons[2591]. » Ainsi, que ferons-nous maintenant des reliques des saints ? « dit Pancratien. Clipand de Coimbre dit : « Que chacun fasse selon l'occasion ; les barbares sont chez nous et pressent Lisbonne ; ils tiennent Merida et Astracan ; au premier jour ils viendront sur nous : que chacun s'en aille chez soi : qu'il console les fidèles, qu'il cache doucement les corps des saints, et nous envoie la relation des lieux ou des cavernes où on les aura mis, de peur qu'il ne les oublie avec le temps. » Pancratien dit : « Allez en paix. Notre frère Pontamius demeurera seulement, à cause de la destruction de son église d'Eminie, que les barbares ravagent. » Pontamius dit : « Que j'aille aussi consoler mon troupeau et souffrir avec lui pour Jésus-Christ. Je n'ai pas reçu la charge d'évêque pour être dans la prospérité, mais dans le travail. » Pancratien dit : « C'est très bien dit. Dieu vous conserve. » Tous les évêques dirent : « Dieu vous conserve. » Tous ensemble : « Allons en paix à Jésus-Christ[2592]. »

Lorsque Attila parut dans les Gaules, la terreur se répandit devant lui : Geneviève de Nanterre rassura les habitants de Paris ; elle exhortait les femmes à prier réunies dans le baptistère, et leur promettait le salut de la ville : les hommes qui ne croyaient point aux prophéties de la bergère s'excitaient à la lapider ou à la noyer[2593]. L'archidiacre d'Auxerre les détourna de ce mauvais dessein, en les assurant que saint Germain publiait les vertus de Geneviève ; les Huns ne passèrent point sur les terres des Parisii[2594]. Troyes fut épargnée, à la recommandation de saint Loup. Dans sa retraite, le Fléau de Dieu se fit escorter par le saint[2595] : saint Loup, esclave et prisonnier, protégeant Attila, est un grand trait de l'histoire de ces temps.

Saint Agnan, évêque d'Orléans, était renfermé dans sa ville, que les Huns assiégeaient ; il envoie sur les murailles attendre et découvrir des libérateurs : rien ne paraissait. « Priez, dit le saint, priez avec foi ; » et il envoie de nouveau sur les murailles. Rien ne paraît encore : « Priez, dit le saint, priez avec foi. » Et il envoie une troisième fois regarder du haut des

tours. On apercevait comme un petit nuage qui s'élevait de terre. « C'est le secours du Seigneur ! » s'écrie l'évêque[2596].

Genseric emmena de Rome en captivité Eudoxie et ses deux filles, seuls restes de la famille de Théodose[2597]. Des milliers de Romains furent entassés sur les vaisseaux du vainqueur : par un raffinement de barbarie, on sépara les femmes de leurs maris, les pères de leurs enfants[2598]. Deogratias, évêque de Carthage, consacra les vases saints au rachat des prisonniers. Il convertit deux églises en hôpitaux, et quoiqu'il fût d'un grand âge, il soignait les malades, qu'il visitait jour et nuit. Il mourut, et ceux qu'il avait délivrés crurent retomber en esclavage[2599].

Lorsque Alaric entra dans Rome, Proba, veuve du préfet Petronius, chef de la puissante famille Ancienne, se sauva dans un bateau sur le Tibre[2600] ; sa fille Laeta et sa petite-fille Démétriade l'accompagnèrent : ces trois femmes virent de leur barque fugitive les flammes qui consumaient la ville éternelle. Proba possédait de grands biens en Afrique ; elle les vendit pour soulager ses compagnons d'exil et de malheur[2601].

Fuyant les barbares de l'Europe, les Romains se réfugiaient en Afrique et en Asie ; mais dans ces provinces éloignées ils rencontraient d'autres barbares : chassés du coeur de l'empire aux extrémités, rejetés des frontières au centre, la terre était devenue un parc où ils étaient traqués dans un cercle de chasseurs.

Saint Jérôme reçut quelques débris de tant de grandeurs dans cette grotte où le Roi des rois était né pauvre et nu. Quel spectacle et quelle leçon que ces descendants des Scipions et des Gracques réfugiés au pied du Calvaire ! Saint Jérôme commentait alors Ezéchiel ; il appliquait à Rome les paroles du prophète sur la ruine de Tyr et de Jérusalem : « Je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter les flots. Ils détruiront les murs jusqu'à la poussière... Je mettrai sur les enfants de Juda le poids de leurs crimes... Ils verront venir épouvante sur épouvante[2602]. » Mais lorsque lisant ces mots : ils passeront d'un pays à un autre et seront emmenés captifs, le solitaire jetait les yeux sur ses hôtes, il

fondait en larmes.

Et pourtant la grotte de Bethléem n'était pas un asile assuré : d'autres ravageurs dépouillaient la Phénicie, la Syrie et l'Egypte[2603]. Le désert, comme entraîné par les barbares et changeant de place avec eux, s'étendait sur la face des provinces jadis les plus fertiles ; dans les contrées qu'avaient animées des peuples innombrables, il ne restait que la terre et le ciel[2604]. Les sables mêmes de l'Arabie, qui faisaient suite à ces champs dévastés, étaient frappés de la plaie commune ; saint Jérôme avait à peine échappé aux mains des tribus errantes, et les religieux du Sina venaient d'être égorgés : Rome manquait au monde, et la Thébaïde aux solitaires.

Quand la poussière qui s'élevait sous les pieds de tant d'armées, qui sortait de l'écroulement de tant de monuments, fut tombée ; quand les tourbillons de fumée qui s'échappaient de tant de villes en flammes furent dissipés ; quand la mort eut fait taire les gémissements de tant de victimes ; quand le bruit de la chute du colosse romain eut cessé, alors on aperçut une croix, et au pied de cette croix un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Evangile à la main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux, comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfants de ceux qui avaient cru en lui.

Eclaircissements sur Attila.

Le nom d'Etzel n'est évidemment que la forme teutonique du nom caucasien Attila. Les imprimés et les manuscrits ne varient point sur ce nom, trop connu des Romains pour qu'ils pussent l'altérer, et dont la composition et l'euphonie n'avaient rien d'étranger à leur oreille. Vous les voyez au contraire varier sans cesse dans les noms que leur ouïe saisissait mal, et pour lesquels leur alphabet n'offrait pas de lettres composées. Ainsi ils écrivaient Gaiseric, Geiseric, Gizeric, Genzeric, etc. Le nom même de Hun s'altère ; on le trouve souvent écrit Chun : les partisans de l'origine chinoise des Huns pourront en tirer une de ces inductions empruntées des langues dont on fait aujourd'hui trop de cas. La science étymologique peut sans doute jeter quelque jour sur l'histoire ; mais elle a aussi ses systèmes, souvent plus propres à brouiller les origines qu'à les démêler. Le philologue Brigant démontrait doctement que tous les idiomes de la terre dérivaient du bas-breton ; il lui paraissait très probable qu'Adam et Eve parlaient dans le paradis terrestre la langue qu'on parle à Quimper-Corentin ; seulement il ne savait pas au juste si c'était avant ou après leur péché.

Pour revenir au nom d'Attila, la syllabe la n'est pas dans ce nom une adjonction latine : je ferai voir que les anciennes langues barbares avaient une foule de mots terminés par la voyelle a. Etzel est si peu le nom primitif d'Attila, que même dans un chant de l'Edda il est écrit Attil, en omettant la voyelle finale ; je citerai ce chant quand je parlerai de la poésie des peuples septentrionaux.

Quoiqu'il en soit, on lira avec un extrême plaisir les notes suivantes sur le poème des Nibelungen ; je les dois à la politesse et à l'obligeance de S. E. M. Bunsen, digne et savant ami de M. Niebuhr, ministre de S. M. le roi de Prusse à Rome,

et dont une triste prévoyance de l'avenir m'a fait cesser trop tôt d'être le collègue.

Notes communiquées par S. Exc. M. BUNSEN.

Le poème épique germanique connu sous le titre de Der Nibelunge Not, c'est-à-dire « la fin tragique (ou les malheurs) des Nibelongs, » doit sa forme actuelle à un des premiers poètes de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle : il n'est pas sûr que ce poète fut Wolfram von Eschenbach, selon l'opinion générale, ou Heinrich von Ofterdingen, comme le croit M. Auguste-Guillaume de Schlegel.

Le nom de Nibelungen est absolument ignoré. Le pays des Nibelungen (ce qui paraît signifier pays des brouillards) pourrait bien être la Norvège ; mais dans le poème les héros de la Bourgogne sont eux-mêmes appelés les Nibelungen.

Les personnages historiques qui se trouvent dans le poème sont les suivants :

I. – Ve et VIe siècles.

1. Etzel : c'était le nom original d'Attila (+ 545), comme l'a déjà remarqué Jean Müler dans son Histoire de la Suisse (I, 7, note 30). Ce nom signifie peut-être le prince de la Wolga, car ce fleuve est appelé Etzel par les Tartares. Entre les vassaux d'Etzel paraît le grand roi des Ostrogoths, Théodoric (+ 527), appelé dans le poème Dietrich de Bern (Vérone). D'après l'histoire, il ne naquit que quatre ans avant la mort d'Attila. Le poème connaît encore Irnfrid, probablement Hermenfrid, roi de Thuringe, qui avait pour épouse la nièce de Théodoric ; et le roi des Ostrogoths, Vitiges, appelé Wittich (+ 542).

2. À côté de ces personnages des Ve et VIe siècles se trouve le margrave Rudiger de Pechlarn, personnage historique vivant vers la moitié du Xe siècle. Il était margrave du pays au-dessous de l'Ens (en Autriche).

Le poème nomme Blodel, frère du roi des Huns, que l'histoire appelle Bléda.

3. Gunther, roi des Bourguignons, résidant à Worms, frère de Chriemhild, épouse de Sigfrid : Prosper Aquitanus a écrit ce qui suit en 431 :

« Gundicarium, Burgundionum regem, intra Gallias habitantem, Actius bello obtinuit, pacemque ei supplicanti dedit ; qua non diu potitus est, siquidem illum Huni cum populo suo ac stirpe deleverunt. »

Le nom du frère Giselher se trouve dans un document du roi Gundobald, de l'an 517, parmi les rois de Bourgogne. Parmi les chevaliers de sa cour, Volcher rappelle le nom de Talco, qui assassina (en 577) Chilperich par ordre de Brunehild, sa belle-soeur.

4. Sigfrid, l'Achille du poème, invulnérable, comme le héros grec, à l'exception d'un seul endroit : Sigfrid, vainqueur des Nibelongs, d'un dragon et de la reine d'Ijenland, l'amazone Brunehild, qui devint épouse du roi Gunther et reine de Bourgogne. Son père, nommé Sigmunt, est roi des Pays-Bas (Niderlant), et réside à Santen, sur le Bas-Rhin.

Il est remarquable que le monument sépulcral du roi Siegbert (qui n'est qu'une autre manière d'écrire le même nom) élevé à Soissons, dans l'église de Saint-Médard, que ce prince avait bâtie, montre le dragon sous les pieds du roi. La vie de ce malheureux prince offre encore une ressemblance avec celle du héros du poème, en ce qu'il vainquit, comme Sigfrid, les Saxons et les Danois, et qu'il fut assassiné (en 575), à l'instigation de sa belle-soeur Frédégonde, comme Sigfrid, par les suggestions de Brunehild. Siegbert était roi d'Austrasie, dans laquelle se trouve Santen. Guntran, qui paraît être le même nom que Gunther ou Gundard, était son frère. Enfin, la femme de Siegbert s'appelle Brunehild, fille du roi des Visigoths, Atanahild d'Espagne, qui fut assassinée en 613. La version de l'histoire du poème, dans l'Edda, nomme Sigurd (Sigfrid) le premier époux de Brunehild. Voilà tous les personnages du poème : quelques-uns rappellent des noms, d'autres la vie et les faits d'hommes illustres chez les

Bourguignons, les Franks et les Goths des Ve et VIe siècles, à l'exception du margrave Rudiger, qui appartient à un cercle postérieur du IXe et du Xe siècle : je citerai maintenant les principaux noms historiques de ces deux derniers siècles.

II. – IXe et Xe siècle.

Le poème nommé les Russes, qui paraissent sur la scène en 862, les Hongrois et les Huns, qui s'y montrent, d'après l'opinion ancienne, en 900. Entre les personnages qui accueillent les Bourguignons lorsqu'ils se rendent par la Bavière et l'Autriche chez Attila, en Hongrie, se trouve l'évêque Piligrin ou Pilgerin de Passau (en Bavière). C'est le grand apôtre des Hongrois. Il fut évêque d'une partie de Hongrie et d'Autriche, depuis 971 jusqu'à 991. Les Bourguignons le trouvent à Passau : il y reçoit Chriemhild comme sa nièce.

III. – XIe et XIIe siècle.

Au XIe siècle seulement peut appartenir la mention des Polonais, et au XIIe celle de la ville de Vienne, bâtie en 1162.

Le grand génie de ce XIIe siècle qui sut réunir ces éléments épiques tels qu'ils s'étaient formés dans le cours de l'histoire des peuples germaniques, en attachant les héros de plusieurs époques au principal événement de l'histoire des Bourguignons, la défaite du roi Gunther par les Huns, ce grand génie, dis-je, a donné à son récit la couleur du moyen âge féodal et chevaleresque. Le poème n'est donc historique, à proprement parler, que pour ce temps même, et ne présente des époques antérieures que l'image, transmise par la tradition populaire. Ainsi la cour de Gunther est celle d'un prince du XIIe siècle : l'armure des héros, et toute la vie sociale, est celle du même temps ; les Huns du Ve siècle vivent comme les Hongrois du XIe.

Les notices détaillées sur l'origine et l'histoire de ce poème épique (auquel on peut, avec beaucoup de probabilité, rapporter le passage célèbre de la vie de Charlemagne : « Item barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus et bella canebantur, scripsit memoriaeque mandavit «) ont été recueillies par les savants frères Grimm, dans leur journal, le Deutsche Walder. La meilleure dissertation sur son importance nationale et sa beauté épique est de M. Aug. G. Schlegel, dans le Musée germanique (Deutsches Museum), publié par M. Frédéric Schlegel.

La première édition, faite en 1757, par Bodmer, fut dédiée à Frédéric le Grand, au génie duquel n'échappa point la grandeur de la conception de ce poème, qui ne fut cependant apprécié par la nation qu'au commencement de notre siècle. Publié successivement par Hagen et Zeume, il a été dernièrement imprimé, d'après le manuscrit le plus ancien, avec un talent de critique éminent, par le célèbre philologue de Berlin M.

Lachmann.

Une traduction française de ce poème, que les Goethe et les Schlegel ont trouvé digne du nom de l'Iliade germanique, une traduction faite dans le style simple et naïf des chroniques, et précédée d'une notice historique et d'une analyse qui ferait ressortir la sublimité de la conception et les beautés de détail de cette épopée, obtiendrait un succès général. Elle demanderait cependant un homme très versé dans la littérature allemande ancienne, pour bien comprendre la langue dans laquelle le poème original est écrit.

Extrait du poème des Nibelungen.

Ecrit en 4316 strophes de quatre vers rimés (espèce d'alexandrins), divisé en quarante aventures.

Gunther, fils de Danckart et d'Ute, roi de Bourgogne, résidant à Worms, avait deux frères, Gernot et Giselher, et une soeur, objet de leurs soins, nommée Chriemhild ; leur cour était la première de ce temps, et les plus célèbres chevaliers y servaient ; la jeune princesse était également célèbre dans tout le monde par sa beauté et la noblesse de son coeur. Elle eut un songe : elle rêva que tenant dans ses mains un faucon, deux aigles se précipitaient sur lui et le tuaient. Sa mère lui expliqua ce songe : le faucon signifiait un noble chevalier qu'elle aurait pour époux, et qu'elle perdrait par une mort violente.

En ce temps-là il y avait à Santen un héros qui par sa beauté et sa bravoure surpassait tous les chevaliers : Sigfrid, fils de Sigmunt et de Sigelint. Après avoir tué un dragon dont le sang le rendait invulnérable, à l'exception d'un endroit entre les deux épaules, après avoir vaincu les frères Nibelong et Schilbong, propriétaires d'un trésor, il alla à la cour de Worms pour demander la main de Chriemhild. Hagen, le premier des chevaliers du roi s'y opposait ; mais Sigfrid ayant rendu deux grands services au roi, le roi lui promit de lui donner sa fille en mariage.

Le premier service fut de combattre les puissants ennemis de Gunther, les Saxons et les Danois ; le second fut de l'aider à vaincre la célèbre amazone Brunehild, reine d'Ijenlant ; elle obligeait tous ceux qui venaient demander sa main de combattre trois fois avec elle ; ils perdaient la tête s'ils étaient vaincus, ils obtenaient la reine pour épouse s'ils réussissaient à la vaincre. Jusque ici tous avaient péri : Gunther aurait eu le même sort si Sigfrid ne l'avait assisté invisiblement : un habit

magique, qu'il avait enlevé à un nain, Albrich, gardien du trésor des Nibelongs, lui procura cet avantage.

Brunehild, vaincue, fut emmenée à Worms, où l'on célébra les noces de Gunther et de Sigfrid. La fière Brunehild ne permit pas à Gunther d'user de ses droits : lorsqu'il s'approcha d'elle, elle le lia, et lui fit promettre de n'attenter jamais à sa virginité. Mais Sigfrid aida encore son beau-frère à vaincre la belle amazone : ils attachèrent une nuit Brunehild sans qu'elle s'en aperçût ; elle cria merci, et devint dès lors épouse obéissante de Gunther.

Dans la lutte avec Brunehild, Sigfrid lui enleva sa ceinture, et l'emporta : cette ceinture fut la première cause de son malheur et de la chute de toute la maison de Bourgogne.

Chriembild, ayant découvert cette ceinture, tourmenta son mari par sa jalousie, jusqu'à ce que celui-ci, dans un moment de faiblesse, et contre la parole donnée à Gunther, trahît le mystère : il donna la ceinture de Brunehild à sa femme, qui de son côté lui promit de la garder secrètement.

Quelque temps après, les deux princesses se rendirent à l'église ; Brunehild ne voulut pas permettre à l'épouse de Sigfrid, qui avait été présentée comme vassale de Gunther, d'entrer à côté d'elle. Chriemhild, offensée, lui montra la ceinture, et l'appela concubine de son mari. Brunehild jura de tirer vengeance de cet affront ; elle accusa Sigfrid de s'être vanté d'avoir joui des faveurs de la reine : celui-ci prouva son innocence par un serment public. Le roi était satisfait, mais la reine appela Hagen, qui lui promit de la venger par la mort de Sigfrid. Il communiqua son dessein aux princes et au roi, qui céda aux insinuations du traître et aux larmes de sa femme. Hagen feignit la plus tendre amitié pour Sigfrid, et, voyant Chriemhild, qui n'oubliait point son rêve, inquiète sur le sort de son mari, il lui promit de ne s'éloigner jamais de lui, en ajoutant toutefois que cela paraissait assez inutile, puisque le héros était invulnérable. Alors Chriemhild révéla à Hagen le point vulnérable, et marqua, par une croix rouge, l'endroit entre les épaules où le sang du dragon n'avait pas pénétré.

Le succès de la trahison étant assuré, on arrangea une

chasse sur une île du Rhin ; et lorsque le héros alla se désaltérer à une fontaine dans la forêt, Hagen le perça : il fit placer le corps inanimé de Sigfrid devant la porte de Chriemhild, qui le lendemain fut épouvantée de ce spectacle lorsqu'elle sortit de ses appartements.

La première partie du poème se termine ici. Chriemhild vécut dans le deuil le plus profond pendant treize années, pleurant la perte de son mari et le trésor des Nibelongs, qu'on lui avait enlevé.

Etzel, roi des Huns, ayant entendu parler de la gloire de Sigfrid et de la beauté de sa veuve, résolut, après la mort de sa première femme, Helche, de demander la main de Brunehild. L'idée de se remarier, et surtout à un païen, effraya Chriemhild : elle ne céda que lorsqu'un des vassaux allemands d'Etzel, le margrave Rudiger, lui promit de ne l'abandonner jamais, de l'aider à venger l'assassinat de son premier mari et l'enlèvement du trésor des Nibelongs.

Chriemhild épousa le roi des Huns, qui la reçut à Vienne.

Sa douleur continua, et sa soif de vengeance contre Hagen s'accrut. Elle feignit de mourir du désir de revoir ses parents. Etzel, pour la consoler, lui promit d'inviter toute la cour des Bourguignons à venir la voir. Gunther fut ainsi invité : Hagen lui conseilla de ne pas y aller, mais le roi partit avec mille soixante chevaliers et neuf mille de ses gens.

Arrivés au Danube, Hagen se fit prédire l'issue du voyage par les nymphes du fleuve, auquel il enleva leurs habits : elles lui déclarèrent que tous devaient périr dans cette expédition, hors le chapelain du roi. Hagen, pour faire mentir la destinée, précipita le prêtre dans le fleuve ; mais celui-ci fut sauvé miraculeusement. Alors Hagen brisa le seul vaisseau sur lequel ils avaient traversé le Danube, et annonça à ses compagnons qu'ils ne retourneraient plus chez eux.

Etzel reçut ses hôtes avec cordialité ; mais la reine ne cacha pas sa fureur contre Hagen. Elle tenta de le faire tuer lui seul ; n'ayant pu réussir, elle résolut de les faire périr tous. Tandis que les héros de Bourgogne étaient assis à un banquet, le maréchal du roi arriva, tout ensanglanté, avec la nouvelle que

ses neuf mille soldats avaient été massacrés par Blodel, frère d'Etzel, qu'il venait de tuer. Hagen se lève, abat la tête du jeune prince, fils d'Etzel et de Chriemhild, assis à table, et se retire avec les autres Bourguignons au château qui leur avait été assigné pour demeure. Les Huns envoyés par la reine, ne pouvant y pénétrer, mirent le feu aux quatre coins de la forteresse : les chevaliers de Bourgogne étouffèrent l'incendie sous les cadavres des ennemis et ranimèrent leurs forces épuisées en buvant du sang, d'après le conseil de Hagen, ce qui leur donna une rage et un courage invincibles.

Le lendemain, Rudiger et Théodoric cherchèrent en vain à obtenir le libre retour des Bourguignons : Chriemhild voulut la tête de Hagen, mais le roi refusa fortement de le livrer à sa vengeance. Rudiger, dont la fille devait épouser le prince Giselher de Bourgogne, fut forcé, comme vassal d'Etzel, de renouveler l'attaque : après une scène attendrissante entre ce prince et Hagen, auquel il donna son bouclier (touché de l'héroïsme de son ennemi, qui lui demanda ce dernier signe de son estime), il attaqua les héros de Bourgogne : le prince Gernot tomba entre ses mains ; enfin, lui et Giselher périrent au même moment en combattant corps à corps l'un contre l'autre.

Les gens de Rudiger furent tous tués. Lorsque les vassaux de Dietrich, roi des Amelongs (Ostrogoths), apprirent cette nouvelle, ils demandèrent la permission d'enlever le corps du margrave. Le roi Gunther était disposé à la leur donner, mais Wolkner et Hagen exigèrent d'eux de venir le reconnaître parmi les autres morts. Ainsi commença une querelle qui eut pour suite un nouveau combat, où tous les hommes de Dietrich envoyés vers les Bourguignons restèrent sur la place.

Le grand prince des Amelongs s'avança alors vers Hildebrandt, le plus brave de ses compagnons. Il pria le roi de se livrer à lui avec le peu de héros qui vivaient encore : sous cette condition il promit de sauver leur vie.

Les fiers Bourguignons refusèrent de se rendre ; le héros des Ostrogoths vainquit le roi et Hagen, l'un après l'autre, et les emmena liés devant Chriemhild, en l'exhortant à respecter leur

vie. Chriemhild parla d'abord à Hagen seul, en lui promettant la vie sauve s'il voulait lui dire ce qu'était devenu le trésor des Nibelongs. Hagen refusa de trahir le secret tant que son roi vivrait. Chriemhild lui fit montrer aussitôt la tête de Gunther. En la voyant, Hagen lui dit qu'il avait prévu sa cruauté, et qu'il avait voulu la pousser jusqu'au meurtre de son propre frère ; il lui déclara qu'elle ne saurait jamais le secret, que maintenant lui seul possédait, après la mort de tous les princes de Bourgogne. À ces mots, Chriemhild saisit un glaive, et fit voler la tête du héros. Hildebrandt, compagnon de Dietrich, à qui la garde de Hagen était confiée, saisi d'horreur, assomma la reine. Ainsi périrent les Bourguignons, et Etzel resta seul avec Dietrich pour pleurer les morts.

J'ajouterai à ces notes, communiquées par S. Exc. M. Bunsen, que les Allemands ont une tragédie d'Attila, de Warner. Il existe une Vie d'Attila, écrite dans le XIIe siècle par Juvencus Caecillus Calanus Delmaticus, et une autre Vie écrite dans le XVIe, par Olaüs, archevêque d'Upsal. Il a paru dernièrement en Allemagne une Histoire des Huns.

SHAKESPEARE

François-René de Chateaubriand

(1836)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Partie I – Shakespeare

Partie II – Siècle de Shakespeare

Partie III – Poètes et écrivains contemporains de Shakespeare

Partie IV – Vie de Shakespeare – Shakespeare au nombre de cinq ou six dominateurs

Le morceau suivant, que M. de Châteaubriand a bien voulu détacher, à notre prière, des épreuves de son Essai sur la Littérature anglaise qu'il corrige en ce moment, fait partie d'une appréciation complète de Shakespeare ; nous aurions désiré la pouvoir obtenir tout entière ; mais M. de Châteaubriand revoyait encore les chapitres qui se rapportent aux drames. On s'apercevra assez, en lisant ces pages, de la grandeur du dessein, et combien une telle critique si neuve, si créatrice, s'égale doublement à l'immensité du modèle et à la majesté du peintre. M. de Châteaubriand, en nous montrant Milton qui jugeait en son temps Shakespeare, Michel Ange qui exalte et envie le destin de Dante, le Tasse qui célèbre Camoëns, nous fait saluer cette société d'illustres égaux, se révélant les uns aux autres dans une langue d'eux seuls connue. Lui aussi, il est de cette société ; il est l'un des sept ; il parle cette langue. René et Hamlet, face à face, ont reconnu de bonne heure les éclairs fraternels de leurs fronts. Jeune et au début, M. de Chateaubriand avait déjà écrit de la poésie anglaise et de Shakespeare ; il reprend aujourd'hui, il renouvelle et agrandit son discours. Il fait ici pour sa critique ce qu'il fait pour toute sa vie et pour toutes ses œuvres dans ses admirables *Mémoires* ; il recommence et il achève. Il ressaisit le tout dans un cadre élargi ; il enserre et referme sa marche harmonieuse dans un cercle d'or.

Partie I – Shakespeare

Nous arrivons à Shakespeare ! parlons-en tout à notre aise, comme dit Montesquieu d'Alexandre.

Je cite seulement ici pour mémoire Every man, joué sous Henri VIII, l'Aiguille de la mère Gurton, par Stell, en 1551. Les auteurs dramatiques contemporains de Shakespeare étaient Robert Green, Heywood, Decker, Rowley, Peal, Chapman, Ben-Johnson, Beaumont, Fletcher : jacet oratio. Pourtant le Fox et l'Alchimiste, de Ben-Jonson, sont deux comédies encore estimées.

Spenser fut le poète célèbre sous Elisabeth. L'auteur éclipsé de Macbeth et de Richard III se montrait à peine dans les rayons du Calendrier du Berger et de la Reine des fées. Montmorency, Biron, Sully, tour à tour ambassadeurs de France auprès d'Élisabeth et de Jacques Ier, entendirent-ils jamais parler d'un baladin, acteur dans ses propres farces, et dans celles des autres ? prononcèrent-ils jamais le nom, si barbare en français, de Shakespeare ? soupçonnèrent-ils qu'il y avait là une gloire devant laquelle leurs honneurs, leurs pompes, leurs rangs, viendraient s'abîmer ? Hé bien ! le comédien de tréteaux, chargé du rôle du spectre dans Hamlet, était le grand fantôme, l'Ombre du Moyen-Age, qui se levait pour le monde, comme l'astre de la nuit, au moment où le Moyen-Age achevait de descendre parmi les morts : siècles énormes que Dante ouvrit, que ferma Shakespeare.[2605]

Dans le Précis historique de Witheloke, contemporain du chantre du Paradis perdu, on lit :

« Un certain aveugle, nommé Milton, secrétaire du parlement pour les dépêches latines. » Molière, l'histrion, jouait son Pourceaugnac, de même que Shakespeare, le batteleur, grimaçait son Falstaff. Camarade du pauvre Mondorge, l'auteur du Tartuffe avait changé son illustre nom

de Poquelin contre le nom obscur de Molière, pour ne pas déshonorer son père le tapissier.

Avant qu'un peu de terre obtenu par prière
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.

Ainsi ces voyageurs voilés qui viennent de fois à autre s'asseoir à notre table, sont traités par nous en hôtes vulgaires, nous ignorons leur nature immortelle, jusqu'au jour de leur disparition. En quittant la terre, ils se transfigurent et nous disent, comme l'envoyé du ciel à Tobie :

« Je suis l'un des sept qui sommes présents devant le Seigneur. »

Ces Divinités méconnues des hommes à leur passage, ne se méconnaissent point entre elles. » Qu'a besoin mon Shakespeare, dit Milton, pour ses os vénérés, de pierres entassées par le travail d'un siècle ? ou faut-il que ses saintes reliques soient cachées, sous une pyramide à pointe étoilée ? Fils chéri de la Mémoire, grand héritier de la Gloire, que t'importe un si faible témoignage de ton nom, toi qui t'es bâti, à notre merveilleux étonnement, un monument de longue vie ? … tu demeures enseveli dans une telle pompe, que les rois, pour avoir un pareil tombeau, souhaiteraient mourir. »

What needs my Shakespear, for his honor'd bones,
The labour of an age in piled stones ?
Or that his hallow'd reliques should be hid
Under a stary pointing pyramid ?
Dear son of memory, great heir of fame,
What need'st thou such veak witness of thy name ?
Thou in our wonder and astonishment
Hast built thyself a live-long monument.
……
And so sepulchr'd in such pomp dost lie,
That Kings, for such a tomb, would wish to die.

Michel-Ange, enviant le sort et le génie de Dante, s'écrie :

Pur fuss'io tal : …
Per l'aspro esilio suo con sua virtute,

Darei del mondo il piu felice stato.

« Que n’ai-je été tel que lui ! … Pour son dur exil avec sa vertu, je donnerais toutes les félicités de la terre. »

Le Tasse célèbre Camoëns encore presque ignoré, et lui sert de Renommée, en attendant la Messagère aux cent bouches :

Vasco…

(…)

… buon Luigi

Tant’oltre stende il glorioso volo,

Che i tuoi spalmati legni andar men lunge.

« Vasco… Camoëns a tant déployé son vol glorieux, que tes vaisseaux spalmés ont été moins loin. »

Est-il rien de plus admirable que cette société d’illustres égaux se révélant les uns aux autres par des signes, se saluant et s’entretenant ensemble dans une langue d’eux seuls connue ?

Mais que pensait Milton des prédictions heureuses faites aux Stuarts à travers le terrible drame du Prince de Danemark ? L’apologiste du jugement de Charles Ier était à même de prouver à son Shakespeare qu’il s’était trompé ; il pouvait lui dire, en se servant de ces paroles d’Hamlet : l’Angleterre n’a pas encore usé les souliers avec lesquels elle a suivi le corps ! La prophétie a été retranchée : les Stuarts ont disparu d’Hamlet comme du monde.[2606]

Partie II – Siècle de Shakespeare[2607]

Le moment de l'apparition d'un grand génie doit être remarqué, afin d'expliquer plusieurs affinités de ce génie, de montrer ce qu'il a reçu du passé, puisé dans le présent, laissé à l'avenir. L'imagination fantasmagorique de notre époque, qui pétrit des personnages avec des nuées ; cette imagination maladive, dédaignant la réalité, s'est engendré un Shakespeare à sa façon : l'enfant du boucher de Stratford est un géant tombé de Pélion et d'Ossa au milieu d'une société sauvage, et dépassant cette société de cent coudées ; que sais-je ? Shakespeare est comme Dante, une comète solitaire qui traversa les constellations du vieux ciel, retourna aux pieds de Dieu, et lui dit comme le tonnerre :

« Me voici. »

L'amphigouri et le roman n'ont point droit de cité dans le domaine des faits. Dante parut en un temps qu'on pourrait appeler de ténèbres : la boussole conduisait à peine le marin dans les eaux connues de la Méditerranée ; ni l'Amérique ni le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance n'étaient trouvés ; la poudre à canon n'avait point encore changé les armes, et l'imprimerie le monde ; la féodalité pesait de tout le poids de sa nuit sur l'Europe asservie.

Dante, venu deux siècles et demi avant Shakespeare, ne trouva rien en arrivant au monde. La société latine, expirée, avait laissé une langue belle, mais d'une beauté morte ; langue inutile à l'usage commun, parce qu'elle n'exprimait plus le caractère, les idées, les mœurs et les besoins de la vie nouvelle. La nécessité de s'entendre avait fait naître un idiome vulgaire employé des deux côtés des Alpes du midi, et aux deux versants des Pyrénées orientales. Dante adopta ce

bâtard de Rome, que les savants et les hommes du pouvoir dédaignaient de reconnaître ; il le trouva vagabond dans les rues de Florence, nourri au hasard par un peuple républicain, dans toute la rudesse plébéienne et démocratique. Il communiqua au fils de son choix sa virilité, sa simplicité, son indépendance, sa noblesse, sa tristesse, sa sublimité sainte, sa grâce sauvage. Dante tira du néant la parole de son esprit ; il donna l'être au verbe de son génie ; il fabriqua lui-même la lyre dont il devait obtenir des sons si beaux, comme ces astronomes qui inventèrent les instruments avec lesquels ils mesurèrent les cieux. L'italien et la Divina Comedia jaillirent à la fois de son cerveau ; du même coup, l'illustre exilé dota la race humaine d'une langue admirable et d'un poème immortel.

Mais lorsque la mère de Shakespeare accoucha d'un enfant obscur en 1564, déjà s'étaient écoulés les deux tiers du fameux siècle de la Renaissance et de la Réformation, de ce siècle où les principales découvertes modernes étaient accomplies, le vrai système du monde trouvé, le ciel observé, le globe exploré, les sciences étudiées, les beaux-arts arrivés à une perfection qu'ils n'ont jamais atteinte depuis. Le tragique anglais rencontra une langue non achevée, il est vrai, mais aux trois quarts faite, déjà employée par de grands esprits et des poètes célèbres, Bacon et Thomas Morus, Surrey et Spenser. Les grandes choses et les grands hommes se pressaient de toutes parts : des familles allaient semer dans les bois de la Nouvelle-Angleterre les germes d'une indépendance fructueuse ; des provinces brisaient le joug de leurs oppresseurs, et se plaçaient au rang des nations. Sur les trônes après Charles-Quint, François Ier, Léon X, brillaient Sixte-Quint, Élisabeth, Henri IV, dom Sébastien, et ce Philippe qui n'était pas un tyran vulgaire. Parmi les guerriers, on comptait don Juan d'Autriche, le duc d'Albe, les amiraux Veniero et Jean-André Doria, le prince d'Orange, les deux Guise, Coligny, Biron, Lesdiguières, Montluc, La Noue ; parmi les magistrats, les légistes, les ministres, les politiques, L'Hôpital, Harlay, Du Moulins, Cujas, Sully, Olivanez, Cécil, d'Ossat : parmi les

prélats, les sectaires, les savants, les érudits, les gens de lettres, saint Charles Borromée, saint François de Sales, Calvin, Théodore de Bèze, Buchanan, Tycho-Brahe, Galilée, Bacon, Cardan, Kepler, Ramus, Scaliger, Étienne, Manuce, Just Lipse, Vidal, Baronius, Mariana, Amyot, Montaigne, Du Haillan, Bignon, De Thou, d'Aubigné, Brantôme, Marot, Ronsard et mille autres parmi les artistes, Titien, Paul Véronèse, Annibal Carrache, Sansovino, Jules Romain, le Dominiquin, Palladio, Vignole, Jean Goujon, le Guide, Poussin, Rubens, Van-Dyck, Vélasquez : Michel-Ange avait voulu attendre, pour mourir, l'année de la naissance de Shakespeare. Loin d'être un chef de civilisation rayonnant au sein de la Barbarie, Shakespeare, dernier-né du Moyen-Age, était un Barbare se dressant dans les rangs de la civilisation en progrès, et la rentraînant au passé. Il ne fut point une étoile solitaire ; il marcha de concert avec des astres dignes de son firmament, Camoëns, Tasse, Ercilla, Lope de Vega, Caldéron ; trois poètes épiques et deux tragiques du premier ordre.

Shakespeare s'éleva sous la protection de cette reine qui envoyait le matelot chercher au bout du monde la richesse du laboureur. Assez de paix et de gloire florissait dans l'intérieur de l'Angleterre, pour qu'un poète chantât en sûreté, sans toutefois que la société manquât au dedans et au dehors de spectacles propres à remuer l'âme et à échauffer la pensée.

Élisabeth offrait en sa personne un caractère historique. Shakespeare avait vingt-trois ans lorsque Marie Stuart fut décapitée. Né de parents catholiques, peut-être catholique lui-même, il ouït raconter sans doute à ses co-religionnaires qu'Élisabeth essaya de faire séduire sa captive par Rolstone, afin de la déshonorer, et que, profitant du massacre de la Saint-Barthélemy, il lui vint en pensée de livrer la reine d'Écosse au talion des Écossais protestants. Qui sait si la curiosité n'avait pas attiré le jeune William de Stratford à Fotheringay, au moment de la catastrophe ? Qui sait s'il n'avait pas vu le lit, la chambre, les voûtes tendues de noir, le billot, la tête de Marie séparée du tronc, et dans laquelle un premier coup de hache mal appliqué avait enfoncé la coëffe et des

cheveux blancs ? Qui sait si ses regards ne s'étaient pas arrêtés sur l'élégant cadavre, objet de la curiosité et de la souillure du bourreau ?

Plus tard Élisabeth jeta une autre tête aux pieds de Shakespeare : Mahomet II décapitait un icoglan, pour faire poser la Mort devant un peintre. Étrange composé d'homme et de femme, Élisabeth ne paraît avoir eu dans sa vie, enveloppée d'un mystère, qu'une passion et jamais d'amour. » La dernière maladie de cette reine, disent les mémoires du temps, procédait d'une tristesse qu'elle a toujours tenue fort secrète ; elle n'a jamais voulu user de remèdes quelconques, comme si elle eût pris cette résolution de longue main de vouloir mourir, ennuyée de sa vie par quelque occasion secrète qu'on a voulu dire être la mort du comte d'Essex. »

Ce seizième siècle, printemps de la civilisation nouvelle, germait en Angleterre plus qu'ailleurs ; il développait, en les éprouvant, les générations puissantes dont les entrailles portaient déjà la Liberté, Cromwell et Milton. Élisabeth dînait au son des tambours et des trompettes, tandis que son parlement faisait des lois atroces contre les papistes, et que le joug d'une sanglante oppression s'appesantissait sur la malheureuse Irlande. Les hautes œuvres de Tiburn se mêlaient aux ballets des nymphes, les austérités des puritains aux fêtes de Kenilworth, les comédies aux sermons, les libelles aux cantiques, les critiques littéraires aux discussions philosophiques et aux controverses des sectes.

Un esprit d'aventures agitait la nation comme à l'époque des guerres de la Palestine ; des volontaires, Croisés protestants, s'embarquaient pour aller combattre les idolâtres, c'est-à-dire les catholiques ; ils suivaient sur l'Océan sir Francis Drake, sir Walter Raleigh, ces Pierre l'ermite de mers, amis du christ, ennemis de la croix. Engagés dans la cause des libertés religieuses, les Anglais servaient quiconque cherchait à s'affranchir ; ils versaient leur sang sous le panache blanc d'Henri IV et sous le drapeau jaune du prince d'Orange. Shakespeare assistait à ce spectacle ; il entendit gronder les orages protecteurs qui jetèrent les débris des vaisseaux

espagnols sur les grèves de sa patrie délivrée.

Au dehors, le tableau ne favorisait pas moins l'inspiration du poète : en Écosse, l'ambition et les vices de Murray, le meurtre de Rizzio, Darnley étranglé et son corps lancé au loin, Bothwell épousant Marie dans la forteresse de Dunbar, obligé de fuir et devenant pirate en Norvège, Morton livré au supplice.

Dans les Pays-Bas, tous les malheurs inséparables de l'émancipation d'un peuple ; un cardinal de Granvelle, un duc d'Albe, la fin tragique du duc d'Egmont et du comte de Horn.

En Espagne, la mort de don Carlos, Philippe II bâtissant le sombre Escurial, multipliant les auto-da-fé, et disant à ses médecins :

« Vous craignez de tirer quelques gouttes de sang à un homme qui en a fait répandre des fleuves. »

En Italie, l'histoire de la Cenci renouvelée des anciennes aventures de Venise, de Vérone, de Milan, de Bologne, de Florence. En Allemagne, le commencement de Wallenstein.

En France, la plus prochaine terre de la patrie de Shakespeare, qu'y voyait-il ?

Le tocsin de la Saint-Barthélemy sonna la huitième année de la vie de l'auteur de Macbeth ; l'Angleterre retentit de ce massacre ; elle en publia les détails exagérés, s'ils pouvaient l'être. On imprima à Londres et à Édimbourg., on vendit dans les villes et dans les campagnes, des relations capables d'ébranler l'imagination d'un enfant. On ne s'entretenait que de l'accueil fait par Élisabeth à l'ambassadeur de Charles IX. « Le silence de la nuit régnait dans toutes les. pièces de l'appartement royal. Les dames et les courtisans étaient rangés en haie de chaque côté, tous en grand deuil, et quand l'ambassadeur passa au milieu d'eux, aucun ne jeta un regard de politesse, ni ne lui rendit son salut. » Marloe mit sur la scène le Massacre de Paris ; Shakespeare, à son début, put s'y trouver chargé de quelque rôle.

Après le règne de Charles IX, vint celui d'Henri III, si fécond en catastrophes : Catherine de Médicis, les mignons, la journée des barricades, l'égorgement des deux Guise à Blois, la mort d'Henri III à Saint-Cloud, les fureurs de la Ligue, l'assassinat

d’Henri IV, variaient sans cesse les émotions d’un poète qui vit se dérouler cette longue chaîne d’évènements. Les soldats d’Élisabeth, le comte d’Essex lui-même, mêlés à nos guerres civiles, combattirent au Havre, à Ivry, à Rouen, à Amiens : quelques vétérans de l’armée anglaise pouvaient conter au foyer de William, ce qu’ils avaient su de nos calamités et de nos champs de bataille.

C’était donc le génie même de son temps qui soufflait à Shakespeare son génie. Les drames innombrables joués autour de lui préparaient des sujets aux héritiers de son art : Charles IX, le duc de Guise, Marie Stuart, don Carlos, le comte d’Essex, devaient inspirer Schiller, Ottway, Alfieri, Campistron, Thomas Corneille, Chénier, Reynouard.

Shakespeare naquit entre la révolution religieuse, commencée sous Henri VIII, et la révolution politique prête à s’opérer sous Charles Ier. Tout était meurtre et catastrophes au-dessus de lui ; tout fut meurtre et catastrophes au-dessous. Shakespeare, dans sa jeunesse, rencontra de vieux moines, chassés de leurs cloîtres, lesquels avaient vu Henri VIII, ses réformes, ses destructions de monastères, ses fous, ses épouses, ses maîtresses, ses bourreaux ; lorsque le poète quitta la vie, Charles Ier comptait seize ans. Ainsi, d’une main, Shakespeare avait pu toucher les têtes blanchies que menaça le glaive de l’avant-dernier des Tudor ; de l’autre, la tête brune du second des Stuarts, que peignit Van-Dyck, et que la hache des parlementaires devait abattre. Appuyé sur ces fronts tragiques, le grand Tragique s’enfonça dans la tombe ; il remplit l’intervalle des jours où il vécut, de ses spectres, de ses rois aveugles, de ses ambitieux punis, de ses femmes infortunées, afin de joindre, par des fictions analogues, les réalités du passé aux réalités de l’avenir.

Partie III – Poètes et écrivains contemporains de Shakespeare

Jacques Ier gouverna entre l'épée qui l'avait effrayé dans le ventre de sa mère et l'épée qui fit mourir mais ne fit pas trembler son fils. Son règne sépara l'échafaud de Fotheringay de celui de White-Hall ; espace obscur où s'éteignirent Bacon et Shakespeare.

Ces deux illustres contemporains se rencontrèrent sur le même sol. Je vous ai nommé plus haut les étrangers, leurs compagnons de gloire. La France, la moins bien partagée alors dans les lettres, ne nous offre qu'Amyot, de Thou, Ronsard et Montaigne ; esprits d'un moindre vol, Hardy et Garnier balbutiaient à peine les premiers accents de notre Melpomène. Toutefois la mort de Rabelais n'avait précédé que de quinze années la naissance de Shakespeare : le bouffon eût été de taille à se mesurer avec le tragique.

Celui-ci avait déjà passé trente-un ans sur la terre, quand l'infortuné Tasse et l'héroïque Ercilla la quittèrent, tous deux morts en 1595. Le poète anglais fondait le théâtre de sa nation, lorsque Lope de Vega établissait la scène espagnole ; mais Lope eut un rival dans Caldéron. L'auteur du Meilleur Alcade était embarqué en qualité de volontaire sur l'invincible Armada, au moment où l'auteur de Falstaff calmait les inquiétudes de la belle Vestale, assise sur le trône d'Occident.

Le dramatiste castillan rappelle cette fameuse flotte dans la Fuerza lastimosa :

« Les vents, dit-il, détruisirent la plus belle armée navale qu'on ait jamais vue. » Lope venait l'épée au poing assaillir Shakespeare dans ses foyers, comme les Ménestrels de Guillaume-le-Conquérant attaquèrent les Scaldes d'Harrold. Lope a fait de la religion ce que Shakespeare a fait de

l’histoire : les personnages du premier entonnent sur la scène le Gloria patri entrecoupé de romances ; ceux du second chantent des ballades égayées des lazzi du fossoyeur.

Blessé à Lépante en 1570, esclave à Alger en 1575, racheté en 1581, Cervantes, qui commença dans une prison son inimitable comédie, n’osa la continuer que longtemps après, tant le chef d’œuvre avait été méconnu ! Cervantes mourut la même année et le même mois que Shakespeare : deux documents constatent la richesse des deux auteurs.

William Shakespeare, par son testament, lègue à sa femme le second de ses lits après le meilleur ; il donne à deux de ses camarades de théâtre trente-deux shellings pour acheter une bague ; il institue sa fille aînée, Suzanne, sa légataire universelle ; il fait quelques petits cadeaux à sa seconde fille Judith, laquelle signait une croix au bas des actes, déclarant ne savoir écrire.

Michel Cervantes reconnaît par un billet qu’il a reçu en dot de sa femme, Catherine Salazor y Palacios, un dévidoir, un poëlon de fer, trois broches, une pelle, une râpe, une vergète, six boisseaux de farine, cinq livres de cire, deux petits escabeaux, une table à quatre pieds, un matelas garni de sa laine, un chandelier de cuivre, deux draps de lit, deux enfants Jésus avec leurs petites robes et leurs chemises, quarante-quatre poules et poulets avec un coq. Il n’y a pas aujourd’hui si mince écrivain qui ne crie à l’injustice des hommes, à leur mépris pour les talents, s’il n’est gorgé de pensions dont la centième partie aurait fait la fortune de Cervantes et de Shakespeare : le peintre du fou du roi Lear alla donc, en 1616, chercher un monde plus sage avec le peintre de Don Quichotte, dignes compagnons de voyage.

Corneille était venu pour les remplacer dans cette famille cosmopolite de grands hommes dont les fils naissent chez tous les peuples, comme à Rome les Brutus succédaient aux Brutus, les Scipion aux Scipion. Le chantre du Cid, enfant de six ans, vit les derniers jours du chantre d’Othello, comme Michel-Ange remit sa palette, son ciseau, son équerre et sa lyre à la mort, l’année même où Shakespeare, le cothurne au pied, le masque

à la main, entra dans la vie, comme le poète mourant de la Lusitanie salua les premiers soleils du poète d'Albion. Lorsque le jeune boucher de Stratford, armé du couteau, adressait, avant de les égorger, une harangue à ses victimes, les brebis et les génisses, Camoëns faisait entendre au tombeau d'Inès, sur les bords du Tage, les accents du Cygne :

« Depuis tant d'années que je vous vais chantant, ô nymphes du Tage, ô vous, Lusitaniens, la fortune me traîne errant à travers les malheurs et les périls, tantôt sur la mer, tantôt au milieu des combats… tantôt dégradé par une honteuse indigence, sans autre asile qu'un hôpital… Poètes ! Vous donnez la gloire ; en voilà le prix...

> Vaô os annos descendo, e jà do Estio
> Ha pouco que passar até° Outono. etc.

Mes années vont déclinant ; avant peu j'aurai passé de l'été à l'automne. Les chagrins m'entraînent au rivage du noir repos et de l'éternel sommeil. »

Faut-il donc que, chez toutes les nations et dans tous les siècles, les plus grands génies arrivent à ces dernières paroles du Camoëns ?

Milton, âgé de huit ans quand Shakespeare mourut, s'éleva à l'ombre du tombeau de ce grand homme ; Milton se plaint aussi d'être venu dans de mauvais jours, un siècle trop tard. Il craint que la froideur du climat ou des ans n'ait engourdi ses ailes humiliées.

> … cold
> Climate, or years, damp my intended wing
> Deprest.

Il a cette frayeur au moment même où il écrit le neuvième livre du Paradis perdu, qui renferme la séduction d'Eve et les scènes les plus passionnées entre Eve et Adam !

Ces hommes de génie, prédécesseurs ou contemporains de Shakespeare, ont quelque chose en eux qui participe de la beauté de leur patrie : Dante était un citoyen illustre et un guerrier vaillant ; le Tasse eût été bien placé dans la troupe brillante qui suivait Renaud ; Lope et Caldéron portèrent les

armes ; Ercilla est à la fois l’Homère et l’Achille de son épopée ; Cervantes et Camoëns montraient les cicatrices glorieuses de leur courage et de leur infortune. Le style de ces poètes-soldats a souvent l’élévation de leur existence. Il aurait fallu à Shakespeare une autre carrière ; il est véhément et passionné dans ses compositions, rarement noble ; la dignité manque trop souvent à son style, comme elle manque à sa vie.

Et quelle a été cette vie ? qu’en sait-on ? peu de chose. Celui qui l’a portée, l’a cachée, et ne s’est soucié ni de ses travaux, ni de ses jours.

Partie IV – Vie de Shakespeare – Shakespeare au nombre de cinq ou six dominateurs

Si l’on étudie les sentiments intimes de Shakespeare dans ses ouvrages, le peintre de tant de noirs tableaux semblerait avoir été un homme léger, rapportant tout à sa propre existence ; il est vrai qu’il trouvait assez d’occupation dans une aussi grande vie intérieure. Le père du poète, probablement catholique, d’abord chef bailli et alderman à Stratford, était devenu marchand de laine et boucher. William, fils aîné d’une famille de dix enfants, exerça le métier de son père. Je vous ai dit que le dépositaire du poignard de Melpomène saigna des veaux avant de tuer des tyrans, et qu’il adressait des harangues pathétiques aux spectateurs de l’injuste mort de ces innocentes bêtes. Shakespeare, dans sa jeunesse, livra, sous un pommier resté célèbre, des assauts de cruchons de bière aux trinqueurs de Bidford. À dix-huit ans il épousa la fille d’un cultivateur, Anna Hatway, plus âgée que lui de sept années. Il en eut une première fille, et puis deux jumeaux, un fils et une fille. Cette fécondité ne le fixa et ne le toucha guère ; il oublia si bien et si vite madame Anna, qu’il ne s’en souvint que pour lui laisser, par interligne, dans son testament, mentionné plus haut, le second de ses lits après le meilleur.

Une aventure de braconnier le chassa de son village. Appréhendé au corps dans le parc, de sir Thomas Lucy, il comparut devant l’offensé et se vengea de lui en placardant à sa porte une ballade satirique. La rancune de Shakespeare dura, car de sir Thomas Lucy il fit le bailli Shallow, dans la seconde partie de Henri VI, et l’accabla des bouffonneries de Falstaff. La colère de sir Thomas ayant obligé Shakespeare de quitter Stratford, il alla chercher fortune à Londres.

La misère l’y suivit. Réduit à garder les chevaux des gentlemen à la porte des théâtres, il disciplina une troupe d’intelligents serviteurs, qui prirent le nom de garçons de Shakespeare (Shakespeare’s boys). De la porte des théâtres se glissant dans la coulisse, il y remplit les fonctions de call boy (garçon appeleur). Green, son parent, acteur à Black-Friars, le poussa de la coulisse sur la scène, et d’acteur il devint auteur. On publia contre lui des critiques et des pamphlets auxquels il ne répondit pas un mot. Il remplissait le rôle de frère Laurence dans Roméo et Juliette, et jouait celui du spectre dans Hamlet d’une manière effrayante. On sait qu’il joutait d’esprit avec Ben-Jonson au club de la Sirène, fondé par sir Walter Raleigh. Le reste de sa carrière théâtrale est ignoré ; ses pas ne sont plus marqués dans cette carrière que par des chefs-d’œuvre, qui tombaient deux ou trois fois l’an de son génie, bis pomis utilis arbos, et dont il ne prenait aucun souci. Il n’attachait pas même son nom à ces chefs-d’œuvre, tandis qu’il laissait écrire ce grand nom au catalogue de comédiens oubliés, entre-parleurs (comme on disait alors), dans des pièces encore plus oubliées. Il ne s’est donné la peine ni de recueillir ni d’imprimer ses drames ; la postérité, qui ne lui vint jamais en mémoire, les exhuma des vieux répertoires, comme on déterre les débris d’une statue de Phidias parmi les obscures images des athlètes d’Olympie.

Dante se joint sans façon au groupe des grands poètes : Vidi quattro grand ombre a noi venire ; Tasse parle de son immortalité, ainsi des autres. Shakespeare ne dit rien de sa personne, de sa famille, de sa femme, de son fils (mort à l’âge de douze ans), de ses deux filles, de son pays, de ses ouvrages, de sa gloire. Soit qu’il n’eût pas la conscience de son génie, soit qu’il en eût le dédain, il paraît n’avoir pas cru au souvenir :

« Ah ! ciel, s’écrie Hamlet, mort depuis deux mois, et pas encore oublié ! On peut espérer alors que la mémoire d’un grand homme lui survivra six mois ; mais, par Notre-Dame, il faudra pour cela qu’il ait bâti des églises ; autrement qu’il se résigne à ce qu’on ne pense plus à lui. »

Shakespeare quitta brusquement le théâtre à cinquante ans, dans la plénitude de ses succès et de son génie. Sans chercher des causes extraordinaires à cette retraite, il est probable que l'insouciant acteur descendit de la scène aussitôt qu'il eut acquis une petite indépendance. On s'obstine à juger le caractère d'un homme par la nature de son talent, et réciproquement la nature de ce talent par le caractère de l'homme ; mais l'homme et le talent sont quelquefois très disparates, sans cesser d'être homogènes. Quel est le véritable homme de Shakespeare le tragique, ou de Shakespeare le joyeux vivant ? Tous les deux sont vrais ; ils se lient ensemble au moyen des mystérieux rapports de la nature.

Lord Southampton fut l'ami de Shakespeare, et l'on ne voit pas qu'il ait rien fait de considérable pour lui. Élisabeth et Jacques Ier, protégèrent l'acteur, et apparemment le méprisèrent. De retour à ses foyers, il planta le premier mûrier qu'on ait vu dans le canton de Stratford. Il mourut en 1616, à Newplace, sa maison des champs. Né le 23 avril 1564, ce même jour, 23 avril, qui l'avait amené devant les hommes, le vint chercher, en 1616, pour le conduire devant Dieu. Enterré sous une dalle de l'église de Stratford, il eut une statue, assise dans une niche comme un saint, peinte en noir et en écarlate, repeinte par le grand-père de mistriss Siddons, et rebarbouillée de plâtre par Malone. Une crevasse se forma, il y a plusieurs années, dans le sépulcre ; le marguillier, commis à la garde de ce trou, ne découvrit ni ossement ni cercueil ; il aperçut de la poussière, et l'on a dit que c'était quelque chose que d'avoir vu la poussière de Shakespeare. Le poète, dans une épitaphe, défendait de toucher à ses cendres : ami du repos, du silence et de l'obscurité, il se mettait en garde contre le mouvement, le bruit et l'éclat de son avenir. Voici donc toute la vie et toute la mort de cet immortel : une maison dans un hameau, un mûrier, la lanterne avec laquelle l'auteur-acteur jouait le rôle de frère Laurence dans Roméo et Juliette, une grossière effigie villageoise, une tombe entrouverte.

Castrell, ministre protestant, acheta la maison de Newplace ; l'ecclésiastique bourru, importuné du pèlerinage

des dévots à la mémoire du grand homme, abattit l'arbre ; plus tard il fit raser la maison, dont il vendit les matériaux. En 1740, des Anglaises élevèrent à Shakespeare, dans Westminster, un monument de marbre ; elles honorèrent ainsi le poète qui tant aima les femmes, et qui avait dit dans Cymbeline :

« L'Angleterre est un nid de cygnes au milieu d'un vaste étang. »

Shakespeare était-il boiteux comme lord Byron, Walter Scott et les Prières, filles de Jupiter ? Les libelles publiés contre lui de son vivant ne lui reprochent pas un défaut si apparent à la scène. Lame se disait d'une main comme d'un pied : lame° of one hand. Lame signifie, en général, imparfait, défectueux, et se prend dans le même sens au figuré. Quoi qu'il en soit, le boy de Stratford, loin d'être honteux de son infirmité comme Childe-Harold, ne craint pas de la rappeler à l'une de ses maîtresses :

> (…)Lame by fortune's dearest spite.

« Boiteux par la moquerie la plus chère de la fortune. »

Shakespeare aurait eu beaucoup d'amours, si l'on en comptait une par sonnet : total, cent cinquante-quatre. Sir William Davenant se vantait d'être le fils d'une belle hôtelière, amie de Shakespeare, laquelle tenait l'auberge de la Couronne à Oxford. Le poète se traite assez mal dans ses petites odes, et dit des vérités désagréables aux objets de son culte. Il se reproche à lui-même quelque chose : gémit-il mystérieusement de ses mœurs, ou se plaint-il du peu d'honneur de sa vie ? C'est ce qu'on ne peut démêler… « Mon nom a reçu une flétrissure, my name receives a brand. Ayez pitié de moi, et souhaitez que je sois renouvelé, tandis que, comme un patient volontaire, je boirai un antidote d'Eysell contre ma forte corruption…… Je ne puis toujours t'avouer, de peur que ma faute déplorée ne te fasse honte. Et toi, tu ne peux m'honorer d'une faveur publique, sans ravir l'honneur à ton nom : unless thou take that honour front thy name. »

Des commentateurs se sont figuré que Shakespeare rendait hommage à la reine Élisabeth ou à lord Southampton,

transformé symboliquement dans les sonnets en une maîtresse. Rien de plus commun au XVe siècle que ce mysticisme de sentiment et cet abus de l'allégorie : Hamlet parle d'Yorick comme d'une femme, quand les fossoyeurs retrouvent sa tête. « Hélas ! pauvre Yorick ! je l'ai connu, Horatio : c'était un compagnon joyeux et d'une imagination exquise…… Là étaient attachées ces lèvres que j'ai baisées ne sais combien de fois ! » That I have kiss'd, I know not how oft. Au temps de Shakespeare l'usage de s'embrasser sur la joue était inconnu : Hamlet dit à Yorick ce que Marguerite d'Écosse disait à Alain Chartier.

Quoi qu'il en soit beaucoup de sonnets sont visiblement adressés à des femmes. Des jeux d'esprit gâtent ces effusions érotiques ; mais leur harmonie avait fait surnommer l'auteur le poète à la langue de miel.

Le créateur de Desdémone et de Juliette vieillissait sans cesser d'être amoureux. La femme inconnue à laquelle il s'adresse en vers charmants, était-elle fière et heureuse d'être l'objet des sonnets de Shakespeare ? On peut en douter la gloire est pour un vieil homme ce que sont les diamants pour une vieille femme : ils la parent, et ne peuvent l'embellir.

That time of year thou may'st in me behold

When yellow leaves, or none, or few, do hang, etc.

« Tu peux voir en moi ce temps de l'année où quelques feuilles jaunies pendent aux rameaux qui tremblent à la brise ; voûtes en ruine et dépouillées où naguère les petits oiseaux gazouillaient…… Tu vois en moi le rayon d'un feu qui s'éteint sur les cendres de la jeunesse, comme sur un lit de mort où il expire, consumé par ce qui le nourrissait. Ces choses que tu vois doivent rendre ton amour plus empressé d'aimer un bien que si tôt tu vas perdre.

No longer mourn for me when I am dead,

Than you shall hear the surly sullen bell, etc.

« Ne pleurez pas longtemps pour moi, quand je serai mort : vous entendrez la triste cloche, suspendue haut, annoncer au monde que j'ai fui ce monde vil, pour habiter avec les vers plus vils encore. Si sous lisez ces mots, ne vous rappelez pas la

main qui les a tracés ; je vous aime tant que je veux être oublié dans vos doux souvenirs, si en pensant à moi vous pouviez être malheureuse. Oh ! si vous jetez un regard sur ces lignes quand peut-être je ne serai plus qu'une masse d'argile, ne redites pas même mon pauvre nom, et laissez votre amour se faner avec ma vie. »

Il y a plus de poésie, d'imagination, de mélancolie dans ces vers que de sensibilité, de passion et de profondeur. Shakespeare aime, mais il ne croyait pas plus à l'amour qu'il ne croyait à autre chose une femme pour lui est un oiseau, une brise, une fleur ; chose qui charme et passe. Par l'insouciance ou l'ignorance de sa renommée, par son état qui le jetait à l'écart de la société, en dehors des conditions où il ne pouvait atteindre, il semble avoir pris la vie comme une heure légère et désoccupée, comme un loisir rapide et doux. Les poètes aiment mieux la liberté et la muse que leur maîtresse : le pape offrit à Pétrarque de le séculariser, afin qu'il pût épouser Laure. Pétrarque répondit à l'obligeante proposition de Sa Sainteté :

« J'ai encore bien des sonnets à faire. »

Shakespeare, cet esprit si tragique, tira son sérieux de sa moquerie, de son dédain de lui-même et de l'espèce humaine : il doutait de tout ; perhaps est un mot qui lui revient sans cesse. Montaigne, de l'autre côté de la mer, répétait :

« Peut-être ; que sais-je ? »

Pour conclure,

Shakespeare est au nombre des cinq ou six écrivains qui ont suffi aux besoins et à l'aliment de la pensée ; ces génies-mères semblent avoir enfanté et allaité tous les autres. Homère a fécondé l'antiquité ; Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Horace, Virgile, sont ses fils. Dante a engendré l'Italie moderne, depuis Pétrarque jusqu'au Tasse. Rabelais a créé les lettres françaises ; Montaigne, Lafontaine, Molière, viennent de sa descendance. L'Angleterre est toute Shakespeare, et, jusque dans ces derniers temps, il a prêté sa langue à Byron, son dialogue à Walter Scott.

On renie souvent ces maîtres suprêmes ; on se révolte contre eux ; on compte leurs défauts ; on les accuse d'ennui,

de longueur, de bizarrerie, de mauvais goût, en les volant et en se parant de leurs dépouilles ; mais on se débat en vain sous leur joug. Tout se teint de leurs couleurs ; partout s'impriment leurs traces : ils inventent des mots et des noms qui vont grossir le vocabulaire général des peuples ; leurs dires et leurs expressions deviennent proverbes ; leurs personnages fictifs se changent en personnages réels, lesquels ont hoirs et lignée. Ils ouvrent des horizons d'où jaillissent des faisceaux de lumière ; ils sèment des idées, germes de mille autres ; ils fournissent des imaginations, des sujets, des styles à tous les arts : leurs œuvres sont les mines inépuisables ou les entrailles mêmes de l'esprit humain.

De tels génies occupent le premier rang ; leur immensité, leur variété, leur fécondité, leur originalité, les font reconnaître tout d'abord pour lois, exemplaires, moules, types des diverses intelligences, comme il y a quatre on cinq races d'hommes dont les autres ne sont que des nuances ou des rameaux. Donnons-nous garde d'insulter aux désordres dans lesquels tombent quelquefois ces êtres puissants ; n'imitons pas Cham le maudit ; ne rions pas si nous rencontrons nu et endormi, à l'ombre de l'arche échouée sur les montagnes d'Arménie, l'unique et solitaire nautonier de l'abîme. Respectons ce navigateur diluvien qui recommença la création après l'épuisement des cataractes du ciel : pieux enfants bénis de notre père, couvrons-le pudiquement de notre manteau.

Shakespeare, de son vivant, n'a jamais pensé à vivre après sa vie : que lui importe aujourd'hui mon cantique d'admiration ? En admettant toutes les suppositions, en raisonnant d'après les vérités ou les erreurs dont l'esprit humain est pénétré ou imbu, que fait à Shakespeare une renommée dont le bruit ne peut monter jusqu'à lui ? Chrétien, au milieu des félicités éternelles, s'occupe-t-il du néant du monde ? Déiste, dégagé des ombres de la lumière, perdu dans les splendeurs de Dieu, abaisse-t-il un regard sur le grain de sable où il a passé ? Athée, il dort de ce sommeil sans souffle et sans réveil qu'on appelle la mort. Rien donc de plus vain que la gloire au-delà du tombeau, à moins qu'elle n'ait fait

vivre l’amitié, qu’elle n’ait été utile à la vertu, secourable au malheur, ou qu’il ne nous soit donné de jouir dans le ciel d’une idée consolante, généreuse et libératrice, laissée par nous sur la terre.

CHATEAUBRIAND.

ESSAI SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE

François-René de Chateaubriand

(1836)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement
Introduction
- Du latin comme source des langues de l'Europe latine.
- La langue anglaise divisée en cinq époques
- Moyen âge
  - Lois et monuments
  - Costumes. Fêtes et jeux
  - Repas
  - Moeurs
  - Suite des moeurs. Vigueur et fin des siècles barbares

Partie I
- Première et seconde époque de la littérature anglaise
  - Littérature sous le règne des Anglo-Saxons, des Danois, et pendant le moyen-âge.
  - Anglo-Saxons et Danois
- Troisième et quatrième époque de la littérature anglaise
  - Trouvères anglo-normands
  - Suite des trouvères anglo-normands
  - Childe-Waters

Partie II – Cinquième et dernière époque de la langue anglaise
- Littérature sous les Tudors
- Hérésies et schismes qui précédèrent le schisme de Luther
- Attaques contre le clergé
- Luther
- Mariage. – Vie privée de Luther
- Portraits de Luther
- Portrait de Luther par Mainbourg, Bossuet et Voltaire
- Ce qu'il faut penser de Luther

La Réformation
Commencement de la littérature protestante. – Knox. – Buchanan
Henri VIII auteur
Henri VIII ; suite
Surrey. – Thomas More
Edouard VI et Marie
Elisabeth. – Spenser
Shakespeare
Que j'ai mal jugé Shakespeare autrefois. – Faux admirateurs du poète
Opinion de Voltaire sur Shakespeare. – Opinion des Anglais
Que les défauts de Shakespeare tiennent à son siècle. – Langue de Shakespeare. – Langue de Dante
Etat matériel du théâtre en Angleterre au XVIe siècle
Caractère du génie de Shakespeare
Que la manière de composer de Shakespeare a corrompu le goût. – Ecrire est un art
Citations de Shakespeare
Suite des citations. – Femmes
Modèles classiques
Siècle de Shakespeare
Poètes et écrivains contemporains de Shakespeare
Vie de Shakespeare
Shakespeare au nombre des cinq ou six grands génies dominateurs
Partie III – Littérature sous les deux premiers Stuarts et pendant la république
Ce que l'Angleterre doit aux Stuarts
Jacques Ier. – Basilicon Doron
Raleigh. – Cowley
Ecrits politiques sous Charles Ier et Cromwell
L'Abbé de Lamennais
Killing no murder. – Locke. – Hobbes. – Denham. – Harrington. – Harvey. – Sieyès. – Mirabeau. – Benjamin Constant. – Carrel

Milton. – Sa naissance. – Collège

Milton chez son père. – Ouvrages de sa jeunesse

Milton en Italie

Milton revenu en Angleterre. – Ses occupations et ses premiers ouvrages de controverse

Mariage de Milton

Traité de Milton sur le divorce

Discours sur la liberté de la presse

Mort du père de Milton. – Evénements historiques. – Traité sur l'état des rois et des magistrats

Milton secrétaire latin du conseil d'Etat de la république. – L'Iconoclaste

Défense du peuple anglais contre Saumaise

Seconde défense

Affranchissement de la Grèce

Milton aveugle. – Ses dépêches

Richard Cromwell. – Opinion de Milton sur la république, sur les dîmes, sur la réforme parlementaire

Restauration. – Milton arrêté et remis en liberté. – Fidélité du poète à Cromwell

Nouveaux travaux de Milton. – Son dictionnaire latin. Sa Moscovie. Son Histoire d'Angleterre

Travaux poétiques de Milton. – Plan du Paradis perdu pour une tragédie

Autres détails sur Milton

Publication du Paradis perdu

Samson Agoniste. Paradis reconquis. Nouvelle logique. Vraie religion. Mort de Milton

Paradis perdu. – De quelques imperfections de ce poème

Plan du Paradis perdu

Caractères des personnages du Paradis perdu. – Adam et Eve

L'Eternel et le Fils

Anges

Les démons et les personnages allégoriques
Milton dans le Paradis perdu
Partie IV
Littérature sous les deux derniers Stuarts
Hommes et choses de la révolution anglaise et de la révolution française comparés
Clubs
Danton
Peuple des deux nations à l'époque révolutionnaire
Paysans royalistes anglais
Portrait d'un Vendéen
Cromwell. Bonaparte
Lovelace. – Ma détention à la préfecture de police. God save the King
Prose
Tillotson. Temple. Burnet. Clarendon. Algernon Sidney
Poésie
Dryden. Prior. Waller. Buckingham. Roscommon. Rochester. Shaftesbury, etc
Butler. Ecrivains abandonnés
Fin des Stuarts
Partie V – Littérature sous la maison de Hanovre
Achèvement et perfectionnement de la langue anglaise. Mort des langues
Effet de la critique sur les langues. Critique en France. Nos vanités. Mort des langues
Qu'il n'y aura plus de renommées littéraires universelles, et pourquoi
Autres causes qui tendent à détruire les renommées universelles
Marie. Guillaume. La reine Anne. Ecole classique
Presse périodique. Addison. Pope. Swift. Steele
Passage de la littérature classique à la littérature didactique, descriptive et sentimentale. Poèmes de différents auteurs
Young
Gray. Thomson. Delille. Fontanes
Réaction. Transformation littéraire. – Historiens
Philosophes. Poètes. Politiques économistes

Théâtre. Mistriss Siddons. Parterre. Invasion de la littérature allemande
Eloquence politique. Fox. Burke. Pitt
Changement des moeurs anglaises. – Gentlemen-Farmers. Clergé. Grand monde. Georges III
Voyages. Le capitaine Ross. Jacquemont. Lamartine
Romans. – Tristes vérités qui sortent des longues correspondances. Style épistolaire
Nouveaux romans
Walter Scott. Les Juives
Ecole des lacs. Poètes des classes industrielles
La princesse Charlotte. Knox
Chansons. Lord Dorset. Béranger
Beattie
Lord Byron. Orme d'Harrow
Les deux nouvelles écoles littéraires. Quelques ressemblances de destinée
Ecole de lord Byron
Lord Byron au Lido
Conclusion
Milton

Avertissement

L’Essai sur la Littérature anglaise se compose :

1-De quelques morceaux détachés de mes anciennes études, morceaux corrigés dans le style, rectifiés pour les jugements, augmentés ou resserrés quant au texte ;

2-De divers extraits de mes *Mémoires*, extraits qui se trouvaient avoir des rapports directs ou indirects avec le travail que je livre au public ;

3-De recherches récentes relatives à la matière de cet Essai.

J'ai visité les Etats-Unis ; j'ai passé huit ans exilé en Angleterre ; j'ai revu Londres comme ambassadeur après l'avoir vu comme émigré : je crois savoir l'anglais autant qu'un homme peut savoir une langue étrangère à la sienne.

J'ai lu en conscience tout ce que j'ai dû lire sur le sujet traité dans ces deux volumes ; j'ai rarement cité les autorités, parce qu'elles sont connues des hommes de lettres, et que les gens du monde ne s'en soucient guère : que font à ceux-ci Warton, Evans, Jones, Percy, Owen, Ellis, Leyden, Edouard Williams, Tyrwhit, Roquefort, Tressan, les collections des historiens, les recueils des poètes, les manuscrits, etc. ? Je veux pourtant mentionner ici un ouvrage français, précisément parce que les journaux me semblent l'avoir trop négligé : on consacre de longs articles à des écrits futiles ; à peine accorde-t-on une vingtaine de lignes à des livres instructifs et sérieux.

Les Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs, etc., de M. l'abbé de La Rue, méritent de fixer l'attention de quiconque aime une critique saine, une érudition puisée aux sources et non composée de bribes de lectures, dérobées à quelque investigateur oublié. Un de mes honorables et savants confrères de l'Académie française n'est pas toujours, il est vrai, d'accord avec l'historien des bardes ; M. de La Rue est trouvère et M. Raynouard troubadour : c'est la querelle de la langue d'oc

et de la langue d'oïl[2608].

L’Idée de la Poésie anglaise (1749) de l'abbé Yart, la Poétique anglaise (1806) de M. Hennel peuvent être consultées avec fruit. M. Hennel sait parfaitement la langue dont il parle. Au surplus, on annonce diverses collections ; et pour les vrais amateurs de la littérature anglaise, la Bibliothèque anglo-française de M. O'Sullivan ne laissera rien à désirer.

J'ai peu de chose à dire de ma traduction. Des éditions, des commentaires, des illustrations, des recherches, des biographies de Milton, il y en a par milliers. Il existe en prose et en vers une douzaine de traductions françaises et une quarantaine d'imitations du poète, toutes très bonnes ; après moi viendront d'autres traducteurs, tous excellents. À la tête des traducteurs en prose est Racine le fils, à la tête des traducteurs en vers l'abbé Delille.

Une traduction n'est pas la personne, elle n'est qu'un portrait : un grand maître peut faire un admirable portrait : soit ; mais si l'original était placé auprès de la copie, les spectateurs le verraient chacun à sa manière et différeraient de jugement sur la ressemblance. Traduire, c'est donc se vouer au métier le plus ingrat et le moins estimé qui fut oncques ; c'est se battre avec des mots pour leur faire rendre dans un idiome étranger un sentiment, une pensée autrement exprimés, un son qu'ils n'ont pas dans la langue de l'auteur. Pourquoi donc ai-je traduit Milton ? Par une raison que l'on trouvera à la fin de cet Essai.

Qu'on ne se figure pas d'après ceci que je n'ai mis aucun soin à mon travail : je pourrais dire que ce travail est l'ouvrage entier de ma vie, car il y a trente ans que je lis, relis et traduis Milton. Je sais respecter le public ; il veut bien vous traiter sans façon, mais il ne permet pas que vous preniez avec lui la même liberté : si vous ne vous souciez guère de lui, il se souciera encore moins de vous. J'en appelle au surplus aux hommes qui croient encore qu’écrire est un art : eux seuls pourront savoir ce que la traduction du Paradis perdu m'a coûté d'études et d'efforts.

Quant au système de cette traduction, je m'en suis tenu à

celui que j'avais adopté autrefois pour les fragments de Milton, cités dans le *Génie du Christianisme*. La traduction littérale me paraît toujours la meilleure : une traduction interlinéaire serait la perfection du genre, si on lui pouvait ôter ce qu'elle a de sauvage.

Dans la traduction littérale, la difficulté est de ne pas reproduire un mot noble par le mot correspondant qui peut être bas, de ne pas rendre pesante une phrase légère, légère une phrase pesante, en vertu d'expressions qui se ressemblent, mais qui n'ont pas la même prosodie dans les deux idiomes.

Milton, outre les luttes qu'il faut soutenir contre son génie, offre des obscurités grammaticales sans nombre ; il traite sa langue en tyran, viole et méprise les règles : en français, si vous supprimiez ce qu'il supprime par l'ellipse ; si vous perdiez sans cesse comme lui votre nominatif, votre régime ; si vos relatifs perplexes rendaient indécis vos antécédents, vous deviendriez inintelligible. L'invocation du Paradis perdu présente toutes ces difficultés réunies : l'inversion suspensive qui jette à la césure du septième vers le Sing, heavenly Muse, est admirable ; je l'ai conservée afin de ne pas tomber dans la froide et régulière invocation grecque et française, Muse céleste, chante, et pour que l'on sente tout d'abord qu'on entre dans des régions inconnues : Louis Racine l'a conservée également, mais il a cru devoir la régulariser à l'aide d'un gallicisme qui fait disparaître toute poésie : c'est ce que je t'invite à chanter, Muse céleste.

Milton, après ce début, prend son vol, et prolonge son invocation à travers des phrases incidentes et interminables, lesquelles produisant des régimes indirects, obligent le lecteur à des efforts d'attention antipathiques à l'esprit français. Point d'autre moyen de s'en tirer que de couper l'invocation et l'exposition, de régénérer le nominatif dans le nom ou le pronom. Milton, comme un fleuve immense, entraîne avec lui ses rivages et les limons de son lit, sans s'embarrasser si son onde est pure ou troublée.

On peut s'exercer sur quelques morceaux choisis d'un

ouvrage, et espérer en venir à bout avec du temps ; mais c'est tout une autre affaire lorsqu'il s'agit de la traduction complète de cet ouvrage, de la traduction de 10 467 vers, lorsqu'il faut suivre l'écrivain non seulement à travers ses beautés, mais encore à travers ses défauts, ses négligences et ses lassitudes ; lorsqu'il faut donner un égal soin aux endroits arides et ennuyeux, être attentif à l'expression, au style, à l'harmonie, à tout ce qui compose le poste ; lorsqu'il faut étudier le sens, choisir celui qui paraît le plus beau quand il y en a plusieurs, ou deviner le plus probable par le caractère du génie de l'auteur ; lorsqu'il faut se souvenir de tels passages souvent placés à une grande distance de l'endroit obscur, et qui l'éclaircissent : ce travail fait en conscience lasserait l'esprit le plus laborieux et le plus patient.

J'ai cherché à représenter Milton dans sa sévérité ; je n'ai fui ni l'expression horrible, ni l'expression simple, quand je l'ai rencontrée : le Péché a des chiens aboyants, ses enfants, qui rentrent dans leur chenil, dans ses entrailles ; je n'ai point rejeté cette image. Eve dit que le serpent ne voulait point lui faire du mal, du tort, je me suis bien gardé de poétiser cette naïve expression d'une jeune femme qui fait une grande révérence à l'arbre de la science après en avoir mangé du fruit : c'est comme cela que j'ai senti Milton. Si je n'ai pu rendre les beautés du Paradis perdu, je n'aurai pas pour excuse de les avoir ignorées.

Milton a fait une foule de mots qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires : il est rempli d'hébraïsmes, d'hellénismes, de latinismes : il appelle, par exemple, un Commandement, une Loi de Dieu, la première fille de sa voix ; il emploie le nominatif absolu des Grecs, l'ablatif absolu des Latins. Quand ses mots composés n'ont pas été trop étrangers à notre langue dans leur étymologie tirée des langues mortes ou de l'italien, je les ai adoptés : ainsi j'ai dit emparadisé, fragrance, etc. Il y a quelques idiotismes anglais, que presque tous les traducteurs ont passés, comme planet-struck : j'ai du moins essayé d'en faire comprendre le sens, sans avoir recours à une trop longue périphrase.

Au reste, les changements arrivés dans nos institutions nous donnent mieux l'intelligence de quelques formes oratoires de Milton. Notre langue est devenue aussi plus hardie et plus populaire. Milton a écrit, comme moi, dans un temps de révolution et dans des idées qui sont à présent celles de notre siècle : il m'a donc été plus facile de garder ces tours que les anciens traducteurs n'ont pas osé hasarder. Le poète use de vieux mots anglais, souvent d'origine française ou latine ; je les ai translatés par le vieux mot français, en respectant la langue rythmique et son caractère de vétusté. Je ne crois pas que ma traduction soit plus longue que le texte ; je n'ai pourtant rien passé.

Enfin, j'ai pris la peine de traduire moi-même de nouveau jusqu'au petit article sur les vers blancs, ainsi que les anciens arguments des livres, parce qu'il est probable qu'ils sont de Milton. Le respect pour le génie a vaincu l'ennui du labeur ; tout m'a paru sacré dans le texte, parenthèses, points, virgules : les enfants des Hébreux étaient obligés d'apprendre la Bible par coeur depuis Bérésith jusqu'à Malachie.

Qui s'inquiète aujourd'hui de tout ce que je viens de dire ? qui s'avisera de suivre une traduction sur le texte ? qui saura gré au traducteur d'avoir vaincu une difficulté, d'avoir pâli autour d'une phrase des journées entières ? Lorsque Clément mettait en lumière un gros volume à propos de la traduction des Géorgiques, chacun le lisait et prenait parti pour ou contre l'abbé Delille : en sommes-nous là ? Il peut arriver cependant que mon lecteur soit quelque vieil amateur de l'école classique, revivant au souvenir de ses anciennes admirations, ou quelque jeune poète de l'école romantique allant à la chasse des images, des idées, des expressions pour en faire sa proie, comme d'un butin enlevé à l'ennemi.

Au reste, je parle fort au long de Milton dans l’Essai sur la Littérature anglaise, puisque je n'ai écrit cet essai qu'à l'occasion du Paradis perdu. J'analyse ses divers ouvrages ; je montre que les révolutions ont rapproché Milton de nous : qu'il est devenu un homme de notre temps ; qu'il était aussi grand écrivain en prose qu'en vers : pendant sa vie, la prose le rendit

célèbre, la poésie après sa mort ; mais la renommée du prosateur s'est perdue dans la gloire du poète.

Je dois prévenir que dans cet Essai je ne me suis pas collé à mon sujet comme dans la traduction : je m'occupe de tout, du présent, du passé, de l'avenir ; je vais çà et là ; quand je rencontre le moyen âge, j'en parle ; quand je me heurte contre la Réformation, je m'y arrête ; quand je trouve la révolution anglaise, elle me remet la nôtre en mémoire, et j'en cite les hommes et les faits. Si un royaliste anglais est jeté en geôle, je songe au logis que j'occupais à la Préfecture de police.

Les poètes anglais me conduisent aux poètes français ; lord Byron me rappelle mon exil en Angleterre, mes promenades à la colline d'Harrow et mes voyages à Venise ; ainsi du reste. Ce sont des mélanges qui ont tous les tons, parce qu'ils parlent de toutes les choses ; ils passent de la critique littéraire élevée ou familière à des considérations historiques, à des récits, à des portraits, à des souvenirs généraux ou personnels. C'est pour ne surprendre personne, pour que l'on sache d'abord ce qu'on va lire, pour qu'on voie bien que la littérature anglaise n'est ici que le fond de mes stromates ou le canevas de mes broderies ; c'est pour tout cela que j'ai donné un second titre à cet Essai.

Introduction

Du latin comme source des langues de l'Europe latine.

Lorsqu'un peuple puissant a passé, que la langue dont il se servait n'est plus parlée, cette langue reste monument d'un autre âge, où l'on admire les chefs-d'oeuvre d'un pinceau et d'un ciseau brisés. Dire comment les idiomes des peuples de l'Ausonie devinrent l'idiome latin, ce que cet idiome retint du caractère des tribus sauvages qui le formèrent, ce qu'il perdit et gagna par la conversion d'un gouvernement libre en un gouvernement despotique, et plus tard par la révolution opérée dans la religion de l'Etat ; dire comment les nations conquises et conquérantes apportèrent une foule de locutions étrangères à cet idiome, comment les débris de cet idiome formèrent la base sur laquelle s'élevèrent les dialectes de l'ouest et du midi de l'Europe moderne, serait le sujet d'un immense ouvrage de philologie.

Rien en effet ne pourrait être plus curieux et plus instructif que de prendre le latin à son commencement et de le conduire à sa fin à travers les siècles et les génies divers. Les matériaux de ce travail sont déjà tout préparés dans les sept traités de Jean-Nicolas Funck : De Origine linguae latinae tractatus ; de Pueritia latinae linguae tract. ; de Adolescentia latinae linguae tract. ; de virili Aetate latinae linguae tract. ; de imminenti latinae linguae Senectute tract. ; de vegeta latinae linguae Senectute tract. ; de inerti et de crepita latinae linguae Senectute tractatus.

La langue grecque dorique, la langue étrusque et osque des hymnes des Saliens et de la Loi des Douze Tables, dont les enfants chantaient encore les articles en vers du temps de Cicéron, ont produit la langue rude de Duillius de Caecilius et

d'Ennius, la langue vive de Plaute, satirique de Lucilius, grécisée de Térence, philosophique, triste, lente et spondaïque de Lucrèce, éloquente de Cicéron et de Tite Live, claire et correcte de César, élégante d'Horace, brillante d'Ovide, poétique et concise de Catulle, harmonieuse de Tibulle, divine de Virgile, pure et sage de Phèdre.

Cette langue du siècle d'Auguste (je ne sais à quelle date placer Quinte-Curce) devint, en s'altérant, la langue énergique de Tacite, de Lucain, de Sénèque, de Martial, la langue copieuse de Pline l'ancien, la langue fleurie de Pline le jeune, la langue effrontée de Suétone, violente de Juvénal, obscure de Perse enflée ou plate de Stace et de Silius Italicus.

Après avoir passé par les grammairiens Quintilien et Macrobe ; par les épitomistes Florus, Velleius Paterculus, Justin, Orose, Sulpice Sévère ; par les Pères de l'Eglise et les auteurs ecclésiastiques Tertullien, Cyprien, Ambroise, Hilaire de Poitiers, Paulin, Augustin, Jérôme, Salvien ; par les apologistes Laclance, Arnobe, Minutius Felix ; par les panégyristes Eumène, Mamertin, Nazairius ; par les historiens de la décadence, Ammien Marcellin et les biographes de l’Histoire auguste, par les poètes de la décadence et de la chute, Ausone, Claudien, Rutilius, Sidoine Apollinaire, Prudence, Fortunat ; après avoir reçu de la conversion des religions, de la transformation des moeurs, de l'invasion des Goths, des Alains, des Huns, des Arabes, etc., les expressions obligées des nouveaux besoins et des idées nouvelles, cette langue retourna à une autre barbarie dans le premier historien de ces Francs qui commencèrent une autre langue, après avoir détruit l'empire romain chez nos pères.

Les auteurs ont noté eux-mêmes les altérations successives du latin de siècle en siècle : Cicéron affirme que dans les Gaules on employait beaucoup de mots dont l'usage n'était pas reçu à Rome : verba non trita Romoe ; Martial se sert d'expressions celtiques, et s'en vante ; saint Jérôme dit que de son temps la langue latine changeait dans tous les pays : regionibus mutatur ; Festus, au Ve siècle, se plaint de l'ignorance où l'on est déjà tombé touchant la construction du

latin ; saint Grégoire le Grand déclare qu'il a peu de souci des solécismes et des barbarismes ; Grégoire de Tours réclame l'indulgence du lecteur pour s'être écarté, dans le style et dans les mots, des règles de la grammaire, dont il n'est pas bien instruit : non sum imbutus ; les serments de Charles le Chauve et de Louis le Germanique nous montrent le latin expirant ; les hagiographes du VIIe siècle font l'éloge des évêques qui savent parler purement le latin, et les conciles du IXe siècle ordonnent aux évêques de prêcher en langue romane rustique.

C'est donc du VIIe au IXe siècle, entre ces deux époques précises, que le latin se métamorphosa en roman de différentes nuances et de divers accents, selon les provinces où il était en usage. Le latin correct, qui reparaît dans les historiens et les écrivains à compter du règne de Charlemagne, n'est plus le latin parlé, mais le latin appris. Le mot latin ne signifia bientôt plus que roman ou langue romance, et fut pris ensuite pour le mot langue en général : les oiseaux chantent en leur latin.

Une langue civilisée née d'une langue barbare diffère, dans ses éléments, d'une langue barbare émanée d'une langue civilisée : la première doit rester plus originale, parce qu'elle s'est créée d'elle-même mère ; et qu'elle a seulement développé son germe ; la seconde (la langue barbare), entée sur une langue civilisée, perd sa sève naturelle et porte des fruits étrangers.

Tel est le latin relativement à l'idiome sauvage qui l'engendra ; telles sont les langues modernes de l'Europe latine, par rapport à la langue polie dont elles dérivent. Une langue vivante qui sort d'une langue vivante continue sa vie ; une langue vivante qui s'épanche d'une langue morte prend quelque chose de la mort de sa mère ; elle garde une foule de mots expirés : ces mots ne rendent pas plus les perceptions de l'existence que le silence n'exprime les sons.

Y a-t-il eu vers la fin de la latinité un idiome de transition entre le latin et les dialectes modernes, idiome d'un usage général de ce côté-ci des Alpes et du Rhin ? La langue romane rustique, si souvent mentionnée dans les conciles du IXe

siècle, était-elle cette langue romane, ce provençal parlé dans le midi de la France ? Le provençal était-il le catalan, et fut-il formé à la cour des comtes de Barcelone ? Le roman du nord de la Loire, le roman wallon ou le roman des trouvères, qui devint le français, précéda-t-il le roman du midi de la Loire ou le roman des troubadours ? La langue d'oc et la langue d'oïl empruntèrent-elles le sujet de leurs chansons et de leurs histoires à des lais armoricains et à des lais gallois ? Matière d'une controverse qui ne finira qu'au moment où le savant ouvrage de M. Fauriel aura répandu la lumière sur cet obscur sujet.

La langue anglaise divisée en cinq époques

Parmi les langues formées du latin, je compte la langue anglaise, bien qu'elle ait une double origine ; mais je ferai voir que depuis la conquête des Normands jusque sous le règne du premier Tudor la langue franco-romane domina, et que dans la langue anglaise moderne une immense quantité de mots latins et français sont demeurés acquis au nouvel idiome.

La langue romane rustique se divisa donc en deux branches : la langue d'oc et la langue d'oïl. Quand les Normands se furent emparés de la province à laquelle ils ont laissé leur nom, ils apprirent la langue d'oïl ; on parlait celle-ci à Rouen ; on se servait du danois à Bayeux. Guillaume porta les deux idiomes français en Angleterre, avec les aventuriers accourus des deux côtés de la Loire.

Mais dans les siècles qui précédèrent, tandis que les Gaules formaient leur langage des débris du latin, la Grande-Bretagne, d'où les Romains s'étaient depuis longtemps retirés, et où les nations du Nord s'étaient successivement établies, avait conservé ses idiomes primitifs.

Ainsi donc, l'histoire de la langue anglaise se divise en cinq époques :

1° L'époque anglo-saxonne, de 450 à 780. Le moine Augustin, en 570, fit connaître en Angleterre l'alphabet romain ;

2° L'époque danoise-saxonne de 780 à l'invasion des Normands. On a principalement de cette époque des manuscrits dits d'Alfred, et deux traductions des quatre évangélistes ;

3° L'époque anglo-normande commencée en 1066. La langue normande n'était autre chose que le neustrien, c'est-à-dire la langue française de ce côté-ci de la Loire, ou la langue

d'oïl. Les Normands se servaient, pour garder la mémoire de leurs chansons, de caractères appelés runstabath : ce sont les lettres runiques ; on y joignit celles qu'Ethicus avait inventées auparavant et dont saint Jérôme avait donné les signes ;

4° L'époque normande-française : lorsque Eléonore de Guyenne eut apporté à Henri II les provinces occidentales de la France, depuis la Basse-Loire jusqu'aux Pyrénées, et que des princesses du sang de saint Louis eurent successivement épousé des monarques anglais, les Etats, les propriétés, les familles, les coutumes, les moeurs, se trouvèrent si mêlés, que le français devint la langue commune des nobles, des ecclésiastiques, des savants et des commerçants des deux royaumes. Dans le Domesday-Book, carte topographique et cadastre des propriétés, dressé par ordre de Guillaume le Conquérant, les noms des lieux sont écrits en latin, selon la prononciation française. Ainsi une foule de mots latins entrèrent directement dans la langue anglaise par la religion et par ses ministres, dont la langue était latine, et indirectement par l'intermédiaire des mots normands et français. Le normand de Guillaume le Bâtard retenait aussi des expressions scandinaves ou germaniques que les enfants de Rollon avaient introduites dans l'idiome du pays frank par eux conquis ;

5° L'époque purement dite anglaise, quand l’anglais fut écrit et parlé tel qu'il existe aujourd'hui.

Ces cinq époques se trouveront placées dans les cinq parties qui divisent cet Essai.

Ces cinq parties se rangent naturellement sous ces titres :

1° Littérature sous le règne des Anglo-Saxons, des Danois et pendant le moyen âge ;

2° Littérature sous les Tudors ;

3° Littérature sous les deux premiers Stuarts et pendant la république ;

4° Littérature sous les deux derniers Stuarts ;

5° Littérature sous la maison d'Hanovre.

Lorsqu'on étudie les diverses littératures, une foule d'allusions et de traits échappent si les usages et les moeurs des peuples ne sont pas assez présents à la mémoire. Une vue

de la littérature isolée de l'histoire des nations créerait un prodigieux mensonge : en entendant des poètes successifs chanter imperturbablement leurs amours et leurs moutons, on se figurerait l'existence non interrompue de l'âge d'or sur la terre. Et pourtant dans cette même Angleterre dont il s'agit ici ces concerts retentissaient au milieu de l'invasion des Romains, des Pictes, des Saxons et des Danois ; au milieu de la conquête des Normands, du soulèvement des barons, des contestations des premiers Plantagenètes pour la couronne, des guerres civiles de la Rose rouge et de la Rose blanche, des ravages de la Réformation, des supplices commandés par Henri VIII, des bûchers ordonnés par Marie ; au milieu des massacres et de l'esclavage de l'Irlande, des désolations de l'Ecosse, des échafauds de Charles Ier et de Sidney, de la fuite de Jacques, de la proscription du prétendant et des jacobites ; le tout mêlé d'orages parlementaires, de crimes de cour et de mille guerres étrangères.

L'ordre social, en dehors de l'ordre politique, se compose de la religion, de l'intelligence et de l'industrie matérielle : il y a toujours chez une nation au moment des catastrophes, et parmi les plus grands événements, un prêtre qui prie, un poète qui chante, un auteur qui écrit, un savant qui médite, un peintre, un statuaire, un architecte, qui peint, sculpte et bâtit, un ouvrier qui travaille. Ces hommes marchent à côté des révolutions, et semblent vivre d'une vie à part : si vous ne voyez qu'eux, vous voyez un monde réel, vrai, immuable, base de l'édifice humain, mais qui paraît fictif et étranger à la société de convention, à la société politique. Seulement, le prêtre dans son cantique, le poète, le savant, l'artiste, dans leurs compositions, l'ouvrier dans son travail, révèlent, de fois à autre, l'époque où ils vivent, marquent le contrecoup des événements qui leur firent répandre avec plus d'abondance leurs sueurs, leurs plaintes et les dons de leur génie.

Pour détruire cette illusion de deux vues présentées séparément, pour ne pas créer le mensonge que j'indique au commencement de ce chapitre, pour ne pas jeter tout à coup le lecteur non préparé dans l'histoire des chansons, des

ouvrages et des auteurs des premiers siècles de la littérature anglaise, je crois à propos de reproduire ici le tableau général du moyen âge : ces prolégomènes serviront à l'intelligence du sujet.

Moyen âge

Lois et monuments

Le moyen âge offre un tableau bizarre, qui semble être le produit d'une imagination puissante, mais déréglée. Dans l'antiquité, chaque nation sort, pour ainsi dire, de sa propre source ; un esprit primitif, qui pénètre tout et se fait sentir partout, rend homogènes les institutions et les moeurs. La société du moyen âge était composée des débris de mille autres sociétés : la civilisation romaine, le paganisme même y avaient laissé des traces ; la religion chrétienne y apportait ses croyances et ses solennités ; les barbares franks, goths, burgondes, anglo-saxons, danois, normands, retenaient les usages et le caractère propres à leurs races. Tous les genres de propriété se mêlaient, toutes les espèces de lois se confondaient, l'aleu, le fief ; la mainmorte, le code, le digeste, les lois salique, gombette, visigothe, le droit coutumier ; toutes les formes de liberté et de servitude se rencontraient ; la liberté monarchique du roi, la liberté aristocratique du noble, la liberté individuelle du prêtre, la liberté collective des communes, la liberté privilégiée des villes, de la magistrature, des corps de métiers et des marchands, la liberté représentative de la nation, l'esclavage romain, le servage barbare, la servitude de l'urbain. De là ces spectateurs incohérents, ces usages qui se paraissent contredire, qui ne se tiennent que par le lien de la religion. On dirait de peuples divers sans aucun rapport les uns avec les autres, mais seulement convenus de vivre sous un commun maître, autour d'un même autel.

Jusque dans son apparence extérieure, l'Europe offrait alors un tableau plus pittoresque et plus national qu'elle ne le présente aujourd'hui. Aux monuments nés de notre religion et de nos moeurs, nous avons substitué, par affectation de

l'architecture bâtarde romaine, des monuments qui ne sont ni en harmonie avec notre ciel ni appropriés à nos besoins ; froide et servile copie, laquelle a introduit le mensonge dans nos arts, comme le calque de la littérature latine a détruit dans notre littérature l'originalité du génie frank. Ce n'était pas ainsi qu'imitait le moyen âge ; les esprits de ce temps-là admiraient aussi les Grecs et les Romains ; ils recherchaient et étudiaient leurs ouvrages, mais au lieu de s'en laisser dominer, ils les maîtrisaient, les façonnaient à leur guise, les rendaient français, et ajoutaient à leur beauté par cette métamorphose pleine de création et d'indépendance.

Les premières églises chrétiennes dans l'Occident ne furent que des temples retournés : le culte païen était extérieur, la décoration du temple fut extérieure ; le culte chrétien était intérieur, la décoration de l'église fut intérieure. Les colonnes passèrent du dehors au dedans de l'édifice, comme dans les basiliques où se tinrent les assemblées des fidèles quand ils sortirent des cryptes et des catacombes. Les proportions de l'église surpassèrent en étendues celles du temple, parce que la foule chrétienne s'entassait sous la voûte de l'église, et que la foule païenne était répandue sous le péristyle du temple. Mais lorsque les chrétiens devinrent les maîtres, ils changèrent cette économie, et ornèrent aussi du côté du paysage et du ciel leurs édifices.

Et afin que les appuis de la nef aérienne n'en déparassent pas la structure, le ciseau les avait tailladés ; on n'y voyait plus que des arches de pont, des pyramides, des aiguilles et des statues.

Les ornements qui n'adhéraient pas à l'édifice se mariaient à son style : les tombeaux étaient de forme gothique, et la basilique, qui s'élevait comme un grand catafalque au-dessus d'eux, semblait s'être moulée sur leur forme. Les arts du dessin participaient de ce goût fleuri et composite : sur les murs et sur les vitraux étaient peints des paysages, des scènes de la religion et de l'histoire nationale.

Dans les châteaux, les armoiries coloriées, encadrées dans des losanges d'or, formaient des plafonds semblables à ceux

des beaux palais du cinque cento de l'Italie. L'écriture même était dessinée ; l'hiéroglyphe germanique, substitué au jambage rectiligne romain, s'harmoniait avec les pierres sépulcrales. Les tours isolées, qui servaient de vedettes sur les hauteurs ; les donjons enserrés dans les bois, ou suspendus sur la cime des rochers comme l'aire des vautours, les ponts pointus et étroits jetés hardiment sur les torrents ; les villes fortifiées que l'on rencontrait à chaque pas, et dont les créneaux étaient à la fois les remparts et les ornements ; les chapelles, les oratoires, les ermitages, placés dans les lieux les plus pittoresques au bord des chemins et des eaux ; les beffrois, les flèches des paraisses de campagne, les abbayes, les monastères, les cathédrales ; tous ces édifices que nous ne voyons plus qu'en petit nombre et dont le temps a noirci, obstrué, brisé les dentelles, avaient alors l'éclat de la jeunesse ; ils sortaient des mains de l'ouvrier : l'oeil, dans la blancheur de leurs pierres, ne perdait rien de la légèreté de leurs détails, de l'élégance de leurs réseaux, de la variété de leurs guillochis, de leurs gravures, de leurs ciselures, de leurs découpures et de toutes les fantaisies d'une imagination libre et inépuisable.

Dans le court espace de dix-huit ans, de 1136 à 1154, il n'y eut pas moins de onze cent quinze châteaux bâtis dans la seule Angleterre.

La chrétienté élevait à frais communs, au moyen des quêtes et des aumônes, les cathédrales dont chaque Etat particulier n'était pas assez riche pour payer les travaux, et dont presque aucune n'est achevée. Dans ces vastes et mystérieux édifices se gravaient en relief et en creux, comme avec un emporte-pièce, les parures de l'autel, les monogrammes sacrés, les vêtements et les choses à l'usage des prêtres. Les bannières, les croix de divers agencements, les calices, les ostensoirs, les dais, les chapes, les capuchons, les crosses, les mitres dont les formes se retrouvent dans le gothique, conservaient les symboles du culte en produisant des effets d'art inattendus. Assez souvent les gouttières et les gargouilles étaient taillées en figures de démons obscènes ou de moines vomissants.

Cette architecture du moyen âge offrait un mélange du tragique et du bouffon, du gigantesque et du gracieux, comme les poèmes et les romans de la même époque.

Les plantes de notre sol, les arbres de nos bois, le trèfle et le chêne décoraient aussi les églises, de même que l'acanthe et le palmier avaient embelli les temples du pays et du siècle de Périclès. Au dedans, une cathédrale était une forêt, un labyrinthe dont les mille arcades, à chaque mouvement du spectateur, se croisaient, se séparaient, s'enlaçaient de nouveau. Cette forêt était éclairée par des rosaces à jour incrustées de vitraux peints, qui ressemblaient à des soleils brillants de mille couleurs sous la feuillée : en dehors cette même cathédrale avait l'air d'un monument auquel on aurait laissé sa cage, ses arcs-boutants et ses échafauds.

Costumes. Fêtes et jeux

La population en mouvement autour des édifices est décrite dans les chroniques et peinte dans les vignettes. Les diverses classes de la société et les habitants des différentes provinces se distinguaient, les uns par la forme des vêtements, les autres par des modes locales. Les populations n'avaient pas cet aspect uniforme qu'une même manière de se vêtir donne à cette heure aux habitants de nos villes et de nos campagnes. La noblesse, les chevaliers, les magistrats, les évêques, le clergé séculier, les religieux de tous les ordres, les pèlerins, les pénitents gris, noirs et blancs, les ermites, les confréries, les corps de métiers, les bourgeois, les paysans offraient une variété infinie de costumes : nous voyons encore quelque chose de cela en Italie. Sur ce point, il s'en faut rapporter aux arts : que peut faire le peintre de notre vêtement étriqué, de notre petit chapeau rond et de notre chapeau à trois cornes ?

Du XIIe au XIVe siècle, le paysan et l'homme du peuple portèrent la jaquette ou la casaque grise liée aux flancs par un ceinturon. Le sayon de peau, le péliçon d'où est venu le surplis, étaient communs à tous les états. La pelisse fourrée et la robe longue orientale enveloppaient le chevalier quand il quittait son armure ; les manches de cette robe couvraient les mains ; elle ressemblait au cafetan turc d'aujourd'hui ; la toque ornée de plumes, le capuchon ou chaperon, tenaient lieu de turban. De la robe ample on passa à l'habit étroit, puis on revint à la robe, qui fut blasonnée. Les hauts-de-chausses, si courts et si serrés qu'ils en étaient indécents, s'arrêtaient au milieu de la cuisse ; les bas-de-chausses étaient dissemblables ; on avait une jambe d'une couleur, une jambe d'une autre couleur. Il en était de même du hoqueton mi-parti noir et blanc, et du chaperon mi-parti bleu et rouge. « Et si étaient leurs robes si étroites à vêtir et à dépouiller qu'il semblait qu'on les écorchât. Les autres avaient leurs robes relevées sur les reins comme femmes, si avaient leurs chaperons découpés menuement tout en tour. Et si avaient leur chausse d'un drap et l'autre de l'autre. Et leur venaient leurs cornettes et leurs manches près

de terre, et semblaient mieux être jongleurs qu'autres gens. Et pour ce ne fut pas merveilles si Dieu voulut corriger les méfaits des Français par son fléau (la peste). »

Par-dessus la robe, dans les jours de cérémonie, on attachait un manteau, tantôt court, tantôt long. Le manteau de Richard Ier était fait d'une étoffe à raies, semée de globes et de demi-lunes d'argent, à l'imitation du système céleste (Winesalf). Des colliers pendants servaient également de parure aux hommes et aux femmes.

Les souliers pointus et rembourrés à la poulaine furent longtemps en vogue. L'ouvrier en découpait le dessus comme des fenêtres d'église ; ils étaient longs de deux pieds pour le noble, ornés à l'extrémité de cornes, de griffes ou de figures grotesques : ils s'allongèrent encore, de sorte qu'il devint impossible de marcher sans en relever la pointe et l'attacher au genou avec une chaîne d'or ou d'argent. Les évêques excommunièrent les souliers à la poulaine et les traitèrent de pêché contre nature. On déclara qu'ils étaient contre les bonnes moeurs, et inventés en dérision du Créateur. En Angleterre, un acte du parlement défendit aux cordonniers de fabriquer des souliers ou des bottines dont la pointe excédât deux pouces. Les larges babouches carrées par le bout remplacèrent la chaussure à bec. Les modes variaient autant que celles de nos jours ; on connaissait le chevalier ou la dame qui, le premier ou la première, avait imaginé une haligote (mode) nouvelle : l'inventeur des souliers à la poulaine était le chevalier anglais Robert le Cornu. (W. Malmesbury.)

Les gentilfames usaient sur la peau d'un linge très fin ; elles étaient vêtues de tuniques montantes enveloppant la gorge, armoriées à droite de l'écu de leur mari, à gauche de celui de leur famille. Tantôt elles portaient leurs cheveux ras, lissés sur le front et recouverts d'un petit bonnet entrelacé de rubans ; tantôt elles les déroulaient épars sur leurs épaules ; tantôt elles les bâtissaient en pyramide haute de trois pieds ; elles y suspendaient ou des barbettes, ou de longs voiles, ou des banderoles de soie tombant jusqu'à terre et voltigeant au gré du vent ; au temps de la reine Isabeau, on fut obligé d'élever

et d'élargir les portes pour donner passage aux coiffures des châtelaines. Ces coiffures étaient soutenues par deux cornes recourbées, charpente de l'édifice : du haut de la corne, du côté droit, descendait un tissu léger que la jeune femme laissait flotter, ou qu'elle ramenait sur son sein comme une guimpe, en l'entortillant à son bras gauche. Une femme en plein esbattement étalait des colliers, des bracelets et des bagues. À sa ceinture, enrichie d'or, de perles et de pierres précieuses, s'attachait une escarcelle brodée : elle galopait sur un palefroi, portait un oiseau sur le poing, ou une canne à la main. « Quoi de plus ridicule, dit Pétrarque dans une lettre adressée au pape en 1366, que de voir les hommes le ventre sanglé ! En bas, de longs souliers pointus ; en haut, des toques chargées de plumes : cheveux tressés allant de ci, de là, par derrière comme la queue d'un animal, retapés sur le front avec des épingles à tête d'ivoire. » Pierre de Blois ajoute qu'il était du bel usage de parler avec affectation. Et quelle langue parlait-on ainsi ? La langue de Robert Wace ou du Roman du Rou, de Ville-Hardouin, de Joinville et de Froissart !

Le luxe des habits et des fêtes passait toute croyance ; nous sommes de mesquins personnages auprès de ces barbares des XIIIe et XIVe siècles. On vit dans un tournoi mille chevaliers vêtus d'une robe uniforme de soie, nommée cointise, et le lendemain ils parurent avec un accoutrement nouveau aussi magnifique (Mathieu Paris). Un des habits de Richard II, roi d'Angleterre, lui coûta trente mille marcs d'argent (Knyghton). Jean Arundel avait cinquante-deux habits complets d'étoffe d'or (Hollingshed chron.).

Une autre fois, dans un autre tournoi, défilèrent d'abord, un à un, soixante superbes chevaux richement caparaçonnés, conduits chacun par un écuyer d'honneur et précédés de trompettes et de ménestriers ; vinrent ensuite soixante jeunes dames montées sur des palefrois, superbement vêtues, chacune menant en lesse, avec une chaîne d'argent, un chevalier armé de toutes pièces. La danse et la musique faisaient partie de ces bandors (réjouissances). Le roi, les prélats, les barons, les chevaliers, sautaient au son des vielles,

des musettes et des chiffonies.

Aux fêtes de Noël arrivaient de grandes mascarades. En 1348, en Angleterre, on prépara quatre-vingts tuniques de bougran, quarante-deux masques et un grand nombre de vêtements bizarres, pour les mascarades. En 1377, une mascarade, composée d'environ cent trente personnes, déguisées de différentes manières, offrit un divertissement au prince de Galles.

La balle, le mail, le palet, les quilles, les dés, affolaient tous les esprits. Il reste une note d'Edouard II de la somme de cinq shillings, laquelle somme il avait empruntée à son barbier pour jouer à croix ou pile.

Repas

Quant au repas, on l'annonçait au son du cor chez les nobles : cela s'appelait corner l'eau, parce qu'on se lavait les mains avant de se mettre à table. On dînait à neuf heures du matin, et l'on soupait à cinq heures du soir. On était assis sur des banques ou bancs, tantôt élevés, tantôt assez bas, et la table montait et descendait en proportion. Du banc est venu le mot banquet. Il y avait des tables d'or et d'argent ciselées ; les tables de bois étaient couvertes de nappes doubles appelées doubliers ; on les plissait comme rivière ondoyante qu'un petit vent frais fait doucement soulever. Les serviettes sont plus modernes. Les fourchettes, que ne connaissaient point les Romains, furent aussi inconnues des Français jusqu'à la fin du XIVe siècle ; on ne les trouve que sous Charles V.

On mangeait à peu près tout ce que nous mangeons, et même avec des raffinements que nous ignorons aujourd'hui ; la civilisation romaine n'avait point péri dans la cuisine. Parmi les mets recherchés, je trouve le dellegrous, le maupigyrum, le karumpie. Qu'était-ce ? On servait des pâtisseries de formes obscènes, qu'on appelait de leurs propres noms ; les ecclésiastiques, les femmes et les jeunes filles rendaient ces grossièretés innocentes par une pudique ingénuité. La langue était alors toute nue ; les traductions de la Bible de ces temps sont aussi crues et plus indécentes que le texte. L'instruction du chevalier Geoffroy la Tour Landry, gentilhomme angevin, à ses filles, donne la mesure de la liberté des enseignements et des mots.

On usait en abondance de bière, de cidre et de vin de toutes les sortes : il est fait mention du cidre sous la seconde race. Le clairet était du vin clarifié mêlé à des épiceries, l'hypocras du vin adouci avec du miel. Un festin donné en Angleterre par un abbé, en 1310, réunit six mille convives devant trois mille plats. Au repas de noce du comte de Cornouailles, en 1243, trente mille plats furent servis, et en 1251 soixante boeufs gras furent fournis par le seul archevêque d'York pour le mariage de Marguerite d'Angleterre avec Alexandre III, roi

d'Ecosse. Les repas royaux étaient mêlés d'intermèdes : on y entendait toutes ménestrandies ; les clercs chantaient chansons, rondeaux et virelais. « Quand le roi (Henri II d'Angleterre) sort dans la matinée, dit Pierre de Blois, vous voyez une multitude de gens courant çà et là, comme s'ils étaient privés de la raison ; des chevaux se précipitent les uns sur les autres, des voitures renversent des voitures ; des comédiens, des filles publiques, des joueurs, des cuisiniers, des confiseurs, des baladins, des danseurs, des barbiers, des compagnons de débauches, des parasites, font un bruit horrible ; en un mot, la confusion des fantassins et des cavaliers est si insupportable, que vous diriez que l'abîme s'est ouvert et que l'enfer a vomi tous ses diables. »

Lorsque Thomas Becket (saint Thomas de Cantorbéry) allait en voyage, il était suivi d'environ deux cents cavaliers, écuyers, pages, clercs et officiers de sa maison. Avec lui cheminaient huit chariots tirés chacun par cinq forts chevaux ; deux de ces chariots contenaient la bière, un autre portait les meubles de sa chapelle, un autre ceux de sa chambre, un autre ceux de sa cuisine ; les trois derniers étaient remplis de provisions, de vêtements et de divers objets. Il avait en outre douze chevaux de bât, chargés de coffres qui contenaient son argent, sa vaisselle d'or, ses livres, ses habillements, ses ornements d'autel. Chaque chariot était gardé par un énorme mâtin surmonté d'un singe. (Salisb.)

On avait été obligé de frapper la table par des lois somptuaires : ces lois n'accordaient aux riches que deux services et deux sortes de viandes, à l'exception des prélats et des barons, qui mangeaient de tout en toute liberté ; elles ne permettaient la viande aux négociants et aux artisans qu'à un seul repas ; pour les autres repas, ils se devaient contenter de lait, de beurre et de légumes.

Moeurs

On rencontrait sur les chemins des baternes ou litières, des mules, des palefrois et des voitures à boeufs : les roues des charrettes étaient à l'antique. Les chemins se distinguaient en chemins péageaux et en sentiers ; des lois en réglaient la largeur : le chemin péageau devait avoir quatorze pieds ; les sentiers pouvaient être ombragés, mais il fallait élaguer les arbres le long des voies royales, excepté les arbres d'abris. Le service des fiefs creusa cette multitude infinie de chemins de traverse dont nos campagnes sont sillonnées.

C'était le temps du merveilleux en toute chose : l'aumônier, le moine, le pèlerin, le chevalier, le troubadour, avaient toujours à dire ou à chanter des aventures. Le soir, autour du foyer à bancs, on écoutait ou le roman du roi Arthur, d'Ogier le Danois, de Lancelot du Lac, ou l'histoire du gobelin Orthon, grand nouvelliste qui venait dans le vent et qui fut tué dans une grosse truie noire. (Froissart.) Avec ces contes on écoutait encore le sirvante du jongleur contre un chevalier félon, ou le récit de la vie d'un pieux personnage. Ces vies de saints recueillies par les Bollandistes, n'étaient pas d'une imagination moins brillante que les relations profanes : incantations de sorciers, tours de lutins et de farfadets, courses de loups-garous, esclaves rachetés, attaques de brigands, voyageurs sauvés, et qui à cause de leur beauté épousent les filles de leurs hôtes (Saint-Maxime) ; lumières qui pendant la nuit révèlent au milieu des buissons le tombeau de quelque vierge ; châteaux qui paraissent soudainement illuminés. (Saint Viventius ; Maure et Brista.)

Saint Déicole s'était égaré ; il rencontre un berger et le prie de lui enseigner un gîte : « Je n'en connais pas, dit le berger, si ce n'est dans un lieu arrosé de fontaines, au domaine du puissant vassal Weissart. — Peux-tu m'y conduire ? répondit le saint. — Je ne puis laisser mon troupeau, répliqua le pâtre. » Déicole fiche son bâton en terre, et quand le pâtre revint, après avoir conduit le saint, il trouve son troupeau couché paisiblement autour du bâton miraculeux. Weissart, terrible

châtelain, menace de faire mutiler Déicole ; mais Berthilde, femme de Weissart, a une grande vénération pour le prêtre de Dieu. Déicole entre dans la forteresse ; les serfs, empressés, le veulent débarrasser de son manteau ; il les remercie, et suspend ce manteau à un rayon du soleil qui passait à travers la lucarne d'une tour. (Boll., t. II, p. 202.)

Giralde, natif du pays de Galles, raconte, dans sa Topographie de l'Irlande, que saint Kewen priant Dieu, les deux mains étendues, une hirondelle entra par la fenêtre de sa cellule et déposa un oeuf dans une de ses mains. Le saint n'abaissa point sa main ; il ne la ferma que quand l'hirondelle eut déposé tous ses oeufs et achevé de les couver. En souvenir de cette bonté et de cette patience, la statue du solitaire en Irlande porte une hirondelle dans une main.

L'abbé Turketult avait en sa possession le pouce de saint Barthélemi, et il s'en servait pour se signer dans les moments de danger, de tempête et de tonnerre.

Les barbares aimaient les anachorètes : c'étaient des soldats de différentes milices, également éprouvés, également durs à eux-mêmes, dormant sur la terre, habitant le rocher, se plaisant aux pèlerinages lointains, à la vastité des déserts et des forêts. Aussi les ermites conduisaient-ils les batailles : campés le soir dans les cimetières, ils y composaient et chantaient à la foule armée le Dies irae et le Stabat mater. Les Anglo-Saxons ne virent pas moins de dix rois et de onze reines abandonner le monde et se retirer dans les cloîtres.

Cependant il ne faudrait pas se laisser tromper par les mots, ces reines étaient des femmes de pirates du Nord, arrivées dans des barques, célébrant leurs noces sur des chariots, comme les filles de Clodion le Chevelu, de belles et blanches Norvégiennes passées des dieux de l'Edda au dieu de l'Evangile, et des walkiries aux anges.

Suite des moeurs. Vigueur et fin des siècles barbares

Chercher à dérouler avec méthode le tableau des moeurs de ce temps serait à la fois tenter l'impossible et mentir à la confusion de ces moeurs. Il faut jeter pêle-mêle toutes ces scènes telles qu'elles se succédaient, sans ordre, ou s'enchevêtraient dans une commune action, dans un même moment : il n'y avait d'unité que dans le mouvement général qui entraînait la société vers son perfectionnement, par la loi naturelle de l'existence humaine.

D'un côté la chevalerie, de l'autre le soulèvement des masses rustiques ; tous les dérèglements de la vie dans le clergé et toute l'ardeur de la foi. Des gyrovagues, ou moines errants, cheminant à pied ou chevauchant sur une petite mule, prêchaient contre tous les scandales ; ils se faisaient brûler vifs par les papes, auxquels ils reprochaient leurs désordres, et noyer par les princes, dont ils attaquaient la tyrannie. Des gentilshommes s'embusquaient sur les chemins et dévalisaient les passants, tandis que d'autres gentilshommes devenaient, en Espagne, en Grèce, en Dalmatie, seigneurs des immortelles cités dont ils ignoraient l'histoire. Cours d'amour où l'on raisonnait d'après toutes les règles du scotisme, et dont les chanoines étaient membres ; troubadours et ménestrels vaguant de château en château, déchirant les hommes dans des satires, louant les dames dans des ballades ; bourgeois, divisés en corps de métiers, célébrant des solennités patronales où les saints du paradis étaient mêlés aux divinités de la fable ; représentations théâtrales, miracles et mystères, dans les églises ; fêtes des fous ou des cornards ; messes sacrilèges ; soupes grasses mangées sur l'autel ; l’Ite missa est répondu par trois braiements d'âne ; barons et chevaliers s'engageant, dans des repas mystérieux, à porter la guerre chez des peuples, faisant voeu sur un paon ou sur un héron d'accomplir les faits d'armes pour leurs mies ; juifs massacrés et se massacrant entre eux, conspirant avec les lépreux pour empoisonner les puits et les fontaines ; tribunaux de toutes les sortes condamnant, en vertu de toutes les espèces de lois, à

toutes les sortes de supplices ; accusés de toutes les catégories, depuis l'hérésiarque écorché et brûlé vif, jusqu'aux adultères attachés nus l'un à l'autre et promenés au milieu de la foule ; le juge prévaricateur substituant à l'homicide riche condamné un prisonnier innocent ; pour dernière confusion, pour dernier contraste, la vieille société, civilisée à la manière des anciens, se perpétuant dans les abbayes ; les étudiants des universités faisant renaître les disputes philosophiques de la Grèce ; le tumulte des écoles d'Athènes et d'Alexandrie se mêlant au bruit des tournois, des carrousels et des pas d'armes ; placez, enfin, au-dessus et en dehors de cette société si agitée un autre principe de mouvement, un tombeau objet de toutes les tendresses, de tous les regrets, de toutes les espérances, qui attirait sans cesse au delà des mers les rois et les sujets, les vaillants et les coupables ; les premiers pour chercher des ennemis, des royaumes, des aventures ; les seconds pour accomplir des voeux, expier des crimes, apaiser des remords : voilà tout le moyen âge.

L'Orient, malgré le mauvais succès des croisades, resta longtemps pour les peuples de l'Europe le pays de la religion et de la gloire ; ils tournaient sans cesse les yeux vers ce beau soleil, vers ces palmes de l'Idumée, vers ces plaines de Rama où les infidèles se reposaient à l'ombre des oliviers plantés par Baudoin, vers ces champs d'Ascalon qui gardaient encore les traces de Godefroi de Bouillon, de Coucy, de Tancrède, de Philippe-Auguste, de Richard Coeur de Lion, de saint Louis, vers cette Jérusalem un moment délivrée, puis retombée dans ses fers, et qui se montrait à eux comme à Jérémie, insultée des passants, noyée de ses pleurs, privée de son peuple, assise dans la solitude.

Tels furent ces siècles d'imagination et de force qui marchaient avec cet attirail au milieu des événements les plus variés, au milieu des hérésies, des schismes, des guerres féodales, civiles et étrangères ; ces siècles doublement favorables au génie ou par la solitude des cloîtres, quand on la recherchait, ou par le monde le plus étrange et le plus divers, quand on le préférait à la solitude. Pas un seul point où il ne se

passât quelque fait nouveau, car chaque seigneurie laïque ou ecclésiastique était un petit Etat qui gravitait dans son orbite et avait ses phases ; à dix lieues de distance, les coutumes ne se ressemblaient plus. Cet ordre de choses, extrêmement nuisible à la civilisation générale, imprimait à l'esprit particulier un mouvement extraordinaire : aussi toutes les grandes découvertes appartiennent-elles à ces siècles. Jamais l'individu n'a tant vécu : le roi rêvait l'agrandissement de son empire, le seigneur la conquête du fief de son voisin, le bourgeois l'augmentation de ses privilèges, et le marchand de nouvelles routes à son commerce. On ne connaissait le fond de rien ; on n'avait rien épuisé ; on avait foi à tout ; on était à l'entrée et comme au bord de toutes les espérances, de même qu'un voyageur sur une montagne attend le lever du jour dont il aperçoit l'aurore. On fouillait le passé ainsi que l'avenir ; on découvrait avec la même joie un vieux manuscrit et un nouveau monde ; on marchait à grands pas vers des destinées ignorées, comme on a toute sa vie devant soi dans la jeunesse. L'enfance de ces siècles fut barbare, leur virilité pleine de passion et d'énergie, et ils ont laissé leur riche héritage aux âges civilisés qu'ils portèrent dans leur sein fécond.

Partie I

Première et seconde époque de la littérature anglaise

Littérature sous le règne des Anglo-Saxons, des Danois, et pendant le moyen-âge.

Des Anglo-Saxons à Guillaume le Conquérant. – Bretons. – Tacite. – Poésies erses

Entrons maintenant dans les diverses époques de la langue et de la littérature anglaises. Le lecteur placera facilement sur le tableau que je viens de tracer les auteurs et leurs ouvrages à mesure que je les ferai passer devant ses yeux. Il s'agit d'abord de l'époque anglo-saxonne ; mais avant de nous en occuper voyons s'il ne reste aucune trace de la langue des Bretons sous la domination romaine.

César ne nous parle que des moeurs de ces insulaires, Tacite nous a conservé quelques discours des chefs bretons ; j'omets la harangue de Caractacus à Claude, et ne citerai, en l'abrégeant, que le discours de Galgacus dans les montagnes de la Calédonie :

« (...) Le jour de votre liberté commence... La terre nous manque et le refuge de la mer nous est interdit par la flotte romaine ; il ne nous reste que les armes. Dans le lieu le plus retiré de nos déserts, n'apercevant pas même de loin les rivages assujettis, nos regards n'ont point été souillés du contact de la domination étrangère. Placés aux extrémités de la terre et de la liberté, jusqu'à présent la renommée de notre solitude et de ses replis nous a détendus : à présent les bornes de la Bretagne apparaissent. Tout ce qui est inconnu est magnifique ; mais au delà de la Calédonie, aucune nation à

chercher hormis les rien, hormis les flots et les écueils, et les Romains sont arrivés jusqu'à nous.

« (...) Dans la famille des esclaves, le dernier venu est le jouet de ses compagnons : nous, les plus nouveaux, et conséquemment les plus méprisés dans cet univers de la vieille servitude, nous ne pourrions attendre que la mort, car nous n'avons ni guérets, ni mines, ni ports où l'on puisse user nos bras. Courage donc, vous qui chérissez la vie ou la gloire ! Les épouses des Romains ne les ont point suivis ; leurs pères ne sont pas là pour leur faire honte de la fuite : ils regardent en tremblant ce ciel, cette mer, ces forêts qu'ils n'ont jamais vus. Enfermés et déjà vaincus, nos dieux les livrent entre nos mains... Ici votre chef, ici votre armée ; là le tribut, les travaux, les souffrances de l'esclavage : des maux éternels ou la vengeance sont pour vous dans ce champ de bataille. Marchez au combat ! pensez à vos ancêtres et à votre postérité. »

Après Tacite, qui a paraphrasé quelques mots de Galgacus conservés par tradition dans les camps romains, un abîme se creuse : on traverse quinze siècles avant d'entendre parler de nouveau du génie des Bretons, et encore comment ! Macpherson transportant en Ecosse le barde irlandais Ossian, défigurant la véritable histoire de Fingal, cousant trois ou quatre lambeaux de vieilles ballades à un mensonge, nous représente un poète de la Calédonie tout aussi réellement que Tacite nous en a représenté un guerrier. Puisque après tout nous n'avons qu'Ossian ; puisque les fragments qu'on pourrait donner comme venant des bardes appartiennent plutôt aux diverses espèces de chanteurs que je rappellerai tout à l'heure, il faut bien faire usage du travail de Macpherson. Mais comme les poèmes que John Smith ajouta à ceux qu'avait publiés le premier éditeur du barde écossais sont moins connus, j'en extrairai de préférence quelques passages :

« Filles des champs aériens de Trenmor, préparez la robe de vapeur transparente et colorée. Dargo, pourquoi m'avais-tu fait oublier Armor ? Pourquoi l'aimais-je tant ? Pourquoi étais-je tant aimée ? Nous étions deux fleurs qui croissaient ensemble dans les fentes du rocher ; nos têtes humides de rosée

souriaient aux rayons du soleil. Ces fleurs avaient pris racine dans le roc aride. Les vierges de Morven disaient : Elles sont solitaires, mais elles sont charmantes. Le daim, dans sa course, s'élançait par-dessus ces fleurs, et le chevreuil épargnait leurs tiges délicates.

« Le soleil de Morven est couché pour moi. Il brilla pour moi ce soleil dans la nuit de mes premiers malheurs, au défaut du soleil de ma patrie ; mais il vient de disparaître à son tour ; il me laisse dans une ombre éternelle. »

« Dargo, pourquoi t'es-tu retiré si vite ? » (...)

« (...) Partout sur les mers, au sommet des collines, dans les profondes vallées, j'ai suivi ta course. En vain mon père espéra mon retour, en vain ma mère pleura mon absence ; leurs yeux mesurèrent souvent l'étendue des flots, souvent les rochers répétèrent leurs cris. Parents, amis, je fus sourde à votre voix ! Toutes mes pensées étaient pour Dargo ; je l'aimais de toute la force de mes souvenirs pour Armor. Dargo, l'autre nuit j'ai goûté le sommeil à tes côtés sur la bruyère. N'est-il pas de place cette nuit dans ta nouvelle couche ? Ta Crimoïna veut reposer auprès de toi, dormir pour toujours à tes côtés.

« Le chant de Crimoïna allait en s'affaiblissant à mesure qu'il approchait de sa fin ; par degrés s'éteignait la voix de l'étrangère : l'instrument échappa aux bras d'albâtre de la fille de Lochlin ; Dargo se lève : il était trop tard ! l'âme de Crimoina avait fui sur les sons de la harpe. »

On croira ce que l'on pourra des traductions calédoniennes de Tacite et de John Smith. Les historiens mentent un peu plus que les poètes, sans en excepter Tacite, qui toutefois répandait sa parole brûlante sur les tyrans, comme on jette de la chaux vive sur les cadavres pour les consumer.

Anglo-Saxons et Danois

Les Anglo-Saxons ayant succédé aux Romains, et les Danois étant venus à leur tour au partage de la Grande-Bretagne, il serait presque impossible de séparer littérairement l'époque des Anglo-Saxons de celle des Danois ; c'est pourquoi je les confonds ici.

Les Danois amenèrent avec eux leurs scaldes : ceux-ci se mêlèrent aux bardes galliques. Trois choses ne pouvaient être saisies pour dette, chez un homme libre du pays de Galles : son cheval, son épée et sa harpe. Les nations entières, dans leur âge héroïque, sont poètes : on chantait à la guerre, on chantait aux festins, on chantait à la mort ; on redoutait surtout de mourir dans son lit comme une femme. Starcather n'ayant pu trouver sa fin dans les combats, se mit une chaîne d'or au cou, et déclara la donner aux passants assez charitables pour le débarrasser de sa tête. Siward, comte danois du Northumberland, honteux de vieillir et craignant d'être emporté d'une maladie, dit à ses amis : « Revêtez-moi de ma cotte de mailles ; ceignez-moi mon épée ; placez mon casque sur ma tête, mon bouclier dans ma main gauche, ma hache dorée dans ma main droite ; que je tombe dans la garbe d'un guerrier. »

Sur le champ de bataille, les hymnes, accompagnés du choc des armes, éclataient d'une manière si terrible, que les Danois, pour empêcher leurs chevaux d'en être effrayés, les rendaient sourds.

Les croyances étaient à l'avenant de ces moeurs poétiques. Quinze jeunes femmes et dix-huit jeunes hommes ballaient[2609] un jour dans un cimetière ; le prêtre Robert, qui disait la messe, les fit inviter à se retirer, ils se moquèrent du prêtre. L'officiant pria Dieu et saint Magnus de punir la troupe impie, en l'obligeant à chanter et à danser une année entière : sa prière fut exaucée ; un des condamnés prit par la main sa soeur, qui figurait avec lui ; le bras se sépara du corps sans que l'invalide de Dieu perdit une goutte de sang, et elle continua de sauter. Toute l'année les quadrilles ne souffrirent ni

du froid, ni du chaud, ni de la faim, ni de la soif, ni de la fatigue ; leurs vêtements ne s'usèrent pas. Commençait-il à pleuvoir ? il s'élevait autour d'eux une maison magnifique. Leur danse incessante creusa la terre, et ils s'y enfoncèrent jusqu'à mi-corps. Au bout de l'an, l'évêque Hubert brisa les liens invisibles dont les mains des danseurs et danseuses étaient enchaînées : la troupe tomba dans un sommeil qui dura trois jours et trois nuits.

Une vieille, nommée Thorbiorga, fameuse sorcière, fut invitée au château du comte Torchill, afin de dire quand se termineraient la peste et la famine du comté. Thorbiorga arriva sur le soir : robe de drap vert boutonnée du haut jusqu'en bas ; collier de grains de verre ; peau d'agneau noir, doublée d'une peau de chat blanc, sur la tête ; souliers de peau de veau, le poil en dessus, liés avec des courroies ; gants de peau de chat blanc, la fourrure en dedans ; ceinture huntandique, au bout de laquelle pendait un sac rempli de grimoires. La sorcière soutenait son corps grêle sur un bâton à viroles de cuivre. Elle fut reçue avec beaucoup de respect : assise sur un siège élevé, elle mangea un potage de lait de chèvre, et un ragoût de coeurs de différents animaux. Le lendemain Thorbiorga, après avoir symétrisé ses instruments d'astrologie selon le thème céleste, ordonna à la jeune Godréda, sa compagne, d'entonner l'invocation magique vardlokur. Godréda chanta d'une voix si douce, que le manoir du laird Torchill en fut ravi. Il eût été bien malheureusement né celui qui ne fût pas né poète en ce temps-là.

Les rois mêmes l'étaient : Alfred le Grand, Canut le Grand furent l'honneur des walkiries. Les bardes et les scaldes s'éjouissaient à la table des princes, qui les comblaient de présents : « Si je demandais la lune à mon hôte, s'écrie un barde, il me l'accorderait. » Les poètes ont toujours été affriandés par la lune.

Coedmon rêvait en vers et composait des poèmes en dormant : poésie est songe.

« Je sais, dit un autre barde, un chant pour émousser le fer ; je sais un chant pour tuer la tempête. » On reconnaissait ces

inspirés à leur air ; ils semblaient ivres ; leurs regards et leurs gestes étaient désignés par un mot consacré : Skallviengl, « folie poétique. »

La chronique saxonne donne en vers le récit d'une victoire remportée par les Anglo-Saxons sur les Danois, et l'histoire de Norvège conserve l'apothéose d'un pirate de Danemark, tué avec cinq autres chefs de corsaires sur les côtes d'Albion.

« Le roi Ethelstan, le chef des chefs, celui qui donne des colliers aux braves, et son frère, le noble Edmond, ont combattu à Brunan Burgh avec le tranchant de l'épée. Ils ont fendu le mur des boucliers, ils ont abattu les guerriers de renom, la race des Scots et les hommes des navires.

« Olaf s'est enfui avec peu de gens, et il a pleuré sur les flots. L'étranger ne racontera point cette bataille, assis à son foyer, entouré de sa famille, car ses parents y succombèrent, et ses amis n'en revinrent pas. Les rois du Nord, dans leurs conseils, se lamenteront de ce que leurs guerriers ont voulu jouer au jeu du carnage avec les enfants d'Edward.

« Le roi Ethelstan et son frère Edmond retournent sur les terres de Ouest-Sex. Ils laissent derrière eux le corbeau se repaissant de cadavres, le corbeau noir au bec pointu, et le crapaud à la voix rauque, et l'aigle affamé de chair, et le milan vorace, et le loup fauve des bois.

« Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans cette île ; jamais plus d'hommes n'y périrent par le tranchant de l'épée, depuis le jour où les Saxons et les Angles vinrent de l'est à travers l'Océan, où ils entrèrent en Bretagne, ces nobles artisans de guerre, qui vainquirent les Welches et prirent le pays. »

Maintenant la chanson en l'honneur du pirate :

« Il m'est venu un songe : je me suis vu, au point du jour, dans la salle du Valhalla, préparant tout pour la réception des hommes tués dans les batailles.

« J'ai réveillé les héros dans leur sommeil ; je les ai engagés à se lever, à ranger les bancs, à disposer les coupes à boire, comme pour l'arrivée d'un roi.

« D'où vient tout ce bruit ? s'écrie Bragg ; d'où vient que tant d'hommes s'agitent et que l'on remue tous les bancs ?

C'est qu'Erik doit venir, répond Oden ; je l'attends. Qu'on se lève, qu'on aille à sa rencontre.

« Pourquoi donc sa venue te plaît-elle davantage que celle d'un autre roi ? C'est qu'en beaucoup de lieux il a rougi son épée de sang ; c'est que son épée sanglante a traversé beaucoup de lieux.

« Je te salue, Erik, brave guerrier ; entre, sois le bienvenu dans cette demeure. Dis-nous quels rois t'accompagnent, combien viennent avec toi du combat ?

« Cinq rois viennent, répond Erik, et moi je suis le sixième. »

Je ne pouvais mieux faire que d'emprunter cette traduction à l'Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands. Jouissons des travaux de M. A. Thierry, mais apprenons de lui ce qu'ils lui ont coûté, notre admiration s'augmentera de notre reconnaissance :

« Je venais d'entrer avec ardeur dans une série de recherches toutes nouvelles pour moi. Quelque étendu que fût le cercle de ces travaux, ma cécité complète ne m'aurait pas empêché de le parcourir : j'étais résigné, autant que doit l'être un homme de coeur ; j'avais fait amitié avec les ténèbres. Mais d'autres épreuves survinrent.

(...) Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science. »

Graves et touchantes paroles pour lesquelles je ne me reproche point de m'être écarté de mon sujet.

J'ai déjà dit quelque chose de ce sujet dans mes études historiques. Les nautoniers normands célébraient eux-mêmes leurs courses :

« Je suis né dans le haut pays de Norvège, chez des peuples habiles à manier l'arc ; mais j'ai préféré hisser ma voile, l'effroi des laboureurs du rivage. J'ai aussi lancé ma barque parmi les écueils, loin du séjour des hommes. »

Ce scalde des mers avait raison, puisque les Danes ont découvert le Vineland ou l'Amérique loin du séjour des

hommes.

Angelbert gémit sur la bataille de Fontenay et sur la mort de Hugues, bâtard de Charlemagne. La fureur de la poésie était telle qu'on trouve des vers de toutes mesures jusque dans les diplômes du VIIIe, du IXe et du Xe siècle. Un chant teutonique conserve le souvenir d'une victoire remportée sur les Normands, l'an 881, par Louis, fils de Louis le Bègue. « J'ai connu un roi appelé le seigneur Louis, qui servait Dieu de bon coeur, parce que Dieu le récompensait... Il saisit la lance et le bouclier, monta promptement à cheval, et vola pour tirer vengeance de ses ennemis. » Personne n'ignore que Charlemagne avait fait recueillir les anciennes chansons des Germains.

La parole usitée dans les forêts est dès sa naissance une parole complète pour la poésie : sous le rapport des passions et des images, elle dégénère en se perfectionnant. Les chants nationaux des barbares étaient accompagnés du son du fifre, du tambour et de la musette. Les Scythes, dans la joie des festins, faisaient résonner la corde de leur arc. La cithare ou la guitare était en usage dans les Gaules, et la harpe dans l'île des Bretons. L'oreille dédaigneuse des Grecs et des Romains n'entendait, dans les entretiens des Franks et des Bretons, que des croassements de corbeaux ou des sons non articulés sans aucun rapport avec la voix humaine. Quand les nations du Nord eurent triomphé, force fut de trouver ce langage harmonieux, et de comprendre les ordres que le maître dictait à l'esclave.

Les rythmes militaires se viennent terminer à la chanson de Roland, dernier chant de l'Europe barbare. « À la bataille d'Hastings, dit encore le grand peintre d'histoire que j'ai cité, un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant des exploits, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et Roland. En chantant il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force et la recevait dans sa main droite. Les Normands répétaient ces refrains, ou criaient : Dieu aide ! Dieu aide ! »

« Taillefer, qui mult bien chantout,

Sor un cheval qui tost alout,
Devant le duc alout chantant
De Karlemagne et de Rollant
Et d'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Roncevaux. »

Ces rimes sont de Wace, mais Geoffroy Gaimar a de plus longs détails sur Taillefer. Il est curieux d'observer comment les usages se transforment et cependant se perpétuent : le tambour maître, qui jette sa canne en l'air et qui la reçoit dans sa main à la tête d'un régiment, est la traduction du jongleur militaire.

Avant même la bataille d'Hastings, il existe un autre témoignage des provocations de la chanson du soldat : en 1054, Guillaume battit les Français à Mortemer en Normandie ; un de ses serviteurs, monté dans un arbre, cria toute la nuit :

Franceis, Franceis levez ! levez !
Tenez vos veies ; trop dormez ;
Allez vos amis enterrer
Ki sont occis à Mortemer.

Ce singulier héraut d'armes, insultant du haut d'un chêne l'ennemi vaincu, offre un tableau naïf des moeurs de ce temps.

Troisième et quatrième époque de la littérature anglaise

Epoque anglo-normande et normande-française, de Guillaume le Conquérant et de Henri II à Henri VIII.

Trouvères anglo-normands

Après la conquête des Normands, le moyen âge commence, et les choses changent de face. L'Angleterre a éprouvé dans son idiome des révolutions inconnues aux autres pays : le teutonique des Angles refoula le gallique des Bretons dans les vallées du pays de Galles ; le danois, le scandinave, ou le goth, renferma l'erse parmi les highlanders écossais et altéra le pur saxons ; le normand ou le vieux français, relégua l'anglo-saxon chez les vaincus. Sous Guillaume et ses premiers successeurs, on écrivit et l'on chanta en latin, en calédonien, en gallique, en anglo-saxon, en roman des trouvères, et quelquefois en roman des troubadours. Il y eut des poètes, des bardes, des jongleurs, des ménestrels, des contéors, des fabléors, des gestéors, des harpéors. La poésie prit toute espèce de formes, et donna à ses oeuvres toutes sortes de noms : lais, ballades, rotruënges, chansons à carole, chansons de gestes, contes, sirventois, satires, fabliaux, jeux-partis, dictiés. Dès le VIe siècle, Fortunat donne le nom de lais, leudi, aux chants des barbares. On comptait des romans d'amour, des romans de chevalerie, des romans du Saint-Graal, des romans de la Table-Ronde, des romans de Charlemagne, des romans d'Alexandre, des pièces saintes. Dans le Songe du dieu d'amour, le pont qui conduit au palais du dieu est composé de rotruëngues stances accompagnées de la vielle ; les planches sont faites de dits et de chansons, les solives de sons de harpe, les piles des doux lais des Bretons.

Robert de Courte-Heuse, duc de Normandie, fils aîné de

Guillaume le Conquérant, enfermé pendant vingt-huit ans dans le château de Cardiff, au bord de la mer, apprit la langue des bardes gallois. À travers les fenêtres de sa prison, il voyait un chêne dominer la forêt dont le promontoire de Penarth était couvert. Il disait à ce chêne : « Chêne, planté au sein des bois, d'où tu vois les flots de la Saverne lutter contre la mer ; chêne, né sur ces hauteurs où le sang a coulé en ruisseaux ; chêne, qui as vécu au milieu des tempêtes, malheur à l'homme qui n'est pas assez vieux pour mourir ! »

Un autre prince anglais, Richard Coeur de Lion, fut couronné comme troubadour. Il avait composé en langue romane du midi, sa langue maternelle, un sirvente sur sa captivité à Worms. Parmi les poètes ses contemporains, Richard n'est pas fils d'Eléonore de Guienne, mais de la princesse d'Antioche, trouvée en pleine mer sur un vaisseau tout d'or, dont les cordages étaient de soie blanche. Ce vaisseau est la grande serpente des romanciers. Quand les enfants des femmes arabes étaient méchants, elles les menaçaient du roi Richard, et quand un cheval ombrageux tressaillait, le cavalier sarrasin le frappait de l'éperon en lui disant : Et cuides-tu que ce soit le roi Richard ? Guillaume Blondel (qu'il ne faut pas confondre avec le trouvère Blondel de Nesle) était un des ménestrels de Richard : nous n'avons pas sa chanson fidèle ; il n'en est resté que la tradition.

Rien n'était plus célèbre que l'histoire populaire du marquis au court nez.

Guillaume, trouvère anglo-normand, a laissé dans son poème des Joies de Notre-Dame une description curieuse de Rome et de ses monuments au XIe siècle. Il composa un petit poème, fort ingénieux, sur ces trois mots : fumée, pluie et femme, qui chassent un homme de sa maison : la maison c'est le ciel, la fumée l'orgueil, la pluie, la convoitise, la femme la volupté : trois choses qui empêchent d'entrer dans le ciel, maison de l'homme.

Un moine du mont Saint-Michel, dans la description qu'il fait des fêtes de ce monastère (alors sous la domination anglaise), nous apprend que « dessous Avranches, vers Bretagne, était la

forêt de Cuokelunde, remplie de cerfs, mais où il n'y a à présent que des poissons. En la forêt avait un monument. » Le poète place l'irruption de la mer sous le règne de Childebert.

Geoffroy Gaimar, auteur de l'Histoire des Rois anglo-saxons, emprunta des bardes gallois le Brut d'Angleterre, que Wace traduisit du latin de Geoffroy de Montmouth. Celui-ci, selon M. l'abbé de la Rue, l'avait traduit de l'original bas-breton apporté en Angleterre par Gautier Galenius, archidiacre d'Oxford.

Brut ou Brutus est un arrière-petit-fils d'Enée, premier roi des Bretons. Du roi Brut descendit Arthur ou Arthus, roi de l'Armorique, dont nous autres Bretons attendons le retour comme les juifs attendent le messie. Arthur institua l'ordre de chevalerie de la Table-Ronde : tous les chevaliers de cet ordre ont leur histoire, d'où il advient qu'un premier roman a ce que les ménestrels appelaient des branches, ainsi que dans Arioste un conte en engendre un autre. Arthur et ses chevaliers sont un calque de Charlemagne et de ses preux. Mais n'est-il pas inconcevable qu'on cherche toujours l'origine de ces merveilles dans le faux Turpin, qui écrivait en 1095, sans s'apercevoir qu'elle se trouve dans l'histoire des Faits et gestes de Karle le Grand, compilés en 884 par le moine de Saint-Gall ?

Le roman du Rou est encore de Robert Wace. Là se lit l'histoire authentique des fées de ma patrie, de la forêt de Bréchéliant, remplie de tigres et de lions : l'homme sauvage y règne, et le roi Arthur le veut percer avec l’escalibar, sa grande épée. Dans cette forêt de Bréchéliant murmure la fontaine Barenton. Un bassin d'or est attaché au vieux chêne dont les rameaux ombragent la fontaine ; il suffit de puiser de l'eau avec la coupe et d'en répandre quelques gouttes pour susciter des tempêtes. Robert Wace eut la curiosité de visiter la forêt, et n'aperçut rien :

Fol m'en revins, fol y allai.

Un charme mal employé fit périr l'enchanteur Merlin dans la forêt de Bréchéliant. Pieux et sincère Breton, je ne place pas Bréchéliant près Quintin, comme le veut le roman du Rou ; je tiens Bréchéliant pour Becherel, près de Combourg. Plus heureux que Wace, j'ai vu la fée Morgen et rencontré Tristan et

Yseult ; j'ai puise de l'eau avec ma main dans la fontaine (le bassin d'or m'a toujours manqué), et en jetant cette eau en l'air, j'ai rassemblé les orages : on verra dans mes *Mémoires* à quoi ces orages m'ont servi.

Le trouvère anonyme continuateur du Brut d'Angleterre est un Anglo-Saxon : il s'exprime avec la verve de la haine contre Guillaume, venu « non élever des villes, mais les détruire ; non bâtir des hameaux, mais semer des forêts. » Le poème offre un ingénieux épisode.

Le conquérant veut savoir quel sera le sort de sa postérité : il convoque une assemblée de notables et des principaux membres du clergé d'Angleterre et de Normandie. Le conseil, fort embarrassé, mande séparément les trois fils du roi Robert de Courte-Heuse paraît le premier. Un sage clerc lui dit : « Beau fils, si Dieu tout-puissant avait fait de vous un oiseau, quel oiseau voudriez-vous être ? »

« Un épervier, répond Robert. Cet oiseau, pour sa valeur, est chéri des princes, aimé des chevaliers, porté sur la main des dames. »

Après Robert de Courte-Heuse vient Guillaume le Roux : « Il aurait voulu être un aigle, parce que l'aigle est le roi des oiseaux. »

Après Guillaume le Roux se présenta Henri, son jeune frère : « Il voudrait être un estournel, parce que l'estournel (l'étourneau) est un oiseau simple, qui ne fait de mal à personne et vole de concert avec ses semblables ; s'il est mis en cage, il se console en chantant. »

Courte-Heuse, vaillant comme l'épervier, mourut dans les fers ; Guillaume, roi comme l'aigle, fut cruel et finit mal ; Henri fut doux, bienfaisant comme l'estournel ; il eut des peines, mais les années (complainte longue, triste et à même refrain) les adoucirent.

Suite des trouvères anglo-normands

Paradis terrestre. – Descente aux enfers

Un trouvère anonyme célèbre le voyage de saint Bradan, l'Irlandais, au paradis terrestre. Le saint, accompagné de ses moines, découvre dans une île le paradis des oiseaux : ces oiseaux répondent à la psalmodie du saint ; c'étaient apparemment les ancêtres de l'oiseau des jardins d'Armide.

Dans une autre île est un arbre à feuilles d'un rouge pâle ; des volatiles blancs se perchent sur l'arbre. Un de ces cygnes, interrogé par Bradan, lui répond : « Mes compagnons et moi nous sommes des anges chassés du ciel avec Lucifer. Nous lui avions obéi comme à notre chef, en sa qualité d'archange ; mais n'ayant point partagé son orgueil, Dieu nous a seulement exilés dans cette île. » Voilà l'ange repentant de Klopstock.

Du paradis des oiseaux, saint Bradan, toujours avec ses moines, arrive dans une autre île, où s'élève l'abbaye de Saint-Alban.

Il court de nouveau au large, est attaqué par un serpent, qu'une bête envoyée de Dieu combat, puis par un griffon, qu'un dragon avale. Des poissons étranges viennent écouter le solitaire célébrant la Saint Pierre en haute mer.

La barque aborde aux enfers : les ténèbres obscurcissent la région maudite ; la fumée, les étincelles, les flammes, forment un voile impénétrable à la clarté du jour. Sur une roche escarpée on aperçoit un homme nu, lacéré de coups de fouet, la chair en lambeaux, le visage couvert d'un drap : ce damné est Judas ; il raconte au saint ses inexprimables tourments ; pour chaque jour de la semaine, il y a une nouvelle douleur.

Marie, dite de France, dont nous avons un recueil de lais, mit en vers Le Purgatoire de saint Patrick d'Irlande, qu'Henri, moine de Saltry, composa primitivement en latin dans le XIIe siècle. Par une caverne au-dessus de laquelle saint Patrick bâtit un couvent, on descendait au lieu d'expiation.

Deux autres trouvères traitent le même sujet : ils mènent O'Wein au purgatoire ; le chevalier passe auprès de l'enfer,

dont il voit les tourments, parvient au paradis terrestre, et s'approche du paradis céleste.

Adam de Ross chante à son tour la descente de saint Paul aux enfers. L'archange saint Michel sert de guide à l'apôtre. Il lui dit : « Bonhomme, suis-moi sans effroi, sans peur et sans soupçon. Dieu veut que je te montre les grincements de dents, le travail et la tristor que souffrent les pécheurs. »

Michel va devant ; Paul le suit, disant les psaumes. À la porte de l'enfer croît un arbre de feu ; à ses branches sont suspendues les âmes des avares et des calomniateurs. L'air est rempli de diables volants, qui conduisent les méchants aux brasiers.

Les deux voyageurs parcourent les régions désolées. L'archange explique à l'apôtre les tourments infligés à différents crimes : au sein d'une immense forge, d'une vaste mine, où grondent et brillent des fournaises ardentes, coulent des fleuves de métaux fondus dans lesquels nagent des démons. À mesure que les envoyés du ciel s'enfoncent dans le giron du globe, les supplices deviennent plus terribles : saint Paul est saisi de pitié.

Un puits scellé de sept sceaux présente son orbite : l'archange lève les sceaux, en écartant l'apôtre pour laisser s'exhaler la vapeur pestilentielle. Au fond du puits gémissent les plus grands coupables ; saint Paul demande combien dureront les peines ; saint Michel répond : « Cent quarante mille ans ; mais je n'en suis pas bien sûr. »

L'apôtre invite l'archange à conjurer Dieu d'adoucir les souffrances des réprouvés ; des anges compatissants se joignent à leurs prières ; elles sont écoutées ; le Seigneur ordonne qu'à l'avenir les supplices cesseront depuis le samedi jusqu'au lundi matin. Saint Bradan, dans son voyage au paradis terrestre, avait obtenu la même grâce pour Judas. La durée de cette suspension des supplices est la même que la durée fixée par les premières trêves que l'on appelait paix de Dieu.

Le moyen âge n'est pas le temps du style proprement dit, mais c'est le temps de l'expression pittoresque, de la peinture

naïve, de l'invention féconde. On voit avec un sourire d'admiration ce que des peuples ingénus tiraient des croyances qu'on leur enseignait : à leur imagination, grande, vive et vagabonde, à leurs moeurs cruelles, à leur courage indomptable, à leur instinct de conquérants et de voyageurs mal comprimé, les prêtres, missionnaires et poètes offraient de merveilleux tourments, des périls éternels, des invasions à tenter, mais sans changer de place, dans des régions inconnues. Le paradis terrestre que la muse chrétienne montrait en perspective aux barbares (lieu de délices où ils ne pouvaient arriver que par un long chemin et après de rudes travaux) était comme cette Rome qu'ils avaient cherchée jadis au bout du monde, à travers mille périls, la torche et l'épée à la main.

Le voyage d'Ulysse aux champs Cimmériens et la descente d'Enée au Tartare renferment l'idée primitive de ces fictions. Cette idée fut communiquée aux siècles chrétiens par la littérature classique ; on la retrouve dans tout le moyen âge sous le titre de visio inferni. L'arbre de feu aux branches duquel sont suspendues les âmes des avares est l'orme où les songes viennent se réfugier dans le vestibule du Tartare (Enéid., liv. VI.)

Les trois ouvrages du trouvère de Saint-Bradan, de Marie de France et d'Adam de Ross, rappellent le paradis, le purgatoire et l’enfer de La divina Commedia. Saint Paul est conduit aux enfers par l'archange saint Michel, comme Dante par Virgile ; saint Paul est saisi de pitié, comme Dante ; saint Bradan trouve judas, comme Dante le rencontre, le plus tourmenté des damnés : la douleur varie pour Judas chez le trouvère (le trouvère ne donne que cent quarante mille années à la durée des tourments) ; la douleur est une et constante comme l'éternité, chez le poète.

Cancellieri prétend que Dante a pris le fond de sa composition dans les Visions de l'Enfer d'Alberic, moine au mont Cassin vers l'an 1120. Qu'est-ce que cela prouve ? Que Dante a travaillé sur les idées et les croyances de son temps, ainsi qu'Homère avec les traditions de son siècle. Mais le

génie, à qui est-il ? À Dante et à Homère. Dante a visiblement emprunté quelques traits de son Ugolin au Tydée de Stace : qu'importe ?

Dans le moyen âge, Virgile est surnommé Le poète ; il se retrouve partout. Les moines auteurs de la tragédie de Saint-Martial de Limoges font apparaître l'auteur de L'Enéide avec les prophètes ; il chante au berceau du Messie un Benedicamus rimé. Dante a naturellement été conduit à prendre le poète latin pour guide aux enfers ; c'était comme quelqu'un de son temps : Virgile ne fut-il pas déclaré seigneur de Mantoue en 1227 ? Dante naquit en 1265.

Dans l'ordre historique du moyen âge, ainsi que dans l'ordre religieux, deux ou trois idées générales dominent : les barbares ont voulu descendre d'Enée ; nous venons tous des Troyens ; personne ne tire son origine des Huns, des Goths, des Francs, des Angles. D'un côté, les nations barbares, civilisées par les prêtres chrétiens, ont eu honte de leur barbarie ; de l'autre, elles ont tenu à l'honneur d'être sorties de la même source que cet empire romain dont elles s'étaient faites les héritières après l'avoir mis à mort : les filles de Jason déchirèrent leur père pour le rajeunir.

Miracles. – Mystères. – Satires

Les miracles et les mystères firent une partie essentielle de la littérature de tous les chrétiens, depuis le Xe jusqu'au XVIe siècle. Geoffrai, abbé de Saint-Alban, composa en langue d'oïl Le Miracle de sainte Catherine : c'est le premier drame écrit en français dont jusqu’ici on ait connaissance. L'auteur le fit jouer dans une église en 1110, et emprunta, pour en revêtir les acteurs, les chapes de l'abbaye de Saint Alban.

Le clergé encourageait ces spectacles, comme un enseignement public de l'histoire du christianisme : le théâtre grec eut la même origine religieuse. Les miracles et les mystères se donnaient en plein jour dans les églises, dans les cours des palais de justice, aux carrefours des villes, dans les cimetières ; ils étaient annoncés en chaire par le prédicateur ;

souvent un abbé ou un évêque y présidait la crosse à la main. Le tout finissait quelquefois par des combats d'animaux, des joutes, des luttes, des danses et des courses. Clément VI accorda mille ans d'indulgence aux personnes pieuses qui suivraient le cours des pièces saintes à Chester.

Ces spectacles étaient pour les plébéiens ce qu'étaient les tournois pour les nobles. Le moyen âge comptait beaucoup plus de solennités que les siècles modernes : les véritables joies naissent partout des croyances nationales. La révolution n'a pas eu le pouvoir de créer une seule fête durable, et s'il est encore des jours fériés populaires, en dépit de l'incrédulité ils appartiennent tous au vieux christianisme : on ne prend bien qu'aux plaisirs qui sont en même temps des souvenirs et des espérances. La philosophie attriste les hommes ; un peuple athée n'a qu'une fête : celle de la mort.

Les représentations théâtrales passèrent de la clergie aux laïques. Des marchands drapiers donnèrent à Londres La Création. Adam et Eve paraissaient tout nus. Des teinturiers jouèrent Le Déluge. La femme de Noé refusait d'entrer dans l'arche, et souffletait son mari.

Le cours que M. Magnin fait aujourd'hui avec autant de savoir que de talent complétera le cercle des connaissances sur les mystères et sur l'époque qui les a précédés : sujet plein d'intérêt et inhérent aux entrailles de notre histoire.

Les satires occupaient une grande place dans les poésies de l'Angleterre normande. Les dames, respectées des chevaliers, l'étaient fort peu des jongleurs ; ceux-ci leur reprochaient l'amour de la parure et des petits chiens. « Si vous voulez faire une visite à une dame, enveloppez-vous bien, empruntez même la chape de Saint-Pierre de Rome, car en entrant vous serez assailli des chiens de toutes espèces : vous en trouverez de petits sautant comme griffillons, et d'énormes lévriers rampant comme des lions. » (L'abbé de La Rue.)

On maltraite encore les dames dans Les Noces des Filles du Diable, dans L'Apparition de saint Pierre, stances contre le mariage. Le Pape, les évêques, les moines, les nobles, les riches, les médecins, les divers états de la vie, ont leur lot dans

Le Roman des Romans, dans Le Bezant de Dieu, dans Le Pater noster des Gourmands, dans les Litanies des Vilains, Le Credo du Juif, L'Epître et L'Evangile des Femmes, et surtout dans ces satires générales qui portaient le nom de Bible :

An other abbai is their bi

For soth a goret nunnerie, etc.

« Auprès d'une abbaye se trouve un couvent de nonnes, au bord d'une rivière douce comme du lait. Aux jours d'été les jeunes nonnes remontent cette rivière en bateaux ; et quand elles sont loin de l'abbaye, le diable se met tout nu, se couche sur le rivage et se prépare à nager, agile. Il enlève les jeunes moines, et revient chercher les nonnes. Il enseigne à celles-ci une oraison : le moine bien disposé aura douze femmes à l'année, et il deviendra bientôt le père abbé. » Je supprime de grossières obscénités.

Le Credo de Pierre le Laboureur[2610] (Peter Plowman) est une satire amère contre les moines mendiants :

I fond in a freture a frere on a benche, etc.

« J'ai rencontré, assis sur un banc, un frère affreux ; il était gros comme un tonneau ; son visage était si plein qu'il avait l'air d'une vessie remplie de vent, ou d'un sac suspendu à ses deux joues et à son menton. C'était une véritable oie grasse, qui faisait remuer sa chair comme une boue tremblante. »

Les châtelains et les châtelaines chantaient, aimaient, se gaudissaient, et par moments ne croyaient pas trop en Dieu. Le vicomte de Beaucaire menace son fils Aucassin de l'enfer ; s'il ne se sépare de Nicolette, sa mie. Le damoiseau répond qu'il se soucie fort peu du Paradis, rempli de moines fainéants demi-nus, de vieux prêtres crasseux et d'ermites en haillons ; il veut aller en enfer, où les grands rois, les paladins, les barons tiennent leur cour plénière ; il y trouvera de belles femmes, qui ont aimé des ménestriers et des jongleurs, amis du vin et de la joie. Un troubadour dit son Pater, pour que Dieu accorde à tous ceux qui aiment le plaisir qu'il eut une nuit avec Ogine.

Changement dans la littérature. – Lutte des deux langues

L'époque des bardes, des trouvères, des troubadours, des jongleurs, des ménestrels anglo-galliques, anglo-saxons, anglo-normands, dura près de trois cents ans, de Guillaume le Conquérant à Edouard III. La féodalité altéra peu à peu son esprit et ses coutumes ; les croisades agrandirent le cercle des idées et des images, la poésie suivit le mouvement des moeurs ; l'orgue, la harpe et la musette prirent de nouveaux sons dans les abbayes, dans les châteaux et sur les montagnes. Selon la tradition populaire, Edouard Ier ordonna de mettre à mort les ménestrels du pays de Galles, qui nourrissaient au fond du coeur des vieux Bretons le sentiment de la patrie et la haine de l'étranger Gray a fait chanter le dernier de ces bardes :

Ruin seize thee, ruthless king !
« Que la destruction te saisisse, roi cruel ! »,

Les lais, les sirvantois, les romans versifiés, etc., devinrent des pièces de vers séparées, des histoires plus courtes, proportionnées à l'étendue de la mémoire. On sent par la forme même des poèmes, autant que par le style et l'expression des sentiments, qu'une révolution s'est accomplie, que déjà des siècles se sont écoulés.

L'introduction, à l'aide des troubadours et des jongleurs normands, de la poésie provençale et française eut l'inconvénient d'enlever aux compositions saxonnes leur originalité native : elles ne furent plus qu'une imitation, quelquefois charmante, il est vrai, d'une nature étrangère. Un poète compare l'objet de son amour à un oiseau dont le plumage ressemble à toutes sortes de pierreries et de fleurs. L'amant trop discret pour faire connaître sa maîtresse au profane vulgaire dit gracieusement : « Son nom est dans une note du rossignol. »

Hire nome is in a note of the nyghtingale ;
et ce nom, il envoie les curieux le demander à Jean.

La langue d'oil, en usage parmi les vainqueurs, tenait le Pouillé des richesses aristocratiques, célébrait les faits d'armes

des chevaliers et les amours des nobles dames. Guillaume le Conquérant, dit Sugulphe, détestait la langue anglaise. Il ordonna que les lois et les actes judiciaires fussent écrits en français, et que l'on enseignât aux enfants dans les écoles les premiers rudiments des lettres en français.

J'ai dit que les propriétés de France et d'Angleterre furent mêlées par la conquête, et que les propriétaires français transportèrent leur idiome avec eux. Voici la preuve du fait : des religieux bretons, manceaux, normands, possédaient des couvents et des abbayes dans la Grande-Bretagne ; les familles de Ponthieu, de la Normandie, de la Bretagne, et ensuite de toutes les provinces apportées par Léonore de Guyenne, ou conquises par Edouard III et Henri V, eurent des terres dans le royaume anglo-normand.

Guillaume le Bâtard fit présent à Alain, duc de Bretagne, son gendre, de quatre cent quarante deux seigneuries dans le Yorskshire ; elles formèrent depuis le comté de Richemond (Domesday-Book). Les ducs de Bretagne, successeurs d'Alain, inféodèrent ces domaines à des chevaliers bretons, cadets des familles de Rohan, de Tinteniac, de Châteaubriand, de Goyon, de Montboucher ; et longtemps après le comté de Richemond (honor Richemundiae) fut érigé en duché sous Charles II pour un bâtard de ce roi.

La langue française méprisait et persécutait la langue anglo-saxonne. « Tantôt c'était un évêque saxon chassé de son siège parce qu'il ne savait pas le français ; tantôt des moines dont on lacérait les chartes, comme de nulle valeur, parce qu'elles étaient en langue saxonne ; tantôt un accusé que les juges normands condamnaient, sans vouloir l'entendre, parce qu'il ne parlait qu'anglais ; tantôt une famille dépouillée et recevant d'eux, à titre d'aumône, une parcelle de son propre héritage. » (Aug. Thierry.)

Les deux langues rivales étaient comme les drapeaux des deux partis sous lesquels on combattait à outrance. Elles luttaient partout ; elles fournissaient aux barbarismes du latin d'alors : Guillaume Wyrcester écrivait du duc d'York : et arrivavit apud Redbanke prope Cestriam, « et il arriva chez

Redbank près Chester. » Jean Rous dit que le marquis de Dorset et le chevalier Thomas Grey furent obligés de prendre la fuite, pour avoir machiné la mort du duc (le duc d'York, régent sous Henri VI), protecteur des Anglais, quod ipsi contrivissent mortem ducis protectoris Angliae. Contrive, mot anglais, machiner.

Quelquefois les deux langues alternent dans la même pièce de vers et riment ensemble ; les jongleurs vantaient incessamment le beau français ; ils célébraient

Mainte belle dame courtoise
Bien parlant en langue française.
Il est, disaient-ils,
Il est sages, biaux et courtois
Et gentiel hom de par français
Miex valt sa parole française
Que de Glocestre la ricoise.
Seïez de bouere et cortois
Et sachez bien parler français.

Le français amenait toujours à la rime le courtois, à la grande déplaisance des Anglo-Saxons.

Edouard Ier écouta très respectueusement la lecture d'une bulle latine de Boniface VIII, et ordonna de la traduire en français, parce qu'il ne l'avait pas comprise.

Pierre de Blois nous apprend qu'au commencement du XIIe siècle Gillibert ne savait pas l'anglais ; mais, versé dans le latin et le français, il prêchait au peuple les dimanches et fêtes. Wadington, historien poète du XIIIe siècle, déclare qu'il écrit ses ouvrages en français, non en anglais, afin d'être mieux entendu des petits et des grands ; preuve que l'idiome étranger était prêt à étouffer l'ancien idiome du pays.

On trouve en manuscrit dans la bibliothèque harleyenne une grammaire française et épistolaire pour tous les états ; une autre en vers français, et un glossaire roman-latin.

On traduisait quelquefois en anglais les ouvrages écrits en français : c'était, comme le disaient les poètes, par commisération pour les lewed, la classe basse et ignorante.

For lewed men ! undyrtoke

In englyshe tonge to make this boke.

Les pauvres scaldes, battus par les trouvères des vainqueurs, et retirés au sein des vaincus, travaillaient à reprendre le dessus au moyen des masses. Ils chantaient les aventures plébéiennes et mettaient en scène, dans une suite de tableaux, Peter Ploughman. Ainsi se partageaient les deux muses et les deux peuples. La muse nationale reprochait au gentilhomme de ne se servir que du français :

French use this gentleman

And never english can.

« Ce gentilhomme ne fait usage que du français, et jamais de l'anglais. »

Un proverbe disait : « Il ne manque à Jacques pour jouer le seigneur que de savoir le français. »

Ces divisions venaient de loin. Le comte anglo-saxon Guallève (c'est le célèbre Waltheof) avait été décapité, sous le règne du conquérant, pour s'être associé à la conspiration de Roger, comte de Hereford, et de Ralph, comte de Norfolk. Guallève, comte de Northampton, était fils de Siward, duc de Northumbrie. Son corps fut transporté à Croyland par l'abbé Ulfketel. Quelques années après, le corps ayant été exhumé, on le trouva entier et la tête réunie au tronc : une petite ligne rouge indiquait seulement au cou le passage du fer ; à ce collier du martyre, les Anglo-Saxons reconnurent Guallève pour un saint. Les Normands se moquaient du miracle. Audin, moine de cette nation, s'écriait que le fils de Siward n'avait été qu'un méchant traître, justement puni : Audin mourut subitement d'une colique.

L'abbé Goisfred, successeur d'Ingulf, eut une vision : une nuit il aperçut au tombeau du comte l'apôtre Barthélemy, et Guthlac l'anachorète, revêtus d'aubes blanches. Barthélemy tenant la tête de Guallève, remise à sa place, disait : « Il n'est pas décapité. » Guthlac, placé aux pieds de Guallève, répondait : « Il fut comte. » L'apôtre répliquait : « Maintenant il est roi. » Les populations anglo-saxonnes accouraient en pèlerinage au tombeau de leur compatriote. Cette histoire fait voir d'une manière frappante la séparation et l'antipathie des

deux peuples. (Orderic Vital.)

Enfin, selon Milton, l'usage du français remonte beaucoup plus haut, car il en fixe la date au règne d'Edouard le Confesseur. « Alors, dit-il, les Anglais commencèrent à laisser de côté leurs anciens usages et à imiter les manières des Français dans plusieurs choses ; les grands à parler français dans leurs maisons, à écrire leurs actes et leurs lettres en français, comme preuve de leur politesse, honteux qu'ils étaient de leur propre langage ; présage de leur sujétion prochaine à un peuple dont ils affectaient les vêtements, les coutumes et le langage. » (Hist. of Eng., lib. VI.)

Retour par la loi à la langue nationale

Edouard III, au moment où le français prenait le dessus par les victoires mêmes de ce monarque, par la permanence des armées anglaises sur le sol français, par l'occupation des villes enlevées à notre patrie, Edouard, ayant besoin de la pédaille et de la ribaudaille anglaises, accorda l'usage de l'idiome insulaire dans les plaidoiries civiles ; toutefois les arrêts résultant de ces plaidoiries se rendaient toujours en français. L'acte même du parlement de 1362, qui ordonne de se servir à l'avenir de l'idiome anglais, est rédigé en français. Les fléaux du ciel furent obligés de se mêler à la puissance des lois pour tuer la langue des vainqueurs : on remarque que le français commença à décliner dans la grande peste de 1349.

Tandis qu'Edouard tolérait, dans son intérêt, un usage fort borné de l'anglo-saxon, lui et sa cour continuaient à parler français. Il était fils d'une princesse de France, au nom de laquelle il réclamait la couronne de saint Louis : sur les champs de bataille, on n'aperçoit aucune différence entre les combattants ; dans les deux armées, les frères sont opposés aux frères, les pères aux enfants ; Créci, Poitiers, Azincourt, ne présentent que les désastres d'une vaste guerre civile. Philippine de Hainaut, femme d'Edouard III, parlait français ; elle avait Froissart pour secrétaire, et le curé de Lestines écrivait dans un français charmant les amours d'Edouard et

d'Alix de Salisbury.

Les convives du voeu du héron parlent français : le trop fameux Robert d'Artois est le héros de la fête.

Edouard, entre les mains de Philippe de Valois, avait accepté par le mot voire (oui) ce serment français qu'il viola : « Sire, vous devenez homme du roi de France, mon seigneur, de la Guienne et de ses appartenances, que vous reconnaissez tenir de lui, comme pair de France, selon la forme des paix faites entre ses prédécesseurs et les vôtres, selon ce que vous et vos ancêtres avez fait pour le même duché à ses devanciers rois de France. »

Après la bataille de Créci, on fit le recensement des morts ; c'est un Anglais, Michel de Northburgh, qui parle de la sorte (Avesburg hist.) : « Fusrent mortz le roi de Beaume (de Bohême), le ducz de Loreigne, le counte d'Alescun (d'Alençon), le counte de Flandres, le counte de Bloys, le counte de Harcourt et ses II filtz ; et Phelippe de Valois et le markis qu'est appelé le Elitz (Elu) du Romayns, eschappèrent navfrés, à ceo qe homme (on) dist. La summe des bones gentz d'armes qi fusrent mortz en le chaumpe à ceste jour, sans comunes et pédailles (gens de pied), amonte à mille DXLII acomptés. »

Les Anglais, en faisant en français le dénombrement des morts de l'armée française purent se souvenir qu'ils n'avaient pas toujours été vainqueurs, et qu'ils conservaient dans leur langue la preuve même de leur asservissement et de l'inconstance de la fortune.

Dans les actes de Rymer, les originaux depuis l'an 1101 jusque vers l'an 1460 sont presque exclusivement latins et français. Les nombreux statuts des règnes de Henri IV, Henri V, Henri VI et Edouard IV furent composés, transcrits sur les rôles et promulgués en français. Il faut descendre aussi bas que l'an 1425 pour trouver le premier acte anglais de la chambre des communes. Cependant, lorsque Henri V assiégeait Rouen, en 1418, les ambassadeurs qu'il semblait vouloir envoyer aux conférences du Pont-de-l'Arche déclinèrent la mission sous prétexte qu'ils ignoraient la langue du pays ; mais ce fait n'a aucune valeur : Henri ne voulait pas la paix. Après sa mort, on

voit les soldats de son armée s'exprimer dans la même langue que la Pucelle, et déposer comme témoins à charge dans le procès de cette femme héroïque.

Enfin, le parlement, convoqué le 20 janvier 1483 à Westminster sous Richard III, rédigea les bills en anglais, et son exemple fut suivi par les parlements qui lui succédèrent. Il n'a tenu à rien que les trois royaumes de la Grande-Bretagne ne parlassent français : Shakespeare aurait écrit dans la langue de Rabelais.

Chaucer. – Bower. – Barbour

En même temps que les tribunaux retournèrent par ordonnance au dialecte du sol, Chaucer fut appelé à réhabiliter la harpe des bardes. mais Bower, son devancier de quelques années, et son rival, composait encore dans les deux langues : il réussissait beaucoup mieux en français qu'en anglais. Froissart, contemporain de Bower, n'a rien qui puisse se comparer pour l'élégance et la grâce à cette ballade du poète d'outre-mer :

Amour est chose merveileuse
Dont nul porra avoir le droit certain :
Amour de soi est la foi trichereuse
Qui plus promet, et moins aporte en main ;
Le riche est povre, et le courtois vilain,
L'épine est molle et la rose est ortie,
En toutz errours l'amour se justifie.
L'amer est doulz, la douceur furieuse,
Labour est aise, et le repos grevein,
Le doel plaisant, la seurté perileuse ;
Le halt est bas ; si est le bas haltein,
Quant l'en mieulx quide avoir, tout est en vein ;
Le ris en plour, le sens torne en folie,
En toutz errours l'amour se justifie.
(…)
Ore est amour salvage, ore est soulein,
N'est qui d'amour poet dire la sotie,

Amour est serf, amour est souverein,
En toutz errours amour se justifie.

La langue anglaise de Chaucer est loin d'avoir ce poli du vieux français, lequel a déjà quelque chose d'achevé dans ce petit genre de littérature. Cependant l'idiome du poète anglo-saxon, amas hétérogène de patois divers, est devenu la souche de l'anglais moderne.

Courtisan, lancastrien, wiclefiste, infidèle à ses convictions, traître à son parti, tantôt banni, tantôt voyageur, tantôt en faveur, tantôt en disgrâce, Chaucer avait rencontré Pétrarque à Padoue : au lieu de remonter aux sources saxonnes, il emprunta le goût de ses chants aux troubadours provençaux et à l'amant de Laure, et le caractère de ses contes à Boccace.

Dans La Cour d'amour, la dame de Chaucer lui promet le bonheur au mois de mai : tout vient à point à qui sait attendre. Le 1er mai arrive : les oiseaux célèbrent l'office en l'honneur de l'amour du poète, menacé d'être heureux : l'aigle entonne le Veni, Creator, et le rossignol soupire le Domine, labia mea aperies.

Le Plough-man (toujours le canevas du vieux Pierre Plowman) a de la verve : le clergé, les leadies et les lords sont l'objet de l'attaque du poète :

Suche as can nat ysay ther Crede,
With prayer shul be made prelutes :
Nother canne thei the Gospell rede,
Suche shul now weldin hie estates.
There was more mercy in Maximine
And Nero, that never was gode,
Than there is now in some of them,
Whan he hath on his furred hode.

« Tel qui ne sait pas son Credo est fait prélat par des sollicitations ; tel qui ne peut pas lire l'Evangile est pourvu d'un riche état forestier.

« Il y avait plus d'humanité dans Maxime et dans Néron, qui

ne fut jamais bon, qu'on n'en trouve dans tel d'entre eux, aussitôt qu'il porte sa hotte fourrée. » (Chaperon.)

Le poète écrivait à son château de Dunnington, sous le chêne de Chaucer, ses Contes de Cantorbéry, dans la forme du Décaméron. À son début la littérature anglaise du moyen âge fut défigurée par la littérature romane ; à sa naissance, la littérature anglaise moderne se masqua en littérature italienne.

En France, cette rage d'imitation enleva peut-être au siècle de Louis XIV une originalité regrettable : heureusement Racine, Boileau, Bossuet, Fénelon, n'ayant étudié que les Grecs et les Latins, le génie du grand roi et le génie de Rome et d'Athènes se marièrent ; il résulta de cette haute alliance des ouvrages qui eurent des modèles et qui en serviront à jamais.

Wiclef doit être compté parmi les auteurs anglais de l'époque de Chaucer. Pour premier acte de sa réforme, il fit sur la Vulgate une traduction anglaise de la Bible que l'on consulte encore comme monument de la langue. Luther, marchant sur ses traces, traduisit en allemand la Bible, mais d'après l'hébreu.

Depuis Alfred le Grand, fondateur des libertés britanniques, la nation ne fut jamais totalement exclue du pouvoir. Les poésies, les chroniques et les romans de l'Angleterre ont un élément qui manquait anciennement aux nôtres, l'élément populaire : l'action dramatique des ouvrages de nos voisins en est vivifiée, et il en sort des beautés de contraste avec les moeurs religieuses, aristocratiques et chevaleresques. On est tout étonné de trouver dans l'Ecossais Barbour, contemporain de Chaucer, ces vers sur la liberté : un sentiment immortel semble avoir communiqué au langage une immortelle jeunesse ; le style et les mots n'ont presque point vieilli :

Ah ! freedom is a noble thing !
Freedom makes man to have a liking :
Freedom all solace to man gives...
He lives at ease that freely lives :
À noble heart may have none ease,

Nor nought else that may it please,
If freedom fail.

« Ah ! la liberté est une noble chose ! la liberté rend l'homme content de lui ; la liberté donne à l'homme toute consolation. Il vit satisfait celui qui vit libre. Un noble coeur ne peut avoir ni jouissance, ni rien qui puisse plaire, si la liberté manque. »

Nos poètes, en France, étaient loin alors de la dignité de ce langage, que Dante avait fait connaître à l'Italie.

Sentiment de la liberté politique ; pourquoi différent chez les écrivains anglais et chez les écrivains français des XVIe et XVIIe siècles. – Place occupée par le peuple dans les anciennes institutions des deux monarchies

Les institutions politiques ont autant d'influence que les moeurs sur la littérature. Si le sentiment de la liberté se montre moins à cette époque dans les écrivains de notre nation que dans ceux de l'Angleterre, c'est que les deux peuples n'étaient pas placés dans des conditions semblables : arrivés à une portion différente de l'autorité publique par des routes diverses, ils ne pouvaient avoir le même langage.

Ceci vaut la peine de s'arrêter un moment, pour faire sortir de la poésie la philosophie de l'histoire, qui s'y trouve souvent cachée : nous sentirons mieux comment les poètes français et les poètes anglais ont été conduits à parler de la liberté ou à se taire sur elle lorsque nous nous rappellerons mieux le rôle que chacun des deux peuples jouait dans les institutions nationales. En ce qui touche l'Angleterre, je n'aurai qu'à transcrire quelques pages d'un ouvrage fort court, mais, excellent, intitulé : Vue générale de la Constitution de l'Angleterre, par un Anglais[2611], ouvrage très supérieur à tout ce que brocha jadis le théoricien genevois Delolme, appuyé de Blackstone.

« Pendant plus de deux cents ans après Guillaume le Conquérant, le parlement anglais était presque le même dans sa composition et dans ses fonctions principales que le parlement de Paris, depuis Hugues Capet jusqu'à saint Louis, avec cette différence pourtant que le parlement français, quoique quelquefois censé national, n'était réellement que le parlement du duché de France et de quelques autres pays des environs, tandis que le parlement anglais était une assemblée des principaux personnages du royaume, et que son autorité était reconnue partout.

« Les membres des deux parlements, anglais et français, étaient les barons, les chevaliers et les prélats, et un certain nombre de gens de justice, tous convoqués, pour un temps limité, par des lettres du roi. Les deux parlements ne formaient chacun qu'une seule chambre, et étaient aussi bien une cour de justice suprême qu'une assemblée politique. Mais tandis que les membres du parlement d'Angleterre acquéraient tous les jours plus d'importance politique, et que leur voix consultative se changeait insensiblement en voix délibérative, au point qu'ils finirent par établir légalement qu'ils pouvaient refuser toutes les demandes des rois, comme ceux-ci pouvaient refuser les leurs, les membres du parlement de Paris perdaient graduellement de leur considération par l'accroissement progressif du pouvoir royal : au lieu d'obtenir une voix délibérative dans les grandes affaires nationales. ils furent chaque jour moins consultés sur les questions politiques, et ils finirent par être regardés principalement comme des juges de la cour baronniale du duché de France. »

(…) « Philippe-Auguste établit l'institution de la pairie, et rendit les pairs membres du parlement de Paris, pour en augmenter l'importance par un simulacre de l'ancien baronnage national, sans diminuer en rien, par ce moyen, l'influence royale. Si en réunissant la Normandie à la couronne il avait donné aux principaux barons et ecclésiastiques normands le droit d'être membres du parlement de Paris, et que ses successeurs eussent fait de même dans les différentes provinces dont ils se rendirent successivement les maîtres, le parlement de Paris serait devenu un vrai parlement national, comme celui d'Angleterre, et les députés des villes principales auraient fini naturellement par y être admis. Mais Philippe, comme ses successeurs, trouva qu'il valait mieux de laisser exister séparément les parlements ou états des provinces qu'il réunit, que de les agréger au gouvernement de France. Les provinces aussi étaient jalouses de la conservation de leurs parlements. Saint Louis appela une fois dans le parlement un bon nombre de grands seigneurs et prélats de tout le royaume, et des députés de plusieurs villes ; de manière que ce

parlement fut exactement pareil au parlement d'Angleterre de la même époque ; mais cet exemple ne fut suivi ni par lui-même ni par son successeur, Philippe le Hardi, qui, au contraire, dégoûta, autant qu'il put, les grands seigneurs de se rendre au parlement.

« Ce fut Philippe le Bel qui donna le plus grand coup à l'autorité du parlement par son invention des états généraux, lesquels, quoi qu'en disent les auteurs à système, n'ont jamais existé avant son règne. En ne laissant venir aux états les prélats et les grands seigneurs que par députation, et en les confondant ainsi avec le reste de la noblesse et du clergé, il leur ôta toute leur importance ; bornant aussi les fonctions des états à émettre des doléances, il les réduisit presque à rien. »

(…) « Quelque temps après l'introduction régulière des députés ou chevaliers des comtés dans le parlement, il s'y opéra un changement considérable, qui eut des effets très importants. Ce changement consista dans la formation de la chambre des communes ; formation due au hasard, et dont les politiques d'alors ne prévirent sûrement pas les résultats. En outre des subsides fournis par le parlement, depuis que les villes étaient devenues des corporations politiques, jouissant de différents privilèges, les rois étaient dans l'usage de leur demander de temps en temps, et sans l'avis du parlement, différentes sommes d'argent, selon le plus ou moins d'importance et de richesse de ces villes. Ces sommes d'argent étaient réglées de gré à gré avec des commissaires royaux et les principaux habitants de chaque ville Enfin, sous Henri III, vers le milieu du XIIIe siècle, le fameux comte de Leicester fit convoquer au parlement les députés des villes principales, espérant par ce moyen les mieux engager à lui fournir l'argent dont il avait besoin pour soutenir ses entreprises criminelles. Cet exemple pourtant ne fut pas suivi dans les parlements suivants. Ce ne fut qu'à la fin du XIIIe siècle (l'an 1295) qu'Edouard Ier, pressé par le besoin d'argent et fatigué des négociations partielles avec les bourgeois des différentes villes, imagina de convoquer régulièrement deux députés de chaque ville en même temps et dans le même

endroit que le parlement. Ces députés ne faisaient pas partie du parlement, et n'avaient aucune voix dans les délibérations nationales. Leurs fonctions se bornaient à fixer la somme d'argent qu'ils pouvaient fournir entre eux pour le taillage de leurs villes respectives. Ces députés étaient en même temps autorisés à exposer les besoins de leurs villes ; et pour les engager à payer le plus possible on écoutait leurs doléances avec attention, et on accordait toutes celles de leurs demandes qui paraissaient raisonnables. Dans les commencements ils délibéraient séparés des barons et des chevaliers, et suivaient les instructions de leurs commettants pour les besoins qu'ils avaient à exposer et le maximum de l'impôt qu'ils devaient accorder. »

(…) « On ne sait pas au juste quand les députés des comtés s'assemblèrent pour la première fois dans la même salle avec les députés des villes. Quoique ces deux espèces de députés différassent beaucoup entre eux sous les rapports de leur existence politique, ils se ressemblaient cependant par leur qualité commune de mandataires de leurs concitoyens ; et il est probable que les chevaliers des comtés aussi bien que les bourgeois des villes étaient souvent obligés de suivre les instructions de leurs commettants. On trouva donc qu'il était plus commode pour l'expédition des affaires de les assembler dans la même salle, et d'envoyer ensuite le résultat de leurs délibérations aux pairs, que de laisser les chevaliers délibérer à part dans la salle de ces derniers. Il est probable aussi que les grands barons, qui commençaient à regarder les chevaliers comme leurs inférieurs, étaient bien aises d'avoir un prétexte honnête pour les éloigner de leur salle. Des raisons plus accidentelles, comme le plus ou moins de grandeur de la salle où s'assemblaient les pairs, peuvent avoir occasionné la séparation des membres du parlement. Quoi qu'il en soit, il est certain que les députés des comtés et ceux des villes étaient réunis dans la même salle au commencement du XIVe siècle. Cependant, malgré cette réunion, il exista une très grande différence entre eux : les chevaliers des comtés faisaient partie intégrante du parlement et délibéraient sur toutes les affaires

quelconques de la même manière que les grands barons ou pairs, tandis que les députés des villes n'avaient d'autres pouvoirs que celui de régler l'impôt que leurs commettants devaient payer ; et une fois cette affaire terminée, ils pouvaient s'en aller sans attendre la fin de la session. Il est pourtant naturel de supposer qu'à mesure que les villes devenaient plus riches leurs députés acquéraient plus d'importance, et qu'au lieu de retourner chez eux quand ils avaient réglé l'impôt ils restaient pour écouter les délibérations des chevaliers sur les lois générales, dont aucune n'était sans intérêt pour eux. Peu à peu on les consulta sur ces lois. De la consultation à la délibération il n'y a qu'une nuance ; aussi vers la fin du XIVe siècle les députés des villes avaient acquis tous les droits politiques de ceux des comtés, et ils étaient tous confondus sous le nom général de députés des communes. »

On ne peut exposer avec plus de netteté la manière dont le parlement anglais s'est formé, et comment, au moment d'arriver aux mêmes institutions, nous fûmes jetés dans une autre route. Le reste de la brochure, où l'auteur examine le principe de l'aristocratie anglaise, la nature du prétendu veto, et la balance imaginaire des trois pouvoirs, est de la même rectitude de jugement et de la même vérité de faits.

En France, le parlement dit de Paris et ensuite les états généraux ne se divisèrent pas en deux chambres : le clergé, formé en ordre ne se mêla pas aux barons, aux pairs et à la noblesse de chevalerie ; celle-ci ne se réunit pas aux députés des villes, et resta avec les barons. Le tiers demeura à part. De là, trois ordres, qui se classèrent par numéros, premier, second, troisième. Cette constitution des états généraux, dont la France entière ne reconnut jamais le pouvoir national, se répétait dans les états particuliers des provinces, véritables souverains de ces provinces. Mais le tiers état, qui dans les états généraux ou particuliers n'acquit jamais d'importance que dans les temps de trouble, s'emparait du pouvoir public d'une autre manière. On parle toujours des trois ordres comme constituant essentiellement les états dits généraux.

Néanmoins, il arrivait que des bailliages ne nommaient des députés que pour un ou deux ordres. En 1614, le bailliage d'Amboise n'en nomma ni pour le clergé ni pour la noblesse, le bailliage de Châteauneuf en Thimerais n'envoya ni pour le clergé ni pour le tiers état ; Le Puy, La Rochelle, le Lauraguais, Calais, la haute Marche, Chatellerault, firent défaut pour le clergé, et Montdidier et Roy pour la noblesse. Néanmoins, les états de 1614 furent appelés états généraux. Aussi, les anciennes chroniques, s'exprimant d'une manière plus correcte, disent en parlant de nos assemblées nationales, ou les trois états, ou les notables bourgeois, ou les barons et les évêques, selon l'occurrence, et elles attribuent à ces assemblées ainsi composées la même force législative.

Dans les diverses provinces, souvent le tiers, tout convoqué qu'il était, ne députait pas, et cela par une raison inaperçue, mais fort naturelle : le tiers s'était emparé de la magistrature. Il en avait chassé les gens d'épée ; il y régnait d'une manière absolue, comme juge, avocat, procureur, greffier, clerc, etc. ; il faisait les lois civiles et criminelles, et, à l'aide de l'usurpation des parlements, il exerçait même le pouvoir politique. Les ministres de la monarchie étaient aux trois quarts pris dans son sein ; plusieurs fois il commanda les armées dans la dignité militaire du maréchalat. La fortune, l'honneur, la vie des citoyens relevaient de lui ; tout obéissait à ses arrêts, toute tête tombait sous le glaive de ses justices. Quand donc il jouissait seul ainsi d'une puissance sans bornes, qu'avait-il besoin d'aller chercher une faible portion de cette puissance dans des assemblées où on l'avait vu paraître à genoux ?

Le peuple, métamorphosé en moine, s'était réfugié dans les cloîtres, et gouvernait la société par l'opinion religieuse ; le peuple, métamorphosé en collecteur, en ministre du commerce et des manufactures, s'était réfugié dans la finance, et gouvernait la société par l'argent ; le peuple, métamorphosé en magistrat, s'était réfugié dans les tribunaux, et gouvernait la société par la loi. Ce grand royaume de France, aristocrate dans ses parties, était démocrate dans son ensemble, sous la direction de son roi, avec lequel il s'entendait à merveille et

marchait presque toujours d'accord c'est ce qui explique sa longue existence.

Maintenant on comprend pourquoi le tiers état en 1789 s'est rendu subitement maître de la nation il s'était saisi de toutes les hauteurs, emparé de tous les postes. Le peuple, n'ayant pris que peu de part à la constitution de l'Etat, mais incorporé dans les autres pouvoirs, s'est trouvé en mesure de conquérir la seule liberté qui lui manquait, la liberté politique. En Angleterre, au contraire, le peuple, occupant depuis plusieurs siècles une place importante dans la constitution, ayant mis à mort des nobles et des rois, donné et retiré des couronnes, se trouve arrêté actuellement qu'il prétend étendre ses droits. Il a à se combattre lui-même ; il se fait obstacle, il se trouve sur son propre chemin. C'est évidemment la liberté populaire britannique dans sa vieille forme qui lutte aujourd'hui contre la liberté populaire dans sa forme nouvelle.

Barbour a donc pu chanter cette liberté dans les nobles vers que j'ai cités à la fin du dernier chapitre ; il a donc pu la chanter dans un temps où elle était inconnue en France de l'auteur du Dillié de l'Epinette amoureuse, ballades, virelais, Plaidoyer de la rose et de la violette ; liberté ignorée, à cette même époque, de la Vénitienne Christine de Pisan et du traducteur des fables d'Esope, qui les publia sous le titre de Bestiaire.

Jacques Ier, roi d'Ecosse. – Dumbard. – Douglas. – Worcester. – Rivers

Jacques Ier, le roi le plus accompli et le plus infortuné de ces princes malheureux qui régnèrent en Ecosse, surpassa, comme poète, Barbour, Occlève et Lydgate. Dix-huit ans captif en Angleterre, il composa dans sa prison son King's Quair (le Livre du Roi), ouvrage en six chants, divisés par strophes, chacune de sept vers. Lady Jeanne Beaufort le lui inspira.

« Un matin d'un jour de mai, dit le roi poète, appuyé sur la fenêtre de ma prison et regardant le château de Windsor, j'écoutais les chants du rossignol. J'admirais ce que peut la passion de l'amour, que je n'avais jamais sentie. En abaissant mes regards, je vis se promener au pied de la tour la plus belle et la plus fraîche des jeunes fleurs. »

Le premier a des visions ; il est transporté sur un nuage à la planète de Vénus ; il voyage au palais de Minerve. Revenu de ses extases, il s'approche de la fenêtre ; une tourterelle d'une blancheur éclatante se vient poser sur sa main ; elle porte dans son bec une fleur ; elle la lui donne, et s'envole. Sur les feuilles de la fleur sont écrits ces mots : « Eveille-toi, ô amant ! je t'apporte de joyeuses nouvelles. »

On doit à Jacques Ier le mode d'une musique plaintive inconnue avant lui.

Ce fut sous le règne de Jacques Ier, vers l'an 1446, que Henri le Ménestrel ou Harry l'Aveugle (Blind Harry) chanta le guerrier Guillaume Wallace, si populaire en Ecosse. Quelques critiques préfèrent le ménestrel Henry à Barbour et à Chaucer.

Dumbard et Douglas fleurirent encore en Ecosse.

En Angleterre, le comte de Worcester et le comte de Rivers, tous deux protecteurs des lettres et les cultivant eux-mêmes, perdirent la tête sur l'échafaud. Rivers et Caxton, son imprimeur et son panégyriste, sont les premiers autours dont les écrits aient été donnés par la presse anglaise. Les ouvrages

de Rivers consistaient en traductions du français, notamment des Proverbes de Christine de Pisan.

Sous Henri VII, le premier Tudor, il y eut beaucoup de poètes sans génie : un des serviteurs de ce roi, qui mit fin aux guerres des maisons d'York et de Lancastre, avait quelque talent pour la satire.

Ballades et chansons populaires

Les ballades et chansons populaires, tant écossaises qu'anglaises et irlandaises, du XIVe et du XVe siècle, sont simples sans être naïves : la naïveté est un fruit de la Gaule. La simplicité vient du coeur, la naïveté, de l'esprit : un homme simple est presque toujours un bon homme ; un homme naïf peut n'être pas toujours bon ; et pourtant la naïveté ne cesse jamais d'être naturelle, tandis que la simplicité est souvent l'effet de l'art.

Les plus renommées des ballades anglaises et écossaises sont Les Enfants dans le Bois (The Children in the Wood), et la Chanson du Saule, altérée par Shakespeare. Dans l'original, c'est un amant qui se plaint d'être abandonné. « Une pauvre âme était assise en soupirant sous un sycomore : O saule, saule, saule ! la main sur son sein, la tête sur ses genoux ; ô saule, saule, saule ! ô saule, saule, saule ! Chantez : Oh ! le saule vert sera ma guirlande, etc. » Cette chanson s'est emparée si fortement de l'imagination des poètes anglais, que Rowe n'a pas craint de l'imiter après Shakespeare.

Robin Hood, voleur célèbre, est un personnage favori des ballades : il y a vingt chansons sur sa naissance, sur son prétendu combat avec le roi Richard et sur ses exploits avec Petit-John : sa longue histoire rimée et celle d'Adam Bell ressemblaient aux complaintes latines de la Jacquerie ou aux confessions de potence que le peuple répétait dans nos rues :

Or prions le doux Rédempteur
Qu'il nous préserve de malheur,
De la potence et des galères,
Et de plusieurs autres misères.

Lady Anne Bothwell est le Dors, mon enfant, de Berquin ; le Friar (le Moine) est l'aventure du père Arsène, et celle-ci vient

du Comte de Comminges. Le Hunting in Chevy-Chace, très belle ballade (la chasse dans Chevy-Chasse), décrit le combat du comte de Douglas et du comte Percy dans une forêt sur la frontière d'Ecosse.

Selon moi, les deux ballades qui sortent le plus des lieux communs sont Sir Cauline et Childe Waters : pour en sentir le rythme, on n'a pas besoin de savoir l'anglais ; la mesure tombe aussi marquée que celle d'une valse. Chaque strophe se forme de quatre vers, alternativement de huit et de six syllabes ; quelques vers redondants sont ajoutés aux strophes du Sir Cauline. La langue de ces ballades n'est pas tout à fait du temps où elles furent composées ; le style en paraît rajeuni.

Sir Cauline, chevalier à la cour d'un roi d'Irlande, est devenu amoureux de Christabelle, fille unique de ce roi ; Christabelle, comme toutes les princesses bien élevées de ce temps-là, connaît la vertu des simples. Sir Cauline est malade d'amour. Le roi, après avoir entendu la messe, un dimanche, s'en va dîner. Il s'enquiert du chevalier Cauline, chargé de lui verser à boire ; un courtisan répond que l'échanson est au lit. Le roi ordonne à sa fille de visiter le chevalier, et de lui porter du pain et du vin. Christabelle se rend à la chambre du chevalier. « Comment vous portez-vous, mylord ? — Oh ! bien malade, belle lady. — Levez-vous, homme, et ne restez pas couché comme un poltron, car on dit dans la salle de mon père que vous mourez d'amour pour moi. — Belle lady ! c'est pour l'amour de vous que je me dessèche. Si vous vouliez me réconforter d'un baiser, je passerais de la peine au bonheur. — Sire chevalier, mon père est un roi, et je suis sa seule héritière. — O lady ! tu es la fille d'un roi, et je ne suis pas ton égal ! mais qu'il me soit permis d'accomplir quelque fait d'armes pour devenir ton bachelier. »

Christabelle envoie Cauline sur le coteau d'Eldridge, à l'endroit où croît une épine isolée au milieu d'une bruyère. Le seigneur d'Eldridge est un chevalier païen d'une force prodigieuse. Sir Cauline le combat, lui coupe une main et le désarme. Christabelle déclare qu'elle n'aura d'autre mari que le vainqueur.

Dans la seconde partie de la ballade, le roi, étant allé prendre l'air sur le soir, rencontre par malheur Christabelle et Cauline in dalliance sweet (dans un doux abandon). Il renferme Cauline au fond d'une cave, Christabelle au haut d'une tour ; il voulait tout d'abord occire le chevalier, car ce roi était « un homme colère, » dit la chanson, an angrye man was he. Mais, adouci par les prières de la reine, il se contenta de le bannir à perpétuité. Cependant, il cherche à consoler sa fille, qui pleure ; il fait proclamer un tournois. À ce tournois se présentent un chevalier inconnu, couvert d'une armure noire, puis un géant, qui se propose de venger l'autre géant d'Eldridge. Le chevalier noir ose seul se mesurer avec le mécréant provocateur ; il le tue, et meurt lui-même de ses blessures. Christabelle meurt aussi, après avoir reconnu sir Cauline dans le chevalier noir et pansé ses plaies. « Un profond soupir brisa son gentil coeur en deux. »

À deep-fette sighe
That burst her gentle heart in twayne.

Ainsi trépassèrent les deux amants, comme Pyrame et Thisbé. La complainte française a célébré ceux-ci :

Ils étaient si parfaits,
Qu'on disait qu'ils étaient
Les plus beaux de la ville.

Vers naturels et tels, grâce à Dieu, qu'on s'est mis à les faire aujourd'hui.

Le sujet de la ballade de sir Cauline se retrouve à peu près partout. La ballade Childe-Waters peint la vie privée dans ce qu'elle a d'intime et de pathétique. Le mot Childe ou Chield, maintenant Child (enfant), est employé par les vieux poètes anglais comme une sorte de titre ; ce titre est donné au prince Arthur dans la Fairie Queen (La Reine des Fées) ; le fils du roi est appelé Childe-Tristram. Voici cette ballade à quelques strophes près. Vous remarquerez qu’Ellen répète presque mot

à mot les paroles de Childe-Waters, de même que les héros d'Homère répètent totidem verbis les messages des chefs. La nature, lorsqu'elle n'est pas sophistiquée, a un type commun dont l'empreinte est gravée au fond des moeurs de tous les peuples.

Childe-Waters

Childe-Waters était dans son écurie, et flattait de sa main son coursier, blanc comme du lait. Vers lui s'avance une jeune lady, aussi belle que quiconque porta jamais habillement de femme.

Elle dit : « Le Christ vous sauve, bon Childe-Waters ! » Elle dit : « Le Christ vous sauve, et voyez ! ma ceinture d'or, qui était trop longue, est maintenant trop courte pour moi. »

« Et tout cela est que d'un enfant de vous je sens le poids à mon côté. Ma robe verte est trop étroite ; auparavant elle était trop large. »

— « Si l'enfant est mien, belle Ellen, dit-il, s'il est mien, comme vous me le dites, prenez pour vous Cheshire et Lancashire ensemble ; prenez-les pour être votre bien. »

« Si l'enfant est mien, belle Ellen, dit-il, s'il est mien, comme vous le jurez, prenez pour vous Cheshire et Lancashire ensemble, et faites cet enfant votre héritier. »

Elle dit : « J'aime mieux avoir un baiser, Childe-Waters, de ta bouche que d'avoir ensemble Cheshire et Lancashire, qui sont au nord et au sud.

« Et j'aime mieux avoir un regard, Childe-Waters, de tes yeux que d'avoir Cheshire et Lancashire ensemble et de les prendre pour mon bien. »

— « Demain, Ellen, je dois chevaucher loin dans la contrée du nord : la plus belle lady que je rencontrerai, Ellen, il faudra qu'elle vienne avec moi. »

— « Quoique je ne sois pas cette belle lady, laisse-moi aller avec toi ; et je vous prie, Childe-Waters, laissez-moi être votre page à pied. »

— « Si vous voulez être mon page à pied, Ellen, comme vous me le dites, il faut alors couper votre robe verte un pouce au-dessus de vos genoux.

« Ainsi ferez de vos cheveux blonds, un pouce au-dessus de vos yeux. Vous ne direz à personne quel est mon nom, et alors vous serez mon page à pied. »

Elle tout le long du jour que Childe-Waters chevaucha courut

pieds nus à son côté, et il ne fut jamais assez courtois chevalier pour dire : « Ellen, voulez-vous chevaucher ? »

« Chevauchez doucement, dit-elle, ô Childe-Waters ! pourquoi chevauchez-vous si vite ? L'enfant qui n'appartient à d'autre homme qu'à toi brisera mes entrailles. »

Il dit : — « Vois-tu cette eau, Ellen, qui coule à plein bord ? »

— « J'espère en Dieu, ô Childe-Waters ! vous ne souffrirez jamais que je nage. »

Mais quand elle vint à la rivière, elle y entra jusqu'aux épaules. « Que le Seigneur du ciel soit maintenant mon aide, car il faut que j'apprenne à nager. »

Les eaux salées enflèrent ses vêtements ; notre lady souleva son sein. Childe-Waters était un homme de malheur : bon Dieu ! obliger la belle Ellen à nager !

Et quand elle fut de l'autre côté de l'eau, elle vint à ses genoux. Il dit : « Viens ici, toi, belle Ellen : vois là-bas ce que je vois.

« Ne vois-tu pas un château, Ellen, dont la porte brille d'un or rougi ? De vingt-quatre belles ladies qui sont là, la plus belle est ma compagne. »

— « Je vois maintenant le château, Childe-Waters, d'or rougi brille la porte. Dieu vous donne bonne connaissance de vous-même et de votre digne compagne ! »

Là étaient vingt-quatre belles ladies folâtrant au bal, et Ellen, la plus belle lady de toutes, mena le destrier à l'écurie.

Et alors parla la soeur de Childe-Waters. Voici les mots qu'elle dit : « Vous avez le plus joli petit page, mon frère, que j'aie jamais vu.

« Mais ses flancs sont si gros, sa ceinture est placée si haut ! Childe-Waters, je vous prie, laissez-le coucher dans ma chambre. »

— « Il n'est pas convenable qu'un petit page à pied, qui a couru à travers les marais et la boue, couche dans la chambre d'une lady qui porte de si riches atours.

« Il est plus convenable pour un petit page à pied, qui a couru à travers les marais et la boue, de souper sur ses genoux, devant le feu de la cuisine. »

Quand chacun eut soupé, chacun prit le chemin de son lit. Il dit : « Viens ici, mon petit page à pied, et écoute ce que je dis ;

« Descends à la ville et reste dans la rue : la plus belle femme que tu pourras trouver, arrête-la pour dormir dans mes bras. Apporte-la dans tes deux bras, de peur qu'elle ne se salisse les pieds. »

Ellen est allée à la ville ; elle a demeuré dans la rue : la plus belle femme qu'elle a pu rencontrer, elle l'a arrêtée pour dormir dans les bras de Childe-Waters. Elle l'a apportée dans ses deux bras, de peur qu'elle ne se salît les pieds.

« Je vous prie maintenant, bon Childe-Waters, de me laisser coucher à vos pieds, car il n'y a pas de place dans cette maison où je puisse essayer de dormir. »

Il lui accorda la permission, et la belle Ellen se coucha au pied de son lit. Cela fait, la nuit passa vite, et quand le jour approcha,

Il dit : « Lève-toi, mon petit page à pied ; va donner à mon cheval le blé et le foin ; donne-lui à présent la bonne avoine noire, afin qu'il m'emmène mieux. »

Lors se leva la belle Ellen, et donna au cheval le blé et le foin : elle en fit ainsi de la bonne avoine noire, afin que le cheval emmenât mieux Childe-Waters.

Elle appuya son dos contre le bord de la mangeoire ; et gémit tristement ; elle appuya son dos contre le bord de la mangeoire, et là elle fit sa plainte.

Et elle fut entendue de la mère chérie de Childe-Waters. La mère entendit la dolente douleur ; elle dit : « Debout, toi, Childe-Waters ! et va à l'écurie.

« Car dans ton écurie est un spectre qui gémit péniblement, ou bien quelque femme est en travail d'enfant ; elle commence la douleur. »

Childe-Waters se leva promptement ; il revêtit sa chemise de soie, et mit ses autres habits sur son corps blanc comme du lait.

Et quand il fut à la porte de l'écurie, il s'arrêta tout court pour entendre comment sa belle Ellen faisait ses lamentations.

Elle disait : « Lullabye, mon cher enfant ! Lullabye, cher

enfant ! cher ! Je voudrais que ton père fût un roi, et que ta mère fût enfermée dans une bière. »

— « Paix à présent, dit Childe-Waters, bonne et belle Ellen ! prends courage, je te prie, et les noces et les relevailles auront lieu ensemble le même jour. » Un caractère sauvage se décèle dans cette chanson. Childe-Waters est atroce : il se plaît à mettre sa maîtresse à l'épreuve des plus abominables tortures du corps et de l'âme. Ellen, ensorcelée, s'y soumet avec la résignation d'un amour qui compte pour rien les sacrifices. Elle fait une longue course à pied ; elle traverse un fleuve à la nage ; elle subit toutes les humiliations dans le château des vingt-quatre femmes ; elle s'entend dire, de la bouche même de son amant moqueur, qu'il aime la plus belle de ces femmes ; d'après son ordre, elle va lui chercher une courtisane ; elle, pauvre Ellen, qu'il força de courir pieds nus dans la fange, doit enlever dans ses bras cette courtisane, de peur qu'elle ne se salisse les pieds. Jamais une plainte, pas un reproche ; et quand elle met au jour son enfant, au milieu de ses douleurs, elle le berce des paroles d'une nourrice ; elle demande un trône pour Childe-Waters, un cercueil pour elle. L'homme cruel est touché, et se croit enfin le père de l'innocente créature. Mais les noces et les relevailles ne viendront-elles pas trop tard ?

Childe-Waters et Childe-Harold n'ont-ils pas quelques traits de ressemblance ? Lord Byron aurait-il moulé son caractère sur un ancien héros de ballade, comme il monta sa lyre sur le vieux mode des poètes du XVe siècle ?

Il serait possible que la première idée de cette ballade eût été empruntée de la dixième nouvelle, dixième journée du Décaméron. Griselda, éprouvée par Gualtieri, serait Ellen, et le nom même de Waters n'est qu'une forme de celui de Gautier. Mais entre les deux nouvelles il y a la différence de la nature humaine anglaise et de la nature humaine italienne.

Avant de quitter le moyen âge, je mentionnerai une chose dont on a pu s'apercevoir : je n'ai point parlé des auteurs qui ont écrit en latin pendant les sept ou huit siècles que nous venons de parcourir. Cela n'entrait point dans le plan que je

me suis tracé, parce qu'en effet la littérature latine du moyen âge, et avant le moyen âge, appartient également à l'Europe de cette époque ; or, il ne s'agit ici que de l'idiome ou des idiomes particuliers aux Anglais. Ainsi je n'ai rien dit de Gildas dans le VIe siècle ; de Nennius, abbé de Banchor, d'Aldhelm, dans le VIIe ; de Bède, d'Alcuin, de Boniface, archevêque de Mayence et Anglais, de Willebald, d'Eddius, moine de Cantorbery, de Dungal et de Clément, dans le VIIIe ; de Jean Scot Erigène, d'Asser, à qui l'on doit la vie d'Alfred le Grand, dont il était le favori, dans le IXe ; de saint Dunstan, d'Elfrie le grammairien, dans le Xe ; d'Ingulphe, dans le XIe, de Lanfranc, d'Anselme, de Robert White, de Guillaume de Malmesbury, de Huntington, de Jean de Salisbury, de Pierre de Blois, de Géraud-Barry, dans les XIIe et XIIIe ; de Roger Bacon, de Michel Scot, de Guillaume Ockam, de Matthieu Paris, de Thomas Wykes, d'Hemmingford, d'Avesbury, dans les XIIIe et XIVe siècles. Ce n'est pas que ces écrivains ne soient remplis des choses les plus curieuses pour l'étude de l'histoire, pour celle des moeurs, des sciences et des arts. Il serait à désirer que nous eussions des traductions des principaux ouvrages de ces auteurs.

Ici finit la première partie de cet essai. La littérature anglaise, pour ainsi dire orale dans ses quatre premières époques, est parlée plutôt qu'écrite ; transmise à la postérité au moyen d'une sorte de sténographie, elle a les avantages et les défauts de l'improvisation : la poésie est simple, mais incorrecte ; l'histoire curieuse, mais renfermée dans le cercle individuel. Maintenant nous allons voir la haute poésie étouffer la poésie intime, et la grande histoire tuer la petite : cette révolution littéraire va s'opérer par la marche graduelle de la civilisation, au moment où une révolution religieuse va rompre l'unité catholique et la fraternité européenne.

Partie II – Cinquième et dernière époque de la langue anglaise

Littérature sous les Tudors

Jusque ici la poésie anglaise s'est montrée à nous catholique : les muses habitaient au Vatican et chantaient sous le dôme à moitié formé de Saint-Pierre, que leur élevait Michel-Ange : maintenant elles vont apostasier et devenir protestantes. Leur changement de religion ne se fit pourtant pas sentir d'une manière bien tranchée, car la réformation eut lieu avant que la langue fût sortie de la barbarie : tous les écrivains du premier ordre parurent après le règne de Henri VIII. On verra ma remarque au sujet de Shakespeare, de Pope et de Dryden.

Quoi qu'il en soit, un grand fait domine l'époque où nous entrons : de même que j'ai peint au lecteur le moyen âge avant de lui parler des auteurs de ces bas siècles, il me semble convenable d'ouvrir la seconde partie de cet Essai par quelques recherches sur la réformation. Comment fut-elle préparée ? Quelles en ont été les conséquences pour l'esprit humain, pour les lettres, les arts et les gouvernements ? Questions dignes de nous arrêter.

Hérésies et schismes qui précédèrent le schisme de Luther

Depuis le moment où la croix fut plantée à Jérusalem, l'unité de l'Eglise ne cessa point d'être attaquée. Les philosophies des Hébreux, des Perses, des Indiens, des Egyptiens s'étaient concentrées dans l'Asie sous la domination de Rome : de ce foyer allumé par l'étincelle évangélique jaillit cette multitude d'opinions aussi diverses que les moeurs des hérésiarques étaient dissemblables. On pourrait dresser un catalogue des systèmes philosophiques, et placer à côté de chaque système l'hérésie qui lui correspond. Tertullien l'avait reconnu : les hérésies furent au christianisme ce que les systèmes philosophiques furent au paganisme. avec cette différence que les systèmes philosophiques étaient les vérités du culte païen, et les hérésies les erreurs de la religion chrétienne.

Saint Augustin comptait de son temps quatre-vingt-huit hérésies, en commençant aux Simoniens et finissant aux Pélagiens.

L'Eglise faisait tête à tout : sa lutte perpétuelle donne la raison de ces conciles, de ces synodes, de ces assemblées de tous les noms, de toutes les sortes, que l'on remarque dès la naissance du christianisme. C'est une chose prodigieuse que l'infatigable activité de la communauté chrétienne : occupée à se défendre contre les édits des empereurs et contre les supplices, elle était encore obligée de combattre ses enfants et ses ennemis domestiques. Il y allait, il est vrai, de l'existence même de la foi : si les hérésies n'avaient été continuellement retranchées du sein de l'Eglise par des canons, dénoncées et stigmatisées par des écrits, les peuples n'auraient plus su de quelle religion ils étaient. Au milieu des sectes se propageant sans obstacles, se ramifiant à l'infini, le principe chrétien se fût épuisé dans ses dérivations nombreuses, comme un fleuve se

perd dans la multitude de ses canaux.

Le moyen âge, proprement dit, n'ignora point le schisme. Plusieurs novateurs en Italie, Wiclef en Angleterre, Jérôme de Prague et Jean Huss en Allemagne, furent les précurseurs des réformateurs du XVIe siècle. Une foule d'hérésies se trouvaient au fond des doctrines qui donnèrent lieu aux horribles croisades contre les malheureux albigeois. Jusque dans les écoles de théologie, un esprit de curiosité ébranlait les dogmes de l'Eglise : les questions étaient tour à tour obscènes, impies et puériles.

Valfrède, au Xe siècle, s'éleva contre la résurrection des corps. Béranger expliqua à sa manière l'Eucharistie. Les erreurs de Roscelius, d'Abailard, de Gilbert de la Porée, de Pierre Lombard et de Pierre de Poitiers, furent célèbres : on demandait si Jésus-Christ, comme homme, était quelque chose ; ceux qui le niaient furent appelés Nihilianistes. On en vint à ne plus lire les Ecritures et à ne tirer les arguments en preuve de la vérité chrétienne que de la doctrine d'Aristote. La scolastique domina tout, et Guillaume d'Auxerre se servit le premier des termes de materia et de forma, appliqués à la doctrine des sacrements. Héloïse voulait savoir d'Abailard pourquoi les quadrupèdes et les oiseaux furent les seuls animaux amenés à Adam pour recevoir des noms ; Jésus-Christ, entre sa mort et sa résurrection, fut-il ce qu'il avait été avant sa mort et depuis sa résurrection ? Son corps glorieux était-il assis ou debout dans le ciel ? Son corps que l'on mangeait dans l'Eucharistie était-il nu ou vêtu ? Telles étaient les choses dont les esprits les plus orthodoxes s'enquéraient, et Luther lui-même, dans ses investigations, avait moins d'audace.

Attaques contre le clergé

Avec les hérésies contre l'Eglise marchaient de tout temps, comme je l'ai dit ailleurs, les satires contre le clergé, mêlées aux reproches fondés qu'on pouvait faire aux prêtres : Luther sur ce point encore n'approcha pas de ses devanciers. Les pasteurs s'étaient dépravés comme le troupeau ; si l'on veut pénétrer à fond l'intérieur de la société de ces temps-là, il faut lire les conciles et les chartes d'abolition (lettres de grâce accordées par les rois) ; là se montrent à nu les plaies de la société. Les conciles reproduisent sans cesse les plaintes contre la licence des moeurs ; les chartes d'abolition gardent les détails des jugements et des crimes qui motivaient les lettres royaux. Les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs sont remplis de dispositions pour la réforme du clergé.

On connaît l'épouvantable histoire du prêtre Anastase, enfermé vivant avec un cadavre, par la vengeance de l'évêque Caulin (Grégoire de Tours). Dans les canons ajoutés au premier concile de Tours, sous l'épiscopat de saint Perpert, on lit : « Il nous a été rapporté, ce qui est horrible (quod nefas), qu'on établissait des auberges dans les églises, et que le lieu où l'on ne doit entendre que des prières et des louanges de Dieu retentit de bruit de festins, de paroles obscènes, de débats et de querelles. »

Baronius, si favorable à la cour de Rome, nomme le Xe siècle le siècle de fer, tant il voit de désordres dans l'Eglise. L'illustre et savant Gherbert, avant d'être pape sous le nom de Sylvestre II, et n'étant encore qu'archevêque de Reims, disait : « Déplorable Rome, tu donnas à nos ancêtres les lumières les plus éclatantes, et maintenant tu n'as plus que d'horribles ténèbres... Nous avons vu Jean Octavien conspirer, au milieu de mille prostituées, contre le même Othon qu'il avait proclamé empereur. Il est renversé, et Léon le Néophyte lui

succède. Othon s'éloigne de Rome, et Octavien y entre ; il chasse Léon, coupe les doigts, les mains et le nez au diacre Jean, et, après avoir ôté la vie à beaucoup de personnages distingués, il périt bientôt lui-même... Sera-t-il possible de soutenir encore qu'une si grande quantité de prêtres de Dieu, dignes par leur vie et leur mérite d'éclairer l'univers, se doivent soumettre à de tels monstres, dénués de toute connaissance des sciences divines et humaines ? »

Saint Bernard ne montre pas plus d'indulgence aux vices de son siècle ; saint Louis fut obligé de fermer les yeux sur les prostitutions et les désordres qui régnaient dans son armée. Pendant le règne de Philippe le Bel, un concile est convoqué exprès pour remédier au débordement des moeurs. L'an 1351, les prélats et les ordres mendiants exposent leurs mutuels griefs à Avignon devant Clément VII. Ce pape, favorable aux moines, apostrophe les prélats : « Parlerez-vous d'humilité, vous, si vains et si pompeux dans vos montures et vos équipages ? Parlerez-vous de pauvreté, vous, si avides, que tous les bénéfices du monde ne vous suffiraient pas ? Que dirai-je de votre chasteté ?... Vous haïssez les mendiants, vous leur fermez vos portes, et vos maisons sont ouvertes à des sycophantes et à des infâmes (lenonibus et truffatoribus). »

La simonie était générale, les prêtres violaient presque partout la règle du célibat ; ils vivaient avec des femmes perdues, des concubines et des chambrières ; un abbé de Noréis avait dix-huit enfants. En Biscaye on ne voulait que des prêtres qui eussent des commères, c'est-à-dire des femmes supposées légitimes.

Pétrarque écrit à l'un de ses amis : « Avignon est devenu un enfer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les palais, les églises, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air et la terre, tout est imprégné de mensonge ; on traite le monde futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du paradis, de fables absurdes et puériles. » Pétrarque cite à l'appui de ces assertions des anecdotes scandaleuses sur les débauches des cardinaux.

Dans un sermon prononcé devant le pape en 1364, le

docteur Nicolas Orem prouva que l'Antechrist ne tarderait pas à paraître, par six raisons tirées de la perte de la doctrine, de l'orgueil des prélats, de la tyrannie des chefs de l'Eglise et de leur aversion pour la vérité.

Ces reproches, perpétués de siècle en siècle, furent reproduits par Erasme et Rabelais. Tout le monde apercevait ces vices, qu'un pouvoir longtemps sans contrôle et la grossièreté du moyen âge introduisirent dans l'Eglise. Les rois ne se soumettaient plus au joug des papes ; le long schisme du XIVe siècle avait attiré les regards de la foule sur le désordre et l'ambition du gouvernement pontifical ; les magistrats faisaient lacérer et brûler les bulles ; les conciles mêmes s'occupaient des moyens de remédier aux abus.

Ainsi, lorsque Luther parut la Réformation était dans tous les esprits ; il cueillit un fruit mûr et près de tomber. Mais voyons quel était Luther : il nous ramènera naturellement à Henri VIII, car il tient à ce roi par ses innovations religieuses et par les querelles qu'il eut avec le fondateur de l'Eglise anglicane.

Luther

Martin Luther, créateur d'une religion de princes et de gentilshommes, était fils d'un paysan. Il raconte en peu de mots son histoire, avec cette humilité effrontée qui vient du succès de toute une vie[2612] :

« J'ai souvent conversé avec Mélanchthon, et lui ai raconté ma vie de point en point. Je suis fils d'un paysan ; mon père, mon grand-père, mon aïeul, étaient de vrais paysans. Mon père est allé à Mansfeld et y est devenu mineur. Moi, j'y suis né. Que je dusse être ensuite bachelier, docteur, etc., cela n'était point dans les étoiles. N'ai-je pas étonné des gens en me faisant moine ? Puis en quittant le bonnet brun pour un autre ? Cela vraiment a bien chagriné mon père, et lui a fait mal. Ensuite je me suis pris aux cheveux avec le pape, j'ai épousé une nonne échappée, et j'en ai eu des enfants. Qui a vu cela dans les étoiles ? Qui m'aurait annoncé d'avance qu'il en dût arriver ainsi ? »

Né à Eisleben le 10 novembre 1483, envoyé dès l'âge de six ans à l'école à Eisenach, Luther chantait de porte en porte pour gagner son pain : « Et moi aussi, dit-il, j'ai été un pauvre mendiant, j'ai reçu du pain aux portes des maisons « Une dame charitable, Ursule Schweikkard, en eut pitié et le fit élever ; il entra en 1501 à l'université d'Erfurth : enfant pauvre et obscur, il ouvrit cette ère nouvelle qui commence à lui ; ère que tant de changements et de calamités devaient rendre impérissable dans la mémoire des hommes.

Luther se livra d'abord à l'étude du droit ; il la prit en aversion, et s'occupa de théologie, de musique et de littérature : il vit un de ses compagnons tué d'un coup de foudre, promit à sainte Anne de se faire moine, et, le 17 juillet 1505, entra la nuit dans le couvent des Augustins à Erfurth : il s'enferma dans le cloître avec un Plaute et un Virgile pour changer le monde chrétien.

Deux ans après, il fut ordonné prêtre. « Lorsque je dis une première messe, j'étais presque mort, car je n'avais aucune foi ; puis vinrent les dégoûts, les tentations, les doutes. » Dans le dessein de raffermir ses croyances, Luther partit pour Rome.

Là il trouva l'incrédulité assise sur le tombeau de saint Pierre, et le paganisme ressuscité au Vatican. Jules II, le casque en tête, ne rêvait que combats, et les cardinaux, cicéroniens de langage, étaient transformés en poètes, en diplomates et en guerriers. La papauté, prête à devenir gibeline, avait, sans s'en apercevoir, abdiqué l'autorité temporelle : le pape, en se faisant prince à la manière des autres princes, avait cessé d'être le représentant de la république chrétienne ; il avait renoncé à ce terrible tribunat des peuples dont il était auparavant investi par l'élection populaire. Luther ne vit pas cela ; il ne saisit que le petit côté des choses : il revint en Allemagne, frappé seulement du scandale de l'athéisme et des moeurs de la cour de Rome.

À Jules II succéda Léon X, rival de Luther ; le siècle fut divisé entre le pape et le moine : Léon X lui imposa son nom, Luther sa puissance.

Il s'agissait de faire achever Saint-Pierre ; l'argent manquait. Sans avoir la foi qui faisait au moyen âge jaillir des trésors, on se souvint à Rome du temps où la chrétienté contribuait de ses aumônes à la construction des cathédrales et des abbayes. Léon X fit vendre en Allemagne, par les Dominicains, les indulgences que vendaient auparavant les Augustins. Luther, devenu vicaire provincial des Augustins. s'éleva contre l'abus de ces indulgences. Il s'adressa à l'évêque de Brandebourg, à l'archevêque de Mayence : il n'obtint qu'une réponse évasive du premier ; le second ne répondit point. Alors il proposa publiquement les thèses qu'il prétendait soutenir contre les indulgences. L'Allemagne fut ébranlée : Tetzel brûla les propositions de Luther ; les étudiants de Wittemberg brûlèrent les propositions de Tetzel. Etonné de son succès, Luther aurait volontiers reculé.

Léon X entendit de loin un bruit qui s'élevait de l'autre côte des Alpes, une rumeur survenue chez les barbares : « Rivalité

de moines, » disait-il. Les Athéniens se moquaient des barbares de la Macédoine. Le goût du prince de l'Eglise pour les lettres l'emportait sur de plus hautes considérations ; il trouvait que frère Luther était « un beau génie ». Fra Martino haveva un bellissimo ingenio[2613]. Néanmoins, pour complaire à ses théologiens, il somma ce beau génie de comparaître à Rome.

Luther, fort de l'appui de l'électeur de Saxe, éluda cet ordre. Cité à Augsbourg, il y vint avec un sauf-conduit de l'empereur. Il disputa avec le légat Caïetano de Vio : on ne s'entendit point ; on ne s'entendait jamais dans ces joutes de paroles. Luther en appela au pape mieux informé : il avoue qu'avec un peu moins de hauteur de la part du légat il se fut rendu, parce que dans ce temps-là il voyait encore bien peu les erreurs du pape.

Léon X sollicitait l'électeur de Saxe de lui livrer Luther : Frédéric résista. Luther rassuré écrivit au pape : « J'en atteste Dieu et les hommes ; je n'ai jamais voulu ; je ne veux pas davantage aujourd'hui toucher à l'Eglise romaine ni à votre sainte autorité. Je reconnais pleinement que cette Eglise est au-dessus de tout, qu'on ne peut rien préférer, de ce qui est au ciel et sur la terre, si ce n'est Jésus-Christ, Notre-Seigneur. »

Luther était sincère, quoique les apparences fussent contre lui ; car en même temps qu'il s'explique ainsi avec le Pape il disait à Spalatin : « Je ne sais si le pape n'est pas l'Antechrist ou l'apôtre de l'Antechrist. » Bientôt il publia son livre De la Captivité de Babylone. Il y déclare que l'Eglise est captive, le Christ profané dans l'idolâtrie de la messe, méconnu dans le dogme de la transsubstantiation et prisonnier du pape.

Et tenant à constater qu'il attaquait encore plus la papauté que le pape, il disait dans une nouvelle lettre à Léon X : « Il faut bien qu'une fois pourtant, très honorable Père, je me souvienne de toi. Ta renommée tant célébrée des gens de lettres, ta vie irréprochable te mettrait au-dessus de toute attaque. Je ne suis pas si sot que de m'en prendre à toi, lorsqu'il n'est personne qui ne te loue. Je t'ai appelé un Daniel dans Babylone ; j'ai protesté de ton innocence... Oui, cher

Léon, tu me fais l'effet de Daniel dans la fosse, d'Ezéchiel parmi les scorpions. Que pourrais-tu seul contre ces monstres ? Ajoutons encore trois ou quatre cardinaux, savants et vertueux. Vous seriez empoisonnés infailliblement, si vous osiez entreprendre de remédier à tant de maux... C'en est fait de la cour de Rome. »

Il y a plus de trois siècles que cette prédiction est échappée à Luther, et la cour de Rome existe encore.

Les lettres du moine trouvaient Léon X occupé avec Michel-Ange à élever Saint-Pierre, et écrivant à Raphael : « Vous ferez l'honneur de mon pontificat. » Léon X, dit Palavicini, con maggior cuia chiamo coloro à cui fosser note le favole della Grecia e le delizie de Poeti, che l'istorie della chiesa et la dottrina de Padri.

Les croassements germaniques de Luther impatientaient le Médicis au milieu des arts, sous le beau ciel de l'Italie. Pour étouffer ces bruits importuns, et ne se pouvant persuader qu'il s'agissait d'un schisme, il prépara la bulle de condamnation.

La bulle arrivée en Allemagne, le peuple se soulève : à Erfurth, on la jette à l'eau ; elle est brûlée à Wittemberg ; première flamme d'un embrasement qui de l'Europe devait se répandre dans les autres parties de la terre.

Ici un beau combat entre Luther et Luther, car, encore une fois, Luther était un homme de conviction. Ce combat est bien reproduit dans M. Michelet, la part faite à la traduction, qui donne inévitablement et nécessairement à la littérature et aux idées l'expression de la littérature moderne et des idées de notre siècle.

Au commencement de son traité De servo Arbitrio, Luther dit à Erasme :

« Sans doute, tu te sens quelque peu arrêté en présence d'une suite si nombreuse d'érudits, devant le consentement de tant de siècles, où brillèrent des hommes si habiles dans les lettres sacrées, où parurent de si grands martyrs, glorifiés par de nombreux miracles. Ajoute encore les théologiens plus récents, tant d'académies, de conciles, d'évêques, de pontifes. De ce côté se trouvent l'érudition, le génie, le nombre, la

grandeur, la hauteur, la force, la sainteté, les miracles ; et que n'y a-t-il pas ? Dumien Wiclef et Laurent Valla (et aussi Augustin, quoique tu l'oublies), puis Luther : un pauvre homme, né d'hier, seul avec quelques amis qui n'ont ni tant d'érudition, ni tant de génie, ni le nombre, ni la grandeur, ni la sainteté, ni les miracles : à eux tous ils ne pourraient guérir un cheval boiteux... »

Dans ce traité De servo Arbitrio, Luther se déclare pour la grâce contre le libre arbitre ; celui qui étendit, s'il n'établit pas, le libre examen chargeait la volonté de chaînes : ces contradictions sont naturelles aux hommes. Il n'y a d'ailleurs aucune liaison directe entre la fatalité providentielle et le despotisme social ; ce sont deux ordres de faits distincts : l'un appartient au domaine de la philosophie et de la théorie, l'autre est du ressort de la politique et de la pratique.

L'Allemagne est le pays de l'honnêteté, du génie et des songes : plus les abstractions des esprits brumeux sont inintelligibles, plus elles excitent d'enthousiasme parmi les rêveurs qui les croient comprendre. Les compatriotes de Luther firent des opinions de saint Augustin ressuscitées la règle de leur foi. Luther s'adressa surtout aux nobles : il dédia sa défense des articles condamnés au seigneur Fabien de Feilitzsch : « Que cet écrit me recommande à toi et à toute votre noblesse. » Il publia son pamphlet : À la noblesse chrétienne d'Allemagne sur l'amélioration de la chrétienté. Les principaux nobles, amis de Luther, étaient Silvestre de Scauenberg, Franz de Sickingen, Taubenheim et Ulrich de Hutten. Le margrave de Brandebourg sollicitait la faveur de voir le nouvel apôtre. C'est ainsi qu'en France et en Angleterre les réformistes furent des rois, des princes et des nobles : en France, la soeur de François Ier, Jeanne d'Albret, Henri IV, les Châtillon, les Bouillon, les Rohan ; en Angleterre, Henri VIII, ses évêques et sa cour.

Quand j'avançai cela dans les Etudes historiques, j'eus le malheur, contre mon intention, de blesser des susceptibilités ; j'en conviens, dans nos temps de démocratie, il est peut-être dur pour ceux qui se disent les fondateurs de la liberté

populaire de se trouver, par origine, des aristocrates descendus d'une race de princes et de nobles : qu'y faire ? C'est la stricte vérité ; on la pourrait appuyer d'une masse de faits irrécusables.

La diète de Worms fut le triomphe de Luther : il y comparut devant l'empereur Charles Quint six électeurs, un archiduc, deux landgraves, vingt-sept ducs, un grand nombre de comtes, d'archevêques et d'évêques. Il entra dans la ville monté sur un char, escorté de cent gentilshommes armés de toutes pièces. On chantait devant lui un hymne, la Marseillaise du temps :

Notre dieu est une forteresse,
Une épée et une bonne armure[2614].

Le peuple était monté sur les toits pour voir passer Martin. Ferme et modéré, le docteur ne voulut rien rétracter de ce qu'il avait avancé touchant les doctrines, mais il offrit de désavouer ce qui pouvait lui être échappé d'inconvenant contre les personnes. Ainsi, comme l'a dit M. Mignet d'une manière remarquable, Luther dit non au pape, non à l'empereur. Cela prouve de la conviction et du courage, mais de ce courage facile quand on est bien défendu, quand on est environné de beaucoup d'éclat, quand on est excité par l'ambition de devenir chef de secte et par l'espoir d'une grande renommée. Au surplus, tous les sectaires ont dit non. L'hérésie d'Arius dura plus de trois siècles dans sa vigueur et subsiste encore ; elle divisa le monde civilisé et s'empara de tout le monde barbare, les Francs de Clovis exceptés : Alaric et Genseric, qui saccagèrent Rome catholique, étaient ariens. Arius avait dit non bien avant Luther, dont les doctrines n'ont pas encore atteint l'âge de celles du prêtre d'Alexandrie.

Luther était encouragé dans le sein de la diète même : des nobles et des comtes étaient allés le visiter. « Le Pape, dit Luther, avait écrit à l'empereur de ne point observer le sauf-conduit. Les évêques y poussaient ; mais les princes et les états n'y voulurent point consentir ; car il en fût résulté bien du bruit. J'avais tiré un grand éclat de tout cela ; ils devaient avoir peur de moi plus que je n'avais d'eux. En effet, le landgrave de Hesse, qui était encore un jeune seigneur, demanda à

m'entendre, vint me trouver, causa avec moi, et me dit à la fin : « Cher docteur, si vous avez raison, que Notre-Seigneur Dieu vous soit en aide ! »

Quoi qu'il en soit, l'apparition de Luther à la diète montrait quelque force d'âme, car Jean Huss, malgré le passeport d'un empereur, n'en avait pas moins été brûlé vif. Quand le Christ parut devant Pilate, il était seul, abandonné même de ses douze disciples : toutes les puissances de la terre s'élevaient contre lui, et l'on n'eut point égard au sauf-conduit qu'il avait du ciel.

La diète publia le ban impérial ; il frappait Luther et ses adhérents. Voltaire prétend que Charles Quint hésita entre le moine d'Erfurth et Rome. Le sauf-conduit fut maintenu dans l'acte du ban. Le même Charles Quint qui accorda une audience solennelle à Luther refusa d'entendre Fernand Cortès.

Le réformateur se retira : l'électeur de Saxe, pour le soustraire à tout danger, et peut-être d'accord avec Martin lui-même, le fit enlever et l'enferma dans le château de Wartbourg. Du haut de sa forteresse, Luther lança une multitude d'écrits, imitant Athanase, qui combattait pour la foi du fond des grottes de l'Egypte. Il était tenté : sa chair indomptée le brûlait d'un feu dévorant. Dans son Pathmos (ainsi ce nouveau saint Jean appelle-t-il le château de Wartbourg), il croyait ouïr, la nuit, des noisettes se heurter dans un sac, et entendre un grand bruit sur les marches d'un escalier que fermaient des chaînes et une porte de fer : c'était l'apostasie qui revenait. Luther, rendu impétueux par cette captivité bienveillante, qui lui donnait l'air d'un martyr, ne parlait plus que de briser les cèdres, d'abaisser les Pharaons superbes et endurcis. Il écrivait rudement à l'archevêque de Mayence, et datait ainsi : « Donné en mon désert, le dimanche après la sainte Catherine, 25 novembre 1521. » Le cardinal archevêque de Mayence répondait humblement, ou fièrement : « Cher docteur, j'ai reçu votre lettre... ; je souffre volontiers une réprimande fraternelle et chrétienne. »

Prêchant son nouvel Evangile, Martin disait : « J'espère qu'ils me tueront ; mais mon heure n'est pas encore venue : il faut

qu'auparavant je rende encore plus furieuse cette race de vipères. » Il hésite d'abord à se prononcer contre les voeux monastiques ; puis, se fortifiant dans ses idées, il déclare qu'il a formé a une vigoureuse conspiration pour les détruire et les mettre au néant ».

Il n'approuvait pas les théologiens démagogues, qui marchaient sur ses traces et qui brisaient les images. « Si tu veux éprouver leurs inspirations, écrit-il à Mélanchthon, demande s'ils ont ressenti ces angoisses spirituelles et ces naissances divines, ces morts et ces enfers. »

Il avait commencé à publier sa traduction de la Bible : des princes et des évêques la prohibèrent ; comme sectaire et comme auteur, il s'irrita, la colère lui donna la prévision de l'avenir. « Le peuple s'agite de tous côtés, il a les yeux ouverts ; il ne veut plus, il ne peut plus se laisser opprimer. C'est le Seigneur qui mène tout cela et qui ferme les yeux des princes sur ces symptômes menaçants ; c'est lui qui consommera tout par leur aveuglement et leur violence : il me semble voir l'Allemagne nager dans le sang.

« Qu'ils sachent bien que le glaive de la guerre civile est suspendu sur leurs têtes. »

Et qui suspendait le glaive de la guerre civile sur la tête de ces princes, si ce n'était Luther ?

Dans cette année 1522, Henri VIII, encore orthodoxe, fit paraître le livre dont je parlerai ailleurs et qu'il avait fait faire ou revoir peut-être par son chapelain et ses ministres théologiens. Le moine réformateur malmène son collègue le roi réformateur. « Quel est donc ce Henri, ce nouveau Thomiste, ce disciple du monstre, pour que je respecte ses blasphèmes et sa violence ? Il est le défenseur de l'Eglise, oui, de son Eglise à lui, qu'il porte si haut, de cette prostituée qui vit dans la pourpre, ivre de débauches, de cette mère de fornications. Moi, mon chef est Christ ; je frapperai du même coup cette Eglise et son défenseur, qui ne font qu'un ; je les briserai. » Henri VIII, ne pouvant brûler Luther, répliqua : ses bûchers étaient plus redoutables que ses écrits.

La réformation s'étendait à l'aide de l'imprimerie, qui

semblait avoir été découverte à temps pour la propagation des nouvelles doctrines ; l'Eglise luthérienne s'établissait ; on sait ce qu'elle a rejeté et ce qu'elle a conservé des dogmes de l'Eglise romaine. Mais le schisme entrait de toutes parts dans la nouvelle communion ; Calvin paraissait à Genève ; Luther se brouillait avec Carlostadt, et écrivait contre lui des pamphlets amers. Les paysans se soulevèrent contre leurs seigneurs, et se jetèrent sur les biens des princes ecclésiastiques : de là les troubles de la Souabe, de Francfort, du pays de Bade, de l'Alsace, du Palatinat, de la Bavière, de la Hesse. En vain Luther fit ce qu'il put pour désarmer la foule ; en vain s'écriait-il que la révolte n'a jamais eu une bonne fin, que qui se sert de l'épée périra par l'épée : le glaive était tiré ; il ne devait rentrer dans le fourreau qu'après deux siècles d'immolation.

Dans la réponse de Luther aux douze articles des paysans de la Souabe, il y a des choses justes et raisonnables il dit aussi aux seigneurs des vérités qui pouvaient leur sembler hardies ; mais entraîné par le caractère de sa réformation, ennemi du peuple, il se montre d'une dureté révoltante contre les paysans ; il ne donne pas une larme à leurs malheurs.

« Je crois, dit-il, que tous les paysans doivent périr plutôt que les princes et les magistrats, parce que les paysans prennent l'épée sans l'autorité divine... Nulle miséricorde, nulle tolérance n'est due aux paysans, mais l'indignation de Dieu et des hommes... Les paysans sont dans le ban de Dieu et de l'empereur. On peut les traiter comme des chiens enragés. »

Et cependant ces chiens enragés avaient été déchaînés par la parole de Luther. Pour ces hommes mis au ban de Dieu, on ne sent dans l'émancipateur de l'esprit humain aucune sympathie des libertés populaires.

Il se brouilla avec tous les sectaires qui sortirent de sa réforme ; il ne pardonna jamais à Erasme son De libero Arbitrio.

« Dès que je reviendrai en santé, je veux, avec l'aide de Dieu, écrire contre lui, et le tuer. Nous avons souffert qu'il se moquât de nous et nous prît à la gorge, mais aujourd'hui qu'il en veut faire autant au Christ, nous voulons nous mettre

contre lui... Il est vrai qu'écraser Erasme, c'est écraser une punaise ; mais mon Christ dont il se moque m'importe plus que le péril d'Erasme.

« Si je vis, je veux, avec l'aide de Dieu, purger l'Eglise de son ordure. C'est lui qui a semé et fait naître Crotus, Egranus, Witzeln, Oecolampade, Campanus et d'autres visionnaires ou épicuriens. Je ne veux plus le reconnaître dans l'Eglise, qu'on le sache bien... »

« S'il prêche, cela sonne faux comme un vase fêlé ; il a attaqué la papauté, et maintenant il tire sa tête du sac. »

Erasme et Luther avaient été longtemps amis et regardés tous deux comme des hérétiques.

« Voilà, dit très bien M. Nisard, de petites questions pour les partisans du fatalisme historique, qui grossissent et grandissent un homme de tout ce qui s'est fait après lui, et par des causes qu'il n'aurait ni voulues ni prévues : mais je ne les trouve pas déjà si mauvaises pour l'heure où nous sommes. À cette heure-là, en effet, de qui pensez-vous qu'il soit demeuré le plus de choses, de Luther niant le libre arbitre et remplaçant le dogme par le dogme, ou, plus crûment, la superstition par la superstition, ou d'Erasme revendiquant pour l'homme la liberté de la conscience[2615] ? »

Les Turcs ayant assiégé Vienne, Luther appela noblement les Allemands à la défense de la patrie. Puis vinrent les ligues de Smalkade, les anabaptistes de Munster. Ceux-ci prêchèrent contre le pape et contre Luther ; ils préféraient même le premier au dernier : ils considéraient Luther comme l'ami de la noblesse, et il fut maudit par eux, de même qu'il l'avait été par les paysans de la Souabe.

Mariage. – Vie privée de Luther

Luther devait à ses opinions une démarche qui en était la conséquence et la suite. Il avait ouvert la porte des cloîtres, il en sortait une foule d'hommes et de femmes dont il ne savait que faire : il se maria donc, tant pour leur donner un bon exemple que pour se débarrasser de ses tentations. Quiconque a enfreint les règles cherche à entraîner les faibles avec soi et à se couvrir de la multitude : par ce consentement d'un grand nombre, on se flatte de faire croire à la justice et au droit d'une action qui souvent ne fut que le résultat d'un accident ou d'une passion irréfléchie. Des voeux saints furent doublement violés ; Luther épousa une religieuse. Tout cela est peut-être bien selon la nature, mais il y a une nature plus élevée : il est difficile, quelles que soient d'ailleurs les vertus de deux époux, qu'ils inspirent la confiance et le respect en faisant le serment de l'union conjugale au même autel où ils prononcèrent les voeux de chasteté et de solitude. Jamais le chrétien ne déposera dans le coeur d'un prêtre le fardeau caché de sa vie si ce prêtre a une autre épouse que cette Eglise mystérieuse qui garde le secret des fautes et console les douleurs. Le Christ, pontife et victime, vécut dans le célibat, et quitta la terre à la fin de la jeunesse.

La religieuse que Luther épousa se nommait Catherine de Bora : il l'aima, vécut bien avec elle, et travailla de ses propres mains pour la nourrir. Celui qui fit des princes et dépouilla le clergé de ses richesses resta pauvre ; il s'honora par son indigence, comme nos premiers révolutionnaires. On lit ces paroles touchantes dans son testament :

« Je certifie que nous n'avons ni argent comptant ni trésor d'aucune espèce. En cela rien d'étonnant, si l'on veut considérer que nous n'avons eu d'autre revenu que mon salaire et quelques présents. »

On suit avec intérêt Luther dans sa vie privée et dans ses

opinions particulières. Il a plusieurs belles pensées sur la nature, sur la Bible, sur les écoles, sur l'éducation, sur la foi, sur la loi. Ce qu'il dit de l'imprimerie est curieux. Une idée individuelle le conduit à une vérité générale et à une vue de l'avenir :

« L'imprimerie est le dernier et le suprême don, le summum et postremum donum, par lequel Dieu avance les choses de l'Evangile. C'est la dernière flamme qui luit avant l'extinction du monde. Grâce à Dieu, elle est venue à la fin. »

Il faut entendre Luther dans l'intimité des sentiments domestiques : « Cet enfant (son fils) et tout ce qui m'appartient est haï de leurs partisans, haï des diables. Cependant tous ces ennemis n'inquiètent guère le cher enfant ; il ne s'inquiète pas de ce que tant et de si puissants seigneurs lui en veulent, il suce gaiement la mamelle, regarde autour de lui en riant tout haut, et les laisse gronder tant qu'ils veulent. »

Ailleurs, parlant encore de ses enfants, il dit :

« Telles étaient nos pensées dans le paradis, simples et naïves, innocentes, sans méchanceté ni hypocrisie ; nous eussions été véritablement comme cet enfant quand il parle de Dieu et qu'il en est si sûr. »

« Quels ont dû être les sentiments d'Abraham, lorsqu'il a consenti à sacrifier et égorger son fils unique ? Il n'en aura rien dit à Sara. »

Le dernier trait est d'une familiarité et d'une tendresse presque sublimes.

Il déplore la mort de sa petite fille Elisabeth :

« Ma petite fille Elisabeth est morte ; je m'étonne comme elle m'a laissé le coeur malade, un coeur de femme, tant je suis ému. Je n'aurais jamais cru que l'âme d'un père fût si tendre pour son enfant.

« Dans le plus profond de mon coeur sont encore gravés ses traits, ses paroles, ses gestes, pendant sa vie et sur son lit de mort ; mon obéissante et respectueuse fille ! La mort même du Christ (et que sont toutes les morts en comparaison !) ne peut me l'arracher de la pensée comme elle le devrait...

« Chère Catherine, songe pourtant où elle est allée. Elle a certes fait un heureux voyage. La chair saigne sans doute, c'est sa nature ; mais l'esprit vit et se trouve selon ses souhaits. Les enfants ne disputent point ; comme on leur dit, ils croient : chez les enfants tout est simple. Ils meurent sans chagrin ni angoisses, sans disputes, sans tentations de la mort, sans douleur corporelle, tout comme s'ils s'endormaient. »

En lisant des choses si douces, si religieuses, si pénétrantes, on se sent désarmé ; on oublie la fougue du sectaire. On trouve, sur la mort de son père, ces paroles d'une profondeur et d'une simplicité bibliques :

« Je succède à son nom ; voici maintenant que je suis pour ma famille le vieux Luther : c'est mon tour, c'est mon droit de le suivre par la mort. »

Luther, devenu malade et triste, disait :

« L'empire tombe, les rois tombent, les prêtres tombent, et le monde entier chancelle, comme une grande maison qui va crouler annonce sa ruine par de petites lézardes. »

La mort de Luther fut paisible ; il désirait mourir, et disait :

« Que notre Seigneur vienne donc vite et m'emmène. Qu'il vienne surtout avec son jugement dernier, je tendrai le cou ; qu'il lance le tonnerre, et que je repose. (...)

Fi de nous ! sur notre vie, nous ne donnons pas même la dîme à Dieu ; et nous croirions avec nos bonnes oeuvres mériter le ciel ! Qu'ai-je fait, moi ? (...)

« Ce petit oiseau a choisi son abri et va dormir bien paisiblement ; il ne s'inquiète pas ; il ne songe point au gîte du lendemain ; il se tient bien tranquille sur sa petite branche et laisse Dieu songer pour lui. »

« Je te recommande mon âme, ô mon Seigneur Jésus-Christ ! Je quitterai ce corps terrestre, je vais être enlevé de cette vie ; mais je sais que je resterai éternellement auprès de toi. »

« Il répéta encore trois fois : In manus tuas commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis. Soudain il ferma les yeux, et tomba évanoui. Le comte Albrecht et sa femme, ainsi que les médecins, lui prodiguèrent des

secours pour le rendre à la vie ; ils n'y parvinrent qu'avec peine. Le docteur Jonas lui dit alors : Révérend père, mourez-vous avec constance dans la foi que vous avez enseignée ? Il répondit par un oui distinct, et se rendormit. Bientôt il pâlit, devint froid, respira encore une fois profondément, et mourut[2616]. »

Portraits de Luther

Voilà le oui final qui suivit le non prononcé à Worms. Oui Luther persista, et avec lui les sectes dont il fut le père ; mais la preuve qu'il ne sentait pas la portée du mouvement qu'il avait produit, c'est qu'il se refusa à tout accord avec ces sectes. Ainsi chez le landgrave de Hesse, il ne voulut rien céder à Zwingli, à Bucer et à Oecolampade, qui le suppliaient de s'entendre avec eux : ils lui auraient donné la Suisse et les bords du Rhin ; ainsi il blâma Mélanchthon qui essayait entre les catholiques et les protestants, une conciliation à peu près pareille à celle dont s'occupa Bossuet avec Leibnitz. ainsi il condamna les paysans de la Souabe et les anabaptistes de Munster, beaucoup moins à cause des désordres dont ils s'étaient rendus coupables que parce qu'ils ne voulaient pas se renfermer dans le cercle par lui tracé. Un homme à grandes conceptions, désirant changer la face du monde, se serait élevé au-dessus de ses propres opinions ; il n'aurait pas arrêté les esprits qui cherchaient la destruction de ce que lui-même prétendait détruire. Luther fut le premier obstacle à la réformation de Luther.

Quant au caractère, le réformateur n'en manqua pas, mais après tout il ne fit point éclater ce courage dominateur que montrèrent dans la religion catholique et dans l'hérésie tant de martyrs et d'enthousiastes ; il ne fut ni l'invincible Arius, ni l'indomptable Jean Huss : il ne s'expose qu'une fois, après laquelle il se tient à l'écart, menace beaucoup de loin, s'écrie qu'il bravera tout, et ne brave rien. Il refuse d'aller à la diète d'Augsbourg, et demeure prudemment renfermé dans la forteresse de Wartbourg. Il dit souvent qu'il est seul, qu'il va descendre de son Sinaï, de sa Sion, et il y reste. Quand il disait cela, loin d'être seul, il était derrière les ducs de Mecklembourg et de Brunswick, derrière le grand-maître de l'ordre Teutonique, derrière l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse ; il avait

devant lui l'incendie par lui-même allumé, et l'on ne pouvait plus l'atteindre à travers cette barricade de flammes.

Reconnaissons dans Luther un homme d'esprit et d'imagination, écrivain, poète, musicien, et d'ailleurs très bon homme. Il a fixé la prose allemande ; sa traduction de la Bible, infidèle, parce qu'il savait mal l'hébreu, est restée ; on chante encore dans les églises luthériennes ses psaumes composés d'après les Saintes Ecritures. Il était désintéressé, doux mari, père tendre, abstraction faite du moine et de la nonne épousée. On sent en lui cette candide et simple nature allemande, pleine des meilleurs sentiments de l'humanité, et qui inspire la confiance au premier abord ; mais aussi on retrouve en Luther la grossièreté germanique, ces vertus et ces talents, lesquels s'inspirent, encore même aujourd'hui, de ce faux Bacchus maudit par un autre réformateur, Julien l'Apostat.

Luther était de bonne foi ; il ne tomba dans le schisme qu'après de longs combats ; il exprime souvent ses doutes, presque ses remords ; il conserve les tentations du cloître. Un homme léger, qui se fait religieux pour avoir vu un de ses amis tué d'un coup de foudre, peut bien jeter le froc pour avoir assisté à la vente des indulgences : il ne faut prêter à tout cela ni hautes idées ni vues profondes. C'était très sérieusement que Luther se croyait attaqué du diable ; il le combattait la nuit à la sueur de son front : Multas noctes mihi satis amarulentas et acerbas reddere ille novit. Quand il était trop tourmenté du démon, il le mettait en fuite en lui disant trois mots que je n'oserais répéter et qu'on peut lire dans les curieux extraits de M. Michelet[2617]. Le Christ avait parlé autrement à Satan ; il s'était contenté de lui dire : « Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. » Quelquefois Luther, dans son exaltation, se pensait envahi par la Divinité, se dépouillait de son moi et s'écriait : « Je ne connais pas Luther : que le diable emporte Luther ! »

Luther ne composait pas son éloquence de termes choisis, et à propos du pape il se souvient trop du lama. Sa doctrine en faveur des grands est aussi relâchée que son éloquence est quelquefois souillée : il admit presque la polygamie, et permit

deux femmes au landgrave de Hesse. S'il n'eût renoncé à l'autorité papale, il aurait pu s'appuyer d'une décrétale de 762, du pape Grégoire II.

Portrait de Luther par Mainbourg, Bossuet et Voltaire

On peut remarquer, à l'honneur des écrivains catholiques et des prêtres, la justice qu'ils ont rendue à Luther dans les portraits qu'ils ont faits de lui.

« C'était un homme d'un esprit vif et subtil, dit le père Mainbourg dans son style un peu vieilli, naturellement éloquent, disert et poli dans sa langue, infiniment laborieux, et si assidu à l'étude, qu'il y passait quelquefois des jours entiers, sans même se donner le loisir de prendre un morceau ; ce qui lui acquit une assez grande connaissance des langues et des Pères, à la lecture desquels, et surtout à celle de saint Augustin, dont il fit un très mauvais usage, il s'était fort attaché, contre l'ordinaire des théologiens de son temps. Il avait la complexion forte et robuste pour durer au travail sans détriment de la santé ; tempérament bilieux et sanguin ; ayant l'oeil pénétrant et tout de feu, le ton de voix agréable et fort élevé quand il était une fois échauffé, l'air fier, intrépide et hautain, qu'il savait pourtant radoucir quand il voulait, pour contrefaire l'humble, le modeste et le mortifié, ce qui ne lui arrivait pas trop souvent... Voilà le véritable caractère de Martin Luther, dans lequel on peut dire qu'il y eut un grand mélange de quelques bonnes et de plusieurs mauvaises qualités, et qu'il fut bien plus débauché encore dans l'esprit que dans les moeurs et dans sa vie, laquelle il passa toujours assez régulière. »

Bossuet a fait de Luther un portrait qu'on pourrait croire flatté à force d'être impartial :

« Les deux partis qui partagent la réforme l'ont également reconnu pour leur auteur. Ce n'a pas été seulement les luthériens, ses sectateurs, qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges ; Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité,

sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le pape : c'est la trompette ou plutôt le tonnerre ; c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie ; ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche. Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et les ravissait ; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples ; de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites. Ce ne fut pas seulement le peuple qui regarda Luther comme un prophète, les doctes du parti le donnaient pour tel. Mélanchthon, qui se rangea sous sa discipline dès le commencement de ces disputes, se laissa d'abord tellement persuader qu'il y avait en cet homme quelque chose d'extraordinaire et de prophétique qu'il fut longtemps sans en pouvoir revenir, malgré tous les défauts qu'il découvrait de jour en jour dans son maître, et il écrivait à Erasme, en parlant de Luther : Vous savez qu'il faut éprouver et non pas mépriser les prophètes. Cependant, ce nouveau prophète s'emportait à des excès inouïs. Il outrait tout : parce que les prophètes, par l'ordre de Dieu, faisaient de terribles invectives, il devint le plus violent de tous les hommes et le plus fécond en paroles outrageuses. Luther parlait de lui-même de manière à faire rougir tous ses amis. Enflé de son savoir, médiocre au fond, mais grand pour le temps, et trop grand pour son salut et pour le repos de l'Eglise, il se mettait au-dessus de tous les hommes, et non seulement de ceux de son siècle, mais des plus illustres siècles passés. Il faut avouer qu'il avait beaucoup de force dans l'esprit : rien ne lui manquait que la règle, que l'on ne peut avoir que dans l'Eglise, et sous le joug d'une autorité légitime. Si Luther se fût tenu sous ce joug, si nécessaire à toutes sortes d'esprits. et surtout aux esprits bouillants et impétueux comme le sien ; s'il eût pu retrancher de ses discours ses emportements, ses plaisanteries, ses arrogances brutales, ses excès, ou, pour mieux dire, ses extravagances, la force avec laquelle il manie la vérité n'aurait

pas servi à la séduction. C'est pourquoi on le voit encore invincible quand il traite les dogmes anciens qu'il avait pris dans le sein de l'Eglise ; mais l'orgueil suivait de près ses victoires. »

Le patriarche de l'incrédulité, Voltaire, a traité Luther moins favorablement que le jésuite Mainbourg et l'évêque de Meaux.

« On ne peut, dit-il, sans rire de pitié lire la manière dont Luther traite tous ses adversaires et surtout le pape : Petit pape, petit papelin, vous êtes un âne, un ânon ; allez doucement, il fait glacé ; vous vous rompriez les jambes, et on dirait : Que diable est ceci ? le petit ânon de papelin est estropié. Un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre ; mais ces petits ânons de papes ne savent pas qu'ils sont ânons. »

Ces moqueries de Voltaire sont justes, mais elles ne comptent pas.

Ce qu'il faut penser de Luther

Le mouvement que Luther opéra ne vint point de son génie : il n'avait point de génie ; il faut se souvenir que le mot de génie au temps de Bossuet ne signifiait pas ce qu'il signifie aujourd'hui. Luther, je l'ai dit, avait seulement beaucoup d'esprit et surtout beaucoup d'imagination. Il céda à l'irascibilité de son caractère, sans comprendre la révolution qu'il opérait, et laquelle même il entrava en s'obstinant à la concentrer dans sa personne : il eût échoué comme tous ses prédécesseurs si la dépouille du clergé ne se fût trouvée là pour tenter la cupidité du pouvoir.

Après l'événement on a systématisé la réformation ; le caractère de notre siècle est de systématiser tout, sottise, lâcheté, crime : on fait honneur à la pensée de bassesses ou de forfaits auxquels elle n'a pas songé, et qui n'ont été produits que par un instinct vil ou un dérèglement brutal : on prétend trouver du génie dans l'appétit d'un tigre. De là ces phrases d'apparat, ces maximes d'échafaud, qui veulent être profondes, qui, passant de l'histoire ou du roman au langage vulgaire, entrent dans le commerce des crimes au rabais, des assassins pour une timbale d'argent ou pour la vieille robe d'une pauvre femme.

On a prétendu que le libre examen fut le principe constitutif de la réformation. Il faudrait d'abord s'entendre sur ce qu'on appelle le libre examen : le libre examen de quoi ? De la religion, des idées philosophiques ? Il y avait longtemps que l'on en avait usé. Le libre examen des questions sociales, de la liberté politique ? Non, certes ; et c'est ce que je montrerai dans le chapitre suivant.

Il est même douteux que le libre examen en religion ait hâté cette révolution anti-chrétienne qui est au fond de la pensée de ceux dont le libre examen est la doctrine favorite. Bayle, qui ne sera pas suspect en cette matière, fait cette observation

pleine de profondeur et de sagacité : « On peut assurer que le nombre des esprits tièdes, indifférents, dégoûtés du christianisme, diminua beaucoup plus qu'il n'augmenta par les troubles qui agitèrent l'Europe à l'occasion de Luther. Chacun prit parti avec chaleur : les uns demeurèrent dans la communion romaine, les autres embrassèrent la protestante. Les premiers conçurent pour leur communion plus de zèle qu'ils n'en avaient, les autres furent tout de feu pour leur nouvelle créance. On ne saurait nombrer ces personnes qui, au dire de Coeffeteau, rejetaient le christianisme à la vue de tant de disputes. »

Si l'on dit que dans un temps donné le libre examen de la vérité religieuse entraîna comme déduction, comme corollaire, le libre examen de la vérité politique ; si l'on dit avec Voltaire que ce n'est qu'après Luther que les séculiers ont dogmatisé, j'en conviendrai : mais on fût arrivé là par le progrès naturel de la civilisation : on n'avait nullement besoin de passer à travers les fureurs de la Ligue, les massacres de l'Irlande et de l'Ecosse, les tueries des paysans de l'Allemagne, les guerres civiles de la Suisse et la guerre de Trente ans. Ces torrents de sang, au lieu de précipiter la marche de l'esprit humain, l'ont arrêté deux siècles sur leurs bords et l'ont empêché d'avancer : les horreurs de 1793 retarderont pour des temps infinis l'émancipation des peuples. La réformation eut tout simplement pour origine l'orgueilleuse colère d'un moine et l'avidité des princes : les changements opérés depuis un siècle avant la réformation, dans les lois et dans les moeurs, amenaient de nécessité des changements dans le culte ; Luther vint en son temps, voilà tout. C'est un exemple de plus de cette renommée des choses et du hasard, qui s'attache à des capacités peu supérieures. Bayle encore fait cette autre remarque judicieuse : « Wiclef et plusieurs autres... n'avaient pas moins d'habileté ni moins de mérite que Luther : mais ils entreprirent la guérison de la maladie avant la crise. »

Berington, dans son Histoire littéraire, juge, comme moi, que l'on fût arrivé à toutes les réformes nécessaires sans être obligé de passer par tant de malheurs. « Dans l'Angleterre, ma

patrie, dit-il, ces nobles édifices qui étaient les monuments de la généreuse piété de nos ancêtres auraient été préservés de la destruction et seraient devenus non l'asile de la fainéantise monacale, mais celui du loisir studieux, du mérite modeste et de la philosophie chrétienne. »

Le protestantisme peut à bon droit revendiquer des vertus, il n'est pas aussi heureux dans ses fondateurs : Luther, moine apostat approbateur du massacre des paysans ; Calvin, docteur aigre qui brûla Servet ; Henri VIII, réviseur du Missel et qui fit périr soixante-douze mille hommes dans les supplices : voilà ses trois Christs.

La Réformation

Mais laissant à part l'ouvrier, et ne considérant que l'oeuvre, il est des vérités qu'il serait injuste de nier. La réformation, en ouvrant les siècles modernes, les sépara du siècle limitrophe et indéterminé qui suivit la disparition du moyen âge : elle réveilla les idées de l'antique égalité ; elle servit à métamorphoser une société toute militaire en une société rationnelle, civile et industrielle ; elle fit naître la propriété moderne des capitaux, propriété mobile, progressive, sans bornes, qui combat la propriété bornée, fixe et despotique de la terre. Ce bien est immense : il a été mêlé de beaucoup de mal, et ce mal, l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

Le christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme était alors catholique ou universel ; la religion, dite catholique, partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : la papauté n'était que le tribunat des peuples, lorsque l’âge politique du christianisme arriva.

Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête du corps politique, par les princes et les nobles, par les prêtres et les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures ; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

La communion réformée n'a jamais été aussi populaire que le culte catholique ; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Equitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse : il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein ; il ouvre des asiles à

la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects ; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas. Le moine et le curé sont les compagnons du pauvre ; pauvres comme lui, ils ont pour leurs compagnons les entrailles de Jésus-Christ : les haillons, la paille, les plaies, les cachots, ne leur inspirent ni dégoût ni répugnance ; la charité en a parfumé l'indigence et le malheur. Le prêtre catholique est le successeur des douze hommes du peuple qui prêchèrent Jésus-Christ ressuscité ; il bénit le corps du mendiant expiré, comme la dépouille sacrée d'un être aimé de Dieu et ressuscité à l'éternelle vie. Le pasteur protestant abandonne le nécessiteux sur son lit de mort ; pour lui les tombeaux ne sont point une religion, car il ne croit pas à ces lieux expiatoires où les prières d'un ami vont délivrer une âme souffrante. Dans ce monde, le ministre ne se précipite point au milieu du feu, de la peste ; il garde pour sa famille particulière ces soins affectueux que le prêtre de Rome prodigue à la grande famille humaine.

Sous le rapport religieux, la réformation conduit insensiblement à l'indifférence ou à l'absence complète de foi : la raison en est que l'indépendance de l'esprit aboutit à deux abîmes : le doute ou l'incrédulité.

Et, par une réaction naturelle, la réformation, à sa naissance, ressuscita le fanatisme catholique qui s'éteignait : elle pourrait donc être accusée d'avoir été la cause indirecte des meurtres de la Saint-Barthélemy, des fureurs de la Ligue, de l'assassinat de Henri IV, des massacres d'Irlande, de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonades. Le protestantisme criait à l'intolérance de Rome, tout en égorgeant les catholiques en Angleterre et en France, en jetant au vent les cendres des morts, en allumant les bûchers à Genève, en se souillant des violences de Munster, en dictant les lois atroces qui ont accablé les Irlandais, à peine aujourd'hui délivrés après trois siècles d'oppression. Que prétendait la réformation relativement au dogme et à la discipline ? Elle pensait bien raisonner en niant quelques mystères de la foi catholique, en même temps qu'elle en retenait d'autres tout aussi difficiles à comprendre. Elle

attaquait les abus de la cour de Rome ? Mais ces abus ne se seraient-ils pas détruits par les progrès de la civilisation ? Ne s'élevait-on pas de toutes parts et depuis longtemps contre ces abus, comme je viens de le montrer ?

La réformation, pénétrée de l'esprit de son fondateur, se déclara ennemie des arts ; elle saccagea les tombeaux, les églises et les monuments ; elle fit en France et en Angleterre des monceaux de ruines. En retranchant l'imagination des facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Elle éclata au sujet de quelques aumônes destinées à élever au monde chrétien la basilique de Saint-Pierre. Les Grecs auraient-ils refusé les secours demandés à leur piété pour bâtir un temple à Minerve ?

Si la réformation, à son origine, eût obtenu un plein succès, elle aurait établi, du moins pendant quelque temps, une autre espèce de barbarie ; traitant de superstition la pompe des autels, d'idolâtrie les chefs-d'oeuvre de la sculpture, de l'architecture et de la peinture, elle tendait à faire disparaître la haute éloquence et la grande poésie, à détériorer le goût par la répudiation des modèles, à introduire quelque chose de froid, de sec, de doctrinaire, de pointilleux dans l'esprit ; à substituer une société guindée et toute matérielle à une société aisée et tout intellectuelle, à mettre les machines et le mouvement d'une roue en place des mains et d'une opération mentale. Ces vérités se confirment par l'observation d'un fait.

Dans les diverses branches de la religion réformée, cette communion s'est plus ou moins rapprochée du beau, selon qu'elle s'est plus ou moins éloignée de la religion catholique. En Angleterre, où la hiérarchie ecclésiastique s'est maintenue, les lettres ont eu leur siècle classique. Le luthéranisme conserve des étincelles d'imagination que cherche à éteindre le calvinisme, et ainsi de suite en descendant jusqu'au quaker, qui voudrait réduire la vie sociale à la grossièreté des manières et à la pratique des métiers.

Shakespeare, selon toutes les probabilités, s'il était quelque chose, était catholique ; Pope et Dryden le furent ; Milton a imité quelques parties des poèmes de saint Avite et de

Masenius ; Klopstock a emprunté la plupart des croyances romaines. De nos jours, en Allemagne, la haute imagination ne s'est manifestée que quand l'esprit du protestantisme s'est affaibli et dénaturé : les Goethe et les Schiller ont montré leur génie en traitant des sujets catholiques. Rousseau et Mme de Staël, en France, font une brillante exception à la règle ; mais étaient-ils protestants à la manière des premiers disciples de Calvin ? C'est à Rome que les peintres, les architectes et les sculpteurs des cultes dissidents viennent aujourd'hui chercher des inspirations que la tolérance universelle leur permet de recueillir.

L'Europe, que dis-je ? le monde est couvert de monuments de la religion catholique. On lui doit cette architecture gothique, qui rivalise par les détails et qui efface en grandeur les monuments de la Grèce. Il y a plus de trois cents ans que le protestantisme est né ; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique ; il est pratiqué de plusieurs millions d'hommes. Qu'a-t-il élevé ? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, au milieu desquelles il a planté quelques jardins ou établi quelques manufactures. Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le protestantisme se détacha du passé et planta une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du XVIe siècle, le réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le catholique, par une suite de saints et de grands hommes, jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle protestant dénia à sa première apparition toute parenté avec le siècle de ce Léon protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'était plus nécessaire de la défendre.

Si la réformation rétrécissait le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimait les grands coeurs à la guerre ; l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le catholicisme avait produit les chevaliers ; le protestantisme fit des capitaines, braves et vertueux comme La Noue, mais sans

élan (Falkland excepté), souvent cruels à froid et austères moins de moeurs que d'esprit : les Châtillon furent toujours effacés par les Guise. Le seul guerrier de mouvement et de vie que les protestants comptassent parmi eux, Henri IV, leur échappa. La réformation ébaucha Gustave-Adolphe, Charles XII et Frédéric elle n'aurait pas fait Bonaparte, de même qu'elle avorta de Tillotson et du ministre Claude, et n'enfanta ni Fénelon ni Bossuet, de même qu'elle éleva Inigo Jones et Web, et ne créa point Raphael et Michel-Ange.

On a écrit que le protestantisme avait été favorable à la liberté politique ; qu'il avait émancipé les nations : les faits parlent-ils comme les écrivains ?

Il est certain qu'à sa naissance la réformation fut républicaine, mais dans le sens aristocratique, parce que ses premiers disciples furent des gentilshommes. Les calvinistes rêvèrent pour la France une espèce de gouvernement à principautés fédérales, qui l'auraient fait ressembler à l'empire germanique : chose étrange ! on aurait vu renaître la féodalité par le protestantisme. Les nobles se précipitèrent par instinct dans ce culte nouveau et à travers lequel s'exhalait jusqu'à eux une sorte de réminiscence de leur pouvoir évanoui. Mais cette première ferveur passée, les peuples ne recueillirent du protestantisme aucune liberté politique.

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue ; le Danemark était devenu un despotisme légal.

Le protestantisme échoua dans les pays républicains, il ne pénétra point dans la monarchie élective et républicaine de Pologne ; il ne put envahir Gênes ; à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite Eglise clandestine, qui mourut : les arts et le beau soleil du midi lui étaient mortels.

En Suisse. il ne réussit que dans les cantons aristocratiques, analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent.

En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution, formée bien avant le XVIe siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avait déjà jugé et déposé des rois ; les trois pouvoirs étaient distincts ; l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des communes et des lords ; la monarchie représentative était trouvée et marchait : le temps, le civilisation, les lumières croissantes, y auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le peuple anglais fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'Eglise anglicane avait force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Elisabeth que sous celui de Marie ? La vérité est que le protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a trouvé une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées ; là où il a rencontré des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé, et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies anglaises ont formé la république plébéienne des Etats-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au protestantisme ; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées ; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère patrie, protestante comme elles. Le Maryland, Etat catholique et très peuplé, fit cause commune avec les autres Etats, et aujourd'hui la plupart des Etats de l'ouest sont catholiques ; les progrès de cette communion dans ce pays passent toute croyance, parce qu'elle s'y est rajeunie dans son élément évangélique, la liberté populaire, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde.

Enfin, auprès de cette grande république des colonies anglaises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques : certes

celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement représentatif avant d'avoir rompu le faible lien qui les attachait au sein maternel.

Une seule république s'est formée en Europe à l'aide du protestantisme, la république hollandaise ; mais la Hollande appartenait à ces communes industrielles des Pays-Bas qui pendant plus de quatre siècles luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étaient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance, et ce sont des prêtres catholiques qui l'ont rendue un moment, aujourd'hui même, à l'état républicain.

Une branche de luthéranisme a seule été politique, la branche calviniste avec ses rameaux divers, en allant de l'anabaptiste au socinien ; néanmoins, cette branche n'a dans le fait rien produit pour la liberté populaire. En France, le calvinisme eut pour disciples des prêtres et des nobles. Si Knox et Buchanan, en Ecosse, prêchèrent la souveraineté du peuple, le jésuite Mariana, La Boëtie et Bodin répandirent les mêmes doctrines parmi les catholiques. On verra que Milton, ennemi de ces rois protestants qu'il ne put cependant empêcher de remonter sur le trône, était aussi partisan de la république aristocratique et grand adversaire de l'égalité et de la démocratie.

Concluons de l'étroite investigation des faits que le protestantisme n'a point affranchi les peuples : il a apporté aux hommes la liberté philosophique, non la liberté politique : or la première liberté n'a conquis nulle part la seconde, si ce n'est en France, vraie patrie de la catholicité. Comment arrive-t-il que l'Allemagne, très philosophique de sa nature, et déjà armée du protestantisme, n'ait pas fait un pas vers la liberté politique dans le XVIIIe siècle, tandis que la France, très peu philosophique de tempérament, et sous le joug du catholicisme, a gagné dans le même siècle toutes ses libertés ?

Descartes, fondateur du doute raisonné, auteur de la Méthode et des Méditations, destructeur du dogmatisme scolastique ; Descartes, qui soutenait que pour atteindre à la vérité il fallait se défaire de toutes les opinions reçues, Descartes fut toléré à Rome, pensionné du cardinal Mazarin et persécuté par les théologiens de la Hollande.

L'homme de théorie méprise souverainement la pratique : de la hauteur de sa doctrine, jugeant les choses et les peuples, méditant sur les lois générales de la société, portant la hardiesse de ses recherches jusque dans les mystères de la nature divine, il se sent et se croit indépendant parce qu'il n'a que le corps d'enchaîné. Penser tout et ne faire rien, c'est à la fois le caractère et la vertu du génie philosophique : ce génie désire le bonheur du genre humain., le spectacle de la liberté le charme, mais peu lui importe de le voir par les fenêtres d'une prison. Comme Socrate, le protestantisme a été un accoucheur d'esprits ; malheureusement, les intelligences qu'il a mises au jour n'ont été jusqu’ici que de belles esclaves.

Au surplus, la plupart de ces réflexions sur la religion réformée ne se doivent appliquer qu'au passé : aujourd'hui les protestants, pas plus que les catholiques, ne sont ce qu'ils ont été ; les premiers même ont gagné en imagination, en poésie, en éloquence, en raison, en liberté, en vraie piété, ce que les seconds ont perdu. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus ; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont resserrés au pied du Calvaire, souche commune de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé ; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique ; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord serait bientôt fait. Pour jeter un nouvel éclat, le christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle ; comme les institutions et les moeurs, elle subit la troisième transformation ; elle cesse d'être politique selon le vieil artifice social : elle marche au grand principe de

l'Evangile, l'égalité démocratique naturelle devant les hommes, comme elle l'avait déjà reconnue devant Dieu ; elle devient philosophique, sans cesser d'être divine ; son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la Croix marque à jamais son centre immobile.

Commencement de la littérature protestante. – Knox. – Buchanan

Quand une fois une route est ouverte, il ne manque pas d'hommes qui s'y viennent précipiter : Henri VIII suivit bientôt Luther. En établissant la plus rude des tyrannies religieuses et politiques, il montra combien la réformation était favorable à l'indépendance des opinions et à la liberté.

Bien que je vienne d'avancer que le beau subsista de préférence dans les lettres là où les auteurs se rapprochèrent davantage du génie de l'Eglise romaine, il faut convenir toutefois que le changement de religion n'apporta pas une altération immédiate dans la littérature anglaise : pourquoi ? Parce que la réformation eut lieu, comme je l'ai dit plus haut, avant que la langue fût sortie de la barbarie : tous les grands écrivains parurent après le règne de Henri VIII.

Mais si les innovations dans le culte, en raison de l'époque où elles furent introduites, n'établirent pas une ligne de démarcation très visible dans l'échelle ascendante de la littérature, elles en tracèrent une très profonde dans l'échelle descendante. La littérature en Europe fut coupée en deux par la réformation ; chaque part forma une littérature rivale et souvent ennemie l'une de l'autre.

Ce serait le sujet d'un ouvrage utile pour le goût, curieux pour la critique, philosophique pour l'histoire de l'esprit humain, que l'examen et la comparaison de la littérature catholique et de la littérature protestante, depuis la division des idées par le schisme. Les lettres en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Hollande, dans la France calviniste, ne sont ni les lettres dans la France restée fidèle à ses autels, ni les lettres en Espagne et en Italie. Qu'auraient été Milton, Addison, Hume, Robertson, catholiques ? Que seraient devenus Racine, Bossuet, Massillon, Bourdaloue, protestants ? Ces deux

littératures opposées ont agi et réagi l'une sur l'autre. L'éloquence de la chaire, par exemple, a changé de route depuis la réformation : les pasteurs ont prêché la morale, les prêtres le dogme ; ces derniers ne parurent plus occupés qu'à se défendre, pressés entre Luther, qui les poursuivait, et Voltaire, qui s'avançait au-devant d'eux. Les protestants allèrent trop loin ; les catholiques restèrent trop en arrière.

La politique et la philosophie envahirent la littérature de la réformation ; cette littérature devint raide et raisonneuse. Knox, prêtre écossais apostat, qui fit pleurer l'infortunée Marie Stuart par son menaçant fanatisme, qui publia Le premier son de la trompette contre le gouvernement des femmes, qui établit le dogme de la souveraineté du peuple en matière religieuse et politique : plebis est religionem reformare ; principes ob justas causas deponi possunt, etc. L'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, réfuta les principes de Knox dans un ouvrage de controverse : « Les vostres, dit-il, ont escrit que par droict divin et humain, il est permis de tuer les roys impies, que c'est chose conforme à la parole de Dieu, qu'un homme privé par spécial instinct peut tuer un tyran, doctrine détestable en touts poincts, qui n'entrera jamais en la pensée de l'Eglise catholique. »

Buchanan développa les mêmes principes que Knox dans son Traité De Jure regni apud Scotos ; Knox et Buchanan vivaient au commencement de la réformation ; ils étaient liés avec Calvin et Théodore de Beze ; tous deux, contemporains de Henri VIII, avaient écrit comme catholiques avant d'écrire comme protestants. – Knox fut prêtre, Buchanan précepteur domestique de Montaigne : on peut voir dans les écrits en prose du premier et dans les poésies du second comment les doctrines nouvelles avaient modifié leur génie.

Henri VIII auteur

On pourrait étudier dans les propres ouvrages de Henri VIII la même métamorphose du style et des idées. Il y avait loin de « l'Instruction du Chrétien » (Institution of a Christian man) : de « la Science du Chrétien » (Erudition of a Christian man), à l'Assertio septem Sacramentorum ; traité, dit Hume, qui ne fait pas tort à sa capacité (de Henri VIII), « which does ne discredit to his capacity ». L'apôtre-roi, dans son impartialité, faisait brûler ensemble un luthérien et un catholique.

Nous avons vu comment la colère de Luther fut provoquée par l'ouvrage de Henri VIII. On ne sait guère aujourd'hui que l'Assertio eut une multitude d'éditions : publiée en 1521, on la trouve encore réimprimée quarante ans après, à Paris, en 1562. Elle est précédée d'une dédicace de l'invincible Henri au pape Léon X. Henri prie Sa Sainteté de l'excuser d'avoir, tout jeune qu'il est (lui Henri), au milieu de l'occupation des armes et des soins divers du trône, osé défendre la religion ; mais il n'a pu voir attaquer les choses saintes, l'hérésie déborder de toutes parts, sans en être indigné : il envoie son travail au vrai juge, afin qu'il le corrige s'il y trouve des erreurs.

Le doux et benin roi s'adresse ensuite aux lecteurs ; il leur déclare que sans éloquence et sans savoir, seulement excité par la fidélité et la piété envers sa mère, l'Eglise, épouse du Christ, il vient combattre pour elle ; il leur demande si jamais une pareille peste (la doctrine luthérienne) s'est répandue parmi le troupeau du Seigneur ; si jamais serpent eut un poison pareil à celui que distille le livre de la Captivité de Babylone ?

De là, entrant en matière, il dit un mot des indulgences et soutient la croyance du purgatoire. Il met Luther en opposition avec lui-même, et affirme qu'il falsifie le Nouveau Testament ; il établit par l'autorité des canons et par la tradition historique le pouvoir universel de la papauté ; il argumente en faveur des

sept sacrements. Quant à l'eucharistie, il répond à l'objection contre l’eau, que si l'Eglise catholique mêle l'eau au vin dans le calice, c'est que du côté du Christ mourant il sortit du sang et de l'eau, quia aqua cum sanguine de latere morientis effluxit. Il invite enfin dans sa péroraison tous les chrétiens à se réunir contre Luther, comme ils se réuniraient contre les Turcs, les Sarrasins et tous les infidèles, adversus Turcas, adversus Saracenos, adversus quicquid est uspiam infidelium consisterint.

Le docteur Martin se fâcha et outragea le docteur Henri. Henri en écrivit à son cousin le duc de Saxe. Celui-ci prêcha Luther, et le moine consentit à adresser au roi une lettre plus modérée. Elle est datée de Wittemberg, le 1er septembre 1525 : à entendre le réformateur repentant, il ne s'est pas emporté contre le souverain, mais contre des misérables qui ont osé mettre un libelle sous le nom d'un auguste monarque. Il espère que le roi voudra bien lui faire une réponse clémente et bénigne : « de ta majesté royale, le très soumis Martin Luther, signé de ma propre main. »

Dans sa réplique, Henri s'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt ; la lettre de Luther ne lui est pas arrivée directement : elle s'est égarée en chemin. Il dit ensuite au nouvel apôtre que ses erreurs sont honteuses et ses hérésies insensées ; que son érudition et ses raisonnements, ni appuyés ni soutenus, prouvent une impudence obstinée : « Si tu as une véritable repentance, Luther, ce n'est pas à mes pieds qu'il faut te prosterner, mais aux pieds de Dieu. »

Le roi qui fut le mari de six femmes, qui envoya deux reines à l'échafaud, qui chassa les religieuses et les moines de leurs couvents, qui fonda une église où le clergé se marie, où les voeux monastiques sont abolis, crie à Luther : « Rends au cloître la chétive femme (muliercula), épouse adultère du Christ, avec laquelle tu vis sous le nom d'époux dans une très scélérate débauche et une double damnation. Passe le reste de tes jours dans les larmes et les gémissements pour la foule de tes péchés ; retourne à ton monastère : là tu pourras rétracter tes erreurs, et, par le salut de ton âme, racheter les périls de

ton corps. Là, gémissant sur tes hérésies pestilentielles, sur tes erreurs dissolues, implore la miséricorde divine, non avec une confiante arrogance, un geste, un verbe, un esprit publicains, mais avec une pénitence assidue. Change-toi ; amende-toi : jusque là je serai contristé ; toi tu seras perdu, et par toi, malheureux, une multitude périra. »

Afin qu'il ne manquât rien à cette scène, Léon X décerna à Henri VIII le titre de défenseur de la foi, porté par les rois protestants d'Angleterre presque jusqu'à nos jours. On voyait au Vatican une harpe qu'un chieftain d'Irlande avait jadis fait passer au Saint-Siège, en signe de vassalité : Léon X la renvoya au défenseur de la foi, pour inféoder l'Irlande à la couronne britannique. L'Irlande ne devait pas se tenir offensée d'être donnée comme une harpe lorsque l'investiture de Rome elle-même se faisait par un camail, prefecturae Romanae investitura fiebat per mantum (Décret. Innoc. III, liv. 1). Si Henri VIII avait mis la main sur Luther, il y aurait eu un réformateur de moins en Europe.

N'oublions pas que tandis que Henri VIII était déclaré défenseur de la foi par la cour de Rome Luther était élu Pape dans une des chapelles du Vatican par les soldats luthériens du catholique Charles Quint.

L'histoire présente des spectacles bien divers : en offre-t-elle un plus extraordinaire que celui de la querelle de Luther et de Henri VIII, quand on songe à ce que furent ces deux champions et à la révolution qu'ils ont produite ? Voilà les instituteurs des peuples, les anachorètes du rocher, les austères enfants des doctes déserts d'une nouvelle Thébaïde, auxquels les hommes de raison, de lumière, de vertu, de liberté, ont soumis leur conscience et leur génie ! Qui mène donc le genre humain ?

Henri VIII ; suite

Henri VIII était auteur en vers comme il l'était en prose : il jouait de la flûte et de l'épinette ; il mit en musique des ballades pour sa cour, des messes pour sa chapelle : il reste de lui un motet, une antienne et beaucoup d'échafauds. N'était-ce pas un troubadour d'une grande imagination que cet homme, lequel se servit d'une statue de bois de la Vierge pour matière du bûcher de l'ancien confesseur de Catherine d'Aragon ; que cet homme qui manda à son tribunal le cadavre de saint Thomas de Cantorbery, le jugea, le condamna à mort, malgré la maxime de droit, non bis in idem ; qui fit lier des fagots sur le dos de cinq anabaptistes hollandais, et se donna le joyeux spectacle de cinq autodafés errants ? Il eut un jour un beau sujet de sonnet romantique : du haut d'une colline solitaire du parc de Richemont, il épia la nouvelle du supplice d'Anne Boleyn ; il tressaillit d'aise au signal parti de la Tour de Londres. Quelle volupté ! le fer avait tranché le cou délicat, ensanglanté les beaux cheveux auxquels le roi poète avait attaché ses fatales caresses.

Surrey. – Thomas More

Sous Henri VIII nous trouvons Surrey et Thomas More. Le comte de Surrey détacha la poésie anglaise des formes du moyen âge ; il acheva de la jeter dans le cadre italien, en composant des sonnets, à la manière de Pétrarque, pour Géraldine. On a cru que Géraldine avait été Elisabeth Fitz-Gérald ; d'autres la font fille de lord Cildair : toujours ces femmes belles et aimées ont été ; elles ne sont plus. Surrey, se trouvant à Florence, envoya un cartel de défi à tout chrétien, juif, maure, turc et cannibale, soutenant, lui Surrey, envers et contre tous, l'incomparable beauté de Géraldine : Pétrarque soupirait pour Laure, et ne se battait pas. Les Anglais promenaient alors leur chevalerie et leurs passions sur ces ruines où ils traînent aujourd'hui leurs modes et leur ennui.

Revenu à Londres, Surrey fut d'abord enfermé dans le château de Windsor par l'orthodoxe Henri VIII ; le comte était accusé d'avoir fait gras en carême :

Here noble Surrey felt the sacred rage.

Pope.

La dernière victime du premier roi protestant de la Grande-Bretagne fut le noble amant de Géraldine : le prince réformateur prouva l'attachement qu'il portait aux lettres, en livrant à la hache du bourreau Thomas More et le poète qui commence la série des poètes anglais modernes. On montre à la Tour de Londres les épées qui abattirent des têtes illustres : un morceau de fer survit au moule qui renfermait la puissance ou le génie.

Surrey, dans sa traduction de quelques passages de l’Enéide, inventa le vers blanc, que Milton et Thomson adoptèrent, que le lord Byron a rejeté.

Thomas More, en latin Morus, était, comme son bon roi, poète et prosateur. La plupart de ses ouvrages sont écrits en latin. La tête du chancelier fut exposée pendant quatorze jours

sur le pont de Londres. Henri VIII, dans sa clémence, avait commué la peine de la potence, prononcée contre l'auteur de l’Utopie, en celle de la décapitation, à quoi le magistrat lettré répondit : « Dieu préserve mes amis de la même faveur ! »

À cette époque, dans un espace d'environ vingt-cinq années, la prose fut moins heureuse que la poésie. Il est difficile de lire avec quelque profit, ou quelque plaisir, Wolsey, Crammer, Habington, Drummong et Joseph Hall, le prédicateur.

Edouard VI et Marie

Edouard VI et la reine Marie, qui succédèrent à Henri VIII et précédèrent Elisabeth, sont aussi comptés au nombre des auteurs dans la Grande-Bretagne. Le jeune roi, mort à seize ans, élevé par deux savants de cette époque, John Cheke et Antony Cooke, et enseigné par Cardan, laissa un journal écrit de sa main et utile à l'histoire. Tenu à l'écart et comme exilé dans sa jeunesse, Edouard jouissait des loisirs que d'autres princes ont trouvés dans le bannissement en terre étrangère.

Edouard était zélé réformateur et sa soeur Marie fut violente catholique : elle ramena de force la nation à la communion romaine. Gardiner et tant d'autres, qui avaient brûlé les catholiques pour la réformation, brûlèrent pour le catholicisme les protestants qu'eux-mêmes avaient faits : on voit ainsi, dans les révolutions, de vieux hommes fidèles à tous les pouvoirs, ranimer leur carcasse pour radoter leur bassesse. Les communes se prostituaient aux volontés de Marie, comme elles s'étaient livrées aux ordres de son père. On changeait de foi plus que d'habit ; on jura, puis on rejura le contraire de ce qu'on avait déjà juré ; puis on retourna aux premiers serments sous Elisabeth. Combien faut-il de parjures pour faire une fidélité ?

Marie a laissé des lettres latines et françaises : Erasme a loué les premières, et elles ne valent rien du tout ; les secondes sont illisibles.

Elisabeth. – Spenser

C'est de l'époque de Spenser que date la poésie anglaise moderne. La Fairie Queen est, comme chacun sait, un ouvrage allégorique : il s'agit de douze Vertus morales privées, classées comme dans l'Arioste ; ces Vertus sont transformées en chevaliers, et le roi Arthur est à la tête de l'escadron. La reine des fées, Gloriana, est Elisabeth, et Philippe Sidney, le roi Arthur. Lord Buckhurst, dans Le Miroir des Magistrats, a pu fournir la première idée de La Reine des Fées. La forme du poème de Spenser est calquée sur l'Orlando et la Gerusalemme. Chaque chant se compose de stances de neuf vers. Les six derniers chants manquent, sauf deux fragments.

L'allégorie fut en vogue dans les lais, réputés élégants et polis, du moyen âge. Vous trouvez partout dames Loyauté, Raison, Prouesse, écuyer Désir, chevalier Amour et la châtelaine sa mère, empereur Orgueil, etc. Qui pouvait mettre ces choses-là dans les esprits des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles ? L'éducation classique. Elevés parmi les dieux de l'antiquité et au fond d'un monde passé, il sortait de l'enceinte des collèges des hommes subtils, sans rapport avec la foule vivante. Ne pouvant employer les divinités païennes parce qu'ils étaient chrétiens, ils inventaient des divinités morales, ils faisaient prendre à ces graves songes les moeurs de la chevalerie, et les mêlaient aux fées populaires : ils leur ouvraient les tournois, les châteaux des barons et des comtes, la cour des ducs et des rois, ayant soin de les conduire à Lisieux et à Pontoise, où l'on parlait le beau français.

Spenser a l'imagination brillante, l'invention féconde, l'abondance rythmique ; avec tout cela, il est glacé et ennuyeux. Nos voisins trouvent sans doute dans La Reine des Fées ce charme d'un vieux style qui nous plaît tant dans notre propre langue, mais que nous ne pouvons sentir dans une langue étrangère.

Spenser commença son poème en Irlande, dans le château de Kilcoman, et dans une concession de trois mille vingt-huit acres de terre, confisqués à la propriété du comte de Desmond. C'est là qu'assis à des foyers qui n'étaient pas les siens, et dont les héritiers erraient sans asile, il célébra la montagne de Mole et les rives de la Mulla, sans songer que des orphelins fugitifs ne voyaient plus ces champs paternels. Virgile aurait dû se rappeler au poète :

Nos patriae fines et dulcia linquimus arva ;

Nos patriam fugimus...

On a de Spenser une espèce de mémoire sur les moeurs et les antiquités de l'Irlande, que je préfère à la Fairie Queen (Vue sur la situation de l'Irlande, 1633).

Les Anglais faisaient autrefois le commerce de leurs enfants, et les vendaient, surtout en Irlande. Un concile tenu à Armach, en 1117, par les ecclésiastiques irlandais, déclara « qu'afin d'éviter la colère de Jésus-Christ, ennemi de la servitude, on affranchirait dans toute l'île les esclaves anglais, et on leur rendrait leur ancienne liberté. » (Wilkin, Concil., tom. Ier.) Comment les Irlandais ont-ils été payés de cette résolution de leurs pères ? On le sait. Le temps de l'affranchissement du Christ est enfin venu pour eux.

Shakespeare

Nous arrivons à Shakespeare ! parlons-en tout à notre aise, comme dit Montesquieu d'Alexandre.

Je cite seulement ici pour mémoire Everyman, joué sous Henri VIII, l'Aiguille de la mère Gurton, par Stell, en 1551. Les auteurs dramatiques contemporains de Shakespeare étaient Robert Green, Heywood, Decker, Rowley, Peal, Chapman, Ben-Johnson, Beaumont, Fletcher : jacet oratio ! Pourtant la comédie du Fox et celle de L'Alchimiste, de Ben-Johnson, sont encore estimées.

Spenser fut le poète célèbre sous Elisabeth. L'auteur éclipsé de Macbeth et de Richard III se montrait à peine dans les rayons du Calendrier du Berger et de La Reine des Fées. Montmorency, Biron, Sully, tour à tour ambassadeurs de France auprès d'Elisabeth et de Jacques Ier, entendirent-ils jamais parler d'un baladin acteur dans ses propres farces et dans celles des autres ? Prononcèrent-ils jamais le nom, si barbare en français, de Shakespeare ? Soupçonnèrent-ils qu'il y avait là une gloire devant laquelle leurs honneurs, leurs pompes, leurs rangs, viendraient s'abîmer ? Hé bien ! le comédien de tréteaux, chargé du rôle du spectre dans Hamlet, était le grand fantôme, l'ombre du moyen âge qui se levait sur le monde, comme l'astre de la nuit, au moment où le moyen âge achevait de descendre parmi les morts : siècles énormes que Dante ouvrit, que ferma Shakespeare[2618].

Dans le précis historique de Witheloke, contemporain du chantre du Paradis perdu, on lit : « Un certain aveugle, nommé Milton, secrétaire du parlement pour les dépêches latines. » Molière, l'histrion, jouait son Pourceaugnac, de même que Shakespeare, le bateleur, grimaçait son Falstaff. Camarade du pauvre Mondorge, l'auteur du Tartufe avait changé son illustre nom de Poquelin pour le nom obscur de Molière, afin de ne pas déshonorer son père le tapissier.

Avant qu'un peu de terre obtenu par prière
Pour jamais sous la terre eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.

Ainsi ces voyageurs voilés qui viennent de fois à autre s'asseoir à notre table sont traités par nous en hôtes vulgaires. nous ignorons leur nature immortelle jusqu'au jour de leur disparition. En quittant la terre ils se transfigurent, et nous disent, comme l'envoyé du ciel à Tobie : « Je suis l'un des Sept qui sommes présents devant le Seigneur. »

Ces divinités méconnues des hommes à leur passage ne se méconnaissent point entre elles. « Qu'a besoin mon Shakespeare, dit Milton, pour ses os vénérés de pierres entassées par le travail d'un siècle, ou faut-il que ses saintes reliques soient cachées sous une pyramide à pointe étoilée[2619] ? Fils chéri de la mémoire, grand héritier de la gloire, que t'importe un si faible témoignage de ton nom, toi qui t'es bâti, à notre merveilleux étonnement, un monument de longue vie... ? Tu demeures enseveli dans une telle pompe, que les rois pour avoir un pareil tombeau souhaiteraient mourir. »

What needs my Shakspear, for his honour'd bones,
The labour of an âge in piled stones ?
Or that his hallow'd reliques should be hid
Under a star-ypointing pyramid ?
Dear son of memory, great heir of fame,
What needst thou such weak witness of thy name ?
Thou in our wonder and astonishment
Hast built thyself a live-long monument.
(...)
And so sepulchred in such pomp dost lie,
That Kings for such a tomb would wish to die.

Michel-Ange, enviant le sort et le génie de Dante, s'écrie :

Pur fuss'io tal :...
Per l'aspro esilio suo con sua virtute,
Darei del mondo il piu felice stato.

« Que n'ai-je été tel que lui !... Pour son dur exil avec sa

vertu, je donnerais toutes les félicités de la terre. »

Le Tasse célèbre Camoëns encore presque ignoré, et lui sert de renommée en attendant la messagère aux cent bouches :

Vasco...

(...)

... buon Luigi

Tant'oltre stende il glorioso volo,

Che i tuoi spalmati legni andar men lunge.

(Camoëns.)

« Vasco (...) Camoëns a tant déployé son vol glorieux, que tes vaisseaux spalmés ont été moins loin. »

Est-il rien de plus admirable que cette société d'illustres égaux se révélant les uns aux autres par des signes, se saluant et s'entretenant ensemble dans une langue d'eux seuls connue ?

Mais que pensait Milton des prédictions heureuses faites aux Stuarts à travers le terrible drame du Prince de Danemark ? L'apologiste du jugement de Charles Ier, était à même de prouver à son Shakespeare qu'il s'était trompé ; il pouvait lui dire, en se servant de ces paroles d'Hamlet : L'Angleterre n'a pas encore usé les souliers avec lesquels elle a suivi le corps ! La prophétie a été retranchée : les Stuarts ont disparu d'Hamlet comme du monde.

Que j'ai mal jugé Shakespeare autrefois. – Faux admirateurs du poète

J'ai mesuré autrefois Shakespeare avec la lunette classique ; instrument excellent pour apercevoir les ornements de bon ou de mauvais goût, les détails parfaits ou imparfaits ; mais microscope inapplicable à l'observation de l'ensemble, le foyer de la lentille ne portant que sur un point et n'embrassant pas la surface entière. Dante, aujourd'hui l'objet d'une de mes plus hautes admirations, s'offrit à mes yeux dans la même perspective raccourcie. Je voulais trouver une épopée selon les règles dans une épopée libre qui renferme l'histoire des idées, des connaissances, des croyances, des hommes et des événements de toute une époque ; monument semblable à ces cathédrales empreintes du génie des vieux âges, où l'élégance et la variété des détails égalent la grandeur et la majesté de l'ensemble.

L'école classique, qui ne mêlait pas la vie des auteurs à leurs ouvrages, se privait encore d'un puissant moyen d'appréciation. Le bannissement de Dante donne une clef de son génie : quand on suit le proscrit dans les cloîtres où il demandait la paix ; quand on assiste à la composition de ses poèmes sur les grands chemins, en divers lieux de son exil ; quand on entend son dernier soupir s'exhaler en terre étrangère, ne lit-on pas avec plus de charme les belles strophes mélancoliques des trois destinées de l'homme après sa mort ?

Qu'Homère n'ait pas existé ; que ce soit la Grèce entière qui chante au lieu d'un de ses fils, je pardonne aux érudits cette poétique hérésie ; mais toutefois je ne veux rien perdre des aventures d'Homère. Oui, le poète a nécessairement joué dans son berceau avec neuf tourterelles ; son gazouillement enfantin ressemblait au ramage de neuf espèces d'oiseaux.

Niez-vous ces faits incontestables ? Comment comprendrez-vous alors la ceinture de Vénus ? Nargue des anachronismes ! Je tiens que la vie du père des fables a été retracée par Hérodote, père de l'histoire. Pourquoi donc serais-je allé à Chio et à Smyrne, si ce n'eût été pour y saluer l'école et le fleuve de Mélésigène, en dépit de Wolf, de Woold, d'Ilgen, de Dugaz-Montbel et de leurs semblables ? Des traditions relatives au chantre de l'Odyssée, je ne repousse que celle qui fait du poète un Hollandais. Génie de la Grèce, génie d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Sapho, de Simonide, d'Alcée, trompez-nous toujours : je crois ferme à vos mensonges ; ce que vous dites est aussi vrai qu'il est vrai que je vous ai vu assis sur le mont Hymète, au milieu des abeilles, sous le portique d'un couvent de caloyers : vous étiez devenu chrétien, mais vous n'en aviez pas moins gardé votre lyre d'or, et vos ailes couleur du ciel où se dessinent les ruines d'Athènes.

Toutefois, si jadis on resta trop en deçà du romantique, maintenant on a passé le but ; chose ordinaire à l'esprit français, qui sautille du blanc au noir comme le cavalier au jeu d'échecs. Le pis est que notre enthousiasme actuel pour Shakespeare est moins excité par ses clartés que par ses taches ; nous applaudissons en lui ce que nous sifflerions ailleurs.

Pensez-vous que les adeptes soient ravis des traits de passion de Roméo et Juliette ? Il s'agit bien de cela ! Vous n'avez donc pas entendu Mercutio comparer Roméo à un hareng saure sans ses oeufs ?

Without his roe, like a dried herring.

Pierre n'a-t-il pas dit aux musiciens : « Je ne vous apporterai pas des croches, je ferai de vous un ré, je ferai de vous un fa ; notez-moi bien ? »

I will carry ne crotchets : I'll re you, I'll fa you ; de you note me.

Pauvres gens qui ne sentez pas ce qu'il y a de merveilleux dans ce dialogue : la nature elle-même prise sur le fait ! Quelle simplicité ! quel naturel ! quelle franchise ! quel contraste

comme dans la vie ! quel rapprochement de tous les langages, de toutes les scènes, de tous les rangs de la société !

Et toi, Shakespeare, je te suppose revenant au monde, et je m'amuse de la colère où te mettraient tes faux adorateurs. Tu t'indignerais du culte rendu à des trivialités dont tu serais le premier à rougir, bien qu'elles ne fussent pas de toi, mais de ton siècle ; tu déclarerais incapables de sentir tes beautés des hommes capables de se passionner pour tes défauts, capables surtout de les imiter de sang-froid, au milieu des moeurs nouvelles.

Opinion de Voltaire sur Shakespeare. – Opinion des Anglais

Voltaire fit connaître Shakespeare à la France. Le jugement qu'il porta d'abord du tragique anglais fut, comme la plupart de ses premiers jugements, pleins de mesure, de goût et d'impartialité. Il écrivait à lord Bolingbroke vers 1730 :

« Avec quel plaisir n'ai-je pas vu à Londres votre tragédie de Jules César, qui depuis cent cinquante années fait les délices de votre nation ! »

Il dit ailleurs :

« Shakespeare créa le théâtre anglais. Il avait un génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût et sans la moindre connaissance des règles. Je vais vous dire une chose hasardée, mais vraie : c'est que le mérite de cet auteur a perdu le théâtre anglais. Il y a de si belles scènes, des morceaux si grands et si terribles répandus dans ses farces monstrueuses qu'on appelle tragédies, que ces pièces ont toujours été jouées avec un grand succès. »

Telles furent les premières opinions de Voltaire sur Shakespeare ; mais lorsqu'on eut voulu faire passer ce génie pour un modèle de perfection, lorsqu'on ne rougit point d'abaisser devant lui les chefs-d'oeuvre de la scène grecque et française, alors l'auteur de Mérope sentit le danger. Il vit qu'en révélant des beautés il avait séduit des hommes qui, comme lui, ne sauraient pas séparer l'alliage de l'or. Il voulut revenir sur ses pas ; il attaqua l'idole par lui-même encensée ; il était trop tard, et en vain il se repentit d'avoir ouvert la porte à la médiocrité, déifié le sauvage ivre, placé le monstre sur l'autel.

Irons-nous plus loin dans notre engouement que nos voisins eux-mêmes ? En théorie, admirateurs sans réserve de Shakespeare, leur zèle en pratique est beaucoup plus

circonspect : pourquoi ne jouent-ils pas tout entier l'oeuvre du dieu ? Par quelle audace ont-ils resserré, rogné, altéré, transposé des scènes d’Hamlet, de Macbeth, d’Othello, du Marchand de Venise, de Richard III, etc. ? Pourquoi ces sacrilèges ont-ils été commis par les hommes les plus éclairés des trois royaumes ?

Dryden assure que la langue de Shakespeare est hors d'usage, et il a repétri avec Davenant les ouvrages de Shakespeare. Shaftesbury déclare que le style du vieux ménestrel est grossier et barbare, ses tournures et son esprit tout à fait passés de mode. Pope remarque qu'il a écrit pour la populace, sans songer à plaire à des esprits d'une meilleure sorte ; qu'il présente à la critique le sujet le plus agréable et le plus dégoûtant. Tate s'était approprié Le roi Lear, alors si complètement oublié qu'on ne s'aperçut pas du plagiat. Rowe dans sa Vie de Shakespeare prononce aussi bien des blasphèmes. Sherlock a osé dire qu’il n'y a rien de médiocre dans Shakespeare ; que tout ce qu'il a écrit est excellent ou détestable ; que jamais il ne suivit ni même ne conçut un plan, mais qu'il fait souvent fort bien une scène. Lansdown a poussé l'impiété jusqu'à refaire Le Marchand de Venise. Prenons bien garde à d'innocentes méprises : quand nous nous pâmons à telle scène du dénouement de Roméo et Juliette, nous croyons brûler d'un pur amour pour Shakespeare, et nos ardents hommages s'adressent à Garrick. Comme le jeune Diafoirus, nous nous trompons de caresses, de personnes et de compliments : — « Madame, c'est avec justice que le ciel vous a concédé le nom de belle-mère. — Ce n'est pas ma femme, monsieur, c'est ma fille à qui vous parlez. — Où donc est-elle ? — Elle va venir. — Attendrai-je, mon père, qu'elle soit venue ? »

Ecoutons Johnson, le grand admirateur de Shakespeare, le restaurateur de sa gloire : « Shakespeare avec ses qualités a des défauts, et des défauts capables d'obscurcir et d'engourdir tout autre mérite que le sien… Les effusions de la passion, quand la force de la situation les fait sortir de son génie, sont pour la plupart frappantes et énergiques ; mais, lorsqu'il

sollicite son invention, et qu'il tend ses facultés, le fruit de cet enfantement laborieux est l'enflure, la bassesse, l'ennui et l'obscurité, tumour, meanness, tediousness and obscurity. Dans la narration, il affecte une pompe disproportionnée de diction... Il a des scènes d'une excellence continue et non douteuse ; mais il n'a pas peut-être une seule pièce qui, si elle était aujourd'hui représentée comme l'ouvrage d'un contemporain, pût être entendue jusqu'au bout. »

Sommes-nous meilleurs juges d'un auteur anglais que le célèbre critique Johnson ? Et néanmoins, si nous venions dire maintenant en France des choses aussi crues, ne serions-nous pas lapidés ? Le malin Aristarque n'aurait-il pas raison, quand il soupçonne certains enthousiastes de caresser leurs propres difformités sur les bosses de Shakespeare ?

Si vous vous rappelez ce que j'ai dit des changements survenus dans la langue écrite et parlée en Angleterre et des deux époques où le normand et l'italien envahirent l'idiome anglo-saxon, vous aurez déjà une idée des compositions de l'Eschyle britannique. On y retrouve le mélange des sujets et des styles du midi et du nord. Dans les sujets empruntés de l'Italie, Shakespeare transporte le naturel de sentiment des nations scandinaves et calédoniennes ; dans les sujets tirés des chroniques septentrionales, il introduit l'affectation du style des populations transalpines ; passant de la ballade écossaise à la nouvelle italienne, il n'a en propre que son génie : ce présent du ciel était assez beau pour s'en contenter.

Que les défauts de Shakespeare tiennent à son siècle. – Langue de Shakespeare. – Langue de Dante

Mais s'il n'est pas raisonnable d'offrir pour modèle, dans les Oeuvres de Shakespeare, ce que l'on stigmatise dans les autres monuments de la même époque, il serait injuste d'attribuer au poète seul des infirmités de goût et de diction auxquelles son temps était sujet.

L'orateur de la chambre des communes compare Henri VIII à Salomon pour la justice et la prudence, à Samson pour la force et le courage, à Absalon pour la grâce et la beauté. Un autre orateur, de la même chambre, déclare à la reine Elisabeth que parmi les grands législateurs on a compté trois femmes : la reine Palestina avant le déluge, la reine Cérès après, et la reine Marie, mère du roi Stilicus ; la reine Elisabeth sera la quatrième. Le roi Jacques Ier parle comme le tragique lorsqu'il dit à son parlement : « Je suis l'époux, et la Grande-Bretagne est mon épouse légitime : je suis la tête, elle est le corps. L'Angleterre et l'Ecosse étant deux royaumes dans une même île, je ne puis, moi, prince chrétien, tomber dans le crime de bigamie. »

Le beau style, vers le milieu du XVIe siècle, était un canevas scolastique et subtil, brodé de sentences, de jeux de mots et de concetti italiens. Elisabeth aurait pu donner à son poète des leçons de collège ; elle parlait latin, composait des épigrammes en grec, traduisait des tragédies de Sophocle et des harangues de Démosthène. À sa cour galante, guindée, quintessenciée, pesante et réformatrice, il était du bon ton d'entremêler les locutions anglaises d'expressions françaises, et d'articuler de manière à laisser un doute dans les sons, pour produire une équivoque dans les mots.

En France, même afféterie : Ronsard est à sa manière une

espèce de Shakespeare, non par son génie, non par son néologisme grec, mais par le tour forcé de sa phrase. Les *Mémoires*, charmants d'ailleurs, de la savante Marguerite ou Margot de Valois, jargonnent une métaphysique sentimentale qui couvre assez mal des sensations très physiques. Un demi-siècle plus tôt, la soeur de François Ier avait donné des contes, lesquels ont du moins le naturel de ceux de Boccace. La Guisiade, de Pierre-Mathieu, tragédie classique, avec des choeurs, sur un sujet national, reproduit la phraséologie de Shakespeare : d'Epernon s'écrie :

Venez, mes compagnons, monstres abominables,
Jetez sur Blois l'horreur de vos traits effroyables :
Prenez pour mains des crocs, pour yeux des dards de feux,
Pour voix un gros canon, des serpents pour cheveux ;
Changez Blois en enfer, apportes-y vos gènes,
Vos roues, vos gibets, vos feux, vos fouets, vos peines.

Coligny, dans la tragédie qui porte son nom :

O mânes noircissants ès enfers impiteux !
O mes chers compagnons, hé ! que je suis honteux
Qu'un enfant ait bridé mon effroyable audace !
Que me reste-t-il, chétif, pour hontoyer ma race,
Sinon que me cacher et du vilain licol,
De mes bourrelles mains hault estraindre mon col ?

Il est bon de faire ici une observation sur deux hommes que les imaginations à la fois vagues et systématiques de nos jours confondent souvent et fort mal à propos, mêlant les temps, les positions, les supériorités et les souvenirs.

Il n'en fut pas de Shakespeare comme il en fut de Dante : le tragique anglais rencontra une langue non achevée, il est vrai, mais aux trois quarts faite, déjà employée par de grands esprits et des poètes célèbres, Bacon et Thomas More, Surrey et Spenser. Cette langue était devenue une espèce de barbare maniérée, grotesquement attifée, surchargée de modes étrangères. Se figure-t-on ce que souffrait Shakespeare lorsque, au milieu d'une vive conception, il était obligé d'introduire dans sa phrase inspirée quelques mots d'outre-mer : Bon ! je proteste ! ou tel autre. Se représente-t-on ce

colosse obligé d'enfoncer ses pieds énormes dans de petits sabots chinois, trébuchant avec des entraves qu'il rompait en rugissant, comme un lion brise ses chaînes ?

Dante, venu deux siècles et demi avant Shakespeare, ne trouva rien en arrivant au monde. La société latine expirée avait laissé une langue belle, mais d'une beauté morte ; langue inutile à l'usage commun, parce qu'elle n'exprimait plus le caractère, les idées, les moeurs et les besoins de la vie nouvelle. La nécessité de s'entendre avait fait naître un idiome vulgaire employé des deux côtés des Alpes du midi, et aux deux versants des Pyrénées orientales. Dante adopta ce bâtard de Rome, que les savants et les hommes du pouvoir dédaignaient de reconnaître ; il le trouva vagabond dans les rues de Florence, nourri au hasard par un peuple républicain, dans toute la rudesse plébéienne et démocratique. Il communiqua au fils de son choix sa virilité, sa simplicité, son indépendance, sa noblesse, sa tristesse, sa sublimité sainte, sa grâce sauvage. Dante tira du néant la parole de son esprit ; il donna l'être au verbe de son génie ; il fabriqua lui-même la lyre dont il devait obtenir des sons si beaux, comme ces astronomes qui inventèrent les instruments avec lesquels ils mesurèrent les cieux. L’italien et la Divina Commedia jaillirent à la fois de son cerveau ; du même coup l'illustre exilé dota la race humaine d'une langue admirable et d'un poème immortel.

Etat matériel du théâtre en Angleterre au XVIe siècle

Du temps de Shakespeare de jeunes garçons remplissaient encore les rôles de femmes, les acteurs ne se distinguaient des spectateurs que par les plumes dont ils ornaient leurs chapeaux et les noeuds de rubans qu'ils portaient sur leurs souliers : point de musique dans les entractes. Les pièces se jouaient souvent dans la cour des auberges : les fenêtres de la maison donnant sur cette cour servaient de loges. Lorsqu'on représentait une tragédie à Londres, la salle était tendue de noir, comme la nef d'une église pour un enterrement.

Quant aux moyens d'illusion, Shakespeare les rappelle, en s'en moquant, dans Le Songe d'une nuit d'été : un homme enduit de plâtre figurait la muraille interposée entre Pyrame et Thisbé, et l'écartement des doigts de cet homme, la crevasse formée dans cette muraille. Un comparse avec une lanterne, un buisson et un chien, signifiaient le clair de la lune. La scène, sans changer, était supposée tantôt un jardin rempli de fleurs, tantôt un rocher contre lequel se brisait un vaisseau, tantôt un champ de bataille où quatre matamores désignaient deux armées. Pour attirail dramatique, dans l'inventaire d'une troupe de comédiens, on trouve un dragon, une roue pour le siège de Londres, un grand cheval avec ses jambes, des membres de Maures, quatre têtes de Turcs, une bouche de fer, chargée apparemment de prononcer les accents les plus doux et les plus sublimes du poète. On avait aussi de fausses peaux à l'usage des personnages qu'on écorchait vifs sur la scène, comme le juge prévaricateur dans Cambyse : un pareil spectacle ferait aujourd'hui courir tout Paris.

Au reste, la vérité du théâtre et l'exactitude du costume sont beaucoup moins nécessaires à l'art qu'on ne le suppose. Le génie de Racine n'emprunte rien de la coupe de l'habit ;

dans les chefs-d'oeuvre de Raphael, les fonds sont négligés et les costumes inexacts. Les fureurs d'Oreste ou la prophétie de Joad lues dans un salon par Talma en frac faisaient autant d'effet que déclamées sur la scène par Talma en manteau grec ou en robe juive. Iphigénie était accoutrée comme Mme de Sévigné, lorsque Boileau adressait ces beaux vers à son ami ;

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la Chanmêlé.

Cette exactitude dans la représentation de l'objet inanimé est l'esprit de la littérature et des arts de notre temps : elle annonce la décadence de la haute poésie et du vrai drame ; on se contente des petites beautés, quand on est impuissant aux grandes ; on imite, à tromper l'oeil, des fauteuils et du velours, quand on ne peut plus peindre la physionomie de l'homme assis sur ce velours et dans ces fauteuils. Cependant, une fois descendu à cette vérité de la forme matérielle, on se trouve forcé de la reproduire, car le public, matérialisé lui-même, l'exige.

À l'époque de Shakespeare les gentlemen se tenaient sur le théâtre, ayant pour siège les planches mêmes, ou un tabouret dont ils payaient le prix. Le parterre, debout et pressé, roulait dans un trou noir et poudreux : c'étaient deux camps hostiles en présence. Le parterre accueillait les gentlemen avec des huées, leur jetait de la boue et leur crachait au nez en criant : « À bas les sots ! » Les gentlemen ripostaient par les épithètes de stinkards et d'animaux. Les stinkards mangeaient des pommes et buvaient de la bière ; les gentlemen jouaient aux cartes, et fumaient le tabac, nouvellement introduit. Le bel air était de déchirer les cartes, comme si l'on avait fait quelque grande perte, d'en jeter avec colère les débris sur l'avant-scène, de rire, de parler haut, de tourner le dos aux acteurs. Ainsi furent accueillies et respectées, à leur apparition, les tragédies du grand maître : John Bull lançait des trognons de pomme à la divinité dont il encense aujourd'hui les images. L'insulte de la fortune fit de Shakespeare et de Molière deux

comédiens, afin de donner, pour quelques oboles, au dernier des misérables le droit d'outrager à la fois des chefs-d'oeuvre et deux grands hommes.

Shakespeare a retrouvé l'art dramatique ; Molière l'a porté à sa perfection : semblables à deux philosophes anciens, ils s'étaient partagé l'empire des ris et des larmes, et tous les deux se consolaient peut-être des injustices du sort, l'un en peignant les travers, l'autre les douleurs des hommes.

Caractère du génie de Shakespeare

Shakespeare est donc admirable encore en raison des obstacles qu'il lui fallut surmonter. Jamais esprit plus vrai n'eut à se servir d'une langue plus fausse ; heureusement il ne savait presque rien, et il échappa par son ignorance à l'une des contagions de son siècle : des chants populaires, des extraits de l'histoire d'Angleterre, puisés dans Le Miroir des Magistrats, de lord Buckhurst, des lectures des Nouvelles françaises de Belleforest, des versions des poètes et des conteurs de l'Italie, composaient toute son érudition.

Ben Johnson, son rival, son admirateur et son détracteur, était au contraire très instruit. Les cinquante-deux commentateurs de Shakespeare ont recherché curieusement les traductions des auteurs anciens qui pouvaient exister de son temps. Je ne remarque, comme pièces dramatiques, dans le catalogue, qu'une Jocaste, tirée des Phéniciennes d'Euripide, l’Andria et L'Eunuque de Térence, Les Ménechmes de Plaute et les tragédies de Sénèque. Il est douteux que Shakespeare ait eu connaissance de ces traductions ; car il n'a pas emprunté le fond de ses pièces des originaux translatés en anglais, mais de quelques imitations anglaises de ces mêmes originaux : c'est ce qu'on voit par Roméo et Juliette, dont il n'a pris l'histoire ni dans Girolamo de la Corte ni dans la nouvelle de Bandello, mais dans un petit poème anglais intitulé La tragique Histoire de Roméo et Juliette. Il en est ainsi du sujet d’Hamlet, qu'il n'a pu tirer immédiatement de Saxo Grammaticus. La réforme sous Henri VIII, en faisant tomber les miracles et les mystères, hâta la renaissance du théâtre en dehors du cercle des croyances religieuses ; et si l'antiquité grecque n'eût rencontré Shakespeare pour l'empêcher de passer, le classique se fût emparé des lettres anglaises un siècle avant son triomphe en France.

Au jugement de Samuel Johnson, et c'est en général

l'opinion des Anglais, Shakespeare était plutôt doué du génie comique que du génie tragique : la critique remarque que dans les scènes les plus pathétiques le rire prend au poète, tandis que dans les scènes comiques une pensée sérieuse ne lui vient jamais. Si nous autres Français nous avons de la peine à sentir le vis comica de Falstaff, tandis que nous comprenons la douleur de Desdémone, c'est que les peuples ont différentes manières de rire, et qu'ils n'en ont qu'une de pleurer.

Les poètes tragiques trouvent quelquefois le comique, les poètes comiques s'élèvent rarement au tragique : il y a donc quelque chose de plus vaste dans le génie de Melpomène que dans l'esprit de Thalie. Quiconque représente le côté souffrant de l'homme peut aussi représenter le côté gai, parce que celui qui saisit le plus peut saisir le moins. Au contraire, le peintre qui s'attache aux choses plaisantes laisse échapper les rapports sévères, parce que la faculté de distinguer les petits objets suppose presque toujours l'impossibilité d'embrasser les grands. Un seul poète comique marche l'égal de Sophocle et de Corneille, Molière : mais, chose remarquable, le comique du Tartufe et du Misanthrope, par son extrême profondeur et, si j'ose le dire, par sa tristesse, se rapproche de la gravité tragique.

Il y a deux manières de faire rire : l'une est de présenter d'abord les défauts, et de mettre ensuite en relief les qualités ; ce comique mène quelquefois à l'attendrissement ; l'autre manière consiste à donner d'abord des louanges, et à couvrir ensuite la personne louée de tant de ridicules, qu'on finit par perdre l'estime qu'on avait conçue pour de nobles talents ou de hautes vertus. Ce comique est le nihil mirari, qui flétrit tout.

Le caractère dominant du fondateur du théâtre anglais se forme de la nationalité, de l'éloquence, des observations, des pensées, des maximes tirées de la connaissance du coeur humain et applicables aux diverses conditions de l'homme ; il se forme surtout de l'abondance de la vie. On comparait un jour le génie de Racine à l'Apollon du Belvédère, et le génie de Shakespeare à la statue équestre de Philippe IV à Notre-Dame de Paris : « Soit, répondit Diderot : mais que penseriez-vous si

cette statue de bois, enfonçant son casque, secouant ses gantelets, agitant son épée, se mettait à chevaucher dans la cathédrale ? » Le poète d'Albion, doué de la puissance créatrice, anime jusqu'aux objets inanimés ; décorations, planches de la scène, rameau d'arbre, brin de bruyère, ossements, tout parle : rien n'est mort sous son toucher, pas même la mort.

Shakespeare fait un grand usage des contrastes ; il aime à mêler les divertissements et les acclamations de la joie à des pompes funèbres et à des cris de douleur. Que des musiciens appelés aux noces de Juliette arrivent précisément pour accompagner son cercueil ; qu'indifférents au deuil de la maison, ils se livrent à d'innocentes plaisanteries et s'entretiennent des choses les plus étrangères à la catastrophe, qui ne reconnaît là toute la vie, qui ne sent toute l'amertume de ce tableau et qui n'a été témoin de pareilles scènes ? Ces effets ne furent point inconnus des Grecs ; on retrouve dans Euripide des traces de ces naïvetés que Shakespeare mêle au plus haut ton tragique. Phèdre vient d'expirer ; le choeur ne sait s'il doit entrer dans l'appartement de la princesse.

Premier demi-choeur.

Compagnons, que ferons-nous ? Devons-nous entrer dans le palais pour aider à dégager la reine de ses liens étroits ?

Second demi-choeur.

Ce soin appartient à ses esclaves. Pourquoi ne sont-ils pas présents ? Quand on se mêle de beaucoup d'affaires, il n'y a plus de sûreté dans la vie.

Dans Alceste, La Mort et Apollon échangent des plaisanteries. La Mort veut saisir Alceste tandis qu'elle est jeune, parce qu'elle ne se soucie pas d'une proie ridée. Ces contrastes touchent de près au terrible ; mais aussi une seule nuance, ou trop forte ou trop faible dans l'expression, les rend bas ou ridicules.

Que la manière de composer de Shakespeare a corrompu le goût. – Ecrire est un art

Shakespeare joue ensemble, et au même moment, la tragédie dans le palais, la comédie à la porte : il ne peint pas une classe particulière d'individus ; il mêle, comme dans le monde réel, le roi et l'esclave, le patricien et le plébéien, le guerrier et le laboureur, l'homme illustre et l'homme ignoré ; il ne distingue pas les genres, il ne sépare pas le noble de l'ignoble, le sérieux du bouffon, le triste du gai, le rire des larmes, la joie de la douleur, le bien du mal. Il met en mouvement la société entière, ainsi qu'il déroule en entier la vie d'un homme. Le poète semble persuadé que notre existence n'est pas renfermée dans un seul jour, qu'il y a unité du berceau à la tombe : quand il tient une jeune tête, s'il ne l'abat pas, il ne vous la rendra que blanchie ; le temps lui a remis ses pouvoirs.

Mais cette universalité de Shakespeare a, par l'autorité de l'exemple et l'abus de l'imitation, servi à corrompre l'art ; elle a fondé l'erreur sur laquelle s'est malheureusement établie la nouvelle école dramatique. Si pour atteindre la hauteur de l'art tragique il suffit d'entasser des scènes disparates sans suite et sans liaison, de brasser ensemble le burlesque et le pathétique, de placer le porteur d'eau auprès du monarque, la marchande d'herbes auprès de la reine, qui ne peut raisonnablement se flatter d'être le rival des plus grands maîtres ? Quiconque se voudra donner la peine de retracer les accidents d'une de ses journées, ses conversations avec des hommes de rangs divers, les objets variés qui ont passé sous ses yeux, le bal et le convoi, le festin du riche et la détresse du pauvre, quiconque aura écrit d'heure en heure son journal aura fait un drame à la manière du poète anglais.

Persuadons-nous qu'écrire est un art, que cet art a des genres, que chaque genre a des règles. Les genres et les règles ne sont point arbitraires : ils sont nés de la nature même ; l'art a seulement séparé ce que la nature a confondu ; il a choisi les plus beaux traits sans s'écarter de la ressemblance du modèle. La perfection ne détruit point la vérité : Racine, dans toute l'excellence de son art, est plus naturel que Shakespeare, comme l'Apollon, dans toute sa divinité, a plus les formes humaines qu'un colosse égyptien.

La liberté qu'on se donne de tout dire et de tout représenter, le fracas de la scène, la multitude des personnages, imposent, mais ont au fond peu de valeur ; ce sont liberté et jeux d'enfants. Rien de plus facile que de captiver l'attention et d'amuser par un conte : pas de petite fille qui sur ce point n'en remontre aux plus habiles. Croyez-vous qu'il n'eût pas été aisé à Racine de réduire en actions les choses que son goût lui a fait rejeter en récit ? Dans Phèdre, la femme de Thésée eût attenté, sous les yeux du parterre, à la pudeur d'Hippolyte ; au lieu du beau récit de Théramène ; on aurait eu les chevaux de Franconi et un terrible monstre de carton ; dans Britannicus, Néron, au moyen de quelque stratagème de coulisse, eût violé Junie sous les yeux des spectateurs ; dans Bajazet, on eût vu le combat de ce frère du sultan contre les eunuques ; ainsi du reste. Racine n'a retranché de ses chefs-d'oeuvre que ce que des esprits ordinaires y auraient pu mettre. Le plus méchant drame peut faire pleurer mille fois davantage que la plus sublime tragédie. Les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie, les larmes qui tombent au son de la lyre d'Orphée ; il faut qu'il s'y mêle autant d'admiration que de douleur : les anciens donnaient aux Furies même un beau visage, parce qu'il y a une beauté morale dans le remords.

Cet amour du laid qui nous a saisis, cette horreur de l'idéal, cette passion pour les bancroches, les culs-de-jatte, les borgnes, les moricauds, les édentés ; cette tendresse pour les verrues, les rides, les escarres, les formes triviales, sales, communes, sont une dépravation de l'esprit ; elle ne nous est pas donnée par cette nature dont on parle tant. Lors même

que nous aimons une certaine laideur, c'est que nous y trouvons une certaine beauté. Nous préférons naturellement une belle femme à une femme laide, une rose à un chardon, la baie de Naples à la plaine de Montrouge, le Parthenon à un toit à porc : il en est de même au figuré et au moral. Arrière donc cette école animalisée et matérialisée qui nous mènerait, dans l'effigie de l'objet, à préférer notre visage moulé avec tous ses défauts par une machine à notre ressemblance produite par le pinceau de Raphaël.

Toutefois, je ne prétends pas ôter aux temps et aux révolutions les changements forcés qu'ils apportent dans les opinions littéraires comme dans les opinions politiques ; mais ces changements ne justifient pas la corruption du goût ; ils en montrent seulement une des causes. Il est tout simple que les moeurs en changeant fassent varier la forme de nos peines et de nos plaisirs.

Le silence intérieur régna dans la monarchie absolue sous le pouvoir de Louis XIV et sous la somnolence de Louis XV : manquant d'émotions au dedans, les poètes en cherchaient au dehors ; ils empruntaient des catastrophes à Rome et à la Grèce, pour faire pleurer une société assez malheureuse pour n'avoir que des sujets de rire. À cette société si peu accoutumée aux événements tragiques, il ne fallait pas même présenter des scènes fictives trop sanglantes ; elle aurait reculé devant des horreurs, eussent-elles eu trois mille ans de date, eussent-elles été consacrées par le génie de Sophocle.

Mais aujourd'hui que le peuple, n'étant plus à l'écart, a pris sa place dans notre gouvernement, comme le choeur dans la tragédie grecque ; que des spectacles terribles et réels nous ont occupés depuis quarante années, le mouvement communiqué à la société tend à se communiquer au théâtre. La tragédie classique, avec ses unités et ses décorations immobiles, paraît et doit paraître froide : de la froideur à l'ennui il n'y a qu'un pas. Par là s'explique, sans l'excuser, l'outré de la scène moderne, le fac-simile de tous les crimes, l'apparition des gibets et des bourreaux, la présence des assassinats, des viols, des incestes, la fantasmagorie des

cimetières, des souterrains et des vieux châteaux.

Il n'existe ni un acteur pour jouer la tragédie classique, ni un public pour la goûter, l'entendre et la juger. L'ordre, le vrai, le beau, ne sont ni connus, ni sentis, ni appréciés. Notre esprit est si gâté par le laisser-aller et l'outrecuidance du siècle, que si l'on pouvait faire renaître la société charmante des Lafayette et des Sévigné, ou la société des Geoffrin et des philosophes, elles nous paraîtraient insipides. Avant et après la civilisation, lorsqu'on n'a pas ou qu'on n'a plus le goût des jouissances intellectuelles, on cherche la représentation des objets sensibles : les peuples commencent et finissent par des gladiateurs et des marionnettes ; les enfants et les vieillards sont puérils et cruels.

Citations de Shakespeare

S'il me fallait choisir parmi les plus beaux ouvrages de Shakespeare, je serais bien embarrassé entre Macbeth, Richard III, Roméo et Juliette, Othello, Jules César, Hamlet ; non que j'estime beaucoup dans la dernière pièce le monologue tant vanté, et pour cause, de l'école voltairienne : je me demande toujours comment le prince très philosophe du Danemark pouvait avoir les doutes qu'il manifeste sur l'autre vie : après avoir causé avec la « pauvre ombre », poor ghost, du roi son père, ne devait-il pas savoir à quoi s'en tenir ?

Une des plus fortes scènes qui soient au théâtre est celle des trois reines dans Richard III, Marguerite, Elisabeth et la duchesse. Ecoutez Marguerite retraçant ses adversités pour s'endurcir aux misères de sa rivale, et finissant par ces mots : « Tu usurpes ma place, et tu ne prendrais pas la part qui te revient de mes maux ? Adieu, femme d'York ! reine des tristes revers ! Farewell, York's wife, and queen of sad mischance ! » C'est là du tragique, et du tragique au plus haut degré.

Je ne sais si jamais homme a jeté des regards plus profonds sur la nature humaine que Shakespeare.

Troisième scène du quatrième acte de Macbeth.

Macduff.
Qui s'avance ici ?

Malcolm.
C'est un Ecossais, et cependant je ne le connais pas.

Macduff.

Cousin, soyez le bienvenu !

Malcolm.
Je le reconnais à présent. Grand Dieu, renverse les obstacles qui nous rendent étrangers les uns aux autres !

Rosse.
Puisse votre souhait s'accomplir !

Macduff.
L'Ecosse est-elle toujours aussi malheureuse ?

Rosse.
Hélas ! déplorable patrie ! elle est presque effrayée de connaître ses propres maux. Ne l'appelons plus notre mère, mais notre tombe. On n'y voit plus sourire personne, hors l'enfant qui ignore ses malheurs. Les soupirs, les gémissements, les cris frappent les airs, et ne sont point remarqués. Le plus violent chagrin semble un mal ordinaire ; quand la cloche de la mort sonne, on demande à peine pour qui.

Macduff.
Oh ! récit trop véritable !

Malcolm.
Quel est le dernier malheur ?

Rosse, à Macduff.
... Votre château est surpris ; votre femme et vos enfants sont inhumainement massacrés...

Macduff.
Mes enfants aussi ?

Rosse.
Femmes, enfants, serviteurs, tout ce qu'on a trouvé.

Macduff.
Et ma femme aussi ?

Rosse.
Je vous l'ai dit.

Malcolm.
Prenez courage ; la vengeance offre un remède à vos maux. Courons, punissons le tyran.

Macduff.
Il n'a point d'enfants !
Ce dialogue rappelle celui de Flavian et de Curiace dans Corneille. Flavian vient annoncer à l'amant de Camille qu'il a été choisi pour combattre les Horaces.

Curiace.
Albe de trois guerriers a-t-elle fait le choix ?

Flavian.
Je viens pour vous l'apprendre.

Curiace.
Eh bien ! qui sont les trois ?

Flavian.
Vos deux frères et vous.

Curiace.
Qui ?

Flavian.
Vous et vos deux frères.

Les interrogations de Macduff et de Curiace sont des beautés du même ordre : Mes enfants aussi ? — Femmes, enfants. — Et

ma femme aussi ? — Je vous l'ai dit. — Eh bien ! Qui sont les trois ? — Vos deux frères et vous. — Qui ? — Vous et vos deux frères.. Mais le mot de Shakespeare : Il n'a point d'enfants ! reste sans parallèle.
Le même homme qui a tracé ce tableau a soupiré la scène charmante des adieux de Roméo et Juliette : Roméo, condamné à l'exil, est surpris par le jour naissant chez Juliette, à laquelle il est marié secrètement :
Will thou be gone ? It is not yet near day :
It was the nightingale, and not the lark
That pierced the fearful hollow of thine ear, etc.

Juliette.
Veux-tu déjà partir ? Le jour ne paraît point encore : c'était le rossignol et non l'alouette dont la voix a frappé ton oreille alarmée : il chante toute la nuit sur cet oranger lointain. Crois-moi, mon jeune époux, c'était le rossignol.

Roméo.
C'était l'alouette qui annonce l'aurore, ce n'était pas le rossignol. Regarde, ô mon amour ! regarde les traits de lumière qui pénètrent les nuages dans l'orient. Les flambeaux de la nuit s'éteignent, et le jour se lève sur le sommet vaporeux des montagnes. Il faut ou partir et vivre, ou rester et mourir.

Juliette.
La lumière que tu vois là-bas n'est pas celle du jour : c'est quelque météore qui te servira de flambeau et t'éclairera sur la route de Mantoue. Reste encore ; il n'est pas encore nécessaire que tu me quittes.

Roméo.
Eh bien, que je sois arrêté ! que je sois conduit à la mort ! si tu le désires, je suis satisfait. Je dirai : « Cette blancheur lointaine n'est pas celle du matin ; ce n'est que le pâle reflet de la lune ; ce n'est pas l'alouette dont les chants retentissent si haut au-dessus de nos têtes, dans la voûte du ciel ! » Ah ! je crains

moins de rester que de partir. Viens, ô mort ! Mais que regardes-tu, ma bien-aimée ? Parlons, parlons encore ensemble ; il n'est pas encore jour !

Juliette.
Il est jour ! il est jour ! Fuis, pars, éloigne-toi ! C'est l'alouette qui chante ; je reconnais sa voix aiguë. Ah ! dérobe-toi à la mort : la lumière croit de plus en plus.
Ce contraste des charmes ou matin et des derniers plaisirs des deux jeunes époux avec la catastrophe qui va suivre est bien touchant : le sentiment dramatique en est plus naïf encore que celui des pièces grecques, et moins pastoral que celui des tragi-comédies italiennes. Je ne connais qu'une scène indienne de quelque ressemblance lointaine avec la scène de Roméo et Juliette ; encore n'est-ce que par la fraîcheur des images, la simplicité des regrets et des adieux, nullement par l'intérêt de la situation. Sacontala, prête à quitter le séjour paternel, se sent arrêtée par son voile.

Sacontala.
Qui saisit ainsi les plis de mon voile ?

Un vieillard.
C'est le chevreau que tu as tant de fois nourri des grains du synmaka. Il ne veut pas quitter les pas de sa bienfaitrice.

Sacontala.
Pourquoi pleures-tu, tendre chevreau ? Je suis forcée d'abandonner notre commune demeure. Lorsque tu perdis ta mère, peu de temps après ta naissance, je te pris sous ma garde. Retourne à ta crèche, pauvre jeune chevreau ; il faut à présent nous séparer.

La scène des adieux de Roméo et de Juliette n'est point indiquée dans Bandello, elle appartient à Shakespeare. Bandello raconte en peu de mots la séparation des deux amants.

À la fine cominciando l'aurora a voler uscire, si basciarono,

estrettamente abbraciarono gli amanti, e pieni di lagrime e sospiri si dissero adio.

« Enfin, l'aurore commençant à paraître, les deux amants se baisèrent et s'embrassèrent étroitement, et, pleins de larmes et de soupirs, ils se dirent adieu. »

Suite des citations. – Femmes

Rapprochez lady Macbeth et Marguerite de Desdémone, d'Ophelia, de Miranda, de Cordelia, de Jessica, de Perdita, d'Imogène, et vous serez émerveillés de la souplesse du talent du poète. Ces jeunes femmes ont une idéalité ravissante : le vieux roi Lear, aveugle, dit à sa fidèle Cordelia : « Quand tu me demanderas ma bénédiction, je me mettrai à genoux et je te demanderai pardon ; nous vivrons ainsi en priant et en chantant. »

Ophelia, bizarrement parée de brins de paille et de fleurs, prenant son frère pour Hamlet qu'elle aime et qui a tué son père, lui adresse ces paroles : « Voilà du romarin ; c'est pour la mémoire : je vous en prie, cher amour, souvenez-vous de moi... Je vous donnerais bien des violettes, mais elles se sont toutes fanées quand mon père est mort. »

Dans Hamlet, dans cette tragédie des aliénés, dans ce Bedlam royal où tout le monde est insensé et criminel, où la démence simulée se joint à la démence vraie, où le fou contrefait le fou, où les morts eux-mêmes fournissent à la scène la tête d'un fou ; dans cet odéon des ombres, où l'on ne voit que des spectres, où l'on n'entend que des rêveries, que le qui vive des sentinelles, que le criaillement des oiseaux de nuit et le bruit de la mer, Gertrude raconte qu'Ophelia s'est noyée. « Au bord du ruisseau croît un saule qui réfléchit son feuillage gris dans le cristal de l'onde. Elle fit avec ce feuillage de capricieuses guirlandes entrelacées de coquelicots, d'orties, de marguerites et de ces longues fleurs pourpres que nos simples bergers appellent d'un nom grossier, mais que nos froides vierges nomment des doigts de mort. Là, grimpant pour attacher aux rameaux pendants sa couronne d'herbes sauvages, une jalouse éclisse se rompt ; Ophelia et son trophée rustique tombent dans le ruisseau en pleurs ; ses robes s'étalent larges, et la soutiennent un moment semblable

à une mermaid[2620]. Pendant ce temps, elle chantait des morceaux de vieilles ballades, comme une personne incapable de sentir son propre péril, ou comme une créature née et revêtue de l'élément qu'elle habite. Mais cela ne pouvait durer ; ses vêtements, appesantis par l'eau qu'ils avaient bue, entraînèrent la pauvre infortunée de ses lais mélodieux à une fangeuse mort : From melodious lay to muddy death. »

On apporte le corps d'Ophelia dans le cimetière. La coupable reine s'écrie : « Des parfums au parfum ! adieu ! Sweets to sweet ! Farewell ! » Elle répand des fleurs sur le corps de la jeune fille. « J'avais espéré que tu serais la femme de mon Hamlet ; je pensais, aimable fille, que je sèmerais de fleurs ton lit nuptial et non ton cercueil. »

C'est un enchantement que tout cela.

Othello, au milieu de son délire, dit à Desdémone : « O toi, fleur des bois, qui es si belle et exhales un parfum si doux ! ton approche enivre les sens !... je voudrais que tu ne fusses jamais née... »

Le Maure, prêt à tuer sa femme endormie, s'approche du lit : « Je veux respirer encore la rose sur sa tige... encore un baiser ; encore un ! Sois telle que tu es là quand tu seras morte, et je veux te tuer et je t'aimerai après. I will kill thee, and love thee after. »

Dans Le Conte d'Hiver, on retrouve la même grâce appliquée au bonheur. Perdita s'adressant à Florizel :

« Et vous, le plus beau de mes amis, je voudrais bien avoir quelques fleurs de printemps qui pussent aller avec votre jeunesse... Je suis dépourvue de toutes les fleurs dont je voudrais entrelacer les festons pour vous en couvrir tout entier, vous, mon doux ami. »

Florizel répond :

« Quand vous parlez, je voudrais vous entendre parler toujours ; si vous chantez, je voudrais vous entendre chanter toujours ; je voudrais vous voir donner l'aumône, prier, régler votre maison, tout faire en chantant. Lorsque vous dansez, je voudrais que vous fussiez une vague de la mer toujours mobile. »

Dans Cymbeline, Imogène est accusée d'infidélité par Posthumus : « Infidèle à sa couche ! Qu'est-ce qu'être infidèle ? Est-ce d'y veiller et d'y penser à lui ; d'y pleurer au son de chaque heure ? »

À la caverne, Arviragus croit Imogène morte et la rapporte dans ses bras ; alors Guiderius : — « O le plus charmant, le plus beau des lis, mon frère ne te soutient pas la moitié si bien que tu te soutenais toi-même !

— « O Mélancolie ! dit Belarius, qui jamais a pu sonder ton sein, trouver la terre qui indique la côte accessible à ta barque languissante ? »

Imogène se jette au cou de Posthumus détrompé : « Reste, lui dit-il, ô mon âme ! suspendue là comme un fruit, jusqu'à ce que l'arbre meure. »

... Hang there like fruit, my soul,

Till the tree die !

« Eh quoi ! s'écrie Cymbeline, Imogène, ma fille, n'as-tu rien à demander à ton père ? — Votre bénédiction, seigneur, » répond Imogène en tombant à ses pieds. Your blessing, sir.

Je ne considère ici que le style et je n'entre point dans la composition du drame ; je ne montre point ce qu'il y a de poignant dans l'égarement d'Ophelia, de résolution d'amour dans l'adolescente Juliette ; ce qu'il y a de nature, de passion et de frayeur dans Desdémone, quand Othello la réveille pour la tuer ; ce qu'il y a de pieux, de tendre et de généreux dans Imogène, bien qu'en tout cela le romanesque prenne la place du tragique et que le tableau tienne plus des sens que de l'âme.

Modèles classiques

Mais enfin pleine et entière justice étant rendue à des suavités de pinceau et d'harmonie, je dois dire que les ouvrages de l'ère romantique gagnent beaucoup à être cités par extraits : quelques pages fécondes sont précédées de beaucoup de feuillets arides. Lire Shakespeare jusqu'au bout sans passer une ligne, c'est remplir un pieux mais pénible devoir envers la gloire et la mort : des chants entiers de Dante sont une chronique rimée dont la diction ne rachète pas toujours l'ennui. Le mérite des monuments des siècles classiques est d'une nature contraire : il consiste dans la perfection de l'ensemble et la juste proportion des parties.

Force est encore de reconnaître une autre vérité : Shakespeare n'a qu'un type pour ses jeunes femmes, toutes si jeunes, qu'elles sont presque des enfants : soeurs jumelles, elles se ressemblent (à part la différence des caractères de fille, d’amante, d’épouse) ; elles ont le même sourire, le même regard, le même son de voix ; si l'on effaçait leurs noms, ou si l'on fermait les yeux, on ne saurait laquelle d'entre elles a parlé ; leur langage est plus élégiaque que dramatique. Ces têtes charmantes d'éphèbes sont des croquis tels que ces dessins tracés par Raphael, lorsqu'il voulait fixer la physionomie d'une figure céleste au moment où elle apparaissait à son génie ; il se promettait de convertir ce trait en tableau. Shakespeare, obligé de s'en tenir à ses premiers crayons, n'a pas toujours eu le temps de peindre.

N'allons donc pas comparer les ombres ossianiques du théâtre anglais, ces victimes si tendres et cependant si hardies qui se laissent immoler comme de courageux agneaux ; n'allons pas comparer ces Délie de Tibulle, ces Chariclée d'Héliodore, aux femmes de la scène grecque et française, soutenant à elles seules le poids d'une tragédie. Autres sont des situations isolées, des effets heureux d'un instant, des

touches vives ; autres des rôles écrits d'un bout à l'autre avec la même supériorité, des caractères fortement accusés, occupant leur vraie place dans le tableau. Les Desdémone, les Juliette, les Ophelia, les Perdita, les Cordelia, les Miranda, ne sont ni des Antigone, ni des Electre, ni des Iphigénie, ni des Phèdre, ni des Andromaque, ni des Chimène, ni des Roxane, ni des Monime, ni des Bérénice, ni des Esther, ni même des Zaïre et des Aménaïde. Quelques phrases d'une passion émue, plus ou moins bien rendues en prose poétique, ne sauraient l'emporter sur les mêmes sentiments exprimés dans le pur langage des dieux. Iphigénie dit à son père :

Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie,
Ni qu'en me l'arrachant un sévère destin
Si près de ma naissance en eût marqué la fin.
Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père.
(…)
Hélas ! avec plaisir je me faisais conter
Tous les noms des pays que vous allez dompter ;
Et déjà d'Ilion présageant la conquête,
D'un triomphe si beau je préparais la fête.

Monime dit à Phoedime :

Si tu m'aimais, Phoedime, il fallait me pleurer
Quand d'un titre funeste on me vint honorer,
Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.
Retourne maintenant chez ces peuples heureux
Et si mon nom encore s'est conservé chez eux,
Dis-leur ce que tu vois, et de toute ma gloire,
Phoedime, conte-leur la malheureuse histoire.

La romance du saule approche-t-elle de cette complainte exhalée du doux sein de la Grèce ?

Voulez-vous des combats de l'âme pour les opposer à l'amour de Juliette et de Desdémone ?

Pauline répond à Polyeucte, qui lui conseille de retourner à Sévère :

Que t'ai-je fait, cruel, pour être ainsi traitée,
Et pour me reprocher, au mépris de ma foi,
Un amour si puissant que j'ai vaincu pour toi ?
(…)
Souffre que de toi-même elle obtienne ta vie
Pour vivre sous tes lois à jamais asservie.
Polyeucte est allé à la mort, à la gloire ; Pauline dit à Félix :
Mon époux, en mourant, m'a laissé ses lumières ;
Son sang, dont tes bourreaux viennent de me couvrir,
M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir.
Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée,
De ce bienheureux sang tu me vois baptisée ;
Je suis chrétienne !...
(…)

Que cela est beau ! quelle lutte de toutes les affections de la nature humaine, au milieu desquelles intervient la Divinité pour créer miraculeusement une passion nouvelle dans le coeur de Pauline, l'enthousiasme religieux ! On sent qu'on habite des régions plus élevées que la terre où demeurent Desdémone et Juliette. Ce je suis chrétienne est une déclaration d'amour dans le ciel.

Et Chimène ? Il faudrait citer le rôle entier. Corneille compose le caractère du Cid et de Chimène d'un mélange d'honneur, de piété filiale et d'amour.

J'aimais, j'étais aimée, et nos pères d'accord ;
Et je vous en contais la première nouvelle
Au malheureux moment que naissait leur querelle.

La passion, l'entraînement, l'intérêt dramatique vont croissant et s'échauffant de scène en scène jusqu'à ce vers fameux :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix !

lequel amène ce cri de bonheur, de courage, d'orgueil et de gloire :

Paroissez, Navarrois, Maures et Castillans !

Que sont enfin toutes les filles de Shakespeare auprès d'Esther ?

Est-ce toi, chère Elise ? O jour trois fois heureux !

Que béni soit le Ciel qui te rend à mes voeux !
Toi qui, de Benjamin comme moi descendue,
Fus de mes premiers ans la compagne assidue,
Et qui, d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidois à soupirer les malheurs de Sion.
(…)
On m'élevait alors, solitaire et cachée,
Sous les yeux vigilants du sage Mardochée.
(…)
Du triste état des Juifs, jour et nuit agité,
Il me tira du sein de mon obscurité,
Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
Il me fit d'un empire accepter l'espérance.
(…)
Cependant mon amour pour notre nation
À rempli ce palais des filles de Sion,
Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées,
Sous un ciel étranger comme moi transplantées.
(…)
Aux pieds de l'Eternel je viens m'humilier
Et goûter le plaisir de me faire oublier.
Mais à tous les Persans je cache leurs familles
Il faut les appeler. Venez, venez, mes filles,
Compagnes autrefois de ma captivité,
De l'antique Jacob jeune postérité.

S'il était des Huns, Hottentots, Hurons, Wendes, Wilzes et Welches insensibles à la pudeur, à la noblesse, à la mélodie de cet ineffable langage, qu'ils soient septante fois sept fois heureux du charme de leurs propres ouvrages ! « J'ai cru, dit Racine dans sa préface d’Esther, que je pourrais remplir toute mon action avec les seules scènes que Dieu lui-même, pour ainsi dire, a préparées. » Racine avait raison de le croire : lui seul avait cette harpe de David consacrée aux scènes préparées de Dieu.

En jugeant avec impartialité dans leur ensemble les ouvrages étrangers et les nôtres (si toutefois on peut juger les ouvrages étrangers, ce dont je doute beaucoup), on trouverait

qu'égaux en force de pensée, nous l'emportons par l'ordre et la raison de la composition. Le génie enfante, le goût conserve. Le goût est le bon sens du génie ; sans le goût, le génie n'est qu'une sublime folie. Ce toucher sûr, par qui la lyre ne rend que le son qu'elle doit rendre, est encore plus rare que la faculté qui crée. L'esprit et le génie diversement répartis, enfouis, latents, inconnus, passent souvent parmi nous sans déballer, comme dit Montesquieu : ils existent en même proportion dans tous les âges ; mais dans le cours de ces âges il n'y a que certaines nations, chez ces nations qu'un certain moment où le goût se montre dans sa pureté : avant ce moment, après ce moment, tout pèche par défaut ou par excès. Voilà pourquoi les ouvrages accomplis sont si rares ; car il faut qu'ils soient produits aux heureux jours de l'union du goût et du génie. Or, cette grande rencontre, comme celle de quelques astres, semble n'arriver qu'après la révolution de plusieurs siècles, et ne durer qu'un instant.

Siècle de Shakespeare

Le moment de l'apparition d'un grand génie doit être remarqué, afin d'expliquer plusieurs affinités de ce génie, de montrer ce qu'il a reçu du passé, puisé dans le présent, laissé à l'avenir L'imagination fantasmagorique de notre époque, qui pétrit des personnages avec des nuées ; cette imagination maladive, dédaignant la réalité, s'est engendré un Shakespeare à sa façon : l'enfant du boucher de Stratford est un géant tombé de Pélion et d'Ossa au milieu d'une société sauvage, et dépassant cette société de cent coudées ; que sais-je ? Shakespeare est, comme Dante, une comète solitaire qui traversa les constellations du vieux ciel, retourna aux pieds de Dieu, et lui dit comme le tonnerre : « Me voici. »

L'amphigouri et le roman n'ont point droit de cité dans le domaine des faits. Dante parut en un temps qu'on pourrait appeler de ténèbres ; la boussole conduisait à peine le marin dans les eaux connues de la Méditerranée ; ni l'Amérique ni le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance n'étaient trouvés ; la poudre à canon n'avait point encore changé les armes, et l'imprimerie le monde ; la féodalité pesait de tout le poids de sa nuit sur l'Europe asservie.

Mais lorsque la mère de Shakespeare accoucha d'un enfant obscur, en 1564, déjà s'étaient écoulés les deux tiers du fameux siècle de la Renaissance et de la Réformation, de ce siècle où les principales découvertes modernes étaient accomplies, le vrai système du monde trouvé, le ciel observé, le globe exploré, les sciences étudiées, les beaux-arts arrivés à une perfection qu'ils n'ont jamais atteinte depuis. Les grandes choses et les grands hommes se pressaient de toutes parts : des familles allaient semer dans les bois de la Nouvelle-Angleterre les germes d'une indépendance fructueuse ; des provinces brisaient le joug de leurs oppresseurs et se plaçaient au rang des nations.

Sur les trônes, après Charles Quint, François Ier, Léon X, brillaient Sixte Quint, Elisabeth, Henri IV, don Sébastien, et ce Philippe qui n'était pas un tyran vulgaire.

Parmi les guerriers, on comptait : don Juan d'Autriche, le duc d'Albe, les amiraux Veniero et Jean André Doria, le prince d'Orange, les deux Guise, Coligny, Biron, Lesdiguières, Montluc, La Noue.

Parmi les magistrats, les légistes, les ministres, les politiques : L'Hôpital, Harlay, Du Moulins, Cujas, Sully, Olivarez, Cécil, d'Ossat.

Parmi les prélats, les sectaires, les savants, les érudits, les gens de lettres : saint Charles Borromée, saint François de Sales, Calvin, Théodore de Bèze, Buchanan, Tycho-Brahé, Galilée, Bacon, Cardan, Kepler, Ramus, Scaliger, Etienne, Manuce, Just Lipse, Vida, Baronius, Mariana, Amyot, Du Haillan, Montaigne, Bignon, De Thou, d'Aubigné, Brantôme, Marot, Ronsard et mille autres.

Parmi les artistes : Titien, Paul Véronèse, Annibal Carrache, Sansovino, Jules Romain, le Dominiquin, Palladio, Vignole, Jean Goujon, le Guide, Poussin, Rubens, Van Dyck, Velasquez : Michel-Ange avait voulu attendre pour mourir l'année de la naissance de Shakespeare.

Loin d'être un chef de civilisation rayonnant au sein de la barbarie, Shakespeare, dernier-né du moyen âge, était un barbare se dressant dans les rangs de la civilisation en progrès, et la rentraînant au passé. Il ne fut point une étoile solitaire, il marcha de concert avec des astres dignes de son firmament, Camoëns, Tasse, Ercilla, Lope de Vega, Calderon, trois poètes épiques et deux tragiques du premier ordre. Examinons tout cela en détail, et commençons d'abord par le matériel de la société.

Aux jours de Shakespeare, si la culture de l'esprit était poussée plus loin, en différentes branches, qu'elle ne l'est même de notre temps, la société matérielle s'était également raffinée. Sans parler de l'Italie, où les palais, chefs-d'oeuvre des arts, étaient meublés d'autres chefs-d'oeuvre ; de l'Italie, enrichie du commerce de Florence, de Gènes, de Venise,

étincelante de ses manufactures d'étoffes de soie, d'or et de velours ; sans aller chercher une civilisation complète au delà des Alpes, restons dans la patrie du poète ; nous y verrons les améliorations considérables dues à l'administration d'Elisabeth.

Erasme nous apprend que sous Henry VII et Henry VIII on pouvait à peine respirer dans les appartements ; ils ne recevaient l'air et le jour qu'au travers de treillis extrêmement serrés ; les vitraux étaient réservés au fenestrage des châteaux et des églises. Chaque étage des maisons s'avançait en saillie et abritait l'étage au-dessous : portés ainsi sur deux lignes obliques et à redans, les toits se touchaient presque, et les rues, noires, se trouvaient quasi fermées par le haut. La plupart des habitations n'avaient point de cheminées ; le plain-pied des chambres consistait en un mastic de terre recouvert de joncs ou d'une couche de sable, destinée à absorber les immondices des chats et des chiens. Erasme attribue les pestes, fréquentes alors en Angleterre, à la malpropreté des Anglais.

Chez les riches, l'ameublement se composait de tapisseries d'Arras, de longues planches portées sur des tréteaux en guise de tables de réfectoire, d'un buffet, d'une chaise, de quelques bancs et de plusieurs escabelles. Les pauvres dormaient sur une claie ou sur une paillasse, ayant pour couverture une serpillière, pour traversin une bûche. Celui qui possédait un matelas de laine et un oreiller rempli de son excitait l'envie de ses voisins. Harrison déclare tenir ces détails de la bouche des vieillards, et il ajoute : « À présent (règne d'Elisabeth) les fermiers ont trois ou quatre lits de plume garnis de couvertures et de tapis, de tentures de soie ; leurs tables sont parées de linge blanc, leurs buffets garnis de vaisselle de terre, d'une salière d'argent, d'une timbale et d'une douzaine de cuillères du même métal. »

Les fermiers de notre France actuelle, si fière de sa civilisation, ne sont pas encore tous arrivés à une pareille aisance.

Shakespeare s'éleva sous la protection de cette reine qui

envoyait le matelot chercher au bout du monde la richesse du laboureur. Assez de paix et de gloire florissait dans l'intérieur de l'Angleterre pour qu'un poète chantât en sûreté, sans toutefois que la société manquât au dedans et au dehors de spectacles propres à remuer l'âme et à échauffer la pensée.

Au dedans, Elisabeth offrait en sa personne un caractère historique. Shakespeare avait vingt-trois ans lorsque Marie Stuart fut décapitée. Né de parents catholiques, peut-être catholique lui-même, il ouït raconter sans doute à ses coreligionnaires qu'Elisabeth essaya de faire séduire sa captive par Rolstone, afin de la déshonorer, et que, profitant du massacre de la Saint-Barthélemy, elle fut tentée de livrer la reine d'Ecosse au talion des Ecossais protestants. Qui sait si la curiosité n'avait pas attiré le jeune William de Stratford à Fotheringay, au moment de la catastrophe ? Qui sait s'il n'avait pas vu le lit, la chambre, les voûtes tendues de noir, le billot, la tête de Marie séparée du tronc et dans laquelle un premier coup de hache mal appliqué avait enfoncé la coiffe et des cheveux blancs ? Qui sait si ses regards ne s'étaient pas arrêtés sur l'élégant cadavre, objet de la curiosité et de la souillure du bourreau ?

Plus tard Elisabeth jeta une autre tête aux pieds de Shakespeare ; Mahomet II décapitait un Icoglan pour faire poser la mort devant un peintre. Etrange composé d'homme et de femme, Elisabeth ne paraît avoir eu dans sa vie enveloppée d'un mystère qu'une passion et jamais d'amour : « La dernière maladie de cette reine, disent les mémoires du temps, procédait d'une tristesse qu'elle a toujours tenue fort secrète ; elle n'a jamais voulu user de remèdes quelconques, comme si elle eut pris cette résolution de longue main de vouloir mourir, ennuyée de sa vie par quelque occasion secrète qu'on a voulu dire être la mort du comte d'Essex. »

Ce XVIe siècle, printemps de la civilisation nouvelle, germait en Angleterre plus qu'ailleurs ; il développait, en les éprouvant, les générations puissantes dont les entrailles portaient déjà la liberté, Cromwell et Milton. Elisabeth dînait au son des tambours et des trompettes, tandis que son parlement faisait

des lois atroces contre les papistes, et que le joug d'une sanglante oppression s'appesantissait sur la malheureuse Irlande. Les hautes oeuvres de Tiburn se mêlaient aux ballets des nymphes, les austérités des puritains aux fêtes de Kenilworth, les comédies aux sermons, les libelles aux cantiques, les critiques littéraires aux discussions philosophiques et aux controverses des sectes.

Un esprit d'aventures agitait la nation comme à l'époque des guerres de la Palestine : des volontaires croisés protestants s'embarquaient pour aller combattre les idolâtres, c'est-à-dire les catholiques ; ils suivaient sur l'Océan sir Francis Drake, sir Walter Raleigh, ces Pierre l'Ermite des mers, amis du Christ, ennemis de la croix. Engagés dans la cause des libertés religieuses, les Anglais servaient quiconque cherchait à s'affranchir ; ils versaient leur sang sous le panache blanc d'Henri IV, sous le drapeau jaune du prince d'Orange. Shakespeare assistait à ce spectacle : il entendit gronder les orages protecteurs qui jetèrent les débris des vaisseaux espagnols sur les grèves de sa patrie délivrée.

Au dehors, le tableau ne favorisait pas moins l'inspiration du poète : en Ecosse, l'ambition et les vices de Murray, le meurtre de Rizzio, Darnley étranglé et son corps lancé au loin, Bothwell épousant Marie dans la forteresse de Dunbar, obligé de fuir et devenant pirate en Norvège, Morton livré au supplice.

Dans les Pays-Bas, tous les malheurs inséparables de l'émancipation d'un peuple : un cardinal de Granvelle, un duc d'Albe, la fin tragique du comte d'Egmont et du comte de Horn.

En Espagne, la mort de don Carlos, Philippe II bâtissant le sombre Escurial, multipliant les autodafés, et disant à ses médecins : « Vous craignez de tirer quelques gouttes de sang à un homme qui en fait répandre des fleuves. »

En Italie, l'histoire de la Cenci renouvelée des anciennes aventures de Venise, de Vérone, de Milan, de Bologne, de Florence.

En Allemagne, le commencement de Wallenstein.

En France, la plus prochaine terre de la patrie de Shakespeare, que voyait-il ?

Le tocsin de la Saint-Barthélemy sonna la huitième année de la vie de l'auteur de Macbeth : l'Angleterre retentit de ce massacre ; elle en publia des détails exagérés, s'ils pouvaient l'être. On imprima à Londres et à Edimbourg, on vendit dans les villes et dans les campagnes des relations capables d'ébranler l'imagination d'un enfant. On ne s'entretenait que de l'accueil fait par Elisabeth à l'ambassadeur de Charles IX. « Le silence de la nuit régnait dans toutes les pièces de l'appartement royal. Les dames et les courtisans étaient rangés en haie de chaque côté, tous en grand deuil, et quand l'ambassadeur passa au milieu d'eux, aucun ne jeta un regard de politesse, ni ne lui rendit son salut. » Marloe mit sur la scène Le Massacre de Paris, et Shakespeare à son début put s'y trouver chargé de quelque rôle.

Après le règne de Charles IX, vint celui d'Henri III, si fécond en catastrophes : Catherine de Médicis, les mignons, la journée des Barricades, l'égorgement des deux Guise à Blois, la mort d'Henri III à Saint-Cloud, les fureurs de la Ligue, l'assassinat d'Henri IV, variaient sans cesse les émotions d'un poète qui vit se dérouler cette longue chaîne d'événements. Les soldats d'Elisabeth, le comte d'Essex lui-même, mêlés à nos guerres civiles, combattirent au Havre, à Ivry, à Rouen, à Amiens. Quelques vétérans de l'armée anglaise pouvaient conter au foyer de William ce qu'ils avaient su de nos calamités et de nos champs de bataille.

C'était donc le génie même de son temps qui soufflait à Shakespeare son génie. Les drames innombrables joués autour de lui préparaient des sujets aux héritiers de son art : Charles IX, le duc de Guise, Marie Stuart, don Carlos, le comte d'Essex, devaient inspirer Schiller, Ottway, Alfieri, Campistron, Thomas Corneille, Chénier, Raynouard.

Shakespeare naquit entre la révolution religieuse commencée sous Henri VIII et la révolution politique prête à s'opérer sous Charles Ier. Tout était meurtre et catastrophe au-dessus de lui ; tout fut meurtre et catastrophe au-dessous.

Au règne d'Edouard VI : Sommerset, le protecteur du royaume et oncle du jeune roi, envoyé au supplice.

Au règne de Marie : les martyrs du protestantisme, Jane Gray décapitée, Philippe, l'exterminateur des protestants, débarquant en Angleterre, comme pour passer en revue et dévouer à la mort le camp ennemi.

Au règne d'Elisabeth : les martyrs du catholicisme, Elisabeth elle-même, marquée de l'onction sainte, selon le rite romain, et devenue la persécutrice de la foi qui lui posa la couronne sur la tête ; Elisabeth, fille de cette Anne Boleyn, cause du schisme, sacrifiée après Thomas Morus, morte à demi-folle, priant, riant, comparant la petitesse de son cou à la largeur du coutelas de l'exécuteur.

Shakespeare, dans sa jeunesse, rencontra de vieux moines, chassés de leurs cloîtres, lesquels avaient vu Henri VIII, ses réformes, ses destructions de monastères, ses fous, ses épouses, ses maîtresses, ses bourreaux : lorsque le poète quitta la vie, Charles Ier comptait seize ans.

Ainsi, d'une main, Shakespeare avait pu toucher les têtes blanchies que menaça le glaive de l'avant-dernier des Tudor ; de l'autre, la tête brune du second des Stuarts, que peignit Van-Dyck, et que la hache des parlementaires devait abattre. Appuyé sur ces fronts tragiques, le grand tragique s'enfonça dans la tombe ; il remplit l'intervalle des jours où il vécut de ses spectres, de ses rois aveugles, de ses ambitieux punis, de ses femmes infortunées, afin de joindre par des fictions. analogues les réalités du passé aux réalités de l'avenir.

Poètes et écrivains contemporains de Shakespeare

Jacques Ier gouverna entre l'épée qui l'avait effrayé dans le ventre de sa mère et l'épée qui fit mourir, mais ne fit pas trembler son fils. Son règne sépara l'échafaud de Fotheringay de celui de White-Hall ; espace obscur où s'éteignirent Bacon et Shakespeare.

Ces deux illustres contemporains se rencontrèrent sur le même sol ; je vous ai nommé plus haut les étrangers leurs compagnons de gloire. La France, la moins bien partagée alors dans les lettres, ne nous offre qu'Amyot, de Thou, Ronsard et Montaigne ; esprits d'un moindre vol, Hardy et Garnier balbutiaient à peine les premiers accents de notre Melpomène. Toutefois, la mort de Rabelais n'avait précédé que de quinze années la naissance de Shakespeare : le bouffon eut été de taille à se mesurer avec le tragique.

Celui-ci avait déjà passé trente-un ans sur la terre, quand l'infortuné Tasse et l'héroïque Ercilla la quittèrent, tous deux morts en 1595. Le poète anglais fondait le théâtre de sa nation, lorsque Lope de Vega établissait la scène espagnole mais Lope eut un rival dans Calderon. L'auteur du Meilleur Alcade était embarqué en qualité de volontaire sur l'invincible Armada, au moment où l'auteur de Falstaff calmait les inquiétudes de la belle Vestale assise sur le trône d'Occident.

Le dramatiste castillan rappelle cette fameuse flotte dans la Fuerza lastimosa : « Les vents, dit-il, détruisirent la plus belle armée navale qu'on ait jamais vue. » Lope venait l'épée au poing assaillir Shakespeare dans ses foyers, comme les ménestrels de Guillaume le Conquérant attaquèrent les Scaldes d'Harold. Lope a fait de la religion ce que Shakespeare a fait de l'histoire : les personnages du premier entonnent sur la scène le Gloria Patri entrecoupé de romances ; ceux du

second chantent des ballades égayées des lazzi du fossoyeur.

Blessé à Lépante en 1570, esclave à Alger en 1575, racheté en 1581, Cervantes, qui commença dans une prison son inimitable comédie, n'osa la continuer que longtemps après, tant le chef-d'oeuvre avait été méconnu ! Cervantes mourut la même année et le même mois que Shakespeare : deux documents constatent la richesse des deux auteurs.

William Shakespeare, par son testament, lègue à sa femme le second de ses lits après le meilleur ; il donne à deux de ses camarades de théâtre trente-deux shellings pour acheter une bague ; il institue sa fille aînée, Suzanne, sa légataire universelle ; il fait quelques petits cadeaux à sa seconde fille, Judith, laquelle signait une croix au bas des actes, déclarant ne savoir écrire.

Michel Cervantes reconnaît, par un billet, qu'il a reçu en dot de sa femme, Catherine Salazor y Palacios, un dévidoir, un poêlon de fer, trois broches, une pelle, une rape, une vergette, six boisseaux de farine, cinq livres de cire, deux petits escabeaux, une table à quatre pieds, un matelas garni de sa laine, un chandelier de cuivre, deux draps de lit, deux enfant-Jésus avec leurs petites robes et leurs chemises, quarante-quatre poules et poulets avec un coq. Il n'y a pas aujourd'hui si mince écrivain qui ne crie à l'injustice des hommes, à leur mépris pour les talents, s'il n'est gorgé de pensions dont la centième partie aurait fait la fortune de Cervantes et de Shakespeare. Le peintre du fou du roi Lear alla donc, en 1616, chercher un monde plus sage, avec le peintre de Don Quichotte ; dignes compagnons de voyage.

Corneille était venu pour les remplacer dans cette famille cosmopolite de grands hommes dont les fils naissent chez tous les peuples, comme à Rome les Brutus succédaient aux Brutus, les Scipion aux Scipion. Le chantre du Cid, enfant de six ans, vit les derniers jours du chantre d’Othello, comme Michel-Ange remit sa palette, son ciseau, son équerre et sa lyre à la mort l'année même où Shakespeare, le cothurne au pied, le masque à la main, entra dans la vie, comme le poète mourant de la Lusitanie salua les premiers soleils du poète d'Albion. Lorsque

le jeune boucher de Stratford, armé du couteau, adressait, avant de les égorger, une harangue à ses victimes, les brebis et les génisses, Comoëns faisait entendre au tombeau d'Inès, sur les bords du Tage, les accents du cygne :

« Depuis tant d'années que je vous vois chantant, ô nymphes du Tage, ô vous, Lusitaniens ! la fortune me traîne errant à travers les malheurs et les périls, tantôt sur la mer, tantôt au milieu des combats (...), tantôt dégradé par une honteuse indigence, sans autre asile qu'un hôpital. (...) Il ne suffisait pas que je fusse voué à tant de misères, il fallait encore qu'elles me vinssent de ceux-là même que j'ai chantés. (...) Poètes ! vous donnez la gloire ; en voilà le prix. (...)

> Vao os annos descendo, e ja de estio
> Ha pouco que passar até° outono, etc.

Mes années vont déclinant ; avant peu j'aurai passé de l'été à l'automne. Les chagrins m'entraînent au rivage du noir repos et de l'éternel sommeil. »

Faut-il donc que chez toutes les nations et dans tous les siècles les plus grands génies arrivent à ces dernières paroles du Camoëns !

Milton, âgé de huit ans quand Shakespeare mourut, s'éleva comme à l'ombre du tombeau de ce grand homme ; Milton se plaint aussi d'être venu dans de mauvais jours, un siècle trop tard. Il craint que la froideur du climat ou des ans n'ait engourdi ses ailes humiliées ; (...)

> cold climat, or years damp, my intended wing deprest.

Il a cette frayeur au moment même où il écrit le neuvième livre du Paradis perdu, qui renferme la séduction d'Eve et les scènes les plus pathétiques entre Eve et Adam !

Ces hommes divins, prédécesseurs ou contemporains de Shakespeare, ont quelque chose en eux qui participe de la beauté de leur patrie : Dante était un citoyen illustre et un guerrier vaillant ; le Tasse eût été bien placé dans la troupe brillante qui suivait Renaud ; Lope et Caldéron portèrent les armes ; Ercilla est à la fois l'Homère et l'Achille de son épopée ; Cervantes et le Camoëns montraient les cicatrices glorieuses

de leur courage et de leur infortune. Le style de ces poètes soldats a souvent l'élévation de leur existence : il aurait fallu à Shakespeare une autre carrière ; il est passionné dans ses compositions, rarement noble : la dignité manque quelquefois à son style, comme elle manque à sa vie.

Vie de Shakespeare

Et quelle a été cette vie ? Qu'en sait-on ? peu de chose. Celui qui l'a portée l'a cachée, et ne s'est soucié ni de ses travaux ni de ses jours.

Si l'on étudie les sentiments intimes de Shakespeare dans ses ouvrages, le peintre de tant de noirs tableaux semblerait avoir été un homme léger, rapportant tout à sa propre existence : il est vrai qu'il trouvait assez d'occupation dans une aussi grande vie intérieure. Le père du poète, probablement catholique, d'abord chef bailli et alderman à Stratford, était devenu marchand de laine et boucher. William, fils aîné d'une famille de dix enfants, exerça le métier de son père. Je vous ai dit que le dépositaire du poignard de Melpomène saigna des veaux avant de tuer des tyrans, et qu'il adressait des harangues pathétiques aux spectateurs de l'injuste mort de ces innocentes bêtes. Shakespeare dans sa jeunesse livra, sous un pommier resté célèbre, des assauts de cruchons de bière aux trinqueurs de Bidford. À dix-huit ans il épousa la fille d'un cultivateur, Anna Hathway, plus âgée que lui de sept années. Il en eut une première fille, et puis deux jumeaux, un fils et une fille. Cette fécondité ne le fixa et ne le toucha guère ; il oublia si bien et si vite Mme Anna, qu'il ne s'en souvint que pour lui laisser, par interligne, dans son testament mentionné plus haut, le second de ses lits après le meilleur.

Une aventure de braconnier le chassa de son village. Appréhendé au corps dans le parc de sir Thomas Lucy, il comparut devant l'offensé, et se vengea de lui en placardant à sa porte une ballade satirique. La rancune de Shakespeare dura ; car de sir Thomas Lucy il fit le bailli Shallow, dans la seconde partie de Henri VI, et l'accabla des bouffonneries de Falstaff. La colère de sir Thomas ayant obligé Shakespeare de quitter Stratford, il alla chercher fortune à Londres.

La misère l'y suivit. Réduit à garder les chevaux des

gentlemen à la porte des théâtres, il disciplina une troupe d'intelligents serviteurs, qui prirent le nom de garçons de Shakespeare (Shakespeare's boys).

De la porte des théâtres se glissant dans la coulisse, il y remplit la fonction de call boy (garçon appeleur). Green, son parent, acteur à Black-Friars, le poussa de la coulisse sur la scène, et d'acteur il devint auteur. On publia contre lui des critiques et des pamphlets, auxquels il ne répondit pas un mot. Il remplissait le rôle de frère Laurence dans Roméo et Juliette, et jouait celui du spectre dans Hamlet d'une manière effrayante. On sait qu'il joutait d'esprit avec Ben Johnson au club de la Sirène, fondé par sir Walter Raleigh. Le reste de sa carrière théâtrale est ignoré ; ses pas ne sont plus marqués dans cette carrière que par des chefs-d'oeuvre qui tombaient deux ou trois fois l'an de son génie, bis pomis utilis arbos, et dont il ne prenait aucun souci. Il n'attachait pas même son nom à ces chefs-d'oeuvre, tandis qu'il laissait écrire ce grand nom au catalogue de comédiens oubliés, entre-parleurs (comme on disait alors) dans des pièces encore plus oubliées. Il ne s'est donné la peine ni de recueillir ni d'imprimer ses drames : la postérité, qui ne lui vint jamais en mémoire, les exhuma des vieux répertoires, comme on déterre les débris d'une statue de Phidias parmi les obscures images des athlètes d'Olympie.

Dante se joint sans façon au groupe des grands poètes : Vidi quattro grand ombre a moi venire ; le Tasse parle de son immortalité ; ainsi des autres. Shakespeare ne dit rien de sa personne, de sa famille, de sa femme, de son fils (mort à l'âge de douze ans), de ses deux filles, de son pays, de ses ouvrages, de sa gloire ; soit qu'il n'eût pas la conscience de son génie, soit qu'il en eût le dédain, il paraît n'avoir pas cru au souvenir : « Ah ! ciel, s'écrie Hamlet, mort depuis deux mois et pas encore oublié ! On peut espérer alors que la mémoire d'un grand homme lui survivra six mois ; mais, par Notre-Dame, il faudra pour cela qu'il ait bâti des églises ; autrement, qu'il se résigne à ce qu'on ne pense plus à lui. »

Shakespeare quitta brusquement le théâtre à cinquante ans,

dans la plénitude de ses succès et de son génie. Sans chercher des causes extraordinaires à cette retraite, il est probable que l'insouciant acteur descendit de la scène aussitôt qu'il eut acquis une petite indépendance. On s'obstine à juger le caractère d'un homme par la nature de son talent, et réciproquement la nature de ce talent par le caractère de l'homme ; mais l'homme et le talent sont quelquefois très disparates sans cesser d'être homogènes. Quel est le véritable homme de Shakespeare le tragique ou de Shakespeare le joyeux vivant ? Tous les deux sont vrais ; ils se lient ensemble au moyen des mystérieux rapports de la nature.

Lord Southampton fut l'ami de Shakespeare, et l'on ne voit pas qu'il ait rien fait de considérable pour lui. Elisabeth et Jacques Ier protégèrent l'acteur, et apparemment le méprisèrent. De retour à ses foyers, il planta le premier mûrier qu'on ait vu dans le canton de Stratford. Il mourut en 1616, à Newplace, sa maison des champs. Né le 23 avril 1564, ce même jour, 23 avril, qui l'avait amené devant les hommes le vint chercher, en 1616, pour le conduire devant Dieu. Enterré sous une dalle de l'église de Stratford, il eut une statue assise dans une niche comme un saint, peinte en noir et en écarlate, repeinte par le grand-père de mistress Siddon, et rebarbouillée de plâtre par Malone. Une crevasse se forma, il y a plusieurs années, dans le sépulcre ; le marguillier de surveillance ne découvrit ni ossements ni cercueil ; il aperçut de la poussière, et l'on a dit que c'était quelque chose que d'avoir vu la poussière de Shakespeare. Le poète, dans une épitaphe, défendait de toucher à ses cendres : ami du repos, du silence et de l'obscurité, il se mettait en garde contre le mouvement, le bruit et l'éclat de son avenir. Voici donc toute la vie et toute la mort de cet immortel : une maison dans un hameau, un mûrier, la lanterne avec laquelle l'auteur-acteur jouait le rôle de frère Laurence dans Roméo et Juliette, une grossière effigie villageoise, une tombe entrouverte.

Castrell, ministre protestant, acheta la maison de Newplace ; l'ecclésiastique bourru, importuné du pèlerinage des dévots à la mémoire du grand homme, abattit le mûrier ;

plus tard il fit raser la maison, dont il vendit les matériaux. En 1740, des Anglaises élevèrent à Shakespeare dans Westminster un monument de marbre ; elles honorèrent ainsi le poète qui tant aima les femmes, et qui avait dit dans Cymbeline : « L'Angleterre est un nid de cygnes au milieu d'un vaste étang. »

Shakespeare était-il boiteux comme lord Byron, Walter Scott et les Prières, filles de Jupiter ? Les libelles publiés contre lui de son vivant ne lui reprochent pas un défaut si apparent à la scène. Lame se disait d'une main comme d'un pied : lame of one hand. Lame signifie, en général, imparfait, défectueux, et se prend dans le même sens au figuré. Quoi qu'il en soit, le boy de Stratford, loin d'être honteux de son infirmité comme Childe-Harold, ne craint pas de la rappeler à l'une de ses maîtresses :

... lame by fortune's dearest spite.

« Boiteux par la moquerie la plus chère de la fortune. »

Shakespeare aurait eu beaucoup d'amours si l'on en comptait une par sonnet : total, cent cinquante-quatre. Sir William Davenant se vantait d'être le fils d'une belle hôtelière, amie de Shakespeare, laquelle tenait l'auberge de la Couronne à Oxford. Le poète se traite assez mal dans ses petites odes, et dit des vérités désagréables aux objets de son culte. Il se reproche à lui-même quelque chose ; gémit-il mystérieusement de ses moeurs, ou se plaint-il du peu d'honneur de sa vie ? C'est ce qu'on ne peut démêler. « Mon nom a reçu une flétrissure, my name receives a brand. Ayez pitié de moi, et souhaitez que je sois renouvelé, tandis que, comme un patient volontaire, je boirai un antidote d'Eysell contre ma forte corruption. (...)

Je ne puis toujours t'avouer, de peur que ma faute déplorée ne te fasse honte. Et toi, tu ne peux m'honorer d'une faveur publique sans ravir l'honneur à ton nom, unless thou take that honour from thy name. »

Des commentateurs se sont figuré que Shakespeare rendait hommage à la reine Elisabeth ou à lord Southampton transformé symboliquement en une maîtresse. Rien de plus

commun au XVe siècle que ce mysticisme de sentiment et cet abus de l'allégorie : Hamlet parle d'Yorick comme d'une femme, quand les fossoyeurs retrouvent sa tête : « Hélas ! pauvre Yorick ! je l'ai connu, Horatio : c'était un compagnon joyeux et d'une imagination exquise. (...) Là étaient attachées ces lèvres que j'ai baisées je ne sais combien de fois ! That ! have kiss'd, ! know not how oft. » Au temps de Shakespeare l'usage de s'embrasser sur la joue était inconnu : Hamlet dit à Yorick ce que Marguerite d'Ecosse disait à Alain Chartier.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de sonnets sont visiblement adressés à des femmes. Des jeux d'esprit gâtent ces effusions érotiques ; mais leur harmonie avait fait surnommer l'auteur le poète à la langue de miel. Depuis Catulle il est question chez les nourrissons des muses d'une rose qu'il se faut hâter d'enlever à sa tige avant qu'elle soit effeuillée : Shakespeare parle plus clair ; il invite son amie à renaître dans une belle petite fille, laquelle renaîtra à son tour dans une autre belle petite fille, et ainsi de suite ; moyen sûr pour que la rose, toujours cueillie, ne soit jamais fanée.

Le créateur de Desdémone et de Juliette vieillissait sans cesser d'être amoureux. La femme inconnue à laquelle il s'adresse en vers charmants était-elle fière et heureuse d'être l'objet des sonnets de Shakespeare ? On peut en douter : la gloire est pour un vieil homme ce que sont les diamants pour une vieille femme : ils la parent et ne peuvent l'embellir.

My love is strengthen'd, though more weak in seeming, etc.

« Mon amour est augmenté, quoique plus faible en apparence ; (...) notre amour nouveau n'était encore qu'au printemps quand j'avais accoutumé de le saluer de mes vers ; ainsi Philomèle chante au commencement de l'été, et retient ses soupirs à mesure que les jours mûrissent ; non que l'été soit maintenant moins doux qu'il était quand les hymnes mélancoliques du rossignol silenciaient la nuit ! Mais une musique du désert s'élève à présent de chaque rameau, et les choses agréables, devenues communes, perdent leurs plus chères délices. Comme l'oiseau, je me tais quelquefois pour ne pas vous fatiguer de mes chansons. »

That time of year thou may'st in me behold

When yellow leaves, or none, or few, de hang, etc.

« Tu peux voir en moi ce temps de l'année où quelques feuilles jaunies pendent aux rameaux qui tremblent à la bise, voûtes en ruine et dépouillées, où naguère les petits oiseaux gazouillaient. (...) Tu vois en moi le rayon d'un feu qui s'éteint sur les cendres de sa jeunesse, comme sur un lit de mort où il expire, consumé par ce qui le nourrissait. Ces choses que tu vois doivent rendre ton amour plus empressé d'aimer un bien que si tôt tu vas perdre.

No longer mourn for me when I am dead,

Than you shall hear the surly sullen bell, etc.

« Ne pleurez pas longtemps pour moi, quand je serai mort : vous entendrez la triste cloche, suspendue haut, annoncer au monde que j'ai fui ce monde vil, pour habiter avec les vers plus vils encore. Si vous lisez ces mots, ne vous rappelez pas la main qui les a tracés ; je vous aime tant que je veux être oublié dans vos doux souvenirs si en pensant à moi vous pouviez être malheureuse. Oh ! si vous jetez un regard sur ces lignes quand peut-être je ne serai plus qu'une masse d'argile, ne redites pas même mon pauvre nom, et laissez votre amour se faner avec ma vie. »

Il y a plus de poésie, d'imagination, de mélancolie dans ces vers que de sensibilité, de passion et de profondeur. Shakespeare aime, mais il ne croit pas plus à l'amour qu'il ne croyait à autre chose : une femme pour lui est un oiseau, une brise, une fleur ; chose qui charme et passe. Par l'insouciance ou l'ignorance de sa renommée, par son état, qui le jetait à l'écart de la société, en dehors des conditions où il ne pouvait atteindre, il semble avoir pris la vie comme une heure légère et désoccupée, comme un loisir rapide et doux.

Les poètes aiment mieux la liberté et la muse que leur maîtresse : le pape offrit à Pétrarque de le sécularisier, afin qu'il pût épouser Laure. Pétrarque répondit à l'obligeante proposition de Sa Sainteté : « J'ai encore bien des sonnets à faire. »

Shakespeare, cet esprit si tragique, tira son sérieux de sa

moquerie, de son dédain de lui-même et de l'espèce humaine : il doutait de tout. Perhaps est un mot qui lui revient sans cesse. Montaigne, de l'autre côté de la mer, répétait : « Peut-être. Que sais-je ? »

Shakespeare au nombre des cinq ou six grands génies dominateurs

Pour conclure,

Shakespeare est au nombre des cinq ou six écrivains qui ont suffi aux besoins et à l'aliment de la pensée : ces génies mères semblent avoir enfanté et allaité tous les autres. Homère a fécondé l'antiquité ; Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Horace, Virgile sont ses fils. Dante a engendré l'Italie moderne, depuis Pétrarque jusqu'au Tasse. Rabelais a créé les lettres françaises ; Montaigne, La Fontaine, Molière viennent de sa descendance. L'Angleterre est toute Shakespeare, et, jusque dans ces derniers temps, il a prêté sa langue à Byron, son dialogue à Walter Scott.

On renie souvent ces maîtres suprêmes ; on se révolte contre eux ; on compte leurs défauts ; on les accuse d'ennui, de longueur, de bizarrerie, de mauvais goût, en les volant et en se parant de leurs dépouilles ; mais on se débat en vain sous leur joug. Tout se teint de leurs couleurs ; partout s'impriment leurs traces : ils inventent des mots et des noms qui vont grossir le vocabulaire général des peuples ; leurs dires et leurs expressions deviennent proverbes, leurs personnages fictifs se changent en personnages réels, lesquels ont hoirs et lignée. Ils ouvrent des horizons d'où jaillissent des faisceaux de lumière ; ils sèment des idées, germes de mille autres ; ils fournissent des imaginations, des sujets, des styles à tous les arts : leurs oeuvres sont des mines inépuisables ou les entrailles mêmes de l'esprit humain.

De tels génies occupent le premier rang ; leur immensité, leur variété, leur fécondité, leur originalité les font reconnaître tout d'abord pour lois, exemplaires, moules, types des diverses intelligences, comme il y a quatre ou cinq races d'hommes, dont les autres ne sont que des nuances ou des rameaux.

Donnons-nous garde d'insulter aux désordres dans lesquels tombent quelquefois ces êtres puissants, n'imitons pas Cham le maudit ; ne rions pas si nous rencontrons nu et endormi, à l'ombre de l'arche échouée sur les montagnes d'Arménie, l'unique et solitaire nautonnier de l'abîme. Respectons ce navigateur diluvien qui recommença la création après l'épuisement des cataractes du ciel : pieux enfants bénis de notre père, couvrons-le pudiquement de notre manteau.

Shakespeare de son vivant, n'a jamais pensé à vivre après sa vie : que lui importe aujourd'hui mon cantique d'admiration ? En admettant toutes les suppositions, en raisonnant d'après les vérités ou les erreurs dont l'esprit humain est pénétré ou imbu, que fait à Shakespeare une renommée dont le bruit ne peut monter jusqu'à lui ? Chrétien, au milieu des félicités éternelles s'occupe-t-il du néant du monde ? Déiste, dégagé des ombres de la matière, perdu dans les splendeurs de Dieu, abaisse-t-il un regard sur le grain de sable où il a passé ? Athée, il dort de ce sommeil sans souffle et sans réveil qu'on appelle la mort. Rien donc de plus vain que la gloire au delà du tombeau, à moins qu'elle n'ait fait vivre l'amitié, qu'elle n'ait été utile à la vertu, secourable au malheur, et qu'il ne nous soit donné de jouir dans le ciel d'une idée consolante, généreuse, libératrice, laissée par nous sur la terre.

Partie III – Littérature sous les deux premiers Stuarts et pendant la république

Ce que l'Angleterre doit aux Stuarts

À ce nom des Stuarts, l'idée d'une longue tragédie vient à l'esprit. On se demande si Shakespeare n'aurait pas du naître à leur époque : Non. Shakespeare, enveloppé dans le mouvement révolutionnaire, n'eût pas eu assez de loisir pour développer les diverses parties de son génie : peut-être même, devenu homme politique, n'eût-il rien produit, les faits auraient dévoré sa vie.

La Grande-Bretagne doit à la race des Stuarts deux choses inappréciables pour une nation : la force et la liberté. Jacques Ier en apportant la couronne d'Ecosse à l'Angleterre réunit les peuples de l'île en un seul corps, et fit disparaître du sol la guerre étrangère. L'Ecosse avait des alliances continentales ; presque toutes les fois que des hostilités éclataient entre la France et l'Angleterre, l'Ecosse faisait une puissante diversion en faveur de la première. Si l'Ecosse n'eût pas été réunie en 1792 à l'Angleterre, celle-ci n'aurait pu soutenir la longue guerre de la révolution.

Quant à la liberté anglaise, les Stuarts la fixèrent en la combattant : Charles Ier la paya de sa tête, Jacques II de sa race.

Jacques Ier. – Basilicon Doron

À l'époque où l'on existe on tient compte des médiocrités, par la raison que les médiocrités sont hargneuses, intrigantes, envieuses, et que du commun des choses et des hommes se compose le train du monde ; mais lorsqu'il s'agit du passé, rien n'oblige à ressusciter le troupeau vulgaire qui, désabusé sur lui-même par la bonne foi de la mort, serait stupéfait de revivre et incapable de se tenir debout. Quelques personnages demeurent sur la vieille toile du temps quand le reste du tableau est effacé ; c'est d'eux qu'il se faut uniquement occuper : il suffit de nommer les individus secondaires, en ne s'arrêtant qu'aux grandes figures qui, à de longs intervalles, succèdent aux grandes figures. Cependant, il est essentiel de noter, chemin faisant, les révolutions survenues dans le fond ou dans la forme de la pensée humaine. Je dis essentiel pour parler comme les importants et les doctes, car, hors la religion et ses vertus, qui seules peuvent produire la liberté, est-il quelque chose d’essentiel dans ce monde ?

Le premier des quatre Stuarts qui monta sur le trône d'Angleterre a laissé des ouvrages plus estimés que sa mémoire ; je le nomme : il faut mentionner les rois qui peuvent écrire sur l’Apocalypse, la vraie loi des monarchies libres, et le Don Royal, Basilicon Doron. Si Jacques Ier ne se fût pas donné tant de peine afin d'établir le droit divin et conquérir le titre de Majesté sacrée, on n'aurait peut-être pas eu l'occasion de faire passer son malheureux fils pour l'auteur de l’Icon, Basiliké.

Toutefois le Don Royal, Basilicon Doron, mérite un examen particulier : il contient des choses historiques intéressantes, et fait voir Jacques Ier sous un nouveau jour.

Le Don ou le Présent Royal est dédié à Henri, fils aîné de Jacques. Le roi, dans une épître au jeune prince, lui dit d'abord (je me sers d'une vieille traduction française, fidèle et naïve) : « Et afin que cette instruction soulage votre mémoire, je l'ai

divisée en trois parties. La première vous dira votre devoir envers Dieu comme chrétien, la seconde votre devoir envers votre peuple comme roi, et la dernière vous enseignera comment vous avez à vous porter ès choses communes et ordinaires de notre vie, lesquelles de soi ne sont ni bonnes ni mauvaises, sinon en tant que l'on en use bien ou mal, et qui serviront toutefois à augmenter votre réputation et autorité, si vous en usez bien. »

Le roi s'adresse ensuite au lecteur :

« Or, parmi mes plus secrètes actions, lesquelles, outre mon attente, sont venues à la connaissance du public, il en est ainsi arrivé à mon écrit auquel je donnai le titre de Don Royal, parce que je l'adressais à mon fils aîné, destiné de Dieu, comme je crois, pour seoir un jour sur mon trône après moi.

« Pour tenir cet écrit plus caché, j'avais pris serment du libraire de n'en imprimer que sept copies pour les distribuer et faire garder secrètement par sept de mes plus confidents serviteurs, afin que si par le temps, qui perd et consume toutes choses, les unes étaient perdues, il en restât encore quelqu'une après ma mort, pour servir de gage à mon fils de la sincérité de mon affection envers lui, même du soin que j'ai eu de son éducation.

« Mais puisque, contre mon dessein, cet écrit est publié partout et ensuite sujet à la censure de tous (car chacun en jugera selon son humeur et sa passion), je suis maintenant contraint d'en permettre l'impression. »

La première partie de l'ouvrage, Devoirs d'un roi chrétien envers Dieu, renferme des choses bonnes, mais communes ; on n'y trouve guère de remarquable que ce passage :

« J'ai nommé la conscience gardienne de la religion. C'est un oeil que Dieu a mis dans l'homme toujours veillant sur toutes les actions de sa vie, pour lui donner joie et contentement du bien qu'il a fait, et un vif ressentiment au contraire quand il a mal fait. Car comme la conscience sert aux méchants de torture et de bourreau, aussi est-elle pour consolation aux gens de bien. N'est-ce pas un avantage grand d'avoir chez nous, et avec nous, pendant notre vie, le registre de tous les péchés

desquels nous sommes accusés ou à l'heure de la mort, ou bien au jour du jugement ?

« Gardez donc votre conscience nette, même de deux taches et imperfections auxquelles les hommes sont sujets pour la plupart, ou de stupidité qui engendre l'athéisme, ou de superstition, mère des hérésies. Par la première, j'entends une âme infectée de lèpre, une conscience cautérisée, devenue sans sentiment de son mal, et endormie dans son péché. Par la superstition, j'entends ceux qui se lient eux-mêmes à une autre règle et forme de servir Dieu, que celle qui est ordonnée en sa parole. »

La seconde partie du Présent Royal : Devoirs d'un roi en sa charge, s'ouvre par ce bel exorde :

« Comme vous portez ces deux qualités de chrétien et de roi, aussi faut-il que vous mettiez peine à vous en bien acquitter, afin que vous soyez et bon chrétien et bon roi tout ensemble, gardant justice et équité en votre administration, ce qui se fera par deux moyens : l'un à établir de bonnes lois et les faire bien observer, car l'un sans l'autre ne sert de rien, puisque l'observation de la loi est la vie de la loi ; l'autre, que par vos moeurs et votre vie vous soyez en bon exemple à vos sujets, car naturellement le peuple forme ses moeurs au moule de son prince : même les lois n'ont tant de pouvoir et d'effet sur les hommes que la vie et l'exemple de ceux qui leur commandent. »

Jacques semble être un prophète de famille quand il écrit ces paragraphes sur la mort d'un bon roi et sur celle d'un tyran :

« Pour le premier, considérez la différence qu'il y a entre le roi légitime et le tyran ; et par ce moyen, vous entendrez beaucoup mieux quel est votre devoir, car les contraires mis à l'opposite l'un de l'autre se font mieux voir et discerner. L'un sait qu'il est ordonné pour son peuple, et que Dieu lui en a commis la charge et le gouvernement, duquel il est comptable : l'autre croit que le peuple est fait pour lui, afin de s'en servir pour ses passions et ses appétits déréglés ; en un mot, que son peuple est sa proie, sa tyrannie le fruit de sa

domination.

« Et ores qu'il y en ait que la déloyauté des sujets fait mourir avant le temps (ce qui arrive rarement), si est-ce que leur réputation vit après eux ; et la déloyauté de ces traîtres est toujours suivie de sa punition en leurs corps, biens et renommée ; car l'infamie en reste même à leur postérité. Mais, quant au tyran, sa méchante vie arme et anime enfin ses sujets à devenir ses bourreaux. Et bien que la révolte ne soit jamais loisible de leur part, si est-on si las et rebuté de ses déportements que sa chute n'est guère regrettée par la plupart de son peuple, moins par ses voisins. Et, outre la mémoire honteuse qu'il laisse au monde après soi, et les peines éternelles qui l'attendent en l'autre, il arrive souvent que les auteurs de cet assassinat demeurent impunis, et le fait ratifié par les lois, approuvé par la postérité. Il vous est donc fort facile, mon fils, de choisir de ces deux façons de vivre la meilleure ; et, élisant plutôt le chemin de la vertu, assurer votre vie et votre état : et ores qu'il vous arrive quelque infortune, vous soyez pour le moins regretté des gens de bien, votre vie approuvée, et votre nom en bonne odeur à tout le monde. »

En parlant des excès qu'il faut réprimer, Jacques dit à son héritier :

« Puisque vous avez l'autorité du magistrat légitime et souverain, ne souffrez point que ceux desquels vous avez l'honneur d'être issu, et qui auront eu puissance et autorité sur vous, soient diffamés par qui que ce soit : mêmement, puisque le fait vous touche aussi en particulier, pour ne laisser à ceux qui viendront après vous sujet de vous traiter à la même mesure que vous aurez mesuré les autres.

« Ayant donc l'honneur de tirer votre origine d'aussi illustres aïeux qu'autre prince de la chrestienté, réprimez l'insolence des médisants, qui sous titre de taxer un vice dans la personne, essayent malicieusement de tacher la race et la famille entière pour la rendre odieuse à la postérité. Car quel amour pouvez-vous espérer de ceux qui veulent mal à ceux desquels vous êtes né ? Et pour quelle raison détruit-on tant

qu'on peut les louveteaux et renardeaux sous la mère, sinon parce qu'on n'en peut aimer la race malfaisante ? Et d'ailleurs pourquoi sera le poulain d'un coursier de Naples de plus grand prix en un marché que celui d'une haridelle, sinon pour l'estime qu'on fait de la race dont il est ? Aussi est-ce une chose monstrueuse de voir une personne haïr le père et aimer les enfants ; et à la vérité le plus court chemin pour rendre le fils méprisé est de diffamer le père et l'exposer en haine. En un mot, j'en parle comme savant par mon expérience propre. Car, outre les jugements de Dieu que j'ai vus à l'oeil, et remarqués sur les principaux chefs des conspirations faites contre mes pères et aïeux, je puis dire avec vérité n'en avoir point trouvé de plus fidèles et affectionnés à mon service, même au plus fort de mes affaires et afflictions, que ceux qui les ont fidèlement servis jusqu'à la fin, et particulièrement la reine, ma mère. J'entends de ceux qui lors étaient en âge de discrétion. Ainsi, mon fils, je vous décharge mon coeur et ma conscience, en vous ouvrant la vérité, et ne me soucie de ce qu'en diront ou penseront les traîtres, leurs fauteurs et complices. »

Ces énergiques paroles font voir que Jacques a été calomnié lorsqu'on a prétendu qu'il avait été indifférent à la catastrophe de sa mère. Ces paroles ont d'autant plus de mérite qu'il n'était pas roi d'Angleterre lorsqu'il les écrivait. En Ecosse les ennemis de Marie Stuart l'environnaient, et Elisabeth, dont il attendait le trône, vivait encore.

Le paragraphe suivant donne une idée de l'état de l'Ecosse à cette époque :

« Ce propos me ramentait de parler des excès et ravages qui se font au haut pays d'Ecosse et aux frontières. De ces gens il y a de deux sortes. Les uns en la terre ferme, qui sont grossiers pour la plupart, et toutefois non sans quelque reste et apparence de civilité. L'autre sorte est aux isles, entièrement sauvage et incivile. Faites valoir étroitement mes ordonnances contre telles gens, leurs chefs et conducteurs, et sans doute vous les dompterez. Quant aux autres, suivez ma piste et mon dessein à y faire des peuplades et colonies de gens civilisés du dedans de notre isle, afin de ramener ces

barbares à quelque douceur et civilité ; ou bien les transporter ailleurs.

« Mais quant à la frontière, d'autant que je sais si vous n'êtes un jour roi de toute l'isle, selon que le droit de votre succession vous y appelle, que malaisément viendrez-vous à bout de jouir paisiblement de cette plus rude et stérile partie septentrionale, d'icelle même de bien assurer la couronne sur votre tête propre, il me serait ensuite superflu de vous en parler davantage. Mais si un jour vous êtes seigneur de toute l'isle, vous en chevirez aussi facilement que de tout le reste ; car cette frontière viendra à être le milieu de votre royaume.

« La réformation de la religion fut faite en Ecosse assez extraordinairement, et par oeuvre de Dieu.

« Le changement ne se fit point ainsi que chez nos voisins d'Angleterre, en Danemark et plusieurs autres lieux de l'Allemagne, avec ordre et par l'autorité du prince ou magistrat souverain. Aussi quelques esprits brouillons et bouillants parmi les désordres empiétèrent tellement l'autorité sur le peuple, qu'ayant après goûté la douceur du commandement, commencèrent à se figurer entre eux-mêmes une forme de gouvernement populaire, et s'y trouvant amorcés premièrement par le naufrage de ma grand-mère, puis par celui de feu ma mère, et après par la licence du long temps de ma minorité, avancèrent tellement l'oeuvre de leur démocratie imaginaire, qu'ils ne se nourrissaient plus de là en avant que de l'espérance de se faire tribuns du peuple. »

Ce que dit ici Jacques Ier de la faction puritaine explique la théorie du droit divin qu'il fit si malheureusement soutenir dans la suite. N'ayant vu que les troubles et les désolations occasionnés par le principe de la souveraineté du peuple, il se réfugia dans le droit divin : il ne se trouvait pas assez en sûreté dans le principe de l'hérédité monarchique.

Jacques discourt de la noblesse ; il en examine les défauts et les qualités. Le système du roi sur les grandes charges de l'Etat est d'un esprit judicieux. À l'égard des classes industrielles, Jacques devance les idées de son siècle : il veut que l’on donne et que l'on publie toute liberté de commerce

aux étrangers.

Traitant du mariage des princes, Jacques recommande la pureté à son fils : un conseil politique d'une vérité frappante se trouve mêlé à ces instructions morales :

« Il vous faut principalement avoir égard aux raisons principales de l'institution du mariage, et toutes autres choses vous seront ajoutées, qui me fait désirer que vous en preniez une qui soit entièrement de votre religion, si son rang et ses autres qualités sont sortables à votre état et dignité. Car bien qu'à mon grand regret le nombre des grands princes faisant profession de notre religion soit petit, et à cette cause que ce mien avis réussira plus difficilement, si vous faut-il penser à bon escient à ces difficultés : à savoir comment vous et votre femme serez une chair, pour tenir cette union et amitié nécessaire, si vous êtes membres de deux Eglises opposites : diversité de religions apporte quand et soi diversité de moeurs ; et la division de vos pasteurs causera division parmi vos sujets, qui prendront exemple sur votre maison et famille, outre la conséquence d'une mauvaise éducation de vos enfants. Et ne présumez pas de pouvoir toujours manier et former une femme à vos moeurs. — Salomon s'y trompa et se laissa tromper aux femmes, le plus sage toutefois de tous les rois ; et à la vérité le don de persévérance est de Dieu, non pas de nous. »

Si Charles Ier eût suivi le conseil que Jacques donnait à Henri, il se fût épargné bien des malheurs.

Au reste, l'horreur avec laquelle le roi d'Ecosse parle de certaines dépravations me fait croire que sur ce point il a été encore mal jugé : un mot soldatesque de notre Henri IV ne peut pas faire autorité historique ; il ne faut prendre ce mot que pour un ventre-saint-gris. L'abandonnement aux favoris prouve la faiblesse, et ne suppose pas nécessairement la corruption : quand on est livré à des vices honteux, on les cache, mais on ne fait pas avec un certain accent l'éloge des vertus contraires : le voile des paroles couvrirait mal la rougeur du front.

La troisième partie du Basilicon Doron, Des déportements

d'un roi ès choses communes et indifférentes, amuse par sa naïveté. Jacques instruit son fils à être attentif à sa grâce et sa façon à table : Henri ne doit être ni friand ni gourmand ; son vivre doit être apprêté sans beaucoup de sauces, « car ces compositions et meslinges ressemblent mieux à médecine qu'à viande, et l'usage en était anciennement blâmé par les Romains ». Henri doit éviter l'ivrognerie, vice qui croît avec l'âge et ne meurt qu'avec la vie : « En votre manger, mon fils, ne soyez grossier et incivil comme un cynique, ni mignard et délicat comme une épousée ; mais mangez d'une façon franche, virile et honnête.

« Soyez pareillement modéré en votre dormir (...) ; ne vous arrêtez point aux songes ni aux présages (...) Votre habillement doit être modeste, non superflu comme d'un débauché, non chétif et mécanique comme d'un faquin, non trop curieusement enrichi et façonné comme d'un galant de cour, ni d'une façon grossière et rustique comme d'un manant, ni bigarré comme d'un gendarme éventé ou d'un mignon frisé, ni trop grave et simple comme d'un homme d'Eglise. (...) En temps de guerre que votre vêtement soit plus brave et votre contenance plus gaillarde et relevée. Toutefois, que ce soit sans porter vos cheveux longs ou laisser croître vos ongles, qui ne sont qu'excrément de nature. »

Quant aux jeux et aux exercices, Jacques veut que son fils y mette du choix ; il recommande le courir, le sauter, le tirer des armes, le tirer de l'arc, le jouer à la paume. « Exercez-vous, mon fils, à dompter les grands chevaux, et qui ont le plus de fougue, afin que je puisse dire de vous ce que Philippe disait de son fils Alexandre : « La Macédoine est trop peu de chose pour lui. »

Jacques permet aussi la chasse, mais la chasse aux chiens courants, qu'il trouve plus noble et plus propre à un prince. Au reste, il renvoie sur ce point son fils à Xénophon, « auteur ancien et renommé, lequel n'a eu dessein, dit-il, de flatter ni vous ni moi. »

« Quant au langage, mon fils, soyez franc en votre parler, naïf, net, court et sentencieux, évitant ces deux extrémités, ou

de termes grossiers et rustiques, ou de mots trop recherchés qui ressentent l'écritoire... Si votre esprit vous porte à composer en vers ou en prose, c'est chose que je ne veux blâmer. N'entreprenez point de trop long ouvrage ; que cela ne vous divertisse de votre charge.

« Pour écrire dignement, il faut élire un sujet digne de vous, plein de vertu et non de vanité, vous rendant toujours clair et intelligible le plus que vous pourrez. Et si ce sont vers, souvenez-vous que ce n'est la partie principale de la poésie de bien rimer et couler doucement avec mots bien propres et bien choisis ; mais plutôt, lorsqu'elle sera tournée en prose, d'y faire voir une riche invention des fleurs poétiques et des comparaisons belles et judicieuses, afin que la prose même retienne le lustre et la grâce du poème. Je vous avise aussi d'écrire en votre langue propre ; car il ne nous reste quasi rien à dire en grec et en latin, et prou de petits écoliers vous surpasseront en ces deux langues. Joint qu'il est plus séant à un roi d'orner et enrichir sa langue propre, en laquelle il peut et doit devancer tous ses sujets, comme pareillement en toutes autres choses honnêtes et recommandables. »

Ces derniers conseils sont curieux : ce roi auteur qui s'exprimait avec tant d'emphase devant ses parlements montre ici du goût et de la mesure. Son ouvrage finit par une grande vue : Jacques croit que tôt ou tard la réunion de l'Ecosse et de l'Angleterre produira un puissant empire.

Je me suis étendu sur le traité du Don Royal, presque ignoré aujourd'hui ; on ne le connaît guère que par un de ces jugements composés à l'usage de ceux qui ne lisent rien par ceux qui n'ont point lu. Voltaire feuilletait tout, sans se donner le temps d'étudier ; il a jeté dans le monde une foule de ces opinions de prime-abord, qu'adoptent l'ignorance et la paresse : si quelquefois l'auteur de l’Essai sur les Moeurs rencontre juste, c'est qu'il devine. Ainsi, de siècle en siècle, des choses d'une fausseté évidente sont crues et répétées comme articles de foi ; elles acquièrent par le temps une sorte de vérité et d'authenticité de mensonge que rien ne saurait détruire.

Henri, ce nom me fait mal à écrire, Henri, à qui le Basilicon Doron est adressé, mourut à l'âge de dix-huit ans. S'il eût vécu, Charles Ier n'eût pas régné ; les révolutions de 1649 et de 1688 n'auraient pas eu lieu ; notre révolution n'aurait pas eu les mêmes conséquences : sans l'antécédent du jugement de Charles Ier, l'idée ne serait venue à personne en France de conduire Louis XVI à l'échafaud ; le monde était changé.

Ces réflexions qui se présentent à l'occasion de toutes les catastrophes historiques sont vaines : il y a toujours un moment dans les annales des peuples où si telle chose n'était pas advenue, si tel homme n'était pas mort ou était mort, si telle mesure avait été prise, si telle faute n'avait été faite, rien de ce qui est arrivé ne serait arrivé. Mais Dieu veut que les hommes naissent avec le caractère propre à l'événement qu'ils doivent amener : Louis XVI a cent fois pu se sauver ; il ne s'est pas sauvé, tout simplement parce qu'il était Louis XVI. Il est donc puéril de se lamenter sur des accidents qui produisent ce qu'ils sont destinés à produire : à chaque pas dans la vie, mille lointains divers, mille futuritions s'ouvrent devant nous ; cependant, vous n'atteignez qu'un horizon, vous ne courez qu'à un avenir.

Raleigh. – Cowley

Jacques Ier tua le fameux Walter Raleigh : l'Histoire universelle est encore lue à cause de sir Walter lui-même : s'il y a des livres qui font vivre le nom de leurs auteurs, il y a des auteurs dont le nom fait vivre leurs livres.

Cowley dans l'ordre des poètes arrive immédiatement après Shakespeare, bien qu'il fût né plus tard que Milton : royaliste d'opinion, il travailla pour le théâtre, et composa des poèmes, des satires et des élégies. Il abonde en traits d'esprit ; sa versification manque, dit-on, d'harmonie ; son style, souvent recherché, est cependant plus naturel et plus correct que celui de ses prédécesseurs.

Cowley nous attaque : depuis Surrey jusqu'à lord Byron, il n'y a peut-être pas un écrivain anglais qui n'insulte le nom, le caractère et le génie français. Nous, avec une impartialité et une abnégation admirables, nous acceptons l'outrage : confessant humblement notre infériorité, nous célébrons à son de trompe l'excellence de tous les auteurs d'outre-mer nés ou à naître, petits ou grands, mâles ou femelles.

Dans son poème de la guerre civile, Cowley s'écrie :

It was not so when Edward prov'd his cause,
By a sword stronger than the salique laws,
… ; when the French did fight,
With women's hearts, against the women's right.

« Il n'en était pas ainsi quand Edouard soutenait sa cause par une épée plus forte que la loi salique, alors que les Français combattaient avec des coeurs de femme contre le droit des femmes. »

Le roi Jean, Charny, Ribeaumont, Beaumanoir, les trente Bretons, Duguesclin, Clisson et cent mille autres, avaient des coeurs de femme.

De tous les hommes qui ont illustré la Grande-Bretagne, celui qui m'attire le plus est lord Falkland : j'ai souhaité cent

fois avoir été ce modèle accompli de lumières, de générosité, d'indépendance, de n'avoir jamais paru sur la terre dans ma propre forme et sous mon nom. Doué du triple génie des lettres, des armes et de la politique, fidèle aux muses sous la tente, à la liberté dans le palais, dévoué à un monarque infortuné, sans méconnaître les fautes de ce monarque, Falkland a laissé un souvenir mêlé de mélancolie et d'admiration. Les vers que Cowley lui adresse au retour d'une expédition militaire sont nobles et vrais : le poète commence par énumérer les vertus et les talents de son héros, puis il ajoute :

Such is the man whom we require, the same
We lent the north, untouch'd, as is his fame.
He is too good for war, and ought to be
As far from danger, as from fear he's free.
Those men alone,...
Whose valour is the only art they know,
Were for sad war and bloody battles born ;
Let them the state defend, and he adorn.

« Voilà l'homme que nous redemandons aux Ecossais, tel que nous le leur avons prêté, exempt de blessures comme sa gloire. Trop bon pour la guerre, il doit être tenu aussi loin du danger qu'il l'est de la crainte. Les guerriers dont la valeur est le seul art... sont nés pour la triste guerre et les batailles sanglantes : qu'ils défendent l'Etat et que Falkland l'embellisse. »

Inutiles voeux ! la vie au milieu des malheurs de son pays devint à charge à l'ami des muses. Sa tristesse se laissait remarquer jusque dans la négligence de ses vêtements. Le matin de la première bataille de Naseby, on devina son dessein de mourir au changement de ses habits : il se para comme pour un jour de fête ; il demanda du linge blanc : « Je ne veux pas, dit-il en souriant, que mon corps soit trouvé dans du linge sale : je prévois de grands malheurs, mais j'en serai dehors avant la fin de la journée. » Il se mit au premier rang du régiment de lord Byron : une balle de la liberté qu'il aimait l'affranchit des serments de l'honneur dont il était l'esclave.

Il reste quelques discours et quelques vers de Falkland : secrétaire d'Etat de Charles Ier, il rédigeait avec Clarendon les proclamations royales. Il aida Chilling Worth dans son Histoire du Protestantisme.

La Bible, traduite en partie sous Henri VIII, fut retraduite sous Jacques II par les quarante-sept savants : cette dernière traduction est un chef-d'oeuvre. Les auteurs de cette immense ouvrage firent pour la langue anglaise ce que Luther fit pour la langue allemande, ce que les écrivains sous Louis XIII firent pour la langue française ; ils la fixèrent.

Ecrits politiques sous Charles Ier et Cromwell

Chercher les lettres dans les temps d'orage, c'est demander un abri à ces vallées paisibles que les poètes placent au bord de la mer ; mais si l'on est mené par quelque génie heureux dans ces retraites, d'autres esprits vous poussent au milieu de la tempête et des flots. La politique monte sur le trépied et se transforme en sibylle ; les pamphlets, les libelles, les vers satiriques abondent, s'imprègnent de haine et sont écrits avec le sang des factions. Les guerres civiles d'Angleterre firent pulluler des productions déplorables.

Un de ces fanatiques que Butler a livrés au ridicule, s'écrie :

« An alarm to all flesh, etc.

« Howle, howle, bawl and roar, ye lust full, cursing, swearing, drunken, lewd, superstitious, devilish, sensual ; earthly inhabitants of the whole earth ; bow, bow, you most surly trees and lofty oaks ; ye tall cedars and low shrubs, cry out aloud ; hear, ye proud waves, and boistrous seas ; also listen, ye uncircumcised, stiff-necked, and madraging bubbles, who even hate to be reformed. »

« Alarme à toute chair, etc.

« Hurlez, hurlez ; criez, beuglez, rugissez, ô vous, libidineux, maudits jureurs, ivrognes, impurs, superstitieux, diaboliques, sensuels habitants terrestres de la terre. Courbez-vous, courbez-vous, ô vous arbres très dédaigneux ; et vous, chênes élevés, vous, hauts cèdres et petits buissons, criez de toutes vos forces ; écoutez, écoutez, vagues orgueilleuses, et vous, mers indomptables ; écoutez aussi, vous, incirconcis, écume raide, nue et enragée, qui haïssez la réforme. »

Les poètes égalaient les orateurs.

Dear friend J. C., with true unfeigned love
I thee salute...

(…)
… dear friend ; a member joyntly knit
To all, in Christ, in heavenly places sit ;
And there, to friends ne stranger would I be,
(…)
For truly, friend, I dearly love, sod own,
All travelling souls, who truly sigh and groan
For the adoption which sets free from sin, etc.

« Cher ami J. C., je te salue avec un amour sans réserve. (…)

Cher ami, moi membre conjointement uni à tous en Christ, qui est assis aux lieux célestes. Là, je ne serais point étranger parmi les amis ; j'aime tendrement, et je l'avoue, les âmes voyageuses qui soupirent et gémissent véritablement pour l'adoption qui rachète les péchés. »

Cromwell ne s'élevait guère au-dessus de cette éloquence ; on peut en juger par ses discours obscurs et ses lettres diffuses. Sa poésie était dans les faits et dans son épée il fut poète quand il regarda Charles Ier dans son cercueil. Sa muse était cette femme qui, à son dire, lui était apparue dans son enfance et lui avait annoncé la royauté.

L'Abbé de Lamennais

La révolution française a produit aussi des écrivains qui ont vu la liberté dans la religion ; mais ici notre supériorité est manifeste. C'est dans les champs de la Croix que l'abbé de Lamennais a recueilli cet intérêt si tendre pour la nature humaine, pour les classes laborieuses, pauvres et souffrantes de la société ; c'est en errant avec le Christ sur les chemins, en voyant les petits rassemblés aux pieds du Sauveur du monde qu'il a retrouvé la poésie de l'Evangile. Ne dirait-on pas que ce tableau est une parabole détachée du sermon de la Montagne ?

« C'était une nuit d'hiver. Le vent soufflait au dehors, et la neige blanchissait les toits.

« Sous un de ces toits, dans une chambre étroite, étaient assises, travaillant de leurs mains, une femme à cheveux blancs et une jeune fille.

« Et de temps en temps la vieille femme réchauffait à un petit brasier ses mains pâles. Une lampe d'argile éclairait cette pauvre demeure, et un rayon de la lampe venait expirer sur une image de la Vierge, suspendue au mur.

« Et la jeune fille leva les yeux, regarda en silence pendant quelques moments la femme à cheveux blancs ; puis elle lui dit : Ma mère, vous n'avez pas été toujours dans ce dénuement ?

« Et il y avait dans sa voix une douceur et une tendresse inexprimables.

« Et la femme à cheveux blancs répondit : Ma fille, Dieu est le maître : ce qu'il fait est bien fait.

« Ayant dit ces mots, elle se tut un peu de temps ; ensuite elle reprit :

« Quand je perdis votre père, ce fut une douleur que je crus sans consolations : cependant vous me restiez ; mais je ne sentais qu'une chose alors.

« Depuis, j'ai pensé que s'il vivait et qu'il nous vît en cette détresse, son âme se briserait, et j'ai reconnu que Dieu avait été bon envers lui.

« La jeune fille ne répondit rien, mais elle baissa la tête, et quelques larmes, qu'elles s'efforçait de cacher, tombèrent sur la toile qu'elle tenait entre ses mains.

« La mère ajouta : Dieu qui a été bon envers lui a été bon aussi envers nous. De quoi avons-nous manqué, tandis que tant d'autres manquent de tout ?

« Il est vrai qu'il a fallu nous habituer à peu, et ce peu, le gagner par notre travail ; mais ce peu ne suffit-il pas, et tous n'ont-ils pas été dès le commencement condamnés à vivre de leur travail ?

« Dieu, dans sa bonté, nous a donné le pain de chaque jour : et combien ne l'ont pas ! un abri : et combien ne savent où se retirer !

« Il vous a, ma fille, donnée à moi : de quoi me plaindrais-je ?

« À ces dernières paroles, la jeune fille tout émue tomba aux genoux de sa mère, prit ses mains, les baisa, et se pencha sur son sein en pleurant.

« Et la mère, faisant un effort pour élever la voix : Ma fille, dit-elle, le bonheur n'est pas de posséder beaucoup, mais d'espérer et d'aimer beaucoup.

« Notre espérance n'est pas ici-bas, ni notre amour non plus, ou, s'il y est, ce n'est qu'en passant.

« Après Dieu, vous m'êtes tout en ce monde ; mais ce monde s'évanouit comme un songe, et c'est pourquoi mon amour s'élève avec vous vers un autre monde.

« Lorsque je vous portais dans mon sein, un jour j'ai prié avec plus d'ardeur la vierge Marie, et elle m'apparut pendant mon sommeil, et il me semblait qu'avec un sourire céleste elle me présentait un petit enfant.

« Et je pris l'enfant qu'elle me présentait, et lorsque je le tins dans mes bras, la Vierge Mère posa sur sa tête une couronne de roses blanches.

« Peu de mois après vous naquîtes, et la douce vision était

toujours devant mes yeux.

« Ce disant, la femme aux cheveux blancs tressaillit, et serra sur son coeur la jeune fille.

« À quelque temps de là, une âme sainte vit deux formes lumineuses monter vers le ciel, et une troupe d'anges les accompagnait, et l'air retentissait de leurs chants d'allégresse. »

Nous vivons, comme au siècle de Cromwell, dans un siècle de réforme : si l'on remarque au temps de Cromwell plus de morale et plus de conviction dans les âmes, on remarque en notre temps plus de mansuétude et de douceur dans les esprits. Le sentiment du puritain est loin de cette harmonie et de cette paix que la philosophie religieuse de M. Ballanche introduit dans le christianisme.

Killing no murder. – Locke. – Hobbes. – Denham. – Harrington. – Harvey. – Sieyès. – Mirabeau. – Benjamin Constant. – Carrel

Le pamphlet le plus célèbre de cette époque fut le Killing no murder, « Tuer n'est pas assassiner. » L'auteur, le colonel républicain Titus, invite, dans une dédicace ironique, son Altesse Olivier Cromwell à mourir pour le bonheur et la délivrance des Anglais. Depuis la publication de cet écrit, on ne vit plus le Protecteur sourire ; il se sentait abandonné de l'esprit de la révolution, d'où lui était venue sa grandeur. Cette révolution qui l'avait pris pour guide ne le voulait pas pour maître. La mission de Cromwell était accomplie ; sa nation et son siècle n'avaient plus besoin de lui : le temps ne s'arrête pas pour admirer la gloire ; il s'en sert et passe outre.

J'ai lu (dans Gui Patin peut-être) un fait curieux ; il n'a jamais été remarqué, que je croie : le docteur affirme que Killing no murder fut d'abord écrit en français par un gentilhomme bourguignon.

Voici Locke comme poète : il fit de très mauvais vers en l'honneur de Cromwell ; Waller en avait fait de très beaux.

La bassesse de la flatterie qui survit à l'objet de l'adulation n'est que l'excuse d'une conscience infirme : on exalte un maître qui n'est plus pour justifier par l'admiration la servilité passée. Cromwell trahit la liberté dont il était sorti : si le succès était réputé l'innocence ; si, débauchant jusqu'à la postérité, le succès la chargeait de ses chaînes ; si, esclave future, engendrée d'un passé esclave, cette postérité subornée devenait la complice de quiconque aurait triomphé, où serait le droit ? où serait le prix des sacrifices ? Le bien et le mal n'étant plus que relatifs, toute moralité s'effacerait des actions humaines.

D'un autre côté, qui voudrait défendre la sainte indépendance et la cause du faible contre le fort, si le courage, exposé à la vengeance des abjections du présent, devait encore subir le blâme des lâchetés de l'avenir ? L'infortune sans voix perdrait jusqu'à l'organe de la plainte, et ces deux grands avocats de l'opprimé, la probité et le génie.

Hobbes, royaliste par haine des doctrines populaires, se jeta dans une extrémité opposée ; il dériva tout de la force et de la nécessité, réduisant la justice à une des fonctions de la puissance, et ne la faisant pas sortir du sens moral. Il ne s'aperçut pas que la démocratie avait autant de droit que l'unité à partir de ce même principe. La société, qui allait selon sa pente naturelle vers l'établissement populaire, ne rétrograda point avec le système de Hobbes, malgré les excès de la révolution anglaise ; elle ne fut arrêtée dans sa marche que par Louis XIV, qui lui barra le chemin avec sa gloire. Hobbes enseignait le scepticisme ainsi que nos philosophes du XVIIIe siècle, d'un ton impérieux et de toute la hauteur dogmatique. Il voulait qu'on crût ferme à ce qu'il ne croyait pas, et il prêchait le doute en inquisiteur. Son style a de l'énergie, et son Thucydide est trop décrié. Cet esprit fort était le plus faible des hommes ; il tremblait à la pensée de la tombe : la nature le conduisit jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, pour le livrer évanoui à la mort, comme un patient tombé en défaillance est porté sous le fer fatal.

Sir John Denham vit encore un peu dans son poème descriptif de Cooper's Hill. Il était royaliste et agent à Londres de la correspondance de Charles Ier avec la reine ; Cowley l'était à Paris ; les Muses servaient la tendresse conjugale et le malheur.

L'Oceana d'Harrington est une répétition de l'Utopie de Thomas More. Où un gouvernement parfait se trouve-t-il ? En Utopie, nulle part, comme le nom le signifie.

Harvey écrivit sa découverte de la grande circulation du sang. Aucun médecin en Europe, ayant atteint l'âge de quarante ans, ne voulut adopter la doctrine d'Harvey, et lui-même perdit ses pratiques à Londres, parce qu'il avait trouvé

une importante vérité. Harvey fut encouragé de Charles Ier, et lui demeura fidèle. Servet, brûlé en effigie par les catholiques et en personne par Calvin, avait indiqué la circulation du sang dans le poumon : le siècle ne fit d'un savant de génie qu'un hérétique vulgaire, lequel un autre hérétique conduisit au bûcher.

Au reste, quant aux pamphlets anglais de pure politique, lorsqu'ils ne sont point infectés du jargon théologique de l'époque, ce qui est rare, ils restent à une immense distance de nos investigations modernes. Si vous en exceptez Milton, aucun publiciste de la révolution de 1649 n'approche de Sieyès, de Mirabeau, de M. Benjamin Constant, encore moins de M. Carrel : ce dernier, serré, ferme, habile et logique écrivain, a dans sa manière quelque chose de l'éloquence positive des faits : son style creuse et grave ; c'est de l'histoire par les monuments.

Milton. – Sa naissance. – Collège

Au-dessus d'une foule de prosateurs et de poètes, pendant les règnes orageux de Charles Ier et du Protecteur, s'élève la belle tête de Milton. Où sont les contemporains de ce génie, les Cowley, les Waller, les Denham, les Marvel, les Suckling, les Crashaw, les Lovelace, les Davenant, les Wither, les Habington, les Herbert, les Carew, les Stanley ? Excepté deux ou trois de ces noms, quel lecteur français connaît les autres ? Le *Génie du Christianisme* parle raisonnablement du Paradis perdu ; j'avais à faire amende honorable d'une partie de mes jugements sur Shakespeare et Dante : je n'ai rien à réparer auprès de l'homme dont le poème a été l'occasion de ces recherches sur la littérature anglaise ; il ne me reste qu'à développer les motifs d'une admiration accrue par un examen plus approfondi d'un chef-d'oeuvre. Obligé de m'arrêter à des beautés que j'essayais de faire passer dans notre langue, je les ai mieux appréciées, en désespérant de les reproduire telles que je les sentais.

Milton n'était plus ; on ne le connaissait pas : son génie, sorti du tombeau comme une ombre, vint demander au monde pourquoi on l'ignorait sur la terre. Etonné, on regarda ces grands mânes ; on se demanda si réellement l'auteur de douze mille vers oubliés était immortel. La vision éclatante et majestueuse fit d'abord baisser les yeux ; puis on se prosterna et on adora. Alors il fallut savoir ce qu'avait été ce secrétaire de Cromwell, ce pamphlétaire apologiste du régicide, détesté des uns, méprisé des autres. Bayle commença, et s'enquit des faits touchant la taille et la mine de Milton : cette mine-là était fière, et valait bien celle d'un roi.

Une malédiction était dans la famille noble de Milton, dépouillée de sa fortune pendant les guerres civiles de la Rose rouge et de la Rose blanche : le père de Milton était protestant et son grand-père catholique ; celui-ci avait déshérité son fils.

La malédiction de l'aïeul, sautant une génération, se reposa sur la tête du petit-fils.

Le père de Milton, établi à Londres, où il devint notaire (scrivener), épousa Sarah Caston, de l'ancienne famille de Bradshaw ou des Haughton, dont il eut une fille, Anne, et deux fils, Jean et Christophe. Christophe, le cadet, fut royaliste, devint un des barons de l'échiquier et juge des common pleas sous Jacques II ; il s'éteignit dans l'obscurité, dépouillé ou démissionnaire de sa place, peu de temps après ou avant la révolution de 1688 ; Jean, l'aîné, fut républicain, et mourut non aperçu, comme son frère ; mais la raison de la nuit qui l'environnait était d'une tout autre nature ; on peut dire de lui ce qu'il a dit de la Montagne sainte dans le ciel : « On ne la voyait point, parce qu'elle était obscurcie par l'excès de la lumière. »

Le père de Milton aimait les arts : il avait composé un in Nomine à quarante parties ; quelques vieux airs de lui ont été conservés dans le recueil de Wilby. Apollon, partageant ses présents entre le père et le fils, avait donné la musique au père, la poésie au fils.

Dividuumque Deum, genitorque puerque tenemus.

(Milto ad patrem.)

Milton, le père, était peut-être né en France. Son immortel fils naquit le 9 décembre 1608, dans la Cité de Londres, Bread-street, à l'enseigne de l’Aigle, augure et symbole. Shakespeare vivait encore : Milton reçut une éducation domestique lettrée, à l'ombre du tombeau de ce grand génie inculte. Il acheva ses humanités à l'école de Saint-Paul à Londres, sous le docteur Alexandre Gill ; il eut pour tuteur Young, puritain. Son extrême application à l'étude lui donna de bonne heure des douleurs de tête et une grande faiblesse de vue ; maux habituels de sa vie, dont il avait reçu le germe de sa mère. À dix-sept ans il passa au collège de Christ à Cambridge en qualité de pensionnaire minor, et à la surveillance du savant William Chappel, depuis évêque de Cork et Ross en Irlande. La beauté de Milton le fit surnommer « la dame du collège de Christ « : the lady of Christ's college ; il rappelle complaisamment ce nom dans un

de ses discours à l'université. Il tonna des marques de ses dispositions poétiques en composant des pièces latines et des paraphrases des psaumes en vers anglais. L'hymne sur la Nativité est admirable de rythme, et d'un effet inattendu :

« C'était l'hiver ; l'enfant né du ciel était venu enveloppé dans de rudes et pauvres langes ; la Nature s'était dépouillée de sa riante parure pour sympathiser avec son maître : ce n'était pas le moment pour elle de se livrer aux plaisirs avec le Soleil, son amant ; seulement elle avait caché sa faiblesse sous l'innocente neige, et jeté sur elle le saint et blanc voile des vierges. (...) La terre était en paix ; les rois demeuraient en silence, comme s'ils sentaient l'approche de leur souverain. Les vents caressaient les vagues, annonçant tout bas de nouvelles joies au doux océan. Les étoiles, regardant immobiles et surprises, ne voulaient pas s'enfuir : malgré toute la lumière du matin, elles s'obstinaient à briller dans le ciel, jusqu'à ce que leur Seigneur leur parlât lui-même, et leur dît de s'en aller. »

Reçu bachelier en 1628, Milton, maître en 1632, quitta Cambridge par esprit d'indépendance, et refusa d'entrer dans le clergé. « Celui qui s'engage dans les ordres, dit-il, souscrit à son esclavage et prête un serment : il lui faut alors ou devenir parjure ou briser sa conscience. »

Quelques passages de sa première élégie latine, où il a l'air de préférer les plaisirs de Londres aux ennuis de Cambridge, devinrent la source des calomnies que l'on répandit contre lui dans la suite : on l'accusa d'avoir été vomi de l'université après les désordres d'une impure jeunesse ; des pamphlets assurèrent qu'il avait été forcé d'aller cacher sa vie en Italie. Johnson pense que Milton fut le dernier étudiant de l'université puni d'une peine corporelle. Rien de tout cela n'est vrai, et ne s'accorde même pas avec les dates d'une vie aussi correcte que religieuse.

Milton chez son père. – Ouvrages de sa jeunesse

Le père de Milton, ayant fait une petite fortune, s'était retiré à la campagne d'Horton, près Colebrooke, en Buckinghamshire, Milton l'y rejoignit, et passa cinq années enseveli dans la lecture des auteurs grecs et latins. Il faisait de temps en temps quelques courses à Londres pour acheter des livres et prendre des leçons de mathématiques, d'escrime et de musique.

Il écrivait à un ami qui lui reprochait de vivre dans la retraite :

« Vous croyez qu'un trop grand amour d'apprendre est une faute ; que je me suis abandonné à rêver inutilement mes années dans les bras d'une solitude lettrée, comme Endymion perdait ses jours avec la lune sur le mont Latmus... Mais ces belles espérances dont vous m'entretenez, qui flattent la vanité et la jeunesse, ne s'accordent point avec ce casque obscur de Pluton dont parle Homère. Je mettrais bas ce casque si dans ma vie cachée je n'avais d'autre vue que de satisfaire une frivole curiosité. Mais l'exemple terrible rapporté dans l'Evangile, du serviteur qui avait enfoui son talent, est présent à mes yeux : ce n'est pas le plaisir d'une étude spéculative, c'est la considération même du commandement évangélique qui m'empêche d'aller aussi vite que d'autres et me retient par un religieux respect. Cependant, afin que vous voyiez que je me défie quelquefois de moi-même et que je prends note de certain retardement en moi, j'ai la hardiesse de vous envoyer quelques-unes de mes rêveries de nuit, dans la forme des stances de Pétrarque.

How soon hath Time, the subtle thief of youth,
Stol'n on his wing my three and twentieth year !
My hasting days fly on with full career,

But my late spring ne bud or blossom shew'th.

« Combien vite le temps, adroit voleur de la jeunesse, a dérobé sur son aile mes vingt-trois années ! Mes jours hâtés fuient en pleine carrière ; mais mon dernier printemps ne montre ni boutons ni fleurs... »

De 1624 à 1638 il composa l'Arcades, Comus ou le Masque, Lycidas dans lequel il semble prophétiser la mort tragique de l'évêque Laud, l'Allegro et le Penseroso, des Elégies latines et des Sylves.

Johnson a fait de l'Allegro et du Penseroso une vive analyse.

« L'homme gai entend l'alouette le matin ; l'homme pensif entend le rossignol le soir.

« L'homme gai voit le coq se pavaner ; il prête l'oreille à l'écho qui répète le bruit du cor et de la meute dans le bois ; il voit le soleil s'élever avec gloire ; il écoute le chant de la laitière ; il regarde les travaux du laboureur et du faucheur ; il jette les yeux sur une tour éloignée où réside quelque belle dame : la nuit il fait ses délices de quelque conte fabuleux.

« L'homme pensif tantôt se promène à minuit pour rêver, tantôt écoute le triste son de la cloche du couvre-feu. Si le mauvais temps l'oblige de rentrer chez lui, il s'assied dans une chambre éclairée par la lueur du foyer. Ayant près de lui une lampe solitaire, il épie l'étoile du pôle pour découvrir l'habitation des âmes séparées de leur corps, ou bien il lit les scènes pathétiques de la tragédie ou de l'épopée. Quand vient le matin, matin obscurci par la pluie et le vent, il erre dans les sombres forêts où il n'y a pas de sentier ; il tombe assoupi au bord de quelque eau qui murmure, et, dans un enthousiasme mélancolique, il attend un rêve d'avenir ou une musique exécutée par quelques personnages aériens.

« La gaieté et la mélancolie sont toutes les deux solitaires, silencieuses habitantes des coeurs qui ne reçoivent ni ne transmettent des sentiments.

« L'homme gai assiste à la ville aux fêtes brillantes, aux savantes comédies de Ben Jonson et aux drames sauvages de Shakespeare (wild dramas of Shakespeare).

« Le pensif, loin de la foule, se promène dans les cloîtres ou

fréquente les cathédrales. »

Pour le vieil âge de la gaieté, Milton ne fait point de provisions ; mais il conduit la mélancolie avec une grande dignité jusqu'à la fin de la vie.

Je ne sais si les deux caractères sont suffisamment distincts ; on ne peut trouver, il est vrai, de la gaieté dans la mélancolie du poète, mais j'ai peur qu'on ne rencontre quelque mélancolie dans sa gaieté. Le Penseroso et l’Allegro sont deux nobles efforts d'imagination.

Milton a emprunté plusieurs images de ses beaux poèmes à l’Anatomie de la Mélancolie, par Burton, imprimée en 1624.

Milton en Italie

En 1638 Milton obtint de son père la permission de voyager. Le vicomte Scudamore, ambassadeur de Charles Ier, reçut à Paris l'apologiste futur du meurtre de ce roi ; il le présenta à Grotius. À Florence, Milton visita Galilée, presque aveugle et demi-prisonnier de l'inquisition ; il a souvent rappelé le courrier céleste, nuncius sidereus, dans Le Paradis perdu, lui rendant ainsi l'hospitalité des grands hommes. À Rome il se lia avec Holstein, bibliothécaire du Vatican. Chez le cardinal Barberini il entendit chanter Léonora ; il lui adressa des vers inspirés par les lieux qui avaient entendu la voix d'Horace :

Altera Torquatum cepit Leonora poetam,
Cujus ab insano cessit amore furens.
Ah ! miser ille tuo quanto felicius aevo
Perditus, et propter te, Leonora, forêt !

« Une autre Léonore ravit le Tasse, qui devint insensé par l'ardeur de l'amour. Ah ! qu'avec bonheur, de ton temps, Léonore, l'infortuné se serait perdu pour toi ! »

Milton s'est plu à renfermer son génie dans quelques sonnets italiens ; on aime à voir le terrible chantre de Satan se jouer à travers les doux nombres de Pétrarque :

Canto, dal mio buon popol non inteso ;
E'l bel Tamigi cangio col bel Arno.
Amor lo volse...
Seppi ch'amor cosa mai volse indarno.

« Je chante, non entendu de mon bon peuple ; j'ai changé la belle Tamise pour le bel Arno. L'amour l'a voulu ; l'amour n'a jamais voulu une chose en vain. »

Milton connut à Naples Manso, marquis de Villa, vieillard qui eut le double honneur d'être l'ami du Tasse et l'hôte de Milton : il adressa à ce dernier un distique renouvelé du pape saint Grégoire ;

Ut mens, forma, decor, facies, mos, si pietas sic,

Non Anglus, verum Hercle, Angelus ipse fores.

« Si la piété répondait au génie, à la forme, à la bonne grâce, à la beauté, aux manières, par Hercule ! tu ne serais pas un Anglais, mais un Ange. »

Milton lui paya sa dette de reconnaissance dans une églogue latine pleine de charme :

Diis dilecte senex, te Jupiter aequus oportet
Nascentem, et miti lustrarit lumine Phoebus,
Atlantisque nepos ; neque enim nisi charus ab ortu
Dis superis poterit magno favisse poetae.

« Vieillard aimé des dieux, il faut que Jupiter (j'emprunte ici l'élégante traduction de M. Villemain) ait protégé ton berceau, et que Phoebus l'ait éclairé de sa douce lumière ; car il n'y a que le mortel aimé des dieux dès sa naissance qui puisse avoir eu le bonheur de secourir un grand poète. »

Le chantre à venir des innocentes joies d'Eden priait le ciel de lui accorder un pareil ami ; il promettait alors de célébrer les rois de la Grande-Bretagne, cet Arthur qui « livra des combats sur la terre », terris bella moventem. Milton n'obtint pas la faveur qu'il implorait ; il n'a eu pour ami et pour défenseur de son nom que la postérité. Le poète convie Manso de ne pas trop mépriser une muse hyperboréenne ; car, lui dit-il gracieusement, « dans l'ombre obscure de la nuit nous croyons avoir entendu des cygnes chanter sur la Tamise : »

Nos etiam in nostro modulantes flumine cycnos
Credimus obscuras noctis sensisse per umbras.

Milton avait formé le projet de parcourir la Sicile et la Grèce : quel précurseur de Byron ! Les troubles de sa patrie le rappelèrent : il ne rentra point en Angleterre sans avoir vu Venise, cette beauté de l'Italie, aujourd'hui si belle encore, bien que mourante au bord de ses flots.

Milton revenu en Angleterre. – Ses occupations et ses premiers ouvrages de controverse

Le voyageur revenu à Londres ne prit aucune part active aux premiers mouvements de la révolution. Ecoutons Johnson :

« Que notre respect pour Milton ne nous défende pas de regarder avec quelque degré d'amusement de grandes promesses et de petits effets, un homme qui revient en hâte au logis, parce que ses compatriotes luttent pour leur liberté, et qui, arrivé sur le théâtre de l'action, évapore son patriotisme dans une école privée. Cette période de la vie du poète est celle devant laquelle tous ses biographes ont reculé : il leur est désagréable d'abaisser Milton au rang de maître d'école ; mais comme on ne peut nier qu'il enseigna des enfants, l'un trouve qu'il les instruisit pour rien, l'autre pour le seul amour de la propagation du savoir et de la vertu. Tous disent ce qu'ils savent n'être pas vrai, afin d'excuser une condition à laquelle un homme sage ne peut trouver aucun reproche à faire. »

L'esprit satirique et la malveillance de Johnson se font ici remarquer. Le docteur, qui n'avait pas vu de révolution, ignorait que dans ces grands troubles les champs de bataille sont partout, et que chacun choisit celui où l'appelle son inclination ou son génie : l'épée de Milton n'aurait pas fait pour la liberté ce que fit sa plume. Le docteur, grand royaliste, oublie encore que tous les royalistes ne prirent pas les armes ou ne montèrent pas sur l'échafaud, comme le duc d'Hamilton, le lord Holland et lord Capel ; que lord Arundel, par exemple, ami des muses comme Milton, et à qui la science doit les marbres d'Oxford, quitta Londres, tout grand-maréchal d'Angleterre qu'il était, au commencement de la guerre civile, et alla mourir paisiblement à Padoue : il est vrai que son malheureux neveu, Guillaume Howard, lord Strafford, paya

pour lui tribut au malheur, et l'on sait trop par qui son sang fut répandu.

Pendant trois ans Milton donna des soins à l'éducation des deux fils de sa soeur et à quelques jeunes garçons de leur âge. Il habita successivement au cimetière de Saint-Bride dans Fleet-street et un grand hôtel avec un jardin dans Aldersgate. Il se fortifia dans les langues anciennes en les enseignant ; il apprit l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. En 1640, à l'époque de la convocation du long parlement, il débuta dans la polémique, et plaida la cause de la liberté religieuse contre l'Eglise établie. Son ouvrage, divisé en deux livres, adressé à un ami, a pour titre : Of Reformation touching church discipline, etc., « De la Réformation touchant la discipline de l'Eglise en Angleterre et des causes qui jusqu’ici l'ont empêchée ». Il publia ensuite trois traités : Episcopat anglais, Raison du Gouvernement de l'Eglise, Apologie pour Smectymnus ; ce nom était composé de la réunion de six lettres prises des noms des six théologiens auteurs du Traité de Smectymnus. Pour les lecteurs d'aujourd'hui, il n'y a rien à tirer de ces ouvrages, si ce n'est ce que Milton dit dans la Raison du gouvernement de l'Eglise, de son dessein de composer un poème en anglais.

« Peut-être avec le temps, le travail et le penchant de la nature, j'enverrai quelque chose d'écrit à la postérité, qu'elle ne laissera pas volontiers mourir : je suis possédé de cette idée. Peu m'importe d'être célèbre au loin, je me contenterai des îles Britanniques, mon univers. Mais il ne suffit pas d'invoquer les filles de mémoire, il faut par des prières ferventes implorer l'Esprit éternel ; lui seul peut envoyer le séraphin qui du feu sacré de son autel touche et purifie nos lèvres. »

Milton ne faisait pas aussi bon marché de sa renommée que Shakespeare : celui-ci plaît par l'insouciance de sa vie ; d'un autre côté on aime à voir un génie encore inconnu se prophétiser lui-même, quand la postérité, confirmant la prédiction, lui répond : « Non ! je n'ai pas laissé mourir ce quelque chose que tu as écrit. »

Malheureusement, Milton, cédant à l'ardeur de son caractère dans cette dispute religieuse, parle avec dédain du savant et vénérable évêque anglican Usher, à qui la science doit des travaux admirables sur l'histoire de la chronologie.

Mariage de Milton

Milton, à l'âge de dix-neuf ans, avait composé sa septième élégie latine, dans laquelle il dit :

« Un jour de mai, dans une promenade aux environs de Londres, je rencontrai une jeune femme d'une beauté extraordinaire. J'en devins passionnément amoureux ; mais soudain je la perdis de vue : je n'ai jamais su qui elle était et ne l'ai jamais retrouvée. Je fis le serment de ne jamais aimer. »

Si le poète tint son serment, il faudrait supposer qu'il n'aima aucune de ses trois femmes, car il se maria trois fois. En ce cas qu'aurait été la vierge si promptement évanouie ? Peut-être cette compagne céleste qui visitait l'Homère anglais pendant la nuit et lui dictait ses plus tendres vers. Dans un beau portrait de Milton, M. Pichot raconte que cette sylphide mystérieuse était Léonora, l'Italienne : l'auteur du Pèlerinage à Cambridge brode là-dessus une touchante nouvelle historique. W. Bowles et M. Bulwer ont développé la même fiction.

Le comte d'Essex ayant pris Reading en 1643, le père et le frère de Milton, qui s'étaient retirés dans cette ville, retournèrent à Londres et vinrent demeurer chez le poète. Milton avait alors trente-cinq ans : un jour il se dérobe de sa maison, sans être accompagné de personne ; son absence dura un mois, au bout duquel il rentra marié sous le toit d'où il était sorti garçon. Il avait épousé la fille aînée de Richard Powell, juge de paix de Forest-Hill, près Shotover, dans Oxfordshire Richard Powell avait emprunté du père de Milton 500 liv. sterl. qu'il ne lui rendit jamais, et qu'il crut payer en donnant sa fille au fils de son créancier. Ces noces, aussi furtives que des amours, en eurent l'inconstance : Milton ne quitta pas sa femme, comme Shakespeare, ce fut sa femme qui l'abandonna. La famille de Marie Powell était royaliste : soit que Marie ne voulût pas vivre avec un républicain, soit tout autre motif, elle retourna chez ses parents. Elle avait promis de

revenir à la Saint-Michel, et elle ne revint pas : Milton écrit lettres sur lettres, point de réponse ; il dépêche un messager, qui perd son éloquence et son temps, Alors l'époux délaissé se résout à répudier l'épouse fugitive : pour faire jouir les autres maris de l'indépendance qu'il se propose, son esprit le porte à changer en une question de liberté une question de susceptibilité personnelle ; il publie son traité sur le divorce.

Traité de Milton sur le divorce

Ce traité est divisé en deux livres : The Doctrine and discipline of Divorce, restored to the good of both sexes, etc. « Doctrine et discipline du divorce, rétablies pour le bien des deux sexes. » Il s'ouvre par une adresse au long parlement.

« S'il était sérieusement demandé, ô parlement renommé, assemblée choisie ! qui de tous les docteurs et maîtres a jamais attiré à lui un plus grand nombre de disciples en matière de religion et de moeurs, on répondrait avec une apparence de vérité : C'est la coutume. La théorie et la conscience recommandent pour guide la vertu ; cependant, que cela arrive par le secret de la volonté divine ou par l'aveuglement originel de notre nature ? la coutume est silencieusement reçue comme le meilleur instructeur. »

L'écrivain pose ensuite divers principes, qu'il ne prouve pas tous également.

« L'homme est l'occasion de ses propres misères, dans la plupart de ses maux, qu'il attribue à la main de Dieu. Ce n'est pas Dieu qui a défendu le divorce, c'est le prêtre. La loi de Moïse permet le divorce, la loi du Christ n'a pas aboli cette loi de Moïse. La loi canonique est ignorante et inique lorsque, en stipulant les droits du corps, elle n'a rien fait pour la réparation des injustices et des souffrances qui naissent de l'esprit. Le mariage n'est pas un remède contre les exigences de la nature ; il est l'accomplissement d'un amour conjugal et d'une aide mutuelle : l'amour et la paix de la famille font le mariage aux yeux de Dieu. Or, si l'amour et la paix n'existent pas, il n'y a plus de mariage. Rien ne trouble et ne désole plus un chrétien qu'un mariage où l'incompatibilité de caractère se rencontre ; l'adultère corporel n'est pas la plus grande offense faite au mariage : il y a un adultère spirituel, une infidélité des intelligences antipathiques, plus cruelle que l'adultère corporel. Prohiber le divorce pour cause naturelle est contre nature.

Deux personnes mal engagées dans le mariage passent les nuits dans les discordes et les inimitiés, se réveillent dans l'agonie et la douleur ; ils traînent leur existence de mal en mal, jusqu'à ce que le meilleur de leurs jours se soit épuisé dans l'infortune, ou que leur vie se soit évanouie dans quelque peine soudaine. Moïse admet le divorce pour dureté de coeur ; le Christ n'a pas aboli le divorce, il l'a expliqué ; saint Paul a commenté les paroles du Christ. Le Christ ne faisait pas de longs discours, souvent il parlait en monosyllabes ; il semait çà et là comme des perles les grains célestes de sa doctrine ; ce qui demande de l'attention et du travail pour les recueillir. On peut dire à celui qui renvoie sa femme pour cause d'adultère : Pardonnez-lui. — Vous pouvez montrer de la miséricorde ; vous pouvez gagner une âme : ne pourriez-vous donc divorcer doucement avec celle qui vous rend malheureux ? Dieu n'aime pas à labourer de chagrin le coeur de l'homme ; il ne se plaît pas dans nos combats contre des obstacles invincibles. Dieu le Fils a mis toute chose sous ses pieds ; mais il a commandé aux hommes de mettre tout sous les pieds de la Charité. »

Milton ne résout ici aucune question particulière. il n'entre point dans les difficultés touchant les enfants et les partages : son esprit large était contraire à l'esprit anglais, qui se renferme dans le cercle de la société pratique. Milton généralise les idées, les applique à la société dans son ensemble, à la nature humaine entière. il fait liberté de tout, et prêche l'indépendance de l'homme sous quelque rapport que ce soit. Et cependant cet ardent champion du divorce a divinement chanté la sainteté et les délices de l'amour conjugal : « Salut, amour conjugal, mystérieuse loi, véritable source de l'humaine postérité. » (Paradis perdu, livre IV.)

D'après ses principes sur le divorce, Milton voulut épouser une fille du docteur Dawis, jeune et spirituelle ; mais elle ne se souciait pas du beau génie qui la recherchait. La première femme du poète se ressouvint de lui alors : la famille Powell, devenue moins royaliste à mesure que la cause royale devenait moins victorieuse, désirait un raccommodement. Milton étant allé chez un de ses voisins nommé Blackborough,

soudain la porte d'une chambre s'ouvre : Marie Powell se jette en larmes aux pieds de son mari, et confesse ses torts ; Milton pardonne à la pécheresse : aventure qui nous a valu l'admirable scène entre Adam et Eve au Xe livre du Paradis perdu.

Soon his heart relented
Tow'rds her, his life so late and sole delight,
Now at his feet submissive in distress !

« Son coeur bientôt s'attendrit pour elle, naguère sa vie et ses seules délices, à présent à ses pieds soumise dans la douleur. »

La postérité a profité d'une tracasserie de ménage.

Un mariage romanesque commencé dans le mystère, renoué dans les larmes, eut pour résultat la naissance de trois filles, et deux de ces Antigone rouvrirent les pages de l'antiquité à leur père aveugle.

Après le triomphe des parlementaires, Milton offrit un asile à la famille de sa femme. Todd a retrouvé des papiers dans les archives publiques, par lesquels on voit que Milton prit possession du reste de la fortune de son beau-père lorsqu'il mourut, fortune qui lui revenait comme hypothèque d'une somme prêtée par le père du poète. La veuve de Powell pouvait réclamer son douaire ; elle ne l'osa, « car, dit-elle, M. Milton est un homme dur et colère, et ma fille qu'il a épousée serait perdue si je poursuivais ma réclamation. »

Les presbytériens ayant attaqué l'écrit sur le divorce, l'auteur, irascible, se détacha de leur secte, et devint leur ennemi.

Discours sur la liberté de la presse

Milton fit bientôt paraître son Areopagitica, le meilleur ouvrage en prose anglaise qu'il ait écrit ; cette manière de s'exprimer, liberté de la presse, n'étant pas encore connue, il intitula son ouvrage : À *speech for the liberty of unlicend's printing.*

To the parliament of England.

Discours pour la liberté d'imprimer sans licence (permission) au parlement d'Angleterre.

Après avoir remarqué que la censure est inutile contre les mauvais livres, puisqu'elle ne les empêche pas de circuler, l'auteur ajoute :

« Tuer un homme, c'est tuer une créature raisonnable ; tuer un livre, c'est tuer la raison, c'est tuer l'immortalité plutôt que la vie. Les révolutions des âges souvent ne retrouvent pas une vérité rejetée, et faute de laquelle des nations entières souffrent éternellement.

« Le peuple vous conjure de ne pas rétrograder, d'entrer dans le chemin de la vérité et de la vertu. Il me semble voir dans ma pensée une noble et puissante nation se lever, comme un homme fort après le sommeil ; il me semble voir un aigle muant sa puissante jeunesse, allumant ses regards non éblouis au plein rayon du soleil de midi, ôtant à la fontaine même de la lumière céleste les écailles de ses yeux longtemps abusés, tandis que la bruyante et timide volée des oiseaux qui aiment le crépuscule fuit en désordre. Supprimerez-vous cette moisson fleurie de connaissances et de lumières nouvelles qui ont grandi et qui grandissent encore journellement dans cette

cité ? Etablirez-vous une oligarchie de vingt monopoleurs, pour affamer nos esprits ? N'aurons-nous rien au delà de la nourriture qui nous sera mesurée par leur boisseau ? Croyez-moi, lords et communes, je me suis assis parmi les savants étrangers ; ils me félicitaient d'être né sur une terre de liberté philosophique, tandis qu'ils étaient réduits à gémir de la servile condition où le savoir était réduit dans leur pays. J'ai visité le fameux Galilée devenu vieux, prisonnier de l'inquisition pour avoir pensé en astronomie autrement qu'un censeur franciscain ou dominicain. La liberté est la nourrice de tous les grands esprits : c'est elle qui éclaire nos pensées comme la lumière du ciel. »

À cet énergique langage on reconnaît l'auteur du Paradis perdu. Milton est un aussi grand écrivain en prose qu'en vers ; les révolutions l'ont rapproché de nous ; ses idées politiques en font un homme de notre époque : il se plaint dans ses vers d'être venu un siècle trop tard ; il aurait pu se plaindre dans sa prose d'être venu un siècle trop tôt. Maintenant l'heure de sa résurrection est arrivée ; je serais heureux d'avoir donné la main à Milton pour sortir de sa tombe comme prosateur ; depuis longtemps la gloire lui a dit comme poète : « Lève-toi ! » Il s'est levé, et ne se recouchera plus.

La liberté de la presse doit tenir à grand honneur d'avoir pour patron l'auteur du Paradis perdu ; c'est lui qui le premier l'a nettement et formellement réclamée. Avec quel art pathétique le poète ne rappelle-t-il pas qu'il a vu Galilée, sous le poids de l'âge et des infirmités, près d'expirer dans les fers de la censure pour avoir osé affirmer le mouvement de la Terre ! C'était un exemple pris à la hauteur de Milton. Où irions-nous aujourd'hui si nous tenions un pareil langage ?

Regardez, regardez, peuples du nouveau monde :
N'apercevez-vous rien sur votre mer profonde ?
Ne vient-il pas à vous du fond de l'horizon
Un cétacé informe au triple pavillon ?
Vous ne devinez pas ce qui se meut sur l'onde :
C'est la première fois qu'on lance une prison[2621].

Mort du père de Milton. – Evénements historiques. – Traité sur l'état des rois et des magistrats

En 1645 Milton recueillit les poèmes latins et anglais de sa jeunesse. Les chansons furent mises en musique par Henri Lawes, attaché à la chapelle de Charles Ier : la voix de l'apologiste allait bientôt se faire entendre au cercueil du monarque à la chapelle de Windsor.

Le père de Milton mourut ; les parents de la femme du poète retournèrent chez eux, et sa maison, dit Philips, redevint encore une fois le temple des muses. À cette époque, Milton fut au moment d'être employé en qualité d'adjudant dans les troupes de sir William Waller, général du parti presbytérien, dont nous avons des *Mémoires*.

Lorsque, au mois d'avril 1647, Fairfax et Cromwell se furent emparés de Londres, Milton, pour continuer plus tranquillement ses études, quitta son grand établissement de Berbicane, et se retira dans une petite maison de High Holborne, près de laquelle j'ai longtemps demeuré. Et c'est ici le lieu de rappeler une observation que j'ai faite au commencement de cet Essai : « Une vue de la littérature, isolée de l'histoire des nations, ai-je dit, créerait un prodigieux mensonge ; en entendant des poètes successifs chanter imperturbablement leurs amours et leurs moutons, on se figurerait l'existence non interrompue de l'âge d'or sur la terre. (...) Il y a toujours chez une nation au moment des catastrophes et parmi les plus grands événements un prêtre qui prie, un poète qui chante, etc. »

Nous voyons Milton se marier, s'occuper de l'étude des langues, élever des enfants, publier des opuscules en prose et en vers, comme si l'Angleterre jouissait de la plus profonde paix : et la guerre civile était allumée, et mille partis se

déchiraient, et l'on marchait dans le sang parmi des ruines.

En 1644 les batailles de Marstonmoor et de Newbury avaient été livrées ; la tête du vieil archevêque Laud était tombée sous le fer du bourreau. Les années 1645 et 1646 virent le combat de Naseby, la prise de Bristol, la défaite de Montross, la retraite de Charles Ier à l'armée écossaise, qui livra aux Anglais leur monarque pour 400, 000 livres sterling.

Les années 1647, 1648, 1649, furent plus tragiques encore ; elles renferment dans leur période fatale le soulèvement de l'armée, l'enlèvement du roi par Joyce, l'oppression du parlement par les soldats, la seconde guerre civile, l'évasion du roi, la seconde arrestation de ce monarque, l'épuration violente du parlement, le jugement et la mort de Charles Ier.

Qu'on se reporte à ces dates, et l'on y placera successivement ces ouvrages de Milton dont je viens de parler. Milton assista peut-être comme spectateur à la décapitation de son souverain ; il revint peut-être chez lui faire quelques vers ou arranger pour ses enfants un paragraphe de sa grammaire latine : Genders are three : masculine, feminine and neuter ; « il y a trois genres, le masculin, le féminin et le neutre. » Le sort des empires et des hommes ne compte pas plus que cela dans le mouvement qui entraîne les sociétés.

En France, en 1793, il y avait aussi des poètes qui chantaient Thyrsis, un des personnages du Masque, et qui n'étaient pas des Milton ; on allait au spectacle, peuplé de bons villageois ; les bergers occupaient la scène quand la tragédie courait les rues. On sait que les terroristes étaient d'une bénignité de moeurs extraordinaire : ces tendres pastoureaux aimaient surtout les petits enfants. Fouquier-Tinville et son serviteur Samson, qui sentait le sang, se délassaient le soir au théâtre, et pleuraient à la peinture de l'innocente vie des champs.

Charles Ier n'eut pas plus tôt été exécuté, que les presbytériens crièrent au meurtre, à l'inviolabilité de la personne royale : bien que ces girondins de l'Angleterre eussent puissamment contribué à la catastrophe, du moins ils ne votèrent pas, comme les girondins français, la mort du

prince dont ils déploraient la perte. Pour répondre à leur clameur, Milton écrivit son Tenure of kings and magistrates, « Etat des rois et des magistrats. » Il n'eut pas de peine à démontrer que ceux qui se lamentaient le plus du sort de Charles l'avaient eux-mêmes conduit à l'échafaud. Ainsi qu'il arrive dans toutes les révolutions, les partis essayent de tenir à certaines bornes où ils ont fixé le droit et la justice ; mais les hommes qui les suivent les renversent et franchissent ce but, comme dans une charge de cavalerie le dernier escadron passe sur le ventre du premier, si celui-ci vient à s'arrêter.

Milton cherche à prouver qu'en tout temps et sous toutes les formes de gouvernement il a été légal de faire le procès à un mauvais roi, de le déposer ou de le condamner à mort. « Si un sujet, dit-il, en raison de certains crimes, est frappé par la loi dans lui-même, dans sa postérité, dans son héritage dévolu au roi, quoi de plus juste que le roi, en raison de crimes analogues, perde ses titres, et que son héritage soit dévolu au peuple ? Direz-vous que les nations sont créées pour le monarque, et que celui-ci n'est pas créé pour les nations ; que ces nations sont regardées, dans leur multitude, comme inférieures à l'Individu royal ? Cette doctrine serait une espèce de trahison contre la dignité de l'espèce humaine. Soutenir que les rois ne doivent rendre compte de leur conduite qu'à Dieu, c'est abolir toute société politique. C'est alors que les serments que les princes ont prêtés à leur couronnement sont de pures moqueries, et que les lois qu'ils ont juré de garder sont comme non avenues. » Milton dans ces doctrines n'allait pas plus loin que Mariana, et il les appuyait des textes de l'Ecriture : la révolution anglaise, en cela toute contraire à la notre, était essentiellement religieuse.

Milton secrétaire latin du conseil d'Etat de la république. – L'Iconoclaste

Les écrits politiques de Milton le recommandèrent enfin à l'attention des chefs du gouvernement ; il fut appelé aux affaires et nommé secrétaire latin du conseil d'Etat de la république : quand celui-ci se changea en Protectorat, Milton se trouva tout naturellement secrétaire du Protecteur pour la même langue latine. À peine entré dans ses nouvelles fonctions, il reçut l'ordre de répondre à l'Eikon Basilike, publié à Londres après la mort de Charles, comme le testament de Louis XVI se répandit dans Paris après la mort du roi martyr. Une traduction française de l'Eikon parut sous ce titre : Pourtraict de sa sacrée majesté durant sa solitude et ses souffrances.

Milton intitula spirituellement sa réponse au Pourtraict : L'Iconoclaste. Tout en immolant de nouveau le monarque, il prétend n'avoir aucun dessein de souffleter une tête coupée, mais enfin les circonstances l'obligent à parler, et il préfère au roi Charles la reine Vérité : Reginam Veritatem Regi Carolo anteponendam arbitratus.

L'ouvrage est écrit avec méthode et clarté ; l'auteur y semble moins dominé par son imagination que dans ses autres traités politiques. « Discourir sur les malheurs d'une personne tombée d'un rang si élevé, et qui a payé sa dette finale à ses fautes et à la nature, n'est pas une chose en elle-même recommandable ; ce n'est pas non plus mon intention. Je ne suis poussé ni par l'ambition ni par la vanité de me faire un nom en écrivant contre un roi : les rois sont forts en soldats et faibles en arguments, ainsi que tous ceux qui sont accoutumés dès le berceau à user de leur volonté comme de leur main droite, et de leur raison comme de leur main gauche. Cependant, pour l'amour des personnes d'habitude et de

simplicité, qui croient les monarques animés d'un souffle différent des autres mortels, je relèverai au nom de la liberté et de la république le gant qui a été jeté dans l'arène, quoiqu'il soit le gant d'un roi. »

Milton, d'autant plus cruel pour Charles Ier dans L'Iconoclaste qu'il est plus contenu, oppose à l'Eikon ce raisonnement au sujet de la mort de Strafford :

« Charles se repent, nous dit-il, d'avoir donné son consentement à l'exécution de Strafford : il est vrai que Charles déclara aux deux chambres qu'il ne pouvait condamner son favori pour haute trahison ; que ni la crainte ni aucune considération ne lui feraient changer une résolution puisée dans sa conscience. Mais ou la résolution de Charles n'était pas puisée dans sa conscience, ou sa conscience reçut de meilleures informations, ou enfin sa conscience et sa forme résolution plièrent les voiles devant quelque crainte plus forte ; car peu de jours après ses fermes et glorieuses paroles à son parlement il signa le bill pour l'exécution de Strafford. »

Milton appelle l'Eikon un livre de pénitence. « Charles était un diligent lecteur de poésie plus que de politique ; peut-être l'Eikon n'est qu'une pièce de vers : les mots en sont bons, la fiction claire ; il n'y manque que la rime. Charles donne la rudesse au parlement anglais, la vertu à la reine, dans des paroles qui arrivent presque à la douce autorité du sonnet. »

Milton se joue des réflexions du roi à Holmby et de sa lettre testamentaire au prince de Galles : il rappelle encore à ce propos les condamnations de diverses têtes couronnées, et descend impitoyable jusqu'à l'exécution de Marie Stuart, aïeule de Charles ; souvenir sans courage, car Charles dormait à Windsor et n'entendait pas ce que son ennemi lui disait.

« Vous parlez, s'écrie le poète, de la couronne d'épines de notre Sauveur ! Les rois peuvent sans doute trouver assez de couronnes d'épines cueillies et tressées par eux ; mais la porter comme Christ la porta n'est pas donné à ceux qui ont souffert pour leurs propres démérites. »

Malgré son intrépidité républicaine, le publiciste paraît embarrassé quand il arrive au dernier chapitre de l'Eikon. Ce

dernier chapitre a pour titre : Méditations sur la mort. Que fait Milton ? Il fuit devant ces méditations. « Toutes les choses humaines, dit-il, peuvent être controversées : les jugements seront divers jusqu'à la fin du monde. mais cette affaire de la mort est un cas simple, et n'admet pas de controverse : dans ce centre commun toutes les opinions se rencontrent. »

C'est ainsi que Milton prit part à la gloire du régicide : le bourreau fit jaillir jusqu'à lui le sang de Charles Ier, comme l'immolateur, dans les sacrifices antiques, arrosait les spectateurs du sang de la victime.

Milton soupçonnait l'Eikon de n'être pas du roi : ce qu'il avait pressenti s'est trouvé vrai : l'ouvrage est du docteur Gauden. L'Eikon renferme une prière empruntée, mot pour mot, de celle de Pamela, dans l'Arcadie de Philippe Sidney. Ce fut un grand sujet de moquerie pour les républicains et de confusion pour les royalistes qui avaient cru à l'authenticité du Pourtraict de leur maître. Dans la suite, un nommé Henri Hills, imprimeur de Cromwell, prétendit que Milton et Bradshaw avaient obtenu de Dugar, éditeur de l'Eikon, l'insertion de la prière de Pamela, afin de détruire l'effet de l'Eikon. Rien dans le caractère de Milton n'autorise à croire qu'il eût pu se rendre coupable d'une pareille lâcheté. Comment aurait-il su qu'on imprimait le Portrait royal ? Comment les parlementaires qui auraient connu l'existence du manuscrit ne l'auraient-ils pas arrêté ? Les violences arbitraires étaient fort en usage parmi ces gens libres, non les fourberies : dans la correspondance secrète du roi avec la reine, qu'ils surprirent et imprimèrent, ils ne changèrent rien. Les interpolations, les falsifications, les suppressions, sont des moyens bas, que la révolution anglaise a laissés à notre révolution.

Toutefois, Johnson a cru qu'on avait dépravé le texte de l'Eikon Basiliké : « Les factions, dit-il, laissent rarement un homme honnête, quoi qu'il puisse y être entré tel... Les régicides s'emparèrent des papiers que le roi donna à Juxon sur l'échafaud, de sorte qu'ils furent au moins les éditeurs de cette prière (la prière prise de l'Arcadie de Sidney), et le docteur Biche, qui a examiné ce sujet avec beaucoup de soin,

croit qu'ils en furent les fabricateurs. »

Pour moi, en examinant de près l’Eikon Basiliké, il m'est venu une autre espèce de doute sur cet ouvrage : je ne puis me persuader que l’Eikon soit sorti tout entier de la plume du docteur Gauden. Le ministre aura vraisemblablement travaillé sur des notes laissées par Charles Ier. Des sentiments intimes ne trompent pas ; on ne peut se mettre si bien à la place d'un homme, que l'on reproduise les mouvements d'esprit de cet homme dans telle ou telle circonstance de sa vie. Il me semble, par exemple, que Charles Ier a pu seul écrire cette suite de pensées :

« Sous prétexte d'arrêter une bourrasque populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein. (Charles se reproche ici la mort de Strafford.)

« O Dieu, que ta bénédiction m'octroie d'être toujours raisonnable comme homme, religieux comme chrétien, constant et juste comme roi !

« Les événements de toutes les guerres sont incertains, ceux de la guerre civile inconsolables : puis donc que, vainqueur ou vaincu, il me faut toujours souffrir, donne-moi de ton esprit au double.

« J'ai besoin d'un coeur propre à beaucoup souffrir ?

« Ils m'ont bien peu laissé de cette vie, et seulement l'écorce.

« Mon fils, s'il faut que vous ne voyiez plus ma face, et que ce soit l'ordre de Dieu que je sois enterré pour jamais dans cette obscure et si barbare prison, adieu !

« Je laisse à vos soins votre mère : souvenez-vous qu'elle a été contente de souffrir pour moi, avec moi et avec vous aussi, par une magnanimité incomparable.

« Quand ils m'auront fait mourir, je prie Dieu qu'il ne verse point les fioles de son indignation sur la généralité du peuple.

« J'aimerais mieux que vous fussiez Charles le Bon que Charles le Grand. J'espère que Dieu vous aura destiné à pouvoir être l'un et l'autre.

« Vous ferez plus paraître et exercerez plus légitimement votre autorité en relâchant un peu de la sévérité des lois qu'en

vous y attachant si fort ; car il n'y a rien de pire qu'un pouvoir tyrannique exercé sous les formes de la loi.

« Que ma mémoire et mon nom vivent en votre souvenir.

« Adieu ! jusqu'à ce que nous puissions nous rencontrer au ciel, si nous ne le pouvons pas en la terre.

« J'espère qu'un siècle plus heureux vous attend. »

Défense du peuple anglais contre Saumaise

Bientôt parut celui des ouvrages de Milton qui de son vivant lui donna le plus de renommée : c'est sa Défense du peuple anglais, contre l'écrit de Saumaise en faveur de la mémoire de Charles Ier. « Les attaques contre un roi qui n'est plus, dit avec raison et éloquence M. Villemain, ces insultes au delà de l'échafaud avaient quelque chose d'abject et de féroce, que l'éblouissement du faux zèle cachait à l'âme enthousiaste de Milton. »

Defensio pro populo anglicano est écrit en prose latine, élégante et classique ; mais Milton ne s'y montre que le traducteur de ses propres sentiments pensés en anglais, et il perd ainsi son originalité nationale. Tous ces chefs-d'oeuvre de latinité moderne feraient bien rire les écoliers de Rome s'ils venaient à ressusciter.

Milton dit d'abord à Saumaise que lui Saumaise ne sait pas le latin ; il lui demande comment il a écrit persona regia. Milton affectait de faire remonter, en bonne latinité, persona à la signification classique, un masque, bien que Saumaise eût pour lui l'autorité de Varron et de Juvénal ; mais se relevant tout à coup, il ajoute : « Ton expression, Saumaise, est plus juste que tu ne l'imagines ; un tyran est en effet le masque d'un roi. »

Cette querelle sur le latin est une querelle commune entre les érudits ; tout homme habile en grec et en latin prétend que son voisin n'en sait pas un mot.

« Tu commences, Saumaise, ton écrit par ces mots : Une horrible nouvelle a dernièrement frappé nos oreilles ! un parricide a été commis en Angleterre ! Mais cette horrible nouvelle doit avoir eu une épée beaucoup plus longue que celle de saint Pierre, et tes oreilles doivent être d'une

étonnante longueur, car cette nouvelle ne peut frapper que celles d'un âne... O avocat mercenaire ! ne pouvais-tu écrire la défense de Charles le père, selon toi le meilleur des rois défunts, à Charles le fils, le plus indigent de tous les rois vivants, sans mettre ton écrit à la charge de ce roi piteux ? Quoique tu sois un coquin, tu n'as pas voulu te rendre ridicule et appeler ton écrit : Défense du roi, car ayant vendu ton écrit, il n'est pas à toi ; il appartient à ton roi, lequel l'a trop payé au prix de cent jacobusses, grande somme pour ce pauvre hère de monarque ! »

Milton ne reçut-il pas de ses maîtres mille livres sterling pour sa réponse à Saumaise ? C'était plus de cent jacobusses. Heureusement tout n'est pas de ce ton dans la défense.

« Je vais discourir sur des choses considérables et non communes : je dirai comment un roi très puissant, après avoir foulé aux pieds les lois de la nation et ébranlé le culte, gouverna selon sa volonté et son bon plaisir, et fut enfin vaincu sur le champ de bataille par ses sujets : ils avaient souffert sous ce roi une longue servitude. Je dirai comment il fut jeté en prison ; comment, n'ayant pu donner dans ses paroles ou ses actions l'espoir d'obtenir de lui une meilleure règle, il fut finalement condamné à mort par le suprême conseil du royaume, et décapité devant la porte même de son palais. Je dirai en vertu de quel droit et de quelles lois particulières à ce pays ce jugement fut prononcé, et je défendrai facilement mes dignes et vaillants compatriotes contre les calomnies domestiques et étrangères...

« La nature et les lois seraient en danger si l'esclavage parlait et que la liberté fût muette, si les tyrans rencontraient des hommes prêts à plaider leur cause, tandis que ceux qui ont vaincu ces tyrans ne pourraient trouver un avocat. Chose déplorable en vérité si la raison, présent de Dieu dont l'homme est doué, ne fournissait pas plus d'arguments pour la conservation et la délivrance des hommes que pour leur oppression et leur ruine ! »

De là l'auteur passe aux réponses directes. Saumaise avance qu'on a vu des rois, des tyrans assassinés dans leur

palais ou tués dans des émeutes populaires, mais qu'on n'en a point vu conduits à l'échafaud. Milton lui demande s'il est meilleur de tuer un prince par violence et sans jugement que de le mener à un tribunal où il n'est condamné, comme tout autre citoyen, qu'après avoir été entendu dans sa défense ?

Saumaise soutient que la loi de nature est imprimée dans le coeur des hommes : Milton répond que le droit de succession n'est point un droit de nature ; qu'aucun homme n'est roi par la loi de nature. Il cite à cette occasion tous les rois jugés, et surtout en Angleterre « Dans un ancien manuscrit, » dit-il, appelé Modus tenendi parlamenta, on lit : « Si le roi dissout le parlement avant que les affaires pour lesquelles le conseil a été convoqué ne soient dépêchées, il se rend coupable de parjure et sera réputé avoir violé le serment de son couronnement. » » À qui la faute si Charles a été condamné ? N'a-t-il pas pris les armes contre ses peuples ? N'a-t-il pas fait massacrer cent cinquante-quatre mille protestants dans la seule province d'Ulster en Irlande ? »

Hobbes prétend que dans la Défense du peuple anglais le style est aussi bon que les arguments sont mauvais. Voltaire dit que Saumaise attaque en pédant, et que Milton répond comme une bête féroce. « Aucun homme, selon Johnson, n'oublie son premier métier : les droits des nations et des rois deviennent des questions de grammaire, si des grammairiens les discutent. »

La Défense fut traduite du latin dans toutes les langues de l'Europe : le traducteur anglais s'appelle Washington.

Les ambassadeurs des puissances étrangères à Londres s'empressèrent d'aller faire leurs compliments à Milton sur son admirable ouvrage : c'est une chose si heureuse pour les rois que de tuer les rois ! Philaras, Athénien de naissance, et ambassadeur du duc de Parme auprès du roi de France, écrivit des éloges sans fin à l'apologiste du jugement de Charles Ier. Nous avons vu les ambassadeurs ramper à Paris aux pieds des secrétaires de Bonaparte. Abstraction faite des hommes, les corps diplomatiques, qui ne sont plus en rapport avec le système de la nouvelle société, ne servent souvent qu'à

troubler les cabinets auprès desquels ils sont accrédités, et à nourrir leurs maîtres d'illusions.

Milton a remué d'une main puissante toutes les idées agitées dans notre siècle. Ces idées ont dormi pendant cent cinquante années, et se sont réveillées en 1789. Ne croirait-on pas que les ouvrages politiques du poète ont été écrits de nos jours, sur des sujets que nous voyons traiter chaque matin dans les feuilles publiques ?

Saumaise se vantait d'avoir fait perdre la vue à Milton, et Milton d'avoir fait mourir Saumaise. Une réplique de celui-ci ne parut qu'après sa mort ; il y traite Milton de prostitué, de larron fanatique, d’avorton, de chassieux, de myope, d’homme perdu, de fourbe, d’impur, de scélérat audacieux, de génie infernal, d’imposteur infâme ; il déclare qu'il voudrait le voir torturer et expirer dans de la poix fondue ou dans de l'huile bouillante. Saumaise n'oublie pas quelques vers latins où Milton a manqué à la quantité. Vraisemblablement la colère du savant venait moins de son horreur du régicide que des mauvaises plaisanteries de Milton contre le latin de la Defensio regia.

Seconde défense

Milton répliqua peut-être encore avec plus de violence à la brochure de Pierre Du Moulin, chanoine de Canterbury, publiée par le ministre François Morus : Cri du sang royal vers le ciel contre les régicides anglais. Les royalistes croyaient émouvoir les princes étrangers en appelant Cromwell régicide et usurpateur ; ils se trompaient : les souverains sont fort accommodants en fait d'usurpation ; ils n'ont horreur que de la liberté.

Defensio secunda est plus intéressante pour nous que la première : dans ce second traité, Milton a passé de la défense des principes à la défense des hommes : il raconte l'histoire de sa vie, et repousse les reproches qu'on lui adresse ; il établit ainsi magnifiquement le lieu de sa plaidoirie :

« Il me semble commander, comme du sommet d'une hauteur, une grande étendue de mer et de terre. Des spectateurs se pressent en foule : leurs visages inconnus trahissent des pensées semblables aux miennes. Ici des Germains dont la mâle force dédaigne la servitude ; ici des Français d'une impétuosité vivante et généreuse au nom de la liberté ; de ce côté-ci le calme et la valeur de l'Espagnol ; de ce côté-là la retenue et la circonspecte magnanimité de l'Italien. Tous les amants de l'indépendance et de la vertu, le courageux et le sage, dans quelque endroit qu'ils se trouvent, sont pour moi. Quelques-uns me favorisent en secret, quelques-uns m'approuvent ouvertement ; d'autres m'accueillent par des applaudissements et des félicitations ; d'autres qui s'étaient refusés longtemps à toute conviction se livrent enfin captifs à la force de la vérité. Entouré par la multitude, je m'imagine à présent que des colonnes d'Hercule aux extrémités de la terre je vois toutes les nations recouvrant la liberté dont elles avaient été si longtemps exilées, je crois voir les hommes de ma patrie transporter dans d'autres pays une plante d'une

qualité supérieure et d'une plus noble croissance que celle que Triptolème transporta de région en région : ils sèment les avantages de la civilisation et de la liberté parmi les cités, les royaumes et les nations. Peut-être n'approcherai-je pas inconnu de cette foule, peut-être en serai-je aimé si on lui dit que je suis cet homme qui soutient un combat singulier contre le fier avocat du despotisme »

N'est-ce pas là ce qu'on appelle aujourd'hui la propagande révolutionnaire éloquemment annoncée ? Milton avait seul ces idées ; on n'en trouve aucune trace dans les révolutionnaires de son temps. Sa fiction s'est réalisée : l'Angleterre a répandu ses principes et les formes de son gouvernement sur toute la terre.

L'auteur de Defensio secunda, en parcourant son sujet, trace plusieurs portraits historiques :

Bradshaw.

« Jean Bradshaw, dont la liberté même recommande le nom à une éternelle mémoire, est sorti, comme chacun le sait, d'une noble famille... Appelé par le parlement à présider le procès du roi, il ne se récusa pas, et accepta cette charge pleine de péril. Il joignait à la science des lois un esprit généreux, une âme élevée, des moeurs intègres qui ne déplaisaient à personne. Il s'acquitta de son devoir avec tant de gravité, de constance, de présence d'esprit, qu'on eût pu croire que Dieu, comme autrefois dans son admirable providence, l'avait désigné de tous temps parmi son peuple pour conduire ce jugement. »

Voilà ce que les partis font d'un homme ! Bradshaw était un avocat bavard et médiocre.

Fairfax.

« Il ne serait pas juste de passer sous silence Fairfax, qui unit le plus grand courage à la plus grande modestie, à la plus haute sainteté de sa vie, et qui fut l'objet des faveurs de Dieu et de la nature. Ces louanges te sont justement dues, quoique tu te sois retiré à présent du monde, comme autrefois Scipion à Literne. Tu as vaincu non seulement l'ennemi, mais l'ambition, mais la gloire, qui ont vaincu tant d'éclatants

mortels. La pureté de tes vertus, la splendeur de tes actions consacrent la douceur de ce repos dont tu jouis, et qui constitue la récompense désirée des travaux des hommes. Tel était le repos que possédaient les héros de l'antiquité. après une vie de gloire : les poètes, désespérant de trouver des idées et des expressions propres à exprimer la paix de ces guerriers, disaient qu'ils avaient été reçus dans le ciel et admis à la table des dieux. Mais quelles que soient les causes de ta retraite, soit la santé, comme je le crois principalement, soit tout autre motif, je suis convaincu que rien ne t'aurait fait abandonner le service de ton pays, si tu n'avais su que dans ton successeur la liberté trouverait un protecteur, l'Angleterre un refuge et une colonne de gloire. »

Les efforts de Milton sont visibles ; il appelle à lui toute la poésie de l'histoire pour masquer la véritable cause de la retraite de Fairfax, le jugement de Charles Ier. On sait la comédie que Cromwell fit jouer auprès de cet honnête mais pauvre homme.

Cromwell.

Milton parle d'abord de la noble naissance du protecteur : la naissance joue un grand rôle dans les idées républicaines du poète, lui-même noble.

« Il me serait impossible de compter toutes les villes qu'il a prises toutes les batailles qu'il a gagnées. La surface entière de l'empire britannique a été la scène de ses exploits et le théâtre de ses triomphes. À toi notre pays doit ses libertés ; tu ne pouvais porter un titre plus utile et plus auguste que celui d'auteur, de gardien, de conservateur de nos libertés. Non seulement tu as éclipsé les actions de tous nos rois, mais celles qui ont été racontées de nos héros fabuleux. Réfléchis souvent au cher gage que la terre qui t'a donné la naissance a confié à tes soins : la liberté qu'elle espéra autrefois de la fleur des talents et des vertus, elle l'attend maintenant de toi ; elle se flatte de l'obtenir de toi seul. Honore les vives espérances que nous avons conçues, honore les sollicitudes de ta patrie inquiète. Respecte les regards et les blessures de tes braves compagnons, qui sous ta bannière ont hardiment combattu

pour la liberté ; respecte les ombres de ceux qui périrent sur le champ de bataille ; respecte les opinions et les espérances que les Etats étrangers ont conçues de nous, de nous qui leur avons promis pour eux-mêmes tant d'avantage de cette liberté ; laquelle, si elle s'évanouissait, nous plongerait dans le plus profond abîme de la honte ; enfin respecte-toi toi-même ; ne souffre pas, après avoir bravé tant de périls pour l'amour des libertés, qu'elles soient violées par toi-même ou attaquées par d'autres mains. Tu ne peux être vraiment libre que nous ne le soyons nous-mêmes. Telle est la nature des choses : celui qui empiète sur la liberté de tous est le premier à perdre la sienne et à devenir esclave. »

Milton aurait pu écrire l'histoire comme Tite-Live et Thucydide. Johnson n'a cité que les louanges données au Protecteur par le poète, pour mettre en contradiction le républicain avec lui-même : le beau passage que je viens de traduire montre ce qui faisait le contrepoids de ces louanges. Aux jours de la toute-puissance de Bonaparte, qui aurait osé lui dire qu'il n'avait obtenu l'empire que pour protéger la liberté ? Cependant, Milton aurait mieux fait d'imiter quelques fermes démocrates, qui ne se rapprochèrent jamais de Cromwell et le regardèrent toujours comme un tyran ; mais Milton n'était pas démocrate. Sur ces ouvrages, aujourd'hui complètement oubliés, reposa la réputation du grand écrivain pendant sa vie ; triste réputation, qui empoisonna ses jours et que n'a point consolés l'impérissable renommée sortie de la tombe du poète. Tout ce qui tient aux entraînements des partis et aux passions du moment meurt comme eux et avec elles.

Les réactions de la restauration en Angleterre furent beaucoup plus vives que les réactions de la restauration en France, parce que les convictions étaient plus profondes et les caractères plus prononcés. Le retour des Bourbons n'a point étouffé les réputations de la république ou de l'empire, comme le retour des Stuarts étouffa la renommée de Milton. Il est juste aussi de dire que le poète ayant écrit en latin la plupart de ses disquisitions, elles restèrent inaccessibles à la foule.

Affranchissement de la Grèce

De même qu'il avait demandé la liberté de la presse, l'Homère anglais remplit un devoir filial en se déclarant pour l'affranchissement de la Grèce. Camoëns avait déjà dit : « Et nous laissons la Grèce dans la servitude ! » Milton écrit à Philarès « qu'il voudrait voir l'armée et les flottes de l'Angleterre employées à délivrer du tyran ottoman la Grèce, patrie de l'éloquence, » ut exercitus nostros et classes ad liberandam ab ottomanico tyranno Graeciam, eloquentiae patriam.

Si ces voeux avaient été exaucés, le plus beau monument de l'antiquité existerait encore : les Vénitiens ne firent sauter une partie du temple de Minerve qu'en 1682 ; Cromwell aurait conservé le Parthenon, dont lord Elgin n'a dérobé que les ruines. Milton avait encore ici une de ces idées qui appartiennent aux générations actuelles et qui de nos jours a porté son fruit.

Qu'il soit permis au traducteur de Milton de lui faire hommage de quelques lignes qui ont préparé la délivrance de la Grèce :

« Il s'agit de savoir si Sparte et Athènes renaîtront, ou si elles resteront à jamais ensevelies dans leur poussière. Malheur au siècle témoin passif d'une lutte héroïque, qui croirait qu'on peut sans péril, comme sans pénétration de l'avenir, laisser immoler une nation ! cette faute ou plutôt ce crime serait tôt ou tard suivi du plus rude châtiment.

« Des esprits détestables et bornés, qui, s'imaginant qu'une injustice, par cela seul qu'elle est consommée, n'a aucune conséquence funeste, sont la peste des Etats. Quel fut le premier reproche adressé pour l'extérieur, en 1789, au gouvernement monarchique de la France ? Ce fut d'avoir souffert le partage de la Pologne. Ce partage, en faisant tomber la barrière qui séparait le Nord et l'Orient du Midi et de

l'Occident de l'Europe, a ouvert le chemin aux armées qui tour à tour ont occupé Vienne, Berlin, Moscou et Paris.

« Une politique immorale s'applaudit d'un succès passager : elle se croit fine, adroite, habile ; elle écoute avec un mépris ironique le cri de la conscience et les conseils de la probité. Mais tandis qu'elle marche et qu'elle se dit triomphante, elle se sent tout à coup arrêtée par les voiles dans lesquels elle s'enveloppait ; elle tourne la tête et se trouve face à face avec une révolution vengeresse qui l'a silencieusement suivie. Vous ne voulez pas serrer la main suppliante de la Grèce ? Eh bien ! sa main mourante vous marquera d'une tache de sang, afin que l'avenir vous reconnaisse et vous punisse[2622]. »

À la chambre des pairs j'obtins un amendement pour qu'on ne vendît plus en Egypte sous le pavillon français les victimes enlevées à la Morée :

« Considéré dans ses rapports avec les affaires du monde, disais-je, mon amendement est aussi sans le moindre inconvénient. Le terme générique que j'emploie n'indique aucun peuple particulier. J'ai couvert le Grec du manteau de l'esclave, afin qu'on ne le reconnût pas et que les signes de sa misère rendissent au moins sa personne inviolable à la charité du chrétien. (...)

« J'ai lu hier une lettre d'un enfant de quinze ans datée des remparts de Missolonghi. — « Mon cher compère, écrit-il dans sa naïveté à un de ses camarades à Zante, j'ai été blessé trois fois ; mais je suis, moi et mes compagnons, assez guéri pour avoir repris nos fusils. Si nous avions des vivres, nous braverions des ennemis trois fois plus nombreux. Ibrahim est sous nos murs ; il nous a fait faire des propositions et des menaces ; nous avons tout repoussé. Ibrahim a des officiers français avec lui ; qu'avons-nous fait aux Français pour nous traiter ainsi ? »

« Messieurs, ce jeune homme sera-t-il pris, transporté par des chrétiens aux marchés d'Alexandrie ? S'il doit encore nous demander ce qu'il a fait aux Français, que notre amendement soit là pour satisfaire à l'interrogation de son désespoir, au cri de sa misère, pour que nous puissions lui répondre : Non, ce

n'est pas le pavillon de saint Louis qui protège votre esclavage, il voudrait plutôt couvrir vos nobles blessures.

« Pairs de France, ministres du roi très chrétien, si nous ne pouvons pas par nos armes secourir la malheureuse Grèce, séparons-nous du moins par nos lois des crimes qui s'y commettent ; donnons un noble exemple qui préparera peut-être en Europe les voies à une politique plus élevée, plus humaine, plus conforme à la religion et plus digne d'un siècle éclairé ; et c'est à vous, messieurs, c'est à la France qu'on devra cette noble initiative[2623]. »

Le combat de Navarin acheva de réaliser le souhait de Milton.

Milton aveugle. – Ses dépêches

Hume a, je crois, remarqué le premier la phrase de Whitlocke, relative à Milton dans son emploi de secrétaire du conseil d'Etat. « Un certain Milton, aveugle, occupé à traduire en latin un traité entre la Suède et l'Angleterre. » L'historien ajoute : These forms of expression are amusing to posterity, who consider how obscure Whitlocke himself, though lord-keeper and ambassador, and indeed a man of great abilities and merit, has become in comparison of Milton. « Ces formules d'expression sont amusantes pour la postérité, qui remarque combien Whitlocke, quoique garde des sceaux et ambassadeur, d'ailleurs homme d'une grande habileté et d'un grand mérite, est devenu obscur en comparaison de Milton. »

Un ambassadeur se plaignait à Cromwell du retard d'une réponse diplomatique ; le Protecteur lui répondit : « Le secrétaire ne l'a point encore expédiée, parce qu'étant aveugle il va lentement. » L'ambassadeur répliqua : « Pour écrire convenablement en latin, n'a-t-on pu dans toute l'Angleterre trouver qu'un aveugle ? » Cromwell, par un instinct de gloire, découvrit la gloire cachée de Milton et enchaîna la renommée du héros à celle du poète : c'est quelque chose dans l'histoire du monde que Cromwell ayant pour secrétaire Milton.

On attribue à Milton les huit vers si connus que Cromwell envoya avec son portrait à Christine de Suède, et qui se terminent par ce trait :

Nec sunt hi vultus regibus usque truces.

Mon front n'est pas toujours l'épouvante des rois.

Les notes du cabinet de Saint-James avaient été jusque alors écrites en français ; Milton les rédigea en latin, et voulut faire du latin la langue diplomatique universelle : il n'y réussit pas. Le français a généralement repris le dessus, à cause de sa clarté ; mais l'orgueil national du cabinet de Londres suit aujourd'hui en anglais la correspondance officielle, ce qui la

rend perplexe, comme je le sais par expérience.

Cromwell mourut ; la mort aime la gloire : les entraves que le Protecteur avait mises à l'opinion furent brisées. Si l'on peut tuer pendant quelques jours la liberté, elle ressuscite : le Christ rompit les chaînes de la mort, en dépit de la garde romaine qui veillait à son sépulcre. On fit part aux souverains de l'avènement nominal de Richard à la puissance de son père : dans le recueil des lettres de Milton se trouvent celles qu'il adressa à la cour de France. De telles dépêches sont un monument par la nature des faits et par la nature des hommes. L'auteur du Paradis perdu, au nom du fils de Cromwell, écrit ainsi à Louis XIV et au cardinal Mazarin :

Richard, Protecteur de la république d'Angleterre, etc., au sérénissime et puissant prince Louis, roi de France.

« Sérénissime et puissant roi, notre ami et confédéré,

« Aussitôt que notre sérénissime père Olivier, Protecteur de la république d'Angleterre, par la volonté de Dieu l'ordonnant ainsi, quitta cette vie le 3e jour de septembre, nous, déclaré légalement son successeur dans la suprême magistrature (quoique dans les larmes et l'extrême tristesse), nous n'avons pu faire moins à la première occasion que de faire connaître par nos lettres cette matière à Votre Majesté. Comme vous avez été un très cordial ami de notre père et de cette république, nous avons la confiance que cette nouvelle douloureuse et inattendue sera reçue par vous avec autant de chagrin qu'elle nous en a causé. Notre affaire à présent est de requérir Votre Majesté d'avoir une telle opinion de nous, comme d'une personne déterminée religieusement et constamment à garder l'amitié et l'alliance contractées entre vous et notre père renommé et, avec le même zèle et la même bonne volonté, à maintenir les traités par lui conclus, et entretenir les mêmes rapports et intérêts avec Votre Majesté. À cette intention, c'est notre plaisir que notre ambassadeur résidant à votre cour y reste accrédité par les pouvoirs qu'il avait autrefois. Vous lui accorderez le même crédit pour agir en notre nom, comme si tout était fait par nous-même. En même temps nous souhaitons à Votre Majesté toutes sortes de

prospérités.

« De notre cour, à Whitehall, 5 septembre 1658. »

À *l'éminentissime seigneur cardinal Mazarin.*

« Quoique rien ne puisse nous arriver de plus amer et de plus douloureux que d'écrire les tristes nouvelles de la mort de notre sérénissime et très renommé père, cependant nous ne pouvons ignorer la haute estime qu'il avait pour Votre Eminence et le grand cas que vous faisiez de lui.

« Nous n'avons aucune raison de douter que Votre Eminence, de l'administration de laquelle dépend la prospérité de la France, ne gémisse comme nous sur la perte de votre constant ami et très dévoué allié. Nous pensons qu'il est important, par nos lettres, de vous faire connaître un accident qui doit être aussi profondément déploré de Votre Eminence que du roi. Nous assurons Votre Eminence que nous observerons très religieusement toutes les choses que notre père, de sérénissime mémoire, s'était engagé par les traités à confirmer et à ratifier. Nous ferons en sorte, au milieu de votre deuil pour un ami si fidèle, si florissant et applaudi de toutes les vertus, que rien ne manque à la foi de notre alliance, pour la conservation de laquelle, et pour le bien des deux nations, puisse le Seigneur Dieu tout-puissant conserver Votre Eminence !

« Westminter, septembre 1658. »

Milton est ici un grand historien de l'histoire de France et d'Angleterre ! Il est curieux de voir Richard faire, comme un vieil héritier des trois couronnes, ses préparatifs pour régner. Milton écrivait, au nom d'un homme investi d'un pouvoir de quelques heures, à un jeune souverain qui devait conduire son arrière-petit-fils, par la monarchie non contrôlée, à l'échafaud du premier Stuart. Cet échafaud de Whitehall se changea en trône lorsqu'un sang royal l'eut couvert de sa pourpre, et le Protecteur s'y assit. La France, sous le petit-fils d'Henri IV, allait monter de tout ce que l'Angleterre devait descendre sous Charles II et son frère. Il faut toujours que la gloire soit quelque part : en s'envolant de la tête de Cromwell, elle se posa sur celle de Louis XIV.

Louis XIV porta le deuil d'un régicide, et ce fut le chantre de Satan, le républicain apologiste de la mort de Charles Ier, l'ennemi des rois et des catholiques, qui fit part au monarque absolu, auteur de la révocation de l'édit de Nantes, de la mort d'Olivier, le Protecteur.

Ce qui paraît contraste ici est harmonie : les hautes renommées se mêlent comme enfants d'une même famille. Tout ce qui a de la grandeur se touche : deux hommes de sentiments semblables, mais d'esprits inégaux, sont plus antipathiques l'un à l'autre que ne le sont deux hommes, d'esprit supérieur, quoique opposés d'opinions et de conduite.

Richard Cromwell. – Opinion de Milton sur la république, sur les dîmes, sur la réforme parlementaire

Tandis que Milton, au nom de Richard, rappelait aux souverains et à leurs ministres le tendre amour et l'admiration profonde qu'ils avaient pour le juge d'un roi, les factions renaissaient en Angleterre. Les gouvernements qui ne tiennent qu'à l'existence d'un homme tombent avec cet homme : l'effet cesse avec la cause. L'ancien parti républicain de l'armée se souleva ; les officiers que Cromwell avait destitués se réunirent. Lambert se mit à la tête de la bonne vieille cause. Menacé par les officiers, Richard eut la faiblesse de dissoudre la chambre des communes : la chambre des pairs était nulle.

Les assemblées aristocratiques règnent glorieusement lorsqu'elles sont souveraines et seules investies, de droit ou de fait, de la puissance : elles offrent les plus fortes garanties à la liberté, à l'ordre et à la propriété ; mais dans les gouvernements mixtes elles perdent la plus grande partie de leur valeur, et sont misérables quand arrivent les grandes crises de l'Etat. Elles n'ont jamais rien arrêté : faibles contre le roi, elles n'empêchent pas le despotisme ; faibles contre le peuple, elles ne préviennent pas l'anarchie. Toujours prêtes à être chassées dans les commotions populaires, elles ne rachètent leur existence qu'au prix de leurs parjures et de leur esclavage. La chambre des lords sauva-t-elle Charles Ier ? sauva-t-elle Richard Cromwell, auquel elle avait prêté serment ? sauva-t-elle Jacques II ? sauvera-t-elle aujourd'hui les princes de Hanovre ? se sauvera-t-elle elle-même ? Ces prétendus contrepoids aristocratiques ne font qu'embarrasser la balance, et seront jetés tôt ou tard hors du bassin. Une aristocratie ancienne et opulente, ayant l'habitude de la tribune et des affaires, n'a qu'un moyen de garder le pouvoir

quand il lui échappe : c'est de passer par degrés à la démocratie et de se placer insensiblement à sa tête, à moins qu'elle ne se croie encore assez forte pour jouer à la guerre civile ; terrible jeu !

Peu après la dissolution de la chambre des communes, Richard abdiqua : il était écrasé sous la renommée d'Olivier. Détestant le joug militaire, il n'avait pas la force de le secouer ; sans conviction aucune, il ne se souciait de rien ; il laissait ses gardes lui dérober son dîner, et l'Angleterre aller toute seule. Il emporta deux grandes malles remplies de ces adresses et de ces congratulations en l'honneur de tous les hommes puissants, et à l'usage de tous les hommes serviles. On lui disait dans ces félicitations que Dieu lui avait donné l'autorité pour le bonheur des trois royaumes. « Qu'emportez-vous dans ces malles ? » lui demanda-t-on. — « Le bonheur du peuple anglais, » répondit-il en riant.

Le conseil des officiers rappela le Rump ; le Rump attaqua aussitôt l'autorité militaire, qui lui avait rendu la vie. Lambert bloqua, selon l'usage, les communes. Ce parlement dissous, le peuple brûla en réjouissance sur les places publiques des monceaux de croupions de divers animaux. Monck parut, et tout annonça la restauration.

Que faisait Milton pendant cette décomposition sociale ? Voyant la liberté rétrograder, rêvant toujours la république, oubliant qu'il y a des moments où les écrits ne peuvent plus rien, il publia une brochure sur le moyen prompt et facile d'établir une société libre. Dans un exposé rapide, il rappelle ce que les Anglais ont fait pour abolir la monarchie :

« Si nous nous relâchons, dit-il, nous justifierons les prédictions de nos ennemis : ils ont condamné nos actions comme téméraires, rebelles, hypocrites, impies ; nous ferons voir qu'un esprit dégénéré s'est soudainement répandu parmi nous. Préparés et faits pour un nouvel esclavage, nous serons en mépris à nos voisins ; le nom anglais deviendra un objet de risée. D'ailleurs, si l'on retourne à la monarchie l'on n'y restera pas longtemps ; il faudra bientôt combattre ce que l'on a déjà combattu, sans parvenir jamais au point où l'on était parvenu ;

on perdra les batailles que l'on avait déjà gagnées : Dieu n'écoutera plus ces ardentes prières qu'on lui adressait pour être délivrés de la tyrannie, puisque nous n'aurons pas su mieux nous en tenir à la victoire. Ainsi sera rendu vain et plus méprisable que la boue le sang de tant d'Anglais vaillants et fidèles qui achetèrent la liberté de leur pays au prix de leur vie. Un roi veut être adoré comme un demi-dieu : il sera entouré d'une cour hautaine et dissolue, il dissipera l'argent de l'Etat en festins, en bals et en mascarades ; débauchant notre première noblesse, mâles et femelles, il transformera les lords en chambellans, en écuyers et en grooms de la garde-robe. »

L'esprit pénétrant de Milton lui découvrait l'avenir, il voyait les longs combats que l'on serait obligé de livrer pour reconquérir ce qu'on allait perdre : ce n'est qu'aujourd'hui même que l'Angleterre revient sur ce terrain, défendu pied à pied par le grand poète publiciste. Et ce roi, entouré d'une cour hautaine et dissolue, que l'auteur du Paradis perdu peignait si bien d'avance, était prêt à débarquer à Douvres.

Quelques mois avant la publication de cet ouvrage, il en avait donné deux autres, le premier sur l'autorité civile en matière ecclésiastique, le second sur le meilleur moyen de chasser les mercenaires hors de l'Eglise : il examine le fait des dîmes, des redevances et des revenus de l'Eglise ; il doute que les ministres du culte puissent être maintenus par le pouvoir de la loi.

Son opinion sur la réforme parlementaire mérite d'être rappelée :

« Si l'on donne le droit à tous de nommer tout le monde, ce ne sera pas la sagesse et l'autorité, mais la turbulence et la gloutonnerie qui élèveront bientôt les plus vils mécréants de nos tavernes et de nos lieux de débauche, de nos villes et de nos villages, au rang et à la dignité de sénateur. Qui voudrait confier les affaires de la république à des gens à qui personne ne voudrait confier ses affaires particulières ? Qui voudrait voir le trésor de l'Etat remis aux soins de ceux qui ont dépensé leur propre fortune dans d'infâmes prodigalités ? Doivent-ils être chargés de la bourse du peuple, ceux qui la convertiraient

bientôt dans leur propre bourse ! Sont-ils faits pour être les législateurs de toute une nation, ceux qui ne savent pas ce qui est loi ou raison, juste ou injuste, oblique ou droit, licite ou illicite ; ceux qui pensent que tout pouvoir consiste dans l'outrage, toute dignité dans l'insolence, qui négligent tout pour satisfaire la corruption de leurs amis, ou la vivacité de leurs ressentiments, qui dispersent leurs parents et leurs créatures dans les provinces, pour lever des taxes et confisquer des biens ? hommes les plus dégradés et les plus vils, qui achètent eux-mêmes ce qu'ils prétendent exposer en vente, d'où ils recueillent une masse exorbitante de richesses détournées des coffres publics ; ils pillent le pays et émergent en un moment de la misère et des haillons à un état de splendeur et de fortune. Qui pourrait souffrir de tels fripons de serviteurs, de tels vice-régents de leurs maîtres ? Qui pourrait croire que les chefs de bandits seraient propres à conserver la liberté ? Qui se supposerait devenu d'un cheveu plus libre par une telle race de fonctionnaires (ils pourraient s'élever à cinq cents élus de telle sorte par les comtés et les bourgs), lorsque parmi ceux qui sont les vrais gardiens de la liberté il y en a tant qui ne savent ni comment user ni comment jouir de cette liberté qui ne comprennent ni les principes ni les mérites de la propriété ? »

On n'a jamais rien dit de plus fort contre la réforme parlementaire. Cromwell avait essayé cette réforme ; il fut bientôt obligé de dissoudre le parlement produit d'une loi d'élection élargie. Mais ce qui était vrai du temps de Milton n'est pas également vrai aujourd'hui. La disproportion entre les propriétaires et les classes populaires n'est plus aussi grande. Les progrès de l'éducation et de la civilisation ont commencé à rendre les électeurs d'une classe moyenne plus aptes à comprendre des intérêts qu'ils ne comprenaient pas autrefois. L'Angleterre de ce siècle a pu, quoique non sans péril, conférer des droits à une classe de citoyens qui au XVIIe siècle auraient renversé l'Etat en entrant dans les communes.

Ainsi, toutes les questions générales et particulières agitées aujourd'hui chez les peuples du continent et dans le parlement

d'Angleterre avaient été traitées et résolues par Milton dans le sens où notre siècle les résout. Il a créé jusqu'à la langue constitutionnelle moderne : les mots de fonctionnaires, de décrets, de motions, etc., sont de lui. Quel était donc ce génie capable d'enfanter à la fois un monde nouveau et une parole nouvelle de politique et de poésie ?

Restauration. – Milton arrêté et remis en liberté. – Fidélité du poète à Cromwell

Milton eut la douleur de voir le fils de Charles Ier remonter sur le trône ; non que son coeur ferme fût effrayé, mais ses chimères de liberté républicaine s'évanouissaient : toute chimère qui s'évanouit fait du mal et laisse un vide. Charles II, dans sa déclaration de Breda, annonçait qu'il pardonnait à tout le monde, s'en remettant aux communes du soin d'excepter les indignes du pardon. Les vengeances sanglantes sous les Stuarts et sous la maison de Hanovre ne purent être imputées à la couronne : elles furent l'oeuvre des chambres. Les corps sont plus implacables que les individus, parce qu'ils réunissent en eux plus de passions et qu'ils sont moins responsables.

À l'avènement de Charles II, Milton se démit de la place de secrétaire latin, et quitta son hôtel de Petty-France, où pendant huit années il avait reçu tant d'hommages. Il se retira chez un de ses amis, dans Bartholomew-Close, aux environs de West-Smithfield. Des poursuites furent commencées contre la Défense du peuple anglais et L'Iconoclaste, et le 27 juin 1660 le parlement ordonna l'arrestation de l'auteur de ces ouvrages. On ne le trouva point d'abord ; mais peu de mois après on le voit remis entre les mains d'un sergent d'armes : il fut néanmoins bientôt relâché. Le 17 décembre de la même année il eut l'audace de s'adresser à cette terrible chambre qui pensait l'avoir généreusement traité en ne faisant pas tomber sa tête : il réclama contre l'excès du salaire requis par le sergent ; il croyait qu'on l'avait plus outragé en lui ôtant la liberté qu'en le privant de la vie. Les registres du parlement constatent ces deux faits :

Samedi, 15 décembre 1660.

« Ordonné que M. Milton, à présent à la garde d'un sergent d'armes de cette chambre, soit relâché en payant les

honoraires. »

Lundi, 17 décembre 1660.

« Une plainte ayant été faite que le sergent d'armes a demandé des honoraires excessifs pour la garde de M. Milton, « Ordonné qu'il en sera référé au comité des privilèges pour examiner cette affaire. »

Davenant sauva Milton : histoire honorable aux muses sur laquelle j'ai rimaillé jadis des vers détestables. Cunningham raconte autrement la délivrance du poète : il prétend que Milton se déclara trépassé et qu'on célébra ses funérailles : Charles aurait applaudi à la ruse d'un homme échappé à la mort en faisant le mort. Le caractère de l'auteur de la Défense et les monuments de l'histoire ne permettent pas d'admettre cette anecdote. Milton fut oublié dans la retraite où il s'ensevelit ; et à cet oubli nous devons Le Paradis perdu. Si Cromwell eût vécu dix ans de plus, comme le remarque M. Mosneron, il n'aurait jamais été question de son secrétaire.

Les fêtes de la restauration passées, les illuminations éteintes, vinrent les supplices. Charles s'était déchargé sur les communes de toute responsabilité de cette nature, et celles-ci n'épargnèrent pas les réactions violentes. Cromwell fut exhumé et sa carcasse pendue, comme si l'on eût hissé le pavillon de sa gloire sur les piliers du gibet. L'histoire a gardé dans le trésor de ses chartes la quittance du maçon qui brisa par ordre le sépulcre du Protecteur, et qui reçut une somme de 15 shellings pour sa besogne :

May the 4th day, 1661, recd then in full, of the worshipful serjeant Norforke fiveteen shillinges, for taking up the corpes of Cromwell, et Jerton et Brassaw.

Rec. by me, John Lewis.

« Mai, le 4me jour, 1661, reçu alors en totalité, du respectable sergent Norforke, quinze schellings pour enlever le corps de Cromwell, et Jerton et Brassaw.

« Reçu par moi, John Lewis. »

Milton seul resta fidèle à la mémoire de Cromwell : tandis que de petits auteurs bien vils, bien parjures, bien vendus au pouvoir revenu insultaient les cendres du grand homme aux

pieds duquel ils avaient rampé, Milton lui donnait un asile dans son génie, comme dans un temple inviolable.

Milton put rentrer dans les affaires : sa troisième femme (car il avait épousé successivement deux autres femmes après la mort de Marie Powell) le suppliant d'accepter son ancienne place de secrétaire du conseil, il lui répondit : « Vous êtes femme, et vous voulez avoir des équipages ; moi je veux mourir honnête homme. » Demeuré républicain, il s'enferma dans ses principes avec sa muse et sa pauvreté. Il disait à ceux qui lui reprochaient d'avoir servi un tyran : « Il nous a délivré des rois. » Il affirmait n'avoir combattu que pour la cause de Dieu et de la patrie.

Un jour, se promenant dans le parc de Saint-James, il entendit tout à coup répéter autour de lui : Le roi ! le roi ! « Retirons-nous, dit-il à son guide ; je n'ai jamais aimé les rois. » Charles II aborde l'aveugle : « Monsieur, voilà comme le ciel vous a puni d'avoir conspiré contre mon père. » — « Sire, si les maux qui nous affligent dans ce monde sont le châtiment de nos fautes : votre père devait être bien coupable. »

Nouveaux travaux de Milton. – Son dictionnaire latin. Sa Moscovie. Son Histoire d'Angleterre

La saison la plus favorable aux inspirations de Milton était l'automne, plus en rapport avec la tristesse et le sérieux de ses pensées : il dit cependant dans quelques vers qu'il renaît au printemps. Il se croyait recherché la nuit par une femme céleste. Il avait eu trois filles de Marie Powell : l'une d'elles, Deborah, lui lisait Isaïe en hébreu, Homère en grec, Ovide en latin, sans entendre aucune de ces langues : l'anecdote est contestée par Johnson. Aussi savant qu'il était grand poète, on a vu qu'il écrivait en latin comme en anglais ; il faisait des vers grecs, témoin quelques-uns de ses opuscules. C'est dans le texte même des prophètes qu'il se pénétrait de leur feu ; la lyre du Tasse ne lui était point étrangère. Il parlait presque toutes les langues vivantes de l'Europe. Antoine Francini, Florentin, s'exprime sur Milton comme si le poète d'Albion, à son passage en Italie, jouissait déjà de tout son éclat :

> Nell'altera Babelle
> Per te il parlar confuse Giove in vano,
> (...)
> Ch'ode oltr'all Anglia il tuo più degno idioma,
> Spagna, Francia, Toscana, e Grecia e Roma.

« Dans une autre Babel, la confusion des langues serait vaine pour toi, qui outre l'anglais, ton plus noble idiome, entends l'espagnol, le français, le toscan, le grec et le latin. »

Milton, vers la fin du protectorat, avait commencé sérieusement à écrire Le Paradis perdu : il menait de front avec ce travail des muses des travaux d'histoire, de logique et de grammaire. Il a rassemblé en trois volumes in-folio les matériaux d'un nouveau Thesaurus Linguae Latinae, qui ont servi aux éditeurs du dictionnaire de Cambridge imprimé en

1693. On a de lui une grammaire latine pour les enfants : Bossuet faisait le catéchisme aux petits garçons de Meaux. L'auteur du Paradis perdu est dominé du sujet de son poème jusque dans le traité d'éducation adressé à Hartlib, en 1650 : « La fin de tout savoir, dit-il, est d'apprendre à réparer les ruines de nos premiers parents, en retrouvant la vraie connaissance de Dieu. »

Ces travaux, qui auraient fait honneur à du Cange ou à un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, n'accablaient pas le génie de Milton et ne lui suffisaient pas : de même que Leibniz, il embrassait l'histoire dans ses recherches. Sa Moscovie est un abrégé amusant par de petits détails de la nature des voyages. « Il fait si froid l'hiver en Moscovie, que la sève des branches mises au feu gèle en sortant du bout opposé à celui qui brûle. Moscou a un beau château à quatre faces, bâti sur une colline ; les murs de brique en sont très hauts : on dit qu'ils ont dix-huit pieds d'épaisseur, seize portes et autant de boulevards. Ce château renferme le palais de l'empereur et neuf belles églises avec des tours dorées. »

C'est le Kremlin, d'où la fortune de Bonaparte s'envola.

L'Histoire d'Angleterre de Milton se compose de six livres ; elle ne va pas au delà de la bataille d'Hasting. L'Heptarchie, quoi qu'en dise Hume, y est fort bien débrouillée : le style de l'ouvrage est mâle, simple, entremêlé de réflexions presque toujours relatives au temps où l'historien écrivait. Le troisième livre s'ouvre par une description de l'état de la société dans la Grande-Bretagne au moment où les Romains abandonnèrent l'île ; il compare cet état à celui de l'Angleterre lorsqu'elle se trouva délaissée du véritable pouvoir sous le règne de Charles Ier. À la fin du cinquième livre, Milton déduit les causes qui firent tomber les Anglo-Saxons sous le joug des Normands : il demande si les mêmes causes de corruption ne pourraient pas faire retomber ses compatriotes sous le joug de la superstition et de la tyrannie.

L'imagination du poète ne dédaigne pas les origines fabuleuses des Bretons ; il consacre plusieurs pages aux règnes de ces monarques de romans qui depuis Brutus,

arrière-petit-fils d'Enée, jusqu'à Cassibelan, ont gouverné la Grande-Bretagne. Sur son chemin il rencontre le roi Leir (Lear) :

« Leir, qui régna après Bladud, eut trois filles. Etant devenu vieux, il résolut de marier ses filles et de diviser son royaume entre elles ; mais il voulut auparavant connaître celle de ses trois filles qui l'aimait le mieux. Gonorille, l'aînée, interrogée par son père, lui répondit, en invoquant le ciel, qu'elle l'aimait plus que son âme. Ainsi, dit le vieil homme plein de joie, puisque tu honores mon âge défaillant, je te donne, avec un mari que tu choisiras, la troisième partie de mon royaume. Regan, la seconde fille interrogée, répondit à son père qu'elle l'aimait au-dessus de toutes les créatures ; et elle reçut une récompense égale à celle de sa soeur. Mais Cordeilla, la plus jeune et jusque là la plus aimée, lit cette sincère et vertueuse réponse : Mon père, mon amour pour vous est comme mon devoir l'ordonne : que peut demander de plus un père ? que peut promettre de plus un enfant ? ceux qui vont au delà vous flattent.

« Le vieillard, fâché d'entendre cela, et désirant que Cordeilla reprît ses paroles, répéta sa demande ; mais Cordeilla, avec une loyale tristesse pour les infirmités de son père, répondit, faisant allusion à ses soeurs, plutôt qu'en révélant ses propres sentiments : Comptez ce que vous avez, dit-elle, telle est votre valeur, et je vous aime ce que vous valez. — Eh bien, s'écria le roi Leir dans une grande colère, écoute ce que ton ingratitude te vaut : puisque tu n'as pas révéré ton vieux père comme ont fait tes soeurs, tu n'auras pas ta part de mon royaume.

« Cependant la renommée de la sagesse et des grâces de Cordeilla s'étant répandue au loin, Aganippus, grand monarque dans les Gaules, la demanda en mariage. Après quoi, le roi Leir, tombant de plus en plus dans les années, devint la proie de ses deux autres filles et de leurs maris. Il demeurait chez sa fille aînée, et il n'avait pour serviteurs que soixante chevaliers, et ils furent bientôt réduits à trente. Leir, ne pouvant digérer cet affront, se retira chez sa seconde fille ; mais la discorde

s'étant mise parmi les serviteurs de différents maîtres, on ne laissa au roi que cinq chevaliers, il retourna chez sa fille aînée, espérant qu'elle aurait pitié de ses cheveux blancs ; mais elle refusa de le recevoir, à moins qu'il ne se contentât d'un seul chevalier. Alors Cordeilla, sa plus jeune fille, revint en pensée au roi Leir ; il reconnut le sens caché de ses paroles, et il espéra qu'elle aurait pitié de sa misère. Il s'embarqua pour la France. Cordeilla, poussée de son amour et sans compter sur la plus petite récompense, se prit à verser des larmes au récit des malheurs de son père. Ne voulant pas qu'il fût vu dans la détresse ni par elle ni par personne, elle envoya secrètement un de ses plus fidèles serviteurs, qui le conduisit dans quelque bonne ville au bord de la mer, afin de le baigner, de le vêtir, de lui faire bonne chère, de le fournir d'une suite convenable à sa dignité. Cela étant fait, Cordeilla avec le roi son mari et tous les barons de son royaume allèrent au-devant de lui en grande fête et en grande joie, Cordeilla passa en Angleterre avec une armée, et remit son père sur le trône. Elle vainquit ses soeurs impies avec leurs ducs, et le roi Leir porta la couronne pendant trois ans. Il mourut après, et Cordeilla, menant une grande pompe et un grand deuil, l'enterra dans la ville de Leicester. Cordeilla régna cinq ans, jusqu'à ce que Marganus et Canedagius, fils de ses soeurs, lui firent la guerre, la dépossédèrent, l'emprisonnèrent, et elle se tua. »

Il m'a été impossible de faire sentir dans cette traduction le charme de l'original. Le conteur a vieilli son style à l'égal des chroniques dont il emprunte ce récit ; il m'aurait fallu reproduire l'histoire du roi Leir dans la langue de Froissart. Milton s'est plu à lutter avec Shakespeare comme Jacob avec l'ange.

Travaux poétiques de Milton. – Plan du Paradis perdu pour une tragédie

Ce n'est pas tout : les compositions poétiques de Milton étaient aussi gigantesques que ses études en prose. Et ce n'était pas de ces fantaisies de la médiocrité abondante dont les vers ruissellent aussi facilement que des paroles : soit qu'il quittât la lyre pour la plume, ou la plume pour la lyre, Milton accroissait toujours en quelque chose les moissons de la postérité. On eut dit qu'il avait résolu de mettre, comme certains Pères de l'Eglise, la Bible entière en tragédies. On conserve, à la bibliothèque du collège de la Trinité à Cambridge, des manuscrits du poète : parmi ces manuscrits se trouvent les titres de trente-six tragédies à prendre dans l'histoire d'Angleterre depuis Vertiger jusqu'à Edouard le Confesseur, et de quarante-huit tragédies à tirer des Livres Saints. Quelques notes et des indications de discours, de chants, de caractères, sont assez souvent jointes à ces titres.

Parmi les sujets sacrés choisis par Milton, j'ai remarqué celui d'Athalie. Milton n'eut point surpassé Racine ; mais il eût été curieux de voir comment ce mâle génie aurait conduit une action qui a produit le chef-d'oeuvre de la scène. — Le poète républicain aurait-il donné aux rois des avertissements plus nobles et plus sévères que le poète royaliste :

Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas ! vous ignorez le charme empoisonneur.
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois :
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même ;
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême ;
Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné,

Et d'un sceptre de fer veut être gouverné ;
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.

Milton avait aussi formé le projet de traduire Homère.

Voici un des plans du Paradis perdu pour une tragédie, tel qu'il existe écrit de la main du poète dans les manuscrits du collège de la Trinité :

Plan du Paradis perdu.

Tragédie.
Personnages. o
Michel.
L'Amour divin.
Choeur d'anges.
Lucifer.
Adam avec le Serpent.
Eve avec le Serpent.
La Conscience, (muet)
La Mort, (muet)
Le Travail, (muet)
La Maladie, (muet)
Le Mécontentement, (muet)
L'Ignorance, (muet)
La Foi.
L'Espérance.
La Charité.
Autres personnages.
Moïse.
La divine Justice, la Miséricorde, la Sagesse, l'Amour divin.
Hespérus, l'Etoile du soir.
Choeurs d'anges.
Lucifer.
Adam. — Eve.
La Conscience, (muet)
Le Travail, (muet)
La Maladie, (muet)
Le Mécontentement, (muet)
L'Ignorance, (muet)
La Peur, (muet)

La Mort, (muet)

La Foi. — L'Espérance. — La Charité.

Acte I.

Moïse, prologiste, raconte qu'il a son vrai corps ; que ce corps ne se corrompt point, parce qu'il habite avec Dieu sur la montagne ; que lui, Moïse, est semblable à Elie et à Enoch ; qu'outre la pureté du lieu qu'il habite, les vents purs, la rosée et les nuages le préservent de la corruption. De là, il exhorte les hommes à parvenir à la vue de Dieu ; il leur dit qu'ils ne peuvent voir Adam dans l'état d'innocence, à cause de leurs péchés.

La Justice, la Miséricorde, la Sagesse s'enquièrent de ce qui arrivera à l'homme s'il tombe.

Choeur d'anges qui chantent un hymne à la création.

Acte II.

L'Amour céleste, l'Etoile du soir et le Choeur chantent le cantique nuptial et décrivent le paradis.

Acte III.

Lucifer machine la ruine d'Adam.

Le Choeur craint pour Adam, et raconte la rébellion et la chute de Lucifer.

Acte IV.

Adam et Eve tombés.

La Conscience les cite à l'examen de Dieu.

Le Choeur se lamente et dit les biens qu'Adam a perdus.

Acte V.

Adam et Eve chassés du paradis.

Un ange présente à Adam le Travail, la Peine, la Haine, l'Envie, la Guerre, la Famine, la Maladie, le Mécontentement, l'Ignorance, la Peur et la Mort, entrés dans le monde : Adam leur donne leurs noms, ainsi qu'à l'Hiver, à la Chaleur, à la Tempête, etc.

La Foi, l'Espérance et la Charité consolent Adam et l'instruisent.

Le Choeur conclut rapidement.

Dans ce plan, la plupart des personnages surnaturels du Paradis perdu sont remplacés par des personnages

allégoriques. Lucifer, dans la tragédie, projette la ruine d'Adam comme Satan la machine dans le poème ; mais toutes les grandes scènes de l'Enfer sont supprimées, de même que les grandes scènes du Ciel : on ne voit point les conseils tenus dans l'Abîme ; on n'entend point les oracles du Père, les paroles du Fils sur la sainte montagne : le drame ne comportait pas ces développements de l'épopée. Le choeur raconte la rébellion et la chute de Lucifer ; mais il est évident qu'il n'aurait pu le faire que d'une manière fort courte, non dans un long récit, et comme celui de Raphael. Dans la tragédie, l'Amour céleste et l'Etoile du soir chantent le cantique nuptial ; dans le poème, c'est le poète lui-même qui entonne le cantique : on peut regretter le chant de l'Etoile du soir et en présumer la beauté. Mais Milton ne peut se passer de génie, témoin ce trait remarquable jeté dans une simple note : l'ange présente à Adam, après sa chute, toutes les calamités de la terre, depuis le Travail jusqu'à la Mort ; Adam pécheur les nomme, comme dans son innocence il avait imposé des noms aux innocents animaux de la création. Cette sublime allégorie ne se trouve point dans le Paradis perdu.

Autres détails sur Milton

Le chantre d'Eden disait que le poète doit être « un vrai poème, » ought himself to be a true poem, c'est-à-dire un modèle des choses les meilleures et les plus honorables.

Milton se levait à quatre heures du matin en été, à cinq en hiver. Il portait presque toujours un habit de gros drap gris ; il étudiait jusqu'à midi, dînait frugalement, se promenait avec un guide, chantait le soir en s'accompagnant de quelque instrument : il savait l'harmonie et avait la voix belle. Il s'était longtemps livré à l'exercice des armes. À en juger par Le Paradis perdu, il aimait passionnément la musique et le parfum des fleurs. Il soupait de cinq ou six olives et d'un peu d'eau, se couchait à neuf heures et composait la nuit dans son lit. Quand il avait fait quelques vers, il sonnait, et les dictait à sa femme ou ses filles. Les jours de soleil, il se tenait assis sur un banc à sa porte : il demeurait dans Bunhill-Row, au bord d'une espèce de chemin.

Au dehors, on accablait d'outrages le lion malade et abandonné ; on lui disait : « Parricide de ton roi, si, par la clémence de Charles II, tu as échappé à ton supplice, tu n'es maintenant que plus puni. Vieux, infirme, pauvre, privé des yeux, réduit à écrire pour vivre, rappelle donc, pour gagner ta vie, Saumaise de la mort. » On lui reprochait son âge, sa laideur, sa petitesse ; on lui appliquait ce vers de Virgile :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum,

observant que le mot ingens était le seul qui ne s'appliquât pas à sa personne. Il avait la simplicité de répondre (Defensio autoris) qu'il était pauvre parce qu'il ne s'était jamais enrichi ; qu'il n'était ni petit ni grand ; qu'à aucun âge il n'avait été trouvé laid ; que dans sa jeunesse, l'épée au côté, il n'avait jamais craint les plus hardis. En effet, il avait été très beau, et l'était encore dans sa vieillesse : le portrait d'Adam était le sien

(livre IV du Paradis perdu). Ses cheveux étaient admirables, ses yeux d'une pureté extraordinaire ; on n'y voyait aucune tache, et il eût été impossible de le croire aveugle.

Si l'on ne connaissait la rage des partis, croirait-on qu'on pût jamais faire un crime à un homme d'être aveugle ? Mais remercions ces abominables haines, elles nous ont valu quelques lignes admirables. Milton répond d'abord qu'il a perdu la vue à la défense de la liberté, et il ajoute ces paroles de sublimité et de tendresse :

« Dans la nuit qui m'environne, la lumière de la divine présence brille pour moi d'un plus vif éclat. Dieu me regarde avec plus de tendresse et de compassion parce que je ne puis plus voir que lui. La loi divine non seulement doit me servir de bouclier contre les injures, mais me rendre plus sacré ; non à cause de la privation de la vue, mais parce que je suis à l'ombre des ailes divines qui semblent produire en moi ces ténèbres. — J'attribue à cela les affectueuses assiduités de mes amis, leurs attentions consolantes, leurs bonnes visites et leurs égards respectueux. »

On voit à quelle extrémité il était réduit pour écrire, par le passage d'une de ses lettres à Pierre Heimbach :

« Celle de mes vertus, que vous appelez ma vertu politique, et que j'aimerais mieux que vous eussiez appelée mon dévouement à ma patrie (doux nom qui me charme toujours), ne m'a pas trop bien récompensé. En finissant ma lettre, si vous en trouvez quelque partie tracée incorrectement, vous en imputerez la faute au petit garçon qui écrit pour moi : il ignore absolument le latin, et je suis forcé misérablement de lui épeler chaque lettre que je dicte. »

Les maux de Milton étaient encore aggravés par des chagrins domestiques. J'ai déjà dit qu'il avait perdu sa première femme, Marie Powell, morte en couches ; sa seconde femme, Catherine Woodcock de Hackney, mourut aussi en couches, au bout d'un an. Sa troisième femme, Elisabeth Minshul, lui survécut, et le servit bien. Il paraît qu'il fut peu aimé : ses filles, qui jouent un si beau rôle poétique dans sa vie, le trompaient et vendaient secrètement ses livres. Il s'en

plaignait. Malheureusement, son caractère semble avoir eu l'inflexibilité de son génie. Johnson a dit avec précision et vérité que Milton croyait la femme faite seulement pour l’obéissance et l'homme pour la rébellion.

Publication du Paradis perdu

Il touchait à l'âge de cinquante-neuf ans, lorsqu'en 1667 il songea à publier Le Paradis perdu. Il en avait montré le manuscrit, alors divisé en dix livres, à Ellwood, quaker, qui a laissé à la littérature anglaise l'Histoire sacrée et la Davidéide. Le manuscrit du Paradis perdu n'était pas de la main de l'auteur : Milton n'ayant pas le moyen de payer un copiste, quelques amis avaient écrit alternativement sous sa dictée. Le censeur refusait l'imprimatur à cet autre Galilée, découvreur d'astres nouveaux ; il chicanait à chaque vers ; il lui semblait surtout que le crime de haute trahison ressortait du magnifique passage où la gloire obscurcie de Satan est comparée à une éclipse, laquelle alarme les rois par la frayeur des révolutions.

Mais comment le docteur Tomkyns ne s'aperçut-il pas des allusions aux moeurs de la dynastie restaurée, allusions si sensibles dans ces vers, qui font partie de la belle invocation à l'amour conjugal ?

« Il n'a point ses plaisirs (l'amour) dans le sourire acheté des prostituées, dans de rapides jouissances sans passion, sans joie, et que rien ne rend chères ; il ne les a point dans la danse des favorites ou sous le masque lascif, ou dans le bal de minuit, ou dans la sérénade donnée par un amant famélique à sa fière beauté, qu'il serait mieux de quitter avec mépris. »

Milton peint encore plus clairement la cour de Charles dans la cour de Bacchus, lorsqu'il représente les courtisans prêts à le déchirer, lui Milton, comme les Bacchantes déchirèrent Orphée sur les monts de la Thrace :

« Chasse au loin les barbares discords de Bacchus et de ses enfants de la joie, race de cette horde forcenée qui déchira sur le Rhodope le chantre de la Thrace : il ravit l'oreille des bois et des rochers, jusqu'à ce qu'une clameur sauvage noya et la voix et la lyre : la muse ne put défendre son fils. »

Il est probable que l'ingénieuse lâcheté du censeur sauva Le Paradis perdu : Tomkyns n'osa point reconnaître le roi et ses amis dans un portrait dont la ressemblance frappait tous les yeux.

Les libraires, intimidés, ne se pressaient pas d'acquérir le manuscrit d'un auteur pauvre, presque inconnu comme poète, suspect et détesté comme prosateur. Enfin il y en eut un plus hardi que les autres : il osa se charger en tremblant de l'ouvrage fatal.

On a conservé le contrat de vente et le manuscrit du poème souillé de l’imprimatur ; le contrat porte ce titre :

Milton's agreement with Mr Symons for Paradise lost.

Dated 27th april 1667.

Convention de Milton avec M. Symons pour Le Paradis perdu,

datée du 27 avril 1667.

Il est dit dans cette convention que Jean Milton, gentleman, cède à Samuel Symons, imprimeur, en propriété et pour toujours, pour la somme de 5 liv. st., à lui, Milton, présentement payée, tous les exemplaires, copies et manuscrits d'un poème intitulé : Paradis perdu, ou de quelque titre ou nom que ledit poème est ou sera nommé. Clause singulière, par laquelle on voit que Milton, son poème fait et vendu hésitait encore sur le titre qu'il lui donnerait. Samuel Symons s'engage, en considération (in consideration) de l'acquisition du Paradis perdu, à payer une autre somme de 5 liv. st. à la fin de la première impression, quand il aura vendu 1, 300 exemplaires de l'ouvrage. Il s'engage de plus à payer à Jean Milton ou à ses héritiers, à la fin d'une seconde édition, après la vente aussi de 1, 300 exemplaires, une troisième somme de 5 liv. st. À la suite de ce contrat on voit trois quittances : l'une datée du 26 avril 1669, et signée Jean Milton, qui reconnaît avoir reçu les secondes 5 liv. st. mentionnées au contrat ; l'autre signée d'Elisabeth, veuve Milton, le 21 décembre 1680, qui reconnaît avoir reçu la somme de 8 liv. st., en cession de tous ses droits sur l'édition en douze livres du Paradis perdu ; enfin, une troisième quittance, ou plutôt des

espèces de lettres patentes d'Elisabeth Milton, du 29 avril 1681, laquelle renonce à jamais à toute reprise contre Samuel Symons, à toutes réclamations qui pourraient être à faire, from the beginning of the world unto the day of these presents, « depuis le commencement du monde jusqu'au jour de ces présentes ». Faites dans la trente-troisième année du règne de notre souverain seigneur Charles, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et de France, et défenseur de la foi.

Ainsi Milton reçut 10 liv. sterl. pour la cession de la propriété du Paradis perdu, et sa veuve 8. Les dernières lettres de cette veuve sont datées de la trente-troisième année du règne de Charles second, c'est-à-dire que la révolution de 1649 est non avenue ; que Cromwell n'a pas régné, et que Milton, secrétaire de la république et du Protecteur, n'a point écrit, sous la république et le Protectorat, le poème immortel vendu pour 10 liv. st., payées dans l'espace de deux ans. Et c'est la veuve de Milton qui signe tout cela ! Qu'importe ? Il n'appartenait pas plus à Charles II d'effacer les temps dont Cromwell et Milton avaient fixé la date, qu'à Louis XVIII de rayer de son règne celui de Napoléon.

Samson Agoniste. Paradis reconquis. Nouvelle logique. Vraie religion. Mort de Milton

Le Paradis perdu pendant toute la vie du poète demeura enseveli au fond de la boutique du libraire aventureux. En 1667, dans toute la gloire de Louis XV, lorsque Andromaque faisait son apparition sur la scène, John Milton était-il connu en France ? Oui : peut-être de quelques gens de justice, comme un coquin d'écrivassier dont les diatribes avaient été dûment brûlées par la main du bourreau à Paris et à Toulouse.

Milton survécut sept ans à la publication de son poème, et n'en vit point le succès. Johnson, qui retranche au poète tout ce qu'il lui peut retrancher, ne lui veut pas même laisser l'amer plaisir d'avoir cru qu'il s'était trompé d'avoir pensé qu'il avait perdu sa vie, ou qu'un âge indifférent et jaloux méconnaissait son génie. Le docteur prétend que Le Paradis perdu eut un succès véritable durant la vie de l'auteur ; que celui-ci « vit les progrès silencieux de son ouvrage ; qu'il ne fut point découragé, se reposant sur son propre mérite avec une confiance intime dans son talent, attendant sans impatience les vicissitudes de l'opinion et l'impartialité de la génération suivante ».

Cette supposition est contraire aux faits matériels, et l'on va voir par le Samson si Milton se croyait apprécié de ses contemporains.

Milton avait cette force d'âme qui surmonte le malheur et se sépare d'une illusion : ayant jeté tout son génie au monde dans son poème, il continua ses travaux comme s'il n'avait rien donné aux hommes, comme si Le Paradis perdu était un pamphlet tombé, un accident dont il ne fallait plus s'occuper. Il publia successivement Samson, Le Paradis reconquis, Une nouvelle Logique, un traité sur la vraie religion.

Le Paradis reconquis est une oeuvre de lassitude, quoique calme et belle ; mais la tragédie de Samson respire la force et la simplicité antique. Le poète s'est peint dans la personne de l'Israélite aveugle, prisonnier et malheureux : noble manière de se venger de son siècle !

Le jour de la fête de Dagon, Samson obtient la permission de respirer un moment à la porte de sa prison, à Gaza ; là, il se lamente de ses misères :

« Je cherche ce lieu infréquenté pour donner quelque repos à mon corps ; mais je n'en trouve point à mes pensées inquiètes : comme des frelons armés, elles ne m'ont pas plus tôt rencontré seul, qu'elles se précipitent sur moi en foule et me tourmentent de ce que j'étais au temps passé et de ce que je suis à présent. (...)

Le plus grand de mes maux est la perte de la vue. Aveugle au milieu de mes ennemis ! oh ! cela est pire que les chaînes, les donjons, la mendicité, la décrépitude ! Le plus vil des animaux est au-dessus de moi : le vermisseau rampe, mais il voit. Mais moi, plongé dans les ténèbres au milieu de la lumière ! O ténèbres ! ténèbres ! ténèbres ! en pleins rayons du midi ! Ténèbres irrévocables, éclipse totale sans aucune espérance de jour ! Si la lumière est si nécessaire à la vie, si elle est presque la vie ; s'il est vrai que la lumière soit dans l'âme, pourquoi la vue est-elle confinée au tendre globe de l'oeil, si aisé à éteindre ? (...) Ah ! s'il en eût été autrement, je n'aurais pas été exilé de la lumière pour vivre dans la terre de la nuit, exposé à toutes les insultes de la vie, captif chez des ennemis inhumains. »

On croit que par ces dernières paroles le poète faisait allusion à l'exécution du second Henri Vane.

Samson, mené à la fête de Gaza pour amuser les convives, prie Dieu de lui rendre sa force ; il ébranle les colonnes de la salle du banquet, et périt sous les illustres ruines dont il écrase les Philistins, comme Milton, en mourant, a enseveli ses ennemis sous sa gloire.

Milton dans ses derniers jours fut obligé de vendre sa bibliothèque. Il approchait de sa fin. Le docteur Wright l'étant

allé voir, le trouva retiré au premier étage de sa petite maison, dans une toute petite chambre : on montait à cette chambre par un escalier tapissé momentanément d'une moquette verte, afin d'assourdir le bruit des pas et de commencer le silence de l'homme qui s'avançait vers le silence éternel. L'auteur du Paradis perdu, vêtu d'un pourpoint noir, reposait dans un fauteuil à coude : sa tête était nue ; ses cheveux argentés tombaient sur ses épaules, et ses beaux yeux noirs d'aveugle brillaient sur la pâleur de son visage.

Le 10 novembre 1674, la divinité qui parlait la nuit au poète le vint chercher. il se réunit dans l'Eden céleste à ces anges au milieu desquels il avait vécu, et qu'il connaissait par leurs noms, leurs emplois et leur beauté.

Milton trépassa avec tant de douceur qu'on ne s'aperçut pas du moment où, à l'âge de soixante-six ans moins un mois, il rendit à Dieu un des souffles les plus puissants qui animèrent jamais l'argile humaine. Cette vie du temps ni longue ni courte servit de base à une vie immortelle : le grand homme traîna assez de jours sur la terre pour s'ennuyer, pas assez pour épuiser son génie, qu'il posséda tout entier jusqu'à son dernier soupir. Bossuet, comme Milton, avait cinquante-neuf ans lorsqu'il composa le chef-d'oeuvre de son éloquence ; avec quel feu et quelle jeunesse il parle de ses cheveux blancs ! Ainsi l'auteur du Paradis perdu se plaint d'être glacé par les années, en peignant les amours d'Adam et d'Eve. L'évêque de Meaux prononça l’Oraison funèbre de la reine d'Angleterre en 1669, l'année même où Milton donna quittance des secondes 5 livres sterling reçues pour la vente de son poème. Ces incomparables génies, qui tous les deux, dans des rangs opposés, avaient fait le portrait de Cromwell, s'ignoraient l'un l'autre, et n'entendirent peut-être jamais prononcer leurs noms : les aigles, qui sont vus de tous, vivent un à un et solitaires dans la montagne.

Milton mourut juste à moitié terme entre deux révolutions, quatorze ans après la restauration de Charles II, et quatorze ans avant l'avènement de Guillaume. Il fut enterré près de son père, dans le choeur de l'église de Saint-Gilles. Longtemps

après les curieux allaient voir une petite pierre dont l'inscription n'était plus lisible : cette pierre gardait les cendres délaissées de Milton ; on ne sait si le nom de l'auteur du Paradis perdu n'avait point été effacé.

La famille du poète s'enfonça vite dans l'obscurité. Trente ans s'étaient écoulés depuis la mort de Milton, lorsque Déborah, voyant pour la première fois le portrait du poète, alors devenu célèbre, s'écria : « O mon père ! mon cher père ! « Déborah avait épousé Abraham Clarke, tisserand dans Spithfields ; elle mourut âgée de soixante-seize ans, au mois d'août 1727. Une de ses filles se maria à Thomas Foster, tisserand aussi. Réduite à la misère, un critique proposa une souscription en sa faveur : « Cette proposition, dit-il, doit être bien reçue, puisqu'elle est faite par moi, qu'on pourrait regarder comme le Zoïle de l'Homère anglais. « Zoïle n'eut pas le plaisir de nourrir la petite-fille d'Homère des outrages qu'il avait prodigués au père de l'épopée biblique. Le parterre anglais devint le tuteur de l'orpheline ; elle eut à son bénéfice une représentation du Masque, dont Samuel Johnson, d'ailleurs assez dur dans son jugement sur Milton, fit le prologue.

Déborah fut connue du professeur Ward et de Richardson, à qui nous devons une vie de Milton. Addison se fit le patron de Déborah, et obtint pour elle de la reine Caroline cinquante guinées.

Un fils de Déborah, Caleb Clarke, passa aux Indes dans les premières années du XVIIIe siècle. On a su par sir James Mackintosh que ce petit-fils de Milton avait été clerc de paraisse à Madras. Caleb Clarke eut de sa femme Marie trois enfants : Abraham, Marie, morte en 1706, et Isaac. Abraham, arrière-petit-fils de Milton, épousa, au mois de septembre 1725, Anna Clarke ; il en eut une fille, Marie Clarke, portée sur les registres des naissances, à Madras, 2 avril 1727. Là disparaît toute trace de la famille de Milton. On ne sait ce que sont devenus Abraham et Isaac, qui ne moururent point à Madras et dont jusqu'à présent on n'a point fait vérifier le décès sur les registres de Calcutta et de Bombay. S'ils étaient retournés en Angleterre, ils n'auraient point échappé aux

admirateurs et aux biographes de Milton : ils se sont donc perdus dans les vastes régions de l'Inde, au berceau du monde chanté par leur aïeul. Peut-être quelques gouttes inconnues du sang libre de Milton animent aujourd'hui le coeur d'un esclave ; peut-être aussi coulent-elles dans les veines d'un prêtre de Buddha, ou dans celles d'un de ces bergers indiens, qui se retire au frais sous un figuier « et surveille ses troupeaux à travers les entaillures coupées dans le feuillage le plus épais. »

Shelters in cool, and tends his pasturing herds
At loopholes cut thro'thickest shade...
Paradise lost, 13, IX.

Rien de plus naturel que la curiosité qui nous porte à nous enquérir de la famille des hommes illustres : celle de Bonaparte n'a point péri, parce qu'il a laissé après lui les reines et les rois qu'il fit avec son épée. J'ai recherché ailleurs ce qu'étaient devenus les descendants de ce Cromwell dont le nom se trouve inséparablement uni dans la gloire à celui de Milton.

« Il est possible, ai-je dit, qu'un héritier direct d'Olivier Cromwell par Henri soit maintenant quelque paysan irlandais inconnu, catholique peut-être, vivant de pommes de terre dans les tourbières d'Ulster, attaquant la nuit les orangistes et se débattant contre les lois atroces du Protecteur. Il est possible encore que ce descendant inconnu de Cromwell ait été un Franklin ou un Washington en Amérique[2624]. »

Paradis perdu. – De quelques imperfections de ce poème

Le comte de Dorset, cherchant des livres, entra chez le libraire de Milton, et mit par hasard la main sur Le Paradis perdu. Le libraire pria humblement Sa Seigneurie de le lire et de lui procurer des acheteurs. Le comte l'emporta, le lut, le fit passer à Dryden, qui le lui renvoya avec ces mots : Cet homme nous efface, nous et les anciens.

Cependant, la renommée du Paradis perdu, ne marcha qu'avec lenteur ; des moeurs frivoles et corrompues, l'aversion qu'on portait à des sectes religieuses dont les excès avaient fait naître l'esprit d'incrédulité s'opposaient au succès d'un poème aussi sévère par le sujet, le style et la pensée : ni le duc de Buckingham, ni le comte de Rochester, ni le chevalier Temple, ne s'occupent de Milton. Mais en 1688 une édition in-folio du Paradis perdu, sous le patronage de lord Sommers, fit du bruit : on eût dit que la gloire de l'ennemi des Stuarts par eux opprimée avait attendu l'année de leur chute pour éclater. Si Milton eût vécu, comme son frère, jusqu'à l'époque de la révolution de 1688, eût-il trouvé grâce devant le gouvernement nouveau ? J'en doute ; on ne fit que changer de roi. Le vieux régicide Ludlow, accouru de Lausanne, se trouva aussi étranger sous Guillaume III qu'il l'eût été sous Jacques II : homme d'un autre temps, il retourna mourir dans sa solitude.

Peu à peu les éditions du Paradis perdu se multiplièrent. Addison lui consacra dix-huit articles du Spectateur. Alors il n'y eut plus assez d'autels pour le dieu ; Milton prit dans le culte public sa place à côté de Shakespeare.

Quelques voix opposantes se firent entendre pourtant : aucune grande renommée ne s'élève sans contradicteurs. On prétendit que Milton avait imité Mosenius, Ramsay, Vida, Sannazar, Romoeus, Flecther, Staforst, Taubman, Andreini,

Quintianus, Malapert, Fox ; on aurait pu ajouter à cette liste Saint-Avit, Dubartas et le Tasse : Saint-Avit a de très belles scènes dans Eden. Il est probable que Milton à Naples, dans la compagnie de Manso, avait lu les Sette giornale del Mondo creato du Tasse. Le chantre de la Jérusalem fait sortir Eve du sein d'Adam, tandis que Dieu arrosait d'un sommeil paisible les membres de notre premier père assoupi :

Ed irrigo di placida quiete

Tutte le membra al sonnacchioso...

Le Tasse amollit l'image biblique, et dans ses douces créations la femme n'est plus que le premier songe de l'homme.

Que fait tout cela à la gloire de Milton ? Ces prétendus originaux ont-ils ouvert leurs ouvrages par le réveil de Satan dans l'enfer ? ont-ils traversé le chaos avec l'Ange rebelle, aperçu la création du seuil de l'Empyrée, apostrophé le soleil, contemplé le bonheur de l'homme dans sa primitive innocence, deviné les majestueuses amours d'Eve et d'Adam ?

Soit qu'en traduisant Milton l'habitude d'une société intime m'ait accoutumé à ses défauts, soit qu'élargissant la critique je juge le poète d'après les idées qu'il devait avoir, je ne suis plus blessé des choses qui me choquaient autrefois. La découverte de l'artillerie dans le ciel me semble aujourd'hui découler d'une idée fort naturelle : Milton fait inventer par Satan ce qu'il trouve de pire parmi les hommes. Il revient souvent sur cette invention, à propos de la conspiration des poudres ; il a cinq pièces latines in Proditionem bonbardicam, in inventorem bombardae.

Les railleries des démons sont une imitation des railleries des héros d'Homère. J'aime à voir l’Iliade apparaître au travers du Paradis perdu.

Les démons changés en serpents qui sifflent leur chef lorsqu'il se vient vanter d'avoir (sous la figure d'un serpent) perdu la race humaine sont les caprices, d'ailleurs étonnamment bien exprimés, d'une imagination surabondante. Dans les critiques que l'on a faites de ce passage, on n'a pas vu ou on n'a pas voulu voir l'explication que le poète lui-même

donne de la métamorphose : elle est conforme au sujet de l'ouvrage et aux traditions les plus populaires du christianisme. C'est pour la dernière fois que l'on aperçoit Satan : le prince des ténèbres, superbe intelligence au commencement du poème, avant la séduction d'Adam, devient hideux reptile à la fin du poème après la chute de l'homme : au lieu de l'esprit qui brillait encore à l'égal du soleil éclipsé, il ne vous reste plus que l'ancien serpent, que le vieux dragon de l'abîme.

Il serait moins injuste de reprocher à Milton quelques traits de mauvais goût. « Ce dîner (de fruits) qui ne refroidit pas, » par exemple. J'aurais voulu pouvoir supprimer les vers ou Adam dit à Eve qu'elle est une côte tortueuse que lui Adam avait de trop, et malheureusement cette injure se trouvait placée dans un morceau dramatique d'une beauté achevée.

Le poète abuse un peu de son érudition ; mais après tout, mieux vaut être trop instruit que de ne l'être pas assez : Milton a tiré plus de beautés de son savoir que Shakespeare de son ignorance. N'est-il pas surprenant qu'au milieu de la mauvaise physique de son temps il annonce l'attraction, démontrée depuis par Newton ? Kepler, Boullian et Hook, il est vrai, avaient mis sur la voie de la découverte, et Milton aurait pu connaître ce qu'on appelait alors la force tractoire. Dans l'antiquité, Aristarque fait du Soleil le centre unique de l'univers.

Des nuances et des lumières manquent de fois à autre dans les tableaux du poète ; on devine que le peintre ne voit plus, comme en musique on reconnaît le jeu d'un aveugle à l'indéfini de certaines notes. Les descriptions du Paradis perdu ont quelque chose de doux, de velouté, de vaporeux, d'idéal, comme des souvenirs : les soleils couchants de Milton en rapport avec son âge, la nuit de ses paupières et la nuit approchante de sa tombe ont un caractère de mélancolie qu'on ne retrouve nulle part. Lui demanderez-vous rien de plus, lorsqu'en peignant une nuit dans Eden il vous dit « Le rossignol répétait ses plaintes amoureuses, et le silence était ravi » ? Cinq ou six vers, hors de tous les lieux communs, lui suffisent pour offrir le spectacle religieux du matin. « La

lumière sacrée commença de poindre dans l'orient parmi les fleurs humides ; elles exhalaient leur encens matinal, alors que tout ce qui respire sur le grand autel de la terre élève vers le Créateur des louanges silencieuses et une odeur qui lui est agréable. » On croit lire un verset des psaumes : Jubilate Deo, omnis terra ; Benedic, anima mea, Domino.

Enfin, si le poète montre quelquefois de la fatigue ; si la lyre échappe à sa main lassée, il repose, et je me repose, avec lui : je ne voudrais pas que les beaux endroits du Cid et des Horaces fussent joints ensemble par des harmonies élégantes et travaillées ; les simplicités de Corneille sont un passage à ses grandeurs, qui me charme encore.

Plan du Paradis perdu

Que dirai-je du Paradis perdu qui n'ait déjà été dit ? Mille fois on en a cité les traits sublimes, les discours, les combats, la chute des anges et cet enfer qui eût fui épouvanté si Dieu n'en avait creusé si profondément l'abîme. J'insisterai donc principalement sur la composition générale de l'ouvrage, pour faire remarquer l'art avec lequel le tout est conduit.

Satan s'est réveillé au milieu du lac de feu (et quel réveil !). Il rassemble le conseil des légions punies ; il rappelle à ses compagnons de malheur et de désobéissance un ancien oracle qui annonçait la naissance d'un monde nouveau, la création d'une nouvelle race, formée à dessein de remplir le vide laissé par les anges tombés : chose formidable ! c'est dans l'Enfer que l'on entend prononcer pour la première fois le nom de l’Homme.

Satan propose d'aller à la recherche de ce monde inconnu, de le détruire ou de le corrompre. Il part, explore l'Enfer, rencontre le Péché et la Mort, se fait ouvrir les portes de l'abîme, traverse le chaos, découvre la création, descend au soleil, arrive sur la Terre, voit nos premiers parents dans Eden, est touché de leur beauté et de leur innocence, et donne par ses remords et son attendrissement une idée ineffable de leur nature et de leur bonheur. Dieu aperçoit Satan du haut du Ciel, prédit la faiblesse de l'homme, annonce sa perte totale, à moins que quelqu'un ne se présente pour être sa caution et mourir pour lui : les anges restent muets d'épouvante. Dans le silence du Ciel, le Fils seul prend la parole, et s'offre en sacrifice. La victime est acceptée, et l'homme est racheté avant même d'être tombé.

Le Tout-Puissant envoie Raphael prévenir nos premiers pères de l'arrivée et des projets de leur ennemi. Le messager céleste fait à Adam le récit de la révolte des anges, arrivée au moment où le Père annonça du haut de la montagne sainte qu'il avait

engendré son Fils, et qu'il lui remettait tout pouvoir. L'orgueil et la jalousie de Satan, excités par cette déclaration, l'entraînent au combat ; vaincu avec ses légions, il est précipité dans l'Enfer. Milton n'avait aucune donnée pour trouver le motif de la révolte de Satan ; il a fallu qu'il tirât tout de son génie. Ainsi, avec l'art d'un grand maître, il fait connaître ce qui a précédé l'ouverture du poème. Raphael raconte encore à Adam l'oeuvre des six jours. Adam raconte à son tour à Raphael sa propre création. L'ange retourne au ciel. Eve se laisse séduire, goûte au fruit, et entraîne Adam dans sa chute.

Au dixième livre, tous les personnages reparaissent ; ils viennent subir leur sort. Au onzième et au douzième livre, Adam voit la suite de sa faute et tout ce qui arrivera jusqu'à l'Incarnation du Christ : le Fils doit en s'immolant racheter l'homme. Le Fils est un des personnages du poème : au moyen d'une vision, il reste seul et le dernier sur la scène, afin d'accomplir dans le monologue de la croix l'action définitive : consummatum est.

Voilà l'ouvrage en sa simplicité. Les faits et les récits naissent les uns des autres ; on parcourt l'Enfer, le Chaos, le Ciel, la Terre, l'éternité, le temps, au milieu des blasphèmes et des cantiques, des supplices et des joies ; on se promène dans ces immensités tout naturellement, sans s'en apercevoir, sans ressentir aucun mouvement, sans se douter des efforts qu'il a fallu pour vous porter si haut sur des ailes d'aigle, pour créer un pareil univers.

Cette observation touchant la dernière apparition du Fils montre, contre l'opinion de certains critiques, que Milton aurait eu tort de retrancher les deux derniers livres. Ces livres, que l'on regarde, je ne sais pourquoi, comme les plus faibles du poème, sont selon moi tout aussi beaux que les autres ; ils ont même un intérêt humain qui manque aux premiers. Du plus grand des poètes qu'il était, l'auteur devient le plus grand historien, sans cesser d'être poète. Michel annonce à nos premiers pères qu'il faut sortir du Paradis. Eve pleure ; elle se désole de quitter ses fleurs : « O fleurs, dit-elle, qui toutes avez reçu de moi vos noms. » Trait charmant, qu'on a cru d'un

dernier poète germanique, et qui n'est qu'une de ces beautés dont les ouvrages de Milton fourmillent. Adam se plaint aussi, mais c'est d'abandonner les lieux que Dieu avait daigné honorer de sa présence : « J'aurais pu dire à mes enfants : Sur cette montagne il m'apparut ; sous cet arbre il se rendit visible à mes yeux ; entre ces pins j'entendis sa voix ; au bord de cette fontaine je m'entretins avec lui. »

Cette idée de Dieu dont l'homme est dominé dans Le Paradis perdu est d'une sublimité extraordinaire. Eve en naissant à la vie n'est occupée que de sa beauté, et ne voit Dieu qu'à travers l'homme ; Adam aussitôt qu'il est créé, devinant qu'il n'a pas pu se créer seul, cherche et appelle aussitôt son Créateur.

Eve demeure endormie au pied de la montagne : Michel, au sommet de la même montagne, montre à Adam, dans une vision, toute sa race. Alors se déroule la Bible. D'abord vient l'histoire de Caïn et d'Abel : « O maître, s'écrie Adam à l'ange, en voyant tomber Abel, est-ce là la mort ? est-ce par ce chemin que je dois retourner à ma poussière natale ? » Remarquons que dans l'Ecriture il n'est plus question d'Adam après sa chute ; un grand silence s'étend entre son péché et sa mort : pendant 930 années, il semble que le genre humain, sa postérité malheureuse, n'a osé parler de lui ; saint Paul même ne le nomme pas parmi les saints qui ont vécu de la foi ; l'apôtre n'en commence la liste qu'à Abel. Adam passe pour le chef des morts, parce que tous les hommes sont morts en lui, et néanmoins durant neuf siècles il vit défiler ses fils vers la tombe dont il était l'inventeur et qu'il leur avait ouverte.

Après le meurtre d'Abel, l'ange montre à Adam un hôpital et les différentes espèces de mort, tableau plein de vigueur, à la manière du Tintoret. « Adam pleure à cette vue, dit le poète, quoiqu'il ne fût pas né d'une femme. » Réflexion pathétique, inspirée au poète par ce passage de Job : « L'homme né de la femme ne vit que peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misère. »

L'histoire des géants de la montagne, que séduisent les femmes de la plaine, est merveilleusement contée. Le déluge

offre une vaste scène. Dans ce XIe livre, Milton imite Dante par ces formes d'interpellations du dialogue : Maître ? Dante aurait invité Milton, comme un frère, à entrer avec lui dans le groupe des grands poètes.

Au XIIe livre, ce n'est plus une vision, c'est un récit. La Tour de Babel, la vocation d'Abraham, la venue du Christ, son incarnation, sa résurrection, sont remplies de beautés de tous les genres. Le livre se termine par le bannissement d'Adam et d'Eve et par les vers si tristes que tout le monde sait par coeur.

Dans ces deux derniers livres, la mélancolie du poète s'est augmentée ; il paraît sentir davantage le poids du malheur et des ans. Il met dans la bouche de Michel ces paroles :

« Tu jouiras de la vie, et, pareil à un fruit parvenu à sa maturité, tu retomberas dans le sein de la terre dont tu es sorti. Tu seras non pas durement arraché, mais doucement cueilli par la mort, quand tu seras parvenu à cette maturité qui s'appelle vieillesse. Mais alors il te faudra survivre à ta jeunesse, à ta force, à ta beauté, qui se changera en laideur, en faiblesse, en maigreur. Tes sens émoussés auront perdu ces goûts et ces douceurs qui les flattent maintenant, et au lieu de cet air de jeunesse, de gaieté, de vivacité qui t'anime, régnera dans ton sang desséché une froide et stérile mélancolie, qui appesantira tes esprits et consumera enfin le baume de ta vie. »

Un commentateur, à propos du génie de Milton, dans ces derniers livres du Paradis perdu, dit : « C'est le même océan, mais dans le temps du reflux ; le même soleil, mais au moment où il finit sa carrière. »

Soit. La mer me paraît plus belle lorsqu'elle me permet d'errer sur ses grèves abandonnées et qu'elle se retire à l'horizon avec le soleil couchant.

Caractères des personnages du Paradis perdu. – Adam et Eve

Milton a placé dans le premier homme et la première femme le type original de leurs fils et de leurs filles sur la terre.

« Dans leurs regards divins brillait l'image de leur glorieux auteur, avec la vérité, la sagesse, la sainteté sévère et pure ; sévère, mais placée dans cette véritable liberté filiale d'où vient la véritable autorité dans les hommes. Ils ne sont pas égaux, comme leur sexe n'est pas semblable : Lui formé pour la contemplation et le courage ; Elle pour la mollesse et la douce grâce séduisante ; Lui pour Dieu seulement ; Elle pour Dieu en Lui. Le beau large front de l'homme et son oeil sublime déclaraient sa suprême puissance ; ses cheveux d'hyacinthe, partagés autour de son front, pendent en grappe d'une manière mâle, mais non au-dessous de ses larges épaules. La femme porte comme un voile sa chevelure d'or qui descend éparse et sans ornement jusqu'à sa ceinture déliée : ses tresses roulent en capricieux anneaux, comme la vigne replie ses attaches ; ce qui implique la dépendance, mais une dépendance demandée avec un doux empire, par la femme accordée, par l'homme mieux reçue ; accordée avec une soumission modeste, un décent orgueil, une tendre résistance ; amoureux délai ! (...)

« Ainsi ils passaient nus ; ils n'évitaient ni la vue de Dieu ni celle de l'ange, car ils ne songeaient point au mal ; ainsi en se tenant par la main, passait le plus charmant couple qui s'unit jamais depuis dans les embrassements de l'amour, Adam, le plus beau des hommes qui furent ses fils, Eve, la plus belle des femmes qui naquirent ses filles. » (Paradis perdu, liv. IV.)

Adam, simple et sublime, instruit du Ciel et tirant son expérience de Dieu, n'a qu'une faiblesse, et l'on voit que cette faiblesse le perdra : après avoir raconté sa propre création à

Raphael, ses conversations avec Dieu sur la solitude, il peint ses transports à la première vue de sa compagne.

« Il me sembla voir, quoique endormi, le lieu où j'étais et la figure glorieuse devant laquelle je m'étais tenu éveillé En se baissant elle m'ouvrit le côté gauche, y prit une côte chaude des esprits du coeur, et ruisselant du sang nouveau de la vie. Large était la blessure, mais soudain remplie de chair et guérie. Il pétrit et modela cette côte avec ses mains : sous ses mains se forma une créature semblable à l'homme, mais d'un sexe différent. Elie était si agréablement belle, que tout ce qui avait paru beau dans le monde ne parut plus rien maintenant, ou sembla confondu en elle, réuni en elle, et dans ses regards qui depuis ce temps ont répandu dans mon coeur une douceur non auparavant éprouvée. Sa présence inspira à toutes choses l'esprit d'amour et les amoureuses délices. Cette créature disparut et me laissa sombre : je m'éveillai pour la trouver ou pour déplorer à jamais sa perte et abjurer tous les autres plaisirs. Lorsque j'étais hors de tout espoir, la voici non loin, telle que je la vis dans mon songe, ornée de tout ce que le ciel et la terre pouvaient prodiguer pour la rendre aimable. Elle s'avança conduite par son divin Créateur (quoique invisible). Elle n'était pas ignorante de la nuptiale sainteté et des rites du mariage ; la grâce était dans tous ses pas, le ciel dans ses yeux, dans chacun de ses mouvements la dignité et l'amour. Moi, transporté de joie, je ne pus m'empêcher de m'écrier à voix haute :

« Tu as rempli ta promesse, Créateur bon et doux, donateur de toutes choses belles ! Mais celui-ci est le plus beau de tes présents, et tu n'y as rien épargné ! Je vois maintenant l'os de mes os, la chair de ma chair, moi-même devant moi.

« Elle m'entendit ; et quoiqu'elle fût divinement amenée, son innocence, sa modestie virginale, sa vertu, la conscience de son prix... pour tout dire enfin, la nature elle-même, toute pure qu'elle était de pensée pécheresse, produisit dans Eve un tel effet, qu'en me voyant elle se détourna. Je la suivis ; elle connut ce que c'était que l'honneur et avec une soumission majestueuse il lui plut d'agréer mes raisons. Je la conduisis au

berceau nuptial, rougissant comme le matin. Tous les cieux et les étoiles fortunées versèrent sur cette heure leur influence choisie. La terre et chaque colline donnèrent un signe de congratulation ; les oiseaux furent joyeux ; les fraîches brises, les vents légers, murmurèrent dans les bois ; en se jouant, leurs ailes nous jetèrent des roses, nous jetèrent les parfums du buisson embaumé, jusqu'à ce que l'amoureux oiseau de la nuit chanta les noces et ordonna à l'étoile du soir de se hâter sur le sommet de sa colline, pour allumer la lampe nuptiale.

« Ainsi je t'ai raconté ma condition et j'ai amené mon histoire jusqu'au comble de la félicité terrestre dont je jouis. Je dois avouer que dans toutes les autres choses je trouve à la vérité du bonheur, mais, soit que j'en use ou non, il ne produit dans mon esprit ni changement ni véhéments désirs. (...) Mais ici tout autrement ! transporté je vois, transporté je touche ! Ici pour la première fois j'ai senti la passion, commotion étrange ! Supérieur et calme dans toute autre joie ici faible contre le charme d'un regard puissant de la beauté. Ou la nature a failli en moi et m'a laissé quelque partie non à l'épreuve d'un pareil objet ; ou, soustraite de mon côté, on m'a peut-être pris trop de vie, du moins on a prodigué à la femme trop d'ornements. (...) Quand j'approche de ses charmes, elle me paraît si absolue et si accomplie en elle-même, si instruite de ses droits, que tout ce qu'elle veut faire ou dire me semble le plus sage, le plus vertueux, le plus discret, le meilleur. Tout savoir plus élevé tombe abaissé en sa présence ; la sagesse discourant avec elle se perd déconcertée et paraît folie. L'autorité et la raison la suivent comme si elle avait été créée la première. Enfin, pour tout achever, la grandeur d'âme et la noblesse ont établi en elle leur demeure la plus charmante, et créé autour d'elle un respect mêlé de frayeur comme une garde angélique. »

Qui a jamais dit ces choses-là ? quel poète a jamais parlé ce langage ? Combien nous sommes misérables dans nos compositions modernes, auprès de ces fortes et magnifiques conceptions ? Milton a soin d'écarter Eve quand Adam raconte à Raphael sa faiblesse ; mais Eve curieuse, cachée sous la

feuillée, entend ce qui doit servir à la perdre.

Eve a une séduction inexprimable ; elle respire à la fois l'innocence et la volupté ; mais elle est légère, présomptueuse, vaine de sa beauté : elle s'obstine à aller seule à ses ouvrages du matin, malgré les supplications d'Adam ; elle est offensée des craintes qu'il lui témoigne ; elle se croit capable de résister au prince des ténèbres. Le faible Adam lui cède, il la suit tristement des yeux à mesure qu'elle s'éloigne parmi les bocages. Eve n'est pas plus tôt arrivée auprès de l'arbre de science, qu'elle est séduite, en dépit des avertissements d'Adam et du Ciel, en dépit des images d'un rêve qui l'avait pourtant effrayée, et dans lequel l'esprit de mensonge lui avait dit ce que lui répète le serpent : quelques louanges de sa beauté l'enivrent ; elle tombe.

La stupeur d'Adam, la résolution qu'il prend de goûter lui-même au fruit fatal pour mourir avec Eve, le désespoir des époux, les reproches, le pardon, le raccommodement, la proposition qu'Eve fait à son tour de se donner la mort ou de se priver de postérité, tout cela est du plus haut pathétique. Au surplus, Eve rappelle les femmes de Shakespeare ; elle a quelque chose d'extrêmement jeune, une naïveté qui touche à l'enfance : c'est l'excuse d'une séduction accomplie avec tant de facilité.

Le style de ces scènes n'a jamais appartenu qu'à Milton. On sait par quels vers délicieux Eve rend compte de son premier réveil, en sortant des mains du Créateur. Dans ce même IVe livre, Eve dit à notre premier père :

« Doux est le souffle du matin, son lever doux avec le charme des oiseaux matineux ; agréable est le soleil quand d'abord dans ce délicieux jardin il déploie ses rayons de l'orient sur l'herbe, les arbres, les fruits et les fleurs brillants de rosée ; parfumée est la terre fertile après de molles pluies ; charmant est le venir d'un soir paisible et gracieux ; charmante la nuit silencieuse avec son oiseau solennel, et cette lune si belle, et ces perles du ciel, sa cour étoilée : mais ni le souffle du matin, quand il monte avec le charme des oiseaux matineux ; ni le soleil levant sur ce délicieux jardin ; ni l'herbe, ni le fruit, ni la

fleur brillante de rosée ; ni le parfum après de molles pluies, ni le soir paisible et gracieux, ni la nuit silencieuse avec son oiseau solennel, ni la promenade à la clarté de la lune ou à la tremblante lumière de l'étoile n'ont de douceur sans toi. »

À l'entrée du berceau nuptial et près d'y entrer, Adam s'arrête et cache le bonheur qu'il va goûter dans ce chaste et religieux souhait. « Créateur, ton fortuné paradis est trop vaste pour nous, ton abondance manque de mains qui la partagent ; elle tombe sur le sol sans être moissonnée : mais tu nous as promis à tous deux une race pour remplir la terre, une race qui glorifiera avec nous ta bonté infinie, et quand nous nous éveillons, et quand nous cherchons, comme à cette heure, le sommeil, ton présent. »

Adam s'éveille avant Eve sous le berceau :

« Il se soulève, appuyé sur le coude, et, suspendu sur sa bien-aimée, il contemple avec le regard d'un cordial amour la beauté qui éveillée ou endormie, brille de toutes les sortes de grâces. Alors, avec une voix douce, comme quand Zéphyre souffle sur Flore, touchant doucement la main d'Eve, il murmure ces mots :

« Eveille-toi, ma beauté, mon épouse, mon dernier bien trouvé, le meilleur et le dernier présent du ciel ! Mes délices toujours nouvelles, éveille-toi ? Le matin brille, la fraîche campagne nous appelle ; nous perdons les prémices du jour ! »

Lorsque Raphael aperçoit Eve, il lui adresse les paroles de la Salutation angélique :

« Je te salue, mère des hommes, dont les entrailles fécondes rempliront le monde de fils plus nombreux que ne seront jamais les fruits variés dont les arbres de Dieu ont chargé cette table. »

Ainsi tout se sanctifie par les souvenirs de la religion dans les hymnes du poète. Ces suaves peintures de la béatitude sont d'autant plus dramatiques que Satan en est le témoin : il apprend de la bouche même des époux heureux leur secret et le moyen de les perdre. La félicité d'Adam et d'Eve est redoutable ; chaque instant de leur bonheur fait frémir, puisqu'il doit être suivi de la perte de la race humaine :

« Ah ! couple charmant, dit le prince de l'Enfer, vous ne vous doutez guère combien votre changement approche ! Toutes vos délices vont s'évanouir et vous livrer au malheur ; malheur d'autant plus grand que vous goûtez maintenant plus de joie ! Couple heureux, mais trop mal gardé pour continuer d'être toujours si heureux !

Non que je sois votre ennemi décidé ; je pourrais avoir pitié de vous, abandonnés comme vous l'êtes, bien qu'on soit sans pitié pour moi ! »

Si l'art du poète se montre quelque part, c'est dans la peinture des amours de nos premiers parents après le péché. Le poète emploie les mêmes couleurs ; mais l'effet n'en est plus le même : Eve n'est plus une épouse, c'est une maîtresse ; la vierge mariée des berceaux d'Eden est entrée dans les bosquets de Paphos ; la volupté a remplacé l'amour ; les blandices ont tenu lieu des chastes caresses. Comment la poète a-t-il opéré cette métamorphose ? Il n'a banni qu'un seul mot de ses descriptions : Innocence. Les deux époux sortent accablés de fatigue, du sommeil que leur a procuré l'enivrement du fruit défendu ; on voit qu'ils viennent d'engendrer Caïn. Ils découvrent avec honte sur leur visage les pâles traces du plaisir ils s'aperçoivent qu'ils sont nus, et ils ont recours au figuier.

L'homme tombé, le globe est dérangé sur son axe ; les saisons s'altèrent, et la mort fait son premier pas dans l'univers.

L'Eternel et le Fils

Le caractère du Père tout-puissant est obscurément tracé. Il faut admirer la retenue de l'auteur : il a craint de prêter une parole mortelle à l'Etre impérissable ; il ne met dans la bouche de Jéhovah que des discours consacrés par le texte des livres saints et par les commentaires de l'élite des esprits chrétiens dans la suite des âges : tout roule sur les questions les plus abstraites de la grâce, du libre arbitre, de la prescience. L'Eternel s'agrandit au fond des ténèbres théologiques et philosophiques où la main du respect et du mystère le tient caché. Nous verrons que Milton, dans l'embarras de ses systèmes, ne s'était pas fait une idée bien distincte de la divinité unique.

Mais le caractère du Fils est une oeuvre dont on n'a pas assez remarqué la perfection. Dans le Christ il y a de l'homme ; l'homme peut donc mieux comprendre le Christ, et comme aussi dans le Christ il y a de la nature divine, c'est à travers l'homme que Milton s'est élevé à la connaissance réelle de l'Homme-Dieu.

La tendresse du Fils est ineffable et ne se dément jamais. Dès le troisième livre, il s'offre en victime expiatoire, même avant que l'homme soit tombé ; il dit au Père : « Me voici, moi pour lui, vie pour vie, je me présente. Que ta colère tombe sur moi ; prends-moi pour l'homme. Afin de le sauver, je quitterai ton sein ; j'abandonnerai librement la gloire dont je jouis auprès de toi ; pour lui, je mourrai satisfait : que la mort exerce sur moi sa fureur ! »

« Ses paroles cessèrent ; mais dans son aspect miséricordieux le silence parle encore ; il respire un immortel amour pour les hommes mortels. »

Au dixième livre, le Père envoie le Fils juger le couple criminel : « Je vais donc, dit le Fils, vers ceux qui t'ont offensé ; mais tu sais que quel que soit le jugement c'est sur moi que

retombera la plus grande peine. Je m'y suis engagé en ta présence ; je ne m'en repens point, puisque j'espère obtenir de mon innocence l'adoucissement du châtiment quand il sera exercé sur moi. »

Le Fils refuse tout cortège : à la sentence qu'il va prononcer ne doivent assister que les deux coupables. Il descend dans le jardin comme un vent doux du soir ; sa voix, loin d'être effrayante, est portée par la brise aux oreilles d'Eve et d'Adam. L'homme et la femme se cachent ; il les appelle : « Adam, où es-tu ? » Adam hésite ; puis il s'avance avec peine suivi d'Eve ; il répond enfin : « Je me suis caché parce que j'étais nu. »

Le Fils ne lui fait aucun reproche, il réplique avec douceur : « Tu as souvent entendu ma voix ; au lieu de te causer de la crainte, elle te remplissait de joie ; pourquoi est-elle devenue pour toi si terrible ? Tu dis que tu es nu : qui te l'a appris ? »

« Ainsi jugea l'homme, dit le poète, celui qui était à la fois son juge et son sauveur !... Ensuite, voyant ces deux criminels debout et nus, au milieu d'un air qui allait souffrir de grandes altérations, il en eut compassion ; il ne dédaigna pas de prendre dès ce moment la forme de serviteur, qu'il prit lorsqu'il lava les pieds de ses serviteurs. Avec l'attention d'un père de famille, il couvrit leur nudité de peaux de bêtes. (...) Il eut aussi pitié de leur nudité la plus ignominieuse ; il couvrit leur nudité intérieure de sa robe de justice, l'étendant entre eux et les regards de son père, vers lequel il retourna aussitôt. »

L'expression manque pour louer des choses si divines.

À la fin de ce même livre X, Eve et Adam ; réconciliés et pénitents, vont prier Dieu à la même place où ils ont été jugés. Leurs prières volent au ciel ; le grand intercesseur les présente au Père, embaumées de l'encens qui fume sur l'autel d'or : « Considérez, ô mon père, quels sont les premiers fruits qu'a fait germer sur la terre cette grâce que vous avez fait entrer dans le coeur humain : ce sont des soupirs et des prières ; je vous les présente, moi qui suis votre prêtre. (...)

L'homme ignore en quels termes il doit parler pour lui-même ; permettez que je sois son interprète, son avocat, sa victime de propitiation. Gravez en moi toutes ses actions,

bonnes ou mauvaises : je perfectionnerai les premières ; j'expierai les autres par ma mort. »

Ici la beauté de la poésie égale la beauté du sentiment.

Enfin, dans le XIIe livre, Milton, quittant les hauteurs de la Bible, descend à la mansuétude évangélique pour peindre le mystère de la Rédemption. « C'est afin de porter ton châtiment, dit Michel à Adam, qu'il se fera chair, qu'il s'exposera à souffrir une vie méprisée et une mort honteuse. (...) Sur la terre il se voit trahi, blasphémé, arrêté avec violence, jugé, condamné à la mort, mort d'ignominie et de malédiction. Il est élevé sur une croix par son propre peuple ; mais il meurt pour donner la vie, et il cloue à sa croix tes ennemis. »

Milton attendrit son génie aux rayons du christianisme : comme il a peint ce qui a précédé le temps, il vous laisse dans ce temps où il vous a introduit à la chute de l'homme. Pour lui, il passe à travers ce monde intermédiaire, qu'il dédaigne ; il se hâte d'annoncer la destruction du temps, auquel il donne des ailes d’heures, de proclamer le renouvellement des choses, la réunion de la fin et du commencement dans le sein de Dieu.

Anges

Parmi les anges il y a une grande variété de caractères : Uriel, Raphael, Michel, ont des traits qui les distinguent les uns des autres. Raphael est l'ange ami de l'homme. La peinture que le poète en fait est pleine de pudeur et de grâce.

Envoyé par Dieu vers nos premiers pères, en arrivant dans Eden il secoue ses six ailes, qui répandent au loin une odeur d'ambroisie. Adam appelle Eve : « Eve, approche-toi vite ! Regarde entre ces arbres du côté de l'orient : vois-tu cette forme éclatante qui s'avance vers nous ? On dirait d'une nouvelle aurore qui se lève. » Raphael aborde Adam, comme dans l'antiquité biblique des anges demandent l'hospitalité aux patriarches, ou comme dans l'antiquité païenne les dieux viennent s'asseoir à la table de Philémon et de Baucis. Raphael salue notre première mère des mêmes paroles dont Gabriel salua Marie, seconde Eve. Il raconte ensuite, comme je l'ai dit, ce qui s'est passé dans le Ciel, la chute des esprits rebelles et la création du monde ; il contente la curiosité du père des hommes, et rougit, comme rougit un ange, quand Adam ose lui faire des questions sur les amours des esprits. Lorsqu'il retourne au Ciel, Adam lui dit : « Partez, hôte divin, soyez toujours le protecteur et l'ami de l'homme, et revenez souvent nous visiter. »

Michel, chef des milices du Ciel, est envoyé à son tour, mais pour bannir du Paradis les deux coupables. Il a pris la forme humaine et l'habillement d'un guerrier ; son visage, quand la visière de son casque était levée, montre l'âge où la virilité commence et finit la jeunesse. Son épée pend comme un éclatant zodiaque à son coté, et dans sa main il porte négligemment une lance. Adam l'aperçoit de loin : « Il n'a point l'air terrible, dit-il à Eve : je ne dois pas être effrayé ; mais il n'a pas non plus l'air doux et sociable de Raphael. » Le poète connaît familièrement tous ces anges, et vous fait vivre avec

eux. L'ange fidèle dans l'armée de Satan est énergique : je citerai bientôt un de ses discours. Il n'y a pas jusqu'au chérubin de ronde qui surprend Satan à l'oreille d'Eve dont le trait ne soit correctement dessiné. Satan insulte ce chérubin : « Ne pas me connaître prouve que toi-même es inconnu et le dernier de ta bande. » Zéphon lui répond : « Esprit révolté, ne t'imagine pas que ta figure soit la même, et qu'on puisse te reconnaître ; tu n'as plus cet éclat qui t'environnait, lorsque tu restais pur dans le Ciel. Ta gloire t'a quitté avec ton innocence ; le moindre d'entre nous peut tout contre toi ; ton crime fait ta faiblesse. »

Quand Satan lui-même se transforme en esprit de lumière, le poète répand sur lui toutes les harmonies de son art. « Sous une couronne, les cheveux de l'archange flottent en boucles, et ombragent ses deux joues ; il porte des ailes dont les plumes, de diverses couleurs, sont semées d'or ; son habit court est fait pour une marche rapide, et il appuie ses pas pleins de décence sur une baguette d'argent. »

Tous ces esprits d'une variété et d'une beauté infinies, ont l'air d'être peints, selon leurs caractères, par Michel-Ange et par Raphael ; ou plutôt on voit que Milton les a vêtus et représentés d'après les tableaux de ces grands maîtres : il les a transportés de la toile dans sa poésie, en leur donnant avec le secours de la lyre la parole que le pinceau avait laissée muette sur leurs lèvres.

Les démons et les personnages allégoriques

Il est inutile de rappeler ce que chacun sait des esprits de ténèbres tels que Milton les a produits : il est reconnu que Satan est une incomparable création.

Louis Racine fait cette remarque, en parlant des quatre monologues de Satan : « À quelle occasion l'esprit de fureur, le roi du mal, fait-il quelques réflexions qu'on peut appeler sages ? 1° en contemplant la beauté du soleil ; 2° en contemplant la beauté de la terre ; 3° en contemplant la beauté de deux créatures qui, dans une conversation tranquille, s'assurent mutuellement de leur amour ; 4° en contemplant une de ces créatures, qui seule dans un bosquet, cultivant des fleurs, est l'image de l'innocence et de la tranquillité. Tout ce qui est beau, tout ce qui est bon excite d'abord son admiration ; cette admiration produit des remords, par le souvenir de ce qu'il a perdu, et le fruit de ces remords est de s'endurcir toujours. Le roi du mal devient par degrés digne roi de son nouvel empire. Eve cueillant des fleurs lui paraît heureuse. Sa tranquillité est le plaisir de l'innocence ; il va détruire ce qu'il admire, parce qu'il est le destructeur de tout plaisir.

Dans ces quatre monologues, le poète conserve à Satan le même caractère et ne se copie point. Satan n'est pas le héros de son poème, mais le chef-d'oeuvre de sa poésie. »

Milton a presque donné un mouvement d'amour à Satan pour Eve ; l'archange est jaloux à la vue des caresses que se prodiguent les deux époux, Eve séduisant un moment le rival de Dieu, le chef de l'Enfer, le roi de la haine, laisse dans l'imagination une idée incompréhensible de la beauté de la première femme.

Les personnages allégoriques du Paradis perdu sont le

Chaos, la Mort et le Péché. Tel est le feu du poète, que de la Mort et du Péché il a fait deux êtres réels et formidables. Rien n'est plus étonnant que l'instinct du Péché, lorsque du seuil de l'Enfer, entre les flammes du Tartare et l'océan du Chaos, ce fantôme devine que son père et son amant ont fait la conquête d'un monde. La Mort elle-même, avertie, dit au Péché, sa mère : « Quelle odeur je sens de carnage, proie innombrable ! je goûte la saveur de la mort de toutes les choses qui vivent... La forme pâle, renversant en haut ses larges narines dans l'air empesté, huma sa curée lointaine. »

Le péché (j'en ai fait l'observation dans Le *Génie du Christianisme*) est du genre féminin en anglais, et la mort du genre masculin. Racine a voulu sauver en français cette difficulté des genres, en donnant à la Mort et au Péché des noms grecs ; il appelle le péché Ate, et la mort Ades : je n'ai pas cru devoir me soumettre à ce scrupule ; contre Louis Racine, j'ai l'autorité de Jean Racine :

La Mort est le seul dieu que j'osais implorer.

Il m'a semblé que les lecteurs, accoutumés d'avance à cette fiction, se prêteraient au changement de genres, qu'ils feraient facilement la mort du genre masculin et le péché du genre féminin, en dépit de leurs articles.

Voltaire critiquait un jour, à Londres, cette célèbre allégorie ; Young, qui l'écoutait, improvisa ce distique :

You are so witty, profligate and thin,
At once we think you Milton, Death and Sin.

« Vous êtes si spirituel, si silencieux et si maigre, que nous vous croyons à la fois Milton, la Mort et le Péché. »

Il ne me reste plus qu'à parler d'un autre personnage du Paradis perdu, je veux dire de Milton lui-même.

Milton dans le Paradis perdu

Le républicain se retrouve à chaque vers du Paradis perdu ; les discours de Satan respirent la haine de la dépendance. Mais Milton, qui, enthousiaste de la liberté, avait néanmoins servi Cromwell, fait connaître l'espèce de république qu'il comprenait : ce n'est pas une république d'égalité, une république plébéienne : il veut une république aristocratique et dans laquelle il admet des rangs. « Si nous ne sommes pas tous égaux, dit Satan, nous sommes tous également libres : rangs et degrés ne jurent pas avec la liberté, mais s'accordent avec elle. Qui donc, en droit ou en raison, peut prétendre au pouvoir sur ceux qui sont par droit ses égaux, sinon en pouvoir et en éclat, du moins en liberté ? Qui peut promulguer des lois et des édits parmi nous, nous qui même sans lois n'errons jamais ? Qui peut nous forcer à recevoir celui-ci pour maître, à l'adorer au détriment de ces titres impériaux qui prouvent que nous sommes faits pour gouverner, non pour obéir ? » (Paradis perdu, livre V.)

S'il pouvait rester quelques doutes à cet égard, Milton, dans son Moyen facile d'établir une société libre, s'explique de manière à éclaircir ces doutes : il y déclare que la république doit être gouvernée par un grand conseil perpétuel ; il ne veut pas du remède populaire propre à combattre l'ambition de ce conseil permanent, car le peuple se précipiterait dans une démocratie licencieuse et sans frein, a licentious and unbridled democracy. Milton, ce fier républicain, était noble ; il avait des armoiries : il portait un aigle d'argent éployé de sable à deux têtes de gueules, jambes et bec de sable : un aigle était du moins pour le poète des armes parlantes. Les Américains ont des écussons plus féodaux que ceux des chevaliers du XIVe siècle ; fantaisies qui ne font de mal à personne.

Les discours qui forment plus de la moitié du Paradis perdu ont pris un nouvel intérêt depuis que nous avons des tribunes.

Le poète a transporté dans son ouvrage les formes politiques du gouvernement de sa patrie : Satan convoque un véritable parlement dans l'Enfer ; il le divise en deux chambres ; il y a une chambre des pairs au Tartare. L'éloquence forme une des qualités essentielles du talent de l'auteur : les discours prononcés par ses personnages sont souvent des modèles d'adresse ou d'énergie. Abdiel, en se séparant des anges rebelles, adresse ces paroles à Satan :

« Abandonné de Dieu, esprit maudit, dépouillé de tout bien, je vois ta chute certaine ; ta bande malheureuse, enveloppée dans cette perfidie, est atteinte de la contagion de ton crime et de ton châtiment. Ne t'agite plus pour savoir comment tu secoueras le joug du Messie de Dieu ; ses indulgentes lois ne peuvent plus être invoquées ; d'autres décrets sont déjà lancés contre toi sans appel. Ce sceptre d'or que tu repousses est maintenant changé en une verge de fer pour meurtrir et briser ta désobéissance. Tu m'as bien conseillé : je fuis, non toutefois par ton conseil et devant tes menaces ; je fuis ces tentes criminelles et réprouvées dans la crainte que l'imminente colère, venant à éclater dans une flamme soudaine, ne fasse aucune distinction. Attends-toi à sentir bientôt sur ta tête la foudre, feu qui dévore ! Alors, gémissant, tu apprendras à connaître celui qui t'a créé par celui qui peut t'anéantir ».

Il reste dans le poème quelque chose d'inexplicable au premier aperçu : la république infernale veut détruire la monarchie céleste, et cependant Milton, dont l'inclination est toute républicaine, donne toujours la raison et la victoire à l'Eternel ? C'est qu'ici le poète était dominé par ses idées religieuses ; il voulait, comme les indépendants, une république théocratique ; la liberté hiérarchique sous l'unique puissance du Ciel ; il avait admis Cromwell comme lieutenant général de Dieu, protecteur de la république.

Cromwell, our chief of men, who through a cloud
Not of war only, but detractions rude,
Guided by faith and matchless fortitude,
To peace and truth thy glorious way hast plough'd,
And on tho neek of crowned fortune proud

Hast rear'd God's trophies, and his work pursued,
While Darwen stream with blood of Scotes imbrued,
And Dunbar field resounds thy praises loud,
And Worcester's laureat wreath. Yet much remains
To conquer still ; peace hath her victories
No less renown'd than war : new foes arise
Threat'ning to bind our souls with secular chains :
Help us to save free conscience from the paw
Of hireling wolves, whose gospel is their maw.

« Cromwell, chef des hommes, qui à travers le nuage non seulement de la guerre, mais encore d'une destruction brutale, guidé par la foi et une grandeur d'âme incomparable, as labouré ton glorieux chemin vers la paix et la vérité ! toi qui sur le cou de l'orgueilleuse Fortune couronnée as planté les trophées de Dieu et continué son ouvrage, tandis que le cours du Darwen se teignait du sang des Ecossais, que le champ de Dunbar retentissait de tes louanges, et des lauriers tressés à Worcester ! il te reste encore beaucoup à conquérir ; la paix a ses victoires non moins renommées que celles de la guerre. De nouveaux ennemis s'élèvent menaçant de lier nos âmes avec des chaînes séculaires : aide-nous à sauver notre libre conscience des ongles des loups mercenaires, dont l'Evangile est leur ventre. »

Dans la pensée de Milton, Satan et ses anges pouvaient être les orgueilleux presbytériens qui refusaient de se soumettre aux saints, à la faction desquels Milton appartenait, et dont il reconnaissait l'inspiré Cromwell comme le chef en Dieu.

On sent dans Milton un homme tourmenté : encore ému des spectacles et des passions révolutionnaires, il est resté debout après la chute de la révolution réfugiée en lui et palpitante dans son sein. Mais le sérieux de cette révolution le domine ; la gravité religieuse fait le contrepoids de ses agitations politiques. Et néanmoins, dans l'étonnement de ses illusions détruites, de ses rêves de liberté évanouis, il ne sait plus où se prendre ; il reste dans la confusion, même à l'égard de la vérité religieuse.

Il résulte d'une lecture attentive du Paradis perdu que Milton

flottait entre mille systèmes. Dès le début de son poème, il se déclare socinien par l'expression fameuse un plus grand homme. Il ne parle point du Saint-Esprit ; il ne parle jamais de la Trinité, il ne dit jamais que le Fils est égal au Père. Le Fils n'est point engendré de toute éternité ; le poète place même sa création après celle des anges. Milton est arien, s'il est quelque chose : il n'admet point la création proprement dite ; il suppose une matière préexistante, coéternelle avec l'Esprit. La création particulière de l'univers n'est à ses yeux qu'un petit coin du chaos arrangé, et toujours prêt à retomber dans le désordre. Toutes les théories philosophiques connues du poète ont pris plus ou moins de place dans ses croyances : tantôt c'est Platon avec les exemplaires des idées, ou Pythagore avec l'harmonie des sphères ; tantôt c'est Epicure ou Lucrèce avec son matérialisme, comme quand il montre les animaux à moitié formés sortant de la terre. Il est fataliste lorsqu'il fait dire à l'ange rebelle que lui Satan naquit de lui-même dans le cercle fatal amenant l'heure de sa création. Milton est encore panthéiste ou spinosiste ; mais son panthéisme est d'une nature singulière.

Le poète paraît d'abord supposer le panthéisme connu mêlé de matière et d'esprit ; mais si l'homme n'eût point péché, Adam, se dégageant peu à peu de la matière, serait devenu de la nature des anges. Adam pèche. Pour racheter la partie spirituelle de l'homme, le Fils de Dieu, tout esprit, se matérialise ; il descend sur la terre, meurt et remonte au ciel, après avoir passé à travers la matière. Le Christ devient ainsi le véhicule au moyen duquel la matière, mise en contact avec l'intelligence, se spiritualise. Enfin les temps étant accomplis, la matière, ou le monde matériel, cesse et va se perdre dans l'autre principe. « Le Fils, dit Milton, s'absorbera dans le sein du Père avec le reste des créatures : Dieu sera tout dans tout ; » c'est le panthéisme spirituel succédant au panthéisme des deux principes.

Ainsi notre âme s'engloutira dans la source de la spiritualité. Qu'est-ce que cette mer de l'intelligence dont une faible goutte renfermée dans la matière était assez puissante pour

comprendre le mouvement des sphères et s'enquérir de la nature de Dieu ? Qu'est-ce que l'infini ? Quoi ! toujours des mondes après des mondes ! L'imagination éprouve des vertiges en essayant de se plonger dans ces abîmes, et Milton y fait naufrage. Cependant, au milieu de cette confusion de principes, le poète reste biblique et chrétien il redit la chute et la rédemption. Puritain d'abord, ensuite indépendant, anabaptiste, il devient saint, quiétiste et enthousiaste ce n'est plus qu'une voix qui chante l'Eternel. Milton n'allait plus au temple, ne donnait plus aucun signe extérieur de religion : dans le Paradis perdu, il déclare que la prière est le seul culte agréable à Dieu.

Ce poème, qui s'ouvre aux Enfers et finit au Ciel en passant sur la terre, n'a, dans le vaste désert de la création nouvelle, que deux personnages humains : les autres sont les habitants surnaturels de l'abîme des félicités sans fin, ou du gouffre des misères éternelles. Eh bien, le poète a osé entrer dans cette solitude ; il s'y présente comme un fils d'Adam, député de la race humaine perdue par la désobéissance ; il y paraît comme l'hiérophante, comme le prophète chargé d'apprendre l'histoire de la chute de l'homme et de chanter sur la harpe consacrée aux pénitences de David. Il est si rempli de génie, de sainteté et de grandeur, que sa noble tête n'est point déplacée auprès de celle de notre premier père, en présence de Dieu et des anges. En sortant de l'abîme des ténèbres, il salue cette lumière sacrée interdite à ses yeux.

« Salut, lumière sacrée, fille du ciel, née la première, ou de l'Eternel coéternel rayon ! Puis-je te nommer ainsi sans blâme ? Puisque Dieu est lumière, et que de toute éternité il n'habite jamais que dans une lumière impénétrable, il habite donc en toi, brillante effusion d'une brillante essence incréée ! Ou si tu préfères t'entendre appeler le ruisseau de pur éther, qui dira ta source ? Avant le soleil, avant les cieux, tu étais : à la voix de Dieu tu couvris, comme d'un manteau, le monde qui naissait des eaux noires et profondes, conquête faite sur le vide infini et sans forme.

« Maintenant je te visite de nouveau sur une aile plus

hardie : échappé du lac Stygien. (...) je sens l'influence de ton vivifiant et souverain flambeau. Mais toi tu ne visites point ces yeux qui roulent en vain pour trouver ton rayon perçant et ne rencontrent aucune aurore, tant ils sont profondément éteints dans leur orbite, ou voilés d'un sombre tissu !

« Cependant, je ne cesse d'errer aux lieux fréquentés des muses... Je n'oublie pas non plus ces deux mortels semblables à moi en malheur. (Puissé-je les égaler en gloire !) L'aveugle Thayris et l'aveugle Méonides, et Tyrésias et Phrynée, devins antiques. Nourri des pensées qui mettent en mouvement les nombres harmonieux, je suis semblable à l'oiseau qui veille et chante dans l'obscurité : caché sous le plus épais couvert, il soupire ses nocturnes complaintes.

« Ainsi avec l'année reviennent les saisons ; mais le jour ne revient pas pour moi, ni ne reviennent la douce approche du matin ou du soir, la vue de la fleur du printemps, de la rose de l'été, des troupeaux et de la face divine de l'homme. Des nuages et des ténèbres qui durent toujours m'environnent. Les chemins agréables des hommes me sont coupés ; le livre du beau savoir ne me présente qu'un blanc universel, où les ouvrages de la nature sont pour moi effacés et rayés. La sagesse à son entrée m'est entièrement fermée !

« Brille donc davantage intérieurement, ô céleste lumière ! que toutes les facultés de mon esprit soient pénétrées de tes rayons ; mets des yeux à mon âme ; écarte et disperse tous les brouillards, afin que je puisse voir et dire les choses invisibles aux yeux des mortels. »

Ailleurs, non moins pathétique, il s'écrie :

« Ah ! si j'obtenais de ma céleste patronne un style qui répondît à ma pensée ! Elle daigne me visiter la nuit sans que je l'implore.

Il me reste à chanter un sujet plus élevé ; il suffira pour immortaliser mon nom, si je ne suis venu un siècle trop tard, si la froideur du climat ou des ans n'engourdit mes ailes humiliées. »

Quelle hauteur d'intelligence ne faut-il pas à Milton pour soutenir ce tête-à-tête avec Dieu et les prodigieux

personnages qu'il a crées ! Il n'a jamais existé un génie plus sérieux et en même temps plus tendre que celui de cet homme. « Milton, dit Hume, pauvre, vieux, aveugle, dans la disgrâce, environné de périls, écrivit le poème merveilleux qui non seulement surpasse tous les ouvrages de ses contemporains, mais encore tous ceux qu'il écrivit lui-même dans sa jeunesse et au temps de sa plus haute prospérité. » On sent en effet dans ce poème, à travers la passion des légères années, la maturité de l'âge et la gravité du malheur ; ce qui donne au Paradis perdu un charme extraordinaire de vieillesse et de jeunesse, d'inquiétude et de paix, de tristesse et de joie, de raison et d'amour.

Partie IV

Littérature sous les deux derniers Stuarts

Hommes et choses de la révolution anglaise et de la révolution française comparés

En quittant Milton, si nous passions sans transition aux écrivains sous les deux derniers Stuarts, nous trébucherions de plus haut que les anges du Paradis perdu, qui tombèrent du Ciel dans l'abîme. Mais il nous reste à jeter un regard sur la révolution d'où sortit le poète, et à la comparer à notre révolution : en nous entretenant encore du siècle de Milton, nous parviendrons à descendre ainsi d'un mouvement insensible jusqu'au niveau des règnes de Charles et de Jacques. On a de la peine à se détacher de ces temps de 1649 ; ils eurent de curieuses affinités avec les nôtres ; nous allons voir par le parallèle des choses et des hommes, que nos jours révolutionnaires conservent sur les jours révolutionnaires de la république et du protectorat anglais, une incontestable, mais souvent malheureuse supériorité.

La révolution française a été vaincue dans les lettres par la révolution anglaise ; la république, l'empire, la restauration, n'ont rien à opposer au chantre du Paradis perdu : sous les autres rapports, excepté sous le rapport moral et religieux, notre révolution a laissé loin derrière elle la révolution de nos voisins.

Quand la révolution de 1649 s'accomplit, les communications entre les peuples n'étaient point arrivées au point où elles le sont aujourd'hui ; les idées et les événements d'une nation n'étaient pas rendus communs à toute la terre par la multiplicité des chemins, la rapidité des courriers,

l'extension du commerce et de l'industrie, les publications de la presse périodique. La révolution de la Grande-Bretagne ne mit point l'Europe en feu : renfermée dans une île, elle ne porta point ses armes et ses principes aux extrémités de l'Europe ; elle ne prêcha point la liberté et les droits de l'homme le cimeterre à la main, comme Mahomet prêcha le Coran et le despotisme ; elle ne fut ni obligée de repousser au dehors une invasion ni de se défendre au dedans contre un système de terreur : l'état religieux et social n'était pas tel qu'aujourd'hui.

Aussi les personnages de cette révolution n'atteignirent point la hauteur des personnages de la révolution française mesurée sur une bien plus grande échelle, et menée par une nation bien plus liée au destin général du monde. Est-ce Hampden ou Ludlow que l'on pourrait comparer à Mirabeau ! Supérieurs en morale, ils lui étaient fort inférieurs en génie[2625].

« Mêlé par les désordres et les hasards de sa vie aux plus grands événements et à l'existence des repris de justice, des ravisseurs et des aventuriers, Mirabeau, tribun de l'aristocratie, député de la démocratie, avait du Gracchus et du don Juan, du Catilina et du Gusman d'Alfarache, du cardinal de Richelieu et du cardinal de Retz, du roué de la régence et du sauvage de la révolution ; il avait de plus du Mirabeau, famille florentine exilée, qui gardait quelque chose de ces palais armés et de ces grands factieux célébrés par Dante ; famille naturalisée française, où l'esprit républicain du moyen âge de l'Italie et l'esprit féodal de notre moyen âge se trouvaient réunis dans une succession d'hommes extraordinaires.

« La laideur de Mirabeau appliquée sur le fond de beauté particulière à sa race produisait une sorte de puissante figure du Jugement dernier de Michel-Ange, compatriote des Arrighetti. Les sillons creusés par la petite vérole sur le visage de l'orateur avaient plutôt l'air d'escarres laissées par la flamme. La nature semblait avoir moulé sa tête pour l'empire ou pour le gibet, taillé ses bras pour étreindre une nation ou pour enlever une femme. Quand il secouait sa crinière en

regardant le peuple, il l'arrêtait ; quand il levait sa patte et montrait ses ongles, la plèbe courait furieuse. Au milieu de l'effroyable désordre d'une séance, je l'ai vu à la tribune, sombre, laid et immobile : il rappelait le chaos de Milton, impassible et sans forme au centre de sa confusion.

« Deux fois j'ai rencontré Mirabeau à un banquet, une fois chez la nièce de Voltaire, madame la marquise de Villette, une autre fois au Palais-Royal avec des députés de l'opposition que Chapelier m'a fait connaître. Chapelier est allé à l'échafaud dans le même tombereau que mon frère et M. de Malesherbes.

« En sortant de notre dîner on discutait des ennemis de Mirabeau : jeune homme timide et inconnu, je me trouvais à côté de lui et n'avais pas prononcé un mot. Il me regarda en face avec ses yeux de vice et de génie, et m'appliquant sa main épatée sur l'épaule, il me dit : « Ils ne me pardonneront jamais ma supériorité ! » Je sens encore l'impression de cette main, comme si Satan m'eût touché de sa griffe de feu[2626].

« Trop tôt pour lui, trop tard pour elle, Mirabeau se vendit à la cour, et la cour l'acheta. Il risqua l'enjeu de sa renommée devant une pension et une ambassade : Cromwell fut au moment de tronquer son avenir contre un titre et l'ordre de la jarretière. Malgré sa superbe, il ne s'évaluait pas assez haut : depuis, l'abondance du numéraire et des places a élevé le prix des consciences.

« La tombe délia Mirabeau de ses promesses et le mit à l'abri des périls que vraisemblablement il n'aurait pu vaincre : sa vie eût montré sa faiblesse dans le bien ; sa mort l'a laissé en puissance de sa force dans le mal. »

Clubs

Il y eut des factieux et des partis en Angleterre ; mais qu'est-ce que les meetings des saints, des puritains, des niveleurs, des agitateurs, auprès des clubs de notre révolution ? J'ai dit ailleurs (*Génie du Christianisme*) que Milton avait placé dans son enfer une image des perversités dont il avait été le témoin : qu'eût-il peint s'il avait vu ce que je vis à Paris dans l'été de 1792, lorsque revenant d'Amérique je traversais la France pour aller à mes destinées.

« La fuite du roi du 21 juin 1791[2627] fit faire à la révolution un pas immense. Ramené à Paris le 25 du même mois, il avait été détrôné une première fois, puisque l'Assemblée nationale déclara que les décrets auraient force de loi, sans qu'il fût besoin de la sanction ou de l'acceptation royale. Une haute cour de justice devançant le tribunal révolutionnaire était établie à Orléans. Dès cette époque madame Roland demandait la tête de la reine, en attendant que la révolution lui demandât la sienne. L'attroupement du champ de Mars avait eu lieu contre le décret qui suspendait le roi de ses fonctions au lieu de le mettre en jugement. L'acceptation de la constitution, le 14 septembre, ne calma rien. Le décret du 29 septembre pour le règlement des sociétés populaires ne servit qu'à les rendre plus violentes : ce fut le dernier acte de l'Assemblée constituante ; elle se sépara le lendemain, et laissa à la France une révolution éternelle.

« L'Assemblée législative, installée le 1er octobre 1791, roula dans le tourbillon qui allait balayer les vivants et les morts. Des troubles ensanglantèrent les départements : à Caen on se rassasia de massacres et l'on mangea le coeur de M. de Belzunce. Le roi apposa son veto au décret contre les émigrés, et cet acte légal augmenta l'agitation. Pétion était devenu maire de Paris. Les députés décrétèrent d'accusation le 1er janvier 1792 les princes émigrés ; le 2 ils fixèrent à ce 1er janvier le commencement de l'an IVe de la liberté. Vers le 13 février les bonnets rouges se montrèrent dans les rues de Paris, et la municipalité fit fabriquer des piques. Le manifeste

des émigrés parut le 1er mars. L'Autriche armait. Le traité de Pilnitz et la convention entre l'empereur et le roi de Prusse étaient connus. Paris était divisé en sections, plus ou moins hostiles les unes aux autres. Le 20 mars 1792 l'Assemblée législative adopta la mécanique sépulcrale sans laquelle les jugements de la terreur n'auraient pu s'exécuter : on l'essaya d'abord sur des morts, afin qu'elle apprît d'eux son oeuvre. On peut parler de cet instrument comme d'un bourreau, puisque des personnes touchées de ses bons services lui faisaient présent de sommes d'argent pour son entretien[2628].

« Le ministre Roland (ou plutôt son étonnante femme) avait été appelé au conseil du roi. Le 20 avril la guerre fut déclarée au roi de Hongrie et de Bohême, Marat publiait L'Ami du peuple malgré le décret dont lui Marat était frappé. Le régiment royal allemand et le régiment de Berchini désertèrent. Isnard parlait de la perfidie de la cour. Gensonné et Brissot dénonçaient le comité autrichien. Une insurrection éclata à propos de la garde du roi, qui fut licenciée. Le 28 mai l'Assemblée se forma en séances permanentes. Le 20 juin le château des Tuileries fut forcé par les masses des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ; le prétexte était le refus de Louis XVI de sanctionner la proscription des prêtres : le roi courut risque de la vie. La patrie était décrétée en danger. On brûlait en effigie M. de Lafayette. Les fédérés de la seconde fédération arrivaient ; les Marseillais, attirés par Danton étaient en marche : ils entrèrent dans Paris le 30 juillet, et furent logés par Pétion aux Cordeliers.

« Auprès de la tribune nationale s'étaient élevées deux tribunes concurrentes, celle des Jacobins et celle des Cordeliers, la plus formidable alors, parce qu'elle donna des membres à la fameuse commune de Paris et qu'elle lui fournissait des moyens d'action.

« Le club des Cordeliers était établi dans ce monastère, dont une amende en réparation d'un meurtre avait servi à bâtir l'église sous saint Louis, en 1259[2629] ; elle devint en 1590 le repaire des plus fameux ligueurs. En 1792 les tableaux, les images sculptées ou peintes, les voiles, les rideaux du couvent

des cordeliers avaient été arrachés : la basilique écorchée ne présentait aux yeux que ses ossements et ses arêtes. Au chevet de l'église, où le vent et la pluie entraient par les rosaces sans vitraux, des établis de menuisier servaient de bureau au président, quand la séance se tenait dans l'église. Sur ces établis étaient déposés des bonnets rouges dont chaque orateur se coiffait avant de monter à la tribune. La tribune consistait en quatre poutrelles arc-boutées et traversées d'une planche, dans leur x, comme un échafaud. Derrière le président, avec une statue de la Liberté, on voyait de prétendus instruments de supplice de l'ancienne justice ; instruments remplacés par un seul, la machine à sang, comme les mécaniques compliquées sont remplacées par le bélier hydraulique. Le club des Jacobins épurés emprunta quelques-unes de ces dispositions des Cordeliers.

« Les orateurs, unis pour détruire, ne s'entendaient ni sur les chefs à choisir ni sur les moyens à employer : ils se traitaient de gueux, de gitons, de filous, de voleurs, de massacreurs, à la cacophonie des sifflets et des hurlements de leurs différents groupes de diables. Les métaphores étaient prises du matériel des meurtres ; empruntées des objets les plus sales, de tous les genres de voirie et de fumier, ou tirées des lieux consacrés aux prostitutions des hommes et des femmes. Les gestes rendaient les images sensibles, tout était appelé par son nom avec le cynisme des chiens, dans une pompe obscène et impie de jurements et de blasphèmes : détruire et produire, mort et génération, on ne démêlait que cela à travers l'argot sauvage dont les oreilles étaient assourdies. Les harangueurs à la voix grêle ou tonnante avaient d'autres interrupteurs que leurs opposants : les petites chouettes noires du cloître sans moines et du clocher sans cloches s'éjouissaient aux fenêtres brisées, en espoir du butin ; elles interrompaient les discours. On les rappelait d'abord à l'ordre par le tintamarre de l'impuissante sonnette ; mais ne cessant point leur criaillement, on leur tirait des coups de fusil pour leur faire faire silence : elles tombaient palpitantes, blessées et fatidiques, au milieu du Pandaemonium. Des

charpentes abattues, des bancs boiteux, des stalles démantibulées, des tronçons de saints roulés et poussés contre les murs, servaient de gradins aux spectateurs crottés, poudreux, soûls, suants, en carmagnole percée, la pique sur l'épaule, ou les bras nus croisés. »

Danton

« Les scènes des Cordeliers étaient dominées et souvent présidées par Danton, Hun à taille de Goth, à nez camus, à narines au vent, à méplats couturés. On parviendrait à peine à former cet homme dans la révolution anglaise, en pétrissant ensemble Bradshaw, président de la commission qui jugea Charles Ier, Ireton, le fameux gendre de Cromwell, Axtel, grand exterminateur en Irlande, Scott, qui voulait qu'on gravât sur sa tombe : Ci-gît Thomas Scott, qui condamna le feu roi à mort, Harisson, qui dit à ses juges : « Plusieurs d'entre vous, mes juges, furent actifs avec moi dans les choses qui se sont passées en Angleterre ; ce qui a été fait l'a été par l'ordre du parlement, alors la suprême loi. »

« Dans la coque de son église, comme dans la carcasse des siècles, Danton organisa l'attaque du 10 août et les massacres de septembre ; auteur de la circulaire de la commune, il invita les hommes libres à répéter dans les départements l'énormité perpétrée aux Carmes et à l'Abbaye. Mais Sixte-Quint n'égala-t-il pas pour le salut des hommes le dévouement de Jacques-Clément au mystère de l'Incarnation, de même que l'on compara Marat au Sauveur du monde ? Charles IX n'écrivit-il pas aux gouverneurs des provinces d'imiter les massacres de la Saint-Barthélemy, comme Danton manda aux patriotes de copier les massacres de septembre ? Les Jacobins étaient des plagiaires ; ils le furent encore en immolant Louis XVI à l'instar de Charles Ier. Des crimes s'étant trouvés mêlés au mouvement social de la fin du dernier siècle, quelques esprits se sont figuré mal à propos que ces crimes avaient produit les grandeurs de la révolution, dont ils n'étaient que d'affreuses inutilités : d'une belle nature souffrante on n'a admiré que la convulsion.

« À l'époque où les enfants avaient pour jouets de petites guillotines à oiseaux, où un homme en bonnet rouge conduisait les morts au cimetière[2630] ; à l'époque où l'on criait vive l'enfer ! vive la mort ! où l'on célébrait les joyeuses orgies du sang, de l'acier et de la rage, où l'on trinquait au

néant, il fallait, en fin de compte, arriver au dernier banquet, à la dernière facétie de la douleur.

« Danton fut pris au traquenard qu'il avait tendu : amené devant le tribunal, son ouvrage, il ne lui servit de rien de lancer des boulettes de pain au nez de ses juges, de répondre avec courage et noblesse, de faire hésiter la cour révolutionnaire, de mettre en péril et en frayeur la Convention, de raisonner logiquement sur des forfaits par qui la puissance même de ses ennemis avait été créée.

« Il ne lui resta qu'à se montrer aussi impitoyable à sa propre mort qu'il l'avait été à celle des autres, qu'à dresser son front plus haut que le coutelas suspendu. Du théâtre de la terreur, où ses pieds se collaient dans le sang épaissi de la veille, après avoir promené un regard de mépris sur la foule, il dit au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple ; elle en vaut la peine. » Le chef de Danton demeura aux mains de l'exécuteur, tandis que l'ombre acéphale alla se mêler aux ombres décapitées de ses victimes : c'était encore de l'égalité. »

Peuple des deux nations à l'époque révolutionnaire

Paysans royalistes anglais

Le peuple anglais, rangé derrière les Hampden et les Ireton, n'avait rien de la force du peuple qui marchait avec les Mirabeau et les Danton, de ce peuple qui fit magnifiquement son devoir à la frontière, qui rejeta les nations étrangères dans leur propre foyer ; elles l'éteignirent de leur sang, au moment où elles se flattaient de s'asseoir à notre feu et d'y boire le vin de nos treilles. Pris collectivement, le peuple est un poète : auteur et acteur ardent de la pièce qu'il joue ou qu'on lui fait jouer, ses excès même ne sont pas tant l'instinct d'une cruauté native que le délire d'une foule enivrée de spectacles, surtout quand ils sont tragiques ; chose si vraie que dans les horreurs populaires il y a toujours quelque chose de superflu donné au tableau et à l'émotion.

Il y eut des guerres civiles en Angleterre : ressemblèrent-elles à celles de nos provinces de l'ouest ? Là même où notre peuple se déchirait de ses propres mains, il était encore prodigieux. Mais voyons d'abord le paysan anglais.

La cause de Charles Ier et de son fils produisit de courageux défenseurs parmi les populations rustiques. Le fermier Pendrell, ou plutôt Pendrill, et ses quatre frères, se sont noblement placés dans l'histoire. Il existe un petit livre intitulé Boscobel, ou abrégé de ce qui s'est passé dans la retraite mémorable de S. M. (Charles II) après la bataille de Worcester : là se trouve consignée la fidélité des Pendrell. Charles II, parti de Worcester le 3 septembre 1651, à six heures du soir, après la perte de la bataille, arriva à quatre heures du matin à Boscobel avec le comte de Derby. « Ils frappèrent dans l'obscurité, dit la relation, à la porte d'un certain Pendrell, paysan catholique et concierge de la ferme appelée White-

Ladies (les Dames blanches), laquelle avait été une abbaye de filles bernardines ou de l'ordre de Cîteaux, éloignée d'un jet de pierre dans le bois. »

Le paysan reçut son jeune roi au péril de sa vie. « Aussitôt, continue la relation, on coupa les cheveux du roi ; on lui noircit les mains. On mit ses habits dans la terre ; il en prit un de paysan en échange. On mena le roi dans le bois ; il se trouva seul dans un lieu inconnu une serpe à la main. Ce jour-là Charles ne vit personne, parce que le temps fut humide, si ce n'est la belle-soeur de Pendrell, qui lui porta quelque chose dans le taillis pour se couvrir et aussi pour manger. Quand le roi ne pouvait sortir de la ferme, à cause de quelque danger, on l'enfermait dans une cache qui servait aux prêtres catholiques pour y dire en secret leur messe. Cette cache se trouvait dans une espèce de masure qui portait le nom d'Hobbal et qu'habitait Richard Pendrill, un des quatre frères de Guillaume. »

Charles II voulut se rendre à Londres ; Richard Pendrell lui servit de guide ; ils furent obligés de revenir, tous les passages étant gardés. « Le gravier qui était entré dans les souliers du roi avait ensanglanté ses pieds, et la nuit était si noire qu'à deux pas de Richard il ne pouvait l'apercevoir : il le suivait, conduit par le bruit de son haut-de-chausse qui était de cuir. Ils furent de retour à Boscobel avant le jour. Richard, ayant caché le roi dans les broussailles, alla voir s'il n'y aurait pas quelques soldats dans sa maison : il n'y trouva qu'un seul homme, le colonel Careless. »

Ici je change d'historien : un homme fut mon ami et l'ami de M. Fontanes : je ne sais si au fond de sa tombe il me saura gré de révéler la noble et pure existence qu'il a cachée. Quelques articles qu'il ne signait pas ont seulement paru dans diverses feuilles publiques : parmi ces articles se trouve un examen de Boscobel. Qu'il soit permis à l'amitié de citer de courts fragments de cet examen ; ils feront naître des regrets chez les hommes sensibles au mérite véritable : c'est le seul vestige des pas qu'un talent solitaire et ignoré a laissé sur le rivage en traversant la vie.

« Careless, dit M. Joubert, était un des plus illustres chefs de l'armée du roi : il avait combattu jusqu'à l'extrémité à la journée de Worcester. Quand il avait vu tout perdu, il s'était intrépidement placé avec le comte de Clives et Jacques Hamilton à l'une des portes de la ville conquise, pour arrêter le vainqueur et pour s'opposer à la poursuite des vaincus. Il garda ce poste qu'il s'était lui-même assigné, jusqu'à ce qu'il put croire que le temps avait permis à son maître de s'éloigner et de se mettre hors de danger. Alors seulement il se retira : il allait chercher un asile dans ses propres foyers, ignorant ce qu'était devenu Charles et s'il pourrait jamais le revoir, quand le sort l'offrit à sa vue.

« Qu'on juge de leur joie à cette rencontre inespérée. C'est alors qu'ils habitèrent ce fameux chêne, qui fut depuis regardé avec tant d'admiration, et dont on disait en le montrant au voyageur : Ce fut là le palais du roi. Ce chêne était si gros et si touffu de branches, que vingt hommes auraient pu tenir sur sa tête. Charles, accablé de fatigue, avait besoin de repos ; il n'osait s'y livrer sur cet arbre, et quitter cet arbre était risquer d'être reconnu. Suspendu comme sur un abîme et caché parmi les rameaux, un instant de sommeil l'en eût précipité. Careless était robuste, il se chargea de veiller. Le roi se plaça dans ses bras, s'appuya contre son sein, et soutenu par ses mains vaillantes s'endormit dans les airs.

« Quel spectacle touchant ! Ce prince dans la fleur et dans la force de la jeunesse, réduit par le sommeil à la faiblesse de l'enfance, plongé dans l'assoupissement avec l'abandon de cet âge, tranquillement endormi, au milieu de tant de périls, entre les bras d'un homme austère, d'un guerrier attentif et veillant sur son roi, âgé de vingt-et-un ans, avec toutes les inquiétudes d'une mère ! Ainsi les lieux, les arbres, les forêts, ont leur destin comme les hommes.

« Charles quitta bientôt Boscobel. Un jour, étant dans la salle d'une hôtellerie, comme il levait son chapeau à la dame du logis qui passait par ce lieu, le sommelier l'ayant attentivement regardé, le reconnut. Cet homme le prit à l'écart, le pria de descendre avec lui dans la cave, et là, tenant

une coupe, la remplit de vin, et but à la prospérité du roi. Je sais ce que vous êtes, lui dit-il ensuite en mettant un genou en terre, et vous serai fidèle jusqu'à ma mort. »

Ainsi a fait revivre ces scènes oubliées l'ami que j'ai perdu : il est allé rejoindre ces hommes d'autrefois.

N'a-t-on pas cru lire un épisode de nos guerres de l'ouest pendant la révolution ? La fidélité semble être une des vertus de l'ancienne religion chrétienne : les Pendrill gardaient le culte de leurs aïeux ; ils avaient une cachette où le prêtre disait la messe ; leur roi protestant y trouvait un asile inviolable au pied du vieil autel catholique. Pour achever la ressemblance, la comtesse de Derby, qui défendit si vaillamment l'île de Man ; et qui fut la dernière personne des trois royaumes à se soumettre à la république, était de la famille de La Tremoille : le prince de Talmont fut une des dernières victimes des guerres vendéennes.

Portrait d'un Vendéen

Quoi qu'il en soit des bûcherons de Boscobel, près du chêne royal maintenant tombé, les Pendrell sont-ils des paysans vendéens ?

« Un jour[2631], en 1798, à Londres, je rencontrai chez le chargé d'affaires des princes français une foule de vendeurs de contre-révolutions. Dans un coin de cette foule était un homme de trente à trente-quatre ans, qu'on ne regardait point, et qui lui-même ne faisait attention qu'à une gravure de la mort du général Wolf. Frappé de son air, je m'enquis de sa personne. Un de mes voisins me répondit : « Ce n'est rien ; c'est un paysan vendéen, porteur d'une lettre de ses chefs. »

« Cet homme qui n'était rien avait vu mourir Cathelineau, premier général de la Vendée et paysan comme lui ; Bonchamp, en qui revivait Bayard ; Lescure, armé d'un cilice non à l'épreuve de la balle ; d'Elbée, fusillé dans un fauteuil, ses blessures ne lui permettant pas d'embrasser la mort debout ; La Rochejaquelein, dont les patriotes ordonnèrent de vérifier le cadavre, afin de rassurer la Convention au milieu de ses victoires sur l'Europe. Cet homme qui n'était rien avait assisté aux deux cents prises et reprises de villes, villages et redoutes, aux sept cents actions particulières et aux dix-sept batailles rangées ; il avait combattu trois cent mille hommes de troupes réglées, six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux ; il avait aidé à enlever cinq cents pièces de canon et cent cinquante mille fusils ; il avait traversé les colonnes infernales, compagnies d'incendiaires commandées par des conventionnels ; il s'était trouvé au milieu de l'océan de feu qui, à trois reprises, roula ses vagues sur les bois de la Vendée ; enfin il avait vu périr trois cent mille Hercules de charrue, compagnons de ses travaux, et se changer en un désert de cendres cent lieues carrées d'un pays fertile.

« Les deux Frances se rencontrèrent sur ce sol nivelé par elles. Tout ce qui restait de sang et de souvenir dans la France des croisades lutta contre ce qu'il y avait de nouveau sang et d'espérance dans la France de la révolution. Le vainqueur

sentit la grandeur du vaincu : Thurot, général des républicains, déclarait que « les Vendéens seraient placés dans l'histoire au premier rang des peuples soldats ». Un autre général écrivait à Merlin de Thionville : « Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent bien se flatter de vaincre tous les autres peuples. » Les légions de Probus, dans leur chanson, en disaient autant de nos pères. Bonaparte appela les combats de la Vendée « des combats de géants ».

« Dans la cohue du parloir, j'étais le seul à considérer avec admiration et respect le représentant de ces anciens Jacques, qui, tout en brisant le joug de leurs seigneurs, repoussaient, sous Charles V, l'invasion étrangère : il me semblait voir un enfant de ces communes du temps de Charles VII, lesquelles avec la petite noblesse de province reconquirent pied à pied, de sillon en sillon, le sol de la France. Il avait l'air indifférent du sauvage ; son regard était grisâtre et inflexible comme une verge de fer ; sa lèvre inférieure tremblait sur ses dents serrées ; ses cheveux descendaient de sa tête en serpents engourdis, mais prêts à se dresser ; ses bras, pendant à ses côtés, donnaient une secousse nerveuse à d'énormes poignets tailladés de coups de sabre ; on l'aurait pris pour un scieur de long. Sa physionomie exprimait une nature populaire rustique, mise par la puissance des moeurs au service d'intérêts et d'idées contraires à cette nature ; la fidélité naïve du vassal, la simple foi du chrétien s'y mêlaient à la rude indépendance plébéienne accoutumée à s'estimer et à se faire justice. Le sentiment de sa liberté paraissait n'être en lui que la conscience de la force de sa main et de l'intrépidité de son coeur. Il ne parlait pas plus qu'un lion ; il se grattait comme un lion, baillait comme un lion, se mettait sur le flanc comme un lion ennuyé, et rêvait apparemment de sang et de forêts : son intelligence était du genre de celle de la mort. Quels hommes dans tous les partis que les Français d'alors, et quelle race aujourd'hui nous sommes ! Mais les républicains avaient leur principe en eux, au milieu d'eux, tandis que le principe des royalistes était hors de France. Les Vendéens députaient vers les exilés ; les géants envoyaient demander des chefs aux

pygmées. L'agreste messager que je contemplais avait saisi la révolution à la gorge, il avait crié : « Entrez ; passez derrière moi ; elle ne vous fera aucun mal, elle ne bougera pas ; je la tiens. » Personne ne voulut passer : alors Jacques Bonhomme relâcha la révolution, et Charette brisa son épée. »

Cromwell. Bonaparte

Délivrée des mains rustiques, la révolution tomba dans des mains guerrières : Bonaparte se jeta sur elle, et l'enchaîna.

J'ai déjà mesuré la taille de cet homme extraordinaire à celle de Washington ; il reste à dire si Napoléon trouva son pendant en Angleterre dans le protecteur.

Cromwell eut du prêtre, du tyran et du grand homme : son génie remplaça pour son pays la liberté. Il avait trop d'énergie pour parvenir à créer une autre puissance que la sienne ; il ruina les institutions qu'il rencontra ou qu'il voulut donner, comme Michel-Ange brisait le marbre sous son ciseau.

Transporté sur le théâtre de Napoléon, le vainqueur des Irlandais et des Ecossais aurait-il été le vainqueur des Autrichiens, des Prussiens et des Russes ? Cromwell n'a pas créé des institutions comme Bonaparte ; il n'a pas laissé un code et une administration par qui la France et une partie de l'Europe sont encore régies. Napoléon réagit avec une force outrée ; mais il avait pour excuse la nécessité de tuer le désordre : son bras vigoureux enfonça trop avant son épée, et il perça la liberté qui se trouvait derrière l'anarchie.

« Les peuples vaincus ont appelé Napoléon un fléau[2632] : les fléaux de Dieu conservent quelque chose de l'éternité et de la grandeur du courroux dont ils émanent : Ossa arida... dabo vobis spiritum, et vivetis ; « Ossements arides, je vous donnerai mon souffle, et vous vivrez. » Ce souffle ou cette force s'est manifestée dans Bonaparte tant qu'il a vécu. Né dans une île pour aller mourir dans une île aux limites de trois continents ; jeté au milieu des mers où Camoëns sembla le prophétiser en y plaçant le génie des tempêtes, Bonaparte ne se pouvait remuer sur son rocher que nous n'en fussions avertis par une secousse ; un pas du nouvel Adamastor à l'autre pôle se faisait sentir à celui-ci. Si Napoléon, échappé aux mains de ses geôliers, se fût retiré aux Etats-Unis, ses regards attachés sur l'Océan auraient suffi pour troubler les peuples de l'ancien monde. Sa seule présence sur le rivage américain de l'Atlantique eût forcé l'Europe à camper sur le

rivage opposé.

« Quand Napoléon quitta la France une seconde fois, on prétendit qu'il aurait dû s'ensevelir sous les ruines de sa dernière bataille. Lord Byron, dans son ode satirique contre Napoléon, disait :

To die a prince — or live a slave,

Thy choice is most ignobly brave.

« Mourir prince ou vivre esclave, ton choix est ignoblement brave. »

« C'était mal juger la force de l'espérance dans une âme accoutumée à la domination et brûlante d'avenir. Lord Byron crut que le dictateur des rois avait abdiqué sa renommée avec son glaive, qu'il allait s'éteindre oublié : lord Byron aurait dû savoir que la destinée de Napoléon était une muse, comme toutes les grandes destinées ; cette muse sut changer un dénouement avorté dans une péripétie qui renouvelait et rajeunissait son héros. La solitude de l'exil et de la tombe de Napoléon a répandu sur une mémoire éclatante une autre sorte de prestige. Alexandre ne mourut point sous les yeux de la Grèce, il disparut dans les lointains pompeux de Babylone : Bonaparte n'est point mort sous les yeux de la France, il s'est perdu dans les fastueux horizons des zones torrides. L'homme d'une réalité si puissante s'est évaporé à la manière d'un songe ; sa vie, qui appartenait à l'histoire, s'est exhalée dans la poésie de sa mort. Il dort à jamais, comme un ermite ou comme un paria, sous un saule, dans un étroit vallon entouré de rochers escarpés, au bout d'un sentier désert. La grandeur du silence qui le presse égale l'immensité du bruit qui l'environna. Les nations sont absentes, leur foule s'est retirée. L'oiseau des tropiques attelé, dit magnifiquement Buffon, au char du soleil, se précipite de l'astre de la lumière, et se repose seul un moment sur des cendres dont le poids a fait pencher le globe.

« Bonaparte traversa l'Océan pour se rendre à son dernier exil ; il s'embarrassait peu de ce beau ciel qui ravit Christophe Colomb, Vasco et Camoëns. Couché à la poupe du vaisseau, il ne s'apercevait pas qu'au-dessus de sa tête étincelaient des

constellations inconnues ; leurs rayons rencontraient pour la première fois ses puissants regards. Que lui faisaient des astres qu'il ne vit jamais de ses bivouacs et qui n'avaient pas brillé sur son empire ? Et néanmoins, aucune étoile n'a manqué à sa destinée : la moitié du firmament éclaira son berceau ; l'autre était réservée pour illuminer sa tombe. »

Lovelace. – Ma détention à la préfecture de police. God save the King

En revenant à travers ces incidences politiques à la littérature, reprenant celle-ci au commencement de la restauration de Charles II sous lequel nous avons vu Milton mourir, une observation se présente d'abord.

Dans le combat que se livrèrent la royauté et le peuple, le principe républicain eut Milton pour son poète, le principe monarchique Lovelace pour son barde : tirez de là la conséquence de l'énergie relative des deux principes.

Enfermé dans Gate-House à Westminster, sur un mandat des communes, Lovelace composa une élégante et loyale chanson, longtemps redite par les cavaliers :

« Quand, semblable à la linotte, je suis renfermé, je chante d'une voix plus perçante la mansuétude, la douceur, la majesté et la gloire de mon roi. Quand je proclame de toute ma force combien il est bon, combien il est grand, les larges vents qui roulent la mer ne sont pas aussi libres que moi. (...)

« Des murs de pierre ne font pas une prison, des barreaux de fer une cage ; un esprit innocent et tranquille compose de tout cela une solitude. Si je suis libre en mon amour, si dans mon âme je suis libre, les anges seuls, qui prennent leur essor dans les cieux, jouissent d'une liberté semblable à la mienne. »

Nobles et généreux sentiments ! pourtant ils n'ont point fait vivre Lovelace, tandis que l'apologiste du meurtre de Charles Ier s'est placé à côté d'Homère. D'abord Lovelace n'avait pas le génie de Milton, ensuite il appartenait par sa nature à des idées mortes. La fidélité est toujours admirable ; mais les récentes générations conçoivent à peine ce dévouement à un individu, cette vertu resserrée dans les limites d'un système ou d'un attachement particulier ; elles sont peu touchées de l'honneur, soit qu'elles manquent de cet honneur même nécessaire pour le comprendre, soit qu'elles n'aient de sympathie qu'avec l'humanité prise dans le sens général, ce qui, du reste ; justifie toutes les lâchetés. Montrose n'était point un personnage de Plutarque, comme l'a dit le cardinal de

Retz ; c'était un de ces hommes restés d'un siècle qui finit dans un siècle qui commence ; leurs anciennes vertus sont aussi belles que les vertus nouvelles, mais elles sont stériles : plantées dans un sol épuisé, les moeurs nationales ne les fécondent plus.

Le colonel Richard Lovelace, rempli de mille séductions, et dont peut-être Richardson emprunta le nom en souvenir de ses grâces, mourut abandonné dans l'obscurité et la misère.

Sans être jeune et beau comme le colonel Lovelace, j'ai été comme lui enfermé. Les gouvernements qui depuis 1800 jusqu'à 1830 ont dominé la France avaient usé de quelque ménagement envers le serviteur des muses : Bonaparte, que j'avais violemment attaqué dans le Mercure, eut envie de me tuer ; il leva l'épée, et ne frappa pas.

Une généreuse et libérale administration toute lettrée, toute composée de poètes, d'écrivains, de rédacteurs de feuilles publiques, n'a pas fait tant de façon avec un vieux camarade.

« Ma souricière, un peu plus longue que large, était haute de sept à huit pieds[2633]. La prose et les vers de mes devanciers barbouillaient les cloisons tachées et nues. Un grabat à draps sales remplissait les trois quarts de ma loge : une planche supportée par deux tasseaux, placée à deux pieds au-dessus du lit contre le mur, servait d'armoire au linge, bottes et souliers des détenus. Une chaise, une table et un petit tonneau, meuble infâme, composaient le reste de l'ameublement. Une fenêtre grillée s'ouvrait fort haut ; j'étais obligé de monter sur la table pour respirer l'air et jouir de là lumière. À travers les barreaux de ma cage à voleur, je n'apercevais qu'une cour sombre, étroite, des bâtiments noirs autour desquels tremblotaient des chauves-souris. J'entendais le cliquetis des clefs et des chaînes, le bruit des sergents de ville et des espions, le pas des soldats, le mouvement des armes, les cris, les rires, les chansons dévergondées des prisonniers mes voisins, les hurlements de Benoît, condamné à mort comme meurtrier de sa mère et de son obscène ami. Je distinguais ces mots de Benoît, entre les exclamations confuses de la peur et du repentir : « Ah, ma mère ! ma pauvre

mère ! » Je voyais l'envers de la société, les plaies de l'humanité, les hideuses machines qui font mouvoir ce monde, si beau à regarder en face quand la toile est levée.

« Le Génie de mes grandeurs passées et de ma gloire âgée de trente ans ne m'apparut point ; mais ma muse d'autrefois, bien pauvre, bien ignorée, vint rayonnante m'embrasser par ma fenêtre : elle était charmée de mon gîte et tout inspirée ; elle me retrouvait comme elle m'avait vu dans ma misère à Londres, lorsque les premiers songes de René flottaient dans ma tête. Qu'allions-nous faire, la solitaire du Pinde et moi ? une chanson à l'instar de Lovelace ? Sur qui ? Sur un roi ? Non ! La voix d'un prisonnier eût été de mauvais augure : c'est du pied des autels qu'il faut adresser des hymnes au malheur. Et puis il faudrait être un grand poète pour être écouté en disant :

O toi, de ma piété profonde
Reçois l'hommage solennel,
Humble objet des regards du monde,
Privé du regard paternel !
Puisses-tu, né dans la souffrance,
Et de ta mère et de la France
Consoler la longue douleur[2634].

« Je ne chantai donc pas la couronne tombée d'un front innocent ; je me contentai de dire une autre couronne, blanche aussi, déposée sur le cercueil d'une jeune fille[2635] :

Tu dors, pauvre Elisa, si légère d'années !
Tu ne sens plus du jour le poids et la chaleur :
Vous avez achevé vos fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

« M. le préfet de police, des procédés duquel je n'ai qu'à me louer m'offrit un meilleur asile aussitôt qu'il eut connu le lieu de plaisance où les amis de la liberté de la presse avaient eu la bonté de me loger pour avoir usé de la liberté de la presse. La fenêtre de mon nouveau réduit s'ouvrait sur un joli jardin. La linotte de Lovelace n'y gazouillait pas ; mais il y avait force moineaux fringants, lestes, babillards effrontés, querelleurs : on les trouve partout, à la campagne, à la ville aux balustrades d'un château, à la gouttière d'une geôle. ils se perchent tout

aussi gaiement sur l'instrument de mort que sur un rosier. À qui peut s'envoler qu'importent les souffrances de la terre ? »

Ma chanson ne vivra pas plus que celle de Lovelace. Les jacobites n'ont laissé à l'Angleterre que le motet du God save the King. L'histoire de cet air est singulière : on le croit de Lulli ; les jeunes filles des choeurs d'Esther charmèrent à Saint-Cyr l'oreille et l'orgueil du grand roi par les accords du Domine, salvum fac Regem. Les serviteurs de Jacques emportèrent la majestueuse invocation dans leur patrie ; ils l'adressaient au Dieu des armées, en allant au combat pour leur souverain banni. Les Anglais de la faction de Guillaume, frappés de la beauté du Bardit des Fidèles, s'en emparèrent. Il resta à l'usurpation et à la souveraineté du peuple, lesquelles ignorent aujourd'hui qu'elles chantent un air étranger, l'hymne des Stuarts, le cantique du droit divin et de la légitimité. Combien de temps l'Angleterre priera-t-elle encore le maître des hommes de sauver le Roi ? Comptez les révolutions entassées dans une douzaine de notes survivantes à ces révolutions !

Le Domine salvum du rite catholique est aussi un chant admirable : on l'entonnait en grec au Xe siècle, lorsque l'empereur de Constantinople paraissait dans l'hippodrome. Du spectacle il passa à l'Eglise : autre temps fini.

Prose

Tillotson. Temple. Burnet. Clarendon. Algernon Sidney

Avec le règne de Charles II une révolution s'opéra dans le goût et dans la manière des écrivains anglais. Abandonnant les traditions nationales, ils commencèrent à prendre quelque chose de la régularité et du caractère de la littérature française. Charles avait retenu de ses courses un penchant aux moeurs étrangères : Madame Henriette, soeur du roi, la duchesse de Portsmouth, maîtresse de ce roi, Saint-Evremond et le chevalier de Grammont, exilés à Londres, poussèrent de plus en plus la restauration des Stuarts à l'imitation de la cour de Louis XIV : la prose gagna à ce mouvement du dehors ; la poésie y perdit.

Tillotson épura la langue de la chaire sans s'élever à l'éloquence. Le chevalier Temple fut le d'Ossat de l'Angleterre, mais il est fort inférieur à notre grand diplomate, par les vues et le style de ses *Observations, Mélanges et Mémoires*. La philosophie compta Locke, la littérature proprement dite Hamilton, modèle d'élégance et de grâce, Shaftesbury, élève de Locke, et fils d'un père corrompu. Voltaire vante Shaftesbury ; ennemi de la religion chrétienne. Les ouvrages de cet auteur ont été réunis sous le titre de *Characteristics of Men*. Les idées des *Characteristics*, que voile d'ailleurs une élocution embarrassée, sont tombées dans le domaine des lieux communs par les apports continuels des ans.

Burnet écrivit l'histoire de la réformation d'Angleterre d'une manière partiale et caustique, mais intéressante : son plus grand honneur est d'avoir été réfuté par Bossuet. Burnet était un brouillon et un factieux à la manière des Frondeurs : il n'a dans ses mémoires ni la candeur révolutionnaire de Whitelock, ni l'exaltation républicaine de Ludlow.

Le nom de Clarendon réveille le double souvenir d'une

ingratitude royale et populaire. L’Histoire de la Rebellion est un ouvrage où les traces du talent disparaissent sous l'empreinte de la vertu. Quelques portraits sont vivement colorés, mais le genre des portraits est facile ; les esprits les plus communs y réussissent. Clarendon lui-même se réfléchit dans ses tableaux ; on ne se lasse pas de retrouver son image.

Algernon Sidney créa la langue politique : ses Discours sur le Gouvernement ont vieilli : Sidney n'est qu'un grand nom, et n'est pas une grande renommée. La mort tragique du fils du comte de Leicester est le fait saisissable qui donna un corps à des principes encore vagues dans l'opposition errante des Whigs. Dalrymple et après lui M. Mazure ont prouvé les disparates de Sidney ; il avait le malheur de recevoir l'argent de la France : Louis XIV, par un très mauvais jeu, ne croyait qu'entraver Charles, et renversait Jacques ; la corruption de sa politique portait en soi son châtiment. Chez Bacon, l'intégrité n'était pas au niveau de la science ; chez Sidney le désintéressement n'égala pas la fermeté. Dieu nous garde de triompher des misères dont les natures les plus élevées ne sont point exemptes ! Le ciel ne nous donne des vertus et des talents qu'en y attachant des infirmités ; expiations offertes au vice, à la sottise et à l'envie. Les faiblesses d'un homme supérieur sont ces victimes noires, nigrae pecudes, que l'Antiquité sacrifiait aux dieux infernaux : et pourtant ils ne se laissent jamais désarmer !

La révolution de 1688 s'éleva de l'échafaud de Sidney dans la vapeur du sang de l'holocauste : aujourd'hui la rosée sanglante retombe, et l'Angleterre de 1688 s'évanouit.

Poésie

Dryden. Prior. Waller. Buckingham. Roscommon. Rochester. Shaftesbury, etc

Il peut sembler paradoxal de dire que la poésie anglaise souffrit de l'invasion du goût français, au moment même où Dryden paraît sur la scène ; mais toute langue qui se dépouille de son originalité pour s'adonner à l'imitation se gâte, même en se perfectionnant. À quelle distance Shakespeare et Milton, restés anglais, ne laissent-ils pas Dryden derrière eux !

L'esprit de la révolution de 1649 avait été l'exaltation religieuse et l'austérité morale la restauration de 1660 fut l'indifférence et le libertinage. « Tu es le plus mauvais sujet de mon royaume, » disait Charles II à Shaftesbury. — « Oui, sire, répondait celui-ci : Votre Majesté n'est pas un sujet. »

Ces réactions sont inévitables : la corruption de la régence suivit la morosité de la fin du règne de Louis XIV. Au sortir de la terreur, le dévergondage fut complet : les cadavres encore chauds et palpitants des pères, leur tête dans leurs bras et à leurs pieds, regardaient danser leurs enfants.

Dryden rendit la poésie anglaise correcte à la manière de toutes les langues civilisées, où l'art est venu régulariser la nature. Pope caractérise le mérite de Dryden :

Dryden taught to join
The varying verse, the full resounding line,
The long majestic march, and energy divine.

« Dryden apprit à unir le mètre varié, le vers plein d'harmonie, la longue et majestueuse période et l'énergie divine. »

Ce jugement fait sentir qu'on n'est plus au siècle libre de l'auteur de Macbeth, et qu'on est arrivé au siècle académique de Boileau.

Dryden est lui-même le fondateur de la critique parmi ses

compatriotes : ses dialogues sur la poésie dramatique sont encore lus. Il travailla trente ans pour le théâtre sans atteindre à la vie de Shakespeare et au pathétique d'Otway. « Dryden, qui d'ailleurs était un très grand génie, dit Voltaire, met dans la bouche de ses héros amoureux ou des hyperboles de rhétorique, ou des indécences, deux choses également opposées à la tendresse. »

Shirley, Davenant, Otway, Congrève, Farquhar, Cibber, Steele, Colman. Foote, Rowe, Addison, Moore, Aaron Hill, Sheridan, Coleridge, etc., offrent la succession des poètes dramatiques anglais jusqu'à nos jours. Tobin, Johanna Baillie, et quelques autres, ont essayé de ressusciter l'ancien style et l'ancienne forme du théâtre.

L'homme chez Dryden était misérable ; Prior, jeune orangiste, attaqua le vieux poète devenu catholique et resté fidèle à ses anciens maîtres. Le duc de Buckingham, aidé de ses amis, composa la jolie comédie The Rehearsal (La Répétition) : l'auteur de Don Sébastien et de l'ode La Fête d'Alexandre était attaqué dans cette pièce. Buckingham se félicitait d'avoir nui à la réputation de Dryden. C'est donc un grand bonheur que d'affliger le génie, que de lui ravir une part de sa gloire acquise au prix de tant de travaux, de dégoûts et de sacrifices !

Waller, Buckingham, Roscommon, Rochester, Shaftesbury et quelques autres poètes licencieux et satiriques ne furent pas les premiers hommes de lettres de leur époque ; mais ils donnèrent le ton à la littérature à la mode pendant le règne de Charles II. Le fils de Charles Ier fut un de ces hommes légers, spirituels, insouciants, égoïstes, sans attachement de coeur, sans conviction d'esprit, qui se placent assez souvent entre deux périodes historiques pour finir l'une et commencer l'autre ; un de ces princes dont le règne sert de passage aux grands changements d'institutions, de moeurs et d'idées chez les peuples ; un de ces princes tout exprès créés pour remplir les espaces vides qui dans l'ordre politique disjoignent souvent la cause de l'effet. Des exhumations et des exécutions ouvrirent un règne que des exécutions devaient clore. Vingt-

deux années de débauche passèrent sous des fourches patibulaires ; dernières années de joie à la façon des Stuarts, et qui avaient l'air d'une orgie funèbre.

La liberté méconnue sous Jacques Ier, ensanglantée sous Charles Ier, déshonorée sous Charles II, attaquée sous Jacques II, avait pourtant été conservée dans les formes constitutionnelles, et ces formes la transmirent à la nation, qui continua de féconder le sol natal après l'expulsion des Stuarts. Ces princes ne purent jamais pardonner au peuple anglais les maux qu'il leur avait faits ; le peuple ne put jamais oublier que ces princes avaient essayé de lui ravir ses droits : il y avait de part et d'autre trop de ressentiments et trop d'offenses. Toute confiance réciproque étant détruite, on se regarda en silence pendant quelques années. Les générations qui avaient souffert ensemble, également fatiguées, consentirent à achever leurs jours ensemble ; mais les générations nouvelles, qui n'éprouvaient pas cette lassitude, ne nourrissant plus d'inimitiés, n'avaient pas besoin d'entrer dans ces compromis de malheur ; elles revendiquèrent les fruits du sang et des larmes de leurs pères : il fallut dire adieu aux choses du passé.

Les écrivains ci-dessus nommés avaient tout ce qu'il fallait pour briller au bivouac d'une halte de nuit, entre le règne populaire de Cromwell et le règne des parlements de Guillaume et de ses successeurs. La servile chambre des communes n'existait plus que pour tuer les hommes de liberté qui naguère avaient fait sa puissance ; la monarchie de son côté laissait mourir ses plus dévoués serviteurs. Le peuple et le roi semblaient s'abandonner mutuellement pour faire place à l'aristocratie : l'échafaud de Charles Ier les séparait à jamais.

Butler. Ecrivains abandonnés

Butler se présente en première ligne, comme témoin à charge dans le procès d'ingratitude intenté à la mémoire de Charles II : Charles savait par coeur les vers d'Hudibras, Don Quichotte politique. Cette satire pleine de verve contre les personnages de la révolution charmait une cour où se montraient la débauche de Rochester et la grâce de Grammont : le ridicule était une espèce de vengeance à l'usage des courtisans.

Lorsqu'on est placé à distance des faits, qu'on n'a pas vécu au milieu des factions et des factieux, on n'est frappé que du côté grave et douloureux des événements ; il n'en est pas ainsi quand on a été soi-même acteur ou spectateur compromis dans des scènes sanglantes.

Tacite, que la nature avait formé poète, eût peut-être crayonné la satire de Pétrone s'il eût siégé au sénat de Néron ; il peignit la tyrannie de ce prince parce qu'il vécut après lui. Butler, doué d'un génie observateur, eût peut-être écrit l'histoire de Charles Ier s'il fût né sous la reine Anne ; il se contenta de rimer Hudibras, parce qu'il avait vu les personnages de la révolution de Cromwell ; il les avait vus, toujours parlant d'indépendance, présenter leurs mains à toutes les chaînes, et après avoir immolé le père se courber sous le joug du fils.

Cependant, le sujet du poème de Butler, de ce poème auquel travailla le fils aîné du duc de Buckingham, n'est pas aussi heureux que celui de la Satire ménippée. On se pouvait railler de la Ligue malgré ses horreurs ; les railleries dont elle était l'objet avaient des chances de durée, parce que la Ligue n'était pas une révolution : elle n'était qu'une sédition dont le genre humain ne tirait aucun profit. Les hommes de cette longue sédition, L'Hospital excepté, ne furent grands qu'individuellement ; ils ne jalonnèrent leur passage par aucune idée, aucun principe, aucune institution politiques utiles à la société. La Ligue assassina Henri III, plus dévot qu'elle, et combattit Henri IV qui la vainquit et l'acheta.

Evanouie qu'elle fut, rien n'apparut derrière : elle n'eut pour écho que la Fronde, misérable brouillerie qui se perdit dans le plein pouvoir de Louis XIV.

Mais les troubles de 1649, en Angleterre, étaient d'une nature autrement grave ; on n'assistait pas au duel de quelques princes ambitieux : la lutte existait entre le peuple et le roi, entre la république et la monarchie : le souverain fut jugé solennellement et mis à mort ; le chef populaire qui le conduisit à l'échafaud et qui lui succéda n'était rien moins que Cromwell : Un homme s'est rencontré.

La dictature du peuple personnifiée dans un tribun dura neuf années : en se retirant elle emporta la monarchie absolue et déposa dans l'industrie anglaise le germe de sa puissance, l'acte de navigation. Le contrecoup de la révolution de 1649 produisit la révolution de 1688, résultat immense.

Voilà pourquoi nous ne rions plus aux gausseries d’Hudibras, comme nous rions aux plaisanteries de la Satire ménippée. Les conséquences des troubles du règne de Charles Ier se font encore sentir au monde ; les abominations de la Saint-Barthélemy, les énormités de la corruption d'Henri III et de l'ambition des Guise n'ont laissé que l'effroi de la mémoire de ces abominations et de ces énormités. Un auteur qui essayerait de faire un poème burlesque sur la révolution de 1789 parviendrait-il à égayer la terreur ou à rapetisser Bonaparte ? Les parodies qui restent ne sont fournies que par des événements qui ne restent pas ; elles ressemblent à ces masques moulés sur le visage d'un mort tombé depuis en poussière ou sur celui d'un satyre dont le buste ne se retrouve plus.

On a dressé le catalogue des royalistes qui souffrirent pour la cause de Charles Ier ; il est long : Charles II l'augmenta. Waller, conspirateur poltron sous la république, poète adulateur de l'usurpation heureuse, obtenait tout de la légitimité restaurée, tandis que Butler mourait de faim. Les couronnes ont leurs infirmités comme les bonnets rouges.

Une destinée fatale s'attache aux muses : Valeriano Bolzani a composé un traité De Litteratorum Infelicitate ; Israeli a

publié The Calamities of Authors : ils sont loin d'avoir épuisé la matière. Dans la seule liste des poètes anglais que j'ai nommés, on trouve : Jacques, roi d'Ecosse, dix-huit ans prisonnier et ensuite assassiné ; Rivers, Surrey et Thomas More, portant leur tête à l'échafaud ; Lovelace et Butler, que la pauvreté dévora.

Clarendon mourut à Rouen, exilé par Charles II. On condamna à être brûlé par la main du bourreau le mémoire justificatif du vertueux magistrat dont les écrits, mêlés à ceux de Falkland, avaient fait triompher la cause royale.

Milton, demi-proscrit, descendit aveugle au tombeau.

Dryden, vers la fin de ses jours, était obligé de vendre, morceau à morceau, son talent pour vivre : « Je n'ai guère lieu, disait-il, de remercier mon étoile d'être né Anglais ; c'est assez pour un siècle d'avoir négligé Cowley et vu Butler mourir de faim. »

Otway, depuis, s'étouffa en avalant trop vite le morceau de pain qu'on jeta à sa misère.

Que n'a pas souffert Savage, composant au coin des rues, écrivant ses vers sur des morceaux de papier ramassés dans le ruisseau, expirant dans une prison et laissant son cadavre à la piété d'un geôlier, qui le fit enterrer à ses frais ?

Chatterton, après avoir été plusieurs jours sans manger, s'empoisonna.

Dans le cloître de la cathédrale de Worcester, on remarque une plaque sépulcrale, elle ne porte ni date, ni prière, ni symbole ; on y lit ce seul mot : Miserrimus. Cet inconnu, ce miserrimus sans nom, n'est-ce point le génie ?

Fin des Stuarts

Jacques II, après la mort de son frère, voulut tenter en faveur de l'Eglise romaine ce que son père n'avait pu même exécuter pour l'épiscopat : il se croyait le maître d'opérer un changement dans la religion de l'Etat aussi facilement qu'Henri VIII ; mais le peuple anglais n'était plus le peuple des Tudors, et quand Jacques eût distribué à ses sujets tous les biens du clergé anglican, il n'aurait pas fait un seul catholique. Son plus grand tort fut de jurer en parvenant à la couronne ce qu'il n'avait pas l'intention de tenir : la foi gardée n'a pas toujours sauvé les empires ; la foi mentie les a souvent perdus.

Jacques, naturellement cruel, trouva un bourreau : Jefferys avait commencé ses oeuvres, vers la fin du règne de Charles II, dans le procès où Russel et Sidney perdirent la vie. Cet homme, qui à la suite de l'invasion de Monmouth fit exécuter dans l'ouest de l'Angleterre plus de deux cent cinquante personnes, ne manquait pas d'un certain esprit de justice : une vertu qu'on n'aperçoit pas dans un homme de bien se fait remarquer quand elle est placée dans un homme de malheur.

La Hollande était depuis longtemps le foyer des intrigues des divers partis anglais : les émissaires de ces partis s'y rassemblaient sous la protection de Marie, fille aînée de Jacques, femme du prince d'Orange, homme qui n'inspire aucune admiration et qui pourtant a fait des choses admirables. Souvent averti par Louis XIV, Jacques ne voulait rien croire. La flotte de Guillaume mit à la voile ; il aborda avec treize mille hommes à Broxholme, dans Torbay.

À son grand étonnement, il n'y trouva personne ; il attendit dix jours en vain. Que fit Jacques pendant ces dix jours ? Rien : il avait une armée de vingt mille hommes, qui se fût battue d'abord, et il ne prit aucune résolution. Sunderland, son ministre, le vendait ; le prince Georges de Danemark, son gendre, et Anne, sa fille favorite, l'abandonnaient, de même que sa fille Marie, et son autre gendre Guillaume. La solitude commençait à croître autour du monarque qui s'était isolé de l'opinion nationale. Jacques demanda des conseils au comte de

Bedfort, père de lord Russel, décapité sous le règne précédent à la poursuite de Jacques : « J'avais un fils, répondit le vieillard, qui aurait pu vous secourir. »

Jacques s'enfuit ; il débarqua à Ambleteuse, le 2 janvier 1689 ; hôte fatal, il enseigna l'exil aux foyers dont il embrassa l'autel. On a retrouvé les os de Jacques II à Saint-Germain. Où sont les cendres de Louis XIV ? Où sont ses fils ?

Au surplus, qu'importent toutes ces choses ? Lord Russel embrassant lady Russel pour la dernière fois lui dit : « Cette chair que vous sentez encore dans peu d'heures sera glacée. » Les générations que je viens d'indiquer, combien occupent-elles de place dans le monde et dans cette page ? À mon retour en France en 1800, une nuit je voyageais en diligence ; la voiture fit un léger tressaut, que nous sentîmes à peine ; elle avait rencontré un paysan ivre couché en travers dans le chemin ; nous avions passé sur une vie, et la roue s'était à peine élevée de terre de quelques lignes. Les Francs, nos pères, égorgèrent à Metz les Romains surpris au milieu d'une fête ; nos soldats ont valsé, il n'y a pas encore vingt-cinq ans, au monastère d'Alcobaça, avec le squelette d'Inès de Castro : malheurs et plaisirs, crimes et folies, quatorze siècles vous séparent, et vous êtes aussi complètement passés les uns que les autres ! L'éternité commencée tout à l'heure est aussi ancienne que l'éternité datée de la première mort, du meurtre d'Abel. Néanmoins, les hommes, durant leur apparition éphémère sur ce globe, se persuadent qu'ils laissent d'eux quelque trace : sans doute ! Chaque mouche a son ombre.

Les quatre Stuarts passèrent dans l'espace de quatre-vingt-quatre ans ; les six derniers Bourbons ayant porté, ou ayant droit de porter la couronne, à compter de la mort de Louis XV, ont disparu dans la période de cinquante-quatre années.

Dans l'un et dans l'autre royaume, un roi a péri sur l'échafaud, deux restaurations ont eu lieu et ont été suivies du bannissement des souverains légitimes, et pourtant il est vrai que loin d'être au bout des révolutions l'Europe, ou plutôt le monde, ne fait que les commencer.

Partie V – Littérature sous la maison de Hanovre

Achèvement et perfectionnement de la langue anglaise. Mort des langues

En quittant les Stuarts nous entrons dans le repos des cent quarante années qui suivit la chute de ces princes et laissa aux muses le temps d'épurer leur langage à l'abri de la liberté.

Au commencement de cet Essai, j'ai parlé de l'origine de la langue anglaise ; on a pu en remarquer les changements successifs dans notre course rapide à travers les siècles. Maintenant que j'approche de la fin de mon travail, voyons à quel degré de perfection cette langue était parvenue, et comment, après avoir été l'idiome des conteors, des fableors, des harpeors, elle devint l'idiome des Pope, des Addison, des Swift, des Gray, des Fielding, des Walter Scott et des Byron.

Le vieille langue anglaise me paraît avoir eu plus de douceur que la langue anglaise moderne : le th y termine une foule de mots et la troisième personne des verbes au singulier du présent de l'indicatif. Le th emprunté de l'Orient ne fut prononcé (sinon introduit dans l'alphabet grec avec le X chi, le K kappa, l'W oméga) que vers le commencement de la guerre du Peloponèse, à l'époque où Alcibiade rendait Athènes folle comme une femme, par la difficulté gracieuse avec laquelle il exprimait quelques lettres. Le th était une lettre composée que la molle Ionie semblait fournir en aide à l'élégant élève de Périclès. Le grec moderne a retenu le Q, le thèta.

Le th de l'ancien anglais, à la fin du mot, ne pouvait être que le th doux, comme il se prononce dans mouth, sooth, teeth, et non le th rude du commencement du mot, comme dans thunder, throbbing, thousand.

La lettre se redoublait souvent dans l'ancien anglais. L’e qui abonde et qui dispute la fin des mots au th était l’e muet retenu du français ; il contribuait à émousser le son trop aigu. La preuve que ces lettres n'étaient point étymologiques, mais euphoniques, c'est que l'orthographe variait de comté en comté et presque de village en village, selon l'oreille, écho de l'accent. Les mots mêmes variaient dans un rayon de quelques lieues : un marchand embarqué sur la Tamise descendit à terre, et demanda des oeufs, egges, à une paysanne ; elle répondit qu'elle n'entendait pas le français. Le compagnon de ce marchand requit à son tour des ceyren, des oeufs ; la bonne femme répliqua qu'elle le comprenait bien : thenne the good wyf sayd that shee understode him well. Ainsi, à une soixantaine de milles de la ville où Johnson composa son dictionnaire, des oeufs s'appelaient des ceyren.

À mesure que l'anglais changea de prononciation et de forme, et qu'il perdit de sa sobriété, il s'enrichit des tributs du temps. Le génie d'une langue se compose de la religion, des institutions politiques, du caractère, des moeurs et des usages d'un peuple. Si ce peuple étend au loin sa domination, il reçoit un accroissement d'idées et de sentiments des pays avec lesquels il entre en contact. Et voyez d'abord tout ce que peut recueillir une langue de la durée et de la variété des lois.

Il était de principe en Angleterre qu'une loi n'est jamais abolie : de cette sorte, l'histoire passée demeurait présente au milieu des événements nouveaux, comme une aïeule immortelle au milieu de ses innombrables enfants et petits-enfants. Au commencement de ce siècle, un Anglais jeta le gant en pleine audience, et demanda le combat judiciaire contre son antagoniste.

Le droit coutumier anglais (common law) régit l'Angleterre en général.

Dans l'île de Man, on suit les établissements des anciens rois de cet Etat.

À Jersey et à Guernesey, les statuts de Rollon sont en vigueur.

Les procès des Indous et des Mogols sont jugés en appel à la

cour du banc du roi à Londres, et se décident d'après les articles des Puranas et de l'Alcoran.

Dans les îles Ioniennes, le code de Justinien se mêle aux décisions de la cour de l'amirauté.

Au Canada les ordonnances des rois de France fleurissent, comme au temps de saint Louis.

Dans l'Ile-de-France le Code Napoléon règne, le droit castillan et aragonais dans les colonies anglo-espagnoles, la loi hollandaise au Cap de Bonne-Espérance.

La politique, l'industrie, le commerce, ont mêlé les mots particuliers de leurs dictionnaires à ceux du dictionnaire général.

La tribune fournit au trésor commun les discours de Strafford, de Vanes, de Bolingbroke, de Walpole, des deux Pitt, de Burke, de Fox, de Sheridan, de Canning, de Brougham.

L'économie sociale, les recherches d'Adam Smith, de Malthus, de Thornton, de Ricardo, de Macculloch, augmentent le vocabulaire.

Le service des possessions anglaises dans les quatre parties de la terre a naturellement multiplié les voyageurs : quelle nouvelle source d'importation d'idées et d'images ! Cent-et-un négociants de Londres, en 1600, réunissent une somme de 800, 000 fr., et voilà les Bacchus et les Alexandre qui deviennent les maîtres et les conquérants de l'Inde.

Les Anglais eurent des grammaires et des dictionnaires samaritains, arabes, syriaques, presque avant d'avoir des dictionnaires grecs et latins : ils préludaient de la sorte à l'étude des langues mortes et vivantes de l'Asie ; ils obéissaient à l'instinct de leur génie, qui les portait à la pompe des images et à l'indépendance des règles. Wilkins, Colbrooke, Carey[2636], Marsden, Morrison, Lockert, Gladwin, Lumsden, Gilchrist, Hadley, William Jones, se sont occupés du sanscrit, du bengali vulgaire, de la langue malaise, du persan, du chinois et de la langue commune de l'Indoustan. Ainsi, avec des lois qui ne meurent point, des colonies placées aux quatre vents du ciel, la langue anglaise embrasse le temps et l'espace.

Nous possédions autrefois d'immenses contrées outre-mer ; elles offraient un asile à l'excédant de notre population, un marché à notre commerce, une carrière à nos sciences, un aliment à notre marine : aujourd'hui nous sommes contraints d'ensevelir nos convicts dans des prisons infectes, faute d'un coin sur le globe pour y déposer ces malheureux ; nous sommes exclus du nouvel univers où le genre humain recommence. Les langues anglaise, portugaise, espagnole, servent en Afrique, en Asie, dans l'Océanie, dans les îles de la mer du Sud, sur le continent des deux Amériques, à l'interprétation de la pensée de plusieurs millions d'hommes, et nous, déshérités des conquêtes de notre génie, à peine entendons-nous parler dans quelque bourgade de la Louisiane et du Canada, sous une domination étrangère, la langue de Colbert et de Louis XIV : elle y reste comme un témoin des revers de notre fortune et des fautes de notre politique.

Mais si la langue de Milton et de Shakespeare tire des avantages réels de cette diffusion de puissance, elle en reçoit aussi des atteintes. Lorsqu'elle se resserrait dans son camp natif, elle était plus individuelle, plus originale, plus énergique elle se charge aux rives du Gange et du fleuve Saint-Laurent, au Cap de Bonne-Espérance, au Port Jackson dans l'Océanie, à l'île de Malte dans la Méditerranée, à l'île de La Trinité dans le golfe du Mexique, de locutions qui la dénaturent. Pickering a fait un traité des mots en usage aux Etats-Unis : on y peut voir avec quelle rapidité une langue s'altère sous un ciel étranger, par la nécessité où elle est de fournir des expressions à une culture nouvelle, à une industrie, à des arts du sol, à des habitudes nées du climat, à des lois, à des moeurs qui constituent une autre société.

Si un pareil travail pouvait intéresser, je suivrais ici l'histoire des mots anglais ; je montrerais chez quels auteurs ils ont pris naissance, comment ils se sont perdus ou comment ils ont changé d'acception en s'éloignant de leur sens primitif ; je parlerais des mots composés, des mots négatifs, opposés aux mots positifs qui manquent trop à notre langue, des mots à la fois substantifs et verbes : silence, par exemple, signifie à la

fois « silence », ou « faire faire silence », « to silence silencer. » Mais de telles recherches, extrêmement curieuses si elles avaient notre langue pour objet (comme on peut le voir dans le savant tableau de M. Chasles[2637]), seraient, à propos d'une langue étrangère, fatigantes ou inintelligibles au lecteur français.

Les langues ne suivent le mouvement de la civilisation qu'avant l'époque où leur perfectionnement s'achève : une fois arrivées là, elles s'arrêtent quelque temps, puis elles descendent et se détériorent. Il est à craindre que les talents supérieurs n'aient à l'avenir pour faire entendre leurs harmonies qu'un instrument discord ou fêlé. Une langue peut, il est vrai, acquérir des expressions nouvelles à mesure que les lumières s'accroissent ; mais elle ne saurait changer sa syntaxe qu'en changeant son génie. Un barbarisme heureux reste dans une langue sans la défigurer ; des solécismes ne s'y établissent jamais sans la détruire. Nous aurons des Tertullien, des Stace, des Silius Italicus, des Claudien : aurons-nous désormais des Bossuet, des Corneille, des Racine, des Voltaire ? Dans une langue jeune, les auteurs ont des expressions et des images qui charment comme le premier rayon du matin ; dans une langue formée, ils brillent par des beautés de toutes les sortes ; dans une langue vieillie, les naïvetés du style ne sont plus que des réminiscences, les sublimités de la pensée que le produit d'un arrangement de mots péniblement cherches, contrastés avec effort.

Effet de la critique sur les langues. Critique en France. Nos vanités. Mort des langues

La critique, d'abord si utile, est devenue à Londres, par son abondance et sa diversité, une autre source d'altération dans les monuments de la langue anglaise, en rendant les idées perplexes sur les expressions, les tours, les mots qu'on doit rejeter, ou dont il est bon de se servir Comment un auteur pourrait-il reconnaître la vérité au milieu de ces jugements divers prononcés sur le même ouvrage par le Monthly Review, le Critical Review, le Quarterly Review, l'Edinburgh Review, le British Review, l'Eclectic Review, le Retrospective Review, le Foreign Review, le Quarterly Foreign Review, par la Literary Gazette, par le London Museum, par le Monthly Censor, par le Gentleman's magazine, le Monthly Magazine, le New Monthly Magazine, l'Edinburgh Magazine, le Literary Magazine, le London Magazine, le Blachwood's Magazine, le Brighton Magazine, par l'Annual Register, par le Classical Journal, le Quarterly Journal, l'Edinburgh philosophical Journal, par le Monthly Repertory. Il serait aisé d'ajouter cent autres noms à cette fastidieuse liste, à laquelle on pourrait joindre encore les articles littéraires des journaux quotidiens.

En France, nous sommes moins riches, et nos jugements actuels sont moins sévères. Il est possible que la littérature paraisse une occupation puérile à l'âge politique et positif qui commence parmi nous : si tel est le fait, on conçoit qu'on n'est guère tenté de se créer une multitude d'ennemis, pour la satisfaction de maintenir les vrais principes de l'art et du goût, dans une carrière où il n'y aurait plus ni gloire ni honneurs à recueillir.

Un critique a osé dans ces dernières années exercer la censure rigoureuse : quels cris n'a-t-il pas excités ! Qu'auraient

donc dit les auteurs d'aujourd'hui, si on les avait traités comme on nous traitait autrefois ? Me sera-t-il permis de me citer pour exemple ? J'ai eu contre moi une foule d'hommes de mérite : lorsque Atala parut, l'armée classique, M. l'abbé Morellet à sa tête, fondit sur ma Floridienne. Le *Génie du Christianisme* souleva le monde voltairien : il me fallut recevoir les admonitions des membres les plus distingués de l'Académie française. M. Ginguené, examinant mon ouvrage deux mois après sa publication, craint que sa critique n'arrive trop tard, le *Génie du Christianisme* étant déjà oublié. Le très spirituel M. Hoffmann écrasa les Martyrs dans cinq ou six articles du Journal de l'Empire, enlevé alors à ses propriétaires, et lequel journal annonçait ainsi ma fin prochaine dans le vaste cercle tracé par l'épée de Napoléon. Que faisions-nous, nous pauvres prétendants à la renommée ? Pensions-nous que le monde était ébranlé sur sa base ? Avions-nous recours au charbon ou au pistolet pour nous débarrasser de nous-mêmes ou du censeur ? Pleins de notre mérite, nous obstinions-nous fièrement dans nos défauts, déterminés à dompter le siècle, à le faire passer sous les fourches caudines de nos sottises ? Hélas ! non ; plus humble, parce que nous ne possédions pas les talents sans pareils qui courent les rues maintenant, nous cherchions d'abord à nous justifier, ensuite à nous corriger. Si nous avions été attaqués d'une manière trop injuste, les larmes des muses lavaient et guérissaient nos blessures ; enfin, nous étions persuadés que la critique n'a jamais tué ce qui doit vivre, et que l'éloge surtout n'a jamais fait vivre ce qui doit mourir.

N'attendez pas à cette heure une si modeste et si sotte condescendance des écrivains : les vanités se sont exaltées jusqu'au délire. L'orgueil est la maladie du temps : on ne rougit plus de se reconnaître et d'avouer tous les dons que nous a prodigués la libérale nature. Ecoutez-nous parler de nous-mêmes : nous avons la bonté de faire tous les frais des éloges qu'on s'apprêtait à nous donner ; nous éclairons charitablement le lecteur sur nos mérites ; nous lui apprenons à sentir nos beautés ; nous soulageons son enthousiasme ;

nous cherchons son admiration au fond de son coeur.

Nous lui épargnons la pudeur

De nous la découvrir lui-même.

Tous, un à un, nous nous croyons en conscience et avec candeur l'homme de notre siècle, l'homme qui a ouvert une nouvelle carrière, l'homme qui a fait disparaître le passé, l'homme devant qui toutes les réputations se sont évanouies, l'homme qui restera et restera seul, l'homme de la postérité, l'homme de la rénovation des choses, l'homme de l'avenir. Heureux le jour qui nous a vus naître ! Heureuse la société qui nous a portés dans ses entrailles ! Il arrive qu'au milieu de notre superbe les bonnes gens courent le risque d'être étouffés : ils sont presque obligés de s'armer eux-mêmes de vanité pour se défendre de celle du passant, comme on fume dans un estaminet pour repousser la fumée de la pipe du voisin.

Cependant, il faut dire, afin d'être juste, que si la critique de détail a perdu sa puissance par le manque de règles reconnues, par la révolte de l'amour-propre endurci, la critique historique et générale a fait des progrès considérables : je ne sache pas qu'à aucune époque on ait jamais rencontré dans un même pays une réunion d'hommes aussi savants, aussi distingués que ceux qui honorent aujourd'hui, en France, les chaires publiques.

Que deviendra la langue anglaise ? Ce que deviennent tontes les langues. Vers l'an 1400, un poète prussien, au banquet du grand-maître de l'Ordre teutonique, chanta, en vieux prussien, les faits héroïques des anciens guerriers du pays : personne ne le comprit et on lui donna à titre de récompense cent noix vides. Aujourd'hui le bas-breton, le basque, le gallique meurent de cabane en cabane, à mesure que meurent les chevriers et les laboureurs. Dans la province anglaise de Cornouailles, la langue des indigènes s'éteignait vers l'an 1676 : un pécheur disait à des voyageurs : « Je ne connais guère que quatre ou cinq personnes qui parlent breton, et ce sont de vieilles gens comme moi, de soixante à quatre-vingts ans. »

Des peuplades de l'Orénoque n'existent plus ; il n'est resté de leur dialecte qu'une douzaine de mots prononcés dans la cime des arbres par des perroquets redevenus libres ; la grive d'Agrippine gazouillait des mots grecs sur les balustrades des palais latins. Tel sera tôt ou tard le sort de nos jargons modernes : quelque sansonnet de New-Place sifflera sur un pommier des vers de Shakespeare, inintelligibles au passant ; quelque corbeau envolé de la cage du dernier curé franco-gaulois dira, du haut de la tour en ruines d'une cathédrale abandonnée, dira à des peuples étrangers, nos successeurs : « Agréez les accents d'une voix qui vous fut connue ; vous mettrez fin à tous ces discours. »

Soyez donc Shakespeare ou Bossuet, pour qu'en dernier résultat votre chef-d'oeuvre survive dans la mémoire d'un oiseau à votre langage et à votre souvenir chez les hommes.

Qu'il n'y aura plus de renommées littéraires universelles, et pourquoi

La multiplicité et la diversité des langues modernes doivent faire faire cette triste question aux hommes tourmentés de la soif de vivre : Peut-il y a avoir maintenant dans les lettres des réputations universelles, comme celles qui nous sont venues de l'antiquité ?

Dans l'ancien monde civilisé deux langues dominaient, deux peuples jugeaient seuls et en dernier ressort les monuments de leur génie. Victorieuse des Grecs, Rome eut pour les travaux de l'intelligence des vaincus le même respect qu'avaient Alexandrie et Athènes. La gloire d'Homère et de Virgile nous fut religieusement transmise par les moines, les prêtres et les clercs, instituteurs des barbares dans les écoles ecclésiastiques, les monastères, les séminaires et les universités. Une admiration héréditaire descendit de race en race jusqu'à nous, en vertu des leçons d'un professorat dont la chaire ouverte depuis quatorze siècles, confirme sans cesse le même arrêt.

Il n'en est plus ainsi dans le monde moderne civilisé : cinq langues y fleurissent ; chacune de ces cinq langues a des chefs-d'oeuvre qui ne sont pas reconnus tels dans les pays où se parlent les quatre autres langues : il ne s'en faut pas étonner.

Nul dans une littérature vivante n'est juge compétent que des ouvrages écrits dans sa propre langue. En vain vous croyez posséder à fond un idiome étranger ; le lait de la nourrice vous manque, ainsi que les premières paroles qu'elle vous apprit à son sein et dans vos langes : certains accents ne sont que de la patrie. Les Anglais et les Allemands ont de nos gens de lettres les notions les plus baroques ; ils adorent ce que nous méprisons ; ils méprisent ce que nous adorons : ils n'entendent

ni Racine ni La Fontaine, ni même complètement Molière. C'est à rire de savoir quels sont nos grands écrivains à Londres, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, à Munich, à Leipzig, à Goettingue, à Cologne ; de savoir ce qu'on y lit avec fureur, et ce qu'on n'y lit pas. Je viens d'énoncer mon opinion sur une foule d'auteurs anglais : il est fort possible que je me sois trompé, que j'aie admiré et blâmé tout de travers, que mes arrêts paraissent impertinents et grotesques de l'autre côté de la Manche.

Quand le mérite d'un auteur consiste spécialement dans la diction, un étranger ne comprendra jamais bien ce mérite. Plus le talent est intime, individuel, national, plus ses mystères échappent à l'esprit qui n'est pas, pour ainsi dire, compatriote de ce talent. Nous admirons sur parole les Grecs et les Romains ; notre admiration nous vient de tradition, et les Grecs et les Romains ne sont pas là pour se moquer de nos jugements de barbares. Qui de nous se fait une idée de l'harmonie de la prose de Démosthène et de Cicéron, de la cadence des vers d'Alcée et d'Horace, telles qu'elles étaient saisies par une oreille grecque et latine ? On soutient que les beautés réelles sont de tous les temps, de tous les pays : oui, les beautés de sentiment et de pensée ; non, les beautés de style. Le style n'est pas, comme la pensée, cosmopolite ; il a une terre natale, un ciel, un soleil à lui.

Les peuples du Nord, écrivant toutes les langues, n'ont dans ces langues aucun style. Les vocabulaires variés qui encombrent la mémoire rendent les perceptions confuses : quand l'idée vous apparaît, vous ne savez de quel voile l'envelopper, de quel idiome vous servir pour la mieux rendre. Si vous n'aviez connu que votre langue et les glossaires grecs et latins de sa source, cette idée se serait présentée revêtue de sa forme naturelle : votre cerveau ne l'ayant pas pensée à la fois dans différentes langues, elle n'eût point été l'avorton multiple, le produit indigeste de conceptions synchrônes ; elle aurait eu ce caractère d'unité, de simplicité, ce type de paternité et de race, sans lesquels les oeuvres de l'intelligence restent des masses nébuleuses, ressemblant à tout et à rien.

Le moyen d'être un méchant auteur, c'est de siffler à l'écho de la mémoire, comme à un perroquet, plusieurs dialectes : un esprit polyglotte ne charme guère que les sourds-muets. Il est très bon, très utile d'apprendre, d'étudier, de lire les langues vivantes quand on se consacre aux lettres, assez dangereux de les parler et surtout très dangereux de les écrire.

Ainsi, plus ne s'élèveront de ces colosses de gloire dont les nations et les siècles reconnaissent également la grandeur. Il faut donc entendre dans un sens limité à l'égard des modernes ce que j'ai dit plus haut de ces génies mères, qui semblent avoir enfanté et allaité tous les autres : cela reste vrai quant au fait, non quant à la renommée universelle. À Vienne, à Pétersbourg, à Berlin, à Londres, à Lisbonne, à Madrid, à Rome, à Paris, on n'aura jamais d'un poète allemand, anglais, portugais, espagnol, italien, français, l'idée une et semblable que l'on s'y forme de Virgile et d'Homère. Nous autres grands hommes, nous comptions remplir le monde de notre renommée ; mais, quoi que nous fassions, elle ne franchira guère la limite où notre langue expire. Le temps des dominations suprêmes ne serait-il point passé ? Toutes les aristocraties ne seraient-elles pas finies ? Les efforts infructueux que l'on a tentés dernièrement pour découvrir de nouvelles formes, pour trouver un nouveau nombre, une nouvelle césure, pour raviver la couleur, rajeunir le tour, le mot, l'idée, pour envieillir la phrase, pour revenir au naïf et au populaire, ne semblent-ils pas prouver que le cercle est parcouru ? Au lieu d'avancer on a rétrogradé ; on ne s'est pas aperçu qu'on retournait au balbutiement de la langue, aux contes des nourrices à l'enfance de l'art. Soutenir qu'il n'y a pas d'art, qu'il n'y a point d'idéal ; qu'il ne faut pas choisir, qu'il faut tout peindre ; que le laid est aussi beau que le beau, c'est tout simplement un jeu d'esprit dans ceux-ci, une dépravation du goût dans ceux-là, un sophisme de la paresse dans les uns, de l'impuissance dans les autres.

Autres causes qui tendent à détruire les renommées universelles

Enfin, outre cette division des langues qui s'oppose chez les modernes aux renommées universelles, une autre cause travaille à détruire les réputations : la liberté, l'esprit de nivellement et d'incrédulité, la haine des supériorités, l'anarchie des idées, la démocratie enfin est entrée dans la littérature, ainsi que dans le reste de la société. Or ces choses favorisant la passion de l'amour-propre et le sentiment d'envie agissent dans la sphère des lettres avec une vivacité redoublée. On ne reconnaît plus de maîtres et d'autorités ; on n'admet plus de règles ; on n'accepte plus d'opinions faites ; le libre examen est reçu au Parnasse, ainsi qu'en politique et en religion, comme conséquence du progrès du siècle. Chacun juge et se croit le droit de juger, d'après ses lumières, son goût, son système, sa haine ou son amour. De là une foule d'immortels, cantonnés dans leur rue, renfermés dans le cercle de leur école et de leurs amis, et qui sont inconnus ou sifflés dans l'arrondissement voisin.

La vérité avait jadis de la peine à percer, elle manquait de véhicule, la presse quotidienne et libre n'existait pas ; les gens de lettres formaient un monde à part, ils s'occupaient les uns des autres presque à l'insu du public. À présent que des journaux dénigrants ou admiratifs sonnent la charge ou la victoire, il faudrait avoir bien du guignon pour ignorer de son vivant ce que l'on vaut. Avec ces sentences contradictoires, si notre gloire commence plus tôt, elle finit plus vite : le matin un aigle, le soir un butor.

Telle est la nature humaine, particulièrement en France : si nous possédons quelques talents, nous nous empressons de les déprécier. Après les avoir élevés au pinacle, nous les roulons dans la boue ; puis nous y revenons, puis nous les

méprisons de nouveau. Qui n'a vu vingt fois depuis quelques années les opinions varier sur le même homme ? Y a-t-il donc quelque chose de certain et de vrai sur la terre à présent ? On ne sait que croire : on hésite en tout, on doute de tout ; les convictions les plus vives sont éteintes au bout de la journée. Nous ne pouvons souffrir de réputations ; il semble qu'on nous vole ce qu'on admire : nos vanités prennent ombrage du moindre succès, et s'il dure un peu, elles sont au supplice. On n'est pas trop fâché, à part soi, qu'un homme de mérite vienne à mourir : c'est un rival de moins, son bruit importun empêchait d'entendre celui des sots et le concert croassant des médiocrités. On se hâte d'empaqueter le célèbre défunt dans trois ou quatre articles de journal, puis on cesse d'en parler ; on n'ouvre plus ses ouvrages ; on plombe sa renommée dans ses livres comme on scelle son cadavre dans son cercueil, expédiant le tout à l'éternité par l'entremise du temps et de la mort.

Aujourd'hui tout vieillit dans quelques heures : une réputation se flétrit, un ouvrage passe en un moment. La poésie a le sort de la musique ; sa voix, fraîche à l'aube, est cassée au coucher du soleil. Chacun écrit ; personne ne lit sérieusement. Un nom prononcé trois fois importune. Où sont ces illustres qui en se réveillant un matin, il y a quelques années, déclarèrent que rien n'avait existé avant eux, qu'ils avaient découvert des cieux et un monde ignorés, qu'ils étaient décidés à rendre pitoyables par leur génie les prétendus chefs-d'oeuvre jusque alors si bêtement admirés ? Ceux qui s'appelaient la jeunesse en 1830, où sont-ils ? Voici venir des grands hommes de 1835, qui regardent ces vieux de 1830 comme des gens de mérite dans leur temps, mais aujourd'hui usés, passés, dépassés. Les maillots arriveront bientôt dans les bras de leur nourrice : ils riront des octogénaires de seize ans, de ces dix mille poètes, de ces cinquante mille prosateurs, lesquels se couvrent maintenant de gloire et de mélancolie dans les coins et recoins de la France. Si par hasard on ne s'aperçoit pas que ces écrivains existent, ils se tuent pour attirer l'attention publique. Autre

chimère ! on n'entend pas même leur dernier soupir. Qui cause ce délire et ces ravages ? L'absence du contrepoids des folies humaines, la religion.

À l'époque où nous vivons, chaque lustre vaut un siècle ; la société meurt et se renouvelle tous les dix ans. Adieu donc toute gloire longue universellement reconnue. Qui écrit dans l'espoir d'un nom sacrifie sa vie à la plus sotte comme à la plus vaine des chimères. Bonaparte sera la dernière existence isolée de ce monde ancien qui s'évanouit : rien ne s'élèvera plus dans les sociétés nivelées, et la grandeur de l'individu sera désormais remplacée par la grandeur de l'espèce.

La jeunesse est ce qu'il y a de plus beau et de plus généreux ; je me sens puissamment attiré vers elle, comme à la source de mon ancienne vie ; je lui souhaite succès et bonheur : c'est pourquoi je me fais un devoir de ne pas la flatter. Par les fausses routes où elle s'égare, elle ne trouvera en dernier résultat que le dégoût et la misère. Je sais qu'elle manque aujourd'hui de carrière, qu'elle se débat au milieu d'une société obscure : de là ces brillantes lueurs de talent qui percent subitement la nuit et s'éteignent : mais de longues et laborieuses études poursuivies à l'écart et en silence rempliraient bien les jours, et vaudraient mieux que cette multitude de vers trop vite faits, trop tôt oubliés.

En achevant ce chapitre il me prend des remords et il me vient des doutes, remords d'avoir osé dire que Dante, Shakespeare, Tasse, Camoëns, Schiller, Milton, Racine, Bossuet, Corneille et quelques autres, pourraient bien ne pas vivre universellement comme Virgile et Homère ; doutes d'avoir pensé que le temps des individualités universelles n'est plus.

Pourquoi chercherais-je à ôter à l'homme le sentiment de l'infini, sans lequel il ne ferait rien et ne s'élèverait jamais à la hauteur qu'il peut atteindre ? Si je ne trouve pas en moi la faculté d'exister, pourquoi mes voisins ne la trouveraient-ils pas en eux ? Un peu d'humeur contre ma nature ne m'a-t-il pas fait juger d'une manière trop absolue les facultés possibles des autres ? Eh bien, remettons le tout dans le premier état :

rendons aux talents nés ou à naître l'espoir d'une pérennité glorieuse, que quelques écrivains hommes et femmes, peuvent justement nourrir aujourd'hui : qu'ils aillent donc à l'avenir universel, j'en serai charmé. Resté en route, je ne me plaindrai pas, surtout je ne regretterai rien :

Si post fata venit gloria, non propero.

Marie. Guillaume. La reine Anne. Ecole classique

L'invasion du goût français, commencée au règne de Charles II, s'acheva sous Guillaume et la reine Anne. La grande aristocratie qui s'élevait prit du caractère noble et imposant de la grande monarchie, sa voisine et sa rivale. La littérature anglaise, jusque alors presque inconnue à la France, passa le détroit. Addison vit Boileau en 1701, et lui présenta un exemplaire de ses poésies latines. Voltaire, obligé de se réfugier en Angleterre, au sujet de sa querelle avec le chevalier de Rohan-Chabot, dédia la Henriade à la reine Anne, et se gâta l'esprit par les idées philosophiques de Collins, de Chubb, de Tindal, de Wolston, de Tolland, de Bolingbroke. Il nous fit connaître Shakespeare, Milton, Dryden, Shaftesbury, Swift, et les présenta à la France comme des hommes d'une nouvelle espèce, découverts par lui dans un nouveau monde. Racine le fils traduisit Le Paradis perdu, et Rollin parla de ce poème dans son Traité des Etudes.

Guillaume III étant parvenu à la couronne britannique, les écrivains de Londres et de Paris s'engagèrent dans la querelle des princes et des guerriers : Boileau dit le passage du Rhin ; Prior répond que le régent du Parnasse occupe les neuf muses à chanter que Louis n'a pas passé le Rhin, ce qui était vrai. Philips traduisait le Pompée de Corneille, et Roscommon en écrivait le prologue ; Addison célébrait les victoires de Marlborough et rendait hommage à Athalie ; Pope publiait son Essai sur la Critique dont l’Art poétique est le modèle : il donne à peu près les mêmes règles qu'Horace et Boileau ; mais tout à coup, se souvenant de sa dignité, il déclare fièrement que les braves Bretons méprisent les lois étrangères : « But we, brave Britons, foreign laws despis'd. » Foam traduisit l’Art poétique du poète français ; Dryden en revit le texte, et remplaça

seulement les noms des auteurs français par des noms d'auteurs anglais : il rend le hatez-vous lentement par gently make haste.

La Boucle de cheveux enlevée fut inspirée par Le Lutrin, et La Dunciade imitée des Satires de l'ami de Racine. Butler a traduit une de ces satires.

Le siècle littéraire de la reine Anne est un dernier reflet du siècle de Louis XIV. Et comme si le grand roi avait eu pour destinée de rencontrer toujours Guillaume et de faire des conquêtes, ne pouvant envahir l'Angleterre avec des gens d'armes, il y pénétra avec des gens de lettres : le génie d'Albion, qui ne céda pas à nos soldats, céda à nos poètes.

Presse périodique. Addison. Pope. Swift. Steele

Une autre révolution, dont les conséquences ont été et sont encore incalculables, s'opéra : la presse périodique, à la fois politique et littéraire, fut fondée aux bords de la Tamise. Steele composa dans l'intérêt des wighs le Tatler, le Spectator, le Mentor, l'Englishman, le Lover, le Reader, le Town-Talk, le Chit-Chat, le Plebeian ; il combattait l'Examiner, écrit par Swift dans l'esprit tory. Addison, Congreve, Walsh, Arbuthnot, Gay, Pope, King, se rangeaient selon leur opinion sous les étendards de Swift et de Steele.

Jonathan Swift, né en Irlande, le 30 novembre 1667, est fort mal à propos appelé par Voltaire le Rabelais de l'Angleterre. Voltaire n'était sensible qu'aux impiétés de Rabelais et à sa plaisanterie, quand elle est bonne ; mais la profonde satire de la société et de l'homme, la haute philosophie, le grand style du curé de Meudon, lui échappaient, comme il ne voyait que le petit côté du christianisme, et ne se doutait pas de la révolution intellectuelle et morale accomplie dans l'humanité par l'Evangile.

Le Tonneau, où le Pape, Luther et Calvin, sont attaqués ; Gulliver, où les institutions sociales sont stigmatisées, n'offrent que de pâles copies de Gargantua. Les siècles où vécurent les deux auteurs mettent d'ailleurs entre eux une immense différence : Rabelais commença sa langue, Swift acheva la sienne. Il n'est pas certain d'ailleurs que le Tonneau soit de Swift ou qu'il l'ait fait seul. Swift s'amusa à fabriquer des vers de vingt, trente et soixante syllabes. L'historien Velly a traduit la satire sur la paix d'Utrecht intitulée : John Bull.

Guillaume III, qui fit tant de choses, instruisit Swift dans l'art de cultiver les asperges à la manière hollandaise. Jonathan aima Stella, l'emmena dans son doyenné de Saint-Patrick, et

au bout de seize ans, quand il fut au bout de son amour, il l'épousa. Esther van Homrigh se prit d'une passion pour Swift, bien qu'il fût vieux, laid et dégoûtant : lorsqu'elle sut qu'il était sérieusement marié avec Stella, dont il ne se souciait guère, elle mourut. Stella suivit de près Esther. Le vilain homme qui tua ces deux belles jeunes femmes n'a pu, a l'exemple des grands poètes, leur donner une seconde vie.

Steele, compatriote de Swift, devint son rival en politique. Parvenu à la chambre des communes, il en fut expulsé comme auteur de libelles séditieux. À l'occasion de la création des douze pairs sous l'administration d'Oxford et de Bolingbroke, il écrivit une lettre mordante à sir Miles Wharton sur les Pairs de circonstance. La liaison de Steele avec le grand corrupteur Walpole ne l'enrichit pas ; faisant trêve à ses pamphlets, il commença la littérature industrielle, et inventa une machine pour transporter du saumon frais à Londres.

On a su gré à Steele d'avoir purgé le théâtre des obscénités dont l'avaient infecté les écrivains de Charles II : le mérite était d'autant plus grand dans l'auteur des Conscious Lovers, qu'il avait des moeurs très peu régulières. Cependant son contemporain Gay, le fabuliste, faisait représenter son Beggar, dont le héros est un voleur et l'héroïne une prostituée. Le Beggar est l'original de nos mélodrames d'aujourd'hui.

Passage de la littérature classique à la littérature didactique, descriptive et sentimentale. Poèmes de différents auteurs

La littérature anglaise classique, qui ressemblait à la nôtre, à la différence près des moeurs nationales, dégénéra vite, et passa du classique à l'esprit du XVIIIe siècle. Alors nous devînmes à notre tour imitateurs ; nous nous mîmes à copier nos voisins avec un engouement qui nous reprend encore par accès. Ici, la matière est si connue et tellement épuisée, qu'il serait fastidieux de procéder dans un ordre chronologique et de répéter ce que chacun sait.

La poésie morale, technique, didactique, descriptive, compte Gay, Young, Akenside, Goldsmith, Gray, Bloomfield, Glover, Thomson, etc. ; le roman rappelle Richardson et Fielding ; l'histoire, Hume, Robertson et Gibbon, qu'ont suivis Smollett et Lingard.

En outre de tous ces poètes, on a lu, dans leur temps, L'Art de conserver La santé, par Armstrong ; la Chasse, par Somerville ; L'Acteur, par Lloyd ; L'Art poétique, de Roscommon ; L'Art poétique, de Francis ; L'Art de la Politique, de Bramston ; L'Art de la cuisine, de King.

L'Art de la Politique a de la verve. L'exorde de ces poèmes divers est imité du début de l'Art poétique d'Horace : Bramston compare un homme à la fois wigh et tory à une figure humaine, à sein de femme et à queue de morue.

À lady's bosom, and a tail of cod.

Delacourt, dans son Prospect of Poetry, essaya l'harmonie imitative technique, comme en composa depuis, en France, M. Piis.

RR's jar untuneful'ver the quiv'ring tongue
And serpent S with hissings spoils the song.

Les Plaisirs de l'Imagination, par Akenside, manquent d'imagination ; et le poème sur la Conversation, de Stillingfleet, n'a pu être composé que chez un peuple qui ne sait pas causer.

Il faut encore rappeler Le Naufrage, par Falconer ; Le Voyageur, Le Village abandonné, de Goldsmith ; La Création, de Blackmore ; Le Jugement d'Hercule, de Shenstone.

Je nomme Dyer et Denham. Il faut lire la Complainte du poète, par l'infortuné Otway, et le Wanderer, par le plus malheureux Savage : c'est là qu'il a peint la furie du suicide : « Le sourcil à moitié brisé par l'agonie de la pensée, elle crie à l'homme : Pâle misérable, attends de moi ton soulagement ; née du désespoir, le suicide est mon nom. »

Born of Despair, and Suicid my name.

Young

Young a fait une mauvaise école, et n'était pas lui-même un bon maître. Il dut une partie de sa première réputation au tableau que présente l'ouverture de ses Nuits. Un ministre du Tout-Puissant, un vieux père qui a perdu sa fille unique, s'éveille au milieu de la nuit pour gémir sur des tombeaux ; il associe à la mort, au temps et à l'éternité, la seule chose que l'homme ait de grand en soi-même, la douleur. Ce tableau frappe.

Mais avancez un peu : quand l'imagination, éveillée par le début du poète, a déjà créé un monde de pleurs et de rêveries, vous ne trouvez rien de ce qu'on vous a promis. Vous voyez un homme qui tourmente son esprit pour enfanter des idées tendres et tristes, et qui n'arrive qu'à une philosophie morose. Young, que le fantôme du monde poursuit jusqu'au milieu des tombeaux, ne décèle dans ses déclamations sur la mort qu'une ambition trompée ; il prend son humeur pour de la mélancolie. Point de naturel dans sa sensibilité, d'idéal dans sa douleur ; c'est toujours une main pesante qui se traîne sur la lyre.

Young a cherché à donner à ses méditations le caractère de la tristesse : ce caractère se tire de ces trois sources : les scènes de la nature, le vague des souvenirs, les pensées de la religion.

Quant aux scènes de la nature, Young a voulu les faire servir à ses plaintes : il apostrophe la lune, il parle aux étoiles, et l'on ne se sent point ému. Je ne pourrais dire où gît cette tristesse qu'un poète fait sortir des tableaux de la nature ; elle est cachée dans les déserts ; c'est l'Echo de la fable, desséchée par la douleur et habitante invisible de la montagne.

Ceux de nos bons écrivains qui ont connu le charme de la

rêverie ont surpassé le docteur anglais. Chaulieu a mêlé, comme Horace, les pensées de la mort aux illusions de la vie :

Grotte, d'où sort ce clair ruisseau,
De mousse et de fleurs tapissée,
N'entretiens jamais ma pensée
Que du murmure de ton eau.
(…)
Muses qui dans ce lieu champêtre
Avec soin me fîtes nourrir ;
Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

La page la plus rêveuse d'Young ne peut être comparée à cette page de Rousseau :

« Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalle, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses du monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image ; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point, qu'appelé par l'heure et le signal convenu, je ne pouvais m'arracher de là sans efforts. »

Young a mal profité des rêveries qu'inspirent de pareilles scènes, parce que son génie manquait de tendresse.

Quant aux souvenirs du malheur, ils sont nombreux dans le poète, mais sans vérité, comme le reste. Ils n'ont rien de ces accents de Gilbert, expirant à la fleur de l'âge, dans un hôpital, et abandonné de ses amis :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs !
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.
Adieu, champs fortunés, adieu, douce verdure,
Adieu, riant exil des bois ;
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Adieu pour la dernière fois !
Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux !

Dans plusieurs endroits Young déclame contre la solitude : l'habitude de son coeur n'était donc ni du prêtre ni du poète : les saints nourrissent leurs méditations au désert, et le Parnasse est aussi une montagne solitaire. Bourdaloue suppliait le chef de son ordre de lui permettre de se retirer du monde. « Je sens que mon corps s'affaiblit et tend à sa fin, écrivait-il. J'ai achevé ma course ; et plût à Dieu que je pusse ajouter, j'ai été fidèle !... Qu'il me soit permis d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie... Là, oubliant toutes les choses du monde, je passerai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. » Si Bossuet, vivant au milieu des pompes de Versailles, a su pourtant répandre dans ses écrits une sainte et majestueuse tristesse, c'est qu'il avait trouvé dans la religion toute une solitude.

Au surplus, dans ce genre descriptif élégiaque, notre siècle a surpassé le précédent. Ce n'est plus comme autrefois des descriptions vagues, mais des observations précises qui s'harmonisent aux sentiments, qui charment par leur vérité et laissent dans l'âme comme une sorte de plainte.

Regretter ce qu'il a perdu, habiter dans ses souvenirs, marcher vers la tombe, en s'isolant, c'est l'homme. Les images prises dans la nature ont mille rapports avec nos fortunes : celui-ci passe en silence, comme l'épanchement d'une source ; celui-ci attache un bruit à son cours, comme un torrent ; celui-

ci jette sa vie, comme une cataracte : elle épouvante et disparaît.

Young pleure donc sur les cendres de Narcissa sans attendrir le lecteur. Une mère était aveugle ; on lui avait caché que sa fille allait mourir : elle ne s'aperçut de son malheur qu'en embrassant cette fille, et en trouvant sous ses lèvres maternelles l'huile sainte dont le prêtre avait touché un front virginal. Voilà ce qui saisit le coeur plus que toutes les pensées des nuits du père de Narcissa.

Gray. Thomson. Delille. Fontanes

De l'auteur des Nuits je passe au chantre des morts champêtres. Gray a trouvé sur la lyre une série d'accords et d'inspirations inconnus de l'antiquité. À lui commence cette école de poètes mélancoliques qui s'est transformée de nos jours dans l'école des poètes désespérés. Le premier vers de la célèbre élégie de Gray est une traduction presque littérale du dernier vers de ces délicieux tercets du Dante :

Era già l'ora che volge'l disio
A'naviganti e'ntenerisce il cuore
Lo di ch'han detto a'dolci amici addio,
E che lo nuovo peregrin d'amore
Punge, se ode squilla di lontana
Che paja'l giorno pianger che si muore.

Gray dit :

The curfew tolls the knell of parting day.

Dans mon temps, j'ai aussi imité Le Cimetière de campagne. (Qui ne l'a pas imité ?)

(…)
Eh ! que sont les honneurs ? L'enfant de la victoire,
Le paisible mortel qui conduit un troupeau
Meurent également ; et les pas de la gloire,
Comme ceux du plaisir, ne mènent qu'au tombeau.
(…)
Peut-être ici la mort enchaîne en son empire
De rustiques Newtons de la terre ignorés,
D'illustres inconnus dont les talents sacrés
Eussent charmé les dieux sur le luth qui respire :
Ainsi brille la perle au fond des vastes mers ;
Ainsi meurent aux champs des roses passagères,
Qu'on ne voit point rougir, et qui, loin des bergères,
D'inutiles parfums embaument les déserts.
(…)

L'exemple de Gray prouve qu'un écrivain peut rêver sans cesser d'être noble et naturel, sans mépriser l'harmonie.

L'ode sur Une Vue lointaine du college d'Eton est digne, dans quelques strophes, de l'élégie sur Le Cimetière de campagne.

Ah happy hills ! ah pleasing shade !
Ah fields belov'd in vain !
Where once my careless childhood stray'd,
À stranger yet to pain !
I feel the gales that from you blow
À momentary bliss bestow ;
As, waving fresh their gladsome wing,
My weary soul they seem to soothe,
And, redolent of joy and youth,
To breathe a second spring.
Say, father Thames, for thou hast seen
Full many a sprightly race,
Disporting on thy margent green,
The paths of pleasure trace ;
Who foremost now delight to cleave,
With pliant arms, thy glassy wave ?
The captive linnet which enthrall ?
What idle progeny succeed
To chase the rolling circle's speed,
Or urge the flying ball ?
(…)
Alas ! regardless of their doom,
The little victims play !
No sense have they of ills to come,
Nor care beyond to-day.

« Heureuses collines, charmants bocages, chants aimés en vain, où jadis mon enfance insouciante errait étrangère à la peine ! je sens les brises qui viennent de vous ; elles m'apportent un bonheur d'un moment : tandis qu'elles battent fraîchement de leur aile joyeuse, elles semblent caresser mon âme abattue, et, parfumées de joie et de jeunesse, me souffler un second printemps.

« Dis, paternelle Tamise (car tu as vu plus d'une race éveillée se jouant sur ta rive verdoyante y tracer les pas du plaisir), dis quels sont aujourd'hui les plus empressés à fendre d'un bras pliant ton onde cristalline, à enlacer la linotte captive. Dis quelle génération volage l'emporte à précipiter la course du cerceau roulant, ou à lancer la balle fugitive.

« Hélas ! sans souci de leur destinée, folâtrent les petites victimes ! Elles n'ont ni prévision des maux à venir, ni soin d'outre-journée. »

Qui n'a éprouvé les sentiments et les regrets exprimés ici avec toute la douceur de la muse ? Qui ne s'est attendri au souvenir des jeux, des études, des amours de ses premières années ? Mais peut-on leur rendre la vie ? Les plaisirs de la jeunesse reproduits par la mémoire sont des ruines vues au flambeau.

Gray avait la manie du gentleman-like ; il ne pouvait souffrir qu'on lui parlât de ses vers, dont il rougissait. Il se piquait d'être savant en histoire, et il l'était ; il s'occupait aussi des sciences naturelles ; il avait des prétentions à la chimie, comme dernièrement sir Davie ambitionnait le renom de poète, mais avec raison. Où sont la gentilhommerie, l'histoire et la chimie de Gray ? Il ne vit que dans un sourire mélancolique de ces muses qu'il méprisait.

Thomson a exprimé, comme Gray, mais d'une autre manière, ses regrets des jours de l'enfance :

Welcome, kindred glooms !
Congenial horrors hail ! with frequent foot,
Pleas'd have I, in my cheerful morn of life,
When nurs'd by careless solitude ! liv'd,
And sung of nature with unceasing joy,
Pleas'd have ! wander'd thro'your rough domain ;
Trod the pure virgin-snows, myselfas pure.

« Bienvenues, ombres apparentes ! sympathiques horreurs, salut ! Que de fois, charmé au joyeux matin de ma vie, lorsque je vivais nourri par une solitude insouciante, chantant la nature dans une joie sans fin, que de fois j'ai erré charmé à travers les rudes régions des tempêtes et foulé les neiges virginales, moi-

même aussi pur ! etc. »

Comme les Anglais avaient leur Thomson, nous avions notre Saint-Lambert et notre Delille. Le chef-d'oeuvre du dernier est sa traduction des Géorgiques (aux morceaux de sentiments près), mais c'est comme si vous lisiez Racine traduit dans la langue de Louis XV. On a des tableaux de Raphael, copiés par Mignard ; tels sont les tableaux de Virgile calqués par l'abbé Delille.

Les Jardins sont un charmant ouvrage. Un style plus large se fait remarquer dans quelques chants de la traduction du Paradis perdu. Quoi qu'il en soit, cette école technique, placée entre l'école classique du XVIIe siècle et l'école romantique du XIXe, est finie : ses hardiesses trop cherchées, ses labeurs pour ennoblir des choses qui n'en valent pas la peine, pour imiter des sons et des objets qu'il est inutile d'imiter, n'ont donné à l'école technique qu'une vie factice, passée avec les moeurs factices dont elle était née. Cette école, sans manquer de naturel, manque de nature ; vouée à des arrangements puérils de mots elle n'est ni assez originale comme école nouvelle, ni assez pure comme école antique. L'abbé Delille était le poète des châteaux modernes, de même que le troubadour était le poète des vieux châteaux : les vers de l'un, les ballades de l'autre font sentir la différence entre l'aristocratie dans la force de l'âge et l'aristocratie dans la décrépitude : l'abbé peint des lectures et des parties d'échecs dans les manoirs où le troubadour chantait des croisades et des tournois.

La prose et les vers de M. de Fontanes se ressemblent et ont un mérite de même nature. Ses pensées et ses images ont une mélancolie ignorée du siècle de Louis XIV, qui connaissait seulement l'austère et sainte tristesse de l'éloquence religieuse. Cette mélancolie se trouve mêlée aux ouvrages du chantre du Jour des Morts, comme l'empreinte de l'époque où l'auteur a vécu ; elle fixe la date de sa venue, elle montre qu'il est né depuis Rousseau, non immédiatement après Fénelon. Si l'on réduisait les écrits de M. de Fontanes à deux petits volumes, l'un de prose, l'autre de vers, ce serait le plus élégant monument funèbre qu'on pût élever sur la tombe de l'école

classique.

Parmi les odes posthumes de M. de Fontanes, il en est une sur l’Anniversaire de sa naissance ; elle a le charme du Jour des Morts, avec un sentiment plus pénétrant et plus individuel. Je ne me souviens que de ces deux strophes :

La vieillesse déjà vient avec ses souffrances.
Que m'offre l'avenir ? De courtes espérances.
Que m'offre le passé ? Des fautes, des regrets.
Tel est le sort de l'homme ; il s'instruit avec l'âge :
Mais que sert d'être sage,
Quand le terme est si près ?
Le passé, le présent, l'avenir, tout m'afflige :
La vie à son déclin est pour moi sans prestige ;
Dans le miroir du temps elle perd ses appas.
Plaisirs ! allez chercher l'amour et la jeunesse
Laissez-moi ma tristesse,
Et ne l'insultez pas !

Si quelque chose au monde devait être antipathique à M. de Fontanes, c'était ma manière d'écrire. En moi commençait, avec l'école dite romantique, une révolution dans la littérature française : toutefois mon ami, au lieu de se révolter contre ma barbarie, se passionna pour elle. Je voyais bien de l'ébahissement sur son visage quand je lui lisais des fragments des Natchez, d’Atala, de René, il ne pouvait ramener ces productions aux règles communes de la critique ; mais il sentait qu'il entrait dans un monde nouveau ; il voyait une nature nouvelle ; il comprenait une langue qu'il ne parlait pas. Je reçus de lui d'excellents conseils : je lui dois ce qu'il peut y avoir de correct dans mon style ; il m'apprit à respecter l'oreille ; il m'empêcha de tomber dans l'extravagance d'invention et le rocailleux d'exécution de mes disciples, si j'ai des disciples.

Le 18 fructidor jeta M. de Fontanes à Londres. Nous allions souvent nous promener dans la campagne ; nous nous arrêtions sous quelques-uns de ces larges ormes répandus dans les prairies. Appuyé contre le tronc de ces ormes, mon ami me contait son ancien voyage en Angleterre, avant la

révolution ; il me redisait les vers qu'il adressait alors à deux jeunes ladies, devenues vieilles à l'ombre des tours de Westminster ; tours qu'il retrouvait debout comme il les avait laissées, durant qu'à leur base s'étaient ensevelies les illusions et les heures de sa jeunesse. Nous dînions dans quelque taverne solitaire, à Chelsea sur la Tamise, en parlant de Shakespeare et de Milton.

… Au pied de Westminster,
Et devinait Cromwell et rêvait Lucifer[2638].

Milton et Shakespeare avaient vu ce que mon ami et moi nous voyions ; ils s'étaient assis comme nous au bord de ce fleuve, pour nous fleuve étranger de Babylone, pour eux fleuve nourricier de la patrie. Nous rentrions de nuit à Londres, aux rayons défaillants des étoiles, submergées l'une après l'autre dans le brouillard de la ville. Nous regagnions notre demeure, guidés par d'incertaines lueurs qui nous traçaient à peine la route, à travers la fumée de charbon rougissante autour de chaque réverbère : ainsi s'écoule la vie du poète.

Réaction. Transformation littéraire. – Historiens

Quand nous devînmes enthousiastes de nos voisins, quant tout fut anglais en France, habits, chiens, chevaux, jardins et livres, les Anglais, par leur instinct de haine pour nous, devinrent anti-Français ; plus nous nous rapprochions d'eux, plus ils s'éloignaient de nous. Livré à la risée publique sur leur théâtre, on voyait dans toutes les parades de John-Bull un Français maigre, en habit de taffetas vert-pomme, chapeau sous le bras, jambes grêles, longue queue, air de danseur ou de perruquier affamé ; on le tirait par le nez, et il mangeait des grenouilles. Un Anglais, sur notre scène, était toujours un mylord ou un capitaine, héros de sentiment et de générosité. La réaction à Londres s'étendit à la littérature entière ; on attaqua l'école française : tantôt cherchant à reproduire le passé, tantôt essayant des routes inconnues, d'innovation en innovation on arriva à l'école moderne anglaise.

Lorsque, en 1792, je me réfugiai en Angleterre, il me fallut réformer la plupart des jugements que j'avais puisés dans les critiques de Voltaire, de Diderot ; de La Harpe et de Fontanes.

En ce qui touche les historiens, Hume était réputé écrivain tory-jacobite, lourd et rétrograde ; on l'accusait, ainsi que Gibbon, d'avoir surchargé la langue anglaise de gallicismes ; on lui préférait son continuateur Smolett, esprit wigh et progressif. Gibbon venait de disparaître ; il passait pour un rhéteur : philosophe pendant sa vie, devenu chrétien à sa mort, il demeurait, en cette qualité, atteint et convaincu de pauvre homme ; Hallam et Lingard n'avaient pas encore paru.

On parlait encore de Robertson parce qu'il était sec ; on ne peut pas dire de la lecture de son histoire ce que dit M. Lerminier de la lecture de l'histoire d'Hérodote aux Jeux Olympiques : « La Grèce tressaillit et Thucydide pleura. » Le

ministre écossais se serait en vain efforcé de trouver ce discours que Thucydide met dans la bouche des Platéens, plaidant leur cause devant les Lacédémoniens, qui les condamnèrent à mort pour être restés fidèles aux Athéniens :

« Tournez les yeux sur les tombes de vos pères : immolés par les Mèdes, ensevelis dans nos sillons, c'est à eux que chaque année nous rendions les honneurs publics, comme à nos anciens compagnons d'armes. Pausanias les inhuma, ici, croyant les déposer dans une terre hospitalière. Si vous nous ôtez la vie, si du champ de Platée vous faites un champ de Thèbes, ne sera-ce pas abandonner vos proches dans une terre ennemie au milieu de leurs meurtriers ? N'asservirez-vous pas le sol où les Hellènes conquirent leur liberté ? N'abolirez-vous pas les antiques sacrifices des fondateurs de ces temples ? Nous devenons suppliants des cendres de vos aïeux ; nous implorons ces morts pour n'être pas asservis aux Thébains. Nous vous rappellerons la journée ou les actions les plus éclatantes nous illustrèrent, et nous terminerons ce discours, fin nécessaire et terrible, puisque nous allons peut-être mourir en cessant de parler. »

Avons-nous au milieu de nos campagnes des tombeaux où nous fassions chaque année des libations ? Avons-nous des temples qui rappellent des faits mémorables ? L'histoire grecque est un poème, l'histoire latine un tableau, l'histoire moderne une chronique.

Philosophes. Poètes. Politiques économistes

De 1792 à 1800, j'ai rarement entendu citer Locke en Angleterre : son système, disait-on, était vieilli, et il passait pour faible en idéologie. Quant à Newton, en tant qu'écrivain, on lui refusait la terre, et on le renvoyait au ciel, ce qui était juste.

Il vint : il révéla le principe suprême,
Constant, universel, un comme Dieu lui-même ;
L'univers se taisait ; il dit : Attraction !
Ce mot, c'était le mot de la création[2639].

Pour ce qui regarde les poètes, les élégants extraits servaient d'exil à quelques pièces de Dryden. On ne pardonnait point aux vers rimés de Pope, bien qu'on visitât sa maison à Twickenham, que l'on coupât des morceaux du saule pleureur planté par lui, et dépéri comme sa renommée.

Blair ? Ennuyeux critique à la française : on le mettait bien au-dessous de Johnson.

Le vieux Spectateur ? Au grenier.

La littérature philosophique ? En classe à Edimbourg.

Les ouvrages des politiques anglais ont peu d'intérêt général. Les questions générales y sont rarement touchées : ces ouvrages ne s'occupent guère que des vérités particulières à la constitution des peuples britanniques.

Les traités des économistes sont moins circonscrits : les calculs sur la richesse des nations, l'influence des colonies, le mouvement des générations, l'emploi des capitaux, la balance du commerce et de l'agriculture, s'appliquent en partie aux sociétés européennes.

Cependant, à l'époque dont je parle, M. Burke sortait de l'individualité nationale politique : en se déclarant contre la révolution française, il entraîna son pays dans cette longue

voie d'hostilités qui aboutit aux champs de Waterloo. Isolée pendant vingt-deux ans, l'Angleterre défendit sa constitution contre les idées qui l'envahissent aujourd'hui et l'entraînent au sort commun de l'ancienne civilisation.

Théâtre. Mistriss Siddons. Parterre. Invasion de la littérature allemande

Il y avait pourtant de l'ingratitude envers les classiques que l'on dédaignait : on était revenu à Shakespeare et à Milton : eh bien, les écrivains du siècle de la reine Anne avaient rendu à la lumière ces deux poètes, qui attendirent cinquante ans dans les limbes le moment de leur entrée dans la gloire. Dryden, Pope et Addison furent les promoteurs de l'apothéose. Ainsi Voltaire a contribué à l'illustration des grands hommes du règne de Louis XIV : cet esprit mobile, curieux, investigateur, ayant beaucoup de renommée, en prêtait un peu à son prochain, à condition qu'elle lui serait rendue à de gros intérêts.

Durant les huit années de mon émigration à Londres, je vis Shakespeare dominer la scène ; à peine Rowe, Congrève, Otway, y paraissent-ils quelquefois : ce peintre sublime et inégal des passions ne permettait à personne de se placer auprès de lui. Mistriss Siddons, dans le rôle de lady Macbeth, jouait avec une grandeur extraordinaire : la scène du somnambulisme glaçait d'effroi le spectateur. Talma seul était au niveau de cette actrice ; mais son talent avait quelque chose de la correction grecque, qui ne se retrouvait pas dans celui de Mistriss Siddons.

Invité à une soirée chez lord Lansdown en 1822, Sa Seigneurie me présenta à une dame sévère, âgée de soixante-treize ans : elle était habillée de crêpe, portait un voile noir comme un diadème sur ses cheveux blancs, et ressemblait à une reine abdiquée. Elle me salua d'un ton solennel et de trois phrases estropiées du *Génie du Christianisme* ; puis elle me dit, avec non moins de solennité : « Je suis mistriss Siddons. » Si elle m'avait dit : « Je suis lady Macbeth, » je l'aurais cru. Il suffit de vivre pour rencontrer ces débris d'un siècle, jetés par

les flots du temps sur le rivage d'un autre siècle.

Le parterre anglais était en mes jours d'exil turbulent et grossier ; des matelots buvaient de la bière au parterre, mangeaient des oranges, apostrophaient les loges. Je me trouvais un soir auprès d'un matelot entré ivre dans la salle ; il me demanda où il était : je lui dis : À Covent-Garden : « Pretty garden, indeed ! — Joli jardin, vraiment ! » s'écria-t-il, saisi comme les dieux d'Homère d'un rire inextinguible. Mais John Bull, dans sa brutalité, était meilleur juge des beautés de Shakespeare que ces dandys qui préfèrent actuellement les pièces de Kotzebue et de nos boulevards, traduites en anglais, aux scènes de Richard III et d'Hamlet.

La littérature germanique a envahi la littérature anglaise, comme la littérature italienne d'abord, et la littérature française ensuite, firent autrefois irruption dans la patrie de Milton. Walter Scott débuta dans la carrière des lettres par la traduction du Berlichingen de Goethe. Puis les drames de Kotzebue profanèrent la scène de Shakespeare : on aurait pu choisir autrement, puisqu'on avait Goethe, Schiller et Lessing. Quelques poètes écossais ont imité mieux, dans leur courage et dans leurs montagnes, ces chants guerriers de la nouvelle Germanie que M. Saint-Marc-Girardin nous a fait connaître, comme M. Ampère nous a initiés aux Edda, aux Sagas et aux Nibelungen.

« Comme elle dort (la reine de Prusse) doucement ! Ses traits respirent encore je ne sais quel air de vie. Ah ! puisses-tu dormir jusqu'au jour où ton peuple lavera dans le sang la rouille de son épée, dormir jusqu'à la nuit, la plus belle des nuits, qui verra briller sur les montagnes les signaux de la guerre. Eveille-toi alors, éveille-toi, sainte patronne de l'Allemagne : sois son ange, l'ange de la liberté et de la vengeance[2640] ! »

Eloquence politique. Fox. Burke. Pitt

L'éloquence politique pourrait être considérée comme faisant partie de la littérature britannique[2641] : j'ai été à même de la juger à deux époques bien différentes de ma vie.

« L'Angleterre de 1688 était vers la fin du siècle dernier à l'apogée de sa gloire. Pauvre émigré à Londres de 1792 à 1800, j'ai entendu parler les Pitt, les Fox, les Sheridan, les Wilberforce, les Grenville, les Whitbread, les Lauderdale, les Erskine ; magnifique ambassadeur à Londres en 1822, je ne saurais dire à quel point je fus frappé lorsque, au lieu des grands orateurs que j'avais admirés autrefois, je vis se lever ceux qui étaient leurs seconds à la date de mon premier voyage, les écoliers à la place des maîtres. Albion s'en va, comme le reste ; les idées générales ont pénétré dans cette société particulière, et la mènent. Mais l'aristocratie éclairée, placée à la tête de ce pays depuis cent quarante ans, aura montré au monde une des plus belles et des plus puissantes sociétés qui aient fait honneur à l'espèce humaine, depuis le patriciat romain. Les derniers succès de la couronne britannique sur le continent ont précipité sa chute : l'Angleterre victorieuse, de même que Bonaparte vaincu, a perdu son empire à Waterloo.

« En 1796 j'assistai à la mémorable séance de la chambre des communes où M. Burke se sépara de M. Fox. Il s'agissait de la révolution française, que M. Burke attaquait et que M. Fox défendait. Jamais les deux orateurs, qui jusque alors avaient été amis, ne déployèrent autant d'éloquence. Toute la chambre fut émue, et des larmes remplirent les yeux de M. Fox quand M. Burke termina sa réplique par ces paroles :

« Le très honorable gentleman, dans le discours qu'il a fait, m'a traité à chaque phrase avec une dureté peu commune ; il a censuré ma vie entière, ma conduite et mes opinions. Nonobstant cette grande et sérieuse attaque, non méritée de

ma part, je ne serai pas épouvanté ; je ne crains pas de déclarer mes sentiments dans cette chambre, ou partout ailleurs. Je dirai au monde entier que la constitution est en péril. C'est certainement une chose indiscrète en tout temps, et beaucoup plus indiscrète encore à cet âge de ma vie, que de provoquer des ennemis ou de donner à mes amis des raisons de m'abandonner. Cependant, si cela doit arriver pour mon adhérence à la constitution britannique, je risquerai tout, et, comme le devoir public et la prudence publique me l'ordonnent, dans mes dernières paroles je m'écrierai : « Fuyez la constitution française ! » (Fly from the French constitution.)

« M. Fox ayant dit qu'il ne s'agissait pas de perdre des amis. M. Burke s'écria :

« Oui ! il s'agit de perdre des amis ! Je connais le résultat de ma conduite ; j'ai fait mon devoir au prix de mon ami, notre amitié est finie : I have done my duty at the price of my friend ; our friendship is at an end. J'avertis les très honorables gentlemen qui sont les deux grands rivaux dans cette chambre, qu'ils doivent à l'avenir (soit qu'ils se meuvent dans l'hémisphère politique, comme deux flamboyants météores, soit qu'ils marchent ensemble, comme deux frères), je les avertis qu'ils doivent préserver et chérir la constitution britannique ; qu'ils doivent se mettre en garde contre les innovations, et se sauver du danger de ces nouvelles théories » (from the danger of these new theories).

« Pitt, Fox, Burke, ne sont plus, et la constitution anglaise a subi l'influence des nouvelles théories. Il faut avoir vu la gravité des débats parlementaires à cette époque, il faut avoir entendu ces orateurs dont la voix prophétique semblait annoncer une révolution prochaine, pour se faire une idée de la scène que je viens de rappeler. La liberté contenue dans les limites de l'ordre semblait se débattre à Westminster, sous l'influence de la liberté anarchique qui parlait à la tribune encore sanglante de la Convention.

« M. Pitt, grand et maigre, avait un air triste et moqueur. Sa parole était froide, son intonation monotone, son geste insensible ; toutefois, la lucidité et la fluidité de ses pensées, la

logique de ses raisonnements subitement illuminés d'éclairs d'éloquence, faisaient de son talent quelque chose hors de ligne.

« J'apercevais assez souvent M. Pitt lorsque de son hôtel, à travers le parc Saint-James, il allait à pied chez le roi. De son côté, Georges III arrivait de Windsor, après avoir bu de la bière dans un pot d'étain avec les fermiers du voisinage ; il franchissait les vilaines cours de son vilain châtelet, dans une voiture grise que suivaient quelques gardes à cheval : c'était là le maître des rois de l'Europe, comme cinq ou six marchands de la Cité sont les maîtres de l'Inde. M. Pitt, en habit noir, épée à poignée d'acier au côté, chapeau sous le bras, montait enjambant deux ou trois marches à la fois. Il ne trouvait sur son passage que trois ou quatre émigrés désoeuvrés : laissant tomber sur nous un regard dédaigneux, il passait le nez au vent, la figure pâle.

« Ce grand financier n'avait aucun ordre chez lui ; point d'heures réglées pour ses repas ou son sommeil. Criblé de dettes, il ne payait rien, et ne se pouvait résoudre à faire l'addition d'un mémoire. Un valet de chambre conduisait sa maison. Mal vêtu, sans plaisir, sans passion, avide de pouvoir, il méprisait les honneurs et ne voulait être que William Pitt.

« Lord Liverpool, au mois de juin 1822, me mena dîner à sa campagne : en traversant la bruyère de Pulteney, il me montra la petite maison où mourut pauvre le fils de lord Chatham, l'homme d'Etat qui avait mis l'Europe à sa solde et distribué de ses propres mains tous les milliards de la terre. »

Changement des moeurs anglaises. – Gentlemen-Farmers. Clergé. Grand monde. Georges III

« Séparés du continent par une longue guerre[2642], les Anglais conservaient à la fin du dernier siècle leurs moeurs et leur caractère national. Tout n'était pas encore machine dans les classes industrielles, folie dans les hautes classes. Sur ces mêmes trottoirs où l'on voit maintenant se promener des figures sales et des hommes en redingote passaient de petites filles en mantelet blanc, chapeau de paille noué sous le menton avec un ruban, corbeille au bras, dans laquelle étaient des fruits ou un livre ; toutes tenant les yeux baissés, toutes rougissant lorsqu'on les regardait. Les redingotes sans habit étaient si peu d'usage à Londres en 1793, qu'une femme qui pleurait à chaudes larmes la mort de Louis XVI me disait : « Mais, cher monsieur, est-il vrai que le pauvre roi était vêtu d'une redingote quand on lui coupa la tête ? »

« Les gentlemen-farmers n'avaient point encore vendu leur patrimoine pour habiter Londres ; ils formaient encore dans la chambre des communes cette fraction indépendante qui, se portant de l'opposition au ministère, maintenait les idées d'ordre et de propriété. Ils chassaient le renard ou le faisan en automne, mangeaient l'oie grasse à Noël, criaient Vivat au roast-beef, se plaignaient du présent, vantaient le passé, maudissaient Pitt et la guerre, laquelle augmentait le prix du vin de Porto, et se couchaient ivres pour recommencer le lendemain la même vie. Ils se tenaient assurés que la gloire de la Grande-Bretagne ne périrait point, tant qu'on chanterait God save the King, que les bourg-pourris seraient maintenus, que les lois sur la chasse resteraient en vigueur, et que l'on vendrait furtivement au marché les lièvres et les perdrix, sous le nom de lions et d’autruches.

« Le clergé anglican était savant, hospitalier et généreux ; il avait reçu le clergé français avec une charité toute chrétienne. L'université d'Oxford fit imprimer à ses frais, et distribuer gratis aux curés, un Nouveau Testament, selon la leçon romaine, avec ces mots : À l'usage du clergé catholique exilé pour la religion.

« Quant à la haute société anglaise, chétif exilé, je n'en apercevais que les dehors. Lors des réceptions à la cour, ou chez la princesse de Galles, passaient des ladies assises de côté dans des chaises à porteur ; leurs grands paniers sortaient par la porte de la chaise, comme des devants d'autel ; elles ressemblaient elles-mêmes, sur ces autels de leur ceinture, à des madones ou à des pagodes. Ces belles dames étaient les filles dont le duc de Guines et le duc de Lauzun avaient adoré les mères, et ces filles étaient en 1822 les mères et grand-mères des petites-filles qui dansaient chez moi, en robe courte, au son du galoubet de Colline. Il y a de cela onze années : onze années attachées au bas d'une robe doivent avoir rendu les pas moins légers. Et chacune de ces petites-filles a peut-être à présent onze petites filles, les plus vieilles âgées de onze ans et prêtes à se marier bientôt sur la célèbre bruyère ; rapides générations de fleurs.

« Georges III survécut à M. Pitt, mais il avait perdu la raison et la vue. Chaque session, à l'ouverture du parlement, les ministres lisaient, aux chambres silencieuses et attendries, le bulletin de la santé du roi. On rencontrait le monarque aveugle, errant comme le roi Léar dans ses palais, tâtonnant avec ses mains les murs des salles du château de Windsor, ou assis devant un piano, jouant, en cheveux blancs, une sonate de Haendel, ou l'air favori de Shakespeare : C'est une belle fin de la vieille Angleterre, « old England[2643]. »

Voyages. Le capitaine Ross. Jacquemont. Lamartine

Voyage ! grand mot ! il me rappelle ma vie entière. Les Américains veulent bien me regarder comme le chantre de leurs anciennes forêts, et l'Arabe Abou-Gosh se souvient encore de ma course dans les montagnes de la Judée. J'ai ouvert la porte de l'Orient à lord Byron et aux voyageurs qui depuis moi ont visité le Céphise, le Jourdain et le Nil ; postérité nombreuse, que j'ai envoyée en Egypte, comme Jacob y envoya ses fils. Mes vieux et jeunes amis ont élargi le petit sentier qu'avait laissé mon passage : M. Michaud, dernier pèlerin de ces croisades s'est présenté au saint-sépulcre ; M. Lenormant a visité les tombeaux de Thèbes pour nous conserver la langue de Champollion ; il a vu renaître parmi les ruines de la Grèce la liberté que j'y avais vue expirer sous le turban, ivre de fanatisme, d'opium et de femmes. Mes traces en tous pays ont été effacées par d'autres traces ; elles ne sont restées solitaires que dans la poussière de Carthage, comme les vestiges d'un hôte du désert sur les neiges canadiennes. Dans les savanes même d'Atala, les herbes sont remplacées par des moissons : trois grands chemins mènent au Natchez ; et si Chactas vivait encore, il pourrait être député au congrès de Washington. Enfin j'ai reçu une brochure des Chéroquois : ces sauvages me complimentent en anglais, comme un « éminent écrivain et le conducteur de la presse publique », Eminent writer and conductor of the public press.

Les voyages doivent être compris dans la littérature anglaise. Il s'est opéré bien des changements dans la manière de les écrire depuis Shaw, Chandeler, Raleph, Hudson, Baffine, Anson, etc., jusqu'aux derniers explorateurs de terre et de mer. Il faudrait faire un volume sur les capitaines Cock et Van Couver, sur les mille et une courses à travers l'Inde, sur les

découvertes de Claperton et de Laing, de Mungo-Park et des frères Lander, sur celles des capitaines Francklin Parry et Ross. Si je me laissais entraîner à mon goût pour les voyages, il me serait impossible de sortir de Tombouctou, des bords du Niger ou des vallées de l'Himalaya. Cependant, et afin de ne pas omettre cette grande branche de la littérature anglaise, je citerai quelques passages extraits du journal du capitaine Ross : je m'intéresse particulièrement à ce monde arctique dont je rêvai la découverte dans ma jeunesse.

Le capitaine Ross, parti d'Angleterre en 1829, à la recherche du passage du nord-ouest, pénétra dans le détroit de Lancaster et l’Inlet du Prince-Régent. Arrêté par les glaces dans le golfe auquel il a donné le nom de Boothia, il demeura quatre ans enfermé sur la côte occidentale de ce golfe. Obligé d'abandonner son navire, La Victoire il revint, sur la surface d'un océan gelé, chercher la baie de Baffin où il eut le bonheur de rencontrer le vaisseau baleinier L'Isabelle, qui le reçut à son bord : par un concours de circonstances extraordinaires, L'Isabelle était le vaisseau même que montait le capitaine Ross lors de son premier voyage en 1828.

Pendant les quatre années de sa détention dans les glaces, le capitaine découvrit le pôle magnétique et la mer polaire de l'ouest, séparée seulement de la mer de l'est par un isthme fort étroit. Voyons maintenant les souffrances des voyageurs et l'espèce de poésie désolée de ces régions. Le capitaine peint de cette manière la nature hyperboréenne ; je me sers de la traduction de M. Defauconpret :

« La neige détruit l'effet de tout le paysage et en fait disparaître l'ensemble, en confondant les distances, les proportions, et surtout l'harmonie du coloris ; en nous donnant une misérable mosaïque de noir et de blanc, au lieu de ces douces dégradations de teintes et de ces combinaisons de couleurs que produit la nature dans sa parure d'été, au milieu des paysages les moins attrayants et les plus agrestes.

« Telles sont mes objections contre une vue de neige. L'expérience d'un jour suffit pour les suggérer. À plus forte raison devaient-elles se présenter à nous dans une misérable

région où pendant plus de la moitié de l'année on n'a au-dessus de la tête que de la neige, où l'ouragan a des ailes de neige, où le brouillard est de la neige, où le soleil ne se montre que pour briller sur la terre que couvre la neige, quoiqu'il n'en tombe pas ; où l'haleine qui sort de la bouche se change en neige ; où la neige s'attache aux cheveux, aux cils et à tous les vêtements, où elle remplit nos chambres ; nos plats et nos lits, si nous ouvrons une porte pour donner accès à l'air extérieur ; où le cristal liquide qui doit étancher notre soif sort d'une bouilloire remplie de neige et suspendue sur une lampe ; où nous avons des sofas, des lits, des maisons de neige ; où la neige couvre le pont et le toit de notre navire, et forme nos observatoires et nos garde-manger enfin, où la neige, quand elle ne pourrait plus nous être d'aucun autre usage, servirait à former nos cercueils et nos tombes. »

Le commandant Ross, neveu du capitaine, était allé faire une course chez une horde d'Esquimaux :

« Nos guides étaient complètement en défaut, car la neige qui tombait était si épaisse, qu'ils ne pouvaient voir à dix toises devant eux. Nous fûmes donc forcés de renoncer à toute tentative ultérieure et de consentir à ce qu'ils construisissent une hutte de neige.

« Elle fut terminée en une demi-heure, et jamais nous n'eûmes lieu d'être plus satisfaits de ce genre d'architecture, qui en si peu de temps nous procura un abri contre le vent et la neige aussi bien qu'aurait pu faire la meilleure maison construite en pierre.

« Nos vêtements avaient été tellement pénétrés par la neige qui s'y était ensuite gelée, que nous ne pûmes les ôter que lorsque la chaleur de nos corps les eut rendus plus souples. Nous souffrions beaucoup de la soif, et tandis que les Esquimaux construisaient la hutte, nous fîmes fondre de la neige à l'aide d'une lampe à l'esprit de vin. Nous en eûmes bientôt une quantité suffisante pour nous quatre, et nos guides en furent aussi enchantés que surpris, car la même opération, qu'ils font dans un vase de pierre suspendu sur leur lampe, est pour eux l'ouvrage de trois à quatre heures.

« Notre habitation n'était pourtant pas sans inconvénient. Son extrême petitesse en était déjà un ; mais le plus grand était que les murs se fondaient, et que l'eau tombant sur nos habits les mouillait à un tel point que nous fûmes obligés de les ôter et de nous glisser dans les sacs de fourrure dont nous étions munis. Par ce moyen nous écartâmes l'ennemi, et nous pûmes dormir. »

(…) « Nous eûmes un ouragan venant du nord, et il dura toute la journée avec tant de force, que nous ne pûmes sortir de la hutte... Le vent hurlait autour de nos murs de neige, et celle qu'il chassait battait contre eux avec un sifflement que j'étais charmé de pouvoir oublier en me livrant à une conversation qui m'empêchait d'y faire attention. »

Le moment où le commandant Ross découvre l'Océan de l'ouest est remarquable :

« Mes compagnons, que j'avais quittés un moment, avaient annoncé leur arrivée sur les bords de l'Océan occidental par trois acclamations. C'était en effet pour eux, et encore plus pour moi, leur chef, un spectacle palpitant d'intérêt, et qui méritait bien le salut ordinaire du marin. C'était cet Océan que nous avions cherché ; l'objet de notre ambition et de nos efforts ; l'espace d'eau libre qui, comme nous l'avions espéré, devait nous porter autour du continent de l'Amérique et nous procurer le triomphe si désiré par nos prédécesseurs, et que nous-mêmes nous avions si longtemps et si inutilement travaillé à obtenir. Notre but eût été atteint si la nature n'y eût mis obstacle ; si notre chaîne de lacs eût été un bras de mer ; si cette vallée eût ouvert une communication libre entre les deux mers. Du moins, nous en avions reconnu l'impossibilité. Cet Océan tant désiré était à nos pieds ; nous allions bientôt voyager sur sa surface, et au milieu de notre désappointement nous avions du moins la consolation d'avoir écarté tous les doutes, banni toute incertitude, et de sentir que lorsque Dieu a dit non il ne reste à l'homme autre chose à faire qu'à se soumettre et à lui rendre grâces de ce qu'il a accordé. C'était un moment solennel, un moment à ne jamais oublier ; les acclamations des marins ne produisirent jamais une

impression plus profonde qu'en ce moment où elles interrompaient le silence de la nuit, au milieu d'un désert de glace et de neige, où il n'y avait pas un seul objet qui put rappeler qu'il existait des êtres vivants, et où il semblait qu'aucun son n'eut jamais été entendu. » (...)

« On peut s'imaginer combien il me répugnait de retourner au vaisseau, du point où nous étions parvenus, à l'instant où nous touchions presque à l'objet principal de notre expédition ; mais il faudrait être dans la situation où nous nous trouvions pour concevoir toute l'étendue de nos regrets et de notre désappointement. Notre distance du cap Turnagain n'était pas alors plus grande que l'espace que nous avions déjà parcouru, et quelques jours de plus à notre disposition nous auraient permis d'achever tout ce qui restait à faire, de retourner triomphants à La Victoire, et de reporter en Angleterre un fruit véritablement digne de nos longs et pénibles travaux. Mais ce peu de jours n'étaient pas en notre pouvoir. (...)

« Nous déployâmes donc notre drapeau pour accomplir le cérémonial d'usage, et nous prîmes possession de tout le pays que nous apercevions jusqu'à cette pointe éloignée. Nous donnâmes à celle sur laquelle nous étions le nom de Pointe de la Victoire ; c'était le nec plus ultrà de nos travaux. (...)

« Nous élevâmes sur la Pointe de la Victoire un monticule de pierres de six pieds de hauteur, et dans l'intérieur nous plaçâmes une caisse d'étain contenant une courte relation de ce que nous avions fait depuis notre départ d'Angleterre. Telle est la coutume, et nous devions nous y conformer, quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence que notre petite histoire tombât jamais sous les yeux d'un Européen. Nous aurions pourtant travaillé à cet ouvrage avec une sorte d'espoir, si nous avions su alors qu'on nous regardait déjà comme des hommes perdus, sinon morts, et que notre ancien ami Back, notre ami éprouvé, était sur le point de partir pour nous chercher et nous rendre à la société et à notre patrie. S'il arrive que le cours des recherches qu'il continue en ce moment le conduise au cap Turnagain, en cet endroit, et qu'il y trouve la preuve de la visite que nous y avons faite, nous savons ce que c'est pour le

voyageur errant dans ces solitudes de trouver des traces qui lui rappellent sa patrie et ses amis, et nous pourrions presque lui envier ce bonheur imaginaire. »

Le sentiment de patrie exprimé au milieu de ces souffrances inouïes et de ces affreux climats ; ces noms confiés à un monument de neige et qui ne seront pas retrouvés ; cette gloire inconnue reposant sous quelques pierres, s'adressant du fond d'une solitude éternelle à une postérité qui n'existera jamais ; ces paroles écrites qui ne parleront point dans ces régions muettes, ou qui s'éteindront sous le bruit des glaces brisées par une tempête qu'aucune oreille n'entendra : tout cet ensemble de choses étonne. Mais la première émotion passée, on trouve, en dernier résultat, que la mort est au bout de tout : la vie et la mémoire de l'homme se perdent sur tous les rivages, dans le silence et les glaces de la tombe.

Voyez l'infortuné Jacquemont mourir loin de la France, environné de toutes les populations de l'Indostan : sa voix est-elle moins poignante que celle de ces marins se souvenant de leur pays, dans les solitudes hyperboréennes ? Couché sur le dos, parce qu'il n'avait plus la force de se tenir assis, il traçait au crayon, le 1er décembre 1832, ce billet à son frère :

« Ma fin, si c'est elle qui s'approche, est douce et tranquille. Si tu étais là assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme brisée et ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sérénité. Console-toi ; console notre père ; consolez-vous mutuellement, mes amis.

« Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu ! adieu ! Oh ! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! — Adieu pour la dernière fois ! »

Les voyageurs modernes de la France peuvent lutter dans leurs descriptions avec les tableaux présentés par les voyageurs anglais : vous ne trouveriez dans les peintures de l'Inde rien d'aussi brillant que cette description de M. de Lamartine. Sous les pins, dans le sable foulé des chameaux, au milieu des caravanes, aux rayons du soleil de la Syrie, le lecteur aimera à se réchauffer en sortant de cette terre sans arbres, de ce sable de neige, marqué par les pas des renards

et des ours, de ces huttes de frimas éclairées par ce que le capitaine Ross appelle le crépuscule du midi :

« À une demi-lieue environ de la ville, du côté du levant, l'émir Fakardin a planté une forêt de pins parasols sur un plateau sablonneux, qui s'étend entre la mer et la plaine de Baghdad, beau village arabe au pied du Liban : l'émir planta, dit-on, cette magnifique forêt pour opposer un rempart à l'invasion des immenses collines de sable rouge qui s'élèvent un peu plus loin et qui menaçaient d'engloutir Bayruth et ses riches plantations. La forêt est devenue superbe ; les troncs des arbres ont soixante et quatre-vingts pieds de haut d'un seul jet, et ils étendent de l'un à l'autre leurs larges têtes immobiles qui, couvrent d'ombre un espace immense ; des sentiers de sable glissent sous les troncs des pins et présentent le sol le plus doux aux pieds des chevaux. Le reste du terrain est couvert d'un léger duvet de gazon semé de fleurs du rouge le plus éclatant ; les ognons de jacinthes sauvages sont si gros, qu'ils ne s'écrasent pas sous le fer des chevaux. À travers les colonnades de ces troncs de sapins, on voit d'un coté les dunes blanches et rougeâtres de sable qui cachent la mer, de l'autre la plaine de Bagdad et le cours du fleuve dans cette plaine, et un coin du golfe, semblable à un petit lac, tant il est encadré par l'horizon des terres et les douze ou quinze villages arabes jetés sur les dernières pentes du Liban, et enfin les groupes du Liban même, qui font le rideau de cette scène. La lumière est si nette et l'air si pur, qu'on distingue à plusieurs lieues d'élévation les formes des cèdres ou des caroubiers sur les montagnes, ou les grands aigles qui nagent sans remuer leurs ailes dans l'océan de l'éther. Ce bois de pins est certainement le plus magnifique de tous les sites que j'aie vus dans ma vie. Le ciel, les montagnes, les neiges, l'horizon bleu de la mer, l'horizon rouge et funèbre du désert de sable, les lignes serpentantes du fleuve, les têtes isolées des cyprès, les grappes des palmiers épars dans la campagne, l'aspect gracieux des chaumières couvertes d'orangers et de vignes retombant sur les toits, l'aspect sévère des hauts monastères maronites, faisant de larges taches

d'ombre ou de larges jets de lumière sur les flancs ciselés du Liban ; les caravanes de chameaux chargés des marchandises de Damas, qui passent silencieusement entre les troncs d'arbres ; des bandes de pauvres juifs montés sur des ânes, tenant deux enfants sur chaque bras ; des femmes enveloppées de voiles blancs, à cheval, marchant au son du fifre et du tambourin, environnées d'une foule d'enfants vêtus d'étoffes rouges bordées d'or, et qui dansent devant leurs chevaux ; quelques cavaliers arabes courant le dgérid autour de nous sur des chevaux dont la crinière balaye littéralement le sable, quelques groupes de Turcs assis devant un café bâti en feuillage, et fumant la pipe ou faisant la prière ; un peu plus loin les collines désertes de sable sans fin, qui se teignent d'or aux rayons du soleil du soir, et où le vent soulève des nuages de poussière enflammée ; enfin, le sourd mugissement de la mer, qui se mêle au bruit musical du vent dans les têtes de sapins, et au chant de milliers d'oiseaux inconnus, tout cela offre à l'oeil et à la pensée du promeneur le mélange le plus sublime, le plus doux, et à la fois le plus mélancolique qui ait jamais enivré mon âme ; c'est le site de mes rêves, j'y reviendrais tous les jours. » Le lecteur sera sur ce site de l'avis du poète : il y reviendra.

Romans. – Tristes vérités qui sortent des longues correspondances. Style épistolaire

Les romans, toujours à la fin du dernier siècle, avaient été compris dans la proscription générale. Richardson dormait oublié : ses compatriotes trouvaient dans son style des traces de la société inférieure, au sein de laquelle il avait vécu. Fielding se soutenait bien ; Sterne, entrepreneur d'originalité, était passé. On lisait encore Le Vicaire de Wakefield.

Si Richardson n'a pas de style (ce dont nous ne sommes pas juges, nous autres étrangers), il ne vivra pas, parce qu'on ne vit que par le style. En vain on se révolte contre cette vérité : l'ouvrage le mieux composé, orné de portraits d'une bonne ressemblance, rempli de mille autres perfections, est mort-né si le style manque. Le style, et il y en a de mille sortes, ne s'apprend pas ; c'est le don du ciel, c'est le talent. Mais si Richardson n'a été abandonné que pour certaines locutions bourgeoises, insupportables à une société élégante, il pourra renaître ; la révolution qui s'opère en abaissant l'aristocratie et en élevant les classes moyennes rendra moins sensibles ou fera disparaître les traces des habitudes de ménage et d'un langage inférieur.

Les romans en lettres (vu l'espace étroit dans lequel l'action et les personnages sont renfermés) manquent d'un intérêt triste et d'une vérité philosophique qui sortent de la lecture des correspondances réelles. Prenez, par exemple, les oeuvres de Voltaire ; lisez la première lettre, adressée en 1715 à la marquise de Mimeure, et le dernier billet écrit le 26 mai 1778, quatre jours avant la mort de l'auteur, au comte de Lally Tollendal ; réfléchissez sur tout ce qui a passé dans cette période de soixante-trois années.

Voyez défiler la longue procession des morts : Chaulieu,

Cideville, Thiriot, Algarotti, Genonville, Helvétius ; parmi les femmes, la princesse de Bareith, la maréchale de Villars, la marquise de Pompadour, la comtesse de Fontaine, la marquise Du Châtelet, madame Denis, et ces créatures de plaisir qui traversent en riant la vie, les Lecouvreur, les Lubert, les Gaussin, les Sallé, les Camargo, Terpsichores aux pas mesurés par les Grâces, dit le poète, et dont les cendres légères sont aujourd'hui foulées par les danses aériennes de Taglioni.

Quand vous suivez quelque temps la même correspondance, vous tournez la page, et le nom écrit d'un côté ne l'est plus de l'autre ; un nouveau Genonville, une nouvelle Du Châtelet paraissent et vont, à vingt lettres de là, s'abîmer sans retour : les amitiés succèdent aux amitiés, les amours aux amours.

L'illustre vieillard s'enfonçant dans ses années cesse d'être en rapport, excepté par la gloire, avec les générations qui s'élèvent ; il leur parle encore du désert de Ferney, mais il n'a plus que sa voix au milieu d'elles. Qu'il y a loin des vers au fils unique de Louis XIV :

Noble sang du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance, etc.,

aux stances à madame Du Deffant :

Eh quoi ! vous êtes étonnée
Qu'au bout de quatre-vingts hivers
Ma muse faible et surannée
Puisse encore fredonner des vers !
(…)
Quelquefois un peu de verdure
Rit sous les glaçons de nos champs ;
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

Le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, toutes les grandeurs, toutes les célébrités de la terre reçoivent à genoux, comme un brevet d'immortalité, quelques mots de l'écrivain qui vit mourir Louis XIV, passer Louis XV et son siècle, naître et régner Louis XVI, et qui, placé entre le grand roi et le roi martyr, est à lui seul toute l'histoire de France de son temps.

Mais une correspondance particulière entre deux personnes qui se sont aimées offre peut-être encore quelque chose de plus triste, car ce ne sont plus les hommes, c'est l’homme que l'on voit.

D'abord les lettres sont longues, vives, multipliées ; le jour n'y suffit pas : on écrit au coucher du soleil ; on trace quelques mots au clair de la lune, chargeant la lumière chaste, silencieuse, discrète, de couvrir de sa pudeur mille désirs. On s'est quitté à l'aube ; à l'aube on épie la première clarté pour écrire ce que l'on croit avoir oublié de dire dans des heures de délices. Mille serments couvrent le papier où se reflètent les roses de l'aurore ; mille baisers sont déposés sur les mots brûlants qui semblent naître du premier regard du soleil : pas une idée, une image, une rêverie, un accident, une inquiétude qui n'ait sa lettre.

Voici qu'un matin quelque chose de presque insensible se glisse sur la beauté de cette passion, comme une première ride sur le front d'une femme adorée. Le souffle et le parfum de l'amour expirent dans ces pages de la jeunesse, comme une brise s'allanguit le soir sur des fleurs ; on s'en aperçoit, et l'on ne veut pas se l'avouer. Les lettres s'abrègent, diminuent en nombre, se remplissent de nouvelles, de descriptions. de choses étrangères ; quelques-unes ont retardé, mais on est moins inquiet ; sûr d'aimer et d'être aimé, on est devenu raisonnable, on ne gronde plus, on se soumet à l'absence. Les serments vont toujours leur train, ce sont toujours les mêmes mots mais ils sont morts ; l'âme y manque : Je vous aime n'est plus là qu'une expression d'habitude, un protocole obligé, le j'ai l'honneur d'être de toute lettre d'amour. Peu à peu le style se glace ou s'irrite. Le jour de poste n'est plus impatiemment attendu, il est redouté : écrire devient une fatigue. On rougit en pensée des folies que l'on a confiées au papier ; on voudrait pouvoir retirer ses lettres et les jeter au feu. Qu'est-il survenu ? Est-ce un nouvel attachement qui commence, ou un vieil attachement qui finit ? N'importe : c'est l'amour qui meurt avant l'objet aimé.

Vivent les romans en lettres et sans lettres, où les

sentiments ne se détruisent que par la violence, où ils ne cèdent jamais à ce travail caché au fond de la nature humaine ; fièvre lente du temps qui produit le dégoût et la lassitude, qui dissipe toute illusion et tout enchantement, qui mine nos passions, fane nos amours et change nos coeurs comme elle change nos cheveux et nos années.

Cependant, il est une exception à cette infirmité des choses humaines : il arrive quelquefois que, dans une âme forte, un amour dure assez pour se transformer en amitié passionnée, pour devenir un devoir, pour prendre les qualités de la vertu ; alors il perd sa défaillance de nature et vit de ses principes immortels. Richardson a merveilleusement représenté une passion de cette sorte dans le caractère de Clémentine.

Au surplus, en laissant à part les lettres fictives des romans et ne considérant que la langue épistolaire, les Anglais n'ont rien à comparer aux lettres de madame de Sévigné : les lettres de Pope, de Swift, d'Arbuthnot, de Bolingbroke, de Lady Montague, et enfin celles de Junius, que l'on croit être de sir Philip Francis, sont des ouvrages et non des lettres ; elles ont plus ou moins de rapport avec les lettres de Pline le jeune et de Voiture. Je préférerais pour mon goût, quelques lettres de l'infortuné lord Russel, de lady Russel, de miss Anne Seward, et le peu que l'on connaît des lettres de lord Byron.

Nouveaux romans

De Clarisse et de Tome Jones sont sorties les deux principales branches de la famille des romans modernes anglais, les romans à tableaux de famille et drames domestiques, les romans à aventures et à peintures de la société générale. Après Richardson les moeurs de l'ouest de la ville firent une irruption dans le domaine des fictions : les romans se remplirent de châteaux, de lords et de ladies, de scènes aux eaux, d'aventures aux courses de chevaux, au bal à l'Opéra, au Ranelagh, avec un chit-chat, un caquetage qui ne finissait plus. La scène ne tarda pas à se transporter en Italie ; les amants traversèrent les Alpes avec des périls effroyables et des douleurs d'âme à attendrir les lions : le lion répandit des pleurs ! Un jargon de bonne compagnie fut adopté : or, les modes de mots, les affectations d'un certain langage, d'une certaine prononciation, changeant dans la haute société anglaise presque à chaque session parlementaire, un honnête lecteur est tout ébahi de ne plus savoir l'anglais qu'il croyait savoir six mois auparavant. En 1822, lors de mon ambassade à Londres, le fashionable devait offrir au premier coup d'oeil un homme malheureux et malade, il devait avoir quelque chose de négligé dans sa personne, les ongles longs, la barbe non pas entière, non pas rasée, mais grandie un moment par surprise, par oubli, pendant les préoccupations du désespoir : mèche de cheveux au vent, regard profond, sublime, égaré et fatal ; lèvres contractées en dédain de la nature humaine ; coeur ennuyé, byronnien, noyé dans le dégoût et le mystère de l'être.

Aujourd'hui le dandy doit avoir un air conquérant, léger, insolent ; il doit soigner sa toilette, porter des moustaches ou une barbe taillée en rond comme la fraise de la reine Elisabeth, ou comme le disque radieux du soleil ; il décèle la fière indépendance de son caractère en gardant son chapeau sur sa

tête, en se roulant sur les sophas, en allongeant ses bottes au nez des ladies assises en admiration sur des chaises devant lui. Il monte à cheval avec une canne, qu'il porte comme un cierge, indifférent au cheval qui est entre ses jambes, par hasard. Il faut que sa santé soit parfaite, et son âme toujours au comble de cinq ou six félicités. Quelques dandys radicaux, les plus avancés vers l'avenir, ont une pipe. Mais sans doute tout cela est changé, dans le temps même que je mets à le décrire.

Le roman est obligé, sous peine de mort, de suivre le mouvement de l’ouest de Londres. Vingt jeunes femmes, travaillant jour et nuit, n'écrivent pas assez vite pour rester dans la vérité des moeurs d'un bout du roman à l'autre : si malheureusement leur ouvrage a trois petits volumes, nombre exigé par les libraires, le premier chapitre est déjà vieilli lorsqu'elles arrivent au dernier.

Dans ces milliers de romans qui ont inondé l'Angleterre depuis un demi-siècle, deux ont gardé leur place, Caleb William et Le Moine. Dans tous les autres, beaucoup de talent et d'esprit est disséminé comme on éparpille des dons précieux, des qualités rares, dans des feuilletons et des articles de journaux. Les ouvrages d'Anne Radcliffe font une espèce à part. Ceux de mistriss Barbauld, de miss Edgeworth, de miss Burnett, etc., ont, dit-on, beaucoup de chances de vivre.

« Il y devrait, dit Montaigne, avoir coertion des loix contre les escrivains ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et fainéants. On bannirait des mains de notre peuple et moy et cent autres. L’escrivaillerie semble estre quelque symptosme d'un siècle desbordé. Quand écrivismes-nous tant que depuis que nous sommes en trouble ? Quand les Romains tant que lors de leur ruine ? »

Je n'ai presque point parlé des femmes anglaises qui ont brillé jadis ou qui brillent maintenant dans les lettres, parce que j'aurais été entraîné, en suivant mon plan, à des parallèles que je ne veux point faire. Madame de Staël domine son époque, et ses ouvrages sont restés. Quelques Françaises se distinguent aujourd'hui par un rare mérite d'écrivain : une

d'entre elles a ouvert une route où elle sera peu suivie, mais par laquelle elle arrivera certainement à l'avenir. Les femmes, quand elles ont du génie, y mêlent des secrets qui font une partie du charme de leur talent et qu'on n'en peut séparer : or personne n'a le droit d'entrer dans ces mystères de la femme et de la muse. Enfin, le talent change souvent d'objet et de nature, il faut savoir attendre pour l'admirer dans ses modes divers. Plusieurs ont été séduites et comme enlevées par leurs jeunes années : ramenées au foyer maternel par le désenchantement, elles ont ajouté à leur lyre la corde grave ou plaintive sur laquelle s'exprime la religion ou le malheur.

Walter Scott. Les Juives

Mais ces écoles diverses de romanciers sédentaires, de romanciers voyageurs en diligence ou en calèche, de romanciers de lac et de montagne, de romanciers de ruines et de fantômes, de romanciers de villes et de salons, sont venues se perdre dans la nouvelle école de Walter Scott, de même que la poésie s'est précipitée sur les pas de lord Byron.

L'illustre peintre de l'Ecosse me semble avoir créé un genre faux ; il a, selon moi, perverti le roman et l'histoire : le romancier s'est mis à faire des romans historiques, et l'historien des histoires romanesques. J'en parle avec un peu d'humeur, parce que moi, qui tant décrivis, aimai, chantai, vantai les vieux temples chrétiens, à force d'en entendre rabâcher, j'en meurs d'ennui : il me restait pour dernière illusion une cathédrale ; on me la fait prendre en grippe.

Quand un auteur jouit d'une réputation générale dans son pays, quand cette réputation s'est soutenue pendant un grand nombre d'années, il n'appartient à personne, et surtout il n'appartient pas à un étranger, de contester les titres de cette réputation ; ils sont établis sur les bases les plus solides : le vrai génie de la langue, l'instinct national et le consentement de l'opinion. Cela suppose toujours des qualités du premier ordre.

Je me récuse donc comme juge de tel auteur anglais dont le mérite ne me paraît pas atteindre ce degré de supériorité qu'il a aux yeux de ses compatriotes. Si dans Walter Scott je suis obligé de passer souvent des conversations interminables ; si je n'y rencontre pas toujours cette nature choisie, cette perfection de scènes, cette originalité, ces pensées, ces traits que je trouve dans Manzoni et dans plusieurs de nos romanciers modernes, c'est ma faute. Mais un des grands mérites de Walter Scott à mes yeux, c'est de pouvoir être mis entre les mains de tout le monde : il faut de plus grands efforts

de talent pour intéresser, en restant dans l'ordre, que pour plaire en passant toute mesure ; il est moins facile de régler le coeur que de le troubler.

Burke retint la politique de l'Angleterre dans le passé ; Walter Scott refoula les Anglais jusqu'au moyen âge : tout ce qu'on écrivit, fabriqua, bâtit, fut gothique : livres, meubles, maisons, églises, châteaux. Mais les lairds de la Grande Charte sont aujourd'hui des fashionables de Bond-Street, race frivole qui campe dans des manoirs antiques, en attendant l'arrivée des deux grands barons modernes, l'égalité et la liberté, qui s'apprêtent à les en chasser.

Walter Scott ne moule pas, comme Richardson, sur le type intérieur de l'homme ; il reproduit de préférence l'extérieur du personnage ; ses fantaisies ont un grand charme, témoin le portrait de la juive dans Ivanhoe.

« Rebecca montrait avec avantage sa taille, d'une proportion exquise, dans une espèce d'habillement oriental, à la mode des femmes de sa nation. Son turban de soie jaune seyait à son teint rembruni. L'éclat de ses yeux, l'arc superbe de ses sourcils, son nez aquilin parfaitement formé, ses dents aussi blanches que des parles, ses tresses noires, chacune roulée en spirale, tombant avec profusion sur son sein et son col de neige, comme une simarre de la plus riche soie de Perse, entremêlée de fleurs, tout cela composait un ensemble de charmes qui ne le cédait point aux agréables vierges dont la belle juive était entourée. Un corset d'or et de perles serrait la taille de Rebecca depuis la gorge jusqu'à la ceinture, s'entrouvrait dans la partie supérieure, et laissait voir un collier de diamants orné de pendants d'un prix inestimable. Une plume d'autruche se rattachait avec une agrafe de pierrerie au turban de la fille de Sion... elle ressemblait à l'épouse des cantiques : The very bride of the canticles. »

Fontanes, cet ami que je regretterai éternellement, me demandait un jour pourquoi dans la race juive les femmes sont plus belles que les hommes : je lui en donnai une raison de poète et de chrétien. Les juives, lui dis-je, ont échappé à la malédiction dont leurs pères, leurs maris et leurs fils ont été

frappés. On ne trouve aucune juive mêlée dans la foule des prêtres et du peuple qui insulta le Fils de l'Homme, le flagella, le couronna d'épines, lui fit subir les ignominies et les douleurs de la croix. Les femmes de la Judée crurent au Sauveur, l'aimèrent, le suivirent, l'assistèrent de leur bien, le soulagèrent dans ses afflictions. Une femme, à Béthanie, versa sur sa tête le nard précieux qu'elle portait dans un vase d'albâtre ; la pécheresse répandit une huile de parfum sur ses pieds, et les essuya avec ses cheveux. Le Christ, à son tour, étendit sa miséricorde et sa grâce sur les juives ; il ressuscita le fils de la veuve de Naïm et le frère de Marthe ; il guérit la belle-mère de Simon et la femme qui toucha le bas de son vêtement : pour la Samaritaine il fut une source d'eau vive, un juge compatissant pour la femme adultère. Les filles de Jérusalem pleurèrent sur lui, les saintes femmes l'accompagnèrent au Calvaire, achetèrent du baume et des aromates, et le cherchèrent au sépulcre en pleurant : Mulier, quid ploras ? Sa première apparition après sa résurrection fut à Madeleine ; elle ne le reconnaissait pas ; mais il lui dit : « Marie ! » Au son de cette voix, les yeux de Madeleine s'ouvrirent, et elle répondit : « Mon maître ! » Le reflet de quelque beau rayon sera resté sur le front des juives.

Fontanes parut satisfait de ces raisons, concluantes en effet pour les doctes soeurs.

Ecole des lacs. Poètes des classes industrielles

En même temps que le roman passait à l'état romantique, la poésie subissait une transformation semblable. Cowper abandonna l'école française pour faire revivre l'école nationale ; Burns, en Ecosse, commença la même révolution. Après eux vinrent les restaurateurs des ballades : Coleridge, Wordsworth, Southey, Wilson, Campbell, Thomas Moore, Crabbe, Morgan, Rogers, Sheil, Hogg, ont amené cette poésie jusqu'à nos jours. Gertrude of Wyoming de Thomas Campbell, Lalla-Rookh de Thomas Moore, Les Plaisirs de la Mémoire, par Rogers, ont obtenu un grand succès. Plusieurs de ces poètes appartiennent à ce qu'on appelait lake school, parce qu'ils demeuraient aux bords des lacs de Cumberland et de Westmoreland, et qu'ils les chantaient quelquefois.

Thomas Moore, Campbell, Rogers, Crabbe, Wordsworth, Southey, Hunt, Knowles, lord Holland, vivent encore pour l'honneur des lettres anglaises ; mais il faut être né Anglais pour apprécier tout le mérite d'un genre intime de composition, qui se fait particulièrement sentir aux hommes du sol. Je ne sais s'il serait possible de bien rendre en français les mélodies de Thomas Moore, le barde d'Erin : appliquez cette remarque à ces petites pièces de poésie de noms divers qui charment l'esprit et l'oreille d'un Anglais, d'un Irlandais, d'un Ecossais. Le lyrique Burns, dont Campbell a célébré la mort, et le chansonnier des matelots, sont des enfants de la terre britannique ; ils ne pourraient vivre dans leur énergie et leur grâce sous un autre soleil. Nous prétendons comprendre Anacréon et Catulle : je suis persuadé que la finesse attique et l'urbanité romaine nous échappent.

L'Angleterre a vu de temps en temps des poètes sortir des classes industrielles : Bloomfield, garçon cordonnier, est auteur

du Garçon de ferme (The Farmer's Boy), poème dont la langue est extrêmement savante. Aujourd'hui c'est un forgeron qui brille : Vulcain était fils de Jupiter[2644]. Hogg, qui vient de mourir, le premier poète de l'Ecosse après Burns, était un fermier. Nous avons aussi nos muses du peuple : je ne parlerai point de la belle Cordière et de Clémence de Bourges, parce qu'en dépit de leurs talents et de leurs noms elles étaient riches ; maître Adam, menuisier de Nevers, s'oppose mieux au cordonnier anglais. À présent même, J.C. Jouvenot, ancien artisan serrurier, a donné deux volumes de poèmes, de comédies et de tragédies. Reboul, boulanger à Nîmes, adresse à une mère ces stances d'une poétique et touchante inspiration :

L'ange et l'enfant.
À une mère.
Un ange au radieux visage
Penché sur le bord d'un berceau,
Sembloit contempler son image
Comme dans l'onde d'un ruisseau.
« Charmant enfant, qui me ressemble,
« Disoit-il, oh ! viens avec moi :
« Viens, nous serons heureux ensemble
« La terre est indigne de toi.
« Là, jamais entière allégresse
« L'âme y souffre de ses plaisirs
« Les cris de joie ont leur tristesse ;
« Les voluptés ont leurs soupirs.
« Eh quoi ! les chagrins, les alarmes
« Viendroient troubler ce front si pur,
« Et par l'amertume des larmes
« Se terniroient ces yeux d'azur !
« Non, non ; dans les champs de l'espace
« Avec moi tu vas t'envoler
« La Providence te fait grâce
« Des jours que tu devois couler. »
Et secouant ses blanches ailes,
L'ange à ces mots a pris l'essor

Vers les demeures éternelles...

Pauvre mère, ton fils est mort.

Si M. Reboul a pris femme parmi les filles de Cérès et que cette femme devienne sa muse, la France aura sa Fornarina.

Voici quelques vers d'un facteur de la poste aux lettres, au bureau de Puligny :

Elégie aux mânes de Marie Grand.

Son aurore était belle ; elle était à cet âge
Où l'aimable langueur qui pâlit le visage
Donne aux yeux tant de charme et parle à tant de coeurs !
Elle était à cet âge où l'on verse des pleurs.
O pleurs délicieux !... Sa paupière arrosée
Payoit à la nature une douce rosée ;
Déjà dans ses yeux bleus on voyait chaque jour
Eclore, puis mourir un beau rayon d'amour.
(...)
Elle était...
Tendre comme l'agneau qui bêle à la colline
Quand son dos caressant vers la brebis s'incline.
Hélas ! tant de vertus ne devraient point finir.
Pourquoi n'en reste-t-il, hélas ! qu'un souvenir ?
(...)
Elle tendit les bras, et nos coeurs s'enlacèrent ;
Nos soupirs confondus ensemble s'étouffèrent !
Cette heure si cruelle était pour nous des jours :
Cette heure vit encore, et je pleure toujours.

La princesse Charlotte. Knox

Je viens de nommer Hogg le dernier poète des chaumières des trois royaumes ; je dirai quelques mots de la dernière muse des palais britanniques, afin qu'on voie tout mourir dans ce siècle de mort. La princesse Charlotte d'Angleterre a chanté les beautés de Claremont en leur appliquant ces vers d'un grand poète :

To Claremont's terraced heights and Esher groves,
Where, in the sweet solitude, embraced
By the soft windings of the silent muse,
From courts and cities Charlotte finds repose :
Enchanting vale ! beyond whate'er the muse
Has of Achaia, of Hesperia sung.
O vale of bliss ! O softly swelling hills,
On which the power of cultivation lies
And joys to see the wonders of this soil !

« Terrasses élevées de Claremont ! bocages d'Esher ! c'est dans votre paisible solitude que, bercée par les doux accents de sa muse modeste, Charlotte trouve le repos loin des cités et des cours ! Vallon enchanteur ! bien au-dessus de tout ce qu'ont célébré les chantres de la Grèce et de l'Ausonie ! O vallée du bonheur ! ô collines doucement inclinées, sur lesquelles le génie de la culture s'enorgueillit de voir éclore les merveilles de sa puissance[2645] ! »

Quand on voit cette reine présumée rêver si jeune et si heureuse dans les bocages d'Esher, on peut croire qu'elle eût descendu dans la tombe avec moins de peine du haut du trône d'Elisabeth que du haut des terrasses de Claremont. J'avais vu cette princesse enfant dans les bras de sa mère ; je ne l'ai point retrouvée en 1822, à Windsor, auprès de son père. Ces vols, que la mort commet sans cesse au milieu de nous, nous surprennent toujours ; mais qui sait si ce n'est pas par un effet de sa miséricorde que la Providence a retiré si tôt du monde la

fille de Georges IV ? Que de bonheur en apparence attendait Marie-Antoinette, quand elle vint poser à Versailles, sur sa belle tête, la plus belle couronne du monde ! Abreuvée d'outrages quelques années plus tard, elle ne trouvait pas une voix en France qui dît : Paix à ses douleurs ! L'auguste victime n'était chantée qu'en terre étrangère par des fugitifs ou par des étrangers : l'abbé Delille demandait des expiations à sa lyre fidèle ; Alfieri composait l'admirable sonnet :

Regina sempre !

Knox pleurait la captivité de la reine veuve et martyre :

If thy breast soft pity knows,
O ! drop a tear with me ;
Feel for th'unexampled woes
Of widow'd royalty.
Fallen, fallen from a throne !
Lo ! beauty, grandeur, power ;
Hark !’tis a queen's, a mother's moan ;
From yonder dismal tow'r,
I hear her say, or seem to say
« Ye who listen to my story,
Learn how transient beauty's day,
How unstable human glory ! »

« Si ton sein connaît la douce pitié, oh ! répands avec moi une larme ! laisse-toi toucher par les malheurs sans exemple de la veuve royale.

« Tombée, tombée du trône ! Regardez la beauté, la grandeur, la puissance ! Ecoutez ! c'est le gémissement d'une reine, d'une mère : Là, du fond de cette affreuse tour,

« Je l'entends qui dit, ou qui semble dire : Vous qui prêtez l'oreille à mon histoire, apprenez combien est rapide le jour de la beauté, combien inconstante la gloire humaine ! »

Chansons. Lord Dorset. Béranger

La chanson, aussi ancienne en Angleterre qu'elle l'est dans le royaume de saint Louis, a pris toutes les formes : elle se change en hymne pour la religion ; elle reste chanson pour les mille riens et les mille accidents de la vie, gais ou tristes. Les Marins (The Seamen) de lord Dorset sont une composition d'une verve élégante. J'en prends la traduction littérale dans la poétique anglaise de M. Hennet :

À vous, mesdames, qui êtes à présent sur terre,
Nous, qui sommes sur mer, nous écrivons ;
Mais d'abord nous voudrions vous faire comprendre
Combien il est difficile d'écrire ;
Tantôt les muses, et tantôt Neptune,
Nous devons implorer pour vous écrire
Avec un fa, la, la, la, la, la.
Car les muses auraient beau nous être propices
Et remplir nos cerveaux vides,
Si le fier Neptune soulève le vent
Pour agiter la plaine azurée,
Nos papier, plume, encre, et nous,
Roulons avec le vaisseau sur la mer,
Avec un fa, la, la, la, la, la.
Donc, si nous n'écrivons pas à chaque poste,
Ne nous accusez pas d'indifférence ;
N'en concluez pas non plus que nos vaisseaux sont pris
Par les Hollandois ou par le vent :
Nous vous enverrons nos larmes par un chemin plus prompt ;
Le flux vous les portera deux fois par jour
Avec un fa, la, la, la, la, la.
Mais à présent nos craintes deviennent plus orageuses
Et renversent nos espérances,
Lorsque vous, sans égard pour nos maux,

Vous vous asseyez avec insouciance au spectacle,
Et permettez peut-être à quelque homme plus heureux
De vous baiser la main ou de jouer avec votre éventail
Avec un fa, la, la, la, la, la.
Or maintenant que nous avons exprimé tout notre amour
Et en même temps toutes nos craintes,
Dans l'espoir que cette déclaration excitera
Quelque pitié pour nos pleurs,
Puissions-nous n'apprendre jamais d'inconstance ;
Nous en avons assez sur mer,
Avec un fa, la, la, la, la, la.
Un couplet de l'original donnera l'idée du rythme :
And now we've told you all our loves
And likewise all our fears,
In hope this declaration moves
Some pity for our tears ;
Let's hear of ne inconstancy ;
We have too much of that at sea
With a fa, la, la, la, la, la.
C'est la chanson française au XVIIIe siècle.
Une très jolie chansonnette, Le Pigeon, représente une jeune femme envoyant un message à son amant :
Why tarries my love,
Why tarries my love,
Why tarries my love from me ?
Come hither, my dove,
I'll write to my love
And send him a letter by thee, etc.
Pourquoi tarde mon amour,
Pourquoi tarde mon amour,
Pourquoi tarde mon amour loin de moi ?
Viens ici, ma colombe ;
J'écrirai à mon amour,
Et lui enverrai la lettre par toi.
Je l'attacherai à ta patte,
Je l'attacherai à ta patte,
Je l'attacherai bien fort avec un ruban.

— Ah ! non pas à ma patte
Belle lady, je vous prie,
Mais attachez-la sous mon aile.
Elle mit à son cou,
Elle mit à son cou
Un grelot et un collier si jolis.
Elle attacha à son aile
Le rouleau avec un ruban,
Et le baisa, puis l'envoya dehors.

Le God save the King, le Rule Britannia, de Thomson, la ballade de Burns,

Scots, who have with Wallace bled.

Ecossais, qui avez répandu votre sang avec Wallace, etc.,

doivent rester dans leur langue naturelle. On admire surtout de Burns les Two dogs, Cottier's Saturday night : il y a plusieurs chansons à boire ; quelques-unes décrivent des scènes de village. Toutes ces pièces, pleines d’humour, n'ont pas la verve des refrains de Desaugiers.

Mais si Thibaut, comte de Champagne, l'emporta sur tous les Thibauts anglais du XIIIe siècle, Béranger, dans le XIXe, laisse loin derrière lui tous les Bérangers de la Grande-Bretagne. L'art n'ôte rien au succès auprès de la foule quand il est réuni au vrai talent : les chansons de Béranger, composées avec le soin que Racine mettait à ses vers, et qui sont, pour ainsi dire, travaillées à la loupe, sont descendues aux classes inférieures de la société ; le peuple les a apprises par coeur, comme les écoliers apprennent le récit de Théramène. Ainsi que La Fontaine dans la fable, Béranger dans la chanson s'élève au plus haut style. La popularité attachée à des vers de circonstance, à des moqueries spirituelles passera, mais des beautés supérieures resteront. On sent dans les ouvrages de Béranger, sous une surface de gaieté, un fond de tristesse qui tient à ce qu'il y a de sincère et de permanent dans l'âme humaine. Des couplets tels que ceux-ci seront de toutes les Frances futures et redits dans tous les temps :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse !
Vous vieillirez, et je ne serai plus.

Pour moi le temps semble, dans sa vitesse,
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.
Survivez-moi ; mais que l'âge pénible
Vous trouve encore fidèle à mes leçons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible.
De votre ami répétez les chansons.
Lorsque les yeux chercheront sous vos rides
Les traits charmants qui m'auront inspiré,
Des doux récits les jeunes gens avides
Diront : Quel fut cet ami tant pleuré !
De mon amour, peignez, s'il est possible,
L'ardeur, l'ivresse, et même les soupçons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.
On vous dira : Savait-il être aimable ?
Et sans rougir vous direz : Je l'aimais.
D'un trait méchant se montra-t-il capable ?
Avec orgueil vous répondrez : Jamais.
Ah ! dites bien qu'amoureux et sensible
D'un luth joyeux il attendrit les sons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.
Objet chéri, quand mon renom futile
De vos vieux ans charmera les douleurs,
À mon portrait quand votre main débile
Chaque printemps suspendra quelques fleurs,
Levez les yeux vers ce monde invisible
Où pour toujours nous nous réunissons ;
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

En sortant de Dieppe, le chemin qui conduit à Paris monte assez rapidement : à droite, sur la berge élevée, on voit le mur d'un cimetière ; le long de ce mur est établi un rouet de corderie. Un soir du dernier été, je me promenais sur ce chemin, deux cordiers marchant parallèlement à reculons, et se balançant d'une jambe sur l'autre, chantaient ensemble à demi-voix. Je prêtai l'oreille ; ils en étaient à ce couplet du

Vieux Caporal :

Qui là-bas sanglote et regarde ?
Eh ! c'est la veuve du tambour.
En Russie, à l'arrière-garde,
J'ai porté son fils nuit et jour.
Comme le père, enfant et femme
Sans moi restaient sous les frimas.
Elle va prier pour mon âme.
Conscrits, au pas.
Ne pleurez pas,
Ne pleurez pas.
Marchez au pas.
Au pas, au pas, au pas, au pas !

Ces hommes prononçaient le refrain : Conscrits, au pas. Ne pleurez pas... Marchez au pas, au pas, au pas, d'un ton si mâle et si pathétique, que les larmes me vinrent aux yeux : en marquant eux-mêmes le pas et en dévidant leur chanvre, ils avaient l'air de filer le dernier moment du Vieux Caporal. Qui leur avait appris cette complainte ? Ce n'était pas assurément la littérature, la critique, l'admiration enseignée, tout ce qui sert au bruit et au renom ; mais un accent vrai, sorti de quelque part, était arrivé à leur âme du peuple. Je ne saurais dire tout ce qu'il y avait dans cette gloire particulière à Béranger, dans cette gloire solitairement révélée par deux matelots qui chantaient, au soleil couchant, à la vue de la mer, la mort d'un soldat.

Beattie

Burns, Mason, Cowper moururent pendant mon émigration à Londres avant 1800 et en 1800 ; ils finissaient le siècle : je le commençais. Darwin et Beattie moururent deux ans après mon retour de l'exil. Beattie avait annoncé l'ère nouvelle de la lyre. Le Minstrel, ou le progrès du génie, est la peinture des premiers effets de la Muse sur un jeune barde, lequel ignore encore le génie dont il est tourmenté. Tantôt le poète futur va s'asseoir au bord de la mer pendant une tempête, tantôt il quitte les jeux du village pour écouter à l'écart et dans le lointain le son des musettes : le poème est écrit en stances rimées comme les vieilles ballades. (...)

« Si je voulais invoquer une muse savante, mes doctes accords diraient ici quelle fut la destinée du barde dans les jours du vieux temps ; je le peindrais portant un coeur content sous de simples habits : on verrait ses cheveux flottants et sa barbe blanchie ; sa harpe modeste, seule compagne de son chemin, répondant aux soupirs des brises, serait suspendue à ses épaules voûtées ; le vieillard, en marchant, chanterait à demi-voix quelque refrain joyeux.

« Mais un pauvre minstrel inspire aujourd'hui mes vers. (...)

Dans les siècles gothiques (comme les vieilles ballades le racontent) vivait autrefois un berger. Ses ancêtres avaient peut-être habité une terre aimée des muses, les grottes de la Sicile ou les vallées de l'Arcadie ; mais, lui, il était né dans les contrées du Nord, chez une nation fameuse par ses chansons et par la beauté de ses vierges ; nation fière quoique modeste, innocente quoique libre, patiente dans le travail, ferme dans le péril, inébranlable dans sa foi, invincible sous les armes. (...)

« Edwin n'était pas un enfant vulgaire : son oeil semblait souvent chargé d'une grave pensée ; il dédaignait les hochets de son âge, hors un petit chalumeau, grossièrement façonné ; il était sensible, quoique sauvage, et gardait le silence quand il

était content ; il se montrait tour à tour plein de joie et de tristesse, sans qu'on en devinât la cause. Les voisins tressaillaient et soupiraient à sa vue, et cependant le bénissaient. Aux uns il semblait d'une intelligence merveilleuse ; aux autres il paraissait insensé.

« Mais pourquoi dirais-je les yeux de son enfance ? Il ne se mêlait point à la foule brillante de ses jeunes compagnons ; il aimait à s'enfoncer dans la forêt, ou à s'égarer sur le sommet solitaire de la montagne. Souvent les détours d'un ruisseau sauvage conduisent ses pas à des bocages ignorés. Tantôt il descend au fond des précipices, du sommet desquels se penchent de vieux pins ; tantôt il gravit des cimes escarpées, où le torrent brille de rocher en rocher, où les eaux, les forêts, les vents forment un concert immense, que l'écho grossit et porte jusqu'aux cieux.

« Quand l'aube commence à blanchir les airs, Edwin, assis au sommet de la colline, contemple au loin les nuages de pourpre, l'océan d'azur, les montagnes grisâtres, le lac qui brille faiblement parmi les bruyères vaporeuses, et la longue vallée étendue vers l'occident, où le jour lutte encore avec les ombres.

« Quelquefois, pendant les brouillards de l'automne vous le verriez escalader le sommet des monts. O plaisir effrayant ! debout sur la pointe d'un roc, comme un matelot sauvé du naufrage sur une côte déserte, il aime à voir les vapeurs se rouler en vagues énormes, s'allonger sur les horizons, là se creuser en golfe, ici s'arrondir autour des montagnes. Du fond du gouffre, au-dessous de lui, la voix de la bergère et le bêlement des troupeaux remontent jusqu'à son oreille, à travers la brume épaissie. (...)

« Le romanesque enfant sort de l'asile où il s'était mis à couvert des tièdes ondées du midi. Elle est passée la pluie de l'orage ; maintenant l'air est frais et parfumé. Dans l'orient obscur, déployant un arc immense, l'iris brille au soleil couchant. Jeune insensé qui croit pouvoir saisir le glorieux météore ! combien vaine est la course que ton ardeur a commencée ! La brillante apparition s'éloigne à mesure que tu

la poursuis. Ah ! puisses-tu savoir qu'il en est ainsi dans la jeunesse lorsque nous poursuivons les chimères de la vie.

« Quand la cloche du soir chargeait de ses gémissements la brise solitaire, le jeune Edwin, marchant avec lenteur et prêtant une oreille attentive, se plongeait dans le fond des vallées ; tout autour de lui, il croyait voir errer des convois funèbres, de pâles ombres, des fantômes traînant des chaînes ou de longs voiles ; mais bientôt ces bruits de la mort se perdaient dans le cri lugubre du hibou, ou dans les murmures du vent des nuits, qui ébranlait par intervalles les vieux dômes d'une église.

« Si la lune rougeâtre se penchait à son couchant sur la mer mélancolique et sombre, Edwin allait chercher les bords de ces sources inconnues où s'assemblaient sur les bruyères les magiciennes des temps passés. Là, souvent le sommeil venait le surprendre, et lui apportait ses visions.

« Le songe a fui... Edwin, réveillé avec l'aurore, ouvre ses yeux enchantés sur les scènes du matin ; chaque zéphyr lui apporte mille sons délicieux ; on entend le bêlement du troupeau, le tintement de la cloche de la brebis, le bourdonnement de l'abeille ; la cornemuse fait retentir les rochers, et se mêle au bruit sourd de l'Océan lointain qui bat ses rivages.

« Le chien de la cabane aboie en voyant passer le pèlerin matinal ; la laitière, couronnée de son vase, chante en descendant la colline ; le laboureur traverse les guérets en sifflant ; le lourd chariot crie en gravissant le sentier de la montagne ; le lièvre étonné sort des épis vacillants ; la perdrix s'élève sur son aile bruyante ; le ramier gémit dans son arbre solitaire, et l'alouette gazouille au haut des airs. (...)

« Quand la jeunesse du village danse au son du chalumeau, Edwin ; assis à l'écart, se plaît à rêver au bruit de la musique. Oh ! comme alors tous les jeux bruyants semblent vains et tumultueux à son âme ! Céleste mélancolie, que sont près de toi les profanes plaisirs du vulgaire ! (...)

« Le chant fut le premier amour d'Edwin ; souvent la harpe de la montagne soupira sous sa main aventureuse, et la flûte

plaintive gémit suspendue à son souffle. Sa muse, encore enfant, ignorait l'art du poète, fruit du travail et du temps. Edwin atteignit pourtant cette perfection si rare ainsi que mes vers le diront quelque jour. »

La citation est longue ; mais elle est importante pour l'histoire de la poésie. Beattie a parcouru la série entière des rêveries et des idées mélancoliques dont cent autres poètes se sont crus les discoverers. Beattie se proposait de continuer son poème ; en effet, il en a écrit le second chant ; Edwin entend un soir une voix grave s'élevant du fond d'une vallée, c'est celle d'un solitaire qui, après avoir connu les illusions du monde, s'est enseveli dans cette retraite, pour y recueillir son âme et chanter les merveilles du Créateur. Cet ermite instruit le jeune minstrel, et lui révèle le secret de son génie. L'idée était heureuse, mais l'exécution n'a pas répondu au bonheur de l'idée. Les dernières strophes du nouveau chant sont consacrées au souvenir d'un ami. Beattie était destiné à verser des larmes ; la mort de son fils brisa son coeur paternel : comme Ossian après la perte de son Oscar, il suspendit sa harpe aux branches d'un chêne. Peut-être le fils de Beattie était-il ce jeune minstrel qu'un père avait chanté, et dont il ne voyait plus les pas sur la montagne.

Lord Byron. Orme d'Harrow

On retrouve dans les premiers vers de lord Byron[2646] des imitations frappantes du Minstrel. À l'époque de mon exil en Angleterre, lord Byron habitait l'école de Harrow, dans un village à dix milles de Londres. Il était enfant ; j'étais jeune et aussi inconnu que lui : je le devais précéder dans la carrière des lettres et y rester après lui. Il avait été élevé sur les bruyères de l'Ecosse, au bord de la mer, comme moi dans les landes de la Bretagne, au Lord de la mer ; il aima d'abord la Bible et Ossian, comme je les aimais ; il chanta dans Newstead-Abbey les souvenirs de l'enfance, comme je les chantai dans le château de Combourg.

When ! roved, a young highlander, o'er the dark heath

And climb'd thy steep summit, oh ! Morven of snow, etc,

« Lorsque j'explorais, jeune montagnard, la noire bruyère et gravissais ta cime penchée, ô Morven couronné de neiges, pour m'ébahir au torrent qui tonnait au-dessous de moi, ou aux vapeurs de la tempête qui s'amoncelaient à mes pieds. (...)

« Je me levais avec l'aube. Mon chien pour guide, je bondissais de montagne en montagne. Je fendais avec ma poitrine les vagues de la marée envahissante de la Dee, et j'écoutais de loin la chanson du highlander. Le soir, à mon repos, sur ma couche de bruyère, aucun songe, si ce n'est celui de Marie, ne se présentait à ma vue. (...)

« J'ai quitté ma givreuse demeure ; mes visions sont passées, mes montagnes évanouies : ma jeunesse n'est plus. Comme le dernier de ma race, je dois me faner seul et ne trouver de délices qu'aux jours dont je fus jadis le témoin. Ah ! l'éclat est venu, mais il a rendu mon lot amer ! Plus chères furent les scènes que mon enfance a connues ! (...)

« Adieu donc, vous, collines où mon enfance fût nourrie ! et toi, douce fluente Dee, adieu à tes eaux ! Aucun toit dans la forêt n'abritera ma tête. Ah ! Marie, aucun toit ne peut être le

mien qu'avec vous ! » Dans mes longues courses solitaires aux environs de Londres, j'ai traversé plusieurs fois le village de Harrow, sans savoir quel génie il renfermait. Je me suis assis dans le cimetière, au pied de l'orme sous lequel, en 1807, lord Byron écrivait ces vers au moment où je revenais de la Palestine :

Spot of my youth ! whose hoary branches sigh,

Swept by the breeze that fans thy cloudless sky, etc.

« Lieu de ma jeunesse, où soupirent les branches chenues effleurées par la brise qui rafraîchit ton ciel sans nuage ! Lieu où je vague aujourd'hui seul, moi qui souvent ai foulé avec ceux que j'aimais ton gazon mol et vert, avec ceux qui, dispersés au loin, regrettent comme moi, par aventure, les heureuses scènes qu'ils connurent jadis ! Oh ! lorsque de nouveau je fais le tour de ta colline arrondie, mes yeux t'admirent, mon coeur t'adore, ô toi, orme affaissé sous les rameaux duquel je m'étendais, en livrant aux songes les heures du crépuscule ! J'y délasse aujourd'hui mes membres fatigués comme j'avais coutume, mais, hélas ! sans mes pensées d'autrefois ! (...)

« Quand la destinée glacera ce sein qu'une fièvre dévore ; quand elle en aura calmé les soucis et les passions, (...) ici où il palpita, ici mon coeur pourra reposer. Puissé-je m'endormir où s'éveillèrent mes espérances, (...) mêlé à la terre où coururent mes pas, (...) pleuré de ceux qui furent en société avec mes jeunes années, oublié du reste du monde ! »

Et moi je dirai : Salut, antique ormeau des songes, au pied duquel Byron enfant s'abandonnait aux caprices de son âge, alors que je rêvais René sous ton ombre, sous cette même ombre ou plus tard le poète vint, à son tour, rêver Childe-Harold ! Byron demandait au cimetière témoin des premiers jeux de sa vie une tombe ignorée : inutile prière, que n'a point exaucée la gloire.

Les deux nouvelles écoles littéraires. Quelques ressemblances de destinée

Il y aura peut-être[2647] quelque intérêt à remarquer dans l'avenir (si pour moi il y a avenir) la rencontre des deux chefs de la nouvelle école française et anglaise, ayant un même fonds d'idées, des destinées, sinon des moeurs, à peu près pareilles : l'un pair d'Angleterre, l'autre pair de France ; tous deux voyageurs dans l'Orient, assez souvent l'un près de l'autre, et ne se voyant jamais : seulement la vie du poète anglais a été mêlée à de moins grands événements que la mienne.

Lord Byron est allé visiter après moi les ruines de la Grèce : dans Childe-Harold il semble embellir de ses propres couleurs les descriptions de l'Itinéraire. Au commencement de mon pèlerinage je reproduis l'adieu du sire de Joinville à son château ; Byron dit un égal adieu à sa demeure gothique.

Dans les Martyrs, Eudore part de la Messénie pour se rendre à Rome.

« Notre navigation fut longue, dit-il. (...) Nous vîmes tous ces promontoires marqués par des temples ou des tombeaux. (...)

Nous traversâmes le golfe de Mégare. Devant nous était Egine, à droite le Pirée, à gauche Corinthe. Ces villes jadis si florissantes n'offraient que des monceaux de ruines. Les matelots mêmes parurent touchés de ce spectacle. La foule accourue sur le pont gardait le silence : chacun tenait ses regards attachés à ces débris ; chacun en tirait peut-être secrètement une consolation dans ses maux, en songeant combien nos propres douleurs sont peu de chose comparées à ces calamités qui frappent des nations entières, et qui avaient étendu sous nos yeux les cadavres de ces cités. »

« (...) Mes jeunes compagnons n'avaient entendu parler que des métamorphoses de Jupiter, et ils ne comprirent rien aux

débris qu'ils avaient sous les yeux ; moi, je m'étais déjà assis, avec le prophète, sur les ruines des villes désolées, et Babylone m'enseignait Corinthe. »

Lisez maintenant lord Byron, quatrième chant de Childe-Harold :

... As my bark did skim
The bright blue waters with a fanning wind,
Came Megara before me, and behind
Aegina lay, Piraeus on the right
And Corinth on the left ; ! lay reclined
Along the prow, and saw all these unite
In ruin...
(...)
The Roman saw these tombs in his own âge,
These sepulchres of cities, which excite
Sad wonder, and this yet surviving page
The moral lesson bears, drawn from such pilgrimage.

« (...) Lorsque ma barque effleurait le brillant azur des vagues sous une fraîche brise, Mégare vint devant moi, Egine restait derrière, le Pirée à ma droite, Corinthe à ma gauche. J'étais appuyé sur la proue, et je vis ces ruines réunies. (...)

« Le Romain vit ces tombes dans son propre temps, ces sépulcres des cités qui excitent un triste étonnement ; et cette page qui leur survit porte la morale leçon tirée d'un tel pèlerinage. »

Le poète anglais est ici, comme le prosateur français, derrière la lettre de Sulpicius à Cicéron ; mais une rencontre si parfaite m'est singulièrement glorieuse, puisque j'ai devancé le chantre immortel au rivage où nous avons eu les mêmes souvenirs, et où nous avons commémoré les mêmes ruines.

J'ai encore l'honneur d'être en rapport avec lord Byron dans la description de Rome : Les Martyrs et ma Lettre sur la campagne romaine ont l'inappréciable avantage pour moi d'avoir deviné les inspirations d'un beau génie. M. de Béranger, notre immortel chansonnier, a placé dans le dernier volume de ses chansons une note trop obligeante pour que je la rapporte en entier ; il a osé dire, en rappelant le mouvement

que j'ai imprimé, selon lui, à la poésie française : « L'influence de l'auteur du Génie du christianisme s'est fait ressentir également à l'étranger, et il y aurait peut-être justice à reconnaître que le chantre de Childe-Harold est de la famille de René[2648]. »

S'il était vrai que René entrât pour quelque chose dans le fond du personnage unique mis en scène sous des noms divers dans Childe-Harold, Conrad, Lara, Manfred, le Giaour ; si par hasard lord Byron m'avait fait vivre de sa vie, il aurait donc eu la faiblesse de ne jamais me nommer ? J'étais donc un de ces pères qu'on renie quand on est arrivé au pouvoir ? Lord Byron peut-il m'avoir complètement ignoré, lui qui cite presque tous les auteurs français ses contemporains ? N'a-t-il jamais entendu parler de moi, quand les journaux anglais comme les journaux français ont retenti vingt ans auprès de lui de la controverse sur mes ouvrages, lorsque le New Times a fait un parallèle de l'auteur du Génie du christianisme et de l'auteur de Childe-Harold ?

Point de nature, si favorisée qu'elle soit, qui n'ait ses susceptibilités, ses défiances : on veut garder le sceptre ; on craint de le partager ; on s'irrite des comparaisons. Ainsi un autre talent supérieur a évité mon nom dans un ouvrage sur la littérature. Grâce à Dieu, m'estimant à ma juste valeur, je n'ai jamais prétendu à l'empire ; comme je ne crois qu'à la vérité religieuse dont la liberté est une forme, je n'ai pas plus de foi en moi qu'en toute autre chose ici-bas. Mais je n'ai jamais senti le besoin de me taire quand j'ai admiré : c'est pourquoi je proclame mon enthousiasme pour madame de Staël et pour lord Byron.

Au surplus, un document trancherait la question si je le possédais. Lorsque Atala parut, je reçus une lettre de Cambridge, signé G. Gordon, lord Byron. Lord Byron, âgé de quinze ans, était un astre non levé : des milliers de lettres de critiques ou de félicitations m'accablaient ; vingt secrétaires n'auraient pas suffi pour mettre à jour cette énorme correspondance. J'étais donc contraint de jeter au feu les trois quarts de ces lettres, et à choisir seulement, pour remercier ou

me défendre, les signatures les plus obligatoires. Je crois cependant me souvenir d'avoir répondu à lord Byron ; mais il est possible aussi que le billet de l'étudiant de Cambridge ait subi le sort commun. En ce cas mon impolitesse forcée se sera changée en offense dans un esprit irascible ; il aura puni mon silence par le sien. Combien j'ai regretté depuis les glorieuses lignes de la première jeunesse d'un grand poète !

Ce que je viens de dire sur les affinités d'imagination et de destinée entre le chroniqueur de René et le chantre de Childe-Harold n'ôte pas un seul cheveu à la tête du barde immortel. Que peut à la muse de la Dee, portant une lyre et des ailes, ma muse pédestre et sans luth ? Lord Byron vivra, soit qu'enfant de son siècle comme moi, il en ait exprimé comme moi (et comme Goethe avant nous) la passion et le malheur, soit que mes périples et le falot de ma barque gauloise aient montré la route au vaisseau d'Albion sur des mers inexplorées.

D'ailleurs, deux esprits d'une nature analogue peuvent très bien avoir des conceptions pareilles, sans qu'on puisse leur reprocher d'avoir marché servilement dans les mêmes voies. Il est permis de profiter des idées et des images exprimées dans une langue étrangère, pour en enrichir la sienne : cela s'est vu dans tous les siècles et dans tous les temps. Moi-même ai-je été sans devanciers ? Je reconnais tout d'abord que dans ma première jeunesse Ossian, Werther, les Rêveries du promeneur solitaire, les Etudes de la Nature ont pu s'apparenter à mes idées, mais je n'ai rien caché, rien dissimulé du plaisir que me causaient des ouvrages où je me délectais. Quoi de plus doux que l'admiration ? C'est de l'amour dans le ciel, de la tendresse élevée jusqu'au culte ; on se sent pénétré de reconnaissance pour la divinité qui étend les bases de nos facultés, qui ouvre de nouvelles vues à notre âme, qui nous donne un bonheur si grand, si pur, sans aucun mélange de crainte ou d'envie.

Ecole de lord Byron

Lord Byron a laissé une déplorable école[2649] : je présume qu'il serait aussi désolé des Childe-Harold auxquels il a donné naissance que je le suis des René qui rêvassent autour de moi. Les sentiments généraux qui composent le fond de l'humanité, la tendresse paternelle et maternelle, la piété filiale, l'amitié, l'amour, sont inépuisables ; ils fourniront toujours des inspirations nouvelles au talent capable de les développer ; mais les manières particulières de sentir, les individualités d'esprit et de caractère ne peuvent s'étendre et se multiplier dans de grands et nombreux tableaux. Les petits coins non découverts du coeur de l'homme sont un champ étroit ; il ne reste rien à cueillir dans ce champ, après la main qui l'a moissonné la première. Une maladie de l'âme n'est pas un état permanent et naturel ; on ne peut la reproduire, en faire une littérature, en tirer parti comme d'une passion incessamment modifiée au gré des artistes divers qui la manient et en changent la forme.

La vie de lord Byron a été l'objet de beaucoup d'investigations et de calomnies. Les jeunes gens ont pris au sérieux des paroles magiques ; les femmes se sont senties disposées à se laisser séduire avec frayeur par ce monstre, à consoler ce Satan solitaire et malheureux. Qui sait ? Il n'avait peut-être pas trouvé la femme qu'il cherchait, une femme assez belle, un coeur vaste comme le sien. Byron, d'après l'opinion fantasmagorique, est l'ancien serpent séducteur et corrupteur, parce qu'il a vu la corruption incurable de l'espèce humaine ; c'est un génie fatal et souffrant placé entre les mystères de la matière et de l'intelligence, qui ne voit point de mot à l'énigme de l'univers, qui regarda la vie comme une affreuse ironie sans cause, comme un sourire pervers du mal : c'est le fils aîné du désespoir qui méprise et renie, qui, portant en lui une incurable plaie, se venge en menant à la douleur par

la volupté tout ce qui l'approche ; c'est un homme qui n'a point passé par l'âge de l'innocence, qui n'a jamais eu l'avantage d'être rejeté et maudit de Dieu ; un homme qui, sorti réprouvé du sein de la nature, est le damné du néant.

Tel est le Byron des imaginations échauffées.

Tout personnage qui doit vivre ne va point aux générations futures tel qu'il était en réalité ; à quelque distance de lui, son épopée commence : on idéalise ce personnage, on le transfigure ; on lui attribue une puissance, des vices et des vertus qu'il n'eut jamais ; on arrange les hasards de sa vie, on les violente, on les coordonne à un système. Les biographes répètent ces mensonges ; les peintres fixent sur la toile ces inventions, et la postérité adopte le fantôme. Bien fou qui croit à l'histoire ! L'histoire est une pure tromperie ; elle demeure telle qu'un grand écrivain la farde et la façonne. Quand on trouverait des mémoires qui démontreraient jusqu'à l'évidence que Tacite a débité des impostures en racontant les vertus d'Agricola et les vices de Tibère, Agricola et Tibère resteraient ce que Tacite les a faits.

Deux hommes distincts se rencontrent dans lord Byron : l'homme de la nature et l'homme du système. Le poète, s'apercevant du rôle que le public lui faisait jouer, l'accepta, et se mit à maudire le monde qu'il n'avait pris d'abord qu'en rêverie : cette marche est sensible dans l'ordre chronologique de ses ouvrages. Quant au caractère de son génie, loin d'avoir l'étendue qu'on lui attribue, il est plutôt assez resserré. Sa pensée poétique et passionnée n'est qu'un gémissement, une plainte, une imprécation ; en cette qualité, elle est admirable : il ne faut pas demander à la lyre ce qu'elle pense, mais ce qu'elle chante.

Lord Byron a beaucoup d’esprit et de l'esprit très varié, mais d'une nature qui agite et d'une influence funeste ; il a bien lu Voltaire, et il l'imite souvent. En suivant pas à pas le grand poète anglais, on est forcé de reconnaître qu'il vise à l'effet, qu'il se perd rarement de vue, qu'il est presque toujours en attitude, qu'il pose complaisamment devant lui ; mais l'affectation de bizarrerie, de singularité, d'originalité tient en

général au caractère anglais. Si lord Byron a d'ailleurs expié son génie par quelques faiblesses, l'avenir s'embarrassera peu de ces misères, ou plutôt il les ignorera : le poète cachera l'homme, et interposera le talent entre l'homme et les races futures : à travers ce voile divin, la postérité n'apercevra que le dieu.

Lord Byron a fait époque ; il laissera une trace profonde et ineffaçable : l'accident qui le rendit boiteux, et qui augmenta sa sauvagerie n'aurait pas du l'affliger, puisqu'il ne l'empêcha pas d'être aimé. Malheureusement le poète ne plaçait pas toujours assez haut ses attachements et les recevait de trop bas.

Plaignons Rousseau et Byron d'avoir encensé des autels peu dignes de leurs sacrifices : peut-être, avares d'un temps dont chaque minute appartenait au monde, n'ont-ils voulu que le plaisir, chargeant leur talent de le transformer en passion et en gloire. À leur lyre, la mélancolie, la jalousie, les douleurs de l'amour ; à eux, sa volupté et son sommeil sous des mains légères : ils cherchaient de la rêverie, du malheur, des larmes, du désespoir dans la solitude, les vents, les ténèbres, les tempêtes, les forêts, les mers, et venaient en composer pour leurs lecteurs les tourments de Childe-Harold et de Saint-Preux, sur le sein de la Padoana, et del Can de la Madona.

Quoi qu'il en soit, dans le moment de leur ivresse, l'illusion de l'amour était complète : du reste, ils savaient bien qu'ils tenaient l'infidélité même dans leurs bras, qu'elle allait s'envoler avec l'aurore : elle ne les trompait pas par un faux semblant de constance ; elle ne se condamnait pas à les suivre, lassée de leur tendresse ou de la sienne. Somme toute, Jean-Jacques et lord Byron ont été des hommes infortunés : c'était la condition de leur génie ; le premier s'est empoisonné ; le second, fatigué de ses excès et sentant le besoin d'estime, est retourné aux rives de cette Grèce où sa muse et la mort l'ont tour à tour si bien servi.

Lord Byron au Lido

J'ai précédé lord Byron dans la vie, il m'a précédé dans la mort[2650] : il a été appelé avant son tour ; mon numéro primait le sien, et pourtant le sien est sorti le premier. Byron aurait dû rester sur la terre : le monde me pouvait perdre sans s'apercevoir de ma disparition et sans me regretter.

Tout ce que j'ai vu passer, ou tout ce qui a passé autour de moi, depuis que j'existe ne se peut dire. Que de tombeaux se sont ouverts et fermés sous mes yeux ! Cent fois par le soleil ou par la pluie, au bord d'une fosse ouverte dans laquelle on descendait une bière avec des cordes, j'ai entendu le râlement de ces cordes ; j'ai ouï le bruit de la première pelletée de terre tombant sur la bière ; à chaque nouvelle pelletée le bruit creux s'assourdissait et diminuait. La terre, en comblant la sépulture, faisait peu à peu monter le silence éternel à la surface du cercueil.

Il n'y a pas encore deux années qu'un jour, au lever de l'aube, j'errais au Lido où tant de fois avait erré lord Byron. Il ne sortit de la mer qu'une aurore ébauchée et sans sourire ; la transformation des ténèbres en lumière, avec ses changeantes merveilles, ses étoiles éteintes tour à tour dans l'or et les roses du matin, ne s'opéra point. Quatre ou cinq barques serraient le vent à la côte ; un grand vaisseau disparaissait à l'horizon. Des mouettes posées marquetaient en troupe la plage mouillée ; quelques-unes volaient pesamment au-dessous de la houle du large. Le reflux avait laissé le dessin de ses arceaux concentriques sur la grève ; le sable guirlandé de fucus était ridé par chaque flot, comme un front sur lequel le temps a passé. La lame déroulante enchaînait ses festons blancs à la rive abandonnée.

Les vagues que je retrouvais ont été partout mes fidèles compagnes ; ainsi que de jeunes filles, se tenant par la main dans une ronde, elles m'avaient entouré à ma naissance ; je

saluai ces berceuses de ma couche. Je me promenai au limbe des flots, écoutant leur bruit dolent, familier et doux à mon oreille. Souvent je m'arrêtais pour contempler l'immensité pélagienne : un mât, un nuage, c'était assez pour réveiller mes souvenirs.

J'avais jadis passé sur cette mer : en face du Lido une tempête m'avait accueilli : je me disais au milieu de cette tempête que j'en avais affronté d'autres, mais qu'à l'époque de ma traversée de l'océan j'étais jeune, et qu'alors les dangers m'étaient des plaisirs[2651]. Je me regardais donc comme bien vieux, lorsque du port de Trieste je voguais vers la Grèce et la Syrie ! Sous quel amas de jours suis-je donc enseveli !

Lord Byron chevauchait le long de ce rivage solitaire : quels étaient ses pensers et ses chants, ses abattements et ses espérances ? Elevait-il la voix pour confier à la tourmente les inspirations de son génie ? Est-ce au murmure de cette vague qu'il trouva ces accents mélancoliques ?

(…)

If my fame should be, as my fortunes are,
Of hasty growth and blight, and dull oblivion bar
My name from on the temple where the dead
Are honoured by the nations. — Let it be.

(…)

« Si ma renommée doit être comme le sont mes fortunes, d'une croissance hâtive et frêle[2652] ; si l'obscur oubli doit rayer mon nom du temple où les morts sont honorés par les nations : — soit. »

Byron sentait que ses fortunes étaient d'une croissance frêle et hâtive ; dans ses moments de doute sur la gloire, puisqu'il ne croyait pas à une autre immortalité, il ne lui restait de joie que le néant. Ses dégoûts eussent été moins amers, sa fuite ici-bas moins stérile, s'il eût changé de voie : au bout de ses passions épuisées, quelque généreux effort l'aurait fait parvenir à une existence nouvelle. On est incrédule parce qu'on s'arrête à la surface de la matière : creusez la terre, vous trouverez le ciel.

Déjà j'étais revenu des forêts américaines, lorsque, auprès

de Londres, sous l'orme de Childe-Harold enfant, je rêvai les ennuis de René et le vague de sa tristesse. J'avais vu la trace des premiers pas de Byron dans les sentiers de la colline d'Harrow ; j'ai rencontré les vestiges de ses derniers pas à l'une des stations de son pèlerinage ; non : je les cherchais en vain, ces vestiges. Soulevé par l'ouragan, le sable a couvert l'empreinte des fers du coursier demeuré sans maître : « Pêcheur de Malamoco, as-tu entendu parler de lord Byron ? — Il chevauchait presque tous les jours ici. — Sais-tu où il est allé ? »

Ce fut un jour d'orage : prêt à périr entre Malte et les Sirtes, j'enfermai dans une bouteille vide ce billet : F.A. de Chateaubriand, naufragé sur l'île de Lampedouse, le 26 décembre 1806, en revenant de la Terre Sainte[2653]. Un verre fragile, quelques lignes ballottées sur un abîme sans fond, est tout ce qui convenait à ma fortune et à ma mémoire. Les courants auraient peut-être poussé mon épitaphe vagabonde au Lido, à la borne même où Byron avait marqué sa sépulture, comme le flot des ans a rejeté à ce bord ma vie errante.

Venise, quand je vous vis pour la première fois, vous étiez sous l'empire du grand homme, votre oppresseur et le mien : une île attendait sa tombe ; une île est la vôtre. Vous dormez l'un et l'autre immortels dans vos Sainte-Hélène. O Venise ! nos destins ont été pareils ! mes songes s'évanouissent à mesure que vos palais s'écroulent ; les heures de mon printemps se sont noircies, comme les arabesques dont le faîte de vos monuments est orné. Mais vous périssez à votre insu ; moi, je sais mes ruines. Votre ciel voluptueux, la vénusté des flots qui vous lavent m'ont retrouvé dans ces derniers jours aussi sensible à vos charmes que je le fus jamais. Inutilement je vieillis ; l'énergie de ma nature s'est resserrée au fond de mon coeur ; les ans n'ont réussi qu'à chasser ma jeunesse extérieure, à la faire entrer dans mon sein. Mais que me font ces brises du Lido, si chères au poète de la fille de Ravenne ? Le vent qui souffle sur une tête à demi dépouillée ne vient d'aucun rivage heureux[2654].

Conclusion

Au surplus, la petite chicane que j'ai faite dans mes *Mémoires d'outre-tombe* au plus grand poète que l'Angleterre ait eu depuis Milton ne prouve qu'une chose : le haut prix que j'aurais attaché au moindre souvenir de sa muse. Maintenant, lecteur, ne vous semble-t-il pas que nous achevons une course rapide parmi des ruines, comme celle que je fis autrefois sur les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis et de Carthage ? En passant de renommée en renommée, en les voyant s'abîmer tour à tour, n'éprouvez-vous pas un sentiment de tristesse ?

Regardez derrière vous ; demandez-vous que sont devenus ces siècles éclatants et tumultueux où vécurent Shakespeare et Milton, Henri VIII et Elisabeth, Cromwell et Guillaume, Pitt et Burke : tout cela est fini ; supériorités et médiocrités, haines et amours, félicités et misères, oppresseurs et opprimés, bourreaux et victimes, rois et peuples, tout dort dans le même silence et dans la même poussière. Et cependant de quoi nous sommes-nous occupés ? de la partie la plus vivante de la nature humaine, du génie qui reste à peine comme une ombre des vieux jours au milieu de nous, mais qui ne vit plus pour lui-même, et ignore s'il a jamais été.

Combien de fois l'Angleterre, dans ce tableau de dix siècles, a-t-elle été détruite sous nos yeux ! À travers combien de révolutions n'avons-nous point passé pour arriver au bord d'une révolution plus grande, plus profonde, et qui enveloppera la postérité ! J'ai vu ces fameux parlements britanniques dans toute leur puissance : que deviendront-ils ? J'ai vu l'Angleterre dans ses anciennes moeurs et son ancienne prospérité : partout la petite église solitaire avec sa tour, le cimetière de campagne de Gray, des chemins étroits et sablés, des vallons remplis de vaches, des bruyères marbrées de

moutons, des parcs, des châteaux, des villes ; peu de grands bois, peu d'oiseaux, le vent de la mer. Ce n'étaient pas là ces champs de l'Andalousie où je trouvais les vieux chrétiens et les jeunes amours, parmi les débris voluptueux du palais des Maures, au milieu des aloès et des palmiers ; ce n'était pas là cette campagne romaine dont le charme irrésistible me rappelait sans cesse ; ces flots et ce soleil n'étaient pas ceux qui baignent et éclaire le promontoire sur lequel Platon enseignait ses disciples, ce Sunium où j'entendais chanter le grillon qui demandait en vain à Minerve le foyer des prêtres de son temple ; mais enfin telle qu'elle était, cette Angleterre, entourée de ses navires, couverte de ses troupeaux et professant le culte de ses grands hommes, était charmante.

Aujourd'hui ses vallées sont obscurcies par les fumées des forges et des manufactures, ses chemins changés en ornières de fer, et sur ces chemins, au lieu de Milton et de Shakespeare, on voit passer des chaudières errantes. Déjà ces pépinières de la science où grandirent les palmes de la gloire, Oxford et Cambridge, qui seront bientôt dépouillées, prennent un air désert : leurs collèges et leurs chapelles gothiques, demi abandonnés, affligent les regards ; dans leurs cloîtres poudreux, auprès des pierres sépulcrales du moyen âge, reposent oubliées les annales de marbre de ces peuples de la Grèce qui ne sont plus ; ruines qui gardent les ruines.

La société telle qu'elle est aujourd'hui n'existera pas : à mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde ; plaie qui est la cause de tous les malaises et de toutes les agitations populaires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunés a pu se supporter tant qu'elle a été cachée d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice de la cité ; mais aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté.

Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques ; essayez de persuader au pauvre, quand il saura lire, au pauvre à qui la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en

ville, de village en village, essayez de persuader à ce pauvre, possédant les mêmes lumières et la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a sans travail mille fois le superflu de la vie, vos efforts seront inutiles : ne demandez point à la foule des vertus au delà de la nature.

Le développement matériel de la société accroîtra le développement des esprits. Lorsque la vapeur sera perfectionnée, lorsque, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront pas seulement les marchandises qui voyageront d'un bout du globe à l'autre avec la rapidité de l'éclair, mais encore les idées. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers Etats, comme elles le sont déjà entre les provinces d'un même Etat ; quand le salaire, qui n'est que l'esclavage prolongé, se sera émancipé à l'aide de l'égalité établie entre le producteur et le consommateur ; quand les divers pays prenant les moeurs les uns des autres, abandonnant les préjugés nationaux, les vieilles idées de suprématie ou de conquête, tendront à l'unité des peuples, par quel moyen ferez-vous rétrograder la société vers des principes épuisés ? Bonaparte lui-même ne l'a pu : l'égalité et la liberté, auxquelles il opposa la barre inflexible de son génie, ont repris leur cours et emportent ses oeuvres ; le monde de force qu'il créa s'évanouit ; ses institutions défaillent ; sa race même a disparu avec son fils. La lumière qu'il fit n'était qu'un météore ; il ne demeure et ne demeurera de Napoléon que sa mémoire :

À toi, Napoléon, l'Eternel en sa force
T'arrachera ton peuple ainsi qu'un vain lambeau :
Sa colère entrera dans ton étroit tombeau[2655].

Il n'y avait qu'une seule monarchie en Europe, la monarchie française ; toutes les autres en étaient filles, toutes s'en iront avec leur mère. Les rois, jusqu'ici, à leur insu, avaient vécu derrière cette monarchie de mille ans, à l'abri d'une race incorporée, pour ainsi dire, avec les siècles. Quand le souffle de la révolution eut jeté à bas cette race, Bonaparte vint ; il

soutint les princes chancelants sur des trônes par lui abattus et relevés. Bonaparte passé, les monarques restants vivent tapis dans les ruines du Colisée napoléonien, comme les ermites à qui l'on fait l'aumône dans le Colisée de Rome ; mais bientôt ces ruines mêmes leur manqueront.

La légitimité eût pu encore conduire le monde pendant plus d'un siècle à une transformation insensiblement accomplie, sans secousse et sans catastrophe : plus d'un siècle était encore nécessaire pour achever, sous une tutelle paternelle, l'éducation libre des peuples. Contre des fautes très réparables se sont armées des passions qui n'ont pas vu d'abord que tout pouvait s'arranger, et que le monde pouvait être encore redevable à la légitimité d'un immense et dernier bienfait. Au lieu de descendre sur une pente douce et facile, il faudra donc continuer de marcher par des voies fangeuses ou coupées d'abîmes. Qu'est-ce que des haltes de quelques mois, de quelques années, pour une nation lancée à l'aventure dans un espace sans bornes ? Quel esprit assez peu clairvoyant pourrait prendre ces intervalles de repos pour un repos définitif ? Une étape est-elle un festin permanent ? Le voyageur qui s'assied sur le bord de la route afin de se délasser est-il arrivé au bout de sa course ? Tout pouvoir renversé, non par le hasard, mais par le temps, par un changement graduellement opéré dans les convictions ou dans les idées, ne se rétablit plus ; en vain vous essayeriez de le relever sous un autre nom, de le rajeunir sous une forme nouvelle, il ne peut rajuster ses membres disloqués dans la poussière où il gît, objet d'insulte ou de risée. De la divinité qu'on s'était forgée, devant laquelle on avait fléchi le genou, il ne reste que d'ironiques misères : lorsque les chrétiens brisèrent les dieux de l'Egypte, ils virent s'échapper des rats de la tête des idoles. Tout s'en va : il ne sort pas aujourd'hui un enfant des entrailles de sa mère qui ne soit un ennemi de la vieille société.

Mais quand atteindra-t-on à ce qui doit rester ? Quand la société, composée jadis d'agrégations et de familles concentriques, depuis le foyer du laboureur jusqu'au foyer du

roi, se recomposera-t-elle dans un système inconnu, dans un système plus rapproché de la nature, d'après des idées et à l'aide de moyens qui sont à naître ? Dieu le sait. Qui peut calculer la résistance des passions, le froissement des vanités, les perturbations, les accidents de l'histoire ? Une guerre survenue, l'apparition à la tête d'un Etat d'un homme d'esprit ou d'un homme stupide, le plus petit événement, peuvent refouler, suspendre ou hâter la marche des nations. Plus d'une fois la mort engourdira des races pleines de feu, versera le silence sur des événements prêts à s'accomplir, comme un peu de neige tombée pendant la nuit fait cesser les bruits d'une grande cité.

Le manque d'énergie à l'époque où nous vivons, l'absence des capacités, la nullité ou la dégradation des caractères, trop souvent étrangers à l'honneur et voués à l'intérêt, l'extinction du sens moral et religieux, l'indifférence pour le bien et le mal, pour le vice et la vertu, le culte du crime, l'insouciance et l'apathie avec laquelle nous assistons à des événements qui jadis auraient remué le monde, la privation des conditions de vie qui semblent nécessaires à l'ordre social, toutes ces choses pourraient faire croire que le dénouement approche, que la toile va se lever, qu'un autre spectacle va paraître ; nullement. D'autres hommes ne sont pas cachés derrière les hommes actuels ; ce qui frappe nos yeux n'est pas une exception, c'est l'état commun des moeurs, des idées et des passions ; c'est la grande et universelle maladie d'un monde qui se dissout. Si tout changeait demain avec la proclamation d'autres principes, nous ne verrions que ce que nous voyons : rêveries dans les uns, fureur dans les autres, également impuissantes, également infécondes. Que quelques hommes indépendants réclament et se jettent à l'écart pour laisser s'écouler un fleuve de misères, ah ! ils auront passé avant elles ! Que de jeunes générations remplies d'illusions bravent le flot corrompu des lâchetés ; qu'elles marchent tête baissée vers un avenir pur qu'elles croiront saisir, et qui fuira incessamment ; rien de plus digne de leur courageuse innocence : trouvant dans leur dévouement la récompense de leur sacrifice, arrivées de

chimère en chimère au bord de la fosse, elles consigneront le poids des années déçues à d'autres générations abusées, qui le porteront jusqu'aux tombeaux voisins, et ainsi de suite.

Un avenir sera, un avenir puissant, libre dans toute la plénitude de l'égalité évangélique ; mais il est loin encore, loin, au delà de tout horizon visible : on n'y parviendra que par cette espérance infatigable, incorruptible au malheur, dont les ailes croissent et grandissent à mesure que tout semble la tromper, par cette espérance plus forte, plus longue que le temps, et que le chrétien seul possède. Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des peuples, la démocratie naturelle, il faudra traverser la décomposition sociale, temps d'anarchie, de sang peut-être, d'infirmités certainement : cette décomposition est commencée ; elle n'est pas prête à reproduire de ses germes, non encore assez fermentés, le monde nouveau.

Milton

En finissant, revenons par un dernier mot au premier titre de cet ouvrage, et redescendons à l'humble rang de traducteur. Quand on a vu comme moi Washington et Bonaparte ; à leur niveau, dans un autre ordre de puissance, Pitt et Mirabeau ; parmi les hauts révolutionnaires, Robespierre et Danton ; parmi les masses plébéiennes, l'homme du peuple marchant aux exterminations de la frontière, le paysan vendéen s'enfermant dans les flammes de ses récoltes, que reste-t-il à regarder derrière la grande tombe de Sainte-Hélène ?

Pourquoi ai-je survécu au siècle et aux hommes auxquels j'appartenais par la date de l'heure où ma mère m'infligea la vie ? Pourquoi n'ai-je pas disparu avec mes contemporains, les derniers d'une race épuisée ? Pourquoi suis-je demeuré seul à chercher leurs os dans les ténèbres et la poussière d'un monde écroulé ? J'avais tout à gagner à ne pas traîner sur la terre. Je n'aurais pas été obligé de commencer et de suspendre ensuite mes justices d'outre-tombe, pour écrire ces Essais afin de conserver mon indépendance d'homme.

Lorsqu'au commencement de ma vie l'Angleterre m'offrit un refuge, je traduisis quelques vers de Milton pour subvenir aux besoins de l'exil : aujourd'hui, rentré dans ma patrie, approchant de la fin de ma carrière, j'ai encore recours au poète d'Eden. Le chantre du Paradis perdu ne fut cependant pas plus riche que moi. Assis entre ses filles, privé de la clarté du ciel, mais éclairé du flambeau de son génie, il leur dictait ses vers. Je n'ai point de filles ; je puis contempler l'astre du jour, mais je ne puis dire comme l'aveugle d'Albion :

... How glorious once above thy sphere !

« Soleil ! j'eusse autrefois éclipsé ta lumière ! »

Milton servit Cromwell, j'ai combattu Napoléon ; il attaqua les rois, je les ai défendus ; il n'espéra point en leur pardon, je

n'ai pas compté sur leur reconnaissance. Maintenant que dans nos deux pays la monarchie penche vers sa fin, Milton et moi n'avons plus rien de politique à démêler ensemble ; je viens me rasseoir à la table de mon hôte ; il m'aura nourri jeune et vieux. Il est plus noble et plus sûr de recourir à la gloire qu'à la puissance.

VIE DE RANCÉ

François-René de Chateaubriand

(1844)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement de la première édition
Avertissement de cette seconde édition
Livre I
Livre II
Livre III
Livre IV

Avertissement de la première édition

À la mémoire de l’abbé Séguin,

Prêtre de Saint-Sulpice, né à Carpentras, le 8 août 1748, mort à Paris, à 95 ans, le 19 avril 1843.

Je n’ai fait que deux dédicaces dans ma vie : l’une à Napoléon, l’autre à l’abbé Séguin. J’admire autant le prêtre obscur qui donnait sa bénédiction aux victimes qui mouraient à l’échafaud, que l’homme qui gagnait des victoires. Lorsque j’allais voir, il y a plus de vingt ans, Mlles d’Acosta (cousines de Mme de Chateaubriand, alors au nombre de quatre, et qui ne sont plus que deux), je rencontrais, rue du Petit-Bourbon, un prêtre vêtu d’une soutane relevée dans ses poches : une calotte noire à l’italienne lui couvrait la tête ; il s’appuyait sur une canne, et allait, en marmottant son bréviaire, confesser, dans le faubourg Saint-Honoré, Mme de Montboissier, fille de M. de Malesherbes. Je le retrouvai plusieurs fois aux environs de Saint-Sulpice ; il avait peine à se défendre d’une troupe de mendiantes qui portaient dans leurs bras des enfants empruntés. Je ne tardai pas à connaître plus intimement cette proie des pauvres, et je le visitais dans sa maison, rue Servandoni, no 16. J’entrais dans une petite cour mal pavée ; le concierge, allemand, ne se dérangeait pas pour moi. L’escalier s’ouvrait à gauche, au fond de la cour ; les marches en étaient rompues. Je montais au second étage ; je frappais : une vieille bonne, vêtue de noir, venait m’ouvrir : elle m’introduisait dans une antichambre meublée, où il n’y avait qu’un chat jaune, qui dormait sur une chaise. De là je pénétrais dans un cabinet, orné d’un grand crucifix de bois noir. L’abbé Séguin, assis devant le feu et séparé de moi par un paravent, me reconnaissait à la voix : ne pouvant se lever,

il me donnait sa bénédiction et me demandait des nouvelles de ma femme. Il me racontait que sa mère lui disait souvent, dans le langage figuré de son pays : « Rappelez-vous que la robe des prêtres ne doit jamais être brodée d'avarice. »

La sienne était brodée de pauvreté. Il avait eu trois frères, prêtres comme lui, et tous quatre avaient dit la messe ensemble dans l'église paroissiale de Sainte-Maure. Ils allèrent aussi se prosterner à Carpentras sur le tombeau de leur mère. L'abbé Séguin refusa de prêter le serment : poursuivi pendant la révolution, il traversa un jour en courant le jardin du Luxembourg, et se sauva chez M. de Jussieu, rue Saint-Dominique-d'Enfer. En quittant le Luxembourg pour la dernière fois, en 1830, je passai de même à travers le jardin solitaire, avec mon ami M. Hyde de Neuville. De tristes échos se réveillent dans les cœurs qui ont retenu le bruit des révolutions.

L'abbé Séguin rassemblait dans les lieux cachés les chrétiens persécutés. L'abbé Antoine, son frère, fut arrêté, mis aux Carmes et massacré le 2 septembre. Quand cette nouvelle parvint à Jean-Marie, il entonna le Te Deum. Il allait déguisé, de faubourg en faubourg, administrer des secours aux fidèles. Il était souvent accompagné de femmes pieuses et dévouées : Mme Choque passait pour sa fille ; elle faisait le guet, et était chargée d'avertir le confesseur. Comme il était grand et fort, on l'enrôla dans la garde nationale. Dès le lendemain de cet enrôlement, il fut envoyé avec quatre hommes visiter une maison, rue Cassette. Le ciel lui apprit ce qu'il avait à faire : il demande avec fracas que les appartements lui soient ouverts. Il aperçoit un tableau placé contre un mur et qui cachait ce qu'il ne voulait pas trouver. Il en approche, soulève avec sa baïonnette un coin de ce tableau et s'aperçoit qu'il bouche une porte. Aussitôt, changeant de ton, il reproche à ses camarades leur inactivité, leur donne l'ordre d'aller visiter les chambres en face du cabinet que dérobait le tableau. Pendant que la religion inspirait ainsi l'héroïsme à des femmes et à des prêtres, l'héroïsme était sur le champ de bataille avec nos armées : jamais les Français ne furent si courageux et si infortunés.

Dans la suite l’abbé Séguin, ayant vu quel parti on pouvait tirer de la garde nationale, était toujours prêt à s’y présenter. Le mensonge était sublime, mais il n’en offensait pas moins l’abbé Séguin, parce qu’il était mensonge. Au milieu de ses violents sacrifices, il tombait dans un silence consterné qui épouvantait ses amis. Il fut délivré de ses tourments par suite du changement des choses humaines. On passa du crime à la gloire, de la république à l’empire.

C’est pour obéir aux ordres du directeur de ma vie que j’ai écrit l’histoire de l’abbé de Rancé. L’abbé Séguin me parlait souvent de ce travail, et j’y avais une répugnance naturelle. J’étudiai néanmoins, je lus, et c’est le résultat de ces lectures qui compose aujourd’hui la Vie de Rancé.

Voilà tout ce que j’avais à dire. Mon premier ouvrage a été fait à Londres, en 1797, mon dernier à Paris, en 1844. Entre ces deux dates, il n’y a pas moins de quarante-sept ans, trois fois l’espace que Tacite appelle une longue partie de la vie humaine : « Quindecim annos, grande mortalis aevi spatium. » Je ne serai lu de personne, excepté de quelques arrière-petites-nièces, habituées aux contes de leur vieil oncle. Le temps s’est écoulé ; j’ai vu mourir Louis XVI et Bonaparte ; c’est une dérision que de vivre après cela. Que fais-je dans le monde ? Il n’est pas bon d’y demeurer lorsque les cheveux ne descendent plus assez bas pour essuyer les larmes qui tombent des yeux. Autrefois je barbouillais du papier avec mes filles, Atala, Blanca, Cymodocée ; chimères qui ont été chercher ailleurs la jeunesse. On remarque des traits indécis dans le tableau du Déluge, dernier travail du Poussin : ces défauts du temps embellissent le chef-d’œuvre du grand peintre, mais on ne m’excusera pas : je ne suis pas Poussin, je n’habite point au bord du Tibre, et j’ai un mauvais soleil.

Avertissement de cette seconde édition

J’ai suivi dans cette édition tous les changements qui m’ont été indiqués.

On ne peut me faire plus de plaisir que de m’avertir quand je me suis trompé : on a toujours plus de lumière et plus de savoir que moi.

Livre I

Don Pierre Le Nain, religieux et prieur de l'abbaye de La Trappe, frère du grand Tillemont et presque aussi savant que lui, est reconnu comme le plus complet historien de Rancé. Il commence ainsi la vie de l'abbé réformateur.

« L'illustre et pieux abbé du monastère de Notre-Dame de La Trappe, l'un des plus beaux monuments de l'ordre de Cîteaux, le parfait miroir de la pénitence, le modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes et religieuses, le digne fils et le fidèle imitateur du grand saint Bernard, le révérend père dom Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, de qui, avec le secours du ciel, nous entreprenons d'écrire l'histoire, naquit à Paris, le 9 janvier 1626, d'une des plus anciennes et illustres familles du royaume. Il n'y a personne qui ne sache qu'elle a donné à l'Église monseigneur Victor Le Bouthillier, évêque de Boulogne, depuis archevêque de Tours, premier aumônier de M. le duc d'Orléans ; monseigneur Sébastien Le Bouthillier, évêque d'Aire, prélat d'une piété singulière ; et à l'État Claude Le Bouthillier, sieur de Pons et de Foligny, qui fut d'abord conseiller au parlement de Paris, ensuite secrétaire d'État, et quelques années après surintendant des finances et grand-trésorier des ordres du roi. Cette famille, qui tirait son origine de Bretagne et touchait de parenté aux ducs de cette province, a été encore plus ennoblie par la sainteté de celui dont nous écrivons la vie.

« Son père se nommait Denis Le Bouthillier, seigneur de Rancé, maître des requêtes, président en la chambre des comptes et secrétaire de la reine Marie de Médicis. Il épousa Charlotte Joly, de laquelle il eut huit enfants : cinq filles, qui se firent religieuses presque toutes, et trois garçons. Le premier, Denis-François Le Bouthillier, fut chanoine de Notre-Dame de Paris ; le second fut notre digne abbé, le troisième est le

chevalier de Rancé, qui servit Sa Majesté en qualité de capitaine du port du Marseille et de chef d'escadre.

« Comme notre abbé avait été baptisé en la maison de son père sans les cérémonies ordinaires de l'Église, elles furent suppléées le 30 mai 1627 en la paraisse de Saint-Côme-et-Saint-Damien. L'éminentissime cardinal de Richelieu fut son parrain, et lui donna le nom d'Armand-Jean ; il eut pour marraine Marie de Fourcy, femme du marquis d'Effiat, surintendant des finances. »

Tel est le début du Père Le Nain. Le désert se réjouit, le réformateur de La Trappe se montre au monde entre Richelieu, son protecteur et Bossuet, son ami. Il fallait que le prêtre fût grand pour ne pas disparaître entre ses acolytes.

Le frère aîné de Rancé, Denis-François, le chanoine de Notre-Dame était dès le berceau abbé commendataire de La Trappe ; la mort de Denis rendit Armand le chef de sa famille : il hérita de l'abbaye de son frère par cet abus des bénéfices convertis en espèce de biens patrimoniaux. Admis dans l'ordre de Malte, quoiqu'il fût devenu l'aîné, ses parents le laissèrent dans la carrière de l'Église.

Le père de Rancé, frappé des dispositions de son fils, lui donna trois précepteurs : le premier lui montrait le grec, le second le latin, le troisième veillait sur ses mœurs ; traditions d'éducation qui remontaient à Montaigne. Les parlementaires étaient alors très érudits témoin Pasquier et le président Cousin. À peine sorti des langes Armand expliquait les poètes de la Grèce et de Rome. Un bénéfice étant venu à vaquer, on mit sur la liste des recommandés le filleul du cardinal de Richelieu ; le clergé murmura. Le père Caussin, jésuite et confesseur du roi, fit appeler l'abbé en jaquette. Caussin avait un Homère sur sa table, il le présenta à Rancé : le petit savant expliqua un passage à livre ouvert. Le jésuite pensa que l'enfant s'aidait du latin placé en regard du texte, il prit les gants de l'écolier, et en couvrit la glose. L'écolier continua de traduire le grec. Le père Caussin s'écria Habes lynceos oculos ! embrassa l'enfant, et ne s'opposa plus aux faveurs de la cour.

À l'âge de douze ans (1638), Rancé donna son Anacréon.

Cette précocité de science est suffisamment démontrée possible par ce que l'on sait de Saumaise et des enfants célèbres. Rancé à soixante-huit ans, dans une lettre à l'abbé Nicaise, s'avoue l'auteur du commentaire.

L'Anacréon grec parut sous la protection du cardinal de Richelieu ; Chardon de La Rochette a fourni la traduction de l'épître dédicatoire. On la pourrait faire plus précise, non plus exacte. Il est curieux d'entendre celui qui devait dédaigner le monde parler à celui qui n'aspirait qu'à en devenir le maître : l'ambition est de toutes les âmes ; elle mène les petites, les grandes la mènent.

L'épître ouvre par ces mots :

« Au grand Armand-Jean, cardinal de Richelieu Armand-Jean Le Bouthillier, abbé,

« Salut et longue prospérité. Ayant appris de bonne heure à me pénétrer des sentiments de reconnaissance, etc.

« La langue grecque est aussi la langue des saintes Ecritures, etc.

« J'ai donné à l'étude de cette langue les mêmes soins qu'à celle des Romains, etc.

« Me dévouant tout entier au service de votre Eminence… »

C'est une des immortalités contradictoires de Richelieu d'avoir eu pour panégyristes Rancé, scoliaste d'Anacréon, et Corneille, qui devint à son tour pénitent : Les Horaces sont dédiés au persécuteur du Cid.

Les scolies dans l'Anacréon de Rancé suivent une à une les odes : les pièces à la louange du jeune traducteur, imprimées à la tête de l'ouvrage, ne donnent guère une idée de l'avenir du saint. Dans les collèges il y avait une sorte d'enfance mythologique, qui passait d'une génération à l'autre. » Quels vœux formes-tu, chantre de Téos ? dit un des rapsodes de ces pièces ; brûles-tu pour Bathille, pour Bacchus, pour Cythérée ? Aimes-tu les danses des jeunes vierges ? Voici Armand (de Rancé) qui l'emporte sur Bathille et sur les jeunes vierges ; si tu possèdes Armand, vis heureux. »

Singulière annonciation du saint. Je me souviens qu'un de nos régents nous expliquait en classe l'églogue d'Alexis : Alexis

était un écolier indocile, qui refusait d'écouter les paroles de son affectueux maître. Candide pudeur chrétienne !

Rancé subséquemment jeta au feu ce qu'il lui restait du tirage de l'Anacréon, dont on trouve néanmoins des exemplaires à la Bibliothèque du Roi. Un voyageur anonyme, qu'on sait être aujourd'hui l'abbé Nicaise, dans un voyage fait à La Trappe du vivant de Rancé, raconte une conversation qu'il eut avec l'abbé. Celui-ci lui dit « qu'il n'avait gardé dans sa bibliothèque qu'un exemplaire de l'Anacréon, qu'il avait donné cet exemplaire à M. Pellisson, non pas comme un bon livre, mais comme un livre fort propre et fort bien relié, que dans les deux premières années de sa retraite, avant que d'être religieux, il avait voulu lire les poètes, mais que cela ne faisait que rappeler ses anciennes idées, et qu'il y a dans cette lecture un poison subtil, caché sous des fleurs, qui est très dangereux, et qu'enfin il avait quitté tout cela[2656]. »

Il écrivait à l'abbé Nicaise, le 6 avril 1692 :

« Ce que j'ai fait sur Anacréon n'est rien de considérable : qu'est-ce que l'on peut penser à l'âge de douze ans qui mérite qu'on l'approuve ! j'aimais les lettres et je m'y plaisais, voilà tout. »

Protégé de Richelieu et chéri de la reine mère, Rancé entrait dans la vie sous les auspices les plus heureux. Marie de Médicis avait pour lui une tendresse d'aïeule ; elle le tenait sur ses genoux, le portait, le baisait ; elle dit un jour au père de Rancé :

« Pourquoi ne m'avez-vous pas encore amené mon fils ? Je ne prétends pas être si longtemps sans le voir ! » On aurait pris ces caresses pour le comble de la fortune ; mais elles venaient de la veuve de Henri IV et de la mère de la femme de Charles Ier. Il ne manquait rien à l'opulence de l'écolier : pourvu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, et abbé de La Trappe, il jouissait du prieuré de Boulogne, près de Chambord, de l'abbaye de Notre-Dame du Val, de Saint-Symphorien de Beauvais, il était prieur de Saint-Clémentin en Poitou, archidiacre d'Outre-Mayenne dans l'église d'Angers et chanoine de Tours, faveurs obtenues de Richelieu par le crédit

d’Anacréon.

Vers cette époque le jeune Bouthillier aurait eu à subir une épreuve : Richelieu s’était brouillé avec Marie de Médicis. La reine italienne aurait mieux fait de continuer d’élever le Luxembourg et l’aqueduc d’Arcueil, de perfectionner son propre portrait gravé en bois par elle-même. Bouthillier le père, qui demeurait attaché à la fortune de Marie, voulut contraindre Rancé à cesser d’aller chez son parrain ; Rancé resta fidèle au cardinal, et le vit secrètement jusqu’à sa mort. Telles sont les traditions conservées dans les biographies ; mais la chronologie les renverse : lorsque Marie de Médicis se réfugiait dans les Pays-Bas, Rancé n’avait que trois à quatre ans.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642, dans la dix-huitième année de son ministère : le génie est une royauté, par l’ère de laquelle il faut compter. Le Père Joseph, Marion de Lorme, la Grande Pastorale, sont des infirmités ensevelies avant celui auquel elles furent attachées.

Sous la régence d’Anne d’Autriche et le ministère de Mazarin, Rancé poursuivit son éducation. Dans ses cours de philosophie et de théologie, il obtint des succès que la société d’alors voyait avec un vif intérêt. Il dédia sa thèse à la mère de Louis XIV. Un jour, poussé par un professeur qui appuyait son opinion sur un passage concluant d’Aristote, il répondit qu’il n’avait jamais lu Aristote qu’en grec, et que si l’on voulait lui produire le texte, il tâcherait de l’expliquer. Le professeur ne savait pas le grec : ce que Rancé avait soupçonné. Alors l’abbé cita de mémoire l’original, et fit voir la différence qui existait entre le texte et la version latine.

Rancé eut le bonheur de rencontrer aux études un de ces hommes auprès desquels il suffit de s’asseoir pour devenir illustre, Bossuet. Rancé commença par la cour et finit par la retraite, Bossuet commença par la retraite et finit par la cour ; l’un grand par la pénitence, l’autre par le génie. Dans sa licence, Bossuet n’atteignit qu’à la seconde place ; Rancé obtint la première. On attribua ce succès à sa naissance : Rancé n’en triompha pas ; Bossuet n’en fut point humilié.

Rancé prêcha avec succès dans diverses églises. Sa parole

avait du torrent, comme plus tard celle de Bourdaloue ; mais il touchait davantage, et parlait moins vite.

Dans l'année 1648, s'ouvrit la Fronde, tranchée dans laquelle sauta la France pour escalader la liberté. Cette bacchanale entachée de sang brouille les rôles : les femmes devinrent des capitaines ; le duc d'Orléans écrivait des lettres adressées à mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.

Broussel, le conseiller, était le grand homme ; Condé, un petit personnage tenu en cage à Vincennes par un prêtre ; le coadjuteur attendait à Saint-Denis le sac de Paris. On égorgeait le voisin, et l'on se consolait par des vers :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier…

Mazarin et Turenne étaient des amoureux, l'un de la reine, l'autre de Mme de Longueville, tandis que Charles Ier tombait sous la hache de Cromwell et que la fille de Henri IV mourait de froid au Louvre. Chaque jour voyait naître des gazettes : Le Courrier français et Le Courrier extravagant étaient écrits en vers burlesques ; à peine rencontre-t-on parmi des choses insipides quelques lignes comme celle-ci :

« Le jeune Tancrède de Rohan fut le premier qui porta des nouvelles aux Champs Elysées de la cruelle guerre que le cardinal Mazarin avait allumée en France. Le nautonier Caron, ayant passé ce jeune guerrier dans sa barque, lui montra les champs délicieux où se divertissent les princes et les héros ; il lui donna une des plus jeunes et plus fières Destinées pour l'accompagner jusqu'à la porte de cet admirable pourpris, où il fut reçu avec regret, à cause de sa jeunesse. »

Plus avant, vous rencontrez le duc de Jeûne avec l'infante Abstinence, sa femme, se saisissant du fort de Carême par l'entremise du jour des Cendres.

C'était là la lecture dont se nourrissait le réformateur de La Trappe. Il pouvait errer au milieu des sociétés qui commencèrent avant la Fronde et qui finirent avec elle : en effet, ce fut là qu'il connut Mme de Montbazon. Ces sociétés étaient de diverses sortes ; la première et la plus illustre de toutes était celle de l'hôtel de Rambouillet. Arrêtons-nous pour

y jeter un regard. On comprendra mieux d'où Rancé était parti quand on saura de quelle extrémité de la terre il était revenu.

Mme de Rambouillet, fille du marquis de Pisani et de Mme Savelli, dame romaine, avait, ainsi que plusieurs familles de l'époque de nos Médicis, du sang italien dans les veines. Elle enseigna à Paris la disposition des grands hôtels, dont la Renaissance avait déjà indiqué les principes. Quand la reine mère bâtit le Luxembourg, elle envoya ses architectes étudier l'hôtel de Pisani, devenu l'hôtel de Rambouillet et situé dans l'espace qu'occupe aujourd'hui la rue de Chartres, ayant vue sur le petit palais de Philibert Delorme : la seconde galerie du Louvre n'a été bâtie que de notre temps. Cet hôtel était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus élégant à la cour et de plus connu parmi les gens de lettres. Là, sous la protection des femmes, commença le mélange de la société et se forma, par la fusion des rangs, cette égalité intellectuelle, ces mœurs inimitables de notre ancienne patrie. La politesse de l'esprit se joignit à la politesse des manières ; on sut également bien vivre et bien parler.

Mais le goût et les mœurs ne se jettent pas d'une seule fonte : le passé traîne ses restes dans le présent ; il faut avoir la bonne foi de reconnaître les défauts que l'on aperçoit dans les époques sociales. En essayant de curieuses divisions de temps, on s'est efforcé d'accuser Molière d'exagérations dans ses critiques : pourtant il n'a dit que ce que racontent les mémoires, de même que les lettres de Guy-Patin montrent que dans la peinture des médecins le grand comique n'a pas passé la mesure.

Marini, le Napolitain, reçu avec transport à l'hôtel de Rambouillet, acheva de gâter le goût en nous apportant l'amour des concetti. Marie de Médicis faisait à Marini une pension de deux mille écus, Corneille lui-même fut entraîné par ce goût d'outremonts, mais son grand génie résista : dépouillé de sa calotte italienne, il ne lui resta que cette tête chauve qui plane au-dessus de tout.

Il régnait à l'hôtel de Rambouillet, à l'époque de sa plus ancienne célébrité, un attrait de mauvaise plaisanterie qu'on

retrouvait encore dans ma jeunesse au fond des provinces. Ainsi des vêtements rétrécis, afin de persuader à celui qui les reprenait qu'il avait enflé pendant la nuit ; ainsi Godeau accoutré en nain de Julie et rompant une lance de paille contre d'Andilly, qui lui donna un soufflet ; voilà où en était l'hôtel de Rambouillet. Lorsque Corneille y lut Polyeucte, on lui déclara que Polyeucte n'était pas fait pour la scène. Voiture fut chargé d'aller signifier à Pierre de remettre son chef-d'œuvre dans sa poche. C'est pourtant cette puissante race normande qui a donné Shakespeare à l'Angleterre et Corneille à la France.

On n'aimait pas à l'hôtel de Rambouillet les bonnets de coton : Montausier n'eut la permission d'en user qu'en considération de ses vertus. Les femmes portaient le jour une canne, comme les châtelaines du XIVe siècle ; les mouchoirs de poche étaient garnis de dentelle, et l'on appelait lionnes les jeunes femmes blondes. Rien de nouveau sous le soleil.

Dans une fête que donnait Mme de Rambouillet, elle conduisit une nombreuse compagnie vers des rochers plantés de grands arbres. Mlle de Rambouillet et les demoiselles de sa maison, vêtues en nymphes, faisaient le plus agréable spectacle. Julie d'Angennes apparut avec l'arc et le visage de Diane ; elle était si charmante qu'elle vainquit au chant un rossignol et que la tour de Montlhéry haussait le cou dans les nues pour apercevoir ses beaux yeux[2657].

Il y avait un cabinet appelé la chambre bleue, à cause de son ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent. On y respirait des parfums, on y composait des stances à Zyrphée, reine d'Argennes à la cour d'Arthénice, anagramme du nom de Catherine, faite par Racan pour Catherine de Rambouillet, dont il était amoureux. Celle-ci écrit à l'évêque de Vence :

« Je vous souhaite à tout moment dans la loge de Zyrphée ; elle est soutenue par des colonnes de marbre transparent, et a été bâtie au-dessus de la moyenne région de l'air par la reine Zyrphée. Le ciel y est toujours serein ; les nuages n'y offusquent ni la vue ni l'entendement, et de là tout à mon aise j'ai considéré le trébuchement de l'ange terrestre. » L'Astrée

de d’Urfé, publié entre 1610 et 1620, florissait à l’hôtel de Rambouillet. C’est par l’Astrée que s’introduisirent les longs verbiages d’amour, peut-être nécessaires pour corriger les amours du XVIe siècle. D’Urfé, épris de Diane de Châteaumorand, femme de son frère, dont le mariage fut cassé, épousa Diane.

Tout ce système d’amour, quintessencié par Mlle de Scudéri, et géographie sur la carte du royaume de Tendre, se vint perdre dans la Fronde, gourme du siècle de Louis XIV, encore au pâturage. Voiture fut presque le premier bourgeois qui s’introduisit dans la haute société ; on a des lettres de lui à Julie d’Angennes. Naturellement fat, il voulut baiser le bras de Julie, de laquelle il fut vivement repoussé ; le grand Condé le trouvait insupportable : il n’a pas, quoi qu’on en dise, décrit Grenade et l’Alhambra. Puis venaient Vaugelas, Ménage, Gombault, Malherbe, Racan, Balzac, Chapelain, Cottin, Benserade, Saint-Evremond, Corneille, La Fontaine, Fléchier, Bossuet. Les cardinaux de La Valette et de Richelieu passèrent à l’hôtel de Rambouillet, qui toutefois résista à la puissance du maître de Louis XIII. En femmes, on vit successivement venir la marquise de Sablé, Charlotte de Montmorency et Mlle de Scudéri, moins jeune et moins simple que Mme de Scudéri ; enfin, au bout du rôle paraît Mme de Sévigné.

Mlle de Scudéri était la grande romancière du temps, et jouissait d’une réputation fabuleuse. Elle avait gâté et soutenu à la fois le grand style, accoutumant les esprits à passer de Clélie à Andromaque. Nous n’avons rien à regretter de cette époque. Mme Sand l’emporte sur les femmes qui commencèrent la gloire de la France : l’art vivra sous la plume de l’auteur de Lélia. L’insulte à la rectitude de la vie ne saurait aller plus loin, il est vrai, mais Mme Sand fait descendre sur l’abîme son talent, comme j’ai vu la rosée tomber sur la mer Morte. Laissons-la faire provision de gloire pour le temps où il y aura disette de plaisirs. Les femmes sont séduites et enlevées par leurs jeunes années ; plus tard elles ajoutent à leur lyre la corde grave et plaintive sur laquelle s’expriment la religion et le malheur. La vieillesse est une voyageuse de nuit : la terre lui

est cachée ; elle ne découvre plus que le ciel.

Montausier, que la différence de religion avait d'abord empêché d'épouser Julie d'Angennes, rompit par son mariage la première société de l'hôtel de Rambouillet. La Guirlande de Julie, un peu fanée, est arrivée jusqu'à nous ; la Violette y fait entendre encore sa langue parfumée.

Lorsqu'on a à raconter une série d'événements, et qu'on pousse son récit jusqu'à la mort des personnages, on parvient à cette gravité des enseignements, qui résulte des variations de la vie. La marquise de Rambouillet mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1665. Il y avait déjà longtemps qu'elle n'existait plus, à moins de compter des jours qui ennuient. Elle avait fait son épitaphe :

Et si tu veux, passant, compter tous ses malheurs,

Tu n'auras qu'à compter les moments de sa vie.

Tel est le secret de ces moments qui passent pour heureux.

Mme de Montausier expira le 13 avril 1671, à l'âge de soixante-quatre ans. Nommée gouvernante des enfants de France lors de la grossesse de Marie-Thérèse d'Autriche, ensuite dame d'honneur de la reine lorsque la duchesse de Navailles donna sa démission, elle fut effrayée de l'apparition de M. de Montespan, ce mari de l'Alcmène de Molière, qu'elle crut voir dans un passage obscur et qui la menaçait. Julie d'Angennes se reprochait la flatterie de son silence. Responsable des devoirs que lui imposait le nom de son mari, elle semblait avoir ouï l'apostrophe de l'orateur aux cendres de Montausier :

« Ce tombeau s'ouvrirait, ses cendres se ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? » Mme de Montausier se retira, languit et disparut : on entendit à peine se refermer sa tombe.

Hélas ! une des plus belles renommées commencées à l'hôtel de Rambouillet s'ensevelit à Grignan, à la source de son immortalité. Mme de Sévigné ne s'était pas fait illusion sur sa jeunesse, comme Mme de Montausier. Elle écrivait à sa fille :

« Je vois le temps accourir et m'apporter en passant l'affreuse vieillesse. » Elle écrivait encore à ses enfants :

« Vous voilà donc à nos pauvres Rochers. » Et c'était là qu'avait habité longtemps Mme de Sévigné elle-même. La lettre datée de Grignan, du 29 mars 1696, quatre ans avant la mort de Rancé, regarde le jeune Blanchefort, « *arraché comme une fleur que le vent emporte* ». Cette lettre est une des dernières de l'Epistolaire ; plainte du vent qui passe sur un tombeau. « Je mérite, dit-elle, d'être mise dans la hotte où vous mettez ceux qui vous aiment, mais je crains que vous n'ayez point de hottes pour ces derniers. » Ces hottes ne pèsent guère ; elles ne portent que des songes. On se plaît mélancoliquement à voir dans quel cercle roulaient les idées dernières de Mme de Sévigné : on ne dit pas quelle fut sa parole fatidique. On aimerait à avoir un recueil des derniers mots prononcés par les personnes célèbres ; ils feraient le vocabulaire de cette région énigmatique des sphinx par qui en Egypte l'on communique du monde au désert.

À Rome qu'avait habitée Mme des Ursins, alliée de Mme de Rambouillet, Mme des Ursins ne se pouvait résoudre à retourner proscrite et vieille :

« Occupée du monde, dit Saint-Simon, de ce qu'elle avait été et de ce qu'elle n'était plus, elle eut le plaisir de voir Mme de Maintenon, oubliée, s'anéantir dans Saint-Cyr. »

Et pourtant M. le duc de Noailles vient de faire de Saint-Cyr une restauration admirable. En nous parlant du plaisir que devait trouver Mme des Ursins à prolonger ses jours parmi des ruines, Saint-Simon regardait apparemment comme plaisir la plus dure des afflictions, le survivre. Heureux l'homme expiré en ouvrant les yeux ! il meurt aux bras de ces femmes du berceau, qui ne sont dans le monde qu'un sourire.

Des débris de cette société se forma une multitude d'autres sociétés qui conservèrent les défauts de l'hôtel de Rambouillet sans en avoir les qualités. Rancé rencontra ces sociétés ; il n'y put gâter son esprit, mais il y gâta ses mœurs ; il eut plusieurs duels, à l'exemple du cardinal de Retz, s'il faut en croire quelques écrits dont on doit néanmoins se défier.

L'hôtel d'Albret et l'hôtel de Richelieu furent les deux grandes dérivations de cette première source d'où sortirent

l’hôtel de Longueville et l’hôtel de Mme de La Fayette, en attendant les jardins de La Rochefoucauld que j’ai vus encore entiers dans la petite rue des Marais. On tenait ruelle ; Paris était distribué en quartiers qui portaient des noms merveilleux ; on les peut voir dans le Dictionnaire des Précieuses. Le faubourg Saint-Germain s’appelait la Petite Athènes ; la place Royale, la Place Dorique ; le Marais, le quartier des Scholies ; l’île Notre-Dame, la place de Délos. Tous les personnages du commencement du XVIe siècle avaient changé d’appellation ; témoin le discours de Boileau sur les héros de roman :

Mme d’Aragonnais était la princesse Philoxène ;

Mme d’Aligre, Thelamyre ;

Sarrasin, Polyandre ;

Conrard, Theodamas ;

Saint-Aignan, Artaban ;

Godeau, le mage de Sidon.

Loin de là se trouvait une autre société, qui prenait le nom du Marais et dont les personnages se mêlaient parfois à ceux de l’hôtel de Rambouillet. Là régnait le grand Condé et passait Molière ; on y rencontrait La Rochefoucauld, Longueville, d’Estrées, La Châtre. Condé avait quitté les petits maîtres, ses premiers compagnons, et n’apprenait plus à monter à cheval avec Arnauld d’Andilly. Molière puisa dans une conversation avec Ninon, qui se trouvait là, la peinture de l’hypocrite, dont il fit ensuite le Tartufe.

Ninon, puisque l’histoire, qui malheureusement ne sait point rougir, force à prononcer son nom, paraîtrait cependant n’avoir pas été connue de Rancé. Elle était impie de là la faveur dont elle a joui dans le XVIIIe siècle ; philosophe et courtisane, c’était la perfection. On a fait trop de bruit de la fidélité que Mlle de Lenclos mit à rendre un dépôt : cela prouve qu’elle ne volait pas. Son incrédulité passait sous la protection de son esprit : il fallait qu’elle en eût beaucoup pour que Mmes de La Suze, de Castelnau, de La Ferté, de Sully, de Fiesque, de La Fayette, ne fissent aucune difficulté de la voir, Mme de Maintenon, n’étant encore que Mme Scarron, était liée avec

elle ; elle voulut l’appeler à Saint-Cyr. La comtesse Sandwich la recherchait ; la reine Christine, s’efforçant de l’emmener à Rome, l’appelait l’illustre Ninon ; Port-Royal prétendit la convertir. Elle avait exclu Chapelle de sa société pour son ivrognerie, Chapelle jura que pendant un mois il ne se coucherait pas sans être ivre et sans avoir fait une chanson contre Ninon.

Les œuvres de Saint-Evremond renferment huit lettres de Mlle de Lenclos, écrites pour l’exilé qui, n’ayant pu obtenir un tombeau dans sa patrie, a un mausolée à Westminster, Saint-Evremond apercevait Paris à l’envers, du fond de Londres ; il est vrai qu’il avait auprès de lui le chevalier de Grammont, et, comme François, l’Ecossais Hamilton, sans compter les Italiennes Mazarini. Les lettres de Ninon sont fines de style et de goût :

« Je crois comme vous, dit-elle à Saint-Evremond, que les rides sont les marques de la sagesse. Je suis ravie que vos vertus extérieures ne vous attristent point. »

Mme de Sévigné aurait-elle parlé plus agréablement de ses vertus extérieures ?

Le siècle de Louis XIV achève de défiler derrière ce transparent tendu par la main d’une nouvelle habitante de Céa.

On n’a jamais bien su la cause de la disgrâce du correspondant de Ninon et de l’implacabilité de Louis XIV. La lettre politique citée par Saint-Simon, malgré la susceptibilité du roi (fort naturelle après les troubles de sa minorité), ne saurait être la vraie cause de sa disgrâce ; il faut qu’il y ait eu quelque blessure secrète : Saint-Evremond avait été lié avec Fouquet, et Fouquet touchait aux lettres de Mme de La Vallière.

Les lettres de Saint-Evremond en réponse à Mlle de Lenclos sont agréables sans être naturelles, On reconnaissait parmi les étrangers ces éclats détachés de la planète de la France, et qui formaient de petites sphères indépendantes de la région dans laquelle elles tournaient. Il est à peu près certain que Saint-Evremond est l’auteur de la conversation du père Canaye avec le maréchal d’Hocquincourt.

L’Anacréon du Temple, ainsi appelait-on Chaulieu, parlant de la vieille Mlle de Lenclos, assurait que l’amour s’était retiré jusque dans ses rides ; toute cette jeune société avait plus de quatre-vingts ans. Voltaire, au sortir du collège, fut présenté à Ninon. Elle lui laissa deux mille francs pour acquérir des livres, et apparemment le cercueil que l’Egypte faisait tourner autour de la table du festin. Ninon, dévorée du temps, n’avait plus que quelques os entrelacés, comme on en voit dans les cryptes de Rome. Les temps de Louis XIV ne rendent pas innocent ce qui sera éternellement coupable, mais ils agrandissent tout ; placez-la hors de ces temps, que serait-ce aujourd’hui que Ninon ?

Au moment que paraît Ninon se lève un nouvel astre, Mme Scarron. Elle demeurait avec son mari vers la rue du Mouton. Scarron, étant au Mans, s’était enduit de miel, et roulé dans un tas de plumes ; il avait jouté dans les rues en façon de coq. Tout cul-de-jatte qu’il était, il épousa Mlle d’Aubigné, belle et pauvre, née dans les prisons de la conciergerie de Niort, élevée au Château-Trompette, où Agrippa d’Aubigné avait été transféré. Elle revenait d’Amérique ; son père Agrippa y avait passé. L’amiral Coligny avait voulu, dans les Florides, fonder une colonie.

Selon Segrais, Mlle d’Aubigné fut recherchée dans son enfance par un serpent : Alexandre est au fond de toute l’histoire. Retirée chez Mme de Villette, calviniste, et chez Mme de Neuillant, avare, Mme de Maintenon commandait dans la basse-cour. Ce fut par ce gouvernement que commença son règne. L’auteur du Roman comique produisit sa femme à l’aide du chevalier de Méré, qui appelait la femme de son joyeux ami sa jeune Indienne. Mme Scarron éleva d’abord les bâtards de Louis et de Mme de Montespan, dans une maison isolée, au milieu de la plaine de Vaugirard. Ce qui lui fournit l’occasion de voir Louis, dont elle parvint à devenir la femme. Scarron fut chargé de la sorte d’une grande destinée : les nègres nourrissent pour leur maître d’élégantes créatures du désert.

Au centre de la société commençaient les fêtes des Tuileries, bals, comédies, promenades en calèche. Les

différents jardins de Fontainebleau paraissaient des jardins enchantés, et, comme on disait, les déserts des Champs-Elysées. Louis XIV suivait alors Madame, Henriette d'Angleterre, qui épousa Monsieur.

Mlle de Montpensier raconte que l'on fut une fois trois jours à accommoder sa parure ; sa robe était chamarrée de diamants avec des houppes incarnates, blanches et noires : la reine d'Angleterre avait prêté une partie de ses diamants. Mademoiselle, qui se vantait de sa belle taille, de sa blancheur et de l'éclat de ses cheveux blonds, était laide ; elle avait les dents noires, ce dont elle s'enorgueillissait comme d'une preuve de sa descendance. Sous le cardinal de Richelieu, Mademoiselle avait déjà paru dans le ballet du Triomphe de la beauté : elle représentait la Perfection ; Mlle de Bourbon, l'Admiration ; Mlle de Vendôme, la Victoire.

Les contrastes assaisonnaient ces joies. Mademoiselle pendant la Fronde, après avoir saisi Orléans pour Monsieur ; traversait le Petit-Pont à Paris ; son carrosse s'accroche à la charrette que l'on menait toutes les nuits pleine de morts ; elle ne fit que changer de portière, de crainte que quelques pieds ou mains ne lui donnassent par le nez. Durant cette révolution, on vivait dans la rue comme en 1792. Mademoiselle fit une visite à Port-Royal ; elle projetait d'avoir dans son désert un couvent de carmélites : confusion scandaleuse de sujets et d'idées que l'on retrouve à chaque pas dans ces temps où rien n'était encore classé.

Le cardinal de Retz était partout : il fréquentait l'hôtel de Chevreuse. Enfin, au Marais et dans l'île Saint-Louis, demeuraient Lamoignon et d'Aguesseau, graves magistrats ; on en égalisait le poids dans leur jeunesse avec un pain, lorsqu'une grosse cavale les portait l'un vis-à-vis de l'autre dans deux paniers. Jadis Henri III aimait à surprendre ces compagnies retirées, et s'asseyait au milieu d'elles sur un bahut.

Sociétés depuis longtemps évanouies, combien d'autres vous ont succédé ! les danses s'établissent sur la poussière des morts, et les tombeaux poussent sous les pas de la joie.

Nous rions et nous chantons sur les lieux arrosés du sang de nos amis. Où sont aujourd'hui les maux d'hier ? Où seront demain les félicités d'aujourd'hui ? Quelle importance pourrions-nous attacher aux choses de ce monde ? L'amitié ? Elle disparaît quand celui qui est aimé tombe dans le malheur, ou quand celui qui aime devient puissant. L'amour ? Il est trompé, fugitif ou coupable. La renommée ? Vous la partagez avec la médiocrité ou le crime. La fortune ? Pourrait-on compter comme un bien cette frivolité ? Restent ces jours, dits heureux, qui coulent ignorés dans l'obscurité des soins domestiques, et qui ne laissent à l'homme ni l'envie de perdre ni de recommencer la vie.

Rancé avait l'entrée des salons que je viens de peindre par ses amis de la Fronde, personnages dont nous le verrons porter les lettres de recommandation à Rome. Le cardinal de Retz le logea chez lui près du Vatican. Champvallon, archevêque de Paris, était son familier. Champvallon avait l'habileté et l'audace des Sancy ; il agréait à Louis XIV : on croit que le prince le choisit pour la célébration de son mariage avec Mme de Maintenon. Celle-ci expia son ambition en osant écrire qu'elle s'ennuyait d'un roi qui n'était plus amusable. Champvallon contraria Bossuet dans l'assemblée du clergé en 1682. Il mourut à Conflans, qu'il avait acheté et qui est resté à l'archevêché de Paris.

Rancé était encore le compagnon de Châteauneuf et de Montrésor, petit-fils de Brantôme. Il chassait avec le duc de Beaufort. Enfin, il tenait à tous ces êtres futiles par les familiers de l'hôtel de Montbazon, où sa liaison avec la duchesse de Montbazon l'avait introduit.

Au sortir de la Fronde, l'abbé Le Bouthillier résidait tantôt à Paris, tantôt à Veretz, terre de son patrimoine et l'une des plus agréables des environs de Tours. Il embellissait chaque année sa châtellenie ; il y perdait ses jours à la manière de saint Jérôme et de saint Augustin, comme quand dans les oisivetés de ma jeunesse je les conduisis sur les flots du golfe de Naples. Rancé inventait des plaisirs : ses fêtes étaient brillantes, ses festins somptueux ; il rêvait de délices, et il ne pouvait arriver

à ce qu’il cherchait. Un jour, avec trois gentilshommes de son âge, il résolut d’entreprendre un voyage à l’imitation des chevaliers de la Table ronde ; ils firent une bourse en commun, et se préparèrent à courir les aventures : le projet s’en alla en fumée. Il n’y avait pas loin de ces rêves de la jeunesse aux réalités de La Trappe.

Ainsi que Catherine de Médicis, dont on voit encore la tour des sortilèges accolée à la rotonde du marché au blé, Rancé donna dans l’astrologie. Le fonds de religion qu’il avait reçu de son éducation chrétienne combattait ses superstitions ; les avertissements qu’il croyait recevoir des astres tournaient au profit de sa conversion future. De même que les anciens observateurs des révolutions sidérales, il connaissait les montagnes de la lune avant que les montagnes de la terre lui fussent connues. Un jour, derrière Notre-Dame, à la pointe de l’île, il abattait des oiseaux : d’autres chasseurs tirèrent sur lui du bord opposé de la rivière ; il fut frappé ; il ne dut la vie qu’à la chaîne d’acier de sa gibecière :

« Que serais-je devenu, dit-il, si Dieu m’avait appelé dans ce moment ? » Réveil surprenant de la conscience[2658] !

Une autre fois, à Veretz, il entend des chasseurs dans les avenues de son château : il court, tombe au milieu d’une troupe d’officiers, à la tête desquels était un gentilhomme renommé par ses duels. Rancé s’élance sur le délinquant et le désarme. » Il faut, disait après le braconnier noble, que le ciel ait protégé Rancé, car je ne puis comprendre ce qui m’a empêché de le tuer. » On trouve une autre version de cette aventure : Rancé à cheval fut couché en joue par des chasseurs ; il n’était accompagné que d’un jockey, qu’on appelait alors un petit laquais : il se jette dans la bande, la fait reculer, et la force à lui demander des excuses.

Avant qu’il eût pris sa route en bas, son ambition le poussait à monter. Tonsuré le 21 décembre 1635, bachelier en théologie en 1647, licencié en 1649, il reçut en 1653 le bonnet de docteur de la faculté de Navarre ; dès 1650 l’archevêque de Tours, dans l’église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, lui avait conféré à la fois les quatre mineurs, le sous-diaconat et le

diaconat ; quelques mois après, le 22 janvier 1651, il fut ordonné prêtre.

L'imposition des mains étant faite, il ne restait plus qu'à passer à une cérémonie redoutable. J'ai entendu, au pied des Alpes vénitiennes, carillonner la nuit en l'honneur d'un pauvre lévite qui devait dire sa première messe le lendemain. Pour Rancé, les ornements et les vêtements, préparés à la lumière du jour, étaient magnifiques ; mais soit qu'il fût saisi des terreurs du ciel, soit qu'il regardât comme des licences sacrilèges celles qu'il avait obtenues, soit qu'il ressentit cette épouvante qui saisissait un trop jeune coupable quand la Rome païenne lui délivrait des dispenses d'âge pour mourir, Rancé s'alla cacher aux Chartreux. Dieu seul le vit à l'autel. Le futur habitant du désert consacra sur la montagne, à l'orient de Jérusalem, les prémices de sa solitude.

« Ce que le monde appelle les belles passions, dit un des historiens de Rancé, occupait son cœur : les plaisirs le cherchaient, et il ne les fuyait pas. Jamais homme n'eut les mains plus nettes, n'aima mieux à donner et moins à prendre. »

L'abbé Marsollier, dont je rapporte les paroles, était chargé d'écrire la vie du réformateur par les ordres du roi et de la reine d'Angleterre. Les injonctions de ces majestés tombées impriment à l'expression du serviteur de Dieu ce quelque chose de tempérant et de grave qu'inspire l'infortune.

Mazarin n'aimait pas les hommes qui sortaient de la Fronde ; il aimait encore moins les protégés de son devancier, et s'opposait à l'avancement de Rancé. Rancé lui-même ne se prêtait pas à cet avancement quand il n'y trouvait pas sa convenance. Peu de temps après avoir reçu la prêtrise, il refusa l'évêché de Léon ; il n'en trouvait pas le revenu assez considérable, et la Bretagne était trop loin de la cour. Dom Gervaise raconte que la chasse était un de ses amusements favoris :

— On l'a vu plus d'une fois, dit-il, après avoir chassé trois ou quatre heures le matin, venir le même jour en poste de douze ou quinze lieues, soutenir une thèse en Sorbonne ou prêcher à

Paris avec autant de tranquillité d'esprit que s'il fût sorti de son cabinet.

Champvallon l'ayant rencontré dans les rues, lui dit :

— Où vas-tu l'abbé ? que fais-tu aujourd'hui ?

— Ce matin, répondit-il, prêcher comme un ange, et ce soir chasser comme un diable[2659].

L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires*, cite Rancé :

« Cet abbé, dit-il, de qui l'humeur est si douce et l'esprit si éclairé, s'il avait plu au roi de le nommer coadjuteur de M. l'archevêque de Tours, son oncle, son oncle en eût été ravi, autant pour les avantages de son diocèse que pour l'honneur de sa famille… L'archevêque crut d'abord, continue Marolles, que ce n'était de ma part que pures civilités ; mais comme il connut que j'y prenais quelque sorte d'intérêt pour les grandes espérances que je concevais de la capacité de l'abbé de Rancé, il me remercia. » La mère de l'abbé de Marolles, dont il est ici question, allait à la messe dans un chariot mené par quatre chevaux blancs pris sur les Turcs, en Hongrie. Elle portait son fils à une fontaine qui coulait au travers d'une saulaie.

L'inclination militaire de Rancé le poussait dans les lieux d'escrime. Quand il parvenait à faire sauter le fleuret d'un prévôt d'armes, rien n'égalait sa joie.

L'habit de fantaisie de celui qui devait revêtir la bure était un justaucorps violet, d'une étoffe précieuse ; il portait une chevelure longue et frisée, deux émeraudes à ses manchettes, un diamant de prix à son doigt. À la campagne ou à la chasse, on ne voyait sur lui aucune marque des autels :

« Il avait, continue Gervaise, l'épée au côté, deux pistolets à l'arçon de sa selle, un habit couleur de biche, une cravate de taffetas noir où pendait une broderie d'or, Si, dans les compagnies plus sérieuses qui le venaient voir, il prenait un justaucorps de velours noir avec des boutons d'or, il croyait beaucoup faire et se mettre régulièrement. Pour la messe, il la disait peu. »

Il reste quelques pages de Rancé, intitulées : Mémoire des dangers que j'ai courus durant ma vie, et dont je n'ai été

préservé que par la bonté de Dieu. À l'âge de quatre ans, dit l'auteur du Mémento, je fus attaqué d'une hydropisie de laquelle je ne guéris que contre le sentiment de tout le monde. À l'âge de quatorze ans, j'eus la petite vérole. Une fois, en essayant un cheval dans une cour, l'ayant poussé plusieurs fois et arrêté devant la porte d'une écurie, le cheval m'emporta ; et comme l'écurie était retranchée, il passa deux portes : ce fut une espèce de miracle que cela se pût faire sans me tuer.

Suit cinq à six autres accidents de chevaux ; ils font honneur au courage et à la présence d'esprit de Rancé. J'ai vu des brouillons de la jeunesse de Bonaparte ; il jalonnait le chemin de la gloire comme Rancé le chemin du ciel.

Ces dangers auxquels le hasard exposait Rancé frappèrent un esprit sérieux chez qui les réflexions graves commençaient à naître. En s'attachant à une femme qui avait déjà franchi la première jeunesse, Rancé aurait du s'apercevoir que la voyageuse avait achevé avant lui une partie de la route.

Le duc de Montbazon présidait un jour un assaut scolastique dans lequel l'abbé de Rancé était rudement mené. Fatigué des criailleries, le vieux duc se lève, s'avance au milieu de la salle en faisant jouer sa canne comme pour séparer des chiens, et dit en latin à Rancé : Contra verbosos verbis ne dimices ultra. Montbazon, mort en 1644, à l'âge de quatre-vingt-six ans, était né en 1558, sous Henri II. Il avait vu passer la Ligue et la Fronde. Etait-il dans la voiture de Henri IV lorsque celui-ci fut assassiné ? Le duc de Montbazon, corrompu par ces temps dépravés qui s'étendirent de François Ier à Louis XIV, faisait confidence à sa femme de ses infidélités octogénaires. Devenu honteusement amoureux d'une joueuse de luth, il se prit de querelle avec la musicienne et la voulut jeter par la fenêtre. La force manqua à sa vengeance ; il retomba sur son lit près du volage fardeau que ne put soulever ni son bras ni sa conscience.

C'était à cette école de remords et de honte qu'il endoctrinait sa femme, âgée de seize ans, fille aînée de Claude de Bretagne, comte de Vertus, et de Catherine Fouquet de La

Varennes. Le comte de Vertus avait fait tuer chez lui Saint-Germain-La-Troche, qu'il croyait corrupteur de sa femme. La duchesse de Montbazon était en religion lorsqu'elle épousa son mari. Tandis qu'avec Bassompierre, sorti de la Bastille, le duc de Montbazon s'entretenait du passé, la duchesse de Montbazon s'occupait du présent. Elle disait qu'à trente ans on n'était bonne à rien, et qu'elle voulait qu'on la jetât dans la rivière quand elle aurait atteint cet âge.

Hercule de Rohan, gouverneur de Paris, était veuf lorsqu'il épousa la fille du comte de Vertus. Il avait plusieurs enfants d'un autre lit, entre autres la duchesse de Chevreuse : de sorte que Mme la duchesse de Montbazon était belle-mère de la duchesse de Chevreuse, quoique infiniment plus jeune que sa belle-fille.

Tallemant des Réaux assure que Mme de Montbazon était une des plus belles personnes qu'on pût voir. Le duc de Montbazon et Le Bouthillier le père étaient liés. Nous venons de voir comment le vieux duc vint au secours du fils dans un assaut scolastique. Rancé, caressé dans la maison du duc, fut élevé sous les yeux de la jeune duchesse ; il résulta de ce rapprochement une liaison. Le duc mourut en 1644 ; sa femme avait alors trente-deux ans, et ne paraissait pas en avoir plus de vingt. Les relations de Mme de Montbazon et de Rancé continuèrent ; elles ne furent troublées qu'en 1657, par un accident. La duchesse se pensa noyer en traversant un pont qui se rompit sous elle. Le bruit de sa mort se répandit ; on lui fit cette épitaphe :

Ci gît Olympe, à ce qu'on dit :
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son épitaphe est toujours faite :
On ne sait qui meurt ni qui vit.

Marie de Montbazon devint célèbre. Le duc de Beaufort était son serviteur. On ne pouvait s'ouvrir à lui d'aucun secret important, à cause de la duchesse, qui n'avait point de discrétion. Elle eut une excuse à faire à Mme de Longueville au sujet de deux billets de Mme de Fouquerolles adressés au comte de Maulevrier, et qui étaient tombés de la poche de

celui-ci. Mme de Montbazon les trouva, prétendit qu'ils étaient de Mme de Longueville et qu'ils regardaient Coligny. Mme de Montbazon les commenta avec toutes sortes de railleries. Cela fut rapporté à Mme de Longueville, qui devint furieuse. La cour se divisa Les importants prirent le parti de Mme de Montbazon, et la reine se rangea du parti de Mme de Longueville, sœur du duc d'Enghien, dernièrement vainqueur à Rocroi. Les importants étaient un parti composé de quatre ou cinq mélancoliques, qui avaient l'air de penser creux (Retz). C'était Mme de Cornuel qui les avait ainsi nommés, parce qu'ils terminaient leurs discours par ces mots : « Je m'en vais pour une affaire d'importance. » Le duc de Beaufort, le héros des halles, leur donnait une certaine renommée vaille que vaille. « Il avait tué le duc de Nemours, pleuré des hommes en public et des femmes en secret, » dit Benserade.

Le cardinal Mazarin convertit des tracasseries de femmes en une affaire d'État. Mme de Longueville exigeait une réparation, et Condé appuyait sa sœur ; Mme de Montbazon refusait toute satisfaction, et le duc de Beaufort la soutenait.

— Durant que j'étais à Vincennes, dit Mlle de Scudéri, vint Mme de Montbazon avec M. de Beaufort ; il lui faisait voir toutes les incommodités de ce logement, triomphant lâchement du malheur d'un prince qu'il n'oserait regarder qu'en tremblant s'il était en liberté.

Mlle de Scudéri se souvient trop qu'elle a fait un beau quatrain sur la prison du grand Condé. Le duc de Beaufort osait regarder tout le monde en face ; il avait même insulté Condé, et l'avantage de la branche bâtarde était resté aux illégitimes sur la branche cadette des légitimes.

Après maintes allées et venues pour concilier Mme de Longueville et Mme de Montbazon, on convint, d'après l'avis d'Anne d'Autriche et de Mazarin, des excuses que Mme de Montbazon aurait à faire à Mme de Longueville. Ces excuses furent écrites dans un billet attaché à l'éventail de Mme de Montbazon. Mme de Montbazon, fort parée, entra dans la chambre de là princesse ; elle lut le petit papier attaché à son éventail :

— Madame, je viens vous protester que je suis très innocente de la méchanceté dont on m’a voulu accuser ; il n’y a aucune personne d’honneur qui puisse dire une calomnie pareille. Si j’avais fait une faute de cette nature, j’aurais subi les peines que la reine m’aurait imposées ; je ne me serais jamais montrée dans le monde et vous en aurais demandé pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dois et à l’opinion que j’ai de la vertu et du mérite de Mme de Longueville.

La princesse répondit :

— Madame, je crois très volontiers à l’assurance que vous me donnez de n’avoir nulle part à la méchanceté que l’on a publiée ; je défère trop au commandement que la reine m’en a fait.

— Mme de Monbazon prononça le billet, dit Mme de Motteville, de la manière du monde la plus fière et la plus haute, faisant une mine qui semblait dire : « Je me moque de ce que je dis. »

Les deux dames se retrouvèrent dans le jardin de Renard, au bout du jardin des Tuileries ; Mme de Longueville déclara qu’elle n’accepterait point la collation si sa rivale demeurait ; Mme de Montbazon refusa de s’en aller. Le lendemain Mme de Montbazon reçut un ordre du roi de se retirer dans une de ses maisons de campagne. Il y eut un duel entre M. de Guise et M. de Coligny, suite du démêlé.

La hardiesse de Mme de Montbazon égalait la facilité de sa vie. Le cardinal de Retz, qui lâchait indifféremment des apophthegmes de morale et des maximes de mauvais lieux, écrivait ses *Mémoires* lorsqu’on croyait qu’il pleurait ses péchés. Il disait de Mme de Montbazon « qu’il n’avait jamais vu personne qui eût montré dans le vice si peu de respect pour la vertu ». Quoique grande, les contemporains trouvaient qu’elle ressemblait à une statue antique, peut-être à celle de Phryné ; mais la Phryné française n’eût pas proposé, ainsi que la Phryné de Thespies, de faire rebâtir Thèbes à ses frais, pourvu qu’il lui fût permis de mettre son souvenir en opposition au souvenir d’Alexandre. Mme de Montbazon préférait l’argent à tout.

D’Hocquincourt, ayant fait révolter Péronne, écrivait à Mme de Montbazon :

« Péronne est à la belle des belles. » S’étant caché dans la chambre de la duchesse, il ne fut pas aussi malheureux que Chastelard, fils naturel de Bayard, sans peur, non sans reproche : Chastelard fut décapité pour s’être caché en Ecosse sous le lit de Marie Stuart. Il avait fait une romance sur sa reine aimée :

Lieux solitaires
Et monts secrets
Qui seuls sont secrétaires
De mes piteux regrets.

Il y aurait de l’injustice à ne pas mettre en regard de ce tableau un pendant tracé d’une main plus amie : c’est un religieux qui tient le pinceau :

« Dès que la jeune duchesse de Montbazon parut à la cour, elle effaça par sa beauté toutes celles qui s’en piquaient. Tant que son mari vécut, sa sagesse et sa vertu ne furent jamais suspectes ; se voyant affranchie du joug du mariage, elle se donna un peu plus de liberté. L’abbé de Rancé, alors âgé de dix-neuf à vingt ans, était déjà de l’hôtel de Montbazon. Il eut le don de plaire à la duchesse, et elle en sut faire une grande différence avec tous ceux qui fréquentaient sa maison.

« M. de Rancé le père étant mort, son fils l’abbé, devenu le chef de sa maison à l’âge de vingt-six ans le prit d’un grand vol ; il parut dans le monde avec plus d’éclat qu’il n’avait jamais fait : un plus gros train, un plus bel équipage, huit chevaux de carrosse des plus beaux et des mieux entretenus, une livrée des plus lestes ; sa table à proportion. Ses assiduités auprès de Mme de Montbazon augmentèrent ; il passait souvent les nuits au jeu ou avec elle ; elle s’en servait pour ses affaires : une jeune veuve a besoin de ce secours. Cette familiarité fit bien des jaloux ; on en pensa et l’on en dit tout ce qu’on voulut, peut-être trop.

« Il est vrai que, de tous ceux qui firent leur cour à Mme de Montbazon, l’abbé de Rancé fut celui qui eut le plus de part à son amitié. Aussi c’était un ami véritable et effectif. Il sut en

plusieurs occasions lui rendre des services très considérables ; la reconnaissance exigeait de cette dame toutes ces distinctions. Au reste, ils gardaient toujours de grands dehors ; ils évitaient même de monter ensemble dans le même carrosse, et pendant plus de dix ans qu'a duré leur commerce, on ne les y a jamais vus qu'une fois, encore étaient-ils si bien accompagnés qu'on ne pouvait s'en formaliser. Ainsi il y a quelque apparence que l'esprit avait plus de part à cette amitié que la chair.

« La reine Christine de Suède avait envoyé en France, en qualité d'ambassadeur, le comte de Tot. Il s'était adressé à M. Ménage pour voir ce qu'il y avait de plus considérable à la cour, et lui demanda enfin si par son moyen il ne pourrait pas voir Mme de Montbazon, dont il avait entendu dire tant de bien. M. Ménage, qui, en qualité de bel esprit avait accès auprès de cette dame, fut la trouver, et lui dit que l'ambassadeur de Suède, ayant vu tout ce qu'il y avait de plus beau à Paris, croyait n'avoir rien vu s'il n'avait l'honneur de voir la plus belle personne du monde, qu'il lui demandait la permission de l'amener chez elle :

« Qu'il vienne après-demain, répondit la duchesse, et qu'il se tienne ferme : je serai sous les armes. »

Tel est le récit de dom Gervaise. Mme de Montbazon ne vint point au rendez-vous. Déjà atteinte de la maladie qui l'emporta, elle ne parut sous les armes que devant la mort.

Malgré la dissimulation du peintre, on aperçoit le défaut principal de Mme de Montbazon et le parti qu'elle savait tirer de son ami véritable et effectif.

Heureusement des femmes moins titrées rachetaient par leur désintéressement la rapacité des privilégiées.

— Renée de Rieux, autrement la belle Chateauneuf, aimée de Henri III, fut mariée deux fois : elle épousa d'abord Antinotti, qu'elle poignarda pour cause d'infidélité ; ensuite Altovitti de Castellane, qui fut tué par le grand prieur de France ; Altovitti eut le temps, avant d'expirer, d'enfoncer un stylet dans le ventre du grand prieur. Ces assassinats de l'aristocratie ne furent point punis ; ils étaient alors du droit

commun : on ne les châtiait que dans les vilains.

La belle Châteauneuf accoucha en Provence d'une fille, qui fut tenue sur les fonts de baptême par la ville de Marseille. Puis Renée de Rieux disparaît. Sa fille, Marcelle de Castellane, fut laissée sur la grève de Notre-Dame-de-la-Garde comme une alouette de mer. Ce fut là que le duc de Guise, fils du Balafré, la rencontra. Il n'était pas beau, ainsi que son grand-père tué à Orléans, ou son père assassiné à Blois, mais il était hardi ; il s'était emparé de Marseille pour Henri IV, et il portait le nom de Guise.

Marcelle de Castellane lui plut ; elle-même se laissa prendre d'amour : sa pâleur, étendue comme une première couche sous la blancheur de son teint, lui donnait un caractère de passion. À travers ce double lis transpiraient à peine les roses de la jeune fille. Elle avait de longs yeux bleus, héritage de sa mère. Desportes, le Tibulle du temps, avait célébré les cheveux de Renée dans Les Amours de Diane. Desportes chantait pour Henri III, qui n'avait pas le talent de Charles IX.

Beaux nœuds crêpés et blonds nonchalamment épars,

Mon cœur plus que mon bras est par vous enchaîné.

Marcelle dansait avec grâce et chantait à ravir, mais, élevée avec les flots, elle était indépendante. Elle s'aperçut que le duc de Guise commençait à se lasser d'elle ; au lieu de se plaindre, elle se retira. L'effort était grand ; elle tomba malade, et comme elle était pauvre, elle fut obligée de vendre ses bijoux. Elle renvoya avec dédain l'argent que lui faisait offrir le prince de Lorraine :

« Je n'ai que quelques jours à vivre, dit-elle : le peu que j'ai me suffit. Je ne reçois rien de personne, encore moins de M. de Guise que d'un autre. » Les jeunes filles de la Bretagne se laissent noyer sur les grèves après s'être attachées aux algues d'un rocher.

Les calculs de Marcelle étaient justes ; on ne lui trouva rien ; elle avait compté exactement ses heures sur ses oboles ; elles s'épuisèrent ensemble. La ville, sa marraine, la fit enterrer.

Trente ans après, en fouillant le pavé d'une chapelle, on s'aperçut que Marcelle n'avait point été atteinte du cercueil : la

noblesse de ses sentiments semblait avoir empêché la corruption d'approcher d'elle.

Lorsque le duc de Guise partit pour la cour, Marcelle, qui possédait deux lyres, composa l'air et les rimes de quelques couplets ; ils furent entendus au bord de cette mer de la Grèce d'où nous viennent tant de parfums.

Il s'en va, ce cruel vainqueur,
Il s'en va plein de gloire ;
Il s'en va, méprisant mon cœur,
Sa plus noble victoire.
Et malgré toute sa rigueur
J'en garde la mémoire.
Je m'imagine qu'il prendra
Une nouvelle amante.

Paroles de poésie et de langueur, voix d'un rêve oublié, chagrin d'un songe.

On pouvait facilement s'imaginer que Mme de Montbazon prendrait le nouvel amant dont le trésor tenterait ses belles et infidèles mains. Mme de Montbazon fut l'objet de la passion de Rancé jusqu'au jour où il vit flotter un cilice parmi les nuages de la jeunesse. » Tandis que je m'entretiens de ces choses criminelles, dit un anachorète, les abeilles volent le long des ruisseaux pour ramasser le miel si doux à ma langue qui prononce tant de paroles injustes. »

D'après l'idée qu'on s'est formée généralement de Rancé, on ne verra pas sans étonnement ce tableau de sa première vie ; on ne peut douter de ces faits, puisqu'ils sont racontés par Le Nain lui-même, prieur de La Trappe, ami de Rancé ; il a resserré ces faits en peu de mots :

« Une jeunesse passée dans les amusements de la cour, dans les vaines recherches des sciences, même damnables, après s'être engagé dans l'état ecclésiastique sans autre vocation que son ambition, qui le portait avec une espèce de fureur et d'aveuglement aux premières dignités de l'Église, cet homme, tout plongé dans l'amour du monde, est ordonné prêtre, et celui qui avait oublié le chemin du ciel est reçu docteur de Sorbonne. Voilà quelle fut la vie de M. Le Bouthillier

jusqu’à l’âge de trente ans, toujours dans les festins, toujours dans les compagnies, dans le jeu, les divertissements de la promenade ou de la chasse. »

C’est ce qu’en a dit, deux cents ans après, le cardinal de Bausset.

L’archevêque de Tours, l’ambitieux principal de sa famille, n’ayant pu obtenir son neveu Rancé pour coadjuteur, le fit nommer, en qualité d’archidiacre de Tours, député à l’assemblée du clergé en 1645 ; en même temps l’archevêque donna sa démission de premier aumônier du duc d’Orléans, après avoir obtenu de Gaston que l’abbé Le Bouthillier serait pourvu de cette charge. L’assemblée du clergé dura deux ans. Rancé ne s’y montra que la première année ; il y resserra les liens qui l’unissaient au cardinal de Retz, capable à lui seul d’empoisonner les plus heureuses natures ; il parla en faveur de son ami. Mazarin disait :

« Si l’on voulait croire l’abbé de Rancé, il faudrait aller avec la croix et la bannière au-devant du cardinal de Retz. » Rancé augmenta sa réputation dans cette assemblée en venant au secours de François de Harlay, archevêque de Rouen, depuis archevêque de Paris. Le clergé chargea l’abbé Le Bouthillier de surveiller, avec les évêques de Vence et de Montpellier, une édition grecque d’Eusèbe, ou, selon d’autres, de Sozomène et de Socrate. Il fut complimenté sur sa nomination de premier aumônier du duc d’Orléans ; il signa le formulaire, car il ne cessait de suivre les doctrines de Bossuet en différant de sa conduite. Comme parlementaire, il était fidèle à la cour. Des disputes s’élevèrent. Rancé s’opposa à diverses propositions ; il montrait une grande entente des affaires. Il déplut. On l’avertit de se retirer, ses jours ne paraissant pas en sûreté à ses amis. L’avis était faux, Mazarin ne faisait assassiner personne. L’abbé Le Bouthillier, après être allé remercier Gaston à Blois, se retira à Veretz ; peu après arriva l’accident qui changea sa vie.

Il y a un silence qui plaît dans toutes ces affaires aujourd’hui si complètement ignorées : elles vous reportent dans le passé. Quand vous remueriez ces souvenirs qui s’en vont en

poussière, qu’en retireriez-vous, sinon une nouvelle preuve du néant de l’homme ? Ce sont des jeux finis que des fantômes retracent dans les cimetières avant la première heure du jour.

Livre II

Il existe un traité de 230 pages in-12, imprimé à Cologne, chez Pierre Marteau, 1685 ; il porte deux titres : Les véritables Motifs de la Conversion de l'abbé de La Trappe, avec quelques réflexions sur sa vie et sur ses écrits, ou les Entretiens de Timocrate et de Philandre sur un livre qui a pour titre : Les Saints Devoirs de la Vie monastique. Je parlerai dans un autre endroit de cette seconde partie. Ce que j'en vais citer actuellement n'est introduit que par incidence. On lit :

« Je vous ai déjà dit que l'abbé de La Trappe était un homme galant et qui avait eu plusieurs commerces tendres. Le dernier qui ait éclaté fut avec une duchesse fameuse par sa beauté, et qui, après avoir heureusement évité la mort au passage d'une rivière, la rencontra peu de mois après. L'abbé, qui allait de temps en temps à la campagne, y était lorsque cette mort imprévue arriva. Ses domestiques, qui n'ignoraient pas sa passion, prirent soin de lui cacher ce triste événement, qu'il apprit à son retour. » – « En montant tout droit à l'appartement de la duchesse, où il lui était permis d'entrer à toute heure, au lieu des douceurs dont il croyait aller jouir, il y vit pour premier objet un cercueil qu'il jugea être celui de sa maîtresse en remarquant sa tête toute sanglante, qui était par hasard tombée de dessous le drap dont on l'avait couverte avec beaucoup de négligence, et qu'on avait détachée du reste du corps afin de gagner la longueur du col, et éviter ainsi de faire un nouveau cercueil qui fût plus long que celui dont on se servait[2660]. »

« Il n'y a rien de vrai, dit Saint-Simon, rappelant cette version, dans ce qu'on rapporte de Mme de Montbazon, mais seulement les choses qui ont donné cours à une fiction. Je l'ai demandé franchement à M. de La Trappe, non pas grossièrement l'amour, et beaucoup moins le bonheur, mais le

fait, et voici ce que j’ai appris. »

Et qu’a-t-il appris ? L’autorité serait décisive si la réponse était péremptoire. Au lieu de s’expliquer, Saint-Simon s’occupe du récit des liaisons de Rancé avec les personnages de la Fronde. Il affirme du reste, comme dom Gervaise, que Marie de Bretagne fut emportée par la rougeole, que Rancé était auprès d’elle, qu’il ne la quitta point, et lui vit recevoir les sacrements. » L’abbé Le Bouthillier, ajoute-t-il, s’en alla après à sa maison de Veretz, ce qui fut le commencement de sa séparation du monde. » Cette fin de narration prouve à quel point Saint-Simon se trompait. Les contemporains admirateurs de Rancé semblent s’être donné le mot pour se taire sur sa jeunesse : ils ne s’aperçoivent pas qu’ils diminuent la gloire de leur héros en rendant ses sacrifices moins méritoires. D’autant plus qu’ils en disent assez pour être entendus sur ce qu’ils omettent ; tantôt annonçant qu’un religieux s’était enseveli à La Trappe, pour avoir fait ce qui avait troublé Rancé, tantôt que Rancé lui-même ne cessait de pleurer ses fragilités. » L’abbé de Rancé, livré à toutes les séductions du monde, dit le cardinal de Bausset, se précipita dans un genre de vie peu conforme à la sainteté de son état, et qui dégradait en quelque sorte le triomphe qu’il avait obtenu sur son illustre émule… L’abbé de Rancé expiait sous la haire et le cilice les erreurs de sa jeunesse. » Maupeou, l’un des trois historiens contemporains de l’abbé de La Trappe, avait lu le récit de Larroque ; il combat ce récit sans le détruire. La seule chose nouvelle qu’ils nous apprennent est l’exhortation faite par Rancé à la mourante : Mme de Montbazon envoya un gentilhomme complimenter M. de Brienne, avec lequel elle était brouillée.

Maupeou avait fait un ouvrage exprès contre Larroque. Rancé, informé de l’intention du curé de Nonancourt, se hâta de lui écrire :

« Votre ouvrage, monsieur, relèvera la critique, donnera sujet à des répliques, m’attirera un nombre infini d’ennemis sur les bras : Dieu sait combien j’ai d’estime et de considération pour vous ; cependant je suis pressé de vous

conjurer de supprimer la chose, s'il est possible. J'ai été si persuadé que rien n'était meilleur que de garder le silence en cette occasion, que je n'ai point voulu que l'on imprimât ce que j'avais eu envie de mettre dans la préface de la seconde édition des Eclaircissements, quoiqu'il n'y eût rien de plus modéré. Je n'ai rien à ajouter à ce billet, mon cher monsieur, sinon que je ne puis vous avoir une obligation plus sensible que celle d'entrer dans ma pensée[2661]. » (17 mars 1686.)

La vivacité avec laquelle Rancé écrit à Maupeou décèle des souvenirs alarmés. Le P. Bouhours, que l'abbé de La Chambre appelait l'empeseur des muses, réfute aussi les Véritables Motifs de la Conversion de l'Abbé de La Trappe dans son quatrième dialogue, pages 528 et 529 : c'est toujours de l'humeur sans preuves. Mme de Sévigné disait en parlant du révérend critique :

« L'esprit lui sort de tous les côtés. »

Marsollier, deuxième écrivain de la vie de Rancé, garde le silence ; mais Le Nain, le troisième, le plus complet, le plus sûr écrivain de cette vie, a entendu parler de Larroque. Dom Le Nain mourut à l'âge de soixante-treize ans, sous-prieur de La Trappe. Ami et confident de Rancé, au livre III, chap. IX, de la Vie du Réformateur de la Trappe, il écrit :

« Outre tous ces libelles, il en parut un autre, composé par un huguenot, sous ce titre : Les Motifs de la Conversion de l'Abbé de la Trappe. Mais l'auteur des Homélies familières sur les Commandements de Dieu, tome III, page 378, le réfute admirablement par ces paroles : Je sais qu'un ministre hérétique a fait ce qu'il a pu pour décrier un saint abbé ; mais je sais bien aussi que toute la France et les pays circonvoisins ont regardé ce misérable livre comme un libelle diffamatoire et son auteur comme un imposteur, qui fonde toutes ses calomnies sur des jugements les plus téméraires qui se puissent imaginer : comme si pour détruire les vertus les plus éclatantes et les plus solides il n'y avait qu'à dire témérairement qu'elles n'ont point d'autres sources que l'orgueil de celui qui les pratique. » Le Nain se débarrasse ainsi de la réponse. Les amplifications de l'auteur des Homélies

familières sont naturelles, mais elles ne détruisent aucune assertion.

Sur le fait isolé lâché par une plume protestante, il est tombé une avalanche de malédictions. Colère à part, on peut nier les erreurs avancées sur la jeunesse de Rancé, mais on ne peut nier des relations qu'atteste toute l'histoire. On a craint sans doute en montrant Rancé pécheur d'ébranler l'autorité des exemples de sa vertu. Cependant saint Jérôme et saint Augustin n'ont-ils pas puisé leurs dernières forces dans leurs premières faiblesses ? Un aveu franc aurait délivré Rancé pour toujours des calomnies. On ne l'accusait pas directement de la faute, il est vrai, car il eût fallu accuser toute la terre ; mais on s'en prenait à la vie entière d'un homme pour se soulager de ce qu'il taisait. Il faut le dire néanmoins, le silence de Rancé est effrayant, et il jette un doute dans les esprits. Un silence si long, si profond, si entier, est devant vous comme une barrière insurmontable. Quoi ! un homme n'a pu se démentir un seul instant ! Quoi ! le silence pourrait passer pour une vérité ! Cet empire d'un esprit sur lui-même fait peur : Rancé ne dira rien, il emportera toute sa vie dans son tombeau.

Ainsi, ni ceux qui rejettent l'anecdote de Larroque, ni ceux qui l'accueillent, n'apportent aucune preuve de leur négation ou de leur affirmation. Les incrédules n'ont pour eux que l'invraisemblance du cercueil trop court : il était si facile en effet de l'allonger pour donner l'espace nécessaire à cette belle tête qui s'était si souvent inclinée sur le sein de la vie ! Mais supposez avec Saint-Simon, comme il l'insinue, que la décollation ne fut que l'œuvre d'une étude anatomique, tout s'expliquera.

Tous les poètes ont adopté la version de Larroque, tous les religieux l'ont repoussée ; ils ont eu raison, puisqu'elle blessait la susceptibilité de leurs vertus, puisqu'ils ne pouvaient pas détruire le récit de Larroque par un démenti appuyé d'un document irrécusable. Mais au lecteur indifférent il est permis, à défaut de preuves positives, d'examiner des preuves négatives. J'ai déjà fait remarquer que Marsollier se tait sur Mme de Montbazon, silence favorable à l'opinion de Larroque.

Ce même chanoine, Marsollier, ajoute cette réflexion à son silence :

« La mort et la disgrâce de plusieurs personnes avec lesquelles Rancé avait de forts attachements le touchèrent. Un vide affreux, dit-il, occupait mon cœur toujours inquiet et toujours agité, jamais content. Je fus touché de la mort de quelques personnes et de l'insensibilité où je les vis dans ce moment terrible qui devait décider de leur éternité. Je me résolus de me retirer dans un lieu où je pusse être inconnu au reste des hommes. »

Dans les corridors de La Trappe, entre diverses inscriptions, on lisait celle-ci, empruntée de saint Augustin : Retinebam nugae nugarum et vanitates vanitatum antiqae amicae meae. Dans une de ses pensées, Rancé remarque que « ceux qui meurent, bien ou mal, meurent souvent plus pour ceux qu'ils laissent dans le monde que pour eux-mêmes. »

Bossuet, transmettant à Rancé les Oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de Mme Henriette, lui mande :

« J'ai laissé l'ordre de vous faire passer deux Oraisons funèbres, qui parce qu'elles font voir le néant du monde peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tous cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes. » Bossuet connaissait-il ce que l'on racontait de Mme de Montbazon ? faisait-il allusion à la tête de cette femme, en envoyant deux autres têtes s'entretenir avec elle ?

La sorte de plaisanterie formidable qu'il se permet ne semble-t-elle pas avoir des rapports avec la légèreté de la première vie de Rancé et la sévérité de sa seconde vie ?

On prétend qu'on montrait à La Trappe la tête de Mme de Montbazon dans la chambre des successeurs de Rancé, ce que les solitaires de La Trappe ressuscitée rejettent : les souvenirs conservés autrefois ne voyaient peut-être pas le front de la victime aussi dépouillé que la mort l'avait fait. On trouve ce passage dans le récit des courses du chevalier de Bertin :

« Nous voici maintenant à Anet. La petite statue de Diane de Poitiers en pied n'est point sans doute aussi intéressante que la tête même de Mme de Montbazon apportée à La Trappe

par l’abbé de Rancé et conservée dans la chambre de ses successeurs. »

Enfin, les indications des poètes ne sont pas à négliger. La muse n’a pas manqué aux traditions de La Trappe : Mme de Tencin, née en 1681 (et qui par conséquent avait vécu dix-neuf ans contemporaine de Rancé), écrivit les *Mémoires du comte de Comminges*, à travers lesquels passent des souvenirs : Mme de Montbazon est changée en cette Adélaïde, solitaire mystérieux qui se fait reconnaître à l’ardeur avec laquelle il creuse son tombeau. Qui avait donné naissance à ce genre d’idées ? Ce sont là d’autres ressorts que les inventions forcenées et les idées difformes qui font maintenant des contorsions dans les ténèbres. Le nom de Comminges est emprunté de celui de l’évêque avec lequel Rancé se promenait sur les Pyrénées. Il arrive souvent qu’on rappelle les personnages étrangers pour cacher des rapports directs ; un nom qui tourmente la mémoire s’y glisse sous mille déguisements. On a une aventure contée par Maupeou, de deux frères épris de la même femme, et qui après s’être battus vécurent plusieurs années à La Trappe sans se reconnaître ; on a une romance de Florian sur Lainval et Arsène ; on a une héroïde de Colardeau qui trace la mort de Mme la duchesse de Montbazon :

Je fuis vers ma demeure, éperdu, tourmenté :

La tête et le cercueil étaient à mon côté.

Rancé avait fait peindre à La Trappe saint Jean Climaque poussant des gémissements, et sainte Marie égyptienne assistée par saint Sozyme. Il composa pour ces deux tableaux des inscriptions. Dans l’épigramme de douze vers latins adressée à la pénitente, on lisait :

Ecce, columba gemens, sponsi jam sanguine lota.

Il faut ajouter à ces semi-indications le désespoir de Rancé, et ce sera au lecteur à se former une opinion. Les annales humaines se composent de beaucoup de fables mêlées à quelques vérités : quiconque est voué à l’avenir a au fond de sa vie un roman, pour donner naissance à la légende, mirage de l’histoire.

Dès le jour de la mort de Mme de Montbazon, Rancé prit la poste et se retira à Veretz : il croyait trouver dans la solitude des consolations qu'il ne trouvait dans aucune créature. La retraite ne fit qu'augmenter sa douleur : une noire mélancolie prit la place de sa gaieté, les nuits lui étaient insupportables ; il passait les jours à courir dans les bois, le long des rivières, sur les bords des étangs, appelant par son nom celle qui ne lui pouvait répondre.

Lorsqu'il venait à considérer que cette créature qui brilla à la cour avec plus d'éclat qu'aucune femme de son siècle n'était plus, que ses enchantements avaient disparu, que c'en était fait pour jamais de cette personne qui l'avait choisi entre tant d'autres, il s'étonnait que son âme ne se séparât de son corps.

Comme il avait étudié les sciences occultes, il essaya les moyens en usage pour faire revenir les morts. L'amour reproduisait à sa mémoire ornée le sacrifice de Simet, cherchant à rappeler un infidèle par un des noms d'un passereau consacré à Vénus ; il invoquait la nuit et la lune. Il eut toutes les angoisses et toutes les palpitations de l'attente : Mme de Montbazon était allée à l'infidélité éternelle ; rien ne se montra dans ces lieux sombres et solitaires que les esprits se plaisent à fréquenter[2662].

Toutefois, si Rancé n'eut pas les visions des poètes de la Grèce, il eut une vision chrétienne : il se promenait un jour dans l'avenue de Veretz ; il lui sembla voir un grand feu qui avait pris aux bâtiments de la basse-cour : il y vole ; le feu diminue à mesure qu'il en approche ; à une certaine distance, l'embrasement disparaît et se change en un lac de feu au milieu duquel s'élève à demi-corps une femme dévorée par les flammes. La frayeur le saisit ; il reprend en courant le chemin de la maison ; en arrivant, les forces lui manquent, il se jette sur un lit : il était tellement hors de lui qu'on ne put dans le premier moment lui arracher une parole[2663].

Ces convulsions de l'âme se calmèrent : il n'en resta à Rancé que l'énergie d'où sortent les vigoureuses résolutions.

Dom Jean-Baptiste de Latour, prieur de La Trappe, avait écrit une vie de Rancé : il était resté de ce travail quelques copies

manuscrites, dont on a cité des passages, entre autres celui-ci :

« Pendant que je suivais l'égarement de mon cœur (c'est Rancé qui parle), j'avalais non seulement l'iniquité comme de l'eau, mais tout ce que je lisais et entendais du péché ne servait qu'à me rendre plus coupable. Enfin le temps bienheureux arriva où il plut au Père des miséricordes de se tourner vers moi. Je vis à la naissance du jour le monstre infernal avec lequel j'avais vécu ; la frayeur dont je fus saisi à cette terrible vue fut si prodigieuse que je ne puis croire que j'en revienne de ma vie. »

Rancé eut recours à la pénitence : la mère Louise, religieuse de la Visitation de Tours, lui indiqua pour directeur le Père Séguenot.

Cette mère Louise était Louise Roger de la Mardelière, appelée la belle Louison. » Louison, dit Mlle de Montpensier parlant de son enfance, était brune, bien faite, agréable de visage et de beaucoup d'esprit. Je dis à Mme de Saint-Georges :

« Si Louison n'est pas sage, je ne la veux point voir, quoique mon papa l'aime. » Mme de Saint-Georges me répondit qu'elle l'était tout à fait. »

C'était à cette mère Louise que Rancé s'adressa d'abord. Partout, dans le changement de mœurs qui s'opérait, des pénitentes échappées du monde avaient dressé des embûches pour s'emparer des repentirs, comme il y avait des pécheresses qui cherchaient à retenir les déserteurs. À la Visitation se trouvaient les écueils d'une première existence : la mère Louise possédait plus de deux cents lettres de Rancé, lettres qui étaient sans doute la partie de la vie de Rancé sur laquelle il serait si curieux d'avoir des renseignements. De la direction du P. Séguenot, Rancé passa sous la conduite du P. de Mouchy, homme instruit et bien né.

Des avertissements sous différentes formes arrivaient de toutes parts à Rancé. Dans les Obligations des chrétiens, il raconte cette agréable histoire :

« Un jour je joignis un berger qui conduisait un troupeau

dans une grande campagne, par un temps qui l'avait obligé à se retirer à l'abri d'un grand arbre pour se mettre à couvert de la pluie et de l'orage. Il me dit que ce lui était une consolation de conduire ses bêtes simples et innocentes, et qu'il ne voudrait pas quitter la terre pour aller dans le ciel, s'il ne croyait y trouver des campagnes et des troupeaux à conduire. »

À Veretz, au lieu de se plaire dans l'ancienne maison de ses délices, Rancé fut choqué de sa magnificence. Les meubles éclataient d'argent et d'or, les lits étaient superbes. La Mollesse même s'y serait trouvée trop à l'aise, dit un classique du temps. Les salons étaient ornés de tableaux de prix, les jardins délicieusement dessinés. C'était trop pour un homme qui ne voyait plus rien qu'à travers ses larmes. Il mit la réforme partout. La frugalité remplaça le luxe de sa table ; il congédia la plupart de ses domestiques, renonça à la chasse, et s'abstint du dessin, art qu'il aimait. On avait des paysages de sa façon et des cartes de géographie[2664].

Quelques amis, revenus de même que Rancé à des pensées chrétiennes, s'associèrent à lui pour commencer ces mortifications dont il devait donner de si grands exemples ; il semblait jouer à la pénitence pour l'apprendre avant de la pratiquer : on assiste avec intérêt à cette conquête de l'homme sur l'homme :

« Ou l'Evangile me trompe, répétait-il, ou cette maison est celle d'un réprouvé. »

Rappelé un moment à Paris pour une affaire, il se logea à l'Oratoire. C'était un travail continuel pour lui d'échapper à ces pensées qu'il avait nourries si longtemps : un grand solitaire en fut atteint dans des sépulcres ; saint-Jérôme portait, pour noyer ses pensées dans ses sueurs, des fardeaux de sable le long des steppes de la mer Morte. Je les ai parcourues moi-même, ces steppes, sous le poids de mon esprit. Deux tentatrices cherchèrent Rancé. Elles lui dirent qu'elles n'étaient point à comparer à la belle personne qu'il pleurait, mais qu'elles avaient pour lui des sentiments qui ne le cédaient en vivacité à aucun de ceux qu'il avait inspirés. Rancé se munit d'un

crucifix, et s’enfuit.

On conseilla à Rancé de se consacrer aux missions, aller aux Indes, errer dans les rochers de l’Himalaya, et il y avait là des analogies avec la grandeur et la tristesse du génie de Rancé ; mais il était appelé ailleurs.

Poussé par ses malheurs, retenu par ses habitudes, Rancé n’avait point encore renoncé à ses emplois. Le temps de son quartier de service, comme aumônier du duc d’Orléans, était revenu ; il se rendit à Blois. Il avait déjà hasardé auprès du prince des idées de retraite : l’entrée en religion de la mère Louise avait mûri dans Gaston ces idées. La maîtresse convertie priait à la Visitation, à Tours, pour faire une violence à la miséricorde de Dieu. Il fut convenu que Gaston se retirerait au château de Chambord avec douze de ses plus fidèles serviteurs. Rancé fut choisi pour accompagner le prince.

Le Bouthillier possédait, près du parc de Chambord, un prieuré de l’ordre de Grammont. Ce prieuré était desservi par sept ou huit religieux. On n’apercevait pas de cet endroit le faîte de l’édifice qui devait éclater du rire immortel de Molière. » Le roi, dit le chevalier d’Arvieux, ayant voulu faire un voyage à Chambord pour y prendre le divertissement de la chasse, voulut donner à sa cour celui d’un ballet ; et comme l’idée des Turcs qu’on venait de voir à Paris était encore toute récente, il crut qu’il serait bon de les faire paraître sur la scène. Sa Majesté m’ordonna de me joindre à MM. de Molière et de Lulli pour composer une pièce de théâtre où l’on pût faire entrer quelque chose des habillements et des manières des Turcs. Je me rendis pour cet effet au village d’Auteuil, où M. de Molière avait une maison fort jolie. Ce fut là que nous travaillâmes à cette pièce de théâtre que l’on voit dans les œuvres de Molière, sous le titre du Bourgeois gentilhomme. »

Cette pièce fut en effet jouée à Chambord devant Louis XIV, pour la première fois, le 14 octobre 1670.

Quand on arrive à Chambord, on pénètre dans le parc par une de ses portes abandonnées ; elle s’ouvre sur une enceinte décrépite et plantée de violiers jaunes ; elle a sept lieues de tour. Dès l’entrée on aperçoit le château au fond d’une allée

descendante. En avançant sur l’édifice, il sort de terre dans l’ordre inverse une bâtisse placée sur une hauteur, laquelle s’abaisse à mesure qu’on en approche. François Ier, arrière-petit-fils de Valentine de Milan, s’était enseveli dans les bois de la France, à son retour de Madrid ; il disait comme son aïeule : Tout ne m’est rien, rien ne m’est plus. Chambord rappelle les idées qui occupaient le roi-soldat dans sa prison : femmes, solitudes, remparts.

Quand le roi sortit de France,
En malheur il en sortit :
Il en sortit le dimanche,
Et le lundi il fut pris.

Chambord n’a qu’un escalier double, afin de descendre et monter sans se voir : tout y est fait pour les mystères de la guerre et de l’amour. L’édifice s’épanouit à chaque étage ; les degrés s’élèvent accompagnés de petites cannelures comme des marches dans les tourelles d’une cathédrale. La fusée, en éclatant, forme des dessins fantastiques, qui semblent avoir retombé sur l’édifice : cheminées carrées ou rondes enjolivées de fétiches de marbre, semblables aux poupées que j’ai vu retirer des fouilles à Athènes. De loin l’édifice est une arabesque ; il se présente comme une femme dont le vent aurait soufflé en l’air la chevelure ; de près cette femme s’incorpore dans la maçonnerie et se change en tours ; c’est alors Clorinde appuyée sur des ruines. Le caprice d’un ciseau volage n’a pas disparu ; la légèreté et la finesse des traits se retrouvent dans le simulacre d’une guerrière expirante. Quand vous pénétrez en dedans, la fleur de lis et la salamandre se dessinent dans les plafonds. Si jamais Chambord était détruit, on ne trouverait nulle part le style premier de la Renaissance, car à Venise il s’est mélangé.

Ce qui rendait à Chambord sa beauté, c’était son abandon : par les fenêtres j’apercevais un parterre sec, des herbes jaunes, des champs de blé noir : retracements de la pauvreté et de la fidélité de mon indigente patrie. Lorsque j’y passai, il y avait un oiseau brun de quelque grosseur qui volait le long du Cosson, petite rivière inconnue.

L’abbé Le Bouthillier se logea parmi les moines de son prieuré : de quelque côté qu’on ouvrit une fenêtre, on ne voyait que des bois. Le château, près duquel n’a pas même pu se former un village, est frappé de malédiction. Touché par le vainqueur de Marignan prisonnier à Madrid, par nos soldats dispersés après Waterloo, par les marques de notre attachement à nos rois avant les journées de Juillet, on aperçoit partout des traces de gloire et de malheur. Les chiffres de la duchesse d’Etampes, devancière de la comtesse de Chateaubriand, attirent les yeux, traces périssables de beautés évanouies. François Ier, qui sentait l’inanité de ses plaisirs, avait gravé avec la pointe d’un diamant ces deux vers sur un carreau de vitre :

Souvent femme varie.

Mal habile qui s’y fie.

Jeux d’un prince qui avait fait déterrer Laure pour la regarder. Où est le carreau de vitre ? Des Français s’associèrent dans le dessein d’acquérir pour Henri, non encore banni, un parc abandonné dans un royaume conquis par ses pères. Courier éleva la voix contre l’acquisition, et le jeune homme innocent auquel il avait voulu arracher Chambord a survécu.

Cet orphelin vient de m’appeler à Londres ; j’ai obéi à la lettre close du malheur. Henri m’a donné l’hospitalité dans une terre qui fuit sous ses pas. J’ai revu cette ville témoin de mes rapides grandeurs et de mes misères interminables, ces places remplies de brouillards et de silence, d’où émergèrent les fantômes de ma jeunesse. Que de temps déjà écoulé depuis le jour où je rêvais René dans Kinsington jusqu’à ces dernières heures ! Le vieux banni s’est trouvé chargé de montrer à l’orphelin une ville que mes yeux peuvent à peine reconnaître.

Réfugié en Angleterre pendant huit années, ensuite ambassadeur à Londres, lié avec lord Liverpool, avec M. Canning et avec M. Croker, que de changements n’ai-je pas vus dans ces lieux, depuis Georges IV qui m’honorait de sa familiarité jusqu’à cette Charlotte que vous verrez dans mes *Mémoires* ! Que sont devenus mes frères en bannissement ?

Les uns sont morts, les autres ont subi diverses destinées : ils ont vu comme moi disparaître leurs proches et leurs amis. Sur cette terre où l'on ne nous apercevait pas, nous avions cependant nos fêtes et surtout notre jeunesse. Des adolescentes, qui commençaient la vie par l'adversité, apportaient le fruit semainier de leur labeur afin de s'éjouir à quelques danses de la patrie. Des attachements se formaient ; nous priions dans des chapelles que je viens de revoir et qui n'ont point changé. Nous faisions entendre nos pleurs le 21 janvier, tout émus que nous étions d'une oraison funèbre prononcée par le curé émigré de notre village. Nous allions aussi, le long de la Tamise, voir entrer au port des vaisseaux chargés des richesses du monde, admirer les maisons de campagne de Richmond, nous si pauvres, nous privés du toit paternel ! Toutes ces choses étaient de véritables félicités. Reviendrez-vous, félicités de ma misère ? Ah ! ressuscitez, compagnons de mon exil, camarades de la couche de paille, me voici revenu ! Rendons-nous encore dans les petits jardins d'une taverne dédaignée pour boire une tasse de mauvais thé en parlant de notre pays : mais je n'aperçois personne ; je suis resté seul.

Rancé va quitter Chambord, il faut donc que je quitte aussi cet asile où je crains de m'être trop oublié. Je vais retrouver la Loire non loin du parc abandonné ; elle ne voit point la désolation de ses bords : les fleuves ne s'embarrassent point de leurs rives. Ne demandez pas à la Loire le nom des Guise, dont elle a pourtant roulé les cendres. À cent cinquante lieues d'ici, je rencontrai, il y a huit mois, en terre étrangère, près du jeune orphelin, M. le duc de Lévis, qui remonte au compagnon de Simon de Montfort. Mirepoix était maréchal de la Foi, titre qui semble avoir passé à son dernier neveu. J'ai retrouvé aussi Mme la duchesse de Lévis, du grand nom d'Aubusson ; elle aurait pu écrire l'histoire de Philippine-Hélène, si elle n'avait des malheurs moins romanesques à pleurer. Je n'étais pas, dans mon dernier voyage à Londres, reçu dans un grenier de Holborn par un de mes cousins émigrés, mais par l'héritier des siècles. Cet héritier se plaisait à me donner l'hospitalité dans

les lieux où je l’avais longtemps attendu. Il se cachait derrière moi comme le soleil derrière des ruines. Le paravent déchiré qui me servait d’abri me semblait plus magnifique que les lambris de Versailles. Henri était mon dernier garde-malade : voilà les revenants-bons[2665] du malheur. Quand l’orphelin entrait, j’essayais de me lever ; je ne pouvais lui prouver autrement ma reconnaissance. À mon âge on n’a plus que les impuissances de la vie. Henri a rendu sacrées mes misères ; tout dépouillé qu’il est, il n’est pas sans autorité : chaque matin, je voyais une Anglaise passer le long de ma fenêtre ; elle s’arrêtait, elle fondait en larmes aussitôt qu’elle avait aperçu le jeune Bourbon : quel roi sur le trône aurait eu la puissance de faire couler de pareilles larmes ? Tels sont les sujets inconnus que donne l’adversité.

À peine retourné de Chambord, un courrier dépêché de Blois vint apprendre à Rancé la maladie du duc d’Orléans. L’abbé se remit en route : Gaston était en danger, ce prince si peu digne à Castelnaudary de la valeur du Béarnais, le parleur de la Fronde ne trouva pas un mot sur ses lèvres à dire à la mort : un spectre se tenait debout au pied de son lit ; Montmorency sans tête lui demandait le talion.

Rancé écrivit à Arnauld d’Andilly la lettre qu’on va lire, et que je dois encore à la politesse de M. de Montmerqué.

« Blois, 8 février 1660.

« Je n’aurais pas été tant de temps sans avoir l’honneur de vous écrire si la maladie et la mort de Monsieur ne m’en avaient empesché. Je vous avoue que, l’ayant assisté autant que je l’ai pu dans les derniers moments de sa vie, je suis tellement touché d’un spectacle si déplorable que je ne puis m’en remettre. On a ceste consolation qu’il est mort avec tous les sentiments et toute la résignation qu’un véritable chrestien doit avoir en la volonté de son Dieu. Il reçut notre Seigneur dès le commencement de son mal, et eut le soin lui-mesme de le demander une seconde fois pour viatique avec de grandes démonstrations d’une foy vive et d’un parfait mespris des choses du monde. Quelle leçon, monsieur, pour ceux qui sont persuadés de son néant et qui travaillent pour s’en déprendre !

Ce pauvre prince dit le matin du jour de sa mort ces mesmes mots : Domus mea domus desolationis ; et comme on luy voulut dire qu'il n'estoit pas si mal qu'il pensait, il répliqua : *Solum mihi superest sepulchrum* ; ensuite il demanda l'extrême-onction, et dit qu'il estoit résolu à la volonté de Dieu ; enfin je suis persuadé qu'il luy a fait miséricorde. Je ne puis vous mander les circontances de sa mort ; j'écris de Blois, malade d'un rhume qui me cause une oppression qui m'empesche d'escrire. Je vous supplie de demander à Dieu et de luy faire demander pour moy qu'il me fasse la grâce de retirer tout le bien et l'avantage que je dois d'une rencontre aussi touchante que celle-là l'est. Je reviens à la mort de ce pauvre prince : la désolation qui parut dans sa maison, qui retentissoit de plaintes et de gémissements au moment de sa mort, l'esprit humain ne se sçaurait rien figurer de si pitoyable, je confesse que j'en suis accablé de douleur. »

Rancé se montra dans cette occasion si touchant, que chacun faisait des vœux pour l'avoir auprès de soi au moment suprême. On croyait ne pouvoir bien mourir qu'entre ses mains, comme d'autres y avaient voulu vivre. Gaston avait à peine rendu le dernier soupir que ses familiers l'abandonnèrent, Rancé fut laissé presque seul auprès du cadavre. Il ne suivit pas le corps du prince à Saint-Denis ; mais il présenta le faible cœur de Gaston aux jésuites de Blois : le cœur intrépide de Henri IV avait été porté aux jésuites de La Flèche. Le Bouthillier courut ensuite s'ensevelir au Mans, y demeura caché deux mois ; il changea même de nom, comme s'il eût craint d'être reconnu et arrêté aux portes du ciel.

Le projet qu'il méditait depuis longtemps de soumettre sa conduite future au conseil des évêques d'Aleth et de Comminges lui revenait dans l'esprit. Il se résolut de l'accomplir. Le 21 juin 1660, il écrivit à la mère Louise :

« Je pars demain à l'insu de tous mes amis. » Il arriva à Comminges le 27 du même mois, après un tremblement de terre : ce fut de même que j'arrivai à Grenade en rêvant de chimères, après le bouleversement de la Vega.

L'évêque de Comminges était absent ; Rancé l'attendit.

Quand il revint, l’évêque commença une tournée diocésaine. Rancé l’accompagna.

Ils trouvèrent dans les cavernes environnantes des chrétiens qui avaient à peine figure humaine. L’évêque soulageait leur misère, les rassemblait, s’essayait au milieu d’eux parmi les buis des rochers. L’abbé de Rancé était touché, lorsqu’il songeait que le bon pasteur avait ainsi cherché les brebis égarées.

Un jour il se promenait seul avec l’évêque, dans un endroit fort solitaire, d’où l’on découvrait les plus hautes Pyrénées :

« L’évêque remarqua (j’emprunte le récit de Marsollier) que l’abbé parcourait des yeux les montagnes avec une attention qui le rendait distrait ; il y soupçonna du mystère, ce fut ce qui l’obligea de lui dire qu’il avait la mine de chercher un endroit où il pût bâtir un ermitage. L’abbé rougit ; mais comme il était sincère, il avoua que c’était en effet sa pensée, et qu’il croyait qu’il ne pouvait rien faire de mieux. — Si cela est, repartit l’évêque, vous ne pouvez mieux vous adresser qu’à moi : je connais ces montagnes, j’y ai passé souvent en faisant mes visites ; je sais des endroits si affreux et si éloignés de tout commerce que, quelque difficile que vous puissiez être, vous aurez lieu d’en être content. — L’abbé, qui croyait que l’évêque parlait sérieusement, le pressa avec cette vivacité qui lui était naturelle de lui faire voir ces endroits. — Je m’en garderai bien, reprit l’évêque ; ces endroits sont si tentants que si vous y étiez une fois il n’y aurait plus moyen de vous en arracher. » Après avoir visité l’évêque de Comminges Rancé retourna chez l’évêque d’Aleth. » Sa demeure est affreuse, écrivait Rancé, et entourée de hautes montagnes au pied desquelles est un torrent qui court avec beaucoup de bruit et de rapidité. »

Ces endroits de nos anciennes mœurs reposent. On aime à assister aux conversations de l’abbé de Rancé sur la légitimité des biens qu’on peut ou qu’on ne peut pas retenir, sur ce qu’il est permis de garder, sur ce qu’on est obligé de rendre, sur le compte de ses richesses que l’on doit à Dieu. Ces scrupules de conscience étaient alors les affaires principales ; nous n’allons

pas à la cheville du pied de ces gens-là ; l'homme était estimé, quelle que fût sa condition : le pauvre était pesé avec le riche au poids du sanctuaire. Cette égalité morale lui servait à supporter les inégalités politiques. Bruno sur les Alpes, Paul dans la Thébaïde, ne voulurent pas plus sortir de leur retraite que Rancé n'aurait voulu quitter les Pyrénées ; mais ces dernières montagnes avaient un danger : le soleil en était trop éclatant, et de leur sommet on découvrait les séjours d'Inès et de Chimène.

Longtemps après le voyage de Rancé, une chevrière âgée de douze ans, conduisant ses biques dans la paraisse d'Alan, diocèse de Comminges, tomba en s'écriant :

« Jésus ! » Une dame vêtue de blanc lui apparut, et lui dit :

« Ne craignez rien. » Et elle la tira du précipice. La petite fille dit à la sainte Vierge (c'était elle) qu'elle avait perdu son chapelet. La sainte Vierge lui en donna un en lui recommandant d'ordonner à un prêtre de faire bâtir une chapelle au lieu où elle était tombée. L'évêque de Comminges, ancien hôte de Rancé, en écrivit à La Trappe. Rancé, du fond de son abbaye, conseilla l'érection d'une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Saint-Bernard, dont les ruines marquent aujourd'hui le premier pas de Rancé dans la solitude.

L'évêque de Comminges et l'évêque d'Aleth avaient combattu au commencement les desseins extrêmes de Rancé ; ils lui conseillaient cette médiocrité, caractère de la vertu :

« Vous, disaient-ils, vous ne pensez qu'à vivre pour vous. » L'évêque d'Aleth approuvait que Rancé se défît de sa fortune ; mais il s'opposait à son penchant pour la solitude :

« Ce penchant, répétait-il, ne vient pas toujours de Dieu ; il est souvent inspiré par un dégoût du monde, dégoût dont le motif n'est pas toujours pur. »

Convaincu en ce qui regardait le danger des biens, l'abbé ne se rendait pas également sur le point du désert ; il cédait à l'égard de l'abandon de ses bénéfices : il convenait qu'un abbé commendataire n'était pas dans l'esprit de l'Église ; mais il n'entendait parler qu'avec terreur d'une abbaye régulière. Il s'était souvent écrié :

« Moi, me faire frocard ! » Il témoignait de ses perplexités en écrivant à ses amis :

« Mes embarras extérieurs sont les moindres embarras de ma vie : je ne puis me défendre de moi-même. »

Tout est fragile : après avoir vécu quelque peu, on ne sait si l'on a bien ou mal vécu. L'évêque d'Aleth se maintint d'abord dans les opinions qui lui avaient mérité l'attachement de Rancé ; il se souvenait d'avoir causé avec le futur solitaire à trois cents pas de la maison de l'évêque, au bord d'un gave, de même que les vieillards de Platon s'entretenaient des lois sur la montagne de Crète. Baissez le ton de la lyre, changez les interlocuteurs, et le souffle du même torrent vous apportera des paroles qui seront remplies d'autres chimères. L'évêque d'Aleth persévéra plusieurs années dans les saines doctrines, puis il dévia un peu du droit chemin avec deux autres évêques. Mme de Saint-Loup en écrivit à Rancé. Quant au théologal d'Aleth, l'abbé de Vaucelles, il fut totalement subjugué ; il céda au docteur Arnauld, et se retira dans les Pays-Bas. Il fut envoyé obscurément à Rome pour ses coreligionnaires sous le nom de Valoni. L'infidélité avait perdu sa grandeur : Arius ne tombait plus du milieu du concile de Nicée, entraînant avec lui une partie de la chrétienté.

En 1660, Pomponne fut disgracié. Rancé lui écrivit des compliments de condoléance. Les considérations qu'il lui fournit sont prises de haut. Arnauld d'Andilly, frère de Pomponne, avait traduit une foule de vies qui formèrent l'histoire des Pères du désert. Louis XIV visita depuis le bonhomme dans sa retraite, où j'ai moi-même passé lorsque j'allai voir Mme la duchesse de Duras : elle avait l'intention de me laisser un petit réduit qu'elle avait acheté sur les collines de la forêt de Montmorency. Ces liaisons de La Trappe et de Port-Royal, qui s'altérèrent dans la suite, causent de l'attendrissement. Louis XIV aimait son ancien ministre ; mais il trouvait que M. de Pomponne n'avait pas assez de grandeur pour lui.

À Veretz, où il revenait toujours, Rancé vit conjurés contre lui une famille nombreuse, des amis mécontents, des

domestiques désolés. En voulant se réduire à la pauvreté, il éprouvait les difficultés qu'on rencontre à s'enrichir. On ne pouvait savoir ce qui le poussait ; car, depuis la mort de madame de Montbazon, jamais le nom de cette femme, excepté dans son premier désespoir, n'était sorti de sa bouche. On sentait en lui une passion étouffée, qui jetait sur ses moindres actions l'intérêt d'un combat inconnu.

Ces souvenirs de la terre étaient une haine de la vie, devenue chez lui une véritable obsession. Sa désespérance de l'humanité ressemblait au stoïcisme des anciens, à cela près qu'il passait par le christianisme. Les platoniciens de l'école d'Alexandrie se tuaient pour parvenir au ciel ; mais que de souffrances pour une pauvre âme, lorsqu'elle se débat dans cet état ! Elle éprouve les divers mouvements du suicide, incertitude et terreur, avant qu'elle ait pris sa résolution.

« Je vous avoue, dit l'abbé de La Trappe dans ses lettres, que je ne vois plus un seul homme du monde avec le moindre plaisir. Il y a tantôt six ans que je ne parle que de dégagement et de retraite, et le premier pas est encore à faire ; cependant le cours de la vie s'achève, et l'on se réveille à la fin du sommeil, et l'on se trouve sans œuvres. Je désire tellement d'être oublié qu'on ne pense pas seulement que j'ai été. »

Il vendit sa vaisselle d'argent ; il en distribua le montant en aumônes se reprochant les retards qu'il avait mis à secourir les nécessiteux. Il avait deux hôtels à Paris, dont l'un s'appelait l'hôtel de Tours : il les donna à l'hôtel-Dieu et à l'Hôpital général par acte passé devant les notaires Lemoine et Thomas. Pour dernier sacrifice il se défit de la terre de Veretz ; mais, par un reste de faiblesse il accorda la préférence aux offres d'un de ses parents : ce parent ne put réaliser la somme, et le marché fut rétrocédé à l'abbé d'Effiat. Les cent mille écus que Rancé reçut de la vente furent à l'instant portés aux administrations des hôpitaux.

On lit des lettres modernes datées de Veretz : qui a osé écrire de ce lieu après le gigantesque pénitent ? Dans les bois de Larçay, jadis propriété de Rancé, dans les parcs de Montbazon, parmi des noms qui rappelaient une ancienne vie,

le 11 avril 1825 on trouva un cadavre. Le 10 d'avril, le jour finissant, une voix fut entendue :

« Je suis un homme mort ! » Une jeune fille, cachée avec son amant dans de hautes bruyères, avait été témoin d'un meurtre. D'un autre côté, à demi vêtue, la veuve de Courier (c'était lui dont on avait retrouvé le cadavre), âgée de vingt-deux ans, descend la nuit parmi des personnages rustiques comme une ombre délivrée. Les opinions de Courier à Veretz avaient réduit son intimité à des rivalités inférieures : chagrins qui n'intéressent personne, gémissements qui vont se perdre dans l'Océan muet qui s'avance sur nous. Peut-être quelque grive redit-elle l'acte tragique dans les bois où Rancé avait promené ses misères. Courier avait écrit dans sa Gazette du Village :

« Les rossignols chantent et l'hirondelle arrive ». Enfant d'Athènes, il transmettait à ses camarades le chant du retour de l'hirondelle.

Courier, savant helléniste, esprit tumultueux, pamphlétaire à cheval, avait eu le malheur à Florence de tacher d'encre un feuillet de Longus : ensuite l'éditeur d'un passage perdu de Daphnis et Chloé était venu s'ensevelir dans les lieux qu'avait habités l'éditeur d'Anacréon.

Si les arbres sous lesquels fut tué Courier existent encore, qu'est-il resté dans ces ombrages, que reste-t-il de nous partout où nous passons ? Paul-Louis Courier aurait-il cru que l'immortalité pouvait porter la haire et se rencontrer dans les larmes ? Le réformateur de La Trappe a grandi à Veretz ; l'auteur du pamphlet des pamphlets a diminué. La vie dans sa pesanteur descendit sur un esprit qui s'était dressé pour morguer le ciel. Chose remarquable ! Courier, le philosophe, a fait ses adieux au monde par les mêmes paroles que Rancé, le chrétien, avait perdues dans les bois :

« Détournez de moi le calice ; la cigüe est amère. »

Veretz, au milieu du dix-huitième siècle, était la possession du duc d'Aiguillon, ministre de Louis XV. Ce ministre de perdition, comme tous les hommes d'alors, y fit imprimer à cinq ou sept exemplaires le Recueil des pièces choisies, pages

obscènes et impies de madame la princesse de Conti. Le château de Veretz fut démoli pendant la révolution, piscine de sang où se lavèrent les immoralités qui avaient souillé la France. À Veretz et à La Trappe Rancé a laissé ses deux parts : à Veretz, la légèreté, l'irréligion, les mauvaises mœurs, suivies d'une destruction complète ; à La Trappe la gravité, la sainteté, la pénitence, qui ont survécu à tout.

Après la vente de Veretz, Rancé se défit de ses bénéfices ; il ne se réserva qu'une retraite malsaine, pour y mourir, La Trappe. Lorsque Louis XIV prit les rênes de l'État, la France se divisa ; les uns allèrent combattre l'étranger, les autres se retirèrent au désert. Trois solitudes demeurèrent en présence : la Chartreuse, La Trappe et Port-Royal. À l'abri derrière ses guerriers et ses anachorètes, la France respira. Le dix-huitième siècle a voulu effacer Louis XIV, mais sa main s'est usée à gratter le portrait. Napoléon est venu se placer sous le dôme des Invalides comme pour assurer la gloire de Louis. On a eu beau faire des tableaux, les victoires de l'empire à Versailles n'ont pu effacer les souvenirs des victoires du dix-septième siècle. Napoléon a seulement ramené enchaînés à Louis XIV les rois que Louis XIV avait vaincus. Bonaparte a fait son siècle ; Louis a été fait par le sien : qui vivra plus longtemps, de l'ouvrage du temps ou de celui d'un homme ? C'est la voix du génie de toutes les sortes qui parle au tombeau de Louis ; on n'entend au tombeau de Napoléon que la voix de Napoléon.

Avant de nous parler des personnages qu'elle met en scène, la Grèce nous introduit sur le théâtre de leurs actions : Prométhée enchaîné s'entretient avec l'Océan ; les sept chefs devant Thèbes jurent sur un bouclier noir ; les Perses pleurent à l'apparition de l'ombre de Darius. Oedipe roi paraît à la porte de son palais ; Oedipe à Colone s'arrête près du bois des Euménides ; prêt à quitter son exil, Philoctète s'écrie :

« Adieu, doux asile de ma misère ! »

Les écrivains de la Vie des Pères du désert, Grecs de naissance, ont été fidèles à cet ancien usage : ils nous montrent Paul, premier ermite, caché sous un palmier ; Antoine, premier solitaire, s'enfermant dans un sépulcre ;

Pacôme, premier instituteur des Cénobites, assis sur une pierre à Thébennes. Nous n'irons pas si loin avec Rancé ; nous resterons près de Versailles : à trente lieues des escaliers de marbre de l'Orangerie, qui n'étaient pas encore souillés de sang, nous trouverons les austérités de la Thébaïde ; et cependant le bruit de la cour nous parviendra comme les murmures des flots du siècle.

Qu'était-ce que la Maison-Dieu lorsque Rancé s'y retira ?

La Maison-Dieu s'appelle aujourd'hui La Trappe : trappe, dans le patois du Perche, signifie degré, vraisemblablement de trapan. Notre-Dame de La Trappe veut donc dire : Notre-Dame des Degrés.

L'abbaye de La Trappe fut fondée en 1122, par Rotrou, second de ce nom, comte du Perche. Rotrou avait fait vœu, en revenant d'Angleterre, que s'il échappait au naufrage dont il était menacé, il bâtirait une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge. Le comte, miraculeusement délivré, pour conserver la mémoire de son aventure fit donner au toit de son église votive la forme d'un vaisseau renversé. Rotrou III, fils du fondateur, acheva les bâtiments de la chapelle qui s'était changée en monastère. Rotrou III partit pour la première croisade ; il rapporta de la Palestine des reliques qui furent déposées par son fils dans la basilique nouvelle, à laquelle il ne manqua rien de l'histoire de ces temps : vœu, naufrage, pèlerinage.

Louis VII était roi de France, et saint Bernard premier abbé de Clairvaux, lorsque l'abbaye de La Trappe fut fondée. Serlon IV, abbé de Savigny, la réunit à l'ordre de Cîteaux en 1144 ; Saint-Germain-des-Prés se rebâtissait alors dans Paris ; l'abbaye eut pour bienfaiteur Richard Hurel et ses fils, qui lui donnèrent la terre de Vastine. La Trappe fut protégée des papes Alexandre III, Clément III, Innocent III, Nicolas III, Boniface VIII, Jean XXI, Benoît XII. Saint Louis avait pris sous sa protection Notre-Dame de la Maison-Dieu de La Trappe, afin, dit la charte royale, que les religieux soient libres, paisibles, exempts de tous subsides, sint liberi, quieti, exempti ab omnibus subsidiis. Ce grand nom de Saint Louis se mêle à

toutes les origines de la monarchie. Saint Louis est le fondateur des monuments de l'Europe gothique, à compter de Notre-Dame de Paris jusqu'à la Sainte-chapelle.

Par un ancien ménologe et par un relevé des tombes, on suppose dix-sept abbés depuis le premier abbé de La Trappe, dom Albode, jusqu'au cardinal Du Bellay, premier abbé commendataire, sous François Ier, en 1526.

Dom Herbert, abbé, s'étant croisé en 1212 avec Renaud de Dampierre et Simon de Montfort, fut pris par le kalife d'Alep ; il demeura trente ans esclave. Délivré enfin, il fonda l'abbaye des Clairets dans la dépendance de La Trappe. On s'arrête à l'épitaphe du seizième abbé à cause de son nom : dom Robert Rancé. La Gallia Christiana ne fait pas mention de quelques-uns de ces derniers détails.

L'abbaye de La Trappe n'était point fortifiée à l'instar d'autres monastères, de qui les abbés, comme Abbon de Paris, menaient vaillamment les mains : aussi pendant les deux siècles que les Anglais ravagèrent la France, La Trappe fut pillée plusieurs fois, notamment dans l'année 1410.

D'après les Pouillés, l'abbaye possédait les Terres-Rouges, les bois de Grimonard, le chemin au Chêne-de-Bérouth, les Bruyères, les Neuf-Etangs et les ruisseaux qui en sortent. Par où passait le chemin au Chêne-de-Bérouth ? D'où venait l'immortalité de ce chêne, immortalité qui ne dépassait pas son ombre ? Les bruyères s'étendant vers cet horizon sont-elles les mêmes que celles mentionnées aux Pouillés ? Je viens de les traverser ; enfant de la Bretagne, les landes me plaisent, leur fleur d'indigence est la seule qui ne se soit pas fanée à ma boutonnière. Là s'élevait peut-être le manoir de la châtelaine ; elle consuma ses jours dans les larmes, attendant son mari, qui ne revint point de la Terre Sainte avec l'abbé Herbert : Qui naissait, qui mourait, qui pleurait ici ? Silence ! Des oiseaux au haut du ciel volent vers d'autres climats. L'œil cherche dans les débris de la forêt du Perche les campaniles abattus, il ne reste plus que quelques clochetons de chaume : bien que des sings annoncent encore la prière du soir, on n'entend plus à travers le brouillard retentir cette cloche

nommée à Aubrac la cloche des Perdus, qui rappelle les errants, errantes revoca. Mœurs d'autrefois, vous ne renaîtrez pas ; et si vous renaissiez, retrouveriez-vous le charme dont vous a parées votre poussière ?

Il existe des procès-verbaux connus dans l'ordre des Bénédictins sous le nom de cartes de visite, c'est-à-dire cartes d'inspection : la carte de visite pour l'année 1685 est signée de dom Dominique, abbé du Val-Richer. Elle décrit l'état de La Trappe avant la réforme de Rancé : les portes demeuraient ouvertes le jour et la nuit, et les hommes comme les femmes entraient librement dans le cloître. Le vestibule de l'entrée était si noir qu'il ressemblait beaucoup plus à une prison qu'à une Maison-Dieu. Ici il y avait une échelle attachée contre la muraille ; elle servait à monter aux étages dont les planchers étaient rompus et pourris ; on n'y marchait pas sans péril. En entrant dans le cloître, on voyait un toit devenu concave qui à la moindre pluie se remplissait d'eau ; les colonnes qui lui servaient d'appui étaient courbées : les parloirs servaient d'écuries.

Le réfectoire n'en avait plus que le nom. Les moines et les séculiers s'y assemblaient pour jouer à la boule lorsque la chaleur et le mauvais temps ne leur permettaient pas de jouer au dehors.

Le dortoir était abandonné ; il ne servait de retraite qu'aux oiseaux de nuit : il était exposé à la grêle, à la pluie, à la neige et au vent ; chacun des frères se logeait comme il voulait et où il pouvait.

L'église n'était pas en meilleur état : pavés rompus, pierres dispersées ; les murailles menaçaient ruine. Le clocher était près de tomber : on ne pouvait sonner les cloches qu'on ne l'ébranlât tout entier.

Il n'y avait d'autres ruisseaux à La Trappe que ceux que forment les étangs successifs qui s'élèvent avec le terrain, ni d'autres prairies que les queues des étangs ; l'air n'était supportable qu'à ceux qui cherchaient à mourir. Des vapeurs s'élevaient de cette vallée et la couvraient. » Il est malaisé, écrit Rancé à Mme de Guise, que je me tire de mes

incommodités à l’âge que j’ai et à l’air que nous habitons ; c’est à la situation toute seule du pays qu’il s’en faut prendre. Il a plu à Dieu de nous y mettre ; il savait bien les maux qui nous en devaient paître : qu’importe où l’on vive, puisqu’il faut mourir ! »

Dom Le Nain raconte que « les esprits impurs faisaient leur séjour dans le monastère et se nourrissaient des excès qui y régnaient. Ils y habitaient par troupes, n’y ayant là personne qui les chassât. »

Dom Félibien ajoute la vie à ces descriptions, en y faisant voir la renaissance du culte chrétien.

« On voit d’abord en entrant ces paroles de Jérémie, écrites sur la porte du cloître : Sedebit solitarius et tacebit.

« L’église n’a rien de considérable que la sainteté du lieu : elle est bâtie d’une manière gothique et fort particulière ; elle ne laisse pas d’avoir quelque chose d’auguste et de divin ; le bout du côté du chœur semble représenter la poupe d’un vaisseau.

« Ce qui est digne de considération est la manière dont ces religieux font l’office ; car vous les voyez d’une voix ferme et d’un ton grave chanter les louanges de Dieu. Il n’y a rien qui touche le cœur et qui élève davantage l’esprit que de les entendre à matines. Leur église n’étant éclairée que d’une seule lampe, qui est devant le grand autel, l’obscurité, jointe au silence de la nuit, fait que l’âme se remplit de cette onction sacrée répandue dans tous les Psaumes. Soit qu’ils soient assis, soit qu’ils soient debout, soit qu’ils s’agenouillent, soit qu’ils se prosternent, c’est avec une humilité si profonde, qu’on voit bien qu’ils sont encore plus soumis d’esprit que de corps. »

Sur une inscription de saint Bernard, placée dans les cloîtres de La Trappe, Ducis composa ces beaux vers :

Heureuse solitude,
Seule béatitude,
Que votre charme est doux !
De tous les biens du monde,
Dans ma grotte profonde,

Je ne veux plus que vous.
Qu’un vaste empire tombe,
Qu’est-ce au loin pour ma tombe,
Qu’un vain bruit qui se perd ?
Et les rois qui s’assemblent,
Et leurs sceptres qui tremblent,
Que les joncs du désert ?

Quand l’abbé de Rancé introduisait la réforme dans son abbaye, les moines eux-mêmes n’étaient plus que des ruines de religieux. Réduits au nombre de sept, ce reste de cénobites était dénaturé par l’abondance ou par le malheur. Les moines depuis longtemps avaient mérité des reproches : dès le XIe siècle, Adalbéron déclare « qu’un moine est transformé en soldat ». En Normandie, un supérieur ayant prétendu admonester ses moines fut flagellé par eux après sa mort, Abailard, qui tenta en Bretagne d’user de sévérité, se vit exposé au poison :

« J’habite un pays barbare, disait-il, dont la langue m’est inconnue ; mes promenades sont les bords d’une mer agitée, et mes moines ne sont connus que par leur débauche. » Tout a changé en Bretagne, hors les vagues qui changent toujours.

Rancé courut de semblables dangers : aussitôt qu’il eut parlé de réforme, on parla de le poignarder, de l’empoisonner, ou de le jeter dans les étangs. Un gentilhomme du voisinage, M. de Saint-Louis, accourut à son secours : M. de Saint-Louis avait passé sa vie à la guerre ; le roi l’estimait, M. de Turenne l’aimait. Selon Saint-Simon, « c’était un vrai guerrier, sans lettres aucunes, avec peu d’esprit, mais un sens le plus droit et le plus juste que j’aie vu à personne, un excellent cœur et une droiture, une franchise et une fidélité admirables[2666]. » Rancé refusa la généreuse assistance, disant que les apôtres avaient établi l’Evangile malgré les puissances de la terre, et qu’après tout le plus grand bonheur était de mourir pour la justice.

L’abbé menaça ses religieux d’informer le roi de leur dérèglement : ce nom du roi avait pénétré au fond des plus obscures retraites.

Jusque alors nous n’avions senti que le despotisme irrégulier des rois qui marchaient à regret avec des libertés publiques, ouvrages des états généraux et exécutées par les parlements ; mais la France n’avait point encore obéi à ce grand despotisme qui imposait l’ordre sans permettre d’en discuter les principes. Sous Louis XIV, la liberté ne fut plus que le despotisme des lois, au-dessus desquelles s’élevait, comme régulateur, l’inviolable arbitraire. Cette liberté esclave avait quelques avantages : ce qu’on perdait en franchises dans l’intérieur, on le gagnait au dehors en domination : le Français était enchaîné, la France libre.

Les moines donnèrent à regret leur consentement à la réforme. Un contrat fut passé ; 400 livres de pension furent accordées à chacun des sept demeurants, avec permission de rester dans l’enceinte de l’abbaye ou de se retirer ailleurs ; le contrat mutuel fut homologué au parlement de Paris, le 6 février 1663.

Rancé était toujours perplexe sur lui-même. Deux frères de l’Etroite Observance, appelés de Perseigne, arrivèrent et prirent possesssion de La Trappe.

Un accident survenu le 1er novembre 1662 contribua à fixer la résolution de Rancé. Sa chambre, dans le monastère qu’il avait achevé de réparer, s’écroula et pensa l’écraser :

« Voilà, s’écria-t-il, ce que c’est que la vie ! » Il se retira aussitôt dans un coin de l’église. Il entendit chanter le psaume : Qui confidunt in Domino. Frappé d’une lumière soudaine, il se dit :

« Pourquoi craindrais-je de m’engager dans la profession monastique ! » Les difficultés de son esprit s’évanouirent.

Il partit pour Paris, afin de demander au roi la permission de tenir en règle l’abbaye de La Trappe. Quelques hommes saints essayèrent de le détourner de sa résolution ; mais il dit à l’abbé de Prières, vicaire général de l’Etroite Observance :

« Je ne vois point d’autre porte à laquelle je puisse frapper pour retourner à Dieu que celle du cloître ; je n’ai d’autre ressource, après tant de désordre, que de me revêtir d’un sac et d’un cilice en repassant mes jours dans l’amertume de mon

cœur. »

L’abbé lui répondit :

« Je ne sais, monsieur, si vous comprenez bien ce que vous demandez : nescis quid petis. Vous êtes prêtre, docteur de Sorbonne, d’ailleurs homme de condition ; nourri dans la délicatesse et dans le luxe ; vous êtes accoutumé à avoir grand train et à faire bonne chère ; vous êtes en passe d’être évêque au premier jour ; votre tempérament est extrêmement faible, et vous demandez d’être moine, qui est l’état le plus abject de l’Église, le plus pénitent, le plus caché et même le plus méprisé. Il vous faudra dorénavant vivre dans les larmes, dans les travaux, dans la retraite, et n’étudier que Jésus crucifié. Pensez-y sérieusement. » Alors l’abbé de Rancé répondit :

« Il est vrai, je suis prêtre, mais j’ai vécu jusqu’ici d’une manière indigne de mon caractère ; je suis docteur, mais je ne sais pas l’alphabet du christianisme ; je fais quelque figure dans le monde, mais j’ai été semblable à ces bornes qui montrent les chemins aux voyageurs et qui ne se remuent jamais. »

L’abbé de Prières fut vaincu.

Dans quelques lettres qu’a bien voulu me communiquer M. Cousin, Rancé fait l’histoire des combats qu’il eut à soutenir à cette époque. Les quatre premières s’étendent de l’an 1661 à l’an 1664 ; elles sont écrites à l’évêque d’Aleth.

« Je ne puis comprendre, dit-il, que j’aie la hardiesse d’entreprendre une profession qui ne veut que des âmes détachées, et que, mes passions étant aussi vivantes en moi qu’elles sont, j’ose entrer dans un état d’une véritable mort. Je vous conjure, monseigneur, de demander à Dieu ma conversion dans une conjoncture qui doit être la décision de mon éternité, et qu’après avoir violé tant de fois les vœux de mon baptême, il me donne la grâce de garder ceux que je lui vais faire, qui en sont comme un renouvellement, avec tant de fidélité que je répare en quelques manières les égarements de ma vie passée. »

Rancé écrivait à ses amis, le 13 avril 1663 :

« Je suis persuadé que vous serez surpris quand vous saurez la résolution que j'ai formée de donner le reste de ma vie à la pénitence. Si je n'étais retenu par le poids de mes péchés, plusieurs siècles de la vie que je veux embrasser ne pourraient satisfaire pour un moment de celle que j'ai passée dans le monde. »

L'abbé de Prières s'employa principalement auprès de la reine mère afin d'obtenir du roi pour que Rancé pût tenir son abbaye en règle. Louis XIV agréa la requête, mais à la condition qu'à la mort de cet abbé régulier La Trappe retournerait en commende. Le roi tenait aux traités de sa race. Le brevet fut expédié le 10 mai 1663, et envoyé à Rome pour être confirmé par Sa Sainteté. L'évêque de Comminges ayant su que Rancé était à l'institution à Perseigne pour commencer son noviciat, l'alla trouver, et lui dit qu'il craignait que, dans son ardeur, il n'allât si loin que personne ne le pourrait suivre. L'abbé répliqua qu'il se modérerait, et il trompa l'évêque : conversation entre deux soldats ; l'un a appris à mesurer le péril, l'autre ne l'a jamais calculé.

En 1662 Rancé était allé visiter La Trappe et jeter un coup d'œil sur la solitude éternelle qu'il devait habiter. Il avait vu les étangs qui se retirent et s'élèvent en montant dans l'ancienne forêt du Perche et dont plusieurs sont aujourd'hui supprimés. Il avait vu partout ces grandes feuilles solitaires qui flottaient sur les eaux comme un plancher, et à travers lesquelles les oiseaux aquatiques faisaient entendre quelques cris. Il hésita entre cette profonde retraite et son prieuré de Boulogne-Chambor, qui lui plaisait, parce qu'il était dans des bois ; mais enfin il se décida pour La Trappe, à cause de certaine affinité secrète entre les solitudes de la religion et les solitudes du passé. Il appela auprès de lui l'abbé Barbery.

Rancé dans ces jours-là écrivait à M. l'évêque d'Aleth :

« Comme les choses que je quitte et ma séparation des embarras extérieurs sont les moindres attachements de ma vie, que je ne puis me défaire de moi-même, puisque je me trouve partout aussi misérable que je l'ai toujours été, je vous supplie de demander à Dieu ma conversion. »

L’évêque d’Aleth, Nicolas Pavillon, n’était pas un guide sûr. Dans la confusion des doctrines du temps, l’ami sur le bras duquel vous vous souteniez prenait au premier détour une autre route, et vous laissait là.

Rancé, sentant qu’il était environné de chancelants compagnons, se décida : il sortit des rangs, rompit la ligne ; déserteur d’une armée qui ne le suivait pas, il alla droit de Paris à Perseigne apprendre la nouvelle profession qu’il s’était promis d’embrasser. L’abbé de Perseigne le reçut avec joie, mais avec tremblement. Au bout de cinq mois de noviciat, il se déclara chez Rancé une maladie dont il parle dans ses lettres, maladie d’autant plus dangereuse qu’elle avait été longtemps dissimulée. Les médecins le condamnèrent s’il ne quittait la vie monastique ; l’abbé s’obstina, se fit transporter à La Trappe, et guérit. Retourné à Perseigne, il écrivit à l’évêque d’Aleth :

« Le temps de mes épreuves est près de finir : mon cœur n’en est pas moins rempli de misères. Je ne puis comprendre que j’aie la hardiesse de prendre une profession qui ne veut que des âmes détachées, et que mes passions étant aussi vivantes en moi qu’elles le sont, j’ose entrer dans un état d’une véritable mort. »

Il fit un adieu général au monde. D’une course nouvelle, il s’élança après le fils de Dieu, et ne s’arrêta qu’à la croix.

On l’employa utilement pour son ordre pendant son noviciat. La réforme avait été établie au monastère de Champagne. Les moines résistaient ; la noblesse appuyait les moines : l’esprit frondeur n’était pas encore éteint : restait à rendre l’arrière-faix de la discorde. Ce moment de péril interrompit le noviciat de Rancé : on le fit courir au secours de l’Etroite Observance. Vingt-cinq gentilshommes, conduits par le marquis de Vassé, sous prétexte d’une partie de chasse, se présentèrent à une abbaye dans le dessein d’en expulser le parti des réformes. Rancé arrivait ; il leur demanda ce qu’ils voulaient : il fut reconnu par Vassé, auquel il avait rendu jadis un important service. Vassé courut à lui, l’embrassa, et consentit à laisser en paix les religieux.

Revenu à Perseigne, le prieur parla d’envoyer en Touraine

l’abbé, dont le noviciat n’était pas encore achevé. Le postulant s’y refusa, disant que cette tournée l’exposerait à des périls. L’historien se sert deux fois de ce mot sans le comprendre : l’explication est que Veretz, tout vendu qu’il était, barrait le chemin ; les périls qui menaçaient Rancé étaient des souvenirs. Etonné de la résistance, le prieur manda à l’abbé de Prières que le nouveau moine lui paraissait un homme attaché à son sens. L’abbé de Prières voulut parler à Rancé ; celui-ci alla le trouver à quatre lieues de Paris : le grand conspirateur de solitude le charma, car l’abbé Le Bouthillier avait des bienséances difficiles à distinguer de la véritable humilité : un éclair de la vie passée de l’homme du monde plongeait dans les rudesses de la foi.

Avant de prononcer ses veux à Perseigne, Rancé retourna à La Trappe : il y lut son testament ; il donne ce qui lui reste à son monastère. Il s’accuse d’avoir été, par son insouciance, la cause et un grand nombre de malversations ; il déclare parler sans exagération et sans excès ; il proteste que sa confession est aussi sincère que s’il était devant le tribunal de Jésus-Christ ; il abandonne à ses frères tous ses meubles ; il leur remet particulièrement ses livres. » Si, par des événements qu’on ne peut prévoir, dit-il, la réforme cessait d’être à La Trappe, je donne ma bibliothèque à l’hôtel-Dieu de Paris pour être vendue au profit des pauvres et des malades. »

Rancé a l’air d’avoir un pressentiment des malheurs qui fondirent un siècle et demi plus tard sur son abbaye. Il laissa sa bibliothèque à ses religieux, lui qui ne voulait pas qu’un moine s’occupât d’études.

Ici on aperçoit Mme de Montbazon pour la dernière fois. Astre du soir, charmant et funeste, qui va pour toujours descendre sous l’horizon. Aux dires de dom Gervaise, Rancé avait nombre de lettres de cette femme et deux portraits d’elle : l’un la représentait telle qu’elle était à son mariage, l’autre telle qu’elle était au moment où elle devint veuve. Ces secrets d’amour étaient à la garde de la religion. La mère Louise avait pour surveiller ses dépôts la faiblesse et la force nécessaires, l’indulgence d’une femme qui a failli et le courage

d’une femme qui se repent. Le matin même de ses vœux, Rancé écrivit à Tours pour donner l’ordre de jeter les lettres au feu et pour faire renvoyer les portraits à M. de Soubise, fils de Mme de Montbazon[2667]. Rompre avec les choses réelles, ce n’est rien ; mais avec les souvenirs ! Le cœur se brise à la séparation des songes, tant il y a peu de réalités dans l’homme.

Une autre lettre écrite à la mère Louise, le 14 juin 1664, porte :

« J’attends avec une humble patience l’heureux moment qui doit m’immoler pour toujours à la justice de Dieu. Tous mes moments sont employés à me préparer à cette grande action. Je n’appréhende rien davantage, sinon que l’odeur de mon sacrifice ne soit pas agréable à Dieu ; car il ne suffit pas de se donner, et vous savez que le feu du ciel ne descendait point sur le sacrifice de ce malheureux qui offrait à Dieu des victimes qui ne lui étaient point agréables. »

On n’a jamais fait attention à cette plainte, qui sort du cœur de Rancé comme de ces boîtes harmonieuses faites dans les montagnes, qui répètent le même son ; cette plainte n’indique point son objet elle se confond avec les accusations dont le souffrant charge la vie. Résolu de s’ensevelir à La Trappe, Rancé fit d’abord un voyage à son prieuré de Boulogne, puis il partit pour La Trappe, résolu de s’ensevelir au milieu de ces jardins solitaires, comme jadis les souverains à Babylone.

Les expéditions de la cour de Rome pour tenir en règle l’abbaye de La Trappe arrivèrent. Rancé aurait voulu se régénérer avec dom Bernier, ancien religieux de La Trappe mal vivant jusque alors, et enfin touché de la grâce ; mais dom Bernier ne fut prêt que quatre mois plus tard. Le 26 juin 1664, Rancé fit profession entre les mains de dom Michel de Guiton, commissaire de l’abbé de Prières, avec deux autres novices, dont l’un, appelé Antoine, avait été domestique de Rancé. De serviteur qu’il était, il devint l’égal de son maître dans les aplanissements du ciel. Quatre jours après, Pierre Félibien prit, au nom de l’abbé de Rancé, possession de l’abbaye de La Trappe en qualité d’abbé régulier. Rancé reçut la bénédiction

abbatiale des mains de l’évêque irlandais d’Arda, assisté de l’abbé de Saint-Martin de Séez. L’abbé de La Trappe se rendit dès le lendemain à son monastère. Et pourtant il écrivait à un de ses amis :

« Ma disposition n’est qu’une pure résignation à la Providence. Priez pour moi. »

Ce premier séjour de Rancé à La Trappe ne fut pas long. Il faisait réparer de tous les côtés l’abbaye ; mais tandis qu’il donnait des règlements nouveaux, il fut appelé à Paris à l’assemblée générale des communautés régularisées. Ce jeune homme, naguère si dépendant de l’opinion du monde, se rendit au lieu de la réunion dans une charrette comme un mendiant ; affectation dont il ne put débarrasser sa vie. L’assemblée le nomma pour aller en cour de Rome plaider la cause de la réforme. Avant son départ, il s’aboucha avec le cardinal de Retz, qui s’était avancé jusqu’à Commercy. Ensuite Rancé retourna quelques jours à La Trappe. Il s’occupait comme un humble frère. Il disait :

« Sommes-nous moins pécheurs que les premiers religieux de Cîteaux ? Avons-nous moins besoin de pénitence ? » On lui représentait que, plus faibles, on ne pouvait plus pratiquer les mêmes austérités :

? dites, répondait-il, que nous avons moins de zèle. » D’un consentement unanime, les religieux se privèrent de l’usage du vin et de celui du poisson ; ils s’interdirent la viande et les œufs. Il s’introduisit une manière honnête de parler et d’agir les uns avec les autres ; ils respectaient en eux l’homme racheté, s’ils méprisaient l’homme tombé.

Dans la distribution du travail, une portion d’un terrain inculte était échue à Rancé : au premier coup de bêche, il rencontra quelque chose de dur : c’était d’anciennes pièces d’or d’Angleterre. Il y en avait soixante, chacune valant sept francs : ce présent de la Providence aide Rancé à faire son voyage. Ayant convoqué ses moines, il leur fit ses adieux :

« J’ai à peine le temps, leur dit-il, de vous remettre devant les yeux cette parole de saint Bernard : Mon fils, si vous saviez quelles sont les obligations d’un moine, vous ne mangeriez pas

une bouchée de pain sans l’arroser de vos larmes. » Puis il ajouta :

« Je prie Dieu d’avoir pitié de vous comme de moi. S’il nous sépare dans le temps, qu’il nous réunisse dans l’éternité. »

Les religieux se prosternèrent pour demander à Dieu la conservation de leur abbé.

Le nouveau Tobie partit pour Ninive : il n’allait pas épouser la fille de Raguel ; la fille de Raguel n’était plus. Le voyageur qui accompagnait Rancé n’était pas Raphael, mais l’Esprit de la pénitence ; cet Esprit ne se mettait pas en route pour réclamer de l’argent, mais la misère. Lorsqu’on erre à travers les saintes et impérissables Ecritures, où manquent la mesure et le temps, on n’est frappé que du bruit de la chute de quelque chose qui tombe de l’éternité.

Le grand expiateur avait retrouvé à Châlons-sur-Saône l’abbé du Val-Richer, son compagnon désigné de voyage. À Lyon, il baisa la boîte qui renfermait le cœur de saint François de Sales. Il traversa les Alpes, et arriva à Turin : il n’y vit point le saint suaire. À Milan, le tombeau de saint Charles Borromée l’appela : heureux les morts quand ils sont saints ! ils retrouvent leur matin dans le ciel. Sainte Catherine à Bologne attira la vénération de Rancé : c’étaient là les antiquités qu’il cherchait : il faisait consister sa repentance à ne rien voir ; ses yeux étaient fermés à ces ruines dont l’abbé de La Mennais nous fait une peinture admirable :

« De superbes palais, dit-il, se dégradent d’année en année, montrant encore, à travers leurs élégantes fenêtres ouvertes à la pluie et à tous les vents, les vestiges d’un faste que rien ne rappelle dans nos chétives constructions modernes, d’un luxe grandiose et délicat dont les arts divers avaient à l’envi réalisé les merveilles. La nature, qui ne vieillit jamais, s’empare peu à peu de ces somptueuses villas, œuvres altières de l’homme et fragiles comme lui. Nous avons vu des colombes nicher sur des corniches d’une salle peinte par Raphael, le câprier sauvage enfoncer ses racines entre les marbres déjoints, et le lichen les recouvrir de ses larges plaques vertes et blanches. »

De Bologne à Florence, Rancé, sur une route triste dans les

Apennins, fut renversé à terre de son cheval par le vent. À Florence, le pèlerin ne s'enquit point de Dante et de Michel-Ange : quand, à mon tour, j'ai cheminé parmi ces débris, j'étais interdit. Rancé reçut les honneurs de la duchesse de Toscane. On regrette qu'il ne se soit pas arrêté plus loin au vallon d'égérie : il aurait pu mener des Lemures saluer Néère et Hostia là où tant de femmes avaient passé. Enfin il entra dans la ville des saints apôtres. O Rome, te voilà donc encore ! Est-ce ta dernière apparition ? Malheur à l'âge pour qui la nature à perdu ses félicités ! Des pays enchantés où rien ne vous attend sont arides : quelles aimables ombres verrais-je dans les temps à venir ? Fi ! des nuages qui volent sur une tête blanchie !

Rancé était arrivé le 16 novembre 1664, six semaines après l'abbé de Cîteaux accouru pour combattre l'Etroite Observance. Il fut appelé à l'audience du pape le 2 de décembre 1664, à Monte-Cavallo. Il lui dit : Beatissime pater, ad Sanctitatis Vestrae pedes humiliter accedimus[2668]. Alexandre VII l'accueillit par ces paroles : Adventus vester non solum gratus est nobis, sed expectavimus eum. » Votre venue ne nous est pas seulement agréable, mais nous l'attendions. » Sa Sainteté reçut avec respect des lettres de la reine mère, de Mademoiselle, du prince de Conti et de Mme de Longueville, dont les signatures étaient en contraste avec les vertus de Rancé. Malheureusement alors les rangs comptaient plus que les mœurs. Rancé fit entendre ces paroles soumises :

« Très-saint père, sorti des monastères où nos péchés nous ont obligé de nous retirer, nous venons écouter Votre Sainteté comme l'oracle par lequel le Seigneur veut nous faire connaître ses volontés. »

Cette soumission ne rassura pas tellement le pape que Rancé ne se crut obligé de s'expliquer :

« Les Pères de La Trappe, dit-il, n'avaient pas prétendu se soustraire à la juridiction ecclésiastique, pour aller devant les tribunaux séculiers. » Point délicat par lequel Rancé sut déterminer ensuite en sa faveur les décisions de Louis XIV. Il fut résolu que Sa Sainteté commettrait l'examen de l'Etroite Observance au jugement d'une congrégation de cardinaux.

Rancé se retira satisfait, il écrivit :

« Je fus auprès de Sa Sainteté une heure et demie ; on ne pouvait attendre plus de marques de bénignité et de bonté que Sa Sainteté n'en fit paraître. »

Rancé alla voir le Père Bona, qui devenu cardinal lui conserva de l'amitié. Des commissaires furent nommés par le pape pour étudier l'affaire. On instruisit Rancé qu'il n'obtiendrait pas ce qu'il désirait. Au commencement de l'année 1665, Rancé apprit que les décisions des cardinaux ne lui seraient pas favorables et que des lettres venues de France lui faisaient tort : il se présenta au Vatican, où l'on bénit la ville et le monde.

L'affaire pour laquelle Rancé était venu ne plaisait point. D'un autre côté, les ordres monastiques de la Commune Observance traitaient les réformateurs d'hommes singuliers, voisins du schisme ; la règle étroite ne trouva parmi les grandes congrégations de Rome que la voix de quelques moines inconnus d'une vallée du Perche. En vain Rancé fut protégé par Anne d'Autriche, la perspicacité italienne voyait que la mère de Louis XIV se mourait : or, la tombe, toute souveraine qu'elle est, a peu de crédit. Alors Rancé, voyant sa cause perdue, se remit en route pour La Trappe. À peine fut-il sorti de Rome que son entreprise fut surnommée une furie française, una furia francese, comme on appelle notre courage. En arrivant à Lyon il se hâta d'écrire :

« Tous mes proches commencent à être d'un même sentiment sur mon sujet, et j'ai reçu hier une lettre qui vous surprendrait si vous l'aviez vue. Mon départ fit pourtant quitter Rome à M. de Cîteaux, qui nous était un très grand obstacle, lequel, croyant me devoir suivre en France, sursit dans l'esprit de nos juges les desseins qu'ils avaient sur notre affaire. »

L'abbé de Prières, ayant appris l'arrivée de Rancé, lui manda, le 24 février 1665, de retourner en Italie. Prières était une abbaye de Bernardins fondée en 1250, à trois lieues de La Roche-Bernard, à l'embouchure de la Villaine, dans ma pauvre patrie. Bien que Rancé fût persuadé de l'inutilité de ce second voyage, il obéit. Une personne inconnue voulut faire accepter à

Rancé une bourse où il y avait quarante louis : Rancé n’en prit que quatorze.

L’Apennin revit sur ses sommets ce voyageur qui n’écrivait ni ne faisait de journal. À Monte-Luco, parmi des bois d’yeuses, Rancé put apercevoir des ermitages blancs déjà habités de son temps, et où le comte Potoski s’est depuis caché. Rancé portait avec lui une chère remembrance, mais c’était la première fois qu’il voyageait : il n’avait pas été dix-sept ans, comme Camoëns, exilé au bout de la terre, ainsi que le raconte si bien M. Magnin ; il ne pouvait pas dire sur un vaisseau, en présence des rochers de Bab-el-Mandeb :

« Madame, je demande de vos nouvelles aux vents qui viennent de la contrée que vous habitez, aux oiseaux qui vous ont vue. » Le souffle de la religion et la voix des anges ne laissaient arriver jusqu’à Rancé que des souvenirs expiatoires. Le soldat de la nouvelle légion chrétienne rentra le 2 d’avril 1665 à ce camp vide des prétoriens, où l’on ne voit plus que des martres et la fumeterre des chèvres, qui tremble sur les murs. » Rome, dit Montaigne, seule ville commune et universelle ! Pour être des princes de cet État, il ne faut qu’être de chrétienté. Il n’est lieu ici-bas que le ciel ait embrassé avec telle influence de faveur et telle constance : sa ruine même est glorieuse et enflée. »

Rancé monta au Vatican ; il parcourut inutilement le grand escalier désert foulé par tant de pas effacés, d’où descendirent tant de fois les destinées du monde. Il adressa une supplique aux cardinaux. Un d’entre eux s’emporta : les réclamations de l’indigence le mettaient en colère. L’abbé de Rancé répondit :

« Ce n’est point la passion, monseigneur, qui me fait parler ; c’est la justice. »

« Ce grand homme, dit Pierre Le Nain, traitait les affaires à la façon des anges, avec la paix de son cœur et une parfaite soumission aux ordres du ciel. »

Lorsque Rancé parut à Rome en 1664, et qu’il y revint au mois d’avril 1665, Alexandre VII, Fabio Chigi, occupait la tiare. On recherchait les traces de l’ambition de dona Olympia sous Innocent X comme on visite les dégâts d’un siège levé. Il n’est

resté des Pamphili que la villa de ce nom. » Quant à Alexandre VII, dit le cardinal de Retz, il se communiquait peu ; mais ce peu qu'il se communiquait était mesuré et sage, savio col silentio. »

Dans d'autres courses à Rome, le cardinal de Retz trouva qu'il s'était trompé, et que Chigi n'était pas grand-chose. Après l'élection de Chigi, Barillon avait dit au coadjuteur :

« Je suis résolu de compter les carrosses pour en rendre ce soir un compte exact à M. de Lionne : il ne faut pas lui épargner cette joie. » Tels étaient le langage, la politique et les mœurs que Rancé rencontra au tombeau des saints apôtres. Innocent X avait condamné les cinq propositions ; Alexandre VII changea quelques mots au Formulaire. Ces changements furent agréés par Louis XIV ; mais en même temps, pour réparation d'une insulte faite au duc de Créqui, il exigea qu'une pyramide fût élevée devant l'ancien corps de garde des Corses, pyramide qui ne fut abattue que sous Clément IX. Alexandre VII canonisa saint François de Sales, créa une nouvelle bibliothèque, et s'occupa lui-même de lettres. On a de lui un volume de poésie intitulé : Philomati Musae juveniles, seul rapport qu'il eut avec l'éditeur des œuvres d'Anacréon, si ce n'est le cercueil qu'il fit mettre sous son lit le jour de son exaltation au pontificat.

Pendant le voyage de Rancé à Lyon, le cardinal de Retz était revenu à Rome. Il reçut bien son ami le converti, et le força d'accepter chez lui un logement. Rancé ne tira aucun fruit du passage du coadjuteur à Rome, si ce n'est quelques audiences inutiles qu'il lui fit obtenir du pape. Le rôle actif du chef de la Fronde était fini : il y a un terme à tout ce qui n'est pas de la grande nature humaine.

Le cardinal de Retz était petit, noir, laid, maladroit de ses mains ; il ne savait pas se boutonner. La duchesse de Nemours confirme ce portrait de Tallemant des Réaux :

« Le coadjuteur vint, dit-elle, en habit déguisé, voir le cardinal Mazarin. M. le Prince, qui sut cette visite, en parla au cardinal, lequel lui tourna fort ridiculement et le coadjuteur, et son habit de cavalier, et ses plumes blanches et ses jambes

tortues ; et il ajouta encore à tout le ridicule qu'il lui donna que s'il revenait une seconde fois déguisé, il l'en avertirait, afin qu'il se cachât pour le voir, et que cela le ferait rire. »

Les portraits du cardinal de Retz n'offrent pas ces difformités : dans l'air du visage il a quelque chose de froid et d'arrogant de M. de Talleyrand, mais de plus intelligent et de plus décidé que l'évêque d'Autun.

Né à Montmirail, au mois d'octobre 1614 d'une famille florentine qui conseilla la Saint-Barthélemy, le cardinal ne montra pas les vertus que tâcha de lui inspirer saint Vincent de Paul, son précepteur : l'homme du bien, en ces temps-là, touchait à l'homme du mal, et il restait dans celui-ci quelque impression de la main qui l'avait modelé. Retz écrivit la Conjuration de Fiesque, ce qui fit dire au cardinal de Richelieu :

« Voilà un dangereux esprit. » La pourpre romaine avait cela d'avantageux qu'elle créait un homme indépendant au milieu des cours. Retz professait du respect pour quiconque avait été chef de parti, parce qu'il avait honoré ce nom dans les Vies de Plutarque : l'antiquité a longtemps gâté la France. Il disait qu'à son âge César avait six fois plus de dettes que lui : après cela il fallait conquérir le monde, et Retz conquit Broussel, une douzaine de bourgeois, et fut au moment d'être étranglé entre deux portes par le duc de La Rochefoucauld.

Retz, à son début, aima sa cousine, Mme de Retz : elle montrait, dit-il, tout ce que la morbidezza a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant.

Suspect à Richelieu, ayant eu l'audace de mugueter ses femmes, le lovelace tortu et batailleur fut obligé de s'enfuir. Il alla à Venise, où il pensa se faire assassiner pour la signora Vendradina ; il erra dans la Lombardie, se rendit à Rome, discuta à la Sapience, eut une querelle avec le prince de Schomberg, et revint en France. Ses mésintelligences avec le cardinal de Richelieu continuèrent à propos de Mme de la Meilleraie. Il lui passa par la tête de hasarder un assassinat sur le cardinal ; mais il sentit ce qui pouvait être une peur. Bassompière, prisonnier à la Bastille, l'engagea avec des intrigants. La bataille de la Marfée eut lieu ; le comte de

Soissons la gagna, et fut tué. Cette mort contribua à fixer le cardinal de Retz dans la profession ecclésiastique. Une dispute commencée avec un ministre protestant lui acquit quelque renom. Il se lia avec Mme de Vendôme par l'aventure où il rivalisa de courage avec M. de Turenne contre des capucins qui se baignaient à Neuilly : les conditions peu morales de cette liaison sont rapportées dans les *Mémoires*. Enfin, en vertu des protections de ces temps, il fut nommé coadjuteur de Paris, dont son oncle, M. de Gondy, occupait le siège.

Vint la Fronde. Mazarin finit par enfermer le coadjuteur au château de Vincennes ; de là transféré au château de Nantes, il s'en évada : quatre gentilshommes l'attendaient au bas de la tour, dont il se laissa dévaler. Caché dans une meule de foin, mené à Beaupréau par M. et Mme de Brissac, il fut transporté à Saint-Sébastien en Espagne, sur une balandre de la Loire. Il vit à Saragosse un prêtre qui se promenait seul, parce qu'il avait enterré son paroissien pestiféré. À Valence, les orangers formaient les palissades des grands chemins, Retz respirait l'air qu'avait respiré Vannozia. Embarqué pour l'Italie, à Mayorque le vice-roi le reçut : il entendit des filles pieuses à la grille d'un couvent : elles chantaient. Après trois jours il traversa le canal de la Corse, alors inconnu, aujourd'hui fameux. Il arriva à Porto-Longone ; il se rendit à Porto-Ferrajo, qui plus tard reçut Bonaparte, homme d'un autre monde, changé d'empire, jamais détrôné. Enfin il prit terre à Piombino, et poursuivit sa route vers Rome.

Un conclave s'ouvrit en 1655 par la mort d'Innocent X. Le cardinal de Retz s'attacha à l'escadron volant : Chigi fut élu sous le nom d'Alexandre VII. Retz fit courir le bruit qu'il avait contribué à l'élection : Joly, son secrétaire, assure qu'il n'en fut rien.

Retz se retira à Besançon, séjourna à Constance, puis à Ulm, et il alla voir en Angleterre Charles II, dont il avait secouru la mère pendant la Fronde.

Mazarin mourut le 9 mars 1661. Rentré en France, Retz entreprit deux ouvrages : l'un, sa généalogie (insipidité du temps : on compte ses aïeux lorsqu'on ne compte plus) ;

l’autre, une histoire latine des troubles de la Fronde, de même que Sylla écrivit en grec ses proscriptions. Le cardinal vint saluer le roi à Fontainebleau. Reçu avec froideur, les jeunes gens se demandaient comment cet avorton avait jamais pu être quelque chose : ils n’avaient pas vu Couthon. Alors commença ou plutôt se renoua la liaison du cardinal et de Mme de Sévigné. Celle-ci, dont on a publié peut-être trop de lettres, ne pouvait se garantir de la raillerie, même envers les gens qu’elle croyait aimer : elle appelait le cardinal de Retz le héros du bréviaire. Le cardinal était à Saint-Denis en 1649. Mme de Sévigné annonce, nombre d’années après, au vieil acrobate mitré, que Molière lui lira, à lui, Trissotin, et que Despréaux lui fera connaître son Lutrin. Elle parle du bon cardinal ; elle nous apprend qu’il se fait peindre par un religieux de Saint-Victor, qu’il donnera son image à Mme de Grignan, laquelle ne s’en souciait pas du tout. Mme de Sévigné se promène comme une bonne avec le malade ; elle insiste pour que sa fille accepte une cassolette de lui, et sa fille la refuse avec dédain. On peut lire là-dessus une excellente leçon de M. Ampère. Mais à mesure que l’on approche de la fin du cardinal, l’admiration de Mme de Sévigné baisse, parce que ses espérances diminuent. Légère d’esprit, inimitable de talent, positive de conduite, calculée dans ses affaires, elle ne perdait de vue aucun intérêt, et elle avait été dupe des intentions testamentaires qu’elle supposait au coadjuteur.

Joly, la duchesse de Nemours, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné, le président Hénault et cent autres, ont écrit du cardinal Retz : c’est l’idole des mauvais sujets. Il représentait son temps, dont il était à la fois l’objet et le réflecteur. De l’esprit comme homme, du talent comme écrivain (et c’était là sa vraie supériorité), l’ont fait prendre pour un personnage de génie. Encore faut-il remarquer qu’en qualité d’écrivain il était court comme dans tout le reste : au bout des trois quarts du premier volume de ses *Mémoires*, il expire en entrant dans la raison. Quant à ses actions politiques, il avait derrière lui la puissance du parlement, une partie de la cour et la faction populaire, et il ne vainquit rien. Devant lui il n’avait qu’un

prêtre étranger, méprisé, haï, et il ne le renversa pas : le moindre de nos révolutionnaires eût brisé dans une heure ce qui arrêta Retz toute sa vie. Le prétendu homme d'État ne fut qu'un homme de trouble. Celui qui joua le grand rôle était Mazarin ; il brava les orages enveloppé dans la pourpre romaine : obligé de se retirer en face de la haine publique, il revint par la passion fidèle d'une femme, et nous amenant Louis XIV par la main.

Le coadjuteur finit ses jours en silence, vieux réveille-matin détraqué. Réduit à lui-même et privé des événements, il se montra inoffensif : non qu'il subît une de ces métamorphoses avant-coureurs du dernier départ, mais parce qu'il avait la faculté de changer de forme comme certains scarabées vénéneux. Privé du sens moral, cette privation était sa force. Sous le rapport de l'argent il fut noble ; il paya les dettes de sa royauté de la rue, par la seule raison qu'il s'appelait M. de Retz. Peu lui importait du reste sa personne : ne s'est-il pas exposé lui-même au coin de la borne ? On le pressait de dicter ses aventures, et le romancier transformé en politique les adresse à une femme sans nom, chimère de ses corruptions idéalisées :

« Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, néanmoins, comme vous me l'avez demandée, je vous obéis. »

N'ayant plus où se prendre, il s'était fait le familier de Dieu, comme en sa jeunesse il avait serré la main des quarteniers de Paris. Il passait ses jours aux églises ; on prêtait l'oreille pour ouïr son cri du fond de l'abîme, pour pleurer aux Psaumes de la pénitence ou aux versets du Miserere, et l'on écoutait en vain. Les sépulcres, les images du Christ ne l'enseignaient pas : uniquement épris de sa personne, il ne se rappelait que le rôle qu'il avait joué, sans s'embarrasser de sa vie morale. Il inspectait les lambeaux de ce qu'il fut pour se reconnaître ; il éventait ses iniquités, afin de se former une idée semblable de lui-même ; puis il venait écrire les scandales de ses souvenirs. En l'exhumant de ses *Mémoires* on a trouvé un mort enterré vivant qui s'était devoré dans son cercueil.

Joueur jusqu'à la fin, ne lui vint-il pas dans l'esprit de se retirer à La Trappe et d'écrire ses *Mémoires* sur la table où Rancé écrivait ses Maximes ? Rancé fut obligé d'aller à Commercy pour détourner le cardinal de son pieux dessein. Bossuet s'était malheureusement écrié :

« Le coadjuteur menace Mazarin de ses tristes et intrépides regards. » Les grands génies doivent peser leurs paroles ; elles restent, et c'est une beauté irréparable.

Homme de beaucoup d'esprit, mais prélat sans jugement et évêque sacrilège, Retz contraria l'avenir de Dieu : il ne se douta jamais qu'il y eût plus de gloire dans un chapelet récité avec foi que dans tous les hauts et les bas de la destinée. Esprit aux maximes propres à des brouilleries plutôt qu'à des révolutions, il essaya la Fronde à Saint-Jean-de-Latran, se croyant toujours dans la Cour des Miracles. Indifférent et mélancolieux, cet Italien francisé se trouva sur le pavé lorsque Louis XIV eut jeté les baladins à la porte, même en respectant beaucoup trop en eux leur vie passée et l'habit qu'ils avaient sali. Place entre la Fronde, qui permettait tout, et le maître de Versailles, qui ne souffrait rien, le coadjuteur s'écriait :

« Est-il quelqu'un pire que moi ? »

Avec le même orgueil que Rousseau s'écrie :

« Est-il quelqu'un meilleur que moi ? » Retz continua ses passepieds jusqu'à sa mort : mais il faut être Richelieu pour ne pas s'amoindrir en dansant une sarabande, castagnettes aux doigts, et en pantalon de velours vert.

Ce n'est donc pas à l'hôtel du cardinal de Retz que Rancé aurait pu apprendre à se plaire dans la capitale du monde chrétien. La société de Rome ne pouvait lui offrir aucune ressource.

Néanmoins, à l'époque de Rancé Rome n'était pas dépourvue de Français dignes de lui : en 1664 Poussin avait acheté, de la dot de sa femme, une maison sur le mont Pincio, auprès d'un casino de Claude Lorrain, en face de l'ancienne retraite de Raphael, au bas des jardins de la villa Borghèse ; noms qui suffisent pour jeter l'immortalité sur cette scène. Le Poussin mourut au mois de novembre 1665, et fut enterré dans

Saint-Laurent in Lucinia. Si Rancé eût attendu seulement cinq ou six mois, il aurait pu assister à des funérailles avec l'abbé Nicaise, auteur d'un voyage à La Trappe, là où je n'ai eu que l'honneur de placer un buste. Le réformateur aimait les tableaux, témoin ceux qu'il avait lui-même esquissés : en voyant le cercueil du Poussin, il aurait été touché, tandis que se serait augmenté son mépris pour la gloire humaine. » J'ai rencontré, Poussin, dit Bonaventure d'Argonne ? dans les débris de Rome, ou dessinant sur les bords du Tibre. » L'abbé Antoine Arnauld, de la génération de Port-Royal, affilié depuis à La Trappe, avait aussi fréquenté l'auteur du tableau du Déluge. Ce tableau rappelle quelque chose de l'âge délaissé et de la main du vieillard : admirable tremblement du temps ! souvent les hommes de génie ont annoncé leur fin par des chefs-d'œuvre : c'est leur âme qui s'envole.

Enfin la Léonora de Milton pouvait, à la rigueur, exister : Mazarin l'avait fait venir à ses concerts ; peut-être était-elle là, ne rendant plus aucun bruit ; lyre sans cordes. Rancé ne fut pas touché de la grandeur, des campagnes romaines, ces sortes d'idées n'étaient pas encore nées : toutefois saint François avait chanté la beauté de la création éclose de la bonté de Dieu. Il y avait bien des images dignes de la mélancolie dans cette terre de tous les regrets ; Rancé eût pu marcher avec les derniers pas du jour sur le sommet du Soracte ; du haut du mont Marius, il eût aperçu les plages de Civita-Vecchia ; à Ostie il eût rejoint le sable facile à se creuser. Lord Byron avait marqué sa fosse aux grèves de l'Adriatique. Mais rien ne plaisait à Rancé, dont le cœur était plus triste que la pensée.

Et cependant, s'il ne s'était trop enseveli dans la préoccupation de ses fautes, il eût rencontré dans Rome même de quoi contenter sa ferveur. Partout se présentaient à lui des oratoires dans des parcours abandonnés semés de fleurs, dans ces asiles dont le Père Lacordaire a fait cette peinture :

« Au son d'une cloche toutes les portes du cloître s'ouvraient avec une sorte de douceur et de respect. Des vieillards blanchis et sereins, des hommes d'une maturité

précoce, des adolescents en qui la pénitence et la jeunesse laissaient une nuance de beauté inconnue du monde, tous les temps de la vie apparaissaient ensemble sous un même vêtement. La cellule des cénobites était pauvre, assez grande pour contenir une couche de paille ou de crin, une table et deux chaises ; un crucifix et quelques images pieuses en étaient tout l'ornement. De ce tombeau qu'il habitait pendant ses années mortelles, le religieux passait au tombeau qui précède l'immortalité. Là même il n'était point séparé de ses frères vivants et morts. On le couchait, enveloppé de ses habits, sous le pavé du chœur ; sa poussière se mêlait à la poussière de ses aïeux, pendant que les louanges du Seigneur chantées par ses contemporains et ses descendants du cloître remuaient encore ce qui restait de sensible dans ses reliques. O maisons aimables et saintes ! on a bâti sur la terre d'augustes palais, on a élevé de sublimes sépultures, on a fait à Dieu des demeures presque divines ; mais l'art et le cœur de l'homme ne sont jamais allés plus loin que dans la création du monastère. »

Déjoué dans ses négociations comme dans ses sentiments, Rancé s'enferma dans sa vie. Il soigna un serviteur qui pensa mourir : inflexible pour lui, il pliait sa vie pour les autres. Il ne buvait que de l'eau, ne mangeait que du pain ; sa dépense par jour ne passait pas six oboles, prix d'une couple de colombes ; mais il s'abstenait de ces doux oiseaux qui coûtent si peu cher Ne pouvant faire auprès des hommes les affaires de Dieu, il tâchait de faire auprès de Dieu les affaires des hommes.

« Il ne voulait voir, dit Maupeou, ni les anciens monastères ni les anciens monuments de la magnificence romaine, cirques, théâtres, arcs de triomphe, trophées, portiques, colonnes, pyramides, statues et palais, imitant en cela le célèbre Ammonius, qui accompagnant Athanase à Rome n'y voulut voir que le fameux temple dédié aux apôtres saint Pierre et saint Paul. » Rancé fréquentait les églises, passant les heures à prier dans ces habitacles oubliés sur tant de collines célèbres.

La pénitence sortie de Rome errait à l'entour ; pauvre

piferario des Abruzzes, elle faisait entendre le son de sa musette devant une madone. Rancé s’avançait quelquefois seul devant le labyrinthe des cercueils, soubassement de la cité vivante. Il n’y a peut-être rien de plus considérable dans l’histoire des chrétiens que Rancé inconnu priant à la lumière des étoiles, appuyé contre les aqueducs des césars à la porte des catacombes ; l’eau se jetait avec bruit par-dessus les murailles de la ville éternelle, tandis que la mort entrait silencieusement au-dessous par la tombe.

Rancé avait désiré accomplir les fêtes de Noël dans un couvent de son ordre ; il y renonça lorsqu’il eut appris d’un vieux moine qu’on ne faisait point à table de lecture pieuse et qu’on jouait aux cartes après souper. Confiné dans sa maison, il écrivait :

« Je passe ici ma vie dans une langueur et dans une misère que je ne puis vous exprimer. Rome m’est aussi peu supportable que la cour me l’était autrefois. Je ne vous dirai rien des curiosités de Rome : je ne les vois point et je ne me sens touché d’aucun désir de les voir. Mon unique consolation est celle que je trouve au tombeau des princes des apôtres et des saints martyrs, où je me retire le plus souvent qu’il est possible. »

Enfin, ayant tout épuisé, Rancé songea à son retour : il emportait quelques reliques que lui avait données l’évêque de Porphyre, sacriste d’Alexandre VII. Saint Bernard retourna, jeune encore, à son couvent avec une dent de saint Césaire : ne vieillissons point en quelque lieu que ce soit, de peur devoir mourir autour de nous jusqu’à notre renommée. Avant de quitter Rome, Rancé obtint du pape la licence de se retirer à la Grande Chartreuse : ce permis existe ; il est resté comme le bref d’un songe. Rancé n’exécuta pas tout le bien qu’il avait rêvé : en compensation des bonnes intentions perdues on aperçoit dans les Olim des intentions de fautes qui n’ont jamais été commises. L’esprit du réformateur errait partout où il n’y avait point d’hommes ; il ne s’arrêtait qu’à l’orée d’un champ, au feu de chaume du pâtre. Descendu de l’Italie, Rancé visita dans la Vallée d’Absinthe la poussière du grand

abbé de Clairvaux, si toutefois elle renferme cette poussière : il y voulut demeurer ; on le refusa. L’abbé de Prières avait mis Rancé sous la conduite de l’abbé du Val-Richer, qu’on appelait dans le siècle Dominique-Georges : les héros d’Homère avaient des noms vulgaires pour les peuples.

On ne vit donc point Rancé suspendu dans les abîmes de saint Bruno ou attaché à la tombe de saint Bernard : c’eût été plus éclatant pour le poète, moins grand pour le saint. Dieu, qui avait ses conseils, rappela Rancé à La Trappe, afin d’y établir la Sparte chrétienne.

Rancé obtint une audience de congé du saint-père. Il partit au mois d’avril, accompagné du jugement du pontife qui condamnait l’étroite observance. De nos jours, l’auteur de l’Indifférence en matière de religion, repoussé dans ses réformes, a continué de croire qu’elles s’accompliraient : une voix, est-il persuadé, partira on ne sait d’où ; l’Esprit de sainteté, d’amour, de vérité remplira de nouveau la terré régénérée.

Voilà ce que pense l’immortel compatriote dont je pleurerais en larmes amères tout ce qui pourrait nous séparer sur le dernier rivage. Rancé, qui s’accotait contre Dieu, acheva son œuvre ; l’abbé de La Mennais s’est incliné sur l’homme : réussira-t-il ? L’homme est fragile et le génie pèse. Le roseau en se brisant peut percer la main qui l’avait pris pour appui.

Livre III

Ici commence la nouvelle vie de Rancé : nous entrons dans la région du profond silence. Rancé rompt avec sa jeunesse, il la chasse et ne la revoit plus. Nous l'avons rencontré dans ses égarements, nous allons le retrouver dans ses austérités. La pénitence était son arrière-garde ; il se mettait à sa tête, se retournait, et donnait avec elle sur le monde. Il paraissait dans son extérieur, disent les historiens, une majesté qui ne prévoit venir que du Dieu de majesté. Ceux à qui leur conscience remâcha quelque chose ne l'osaient venir rechercher, persuadés qu'il connaissait divinement ce qu'ils avaient de plus caché. » Qui me donnera, s'écriait-il, les ailes de la colombe pour fuir la société des hommes ! » Dans mes temps de poésie, j'ai mis moi-même ces paroles de l'Ecriture dans un chant de femme[2669]. L'hymne de Rancé se termine par ces mots :

« Les créatures me suivent partout ; elles m'importunent ; par mes yeux elles entrent dans mon esprit, et portent avec elles l'inquiétude. Fermons les yeux, ô mon âme ! tenons nous si éloignés de toutes ces choses que nous ne puissions les voir et en être vus. »

Après ces éjaculations on surprenait le moine les yeux levés vers le ciel. Il devenait immense ; il s'agrandissait de toute la gloire éternelle. Il y a des tableaux qui représentent saint François aux bords de la mer, en face de petits anges réunis dans des branchages dépouillés.

Le 20 mai 1666 revit Rancé dans les obscurs chemins du Perche. Ce n'étaient là ni les restes de la voie Appia, ni de la voie Claudia : Rancé ne rapportait aucun souvenir de Rome, où tant de passions se sont formées, d'où tant d'hommes n'ont point voulu revenir. Les Troyens restèrent à Albe avec leurs dieux. Rancé n'avait même pas cueilli, pour la joindre aux

fleurs du printemps, qui commençaient à renaître à La Trappe, ces tubéreuses murales qui croissent sur l'enceinte ébréchée de Rome, où les vents transportent çà et là leurs échafauds mobiles.

Des divisions s'étaient élevées entre le prieur et le sous-prieur : le prieur avait rempli les cellules de meubles inutiles ; le travail des mains avait été diminué, les pratiques pieuses altérées ; le vin et le poisson reparaissaient sur les tables. Rancé, instruit à Rome de ces infractions, s'était hâté de mander à La Trappe :

« Vous savez que les actions mortes ne sauraient plaire au Dieu de la vie. Gardez le silence autant avec vous-mêmes qu'avec les autres ; que votre solitude soit autant dans l'esprit et dans le cœur que dans la retraite extérieure de vos personnes ; que vos corps sortent de vos lits comme de vos tombeaux : au moment où je vous écris nos jours s'écoulent. » Les souvenirs d'Horace ne cessaient de vivre dans l'opulente mémoire de Rancé : Dum loquimur, fugerit invida aetas.

Rancé remit la paix dans son monastère par la séparation de quelques chefs. Il se rendit ensuite au chapitre général de son ordre, qui se tint en l'année 1667. Un bref du pape de 1666 devait être reçu.

Rancé avait connu ce bref à Rome. Plusieurs abbés, l'abbé de Cîteaux à leur tête, l'acceptèrent. Rancé prit la parole, tout jeune qu'il était, et dit qu'il avait droit d'opiner comme ancien docteur par la date de son doctorat. Il soutint que le pape Alexandre VII n'avait ni vu ni connu ce bref. Il demanda acte de sa protestation, qu'appuyèrent les abbés de Prières, de Faukaumont, de Cadouin et de La Vieuville. L'abbé de Cîteaux s'émut ; Rancé tint ferme, vérifia le procès-verbal, et obligea le secrétaire à le corriger. L'abbé de Cîteaux, voulant la paix, nomma Rancé visiteur des provinces de Normandie, de Bretagne et d'Anjou. Rancé n'accepta pas la charge, mais le bref de Rome passa. Il supprimait le vicaire général de la réforme de France, et défendait les assemblées qu'avaient autorisées les arrêts du parlement et du conseil. Rancé à demi repoussé regagna son monastère.

Si les travaux spirituels avaient été interrompus, les constructions matérielles n’avaient pas été suspendues à La Trappe. Les moines étaient eux-mêmes les architectes et les maçons. Des frères convers appendus au haut du clocher étaient ballottés par les vents et rassurés par leur foi. Celui qui plaça le coq sur l’édifice vint avant son entreprise se prosterner aux pieds de Rancé. La religion prit le frère par le bras, et il monta ferme. Les travailleurs se mettaient à genoux sur leurs cordes lorsque l’heure des prières venait à tinter. Rancé augmenta le couvent d’un nombre de cellules ; il éleva une mense pour la réception des étrangers. On aperçoit dans l’avant-cour du couvent les écussons insultés des armes de France. Rancé fit bâtir deux chapelles, l’une en l’honneur de saint Jean Climaque, l’autre en l’honneur de sainte Marie d’Egypte : j’en ai déjà parlé. Il déposa sur l’autel de l’église les reliques qu’il avait apportées de Rome, et qui s’enrichirent ensuite de quelques autres. Dans l’église il remplaça, et il eut tort, par un beau groupe, cette vierge de peu de prix qui, sur la cime des Alpes, rassérène les lieux battus des tempêtes. Rancé retira le couvent de la désolation humaine, et l’épura par la désolation chrétienne. Ces lieux, que les Anglais avaient fait retentir de leurs pas armés, ne répétèrent que le susurrement de la sandale.

L’abbaye n’avait pas changé de lieu : elle était encore, comme au temps de la fondation, dans une vallée. Les collines assemblées autour d’elle la cachaient au reste de la terre. J’ai cru en la voyant revoir mes bois et mes étangs de Combourg le soir aux clartés allenties du soleil. Le silence régnait : si l’on entendait du bruit, ce n’était que le son des arbres ou les murmures de quelques ruisseaux ; murmures faibles ou renflés selon la lenteur ou la rapidité du vent ; on n’était pas bien certain de n’avoir pas ouï la mer. Je n’ai rencontré qu’à l’Escurial une pareille absence de vie : les chefs-d’œuvre de Raphael se regardaient muets dans les obscures sacristies : à peine entendait-on la voix d’une femme étrangère qui passait.

Rentré dans son royaume des expiations, Rancé dressa des constitutions pour ce monde, convenables à ceux qui

pleuraient. Dans le discours qui précède ces constitutions, il dit[2670]

« L'abbaye est sise dans un vallon fort solitaire ; quiconque voudra y demeurer n'y doit apporter que son âme : la chair n'a que faire là-dedans. »

On croit lire quelque fragment des Douze Tables, ou la consigne d'un camp des quarante-deux stations israélites. On remarque ces prescriptions :

« On se lèvera à deux heures pour matines ; on fera l'espace d'entre les coups de la cloche fort petit, pour ôter lieu à la paresse. On gardera une grande modestie dans l'église, on fera tous ensemble les inclinations du corps et les génuflexions. On sera découvert depuis le commencement de matines jusqu'au premier psaume. »

On ne tournera jamais la tête dans le dortoir et l'on marchera avec gravité. On n'entrera jamais dans les cellules les uns des autres. On couchera sur une paillasse piquée, qui ait tout au plus un demi pied d'épaisseur. Le traversin sera de paille longue ; le bois de lit sera fait d'ais sur des tréteaux. » C'est dans l'obscurité de leurs cellules, dit M. Charles Nodier dans ses Méditations du Cloître, que Rancé cacha ses regrets et que cet esprit ingénieux, qui avait deviné à neuf ans les beautés d'Anacréon, embrassa à l'âge du plaisir des austérités dont notre faiblesse s'étonne. »

Au réfectoire on sera extrêmement propre ; on y aura toujours la vue baissée, sans néanmoins se pencher trop sur ce que l'on mange. Puis viennent sur l'usage du couteau et de la fourchette des recommandations qui semblent faites pour des enfants : le vieillard devant Dieu est revenu à l'innocence des jours puérils.

Aussitôt que la cloche sonne pour le travail tous les religieux et novices se trouveront au parloir. On ira au travail assigné avec grande retenue et récollection intérieure, le regardant comme la première peine du péché.

Aux heures des récréations on bannira les nouvelles du temps. Dans les grandes sorties on pourra aller en silence avec un livre dans un endroit du bois hors de la hantise des

séculiers. On tiendra le chapitre des coulpes deux fois la semaine : avant de s’accuser on se prosternera tous ensemble, et, le supérieur disant : Quid dicite ? chacun répondra d’un ton assez bas : Culpas meas.

À l’infirmerie le malade ne se plaindra jamais : un malade ne doit avoir devant les yeux que l’image de la mort ; il ne doit rien tant appréhender que de vivre.

À ces constitutions Rancé ajouta des règlements ; ils commencent par ce prolégomène :

« Je ne m’acquitterais pas de ce que je dois à Dieu, de ce que je vous dois, mes frères, ni de ce que je me dois à moi-même si je négligeais dans ma conduite quelque chose de ce qui peut vous rendre dignes de l’éternité. »

Puis arrivent les instructions générales.

« On ne demeurera jamais seul dans aucun lieu dans l’obscurité, » dit Rancé. Et cependant, sans s’en apercevoir, il mettait l’homme seul devant ses passions.

Les observances en ce qui concerne les étrangers sont touchantes : on voyait des avertissements écrits en chaque chambre du quartier des hôtes. S’il est mort quelque parent proche, comme le père, la mère d’un religieux, l’abbé le recommande au chapitre sans le nommer, de manière que chacun s’y intéresse comme pour son propre père, et que la douleur ne cause ni douleur, ni inquiétude, ni distraction à celui des frères qu’elle regarde. La famille naturelle était tuée, et l’on y substituait une famille de Dieu. On pleurait son père autant de fois que l’on pleurait le père inconnu d’un compagnon de pénitence.

Il y a des usages pour sonner la cloche selon les heures du jour et les différentes prières. Il y a des règles pour le chant : dans les psaumes, allez rondement jusqu’à la *flexe* ; le *Magnificat* doit s’entonner avec plus de gravité que les psaumes ; quoique aucune pause ne soit commandée dans le cours d’un répons, on en doit faire dans le Salve, Regina : il faut qu’il y ait un moment de silence dans tout le chœur.

En 1672, on rétablit à La Trappe l’ancienne manière de jeûner le carême, de ne faire qu’un seul repas et de ne manger

qu’à quatre heures du soir.

Par ces règlements Rancé avait mis à exécution ses deux grands projets : prière et silence. La prière n’était suspendue que par le travail. On se levait la nuit pour implorer celui qui ne dort point : Rancé voulait que l’âme et le corps eussent une égale occupation.

Quand l’abbé s’apercevait que ses religieux souffraient de douleurs qui ne se décelaient par aucune marque apparente, à ceux-là il s’attachait. Il n’opérait point à l’aide de miracles ; il ne faisait point entendre les sourds et les aveugles voir ; mais il soulageait les maladies de l’âme et jetait les esprits dans l’étonnement en apaisant les tempêtes invisibles. Variant ses instructions suivant le caractère de chaque cénobite, Rancé s’étudiait à suivre en eux l’attrait du ciel. Un mot de sa bouche leur rendait la paix. Des solitaires qui ne l’avaient jamais connu trouvèrent dans la suite, à sa sépulture, la guérison de leurs peines ; la bénédiction du ciel continuait sur sa tombe : Dieu garde les os de ses serviteurs.

L’hospitalité changea de nature ; elle devint purement évangélique : on ne demanda plus aux étrangers qui ils étaient ni d’où ils venaient ; ils entraient inconnus à l’hospice et en sortaient inconnus, il leur suffisait d’être hommes ; l’égalité primitive était remise en honneur. Le moine jeûnait tandis que l’hôte était pourvu ; il n’y avait de commun entre eux que le silence. Rancé nourrissait par semaine jusqu’à quatre mille cinq cents nécessiteux. Il était persuadé que ses moines n’avaient droit aux revenus du couvent qu’en qualité de pauvres. Il assistait des malades honteux et des curés indigents. Il avait établi des maisons de travail et des écoles à Mortagne. Les maux auxquels il exposait ses moines ne lui paraissaient que des souffrances naturelles. Il appelait ces souffrances la pénitence de tous les hommes. La réforme fut si profonde que le vallon consacré au repentir devint une terre d’oubli.

Il résulta de cette éducation des effets que l’on ne remarque plus que dans l’histoire des Pères du désert. Un homme s’étant égaré entendit une cloche sur les huit heures du soir : il

marche de ce côté et arrive à La Trappe. Il était nuit ; on lui accorda l'hospitalité avec la charité ordinaire, mais on ne lui dit pas un mot : c'était l'heure du grand silence. Cet étranger, comme dans un château enchanté, était servi par des esprits muets, dont on croyait seulement entendre les évolutions mystérieuses.

Des religieux en se rendant au réfectoire suivaient ceux qui allaient devant eux sans s'embarrasser où ils allaient ; même chose pour le travail : ils ne voyaient que la trace de ceux qui marchaient les premiers. Un d'entre eux pendant l'année de son noviciat ne leva pas une seule fois les regards : il ignorait comment était fait le haut de sa cellule. Un autre reclus fut trois ou quatre mois sans apercevoir son frère, quoiqu'il lui tombât cent fois sous les yeux. La duchesse de Guise étant venue au couvent, un solitaire s'accusa d'avoir été tenté de regarder l'évêque qui était sous lampe. Rancé savait seul qu'il y eût une terre[2671].

Ces grands effets ne se bornèrent pas à l'intérieur du couvent ; ils s'étendirent partout. Dans la suite, quand La Trappe fut détruite, on en vit mille autres renaître, comme des plantes dont la semence a été soudée au haut des ruines. J'ai cité dans les notes du *Génie du Christianisme* les lettres de M. Clausel, qui, de soldat de l'armée de Condé était venu s'enfermer en Espagne à La Trappe de Sainte-Suzanne. Il écrivait à son frère :

« J'arrivai un jour dans une campagne déserte à une porte, seul reste d'une grande ville. Il y avait eu sûrement dans cette ville des partis, et voilà que depuis des siècles leurs cendres s'élèvent confondues dans un même tourbillon. J'ai vu aussi Murviedo, où était bâtie Sagonte, et je n'ai plus songé qu'à l'éternité. Qu'est-ce que cela me fera dans vingt ou trente ans qu'on m'ait dépouillé de ma fortune ? Ah, mon frère ! puissions-nous avoir le bonheur d'entrer au ciel ! s'il me reste quelque chose, je désire qu'on fasse bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs dans l'arrondissement de la maison paternelle, selon le projet que nous en fîmes sur la route de Munich. Hâtez-vous de faire élever des croix pour la

consolation des voyageurs avec des sièges et une inscription comme en Bavière : Vous qui êtes fatigués, reposez-vous. J'aurai demain le bonheur de faire mes vœux : j'y ajouterai une croix comme on en met sur la tombe des morts. »

La chapelle vient d'être bâtie par mon vieil ami, M. de Clausel, dans les montagnes du Rouergue. Après plus de quarante années, l'amitié a rempli un vœu. Avant de quitter ce monde ne verrai-je point cette pieuse sincérité de l'affection fraternelle, moi qui viens d'apprendre la mort de mon jeune neveu, petit-fils de M. de Malesherbes, et mort jésuite au pied des Alpes de Savoie, après avoir été brave officier ? Je tarde tant à m'en aller que j'ai envoyé devant moi tous ceux que je devais précéder.

Quand La Trappe fut détruite, un porteur de la haire de Rancé demanda asile au canton de Fribourg. Les moines quittèrent leur monastère ; chaque religieux avait dans son sac sa robe et un peu de pain. La colonie s'arrêta à Saint-Cyr ; elle fut accueillie par l'hospitalité expirante des Lazaristes, et fut bientôt obligée de s'éloigner. Le vœu de silence et de pauvreté paraissait une conspiration à ceux qui faisaient de si horribles bruits. À Paris, les chartreux, prêts à se séparer, reçurent les trappistes : les cloîtres de Saint-Bruno exercèrent leur dernier acte de charité. La solitude ambulante continua sa route. La vue d'une église lointaine sur le passage des frères les ranimait ; ils bénissaient la maison du Seigneur par la récitation des psaumes, comme on entend parmi les nuages des cygnes sauvages saluer en passant les savanes des Florides. À la frontière, la charrette qui traînait les bannis au ciel fut regardée avec compassion par nos soldats. On ne fouilla point ces mendiants. En entrant sur le sol étranger, les exilés se donnèrent le baiser de charité dans une forêt, à une lieue de l'ancienne abbaye de la Val-Sainte ils coupèrent une branche d'arbre, en firent une croix, et reçurent le curé de Cerniat qui venait à leur rencontre.

À la Val-Sainte, ruine d'un monastère abandonné, ils trouvèrent à peine de quoi se mettre à l'abri. Dans un temps où les armes, les malheurs et les crimes faisaient tant de

fracas, la renommée des solitaires se répandit au dehors ; les rois fuyaient et n’attiraient personne sur leurs traces : on accourait de toutes parts pour se ranger au nombre des moines réfugiés. La Val-Sainte, grossie de néophytes, fut obligée d’envoyer des colonies au dehors comme une ruche répand autour d’elle ses essaims. Mais la révolution, qui marchait plus vite que la religion fugitive, atteignit les trappistes dans leur nouvelle retraite : obligés de quitter Val-Sainte, chassés de royaume en royaume, par le torrent qui les poursuivait, ils arrivèrent jusqu’à Butschirad, où j’ai rencontré un autre exilé. Enfin, le sol leur manquant, ils passèrent en Amérique. C’était un grand spectacle que le monde et la solitude fuyant à la fois devant Bonaparte. Le conquérant, rassuré par ses victoires, sentit la nécessité des maisons religieuses :

« Là, disait-il, se pourront réfugier ceux à qui le monde ne convient pas ou qui ne conviennent pas au monde. »

Dom Gustin, trappiste fugitif, racheta les ruines de La Trappe avec des aumônes. Il ne restait plus du monastère que la pharmacie, le moulin et quelques bâtiments d’exploitation. Dans les environs de Bayeux, les trappistines, chassées d’abord de la forêt de Senart, s’établirent sous la conduite de ma cousine, Mme de Chateaubriand. Les enfants de Rancé ne trouvèrent en rentrant dans la solitude de leur père que des murailles recouvertes de lierre, et des débris à travers lesquels serpentaient les ronces. Telle fut dès son début la vigueur de l’arbre que Rancé avait planté qu’il continue de vivre ; il donnera de l’ombre aux pauvres quand il n’y aura plus d’ombre de trônes ici-bas. J’ai vu à La Trappe un ormeau du temps de Rancé : les religieux ont grand soin de ce vieux lare qui indique les cendres paternelles mieux que la statue de Charles II n’indique l’immolation de Charles Ier.

Les moines dont je viens de tracer l’histoire avaient été les enfants de Rancé. Lorsqu’il arriva à La Trappe, un de ses premiers soins fut de faire abattre une fuie, cellules de colombes, qui se trouvait placée au milieu de la cour, soit qu’il voulût abolir jusqu’au souvenir des temps d’une abstinence

moins rigoureuse, soit qu'il craignît ces oiseaux que la Fable plaçait parmi ses plus beaux ornements et dont les ailes portaient des messages le long des rivages de l'Orient. Un trappiste se confessait d'avoir regardé un nid : se reprochait-il d'avoir pensé à un nid ou à des ailes ? M. de Rancé fit détourner un grand chemin qui passait contre les murs de l'abbaye, le bruit de ce chemin renouvelé descend encore aujourd'hui au fond de la vallée. Tout chef qu'il était, Rancé ne s'accorda aucune des préférences de ses devanciers, il se contentait de la pitance commune ; privé comme ses moines de l'usage du linge, il prêchait et confessait ses frères ; ses seules distractions étaient les paroles qu'il recueillait sur le lit de cendres. Il fortifiait ses pénitents plutôt qu'il ne les attendrissait. Il n'était question dans ses discours que de l'échelle de saint Jean Climaque, des ascétiques de saint Basile et des conférences de Cassien.

Les cinq ou six premières années de la retraite de Rancé se passèrent obscurément : les ouvriers travaillaient sous terre aux fondements de l'édifice. Rancé recevait sans distinction tous les religieux qui se présentaient. Le premier qui parut fut, en 1667, dom Rigobert, moine de Clairvaux ; ensuite dom Jacques et le père Le Nain. Ces réceptions commencèrent à faire des ennemis à Rancé. Cela nous paraît bien peu grave, à nous qui n'attachons de prix qu'aux guenilles de notre vie, mais alors c'étaient des affaires : Rome survenait, le grand conseil du roi s'en mêlait. Obligé d'entrer dans ces transactions générales, Rancé était forcé de survenir dans les accidents domestiques : il administrait ses premiers solitaires, qui mouraient d'abord presque tous. Dom Placide était étendu sur sa dernière couche, Rancé lui demanda où il voulait aller.

— Au-devant des bienheureux, répondit-il.

Dom Bernard fut administré. À peine eut-il reçu le corps de Notre-Seigneur qu'il eut un pressant besoin de cracher : il se retint, et mourut étouffé par le pain des anges.

Claude Cordon, docteur de Sorbonne, reçut en arrivant le nom d'Arsène, nom devenu fameux dans les nouvelles légendes. Arsène, après sa mort, apparut dans une gloire à

dom Paul Ferrand, et lui dit :

— Si vous saviez ce que c’est que de converser avec les saints !

Puis il disparut.

L’abbaye de Dorval se voulut réformer. L’abbé de Dorval convint d’une entrevue avec Rancé : Rancé partit ; il rencontra l’abbé de Dorval à Châtillon, lieu triste, où les espérances ne se réalisent pas. De là il se rendit à Commercy, où il revit le cardinal de Retz ; il le détourna de la pensée apparente qu’il avait de se renfermer à La Trappe :

— Le saint homme, dit Le Nain, eut de bonnes raisons pour ne pas le lui conseiller.

M. Dumont, auteur de l’histoire de la ville de Commercy, a bien voulu m’envoyer une lettre de Rancé au cardinal de Retz.

— Si Votre Eminence, dit l’abbé de La Trappe, croyait qu’il n’y eût personne dans le monde dont mon cœur fût plus occupé que d’elle, elle ne me ferait pas justice.

Voilà où la déférence pour les rangs peut conduire la piété même. Après sa sortie, Rancé se hâta de se replier et de rappeler du monde sa patrouille. Revenu à La Trappe, il admit à profession frère Pacôme : celui-ci n’ouvrit jamais un livre, mais il excellait dans l’humilité. Chargé du soin des pauvres, il n’entrait dans le lieu où il mettait le pain qu’après s’être déchaussé, comme Moïse pour entrer dans la terre promise. Pacôme attira à lui un de ses frères ; ils vécurent sous le même toit sans se donner la moindre marque qu’ils se fussent jamais connus.

Rancé avait envoyé un religieux à Septfonts : ce religieux se gâta.

« Je me suis mécompté, écrivait Rancé au visiteur, j’en ferai pénitence toute ma vie. »

La plupart des repentants du XVIe siècle et du commencement du XVIIe avaient été des bandits ; ils ne se transformèrent pas, comme les massacreurs de septembre, en marchands de pommes cuites, et ne vendaient point de leurs mains souillées de meurtre des fruits aux petits enfants. Ces meurtriers étaient des déserteurs des armées du temps, des

routiers, des condottieri, des ruffiens. Somme toute, des capitaines, tels que Montluc et le baron des Adrets, qui faisaient sauter des prisonniers du haut des remparts, instruisaient leurs fils à se laver les bras dans le sang, accrochaient leurs prisonniers aux arbres. Valaient-ils mieux que leurs soldats ? Les illustres égorgeurs qui se retirèrent à Port-Royal et à La Trappe n'étaient-ils pas les dignes appelés à la retraite vengeresse qui les devait dévorer ! Un monde si plein de crimes se remplit de pénitents comme au temps de la Thébaïde.

Depuis la réforme jusqu'à la mort de Rancé on compte cent quatre-vingt-dix-sept religieux et quarante-neuf frères, parmi lesquels sont plusieurs de qui Rancé a écrit la vie et qui peuvent figurer dans les romans du ciel. On voit leurs noms dans l'Histoire de l'Abbaye de La Trappe, excellent recueil, où tout se trouve rapporté avec une minutieuse exactitude. Je le recommande d'autant plus que j'y ai remarqué quelques paroles d'humeur contre moi ; cependant, je croyais ne les avoir pas méritées.

À Port-Royal, même affluence d'hommes du monde ; mais à Port-Royal il y avait des femmes et des savants ; Pallue coulant le temps médecin qui devint celui des solitaires, fit bâtir, nous dit Fontaine « un petit logis, appelé le Petit-Pallue, à cause de la petitesse bien juste et bien ramassée de ses appartements ». Vint ensuite Gentien-Thomas, suivi de ses enfants. On vit accourir M. de La Rivière, officier, qui apprit la langue grecque et la langue hébraïque, et se fit gardien des bois.

À La Trappe arrive Pierre ou François Fore : sous-lieutenant dans un corps de grenadiers, blessé dans plusieurs rencontres, plongé dans toutes sortes de vices, poursuivi par dix ou douze décrets de prise de corps, il était incertain s'il fuirait en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie, ou s'il ne prendrait pas le turban ; il entendit parler de La Trappe. En quelques jours, il franchit deux cents lieues ; il arrive à la fin de l'hiver par des routes défoncées et d'affreuses pluies ; il frappe à la porte : son œil était hagard, son expression hautaine et dure, son

sourcil fier, sa contenance militaire et farouche. Rancé le reçut. Des ulcères se formèrent dans la poitrine de Fore ; il vomit le sang sur la cendre, et il expira.

À Port-Royal on voit un M. de La Pétissière, brave parmi les braves ; le cardinal de Richelieu se reposait sur lui de sa sûreté : c'était un lion plutôt qu'un homme. Le feu lui sortait par les yeux, et son seul regard effrayait ceux qui le regardaient. Dieu se servit d'un malheur pour toucher d'une crainte salutaire son âme féroce et incapable de toute autre peur. Comme il avait eu une querelle avec un parent du cardinal, il eut plus de huit jours un cheval toujours sellé et prêt à monter pour aller se battre contre celui dont il croyait avoir été offensé. La fureur qui le transportait était telle, qu'encore qu'il fût le plus habile et le plus adroit du royaume, il reçut, après avoir blessé à mort son ennemi, un coup d'épée dans le bras, entre les deux os ; la pointe demeura enfoncée sans qu'il pût jamais la retirer. Il se sauva en cet état à travers champs, portant dans son bras le bout de l'épée rompue. Il alla trouver un maréchal, qui eut besoin pour la retirer de se servir des grosses tenailles de sa forge.

À La Trappe passe Forbin de Janson, obligé de quitter la France pour avoir tué son adversaire en duel : il obtint ensuite sa grâce. Il se trouva à Marsaille, sous Catinat, reçut une blessure, fit vœu de se faire religieux et reçut l'habit des frères de La Trappe. Il fut envoyé au monastère de Buon-Solazzo (Bonne-Consolation), et fonda une maison de trappistes sur les charmantes collines de la Toscane. Joseph Bernier, moine qui restait de l'ancienne Trappe, passa, à l'arrivée de Rancé, dans l'étroite observance ; il demanda en expirant que son corps fût jeté à la voirie : cynisme de la religion, où se montre le cas que les chrétiens faisaient de la matière. Ces rigueurs se rattachent à un ordre de philosophie que notre esprit n'est pas plus capable de comprendre que nos mœurs de supporter. Timée, dans Diogène Laerce, raconte que les pythagoriciens mettaient leurs biens en commun, appelaient l'amitié égalité, ne mangeaient point de viande, étaient cinq ans sans parler, et rejetaient par humilité les cercueils de cyprès, parce que le

sceptre de Jupiter était fait de ce bois.

Ces pécheurs de La Trappe et de Port-Royal se trouvèrent confondus avec des non-savants de toutes natures. À Port-Royal était le jeune Lindo, d'une bonté et d'une ouverture de cœur à l'égard de tout le monde qui ne se peut concevoir. » Je sentais pour lui, décrit l'ingénu Fontaine, une tendresse particulière ; il était fort simple, et je l'étais aussi. »

De même parut à La Trappe frère Benoît, gentilhomme plein d'esprit, qui avait passé ses premiers jours à ne point penser. Rancé, qui tirait parti de l'innocence comme du repentir, a écrit sa vie, de même qu'un jardinier fait une petite croix sur des paquets de graines pour étiqueter un parfum.

M. Sainte-Beuve a extrait avec la patience du goût les passages de Port Royal, que je viens de citer ; il ajoute :

« C'est le côté par lequel Port-Royal touche à La Trappe et à M. de Rancé, quand, sous les autres aspects, il paraît toucher plus près aux bénédictins de Saint-Maur et à Mabillon ; quand, par M. d'Andilly, il reste un peu à portée de la cour et presque figurant de loin ces riantes et romanesques retraites, imaginées en idée par Mlle de Montpensier, par Mme de Motteville ou même par Mlle de Scudéri. »

La Trappe n'était pas riante ; ses sites étaient désolés, et l'âpreté de ses mœurs se répétait dans l'âpreté du paysage. Mais La Trappe resta orthodoxe, et Port-Royal fut envahi par la liberté de l'esprit humain. Le terrible Pascal, hanté par son esprit géométrique, doutait sans cesse : il ne se tira de son malheur qu'en se précipitant dans la foi. Malgré le silence que La Trappe gardait, il fut question de la détruire, tant le monde était effrayé d'elle ; elle n'échappa à sa ruine que par l'habileté de Rancé : Port-Royal fut moins heureux.

Parti de Paris dans la nuit du 27 octobre 1709, d'Argenson investit Port-Royal-des-Champs avec trois cents hommes ; c'était trop pour enlever vingt-deux religieuses âgées et infirmes. Elles furent dispersées en différents lieux ; et l'on refusa quelquefois la sépulture à ces brebis, esseulées du troupeau de la mère Angélique.

Enfin l'ordre de la démolition du couvent arriva le 25 janvier

1710, dix ans après la mort de Rancé. Cet ordre fut exécuté avec fureur selon Duclos. Les cadavres étaient déterrés au bruit de ricaneries obscènes, tandis que dans l'église les chiens se repaissaient de chair décomposée. Les pierres tumulaires furent enlevées ; on a trouvé à Magny celle d'Arnauld d'Andilly. La maison de M. de Sainte-Marthe devint une grange ; les bestiaux paissent sur l'emplacement de l'église de Port-Royal-des-Champs :

« La clématite, le lierre et la ronce, dit un voyageur, croissent sur cette masure, et un marsaule élève sa tige au milieu de l'endroit où était le chœur. Le silence est à peine interrompu par le gémissement du ramier solitaire. Ici Sacy venait répéter à Dieu la prière qu'il avait empruntée de Fulgence ; là Nicole invita Arnauld à déposer la plume ; dans cette allée écartée j'aperçois Pascal qui développe une nouvelle preuve de la divinité du christianisme ; plus loin, avec Tillemont et Lancelot se promènent Racine, La Bruyère, Despréaux, qui sont venus visiter leurs amis. Echos de ces déserts, arbres antiques, que n'avez-vous pu conserver les entretiens de ces hommes célèbres ! »

Et quel est le chrétien persuadé, le génie poétique qui s'adresse à ces illustres disparus, comme jadis à Sparte j'appelai en vain Léonidas ? C'est l'ancien évêque de Blois, approbateur de la mort et quasi juge dans le procès de Louis XVI.

Louis le Grand, vous avez enseigné à votre peuple les exhumations ; accoutumé à vous obéir, il a suivi vos exemples au moment même où la tête de Marie-Antoinette tombait sur la place révolutionnaire, on brisait à Saint-Denis les cercueils : au bord d'un caveau ouvert, Louis XIV tout noir, que l'on reconnaissait à ses grands traits, attendait sa dernière destruction ; représailles de la justice éternelle ! « Eh bien, peuple royal de fantômes », je me cite (je ne suis plus que le temps), « voudriez-vous revivre au prix d'une couronne ? Le trône vous tente-t-il encore ? Vous secouez vos têtes, et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils. »

Rancé avait transporté avec lui au désert le passé, et y

attira le présent et l’avenir. Le siècle de Louis XIV ne négligeait aucune grandeur ; il s’associait aux victoires d’un reclus comme aux victoires d’un capitaine : Rocroi pour ce siècle était partout. Les querelles du jansénisme, les mysticités du quiétisme occupaient la ville et la cour depuis Bossuet et Fénelon jusqu’à Mmes de Maintenon et de Longueville, depuis le cardinal de Noailles jusqu’aux maréchaux amis et ennemis de Port-Royal, depuis les adversaires du protestantisme jusqu’aux esprits entêtés de l’hérésie. Par Rancé le siècle de Louis XIV entra dans la solitude, et la solitude s’établit au sein du monde.

Dans ces premières années de la retraite de Rancé, on entendit peu parler du monastère, mais petit à petit sa renommée se répandit. On s’aperçut qu’il venait des parfums d’une terre inconnue ; on se tournait, pour les respirer, vers les régions de cette Arabie heureuse. Attiré par les effluences célestes, on en remonta le cours : l’île de Cuba se décèle par l’odeur des vanilliers sur la côte des Florides.

« Nous étions, dit Leguat, en présence de l’île d’Eden : l’air était rempli d’une odeur charmante qui venait de l’île et s’exhalait des citronniers et des orangers[2672]. »

Livre IV

Les calomnies publiées contre le monastère de La Trappe par les libertins, qui se moquaient des austérités, et par les jaloux, qui sentaient naître une autre immortalité pour Rancé, commençaient à s'accroître ; on avait sans cesse devant les yeux les premières erreurs du solitaire, on s'obstinait à ne voir dans sa conversion que des motifs de vanité. Ses plus grands amis, l'abbé de Prières, visiteur de l'ordre était lui-même épouvanté des réformes de La Trappe ; il écrivait à l'abbé :

« Vous aurez beaucoup d'admirateurs, mais peu d'imitateurs. »

Maubuisson, abbaye près de Pontoise, avait été bâtie par la reine Blanche, et l'on y voyait son tombeau : Rancé écrivit à la supérieure, découragée, de cette abbaye. Il écrivait à une autre femme, car tous les souffrants consultaient ce savant médecin qui avait essayé les remèdes sur lui-même :

« Si l'ennui vous attaque, pensez que Jésus-Christ vous attend ; toute votre course et sa durée ne vous paraîtront qu'une vapeur dans ce point auquel il faudra qu'elle finisse. »

Le 7 septembre 1672 Rancé présenta une requête au roi en faveur de la réforme ; il commence par dire que les anciens solitaires, dont il ne mérite de porter ni le nom ni l'habit, n'ont point fait difficulté de sortir du fond de leurs déserts pour le service de Dieu ; qu'à leur exemple il croirait manquer au plus saint de ses devoirs s'il se taisait ; que malheureusement il ne va parler que pour se plaindre, et que celui qui lui ouvre la bouche n'a mis sur ses lèvres que des paroles de douleur. De là passant à son sujet, il parle de l'ordre de Cîteaux, prêt à retomber dans les périls dont il est échappé, par le défaut de protection refusée à l'étroite observance établie par Louis XIII. Pendant que les solitaires ont vécu dans la perfection ils ont été considérés comme les anges tutélaires des monarchies ; ils

ont soutenu, par le pouvoir qu'ils avaient auprès de Dieu, la fortune de l'empire : une sainte recluse avait connu en esprit ce qui se passait à la journée de Lépante. » Votre Majesté, ajoute Rancé, ne sera point surprise qu'étant obligé par le devoir de ma profession de me présenter à tous les instants au pied des autels du Roi du ciel, j'aborde une fois dans ma vie le trône du roi de la terre. »

La cour de Rome, qu'avaient en vue les réformes trop austères de La Trappe, s'opposait aux exagérations de ses serviteurs ; Rancé annonçait son habileté en réveillant la passion du pouvoir dans le cœur de Louis XIV.

Dans tous les bruits répandus, les uns dénonçaient Rancé pour sa doctrine, prétendant qu'elle n'était pas pure ; les autres le taxaient d'hypocrisie, les autres lui reprochaient d'introduire dans l'ordre des voies nouvelles. Le roi, vers la fin d'octobre 1673, lui accorda pour juger la question les commissaires qu'il avait demandés, l'archevêque de Paris, le doyen de Notre-Dame, MM. de Caumartin, de Fieubet, de Voisin et de La Marquerie.

Ses adversaires faisaient en même temps des démarches à Rome contre lui. » Pour un moine, disait Rancé, il n'y a pas de réputation qui lui soit due. Il n'est que pour être homme d'opprobre et d'abjection. »

On popularisait ces sentiments hostiles en les répandant dans des vers qui ne valaient pas ceux de notre grand chansonnier, mais qui marquaient déjà la trace par où la France devait arriver à une immortalité qui n'appartient qu'à elle. On trouve cette allure qui nous a amenés des chanteurs de François Ier à Béranger :

Je suis revenu de La Trappe,
Cette maudite trappe à fou ;
Et si jamais le diable m'y attrape,
Je veux qu'on me casse le cou.
Ce maudit trou n'est qu'une trappe,
Ce maudit trou
N'est qu'une trappe à fou.

Les commissaires nommés par le cabinet s'étant assemblés,

Rancé fut mandé à Paris, en 1675. Ils avaient tout réglé selon les intentions du serviteur de Dieu ; mais un abbé de la commune observance déclara que si l'on suivait les avis des commissaires, les abbés étrangers ne viendraient pas au chapitre général de Cîteaux. Le roi s'arrêta : tout se tenait alors, un mouvement dans le clergé pouvait entraîner un dérangement dans les affaires. Louis XIV le savait, et rien n'était si prudent que ce roi absolu élevé aux incartades de la Fronde.

Rancé purgea sa bibliothèque ; il répondit à l'évêque de Pamiers et à M. Deslions, qui, dans le dessein de le décourager, lui disaient qu'il était encore loin des austérités des premiers chrétiens :

« Il est vrai que le pain de tourbe dont vous me parlez était fort en usage parmi les moines. »

En 1676, il contracta une maladie habituelle, avec laquelle il mourut, mais qui ne l'empêcha pas de travailler. Après avoir passé trois mois à l'infirmerie, il revint à la communauté. Ainsi s'écoula sa vie jusqu'en 1689, qu'il fut saisi d'une grosse fièvre. Aussitôt que le mal lui laissait quelque relâche, il reprenait ses occupations, suivies de rechutes :

« La vie d'un pécheur comme moi dure toujours trop « disait-il.

Mademoiselle, grand hurluberlu, qui se trouvait partout avec son imagination, écrivit à Rancé, et lui demanda quelques religieux. Il lui répondit :

« Je suis fort persuadé, mademoiselle, que votre altesse royale ne doute point que je n'eusse une extrême joie de pouvoir lui nommer un religieux tel qu'elle le désire, mais j'en ai perdu huit depuis un an, qui sont allés à Dieu. Il y en a d'autres qui sont près de les suivre ; et quoique nous soyons encore un nombre considérable, nous ne vivons plus ni les uns ni les autres que dans la vue et le désir de la mort. »

À cette époque mourut un religieux qui n'avait pas plus de vingt-trois ans, et qui, dans son attirail de décédé, dit à Rancé :

« J'ai bien de la joie de me voir dans l'habit de mon départ. » Il souriait lorsqu'il allait mourir, comme les anciens

barbares. On croyait entendre cet oiseau sans nom qui console le voyageur dans le vallon de Cachemir.

C’est sur ce fond de La Trappe que venaient se jouer les scènes extérieures. Les silhouettes du monde se dessinaient autour des ombres, le long des étangs et dans les futaies. Le contraste était plus frappant qu’à Port-Royal, car on n’apercevait pas M. d’Andilly marchant une serpe à la main, le long des espaliers, mais quelque vieux moine courbé allant, une bêche sur l’épaule, creuser une fosse dans le cimetière. C’étaient ces scènes de bergeries que l’on voit dans les tableaux des grands peintres.

Une des premières personnes du monde avec laquelle Rancé eut des rapports fut Mlle d’Alençon, autrement Mme de Guise, fille de Gaston et cousine germaine de Louis XIV. Mlle d’Alençon, bossue, épousa le dernier duc de Guise, dont elle eut un fils, qui mourut vite. » Le mérite, dit Mademoiselle dans ses *Mémoires*, qu’avaient autrefois en France les Lorrains du temps du Balafré et de tous ces illustres MM. de Guise, n’avait pas continué dans tout ce qui était resté du même nom. » Le duc de Guise, mari de Mlle d’Alençon, n’avait qu’un pliant devant sa femme : il ne mangeait qu’au bout de la table, encore fallait-il qu’on lui eût permis de s’asseoir.

M. Boistard, capitaine employé à Saint-Cyr, a bien voulu me communiquer un recueil manuscrit contenant vingt-sept lettres de l’abbé de Rancé à Mme de Guise. La lettre écrite du 3 mars 1692 parle de la mort d’un solitaire de La Trappe. Ces lettres parlent aussi de Jacques II :

« On est inexorable, dit Rancé, pour ceux qui n’ont pas la fortune de leur côté. » Rancé affirme, dans la lettre du 7 septembre 1693, « que le propre d’un chrétien est d’être sans souvenir, sans mémoire et sans ressentiment. » Quand on a, un siècle plus tard, vu passer 1793, il est difficile d’être sans souvenir.

Louis XIV avait de l’affection pour Mme de Guise, bien qu’il s’emportât contre elle lorsqu’elle s’enfuit à La Trappe sur le bruit que le prince d’Orange allait descendre en France. Quand elle allait à l’abbaye, elle y passait plusieurs jours. Mme de

Guise mourut à Versailles, le 17 mars 1696 ; elle avait vendu à Louis XIV le palais d'Orléans, aujourd'hui le palais du Luxembourg. Elle fut enterrée non à Saint-Denis, mais aux Carmelites. L'oraison funèbre de Mme de Guise fut prononcée à Alençon par le Père Dorothée, capucin : c'est toute la pompe que la religion livrée à elle seule accordait aux grands.

Immédiatement avec Mme de Guise parut à La Trappe le duc de Saint-Simon. Il faudrait presque révoquer en doute ce qu'il raconte de la manière dont il parvint à faire croquer par Rigaut le portrait de Rancé, si Maupeou n'avait rapporté les mêmes détails. Le père de Saint-Simon tenait son titre de Louis XIII ; il avait acheté une terre voisine de La Trappe ; il menait souvent son fils à l'abbaye. Saint-Simon serait très croyable dans ce qu'il rapporte s'il pouvait s'occuper d'autre chose que de lui. À force de vanter son nom, de déprécier celui des autres, on serait tenté de croire qu'il avait des doutes sur sa race. Il semble n'abaisser ses voisins que pour se mettre en sûreté. Louis XIV l'accusait de ne songer qu'à démolir les rangs, qu'à se constituer le grand-maître des généalogies. Il attaquait le parlement, et le parlement rappela à Saint-Simon qu'il avait vu commencer sa noblesse. C'est un caquetage éternel de tabourets dans les *Mémoires de Saint-Simon*. Dans ce caquetage viendraient se perdre les qualités incorrectes du style de l'auteur, mais heureusement il avait un tour à lui ; il écrivait à la diable pour l'immortalité.

Le duc de Penthièvre parut plus tard à La Trappe : Saint-Simon ne se put guérir de l'âcreté de son humeur dans une solitude où le petit fils du comte de Toulouse perfectionna sa vertu : le fiel et le miel se composent quelquefois sous les mêmes arbres. Pieux et mélancolique, le duc de Penthièvre fit augmenter, s'il ne bâtit pas entièrement, l'abbatiale, où il aimait se retirer, en prévision du martyre de sa fille. La princesse de Lamballe, enfant, venait s'amuser à la maison-Dieu ; elle fut massacrée après la dévastation du monastère. Sa vie s'envola comme ce passereau d'une barque du Rhône, qui, blessé à mort, fait pencher en se débattant l'esquif trop chargé.

Pellisson fréquentait La Trappe. Il s’était flatté de faire consentir le roi à certain arrangement. Rancé insistait pour que sa communauté eût le droit de choisir un prieur. » Je ne doute pas, mandait-il à Pellisson, que vous ne voyiez mieux que moi tout ce que je ne vous dis pas sur cette matière, parce que vos connaissances sont plus étendues et vont beaucoup plus loin que les miennes. »

Pellisson abjura le protestantisme en 1670, à Chartres, entre les mains de l’évêque de Comminges, et s’attacha ensuite à Bossuet. Pellisson est célèbre pour avoir élevé une araignée : il demeura ferme dans le procès de Fouquet, si bien débrouillé par M. Monmerqué. Il écrivit, en défense de son ancien patron, trois mémoires sur lesquels on pourrait encore jeter les yeux avec fruit. Louis XIV le ménagea ; il s’aperçut que la conquête lui ferait honneur et ne serait pas difficile ; mais comme l’ancien commis des finances mourut sans confession, on le soupçonna toujours. Rancé le défendit toujours : la célébrité adoucissait sa foi. Rancé avait peut-être vu Pellisson chez le cardinal de Richelieu lors de la création de l’Académie. Pellisson avait aimé Mlle de Scudéry ; il n’était pas beau, elle ne perdit point sa bonne réputation.

Bossuet, camarade de collège de Rancé, visita son condisciple ; il se leva sur La Trappe comme le soleil sur une forêt sauvage. L’aigle de Meaux se transporta huit fois à cette aire. Ces différents vols vont toucher à des faits dont la mémoire est restée. En 1682 Louis XIV s’établit à Versailles. En 1685 Bossuet composa à La Trappe l’avertissement du Catéchisme de Meaux. En 1686 l’orateur mit fin à ses Oraisons funèbres par le chef-d’œuvre qu’il prononça devant le cercueil du grand Condé. En 1696 s’en alla à Dieu Sobieski, ancien mousquetaire de Louis le Grand. Sobieski entra dans Vienne par la brèche qu’avait ouverte le canon des Turcs. Les Polonais sauvèrent l’Europe, qui laisse exterminer aujourd’hui la Pologne. L’histoire n’est pas plus reconnaisante que les hommes.

La Trappe était le lieu où Bossuet se plaisait le mieux : les hommes éclatants ont un penchant pour les lieux obscurs.

Devenu familier avec le chemin du Perche, Bossuet écrivait à une religieuse malade :

« J'espère bien vous rendre, à mon retour de La Trappe, une plus longue visite », paroles qui n'ont d'autre mérite que d'être jetées à la poste en passant et d'être signées : Bossuet.

Bossuet trouvait un charme dans la manière dont les compagnons de Rancé célébraient l'Office divin :

« Le chant des Psaumes, dit l'abbé Ledieu, qui venait seul troubler le silence de cette vaste solitude, les longues pauses de Complies, le son doux, tendre et perçant du Salve Regina, inspiraient au prélat une sorte de mélancolie religieuse. » À La Trappe il me semblait en effet pendant ces silences ouïr passer le monde avec le souffle du vent. Je me rappelais ces garnisons perdues aux extrémités du monde et qui font entendre aux échos des airs inconnus, comme pour attirer la patrie : ces garnisons meurent, et le bruit finit.

Bossuet assistait aux offices du jour et de la nuit. Avant Vêpres, l'évêque et le réformateur prenaient l'air. On m'a montré près de la grotte de Saint-Bernard une chaussée embarrassée de broussailles qui séparait autrefois deux étangs. J'ai osé profaner, avec les pas qui me servirent à rêver René, la digue où Bossuet et Rancé s'entretenaient des choses divines. Sur la levée dépouillée je croyais voir se dessiner les ombres jumelles du plus grand des orateurs et du premier des nouveaux solitaires.

Bossuet reçut le viatique le lundi saint de l'année 1704 : il y avait quatre ans que Rancé n'existait plus. Bossuet se plaignait d'être importuné de sa mémoire, sa garde lui soutenait la tête :

« Cela serait bon, disait-il, si ma tête pouvait se tenir. » Dans un de ces moment, l'abbé Ledieu lui prononça le mot de gloire ; Bossuet reprit :

« Cessez ces discours ; demandez pour moi pardon à Dieu. »

Le 12 avril 1704, les pieds et les mains du moribond s'engourdirent. Un peu avant quatre heures et demie du matin il expira : c'était l'heure où son ami Rancé priait aux approches du jour. L'aigle qui s'était en passant reposé un moment dans

ce monde reprit son vol vers l’aire sublime dont il ne devait plus descendre : il n’est resté de ce sublime génie qu’une pierre.

Rancé eut d’abord la pensée de se démettre de son abbaye ; il consulta Bossuet au mois de décembre 1682. Bossuet lui répondit d’attendre. Dans cette année le père d’un jeune mousquetaire réfugié à La Trappe se plaignit de la captation dont on avait usé envers son fils, il ne reçut de l’abbé que ces mots :

« Vous le quitterez bientôt. »

En ce temps-là mourut l’abbé de Prières. J’en ai souvent parlé. Il fit écrire à Rancé par un prêtre :

« L’abbé de Prières m’ordonna dans les derniers moments de sa vie de vous donner avis de sa mort en vous témoignant l’estime qu’il a conservée pour vous jusqu’au dernier soupir. »

Ces honnêtes gens se léguaient leur estime.

De toutes les accusations portées contre Rancé aucune ne s’appuyait sur une apparence de vérité, excepté celle de jansénisme. On a une lettre de lui, adressée en 1676 à M. de Brancas ; elle s’exprime ainsi :

« Je vous dis, en parlant de M. Arnauld et de ces messieurs, que le pape était content d’eux, et qu’il avait reçu leur signature en la manière qu’ils l’avaient donnée ; vous me répondîtes, ce que déjà des personnes de piété m’avaient donné comme une chose constante, qu’ils l’avaient surpris, et que le pape avait fait comme ceux qui mettent la main devant leurs yeux, et font semblant de ne pas voir. Cependant monsieur, il m’est tombé entre les mains, depuis quelques jours, l’arrêt qui a été donné contre M. l’évêque d’Angers, qui porte expressément que le pape, avec beaucoup de prudence, a voulu recevoir la signature de quelques particuliers avec une explication plus étendue pour les mettre à couvert de leurs scrupules et des peines portées par les constitutions. Tellement, monsieur, que non seulement il n’a pas fait semblant de ne pas voir qu’ils aient signé avec explication mais même il l’a prouvé et s’en est contenté. Je suis bien heureux monsieur, de n’avoir jugé personne. Où en serais-je

réduit si j’avais condamné des gens que le pape reçoit dans le fait même pour lequel je les aurais condamnés ? Et à quelle réparation ne serais-je point tenu si j’avais porté un jugement contre eux, et que j’eusse donné à d’autres de faire la même chose sur mon témoignage ! car dans le fond j’aurais, contre le respect que je dois au pape et contre ses intentions, condamné ceux qu’il justifie, et considéré comme personnes qui sont dans l’erreur et dans la désobéissance celles dont il est satisfait et qu’il reçoit dans son sein et dans sa communion et par une conduite pleine de charité et de sagesse. Je vous assure, monsieur, qu’il ne m’arrivera pas de juger, et que je serai plus religieux que jamais dans les résolutions que j’ai prises sur ce sujet-là. Je vous parle sans passion et dans un désintéressement entier de tous les partis (car je n’en ai aucun et je suis incapable d’en avoir que celui de l’Église), mais dans la créance que c’est Jésus-Christ qui me met au cœur ce que je vous vas dire.

« Il est impossible que Dieu demande compte ni à vous ni à moi de ce que nous nous serons abstenus de juger, n’ayant pour cela ni caractère ni obligation ; mais il se peut très bien faire qu’une conduite opposée chargerait nos consciences, quelque bonnes que soient nos intentions, si ceux qui ont autorité ou qui ont obligation de juger se mécomptent pour y avoir apporté toute l’application, les soins et la diligence nécessaires. Ils peuvent espérer que Dieu, qui connaît le fond de leurs cœurs, leur fera miséricorde ; mais pour ceux qui s’avancent et qui n’ont point de mission, si ce malheur leur arrive, ils ne peuvent attendre qu’une punition rigoureuse ; car dès le moment qu’ils se sont ingérés et ont usurpé un droit qui ne leur appartenait point ils ont mérité que Dieu les abandonne à leurs propres ténèbres. Je vous assure, monsieur, soit que je pense que Jésus-Christ nous a déclaré qu’il châtierait d’un supplice éternel celui qui dirait à son frère une légère injure, ou que je me regarde comme étant sur le point d’être jugé moi-même, il n’y a rien dont je sois plus éloigné que de juger les autres.

« Voilà quelle doit être la disposition de tout homme qui ne

sera point prévenu, qui regardera les choses dans leur vérité, sans intérêt et sans passion ; mais le mal est que nous croyons n'en pas avoir, parce que nous n'en avons point de propre et de particulière. Cependant nous sommes souvent engagés dans celles des autres sans nous en apercevoir. Pour moi, je suis persuadé qu'en de telles manières la voie la plus sure est de demeurer dans la soumission et dans le silence. C'est le moyen de m'attirer tous les partis et de ne plaire à personne ? mais, pourvu que je plaise à Dieu et que je me tienne dans son ordre, je ne me mets point en peine de quelle manière les hommes expliqueront ma conduite. Véritablement je ne sais plus de ce monde, et je ne suis pas assez malheureux pour y rentrer après l'avoir quitté par le dessein que j'aurais de le contenter contre mon devoir et les mouvements de ma conscience. Vous connaîtrez sans doute, monsieur, qu'il est si difficile, lorsqu'on parle dans les causes, même les plus justes, de se tenir dans les règles de la modération et de la charité, que ceux-là sont heureux que Dieu a mis dans des états où rien ne les oblige ni de parler ni de se produire ; et je vous confesse que je ne me lasse point d'admirer et de plaindre en même temps l'aveuglement de la plupart des hommes qui ne font non plus de difficulté de dire : Cet homme est schismatique, que s'ils disaient : Il a le teint pâle et le visage mauvais. Quand je vous dis, monsieur, que je ne vous parle que pour vous seul, ce n'est pas que je ne veuille bien que l'on sache quels sont mes sentiments et mes pensées sur ce point-là ; mais je serais encore plus aise, comme c'est la vérité, que l'on ne s'imagine pas que je m'occupe des affaires qui ne me regardent point.

« Je ne saurais m'empêcher de vous dire encore qu'il n'y a rien de moins vrai que ce que l'on dit que je faisais pénitence d'avoir signé le formulaire, puisque je le signerai toutes les fois que mes supérieurs le désireront, et que je suis persuadé qu'en cela mon sentiment est le véritable. Mais je ne nie point que dans le nombre presque infini de crimes et de maux dont je me sens redevable à la justice divine, celui d'avoir imputé aux personnes qu'on appelle jansénistes des opinions et des

erreurs dont j’ai reconnu dans la suite qu’ils n’étaient pas coupables n’y puisse être compris. Etant dans le monde, avant que je pensasse sérieusement à mon salut, je me suis expliqué contre eux en toute rencontre, et me suis donné sur cela une entière liberté, croyant que je le pouvais faire sur la relation des gens qui avaient de la piété et de la doctrine. Cependant je me suis mécompté, et ce ne sera point une excuse pour moi au jugement de Dieu, d’avoir cru et d’avoir parlé sur le rapport et sur la foi des autres. Cela m’a fait prendre deux résolutions que j’espère de garder inviolablement avec la grâce de Dieu : une, de ne croire jamais le mal de personne, quelle que soit la piété de ceux qui le diront, à moins qu’ils ne me fassent voir une évidence ; l’autre est de ne rien dire jamais, à moins qu’avec l’évidence je n’y sois engagé par une nécessité indispensable ; celui qui craint les jugements de Dieu et qui sait qu’il a mérité d’en être jugé avec rigueur est bien malheureux quand il juge ses frères, puisque le plus grand de tous les moyens pour engager Jésus-Christ à nous juger dans sa miséricorde est de nous abstenir de juger.

« Je croirais faire un mal si je soupçonnais leur foi (des jansénistes) ; ils sont dans la communion et dans le sein de l’Église, elle les regardé comme ses enfants ; et par conséquent je ne puis et ne dois les regarder autrement que comme mes frères.

« Vous dites, monsieur, qu’ils sont suspects ; mais Dieu me préserve de me conduire par mes soupçons. Je sais par ma propre expérience, et je l’éprouve tous les jours, jusqu’où va l’injustice et la violence de ceux qu’on appelle molinistes. Il n’y a point de calomnies dont ils n’essayent de ruiner ma réputation, point de bruits injurieux qu’ils ne répandent contre ma personne ; comme ils ne sauraient attaquer mes mœurs, ils attaquent ma foi et ma croyance, et trouvent dans les règles de leur morale et dans la fausseté de leurs maximes qu’il leur est permis de dire contre moi tous les maux que l’envie et la passion leur peut suggérer. Circumveniamus justum, quonian inutilis est nobis et contrarius est operibus nostris. Ma conduite n’est pas conforme à la leur ; mes maximes sont exactes, les

leurs sont relâchées ; les voies dans lesquelles j'essaye de marcher sont étroites, celles qu'ils suivent sont larges et spacieuses : voilà mon crime ; cela suffit, il faut m'opprimer et me détruire. Opprimamus pauperem justum : gravis est nobis etiam ad vivendum, quoniam dissimilis est aliis vita illius.

« Comment voulez-vous, monsieur, que je leur donnasse quelque créance ; et peuvent-ils passer pour autre chose dans mon esprit que pour des emportés et des injustes ? En quel endroit de l'Ecriture et des livres des saints Pères ces gens, si zélés pour la défense de la vérité, ont-ils lu qu'ils puissent en conscience imputer le plus grand de tous les crimes sous des imaginations toutes pures, et décrier par toutes sortes de voies publiques et secrètes des personnes qui servent Dieu dans la retraite et dans le silence, qui ne se mêlent ni des contestations ni des affaires, qui donnent de l'édification à l'Église, et dont la vie, de l'aveu même de ceux qui ne les aiment pas, est irrépréhensible ? Jugez vous-même, monsieur, qu'est-ce qui se peut présenter plus naturellement lorsqu'il me revient quelque chose des soupçons que l'on forme contre les jansénistes, sinon que, puisque les molinistes ne font nul scrupule de m'imputer des excès dont je ne suis pas moins exempt que vous-même, quoique je n'aie jamais rien dit à leur désavantage et qu'ils n'aient aucun sujet de se plaindre de moi, il est très possible qu'ils attribuent des erreurs imaginaires à des personnes qui n'ont pas eu pour eux les mêmes égards ni les mêmes ménagements, et contre lesquels ils ont depuis si longtemps une guerre toute déclarée ?

« Pour vous parler franchement, monsieur, je ne suis rien moins que moliniste, quoique je sois parfaitement soumis à toutes les puissances ecclésiastiques. Je ne pense point comme eux pour ce qui regarde la grâce de Jésus-Christ, la prédestination de ses saints et la morale de son Evangile, et je suis persuadé que les jansénistes n'ont point de mauvaise doctrine. Ce serait une grande faiblesse de régler sa conduite sur les caprices et les imaginations du monde ; et les gens de bien qui ne regardent que Dieu dans toutes les circonstances de leur vie ne se mettent guère en peine que l'on se scandalise

de leur procédé lorsqu'il n'y a rien qui ne soit dans l'ordre et dans les règles. Le scandale ne retombe point sur eux, mais sur ceux qui veulent trouver des sujets d'en prendre des occasions qui ne sont point blâmables.

« Enfin, monsieur, j'ai vu, depuis que j'ai quitté le monde, les différents partis qui ont agité l'Église. J'ai vu de tous les côtés les intérêts et les passions qui les ont continués, et par la grâce de Dieu je n'y ai pris aucune part que celle de m'en affliger, d'en gémir devant Dieu et de le prier d'inspirer des sentiments de paix et de charité à ceux qui paraissent en avoir de tout contraires. J'ai vécu entre les uns et les autres dans un état de suspension, je me suis soumis à l'Église sans avoir de liaison avec personne, parce que j'ai cru qu'il n'y en avait point qui ne fût dangereuse et que le meilleur des partis était de n'en point avoir, mais de s'attacher simplement à Jésus-Christ et à ceux auxquels il a donné sa puissance et son autorité dans son Église.

« J'ai demeuré dans le repos et dans le silence ; et comme je pense souvent à cette grande vérité, que Dieu jugera sans miséricorde ceux qui auront jugé leurs frères sans compassion, je me suis abstenu de m'expliquer et de condamner la conduite et les sentiments de personne sachant que je ne le devais pas, à moins que d'avoir des évidences et des certitudes que je n'ai jamais eues et d'y être engagé par de véritables nécessités. Je n'ai nul dessein de plaire aux hommes, je ne recherche ni leur approbation ni leur estime, et je sais trop que Dieu ne marque jamais plus clairement dans ceux qui sont à lui et qu'il ne rejette point les services qu'ils lui rendent, que quand il permet qu'on les persécute ; et la seule peine que j'aie est de voir que ces gens-là engagent leurs consciences comme s'ils ne savaient pas que Dieu jugera les calomniateurs avec autant de rigueur et de sévérité que les homicides et les adultères.

« Il me reste, monsieur, une autre affaire, qui est d'empêcher qu'on ne croie que je favorise le parti des molinistes ; car je vous avoue que la morale de la plupart de ceux qui en sont est si corrompue, les maximes si opposées à

la sainteté de l’Evangile et à toutes les règles et instructions que Jésus-Christ nous a données, ou par sa parole où par le ministère de ses saints, qu’il n’y a guère de choses que je puisse moins souffrir que de voir qu’on se servît de mon nom pour autoriser des sentiments que je condamne de toute la plénitude de mon cœur. Ce qui me surprend dans ma douleur, c’est que sur ce chapitre tout le monde est muet, et que ceux même qui font profession d’avoir du zèle et de la piété gardent un profond silence, comme s’il y avait quelque chose de plus important dans l’Église que de conserver la pureté de la foi dans la conduite des âmes et dans la direction des mœurs. Pour moi qui n’ai jamais pris de chaleur contre personne parce que je me suis toujours préservé de toutes sortes de liaisons quand je regarde les choses dans le désintéressement d’un homme qui ne veut avoir que Dieu et sa vérité devant les yeux, et que j’essaye de discerner ce qui fait qu’on est si échauffé de certaines matières et que sur les autres on n’a que de l’indifférence et de la froideur, rien ne se présente plus naturellement sinon que ce qui donne le mouvement à la plupart des hommes, c’est l’intérêt que d’un côté il y a à plaire et à gagner, et que de l’autre il n’y a rien qu’à perdre (j’entends de ceux qui sont théologiens et qui ne peuvent ignorer le fond et les conséquences des choses) ; et comme je n’ai rien à perdre ni à gagner en ce monde, et que j’ai réduit à l’éternité toute seule mes prétentions et mes espérances, ce sont des tempéraments et des retenues que je ne puis goûter ni comprendre. En vérité, si Dieu n’a pitié du monde et s’il n’empêche l’effet de l’application avec laquelle on travaille à détruire les maximes véritables pour en substituer d’autres en leur place, qui ne le sont pas, les maux se multiplieront, et l’on verra dans peu une désolation presque générale. »

Je n’ai point abrégé cette lettre, trop longue pour nous ; elle décide une question si vivante alors, maintenant si morte. Le jansénisme par son âpreté devait plaire à un solitaire. Tout cela nous paraîtra accablant aujourd’hui, car l’esprit humain n’a plus la force de se tenir debout. Rancé, influencé par Bossuet, changea d’opinion ; il cessa de tolérer ce qu’il avait respecté.

La permanence n’appartient qu’à Dieu. Manet in aeternum.

Dans l’année 1678, Rancé fit au maréchal de Bellefonds une déclaration de ses principes : Bellefonds était ce même maréchal puni à la guerre pour deux désobéissances heureuses, et auquel Bossuet écrivit une lettre sur la conversion de Mme de La Vallière. La lettre de Rancé est devenue rare : il s’agissait de repousser les accusations qui s’élevaient contre les rigueurs de La Trappe :

« S’il n’est pas impossible, dit l’abbé au maréchal, de chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère, il faut croire cependant qu’il est difficile de garder fidèlement ses voies lorsqu’on est environné d’affaires et de plaisirs.

« Dieu n’a pas commandé à tous les hommes de quitter le monde ; mais il n’y en a point à qui il n’ait défendu d’aimer le monde.

« Ma profession veut que je me regarde comme un vase brisé qui n’est plus bon qu’à être foulé aux pieds : et, dans la vérité, si les hommes me prennent par des endroits par où je ne suis pas tel qu’ils me croient, il y a en moi des iniquités qui ne sont connues de personne et sur lesquelles on ne me dit mot ; de sorte que je ne puis ne pas croire que les injustices qui me viennent du monde ne soient des justices secrètes et véritables de la part de Dieu, et ne pas considérer en cela les hommes comme des exécuteurs de ses vengeances.

« C’est la disposition dans laquelle je suis, et que je dois conserver, d’autant plus que les extrémités de ma vie sont proches : aux portes de l’éternité, il n’y a rien de plus puissant pour faire que Dieu me juge dans sa clémence que d’être jugé des hommes sans pitié. »

Dans l’année 1679 Bellefonds appela Rancé à Paris. Ces Bellefonds de Normandie étaient sortis des Bellefonds de Touraine. La marquise du Châtelet, fille du maréchal, vécut très pauvre avec son mari à Vincennes, dont Bellefonds était gouverneur ; il mourut dans le château où l’attendait le duc d’Enghien, qui n’avait point encore paru sur la terre. Rancé était mandé par le maréchal pour voir Mme de La Vallière ; il se connaissait dans le mal dont elle était attaquée. Cinquante

lettres de Mme de La Vallière à Bellefonds sont imprimées à la suite de l'abrégé de la vie de la maîtresse de Louis XIV. L'auteur de cet abrégé est l'abbé Lequeux, éditeur de plusieurs opuscules de Bossuet. L'abbé devint convulsionnaire de Saint-Médard.

« Vivez cachée, dit Bossuet à Mme de La Vallière dans son discours sur sa profession ; prenez un si noble essor que vous ne trouviez le repos que dans l'essence éternelle. » « Enfin je quitte le monde, écrit Mme de La Vallière elle-même ; c'est sans regret, mais non sans peine. Je crois, j'espère et j'aime. » Ce devait être une belle société que celle à qui ce beau langage était naturel. Dans sa lettre du 7 novembre 1675 au maréchal de Bellefonds, Mme de La Vallière dit :

« Je ne puis m'empêcher de vous faire part de la joie que j'ai eue de voir M. l'abbé de La Trappe : je suis toujours dans la confiance de la paix, et notre saint abbé m'a fort exhortée à y demeurer. Que vous êtes heureux, monsieur le maréchal, d'être dans l'état où il veut que vous soyez ! » Bellefonds, aidé de Rancé et de la lassitude de Louis, appuyait la résolution de la fugitive. Le monde voyait une de ses victimes sous le froc, Rancé, encourager au cilice une autre victime.

Telle était l'aventure placée sur le chemin de la Maison-Dieu. Tous les souvenirs venaient du dedans et du dehors s'enfoncer dans ces solitudes ; chaque pénitent menait avec lui ses fautes, Les repentis se promenaient dans des routes écartées, se rencontraient pour ne se retrouver jamais. Les âmes qui portaient des souvenirs disparaissaient comme ces vapeurs que j'ai vues dans mon enfance sur les côtes de la Bretagne ; brouillards, assurait-on, produits par les volcans lointains de la Sicile. On rencontrait sur toutes les routes de La Trappe des fuyards du monde ; Rancé à ses risques et périls les allait recueillir ; il rapportait dans un pan de sa robe des cendres brûlantes, qu'il semait sur des friches. Aujourd'hui, on ne voit plus glisser dans les ombres ces chasses blanches, dont Charles Quint et Catherine de Médicis croyaient entendre les cors parmi les ruines du château de Lusignan, tandis qu'une fée envolée faisait son cri.

En descendant des hauteurs boisées où je cherchais les lares de Rancé, s’offraient des clochers de paille tordus par la fumée ; des nuages abaissés filaient comme une vapeur blanche au plus bas des vallons. En approchant, ces nuées se métamorphosaient en personnes vêtues de laine écrue ; je distinguais des faucheurs : Mme de La Vallière ne se trouvait point parmi les herbes coupées.

Rancé s’était résolu à ne composer aucun ouvrage qui rappelât son existence. À soixante ans, accablé d’infirmités, il n’était pas tenté de retourner aux illusions de sa jeunesse, malgré les encouragements qu’il trouvait dans les cheveux blancs de son ami Bossuet. Comme il faisait souvent des conférences à ses frères, il lui restait une quantité de discours. Il se laissa entraîner à la prière d’un religieux malade qui le conjurait de rassembler ces discours. Ainsi se trouva formé peu à peu le traité qu’il intitula De la sainteté et des devoirs de la vie monastique. On fit dans le couvent plusieurs copies de ce traité ; une de ces copies tomba entre les mains de Bossuet : Bossuet, émerveillé, se hâta d’écrire à Rancé qu’il exigeait que son ouvrage fût rendu public et qu’il se chargeait de le faire imprimer. Dom Rigobert et l’abbé de Châtillon mêlèrent leurs sollicitations à celles du grand évêque. Rancé avait jeté l’ouvrage au feu, et on en avait retiré des cahiers à demi brûlés. Par une de ces lâchetés communes aux auteurs, Rancé avait repris les débris de l’incendie, et les avait retouchés ; une des copies post-flammes était parvenue à Bossuet. » Comment, monseigneur, lui écrivait l’abbé de La Trappe, vous voulez que je me mette tous les ordres religieux à dos ? — Vous avez beau, répondit Bossuet, vous fâcher, vous ne serez point le maître de votre manuscrit, et vous y penserez devant votre Dieu. » Rancé insista : Bossuet lui répondit :

« Je répondrai pour vous, je prendrai votre défense, demeurez en repos. »

En effet, on voit à la tête des Eclaircissements sur le livre *Des devoirs de la vie monastique* cette approbation de Bossuet :

« Après avoir lu et examiné les Eclaircissements, nous les

avons approuvés d’autant plus volontiers que nous espérons que tous ceux qui les liront demeureront convaincus de la sainte et salutaire doctrine du livre De la sainteté et des devoirs de la vie monastique. À Meaux, le 10e jour de mai 1685. »

Quel est cet ouvrage que l’aigle de Meaux avait couvert de ses ailes ? En vain Rancé ne voulait pas convenir que sa jeunesse lui était demeurée : il se disait et se croyait vieux, et la vie débordait en lui. Cependant ce qu’il avait prévu arriva. Une longue querelle survint après deux ou trois années de la publication du livre. La gravité de ces controverses n’a rien de semblable aux contestations littéraires d’aujourd’hui ; cette partie des temps passés est curieuse à connaître. Bossuet ne s’était trompé ni sur le fond ni sur le style de l’ouvrage. Voici l’analyse De la sainteté des devoirs de la vie domestique, je laisse parler Rancé :

« Les règles des observances religieuses ne doivent pas être considérées comme des inventions humaines. Saint Luc a dit : Vendez ce que vous avez, et le donnez aux pauvres ; après cela venez, et me suivez. Si quelqu’un vient à moi et ne hait point son père et sa mère, et sa femme et ses enfants, et ses fères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

« Jean-Baptiste a mené dans le désert une vie de détachement, de pauvreté, de pénitence et de perfection, dont la sainteté a été transmise aux solitaires ses successeurs et ses disciples.

« Saint Paul l’anachorète et Saint Antoine cherchèrent les premiers Jésus-Christ dans les déserts de la basse Thébaïde ; saint Pacôme parut dans la haute Thébaïde, reçut de Dieu la règle par laquelle il devait conduire ses nombreux disciples. Saint Macaire se retira dans le désert de Sethé, saint Antoine dans celui de Nitry, saint Sérapion dans les solitudes d’Arsinoé et de Memphis, saint Hilarion dans la Palestine ; sources abondantes d’une multitude innombrable d’anachorètes et de cénobites qui remplirent l’Afrique, l’Asie et toutes les parties de l’Occident.

« L’Église, comme une mère trop féconde, commença de s’affaiblir par le grand nombre de ses enfants. Les persécutions étant cessées, la ferveur et la foi diminuèrent dans le repos. Cependant Dieu, qui voulait maintenir son Église, conserva quelques personnes qui se séparèrent de leurs biens et de leurs familles par une mort volontaire, qui n’était ni moins réelle, ni moins sainte, ni moins miraculeuse que celle des premiers martyrs. De là les différents ordres monastiques sous la direction de saint Bernard et de saint Benoît. Les religieux étaient des anges, qui protégeaient les États et les Empires par leurs prières ; des voûtes, qui soutenaient la voûte de l’Église, des pénitents, qui apaisaient par des torrents de larmes la colère de Dieu ; des étoiles brillantes, qui remplissent le monde de lumière. Les couvents et les rochers sont leur demeure ; ils se renferment dans les montagnes comme entre des murs inaccessibles ; ils se font des églises de tous les lieux où ils se rencontrent ; ils se reposent sur les collines comme des colombes, ils se tiennent comme des aigles sur la cime des rochers ; leur mort n’est ni moins heureuse ni moins admirable que leur vie, raconte saint Ephrem. Ils n’ont aucun soin de se construire des tombeaux ; ils sont crucifiés au monde ; plusieurs, étant attachés comme à la pointe des rochers escarpés, ont remis volontairement leur âme entre les mains de Dieu. Il y en a qui, se promenant avec leur simplicité ordinaire, sont morts dans les montagnes qui leur servaient de sépulcre. Quelques-uns, sachant que le moment de leur délivrance était arrivé, se mettaient de leurs propres mains dans le tombeau. Il s’en est trouvé qui en chantant les louanges de Dieu ont expiré dans l’effort de leur voix, la mort seule ayant terminé leur prière et fermé leur bouche. Ils attendent que la voix de l’archange les réveille de leur sommeil ; alors ils refleuriront comme des lis d’une blancheur, d’un éclat et d’une beauté infinis. »

Après cette description admirable pour leur faire aimer la mort, Rancé ajoute :

« Je ne doute pas, mes frères, que vos pensées ne vous portent du côté du désert ; mais il faut modérer votre zèle. Les

temps sont passés ; les portes des solitudes sont fermées, la Thébaïde n’est plus ouverte. »

C’était vrai ; mais les ordres religieux avaient rebâti dans leurs couvents la Thébaïde, ils avaient représenté dans leurs cloîtres les palmiers des sables. Les monastères étaient des pépinières où l’on élevait les plantes divines, où elles prenaient leur accroissement avant d’être transplantées. Ainsi, lorsqu’on descendait de la montagne et que l’on était près d’entrer dans Clairvaux, on reconnaissait Dieu de toutes parts. On trouvait au milieu du jour un silence pareil à celui du milieu de la nuit : le seul bruit qu’on y entendait était le son des différents ouvrages des mains ou celui de la voix des frères lorsqu’ils chantaient les louanges du Seigneur. La renommée seule de cette grande aphonie imprimait une telle révérence que les séculiers craignaient de dire une parole. Une forêt resserrait le monastère. Les viandes dont on se nourrissait n’avaient d’autre goût que celui que la faim leur donnait.

Rancé passe à l’explication des trois veux de la vie monastique : chasteté, pauvreté et obéissance. Il dit que dans la pensée de saint Augustin une vierge chaste consacrée à Dieu a tout ce qui peut lui servir d’ornement, sans quoi la virginité lui aurait été honteuse, car que lui servirait d’avoir l’intégrité du corps si elle n’avait pas celle de l’âme ? Le réformateur insiste sans s’embarrasser dans ses souvenirs. Quel avantage tirerait un religieux d’avoir abandonné les biens de la fortune s’il conservait d’autres affections et d’autres attaches ? Notre cœur se trouve où est notre trésor, et nous sommes liés par les objets que nous aimons ; et pourtant, mes frères, dit Rancé, si le religieux ne se prive des faux plaisirs, il se réserve les véritables ennuis qui les accompagnent ; toute sa course ne sera qu’une continuité de chutes et de rechutes. Dans un voyage pour aller plus légèrement vers le ciel, il faut se décharger de tout ce qui peut empêcher de s’avancer dans le chemin. La pauvreté religieuse sépare le cœur, aussi bien que la chasteté, de tout ce qu’il y a de visible et d’invisible, s’il n’est point éternel. Rancé recommande la charité comme la première des vertus. Un chrétien, dit saint Paul, n’est fait que

pour aimer. Ce qui fait que l’amour de Dieu est si rare dans les hommes, c’est qu’ils sont emportés par d’autres amours. » Pour vous, dit le réformateur dans un langage admirable, pour vous, mes frères, Dieu vous a levé tous ces obstacles, et vous a préservés de ces sortes de tentations en vous retirant dans la solitude. Vous êtes à l’égard du monde comme s’il n’était plus ; il est effacé dans votre mémoire comme vous l’êtes dans la sienne ; vous ignorez tout ce qui s’y passe ; ses événements et ses révolutions les plus importantes ne viennent point jusqu’à vous ; vous n’y pensez jamais que lorsque vous gémissez devant Dieu de ses misères ; et les noms mêmes de ceux qui le gouvernent vous seraient inconnus si vous ne les appreniez par les prières que vous adressez à Dieu pour la conservation de leurs personnes. Enfin, vous avez renoncé, en le quittant, à ses plaisirs, à ses affaires, à ses fortunes, à ses vanités, et vous avez mis tout d’un coup dessous vos pieds ce que ceux qui l’aiment et qui le servent ont placé dans le fond de leur cœur. »

Tel est ce traité *de la sainteté et des devoirs de la vie monastique ;* on y entend les accents pleins et majestueux de l’orgue. On se promène à travers une basilique dont les rosaces éclatent des rayons du soleil. Quel trésor d’imagination dans un traité qui paraissait si peu s’y prêter ! Ici on ne se traîne pas sur ces adorations de femme reproduites aujourd’hui à tout propos sans les plus aimer. La lumière et l’ombre avaient bâti les édifices religieux plus que la main des hommes. Le travail de Rancé apprendra à ceux qui ne le connaissaient pas qu’il y a dans notre langue un bel ouvrage de plus.

Il se fit d’abord un profond silence, autant d’admiration que d’étonnement. Il ne fallut pas moins de deux années pour que les amours-propres et les passions se remissent du choc. Mais enfin on recouvra ses esprits, et le conflit s’engagea : il commença d’abord en Hollande, où la littérature française avait son écho ; écho protestant, qui répétait mal le son, et ne le répétait qu’aigre et sec.

Le véritable Motif de la conversion de l’abbé de La Trappe,

par Laroque, que j’ai déjà cité, est une réponse aux *Devoirs de la vie monastique ;* il est en forme de dialogue, selon le goût du temps.

Timocrate et Philandre s’entretiennent du livre de Rancé. Timocrate est un bonhomme, qui par-ci par-là a grande envie d’admirer le livre des Devoirs, mais Philandre le morigène ; il prétend, lui, que l’ouvrage du solitaire de La Trappe ne vaut pas le diable. Sur chaque observation de Timocrate, Philandre s’écrie :

« Ah ! je ne savais pas cela. Je serai fort aise que vous examiniez un peu ce qu’il dit là-dessus, et vous m’obligerez de me montrer l’endroit. » Les deux interlocuteurs vont dîner, se donnent rendez-vous pour le lendemain au jardin des Tuileries, et la conversation continue. Timocrate accuse Rancé de dédaigner l’Ecriture, de vouloir se montrer savant à propos de tout, de citer de l’Aristophane grec. » Je voudrais savoir, reprend Timocrate, quand il l’a lu, si c’était dans sa jeunesse et avant d’avoir quitté le monde ou après. J’ai peine à croire qu’il se ressouvienne si exactement d’une lecture faite il y a plus de trente ans : ainsi il y a plus d’apparence que c’est dans la retraite qu’il s’est diverti avec ce comique. » Petite chicane de mauvaise foi, néanmoins piquante. Le P. Mège combattit sérieusement le premier l’ouvrage de Rancé dans son Commentaire sur la règle de saint Benoît.

Le livre De la sainteté et des devoirs de la vie monastique était déjà à sa troisième édition, lorsque enfin, dans l’ombre des cloîtres, on entendit un bruit de papier et de poussière : c’était Mabillon qui s’élevait. Il n’avait pas blanchi sous ses in-folio, il ne regardait pas autour de lui les parchemins moisis des premiers jours de la monarchie, pour s’entendre dire qu’il avait perdu son âme et son temps à l’étude des choses passées. Le compilateur des Vetera analecta se crut obligé de soutenir la cause des érudits, dont il était la gloire. Les deux savants champions, descendus dans la lice, étaient cuirassés de grec et de latin. Quand nous prétendons lutter contre ces savants, nous montrons ce qui nous manque « dans cette monarchie docte et conquérante, » dit Bossuet. Le Père

Mabillon procède méthodiquement ; il ne laisse rien derrière lui ; rechercheur expérimenté, il fouille partout : il ne fait pas un pas qu'il ne force un siècle à se lever. Intime confident des chroniques, il dit comme l'abbé Lacordaire :

« Le temps tiendra la plume après moi. »

Il s'adresse aux jeunes religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur :

« C'est à vous, mes très chers frères, leur dit-il, que je me sens obligé d'offrir cet ouvrage, puisque c'est particulièrement pour vous qu'il a été entrepris et composé. Je vous prie de bien considérer que je ne prétends pas faire ici de nos monastères de pures académies de science : si le grand apôtre faisait gloire de n'en avoir point d'autre que celle de Jésus Christ crucifié, nous ne devons point aussi avoir d'autre but dans nos études : il est vrai, et saint Paul l'a dit, que la science sans la charité enfle, mais il est certain aussi qu'avec le secours de la grâce rien n'est plus propre à nous conduire à l'humilité, parce que rien ne nous fait mieux connaître notre néant, notre corruption et nos misères. » L'illustre savant s'était mis à l'abri des reproches de Rancé par cette ingénieuse interprétation de l'étude. Jusque dans la manière dont il imprime son traité, il semble avoir contracté dans des lettres majuscules quelque chose du caractère monumental des inscriptions. Il écarte pour les théologiens scolastiques les questions de la puissance obediencielle et de la façon dont le feu matériel agit sur les damnés, puis il entre en matière :

« Ce qui m'avait fait balancer d'abord, dit-il dans son avant-propos, sur la composition de mon ouvrage, c'est que le grand serviteur de Dieu qui fait aujourd'hui tant d'honneur à l'état monastique s'est expliqué d'une manière si noble et si relevée sur ce sujet, qu'il est malaisé de réussir après lui. L'on pourra cependant demeurer d'accord avec lui que si tous les solitaires étaient comme les siens, et si l'on était assuré d'avoir toujours des supérieurs aussi éclairés que lui, il ne serait pas beaucoup nécessaire que les solitaires s'appliquassent aux études, puisqu'en ce cas leur supérieur leur tiendrait lieu de livres. Mais il est difficile, pour ne pas dire impossible, que toutes les

communautés aient cet avantage. »

Après cette sainte courtoisie, Mabillon continue : la raison et le savoir l'appelaient à triompher. Il affirme que les moines sont obligés de vaquer à l'étude, que les grands hommes qui ont fleuri parmi les moines sont une preuve que l'on cultivait les lettres chez eux, que les bibliothèques des monastères sont une autre preuve des études qui s'y faisaient. Il parle de l'institution de l'abbaye du Bec et des Chartreux. Il montre que les monastères de l'Orient s'occupaient aussi de lettres : témoin saint Basile, saint Chrysostome, saint Jérôme, Ruffin, Cassien et son compagnon Germain, Marc le solitaire, et saint Nil. Il rappelle le monastère de Lérins dans l'Occident, l'abbaye du mont Cassin, le monastère de Saint-Colomban, les écoles attachées aux cathédrales et aux monastères, les savants qui sortirent de ces écoles, le fameux Gerbert, Loup de Ferrières, Lanfranc, Anselme ; il fait voir que les moines, occupés à transcrire les ouvrages des anciens, nous les ont conservés, que les religieux mêmes s'occupaient de les transcrire ; que les conciles et les papes, loin de défendre les études aux moines, les ont, au contraire, obligés à ces études ; il ne faut pour la conviction de la France que l'autorité de Charlemagne et de saint Louis.

L'érudition toujours sûre déborde dans le Traité des études monastiques. L'auteur descend aux plus petits préceptes : il apprend à reposer sa voix à propos dans les lectures ; il insiste surtout sur la brièveté, quoique lui-même soit un peu long : un court Hic jacet Sugerius abbas vaut mieux, dit-il, qu'une verbeuse inscription. Prononcez en français incontinent après au lieu d'incontinen après : saintes âmes, au lieu de saint âmes.

« Ceux qui confèrent les manuscrits avec un imprimé, ajoute l'érudit, doivent, pour la facilité de ceux qui s'en serviront, marquer la page et le nombre de la ligne de l'imprimé où tombe la correction ou la diverse leçon ; et afin qu'ils ne soient pas obligés de compter à chaque fois les lignes, ils pourront faire une échelle de carton ou de papier sur laquelle ils marqueront le nombre des lignes dans la même distance

qu’elles sont dans l’imprimé. »

Merveilleux siècle où Mabillon, oubliant son sujet, se change en un pauvre pédagogue, où Bossuet, devenant un prêtre habitué de paraisse, fait le catéchisme aux petits enfants de son diocèse !

Il n’y a aucune éloquence dans le Traité des études monastiques opposé aux sentiments de Rancé, mais une raison supérieure, une mansuétude touchante, je ne sais quoi qui gagne le cœur :

« Ecrivons donc, dit-il en finissant, et composons tant que nous voudrons, et travaillons pour les autres. Si nous ne sommes pénétrés de ces sentiments, nous travaillons en vain, et nous ne rapporterons de notre travail qu’une funeste condamnation. Tout passe, excepté la charité : Quotidie morimur, quotidie commutamur, et tamen aeternos nos esse credimus. »

Rancé prit feu en se sentant attaqué par Mabillon : sa réponse est aussi érudite que celle du bénédictin, mais elle est sophistique. Si le supérieur de La Trappe n’a pas raison, il se soutient par une éloquence qu’il tire de sa passion pour les souffrances. Il adresse sa réponse à ses frères trappistes, comme Mabillon avait dédié son ouvrage à ses jeunes confrères.

« Comme Dieu m’a chargé, mes frères, leur dit-il, de veiller incessamment à la garde de vos âmes, je me sens obligé de vous dire que depuis peu il paraît un livre qui attaque une vérité que nous vous avons enseignée comme une des plus importantes et des plus nécessaires pour maintenir la régularité dans les cloîtres. Le dessein de l’auteur est de prouver que l’étude des sciences est nécessaire à l’état monastique ; je vous avoue que ce qui me fait le plus de peine dans l’obligation où je suis de vous expliquer mes pensées sur ce sujet, afin de vous préserver d’une opinion qui m’a paru si dangereuse, c’est que j’estime et que je considère celui qui a composé cet ouvrage, et qu’il s’attire une recommandation particulière par sa vertu comme par sa doctrine. »

Quelle différence de ce public compétent et choisi à celui

auquel nous nous adressons maintenant !

Rancé reprend une à une les propositions de Mabillon et les réfute à son tour par des exemples. Comme il y a nécessairement des parties faibles dans un grand ouvrage, l'abbé les saisit avec habileté :

« On loue, mes frères, dit-il, on loue Marc, disciple, à ce que l'on dit, de saint-Benoît, de ce qu'il faisait bien des vers ! Quelle louange pour un moine ! Je suis assuré que saint Benoît ne lui avait pas légué cette science par son testament, ni qu'il ne la lui avait pas enseignée par son exemple. Quelle qualité pour un solitaire d'être poète !

« Loup, abbé de Ferrières, a tort de prier le pape Benoît III de lui envoyer le livre De l'Orateur de Cicéron, les douze livres de Quintilien, le Commentaire de Donat sur Térence : n'aurait-il pas mieux fait de gémir dans le fond de son cloître de ses propres péchés comme de ceux du monde, et de soutenir ses frères qui dans ce siècle de fer avaient besoin d'être secourus et d'être consolés ! »

Rancé se jette parmi les moines savants pour en rompre l'ordonnance ; il ne s'aperçoit pas qu'il les fait aimer : il rit de Hubald, auteur de cent trente vers à la louange des chauves. Rancé avait raison ; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon chez Rancé un reste de la raillerie du monde ?

Mabillon ne se tint pas pour vaincu ; il répliqua dans ses Réflexions. Il amoncela de nouvelles preuves en faveur des études monastiques. Ces ouvrages de Mabillon ne sont point écrits avec emportement ; une attention sage, pleine de modération et de retenue, une piété tendre, une science humble et modeste, une sainte politesse règnent partout. Il finit par ces paroles touchantes :

« J'ai tâché de garder toutes les règles de la modération ; mais je n'oserais me flatter qu'il ne me soit rien échappé de contraire et que je n'aie trahi en cela mes intentions les plus pures et les plus droites. Que ne pouvez-vous voir mon cœur, mon révérend père (l'abbé de La Trappe !), car permettez-moi de vous adresser ces paroles à la fin de cet ouvrage, pour y connaître les dispositions où je suis et pour votre personne et

pour votre maison. Je suis bien éloigné de désapprouver la conduite que vous y gardez envers vos religieux touchant les études ; mais si vous les croyez assez forts pour s'en passer, n'ôtez pas aux autres un soutien dont ils ont besoin.

« Que si vous jugiez à propos de répliquer à ces réflexions, je vous prie de prendre bien ma pensée comme je me suis efforcé de prendre la vôtre ; mais, au nom de Dieu, demeurons-en là dans les termes de notre contestation. J'espère que Dieu me fera la grâce de n'entrer jamais dans ces sortes de détails. Quelque chose qu'on puisse me dire et que je puisse apprendre, je n'en ferai jamais aucun autre usage que de les sacrifier à la paix et à la charité chrétienne. Ecrivez donc, si vous voulez, contre l'abus que l'on peut faire de l'étude et de la science, mais épargnez en même temps l'une et l'autre, parce qu'elles sont bonnes en elles-mêmes et que l'on en peut faire un très bon usage dans les communautés religieuses. C'est la charité qui, unissant les travaux des uns avec l'étude des autres par l'union de leurs cœurs, fait que ceux qui étudient participent au mérite du travail de leurs frères, et que ceux qui travaillent profitent des lumières de ceux qui étudient. Je souhaite de tout mon cœur que ce soit là notre partage aux uns et aux autres ; heureux si ce pouvait être là le fruit de nos disputes, et si, nos sentiments étant partagés au sujet de la science, ils demeuraient réunis au moins dans l'esprit de charité. Pardonnez-moi, mon révérend père, car il faut finir par les paroles du saint docteur ; pardonnez-moi si j'ai parlé avec quelque sorte de liberté, et soyez persuadé que je ne l'ai fait par aucun dessein de vous blesser : non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Néanmoins, si je me suis trompé en cela même, je vous prie encore de me le pardonner. »

Ce ne sont pas là de ces modesties ostentatrices qui se glorifient. Mabillon parle à pleine ouverture de cœur ; aucun arrière amour-propre ne corrompt la sincérité de ses aveux : tels sont les fruits de la religion. Il y a loin de cette douceur à cette amertume du savoir, telle qu'on la sent dans les contentions de Milton et de Saumaise et dans les jugements de

Scaliger.

Les actions confirmèrent les paroles ; et l'on trouve Mabillon à La Trappe suivi et accompagné avec respect par Rancé. Le 4 juin 1693, Rancé écrit à l'abbé Nicaise :

« Le P. Mabillon est venu ici depuis sept à huit jours seulement. L'entrevue s'est passée comme elle le devait ; il est malaisé de trouver tout ensemble plus d'humilité et plus d'érudition que dans ce bon père. »

Bossuet, avec son bon sens, avait éclairé le point de la difficulté, en distinguant l'état de solitaire et l'état de cénobite.

La dispute ne s'éteignit pas là : les moines savants avaient pris les armes. D. Claude de Vert, sous le nom de frère Colombart, se jeta dans la mêlée. L'infatigable Rancé répondit toujours. Quatre lettres du P. Sainte-Marthe parurent, auxquelles Rancé répliqua par une courte lettre adressée à Santeul, juge placé avec ses belles poésies latines sur la frontière des deux Parnasses.

Au surplus, l'éloignement pour les lettres qu'éprouvait Rancé s'est retrouvé chez plusieurs hommes et même des hommes de son temps ; ils avaient appris à mépriser ce qu'ils avaient d'abord recherché. Boileau écrivait à Brienne :

« C'est très philosophiquement et non chrétiennement que les vers me paraissent une folie. C'est vainement que votre berger en soutane, je veux dire M. de Maucroix, déplore la perte du Lutrin. Si quelque raison me le fait jamais déchirer, ce ne sera pas la dévotion, mais le peu d'estime que j'en fais, aussi bien que de tous mes ouvrages. Vous me direz peut-être que je suis aujourd'hui dans un grand accès d'humilité ; point du tout : jamais je ne fus plus orgueilleux ; car, si je fais peu de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins de ceux de nos poètes d'aujourd'hui, dont je ne puis plus lire ni entendre pas un, fût-il à ma louange. »

Que dirait donc le critique, maintenant qu'il n'y a pas un de nous long ou écourté qu'il soit, qui ne se pense assuré d'aller aux astres ? Pour moi, tout épris que je puisse être de ma chétive personne, je sais bien que je ne dépasserai pas ma vie. On déterre dans des îles de Norvège quelques urnes gravées

de caractères indéchiffrables. À qui appartiennent ces cendres ? Les vents n’en savent rien.

Mabillon, né le 23 novembre 1632, à Saint-Pierre-Mont, village du diocèse de Reims, mourut sept ans après Rancé, le 27 décembre 1707. En apprenant cette mort, Clément XI dit « que Mabillon devait être inhumé dans le lieu le plus distingué, parce qu’on ne manquerait pas de demander où il avait été déposé : Ubi posuistis eum ? »

Les restes du savant, après avoir été conservés au Musée des monuments français, ont été reportés, au mois de février 1819, à l’abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Notre maître à tous, M. Augustin Thierry a écrit ces paroles sur le premier monument de notre monarchie : découvrons-nous avec respect pour entrer dans le caveau funèbre :

« Cette église fut le tombeau des princes mérovingiens ; son pavé subsiste ; et dans l’enceinte de l’édifice, rebâti plusieurs fois, il garde encore la poussière des fils du conquérant de la Gaule. Si ces récits valent quelque chose, ils augmenteront le respect de notre âge pour l’antique abbaye royale, maintenant simple paraisse de Paris ; et peut-être joindront-ils une émotion de plus aux pensées qu’inspire ce lieu de prières, consacré il y a treize cents ans. »

L’édit de Nantes fut révoqué en 1685 au mois d’août ; les cent cinquante-huit articles avaient été successivement cancellés par des lois. À ce propos, l’abbé de Rancé écrivait :

« C’est un prodige que le roi à fait contre l’extirpation de l’hérésie. Il fallait pour cela une puissance et un zèle qui ne fût pas moins grand que le sien. Le temple de Charenton détruit, et nul exercice de religion dans le royaume, c’est une espèce de miracle que nous n’eussions pas cru voir de nos jours. »

La renommée de l’abbaye de La Trappe avait franchi les mers ; un missionnaire était arrivé de la Chine tout exprès pour voir le saint solitaire. Prêt à retourner aux Indes, Rancé lui écrivit ; et M. de Chaumont, ainsi se nommait-il, emporta cette lettre comme une relique protectrice :

« Je ne saurais penser qu’avec étonnement, dit Rancé, qu’étant près de faire naufrage, La Trappe vous ait été

présente, et que contre toute votre attente vous ayez espéré vous y voir. Le moyen, après cela, de ne pas vous suivre jusqu'aux extrémités de la terre ? Allez donc, monsieur, où Dieu vous a destiné ; ne doutez pas qu'en lui gagnant des âmes vous ne sauviez la vôtre, et que vous ne soyez du nombre de ceux qu'il a promis de couvrir de sa protection par l'entremise de ses anges. »

Le P. Chaumont lui répondit :

« Je conserverai votre chère lettre comme le gage précieux de la part que vous voulez bien me donner et à tous mes chers confrères dans vos travaux et dans vos prières ; elle me sera comme un pilote assuré et comme ma garde fidèle dans le cours de mon voyage, et un puissant asile dans toutes les adversités qui me pourront survenir. J'en laisserai une copie dans le monastère de Siam ; quant à l'original, je ne le quitterai jamais qu'à la mort. »

M. de Chaumont écrivit en 1691 à un religieux de La Trappe :

« Passant de la côte de Coromandel à la Chine, et faisant route par le vieux détroit de Sineanpou, le 24 août notre navire se trouva à sec sur des rochers depuis la proue jusqu'au grand mât, quoiqu'il y eût plusieurs brasses d'eau sous la poupe ; il fut tellement renversé que le grand mât touchait presque à l'eau. Alors tous se crurent perdus, nonobstant leurs efforts. Pendant ce temps-là, les sages et obligeantes promesses que notre saint abbé m'avait fait de faire des prières particulières pour moi me revinrent si vivement dans la pensée, qu'elles me causèrent une confiance extraordinaire ; et dans mes prières j'avais une idée si forte de ce saint homme qu'il me semblait le voir et sentir qu'il fortifiait l'espérance que j'avais d'aborder à la Chine : ce qui me faisait dire à mon confrère qu'il eût bon courage, et qu'avec le secours de Notre-Seigneur et les prières du saint abbé de La Trappe nous arriverions. Tout à coup le navire retourna dans son assiette, à la faveur de la marée, sans avoir fait aucune perte. »

Le P. Chaumont appartenait à ces grandes missions des jésuites de la Chine qui pensèrent nous ouvrir la route de

Nankin.

Ainsi les mers et les naufrages entrent à La Trappe, comme le siècle de Louis XIV y était entré, par des bois où l'on entend à peine un son. La manière dont les hommes de ce temps voyaient le monde ne ressemblait pas à celle dont nous l'apercevons aujourd'hui. Il ne s'agissait jamais pour ces hommes d'eux-mêmes : c'était toujours de Dieu dont ils parlaient. Ces souvenirs que Rancé envoyait aux océans par un missionnaire se rattachaient à son arrière vie, lorsqu'il avait songé à cacher ses blessures parmi les pasteurs de l'Himalaya. Tous les rivages sont bons pour pleurer. Il aurait vu, s'il avait suivi ses premiers desseins, ces rizières abandonnées quand l'homme qui les sema est passé depuis longtemps ; il aurait suivi des yeux ces Aras blancs qui se reposent sur les manguiers du tombeau de Tadjmabal, il aurait retrouvé tout ce qu'il eût aimé dans son jeune âge, la gloire des palmiers, leur feuillage et leurs fruits : il se serait associé à cet Indien qui appelle ses parents morts aux bouches du Gange, et dont on entend la nuit les chants tributaires qu'accompagnent les vagues de la mer Pacifique.

On ne sait si Rancé avait entretenu un commerce de lettres avec l'abbesse des Clairets, comme il en avait entretenu un avec Louise Roger de La Mardellière, mère du comte de Charnz par Gaston. Peut-être qu'en cherchant bien on pourrait retrouver quelques-unes des lettres que Rancé écrivait dans sa jeunesse à Mme de Montbazon, mais je n'ai plus le temps de m'occuper de ces erreurs. Pour m'enquérir des printemps, il faudrait en avoir. Viendront les jeunes gens qui auront le loisir de chercher ce que j'indique. Le temps a pris ses mains dans les miennes ; il n'y a plus rien à cueillir dans des jours défleuris.

On trouve dans le Menagiana ce que Ménage pensait de Rancé :

« Je ne lis, dit-il, jamais les ouvrages de M. de La Trappe qu'avec admiration : c'est l'homme du royaume qui écrit le mieux ; son style est noble, sublime, inimitable ; son érudition profonde en matière de régularité, ses recherches curieuses,

son esprit supérieur, sa vie irréprochable, sa réforme un ouvrage de la main du Très-Haut. »

Une lettre de Mme de Maintenon, 29 juin 1698, nous apprend un voyage de son frère à La Trappe ; elle ajoute :

« J'envie le bonheur de mon frère d'avoir vu ce qu'il y a de plus édifiant dans l'Église et d'avoir entendu celui dont Dieu s'est servi pour établir ce nombre de saints qui ne paraissent plus tenir à la terre. »

Ainsi tout s'occupait de Rancé depuis le génie jusqu'à la grandeur, depuis Leibnitz jusqu'à Mme de Maintenon.

Le style de Rancé n'est jamais jeune, il a laissé la jeunesse à Mme de Montbazon. Dans les œuvres de Rancé, le souffle du printemps manque aux fleurs ; mais en revanche quelles soirées d'automne ! qu'ils sont beaux ces bruits des derniers jours de l'année !

Rancé a beaucoup écrit ; ce qui domine chez lui est une haine passionnée de la vie ; ce qu'il y a d'inexplicable, ce qui serait horrible si ce n'était admirable, c'est la barrière infranchissable qu'il a placée entre lui et ses lecteurs. Jamais un aveu, jamais il ne parle de ce qu'il a fait, de ses erreurs, de son repentir. Il arrive devant le public sans daigner lui apprendre ce qu'il est ; la créature ne vaut pas la peine qu'on s'explique devant elle : il renferme en lui-même son histoire, qui lui retombe sur le cœur. Il enseigne aux hommes une brutalité de conduite à garder envers les hommes ; nulle pitié de leurs maux. Ne vous plaignez pas, vous êtes faits pour les croix, vous y êtes attachés, vous n'en descendrez pas ; allez à la mort, tâchez seulement que votre patience vous fasse trouver quelque grâce aux yeux de l'Eternel. Rien de plus désespérant que cette doctrine, mélange de stoïcisme et de fatalité, qui n'est attendrie que par quelques accents de miséricorde qui s'échappent de la religion chrétienne. On sent comment Rancé vit mourir tant de ses frères sans être ému, comment il regardait le moindre soulagement offert aux souffrances comme une insigne faiblesse et presque comme un crime. Un évêque avait écrit à Rancé sur une abbesse qui avait besoin d'aller aux eaux, l'abbé lui répond :

« Le mieux que nous puissions faire quand nous voyons mourir les autres est de nous persuader qu'ils ont fait un pas qu'il nous faut faire dans peu, qu'ils ont ouvert une porte qu'ils n'ont point refermée. Les hommes partent de la main de Dieu, il les confie au monde pour peu de moments ; lorsque ces moments sont expirés, le monde n'a plus droit de les retenir, il faut qu'il les rende. La mort s'avance, et l'on touche à l'éternité dans tous les instants de la vie. On vit pour mourir ; le dessein de Dieu, lorsqu'il nous donne la jouissance de la lumière, est de nous en priver. On ne meurt qu'une fois, on ne répare point par une seconde vie les égarements de la première : ce que l'on est à l'instant de la mort, on l'est pour toujours. »

Cette langue du XVIIe siècle mettait à la disposition de l'écrivain, sans effort et sans recherche, la force, la précision et la clarté, en laissant à l'écrivain la liberté du tour et le caractère de son génie. On trouve cette description du silence imprimée dans la vingt-neuvième instruction de Rancé :

« La solitude est peu utile sans le silence, car on ne se sépare des hommes que pour parler à Dieu, en interrompant tout entretien avec les créatures.

« Le silence est l'entretien de la Divinité, le langage des anges, l'éloquence du ciel, l'art de persuader Dieu, l'ornement des solitudes sacrées, le sommeil des sages qui veillent, la plus solide nourriture de la Providence, le lit des vertus ; en un mot, la paix et la grâce se trouvent dans le séjour d'un silence bien réglé. »

Rancé serait un homme à chasser de l'espèce humaine s'il n'avait partagé et surpassé les rigueurs qu'il imposait aux autres : mais que dire à un homme qui répond par quarante ans de désert, qui vous montre ses membres ulcérés, qui, loin de se plaindre, augmente de résignation à mesure qu'il augmente de douleur ? C'était ainsi qu'il fermait la bouche à ses adversaires, que Port-Royal et tous ses saints reculaient devant lui, qu'il faisait fuir ses ennemis en leur montrant la tête de la pénitence. Il voulait que tous les pécheurs mourussent avec lui ; comme les fameux capitaines, il ne

comptait pas les morts mais la victoire. Je vous ai parlé de son fameux traité *De la sainteté monastique* dans toutes ses pensées, extraites de ses différentes œuvres et recueillies par Marsollier, on ne retrouve que des redites de la même idée ; c'est toujours dur, mais admirablement exprimé.

À la tête d'un manuscrit de deux cent six pages à vingt-six lignes la page, venu d'Alençon, où ce manuscrit avait été transporté après la destruction de La Trappe, est écrite, par un moine, la note suivante :

« Ce livre est écrit de la propre main de notre révérend et très saint père dom Armand-Jean, notre réformateur de La Trappe, qui, pour notre malheur, mourut le mois passé, 31 octobre 1700, comme il avait vécu. » Moreri cite le 26 octobre, la Gallia christiana le 27, une lettre de Bossuet mentionne le 29, et la note ci-dessus le 31 octobre. Cette note me semblerait devoir faire autorité, et c'est ce que pense aussi le bibliothécaire d'Alençon sous la date du 3 août 1819 ; le Père Le Nain dit formellement que Rancé expira le 27 du mois d'octobre, à deux heures après midi, à l'âge de soixante-quinze ans, après en avoir passé trente-sept dans la solitude. Le manuscrit cité me semble être de la jeunesse de Rancé, et renferme ses études sur la Trinité, c'est-à-dire des recherches sur ce qu'en avaient dit Platon, Justin, Clément d'Alexandrie, sans oublier les hymnes d'Orphée ; grandes recherches que ne faisait point Rancé à La Trappe et qui sont visiblement de sa jeunesse. L'écriture de l'ouvrage inédit que je cote est d'un jeune homme ; le grec est facile à lire, presque toutes les lettres compliquées sont remplacées par des lettres simples. Rancé remarque que le Symbole de Nicée a ajouté au Credo le mot fils.

Rancé avait voulu l'obscurité, et c'est un moine, son compagnon, qui ne signe point, qui se trompe même d'année, ayant mis 1600 pour 1700, qui nous apprend sa mort, laquelle n'importe aujourd'hui à personne.

Rancé a écrit prodigieusement de lettres. Si on les imprimait jamais avec ses œuvres, on verrait qu'une seule idée a dominé sa vie ; malheureusement on n'aurait pas les lettres qu'il

écrivait avant sa conversion et qu’au moment de sa vêture il ordonna de brûler. Ce serait seulement une étude remarquable par la différence des correspondants auxquels il s’adressa, mais toujours avec une idée fixe. Les réponses à ces lettres seraient plus variées encore et toucheraient à tous les points de la vie. Il s’est formé une solitude dans les épîtres de Rancé comme la solitude dans laquelle il enferma son cœur.

Les recueils épistolaires, quand ils sont longs, offrent les vicissitudes des âges : il n’y a peut-être rien de plus attachant que les longues correspondances de Voltaire, qui voit passer autour de lui un siècle presque entier.

Lisez la première lettre, adressée en 1715 à la marquise de Mimeure, et le dernier billet, écrit le 26 mai 1778, quatre jours avant la mort de l’auteur, au comte de Lally-Tolendal ; réfléchissez sur tout ce qui a passé dans cette période de soixante-trois années. Voyez défiler la procession des morts : Chaulieu, Cideville, Thiriot, Algarotti, Genonville, Helvétius ; parmi les femmes, la princesse de Bareith, la maréchale de Villars, la marquise de Pompadour, la comtesse de Fontaine, la marquise du Châtelet, Mme Denis, et ces créatures de plaisir qui traversent en riant la vie, les Lecouvreur, les Lubert, les Gaussin, les Sallé.

Quand vous suivez cette correspondance, vous tournez la page, et le nom écrit d’un côté ne l’est plus de l’autre ; un nouveau Genonville, une nouvelle du Châtelet paraissent, et vont, à vingt lettres de là, s’abîmer sans retour : les amitiés succèdent aux amitiés, les amours aux amours.

L’illustre vieillard, s’enfonçant dans ses années, cesse d’être en rapport, excepté par la gloire, avec les générations qui s’élèvent ; il leur parle encore désert de Ferney, mais il n’a plus que sa voix au milieu d’elles ; qu’il y a loin des vers au fils unique de Louis XIV :

Noble sang du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance, etc.,

aux stances à Mme Lullin, et non pas Mme Du Deffant :

Eh quoi ! vous êtes étonnée
Qu’au bout de quatre-vingt hivers

Ma muse, faible et surannée,
Puisse encore frédonner des vers !
(…)
Quelquefois un peu de verdure
Rit sous les glaçons de nos champs ;
Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps !

Le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, toutes les grandeurs, toutes les célébrités de la terre reçoivent à genoux, comme un brevet d'immortalité, quelques mots de l'écrivain qui vit mourir Louis XIV, tomber Louis XV et régner Louis XVI, et qui, placé entre le grand roi et le roi martyr, est à lui seul toute l'histoire de France de son temps.

Mais peut-être qu'une correspondance particulière entre deux personnes qui se sont aimées offre encore quelque chose de plus triste ; car ce ne sont plus les hommes, c'est l'homme que l'on voit.

D'abord les lettres sont longues, vives, multipliées ; le jour n'y suffit pas : on écrit au coucher du soleil ; on trace quelques mots au clair de la lune, chargeant sa lumière chaste, silencieuse, discrète, de couvrir de sa pudeur mille désirs. On s'est quitté à l'aube ; à l'aube on épie la première clarté pour écrire ce que l'on croit avoir oublié de dire. Mille serments couvrent le papier, où se reflètent les roses de l'aurore ; mille baisers sont déposés sur les mots qui semblent naître du premier regard du soleil : pas une idée, une image, une rêverie, un accident, une inquiétude qui n'ait sa lettre.

Voici qu'un matin quelque chose de presque insensible se glisse sur la beauté de cette passion, comme une première ride sur le front d'une femme adorée. Le souffle et le parfum de l'amour expirent dans ces pages de la jeunesse, comme une brise le soir s'endort sur des fleurs : on s'en aperçoit, et l'on ne veut pas se l'avouer. Les lettres s'abrègent, diminuent en nombre, se remplissent de nouvelles, de descriptions, de choses étrangères ; quelques-unes ont retardé, mais on en est moins inquiet ; sûr d'aimer et d'être aimé, on est devenu raisonnable ; on ne gronde plus, on se soumet à l'absence. Les

serments vont toujours leur train ; ce sont toujours les mêmes mots, mais ils sont morts ; l'âme y manque : je vous aime n'est plus là qu'une expression d'habitude, un protocole obligé, le j'ai l'honneur d'être de toute lettre d'amour. Peu à peu le style se glace, ou s'irrite, le jour de poste n'est plus impatiemment attendu ; il est redouté ; écrire devient une fatigue. On rougit en pensée des folies que l'on a confiées au papier ; on voudrait pouvoir retirer ses lettres et les jeter au feu. Qu'est-il survenu ? Est-ce un nouvel attachement qui commence ou un vieil attachement qui finit ? N'importe : c'est l'amour qui meurt avant l'objet aimé. On est obligé de reconnaître que les sentiments de l'homme sont exposés à l'effet d'un travail caché ; fièvre du temps qui produit la lassitude, dissipe l'illusion, mine nos passions et change nos cœurs, comme elle change nos cheveux et nos années. Cependant il est une exception à cette infirmité des choses humaines ; il arrive quelquefois que dans une âme forte un amour dure assez pour se transformer en amitié passionnée, pour devenir un devoir, pour prendre les qualités de la vertu ; alors il perd sa défaillance de nature, et vit de ses principes immortels.

Il ne faut pas séparer des ouvrages de Rancé les instructions de saint Dorothée traduites du grec pour les instructions des pères de La Trappe. Saint Dorothée se convertit à la vue d'un tableau, comme Enée retrouva les souvenirs de Troie dans les palais de Carthage. Ce tableau représentait les divers tourments des pécheurs aux enfers : une dame d'une majesté et d'une beauté extraordinaires se montra tout à coup auprès de Dorothée, lui expliqua le tableau, et disparut. On voit comme les souvenirs de Virgile s'étaient empreints jusque dans les imaginations de l'Orient, si toutefois l'Orient n'était pas à la source de ces souvenirs. Les instructions de saint Dorothée sur les jugements, sur les accusations de soi-même, sur le souvenir des injures, sur les habitudes, sont écrites dans la traduction de Rancé avec onction et intérêt. Un jour, selon une de ces histoires, un des frères vint trouver son abbé dans le désert, et lui dit :

« Ayez pitié de moi, mon père, parce que je dérobe et que je

mange ensuite ce que j’ai dérobé. — Et pourquoi ? dit saint Dorothée, est-ce que vous avez faim ? — Oui, mon père, répondit-il ; ce que l’on donne à la table commune ne me suffit pas. » On doubla pitance du solitaire, et il dérobait toujours. Ce pauvre frère savait que le larcin est un péché, il en pleurait, et toutefois il se laissait entraîner.

D’Andilly n’avait laissé à Rancé que l’histoire de Dorothée à traduire : c’était un mauvais grec d’Asie du troisième siècle, difficile à entendre, et dont il n’existait qu’une paraphrase infidèle. J’ai vu entre Jaffa et Gaza le désert qu’avait habité Dorothée : il n’y avait point les soixante dix palmiers et les douze fontaines.

Une suite de souffrances renouvelées obligèrent enfin Rancé de se démettre de son abbaye. On était si abattu sous la majesté de Louis XIV, que des solitaires mêmes ne se pouvaient empêcher de faire entendre le langage de la flatterie usité à Versailles. Ce n’était pas chose si aisée qu’on se l’imagine que de faire agréer la démission d’un trappiste ; derrière cette démission se reproduisait la question de l’abbé commendataire ou de l’abbé régulier. La sainteté inspirait à Rancé une adresse particulière sitôt que se renouvelaient des contestations : le chef de l’ordre de Cîteaux en appelait-il au pape, Rancé en appelait au roi. Louis XIV évoquait l’affaire à son conseil, et, sans donner gain de cause à l’une des parties, rétablissait l’équilibre. La cour se partageait ; elle prenait un vif intérêt à ces démêlés du cloître ; un grand saint avait autant de crédit qu’un grand seigneur ; une gravité commune faisait que l’austérité de la religion communiquait de l’importance aux affaires du monde, et que les affaires du monde donnaient une vivacité utile aux intérêts de la religion.

Rancé avait consenti à se charger de la conduite spirituelle de l’abbaye des Clairets, monastère de femmes dépendant de La Trappe. Il était gouverné par Eugénie-Françoise d’Etampes de Valence, d’une plus illustre famille que celle de cette duchesse d’Etampes appelée la plus savante des belles et la plus belle des savantes. On voit dans des lettres du temps qu’on allait à cette abbaye par Nogent-le-Rotrou.

L’abbesse des Clairets était d’une morgue presque ridicule, même dans ces temps d’aristocratie. Elle disait de dom Zosime qu’il ne méritait pas seulement d’être son laquais, parce que ce n’était que le fils d’un bourgeois de Bellème.

La visite de Rancé aux Clairets est du 16 février 1690 ; on possède encore, avec la carte de sa visite, les discours d’ouverture et de clôture. L’abbesse avait fait sonner la grosse cloche de l’abbaye aussitôt que Rancé parut dans le voisinage ; cloche dont le son se perdit comme mille autres dans les bois qui n’existent plus ; on trouve on ne sait quel charme dans ces accents qui annonçaient à des échos, muets depuis longtemps, le passage d’un homme sur la terre. L’abbesse s’était jetée à genoux devant le père à l’entrée de l’église. La carte de visite laissée dans le monastère faisait du bruit. Rancé avait dit que la lecture de l’Ancien Testament ne convenait pas à des religieuses :

« Que voulez-vous, disait-il, que des filles obligées à une chasteté consommée lisent le Cantique des Cantiques, l’histoire de Suzanne, celle de Juda, de Thamar, de Judith, d’Ammon, de la violence faite à la femme du lévite dans Gabaon, le Lévitique, Ruth ? »

Lorsque Rancé s’énonçait, les religieux croyaient entendre très sensiblement les anges chanter leurs mélodies. Sa parole était aussi persuasive que son caractère était inflexible. Elle fut pourtant écoutée presque sans fruit aux Clairets ; car il détruisait par sa voix l’effet qu’il produisait par sa parole : c’est pourquoi l’on trouve une lettre rude qu’il écrivit à une religieuse de ce monastère. » Je vous avoue que j’ai été tout à la fois surpris de vous voir dans les dispositions et les pensées auxquelles je ne me serais point du tout attendu ; car enfin qu’est-ce que Dieu pourrait faire davantage pour vous assurer contre la crainte de la mort, que de vous appeler dans un état qui doit vous donner de l’éloignement et du mépris pour la vie ? »

Fait pour le monde, l’abbé s’en séparait par la pénitence ; mais au milieu de toutes ces douleurs de femme, il ne s’apercevait pas qu’en voulant faire retourner l’humanité aux

rigueurs de l’Orient, il se trompait de siècle et de climat. Il n’avait pas de corbeaux pour nourrir ses anachorètes, de palmiers pour couronner leur tête, de lions pour creuser la fosse des Thaïs. Sa morale tombait dans ces méprises de notre poésie, qui ne parle que de la cruauté des tigres dans des forêts où nous n’apercevons que des chevreuils.

Rancé retourna à La Trappe par un orage ; les tonnerres accompagnaient majestueusement les faibles pas d’un vieillard. Les beaux temps du christianisme étaient finis : on croit entendre se refermer les portes d’un temple abandonné.

L’abbesse d’une abbaye de Paris ayant lu l’ouvrage De la Sainteté et des devoirs de la vie monastique, ne voulut plus consentir qu’on introduisît la musique dans son couvent : elle en écrivit à Rancé ; l’abbé répondit :

« La musique ne convient point à une règle aussi sainte et aussi pure que la vôtre ; est-il possible que vos sœurs soient si aveugles et aient les yeux tellement fermés qu’elles ne s’aperçoivent pas qu’elles introduiraient un abus dont elles doivent avoir un entier éloignement ! »

Rancé était de l’avis des magistrats de Sparte : ils mirent à l’amende Terpandre pour avoir ajouté deux cordes à sa lyre. Les nonnes persistèrent ; le monde rit de ces discordes, qui pensèrent renverser une grande communauté. Le ciel mit fin aux divisions, comme Virgile nous apprend que l’on apaise le combat des abeilles : un peu de poussière jetée en l’air fit cesser la mêlée. Il survint aux religieuses qui voulaient chanter, des rhumes : elles reconnurent que la main de Dieu s’appesantissait sur elles. Rancé du reste avait raison : la musique tient le milieu entre la nature matérielle et la nature intellectuelle ; elle peut dépouiller l’amour de son enveloppe terrestre ou donner un corps à l’ange : selon les dispositions de celui qui écoute, ses accords sont des pensées ou des caresses. À peine les poètes chrétiens de l’antiquité ont-ils permis qu’on fît entendre cette mélodie après eux, lorsqu’ils avaient réuni leur vie aux faisceaux des lyres brisées.

Des médailles et des portraits de l’abbé de Rancé s’étant répandus, donnèrent naissance à de nouvelles calomnies ; on

le traita de superbe qui voulait éterniser sa mémoire. On fit courir des médailles portant d'un côté ces mots : Restaurator monachorum

et de l'autre un moine mal fait avec cette devise

Labor improbus

.

Le P. Lami, un des commensaux de La Trappe, était demi-philosophe ; il différait de Rancé sur beaucoup de sujets ; il passait pour être l'homme de son ordre qui écrivait le mieux en français : il avait développé avec clarté les idées de Descartes. Au sujet des Etudes monastiques, il eut une discussion avec Rancé devant Mme de Guise, et Mabillon raconte que Lami l'emporta sur Rancé[2673]. Un ordre de Louis XIV imposa silence aux partis.

S'il y a des libelles imprimés contre Rancé, il y en a d'autres qui sont restés manuscrits, en particulier une dissertation sur les humiliations, par l'abbé Leroy ; elle se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. L'abbé de Rancé répondait :

« Vous savez combien de fois on m'a fait mort ; on a vu que je ne laissais pas de vivre ; on s'avise de dire que la vie de l'esprit est éteinte en moi ; que véritablement j'ai une âme, mais que je ne raisonne plus. » On le pressait de mitiger la discipline de La Trappe, il répondait par ces quatre mots des Macchabées :

« Moriamur in simplicitate nostra. » On l'invitait à écrire les devoirs du chrétien, comme il avait écrit les devoirs de la vie monastique ; il en traça des pages, puis il s'arrêta, disant :

« Il ne me reste que quelques instants à vivre ; le meilleur usage que j'en puisse faire, c'est de les passer dans le silence. »

Rancé habita trente-quatre ans le désert, ne fut rien, ne voulut rien être, ne se relâcha pas un moment du châtiment qu'il s'infligeait. Après cela put-il se débarrasser entièrement de sa nature ? Ne se retrouvait-il pas à chaque instant comme Dieu l'avait fait ? Son parti pris contre ses faiblesses a fait sa grandeur ; il avait composé de toutes ses faiblesses punies un faisceau de vertus. Selon l'historien de Saint Luc, saint Bernard

bâtit son édifice sur le fondement d’une grande innocence ; Rancé, sur les ruines de son innocence perdue, mais réparée.

Le rhumatisme, qui d’abord lui avait saisi la main gauche, se jeta sur la droite, dans laquelle le chirurgien de Mme de Guise travailla. Cette main devint inutile et contrefaite. Le malade avait une répugnance extrême de toute nourriture. Affligé d’une toux insupportable, d’une insomnie continuelle, de maux de dents cruels, d’enflures aux pieds, il se vit réduit pendant près de six années à passer ses jours à l’infirmerie dans une chaise, sans presque jamais changer de posture. Un frère convers le pressant de prendre un peu de nourriture, Rancé dit avec un sourire :

« Voilà mon persécuteur. » Il n’employait ses frères, qui regardaient comme un bonheur de le servir, qu’avec une extrême discrétion. Il souffrait la soif, n’osant leur demander à boire, de peur de les fatiguer. Lorsqu’on lui avait donné quelque chose, il en témoignait aussitôt sa reconnaissance par une inclination de tête en se découvrant. Il souffrait des douleurs aiguës que l’on n’aurait pas remarquées si l’on n’eût aperçu quelque changement sur son visage.

Il avait fait mettre vis-à-vis de sa chaise dans l’infirmerie ces paroles du prophète :

« Seigneur, oubliez mes ignorances et les péchés de ma jeunesse. » Ce fut pendant cette perpétuelle agonie qu’il composa son livre intitulé : Réflexions sur les quatre Evangélistes.

Rancé ne rencontra pas toujours des Mabillon, il eut des adversaires plus ignorants, par conséquent plus sûrs d’eux-mêmes. On lui apporta un matin une satire contre sa personne ; il la lut, loua ce qu’il y trouva de bien, et dit :

« Voilà une excellente préparation pour la messe. » Il allait à l’autel.

Dans le remuement des choses diverses dont il avait été si longtemps le témoin, il avait toujours conservé sa paix. Pendant ses voyages, il se détournait le plus qu’il pouvait des grands chemins. Il suivait des sentiers au milieu des blés, tenant les yeux attachés sur le soleil prêt à se coucher parmi

les moissons. Si par hasard il rencontrait quelque banne, il demandait la permission d'y monter. » Ce serait plutôt à moi, disait-il, de conduire cette charrette qu'à ce paysan, parce que, quoiqu'il soit pauvre, c'est un homme de bien. Moi, je suis toujours le plus malheureux de tous les pécheurs. » Il avertit ses frères des maux dont la maison était menacée. À l'anniversaire de sa profession d'abbé, des moines assemblés en chapitre firent à genoux cette protestation :

« Nous protestons de garder notre sainte règle dans toute son étendue. » Rancé commença : il renonça de nouveau au monde pour ne s'occuper que des années éternelles.

Les solitaires écrivirent en même temps au pape :

« Il y a plusieurs années, très saint père, que nous jouissons d'un grand et précieux trésor dans la personne de notre père abbé ; mais il va nous être enlevé si Votre Sainteté ne se hâte de nous secourir. Il va à la mort avec joie ; il ne veut rien prendre de ce qui pourrait réparer ses forces ; il chante avec l'apôtre : Si la maison de terre que nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une demeure qui durera éternellement. Qu'il nous survive, qu'il nous ferme les yeux ! » Le cardinal Cibo répondit au nom du pape que Sa Sainteté ordonnait que l'abbé de La Trappe eût à suspendre des austérités qui compromettaient sa vie.

Le 2 de novembre de l'année 1694, Rancé mandait à l'abbé Nicaise :

« Voilà M. Arnauld mort après avoir poussé sa carrière aussi loin qu'il l'a pu. Il a fallu qu'elle se soit terminée ; voilà bien des questions finies. L'érudition de M. Arnauld et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ ; qui, mettant à part tout ce qui pourrait l'en séparer ou l'en distraire, même pour un moment, s'y attache avec tant de fermeté que rien ne soit capable de l'en déprendre. » Ce passage de la lettre de Rancé, si différent de ce qu'il avait écrit à M. de Brancas sur Arnauld, étant connu, ressuscita toutes les ardeurs. Rancé lui-même fut surpris du fracas que causaient ces quatre lignes. Au milieu de cette agitation, il écrivit de nouveau, le 27 janvier 1695, à

l’abbé Nicaise :

« J’ai reçu depuis deux jours une lettre de plus de vingt pages de votre bon ami le père Quesnel : elle est toute remplie d’une dureté et d’une vivacité incompréhensibles ; il prétend me prouver que j’ai flétri le nom de M. Arnauld, que je lui ai donné un coup de poignard après sa mort, que j’ai fait, autant qu’il était en mon pouvoir, une plaie mortelle à sa mémoire, et une infinité d’autres choses plus violentes les unes que les autres. Je n’ai jamais entendu parler d’une imagination aussi extraordinaire. Quand j’aurais écrit un volume contre la vie, la conduite et les sentiments de M. Arnauld, que je me fusse servi pour cela des expressions les plus injurieuses, il ne me traiterait pas d’une autre manière ; il me demande des rétractations et des déclarations publiques, comme si j’avais de mon plein pouvoir rejeté hors de l’Église M. Arnauld après sa mort ; il ajoute que toute la France attend une réparation de ma part, et si j’avais mis le feu à Port-Royal ou que je l’eusse renversé de fond en comble, il ne m’en dirait pas davantage. »

Rancé avait raison, il n’avait pas mis le feu à Port-Royal ; quant à la convenance de ses prévisions, c’était une convenance que se donnent facilement les hommes accoutumés à se servir de la plume. Pour ce qui est du grand Arnauld dont on ne lit plus les ouvrages ; les dernières années de sa vie avaient affaibli le sérieux qui lui servait de bouclier. Caché à l’hôtel de Longueville, déguisé sous un habit gris, l’épée au côté, affublé d’une grande perruque, le vieux janséniste était nourri dans une chambre haute par l’aventurière de la Fronde. Il commettait mille imprudences. Mme de Longueville disait qu’elle aurait mieux aimé confier ses secrets à un libertin. Il ne voulait point de paix ; il avait, disait-il, pour se reposer l’éternité tout entière. Lorsqu’on jouit d’une imposante renommée, il faut éviter les travestissements peu dignes.

Au surplus les vertus de Rancé ôtaient la force à tous ses ennemis. Le P. Quesnel même, désavouant la lettre haute qu’il avait écrite à l’abbé de La Trappe, disait : « Ce n’est pas seulement parce qu’il y a plus de trente ans que je fais

profession de l’honorer, mais plus encore parce qu’on doit du respect à l’esprit de Dieu qui règne dans ses serviteurs, de ne les pas contrister, de ne pas nuire à ces hommes en diminuant la réputation des ouvriers qu’il a daigné employer ; je puis bien ne pas convenir de leur sentiment ni approuver toutes leurs démarches, mais je ne me dois jamais dispenser de les traiter avec respect. »

Les tracasseries continuaient contre Rancé auprès et au loin, et il disait : Ego sum vermis, et non homo. On voit des couplets contre lui dans le Recueil de chansons[2674].

Un témoin, ami de Rancé, le P. Le Nain, nous décrit ainsi ses travaux et les inquiétudes de son monastère :

« Qui l’aurait pu croire, dit-il, si on ne l’avait vu de ses yeux ! cet homme, qui semblait ne vivre que de souffrances et de peines, comme s’il eût eu un corps de diamant et tout à fait insensible, ou plutôt s’il eût été un pur esprit, était toujours dans l’action du matin jusqu’au soir ; il écrit, il dicte des lettres, il compose ses ouvrages, il étudie ; il écoute ses religieux, répond à toutes leurs difficultés ; il conduit quatre-vingts personnes qui composent sa communauté, tant novices que profès ; il ordonne tout ce qui les regarde, soit pour leur intérieur, soit pour leurs besoins extérieurs. Tantôt il va à l’infirmerie, de l’infirmerie aux hôtes, des hôtes au cloître, et du cloître vers ses frères ; tantôt il visite les cellules pour voir si chacun s’occupe, tantôt il descend au chœur pour examiner avec quelle piété on y célèbre les divins offices, et tantôt il retourne à sa chambre, où quelque frère l’attend ; mais souvent il y retourne tellement fatigué qu’il ne peut plus se soutenir sur ses pieds, et à peine y est-il un moment qu’une visite d’hôte l’oblige d’en sortir ; il ne discontinue pas même ses occupations dans le temps destiné au repos. On le voit, entre les Matines et Prime, faire un tour dans le monastère, ou aller à la cour des frères convers, ou parcourir le dortoir pour voir si chacun est couché ; car il disait que ce n’était pas une moindre faute contre la règle de ne se pas retirer pour se reposer sitôt que la retraite est sonnée, que de ne se pas lever aussitôt qu’on entend la cloche du réveil. »

À ces fatigues du corps Rancé joignait celles de l’esprit, ressentant dans son âme toutes les peines et toutes les tentations de ses enfants, leurs faiblesses et leurs misères ; et, comme un autre saint Paul, se faisant tout à tous, il les portait dans ses entrailles ; il était triste avec ceux qui l’étaient, malade avec les malades, se chargeant, par le pur effet de sa charité, de tous leurs maux corporels et spirituels.

Ses amis lui représentaient qu’il prenait trop de peine pour un monastère qui ne subsisterait pas ; il répondait :

« La Trappe aura la durée qu’elle doit avoir selon les déterminations éternelles. Si l’on s’était conduit dans les âges supérieurs par cette considération qu’il n’y a rien qui ne change, on se serait tenu dans l’inaction, le champ de Jésus-Christ serait un désert stérile privé de tous ces grands ouvrages qui en font l’ornement et la beauté. Dieu se moque de la diligence des hommes qui prennent tant de peine pour conserver leur vie à la veille de leur mort. »

Le serviteur de Dieu fut exposé aux épreuves dont les histoires de ces temps nous parlent ; histoires qu’on retrouve dans tous les monastères et que Rancé avait souvent rappelées dans les Vies particulières de quelques-uns de ses religieux. Un jeune possédé avait déclaré que des légions de démons assiégeaient La Trappe. On croyait qu’il n’y avait point de solitude vide ; on habitait au milieu d’un monde d’esprits ; mais ces esprits avaient leur domicile dans les cloîtres : le merveilleux achevait d’agrandir la poésie. Rancé oyait des bruits aigres et perçants ; ses moines lui racontaient qu’ils éprouvaient, la nuit, les secousses d’une force étrangère. On entendait dans les dortoirs des tintamarres affreux, comme des personnes qui se battaient ; on frappait aux portes des cellules, ou bien il semblait qu’un homme marchât seul à grands pas ; une main de fer passait et repassait sur le chevet des lits.

Faut-il attribuer ces effets aux tempêtes de la nuit dans les désolations de La Trappe, ou aux illusions de l’astrologie que dom Le Nain reprochait à Rancé ? Etaient-ce des gestes de cette femme que le Père de La Trappe avait vue à Veretz au

milieu des flammes, ou enfin était-ce le ressac des flots du temps contre le rivage de l'éternité ? Rancé se préparait à exorciser la maison ; mais vers la fin de l'année 1683 les bruits cessèrent.

Les soucis intérieurs de la communauté n'empêchaient nullement Rancé de s'occuper de ce qui se passait au dehors ; il prit une grande part à la mort de la princesse palatine, arrivée au mois de juillet 1684. Anne de Gonzague de Clèves avait plusieurs fois consulté Rancé sur des difficultés de conscience ; son nom rappelait un charmant ouvrage de Mme de La Fayette, et c'est sur Anne de Gonzague que Bossuet a composé une de ses plus belles Oraisons funèbres. Après s'être plongée dans les idées du siècle, idées qui s'éloignaient du temps où elle vivait, la princesse palatine avait commencé par les idées cartésiennes ; de là elle avait passé à ne plus rien croire, et ayant achevé le tour du cadran, elle avait remonté elle-même vers la religion comme plusieurs esprits forts ou libertins de cette époque. Dans son séjour en France elle avait vu la Fronde, qui, selon Bossuet, était un travail de la France prêt à enfanter le règne miraculeux de Louis.

« Et qu'avaient-ils vu, s'écrie le grand orateur, rappelant la philosophie de la princesse palatine, qu'avaient-ils vu, ces rares génies, plus que les autres ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien, ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils aspirent après cette vie. »

Bossuet conte ce que la princesse palatine raconta elle-même au saint abbé. » Une nuit, dit-elle, que je croyais marcher seule dans une forêt, je rencontrai un aveugle dans une petite loge ; je lui demandai s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était devenu par accident. Il me répondit qu'il était né aveugle. Vous ne savez donc pas, lui dis-je, ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable ? Non, me répondit-il, cependant je ne laisse pas de croire que c'est quelque chose de très beau. Alors il me semblait que cet aveugle changea tout à coup de voix, et me parlant avec autorité, me dit : Cela doit vous apprendre qu'il y a des choses excellentes, quoiqu'on ne les puisse comprendre. »

Bossuet, dans son Oraison funèbre, parle de son ami Rancé :

« Un saint abbé, dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église ; elle commence ce récit en confessant son erreur : Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnaître, recevez l'humble confession de votre servante. »

Anne de Gonzague était une de ces mortelles dont la beauté avait rodé dans les bois de La Trappe. Elle se mêla, dit Mme de Motteville, à presque tout ce qui se fit alors, elle soutint le cardinal de Mazarin, qui n'en fut pas fort reconnaissant. On a une lettre d'elle, insérée parmi les lettres de Bussy-Rabutin. Malheureusement on n'a pas les autres lettres qu'elle écrivit à la maréchale de Guébriant, ni le traité sur l'Art de juger la vérité des sentiments. Les dames philosophes de ce temps, qui déclinèrent peu à peu vers le matérialisme, commencèrent par être cartésiennes et s'en allaient à Dieu, les pensées inclinées vers la raison, au lieu de les lui remettre comme des fleurs. Anne de Gonzague n'était pas insensible à l'argent ; elle avait reçu des sommes assez considérables pour faire réussir des mariages qui n'eurent pas lieu. Elle ne rendit point ces sommes, ou présenta des comptes qui les absorbaient.

Après sa mort, la princesse palatine fut enterrée au Val-de-Grâce, à côté de Bénédicte, sa sœur. Elle avait fait de ses propres mains un grand tableau de saint Bernard pour le fond d'un autel consacré à La Trappe. Quand on exhuma les morts, les déterreurs insultèrent ces dépouilles, comme on jette au vent des feuilles de roses séchées.

Rancé, au milieu de toutes ces tribulations, n'avait d'autre refuge que la patience chrétienne. On écrivit contre lui, on prêcha même contre lui : on attaqua sa doctrine et sa conduite ; on s'efforça de le faire passer pour un hérétique ou pour un fanatique ; on publia qu'il tenait dans son monastère des assemblées contre la religion et contre l'État. La Trappe fut au moment d'être détruite comme Port-Royal : Rancé, au

milieu de toutes ses afflictions d’esprit, fut livré à des infirmités qui ne lui permettaient aucun repos ; il fut maltraité de ceux-là même auxquels il avait fait le plus de bien. Quand on le pressait de manger, il disait aux frères convers :

« Vous serez cause que je mourrai dans l’Impénitence finale. » Apercevant un de ses religieux qui souvent lui avait fait la même prière, il dit en souriant :

« Voilà mon persécuteur. » Arrivé à ce comble de douleur qu’il avait tant désiré pour ressembler à Jésus-Christ son maître, on lui proposait de le guérir par le secours des médecins :

« Je suis, répondit-il, entre les mains de Dieu ; c’est lui qui donne la vie, c’est lui qui l’ôte : il saura bien me guérir si sa volonté est que je vive. Mais pourquoi bon me guérir ? À quoi suis-je bon ? Que faisais-je en ce monde, qu’offenser Dieu ? » Quand il y avait quelque relâche à ses souffrances et qu’on le félicitait, il disait :

« De quoi me félicitez-vous ? De ce que je suis retenu en prison de ce que, mes liens étant près de se rompre, on m’a chargé de nouveaux fers ? »

Rancé brûla une quantité de lettres remplies de témoignages d’admiration ; il en conserva d’autres en marge desquelles étaient écrits de sa main ces deux mots : Lettres à garder. C’étaient des lettres diffamatoires contre lui. Etait-ce humilité ou orgueil ? Le Père de Monty était venu le voir, et le força d’appeler un médecin. » Il faut s’écrier comme Job, disait-il : Que celui qui a commencé achève de me réduire en poussière. » On le coujurait de quitter pour quelque temps l’air de sa retraite. » J’ai dit en entrant ici, répondait-il : Haec requies mea. »

À ceux qui lui objectaient le peu de certitude de la durée de La Trappe, il répondait :

« Elle durera ce qu’elle doit durer. Si, dans les âges supérieurs, on s’était conduit par cette considération qu’il n’y a rien qui ne soit sujet à la décadence, où en serait aujourd’hui le champ de Jésus-Christ ? »

Au mois d’octobre 1695, Rancé envoya sa démission au roi :

on remarqua ces mots touchants dans sa lettre :

« Sire, comme je me sens pressé d'exécuter le dessein que Dieu m'inspire depuis longtemps de passer ma vie dans une retraite austère, et de me préparer à la mort ; que ma santé, qui diminue tous les jours, me met dans l'impuissance de donner toute l'application que je dois à la conduite de mes frères, m'avertit que mes derniers moments ne peuvent être éloignés, j'ai cru que le premier pas que je devais faire était de quitter la charge de cette abbaye, que je tiens de votre bonté royale, en vous envoyant, comme je fais, la démission pure et simple. »

Louis XIV reçut cette démission des mains de M. de Paris ; il dit à l'archevêque :

« Renvoyez à La Trappe le frère porteur de la lettre ; que M. l'abbé examine la chose devant Dieu, et qu'il me dise sincèrement ce qu'il croit être le mieux. » L'archevêque de Paris manda à Rancé :

« Je vous félicite de tout mon cœur de tous les engagements qui ont accompagné la grâce que le roi vous a faite dans cette dernière rencontre ; j'y ai pris toute la part imaginable comme le plus passionné et le plus fidèle de vos serviteurs. » Le roi nomma pour remplacer Rancé dom Zosime, prieur de ladite abbaye et ami de Rancé. Les bulles étant arrivées de Rome, le 19 septembre de l'année 1696, le nouvel abbé fut installé le 28 du même mois. L'ancien abbé, pouvant à peine se soutenir, se prosterna aux pieds du nouvel abbé, et lui dit :

« Mon Père, je viens vous promettre l'obéissance que je vous dois en qualité de mon supérieur, et vous prier de me traiter comme le dernier de vos religieux. » L'abbé Zosime tomba à genoux et lui répondit :

« Et moi, mon Père, je vous renouvelle l'obéissance que je vous ai vouée dès mon entrée dans cette sainte maison. » Majestueuse abnégation, et qui donnait une proportion inconnue à la nature humaine, Ce n'était point deux hommes à genoux l'un devant l'autre, c'étaient deux saints appartenant à ces visions que l'on entrevoit dans les enfoncements du ciel.

Rancé, devenu simple religieux, continua d'édifier par ses

exemples le monastère qu’il avait rendu saint par ses ordres. À Rancé abattu et par conséquent plus puissant, Bossuet continua de s’adresser pour le soulagement spirituel de ses amis :

« Je vous recommande, lui écrivait-il, trois de mes principaux amis, et qui m’étaient le plus étroitement unis depuis plusieurs années, que Dieu m’a ôtés dans quinze jours par des accidents divers. Le plus surprenant est celui qui a emporté l’abbé de Saint-Luc, qu’un cheval a jeté par terre si rudement qu’il en est mort une heure après, à trente-quatre ans. »

Dom Zosime disparut vite. » Un carme déchaussé s’était jeté à La Trappe depuis plusieurs années ; il s’appelait dom Gervaise : ses talents, sa piété séduisirent M. de La Trappe, et le témoignage de M. de Meaux acheva de le déterminer. Le nouvel abbé, continue Saint-Simon, ne tarda pas à se faire mieux connaître après qu’il eut eu ses bulles ; il se crut un personnage, chercha à se faire un nom, à paraître et à n’être pas inférieur au grand homme auquel il devait sa place et à qui il succédait. Au lieu de le consulter, il en devint jaloux, chercha à lui ôter la confiance des religieux, et, n’en pouvant venir à bout, à l’en tenir séparé. Il arriva que dom Gervaise tomba dans une faute : l’abbé de La Trappe, épouvanté, le fit chercher partout, et craignit qu’il ne fût allé se jeter dans les étangs. On le trouva caché sous les voûtes de l’église et baigné de larmes : il offrit sa démission. M. de La Trappe, qui jusqu’alors ne l’avait point voulu accepter, l’accepta. Bientôt dom Gervaise voulut retirer sa démission ; il alla parler à Fontainebleau au Père Lachaise, se prévalant d’un certificat que lui avait donné l’ancien abbé et disant que l’esprit de M. de La Trappe était tout à fait affaibli, qu’il avait auprès de lui un secrétaire extrêmement janséniste. Le Père Lachaise eut peur, il changea d’opinion sur l’ancien solitaire. »

Saint-Simon vit M. de Chartres ; M. de Chartres en écrivit à Mme de Maintenon. Frère Chauvier, envoyé à La Trappe, assura qu’il avait trouvé tout entier l’esprit de l’ancien abbé. La démission de dom Gervaise fut maintenue ; pendant ce temps-

là dom Gervaise écrivait en chiffres à une religieuse qu'il avait aimée. « C'était un tissu de tout ce qui peut s'imaginer d'ordures, et les plus grossières « dit Saint-Simon.

Voilà de ces passages qui détruisent l'autorité de la vérité dans les *Mémoires de Saint-Simon*. Imaginer qu'un religieux de La Trappe ose écrire de pareilles choses à une religieuse, même en chiffres, est une telle absurdité qu'on ne saurait le croire. S'il y a quelque chose de vrai dans toutes ces ribauderies, il serait plus simple d'imaginer que le déchiffreur a voulu s'amuser et amuser ses maîtres. Tous les autres écrivains du temps parlent de dom Gervaise comme d'un homme d'imagination, qui mérita peut-être la sévérité de Louis XIV, mais aucun ne raconte de lui ce qu'en dit Saint-Simon. L'amitié a ses excès et dans ce temps la parole ne ménageait ni ses pensées ni ses expressions.

Le roi, avançant à travers ces démêlés, nomma à l'abbaye de La Trappe dom Jacques de Lacour, après avoir envoyé le Père de Lachaise prendre des informations auprès de Rancé. Louis XIV descendait à ces détails de la société d'alors, comme Bonaparte entra dans les menues choses de la société d'aujourd'hui ; mais il y avait cela de grand dans la société passée, qu'elle s'appuyait à l'autel.

Le quiétisme était né dans l'année 1694, et il continua dans sa force jusqu'à l'année 1697. » Ce monde, dit Bossuet, semblait vouloir enfanter quelque étrange nouveauté : il faut aimer, disait ce monde, comme s'il était sans rédemption et sans Christ. »

Le nom de Mme Guyon se trouvait mêlé à la controverse. Née à Montargis, elle avait pu voir en naissant le tombeau de Jean l'aveugle, tué à la bataille de Crécy. Restée veuve à l'âge de vingt-deux ans, elle parut à Paris en 1680. Ce fut pendant ces voyages en province qu'elle se tourna vers les idées mystiques, et qu'elle composa Le Moyen court. Arrivée à Paris, l'archevêque l'enferma dans le couvent de la Visitation au faubourg Saint-Antoine. Mme de Maintenon, qui se mêlait alors de questions religieuses, avait vu Mme Guyon, et la fit rendre à la liberté : celle-ci rencontra à Saint-Cyr Fénelon, et il dériva au

quiétisme, renouvellement de l'hérésie des gnostiques. Mme Guyon a laissé des cantiques spirituels et un écrit intitulé *Des Torrents :* ils l'emportèrent. Bientôt s'ouvrirent à Issy sur le quiétisme des conférences entre Bossuet et Fénelon ; l'abbé de Rancé fut nommé juge, mais il n'y vint point. Placée à Vaugirard dans une maison sous la direction de M. de Lachétardie, curé de Saint-Sulpice, Mme Guyon donna une déclaration signée par Fénelon et par M. Tronson, à la fin de janvier 1697. *Les Maximes des Saints* parurent la même année.

Bossuet, à propos des Maximes, disait : « Qui lui conteste (à Fénelon) de l'esprit ? Il en a jusqu'à faire peur. » *Les Maximes des Saints* furent condamnées à Rome, et Fénelon, avec plus d'habileté que d'humilité, désavoua en chaire son ouvrage. Leibniz, parlant du livre de M. de Cambrai, attribue à l'abbé de La Trappe une lettre très solide dans laquelle il attaquait les faux mystiques. » Ils s'imaginent, disait Leibniz, qu'une fois uni à Dieu par un acte de foi pure et de pur amour, on y demeure uni tant qu'on ne révoque pas formellement cette union. » On remarque dans ces lettres de Rancé, écrites à l'abbé Nicaise à propos de ces derniers débats religieux, ce trait sur Cromwell : « Nous voyons un homme vivant jouer le personnage de la mort et d'une faux invisible renverser un trône. »

Le quiétisme fit plus de ravages en Italie qu'en France. On disait que Rancé pouvait seul répondre au livre des Maximes des Saints. L'abbé de La Trappe en écrivit à Bossuet, qui fit courir sa lettre, pour s'appuyer d'une si grande autorité : « Le livre de M. de Cambrai, mandait Rancé en 1697, m'est tombé entre les mains ; je n'ai pu comprendre qu'un homme de sa sorte fût capable de se laisser aller à des imaginations si contraires à ce que l'Evangile nous enseigne. » « Il n'y a rien, écrivait-il en même temps à l'abbé Nicaise, qui me fasse plus d'horreur que les extravagances et les dogmes impies que l'on attribue aux quiétistes. Dieu veuille que l'on en arrête le cours, que le mal qu'ils ont commencé de faire dans les lieux où ils se sont introduits ne passe pas plus loin ! »

Le 3 octobre 1689, Rancé disait :

« Les hommes ne se lasseront-ils jamais de parler de moi ? Ce serait une chose bien douce d'être tellement dans l'oubli que l'on ne vécût plus que dans la mémoire de ses amis, » cris de tendresse qui rarement échappent à l'âme fermée de Rancé.

« On sait ce que vous avez écrit contre le monstrueux système du quiétisme, mande l'abbé de La Trappe à l'évêque de Meaux ; car tout ce que vous écrivez, monseigneur, sont des décisions. Si les chimères de ces fanatiques avaient lieu, il faudrait fermer les livres des divines Ecritures, comme si elles ne nous étaient d'aucune utilité. » Ces lettres de Rancé furent mal reçues ; Fénelon avait de nombreux partisans. « Ce prélat, dit Saint-Simon, était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vu qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contrastes ne s'y combattaient point. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. »

Un homme qui exerçait un empire aussi puissant sur la société devait avoir des fanatiques. Il a fallu que la révolution vînt nous éclairer, pour que nous comprissions cette expression de chimérique que Louis XIV appliquait à Fénelon.

Le duc de Nevers, Mancini, petit Italien devenu grand seigneur français par la vertu des richesses du duc de Mazarin, accusa Rancé, à propos de la querelle du quiétisme, de vouloir faire du bruit par vanité. Il y avait quelque excuse dans ces emportements du duc de Nevers : comment aurait-il pu s'empêcher de croire aux regrets de Rancé ? Il avait vu Mazarin dans sa robe de chambre de camelot fourré de petit-gris, un bonnet de nuit sur la tête, traîner ses pantoufles dans sa galerie, regarder en passant ses tableaux et dire :

« Il faut quitter tout cela. »

Le quiétisme semblait dériver du molinisme. Rancé s'en était aperçu. Il connaissait, disait-il, une ville tout entière où s'étaient passées des choses effroyables introduites par un saint du caractère de Molinos.

La condamnation du Saint-Siège contre les Maximes des Saints fut publiée par des huissiers en 1699 en latin et en français ; elle prohibe ces Maximes

« Dans l'état de la sainte indifférence, l'âme n'a plus de désirs volontaires et délibérés dans son intérêt ; dans l'état de la sainte indifférence, on ne veut rien pour soi, on veut tout pour Dieu. La partie inférieure de Jésus-Christ sur la croix ne communiquait pas à la supérieure son trouble involontaire. Les saints mystiques ont exclu de l'état des âmes transformées les pratiques de la vertu. » Ainsi passent les siècles dans cette condamnation d'un évêque ; elle est signée du cardinal Albano et publiée à la tête du champ de Flore.

La société que Rancé avait quittée lui en voulait de sa pénitence. Une princesse malicieuse appliquait à l'abbé ces paroles de l'Evangile :

Vae nutrientibus ! Malheur à ceux qui ont des enfants à nourrir ! par allusion aux moines de La Trappe.

Saint-Simon, qui n'aimait pas Fénelon et qui se disait chaud partisan de Rancé, eut une querelle avec Charost. Charost disait que M. de La Trappe était le patriarche de Saint-Simon devant qui tout autre n'était rien. Saint-Simon répondit que M. de Cambrai avait été repris de justice, et qu'il y avait longtemps qu'il avait été condamné à Rome. À ce mot, dit Saint-Simon, voilà Charost qui chancelle, qui veut répondre et qui balbutie ; la gorge s'enfle, les yeux lui sortent de la tête et la langue de la bouche ; Mme de Nogaret s'écrie ; Mme de Chastenet saute à sa cravate, qu'elle lui défait et le col de sa chemise ; Mme de Saint-Simon court à un pot-d'eau, lui en jette, tâche de l'asseoir et de lui en faire avaler. J'y gagnai que Charost ne se commit plus à quoi que ce soit sur M. de La Trappe. »

Le monde accourait à La Trappe, la cour pour voir le vieil homme converti, pour en rire ou pour l'admirer, les savants

pour causer avec le savant ; les prêtres pour s'instruire aux leçons de la pénitence. Jean-Baptiste Thiers fut du nombre des pèlerins ; il se moquait de tout, même lorsqu'il était sérieux. L'abstinence des trappistes et leur vie muette ne lui convenaient guère ; mais il y trouvait du nouveau, et la nouveauté l'alléchait : il écrivit l'Apologie de l'abbé de La Trappe. Rancé s'y opposait assez, quoiqu'il fût bien aise d'avoir un défenseur de l'esprit et du savoir de Thiers. Cette apologie fut supprimée par l'autorité. Rancé écrivait à l'abbé Nicaise, en 1694 :

« Il est arrivé une aventure au pauvre M. Thiers ; je lui avais écrit avec beaucoup d'instance pour le prier de supprimer ma défense. Le pauvre homme, qui est plein d'amitié et de zèle pour tout ce qui me regarde, ne put se laisser persuader à ce que je lui demandais. On a découvert que son livre s'imprimait à Lyon, et on a enlevé tous les exemplaires par ordre de M. le chancelier. Vous jugez bien de la peine qu'en a eue l'auteur. Il ne se peut pas que je ne la ressente vivement, y étant obligé par justice et à titre de reconnaissance. »

Le pauvre homme riait.

Dans l'Apologie de l'abbé de La Trappe, Thiers tombe sur le Père Sainte-Marthe ; il se gaudissait de lui comme ayant dit que Mme de Maintenon lui faisait l'honneur de le regarder comme son parent. L'apologie est écrite avec vivacité : l'apologiste cite des vers ridicules contre Rancé, écrits, dit-il, par le premier des poètes bénédictins. Thiers, se justifiant lui-même, assure qu'on serait moins acharné contre lui s'il ne s'était élevé contre les archidiacres, dans son livre de l'Etole, dans son traité de la Dépouille des Curés et dans son Factum contre le chapitre de Chartres. Il finit son apologie, trop longue, puisqu'elle est composée de cinq cents pages, par ces mots :

« En voilà assez, mon révérend père Sainte-Marthe, pour vous faire rentrer en vous-même et vous retirer de la bonne opinion que vous avez de votre petite personne. »

Thiers était curé de Champron. Dans une foule de pamphlets français et latins contre le chapitre de Chartres, il avait attaqué le grand archidiacre de ce chapitre, Robert :

Robert prétendait qu'un curé ne pouvait porter l'étole devant lui ; Thiers écrivit la Sauce Robert et la Sauce Robert justifiée. Le chapitre de Chartres obtint un décret d'arrestation contre le curé. Thiers donna à boire aux archers ; et ayant secrètement fait ferrer son cheval à glace, il leur échappa en passant sur un étang gelé : il se réfugia dans le diocèse du Mans. L'évêque, de Tressan, nomma Thiers curé de Vibraye ; et c'est là que le curé fugitif et renouvelé écrivit l'Histoire des Perruques. Thiers se montra aussi savant, aussi joyeux que le curé de Meudon, abstracteur de la vie inimitable du grand Gargantua. Son choix eût été bientôt fait, si on eût proposé à Thiers d'être Rabelais ou roi de France. C'étaient là les petites pièces qui se jouaient à la suite du grand drame de La Trappe.

Une demoiselle Rose était venue à La Trappe. Thiers avait été chargé d'examiner cette demoiselle ; il lui demanda « si elle était mariée », elle répondit « qu'elle ne s'en souvenait pas ».

« C'était une vieille Gasconne, dit Saint-Simon, ou plutôt du Languedoc, qui avait le parler à l'excès, carrée, entre deux tailles, fort maigre, le visage jaune, extrêmement laid, des yeux très vifs, une physionomie ardente, mais qu'elle savait adoucir ; vive, éloquente, savante, avec un air prophétique qui imposait. Elle dormait peu et sur la dure, ne mangeait presque rien, assez mal vêtue, et qui ne se laissait voir qu'avec mystère. Cette créature a toujours été une énigme ; car il est vrai qu'elle était désintéressée, qu'elle a fait de grandes et surprenantes conversions, qui ont tenu. »

Six semaines durant, M. de La Trappe se défendit de voir Mlle Rose. Elle partit comme elle était venue.

La Bruyère fait ainsi le portrait d'un autre homme qui fréquentait La Trappe :

« Concevez, dit La Bruyère, un homme facile et doux, complaisant, traitable, et tout d'un coup violent, colère, fougueux, capricieux : imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un enfant en cheveux gris ; mais permettez-lui de se recueillir, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire sans qu'il y prenne part et

comme à son insu, quelle verve ! quelle élévation ! quelles images ! quelle latinité ! Parlez-vous d'une même personne ? me direz-vous. Oui, du même, de Théodas, et de lui seul. Il crie, il s'agite, il se roule à terre, il se relève, il tonne, il éclate, et du milieu de cette tempête il sort une lumière qui brille et qui réjouit ; disons-le sans figure, il parle comme un fou et pense comme un homme sage, dit ridiculement des choses vraies, et follement des choses sensées et raisonnables ; on est surpris de voir naître et éclore le bon sens du sein de la bouffonnerie, parmi les grimaces et les contorsions. Qu'ajouterai-je davantage ? Il dit et il fait mieux qu'il ne sait : ce sont en lui comme deux âmes qui ne se connaissent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui ont chacune leur tour ou leurs fonctions toutes séparées. Il manquerait un trait à cette peinture si surprenante si j'oubliais de dire qu'il est tout à la fois avide et insatiable de louanges, près de se jeter aux yeux de ses critiques, et dans le fond assez docile. »

Santeul, dont La Bruyère trace ainsi le portrait, allait à La Trappe et s'asseyait au chœur parmi les moines comme un petit sapajou.

« J'ai vu, dit Rancé à l'abbé Nicaise, les hymnes de M. de Santeul pour le jour de Saint-Bernard ; elles valent beaucoup mieux que les anciennes. Il y en a pourtant de ces anciennes qui, pour n'être pas si polies, ne laissent pas d'imprimer du respect et de la révérence. »

Santeul, allant à Dijon avec le prince de Condé, fut attaqué du mal dont il mourut. » Je loue Dieu de la patience qu'il a donnée à M. de Santeul, dit Rancé, dans un mal aussi douloureux que celui dont il a été attaqué. Tout ce qui part de sa plume a un caractère qui frappe et qui plaît tout ensemble ; je ne doute point qu'il ne se fasse remarquer dans ses derniers vers, qui peuvent être considérés comme une production de sa douleur. » Ce moine de Saint-Victor mourut à Dijon le 5 août 1697, à deux heures après minuit. Au même moment Ménage, qui ne le croyait pas si malade, s'amusait à faire des vers sur sa mort pour les lui montrer et le faire rire. Ayant fait un voyage à Cîteaux, Santeul y cherchait la Mollesse du Lutrin

« Elle y logeait autrefois, lui dit un moine, aujourd'hui c'est la Folie. »

Il ne manquait plus qu'un roi à La Trappe : il y vint ; il avait porté trois couronnes. Jacques II, chassé de son trône, avait débarqué sur les côtes de France, menant son fils naturel : personne ne fut frappé de cette confusion de mœurs ; Louis XIV donnait l'exemple. Les enfants illégitimes étaient alors fort considérés, excepté du prince d'Orange ; on lui voulait faire épouser Mlle de Conti (Mlle de Blois), fille de Mme de La Vallière ; il répondit :

« Les princes d'Orange ne sont pas accoutumés à épouser des bâtardes. »

En voyant Jacques II, on ne songea qu'à la générosité du roi sur le trône et au malheur du roi détrôné. De retour de son expédition d'Irlande, Jacques se vint consoler à La Trappe. Le canon qui l'avait chassé à La Boyne le repoussa parmi les morts : il y arriva le 21 novembre 1690. Les lieux communs sur le néant des grandeurs ne manquèrent pas aux banalités de l'éloquence : il y eut pourtant cela de vrai à l'adresse de Jacques, que sa piété était sincère. Rancé le conduisit à l'église. Le prince assista à ces complies si religieusement et si tristement chantées. Il partagea le repas commun, et demanda à l'abbé ce qui se passait dans la solitude. Le lendemain il communia, puis il parcourut entre deux étangs une chaussée où se promenait Bossuet avec Rancé. Jacques était un de ces oiseaux de mer que la tempête jette dans l'intérieur des terres. Il alla avec plusieurs gentilshommes de son ancienne cour visiter un solitaire jadis soldat de Louis XIV et qui s'était retiré dans les bois de La Trappe. » À quelle heure entendez-vous la messe ? dit le roi. — À trois heures et demie du matin, répondit l'ermite. — Comment pouvez-vous faire, dit lord Dumbarton, dans les temps de pluie et de neige où l'on ne peut distinguer les sentiers ? — Je rougirais, répondit le soldat, de compter pour quelque chose des peines légères qui se rencontrent dans le service que je tâche de rendre à mon Dieu, après que j'ai méprisé celles qui se pouvaient rencontrer dans le service que je rendais à mon roi. — Vous avez bien raison, dit Jacques, on

ne peut assez s’étonner qu’on fasse tant pour un roi de la terre et presque rien pour le roi du ciel.

— Mais, répondit lord Dumbarton, ne vous ennuie-t-il point dans cette solitude ? — Je pense à l’éternité. — Votre état, ajouta le roi, prenant la parole, est plus heureux que celui des grands vous mourrez de la mort des justes. » Puis il regarda le solitaire, comme s’il eût envié son bonheur. Ensuite le saluant, il lui dit :

« Adieu, monsieur ; priez pour moi, pour la reine et pour mon fils. » Le gentilhomme lui fit une profonde révérence ; et le roi regagna l’abbaye en passant par des prés bas et humides. Ce sont là de belles histoires : Dieu, un roi détrôné, un soldat devenu ermite.

Jacques II assista à une grand-messe du jour à la Maison-Dieu. Il se leva à l’Evangile, tira son épée, et la tint élevée pendant tout le temps qu’on chantait l’Evangile. C’était un droit qu’avait accordé la cour de Rome à la cour de Londres, lorsque les rois d’Angleterre reçurent du Saint-Siège le titre de défenseurs de l’Église catholique. Henri VIII, qui a détruit l’Église catholique en Angleterre, avait obtenu ce titre quand il eut composé son ouvrage contre Luther. Que de ruines ! Jacques II, se disant roi à La Trappe, reprenait dans un désert des droits que ne reconnaissait plus l’Angleterre ! Mais nous, avons-nous remporté ces victoires dont nos misérables générations lisent les noms, comme des vérités qui les regardent, gravés aux parois de l’Arc de Triomphe ? Les générations se disent héritières des grandeurs qui les ont précédées ; les barbares méprisaient souverainement ces Romains qui prétendent descendre des légions de l’empire, parce qu’ils traversaient les voies romaines que ces légions avaient construites et foulées.

La reine de la Grande-Bretagne visita à son tour la solitude. L’aumônier de S. M. écrivit le 2 juin 1692, à Rancé :

« Vous avez entièrement gagé le cœur de la reine par les saintes impressions que Dieu a faites, par votre ministère, sur le cœur du roi son époux : car elle m’a fait l’honneur de me dire plus d’une fois qu’elle ne pouvait assez louer Dieu des

grâces qu’il avait reçues à La Trappe. Il n’en fallait pas moins pour le soutenir dans les grandes et presque continuelles disgrâces qu’il a essuyées depuis si longtemps, et qui semblaient augmenter à un point de mettre toute sa vertu à l’épreuve. »

Le roi d’Angleterre revint à La Trappe avec le maréchal de Bellefonds, introducteur aux ruines ; il avait vu du rivage le combat de La Hogue. La Trappe méprisait le monde et contemplait des chutes d’empire qui justifiaient son mépris. On venait chercher dans cet abri des raisons d’aimer le désert.

« Le roi d’Angleterre, dit Rancé, soutint la perte de trois royaumes avec une constance comparable à tout ce que nous lisons de plus grand dans les histoires. Il parle de ses ennemis sans chaleur ; il garde une douceur dans toute sa conduite, qui ferait croire qu’il est dans le monde sans peine et sans affliction. La reine n’a point de sentiments qui ne soient conformes à ceux du roi son époux. Elle ne voit ce qu’on appelle les biens de ce monde que comme des lueurs qui ne font que passer et qui trompent ceux qui s’y arrêtent. »

Jacques II était un pauvre souverain ; mais Rancé prenait point de vue du ciel : qu’un homme soit rédimé au prix des plus grands malheurs, son rachat vaut mieux que tous ces malheurs ; qu’une révolution renverse un État ou en change la face, vous croyez qu’il s’agit des destinées du monde ? Pas du tout : c’est un particulier, et peut-être le particulier le plus obscur, que Dieu a voulu sauver : tel est le prix d’une âme chrétienne. Si des États sont bouleversés, c’est, dit l’apôtre, afin que les élus éprouvés parviennent à la gloire. Tout est pour les prédestinés, tout est subordonné à leur consommation ; et quand leur nombre sera rempli, on verra de nouveaux cieux et une nouvelle terre.

Telle est la fatalité chrétienne : la fatalité antique vient de l’objet extérieur, la fatalité chrétienne vient de l’homme ; je veux dire que le chrétien crée la nécessité par sa vertu ; il ne détruit pas le mal ; il en est le maître.

On gardait à La Trappe les portraits de Sa Majesté britannique ; il était conservé là dans son écrin d’oubli. Dans sa

jeunesse, Charles X vint apprendre à La Trappe la pénitence de Jacques II. La Trappe elle-même s'ensevelit sous ses ruines, puis elle a été déblayée ; mais que sert, après un demi-siècle, de relever un vaisseau naufragé, quand ceux qui l'avaient chargé de leur fortune et de leurs espérances ne sont plus ? Pendant ces jours de submersion que d'autres grandeurs ont disparu ! on ne s'arrête plus pour écouter les échos des vieux malheurs.

Après le roi d'Angleterre, Monsieur, frère du roi, vint visiter La Trappe. Dans l'enthousiasme de ce qu'il avait vu, il dit à Louis XIV « que la vie qu'on menait dans cette solitude n'édifiait pas seulement la France, mais toute l'Europe, et qu'il était avantageux à l'État de la maintenir ». Monsieur était tout le contraire de la sublimité ascétique. Il était fou du bruit des cloches ; il empoisonna peut-être sa première femme, Henriette d'Angleterre. Sa seconde femme fut Charlotte-Elisabeth, fille de Charles-Louis électeur de Bavière. Celle-ci, aussi laide que Henriette avait été agréable, était grossière : elle avait beaucoup d'esprit en allemand ; elle est connue par le cynisme avec lequel elle parle d'elle-même et du grand roi son beau-frère. Elle écrivait :

« Dans tout l'univers entier on ne peut, je crois, trouver de plus laides mains que les miennes ; mes yeux sont petits, j'ai le nez court et gros, les lèvres longues et plates, de grandes joues pendantes, une figure longue ; je suis très petite de stature ; ma taille et ma jambe sont grosses. » S'étant arrangée de cette façon, on peut juger qu'elle était à l'aise pour parler de son prochain ; une imagination romanesque était renfermé dans ce qu'elle appelle ce vilain petit laideron.

Le cardinal de Bouillon suivit Monsieur. » Sa naissance, dit Pellisson, ses mœurs, son esprit le rendaient digne d'être cardinal, et le roi cherchait à récompenser et à honorer par cette faveur les services du comte de Turenne dans la personne de son neveu. » Ce n'est pas l'opinion de Saint-Simon, qui maltraite fort le cardinal de Bouillon :

« Ses regards louches venaient se rejoindre et s'arrêter au bout de son nez. Dépouillé du cordon bleu par le roi, il le

portait sous ses habits. Exilé à Clauk, il passa chez les ennemis ; de là il retourna à Rome ; il y mourut délaissé, après avoir obtenu que les cardinaux conserveraient leur calotte sur la tête en parlant au pape. » Quand il passa à La Trappe, Rancé écrivait à l'abbé Nicaise :

« M. le cardinal de Bouillon est depuis trois jours ici ; il a vu de près tout ce qui s'y passe, il n'a rien vu qu'il n'ait approuvé et qui ne l'ait touché. Il s'en retourne demain. »

Le cardinal de Bouillon s'écriait en répondant à M. de Saint-Louis, qui lui tenait de bons propos à La Trappe :

« Point de mort, point de mort, Monsieur de Saint-Louis, je ne veux point mourir. » Le cardinal de Bouillon avait un frère, lequel disait de Louis XIV :

« Ce n'est qu'un vieux gentilhomme de campagne dans son château : il n'a plus qu'une dent, et il la garde contre moi. » Ce chevalier fit établir, sous la régence, un bal à l'Opéra. Le régent s'y montrait ivre, et le chevalier reçut pour ce service six milles livres de pension. On élargissait dans la bourse du peuple la déchirure par où devait passer la France.

Dans une lettre qui ne parvint à La Trappe qu'après la mort de Rancé, lord Perth mandait à l'abbé que Jacques avait dit avant d'expirer :

« Je n'ai rien quitté ; j'étais un grand pécheur : la prospérité m'aurait gâté le cœur, j'aurais vécu dans le désordre. » Jacques, plus heureux que Marie Stuart, nous a laissé sa dépouille : Marie, voyant s'éloigner les côtes de Normandie, s'écriait :

« Adieu, France, adieu ; je ne te reverrai plus ! » Le bourreau, en tranchant la tête à la reine d'Ecosse, lui enfonça d'un coup de hache sa coiffure dans la tête, comme un effroyable reproche à sa frivolité.

Boivin est un dernier des hommes du siècle avec qui Rancé eut affaire. Il écrivait le 18 octobre 1696 à l'abbé Nicaise :

« Je ne sais comment vous avez pu avoir l'arrêt du parlement de Rouen contre le sieur Boivin ; mais si vous connaissiez jusqu'où va sa violence et son emportement, vous auriez peine à croire qu'un homme d'étude comme lui put

tomber dans de si grands excès. » Le procès que Boivin eut avec La Trappe était pour une redevance de vingt-quatre sous, il dura douze ans, et coûta douze mille livres. » Je l'ai gagné pendant douze ans, écrivit Boivin, et je ne l'ai perdu qu'un seul jour. » Au reste Rancé, tout vieux et tout malade qu'il était, ne déclinait jamais le combat, mais aussitôt qu'il avait repoussé un coup, il plongeait dans la pénitence : on n'entendait plus qu'une voix au fond des flots, comme ces sons de l'harmonica produits de l'eau et du cristal, qui font mal.

Tel fut Rancé. Cette vie ne satisfait pas, il y manque le printemps : l'aubépine a été brisée lorsque ses bouquets commençaient à paraître. Rancé s'était proposé de courir le monde pour chercher des aventures. Qu'eût-il trouvé ? Les félicités qu'il se forgeait à Veretz ? Non : ces félicités étaient dans son âme. Supposez que prenant l'existence pour une ironie du ciel et que, devançant les idées de son époque, il eût rejeté cette existence, son sang eût à peine humecté quelques brins de bruyère. Si, s'embarrassant peu de l'avenir, il eût préféré des plaisirs à l'éternité, autre mécompte ; demain il n'aurait plus aimé.

Les hommes qui ont vieilli dans le désordre pensent que quand l'heure sera venue ils pourront facilement renvoyer de jeunes grâces à leur destinée, comme on renvoie des esclaves. C'est une erreur. On ne se dégage pas à volonté des songes ; on se débat douloureusement contre un chaos où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour se mêlent dans une confusion effroyable. Vieux voyageur alors, assis sur la borne du chemin, Rancé eût compté les étoiles en ne se fiant à aucune, attendant l'aurore, qui ne lui eut apporté que l'ennui du cœur et la difformité des jours. Aujourd'hui il n'y a plus rien de possible, car les chimères d'une existence active sont aussi démontrées que les chimères d'une existence désoccupée. Si le ciel eût mis au bras de Rancé les fantômes de sa jeunesse, il se fût tôt fatigué de marcher avec des Larves. Pour un homme comme lui il n'y avait que le froc ; le froc reçoit les confidences et les garde ; l'orgueil des années défend ensuite de trahir le secret, et la tombe le continue. Pour peu qu'on ait vécu, on a

vu passer bien des morts emportant leurs illusions. Heureux celui dont la vie est tombée en fleurs ! élégances de l'expression d'un poète qui est femme.

Ce que l'on serait souvent tenté de prendre dans Rancé pour les allures et les pensées d'un tout jeune homme n'était que le sentiment d'un vieillard décrépit qui ne marchait plus et dont la tête était enfoncée dans un froc, comme une de ces momies de moines que renfermaient les caveaux de quelques anciens monastères. Les os de Rancé s'étaient cariés ; il ne possédait plus que deux grands yeux où avait circulé la passion et où se montrait encore l'intelligence. Réduit à garder l'infirmerie, ses derniers moments approchaient ; il n'y avait personne pour porter la main sur le cœur de ce christ. Lorsque Jésus pria son Père d'éloigner de lui le calice, qui tenait son doigt sur le pouls du Fils de l'Homme, pour savoir si des larmes sanglantes venaient de la faiblesse humaine ou de l'épanouissement d'un cœur qui se fendait de charité ?

Les religieux se pressaient à sa porte ; il dicta une lettre dont le père abbé Jacques de La Cour leur fit lecture :

« Dieu, disait-il, connaît seul mes forces et la joie que j'aurais de vous voir ; cependant, quoique ce sentiment soit de mon cœur plus que jamais, je suis contraint de vous dire que, dans l'état où je me trouve, il m'est impossible de satisfaire à cette joie autant que je le voudrais. Priez pour moi, mes frères ; demandez à Dieu que si je vous suis encore bon à quelque chose, il me rende à la santé, sinon qu'il me retire de ce monde. »

On envoya chercher l'évêque de Séez, l'ami et le confesseur de Rancé. Rancé témoigna beaucoup de joie en l'apercevant ; il saisit la main du prélat, la porta à son front pour commencer le signe de la croix ; il fit ensuite une confession générale. Il supplia l'évêque de Séez d'obtenir la protection royale en faveur de la discipline monastique de l'abbaye, ajoutant que dans toutes les autres choses il souhaitait que La Trappe fût complètement oubliée.

Cette famille de la religion autour de Rancé avait la tendresse de la famille naturelle et quelque chose de plus ;

l’enfant qu’elle allait perdre était l’enfant qu’elle allait retrouver : elle ignorait ce désespoir qui finit par s’éteindre devant l’irréparabilité de la perte. La foi empêche l’amitié de mourir ; chacun en pleurant aspire au bonheur du chrétien appelé ; on voit éclater autour du juste une pieuse jalousie, laquelle a l’ardeur de l’envie, sans en avoir le tourment.

Rancé, apercevant un religieux qui pleurait, lui tendit la main, et lui dit :

« Je ne vous quitte pas, je vous précède. » Le Tasse avait adressé les mêmes mots aux frères qui l’environnaient à Saint-Onuphre. Rancé demanda d’être enterré dans la terre la plus abandonnée et la plus déserte : sur un champ de bataille où l’on n’entend plus de bruit, on voit sortir du sol les pieds de quelques soldats.

Job mourut dans le petit réduit qu’il s’était fait, comme le palmier dont les branches sont chargées de rosée. Rancé entretint le prélat de l’empressement que ses frères avaient mis à le soulager :

« Voilà, dit-il, comme Dieu a pris plaisir à me favoriser dans tous les temps de ma vie, et je n’ai été qu’un ingrat. » Le Père abbé Jacques de La Cour entrait dans ce moment ; Rancé lui dit :

« Ne m’oubliez pas dans vos prières, je ne vous oublierai pas devant Dieu. » Il chargea Jacques de La Cour de faire ses excuses au roi d’Angleterre : il avait commencé une lettre pour ce monarque exilé qu’il n’avait pas pu achever. La nuit suivante fut mauvaise ; Rancé la passa assis : il avait mis les sandales d’un religieux mort avant lui ; il allait achever le voyage qu’un autre n’avait pu finir.

L’évêque de Séez lui ayant demandé s’il avait toujours eu pour ses religieux la même charité :

« Oui, monseigneur, répondit le saint homme. Depuis quelques années, par la grâce de Dieu, je ne suis plus qu’un simple religieux comme les autres ; ils sont tous mes frères et ne sont plus mes enfants. S’il m’était permis de regretter la perte de ma voix, ma douleur serait de ne pouvoir leur faire entendre combien je les aime ; je les conserve au fond de mon

cœur, et j’espère le porter devant Dieu. » Sur les huit heures du soir Rancé se découvrit, il pria un frère de le mettre à genoux pour recevoir la bénédiction de son évêque, il fit une confession générale. L’évêque de Séez, dans son récit, qui est conservé, dit qu’il avait connu dans cette occasion plus qu’en aucune autre que ce grand homme avait reçu de Dieu un esprit élevé, vif, pénétrant, une âme simple et d’une candeur admirable.

Plus Rancé s’était avancé vers le terme, plus il était devenu serein, son âme répandait sa clarté sur son visage : l’aube s’échappait de la nuit. On présenta le crucifix au mourant. il s’écria : « O éternité ! quel bonheur ! » Et il embrassa le signe du salut avec la plus vive tendresse ; il baisa la tête de mort qui était au pied de la croix. En remettant cette croix à un moine, il remarqua que celui-ci ne l’imitait pas, il dit :

« Pourquoi ne baisez-vous pas la tête de mort ? c’est elle que finit notre exil et notre misère. » Rancé se souvenait-il de la relique que la tradition disait être placée auprès de lui ? Dans les âges les plus fervents, les chrétiens pratiquaient encore quelques rites du culte des faux dieux. Le lit de cendres était préparé ; Rancé le regarda tranquille avec une sorte d’amour, puis il s’aida lui-même à se coucher sur le lit d’honneur ; l’évêque de Séez dit :

« Monsieur, ne demandez-vous pardon à Dieu ? — Monsieur, répondit l’abbé je supplie Dieu très humblement du fond de mon cœur de me remettre mes péchés et me recevoir au nombre de ceux qu’il a destinés à chanter éternellement ses louanges. » Les forces venant à lui manquer, il s’arrêta. L’évêque dit :

« Monsieur, me reconnaissez-vous ? — Monsieur, répliqua l’abbé, je vous connais parfaitement ; je ne vous oublierai pas. » L’évêque de Séez s’étant enquis si l’on avait donné quelque chose au mourant pour le soutenir, l’abbé de Rancé fit lui-même la réponse. « Rien n’a manqué à l’attention de leur charité. » Il s’établit par les paroles de l’écriture un dernier dialogue entre l’agonisant et l’évêque.

L’Evêque. — Le Seigneur est ma lumière et mon salut.

L’Abbé. — Je mettrai en lui toute ma confiance.

L’Évêque. — Seigneur, c’est vous qui êtes mon protecteur et mon libérateur.

L’Abbé. — Ne tardez pas, mon Dieu, hâtez-vous de venir.

Ce furent les dernières paroles de Rancé. Il regarda l’évêque, leva les yeux au ciel, et rendit l’esprit. Il fut enterré dans le cimetière commun des religieux. Ainsi se consomma le sacrifice. Le repentir vous isole de la société, et n’est pas estimé à son prix. Toutefois l’homme qui se repent est immense : mais qui voudrait aujourd’hui être immense sans être vu ? Rancé arriva de sa hutte d’argile à la maison de Dieu, maison magnifique.

Rancé fut porté à l’église et placé sous la lampe. Son visage, qui avait paru décharné, parut vermeil et beau. Il demeura dans l’église depuis le 27 octobre jusqu’au 29. Les moines se tenaient debout ou fondaient en larmes : c’était à qui ferait toucher au corps des linges et des chapelets. Trente religieux chantaient les psaumes : des messes se célébraient successivement dans l’église. Lorsqu’on le mit dans la fosse, le chœur récitait ce verset du psaume CXXXI :

« C’est là que j’habiterai, parce que je l’ai choisi. » On l’inhuma dans le cimetière. Le pasteur fut placé au milieu de ses brebis. Des témoignages authentiques furent rendus à Rancé, qui pourraient servir aujourd’hui à sa canonisation. Il apparut après sa mort à diverses personnes dans une grande gloire. Les rois témoignèrent de leur douleur, soit qu’ils fussent tombés, soit qu’ils occupassent encore le trône. Jacques écrivait :

« J’irai dans votre sainte solitude pour l’amour de moi-même, pour m’encourager dans l’état où je suis et où Dieu me tient. »

« C’était une voix de tonnerre, dit le Père Le Nain, qui retentissait de tous côtés pour inspirer aux hommes le mépris du monde, le néant de ses grandeurs, la solidité des biens de la vie future. » Des conversions éclatantes s’opérèrent. Un religieux avait entendu dans son sommeil une sainte hostie qui criait :

« Tremblez, tremblez, tremblez ! »

Et il fut si saisi de terreur, qu'on fut longtemps à le faire revenir. Des épileptiques furent guéris en s'appliquant des linges qui avaient servi à la main malade du réformateur. Les certificats ont été conservés, et Rome n'aurait pas besoin d'une longue procédure pour le placer au rang des saints. Son cœur était dans le repos, et l'Esprit divin avait rempli son âme de splendeur.

Saint-Simon dit en s'interrompant :

« Ces mémoires sont trop profanes pour rapporter rien ici d'une vie aussi sublimement sainte. Je m'arrête tout court : tout ce que je pourrais ajouter serait ici trop déplacé. » Né le 9 janvier 1626, seize ans après la mort d'Henri IV, mort en 1700, quinze ans avant la mort de Louis XIV, Rancé avait été soixante-quatorze ans sur la terre, dont il avait vécu trente-sept dans la solitude, pour expier les trente-sept qu'il avait passés dans le monde.

Lorsqu'il disparut, une foule d'hommes fameux avaient déjà pris les devants, Pascal, Corneille, Molière, Racine, La Fontaine, Turenne et Condé : le vainqueur de Rocroi avait reçu de Bossuet sa dernière couronne. Bossuet, dont je vous ai déjà dit la mort, penchait vers sa ruine, qu'il avait annoncée avec une simplicité si magnifique. Ce siècle est devenu immobile comme tous les grands siècles ; il s'est fait le contemporain des âges qui l'ont suivi. On ne voit pas tomber quelques pierres de l'édifice sans un sentiment de douleur. Quand Louis XIV descend le dernier au cercueil, on est atteint d'un inconsolable regret. Parmi les débris du passé se remuaient les premiers nés de l'avenir : quelques renommées commençaient à poindre sous la protection d'un roi décrépit encore debout. Voltaire naissait ; cette désastreuse mémoire avait pris naissance dans un temps qui ne devait point passer : la clarté sinistre s'était allumée au rayon d'un jour immortel.

L'ouvrage de Rancé subsiste. Rancé s'est éloigné de sa solitude comme Lycurgue de la vallée de Lacédémone, en faisant promettre à ses disciples qu'ils garderaient ses lois jusqu'à son retour. Rancé est parti pour le ciel ; il n'est point

revenu sur la terre ; ses lois sont religieusement observées par son petit peuple. Les trappistes ont vu s'écouler autour d'eux les autres ordres ; ils ont vu passer la révolution et ses crimes, Bonaparte et sa gloire, et ils ont survécu ; tant il y avait de force dans cette législation surhumaine ! Les nouveaux cénobites de La Trappe sont parfaitement conformes à ceux qui habitaient ce désert en 1100 : ils ont l'air d'une colonie du moyen âge oubliée ; on croirait qu'ils jouent une scène d'autrefois, si en s'approchant d'eux on ne s'apercevait que ces acteurs sont des acteurs réels, que l'ordre de Dieu a transportés du XIe siècle jusqu'au nôtre. La cryptie de Sparte était la poursuite et la mort des esclaves ; la cryptie de La Trappe est la poursuite et la mort des passions. Ce phénomène est au milieu de nous, et nous ne le remarquons pas. Les institutions de Rancé ne nous paraissent qu'un objet de curiosité que nous allons voir en passant.

LES QUATRE STUARTS

François-René de Chateaubriand

(1845)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Partie I – Jacques Ier. 1603 – 1625

Partie II – Charles Ier. Depuis l'avènement de Charles Ier à la couronne jusqu'à la convocation du long parlement. 1625 – 1640

Partie III – Henriette-Marie de France

Partie IV – De l'ouverture du long Parlement au commencement de la guerre civile. 1640 – 1647

Partie V – Cromwell

Partie VI – Du commencement de la guerre civile à la captivité du roi. 1642 – 1647

Partie VII – Depuis la captivité du roi jusqu'à l'établissement de la république. 1647 – 1649

Partie VIII – Relation véritable de la mort du roi de la Grande-Bretagne, avec la harangue faite par Sa Majesté sur l'échafaud immédiatement avant son exécution

Partie IX – La république et le protectorat. 1649-1658

Partie X – Richard Cromwell. 1658 – 1660

Partie XI – Charles II. 1660 – 1685

Partie XII – Jacques II. 1685 – 1688

Partie I – Jacques Ier. 1603 – 1625

Il naquit sans doute dans la Grande-Bretagne en 1603, à l'avènement de Jacques Ier, plusieurs individus qui ne moururent qu'en 1688, à la chute de Jacques II : ainsi tout l'empire des Stuarts en Angleterre ne fut pas plus long que la vie d'un vieil homme. Quatre-vingt-cinq ans suffirent à la disparition totale de quatre rois qui montèrent sur le trône d'Elisabeth, avec la fatalité, les préjugés et les malheurs attachés à leur race.

Jacques, comme beaucoup de princes dévots, fut gouverné par des favoris : tandis qu'avec sa plume il combattait pour le droit divin, il laissait le sceptre à Buckingham, qui usait et abusait du droit politique : le favori prenait les vices de la royauté, dont le monarque retenait les vertus. Souvent les princes se plaisent à déléguer le pouvoir à un ministre dont ils reconnaissent eux-mêmes l'indignité ; imitant Dieu, dont ils se disent l'image, ils ont l'orgueil de créer quelque chose de rien.

Jacques expira sans violence dans le lit de la femme qui avait tué Marie d'Ecosse, de cette noble Marie, qui, selon une tradition, créa son bourreau gentilhomme ou chevalier ; de cette belle veuve de François de France, laquelle désira avoir la tête tranchée avec une épée à la française, raconte Etienne Pasquier. Le bourreau montra la tête séparée du corps, dit Pierre de L'Estoile, et comme en cette montre la coiffure chut en terre, on vit que l'ennui avait rendu toute chauve cette pauvre reine de quarante-cinq ans, après une prison de dix-huit. Mais Jacques n'en travailla pas moins à établir les principes qui devaient amener la fin tragique de Charles Ier : il mourut toujours tremblant entre l'épée qui l'avait effrayé dans le ventre de sa mère, et le glaive qui devait tomber sur la tête de son fils. Son règne ne fut que l'espace qui sépara les deux échafauds de Fotheringay et de Whitehall ; espace obscur, où

s'éteignirent Bacon et Shakespeare.

Jacques était auteur, et auteur non sans mérite. Son Basilicon Doron, qui servit de modèle à l’Eikon Basiliké, renfermait cette inutile leçon pour Charles son fils :

« Ne vous en rapportez point à des gens qui ont des intérêts à vous cacher les besoins de vos sujets, afin de vous tenir dans la dépendance, et qui ne portent jamais au souverain les plaintes publiques que comme des révoltes, donnant aux larmes du peuple les noms de désobéissance et de rébellion. »

Partie II – Charles Ier. Depuis l'avènement de Charles Ier à la couronne jusqu'à la convocation du long parlement. 1625 – 1640

Charles parvint à la puissance suprême rempli des idées romanesques de Buckingham et des maximes de l'absolu Jacques Ier. Mais Jacques n'avait défendu le droit divin que par la controverse ; sa vanité littéraire et sa modération naturelle avaient permis la réplique : de là était née la liberté des opinions politiques ; la liberté des opinions religieuses était déjà sortie de la lutte entre l'esprit catholique et l'esprit protestant.

De très bonne foi dans ses doctrines, Charles tenait des traditions paternelles que les privilèges de la couronne sont inaliénables, que le roi régnant n'en est que l'usufruitier, qu'il les doit transmettre intacts à son successeur.

La nation, au contraire, commençant à douter de l'étendue de ces privilèges, soutenait que le trône en avait usurpé une partie sur elle. Les premiers symptômes de division éclatèrent lorsque Charles voulut continuer la guerre allumée dans le Palatinat ; le parlement refusa l'argent demandé : avant d'accorder le subside, il prétendit obtenir la réparation des griefs dont il se plaignait ; il sollicitait surtout l'éloignement d'un insolent favori. Charles crut son autorité attaquée : il s'entêta à soutenir Buckingham, cassa le parlement, et leva, en vertu de certaines vieilles lois, des taxes arbitraires. Le reste de son règne s'écoula dans le même esprit.

Charles fit des efforts pour gouverner sans parlement ; mais la nécessité salutaire de la monarchie représentative, nécessité qui oblige le prince à la modération, afin d'opérer la

levée paisible de l'impôt, ramenait de force la couronne au principe constitutionnel. Plus le roi avait agi selon le bon plaisir, plus on exigeait de lui de garanties : il cédait ou s'emportait de nouveau, et ses concessions et ses emportements finissaient toujours par la reconnaissance de quelques droits. Dans ce conflit, de grands talents se formèrent, les limites de différents pouvoirs se tracèrent, le chaos politique se débrouilla : à travers beaucoup de passions on entrevit beaucoup de vérités, et quand les passions s'évanouirent, les vérités restèrent.

Buckingham, mignon de Jacques, et qui troubla les premières années du règne de Charles Ier, a fait plus de bruit dans l'histoire passée qu'il n'en fera dans l'histoire à venir, parce qu'il ne se rattache ni à quelque grand mouvement de l'esprit humain ni à quelque grand vice ou à quelque grande vertu dans la chaîne de la morale.

Buckingham était un de ces hommes comme il y en a tant, prodigue, débauché, d'une beauté fade, d'un orgueil démesuré, d'un esprit étroit et fou, un de ces hommes tout physiques, où la chair et le sang dominent l'intelligence. Le favori se croyait un général, et n'était qu'un soldat. Fanfaron de galanterie à la cour d'Espagne, insolent dans ses prétentions d'amour à la cour de France, et peut-être à celle d'Angleterre, il affectait des triomphes que souvent il n'avait pas obtenus.

Il est néanmoins remarquable que Buckingham brava impunément Richelieu, et que ces terribles parlementaires qui, quelque temps après, traînèrent à l'échafaud un grand homme, Strafford, souffrirent, bien qu'en l'accusant, les insolences d'un courtisan vulgaire. C'est qu'on pardonne plutôt à la puissance qu'au génie : reste à savoir encore si d'un côté Richelieu ne méprisa pas un aventurier, et si de l'autre il n'y avait pas dans le caractère impérieux et déréglé de Buckingham quelque chose qui sympathisât avec le caractère national anglais.

Cet homme fut assassiné (1628) de la main d'un autre homme qui n'était le vengeur de rien : Felton poignarda un extravagant patricien par une extravagance plébéienne.

Buckingham laissa deux fils : le cadet périt au milieu de la guerre civile, dans le parti de Charles Ier : l'aîné, devenu gendre de Fairfax, fut, sous Charles II, le chef de ce conseil connu sous le nom de la Cabale. Célèbre héréditairement par sa passion pour les femmes, il tua en duel le comte de Shrewsbury, tandis que la femme du comte, déguisée en page, tenait la bride du cheval de ce second Buckingham. Aussi désordonné que son père, mais d'un esprit brillant et cultivé, il écrivit des lettres, des poèmes, des satires, et travailla avec Butler à une comédie qui changea le goût du théâtre anglais.

Depuis l'avènement de Charles Ier au trône d'Angleterre jusqu'à la mort du duc de Buckingham, trois parlements avaient été convoqués : le premier ne vota qu'une somme insuffisante pour la continuation de la guerre continentale en faveur des protestants, et le second se montra infecté de l'esprit puritain. Déjà l'Angleterre était partagée en deux grandes factions appelées le parti de la cour et le parti de la campagne.

Charles, après avoir cassé le second parlement, ne tarda pas à être obligé d'en convoquer un troisième (17 mars 1628). Ce parlement posa la première pierre de la liberté constitutionnelle anglaise, en faisant passer la fameuse pétition des droits, bill qui tendait, en vertu des principes de la grande charte, à régler les pouvoirs de la couronne. Les communes furent rendues intraitables par leur victoire, et après des scènes violentes où quelques députés en vinrent aux mains, le roi se vit forcé de les renvoyer.

Buckingham assassiné, le troisième parlement dissous, douze années s'écoulèrent sans qu'aucun autre parlement fût appelé. Le conseil de Charles se composait alors de ministres qui présentaient un contraste et un mélange de mérite et d'incapacité.

Le garde des sceaux, sir Thomas Coventry, joignait à beaucoup d'érudition une éloquence simple et la science des affaires ; mais son caractère intègre manquait de cette chaleur qui crée des amis, et de ces passions qui font des disciples. Peu appuyé à la cour, il vit le mal s'accroître sans en avertir

son maître :

« Il eut le bonheur de mourir, dit Clarendon, dans un temps où tout honnête homme aurait désiré quitter la vie. »

Sir Richard Weston, premier lord de la trésorerie, avait montré dans un rang inférieur un esprit et un courage qui l'abandonnèrent au degré plus élevé du pouvoir : hautain et timide, prompt à l'insulte, prompt à trembler devant l'insulté, il ne laissa à sa famille qu'indigence et malheur.

Des vertus, du génie même et une grâce particulière faisaient remarquer le comte de Pembroke : on ne lui a reproché que sa passion pour les femmes, à laquelle il sacrifia des moments qu'il aurait dû donner aux adversités de son pays.

Le comte de Montgomery n'avait réussi à la cour que par sa belle figure et ses talents pour la chasse ; on ne l'eût pas aperçu dans un temps ordinaire. Sa médiocrité fut reprochée à Charles : dans les révolutions on fait un crime aux rois de ne pas s'entourer d'hommes égaux aux circonstances.

Un esprit agréable, un savoir universel, étaient le partage du comte de Dorset : il brilla également à la chambre des communes et dans la chambre héréditaire. Malheureusement son caractère fougueux le précipita dans des excès. Brave et passionné, il prodigua son temps à des amours sans honneur et son sang à des combats sans gloire.

Le comte de Carlisle ne profita de la faveur que pour jouir des plaisirs. Il avait aux affaires un talent naturel, qu'il n'employa jamais. Il mourut insouciant, sans avoir été atteint de l'orage qu'il écouta de loin.

Flatteur de Charles dans la prospérité, lord Hollande l'abandonna dans l'infortune ; lâcheté vulgaire, commune à tant d'âmes vulgaires : il devint un des boute-feux du parlement. Quand les factions commencent, elles saisissent au hasard leurs chefs ; elles plongent ensuite dans l'abîme les singes qu'elles avaient pris pour des hommes.

Enfin, l'archevêque de Cantorbéry ferme la liste des conseillers de Charles, dans les temps qui précédèrent les troubles. Il parut à la cour avec cette raideur de caractère qui

le rendit incapable de se plier aux circonstances. Haï des grands, dont il méprisait l'art et les moeurs, il n'eut pour se soutenir que l'autorité d'une vie sainte et la renommée d'une intégrité poussée jusqu'à la rudesse. De même qu'il dédaigna de s'abaisser devant la faveur des courtisans, il s'opposa aux excès du peuple, et de la persécution des intrigues il tomba dans la proscription des révolutions.

Charles, appuyé de ce conseil, régna l'espace de douze ans avec une autorité illimitée ; il n'en fit pas un mauvais usage sous le rapport administratif, mais il cherchait en théorie ce qui était devenu impossible en pratique, une monarchie absolue. Du gouvernement absolu au gouvernement arbitraire, la conversion est facile : l'absolu est la tyrannie de la loi, l'arbitraire est la tyrannie de l'homme.

Si l'Angleterre avait voulu souffrir la levée d'un impôt d'ailleurs fort modéré, elle eût vécu sous un assez doux despotisme. Charles avait des vertus domestiques, du courage, de la modération, de la probité ; mais on lui disputait, la loi à la main, tous ses actes : ils pouvaient être bons, mais ils n'étaient pas légaux. Une seule résistance amenait l'emploi de la force et un scandale. Au défaut du pouvoir parlementaire, les conseillers du monarque suscitèrent le pouvoir de la chambre étoilée, dont on augmenta les attributions : fatal auxiliaire de la couronne.

Le jugement rendu contre Hampden (1636) pour n'avoir pas voulu se soumettre à la taxe du shipmoney remua de plus en plus les esprits : une commotion religieuse ébranla l'Ecosse. Par ce concours de circonstances, qui produit le renouvellement des empires, le peuple d'Ecosse et celui d'Angleterre inclinaient au puritanisme au moment même où les évêques voulaient faire triompher l'Eglise anglicane, et prétendaient introduire quelque chose de la pompe catholique dans le culte protestant.

La nouvelle liturgie est repoussée (1637) à Edimbourg. La foule s'écrie : Le pape ! le pape ! l’antéchrist ! le royaume se soulève, et le covenant est signé.

C'est pourtant de cet acte fanatique, mystique, inintelligible,

exprimant dans un jargon barbare les idées les plus rétrécies, que sont émanées la liberté, la tolérance et la civilisation constitutionnelle d'Angleterre. C'est ainsi que des horribles comités de 1793 est pour ainsi dire sorti le pacte de notre nouvelle monarchie. Chaque trouble politique chez un peuple est fondé sur une vérité qui survit à ce trouble. Souvent cette vérité est confusément enveloppée dans des mots sauvages et dans des actions atroces ; mais dans les grands changements des Etats les mots et les actions passent ; le fait politique et moral qui reste d'une révolution est toute cette révolution. Quand celle-ci ne réussit pas, c'est qu'elle a été tentée ou trop tôt ou trop tard, en deçà ou au delà de l'époque où elle eût trouvé les choses et les hommes au degré de maturité propre à sa fructification.

Une assemblée générale de la nation écossaise succéda aux premiers troubles d'Edimbourg. L'épiscopat fut aboli (1638), et l'on commença des levées pour soutenir des opinions avec des soldats.

Sir Thomas Wentworth, membre du troisième parlement, avait fortement provoqué dans ce parlement la fameuse pétition des droits, mais lorsque le fondement de l'indépendance constitutionnelle eut été posé, Wentworth devint le soutien de la prérogative royale attaquée, comme il avait été le défenseur de la liberté populaire méconnue. Charles l'avait nommé pair d'Angleterre et vice-roi d'Irlande. Ce monarque, dans les circonstances difficiles où il se trouva engagé, consulta le nouveau lord Wentworth. Ce sujet fidèle donna à son souverain des conseils énergiques. Que sert de recommander la force à la faiblesse ?

Dans toute révolution, il y a toujours quelques moments où rien ne semblerait plus facile que de l'arrêter ; mais les hommes sont toujours faits de sorte, les choses arrangées de manière, qu'on ne profite jamais de ces moments. Au lieu de résister, Charles fit lui même un covenant, comme Henri III avait fait une ligue. Les covenantaires écossais traitèrent de satanique le covenant du roi. Après d'inutiles concessions, le roi réunit des troupes ; lord Wentworth lui fournit de l'argent, et

pouvait lui amener une seconde armée : il ne s'agissait que d'avancer ; Charles recula : il conclut une trêve (17 juin 1639), lorsqu'il était assuré d'une victoire.

Bientôt les Ecossais reprirent les armes. Lord Wentworth, créé comte de Strafford, voulait qu'on portât la guerre dans le coeur du royaume rebelle, et qu'on assemblât un parlement anglais : Charles ne suivit que la moitié de ce conseil.

On aurait pu croire que ce quatrième parlement, rassemblé après un intervalle de douze années, éclaterait en justes reproches : Strafford le ménagea avec tant d'habileté, que les communes se montrèrent d'abord assez dociles. Elles étaient divisées en trois partis : les amis du roi, les partisans de la monarchie constitutionnelle, et les puritains : ceux-ci voulaient un changement radical dans les lois et la religion de l'Etat ; ces trois partis furent cependant au moment de se réunir pour voter les subsides. La trahison du secrétaire d'Etat, sir Henry Vane, que protégeait la reine, perdit tout.

Le roi et le parlement, également trompés par ce ministre, se crurent brouillés, lorsqu'ils s'entendaient. Charles, avec sa précipitation accoutumée, s'imaginant qu'on lui allait refuser les subsides, fit pour la dernière fois usage d'une prérogative dont il avait abusé. Il cassa encore ce quatrième parlement (5 mai 1640), lequel devait être suivi de l'assemblée qui brisa à son tour la couronne.

À l'instigation des puritains, les Ecossais, ayant envahi de nouveau l'Angleterre, surprirent les troupes du roi à Newborn. Charles, arrivé à York pour repousser les Ecossais, manda un grand conseil des pairs. Il lui déclara tout à coup que la reine désirait la réunion d'un cinquième parlement.

Arrêtons-nous ici pour parler de cette reine dont l'influence fut si grande sur la destinée de Charles Ier son mari, et sur celle de Jacques II son fils.

Partie III – Henriette-Marie de France

Sixième enfant et troisième fille de Henri IV, Henriette-Marie naquit le 25 novembre 1609, six mois avant l'assassinat de son père, et mourut vingt ans après le meurtre de son mari. Elle fut tenue sur les fonts de baptême par le nonce qui devint pape sous le nom d'Urbain VIII. Elle épousa Charles, roi d'Angleterre (11 mai 1625). Le contrat de mariage, rédigé sous les yeux du pape, contenait des clauses favorables à la religion catholique. Henriette-Marie arriva en Angleterre avec les instructions de la mère Madeleine de Saint-Joseph, carmélite, et sous la conduite du père Bérulle, accompagné de douze prêtres de la nouvelle congrégation de l'Oratoire : ceux-ci, renvoyés en France, furent remplacés par douze capucins. Rien ne pouvait être plus fatal à Charles Ier que le hasard de cette union catholique, d'ailleurs si noble, dans le siècle du fanatisme puritain. La haine populaire se tourna d'abord contre la reine, et rejaillit sur le roi.

Il est impossible de pénétrer aujourd'hui dans le secret des raisons qui firent agir Henriette-Marie au commencement des troubles de la Grande-Bretagne : on la trouve placée dans l'intérêt parlementaire jusqu'au moment de l'explosion de la guerre civile ; elle protège sir Henry Vane, qui brouilla le roi et le quatrième parlement ; elle demande la convocation de ce long parlement, qui conduisit Charles à l'échafaud ; elle arrache au roi la confirmation de l'arrêt qui frappa Strafford ; ce fut par sa protection que le conseil du roi se remplit des ennemis ou des adversaires de la couronne.

Henriette-Marie était-elle en mésintelligence domestique avec le roi, comme le prétendaient les parlementaires ? Bossuet laissa entendre quelque chose d'une division secrète. » Dieu, dit-il, avait préparé un charme innocent au roi

d'Angleterre dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection, car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés, etc. » Il n'y a plus aujourd'hui de doute sur le genre de division qui régna un moment entre Charles et Henriette-Marie : élevée dans une monarchie absolue, dans une religion dont le principe est inflexible, dans une cour où l'on passe tout aux femmes, dans un pays où l'humeur est mobile et légère, Henriette fut d'abord un enfant capricieux, qui prétendit à la fois faire dominer sa volonté, sa religion et son humeur. Les prêtres, les femmes et les gentilshommes qu'elle avait amenés avec elle voulaient les uns exercer leur culte dans tout son éclat, les autres établir leurs modes et se moquer des usages d'une cour barbare. Charles, accablé de toutes ces querelles, renvoya en France la suite de la reine. Il se plaint de la conduite d'Henriette-Marie dans des instructions pour la cour de France, datées du 12 juillet 1626.

« Le roi de France et sa mère n'ignorent pas, dit-il, les aigreurs et les dégoûts qui ont eu lieu entre ma femme et moi, et tout le monde sait que je les ai supportés jusqu'ici avec beaucoup de patience, croyant et espérant toujours que les choses iraient mieux, parce qu'elle était fort jeune, et que cela venait plutôt des mauvais et artificieux conseils de ses domestiques, qui n'avaient que leur propre intérêt en vue, que de sa propre inclination. En effet, lorsque je me rendis à Douvres pour la recevoir, je ne pouvais pas attendre plus de marques de respect et d'affection qu'elle n'en fit paraître en cette occasion. La première chose qu'elle me dit fut que, comme elle était jeune et qu'elle venait dans un pays étranger, dont elle ignorait les coutumes, elle pourrait ainsi commettre quantité d'erreurs, et qu'elle me priait de ne me point fâcher contre elle pour les fautes où elle pourrait tomber par ignorance, jusqu'à ce que je l'eusse instruite de la manière de les éviter... Mais elle n'a jamais tenu sa parole. Peu de temps après son arrivée, Mme de Saint-Georges... mit ma femme de si mauvaise humeur contre moi, que depuis ce temps-là on ne peut pas dire qu'elle en ait usé envers moi deux jours de suite

avec les égards que j'ai mérités d'elle...[2675]

« Je ne prendrai pas la peine de m'arrêter à quantité de petites négligences, comme le soin qu'elle prend d'éviter ma compagnie, si bien que lorsque j'ai à lui parler de quelque chose, il faut que je m'adresse d'abord à ses domestiques, autrement je suis assuré d'avoir un refus ; son peu d'application à l'anglais et d'égards pour la nation en général. Je passerai de même sous silence l'affront qu'elle me fit avant que j'allasse à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement ; on n'en a déjà que trop discouru, et vous en avez l'auteur sous vos yeux en France... Après avoir donc supporté si longtemps avec patience les chagrins que je reçois de ce qui devait faire ma plus grande consolation, je ne saurais plus souffrir autour de ma femme ceux qui sont la cause de sa mauvaise humeur, et qui l'animent contre moi ; je devrais les éloigner, quand ce ne serait que pour une seule chose, pour l'avoir engagée à aller en dévotion à Tiburn ».[2676]

On ne peut donc attribuer la mésintelligence de Charles et d'Henriette qu'à une sorte d'incompatibilité d'humeur entre les deux époux. Si le temps et l'adversité l'affaiblirent, la vie de Charles ne fut pas assez longue pour la faire entièrement disparaître. Charles avait quelque chose de doux, de facile et d'affectueux dans le caractère ; sa femme était plus impérieuse, et l'on s'apercevait qu'elle avait un certain mépris pour la faiblesse de Charles. La reine était charmante : quoiqu'elle fût née d'un sang et dans une cour qui n'abondait pas en austères vertus, les républicains mêmes n'osèrent calomnier ses moeurs. Nous avons des portraits d'elle laissés par lord Kensington, par Ellis et Howel. Un des historiens français de sa vie nous la dépeint ainsi au moment de son mariage :

« Elle n'avait pas encore seize ans. Sa taille était médiocre, mais bien proportionnée. Elle avait le teint parfaitement beau, le visage long, les yeux grands, noirs, doux, vifs et brillants, les cheveux noirs, les dents belles, la bouche, le nez et le front grands, mais bien faits, l'air fort spirituel, une extrême délicatesse dans les traits, et quelque chose de noble et de

grand dans toute sa personne. C'était de toutes les princesses ses sœurs celle qui ressemblait le plus à Henri IV, son père : elle avait comme lui le coeur élevé, magnanime, intrépide, rempli de tendresse et de charité, l'esprit doux et agréable, entrant dans les douleurs d'autrui et compatissant aux peines de tout le monde. »

Les historiens anglais la représentent petite et brune, mais remarquable par la beauté de ses traits et l'élégance de ses manières.

Charles aimait Henriette avec passion : il ne paraît pas qu'elle éprouvât pour lui le même degré de tendresse ; et pourtant, tandis qu'il ne lui témoignait aucune inquiétude, c'était elle qui se plaignait et qui semblait un peu jalouse. Dans les lettres de Charles, imprimées par ordre du parlement, respire le sentiment le plus touchant d'amour pour Henriette.

Le 13 février 1643, il lui mande :

« Je n'avais pas éprouvé jusqu’ici combien il est quelquefois heureux d'ignorer, car je n'ai appris le danger que tu as couru en mer par la violence de la tempête que lorsque j'avais déjà la certitude que tu en étais heureusement échappée... L'effroi que m'a causé ce danger ne se calmera pas jusqu'à ce que j'aie eu le bonheur de te voir, car ce n'est pas à mes yeux la moindre de mes infortunes que tu aies couru pour moi un si grand péril, et tu m'as témoigné en ceci tant d'affection, qu'il n'y a chose au monde qui me puisse jamais acquitter, et des paroles beaucoup moins que toute autre chose ; mais mon coeur est si rempli de tendresse pour toi et d'une impatience passionnée de reconnaissance envers toi, que je n'ai pu m'empêcher de t'en dire quelques mots, laissant à ton noble coeur le soin de deviner le reste. »[2677]

Il lui écrit d'Oxford, le 2 janvier 1645 :

« En déchiffrant la lettre qui arriva hier, je fus bien surpris d'y trouver que tu te plains de ma négligence à t'écrire... Je n'ai jamais manqué aucune occasion de te donner de mes nouvelles... Si tu n'as point la patience de t'interdire un jugement défavorable sur mes actions jusqu'à ce que je t'en aie marqué les véritables motifs, tu cours souvent risque

d'avoir le double chagrin d'être attristée par de faux rapports et d'y avoir cru trop vite. Ne m'estime qu'autant que tu me verras suivre les principes que tu me connais. »

Charles lui écrit du même lieu, le 9 avril de la même année :

« Je te gronderais un peu, si je pouvais te gronder, sur ce que tu prends trop tôt l'alarme. Songe, je te prie, puisque je t'aime plus que toute autre chose au monde, et que ma satisfaction est inséparablement unie avec la tienne, si toutes mes actions ne doivent avoir pour but de te servir et de te plaire... L'habitude de ta société m'a rendu difficile à contenter ; mais ce n'est pas une raison pour que tu m'en plaignes moins, toi le seul remède à cette maladie. Le but de tout ceci est de te prier de me consoler par tes lettres le plus souvent qu'il te sera possible. Et ne crois-tu pas que les détails de ta santé soient des sujets agréables pour moi, quand même tu n'aurais pas autre chose à m'écrire ? N'en doute pas, ma chère âme, ta tendresse est aussi nécessaire à la consolation de mon coeur que ton secours à mes affaires. »

Lorsqu'on songe que Charles épanchait ainsi son coeur au milieu des horreurs de la guerre civile, au moment de tomber entre les mains de ses ennemis, on est profondément attendri.

La reine, un an auparavant, lui écrivait d'York, le 30 mars, ces paroles un peu rudes :

« Souvenez-vous de ce que je vous ai écrit dans mes trois dernières lettres, et ayez plus de soin de moi que vous n'en avez eu jusqu’ici, ou faites semblant du moins d'en prendre davantage, afin qu'on ne s'aperçoive pas de votre négligence à mon égard. »

Charles crut devoir déclarer, en mourant, à sa jeune fille, la princesse Elisabeth, qu’il avait toujours été fidèle à la reine, et la lettre d'adieux qu'il écrivit à celle-ci se terminait par ces mots :

« Je meurs satisfait, puisque mes enfants sont auprès de vous. Votre vertu et votre tendresse me répondent du soin que vous aurez de leur conduite. Je ne puis vous laisser des gages plus chers et plus précieux de mon amour. Je bénis le ciel de faire tomber sa colère sur moi seul. Mon coeur est plein pour

vous de la même tendresse que vous y avez toujours vue. Je vais mourir sans crainte, me sentant fortifié par le souvenir de la fermeté d'âme que vous m'avez fait paraître dans nos périls communs. Adieu, madame, soyez persuadée que jusqu'au dernier moment de ma vie je ne ferai rien qui soit indigne de l'honneur que j'ai d'être votre époux.[2678] »

Cette dernière lettre de Charles, qui n'est pas assez connue, montre que ses sentiments intimes étaient aussi nobles et peut-être encore plus touchants que ceux qu'il fit éclater sur l'échafaud.

On peut reprocher à Henriette-Marie du penchant à l'intrigue, penchant qu'elle tenait du sang des Médicis ; elle se livra aussi à des moines sans prudence et à des favorites qui la trahirent. Elle avait le courage du sang ; le courage politique lui manquait quelquefois : et quand les orages populaires grondaient, quoique femme de tête et de coeur, elle donnait des conseils pusillanimes. Bienfaisante et magnanime, elle fit souvent accorder la liberté et la vie à ses ennemis. Elle ne voulait pas même connaître le nom de ses calomniateurs. » Si ces personnes me haïssent, disait-elle, leur haine ne durera peut-être pas toujours, et s'il leur reste quelque sentiment d'honneur, ils auront honte de tourmenter une femme qui prend si peu de précaution pour se défendre. » Les infortunes d'Henriette-Marie avaient été pour ainsi dire prédites par François de Sales, qui reste à notre histoire au triple titre de saint, d'homme illustre et d'ami de Henri IV.

Quoi qu'il en soit des altercations religieuses et domestiques qui troublèrent la paix intérieure de Charles et d'Henriette ; quoi qu'il en soit des causes qui amenèrent la liaison, jusqu'à présent inexplicable, de la reine et des premiers parlementaires, quand les malheurs de Charles éclatèrent, la fille du Béarnais retrouva comme lui dans la guerre civile le courage et la vertu.

Lorsqu'en 1625 elle alla recevoir la couronne de la Grande-Bretagne, la reine Marie de Médicis sa mère, la reine Anne d'Autriche sa belle soeur, l'accompagnèrent jusqu'à Amiens. Toutes les villes sur son passage lui rendaient des honneurs

extraordinaires : par une pompe digne de la royauté chrétienne, les prisons étaient ouvertes à son arrivée, et elle voyait devant elle une infinité de malheureux qui la remerciaient de leur liberté et la comblaient de bénédictions. Les trois reines se quittèrent à Amiens. Vingt vaisseaux qui attendaient Henriette de France à Boulogne la transportèrent à Douvres : elle fut reçue au bruit de l'artillerie et aux acclamations du peuple. Il y eut des combats à la barrière, des jeux et des courses de bagues.[2679]

Quand la reine d'Angleterre revint en France, en 1644, elle y rentra en fugitive ; les prisons ne s'ouvraient plus par le charme de son sceptre ; elle se dérobait elle-même aux prisons. Voyageant d'un royaume à l'autre, échappant à des tempêtes pour arriver à des combats, quittant des combats pour retrouver des tempêtes, Henriette était saisie par la fatalité qui poursuivait les Stuarts. On vit cette courageuse femme, canonnée jusque dans la maison qui lui servait d'abri contre les flots, obligée de passer la nuit dans un fossé où les boulets la couvraient de terre. Une autre fois, le vaisseau qui la portait étant près de périr, elle dit aux matelots ce mot, qui rappelle celui de César :

« Une reine ne se noie pas. »

Libre d'esprit au milieu de tous les dangers, elle écrivait au roi, de Newark, le 27 juin 1643 :

« Tout ce qu'il y avait actuellement de troupes à Nottingham s'est rendu à Leicester et à Derby, ce qui nous fait croire qu'elles ont dessein de nous couper le passage... J'emmène avec moi trois mille hommes d'infanterie, trente compagnies de cavalerie ou de dragons, six pièces d'artillerie et deux mortiers. Henri Germyn, en qualité de colonel de mes gardes, commande toutes ces forces ; il a sous lui sir Alexandre Lesley qui commande l'infanterie, Gérard la cavalerie, et Robert Legg l'artillerie ; Sa Majesté est madame la généralissime, pleine d'ardeur et d'activité ; et en cas que l'on en vienne à une bataille, j'aurai à commander cent cinquante chariots de bagages. »[2680]

Après de nouveaux revers, privée de presque toute

assistance dans la petite ville d'Exeter, que le comte d'Essex se préparait à assiéger, elle mit au monde, le 16 juin 1644, sa dernière fille.

À peine accouchée, elle fut forcée de fuir de nouveau, n'ayant pour toute aide que son confesseur, un gentilhomme et une de ses femmes, qui avaient de la peine à la soutenir, à cause de son extrême faiblesse. Elle avait été obligée d'abandonner à Exeter sa fille nouvellement née : c'était cette princesse prisonnière dix-sept jours après sa naissance, cette princesse frappée par la mort à Saint-Cloud dans toute la fleur de la beauté et de la jeunesse, cette duchesse d'Orléans, cette seconde Henriette, que la gloire de Bossuet devait atteindre comme la première.

Une cabane déserte, à l'entrée d'un bois, s'offrit à la fuite d'Henriette-Marie. Elle y demeura cachée pendant deux jours. Elle entendit défiler les troupes du comte d'Essex qui parlaient de porter à Londres la tête de la reine, laquelle tête avait été mise à prix pour une somme de 6 000 liv. sterl.

Henriette, arrivée à Plymouth à travers mille périls, s'embarque pour l'île de Jersey ; l'amiral Batty la poursuit. Alors, comme la femme de Saint Louis, elle fait promettre à un capitaine de la tuer et de la jeter dans la mer avant qu'elle tombât aux mains de ces infidèles d'une nouvelle sorte. Elle aborde avec quelques matelots parmi des rochers sur la côte de la Basse-Bretagne ; les paysans, prenant ces étrangers pour des pirates, s'arment contre eux ; Henriette-Marie se fait reconnaître, part pour Paris, arrive au Louvre, et tombe dans de nouveaux malheurs.

Outragée par des libelles jusque sur le continent, elle tombait des mains de la populace féroce de Londres dans celles de la populace insolente de Paris. Ballottée entre deux guerres civiles, sur les bords de la Tamise elle rencontre les crimes sérieux des révolutions, sur les rivages de la Seine les pasquinades sanglantes de la Fronde ; là le drame de la liberté, ici sa parodie. Les bouchers et les boulangers d'Angleterre veulent tuer Henriette-Marie dans le palais des Stuarts ; les bouchers et les boulangers de France lui refusent des aliments

dans le palais des Bourbons, oubliant que leurs pères avaient été nourris par celui dont ils dédaignaient de nourrir la fille.

« Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, dit le cardinal de Retz, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de Mademoiselle, sa fille, qui a été depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette ; la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu... La postérité aura peine à croire qu'une petite-fille d'Henri le Grand ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre et sous les yeux d'une cour de France. »

Elle était souvent obligée de se promener des après-dînées entières dans les galeries du Louvre pour s'échauffer... Elle appréhendait non seulement les insultes du peuple de Paris, mais la dureté de ses créanciers... Les Parisiens ne la pouvaient souffrir, et un jour que le roi Charles II, son fils, se promenait sur une terrasse qui donnait du côté de la rivière, quelques mariniers lui firent des menaces ; ce qui l'obligea de se retirer, de peur de les aigrir davantage par sa présence. [2681]

Triste et extraordinaire complication et ressemblance de destinée ! Henriette-Marie, en 1639, avait reçu à Whitehall sa mère exilée, Marie de Médicis. Les habitants de Londres, déjà soulevés contre la reine d'Angleterre, se portèrent à des excès contre l'ancienne reine de France. La fille de Henri IV, qui se défendait à peine contre la haine publique, fut obligée de demander une garde pour protéger la veuve de Henri IV : et Anne d'Autriche fut impuissante, à son tour, dans Paris, pour mettre à l'abri la soeur fugitive de Louis XIII et la tante de Louis le Grand.

Une fausse nouvelle parvint d'abord à la reine d'Angleterre sur la catastrophe du 30 janvier 1649 : le bruit courut que Charles Ier avait été délivré sur l'échafaud par le peuple ; mais la lettre d'adieu de l'infortuné monarque, qui fut remise à Henriette le 9 février, dans le couvent des Carmélites à Paris, la tira d'erreur ; elle s'évanouit. Le lendemain, Mme de Motteville la vint complimenter de la part de la reine régente.

Le malheur donnait le droit à la reine d'Angleterre de faire des leçons : elle chargea Mme de Motteville de dire à Anne d'Autriche « que le roi son seigneur (Charles Ier) ne s'était perdu que pour n'avoir jamais su la vérité... que le plus grand des maux qui pouvaient arriver aux rois, et celui qui seul dévorait leurs empires, était d'ignorer la vérité. »

Cette insistance d'Henriette n'expliquerait-elle pas son premier penchant pour les parlementaires, et son antipathie pour Strafford, dont elle trouvait peut-être l'esprit trop absolu ? Elle ajouta dans cette conversation « qu'il fallait prendre garde à irriter les peuples ». Si Charles Ier ne s'était perdu que pour n'avoir pas connu la vérité, au dire de la reine, cette reine ne partageait donc pas l'entêtement du roi sur l'étendue de la prérogative ? Elle aimait les parlements : lorsqu'elle songea à quitter l'Angleterre avec Marie de Médicis, sa mère, les deux chambres lui présentèrent une humble pétition pour la supplier de ne pas s'éloigner. Henriette répondit en anglais par un gracieux discours qu'elle resterait, et qu'il n'y avait point de sacrifices que le peuple ne pût attendre d'elle.[2682]

Après la mort de son mari, elle se donna le surnom de reine malheureuse, et elle porta le deuil toute sa vie.

L'épreuve la plus rude que cette reine eut à soutenir fut de solliciter un douaire de veuve auprès de l'homme qui l'avait faite veuve : Cromwell répondit au cardinal Mazarin qu'Henriette de France n'avait jamais été reconnue reine d'Angleterre. Cette réponse sauvage, qui transformait en concubine d'un prince étranger la fille d'un de nos plus grands rois, étonne moins que la demande même de cette petite-fille de Jeanne d'Albret. Lorsque Henriette apprit ce refus, elle dit noblement :

« Ce n'est pas à moi, c'est à la France que cet outrage s'adresse. » Telle était en effet l'abjection où la politique d'un ministre sans honneur avait alors réduit notre patrie. Mazarin était descendu jusqu'à se faire l'espion de Cromwell auprès de la famille royale exilée : ce fait résulte d'une lettre de Cromwell, qui n'était lui-même qu'un grand espion couronné et armé.

Quelque temps auparavant, Henriette-Marie avait été forcée de demander au parlement de Paris ce qu'elle appelait une aumône.

Retirée à Chaillot, chez les soeurs de la Visitation, établies dans une maison bâtie par Catherine de Médicis, Henriette devint bigote : il est assez curieux de lire que Port-Royal lui avait offert de l'argent et un asile. Dans les histoires de sa vie, tristes sont ces petits contes de religieux et de religieuses, ces conseils de nonnes qui parlent des plus grands événements dont elles entendent à peine le bruit, qui jugent du fond de leurs cellules les choses de la politique, et qui, immobiles dans leurs saints déserts, ne s'aperçoivent même que le monde marche et passe au pied des murs de leur cloître. Henriette-Marie essaya de rendre ses enfants à l'Eglise romaine. Charles II, indifférent à tout principe, préféra sa couronne à sa foi : il ne se fit catholique qu'en mourant, lorsqu'il n'avait plus rien à perdre des biens de la terre. Le duc de Glocester et la princesse d'Orange restèrent zélés protestants ; le duc d'York seul (Jacques II) reçut des impressions qui le devaient ramener un jour à Paris, pour y mourir dépouillé comme sa mère. La princesse Henriette, depuis duchesse d'Orléans, fut élevée dans la religion romaine.

À la restauration de Charles II, la veuve de Charles Ier passa en Angleterre, et ne put se résoudre à y demeurer. Elle ne connaissait plus personne ; elle allait pleurant dans les palais de Whitehall, de Saint-James et de Windsor, poursuivie qu'elle était par quelques souvenirs. Après avoir vu mourir deux de ses enfants (la princesse d'Orange, veuve de vingt-six ans, et le duc de Glocester), elle s'embarqua avec sa fille Henriette pour revenir en France. Son vaisseau échoua ; Henriette fut saisie d'une rougeole dangereuse, et resta, soignée par sa mère, un mois entier à bord du vaisseau. La compagne éprouvée de l'infortuné Charles maria Henriette au duc d'Orléans, et reçut à Chaillot le bref de la béatification de saint François de Sales : dernières grandeurs de la terre et du ciel qui la visitèrent dans la solitude.

Vers l'an 1663, Henriette-Marie fit un dernier voyage à

Londres. Enfin, rentrée pour toujours dans sa patrie, elle tomba malade à Sainte-Colombe, petite maison de campagne située à peu de distance de la Seine. Un grain d'opium qu'elle prit la plongea dans un sommeil dont elle ne se réveilla plus. Elle expira vers minuit, le 10 septembre 1669. Un historien dit qu’elle avait fait un saint usage de ses maux. Bien que son corps fut porté à Saint-Denis et son coeur à la Visitation de Chaillot, elle serait morte oubliée si Bossuet ne s'était emparé de ce grand débris de la fortune pour le façonner à la manière de son génie.

Le grand orateur, en envoyant l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et de madame Henriette à l'abbé de Rancé, lui écrivait :

« J'ai laissé ordre de vous faire passer deux oraisons funèbres qui parce qu'elles font voir le néant du monde peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tous cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes. »

Partie IV – De l'ouverture du long Parlement au commencement de la guerre civile. 1640 – 1647

Ce fut donc par l'avis de la reine que Charles Ier annonça au conseil des pairs réunis à York la convocation d'un parlement.

Pour ne s'occuper que des affaires intérieures, il se fallait débarrasser des Ecossais. En vain Strafford s'opposa au traité déshonorant que l'on conclut avec eux ; en vain il montra, par une action hardie, combien il était facile de les vaincre ; le roi n'écouta rien, et se hâta de revenir à Londres. Le quatrième parlement avait été dissous le 5 mai 1640, et le 3 novembre de la même année s'ouvrit cette cinquième assemblée, si fameuse dans l'histoire sous le nom du long parlement.

Charles avait passé douze années sans appeler les communes ; il s'était hâté, après ce laps de temps, de les disperser de nouveau ; on ne s'étonne donc pas de voir, par une réaction naturelle, les communes, irritées, établir le bill des parlements triennaux, enlever au roi le pouvoir de proroger ces parlements et de les dissoudre ; par ce seul acte, la monarchie constitutionnelle était changée en une démocratie royale. Le monarque qui avait tant combattu pour la prérogative lorsqu'elle n'était pas virtuellement attaquée l'abandonna au moment même où on lui porta les plus rudes coups.

Désespérant d'être utile à un prince si faible, Strafford avait voulu se retirer du ministère ; Charles retint le conseiller fidèle qui, ne le pouvant plus servir, se dévoua.

Un dessein tout à fait digne du caractère déterminé de Strafford avait été conçu : le ministre voulait dénoncer au parlement même les membres de ce parlement qui avaient appelé l'armée écossaise en Angleterre. Les preuves de l'appel

existaient ; mais ceux que Strafford prétendait le devancèrent. Pym présenta, au nom des communes, à la barre de la chambre des pairs, une accusation de haute trahison contre Strafford, qui fut immédiatement saisi et envoyé à la Tour.

Charles alors, croyant adoucir les communes, consentit à tout ce qu'elles voulurent entreprendre contre l'autorité de la couronne ; mais en renonçant, comme on vient de le dire, au pouvoir de dissoudre le parlement, il se priva du moyen le plus sûr de sauver son ami.

Les chefs du parti étaient, dans la chambre des lords, le duc de Bedford, lord Say, lord Mandeville et le comte d'Essex.

Le duc de Bedford jouissait d'un revenu immense, qui provenait en grande partie des confiscations dont la couronne avait doté sa famille. Il avait ce commun bon sens que le vulgaire prend pour de la sagesse : orgueilleux d'une richesse de mauvaise origine, et d'une raison suffisante pour vaquer aux intérêts ordinaires de la vie, regardant les bienfaits des cours, non comme une faveur, mais comme un tribut payé à sa puissance, Bedford, si zélé pour le régime légal, et dont les biens étaient les iniques présents de l'arbitraire, se réservait, au jour du malheur, le droit d'être ingrat.

Lord Say, violent puritain, n'avait qu'une fortune médiocre. Son ambition était démesurée, son esprit fin, son caractère réservé : les royalistes n'avaient pas d'ennemi plus dangereux.

Sans talents réels, avec de l'urbanité et quelque chose de sincère, lord Mandeville gagna l'affection et la confiance des communes.

Quant au comte d'Essex, dupe des chefs populaires qui flattaient sa vanité, c'était un de ces hommes, à l'esprit étroit et faux, pour qui l'expérience est nulle ; un de ces hommes qui voient le bonheur de l'espèce dans le malheur de l'individu, toujours prêts à recommencer les mêmes fautes, toujours s'ébahissant de ce qui arrive ; personnages qui sont les niais d'un parti, comme d'autres en sont les trafiquants ou les héros.

Dans la chambre des communes, Pym était chargé de toutes les propositions de loi ; il n'avait d'autre talent que celui des affaires, auxquelles il semblait donner du poids par une

parole lourde et un ton dogmatique ; il ne manquait pas de conscience, et son jugement était droit. Il ne désirait qu'une amélioration dans le gouvernement : chef des réformateurs à la naissance des troubles, il se trouva loin derrière eux quand la révolution eut fait des progrès.

Hampden vint à point pour aider au renversement d'un empire : passé tout à coup d'une vie dissipée aux moeurs les plus sévères, cachant sous les dehors de l'affabilité des desseins vastes, il est probable qu'il conçut l'idée d'une république quand on ne songeait encore qu'aux privilèges parlementaires.

Hampden prenait une partie de sa force dans la flexibilité de ses talents : son éloquence et son esprit étaient à volonté concis ou diffus, clairs ou embarrassés, et cette obscurité, dont il était le maître, lui donnait plus de puissance en le rattachant aux défauts de son siècle. Tantôt il résumait les débats du parlement avec une précision admirable, quand ces débats menaient au triomphe de son opinion ; tantôt il embrouillait la question de manière à la faire ajourner, si elle paraissait se résoudre contre son avis. Poli et modeste avec art, paraissant se défier de son jugement et céder à celui d'autrui, il finissait toujours par emporter ce qu'il désirait. Intrépide à l'armée, profond dans la connaissance des hommes, lui seul devina Cromwell, alors que la foule n'apercevait encore rien dans ce destructeur du trône des Stuarts. Sylla pénétra de même l'âme de César : les aigles voient de loin et de haut. On a cru pourtant qu'Hampden fut tenté par la proposition à lui faite d'être gouverneur du prince de Galles, s'il voulait, avec Pym et Hollis, s'engager à sauver Strafford.[2683]

Sombre, vindicatif, implacable, Saint-John formait avec Pym et Hampden le triumvirat qui dominait la nation. Ces trois hommes se servaient encore du fanatisme de Fiennes et des talents de sir Henry Vane.

Celui-ci joignait à une dissimulation profonde un esprit prompt et une parole mordante : dans la laideur bizarre de sa physionomie on croyait lire des destinées extraordinaires. Emporté par une imagination inquiète et ardente, libertin à

Londres, puritain à Genève, séditieux à Boston, Vane excitait partout des troubles ; il enflammait les esprits pour des principes dont il se jouait. Après avoir traîné une vie d'aventures sur tous les rivages, il revint dans son pays, où la révolution semblait attirer et demander son fatal génie.

Strafford ayant été mis en accusation, le parlement crut qu'il était temps de recourir aux grandes mesures populaires. On fit sortir des prisons et promener en triomphe trois écrivains condamnés pour des libelles. Dans les temps de troubles, la licence de la presse est souvent confondue avec la liberté de la presse, et l'on se sert ensuite de la crainte qu'inspire la première pour enchaîner la seconde : Milton prit la plume en faveur de celle-ci. On trouve pour la première fois le grand nom de l'Homère anglais confondu parmi ceux des pamphlétaires du temps, comme on lit le nom d'Olivier Cromwell sur la liste des colonels de cavalerie de l'armée parlementaire. Des pétitions étaient colportées de maison en maison, et revêtues de la signature d'honnêtes citoyens dont la bonne foi était surprise. Quiconque à la chambre basse se montrait modéré perdait son siège : on trouvait cent causes de nullité à son élection ; et quiconque entrait violemment dans les idées du jour restait député, sa nomination fût-elle entachée de tous les vices. Le pouvoir passé entièrement aux communes, il fut aisé de prévoir la mort de Strafford.

Cet homme n'eut qu'un défaut, et ce défaut le perdit : il méprisait trop les conseils et les obstacles. Fait par la nature pour commander, la moindre contradiction lui était insupportable. L'empire appartient sans doute aux talents, la souveraineté réside dans le génie ; mais c'est un malheur quand le sentiment d'une supériorité incontestable est révélé à celui qui la possède dans une seconde place, alors qu'il lui est impossible d'atteindre à la première. Ce qui serait grandeur et puissance légitime au plus haut degré de l'ordre social devient un degré plus bas orgueil et tyrannie.

Amené devant la chambre des pairs, Strafford sans assistance, sans préparation, sans connaître même les accusations dont il était chargé, luttant seul contre la faiblesse

du roi, la fougue des communes, le torrent de l'inimitié populaire, Strafford se défendait avec tant de présence d'esprit, que ses juges n'osèrent d'abord prononcer la sentence.

Toutes les paroles de l'illustre infortuné furent calmes, dignes, pathétiques et modestes. Son discours, qui nous est resté, n'est point souillé du jargon de l'époque. Strafford, dans son adversité, se montra aussi supérieur aux Pym et aux Fiennes par la beauté du génie que par la grandeur de l'âme. La conclusion de sa défense, citée partout, arracha des pleurs à ses ennemis :

« Mylords, j'ai retenu ici vos seigneuries beaucoup plus longtemps que je ne l'aurais dû ; je serais inexcusable si je n'avais parlé pour l'intérêt de ces gages qu'une sainte, maintenant dans le ciel, m'a laissés (il montrait ses enfants, et ses pleurs l'interrompirent) ; ce que je perds moi-même n'est rien ; mais, je l'avoue, ce que mes indiscrétions vont faire perdre à mes enfants m'affecte profondément : je vous prie de me pardonner cette faiblesse. J'aurais voulu dire quelque chose de plus, mais j'en suis incapable à présent : ainsi je me tairai.

« Et maintenant, mylords, je remercie Dieu de m'avoir instruit, par sa grâce, de l'extrême vanité des biens de la terre comparés à l'importance de notre salut éternel. En toute humilité et en toute paix d'esprit, mylords, je me soumets à votre sentence. Que cet équitable jugement soit pour la vie ou pour la mort, je me reposerai plein de gratitude et d'amour dans les bras du grand Auteur de mon existence. »

Socrate fut moins soumis : il accusa ses juges à la fin de son apologie. » Il est temps, leur dit-il, que je me retire, vous, pour vivre, moi, pour mourir. »

Ce ne fut qu'à force de menaces que l'on parvint à faire condamner Strafford dans la chambre des pairs : malgré ces violences, dix-neuf voix sur quarante-six l'osèrent encore absoudre.

L'accusé, dans sa défense, avait surtout foudroyé Pym, l'accusateur, réduit à balbutier une misérable réplique. L'animosité des communes contre Strafford n'était peut-être si

grande que parce que le noble pair avait fait partie de la chambre populaire, et qu'il s'était montré lui même ardent adversaire de la couronne. Les chefs plébéiens le regardaient comme un déserteur. L'envie s'attachait aussi à l'élévation du ministre de Charles : le mérite oublié plaît ; récompensé, il offusque.

Enfin, il faut dire encore que les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre. Dans les grandes révolutions, le talent qui heurte de front ces révolutions est écrasé ; le talent qui les suit peut seul s'en rendre maître : il les domine lorsque, ayant épuisé leurs forces, elles n'ont plus pour elles le poids des masses et l'énergie des premiers mouvements. Mais cette sorte de talent complice appartient à des personnages plus grands par la tête que par le coeur, car ils sont longtemps obligés de se cacher dans le crime pour s'emparer de la puissance.

Charles dans son palais, tremblant pour les jours de la reine, nomma une commission chargée de ratifier tous les bills portés à la sanction royale. Parmi ces bills se trouvait celui qui condamnait Strafford : dernière et misérable faiblesse d'un prince qui cherchait à couvrir son ingratitude à ses propres yeux, en comprenant dans un acte général de l'autorité suprême l'acte particulier qui donnait la mort à un ami ! On sait que le monarque fut déterminé à permettre l'exécution de la sentence par la chose même qui l'aurait dû affermir dans la résolution de s'y opposer. Le magnanime Strafford écrivit une lettre à Charles pour dégager la conscience de son roi et lui donner la permission de le faire mourir.

« Ma vie, lui mandait-il, ne vaut pas les soins que Votre Majesté prend pour me la conserver : je vous la donne avec empressement en échange des bontés dont vous m'ayez comblé, et comme un gage de réconciliation entre vous et votre peuple. Jetez seulement un regard de compassion sur mon pauvre fils et sur ses trois soeurs. »

De tous les conseillers de la couronne, Juxon, évêque de Londres, eut seul le courage de dire au roi qu'il ne devait pas

souscrire à la condamnation s'il ne trouvait pas Strafford coupable. Exemple frappant de la justice divine ! ce fut ce même Juxon, cet équitable et courageux prélat, qui assista Charles Ier à l'échafaud.

Lorsque Strafford apprit que son supplice avait été autorisé, il se leva avec étonnement de son siège, et s'écria dans le langage de l'Ecriture ; » Ne mettez point votre confiance dans la parole des princes ni dans les enfants des hommes. » Strafford avait-il cru au courage du roi ? un reste d'amour de la vie s'était-il caché au fond du coeur d'un grand homme ?

Charles n'apaisa point les esprits en laissant verser le sang de son ministre : une lâcheté n'a jamais sauvé personne. Les princes de la terre, que des fautes ou des crimes exposent souvent à perdre la couronne, feraient mieux de la compromettre quelquefois pour des causes saintes.

Au surplus, l'infortuné Stuart ne cessa de se reprocher sa faiblesse : condamné à son tour, il déclara que sa mort était un juste talion de celle de Strafford. Cette confession publique, prononcée à haute voix sur l'échafaud, est une des plus hautes leçons de l'histoire : la postérité n'a pas absous l'ami, mais elle a pardonné au monarque en faveur de la sincérité du repentir et de la grandeur de l'expiation.

Strafford s'était certainement rendu coupable d'actes arbitraires en Irlande ; mais l'Irlande avait été gouvernée. Je tout temps par l'autorité militaire et par des lois exceptionnelles. D'ailleurs les limites des privilèges de la couronne et des droits du parlement étaient encore si confuses, que l'on se pouvait ranger du côté d'un de ces deux pouvoirs d'après des antécédents d'une égale autorité. Cinquante ans plus tard, Strafford eût été sévèrement mais justement condamné ; à l'époque de l'arrêt prononcé sur lui, les lois qu'on lui appliqua étaient ou non faites, ou contestées, ou détruites par d'autres lois. Le bill d’attainder renferma implicitement le délit et la peine ; la sentence fut à la fois un jugement et une loi, laquelle loi avait un effet rétroactif : il y eut donc violence et iniquité.

Strafford se prépara au supplice avec le plus grand calme.

Le 22 mai 1641, au matin, on le conduisit au lieu de l'exécution : en passant au pied de la tour où l'archevêque Laud, accusé comme lui, était renfermé, il éleva la voix, et pria le prélat de le bénir. Le vieillard parut à la fenêtre ; ses cheveux étaient blancs, des larmes baignaient son visage, deux ecclésiastiques le soutenaient. Strafford se mit à genoux : Laud passa ses mains à travers les barreaux ; il essaya de donner une bénédiction, que l'âge, l'infortune et la douleur ne lui permirent pas d'achever ; il défaillit dans les bras de ses deux assistants.[2684]

Strafford se releva, prit la route de l'échafaud où le vieil évêque le devait suivre. Le ministre de Charles marcha au supplice d'un air serein, au milieu des insultes de la populace. Avant de poser le front sur le billot, il prononça ces paroles :

« Je crains qu'une révolution qui commence par verser le sang ne finisse par les plus grandes calamités et ne rende malheureux ceux qui l'entreprennent. » Il livra sa tête, et passa à l'éternité (1641).

La révolution précipite son cours ; le roi part pour l'Ecosse ; la conspiration irlandaise éclate et est suivie d'un des plus horribles massacres dont il soit fait mention dans l'histoire ; les chefs du parti puritain saisissent cette occasion pour hâter la marche des événements. Charles revient de l'Ecosse ; le parlement lui présente des remontrances séditieuses, et fait emprisonner les évêques.

Irrité de tant d'affronts, le roi va lui-même accuser de haute trahison dans la chambre des communes les six membres les plus fameux de la faction puritaine. Ceux-ci, prévenus de cette imprudente démarche par une indiscrétion de la reine, se réfugient dans la cité. Une insurrection éclate ; les bruits les plus absurdes se répandent : tantôt c'est la rivière que les cavaliers doivent faire sauter en l'air par l'explosion d'une mine ; tantôt ce sont ces mêmes cavaliers (les royalistes) qui viennent mettre le feu à la demeure des têtes rondes (les parlementaires). Menacée d'un décret d'accusation, la reine force le roi à donner sa sanction à la loi qui privait les évêques du droit de voter. Henriette quitte l'Angleterre ; Charles se

retire à York, après avoir refusé d'apposer sa signature au bill relatif à la milice ; bill qui tendait à mettre le pouvoir militaire aux mains de la chambre élective : de part et d'autre on se prépare à la guerre.

On remarque dans la conduite du roi, depuis son avènement au trône jusqu'à l'époque de la guerre civile, cette incertitude qui prépare les catastrophes. Entêté de la prérogative, il se la laissa d'abord arracher par lambeaux, et la livra ensuite toute à la fois ; il était brave : il pouvait en appeler à l'épée, et il ne recourut aux armes que quand ses ennemis eurent acquis le pouvoir de résister ; toutes les voies constitutionnelles lui étaient ouvertes pour agir au nom de la constitution, même contre le parlement, et il n'entra point dans ces voies. Enfin, Charles lutta inutilement contre la force des choses ; son temps l'avait devancé : ce n'était pas sa nation seule qui l'entraînait, c'était le genre humain ; il voulut ce qui n'était plus possible. La liberté conquise s'alla perdre d'abord dans le despotisme militaire, qui la dépouilla de son anarchie ; mais enlevée aux pères, elle fut substituée aux fils, et resta en dernier résultat à l'Angleterre.

Dans les combats de plume qui précédèrent des combats plus sanglants, le parti de Charles eut presque toujours raison par le fond et par la forme : ce parti posa très nettement les questions relatives aux formes du gouvernement ; il prouva que la constitution anglaise était composée de monarchie, d'aristocratie et de démocratie (c'était la première fois que l'on s'exprimait ainsi) ; il prouva que les demandes du parlement tendaient à dénaturer la constitution monarchique et à jeter la Grande-Bretagne dans l'état populaire, le pire de tous les états. Falkland et Clarendon écrivaient pour le roi ; tous deux étaient ennemis déclarés des mesures arbitraires de la cour.

Pourquoi un parti si raisonnable dans ses doctrines ne fut-il pas écouté ? C'est qu'on ne le crut pas sincère, et qu'ensuite il était froid ; il se trouvait placé du côté d'un pouvoir qui tendait à conserver, tandis que les passions étaient du côté d'un pouvoir qui voulait détruire. Enfin, ce parti était dépassé dans ses sentiments de liberté par les puritains, qui marchaient à la

république. Plus tard on retourna aux principes de Clarendon et de Falkland ; mais il fallut dévorer vingt ans de calamités. Ainsi nous sommes revenus en 1814 aux doctrines de 1789 : nous aurions pu nous épargner le luxe de nos maux.

Cependant (il est triste de le dire), les crimes et les misères des révolutions ne sont pas toujours des trésors de la colère divine dépensés en vain chez les peuples. Ces crimes et ces misères profitent quelquefois aux générations subséquentes, par l'énergie qu'ils leur donnent, les préjugés qu'ils leur enlèvent, les haines dont ils les délivrent, les lumières dont ils les éclairent. Ces crimes et ces misères, considérés comme leçons de Dieu, instruisent les nations, les rendent circonspectes, les affermissent dans des principes de liberté raisonnables ; principes qu'elles seraient toujours tentées de regarder comme insuffisants si l'expérience douloureuse d'une liberté sous une autre forme n'avait été faite.

Falkland a laissé un de ces souvenirs mêlés de mélancolie et d'admiration qui attendrissent l'âme. Il était doué du triple génie des lettres, des armes et de la politique. Il fut fidèle aux muses sous la tente, à la liberté dans le palais des rois, dévoué à un monarque infortuné sans méconnaître les fautes de ce monarque. Accablé des maux de son pays, fatigué du poids de l'existence, il se laissa aller à une tristesse qui se faisait remarquer jusque dans la négligence de ses vêtements. Il chercha et trouva la mort à la bataille de Naseby : on devina son dessein de quitter la vie au changement de ses habits : il s'était paré comme pour un jour de fête.

Le chancelier Clarendon, qui, de son côté, servit si bien Charles Ier, vint dans la suite mourir à Rouen, exilé par Charles II, qui lui devait en partie sa couronne. Sous le règne de ce dernier prince, on condamna à être brûlé par la main du bourreau le mémoire justificatif du vertueux magistrat dont les écrits mêlés à ceux de Falkland avaient fait triompher la cause royale.

L'étendard royal planté à Nottingham donna, dit Hume, le signal de la discorde et de la guerre civile à toute la nation. Clarendon remarque que les parlementaires avaient commis le

premier acte d'hostilité en s'emparant des magasins de Hull. L'observation est juste, mais le parlement avait agi dans ses intérêts : lorsque dans les troubles des empires on en est venu à l'emploi de la force, il s'agit moins de la première attaque que de la dernière victoire.

La fortune se déclara d'abord pour le roi : la reine lui amena des secours. Il assembla à Oxford les membres du parlement qui lui étaient demeurés fidèles, afin de combattre le parlement de Londres : ainsi sous la Ligue nous avions le parlement de Tours et celui de Paris ; « Mais depuis, dit Bossuet, des retours soudains, des changements inouïs, la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse ; nul frein à la licence, les lois abolies, la majestée violée par des attentats jusque alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ».

Partie V – Cromwell

Tous ces revers tinrent à un homme : non que Cromwell fût l'adversaire de Charles (dans ce cas encore la lutte eût été trop inégale), mais Cromwell était la destinée visible du moment. Charles, le prince Rupert, les partisans du roi, remportaient-ils quelque avantage, cet avantage devenait inutile par la présence de Cromwell. Moins les talents de cet homme étaient éclatants, plus il paraissait surnaturel : bouffon et trivial dans ses jeux, lourd et ténébreux dans son esprit, embarrassé dans sa parole, ses actions avaient la rapidité et l'effet de la foudre. Il y avait quelque chose d'invincible dans son génie, comme dans les idées nouvelles dont il était le champion.

Olivier Cromwell, fils de Robert Cromwell et d'Elisabeth Stewart, naquit à Huntingdon, le 24 avril v. s., la dernière année du seizième siècle. Robert eut dix enfants, et Olivier fut le second de ses fils. Les frères d'Olivier moururent en bas âge. Milton a exalté et d'autres ont ravalé la famille du Protecteur : il a dit lui-même, dans un de ses discours, qu'il n'était ni bien ni mal né, ce qui était modeste, car sa naissance était bonne et ses alliances surtout remarquables. Les premiers biographes de Cromwell, particulièrement les premiers biographes français, l'envoient servir d'abord sur le continent, et le font comparaître devant le cardinal de Richelieu, qui prédit la grandeur future du jeune Anglais : ces fables sont aujourd'hui abandonnées. Cromwell reçut les premiers rudiments des lettres à Huntingdon, sous un docteur Thomas Beard, ministre dans cette petite ville. Le docteur fut un mauvais maître, quoiqu'il composât des pièces de théâtre pour ses écoliers ; Cromwell ne sut jamais correctement l'orthographe.

Envoyé à Cambridge au collège de Sydney-Sussex (23 avril 1616), il étudia sous Richard Howlet, apprit un peu de latin : Waller veut qu'il sût bien l'histoire grecque et romaine. Il aimait

les livres, écrivait facilement de mauvaise prose et de méchants vers.

Son père étant mort, sa mère le rappela auprès d'elle. Pendant deux années, Olivier fut la terreur de la petite ville d'Huntingdon par ses excès. Envoyé à Lincoln-Inn pour s'instruire dans les lois, au lieu de s'y appliquer, il se plongea dans la débauche. Revenu de Londres en province, il se maria à Elisabeth Bourchier, fille de sir James Bourchier, du comté d'Essex. Elle était laide et assez vaine de sa naissance : une seule lettre d'elle, qui nous reste, montre qu'elle avait reçu l'éducation la plus négligée.[2685]

Cromwell, qui n'avait que vingt-et-un ans au moment de son mariage, changea subitement de moeurs, entra dans la secte puritaine, et fut saisi de l'enthousiasme religieux, tantôt feint, tantôt vrai, qu'il conserva toute sa vie. Nous verrons plus tard les contrastes de son caractère.

Une succession ayant donné quelque aisance à Cromwell, il devint gentleman farmer dans l'île d'Ely, et fut élu membre du troisième parlement de Charles en 1628. Il ne se fit remarquer que par son ardeur religieuse et par ses déclamations contre les évêques de Winchester et de Winton. Sa voix était aigre et passionnée, ses manières rustiques, ses vêtements sales et négligés. Cromwell était d'une taille ordinaire (cinq pieds cinq pouces environ) ; il avait les épaules larges, la tête grosse et le visage enflammé.

Après la dissolution du parlement de 1628, Cromwell disparaît ; on ne le retrouve qu'à la convocation du parlement de 1640, On sait seulement que les censures de l'intolérance de la chambre étoilée ayant déterminé beaucoup de citoyens à passer à la Nouvelle-Angleterre, Hampden et son cousin Olivier Cromwell résolurent de s'expatrier. Ils avaient choisi pour le lieu de leur résidence, dans des pays sauvages, une petite ville puritaine, fondée en 1635, sous le nom de Say-Brook, par lord Brook et lord Say. Cromwell et Hampden étaient déjà à bord d'un vaisseau sur la Tamise, lorsque cette proclamation les contraignit de débarquer :

« Il est défendu à tous marchands, maîtres et propriétaires

de vaisseaux de mettre en mer un vaisseau ou des vaisseaux avec des passagers, avant d'en avoir obtenu licence spéciale de quelques-uns des lords du conseil privé de Sa Majesté, chargés des plantations d'outre-mer. »

Hampden et Cromwell, au lieu de s'aller ensevelir dans les déserts de l'Amérique, furent retenus en Angleterre par les ordres de Charles Ier : il n'y a pas dans les annales des hommes un exemple plus frappant de la fatalité.

Obligé de rester en Angleterre par la volonté du roi qu'il devait conduire à l'échafaud, Cromwell, ne sachant où jeter son inquiétude, s'opposa au dessèchement très utile des marais de Cambridge, de Huntingdon, Northampton et Lincoln, dessèchement entrepris par le comte de Bedford. Les personnages puissants qu'il attaquait lui donnèrent le surnom dérisoire de lord des marais ; mais le parti populaire et puritain, à cause même de cette attaque contre de nobles hommes, choisirent Cromwell membre de la chambre des communes pour Cambridge, au parlement du 5 mai 1640. Ce quatrième parlement ayant été subitement dissous, l'obscur député reparut enfin, la même année, dans ce long parlement qui devait faire sa puissance et qu'il devait détruire.

La révolution qui commençait sa marche ne se trompait pas sur son chef, bien que ce chef fût encore le membre le plus ignoré de ces fameuses communes. Au premier cri de la guerre civile, le génie du protecteur s'éveilla. Volontaire d'abord, et puis colonel parlementaire, Cromwell leva un régiment de fanatiques qu'il soumit à la plus sévère discipline : le moine devient facilement soldat. Pour vaincre le principe d'honneur qui animait les cavaliers, Cromwell enrôla à son service le principe religieux qui enflammait les têtes rondes. Il fut bientôt l'âme de tout : il refondit et reconstitua l'armée ; et sachant se faire exempter des bills qu'il inspirait au parlement, il restait pouvoir arbitraire au milieu d'une faction toute démocratique.

Partie VI – Du commencement de la guerre civile à la captivité du roi. 1642 – 1647

Cromwell s'éleva principalement en adoptant un parti : il se plaça à la tête des indépendants, secte sortie du sein des puritains, et dont l'exagération fit la force. Les membres indépendants du parlement devinrent les tribuns de la république : les généraux et les officiers de l'armée furent remplacés par des généraux et des officiers indépendants. On établit auprès de chaque corps des commissaires qui contrecarraient les mesures des capitaines modérés ; l'esprit des troupes s'exalta jusqu'au plus haut degré du fanatisme.

En vain Charles, auquel il restait encore une ombre de puissance, voulut traiter à Huxbridge : la négociation fut rompue et la guerre renouvelée. Montross obtint quelques succès inutiles en Ecosse. » Le comte de Montross, Ecossais et chef de la maison de Graham, dit le cardinal de Retz, est le seul homme du monde qui m'ait jamais rappelé l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les Vies de Plutarque ; il avait soutenu le parti du roi d'Angleterre dans son pays, avec une grandeur d'âme qui n'en avait point de pareille en ce siècle. »

Montross n'était point un homme de Plutarque : c'était un de ces hommes qui restent d'un siècle qui finit dans un siècle qui commence : leurs anciennes vertus sont aussi belles que les vertus nouvelles, mais elles sont stériles ; plantées dans un sol usé, les moeurs nationales ne les fécondent plus.

Tandis qu'on s'égorgeait dans les champs de l'Angleterre, les membres des communes livraient des batailles à Londres, abattaient des têtes sans exposer les leurs. L'archevêque Laud, prisonnier depuis plus de trois ans, fut tiré de son cachot

par la vengeance de Prynne, pour aller au supplice (10 janvier 1645). Ce prélat inflexible avait fait beaucoup de mal à Charles, en l'entêtant de la suprématie épiscopale, en persuadant au roi d'entreprendre ce qu'il n'avait pas la force d'accomplir. Laud, courbé sur son bâton pastoral, était naturellement si près du terme de sa course, qu'on aurait pu se dispenser de hâter le pas du vieux voyageur. » Agé de soixante-seize ans, vénérable par ses vertus, il regarda la mort sans tomber dans la pusillanimité des vieillards qui, du bord de leur tombeau, font des voeux au ciel pour en obtenir quelques malheureux moments qu'ils veulent attacher au grand nombre de leurs années. »[2686]

Battu de toutes parts, défait complètement à Naseby (juin 1645), Charles crut trouver un asile parmi ses véritables compatriotes : il quitta Oxford, où il s'était réfugié, et s'alla rendre à l'armée écossaise, avec les chefs de laquelle il avait secrètement traité. On le conduisit à Newcastle, où s'ouvrirent de nouvelles négociations. Des commissaires du gouvernement anglais arrivèrent : tout le monde pressait Charles d'accepter les conditions proposées : les Ecossais ou les saints (c'est ainsi qu'ils se nommaient), les presbytériens effrayés des indépendants, l'ambassadeur de France, Bellièvre, la reine même absente, mais se faisant entendre par l'intermédiaire de Montreuil. Charles refusa l'arrangement, parce qu'il blessait les principes de sa croyance. À cette époque la foi était partout, excepté chez un petit nombre de libertins et de philosophes ; elle imprimait aux fautes et quelquefois aux crimes des divers partis quelque chose de grave, de moral même, si l'on ose dire, en donnant à la victime de la politique la conscience du martyr, et à l'erreur la conviction de la vérité.

Un ministre écossais prêchant devant Charles commença le psaume 51 : Pourquoi, tyran, te vantes-tu de ton iniquité ? Charles se leva, et entonna le psaume 56 : Seigneur, prends pitié de moi, car les hommes me veulent dévorer. Le peuple, attendri, continua le cantique avec le souverain tombé : l'un et l'autre ne s'entendaient plus qu'à travers la religion.

Ces marques de pitié s'évanouirent ; les saints d'Ecosse en vinrent à un marché avec les justes d'Angleterre, et l'armée covenantaire livra Charles au parlement anglais, pour la somme de 800 000 livres sterling. » Les gardes fidèles de nos rois, dit Bossuet, trahirent le leur. » Lorsque Charles fut instruit de la convention, il prononça ces belles et dédaigneuses paroles :

« J'aime mieux être au pouvoir de ceux qui m'ont acheté chèrement que de ceux qui m'ont lâchement vendu. »

Prisonnier des hommes qui allaient bientôt l'immoler, Charles fut conduit au château de Holmby (9 février 1647). Il reçut partout des témoignages de respect : la foule accourait sur son passage ; on lui amenait des malades afin qu'il les touchât pour les rendre à la santé ; vertu qu'il était censé posséder comme roi de France, comme héritier de Saint Louis. Plus Charles était malheureux, plus on le croyait doué de cette vertu bienfaisante : étrange mélange de puissance et d'impuissance ! On supposait au royal captif une force surnaturelle, et il n'avait pas celle de briser ses chaînes ; il pouvait fermer toutes les plaies, excepté les siennes. Ce n'était pas sa main, c'était son sang qui devait guérir cette maladie de liberté dont l'Angleterre était travaillée.

Les presbytériens, libres de craintes du côté du roi, essayèrent de licencier l'armée où dominaient les indépendants ; les indépendants l'emportèrent : ils formèrent entre eux dans leurs camps une espèce de parlement militaire aux ordres de Cromwell. Les officiers composaient la chambre haute, les soldats, qu'on nommait agitateurs, la chambre basse : c'est ainsi que la constitution républicaine de Rome passa aux légions de l'empire. Soixante-deux membres indépendants du vrai parlement, ayant à leur tête les orateurs, allèrent rejoindre l'armée militante, prêchante et délibérante, laquelle vint à Londres, et chassa qui bon lui plut de Westminster. En même temps, le cornette Joyce, qui, jadis tailleur, avait quitté l'aiguille pour l'épée, enleva le roi du château d'Holmby, le conduisit prisonnier de l'armée à New-Market, et de là à Hamptoncourt.

Les hommes qui se jettent les premiers dans les révolutions sont partis d'un point de repos ; ils ont été formés par une éducation et par une société qui ne sont point celles que les révolutions produisent. Dans les plus violentes actions de ces hommes, il y a quelque chose du passé, quelque chose qui n'est pas d'accord avec leurs actions, c'est-à-dire des impressions, des souvenirs, des habitudes qui appartiennent à un autre ordre de temps. Ces athlètes expirent successivement dans la lice à des distances inégales, selon le degré de leurs forces, ou, s'arrêtant tout à coup, refusent d'avancer. Mais auprès d'eux sont nés d'autres hommes, factieux engendrés par les factions, aucune impression, aucun souvenir, aucune habitude ne contrarie ceux-ci dans les faits du présent ; ils accomplissent par nature ce que leurs devanciers avaient entrepris par passion : aussi vont-ils beaucoup au delà de ces premiers révolutionnaires, qu'ils immolent et remplacent.

Partie VII – Depuis la captivité du roi jusqu'à l'établissement de la république. 1647 – 1649

Près d'une moitié de la propriété anglaise avait été séquestrée par le parlement, sous le prétexte de l'attachement que les propriétaires conservaient aux opinions royalistes. Le clergé anglican était errant dans les bois ; des victimes entassées dans les pontons, sur la Tamise, périssaient de maladie, et quelquefois de faim. On avait établi des comités investis du droit de vie et de mort, lesquels, sans forme de procès, dépouillaient les citoyens. Ces comités exerçaient des vengeances, vendaient la justice et protégeaient le crime.

Tous ces maux rendirent l'entreprise de l'armée contre le parlement extrêmement populaire, car, dans le mouvement des ambitions et dans le ressentiment des misères publiques, on n'examina pas jusqu'à quel point le succès de la révolution n'avait pas tenu à des rigueurs que l'humanité, l'équité et la morale ne pouvaient d'ailleurs justifier.

Après avoir chassé les presbytériens du parlement, l'armée entama, à l'exemple de ce même parlement, des négociations avec le roi.

Cromwell pensa-t-il d'abord à se réunir à Charles ? On l'a cru. John Cromwell, un de ses cousins, lui avait entendu dire à Hamptoncourt : « Le roi est injustement traité, mais voici ce qui lui fera rendre justice ; » Il montrait son épée. Il est certain qu'Ireton et Cromwell eurent des pourparlers fréquents à Hamptoncourt avec les agents du roi. Charles offrait dit-on, à Cromwell l'ordre de la Jarretière et le titre de comte d'Essex ; mais Cromwell prévit tant d'opposition de la part des agitateurs et des niveleurs, qu'il se décida à les suivre. L'esprit républicain, en forçant un simple citoyen à refuser un cordon,

lui donna une couronne : Cromwell fût redevenu sujet obscur, mais vertueux ; la liberté lui imposa le crime, le despotisme et la gloire.

Cromwell jouait vraisemblablement un double jeu ; si les négociations avec Charles réussissaient, elles le menaient à la fortune ; si elles échouaient, il trouvait, en abandonnant le roi, d'autres honneurs : d'un côté la prudence et l'intérêt lui conseillaient de se rapprocher de Charles ; de l'autre, sa haine plébéienne et son ambition démesurée l'en écartaient. Ainsi s'expliquerait mieux l'ambiguïté de la conduite de Cromwell que par la profonde hypocrisie d'une trahison non interrompue et inébranlablement décidée d'avance à se porter aux derniers excès.

Dans ces négociations tant de fois reprises et rompues avec les divers partis, Charles lui-même fut généralement accusé de fausseté. Il avait le tort de trop écrire et de trop parler : ses billets, ses lettres, ses déclarations, ses propos, finissaient par être connus de ses ennemis, qui à cet effet se servaient souvent de moyens peu honorables. Après la bataille de Naseby (14 juin 1645), on trouva dans une cassette perdue des lettres et des papiers importants : ils furent lus dans une assemblée populaire à Guildhall, et publiés ensuite avec des notes, par ordre du parlement, sous ce titre : Le portefeuille du roi ouvert, etc. Ces papiers et ces lettres (du roi et de la reine) prouvaient trop que Charles ne regardait pas sa parole comme engagée, qu'il songeait à appeler des armées étrangères, et qu'il était toujours entêté des maximes du pouvoir absolu. [2687]

C'est encore ainsi qu'avant de quitter Oxford pour se livrer aux Ecossais, il avait écrit à Digby que si les presbytériens ou les indépendants ne se joignaient à lui, ils s'égorgeraient les uns les autres, et qu'alors il deviendrait roi.

Lorsque, saisi à Holmby par l'armée, Charles fut conduit à Hamptoncourt, il adressa à la reine une lettre dans laquelle, après s'être expliqué sur sa position, il ajoutait :

« En temps et lieu je saurai agir comme il le faudra avec ces coquins-là. Je leur donnerai un cordon de chanvre d'une

jarretière de soie. Ireton et Cromwell, qui traitaient avec le roi, retirèrent cette lettre des panneaux d'une selle où elle avait été renfermée. Comme homme, Charles était naturellement sincère ; comme roi, l'orgueil du sang et du pouvoir le rendait méprisant et trompeur. Montross, allant au supplice, employa plus noblement cette image des cordons. » Le feu roi, dit-il, m'a fait l'honneur de me gratifier de l'ordre de la Jarretière ; mais la corde rend ma position plus illustre. »

Les niveleurs, à la politique desquels Cromwell dut sa puissance, étaient une autre faction engendrée par les indépendants, et poussant les principes de ceux-ci à leur dernière conséquence.

Effrayé par des menaces, ne pouvant s'entendre avec l'armée et le parlement, qui traitaient séparément avec lui, le roi eut la faiblesse de s'échapper de Hamptoncourt, laissant sur sa table une déclaration adressée aux deux chambres, et divers papiers. Huntingdon prétend que Cromwell avait écrit une lettre au gouverneur de Hamptoncourt pour l'avertir du danger de Charles.

Ce prince croyait sa cause bien abandonnée, puisqu'il n'essaya pas de s'enfoncer dans l'Angleterre et d'y retrouver son parti, quoiqu'il eut un moment la pensée de se retirer à Berwick. Après avoir marché toute la nuit, accompagné seulement du valet de chambre Legg et de deux gentilshommes, Ashburnham et Berckley, il arriva sur la côte ; il ne vit qu'une mer déserte. Celui qui commande à l'abîme, et qui le mit à sec pour laisser passer son peuple, n'avait pas même permis qu'une barque de pêcheur se présentât pour ouvrir un chemin sur les flots au monarque fugitif. Charles alla frapper à la porte du château de Tichfield, où la comtesse douairière de Southampton lui donna l'hospitalité ; il prit ensuite le parti désespéré de solliciter la protection du gouverneur de l'île de Wight, le colonel Hammond, créature de Cromwell.

Prévenu par Jacques Ashburnham et par Berckley, Hammond refusa de promettre sa protection à Charles, et demanda à être conduit vers lui. Le roi, apprenant l'arrivée

inattendue du gouverneur, se crut encore une fois victime d'une de ces trahisons dont il avait l'habitude. Il s'écria :

« Jacques, tu m'as perdu ! » Ashburnham, fondant en larmes, proposa à Charles de poignarder Hammond, qui attendait à la porte. Charles refusa de consentir à l'assassinat d'Hammond, assassinat qui l'eût peut-être sauvé.

Le roi devint une seconde fois prisonnier de la faction militaire, au château de Carisbrook. Cromwell, qui par ses tergiversations était devenu suspect au parlement et aux soldats, assembla les officiers : dans un conseil secret il fut résolu, quand l'armée aurait achevé de s'emparer de tous les pouvoirs, de mettre le roi en jugement pour crime de tyrannie ; crime que cette indépendante armée employait à son profit, le regardant sans doute comme un de ses privilèges ou l'une de ses libertés.

Or, le parlement, tout mutilé qu'il était déjà, essayait de résister encore ; il continuait de traiter avec le roi. Lorsque les commissaires de cette assemblée devenue impuissante furent introduits au château de Carisbrook, ils demeurèrent frappés de respect à la vue de cette tête blanchie et découronnée, comme l'appelle Charles dans quelques vers qui nous restent de lui. Les débats entre les commissaires et le roi s'ouvrirent sur des points de discipline religieuse, et l'on ne s'entendit point ; tel était le génie de l'époque : on sacrifiait tout à l'entêtement d'une controverse. Cependant les libertés publiques, et notamment la liberté de la presse, pour lesquelles on prétendait tout faire, étaient sacrifiées aux partis tour à tour triomphants. Des brochures intitulées *Cause de l'armée*, *Accord du peuple*, étaient déclarées par les parlementaires attentatoires à l'autorité du gouvernement ; la force militaire, de son côté, obtenait, sur la demande du général Fairfax, que tout écrit serait soumis à la censure et que le censeur serait désigné par le général. Les factions, même les factions républicaines, n'ont jamais voulu la liberté de la presse : c'est le plus grand éloge que l'on puisse faire de cette liberté.

Cependant les niveleurs poussèrent si loin leur politique de

théorie, qu'ils donnèrent des craintes sérieuses à Cromwell. Il se présente tout à coup à l'un de leurs rassemblements avec le régiment rouge qu'il commandait, et dont les soldats étaient surnommés côtes de fer. Il tue deux démagogues de sa main, en fait pendre quelques autres, dissipe le reste. Que disaient les lois de ces homicides arbitraires, dans ce temps de liberté légale ? Rien.

Les Ecossais, honteux d'avoir livré leur maître, courent aux armes ; Cromwell les bat et fait prisonnier leur général, le duc d'Hamilton ; des royalistes, obligés de capituler dans la ville de Colchester, sont exposés au marché comme un troupeau de nègres, et encaqués pour la Nouvelle-Angleterre : Charles II, rendu à sa puissance, oublia de les racheter : l'ingratitude des rois fit de la postérité de ces infortunés prisonniers des hommes libres, sur le même sol où ils avaient été vendus comme esclaves des rois.

L'armée victorieuse demanda, d'abord en termes couverts, et ensuite patemment, le jugement du roi. Diverses garnisons du royaume appuyèrent cette demande. Louis XVI fut victime de la violence d'un corps politique. Charles Ier ne succomba qu'à l'animosité de la faction militaire : ses accusateurs, une partie de ses juges, et jusqu'à ses bourreaux, furent des officiers.

Epouvanté de tant de démarches audacieuses, le parlement presse les négociations avec l'auguste prisonnier, afin d'opposer le pouvoir de la couronne au pouvoir de la soldatesque : pour toute réponse Cromwell marche sur Londres.

En même temps l'ordre est expédié au colonel Hammond, dans l'île de Wight, d'aller rejoindre le général Fairfax et de remettre la garde de la personne du roi au colonel Ewers.

Le parlement défend à Hammond d'obéir : Hammond se serait soumis aux ordres de l'autorité civile ; mais trouvant les soldats de la garnison disposés à la révolte, il partit pour le camp, où on l'arrêta. Le roi fut saisi, conduit de l'île de Wight au château de Hurst, et bientôt à Windsor. Charles avait envoyé son ultimatum aux communes, et avait promis à

Hammond d'attendre vingt jours dans l'île de Wight la réponse définitive du parlement ; il ne tenta donc point de s'échapper, ce qu'il aurait pu faire aisément : sa fidélité à sa parole le conduisit à l'échafaud ; l'honneur du prince fit le crime de la nation.

Les indépendants avaient précédemment expulsé de la chambre élective les presbytériens les plus probes ; ils en allaient être chassés à leur tour. Ce fut la seule circonstance où ces fameuses communes montrèrent du courage : à la face de l'armée, qui assiégeait les portes de Westminster, elles déclarèrent que les conditions venues de l'île de Wight étaient suffisantes et qu'on pouvait conclure un traité avec le roi. Les grandes résolutions tardives ne réussissent presque jamais, parce que, n'appartenant ni à l'inspiration de la vertu ni à l'impulsion du caractère, elles ne sont que le résultat d'une position désespérée qui fait un moment surmonter la peur ; alors, l'on manque du courage suffisant pour soutenir ces résolutions, ou des moyens nécessaires pour les exécuter.

L'équitable histoire doit remarquer que ce vote des communes fut principalement l'ouvrage de Prynne, de ce presbytérien si persécuté par le parti de la couronne et de l'épiscopat, de cet homme qui pour l'indépendance de ses opinions avait subi deux fois la mutilation, trois fois l'exposition au pilori, huit années de prison et des amendes considérables.

Le lendemain de la résolution parlementaire, le colonel Pride, charretier par état, arrêta quarante-sept membres des communes lorsqu'ils se présentèrent aux portes de Westminster. Le jour suivant, l'entrée de la chambre fut refusée à quatre-vingt-dix-huit autres. Prynne déclara qu'il ne se retirerait jamais volontairement, et l'on fut obligé de l'entraîner de force. Après diverses épurations, le long parlement se trouva réduit à soixante-dix-huit membres, et bientôt à cinquante-trois par des retraites volontaires : trois cent quarante votants avaient été présents à la délibération relative aux négociations avec le roi. La poignée de séditieux conservée par la dérision des soldats retint le nom de parlement : le mépris populaire y ajouta le surnom de rump,

qui lui est resté.

Le rump rejeta tout projet d'accommodement avec Charles ; il parla aussi de forger un de ces plans de république qui ébaudissent les dupes et dont les fripons profitent. Le bill pour mettre Charles en jugement et pour ériger à cet effet une cour de justice fut proposé et voté dans la prétendue chambre des communes. La chambre haute, dont il n'existait plus que l'ombre, et qui ne comptait que seize pairs dans son sein, rejeta à l'unanimité le double bill. Le rump rendit aussitôt cet arrêt :

« Attendu que les membres des communes sont les véritables représentants du peuple, de qui après Dieu émane tout pouvoir, la loi naît des communes et n'a besoin pour être obligatoire ni du concours des pairs ni de celui du roi. »

Un acte fut passé, autorisant cent quarante-cinq juges nommés dans cet acte, ou trente seulement parmi eux, à se former en haute cour, afin de faire le procès à Charles Stuart, roi d'Angleterre. Coke fut l'avocat général et Bradshaw eut la présidence de cette cour, dont Cromwell faisait partie. Il ne se trouva à l'ouverture de la procédure que soixante-six membres, et soixante seulement au prononcé de la sentence.

Le roi fut conduit de Windsor au palais de Saint-James, et de là à la barre de la cour, qui siégeait au bout de la grande salle de Westminster. Le président Bradshaw était assis dans un fauteuil de velours cramoisi, et les soixante-six commissaires, rangés des deux côtés du président, sur des banquettes recouvertes d'écarlate : un autre fauteuil, en face du président, avait été préparé pour l’accusé. Lorsqu'on annonça l'arrivée du roi, Cromwell se précipita à une fenêtre pour le voir, et s'en retira tout aussi vite, pâle comme la mort.

Charles entra d'un pas ferme, le chapeau sur la tête, une canne à la main ; il s'assit d'abord, puis se leva et promena sur ses juges un regard assuré ; c'était le 20 janvier 1649, jour qui devait avoir son anniversaire : le 20 janvier 1793 fut lue à Louis XVI, prisonnier au Temple, la sentence de mort.

Amené quatre fois devant ses meurtriers, Charles montra une noblesse, une patience, un sang-froid, un courage qui

effacèrent le souvenir de ses faiblesses. Il déclina la compétence de la cour, et, la tête couverte, parla en roi.

Bradshaw opposa à Charles la souveraineté du peuple ; il accusa le prince d'avoir violé la loi, opprimé les libertés publiques et versé le sang anglais. Cette controverse politique n'était qu'une plaidoirie dérisoire devant la mort séant au tribunal. On entendit des témoins qui prouvèrent que le roi avait commandé ses troupes dans diverses affaires : en France on n'aurait pas tué un roi pour s'être battu.

Lady Fairfax montra la généreuse audace particulière aux femmes : de la tribune où elle assistait au procès, elle osa contredire les commissaires. On la menaça de faire tirer les soldats sur les tribunes.

Les juges, se reconnaissant bourreaux, avaient déposé une épée sur la table à laquelle étaient assis les deux secrétaires du tribunal. Charles, passant devant cette table, toucha le glaive du bout de la canne qu'il tenait à la main, et dit :

« Il ne me fait pas peur. » Il disait vrai.

Il avait pareillement touché avec cette canne l'épaule de l'avocat général Coke, en lui adressant le cri parlementaire Hear ! hear ! (Ecoutez ! écoutez !) lorsque Coke commença la plaidoirie. La pomme d'argent de la canne tomba. Amis et ennemis en conclurent que le roi serait décapité.

Charles, entendant autour de lui les exclamations :

« Justice ! justice ! Exécution ! exécution ! » sourit de pitié.

Un misérable, peut-être un des juges, lui crache au visage : il s'essuie tranquillement. » Les pauvres soldats, dit-il ensuite à Herbert (le Cléry du devancier de Louis XVI), les pauvres soldats ne m'en veulent pas ; ils sont excités à ces insultes par leurs chefs, qu'ils traiteraient de la même manière pour un peu d'argent. » Un de ces soldats, qui lui témoignait quelque commisération, fut rudement frappé par un officier. » La punition me semble passer l'offense » dit Charles.

La religion soutenait le monarque : il pensait partager ces ignominies avec le Roi des rois, et cette comparaison élevait son âme au-dessus des misères de la vie. Il ne s'attendrit qu'en entendant le peuple s'écrier derrière les gardes :

« Que Dieu préserve Votre Majesté ! » Ce ne sont pas les outrages, ce sont les marques de bonté qui brisent le coeur des malheureux.

Dans les intervalles des séances, les commissaires se retiraient pour délibérer entre eux dans la chambre peinte. C'est ce qui arriva surtout le troisième jour du jugement, lorsque le roi proposa de s'expliquer devant un comité composé de lords et de membres des communes, ayant à faire, disait-il, une proposition propre à rendre la paix à son peuple. Bradshaw repoussa la demande du roi : le colonel Downes, un des juges, réclama ; la cour alla délibérer dans la chambre voisine ; Cromwell l'emporta sur le colonel : il fut décidé qu'on n'admettrait point la proposition du roi. Charles avait dessein, du moins on l'a cru, de déclarer qu'il abdiquait la couronne en faveur du prince de Galles.

Avant et pendant l'instruction du procès, on essaya, par toutes sortes de jongleries, d'échauffer l'esprit du peuple.

Un prédicateur annonça en chaire « qu'il venait d'avoir une révélation ; que pour assurer le bonheur du peuple il était urgent d'abolir la monarchie ; que le roi était visiblement Barabbas, et l'armée le Christ ; qu'il ne fallait pas imiter les Juifs, délivrer le voleur au lieu du juste ; que plus de cinq mille saints étaient dans l'armée, et des saints tels qu'il n'y en avait pas de plus grands dans le paradis ; qu'ainsi justice devait être faite du grand Barabbas de Windsor. » Ce prédicant, venu de la Nouvelle-Angleterre, s'appelait Peters ; singulière ressemblance de nom avec cet autre Peters qui contribua à la perte de Jacques second.

On vit dans ce moment critique ce que l'on a vu trop souvent : la probité commune, suffisante dans le temps de calme, insuffisante au moment du péril. Cette espèce d'honnêtes gens qui avaient voulu la révolution de bonne foi manquèrent d'énergie pour la retenir dans de justes bornes. Whitelocke, de ce troupeau des faibles, déclare qu'on rejetait la sale besogne du procès fait au roi sur l'armée ; chose naturelle, selon lui, puisque l'armée avait demandé l'accusation. Whitelocke avait raison ; mais l'armée n'entendait

pas la chose comme cela : elle prétendait rendre les parlementaires exécuteurs de ses hautes oeuvres. Whitelocke, commissaire du sceau, s'alla cacher à la campagne avec son collègue Weddrington ; Elsing, clerc du parlement, résigna sa charge.

John Cromwell, alors au service de Hollande, vint en Angleterre de la part du prince de Galles et du prince d'Orange pour tâcher de sauver le roi. Introduit, avec beaucoup de peine, auprès d'Olivier, son cousin, il chercha à l'effrayer de l'énormité du crime prêt à se commettre ; il lui représenta, à lui Olivier Cromwell, qu'il l'avait vu jadis à Hamptoncourt dans des opinions plus loyales. Olivier répliqua que les temps étaient changés, qu'il avait jeûné et prié pour Charles, mais que le ciel n'avait point encore donné de réponse. John s'emporta, et alla fermer la porte ; Olivier crut que son cousin le voulait poignarder :

« Retournez à votre auberge, lui dit-il, et ne vous couchez qu'après avoir entendu parler de moi. » À une heure du matin, un messager d'Olivier vint dire à John que le conseil des officiers avait cherché le Seigneur, et que le Seigneur voulait que le roi mourut. Dans une autre occasion on avait entendu Cromwell s'écrier :

« Il s'agit de ma tête ou de celle du roi ; mon choix est fait. »

L'ordre pour l'exécution de l'arrêt de mort fut signé dans la salle peinte, par une soixantaine de membres, qui le scellèrent de leurs sceaux ; l'original de cet ordre existe : plusieurs noms des signataires sont écrits de manière à ce qu'on ne les puisse lire ; d'autres sont effacés et remplacés par des noms en interligne. La lâcheté du présent et la crainte de l'avenir avaient commandé ces viles précautions d'une conscience épouvantée.

Cromwell apposa son nom à l'ordre d'exécution avec ces bouffonneries qu'il avait coutume de mêler aux actions les plus sérieuses ; soit qu'il fût ou qu'il voulût avoir l'air d'être au-dessus de ces actions, soit que son caractère se composât du burlesque et du grand, l'un servant de délassement à l'autre.

On avait vu Cromwell dans sa première jeunesse si mauvais

sujet, que les maîtres des tavernes fermaient leur porte lorsqu'il passait dans les rues d'Huntingdon. Une fois, chez un de ses oncles, il obligea les assistants à fuir d'un bal par le choix d'un parfum dont il avait frotté ses gants et ses habits. Plus tard, s'occupant d'une constitution pour l'Angleterre, il jeta un coussin à la tête de Ludlow, qui lui lança un autre coussin dans les jambes comme il s'enfuyait. Des saints le surprirent un jour occupé à boire. » Ils croient, dit-il à ses joyeux amis, que nous cherchons le Seigneur, et nous cherchons un tire-bouchon. » Le tire-bouchon était tombé.

Cromwell donc, en signant l'ordre de l'exécution de Charles Ier, barbouilla d'encre le visage de Henry Martyn, qui signait après lui ; le régicide Martyn rendit jeu pour jeu à son camarade de forfait : cette encre était du sang ; elle leur laissa la marque qu'on voyait au front de Caïn.

Le colonel Ingoldsby, parent d'Olivier, nommé commissaire à la haute cour, où il ne siégea pas, entra par hasard dans la chambre peinte au moment de la signature ; Cromwell le presse de joindre son nom aux noms déjà inscrits ; le colonel s'y refuse. Les commissaires se saisissent d'Ingoldsby ; Cromwell lui met de force la plume entre les doigts avec de grands éclats de rire, et, lui conduisant la main, le contraint de tracer le mot Ingoldsby.

Au surplus, cette nargue abominable se retrouve souvent dans l'histoire. Les plus grands révolutionnaires de France étaient bavards, indiscrets, et affectaient de verser le sang avec la même indifférence que l'eau. Une conscience paralysée et une conscience vertueuse produisent la même paix ; elles portent légèrement la vie, avec cette différence : l'une ne sent pas le fardeau du remords, l'autre le poids de l'adversité.

Cromwell joua auprès de Fairfax une autre comédie : celui-ci voulait, avec son régiment, tenter de délivrer le roi. Cromwell, secondé d'Ireton, s'efforça de persuader à Fairfax que le Seigneur avait rejeté Charles. Ils l'engagèrent à implorer le ciel pour en obtenir un oracle, cachant toutefois à leur honorable dupe qu'ils avaient déjà signé l'ordre de l'exécution.

Le colonel Harrison, aussi simple que Fairfax, mais dans d'autres idées que lui, fut laissé par le gendre et le beau-père auprès de Fairfax : il fit durer les prières jusqu'au moment où la nouvelle arriva que la tête du roi était tombée.

Les lords Richmond, Lindsay, Southampton, Herforth, jadis ministres de Charles, demandèrent à subir la mort pour leur maître, comme seuls responsables, selon l'esprit de la constitution, des actes de la couronne. Les factions ne reconnurent point cette noble responsabilité : le crime donna un bill d'indemnité aux ministres. L'Ecosse menaça ; la France et l'Espagne firent des représentations, assez froides à la vérité ; la Hollande agit plus vivement en vain.

Charles avait écouté sa sentence sans donner d'autre signe d'émotion qu'une contraction dédaigneuse des lèvres lorsqu'il s'entendit déclarer tyran, traître, meurtrier, ennemi de la république, et condamné comme tel à avoir la tête tranchée. Les soixante-treize commissaires restant des cent quarante-quatre nommés se levèrent tous en signe d'adhésion à l'arrêt, qui fut lu à haute voix. Charles témoigna le désir de parler après la lecture ; on lui interdit la parole : il n'était plus vivant aux yeux de la loi.

Pendant les trois jours accordés au prisonnier pour se préparer à la mort, le seul bruit de la terre qui lui parvint dans sa solitude fut celui des ouvriers qui dressaient l'échafaud. Deux enfants de Charles restaient entre les mains des républicains, la princesse Elisabeth et le duc de Glocester, âgé de trois ans ; on les lui amena. Il prit ce dernier sur ses genoux, et lui dit :

« Ils vont couper la tête à ton père ; peut-être te voudront-ils faire roi ; mais tu ne peux pas être roi tant que tes frères aînés, Charles et Jacques, seront vivants. » L'enfant répondit :

« Je me laisserai plutôt mettre en pièces. » Le père embrassa bientôt l'orphelin, en répandant des larmes de tendresse. Cromwell, qui se réservait la couronne, voulait faire du duc de Glocester un marchand de boutons. Le jeune roi Louis XVII et sa sainte et noble soeur reçurent depuis, dans le Temple, les bénédictions de Louis XVI.

Un comité nommé par la haute cour avait choisi le lieu de l'exécution ; l'échafaud fut bâti devant le palais de Whitehall et élevé au niveau de la salle des banquets. En conséquence de cette disposition, Charles se devait trouver de plain-pied avec son trône nouveau, lorsqu'il sortirait par les fenêtres. La main de Dieu avait écrit sur la muraille de cette salle des festins la ruine de l'empire des Stuarts.[2688]

Le roi avait demandé l'assistance de l'évêque Juxon, vertueux défenseur de Strafford ; elle lui fut accordée à la sollicitation de Peters, ce prédicant fanatique qui ressemblait assez aux curés de Paris sous la Ligue. Herbert, qui ne quittait point son maître, couchait sur un grabat auprès de son lit.

Dans la nuit du 29 au 30 janvier, le roi dormit profondément jusqu'à quatre heures du matin. Alors il réveilla Herbert, et lui dit :

« Le jour de mon second mariage est arrivé ; il me faut des vêtements dignes de la pompe. » Il indiqua les habits qu'il voulait porter ; il mit deux chemises, à cause de la rigueur de la saison :

« Si je tremblais, dit-il, mes ennemis l'attribueraient à la peur. »

Charles s'était aperçu qu'Herbert avait eu un sommeil agité ; il lui en demanda la cause :

« J'ai rêvé, dit le serviteur, que je voyais entrer l'archevêque Laud dans votre chambre, vous lui avez ordonné de s'approcher de vous, et vous lui avez parlé d'un air triste. L'archevêque a poussé un profond soupir, et s'est retiré en se prosternant. » Charles, frappé de ce songe, répliqua :

« L'archevêque est mort ; s'il était vivant, je lui aurais dit quelque chose qui l'aurait fait soupirer. »

Le monarque passa quelques heures en prières avec l'évêque, et reçut la communion de la main de ce véritable ami de Dieu. Le républicain Ludlow travestit cette scène pathétique : il raconte que Juxon, appelé par Charles, mit en hâte son attirail épiscopal, et que le prélat, n'ayant rien de préparé sur la matière, lut à son pénitent un de ses vieux sermons. *Les Mémoires de Cléry* falsifiés par ordre des

intéressés altèrent les paroles du roi martyr, et tournent en moquerie les actions de la vertu et du malheur.

Herbert rentra dans la chambre du roi, et bientôt le colonel Hacker vint annoncer qu'il était temps de partir pour Whitehall.

Charles, vêtu de deuil, le collier de Saint-Georges sur la poitrine, un chapeau orné d'un panache noir sur la tête (ainsi Falkland s'était paré pour mourir), sortit à pied du palais de Saint-James, le 30 janvier 1649 (vieux style), vers les huit heures du matin. Il traversa le parc entre deux détachements de soldats : ses serviteurs et ses geôliers, le colonel Thomlinson lui-même, chef de sa garde funèbre l'accompagnaient tête nue ; le respect était égal à la grandeur de la victime.

Le roi entra dans son palais de Whitehall : on lui avait préparé un dîner ; il ne prit qu'un peu de pain et de vin, encore par le conseil de Juxon. Deux heures s'écoulèrent avant qu'il fût appelé au supplice : on n'a pu que former des conjectures sur ce délai mystérieux.

Les ambassadeurs de Hollande n'étaient arrivés à Londres que le 25 janvier ; ils n'eurent audience des communes que le 29 au soir, la veille même de la catastrophe.

Seymour était avec eux ; il apportait deux lettres du prince de Galles, l'une adressée au roi, l'autre à Fairfax, et de plus un blanc seing du prince : Seymour avait ordre de déclarer que les parlementaires pouvaient écrire sur ce blanc seing toutes les conditions qu'ils jugeraient à propos d'imposer pour le rachat de la vie du prisonnier ; le nom de l'héritier de la couronne qui se trouverait au bas de ces conditions deviendrait le garant de leur acceptation pleine et entière. Cet incident put jeter de l'incertitude dans les esprits ; et s'il fût arrivé quelques jours plus tôt, il aurait peut-être sauvé le roi. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on délibéra au pied de l'échafaud ; le sacrifice fut suspendu deux heures par une raison qu'on ignore. On trouve une preuve singulière de l'hésitation des conjurés jusqu'au dernier moment.

Fairfax était à Whitehall pendant l'exécution ; il avait refusé d'être du nombre des juges ; il s'était opposé à l'arrêt, et lady

Fairfax encore plus que lui ; il avait menacé de soulever les soldats de son régiment ; il ne fut trompé, comme nous l'avons vu, que par les jongleries de Cromwell. Herbert le rencontra entouré de quelques officiers dans un corridor de Whitehall ; Fairfax l'apercevant lui dit aussitôt :

« Comment se porte le roi ? » La question parut étonnante à Herbert. Fairfax croyait donc qu'on négociait ? il ignorait donc où en étaient les choses ? La droiture sans les lumières a les résultats de la méchanceté : si elle n'accomplit pas les faits, elle les laisse accomplir, et sa conscience même lui est un piège.

Peut-être aussi le retard provint-il de la difficulté de trouver des bourreaux et de les habiller pour la scène. Le jugement des régicides fait voir qu'on ne se servit pas de l'exécuteur ordinaire, que tous les soldats d'un régiment, appelés sous serment secret à cette oeuvre, dénièrent leurs bras, et que Hulet (officier accusé au procès d'avoir été le bourreau) soutint, dans sa défense, qu'on l'avait retenu prisonnier à Whitehall pour avoir refusé la hache d'honneur des régicides. Le colonel Thomlinson eut l'humanité de permettre à Seymour de donner à Charles la lettre de son fils. Seymour reçut les dernières instructions du roi pour le prince de Galles. À peine s'était-il retiré que le colonel Hacker entra : il venait annoncer au monarque le dernier moment.

Charles suivit sans hésiter le colonel. Il traversa, accompagné de Juxon, une longue galerie bordée de soldats : ceux-ci étaient bien changés ; leur contenance annonçait la part qu'ils prenaient enfin à une si haute infortune. Le roi sortit par l'extrémité de la galerie, et se trouva soudain sur l'échafaud : dix heures et demie sonnaient.

L'échafaud était tapissé de noir. Deux bourreaux masqués, mystérieux fantômes qui augmentaient la terreur de la catastrophe, se tenaient debout auprès du billot sur lequel on voyait briller la hache : tous les deux étaient uniformément vêtus d'un habit de boucher, espèce de sarrau étroit de laine blanche ; l'un, à cheveux et à barbe noirs, portait un chapeau retroussé ; l'autre avait une longue barbe grise ; sa tête était

couverte d'une perruque également grise, dont les poils épars pendaient sur son masque. Quatre anneaux de fer étaient scellés dans l'échafaud ; on y devait passer des cordes pour forcer le roi à poser la tête sur le billot, en cas qu'il eût fait résistance, comme les anciens sacrificateurs attachaient le taureau à l'autel. Des régiments de cavalerie et d'infanterie, en casaques rouges, environnaient l'échafaud ; un peuple innombrable, placé hors de la portée de la voix de son souverain, se pressait en silence au delà des troupes.[2689]

Charles, du haut du monument funèbre, dominait ce formidable spectacle : il y avait dans ses regards quelque chose d'intrépide et de serein. Ne se pouvant faire entendre de la foule, il parla de toutes sortes d'affaires aux personnes qui l'environnaient. Il ne se montrait ni effrayé ni pressé de mourir ; on l'eût pris pour un homme occupé dans sa chambre de l'action la plus commune tandis que ses serviteurs préparent le lit de son repos.

On vendit, le soir, dans les rues de Londres, une relation populaire des derniers moments du roi : elle abonde en ces petits détails où se plaisent les Anglais. Dans ces portraits faits sur le modèle vivant, il y a une naïveté, une nature que toutes les copies du monde ne peuvent reproduire. Voici cette relation : on y remarquera la liberté d'esprit de Charles, les discours de ce prince mêlés de controverse religieuse et politique : le royal orateur semblait oublier qu'il était là pour mourir ; seulement ses parenthèses relatives à la hache montraient qu'il se souvenait de tout. On sera encore frappé, dans ce récit, de la douleur des assistants et du respect même du bourreau : Hulet, le masque à la barbe grise, ne porta le coup que par l'ordre de celui qui seul avait le droit de le commander.

Nous nous servons de la traduction française de cette pièce, faite en 1649, et qui est aussi naïve que l'original.

Partie VIII – Relation véritable de la mort du roi de la Grande-Bretagne, avec la harangue faite par Sa Majesté sur l'échafaud immédiatement avant son exécution

Le vingt-neuvième jour de janvier, sur les dix heures du matin, le roi fut conduit de Saint-James, à pied, par dedans le parc, au milieu d'un régiment d'infanterie, tambour battant et enseignes déployées, avec sa garde ordinaire, armée de pertuisanes, quelques-uns de ses gentilshommes devant et après lui, la tête nue ; le sieur Juxon, docteur en théologie, ci-devant évêque de Londres, le suivait, et le colonel Thomlinson, qui avait la charge de Sa Majesté, parlant à lui la tête nue, depuis le parc de Saint-James, au travers de la galerie de Whitehall, jusques en la chambre de son cabinet, où il couchait ordinairement et faisait ses prières : où étant arrivé il refusa de dîner, pour autant que (ayant communié une heure avant) il avait bu ensuite un verre de vin et mangé un morceau de pain. [2690]

« De là il fut accompagné par ledit sieur Juxon, le colonel Thomlinson et quelques autres officiers qui avaient charge de le suivre, et de sa garde du corps, environné de mousquetaires depuis la salle à banqueter joignant laquelle l'échafaud était dressé, tendu de deuil, avec la hache et le chouquet au milieu. Plusieurs compagnies de cavalerie et d'infanterie étaient rangées aux deux côtés de l'échafaud, avec confusion de peuple pour voir ce spectacle. Le roi étant monté sur l'échafaud jeta les yeux attentivement sur la hache et le

chouquet, et demanda au colonel Hacker s'il n'y en avait point de plus haut, puis parla comme il s'ensuit, adressant ses paroles particulièrement au colonel Thomlinson :[2691]

« J'ai fort peu de choses à dire, c'est pourquoi je m'adresse à vous, et vous dirai que je me tairais fort volontiers si je ne craignais que mon silence ne donnât sujet à quelques-uns de croire que je subis la faute comme je fais le supplice ; mais je crois que pour m'acquitter envers Dieu et mon pays je dois me justifier comme bon chrétien et bon roi, et finalement comme homme de bien.

« Je commencerai premièrement par mon innocence ; et en vérité je crois qu'il ne m'est pas nécessaire de vous entretenir longtemps sur ce sujet. Tout le monde sait que je n'ai jamais commencé la guerre avec les deux chambres du parlement, et j'appelle Dieu à témoin (auquel je dois bientôt rendre compte) que je n'ai jamais eu intention d'usurper sur leurs privilèges ; au contraire, ils commencèrent eux-mêmes en se saisissant des arsenaux ; ils confessent qu'ils m'appartiennent, mais ils jugèrent qu'il était nécessaire de me les ôter ; et pour le faire court, si quelqu'un veut regarder les dates des commissions de leurs députés et des miens comme des déclarations, il verra évidemment qu'ils ont commencé ces malheureux désordres, et non pas moi : de sorte que j'espère que Dieu vengera mon innocence... Non, je ne le veux pas ! j'ai de la charité ; à Dieu ne plaise que j'en impute la faute aux deux chambres du parlement ; il n'est pas besoin ni de l'une ni de l'autre ; j'espère qu'ils sont exempts de ce crime, car je crois que les mauvais ministres d'entre eux et moi ont été les causes principales de tout ce sang répandu. Tellement que, par manière de parler, comme je m'en trouve exempt, j'espère (et prie Dieu qu'ainsi soit) qu'ils le soient aussi. Néanmoins à Dieu ne plaise que je sois si mauvais chrétien que je ne confesse que les jugements de Dieu sont justes contre moi : car souventes fois il punit justement par une injuste vengeance ; cela se voit ordinairement. Je dirai seulement qu'un injuste arrêt que j'ai souffert être exécuté est puni à présent par un autre injuste, donné contre moi-même. Ce que j'ai dit jusqu’ici est pour vous

faire voir mon innocence.[2692]

« Maintenant, pour vous faire voir que je suis un bon chrétien, voilà un honnête homme (montrant au doigt le sieur Juxon), lequel portera témoignage que j'ai pardonné à tout le monde, et en particulier à ceux qui sont auteurs de ma mort ; quels y sont, Dieu le sait, je prie Dieu de leur pardonner. Mais ce n'est pas tout : il faut que ma charité passe plus avant ; je souhaite qu'ils se repentent, car véritablement ils ont commis un grand péché en cette occurrence. Je prie Dieu avec saint Etienne qu'ils n'en reçoivent pas la punition ; non seulement cela, mais encore qu'ils puissent prendre la vraie voie d'établir la paix dans le royaume ; car la charité me recommande non seulement de pardonner aux personnes particulières, mais aussi de tâcher jusqu'à mon dernier soupir de mettre la paix dans le royaume.

« Ainsi, messieurs, je le souhaite de toute mon âme et espère qu'il y a quelques-uns ici qui le feront connaître plus loin, afin d'aider à la pacification du royaume.[2693]

« Maintenant, messieurs, il vous faut faire voir comme vous êtes en un mauvais chemin, et vous remettre en un meilleur. Premièrement, pour vous montrer que vous vous détournez de la justice, je vous dirai que tout ce que vous avez jamais fait, à ce que j'en ai pu concevoir, a été par voie de conquête ; certainement c'est une fort mauvaise voie : car une conquête. messieurs, n'est jamais juste, s'il n'y a quelque bonne et légitime cause, soit pour quelque tort reçu, ou en ayant droit légitime ; et alors si vous outrepassez cela, la première contestation que vous en avez rend votre cause injuste à la fin, quoiqu'elle fût juste au commencement ; mais si ce n'est que par conquête, c'est une grande volerie, comme un pirate reprocha un jour à Alexandre qu'il était le grand voleur ; et pour lui, qu'il se contentait d'avoir le nom de petit. De sorte, messieurs, que je trouve la voie que vous prenez fort mauvaise à présent. Messieurs, pour vous mettre en un bon chemin, soyez assurés que vous ne ferez jamais bien, et que Dieu ne vous assistera jamais, que vous ne donniez à Dieu ce qui appartient à Dieu et au roi ce qui appartient au roi (je veux dire

à mes successeurs) et au peuple. Je suis autant pour le peuple qu'aucun de vous. Il vous faut donner à Dieu ce qui appartient à Dieu, en réglant son Eglise droitement (selon l'Ecriture), laquelle est à présent en désordre. Pour vous en dire la voie en détail présentement, je ne le puis faire ; je vous dirai seulement qu'il serait bon d'assembler un synode national, où chacun pourrait disputer avec toute liberté, et que les opinions qui paraîtraient évidemment bonnes fussent suivies.

— Quant au roi, en vérité, je ne le veux pas...

Puis se tournant, vers un gentilhomme qui touchait la hache, dit :

— Ne gâtez pas la hache.[2694]

Quant au roi, les lois du royaume vous en instruisent clairement, et partant, d'autant que cela me touche en particulier, je ne vous en dis qu'un mot en passant.

« Pour le peuple, certainement je désire autant sa liberté et franchise que qui que ce soit ; mais il faut que je vous dise qu'elle consiste à être conservée par les lois, par lesquelles ils soient assurés de leur vie et de leurs biens : ce n'est pas qu'il faille qu'ils aient part au gouvernement, messieurs ; cela ne leur appartient pas. Un souverain et un sujet sont bien différents l'un de l'autre, et partant jusques à ce que vous fassiez cela (je veux dire que vous mettiez le peuple en cette sorte de liberté), certainement ils n'en auront jamais.

Messieurs, c'est pour ce sujet que je suis ici. Si j'eusse voulu donner lieu à un arbitrage, afin de changer les lois suivant la puissance du glaive, j'eusse pu éviter ceci, et partant je vous dis (et prie Dieu qu'il en détourne son châtiment de dessus vous) que je suis martyrisé pour le peuple.

Véritablement, messieurs, je ne vous tiendrai pas plus longtemps ; je vous dirai seulement que j'eusse bien pu demander quelque peu de temps pour mettre ceci en meilleur ordre, et le digérer mieux ; partant j'espère que vous m'excuserez.

— J'ai déchargé ma conscience ; je prie Dieu que vous preniez les voies les plus propres pour le bien du royaume et votre propre salut.

Alors le sieur Juxon dit au roi :

— Plaît-il à Votre Majesté (encore que l'affection qu'elle a pour la religion soit assez connue) de dire quelque chose pour la satisfaction du peuple ?

— Je vous remercie de tout mon coeur, monseigneur, parce que je l'avais presque oublié. Certainement, messieurs, je crois que ma conscience et ma religion est fort bien connue de tout le monde, et partant je déclare devant vous tous que je meurs chrétien, professant la religion de l'Eglise anglicane, en l'état que mon père l'a laissée, et je crois que cet honnête homme (en montrant le sieur Juxon) le témoignera.

Puis, se tournant vers les officiers, dit :

— Messieurs, excusez-moi en ceci, ma cause est juste et mon Dieu est bon ; je n'en dirai pas davantage. »

Puis il dit au colonel Hacker :

— Ayez soin, s'il vous plaît, que l'on ne me fasse point languir.

Et alors un gentilhomme approchant auprès de la hache, le roi lui dit :

— Prenez garde à la hache, je vous prie ; prenez garde à la hache.

Ensuite de quoi, le roi parlant à l'exécuteur, dit :

— Je ferai ma prière fort courte, et lorsque j'étendrai les bras…

Puis le roi demanda son bonnet de nuit au sieur Juxon, et l'ayant mis sur sa tête, il dit à l'exécuteur :

— Mes cheveux vous empêchent-ils ?

Lequel le pria de les mettre sous son bonnet ; ce que le roi fit étant aidé de l'évêque et de l'exécuteur. Puis le roi, se tournant derechef vers le sieur Juxon, dit :

— Ma cause est juste, et mon Dieu est bon.

Le sieur Juxon :

— Il n'y a plus qu'un pas, mais ce pas est fâcheux ; il est fort court, et pouvez considérer qu'il vous portera bien loin promptement ; il vous transportera de la terre au ciel, et là vous trouverez beaucoup de joie et de réconfort.

Le roi :

— Je vais d'une couronne corruptible à une incorruptible, où il ne peut pas y avoir de trouble ; non, aucun trouble du monde.

Juxon :

— Vous changez une couronne temporelle à une éternelle ; un fort bon change.

Le roi dit à l'exécuteur :

— Mes cheveux sont-ils bien ?

Le roi ôta son manteau, et donna son cordon bleu, qui est l'ordre de Saint-Georges, audit sieur Juxon, disant :

— Souvenez-vous...

Puis le roi ôta son pourpoint, et étant en chemisette, remit son manteau sur ses épaules ; puis, regardant le chouquet, dit à l'exécuteur :

— Il vous le faut bien attacher.

L'exécuteur :

— Il est bien attaché.

Le roi :

— On le pouvait faire un peu plus haut.

L'exécuteur :

— Il ne saurait être plus haut, sire.

Le roi :

— Quand j'étendrai les bras ainsi, alors...

Après quoi ayant dit deux ou trois paroles tout bas, debout, les mains et les yeux levés en haut, s'agenouilla incontinent, mit son col sur le chouquet, et lors l'exécuteur remettant encore ses cheveux sous son bonnet, le roi dit (pensant qu'il allait frapper) :

— Attendez le signe.

L'exécuteur :

— Je le ferai, s'il plaît à Votre Majesté.

Et une petite pause après, le roi étendit les bras. L'exécuteur sépara la tête de son corps d'un seul coup, et quand la tête du roi fut tranchée, l'exécuteur la prit dans sa main et la montra aux spectateurs, et son corps fut mis en un coffre couvert, pour ce sujet, de velours noir. Le corps du roi est à présent dans sa chambre à Whitehall.

Sic transit gloria mundi.

(Fin de la relation.)

Clarendon raconte que le corps du roi, qui se voyait le soir de l'exécution dans sa chambre à Whitehall, ne put être retrouvé à la restauration de Charles II. Cependant Herbert avait positivement écrit que l'inhumation avait eu lieu à Windsor, dans le caveau du choeur de la chapelle de Saint-Georges, où reposaient les restes de Henri VIII et de Jeanne Seymour. Des ouvriers travaillant dans cette chapelle, en 1813, ouvrirent par hasard le caveau. Le prince régent, aujourd'hui Georges IV, ordonna des recherches ; on découvrit un cercueil de plomb ; sur ce cercueil était une plaque portant ces mots : Charles Roi ; ce qui était conforme en tout au récit d'Herbert.

Une entaille fut pratiquée dans le couvercle, et, après l'enlèvement d'une toile imprégnée d'une matière grasse, on vit apparaître le visage d'un mort, dont les traits brouillés et confus ressemblaient au portrait de Charles Ier. D'après le procès-verbal de sir Henri Halford, la tête du cadavre, séparée du tronc, avait les yeux à demi ouverts, et l'on put teindre un mouchoir blanc d'un sang encore assez liquide. Ce témoin extraordinaire, de retour de la tombe après le meurtre de Louis XVI, est venu déposer des fautes des rois, des excès des peuples, de la marche du temps, de l'enchaînement des événements et de la complicité du crime de 1649 avec celui de 1793.

Une omission frappe dans la relation populaire de l'exécution de Charles : cette relation ne parle point du masque des bourreaux. Ludlow, le régicide, se tait aussi sur ce fait. La petite feuille dont il s'agit ne put être vendue dans les rues de Londres qu'après avoir passé à la censure des hommes de la liberté. Or, des bourreaux sous le masque étaient ou une affreuse saturnale, ou l'aveu qu'un meurtre avait été accompli sur une tête qu'aucune créature à visage d'homme n'avait le droit de toucher.

Pour arriver à la fatale exécution, Cromwell avait eu besoin de ces ris et de ces larmes qui, se contrariant en lui, déjouaient

leur mutuelle hypocrisie ; il redevint franc après le coup : il se fit ouvrir le cercueil, et s'assura, en touchant la tête de son roi, qu'elle était véritablement séparée du corps ; il remarqua qu'un homme aussi bien constitué aurait pu vivre de longues années. Le terrible Cromwell, obscur et inconnu comme le destin, en avait dans ce moment l'orgueil inexorable : il se délectait dans la victoire par lui remportée sur un monarque et sur la nature.

Les meurtriers ses compagnons ne partageaient pas dans ce moment son assurance et sa joie. Tous s'étaient hâtés de quitter la scène sanglante. Le principal bourreau, Hulet, capitaine au régiment de cavalerie du colonel Hewson, se jeta, pour traverser la Tamise, dans le bateau d'un marinier appelé Smith : celui-ci fut contraint par des mousquetaires de le prendre à son bord. S'étant éloigné du rivage, Smith dit au sinistre passager :

« Etes-vous le bourreau qui a coupé la tête du roi ? » — « Non, répondit Hulet, vrai comme je suis un pécheur devant Dieu. » Et il tremblait de tout son corps. Smith, toujours ramant, reprit :

« Etes-vous le bourreau qui a coupé la tête du roi ? » Hulet nia de nouveau, raconta qu'on l'avait retenu prisonnier à Whitehall, mais qu'on s'était emparé de ses instruments. Smith lui dit :

« Je coulerai bas mon bateau si vous ne me dites la vérité. » La tête du roi avait été payée 100 livres sterling à Hulet. » Je prouverai que c'est toi qui as porté le coup, lui dit l'avocat général Turner, lors du procès des régicides, et je t'arracherai ton masque. »[2695]

Partie IX – La république et le protectorat. 1649-1658

Deux effets furent produits en Angleterre par l'exécution de Charles. D'une part, les hommes de bien furent consternés ; il y eut des douleurs profondes, des morts subites causées par ces douleurs ; et comme la nation était religieuse, il y eut aussi des remords. L'Eikon Basiliké fit regretter Charles Ier, de même que le testament de Louis XVI a fait admirer ce dernier roi. L'Eikon Basiliké n'était point de Charles : le docteur Gauden en est aujourd'hui reconnu l'auteur. Milton eut l'odieuse commission d'éclaircir ce point de critique : toute la sublimité de son génie, appuyé de la vérité du fait, ne put néanmoins triompher d'une imposture, ouvrage d'un esprit commun, mais fondée sur la vérité du malheur.

Que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces douleurs en Angleterre ? Une cérémonie établie par Charles second, et qui se célèbre le 30 janvier de chaque année. On est censé jeûner, et l'on ne jeûne point ; les spectacles sont fermés, et l'on se divertit dans les salons et dans les tavernes ; la bourse est aussi fermée, au grand ennui des spéculateurs, qui se soucient fort peu de trouver sur le chemin de leur fortune ou de leur ruine la tête d'un roi. Les siècles n'adoptent point ces legs de deuil ; ils ont assez de maux à pleurer, sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

D'une autre part, la confusion se répandit dans les trois royaumes, après la mort de Charles Ier. Chacun avait un plan de république et de religion. Les Millénaires, ou les hommes de la cinquième monarchie, demandaient la loi agraire et l'abolition de toute forme de gouvernement, afin d'attendre le gouvernement prochain du Christ ; il n'y avait, d'après eux, d'autre charte que l'Ecriture. Les Antoniniens prétendaient que

la loi morale était détruite, que chacun se devait conduire désormais par ses propres principes, et non plus d'après les anciennes notions de justice et d'humanité ; ils réclamaient la liberté de tout faire : la fornication, l'ivrognerie, le blasphème, sont, disaient-ils, selon les voies du Seigneur, puisque c'est le Seigneur qui parle en nous. Ils n'étaient pas loin de devenir Turcs, et se plaisaient à la lecture du Coran, nouvellement traduit. Les quakers, et surtout les quakeresses, passaient aussi pour une secte mahométane. Des politiques, s'élevant contre toute espèce de culte, voulaient que le pouvoir ne reconnût aucune religion particulière ; d'autres prétendaient refondre les lois civiles et effacer complètement le passé. Dépouillés de leurs biens et de leurs honneurs, les épiscopaux gémissaient dans l'oppression, et les presbytériens voyaient le fruit d'une révolution qu'ils avaient semée recueilli par les indépendants, les agitateurs et les niveleurs. Ces niveleurs étaient de plusieurs espèces : les uns, les fouilleurs et déracineurs, s'emparaient des bruyères et des champs en friche ; les autres, les guerriers et les turbulents, soulevaient les soldats ou devenaient voleurs de grands chemins : tous demandaient la dissolution du long parlement et la convocation d'un parlement nouveau. Dans cette désorganisation complète de la société, au milieu des potences et des échafauds qui s'élevaient pour punir le crime et la vertu, on n'avait aucun parti arrêté : par une sorte de bonne foi que l'anarchie laissait libre, il était très commun d'entendre des républicains parler de mettre Charles second à la tête de la république, et des royalistes déclarer qu'une république était peut-être ce qu'il y avait de mieux.

Il restait cependant à Londres deux principes de gouvernement et d'administration : le rump, et le conseil des officiers, qui avait déjà subjugué le rump.

On examina d'abord si la chambre des pairs faisait partie intégrante du pouvoir législatif : malgré l'opinion de Cromwell, qui, dans ses intérêts, voulait garder la pairie, il fut décidé que la chambre héréditaire était inutile et dangereuse ; sa suppression fut décrétée. La monarchie éprouva le même sort :

le maire de Londres refusa de proclamer l'acte d'abolition de la royauté.

Le royaume d'Angleterre se trouvant transformé en république, un nouveau grand sceau fut gravé ; il représentait d'un côté la chambre des communes, avec cette inscription : Le grand sceau de la république d'Angleterre ; sur le revers on voyait une croix et une harpe, armes de l'Angleterre et de l'Irlande, avec ces mots : Dieu, avec nous ; dans l'exergue on lisait : L'an premier de la liberté, par la grâce de Dieu. 1649. C'est une mauvaise date pour la liberté que celle d'un crime.

Cinq membres des communes furent chargés (Ludlow en était un.) de composer un conseil de Quarante, auquel serait dévolu le pouvoir exécutif. Ce comité des Cinq présenta trente-cinq candidats ; on leur adjoignit le comité des Cinq. Celui-ci fut en outre chargé d'examiner la conduite des parlementaires qui n'avaient pas siégé à Westminster durant le procès du roi.

Il était convenable d'immoler des victimes en l'honneur des funérailles du prince : le duc d'Hamilton, le earl de Holland et lord Capell, prisonniers, furent décapités ; le premier contre le droit des gens, les deux derniers contre le droit de la guerre. Tous les partis regrettèrent lord Capell ; Cromwell fit de lui un éloge magnifique, mais il prétendit qu'on le devait sacrifier à cause même de sa vertu. Le noble pair, étant sur l'échafaud, s'adressa à l'exécuteur :

« Avez-vous coupé la tête de mon maître ? » — « Oui », répondit l'exécuteur. « Où est l'instrument qui porta le coup ? » Le bourreau montra la hache. » Etes-vous sûr que ce soit la même ? » reprit lord Capell. Sur sa réponse affirmative, le royaliste prit la hache, la baisa avec respect, la rendit au meurtrier public, en lui disant :

« Misérable ! n'étais-tu pas effrayé ? » Le bourreau repartit :

« Ils me forcèrent de faire mon métier. J'eus trente livres sterling pour ma peine. »

Eh bien, le bourreau mentait ; il se vantait d'une victoire qui n'était pas la sienne ; il n'avait souillé ni sanctifié ses mains et sa hache dans le sang de son roi. Cet homme, qui se nommait Brandon, n'était que le bourreau ordinaire ; on ne l'avait point

appelé (ou peut-être avait-il refusé par frayeur son ministère) à la grande exécution. La peur cessant, la vanité revint ; Brandon songea à sauver ses droits et son honneur : le soir même de la mort de Charles, Brandon tint dans un cabaret le propos qu'il redit à lord Capell, se parant du crime qu'il n'avait pas commis. [2696]

Lord Capell livra sa tête, après avoir déclaré qu'il mourait pour Charles Ier, pour son fils Charles II et pour tous les héritiers légitimes de la couronne.

Le rump, feignant de céder à l'opinion publique, s'occupa, en apparence, de sa dissolution, et rechercha les principes d'après lesquels un parlement nouveau pourrait être élu. Le rump n'était pas sincère ; il ne songeait qu'à se perpétuer en attendant les événements, grands débrouilleurs de la politique.

Cependant le comte d'Ormond, lord Inchiquin et le général Preston avaient soulevé l'Irlande, où Monk, qui défendait Dundalk pour le parlement, avait capitulé.

Cromwell, malgré les prétentions de Lambert et de Fairfax, fut nommé au gouvernement militaire et civil d'Irlande. Il partit accompagné d'Ireton, son gendre, après avoir cherché le Seigneur devant Harrison et expliqué les Ecritures.

Il aborde à l'île dévouée avec dix-sept mille vétérans et une garde particulière de quatre-vingts hommes, tous officiers. Tredall est emporté d'assaut ; Cromwell monte lui-même à la brèche : tout périt du côté des Irlandais. Le commandant, sir Arthur Ashton, est tué. Ce vieux militaire avait une jambe artificielle ; elle passait pour être d'or : les soldats républicains se disputèrent cette jambe royaliste, qui n'était que le trésor de bois de l'honneur et de la fidélité.

Wexford est saccagé, Goran rendu par les soldats ; les officiers sont fusillés. Kilkenny, Youghall, Cooke, Kingsale, Colonmell, Dungarvan et Carrik se soumettent. Cromwell et Ireton portent à l'Irlande, comme ils l'avaient annoncé, l'extermination et l'enfer.

Cromwell, au milieu de ses victoires, est rappelé pour repousser les Ecossais : ceux-ci s'étaient décidés à reconnaître les droits de Charles second ; et bien qu'ils eussent pendu le

royaliste Montross, parce qu'il n'était pas covenantaire, ils étaient eux-mêmes royalistes. Rien de plus commun que ces inconséquences des partis dans les discordes civiles.

Les négociations entre Charles II et les Ecossais avaient été plusieurs fois interrompues. Charles, enfin, privé de toutes ressources, s'était rendu à Edimbourg : là il avait repris le sceptre de Marie Stuart, à la charge de publier cette déclaration déshonorante :

« Que son père avait péché en prenant femme dans une famille idolâtre ;

« Que le sang versé dans les dernières guerres devait être imputé à son père ;

« Qu'il avait une profonde douleur de la mauvaise éducation qu'on lui avait donnée, et des préjugés qu'on lui avait inspirés contre la cause de Dieu, et dont il reconnaissait à présent l'injustice ;

« Que toute sa vie précédente n'avait été qu'un cours suivi d'inimitié contre l'oeuvre de Dieu ;

« Qu'il se repentait de la commission donnée à Montross, et de toutes ses actions qui avaient pu scandaliser ;

« Qu'il protestait devant Dieu qu'il était à présent sincère dans cette déclaration, et qu'il s'y tiendrait jusqu'à son dernier soupir, tant en Ecosse qu'en Angleterre et en Irlande. »

Cependant Charles II n'était ni sans honneur ni sans courage. Jeune encore, il avait combattu pour son père, à la tête des forces de terre et de mer. Mais c'était bien le prince le moins fait qu'il y eût au monde pour entendre six sermons de presbytériens par jour. Lorsque, accablé de ces prédications, il cherchait quelque distraction, il ne pouvait sortir d'Edimbourg, sans passer sur les membres mutilés de Montross, attachés aux portes de la ville. Montross, en mourant, avait souhaité que son corps fut mis en autant de morceaux qu'il y avait de villes dans les trois royaumes, afin qu'on rencontrât partout des témoins de sa fidélité. Un de ses bras fut exposé sur un gibet à Aberdeen ; les habitants l'enlevèrent secrètement et le cachèrent : après la restauration, ils le mirent dans une cassette couverte de velours cramoisi brodé d'or, et le

portèrent en triomphe dans toute leur ville.

Cromwell marcha contre les Ecossais à la tête de dix-huit mille hommes. Il les attaqua à Duntar, et les défit (3 septembre 1650). L'année suivante, après avoir conquis une partie de l'Ecosse, il s'attacha aux pas de Charles II, qui s'était avancé en Angleterre avec une armée : il l'atteignit à Worcester. Le génie si fatal au père n'est pas moins fatal au fils ; le combat se livre le 3 septembre 1651, jour anniversaire de la bataille de Dunhar : deux mille royalistes sont tués ; huit mille prisonniers sont encore vendus comme esclaves. On retrouve cette habitude de trafiquer les hommes jusque sous Jacques II.

Le jeune roi fuit seul, se coupe les cheveux, de peur, comme Absalon ou comme les rois chevelus, d'être reconnu au bel ornement de sa tête. Ce prince nous a laissé le récit de ses aventures : son déguisement en bûcheron ; sa tentative pour entrer dans le pays de Galles avec le pauvre Pendrell ; sa journée passée avec le colonel Careless au haut du chêne qui retint le nom de chêne royal ; ses aventures chez un gentilhomme appelé Lane, dans le comté de Strafford ; son voyage à Bristol, voyage qu'il fit à cheval, menant en croupe la fille de son hôte ; son arrivée chez M. Norton ; sa rencontre d'un des chapelains de la cour qui regardait jouer aux quilles, et d'un vieux serviteur qui le nomma en fondant en larmes ; son passage chez le colonel Windham ; le danger qu'il courut par la sagacité du maréchal, qui, visitant les pieds des chevaux, affirma qu'un de ces chevaux avait été ferré dans le nord ; enfin l'embarquement de Charles à Brightelmsted, et son débarquement en Normandie, firent de ce moment de la vie de ce prince un moment de gloire romanesque qui lutta avec la gloire historique de Cromwell. Ludlow se contente de dire que Charles s'enfuit avec une mistress Lane.

Cromwell revint triompher à Londres. Le parlement envoya une députation au-devant de lui. Le général fit présent à chaque commissaire d'un cheval et de deux prisonniers : toujours même mépris des hommes parmi ces républicains. Les historiens n'ont pas remarqué ce trait de moeurs qui

distingue les Anglais d'alors de tous les peuples chrétiens de l'Europe civilisée et les rapproche des peuples de l'Orient. Monk, laissé en Ecosse par Cromwell, l'acheva de soumettre. Le royaume de Marie Stuart fut réuni par acte du rump à l'Angleterre, ce que n'avaient pu faire les plus puissants monarques de la Grande-Bretagne.

Autant le corps législatif était méprisé, autant le conseil exécutif avait montré de vigueur et de talent : c'est ce qu'on a vu en France, sous les fameux comités émanés de la Convention. Les terres du clergé avaient été mises en vente ainsi que les domaines de la couronne, et ceux-ci tant en Angleterre qu'en Ecosse. Les propriétés nationales, proposées d'abord au prix de dix années de leur affermage annuel, s'élevèrent avec les succès de la république au taux de quinze, seize, et dix-sept années de leur revenu net : on vendait les bois à part. Les royalistes dont les biens avaient été séquestrés ou confisqués en obtenaient le retour ou la mainlevée moyennant une finance plus ou moins forte payée argent comptant. Une taxe de 120 mille livres sterling par mois suffisait avec ces différentes sommes au besoin des services de l'Etat.

Toutes les puissances de l'Europe, et l'Espagne la première, avaient reconnu la république. L'Irlande était domptée, l'Ecosse soumise et réunie à l'Angleterre ; une flotte, commandée par le fameux Robert Blake, devenu amiral de colonel qu'il était, gardait les mers autour des îles Britanniques ; une autre, sous le pavillon d'Edouard Popham, croisait sur les côtes du Portugal. Les Indes occidentales, les Barbades et la Virginie, soulevées d'abord, furent réduites à l'obéissance. Le fameux acte de navigation proposé par le conseil d'Etat au parlement en 1651, rendu exécutaire le 1er décembre de cette même année, n'est point, comme on l'a écrit mille fois, l'ouvrage de l'administration de Cromwell, mais de la république avant l'établissement du protectorat. Cet acte fit éclater la guerre entre la Hollande et la Grande-Bretagne en 1652. Blake, Aiskew, Monk et Dean soutinrent en onze combats, depuis le 17 mai 1652, vieux style, jusqu'au 10 août

1653, l'honneur du pavillon anglais contre Tromp, Ruyter, Van Galen et de Witte.

Les classes populaires, que les révolutions font monter à la surface des sociétés, donnent un moment aux vieux peuples une énergie extraordinaire ; mais ces classes, chez qui l'ignorance et la pauvreté ont conservé la vigueur, se corrompent vite au pouvoir, parce qu'elles y arrivent avec des besoins violents et des appétits longtemps excités par la misère et l'envie ; elles prennent et exagèrent les vices des grands qu'elles remplacent, sans avoir l'éducation qui du moins tempère ces vices. Une nation ainsi renouvelée par l'invasion d'une sorte de barbares indigènes ne conserve que peu de jours son énergie ; n'étant plus jeune par nature, elle n'est jeune que par accident ; or, les moeurs ne se renouvellent pas comme les pouvoirs, et tant que les premières ne sont pas changées, il n'y a rien de durable.

Cromwell s'aperçut que ce reste d'assemblée, soumis d'abord et humilié, commençait à être jaloux du pouvoir que lui, Cromwell, avait acquis. L'autorité dictatoriale des camps avait dégoûté le futur usurpateur de l'autorité légale : son ambition, comme son caractère et son génie, le poussait à la souveraine puissance.

Il avait manoeuvré longtemps entre les divers partis, tour à tour presbytérien, niveleur et même royaliste, mais s'appuyant toujours sur l'armée, où l'esprit républicain dominait autant que cet esprit peut exister au milieu des armes. Les officiers voulaient l'égalité et la liberté, avec la fortune, les honneurs et le pouvoir absolu : c'est ainsi que sous la tente, depuis les légions romaines jusqu'aux mamelouks, on a toujours compris la république.

Cromwell, après ses victoires, ayant repris son siège au parlement (16 septembre 1651), pressa la rédaction du bill pour mettre fin à ce parlement interminable : il ne le put obtenir qu'à la majorité de deux voix, quarante-neuf contre quarante-sept ; encore l'exécution du bill fut-elle remise au 3 novembre 1654.

Ce bill procédait à la réforme radicale parlementaire, si

souvent et si inutilement demandée depuis. La chambre des communes devait être composée à l'avenir de quatre cents membres, sans compter les députés de l'Irlande et de l'Ecosse. Les bourgs pourris disparaissaient ; on ne donnait le droit d'élire qu'aux villes et aux bourgs principaux ; deux cents livres sterling en meubles ou immeubles étaient la propriété exigée du citoyen pour l'exercice du droit électoral.

Cromwell ne désirait la dissolution du rump que dans l'espoir d'obtenir le suprême pouvoir, au moyen de députés choisis par son influence et dévoués à ses intérêts. Afin de préparer les idées à un changement de choses, il avait encouragé des discussions sur l'excellence du gouvernement monarchique ; mais n'ayant pu amener le rump à prononcer la dissolution, il prit un chemin plus court pour y parvenir.

Le rusé général avait eu l'adresse de remplir toutes les places de ses créatures : les soldats lui étaient dévoués. Depuis la bataille de Worcester, qu'il appela, dans sa lettre au parlement, la victoire couronnante, il dissimulait à peine ses projets. La modération, besoin de tout homme qui près d'arriver au pouvoir s'y veut maintenir, était devenue l'arme de Cromwell : il avait fait publier une amnistie générale, et se montrait favorable aux royalistes ; il les trouvait par principe moins opposés que les autres partis à l'autorité d'un seul, et à son tour il avait besoin de fidélité.

Les communes qui se sentaient attaquées, essayèrent de se défendre : tantôt elles se plaignaient des calomnies que Cromwell faisait semer contre elles ; tantôt elles songeaient encore à se perpétuer d'une manière moins directe, en procédant à l'élection des places vacantes au parlement. Cromwell ne s'endormait pas ; il présidait à des assemblées, à des colloques, à des traités entre les partis, et trompait tout le monde. Le colonel Harrison, franc républicain, mais aveugle d'esprit, prétendait toujours que le général, loin de se vouloir faire roi, ne songeait qu'à préparer le règne de Jésus. » Que Jésus vienne donc vite, répondit le major Streater, ou il arrivera trop tard. » Cromwell, de son côté, déclarait que le psaume CXe l'encourageait à mettre la nation en république : et à cette

fin il engageait le comité d'officiers à présenter des pétitions qui devaient amener, par l'opposition des parlementaires, la destruction de la république. Une de ces pétitions demandait le payement des arrérages de l'armée et la réforme des abus ; une autre sollicitait la dissolution immédiate du parlement et la nomination d'un conseil pour gouverner l'Etat jusqu'à la prochaine convocation du parlement nouveau. Emportées par leur ressentiment, les communes déclarèrent que quiconque présenterait à l'avenir de pareilles doléances serait coupable de haute trahison. On vint apprendre cette résolution à Cromwell, qui s'y attendait. Il s'écria, animé d'une feinte colère, au milieu des officiers :

« Major général Vernon, je me vois forcé de faire une chose qui me fait dresser les cheveux sur la tête. » Il prend trois cents soldats, marche à Westminster, laisse les trois cents soldats en dehors, et pénètre seul dans la chambre : il était député.

Il écoute un moment en silence la délibération, puis appelant Harrison, membre comme lui de l'assemblée, il lui dit à l'oreille :

« Il est temps de dissoudre le parlement. » Harrison répondit :

« C'est une dangereuse affaire, songez-y bien. »

Cromwell attend encore ; puis se levant tout à coup, il accable les communes d'outrages, les accuse de servitude, de cruauté, d'injustice :

« Cédez la place, s'écrie-t-il en fureur, le Seigneur en a fini avec vous ! il a choisi d'autres instruments de ses oeuvres. » Sir Peters Wentworth veut répondre ; Cromwell l'interrompt :

« Je ferai cesser ce bavardage. Vous n'êtes pas un parlement ; je vous dis que vous n'êtes pas un parlement. »

Le général frappe du pied : les portes s'ouvrent ; deux files de mousquetaires, conduits par le lieutenant-colonel Worsley, entrent dans la chambre et se placent à droite et à gauche de leur chef. Vane veut élever la voix :

« Oh ! sir Henri Vane ! Sir Henri Vane ! dit Cromwell : le Seigneur me délivre de sir Henri Vane ! » Désignant alors tour

à tour quelques-uns des membres présents :

« Toi, dit-il, tu es un ivrogne, toi un débauché (c'était Martyn, ce régicide dont il avait barbouillé le visage d'encre), toi un adultère, toi un voleur. » Ce qui était vrai. Harrison fait descendre l'orateur de son fauteuil en lui tendant la main. Le troupeau épouvanté sort pêle-mêle ; tous ces hommes s'enfuient sans oser tirer l'épée que la plupart portaient au côté. » Vous m'avez forcé à cela, disait Cromwell ; j'avais prié le Seigneur nuit et jour de me faire mourir plutôt que de me charger de cette commission. »

Alors, montrant du doigt aux soldats la masse d'armes « Emportez ce jouet. » Il sort le dernier, fait fermer les portes, met les clefs dans sa poche, et se retire à Whitehall. Le lendemain on trouva suspendu à la porte de la chambre des communes un écriteau ainsi conçu : Chambre à louer, non meublée. Ainsi fut chassé de Westminster le parlement : la liberté y resta.[2697]

Remarquons les justices du ciel : ces députés qui avaient tué leur prince légitime, prétendant qu'il avait violé les droits du peuple ; ces députés qui avaient eux-mêmes précipité violemment de leur siège un grand nombre de leurs collègues, furent dispersés par un de leurs complices, bien autrement coupable que Charles envers les droits de la nation. Mais souvent ce que l'on conteste à la légitimité, on l'accorde à l'usurpation : les hommes dans leur orgueil se consolent de l'esclavage lorsqu'ils ont eux-mêmes choisi leur maître parmi leurs égaux.

Bonaparte à Saint-Cloud fit sauter les républicains par les fenêtres, avec moins de fermeté et moins de décision politique que Cromwell n'en mit à dissoudre le long parlement. L'Angleterre républicaine accepta le joug : les tempêtes avaient enfanté leur roi ; elles s'y soumirent.

La véritable république ne dura en Angleterre que quatre ans et trois mois, à compter de la mort du roi (30 janvier 1649) jusqu'à la dislocation totale du rump (20 avril 1653). Cette courte république ne fut pas sans gloire au dehors ni même sans vertu, sans liberté et sans justice au dedans. Les

membres des communes s'exclurent, il est vrai, mutuellement de l'assemblée législative ; mais ils ne se décimèrent point, ne s'assassinèrent point tour à tour comme les Conventionnels. La république française exista douze années, de 1792 à 1804, à l’érection de l'empire, temps de gloire et de conquête au dehors, mais de crimes, d'oppression et d'iniquités au dedans. Cette différence entre deux révolutions qui ont cependant produit, en dernier résultat, la même liberté, vient du sentiment religieux qui animait les novateurs de la Grande-Bretagne, et des principes d'irréligion qu'affichaient les artisans de nos discordes. Quelques vertus peuvent exister dans la superstition, il n'y en a point dans l'impiété. Les révolutionnaires anglais, fanatiques connurent le repentir ; les révolutionnaires français, athées, ont tous été sans remords : ils étaient insensibles à la fois comme la matière et comme le néant.

Le protectorat. 1653-1658.

Il était facile à Cromwell de convoquer un parlement libre ; il ne le voulut pas : il cherchait le pouvoir, non la liberté. L'Angleterre d'ailleurs était lasse de parlements ; après l'anarchie on respirait pour le despotisme. Le conseil des officiers, qui avait présenté la pétition décisive, s'arrogea le droit d'élection ; il choisit (toujours à la suggestion de Cromwell) dans le parti millénaire les hommes les plus obscurs, les plus ignorants, les plus fanatiques : cent quarante-quatre personnages, ainsi triés, furent revêtus du pouvoir souverain. Le major général Lambert, qui se disait républicain et qui n'était que servile, Harrison, sincère démocrate et d'un esprit borné, prêtaient les mains à toutes ces violences. Harrison, sectaire de la cinquième monarchie, demandait seulement que le nouveau conseil fût composé de soixante-dix membres, pour mieux ressembler au sanhédrin des Juifs. Dans le club législatif des cent quarante saints, il fallait avoir de longs noms composés et tirés de l'Ecriture, comme dans nos clubs on s'appelait Scaevola et Brutus. Des deux frères Barebone, l'un, le corroyeur, s'appelait Loue-Dieu ; l'autre, si Christ n'était pas mort pour vous, vous seriez damné, Barebone. Ce Barebone,

dont le nom signifie en français décharné, donna son nom aux cent quarante-quatre : au parlement croupion succéda le parlement damné Barebone, ou le damné décharné.

Sur une liste de jurés du comté de Sussex on voit les noms de White d'Emer, combats pour la bonne cause de la foi ; de Pimple de Whitham, tue le péché ; de Harding de Lewes, plein de la grâce. Lorsque les saints entraient en séance à Westminster, ils récitaient des prières, cherchaient le Seigneur des journées entières, et expliquaient l'Ecriture : cela fait, ils s'occupaient des affaires, dont ils se croyaient saisis. Cromwell ouvrit la session des décharnés par un discours qu'il accompagna de pieuses larmes, remerciant le ciel d'avoir assez vécu pour assister au commencement du règne des saints sur la terre. Au fond de toutes ces folies, les nouvelles moeurs se formaient et les institutions prenaient racine. Ces caractères n'étaient si ridicules que parce qu'ils étaient originaux ; or tout ce qui est fortement constitué a un principe de vie. Les courtisans de Charles second purent rire, mais ces fanatiques de bonne foi laissèrent une arrière-postérité qui a fait raison des courtisans.

Whitelocke prétend que quelques hommes éclairés et d'un rang élevé se trouvaient dans le parlement Barebone. Ludlow représente les décharnés comme un troupeau d'honnêtes niais, ressemblant assez à nos théophilanthropes. Whitelocke était un parlementaire timide, qui avait fui de peur de condamner Charles Ier, et qui se rangeait toujours du parti le plus fort ; Ludlow était un parlementaire décidé, meurtrier du roi et ennemi de Cromwell.

Cinq mois s'étaient à peine écoulés lorsque les cent quarante-quatre saints, ne pouvant plus gouverner au milieu de la risée publique, chargèrent Rouse, leur orateur, créature de Cromwell, de remettre l'autorité entre les mains de celui qui les en avait revêtus. Cromwell l'avait prévu : il accepta en gémissant le poids de l'autorité souveraine.

Quelques pauvres d'esprit qui n'étaient pas de la faction militaire s'obstinèrent à siéger, malgré la désertion de l'orateur et du sergent qui avait emporté la masse. Le capitaine White

entra dans la chambre, et demanda à ces saints entêtés ce qu'ils faisaient là (12 décembre 1653). » Nous cherchons le Seigneur », répondirent-ils. » Allez donc ailleurs, s'écria White ; le Seigneur n'a pas fréquenté ce lieu depuis longues années ; » et il les fit chasser par ses sbires. Le véritable principe républicain existait pourtant alors dans l'armée anglaise plus que dans les autorités civiles ; mais il ne peut y avoir d'alliance durable entre le pouvoir constitutionnel et l'autorité militaire : quand la liberté se réfugie à l'autel de la victoire, elle y est bientôt immolée ; on la sacrifie pour obtenir le vent de la fortune.

Tous les différents partis, excepté celui des saints et celui des républicains véritables, le parti du roi, le parti de l'épiscopat, le parti militaire, le parti des gens de loi qui avaient craint la réforme des coutumes et la simplification du code de procédure ; tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les corruptions, toutes les lassitudes applaudissaient aux entreprises de Cromwell : il fut complimenté par l'armée, la flotte, les autorités civiles. On attendait avec anxiété et curiosité ce qu'il allait faire du pouvoir : sa fabrique était toute prête et ses ouvriers à l'oeuvre.

Le conseil des officiers est convoqué. Le major général Lambert lit un écrit intitulé : Instrument de gouvernement. C'était une constitution qui plaçait la puissance législative dans un parlement et dans un protecteur. Il y était statué que les membres de ce parlement seraient choisis par le peuple ; qu'ils siégeraient tous les ans cinq mois, selon le bon plaisir du protecteur ; que le protecteur aurait le veto suspensif, qu'il nommerait à tous les emplois civils et militaires ; que dans l'intervalle des sessions la nation serait gouvernée par le protecteur et par un conseil composé de vingt-et-un membres au plus, de treize au moins.

On supplia Cromwell d'accepter le protectorat : il se rendit gracieusement aux voeux de ses peuples. Le maire et les aldermen de Londres furent requis de se trouver à une parade d'installation à la salle de Westminster. Le Protecteur prêta serment à l’instrument de gouvernement, qui était son oeuvre.

Le général Lambert, un genou en terre, lui présenta une épée dans le fourreau ; les commissaires lui remirent les sceaux ; le maire de Londres lui donna une épée nue, et le sujet des Stuarts alla, monarque absolu des trois royaumes, coucher dans le palais du roi qu'il avait assassiné.

Le premier parlement convoqué par Cromwell ne répondit pas à son attente : il s'y manifesta un esprit de liberté que l'oppression militaire n'avait pu étouffer. En vain le Protecteur, à l'ouverture de ce parlement, parla des excès de cette liberté, déclama contre ce qui lui avait donné la puissance, les agitateurs, les niveleurs, les millénaires et les diverses autres sectes ; en vain il s'éleva contre une égalité chimérique, et loua la division des classes en nobles, gentilshommes et bourgeois : son discours était raisonnable au fond, d'accord même avec l'opinion nationale, encore arrêtée aux principes de l'ancienne société ; mais ce n'était pas là la question pour les communes. Elles ne s'occupèrent que du pouvoir du Protecteur et de la mauvaise origine de ce pouvoir. Le parlement ne voyait pas qu'il était tout aussi illégitime que le protectorat ; l'un et l'autre n'existaient qu'en vertu d'une prétendue constitution faite par qui n'avait pas eu droit de la faire.

Cromwell en péril n'hésita pas : violer la représentation nationale était devenu depuis l'épuration du long parlement une sorte de jurisprudence politique. Le Protecteur plaça des gardes à la porte de Westminster ; ils avaient ordre de ne laisser entrer que les députés consentant à souscrire un engagement en vertu duquel ils reconnaîtraient l'autorité du parlement et d'un seul. Cent trente membres signèrent tout d'abord ; plusieurs autres membres s'empressèrent ensuite d'imiter la turpitude de leurs collègues. Rien n'est plus rempli d'émulation que la bassesse : il y a des espèces de vils héros que les succès de la lâcheté empêchent de dormir.

Cromwell, devenu Protecteur, prit le titre d'Altesse. Des médailles furent frappées en son honneur ; l'une le représentait en buste avec cette inscription Oliverius, Dei gratia, Reipublicae Angliae, Scotiae et Hiberniae Protector ; au

revers était l'écusson d'Angleterre ; autour on lisait ces mots gravés depuis sur les monnaies du temps : Pax quaeritur bello. D'autres médailles offrent un grand olivier, à l'ombre duquel s'élèvent deux petits oliviers, symbole du Protecteur et de ses deux fils. L'inscription porte : Non déficient olivarii. La flatterie ne parlait pas aussi bien latin qu'au temps de Tibère.

Lorsque les officiers vinrent complimenter Cromwell sur sa modestie à n'avoir accepté que le titre de Protecteur, il porta la main à son épée :

« Elle m'a élevé, leur dit-il ; si je veux monter plus haut, elle me maintiendra au rang qu'il me plaira d'occuper. »

Quelles que soient néanmoins la pusillanimité des hommes et la crainte du pouvoir, il est impossible d'éteindre dans une assemblée délibérante tout principe vital. Les membres des communes, malgré leur engagement signé, tout en examinant avec modération l’instrument de gouvernement, se réservèrent la nomination du successeur de Cromwell ; ils rejetèrent le principe du protectorat héréditaire, à la majorité de deux cents voix contre soixante.

Les cinq mois de la session expirés, Cromwell rassembla le parlement (22 janvier 1655) dans la chambre peinte. Il se répandit en outrages, traita les députés de parricides pour lui avoir contesté son autorité, à lui régicide ; il leur déclara que si la république devait souffrir, meilleur était qu'elle fût dépendante des riches que des pauvres, qui, selon Salomon, lorsqu'ils oppriment, ne laissent rien après eux. Cromwell avait été blessé de la discussion relative à l'hérédité du protectorat : il voulait dissimuler sur ce point ; mais entraîné, comme le sont tous les hommes, à parler de la chose même où il se sentait faible, contre le protectorat héréditaire, laissant par là aux principaux officiers, et particulièrement au major général Lambert, l'espoir de lui succéder.

Le parlement dissous, Cromwell en convoqua un autre pour lever, disait-il, l'argent nécessaire au service de l'armée et de la flotte, pour confirmer l’instrument de gouvernement, et enfin pour légaliser l'autorité des majors généraux. Ces majors étaient des commissaires militaires, chargés de lever sur les

biens des royalistes, à cause de quelques mouvements insurrectionnels, une contribution arbitraire d'un dixième de la valeur de ces biens. Cromwell corrompit autant qu'il le put les élections, et cassa celles qui lui étaient le moins favorables.

De tout cela sortit enfin un parlement qui, sous le nom d’humble pétition et avis, invitait le Protecteur à prendre le titre de roi et à former une autre chambre, c'est-à-dire une espèce de chambre des pairs, composée de soixante-dix membres à la nomination de Cromwell.

Cromwell se crut obligé de refuser la couronne par un long et obscur discours, où l'on découvrait à la fois ses regrets de repousser le diadème et sa satisfaction de remettre au théâtre la parade de César. Il avait plusieurs fois fait traiter devant lui la question du meilleur gouvernement ; c'était à peu près à la même époque que le grand Corneille écrivait la scène de Cinna.

Bonaparte n'hésita pas à se couronner, soit qu'ayant plus de gloire il eût plus d'audace, soit que la France, plus malheureuse dans sa révolution que l'Angleterre ne l'avait été dans la sienne, craignît moins de perdre la liberté.

Le nouveau parlement confirma et conféra de nouveau à Cromwell le titre de Protecteur, avec la faculté de nommer son successeur, ce qui, par le fait, rendait le protectorat héréditaire. Ce parlement fut encore renvoyé à cause des alarmes qu'il inspira à son maître ; peut-être Cromwell en voulait-il secrètement à ces députés trop naïfs de ne lui avoir pas mis de force la couronne sur la tête. L'usurpation se livrait ainsi à ces fréquentes dissolutions qui avaient perdu la légitimité ; mais le bras de Cromwell était autrement puissant que celui de Charles ; ce bras pouvait soutenir debout des ruines qu'une force ordinaire n'aurait pu empêcher de tomber.

Mettez à part l'illégalité des mesures de Cromwell, illégalité dont, après tout, il était peut-être obligé d'user pour maintenir son illégale puissance, l'usurpation de ce grand homme fut glorieuse. Au dedans il fit régner l'ordre : comme beaucoup de despotes, il était ami de la justice en tout ce qui ne touchait pas à sa personne, et la justice sert à consoler les peuples de

la perte de la liberté. Le fanatique, le régicide Cromwell, parvenu au pouvoir, fut tolérant en religion et en politique ; il fit passer le bill de la liberté de culte et de conscience ; il employa des royalistes avoués : Hale, magistrat intègre, zélé partisan des Stuarts, fut placé à la tête de la magistrature ; Monk, qui commanda les armées et les flottes du Protecteur, était un royaliste fait jadis prisonnier sur le champ de bataille par les parlementaires : il s'en souvint lors de la restauration.

Cromwell aimait et protégeait la noblesse anglaise. Cette noblesse ne périt point, comme de nos jours la noblesse française, parce qu'elle ne sépara pas tout à fait sa cause de la cause générale, et qu'en même temps la révolution de 1640, entreprise en faveur de la liberté, et non de l'égalité, n'était point dirigée contre l'aristocratie. Les Falkland, les Strafford, les Clarendon, avaient été membres de l'opposition dans ces fameux parlements qui contribuèrent à restreindre les privilèges excessifs de la couronne : il y eut une chambre des pairs jusqu'à la mort de Charles Ier. Essex, Denbigh, Manchester, Fairfax et tant d'autres se distinguèrent dans le service parlementaire de terre et de mer ; une foule de lords entrèrent dans l'administration, se firent élire membres des communes aux parlements de la république et du protectorat, parurent dans les conseils, et jusqu'à la cour de Cromwell. Il n'y eut point d'émigration systématique ; quelques individus nobles périrent, mais le corps patricien, ayant suivi et même devancé le mouvement de la nation, resta tout entier dans cette nation.

L'administration de Cromwell fut active, vigilante, vigoureuse, mais trop fondée sur la corruption de la police, pour qui Cromwell avait un penchant décidé et à laquelle il sacrifiait des sommes considérables. Tous les services étaient payés régulièrement un mois d'avance ; de grosses pensions, accordées à des hommes considérables, créaient des intérêts, si elles ne pouvaient créer des devoirs.

Au dehors, Cromwell acheva d'humilier la Hollande et de faire reconnaître la supériorité du pavillon anglais ; les nations étrangères recherchèrent l'alliance du Protecteur. Richelieu

avait favorisé les premiers troubles de l'Angleterre ; il les avait pris pour des orages passagers qui, en occupant chez eux des ennemis, donnaient du repos à la France : il ne s'était pas aperçu qu'il s'agissait d'une révolution qui, en accroissant la vigueur d'un peuple, ne laisserait à Mazarin que des mépris à dévorer ; nourriture d'ailleurs analogue au tempérament du cardinal.

Dunkerque fut par Mazarin livré à Cromwell ; Blake prit la Jamaïque ; l'Espagne fut contrainte d'offrir de grandes réparations. On a remarqué que Cromwell s'abandonna à sa passion religieuse plus qu'il ne suivit une saine politique, en s'alliant avec la France contre l'Espagne. Cette remarque faite après coup n'a rien de profond aujourd'hui ; il est curieux seulement de la trouver dans les *Mémoires de Ludlow*. Ludlow, il est vrai, vit les triomphes de Louis XIV, et survécut longtemps à Cromwell, dont il était l'ennemi.

Le Protecteur traita l'Irlande domptée en pays de conquête. Les malheureux Irlandais furent transportés par milliers aux colonies ; un grand nombre périrent dans les supplices. Des lois draconiennes et étrangères remplacèrent ces vieilles coutumes nées du sol, dont l'autorité se perpétuait par traditions devant quelque image de la Vierge sur une bruyère au son d'une musette. Les terres furent vendues : on donnait mille acres de terrain pour 1500 livres sterling dans le canton de Dublin, pour 1000 dans celui de Kilkenny, pour 800 dans le comté de Wexford, et pour 600 dans les divers comtés de la province de Leinster. Des colonies militaires eurent en partage les terres situées aux environs de Slego, de Colke et de Collel. Les naturels du sol devinrent les serfs des soldats anglais dans le Connaught.

Olivier étendit son autorité protectrice jusque sur les Vaudois, dans les montagnes de la Suisse. Le frère de l'ambassadeur de Portugal à Londres tua un Anglais ; Cromwell le fit décapiter. Le fier usurpateur signant un traité mit son nom au-dessus de celui de Louis XIV. En 1657, il envoya son portrait à la reine Christine, avec un distique qui disait que le front de Cromwell n'était pas toujours l'épouvante-roi.

C'est de cet orgueil du Protecteur qu'est née la superbe affectée par nos voisins pendant un siècle et demi, et qui n'a disparu qu'avec les victoires de notre révolution : elles nous ont remis au niveau de la révolution anglaise.

Pourtant Cromwell ne fut pas heureux ; toute sa puissance ne put empêcher la vérité de faire entendre sa voix. Quand il descendait en lui-même, il trouvait toujours qu'il avait tué le roi ou la liberté ; il lui fallait opter entre l'un ou l'autre remords.

Le Protecteur racontait que dans son enfance une femme lui était apparue ; elle lui avait annoncé, comme les magiciennes de Macbeth, qu'il serait roi. La conscience de Cromwell lui présenta lorsqu'il était encore innocent la vision de la royauté ; quand il devint coupable, elle lui en envoya le fantôme. Placé entre les royalistes et les républicains, qui le menaçaient également, Olivier était peu satisfait du titre équivoque dont la légitimité et la liberté l'avaient obligé de se contenter. Plusieurs conspirations des cavaliers éclatèrent : celles de Bagnal, fils de lady Terringham, de Penruddock, du capitaine Grove, du docteur Hervet, et de sir Henry Slingsby. Quelques hommes de la cinquième monarchie s'agitèrent aussi : un cornette, nommé Day, était de l'assemblée républicaine de Coleman-Street, où l'on traitait Cromwell de coquin et de traître. Quelques régicides suspects furent enfermés dans ce château de Carisbrook, qui avait servi de prison à Charles Ier. Les juges, et surtout les jurés, contrariaient le despotisme du Protecteur, qui retrouvait la liberté retranchée derrière cette barrière. Olivier était alors obligé de chercher les tribunaux naturels à son gouvernement, les conseils de guerre et les commissions.

Les brochures politiques, une pétition signée de plusieurs officiers, un libelle intitulé le Memento, surtout le fameux écrit Killing no murder (tuer n'est pas assassiner), achevèrent de troubler le repos de Cromwell. Le colonel Titus, sous le nom de William Allen, était l'auteur dernier pamphlet. Dans une dédicace ironique adressée à Son Altesse Olivier Cromwell. Titus invitait Son Altesse à mourir pour le bonheur et la délivrance des Anglais ; il lui disait que sa mort était le voeu

général, la prière commune de tous les partis, qui ne s'entendaient que sur ce point. Titus signait W. A., de présent votre esclave et vassal.

Enfin, la famille de Cromwell était pour lui un autre sujet de tourment et d'angoisse.

Il rencontrait parmi les siens deux espèces d'oppositions, aussi violentes l'une que l'autre : ses trois soeurs épousèrent trois hommes qui tous trois votèrent la mort de Charles Ier. Il eut deux fils et quatre filles. Richard, Protecteur après lui, était royaliste ; Henry, lord lieutenant d'Irlande, partageait une partie des talents et des opinions de son père, mais avec plus de modération que lui.

Sa fille aînée, lady Briget, était républicaine ; elle fut mariée d'abord au fameux Ireton, et après la mort de celui-ci au lieutenant général Fleetwood. Lady Elisabeth, sa seconde fille et sa fille chérie, avait épousé lord Claypole, homme ennemi de la tyrannie : lady Elisabeth était ardente royaliste.

Lady Marie, dont l'opinion est peu connue, épousa lord Falconbridge, qui fut actif dans la restauration. Enfin lady Francis, la plus jeune des filles du Protecteur, se maria clandestinement, en apparence, à Robert Rich, petit-fils du comte de Warwick. Robert ne vécut que trois mois, et sa veuve épousa sir John Russell.

La destinée de cette dernière fille de Cromwell fut assez singulière. Lord Broghill avait eu la pensée de la donner en mariage à Charles II. Lady Francis consentait à cet étrange projet ; Cromwell, assez tenté, ne le repoussait qu'en disant :

« Charles II est trop damnablement débauché pour me pardonner la mort de son père. » Il est difficile de juger si Charles n'aurait pas, par politique ou par légèreté, approuvé cette union parricide. L'affaire manqua ; lady Francis s'éprit d'inclination pour Jerry White, tout à la fois chapelain et bouffon de Cromwell, lequel White, surpris aux genoux de lady Francis par le Protecteur, fut obligé, pour se sauver, d'épouser une des femmes de chambre de sa maîtresse. Le mariage, d'abord clandestin, de lady Francis avec Robert Rich, fut ensuite célébré publiquement (11 novembre 1657). Le

Protecteur, se souvenant, à ce mariage, des jeux de sa première jeunesse, arracha la perruque de son gendre, et répandit des confitures liquides sur les robes des femmes : du moins cette fois on put rester dans la salle du bal.

Ainsi Cromwell dans sa famille trouvait tantôt des républicains et des républicaines qui détestaient sa grandeur ; tantôt des royalistes qui lui reprochaient ses crimes. Lady Claypole ne le laissait pas respirer ; Richard s'était jeté aux pieds de son père pour obtenir la vie de Charles Ier. La femme du Protecteur, bien que vaine, portait avec crainte sa fortune ; décemment traitée, mais peu aimée de son mari, elle aurait voulu qu'on s'arrangeât avec le souverain légitime. Enfin, la mère de Cromwell, qu'il chérissait et respectait, l'avait aussi supplié de sauver le roi : elle tremblait pour les jours de son Olivier ; elle le voulait voir une fois le jour au moins, et si elle entendait l'explosion d'une arme à feu, elle s'écriait :

« Mon fils est mort ! »

Ces tracasseries intérieures et de tous les moments, qui troublent la vie d'un homme bien plus que les grands événements politiques, ne se pouvaient perdre dans les distractions que cherchait Cromwell : il s'était attaché à lady Dysert, duchesse de Lauderdale ; les saints se scandalisèrent. On trouvait aussi que Cromwell faisait de trop longues prières avec mistress Lambert. Plusieurs bâtards, qui se sont peut-être vantés faussement de leur naissance, ont prouvé que ce rigide Cromwell, ce sévère ennemi de la débauche et de la licence, ce prophète qui communiquait directement avec Dieu, était tombé dans la faiblesse commune à presque tous les grands hommes, d'autant plus attaqués et plus fragiles qu'ils ont plus de gloire.

Tous les monarques avaient renoncé à divertir leur orgueil du spectacle de la dégradation humaine, blessés peut-être encore qu'ils étaient de quelques vérités cachées sous de basses bouffonneries ; ils n'entretenaient plus dans leur cour ces misérables appelés fous. Cromwell en avait quatre, soit que ce tueur de rois aimât à s'environner de ce qui avait dégradé les rois, régicide encore envers leur mémoire ; soit

que, n'osant porter leur sceptre, il affectât d'imiter leurs moeurs ; soit enfin qu'il trouvât dans son penchant naturel aux scènes grotesques un rapport avec ces joies royales. Mais tous les bouffons de la terre n'auraient pu chasser du coeur de Cromwell la tristesse qui s'y était glissée. Sa cour, ou plutôt sa maison, était à la fois une espèce de caserne et un séminaire, où quelques pompes bruyantes venaient, deux ou trois fois l'an, dérider le front des prédicants et des vieux soldats. Depuis la publication du pamphlet *Killing no murder*, on ne vit plus Cromwell sourire ; il se sentait abandonné par l'esprit de la révolution, d'où lui était venue sa grandeur. Cette révolution qui l'avait pris pour guide ne le voulait plus pour maître ; sa mission était accomplie ; sa nation et son siècle n'avaient plus besoin de lui : le temps ne s'arrête point pour admirer la gloire ; il s'en sert, et passe outre[2698] . Ce grand renégat de l'indépendance soupçonnait jusqu'à ses gardes, qu'il faisait relever trois et quatre fois par jour, et dont lui-même, déguisé, épiait les propos. Il passait sa vie à entendre les rapports de ses nombreux espions ; il n'osait plus se montrer en public que revêtu d'une cuirasse cachée sous ses habits, misérable cilice de la peur. Il portait des pistolets chargés dans ses poches. Un jour qu'il essayait un attelage de chevaux frisons, il tomba, et l'un de ses pistolets partit. Quand il voyageait, c'était avec une rapidité extrême : on n'apprenait qu'il avait passé en un lieu que quand il n'y était plus. Dans ce palais de Whitehall, témoin de la grande immolation, Cromwell errait la nuit, comme un spectre poursuivi par un autre spectre ; il ne couchait presque jamais deux fois de suite dans la même chambre, tourmenté en cette demeure par ses remords, comme la veuve de Charles y fut dans la suite désolée par ses souvenirs.

La mort de lady Claypole vint ajouter à la noire mélancolie de Cromwell : cette femme, encore jeune, consumée à Hamptoncourt d'une douloureuse maladie, succomba en accablant son père de reproches, et en l'appelant pour ainsi dire après elle. Il ne tarda pas à la suivre ; depuis quelque temps il souffrait d'une humeur à la jambe : la fièvre le prit dans le même château où sa fille avait rendu le dernier soupir ;

on le transporta à Londres. Fidèle à son caractère, Cromwell déclara qu'il avait eu des révélations, qu'il guérirait pour être utile à son pays. Les chapelains de Whitehall annonçaient le prochain rétablissement du prophète : il mourut pourtant. Il expira dans sa cinquante-neuvième année, le 3 septembre 1658, anniversaire des victoires de Dunbar, de Worcester, et de l'ouverture du premier parlement protectoral.

« Cromwell allait ravager toute la chrétienté, dit Pascal, la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son urètre ; Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier, qui n'était rien ailleurs, mis dans cet endroit, le voilà mort, sa famille abaissée et le roi rétabli. »

Il n'y a de vrai dans cette remarque de Pascal que le néant de la gloire et de la nature humaine. Une de ces tempêtes qui précèdent, accompagnent ou suivent les équinoxes, éclata au moment de la mort du Protecteur : le poète Waller, qui chantait tout le monde, annonça en fort beaux vers que les derniers soupirs de Cromwell avaient ébranlé l'île des Bretons ; que l'Océan s'était soulevé en perdant son maître ; que Cromwell, comme Romulus, avait disparu dans un orage. Les faits se réduisaient à une fièvre et à un coup de vent.

Cromwell eut quelque chose de Hildebrand, de Louis XI et de Bonaparte ; il eut du prêtre, du tyran et du grand homme : son génie remplaça pour son pays la liberté. Il y avait trop de puissance en Cromwell pour qu'il pût créer une autre puissance ; il tua toutes les institutions qu'il trouva ou qu'il voulut donner.

La plupart des souverains de l'Europe mirent des crêpes funèbres pour pleurer la mort d'un régicide : Louis XIV porta le deuil de Cromwell auprès de la veuve de Charles Ier. Une couronne, même usurpée, absout-elle d'un crime ?

Ce nom de Cromwell, qui produisait la lâcheté européenne, faisait passer en Angleterre le pouvoir absolu entre les mains du faible Richard : tant il y a de puissance dans la gloire ! Cromwell laissa l'empire à son fils ; mais ces génies en qui commence un autre ordre de choses, soit en bien, soit en mal,

sont solitaires ; ils ne se perpétuent que par leurs oeuvres, jamais par leur race.

Le Protecteur vécut l'âge des hommes de sa nature : leur règne le plus court est ordinairement de neuf à dix ans, et le plus long de vingt à vingt-deux. Ces calculs historiques, que rien ne semble démentir, reposent sans doute sur quelque vérité naturelle : il se peut faire que la force physique d'un homme placé au plus haut point des révolutions se trouve épuisée dans une période de trois ou quatre lustres.

Achevons de suite, en anticipant même un peu sur les faits, ce qui a rapport à Cromwell.

Thurloe déclarait que Cromwell était monté au ciel, embaumé des larmes de son peuple : Cromwell, plus franc au moment où la grande vérité, la mort, se présente aux hommes, avait dit :

« Plusieurs m'ont trop estimé, d'autres souhaitent ma fin. » La bassesse de la flatterie qui survit à l'objet de l'adulation n'est que l'excuse d'une conscience infirme : on exalte un maître qui n'est plus, pour justifier par l'admiration la servilité passée.

Richard fit de magnifiques funérailles à son père. Le corps embaumé du Protecteur fut exposé pendant deux mois au palais de Sommerset, dans une salle tendue de velours noir, et où l'on ne comptait pas moins de mille flambeaux. Portant un vêtement de brocart d'or fourré d'hermine, une figure en cire, l'épée au côté, un sceptre dans la main droite, un globe dans la gauche, représentait le Protecteur ; elle était couchée sur un lit funèbre. Une épitaphe racontait en abrégé l'histoire de Cromwell et de sa famille. » Il mourut, disait l'épitaphe, avec grande assurance et sérénité d'âme, dans son lit. » Paroles qui s'appliquaient mieux à Charles Ier, excepté les trois dernières.

La figure en cire fut ensuite mise debout sur une estrade, comme pour annoncer une résurrection, ou, comme disaient les indépendants, indignés de ces pompes papistes, pour représenter le passage d'une âme du purgatoire dans le paradis. Le 23 novembre, l'image de cire fut couchée de nouveau, mais dans un beau cercueil qu'enlevèrent dix

gentilshommes pour le placer sur un char ; le tout s'en alla en pompe à Westminster : lord Claypole menait le cheval de Cromwell. Le cercueil fut déposé dans la chapelle de Henri VII. On ne voit plus aujourd'hui l'effigie de Cromwell à Westminster, mais celle de Monk : on y cherche vainement aussi les cendres du Protecteur.

On se plut à dire et à écrire, au moment de la restauration de Charles II, que Cromwell, prévoyant les outrages qu'on pourrait faire à ses restes, avait ordonné qu'on précipitât son corps dans la Tamise, ou qu'on l'enterrât sur le champ de bataille de Naseby, à neuf pieds de profondeur : Barkstead, régicide, lieutenant de la Tour et protégé de Cromwell, aurait, disait-on, fait exécuter cet ordre par son fils. On racontait enfin que les corps de Charles Ier et de Cromwell, échangés, avaient été transportés de l'un à l'autre tombeau ; de sorte que Charles II, dans sa vengeance, aurait pendu au gibet le corps de son propre père, au lieu de celui de l'assassin de son père. Ces noires imaginations anglaises disparaissent devant les faits : si l'on ne vit que l'image de cire du Protecteur à la pompe funèbre, c'est que l'état des chairs, malgré l'embaumement, obligea de porter le cadavre à Westminster avant la cérémonie publique : l'enterrement précéda les funérailles. Le corps de Charles Ier, retrouvé de nos jours à Windsor, prouve que le meurtrier n'était pas allé dormir dans la couche du meurtri, et que, satisfait de lui avoir ravi la couronne, il lui laissa son cercueil.

S'il fallait des témoignages de plus, nous dirions que l'on conserve la plaque de cuivre dorée trouvée sur la poitrine de Cromwell lors de l'ouverture de sa tombe à Westminster. Cette plaque, renfermée dans une boîte de plomb, fut remise à Norfolk, sergent d'armes de la chambre des communes. Elle porte cette inscription :

Oliverius, Protector reipublicae Angliae, Scotiae et Hiberniae, natus 25° aprilis anno 1599°, inauguratus 16° decembris 1653°, mortuus 3 oseptembris anno 1658°, hic situs est.

Une autre preuve de l'exhumation nous reste : la redoutable histoire a gardé dans le trésor de ses Chartes la quittance du

maçon qui brisa, par ordre, le Sépulcre du Protecteur, et qui reçut une somme de 15 schellings pour sa besogne. Nous donnerons cette quittance dans la langue originale, afin que les fautes mêmes de l'ignorant ouvrier attestent l'authenticité de la pièce.

May the 4th day, 1661, recd then in full, of the worshipful serjeant Norforke, fiveteen shillinges, for taking up the corpes of Cromell, et Ierton et Brasaw.

Rec. by me John Lewis.

« Mai, le 4ème jour, 1661, reçu alors en totalité, du respectable sergent Norfoke, quinze schellings, pour enlever le corps de Cromwell, et Ierton et Brasaw.

« Reçu par moi John Lewis. »

On voit par la date de cette pièce, 4 mai 1661, que John Lewis avait fait un long crédit au gouvernement : les os de Cromwell furent exposés à Tyburn le 30 janvier de la même année.

La France garde aussi quelques quittances des assassins du 2 septembre 1792, lesquels déclarent avoir reçu 5 francs pour avoir travaillé pour le peuple. Sur l'une de ces quittances est demeurée la trace des doigts sanglants du signataire.

Enfin, voici la pièce officielle qui rend compte de l'exhumation. Nous la traduisons littéralement.

Janvier 30 (1661), vieux style.

« Les odieuses carcasses de O. Cromwell, H. Ireton et J. Bradshaw, traînées sur des claies jusqu'à Tyburn, et étant arrachées de leur cercueil : là pendues aux différents angles de ce triple arbre (triple tree) jusqu'au coucher du soleil, alors descendues, décapitées et leurs troncs infects jetés dans un trou profond au-dessous de la potence. Leurs têtes furent après cela exposées sur des pieux au sommet de Westminster-Hall. »

Il est donc certain qu'Olivier mort fut déposé à Westminster ; il n'y resta pas longtemps. Qu'avait-on à craindre de lui ? Son squelette pouvait-il emporter les têtes des squelettes couronnés, s'emparer de la poussière des rois, usurper leur néant ? Quoi qu'il en soit, le 30 janvier 1661,

anniversaire du régicide, les restes du Protecteur pendillèrent au haut d'un gibet.

Cromwell avait visité Stuart dans son cercueil ; il l'avait touché de sa main ; il s'était assuré que le chef était séparé du tronc : Charles II vint en son temps, et appuyé aussi d'une chambre des communes, il rendit aux os du Protecteur la visite faite à ceux de Charles Ier ; vengeance malavisée, car si d'un côté on ne peut empêcher de vivre ce qui est immortel, de l'autre on ne donne pas la mort à la mort. Les dispendieuses funérailles qui n'ajoutaient rien à la grandeur de l'homme, et qui ne légitimaient pas l'usurpateur, ruinèrent Richard Cromwell ; il fut obligé de demander aux communes un bill suspensif des lois, afin de n'être pas arrêté pour les dettes contractées à l'occasion des obsèques de son père. L'Angleterre, qui ne paya pas l'enterrement de celui qu'elle avait reconnu pour maître, s'est chargée depuis des frais d'inhumation d'un simple ministre des finances.

Que devint la famille de Cromwell ?

Richard eut un fils et deux filles ; le fils ne vécut pas. Henri habita une petite ferme, où Charles II entra un jour par hasard, en revenant de la chasse. Il est possible qu'un héritier direct d'Olivier Cromwell par Henri soit maintenant quelque paysan irlandais inconnu, catholique peut-être, vivant de pommes de terre dans les tourbières d'Ulster, attaquant la nuit les orangistes, et se débattant contré les lois atroces du Protecteur. Il est possible encore que ce descendant inconnu de Cromwell ait été un Franklin ou un Washington en Amérique.

Lady Claypole mourut sans enfants. Nous savons par une mauvaise plaisanterie d'un chapelain de Cromwell que lady Falconbridge fut également privée de postérité. Restent lady Rich, depuis lady John Russel, et lady Ireton, qui épousa en secondes noces le général Fleetwood. Nous trouvons une mistress Cook de Newington en Middlesex petite-fille du général Fleetwood, qui communiqua une lettre de Cromwell à William Harris, biographe du Protecteur.

La famille de Bonaparte ne se perdra pas comme celle de

Cromwell : le perfectionnement de l'administration civile ne permettrait plus cette disparition. D'ailleurs rien ne se ressemble sous ce rapport dans la position et la destinée des deux hommes.

Le Protecteur ne sortit point de son île : les troubles de 1640 commencèrent et finirent dans la Grande-Bretagne. Nos discordes se sont mêlées à celles du monde entier ; elles ont bouleversé les nations, renversé les trônes. Ce qui distingue les derniers mouvements politiques de la France de tous les mouvements politiques connus, c'est qu'ils furent à la fois un affranchissement pour nous et un esclavage pour nos voisins, une révolution et une conquête. Demandez aux Arabes de la Libye et de la mer Morte ; demandez aux nababs des Indes le nom de Cromwell, ils l'ignorent. Demandez-leur le nom de Napoléon, ils vous le diront comme celui d'Alexandre.

Cromwell immola Charles Ier et prit sa place ; Bonaparte, retournant dix siècles en arrière, ne s'empara que de la couronne de Charlemagne ; il fit et défit des rois, mais n'en tua point.

Cromwell prit à femme Elisabeth Bourchier ; il eut pour principal gendre un procureur : tous les enfants d'Elisabeth Bourchier retombèrent dans l'état obscur de leur mère, quand leur père fameux disparut.

Bonaparte épousa la fille des césars, maria ses soeurs à des souverains qu'il avait créés, et ses frères à des princesses dont il avait protégé la race. Il n'appartint jamais à aucune assemblée législative ; il ne fut jamais, comme Cromwell, un tribun populaire ; moins coupable que lui envers la liberté, puisqu'il avait pris moins d'engagements avec elle, il se crut libre d'écrire son nom avec son épée dans la généalogie des rois : les siècles à venir se sont chargés de fournir ses titres de noblesse.

Partie X – Richard Cromwell. 1658 – 1660

Richard, Protecteur, était un homme commun ; il ne sut que faire de la gloire et des crimes de son père. L'armée, depuis longtemps domptée par son chef, reprit l'empire. L'oncle de Richard, Desborough, son beau-frère Fleetwood, se mirent avec le général Lambert à la tête des officiers, et forcèrent le faible Protecteur de dissoudre le parlement, qui seul le soutenait.

Chaque jour amena un nouvel embarras, une nouvelle peine : Richard, qui s'oubliait et qu'on oubliait, qui détestait le joug militaire et qui n'avait pas la force de le rompre, qui n'était ni républicain ni royaliste, qui ne se souciait de rien, qui laissait les gardes lui dérober son dîner, et l'Angleterre aller toute seule, Richard abdiqua le protectorat (22 avril 1659).

De tous les soucis du trône, le plus grand pour lui fut de sortir de Whitehall, non qu'il tînt au palais, mais parce qu'il fallait faire un mouvement pour en sortir. Il n'emporta que deux grandes malles remplies des adresses et des congratulations qu'on lui avait présentées pendant son petit règne : on lui disait dans ces félicitations, à la gloire de tous les hommes puissants et à l'usage de tous les hommes serviles, que Dieu lui avait donné, à lui Richard, l'autorité pour le bonheur des trois royaumes. Quelques amis lui demandèrent ce que ces malles renfermaient de si précieux :

« Le bonheur du bon peuple anglais, » répondit-il en riant. Longtemps après, retiré à la campagne, il s'amusait, après boire, à lire à ses voisins quelques pièces de ces archives de la bassesse humaine et des caprices de la fortune. Cette moquerie philosophique ne le rendait pas un fils digne de son père, mais le consolait. Son frère Henri, lord lieutenant

d'Irlande, projeta de remettre cette île entre les mains du roi ; mais, quoique plus ferme et plus habile que Richard, il céda au torrent qui emportait sa famille, revint à Londres, et tomba presque aussi obscurément que Richard.

Le conseil des officiers, demeuré maître, rappela, sous la présidence du républicain Lenthal, le rump parlement, et dans le jargon des partis les principes du rump se nommèrent la vieille bonne cause. Il ne se trouva qu'une quarantaine de députés à la première réunion, encore fallut-il aller chercher en prison deux de ces législateurs enfermés pour dettes. Cette momie estropiée, arrachée de son tombeau, crut un moment qu'elle était puissante, parce qu'elle se souvenait d'avoir fait juger un roi. À peine ressuscitée, elle attaqua l'autorité militaire qui lui avait rendu la vie ; mais le rump était sans force, car il était placé entre les royalistes unis aux presbytériens, qui voulaient le retour de la monarchie légitime, et les officiers, indociles au joug de l'autorité civile.

Le général Lambert, ayant marché contre un parti royaliste, qui s'était levé trop tôt, le dispersa. Lâche régicide, courtisan disgracié de Cromwell, Lambert, qui s'était toujours flatté d'hériter d'une puissance trop pesante pour lui, osa tout après sa misérable victoire. Il fit présenter au rump une de ces humbles pétitions gonflées de menaces, dont la révolution avait introduit l'usage. Le rump s'emporta, destitua Lambert et Desborough, et abolit le généralat. Lambert, selon l'usage de la bonne vieille cause, bloqua si étroitement Westminster avec ses satellites, qu'un seul membre du prétendu parlement, Pierre Wentworth, y put entrer. Sur ces entrefaites, Bradshaw, le fameux président de la commission qui jugea Charles, mourut. Monk, qui gouvernait l'Ecosse, et qui, sans s'en ouvrir à personne, méditait le rétablissement de la monarchie, entra en Angleterre avec douze mille vieux soldats : il s'avança vers Londres.

Le comité des officiers s'adresse à lui ; le parlement, qui ne siégeait plus, le sollicite. Monk se déclare républicain et l'ennemi de Stuart en venant le couronner. Il prend parti contre les officiers pour la cause constitutionnelle, installe le rump de

nouveau ; mais en même temps il y fait rentrer les membres presbytériens, exclus par violence avant la mort de Charles Ier : de ce seul fait résultait le triomphe certain des royalistes. Le long parlement, après avoir ordonné des élections générales, prononça sa dissolution, et mit fin lui-même à sa trop longue existence, dans laquelle se trouvait déjà la lacune des années du protectorat. Le peuple brûla en réjouissance, sur les places publiques, des monceaux de croupions de divers animaux. Quelques vrais républicains, comme Vane et Ludlow, s'enfuirent ; d'autres étaient destitués, non par le fait de Monk, mais par les proscriptions dont ils s'étaient frappés les uns les autres. Le régiment d'Haslerig fut donné par Monk à lord Falconbridge, qui, quoique gendre de Cromwell, servit Charles II. Le colonel Hutchinson, dont la femme nous a laissé des *Mémoires* pleins d'intérêt, se retira en province. Lambert, à la restauration, s'avoua coupable, obtint grâce de la vie, et vécut trente ans relégué dans l'île de Guernesey, sous le double poids du régicide et du mépris.

Le nouveau parlement, divisé, selon l'ancienne forme, en deux chambres, s'assembla le 25 avril 1660 : les communes, sous la présidence d'Harbotele-Green-Stone, ancien membre exclu du long parlement pour avoir dénoncé l'ambition de Cromwell ; la chambre des pairs, sous la présidence de lord Manchester, qui jadis avait fait la guerre à Charles Ier.

Un commissaire de Charles II, Grenville, s'était entendu avec Monk. De retour des Pays-Bas, Grenville apporta la déclaration royale de Charles : elle ne promettait rien ; ce n'était pas une charte. Charles ne faisait ni la part aux conquêtes du temps, ni les concessions nécessaires aux moeurs, aux idées, à la possession et aux droits acquis ; dès lors une seconde révolution devenait inévitable, et le prince légataire du trône déshéritait sa famille. On reprocha à Monk de n'avoir obtenu aucune garantie pour la monarchie constitutionnelle : à l'immortel honneur des royalistes, ce fut un royaliste de la chambre des communes qui réclama les libertés de la nation ; ce fut sir Mathew Hale, ce juge si intègre et si estimé, que Cromwell l'avait employé malgré le dévouement connu de Hale

à ses souverains légitimes. Monk répondit que si on délibérait, il ne répondait pas de la paix de l'Angleterre :

« Que craignez-vous ? dit-il, le roi n'a ni or pour vous acheter, ni armée pour vous conquérir. »

On n'écouta plus aucune représentation ; on avait soif de repos après de si longs troubles. Des commissaires du parlement allèrent déposer aux pieds du souverain, à Breda, les voeux et les présents du peuple des trois royaumes. Charles II monta sur un vaisseau de la flotte anglaise à La Haye, et débarqua à Douvres le 26 mai 1660 : il embrassa Monk, qui l'attendait sur le rivage : et, voyant une foule immense ivre de joie, il dit gracieusement :

« Où sont donc mes ennemis ? » Monk jouait alors le plus grand rôle : quel petit personnage aujourd'hui que ce Monk, auprès de Cromwell, bien que sa figure en cire à la Curtius soit dans une armoire à Westminster !

Le fils de Charles Ier fit son entrée dans Londres le 29 mai, anniversaire de sa naissance, ce qui parut d'un bon augure. Il accomplissait sa trentième année ; il était jeune, spirituel, affable ; il reparaissait sur une terre où naguère il n'avait trouvé d'abri que dans les branches d'un chêne ; il était roi, il avait été malheureux : on l'adora. Qui l'aurait cru ? C’était le peuple de la bonne vieille cause qui poussait des cris d'allégresse à cette descente des nains dans l'île des géants !

Les corps politiques commencent les révolutions, les corps politiques les terminent : une assemblée délibérante, souvent même illégale et sans droits réels, a plus de puissance pour rappeler un souverain au trône que ne l'aurait une armée. Sans un arrêt du parlement de la ligue, qui déclara la couronne de France incommunicable à tout autre prince qu'à un prince français, Henri IV n'aurait jamais régné. Il y a dans la loi une force invincible, et c'est de la loi que les monarques doivent tirer leur vraie puissance.

Partie XI – Charles II. 1660 – 1685

S'il était possible de supposer que la corruption de moeurs répandue par Charles II en Angleterre fût un calcul de sa politique, il faudrait ranger ce prince au nombre des plus abominables monarques ; mais il est probable qu'il ne suivit que le penchant de ses inclinations et la légèreté de son caractère. Assez souvent les hommes se font un plan de vertu, rarement un système de vice : la faiblesse emprunte un appui pour marcher ferme : elle n'a pas besoin de secours pour l'aider à tomber. Entre son père décapité et son frère qui devait perdre la couronne, Charles ne se sentit jamais bien assuré au pouvoir. Il voulut du moins achever dans les plaisirs une vie commencée dans les souffrances.

Les fêtes de la restauration passées, les illuminations éteintes, vinrent les supplices. Charles s'était déchargé sur le parlement de toute responsabilité de cette nature, et celui-ci n'épargna pas les réactions et les vengeances. Cromwell fut exhumé ; Richard son fils émigra au continent : à la vérité, il fuyait moins devant son roi que devant ses créanciers. Il alla se faire insulter par le prince de Conti, qui, ne le connaissant pas, lui demanda qu'était devenu ce sot et poltron de Richard ?

Se souvient-on aujourd'hui qu'il exista un Thomas Cromwell, comte d'Essex, et qui, favori d'Henri VIII, fut décapité par le bon plaisir du tyran son maître ? Olivier Cromwell tue son nom chez les hommes qui le précédèrent, et le fait vivre chez les hommes qui l'ont suivi et le suivront : une grande gloire obscurcit le passé et illumine l'avenir.

Une commission de trente-quatre membres s'assembla, le 9 octobre 1660, à Hichs's-hall, pour commencer le procès des régicides : vingt-et-un jurés composaient le grand jury. On remarque dans la liste des juges plusieurs fauteurs de la révolution, entre autres Monk, qui, humble serviteur du

régicide Cromwell, était devenu chevalier de la Jarretière et duc d'Albemarle. Lorsqu'au tirage de la grande loterie des révolutions, chacun ouvre son billet, il se fait une amère et ironique distribution des dons de la fortune : un homme se couvre d'honneurs et de cordons, un homme monte à l'échafaud ; tous deux ont fait la même chose, ont risqué le même enjeu. Pierre est plongé dans la richesse, c'était un ennemi ; Paul dans la misère, c'était un ami. Celui-ci est récompensé de sa trahison, celui-là puni de sa fidélité.

Le pauvre Harrison, traduit devant ses juges, leur dit :

« Plusieurs d'entre vous, mes juges, furent actifs avec moi dans les choses qui se sont passées en Angleterre... Ce qui a été fait l'a été par l'ordre du parlement, alors la suprême autorité. »

L'excuse était de bonne foi, mais mauvaise. Il suffirait qu'un pouvoir légal nous commandât une action injuste, pour que nous fussions obligés de la commettre. La loi morale l'emporte en certains cas sur la loi politique ; autrement on pourrait supposer une société constituée de sorte que le crime y fût le droit commun. Enfin le rump n'était pas le vrai parlement, le parlement légal.

Harrison était un homme simple d'esprit et de coeur, une espèce de fou fanatique de la cinquième monarchie ; franc républicain, il s'était séparé de Cromwell, oppresseur de la liberté. Ce fut à propos d'Harrison qu'un juge appliqua au peuple anglais le bel apologue de l'enfant devenu muet, qui recouvre la parole en apercevant le meurtrier de son père. Tout criminel qu'il était, Harrison était plus estimable que beaucoup d'autres hommes ; mais il y a des fatalités dans la vie : tel, d'un caractère noble et pur, tombe dans une impardonnable erreur ; chacun le repousse : tel, vil et corrompu par nature, n'a point eu l'occasion de faillir ; chacun le recherche. L'un est condamné au tribunal des hommes : l'autre au tribunal de Dieu.[2699]

On découvrit au procès des juges de Charles Ier que les deux bourreaux masqués étaient un nommé Walker et un nommé Hulet, tous deux militaires : Hulet était capitaine

Garlland, qui occupait le fauteuil dans le meeting régicide, fut accusé par un témoin d'avoir craché à la figure du roi ; Axtell, monstre de cruauté, qui tuait, dit le procès, les Irlandais comme la vermine, Axtell, anabaptiste et agitateur, fut convaincu d'avoir obligé les soldats de crier justice, exécration ! de les avoir pressés de tirer sur la tribune de lady Fairfax, de leur avoir fait brûler de la poudre au visage de l'auguste prisonnier. Tous ces hommes soutinrent que leur cause était celle de Dieu. Thomas Scott montra plus de fermeté. Il avait déclaré dans le parlement « qu'il ne se repentirait jamais d'avoir jugé le roi, et qu'il voulait que l'on gravât sur sa tombe : Ci gît Thomas Scott, qui condamna le feu roi à mort. » Il ne démentit point ce langage au milieu des plus cruels supplices. La sentence prononcée à tous était ainsi conçue :

« Vous serez traîné sur une claie au lieu de l'exécution ; là pendu, et étant encore en vie, on coupera la corde. Vous serez mutilé (your privy member to be cut off) ; on vous arrachera les entrailles, et, vous vivant, elles seront brûlées devant vos yeux. Votre tête sera coupée, vos membres divisés en quatre quartiers. Votre tête et vos membres seront mis à la disposition du roi, et Dieu ait merci de votre âme. »

De quatre-vingts régicides qui restaient en Angleterre au moment de la restauration, cinquante-et-un se présentèrent à la proclamation du roi, se reconnurent coupables, et jouirent de l'amnistie ; vingt-neuf furent mis en jugement ; dix soutinrent qu'ils n'étaient pas criminels, et volèrent martyrs au supplice. Le prédicant Hugh Peters partagea leur sort. John Jones à la potence déclara le roi innocent de sa mort ; Charles II ne faisait, selon la conscience de Jones, que remplir les devoirs d'un bon fils envers un père.

C'est ainsi que des exhumations et des exécutions ouvrirent un règne que des échafauds devaient clore. Vingt-deux années de débauche passèrent sous des fourches patibulaires ; dernières années de joie à la façon des Stuarts, et qui avaient l'air d'une orgie funèbre.

Dans les premiers jours de la restauration, on chercha

comment on pourrait jamais être assez esclave pour expier le crime d'indépendance : c'était une émulation domestique qui débarrassait le maître des actes de rigueur ; le clergé et le parlement se chargeaient de tout. Les communes passèrent un acte afin d'établir ou de rétablir la doctrine de l'obéissance passive. Le bill des convocations triennales fut aboli : une espèce de long parlement royal dura dix-sept années pour la corruption, l'impiété et la servitude, comme le long parlement républicain en avait existé vingt pour le rigorisme, le fanatisme et la liberté. Tout prit le caractère d'une monarchie absolue dans une monarchie représentative : on copia la cour de Louis XIV sans en avoir la grandeur ; on cabala pour être ministre ; il y eut des influences de maîtresse à Windsor comme à Versailles ; les intérêts publics étaient traités comme des intérêts privés ; ce ne furent plus les révolutions, mais les intrigues, qui élevèrent les échafauds.

La peste et un vaste incendie ne troublèrent point la vie voluptueuse de Charles. À l'instigation de la France et par les séductions d'Henriette, duchesse d'Orléans, il fit la guerre à la Hollande dans l'unique but de détourner au profit de ses plaisirs les subsides du parlement.

Les malheureux cavaliers, ces royalistes qui avaient tout sacrifié à la cause des Stuarts, oubliés maintenant, languissaient dans la misère ; les têtes rondes jouissaient des biens et des honneurs qu'ils avaient acquis en s'armant contre la famille légitime. Waller, conspirateur poltron sous le long parlement, poète adulateur de l'usurpation heureuse, faisait les délices de la légitimité restaurée, tandis que le fidèle et courageux Butter mourait de faim. Charles savait pourtant par coeur et se plaisait à répéter les vers d’Hudibras. Cette satire pleine de verve contre les personnages de la révolution charmait une cour où brillaient la débauche de Rochester et la grâce de Grammont : le ridicule était une espèce de vengeance tout à fait à l'usage des courtisans. Au surplus, les républiques sont-elles plus reconnaissantes que les monarchies ? Charles II a-t-il oublié ses amis plus que ne l'ont fait les autres rois ? Il y a des infirmités qui appartiennent aux

couronnes, quels que soient d'ailleurs les qualités et les défauts des hommes couronnés. « Entrez dans la basse-cour du château (de Henri IV), » dit l'ingénieuse duchesse de Rohan dans son apologie ironique, « vous oyrez des officiers crier : Il y a vingt-cinq ou trente ans que je fais service au roi sans pouvoir être payé de mes gages : en voilà un qui lui faisait la guerre il n'y a que trois jours, qui vient de recevoir une telle gratification. Montez les degrés, entrez jusque dans son antichambre, vous oyrez les gentilshommes qui diront : Quelle espérance y a-t-il à servir ce prince ? J'ai mis ma vie tant de fois pour son service, j'ai été blessé, j'ai été prisonnier, j'y ai perdu mon fils, mon frère ou mon parent ; au partir de là, il ne me connaît plus, il me rabroue si je lui demande la moindre récompense... Tout beau, messieurs, aurez-vous tantôt tout dit ? Ecoutez-moi un peu à mon tour ; sachez que ce prince est doué de vertus surnaturelles ; il dit en bon langage : Mes amis, offensez-moi, je vous aimerai ; servez-moi, je vous haïrai... O valeureux prince, et généreux courage, qui ne se rend qu'aux généreux, qui ne se laisse forcer que par la seule force ! »

Quelques souvenirs, quelques ambitions privées, quelques rêveries, particulières à des esprits faux qui s'imaginaient pouvoir faire revivre le passé, fermentèrent dans un coin, sous la protection de Jacques, alors duc d'York et catholique de religion. Ces ambitions, ces rêveries ces souvenirs pris mal à propos pour une opinion possible ou applicable, donnèrent à la nation la crainte d'un règne opposé au culte établi et à la liberté des peuples. La correspondance diplomatique nous apprend le rôle odieux que joua Louis XIV alors, et la funeste influence qu'il exerça sur la destinée de Charles et de Jacques : en même temps qu'il encourageait le souverain à l'arbitraire, il poussait les sujets à l'indépendance, dans la petite vue de tout brouiller et de rendre l'Angleterre impuissante au dehors. Les ministres de Charles et les membres les plus remarquables de l'opposition du parlement étaient pensionnaires du grand roi.

L'église épiscopale se mêlait de toutes les transactions : proscrite durant les derniers troubles par des fanatiques, l'intérêt et la vengeance l'avaient rendue à son tour fanatique.

Infecté de cet esprit de réaction, le parlement voulait l'uniformité du culte, et persécutait également catholiques et presbytériens, bien qu'un bon nombre des membres de ce parlement n'eut aucune croyance. Sous le règne de Charles Ier, la politique n'avait été que l'instrument de la religion : sous le règne de Charles II, la religion ne fut que l'instrument de la politique. Les principes avaient changé de place, et par la manière dont ils s'étaient coordonnés, ils conduisaient plus directement à la liberté civile, tout en opprimant la liberté de conscience. Les indépendants avaient disparu : la cour était déiste ou athée.

En 1673, le parlement passa l'acte du test ; précaution prise dans l'avenir contre le duc d'York, comme papiste. Effet miraculeux, et toutefois naturel, de la marche des siècles ! ce fameux acte, qui servit à précipiter les Stuarts et qui devint la sauvegarde d'une nouvelle dynastie, s'abolit au moment même où je trace ces mots. L'abolition n'est pas encore pleine et entière, mais elle ne peut tarder à le devenir. Si la race des Stuarts n'était pas éteinte, elle ne trouverait plus dans sa religion d'obstacle à remonter sur le trône : en trouverait-elle dans sa politique ? Tout est là aujourd'hui pour les peuples et pour les rois.

Une prétendue conspiration découverte par l'infâme Titus Oates compromit la reine dont le parlement alla jusqu'à demander l'exil, et envoya au gibet quelques jésuites. Shaftesbury, flatteur de Cromwell et instrument de la restauration, homme d'un esprit, d'un caractère et d'un talent assez semblables à ceux du cardinal de Retz, Shaftesbury, père d'un fils célèbre, passait d'une intrigue à l'autre. Un bill, ouvrage de son antipathie plus que de sa conviction, fut présenté à la chambre des communes pour exclure le duc d'York de la succession à la couronne ; la chambre des pairs repoussa le bill. Les communes s'indignèrent ; Charles casse le parlement, en convoque un autre à Oxford : celui-ci, plus séditieux que l'autre, représente le bill rejeté. Charles brise de nouveau le parlement, dépouille Londres et quelques villes municipales de leurs chartes, règne jusqu'à sa mort en maître,

et, par les conseils de son frère, devient cruel et persécuteur.

De là les conspirations opposées et mal conçues de Monmouth, bâtard de Charles, des lords Shaftesbury, Essex, Grey, Russel, de Sidney, et d'Hampden, petit-fils du fameux parlementaire. Ces trois derniers sont célèbres : lord Russel est la seule victime de ces temps qui ait mérité l'estime complète de la postérité. Hampden fut misérable dans le procès ; il eut de moins ce que son aïeul avait de trop. Quant au républicain Sidney, il recevait de l'argent de Louis XIV : il s'était arrangé de manière à vivre à son aise par le despotisme, et à mourir noblement pour la liberté.

L'inquiétude croissante du règne futur, les prétentions de Marie, fille du duc d'York et femme du prince d'Orange, la profonde et froide ambition de ce gendre de Jacques, autour duquel les mécontents de tous les partis commençaient à se rallier, empoisonnèrent les derniers jours d'une cour frivole. Charles mourut subitement, le 16 février 1685, d'une apoplexie, suite assez commune de la débauche, dans le passage de l'âge mûr à la vieillesse. Les plaisirs de ce prince lui rendirent un dernier service ; ils l'enlevèrent à une nouvelle révolution, ou plutôt au dernier acte de la révolution, puisque les Stuarts n'avaient pas voulu jouer eux-mêmes ce dernier acte, et prendre à leur profit ce que Guillaume sut recueillir. Les uns ont cru que Charles II avait été empoisonné ; il est plus certain qu'il mourut catholique, si toutefois il était quelque chose en religion.

Ce fils de Charles Ier fut un de ces hommes légers, spirituels, insouciants, égoïstes, sans attachement de coeur, sans conviction d'esprit, qui se placent quelquefois entre deux périodes historiques pour finir l'une et commencer l'autre, pour amortir les ressentiments, sans être assez forts pour étouffer les principes ; un de ces princes dont le règne sert comme de passage ou de transition aux grands changements d'institutions, de moeurs et d'idées chez les peuples ; un de ces princes tout exprès créés pour remplir les espaces vides qui dans l'ordre politique séparent souvent la cause de l'effet.

L'intelligence humaine avait marché en raison des progrès

de la science sociale. La poésie brilla du plus vif éclat. C'est l'époque de Milton, de Waller, de Dryden, de Butler, de Cowley, d'Otway, de Davenant, les uns admirateurs, les autres dépréciateurs du génie de Cromwell, et tous plus ou moins soumis à Charles. » Nourrie dans les factions, exercée par tous les fanatismes de la religion, de la liberté et de la poésie, cette âme orageuse et sublime (Milton), en perdant le spectacle du monde, devait un jour retrouver dans ses souvenirs le modèle des passions de l'enfer, et produire du fond de sa rêverie, que la réalité n'interrompait plus, deux créations également idéales, également inattendues dans ce siècle farouche, la félicité du ciel et l’innocence de la terre. » Nous empruntons cette peinture admirable à l’Histoire de Cromwell par M. Villemain.

Tillotson, Burnet, Shaftesbury, Hobbes, Locke et Newton avaient paru ou commençaient à paraître : les sciences, selon les temps, sont filles ou mères de la liberté.

Partie XII – Jacques II. 1685 – 1688

Quand les révolutions doivent s'accomplir, on voit naître ou se maintenir aux affaires les hommes qui par leurs vertus ou leurs crimes, leur force ou leur faiblesse, conduisent ces révolutions à leur terme ; on voit en même temps mourir ou s'éloigner les hommes qui pourraient arrêter la marche des événements. Chartes Ier n'était que le troisième fils de Jacques Ier ; si ses frères aînés avaient vécu, il ne serait pas arrivé à la couronne : son père, dévot, le destinait à l'église ; il se serait assis paisiblement sur le trône archiépiscopal de Cantorbéry, au lieu de monter à l'échafaud. Toute la série des événements eût été changée par l'influence personnelle des monarques qui auraient régné au lieu de Charles Ier et de ses deux fils ; les Stuarts gouverneraient peut-être encore la Grande-Bretagne.

Jacques II, homme dur et faible, entêté et fanatique, n'avait pas, lorsqu'il prit en main les rênes des trois royaumes, la moindre idée de la révolution accomplie dans les esprits ; il était resté en arrière de ses contemporains de plus d'un siècle. Il voulut tenter en faveur de l'Eglise romaine ce que son père n'avait pas pu même exécuter pour l'épiscopat : il se croyait le maître d'opérer un changement dans la religion de l'Etat aussi facilement qu'Henri VIII ; mais le peuple anglais n'était plus le peuple des Tudors, et quand Jacques eût distribué à ses sujets tous les biens du clergé anglican, il n'aurait pas fait un seul catholique. Son plus grand tort fut de jurer, en parvenant à la couronne, ce qu'il n'avait pas l'intention de tenir : la foi gardée n'a pas toujours sauvé les empires ; la foi mentie les a souvent perdus.

Jacques eut tout d'abord le coeur enflé par la folle rébellion du duc de Monmouth, si facilement réprimée. Monmouth, battu à Segmore, découvert après le combat dans des broussailles, conduit à Londres, présenté à Jacques, ne put sauver sa vie par

les humbles soumissions que Jacques exilé a complaisamment racontées, croyant excuser sa faiblesse en divulguant celle des autres. La certitude de la mort rendit à Monmouth le courage, il se montra brave et léger comme Charles II son père ; il avait toutes les grâces de la courtisane sa mère : il joua avec la hache dont il fallut cinq coups pour abattre sa belle tête. On a voulu faire de Monmouth le Masque de fer : c'est toujours du roman.

Jacques, naturellement cruel, trouva un bourreau : Jeffries avait commencé ses oeuvres vers la fin du règne de Charles II, dans le procès où Russel et Sidney perdirent la vie. Cet homme, qui à la suite de l'invasion de Monmouth fit exécuter dans l'ouest de l'Angleterre plus de deux cent cinquante personnes, ne manquait pas d'un certain esprit de justice : une vertu qu'on n'aperçoit pas dans un homme de bien se fait remarquer quand elle est placée au milieu des vices.

Emporté par son zèle religieux, le monarque n'écoutait que les conseils de son confesseur, le jésuite Peters, qu'il avait entrepris de faire cardinal. Missionnaire dans sa propre cour, Jacques avait converti son ministre Sunderland, qui n'était pas plus fidèle à son nouveau dieu qu'il ne l'était à son roi. Le nonce du pape fit une entrée publique à Windsor en habits pontificaux : ces choses, qui, dans l'esprit tolérant ou indifférent de ce siècle, seraient fort innocentes aujourd'hui étaient alors criminelles aux yeux d'un peuple instruit à regarder la communion romaine comme ennemie des libertés publiques.

Le roi, ne pouvant parvenir directement à son but, voulut l'atteindre par une voie oblique ; il se fit le protecteur des quakers, et demanda la liberté de conscience pour tous ses sujets : Cromwell avait aussi recherché cette liberté, mais pour se défendre, et non pour attaquer, comme Jacques. Le roi intrigua sans succès, afin d'obtenir une majorité sur ce point dans le parlement. Ayant échoué, il publia de sa propre autorité une déclaration de liberté de conscience. Sept évêques refusèrent de la lire dans leurs églises : conduits à la Tour, puis acquittés par un jugement, leur captivité et leur

élargissement devinrent un triomphe populaire. Jacques avait formé un camp qu'il exerçait à quelques milles de Londres ; il ne trouva pas les soldats plus disposés à admettre la liberté de conscience que les évêques.

Ainsi ce fut par un acte juste et généreux en principe que Jacques acheva de mécontenter la nation. On trouve aisément la double raison de cette sorte d'iniquité des faits : d'un côté il y avait fanatisme protestant ; de l'autre on sentait que la tolérance royale n'était pas sincère, et qu'elle ne demandait une liberté particulière que pour détruire la liberté générale.

Il est difficile de s'expliquer la conduite du roi sous le règne même de son frère ; il avait vu proposer un bill d'incapacité à la possession de la couronne, incapacité fondée sur la profession de toute religion qui ne serait pas la religion de l'Etat : ces dispositions hostiles pouvaient sans doute avoir irrité secrètement Jacques le catholique ; mais aussi comment ne comprit-il pas que pour conserver la couronne chez un pareil peuple, il ne le fallait pas frapper à l'endroit sensible ? Loin de là, au lieu de se modérer en parvenant au souverain pouvoir, Jacques abonda dans les mesures propres à le perdre.

La Hollande était depuis longtemps le foyer des intrigues des divers partis anglais : les émissaires de ces partis s'y rassemblaient sous la protection de Marie, fille aînée de Jacques, femme du prince d'Orange, homme qui n'inspire aucune admiration, et qui pourtant a fait des choses admirables. Souvent averti par Louis XIV, Jacques ne voulait rien croire : il lui fallut pourtant se rendre à l'évidence ; une dépêche du marquis d'Abbeville, ambassadeur de la Grande-Bretagne à La Haye, déroula à ses yeux tout le plan d'invasion. Abbeville tenait ses renseignements du grand-pensionnaire Fagel ; le comte d'Avaux avait su beaucoup plus tôt toute l'affaire. Une flotte était équipée au Texel ; elle devait agir contre l'Angleterre, où le prince d'Orange se disait appelé par la noblesse et le clergé.

Louis XIV, dont la politique avait été désastreuse et misérable jusqu'au dénouement, retrouva sa grandeur à la catastrophe ; il fit des offres magnanimes, et les aurait tenues,

mais il commit en même temps une faute irréparable : au lieu d'attaquer les Pays-Bas, ce qui eût arrêté le prince d'Orange, il porta la guerre ailleurs. La flotte mit à la voile ; Guillaume débarqua avec treize mille hommes à Broxholme, dans Torbay.

À son grand étonnement, il n'y trouva personne : il attendit dix jours en vain. Que fit Jacques pendant ces dix jours ? Rien. Il avait une armée de vingt mille hommes, qui se fût battue d'abord, et il ne prit aucune résolution. Sunderland, son ministre, le vendait ; le prince Georges de Danemark, son gendre, et Anne, sa fille favorite, l'abandonnaient de même que sa fille Marie et son autre gendre Guillaume. La solitude commençait à croître autour du monarque qui s'était isolé de l'opinion nationale : il demanda des conseils au comte de Bedford, père de lord Russel, décapité sous le règne précédent à la poursuite de Jacques. » J'avais un fils, répondit le vieillard, qui aurait pu vous secourir. »

Jacques ne montra de fermeté dans ce moment critique que pour sa religion : elle avait dérobé à son profit le courage naturel du prince. Jacques rappela, il est vrai, les mesures favorables aux catholiques, et toutefois, bravant l'animadversion publique, il fit baptiser son fils dans la communion romaine : le pape fut déclaré parrain de ce jeune roi, qui ne devait point porter la couronne. La conscience était la vertu de ce Jacques II, mais il ne l'appliquait qu'à un seul objet : cette vive lumière devenait pour lui des ténèbres lorsqu'elle frappait autre chose qu'un autel.

Le prince d'Orange avançait lentement vers Londres, où la seule présence de Jacques combattait l'usurpateur. Peu à peu la défection se mit dans l'armée anglaise. Le Lilli-Bullero, espèce d'hymne révolutionnaire, fut chanté parmi les déserteurs. » Qu'on leur donne des passeports en mon nom, dit Jacques, pour aller trouver le prince d'Orange ; je leur épargnerai la honte de me trahir. »

Cependant le roi prenait la plus fatale des résolutions, celle de quitter Londres. Il fit partir d'abord la reine et son jeune fils, qu'accompagnait Lauzun, favori de la fortune, comme ses suppliants en étaient le jouet. Jacques lui-même s'embarqua

sur la Tamise, y jeta le sceau de l'Etat ou plutôt sa couronne, que le flot ne lui rapporta jamais. Arrêté par hasard à Feversham, il revint à Londres, où le peuple le salua des plus vives acclamations : cette inconstance populaire pensa renverser l'oeuvre de la patiente et coupable ambition du prince d'Orange. Ce duc d'York, si brave dans sa jeunesse sous les drapeaux de Turenne et de Condé, si vaillant et si habile amiral sur les flottes de son frère Charles II, ce duc d'York ne retrouvait plus comme roi son ancien courage ; il ne s'agissait cependant pour lui que de rester et de regarder en face son gendre et sa fille. Guillaume lui fit ordonner de se retirer au château de Ham ; le monarque, au lieu de s'indigner contre cet ordre, sollicita humblement la permission de se rendre à Rochester. Le prince d'Orange devina aisément que son beau-père, en se rapprochant de la mer, avait l'intention de s'échapper du royaume ; or, c'était tout ce que désirait l'usurpateur : il s'empressa d'accorder la permission : Jacques gagna furtivement le rivage, monta sur un vaisseau qui l'attendait et que personne ne voulait prendre.

L'austère catholique qui sacrifiait un royaume à sa foi était suivi de son fils naturel, le duc de Berwick, qu'il avait eu d'Arabelle Churchill, soeur du duc de Marlborough. Marlborough devait sa fortune à Jacques ; il déserta son bienfaiteur et son maître infortuné pour se donner à un coupable heureux. Berwick et Marlborough, l'un bâtard et l'autre traître, devaient devenir deux capitaines célèbres : Marlborough ébranla l'empire de Louis XIV ; Berwick assura l'Espagne au petit-fils de ce grand roi, et ne put rendre l'Angleterre à son père, Jacques II. Berwick eut la gloire de mourir d'un coup de canon à Philipsbourg pour la France (12 juin 1734), et d'avoir mérité les éloges de Montesquieu.

Jacques aborda les champs de l'éternel exil, le 2 janvier 1689 (nouveau style), mois funeste. Il débarqua à Ambleteuse, en Picardie. Il n'avait fallu que quatre ans au dernier fils de Charles Ier pour perdre un royaume.

Une assemblée nationale convoquée à Westminster, sous le nom de Convention, déclara, le 23 février 1689, que Jacques,

second du nom, en quittant l'Angleterre avait abdiqué ; que son fils, le prince de Galles, était un enfant supposé (impudent mensonge) ; que Marie, fille de Jacques, princesse d'Orange, était de droit l'héritière d'un trône délaissé : l'usurpation s'établit sur une fiction de légitimité.

Le prince d'Orange et sa femme Marie acceptèrent la succession royale, non vacante, à des conditions qui devinrent la constitution écrite de la Grande-Bretagne : tel fut le dernier acte et le dénouement de la révolution de 1640 ; ainsi furent posées, après des siècles de discordes, les limites qui séparent aujourd'hui en Angleterre le juste pouvoir de la couronne des libertés légales du peuple.

Au reste, ni Jacques ni les Anglais n'eurent aucune dignité dans cet événement mémorable : ils laissèrent tout faire à Guillaume avec une faible armée de treize mille hommes, où l'on comptait douze ou quatorze cents soldats et officiers français protestants : ceux-ci, chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes, allèrent détrôner en Angleterre un prince catholique, allié de Louis XIV ; ainsi s'enchaînent les choses humaines. Ce fut une garde hollandaise qui fit la police à Londres et qui releva les postes de Whitehall. Les historiens de la Grande-Bretagne appellent la révolution de 1688 la glorieuse révolution ; ils se devraient contenter de l'appeler la révolution utile : les faits en laissent le profit, mais en refusent la gloire à l'Angleterre. Le plus léger degré de fermeté dans le roi Jacques aurait suffi pour arrêter le prince Guillaume ; presque personne dans le premier moment ne se déclara en sa faveur.

Au surplus, cette révolution, qui aurait pu être retardée, n'en était pas moins inévitable, parce qu'elle était opérée dans l'esprit de la nation. Si Jacques parut frappé de vertige au moment décisif ; si pendant son règne on ne le vit occupé qu'à se créer une place de sûreté en Angleterre, ou un moyen de fuite en France ; s'il se laissa trahir de toutes parts ; s'il ne profita ni des avis ni des offres de Louis XIV, c'est qu'il avait la conscience que ses destins étaient accomplis. La liberté méconnue sous Jacques Ier, ensanglantée sous Charles Ier,

déshonorée sous Charles II, attaquée sous Jacques II, avait pourtant été conservée dans les formes constitutionnelles, et ces formes la transmirent à la nation, qui continua de féconder le sol natal après l'expulsion des Stuarts.

Ces princes ne purent jamais pardonner au peuple anglais les maux qu'il leur avait fait endurer ; le peuple anglais ne put jamais oublier que ces princes avaient essayé de lui ravir ses droits : il y avait de part et d'autre trop de justes ressentiments et trop d'offenses. Toute confiance réciproque étant détruite, on se regarda en silence pendant quelques années. Les générations qui avaient souffert ensemble, également fatiguées, consentirent à achever leurs jours ensemble ; mais les générations nouvelles, qui ne sentaient pas cette lassitude, qui, ne nourrissant plus d'inimitiés, n'avaient pas besoin d'entrer dans les compromis du malheur, ces générations revendiquèrent les fruits du sang et des larmes de leurs pères : il fallut dire adieu aux choses du passé. Il ne restait dans les deux partis à la révolution de 1688 que quelques témoins de la catastrophe de 1649 : Jacques lui-même, qui allait mourir dans l'exil, et le vieux régicide Ludlow, qui revint de l'exil pour jouir du plaisir de voir chasser un roi dont il avait condamné le père. Ludlow se trouva d'ailleurs tout aussi étranger dans Londres avec ses principes républicains que Jacques avec ses maximes de pouvoir absolu.

Mais nous nous trompons dans ce récit : un autre personnage assista encore à l'avènement de Guillaume. Le nommé Clark, du comté d'Erford, avait eu un procès avec ses filles. Après la mort de son fils unique, il vint plaider à Londres ; il lui prit envie d'assister à une séance de la chambre haute. Un homme lui demanda s'il avait jamais rien vu de semblable. » Non pas, répondit Clark, depuis que j'ai cessé de m'asseoir dans ce fauteuil. » Il montrait le trône : c'était Richard Cromwell.

Les Stuarts auraient-ils pu régner après la restauration ? Très facilement, en faisant ce que fit Guillaume en Angleterre, ce qu'a fait Louis XVIII en France, en donnant une charte, en acceptant de la révolution ce qu'elle avait de bon, d'invincible,

ce qui était accompli dans les esprits et dans le siècle, ce qui était terminé dans les moeurs, ce qu'on ne pouvait essayer de détruire, sans remonter violemment les âges, sans imprimer à la société un mouvement rétrograde, sans bouleverser de nouveau la nation. Les révolutions qui arrivent chez les peuples dans le sens naturel, c'est-à-dire dans le sens de la marche progressive du temps, peuvent être terribles, mais elles sont durables ; celles que l'on tente en sens contraire, c'est-à-dire en rebroussant le cours des choses, ne sont pas moins sanglantes ; mais, fléau d'un moment, elles ne fondent, elles ne créent rien ; tout au plus elles peuvent exterminer.

Les Stuarts ont passé, les Bourbons resteront, parce qu'en nous rapportant leur gloire, ils ont adopté les libertés récentes, douloureusement enfantées par nos malheurs. Charles II débarqua à Douvres les mains vides : il n'avait dans ses bagages que des vengeances et le pouvoir absolu : Louis XVIII s'est présenté à Calais, tenant d'une main l'ancienne loi, de l'autre la loi nouvelle avec l'oubli des injures et le pouvoir constitutionnel : il était à la fois Charles II et Guillaume III ; la légitimité déshéritait l'usurpation. Le loyal Charles X, imitant son auguste frère, n'a voulu ni changer le culte national, ni détruire ce qu'il avait juré de maintenir. Alors le drame de la révolution s'est terminé ; la France entière s'est reposée avec joie, amour et reconnaissance, sous la protection de ses anciens monarques. Tout a été renversé par la tempête autour du trône de saint Louis, et ce trône est demeuré debout : il s'élève au coeur de la France comme ces antiques et vénérables ouvrages de la patrie, comme ces vieux monuments des siècles qui dominent les édifices modernes, et au pied desquels vient se jouer la jeune postérité.

Retournons au roi Jacques : que devint-il ? » Le lendemain, jour que le roi d'Angleterre arrivait, le roi l'alla attendre à Saint-Germain dans l'appartement de la reine. Sa Majesté y fut une demi-heure ou trois quarts d'heure avant qu'il arrivât : comme il était dans la garenne, on le vint dire à Sa Majesté, et puis on vint avertir quand il arriva dans le château. Pour lors Sa Majesté quitta la reine d'Angleterre, et alla à la porte de la

salle des gardes au-devant de lui. Les deux rois s'embrassèrent fort tendrement, avec cette différence que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité d'une personne malheureuse, se baissa presque aux genoux du roi. Après cette première embrassade, au milieu de la salle des gardes, ils se reprirent encore d'amitié, et puis, en se tenant la main serrée, le roi le conduisit à la reine, qui était dans son lit. Le roi d'Angleterre n'embrassa point sa femme, apparemment par respect.

« Quand la conversation eut duré un quart d'heure, le roi mena le roi d'Angleterre à l'appartement du prince de Galles. La figure du roi d'Angleterre n'avait pas imposé aux courtisans : ses discours firent encore moins d'effet que sa figure. Il conta au roi dans la chambre du prince de Galles, où il y avait quelques courtisans, le plus gros des choses qui lui étaient arrivées, et il les conta si mal, que les courtisans ne voulurent point se souvenir qu'il était Anglais, que par conséquent il parlait fort mal français, outre qu'il bégayait un peu, qu'il était fatigué, et qu'il n'est pas extraordinaire qu'un malheur aussi considérable que celui où il était diminuât une éloquence beaucoup plus parfaite que la sienne. »

Louis XIV donna une flotte au roi Jacques, et l'envoya en Irlande. Il perdit la bataille de la Boyne (juin 1690) et revint à Saint-Germain. Un parti assez nombreux voulait le rappeler au trône ; il négociait et brouillait tout par ses prétentions. Bossuet se montrait moins exigeant que lui ; il soutenait qu'un roi catholique pouvait tolérer la prééminence de la religion protestante dans ses Etats ; toutefois Bossuet laisse apercevoir, en avançant ce principe, une arrière-pensée peu digne de son génie et de sa vertu.

Jacques vit du cap de La Hogue la destruction de la seconde flotte qui le devait porter une seconde fois dans les trois royaumes. » Ma mauvaise étoile, écrivait-il à Louis XIV, a fait sentir son influence sur les armes de Votre Majesté, toujours victorieuses jusqu'à ce qu'elles aient combattu pour moi : je vous supplie donc de ne plus prendre intérêt à un prince aussi malheureux. »

Louis XIV sentit la valeur de ces paroles, et son intérêt

redoubla pour son auguste client : il arma encore en 1696 au soutien du parti jacobite. Jacques se refusa à tout complot d'assassinat sur Guillaume ; il ne voulut point non plus monter au trône de Pologne que son hôte royal se chargeait de lui faire obtenir. À l'époque du traité de Ryswick, Louis XIV, qui allait être forcé de reconnaître Guillaume pour roi d'Angleterre, proposa à Guillaume de reconnaître à son tour le jeune fils de Jacques pour héritier de lui Guillaume. Le prince d'Orange, qui n'avait pas d'enfants, y consentait ; Jacques s'y refusa. » Je me résigne à l'usurpation du prince d'Orange, dit-il, mais mon fils ne peut tenir la couronne que de moi ; l'usurpation ne saurait lui donner un titre légitime. » Il y a dans tout cela de la grandeur, et une sorte de politique négative magnanime. Jacques détrôné et n'étant plus qu'un simple chrétien cessait d'être un homme vulgaire. N'être frappé que des dévotions de ce prince avec les Jésuites, c'est prendre la moquerie pour l'histoire.

Jacques eut la consolation et la douleur de voir quelquefois dans sa retraite les sujets fidèles à sa mauvaise fortune. » Ils se formèrent en une compagnie de soldats au service de France, dit Dalrymple ; ils furent passés en revue par le roi (Jacques) à Saint-Germain-en-Laye. Le roi salua le corps par une inclination et le chapeau bas ; il revint, s'inclina de nouveau, et fondit en larmes. Ils se mirent à genoux, baissèrent la tête contre terre ; puis se relevant tous à la fois, ils lui firent le salut militaire... Ils étaient toujours les premiers dans une bataille et les derniers dans la retraite. Ils manquèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie ; cependant on ne les entendait jamais se plaindre, si ce n'est des souffrances de celui qu'ils regardaient comme leur souverain. »

Il y a un fait assez peu connu : Marie Stuart avait désiré que la compagnie écossaise au service de France fût commandée par un des fils des rois d'Ecosse ; on trouve en effet que Charles Ier et Jacques II furent tour à tour capitaines de cette compagnie. Les Jacobites, qui prirent plusieurs fois les armes ou pour Jacques ou pour le prétendant son fils, marquèrent

d'un caractère touchant une vieille société expirante. Guillaume avait chassé Jacques de l'Angleterre au refrain d'une chanson révolutionnaire : on croit que le fameux God save the king, dont l'air est d'origine française, est un hymne religieux entonné par les Jacobites en marchant au combat. La loyauté, la légitimité et la religion catholique de la vieille Angleterre, ont légué une chanson à la liberté, à l'usurpation et à la communion protestante de l'Angleterre nouvelle.

Afin de punir les montagnards écossais qui se soulevèrent dans la suite pour le fils de leur ancien maître, le gouvernement anglais ne vit pas de moyen plus sûr que de les obliger à quitter le vêtement et les usages de leurs pères : leur petit jupon et leur musette. En les dépouillant de leur ancien habit, on espéra leur enlever leur antique vertu.

Jacques passa le reste de son exil à écrire les *Mémoires* de sa vie : la piété lui tenait lieu de puissance ; retiré dans sa conscience, empire dont il ne pouvait être chassé, ses souvenirs le faisaient vivre dans le passé, sa religion dans l'avenir. Il avait écrit de sa propre main cette courte prière :

« Je vous remercie, ô mon Dieu ! de m'avoir ôté trois royaumes, si c'était pour me rendre meilleur. »

Il mourut en paix à Saint-Germain, le 16 septembre 1701.

Le prince de Galles, son fils, qui porta quelque temps le nom de Jacques III, et qui quitta ce monde le 2 janvier 1766 (toujours ce mois de janvier), eut deux fils : Charles-Edouard, le prétendant, et Henri-Benoît, cardinal d'York. Le prince Edouard avait du héros, mais il n'était plus dans ce siècle des Richard Coeur-de-Lion, où un seul chevalier conquérait un royaume. Le prétendant aborda en Ecosse au mois d'août 1745 : un lambeau de taffetas apporté de France lui servit de drapeau ; il rassembla sous ce drapeau dix mille montagnards, s'empara d'Edimbourg, passa sur le ventre de quatre mille Anglais à Preston, et s'avança jusqu'à quatorze lieues de Londres.

S'il eût pris la résolution d'y marcher, on ne peut dire ce qui serait arrivé.

Obligé de faire un mouvement rétrograde devant le duc de

Cumberland, le prétendant gagna néanmoins la bataille de Falkirk ; mais il essuya une défaite complète à Culloden. Errant dans les bois, couvert de haillons, exténué de fatigue, mourant de faim, le souverain de droit de trois royaumes vit se renouveler en lui les aventures de son oncle, Charles second : mais il n'y eut point de restauration pour Edouard, et il ne laissa à ses amis que des échafauds.

Revenu en France, il en fut chassé par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748). Arrêté au spectacle, conduit à Vincennes presque enchaîné, il se retira d'abord à Bouillon, ensuite à Rome : Louis XIV ne régnait plus. Le pape Grégoire le Grand renvoyait comme missionnaires dans l'île des Bretons de jeunes esclaves bretons baptisés : douze siècles après, la Grande-Bretagne renvoyait à son tour aux souverains pontifes des rois bretons confesseurs de la foi.

L'illustre banni s'attacha à une princesse dont Alfieri a continué la généreuse renommée. Edouard éprouva ce qu'éprouvent les grands dans l'adversité : on l'abandonna. Il avait pour lui son bon droit ; mais le malheur prescrit contre la légitimité. Les petits-fils de Louis XV devaient errer en Europe comme le prétendant ; ils devaient lire cet ordre sur des poteaux en Allemagne :

« Il est défendu à tous mendiants, vagabonds et émigrés de s'arrêter ici plus de vingt-quatre heures. »

Edouard ne pardonna jamais au gouvernement français sa lâcheté. Vers la fin de sa vie il s'abandonna à la passion du vin, passion ignoble, mais avec laquelle du moins il rendait aux hommes oubli pour oubli. Il mourut à Florence, le 31 janvier 1788 (toujours ce mois de janvier), un peu plus d'un an avant le commencement de la révolution française. Nous avons vu nous-même mourir son frère, le cardinal d'York, le dernier des Stuarts, dans la capitale du monde chrétien. Les deux frères ont un mausolée commun : Rome leur devait bien une place dans la poussière de ses grandeurs évanouies.

Quand la maison de Marie d'Ecosse a failli, le cercueil de l'exilé de 1688 a été retrouvé en France presque au moment où l'on retrouvait en Angleterre le cercueil de la victime de

1649. Si l'on eût dit à Louis XIV :

« En moins d'un siècle, votre dépouille mortelle aura disparu ; celle du prince votre royal hôte sera tout ce qui restera de vous dans le palais où vous l'avez reçu... » qu'aurait pensé Louis le Grand ?

Par la volonté de Dieu, les cendres d'un monarque étranger réclament vainement aujourd'hui au milieu de nous les cendres des rois de la patrie. La vieille abbaye de Dagobert a mal gardé ses trésors ; Jacques II, en se réveillant à Saint-Germain, n'a aperçu à Saint-Denis que Louis XVI. La tombe du fils de Charles Ier s'élève au-dessus de nos ruines : triste témoin de deux révolutions, preuve extraordinaire de la contagieuse fatalité attachée à la race des Stuarts.

MÉLANGES LITTÉRAIRES

François-René de Chateaubriand

(1800 — 1825)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface

De l'Angleterre et des Anglais

Essai sur la littérature anglaise

Shakespere ou Shakespeare

Beattie

Alexandre Mackenzie

Sur la Législation primitive de M. le vicomte de Bonald

Sur la législation primitive

Sur le Printemps d'un Proscrit, poème par M. J. Michaud

Sur l'Histoire de la Vie de Jésus-Christ du père de Ligny, de la Compagnie de Jésus

Sur une nouvelle édition des Oeuvres complètes de Rollin

Sur les Essais de morale et de politique

Sur les *Mémoires de Louis XIV*

Des Lettres et des Gens de Lettres

Sur le Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par M. Alexandre de Laborde

Sur les Annales littéraires, ou de la littérature avant et après la restauration, ouvrage de M. Dussault

Sur un ouvrage de M. le Cte de Boissy-d'Anglas, intitulé : Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes

Panorama de Jérusalem

Sur le Voyage au Levant de M. le comte de Forbin

De quelques ouvrages historiques et littéraires

Sur quelques Romans

Sur un Voyage de M. de Humboldt

Sur l'Histoire des Ducs de Bourgogne de M. de Barante

Sur l'Histoire des Croisades, par M. Michaud, de l'Académie Française

Préface

Lorsque je rentrai en France, en 1800, après une émigration pénible, mon ami M. de Fontanes rédigeait le *Mercure de France* ; il m'invita à écrire avec lui dans ce journal, pour le rétablissement des saines doctrines religieuses et monarchiques.

J'acceptai cette invitation : je donnai quelques articles au Mercure, avant même d'avoir publié Atala, avant d'être connu, car mon Essai historique était resté enseveli en Angleterre. Ces combats n'étaient pas sans quelques périls : on ne pouvait alors arriver à la politique que par la littérature ; la police de Bonaparte entendait à demi-mot, le donjon de Vincennes, les déserts de la Guiane et la plaine de Grenelle, attendaient encore, si besoin était, les écrivains royalistes. Mon premier article sur le Voyage en Espagne de M. de Laborde faillit de me coûter cher : Bonaparte menaça de me faire sabrer sur les marches de son palais ; ce furent ses expressions. Il ordonna la suppression du Mercure et sa réunion à la Décade. Le Journal des Débats, qui avait osé répéter l'article, fut bientôt après ravi à ses propriétaires.

Au retour du roi, je réclamai auprès du gouvernement la propriété du Mercure, que j'avais acheté de M. de Fontanes pour une somme de 20 000 fr. Je m'étais imaginé que la cause qui avait fait supprimer cet ouvrage ferait un peu valoir mon bon droit ; je me trompai. C'est ainsi qu'ayant eu à répéter une part de mes appointements de ministre, je n'ai pu l'obtenir, par la raison qu'ayant fait le voyage de Gand, je ne m'étais pas rendu à mon poste à Stockholm ; c'est ainsi qu'en sortant du ministère, non seulement on ne m'a pas alloué le traitement de retraite accoutumé, mais encore on m'a supprimé ma pension de ministre d'Etat. Je rappelle ceci, non pour me plaindre, mais afin qu'on ne fasse pas à l'avenir porter sur

d'autres que moi ces misérables vengeances et ces ignobles économies, si peu d'accord avec la générosité naturelle de nos monarques et la dignité de la couronne.

Un choix des articles du Mercure a été fait par moi : ces articles, réunis à quelques autres articles littéraires tirés du Conservateur et du Journal des Débats, forment la collection renfermée dans ce volume. Les lettres n'ont jamais été si honorables que lorsque, dans le silence du monde subjugué, elles proclamaient des vérités courageuses et faisaient entendre les accents de la liberté au milieu des cris de la victoire.

Puisque le nom de M. de Fontanes est venu se placer naturellement sous ma plume, qu'il me soit permis de payer ici un nouveau tribut de regret et de douleur à la mémoire de l'excellent homme que la France littéraire pleurera longtemps. Si la Providence me laisse encore quelques jours sur la terre, j'écrirai la vie de mon illustre et généreux ami. Il annonça au monde ce que, selon lui, je devais devenir ; moi, je dirai ce qu'il a été : ses droits auprès de la postérité seront plus sûrs que les miens.

De l'Angleterre et des Anglais

Juin 1800.

Si un instinct sublime n'attachait pas l'homme à sa patrie, la condition la plus naturelle sur la terre serait celle de voyageur. Une certaine inquiétude le pousse sans cesse hors de lui ; il veut tout voir, et puis il se plaint quand il a tout vu. J'ai parcouru quelques régions du globe ; mais j'avoue que j'ai mieux observé le désert que les hommes, parmi lesquels, après tout, on trouve souvent la solitude.

J'ai peu séjourné chez les Allemands, les Portugais et les Espagnols, mais j'ai vécu assez longtemps avec les Anglais. Comme c'est aujourd'hui le seul peuple qui dispute l'empire aux Français, les moindres détails sur lui deviennent intéressants.

Erasme est le plus ancien des voyageurs que je connaisse qui nous ait parlé des Anglais. Il n'a vu à Londres, sous Henri III, que des barbares et des huttes enfumées. Longtemps après, Voltaire, qui avait besoin d'un parfait philosophe, le plaça parmi les quakers, sur les bords de la Tamise. Les tavernes de la Grande-Bretagne devinrent le séjour des esprits forts, de la vraie liberté, etc., etc., quoiqu'il soit bien connu que le pays du monde où l'on parle le moins de religion, où on la respecte le plus, où l'on agite le moins de ces questions oiseuses qui troublent les empires, soit l'Angleterre.

Il me semble qu'on doit chercher le secret des moeurs des Anglais dans l'origine de ce peuple. Mélange du sang français et du sang allemand, il forme la nuance entre ces deux nations. Leur politique, leur religion, leur militaire, leur littérature, leurs arts, leur caractère national, me paraissent placés dans ce milieu ; ils semblent réunir en partie à la simplicité, au calme, au bon sens, au mauvais goût germanique, l'éclat, la grandeur, l'audace et la vivacité de

l'esprit français.

Inférieurs à nous sous plusieurs rapports, ils nous sont supérieurs en quelques autres, particulièrement en tout ce qui tient au commerce et aux richesses. Ils nous surpassent encore en propreté ; et c'est une chose remarquable que ce peuple qui paraît si pesant a dans ses meubles, ses vêtements, ses manufactures une élégance qui nous manque. On dirait que l'Anglais met dans le travail des mains la délicatesse que nous mettons dans celui de l'esprit.

Le principal défaut de la nation anglaise, c'est l'orgueil, et c'est le défaut de tous les hommes. Il domine à Paris comme à Londres, mais modifié par le caractère français et transformé en amour-propre. L'orgueil pur appartient à l'homme solitaire, qui ne déguise rien et qui n'est obligé à aucun sacrifice ; mais l'homme qui vit beaucoup avec ses semblables est forcé de dissimuler son orgueil et de le cacher sous les formes plus douces et plus variées de l'amour-propre. En général, les passions sont plus dures et plus soudaines chez l'Anglais, plus actives et plus ranimées chez le Français. L'orgueil du premier veut tout écraser de force en un instant ; l'amour-propre du second mine tout avec lenteur. En Angleterre on hait un homme pour un vice, pour une offense ; en France un pareil motif n'est pas nécessaire ; les avantages de la figure ou de la fortune, un succès, un bon mot, suffisent. Cette haine, qui se forme de mille détails honteux, n'est pas moins implacable que la haine qui naît d'une plus noble cause. Il n'y a point de si dangereuses passions que celles qui sont d'une basse origine, car elles sentent cette bassesse, et cela les rend furieuses. Elles cherchent à la couvrir sous des crimes, et à se donner par les effets une sorte d'épouvantable grandeur qui leur manque par le principe : c'est ce qu'a prouvé la révolution.

L'éducation commence de bonne heure en Angleterre : les filles sont envoyées à l'école dès leur plus tendre jeunesse. Vous voyez quelquefois des groupes de ces petites Anglaises, toutes en grands mantelets blancs, un chapeau de paille noué sous le menton avec un ruban, une corbeille passée au bras et dans laquelle sont des fruits et un livre ; toutes tenant les yeux

baissés, toutes rougissant lorsqu'on les regarde. Quand j'ai revu nos petites Françaises, coiffées à l'huile antique, relevant la queue de leur robe, regardant avec effronterie, fredonnant des airs d'amour et prenant des leçons de déclamation, j'ai regretté la gaucherie et la pudeur des petites Anglaises : un enfant sans innocence est une fleur sans parfum.

Les garçons passent aussi leur première jeunesse à l'école, où ils apprennent le grec et le latin. Ceux qui se destinent à l'Eglise ou à la carrière politique vont de là aux universités de Cambridge ou d'Oxford. La première est particulièrement consacrée aux mathématiques, en mémoire de Newton ; mais, en général, les Anglais estiment peu cette étude, qu'ils croient très dangereuse aux bonnes moeurs, quand elle est portée trop loin. Ils pensent que les sciences dessèchent le coeur, désenchantent la vie, mènent les esprits faibles à l'athéisme, et de l'athéisme à tous les crimes. Les belles-lettres, au contraire, disent-ils, rendent nos jours merveilleux, attendrissent nos âmes, nous font pleins de foi envers la Divinité, et conduisent ainsi, par la religion, à la pratique de toutes les vertus[2700].

L'agriculture, le commerce, le militaire, la religion, la politique, telles sont les carrières ouvertes à l'Anglais devenu homme. Est-on ce qu'on appelle un gentleman farmer (un gentilhomme cultivateur), on vend son blé, on fait des expériences sur l'agriculture ; on chasse le renard ou la perdrix en automne ; on mange l'oie grasse à Noël ; on chante le roast beef of old England ; on se plaint du présent, on vante le passé, qui ne valait pas mieux, et le tout en maudissant Pitt et la guerre, qui augmente le prix du vin de Porto ; on se couche ivre, pour recommencer le lendemain la même vie.

L'état militaire, quoique si brillant sous la reine Anne, était tombé dans un discrédit dont la guerre actuelle l'a relevé. Les Anglais ont été longtemps sans songer à retourner leurs forces vers la marine. Ils ne voulaient se distinguer que comme puissance continentale ; c'était un reste de vieilles opinions qui tenaient le commerce à déshonneur. Les Anglais ont toujours eu, comme nous, une physionomie historique qui les distingue

dans tous les siècles. Ainsi c'est la seule nation qui, avec la française, mérite proprement ce nom en Europe. Quand nous avions notre Charlemagne, ils avaient leur Alfred. Leurs archers balançaient la renommée de notre infanterie gauloise ; leur prince Noir le disputait à notre Du Guesclin, et leur Marlborough à nos Turenne. Leurs révolutions et les nôtres se suivent ; nous pouvons nous vanter de la même gloire et déplorer les mêmes crimes et les mêmes malheurs.

Depuis que l'Angleterre est devenue puissance maritime, elle a déployé son génie particulier dans cette nouvelle carrière ; ses marins sont distingués de tous les marins du monde. La discipline de ses vaisseaux est singulière : le matelot anglais est absolument esclave. Mis à bord de force, obligé de servir malgré lui, cet homme, si indépendant tandis qu'il est laboureur, semble perdre tous ses droits à la liberté aussitôt qu'il devient matelot. Ses supérieurs appesantissent sur lui le joug le plus dur et le plus humiliant. Comment des hommes si orgueilleux et si maltraités se soumettent-ils à une pareille tyrannie ? C'est là le miracle d'un gouvernement libre ; c'est que le nom de la loi est tout-puissant dans ce pays, et quand elle a parlé, nul ne résiste.

Je ne crois pas que nous puissions, ni même que nous devions jamais transporter la discipline anglaise sur nos vaisseaux. Le Français, spirituel, franc, généreux, veut approcher de son chef ; il le regarde comme son camarade encore plus que comme son capitaine. D'ailleurs, une servitude aussi absolue que celle du matelot anglais ne peut émaner que d'une autorité civile : or, il serait à craindre qu'elle ne fût méprisée de nos marins ; car malheureusement le Français obéit plutôt à l'homme qu'à la loi, et ses vertus sont plus des vertus privées que des vertus publiques.

Nos officiers de mer étaient plus instruits que les officiers anglais. Ceux-ci ne savent que leurs manoeuvres ; ceux-là étaient des mathématiciens et des hommes savants dans tous les genres. En général, nous avons déployé dans notre marine notre véritable caractère : nous y paraissons comme guerriers et comme artistes. Aussitôt que nous aurons des vaisseaux,

nous reprendrons notre droit d'aînesse dans l'Océan comme sur la terre. Nous pourrons faire aussi des observations astronomiques et des voyages autour du monde ; mais pour devenir jamais un peuple de marchands, je crois que nous pouvons y renoncer d'avance. Nous faisons tout par génie et par inspiration ; mais nous mettons peu de suite à nos projets. Un grand homme en finance, un homme hardi en entreprises commerciales, s'élèvera peut-être parmi nous ; mais son fils poursuivra-t-il la même carrière, et ne pensera-t-il pas à jouir de la fortune de son père, au lieu de songer à l'augmenter ? Avec un tel esprit, une nation ne devient point mercantile ; le commerce a toujours eu chez nous je ne sais quoi de poétique et de fabuleux, comme le reste de nos moeurs. Nos manufactures ont été créées par enchantement ; elles ont jeté un grand éclat, et puis elles se sont éteintes. Tant que Rome fut prudente, elle se contenta des Muses et de Jupiter, et laissa Neptune à Carthage. Ce Dieu n'avait, après tout, que le second empire ; et Jupiter lançait aussi la foudre sur l'Océan.

Le clergé anglican est instruit, hospitalier et généreux ; il aime sa patrie et sert puissamment au maintien des lois. Malgré les différences d'opinion, il a reçu le clergé français avec une charité vraiment chrétienne. L'université d'Oxford a fait imprimer à ses frais et distribuer gratis aux pauvres curés un Nouveau-Testament latin, selon la version romaine, avec ces mots : À l'usage du clergé catholique, exilé pour la religion. Rien n'est plus délicat et plus touchant. C'est sans doute un beau spectacle pour la philosophie que de voir, à la fin du XVIIIe siècle, un clergé anglican donner l'hospitalité à des prêtres papistes, souffrir l'exercice public de leur culte, et même l'établissement de quelques communautés. Etranges vicissitudes des opinions et des affaires humaines ! le cri un pape ! un pape ! a fait la révolution sous Charles Ier, et Jacques II perdit sa couronne pour avoir protégé la religion catholique !

Ceux qui s'effrayent au seul mot de religion ne connaissent guère l'esprit humain ; ils voient toujours cette religion telle qu'elle était dans les âges de fanatisme et de barbarie, sans

songer qu'elle prend, comme toute autre institution, le caractère des siècles où elle passe.

Toutefois le clergé anglais n'est pas sans défaut. Il néglige trop ses devoirs, il aime trop le plaisir, il donne trop de bals, il se mêle trop aux fêtes du monde. Rien n'est plus choquant pour un étranger que de voir un jeune ministre promener lourdement une jolie femme entre les deux files d'une contredanse anglaise. Il faut qu'un prêtre soit un personnage tout divin ; il faut qu'autour de lui règnent la vertu et le mystère, qu'il vive retiré dans les ténèbres du temple, et que ses apparitions soient rares parmi les hommes ; qu'il ne se montre enfin au milieu du siècle que pour faire du bien aux malheureux. C'est à ce prix qu'on accorde aux prêtres le respect et la confiance : il perdra bientôt l'un et l'autre s'il est assis au festin à nos côtés, si on se familiarise avec lui, s'il a tous les vices du temps, et qu'on puisse un moment le soupçonner faible et fragile comme les autres hommes.

Les Anglais déploient une grande pompe dans leurs fêtes religieuses ; ils commencent même à orner leurs temples de tableaux. Ils ont à la fin senti qu'une religion sans culte n'est qu'un songe d'un froid enthousiasme, et que l'imagination de l'homme est une faculté qu'il faut nourrir comme raison.

L'émigration du clergé français a beaucoup servi à répandre ces idées. On peut remarquer que, par un retour naturel vers les institutions de leurs pères, les Anglais se plaisaient depuis longtemps à mettre en scène, sur leur théâtre et dans leurs livres, la religion romaine.

Dans ces derniers temps, le catholicisme, apporté à Londres par les prêtres exilés de France, se montre aux Anglais précisément comme dans leurs romans, à travers le charme des ruines et la puissance des souvenirs. Tout le monde a voulu entendre l'oraison funèbre d'une fille de France, prononcée à Londres par un évêque émigré, dans une écurie.

L'Eglise anglicane a surtout conservé pour les morts la plus grande partie des honneurs que leur rend l'Eglise romaine.

Dans toutes les grandes villes d'Angleterre, il y a des hommes, appelés undertakers (entrepreneurs), qui se chargent

des pompes funèbres. On lit souvent sur leurs boutiques : King's coffinmaker, Faiseur de cercueils du roi ; ou bien : Funerals performed here ; mot à mot, Ici on représente des funérailles. Il y a longtemps qu'on ne voit plus parmi nous que des représentations de la douleur, et il faut bien acheter des larmes quand personne n'en donne à nos cendres. Les derniers devoirs qu'on rend aux hommes seraient bien tristes s'ils étaient dépouillés des signes de la religion. La religion a pris naissance aux tombeaux, et les tombeaux ne peuvent se passer d'elle. Il est beau que le cri de l'espérance s'élève du fond d'un cercueil ; il est beau que le prêtre du Dieu vivant escorte la cendre de l'homme à son dernier asile ; c'est en quelque sorte l'immortalité qui marche à la tête de la mort.

La vie politique d'un Anglais est bien connue en France. Mais ce qu'on ignore assez généralement, ce sont les partis qui divisent le parlement aujourd'hui.

Outre le parti de l'opposition et le parti du ministère, il y en a un troisième, qu'on peut appeler des anglicans, et à la tête duquel se trouve M. Wilberforce. C'est une centaine de membres qui tiennent fortement aux moeurs antiques, et surtout à la religion. Leurs femmes sont vêtues comme des quakeresses ; ils affectent eux-mêmes une rigoureuse simplicité, et donnent une grande partie de leur revenu aux pauvres : M. Pitt est de leur secte. Ce sont eux qui l'avaient porté et qui l'ont soutenu au ministère ; car en se jetant d'un côté ou de l'autre ils sont à peu près sûrs de déterminer la majorité. Dans la dernière affaire d'Irlande, ils ont été alarmés des promesses que M. Pitt avait faites aux catholiques : ils l'ont menacé de passer à l'opposition. Alors le ministre a donné habilement sa retraite, pour conserver ses amis, dont l'opinion est intérieurement la sienne, et pour se retirer du pas difficile où les circonstances l'avaient engagé. Si le bill passe en faveur des catholiques, il n'en aura pas l'odieux vis-à-vis des anglicans ; si, au contraire, il est rejeté, les catholiques irlandais ne pourront l'accuser de manquer à sa parole... On a demandé en France si M. Pitt avait perdu son crédit en perdant sa place ; un seul fait aurait dû répondre à cette question : M.

Pitt est encore membre de la chambre des communes. Quand on le verra devenir pair et passer à la chambre haute, sa carrière sera finie.

C'est à tort que l'on croit ici quelque influence à la pure opposition : elle est absolument tombée dans l'opinion publique ; elle n'a ni grands talents ni véritable patriotisme. M. Fox lui-même ne peut plus rien pour elle ; il a perdu presque toute son éloquence : l'âge et les excès de table la lui ont enlevée. On sait que c'est son amour-propre blessé, plus encore qu'aucune autre raison, qui l'a tenu si longtemps éloigné du parlement.

Le bill qui exclut de la chambre des communes tout membre engagé dans les ordres sacrés a été aussi mal interprété à Paris. On ne savait pas que ce bill n'a d'autre but que d'éloigner M. Horn Tooke, homme d'esprit, violent ennemi du gouvernement, jadis dans les ordres, ensuite réfractaire, autrefois ami de la puissance jusqu'au point d'avoir été attaqué dans les lettres de Junius, ensuite devenu l'apôtre de la liberté comme tant d'autres.

Le parlement a perdu dans M. Burke un de ses membres les plus distingués. Il détestait la révolution ; mais il faut lui rendre cette justice, qu'aucun Anglais n'a plus aimé les Français en particulier et plus applaudi à leur valeur et à leur génie. Quoiqu'il fût peu riche, il avait fondé une école pour les petits Français expatriés, et il y passait des journées entières à admirer l'esprit et la vivacité de ces enfants. Il racontait souvent à ce sujet une anecdote : Ayant mené le fils d'un lord à cette école, les pauvres orphelins lui proposèrent de jouer avec eux. Le lord ne voulut pas : « Je n'aime pas les Français, moi « répétait-il avec humeur. Un petit garçon, n'en pouvant tirer que cette réponse, lui dit : « Cela n'est pas possible ; vous avez un trop bon coeur pour nous haïr. Votre seigneurie ne prendrait-elle point sa crainte pour sa haine ? »

Il faudrait maintenant parler de la littérature et des gens de lettres ; mais cela nous mènerait trop loin, et demande un article à part. Je me contenterai de rapporter quelques jugements littéraires qui m'ont fort étonné, parce qu'ils sont en

contradiction directe avec nos opinions reçues.

Richardson est peu lu ; on lui reproche d'insupportables longueurs et de la bassesse de style. Hume et Gibbon ont, dit-on, perdu le génie de la langue anglaise, en remplissant leurs écrits d'une foule de gallicismes ; on accuse le premier d'être lourd et immoral. Pope ne passe que pour un versificateur exact et élégant ; Johnson prétend que son Essai sur l'Homme n'est qu'un recueil de lieux communs mis en beaux vers. C'est à Dryden et à Milton qu'on donne exclusivement le titre de poètes. Le Spectateur est presque oublié. On entend rarement parler de Locke, qui est regardé comme un assez faible idéologue. Il n'y a que les savants de profession qui lisent Bacon. Shakespeare seul conserve son empire. On en sentira aisément la raison par le trait suivant :

J'étais au théâtre de Covent-Garden, qui tire son nom, comme on sait, du jardin d'un ancien couvent où il est bâti. Un homme fort bien mis était assis auprès de moi ; il me demande « quelle est la salle où il se trouve. » Je le regarde avec étonnement, et je lui réponds : « Mais vous êtes à Covent-Garden. » — « Pretty garden, indeed ! Joli jardin en vérité ! » s'écria-t-il en éclatant de rire et me présentant une bouteille de rhum. C'était un matelot de la Cité, qui, passant par hasard dans la rue à l'heure du spectacle, et voyant la foule se presser à une porte, était entré là pour son argent, sans savoir de quoi il s'agissait.

Comment les Anglais auraient-ils un théâtre supportable quand leurs parterres sont composés de juges arrivant du Bengale ou de la côte de Guinée, qui ne savent seulement pas où ils sont ? Shakespeare doit régner éternellement chez un pareil peuple. On croit tout justifier en disant que les folies du tragique anglais sont dans la nature. Quand cela serait vrai, ce ne sont pas toujours les choses naturelles qui touchent. Il est naturel de craindre la mort, et cependant une victime qui se lamente sèche les pleurs qu'on versait pour elle. Le coeur humain veut plus qu'il ne peut ; il veut surtout admirer : il a en soi un élan vers je ne sais quelle beauté inconnue, pour laquelle il fut peut-être créé dans son origine.

Il y a même quelque chose de plus grave. Un peuple qui a toujours été à peu près barbare dans les arts peut continuer à admirer des productions barbares, sans que cela tire à conséquence. Mais je ne sais jusqu'à quel point une nation qui a des chefs-d'oeuvre en tous genres peut revenir à l'amour des monstres sans exposer ses moeurs. C'est en cela que le penchant pour Shakespeare est bien plus dangereux en France qu'en Angleterre. Chez les Anglais il n'y a qu'ignorance ; chez nous il y a dépravation. Dans un siècle de lumières, les bonnes moeurs d'un peuple très poli tiennent plus au bon goût qu'on ne pense. Le mauvais goût alors, qui a tant de moyens de se redresser, ne peut dépendre que d'une fausseté ou d'un biais naturel dans les idées : or, comme l'esprit agit incessamment sur le coeur, il est difficile que les voies du coeur soient droites quand celles de l'esprit sont tortueuses. Celui qui aime la laideur n'est pas fort loin d'aimer le vice ; quiconque est insensible à la beauté peut bien méconnaître la vertu. Le mauvais goût et le vice marchent presque toujours ensemble : le premier n'est que l'expression du second, comme la parole rend la pensée.

Je terminerai cette notice par quelques mots sur le sol, le ciel et les monuments de l'Angleterre.

Les campagnes de cette île sont presque sans oiseaux, les rivières petites ; cependant leurs bords ont quelque chose d'agréable par leur solitude. La verdure est très animée ; il y a peu ou point de bois, mais chaque propriété étant fermée d'un fossé planté, quand vous regardez du haut d'une éminence, vous croyez être au milieu d'une forêt. L'Angleterre ressemble assez, au premier coup d'oeil, à la Bretagne : des bruyères et des champs entourés d'arbres.

Le ciel de ce pays est moins élevé que le nôtre, son azur est plus vif, mais moins transparent. Les accidents de lumière y sont beaux, à cause de la multitude des nuages. En été, quand le soleil se couche à Londres, par-delà les bois de Kensington, on jouit quelquefois d'un spectacle très pittoresque. L'immense colonne de fumée de charbon qui flotte sur la Cité représente ces gros rochers, enluminés de pourpre, qu'on voit dans nos

décorations du Tartare, tandis que les vieilles tours de Westminster, couronnées de nuages et rougies par les derniers feux du soleil, s'élèvent au-dessus de la ville, du palais et du parc de Saint-James, comme un grand monument de la mort, qui semble dominer tous les monuments des hommes.

Saint-Paul est le plus bel édifice moderne, et Westminster le plus bel édifice gothique de l'Angleterre. Je parlerai peut-être un jour de ce dernier. Souvent, en revenant de mes courses autour de Londres, j'ai passé derrière White-Hall, dans l'endroit où Charles fut décapité. Ce n'est plus qu'une cour abandonnée, où l'herbe croît entre les pierres. Je m'y suis quelquefois arrêté pour entendre le vent gémir autour de la statue de Charles II, qui montre du doigt la place où périt son père. Je n'ai jamais vu dans ces lieux que des ouvriers qui taillaient des pierres en sifflant. Leur ayant demandé un jour ce que signifiait cette statue, les uns purent à peine me le dire, et les autres n'en savaient pas un mot. Rien ne m'a plus donné la juste mesure des événements de la vie humaine et du peu que nous sommes. Que sont devenus ces personnages qui firent tant de bruit ? Le temps a fait un pas, et la face de la terre a été renouvelée. À ces générations divisées par des haines politiques ont succédé des générations indifférentes au passé, mais qui remplissent le présent de nouvelles inimitiés, qu'oublieront encore les générations qui doivent suivre.

Essai sur la littérature anglaise

Young

Mars 1801.

Lorsqu'un écrivain a formé une école nouvelle, et qu'après un demi-siècle de critique on le trouve encore en possession d'une grande renommée, il importe aux lettres de rechercher la cause de ce succès, surtout quand il n'est dû ni à la grandeur du génie ni à la perfection du goût et de l'art.

Quelques situations tragiques, quelques mots sortis des entrailles de l'homme, je ne sais quoi de vague et de fantastique dans les scènes, des bois, des bruyères, des vents, des spectres, des tempêtes, expliquent la célébrité de Shakespeare.

Young, qui n'a rien de tout cela, doit peut-être une grande partie de sa réputation au beau tableau que présente l'ouverture de ses Nuits ou Complaintes. Un ministre du Tout-Puissant, un vieux père, qui a perdu sa fille unique, s'éveille au milieu des nuits pour gémir sur des tombeaux ; il associe à la mort, au temps et à l'éternité, la seule chose que l'homme ait de grand en soi-même, je veux dire la douleur. Ce tableau frappe d'abord, et l'impression en est durable.

Mais avancez un peu dans ces Nuits, quand l'imagination, éveillée par le début du poète, a déjà créé tout un monde de pleurs et de rêveries, vous ne trouverez plus rien de ce que l'on vous a promis. Vous voyez un homme qui tourmente son esprit dans tous les sens pour enfanter des idées tendres et tristes, qui n'arrive qu'à une philosophie morose. Young, que le fantôme du monde poursuivait jusqu'au milieu des tombeaux, ne décèle dans toutes ses déclamations sur la mort qu'une ambition trompée ; il a pris son humeur pour de la mélancolie.

Point de naturel dans sa sensibilité ; point d'idéal dans sa douleur. C'est toujours une main pesante qui se traîne sur la

lyre.

Young a surtout cherché à donner à ses méditations le caractère de la tristesse. Or, ce caractère se tire de trois sources : les scènes de la nature, le vague des souvenirs, et les pensées de la religion.

Quant aux scènes de la nature, Young a voulu les faire servir à ses plaintes, mais je ne sais s'il a réussi. Il apostrophe la lune, il parle à la nuit et aux étoiles, et l'on ne se sent point ému. Je ne pourrais dire où gît cette tristesse, qu'un poète fait sortir des tableaux de la nature ; mais il est certain qu'il la retrouve à chaque pas. Il unit son âme au bruit des vents, qui lui rappelle des idées de solitude : une onde qui fuit, c'est la vie ; une feuille qui tombe, c'est l'homme. Cette tristesse est cachée pour le poète dans tous les déserts ; c'est l'Echo de la Fable, desséchée par la douleur, et habitante invisible de la montagne.

La réflexion dans le chagrin doit toujours prendre la forme du sentiment et de l'image ; et dans Young, au contraire, le sentiment se change en réflexion et en raisonnement. Si j'ouvre la première complainte, je lis :

From short (as usual) and disturb'd repose
I wake : how happy they who wake no more !
Yet that were vain, if dreams infest the grave.
I wake, emerging from a sea of dreams
Tumultuous ; where my wreck'd desponding thought
From wave to wave of fancy'd misery
At random drove, her helm of reason lost.
(…)
The day too short for my distress ; and night
Ev'n in the zenith of her dark domain
Is sunshine to the colour of my fate.

« D'un repos court et troublé je m'éveille. O heureux ceux qui ne se réveillent plus ! encore cela même est-il vain, si les rêves habitent au tombeau ! Je sors d'une mer troublée de songes, où ma pensée triste et submergée, privée du gouvernail de la raison, flotte au gré des vagues d'une misère imaginaire... Le jour est trop court pour ma tristesse ; et la

nuit, même au zénith de son noir domaine, est un soleil auprès de la couleur de mon sort. »

Est-ce là le langage de la douleur ? Je sais que la traduction mot à mot ne rend ni la nuance de l'expression ni l'harmonie du style ; mais une traduction littérale n'est jamais ridicule quand le texte ne l'est pas. Qu'est-ce que c'est qu'une pensée sans gouvernail, flottant de vaque en vague sur une mer de malheur imaginaire ? Qu'est-ce qu'une nuit qui est un soleil auprès de la couleur d'un sort ? Le seul trait remarquable de ce morceau, c'est le sommeil du tombeau, peut-être aussi troublé par des songes. Mais cela rappelle trop le mot d'Hamlet : To sleep ! — to dream ! Dormir ! — rêver ! Ossian se lève aussi au milieu de la nuit pour pleurer ; mais Ossian pleure :

Lead, son of Alpin, lead the aged to his woods. The winds begin to rise. The dark wave of the lake resounds. Bends there not a tree from Mora, with its branches bare ? It beats, son of Alpin, in the rustling blast. My harp hangs on a blasted branch. The sound of its strings is mournful. Does the wind touch thee, O harp ! or is it some passing ghost ? It is the hand of Malvina ! But bring me the harp, son of Alpin ; another song shall arise. My soul shall depart in the sound ; my fathers shall hear it in their airy hall. Their dim faces shall hang, with joy, from their cloud ; and their hands receive their son.

« Conduis-moi, fils d'Alpin, conduis le vieillard à ses bois. Les vents se lèvent, les flots noircis du lac murmurent. Ne vois-tu pas sur le sommet de Mora un arbre qui s'incline avec toutes ses branches dépouillées ? Il s'incline, ô fils d'Alpin, sous le bruyant tourbillon. Ma harpe est suspendue à l'une de ses branches desséchées. Le son de ses cordes est triste. O harpe, le vent t'a-t-il touchée, ou bien est-ce un léger fantôme ? C'est la main de Malvina ! Donne-moi la harpe, fils d'Alpin. Il faut qu'un autre chant s'élève. Mon âme s'envolera au milieu des sons. Mes pères entendront ces soupirs dans leur salle aérienne. Du fond de leurs nuages ils pencheront avec joie leurs visages obscurs, et leurs bras recevront leurs fils. »

Voilà des images tristes, voilà de la rêverie.

Les Anglais conviennent que la prose d'Ossian est aussi

poétique que les vers, et qu'elle en a toutes les inversions. Or, on voit que la traduction littérale est ici très supportable. Ce qui est beau, simple et naturel, l'est dans toutes les langues.

On croit généralement que ces images mélancoliques, empruntées des vents, de la lune, des nuages, ont été inconnues des anciens ; il y en a pourtant quelques exemples dans Homère, et surtout un charmant dans Virgile. Enée aperçoit l'ombre de Didon dans l'épaisseur d'une forêt, comme on voit, ou comme on croit voir la lune nouvelle se lever au milieu des nuages :

… Qualem primo qui surgere mense
Aut videt aut vidisse putat per nubila lunam.

Remarquez toutes les circonstances. C'est la lune qu’on voit ou qu’on croit voir se lever à travers les nuages ; l'ombre de Dindon est déjà réduite à bien peu de chose. Mais cette lune est dans sa première phase. Qu'est-ce donc que cet astre lui-même ? L'ombre de Didon ne semble-t-elle pas s'évanouir ? On retrouve ici Ossian dans Virgile ; mais c'est Ossian sous le ciel de Naples, sous un ciel où la lumière est plus pure et les vapeurs plus transparentes.

Young a donc premièrement ignoré, ou plutôt mal exprimé cette tristesse qui se nourrit du spectacle de la nature, et qui, douce ou majestueuse, suit le cours naturel des sentiments. Combien Milton est supérieur au chantre des Nuits dans la noblesse de la douleur ! Rien n'est beau comme ces quatre vers qui terminent le Paradis perdu :

The world was all before them, where to choose
Their place of rest, and Providence their guide :
They, hand in hand, with wand'ring steps and slow,
Through Eden took their solitary way.

« Le monde entier s'ouvrait devant eux. Ils pouvaient y choisir un lieu de repos. la Providence était leur seul guide : Eve et Adam, se tenant par la main, et marchant à pas lents et indécis, prirent à travers Eden leur chemin solitaire. »

On voit toutes les solitudes du monde ouvertes devant notre premier père, toutes ces mers qui baignent des côtes inconnues, toutes ces forêts qui se balancent sur un globe

habité, et l'homme laissé seul avec son péché au milieu des déserts de la création.

Hervey, dans ses Méditations (quoique d'un génie moins élevé que l'auteur des Nuits), a quelquefois montré une sensibilité plus vraie. On connaît ces vers sur l'enfant qui goûte à la coupe de la vie :

Mais sentant sa liqueur d'amertume suivie,
Il détourna la tête, et, regardant les cieux,
Pour jamais au soleil il referma les yeux.

Le docteur Beattie, poète écossais, qui vit encore, a répandu dans son Minstrel la rêverie la plus aimable. C'est la peinture des premiers effets de la Muse sur un jeune barde de la montagne, qui ignore encore le génie dont il est tourmenté. Tantôt le poète futur va s'asseoir au bord des mers pendant une tempête ; tantôt il quitte les jeux du village pour aller entendre à l'écart et dans le lointain le son des musettes. Young était peut-être appelé par la nature à traiter de plus hauts sujets ; mais alors ce n'était pas le poète complet. Milton, qui a chanté les douleurs du premier homme, a aussi soupiré le Penseroso.

Ceux de nos bons écrivains qui ont connu le charme de la rêverie ont prodigieusement surpassé le docteur anglais. Chaulieu a mêlé, comme Horace, les pensées de la mort aux illusions de la vie. Ces vers si connus valent pour la mélancolie toutes les exagérations du poète d'Albion :

Grotte, d'où sort ce clair ruisseau,
De mousse et de fleur tapissée,
N'entretiens jamais ma pensée
Que du murmure de ton eau.
(…)
Fontenay, lieu délicieux,
Où je vis d'abord la lumière,
Bientôt au bout de ma carrière,
Chez toi je joindrai mes aïeux,
Muses qui dans ce lieu champêtre
Avec soin me fîtes nourrir ;
Beaux arbres qui m'avez vu naître,

Bientôt vous me verrez mourir.
Et l'inimitable La Fontaine, comme il sait rêver aussi !
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie !
La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie,
Je ne dormirai point sous de riches lambris :
Mais voit-on que le somme en perde de son prix ?
En est-il moins profond et moins plein de délices ?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices !

C'est un grand poète que celui-là qui a fait de pareils vers.

La page la plus rêveuse d'Young ne peut être comparée à ce passage de J.J. Rousseau :

« Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là le bruit des vagues et l'agitation de l'eau fixant mes sens, et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent, sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image : mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher, au point, qu'appelé par l'heure et le signal convenu, je ne pouvais m'arracher de là sans efforts. »

Ce passage de Rousseau me rappelle qu'une nuit, étant couché dans une cabane, en Amérique, j'entendis un murmure extraordinaire qui venait d'un lac voisin. Prenant ce murmure pour l'avant-coureur d'un orage, je sortis de la hutte pour regarder le ciel. Jamais je n'ai vu de nuit plus belle et plus pure. Le lac s'étendait tranquille, et répétait la lumière de la lune, qui brillait sur les pointes des montagnes et sur les forêts du désert. Un canot indien traversait les flots en silence. Le bruit

que j'avais entendu provenait du flux du lac, qui commençait à s'élever, et qui imitait une sorte de gémissement sous les rochers du rivage. J'étais sorti de la hutte avec l'idée d'une tempête : qu'on juge de l'impression que fit sur moi le calme et la sérénité de ce tableau ; ce fut comme un enchantement.

Young a mal profité, ce me semble, des rêveries qu'inspirent de pareilles scènes, parce que son génie manquait éminemment de tendresse. Par la même raison, il a échoué dans cette seconde sorte de tristesse que j'ai appelée tristesse des souvenirs.

Jamais le chantre des tombeaux n'a de ces retours attendrissants vers le premier âge de la vie, alors que tout est innocence et bonheur. Il ignore les souvenirs de la famille et du toit paternel ; il ne connaît point les regrets pour les plaisirs et les jeux de l'enfance ; il ne s'écrie point, comme le chantre des Saisons :

Welcome, kindred glooms !
Congenial horrors, hail ! with frequent foot,
Pleas'd have I, in my chearful morn of life,
When nurs'd by careless solitude I liv'd,
And sung of Nature with unceasing joy,
Pleas'd have I wander'd thro'your rough domain ;
Trod the pure virgin-snows, myself pure, etc.

« Ombres propices des hivers, agréables horreurs, je vous salue. Combien de fois, au matin de ma vie, lorsque, rempli d'insouciance et nourri par la solitude, je chantais la nature dans une extase sans fin, combien de fois n'ai-je point erré avec ravissement dans les régions des tempêtes, foulant les neiges virginales, moi-même aussi pur qu'elles ! »

Gray, dans son ode sur une vue lointaine du collège d'Eton, a répandu cette même douceur des souvenirs :

Ah ! happy hills, ah ! pleasing shade,
Ah ! fields belov'd in vain,
Where once my careless childhood stray'd
À stranger yet to pain !
I feel the gales that from you blow.
(…)

My weary soul they seem to sooth,
Ant redolent of joy and youth
To breath a second spring.

« O heureuse colline ! O doux ombrage ! O champs aimés en vain, champs où se joua ma tranquille enfance, encore étrangère aux douleurs ! Je sens les vents qui soufflent de vos bocages... Ils semblent ranimer mon âme fatiguée, et, parfumés de joie et de jeunesse, m'apporter un second printemps. »

Quant aux souvenirs du malheur, ils sont nombreux dans le poète anglais. Mais pourquoi semblent-ils encore manquer de vérité comme tout le reste ? Pourquoi le lecteur ne peut-il s'intéresser aux larmes du chantre des Nuits ? Gilbert expirant à la fleur de son âge dans un hôpital, et se rappelant l'abandon où ses amis l'ont laissé, attendrit tous les coeurs :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs !
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.
Adieu, champs fortunés, adieu, douce verdure,
Adieu, riant exil des bois ;
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Adieu, pour la dernière fois !
Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux !

Voyez, dans Virgile, les femmes troyennes assises au bord de la mer, et qui regardent en pleurant l'immensité des flots :

Cunctaeque profundum
Pontum adspectabant flentes.

Quelle beauté d'harmonie ! comme elle peint les vastes solitudes de l'Océan ! Quel souvenir de la patrie perdue ! Que de douleurs dans ce seul regard jeté sur la face des mers, et que le flentes, qui en est l'effet, est triste !

M. de Parny a su faire entrer dans une autre espèce de sentiment le charme attendrissant des souvenirs. Sa

complainte sur le tombeau d'Emma est pleine de cette douce mélancolie qui caractérise les écrits du seul poète élégiaque de la France :

L'Amitié même, oui, l'Amitié volage
À rappelé le folâtre enjouement,
D'Emma mourante elle a chassé l'image,
Son deuil trompeur n'a duré qu'un moment.
Charmante Emma, jeune et constante amie,
Ton souvenir ne vit plus dans ces lieux,
De ce tombeau l'on détourne les yeux,
Ton nom s'efface, et le monde t'oublie !

La Muse du chantre d'Eléonore nourrissait rêveries sur les mêmes rochers où Paul, la tête appuyée sur sa main, regardait fuir le vaisseau qui emportait Virginie. Héloïse, dans les cloîtres du Paraclet, ranimait toutes ses douleurs et tout son amour à la seule pensée d'Abeilard. Les souvenirs sont comme les échos des passions ; et les sons qu'ils répètent prennent par l'éloignement quelque chose de vague et de mélancolique, qui les rend plus séduisants que l'accent des passions mêmes.

Il me reste à parler de la tristesse religieuse.

En exceptant Gray et Hervey, je ne connais parmi les écrivains protestants que M. Necker qui ait répandu quelque tendresse sur les sentiments tirés de la religion. On sait que Pope était catholique, que Dryden le fut par intervalles, et l'on croit que Shakespeare appartenait aussi à l'Eglise romaine. Un père enterrant furtivement sa fille dans une terre étrangère, quel beau texte pour un ministre chrétien ! Et cependant, si vous ôtez la comparaison touchante du rossignol (comparaison prodigieusement embellie par le traducteur, comme on va le voir à l'instant), il reste à peine quelques traits touchants dans la nuit intitulée Narcisse. Young verse moins de larmes sur la tombe de sa fille unique que Bossuet sur le cercueil de madame Henriette.

Sweet Harmonist ! and beautiful as sweet !
And young as beautiful ! and soft as young !
And gay as soft ! and innocent as gay !
And happy (if ought happy here) as good,

For fortune fond had built her nest on high.
Like birds quite exquisite of note and plume
Transfix'd by fate (who loves a lofty mark)
How from the summit of the grove she fell,
And left it unharmonious ! All its charm
Extinguish'd in the wonders of her song !
Her song still vibrates in my ravish'd ear
Still melting there, and with voluptuous pain
(O to forget her !) thrilling thro'my heart.

« Fille de l'harmonie ! tu étais belle autant qu'aimable, jeune autant que belle, douce autant que jeune. Ta gaieté égalait ta douceur, et ton innocence ta gaieté. Pour ton bonheur (s'il est quelque bonheur ici-bas), il était égal à ta bonté, car la fortune avait bâti ton nid sur des lieux élevés. Comme des oiseaux éclatants par le chant et le plumage sont frappés par le sort (qui aime un but élevé), tu es tombée du haut du bocage, et tu l'as laissé sans harmonie ! Tous ses charmes ont disparu avec la merveille de tes concerts ! Ta voix résonne encore à mon oreille ravie (oh ! comment pourrais-je l'oublier !) ; elle attendrit encore mon âme, elle fait encore frémir mon coeur d'une douceur voluptueuse. »

Ce morceau, sauf erreur, me semble tout à fait intolérable ; et c'est cependant un des plus beaux dans la traduction de M. Le Tourneur. Si j'avais suivi un rigoureux mot à mot, ce serait bien pis encore. Est-ce là le langage d'un père ? Une fille de l'harmonie (sweet harmonist, douce musicienne), qui est belle autant qu'aimable, jeune autant que belle, douce autant que jeune, gaie autant que douce, innocente autant que gaie. Est-ce ainsi que la mère d'Euryale déplore la perte de son fils, ou que Priam gémit sur les restes d'Hector ?

M. Le Tourneur a montré beaucoup de goût en transformant en un rossignol atteint par le plomb du chasseur ces oiseaux frappés par le sort, qui aime un but élevé. Il faut toujours proportionner le moyen à la chose, et ne pas prendre un levier pour soulever une paille. Le sort peut disposer d'un empire, changer un monde, élever ou précipiter un grand homme, mais il ne doit point frapper un oiseau. C'est le durus arator, c'est la

flèche empennée, qui doit faire gémir les rossignols et les colombes.

Ce n'est pas de ce ton que Bossuet parle de madame Henriette.

« Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait : avec quelles grâces, vous le savez ; le soir nous la vîmes séchée, et ces fortes expressions par lesquelles l'écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales. Hélas ! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissaient l'avenir...

Telle était l'agréable histoire que nous faisions ; et avait achever ces nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive ? Toutefois, c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment... La voilà, malgré ce grand coeur, cette princesse si admirée et si chérie, la voilà telle que la mort nous l'a faite ! encore ce reste, tel quel, va-t-il disparaître, etc. »

Je désirerais pouvoir citer de l'auteur des Nuits quelques pages d'une beauté soutenue. On les trouve, ces pages, dans le traducteur, mais non dans l'original. Les Nuits de M. Le Tourneur, et l'imitation de M. Colardeau, sont des ouvrages tout à fait différents de l'ouvrage anglais. Ce dernier n'offre que des traits épars ; il fournit rarement de suite dix vers irréprochables. On retrouve quelquefois dans Young Sénèque et Lucain, mais jamais Job ni Pascal. Il n'est point l'homme de la douleur ; il ne plaît point aux coeurs véritablement malheureux.

Dans plusieurs endroits, Young déclame contre la solitude : l'habitude de son coeur n'était donc pas la rêverie. Les saints nourrissent leurs méditations au désert, et le Parnasse des poètes est aussi une montagne solitaire. Bourdaloue suppliait le chef de son ordre de lui permettre de se retirer du monde. « Je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin, écrivait-

il. J'ai achevé ma course ; et plût à Dieu que je puisse ajouter, j'ai été fidèle !... Qu'il me soit permis d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie... Là, oubliant les choses du monde, je passerai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. » Si Bossuet, vivant au milieu des pompes de Versailles, a su pourtant répandre dans ses écrits une sainte et majestueuse tristesse, c'est qu'il avait trouvé dans la religion toute une solitude ; c'est que son corps était dans le monde, et son esprit dans le désert ; c'est qu'il avait mis son coeur à l'abri, sous les voiles secrets du tabernacle ; c'est, comme il l'a dit lui-même de Marie-Thérèse d'Autriche, « qu'on le voyait courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, il trouvait le Carmel d'Elie, le désert de Jean et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus. »

Le docteur Johnson, après avoir sévèrement critiqué Les Nuits d'Young, finit par les comparer à un jardin chinois. Pour moi, tout ce que j'ai voulu dire, c'est que si nous jugeons avec impartialité les ouvrages étrangers et les nôtres, nous trouverons toujours une immense supériorité du côté de la littérature française ; au moins égaux par la force de la pensée, nous l'emportons toujours par le goût. On ne doit jamais perdre de vue que si le génie enfante, c'est le goût qui conserve. Le goût est le bon sens du génie ; sans le goût, le génie n'est qu'une sublime folie. Mais c'est une chose étrange que ce toucher sûr, par qui une chose ne rend jamais que le son qu'elle doit rendre, soit encore plus rare que la faculté qui crée. L'esprit et le génie sont répandus en portions assez égales dans les siècles ; mais il n'y a dans ces siècles que de certaines nations, et chez une nation qu'un certain moment où le goût se montre dans toute sa pureté : avant ce moment, après ce moment, tout pèche par défaut ou par excès. Voilà pourquoi les ouvrages parfaits sont si rares ; car il faut qu'ils soient produits dans ces heureux jours de l'union du goût et du génie. Or cette grande rencontre, comme celle de certains astres, semble n'arriver qu'après la révolution de plusieurs

siècles et ne durer qu'un moment.

Shakespere ou Shakespeare

Avril 1801.

Après avoir parlé d'Young dans notre premier extrait, je viens à un homme qui a fait schisme en littérature, à un homme divinisé par le pays qui l'a vu naître, admiré dans tout le nord de l'Europe, et mis par quelques Français au-dessus de Corneille et de Racine.

C'est Voltaire qui a fait connaître Shakespeare à la France. Le jugement qu'il porta d'abord du tragique anglais fut, comme la plupart de ses premiers jugements, plein de mesure, de goût et d'impartialité. Il écrivait à mylord Bolingbroke, vers 1730 :

« Avec quel plaisir n'ai-je pas vu à Londres votre tragédie de Jules César, qui depuis cent cinquante années fait les délices de votre nation ! »

Il dit ailleurs :

« Shakespeare créa le théâtre anglais. Il avait un génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût et sans la moindre connaissance des règles. Je vais vous dire une chose hasardée, mais vraie : c'est que le mérite de cet auteur a perdu le théâtre anglais. Il y a de si belles scènes, des morceaux si grands et si terribles répandus dans ses farces monstrueuses qu'on appelle tragédies, que ces pièces ont toujours été jouées avec un grand succès. »

Telles furent les premières opinions de Voltaire sur Shakespeare. Mais lorsqu'on eut voulu faire passer ce grand génie pour un modèle de perfection, lorsqu'on ne rougit point d'abaisser devant lui les chefs-d'oeuvre de la scène grecque et française, alors l'auteur de Mérope sentit le danger. Il vit qu'en relevant les beautés des barbares, il avait séduit des hommes qui, comme lui, ne sauraient pas séparer l'alliage de l'or. Il voulut revenir sur ses pas : il attaqua l'idole qu'il avait

encensée ; mais il était déjà trop tard, et en vain il se repentit d'avoir ouvert la porte à la médiocrité, d'avoir aidé, comme il disait lui-même, à placer le monstre sur l'autel. Voltaire avait fait de l'Angleterre, alors assez peu comme une espèce de pays merveilleux, où il plaçait les héros, les opinions et les idées dont il pouvait avoir besoin. Sur la fin de sa vie il se reprochait ses fausses admirations, dont il ne s'était servi que pour appuyer ses systèmes. Il commençait à en découvrir les funestes conséquences ; malheureusement il pouvait se dire : et quorum pars magna fui.

Un excellent critique, M. de La Harpe, en analysant La Tempête dans la traduction de Le Tourneur, présenta dans tout leur jour les grossières irrégularités de Shakespeare, et vengea la scène française. Deux auteurs modernes, Mme de Staël et M. de Rivarol, ont ainsi jugé le tragique anglais. Mais il me semble que, malgré tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, on peut encore faire quelques remarques intéressantes.

Quant aux critiques anglais, ils ont rarement dit la vérité sur leur poète favori. Ben-Johnson, qui fut le disciple et ensuite le rival de Shakespeare, partagea d'abord les suffrages. On vantait le savoir du premier pour ravaler le génie du second, et on élevait au ciel le génie du second pour déprécier le savoir du premier. Ben-Johnson n'est plus connu aujourd'hui que par sa comédie du Fox et par celle de L'Alchimiste.

Pope montra plus d'impartialité dans sa critique :

Of all English poets, dit-il, Shakespeare must be confessed to be the fairest and foulest subject for criticism, and to afford the most numerous instances both of beauties and faults of all sorts.

« Il faut avouer que de tous les poètes anglais Shakespeare présente à la critique le sujet le plus agréable et le plus dégoûtant, et qu'il fournit d'innombrables exemples de beautés et de défauts de toutes espèces. »

Si Pope s'en était tenu à ce jugement, il faudrait louer sa modération. Mais bientôt, emporté par les préjugés de son pays, il place Shakespeare au-dessus de tous les génies antiques et modernes. Il va jusqu'à excuser la bassesse de

quelques-uns des caractères du tragique anglais par cette ingénieuse comparaison :

« Dans ces cas-là, dit-il, son génie est comme un héros de roman déguisé sous l'habit d'un berger : une certaine grandeur perce de temps en temps, et révèle une plus haute extraction et de plus puissantes destinées. »

MM. Theobald et Hanmer viennent ensuite. Leur admiration est sans bornes. Ils attaquent Pope, qui s'était permis de corriger quelques trivialités du grand homme. Le célèbre docteur Warburton, prenant la défense de son ami, nous apprend que M. Theobald était un pauvre homme et M. Hanmer un pauvre critique ; qu'au premier il donna de l'argent et au second des notes.

Le bon sens et l'esprit du docteur Johnson semblent l'abandonner à son tour quand il parle de Shakespeare. Il reproche à Rymer et à Voltaire d'avoir dit que le tragique anglais ne conserve pas assez la vraisemblance des moeurs.

« Ce sont là, dit-il, les petites chicanes des petits esprits : un poète néglige la distinction accidentelle du pays et de la condition, comme un peintre, satisfait de la figure, s'occupe peu de la draperie. »

Il est inutile de relever le mauvais ton et la fausseté de cette critique. La vraisemblance des moeurs, loin d'être la draperie, est le fond même du tableau. Tous ces critiques qui s'appuient sans cesse sur la nature, et qui regardent comme des préjugés de l'art la distinction accidentelle du pays et de la condition, sont comme ces politiques qui replongent les Etats dans la barbarie en voulant anéantir les distinctions sociales.

Je ne citerai point les opinions de MM. Rowe, Steevens, Gildon, Dennis, Peck, Garrick, etc. Mme de Montagne les a tous surpassés en enthousiasme. Hume et le docteur Blair ont seuls gardé quelque mesure. Sherlock a osé dire (et c'est avoir du courage pour un Anglais), il a osé dire : Qu'il n'y a rien de médiocre dans Shakespeare, que tout ce qu'il a écrit est excellent ou détestable ; que jamais il ne suivit ni même ne conçut un plan, excepté peut-être celui des Merry wives of Windsor, mais qu'il fait souvent fort bien une scène. Cela

approche beaucoup de la vérité. M. Mason, dans son Elfrida et son Caractacus, a essayé, mais sans succès, de donner la tragédie grecque à l'Angleterre. On ne joue presque plus le Caton d'Addison. On ne se délasse au théâtre anglais des monstruosités de Shakespeare que par les horreurs d'Otway.

Si l'on se contente de parler vaguement de Shakespeare, sans poser les bases de la question et sans réduire toute la critique à quelques points principaux, on ne parviendra jamais à s'entendre, parce que, confondant le siècle, le génie et l'art, chacun peut louer et blâmer à volonté le père du théâtre anglais. Il nous semble donc que Shakespeare doit être considéré sous trois rapports :

l° Par rapport à son siècle ;

2° Par rapport à ses talents naturels ou à son génie ;

3° Par rapport à l'art dramatique.

Sous le premier point de vue, on ne peut jamais trop admirer Shakespeare. Peut-être supérieur à Lopez de Vega, son contemporain, on ne le peut comparer en aucune manière aux Garnier et aux Hardy, qui balbutiaient alors parmi nous les premiers accents de la Melpomène française. Il est vrai que le prélat Trissino, dans sa Sophonisbe, avait déjà fait renaître en Italie la tragédie régulière. On a recherché curieusement les traductions des auteurs anciens qui pouvaient exister du temps de Shakespeare. Je ne remarque, comme pièces dramatiques, dans le catalogue, qu'une Jocaste, tirée des Phéniciennes d'Euripide, L’Andria et L'Eunuque de Térence, Les Ménechmes de Plaute et les tragédies de Sénèque. Il est douteux que Shakespeare ait eu connaissance de ces traductions ; car il n'a pas emprunté le fond de ses pièces d'invention des originaux mêmes traduits en anglais, mais de quelques imitations anglaises de ces originaux. C'est ce qu'on voit par Roméo et Juliette, dont il n'a pris l'histoire ni dans Girolamo della Corte ni dans la nouvelle de Bandello, mais dans un petit poème anglais intitulé La Tragique histoire de Roméo et Juliette. Il en est ainsi du sujet d’Hamlet, qu'il n'a pu tirer immédiatement de Saxo Grammaticus, puisqu'il ne savait pas le latin[2701]. En général, on sait que Shakespeare fut un

homme sans éducation et sans lettres. Obligé de fuir de sa province pour avoir chassé sur les terres du seigneur, avant d'être acteur à Londres il gardait pour quelque argent les chevaux des gentlemen à la porte du spectacle. C'est une chose mémorable que Shakespeare et Molière aient été comédiens. Ces rares génies se sont vus forcés de monter sur des tréteaux pour gagner leur vie. L'un a retrouvé l'art dramatique, l'autre l'a porté à sa perfection : semblables à deux philosophes anciens, ils s'étaient partagé l'empire des ris et des larmes, et tous les deux se consolaient peut-être des injustices de la fortune, l'un en peignant les travers, et l'autre les douleurs des hommes.

Sous le second rapport, c'est-à-dire sous le rapport des talents naturels ou du grand écrivain, Shakespeare n'est point moins prodigieux. Je ne sais si jamais homme a jeté des regards plus profonds sur la nature humaine. Soit qu'il traite des passions, soit qu'il parle de morale ou de politique, soit qu'il déplore ou qu'il prévoie les malheurs des Etats, il a mille sentiments à citer, mille pensées à recueillir, mille sentences à appliquer dans toutes les circonstances de la vie. C'est sous le rapport du génie qu'il faut considérer les belles scènes isolées dans Shakespeare, et non sous le rapport de l'art dramatique. Et c'est ici que se trouve la principale erreur des admirateurs du poète anglais ; car si l'on considère ces scènes relativement à l'art, il faudra savoir si elles sont nécessaires, si elles sont bien liées au sujet, bien motivées, si elles forment partie du tout et conservent les unités. Or le non erat hic locus se présente à toutes les pages de Shakespeare.

Mais, à ne parler que du grand écrivain, combien elle est belle, cette troisième scène du quatrième acte de Macbeth !

Macduff.
Qui s'avance ici ?

Malcolm.
C'est un Ecossais, et cependant je ne le connais pas.

Macduff.
Cousin, soyez le bienvenu !

Malcolm.
Je le reconnais à présent. Grand Dieu ! renverse les obstacles qui nous rendent étrangers les uns aux autres !

Rosse.
Puisse votre souhait s'accomplir !

Macduff.
L'Ecosse est-elle toujours aussi malheureuse ?

Rosse.
Hélas ! déplorable patrie ! elle est presque effrayée de connaître ses propres maux. Ne l'appelons plus notre mère, mais notre tombe. On n'y voit plus sourire personne, hors l'enfant qui ignore ses malheurs. Les soupirs, les gémissements, les cris frappent les airs et ne sont point remarqués. Le plus violent chagrin semble un mal ordinaire ; quand la cloche de la mort sonne, on demande à peine pour qui.

Macduff.
O récit trop véritable !

Malcolm.
Quel est le dernier malheur ?

Rosse, à Macduff.
... Votre château est surpris, votre femme et vos enfants sont inhumainement massacrés...

Macduff.
Mes enfants aussi ?

Rosse.

Femme, enfants, serviteurs, tout ce qu'on a trouvé !

Macduff.
Et ma femme aussi ?

Rosse.
Je vous l'ai dit.

Malcolm.
Prenez courage, la vengeance offre un remède à vos maux. Courons, punissons le tyran !

Macduff.
Il n'a point d'enfants !

Quelle vérité et quelle énergie dans la description des malheurs de l'Ecosse ! Ce sourire qui n'est plus que sur la bouche des enfants, ces cris qu'on n'ose pas remarquer, ces trépas si fréquents qu'on ne daigne plus demander pour qui sonne la cloche funèbre, ne croit-on pas voir la France sous Robespierre ? Xénophon a fait à peu près la même peinture d'Athènes sous le règne des trente tyrans :

« Athènes, dit-il, n'était qu'un vaste tombeau, habité par la terreur et le silence ;

le geste, le coup d'oeil, la pensée même devenaient funestes aux malheureux citoyens. On étudiait le front de la victime, et les scélérats y cherchaient la candeur et la vertu, comme un juge tâche d'y découvrir le crime caché du coupable[2702]. »

Le dialogue de Rosse et de Macduff rappelle celui de Flavian et de Curiace dans Corneille, lorsque Flavian vient annoncer à l'amant de Camille qu'il a été choisi pour combattre les Horaces :

Curiace.
Albe de trois guerriers a-t-elle fait le choix ?

Flavian.

Je viens pour vous l'apprendre.

Curiace.
Eh bien ! qui sont les trois ?

Flavian.
Vos deux frères et vous.

Curiace.
Qui ?

Flavian.
Vous et vos deux frères.

Les interrogations de Macduff et de Curiace sont des beautés du même ordre. Mes enfants aussi ? — Femmes, enfants. — Et ma femme aussi ? — Je vous l'ai dit. — Eh bien ! qui sont les trois ? Vos deux frères et vous. — Qui ? — Vous et vos deux frères. Mais le mot de Shakespeare : Il n'a point d'enfants ! reste sans parallèle.

Le même homme qui a tracé ce tableau a écrit la scène charmante des adieux de Roméo et de Juliette. Roméo, condamné à l'exil, est surpris par le jour naissant chez Juliette, à laquelle il est marié secrètement.

Wilt thou be gone ? It is not yet near day :
It was the nightingale, and not the lark
That pierced the fearful hollow of thine ear, etc.

Juliette.
Veux-tu déjà partir ? Le jour ne paraît point encore. C'était le rossignol, et non l'alouette, dont la voix a frappé ton oreille alarmée : il chante toute la nuit sur cet oranger lointain. Crois-moi, mon jeune époux, c'était le rossignol.

Roméo.
C'était l'alouette qui annonce l'aurore, ce n'était pas le rossignol. Regarde, ô mon amour ! regarde les traits de lumière qui pénètrent les nuages dans l'orient. Les flambeaux de la

nuit s'éteignent, et le jour se lève sur le sommet vaporeux des montagnes. Il faut ou partir et vivre, ou rester et mourir.

Juliette.
La lumière que tu vois là-bas n'est pas celle du jour. C'est quelque météore qui te servira de flambeau et t'éclairera sur la route de Mantoue. Reste encore : il n'est pas encore nécessaire que tu me quittes.

Roméo.
Eh bien ! que je sois arrêté, que je sois conduit à la mort, si tu le désires, je suis satisfait. Je dirai : « Cette blancheur lointaine n'est pas celle du matin ; ce n'est que le pâle reflet de la lune ; ce n'est pas l'alouette, dont les chants retentissent si haut au-dessus de nos têtes, dans la voûte du ciel. » Ah ! je crains moins de rester que de partir. Viens, ô mort ! viens, je te reçois avec joie ! J'obéis à Juliette... Mais que regardes-tu, ma bien-aimée ? Parlons, parlons encore ensemble, il n'est pas encore jour !

Juliette.
Il est jour ! il est jour ! Fuis, pars, éloigne-toi ! C'est l'alouette qui chante ; je reconnais sa voix aiguë. Ah ! dérobe-toi à la mort : la lumière croît de plus en plus.
Qu'il est touchant ce contraste des charmes du matin et des derniers plaisirs de deux jeunes époux avec la catastrophe horrible qui va suivre ! C'est encore plus naïf que les Grecs et moins pastoral que l’Aminte et le Pastor fido. Je ne connais qu'une scène d'un drame indien, en langue sanskrit, qui ait quelque rapport avec les adieux de Roméo et Juliette ; encore n'est-ce que par la fraîcheur des images, et point du tout par l'intérêt de la situation. Sacontala, prête à quitter le séjour paternel, se sent arrêtée par son voile.

Sacontala.
Qui saisit ainsi les plis de mon voile ?

Un vieillard.
C'est le chevreau que tu as tant de fois nourri des graines de synwaka. Il ne veut quitter les pas de sa bienfaitrice.

Sacontala.
Pourquoi pleures-tu, tendre chevreau ? Je suis forcée d'abandonner notre commune demeure. Lorsque tu perdis ta mère, peu de temps après ta naissance, je te pris sous ma garde. Retourne à ta crèche, pauvre jeune chevreau ; il faut à présent nous séparer !

La scène des adieux de Roméo et Juliette n'est point indiquée dans Bandello, et elle appartient tout entière à Shakespeare Les cinquante deux commentateurs de Shakespeare, au lieu de nous apprendre beaucoup de choses inutiles, auraient dû s'attacher à découvrir les beautés qui appartiennent à cet homme extraordinaire, et celles qu'il n'a fait qu'emprunter. Bandello raconte en peu de mots la séparation des deux amants :

À la fine, cominciando l'aurora a voler uscire, si baciarono, estrettamente s'abbracciarono gli amanti, e, pieni di lagrime e di sospiri, si dissero addio[2703].

« Enfin, l'aurore commençant à paraître, les deux amants se baisèrent, s'embrassèrent étroitement, et, pleins de larmes et de soupirs, ils se dirent adieu. »

On peut remarquer en général que Shakespeare fait un grand usage des contrastes. Il aime à placer la gaieté auprès de la tristesse, à mêler les divertissements et les cris de joie à des pompes funèbres et à des cris de douleur. Que des musiciens appelés aux noces de Juliette arrivent précisément pour accompagner son cercueil ; qu'indifférents au deuil de la maison, ils se livrent à d'indécentes plaisanteries et s'entretiennent des choses les plus étrangères à la catastrophe ; qui ne reconnaît là toute la vie ? qui ne sent toute l'amertume de ce tableau ? qui n'a pas été témoin de pareilles scènes ? Ces effets ne furent point inconnus des Grecs, et l'on retrouve dans Euripide plusieurs traces de ces naïvetés que Shakespeare mêle au plus haut ton tragique.

Phèdre vient d'expirer ; le choeur ne sait s'il doit entrer dans l'appartement de la princesse :

Premier demi-choeur.
Filai, ti drwmen ; h docei peran domoux,
Lusait anassan ez epipastwn brocwn ;

Second demi-choeur.
Ti d ou pareisi propoloi neaniai ;
To polla prattein ouc en asfalei biou.

Premier demi-choeur.
Compagnes, que ferons-nous ? Devons-nous entrer dans le palais pour aider à dégager la reine de ses liens étroits ?

Second demi-choeur.
Ce soin appartient à ses esclaves. Pourquoi ne sont-ils pas présents ? Quand on se mêle de beaucoup d'affaires, il n'y a pas de sûreté dans la vie[2704].

Dans Alceste, La Mort et Apollon se font des plaisanteries. La Mort veut saisir Alceste tandis qu'elle est jeune, parce qu'elle ne se soucie pas d'une vieille proie, et, comme traduit le père Brumoy, d'une proie ridée. Il ne faut pas rejeter entièrement ces contrastes, qui touchent de près au terrible, mais qu'une seule nuance ou trop forte ou trop faible dans l'expression rend à l'instant ou bas ou ridicules.

Shakespeare, comme tous les poètes tragiques, a trouvé quelquefois le véritable comique, tandis que les poètes comiques n'ont jamais pu s'élever à la bonne tragédie ; ce qui prouve qu'il y a peut-être quelque chose de plus vaste dans le génie de Melpomène que dans celui de Thalie. Quiconque peint savamment le côté douloureux de l'homme peut aussi représenter le côté ridicule, parce que celui qui saisit le plus peut à la rigueur saisir le moins. Mais l'esprit qui s'attache particulièrement aux détails plaisants laisse échapper les rapports sévères, parce que la faculté de distinguer les objets infiniment petits suppose presque toujours l'impossibilité

d'embrasser les objets infiniment grands : d'où il faudrait conclure que le sérieux est le véritable génie de l'homme. Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, multis repletur miseriis. Un seul poète comique marche l'égal des Sophocle et des Corneille : c'est Molière. Mais il est remarquable que le comique du Tartufe et du Misanthrope, par son extrême profondeur, et, si j'osais le dire, par sa tristesse, se rapproche beaucoup de la gravité tragique.

Les Anglais ont en grande estime le caractère comique de Falstaff dans les Merry Wives of Windsor. En effet, ce caractère est bien dessiné, quoiqu'il soit souvent d'un comique peu naturel, bas et outré. Il y a deux manières de faire rire des défauts des hommes ; l'une est de présenter d'abord les ridicules, et d'offrir ensuite les qualités : c'est la manière de l'Anglais, c'est le comique de Sterne et de Fielding, qui finit quelquefois par faire verser des larmes ; l'autre consiste à donner d'abord quelques louanges et à ajouter successivement tant de ridicules, qu'on oublie les meilleures qualités, et qu'on perd enfin toute estime pour les plus nobles talents et les plus hautes vertus : c'est la manière du Français, c'est le comique de Voltaire, c'est le nihil mirari qui flétrit tout parmi nous. Mais les partisans du génie tragique et comique du poète anglais me semblent beaucoup se tromper lorsqu'ils vantent le naturel de son style. Shakespeare est naturel dans les sentiments et dans la pensée, jamais dans l'expression, excepté dans les belles scènes où son génie s'élève à sa plus grande hauteur ; encore, dans ces scènes mêmes, son langage est-il souvent affecté. Il a tous les défauts des écrivains italiens de son siècle ; il manque éminemment de simplicité. Ses descriptions sont enflées, contournées ; on y sent souvent l'homme de mauvaise éducation qui, ne connaissant ni les genres, ni les tons, ni les sujets, ni la valeur exacte des mots, va plaçant au hasard des expressions poétiques au milieu des choses les plus triviales. Comment, par exemple, ne pas gémir de voir une nation éclairée, et qui compte parmi ses critiques les Pope et les Addison, de la voir s'extasier sur le portrait de l’apothicaire dans Roméo et Juliette ? C'est le burlesque le plus hideux et le

plus dégoûtant. Il est vrai qu'un éclair y brille comme dans toutes les ombres de Shakespeare. Roméo fait une réflexion sur ce malheureux qui tient si fortement à la vie, bien qu'il soit accablé de toutes les misères. C'est le sentiment qu'Homère met avec tant de naïveté dans la bouche d'Achille aux enfers :

« J'aimerais mieux être sur la terre l'esclave d'un laboureur indigent, où la vie serait peu abondante, que de régner en souverain dans l'empire des mânes. »

Il reste à considérer Shakespeare sous le rapport de l'art dramatique. Après avoir fait la part de l'éloge, on me permettra de faire la part de la critique.

Tout ce qu'on a dit à la louange de Shakespeare, comme auteur dramatique, se trouve dans ce passage du docteur Johnson :

Shakespeare has no heroes, etc. « Shakespeare n'a point de héros. Sa scène est seulement occupée par des hommes qui agissent et parlent comme le spectateur eût agi et parlé lui-même dans la même occasion. Les drames de Shakespeare ne sont point (dans le sens d'une critique rigoureuse) des comédies ou des tragédies, mais des compositions particulières, qui peignent l'état réel de ce monde sublunaire. Elles offrent sous des formes innombrables le bien et le mal, la joie et la douleur, combinés dans une variété sans fin ; elles représentent le train du monde, où la perte de l'un est le gain de l'autre ; où le voluptueux s'abandonne à la débauche, au moment même où l'affligé ensevelit son ami ; où la méchanceté de celui-ci est quelquefois déjouée par la légèreté de celui-là, et où mille biens et mille maux arrivent ou sont prévenus sans dessein. »

Voilà le grand paradoxe littéraire des partisans de Shakespeare. Tout ce raisonnement tend à prouver qu'il n'y a point de règles dramatiques, ou que l’art n'est pas un art.

Lorsque Voltaire s'est reproché d'avoir ouvert la porte à la médiocrité en louant trop Shakespeare, il a voulu dire sans doute qu'en bannissant toute règle, et retournant à la pure nature, rien n'était plus aisé que d'égaler les chefs-d'oeuvre du théâtre anglais. Si pour atteindre à la hauteur de l'art tragique

il suffit d'entasser des scènes disparates, sans suite et sans liaison, de mêler le bas et le noble, le burlesque et le pathétique, de placer le porteur d'eau auprès du monarque, et la marchande d'herbes auprès de la reine, qui ne peut raisonnablement se flatter d'être le rival de Sophocle et de Racine ? Quiconque se trouve placé dans la société de manière à voir beaucoup d'hommes et beaucoup de choses, s'il veut seulement se donner la peine de retracer tous les accidents d'une de ses journées, ses conversations avec l'artisan ou le ministre, avec le soldat ou le prince ; s'il veut rappeler les objets qui ont passé sous ses yeux, le bal ou le convoi funèbre, le festin du riche et la misère du pauvre, celui-là, dis-je, aura fait un drame à la manière du poète anglais. Les scènes de génie pourront y manquer ; mais si l'on n'y trouve pas Shakespeare écrivain, on y trouvera Shakespeare dramatiste.

Il faut donc se persuader d'abord qu'écrire est un art ; que cet art a nécessairement des genres, et que chaque genre a des règles. Et qu'on ne dise pas que les règles et les genres sont arbitraires : ils sont nés de la nature même ; l'art a seulement séparé ce que la nature a confondu ; il a choisi les plus beaux traits, sans s'écarter de la ressemblance du grand modèle. La perfection ne détruit point la vérité ; et l'on peut dire que Racine, dans toute l'excellence de son art, est plus naturel que Shakespeare, comme l’Apollon, dans toute sa divinité, a plus les formes humaines qu'une statue grossière de l'Egypte.

Mais si Shakespeare a, dit-on, péché contre toutes les règles, mêlé tous les genres, blessé toutes les vraisemblances, il a du moins mis plus de mouvement sur la scène et porté plus loin la terreur que les tragiques français.

Je n'examinerai point jusqu'à quel degré cette assertion est véritable ; si la liberté que l'on se donne de tout dire et de tout représenter ne mène pas naturellement à ce fracas de scène, à cette multitude de personnages qui en imposent ; je n'examinerai pas si dans les pièces de Shakespeare tout marche rapidement à la catastrophe ; si l'intrigue se noue et se dénoue avec art en prolongeant et précipitant sans cesse

l'intérêt pour le spectateur : je dirai seulement que s'il est vrai que nos tragiques manquent de mouvement (ce que je suis fort loin d'accorder), il est bon qu'ils en mettent davantage dans leurs sujets. Mais cela ne prouve pas qu'on doive introduire sur notre théâtre les monstruosités de cet homme que Voltaire appelait un sauvage ivre. Une beauté dans Shakespeare n'excuse pas ses innombrables défauts : un monument gothique peut plaire par son obscurité et par la difformité même de ses proportions, mais personne ne songe à bâtir un palais sur son modèle.

On prétend surtout que Shakespeare est un grand maître dans l'art de faire verser des larmes. Je ne sais s'il est vrai que le premier des arts soit celui de faire pleurer, dans le sens où l'on entend ce mot aujourd'hui. Les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie ; il faut qu'il s'y mêle autant d'admiration que de douleur. Si Sophocle me présente Oedipe tout sanglant, mon coeur est prêt à se briser ; mais mon oreille est frappée d'une douce mélodie, mes yeux sont enchantés par un spectacle souverainement beau ; j'éprouve à la fois du plaisir et de la peine ; j'ai devant moi une affreuse vérité, et cependant je sens que ce n'est qu'une ingénieuse imitation d'une action qui n'est plus, qui peut-être n'a jamais été : alors mes larmes coulent avec délices ; je pleure, mais c'est au son de la lyre d'Orphée ; je pleure, mais c'est aux accents des Muses ; ces filles célestes pleurent aussi, mais elles ne défigurent point leurs traits divins par des grimaces. Les anciens donnaient aux Furies même un beau visage, apparemment parce qu'il y a une beauté morale dans les remords.

Et puisque nous sommes sur ce sujet important, on me permettra de dire un mot de la querelle qui divise aujourd'hui le monde littéraire. Une partie de nos gens de lettres n'admire plus que les ouvrages étrangers, tandis que l'autre tient fortement à notre ancienne école. Selon les premiers, les écrivains du siècle de Louis le Grand n'ont eu ni assez de mouvement dans le style, ni surtout assez de pensées ; selon les seconds, tout ce prétendu mouvement, tous les efforts du

jour vers les pensées nouvelles, ne sont que décadence et corruption : ceux-là rejettent toutes règles ; ceux-ci les rappellent toutes.

On pourrait dire aux premiers qu'on se perd sans retour aussitôt que l'on abandonne les grands modèles, qui peuvent seuls nous retenir dans les bornes délicates du goût ; qu'on se trompe lorsqu'on prend pour de véritables mouvements une manière qui procède sans fin par exclamations et par interrogations. Le second siècle de la littérature latine eut les mêmes prétentions que notre siècle. Il est certain que Tacite, Sénèque et Lucain ont plus d'agitation dans le style et plus de variété dans les couleurs que Tite-Live, Cicéron et Virgile. Ils affectent cette concision d'idées et ces effets brillants d'expression que nous recherchons à présent ; ils chargent leurs descriptions, se plaisent à faire des tableaux, à prononcer des sentences : car c'est toujours dans les temps de corruption qu'on parle le plus de morale. Cependant les siècles sont venus ; et, sans s'embarrasser des penseurs de l'âge de Trajan, ils ont donné la palme à l'âge de l'imagination et des arts à l'âge d'Auguste.

Si les exemples instruisaient, je pourrais ajouter qu'une autre cause de la chute des lettres latines fut la confusion des dialectes dans l'empire romain. Lorsqu'on vit des Gaulois dans le sénat, lorsque Rome, devenue la capitale du monde, entendit ses murs retentir de tous les jargons, depuis le Goth jusqu'au Parthe, on put juger que c'en était fait du goût d'Horace et de la langue de Cicéron. La ressemblance est frappante : pour peu que l'on continue en France à étudier les idiomes étrangers et à nous inonder de traductions, notre langue perdra bientôt cette fleur native et ces gallicismes qui faisaient son génie et sa grâce.

Une des sources de l'erreur où sont tombés les gens de lettres qui cherchent des routes inconnues vient de l'incertitude qu'ils ont cru remarquer dans les principes du goût. On est grand homme dans un journal, et misérable écrivain dans un autre ; ici un génie brillant, là un pur déclamateur. Les nations entières varient : tous les étrangers

refusent du génie à Racine et de l'harmonie à nos vers ; nous, nous jugeons des auteurs anglais différemment que les Anglais eux mêmes ; on serait étonné de savoir quels sont les grands hommes de France en Allemagne, et quels sont les auteurs français qu'on méprise dans ce pays.

Mais tout cela ne saurait jeter l'esprit dans l'incertitude et faire abandonner les principes, sous prétexte qu'on ne sait pas ce que c'est que le goût. Il y a une base sûre où l'on peut se reposer : c'est la littérature ancienne : elle est là pour modèle invariable.

C'est donc autour de ceux qui nous rappellent à ces grands exemples qu'il faut nous hâter de nous rallier, si nous voulons échapper à la barbarie. Quand les partisans de l'ancienne école iraient un peu trop loin dans leur haine des littératures étrangères, on devrait encore leur en savoir gré : c'est ainsi que Boileau s'éleva contre le Tasse, par la raison, comme il le dit lui-même, que son siècle avait trop de penchant à tomber dans les défauts de cet auteur.

Cependant, en accordant quelque chose à un adversaire, ne le ramènerait-on pas plus aisément aux bons modèles ? Est-ce qu'on ne pourrait pas convenir que les arts d'imagination ont peut-être un peu trop dominé dans le siècle de Louis XIV ? que ce qu'on appelle aujourd'hui peindre la nature était alors une chose presque inconnue ? Pourquoi n'admettrait-on pas que le style du jour connaît réellement plus de formes ; que la liberté que l'on a de traiter tous les sujets a mis en circulation un plus grand nombre de vérités ; que les sciences ont donné plus de fermeté aux esprits et de précision aux idées ? Je sais qu'il y a des dangers à convenir de tout cela, et que si l'on cède sur un point, on ne saura bientôt plus où s'arrêter ; mais enfin ne serait-il pas possible qu'un homme marchant avec précaution entre les deux lignes, et se tenant toutefois beaucoup plus près de l'antique que du moderne, parvînt à marier les deux écoles et à en faire sortir le génie d'un nouveau siècle ? Quoi qu'il en soit, tout effort pour obtenir cette grande révolution sera inutile si nous demeurons irréligieux. L'imagination et le sentiment tiennent essentiellement à la religion : or, une

littérature d'où les enchantements et la tendresse sont bannis ne peut jamais être que sèche, froide et médiocre.

Beattie

Juin 1801.

Le génie écossais a soutenu avec honneur dans ce dernier siècle une littérature que les Pope, les Addison, les Steele, les Rowe, avaient élevée à un haut degré de gloire. L'Angleterre ne compte point d'historiens supérieurs à Hume et à Roberston, ni de poètes plus riches et plus aimables que Tomson et Beattie. Celui-ci, qui n'est jamais descendu de son désert, simple ministre et professeur de philosophie dans une petite ville du nord de l'Ecosse, a fait entendre des chansons d'un caractère tout nouveau, et touché une lyre qui rappelle un peu la harpe du barde. Son principal, et pour ainsi dire son seul ouvrage, est un petit poème intitulé Le Minstrel, ou les progrès du génie. Beattie a voulu peindre les effets de la muse sur un jeune berger de la montagne, et retracer des inspirations qu'il avait sans doute éprouvées lui même. L'idée primitive du Minstrel est charmante, et la plupart des détails en sont très agréables. Le poème est écrit en stances rimées comme les vieilles ballades écossaisses, ce qui ajoute encore à sa singularité. On y trouve à la vérité, comme dans tous les auteurs étrangers, des longueurs et des traits de mauvais goût. Le docteur Beattie aime à s'étendre sur des lieux communs de morale qu'il n'a pas toujours l'art de rajeunir. En général, les hommes d'une imagination brillante et tendre ont peu de profondeur dans la pensée ou de force dans le raisonnement. Il faut des passions brûlantes ou un grand génie pour enfanter de grandes idées. Il y a un certain calme du coeur et une certaine douceur d'esprit qui semblent exclure le sublime.

Un ouvrage intitulé le Minstrel n'est pas susceptible d'analyse. Pour le faire connaître, il faut le traduire. Je donnerai donc ici le premier chant de cette aimable production, en en

retranchant toutefois ce que la délicatesse française ne pourrait supporter. Je préfère m'attacher à montrer les beautés plutôt qu'à compter curieusement les défauts d'un livre. J'aime mieux agrandir l'homme devant l'homme que de le rapetisser à ses yeux. D'ailleurs, on s'instruit mieux par l'admiration que par le dégoût : l'une révèle la présence du génie, l'autre se borne à vous découvrir des taches que tous les regards peuvent apercevoir ; c'est dans la belle ordonnance des cieux que l'on sent la Divinité, et non pas dans quelques irrégularités de la nature.

Le Minstrel, ou Les progrès du génie.

Ah ! qui peut dire combien il est difficile de gravir le sommet où brille au loin le temple de la Gloire ? qui peut dire combien de génies sublimes ont senti l'influence d'un astre funeste ? Repoussés par les outrages de l'orgueil et par les dédains de l'envie, arrêtés par l'insurmontable barrière de l'indigence, ils ont langui quelque temps dans les obscurs sentiers de la vie, puis ils ont disparu dans la tombe, inconnus et sans être pleurés.

Et cependant les langueurs d'une vie sans gloire ne sont pas également accablantes pour tous ! Celui qui ne prêta jamais l'oreille à la voix de la louange ne se plaindra point du silence de l'oubli. Il en est qui, sourds aux cris de l'ambition, frémiraient d'entendre la trompette de la Renommée. Heureux de n'avoir en partage que la santé, l'aisance et la paix, il ne portait pas plus haut ses désirs, celui dont la simple histoire est retracée dans des vers sans art.

Si je voulais invoquer une Muse savante, mes doctes accords diraient ici quelle fut la destinée du barde, dans les jours du vieux temps ; je le peindrais portant un coeur content sous de simples habits : on verrait ses cheveux flottants et sa barbe blanchie ; sa harpe modeste, seule compagne de son chemin, répondant aux soupirs des brises, serait suspendue à ses épaules voûtées ; le vieillard, en marchant, chanterait à demi-voix quelque refrain joyeux.

Mais un pauvre minstrel inspire aujourd'hui mes vers. Ne vous étonnez point, mortels superbes, si je lui consacre mes

accents. Les Muses méprisent le sourire insultant de la fortune et ne fléchissent point le genou devant l'idole des grandeurs. (...)

(...) Si les montagnes du Potose brillent de l'éclat du diamant et de l'or, si les montagnes de l'Ecosse s'élèvent froides et stériles, dans le sein des premières germent la cupidité et la corruption ; paisibles sont les vallées des secondes et purs les cieux qui les éclairent.

Dans les siècles gothiques (comme les vieilles ballades le racontent) vivait autrefois un berger. Ses ancêtres avaient peut-être habité une terre aimée des Muses, les grottes de la Sicile ou les vallées de l'Arcadie ; mais, lui, il était né dans les contrées du Nord, chez une nation fameuse par ses chansons et par la beauté de ses vierges ; nation fière quoique modeste, innocente quoique libre, patiente dans le travail, ferme dans les périls, inébranlable dans sa foi, invincible sous les armes.

Ce berger paissait son petit troupeau sur les montagnes d'Ecosse ; jamais il ne mania la faux ou ne guida la charrue. Un coeur honnête était tout son trésor. Il buvait l'eau du rocher ; ses brebis fournissaient le lait à ses repas et lui prêtaient leurs molles toisons pour le défendre des injures de l'hiver ; il suivait leurs pas errants partout où elles voulaient s'égarer.

Du travail naît la santé ; de la santé la paix, source de toute joie. Il n'enviait point les rois, il ne pensait point à eux ; il n'était point troublé par ces désirs que trompe la fortune, qu'éteint la jouissance. Un père vertueux, une mère pudique, suffisaient au besoin de son coeur : il n'aimait qu'eux, et il les aimait depuis son enfance.

Il était toute la postérité de ce couple innocent. Aucun oracle ne l'avait annoncé au monde, aucun prodige n'éclata sur son berceau. Vous devinez toutes les circonstances de la naissance d'Edwin : les transports du père et les soins maternels ; les prières offertes par la matrone, pour le bonheur, l'esprit et la vertu de l'enfant, et tout un long jour d'été passé dans le repos et la joie !

Edwin n'était pas un enfant vulgaire. Son oeil semblait souvent chargé d'une grave pensée ; il dédaignait les hochets

de son âge, hors un petit chalumeau grossièrement façonné ; il était sensible, quoique sauvage, et gardait le silence quand il était content ; il se montrait tour à tour plein de joie ou de tristesse, sans qu'on en devinât la cause. Les voisins tressaillaient et soupiraient à sa vue, et cependant le bénissaient. Aux uns il semblait d'une intelligence merveilleuse ; aux autres il paraissait insensé.

Mais pourquoi dirais-je les jeux de son enfance ? Il ne se mêlait point à la foule bruyante de ses jeunes compagnons ; il aimait à s'enfoncer dans la forêt ou à s'égarer sur le sommet solitaire de la montagne. Souvent les détours d'un ruisseau sauvage conduisaient ses pas à des bocages ignorés. Tantôt il descend au fond des précipices, du sommet desquels se penchent de vieux pins ; tantôt il gravit des cimes escarpées, où le torrent brille de rocher en rocher ; où les eaux, les forêts, les vents forment un concert immense que l'écho grossit et porte jusqu'aux cieux.

Quand l'aube commence à blanchir les airs, Edwin, assis au sommet de la colline, contemple au loin les nuages de pourpre, l'océan d'azur, les montagnes grisâtres, le lac qui brille faiblement parmi les bruyères vaporeuses et la longue vallée étendue vers l'occident où le jour lutte encore avec les ombres.

Quelquefois, pendant les brouillards de l'automne, vous le verriez escalader le sommet des monts. O plaisir effrayant ! debout sur la pointe d'un roc, comme un matelot sauvé du naufrage sur une côte déserte, il aime à voir les vapeurs se rouler en vagues énormes, s'allonger sur les horizons ; là se creuser en golfe, ici s'arrondir autour des montagnes. Du fond du gouffre, au-dessous de lui, la voix de la bergère et le bêlement des troupeaux remontent jusqu'à son oreille à travers la brume épaissie.

Cet étrange enfant aimait d'un amour égal les scènes agréables et les scènes terribles. Il trouvait autant de délices dans les ombres et les tempêtes que dans le rayon du midi, lorsqu'il brille sur l'Océan calmé. Ce penchant à la tristesse l'intéressait aux malheurs des hommes. Si quelquefois un soupir s'échappait de son coeur, si une larme de pitié coulait le

long de ses joues, il ne cherchait point à retenir un soupir tendre, une larme si douce.

« Bois sauvages, qu'est devenue votre verdure ? (C'est ainsi que la Muse interprète ses jeunes pensées.) Vallons, où sont allés vos fleurs et vos parfums, naguère si délicieux aux heures brûlantes du jour ? Pourquoi les oiseaux qui apportaient l'harmonie à vos bocages ont-ils abandonné leurs demeures ? Le vent siffle tristement dans les herbes jaunies, et chasse devant lui les feuilles séchées. (...) « Tout passe ainsi sur la terre ! Ainsi fleurit et se fane l'homme majestueux. (...)

(...)Portés sur l'aile rapide et silencieuse du temps, la vieillesse et l'hiver ont bientôt flétri les fleurs de nos jeunes années.

« Eh bien, déplorez vos destinées, vous dont les grossières espérances rampent dans cet obscur séjour ! Mais l'âme sublime qui porte ses regards au delà du tombeau sourit aux misères humaines et s'étonne de vos larmes. Le printemps ne viendra-t-il plus ranimer ces scènes décolorées ! le soleil a-t-il trouvé une couche éternelle dans la vague de l'occident ! Non ; bientôt l'orient s'enflammera de nouveaux feux ; bientôt le printemps rendra la verdure et l'harmonie aux bocages.

« Et je resterais abandonné dans la poussière, quand une Providence bienfaisante fera revivre les fleurs ! Quoi ! la voix de la nature, à l'homme seul injuste, le condamnerait à périr, lorsqu'elle lui commande d'espérer ! Loin de moi ces pensées ! Il viendra, l'immortel printemps des cieux ! la mâle beauté de l'homme fleurira de nouveau. »

C'était de son père religieux qu'Edwin avait appris ces vérités sublimes. Mais voilà le romanesque enfant qui sort de l'asile où il s'était mis à couvert des tièdes ondées du midi. Elle est passée, la pluie de l'orage ; maintenant l'air est frais et parfumé. Dans l'orient obscur, déployant un arc immense, l'iris brille au soleil couchant. Jeune insensé, qui crois pouvoir saisir le glorieux météore ! combien vaine est la course que ton ardeur a commencée ! La brillante apparition s'éloigne à mesure que tu la poursuis. Ah ! puisses-tu savoir qu'il en est ainsi dans la jeunesse, lorsque nous poursuivons les chimères

de la vie ! Que cet emblème d'une espérance trompée serve un jour à modérer tes passions et à le consoler quand tes voeux seront déçus. Mais pourquoi une triste prévoyance alarmerait-elle ton coeur ? Périsse cette vaine sagesse qui étouffe les jeunes désirs ! Poursuis, aimable enfant, poursuis ton radieux fantôme ; livre-toi aux illusions et à l'espérance ; trop tôt, hélas ! l'espérance et les illusions s'évanouiront elles-mêmes.

Quand la cloche du soir, balancée dans les airs, chargeait de ses gémissements la brise solitaire, le jeune Edwin, marchant avec lenteur, et prêtant une oreille attentive, se plongeait dans le fond des vallées ; tout autour de lui il croyait voir errer des convois funèbres, de pâles ombres, des fantômes traînant des chaînes ou de longs voiles : mais bientôt ces bruits de la mort se perdaient dans le cri lugubre du hibou, ou dans les murmures du vent des nuits, qui ébranlait par intervalles les vieux dômes d'une église.

Si la lune rougeâtre se penchait à son couchant sur la mer mélancolique et sombre, Edwin allait chercher les bords de ces sources inconnues où s'assemblaient sur des bruyères les magiciennes des temps passés. Là souvent le sommeil venait le surprendre, et lui apportait ses visions. D'abord une brise sauvage commençait à siffler à son oreille, puis des lampes allumées tout à coup par une flamme magique illuminaient la voûte de la nuit.

Soudain, dans son rêve, s'élève devant lui un château dont le portique est chargé de blasons. La trompette sonne, le pont-levis s'abaisse ; bientôt sortent du manoir gothique des guerriers aux casques verts, tenant à la main des boucliers d'or et des lances de diamant. Leur regard est affable, leur démarche hardie ; au milieu d'eux, de vénérables troubadours, vêtus de longues robes, animent d'un souffle harmonieux le chalumeau guerrier.

Au bruit des chansons et des timbales, une troupe de belles dames s'avancent du fond d'un bocage de myrtes. Les guerriers déposent la lance et le bouclier, et les danses commencent au son d'une musique vive et joyeuse. On se

mêle, on se quitte ; on fuit, on revient ; on confond les détours du dédale mobile ; les forêts resplendissent au loin de l'éclat des flambeaux, de l'or et des pierreries.

Le songe a fui... Edwin, réveillé avec l'aurore, ouvre ses yeux enchantés sur les scènes du matin ; chaque zéphyr lui apporte mille sons délicieux ; on entend le bêlement du troupeau, le tintement de la cloche de la brebis, le bourdonnement de l'abeille ; la cornemuse fait retentir les rochers et se mêle au bruit sourd de l'Océan lointain qui bat ses rivages.

Le chien de la cabane aboie en voyant passer le pèlerin matinal ; la laitière, couronnée de son vase, chante en descendant la colline ; le laboureur traverse les guérets en sifflant ; le lourd chariot crie en gravissant le sentier de la montagne ; le lièvre, étonné, sort des épis vacillants ; la perdrix s'élève sur son aile bruyante ; le ramier gémit dans son arbre solitaire, et l'alouette gazouille au haut des airs.

O nature ! que tes beautés sont ravissantes ! tu donnes à tes amants des plaisirs toujours nouveaux. Que n'ai-je la voix et l'ardeur du séraphin pour chanter ta gloire avec un amour religieux ! (...)

(...)Salut, savants maîtres de la lyre ! poètes, enfants de la nature, amis de l'homme et de la vérité ! Salut, vous dont les vers, pleins d'une douceur sublime, charmèrent mon enfance et instruisirent ma jeunesse ! (...)

(...)Hélas ! caché dans des retraites ignorées, le pauvre Edwin n'a jamais connu votre art. Quand les pluies de l'hiver et les neiges entassées ont fermé la porte de la cabane, seulement alors il entend quelques troubadours voyageurs chanter les faits de la chevalerie... Ou redire cette ballade touchante des deux enfants abandonnés dans le bois. En versant des pleurs sur l'attendrissante histoire, Edwin admire les prodiges de la Muse.

Quand la tempête a cessé de rugir, il parcourt l'uniforme désert des neiges ; il contemple les nuages qui se balancent comme de gros vaisseaux sur les vagues de l'océan, et cinglent vers l'horizon bleuâtre. Parmi ces décorations changeantes et toujours nouvelles, Edwin découvre des

fleuves, des gouffres, des géants, des rochers entassés sur des rochers, et des tours penchées sur des tours. Alors descendant au rivage, l'enthousiaste solitaire marche le long des grèves, en écoutant avec un plaisir mêlé de terreur le mugissement des vagues roulantes. C'est encore ainsi que pendant l'été, lorsque les nuages de l'orage allongent leur colonne ténèbreuse sur le sommet des collines, Edwin se hâte de quitter la demeure de l'homme ; c'est encore ainsi qu'il s'enfonce dans la noire solitude, pour jouir des premiers feux de l'éclair et des premiers bruits du tonnerre, sous la voûte retentissante des cieux.

Quand la jeunesse du village danse au son du chalumeau, Edwin, assis à l'écart, se plaît à rêver au bruit de la musique. Oh ! comme alors tous les jeux bruyants semblent vains et tumultueux à son âme ! Céleste mélancolie, que sont près de toi les profanes plaisirs du vulgaire !

Est-il un coeur que la musique ne peut toucher ? Ah ! que ce coeur doit être insensible et farouche ! Est-il un coeur qui ne sentit jamais ces transports mystérieux, enfants de la solitude et de la rêverie ? Qu'il ne s'adresse point aux Muses ; les Muses repoussent ses voeux... Tel ne fut point Edwin. Le chant fut son premier amour, souvent la harpe de la montagne soupira sous sa main aventureuse, et la flûte plaintive gémit suspendue à son souffle. Sa Muse, encore enfant, ignorait l'art du poète, fruit du travail et du temps. Edwin atteignit pourtant cette perfection si rare, ainsi que mes vers le diront quelque jour.

On voit par ce dernier vers que Beattie se proposait de continuer son poème. En effet, on trouve un second chant, écrit quelque temps après ; mais il est bien inférieur au premier Edwin, en errant dans le désert, entend un jour une voix grave qui s'élève du fond d'une vallée : c'est celle d'un vieux solitaire, qui, après avoir connu les illusions du monde, s'est enseveli dans cette retraite, pour y recueillir son âme et chanter les merveilles du Créateur. Cet ermite instruit le jeune minstrel et lui révèle le secret de son propre génie. On voit combien cette idée était heureuse, mais l'exécution n'a pas

répondu au premier dessein de l'auteur : le solitaire parle trop longtemps, et dit des choses trop communes sur les grandeurs et les misères de la vie. Toutefois on trouve encore dans ce second chant quelques passages qui rappellent le charme et le talent du premier. Les dernières strophes en sont consacrées au souvenir d'un ami que le poète venait de perdre. Il paraît que Beattie était destiné à verser souvent des pleurs. La mort de son fils unique l'a profondément affecté, et l'a enlevé totalement aux Muses. Il vit sur les rochers de Morven : mais ces rochers n'inspirent plus ses chants : comme Ossian qui a perdu son Oscar, il a suspendu sa harpe aux branches d'un chêne. On dit que son fils annonçait un grand talent pour la poésie ; peut-être était-il ce jeune minstrel qu'un père sensible avait peint, et dont il ne voit plus les pas sur le sommet de la montagne.

Alexandre Mackenzie

Juillet 1801.

Il faut peut-être chercher dans l'inconstance et les dégoûts du coeur humain le motif de l'intérêt général qu'inspire la lecture des Voyages.

Fatigués de la société où nous vivons et des chagrins qui nous environnent, nous aimons à nous égarer en pensée dans des pays lointains et chez des peuples inconnus. Si les hommes que l'on nous peint sont plus heureux que nous, leur bonheur nous délasse ; s'ils sont plus infortunés, leurs maux nous consolent.

Mais l'intérêt attaché au récit des voyages diminue chaque jour, à mesure que le nombre des voyageurs augmente ; l'esprit philosophique a fait cesser les merveilles du désert :

Les bois désenchantés ont perdu leurs miracles[2705].

Quand les premiers Français qui descendirent sur les rivages du Canada parlent de lacs semblables à des mers, de cataractes qui tombent du ciel, de forêts dont on ne peut sonder la profondeur, l'esprit est bien plus fortement ému que lorsqu'un marchand anglais, ou un savant moderne, vous apprend qu'il a pénétré jusqu'à l'océan Pacifique, et que la chute du Niagara n'a que cent quarante-quatre pieds de hauteur.

Ce que nous gagnons en connaissances, nous le perdons en sentiment. Les vérités géométriques ont tué certaines vérités de l'imagination, bien plus importantes à la morale qu'on ne pense. Quels étaient les premiers voyageurs dans la belle antiquité ? C'étaient les législateurs, les poètes et les héros ; c'étaient Jacob, Lycurgue, Pythagore, Homère, Hercule, Alexandre : dies peregrinationis[2706] ! Alors tout était prodige, sans cesser d'être réalité, et les espérances de ces grandes âmes aimaient à dire : « Là-bas la terre inconnue ! la

terre immense ! » Terra ignota ! terra immensa ! Nous avons naturellement la haine des bornes ; je dirais presque que le globe est trop petit pour l'homme, depuis qu'il en a fait le tour. Si la nuit est plus favorable que le jour à l'inspiration et aux vastes pensées, c'est qu'en cachant toutes les limites, elle prend l'air de l'immensité.

Les voyageurs français et les voyageurs anglais semblent, comme les guerriers de ces deux nations, s'être partagé l'empire de la terre et de l'onde. Les derniers n'ont rien à opposer aux Tavernier, aux Chardin, aux Parennin, aux Charlevoix ; ils n'ont point de monument tel que les Lettres édifiantes ; mais les premiers, à leur tour, n'ont point d'Anson, de Byron, de Cook, de Vancouver. Les voyageurs français ont plus fait pour la connaissance des moeurs et des coutumes des peuples : noon egnw, mores cognovit ; les voyageurs anglais ont été plus utiles aux progrès de la géographie universelle : en ponty paqen, in mari passus est[2707]. Ils partagent avec les Espagnols et les Portugais la gloire d'avoir ajouté de nouvelles mers et de nouveaux continents au globe et d'avoir fixé les limites de la terre.

Les prodiges de la navigation sont peut-être ce qui donne une plus haute idée du génie de l'homme. On frissonne et on admire lorsqu'on voit Colomb s'enfonçant dans les solitudes d'un océan inconnu, Vasco de Gama doublant le cap des Tempêtes, Magellan sortant d'une vaste mer pour entrer dans une mer plus vaste encore, Cook volant d'un pôle à l'autre, et, resserré de toutes parts par les rivages du globe, ne trouvant plus de mers pour ses vaisseaux !

Quel beau spectacle n'offre point cet illustre navigateur, cherchant de nouvelles terres, non pour en opprimer les habitants, mais pour les secourir et les éclairer, portant à de pauvres sauvages les nécessités de la vie, jurant concorde et amitié, sur leurs rives charmantes, à ces simples enfants de la nature, semant parmi les glaces australes les fruits d'un plus doux climat, en imitant ainsi la Providence, qui prévoit les naufrages et les besoins des hommes !

La mort n'ayant pas permis au capitaine Cook d'achever ses

importantes découvertes, le capitaine Vancouver fut chargé, par le gouvernement anglais, de visiter toute la côte américaine, depuis la Californie jusqu'à la rivière de Cook, et de lever les doutes qui pouvaient rester encore sur un passage au nord-ouest du Nouveau-Monde. Tandis que cet habile marin remplissait sa mission avec autant d'intelligence que de courage, un autre voyageur anglais, parti du haut Canada, s'avançait à travers les déserts et les forêts jusqu'à la mer boréale et l'océan Pacifique.

M. Mackenzie, dont je vais faire connaître les travaux, ne prétend ni à la gloire du savant ni à celle de l'écrivain. Simple trafiquant de pelleteries parmi les Indiens, il ne donne modestement son voyage que pour le journal de sa route.

Le 15, le vent soufflait de l'ouest : nous fîmes quatre milles au sud, deux milles au sud-ouest, etc. Le fleuve était rapide : nous eûmes un portage, nous vîmes des huttes abandonnées : le pays était fertile ou aride ; nous traversâmes des plaines ou des montagnes ; il tomba de la neige ; mes gens étaient fatigués ; ils voulurent me quitter ; je fis une observation astronomique, etc., etc. :

Tel est à peu près le style de M. Mackenzie. Quelquefois cependant il interrompt son journal pour décrire une scène de la nature ou les moeurs des sauvages ; mais il n'a pas toujours l'art de faire valoir ces petites circonstances si intéressantes dans les récits de nos missionnaires. On connaît à peine les compagnons de ses fatigues ; point de transports en découvrant la mer, but si désiré de l'entreprise ; point de scènes attendrissantes lors du retour. En un mot, le lecteur n'est point embarqué dans le canot d'écorce avec un voyageur, et ne partage point avec lui ses craintes, ses espérances et ses périls.

Un plus grand défaut encore se fait sentir dans l'ouvrage : il est malheureux qu'un simple journal de voyage manque de méthode et de clarté. M. Mackenzie expose confusément son sujet. Il n'apprend point au lecteur quel est ce fort Chipiouyan d'où il part ; où en étaient les découvertes lorsqu'il a commencé les siennes : si l'endroit où il s'arrête à l'entrée de

la mer Glaciale était une baie ou simplement une expansion du fleuve, comme on est tenté de le soupçonner ; comment le voyageur est certain que cette grande rivière de l'ouest, qu'il appelle Tacoutché-Tessé, est la rivière de Colombia, puisqu'il ne l'a pas descendue jusqu'à son embouchure ; comment il se fait que la partie du cours de ce fleuve qu'il n'a pas visitée soit cependant marquée sur sa carte, etc., etc.

Malgré ces nombreux défauts, le mérite du journal de M. Mackenzie est fort grand ; mais il a besoin de commentaires, soit pour donner une idée des déserts que le voyageur traverse et colorer un peu la maigreur et la sécheresse de son récit, soit pour éclaircir quelques points de géographie. Je vais essayer de remplir cette tâche auprès du lecteur.

L'Espagne, l'Angleterre et la France doivent leurs possessions américaines à trois Italiens, Colomb, Cabot et Verazani. Le génie de l'Italie, enseveli sous des ruines, comme les géants sous les monts qu'ils avaient entassés, semble se réveiller quelquefois pour étonner le monde. Ce fut vers l'an 1523 que François Ier donna ordre à Jean Verazani d'aller découvrir de nouvelles terres. Ce navigateur reconnut plus de six cents lieues de côtes le long de l'Amérique septentrionale ; mais il ne fonda point de colonie.

Jacques Cartier, son successeur, visita tout le pays appelé Kannata par les sauvages, c'est-à-dire amas de cabanes[2708]. Il remonta le grand fleuve qui reçut de lui le nom de Saint-Laurent, et s'avança jusqu'à l'île de Montréal, qu'on nommait alors Hochélaga.

M. de Roberval obtint, en 1540, la vice-royauté du Canada. Il y transporta plusieurs familles avec son frère, que François Ier avait surnommé le gendarme d'Annibal, à cause de sa bravoure ; mais ayant fait naufrage en 1540, « avec eux tombèrent, dit Charlevoix, toutes les espérances qu'on avait conçues de faire un établissement en Amérique, personne n'osant se flatter d'être plus habile ou plus heureux que ces deux braves hommes. »

Les troubles qui peu de temps après éclatèrent en France, et qui durèrent cinquante années, empêchèrent le gouvernement

de porter ses regards au dehors. Le génie d'Henri IV ayant étouffé les discordes civiles, on reprit avec ardeur le projet d'un établissement au Canada. Le marquis de La Hoche s'embarqua en 1598, pour tenter de nouveau la fortune ; mais son expédition eut une fin désastreuse. M. Chauvin succéda à ses projets et à ses malheurs ; enfin, le commandeur de Chatte, s'étant chargé, vers l'an 1603, de la même entreprise, en donna la direction à Samuel de Champelain, dont le nom rappelle le fondateur de Québec et le père des colonies françaises dans l'Amérique septentrionale.

Depuis ce moment les jésuites furent chargés du soin de continuer les découvertes dans l'intérieur des forêts canadiennes. Alors commencèrent ces fameuses missions qui étendirent l'empire français des bords de l'Atlantique et des glaces de la baie d'Hudson aux rivages du golfe Mexicain. Le père Biart et le père Enemond-Masse parcoururent toute l'Acadie ; le père Joseph s'avança jusqu'au lac Nipissing, dans le nord du Canada ; les pères de Brébeuf et Daniel visitèrent les magnifiques déserts des Hurons, entre le lac de ce nom, le lac Michighan et le lac Erié ; le père de Lamberville fit connaître le lac Ontario et les cinq cantons iroquois. Attirés par l'espoir du martyre et par le récit des souffrances qu'enduraient leurs compagnons, d'autres ouvriers évangéliques arrivèrent de toutes parts et se répandirent dans toutes les solitudes. « On les envoyait, dit l'historien de la Nouvelle-France, et ils allaient avec joie... ; ils accomplissaient la promesse du Sauveur du monde, de faire annoncer son Evangile par toute la terre. »

La découverte de l’Ohio et du Meschacebé à l'occident, du lac Supérieur et du lac des Bois au nord-ouest, du fleuve Bourbon et de la côte intérieure de la baie de James au nord, fut le résultat de ces courses apostoliques. Les missionnaires eurent, même connaissance de ces montagnes Rocheuses[2709], que M. Mackenzie a franchies pour se rendre à l'océan Pacifique, et du grand fleuve qui devait couler à l'ouest ; c'est le fleuve Colombia. Il suffit de jeter les yeux sur les anciennes cartes des jésuites pour se convaincre que je

n'avance ici que la vérité.

Toutes les grandes découvertes étaient donc faites ou indiquées dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale lorsque les Anglais sont devenus les maîtres du Canada. En imposant de nouveaux noms aux lacs, aux montagnes, aux fleuves et aux rivières, ou en corrompant les anciens noms français, ils n'ont fait que jeter du désordre dans la géographie. Il n'est pas même bien prouvé que les latitudes et les longitudes qu'ils ont données à certains lieux soient plus exactes que les latitudes et les longitudes fixées par nos savants missionnaires[2710]. Pour se faire une idée nette du point de départ et des voyages de M. Mackenzie, voici donc peut-être ce qu'il est essentiel d'observer.

Les missionnaires français et les coureurs canadiens avaient poussé les découvertes jusqu'au lac Ouinipic ou Ouinipigon[2711], à l'ouest, et jusqu'au lac des Assiniboïls ou Cristinaux, au nord. Le premier semble être le lac de l’Esclave de M. Mackenzie.

La société anglo-canadienne, qui fait le commerce des pelleteries, a établi une factorerie au Chipiouyan[2712], sur un lac appelé le lac des Montagnes, et qui communique au lac de l'Esclave par une rivière.

Du lac de l'Esclave sort un fleuve qui coule au nord, et que M. Mackenzie a nommé de son nom. Le fleuve Mackenzie se jette dans la mer du pôle par les 69° 14’de latitude septentrionale et les 135° de longitude ouest, méridien de Greenwich. La découverte de ce fleuve et sa navigation jusqu'à l'océan boréal sont l'objet du premier voyage de M. Mackenzie. Parti du fort Chipiouyan le 3 de juin 1789, il est de retour à ce fort le 12 de septembre de la même année.

Le 10 d'octobre 1792, il part une seconde fois du fort Chipiouyan pour faire un nouveau voyage. Dirigeant sa course à l'Ouest, il traverse le lac des Montagnes et remonte une rivière appelée Oungigah, ou la rivière de la Paix. Cette rivière prend sa source dans les montagnes Rocheuses. Un grand fleuve, descendant du revers de ces montagnes, coule à l'ouest, et va se perdre dans l'océan Pacifique. Ce fleuve

s'appelle Tacoutché-Tessé, ou la rivière de Colombia.

La connaissance du passage de la rivière de la Paix dans celle de Colombia, la facilité de la navigation de cette dernière, du moins jusqu'à l'endroit où M. Mackenzie abandonna son canot pour se rendre par terre à l'océan Pacifique : telles sont les découvertes qui résultent de la seconde expédition du voyageur. Après une absence de onze mois, il revint au lieu de son départ.

Il faut observer que la rivière de la Paix, sortant des montagnes Rocheuses pour se jeter dans un bras du lac des Montagnes, que le lac des Montagnes communiquant au lac de l'Esclave par une rivière qui porte ce dernier nom ; que le lac de l'Esclave, à son tour, versant ses eaux dans l'océan boréal par le fleuve Mackenzie, il en résulte que la rivière de la Paix, la rivière de l'Esclave et le fleuve Mackenzie, ne sont réellement qu'un seul fleuve qui sort des montagnes Rocheuses à l'ouest, et se précipite au nord dans la mer du pôle. Partons maintenant avec le voyageur, et descendons avec lui le fleuve Mackenzie jusqu'à cette mer hyperborée.

« Le mercredi 3 juin 1789, à neuf heures du matin, je partis du fort Chipiouyan, situé sur la côte méridionale du lac des Montagnes. J'étais embarqué dans un canot d'écorce de bouleau, et j'avais pour conducteurs un Allemand et quatre Canadiens, dont deux étaient accompagnés de leurs femmes.

« Un Indien, qui portait le titre de chef anglais, me suivait dans un petit canot, avec ses deux femmes ; et deux autres jeunes Indiens, ses compagnons, étaient dans un autre petit canot. Les sauvages s'étaient engagés à me servir d'interprètes et de chasseurs. Le premier avait autrefois accompagné le chef qui conduisit M. Hearne à la rivière des Mines de cuivre. »

M. Mackenzie traverse le lac des Montagnes, entre dans la rivière de l'Esclave, qui le conduit au lac du même nom, côtoie le rivage septentrional de ce lac, et découvre enfin le fleuve Mackenzie.

« Le cours du fleuve prend une direction à l'ouest, et dans un espace de vingt-quatre milles son lit se rétrécit

graduellement, et finit par n'avoir qu'un demi-mille de large.

« Depuis le lac jusque là, les terres du côté du nord sont basses et couvertes d'arbres ; le côté du sud est plus élevé, mais il y a aussi beaucoup de bois... Nous y vîmes beaucoup d'arbres renversés et noircis par le feu, au milieu desquels s'élevaient de jeunes peupliers qui avaient poussé depuis l'incendie. Une chose très digne de remarque, c'est que lorsque le feu dévore une forêt de sapins et de bouleaux, il y croît des peupliers, quoique auparavant il n'y eût dans le même endroit aucun arbre de cette espèce. »

Les naturalistes pourront contester l'exactitude de cette observation à M. Mackenzie, car en Europe tout ce qui dérange nos systèmes est traité d'ignorance ou de rêve de l'imagination ; mais ce que les savants ne peuvent nier, et ce que tout l'art ne saurait peindre, c'est la beauté du cours des eaux dans les solitudes du Nouveau Monde. Qu'on se représente un fleuve immense, coulant au travers des plus épaisses forêts ; qu'on se figure tous les accidents des arbres qui accompagnent ces rives : des chênes-saules, tombés de vieillesse, baignent dans les flots leur tête chenue ; des planes d'occident se mirent dans l'onde avec les écureuils noirs et les hermines blanches qui grimpent sur leurs troncs ou se jouent dans leurs lianes ; des sycomores du Canada se réunissent en groupe ; des peupliers de la Virginie croissent solitaires ou s'allongent en mobile avenue. Tantôt une rivière, accourant du fond du désert, vient former avec le fleuve, au carrefour d'une pompeuse futaie, un confluent magnifique ; tantôt une cataracte bruyante tapisse le flanc des monts de ses voiles d'azur. Les rivages fuient, serpentent, s'élargissent, se resserrent ; ici ce sont des rochers qui surplombent, là de jeunes ombrages dont la cime est nivelée, comme la plaine qui les nourrit. De toutes parts règnent des murmures indéfinissables : il y a des grenouilles qui mugissent comme des taureaux[2713], il y en a d'autres qui vivent dans le tronc des vieux saules[2714], et dont le cri répété ressemble tour à tour au tintement de la sonnette d'une brebis et à l'aboiement d'un chien[2715] ; le voyageur, agréablement trompé dans ces

lieux sauvages, croit approcher de la chaumière d'un laboureur et entendre les murmures et la marche d'un troupeau. Enfin, de vastes harmonies, élevées tout à coup par les vents, remplissent la profondeur des bois, comme le choeur universel des hamadryades ; mais bientôt ces concerts s'affaiblissent, et meurent graduellement dans la cime de tous les cèdres et de tous les roseaux ; de sorte que vous ne sauriez dire le moment même où les bruits se perdent dans le silence, s'ils durent encore ou s'ils ne sont plus que dans votre imagination.

M. Mackenzie, continuant à descendre le fleuve, rencontre bientôt des sauvages de la tribu des Indiens-Esclaves. Ceux-ci lui apprennent qu'il trouvera plus bas, sur le cours des eaux, d'autres Indiens appelés Indiens-Lièvres, et enfin plus bas encore, en approchant de la mer, la nation des Esquimaux.

« Pendant le peu de temps que nous restâmes avec cette petite peuplade, les naturels cherchèrent à nous amuser en dansant au son de leur voix... Ils sautaient et prenaient diverses postures... Les femmes laissaient pendre leurs bras, comme si elles n'avaient pas eu la force de les remuer. »

Les chants et les danses des sauvages ont toujours quelque chose de mélancolique ou de voluptueux.

« Les uns jouent de la flûte, dit le père du Tertre, les autres chantent et forment une espèce de musique qui a bien de la douceur à leur goût. » Selon Lucrèce, on cherchait à rendre avec la voix le gazouillement des oiseaux, longtemps avant que de doux vers, accompagnés de la lyre, charmassent l'oreille des hommes.

Atque avium liquidas voces imitarier ore
Ante fuit multo quam laevia carmina cantu
Concelebrare homines possent auresque juvare.

Quelquefois vous voyez une pauvre Indienne, dont le corps est tout courbé par l'excès du travail et de la fatigue, et un chasseur qui ne respire que la gaieté. S'ils viennent à danser ensemble, vous êtes frappé d'un contraste étonnant : la première se redresse et se balance avec une mollesse inattendue ; le second fait entendre les sons les plus tristes. La jeune femme semble vouloir imiter les ondulations gracieuses

des bouleaux de son désert, et le jeune homme les murmures plaintifs qui s'échappent de leurs cimes.

Lorsque les danses sont exécutées au bord d'un fleuve, dans la profondeur des bois, que des échos inconnus répètent pour la première fois les soupirs d'une voix humaine, que l'ours des déserts regarde du haut de son rocher ces jeux de l'homme sauvage, on ne peut s'empêcher de trouver quelque chose de grand dans la rudesse même du tableau, de s'attendrir sur la destinée de cet enfant de la nature, qui naît inconnu du monde, danse un moment dans des vallées où il ne repassera jamais, et bientôt cache sa tombe sous la mousse de ces déserts, qui n'a pas même gardé l'empreinte de ses pas : Fuissem quasi non essem[2716] !

En passant sous des montagnes stériles, le voyageur aborde au rivage, et gravit des roches escarpées avec un de ses chasseurs indiens.

« Mais, dit-il, nous n'étions pas à moitié chemin du sommet, que nous fûmes assaillis par une si grande quantité de maringouins, que nous ne pûmes pas aller plus loin. Je remarquai que la chaîne des monts se terminait en cet endroit. »

Quatre chaînes de montagnes forment les quatre grandes divisions de l'Amérique septentrionale.

La première, partant du Mexique, et n'étant que le prolongement de la chaîne des Andes, qui traverse l'isthme de Panama, s'étend du midi au nord, le long de la grande mer du Sud, en s'abaissant toujours jusqu'à la rivière de Cook. M. Mackenzie l'a franchie, sous le nom de montagnes Rocheuses, entre la source de la rivière de la Paix et de la rivière Colombia, en se rendant à l'océan Pacifique.

La seconde chaîne commence aux Apalaches, sur le bord oriental du Meschacebé, se prolonge, au nord-est, sous les divers noms d’Alleghanys, de montagnes Bleues, de montagnes des Lauriers, derrière les Florides, la Virginie, la Nouvelle-Angleterre, et va, par l'intérieur de l'Acadie, aboutir au golfe Saint-Laurent. Elle divise les eaux qui tombent dans l'Atlantique de celles qui grossissent le Meschacebé, l'Ohio et

les lacs du Canada inférieur.

Il est à croire que cette chaîne bordait autrefois l'Atlantique et lui servait de barrière, comme la première chaîne borde encore l'océan Indien. Vraisemblablement l'ancien continent de l'Amérique ne commençait que derrière ces montagnes. Du moins les trois différents niveaux de terrains, marqués si régulièrement depuis les plaines de la Pensylvanie jusqu'aux savanes des Florides, semblent indiquer que ce sol fut à différentes époques couvert et puis abandonné par les eaux.

Vis-à-vis le rivage du golfe Saint-Laurent (où, comme je l'ai dit, cette seconde chaîne vient se terminer) s'élève sur la côte du Labrador une troisième chaîne, presque aussi longue que les deux premières. Elle court d'abord au sud-ouest jusqu'à l'Outaouas, en formant la double source des fleuves qui se précipitent dans la baie d'Hudson et de ceux qui portent le tribut de leurs ondes au golfe Saint-Laurent. De là, tournant au nord-ouest et longeant la côte septentrionale du lac Supérieur, elle arrive au lac Sainte-Anne, où elle forme une fourche sud-ouest et nord-ouest.

Son bras méridional passe au sud du grand lac Ouinipic, entre les marais qui fournissent la rivière d'Albanie à la baie de James et les fontaines d'où sort le Meschacebé pour se rendre au golfe Mexicain.

Son bras septentrional rasant le lac du Cygne, la factorerie d'Onasburgk, et traversant la rivière de Severn, atteint le fleuve du port Nelson, en passant au nord du lac Ouinipic, et vient se nouer enfin à la quatrième chaîne des montagnes.

Celle-ci, moins étendue que toutes les autres, prend naissance vers les bords de la rivière Susfçatchiouayne, se déploie au nord-est, entre la rivière de l'Elan et la rivière Churchill, s'allonge au nord jusque vers le 57e degré de latitude, se partage en deux branches, dont l'une, continuant à remonter au septentrion, atteint les côtes de la mer Glaciale, tandis que l'autre, courant à l'ouest, rencontre le fleuve Mackenzie. Les neiges éternelles dont ces montagnes sont couronnées nourrissent d'un côté les rivières qui descendent dans le nord de la baie d'Hudson, et de l'autre celles qui

s'engloutissent dans l'océan boréal.

Ce fut une des cimes de cette dernière chaîne que M. Mackenzie voulut gravir avec son chasseur. Ceux qui n'ont vu que les Alpes et les Pyrénées ne peuvent se former une idée de l'aspect de ces solitudes hyperboréennes, de ces régions désolées, où l'on voit, comme après le déluge, « de rares animaux errer sur des montagnes inconnues. »

Rara per ignotos errant animalia montes.

Des nuages, ou plutôt des brouillards humides, fument sans cesse autour des sommets de ces monts déserts. Quelques rochers, battus par des pluies éternelles, percent de leurs flancs noircis ces vapeurs blanchâtres, et ressemblent par leurs formes et leur immobilité à des fantômes qui se regardent dans un affreux silence.

Entre les gorges de ces montagnes, on aperçoit de profondes vallées de granit, revêtues de mousse, où coule quelque torrent. Des pins rachitiques, de l'espèce appelée spruce par les Anglais, et de petits étangs d'eau saumâtre, loin de varier la monotonie du tableau, en augmentent l'uniformité et la tristesse. Ces lieux ne retentissent que du cri extraordinaire de l'oiseau des terres boréales. De beaux cygnes qui nagent sur ces eaux sauvages, des bouquets de framboisiers qui croissent à l'abri d'un roc, sont là comme pour consoler le voyageur et l'empêcher d'oublier cette Providence qui sait répandre des grâces et des parfums jusque sur ces affreuses contrées.

Mais la scène ne se montre dans toute son horreur qu'au bord même de l'Océan. D'un côté s'étendent de vastes champs de glaces contre lesquels se brise une mer décolorée où jamais n'apparut une voile. de l'autre s'élève une terre bordée de mornes stériles. Le long des grèves on ne voit qu'une triste succession de baies dévastées et de promontoires orageux. Le soir le voyageur se réfugie dans quelque trou de rocher, dont il chasse l'aigle marin, qui s'envole avec de grands cris. Toute la nuit il écoute avec effroi le bruit des vents que répètent les échos de sa caverne, et le gémissement des glaces qui se fendent sur la rive.

M. Mackenzie arriva au bord de l'océan boréal le 12 juillet 1789 ou plutôt dans une baie glacée, où il aperçut des baleines et où le flux et le reflux se faisaient sentir. Il débarqua sur une île, dont il détermina la latitude au 69° 14' nord ; ce fut le terme de son premier voyage. Les glaces, le manque de vivres et le découragement de ses gens ne lui permirent pas de descendre jusqu'à la mer, dont il était sans doute peu éloigné. Depuis longtemps le soleil ne se couchait plus pour le voyageur, et il voyait cet astre pâle et élargi tourner tristement autour d'un ciel glacé.

Miserable they
Who, here entangled in the gath'rine ice,
Take their last look of the descending sun !
While, full of death, and fierce with tenfold frost,
The long, long night, incumbent o'er their head,
Falls horrible[2717].

« Malheureux celui qui, embarrassé dans les glaces croissantes, suit de ses derniers regards le soleil qui s'enfonce sous l'horizon, tandis que, pleine de frimas et pleine de mort, la longue, longue nuit, qui pendait sur sa tête, descend horrible ! »

En quittant la baie pour remonter le fleuve et retourner au fort Chipiouyan, M. Mackenzie dépasse quatre établissements indiens, qui semblaient avoir été récemment habités.

« Nous abordâmes, dit le voyageur, une petite île ronde, très rapprochée de la rive orientale, et qui sans doute avait quelque chose de sacré pour les Indiens, puisque l'endroit le plus élevé contenait un grand nombre de tombeaux. Nous y vîmes un petit canot, des gamelles, des baquets et d'autres ustensiles qui avaient appartenu à ceux qui ne pouvaient plus s'en servir ; car dans ces contrées ce sont les offrandes accoutumées que reçoivent les morts. »

M. Mackenzie parle souvent de la religion de ces peuples et de leur vénération pour les tombeaux. Donc un malheureux sauvage bénit Dieu sur les glaces du pôle, et tire de sa propre misère des espérances d'une autre vie, tandis que l'homme civilisé renie son âme et son Créateur sous un ciel clément et

au milieu de tous les dons de la Providence.

Ainsi nous avons vu les habitants de ces contrées danser à la source du fleuve dont le voyageur nous a tracé le cours, et nous trouvons maintenant leurs tombeaux près de la mer, à l'embouchure de ce même fleuve, emblème frappant du cours de nos années, depuis ces fontaines de joie où se plonge notre enfance jusqu'à cet océan de l'éternité qui nous engloutit. Ces cimetières indiens, répandus dans les forêts américaines, sont des espèces de clairières ou de petits enclos dépouillés de leurs bois. Le sol en est tout hérissé de monticules de forme conique, et des carcasses de buffles et d'orignaux, ensevelies sous l'herbe, s'y mêlent çà et là à des squelettes humains. J'ai quelquefois vu dans ces lieux un pélican solitaire perché sur un ossement blanchi et à moitié rongé de mousse, semblable, par son silence et son attitude pensive, à un vieux sauvage pleurant et méditant sur ces débris. Les coureurs de bois qui font le commerce de pelleteries profitent de ces terrains à demi défrichés par la mort pour y semer en passant différentes sortes de graines. Le voyageur rencontre tout à coup ces colonies de végétaux européens, avec leur port, leur costume étranger, leurs moeurs domestiques, au milieu des plantes natives et sauvages de ce climat lointain. Elles émigrent souvent le long des collines, et se répandent à travers les bois, selon les habitudes et les amours qu'elles ont apportées de leur sol natal ; c'est ainsi que des familles exilées choisissent de préférence dans le désert des sites qui leur rappellent la patrie.

Le 12 de septembre 1789, après une absence de cent deux jours, M. Mackenzie se retrouve enfin au fort Chipiouyan. Je vais maintenant rendre compte de son voyage à l'océan Pacifique, montrer ce que les sciences et le commerce ont gagné aux découvertes de ce courageux voyageur, et ce qui reste à faire pour compléter la géographie de l'Amérique septentrionale.

J'ai déjà fait observer que la rivière de la Paix, la rivière de l'Esclave et le fleuve Mackenzie ne sont qu'un seul et même fleuve, qui prend sa source dans les montagnes Rocheuses, à

l'ouest, et se jette, au nord, dans les mers du pôle. C'est en descendant ce fleuve que M. Mackenzie a découvert l'océan boréal, et c'est en le remontant qu'il est arrivé à l'océan Pacifique.

Le 10 d'octobre 1792, trois ans après son premier voyage, M. Mackenzie part une seconde fois du port Chipiouyan, traverse le lac des Montagnes, et gagne la rivière de la Paix. Il en refoule les eaux pendant vingt journées, et arrive le 1er de novembre dans un endroit où il se propose de bâtir une maison et de passer l'hiver. Il emploie toute la saison des glaces à faire le commerce avec les Indiens et à prendre des renseignements sur son voyage.

« Parmi les sauvages qui vinrent me visiter étaient deux Indiens des montagnes Rocheuses... Ils prétendirent qu'ils étaient les vrais et seuls indigènes du pays qu'ils habitaient, ajoutant que celui qui s'étendait de là jusqu'aux montagnes offrait partout, ainsi que le haut de la rivière de la Paix, le même aspect que les environs de ma résidence ; que le pays était rempli d'animaux, mais que la navigation de la rivière était interrompue près des montagnes et dans les montagnes mêmes par des écueils multiples et de grandes cascades.

« Ces Indiens m'apprirent aussi qu'on trouvait du côté du midi une autre grande rivière, qui courait vers le sud, et sur les bords de laquelle on pouvait se rendre en peu de temps, en traversant les montagnes.

« Le 20 d'avril (1793) la rivière était encore couverte de glaces. Sur l'autre rive, on voyait des plaines charmantes. Les arbres bourgeonnaient, et plusieurs plantes commençaient à fleurir. »

Ce qu'on appelle le grand dégel, dans l'Amérique septentrionale offre aux yeux d'un Européen un spectacle non moins pompeux qu'extraordinaire. Dans les premiers quinze jours du mois d'avril, les nuages, qui jusque là venaient rapidement du nord-ouest, s'arrêtent peu à peu dans les cieux, et flottent quelque temps incertains de leur course. Le colon sort de sa cabane, et va sur ses défrichements examiner le désert. Bientôt on entend un cri : Voila la brise du sud-est. À

l'instant un vent tiède tombe sur vos mains et sur votre visage, et les nuages commencent à refluer lentement vers le septentrion. Alors tout change dans les bois et dans les vallées. Les angles moussus des rochers se montrent les premiers sous l'uniforme blancheur des frimas ; les flèches rougeâtres des sapins apparaissent ensuite, et de précoces arbrisseaux remplacent par des festons de fleurs les cristaux glacés qui pendent à leur cime.

La nature, aux approches du soleil, entrouvre par degrés son voile de neige. Les poètes américains pourront un jour la comparer à une épouse nouvelle, qui dépouille timidement, et comme à regret, sa robe virginale, décelant en partie et essayant encore de cacher ses charmes à son époux.

C'est alors que les sauvages, dont M. Mackenzie allait visiter les déserts, sortent avec joie de leurs cavernes. Comme les oiseaux de leurs climats, l'hiver les rassemble en troupe et le printemps les disperse : chaque couple retourne à son bois solitaire, pour bâtir son nouveau nid et chanter ses nouvelles amours.

Cette saison, qui met tout en mouvement dans les forêts américaines, donne le signal du départ à notre voyageur. Le jeudi 9 mai 1793 M. Mackenzie s'embarque dans un canot d'écorce avec sept Canadiens et deux chasseurs sauvages. Si des bords de la rivière de la Paix il avait pu voir alors ce qui se passait en Europe, chez une grande nation civilisée, la hutte de l'Esquimau lui eût semblé préférable au palais des rois, et la solitude au commerce des hommes.

Le traducteur du voyage de M. Mackenzie observe que les compagnons du marchand anglais, un seul excepté, étaient tous d'origine française. Les Français s'habituent facilement à la vie sauvage, et sont fort aimés des Indiens. Lorsqu'en 1729 le Canada tomba entre les mains des Anglais, les naturels s'aperçurent bientôt du changement de leurs hôtes.

« Les Anglais, dit le père Charlevoix, dans le peu de temps qu'ils furent maîtres du pays, ne surent pas gagner l'affection des sauvages : les Hurons ne parurent point à Québec ; les autres, plus voisins de cette capitale, et dont plusieurs, pour

des mécontentements particuliers, s'étaient ouvertement déclarés contre nous à l'approche de l'escadre anglaise, s'y montrèrent même assez rarement. Tous s'étaient trouvés un peu déconcertés, lorsque ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés que les Français ne faisaient aucune difficulté de leur permettre, ils s'aperçurent que ces manières ne leur plaisaient pas.

« Ce fut bien pis encore, au bout de quelque temps, lorsqu'ils se virent chassés à coups de bâton des maisons où jusque là ils étaient entrés aussi librement que dans leurs cabanes. Ils prirent donc le parti de s'éloigner, et rien ne les a dans la suite attachés plus fortement à nos intérêts que cette différence de manières et de caractère des deux peuples qu'ils ont vus s'établir dans leur voisinage. Les missionnaires, qui furent bientôt instruits de l'impression qu'elle avait déjà faite sur eux, surent bien en profiter pour les gagner à Jésus-Christ et pour les affectionner à la nation Française. »

Les Français ne cherchent point à civiliser les sauvages : cela coûte trop de soins ; ils aiment mieux se faire sauvages eux-mêmes. Les forêts n'ont point de chasseurs plus adroits, de guerriers plus intrépides. On les a vus supporter les tourments du bûcher avec une constance qui étonnait jusqu'aux Iroquois, et malheureusement devenir quelquefois aussi barbares que leurs bourreaux. Serait-ce que les extrémités du cercle se rapprochent, et que le dernier degré de la civilisation, comme la perfection de l'art, touche de près la nature ? Ou plutôt est-ce une sorte de talent universel ou de mobilité de moeurs qui rend le Français propre à tous les climats et à tous les genres de vie ? Quoi qu'il en soit, le Français et le sauvage ont la même bravoure, la même indifférence pour la vie, la même imprévoyance du lendemain, la même haine du travail, la même facilité à se dégoûter des biens qu'ils possèdent, la même constance en amitié, la même légèreté en amour, le même goût pour la danse et pour la guerre, pour les fatigues de la chasse et les loisirs du festin. Ces rapports d'humeur entre le Français et le sauvage leur donnent un grand penchant l'un pour l'autre, et font aisément

de l'habitant de Paris un coureur de bois canadien.

M. Machenzie remonte la rivière de la Paix avec ses Français-sauvages, et décrit la beauté de la nature autour de lui :

« De l'endroit d'où nous étions partis le matin jusque là, la rive occidentale présente le plus beau paysage que j'aie vu. Le terrain s'élève par gradins à une hauteur considérable, et s'étend à une très grande distance. À chaque gradin on voit de petits espaces doucement inclinés, et ces espaces sont entrecoupés de rochers perpendiculaires qui s'élèvent jusqu'au dernier sommet, ou du moins aussi loin que l'oeil peut les distinguer. Ce spectacle magnifique est décoré de toutes les espèces d'arbres et peuplé de tous les genres d'animaux que puisse produire le pays. Des bouquets de peupliers varient la scène, et dans les intervalles paissent de nombreux troupeaux de buffles et d'élans. Ces derniers cherchent toujours les hauteurs et les sites escarpés, tandis que les autres préfèrent les plaines.

« Lorsque je traversai ce canton, les femelles de buffles étaient suivies par leurs petits, qui bondissaient autour d'elles, et les femelles d'élans ne devaient pas tarder à avoir des faons. Toute la campagne se parait de la plus riche verdure ; les arbres qui fleurissaient étaient prêts à s'épanouir, et le velouté de leurs branches, réfléchissant le soir et le matin les rayons obliques de l'astre du jour, ajoutait à ce spectacle une magnificence que nos expressions ne peuvent rendre. »

Ces paysages en amphithéâtre sont assez communs en Amérique. Aux environs d'Apalachucla, dans les Florides, le terrain, à partir du fleuve Chata-Uche, s'élève graduellement, et monte dans les airs en se retirant à l'horizon : mais ce n'est pas par une inclinaison ordinaire, comme celle d'une vallée ; c'est par des terrasses posées régulièrement les unes au-dessus des autres, comme les jardins artificiels de quelque puissant potentat. Ces terrasses sont plantées d'arbres divers et arrosées d'une multitude de fontaines, dont les eaux, exposées au soleil levant, brillent parmi les gazons ou ruissellent en filets d'or le long des roches moussues. Des

blocs de granit surmontent cette vaste structure et sont eux-mêmes dominés par de grands sapins. Lorsque du bord de la rivière vous découvrez cette superbe échelle et la cime de rochers qui la couronnent au-dessus des nuages, vous croiriez voir le sommet des colonnes du temple de la nature et le magnifique perron qui y conduit.

Le voyageur arrive au pied des montagnes Rocheuses, et s'engage dans leurs détours. Les obstacles et les périls se multiplient : là, on est obligé de porter les bagages par terre, pour éviter des cataractes et des rapides ; ici on refoule l'impétuosité du courant, en halant péniblement le canot avec une cordelle.

Il faut entendre M. Mackenzie lui-même :

« Quand le canot fut rechargé, moi et ceux de mes gens qui n'avaient pas besoin d'y rester, nous suivîmes le bord de la rivière... J'étais si élevé au-dessus de l'eau que les hommes qui conduisaient le canot et doublaient une pointe ne purent pas m'entendre lorsque je leur criai de toute ma force de mettre à terre une partie de la cargaison, pour alléger le canot.

« Je ne pus alors m'empêcher d'éprouver beaucoup d'anxiété en voyant combien mon entreprise était hasardeuse. La rupture de la cordelle ou un faux pas de ceux qui la tiraient aurait fait perdre le canot et tout ce qui était dedans. Il franchit l'écueil sans accident ; mais il fut bientôt exposé à de nouveaux périls. Des pierres, les unes grosses, les autres petites, roulaient sans cesse du haut des rochers, de sorte que ceux qui halaient le canot au-dessous couraient le plus grand risque d'être écrasés ; en outre, la pente du terrain les exposait à tomber dans l'eau à chaque pas. En les voyant, je tremblais, et quand je les perdais de vue, mon inquiétude ne me quittait pas. »

Tout le passage de M. Mackenzie à travers les montagnes Rocheuses est d'un grand intérêt. Tantôt, pour se frayer un chemin, il est forcé d'abattre des forêts et de tailler des marches dans les hautes falaises ; tantôt il saute de rocher en rocher, au péril de ses jours, et reçoit l'un après l'autre ses compagnons sur ses épaules. La cordelle se rompt, le canot

heurte les écueils ; les Canadiens se découragent, et refusent d'aller plus loin. En vain M. Mackenzie s'égare dans le désert pour découvrir le passage du fleuve de l'ouest ; quelques coups de fusil qu'il entend avec effroi retentir dans ces lieux solitaires lui font supposer l'approche des sauvages ennemis. Il monte sur un grand arbre ; mais il n'aperçoit que des monts couronnés de neige, au milieu de laquelle on distingue quelques bouleaux flétris, et au-dessous, des bois qui se prolongent sans fin.

Rien n'est triste comme l'aspect de ces bois, vus du sommet des montagnes, dans le Nouveau Monde. Les vallées que vous avez traversées, et que vous dominez de toutes parts, apparaissent au-dessous de vous, régulièrement ondées, comme les houles de la mer après une tempête. Elles semblent diminuer de largeur à mesure qu'elles s'éloignent. Les plus voisines de votre oeil sont d'un vert rougeâtre ; celles qui suivent prennent une légère teinte d'azur, et les dernières forment des zones parallèles d'un bleu céleste.

M. Mackenzie descend de son arbre, et cherche à rejoindre ses compagnons. Il ne voit point le canot au bord de la rivière : il tire des coups de fusil, mais on ne répond point à son signal. Il va, revient, monte et descend le long du fleuve. Il retrouve enfin ses amis ; mais ce n'est qu'après vingt-quatre heures d'angoisses et de mortelles inquiétudes. Il ne tarda pas à rencontrer quelques sauvages. Interrogés par le voyageur, ils feignent d'abord d'ignorer l'existence du fleuve de l'ouest ; mais un vieillard, bientôt gagné par les caresses et les présents de M. Mackenzie, lui dit, en montrant de la main le haut de la rivière de la Paix :

« Il ne faut traverser que trois petits lacs et autant de portages pour atteindre à une petite rivière qui se jette dans la grande. »

Qu'on juge des transports du voyageur à cette heureuse nouvelle. Il se hâte de se rembarquer avec un Indien, qui consent à lui servir de guide jusqu'au fleuve inconnu. Bientôt il quitte la rivière de la Paix, entre dans une autre petite rivière, qui sort d'un lac voisin, traverse ce lac, et de lac en lac, de

rivière en rivière, après un naufrage et divers accidents, il se trouve enfin, le 18 de juin 1793, sur le Tacoutché-Tessé, ou le fleuve Colombia, qui porte ses eaux à l'océan Pacifique.

Entre deux chaînes de montagnes s'étend une superbe vallée qu'ombragent des forêts de peupliers, de cèdres et de bouleaux. Au-dessus de ces forêts montent des colonnes de fumée qui décèlent au voyageur les invisibles habitants de ces déserts. Des argiles rouges et blanches, placées dans l'escarpement des montagnes, imitent çà et là des ruines d'anciens châteaux. Le fleuve Colombia serpente au milieu de ces belles retraites, et sur les îles nombreuses qui divisent son cours, on voit de grandes cabanes à moitié cachées dans des bocages de pins, où les naturels viennent passer les jours de l'été.

Quelques sauvages s'étant montrés sur la rive, le voyageur s'en approcha, et parvint à tirer d'eux quelques renseignements utiles.

« La rivière, dont le cours est très étendu, lui dirent les indigènes, va vers le soleil du midi ; et selon ce que nous avons appris, des hommes blancs bâtissent des maisons à son embouchure. Les eaux coulent avec une force toujours égale ; mais il y a trois endroits où des cascades et des courants extrêmement rapides en interceptent la navigation. Dans les trois endroits, les eaux se précipitent par-dessus des rochers perpendiculaires, beaucoup plus hauts et plus escarpés que dans le haut de la rivière ; mais, indépendamment des difficultés et des dangers de la navigation, il faut combattre les divers habitants de ces contrées, qui sont très nombreux. »

Ces détails jetèrent M. Mackenzie dans une grande perplexité et découragèrent de nouveau ses compagnons. Il cacha le mieux qu'il put son inquiétude, et suivit encore pendant quelque temps le cours des eaux. Il rencontra d'autres indigènes, qui lui confirmèrent le récit des premiers, mais qui lui dirent que s'il voulait quitter le fleuve et marcher droit au couchant, à travers les bois, il arriverait en peu de jours à la mer par un chemin fort aisé et fort connu des sauvages.

M. Mackenzie se détermine à prendre aussitôt cette nouvelle

route. Il remonte le fleuve, jusqu'à l'embouchure d'une petite rivière qu'on lui avait indiquée, et laissant là son canot, il s'enfonce dans les bois, sur la foi d'un sauvage qui lui servait de guide, et qui, au moindre caprice, pouvait le livrer à des hordes ennemies ou l'abandonner au milieu des déserts.

Chaque Canadien portait sur ses épaules une charge de quatre-vingt dix livres, indépendamment de son fusil, d'un peu de poudre et de quelques balles. M. Mackenzie, outre ses armes et son télescope, portait lui-même un fardeau de vivres et de quincailleries, du poids de soixante-dix livres.

La nécessité, la fatigue, et je ne sais quelle confiance qu'on acquiert par l'accoutumance des périls, ôtèrent bientôt à nos voyageurs toute inquiétude. Après de longues journées de marche au travers des buissons et des halliers, tantôt exposés à un soleil brûlant, tantôt inondés par de grandes pluies, le soir ils s'endormaient paisiblement au chant des Indiens.

« Il consistait, dit M. Mackenzie, en sons doux, mélancoliques, d'une mélodie assez agréable, et ayant quelque rapport avec le chant de l'Eglise. » Lorsqu'un voyageur se réveille sous un arbre, au milieu de la nuit, dans les déserts de l'Amérique, qu'il entend le concert lointain de quelques sauvages, entrecoupé par de longs silences et par le murmure des vents dans la forêt, rien ne lui donne plus l'idée de cette musique aérienne dont parle Ossian et que les bardes décédés font entendre, aux rayons de la lune, sur les sommets du Slimora.

Bientôt nos voyageurs arrivèrent chez des tribus indiennes, dont M. Mackenzie cite des traits de moeurs fort touchants. Il vit une femme presque aveugle, et accablée de vieillesse, que ses parents portaient tour à tour parce que l'âge l'empêchait de marcher. Dans un autre endroit, une jeune femme, avec son enfant, lui présenta un vase plein d'eau, au passage d'une rivière, comme Rébecca pencha son vase pour le serviteur d'Abraham au puits de Nâchor, et lui dit : Bibe, quin et camelis tuis dabo potum ; « Buvez, je donnerai ensuite à boire à vos chameaux. »

J'ai passé moi-même chez une peuplade indienne qui se

prenait à pleurer à la vue d'un voyageur, parce qu'il lui rappelait des amis partis pour la Contrée des Ames, et depuis longtemps en voyage.

« Nos guides, dit M. Mackenzie, ayant aperçu des Indiens... hâtèrent le pas pour les rejoindre. À leur approche, l'un des étrangers s'avança avec une hache à la main. C'était le seul homme de la troupe. Il avait avec lui deux femmes et deux enfants. Quand nous les joignîmes, la plus âgée des femmes, qui probablement était la mère de l'homme, s'occupait à arracher les mauvaises herbes dans un espace circulaire d'environ cinq pieds de diamètre, et notre présence n'interrompit point ce travail prescrit par le respect dû aux morts. C'est dans ce lieu, objet des tendres soins de cette femme, qu'étaient les restes d'un époux et d'un fils ; et toutes les fois qu'elle y passait elle s'arrêtait pour leur payer ce pieux tribut. »

Tout est important pour le voyageur des déserts. La trace des pas d'un homme nouvellement imprimée dans un lieu sauvage est plus intéressante pour lui que les vestiges de l'antiquité dans les champs de la Grèce. Conduit par les indices d'une peuplade voisine, M. Mackenzie traverse le village d'une nation hospitalière, où chaque cabane est accompagnée d'un tombeau. De là, après avoir franchi des montagnes, il atteint les bords de la rivière du Saumon qui se décharge dans l'océan Pacifique. Un peuple nombreux, plus propre, mieux vêtu et mieux logé que les autres sauvages, le reçoit avec cordialité. Un vieillard perce la foule, et vient le presser dans ses bras : on lui sert un grand festin ; on lui fournit des vivres en abondance. Un jeune homme détache un beau manteau de ses épaules pour le suspendre aux siennes. C'est presque une scène d'Homère.

M. Mackenzie passa plusieurs jours chez cette nation. Il examina le cimetière, qui n'était qu'un grand bois de cèdres, où l'on brûlait les morts, et le temple où l'on célébrait deux fêtes chaque année, l'une au printemps, l'autre en automne. Tandis qu'il parcourait le village, on lui amena des malades pour les guérir ; naïveté touchante d'un peuple chez qui

l'homme est encore cher à l'homme, et qui ne voit qu'un avantage dans la supériorité des lumières, celui de soulager des malheureux.

Enfin le chef de la nation donne au voyageur son propre fils pour l'accompagner, et un canot de cèdre pour le conduire à la mer. Ce chef raconta à M. Mackenzie que dix hivers auparavant, s'étant embarqué dans le même canot, avec quarante Indiens, il avait rencontré sur la côte deux vaisseaux remplis d'hommes blancs ; c'était le bon Toolec[2718], dont le souvenir sera longtemps cher aux peuples qui habitent les bords de l'océan Pacifique.

Le samedi 20 de juillet 1793, à huit heures du matin, M. Mackenzie sortit de la rivière du Saumon, pour entrer dans le bras de mer où cette rivière se jette par plusieurs embouchures. Il serait inutile de le suivre dans la navigation de cette baie, où il trouva partout des traces du capitaine Vancouver. Il observa la latitude à 52° 21’33'', et il écrivit avec du vermillon sur un rocher : Alexandre Mackenzie est venu du Canada ici par terre, le 20 juillet 1793.

Les découvertes de ce voyageur offrent deux résultats très importants, l'un pour le commerce, l'autre pour la géographie. Quant au premier, M. Mackenzie s'en explique lui-même.

« En ouvrant cette communication entre les deux océans, et en formant des établissements réguliers dans l'intérieur du pays, et aux deux extrémités de la route, ainsi que tout le long des côtes et des îles voisines, on serait entièrement maître de tout le commerce des pelleteries de l'Amérique septentrionale, depuis le quarante-huitième degré de latitude jusqu'au pôle, excepté la partie de la côte qui appartient aux Russes, dans l'océan Pacifique.

« On peut ajouter à cet avantage celui de la pêche dans les deux mers, et la facilité d'aller vendre des pelleteries dans les quatre parties du globe. Tel est le champ ouvert à une entreprise commerciale. Les produits de cette entreprise seraient incalculables si elle était soutenue par une partie du crédit et des capitaux dont la Grande-Bretagne possède une si grande accumulation. »

Ainsi l'Angleterre voit par les découvertes de ses voyageurs s'ouvrir devant elle une nouvelle source de trésors et une nouvelle route à ses comptoirs des Indes et de la Chine.

Quant aux progrès de la géographie, qui en dernier résultat tournent également au profit du commerce, le voyage de M. Mackenzie à l'ouest est sous ce point de vue moins important que son voyage au nord. Le capitaine Vancouver avait suffisamment prouvé qu'il n'y a point de passage sur la côte occidentale de l'Amérique, depuis Nootka-Sund jusqu'à la rivière de Cook. Grâce aux travaux de M. Mackenzie, ce qui reste maintenant à faire au nord est très peu de chose.

Le fond de la baie du Refus se trouve à peu près par les 68° de latitude nord et les 85° de longitude occidentale, méridien de Greenwich.

En 1771, Hearne, parti de la baie d'Hudson, vit la mer à l'embouchure de la rivière des Mines de Cuivre, à peu près par les 69° de latitude, et par les 110° et quelques minutes de longitude.

Il n'y a donc que cinq ou six degrés de longitude entre la mer vue par Hearne et la mer du fond de la baie d'Hudson.

À une latitude si élevée, les degrés de longitude sont fort petits. Supposez-les de douze lieues, vous n'aurez guère plus de soixante-douze lieues à découvrir entre les deux points indiqués.

À cinq degrés de longitude, à l'ouest de l'embouchure de la rivière des Mines de Cuivre, M. Mackenzie vient de découvrir la mer par les 69° 7' nord.

En suivant notre premier calcul, nous n'aurons que soixante lieues de côtes inconnues, entre la mer de Hearne et celle de M. Mackenzie[2719].

Continuant de toucher à l'occident, nous trouvons enfin le détroit de Behring. Le capitaine Cook s'est avancé au delà de ce détroit jusqu'au 69e ou 70e degré de latitude nord, et au 275e de longitude occidentale. Soixante-douze lieues, ou tout au plus six degrés de longitude, séparent l'océan boréal de Cook de l'océan boréal de M. Mackenzie.

Voilà donc une chaîne de points connus, où l'on a vu la mer

autour du pôle, sur le côté septentrional de l'Amérique, depuis le fond du détroit de Behring jusqu'au fond de la baie d'Hudson. Il ne s'agit plus que de franchir par terre les trois intervalles qui divisent ces points (et qui ne peuvent pas composer entre eux plus de 250 lieues d'étendue), pour s'assurer que le continent de l'Amérique est borné de toutes parts par l'Océan, et qu'il règne à son extrémité septentrionale une mer peut-être accessible aux vaisseaux.

Me permettra-t-on une réflexion ? M. Mackenzie a fait au profit de l'Angleterre des découvertes que j'avais entreprises et proposées jadis au gouvernement pour l'avantage de la France. Du moins le projet de ce voyage, qui vient d'être achevé par un étranger, ne paraîtra plus chimérique. Comme d'autres sollicitent la fortune et le repos, j'avais sollicité l'honneur de porter, au péril de mes jours, des noms français à des mers inconnues, de donner à mon pays une colonie sur l'océan Pacifique, d'enlever les trésors d'un riche commerce à une puissance rivale, et de l'empêcher de s'ouvrir de nouveaux chemins aux Indes.

En rendant compte des travaux de M. Mackenzie, j'ai donc pu mêler mes observations aux siennes, puisque nous nous sommes rencontrés dans les mêmes desseins, et qu'au moment où il exécutait son premier voyage je parcourais aussi les déserts de l'Amérique ; mais il a été secondé dans son entreprise ; il avait derrière lui des amis heureux et une patrie tranquille : je n'ai pas eu le même bonheur.

Sur la Législation primitive de M. le vicomte de Bonald

Novembre 1802.

Peu d'hommes naissent avec une disposition particulière et déterminée à un seul objet, qu'on appelle talent : bienfait de la nature, si des circonstances favorables en secondent le développement, en permettent l'emploi ; malheur réel, tourment de l'homme si elles le contrarient.

Ce passage est tiré du livre même que nous annonçons aujourd'hui au public. Rien n'est plus touchant et en même temps plus triste que les plaintes involontaires qui échappent quelquefois au véritable talent. L'auteur de la Législation primitive, comme tant d'écrivains célèbres, semble n'avoir reçu les dons de la nature que pour en sentir les dégoûts. Comme Epictète, il a pu réduire la philosophie à ces deux maximes : « souffrir et s'abstenir », anecou cai apecou. C'est dans l'obscure chaumière d'un paysan d'Allemagne, au fond d'une terre étrangère, qu'il a composé sa Théorie du Pouvoir politique et religieux[2720] ; c'est au milieu de toutes les privations de la vie, et encore sous la menace d'une loi de proscription, qu'il a publié ses observations sur le divorce, traité admirable, dont les dernières pages surtout sont un modèle de cette éloquence de pensées, bien supérieure à l'éloquence de mots, et qui soumet tout, comme le dit Pascal, par droit de puissance ; enfin c'est, au moment où il va abandonner Paris, les lettres, et pour ainsi dire son génie, qu'il nous donne sa Législation primitive : Platon couronna ses ouvrages par ses Lois, et Lycurgue s'exila de Lacédémone après avoir établi les siennes. Malheureusement nous n'avons pas, comme les Spartiates, juré d'observer les saintes lois de notre nouveau législateur. Mais que M. de Bonald se rassure :

quand on joint comme lui l'autorité des bonnes moeurs à l'autorité du génie, quand on n'a aucune de ces faiblesses qui prêtent des armes à la calomnie et consolent la médiocrité, les obstacles tôt ou tard s'évanouissent, et l'on arrive à cette position où le talent n'est plus un malheur, mais un bienfait.

Les jugements que l'on porte sur notre littérature moderne nous semblent un peu exagérés. Les uns prennent notre jargon scientifique et nos phrases ampoulées pour les progrès des lumières et du génie ; selon eux la langue et la raison ont fait un pas depuis Bossuet et Racine : quel pas ! Les autres, au contraire, ne trouvent plus rien de passable ; et si on veut les en croire, nous n'avons pas un seul bon écrivain. Cependant, n'est-il pas à peu près certain qu'il y a eu des époques en France où les lettres ont été au-dessus de ce qu'elles sont aujourd'hui ? Sommes-nous juges compétents dans cette cause, et pouvons-nous bien apprécier les écrivains qui vivent avec nous ? Tel auteur contemporain dont nous sentons à peine la valeur sera peut-être un jour la gloire de notre siècle. Combien y a-t-il d'années que les grands hommes du siècle de Louis XIV sont mis à leur véritable place ? Racine et La Bruyère furent presque méconnus de leur vivant. Nous voyons Rollin, cet homme plein de goût et de savoir, balancer le mérite de Fléchier et de Bossuet, et faire assez comprendre qu'on donnait généralement la préférence au premier. La manie de tous les âges a été de se plaindre de la rareté des bons écrivains et des bons livres. Que n'a-t-on point écrit contre le Télémaque, contre les Caractères de La Bruyère, contre les chefs-d'oeuvre de Racine ! Qui ne connaît l'épigramme sur Athalie ? D'un autre côté, qu'on lise les journaux du dernier siècle ; il y a plus : qu'on lise ce que La Bruyère et Voltaire ont dit eux-mêmes de la littérature de leur temps : pourrait-on croire qu'ils parlent de ces temps où vécurent Fénelon, Bossuet, Pascal, Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, J.J. Rousseau, Buffon et Montesquieu ?

La littérature française va changer de face ; avec la révolution vont naître d'autres pensées, d'autres vues des choses et des hommes. Il est aisé de prévoir que les écrivains

se diviseront. Les uns s'efforceront de sortir des anciennes routes ; les autres tâcheront de suivre les antiques modèles, mais toutefois en les présentant sous un jour nouveau. Il est assez probable que les derniers finiront par l'emporter sur leurs adversaires, parce qu'en s'appuyant sur les grandes traditions et sur les grands hommes, ils auront des guides bien plus sûrs et des documents bien plus féconds.

M. de Bonald ne contribuera pas peu à cette victoire : déjà ces idées commencent à se répandre ; on les retrouve par lambeaux dans la plupart des journaux et des livres du jour. Il y a de certains sentiments et de certains styles qui sont pour ainsi dire contagieux, et qui (si l'on nous pardonne l'expression) teignent de leurs couleurs tous les esprits. C'est à la fois un bien et un mal : un mal, en ce que cela dégoûte l'écrivain dont on fane la fraîcheur, et dont on rend l'originalité vulgaire ; un bien quand cela sert à répandre des vérités utiles.

Le nouvel ouvrage de M. de Bonald est divisé en quatre parties. La première (comprise dans le discours préliminaire) traite du rapport des êtres et des principes fondamentaux de la législation.

La seconde considère l'état ancien du ministère public en France.

La troisième regarde l’éducation publique, et la quatrième examine l'état de l'Europe chrétienne et mahométane.

Si, dans l'extrait que l'on va donner de la Législation primitive, on se permet quelquefois de n'être pas de l'opinion de l'auteur, il voudra bien le pardonner. Combattre un homme tel que lui, c'est lui préparer de nouveaux triomphes.

Pour remonter aux principes de la législation, M. de Bonald commence par remonter aux principes des êtres, afin de trouver la loi primitive, exemplaire éternel des lois humaines, qui ne sont bonnes ou mauvaises qu'autant qu'elles se rapprochent ou s'éloignent de cette loi qui n'est qu'un écoulement de la sagesse divine... Lex... rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominun diriguntur, quae supplicio improbos afficiunt, et defendunt et tuentur bonos[2721].

M. de Bonald trace rapidement l'histoire de la philosophie, qui, selon lui, voulait dire chez les anciens amour de la sagesse, et parmi nous recherche de la vérité. Ainsi les Grecs faisaient consister la sagesse dans la pratique des moeurs, et nous dans la théorie. « Notre philosophie, dit l'auteur, est vaine dans ses pensées, superbe dans ses discours. Elle a pris des stoïciens l'orgueil et des épicuriens la licence. Elle a ses sceptiques, ses pyrrhoniens, ses éclectiques ; et la seule doctrine qu'elle n'ait pas embrassée est celle des privations. »

Sur la cause de nos erreurs, M. de Bonald fait cette observation profonde :

« On peut préjuger en physique des erreurs particulières ; on doit préjuger en morale des vérités générales ; et c'est pour avoir fait le contraire, pour avoir préjugé la vérité en physique, que le genre humain a cru si longtemps aux absurdités de la physique ancienne, comme c'est pour avoir préjugé l'erreur dans la morale générale des nations que plusieurs ont, de nos jours, fait naufrage. »

L'auteur est bientôt conduit à l'examen du problème des idées innées. Sans embrasser l'opinion qui les rejette ni se ranger au parti qui les adopte, il croit que Dieu a donné aux hommes en général, et non à l'homme en particulier, une certaine quantité de principes et de sentiments innés (tels que la révélation de l'Etre-Suprême, de l'immortalité de l'âme, des premières notions sur la morale, etc.) absolument nécessaires à l'établissement de l'ordre social : d'où il arrive qu'on peut trouver, à la rigueur, un homme isolé qui n'ait aucune connaissance de ces principes, mais qu'on n'a jamais rencontré une société d'hommes qui les ait totalement ignorés. Si ce n'est pas là la vérité, convenons du moins qu'un esprit qui sait produire de pareilles raisons n'est pas un esprit ordinaire.

De là M. de Bonald passe à l'examen d'un autre principe, sur lequel il a élevé toute sa législation, savoir : que la parole a été enseignée à l'homme et qu'il n'a pu l'inventer lui-même.

Il reconnaît trois sortes de paroles : le geste, la parole et l'écriture.

Il fonde son opinion sur des raisons qui paraissent d'un très grand poids :

1° Parce qu'il est nécessaire de penser sa parole avant de parler sa pensée ;

2° Parce que le sourd de naissance qui n’entend pas la parole est muet, preuve que la parole est chose apprise et non inventée ;

3° Parce que si la parole est d'invention humaine, il n'y a plus de vérités nécessaires.

M. de Bonald revient souvent à cette idée, d'où dépend, selon lui, toute la controverse des théistes et des athées, des chrétiens et des philosophes. On peut dire en effet que s'il était prouvé que la parole est révélée et non inventée, on aurait une preuve physique de l'existence de Dieu, et Dieu n'aurait pu donner le verbe à l'homme sans lui donner aussi des règles et des lois. Tout deviendrait positif dans la société, et c'était déjà, ce nous semble, l'opinion de Platon et du philosophe romain : Legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed aeternum quiddam, etc.

Il devenait nécessaire à M. de Bonald de développer son idée, et c'est ce qu'il a fait dans une excellente dissertation qui se trouve au second volume de son ouvrage. On y remarque cette comparaison, que l'on croirait traduite du Phédon ou de la République :

Cette correspondance naturelle et nécessaire des pensées et des mots qui les expriment, et cette nécessité de la parole pour rendre présentes à l'esprit ses propres pensées et les pensées des autres, peuvent être rendues sensibles par une comparaison... dont l'extrême exactitude prouverait seule une analogie parfaite entre les lois de notre être intelligent et celles de notre être physique.

Si je suis dans un lieu obscur, je n'ai pas la vision oculaire, ou la connaissance par la vue de l'existence des corps qui sont près de moi, pas même de mon propre corps ; et sous ce rapport ces êtres sont à mon égard comme s'ils n'étaient pas. Mais si la lumière vient tout à coup à paraître, tous les objets en reçoivent une couleur relative, pour chacun, à la contexture

particulière de sa surface ; chaque corps se produit à mes yeux, je les vois tous ; et je juge les rapports de forme, d'étendue, de distance, que ces corps ont entre eux et avec le mien.

Notre entendement est ce lieu obscur où nous n'apercevons aucune idée, pas même celle de notre propre intelligence, jusqu'à ce que la parole, pénétrant par le sens de l'ouïe ou de la vue, porte la lumière dans les ténèbres et appelle, pour ainsi dire, chaque idée, qui répond comme les étoiles dans Job : Me voilà. Alors seulement nos idées sont exprimées, nous avons la conscience ou la connaissance de nos pensées, et nous pouvons la donner aux autres ; alors seulement nous nous idéons nous-mêmes, nous idéons les autres êtres et les rapports qu'ils ont entre eux et avec nous ; et de même que l'oeil distingue chaque corps à sa couleur, l'esprit distingue chaque idée à son expression.

Trouve-t-on souvent une aussi puissante métaphysique unie à une si vive expression ? Chaque idée, qui répond à la parole comme les étoiles dans Job : me voila, n'est-ce pas là un ordre de pensées bien élevé, un caractère de style bien rare ? J'en appelle à des hommes plus habiles que moi : Qantum eloquentia valeat, pluribus credere potest.

Cependant, nous oserons proposer quelques doutes à l'auteur et soumettre nos observations à ses lumières. Nous reconnaissons, comme lui, le principe de la transmission ou de l'enseignement de la parole. Mais ne pose-t-il pas trop rigoureusement le principe ? En en faisant la seule preuve positive de l'existence de Dieu et des lois fondamentales de la société, ne met-il pas en péril les plus grandes vérités, si l'on vient à lui contester sa preuve unique ? La raison qu'il tire des sourds-muets en faveur de l'enseignement de la parole n'est peut-être pas assez convaincante ; car on peut lui dire : Vous prenez un exemple dans une exception, et vous allez chercher une preuve dans une imperfection de la nature. Supposons un homme sauvage, ayant tous ses sens, mais point encore la parole. Cet homme, pressé par la faim, rencontre dans les forêts un objet propre à la satisfaire ; il pousse un cri de joie en

le voyant ou en le portant à sa bouche. N'est-il pas possible qu'ayant entendu le cri, le son tel quel, il le retienne et le répète ensuite toutes les fois qu'il apercevra le même objet, ou sera pressé du même besoin ? Le cri deviendra le premier mot de son vocabulaire, et ainsi de suite, jusqu'à l'expression des idées purement intellectuelles.

Il est certain que l'idée ne peut sortir de l'entendement sans la parole ; mais on pourrait peut-être admettre que l'homme, avec la permission de Dieu, allume lui-même ce flambeau du verbe, qui doit éclairer son âme ; que le sentiment ou l'idée fait naître d'abord l'expression, et que l'expression à son tour rentre dans l'intelligence, pour y porter la lumière. Si l'auteur disait que pour former une langue de cette sorte il faudrait des millions d'années, et que J.J. Rousseau lui-même a cru que la parole est bien nécessaire pour inventer la parole, nous convenons aussi de la difficulté : mais M. de Bonald ne doit pas oublier qu'il a affaire à des hommes qui nient toutes les traditions et qui disposent à leur gré de l’éternité du monde.

Il y a, d'ailleurs, une objection plus sérieuse. Si la parole est nécessaire à la manifestation de l'idée, et que la parole entre par les sens, l'âme dans une autre vie, dépouillée des organes du corps, n'a donc pas la conscience de ses pensées ? Il n'y aurait plus qu'une ressource, qui serait de dire que Dieu l'éclaire alors de son propre verbe, et qu'elle voit ses idées dans la Divinité : c'est retomber dans le système de Malebranche.

Les esprits profonds aimeront à voir comment M. de Bonald déroule le vaste tableau de l'ordre social ; comment il suit et définit l'administration civile, politique et religieuse. Il prouve évidemment que la religion chrétienne a achevé l'homme, comme le suprême législateur le dit lui-même en expirant :

Tout est consommé.

M. de Bonald donne une singulière élévation et une profondeur immense au christianisme ; il suit les rapports mystiques du Verbe et du Fils, et montre que le véritable Dieu ne pouvait être connu que par la révélation ou l’Incarnation de son Verbe, comme la pensée de l'homme n'a été manifestée

que par la parole ou l’incarnation de la pensée. Hobbes, dans sa Cité chrétienne, avait expliqué le verbe comme l'auteur de la législation : in Testamento Novo graece scripto, Verbum Dei saepe ponitur non pro eo quod loquutus est Deus, sed pro eo quod de Deo et de regno ejus... In hoc autem sensu idem significant logox Qeou.

M. de Bonald distingue essentiellement la constitution de la société domestique, ou l'ordre de famille, de la constitution politique ; rapports qu'on a trop confondus dans ces derniers temps. Dans l'examen de l'ancien ministère public en France, il montre une connaissance approfondie de notre histoire. Il examine le principe de la souveraineté du peuple, que Bossuet avait attaqué dans son cinquième avertissement en réponse à M. Jurieu. « Où tout est indépendant, dit l'évêque de Meaux, il n'y a rien de souverain. » Axiome foudroyant, manière d'argumenter précisément telle que l'exigeaient les ministres protestants, qui se piquaient surtout de raison et de logique. Ils s'étaient plaints d'être écrasés par l'éloquence de Bossuet ; l'orateur s'était aussitôt dépouillé de son éloquence, comme ces guerriers chrétiens qui, s'apercevant au milieu d'un combat que leurs adversaires étaient désarmés, jetaient à l'écart leurs armes, pour ne pas remporter une victoire trop aisée. Bossuet, passant ensuite aux preuves historiques, et montrant que le prétendu pacte social n'a jamais existé, fait voir, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'il y a là autant d'ignorance que de mots ; que si le peuple est souverain, il a le droit incontestable de changer tous les jours sa constitution, etc. Ce grand homme (que M. de Bonald, digne d'être son admirateur, cite avec tant de complaisance) établit aussi l'excellence de la succession au pouvoir suprême. « C'est un bien pour le peuple, dit-il dans le même avertissement, que le gouvernement devienne aisé ; qu'il se perpétue par les mêmes lois qui perpétuent le genre humain, et qu'il aille pour ainsi dire avec la nature. »

M. de Bonald nous reproduit cette forme de bon sens, et quelquefois cette simple grandeur de style. C'est un sujet d'étonnement dont on a peine à revenir, que l'ignorance ou la

mauvaise foi dans laquelle est tombé notre siècle relativement au siècle de Louis XIV. On croit que ces écrivains ont méconnu les principes de l'ordre social, et cependant il n'y a pas de question politique dont Bossuet n'ait parlé, soit dans son Histoire universelle, soit dans sa Politique tirée de l'Ecriture, soit surtout dans ses controverses avec les protestants.

Au reste, si l'on peut faire quelques objections à M. de Bonald sur les deux premiers volumes de son ouvrage, il n'en est pas ainsi du troisième. L'auteur y parle de l’éducation avec une supériorité de lumière, une force de raisonnement, une netteté de vue, dignes des plus grands éloges. C'est véritablement dans les questions particulières de morale ou de politique que M. de Bonald excelle. Il y répand partout une modération féconde, pour employer la belle expression de d'Aguesseau. Je ne doute point que son Traité d'Education n'attire les yeux des hommes d'Etat, comme sa question du divorce fixa l'attention des meilleurs esprits de la France. On reviendra incessamment sur ce troisième volume, qui mérite seul un extrait.

Le style de M. de Bonald pourrait être quelquefois plus harmonieux et moins négligé sa pensée est toujours éclatante et d'un heureux choix ; mais je ne sais si son expression n'est pas quelquefois un peu terne et commune, légers défauts que le travail fera disparaître. On pourrait aussi désirer plus d'ordre dans les matières et plus de clarté dans les idées. Les génies forts et élevés ne compatissent pas assez à la faiblesse de leurs lecteurs ; c'est un abus naturel de la puissance. Quelquefois encore, les distinctions de l'auteur paraissent trop ingénieuses, trop subtiles. Comme Montesquieu, il aime à appuyer une grande vérité sur une petite raison. La définition d'un mot, l'explication d'une étymologie, sont des choses trop curieuses et trop arbitraires pour qu'on puisse les avancer au soutien d'un principe important.

Au reste, on a voulu seulement, par ce peu de mots, sacrifier à la triste coutume qui veut qu'on joigne toujours la critique à l'éloge. À Dieu ne plaise que nous observions misérablement quelque tache dans les écrits d'un homme

aussi supérieur que M. de Bonald ! Comme nous ne sommes point une autorité, nous avons permission d'admirer avec le vulgaire, et nous en profitons amplement pour l'auteur de la Législation primitive.

Heureux les Etats qui possèdent encore des citoyens comme M. de Bonald ; hommes que les injustices de la fortune ne peuvent décourager, qui combattent pour le seul amour du bien, lors même qu'ils n'ont pas l'espérance de vaincre !

L'auteur de cet article ne peut se refuser une image qui lui est fournie par la position dans laquelle il se trouve. Au moment même où il écrit ces derniers mots, il descend un des plus grands fleuves de la France ; sur deux montagnes opposées s'élèvent deux tours en ruines ; au haut de ces tours sont attachées de petites cloches que les montagnards sonnent à notre passage. Ce fleuve, ces montagnes, ces sons, ces monuments gothiques, amusent un moment les yeux des spectateurs ; mais personne ne s'arrête pour aller où la cloche l'invite : ainsi les hommes qui prêchent aujourd'hui morale et religion donnent en vain le signal du haut de leurs ruines à ceux que le torrent du siècle entraîne ; le voyageur s'étonne de la grandeur des débris, de la douceur des bruits qui en sortent, de la majesté des souvenirs qui s'en élèvent, mais il n'interrompt point sa course, et au premier détour du fleuve tout est oublié.

Sur la législation primitive

Décembre 1802.

On peut remarquer dans l'histoire que la plupart des révolutions des peuples civilisés ont été précédées des mêmes opinions, et annoncées par les mêmes écrits : Quid est quod fuit ? ipsum quod futurum est. Quintilien et Elien nous parlent de cet Archiloque qui osa le premier publier l'histoire honteuse de sa conscience à la face de l'univers, et qui florissait en Grèce avant la réforme de Solon. Au rapport d'Eschine, Dracon avait fait un traité de l'éducation, où prenant l'homme à son berceau il le conduisait pas à pas jusqu'à sa tombe. Cela rappelle l'éloquent sophiste dont M. de La Harpe a fait un portrait admirable.

La Cyropédie de Xénophon, une partie de la République de Platon, et les premiers livres de ses Lois, peuvent être aussi regardés comme de beaux traités, plus ou moins propres à former le coeur de la jeunesse. Sénèque et surtout le judicieux Quintilien, placés sur un autre théâtre, plus rapprochés de nos temps, ont laissé d'excellentes leçons aux maîtres et aux disciples. Malheureusement, de tant de bons écrits sur l'éducation nous n'avons emprunté que la partie systématique, et précisément celle qui, tenant aux moeurs des anciens, ne peut s'appliquer à nos moeurs. Cette fatale imitation, que nous avons poussée en tout à l'excès, a causé bien des malheurs : en naturalisant chez nous les dévastations et les assassinats de Sparte et d'Athènes, sans atteindre à la grandeur de ces fameuses cités, nous avons imité ces tyrans qui pour embellir leur patrie y faisaient transporter les ruines et les tombeaux de la Grèce.

Si la fureur de tout détruire n'avait pas été le caractère dominant de ce siècle, qu'avions-nous besoin, cependant, d'aller chercher des systèmes d'éducation dans les débris de

l'antiquité ? N'avions-nous pas les institutions du christianisme ? Cette religion si calomniée (et à qui nous devons toutefois jusqu'à l'art qui nous nourrit), cette religion arracha nos pères aux ténèbres de la barbarie. D'une main, les bénédictins guidaient les premières charrues dans les Gaules ; de l'autre, ils transcrivaient les poèmes d'Homère ; et tandis que les clercs de la vie commune s'occupaient de la collation des anciens manuscrits, les pauvres frères des écoles pieuses enseignaient gratis aux enfants du peuple les premiers rudiments des lettres ; ils obéissaient à ce commandement du livre où tout se trouve : Non des illi potestatem in juventute, et ne despicias cogitatus illius.

Bientôt parut cette société fameuse qui donna le Tasse à l'Italie et Voltaire à la France, et dont, pour ainsi dire, chaque membre fut un homme de lettres distingué. Le jésuite, mathématicien à la Chine, législateur au Paraguay, antiquaire en Egypte, martyr au Canada, était en Europe un maître savant et poli, dont l'urbanité ôtait à la science ce pédantisme qui dégoûte la jeunesse. Voltaire consultait sur ses tragédies les pères Porrée et Brumoy : « On a lu Jules César devant dix jésuites, écrit-il à M. de Cideville ; ils en pensent comme vous. » La rivalité qui s'établit un moment entre Port-Royal et la Société força cette dernière à veiller plus scrupuleusement sur sa morale, et les Lettres provinciales achevèrent de la corriger. Les jésuites étaient des hommes tolérants et doux, qui cherchaient à rendre la religion aimable, par indulgence pour notre faiblesse, et qui s'égarèrent d'abord dans ce charitable dessein : Port-Royal était inflexible et sévère, et, comme le roi-prophète, il semblait vouloir égaler la rigueur de sa pénitence à la hauteur de son génie. Si le poète le plus tendre fut élevé à l'école des Solitaires, le prédicateur le plus austère sortit du sein de la Société. Bossuet et Boileau penchaient pour les premiers : Fénelon et La Fontaine pour la seconde.

« Anacréon se tait devant les jansénistes. »

Port-Royal, sublime à sa naissance, changea et s'altéra tout à coup, comme ces emblèmes antiques qui n'ont que la tête

d'aigle ; les jésuites, au contraire, se soutinrent et se perfectionnèrent jusqu'à leur dernier moment. La destruction de cet ordre a fait un mal irréparable à l'éducation et aux lettres ; on en convient aujourd'hui. Mais, selon la réflexion touchante d'un historien. Quis beneficorum servat memoriam ? aut quis ullam calamitosis deberi putat gratiam ? aut quando fortuna non mutat fidem ?

Ce fut donc sous le siècle de Louis XIV (siècle qui enfanta toutes les grandeurs de la France) que le système de l'éducation pour les deux sexes parvint à son plus haut point de perfection. On se rappelle avec admiration ces temps où l'on vit sortir des écoles chrétiennes Racine, Molière, Montfaucon, Sévigné, La Fayette, Dacier ; ces temps où le chantre d'Antiope donnait des leçons aux épouses des hommes, où les pères Hardouin et Jouvency expliquaient la belle antiquité, tandis que les génies de Port-Royal écrivaient pour des écoliers de sixième, et que le grand Bossuet se chargeait du catéchisme des petits enfants.

Rollin parut bientôt à la tête de l'université ; ce savant homme que l'on prend aujourd'hui pour un pédant de collège plein de ridicules et de préjugés, est pourtant un des premiers écrivains français qui aient parlé d'un philosophe anglais avec éloge : « Je ferai grand usage de deux auteurs modernes (dit-il dans son Traité des Etudes) ; ces auteurs sont M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, et M. Locke, Anglais dont les écrits sur cette matière sont fort estimés, et avec raison. Le dernier a quelques sentiments particuliers que je ne voudrais pas toujours adopter. Je ne sais, d'ailleurs, s'il était bien versé dans la connaissance de la langue grecque et dans l'étude des belles lettres ; il ne paraît pas au moins en faire assez de cas. »

C'est en effet à l'ouvrage de Locke sur l'éducation qu'on peut faire remonter la date de ces opinions systématiques qui tendent à faire de tous les enfants des héros de roman ou de philosophie. L’Emile, où ces opinions sont malheureusement consacrées par un grand talent et quelquefois par une haute éloquence, l’Emile est jugé maintenant comme livre pratique ; sous ce rapport il n'y a pas de livre élémentaire pour l'enfance

qui ne lui soit bien préférable : on s'en est enfin bien aperçu, et une femme célèbre a publié de nos jours sur l'éducation des préceptes beaucoup plus sains et plus utiles. Un homme dont le génie a été mûri par les orages de la révolution achève maintenant de renverser les principes d'une fausse philosophie et de rasseoir l'éducation sur ses bases morales et religieuses. Le troisième volume de la Législation primitive est consacré à cet important sujet : nous avons promis de le faire connaître à nos lecteurs.

M. de Bonald commence par poser en principe que l'homme naît ignorant et faible, mais capable d'apprendre ; « bien différent de la brute, l'homme naît, dit-il, perfectible, et l'animal naît parfait ».

Que faut-il enseigner à l'homme ? Tout ce qui est bon, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à la conservations des êtres.

Et quel est le moyen général de cette conservation ? La société.

Comment la société exprime-t-elle ses rapports ? Elle les exprime par des volontés qui s'appellent lois.

Les lois sont donc des volontés, d'où résultent pour les membres de la société des actions appelées devoirs.

Donc l’éducation proprement dite est l’enseignement des lois et des devoirs de la société.

L'homme sous le rapport religieux et politique appartient à une société domestique et à une société publique. Il y a donc deux systèmes d'éducation, savoir :

L'éducation domestique, qui suit l'enfant dans la maison paternelle ; elle a pour but de former l'homme pour la famille et de l'instruire des éléments de la religion.

L'éducation publique, qui est celle que les enfants reçoivent de l'Etat dans des établissements publics ; son but est de former l'homme pour la société publique et les devoirs religieux et politiques qu'elle commande.

L'éducation, dans son principe, doit être essentiellement religieuse. Ici M. de Bonald combat fortement l'auteur d’Emile. Dire qu'on ne doit donner à l'enfance aucun principe religieux, c'est une des erreurs les plus funestes que jamais ait avancées

la philosophie. L'auteur de la Législation primitive cite l'exemple effrayant de soixante-quinze enfants au-dessous de seize ans, jugés à la police correctionnelle, dans l'espace de cinq mois, pour larcins, vols et atteintes aux moeurs. M. Scipion Bexon, vice-président du tribunal de première instance du département de la Seine, à qui l'on doit la connaissance de ce fait, ajoute, dans son rapport, que plus de la moitié des vols qui ont lieu dans Paris sont commis par des enfants.

« Que des établissements publics, dit M. Necker dans son Cours de morale religieuse, assurent à tous les enfants des instructions élémentaires de morale et de religion. Votre indifférence vous rendrait un jour responsables des égarements que vous seriez forcés de punir ; votre conscience au moins serait effrayée du reproche que pourrait vous adresser un jeune homme traduit devant un tribunal criminel, un jeune homme prêt à subir une condamnation rigoureuse. Que pourriez-vous répondre en effet s'il disait : « Je n'ai jamais été formé à la vertu par aucune leçon ; j'ai été dévoué à des travaux mercenaires ; j'ai été lancé dans le monde avant qu'on eût gravé dans mon coeur ou dans mon souvenir un seul principe de conduite. On a m'a parlé de liberté, d'égalité, jamais de mes devoirs envers les autres, jamais de l'autorité religieuse qui m'aurait soumis à ces devoirs ; on m'a laissé l'enfant de la nature, et l'on veut me juger par des lois que le génie social a composées : ce n'était pas avec une sentence de mort qu'il fallait m'enseigner les obligations de la vie ! » Tel est le langage terrible que pourrait tenir un jeune homme en entendant sa condamnation. »

En parlant d'abord de l'éducation domestique, M. de Bonald veut qu'on rejette toutes ces pratiques anglaises, philosophiques, inventées par l'esprit de système et soutenues par la mode.

« Des vêtements légers, dit-il, la tête découverte, un lit dur, sobriété et exercices, des privations plutôt que des jouissances, en un mot, presque toujours ce qui coûte le moins, est en tout ce qui convient le mieux, et la nature n'emploie ni tant de frais ni tant de soins pour élever ce frêle

édifice qui ne doit durer qu'un instant, et qu'un souffle peut renverser. »

Il conseille ensuite le rétablissement des corporations, « que le gouvernement doit, dit-il, regarder comme l'éducation domestique des enfants du peuple. Ces corporations, où la religion fortifiait par ses pratiques les règlements de l'autorité civile, avaient, entre autres avantages, celui de contenir par le devoir un peu dur des maîtres une jeunesse grossière, que le besoin de vivre soustrait de bonne heure au pouvoir paternel et que son obscurité dérobe au pouvoir politique. »

C'est voir les choses de bien haut et considérer en véritable législateur ce que tant d'écrivains n'ont aperçu qu'en économistes.

L'auteur, passant à l'éducation publique, prouve d'abord, comme Quintilien, l'insuffisance d'une éducation privée, et la nécessité d'une éducation commune. Après avoir parlé des lieux où l'on doit établir les collèges, et fixé le nombre des élèves que chaque collège doit à peu près contenir, il examine la grande question sur les maîtres laissons le parler lui-même :

« Il faut une éducation perpétuelle, universelle, uniforme, et par conséquent un instituteur perpétuel, universel, uniforme : il faut donc un corps, car hors d'un corps il ne peut y avoir ni perpétuité, ni généralité, ni uniformité.

« Ce corps (car il n'en faut qu'un), chargé de l'éducation publique, ne peut pas être un corps purement séculier, car où serait le lien qui en assurerait la perpétuité, et par conséquent l'uniformité ? Serait-ce l'intérêt personnel ? Mais des séculiers auront ou pourront avoir une famille. Ils appartiendront donc plus à leur famille qu'à l'Etat, à leurs enfants plus qu'aux enfants des autres, à leur intérêt personnel plus qu'à l'intérêt public ; car l'amour de soi, dont on veut faire le lien universel, est et sera toujours le mortel ennemi de l'amour des autres. (...)

(...) Si les instituteurs publics sont célibataires, quoique séculiers, ils ne pourront faire corps entre eux, leur agrégation fortuite ne sera qu'une succession continuelle d'individus entrés pour vivre, et sortis pour s'établir ; et quel père de

famille osera confier ses enfants à des célibataires dont une discipline religieuse ne garantira pas les moeurs ? S'ils sont mariés, comment l'Etat pourrait-il assurer à des hommes chargés de famille, animés d'une juste ambition de fortune, et plus capables que d'autres de s'y livrer avec succès, comment pourrait-il leur assurer un établissement qui puisse les détourner d'une spéculation plus lucrative ? Si, par des vues d'économie, on les réunit sous le même toit avec leurs femmes et leurs enfants, la concorde est impossible ; si on leur permet de vivre séparément, les frais sont incalculables. Des hommes instruits ne voudront pas soumettre leur esprit à des règlements devenus routiniers, à des méthodes d'enseignement qui leur paraîtront défectueuses ; des hommes avides et accablés de besoins voudront s'enrichir ; des pères de famille oublieront les soins publics pour les affections domestiques. L'Etat peut être assuré de ne conserver dans les établissements d'éducation que les hommes qui ne seront propres à aucune autre profession, des mauvais sujets ; et l'on peut s'en convaincre aisément en se rappelant que les instruments les plus actifs de nos désordres ont été à Paris cette classe d'instituteurs laïques attachés aux collèges, qui, dans leurs idées classiques, ont vu le forum de Rome à l'assemblée de leurs sections, se sont crus des orateurs chargés des destinées de la république, lorsqu'ils n'étaient que des brouillons bouffis d'orgueil et impatients de sortir de leur état. Il faut donc un corps qui ne puisse se dissoudre ; un corps où des hommes fassent à une règle commune le sacrifice de leurs opinions personnelles, à une richesse commune le sacrifice de leur cupidité personnelle, à la famille commune de l'Etat le sacrifice de leurs familles personnelles. Mais quelle autre force que celle de la religion, quels autres engagements que ceux qu'elle consacre, peuvent lier des hommes à des devoirs aussi austères et leur commander des sacrifices aussi pénibles ! »

La vigoureuse dialectique de ce morceau sera remarquée de tous les lecteurs. M. de Bonald presse l'argument de manière à ne laisser aucun refuge à ses adversaires. On pourrait

seulement lui objecter les universités protestantes ; mais il pourrait répondre que les professeurs de ces universités, bien qu'ils soient mariés, sont cependant des ministres ou des prêtres ; que ces universités sont d'ailleurs des fondations chrétiennes, dont les revenus et les fonds sont indépendants du gouvernement ; qu'après tout, les désordres sont tels dans ces universités que des parents sages craignent souvent d'y envoyer leurs enfants. Tout cela change absolument l'état de la question, et sert même, en dernière analyse, à confirmer le raisonnement de l'auteur.

M. de Bonald, ne s'occupant qu'à poser les principes, néglige de donner des avis particuliers aux maîtres. On les trouve d'ailleurs, ces avis, dans les écrits du bon Rollin. Le seul titre de ces chapitres fait aimer cet excellent homme : prendre de l'autorité sur les enfants ; se faire aimer et craindre ; inconvénients et dangers des châtiments ; parler raison aux enfants, les piquer d'honneur ; faire usage des louanges, des récompenses, des caresses ; rendre l'étude aimable ; accorder du repos et de la récréation aux enfants ; piété, religion, zèle pour le salut des enfants ; c'est sous ce dernier titre qu'on lit ces mots, qui font presque verser des larmes d'attendrissement :

« Qu'est-ce qu'un maître chrétien, chargé de l'éducation de jeunes gens ? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants, qu'il a rachetés de son sang et pour lesquels il a donné sa vie ; en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple : qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères et ses cohéritiers, dont il veut faire autant de rois et de prêtres qui régneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité ; et il les leur a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence. Or, quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres ? (...)

(...)Un bon maître doit s'appliquer ces paroles, que Dieu faisait continuellement retentir aux oreilles de Moïse, le conducteur de son peuple : Portez-les dans votre sein comme

une nourrice a accoutumé de porter son petit enfant ; Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet infantulum. »

Des maîtres M. de Bonald passe aux élèves. Il veut qu'on les occupe principalement de l'étude des langues anciennes, qui ouvrent aux enfants les trésors du passé et promènent leur esprit et leur coeur sur de beaux souvenirs et de grands exemples. Il s'élève contre cette éducation philosophique « qui encombre, dit-il, la mémoire des enfants de vaines nomenclatures de minéraux, de plantes, qui rétrécissent leur intelligence, etc. »

On doit aimer à se rencontrer dans les mêmes sentiments et les mêmes opinions avec un homme tel que M. de Bonald. Nous avons eu le bonheur d'attaquer un des premiers cette dangereuse manie de notre siècle[2722]. Personne peut-être ne sent plus que nous le charme de l'histoire naturelle ; mais quel abus n'en fait-on pas aujourd'hui, et dans la manière dont on l'étudie, et dans les conséquences qu'on veut en tirer ! L'histoire naturelle proprement dite ne peut être, ne doit être qu'une suite de tableaux, comme dans la nature. Buffon avait un souverain mépris pour les classifications, qu'il appelait des échafaudages pour arriver à la science, et non pas la science elle-même[2723]. Indépendamment des autres dangers qu'entraîne l'étude exclusive des sciences, comme elles ont un rapport immédiat avec le vice originel de l'homme, elles nourrissent beaucoup plus l'orgueil que les lettres. « Descartes croyait, dit le savant auteur de sa vie, qu'il était dangereux de s'appliquer trop sérieusement à ces démonstrations superficielles, que l'industrie et l'expérience fournissent moins souvent que le hasard. Sa maxime était[2724] que cette application nous désaccoutume insensiblement de l'usage de notre raison et nous expose à perdre la route que la lumière nous trace[2725]. » Et l'on peut ajouter ces paroles de Locke : « Entêtés de cette folle pensée, que rien n'est au-dessus de notre compréhension[2726]. »

Voulez-vous apprendre l'histoire naturelle aux enfants sans dessécher leur coeur et sans flétrir leur innocence, mettez entre leurs mains le commentaire de la Genèse, par M. de Luc,

ou l'ouvrage cité par Rollin, dans le livre de ses Etudes, intitulé de la Philosophie. Quelle philosophie, et combien peu elle ressemble à la nôtre ! Citons un morceau au hasard :

« Quel architecte a enseigné aux oiseaux à choisir un lieu ferme et à bâtir sur un fondement solide ? Quelle mère tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matières molles et délicates, telles que le duvet et le coton ? Et lorsque ces matières manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité, qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits ?

« Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connaissent point ? Est-ce pour les hommes qui n'y pensent pas ? Est-ce pour des curieux, qui se contentent de les admirer sans remonter jusqu'à vous ? Et n'est-il pas visible que votre dessein a été de nous rappeler à vous par un tel spectacle, de nous rendre sensibles votre providence et votre sagesse infinie, et de nous remplir de confiance en votre bonté, si attentive et si tendre pour des oiseaux, dont une couple ne vaut qu'une obole[2727] ? »

Il n'y a que les Etudes de la Nature de M. Bernardin de Saint-Pierre qui offrent des peintures aussi religieuses et aussi touchantes. La plus belle page de Buffon n'égale peut-être pas la tendre éloquence de ce mouvement chrétien : Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, etc.

Un étranger se trouvait y a quelque temps dans une société où l'on parlait du fils de la maison, enfant de sept ou huit ans, comme d'un prodige. Bientôt on entend un grand bruit, les portes s'ouvrent, et l'on voit paraître le petit docteur, les bras nus, la poitrine découverte, et habillé comme un singe qu'on va montrer à la foire. Il arrivait se roulant d'une jambe sur l'autre, d'un air assuré, regardant avec effronterie, importunant tout le monde de ses questions, et tutoyant également les femmes et les hommes âgés. On le place sur une table, au milieu de l'assemblée en extase ; on l'interroge : « Qu'est ce que l'homme ? lui demande gravement un instituteur. — C'est

un animal mammifère, qui a quatre extrémités, dont deux se terminent en mains. — Y a-t-il d'autres animaux de sa classe ? — Oui : les chauves-souris et les singes. » L'assemblée poussa des cris d'admiration. L'étranger, se tournant vers nous, nous dit brusquement : « Si j'avais un enfant qui sût de pareilles choses, en dépit des larmes de sa mère, je lui donnerais le fouet jusqu'à ce qu'il les eût oubliées. Je me souviens des paroles de votre Henri IV : M'amie, disait-il à sa femme, vous pleurez quand je donne le fouet à notre fils ; mais c'est pour son bien, et la peine que je vous fais à présent vous épargnera un jour bien des peines. »

Ces petits naturalistes, qui ne savent pas un mot de leur religion et de leurs devoirs, sont à quinze ans des personnages insupportables. Déjà hommes, sans être hommes, vous les voyez traîner leur figure pâle et leur corps énervé dans les cercles de Paris, décidant de tout en maîtres, ayant une opinion en morale et en politique, prononçant sur ce qui est bon ou mauvais, jugeant de la beauté des femmes, de la bonté des livres, du jeu des acteurs, de la danse des danseurs, et se regardant danser eux-mêmes avec admiration, se piquant d'être déjà blasés sur leurs succès, et, pour comble de ridicule et d'horreur, ayant quelquefois recours au suicide.

Ah ! ce ne sont pas là ces enfants d’autrefois, que leurs parents envoyaient chercher tous les jeudis au collège. Ils arrivaient avec des habits simples et modestement fermés. Ils s'avançaient timidement au milieu du cercle de la famille, rougissant quand on leur parlait, baissant les yeux, saluant d'un air gauche et embarrassé, mais empruntant des grâces de leur simplicité même et de leur innocence, et cependant le coeur de ces pauvres enfants bondissait de joie. Quelles délices pour eux qu'une journée passée ainsi sous le toit paternel, au milieu des complaisances des domestiques, des embrassements des soeurs et des dons secrets de la mère ! Si on les interrogeait sur leurs études, ils ne répondaient pas que l'homme est un animal mammifère, placé entre les chauves-souris et les singes, car ils ignoraient ces importantes vérités ; mais ils répétaient ce qu'ils avaient appris dans Bossuet ou

dans Fénelon, que Dieu a créé l'homme pour l'aimer et le servir ; qu'il a une âme immortelle ; qu'il sera puni ou récompensé dans une autre vie, selon ses mauvaises ou bonnes actions ; que les enfants doivent être respectueux envers leurs père et mère ; enfin toutes ces vérités du catéchisme qui font pitié à la philosophie. Ils appuyaient cette histoire naturelle de l'homme de quelques passages fameux, en vers grecs ou latins, empruntés d'Homère ou de Virgile ; et ces belles citations du génie de l'antiquité se mariaient assez bien aux génies non moins antiques de l'auteur de Télémaque et de celui de l'Histoire universelle.

Mais il est temps de passer au résumé général de la Législation primitive ; tels sont les principes que M. de Bonald a posés :

Il y a un Etre-Suprême ou une cause générale.

Cet Etre-Suprême est Dieu. Son existence est surtout prouvée par la parole, que l'homme n'a pas pu trouver, et qui lui a été enseignée.

La cause générale, ou Dieu, a produit un effet également général dans le monde : c'est l'homme.

Ces deux termes, cause et effet, Dieu et l'homme, ont un terme moyen nécessaire, sans quoi il n'y aurait point de rapports entre eux.

Ce terme moyen nécessaire doit se proportionner à la perfection de la cause et à l'imperfection de l'effet.

Quel est ce terme moyen ? où était-il ? « C'était là, dit l'auteur, la grande énigme de l'univers. »

Il était annoncé à un peuple ; il devait être connu d'un autre.

Il est venu au terme marqué. Avant lui les véritables rapports de l'homme avec Dieu n'étaient point connus, parce que les êtres ne sont point connus par eux-mêmes, qu'ils ne le sont que par leurs rapports, et que tout terme moyen ou tout rapport manquait entre l'homme et Dieu.

Ainsi il y aura véritable connaissance de Dieu et de l'homme partout où le médiateur sera connu, et ignorance de Dieu et de l'homme partout où le médiateur sera inconnu.

Là où il y a connaissance de Dieu et de l'homme, et de leur

rapport naturel, il y a nécessairement de bonnes lois, puisque les lois sont l'expression des rapports naturels : donc la civilisation suivra la connaissance du médiateur, et la barbarie l'ignorance du médiateur.

Donc il y a eu civilisation commencée chez les Juifs et civilisation consommée chez les chrétiens. Les peuples païens ont été des barbares.

Il faut entendre le mot barbare dans le sens de l'auteur. Les arts pour lui ne constituent pas un peuple civilisée mais un peuple policé.

Il n'attache le mot de civilisation qu'aux lois morales et politiques. On sent que tout ceci, bien que supérieurement enchaîné, est sujet à de grandes objections. On aura toujours un peu de peine à admettre qu'un Turc d'aujourd'hui est plus civilisé qu'un Athénien d'autrefois parce qu'il a une connaissance confuse du médiateur. Les systèmes exclusifs qui mènent à de grandes choses et à de grandes découvertes ont inévitablement des dangers et des parties faibles.

Les trois termes primitifs étant établis, M. de Bonald les applique au mode social ou moral, parce que ces trois termes renferment en effet l'ordre de l'univers. La cause, le moyen et l’effet deviennent alors pour la société le pouvoir, le ministre et le sujet.

La société est religieuse ou politique, domestique ou publique.

L'état purement domestique de la société religieuse s'appelle religion naturelle.

L'état purement domestique de la société politique s'appelle famille.

L'accomplissement de la société religieuse a été de faire passer le genre humain au déisme ou à la religion nationale des Juifs, et de là à la religion générale des chrétiens.

Le perfectionnement de la société politique en Europe a été de faire passer les hommes de l'état domestique à l'état public et fixe des peuples civilisés qui composent la chrétienté.

Le lecteur doit s'apercevoir ici qu'il a quitté la partie systématique de l'ouvrage de M. de Bonald, et qu'il entre dans

une série de principes les plus féconds et les plus nouveaux.

Dans tous les modes particuliers de la société, le pouvoir veut la société, c'est-à-dire sa conservation : le ministre agit, en exécution de la volonté du pouvoir. Le sujet est l'objet de la volonté du pouvoir et le terme de l'action des ministres.

Le pouvoir veut ; il doit être un : les ministres agissent, ils doivent être plusieurs.

Ainsi M. de Bonald arrive à la base fondamentale de son système politique ; base qu'il a été chercher, comme on le voit, jusque dans le sein de Dieu. La monarchie, selon lui, ou l'unité du pouvoir, est le seul gouvernement qui dérive de l'essence des choses et de la souveraineté du Tout-Puissant sur la nature. Toute forme politique qui s'en éloigne ramène plus ou moins l'homme à l'enfance des peuples, ou la barbarie de la société.

Dans le livre second de son ouvrage, M. de Bonald montre l'application aux états particuliers de la société. Il établit pour la famille, ou la société domestique, les divers rapports entre les maîtres et les domestiques, entre les pères et les enfants. Dans la société publique, il déclare que le pouvoir public doit être, comme le pouvoir domestique, commis à Dieu seul et indépendant des hommes, c'est-à-dire qu'il doit être un, masculin, propriétaire, perpétuel ; car, sans unité, sans masculinité, sans propriété, sans perpétuité, il n'y a pas de véritable indépendance. Les attributions du pouvoir, l'état de paix et de guerre, le code des lois, sont examinés par l'auteur. D'accord avec son titre, il se renferme pour tout cela dans les éléments de la législation. Il a senti la nécessité de rappeler les notions les plus simples, lorsque tous les principes ont été bouleversés dans la société.

Dans le traité du ministère public, qui suit les deux livres de principes, l'auteur cherche à prouver par l'histoire des temps modernes, et surtout par celle de France, la vérité des principes qu'il a avancés.

La religion chrétienne, : en paraissant au monde, dit-il, appela à son berceau des bergers et des rois ; et leurs hommages, les premiers qu'elle ait reçus, annoncèrent à

l'univers qu'elle venait régler les familles et les Etats, l'homme privé et l'homme public.

Le combat s'engage entre l'idolâtrie et le christianisme ; il fut sanglant. La religion perd ses plus généreux athlètes, mais elle triomphe. Jusque alors renfermée dans la famille ou la société domestique, elle passe dans l'Etat ; elle devient propriétaire. Aux petites églises d'Ephèse et de Thessalonique succèdent les grandes églises des Gaules et de la Germanie. L'état politique se forme avec l'état religieux, ou plutôt est constitué naturellement par lui. Les grandes monarchies de l'Europe se forment avec les grandes églises : l'Eglise a son chef, ses ministres, ses fidèles ; l'Etat, son chef, ses ministres, ses féaux ou sujets. Division de juridiction, hiérarchie dans les fonctions, nature des propriétés, tout, jusqu'aux dénominations, devient peu à peu semblable dans le ministère religieux et le ministère politique. L'Eglise est divisée en métropoles, diocèses, etc., l'Etat, en gouvernements ou duchés, districts ou comtés, etc. L'Eglise a ses ordres religieux, chargés de l'éducation et du dépôt des sciences ; l'Etat a ses ordres militaires, voués à la défense de la religion : partout l'Etat s'élève avec l'Eglise, le donjon à coté du clocher, le seigneur ou le magistrat à côté du prêtre ; le noble ou le défenseur de l'Etat vit à la campagne ; le religieux habite les déserts. Bientôt le premier ordre s'altère, et s'altère à la fois dans l'ordre politique et religieux. Le noble vient habiter les villes, qui s'agrandissent ; le prêtre quitte en même temps la solitude. Les propriétés se dénaturent ; les invasions des Normands, les changements des races régnantes, les croisades, les guerres des rois contre les vassaux font passer dans les mains du clergé un grand nombre de fiefs, propriété naturelle et exclusive de l'ordre politique ; et dans les mains des nobles, des dîmes ecclésiastiques, propriété naturelle et exclusive de l'ordre clérical : les devoirs suivirent naturellement les propriétés auxquelles ils étaient attachés. Le noble nomma des bénéfices et quelquefois les rendit héréditaires dans sa famille. Le prêtre institua des juges et leva des soldats, ou même jugea et combattit lui-même, et l'esprit

de chaque ordre fut altéré en même temps que les propriétés furent confondues.

Enfin l'époque de la grande révolution religieuse arrive : elle est d'abord préparée dans l'Eglise par l'imprudente institution des ordres mendiants, que la cour de Rome crut devoir opposer au clergé riche et corrompu, mais ces corps deviennent bientôt en France, chez une nation élégante et spirituelle, l'objet des sarcasmes des savants[2728]. En même temps que Rome avait établi ses milices, l'Etat avait fondé les siennes. Les Croisades, les usurpations de la couronne ayant appauvri l'ordre des nobles, il fallut avoir recours pour la défense de l'Etat aux troupes soldées. La force militaire, sous Charles VII, passe au peuple armé ou aux troupes soldées ; la force judiciaire, sous François Ier, passe au peuple lettré, par la vénalité des offices judiciaires. La réformation dans l'Eglise vient concourir avec les innovations dans l'Etat. Les simples citoyens avaient pris la place des magistrats, constitués dans les fonctions politiques ; les simples fidèles usurpèrent sur les prêtres les fonctions religieuses. Luther attenta au sacerdoce public. Calvin le remplaça dans la famille. Le popularisme entra dans l'Etat, et le presbytérianisme dans l'Eglise. Le ministère public passa au peuple, en attendant qu'il s'arrogeât le souverain pouvoir, et alors furent proclamés les deux dogmes parallèles et correspondants de la démocratie religieuse et de la démocratie politique : l'un, que l'autorité religieuse est dans le corps des fidèles, l'autre que la souveraineté politique est dans l'assemblée des citoyens.

Avec le changement dans les principes vient le changement dans les moeurs. Les nobles abandonnent les belles fonctions de juges, pour embrasser uniquement le métier des armes. La licence militaire vient relâcher les noeuds de la morale ; les femmes influent sur le ministère public ; le luxe s'introduit à la cour et dans les villes ; un peuple de citadins remplace une nation agricole ; au défaut de considération on veut obtenir des titres ; la noblesse est vendue en même temps que les biens de l'Eglise sont mis à l'encan ; les grands noms s'éteignent ; les premières familles de l'Etat tombent dans la

pauvreté ; le clergé perd son autorité et sa considération ; enfin, le philosophisme, sortant du fond de ce chaos religieux et politique, achève de renverser la monarchie ébranlée.

Ce morceau, très remarquable, est tiré de la Théorie du Pouvoir politique et religieux, ouvrage supprimé par le Directoire, et dont il n'est échappé qu'un très petit nombre d'exemplaires. Il serait à désirer qu'on donnât un résumé de ce livre important, supérieur même à la Législation primitive, et dont celui-ci n'est, pour ainsi dire, qu'un extrait. On saurait alors d'où sortent toutes ces idées si neuves en politique, et que des écrivains mettent aujourd'hui en avant, sans indiquer la source où ils les ont puisées.

Au reste, nous avons trouvé partout (et nous nous en faisons gloire), dans l'ouvrage de M. de Bonald la confirmation des principes littéraires et religieux que nous avons énoncés dans le *Génie du Christianisme*. Il va même plus loin que nous à quelques égards ; car nous ne nous sentons pas assez d'autorité pour oser dire, comme lui, qu'il faut prendre aujourd'hui les plus grandes précautions pour n'être pas ridicule en parlant de la mythologie. Nous croyons qu'un heureux génie peut encore tirer bien des trésors de cette mine féconde ; mais nous pensons aussi, et nous avons peut-être été le premier à l'avancer, qu'il y a plus de ressource pour la poésie dramatique dans la religion chrétienne que dans la religion des anciens ; que les merveilles sans nombre qui résultent nécessairement pour le poète de la lutte des passions et d'une religion chaste et inflexible peuvent compenser amplement la perte des beautés mythologiques. Quand nous n'aurions fait naître qu'un doute sur cette importante question littéraire, sur cette question, décidée en faveur de la fable par les plus grandes autorités, ne serait-ce pas avoir obtenu une espèce de victoire[2729] ?

M. de Bonald s'élève aussi contre ces esprits timides qui par respect pour la religion laisseraient volontiers la religion périr. Il s'exprime presque dans les mêmes termes que nous :

Lorsqu'on méconnaît d'un bout de l'Europe à l'autre ces vérités nécessaires à l'ordre social... serait-il besoin de se

justifier devant des esprits timides et des âmes timorées d'oser soulever un coin du voile qui dérobe ces vérités aux regards inattentifs ? et y aurait-il des chrétiens d'une foi assez faible pour penser qu'elles seront moins respectées à mesure qu'elles seront plus connues ?

Au milieu des violentes critiques qui nous ont assailli dès nos premiers pas dans la littérature, nous avouerons qu'il est extrêmement flatteur et consolant pour nous de voir aujourd'hui notre faible travail sanctionné par une opinion aussi grave que celle de M. de Bonald. Cependant, nous prendrons la liberté de lui dire que dans l'ingénieuse comparaison qu'il fait de son ouvrage au nôtre il prouve qu'il sait se servir mieux que nous des armes de l'imagination, et que s'il ne les emploie pas plus souvent, c'est qu'il les dédaigne. Il est, quoi qu'il en puisse dire, le savant architecte du temple dont nous ne sommes que l'inhabile décorateur.

On doit beaucoup regretter que M. de Bonald n'ait pas eu le temps ni la fortune nécessaire pour ne faire qu'un seul ouvrage de sa Théorie du Pouvoir, de son Divorce[2730], de sa Législation primitive, et de ses divers traités de politique. Mais la Providence, qui dispose de nous, a marqué d'autres devoirs à M. de Bonald : elle a demandé à son coeur le sacrifice de son génie. Cet homme rare et modeste consacre aujourd'hui ses moments à une famille malheureuse, et les soucis paternels lui font oublier les soins de la gloire. On fera de lui l'éloge que l'Ecriture fait des patriarches : Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes, pacificantes in domibus suis.

Le génie de M. de Bonald nous semble encore plus profond qu'il n'est haut ; il creuse plus qu'il ne s'élève. Son esprit nous paraît à la fois solide et fin ; son imagination n'est pas toujours, comme les imaginations éminemment poétiques, portée par un sentiment vif ou une grande image, mais aussi elle est spirituelle, ingénieuse, ce qui fait qu'elle a plus de calme que de mouvement, plus de lumière que de chaleur. Quant aux sentiments de M. de Bonald, ils respirent partout cet honneur français, cette probité, qui font le caractère dominant des écrivains du siècle de Louis XIV. On sent que ces écrivains ont

découvert la vérité, moins encore par la force de leur esprit que par la droiture de leur coeur.

On a si rarement de pareils hommes et de pareils ouvrages à annoncer au public, qu'on nous pardonnera la longueur de cet extrait. Quand les clartés qui brillent encore sur notre horizon littéraire se cachent ou s'éteignent par degrés, on arrête complaisamment ses regards sur une nouvelle lumière qui se lève. Tous ces hommes vieillis glorieusement dans les lettres, ces écrivains depuis longtemps connus, auxquels nous succéderons, mais que nous ne remplacerons pas, ont vu des jours plus heureux. Ils ont vécu avec Buffon, Montesquieu et Voltaire ; Voltaire avait connu Boileau ; Boileau avait vu mourir le vieux Corneille ; et Corneille enfant avait peut-être entendu les derniers accents de Malherbe. Cette belle chaîne du génie français s'est brisée. La révolution a creusé un abîme qui a séparé à jamais l'avenir et le passé. Une génération moyenne ne s'est point formée entre les écrivains qui finissent et les écrivains qui commencent. Un seul homme pourtant tient encore le fil de l'antique tradition, et s'élève dans cet intervalle désert. On reconnaîtra sans peine celui que l'amitié n'ose nommer, mais que l'auteur célèbre, oracle du goût et de la critique, a déjà désigné pour son successeur. Toutefois, si les écrivains de l'âge nouveau, dispersés par la tempête, n'ont pu s'instruire auprès des anciennes autorités, s'ils ont été obligés de tirer tout d'eux-mêmes, la solitude et l'adversité ne sont-elles pas aussi de grandes écoles ? Compagnons des mêmes infortunes, amis avant d'être auteurs, puissent-ils ne voir jamais renaître parmi eux ces honteuses jalousies qui ont trop souvent déshonoré un art noble et consolateur ! Ils ont encore besoin d'union et de courage : les lettres seront longtemps orageuses. Elles ont produit la révolution, et elles seront le dernier asile des haines révolutionnaires. Un demi-siècle suffira à peine pour calmer tant de vanités compromises, tant d'amours-propres blessés. Qui peut donc espérer de voir des jours plus sereins pour les Muses ? La vie est trop courte ; elle ressemble à ces carrières où l'on célébrait les jeux funèbres chez les anciens, et au bout desquelles apparaissait un

tombeau.

Eshcezugon auon oson, etc.

« De ce côté, dit Nestor à Antiloque, s'élève de terre le tronc dépouillé d'un chêne ; deux pierres le soutiennent dans un chemin étroit ; c'est une tombe antique et la borne marquée à votre course. »

Sur le Printemps d'un Proscrit, poème par M. J. Michaud

Janvier 1803.

Voltaire a dit : « Ou chantez vos plaisirs, ou laissez vos chansons. » Ne pourrait-on pas dire avec autant de vérité : « Ou chantez vos malheurs, ou laissez vos chansons ? »

Condamné à mort pendant les jours de la terreur, obligé de fuir une seconde fois après le 18 fructidor, l'auteur du Printemps d'un Proscrit est reçu par des coeurs hospitaliers dans les montagnes du Jura, et trouve dans le tableau de la nature à la fois de quoi consoler et nourrir ses regrets.

Lorsque la main de la Providence nous éloigne du commerce des hommes, nos yeux moins distraits se fixent sur le spectacle de la création, et nous y découvrons des merveilles que nous n'aurions jamais soupçonnées. Du fond de la solitude on contemple les tempêtes du monde, comme un homme jeté sur une île déserte se plaît, par une secrète mélancolie, à voir les flots se briser sur les côtes où il fit naufrage. Après la perte de nos amis, si nous ne succombons pas à la douleur, notre coeur se replie sur lui-même ; il forme le projet de se détacher de tout autre sentiment et de vivre uniquement avec ses souvenirs. Nous sommes alors moins propres à la société, mais notre sensibilité se développe aussi davantage. Que celui qui est abattu par le chagrin s'enfonce dans l'épaisseur des forêts ; qu'il erre sous leur voûte mobile ; qu'il gravisse la montagne d'où l'on découvre des pays immenses ou le soleil se levant sur les mers ; sa douleur ne tiendra point contre un tel spectacle, non qu'il oublie ceux qu'il aima (car alors qui ne craindrait d'être consolé ?), mais le souvenir de ses amis se confondra avec le calme des bois et des cieux ; il gardera sa douceur, et ne perdra que son amertume : heureux ceux qui aiment la

nature ; ils la trouveront, et ne trouveront qu'elle, au jour de l'adversité[2731].

Ces réflexions nous ont été fournies par l'ouvrage aimable que nous annonçons. Ce n'est point un poète qui cherche seulement la pompe et la perfection de l'art ; c'est un infortuné qui s'entretient avec lui-même, et qui touche la lyre pour rendre l'expression de sa douleur plus harmonieuse ; c'est un proscrit qui dit à son livre, comme Ovide au sien :

« Mon livre, vous irez à Rome, et vous irez à Rome sans moi !... Hélas ! que n'est-il permis à votre maître d'y aller lui-même ! Partez, mais sans appareil, comme il convient au livre d'un poète exilé. »

L'ouvrage, divisé en trois chants, s'ouvre par une description des premiers beaux jours de l'année. L'auteur compare la tranquillité des campagnes à la terreur qui régnait alors dans les villes ; il peint le laboureur donnant asile à des proscrits :

(...)

Dans cet âge de fer, ami des malheureux,
Il pleure sur leurs maux, console leur misère,
Et comme à ses enfants leur ouvre sa chaumière.
Les bois qu'il a plantés, sous leurs rameaux discrets,
Dérobent aux méchants les heureux qu'il a faits.
Le pâle fugitif y cache ses alarmes,
Et loin des factions, loin du fracas des armes,
Pleure en paix sur les maux de l'Etat ébranlé.

La religion, persécutée dans les villes, trouve à son tour un asile dans les forêts, bien qu'elle y ait aussi perdu ses autels et ses temples.

Quelquefois le hameau, que rassemble un saint zèle,
Au Dieu dont il chérit la bonté paternelle
Vient, au milieu des nuits, offrir, au lieu d'encens,
Les voeux de l'innocence et les fleurs du printemps.
L'écho redit aux bois leur timide prière.
Hélas ! qu'est devenu l'antique presbytère,
Cette croix, ce clocher élancé dans les cieux,
Et du temple sacré l'airain religieux,
Et le saint du hameau dont le vitrau gothique

Montrait l'éclat pieux et l'image rustique ?
Ces murs, où de Dieu même on proclamait les lois,
D'un pasteur révéré n'entendent plus la voix.

Ces vers sont naturels et faciles. Quant aux sentiments du poète, ils sont doux et pieux, et se mêlent bien aux objets dont il compose le fond de son tableau. Nos églises donnent à nos hameaux et à nos villes un caractère singulièrement moral. Les yeux du voyageur viennent d'abord s'attacher sur la flèche religieuse de nos clochers, dont l'aspect réveille dans son sein une foule de sentiments et de souvenirs. C'est la pyramide funèbre autour de laquelle dorment les aïeux ; mais c'est aussi le monument de joie où la cloche annonce la vie du fidèle. C'est là que les époux s'unissent ; c'est là que les chrétiens se prosternent au pied des autels : le faible pour prier le Dieu de force, le coupable pour implorer le Dieu de miséricorde, l'innocent pour chanter le Dieu de bonté. Un paysage paraît-il nu, triste et désert, placez-y un clocher champêtre, à l'instant tout va s'animer, les douces idées de pasteur et de troupeau, d'asile pour le voyageur, d'aumône pour le pèlerin, d'hospitalité et de fraternité chrétienne, vont naître de toutes parts.

Un curé de campagne frappé d'une loi de mort, ne voulant pas abandonner son troupeau, et allant la nuit consoler le laboureur, était un tableau qui devait naturellement s'offrir à un poète proscrit :

Il erre au sein des bois : ô nuit silencieuse !
Prête ton ombre amie à sa course pieuse.
S'il doit souffrir encore, ô Dieu ! sois son appui ;
C'est la voix du hameau qui t'implore pour lui.
Et vous, qu'anime encore une rage cruelle,
Pardonnez aux vertus dont il est le modèle.
Au cachot échappé, vingt fois chargé de fers,
Il prêche le pardon des maux qu'il a soufferts
Et chez l'infortuné, qui se plaît à l'entendre,
Il va sécher les pleurs que vous faites répandre.
En fuyant à travers ces fertiles vallons,
Pauvre et sans espérance, il bénit les sillons ;

Seul au courroux céleste il s'offre pour victime,
Et dans ce siècle impie, où règne en paix le crime,
Lorsqu'un destin cruel nous condamne à souffrir,
Il nous apprend à vivre et nous aide à mourir.

Il nous semble que ces vers sont pleins de simplicité et d'onction. Nous sommes-nous donc beaucoup trompé lorsque nous avons soutenu que la religion est favorable à la poésie, et qu'en la repoussant on se prive d'un des plus grands moyens de remuer les coeurs ?

L'auteur, caché dans son désert, se rappelle les amis qu'il ne verra plus :

Oh ! que ne puis-je voir dans mon humble retraite
Du poète romain l'immortel interprète !
C'est lui qui m'inspira le goût si pur des champs,
Aux spectacles que j'aime il consacra ses chants ;
Mariant son génie à celui de Virgile,
Il s'éleva semblable à la vigne fertile
Qui s'unit à l'ormeau devenu son appui,
Suit les mêmes penchants et s'élève avec lui.
Il n'est plus avec nous, et sa muse exilée
Erre sur d'autres bords, plaintive et désolée[2732].
(...)
O chantre du malheur, je ne t'entendrai plus !
Et vous dont j'admirais les talents, les vertus,
Près de vous, aux leçons de l'austère sagesse,
Je perds l'espoir heureux de former ma jeunesse :
Fontanes, dont la voix consola les tombeaux ;
Saint-Lambert, qui chantas les vertus des hameaux,
Morellet, dont la plume, éloquente et hardie,
Plaida pour le malheur devant la tyrannie ;
Suard, qui réunis, émule d'Addison,
Le savoir à l'esprit, la grâce à la raison ;
La Harpe, qui du goût proclamas les oracles ;
Sicard, dont les travaux sont presque des miracles ;
Jussieu, Laplace, et toi, vertueux Daubenton,
Qui m'appris des secrets inconnus à Buffon ;
Je ne vous verrai plus !

Ces regrets sont touchants, et les éloges que l'auteur donne ici à ses amis ont le mérite bien rare d'être d'accord avec l'opinion publique : d'ailleurs, tout cela nous semble dans le goût de l'antiquité. N'est-ce pas ainsi que le poète latin que nous avons déjà cité s'adresse aux amis qu'il a laissés à Rome ? « Il y a, dit Ovide, dans le pays natal je ne sais quoi de doux qui nous appelle, qui nous charme et ne nous permet pas de l'oublier... Vous espérez, cher Rufin, que les chagrins qui me tuent céderont aux consolations que vous m'envoyez dans mon exil : commencez donc, ô mes amis ! à être moins aimables, afin qu'on puisse vivre sans vous avec moins de peine. »

Hélas ! en lisant le nom de M. de La Harpe dans les vers de M. Michaud, qui ne se sentirait attendri ! À peine avons-nous retrouvé les personnes qui nous sont chères, qu'il faut encore, et pour toujours, nous séparer d'elles ! Nul ne comprend mieux que nous toute l'étendue du malheur qui menace en ce moment les lettres et la religion. Nous avons vu M. de La Harpe abattu, comme Ezéchias, sous la main de Dieu ; il n'y a qu'une foi vive et une sainte espérance qui puissent donner une résignation aussi parfaite, un courage aussi grand, des pensées aussi hautes et aussi touchantes, au milieu des douleurs d'une lente agonie et des épreuves de la mort.

Les poètes aiment à peindre les malheurs de l'exil, si féconds en sentiments tendres et tristes. Ils ont chanté Patrocle réfugié aux foyers d'Achille, Cadmus abandonnant les murs de Sidon, Tydée retiré chez Adraste, et Teucer trouvant un abri dans l'île de Vénus. Le choeur dans Iphigénie en Tauride voudrait pouvoir traverser les airs : « J'arrêterais mon vol sur la maison paternelle ; je reverrais ces lieux, si chers à mon souvenir, où, sous les yeux d'une mère, je célébrais un innocent hymen. » Eh ! qui ne connaît le dulces moriens reminiscitur Argos ? Qui ne se rappelle Ulysse errant loin de sa patrie, et désirant pour tout bonheur d'apercevoir seulement la fumée de son palais ? Mercure le trouve assis tristement sur le rivage de l'île de Calypso : il regardait, en versant des pleurs, cette mer éternellement agitée (irrequietum),

Ponton ep atrugeton dercesceto dacrua leibwn.

Vers admirable, que Virgile a traduit en l'appliquant aux Troyennes exilées.

... Cunctaeque profondum
Pontum adspectabant flentes.

Ce flentes rejeté à la fin de la phrase est bien beau. Ossian a peint avec des couleurs différentes, mais qui ont aussi beaucoup de charmes, une jeune femme morte loin de son pays, dans une terre étrangère.

« There lovely Moïna is often seen when the sunbeam darts on the rock, and all around is dark. There she is seen, Malvina, but not like the daughters of the hill. Her robes are from the stranger's land ; and she is still alone. »

« Quand un rayon du soleil frappe le rocher, et que tout est obscur alentour, c'est là (au tombeau de Carthon et de Clessamor) qu'on voit souvent l'ombre de la charmante Moïna ; on l'y voit souvent, ô Malvina ! mais non telle que les filles de la colline. Ses vêtements sont du pays de l'étranger, et elle est encore solitaire. »

On devine, par la douceur des plaintes de l'auteur du poème du Printemps, qu'il avait ce mal du pays, ce mal qui attaque surtout les Français loin de leur patrie. Monime, au milieu des barbares. ne pouvait oublier le doux sein de la Grèce. Les médecins ont appelé cette tristesse de l'âme nostalgie, de deux mots grecs nostox, retour, et algox, douleur, parce qu'on ne peut la guérir qu'en retournant aux foyers paternels. Eh ! comment M. Michaud, qui sait faire soupirer sa lyre, n'eût-il pas mis de la sensibilité dans un sujet que Gresset lui-même n'a pu chanter sans s'attendrir ! Dans son ode sur l'Amour de la Patrie on trouve cette strophe touchante :

Ah ! dans sa course déplorée,
S'il succombe au dernier sommeil,
Sans revoir la douce contrée
Où brilla son premier soleil,
Là son dernier soupir s'adresse,
Là. son expirante tendresse
Veut que ses os soient ramenés :

D'une région étrangère
La terre serait moins légère
À ses mânes abandonnés !

Au milieu des douces consolations que la retraite fournit à notre poète exilé, il s'écrie :

O beaux jours du printemps ! ô vallons enchantés !
Quel chef-d'oeuvre des arts égale vos beautés ?
Tout Voltaire vaut-il un rayon de l'aurore
Ou la moindre des fleurs que Zéphyr fait éclore ?

Mais Voltaire (dont nous détestons d'ailleurs les impiétés tout autant que M. Michaud) n'exprime-t-il pas quelquefois des sentiments aimables[2733] ? N'a-t-il pas connu jusqu'à ces doux regrets de la patrie ? « Je vous écris à côté d'un poêle, dit-il à Mme Denis, la tête pesante et le coeur triste en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière. »

On dit qu'un Français obligé de fuir pendant la terreur avait acheté de quelques deniers une barque sur le Rhin. Il s'y était logé avec sa femme et ses deux enfants. N'ayant point d'argent, il n'y avait point pour lui d'hospitalité. Quand on le chassait d'un rivage, il passait sans se plaindre à l'autre bord ; souvent, poursuivi sur les deux rives, il était obligé de jeter l'ancre au milieu du fleuve. Il pêchait pour nourrir sa famille, mais les hommes lui disputaient encore les secours de la Providence et lui enviaient quelques petits poissons qu'avaient mangés ses enfants. La nuit il cueillait des herbes sèches pour faire un peu de feu, et sa femme demeurait dans de mortelles angoisses jusqu'à son retour. Cette famille, à qui l'on ne pouvait reprocher que ses malheurs, n'avait pas sur le vaste globe un seul coin de terre où elle osât reposer sa tête. Obligée de se faire sauvage entre quatre grandes nations civilisées, toute sa consolation était qu'en errant dans le voisinage de la France, elle pouvait quelquefois respirer un air qui avait passé sur son pays[2734].

M. Michaud errait ainsi sur les montagnes d'où il pouvait du moins découvrir la cime des arbres de la patrie. Mais comment

passer le temps sur un sol étranger ? comment occuper ses journées ? N'est-il pas tout naturel alors d'aller visiter ces tombeaux champêtres où, pleines de joie, des âmes chrétiennes ont terminé leur exil ? C'est ce que fait l'auteur du poème du Printemps ; et, grâce à la saison qu'il a choisie, l'asile de la mort est un beau champ couvert de fleurs.

Sous ces débris couverts d'une mousse légère,
Sous cet antique ormeau dont l'abri solitaire
Répand sur l'horizon un deuil religieux,
Reposent du hameau les rustiques aïeux.
Bravant les vains mépris de la foule insensée,
Jamais l'ambition ne troubla leur pensée.
Peut-être en ce cercueil, d'humbles fleurs entouré,
Dort un fils d'Apollon, d'Apollon ignoré
Un héros dont le bras eût fixé la victoire,
Qui n'a point su combattre et qui mourut sans gloire ;
Un Cromwell, un Sylla, du hameau dédaigné,
Qui respecta les lois et qui n'a point régné.
Ainsi la fleur qui naît sur les monts solitaires
Ne montre qu'au désert ses couleurs passagères ;
Et l'or, roi des métaux, cache en des souterrains
Son éclat trop funeste au repos des humains.

Peut-être l'auteur eut-il mieux fait de se rapprocher davantage du poète anglais qu'il imite. Il a substitué l'image de l'or enfoui dans les entrailles de la terre à celle de la perle cachée dans le sein des mers ; la fleur qui ne montre qu'au désert ses couleurs passagères n'est peut-être pas exactement la fleur qui est née pour rougir sans être vue (is born to blush unseen[2735]).

Full many a gem of purest ray serene,
The dark unfathom'd caves of ocean bear ;
Full many a flower is born to blush unseen,
And waste its sweetness in the desert air.

Nous avions essayé autrefois de rendre ainsi ces quatre vers, qu'on doit juger avec indulgence, car nous ne sommes pas poète :

Ainsi brille la perle au fond des vastes mers ;

Ainsi passent aux champs des roses solitaires
Qu'on ne voit point rougir, et qui, loin des bergères,
D'inutiles parfums embaument les déserts.

La vue de ces paisibles tombeaux rappelle au poète ces sépultures troublées où dormaient nos princes anéantis[2736]. Leurs monuments ne devaient s'ouvrir qu'à la consommation des siècles ; mais un jugement particulier de la Providence a voulu les briser avant la fin des temps. Une effroyable résurrection a dépeuplé les caveaux funèbres de Saint-Denis ; les fantômes des rois sont sortis de l'ombre éternelle ; mais, comme s'ils avaient été épouvantés de reparaître seuls à la lumière et de ne pas se retrouver dans le monde avec tous les morts, comme parle le prophète, ils se sont replongés dans le sépulcre :

Et ces rois exhumés par la main des bourreaux
Sont descendus deux fois dans la nuit des tombeaux.

On voit par ces beaux vers que M. Michaud sait prendre tous les tons.

C'est sans doute une chose bien remarquable que quelques-uns de ces spectres, noircis par le cercueil[2737], eussent conservé une telle ressemblance avec la vie, qu'on les a facilement reconnus. On a pu distinguer sur leur front jusqu'aux caractères des passions, jusqu'aux nuances des idées qui les avaient jadis occupés. Qu'est-ce donc que cette pensée de l'homme, qui laisse des traces si profondes jusque dans la poudre du néant ? Puisque nous parlons de poésie, qu'il nous soit permis d'emprunter une comparaison d'un poète : Milton nous dit qu'après avoir achevé le monde, le Fils divin se rejoignit à son Principe éternel, et que sa route à travers la matière créée fut marquée longtemps après par un sillon de lumière : ainsi notre âme, en rentrant dans le sein de Dieu, laisse dans le corps mortel la trace glorieuse de son passage.

On doit louer M. Michaud d'avoir fait usage de ces contrastes qui réveillent l'imagination des lecteurs. Les anciens les employaient souvent, même dans la tragédie. Un choeur de soldats veille à la garde du camp des Troyens ; la nuit fatale à

Rhésus vient à peine de finir sa course. Dans ce moment critique, croyez-vous que les gardes parlent de combats, de surprises, qu'ils se retracent des images terribles ? Voici ce que dit le demi-choeur :

« Ecoutez ! ces accents sont ceux de Philomèle, qui sur mille tons variés déplore ses malheurs et sa propre vengeance. Les rives sanglantes du Simoïs répètent ses accents plaintifs. J'entends le son de la cornemuse ; c'est l'heure où les bergers de l'Ida sortent pour paître leurs troupeaux dans les riants vallons. Un nuage se répand sur mes paupières appesanties ; une douce langueur s'empare de mes sens : le sommeil versé par l'aurore est le plus délicieux. »

Avouons que nous n'avons pas assez de ces choses-là dans nos tragédies modernes, toutes parfaites qu'elles puissent être, et soyons assez justes pour convenir que Shakespeare a quelquefois trouvé ce naturel de sentiment et cette naïveté d'images. Ce choeur d'Euripide rappellera facilement au lecteur le dialogue de Roméo et de Juliette : Est-ce l'alouette qui chante, etc. ?

Mais si nous avons banni de la scène tragique ces peintures pastorales, qui en adoucissant la terreur augmentaient la pitié, parce qu'elles faisaient sourire sur un fond d'agonie, comme s'exprime Fénelon, nous les avons transportées, ces peintures (et avec beaucoup de succès), dans des ouvrages d'un autre genre. Les modernes ont étendu et enrichi le domaine de la poésie descriptive. M. Michaud lui-même en fournit de beaux exernples :

De la cime des monts, tout prêt à disparaître,
Le jour sourit encore aux fleurs qu'il a fait naître.
Sur ces toits élevés, d'un ciel tranquille et pur
L'ardoise fait au loin étinceler l'azur
Et le vitrau qui brille à la rive lointaine,
D'un vaste embrasement allumé dans la plaine
Montre aux regards trompés les feux éblouissants
Et ranime du jour les rayons pâlissants.
Le chantre du printemps, à ces vallons fidèle,
Charme l'écho du soir de sa plainte nouvelle ;

Et caché dans les bois, dans les bosquets touffus,
Il chante des malheurs aux Muses inconnus.
Tandis que la forêt, à sa voix attentive,
Redit ses doux accents et sa chanson plaintive
Au buisson épineux, au tronc des vieux ormeaux,
La muette Arachné suspend ses longs réseaux.
Un reste de clarté perce encore le feuillage,
Glisse sur l'eau du fleuve et meurt sur le rivage.
L'insecte qu'un soleil voit naître et voit périr,
Aux derniers feux du jour vient briller et mourir.
La caille, comme moi sur ces bords étrangère,
Fait retentir les champs de sa voix printanière.
Sorti de son terrier, le lapin imprudent
Vient tomber sous les coups du chasseur qui l'attend :
Et par l'ombre du soir la perdrix rassurée
Redemande aux échos sa compagne égarée.

C'est ici le lieu de parler d'un reproche que M. Michaud nous a fait dans sa dissertation préliminaire ; il combat avec autant de goût que de politesse notre opinion touchant la poésie descriptive. « L'auteur du *Génie du Christianisme*, dit-il, attribue l'origine de la poésie descriptive à la religion chrétienne..., qui, en détruisant le charme attaché aux fables mythologiques, a réduit les poètes à chercher la source de l'intérêt dans la vérité et l'exactitude de leurs tableaux, etc. »

L'auteur du poème du Printemps pense que nous nous sommes trompé.

D'abord nous n'avons point attribué l'origine de la poésie descriptive au christianisme, nous lui avons seulement attribué son développement, ce qui nous semble une chose fort différente. De plus nous n'avons eu garde de dire que le christianisme détruit le charme des fables mythologiques ; nous avons cherché à prouver au contraire que tout ce qu'il y a de beau dans la mythologie, tel, par exemple, que les allégories morales, peut être encore employé par un poète chrétien, et que la véritable religion n'a privé les Muses que des actions médiocres ou dégoûtantes du paganisme. La perte des allégories physiques est-elle donc si regrettable !

qu'importe que Jupiter soit l'éther, que Junon soir l'air, etc ? Mais puisqu'un critique[2738] dont les jugements sont des lois a cru devoir aussi combattre notre opinion sur l'emploi de la mythologie, qu'on nous permette de rappeler le chapitre qui fait l'objet de la discussion.

Après avoir montré que les anciens n'ont presque pas connu la poésie descriptive dans le sens que nous attachons à ce mot ; après avoir fait voir que ni leurs poètes, ni leurs philosophes, ni leurs naturalistes, ni leurs historiens n'ont fait de description de la nature, nous ajoutons :

On ne peut guère soupçonner que des hommes aussi sensibles que l'étaient les anciens aient manqué d'yeux pour voir la nature et de talent pour la peindre. Il faut donc qu'une cause puissante les ait aveuglés. Or, cette cause était la mythologie, qui, peuplant l'univers d'élégants fantômes, ôtait à la création sa gravité, sa grandeur, sa solitude et sa mélancolie. Il a fallu que le christianisme vint chasser tout ce peuple de faunes, de satyres et de nymphes, pour rendre aux grottes leur silence et aux bois leur rêverie. Les déserts ont pris sous notre culte un caractère plus triste, plus vague, plus sublime ; le dôme des forêts s'est exhaussé, les fleuves ont brisé leurs petites urnes, pour ne plus verser que les eaux de l'abîme, du sommet des montagnes. Le vrai Dieu, en rentrant dans ses oeuvres, a donné son immensité à la nature. (...)

Des Sylvains et des naïades peuvent frapper agréablement l'imagination, pourvu toutefois qu'ils ne soient pas sans cesse reproduits. Nous ne voulons point

... Chasser les Tritons de l'empire des eaux,

Oter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux.

Mais, enfin, qu'est-ce que tout cela laisse au fond de l'âme ? qu'en résulte-t-il pour le coeur ? quel fruit peut en tirer la pensée ? Oh ! que le poète chrétien est bien plus favorisé dans la solitude où Dieu se promène avec lui ! Libres de ce troupeau de dieux ridicules, qui les bornaient de toutes parts, les bois se sont remplis d'une Divinité immense. Le don de prophétie et de sagesse, le mystère et la religion, semblent résider éternellement dans leurs profondeurs sacrées. Pénétrez dans

ces forêts américaines aussi vieilles que le monde, etc., etc.

Le principe étant ainsi posé, il nous semble qu'il est au moins inattaquable par le fond, mais on peut disputer sur quelques détails. On demandera peut-être si nous ne trouvons rien de beau dans les allégories antiques. Nous avons répondu à cette question dans le chapitre où nous distinguons deux sortes d'allégories, l'allégorie morale et l'allégorie physique. M. de Fontanes nous a objecté que les anciens connaissaient aussi cette divinité solitaire et formidable qui habite dans les bois. Mais n'en étions-nous pas convenu nous-même ? n'avions-nous pas dit : « Quant à ces dieux vagues que les anciens plaçaient dans les bois déserts et sur les sites agrestes, ils étaient d'un bel effet sans doute, mais ils ne tenaient plus au système mythologique : l'esprit humain retombait ici dans la religion naturelle. Ce que le voyageur tremblant adorait en passant dans les solitudes était quelque chose d'ignoré, quelque chose dont il ne savait point le nom, et qu'il appelait la divinité du lieu. Quelquefois il lui donnait le nom de Pan, et Pan était le dieu universel. Les grandes émotions qu'inspire la nature sauvage n'ont point cessé d'exister, et les bois conservent encore pour nous leur formidable divinité[2739]. »

L'excellent critique que nous avons déjà cité soutient encore qu'il y a des peuples païens qui ont connu la poésie descriptive. Sans doute, et nous avions fait valoir cette circonstance même en faveur de notre opinion, puisque les nations qui n'ont point connu les dieux de la Grèce ont entrevu cette belle et simple nature que masquait le système mythologique.

On dit que les modernes ont abusé de la poésie descriptive. Avons-nous avancé le contraire ? Telles sont encore nos propres paroles : « Peut-être objectera-t-on que les anciens avaient raison de regarder la poésie descriptive comme l'objet accessoire, et non comme l'objet principal du tableau ; je le pense aussi, et l'on fait de nos jours un grand abus du genre descriptif ; mais il n'en est pas moins vrai que c'est un moyen de plus entre nos mains, et qu'il a étendu la sphère des images

poétiques sans nous priver de la peinture des moeurs et des passions, telle que cette peinture existait pour les anciens. »

Enfin M. Michaud pense que le genre de poésie descriptive, tel qu'il est aujourd'hui fixé, n'a commencé à être un genre à part que dans le siècle dernier. Mais est-ce bien là le fond de la question ? Cela prouverait-il que la poésie descriptive n'est pas due à la religion chrétienne ? Est-il bien certain d'ailleurs que cette poésie ne remonte qu'au siècle dernier ? Dans notre chapitre intitulé Partie historique de la poésie descriptive chez les modernes, nous avons suivi les progrès de cette poésie ; nous l'avons vue commencer dans les écrits des Pères du désert ; de là se répandre jusque dans l'histoire, passer chez les romanciers et les poètes du Bas-Empire ; bientôt se mêler au génie des Maures, et atteindre sous le pinceau de l'Arioste et du Tasse un genre de perfection trop éloigné de la vérité. Nos grands écrivains du siècle de Louis XIV rejetèrent cette poésie descriptive italienne, qui ne parlait que de roses, de claires fontaines et de bois touffus. Les Anglais, en l'adoptant, lui firent perdre son afféterie ; mais ils la jetèrent dans un autre excès, en la surchargeant de détails. Enfin, elle revint en France dans le siècle dernier, se perfectionna sous la muse de MM. Delille, Saint-Lambert et Fontanes, et acquit dans la prose de Buffon et de Bernardin de Saint-Pierre une beauté qu'elle n'avait point encore connue.

Nous n'en jugerons pas par notre propre sentiment, car il est trop peu de chose, et nous n'avons pas même, comme Chaulieu, pour le lendemain,

Un peu de savoir-faire et beaucoup d'espérance ;

mais nous en appellerons à M. Michaud lui-même. Eût-il rempli ses vers de tant d'agréables descriptions de la nature si le christianisme n'avait pris soin de débarrasser les bois des vieilles Dryades et des éternels Zéphyrs ? L'auteur du poème du Printemps n'aurait-il point été séduit par ses propres succès ? Il a fait un usage charmant de la fable dans ses lettres sur le sentiment de la pitié, et l'on sait que Pygmalion adora sa statue. « Psyché, dit M. Michaud, voulut voir l'Amour ; elle approcha la lampe fatale, et l'Amour disparut pour toujours.

Psyché signifie âme dans la langue grecque. L'antiquité a voulu prouver, par cette allégorie, que l'âme voyait s'évanouir ses plus doux sentiments à mesure qu'elle cherchait à en pénétrer l'objet. » Cette explication est ingénieuse ; mais l'antiquité a-t-elle vu cela dans la fable de Psyché ? Nous avons essayé de prouver que le charme du mystère, dans les sentiments de la vie, est un des bienfaits que nous devons à la délicatesse de notre religion. Si l'antiquité païenne a conçu la fable de Psyché, il nous semble que c'est un chrétien qui l'interprète aujourd'hui.

Il y a plus : le christianisme, en bannissant les fables de la nature, a non seulement rendu la grandeur aux déserts, mais il a même introduit pour le poète une autre espèce de mythologie pleine de charmes, nous voulons dire la personnification des plantes. Lorsque l'héliotrope était toujours Clytie, le mûrier toujours Thisbé, etc., l'imagination du poète était nécessairement bornée ; il n'aurait pu animer la nature par des fictions autres que les fictions consacrées, sans commettre une impiété. Mais la muse moderne transforme à son gré toutes les plantes en nymphes, sans préjudice des anges et des esprits célestes qu'elle peut répandre sur les montagnes, le long des fleuves et dans les forêts. Sans doute il est possible d'abuser encore de la personnification, et M. Michaud se moque avec raison du poète Darwin, qui dans ses Amours des Plantes représente le genista, le genêt, se promenant tranquillement à l'ombre des bosquets de myrte. Mais si l'auteur anglais est un de ces poètes dont parle Horace, qui sont condamnés à faire des vers pour avoir déshonoré (Minxerit) les cendres de leurs pères, cela ne prouve rien quant au fond de la chose. Qu'un autre poète, avec plus de goût et de jugement, décrive Les Amours des Plantes, elles lui offriront d'agréable les tableaux. Lorsque, dans les chapitres que M. Michaud attaque, nous avons dit :

« Voyez dans un profond calme, au lever de l'aurore, toutes les fleurs de cette vallée : immobiles sur leurs tiges, elles se penchent en mille attitudes diverses, et semblent regarder tous les points de l'horizon. Dans ce moment même, où vous

croyez que tout est tranquille, un grand mystère s'accomplit ; la nature conçoit, et ces plantes sont autant de jeunes mères tournées vers la région mystérieuse d'où leur doit venir la fécondité. Les sylphes ont des sympathies moins aériennes, des communications moins invisibles. Le narcisse livre aux ruisseaux sa race virginale ; la violette confie aux zéphyrs sa modeste postérité ; une abeille cueille du miel de fleur en fleur, et sans le savoir féconde toute une prairie ; un papillon porte un peuple entier sur son aile ; un monde descend dans une goutte de rosée. Cependant toutes les amours des plantes ne sont pas également tranquilles ; il y en a d'orageuses, comme celles des hommes. Il faut des tempêtes pour marier, sur des hauteurs inaccessibles, le cèdre du Liban au cèdre du Sinaï, tandis qu'au bas de la montagne le plus doux vent suffit pour établir entre les fleurs un commerce de volupté. N'est-ce pas ainsi que le souffle des passions agite les rois de la terre sur leurs trônes, tandis que les bergers vivent heureux à leurs pieds ? »

Cela est bien imparfait sans doute, mais du moins on entrevoit par cette faible ébauche ce qu'un poète habile pourrait tirer d'un pareil sujet.

Ce sont vraisemblablement ces rapports des choses inanimées aux choses animées qui ont été une des premières sources de la mythologie. Lorsque l'homme sauvage, errant au milieu des bois, eut satisfait aux premiers besoins de la vie, il sentit un autre besoin dans son coeur, celui d'une puissance surnaturelle pour appuyer sa faiblesse. La chute d'une onde, le murmure du vent solitaire, tous les bruits qui s'élèvent de la nature, tous les mouvements qui animent les déserts, lui parurent tenir à cette cause cachée. Le hasard lia ces effets locaux à quelques circonstances heureuses ou malheureuses de ses chasses. Une couleur particulière, un objet singulier ou nouveau le frappa peut-être en même temps : de là le manitou du Canadien et le fétiche du Nègre, la première de toutes les mythologies.

Cet élément des fausses croyances une fois développé, on vit s'ouvrir la vaste carrière des superstitions humaines. Les

affections du coeur se changèrent bientôt en divinités d'autant plus dangereuses, qu'elles étaient plus aimables. Le sauvage qui avait élevé le mont du tombeau à son ami, la mère qui avait rendu à la terre son petit enfant, vinrent chaque année, à la chute des feuilles, le premier répandre des larmes, la seconde épancher son lait sur le gazon sacré ; tous les deux crurent que ces absents si regrettés, et toujours vivants dans leurs pensées, ne pouvaient avoir cessé d'être. Ce fut sans doute l'amitié en pleurs sur un monument qui retrouva le dogme de l'immortalité de l'âme, et proclama la religion des tombeaux. Cependant l'homme sorti des forêts s'était associé à ses semblables. Bientôt la reconnaissance ou la frayeur des peuples plaça des législateurs, des héros et des rois au rang des divinités. En même temps quelques génies aimés du ciel, un Orphée, un Homère, augmentèrent les habitants de l'Olympe ; sous leurs pinceaux créateurs les accidents de la nature se transformèrent en esprits célestes. Ces nouveaux dieux régnèrent longtemps sur l'imagination enchantée des hommes : Anaxagore, Démocrite, Epicure, essayèrent toutefois de lever l'étendard contre la religion de leur pays. Mais (triste enchaînement des erreurs humaines !) Jupiter était sans doute un dieu abominable, et pourtant des atomes mouvants, une matière éternelle, valaient-ils mieux que ce Jupiter armé de la foudre, et vengeur du crime ?

C'était à la religion chrétienne qu'il était réservé de renverser les autels des faux dieux, sans plonger les peuples dans l'athéisme et sans détruire les charmes de la nature. Car, fût-il certain, comme il est douteux, que le christianisme ne puisse fournir aux poètes un merveilleux aussi riche que celui de la fable, encore est-il vrai (et M. Michaud en conviendra) qu'il a une certaine poésie de l'âme, nous dirions presque une imagination du coeur dont on ne retrouve aucune trace dans la mythologie. Les beautés touchantes qui émanent de cette source feraient seules une ample compensation pour les ingénieux mensonges de l'antiquité. Tout est machine et ressort, tout est extérieur, tout est fait pour les yeux dans les tableaux du paganisme ; tout est sentiment et pensée, tout est

intérieur, tout est créé pour l'âme dans les peintures de la religion chrétienne. Quel charme de méditation ! quelle profondeur de rêverie ! Il y a plus d'enchantements dans une de ces larmes divines que le christianisme fait répandre que dans toutes les riantes erreurs de la mythologie. Avec une Notre-Dame des Douleurs, une Mère de Pitié, quelque saint obscur, patron de l'aveugle, de l'orphelin, du misérable, un auteur peut écrire une page plus attendrissante qu'avec tous les dieux du Panthéon. C'est bien là aussi de la poésie ! c'est bien là du merveilleux ! Mais voulez-vous du merveilleux plus sublime, contemplez la vie et les douleurs du Christ, et souvenez-vous que votre Dieu s'est appelé le Fils de l'homme. Nous oserons le prédire, un temps viendra que l'on sera tout étonné d'avoir pu méconnaître les beautés admirables qui existent dans les seuls noms, dans les seules expressions du christianisme, et l'on aura de la peine à comprendre comment on a pu se moquer de cette religion céleste de la raison et du malheur.

Sur l'Histoire de la Vie de Jésus-Christ du père de Ligny, de la Compagnie de Jésus

Juin 1802.

L'histoire de la vie de Jésus-Christ est un des derniers ouvrages que nous devons à cette société célèbre dont presque tous les membres étaient des hommes de lettres distingués. Le père de Ligny, né à Amiens en 1710, survécut à la destruction de son ordre et prolongea jusqu'en 1788 une carrière commencée au temps des malheurs de Louis XIV et finie à l'époque des désastres de Louis XVI. Si vous rencontriez dans le monde un ecclésiastique âgé, plein de savoir, d'esprit, d'aménité, ayant le ton de la bonne compagnie et les manières d'un homme bien élevé, vous étiez disposé à croire que cet ancien prêtre était un jésuite. L'abbé Lenfant avait aussi appartenu à cet ordre, qui a tant donné de martyrs à l'Eglise. Il avait été l'ami du père de Ligny, et c'est lui qui le détermina à publier son Histoire de la Vie de Jésus-Christ.

Cette histoire n'est qu'un commentaire de l'Evangile, et c'est ce qui fait son mérite à nos yeux. Le père de Ligny cite le texte du Nouveau Testament et paraphrase chaque verset de deux manières : l'une en expliquant moralement et historiquement ce qu'on vient de lire ; l'autre en répondant aux objections que l'on a pu faire contre le passage cité. Le premier commentaire court dans la page avec le texte, comme dans la Bible du père de Carrières ; le second est rejeté en note au bas de la page. Ainsi l'auteur, offrant de suite et par ordre les divers chapitres des Évangiles ; faisant observer leurs rapports, ou conciliant leurs apparentes contradictions, développe la vie entière du Rédempteur du monde.

L'ouvrage du père de Ligny était devenu rare et la Société

Typographique a rendu un véritable service à la religion en réimprimant ce livre utile. On connaît dans les lettres françaises plusieurs Vies de Jésus-Christ ; mais aucune ne réunit comme celle du père de Ligny les deux avantages d'être à la fois une explication de l'écriture et une réfutation des sophismes du jour. La Vie de Jésus-Christ par Saint-Réal manque d'onction et de simplicité : il est plus aisé d'imiter Salluste et le cardinal de Retz[2740] que d'atteindre au ton de l'Evangile. Le père de Montreuil, dans sa Vie de Jésus-Christ, retouchée par le père Brignon, a conservé au contraire bien du charme du Nouveau Testament. Son style, un peu vieilli, contribue peut-être à ce charme : l'ancienne langue française, et surtout celle qu'on parlait sous Louis XIII, était très propre à rendre l'énergie et la naïveté de l'Ecriture. Il serait bien à désirer qu'on en eût fait une bonne traduction à cette époque : Sacy est venu trop tard. Les deux plus belles versions modernes de la Bible sont les versions espagnole et anglaise. La dernière, qui a souvent la force de l'hébreu, est du règne de Jacques Ier ; la langue dans laquelle elle est écrite est devenue pour les trois royaumes une espèce de langue sacrée, comme le texte samaritain pour les Juifs : la vénération que les Anglais ont pour l'écriture en paraît augmentée, et l'ancienneté de l'idiome semble encore ajouter à l'antiquité du livre.

Au reste, il ne faut pas se dissimuler que toutes les histoires de Jésus-Christ qui ne sont pas, comme celle du père de Ligny, un simple commentaire du Nouveau Testament sont en général de mauvais et même de dangereux ouvrages. Cette manière de défigurer l'Evangile nous est venue des protestants, et nous n'avons pas observé qu'elle en a conduit un grand nombre au socinianisme. Jésus-Christ n'est point un homme ; on ne doit point écrire sa vie comme celle d'un simple législateur. Vous aurez beau raconter ses oeuvres de la manière la plus touchante, vous ne peindrez jamais que son humanité ; sa divinité vous échappera. Les vertus de l'homme ont quelque chose de corporel, si nous osons parler ainsi, que l'écrivain peut saisir ; mais il y a dans les vertus du Christ un intellectuel une spiritualité qui se dérobe à la matérialité de nos

expressions. C'est cette vérité dont parle Pascal, si fine et si délice, que nos instruments grossiers ne peuvent la toucher sans en écacher la pointe[2741]. La divinité du Christ n'est donc et ne peut être que dans l'Evangile, où elle brille parmi les sacrements ineffables institués par le Sauveur et au milieu des miracles qu'il a faits. Les apôtres seuls ont pu la rendre, parce qu'ils écrivaient sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. Ils avaient été témoins des merveilles opérées par le Fils de l'homme ; ils avaient vécu avec lui : quelque chose de sa divinité est demeuré empreint dans leur parole sacrée, comme les traits de ce céleste Messie restèrent, dit-on, imprimés dans le voile mystérieux qui servit à essuyer ses sueurs.

Sous le simple rapport du goût et des lettres, il y a d'ailleurs quelque danger à transformer ainsi l'Evangile en une histoire de Jésus-Christ. En donnant aux faits je ne sais quoi d'humain et de rigoureusement historique ; en en appelant sans cesse à une prétendue raison, qui n'est souvent qu'une déplorable folie ; en ne voulant prêcher que la morale entièrement dépouillée du dogme, les protestants ont vu périr chez eux la haute éloquence. Ce ne sont en effet ni les Tillotson, ni les Wilkins, ni les Goldsmith, ni les Blair, malgré leur mérite, que l'on peut regarder comme de grands orateurs, et surtout si on les compare aux Basile, aux Chrysostome, aux Ambroise, aux Bourdaloue et aux Massillon. Toute religion qui se fait un devoir d'éloigner le dogme et de bannir la pompe du culte se condamne à la sécheresse. Il ne faut pas croire que le coeur de l'homme privé du secours de l'imagination soit assez abondant de lui-même pour nourrir les flots de l'éloquence. Le sentiment meurt en naissant s'il ne trouve autour de lui rien qui puisse le soutenir, ni images qui prolongent sa durée, ni spectacles qui le fortifient, ni dogmes qui, l'emportant dans la région des mystères, préviennent ainsi son désenchantement. Le protestantisme se vante d'avoir banni la tristesse de la religion chrétienne ; mais, dans le culte catholique, Job et ses saintes mélancolies, l'ombre des cloîtres, les pleurs du pénitent sur le rocher, la voix d'un Bossuet autour d'un cercueil, feront plus d'hommes de génie que toutes les maximes d'une morale sans

éloquence et aussi nue que le temple où elle est prêchée.

Le père de Ligny avait donc sagement considéré son sujet lorsqu'il s'est borné dans sa Vie de Jésus-Christ à une simple concordance des Évangiles. Et qui pourrait se flatter d'ailleurs d'égaler la beauté du Nouveau Testament ? Un auteur qui aurait une pareille prétention ne serait-il pas déjà jugé ? Chaque évangéliste a un caractère particulier, excepté saint Marc, dont l'Évangile ne semble être que l'abrégé de celui de saint Mathieu. Saint Marc toutefois était disciple de saint Pierre, et plusieurs ont pensé qu'il a écrit sous la dictée de ce prince des apôtres. Il est digne de remarque qu'il a raconté aussi la faute de son maître. Cela nous semble un mystère sublime et touchant, que Jésus-Christ ait choisi pour chef de son Eglise précisément le seul de ses disciples qui l'eut renié. Tout l'esprit du christianisme est là : saint Pierre est l'Adam de la nouvelle loi ; il est le père coupable et repentant des nouveaux Israélites ; sa chute nous enseigne en outre que la religion chrétienne est une religion de miséricorde, et que Jésus-Christ a établi sa loi parmi les hommes sujets à l'erreur, moins encore pour l'innocence que pour le repentir.

L'Évangile de saint Mathieu est surtout précieux pour la morale. C'est un apôtre qui nous a transmis le plus grand nombre de ces préceptes en sentiments, qui sortaient avec tant d'abondance des entrailles de Jésus-Christ.

Saint Jean a quelque chose de plus doux et de plus tendre. On reconnaît en lui le disciple que Jésus aimait, le disciple qu'il voulut avoir auprès de lui au jardin des Oliviers, pendant son agonie. Sublime distinction sans doute ! car il n'y a que l'ami de notre âme qui soit digne d'entrer dans le mystère de nos douleurs. Jean fut encore le seul des apôtres qui accompagna le Fils de l'homme jusqu'à la croix. Ce fut là que le Sauveur lui légua sa mère : Mater, ecce filius tuus ; discipulus, ecce mater tua. Mot céleste ! parole ineffable ! le disciple bien aimé qui avait dormi sur le sein de son maître avait gardé de lui une image ineffaçable : aussi le reconnut-il le premier après sa résurrection. Le coeur de Jean ne put se méprendre aux traits de son divin ami, et la foi lui vint de la charité.

Au reste, l'esprit de tout l'Évangile de saint Jean est renfermé dans cette maxime qu'il allait répétant dans sa vieillesse : cet apôtre, rempli de jours et de bonnes oeuvres, ne pouvant plus faire de longs discours au nouveau peuple qu'il avait enfanté à Jésus-Christ, se contentait de lui dire : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.

Saint Jérôme prétend que saint Luc était médecin, profession si noble et si belle dans l'antiquité, et que son Évangile est la médecine de l'âme. Le langage de cet apôtre est pur et élevé : on voit que c'était un homme versé dans les lettres, et qui connaissait les affaires et les hommes de son temps. Il entre dans son récit à la manière des anciens historiens ; vous croyez entendre Hérodote :

« 1. Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous ;

« 2. Suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux et qui ont été les ministres de la parole,

« 3. J'ai cru que je devais aussi, très excellent Théophile, après avoir été exactement informé de toutes ces choses, depuis leur commencement, vous en écrire par ordre toute l'histoire. »

Notre ignorance est telle aujourd'hui qu'il y a peut-être des gens de lettres qui seront étonnés d'apprendre que saint Luc est un très grand écrivain, dont l'évangile respire le génie de l'antiquité grecque et hébraïque. Qu'y a-t-il de plus beau que tout le morceau qui précède la naissance de Jésus-Christ ?

« Au temps d'Hérode, roi de Judée, il y avait un prêtre nommé Zacharie, du sang d'Abia : sa femme était aussi de la race d'Aaron, et s'appelait Elisabeth.

« Ils étaient tous deux justes devant Dieu... Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elisabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge. »

Zacharaie offre un sacrifice ; un ange lui apparaît debout à côté de l'autel des parfums. Il lui prédit qu'il aura un fils ; que ce fils s'appellera Jean, qu'il sera le précurseur du Messie, et qu'il réunira le coeur des pères et des enfants. Le même ange

va trouver ensuite une vierge qui demeurait en Israël, et lui dit : « Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. » Marie s'en va dans les montagnes de la Judée ; elle rencontre Elisabeth, et l'enfant que celle-ci portait dans son sein tressaille à la voix de la Vierge qui devait mettre au jour le Sauveur du monde. Elisabeth, remplie tout à coup de l'Esprit-Saint, élève la voix, et s'écrie : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de votre sein sera béni.

« D'où me vient le bonheur que la mère de mon Sauveur vienne vers moi ?

« Car lorsque vous m'avez saluée, votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. »

Marie entonne alors le magnifique cantique : « O mon âme, glorifie, le Seigneur. »

L'histoire de la crèche et des bergers vient ensuite. Une troupe nombreuse de l'armée céleste chante pendant la nuit : Gloire à Dieu dans le ciel et paix aux hommes sur la terre ! mot digne des anges, et qui est comme l'abrégé de la religion chrétienne.

Nous croyons connaître un peu l'antiquité, et nous osons assurer qu'on chercherait longtemps chez les beaux génies de Rome et de la Grèce avant d'y trouver rien qui soit à la fois aussi simple et aussi merveilleux.

Quiconque lira l'Evangile avec un peu d'attention y découvrira à tous moments des choses admirables, qui échappent d'abord, à cause de leur extrême simplicité. Saint Luc, par exemple, en donnant la généalogie du Christ, remonte jusqu'à la naissance du monde. Arrivé aux premières générations, et continuant à nommer les races, il dit : Caïnan qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei. le simple mot, qui fuit Dei, jeté là, sans commentaire et sans réflexion pour raconter la création, l'origine, la nature, les fins et le mystère de l'homme, nous semble de la plus grande sublimité.

Il faut louer le père de Ligny, qui a senti qu'on ne devait rien changer à cette chose, et qu'il n'y avait qu'un goût égaré et un

christianisme mal entendu qui pouvaient ne pas se contenter de pareils traits. Son Histoire de Jésus-Christ offre une nouvelle preuve de cette vérité que nous avons avancée ailleurs, savoir que les beaux-arts chez les modernes doivent au culte catholique la majeure partie de leurs succès. Soixante gravures, d'après les maîtres des écoles italienne, française et flamande, enrichissent le bel ouvrage que nous annonçons : chose bien remarquable ! qu'en voulant ajouter quelques tableaux à une Vie de Jésus-Christ, on s'est trouvé avoir renfermé dans ce cadre tous les chefs-d'oeuvre de la peinture moderne[2742] !

On ne saurait trop donner d'éloges à la Société Typographique, qui dans si peu de temps nous a donné avec un goût et un discernement parfait des ouvrages si généralement utiles : les Sermons choisis de Bossuet et de Fénelon, les Lettres de saint François de Sales, et plusieurs autres excellents livres, sont tous sortis des mêmes presses, et ne laissent rien à désirer pour l'exécution.

L'ouvrage du père de Ligny, embelli par la peinture, doit recevoir encore un autre ornement non moins précieux ; M. de Bonald s'est chargé d'en écrire la préface : ce nom seul promet le talent et les lumières, et commande le respect et l'estime. Eh ! qui pourrait mieux parler des lois et des préceptes de Jésus-Christ que l'auteur du Divorce de la Législation primitive et de la Théorie du pouvoir politique et religieux ?

N'en doutons point, ce culte insensé, cette folie de la croix, dont une superbe sagesse nous annonçait la chute prochaine, va renaître avec une nouvelle force ; la palme de la religion croît toujours à l'égal des pleurs que répandent les chrétiens, comme l'herbe des champs reverdit dans une terre nouvellement arrosée. C'était une insigne erreur de croire que l'Evangile était détruit, parce qu'il n'était plus défendu par les heureux du monde. La puissance du christianisme est dans la cabane du pauvre, et sa base est aussi durable que la misère de l'homme sur laquelle elle est appuyée. « L'Eglise », dit Bossuet (dans un passage qu'on croirait échappé à la tendresse de Fénelon, s'il n'avait un tour plus original et plus

élevé), « l'Eglise est fille du Tout-Puissant ; mais son père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs, et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier, dans son agonie : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaissée[2743] ? Son Epoux est le plus puissant, comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes[2744] ; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joui de sa douce et désirable présence qu'un moment[2745]. Tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide : et plus vite qu'un faon de biche, il s'est élevé au-dessus des plus hautes montagnes[2746]. Semblable à une épouse désolée, l'Eglise ne fait que gémir ; et le chant de la tourterelle délaissée[2747] est dans sa bouche. Enfin, elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes ; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage[2748]. »

Il peut le traverser, ce pèlerinage, mais non pas l'empêcher de s'accomplir. Si l'auteur de cet article n'en eût pas été persuadé d'avance, il en serait maintenant convaincu par la scène qui se passe sous ses yeux[2749]. Quelle est cette puissance extraordinaire qui promène ces cent mille chrétiens sur ces ruines ? Par quel prodige la croix reparaît-elle en triomphe dans cette même cité ou naguère une dérision horrible la traînait dans la fange ou le sang ? D'où renaît cette solennité proscrite ? Quel chant de miséricorde a remplacé si soudainement le bruit du canon et les cris des chrétiens foudroyés ? Sont-ce les pères, les mères, les frères, les soeurs, les enfants de ces victimes qui prient pour les ennemis de la foi, et que vous voyez à genoux de toutes parts, aux fenêtres de ces maisons délabrées et sur les monceaux de pierres où le sang des martyrs fume encore ? Les collines chargées de monastères, non moins religieux, parce qu'ils sont déserts ; ces deux fleuves où la cendre des confesseurs de Jésus-Christ a si souvent été jetée, tous les lieux consacrés par les premiers pas du christianisme dans les Gaules ; cette grotte de saint Pothin, les catacombes d'Irénée, n'ont point vu de plus grands miracles que celui qui s'opère aujourd'hui. Si en 1793, au

moment des mitraillades de Lyon, lorsque l'on démolissait les temples et que l'on massacrait les prêtres ; lorsqu'on promenait dans les rues un âne chargé des ornements sacrés, et que le bourreau, armé de sa hache, accompagnait cette digne pompe de la Raison, si un homme eût dit alors : « Avant que dix ans se soient écoulés, un prince de l'Eglise, un archevêque de Lyon, portera publiquement le saint-sacrement dans les mêmes lieux ; il sera accompagné d'un nombreux clergé ; de jeunes filles vêtues de blanc, des hommes de tout âge et de toute profession, suivront, précéderont la pompe, avec des fleurs et des flambeaux ; ces soldats trompés que l'on a armés contre la religion paraîtront dans cette fête pour la protéger ; » si un homme, disons-nous, eût tenu un pareil langage, il eût passé pour un visionnaire ; et pourtant cet homme n'eût pas dit encore toute la vérité. La veille même de cette pompe, plus de dix mille chrétiens ont voulu recevoir le sceau de la foi : le digne prélat de cette grande commune a paru, comme saint Paul, au milieu d'une foule immense, qui lui demandait un sacrement si précieux dans les temps d'épreuve, puisqu'il donne la force de confesser l'Evangile. Et ce n'est pas tout encore : des diacres ont été ordonnés, des prêtres ont été sacrés. Dira-t-on que les nouveaux pasteurs cherchent la gloire et la fortune ? Où sont les bénéfices qui les attendent, les honneurs qui peuvent les dédommager des travaux qu'exige leur ministère ? Une chétive pension alimentaire, quelque presbytère à moitié ruiné, ou un réduit obscur, fruit de la charité des fidèles : voilà tout ce qui leur est promis. Il faut encore qu'ils comptent sur les calomnies, sur les dénonciations, sur les dégoûts de toutes espèces : disons plus, si un homme tout-puissant retirait sa main aujourd'hui, demain le philosophisme ferait tomber les prêtres sous le glaive de la tolérance, ou rouvrirait pour eux les philanthropiques déserts de la Guyane. Ah ! lorsque ces enfants d'Aaron sont tombés la face contre terre ; lorsque l'archevêque, debout devant l'autel, étendant les mains sur les lévites prosternés, a prononcé ces paroles : Accipe jugum Domini, la force de ces mots a pénétré tous les coeurs et rempli tous les yeux de larmes ; ils l'ont

accepté, le joug du Seigneur, ils le trouveront d'autant plus léger, onus ejus leve, que les hommes cherchent à l'appesantir. Ainsi, malgré les prédictions des oracles du siècle, malgré les progrès de l'esprit humain, l'Eglise croît et se perpétue, selon l'oracle bien plus certain de celui qui l'a fondée : et quels que soient les orages qui peuvent encore l'assiéger, elle triomphera des lumières des sophistes, comme elle a triomphé des ténèbres des barbares.

Sur une nouvelle édition des Oeuvres complètes de Rollin

Février 1805.

Les amis des lettres observent depuis quelque temps avec un plaisir extrême que l'on commence à revenir de toutes parts à ces principes du goût et de la raison dont on n'aurait jamais dû s'écarter. On abandonne peu à peu les systèmes qui nous ont fait tant de mal ; on ose examiner et combattre les jugements incroyables prononcés par la littérature du dix-huitième siècle. La philosophie, jadis trop féconde, semble à présent menacée de stérilité, tandis que la religion fait éclore chaque jour de nouveaux talents et voit se multiplier ses disciples.

Un symptôme non moins équivoque du retour des esprits aux idées saines, c'est la réimpression des livres classiques que l'ignorance et le dédain ridicule des philosophes avaient rejetés. Rollin, par exemple, tout chargé qu'il est des trésors de l'antiquité, ne paraissait plus digne de servir de guide aux écoliers d'un siècle de lumière, qui aurait eu grand besoin lui-même d'être renvoyé à l'école[2750].

Des hommes qui avaient passé quarante ans de leur vie à faire en conscience quelques excellents volumes pour l'instruction de la jeunesse ; des hommes qui, dans le silence de leur cabinet, vivaient familièrement avec Homère, Démosthène, Cicéron, Virgile ; des hommes qui étaient si simplement et si naturellement vertueux, qu'on ne songeait pas même à louer leurs vertus ; des hommes de cette sorte se voyaient préférer une méchante espèce de charlatans sans science, sans gravité, sans moeurs. Les poétiques d'Aristote, d'Horace, de Boileau, étaient remplacées par des poétiques pleines d'ignorance, de mauvais goût, de principes erronés et

de faux jugements. On répétait d'après le maître :

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault...

On répétait d'après l'écolier :

Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie...

Quand le respect pour les modèles est perdu à un tel degré, il ne faut plus s'étonner de voir une nation retourner à la barbarie.

Heureusement l'opinion du siècle qui commence cherche à prendre un autre cours. Dans un moment où l'on s'empresse de revenir aux anciennes méthodes d'enseignement, on apprendra sans doute avec plaisir que l'on prépare une édition des oeuvres complètes de Rollin... Cette belle entreprise est dirigée par un homme qui conserve le dépôt sacré des traditions et de l'autorité des siècles, et qui méritera dans la postérité le titre de restaurateur de l'école de Boileau et de Racine.

La vie de Rollin qui doit précéder l'édition de ses Oeuvres est déjà imprimée, et nous l'avons sous les yeux : elle est également remarquable par la simplicité et la douce chaleur du style, et par la mesure des opinions, et par la jeunesse des idées. Nous n'aurons qu'un regret en faisant connaître aux lecteurs quelques fragments de cette vie, c'est de ne pouvoir nommer l'auteur, jeune et modeste, à qui nous en sommes redevables.

Après avoir parlé de la naissance de Rollin et de son entrée comme boursier au collège des Dix-huit, l'écrivain de sa vie ajoute :

« Le jeune Rollin ne connut point ces mouvements de fierté qui accompagnent des connaissances nouvellement acquises, et qui cèdent par la suite à une instruction plus étendue Son bon naturel se développait avec son intelligence, et on le trouvait plus aimable à mesure qu'il devenait plus savant. Il faut dire que ses progrès rapides, dont on ne parlait dans le monde qu'avec une sorte d'étonnement, redoublaient encore la tendresse de son heureuse mère. Et sans doute elle n'était

pas moins flattée de voir chez elle les personnes les plus considérables par leur rang et leur naissance, qui venaient la féliciter, en lui demandant, comme une faveur, que le jeune étudiant passât les jours de congé avec leurs enfants qui étaient au même collège, et fût associé à leurs plaisirs comme à leurs exercices...

« Les deux fils de M. Le Pelletier, alors ministre, qui étaient de la même classe que Rollin, avaient trouvé un redoutable concurrent dans ce nouveau venu. M. Le Pelletier, qui connaissait tous les avantages de l'émulation, cherchait tous les moyens de l'entretenir. Quand le jeune boursier était empereur, ce qui lui arrivait souvent, il lui envoyait la gratification qu'il avait coutume de donner à ses fils ; et ceux-ci aimaient tendrement leur rival. Les jours de congé, ils l'amenaient chez eux dans leur carrosse, le conduisaient chez sa mère s'il le désirait, et l'attendaient avec complaisance tout le temps qu'il voulait y rester.

« Un jour elle remarqua que son fils, en montant en voiture, prenait sans façon la première place. Elle commençait à lui en faire une réprimande sévère, comme d'un manque de bienséance et de politesse ; mais le précepteur qui était là l'interrompit avec douceur, et lui représenta que M. Le Pelletier avait réglé qu'on se rangerait toujours dans le carrosse suivant l'ordre de la classe. Rollin conserva toute sa vie pour le protecteur de sa jeunesse un respect tendre et une reconnaissance qu'il ne croyait jamais pouvoir acquitter. Il fut l'ami constant de ses fils, surveilla l'éducation des fils de ses compagnons d'étude, et s'attacha de plus en plus à cette respectable famille, par ce sentiment aimable qui se nourrit des souvenirs de l'enfance et s'étend à tout le reste de la vie. Tel était le fruit de cette éducation vraiment sociale. Les jeunes gens, au sortir des études, se dispersaient dans le monde, suivant leurs différentes conditions : mais on y rencontrait un ami de collège avec la joie que l'on éprouve au retour d'un voyageur chéri et longtemps attendu. On se rappelait la foi jurée, les plaisirs de l'enfance, et souvent ces douces amitiés de collège sont devenues un patronage honorable auquel la

France a dû la plupart de ses grands hommes. »

Il nous semble que ce passage est bien touchant : on y entend l'accent d'un coeur français ; on y trouve quelque chose de grave et de tendre, comme les vieux magistrats, et les jeunes amis de collège dont l'auteur rappelle le souvenir. Il est remarquable que ce n'était qu'en France, dans ce pays célèbre par la frivolité de ses habitants, que l'on voyait ces augustes familles distinguées par la sévérité de leurs moeurs. Les Harlay, les de Thou, les Lamoignon, les d'Aguesseau, formaient un contraste singulier avec le caractère général de la nation. Leurs habitudes sérieuses, leurs vertus intègres, leurs opinions incorruptibles, étaient comme une expiation qu'ils octroient sans cesse pour l'inconstance et la légèreté du peuple. Ils rendaient à l'Etat des services de plus d'une sorte : ce Mathieu Molé, qui fit entreprendre à Duchesne la collection des historiens de France, exposa plusieurs fois sa vie dans les troubles de la Fronde, comme son père, Edouard Molé, avait bravé les fureurs de la Ligue pour assurer la couronne à Henri IV. C'était ce même Mathieu, plus brave que Gustave et M. le Prince[2751], qui répondait, lorsqu'on voulait l'empêcher de s'exposer à la rage du peuple : Six pieds de terre feront toujours raison au plus grand homme du monde. C'est agir comme le vieux Caton, et parler comme le vieux Corneille.

Rollin était un homme rare, qui avait presque du génie à force de science, de candeur et de bonté. Ce n'est que parmi les titres obscurs des services rendus à l'enfance que l'on peut trouver les documents de sa gloire. C'est là que l'auteur de sa vie a cherché les traits dont il a composé un tableau plein de naïveté et de douceur : il se plaît à nous montrer Rollin chargé de l'éducation de la jeunesse. Le tendre respect que le nouveau recteur conservait pour ses anciens maîtres, son amour et ses sollicitudes pour les enfants qui lui étaient confiés, tout cela est peint avec beaucoup de charme, et toujours avec le ton convenable au sujet. Quand l'auteur parle ensuite des ouvrages de Rollin, et qu'il entre dans des discussions importantes, il montre un esprit nourri de bonnes doctrines, et une tête capable de concevoir des idées fortes et

sérieuses. Nous en citerons un exemple.

Dans un passage où il s'agit des principes de l'éducation et des reproches qu'on a faits à l'ancienne manière d'enseigner, l'auteur dit :

« On a trouvé des inconvénients plus graves dans l'enseignement de l'université, qui, ramenant sans cesse, a-t-on dit, sous les regards du jeune homme les héros et les vertus des républiques anciennes, l'entretient dans des maximes et des pensées contraires à l'ordre social. Quelques-uns même ont vu sortir des collèges les doctrines d'anarchie et de révolution. Assurément, tout est mortel à ceux qui sont déjà malades, et cette remarque accuse le temps où elle a été faite. Cependant, quoiqu'on puisse la justifier par des exemples particuliers, elle ne peut être une objection contre l'enseignement de l'université que lorsqu'on séparera les objets qu'elle y réunissait toujours : je veux dire les exemples d'héroïsme et les maximes propres à exciter l'enthousiasme de la religion, qui les épure et les conforme à l'ordre. Aussi Rollin ne les sépare-t-il point. Si quelquefois il abandonne son disciple à une admiration toute naturelle pour des actions éclatantes, il est prompt à le retenir dans les bornes légitimes. Il revient sur ses pas : il examine ce héros païen à la clarté d'une lumière plus sûre et plus pénétrante, et il montre tout ce qui lui a manqué, et par l'excès et par l'imperfection de ses vertus.

« C'est donc toujours avec ce divin tempérament que l'on doit proposer au jeune homme des vertus sans convenance et des maximes enivrantes et trop fortes pour sa raison ; mais aussi l'on ne craint plus d'échauffer son coeur lorsqu'on est sûr de la règle qui doit le diriger, Alors l'admiration des héros de l'antiquité, aussi favorable à la vertu que les chefs-d'oeuvre où ils sont célébrés, est féconde pour le talent, et toute l'éducation s'accomplit. Cette instruction classique contribue à l'ornement de toute la vie, par une multitude de maximes et de comparaisons qui se mêlent aux diverses situations de l'homme public et répandent sur les actions les plus communes une sorte de dignité qui prépare l'élégance des moeurs. J'aime à croire qu'au milieu de l'étude et des travaux

champêtres qui remplissaient leurs loisirs, nos illustres magistrats de la France trouvaient un charme secret dans le souvenir des Fabricius et des Caton, qui avaient été l'objet de l'enthousiasme de leur jeunesse. En un mot, ces instincts vertueux qui défendirent les républiques anciennes contre le vice des institutions et des lois sont comme une excellente nature que la religion achève. Non seulement elle en réprime l'énergie dangereuse et les ennoblit par des motifs plus purs, mais elle les élève, par la règle même qu'elle leur impose, à une hauteur encore plus héroïque, qui assure la prééminence des caractères que nous admirons dans nos histoires modernes. »

On peut appliquer ici pour jugement à l'auteur la comparaison qui suit immédiatement ce morceau, aussi bien pensé que bien écrit :

« C'est ainsi que dans les ouvrages immortels auxquels nous sommes toujours ramenés par un attrait inépuisable on reconnaît l'expression d'une belle imagination soumise à une raison forte et sévère, mais enrichie de ses privations mêmes, et qui, venant à se déclarer par intervalles, atteste toute la grandeur de la conquête. »

Le reste de la vie de Rollin est rempli par ces petits détails qui plaisaient tant à Plutarque, et qui lui faisaient dire :

« Comme les peintres qui font des portraits cherchent surtout la ressemblance dans les traits du visage, et particulièrement dans les yeux, où éclatent les signes les plus sensibles des moeurs et du naturel, il faut qu'on me permette de rechercher dans l'âme les principaux traits, afin qu'en les rassemblant je fasse de la vie des grands hommes un portrait vivant et animé[2752]. »

On nous saura gré de citer en entier le mouvement oratoire par lequel l'auteur termine son ouvrage :

« Louis XVI, frappé d'une renommée si touchante, a acquitté ce que nous devions à la mémoire de Rollin : il a élevé son nom jusqu'aux noms les plus fameux, en ordonnant qu'on lui dressât une statue au milieu des Bossuet et des Turenne. Le vénérable pasteur de la jeunesse s'avance vers la postérité au

milieu des grands hommes qui ont illustré le beau siècle de la France. S'il ne les a point égalés, il nous apprend à les admirer. Comme eux, il eut dans ses écrits le naturel des anciens, dans sa conduite les vertus qui conservent les forces de l'esprit et deviennent même de véritables talents ; comme eux, il grandira toujours, et la reconnaissance publique ajoutera sans cesse à sa gloire.

« En racontant les travaux et les simples événements qui remplirent la vie de Rollin, nous nous sommes quelquefois reporté à une époque qui s'éloigne de nous tous les jours, et une réflexion douloureuse s'est mêlée à nos récits. Nous avons parlé des études françaises, et il n'y a pas longtemps qu'elles étaient interrompues. Nous avons retracé le gouvernement et la discipline des collèges où s'élevait une jeunesse heureuse loin des séductions de la société, et la plupart sont encore déserts !... Nous avons rappelé les services de cette université célèbre et vénérable par ses souvenirs, ses antiques honneurs, et cet esprit de corps qui perpétuait la tradition des bonnes études et les maîtres qui devaient la répandre..., et elle n'est plus, et elle a péri comme tout ce qui était grand et utile ! Les quartiers même où florissait l'université de Paris témoignent le deuil de cette destruction : leur célébrité n'y attire plus sans cesse de nouveaux habitants, et la population s'est écoulée vers d'autres lieux, pour y donner le spectacle d'autres moeurs. Où sont les éducations sévères qui préparaient des âmes fortes et tendres ? Où sont les jeunes gens modestes et savants qui unissaient l'ingénuité de l'enfance aux qualités solides qui annoncent l'homme ? Où est la jeunesse de la France ?.. Une génération nouvelle lui a succédé..

« Qui pourrait redire les plaintes et les reproches qui s'élèvent tous les jours contre ces nouveaux venus ? Hélas ! ils croissaient presque à l'insu des pères, au milieu des discordes civiles, et ils sont absous par les malheurs publics, car tout leur a manqué, l'instruction, les remontrances, les bons exemples, et ces douceurs de la maison paternelle qui disposent les enfants aux sentiments vertueux et leur mettent sur les lèvres un sourire qui ne s'efface plus... Cependant, ils n'en

témoignent aucun regret, ils ne rejettent point en arrière un regard de tristesse. On les voit errer dans les places publiques et remplir les théâtres comme s'ils n'avaient qu'à se reposer des travaux d'une longue vie. Les ruines les environnent, et ils passent devant elles sans éprouver seulement la curiosité ordinaire à un voyageur : ils ont déjà oublié ces temps d'une éternelle mémoire !..

« Génération vraiment nouvelle, et qui sera toujours distincte et marquée d'un caractère singulier, qui la sépare des temps anciens et des temps à venir, elle ne transmettra point ces traditions qui sont l'honneur des familles, ni ces bienséances qui défendent les moeurs publiques, ni ces usages qui sont les liens de la société. Elle marche vers un terme inconnu, entraînant avec elle nos souvenirs, nos bienséances, nos moeurs, nos usages : les vieillards ont gémi de se trouver plus étrangers à mesure que leurs enfants se multiplient sur la terre...

« Maintenant le jeune homme, jeté comme par un naufrage à l'entrée de sa carrière, en contemple vainement l'étendue. Il n'enfante que des désirs mourants et des projets sans consistance. Il est privé de souvenirs, et il n'a plus le courage de former des espérances. Il se croit désabusé, et il n'a point d'expérience. Son coeur est flétri et il n'a point eu de passions. Comme il n'a pas rempli les différentes époques de sa vie, il ressent toujours au dedans de lui-même quelque chose d'imparfait qui ne s'achèvera pas. Ses goûts et ses pensées, par un contraste affligeant, appartiennent à la fois à tous les âges, mais sans rappeler le charme de la jeunesse ni la gravité de l'âge mur. Sa vie entière se présente comme une de ces années orageuses et frappées de stérilité où l'on dirait que le cours des saisons et l'ordre de la nature sont intervertis. Dans cette confusion, les facultés les plus heureuses se sont tournées contre elles-mêmes. La jeunesse a été en proie à des tristesses extraordinaires, aux fausses douceurs d'une imagination bizarre et emportée, au mépris superbe de la vie, à l'indifférence qui naît du désespoir ; une grande maladie s'est manifestée sous mille formes diverses. Ceux même qui

ont été assez heureux pour échapper à cette contagion des esprits ont attesté toute la violence qu'ils ont soufferte. Ils ont franchi brusquement toutes les époques du premier âge, et se sont assis parmi les anciens, qu'ils ont étonnés par une maturité précoce, mais sans y trouver ce qui avait manqué à leur jeunesse.

« Peut-être en est-il de ces derniers qui visitent quelquefois ces asiles de la science dont ils ont été exilés. Alors voyant ces vastes enceintes qui retentissent de nouveau du bruit des jeux et des triomphes classiques, ces hautes murailles où on lit toujours les noms à demi effacés de quelques grands hommes de la France, ils sentent revivre en eux des regrets amers et des désirs plus douloureux que les regrets. Ils demandent encore cette éducation qui porte des fruits pour toute la vie, et qui ne se remplace point. Ils demandent tant de plaisirs innocents qu'ils n'ont pas connus ; ils demandent jusqu'à ces peines et ces chagrins de l'enfance qui laissent des souvenirs si tendres et si sensibles. Mais c'est inutilement : voilà qu'après avoir consumé bientôt quinze années, cette grande portion de la vie humaine, dans le silence et pourtant au milieu des révolutions des empires, ils n'ont survécu aux compagnons de leur âge, et pour ainsi dire à eux-mêmes, que pour toucher à ce terme où l'on ne fait plus que des pertes sans retour. Ainsi donc, ils seront toujours livrés à un gémissement secret et inconsolable, et désormais ils resteront exposés aux regards d'une autre génération qui les presse, comme des sentinelles qui lui crieront de se détourner des routes funestes où ils se sont égarés.

« Leur voix sera entendue, etc., etc... »

Ce morceau suffirait seul pour justifier les éloges que nous avons donnés à cette Vie de Rollin. On peut y remarquer des beautés du premier ordre, exprimées avec éloquence, et quelques-unes de ces pensées que l'on ne trouve que chez les grands écrivains. Nous ne saurions trop encourager l'auteur à s'abandonner à son génie. Jusqu'à présent une timidité naturelle au vrai talent lui a fait rechercher les sujets les moins élevés ; mais il devrait peut-être essayer de sortir du genre

tempéré qui retient son imagination dans des bornes trop étroites. On s'aperçoit aisément dans la Vie de Rollin qu'il a sacrifié partout des richesses. En parlant du bon recteur de l'université, il s'est prescrit la modération et la réserve ; il a craint de blesser des vertus modestes en répandant sur elles une trop vive lumière : on dirait qu'il s'est souvenu de cette loi des anciens, qui ne permettait de chanter les dieux que sur le mode le plus grave et le plus doux de la lyre.

Sur les Essais de morale et de politique

Décembre 1805.

On peut trouver plusieurs causes du succès prodigieux des romans pendant ces dernières années : il y en a une principale, indépendante du goût et des moeurs. Fatigué des déclamations de la philosophie, on s'est jeté par besoin de repos dans les lectures frivoles ; on s'est délassé des erreurs de l'esprit par celles du coeur : les dernières n'ont du moins ni la sécheresse ni l'orgueil des premières ; et, à tout considérer, s'il fallait faire un choix dans le mal, la corruption des sentiments serait peut-être préférable à la corruption des idées : un coeur vicieux peut revenir à la vertu ; un esprit pervers ne se corrige jamais.

Mais l'esprit humain tourne sans cesse dans le même cercle, et les romans nous ramèneront aux ouvrages sérieux, comme les ouvrages sérieux nous ont conduits aux romans. En effet, ceux-ci commencent à passer de mode ; les auteurs cherchent des sujets plus propres à satisfaire la raison ; les livres sérieux reparaissent. Nous avons déjà eu le plaisir d'annoncer la Législation primitive de M. de Bonald : entre les jeunes gens distingués par le tour grave de leur esprit, nous avons fait remarquer l'auteur de la Vie de Rollin : aujourd'hui les Essais de Morale et de Politique sont une nouvelle preuve de notre retour aux études solides.

Cet ouvrage a pour but de montrer qu'une seule forme de gouvernement convient à la nature de l'homme. De là deux parties ou deux divisions dans l'ouvrage : dans la première on pose les faits, dans la seconde on conclut : c'est-à-dire que dans l'une on traite de la nature de l'homme, et que dans l'autre on fait voir quel est le gouvernement le plus conforme à

cette nature.

Les facultés dont se compose notre esprit, les causes des égarements de notre esprit, la force de notre volonté, l'ascendant de nos passions, l'amour du beau et du bon, ou notre penchant pour la vertu, sont donc l'objet de la première partie.

Que l'homme doit vivre en société ; qu'il y a une sorte de nécessité venant de Dieu ; qu'il y a des gouvernements factices et un gouvernement naturel ; que les moeurs sont des habitudes que nous ont données ou nous ont laissés prendre les lois : telles sont à peu près les questions qu'on examine dans la seconde partie.

C'est toucher, comme on le voit, à ce qui fit dans tous les temps l'objet des recherches des plus grands génies. L'auteur a su prouver qu'il n'y a point de matière épuisée pour un homme de talent, et que des principes aussi féconds seront éternellement la source de vérités nouvelles.

Une gravité naturelle et soutenue, un ton ferme sans jactance, noble sans enflure, des vues fines et quelquefois profondes, enfin cette mesure dans les opinions, cette décence de la bonne compagnie, d'autant plus précieuses qu'elles deviennent tous les jours plus rares : telles sont les qualités qui nous paraissent recommander cet ouvrage au public.

Nous choisirons quelques morceaux propres à donner aux lecteurs une idée du style des Essais, et de la manière dont l'auteur a traité des sujets si graves. Dans le chapitre intitulé, Rapports des deux natures de l'homme, voici comme il parle de l'union de l'âme avec le corps : « Son âme et son corps sont tellement unis, qu'ils sont obligés, pour ainsi dire, d'assister réciproquement à leurs jouissances et d'en modifier la nature, pour qu'ils puissent y participer également. Dans les plaisirs du corps on retrouve ceux de l'âme, et dans les plaisirs de l'âme on retrouve ceux du corps. Le corps exige dans les objets de ses penchants quelques traces de ce beau ou de ce bon, sujet de l'éternel amour de l'âme. Il veut qu'elle lui vante le bonheur dont il jouit, et qu'elle lui applaudisse en le partageant. L'âme, et c'est sa misère, ne peut saisir ce qu'elle aime que sous des

formes et par des moyens qui lui sont fournis par le corps... Les deux natures de l'homme confondent ainsi leurs désirs, unissent leurs forces, et se concertent ensemble pour arriver à leurs desseins... L'âme découvre pour le corps une foule de plaisirs qu'il ignorerait toujours ; elle lui conserve la mémoire de ceux qu'il a goûtés, et dans les temps de disette elle le nourrit de l'image des objets qu'elle a chéris... »

Tout cela me semble ingénieux, agréable, bien dit, délicatement observé. On lira avec le même plaisir le chapitre sur les Causes et les Suites des Egarements de l'esprit. Si l'on trouvait ce portrait de l’erreur dans les Caractères de La Bruyère, on le remarquerait peut-être.

« Vainement on calomnie les passions. Elles ne sont que la cause des maux dont l'erreur est le principe. Les passions s'usent ; il faut bien qu'elles se reposent : l'erreur est éternelle et ne se fatigue jamais. Les passions entraînent ceux qu'elles tourmentent, les aveuglent, et souvent les abîment. L'erreur conduit avec méthode, conseille avec prudence ; elle n'ôte pas la connaissance, et laisse éviter le danger ; elle est austère et même inexorable, et le mal qu'elle fait commettre, on l'exécute avec la rigueur du devoir ; elle éclaire le crime, elle s'entend avec l'orgueil, et tous les crimes qu'elle fait commettre, l'orgueil les récompense. »

Qui ne reconnaît ici la philosophie du dernier siècle ? Pour faire un portrait aussi fidèle, il ne suffisait pas d'avoir le modèle sous les yeux ; il fallait encore posséder, dans un degré éminent, le talent du peintre.

Jusque ici nous n'avons cité que la première partie des Essais. Dans la seconde, consacrée à l'examen des gouvernements, on remarquera surtout deux chapitres sur l'Angleterre. L'auteur, cherchant à prouver que la monarchie absolue est le seul gouvernement naturel ou conforme à la nature de l'homme, fait la peinture de la monarchie anglaise, dont le gouvernement, selon lui, n'est pas naturel. Par une idée ingénieuse il attribue aux anciennes moeurs des Anglais, c'est-à-dire aux moeurs qui ont précédé leur constitution de 1688, ce qu'il y a de bon parmi eux, tandis qu'il soutient que les vices

du peuple et du gouvernement de la Grande-Bretagne naissent pour la plupart de la constitution actuelle de ce pays.

Ce système a l'avantage d'expliquer les contradictions que l'on remarque dans le caractère de la nation britannique. Il est vrai que l'auteur est alors obligé de prouver que les Anglais du temps d'Henri VIII étaient plus heureux et valaient mieux que les Anglais d'aujourd'hui, ce qui pourrait souffrir quelques difficultés ; il est encore vrai que l'auteur a contre lui l'Esprit des Lois. Montesquieu parle aussi de l'inquiétude des Anglais, de leur orgueil, de leurs changements de partis, des orages de leur liberté ; mais il voit tout cela comme des conséquences nécessaires et non funestes d'une monarchie mixte ou tempérée. On lit dans Tacite ce passage singulier : Nam cunctas nationes et urbes populus, aut primores, aut singuli regunt : dilecta ex his et constitua reip. forma laudari facilius quam evenire ; vel si evenit, haud diuturna esse potest. D'où il résulte que Tacite avait conçu l'idée d'un gouvernement à peu près semblable à celui de l'Angleterre, et qu'en le regardant comme le meilleur en théorie, il le jugeait presque impossible en pratique. Aristote et Cicéron semblent avoir partagé l'opinion de Tacite, ou plutôt Tacite avait puisé cette opinion dans les écrits du philosophe et de l'orateur. Ces autorités sont de quelque poids, sans doute ; mais l'auteur des Essais répondrait avec raison que nous avons aujourd'hui de nouvelles lumières qui nous empêchent de penser comme Aristote, Cicéron, Tacite et Montesquieu. Quoi qu'il en soit, les juges sont maintenant nombreux dans cette cause : plusieurs milliers de Français ayant vécu, pendant leur exil, en Angleterre, peuvent avoir appris à connaître le fort et le faible des lois de ce pays.

Le dernier chapitre des Essais renferme des considérations sur le génie des peuples, et sur le but de la société, qui est le bonheur. L'auteur pense que l'ordre et le repos sont les deux plus sûrs moyens d'arriver à ce but. Son tableau de l'Egypte nous a rappelé quelque chose des belles pages de Platon sur les Perses et le ton calme, élevé, moral, du philosophe de l'Académie.

Au reste, il y a dans cet ouvrage un assez grand nombre d'opinions que nous ne partageons pas avec l'auteur. Il soutient, par exemple, qu'il existe un degré de civilisation qui exclut le despotisme et le rend impossible ; qu'il y aurait trop de lumières à éteindre ; qu'il n'y a point de despotisme où l'on crie au despote, etc.

C'est contredire, il nous semble, le témoignage de l'histoire. Nous serait-il permis de faire observer à l'auteur que la corruption des moeurs marche de front avec la civilisation des peuples, et que si la dernière présente des moyens de liberté, la première est une source inépuisable d'esclavage ?

Il n'y a point de despotisme où l'on crie au despote. Sans doute quand le cri est public, général, violent, quand c'est toute une nation qui parle sans contrainte. Mais dans quel cas cela peut-il avoir lieu ? Quand le despote est faible, ou quand, à force de maux, il a poussé à bout ses esclaves. Mais si le despote est fort, que lui importeront les gémissements secrets de la foule ou l'indignation impuissante de quelque honnête homme ? Il ne faut pas croire d'ailleurs que le plus rude despotisme produise un silence absolu, excepté chez les nations barbares. À Rome, sous les Néron même et sous les Tibère, on faisait des satires, et l'on allait à la mort : morituri te salutant.

Dans un autre endroit, l'auteur suppose que la société primitive étant devenue trop nombreuse, on s'assembla et l'on convint. C'est donc admettre un contrat social, et retomber dans toutes les chimères philosophiques que les Essais combattent avec tant de succès !

Quelques points de métaphysique demanderaient aussi plus de développement. On lit page 84 : toutes les âmes sont égales ; leurs développements ne peuvent dépendre que de la conformation des organes. Page 21 : L'esprit est une faculté ; une faculté est une puissance... Il n'y a point d'idées fausses, mais des appellations fausses, etc.

Il y a là-dessus vingt bonnes querelles à faire à l'auteur, et si l'on pressait un peu ses raisonnements, on les mènerait à des conséquences dont il serait lui-même effrayé. Mais nous ne

voulons point élever de question intempestive, et quelques propositions douteuses ne gâtent rien à un ouvrage d'ailleurs rempli de principes excellents.

Nous ne nous permettrons plus de combattre qu'une seule définition. L'imagination se montre dans tous les instants, dit l'auteur. Quel que soit l'objet qu'il examine, l'esprit doué de cette qualité est toujours frappé des rapports les moins abstraits.

L'auteur semble n'avoir été frappé lui-même que d'une des facultés de l'imagination, celle de peindre les objets matériels : il a pris la partie pour le tout. Nous lui soumettons les observations suivantes :

Considérée en elle-même, l'imagination s'applique à tout et revêt toutes les formes : elle a quelquefois l'air du génie, de l'esprit, de la sensibilité, du talent ; elle affecte tout, parle tous les langages. elle sait emprunter, quand elle le veut, jusqu'au maintien austère de la sagesse, mais elle ne peut être longtemps sérieuse ; elle sourit sous le masque : patuit dea.

Prise séparément, l'imagination est donc peu de chose. Mais c'est un don inestimable lorsqu'elle se joint aux autres facultés de l'esprit : c'est elle alors qui donne la chaleur et la vie ; elle se combine de mille manières avec le génie, l'esprit, la tendresse du coeur, le talent. Elle achève, pour ainsi dire, les heureuses dispositions qu'on a reçues de la nature, et qui sans l'imagination resteraient incomplètes et stériles. Elle marche, ou plutôt elle vole, devant les facultés auxquelles elle s'allie ; elle les encourage à la suivre, les appelle sur sa trace, leur découvre des routes nouvelles. Mariée au génie, elle a créé Homère et Milton, Bossuet et Pascal, Cicéron et Démosthène, Tacite et Montesquieu ; unie au talent et à la tendresse de l'âme, elle a formé Virgile et Racine, La Fontaine et Fénelon ; de son mélange avec le talent et l'esprit, on a vu naître Horace et Voltaire[2753].

L'auteur veut que l'imagination ne soit frappée que des rapports les moins abstraits. Jusque ici on lui avait fait le reproche contraire. On l'avait accusée d'un trop grand penchant à la contemplation et à la mysticité. C'est sur ses

ailes que les âmes ardentes s'élèvent à Dieu ; c'est elle qui a conduit au désert et dans les cloîtres tant d'hommes qui ne voulaient plus s'occuper des images de la terre. Bien plus, c'est par la seule imagination que l'on peut concevoir la spiritualité de l'âme et l'immatérialité des esprits : tant elle est loin de ne saisir que le côté matériel des choses !

Et les plus grands métaphysiciens ne sont-ils pas distingués surtout par l'imagination ? N'est-ce pas cette imagination qui a valu à Platon le nom de rêveur, et à Descartes celui de songe-creux ? Platon avec ses harmonies, Descartes avec ses tourbillons, Gassendi avec ses atomes, Leibnitz avec ses monades, n'étaient que des espèces de poètes qui imaginaient beaucoup de choses. Cependant c'étaient aussi de grands géomètres ; car les grands géomètres sont encore des hommes à grande imagination. Enfin, Malebranche, qui voyait tout en Dieu, et qui passa sa vie à faire la guerre à l'imagination, en était lui-même un prodige ; Sénèque, au milieu de ses trésors, écrivait sur le mépris des richesses.

Mais nous voulons que l'auteur des Essais nous serve de preuve contre lui-même. Il s'occupe des sujets les plus sérieux ? et cependant son style est plein d'imagination. On lit page 95 ce morceau contre l'égoïsme, qui semble être échappé à l'âme de Fénelon :

« Il faut que l'homme unisse sa vie à quelque autre vie. Sa pensée elle-même a besoin d'une douce union pour devenir féconde. L'égoïsme est court dans ses vues ; il reste sans lumière, solitaire et sans gloire. Nos facultés ne se développent jamais d'une manière aussi heureuse que lorsque le coeur est rempli des sentiments les plus doux. Belle nature d'un être qui ne s'aime jamais tant que lorsqu'il s'oublie, et qui peut trouver son bonheur dans un entier dévouement. »

Nous conseillons à l'auteur de maltraiter un peu moins cette imagination, qui lui prête un si heureux langage. Il serait trop long de citer tous les morceaux de ce genre que l'on trouve dans les Essais. Nous ne pouvons cependant nous refuser à transcrire cet autre passage, parce qu'il fait connaître l'auteur : « Le genre humain, dit-il, paraît blasé. Les générations qui

naissent, désenchantées par l'expérience des générations qui les ont précédées, considèrent froidement leur carrière et spéculent sans jouir. Et moi, qu'on doit accuser ici de présomption ou de confiance, j'appartiens à l'une de ces générations tardives, et je n'ai point échappé au malheur commun ; du moins je déplore mes misères, et je n'ose en parler qu'en tremblant. Porté naturellement à l'étude des choses qui font le sujet de cet ouvrage, je fus entraîné à écrire par les goûts de mon esprit et la continuité de mes loisirs : ce sont de simples réflexions que je publie. On y reconnaîtra, j'espère, un amour pur du vrai. J'aimerais mieux les anéantir jusqu'à la moindre trace que d'apprendre qu'elles renferment une opinion qui puisse égarer. »

Rien n'est plus noble, plus touchant, plus aimable que ce mouvement, rien ne fait tant de plaisir que de rencontrer de pareils traits au milieu d'un sujet naturellement sévère. On peut appliquer ici à l'auteur le mot du poète grec : « Il sied bien à un homme armé de jouer de la lyre. »

On prétend aujourd'hui qu'il faut toujours, dans l'examen des ouvrages, faire une part à la critique : nous l'avons donc faite. Cependant nous l'avouerons, si nous étions condamné à jouer souvent le triste rôle de censeur, ce qu'à Dieu ne plaise, nous aimerions mieux suivre l'exemple d'Aristote, qui, au lieu de blâmer les fautes d'Homère trouve douze raisons (ariqmw dwdeca) pour les excuser. Nous pourrions encore reprocher à l'auteur des Essais quelques amphibologies dans l'emploi des pronoms et quelque obscurité dans la construction des phrases ; toutefois son livre, où l'on trouve différents genres de mérite est purgé de ces fautes de goût que tant d'autres laissent échapper dans leurs premiers ouvrages. Racine même ne fut pas exempt d'affectation et de recherche dans sa jeunesse ; et le grand, le sublime, le grave Bossuet fut un bel esprit de l'hôtel Rambouillet. Ses premiers sermons sont pleins d'antithèses, de battologies et d'enflure de style. Dans un endroit, il s'écrie tout à coup : « Vive l'Eternel ! » Il appelle les enfants la recrue continuelle du genre humain ; il dit que Dieu nous donne par la mort un appartement dans son palais. Mais

ce rare génie, épuré par la raison qu'amènent naturellement les années, ne tarda pas à paraître dans toute sa beauté : semblable à un fleuve qui, en s'éloignant de sa source, dépose peu à peu le limon qui troublait son eau et devient aussi limpide, au milieu de son cours, que profond et majestueux.

Par une modestie peu commune, l'auteur des Essais[2754] ne s'est point nommé à la tête de son ouvrage ; mais on assure que c'est le dernier descendant d'une de ces nobles familles de magistrats qui ont si longtemps illustré la France. Dans ce cas, nous serions moins étonné de l'amour du beau, de l'ordre et de la vertu, qui règne dans les Essais ; nous ne ferions plus un mérite à l'auteur de posséder un avantage héréditaire, nous ne louerions que son talent.

Sur les *Mémoires de Louis XIV*

Mars 1806.

Depuis quelque temps les journaux nous annonçaient les Oeuvres de Louis XIV. Ce titre avait choqué les personnes qui attachent encore quelque prix à la justesse des termes et à la décence du langage. Elles observaient qu'un auteur peut seul appeler Oeuvres ses propres travaux, lorsqu'il les livre lui-même au public ; qu'il faut en outre que cet auteur soit pris dans les rangs ordinaires de la société, et qu'il ait écrit non de simples Mémoires historiques, mais des ouvrages de science ou de littérature ; que dans tous les cas un roi n'est point un auteur de profession, et que par conséquent il ne publie jamais des Oeuvres.

Il est vrai que dans l'antiquité les premiers empereurs romains cultivaient les lettres ; mais ces empereurs avaient été de simples citoyens avant de s'asseoir sur la pourpre. César n'était qu'un chef de légion lorsqu'il écrivit l'histoire de la conquête des Gaules, et les Commentaires du capitaine ont fait depuis la gloire de l'empereur. Si les Maximes de Marc-Aurèle honorent encore aujourd'hui sa mémoire, Claude et Néron s'attirèrent le mépris même du peuple romain pour avoir recherché les triomphes du poète et du littérateur.

Dans les monarchies chrétiennes, où la dignité royale a été mieux connue, on a vu rarement le souverain descendre dans une lice ou la victoire même n'est presque jamais sans honte, parce que l'adversaire est presque toujours sans noblesse. Quelques princes d'Allemagne, qui ont mal gouverné, ou qui ont même perdu leur pays pour s'être livrés à l'étude des sciences, excitent plutôt notre pitié que notre admiration. Denys, maître d'école à Corinthe, était aussi un roi homme de lettres. On voit encore à Vienne une Bible chargée de notes de la main de Charlemagne : mais ce monarque ne les avait

écrites que pour lui-même, et pour satisfaire sa piété. Charles V, François Ier, Henri IV, Charles IX, aimèrent les lettres sans avoir la prétention de devenir auteurs. Quelques reines de France ont laissé des vers, des Nouvelles, des Mémoires : on a pardonné à leur dignité en faveur de leur sexe. L'Angleterre, d'où nous sont venus de dangereux exemples, compte seule plusieurs écrivains parmi ses monarques : Alfred, Henri VIII, Jacques Ier, ont fait de véritables livres ; mais le roi auteur par excellence, dans les siècles modernes, c'est Frédéric. Ce prince a-t-il perdu a-t-il gagné en renommée à la publication de ses Oeuvres ? Question que nous n'aurions pas de peine à résoudre si nous ne consultions que notre sentiment.

Nous avons été d'abord un peu rassuré en ouvrant le Recueil que nous annonçons. Premièrement, ce ne sont point des Oeuvres, ce sont de simples Mémoires faits par un père pour l'instruction de son fils. Eh ! qui doit veiller à l'éducation de ses enfants, si ce n'est un roi ? Peut-on jamais trop inspirer l'amour des devoirs et de la vertu aux princes d'où dépend le bonheur de tant d'hommes ? Plein d'un juste respect pour la mémoire de Louis XIV, nous avons ensuite parcouru avec inquiétude les écrits de ce grand monarque. Il eût été cruel de perdre encore une admiration. C'est avec un plaisir extrême que nous avons retrouvé le Louis XIV tel qu'il est parvenu à la postérité, tel que l'a peint Mme de Motteville : « Son grand sens et ses bonnes intentions, dit-elle, firent connaître les semences d'une science universelle qui avaient été cachées à ceux qui ne le voyaient pas dans le particulier ; car il parut tout d'un coup politique dans les affaires de l'Etat, théologien dans celles de l'Eglise, exact en celles de finance ; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les conseils, sensible aux intérêts des particuliers, mais ennemi de l'intrigue et de la flatterie, et sévère envers les grands de son royaume qu'il soupçonnait avoir envie de le gouverner. Il était aimable de sa personne, honnête et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand et sérieux, qui imprimait le respect et la crainte dans le public. »

Et telles sont précisément les qualités que l'on trouve et le

caractère que l'on sent dans le recueil des pensées de ce prince. Ce recueil se compose :

1° De Mémoires adressés au grand dauphin : ils commencent en 1661, et finissent en 1665 ;

2° De Mémoires militaires sur les années 1673 et 1678 ;

3° De Réflexions sur le métier de roi ;

4° D'instructions à Philippe V ;

5° De dix-huit lettres au même prince, et d'une lettre de Mme de Maintenon.

On connaissait déjà de Louis XIV un recueil de lettres et une traduction des Commentaires de César[2755]. On croit que Pellisson ou Racine[2756] ont revu les *Mémoires* que l'on vient de publier ; mais il est certain, d'ailleurs, que le fond des choses est de Louis XIV. On reconnaît partout ses principes religieux, moraux, politiques ; et les notes ajoutées de sa propre main aux marges des *Mémoires* ne sont inférieures au texte ni pour le style ni pour les pensées.

Et puis c'est un fait attesté par tous les écrivains que Louis XIV s'exprimait avec une noblesse particulière : « Il parlait peu et bien, dit Mme de Motteville ; ses paroles avaient une grande force pour inspirer dans les coeurs et l'amour et la crainte, selon qu'elles étaient douces ou sévères. »

« Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, » dit Voltaire. Il aurait même excellé dans les grâces du langage s'il avait voulu en faire une étude. Monschenay raconte qu'il lisait un jour l'épître de Boileau sur le passage du Rhin devant Mmes de Thiange et de Montespan : « Il la lut avec des tons si enchanteurs, que Mme de Montespan lui arracha l'épître des mains, en s'écriant qu'il y avait là quelque chose de surnaturel, et qu'elle n'avait jamais rien entendu de si bien prononcé. »

Cette netteté de pensée, cette noblesse d'élocution, cette finesse d'une oreille sensible à la belle poésie, forment déjà un préjugé en faveur du style des *Mémoires*, et prouveraient (si l'on avait besoin de preuves) que Louis XIV peut fort bien les avoir écrits. En citant quelques morceaux de ces *Mémoires*, nous les ferons mieux connaître aux lecteurs.

Le roi, parlant des différentes mesures qu'il prit au

commencement de son règne, ajoute :

« Il faut que je vous avoue qu'encore que j'eusse auparavant sujet d'être content de ma propre conduite, les éloges que cette nouveauté m'attirait me donnaient une continuelle inquiétude, par la crainte que j'avais toujours de ne les pas assez bien mériter.

« Car enfin je suis bien aise de vous avertir, mon fils, que c'est une chose fort délicate que la louange ; qu'il est bien malaisé de ne s'en pas laisser éblouir, et qu'il faut beaucoup de lumières pour savoir discerner au vrai ceux qui nous flattent d'avec ceux qui nous admirent. Mais quelque obscures que puissent être en cela les intentions de nos courtisans, il y a pourtant un moyen assuré pour profiter de tout ce qu'ils disent à notre avantage, et ce moyen n'est autre chose que de nous examiner sévèrement nous-même sur chacune des louanges que les autres nous donnent. Car, lorsque nous en entendrons quelqu'une que nous ne méritons pas en effet, nous la considérerons aussitôt (suivant l'humeur de ceux qui nous l'auront donnée), ou comme un reproche malin de quelque défaut dont nous tâcherons de nous corriger, ou comme une secrète exhortation à la vertu que nous ne sentons pas en nous. »

On n'a jamais rien dit sur le danger des flatteurs de plus délicat et de mieux observé. Un homme qui connaissait si bien la valeur des louanges méritait sans doute d'être beaucoup loué. Ce passage est surtout remarquable par une certaine ressemblance avec quelques préceptes du Télémaque. Dans ce grand siècle, la vertu et la raison donnaient au prince et au sujet un même langage.

Le morceau suivant, écrit tout entier de la main de Louis XIV, n'est pas un des moins beaux des *Mémoires* :

« Ce n'est pas seulement dans les importantes négociations que les princes doivent prendre garde à ce qu'ils disent, c'est même dans les discours les plus familiers et les plus ordinaires. C'est une contrainte sans doute fâcheuse mais absolument nécessaire à ceux de notre condition, de ne parler de rien à la légère. Il se faut bien garder de penser qu'un souverain, parce

qu'il a l'autorité de tout faire, ait aussi la liberté de tout dire : au contraire, plus il est grand et respecté, plus il doit être circonspect. Les choses qui ne seraient rien dans la bouche d'un particulier deviennent souvent importantes dans celle d'un prince. La moindre marque de mépris qu'il donne d'un particulier fait au coeur de cet homme une plaie incurable. Ce qui peut consoler quelqu'un d'une raillerie piquante ou d'une parole de mépris que quelque autre a dite de lui, c'est ou qu'il se promet de trouver bientôt occasion de rendre la pareille, ou qu'il se persuade que ce qu'on a dit ne fera pas d'impression sur l'esprit de ceux qui l'ont entendu. Mais celui de qui le souverain a parlé sent son mal d'autant plus impatiemment, qu'il n'y voit aucune de ces consolations. Car enfin il peut bien dire du mal du prince qui en a dit de lui mais il ne saurait le dire qu'en secret, et ne peut pas lui faire savoir ce qu'il en dit, qui est la seule douceur de la vengeance. Il ne peut pas non plus persuader que ce qui a été dit n'aura pas été approuvé ni écouté, parce qu'il sait avec quels applaudissements sont reçus tous les sentiments de ceux qui ont en main l'autorité. »

La générosité de ces sentiments est aussi touchante qu'admirable.

Un monarque qui donnait de pareilles leçons à son fils avait sans doute un véritable coeur de roi, et il était digne de commander à un peuple dont le premier bien est l'honneur.

La pièce intitulée Le Métier de Roi, dans le nouveau recueil, avait été citée dans le Siècle de Louis XIV. « Elle dépose à la postérité, dit Voltaire, en faveur de la droiture et de la magnanimité de son âme. »

Nous sommes fâché que l'éditeur des *Mémoires*, qui paraît d'ailleurs plein de candeur et de modestie, ait donné à ce morceau le titre de Métier de Roi. Louis XIV s'est servi de ce mot dans le cours de ses réflexions ; mais il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait employé comme titre. Il y a plus : il est probable que ce prince eût corrigé cette expression s'il eût prévu que ses écrits seraient un jour publiés. La royauté n'est point un métier, c'est un caractère ; l'oint du Seigneur n'est point un acteur qui joue un rôle, c'est un magistrat qui remplit

une fonction : on ne fait point le métier de roi comme on fait celui de charlatan. Louis XIV, dans un moment de dégoût, ne songeant qu'aux fatigues de la royauté, a pu l'appeler un métier, et un métier très pénible ; mais donnons-nous de garde de prendre ce mot dans un sens absolu. Ce serait apprendre aux hommes que tout est métier ici-bas ; que nous sommes tous dans ce monde des espèces d'empiriques montés sur des tréteaux pour vendre notre marchandise aux passants. Une pareille vue de la société mènerait à des conséquences funestes.

Voltaire avait encore cité les Instructions à Philippe V, mais il en avait retranché les premiers articles. Il est malheureux de rencontrer sans cesse cet homme célèbre dans l'histoire littéraire du dernier siècle, et de l'y voir jouer si souvent un rôle peu digne d'un honnête homme et d'un beau génie. On devinera aisément pourquoi l'historien de Louis XIV avait omis les premiers articles des Instructions ; les voici :

1. Ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout envers Dieu.

2. Conservez-vous dans la pureté de votre éducation.

3. Faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir ; procurez sa gloire ; donnez-en l'exemple : c'est un des plus grands biens que les rois puissent faire.

4. Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu contre le vice.

Saint Louis mourant, étendu sur un lit de cendre devant les ruines de Carthage, donna à peu près les mêmes instructions à son fils.

« Beau fils, la première chose que je t'enseigne et commande à garder, si est que de tout ton coeur tu aimes Dieu et te gardes bien de faire chose qui lui déplaise. Si Dieu t'envoie adversité, reçois-la bénignement, et lui en rends grâces ; s'il te donne prospérité, si l'en remercie très humblement : car on ne doit pas guerroyer Dieu des dons qu'il nous fait. Aie le coeur doux et piteux aux pauvres ; ne boute pas sus trop grans taille ni subsides à ton peuple. Fuis la compagnie des mauvais. »

On aime à voir deux de nos plus grands princes, à deux

époques si éloignées l'une de l'autre, donner à leurs fils des principes semblables de religion et de justice. Si la langue de Joinville et celle de Racine ne nous avertissaient que quatre cents ans d'intervalle séparent Saint Louis de Louis XIV, on pourrait croire que ces instructions sont du même siècle. Tandis que tout change dans le monde, il est beau que des âmes royales gardent incorruptible le dépôt sacré de la vérité et de la vertu.

Louis XIV, et c'est une des choses les plus attachantes de ses *Mémoires*, confesse souvent ses fautes et les offre pour leçon à son fils :

« On attaque le coeur d'un prince comme une place. Le premier soin est de s'emparer de tous les postes par où on y peut approcher. Une femme adroite s'attache d'abord à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts, elle donne du soupçon des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle seule et ses amis soient favorablement écoutés ; et si nous ne sommes en garde contre cet usage, il faut, pour la contenter elle seule, mécontenter tout le reste du monde.

« Dès lors que vous donnez à une femme la liberté de vous parler de choses importantes, il est impossible qu'elle ne vous fasse faillir.

« La tendresse que nous avons pour elle nous faisant goûter ses plus mauvaises raisons, nous fait tomber insensiblement du côté où elle penche, et la faiblesse qu'elle a naturellement lui faisant souvent préférer des intérêts de bagatelles aux plus solides considérations, lui font presque toujours prendre le mauvais parti.

« Elles sont éloquentes dans leurs expressions, pressantes dans leurs prières, opiniâtres dans leurs sentiments ; et tout cela n'est souvent fondé que sur une aversion qu'elles auront pour quelqu'un, sur le dessein d'en avancer un autre, ou sur une promesse qu'elles auront faite légèrement. »

Cette page est écrite avec une singulière élégance ; et si la main de Racine paraît quelque part, on pourrait peut-être la retrouver ici. Mais l'oserions-nous dire ? Une telle connaissance des femmes prouve que le monarque, en se confessant, n'était

peut-être pas bien guéri de sa faiblesse. Les anciens disaient de certains prêtres des dieux : « Beaucoup portent le thyrse, et peu sont inspirés. » Il en est ainsi de la passion qui subjuguait Louis XIV : beaucoup l'affectent, et peu la ressentent ; mais aussi quand elle est réelle on ne peut guère se méprendre à l'inspiration de son langage.

Au reste, Louis XIV avait appris à connaître la juste valeur de ces attachements que le plaisir forme et détruit. Il vit couler les larmes de Mme de La Vallière, et il lui fallut supporter les cris et les reproches de Mme de Montespan. La soeur du fameux comte de Lautrec, abandonnée de François Ier, ne s'emporta point ainsi en plaintes inutiles. Le roi lui ayant fait redemander les joyaux chargés de devises qu'il lui avait donnés dans les premiers temps de sa tendresse, elle les renvoya fondus et convertis en lingots. « Portez cela au roi, dit-elle. Puisqu'il lui a plu de me révoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement, je les lui rends, et lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu permettre que personne en disposât et jouît, et en eût de plaisir que moi-même[2757]. »

Si nous en croyons Voltaire, la mauvaise éducation de Louis XIV aurait privé ce prince des leçons de l'histoire. Ce défaut de connaissance n'est point du tout sensible dans les *Mémoires*. Le roi paraît au contraire avoir eu des idées assez étendues sur l'histoire moderne et même sur celle des Grecs et des Romains. Il raisonne en politique avec une sagacité surprenante ; il fait parfaitement sentir, à propos de Charles II, roi d'Angleterre, le vice de ces Etats qui sont gouvernés par des corps délibérants ; il parle des désordres de l'anarchie comme un prince qui en avait été témoin dans sa jeunesse ; il savait fort bien ce qui manquait à la France, ce qu'elle pouvait obtenir ; quel rang elle devait occuper parmi les nations : « Etant persuadé, dit-il, que l'infanterie française n'avait pas été jusqu'à présent fort bonne, je voulus chercher les moyens de la rendre meilleure. » Il ajoute ailleurs : « Pourvu qu'un prince ait des sujets, il doit avoir des soldats ; et quiconque, ayant un Etat bien peuplé, manque d'avoir de bonnes troupes,

ne se doit plaindre que de sa paresse et de son peu d'application. » On sait en effet que c'est Louis XIV qui a créé notre armée et environné la France de cette ceinture de places fortes qui la rendent inexpugnable. On voit enfin qu'il regrettait les temps où ses sujets étaient maîtres du monde :

« Lorsque le titre d'empereur fut mis dans notre maison, dit-il, elle possédait à la fois la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, et la meilleure partie de l'Espagne, qu'elle avait distribuée entre divers particuliers, avec réserve de la souveraineté. Les sanglantes défaites de plusieurs peuples venus du Nord et du Midi avaient porté si loin la terreur de nos armes, que toute la terre tremblait au seul bruit de nos Français et de la grandeur impériale. » Ces passages prouvent que Louis XIV connaissait la France et qu'il en avait médité l'histoire. En portant ses regards encore plus haut, ce prince eût vu que les Gaulois, nos premiers ancêtres, avaient pareillement subjugué la terre, et que toutes les fois que nous sortons de nos limites, nous ne faisons que rentrer dans notre héritage. L'épée de fer d'un Gaulois a seule servi de contrepoids à l'empire du monde. « La nouvelle arriva d'Occident en Orient, dit un historien, qu'une nation hyperboréenne avait pris en Italie une ville grecque appelée Rome. » Le nom de Gaulois voulait dire voyageur. À la première apparition de cette race puissante, les Romains déclarèrent qu'elle était née pour la ruine des villes et la destruction du genre humain.

Partout où il s'est remué quelque chose de grand, on retrouve nos ancêtres. Les Gaulois seuls ne se turent point à la vue d'Alexandre devant qui la terre se taisait. « Ne craignez-vous point ma puissance ? » dit à leurs députés le vainqueur de l'Asie. « Nous ne craignons qu'une chose, répondirent-ils, c'est que le ciel tombe sur notre tête. » César ne put les vaincre qu'en les divisant, et il mit plus de temps à les dompter qu'à soumettre Pompée et le reste du monde.

Tous les lieux célèbres dans l'univers ont été assujettis à nos pères. Non seulement ils ont pris Rome, mais ils ont ravagé la Grèce, occupé Byzance, campé sur les ruines de Troie, possédé

le royaume de Mithridate, et vaincu au delà du Taurus ces Scythes qui n'avaient été vaincus par personne. La valeur des Gaulois décidait de toutes parts du sort des empires. L'Asie leur payait tribut ; les princes les plus renommés de cette partie de la terre, les Antiochus, les Antigonus, courtisaient ces guerriers redoutables ; et les rois tombés du trône se retiraient à l'abri de leur épée. Ils firent la principale force de l'armée d'Annibal ; dix mille d'entre eux défendirent seuls contre Paul-Emile la couronne d'Alexandre, dans le combat où Persée vit passer l'empire des Grecs sous le joug des Latins. À la bataille d'Actium, les Gaulois disposèrent encore du sceptre du monde, puisqu'ils décidèrent la victoire en se rangeant sous les drapeaux d'Auguste.

C'est ainsi que le destin des royaumes paraît attaché dans chaque siècle au sol de la Gaule, comme à une terre fatale et marquée d'un sceau mystérieux. Tous les peuples semblent avoir ouï successivement cette voix qui annonça l'arrivée de Brennus à Rome, et qui disait à Céditius au milieu de la nuit : « Céditius, va dire aux tribuns que les Gaulois seront demain ici. »

Les Mémoires de Louis XIV augmenteront sa renommée : ils ne dévoilent aucune bassesse, ils ne révèlent aucun de ces honteux secrets que le coeur humain cache trop souvent dans ses abîmes. Vu de plus près et dans l'intimité de la vie, Louis XIV ne cesse point d'être Louis le Grand ; on est charmé qu'un si beau buste n'ait point une tête vide, et que l'âme réponde à la noblesse des dehors. « C'est un prince, disait Boileau, qui ne parle jamais sans avoir pensé. Il construit admirablement tout ce qu'il dit ; ses moindres reparties sentent le souverain ; et quand il est dans son domestique, il semble recevoir la loi plutôt que de la donner. » Eloge que les *Mémoires* confirment de tous points. On connaît cette foule de mots où brille la magnanimité de Louis XIV. Le prince de Condé lui disait un jour qu'on avait trouvé une image d'Henri IV attachée à un poteau et traversée d'un poignard avec une inscription odieuse pour le prince régnant. « Je m'en console, dit le monarque : on n'en a pas fait autant contre les rois fainéants. » On prétend que dans

les derniers temps de sa vie il trouva sous son couvert, en se mettant à table, un billet à peu près conçu ainsi : « Le roi est debout à la place des Victoires, à cheval à la place Vendôme : quand sera-t-il couché à Saint-Denis ? » Louis prit le billet, et le jetant par-dessus sa tête, répondit à haute voix : « Quand il plaira à Dieu ». Prêt à rendre le dernier soupir, il fit appeler les seigneurs de sa cour : « Messieurs, dit-il, je vous demande pardon des mauvais exemples que je vous ai donnés ; je vous fais mes remerciements de l'amitié que vous m'avez toujours marquée. Je vous demande pour mon petit-fils la même fidélité... Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi. Adieu, messieurs, souvenez-vous quelquefois de moi. » Il dit à son médecin qui pleurait : « M'avez-vous cru immortel ? » Mme de La Fayette a écrit de ce prince qu'on le trouvera sans doute « un des plus grands rois, et des plus honnêtes hommes de son royaume ». Cela n'empêche pas qu'à ses funérailles le peuple ne chantât des Te Deum et n'insultât au cercueil : numquid cognoscentur mirabilia tua, et justitia tua in terra oblivionis ?

Que nous reste-t-il à ajouter à la louange d'un prince qui a civilisé l'Europe et jeté tant d'éclat sur la France ? Rien que ce passage tiré de ses *Mémoires*.

« Vous devez savoir avant toutes choses, mon fils, que nous ne saurions montrer trop de respect pour celui qui nous fait respecter de tant de milliers d'hommes. La première partie de la politique est celle qui nous enseigne à le bien servir. La soumission que nous avons pour lui est la plus belle leçon que nous puissions donner de celle qui nous est due, et nous péchons contre la prudence aussi bien que contre la justice, quand nous manquons de vénération pour celui dont nous ne sommes que les lieutenants.

« Quand nous aurons armé tous nos sujets pour la défense de sa gloire, quand nous aurons relevé ses autels abattus, quand nous aurons fait connaître son nom aux climats les plus reculés de la terre, nous n'aurons fait que l'une des parties de notre devoir, et sans doute nous n'aurons pas fait celle qu'il désire le plus de nous, si nous ne sommes soumis nous-mêmes

au joug de ses commandements. Les actions de bruit et d'éclat ne sont pas toujours celles qui le touchent davantage, et ce qui se passe dans le secret de notre coeur est souvent ce qu'il observe avec plus d'attention. !

« Il est infiniment jaloux de sa gloire, mais il sait mieux que nous discerner en quoi elle consiste. Il ne nous a peut-être faits si grands qu'afin que nos respects l'honorassent davantage ; et si nous manquons de remplir en cela ses desseins, peut-être qu'il nous laissera tomber dans la poussière de laquelle il nous a tirés.

« Plusieurs de mes ancêtres, qui ont voulu donner à leurs successeurs de pareils enseignements, ont attendu pour cela l'extrémité de leur vie ; mais je ne suivrai pas en ce point leur exemple. Je vous en parle dès cette heure mon fils, et vous en parlerai toutes les fois que j'en trouverai l'occasion. Car, outre que j'estime qu'on ne peut de trop bonne heure imprimer dans les jeunes esprits des pensées de cette conséquence, je crois qu'il se peut faire que ce qu'ont dit ces princes dans un état si pressant ait quelquefois été attribué à la vue du péril où ils se trouvaient ; au lieu que, vous en parlant maintenant, je suis assuré que la vigueur de mon âge, la liberté de mon esprit, et l'état florissant de mes affaires, ne vous pourront jamais laisser pour ce discours aucun soupçon de faiblesse ou de déguisement. »

C'était en 1661 que Louis XIV donnait cette sublime leçon à son fils.

Des Lettres et des Gens de Lettres

Réponse à un article inséré dans la Gazette de France du 27 avril. (Cet article est de M. de Baure, auteur d'une Histoire du Béarn et beau-frère de M. le comte Daru.)

Mai 1806.

La Défense du *Génie du Christianisme* est jusqu'à présent la seule réponse que j'aie faite à toutes les critiques dont on a bien voulu m'honorer. J'ai le bonheur ou le malheur de rencontrer mon nom assez souvent dans des ouvrages polémiques, des pamphlets, des satires. Quand la critique est juste, je me corrige ; quand le mot est plaisant, je ris ; quand il est grossier, je l'oublie. Un nouvel ennemi vient de descendre dans la lice. C'est un chevalier béarnais. Chose assez singulière, ce chevalier m'accuse de préjugés gothiques et de mépris pour les lettres ! J'avoue que je n'entends pas parler de sang-froid de chevalerie ; et quand il est question de tournois, de défis, de pastilles, de pas d'armes, je me mettrais volontiers comme le seigneur don Quichotte à courir les champs pour réparer les torts. Je me rends donc à l'appel de mon adversaire. Cependant, je pourrais refuser de faire avec lui le coup de lance, puisqu'il n'a pas déclaré son nom ni haussé la visière de son casque après le premier assaut ; mais comme il a observé religieusement les autres lois de la joute, en évitant avec soin de frapper à la tête et au coeur, je le tiens pour loyal chevalier, et je relève le gant.

Cependant, quel est le sujet de notre querelle ? Allons-nous nous battre, comme c'est assez l'usage entre les preux, sans trop savoir pourquoi ? Je veux bien soutenir que la dame de mon coeur est incomparablement plus belle que celle de mon adversaire. Mais si par hasard nous servions tous deux la même dame ? C'est en effet notre aventure. Je suis au fond du même avis, ou plutôt du même amour que le chevalier

béarnais, et comme lui je déclare atteint de félonie quiconque manque de respect pour les Muses.

Changeons de langage, et venons au fait. J'ose dire que le critique qui m'attaque avec tant de goût, de savoir et de politesse, mais peut-être avec un peu d'humeur, n'a pas bien compris ma pensée.

Quand je ne veux pas que les rois se mêlent des tracasseries du Parnasse, ai-je donc infiniment tort ? Un roi sans doute doit aimer les lettres, les cultiver même, jusqu'à un certain degré, et les protéger dans ses Etats ; mais est-il bien nécessaire qu'il fasse des livres ? Le juge souverain peut-il sans inconvénients s'exposer à être jugé ? Est-il bon qu'un monarque donne, comme un homme ordinaire, la mesure de son esprit, et réclame l'indulgence de ses sujets dans une préface ? Il me semble que les dieux ne doivent pas se montrer si clairement aux hommes : Homère met une barrière de nuages aux portes de l'Olympe.

Quant à cette autre phrase : un auteur doit être pris dans les rangs ordinaires de la société, j'en demande pardon à mon censeur, mais cette phrase n'implique pas le sens qu'il y trouve. Dans l'endroit où elle est placée[2758], elle se rapporte aux rois, uniquement aux rois. Je ne suis point assez absurde pour vouloir que les lettres soient abandonnées précisément à la partie non lettrée de la société. Elles sont du ressort de tout ce qui pense ; elles n'appartiennent point à une classe d'hommes particulière ; elles ne sont point une attribution des rangs, mais une distinction des esprits. Je n'ignore pas que Montaigne, Malherbe, Descartes, La Rochefoucauld, Fénelon, Bossuet, La Bruyère, Boileau même, Montesquieu et Buffon, ont tenu plus ou moins à l'ancien corps de la noblesse, ou par la robe, ou par l'épée ; je sais bien qu'un beau génie ne peut déshonorer un nom illustre ; mais, puisque mon critique me force à le dire, je pense qu'il y a toutefois moins de péril à cultiver les Muses dans un état obscur que dans une condition éclatante. L'homme sur qui rien n'attire les regards expose peu de chose au naufrage. S'il ne réussit pas dans les lettres, sa manie d'écrire ne l'aura privé d'aucun avantage réel, et son

rang d'auteur oublié n'ajoutera rien à l'oubli naturel qui l'attendait dans une autre carrière.

Il n'en est pas ainsi de l'homme qui tient une place distinguée dans le monde, ou par sa fortune, ou par ses dignités, ou par les souvenirs qui s'attachent à ses aïeux. Il faut qu'un tel homme balance longtemps avant de descendre dans une lice où les chutes sont cruelles. Un moment de vanité peut lui enlever le bonheur de toute sa vie. Quand on a beaucoup à perdre, on ne doit écrire que forcé pour ainsi dire par son génie et dompté par la présence du dieu : fera corda domans. Un grand talent est une grande raison, et l'on répond à tout avec de la gloire. Mais si l'on ne sent pas en soi ce mens divinior, qu'on se garde bien alors de ces démangeaisons qui nous prennent d'écrire.

Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme,
Pour prendre de la main d'un avide imprimeur
Celui de ridicule et misérable auteur.

Si je voyais quelque Du Guesclin rimailler sans l'aveu d'Apollon un méchant poème, je lui crierais : « Sire Bertrand, changez votre plume pour l'épée de fer du bon connétable. Quand vous serez sur la brèche, souvenez-vous d'invoquer, comme votre ancêtre, Notre-Dame Du Guesclin. Cette Muse n'est pas celle qui chante les villes prises, mais c'est celle qui les fait prendre. »

Mais, au contraire, si le descendant d'une de ces familles qui figurent dans notre histoire s'annonce, au monde par un Essai plein de force, de chaleur et de gravité, ne craignez pas que je le décourage. Fût-il des opinions contraires aux miennes, son livre blessât-il non seulement mon esprit, mais mon coeur, je ne verrai que le talent ; je ne serai sensible qu'au mérite de l'ouvrage ; j'introduirai le jeune écrivain dans la carrière. Ma vieille expérience lui en marquera les écueils, et, en bon frère d'armes, je me réjouirai de ses succès.

J'espère que le chevalier qui m'attaque approuvera ces sentiments ; mais cela ne suffit pas : je ne veux lui laisser aucun doute sur ma manière de penser à l'égard des lettres et

de ceux qui les cultivent. Ceci va m'entraîner dans une discussion de quelque étendue : que l'intérêt du sujet m'en fasse pardonner la longueur.

Eh ! comment pouvais-je calomnier les lettres ? Je serais bien ingrat, puisqu'elles ont fait le charme de mes jours. J'ai eu mes malheurs comme tant d'autres ; car on peut dire du chagrin parmi les hommes ce que Lucrèce dit du flambeau de la vie :

... Quasi cursores, vitaï lampada tradunt.

J'ai toujours trouvé dans l'étude quelque noble raison de supporter patiemment mes peines. Souvent, assis sur la borne d'un chemin en Allemagne, sans savoir ce que j'allais devenir, j'ai oublié mes maux et les auteurs de mes maux en rêvant à quelque agréable chimère que me présentaient les Muses compatissantes. Je portais pour tout bien avec moi mon manuscrit sur les déserts du Nouveau Monde ; et plus d'une fois les tableaux de la nature tracés sous les huttes des Indiens m'ont consolé à la porte d'une chaumière de la Westphalie dont on m'avait refusé l'entrée.

Rien n'est plus propre que l'étude à dissiper les troubles du coeur, à rétablir dans un concert parfait les harmonies de l'âme. Quand fatigué des orages du monde, vous vous réfugiez au sanctuaire des Muses, vous sentez que vous entrez dans un air tranquille, dont la bénigne influence a bientôt calmé vos esprits. Cicéron avait été témoin des malheurs de sa patrie ; il avait vu dans Rome le bourreau s'asseoir auprès de la victime (par hasard échappée au glaive), et jouir de la même considération que cette victime ; il avait vu presser avec la même cordialité et la main qui s'était baignée dans le sang des citoyens et la main qui ne s'était levée que pour les défendre ; il avait vu la vertu devenir un objet de scandale dans un temps de crime, comme le crime est un objet d'horreur dans un temps de vertu ; il avait vu les Romains, dégénérés, pervertir la langue de Scipion pour excuser leur bassesse, appeler la constance entêtement, la générosité folie, le courage imprudence, et chercher un motif intéressé à des actions honorables, pour n'avoir pas la douleur d'estimer quelque

chose ; il avait vu ses amis se refroidir peu à peu pour lui, leurs coeurs se fermer aux épanchements de son coeur, leurs peines cesser d'être communes avec ses peines, leurs opinions changer par degré : ces hommes emportés et brisés tour à tour par la roue de la fortune l'avaient laissé dans une profonde solitude. À ces peines, déjà si grandes, se joignirent des chagrins domestiques. « Ma fille me restait écrit-il à Sulpicius ; c'était un soutien toujours présent, auquel je pouvais avoir recours. Le charme de son entretien me faisait oublier mes peines ; mais l'affreuse blessure que j'ai reçue en la perdant rouvre dans mon coeur toutes celles que j'y croyais fermées... Je suis chassé de ma maison et du Forum. »

Que fit Cicéron dans une position si triste ? Il eut recours à l'étude. « Je me suis réconcilié avec mes livres, dit-il à Varron ; ils me rappellent à leur ancien commerce ; ils me déclarent que vous avez été plus sage que moi de ne pas l'abandonner. »

Les Muses, qui nous permettent de choisir notre société, sont d'un puissant secours dans les chagrins politiques. Quand vous êtes fatigués de vivre au milieu des Tigellin et des Narcisse, elles vous transportent dans la société des Caton et des Fabricius. Pour ce qui est des peines du coeur, l'étude, il est vrai, ne nous rend pas les amis que nous pleurons, mais elle adoucit le chagrin que nous cause leur perte ; car elle mêle leur souvenir à tout ce qu'il y a de pur dans les sentiments de la vie et de beau dans les images de la nature.

Examinons maintenant les reproches que l'on fait aux gens de lettres. La plupart me paraissent sans fondement : la médiocrité se console souvent par la calomnie.

On dit : « Les gens de lettres ne sont pas propres au maniement des affaires. » Chose étrange, que le génie nécessaire pour enfanter l’Esprit des Lois ne fût pas suffisant pour conduire le bureau d'un ministre ! Quoi ! ceux qui sondent si habilement les profondeurs du coeur humain ne pourraient démêler autour d'eux les intrigues des passions ! Mieux vous connaîtriez les hommes, moins vous seriez capables de les gouverner !

C'est un sophisme démenti par l'expérience. Les deux plus

grands hommes d'Etat de l'antiquité, Démosthène, et surtout Cicéron, étaient deux véritables hommes de lettres, dans toute la rigueur du mot. Il n'y a peut-être jamais eu de plus beau génie littéraire que celui de César et il paraît que ce petit-fils d'Anchise et de Vénus entendait assez bien les affaires. On peut citer en Angleterre Thomas Morus, Clarendon, Bacon, Bolingbroke ; en France, L'Hôpital, Lamoignon, d'Aguesseau, M. de Malesherbes, et la plupart de nos premiers ministres tirés de l'Eglise. Rien ne me pourrait persuader que Bossuet n'eût pas une tête capable de conduire un royaume, et que le judicieux et sévère Boileau n'eût pas fait un excellent administrateur.

Le jugement et le bon sens sont surtout les deux qualités nécessaires à l'homme d'état ; et remarquez qu'elles doivent aussi dominer dans une tête littéraire sainement organisée.

L'imagination et l'esprit ne sont point, comme on le suppose, les bases du véritable talent ; c'est le bon sens, je le répète, le bon sens, avec l'expression heureuse.

Tout ouvrage, même un ouvrage d'imagination, ne peut vivre si les idées y manquent d'une certaine logique qui les enchaîne et qui donne au lecteur le plaisir de la raison, même au milieu de la folie. Voyez les chefs-d'oeuvre de notre littérature : après un mûr examen, vous découvrirez que leur supériorité tient à un bon sens caché, à une raison admirable, qui est comme la charpente de l'édifice. Ce qui est faux finit par déplaire : l'homme a en lui-même un principe de droiture que l'on ne choque pas impunément. De là vient que les ouvrages des sophistes n'obtiennent qu'un succès passager : ils brillent tour à tour d'un faux éclat, et tombent dans l'oubli.

On ne s'est formé cette idée de l'inaptitude des gens de lettres que parce que l'on a confondu les auteurs vulgaires avec les écrivains de mérite. Les premiers ne sont point incapables parce qu'ils sont hommes de lettres, mais seulement parce qu'ils sont hommes médiocres et c'est l'excellente remarque de mon critique. Or, ce qui manque aux ouvrages de ces hommes, c'est précisément le jugement et le bon sens. Vous y trouverez peut-être des éclairs d'imagination,

de l'esprit, une connaissance plus ou moins grande du métier, une habitude plus ou moins formée d'arranger les mots et de tourner la phrase, mais jamais vous n'y rencontrerez le bon sens.

Ces écrivains n'ont pas la force de produire la pensée qu'ils ont un moment conçue. Lorsque vous croyez qu'ils vont prendre une bonne voie, tout à coup un méchant démon les égare : ils changent de direction, et passent auprès des plus grandes beautés sans les apercevoir ; ils mêlent au hasard, sans économie et sans jugement, le grave, le doux, le plaisant, le sévère ; on ne sait ce qu'ils veulent prouver, quel est le but où ils marchent, quelles vérités ils prétendent enseigner. Je conviendrai que de pareils esprits sont peu propres aux affaires humaines ; mais j'en accuserai la nature et non pas les lettres et je me donnerai garde surtout de confondre ces auteurs infortunés avec des hommes de génie.

Mais si les premiers talents littéraires peuvent remplir glorieusement les premières places de leur patrie, à Dieu ne plaise que je leur conseille jamais d'envier ces places ! La majorité des hommes bien nés peut faire ce qu'ils feraient eux-mêmes dans un ministère public ; personne ne pourra remplacer les beaux ouvrages dont ils priveraient la postérité, en se livrant à d'autres soins. Ne vaut-il pas mieux aujourd'hui, et pour nous et pour lui-même, que Racine ait fait naître sous sa main de pompeuses merveilles, que d'avoir occupé, même avec distinction, la place de Louvois ou de Colbert ? Je voudrais que les hommes de talent connussent mieux leur haute destinée ; qu'ils sussent mieux apprécier les dons qu'ils ont reçus du ciel. On ne leur fait point une grâce en les investissant des charges de l'Etat ; ce sont eux au contraire qui en acceptant ces charges font à leur pays une véritable faveur et un très grand sacrifice.

Que d'autres s'exposent aux tempêtes, je conseille aux amants de l'étude de les contempler du rivage. « La côte de la mer deviendra un lieu de repos pour les pasteurs », dit l'Ecriture : Erit funiculus maris requies pastorum. Ecoutons encore l'orateur romain : « J'estime les jours que vous passez à

Tusculum, mon cher Varron, autant que l'espace entier de la vie, et je renoncerais de bon coeur à toutes les richesses du monde pour obtenir la liberté de mener une vie si délicieuse... Je l'imite du moins, autant qu'il m'est possible, et je cherche avec beaucoup de satisfaction mon repos dans mes chères études... Si de grands hommes ont jugé qu'en faveur de ces études on pouvait se dispenser des affaires publiques, pourquoi ne choisirais-je pas une occupation si douce ? »

Dans une carrière étrangère à leurs moeurs, les gens de lettres n'auraient que les maux de l'ambition sans en avoir les plaisirs. Plus délicats que les autres hommes, combien ne seraient-ils pas blessés à chaque heure de la journée ! Que d'horribles choses pour eux à dévorer. Avec quels personnages ne seraient-ils pas obligés de vivre et même de sourire ! En butte à la jalousie que font toujours naître les vrais talents, ils seraient incessamment exposés aux calomnies et aux dénonciations de toutes les espèces ; ils trouveraient des écueils jusque dans la franchise, la simplicité ou l'élévation de leur caractère ; leurs vertus leur feraient plus de mal que des vices, et leur génie même les précipiterait dans des pièges qu'éviterait la médiocrité. Heureux s'ils trouvaient quelque occasion favorable de rentrer dans la solitude avant que la mort ou l'exil vint les punir d'avoir sacrifié leurs talents à l'ingratitude des cours !

> ... Poi ch'insieme con l'età fiorita
> Manco la speme, e la baldanza audace ;
> Piansi i reposi di quest'umil vita,
> E soupirai la mia perduta pace.

Je ne sais si je dois relever à présent quelques plaisanteries que l'on est dans l'usage de faire sur les gens de lettres, depuis le temps d'Horace. Le chantre de Lalagé et de Lydie nous raconte qu'il jeta son bouclier aux champs de Philippes ; mais l'adroit courtisan se vante, et l'on a pris ses vers trop à la lettre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il parle de la mort avec tant de charme et une si douce philosophie, qu'on a bien de la peine à croire qu'il la craignît :

> Eheu, fugaces, Posthume, Posthume,

Labuntur anni !

Quoi qu'il en soit du voluptueux solitaire de Tibur, Xénophon et César, génies éminemment littéraires, étaient de grands et intrépides capitaines. Eschyle fit des prodiges de valeur à Salamine ; Socrate ne céda le prix du courage qu'à Alcibiade ; Tibulle était distingué dans les légions de Dessala ; Pétrone et Sénèque sont célèbres par la fermeté de leur mort. Dans des temps modernes, le Dante vécut au milieu des combats, et le Tasse fut le plus brave des chevaliers. Notre vieux Malherbe voulait à soixante-treize ans, se battre contre le meurtrier de son fils : tout vaincu du temps qu'il était, il alla exprès au siège de La Rochelle pour obtenir de Louis XIII la permission d'appeler le chevalier de Piles en champ clos. La Rochefoucauld avait fait la guerre aux rois. De temps immémorial, nos officiers du génie et d'artillerie, si braves à la bouche du canon, ont cultivé les lettres, la plupart avec fruit, quelques-uns avec gloire. On sait que le Breton Saint-Foix entendait fort mal la raillerie ; et cet autre Breton, surnommé de nos jours le premier grenadier de nos armées, s'occupa de recherches savantes toute sa vie. Enfin, les hommes de lettres que notre révolution a moissonnés ont tous déployé à la mort du sang-froid et du courage. S'il faut en juger par soi-même, je dirai avec la franchise naturelle aux descendants des vieux Celtes : Soldat, voyageur, proscrit, naufragé, je ne me suis point aperçu que l'amour des lettres m'attachât trop à la vie : pour obéir aux arrêts de la religion ou de l'honneur, il suffit d'être chrétien et Français.

Les gens de lettres, dit-on encore, ont toujours flatté la puissance ; et selon les vicissitudes de la fortune on les voit chanter et la vertu et le crime, et l'oppresseur et l'opprimé. Lucain disait à Néron, en parlant des proscriptions et de la guerre civile :

Heureuse cruauté, fureur officieuse,
Dont le prix est illustre et la fin glorieuse !
Crimes trop bien payés, trop aimables hasards,
Puisque nous vous devons le plus grand des césars !
Que les dieux conjurés redoublent nos misères !

Que Leucas sous les flots abîme nos galères !
Que Pharsale revoie encore nos bataillons
Du plus beau sang de Rome inonder nos sillons !
(…)
Qu'on voie encore un coup Pérouse désolée !
Destins, Néron gouverne, et Rome est consolée[2759] !

À cela je n'ai point besoin de réponse pour les gens de lettres : je baisse la tête d'horreur et de confusion, en disant, comme le Médecin dans Macbeth : This disease is beyond my practice : « Ce mal est au-dessus de mon art. »

Cependant ne pourrait-on pas trouver à cette dégradation une excuse bien triste sans doute, mais tirée de la nature même du coeur humain ? Montrez-moi dans les révolutions des empires, dans ces temps malheureux où un peuple entier, comme un cadavre, ne donne plus aucun signe de vie ; montrez-moi, dis-je, une classe d'hommes toujours fidèle à son honneur, et qui n'ait cédé ni à la force des événements ni à la lassitude des souffrances : je passerai condamnation sur les gens de lettres. Mais si vous ne pouvez trouver cet ordre de citoyens généreux, n'accusez plus en particulier les favoris des Muses : gémissez sur l'humanité tout entière. La seule différence qui existe alors entre l'écrivain et l'homme vulgaire, c'est que la turpitude du premier est connue, et que la lâcheté du second est ignorée. Heureux en effet dans ces jours d'esclavage l'homme médiocre qui peut être vil en sûreté de l'avenir, qui peut impunément se réjouir dans la fange, certain que ses talents ne le livreront point à la postérité, et que le cri de sa bassesse ne passera pas la borne de sa vie !

Il me reste à parler de la célébrité littéraire. Elle marche de pair avec celle des grands rois et des héros : Homère et Alexandre, Virgile et César occupent également les voix de la renommée. Disons de plus que la gloire des Muses est la seule où il n'entre rien d'étranger. On peut toujours rejeter une partie du succès des armes sur les soldats ou sur la fortune : Achille a vaincu les Troyens à l'aide des Grecs ; mais Homère a fait seul l’Iliade, et sans Homère nous ne connaîtrions pas Achille. Au reste, je suis si loin d'avoir pour les lettres le mépris qu'on me

suppose, que je ne céderais pas facilement la faible portion de renommée qu'elles semblent quelquefois promettre à mes efforts. Je crois n'avoir jamais importuné personne de mes prétentions ; mais, puisqu'il faut le dire une fois, je ne suis point insensible aux applaudissements de mes compatriotes, et je sentirais mal le juste orgueil que doit m'inspirer mon pays si je comptais pour rien l'honneur d'avoir fait connaître avec quelque estime un nom français de plus aux peuples étrangers.

Enfin, si nous en croyons quelques esprits chagrins, notre littérature est actuellement frappée de stérilité ; il ne paraît rien qui mérite d'être lu : le faux, le trivial, le gigantesque, le mauvais goût, l'ignorance, règnent de toutes parts, et nous sommes menacés de retomber dans la barbarie. Ce qui doit un peu nous rassurer, c'est que dans tous les temps on a fait les mêmes plaintes. Les journaux du siècle de Louis XIV sont remplis de déclamations sur la disette des talents. Les Subligny et les Visé regrettaient le beau temps de Ronsard. L'esprit de dénigrement est une maladie particulière à la France, parce que tout le monde a des prétentions dans ce pays, et que notre amour-propre est sans cesse tourmenté du succès de notre voisin.

Pour moi, qui n'ai pas le droit d'être difficile et qui me contente d'admirer avec la foule, je ne suis point du tout frappé de cette prétendue stérilité de notre littérature. J'ai le bonheur de croire qu'il existe encore en France des écrivains de génie, remarquables par la force de leurs pensées ou le charme de leur style ; des poètes du premier ordre, des savants distingués, des critiques pleins de goût, dépositaires des saines doctrines, des bonnes traditions. Je nommerais facilement plusieurs ouvrages qui, j'ose le dire, passeront à la postérité. Nous pouvons affecter une humeur superbe à dédaigner les talents qui nous restent ; mais je ne doute point que l'avenir ne soit plus juste envers nous, et qu'il n'admire ce que nous aurons peut-être méprisé. Notre siècle ne démentira point l'expérience commune : les arts et les lettres brillent toujours dans les temps de révolution, hélas ! comme ces

fleurs qui croissent parmi les ruines : feret et rubus asper amomum.

Je termine ici cette apologie des gens de lettres. J'espère que le chevalier béarnais sera satisfait de mes sentiments : plût à Dieu qu'il le fût de mon style ! car, entre nous, je le soupçonne de se connaître en littérature un peu mieux qu'il ne convient à un chevalier du vieux temps. S'il faut dire tout ce que je pense, il pourrait bien, en m'attaquant, n'avoir défendu que sa cause. Son exemple prouverait, en cas de besoin, qu'un homme qui a joui d'une grande considération dans l'ordre politique et dans la première classe de la société peut être un savant distingué, un critique délicat, un écrivain plein d'aménité, et même un poète de talent. Ces chevaliers du Béarn ont toujours courtisé les Muses ; et l'on se souvient d'un certain Henri qui se battait d'ailleurs assez bien, et qui se plaignait en vers de sa départie, lorsqu'il quittait Gabrielle. Toutefois, puisque mon adversaire n'a pas voulu se découvrir, j'éviterai de le nommer : je veux qu'il sache seulement que je l'ai reconnu à ses couleurs.

Les gens de lettres que j'ai essayé de venger du mépris de l'ignorance me permettront-ils, en finissant, de leur adresser quelques conseils, dont je prendrai moi-même bonne part ? Veulent-ils forcer la calomnie à se taire et s'attirer l'estime même de leurs ennemis, il faut qu'ils se dépouillent d'abord de cette morgue et de ces prétentions exagérées qui les ont rendus insupportables dans le dernier siècle. Soyons modérés dans nos opinions, indulgents dans nos critiques, sincères admirateurs de tout ce qui mérite d'être admiré. Pleins de respect pour la noblesse de notre art, n'abaissons jamais notre caractère ; ne nous plaignons jamais de notre destinée : qui se fait plaindre se fait mépriser ; que les Muses seules, et non le public, sachent si nous sommes riches ou pauvres : le secret de notre indigence doit être le plus délicat et le mieux gardé de nos secrets ; que les malheureux soient sûrs de trouver en nous un appui nous sommes les défenseurs naturels des suppliants ; notre plus beau droit est de sécher les larmes de l'infortune, et d'en faire couler des yeux de la prospérité : Dolor

ipse disertum fecerat. Ne prostituons jamais notre talent à la puissance ; mais aussi n'ayons jamais d'humeur contre elle : celui qui blâme avec aigreur admirera sans discernement : de l'esprit frondeur à l'adulation il n'y a qu'un pas. Enfin, pour l'intérêt même de notre gloire et la perfection de nos ouvrages, nous ne saurions trop nous attacher à la vertu : c'est la beauté des sentiments qui fait la beauté du style. Quand l'âme est élevée, les paroles tombent d'en haut, et l'expression noble suit toujours la noble pensée. Horace et le Stagyrite n'apprennent pas tout l'art : il y a des délicatesses et des mystères de langage qui ne peuvent être révélés à l'écrivain que par la probité de son coeur, et que n'enseignent point les préceptes de la rhétorique.

Sur le Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par M. Alexandre de Laborde[2760]

Juillet 1807.

Il y a des genres de littérature qui semblent appartenir à certaines époques de la société : ainsi, la poésie convient plus particulièrement à l'enfance des peuples, et l'histoire à leur vieillesse. La simplicité des moeurs pastorales ou la grandeur des moeurs héroïques veulent être chantées sur la lyre d'Homère ; la raison et la corruption des nations civilisées demandent le pinceau de Thucydide. Cependant la Muse a souvent retracé les crimes des hommes ; mais il y a quelque chose de si beau dans le langage du poète, que les crimes même en paraissent embellis : l'historien seul peut les peindre sans en affaiblir l'horreur. Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. Bientôt toutes les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des Annales ; bientôt il ne fera voir dans son tyran déifié que l'histrion, l'incendiaire et le parricide : semblable à ces premiers chrétiens d'Egypte qui au péril de leurs jours pénétraient dans les temples de l'idolâtrie, saisissaient au fond d'un sanctuaire ténébreux la divinité que le crime offrait à l'encens de la peur, et traînaient à la lumière du soleil, au lieu d'un dieu, quelque monstre

horrible.

Mais si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux. Il ne suffit pas toujours, pour peindre les actions des hommes, de se sentir une âme élevée, une imagination forte, un esprit fin et juste, un coeur compatissant et sincère ; il faut encore trouver en soi un caractère intrépide ; il faut être préparé à tous les malheurs, et avoir fait d'avance le sacrifice de son repos et de sa vie.

Toutefois, il est des parties dans l'histoire qui ne demandent pas le même courage dans l'historien. Les Voyages, par exemple, qui tiennent à la fois de la poésie et de l'histoire, comme celui que nous annonçons, peuvent être écrits sans péril. Et néanmoins les ruines et les tombeaux révèlent souvent des vérités qu'on n'apprendrait point ailleurs ; car la face des lieux ne change pas comme le visage des hommes : Non ut hominum vultus ita locorum facies mutantur.

L'antiquité ne nous a laissé qu'un modèle de ce genre d'histoire : c'est le Voyage de Pausanias ; car le Journal de Néarque et le Périple d'Hannon sont des ouvrages d'un ordre différent. Si la gravure eut été connue du temps de Pausanias, nous posséderions aujourd'hui un trésor inestimable ; nous verrions en entier, et comme debout, ces temples dont nous allons encore admirer les débris. Les voyageurs modernes n'ont songé qu'assez tard à fixer par l'art du dessin l'état des lieux et des monuments qu'ils avaient visités. Chardin, Pococke et Tournefort, sont peut-être les premiers qui aient eu cette heureuse idée. Avant eux on trouve, il est vrai, plusieurs relations ornées de planches ; mais le travail de ces planches est aussi grossier qu'il est incomplet. Le plus ancien ouvrage de cette espèce que nous nous rappelions est celui de Monconys ; et cependant depuis Benjamin de Tudèle jusqu'à nos jours on peut compter à peu près cent trente-trois voyages exécutés dans la seule Palestine.

C'est à M. l'abbé de Saint-Non et à M. de Choiseul-Gouffier qu'il faut donc rapporter l'origine des voyages pittoresques proprement dits. Il est bien à désirer pour les arts que M. de Choiseul achève son bel ouvrage, et qu'il reprenne des travaux

trop longtemps suspendus par des malheurs : les amis de Cicéron cherchaient à le consoler des peines de la vie, en lui remettant sous les yeux le tableau des ruines le la Grèce.

L'Italie, la Sicile, l'Egypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Dalmatie, ont eu des historiens de leurs chefs-d'oeuvre ; on compte une foule de tours ou de voyages pittoresques d'Angleterre ; les monuments de la France sont gravés ; il ne restait plus que l'Espagne à peindre, comme le remarque M. de Laborde.

Dans une introduction écrite avec autant d'élégance que de clarté, l'auteur trace ainsi le plan de son voyage :

« L'Espagne est une des contrées les moins connues de l'Europe, et celle qui renferme cependant le plus de variété dans ses monuments et le plus d'intérêt dans son histoire.

« Riche de toutes les productions de la nature, elle est encore embellie par l'industrie de plusieurs âges et le génie de plusieurs peuples. La majesté des temples romains y forme un contraste singulier avec la délicatesse des monuments arabes, et l'architecture gothique avec la beauté simple des édifices modernes.

« Cette réunion de tant de souvenirs, cet héritage de tant de siècles, nous forcent à entrer dans quelques détails sur l'histoire de l'Espagne, pour indiquer la marche que l'on a adoptée dans la description du pays. »

L'auteur, après avoir décrit les différentes époques, ajoute :

« Telle est l'esquisse des principaux événements qui firent passer l'Espagne sous différentes dominations. Les révolutions, les guerres et le temps n'ont pu détruire entièrement les monuments qui ornent cette belle contrée et les arts de quatre peuples différents qui l'ont tour à tour embellie.

« C'est aussi ce qui nous a engagé à diviser la description de l'Espagne en quatre parties, contenant chacune les provinces dont les monuments ont le plus d'analogie entre eux et se rapportent aux quatre époques principales de son histoire.

« Ainsi, le premier volume comprendra la Catalogne, le royaume de Valence, l'Estramadoure, où se trouvent

Tarragone, Sagonte, Merida, et la plupart des autres colonies romaines et carthaginoises. Il sera précédé d'une notice historique sur les temps anciens de l'Espagne.

« Le second volume renfermera les antiquités de Grenade et de Cordoue, et la description du reste de l'Andalousie, séjour principal des Maures. Il sera précédé d'un abrégé de l'histoire de ces peuples, tiré en partie des manuscrits arabes de l'Escurial.

« Le troisième, consacré principalement aux édifices gothiques, tels que les cathédrales de Burgos, de Valladolid, de Léon, de Saint Jacques de Compostelle, offrira aussi les contrées sauvages des Asturies, l'Aragon, la Navarre, la Biscaye, et sera précédé de recherches sur les arts en Espagne avant le siècle de Ferdinand et d'Isabelle.

« Le quatrième volume, en retraçant les beautés de Madrid et des environs, renfermera, de plus, tout ce qui peut servir à faire connaître la nation espagnole telle qu'elle est aujourd'hui : les fêtes, les danses, les usages nationaux. Ce volume comprendra également l'histoire des arts, depuis leur renaissance, sous Ferdinand et Isabelle, Charles Ier et Philippe II, jusqu'à nos jours ; il donnera une connaissance suffisante de la peinture espagnole et des chefs-d'oeuvre qu'elle a produits : on y ajoutera quelques détails sur les progrès des sciences et de la littérature en Espagne. »

On voit par cet exposé que l'auteur a conçu son plan de la manière la plus heureuse, et qu'il pourra présenter sans confusion une immense galerie de tableaux. M. de Laborde a été favorisé dans ses études ; il a examiné les monuments des arts chez un peuple noble et civilisé ; il les a vus dans cette belle Espagne, où du moins la foi et l'honneur sont restés lorsque la prospérité et la gloire ont disparu. Il n'a point été obligé de s'enfoncer dans ces pays jadis célèbres, où le coeur du voyageur est flétri à chaque pas, où les ruines vivantes détournent votre attention des ruines de marbre et de pierre. C'est un enfant tout nu, le corps exténué par la faim, le visage défiguré par la misère, qui nous a montré, dans un désert, les portes tombées de Mycènes et le tombeau

d'Agamemnon[2761]. En vain, dans le Péloponèse, on veut se livrer aux illusions des Muses : la triste vérité vous poursuit. Des loges de boue desséchée, plus propres à servir de retraite à des animaux qu'à des hommes, des femmes et des enfants en haillons, fuyant à l'approche de l'étranger et du janissaire ; les chèvres même, effrayées, se dispersant dans la montagne, et les chiens restant seuls pour vous recevoir avec des hurlements : voilà le spectacle qui vous arrache au charme des souvenirs. La Morée est déserte : depuis la guerre des Russes, le joug des Turcs s'est appesanti sur les Moraïtes ; les Albanois ont massacré une partie de la population ; on ne voit de toutes parts que des villages détruits par le fer et par le feu ; dans les villes, comme à Misitra[2762], des faubourgs entiers sont abandonnés ; nous avons souvent fait quinze lieues dans les campagnes sans rencontrer une seule habitation. De criantes avanies, des outrages de toutes les espèces, achèvent de détruire dans la patrie de Léonidas l'agriculture et la vie. Chasser un paysan grec de sa cabane, s'emparer de sa femme et de ses enfants, le tuer sur le plus léger prétexte, est un jeu pour le moindre aga du plus petit village. Le Moraïte, parvenu au dernier degré du malheur, s'arrache de son pays, et va chercher en Asie un sort moins rigoureux ; mais il ne peut fuir sa destinée il retrouve des cadis et des pachas jusque dans les sables du Jourdain et dans les déserts de Palmyre.

Nous ne sommes point un de ces intrépides admirateurs de l'antiquité, qu'un vers d'Homère console de tout. Nous n'avons jamais su comprendre le sentiment exprimé par Lucrèce :

Suave mari magno, turbantibus aequora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.

Loin d'aimer à contempler du rivage le naufrage des autres, nous souffrons quand nous voyons souffrir des hommes. Les Muses n'ont alors sur nous aucun pouvoir, hors celle qui attire la pitié sur le malheur. À Dieu ne plaise que nous tombions aujourd'hui dans ces déclamations sur la liberté et l'esclavage, qui ont fait tant de mal à la patrie ! Mais si nous avions jamais pensé, avec des hommes dont nous respectons d'ailleurs le caractère et les talents, que le gouvernement absolu est le

meilleur des gouvernements possibles, quelques mois de séjour en Turquie nous auraient bien guéri de cette opinion.

Les monuments n'ont pas moins à souffrir que les hommes de la barbarie ottomane. Un épais Tartare habite aujourd'hui la citadelle remplie des chefs-d'oeuvre d'Ictinus et de Phidias, sans daigner demander quel peuple a laissé ces débris, sans daigner sortir de la masure qu'il s'est bâtie sous les ruines des monuments de Périclès. Quelquefois seulement le tyran automate se traîne à la porte de sa tanière : assis les jambes croisées sur un sale tapis, tandis que la fumée de sa pipe monte à travers les colonnes du temple de Minerve, il promène stupidement ses regards sur les rives de Salamine et la mer d'Epidaure. Nous ne pourrions peindre les divers sentiments dont nous fûmes agités lorsqu'au milieu de la première nuit que nous passâmes à Athènes nous fûmes réveillé en sursaut par le tambourin et la musette turque, dont les sons discordants partaient des combles des Propylées : en même temps un prêtre musulman chantait en arabe l'heure passée à des Grecs chrétiens de la ville de Minerve. Ce derviche n'avait pas besoin de nous marquer ainsi la fuite des ans, sa voix seule dans ces lieux annonçait assez que les siècles s'étaient écoulés.

Cette mobilité des choses humaines est d'autant moins frappante pour le voyageur, qu'elle est en contraste avec l'immobilité du reste de la nature comme pour insulter à l'instabilité des peuples, les animaux mêmes n'éprouvent ni révolution dans leurs empires ni changements dans leurs moeurs. Le lendemain de notre arrivée à Athènes, on nous fit remarquer des cigognes qui montaient dans les airs, se formaient en bataillon, et prenaient leur vol vers l'Afrique. Depuis le règne de Cécrops jusqu'à nos jours, ces oiseaux ont fait chaque année le même pèlerinage et sont revenus au même lieu. Mais combien de fois ont-ils retrouvé dans les larmes l'hôte qu'ils avaient quitté dans la joie ! combien de fois ont-ils cherché vainement cet hôte, et le toit même où ils avaient accoutumé de bâtir leurs nids !

Depuis Athènes jusqu'à Jérusalem, le tableau le plus

affligeant s'offre aux regards du voyageur ; tableau dont l'horreur toujours croissante est à son comble en Egypte. C'est là que nous avons vu cinq partis armés se disputer des déserts et des ruines[2763] ; c'est là que nous avons vu l'Albanais coucher en joue de malheureux enfants qui couraient se cacher derrière les débris de leurs cabanes, comme accoutumés à ce terrible jeu. Sur cent cinquante villages que l'on compte au bord du Nil, en remontant de Rosette au Caire, il n'y en a pas un seul qui soit entier. Une partie du Delta est en friche ; chose qui ne s'était peut-être jamais rencontrée depuis le siècle où Pharaon donna cette terre fertile à la postérité de Jacob ! La plupart des fellahs ont été égorgés ; le reste a passé dans la Haute-Egypte. Les paysans qui n'ont pu se résoudre à quitter leurs champs ont renoncé à élever une famille. L'homme qui naît dans la décadence des empires et qui n'aperçoit dans les temps futurs que des révolutions probables pourrait-il en effet trouver quelque joie à voir croître les héritiers d'un aussi triste avenir ? Il y a des époques où il faut dire avec le prophète : « Bienheureux sont les morts ! »

M. de Laborde ne sera point obligé, dans le cours de son bel ouvrage, de tracer des tableaux aussi affligeants. Dès les premiers pas il s'arrête à d'aimables, à de nobles souvenirs : ce sont les pommes d'or des Hespérides ; c'est cette Bétique chantée par Homère et embellie par Fénelon. « Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile et sous un ciel doux, qui est toujours serein... Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or[2764], etc... » Paraît ensuite cet Annibal, dont la puissante haine franchit les Pyrénées et les Alpes, et ne fut point assouvie dans le sang des milliers de Romains massacrés à Cannes et à Trasymène. Scipion commença en Espagne cette noble carrière dont le terme et la récompense devaient être l'exil et la mort dans l'exil. Sertorius lutta dans les champs ibériens contre l'oppresseur du monde et de sa patrie. Il voulait marcher à Sylla, et

... Au bord du Tibre, une pique à la main,
Lui demander raison pour le peuple romain.

Il succomba dans son entreprise ; mais il est probable qu'il

n'avait point compté sur le succès. Il ne consulta que son devoir et la sainteté de la cause qu'il restait seul à défendre. Il y a des autels, comme celui de l'honneur, qui bien qu'abandonnés réclament encore des sacrifices ; le Dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. Partout où il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à tenter. Les actions magnanimes sont celles dont le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers si notre nom, prononcé dans la postérité, va faire battre un coeur généreux deux mille ans après notre vie ? Nous ne doutons point que du temps de Sertorius les âmes pusillanimes, qui prennent leur bassesse pour de la raison, ne trouvassent ridicule qu'un citoyen obscur osât lutter seul contre toute la puissance de Sylla. Heureusement la postérité juge autrement les actions des hommes : ce n'est pas la lâcheté et le vice qui prononcent en dernier ressort sur le courage et la vertu.

Cette terre d'Espagne produit si naturellement les grands coeurs, que l'on vit le Cantabre belliqueux, bellicosus Cantaber, défendre à son tour sa montagne contre les légions d'Auguste ; et le pays qui devait enfanter un jour le Cid et les chevaliers sans peur donna à l'univers romain Trajan, Adrien et Théodose.

Après la description des monuments de cette époque, M. de Laborde passera aux dessins des monuments moresques : c'est la partie la plus riche et la plus neuve de son sujet. Les palais de Grenade nous ont intéressé et surpris, même après avoir vu les mosquées du Caire et les temples d'Athènes. L'Alhambra semble être l'habitation des Génies : c'est un de ces édifices des Mille et une Nuits que l'on croit voir moins en réalité qu'en songe. On ne peut se faire une juste idée de ces plâtres moulés et découpés à jour, de cette architecture de dentelles, de ces bains, de ces fontaines, de ces jardins intérieurs, où des orangers et des grenadiers sauvages se mêlent à des ruines légères. Rien n'égale la finesse et la variété des arabesques de l'Alhambra. Les murs, chargés de ces ornements, ressemblent à ces étoffes de l'Orient que brodent, dans l'ennui du harem, des femmes esclaves.

Quelque chose de voluptueux, de religieux et de guerrier fait le caractère de ce singulier édifice, espèce de cloître de l'amour, où sont encore retracées les aventures des Abencerrage ; retraites où le plaisir et la cruauté habitaient ensemble, et où le roi maure faisait souvent tomber dans le bassin de marbre la tête charmante qu'il venait de caresser. On doit bien désirer qu'un talent délicat et heureux nous peigne quelque jour ces lieux magiques.

La troisième époque du Voyage pittoresque d'Espagne renfermera les monuments gothiques. Ils n'ont pas la pureté de style et les proportions admirables de l'architecture grecque et toscane, mais leurs rapports avec nos moeurs leur donnent un intérêt plus touchant. Nous nous rappellerons toujours avec quel plaisir, en descendant dans l'île de Rhodes, nous trouvâmes une petite France au milieu de la Grèce :

Procedo, et parvam Trojam simulataque magnis
Pergama, etc.

Nous parcourions avec un souvenir mêlé d'attendrissement une longue rue appelée encore la rue des Chevaliers : elle est bordée de palais gothiques, et les murs de ces palais sont parsemés des armoiries des grandes familles de France et de devises en gaulois. Plus loin est une petite chapelle desservie par deux pauvres religieux : elle est dédiée à Saint Louis, dont on retrouve l'image dans tout l'Orient, et dont nous avons vu le lit de mort à Carthage. Les Turcs, qui ont mutilé partout les monuments de la Grèce, ont épargné ceux de la chevalerie : l'honneur chrétien a étonné la bravoure infidèle, et les Saladin ont respecté les Couci.

Et quand on a été assez heureux pour recevoir le jour dans le pays de Bayard et de Turenne, pourrait-on être indifférent à la moindre des circonstances qui en rappellent le souvenir ? Nous nous trouvions à Bethléem, prêts à partir pour la mer Morte, lorsqu'on nous dit qu'il y avait un Père français dans le couvent. Nous désirâmes le voir. On nous présenta un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une figure tranquille et sérieuse. Ses premiers accents nous firent tressaillir ; car nous n'avons jamais entendu chez l'étranger le son d'une voix

française sans une vive émotion ; nous sommes toujours prêt à nous écrier comme Philoctète :

W filtaton fwnhma feu to cai labwn

Prosfqegma toioud androx en crony macry.

Après un si long temps...

Oh ! que cette parole à mon oreille est chère !

Nous fîmes quelques questions à ce religieux. Il nous dit qu'il s'appelait le père Clément, qu'il était des environs de Mayenne ; que se trouvant dans un monastère en Bretagne, il avait été déporté en Espagne avec une centaine de prêtres comme lui ; qu'ayant reçu d'abord l'hospitalité dans un couvent de son ordre, ses supérieurs l'avaient ensuite envoyé missionnaire en Terre Sainte. Nous lui demandâmes s'il n'avait point d'envie de revoir sa patrie, et s'il voulait écrire à sa famille ; il nous répondit avec un sourire amer : « Qui est-ce qui se souvient en France d'un capucin ? Sais-je si j'ai encore des frères et des soeurs ? Monsieur, voici ma patrie. J'espère obtenir, par le mérite de la crèche de mon Sauveur, la force de mourir ici sans importuner personne, et sans songer à un pays où je suis depuis longtemps oublié. »

L'attendrissement du père Clément devint si visible à ces mots, qu'il fut obligé de se retirer. Il courut s'enfermer dans sa cellule, et ne voulut jamais reparaître : notre présence avait réveillé dans son coeur des sentiments qu'il cherchait à étouffer. En quel lieu du monde nos tempêtes n'ont-elles pas jeté les enfants de saint Louis ? quel désert ne les a point vus pleurant leur terre natale ? Telles sont les destinées humaines : un Français gémit aujourd'hui sur la perte de son pays aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

Super flumina Babylonis !

Hélas ! ces fils d'Aaron qui suspendirent leur cinnor aux saules de Babylone ne rentrèrent pas tous dans la cité de David ; ces filles de Judée qui s'écriaient sur les bords de l'Euphrate :

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !

Sacré mont ! fertiles vallées

Par cent miracles signalées !
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bétel ; plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la France le tombeau de deux nouvelles Israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum !

Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres[2765]. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien en terre étrangère aura peut-être été agréable à des saintes.

M. de Laborde nous pardonnera ces digressions. Il est voyageur, nous le sommes comme lui ; et que n'a-t-on pas à conter lorsqu'on vient du pays des Arabes ! À en juger par l'introduction du Voyage pittoresque, l'auteur nous paraît surtout éminemment fait pour peindre les siècles des Pélasge et des Alphonse, et pour mettre dans ses dessins l'expression des temps et des moeurs. Les sentiments nobles lui sont familiers ; tout annonce en lui un écrivain qui a du sang dans le coeur. On peut compter sur sa constance dans ses travaux, puisqu'il ne paraît point détourné des sentiers de l'étude par les soucis de l'ambition. Il s'est souvenu des vers du poète :

> Lieto nido, esca dolce, aura cortese,
> Bramano i cign, e non si va in Parnasso
> Con le cure mordaci.

Il nous retracera donc dignement ces hauts faits d'armes qui inspirèrent à nos troubadours la chanson de Roland, à nos sires de Joinville leurs vieilles chroniques, à nos comtes de Champagne leurs ballades gauloises, et au Tasse ce poème plein d'honneur et de chevalerie qui semble écrit sur un

bouclier ; il nous dira ces jours où le courage, la foi et la loyauté étaient tout ; où le déloyal et le lâche étaient obligés de s'ensevelir au fond d'un cloître, et ne comptaient plus parmi les vivants. « Il y a deux manières de sortir de la vie, dit Shakespeare : la honte et la mort, shame and death. »

Enfin, dans la quatrième époque du Voyage, l'auteur donnera les vues des monuments modernes de l'Espagne : un des plus remarquables sans doute est l'Escurial, bâti par Philippe II, sur les montagnes désertes de la Vieille-Castille. La cour vient chaque année s'établir dans ce monastère, comme pour donner à des solitaires morts au monde le spectacle de toutes les passions, et recevoir d'eux ces leçons dont les grands ne profitent jamais. C'est là que l'on voit encore la chapelle funèbre où les rois d'Espagne sont ensevelis dans des tombeaux pareils, disposés en échelons les uns au-dessus des autres : de sorte que toute cette poussière est étiquetée et rangée en ordre comme les richesses d'un muséum. Il y a des sépulcres vides pour les souverains qui ne sont point encore descendus dans ces lieux ; et la reine actuelle a écrit son nom sur celui qu'elle doit occuper !

Non seulement l'auteur nous donnera les dessins de tant d'édifices ; mais comme il paraît avoir des connaissances très variées, il ne négligera point la numismatique et les inscriptions. L'Espagne est très riche dans ce genre ; et quoique Ponce ait fait beaucoup de recherches sur ce sujet, il est loin de l'avoir épuisé. On sait d'ailleurs qu'on peut faire chaque jour, sur le monument le plus connu, des découvertes toutes nouvelles. Ainsi, par exemple, l'institut d'Egypte n'a pu lire sur la colonne de Pompée, à Alexandrie, l'inscription effacée que des sous-lieutenants anglais ont relevée depuis avec du plâtre.

Pococke en avait rapporté quelques lettres, sans prétendre les expliquer ; plusieurs autres voyageurs l'avaient aperçue, et nous ne connaissons que M. Sonnini qui n'ait pu rien découvrir sur la base où elle est gravée. Pour nous, nous avons déchiffré distinctement à l'oeil nu plusieurs traits, et entre autres le commencement de ce mot Dioc, qui est décisif. Comme cette

inscription d'une colonne fameuse est peu ou point connue en France, nous la rapporterons ici.

On lit :

TO... WTATON AYTOKRATORA
TON POLIOYCON ALEXANDREIAS
DIOK. H. IANONTON... TON
PO... EPARCOS AIGYPTOY.

Il faut d'abord suppléer à la tête de l'inscription le mot PROS après le premier point, N. SOF ; après le second, L ; après le troisième T ; au quatrième, AYGOYS ; au cinquième, enfin, il faut ajouter LIWN. On voit qu'il n'y a ici d'arbitraire que le mot AYGOYRON, qui est d'ailleurs peu important. Ainsi on peut lire :

TONSOFWTATONAYTOKRATORA
TONPOLIOYCONALEXANDREILS
DIOKLHTIANONTONAYGOYSTON
POLIWNEPARCOSAIGYPTOY.

C'est-à-dire :

« Au très sage empereur, protecteur d'Alexandrie, Dioclétien Auguste, Pollion, préfet d'Egypte. »

Ainsi, tous les doutes sur la colonne de Pompée sont éclaircis. Mais l'histoire garde-t-elle le silence sur ce sujet ? Il nous semble que dans la Vie d'un des Pères du désert, écrite en grec par un contemporain, on lit que pendant un tremblement de terre qui eut lieu à Alexandrie toutes les colonnes tombèrent, excepté celle de Dioclétien.

Nous nous sommes fait un vrai plaisir, malgré le besoin que nous avons de repos, d'annoncer le magnifique ouvrage dont M. de Laborde publie aujourd'hui les deux premières livraisons. On peut y avoir toute confiance. Ce n'est point ici une spéculation de librairie : c'est l'entreprise d'un amateur éclairé, qui apporte à son travail les lumières suffisantes et les restes d'une grande fortune. Employer ainsi, les débris de ses richesses, c'est faire un reproche bien noble à cette révolution qui en a tari les principales sources. Quand on se rappelle que les deux frères de M. de Laborde ont péri dans le voyage de M. de La Peyrouse, victimes de l'ardeur de s'instruire, pourrait-on n'être pas touché de voir le dernier rejeton d'une famille amie

des arts se consacrer à un genre de fatigues et d'études déjà fatal à ses frères !

Sic fratres Helenae...

Velltorumque regat pater.

(…)

Navis...

... Finibus Atticis

Reddas incolumem, precor !

On se fait aujourd'hui une obligation de trouver des taches dans les ouvrages les plus parfaits. Pour remplir ce triste devoir de la critique, nous dirons que les planches de cette première livraison ont peut-être un peu de sécheresse ; mais on doit observer que ce défaut tient à la nature même des objets représentés. Il eût été facile à l'auteur de commencer sa publication par les dessins de l'Alhambra ou de la cathédrale de Cordoue. Au-dessus de cette petite charlatanerie, il a suivi l'ordre des monuments ; et cet ordre l'a forcé à donner d'abord des perspectives de ville : or, ces perspectives sont naturellement froides de style et vagues d'expression. Barcelone, privée du mouvement et du bruit, ne peut offrir qu'un amas immobile d'édifices.

D'ailleurs, on peut faire le même reproche de sécheresse aux dessins de toutes les villes. Nous avons sous les yeux une vue de Jérusalem, tirée du Voyage pittoresque de Syrie : quel que soit le mérite des artistes, nous ne reconnaissons point là le site terrible et le caractère particulier de la ville sainte.

Vue de la montagne des Oliviers, de l'autre coté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné sur un sol qui descend du couchant au levant. Une muraille crénelée, fortifiée par des tours et par un château gothique, enferme la ville dans son entier, laissant toutefois au dehors une partie de la montagne de Sion, qu'elle embrassait autrefois.

Dans la région du couchant, et au centre de la ville, vers le Calvaire, les maisons se serrent d'assez près, mais au levant, le long de la vallée de Cédron, on aperçoit des espaces vides, entre autres l'enceinte qui règne autour de la mosquée bâtie sur les débris du temple et le terrain presque abandonné où

s'élevait le château Antonia et le second palais d'Hérode.

Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées fort basses, sans cheminées et sans fenêtres ; elles se terminent en terrasses aplaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout serait à l'oeil d'un niveau égal si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès, et les buissons des aloès et des nopals, ne rompaient l'uniformité du plan. À la vue de ces maisons de pierre, renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monuments confus d'un cimetière au milieu d'un désert.

Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure : vous vous égarez dans de petites rues non pavées qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulants ; des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe ; des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée, quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère, et souvent ces boutiques mêmes sont fermées, dans la crainte du passage d'un cadi ; personne dans les rues, personne aux portes de la ville ; quelquefois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur, dans la crainte d'être dépouillé par le soldat ; dans un coin à l'écart, le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruine ; à l'air hagard et féroce de cet homme, à ses bras ensanglantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable que d'immoler un agneau. Pour tout bruit dans la cité déicide, on entend par intervalles le galop de la cavale du désert ; c'est le janissaire qui apporte la tête du bédouin, ou qui va piller le fellah.

Au milieu de cette désolation extraordinaire, il faut s'arrêter un moment pour contempler des choses plus extraordinaires encore. Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples indépendants trouvent dans leur foi de quoi surmonter tant d'horreurs et de misères. Là vivent des religieux chrétiens que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-

Christ, ni spoliations, ni mauvais traitements, ni menaces de la mort. Leurs cantiques retentissent nuit et jour autour du Saint-Sépulcre. Dépouillés le matin par un gouverneur turc, le soir les retrouve au pied du Calvaire, priant au lieu où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes. Leur front est serein, leur bouche riante. Ils reçoivent l'étranger avec joie. Sans forces et sans soldats ils protègent des villages entiers contre l'iniquité. Pressés par le bâton et par le sabre, les femmes, les enfants, les troupeaux des campagnes se réfugient dans les cloîtres des solitaires.

Qui empêche le méchant armé de poursuivre sa proie et de renverser d'aussi faibles remparts ? La charité des moines : ils se privent des dernières ressources de la vie pour racheter leurs suppliants. Turcs, Arabes, Grecs, chrétiens schismatiques, tous se jettent sous la protection de quelques pauvres religieux francs, qui ne peuvent se défendre eux-mêmes : c'est ici qu'il faut reconnaître, avec Bossuet, « que des mains levées vers le ciel enfoncent plus de bataillons que des mains armées de javelots ».

Tandis que la nouvelle Jérusalem sort ainsi du désert brillante de clarté, jetez les yeux entre la montagne de Sion et le Temple ; voyez cet autre petit peuple, qui vit séparé du reste des habitants de la cité.

Objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre ; il souffre toutes les avanies sans demander justice ; il se laisse accabler de coups sans soupirer : on lui demande sa tête, il la présente au cimeterre. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira pendant la nuit l'enterrer furtivement dans la vallée de Josaphat, à l'ombre du temple de Salomon. Pénétrez dans la demeure de ce peuple, vous le trouverez dans une affreuse misère, faisant lire un livre mystérieux à des enfants, qui le feront lire à leur tour à leurs enfants. Ce qu'il faisait il y a cinq mille ans, ce peuple le fait encore. Il a assisté six fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager, rien ne peut l'empêcher de tourner ses regards vers Sion. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre, selon la parole de Dieu, on est surpris sans doute ; mais pour

être frappé d'un étonnement surnaturel il faut les retrouver à Jérusalem ; il faut voir ces légitimes maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays ; il faut les voir attendant, sous toutes les oppressions, un roi qui doit les délivrer. Ecrasés par la croix qui les condamne, et qui est plantée sur leurs têtes, près du Temple, dont il ne reste pas pierre sur pierre, ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. Les Perses, les Grecs, les Romains, ont disparu de la terre ; et un petit peuple, dont l'origine précéda celle de ces grands peuples, existe encore sans mélange dans les décombres de sa patrie. Si quelque chose parmi les nations porte le caractère du miracle, nous pensons qu'on doit le trouver ici. Et qu'y a-t-il de plus merveilleux, même aux yeux du philosophe, que cette rencontre de l'antique et de la nouvelle Jérusalem au pied du Calvaire : la première s'affligeant à l'aspect du sépulcre de Jésus-Christ ressuscité, la seconde se consolant auprès du seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la fin des siècles ?

Sur les Annales littéraires, ou de la littérature avant et après la restauration, ouvrage de M. Dussault

Juin 1819.

Lorsque la France, fatiguée de l'anarchie, chercha le repos dans le despotisme, il se forma une espèce de ligue des hommes de talent pour nous ramener par les saines doctrines littéraires aux doctrines conservatrices de la société. MM. de La Harpe, de Fontanes, de Bonald, M. l'abbé de Vauxcelles, M. Guéneau de Mussy, écrivaient dans le Mercure ; MM. Dussault, Féletz, Fiévée, Saint-Victor, Boissonade, Geoffroy, M. l'abbé de Boulogne, combattaient dans le Journal des Débats. « On a vu, » dit M. Dussault en parlant de cette époque si remarquable pour les lettres, on a vu des talents du premier ordre entrer dans cette lice des écrits périodiques, pour y combattre tous les faux systèmes...

« Tout le système de l'opinion publique était, pour ainsi dire, à recréer. Le mauvais sens et l'erreur avaient tout infecté en politique, en morale, en littérature ; les vrais principes en tous genres étaient méprisés, proscrits, oubliés ; tout ce qui sert de garantie et de lien à l'ordre social était brisé, et les règles du goût, plus unies qu'on ne pense aux autres éléments conservateurs de la société, avaient subi la destinée commune. »

La littérature révolutionnaire fut foudroyée, et le goût reparut dans le style avec l'ordre dans l'Etat.

Bonaparte favorisait cette expérience, quoiqu'il sût bien que presque tous ceux qui la soutenaient étaient ennemis de son gouvernement. Il disait un jour à M. de Fontanes : « Il y a deux

littératures en France, la petite et la grande ; j'ai la petite, mais la grande n'est pas pour moi. » Et pourtant il laissait faire cette grande littérature, qui, de son aveu, n'était pas pour lui, mais qui recomposait les principes de la monarchie en détruisant ceux de la révolution. Or, comme il voulait régner, peu lui importait de quelle main il recevait le pouvoir. Aujourd'hui le gouvernement a aussi pour lui la petite littérature ; la grande se tait.

Il y a un monument précieux de l'état de la littérature sous Bonaparte : c'est le recueil que nous avons déjà cité plus haut. Si on écrivait aujourd'hui la plupart des articles qui composent les Annales littéraires, non seulement on crierait au gothicisme, au fanatisme, à la réaction ; mais il est probable que ces articles ne seraient pas admis à la censure. Quel censeur, par exemple, serait assez téméraire pour laisser passer le morceau suivant ?

« Sans doute nos prudents penseurs, dit l'auteur des Annales littéraires, ne doivent point prononcer, sans un secret effroi, le nom de Boileau. Ils doivent craindre qu'il ne sortît de ses cendres pour les démasquer. Quelle matière en effet le siècle dernier n'aurait-il pas offerte à sa verve satirique ! Combien n'aurait-il pas trouvé sous les étendards de la philosophie de mauvais écrivains à railler, de charlatans à dévoiler, de prétentions à confondre, d'injustes réputations à renverser ! De quel oeil aurait-il vu, de quels traits de ridicule aurait-il marqué un rhéteur boursouflé comme Thomas, un déclamateur frénétique comme Diderot, un bel-esprit pincé comme d'Alembert, un rêveur de systèmes ridicules comme Helvétius, et ces auteurs de tragédies à la Shakespeare, et ces faiseurs de drames aussi ennuyeux que lugubres, et ces marchands de comédies à la glace, et cette foule d'intrigants littéraires de toutes espèces, qui connaissaient aussi peu l'art d'écrire qu'ils connaissaient bien l'art de se faire des réputations ; cette foule de Cottins et de Pelletiers nouveaux, qui s'emparaient subtilement de l'admiration d'un siècle dont ils ne méritaient que le mépris ? Mais puisque la nature ne prodigue pas les hommes tels que Boileau, et puisqu'elle ne

produit pas ordinairement deux talents de cette force dans un espace de temps si borné, qu'on se figure seulement Voltaire, avec le rare talent qu'il avait pour se servir de l'arme du ridicule, dont il a tant abusé, tournant cette même arme, si redoutable entre ses mains, contre ceux dont il s'était déclaré l'appui et le chef, et se moquant d'eux en public, comme il s'en moquait quelques fois en secret. Croit-on que tout cet édifice de réputations factices, bâties sur le sable et sur la boue, aurait pu résister aux traits qu'il aurait su lancer ? S'il avait seulement dirigé contre la fausse et dangereuse philosophie de son siècle la moitié de l'esprit qu'il a prodigué contre les institutions les plus utiles et les plus sacrées, c'en était fait de tant de beaux systèmes, de tant de brillantes renommées, de toute cette sublime doctrine dont nous avons pu apprécier les effets, après en avoir admiré si longtemps et si stupidement les théories. »

Nous le répétons, présentez aujourd'hui de pareils articles à la censure, et l'on y verra, avec une conspiration contre le roi, la destruction de la charte, le rappel des moines et le retour à la féodalité.

Toutefois, à l'époque où l'on manifestait ces pensées, elles semblaient si naturelles à chacun, qu'elles trouvaient à peine des contradicteurs. M. de Barante, dans un ouvrage remarquable sur la Littérature française pendant le XVIIIe siècle, ne parle pas avec plus de respect des écrivains de cette époque : « Ce sont, dit-il, des écrivains vivant au milieu d'une société frivole, animés de son esprit, organes de ses opinions, excitant et partageant un enthousiasme qui s'appliquait à la fois aux choses les plus futiles et aux objets les plus sérieux ; jugeant de tout avec facilité, conformément à des impressions rapides et momentanées ; s'enquérant peu des questions qui avaient été autrefois débattues, dédaigneux du passé et de l'érudition, enclins à un doute léger, qui n'était point l'indécision philosophique, mais bien plutôt un parti pris d'avance de ne point croire ; enfin, le nom de philosophe ne fut jamais accordé à meilleur marché. »

Les philosophes qui avaient acquis leur nom à si bon marché

méritaient bien d'être démasqués par ceux qui ont été les victimes de leurs principes. En voyant la ligue qui s'était formée contre ces premiers auteurs de nos maux, le critique à qui nous devons les Annales se croit sûr du triomphe. « On est désabusé, dit-il, du charlatanisme littéraire, de la forfanterie philosophique... Quel singulier spectacle offrait la littérature française ! On vit jusqu'à de misérables poètes, qui n'avaient rien dans la tête que quelques hémistiches ; des faiseurs de mauvaises tragédies pleins d'orgueil et vides d'idées ; de petits auteurs de vers galants, bouffis de suffisance, se croire des législateurs... C'est un public, dit-on, qui manque à notre littérature... Oui sans doute, messieurs, il manque un public à votre littérature, et ce public lui manquera longtemps, parce qu'on est aujourd'hui pleinement désabusé de toutes vos folles idées, de tous vos vains systèmes. »

Que l'auteur n'a-t-il dit la vérité ! Mais pouvait-il prévoir que ces doctrines, qui semblaient à jamais détruites, étaient si près de renaître ? pouvait-il deviner que ces filles illégitimes de nos malheurs reparaîtraient avec la légitimité ?

Veut-on faire un rapprochement curieux, qu'on lise les articles des Annales littéraires, et qu'on les compare à ceux où l'on prêche ouvertement la démocratie dans nos journaux censurés. La censure impériale, qui laissait passer les articles monarchiques, arrêtait les articles démocratiques : c'était au moins du bon sens dans le despotisme.

En parcourant les Annales littéraires, on peut faire encore une autre observation : on y voit partout annoncée la réimpression des auteurs du siècle de Louis XIV ; maintenant ce sont les auteurs du siècle de Louis XV qu'on réimprime : on voulait conserver ; voudrait-on détruire ?

Aujourd'hui que les bonnes études s'en vont avec le reste, la publication des Annales est un véritable service rendu aux lettres. On trouve partout dans ce recueil, avec la tradition des saines doctrines, un jugement sur, un goût formé à la meilleure école, un style clair, excellent surtout dans le sérieux, une verve de critique et un talent qui emprunte de la raison une naturelle éloquence. Il y a cependant dans les Annales un

principe que nous ne pourrions complètement adopter. L'auteur pense que la critique n'étouffe que les mauvais écrivains, qu'elle n'est redoutable qu'à la médiocrité. Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis.

Il était utile, sans doute, au sortir du siècle de la fausse philosophie, de traiter rigoureusement des livres et des hommes qui nous ont fait tant de mal, de réduire à leur juste valeur tant de réputations usurpées, de faire descendre de leur piédestal tant d'idoles qui reçurent notre encens en attendant nos pleurs. Mais ne serait-il pas à craindre que cette sévérité continuelle de nos jugements ne nous fît contracter une habitude d'humeur dont il deviendrait malaisé de nous dépouiller ensuite ? Le seul moyen d'empêcher que cette humeur prenne sur nous trop d'empire serait peut-être d'abandonner la petite et facile critique des défauts, pour la grande et difficile critique des beautés. Les anciens, nos maîtres, nous offrent, en cela comme en tout, leur exemple à suivre. Aristote a consacré le XXIVe chapitre de sa Poètique à chercher comment on peut excuser certaines fautes d'Homère, et il trouve douze réponses, ni plus ni moins, à faire aux censures ; naïveté charmante dans un aussi grand homme. Horace, dont le goût était si délicat, ne veut pas s'offenser de quelques taches : Non ego paucis offendar maculis. Quintilien trouve à louer jusque dans les écrivains qu'il condamne ; et s'il blâme dans Lucain l'art du poète, il lui reconnaît le mérite de l'orateur : Magis oratoribus quam poetis enumerandus.

Une censure, fût-elle excellente, manque son but si elle est trop rude. En voulant corriger l'auteur, elle le révolte, et par cela même elle le confirme dans ses défauts ou le décourage ; véritable malheur si l'auteur a du talent.

Il semble donc que l'on doit applaudir avec franchise à ce qu'il y a de bon dans un écrivain, et reprendre ce qu'il y a de mal avec ménagement et politesse. Racine, modèle de naturel et de simplicité dans son âge mûr, n'était pas exempt d'affectation et de recherche dans sa jeunesse. Boileau eût-il ramené Racine aux principes du goût s'il n'avait fait que reprocher durement au jeune poète les vices de son style ?

Mais en même temps qu'il gourmandait l'auteur de La Thébaïde, il adressait ces vers à l'auteur de Phèdre :

Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir,
Eh ! qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre, malgré soi perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu-plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles ?

Bossuet fut dans sa jeunesse, ainsi que nous l'avons déjà dit, un des beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet. Si la critique, trop choquée de quelques phrases bizarres, eut harcelé un homme aussi ardent que l'évêque de Meaux, croit-on qu'elle l'eut corrigé ? Non, sans doute. Mais ce génie impétueux, ne trouvant d'abord que bienveillance et admiration, se soumit comme de lui-même à cette raison qu'amènent les années. Il s'épura par degrés et ne tarda pas à paraître dans toute sa magnificence : semblable à un fleuve qui en s'éloignant de sa source dépose peu à peu le limon qui troublait son eau, et devient aussi limpide vers le milieu de son cours qu'il est profond et majestueux.

Ceci n'est point une simple figure de rhétorique, c'est un fait, puisque les endroits les plus vicieux des Sermons de Bossuet sont devenus les morceaux les plus parfaits des Oraisons funèbres. Si Bossuet ne nous était connu aujourd'hui que par les Sermons, serions-nous assez justes pour y remarquer les traits que nous admirons dans les Oraisons funèbres ? Le mal ne nous empêcherait-il pas de voir le bien, et ne confondrions-nous pas dans nos dégoûts les défauts et les beautés ?

Une critique trop rigoureuse peut encore nuire d'une autre manière à un écrivain original. Il y a des défauts qui sont inhérents à des beautés, et qui forment, pour ainsi dire, la nature et la constitution de certains esprits. Vous obstinez-vous

à faire disparaître les uns, vous détruirez les autres. Otez à La Fontaine ses incorrections, il perdra une partie de sa naïveté ; rendez le style de Corneille moins familier, il deviendra moins sublime. Cela ne veut pas dire qu'il faille être incorrect et sans élégance ; cela veut dire que dans les talents du premier ordre l'incorrection, la familiarité, ou tout autre défaut, peuvent tenir, par des combinaisons inexplicables, à des qualités éminentes. « Quand je vois, dit Montaigne, ces braves formes de s'expliquer, si vives, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. » Rubens, pressé par la critique, voulut, dans quelques-uns de ses tableaux, dessiner plus savamment : que lui arriva-t-il ? Une chose remarquable : il n'atteignit pas la pureté du dessin, et il perdit l'éclat de la couleur.

Ainsi donc, indulgence ou critique circonspecte pour les vrais talents aussitôt qu'ils sont reconnus. Cette indulgence est d'ailleurs un faible dédommagement des chagrins semés dans la carrière des lettres. Un auteur ne jouit pas plus tôt de cette renommée, objet de tous ses désirs, qu'elle lui paraît aussi vide qu'elle l'est en effet pour le bonheur de la vie. Pourrait-elle le consoler du repos qu'elle lui enlève ? Parviendra-t-il même jamais à savoir si cette renommée tient à l'esprit de parti, à des circonstances particulières, ou si c'est une véritable gloire fondée sur des titres réels ? Tant de méchants livres ont eu une vogue si prodigieuse ! quel prix peut-on attacher à une célébrité que l'on partage souvent avec une foule d'hommes médiocres ou déshonorés ? Joignez à cela les peines secrètes dont les Muses se plaisent à affliger ceux qui se vouent à leur culte, la perte des loisirs, le dérangement de la santé. Qui voudrait se charger de tant de maux pour les avantages incertains d'une réputation qu'on n'est pas sûr d'obtenir, qu'on vous contestera du moins pendant votre vie, et que la postérité ne confirmera peut-être pas après votre mort ? Car, quel que soit l'éclat d'un succès, il ne peut jamais vous donner la certitude de votre talent ; il n'y a que la durée de ce succès qui vous révèle ce que vous êtes. Mais, autre misère, le temps, qui fait vivre l'ouvrage, tue l'auteur, et l'on

meurt avant de savoir qu'on est immortel.

Si l'on croyait que nous voulons rabaisser, par ces réflexions, la gloire des lettres, on se tromperait : c'est la première de toutes les gloires. Disposer de l'opinion publique, maîtriser les esprits, remuer les âmes, étendre ce pouvoir à tous les lieux, à tous les temps, il n'y a point d'empire comparable à celui-là. On peut braver, quand on le possède, toutes les infortunes de la vie. « Epictète, dit l'épitaphe grecque, boiteux, esclave, pauvre comme Irus, était pourtant le favori des dieux ! » Mais combien compte-t-on de ces génies qui naissent rois, et à qui la puissance appartient par droit de nature ? Sur un nombre immense d'écrivains, si quelques-uns seulement sont favorisés du ciel, faut-il que les autres poursuivent une carrière où, inutiles à la société, ils ne rencontrent que misère, oubli, ridicule, une carrière où l'amour-propre blessé peut les rendre les plus malheureux et quelquefois les plus méchants des hommes ? La chance d'un bon billet sur mille mauvais est trop désavantageuse pour la tenter :

Soyons plutôt maçons.

Il nous est arrivé d'annoncer l'avenir politique de la France avec assez de justesse ; il nous est plus facile encore de prédire son avenir littéraire. L'espèce d'impuissance dont nous sommes frappés aujourd'hui par le système stérile de notre administration est un accident qui passera avec ce système ; mais il restera toujours dans nos lettres l'infirmité de la vieillesse et le dépérissement de la caducité.

Ce n'est donc pas inutilement pour sa renommée, mais inutilement pour nous, que M. Dussault est venu dans ces derniers temps, avec MM. de Fontanes et de La Harpe, éclairer notre littérature ; il n'a pu jeter de lumière que sur des ruines. Après le siècle d'Auguste, Quintilien donna des leçons de goût à ceux qui ne pouvaient plus en profiter ; on vit aussi sous Adrien les arts reproduire un moment les plus beaux temps de la Grèce :

Quelquefois un peu de verdure
Rit sur la glace de nos champs :

Elle console la nature,
Mais elle sèche en peu de temps.

Nous irons nous enfonçant de plus en plus dans la barbarie. Tous les genres sont épuisés : les vers, on ne les aime plus, les chefs-d'oeuvre de la scène nous ennuieront bientôt, et, comme tous les peuples dégénérés, nous finirons par préférer des pantomimes et des combats de bêtes aux spectacles immortalisés par le génie de Corneille, de Racine et de Voltaire. Nous avons vu à Athènes la hutte d'un santon sur le haut d'une corniche du temple de Jupiter-Olympien ; à Jérusalem, le toit d'un chevrier parmi les ruines du temple de Salomon ; à Alexandrie, la tente d'un bédouin au pied de la colonne de Pompée ; à Carthage, un cimetière des Maures dans les débris du palais de Didon : ainsi finissent les empires.

Nous l'avouerons : nous nous sommes arrêté, avec un plaisir qui n'était pas sans un mélange de quelque peine, aux Annales littéraires, nous nous sommes souvenu des temps où nous combattions nous même en faveur de la monarchie avec les seules armes qui nous étaient alors permises, où nous cherchions à réveiller la religion dans le coeur des Français, pour leur faire jeter un regard sur le passé, pour les disposer à s'attendrir sur les cendres de leurs pères, pour leur rappeler qu'il existait encore des rejetons de ces rois sous lesquels la France avait joui de tant de bonheur et de tant de gloire. L'auteur des Annales annonça ces ouvrages, fruit du malheur plutôt que du talent. En relisant ce qu'il voulait bien dire de nous, en nous reportant à ces jours de jeunesse, d'amitié et d'étude, nous nous surprenons à les regretter ; nous en étions alors à l'espérance.

Sur un ouvrage de M. le Cte de Boissy-d'Anglas, intitulé : Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes

Mars 1819.

L'esprit philosophique qui a dénaturé notre littérature a surtout corrompu notre histoire : prenant les moeurs pour des préjugés, il a substitué des maximes à des peintures, une raison absolue à cette raison relative qui sort de la nature des choses et qui forme le génie des siècles.

Ce même esprit, en examinant les hommes, ne les mesure que d'après ses règles : il les juge moins d'après leurs actions que d'après leurs opinions. Il y a tels personnages auxquels il ne pardonne leurs vertus qu'en considération de leurs erreurs.

Ces réflexions ne sont point applicables à l'auteur de l’Essai sur la vie de M. de Malesherbes. M. le comte de Boissy-d'Anglas se connaît en courage et en sentiments généreux. Il serait pourtant à désirer qu'il eût commencé son ouvrage par un morceau moins propre à réveiller l'esprit de parti. Pourquoi tous ces détails sur les souffrances des protestants ? Si c'est une instruction paternelle que l'auteur adresse à ses enfants, elle est trop longue ; si c'est un traité historique, il est trop court. L'histoire veut surtout qu'on ne dissimule rien, et qu'une partie du tableau ne soit pas plongée dans l'ombre, tandis que l'autre reçoit exclusivement la lumière. M. le comte de Boissy-d'Anglas gémit sur les proscriptions des calvinistes et les lois cruelles dont ils furent frappés. Il n'y a pas un honnête homme qui ne partage son indignation ; mais pourquoi ne dit-il pas que les protestants de Nîmes avaient égorgé deux fois les catholiques, une première fois en 1567, et une seconde fois en

1569, avant que les catholiques eussent, en 1572, massacré les protestants[2766] ? Il s'élève contre l'Apologie de Louis XIV sur la révocation de l'édit de Nantes ; mais cette Apologie est pourtant un excellent morceau de critique historique. Si l'abbé de Caveyrac soutient que la journée de la Saint-Barthélemy fut moins sanglante qu'on ne l'a cru, c'est qu'heureusement ce fait est prouvé. Lorsque la Bibliothèque du Vatican était à Paris (trésor inappréciable auquel presque personne ne songeait), j'ai fait faire des recherches ; j'ai trouvé sur la journée de la Saint-Barthélemy les documents les plus précieux. Si la vérité doit se rencontrer quelque part, c'est sans doute dans des lettres écrites en chiffres aux souverains pontifes, et qui étaient condamnées à un secret éternel. Il résulte positivement de ces lettres que la Saint-Barthélemy ne fut point préméditée ; qu'elle ne fut que la conséquence soudaine de la blessure de l'amiral, et qu'elle n'enveloppa qu'un nombre de victimes, toujours beaucoup trop grand sans doute, mais au-dessous des supputations de quelques historiens passionnés. M. le comte de Boissy-d'Anglas montre partout une sincère horreur pour les excès révolutionnaires : cependant, si son opinion était que l'on a exagéré le nombre des personnes sacrifiées, ne serait-il pas souverainement injuste de dire qu'il fait l'apologie du meurtre et du crime ?

Quant aux lois qui pesaient sur les protestants en France, étaient-elles plus rigoureuses que ces fameuses lois de découverte (laws of discovery) qui frappent encore aujourd'hui les catholiques en Irlande ? Par ces lois, les catholiques sont entièrement désarmés. Ils sont incapables d'acquérir des terres. Si un enfant abjure la religion catholique il hérite de tout le bien, quoiqu'il soit le plus jeune. Si le fils abjure sa religion, le père n'a aucun pouvoir sur son propre bien, mais il perçoit une pension sur ce bien, qui passe à son fils. Aucun catholique ne peut faire un bail pour plus de trente-et-un ans. Les prêtres qui célébreront la messe seront déportés, et s'ils reviennent, pendus. Si un catholique possède un cheval valant plus de cinq livres sterling il sera confisqué au profit du dénonciateur.

Que conclure de ces déplorables exemples ? Que partout on abuse de la force ; que partout catholiques et protestants, lorsque les passions les animent, peuvent se servir des motifs les plus sacrés pour les actes les plus impies ; qu'enfin la religion et la philosophie ne sont pas toujours pratiquées par des saints et par des sages. Au reste, ne jugeons point les hommes sur ce qu'ils ont dit, mais d'après ce qu'ils ont fait : voyons M. de Malesherbes sortir de sa retraite à l'âge de soixante-douze ans pour venir offrir à l'ancien maître dont il était presque oublié, l'autorité de ses cheveux blancs et le vénérable appui de sa vieillesse. « Lorsque la pompe et la splendeur de Versailles, dit éloquemment M. de Boissy-d'Anglas, étaient remplacées par l'obscurité de la tour du Temple, M. de Malesherbes put devenir pour la troisième fois le conseil de celui qui était sans couronne et dans les fers, de celui qui ne pouvait offrir à personne que la gloire de finir ses jours sur le même échafaud que lui. »

M. de Malesherbes écrivit au président de la Convention pour lui proposer de défendre le roi.

« Je ne vous demande point, lui dit-il dans sa lettre, de faire part à la Convention de mon offre, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi ; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître dans le temps où cette fonction était ambitionnée de tout le monde : je lui dois le même service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. »

Plutarque ne nous a rien transmis d'un héroïsme plus simple. Dans les âmes faites pour la vertu, la vertu est une action naturelle qui s'accomplit sans effort, comme les autres mouvements de la vie.

Louis XVI parut à la barre de la Convention le 26 décembre. M. Desèze termina son plaidoyer par ces mots, qui sont restés dans la mémoire des hommes : « Louis vint au-devant des désirs du peuple par des sacrifices personnels sans nombre, et cependant c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui... Citoyens, je n'achève pas ; je m'arrête devant

l'histoire. »

Ils ne se sont pas arrêtés devant l'histoire ! Ils l'ont bravée ! Auraient-ils pressenti qu'elle leur réservait la miséricorde de Louis XVIII ?

M. de Malesherbes vint à la Convention avec MM Desèze et Tronchet pour appuyer la demande d'un sursis, d'un appel au peuple, et pour réclamer contre la manière dont les votes avaient été comptés. Il ne put prononcer que quelques paroles entrecoupées de sanglots. Il avait sollicité le sacrifice ; tout le poids du sacrifice retomba sur lui.

Il fut chargé d'annoncer au roi l'arrêt fatal. Ecoutons-le lui-même raconter cette scène dans la prison à M. Hue : « Je vois encore le roi (c'est M. de Malesherbes qui parle) ; il avait le dos tourné vers la porte, les coudes appuyés sur la table, et le visage couvert de sa main. Au bruit que je fis en entrant, il se leva : Depuis deux heures, me dit-il, je recherche en ma mémoire si durant le cours de mon règne j'ai donné volontairement à mes sujets quelque juste sujet de plainte contre moi ; je vous le jure en toute sincérité, je ne mérite de la part des Français aucun reproche. »

M. de Malesherbes tomba aux pieds de son maître, et voulut lui annoncer son sort. « Il était étouffé par ses sanglots, dit Cléry, et il fut plusieurs moments sans pouvoir parler. Le roi le releva, et le serra contre son sein avec affection. M. de Malesherbes lui apprit le décret de condamnation à la mort : le roi ne fit aucun mouvement qui annonçât de la surprise ou de l'émotion ; il ne parut affecté que de la douleur de ce respectable vieillard, et chercha même à le consoler. »

Les hommes vulgaires tombent et ne se relèvent plus sous le poids du malheur ; les grands hommes, tout chargés qu'ils sont d'adversités marchent encore : de forts soldats portent légèrement une pesante armure. Après l'accomplissement du crime, le vénérable défenseur du roi se retira à Malesherbes : les bourreaux vinrent bientôt l'y chercher. Il fut enfermé dans la prison de Port-Royal avec presque tous les siens[2767]. Son vertueux gendre, M. de Rosanbo, périt le premier. Ensuite, le plus intègre des magistrats parut lui-même devant les plus

iniques des juges, avec sa fille, Mme de Rosanbo, sa petit-fille, Mme de Chateaubriand, femme de mon frère aîné, qui eut aussi les mêmes juges et le même échafaud : qu'on me pardonne cette vanité de famille. M. de Malesherbes est qualifié dans son interrogatoire de défenseur officieux de celui qui a régné sous le nom de Louis XVI. On lui demanda si quelqu'un s'était chargé de plaider sa cause ; il répondit par un seul mot : Non. Le tribunal lui nomma d'office un défenseur appelé Duchâteau. Ainsi, celui qui avait défendu volontairement Louis XVI ne trouva point de défenseur volontaire. Dans ces temps où tout innocent était coupable, les avocats reculèrent devant cinquante années de vertus, comme, dans les jours de justice, ils refusent quelquefois de prêter leur ministère à de trop grands crimes. M. de Boissy-d'Anglas dit que l'épouvante avait glacé tous les coeurs ; tous, sans doute, excepté ceux des victimes.

L'homme de bien reçut son arrêt avec le calme le plus profond : on eut dit qu'il ne l'avait pas entendu, tant il y parut insensible ; mais il s'attendrit sur ses enfants, que frappait la même sentence. Il sortit de la prison pour aller à la mort, appuyé sur sa fille, Mme de Rosanbo, qui était elle-même suivie de sa fille et de son gendre. Au moment où ce lugubre cortège allait franchir le guichet, Mme de Rosanbo aperçut Mlle de Sombreuil, si fameuse par sa piété filiale. « Mademoiselle, lui dit-elle, vous avez eu le bonheur de sauver la vie à votre père, je vais avoir celui de mourir avec le mien. »

« M. de Malesherbes (je ne saurais mieux faire que de transcrire ici un passage de l'ouvrage de M. de Boissy-d'Anglas), M. de Malesherbes avait vécu comme Socrate, il devait mourir comme lui. Mais sa mort fut plus douloureuse, puisque, avant de cesser de vivre, il eut sous les yeux l'affreux spectacle de la mort d'une partie de sa famille, et qu'on différa son supplice pour en augmenter la cruauté.

« Ainsi finit de servir sa patrie en même temps qu'il cessa de vivre l'un des hommes les plus dignes de l'estime et de la vénération de ses contemporains et de l'avenir. On peut dire qu'il honora l'espèce humaine par ses hautes et constantes

vertus en même temps qu'il la fit aimer par le charme de son caractère. »

L'éloge de M. de Malesherbes ne serait pas complet si on n'y ajoutait les paroles du Testament de Louis XVI.

« Je prie MM. de Malesherbes, Tronchet et de Sèze de recevoir ici tous mes remerciements et l'expression de ma sensibilité pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi. »

Pourquoi M. le comte de Boissy-d'Anglas, qui a loué si dignement M. de Malesherbes, s'efforce-t-il de nier le changement qui s'était opéré dans quelques-unes des opinions de cet homme illustre ? Quelle si grande importance met-il à prouver que l'ami et le protecteur de Jean-Jacques Rousseau ne s'est jamais accusé d'avoir contribué par ses idées aux malheurs de la révolution ? Cet aveu rendait-il à ses yeux l'homme moins grand ou la révolution plus petite ? Pourquoi rejette-il les faits avancés par M. de Molleville et par M. Hue ? Pourquoi veut-il balancer, par son opinion étrangère, des traditions de famille ? J'ai moi-même entendu M. de Malesherbes, déplorant ses anciennes liaisons avec Condorcet, s'expliquer sur le compte de ce philosophe avec une véhémence qui m'empêche de répéter ici ses propres paroles. M. de Tocqueville, qui a épousé une autre petite-fille de M. de Malesherbes, m'a raconté que cet homme admirable, la veille de sa mort, lui dit : « Mon ami, si vous avez des enfants, élevez-les pour en faire des chrétiens ; il n'y a que cela de bon. »

Ainsi, ce fidèle serviteur avait profité de la leçon de son auguste maître. Le roi captif, en le chargeant d'aller lui chercher un prêtre non assermenté, lui avait dit : « Mon ami, la religion console tout autrement que la philosophie. »

M. de Malesherbes ne manqua pas de consolations religieuses à ses derniers moments. Il y avait quelques prêtres, condamnés comme lui, sur le tombereau qui le conduisit au lieu de l'exécution. La tolérance philanthropique avait trouvé ce moyen de donner des confesseurs aux chrétiens qu'elle envoyait au supplice.

Mettons d'accord les deux opinions : que la philosophie réclame la première partie de la vie de M. de Malesherbes, la religion se contentera de la dernière.

Quand M. le comte de Boissy-d'Anglas affirme encore que M. de Malesherbes eût approuvé la loi des élections, cela paraît un peu extraordinaire : la loi des élections n'avait que faire ici. M. de Malesherbes est mort victime des opinions démocratiques : fouiller dans son tombeau pour y découvrir un suffrage favorable à ces opinions, ce n'est peut-être pas là qu'on pouvait espérer le trouver. S'il n'était oiseux de rechercher ce qu'eût été M. de Malesherbes en supposant qu'il eût vécu jusqu'à la restauration, j'aurais sur ce point des idées bien différentes de celles de M. de Boissy-d'Anglas. Il y a deux modérations : l'une est de l'impuissance, l'autre est de la force : avec la première on ne peut marcher, avec la seconde on s'arrête quand on veut ; avec l'une tout fait peur, avec l'autre on est sans crainte. M. de Malesherbes possédait cette dernière et précieuse modération. Il n'aurait jamais été retenu par le cri éternel des médiocres et des pusillanimes : « Vous allez trop loin. » Il eût donc été un ardent et un zélé royaliste. Il eût voté comme son collègue M. Desèze contre la loi des élections ; les principes ministériels lui auraient paru funestes, et rangé par cette raison dans la classe des exclusifs, il eût grossi la listé des destitués pour services rendus à la cause royale.

M. de Malesherbes fut un homme à part au milieu de son siècle. Ce siècle, précédé des grandeurs de Louis XIV et suivi des crimes de la révolution, disparaît comme écrasé entre ses pères et ses fils. Le règne de Louis XV est l'époque la plus misérable de notre histoire ; quand on en cherche les personnages, on est réduit à fouiller les antichambres de M. le duc de Choiseul, ou les salons de Mme d'Epinay et de Mme Geoffrin. La société entière se décomposait : les hommes d'Etat devenaient des gens de lettres, les gens de lettres des hommes d'Etat, les grands seigneurs des banquiers et les fermiers généraux de grands seigneurs. Les modes étaient aussi ridicules que les arts étaient de mauvais goût, et l'on

peignait des bergères en panier dans les salons où les colonels brodaient au tambour. Et comme pourtant ce peuple français ne peut jamais être tout à fait obscur, il gagnait encore la bataille de Fontenoy, pour empêcher la prescription contre la gloire, et Montesquieu, Voltaire, Buffon et Rousseau écrivaient pour maintenir nos droits au génie.

Notre célébrité se réfugia particulièrement dans les lettres ; mais il en résulta un autre mal. Les auteurs pullulèrent ; on devint fameux avec un gros dictionnaire ou avec un quatrain dans l'Almanach des Muses ; Dorat et Diderot eurent leur culte. Les poètes chantaient le temps des cinq maîtresses et détruisaient les moeurs ; les philosophes bâtissaient l'Encyclopédie et démolissaient la France.

Toutefois, des figures respectables se montraient dans les arrière-plans du tableau. Elles appartenaient presque toutes à l'ancienne magistrature. Quelques-unes de nos familles de robe retraçaient, par la naïveté de leurs moeurs, ces temps où Henri III, venant visiter le président de Thou, s'asseyait, faute de chaise, sur un coffre. M. de Malesherbes conservait la science, la probité, la bonhomie et la bonne humeur des anciens jours. On raconte mille traits de sa distraction et de sa simplicité. Il riait souvent : son visage était aussi gai que sa conscience était sereine. Au premier abord, on aurait pu le prendre pour un homme commun, mais on découvrait bientôt en lui une haute distinction : la vertu porte écrite sur son front la noblesse de sa race. Ce qui prouve le charme et la supériorité de M. de Malesherbes, c'est qu'il conserva ses amis dans les jours de ses succès. Or, le plus grand effort de l'amitié n'est pas de partager nos infortunes, c'est de nous pardonner nos prospérités. Si M. de Malesherbes ne fit que passer dans les affaires, c'est qu'on ne parvient point au pouvoir avec une réputation faite, ou que du moins on n'y reste pas longtemps. Il n'y a que la médiocrité ou le mérite inconnu qui puissent monter et rester aux premières places.

Deux mots échappés à M. de Malesherbes peignent admirablement sa magnanimité. Lorsque le roi fut conduit à la Convention, M. de Malesherbes ne lui parlait qu'en l'appelant

sire et votre majesté. Treilhard l'entendit, et s'écria, furieux : « Qui vous rend si hardi de prononcer ici des mots que la Convention a proscrits ? » — « Mon mépris pour vous et pour la vie », répondit M. de Malesherbes.

Le roi demandait un jour à son vieil ami comment il pouvait récompenser MM. Desèze et Tronchet. « J'ai songé à leur faire un legs, disait l'infortuné monarque, mais le payerait-on ? — Il est payé, sire, répondit M. de Malesherbes : vous les avez choisis pour défenseurs. »

Dans ma jeunesse, j'avais formé le projet de découvrir par terre, au nord de l'Amérique septentrionale, le passage qui établit la communication entre le détroit de Behring et les mers du Groënland. M. de Malesherbes, confident de ce projet, l'adoptait avec toute la chaleur de son caractère. Je me souviens encore de nos longues dissertations géographiques. Que de choses il me recommandait ! que de plantes je devais lui rapporter pour son jardin de Malesherbes ! Je n'ai pas eu le bonheur de l'orner, ce jardin où l'on voyait :

Un vieillard tout semblable au vieillard de Virgile,
Homme égalant les rois, homme approchant des dieux,
Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille.

Mais les beaux cèdres que ce vieillard a plantés, et qui ont grandi comme sa renommée, sont aujourd'hui religieusement cultivés par mon neveu, son filleul et son arrière-petit-fils. C'est avec un plaisir mêlé d'un juste orgueil que je trouve ainsi mon nom uni, dans la retraite d'un sage, au nom de M. de Malesherbes. Si, comme ce nom immortel, le mien ne représente pas la gloire, comme ce même nom du moins il rappellera la fidélité.

Panorama de Jérusalem

Avril 1819.

M. Prévôt a pris la vue de Jérusalem du haut du couvent de Saint Sauveur. On découvre de ce point la ville entière et le cercle presque complet de l'horizon. Cet horizon embrasse, à l'orient et au midi, le chemin de Bethléem, les montagnes d'Arabie, un coin de la mer Morte et la montagne des Oliviers ; au nord et à l'ouest, les montagnes de Sichem ou de Naplouse, le chemin de Damas et les montagnes de Judée sur la route de Jaffa.

Tous ces lieux, ainsi que les plus petits détails de Jérusalem, sont décrits dans l'Itinéraire, et peuvent servir d'explication au Panorama. Qu'il me soit permis seulement de rappeler le tableau général de la ville, en priant le lecteur d'observer deux choses :

1° Mon point de vue, pris de la montagne des Oliviers, est conséquemment tout juste à l'opposé du point de vue de M. Prévot : dans le Panorama, la montagne des Oliviers est en face ; dans ma description, c'est Jérusalem qu'on a devant soi.

2° Je me trouvais en Judée au mois d'octobre ; le soleil était ardent ; les cieux étaient devenus d'airain ; les montagnes étaient arides, sèches et brûlées. M. Prévôt a vu Jérusalem en hiver, par un temps pluvieux et sombre, ce qui convient également à la tristesse du site et des souvenirs. À ces petites différences près, les deux tableaux ont l'air d'avoir été calqués l'un sur l'autre. Voyez donc la description extraite de l'Itinéraire.

Telle est aujourd'hui Jérusalem, et telle la représente le Panorama. Compagnon naturel de tous les voyageurs, m'associant en pensée à leurs périls et à leurs travaux, j'admire trop les arts, j'aime trop les Muses pour ne pas me faire un devoir de recommander à la France les talents qui la

peuvent honorer. Soyons reconnaissants envers l'homme courageux qui a immolé à son art sa santé, son repos et sa fortune. Ce n'est encore là que le moindre des sacrifices de M. Prévôt : il a eu le malheur de perdre son neveu. Ce jeune peintre, de la plus belle espérance, vrai martyr des arts, est mort à la vue de la Grèce, et son corps a été abandonné aux flots de cette mer qui baigne la patrie d'Apelles. Ainsi toutes les peines sont pour les voyageurs, tous les plaisirs pour nous, qui profitons du voyage : nous allons au bout de la terre sans quitter notre patrie. Après tout, c'est toujours là qu'il en faut revenir ; et quand on a vu toutes les villes du monde, on trouve encore que celles de son pays sont les plus belles : c'était l'opinion de Montaigne.

« Je responds, dit-il, ordinairement à ceux qui me demandent raison de mes voyages : Je sais bien ce que je fuis, mais non pas ce que je cherche. Si on me dit que parmy les estrangers il y peut avoir aussi peu de santé, et que leurs rnoeurs ne sont pas mieux nettes que les nostres, je responds que c'est tousjours gain de changer un mauvais estat à un estat incertain, et que les maux d'autruy ne nous doivent pas poindre comme les nostres. Je ne veux pas oublier cecy : que je ne me mutine jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon oeil : elle a mon coeur dès mon enfance, et m'en est advenu comme des choses excellentes. Plus j'ay veu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de cette cy peut et gaigne sur mon affection. Je l'ayme tendrement jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis Français que par cette grande cité, grande en peuples, grande en félicité de son assiette, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités, la gloire de la France et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loin nos divisions ! »

Sur le Voyage au Levant de M. le comte de Forbin

Mai 1819.

M. le comte de Forbin, dans son Voyage au Levant, réunit le double mérite du peintre et de l'écrivain : l’ut pictura poesis semble avoir été dit pour lui. Nous pouvons affirmer que, dessinés ou écrits, ses tableaux joignent la fidélité à l'élégance. Nous avons vu quelques lieux qu'il n'a point visités, comme Sparte, Rhodes et Carthage ; mais il a parcouru à son tour des ruines qui ont échappé à nos observations, telles que celles de Césarée, d'Ascalon et de Thèbes. À cela près, notre course, quasi la même, a été accomplie dans le même espace de temps. Plus heureux que nous seulement, M. le comte de Forbin avait un pinceau pour peindre ; et nous, nous n'avions qu'un crayon : un roi légitime lui a donné de grands vaisseaux pour le transporter en haute mer ; et nous, nous possédions à peine la petite barque d'Horace pour raser la terre, biremis praesidio scaphae. Nous sommes forcé d'envier au voyageur jusqu'au château dont il s'est défait pour subvenir aux frais de la route : quant à nous, on avait eu soin de ne nous laisser à vendre que nos coquilles de pèlerin.

M. le comte de Forbin s'embarqua à Toulon le 22 août 1817, sur la division navale composée de la frégate la Cléopâtre, de la corvette l'Espérance, des gabarres la Surveillante et l'Active. Il avait pour compagnons de voyage : M. l'abbé de Janson, missionnaire, M. Huyot, architecte, M. Prévôt, auteur de beaux Panoramas, et l'infortuné M. Cochereau, peintre et neveu de M. Prévôt. La flotte se trouva le jour de la Saint-Louis à la vue de la côte de Tunis. « M. l'abbé de Janson célébra la messe sur le gaillard d'arrière. Vingt-et-un coups de canon et des cris de vive le roi ! saluèrent le rivage où saint Louis rendit à Dieu sa

grande âme. Ce noble souvenir frappa tout l'équipage. Quel rapprochement en effet, quel spectacle que celui de ce désert qui fut jadis témoin du deuil des lis, et qui conserve aujourd'hui les ruines de Carthage[2768] ! »

Otez la religion de ce beau tableau, que restera-t-il ? Quelques ruines muettes et la poussière d'un roi.

Le 30 août, près la côte de Cérigo, mourut le jeune Cochereau, qui avait entrepris le voyage plein de joie et d'ardeur[2769]. Dans les projets de la vie on oublie trop facilement cet accident de la mort, qui abrège tous les projets. C'est pourquoi les hommes ont raisonnablement fixé la patrie au lieu de la naissance, et non pas à celui de la mort, toujours incertain :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum.

Les voyageurs débarquent à Milo, où M. Huyot eut le malheur de se casser la jambe. M. le comte de Forbin, demeuré seul avec M. Prévôt, se hâta d'aller visiter Athènes.

Il faut lire la description d'Athènes dans le Voyage. M. le comte de Forbin peint avec une expression heureuse ces ouvrages de Périclès, que nous avons nous-même tant admirés. « Chacun d'iceux, dit Plutarque, dès lors qu'il fut parfait, sentait déjà son antique quant à la beauté ; et néanmoins, quant à la grâce et vigueur, il semble jusques aujourd'hui qu'il vienne tout fraîchement d'être fait et parfait, tant il y a je ne sais quoi de florissante nouveauté, qui empêche que l'injure du temps n'en empire la vue, comme si chacun desdits ouvrages avait au dedans un esprit toujours rajeunissant, et une âme non jamais vieillissante, qui les entretint en cette vigueur. »

Le voyageur rencontra à Athènes notre ancien hôte M. Fauvel, si digne de faire les honneurs de la Grèce. Nous voyons aussi que l'archevêque d'Athènes allait marier son neveu à la soeur de l'agent de France de Zéa. Cet agent est apparemment le fils de ce pauvre M. Pengali qui se mourait de la pierre lorsque nous passâmes dans son île, et qui n'en mariait pas moins une des quatre demoiselles Pengali, lesquelles chantaient en grec : Ah ! vous dirai-je, maman, pour

nous adoucir les regrets de la patrie. Le fils de M. Pengali nous a écrit depuis la restauration ; il nous avait connu persécuté par Bonaparte pour notre attachement à la famille des Bourbons, il se figurait que nous devions être tout-puissant sous le roi. Nous nous sommes bien donné de garde de solliciter la faveur qu'il demandait auprès des ministres de Sa Majesté nous aurions craint de faire destituer ce pauvre vice-consul, pour nous avoir jadis reçu, par la volonté des dieux, dans la maison de Simonide.

M. le comte de Forbin nous apprend encore, au sujet d'Athènes, que le docteur Avramiotti a écrit en grec une brochure contre nous. Est-ce qu'il y a des ministériels à Athènes ? S'ils sont pour Périclès, nous passons de leur côté ; mais s'ils sont pour Hyperbolus ou pour Critias, nous restons dans l'opposition. Nous ignorons ce que nous avons fait au docteur Avramiotti : nous le citons dans l'Itinéraire avec toute sorte de considération. Se serait-il fâché parce que nous avons dit qu'il semblait un peu fatigué de notre visite ? Cela pourtant était tout simple : nous devions être très ennuyeux. Nous sommes donc aujourd'hui la fable et la risée d'Argos ? Nous tâcherons de nous en consoler, en songeant que depuis le temps de Clytemnestre on a tenu bien de mauvais propos dans cette ville.

Le voyageur se réembarque et poursuit sa course vers le Bosphore. Il voit en passant le cap Sunium, où nous nous arrêtâmes, prêt à quitter la Grèce. Arrivé à Constantinople, il se rend chez l'ambassadeur de France. « Les nobles qualités de M. de Rivière m'étaient connues, dit-il ; mais je découvris en lui chaque jour de plus hautes vertus sous les formes les plus franches et les plus aimables. » Nous n'eûmes point le bonheur de rencontrer M. de Rivière à Constantinople ; mais nous y fûmes reçu par M. le général Sebastiani avec une hospitalité que nous nous sommes plu à reconnaître et que le changement des temps ne peut ni ne doit nous faire oublier.

Nous avons beaucoup de descriptions de Constantinople : il y en a peu qu'on puisse comparer, pour l'originalité et la parfaite ressemblance, à celle que l'on trouve dans le Nouveau

Voyage du Levant ; nous ne pouvons résister au plaisir de la transcrire :

« J'ai vu dans cette ville singulière, dit le voyageur, des palais d'une admirable élégance, des fontaines enchantées, des rues sales et étroites, des baraques hideuses et des arbres superbes. J'ai visité Sandalbezestan, Culchilarbezestan, où se vendent les fourrures. Partout le Turc me coudoyait, le Juif se prosternait devant moi, le Grec me souriait, l'Arménien voulait me tromper, les chiens me poursuivaient, et les tourterelles venaient avec confiance se poser sur mon épaule ; partout enfin on dansait et on mourait autour de nous. J'ai entrevu les mosquées les plus célèbres, leurs parvis, leurs portiques de marbre soutenus par des forêts de colonnes, et rafraîchis par des eaux jaillissantes. Quelques monuments mystérieux, restes de la ville de Constantin, noircis, rougis par les incendies, sont cachés dans des maisons peintes, bariolées et souvent à demi brûlées. Les figures, les costumes, les usages, offrent partout le spectacle le plus pittoresque, le plus varié. C'est Tyr, c'est Bagdad, c'est le grand marché de l'Orient[2770]. »

De Constantinople, M. le comte de Forbin descend à Smyrne, où il retrouve M. Huyot chez les Pères de la Mission, « à qui, dit le voyageur, cet artiste doit incontestablement la vie. » On passe de Smyrne aux ruines d'Ephèse, dont la description est un des plus beaux morceaux du Voyage.

« Je parvins, dit M. de Forbin, avec assez de difficulté, par une journée brûlante, jusqu'à la vaste enceinte du temple de Diane. L'ensemble paraît être de la grandeur du Louvre et des Tuileries, en y comprenant le jardin. (...)

« À la vue de ces constructions gigantesques, il est aisé de concevoir les dépenses qu'elles coûtèrent à tous les peuples de la Grèce et de l'Asie. On rencontre derrière le temple de Diane un monument circulaire orné de colonnes ; un autre, de forme carrée, et au milieu un emplacement dont le pavé était de marbre. Un édifice assis sur des souterrains est entièrement tombé. Ces ruines composent un grand monticule entouré de plusieurs autres, tous formés des débris portant la

merveilleuse empreinte du goût exquis des Grecs, à l'époque brillante de leur puissance, de leurs succès dans tous les genres.

« Quel sujet d'émotions plus profondes que celui de cette grande destruction ! Quelle terrible et singulière leçon que cette promenade d'une lieue où l'on marche sans cesse sur les décombres, où des matériaux d'une admirable richesse couvrent des plaines, des montagnes, des vallées, n'offrant d'asile qu'aux loups et à de nombreux sangliers ! La porte de la Persécution est un monument en marbre, construit des arrachements et des restes d'édifices postérieurs, elle me rappela les monuments romains. (...)

« Le dernier tremblement de terre a renversé cette porte, qui était si bien conservée lorsque je la dessinai. On marche pendant un quart de lieue sur un terrain couvert d'un épouvantable chaos de pierres et de marbres amoncelés, empilés : frises, frontons, architraves, métopes, statues, tout ce qui charmait autrefois les yeux par sa régularité et sa perfection, les effraye aujourd'hui par la confusion de ses débris.

« Je suivis un aqueduc qui réunit dans les montagnes les eaux des sources les plus abondantes : il les amène encore ; mais personne ne va s'y désaltérer. Cette rivière, portée sur des murs élevés, rencontre enfin une brèche chargée de vignes sauvages : elle tombe alors en cascade, et sa nappe limpide se brise sur les dômes des ruines et des bains turcs.

« Les siècles les plus reculés et les âges de barbarie ont écrit leurs annales dans ce lieu des regrets, des hautes réflexions, où tout parle si noblement de la mort. (...)

« L'aspect général d'Ephèse me rappelait celui des marais Pontins. À l'heure où le soleil descendait dans la mer, l'harmonie des lignes, la vapeur chaude des lointains, le voile de cette heure mystérieuse, formaient un ensemble touchant et mélancolique, supérieur aux plus beaux paysages de Claude Lorrain. Peut-être un jour, me disais-je, un homme des Florides viendra-t-il visiter ainsi les ruines de ma patrie, et, comme dans Ephèse, quelques noms seuls demeureront debout au

milieu de la poussière des marbres et de la cendre du cèdre et de l'airain. Je me rappellerai longtemps l'impression douce et triste de cette soirée : les échos, cachés dans des conduits profonds, répétaient alors les moindres bruits ; le frémissement du vent dans les bruyères ressemblait à des clameurs souterraines ; l'imagination croyait entendre les derniers sons de l'hymne des prêtres de Diane, ou les chants des premiers chrétiens autour de l'apôtre d'Ephèse[2771]. »

D'Ephèse on arrive à Saint-Jean-d'Acre ; on suit le voyageur à Césarée, à Jaffa, à Jérusalem, à la mer Morte, au Jourdain ; on revient avec lui à Jaffa ; on l'accompagne avec le plus vif intérêt à Ascalon et dans le désert qu'il traverse pour se rendre à Damiette ; on remonte le Nil avec lui jusqu'au Caire, de là jusqu'à Thèbes, où se termine sa course, comme arrêtée par des monceaux de ruines. L'Egypte ressemble à ses colosses ; renversée dans le sable, l'oeil du voyageur qui n'aurait pu l'embrasser tandis qu'elle était debout en mesure avec étonnement les proportions gigantesques et les énormes débris. On remarque un contraste singulier dans les monuments égyptiens : immenses en dehors, en dedans leurs dimensions sont resserrées. Dans ce vaste tombeau qui semble écraser la terre, dans cette haute pyramide qu'on aperçoit à quinze lieues de distance, on ne peut entrer qu'en se courbant. Tandis que sa masse indestructible annonce extérieurement la grandeur et l'immortalité du génie, sa capacité intérieure offre à peine la place d'un petit cercueil : ainsi ce tombeau semble faire le partage exact des deux natures de l'homme.

C'est avec un charme particulier qu'en parcourant les tableaux de M. le comte de Forbin, nous reconnaissons dans ces personnages nos anciens hôtes, ces vertueux Pères de Terre Sainte, encore plus malheureux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient lorsqu ils nous reçurent dans toute la charité évangélique. Nous avons revu, non sans attendrissement, le nom du père Clément Perez et celui du bon père Munoz au coeur limpide e bianco ; nous nous sommes réjoui en apercevant que M. Drovetti occupe une place auprès du pacha

d'Egypte ; mais puisqu'il devait adopter une patrie étrangère, nous aurions mieux aimé que celle qu'il a si honorablement servie l'eût reconnu pour son enfant. Homère était bien heureux : lui donnait-on l'hospitalité, il mettait le nom de son hôte dans ses ouvrages, et voilà son hôte immortel : nous autres, obscurs voyageurs, nous ne pouvons payer les soins qu'on a pris de nous que par une stérile reconnaissance.

Nous sommes obligé d'abréger les citations de l'ouvrage de M. le comte de Forbin, parce qu'il faudrait trop citer ; mais nous recommandons particulièrement aux lecteurs les descriptions d'Ascalon et de Césarée, de ces deux villes encore debout, mais sans habitants, telles que le prophète nous représente Jérusalem assise dans la solitude, ou le port de Tyr battu par une mer sans vaisseaux. On verra avec plaisir la touchante histoire d'Ismaïl et de Mariam. Parmi les dessins, il faut remarquer celui de la mosquée d'El-Haram, et une vue de Jérusalem prise de la vallée de Josaphat. En véritable peintre, M. le comte de Forbin a saisi le moment d'un orage, et c'est à la lueur de la foudre qu'il nous montre la cité des miracles. Il nous pardonnera de rappeler quelques lignes de l'Itinéraire, qui nous serviront à décrire son tableau : « L'aspect de la vallée de Josaphat est désolé : le côté occidental est une falaise de craie qui soutient les murs gothiques de la ville, au-dessus desquels on aperçoit Jérusalem ; le côté oriental est formé par la montagne des Oliviers et par la montagne du Scandale.

(...) Les pierres du cimetière des Juifs se montrent comme un amas de débris au pied de la montagne (...) À la tristesse de Jérusalem dont il ne s'élève aucune fumée, dont il ne sort aucun bruit ; à la solitude des montagnes, où l'on n'aperçoit pas un être vivant ; au désordre de toutes ces tombes fracassées, brisées, demi-ouvertes, on dirait que la trompette du jugement s'est déjà fait entendre, et que les morts vont se lever dans la vallée de Josaphat. »

On ne saurait trop louer le voyageur d'avoir porté dans la Terre Sainte des sentiments graves : avec un esprit de doute et de moquerie il n'aurait rien vu, et il aurait tout défiguré. Nous

admirons le grand Voyage d'Egypte ; nous rendons hommage aux gens de lettres et aux artistes qui l'ont exécuté ; mais nous souffrons quand nous voyons commenter les livres de Moïse avec une assurance qui fait de la peine, pour peu qu'on ait quelque connaissance des langues originales.

Expliquer la colonne de nuée et de feu qui conduisait les Hébreux dans le désert, par un réchaud cylindrique dans lequel on entretient un feu vif et brillant, en y brûlant des morceaux très secs de sapin, n'est-ce pas une imagination un peu trop philosophique ? L'auteur a-t-il trouvé l'histoire de ce réchaud dans quelque antique manuscrit arraché au tombeau d'Osymandué ? Non : il s'appuie de l'autorité du XXIVe numéro d'un journal intitulé Le Courrier de l'Egypte, imprimé au Caire, où Bonaparte avait établi la liberté de la presse pour les Arabes. On nous permettra de nous en tenir à la version du Pentateuque. Le texte ne dit point du tout un réchaud, mais une nuée ; nous ne voulons pas citer de l'hébreu. Les Septante et la Vulgate traduisent exactement.

Heureusement il s'en faut beaucoup que tous les *Mémoires* du magnifique Voyage d'Egypte soient écrits dans le même esprit, témoin ce passage où M. de Rozière, ingénieur en chef au corps royal des mines, parle de l'expédition de saint Louis : « Alors, dit-il, la religion sincère, la foi chrétienne touchante et sublime dans les grandes âmes ; la brillante chevalerie ignorante et naïve, craignant le blâme plus que la mort, pleine de nobles sentiments et d'illusions magnanimes, guidaient, loin de leur pays les enfants de la France. » Voilà qui est beau, très beau. Quand on aspire à l'immortalité, c'est une grande avance que d'être chrétien.

L'ouvrage de M. le comte de Forbin achèvera de prouver qu'on peut faire aujourd'hui promptement et facilement ce qui demandait autrefois beaucoup de temps et de fatigues. Un voyageur qui noliserait un vaisseau à Marseille, et qui partirait par les grands vents de l'équinoxe du printemps, pourrait jeter l'ancre à Jaffa le vingtième jour après son départ, et peut-être même plus tôt ; le vingt-et-unième il serait à Jérusalem ; mettons huit jours pour voir les lieux saints, le Jourdain et la

mer Morte, six semaines ou deux mois pour le retour : ce voyageur serait donc revenu dans sa famille avant qu'on eût eu le temps de s'apercevoir de son absence. Qui n'a trois mois à sa disposition ? Il ne serait pas plus long de se rendre chaque année à Athènes, à Thèbes, à Jérusalem, que d'aller passer l'été de château en château aux environs de Paris : on se délasserait des jardins anglais dans le potager d'Alcinoüs.

Les Français peuvent tirer un autre profit de leurs voyages ; ils peuvent se convaincre, en parcourant le monde, qu'il n'y a rien de plus beau et de plus illustre que leur patrie. Ils ne sauraient faire un pas dans l'Orient sans retrouver partout les immortels souvenirs de leur race, depuis ces chevaliers qui régnèrent à Constantinople, à Sparte, à Antioche, à Ptolémaïs, qui combattirent à Ascalon et à Carthage, jusqu'à ces quarante mille voyageurs armés qui vainquirent aux Pyramides et battirent des mains aux ruines de Thèbes. Cette armée, dont l'Arabe du désert raconte encore les hauts faits, vengea les chevaliers de la Masure ; mais elle ne releva point à Jérusalem les deux sentinelles françaises qui gardaient si fidèlement le Saint Sépulcre : Godefroy de Bouillon et Baudoin son frère.

M. le comte de Forbin se montre partout bon Français, et il doit quelques-unes de ses plus belles pages aux inspirations puisées dans l'amour de son pays. Le poète de Smyrne promet des succès à ceux qui combattaient peri patrhx, pour la patrie.

De quelques ouvrages historiques et littéraires

Octobre 1819.

L'excellent ouvrage de critique de M. Dussault (Annales littéraires) nous fournit l'année dernière l'occasion de rappeler une partie de la gloire de la France, trop oubliée de nos jours. Du milieu des agitations politiques, nous allons encore cette année jeter un regard sur le paisible monde des Muses, que nous regrettons de ne plus habiter. Cependant, pour goûter le repos des lettres, deux choses sont nécessaires : se compter pour rien et les autres pour tout, être sans prétention et sans envie. Alors on jouit de son propre travail comme d'une occupation qui remplit la vie sans la troubler : l'admiration que l'on n'a pas pour soi, on la garde entière pour les autres ; on s'enchante d'un beau livre dont on n'est pas l'auteur ; on a le plaisir du succès sans en avoir eu la peine. Y a-t-il une jouissance plus pure que d'environner les talents des hommages qu'ils méritent, que de les signaler, de les faire sortir de la foule, et de forcer l'opinion publique à leur rendre la justice qu'elle leur refuse peut-être ?

Examinons quelques-uns des ouvrages nouvellement publiés, et que l'amour des lettres nous console un moment des haines politiques.

Les premières annales des peuples ont été écrites en vers. Les Muses se chargent de raconter les moeurs des nations, tant que ces moeurs sont héroïques et innocentes ; mais lorsque les vices et la politique surviennent, ces filles du ciel abandonnent le récit de nos erreurs au langage des hommes. Les ouvrages historiques se multiplient de nos jours, et force nous est de les produire, car l'histoire se plaît dans les révolutions : il lui faut des malheurs pour juger sainement les

choses ; quand les empires sont debout, sa vue ne peut atteindre leur hauteur ; elle n'apprécie l'étendue du monument que lorsqu'elle en peut mesurer les ruines.

L’Histoire du Béarn mérite de fixer l'attention des lecteurs ; elle renferme dans un excellent volume tout ce que Froissart, Clément, de Marca, Auger-Gaillard, Chappuis, de Vic et dom Vaissette nous ont appris sur les devanciers et sur la patrie d'Henri IV. Ce petit modèle de goût et de clarté n'a pas la majesté historique, mais il a tout le charme des *Mémoires* : c'est un ouvrage posthume de M. de Baure. L'historien dont les travaux sont destinés à ne paraître qu'après sa mort doit inspirer de la confiance. Quel intérêt aurait-il à se porter en faux témoin au tribunal de la postérité ? Voué en secret à l'histoire comme à un sacerdoce redoutable, il n'attend de son vivant aucune récompense. Retranché, pour ainsi dire, derrière sa tombe, il s'y défend contre les passions des hommes, et déjà semble habiter ces régions incorruptibles où tout est vérité en présence de l'éternelle vérité.

L'ouvrage solide et important connu sous le nom d’Histoire de Venise fait grand honneur au beau-frère de M. de Baure. En voyant les monuments et les moeurs de l'Italie, on est tenté de croire que des peuples dont le passé est si sérieux et le présent si riant ont été formés par la philosophie d'Horace. D'une part silence et ruines, de l'autre chants et fêtes. Cela ne rappelle-t-il pas ces passages du poète de Tibur : « Hâtons-nous de jouir... Le temps fuit... Il faudra quitter cette terre... » Carpe diem... Fugaces labuntur anni... Linquenda tellus... et toutes ces maximes qui cherchent à donner au plaisir la gravité de la vertu ?

L’Histoire de Venise n'est peut-être pas sans quelques défauts, mais ces défauts tiennent plus à l'esprit du siècle qu'au bon esprit de l'auteur. On s'imagine aujourd'hui que l'impartialité historique consiste dans l'absence de toute doctrine, que l'historien doit rester impassible entre le vice et la vertu, le juste et l'injuste, la raison et l'erreur le droit et le fait : c'est remonter à l'enfance de l'art et réduire l'histoire à une table chronologique.

L'esprit moderne croit encore que certains faits religieux sont au-dessous de la dignité de l'histoire ; et pourtant l'histoire sans religion ne peut avoir aucune dignité. Il ne s'agit pas de savoir si réellement Attila fut éloigné de Rome par l'intervention divine, mais si les chroniques du temps ont attesté le miracle. Le bras du Tout-Puissant arrêtant le ravageur du monde au pied de ce Capitole que ne défendent plus les Manlius et les Camille ; le Fléau de Dieu reculant devant le prêtre de Dieu n'est point un tableau qui déroge à la dignité de l'histoire. Ce sont là les moeurs ; il les faut peindre : et si vous ne les peignez pas, vous êtes infidèle. Toute l'antiquité a publié qu'une puissance surnaturelle dispersa les Gaulois aux portes du temple de Delphes. Thucydide, Xénophon, Tite-Live, Tacite, n'ont jamais manqué de raconter les prodiges que les dieux font pour la vertu, ou dont ils épouvantent le crime : l'histoire a cru, comme la conscience de Néron, qu'un bruit de trompettes sortait du tombeau d'Agrippine.

Nous hasardons ces réflexions plutôt comme des doutes que comme des critiques. Nous cherchons à nous éclairer : nous ne saurions mieux nous adresser, pour obtenir les lumières qui nous manquent, qu'à l'auteur dont l'ouvrage nous occupe dans ce moment. Quelques autres observations nous resteraient à faire ; nous les supprimons, dans la crainte d'être soupçonné par M. le comte Daru de n'avoir point oublié l'Examen du *Génie du Christianisme*. Nous ne nous en souvenons néanmoins que pour remercier l'aristarque de la justesse de ses critiques, et de l'indulgence de ses éloges.

Plus heureux ou plus malheureux que M. Daru, M. Royou a consacré ses études à sa patrie. Quand il raconte l'honneur, la fidélité, le dévouement de nos aïeux pour leurs souverains légitimes, on voit qu'il a trouvé dans son coeur les antiques documents de son histoire[2772]. Cette loyauté de l'auteur répand un grand intérêt sur l'ouvrage, et il tire de son amour pour nos rois l'énergie que Tacite puisait dans sa haine pour les tyrans. Au reste, s'il fut jamais moment propre à écrire notre histoire, c'est celui où nous vivons. Placés entre deux empires,

dont l'un finit et dont l'autre commence, nous pouvons avec un fruit égal porter nos yeux dans le passé et dans l'avenir. Il reste encore assez de monuments de la monarchie qui tombe pour la bien connaître, tandis que les monuments de la monarchie qui s'élève nous offrent, au milieu des ruines, le spectacle d'un nouvel univers. Plus tard, les traditions seront effacées ; un peuple récent foulera, sans les connaître, les tombes des vieux Français, les témoins des anciennes moeurs auront disparu, et les débris même de l'empire de saint Louis, emportés par les flots du temps, ne serviront plus à remarquer le lieu du naufrage.

M. Petitot s'est chargé de recueillir une partie de ces débris précieux. Il veut nous donner la collection complète des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, depuis le siècle de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Cette collection avait déjà été entreprise. Commencée sur un mauvais plan, conduite avec peu de savoir, de critique et de soin, elle est en tout très inférieure à celle que M. Petitot publie aujourd'hui. Les deux derniers volumes de cette première collection parurent sous le règne de Bonaparte, et sont dédiés au prince Murat.

Toutefois, il eût été désirable que le nouvel éditeur eût travaillé sur un plan plus vaste. Pourquoi ne se serait-il pas attaché à continuer, avec les autres savants qui s'en occupent, le Recueil des Historiens de dom Bouquet ? Les *Mémoires*, et surtout les très anciens *Mémoires*, ne s'éloignent guère des histoires générales du même temps. Nous avouons que nous sentons peu la différence qui existe entre les *Chroniques de Saint-Denis*, celles de Flandre et de Normandie entre les *Chroniques* de Froissart et de Monstrelet, et les *Mémoires* de Villehardouin et de Joinville. Il nous semble donc qu'au lieu de faire deux classes des *Histoires* et des *Mémoires*, on devrait les réunir ; c'est le même plan que l'on a suivi jusqu'ici pour les trois races, dans le grand recueil de dom Bouquet. En effet, l'*Histoire de Grégoire de Tours* n'est pas autre chose que des Mémoires, puisqu'on y trouve mêlés les propres aventures de l'auteur et une foule d'anecdotes étrangères à l'histoire

générale. Les Gestes de Dagobert, la Vie de Charlemagne par Eginhard, celle de Louis le Débonnaire par l'anonyme dit l'Astronome, la Vie de Robert par Helgaud, de Conrad II par Vippon, de Philippe-Auguste par Riggord, sont autant de Mémoires particuliers. À commencer à l'époque des *Mémoires* français, c'est-à-dire à l'époque où Villehardouin écrivait, on aurait pu donner tour à tour un volume des chroniqueurs latins, des Mémoires français en prose, des Vies ou Chroniques en carmes ou vers. C'eût été encore rentrer dans le plan de dom Bouquet. Son recueil contient des extraits des grandes et petites Chroniques de Saint-Denis, des fragments des Chroniques de Normandie, des vers en latin du moyen âge et en vieil allemand, tout aussi barbares que nos poèmes français historiques. Ces poèmes sont, il est vrai, difficiles à dévorer ; mais on y trouve bien des choses et ils servent à éclairer des points obscurs de notre histoire. Par exemple, sans un poème sur le combat des Trente, conservé à la Bibliothèque du Roi, nous ignorerions si les champions de ce fameux combat étaient tous à cheval, ou si les chevaliers bretons ne durent la victoire qu'à l'avantage qu'obtint Montauban, en combattant seul monté sur un coursier. Cela n'était guère probable quand il s'agit d'honneur, on peut s'en fier aux Bretons. Mais enfin le fait était resté sans preuve. Un vers du poème lève toutes les difficultés :

Et d'un côté et d'autre tous à cheval seront[2773].

La Bretagne vient d'ériger un monument à la mémoire de ses Trente Héros. On peut toujours dire des Bretons modernes combattant pour leur roi ce qu'on disait de leurs ancêtres : On n'a pas fait plus vaillamment depuis le combat des Trente.

M. Petitot aurait été plus capable qu'un autre d'enrichir un grand travail de savantes préfaces à la manière des Baluze et des Bignon sur les lois des Francs et sur les Capitulaires ; des Pithou, des Duchesne, des dom Bouquet, des Valois, des Mabillon sur nos historiens ; des de Laurière, des Secousse, des Vilevaut, des Brequigny et des Pastoret sur les ordonnances de nos rois.

Les nouveaux volumes publiés par M. Petitot achèvent

l'histoire de Du Guesclin et contiennent les charmants *Mémoires* de Boucicaut. Christine de Pisan, qui avait précédé ces derniers *Mémoires*, est à la fois sèche et diffuse. L'éditeur a préféré les *Anciens Mémoires* de Du Guesclin, écrits par Le Febvre, à tous les autres. Il a peut-être eu raison en ce sens qu'ils sont les plus complets ; mais ils sont pour ainsi dire modernes, et ils n'ont pas la naïveté de l'Histoire de Messire Bertrand Du Guesclin, escrite en prose à la requête de Jean d'Estourville, et mise en lumière par Claude Mesnard. C'est là qu'on voit, dit Mesnard, une âme forte, nourrie dans le fer et pétrie sous des palmes.

Cette histoire de Du Guesclin nous fait souvenir qu'en bon Breton nous avons plusieurs fois été tenté d'écrire la vie du bon connétable. Notre dessein de travailler sur l'Histoire générale de France nous a fait abandonner cette idée. Ensuite l'histoire vivante est venue nous arracher à l'histoire morte. Comment s'occuper du passé quand on n'a pas de présent ?

Décembre 1819.

Après avoir traité de l'histoire, il conviendrait de parler des sciences ; mais nous manquons de ce courage, si commun aujourd'hui, de raisonner sur des choses que nous n'entendons pas. Dans la crainte de prendre le Pirée pour un homme, nous nous abstiendrons. Néanmoins nous ne pouvons résister à l'envie de dire un mot d'un ouvrage de science que nous avons sous les yeux. Il est intitulé : De l'Auscultation médiate. Au moyen d'un tube appliqué aux parties extérieures du corps, notre savant compatriote breton le docteur Laënnec est parvenu à reconnaître, par la nature du bruit de la respiration, la nature des affections du coeur et de la poitrine. Cette belle et grande découverte fera époque dans l'histoire de l'art. Si l'on pouvait inventer une machine pour entendre ce qui se passe dans la conscience des hommes, cela serait bien utile dans le temps où nous vivons. « C'est dans son génie que le médecin doit trouver des remèdes », a dit un autre médecin dans ses ingénieuses Maximes ; et l'ouvrage du docteur Laënnec prouve la justesse de cette observation. Nous pensons aussi, comme l'Ecclésiastique, « que toute médecine

vient de Dieu, et qu'un bon ami est la médecine du coeur ». Mais retournons aux choses de notre compétence.

M. de Bonald et M. l'abbé de La Mennais nous ont donné, dans le cours de cette année, le premier, des Mélanges philosophiques, politiques et littéraires ; le second, des Réflexions sur l'état de l'Eglise de France. Nommer ces deux hommes supérieurs, c'est en faire l'éloge. Les royalistes, qui les comptent avec orgueil dans leurs rangs, les présentent à leurs amis et à leurs ennemis. Ils prouvent l'un et l'autre que les vrais talents sont presque toujours du côté de la vertu, et que la probité est une partie essentielle du génie.

On publie dans ce moment une édition complète des Oeuvres de Mme de Staël. Le temps où l'auteur de Corinne sera jugé avec impartialité n'est pas encore venu. Pour nous, que le talent séduit et qui ne faisons point la guerre aux tombeaux, nous nous plaisons à reconnaître dans Mme de Staël une femme d'un esprit rare ; malgré les défauts de sa manière, elle ajoutera un nom de plus à la liste de ces noms qui ne doivent point mourir. Quand on a connu la fille de M. Necker et toutes les agitations dont elle remplissait sa vie, combien on est frappé de la vanité des choses humaines ! Que de mouvement pour tomber dans un repos sans fin ! que de bruit pour arriver à l'éternel silence ! Mme de Staël rechercha peut-être un peu trop des succès qu'elle était faite pour obtenir sans se donner tant de peines. Fi de la célébrité, s'il faut courir après elle ! Le bonhomme La Fontaine traita la gloire comme il conseille de traiter la fortune, il l'attendit en dormant, et la trouva le matin assise à sa porte.

Pour rendre Mme de Staël plus heureuse, et ses ouvrages plus parfaits, il eût suffi de lui ôter un talent. Moins brillante dans la conversation, elle eût moins aimé le monde, qui fait payer cher les plaisirs qu'il donne, et elle eût ignoré les petites passions de ce monde. Ses écrits n'auraient point été entachés de cette politique de parti qui rend cruel le caractère le plus généreux, faux le jugement le plus sain, aveugle l'esprit le plus clairvoyant ; de cette politique qui donne de l'aigreur aux sentiments et de l'amertume au style, qui dénature le talent,

substitue l'irritation de l'amour-propre à la chaleur de l'âme et remplace les inspirations du génie par les boutades de l'humeur.

Ce n'est pas sans un sentiment pénible que nous retrouvons cette politique dans un dernier ouvrage de M. Ballanche. Cet ouvrage, qui n'est qu'un simple dialogue entre un vieillard et un jeune homme, a quelque chose, dans le style et dans les idées, de calme, de doux et de triste. Le début rappelle celui de la République, ou plutôt des Lois de Platon. Que l'auteur d’Antigone s'abandonne désormais à ses penchants naturels ; qu'il apprécie mieux les trésors qu'il possède, et qu'il répande dans ses écrits la sérénité, la candeur, la tranquillité de l'âme : O fortunatos... sua si bona norint ! Qu'il nous laisse à nous, tristes enfants des orages, le soin d'agiter ces questions d'où sortent à peine quelques vérités arides ; vérités qui souvent ne valent pas les agréables mensonges de ces romans dont nous allons parler.

Sur quelques Romans

Les peuples commencent par la poésie, et finissent par les romans : la fiction marque l'enfance et la vieillesse de la société. De tous les habitants de l'Europe, les Français, par leur esprit et leur caractère, se prêtent le moins aux peintures fantastiques. Nos moeurs, qui conviennent aux scènes de la comédie, sont peu propres aux intrigues du roman, tandis que les moeurs anglaises, qui se plient à l'art du roman, sont rebelles au génie de la comédie : la France a produit Molière, l'Angleterre Richardson. Faut-il nous plaindre ou nous féliciter de ne pouvoir offrir des personnages au romancier et des modèles à l'artiste ? Trop naturels pour les premiers, nous le sommes trop peu pour les seconds. Il n'y a guère que la mauvaise société dont on ait pu supporter le tableau dans les romans français : Manon Lescot en est la preuve. Mme de La Fayette, Le Sage, J.J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, ont été obligés, pour réussir, d'établir leurs théâtres et de prendre leurs personnages hors de leur temps et de leur pays.

Il est possible que l'influence de la révolution change quelque chose à ces vérités générales. Nous remarquons en effet que la société nouvelle, à mesure qu'elle présente moins de sujets à la comédie, fournit plus de matériaux au roman : ainsi la Grèce passa des jeux de Ménandre aux fictions d'Héliodore.

Ces changements s'expliquent : lorsque la société bien organisée a atteint le dernier degré du goût et le plus haut point de la civilisation, les vices, obligés de se cacher, forment avec les convenances du monde un contraste dont la comédie saisit le côté risible ; mais lorsque la société se déprave, que de grands malheurs la font rétrograder vers la barbarie, les vices qui se montrent à découvert cessent d'être ridicules en devenant affreux : la comédie, qui ne peut plus les couvrir de

son masque, les abandonne au roman pour les exposer dans leur nudité ; car, chose singulière ! les romans se plaisent aux peintures tragiques : tant l'homme est sérieux, même dans ses fictions !

Les romans du jour sont donc en général d'un intérêt supérieur à celui de nos anciens romans. Des aventures qui ont cessé d'être renfermées dans les boudoirs, des personnages que ne défigurent point les modes du siècle de Louis XV, captivent l'esprit par l'illusion de la vraisemblance. Les passions aussi sont devenues plus vraies à mesure que les moeurs, quoique moins bonnes, sont devenues plus naturelles : c'est ce que l'on sentira à la lecture du Jean Sbogar de M. Ch. Nodier, ou de l'épisode du beau *Voyage de M. de Forbin*, ou des *Mémoires d'un Espagnol*, ou du *Pétrarque* de Mme de Genlis.

Nous avons eu occasion d'examiner autrefois quelle a été l'influence du christianisme dans les lettres, et comment il a modifié nos pensées et nos sentiments. Presque toutes les fictions des auteurs modernes ont pour base une passion née des combats de la religion contre un penchant irrésistible. Dans Lionel, par exemple, cette espèce d'amour, inconnu à l'antiquité païenne, vient remplir la solitude où l'honneur a placé un Français fidèle à son roi. Cet ouvrage, qui se fait remarquer par les qualités et les défauts d'un jeune homme, promet un écrivain de talent. Nous louerions davantage le modeste anonyme, si des critiques n'avaient cru devoir avancer qu'il s'est formé à ce qu'ils veulent bien appeler notre école. Nous ne pensons pas que la chose soit vraie ; mais, en tous cas, nous inviterions l'auteur de Lionel à choisir un meilleur modèle ; nous sommes en tout un mauvais guide ; et quand on veut parvenir, il faut éviter la route que nous avons suivie.

Sur un Voyage de M. de Humboldt

Enfin nous entrons dans notre élément ; nous arrivons aux voyages : parlons-en tout à notre aise ! Ce n'est pas sans un sentiment de regret et presque d'envie que nous avons lu le récit de la dernière expédition des Anglais au pôle arctique. Nous avions voulu jadis découvrir nous-même, au nord de l'Amérique, les mers vues par Heyne, et depuis par Mackenzie. La narration du capitaine Ross nous a donc rappelé les rêves et les projets de notre jeunesse. Si nous avions été libre nous aurions sollicité une place sur les vaisseaux qui ont recommencé le voyage cette année ; nous hivernerions maintenant dans une terre inconnue, ou bien quelque baleine aurait fait justice de nos prophéties et de nos courses. Sommes-nous plus en sûreté ici ? Qu'importe d'être écrasé sous les débris d'une montagne de glace ou sous les ruines de la monarchie ?

Une chose touchante dans le journal du dernier voyage à la baie de Baffin est la précaution prise de rappeler les chasseurs anglais quand les Esquimaux de la tribu nouvellement découverte venaient visiter les vaisseaux. Ces sauvages, isolés du reste du monde, ignoraient la guerre, et le capitaine Ross ne voulait pas leur donner la première idée du meurtre et de la destruction. Au reste, ce sont de grands penseurs que ces Esquimaux ; ils tiennent pour certain que nos esprits s'en vont dans la lune ; c'est aussi l'opinion du chantre de Roland. À voir ce qui se passe aujourd'hui en France, le philosophe Otouniah et le sage Arioste pourraient bien avoir raison.

Laissons ces régions désolées pour suivre notre illustre ami M. le baron de Humboldt dans les belles forêts de la Nouvelle-Grenade. Le Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent, fait en 1799-1804, est un des plus importants ouvrages qui aient paru depuis longues années. Le savoir de

M. le baron de Humboldt est prodigieux ; mais ce qu'il y a peut-être de plus étonnant encore, c'est le talent avec lequel l'auteur écrit dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Il peint avec une vérité frappante les scènes de la nature américaine. On croit voguer avec lui sur les fleuves, se perdre avec lui dans la profondeur de ces bois qui n'ont d'autres limites que les rivages de l'Océan et la chaîne des Cordillères ; il vous fait voir les grands déserts dans tous les accidents de la lumière et de l'ombre, et toujours ses descriptions, se rattachant à un ordre de choses plus élevé, ramènent quelque souvenir de l'homme ou des réflexions sur la vie ; c'est le secret de Virgile :

Optima quaeque dies miseris mortalibus aevi
Prima rugit.

Pour louer dignement ce Voyage, le meilleur moyen serait d'en transcrire les passages ; mais l'ouvrage est si célèbre, la réputation de l'auteur est si universelle, que toute citation devient inutile. M. le baron de Humboldt, bien que protestant de religion, et professant en politique ces sentiments d'une liberté sage que tout homme généreux trouve au fond de son coeur, M. de Humboldt, disons-nous, n'en rend pas moins hommage aux missionnaires qui se consacrent à l'instruction des sauvages ; il juge avec la même équité les moeurs de ces mêmes sauvages ; il les représente telles qu'elles sont, sans dissimuler ce qu'elles peuvent avoir d'innocent et d'heureux, mais sans faire aussi de la hutte d'un Indien la demeure préférée de la vertu et du bonheur. À l'exemple de Tacite, de Montaigne et de Jean-Jacques Rousseau, il ne loue point les barbares pour satiriser l'état social. Le discours de Jean-Jacques Rousseau sur l’Origine de l'Inégalité des Conditions n'est que la paraphrase éloquente du chapitre de Montaigne sur les Cannibales. « Trois d'entre eux, dit-il (trois Iroquois), ignorant combien coustera un jour à leur repos et à leur bonheur la connaissance des corruptions de deçà, et que de ce commerce naistra leur ruine, (…) furent à Rouen, du temps que le roy Charles neuviesme y estoit : le roy parla à eux long-temps ; on leur fit voir nostre façon, nostre pompe, la forme

d'une belle ville : aprez cela quelqu'un en demanda leur advis, et voulut sçavoir d'eulx ce qu'ils y avaient trouvé de plus admirable : ils respondirent trois choses, dont j'ay perdu la troisiesme, et suis bien marry ; mais j'en ay encores deux en mémoire. Ils dirent (...) qu'ils avaient aperceu qu'il y avait parmy nous des hommes pleins et gorgez de toutes sortes de commoditez, et que leurs moitiez estoient mandiants à leurs portes, descharnez de faim et de pauvreté, et trouvaient estrange comme ces moitiez ici nécessiteuses pouvaient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prinssent les aultres à la gorge, ou missent le feu à leurs maisons. Je parlay à l'un d'eulx fort long-temps. (...) Sur ce que je lui demanday quel fruict il recevoit de la supériorité qu'il avait parmi les siens, car c'estoit un capitaine, et nos matelots le nommaient roy, il me dict que c'estoit marcher le premier à la guerre ; de combien d'hommes il estoit suivi, il me montra une espace de lieu, pour signifier que c'estoit autant qu'il en pourrait en une telle espace, ce pouvait estre quatre ou cinq mille hommes ; si hors la guerre toute son auctorité estoit expirée, il dict qu'il lui en restait cela, que quand il visitoit les villages qui despendoient de luy, on luy dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois, par où il peust passer bien à l'ayse. Tout cela ne va pas trop mal : mais quoy ! ils ne portent point de hault de chausses. »

Voilà bien Montaigne et ses tours imprévus, imités depuis par La Bruyère. Ce qui choquait donc le malin seigneur gascon et l'éloquent sophiste de Genève, était ce mélange odieux de rangs et de fortunes, de jouissances extraordinaires et de privations excessives, qui forme en Europe ce qu'on appelle la société.

Mais s'il arrive un temps où les hommes, trop multipliés, ne peuvent plus vivre de leur chasse, il faut alors avoir recours à la culture. La culture entraîne des lois, les lois des abus. Serait-il raisonnable de dire qu'il ne faut point de lois, parce qu'il y a des abus ? Serait-il sensé de supposer que Dieu a rendu l'état social le pire de tous, lorsque cet état paraît être l'état le plus commun chez les hommes ?

Que si ces lois qui nous courbent vers la terre, qui obligent

l'un à sacrifier à l'autre, qui font des pauvres et des riches, qui donnent tout à celui-ci, ravissent tout à celui-là ; que si ces lois semblent dégrader l'homme en lui enlevant l'indépendance naturelle, c'est par cela même que nous l'emportons sur les sauvages. Les maux, dans la société, sont la source des vertus. Parmi nous la générosité, la pitié céleste, l'amour véritable, le courage dans l'adversité, toutes ces choses divines sont nées de nos misères. Pouvez-vous ne pas admirer le fils qui nourrit de son travail sa mère indigente et infirme ? Le prêtre charitable qui va chercher, pour la secourir, l'humanité souffrante, dans les lieux où elle se cache, est-il un objet de mépris ? L'homme qui pendant de longues années a lutté noblement contre le malheur est-il moins magnanime que le prisonnier sauvage dont tout le courage consiste à supporter des souffrances de quelques heures ? Si les vertus sont des émanations du Tout-Puissant, si elles sont nécessairement plus nombreuses dans l'ordre social que dans l'ordre naturel, l'état de société, qui nous rapproche le plus de la Divinité, est donc un état plus sublime que celui de nature.

M. de Humboldt a été guidé par le sentiment de ces vérités lorsqu'il a parlé des peuples sauvages : la sage économie de ses jugements et la pompe de ses descriptions décèlent un maître qui domine également toutes les parties de son sujet et de son style.

Ici nous terminerons cet article : nous avons payé notre tribut annuel aux Muses. Aux époques les plus orageuses de la révolution, les lettres étaient moins abandonnées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Sous l'oppression du Directoire, et même pendant le règne de la terreur, le goût des beaux-arts se montra avec une vivacité singulière. C'est que l'espérance renaissait de l'excès des maux : notre présent était sans joie, mais nous comptions sur un meilleur avenir ; nous nous disions que notre vieillesse ne serait pas privée de la lyre :

... Nec turpem senectam
Degere me cithara carentem.

Derrière la révolution, on voyait alors la monarchie légitime ; derrière la monarchie légitime on voit aujourd'hui la révolution.

Nous allions vers le bien, nous marchons vers le mal. Et quel moyen de s'occuper de ce qui peut embellir l'existence, au milieu d'une société qui se dissout ? Chacun se prépare aux événements ; chacun songe à sauver du naufrage sa fortune et sa vie ; chacun examine les titres qu'il peut avoir à la proscription, en raison de son plus ou moins de fidélité à la cause royale. Dans cette position, la littérature semble puérilité : on demande de la politique, parce qu'on cherche à connaître ses destinées ; on court entendre non un professeur expliquant en chaire Horace et Virgile, mais M. de Labourdonnaye défendant à la tribune les intérêts publics, faisant de chacun de ses discours un combat contre l'ennemi, et marquant son éloquence de la virilité de son caractère.

Sur l'Histoire des Ducs de Bourgogne de M. de Barante

Décembre 1824.

L'histoire de France est aujourd'hui l'objet de tous les travaux littéraires. Nous avons dernièrement encore parlé de la Collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, depuis l'origine de la monarchie française jusqu'au XIIIe siècle, siècle où commence la collection de M. Petitot. L'infatigable président Cousin avait entrepris pour les historiens de l'empire de l'Occident ce qu'il avait fait pour les principaux auteurs de l'histoire Byzantine. Sa traduction (dont les deux premiers volumes imprimés contiennent Eginhard, Thégan l'astronome, Nitard, Luitprand, Witikind, et les Annales de Saint-Bertin) était à peu près complète : ses manuscrits existent ; ils pourraient être d'un grand secours et épargner beaucoup de travail à M. Guizot. Les grandes Chroniques de Saint-Denis, publiées successivement dans le recueil de dom Bouquet, ne sont aussi, pour les premiers siècles de la monarchie, que des traductions des auteurs latins antérieurs à l'établissement de ses Chroniques.

D'un autre côté, M. Buchon a commencé une Collection des Chroniques écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVIe siècle ; ouvrage différent de celui de M. Petitot, qui ne publie que les *Mémoires*. Il a débuté par une édition de Froissart, aidé dans ses propres recherches par les recherches de M. Dacier : c'est de tous points un important et consciencieux travail.

Enfin, la grande collection de dom Bouquet se continue : on remarque pourtant avec peine qu'elle a marché moins rapidement depuis la restauration que sous Bonaparte. Quelques savants Bénédictins pendant l'usurpation ne paraissaient survivre à leur société et à la monarchie que pour

rendre les derniers honneurs à l'une en achevant d'exhumer l'autre. Quand ces hommes de Clovis et de Charlemagne, que les siècles passés semblent avoir oubliés sur la terre, auront rejoint leurs générations contemporaines, qui parlera double langue du traité de Strasbourg ?

Il nous arrive ce qui est arrivé à tous les peuples : nous nous portons avec un sentiment de regret et de curiosité religieuse à l'étude de nos institutions primitives, par la raison même qu'elles n'existent plus. Il y a dans les ruines quelque chose qui charme notre faiblesse et désarme, en la satisfaisant, la malignité du coeur humain. Aujourd'hui nous connaissons mieux qu'autrefois la vieille monarchie : lorsqu'elle était debout, notre oeil embrassait mal ses vastes dimensions ; les grands hommes et les grands empires sont comme les colosses de l'Egypte, on ne les mesure bien que lorsqu'ils sont tombés.

Parmi les ouvrages historiques du moment, il faut surtout distinguer celui de M. de Barante.

Rien d'abord de plus heureusement choisi que le sujet.

Toute histoire qui embrasse un trop grand espace de temps manque d'unité et épuise les forces de l'historien. L’Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois n'a pas ce défaut capital : elle est resserrée tout entière entre deux batailles célèbres, la bataille de Poitiers, où combattit et fut blessé, auprès du roi son père, Philippe le Hardi, premier duc de Bourgogne de la maison de Valois, et la bataille de Nancy, ou fut tué Charles le Téméraire, dernier duc de cette race. À la fois biographie et histoire générale, elle aurait pu être écrite par Plutarque et par Tacite. Elle commence et elle finit comme un poème épique, s'égarant, sans se perdre, dans une multitude d'aventures qui tiennent du merveilleux. Elle embrasse nos guerres civiles et étrangères depuis le roi Jean jusqu'à Louis XI ; elle amène tour à tour sur la scène Charles V et Du Guesclin, Edouard III et le Prince Noir ; Charles VI et Isabeau de Bavière, Henri V et ses frères, Charles VII, Agnès Sorel, la Pucelle d'Orléans, Richemont, Talbot, La Hire, Xintrailles et Dunois ; elle passe à travers les ravages des

Compagnies et les horreurs de la Jacquerie, à travers les insurrections populaires, les massacres et les assassinats produits par les rivalités des maisons de Bourgogne et d'Orléans. Et tout à coup cette terrible histoire de quelques cadets de la Maison de France vient expirer aux pieds de ce personnage unique dans nos annales, de ce Louis XI qui faisait décapiter le connétable et empoisonner les pies et les geais instruits à dire, par les bourgeois de Paris : Larron, va dehors ; va, Pérette[2774], tyran justicier, méprisé et aimé du peuple pour ses moeurs basses et sa haine des nobles ; opérant de grandes choses avec de petites gens ; transformant ses valets en hérauts d'armes, ses barbiers en ministres, le grand-prévôt en compère, et deux bourreaux, dont l'un était gai et l'autre triste, en compagnons ; regagnant par son esprit ce qu'il perdait par son caractère ; réparant comme roi les fautes qui lui échappaient comme homme ; brave chevalier à vingt ans et pusillanime vieillard ; mourant entouré de gibets, de cages de fer, de chausse-trappes, de broches, de chaînes appelées les fillettes du roi, d'ermites, d'empiriques, d'astrologues, après avoir créé l'administration française, rendu permanents les offices de judicature, agrandi le royaume par sa politique et ses armes, et vu descendre au tombeau ses rivaux et ses ennemis, Edouard d'Angleterre, Galéas de Milan, Jean d'Aragon, le duc de Bourgogne, et jusqu'à la jeune héritière de ce duc : tant il y avait quelque chose de fatal attaché à la personne d'un prince qui, par gentille industrie, dit Brantôme, empoisonna son frère, le duc de Guyenne, lorsqu'il y pensait le moins, priant la Vierge sa bonne dame, sa petite maîtresse, sa grande amie, de lui obtenir son pardon !

Quand Charles le Téméraire et Louis XI disparaissent, l'Europe féodale tombe avec eux : Constantinople est pris ; les lettres renaissent dans l'Occident ; l'imprimerie est inventée ; l'Amérique découverte ; la grandeur de la maison d'Autriche commence par le mariage de l'héritière du duc de Bourgogne avec Maximilien ; Léon X, François Ier, Charles-Quint sont à peu de distance ; Luther, avec la réformation religieuse et politique, est à la porte ; et l'histoire des ducs de Bourgogne,

en finissant, vous laisse au bord d'un nouvel univers.

Par un égal bonheur, les sources d'où découle l'histoire des ducs de Bourgogne sont abondantes. Nous avons pour les cinq règnes, compris entre la mort de Philippe de Valois et l'avènement de Charles VIII à la couronne, à peu près cent quatre-vingts manuscrits et cent quarante trois mémoires et chroniques imprimés. Il faut ajouter à cela la collection des auteurs bourguignons et celle des auteurs anglais depuis Edouard III jusqu'à Edouard V, sans parler des documents du Trésor des Chartes et des Actes de Rymer. Au commencement et à la fin de ces histoires, on trouve Froissart et Philippe de Comines, l'Hérodote et le Thucydide de nos âges gothiques.

Les vignettes des manuscrits donnent l'idée la plus nette des usages du temps. On y voit des batailles, des cérémonies publiques, des prestations de foi et hommage, des intérieurs de maison et de palais, des vaisseaux, des chevaux, des armures, des vêtements de toutes formes et de toutes les classes de la société.

M de Barante s'est servi de ces matériaux en architecte habile. Il a ramené le goût pur de l'histoire et la simplicité de la bonne école. Point de déclamations, point de prétentions à la sentence ; rien de plus attachant et à la fois de plus grave que son récit. Il peint les moeurs sans avertir qu'il les peint ou qu'il va les peindre.

Lorsqu'on a vu naître parmi nous l'histoire prétendue philosophique, les auteurs nous ont dit : « Jusqu'à présent, on n'a fait que l'histoire des rois, nous allons tracer celle des peuples. Nous nous attacherons surtout à faire connaître les moeurs, etc. »

Et puis, ils ont cru s'élever au-dessus de leurs devanciers en terminant leurs périodes par quelques lieux communs contre les crimes et les tyrans, et en nous disant, à la fin de chaque règne, comment en ce temps-là les habits étaient faits, quelle était la coiffure des femmes et la chaussure des hommes, comment on allait à la chasse, ce que l'on servait dans les repas, etc.

Les moeurs et les usages ne se mettent point à part dans le

coin d'une histoire, comme on expose des robes et des ornements dans un vestiaire, ou de vieilles armures dans les cabinets des curieux ; ils doivent se montrer avec les personnages, et donner la couleur du siècle au tableau. Hérodote nous apprend les détails de la vie privée des peuples de sa patrie, digne aujourd'hui de son antique gloire, lorsqu'il nous représente les trois cents Spartiates, avant le combat des Thermopyles, se livrant aux exercices gymniques et peignant leurs cheveux, ou les Grecs assistant aux jeux olympiques après le même combat, et recevant, pour prix de course, une couronne de cet olivier que l'on appelait l'olivier aux belles couronnes : elaia callistefanox.

Nous connaissons toute la vie d'un vieux Romain lorsque les députés du sénat, allant annoncer la dictature à Cincinnatus, le trouvent dans son champ de quatre arpents, conduisant la charrue ou creusant un fossé. Ils le saluent, offrent aux dieux des voeux pour sa prospérité et pour celle de la république, et le prient de prendre sa toge pour entendre ce que lui demande le sénat, Cincinnatus, étonné, s'enquiert s'il est arrivé quelque malheur, essuie la poussière et la sueur de son front, et envoie sa femme Racilia chercher sa toge dans sa cabane :

Togam propere e tugurio proferre uxorem Raciliam, jubet, dit Tite-Live. Nous revoyons dans Tacite les dictateurs, mais les dictateurs perpétuels. Ils n'habitent plus le tugurium, mais le palatium ; et quand ils descendent jusqu'à la villa, c'est pour s'y livrer à la débauche ou pour y méditer des forfaits. Le sénat ne leur donne plus le pouvoir suprême pour prix de leurs vertus, mais pour récompense de leurs crimes : Cuncta scelerum Suorum pro egregiis accipi videt.

Avec nos vieux chroniqueurs on voit tout, on est présent à tout. Froissart nous fait assister aux festins d'Edouard III, aux combats de ses guerriers. La veille de l'affaire du pont de Lussac, où le fameux Jean Chandos fut tué, il s'était arrêté sur le chemin dans une hôtellerie : « Il était, dit Froissart, dans une grande cuisine près du foyer, et se chauffait du feu de paille que son héraut lui faisait, et causait familièrement à ses gens, et ses gens à lui, qui volontiers l'eussent ôté à sa mélancolie. »

Le lendemain, Chandos partit, et rencontra les Français, conduits par messire Louis de Saint-Julien et Kerlouet le Breton. « Les Anglais se placèrent sur un tertre, peut-être trois bouviers de terre en sus du pont. » On voit que Froissart compte à la manière d'Homère. Le bouvier est l'espace que deux boeufs peuvent labourer en un jour. Chandos parle ensuite comme les héros de l'Iliade ; il raille les ennemis : « Entre nous, Français, s'écrie-t-il, vous êtes trop malement bonnes gens d'armes ; vous chevauchez partout à tête armée ; il semble que le pays soit tout vôtre, et pardieu non est ! » Il fut tué en combattant à pied, parce qu'il s'embarrassa « dans un grand vestement qui lui battait jusqu'à terre, armoyé de son armoirie d'un blanc satin. »

« (...) Si commencèrent les Anglois à regretter et à doulorer moult, en disant : « Gentil chevalier, fleur de tout honneur ! messire Jean Chandos ! à mal fut le glaive forgé dont vous êtes navré et mis en péril de mort ! » De ses amis et amies fut plaint et regretté monseigneur Jean Chandos ; et le roi de France et les seigneurs de France l'eurent tantost pleuré. »

Cet art de nous transporter au milieu des objets se fait remarquer chez nos vieux écrivains jusque dans la satire historique. Thomas Arthus nous représente Henri III couché dans un lit large et spacieux, se plaignant qu'on le réveille trop tôt à midi, ayant un linge et un masque sur le visage, des gants dans les mains, prenant un bouillon et se replongeant dans son lit. Dans une chambre voisine, Caylus, Saint-Mégrin et Maugiron se font friser et achèvent la toilette la plus correcte : on leur arrache le poil des sourcils, on leur met des dents, on leur peint le visage, on passe un temps énorme à les habiller et à les parfumer. Ils partent pour se rendre dans la chambre de Henri III, « branlant tellement le corps, la tête et les jambes, que je croyais à tout propos qu'ils dussent tomber de leur long. (...) Ils trouvaient cette façon là de marcher plus belle que pas une autre. »

M. de Barante s'est pénétré de cette importante idée, qu'il faut faire passer les usages et les moeurs dans la narration. Il décrit les batailles avec feu : on y assiste. Il faut lire dans le

livre second la fameuse aventure du connétable de Clisson et du duc de Bretagne. Y a-t-il rien de plus animé que la peinture de ce qui advint après la signature du traité entre le Dauphin et Jean sans Peur, au mois de juillet 1419 ? « La paix des princes, dit l'historien, leur avait causé (aux Parisiens) une grande joie ; cependant ils ne voyaient pas qu'on s'occupât beaucoup à faire cesser les désordres. (...) Mais les esprits furent encore bien plus tristement émus lorsque, le 29 juillet, vers le milieu de la journée, on vit arriver à la porte Saint-Denis une troupe de pauvres fugitifs en désordre et troublés d'épouvante. Les uns étaient blessés et sanglants ; les autres tombaient de faim, de soif et de fatigue. On les arrêta à la porte, leur demandant qui ils étaient, et d'où venait leur désespoir : Nous sommes de Pontoise, répondirent-ils en pleurant ; les Anglais ont pris la ville ce matin : ils ont tué ou blessé tout ce qui s'est trouvé devant eux. Bienheureux qui a pu se sauver de leurs mains ; jamais les Sarrasins n'ont été si cruels aux chrétiens qu'ils le sont. Pendant qu'ils parlaient, arrivaient à chaque instant, vers la porte Saint-Denis et la porte Saint-Lazare, des malheureux à demi nus, de pauvres femmes portant leurs enfants sur les bras et dans une hotte, les unes sans chaperon, les autres avec un corset à demi attaché ; des prêtres en surplis et la tête découverte. Tous se lamentaient : O mon Dieu ! disaient-ils, préservez-nous du désespoir par votre miséricorde ; ce matin nous étions encore dans nos maisons, heureux et tranquilles ; à midi, nous voilà, comme gens exilés, cherchant notre pain. — Les uns s'évanouissaient de fatigue ; les autres s'asseyaient par terre, ne sachant que devenir ; puis ils parlaient de ceux qu'ils avaient laissés derrière eux. »

Voilà la vraie manière de l'histoire : c'est excellent.

L’Histoire des ducs de Bourgogne est écrite sans esprit de parti, mais non pas avec cette impartialité contraire au génie de l'histoire, qui reste indifférente au vice et à la vertu. On a oublié dans l'école moderne que l'histoire est un tableau, et que si le jugement le compose, c'est l'imagination qui le colore. La véritable impartialité historique consiste à rapporter les

événements avec une scrupuleuse exactitude, à respecter la chronologie, à ne pas dénaturer les faits, à ne pas donner à un personnage ce qui appartient à l'autre : le reste est laissé au sentiment libre de l'historien.

C'est ainsi que M. de Barante écrit nécessairement dans les idées qui dominent son système politique. Quand il expose les crimes des classes secondaires de la société, avec autant de sincérité que d'horreur, on sent qu'il y trouve une sorte d'excuse dans l'oppression des peuples et des communes ; quand il raconte les vertus des chevaliers, on entrevoit qu'il serait plus satisfait si ces vertus appartenaient à une autre race d'hommes ; mais cela n'ôte rien à l'intégrité de son jugement ni à la fidélité de son pinceau. Chaque historien a son affection : Xénophon, Athénien, est Spartiate dans son histoire ; Tite-Live est Pompéien et républicain sous Auguste ; Tacite, n'ayant plus que des tyrans à maudire, se compose des modèles de vertus dans quelques hommes privilégiés ou dans les sauvages de la Germanie. En Angleterre, tous les auteurs sont whigs ou tories. Bossuet, parmi nous, dédaigne de prendre des renseignements sur la terre ; c'est dans le ciel qu'il va chercher ses chartes. Que lui fait cet empire du monde, présent de nul prix, comme il le dit lui-même ? S'il est partial, c'est pour le monde éternel : en écrivant l'histoire au pied de la Croix, il écrase les peuples sous le signe de notre salut, comme il asservit les événements à la domination de son génie.

M. de Barante a déjà publié quatre volumes de son histoire, qui font vivement désirer le reste. Il poursuit son ouvrage avec cette patience laborieuse sans laquelle le talent ne jette que des lueurs passagères et ne laisse que des travaux incomplets. L'histoire est la retraite aussi noble que naturelle de l'homme de talent qui est sorti des affaires publiques. Là encore il y a des justices à faire. Nous savons bien que ces justices n'effrayent guère dans ce siècle ceux qui se sont accoutumés au mépris public ; il y a des hommes qui ne font pas plus de cas de leur mémoire que de leur cadavre : peu importe qu'on la foule aux pieds, ils ne le sentiront pas ; mais ce n'était pas pour punir les morts, c'était pour épouvanter les vivants que

l'on traînait autrefois sur la claie les corps de certains criminels.

Mai 1825.

Nous avons rendu compte des premiers volumes de cet important et bel ouvrage. Deux autres volumes ont paru depuis cette époque et deux nouveaux volumes sont au moment de paraître. Remettons rapidement sous les yeux du lecteur ce tableau si dramatique et si varié.

Le roi Jean est prisonnier en Angleterre ; Philippe de Rouvre, dernier duc de la première maison de Bourgogne, meurt : Jean recueille son héritage, comme si la Providence voulait rendre au monarque captif autant de puissance et de provinces qu'il allait en céder à Edouard III pour sa rançon. Mais Jean donna à son fils bien aimé, le jeune Philippe de France, qui avait combattu et avait été blessé auprès de lui à la bataille de Poitiers, le duché de Bourgogne ; c'est Philippe le Hardi, premier duc de Bourgogne de la maison de Valois.

Sous ce premier duc s'écoule tout le règne de Charles V, ce règne si sage, si fertile en événements et en grands hommes, mais qui devait se terminer par le règne de Charles VI, où renaissent toutes les calamités de la France.

Philippe le Hardi vit encore commencer la maladie de Charles Vl, et cette tutelle orageuse que se disputèrent des oncles ambitieux et une mère dénaturée. Les querelles des Maisons d'Orléans et de Bourgogne éclatèrent. Il y a quelque chose de plus grand dans la Maison de Bourgogne, mais quelque chose de plus attachant dans celle d'Orléans. On se range malgré soi de son parti ; on lui pardonne la faiblesse de ses moeurs, en faveur de son goût pour les arts et de son héroïsme : par sa branche illégitime, on passe de Dunois aux Longueville ; par la branche légitime, on arrive de Valentine de Milan à Louis XII et à François Ier.

Le premier crime vient de la maison de Bourgogne : Jean sans Peur, qui avait succédé à son père Philippe le Hardi, fait assassiner le duc d'Orléans le 23 novembre 1407. Il semble d'abord nier son crime, et s'en vante ensuite hautement, dernière ressource des hommes qui peuvent être convaincus,

mais qui sont trop puissants pour être punis. Le duc de Bourgogne devient populaire à Paris. La reine fuit, emmenant à Tours le roi malade. Valentine de Milan succombe à sa douleur, sans avoir pu obtenir justice.

« Sa vie n'avait pas été heureuse, dit M. de Barante ; sa beauté, sa grâce, le charme de son esprit et de sa personne n'avaient réussi qu'à exciter la jalousie de la reine et de la duchesse de Bourgogne. Les tendres soins qu'elle avait pris du roi avaient accrédité encore plus la réputation de magie et de sortilège qu'elle avait parmi le vulgaire. Elle avait aimé son mari, et il lui avait sans cesse et publiquement préféré d'autres femmes. Un horrible assassinat le lui avait enlevé, et toute justice lui était refusée ; son bon droit et sa douleur étaient repoussés par la violence. Sauf la première indignation que le crime avait produite, elle ne trouvait partout que des coeurs intéressés, des sentiments froids, ou une opinion malveillante. Dans les derniers temps de sa vie elle avait pris pour devise : Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien. C'était grande pitié que d'entendre au moment de sa mort ses plaintes et son désespoir. Elle mourut entourée de ses trois fils et de sa fille. Elle vit aussi venir près d'elle Jean, fils bâtard de son mari et de la dame de Cauny. Elle aimait cet enfant à l'égal des siens, et le faisait élever avec le plus grand soin. Parfois, le voyant plein d'âme et d'ardeur, elle disait qu'il lui avait été dérobé, et qu'aucun de ses enfants à elle n'était si bien taillé à venger la mort de son père. Cet enfant fut le comte de Dunois. »

Ce portrait est plein d'intérêt et de charme : le talent de l'auteur se montre surtout dans les détails ou la sévérité de l'histoire permet un moment d'abaisser le ton et d'adoucir les couleurs. Les sortilèges de Valentine de Milan étaient ses grâces : cette étrangère, cette Italienne, apportant dans notre rude climat, dans la France à demi barbare, des moeurs civilisées et le goût des arts, dut paraître une magicienne on l'aurait brûlée pour sa beauté, comme on brûla Jeanne d'Arc pour sa gloire.

Le traité de Chartres donna tout pouvoir au duc de Bourgogne ; on trancha la tête au sire de Montaigu,

administrateur des finances, ce qui ne remédia à rien ; on convoqua une assemblée pour réformer l'Etat, et l'Etat n'en alla que plus mal. Les princes mécontents prirent les armes contre le duc de Bourgogne. Le duc d'Orléans, fils du duc assassiné, avait épousé en secondes noces Bonne d'Armagnac, fille du comte Bernard d'Armagnac, d'où le parti du duc d'Orléans, conduit par le comte Bernard, prit le nom d'Armagnac. On traite inutilement à Bicêtre ; on se prépare de nouveau à la guerre. Les Armagnacs assiègent Paris ; le duc de Bourgogne arrive avec une armée, et en fait lever le siège. À travers tous ces maux, l'ancienne guerre des Anglais continue, et un roi en démence ne reprend par intervalles sa raison que pour pleurer sur les malheurs de ses peuples.

Une sédition éclate dans Paris : les palais du roi et du dauphin sont forcés ; la faction des bouchers prend le chaperon blanc ; le duc de Bourgogne perd son pouvoir, et se retire. On négocie à Arras.

Le roi d'Angleterre descend en France. La bataille d'Azincourt perdue renouvelle tous les malheurs de celles de Crécy et de Poitiers. Paris est livré aux Bourguignons après avoir été gouverné par les Armagnacs ; les prisons sont forcées, et les prisonniers massacrés. Les Anglais s'emparent de Rouen, et Henri V prend le titre de roi de France.

Un traité de paix est conclu à Ponceau entre le duc de Bourgogne et le dauphin (1419). Vaine espérance ! les inimitiés étaient trop vives : Jean sans Peur est assassiné sur le pont de Montereau.

Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, s'allie avec les Anglais pour venger son père, Henri V épouse Catherine de France, et Charles VI le reconnaît pour son héritier au préjudice du dauphin. Deux ans après la signature du traité de Troyes, Charles VI mourut à Paris ; il avait été précédé dans la tombe par Henri V. Ecoutons l'historien :

« Déjà, depuis longtemps, Charles VI n'avait plus ni raison ni mémoire ; cependant il était toujours demeuré chéri et respecté du pauvre peuple ; jamais on ne lui avait imputé aucun des malheurs qui avaient désolé le royaume pendant les

quarante-trois années de son règne. On se souvenait que dans sa jeunesse il avait su plaire à tous par sa douceur, sa courtoisie, ses manières aimables ; que de grandes espérances de bonheur avaient été mises en lui, et qu'il avait été surnommé le Bien-Aimé. On s'était toujours dit que les maux publics, les discordes des princes, les rapines des grands seigneurs, le défaut de bon ordre et de discipline, provenaient de l'état de maladie où était tombé ce malheureux prince. La bonté qu'il laissait voir dans les intervalles de santé avait augmenté cette idée, et avait fait de ce roi insensé un objet de vénération, de regret et de pitié ; le peuple semblait l'aimer de la haine qu'il avait eue pour tous ceux qui avaient gouverné en son nom. Quelques semaines encore avant sa mort, quand il était entré à Paris, les habitants, au milieu de leurs souffrances et sous le dur gouvernement des Anglais, avaient vu avec allégresse leur pauvre roi revenir parmi eux, et l'avaient accueilli par mille cris de Noël. C'était un sujet de douleur et d'amertume que de le voir ainsi mourir seul, sans qu'aucun prince de France, sans qu'aucun seigneur du royaume lui rendit les derniers soins. En attendant le retour du régent anglais qui suivait alors le convoi du roi Henri, le roi de France fut laissé à l'hôtel Saint-Paul, où chacun put, durant trois jours, le venir voir à visage découvert et prier pour lui. »

Quoi de plus touchant et de plus philosophique à la fois que ce récit ! Le duc de Bedfort revenant des funérailles de Henri V, roi d'Angleterre, pour ordonner celle de Charles VI, roi de France ; cette course entre deux cercueils, du cercueil du plus glorieux comme du plus heureux des monarques au cercueil du plus obscur comme du plus infortuné des souverains : voilà ce que l'historien vous met sous les yeux sans réflexions, sans un vain étalage de moralité. Grande et sérieuse manière d'écrire l'histoire ! La leçon est dans le tableau, et le tableau est digne de la leçon.

On sait que l'infortuné monarque, lorsqu'il reprenait sa raison, ne cessait de gémir sur les maux de la France, et lorsqu'il éprouvait une rechute, poursuivi par l'idée que sa folie le rendait une sorte de fléau pour ses sujets, il soutenait qu'il

n'était pas roi, et effaçait avec fureur son nom et ses armes partout où il les rencontrait.

Le dauphin se trouvait à Mehun-sur-Yèvres, en Berry, lorsqu'il apprit la mort de son père. « La bannière de France fut levée, dit encore excellemment M. de Barante ; et ce fut dans une pauvre chapelle, dans une bourgade presque inconnue, que pour la première fois Charles VII fut salué du cri de vive le roi !... Les Anglais, par dérision, le nommèrent le roi de Bourges ; mais on pouvait voir dès lors combien il serait difficile de vaincre son bon droit et d'établir d'une façon durable le pouvoir des anciens ennemis du royaume. »

Richemont, Dunois, Xaintrailles, La Hire, soutiennent d'abord l'honneur français sans pouvoir arracher la France aux étrangers ; mais Jeanne d'Arc paraît, et la patrie est sauvée.

Quelque chose de miraculeux, dans le malheur comme dans la prospérité, se mêle à l'histoire de ces temps : une vision extraordinaire avait ôté la raison à Charles VI ; des révélations mystérieuses arment le bras de la Pucelle ; le royaume de France est enlevé à la race de saint Louis par une cause surnaturelle ; il lui est rendu par un prodige.

Il faut lire, dans l'ouvrage de M. de Barante, le morceau entier sur la Pucelle d'Orléans. Il a su conserver dans le caractère de Jeanne d'Arc la naïveté de la paysanne, la faiblesse de la femme, l'inspiration de la sainte et le courage de l'héroïne. On voit la bergère de Domremy planter une échelle contre les retranchements des Anglais devant Orléans, entrer la première dans la bastille attaquée. On la voit blessée, précipitée dans un fossé, pleurer et s'effrayer, mais revenir bientôt à la charge, emporter d'assaut les tourelles, en criant au capitaine anglais qui les défendait : « Rends-toi au roi des cieux. »

Confiante dans ce succès, sans en être enorgueillie, elle déclare qu'elle va conduire le roi à Reims pour le faire sacrer. « Je ne durerai qu'un an, ou guère plus, répétait-elle : il me faut donc bien l'employer. » Elle annonçait qu'après le sacre la puissance des ennemis irait toujours décroissant. On obéit à la voix de cette femme extraordinaire. Jargeau est escaladé ; le

fameux Talbot est vaincu et fait prisonnier à Patoi. Cependant, manquant de vivres, et découragée par son petit nombre, l'armée du roi, arrêtée devant Troyes, veut retourner sur la Loire. La Pucelle prédit que Troyes va se soumettre : et Troyes ouvre en effet ses portes. Châlons se rend. Charles VII entre à Reims le 15 juillet 1429 : il est sacré à ces fontaines baptismales de Clovis où, après d'aussi grandes infortunes, Dieu ramène aujourd'hui Charles X.

« Pendant la cérémonie, Jeanne la Pucelle se tint près de l'autel portant son étendard ; et lorsque après le sacre elle se jeta à genoux devant le roi, qu'elle lui baisa les pieds en pleurant, personne ne pouvait retenir ses larmes en écoutant les paroles qu'elle disait : « Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, pour montrer que vous êtes vrai roi, et celui auquel doit appartenir le royaume. »

Cependant Jeanne annonçait que son pouvoir allait expirer. « Savez vous quand vous mourrez, et en quel lieu ? » lui disait le bâtard d'Orléans.

« Je ne sais, répliqua-t-elle ; c'est à la volonté de Dieu : j'ai accompli ce que messire m'a commandé, qui était de lever le siège d'Orléans et de faire sacrer le gentil roi. Je voudrais bien qu'il voulût me faire ramener auprès de mes père et mère, qui auraient tant de joie à me revoir. Je garderais leurs brebis et bétail, et ferais ce que j'avais coutume de faire. »

Le roi, entré dans l'Ile-de-France, vient attaquer Paris. Jeanne avait passé le premier fossé ; elle sondait le second avec une lance, lorsqu'elle fut atteinte à la jambe d'un coup de flèche. L'armée reçoit l'ordre de faire retraite. « Jeanne, qui voulait quitter le service, suspendit son armure blanche au tombeau de saint Denis, avec une épée qu'elle avait conquise sur les Anglais dans l'assaut de Paris. » Elle se battit pourtant encore quelque temps : son avis était qu'on ne pouvait trouver la paix qu'à la pointe de la lance. « La terreur que répandait son nom devint telle, dit l'historien, que les archers et les gens d'armes qu'on enrôlait en Angleterre prenaient la fuite et se cachaient plutôt que de venir en France combattre contre la

Pucelle. » Jeanne allait retourner à Dieu, dont elle était venue.

Dans une sortie vigoureuse qu'elle fit de Compiègne sur les Bourguignons qui assiégeaient cette ville, elle tomba aux mains de ses cruels ennemis. Le jour même où elle fut prise, elle avait dit : « Je suis trahie, et bientôt je serai livrée à la mort. Je ne pourrai plus servir mon roi ni le noble royaume de France. » Les Anglais, en apprenant la prise de Jeanne, poussèrent des cris de joie ; ils crurent que toute la France était à eux. Le duc de Bedfort fit chanter un Te Deum.

Sur la demande d'un inquisiteur et de l'évêque de Beauvais, la Pucelle fut livrée aux Anglais par les Bourguignons, ou plutôt vendue pour la somme de dix mille francs. On fit faire une cage de fer où on l'enferma, après lui avoir mis les fers aux pieds : elle fut déposée, ainsi traitée pour la France, dans la grosse tour de Rouen. « Les archers anglais qui gardaient cette pauvre fille l'insultaient grossièrement, et parfois essayèrent de lui faire violence. » Elle fut exposée aux outrages même des seigneurs anglais.

Son procès commença. Environnée de pièges, enlacée dans des mensonges par lesquels on voulait surprendre sa foi, Jeanne fut trahie même par le premier confesseur qu'on lui envoya. L'évêque de Beauvais et un chanoine de Beauvais conduisaient toute la procédure.

« Jeanne commença par subir six interrogatoires de suite devant ce nombreux conseil. Elle y parut peut-être plus courageuse que lorsqu'elle combattait les ennemis du royaume. Cette pauvre fille si simple, que tout au plus savait-elle son Pater et son Ave, ne se troubla pas un seul instant. Les violences ne lui causaient ni frayeur ni colère. On n'avait voulu lui donner ni avocat ni conseil ; mais sa bonne foi et son bon sens déjouaient toutes les ruses qu'on employait pour la faire répondre d'une manière qui aurait donné lieu à la soupçonner d'hérésie ou de magie. Elle faisait souvent de si belles réponses, que les docteurs en demeuraient tout stupéfaits. »

Une fois on l'interrogeait touchant son étendard.

« Je le portais au lieu de lance, dit-elle, pour éviter de tuer quelqu'un : je n'ai jamais tué personne. »

On voulut savoir quelle vertu elle attribuait à cette bannière.

« Je disais : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. »

On lui demanda pourquoi au sacre de Reims elle avait tenu son étendard près de l'autel ; elle répondit :

« Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

On voulut avoir d'elle, avant son supplice, une sorte d'aveu public de la justice de sa condamnation. Un prédicateur ayant parlé contre le roi de France, Jeanne l'interrompit en lui disant : « Parlez de moi, mais non pas du roi : j'ose bien dire et jurer, sous peine de la vie, que c'est le plus noble d'entre les chrétiens. »

Elle allait échapper à ses bourreaux, en réclamant la juridiction ecclésiastique ; elle avait repris les vêtements de son sexe et promis de les garder : pour lui faire violer cette promesse, on lui enleva ses vêtements pendant son sommeil, et on ne lui laissa qu'un habit d'homme. Obligée par pudeur de s'en revêtir, elle fut jugée relaps, comme telle abandonnée au bras séculier, et condamnée à être brûlée vive.

La sentence fut exécutée. Son second confesseur, qui rachetait par ses vertus l'infâme trahison du premier, frère Martin l'Advenu, était monté sur le bûcher avec elle ; il y était encore que le bourreau alluma le feu. « Jésus ! » s'écria Jeanne, et elle fit descendre le bon prêtre. « Tenez-vous en bas, dit-elle ; levez la croix devant moi, et dites-moi de pieuses paroles jusqu'à la fin... » Protestant de son innocence et se recommandant au ciel, on l'entendit encore prier à travers la flamme. Le dernier mot qu'on put distinguer fut Jésus.

Tel fut le premier trophée élevé par les armes anglaises au jeune Henri VI, qui se trouvait alors à Rouen ! Telle fut la femme qui sauva la France, et l'héroïne qu'un grand poète a outragée. Ce crime du génie n'a pas même l'excuse du crime de la puissance : l'Angleterre avait été vaincue par le bras d'une villageoise ; ce bras lui avait ravi sa proie ; le siècle était grossier et superstitieux ; et, enfin, ce furent des étrangers qui immolèrent Jeanne d'Arc. Mais au XVIIIe siècle ! mais un

Français ! mais un Voltaire !... Honneur à l'historien qui venge aujourd'hui d'une manière pathétique tant de vertus et de malheurs !

Disons-le aussi à la louange des temps où nous vivons ; une telle débauche du talent ne serait plus possible. Avant l'établissement de nos nouvelles institutions, nous n'avions que des moeurs privées, aujourd'hui nous avons des moeurs publiques, et partout où celles-ci existent, les grandes insultes à la patrie ne peuvent avoir lieu ; la liberté est la sauvegarde de ces renommées nationales qui appartiennent à tous les citoyens.

Henri Vl quitta Rouen, et vint à Paris ; il fut couronné dans cette cathédrale où devait être consacrée une autre usurpation : il n'y resta qu'un mois. Le traité d'Arras réconcilia le roi de France et le duc de Bourgogne. Paris ouvrit ses portes au maréchal de l'Ile-Adam (1436), et le roi, un an après, y fit son entrée solennelle. « Le sire Jean Daulon, qui avait été écuyer de la Pucelle, tenait le cheval du roi par la bride. Xaintrailles portait devant lui le casque royal, orné d'une couronne de fleurs de lis, et le bâtard d'Orléans, le fameux Dunois, couvert d'une armure éclatante d'or et d'argent, menait l'armée du roi. »

Nous avons été bien malheureux ; nos pères l'ont-ils été moins ? Après le règne de Charles VI et de Charles VII, M. de Barante nous présentera le tableau de la tyrannie de Louis XI. Les guerres de l'Italie et la captivité de François Ier ne sont pas loin, et les fureurs de la ligue les suivent. La France ne respire enfin qu'après les désordres de la Fronde ; car si les guerres de Louis XIV l'épuisèrent, elles ne troublèrent pas son repos. Cette paix continua sous Louis XV, et il faut remarquer que c'est en avançant vers la civilisation que les peuples voient augmenter la somme de leurs prospérités. L'immense orage de la révolution a éclaté après un siècle et demi de tranquillité intérieure. Il a changé les lois et les moeurs, mais il n'a pas arrêté la civilisation. Une autre histoire va naître, quels en seront les personnages ? Souhaitons leur un historien qui, comme M. de Barante, parle des rois sans humeur, des

peuples sans flatterie, et qui ne méprise ni n'estime assez les hommes pour altérer la vérité.

Sur l'Histoire des Croisades, par M. Michaud, de l'Académie Française

Octobre 1825.

Des choses remarquables se passent sous nos yeux. Tandis qu'un mouvement immense emporte les peuples vers d'autres destinées, tandis qu'une politique en sommeil néglige d'attacher à ce qui reste de croyances et d'institutions anciennes les intérêts d'une société nouvelle, cette société se jette avec une égale ardeur sur le passé pour le connaître, sur l'avenir pour en faire la conquête.

C'est en effet un trait particulier de notre époque que la grande activité politique qui travaille les générations ne se perde plus, comme aux premiers jours de nos expériences, dans le champ des théories : on se résigne, courage bien singulier ! au changement des doctrines par l'étude des faits, se précautionnant, pour ne pas s'égarer dans la route qu'on va suivre, de toutes les autorités de l'histoire.

À cette idée de prudence il se mêle aussi une idée de consolation. Cette chaleur de travail et d'instruction historique, cette sorte d'invasion dans les monuments des vieux âges, vient encore du besoin universel d'échapper au présent. Ce présent pèse en effet à toutes les âmes fortes, tant il leur est étranger, tant elles sont peu contemporaines des hommes qui s'agitent et des choses qui se traînent sous nos yeux ! Il semble que pour retrouver une France noble et belle, telle que des hommes d'Etat dignes de ce nom pourraient la faire, il semble qu'on soit obligé d'aller demander à l'histoire de quoi nourrir cet orgueil de nous-mêmes, qui, malgré tout ce qu'on a fait pour le flétrir, ne nous quittera pas. Il faut donc considérer comme une généreuse conspiration de patriotisme cette

notable passion de notre époque pour l'étude des souvenirs, des traditions, des monuments nationaux.

Une pensée fraternelle semble animer ceux qui lisent et ceux qui écrivent. L'histoire des vieux temps, tracée par des hommes du nôtre, resserre encore les liens de la parenté. Ceux qui ont des souvenirs, ceux qui ont des espérances, se rapprochent dans ce commerce historique. Par une double rencontre, il devient l'occupation des hommes murs qui ont passé par les affaires et des hommes jeunes encore qui doivent y passer ; ils mettent en commun leurs nobles douleurs et leurs ambitions généreuses. Chassés du présent par une politique étroite, ils se retrouvent dans les jours qui ne sont plus.

Il est surtout quelques vieux Français à qui la consolation d'écrire sur l'histoire de la monarchie semble aujourd'hui plus particulièrement appartenir. Ce sont ces vétérans de l'exil, refoulés encore loin de ce trône relevé par leur persévérance, chez qui l'habitude des proscriptions n'a fait qu'allumer l'ardeur de nouveaux services, et qui, en s'éloignant du palais des rois, se sont donné rendez-vous sous l'oriflamme, afin d'en redire la gloire.

Retiré sous cette vieille bannière, c'est là que M. Michaud a écrit l’Histoire des Croisades. La conception et le succès d'une aussi vaste entreprise témoignent honorablement en sa faveur : il a achevé son ouvrage malgré les fatigues d'une vie mêlée à tous nos orages politiques. Si le public a accueilli cet ouvrage avec un grand sentiment de justice, c'est que l'auteur possède cette fidélité de doctrines, toujours estimable, par laquelle on tient à un parti, cette élévation de sentiments et cette bonne foi de la raison par laquelle on touche à l'opinion de tous les hommes.

L’Histoire des Croisades, dont nous annonçons la quatrième édition, est l'heureux fruit de cette heureuse alliance de qualités. Ecrite dans des temps différents, par intervalles, par parties détachées, elle forme un tout régulier. C'est le même esprit qui domine tout cet ensemble de récits divers et compliqués.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de cet ouvrage, qui a fait naître une unanimité de suffrages dans des jours de divisions. Cette dernière édition atteste la sollicitude infatigable de l'auteur, qui ajoute, qui modifie, qui, plus pénétré de l'ensemble des faits généraux, redonne à chacun des faits particuliers une physionomie plus marquée et plus précise.

Ayant à peindre l'époque la plus pittoresque de l'histoire moderne, des moeurs pleines de grandeur et de naïveté, de crimes et de vertus, de croyances ardentes, M. Michaud a très bien senti qu'un tableau si intéressant par les noms, par les souvenirs, par les résultats, n'avait besoin que de simplicité. Il a senti surtout l'avantage de pouvoir disposer à son gré des chroniqueurs ; de mêler quelquefois leur rude expression à l'éclat des faits qu'ils racontent ; de faire dire, avec toute la simplicité des ermites, des exploits agrandis par tout le courage des chevaliers : c'est toujours un historien que l'on suit, quelquefois un pèlerin qu'on écoute.

Il y avait trois difficultés dans l'histoire complète des croisades : c'était d'indiquer leur cause première ; de retrouver dans la poussière de tant de milliers d'hommes la trace des premiers pas faits vers la Terre Sainte, puis, une fois cette indication préliminaire établie, il fallait mettre de l'ordre et de l'enchaînement dans cette suite de migrations et d'entreprises, qui n'eurent pas toutes plus tard le mobile qu'elles avaient eu d'abord.

Restait ensuite la tâche du philosophe après celle de l'historien : restait à juger les résultats, après avoir raconté les événements ; à promener des regards tranquilles sur les conséquences terrestres des guerres religieuses, sur l'action puissante de ces temps barbares pour enfanter la civilisation au nom de laquelle on les a trop souvent accusés.

Or, l'historien des croisades nous paraît en avoir bien surpris les causes ; elles sont simples, mais il n'y a que beaucoup d'études historiques qui pouvaient mettre sur la voie de ces causes. L'usage, ancien déjà parmi les chrétiens, au moment des croisades, de faire des pèlerinages au tombeau de Jésus-

Christ, voilà une bien tranquille origine à cette fougue guerrière qui poussa les populations de l'Europe sur les populations de l'Asie. Mais cette origine est pourtant vraie, et elle est démontrée jusqu'à l'évidence par la gradation que l'auteur introduit dans la narration successive de ces saints voyages, commencés avec le bourdon et continués avec l'épée. Entraîné par l'enchaînement du récit, vous voyez grossir peu à peu la foule, et bientôt les croisades ne nous paraissent plus que des pèlerinages de cinquante mille hommes armés.

Quand, dans un sujet, on va au fond des choses, il est tout simple que la forme, esclave fidèle, se moule sur le sujet choisi par l'écrivain. Il n'y avait qu'un écueil pour le style dans l'Histoire des Croisades, c'était d'être entraîné par la poésie du sujet, et de se tromper de Muse. M. Michaud a évité cet écueil ; mais en même temps il a su conserver la vie et le mouvement à ses personnages. Dans les circonstances nécessaires, sa diction est éclatante sans cesser d'être naturelle.

Malgré la sobriété des ornements que la gravité de l'historien commandait à l'inspiration du poète, on voit souvent un heureux mélange de l'esprit qui éclaire avec l'imagination qui colore. Nous choisirons parmi plusieurs de ces tableaux celui du départ des croisés après le concile de Clermont. Il nous a fait éprouver ce sentiment d'enthousiasme qui n'appartient qu'à la jeunesse des individus comme à celle des nations, et qui faisait tout quitter aux croisés pour une visite lointaine à un tombeau.

« Dès que le printemps parut, dit l'historien, rien ne put contenir l'impatience des croisés ; ils se mirent en marche pour se rendre dans les lieux où ils devaient se rassembler. Le plus grand nombre allait à pied ; quelques cavaliers paraissaient au milieu de la multitude, plusieurs voyageaient montés sur des chars traînés par des boeufs ferrés ; d'autres côtoyaient la mer, descendaient les fleuves dans des barques ; ils étaient vêtus diversement, armés de lances, d'épées, de javelots, de massues de fer, etc. La foule des croisés offrait un mélange bizarre et confus de toutes les conditions et de tous les rangs :

des femmes paraissaient en armes au milieu des guerriers. On voyait la vieillesse à côté de l'enfance, l'opulence près de la misère ; le casque était confondu avec le froc, la mitre avec l'épée, le seigneur avec les serfs, le maître avec le serviteur. Près des villes, près des forteresses, dans les plaines, sur les montagnes, s'élevaient des tentes, des pavillons pour les chevaliers, et des autels, dressés à la hâte, pour l'office divin ; partout se déployait un appareil de guerre et de fête solennelle. D'un côté un chef militaire exerçait ses soldats à la discipline, de l'autre un prédicateur rappelait à ses auditeurs les vérités de l'Evangile ; ici on entendait le bruit des clairons et des trompettes, plus loin on chantait des psaumes et des cantiques. Depuis le Tibre jusqu'à l'Océan, et depuis le Rhin jusqu'au delà des Pyrénées, on ne rencontrait que des troupes d'hommes revêtus de la croix, jurant d'exterminer les Sarrasins, et d'avance célébrant leurs conquêtes ; de toutes parts retentissait le cri de guerre des croisés : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

« Les pères conduisaient eux-mêmes leurs enfants, et leur faisaient jurer de vaincre ou de mourir pour Jésus-Christ. Les guerriers s'arrachaient des bras de leurs épouses et de leurs familles, et promettaient de revenir victorieux. Les femmes, les vieillards, dont la faiblesse restait sans appui, accompagnaient leurs fils ou leurs époux dans la ville la plus voisine, et, ne pouvant se séparer des objets de leur affection, prenaient le parti de les suivre jusqu'à Jérusalem. Ceux qui restaient en Europe enviaient le sort des croisés, et ne pouvaient retenir leurs larmes ; ceux qui allaient chercher la mort en Asie, étaient pleins d'espérance et de joie.

« Parmi les pèlerins partis des côtes de la mer, on remarquait une foule d'hommes qui avaient quitté les îles de l'Océan. Leurs vêtements et leurs armes, qu'on n'avait jamais vus, excitaient la curiosité et la surprise. Ils parlaient une langue qu'on n'entendait point ; et pour montrer qu'ils étaient chrétiens, ils élevaient deux doigts de la main l'un sur l'autre, en forme de croix. Entraînés par leur exemple et par l'esprit d'enthousiasme répandu partout, des familles, des villages

entiers partaient pour la Palestine ; ils étaient suivis de leurs humbles pénates ; ils emportaient leurs provisions, leurs ustensiles, leurs meubles. Les plus pauvres marchaient sans prévoyance, et ne pouvaient croire que celui qui nourrit les petits des oiseaux laissât périr de misère des pèlerins revêtus de sa croix. Leur ignorance ajoutait à leur illusion, et prêtait à tout ce qu'ils voyaient un air d'enchantement et de prodige ; ils croyaient sans cesse toucher au terme de leur pèlerinage. Les enfants des villageois, lorsqu'une ville ou un château se présentait à leurs yeux, demandaient si c'était là Jérusalem. Beaucoup de grands seigneurs, qui avaient passé leur vie dans leurs donjons rustiques, n'en savaient guère plus que leurs vassaux ; ils conduisaient avec eux leurs équipages de pêche et de chasse, et marchaient précédés d'une meute, portant leur faucon sur le poing. Ils espéraient atteindre Jérusalem en faisant bonne chère, et montrer à l'Asie le luxe grossier de leurs châteaux.

« Au milieu du délire universel, personne ne s'étonnait de ce qui fait aujourd'hui notre surprise. Ces scènes si étranges, dans lesquelles tout le monde était acteur, ne devaient être un spectacle que pour la postérité. »

Aujourd'hui même on retrouverait quelque chose de ce sentiment exalté pour une croisade nouvelle : la Grèce réveillerait facilement le double enthousiasme du chrétien et de l'admirateur de la gloire et des arts. Mais les gouvernements n'ont plus le caractère des peuples, ils s'en séparent ; et de cette division naîtront un jour des révolutions inévitables. Pierre l'Ermite souleva le monde par le seul récit des maux qu'enduraient les pèlerins voyageant en Terre Sainte : que des vaisseaux sous pavillon chrétien portent au marché du musulman des femmes chrétiennes et des enfants chrétiens dont les infidèles ont égorgé les maris et les pères, on trouve ce commerce tout naturel ; mais la postérité ne le trouvera pas tel. Cette indifférence même d'une politique rétrécie sera punie : la Grèce se sauvera seule, ou par l'influence d'un gouvernement qui saura bien enlever à l'Europe continentale les fruits qu'elle aurait pu tirer d'un effort

généreux en faveur d'une nation opprimée.

En attendant, pour trouver des sentiments généreux, relisons l’Histoire des Croisades. Les détails de cette histoire existaient, mais dispersés dans des matériaux confus et indigestes. M. Michaud les a rassemblés : c'est un tableau qui a trouvé un peintre.

MÉMOIRES D'OUTRE TOMBE

François-René de Chateaubriand

NOUVELLE ÉDITION
Arvensa éditions 2015
AUTOBIOGRAPHIE — OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Chateaubriand

LES MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

Edition sous la direction de :

Isabelle de Kergrist

Choix et traitement des illustrations :

Marc M.

Annotations :

Edmond Biré, Arvensa Editions.

Ouvrages de référence :

Éditions Garnier 1904 et 1910.

Présentation de l’éditeur

> « J’ai commencé à écrire ces *Mémoires* à la Vallée-aux-Loups le 4 octobre 1811 ; j’achève de les relire en les corrigeant à Paris ce 25 septembre 1841 »

Les *Mémoires d'outre-tombe* constituent l’œuvre essentielle de François-René de Chateaubriand. Une œuvre qui fut éditée à titre posthume selon la volonté de l’auteur :

> « On m’a pressé de faire paraître de mon vivant quelques morceaux de mes *Mémoires* ; je préfère parler du fond de mon cercueil : ma narration sera alors accompagnée de ces voix qui ont quelque chose de sacré, parce qu’elles sortent du sépulcre. »

Peu de temps après son décès, le 4 juillet 1848, le journal la *Presse* s’est empressé de publier les *Mémoires d’outre-tombe*, sous forme de feuilleton, mais les interruptions fréquentes nuisirent grandement à l’intérêt du lecteur.

Puis l’éditeur Penaud frères (Paris) les publia en douze volumes, de 1848 à 1850, le douzième étant formé d’appendices.

Pour constituer cette nouvelle édition, nous avons travaillé essentiellement sur deux éditions : Garnier 1904 et Garnier 1910.

A la première, nous avons emprunté la classification en chapitre. A la deuxième, la « division en livres et en parties », à laquelle tenait tant Chateaubriand[2775], et les nombreuses notes d’Edmond Biré[2776].

En effet, les *Mémoires* ne sont pas seulement un récit autobiographique mais, bien plus encore, une *saga* historique relatant plus de trente années d’événements dont le déroulement et les nombreux personnages qui les ont animées

resteraient étrangers à la plupart des lecteurs d’aujourd’hui sans les excellentes notes d’Edmond Biré pour leur redonner vie.

De notre côté, nous avons apporté nos propres notes. Nous avons quelquefois actualisé celles d’E. Biré lorsque cela nous a paru nécessaire. Près de 3000 notes enrichissent ainsi l’ouvrage. Nous publions en fin de volume une série de textes retranchés de l'édition originale par Chateaubriand ou qui n'ont jamais été publiés dans les *Mémoires*, ainsi que les divers appendices de l’édition Garnier 1910 que nous avons réunis en un seul. Enfin, notre édition contient la généalogie complète de l'auteur que cette édition Garnier ne reprenait pas.

> L’ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi ? Il est possible que mon travail soit mauvais ; il est possible qu’en voyant le jour ces *Mémoires* s’effacent. (CH., quatrième partie, livre X, chap. VIII. *Récapitulation de ma vie*.)

Nous le savons aujourd’hui : les *Mémoires d’outre-tombe* subsistent bien encore. Puisse cette édition numérique, comme nous l’espérons, contribuer à la connaissance et à la pérennité de cette œuvre immense !

Arvensa éditions
Septembre 2015.

MÉMOIRES D’OUTRE-TOMBE

NOUVELLE ÉDITION

© Arvensa éditions 2015

Table des matières

Présentation de l'éditeur
Introduction d'Edmond Biré
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
Préface testamentaire
Avant-propos

PREMIÈRE PARTIE Année de jeunesse. — Le soldat et le voyageur 1768-1800

LIVRE PREMIER
I. La *Vallée-aux-Loups*
II. Naissance de mes frères et sœurs. — Je viens au monde.
III. Plancoët. — Vœu. — Combourg. — Plan de mon père pour mon éducation. — La Villeneuve. — Lucile. — Mesdemoiselles Couppart. — Mauvais écolier que je suis.
IV. Vie de ma grand-mère maternelle et de sa sœur, à Plancoët. — Mon oncle le comte de Bedée, à Monchoix. — Relèvement du vœu de ma nourrice.
V. Gesril. — Hervine Magon. — Combat contre les deux mousses.

LIVRE II
I. Billet de M. Pasquier. — Dieppe. — Changement de mon éducation. — Printemps en Bretagne. — Forêt historique. — Campagnes pélagiennes. — Coucher de la lune sur la mer.
II. Départ pour Combourg. — Description du château.
III. Collège de Dol. — Mathématiques et langues. — Trait de mémoire.

IV. Vacances à Combourg. — Vie de château en province. — Mœurs féodales. — Habitants de Combourg

V. Secondes vacances à Combourg. — Régiment de Conti. — Camp à Saint-Malo. — Une abbaye. — Théâtre. — Mariage de mes deux sœurs aînées. — Retour au collège. — Révolution commencée dans mes idées.

VI. Aventure de la pie. — Troisièmes vacances à Combourg. — Le charlatan. — Rentrée au collège.

VII. Invasion de la France. — Jeux. — L'abbé de Chateaubriand.

VIII. Première communion. — Je quitte le collège de Dol.

IX. Mission à Combourg. — Collège de Rennes. — Je retrouve Gesril. — Moreau. — Limoëlan. — Mariage de ma troisième sœur.

X. Je suis envoyé à Brest pour subir l'examen de garde de marine. — Le port de Brest. — Je retrouve encore Gesril. — La Pérouse. — Je reviens à Combourg.

LIVRE III

I. Promenade. — Apparition de Combourg.

II. Collège de Dinan. — Broussais. — Je reviens chez mes parents.

III. Vie à Combourg. — Journées et soirées.

IV. Mon donjon.

V. Passage de l'enfant à l'homme.

VI. Lucile.

VII. Premier souffle de la Muse

VIII. Manuscrit de Lucile.

IX. Dernières lignes écrites à la *Vallée-aux-Loups*. — Révélations sur le mystère de ma vie.

X. Fantôme d'amour.

XI. Deux années de délire. — Occupations et chimères.

XII. Mes joies de l'automne.

XIII. Incantation.

XIV. Tentation.

XV. Maladie. — Je crains et refuse de m'engager dans l'état ecclésiastique. — Projet de passage aux Indes.

XVI. Un moment dans ma ville natale. — Souvenir de la Villeneuve et des tribulations de mon enfance. — Je suis rappelé à Combourg. — Dernière entrevue avec mon père. — J'entre au service. — Adieux à Combourg.

LIVRE IV

I. Berlin. — Potsdam. — Frédéric.

II. Mon frère. — Mon cousin Moreau. — Ma sœur la comtesse de Farcy.

III. Julie mondaine. — Dîner. — Pommereul. — Madame de Chastenay.

IV. Cambrai. — Le régiment de Navarre. — La Martinière.

V. Mort de mon père.

VI. Regrets. — Mon père m'eut-il apprécié ?

VII. Retour en Bretagne. — Séjour chez ma sœur aînée. — Mon frère m'appelle à Paris.

VIII. Ma vie solitaire à Paris.

IX. Présentation à Versailles. — Chasse avec le roi.

LIVRE V

I. Passage en Bretagne. — Garnison de Dieppe. — Retour à Paris avec Lucile et Julie.

II. Delisle de Sales. — Flins. — Vie d'un homme de lettres.

III. Gens de lettres. — Portraits.

IV. Famille Rosanbo. — M. de Malesherbes. — sa prédilection pour Lucile. — Apparition et changement de ma Sylphide.

V. Premiers mouvements politiques en Bretagne. — Coup d'oeil sur l'histoire de la monarchie.

VI. Constitution des États de Bretagne. — Tenue des États.

VII. Revenu du roi en Bretagne. — Revenu particulier de la province. — Le Fouage. — J'assiste pour la première fois à une réunion politique. — Scène.

VIII. Ma mère retirée à Saint Malo.

IX. Cléricature. — Environs de Saint Malo.

X. Le revenant. — Le malade.

XI. États de Bretagne en 1789. — Insurrection. — Saint-Riveul, mon camarade de collège, est tué.

XII. Année 1789. — Voyage de Bretagne à Paris. — Mouvement sur la route. — Aspect de Paris. — Renvoi de M. Necker. — Versailles. — Joie de la famille royale. — Insurrection générale. — Prise de la Bastille.

XIII. Effet de la prise de la Bastille sur la cour. — Têtes de Foulon et de Berthier.

XIV. Rappel de M. Necker. — Séance du 4 août 1789. — Journée du 5 octobre. — Le roi est amené à Paris.

XV. Assemblée constituante.

XVI. Mirabeau.

XVII. Séances de l'Assemblée nationale. — Robespierre.

XVIII. Société. — Aspect de Paris.

XIX. Ce que je faisais au milieu de tout ce bruit. — Mes jours solitaires. — Mlle Monet. — J'arrête avec M. de Malesherbes le plan de mon voyage en Amérique. — Bonaparte et moi sous-lieutenants ignorés. — Le marquis de La Rouërie. — Je m'embarque à Saint-Malo. — Dernières pensées en quittant la terre natale.

LIVRE VI

I. Prologue.

II. Traversée de l’océan

III. Francis Tulloch. — Christophe Colomb. — Camoëns.

IV. Les Açores. — Île Graciosa.

V. Jeux marins. — Île Saint-Pierre.

VI. Côtes de la Virginie. — Soleil couchant. — Péril. — J’aborde en Amérique. — Baltimore. — Séparation des passagers. — Tulloch.

VII. Philadelphie. — Le général Washington.

VIII. Parallèle de Washington et de Bonaparte.

IX. Voyage de Philadelphie à New-York et à Boston. — Mackenzie.

X. Rivière du nord. — Chant de la passagère. — M. Swift. — Départ pour la cataracte de Niagara avec un guide hollandais. — M. Violet.

XI. Mon accoutrement sauvage. — Chasse. — Le carcajou et le renard canadien. — Rate musquée. — Chiens pêcheurs. — Insectes.

XII. Campement au bord du lac des Onondagas. — Arabes. — Course botanique. — L’Indienne et la vache.

XIII. Un Iroquois. — Sachem des Onondagas. — Velly et les Franks. — Cérémonie de l’hospitalité. — Anciens Grecs. — Montcalm et Wolfe.

XIV. Voyage du lac des Onondagas à la rivière Genesee. — Abeilles — Défrichements. — Hospitalité. — Lit. — Serpent à sonnettes enchanté.

XV. Famille indienne. — Nuit dans la forêt Forêts. — Départ de la famille. — Sauvage du Saut du Niagara. — Le capitaine Gordon. — Jérusalem.

XVI. Cataracte de Niagara. — Serpent à sonnettes. — Je tombe au bord de l’abîme.

XVII. Douze jours dans une hutte. — Changement de mœurs chez les sauvages. — Naissance et mort. — Montaigne. — Chant de la couleuvre. — Pantomime d’une petite Indienne, original de Mila.

XVIII. Incidences. — Ancien Canada. — Population indienne. — Dégradation des mœurs. — Vraie civilisation répandue par la religion. — Fausse civilisation introduite par le commerce. — Coureurs de bois. — Factoreries. — Chasses. — Métis ou Bois-brûlés. — Guerres des compagnies. — Mort des langues indiennes.

XIX. Anciennes possessions françaises en Amérique. — Regrets. — Manie du passé. — Billet de Francis Conyngham.

XX. Manuscrit original en Amérique. — Lacs du Canada. — Flotte de canots indiens. — Ruines de la nature. — Vallée du tombeau. — Destinée des fleuves.

XXI. Cours de l'Ohio.

XXII. Fontaine de Jouvence. — Muscogulges et Siminoles. — Notre camp.

XXIII. Deux Floridiennes. — Ruines sur l’Ohio.

XXIV. Quelles étaient les demoiselles Muscogulges. — Arrestation du roi à Varennes. — J'interromps mon voyage pour repasser en Europe.

XXV. Dangers pour les États-Unis.

XXVI. Retour en Europe. — Naufrage.

LIVRE VII

I. Je vais trouver ma mère. — À Saint-Malo. — Progrès de la Révolution. — Mon mariage.

II. Paris. — Anciennes et nouvelles connaissances. — L'abbé Barthélemy. — Saint-Ange. — Théâtre.

III. Changement de physionomie de Paris. — Club des Cordeliers. — Marat.

IV. Danton. — Camille Desmoulins. — Fabre d'Églantine.

V. Opinion de M. de Malesherbes sur l'émigration.

VI. Je joue et je perds. — Aventure du fiacre. — Mme Roland. — Barrère à l'Ermitage. — Seconde fédération du 14 juillet. — Préparatifs d'émigration.

VII. J'émigre avec mon frère. — Aventure de Saint-Louis. — Nous passons la frontière.

VIII. Bruxelles. — Dîner chez le baron de Breteuil. — Rivarol. — Départ pour l'armée des princes. — Route. — Rencontre de l'armée prussienne — J'arrive à Trèves.

IX. Armée des princes. — Amphithéâtre romain. — Atala. — Les chemises de Henri IV.

X. Vie de soldat. — Dernière représentation de l'ancienne France militaire.

XI. Commencement du siège de Thionville. — Le chevalier de la Baronnais.

XII. Continuation du siège. — Contraste. — Saints dans les bois. — Bataille de Bouvines. — Patrouille. — Rencontre imprévue. — Effets d'un boulet et d'une bombe.

XIII. Marché du camp.

XIV. Nuit aux faisceaux d'armes. — Chiens hollandais. — Souvenir des Martyrs. — Quelle était ma compagnie. — Aux avant-postes. — Eudore. — Ulysse.

XV. Passage de la Moselle. — Combat. — Libba, sourde et muette. — Attaque sous Thionville.

XVI. Levée du siège. — Entrée à Verdun. — Maladie prussienne. — Retraite. — Petite vérole.

XVII. Les Ardennes.

XVIII. Fourgons du prince de Ligne. — Femmes de Namur. — Je retrouve mon frère à Bruxelles. — Nos derniers adieux.

XIX. Ostende. — Passage à Jersey. — On me met à terre à Guernesey. — La femme du pilote. — Jersey. — Mon oncle de Bedée et sa famille. — Description de l'île. — Le duc de Berry. — Parents et amis disparus. — Malheur de vieillir. — Je passe en Angleterre. — Dernière rencontre avec Gesril.

LIVRE VIII

I. *Literary Fund.* — Grenier de Holborn. — Dépérissement de ma santé. — Visite aux médecins. — Émigrés à Londres.

II. Peltier. — Travaux littéraires. — Ma société avec Hingant. — Nos promenades. — Une nuit dans l'église de Westminster.

III. Détresse. — Secours imprévu. — Logement sur un cimetière. — Nouveaux camarades d'infortune. — Nos plaisirs. — Mon cousin de la Boüétardais.

IV. Fête somptueuse. — Fin de mes quarante écus. — Nouvelle détresse. — Table d'hôte. — Évêques. — Dîner à London-Tavern. — Manuscrits de Camden.

V. Mes occupations dans la province. — Mort de mon frère. — Malheurs de ma famille. — Deux Frances. — Lettres de Hingant.

VI. Charlotte.

VII. Retour à Londres.

VIII. Rencontre extraordinaire.

IX. Défaut de mon caractère.

X. L'Essai historique sur les révolutions. — Son effet. — Lettre de Lemierre, neveu du poète.

XI. Fontanes. — Cléry.

LIVRE IX

I. Mort de ma mère. — Retour à la religion.

II. *Génie du christianisme.* — Lettre du chevalier de Panat.

III. Mon oncle M. de Bedée : sa fille aînée.

IV. Littérature anglaise. — Dépérissement de l'ancienne école. — Historiens. — Poètes. — Publicistes. — Shakespeare.

V. Romans anciens. — Romans nouveaux. — Richardson. — Walter Scott.

VI. Poésie nouvelle. — Beattie.

VII. Lord Byron.

VIII. L'Angleterre de Richmond à Greenwich. — Course avec Peltier. — Blenheim. — Stowe. — Hampton-Court. — Oxford. — Collège d'Eton. — Mœurs privées. — Mœurs politiques. — Fox. — Pitt. — Burke. — George III.

IX. Rentrée des émigrés en France. — Le ministre de Prusse me donne un faux passeport sous le nom de La Sagne, habitant de Neuchâtel en Suisse. — Mort de lord Londonderry. — Fin de ma carrière de soldat et de voyageur. — Je débarque à Calais.

DEUXIÈME PARTIE — Carrière Littéraire — 1800-1814

LIVRE PREMIER

I. Séjour à Dieppe. — Deux sociétés.

II. Où en sont mes *Mémoires*.

III. Année 1800. — Vue de la France. — J'arrive à Paris.

IV. Année 1800. — Ma vie à Paris.

V. Changement de la société.

VI. Année de ma vie 1801. — Le *Mercure*. — *Atala*.

VII. Année de ma vie 1801 — Mme de Beaumont, sa société.

VIII. Année de ma vie 1801. — Été à Savigny.

IX. Année de ma vie 1802. — Talma.

X. Années de ma vie 1802 et 1803. — Génie du christianisme. — Chute annoncée. — Cause du succès final.

XI. Génie du christianisme ; suite. — Défauts de l'ouvrage.

LIVRE II

I. Années de ma vie 1802 et 1803. — Châteaux. — Mme de Custine. — M. de Saint-Martin. — Mme d'Houdetot et Saint-Lambert.

II. Voyage dans le midi de la France, 1802.

III. Années de ma vie 1802 et 1803. — M. de la Harpe.

IV. Sa mort. — Années de ma vie 1802 et 1803. — Entrevue avec Bonaparte.

V. Année de ma vie 1803. — Je suis nommé premier secrétaire d'ambassade à Rome.

VI. Année de ma vie 1803. — Voyage de Paris aux Alpes de Savoie.

VII. Du mont Cenis à Rome. — Milan et Rome.

VIII. Palais du cardinal Fesch. — Mes occupations.

IX. Année de ma vie 1803. — Manuscrit de Mme de Beaumont. — Lettres de Mme de Caud.

X. Arrivée de Mme de Beaumont à Rome. — Lettres de ma sœur.

XI. Lettre de Mme de Krüdener.

XII. Mort de Mme de Beaumont.

XIII. Funérailles.

XIV. Année de ma vie 1803. — Lettres de M. Chênedollé, de M. de Fontanes, de M. Necker et de Mme de Staël.

XV. Années de ma vie 1803 et 1804. — Première idée de mes Mémoires. — Je suis nommé ministre de France dans le Valais. — Départ de Rome.

XVI. Année de ma vie 1804. — République du Valais. — Visite au château des Tuileries. — Hôtel de Montmorin. — J'entends crier la mort du duc d'Enghien. — Je

donne ma démission.

LIVRE III

I. Mort du duc d'Enghien.

II. Année de ma vie 1804.

III. Le général Hulin.

IV. Le duc de Rovigo.

V. M. de Talleyrand.

VI. Part de chacun.

VII. Bonaparte, son sophisme et ses remords.

VIII. Ce qu'il faut conclure de tout ce récit. — Inimitiés enfantées par la mort du duc d'Enghien.

IX. Un article du Mercure. — Changement dans la vie de Bonaparte

X. Abandon de Chantilly.

LIVRE IV

I. Année de ma vie 1804. — Je viens demeurer rue Miromesnil. — Verneuil. — Alexis de Tocqueville. — Le Mesnil. — Mézy. — Méréville.

II. Mme de Coislin.

III. Voyage à Vichy, en Auvergne et au Mont Blanc.

IV. Retour à Lyon.

V. Course à la Grande Chartreuse.

VI. Mort de Mme de Caud.

VII. Années de ma vie 1805 et 1806. — Je reviens à Paris. — Je pars pour le Levant.

VIII. Je m'embarque à Constantinople sur un bâtiment qui portait des pèlerins pour la Syrie.

IX. De Tunis jusqu'à ma rentrée en France par l'Espagne.

X. Réflexions sur mon voyage. — Mort de Julien.

LIVRE V

I. Années 1807, 1808, 1809 et 1810. — Article du *Mercure* du mois de juillet 1807. — J'achète la *Vallée-aux-Loups* et je m'y retire.

II. Les *Martyrs*.

III. Armand de Chateaubriand.

IV. Années 1811, 1812, 1813, 1814. — Publication de l'*Itinéraire*. — Lettre du cardinal de Bausset. — Mort de Chénier. — Je suis reçu membre de l'Institut. — Affaire de mon discours.

V. Prix décennaux. — L'*Essai sur les Révolutions*. — Les *Natchez.*

TROISIÈME PARTIE Carrière politique 1814-1830.

LIVRE PREMIER

I. De Bonaparte.

II. Bonaparte. — Sa famille.

III. Branche particulière des Bonaparte de la Corse.

IV. Naissance et enfance de Bonaparte.

V. La Corse de Bonaparte.

VI. Paoli.

VII. Deux pamphlets.

VIII. Brevet de capitaine.

IX. Toulon.

X. Journées de Vendémiaire.

XI. Suite.

XII. Campagnes d'Italie.

XIII. Congrès de Rastadt. — Retour de Napoléon en France. — Napoléon est nommé chef de l'armée dite d'Angleterre. — Il part pour l'expédition d'Égypte.

XIV. Expédition d'Égypte. Malte. — Bataille des Pyramides. — Le Caire. — Napoléon dans la grande pyramide. — Suez.

XV. Opinion de l'armée.

XVI. Campagne de Syrie.

XVII. Retour en Égypte. — Conquête de la Haute-Égypte

XVIII. Bataille d'Aboukir. Billets et lettres de Napoléon. — Il repasse en France. — Dix-huit brumaire.

XIX. Deuxième coalition. — Position de la France au retour de Bonaparte de la campagne d'Égypte.

XX. *Consulat*. Deuxième campagne d'Italie. Victoire de Marengo. — Victoire de Hohenlinden. — Paix de Lunéville.

XXI. Paix d'Amiens. Rupture du traité. — Bonaparte élevé à l'Empire.

XXII. Empire. Sacre. — Royaume d'Italie.

XXIII. Invasion de l'Allemagne. Austerlitz. — Traité de paix de Presbourg. Le Sanhédrin.

XXIV. Quatrième coalition. Campagne de Prusse ; Décret de Berlin. Guerre en Pologne contre la Russie. — Tilsit. — Projet de Partage du monde entre Napoléon

et Alexandre. — Paix.

XXV. Guerre d'Espagne. Erfurt. — Apparition de Wellington.

XXVI. Pie VII. Réunion des États-Romains à la France.

XXVII. Protestation du Souverain Pontife. Il est enlevé de Rome.

XXVIII. Cinquième coalition. — Prise de Vienne. Bataille d'Essling. Bataille de Wagram. — Paix signée dans le palais de l'Empereur d'Autriche. — Divorce. — Napoléon épouse Marie-Louise. Naissance du roi de Rome

LIVRE II

I. Projets et préparatifs de la guerre de Russie. — Embarras de Napoléon.

II. L'empereur entreprend l'expédition de Russie. Objections. — Faute de Napoléon.

III. Réunion à Dresde. Bonaparte passe en revue son armée et arrive au bord du Niémen

IV. Invasion de la Russie. — Wilna ; Le sénateur polonais Wibicki ; Le parlementaire russe Balachof. — Smolensk. — Murat. — Le fils de Platov.

V. Retraite des Russes. — Le Borysthène. Obsession de Bonaparte. — Koutouzov succède à Barclay dans le commandement de l'armée russe. — Bataille de la Moskowa ou de Borodino. Bulletin. — Aspect du champ de bataille.

VI. Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée.

VII. Marche en avant des Français. — Rostopschine. — Bonaparte au Mont-du-Salut. — Vue de Moscou. — Entrée de Napoléon au Kremlin. — Incendie de Moscou. — Bonaparte gagne avec peine Petrowski. — Écriteau de Rostopschine. Séjour sur les ruines de Moscou. — Occupations de Bonaparte.

VIII. Retraite.

IX. Smolensk. — Suite de la retraite.

X. Passage de la Bérézina.

XI. Jugement sur la campagne de Russie. Dernier bulletin de la Grande-Armée. — Retour de Bonaparte à Paris. — Harangue du Sénat.

XII. Malheurs de la France. Joies forcées. — Séjour à ma vallée. Réveil de la légitimité

XIII. Le pape à Fontainebleau.

XIV. Défections. — Mort de Lagrange et de Delille.

XV. Batailles de Lützen, de Bautzen et de Dresde. Revers en Espagne.

XVI. Campagne de Saxe ou des poètes.

XVII. Bataille de Leipzick. — Retour de Bonaparte à Paris. Traité de Valençay.

XVIII. Le corps législatif convoqué, puis ajourné. Les alliés passent le Rhin. — Colère de Bonaparte. Premier jour de l'an 1814.

XIX. Le pape mis en liberté.

XX. Notes qui devinrent la brochure : De Bonaparte et des Bourbons. — Je prends

un appartement rue de Rivoli. — Admirable campagne de France, 1814.

XXI. Je commence à imprimer ma brochure. — Une note de Madame de Chateaubriand.

XXII. La guerre établie aux barrières de Paris. Vue de Paris. Combat de Belleville. — Fuite de Marie-Louise et de la régence. — M. de Talleyrand reste à Paris.

XXIII. Proclamation du prince généralissime Schwarzenberg. — Discours d'Alexandre. Capitulation de Paris

LIVRE III

I. Entrée des alliés dans Paris.

II. Bonaparte à Fontainebleau. — La Régence à Blois.

III. Publication de ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*.

IV. Le Sénat rend le décret de déchéance.

V. Hôtel de la rue Saint-Florentin. — M. de Talleyrand.

VI. Adresses du gouvernement provisoire. — Constitution proposée par le Sénat.

VII. Arrivée du comte d'Artois. Abdication de Bonaparte à Fontainebleau.

VIII. Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe.

IX. Louis XVIII à Compiègne. — Son entrée à Paris. — La vieille garde. — Faute irréparable. — Déclaration de Saint-Ouen. — Traité de Paris. La Charte. — Départ des alliés.

X. Première année de la Restauration.

XI. Est-ce aux royalistes qu'il faut s'en prendre de la Restauration ?

XII. Premier ministère. Je publie les *Réflexions politiques*. — Madame la duchesse de Duras. — Je suis nommé ambassadeur en Suède.

XIII. Exhumation des restes de Louis XVI. Premier 21 janvier à Saint-Denis.

LIVRE IV

I. L'île d'Elbe.

II. Commencement des Cent-Jours. Retour de l'île d'Elbe.

III. Torpeur de la légitimité. — Article de Benjamin Constant. Ordre du jour du maréchal Soult. — Séance royale. — Pétition de l'École de droit à la Chambre des députés.

IV. Projet de défense de Paris.

V. Fuite du roi. — Je pars avec madame de Chateaubriand. Embarras de la route. Le duc d'Orléans et le prince de Condé. — Tournai, Bruxelles. — Souvenirs. — Le duc de Richelieu. — Le roi arrêté à Gand m'appelle auprès de lui.

VI. Les Cent-Jours à Gand.

VII. Suite des Cent-Jours à Gand.

VIII. Suite des Cent-Jours à Gand.

IX. Suite des Cent-Jours à Gand.

X. Suite des Cent-Jours à Gand.

XI. Suite des Cent-Jours à Gand.

XII. Affaires à Vienne.

LIVRE V

I. Les *Cent-Jours* à Paris. Effet du passage de la légitimité en France. — Étonnement de Bonaparte. — Il est obligé de capituler avec les idées qu'il avait crues étouffées. — Son nouveau système. — Trois énormes joueurs restés. — Chimères des libéraux. — Clubs et fédérés. — Escamotage de la République : l'acte additionnel. — Chambre des représentants convoquée. — Inutile Champ de Mai.

II. Soucis et amertumes de Bonaparte.

III. Résolution à Vienne. — Mouvement à Paris.

IV. Ce que nous faisions à Gand. — M. de Blacas.

V. Bataille de Waterloo.

VI. Confusion à Gand. — Quelle fut la bataille de Waterloo.

VII. Retour de l'empereur. — Réapparition de Lafayette. — Nouvelle abdication de Bonaparte. — Séances orageuses à la Chambre des pairs. — Présages menaçants pour la seconde Restauration.

VIII. Départ de Gand. — Arrivée à Mons. Je manque ma première occasion de fortune dans ma carrière politique. — M. de Talleyrand à Mons. Scène avec le roi. — Je m'intéresse bêtement à M. de Talleyrand.

IX. De Mons à Gonesse. — Je m'oppose avec M. le Comte Beugnot à la nomination de Fouché comme ministre : mes raisons. — Le duc de Wellington l'emporte. — Arnouville. — Saint-Denis. — Dernière conversation avec le roi.

LIVRE VI

I. Bonaparte à la Malmaison. Abandon général.

II. Départ de la Malmaison. — Rambouillet. Rochefort.

III. Bonaparte se réfugie sur la flotte anglaise. Il écrit au prince régent.

IV. Bonaparte sur le Bellérophon. Torbay. – Acte qui confirme Bonaparte à Sainte-Hélène. Il passe sur le Northumberland et fait voile.

V. Jugement sur Bonaparte.

VI. Caractère de Bonaparte.

VII. Si Bonaparte nous a laissé en renommée ce qu'il nous a ôté en force ?

VIII. Inutilité des vérités ci-dessus exposées.

IX. Ile de Sainte-Hélène. Bonaparte traverse l'Atlantique.

X. Napoléon prend terre à Sainte-Hélène. Son établissement à Longwood. – Précautions. Vie à Longwood. – Visites.

XI. Manzoni. – Maladie de Bonaparte. – Ossian. – Rêverie de Bonaparte à la vue de la mer. – Projets d'enlèvement. Dernière occupation de Bonaparte. – Il se couche et ne se relève plus. – Il dicte son testament. Sentiments religieux de Napoléon. – L'aumônier Vignale. Napoléon apostrophe Antomarchi, son médecin. Il reçoit les derniers sacrements. Il expire.

XII. Funérailles.

XIII. Destruction du monde napoléonien.

XIV. Mes derniers rapports avec Bonaparte.

XV. Sainte-Hélène depuis la mort de Napoléon.

XVI. Exhumation de Bonaparte.

XVII. Ma visite à Cannes.

LIVRE VII

I. Changement du monde.

II. Années de ma vie 1815, 1816. Je suis nommé pair de France. – Mon début à la tribune. Divers discours.

III. Monarchie selon la Charte.

IV. Louis XVIII.

V. M. Decazes.

VI. Je suis rayé de la liste des ministres d'État. Je vends mes livres et ma Vallée.

VII. Suite de mes discours en 1817 et 1818.

VIII. Réunion Piet.

IX. Le *Conservateur*.

X. De la morale des intérêts matériels et de celle des devoirs.

XI. Année de ma vie 1820. – Mort du duc de Berry.

XII. Naissance du duc de Bordeaux. Les dames de la Halle de Bordeaux.

XIII. Je fais entrer M. de Villèle et M. de Corbière dans leur premier ministère. Ma lettre au duc de Richelieu. – Billet du duc de Richelieu et ma réponse. – Billets de M. de Polignac. – Lettres de M. de Montmorency et de M. Pasquier. – Je suis nommé ambassadeur à Berlin. – Je pars pour cette ambassade.

LIVRE VIII

I. Année de ma vie 1821. Ambassade de Berlin. – Arrivée à Berlin. M. Ancillon. – Famille royale. – Fêtes pour le mariage du grand-duc Nicolas. – Société de Berlin.

II. Ministres et ambassadeurs. Historique de la cour et de la société.

III. Guillaume de Humboldt. – Adalbert de Chamisso.

IV. La princesse Guillaume. – L'Opéra. Réunion musicale.

V. Mes premières dépêches. – M. de Bonnay.

VI. Le parc. – La duchesse de Cumberland.

VII. Mémoire commencé sur l'Allemagne.

VIII. Charlottenbourg.

IX. Intervalle entre l'ambassade de Berlin et l'ambassade de Londres. – Baptême de M. le duc de Bordeaux. – Lettre à M. Pasquier. Lettre de M. de Bernstorff. – Lettre de M. Ancillon. Dernière lettre de madame la duchesse de Cumberland.

X. M. de Villèle, ministre des finances. – Je suis nommé à l'ambassade de Londres.

LIVRE IX

I. Année 1822. – Premières dépêches de Londres.

II. Conversation avec George IV sur M. Decazes. – Noblesse de notre diplomatie sous la légitimité. – Séance du Parlement.

III. Société anglaise.

IV. Suite des dépêches.

V. Reprise des travaux parlementaires. – Bal pour les Irlandais. Duel du duc de Bedford et du duc de Buckingham. Dîner à Royal-Lodge. – La marquise de Conyngham et son secret.

VI. Portraits des ministres.

VII. Suite de mes dépêches.

VIII. Pourparlers sur le Congrès de Vérone. Lettre à M. de Montmorency ; sa réponse qui me laisse entrevoir un refus. – Lettre de M. de Villèle plus favorable. – J'écris à madame de Duras. – Billet de M. de Villèle à madame de Duras.

IX. Mort de Lord Londonderry.

X. Nouvelle lettre de M. de Montmorency. Voyage à Hartwell. – Billet de M. de Villèle m'annonçant ma nomination au Congrès.

XI. Fin de la vieille Angleterre. – Charlotte. Réflexions. – Je quitte Londres.

XII. Années 1824, 1825, 1826 et 1827. Délivrance du roi d'Espagne. — Ma destitution.

XIII. L'opposition me suit.

XIV. Derniers billets diplomatiques.

XV. Neuchâtel en Suisse.

XVI. Mort de Louis XVIII. – Sacre de Charles X.

XVII. Réception des chevaliers des Ordres.

LIVRE X

I. Je réunis autour de moi mes anciens adversaires. Mon public est changé.

II. Extrait de ma polémique après ma chute.

III. Je refuse la pension de ministre d'État qu'on veut me rendre. Comité grec. — Billet de M. Molé. — Lettre de Canaris à son fils. — Madame Récamier m'envoie l'extrait d'une autre lettre. — Mes œuvres complètes.

IV. Séjour à Lausanne.

V. Retour à Paris. — Les Jésuites. Lettre de M. de Montlosier et ma réponse.

VI. Suite de ma polémique.

VII. Lettre du général Sébastiani.

VIII. Mort du général Foy. — La loi de justice et d'amour. — Lettre de M. Etienne. — Lettre de M. Benjamin Constant. — J'atteins au plus haut point de mon importance politique. — Article sur la fête du roi. — Retrait de la loi sur la police de la presse. — Paris illuminé. — Billet de M. Michaud.

IX. Irritation de M. de Villèle. — Charles X veut passer la revue de la garde nationale au Champ-de-Mars. — Je lui écris : ma lettre.

X. La revue. — Licenciement de la garde nationale. La chambre élective est dissoute. La nouvelle Chambre. — Refus de concours. — Chute du ministère Villèle. — Je contribue à former le nouveau ministère et j'accepte l'ambassade de Rome.

XI. Examen d'un reproche.

LIVRE XI

I. Madame Récamier.

II. Enfance de Madame Récamier.

III. Jeunesse de Madame Récamier. Récit de Benjamin Constant.

IV. Suite du récit de Benjamin Constant : Madame de Staël.

V. Voyage de Madame Récamier en Angleterre.

VI. Premier voyage de madame de Staël en Allemagne. — Madame Récamier à Paris.

VII. Projets des généraux. — Portrait de Bernadotte. — Procès de Moreau. — Lettres de Moreau et de Masséna à Madame Récamier.

VIII. Mort de M. Necker. — Retour de Madame de Staël. — Madame Récamier à Coppet. — Le prince Auguste de Prusse. — Madame de Genlis.

IX. Second voyage de Madame de Staël en Allemagne.

X. Château de Chaumont. — Lettre de Madame de Staël à Bonaparte.

XI. Madame Récamier et M. Mathieu de Montmorency sont exilés. — Madame Récamier à Châlons.

XII. Madame Récamier à Lyon. — Madame de Chevreuse. — Prisonniers espagnols.

XIII. Madame Récamier à Rome. — Albano. — Canova : ses lettres.

XIV. Le pêcheur d'Albano.

XV. Madame Récamier à Naples. — Le duc de Rohan-Chabot.

XVI. Le roi Murat : ses lettres.

XVII. Madame Récamier revient en France. — Lettre de Madame de Genlis.

XVIII. Lettres de Benjamin Constant.

XIX. Articles de Benjamin Constant au retour de Bonaparte de l'île d'Elbe.
XX. Madame de Krüdener. — Le duc de Wellington.
XXI. Je retrouve Madame Récamier. — Mort de Madame de Staël.
XXII. L'Abbaye-aux-Bois.

LIVRE XII
I. Ambassade de Rome. — Trois espèces de matériaux. — Journal de route.
II. Lettres à madame Récamier.
III. Léon XII et les cardinaux. — Les ambassadeurs.
IV Les anciens artistes et les artistes nouveaux.
V. Ancienne société romaine.
VI. Mœurs actuelles de Rome.
VII. Les lieux et le paysage.
VIII. Lettre à M. Villemain.
IX. À Madame Récamier.
X. Explication sur le Mémoire qu'on va lire.
XI. Lettre à M. le comte de la Ferronnays. — Mémoire.
XII. À madame Récamier.
XIII. À M. Thierry.
XIV. Dépêche à M. le comte de la Ferronnays.
XV. À madame Récamier.
XVI. Dépêche à M. le comte Portalis. — Mort de Léon XII.
XVII. À madame Récamier.

LIVRE XIII
I. Suite de l'ambassade de Rome.
II. À madame Récamier.
III. Dépêche à M. le comte Portalis.
IV. Conclaves.
V. Dépêche À M. le comte Portalis.
VI. À Madame Récamier.
VII. Dépêche à M. le comte Portalis.
VIII. À Madame Récamier.
IX. Dépêche à M. le comte Portalis.
X. À Madame Récamier.
XI. Le marquis Capponi.

XII. À Madame Récamier.
XIII. À M. le duc de Blacas.
XIV À Madame Récamier.
XV. Dépêche à M. le comte Portalis.
XVI. Lettre à monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre.
XVII. Dépêche à M. le comte Portalis.
XVIII. À Madame Récamier.
XIX. Dépêche à M. le comte Portalis.
XX. Fête à la villa Médicis, pour la grande-duchesse Hélène.
XXI. Mes relations avec la famille Bonaparte.
XXII. Dépêche à M. le comte Portalis.
XXIII. Pie VII.
XXIV. À M. le comte Portalis.
XXV. À Madame Récamier.
XXVI. Présomption.
XXVII. Les Français à Rome.
XXVIII. Promenades. — Mon neveu Christian de Chateaubriand.
XIX. À Madame Récamier.
XXX. Retour de Rome à Paris. — Mes projets. — Le roi et ses dispositions. — M. Portalis. — M. de Martignac. — Départ pour Rome. — Les Pyrénées. — Aventures.
XXXI. Ministère Polignac. — Ma consternation. — Je reviens à Paris.
XXXII. Entrevue avec M. de Polignac. — Je donne ma démission de mon ambassade de Rome.

LIVRE XIV
I. Flagorneries des journaux.
II. Les premiers collègues de M. de Polignac.
III. Expédition d'Alger.
IV. Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre est dissoute.
V. Nouvelle Chambre. — Je pars pour Dieppe. — Ordonnances du 25 juillet. — Je reviens à Paris. — Réflexions pendant ma route. — Lettre à madame Récamier.
VI. Révolution de juillet.
Journée du 26.
Journée du 27 juillet.
Journée militaire du 28 juillet.
Journée civile du 28 juillet.
Journée militaire du 29 juillet.

Journée civile du 29 juillet. — M. Baude, M. de Choiseul, M. de Sémonville, M. de Vitrolles, M. Laffitte et M. Thiers.

J'écris au Roi à Saint-Cloud : sa réponse verbale. — Corps aristocratiques. — Pillage de la maison des missionnaires, rue d'Enfer.

VII. Chambre des Députés. — M. de Mortemart

VIII. Course dans Paris. — Le général Dubourg. — Cérémonie funèbre. — Sous la colonnade du Louvre. — Les jeunes gens me rapportent à la Chambre des Pairs.

IX. Réunion des pairs.

LIVRE XV

I. Les républicains. — Les orléanistes. — M. Thiers est envoyé à Neuilly. — Convocation des pairs chez le grand référendaire. La lettre m'arrive trop tard.

II. Saint-Cloud. — Scène : Monsieur le Dauphin et le maréchal de Raguse.

III. M. le duc d'Orléans. — Le Raincy. — Le prince vient à Paris.

IV. Une députation de la Chambre élective offre à M. le duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. — Il accepte. — Efforts des républicains.

V. M. le duc d'Orléans va à l'Hôtel de Ville.

VI. Les républicains au Palais-Royal.

VII. Le roi quitte Saint-Cloud. — Arrivée de Madame la Dauphine à Trianon. — Corps diplomatique.

VIII. Rambouillet.

IX. Ouverture de la session, le 3 août. — Lettre de Charles X à M. le duc d'Orléans.

X. Départ du peuple pour Rambouillet. — Fuite du roi. — Réflexions.

XI. Palais-Royal. — Conversations. — Dernière tentation politique. — M. de Sainte-Aulaire.

XII. Dernier soupir du parti républicain.

XIII. Journée du 7 août. — Séance à la Chambre des Pairs. — Mon discours. — Je sors du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer. — Mes démissions.

XIV. Charles X s'embarque à Cherbourg.

XV. Ce que sera la révolution de juillet.

XVI. Fin de ma carrière politique.

QUATRIÈME PARTIE Les dernières années 1830-1841

LIVRE PREMIER

I. Introduction.

II. Procès des ministres. — Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pillage de l'Archevêché.

III. Ma brochure sur *la Restauration et la Monarchie élective*.

IV. Études historiques.

V. Lettres et vers à madame Récamier.

VI. Journal du 12 juillet au 1er septembre 1831. — Commis de M. de Lapanouze. — Lord Byron. — Ferney et Voltaire.

VII. Proposition Baude et Briqueville sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons.

VIII. Lettre à l'auteur de la *Némésis*.

IX. Conspiration de la rue des Prouvaires. — Lettre à Madame la duchesse de Berry.

X. Incidences. — Pestes. — Le choléra.

Pestes.

Le choléra.

XI. Les 12 000 francs de Madame la duchesse de Berry. — Échantillons. — Convoi du général Lamarque. — Madame la duchesse de Berry descend en Provence et arrive dans la Vendée.

LIVRE II

I. Mon arrestation.

II. Passage de ma loge de voleur au cabinet de toilette de mademoiselle Gisquet. — Achille de Harlay.

III. Juge d'instruction : M. Desmortiers.

IV. Ma vie chez M. Gisquet. — Je suis mis en liberté.

V. Lettre à M. le Ministre de la Justice, et réponse.

VI. Offre de ma pension de pair par Charles X : Ma réponse.

VII. Billet de madame la duchesse de Berry. — Lettre à Béranger. — Départ de Paris. — Journal de Paris à Lugano. — M. Augustin Thierry.

VIII. Chemin du Saint-Gothard.

IX. Vallée de Schœllenen. — Pont du Diable.

X. Le Saint-Gothard.

XI. Description de Lugano.

XII. Les montagnes. — Courses autour de Lucerne. — Clara Wendel. — Prière des paysans.

XIII. M. A. Dumas. — Madame de Colbert. — Lettre à M. de Béranger.

XIV. Zurich. — Constance. — Madame Récamier.

XV. Madame la duchesse de Saint-Leu. — Madame de Saint-Leu après avoir lu la dernière lettre de M. de Chateaubriand. — Après avoir lu une note signée Hortense.

XVI. Arenenberg. — Retour à Genève.

XVII. Coppet. — Tombeau de Madame de Staël. — Promenade.

XVIII. Lettre au prince Louis-Napoléon.

XIX. Lettres au ministre de la Justice, au président du Conseil, à madame la duchesse de Berry. — J'écris mon mémoire sur la captivité de la princesse. — Circulaire aux rédacteurs en chef des journaux.

XX. Extrait du *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*.

XXI. Mon procès.

XXII. Popularité.

LIVRE III

I. Infirmerie de Marie-Thérèse. — Lettre de Madame la duchesse de Berry, de la citadelle de Blaye.

II. Lettre de madame la duchesse de Berry.

III. Départ de Paris. — Calèche de M. de Talleyrand. — Bâle. — Journal de Paris à Prague, du 14 au 24 mai 1833, écrit au crayon dans la voiture, à l'encre dans les auberges.

IV. Bords du Rhin. — Saut du Rhin. — Moskirch. — Orage.

V. Le Danube. — Ulm.

VI. Blenheim. — Louis XIV. — Forêt hercynienne. — Les Barbares. — Sources du Danube.

VII. Ratisbonne. — Fabrique d'empereurs. — Diminution de la vie sociale à mesure qu'on s'éloigne de la France. — Sentiments religieux des Allemands.

VIII. Arrivée à Waldmünchen. — Douane autrichienne. — L'entrée en Bohême refusée. — Séjour à Waldmünchen. — Lettres au comte de Choteck. — Inquiétudes. — Le viatique.

IX. Chapelle. — Ma chambre d'auberge. — Description de Waldmünchen.

X. Lettre du comte de Choteck. — La paysanne. — Départ de Waldmünchen. — Douane autrichienne. — Entrée en Bohême. — Forêt de pins. — Conversation avec la lune. — Pilsen. — Grands chemins du nord. — Vue de Prague.

LIVRE IV

I. Château des rois de Bohême. — Première entrevue avec Charles X.

II. Monsieur le Dauphin. — Les Enfants de France. — Le duc et la duchesse de Guiche. — Triumvirat. — Mademoiselle.

III. Conversation avec le roi.

IV. Henri V.

V. Dîner et soirée à Hradschin.

VI. Visites.

VII. Messe. — Général Skrzynecki.

VIII. Dîner chez le comte de Choteck.

IX. Pentecôte. — Le duc de Blacas.

X. Incidences. — Tycho-Brahé. — Perdita.

XI. Suite des incidences. — De la Bohême. — Littérature slave et néolatine.

XII. Je prends congé du roi. — Adieux. — Lettres des enfants à leur mère. — Un juif. — La servante saxonne.

XIII. Ce que je laisse à Prague.

XIV. Le duc de Bordeaux.

XV. Madame la Dauphine.

XVI. Incidences. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques.

XVII. Suite des incidences — Vallée de la Tèple. — Sa flore.

XVIII. Dernière conversation avec la Dauphine. — Départ.

LIVRE V

I. Journal de Carlsbad à Paris. — Cynthie. — Égra. — Wallenstein.

II. Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Bayreuth. — Voltaire. — Hohlfeld. — Église. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante.

III. Bamberg. — Une bossue. — Würtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle.

IV. Auberge de Wiesenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieillesse. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Mannheim.

V. Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique ; Armée plébéienne. — Couvent et Château. — Monts Tonnerre. — Auberge solitaire. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Sarrebruck.

VI. Conseil de Charles X en France. — Idées sur Henri V — Ma lettre à Madame la Dauphine. — Ce qu'avait fait Madame la duchesse de Berry.

VII. Lettre de madame la duchesse de Berry.

LIVRE VI

I. Journal de Paris à Venise. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. Appel des morts. — La Brenta.

II. Incidences. — Venise.

III. Architecture vénitienne. — Antonio. — L'abbé Betio et M. Gamba. — Salles du Palais des Doges. — Prisons.

IV. Prison de Silvio Pellico.

V. Les Frari. — Académie des Beaux-Arts. — L'*Assomption* du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Église de Saints-Jean-et-Paul. Venise, septembre 1833.

VI. L'arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l'Amérique.

VII. Cimetière de Saint-Christophe.

VIII. Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers.

IX. Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des Esclavons. — Mesdames à Trieste.

X. Rousseau et Byron.

XI. Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.

LIVRE VII

I. Arrivée de Madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arqua. — Terre des poètes.

II. Le Tasse.

III. Arrivée de Madame la duchesse de Berry

IV. Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi Palli. — Discussion. — Dîner. — Bugeaud le geôlier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot.

V. Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze.

VI. Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume Lombardo-Vénitien.

VII. Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. — Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague.

LIVRE VIII

I. Journal de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833. Conegliano. — Traduction du *Dernier Abencerage.* — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de la Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel.

II. Col du Tauern. — Cimetière. — Atala : Combien changée. — Lever du soleil. — Salzbourg. — Revue militaire. — Bonheur des paysans. — Woknabrück. — Plancoët et ma grand-mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz.

III. Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combourg. — Lucile. — Voyageurs. — Prague.

IV. Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la Dauphine. — Course à Butschirad.

V. Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens.

VI. L'échelle et la paysanne. — Dîner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partie de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclaration de majorité. Lecture des journaux. — Scène des jeunes gens. — A Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit.

VII. Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothécaire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Épreuves de religion. — La France.

LIVRE IX

I. Politique générale du moment. — Louis-Philippe.

II. M. Thiers.

III. M. de Lafayette.

IV. Armand Carrel.

V. De quelques femmes : La Louisianaise. — Madame Tastu. — Madame Sand.

La Louisianaise.

Madame Tastu.

Madame Sand.

VI. M. de Talleyrand.

VII. Mort de Charles X.

LIVRE X

I. Antécédents historiques depuis la Régence jusqu'en 1793.

II. Le Passé. — Le vieil ordre européen expire.

III. Inégalité des fortunes. — Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle.

IV. Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l'individu.

V. L'avenir. — Difficulté de le comprendre.

VI. Saint-Simoniens. — Phalanstériens. — Fouriéristes. — Owénistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. Égalitaires.

VII. L'idée chrétienne est l'avenir du monde.

VIII. Récapitulation de ma vie.

IX. Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie.

X. Supplément à mes mémoires. — Julie de Chateaubriand.

XI. Lettre de M. de la Ferronnays.

XII. Généalogie de ma famille.

Copie du mémorial des titres envoyé à Malte par noble François-René de Chateaubriand, 1789.

CÔTÉ PATERNEL Ligne directe de Chateaubriand.

COTÉ MATERNEL. Ligne directe de Bedée.

Extrait d'un registre in-folio des assemblées du chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, tenu à Poitiers, en l'hôtel prieural, pages 284 et suivantes.

Preuves de noblesse faites au cabinet du roi, au mois de septembre 1786, par Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, frère aîné de François-René.

Révision et résumé.

Première branche.

Seconde branche.
Troisième branche.
Confirmation du privilège par Henri III.
Quatrième degré.

TEXTES RETRANCHÉS

Saint-Malo
Le Revenant
Pantomime de Mila
Digression philosophique
De l'âme et de la matière
Deux études parallèles. Opinion mixte ou Panthéisme.
Divers systèmes sur la nature de l'âme. Le néant. Dieu formé par la matière. Conscience. J.-J. Rousseau .
Qu'est-ce que la matière ? Matérialisme et athéisme, orgueil déguisé. Que si l'on est déiste, il faut logiquement devenir chrétien, et pourquoi. Que la Religion de la Croix loin d'être à son terme, entre à peine dans sa troisième période .
Sur une pièce retrouvée
Dîner à Royal-Lodge
Sur Venise
Chapitre X. Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.
Chapitre XI. Zanze.
Chapitre XII. Madama Mocenigo. — Le Comte Cicognara. — Buste de Mme Récamier.
Chapitre XIII. Soirée chez Mme Albrizzi. — Lord Byron selon Mme Albrizzi.
Chapitre XIV. Soirée chez Mme Benzoni. — Lord Byron selon Mme Benzoni.
Chapitre XV. Course en gondole. — Poésie. — Catéchisme à Saint-Pierre. — Un aqueduc. — Dialogue avec *una pescatrice*. — La Giudecca. — Femmes Juives.
Chapitre XVI. Neuf siècles de Venise vus de la Piazzetta. — Chute et fin de Venise.
Chapitre XVII. Le Lido. — Fêtes vénitiennes. — Lagunes quand je quittai Venise pour la première fois. — Nouvelles de madame la Duchesse de Berry. — Cimetière des Juifs.
Chapitre XVIII. Rêverie au Lido.
Amour et vieillesse

APPENDICE

Présentation de l’éditeur
1. La tombe du Grand-Bé
2. Le manuscrit de 1826
3. Le comte Louis de Chateaubriand et son frère Christian
4. Le comte René de Chateaubriand, armateur
5. Chateaubriand et le collège de Dinan
6. Récits de la veillée
7. La cousin Moreau et sa mère
8. M. de Malesherbes
9. La cléricature de Chateaubriand
10. Le baron Billing et l’ambassade de Londres
11. Francis Tulloch
12. Journal de voyage
13. Le comte du Plessix de Parscau, beau-frère de Chateaubriand
14. Le mariage de Chateaubriand.
15. Fontanes et Chateaubriand
16. Comment fut composé le *Génie du Christianisme*
17. La rentrée en France
18. Le *Génie du Christianisme*
19. Chateaubriand et Mme de Custine
20. La mort de La Harpe
21. Les quatre Clausel
22. Le cahier rouge
23. Le conseiller Réal et l’anecdote du duc de Rovigo
24. La comtesse de Noailles
25. L’article du Mercure
26. Les *Martyrs* et M. Guizot
  I
  II
  III
27. Armand de Chateaubriand
28. Le discours de réception à l’Académie
29. Les prix décennaux et le *Génie du Christianisme*

30. Petite guerre pendant la campagne de Russie
31. La saisie de la monarchie selon la charte
32. Chateaubriand, Victor Hugo et Joseph de Maistre
33. Le *Conservateur*
34. La mort de Fontanes
35. Le prétendu traité secret de Vérone
36. Le congrès de Vérone et la guerre d'Espagne
37. Le renvoi de Chateaubriand
38. La mort du duc Mathieu de Montmorency
39. Chateaubriand et le ministère Martignac
40. La mort de Léon XII
41. Le conclave de 1829
42. Le journal secret du conclave
43. Dans les Pyrénées « Amour et vieillesse »
44. Le départ de Cherbourg
45. Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois
46. Chateaubriand et le journal du maréchal de Castellane
47. Lettres de Genève
48. La Némésis de Barthélémy. Chateaubriand, Lamartine et Balzac
49. La duchesse de Berry en Vendée
50. L'arrestation de Chateaubriand
51. Jeune fille et jeune fleur
52. Chateaubriand et M. Bertin Aîné
53. Chateaubriand et l'hirondelle
54. Le mariage morganatique de la duchesse de Berry
55. Fragments inédits des *Mémoires d'Outre-Tombe*
I. Incidences. — Jardins.
II. Château et parc de Maintenon. — Les aqueducs. — Racine. — Mme de Maintenon. — Louis XIV. — Charles X.
III. Manuscrit. — Passage de Charles X à Maintenon.
IV. L'auteur du manuscrit. — Mes hôtes.
56. Madame Tastu et les *Mémoires d'Outre-Tombe*
57. Le prince de Talleyrand et les traités de Vienne
58. L'avenir du monde
59. Les dernières années de Chateaubriand

Introduction d’Edmond Biré

[2777]

I

En 1834, la rédaction des *Mémoires d’Outre-tombe* était fort avancée. Toute la partie qui va de la naissance de l’auteur, en 1768, à son retour de l’émigration, en 1800, était terminée, ainsi que le récit de son ambassade de Rome (1828-1829), de la Révolution de 1830, de son voyage à Prague et de ses visites au roi Charles X et à Mme la Dauphine, à Mademoiselle et au duc de Bordeaux. La Conclusion était écrite. Tout cet ensemble ne formait pas moins de sept volumes complets. Si le champ était loin encore d’être épuisé, la récolte était pourtant assez riche pour que le glorieux moissonneur, déposant sa faucille, pût songer un instant à s’asseoir sur le sillon, à lier sa gerbe et à nouer sa couronne. Avant de se remettre à l’œuvre, de retracer sa vie sous l’Empire et sous la Restauration jusqu’en 1828, et de réunir ainsi, en remplissant l’intervalle encore vide, les deux ailes de son monument, Chateaubriand éprouva le besoin de communiquer ses *Mémoires* à quelques amis, de recueillir leurs impressions, de prendre leurs avis ; peut-être songeait-il à se donner par là un avant-goût du succès réservé, il le croyait du moins, à celui de ses livres qu’il avait le plus travaillé et qui était, depuis vingt-cinq ans, l’objet de ses prédilections. Mme Récamier eut mission de réunir à l’Abbaye-au-Bois le petit nombre des invités jugés dignes d’être admis à ces premières lectures.

Situé au premier étage, le salon où l’on pénétrait, après avoir monté le grand escalier et traversé deux petites chambres très sombres, était éclairé par deux fenêtres donnant sur le jardin.

La lumière, ménagée par de doubles rideaux, laissait cette pièce dans une demi-obscurité mystérieuse et douce. La première impression avait quelque chose de religieux, en rapport avec le lieu même et avec ses hôtes : salon étrange, en effet, entre le monastère et le monde, et qui tenait de l'un et de l'autre ; d'où l'on ne sortait pas sans avoir éprouvé une émotion profonde et sans avoir eu, pendant quelques instants fugitifs et inoubliables, une claire vision de ces deux choses idéales, le génie et la beauté.

Le tableau de Gérard, *Corinne au cap Misène*, occupait toute la paroi du fond, et lorsqu'un rayon de soleil, à travers les rideaux bleus, éclairait soudain la toile et la faisait vivre, on pouvait croire que Corinne, ou Mme de Staël elle-même, allait ouvrir ses lèvres éloquentes et prendre part à la conversation. Que l'admirable improvisatrice fût descendue de son cadre, et elle eût retrouvé autour d'elle, dans ce salon ami, les meubles familiers : le paravent Louis XV, la causeuse de damas bleu ciel à col de cygne doré, les fauteuils à tête de sphinx et, sur les consoles, ces bustes du temps de l'Empire. À défaut de Mme de Staël, la causerie ne laissait pas d'être animée, grave ou piquante, éloquente parfois. Tandis que le bon Ballanche, avec une innocence digne de l'âge d'or, essayait d'aiguiser le calembour, Ampère, toujours en verve, prodiguait sans compter les aperçus, les saillies, les traits ingénieux et vifs. Les heures s'écoulaient rapides, et certes, nul ne se fût avisé de les compter, alors même que, sur le marbre de la cheminée, la pendule absente n'eût pas été remplacée par un vase de fleurs, par une branche toujours verte de fraxinelle ou de chêne.

C'est dans ce salon qu'eut lieu, au mois de février 1834, la lecture des *Mémoires*. L'assemblée, composée d'une douzaine de personnes seulement, renfermait des représentants de l'ancienne France et de la France nouvelle, des membres de la presse et du clergé, des critiques et des poètes, le prince de Montmorency, le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, le duc de Noailles, Ballanche, Sainte-Beuve, Edgar Quinet, l'abbé Gerbet, M. Dubois, ancien directeur du *Globe*, un journaliste de province, Léonce de Lavergne, J.J. Ampère, Charles Lenormant,

Mme Amable Tastu et Mme A. Dupin. On arrivait à deux heures de l'après-midi, Chateaubriand portant à la main un paquet enveloppé dans un mouchoir de soie. Ce paquet, c'était le manuscrit des *Mémoires*. Il le remettait à l'un de ses jeunes amis, Ampère ou Lenormant, chargé de lire pour lui, et il s'asseyait à sa place accoutumée, au côté gauche de la cheminée, en face de la maîtresse de la maison. La lecture se prolongeait bien avant dans la soirée. Elle dura plusieurs jours.

On pense bien que les initiés gardèrent assez mal un secret dont ils étaient fiers et ne se firent pas faute de répandre la bonne nouvelle. Jules Janin, qui n'était point des après-midi de l'Abbaye-au-Bois, mais qui possédait des intelligences dans la place, sut faire causer deux ou trois des heureux élus ; comme il avait une mémoire excellente et une facilité de plume merveilleuse, en quelques heures il improvisa un long article, qui est un véritable tour de force, et que la *Revue de Paris* s'empressa d'insérer[2778].

Sainte-Beuve, Edgar Quinet, Léonce de Lavergne, qui avaient assisté aux lectures ; Désiré Nisard et Alfred Nettement, à qui Chateaubriand avait libéralement ouvert ses portefeuilles et qui avaient pu, dans son petit cabinet de la rue d'Enfer, assis à sa table de travail, parcourir tout à leur aise son manuscrit, parlèrent à leur tour des *Mémoires* en pleine connaissance de cause et avec une admiration raisonnée[2779]. Les journaux se mirent de la partie, sollicitèrent et reproduisirent des fragments, et tous, sans distinction d'opinion, des *Débats au National de 1834,* de la *Revue européenne* à la *Revue des Deux-Mondes*, du *Courrier français* à la *Gazette de France,* de la *Tribune* à la *Quotidienne,* se réunirent, pour la première fois peut-être, dans le sentiment d'une commune admiration. Tel était, à cette date, le prestige qui entourait le nom de Chateaubriand, si profond était le respect qu'inspirait son génie, sa gloire dominait de si haut toutes les renommées de son temps, que la seule annonce d'un livre signé de lui, et d'un livre qui ne devait paraître que bien des années plus tard, avait pris les proportions d'un événement politique et littéraire.

J'ai sous les yeux un volume, devenu aujourd'hui très rare, publié par l'éditeur Lefèvre, sous ce titre : *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*, ou *Recueils d'articles publiés sur ces Mémoires, avec des fragments originaux*[2780]. Il porte, à chaque page, le témoignage d'une admiration sans réserve, dont l'unanimité relevait encore l'éclat, et dont l'histoire des lettres au XIXème siècle ne nous offre pas un autre exemple.

II

Les heures pourtant, les années s'écoulaient. Dans son ermitage de la rue d'Enfer, à deux pas de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, fondée par les soins de Mme de Chateaubriand, et qui donnait asile à de vieux prêtres et à de pauvres femmes, l'auteur du *Génie du christianisme* vieillissait, pauvre et malade, non sans se dire parfois, avec un sourire mélancolique, lorsque ses regards parcouraient les gazons et les massifs d'arbustes de l'Infirmerie, qu'il était sur le chemin de l'hôpital. La devise de son vieil écusson était : *Je sème l'or.* Pair de France, ministre des affaires étrangères, ambassadeur du roi de France à Berlin, à Londres et à Rome, il avait semé l'or ; il avait mangé consciencieusement ce que le roi lui avait donné ; il ne lui en était pas resté deux sous. Le jour où, dans son exil de Prague, au fond d'un vieux château emprunté aux souverains de Bohême, Charles X lui avait dit : « Vous savez, mon cher Chateaubriand, que je garde toujours à votre disposition votre traitement de pair », il s'était incliné et avait répondu : « Non, Sire, je ne puis accepter, parce que vous avez des serviteurs plus malheureux que moi. »

Sa maison de la rue d'Enfer n'était pas payée. Il avait d'autres dettes encore, et leur poids, chaque année, devenait plus lourd. Il ne dépendait que de lui, cependant, de devenir riche. Qu'il voulut bien céder la propriété de ses *Mémoires*, en autoriser la publication immédiate, et il allait pouvoir toucher aussitôt des sommes considérables. Pour brillantes qu'elles fussent, les offres qu'il reçut des éditeurs de ses œuvres ne purent fléchir sa résolution : il restera pauvre, mais ses *Mémoires* ne paraîtront pas dans des conditions autres que celles qu'il a rêvées pour eux. Aucune considération de fortune ou de succès ne le pourra décider à livrer au public, avant

l’heure, ces pages testamentaires. On le verra plutôt, quand le besoin sera trop pressant, s’atteler à d’ingrates besognes ; vieux et cassé par l’âge, il traduira pour un libraire le *Paradis perdu*, comme aux jours de sa jeunesse, à Londres, il faisait, pour l’imprimeur Baylis, « des traductions du latin et de l’anglais. »

Cependant ses amis personnels et plusieurs de ses amis politiques, émus de sa situation, se préoccupaient d’y porter remède. On était en 1836. C’était le temps où les sociétés par actions commençaient à faire parler d’elles, et, avant de prendre leur vol dans toutes les directions, essayaient leurs ailes naissantes. À cette époque déjà lointaine, et qui fut l’âge d’or, j’allais dire l’âge d’innocence de l’industrialisme, il n’était pas rare de voir les capitaux se grouper autour d’une idée philanthropique ; de même que l’on s’associait pour exploiter les mines de Saint-Bérain ou les bitumes du Maroc, on s’associait aussi pour élever des orphelins ou pour distribuer des soupes économiques. Puisqu’on mettait tout en actions, même la morale, pourquoi n’y mettrait-on pas la gloire et le génie ? Les amis du grand écrivain décidèrent de faire appel à ses admirateurs, et de former une société qui, devenant propriétaire de ses *Mémoires*, assurerait à tout le moins le repos de sa vieillesse. Peut-être n’y aurait-il pas d’autre dividende que celui-là ; mais ils estimaient qu’il se trouverait bien quelques actionnaires pour s’en contenter.

Leur espoir ne fut pas déçu. En quelques semaines, le chiffre des souscripteurs s’élevait à cent quarante-six, et, au mois de juin 1836, la société était définitivement constituée. Sur la liste des membres, je relève les noms suivants : le duc des Cars, le vicomte de Saint-Priest, Amédée Jauge, le baron Hyde de Neuville, M. Bertin, M. Mandaroux-Vertamy, le vicomte Beugnot, le duc de Lévis-Ventadour, Édouard Mennechet, le marquis de la Rochejaquelein, M. de Caradeuc, le vicomte d’Armaillé, H.L. Delloye. Ce dernier, ancien officier de la garde royale, devenu libraire, sut trouver une combinaison satisfaisante pour les intérêts de l’illustre écrivain, en même temps que respectueuse de ses intentions. La société fournissait à Chateaubriand les

sommes dont il avait besoin dans le moment, et qui s'élevaient à 250, 000 francs ; elle lui garantissait de plus une rente viagère de 12, 000 francs, reversible sur la tête de sa femme. De son côté, Chateaubriand faisait abandon à la société de la propriété des *Mémoires d'Outre-tombe* et de toutes les œuvres nouvelles qu'il pourrait composer ; mais en ce qui concernait les *Mémoires*, il était formellement stipulé que la publication ne pourrait en avoir lieu du vivant de l'auteur.

En 1844, quelques-uns des premiers souscripteurs étant morts, un certain nombre d'actions ayant changé de mains, la société écouta la proposition du directeur de la *Presse*, M. Émile de Girardin. Il offrait de verser immédiatement une somme de 80, 000 francs, si on voulait lui céder le droit, à la mort de Chateaubriand et avant la mise en vente du livre, de faire paraître les *Mémoires d'Outre-tombe* dans le feuilleton de son journal. Le marché fut conclu. Chateaubriand, dès qu'il en fut instruit, ne cacha point son indignation. » Je suis maître de mes cendres, dit-il, et je ne permettrai jamais qu'on les jette au vent. « Il fit insérer dans les journaux la déclaration suivante[2781] :

> Fatigué de bruits qui ne me peuvent atteindre, mais qui m'importunent, il m'est utile de répéter que je suis resté tel que j'étais lorsque, le 25 mars de l'année 1836, j'ai signé le contrat pour la vente de mes ouvrages avec M. Delloye, officier de l'ancienne garde royale. Rien depuis n'a été changé, ni ne sera changé, avec mon approbation, aux clauses de ce contrat. Si par hasard d'autres arrangements avaient été faits, je l'ignore. Je n'ai jamais eu qu'une idée, c'est que tous mes ouvrages posthumes parussent en entier et *non par livraison détachées,* soit dans un journal, soit ailleurs.
>
> CHATEAUBRIAND[2782].

Sa répugnance à l'égard d'un pareil mode de publication était si vive, que par deux fois, dans deux codicilles, il protesta avec énergie contre l'arrangement intervenu entre le directeur de la *Presse* et la société des *Mémoires*[2783]. Il ne s'en tint pas là. Dans la crainte que sa signature, donnée au bas du reçu de la rente viagère, ne fut considérée comme une approbation, il refusa d'en toucher les arrérages. Six mois s'étaient écoulés, et sa résiliation paraissait inébranlable. Très effrayée d'une

résistance qui allait la réduire à un complet dénuement, elle, son mari et ses pauvres, Mme de Chateaubriand s’efforça de la vaincre ; mais ses instances même menaçaient de demeurer sans résultat, lorsque M. Mandaroux-Vertamy, depuis longtemps le conseil du grand écrivain, parvint à dénouer la situation, en rédigeant pour lui une quittance dont les termes réservaient son opposition.

III

Le 4 juillet 1848, au lendemain des journées de Juin, Chateaubriand rendit son âme à Dieu, ayant à son chevet son neveu Louis de Chateaubriand, son directeur l'abbé Deguerry, une sœur de charité et Mme Récamier[2784]. Il habitait alors au numéro 112 de la rue du Bac. Le cercueil, déposé dans un caveau de l'église des Missions étrangères, y reçut les premiers honneurs funèbres, et fut conduit à Saint-Malo, où, le 19 juillet, eurent lieu les funérailles. C'est là que repose le grand poète, sur le rocher du Grand-Bé, à quelques pas de son berceau, dans la tombe depuis longtemps préparée par ses soins, sous le ciel, en face de la mer, à l'ombre de la croix.

Si cela n'eût dépendu que de M. Émile de Girardin, la publication des *Mémoires* eût commencé dès le lendemain des obsèques. Malheureusement pour le directeur de la *Presse*, il était obligé de compter avec les formalités judiciaires et les délais légaux. Ce fut donc seulement le 27 septembre 1848 qu'il put faire paraître en tête de son journal les alinéas suivants :

> Le 14 octobre, la *Presse* commencera la publication des *Mémoires d'Outre-tombe ;* il n'a pas dépendu de la *Presse* de commencer plus tôt cette publication ; il y avait, pour la levée des scellés, des délais et des formalités qu'on n'abrège ni ne lève au gré de son impatience.
>
> Enfin les scellés ont été levés samedi[2785].
>
> C'est en publiant ces *Mémoires*, si impatiemment attendus, que la *Presse* répondra à tous les journaux qui, dans un intérêt de rivalité, répandent depuis trois mois (disons depuis quatre ans) que les *Mémoires d'Outre-tombe* ne seront pas publiés dans nos colonnes.
>
> Les *Mémoires* forment dix volumes.
>
> Le droit de première publication de ces volumes a été acheté et payé par la *Presse* 96, 000 francs[2786].

Après la note commerciale, la note lyrique. Il s'agissait de présenter aux lecteurs Chateaubriand et son œuvre. La *Presse*

comptait alors parmi ses rédacteurs un écrivain qui se serait acquitté à merveille de ce soin, c'était Théophile Gautier. Mais Émile de Girardin n'y regardait pas de si près ; il choisit, pour servir d'introducteur au chantre des *Martyrs*… M. Charles Monselet. Monselet, à cette date, n'avait guère à son actif que deux joyeuses pochades : *Lucrèce ou la femme sauvage*, parodie de la tragédie de Ponsard, *Les Trois Gendarmes*, parodie des *Trois Mousquetaires* de Dumas. Ce n'était peut-être pas là une préparation suffisante, et Chateaubriand était, pour cet homme d'esprit, un bien gros morceau. Il se trouva cependant — Monselet étant de ceux qu'on ne prend pas facilement sans vert — que son dithyrambe était assez galamment tourné. La Presse le publia dans ses numéros des 17, 18, 19 et 20 octobre et, le 21, paraissait le premier feuilleton des *Mémoires*. Il était accompagné d'un entrefilet d'Émile de Girardin, lequel faisait sonner bien haut, une fois de plus, les écus qu'il avait dû verser.

> …Les *Mémoires d'Outre-tombe* ont été payés par la *Presse*, en 1844, au prix de 96, 000 francs, prix qui aurait pu s'élever jusqu'à 120, 000 francs. Elle avait pris l'engagement de les publier ; cet engagement, elle l'a tenu, sans vouloir accepter les brillantes propositions de rachat qui lui ont été faites…
> Cette publication aura lieu sans préjudice de l'accomplissement des traités conclus par la *Presse* avec M. Alexandre Dumas, pour *Les Mémoires d'un médecin ;* avec M. Félicien Mallefille (aujourd'hui ambassadeur à Lisbonne), pour les *Mémoires de don Juan ;* avec MM. Jules Sandeau et Théophile Gautier.

Les choses, en effet, ne se passèrent point autrement. La *Presse* avait intérêt à faire durer le plus longtemps possible la publication d'une œuvre qui lui valait beaucoup d'abonnés nouveaux. Elle la suspendait quelquefois durant des mois entiers. Les intervalles étaient remplis, tantôt par les *Mémoires d'un médecin,* tantôt par des feuilles de Théophile Gautier ou d'Eugène Pelletan. D'autres fois, c'était simplement l'abondance des matières, la longueur des débats législatifs, qui obligeaient le journal à laisser en souffrance le feuilleton de Chateaubriand. La *Presse* mit ainsi près de deux ans à publier les *Mémoires d'Outre-tombe*. Il avait fallu moins de temps à son directeur pour passer des opinions les plus conservatrices et les plus réactionnaires au républicanisme le plus ardent, au socialisme le plus effréné.

Paraître ainsi, haché, déchiqueté ; être lu sans suite, avec des interruptions perpétuelles ; servir de lendemain et, en quelque sorte, d'intermède aux diverses parties des *Mémoires d'un médecin*, qui étaient, pour les lecteurs ordinaires de la *Presse*, la pièce principale et le morceau de choix, c'étaient là, il faut en convenir, des conditions de publicité déplorables pour un livre comme celui de Chateaubriand. Et ce n'était pas tout. Pendant les deux années que dura la publication des *Mémoires d'Outre-tombe* — du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850 — ils eurent à soutenir une concurrence bien autrement redoutable que celle du roman d'Alexandre Dumas, — la concurrence des événements politiques. Tandis que, au rez-de-chaussée de la *Presse*, se déroulait la vie du grand écrivain, le haut du journal retentissait du bruit des émeutes et du fracas des discours. En vain tant de belles pages, tant de poétiques et harmonieux récits sollicitaient l'attention du lecteur, elle allait avant tout aux événements du jour, et quels événements ! Des émeutes et des batailles, la mêlée furieuse des partis, les luttes ardentes de la tribune, l'élection du dix décembre, le procès des accusés du 15 mai, la guerre de Hongrie et l'expédition de Hume, la chute de la Constituante, les élections de la Législative, l'insurrection du 13 juin 1849, les débats de la liberté d'enseignement, la loi du 31 mai 1850. Chateaubriand avait écrit, dans l'*Avant-propos* de son livre : « On m'a pressé de faire paraître de mon vivant quelques morceaux de mes *Mémoires* ; je préfère parler du fond de mon cercueil : ma narration sera alors accompagnée de ces voix qui ont quelque chose de sacré, parce qu'elles sortent du sépulcre. » Hélas ! sa narration était accompagnée de la voix et du hurlement des factions. Le chant du poète se perdit au milieu des rumeurs de la Révolution, comme le cri des Alcyons se perd au milieu du tumulte des vagues déchaînées.

IV

On pouvait espérer, du moins, qu'après cette malencontreuse publication dans le feuilleton de la *Presse*, les *Mémoires*, paraissant en volumes, trouveraient meilleure fortune auprès des vrais lecteurs, de ceux qui, même en temps de révolution, restent fidèles au culte des lettres. Mais, ici encore, le grand poète eut toutes les chances contre lui. Son livre fut publié en douze volumes in-8°[2787], à 7 fr. 50 le volume, soit, pour l'ouvrage entier, 90 fr. Quelques millionnaires et aussi quelques fidèles de Chateaubriand se risquèrent pourtant à faire la dépense. Mais les millionnaires trouvèrent qu'il y avait trop de pages blanches ; quant aux fidèles, ils ne laissèrent pas d'éprouver, eux aussi, une vive déception. Divisés, découpés en une infinité de petits chapitres, comme si le feuilleton continuait encore son œuvre, les *Mémoires* n'avaient rien de cette belle ordonnance, de cette symétrie savante, qui caractérisent les autres ouvrages de Chateaubriand. Le décousu, le défaut de suite, l'absence de plan, déconcertaient le lecteur, le disposaient mal à goûter tant de belles pages, où se révélait, avec un éclat plus vif que jamais, le génie de l'écrivain.

L'édition à 90 francs ne fit donc pas regagner aux *Mémoires* le terrain que leur avait fait perdre tout d'abord la publication en feuilletons. Elle eut d'ailleurs contre elle la critique presque tout entière. Vivant, Chateaubriand avait pour lui tous les critiques, petits et grands. À deux ou trois exceptions près, que j'indiquerai tout à l'heure, ils se prononcèrent tous, grands et petits, contre l'*empereur enterré.*

Est-il besoin de dire que la prétendue infériorité des *Mémoires d'Outre-tombe* n'était pour rien, ou pour bien peu de chose, dans cette levée générale de boucliers, laquelle tenait à

de tout autres causes ?

En 1850, les fautes de la République, les sottises et les crimes des républicains, avaient remis en faveur les hommes de la monarchie de Juillet. Nombreux et puissants à l'Assemblée législative, ils disposaient de quelques-uns des journaux les plus en crédit. Ils usèrent de leurs avantages, ce qui, après tout, était de bonne guerre, en faisant expier à Chateaubriand les attaques qu'il ne leur avait pas ménagées dans son livre. Paraissant au lendemain du 24 février, en 1848, ces attaques revêtaient un caractère fâcheux. Leur auteur faisait figure d'un homme sans courage, courant sus à des vaincus, poursuivant de ses invectives passionnées des ennemis par terre. M. Thiers, surtout, avait été traité par l'illustre écrivain avec une justice qui allait jusqu'à l'extrême rigueur ; dans ce passage, par exemple :

« Devenu président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, M. Thiers s'extasie aux finesses diplomatiques de l'école Talleyrand ; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité et de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux » Un peu plus loin, le ministre du 1er mars était représenté dans une autre et non moins étrange posture : « perché sur la monarchie contrefaite de juillet comme un singe sur le dos d'un chameau ». Ces choses-là se paient.

Les bonapartistes n'étaient pas non plus pour être satisfaits des *Mémoires*. Si l'auteur avait célébré, en termes magnifiques, le génie et la gloire de Napoléon, il n'en était pas moins resté, dans son dernier livre, le Chateaubriand de 1804 et de 1814, l'homme qui avait jeté sa démission à la face du meurtrier du duc d'Enghien en et qui, dix ans plus tard, avait, dans un pamphlet immortel, et d'une voix bien autrement autorisée que celle du Sénat, proclamé la déchéance de l'empereur.

Les républicains, à leur tour, firent campagne avec les bonapartistes. Chateaubriand avait été l'ami d'Armand Carrel ; il avait même été seul, pendant, plusieurs années à prendre soin

de sa sépulture et à entretenir des fleurs sur sa tombe. Mais, en 1850, il y avait beau temps que Carrel était oublié des gens de son parti ! En revanche, ils n'étaient pas gens à mettre en oubli tant de pages des *Mémoires* où les *géants* de 93 étaient ramenés à leurs vraies proportions, où leurs noms et leurs crimes étaient marqués d'un stigmate indélébile.

Sainte-Beuve *attacha le grelot*. Il était de ceux qui flairent le vent et qui le suivent. N'avait-il pas, d'ailleurs, à se venger des adulations qu'il avait si longtemps prodiguées au grand écrivain ? Le moment était venu pour lui de brûler ce qu'il avait adoré. Le 18 mai 1850, alors que les *Mémoires* n'avaient pas encore fini de paraître, il publia dans le *Constitutionnel* un premier article suivi, le 27 mai et le 30 septembre, de deux autres, tout remplis, comme le premier, de dextérité, de finesse et, à côté de malices piquantes, de sous-entendus perfides[2788].

Après le maître, vinrent les critiques à la suite, de toute plume et de toute opinion. Ce fut une exécution en règle. Contre ces attaques venues de tant de côtés différents, les écrivains royalistes protesteront-ils ? Prendront-ils la défense des *Mémoires* et de leur auteur ? Ils le firent, sans doute, mais timidement et à contrecœur. Eux-mêmes avaient bien quelques griefs contre le livre. Les uns, disciples de M. de Villèle, avaient peine à oublier la part que Chateaubriand avait prise à la chute du grand ministre de la Restauration ; les autres ne lui pardonnaient pas ses sévérités à l'endroit de M. de Blacas et de la petite cour de Prague. Vivement attaqués, les *Mémoires* furent donc mollement défendus. Seuls, Charles Lenormant, dans le *Correspondant*[2789], et Armand de Pontmartin, dans l'*Opinion publique*[2790], soutinrent avec vaillance l'effort des adversaires. S'il ne leur fut pas donné de vaincre, ils sauvèrent, du moins, l'honneur du drapeau.

Quand un combat s'émeut entre deux essaims d'abeilles, il suffit, pour le faire cesser, de leur jeter quelques grains de poussière. Cette grande mêlée, provoquée par la publication des *Mémoires d'Outre-tombe*, et à laquelle prirent part les

abeilles — et les frelons — de la critique, a pris fin, elle aussi, il y a longtemps. Il a suffi, pour le faire tomber, d'un peu de ce sable que nous jettent en passant les années :

> Hi motus animorum atque hœc certamina tanta
> Pulveris exigui jactu compressa quiescunt[2791].

Les *Mémoires d'Outre-tombe* se sont relevés de la condamnation portée contre eux. Il n'est pas un véritable ami des lettres qui ne les tienne aujourd'hui pour une œuvre digne de Chateaubriand, pour l'un des plus beaux modèles de la prose française.

Beaucoup cependant se refusent encore à y voir un des chefs-d'œuvre de notre littérature et ne taisent pas le regret qu'ils éprouvent à constater dans un livre où, à chaque page, se rencontrent des merveilles de style, l'absence de ces qualités de composition que rien ne remplace et que des beautés de détail, si brillantes et si nombreuses soient-elles, ne sauraient suppléer. Ce regret, ceux-là ne l'éprouveront pas — je crois pouvoir le dire — qui liront les *Mémoires* dans la présente édition.

V

« Les Français seuls savent dîner avec méthode, comme *eux seuls savent composer un livre* ». Lorsque Chateaubriand disait cela, il est permis de penser qu'il songeait à lui et à ses ouvrages, car nul n'attacha plus de prix à la composition, à cet art qui établit entre les diverses parties d'un livre une distribution savante, une harmonieuse symétrie. Du commencement à la fin de sa carrière, il resta fidèle à la méthode de nos anciens auteurs, qui adoptaient presque toujours dans leurs ouvrages la division en *LIVRES*. Ainsi fit-il, dès ses débuts, lorsqu'il publia, en 1797, à Londres, chez le libraire Deboffe, son *Essai sur les Révolutions.* « L'ouvrage entier, disait-il dans son *Introduction*, sera composé de *six livres*, les uns de deux, les autres de trois parties, formant, en totalité, quinze parties divisées en chapitres. »

Dans *Atala*, le récit, encadré entre un prologue et un épilogue, comprend quatre divisions, qui sont comme les quatre chants d'un poème : les *Chasseurs,* les *Laboureurs,* le *Drame*, les *Funérailles.*

Le *Génie du christianisme* est composé de *quatre parties* et de *vingt-deux livres.*

Simple journal de voyage, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ne comporte pas la division en livres, qui aurait altéré le caractère et la physionomie de l'ouvrage. L'auteur, cependant, l'a fait précéder d'une *Introduction* et l'a divisé en sept *parties,* dont chacune forme un tout distinct et comme un voyage séparé.

Pour les *Martyrs,* au contraire, la division en *livres* était de rigueur, et l'on sait combien est savante et variée l'ordonnance de ce poème.

Les *Mémoires sur la vie et la mort du duc de Berry*, une des œuvres les plus parfaites du grand écrivain, sont formés de

deux *parties,* renfermant, la première, trois, et la seconde, deux *livres.*

En abordant l'histoire, Chateaubriand ne crut pas devoir abandonner les règles de composition qu'il avait suivies jusqu'à ce moment. Les *Études historiques* sur la chute de l'empire romain, la naissance et les progrès du christianisme et l'invasion des barbares se composent de six *discours :* chacun de ces discours est lui-même divisé en plusieurs *parties.*

En 1844, un demi-siècle après l'*Essai sur les Révolutions,* Chateaubriand donnait au public son dernier ouvrage, la *Vie de Rancé*. Là encore, nous le retrouvons fidèle à ses habitudes : la *Vie de Rancé* est divisée en quatre *livres.*

Des détails qui précèdent ressort déjà, si je ne me trompe, un préjugé puissant contre l'absence, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, de ces divisions que l'auteur avait jusque-là, et dans tous ses autres ouvrages, tenues pour nécessaires. Dans la *Vie de duc de Berry,* dans la *Vie de Rancé,* qui n'ont chacune qu'un volume, il n'a pas cru devoir s'en passer ; et dans ses *Mémoires*, qui ne forment pas moins de onze volumes, il les aurait jugées inutiles ! Dans la moindre des œuvres sorties de sa plume, il se préoccupait de la forme non moins que du fond ; mieux que personne, il savait que le décousu, le défaut de plan et de coordination, sont des vices que ne peuvent couvrir les plus éminentes et les plus rares qualités de style ; il professait que l'écrivain, l'artiste digne de ce nom doit soigner, plus encore que les détails, les grandes lignes de son monument. Et ces vérités, dont nul n'était plus pénétré que lui, il les aurait mises en oubli précisément dans celui de ses ouvrages où il était le plus indispensable de s'en souvenir ; dans celui de ses livres qui, par sa nature comme par son étendue, en réclamait le plus impérieusement l'application ! Ses *Mémoires*, en effet, ne sont pas, comme tant d'autres, un simple recueil de faits, de renseignements et d'anecdotes, un supplément à l'histoire générale de son temps et à la biographie de ses contemporains ; c'est, en réalité, un poème, une *épopée* dont il est le héros. Sainte-Beuve ne s'y était pas trompé ; il écrivait, en 1834, après les lectures de l'Abbaye-aux-Bois : « De ses

Mémoires, M. de Chateaubriand a fait et a dû faire un poème. Quiconque est poète à ce degré, reste poète jusqu'à la fin[2792]« . Un autre critique, d'une pénétration singulière et qui, moins artiste que Sainte-Beuve, lui est, à d'autres égards, supérieur, Alexandre Vinet, dans ses belles *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle,* a dit de son côté : « Ce qui a persisté à travers ces vicissitudes de la pensée et de la forme, ce qui ne vieillit pas chez M. de Chateaubriand, c'est le poète… En d'autres grands écrivains on peut discerner l'homme et le poète comme deux êtres indépendants ; ailleurs ils font ensemble un tout indivisible ; chez M. de Chateaubriand, on dirait que le poète a dérobé tout l'homme, que la vie, même intérieure, est *un pur poème ;* que cette existence entière est un chant, et chacun de ses moments, chacune de ses manifestations, une note dans ce chant merveilleux. Tout ce que M. de Chateaubriand a été dans sa carrière, il l'a été en poète… La plus parfaite de ses compositions, c'est sa vie ; il n'est pas poète seulement, il est *un poème entier ; la biographie de son âme formerait une épopée*[2793]. »

Chateaubriand pensait sans doute sur ce point comme son critique, puisque aussi bien il ne péchait point par excès de modestie, ainsi qu'on le lui a si souvent et si durement reproché. Du moment qu'à ses yeux sa *Biographie,* ses *Mémoires,* devaient *former une épopée*, un *poème entier.* Il a dû d'abord, en raison de leur étendue, les diviser en plusieurs *parties* et diviser ensuite chacune de ces parties elles-mêmes en plusieurs *livres.* Il a dû le faire et il l'a fait. Nul doute possible à cet égard.

Dans la *Préface testamentaire*, écrite le 1er décembre 1833 et publiée en 1834[2794], il dit expressément : « Les *Mémoires* sont divisés en *parties* et en *livres.* »

L'ouvrage comprenait alors trois parties. C'est encore ce que constate la *Préface* de 1833 : « Quand la mort baissera la toile entre moi et le monde, on trouvera que mon drame se *divise en trois actes.* Depuis ma première jeunesse jusqu'en 1800, j'ai été soldat et voyageur ; depuis 1800 jusqu'en 1814, sous le

Consulat et l'Empire, ma vie a été littéraire ; depuis la Restauration jusqu'aujourd'hui, ma vie a été politique. »

La Révolution de Juillet inaugurait une nouvelle phase dans la vie de Chateaubriand. Elle donnait forcément ouverture, dans ses *Mémoires*, à une nouvelle partie, qui serait la *quatrième.* Ici encore son témoignage ne nous fait pas défaut. Au mois d'août 1830, sous la dictée même des événements, il a retracé la chute de la vieille monarchie, l'avènement de la royauté nouvelle. Lorsqu'il reprend la plume, au mois d'octobre, il écrit : « Au sortir du fracas des trois journées, je suis étonné d'ouvrir, dans un calme profond, la *quatrième partie* de cet ouvrage. »

La division des *Mémoires* en *livres* n'est pas moins certaine que leur division en quatre parties.

En 1826, Chateaubriand avait autorisé Mme Récamier à prendre copie du début de ses *Mémoires*. Cette copie, à peu près tout entière de la main de Mme Récamier, qui se fit seulement aider (pour un quart environ) par Charles Lenormant, va de la naissance du poète jusqu'à sa dix-huitième année, lorsqu'il se rend à Cambrai pour y rejoindre le régiment de Navarre-infanterie, avec un brevet de sous-lieutenant et 100 louis dans sa poche. Le texte de 1826 est divisé non en chapitres, mais en livres ; il en comprend trois, les trois premiers de l'ouvrage[2795].

Veut-on que Chateaubriand, après avoir commencé ses *Mémoires* sous cette forme et l'avoir maintenue jusqu'en 1826, l'ait abandonnée dans les années qui suivirent ? Cela ne se pourrait soutenir. En 1834, lors des *lectures* de l'Abbaye-au-Bois, la division en livres subsistait toujours, ainsi que le constatent non seulement tous ceux qui assistèrent aux lectures et en rendirent compte, mais encore Chateaubriand lui-même, dans le passage déjà cité de sa préface testamentaire du 1er décembre 1833 : « Les *Mémoires* sont divisés en parties et en *livres.* » J'en trouverais une autre preuve, si besoin était, dans une lettre écrite par l'auteur, le 24 avril 1834, à Edouard Mennechet, qui lui avait demandé un fragment de l'ouvrage pour le *Panorama littéraire de l'Europe*. « Tel *livre* de mes *Mémoires*, lui écrivait Chateaubriand, est un voyage ; *tel autre*

s’élève à la poésie ; *tel autre* est une aventure privée ; *tel autre,* un récit général, une correspondance intime, le détail d'un congrès, le compte rendu d'une affaire d'État, une peinture de mœurs, une esquisse de salon, de club, de cour, etc. Tout n'est donc pas adressé aux mêmes lecteurs, et, dans cette variété, un sujet fait passer l'autre[2796]. »

Donc, en 1834, toute la partie des *Mémoires* alors rédigée, c'est-à-dire sept volumes sur onze, était divisée en livres.

L'auteur avait encore à écrire le récit de sa carrière littéraire, de 1800 à 1814, et d'une partie de sa carrière politique, de 1814 à 1828. Ce fut l'objet des quatre volumes complémentaires, composés de 1836 à 1839. En cette nouvelle et dernière partie de sa rédaction, Chateaubriand a-t-il brisé le moule dans lequel il avait jeté ses précédents volumes ? A-t-il rompu tout à coup avec ses procédés habituels de composition ? Il n'en est rien, ainsi que le montrent les textes ci-après, empruntés à la rédaction de 1836-1839.

Tome V, p. 97. — Paris, 1839. — *Revu en juin* 1847. — « Le premier livre de ces *Mémoires* est daté de la *Vallée-aux-Loups*, le 4 octobre 1811 : là se trouve la description de la petite retraite que j'achetai pour me cacher à cette époque. »

Tome V, p. 178. — *Paris, 1839.* — « Ces deux années (de 1812 à 1814), je les employai à des recherches sur la France et à la rédaction de quelques *livres* de ces *Mémoires*. »

Tome V, p. 189. — *Paris, 1839.* — « Maintenant, le récit que j'achève rejoint les premiers livres de ma vie publique, précédemment écrits à des dates diverses. »

Tome VI, p. 195. — « Au *livre second* de ces *Mémoires*, on lit (je revenais alors de mon premier exil de Dieppe) : « On m'a permis de revenir à ma vallée. La terre tremble sous les pas du soldat étranger ; j'écris, comme les derniers Romains, au bruit de l'invasion des barbares. Le jour, je trace des pages aussi agitées que les événements de ce jour[2797] ; la nuit, tandis que le roulement du canon lointain expire dans mes bois solitaires, je retourne au silence des années qui dorment dans la tombe et à la paix de mes plus jeunes souvenirs. »

Tome VI, p. 336. — « Dans le *livre IV* de ces *Mémoires*, j'ai parlé des exhumations de 1815. »

Tome VI, p. 380. — 1838. — « Benjamin Constant imprime son énergique protestation contre le tyran, et il change en vingt-quatre heures. On verra plus tard, dans un *autre livre* de ces Mémoires, qui lui inspira ce noble mouvement auquel la mobilité de sa nature ne lui permit pas de rester fidèle. »

Tome VIII, p. 283. — 1839. — *Revu le 22 février 1845*. — « Le *livre précédent* que je viens d'écrire en 1839 rejoint ce livre de mon ambassade de Rome, écrit en 1828 et 1829, il y a dix ans... Pour ce *livre* de mon ambassade de Rome, les matériaux ont abondé... »

Ainsi, en 1839, dernière date de la rédaction de ses *Mémoires* (quelques pages seulement y furent ajoutées plus tard), Chateaubriand continue d'être fidèle aux principes de composition qui avaient présidé au commencement de son travail. Si nous poussons plus avant, si nous descendons jusqu'à l'année 1846, époque à laquelle l'ouvrage était depuis longtemps terminé, nous trouvons ce curieux et très significatif billet de Mme de Chateaubriand. Il est adressé à M. Mandaroux-Vertamy :

2 février 46.

En priant M. Vertamy d'agréer tous mes remerciements empressés, j'ai l'honneur de lui envoyer les 1er, 2ème et 3ème *livres* de la première partie des *Mémoires* que je sais qu'il lira avec toute l'attention de l'amitié.

La vicomtesse de CHATEAUBRIAND[2798].

VI

Il faut bien croire, en présence de l'édition de 1849-1850, et des éditions suivantes, qui en sont la reproduction pure et simple, que le manuscrit de Chateaubriand, dans son dernier état, ne renfermait plus « cette division en livres et en parties », dont l'auteur lui-même parle en tant d'endroits. Les premiers éditeurs se sont certainement appliqués à donner fidèlement et sans y rien changer le texte et la suite du manuscrit qu'ils avaient entre les mains. Faire autrement, faire plus, même pour faire mieux, c'eût été sortir de leur rôle, et ils ont eu raison de s'y tenir. Mais aujourd'hui, après bientôt un demi-siècle, la situation n'est plus la même. Chateaubriand est pour nous un ancien, c'est un des classiques de notre littérature, et le moment est venu de donner une édition des *Mémoires d'Outre-tombe* qui replace le chef-d'œuvre du grand écrivain dans les conditions même où il fut composé, qui nous le restitue dans son intégrité première.

Nous avons donc, contrairement à ce qui avait été fait dans les éditions précédentes, rétabli dans la nôtre cette division en parties et en livres dont il est parlé dans la Préface testamentaire. Cette distribution nouvelle de l'ouvrage — nullement arbitraire, cela va sans dire, mais, au contraire, exactement et scrupuleusement conforme aux divisions établies par l'auteur — n'a pas seulement pour effet, comme on serait peut-être tenté de le croire, de ménager de distance en distance des suspensions, des repos pour le lecteur. Elle donne au livre une physionomie toute nouvelle.

Les *Mémoires*, ainsi rendus à leur premier et véritable état, se divisent en quatre parties.

La première (1768-1800) va de la naissance de Chateaubriand à son retour de l'émigration et à sa rentrée en

France. Elle renferme neuf livres.

La seconde partie, qui forme cinq livres, et va de 1800 à 1814, est consacrée à sa carrière littéraire.

À sa carrière politique (1814-1830) est réservée la troisième partie. Elle ne comprend pas moins de quinze livres.

Les années qui suivent la Révolution de 1830 et la conclusion des *Mémoires* occupent neuf livres : c'est la quatrième partie.

Et déjà, par ce seul énoncé, ne voit-on pas combien est peu justifiée la principale critique mise en avant par les adversaires des *Mémoires*, et à laquelle les amis mêmes de Chateaubriand se croyaient obligés de souscrire, M. de Marcellus, par exemple, son ancien secrétaire à l'ambassade de Londres, qui, dans la préface de son intéressant volume sur *Chateaubriand et son temps*, signale le « décousu » du livre de son maître, et ajoute, non sans tristesse : « Ce dernier de ces ouvrages n'a point subi les combinaisons d'une composition uniforme. Revu sans cesse, il n'a jamais été pour ainsi dire coordonné. C'est une série de fragments sans plan, presque sans symétrie, tracés de verve, suivant le caprice du jour[2799]. » C'est justement le contraire qui est vrai.

Ce n'est pas tout. Lors des *lectures* de l'Abbaye-au-Bois, en 1834, les auditeurs avaient été frappés, tout particulièrement, de la beauté des *Prologues* qui ouvraient la plupart des livres des mémoires. Voici, par exemple, ce qu'en disait Edgar Quinet :

> Ces *Mémoires* sont fréquemment interrompus par des espèces de prologues *mis en tête de chaque livre...* Le poète se réserve là tous ses droits, et il se donne pleine carrière ; le trop plein de son imagination, que la réalité ne peut pas garder, déborde en nappes enchantées dans des bassins de vermeil. Il y a de ces *commencements* pleins de larmes qui mènent à une histoire burlesque, et de comiques débuts qui conduisent à une fin tragique ; ils représentent véritablement la fantaisie qui va et vient dans l'infini, les yeux fermés, et qui se réveille en sursaut là où la vie la blesse. Par là, vous sentez, à chaque point de cet ouvrage, la jeunesse et la vieillesse, la tristesse et la joie, la vie et la mort, la réalité et l'idéal, le présent et le passé, réunis et confondus dans l'*harmonie* et l'éternité d'*une œuvre d'art*[2800].

L'enthousiasme de Jules Janin à l'endroit de ces *Prologues* n'était pas moins vif :

> Il faut vous dire que *chaque livre* nouveau de ces *Mémoires* commence par un

> magnifique exorde... Ces *introductions* dont je vous parle sont de superbes morceaux oratoires qui ne sont pas des hors-d'œuvre, qui entrent, au contraire, profondément dans le récit principal, tant ils servent admirablement à désigner l'heure, le lieu, l'instant, la disposition d'âme et d'esprit dans lesquels l'auteur pense, écrit et raconte... Dans ces merveilleux *préliminaires*, la perfection de la langue française a été poussée à un degré inouï, même pour la langue de M. de Chateaubriand[2801].

Jules Janin avait raison. Ces *Prologues* n'étaient pas des hors-d'œuvre à la place que Chateaubriand leur avait assignée. Dans les éditions actuelles, survenant au cours même du récit qu'ils interrompent sans que l'on sache pourquoi, ils déroutent et déconcertent le lecteur : ce qui était une beauté est devenu un défaut.

De même qu'il avait mis le meilleur de son art dans ces *Prologues,* dans ces *commencements,* de même aussi Chateaubriand s'applique à bien finir ses *livres.* Chacun d'eux se termine d'ordinaire par des réflexions générales, par des vues d'ensemble, par des traits d'un effet grandiose et poétique. Ce sont de beaux finales, à la condition de venir à la fin du morceau. S'ils viennent au milieu, comme aujourd'hui, ils font l'effet d'une dissonance. Un exemple, entre vingt autres, va permettre d'en juger.

Le livre Ier de la seconde partie des *Mémoires* est consacré au *Génie du christianisme*. L'auteur, après avoir parlé des circonstances dans lesquelles parut son ouvrage, finit par cette belle page :

> Si l'influence de mon travail ne se bornait pas au changement que, depuis quarante années, il a produit parmi les générations vivantes ; s'il servait encore à ranimer chez les tard-venus une étincelle des vérités civilisatrices de la terre ; si ce léger symptôme de vie que l'on croit apercevoir s'y soutenait dans les générations à venir, je m'en irais plein d'espérance dans la miséricorde divine. Chrétien réconcilié, ne m'oublie pas dans tes prières, quand je serai parti ; mes fautes m'arrêteront peut-être à ces portes où ma charité avait crié pour toi : « Ouvrez-vous, portes éternelles ! *Elevamini, portæ æternales !* »

Dans la pensée de Chateaubriand, le lecteur devait rester sur ces paroles, s'y arrêter au moins le temps nécessaire pour lui donner cette prière, si chrétiennement demandée. Les éditeurs de 1849 ne l'ont pas voulu ; car aussitôt après, et sans que rien

l'avertisse qu'ici prend fin un des *livres* des *Mémoires*, le lecteur tombe brusquement sur les lignes suivantes :

> Ma vie se trouva toute dérangée aussitôt qu'elle cessa d'être à moi. J'avais une foule de connaissances en dehors de ma société habituelle. J'étais appelé dans les châteaux que l'on rétablissait. On se rendait comme on pouvait dans ces manoirs demi-démeublés, demi-meublés, où un vieux fauteuil succédait à un fauteuil neuf. Cependant quelques-uns de ces manoirs étaient restés intacts, tels que le Marais, échu à Mme de la Briche, excellente femme dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser. Je me souviens que mon immortalité allait rue Saint-Dominique-d'Enfer prendre une place dans une méchante voiture de louage où je rencontrais Mme de Vintimille et Mme de Fezensac. À Champlâtreux, M. Molé faisait refaire de petites chambres au second étage.

Quelle impression voulez-vous qu'éprouve le lecteur lorsqu'il passe, sans transition, des *portes éternelles* à ces *petites chambres au second étage ?* Il n'est pas jusqu'à ce mot charmant sur Mme de la Briche, *dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser,* qui ne vienne ici à contretemps, puisqu'il me fait sourire, au moment où je devrais être tout entier à l'émotion que la page citée tout à l'heure était si bien faite pour produire.

Voici ce qui est plus grave encore.

Le lecteur que Chateaubriand vient de conduire jusqu'à l'année 1812, et qui s'est amusé avec lui de la petite guerre que lui faisait, à cette époque, la police impériale, laquelle avait déterré un exemplaire de l'*Essai sur les Révolutions* et triomphait de pouvoir l'opposer au *Génie du christianisme*, le lecteur se trouve à ce moment en présence de la vie de Napoléon Bonaparte. Il se demande pourquoi la vie de Chateaubriand se trouve ainsi tout à coup suspendue. Il a peine à s'expliquer cette soudaine et longue interruption, et si éloquentes que soient les pages consacrées à l'empereur, il lui est bien difficile de n'y pas voir une digression fâcheuse, un injustifiable hors-d'œuvre.

Rétablissons les divisions créées par Chateaubriand, et tout s'éclaire, tout s'explique.

Il a terminé le récit des deux premières parties de sa vie, de sa *carrière de voyageur et de soldat* et de sa *carrière littéraire ;* il lui reste à raconter sa carrière politique. En réalité, c'est un ouvrage nouveau qu'il va écrire ; et par où le pourrait-il mieux

commencer que par un portrait de Bonaparte, une vue — à vol d'aigle — du Consulat et de l'Empire, préface naturelle de ces prodigieux événements de 1814 qui, en changeant la face de l'Europe, donneront du même coup à la vie de Chateaubriand une orientation nouvelle ? Seulement, il lui arrive avec Napoléon ce qui était arrivé à Montesquieu avec Alexandre. Il en parle, lui aussi, *tout à son aise*[2802]. Il lui consacre les deux premiers livres de sa troisième partie. Déjà, dans sa première partie, il avait esquissé à grands traits le tableau de la Révolution, de 1789 à 1792. Voici maintenant une vivante peinture de Napoléon et du régime impérial. Nous aurons plus tard un éloquent récit de la Révolution de 1830 : trois admirables décors pour les trois actes de ce drame, qui fut la vie de Chateaubriand et qu'il a lui-même encadré, suivant la mode romantique du temps, entre un prologue et un épilogue, entre la description du château de Combourg, qui ouvre les *Mémoires*, et les considérations sur l'*avenir du monde,* qui les terminent. Pour ma part, je ne sais pas d'ouvrage, dans la littérature contemporaine, dont le plan soit plus parfait, dont l'ordonnance soit plus savante et plus belle.

En tout cas, il me semble bien que je ne me suis pas trop avancé en disant que les *Mémoires d'Outre-tombe,* ainsi divisés en parties et en livres, prennent une physionomie nouvelle. Par suite de cette division en livres, plus de ces subdivisions incessantes, de ces chapitres, de deux à trois pages chacun, qui venaient à tout instant interrompre et couper le récit. Les sommaires qui, intercalés dans le texte, en détruisaient la continuité et la suite, ont été reportés à leur vraie place, en tête de chaque livre. Nous nous sommes attachés, en dernier lieu, à restituer la véritable orthographe des noms cités dans les *Mémoires* et dont un trop grand nombre, dans les éditions actuelles, sont imprimés d'une manière fautive. Il est tel de ces noms, celui de Peltier, par exemple, le célèbre rédacteur des *Actes des Apôtres* et de l'*Ambigu*, qui revient presque à chaque page, sous la plume de Chateaubriand, dans le récit de ses années d'exil et de misère à Londres, et qui n'est pas donné une seule fois d'une façon exacte.

VII

En présentant au public, pour la première fois, une édition des *Mémoires d'Outre-tombe* conforme au plan et aux divisions de l'auteur, nous avons la confiance que les lecteurs, ayant enfin sous les yeux son livre, tel qu'il l'a conçu et exécuté, partageront l'enthousiasme qu'il excita, il y a un demi-siècle, chez tous ceux qui furent admis aux lectures de l'Abbaye-au-Bois.

Il réunit, en effet, à un degré rare, ces qualités maîtresses : d'une part, l'unité, la proportion, la beauté de l'ordonnance ; — d'autre part, la souplesse, la vigueur, la grâce et l'éclat du style.

Quelques mots sur ce dernier point.

Parce que Chateaubriand a revu son ouvrage jusqu'à ses dernières années, et que sa main, affaiblie par l'âge, y a fait en quelques endroits des retouches malheureuses, on s'est plu à y voir une œuvre de vieillesse et de déclin, comparable à la dernière toile du Titien, à ce *Christ au Tombeau* que l'on montre à Venise, à l'Académie des beaux-arts, et que le peintre, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, a signé d'une main tremblante, *senescente manu*. Rien de moins exact. Chateaubriand a commencé ses *Mémoires* au mois d'octobre 1811, au lendemain de la publication de l'*Itinéraire,* c'est-à-dire à l'heure où son talent, en pleine vigueur, conservait encore la fraîcheur et la grâce de la jeunesse. De 1811 à 1814, il écrit les premiers livres, l'histoire de son enfance, sa vie sur les landes et les grèves bretonnes, au fond du vieux manoir de Combourg, auprès de sa sœur Lucile, sous l'œil sévère de son père, ce grand vieillard dont il a tracé un portrait inoubliable. La Restauration, en le jetant dans la vie politique, en l'obligeant à se mesurer avec les faits et à en tenir compte, à prouver et à convaincre, au lieu de peindre seulement et de charmer, révèle

chez lui des dons nouveaux et de nouvelles qualités de style. Il se trouve que ce poète est un historien et un polémiste ; il écrit les *Réflexions politiques*, la *Monarchie selon la Charte*, les articles du *Conservateur*, les *Mémoires sur la vie et la mort du duc de Berry*. Certes, ce n'est pas à ce moment que son talent baisse et que son génie décline. C'est à ce moment pourtant que prend place la rédaction d'une partie considérable des *Mémoires*. Le tableau des premiers mouvements de la Révolution, le voyage en Amérique, l'émigration, les combats à l'armée des princes et, jusqu'à la rentrée en France en 1800, la vie de l'exilé à Londres, les années de misère et d'étude, de deuil et d'espérance, qui préparaient et annonçaient déjà l'avenir du poète, pareilles à cette aube obscure, et pourtant pleine de promesses, qui précède l'éclat du jour naissant et de la gloire prochaine : ces belles pages ont été écrites en 1821 et 1822, à Berlin et à Londres, dans les moments de loisir que laissaient à l'auteur les travaux et les fêtes de ses deux ambassades. Le récit de l'ambassade de Rome a été composé à Rome même, en 1828 et 1829 ; il est contemporain par conséquent de ces admirables dépêches diplomatiques qui sont restées des modèles du genre. Donc, ici encore, il ne saurait être question de déclin et d'affaiblissement littéraire. Ce qui vient ensuite, — la révolution de Juillet, le voyage à Prague et le voyage à Venise, les rêveries au Lido et sur les grands chemins de Bohême, les considérations sur l'*Avenir du monde,* — tout cela est de la même date que les *Études historiques* et les célèbres brochures sur *La Restauration et la monarchie élective,* sur le *Bannissement de Charles X et de sa famille,* et sur la *Captivité de Mme la duchesse de Berry.* Le génie de l'écrivain avait encore toute sa coloration et toute sa trempe : l'éclair jaillissait encore de l'épée de Roland.

Reste, il est vrai, la partie des *Mémoires* qui va de 1800 à 1828, et qui a été écrite de 1836 à 1839.

Cette partie est-elle inférieure aux autres ? En 1836, Chateaubriand avait soixante-huit ans, l'âge précisément auquel M. Guizot commença d'écrire ses *Mémoires*, le plus parfait de ses ouvrages. En 1839, l'auteur du *Génie du christianisme* avait

soixante et onze ans, l'âge auquel Malherbe, dans l'une de ses plus belles odes, s'écriait avec une confiance que justifiait sa pièce même :

> Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages ;
> Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
> À de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
> Sa première vigueur[2803].

Chateaubriand se pouvait rendre le même témoignage. Il écrivait alors et faisait paraître le *Congrès de Vérone.*

Ce livre n'est pas autre chose qu'un fragment des *Mémoires* : l'auteur s'était résolu à le détacher de son œuvre et à le publier séparément, parce que cet épisode, en raison des développements qu'il avait reçus sous sa plume, aurait dérangé l'économie de ses *Mémoires* et leur eût enlevé ce caractère d'harmonieuse proportion qu'il voulait avant tout leur conserver. Tant vaut le *Congrès de Vérone,* au point de vue du style — le seul qui nous occupe en ce moment — tant vaut nécessairement toute la partie des *Mémoires d'Outre-tombe*, composée à la même date, écrite avec la même encre. Or, voici comme un excellent juge, Alexandre Vinet, appréciait le style du *Congrès de Vérone :*

> Ce livre est une belle œuvre d'historien et de politique ; mais quand elle ferait, sous ces deux rapports, moins d'honneur à M. de Chateaubriand, quel honneur ne fait-elle pas à son talent d'écrivain ? Nous ne croyons pas que, dans aucun de ses ouvrages, il ait répandu plus de beautés, ni des beautés plus vraies et plus diverses. La verve et la perfection de la forme ne sont point ici aux dépens l'une de l'autre ; toutes les deux sont à la fois portées au plus haut degré, et semblent dériver l'une de l'autre. Le style propre à M. de Chateaubriand ne nous a jamais paru plus accompli que dans cette dernière production ; nous devrions dire les styles, car il y en a plusieurs, et dans chacun il est presque également parfait. L'homme d'État dans ses éloquentes dépêches, l'historien-poète dans ses vivants tableaux, le peintre des mœurs dans ses sarcasmes mordants et altiers, se disputent le prix et nous laissent indécis dans l'admiration... On a l'air de croire que l'auteur d'*Atala* et des *Martyrs* n'a fait que se continuer. C'est une erreur. Son talent n'a cessé, depuis lors, d'être en voie de progrès ; à l'âge de soixante-dix ans, il avance, il acquiert encore autant pour le moins et aussi rapidement qu'à l'époque « de sa plus verte nouveauté... » Ce talent, à mesure que la pensée et la passion s'y sont fait leur part, a pris une constitution plus ferme ; la vie et le travail l'ont affermi et complété ; sans rien perdre de sa suavité et de sa magnificence, le style s'est entrelacé, comme la soie d'une riche tenture, à un

> canevas plus serré, et ses couleurs en ont paru tout ensemble plus vives et mieux fondues. Tout, jusqu'à la forme de la phrase, est devenu plus précis, moins flottant ; le mouvement du discours a gagné en souplesse et en variété ; une étude délicate de notre langue, qu'on désirait fléchir et jamais froisser, a fait trouver des tours heureux et nouveaux, qui sont savants et ne paraissent que libres. Le prisme a décomposé le rayon solaire sans l'obscurcir, et les couleurs qui en rejaillissent éclairent comme la lumière[2804].

À l'appui de ses éloges, Alexandre Vinet fait de nombreuses citations. Il se trouve que toutes sont empruntées à des passages des *Mémoires d'Outre-tombe* que Chateaubriand avait intercalés dans le texte du *Congrès de Vérone*. N'est-ce pas là la preuve, une preuve décisive, que la portion des *Mémoires* écrite de 1836 à 1839, la seule qui aurait pu causer quelque inquiétude littéraire, ne le cède en rien aux autres parties de l'ouvrage ?

VIII

Par le style comme par la composition, les *Mémoires d'Outre-tombe* sont donc dignes du génie de Chateaubriand. Leur place est marquée immédiatement au-dessous des *Mémoires* de Saint-Simon. Et encore, tout en maintenant le premier rang à son incomparable prédécesseur, n'est-il que juste d'ajouter que Chateaubriand lui est supérieur par plus d'un endroit. Dans un éloquent article, publié en 1857, Montalembert a dit de Saint-Simon : « Il est tout, excepté poète ; car il lui manque l'idéal et la rêverie[2805]. » Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, est poète et grand poète. Qu'il promène ses rêves d'adolescent sur les grèves de Bretagne ou ses rêveries de vieillard sur les lagunes de Venise ; qu'il écoute, sentinelle perdue aux bords de la Moselle, la confuse rumeur du camp qui s'éveille, aux premières blancheurs de l'aube, ou que, ministre du roi de France, il entende, sur la route de Gand à Bruxelles, à l'angle d'un champ, au pied d'un peuplier, le bruit lointain de cette grande bataille encore sans nom, qui s'appellera demain Waterloo, il a partout — et c'est Sainte-Beuve lui-même qui est réduit à le confesser — il a, en toute rencontre, *des passages d'une grâce, d'une suavité magiques, où se reconnaissent la touche et l'accent de l'enchanteur ;* il a *de ces paroles qui semblent couler d'une lèvre d'or*[2806] !

À côté du poète, les *Mémoires d'Outre-tombe* nous montrent l'historien, cet historien que Saint-Simon n'a pas été. La vie de Napoléon Bonaparte par Chateaubriand n'est qu'une esquisse, mais une esquisse de maître, qui, dans sa rapidité même, reflète, avec une incontestable fidélité, cette existence prodigieuse, toute pleine de coups de théâtre et de coups de foudre. Le bruit du canon, les chants de victoire retentissent au

milieu de ces pages, mais sans couvrir le prix de la Justice foulée aux pieds et de la Liberté mise aux fers. Pour défendre ces deux nobles clientes, Chateaubriand trouve des accents vraiment magnifiques, également bien inspiré quand il prend en main la cause de Pie VII, du chef de la chrétienté, arraché du Quirinal et jeté dans une voiture dont les portières sont fermées à clef, ou lorsqu'il fait entendre, à l'occasion d'un pauvre pêcheur d'Albano, fusillé par les autorités impériales, cette protestation indignée :

> Pour dégoûter des conquérants, il faudrait savoir tous les maux qu'ils causent ; il faudrait être témoin de l'indifférence avec laquelle on leur sacrifie les plus inoffensives créatures dans un coin du globe où ils n'ont jamais mis le pied. Qu'importaient au succès de Bonaparte les jours d'un pauvre faiseur de filets des États romains ? Sans doute il n'a jamais su que ce chétif avait existé ; il a ignoré, dans le fracas de sa lutte avec les rois, jusqu'au nom de sa victime plébéienne. Le monde n'aperçoit en Napoléon que des victoires ; les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Et moi je pense que, de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment, dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du trône le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie ; le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre ; le sang pacifique répandu jaillit en gémissant vers le ciel : Dieu le reçoit et le venge. Bonaparte tua le pêcheur d'Albano ; quelques mois après, il était banni chez les pêcheurs de l'île d'Elbe, et il est mort parmi ceux de Sainte-Hélène.

Sans doute, il y a des défauts, et en grand nombre, au cours des *Mémoires*, de bizarres puérilités, des veines de mauvais goût, et, en plus d'un endroit, — la remarque est de Sainte-Beuve, — un cliquetis d'érudition, de rapprochements historiques, de souvenirs personnels et de plaisanteries affectées, dont l'effet est trop souvent étrange quand il n'est pas faux[2807]. Mais, au demeurant, que sont ces taches dans une œuvre d'une si considérable étendue et où étincellent tant et de si rares beautés ?

Il ne suffit pas qu'une œuvre soit belle : il faut encore, il faut surtout qu'elle soit morale.

À l'époque où les *Mémoires d'Outre-tombe* paraissaient dans la *Presse*, Georges Sand — qui aurait peut-être sagement fait de se récuser sur ce point : — écrivait à un ami : « C'est un

ouvrage *sans moralité*. Je ne veux pas dire par là qu'il soit immoral, mais je n'y trouve pas cette bonne grosse moralité qu'on aime à lire même au bout d'une fable ou d'un conte de fées[2808]. »

Précisément à l'heure où l'auteur de *Lélia* prononçait cet arrêt, une autre femme, Mme Swetchine, avec l'autorité que donnait à sa parole toute une vie d'honneur et de vertu, écrivait de son côté, après une lecture des *Mémoires* :

> Ce qui reste de cette lecture, c'est que notre vie si brève n'est faite absolument que pour l'autre vie immortelle, et que tout fuit devant nous jusqu'au rivage immobile.
> Il (Chateaubriand) peint d'après nature, voilà pourquoi il choque tant. Il ne se lie pas par les idées émises, mais dit le bien après avoir dit le mal et se montre *successif* comme la pauvre nature humaine...
> Du pour et du contre ; oui, dans les choses de la politique humaine, jamais contre les vérités imprescriptibles, contre les hauts sentiments du cœur humain : « Mon zèle, dit-il sur l'émigration, surpassait ma foi, » et puis sur cette même émigration viennent deux pages admirables.
> Combien son mouvement religieux est vrai ! Jamais il ne le blesse, ni par inadvertance ni par désir de bien dire...
> Quelle est donc la beauté morale dont M. de Chateaubriand n'ait pas eu le sentiment, qu'il n'ait pas respectée, qu'il n'ait pas glorifiée de tout l'éclat de son pinceau ? Quel est donc le devoir dont il n'ait pas eu l'instinct et souvent le courage ? On veut bien qu'il ait été quelquefois sublime d'égoïsme ; avec plus de justice on pourrait le montrer dans bien des circonstances capable d'élan, de sacrifice et de dévouement, non pas à un homme peut-être, mais à une idée, à un sentiment incessamment vénéré. Certes, M. de Chateaubriand n'est pas un homme en qui la vérité règle, pondère, perfectionne tout.
> Le sacrifice aurait plu à son imagination ; mais l'abnégation, le détachement de lui-même, aurait trop coûté à sa volonté. De là des côtés faibles ; une insuffisance de la raison, qui a nui à la dignité de son caractère, à son attitude dans le monde, mais *n'a jamais rien coûté à l'honneur*[2809].

C'est sur ce mot que je veux finir. Chateaubriand a été le plus grand écrivain du dix-neuvième siècle. Mais il n'est pas seulement en poésie l'initiateur et le maître :

> Tu duca, tu signore et tu maestro.

Il est aussi le maître de l'honneur ; et comme me l'écrivait un jour Victor de Laprade, — qui avait cependant de bonnes raisons pour ne pas déprécier la poésie et pour la mettre en bon rang, — « l'honneur passe avant tout, même avant la poésie[2810]. »

Edmond BIRÉ.

Préface testamentaire

[2811]

Sicut nubes, quasi naves... velut umbra.
(Job).

Paris, 1er décembre 1833.

Comme il m'est impossible de prévoir le moment de ma fin ; comme à mon âge les jours accordés à l'homme ne sont que des jours de grâce, ou plutôt de rigueur, je vais, dans la crainte d'être surpris, m'expliquer sur un travail destiné à tromper pour moi l'ennui de ces heures dernières et délaissées, que personne ne veut, et dont on ne sait que faire.

Les *Mémoires* à la tête desquels on lira cette préface embrassent et embrasseront le cours entier de ma vie ; ils ont été commencés dès l'année 1811 et continués jusqu'à ce jour. Je raconte dans ce qui est achevé et raconterai dans ce qui n'est encore qu'ébauché mon enfance, mon éducation, ma jeunesse, mon entrée au service, mon arrivée à Paris, ma présentation à Louis XVI, les premières scènes de la Révolution, mes voyages en Amérique, mon retour en Europe, mon émigration en Allemagne et en Angleterre, ma rentrée en France sous le Consulat, mes occupations et mes ouvrages sous l'empire, ma course à Jérusalem, mes occupations et mes ouvrages sous la restauration, enfin l'histoire complète de cette restauration et de sa chute.

J'ai rencontré presque tous les hommes qui ont joué de mon temps un rôle grand ou petit à l'étranger et dans ma patrie. Depuis Washington jusqu'à Napoléon, depuis Louis XVIII jusqu'à Alexandre, depuis Pie VII jusqu'à Grégoire XVI, depuis Fox, Burke, Pitt, Sheridan, Londonderry, Capo d’Istria, jusqu'à

Malesherbes, Mirabeau, etc. ; depuis Nelson, Bolivar, Méhémet, pacha d'Égypte jusqu'à Suffren, Bougainville, Lapeyrouse, Moreau, etc. J'ai fait partie d'un triumvirat qui n'avait point eu d'exemple : trois poètes opposés d'intérêts et de nations se sont trouvés, presque à la fois, ministres des Affaires étrangères, moi en France, M. Canning en Angleterre, M. Martinez de la Rosa en Espagne. J'ai traversé successivement les années vides de ma jeunesse, les années si remplies de l'ère républicaine, des fastes de Bonaparte et du règne de la légitimité.

J'ai exploré les mers de l'Ancien et du Nouveau-Monde, et foulé le sol des quatre parties de la terre. Après avoir campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, dans les wigwams des Hurons, dans les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis, de Carthage, de Grenade, chez le Grec, le Turc et le Maure, parmi les forêts et les ruines ; après avoir revêtu la casaque de peau d'ours du sauvage et le cafetan de soie du mameluck, après avoir subi la pauvreté, la faim, la soif et l'exil, je me suis assis, ministre et ambassadeur, brodé d'or, bariolé d'insignes et de rubans, à la table des rois, aux fêtes des princes et des princesses, pour retomber dans l'indigence et essayer de la prison.

J'ai été en relation avec une foule de personnages célèbres dans les armes, l'Église, la politique, la magistrature, les sciences et les arts. Je possède des matériaux immenses, plus de quatre mille lettres particulières, les correspondances diplomatiques de mes différentes ambassades, celles de mon passage au ministère des Affaires étrangères, entre lesquelles se trouvent des pièces à moi particulières, uniques et inconnues. J'ai porté le mousquet du soldat, le bâton du voyageur, le bourdon du pèlerin : navigateur, mes destinées ont eu l'inconstance de ma voile ; alcyon, j'ai fait mon nid sur les flots.

Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j'ai signé des traités, des protocoles, et publié chemin faisant de nombreux ouvrages. J'ai été initié à des secrets de partis, de cour et d'état ; j'ai vu de près les plus rares malheurs, les plus hautes fortunes, les plus grandes renommées. J'ai assisté à des sièges, à des congrès, à

des conclaves, à la réédification et à la démolition des trônes. J'ai fait de l'histoire, et je pouvais l'écrire. Et ma vie solitaire, rêveuse, poétique, marchait au travers de ce monde de réalités, de catastrophes, de tumulte, de bruit, avec les fils de mes songes, Chactas, René, Eudore, Aben-Hamet, avec les filles de mes chimères, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, Cymodocée. En dedans et à côté de mon siècle, j'exerçais peut-être sur lui, sans le vouloir et sans le chercher, une triple influence religieuse, politique et littéraire.

Je n'ai plus autour de moi que quatre ou cinq contemporains d'une longue renommée. Alfieri, Canova et Monti ont disparu ; de ses jours brillants, l'Italie ne conserve que Pindemonte et Manzoni. Pellico a usé ses belles années dans les cachots du Spielberg ; les talents de la patrie de Dante sont condamnés au silence, ou forcés de languir en terre étrangère ; lord Byron et M. Canning sont morts jeunes ; Walter Scott nous a laissés ; Gœthe nous a quittés rempli de gloire et d'années. La France n'a presque plus rien de son passé si riche, elle commence une autre ère : je reste pour enterrer mon siècle, comme le vieux prêtre qui, dans le sac de Béziers, devait sonner la cloche avant de tomber lui-même, lorsque le dernier citoyen aurait expiré.

Quand la mort baissera la toile entre moi et le monde, on trouvera que mon drame se divise en trois actes.

Depuis ma première jeunesse jusqu'en 1800, j'ai été soldat et voyageur ; depuis 1800 jusqu'en 1814, sous le consulat et l'empire, ma vie a été littéraire ; depuis la restauration jusqu'aujourd'hui, ma vie a été politique.

Dans mes trois carrières successives, je me suis toujours proposé une grande tâche : voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire ; littérateur, j'ai essayé de rétablir la religion sur ses ruines ; homme d'état, je me suis efforcé de donner au peuple le vrai système monarchique représentatif avec ses diverses libertés : j'ai du moins aidé à conquérir celle qui les vaut, les remplace, et tient lieu de toute constitution, la liberté de la presse. Si j'ai souvent échoué dans mes entreprises, il y a eu chez moi faillance de destinée. Les étrangers qui ont succédé dans leurs desseins furent servis par la fortune ; ils avaient

derrière eux des amis puissants et une patrie tranquille. Je n'ai pas eu ce bonheur.

Des auteurs modernes français de ma date, je suis quasi le seul dont la vie ressemble à ses ouvrages : voyageur, soldat, poète, publiciste, c'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint la mer, dans les camps que j'ai parlé des armes, dans l'exil que j'ai appris l'exil, dans les cours, dans les affaires, dans les assemblées, que j'ai étudié les princes, la politique, les lois et l'histoire. Les orateurs de la Grèce et de Rome furent mêlés à la chose publique et en partagèrent le sort. Dans l'Italie et l'Espagne de la fin du moyen âge et de la Renaissance, les premiers génies des lettres et des arts participèrent au mouvement social. Quelles orageuses et belles vies que celles de Dante, de Tasse, de Camoëns, d'Ercilla, de Cervantes !

En France nos anciens poètes et nos anciens historiens chantaient et écrivaient au milieu des pèlerinages et des combats : Thibault, comte de Champagne, Villehardouin, Joinville, empruntent les félicités de leur style des aventures de leur carrière ; Froissard va chercher l'histoire sur les grands chemins, et l'apprend des chevaliers et des abbés, qu'il rencontre, avec lesquels il chevauche. Mais, à compter du règne de François Ier, nos écrivains ont été des hommes isolés dont les talents, pouvaient être l'expression de l'esprit, non des faits de leur époque. Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes mémoires, les principes, les idées, les événements, les catastrophes, l'épopée de mon temps, d'autant plus que j'ai vu finir et commencer un monde, et que les caractères opposés de cette fin et de ce commencement se trouvent mêlés dans mes opinions. Je me suis rencontré entre les deux siècles comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles.

Les *Mémoires*, divisés en livres et en parties, sont écrits à différentes dates et en différents lieux : ces sections amènent

naturellement des espèces de prologues qui rappellent les accidents survenus depuis les dernières dates, et peignent les lieux où je reprends le fil de ma narration. Les événements variés et les formes changeantes de ma vie entrent ainsi les uns dans les autres : il arrive que, dans les instants de mes prospérités, j'ai à parler du temps de mes misères, et que dans mes jours de tribulation, je retrace mes jours de bonheur. Les divers sentiments de mes âges divers, ma jeunesse pénétrant dans ma vieillesse, la gravité de mes années d'expérience attristant mes années légères, les rayons de mon soleil, depuis son aurore jusqu'à son couchant, se croisant et se confondant comme les reflets épars de mon existence, donnent une sorte d'unité indéfinissable à mon travail ; mon berceau a de ma tombe, ma tombe a de mon berceau ; mes souffrances deviennent des plaisirs, mes plaisirs des douleurs, et l'on ne sait si ces *Mémoires* sont l'ouvrage d'une tête brune ou chenue.

Je ne dis point ceci pour me louer, car je ne sais si cela est bon, je dis ce qui est, ce qui est arrivé, sans que j'y songeasse, par l'inconstance même des tempêtes déchaînées contre ma barque, et qui souvent ne m'ont laissé pour écrire tel ou tel fragment de ma vie que l'écueil de mon naufrage.

J'ai mis à composer ces *Mémoires* une prédilection toute paternelle, je désirerais pouvoir ressusciter à l'heure des fantômes pour en corriger les épreuves : les morts vont vite.

Les notes qui accompagnent le texte sont de trois sortes : les premières, rejetées à la fin des volumes, comprennent les *éclaircissements et pièces justificatives* ; les secondes, au bas des pages, sont de l'époque même du texte ; les troisièmes, pareillement au bas des pages, ont été ajoutées depuis la composition de ce texte, et portent la date du temps et du lieu où elles ont été écrites. Un an ou deux de solitude dans un coin de la terre suffiraient à l'achèvement de mes *Mémoires* ; mais je n'ai eu de repos que durant les neuf mois où j'ai dormi la vie dans le sein de ma mère : il est probable que je ne retrouverai ce repos avant-naître, que dans les entrailles de notre mère commune après-mourir.

Plusieurs de mes amis m'ont pressé de publier à présent une

partie de mon histoire ; je n'ai pu me rendre à leur vœu. D'abord, je serais, malgré moi, moins franc et moins véridique ; ensuite, j'ai toujours supposé que j'écrivais assis dans mon cercueil. L'ouvrage a pris de là un certain caractère religieux que je ne lui pourrais ôter sans préjudice ; il m'en coûterait d'étouffer cette voix lointaine qui sort de la tombe et que l'on entend dans tout le cours du récit. On ne trouvera pas étrange que je garde quelques faiblesses, que je sois préoccupé de la fortune du pauvre orphelin, destiné à rester après moi sur la terre. Si Minos jugeait que j'ai assez souffert dans ce monde pour être au moins dans l'autre une Ombre heureuse, un peu de lumière des Champs-Élysées, venant éclairer mon dernier tableau, servirait à rendre moins saillants les défauts du peintre ; la vie me sied mal ; la mort m'ira peut-être mieux.

Avant-propos

Paris, 14 avril 1846.
Revu le 28 juillet 1846.

Sicut nubes quasi naves.... velut umbra.

(JOB).

Comme il m’est impossible de prévoir le moment de ma fin, comme à mon âge les jours accordés à l’homme ne sont que des jours de grâce ou plutôt de rigueur, je vais m’expliquer.

Le 4 septembre prochain j’aurai atteint ma soixante-dix-huitième année : il est bien temps que je quitte ce monde qui me quitte et que je ne regrette pas.

Les *Mémoires* à la tête desquels on lira cet avant-propos suivent, dans leurs divisions, les divisions naturelles de mes carrières.

La triste nécessité qui m’a toujours tenu le pied sur la gorge m’a forcé de vendre mes *Mémoires*. Personne ne peut savoir ce que j’ai souffert d’avoir été obligé d’hypothéquer ma tombe ; mais je devais ce dernier sacrifice à mes serments et à l’unité de ma conduite. Par un attachement peut-être pusillanime, je regardais ces *Mémoires* comme des confidents dont je ne m’aurais pas voulu séparer ; mon dessein était de les laisser à Mme de Chateaubriand ; elle les eût fait connaître à sa volonté, ou les aurait supprimés, ce que je désirerais plus que jamais aujourd’hui.

Ah ! si, avant de quitter la terre, j’avais pu trouver quelqu’un d’assez riche, d’assez confiant pour racheter les actions de la

Société, et n’étant, pas comme cette Société, dans la nécessité de mettre l’ouvrage sous presse sitôt que tintera mon glas ! Quelques-uns des actionnaires sont mes amis ; plusieurs sont des personnes obligeantes qui ont cherché à m’être utiles ; mais enfin les actions se seront peut-être vendues, elles auront été transmises à des tiers que je ne connais pas, et dont les affaires de famille doivent passer en première ligne ; à ceux-ci, il est naturel que mes jours, en se prolongeant, deviennent sinon une importunité, du moins un dommage. Enfin, si j’étais encore maître de ces *Mémoires*, ou je les garderais en manuscrit ou j’en retarderais l’apparition de cinquante années.

Ces *Mémoires* ont été composés à différentes dates et en différents pays. De là des prologues obligés qui peignent les lieux que j’avais sous les yeux, les sentiments qui m’occupaient au moment où se renoue le fil de ma narration. Les formes changeantes de ma vie sont ainsi entrées les unes dans les autres : il m’est arrivé que, dans mes instants de prospérité, j’ai eu à parler de mes temps de misère ; dans mes jours de tribulation, à retracer mes jours de bonheur. Ma jeunesse pénétrant dans ma vieillesse, la gravité de mes années d’expérience attristant mes années légères, les rayons de mon soleil, depuis son aurore jusqu’à son couchant, se croisant et se confondant, ont produit dans mes récits une sorte de confusion, ou, si l’on veut, une sorte d’unité indéfinissable ; mon berceau a de ma tombe, ma tombe a de mon berceau : mes souffrances deviennent des plaisirs, mes plaisirs des douleurs, et je ne sais plus, en achevant de lire ces *Mémoires*, s’ils sont d’une tête brune ou chenue.

J’ignore si ce mélange, auquel je ne puis apporter remède, plaira ou déplaira ; il est le fruit des inconstances de mon sort : les tempêtes ne m’ont laissé souvent de table pour écrire que l’écueil de mon naufrage.

On m’a pressé de faire paraître de mon vivant quelques morceaux de ces *Mémoires* ; je préfère parler du fond de mon cercueil ; ma narration sera alors accompagnée de ces voix qui ont quelque chose de sacré, parce qu’elles sortent du sépulcre. Si j’ai assez souffert en ce monde pour être dans l’autre une

ombre heureuse, un rayon échappé des Champs-Élysées répandra sur mes derniers tableaux une lumière protectrice : la vie me sied mal ; la mort m'ira peut-être mieux.

Ces *Mémoires* ont été l'objet de ma prédilection : saint Bonaventure obtint du ciel la permission de continuer les siens après sa mort ; je n'espère pas une telle faveur, mais je désirerais ressusciter à l'heure des fantômes, pour corriger au moins les épreuves. Au surplus, quand l'Éternité m'aura de deux mains bouché les oreilles, dans la poudreuse famille des sourds, je n'entendrai plus personne.

Si telle partie de ce travail m'a plus attaché que telle autre, c'est ce qui regarde ma jeunesse, le coin le plus ignoré de ma vie. Là, j'ai eu à réveiller un monde qui n'était connu que de moi ; je n'ai rencontré, en errant dans cette société évanouie, que des souvenirs et le silence ; de toutes les personnes que j'ai connues, combien en existe-t-il aujourd'hui ?

Les habitants de Saint-Malo s'adressèrent à moi le 25 août 1828, par l'entremise de leur maire, au sujet d'un bassin à flot qu'ils désiraient établir. Je m'empressai de répondre, sollicitant, en échange de bienveillance, une concession de quelques pieds de terre, pour mon tombeau, sur *le Grand-Bé*[2812]. Cela souffrit des difficultés à cause de l'opposition du génie militaire. Je reçus enfin, le 27 octobre 1831, une lettre du maire, M. Hovius. Il me disait : « Le lieu de repos que vous désirez au bord de la mer, « à quelques pas de votre berceau, sera préparé par la piété filiale des Malouins. Une pensée triste se mêle pourtant à ce soin. Ah ! puisse le monument rester longtemps vide ! mais l'honneur et la gloire survivent à tout ce qui passe sur la terre. » Je cite avec reconnaissance ces belles paroles de M. Hovius : il n'y a de trop que le mot *gloire*.

Je reposerai donc au bord de la mer que j'ai tant aimée. Si je décède hors de France, je souhaite que mon corps ne soit rapporté dans ma patrie qu'après cinquante ans révolus d'une première inhumation. Qu'on sauve mes restes d'une sacrilège autopsie ; qu'on s'épargne le soin de chercher dans mon cerveau glacé et dans mon cœur éteint le mystère de mon être. La mort ne révèle point les secrets de la vie. Un cadavre courant

la poste me fait horreur ; des os blanchis et légers se transportent facilement : ils seront moins fatigués dans ce dernier voyage que quand je les traînais çà et là chargés de mes ennuis.

Première Partie
Année de jeunesse. – Le soldat et le voyageur
1768-1800

Livre Premier

I. La *Vallée-aux-Loups* — **II.** Naissance de mes frères et sœurs. — Je viens au monde. **III.** Plancoët. — Vœu. — Combourg. — Plan de mon père pour mon éducation. — La Villeneuve. — Lucile. — Mesdemoiselles Couppart. — Mauvais écolier que je suis. — **IV**. Vie de ma grand-mère maternelle et de sa sœur, à Plancoët. — Mon oncle le comte de Bedée, à Monchoix. — Relèvement du vœu de ma nourrice. — **V.** Gesril. — Hervine Magon. — Combat contre les deux mousses.

Ce livre a été écrit, à la Vallée-aux-Loups, près d'Aulnay, d'octobre 1811 à juin 1812.

I. La *Vallée-aux-Loups*

La Vallée-aux-Loups, près d'Aulnay,
Ce 4 octobre 1811.

Il y a quatre ans qu'à mon retour de la Terre-Sainte j'achetai près du hameau d'Aulnay, dans le voisinage de Sceaux et de Chatenay une maison de jardinier cachée parmi des collines couvertes de bois. Le terrain inégal et sablonneux dépendant de cette maison, n'était qu'un verger sauvage au bout duquel se trouvait une ravine et un taillis de châtaigniers. Cet étroit espace me parut propre à renfermer mes longues espérances ; *spatio brevi spem longam reseces*[2813]. Les arbres que j'y ai plantés prospèrent, ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre, ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis autant que je l'ai pu des divers climats où j'ai erré, ils rappellent mes voyages et nourrissent au fond de mon coeur d'autres illusions.

Si jamais les Bourbons remontent sur le trône, je ne leur demanderai, en récompense de ma fidélité, que de me rendre assez riche pour joindre à mon héritage la lisière des bois qui l'environnent : l'ambition m'est venue ; je voudrais accroître ma promenade de quelques arpents : tout chevalier errant que je suis, j'ai les goûts sédentaires d'un moine : depuis que j'habite cette retraite, je ne crois pas avoir mis trois fois les pieds hors de mon enclos. Mes pins, mes sapins, mes mélèzes, mes cèdres tenant jamais ce qu'ils promettent, la *Vallée-aux-Loups* deviendra une véritable chartreuse. Lorsque Voltaire naquit à Chatenay, le 20 février 1694[2814], quel était l'aspect du coteau où se devait retirer, en 1807 l'auteur du *Génie du*

christianisme ?

Ce lieu me plaît ; il a remplacé pour moi les champs paternels ; je l'ai payé du produit de mes rêves et de mes veilles ; c'est au grand désert d'Atala que je dois le petit désert d'Aulnay ; et, pour me créer ce refuge, je n'ai pas, comme le colon américain, dépouillé l'Indien des Florides. Je suis attaché à mes arbres ; je leur ai adressé des élégies, des sonnets, des odes. Il n'y a pas un seul d'entre eux que je n'aie soigné de mes propres mains, que je n'aie délivré du ver attaché à sa racine, de la chenille collée à sa feuille ; je les connais tous par leurs noms, comme mes enfants : c'est ma famille, je n'en ai pas d'autre, j'espère mourir auprès d'elle.

Ici, j'ai écrit les *Martyrs,* les *Abencerages, l'Itinéraire* et *Moïse ;* que ferai-je maintenant dans les soirées de cet automne ? Ce 4 octobre 1811, anniversaire de ma fête et de mon entrée à Jérusalem[2815], me tente à commencer l'histoire de ma vie. L'homme qui ne donne aujourd'hui l'empire du monde à la France que pour la fouler à ses pieds, cet homme, dont j'admire le génie et dont j'abhorre le despotisme, cet homme m'enveloppe de sa tyrannie comme d'une autre solitude ; mais s'il écrase le présent, le passé le brave, et je reste libre dans tout ce qui a précédé sa gloire.

La plupart de mes sentiments sont demeurés au fond de mon âme, ou ne se sont montrés dans mes ouvrages que comme appliqués à des êtres imaginaires. Aujourd'hui que je regrette encore mes chimères sans les poursuivre, je veux remonter le penchant de mes belles années : ces *Mémoires* seront un temple de la mort élevé à la clarté de mes souvenirs.

Commençons donc, et parlons d'abord de ma famille ; c'est essentiel, parce que le caractère de mon père a tenu en grande partie à sa position et que ce caractère a beaucoup influé sur la nature de mes idées, en décidant du genre de mon éducation[2816].

Je suis né gentilhomme. Selon moi, j'ai profité du hasard de mon berceau, j'ai gardé cet amour plus ferme de la liberté qui appartient principalement à l'aristocratie dont la dernière heure

est sonnée. L'aristocratie a trois âges successifs : l'âge des supériorités, l'âge des privilèges, l'âge des vanités ; sortie du premier, elle dégénère dans le second et s'éteint dans le dernier.

On peut s'enquérir de ma famille, si l'envie en prend, dans le dictionnaire de Moréri, dans les diverses histoires de Bretagne de d'Argentré, de dom Lobineau, de dom Morice, dans l'*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne* du P. Du Paz, dans Toussaint de Saint-Luc, Le Borgne, et enfin dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne* du P. Anselme[2817].

Les preuves de ma descendance furent faites entre les mains de Chérin[2818], pour l'admission de ma sœur Lucile comme chanoinesse au chapitre de l'Argentière, d'où elle devait passer à celui de Remiremont ; elles furent reproduites pour ma présentation à Louis XVI, reproduites pour mon affiliation à l'ordre de Malte, et reproduites, une dernière fois, quand mon frère fut présenté au même infortuné Louis XVI.

Mon nom s'est d'abord écrit *Brien,* ensuite *Briant* et Briand, par l'invasion de l'orthographe française. Guillaume le Breton dit *Castrum-Briani.* Il n'y a pas un nom en France qui ne présente ces variations de lettres. Quelle est l'orthographe de Du Guesclin ?

Les *Brien* vers le commencement du onzième siècle communiquèrent leur nom à un château considérable de Bretagne, et ce château devint le chef-lieu de la baronnie de Chateaubriand. Les armes des Chateaubriand étaient d'abord des pommes de pin avec la devise : *Je sème l'or.* Geoffroy, baron de Chateaubriand, passa avec saint Louis en Terre Sainte. Fait prisonnier à la bataille de la Massoure, il revint, et sa femme Sybille mourut de joie et de surprise en le revoyant. Saint Louis, pour récompenser ses services, lui concéda à lui et à ses héritiers, en échange de ses anciennes armoiries, un écu de gueules, semé de fleurs de lys d'or : *Cui et ejus haeredibus,* atteste un cartulaire du prieuré de Bérée, *sanctus Ludovicus tum Francorum rex, propter ejus probitatem in armis, flores lilii*

auri, loco pomorum pini auri, contulit.

Les Chateaubriand se partagèrent dès leur origine en trois branches : la première, dite *barons de Chateaubriand,* souche des deux autres et qui commença l'an 1000 dans la personne de Thiern, fils de Brien, petit-fils d'Alain III, comte ou chef de Bretagne ; la seconde, surnommée *seigneurs des Roches Baritaut,* ou du *Lion d'Angers ;* la troisième paraissant sous le titre de *sires de Beaufort.*

Lorsque la lignée des sires de Beaufort vint à s'éteindre dans la personne de dame Renée, un Christophe II, branche collatérale de cette lignée, eut en partage la terre de la Guérande en Morbihan[2819]. A cette époque, vers le milieu du dix-septième siècle, une grande confusion s'était répandue dans l'ordre de la noblesse ; des titres et des noms avaient été usurpés. Louis XIV prescrivit une enquête, afin de remettre chacun dans son droit. Christophe fut maintenu, sur preuve de sa noblesse d'ancienne extraction, dans son titre et dans la possession de ses armes, par arrêt de la Chambre établie à Rennes pour la réformation de la noblesse de Bretagne. Cet arrêt fut rendu le 16 septembre 1669 ; en voici le texte :

> « Arrêt de la Chambre établie par le roi (Louis XIV) pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, rendu le 16 septembre 1669 : Entre le procureur général du roi et M. Christophe de Chateaubriand, sieur de la Guérande ; lequel déclare ledit Christophe issu d'ancienne extraction noble, lui permet de prendre la qualité de chevalier, et le maintient dans le droit de porter pour armes de gueules semé de fleurs de lys d'or sans nombre, et ce après production par lui faite de ses titres authentiques, desquels il appert, etc., etc., ledit Arrêt signé Malescot. »

Cet arrêt constate que Christophe de Chateaubriand de la Guérande descendait directement des Chateaubriand sires de Beaufort ; les sires de Beaufort se rattachaient par documents historiques aux premiers barons de Chateaubriand. Les Chateaubriand de Villeneuve, du Plessis et de Combourg étaient cadets des Chateaubriand de la Guérande, comme il est prouvé par la descendance d'Amaury, frère de Michel, lequel Michel était fils de ce Christophe de la Guérande maintenu dans son extraction par l'arrêt ci-dessus rapporté de la réformation de la noblesse, du 16 septembre 1669.

Après ma présentation à Louis XVI, mon frère songea à augmenter ma fortune de cadet en me nantissant de quelques-uns de ces bénéfices appelés *bénéfices simples.* Il n'y avait qu'un seul moyen praticable à cet effet, puisque j'étais laïque et militaire, c'était de m'agréger à l'ordre de Malte. Mon frère envoya mes preuves à Malte, et bientôt après il présenta requête en mon nom, au chapitre du grand-prieuré d'Aquitaine, tenu à Poitiers, aux fins qu'il fût nommé des commissaires pour prononcer d'urgence. M. Pontois était alors archiviste, vice-chancelier et généalogiste de l'ordre de Malte, au Prieuré.

Le président du chapitre était Louis-Joseph des Escotais, bailli, grand-prieur d'Aquitaine, ayant avec lui le bailli de Freslon, le chevalier de La Laurencie, le chevalier de Murat, le chevalier de Lanjamet, le chevalier de La Bourdonnaye-Montluc et le chevalier du Bouëtiez. La requête fut admise les 9, 10 et 11 septembre 1789. Il est dit, dans les termes d'admission du Mémorial, que je méritais *à plus d'un titre* la grâce que je sollicitais et que *des considérations du plus grand poids* me rendaient digne de la satisfaction que je réclamais.

Et tout cela avait lieu après la prise de la Bastille à la veille des scènes du 6 octobre 1789 et de la translation de la famille royale à Paris ! Et, dans la séance du 7 août de cette année 1789, l'Assemblée nationale avait aboli les titres de noblesse ! Comment les chevaliers et les examinateurs de mes preuves trouvaient-ils aussi que je méritais *à plus d'un titre la grâce que je sollicitais,* etc., moi qui n'étais qu'un chétif sous-lieutenant d'infanterie inconnu, sans crédit, sans faveur et sans fortune ?

Le fils aîné de mon frère (j'ajoute ceci en 1831 à mon texte primitif écrit en 1811), le comte Louis de Chateaubriand, a épousé mademoiselle d'Orglandes, dont il a eu cinq filles et un garçon, celui-ci nommé Geoffroy. Christian, frère cadet de Louis, arrière-petit-fils et filleul de M. de Malesherbes, et lui ressemblant d'une manière frappante, servit avec distinction en Espagne comme capitaine dans les dragons de la garde, en 1823. Il s'est fait jésuite à Rome. Les jésuites suppléent à la solitude à mesure que celle-ci s'efface de la terre. Christian vient de mourir à Chieri, près Turin : vieux et malade, je le

devais devancer ; mais ses vertus l'appelaient au ciel avant moi, qui ai encore bien des fautes à pleurer.

Dans la division du patrimoine de la famille, Christian avait eu la terre de Malesherbes, et Louis la terre de Combourg. Christian ne regardant pas le partage égal comme légitime, voulut, en quittant le monde, se dépouiller des biens qui ne lui appartenaient pas et les rendre à son frère aîné.

A la vue de mes parchemins, il ne tiendrait qu'à moi, si j'héritais de l'infatuation de mon père et de mon frère, de me croire cadet des ducs de Bretagne, venant de Thiern, petit-fils d'Alain III.

Cesdits Chateaubriand auraient mêlé deux fois leur sang au sang des souverains d'Angleterre, Geoffroy IV de Chateaubriand ayant épousé en secondes noces Agnès de Laval, petite-fille du comte d'Anjou et de Mathilde, fille de Henri Ier ; Marguerite de Lusignan, veuve du roi d'Angleterre et petite-fille de Louis-le-Gros, s'étant mariée à Geoffroy V, douzième baron de Chateaubriand. Sur la race royale d'Espagne, on trouverait Brien, frère puîné du neuvième baron de Chateaubriand, qui se serait uni à Jeanne, fille d'Alphonse, roi d'Aragon. Il faudrait croire encore, quant aux grandes familles de France, qu'Édouard de Rohan prit à femme Marguerite de Chateaubriand ; il faudrait croire encore qu'un Croï épousa Charlotte de Chateaubriand. Tinténiac, vainqueur au combat des Trente[2820], du Guesclin le connétable, auraient eu des alliances avec nous dans les trois branches. Tiphaine Du Guesclin, petite-fille du frère de Bertrand, céda à Brien de Chateaubriand, son cousin et son héritier, la propriété du Plessis-Bertrand. Dans les traités, des Chateaubriand sont donnés pour caution de la paix aux rois de France, à Clisson, au baron de Vitré. Les ducs de Bretagne envoient à des Chateaubriand copie de leurs assises. Les Chateaubriand deviennent grands officiers de la couronne, et des *illustres* dans la cour de Nantes ; ils reçoivent des commissions pour veiller à la sûreté de leur province contre les Anglais. Brien Ier se trouve à la bataille d'Hastings : il était fils d'Eudon, comte de Penthièvre. Guy de Chateaubriand est du nombre des seigneurs qu'Arthur de Bretagne donna à son fils

pour l'accompagner dans son ambassade de Rome, en 1309.

Je ne finirais pas si j'achevais ce dont je n'ai voulu faire qu'un court résumé : la note[2821] à laquelle je me suis enfin résolu, en considération de mes deux neveux, qui ne font pas sans doute aussi bon marché que moi de ces vieilles misères, remplacera ce que j'omets dans ce texte. Toutefois, on passe aujourd'hui un peu la borne ; il devient d'usage de déclarer que l'on est de race corvéable, qu'on a l'honneur d'être fils d'un homme attaché à la glèbe. Ces déclarations sont-elles aussi fières que philosophiques ? N'est-ce pas se ranger du parti du plus fort ? Les marquis, les comtes, les barons de maintenant, n'ayant ni privilèges ni sillons, les trois quarts mourant de faim, se dénigrant les uns les autres, ne voulant pas se reconnaître, se contestant mutuellement leur naissance ; ces nobles, à qui l'on nie leur propre nom, ou à qui on ne l'accorde que sous bénéfice d'inventaire, peuvent-ils inspirer quelque crainte ? Au reste, qu'on me pardonne d'avoir été contraint de m'abaisser à ces puériles récitations, afin de rendre compte de la passion dominante de mon père, passion qui fit le noeud du drame de ma jeunesse. Quant à moi, je ne me glorifie ni ne me plains de l'ancienne ou de la nouvelle société. Si, dans la première, j'étais le chevalier ou le vicomte de Chateaubriand, dans la seconde je suis François de Chateaubriand ; je préfère mon nom à mon titre.

Monsieur mon père aurait volontiers, comme un grand terrien du moyen-âge[2822], appelé Dieu *le Gentilhomme de là-haut,* et surnommé Nicodème (le Nicodème de l'Évangile) un *saint gentilhomme.* Maintenant, en passant par mon géniteur, arrivons de Christophe, seigneur suzerain de la Guérande, et descendant en ligne directe des barons de Chateaubriand, jusqu'à moi, François, seigneur sans vassaux et sans argent de la *Vallée-aux-Loups*.

En remontant la lignée des Chateaubriand, composée de trois branches, les deux premières étant faillies, la troisième, celle des sires de Beaufort, prolongée par un rameau (les Chateaubriand de la Guérande), s'appauvrit, effet inévitable de

la loi du pays : les aînés nobles emportaient les deux tiers des biens, en vertu de la coutume de Bretagne ; les cadets divisaient entre eux tous un seul tiers de l'héritage paternel. La décomposition du chétif estoc de ceux-ci s'opérait avec d'autant plus de rapidité, qu'ils se mariaient ; et comme la même distribution des deux tiers au tiers existait aussi pour leurs enfants, ces cadets des cadets arrivaient promptement au partage d'un pigeon, d'un lapin, d'une canardière et d'un chien de chasse, bien qu'ils fussent toujours *chevaliers hauts et puissants seigneurs* d'un colombier, d'une crapaudière et d'une garenne. On voit dans les anciennes familles nobles une quantité de cadets ; on les suit pendant deux ou trois générations, puis ils disparaissent, redescendus peu à peu à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus.

Le chef de nom et d'armes de ma famille était, vers le commencement du dix-huitième siècle, Alexis de Chateaubriand, seigneur de la Guérande, fils de Michel, lequel Michel avait un frère, Amaury. Michel était fils de ce Christophe maintenu dans son extraction des sires de Beaufort et des barons de Chateaubriand par l'arrêt ci-dessus rappelé. Alexis de la Guérande était veuf ; ivrogne décidé, il passait ses jours à boire, vivait dans le désordre avec ses servantes, et mettait les plus beaux titres de sa maison à couvrir des pots de beurre.

En même temps que ce chef de nom et d'armes existait son cousin François, fils d'Amaury, puîné de Michel. François, né le 19 février 1683, possédait les petites seigneuries des Touches et de la Villeneuve. Il avait épousé, le 27 août 1713, Pétronille-Claude Lamour, dame de Lanjégu[2823], dont il eut quatre fils : François-Henri, René (mon père), Pierre, seigneur du Plessis, et Joseph, seigneur du Parc. Mon grand-père, François, mourut le 28 mars 1729 ; ma grand-mère, je l'ai connue dans mon enfance, avait encore un beau regard qui souriait dans l'ombre de ses belles années. Elle habitait, au décès de son mari, le manoir de la Villeneuve, dans les environs de Dinan. Toute la fortune de mon aïeule ne dépassait pas 5.000 livres de rente, dont l'aîné de ses fils emportait les deux tiers, 3.333 livres ;

restaient 1.666 livres de rente pour les trois cadets, sur laquelle somme l'aîné prélevait encore le préciput.

Pour comble de malheur, ma grand-mère fut contrariée dans ses desseins par le caractère de ses fils : l'aîné François-Henri, à qui le magnifique héritage de la seigneurie de la Villeneuve était dévolu, refusa de se marier et se fit prêtre ; mais au lieu de quêter les bénéfices que son nom lui aurait pu procurer, et avec lesquels il aurait soutenu ses frères, il ne sollicita rien par fierté et par insouciance. Il s'ensevelit dans une cure de campagne et fut successivement recteur de Saint-Launeuc et de Merdrignac[2824], dans le diocèse de Saint-Malo. Il avait la passion de la poésie ; j'ai vu bon nombre de ses vers. Le caractère joyeux de cette espèce de noble Rabelais, le culte que ce prêtre chrétien avait voué aux Muses dans un presbytère, excitaient la curiosité. Il donnait tout ce qu'il avait et mourut insolvable[2825].

Le quatrième frère de mon père, Joseph, se rendit à Paris et s'enferma dans une bibliothèque. On lui envoyait tous les ans les 416 livres, son lopin de cadet. Il passa inconnu au milieu des livres ; il s'occupait de recherches historiques. Pendant sa vie qui fut courte, il écrivait chaque premier de janvier à sa mère, seul signe d'existence qu'il ait jamais donné. Singulière destinée ! Voilà mes deux oncles, l'un érudit et l'autre poète ; mon frère aîné faisait agréablement des vers ; une de mes sœurs madame de Farcy, avait un vrai talent pour la poésie ; une autre de mes sœurs, la comtesse Lucile, chanoinesse, pourrait être connue par quelques pages admirables ; moi j'ai barbouillé force papier. Mon frère a péri sur l'échafaud, mes deux sœurs ont quitté une vie de douleur après avoir langui dans les prisons ; mes deux oncles ne laissèrent pas de quoi payer les quatre planches de leur cercueil ; les lettres ont causé mes joies et mes peines, et je ne désespère pas, Dieu aidant, de mourir à l'hôpital.

Ma grand-mère s'étant épuisée pour faire quelque chose de son fils aîné et de son fils cadet, ne pouvait plus rien pour les deux autres, René, mon père, et Pierre, mon oncle. Cette

famille, qui avait *semé l'or,* selon sa devise, voyait de sa gentilhommière les riches abbayes qu'elle avait fondées et qui entombaient[2826] ses aïeux. Elle avait présidé les états de Bretagne, comme possédant une des neuf baronnies ; elle avait signé au traité des souverains, servi de caution à Clisson, et elle n'aurait pas eu le crédit d'obtenir une sous-lieutenance pour l'héritier de son nom.

Il restait à la pauvre noblesse bretonne une ressource, la marine royale : on essaya d'en profiter pour mon père ; mais il fallait d'abord se rendre à Brest, y vivre, payer les maîtres, acheter l'uniforme, les armes, les livres, les instruments de mathématiques : comment subvenir à tous ces frais ? Le brevet demandé au ministre de la marine n'arriva point, faute de protecteur pour en solliciter l'expédition : la châtelaine de Villeneuve tomba malade de chagrin.

Alors mon père donna la première marque du caractère décidé que je lui ai connu. Il avait environ quinze ans : s'étant aperçu des inquiétudes de sa mère, il approcha du lit où elle était couchée et lui dit : « Je ne veux plus être un fardeau pour vous. » Sur ce, ma grand-mère se prit à pleurer (j'ai vingt fois entendu mon père raconter cette scène). « René, répondit-elle, que veux-tu faire ? Laboure ton champ. — Il ne peut pas nous nourrir ; laissez-moi partir. — Eh bien, dit la mère, va donc où Dieu veut que tu ailles. » Elle embrassa l'enfant en sanglotant. Le soir même mon père quitta la ferme maternelle, arriva à Dinan, où une de nos parentes lui donna une lettre de recommandation pour un habitant de Saint-Malo. L'aventurier orphelin fut embarqué, comme volontaire, sur une goélette armée, qui mit à la voile quelques jours après.

La petite république malouine soutenait seule alors sur la mer l'honneur du pavillon français. La goélette rejoignit la flotte que le cardinal de Fleury envoyait au secours de Stanislas, assiégé dans Dantzick par les Russes. Mon père mit pied à terre et se trouva au mémorable combat que quinze cents Français, commandés par le brave Breton de Bréhan, comte de Plélo[2827], livrèrent le 29 mai 1734, à quarante mille

Moscovites, commandés par Munich. De Bréhan, diplomate, guerrier et poète, fut tué et mon père blessé deux fois. Il revint en France et se rembarqua. Naufragé sur les côtes de l'Espagne des voleurs l'attaquèrent et le dépouillèrent dans les Galices ; il prit passage à Bayonne sur un vaisseau et surgit encore au toit paternel. Son courage et son esprit d'ordre l'avaient fait connaître. Il passa aux Iles ; il s'enrichit dans la colonie et jeta les fondements de la nouvelle fortune de sa famille.

Ma grand-mère confia à son fils René, son fils Pierre, M. de Chateaubriand du Plessis[2828], dont le fils, Armand de Chateaubriand, fut fusillé, par ordre de Bonaparte, le Vendredi-Saint de l'année 1809. Ce fut un des derniers gentilshommes français morts pour la cause de la monarchie[2829]. Mon père se chargea du sort de son frère, quoiqu'il eût contracté par l'habitude de souffrir, une rigueur de caractère qu'il conserva toute sa vie ; le *Non ignara mali* n'est pas toujours vrai : le malheur a ses duretés comme ses tendresses.

M. de Chateaubriand était grand et sec ; il avait le nez aquilin, les lèvres minces et pâles, les yeux enfoncés, petits et pers ou glauques, comme ceux des lions ou des anciens barbares. Je n'ai jamais vu un pareil regard : quand la colère y montait, la prunelle étincelante semblait se détacher et venir vous frapper comme une balle.

Une seule passion dominait mon père, celle de son nom. Son état habituel était une tristesse profonde que l'âge augmenta et un silence dont il ne sortait que par des emportements. Avare dans l'espoir de rendre à sa famille son premier éclat, hautain aux états de Bretagne avec les gentilshommes, dur avec ses vassaux à Combourg, taciturne, despotique et menaçant dans son intérieur, ce qu'on sentait en le voyant était la crainte. S'il eût vécu jusqu'à la Révolution et s'il eût été plus jeune, il aurait joué un rôle important, ou se serait fait massacrer dans son château. Il avait certainement du génie : je ne doute pas qu'à la tête des administrations ou des armées, il n'eût été un homme extraordinaire.

Ce fut en revenant d'Amérique qu'il songea à se marier. Né le

23 septembre 1718, il épousa à trente-cinq ans, le 3 juillet 1753[2830], Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, née le 7 avril 1726, et fille de messire Ange-Annibal, comte de Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais[2831]. Il s'établit avec elle à Saint-Malo, dont l'un et l'autre étaient nés à sept ou huit lieues, de sorte qu'ils apercevaient de leur demeure l'horizon sous lequel ils étaient venus au monde. Mon aïeule maternelle, Marie-Anne de Ravenel de Boisteilleul, dame de Bedée, née à Rennes, le 16 octobre 1698[2832], avait été élevée à Saint-Cyr dans les dernières années de madame de Maintenon : son éducation s'était répandue sur ses filles.

Ma mère, douée de beaucoup d'esprit et d'une imagination prodigieuse, avait été formée à la lecture de Fénelon, de Racine, de madame de Sévigné, et nourrie des anecdotes de la cour de Louis XIV ; elle savait tout *Cyrus* par coeur. Apolline de Bedée, avec de grands traits, était noire, petite et laide ; l'élégance de ses manières, l'allure vive de son humeur, contrastaient avec la rigidité et le calme de mon père. Aimant la société autant qu'il aimait la solitude, aussi pétulante et animée qu'il était immobile et froid, elle n'avait pas un goût qui ne fût opposé à ceux de son mari. La contrariété qu'elle éprouva la rendit mélancolique, de légère et gaie qu'elle était. Obligée de se taire quand elle eût voulu parler, elle s'en dédommageait par une espèce de tristesse bruyante entrecoupée de soupirs, qui interrompaient seuls la tristesse muette de mon père. Pour la piété, ma mère était un ange.

II. Naissance de mes frères et sœurs. – Je viens au monde.

La Vallée-aux-Loups, le 31 décembre 1811.

Ma mère accoucha à Saint-Malo d'un premier garçon qui mourut au berceau, et qui fut nommé Geoffroy, comme presque tous les aînés de ma famille. Ce fils fut suivi d'un autre et de deux filles qui ne vécurent que quelques mois.

Ces quatre enfants périrent d'un épanchement de sang au cerveau. Enfin, ma mère mit au monde un troisième garçon qu'on appela Jean-Baptiste : c'est lui qui, dans la suite, devint le petit-gendre de M. de Malesherbes. Après Jean-Baptiste naquirent quatre filles : Marie-Anne, Bénigne, Julie et Lucile, toutes quatre d'une rare beauté, et dont les deux aînées ont seules survécu aux orages de la Révolution. La beauté, frivolité sérieuse, reste quand toutes les autres sont passées. Je fus le dernier de ces dix enfants[2833]. Il est probable que mes quatre sœurs durent leur existence au désir de mon père d'avoir son nom assuré par l'arrivée d'un second garçon ; je résistais, j'avais aversion pour la vie.

Voici mon extrait de baptême :

« Extrait des registres de l'état civil de la commune de Saint-Malo pour l'année 1768.

> « François-René de Chateaubriand, fils de René de Chateaubriand et de Pauline-Jeanne-Suzanne de Bedée, son épouse, né le 4 septembre 1768, baptisé le jour suivant par nous, Pierre-Henri Nouail, grand-vicaire de l'évêque de Saint-Malo. A été parrain Jean-Baptiste de Chateaubriand, son frère, et marraine Françoise-Gertrude de Contades, qui signent et le père. Ainsi signé au registre : Contades de

Plouër, Jean-Baptiste de Chateaubriand, Brignon de Chateaubriand, de Chateaubriand et Nouail, vicaire-général[2834]. »

On voit que je m'étais trompé dans mes ouvrages : je me fais naître le 4 octobre[2835] et non le 4 septembre ; mes prénoms sont : François-René, et non pas François-*Auguste*[2836].

La maison qu'habitaient alors mes parents est située dans une rue sombre et étroite de Saint-Malo, appelée la rue des Juifs[2837] : cette maison est aujourd'hui transformée en auberge[2838]. La chambre où ma mère accoucha domine une partie déserte des murs de la ville, et à travers les fenêtres de cette chambre on aperçoit une mer qui s'étend à perte de vue, en se brisant sur des écueils. J'eus pour parrain, comme on le voit dans mon extrait de baptême, mon frère, et pour marraine la comtesse de Plouër, fille du maréchal de Contades[2839]. J'étais presque mort quand je vins au jour. Le mugissement des vagues, soulevées par une bourrasque annonçant l'équinoxe d'automne, empêchait d'entendre mes cris : on m'a souvent conté ces détails ; leur tristesse ne s'est jamais effacée de ma mémoire. Il n'y a pas de jour où, rêvant à ce que j'ai été, je ne revoie en pensée le rocher sur lequel je suis né, la chambre où ma mère m'infligea la vie, la tempête dont le bruit berça mon premier sommeil, le frère infortuné qui me donna un nom que j'ai presque toujours traîné dans le malheur. Le ciel sembla réunir ces diverses circonstances pour placer dans mon berceau une image de mes destinées.

III. Plancoët. – Vœu. – Combourg. – Plan de mon père pour mon éducation. – La Villeneuve. – Lucile. – Mesdemoiselles Couppart. – Mauvais écolier que je suis.

Vallée-aux-Loups, janvier 1812.

En sortant du sein de ma mère, je subis mon premier exil ; on me relégua à Plancoët, joli village situé entre Dinan, Saint-Malo et Lamballe. L'unique frère de ma mère, le comte de Bedée, avait bâti près de ce village le château de *Monchoix.* Les biens de mon aïeule maternelle s'étendaient dans les environs jusqu'au bourg de Corseul, les *Curiosolites* des *Commentaires de César.* Ma grand-mère veuve depuis longtemps, habitait avec sa sœur, mademoiselle de Boisteilleul, un hameau séparé de Plancoët par un pont, et qu'on appelait l'Abbaye à cause d'une abbaye de Bénédictins[2840], consacrée à Notre-Dame de Nazareth.

Ma nourrice se trouva stérile ; une autre pauvre chrétienne me prit à son sein. Elle me voua à la patronne du hameau, Notre-Dame de Nazareth, et lui promit que je porterais en son honneur, le bleu et le blanc jusqu'à l'âge de sept ans. Je n'avais vécu que quelques heures, et la pesanteur du temps était déjà marquée sur mon front. Que ne me laissait-on mourir ? Il entrait dans les conseils de Dieu d'accorder au vœu de l'obscurité et de l'innocence la conservation des jours qu'une vaine renommée menaçait d'atteindre.

Ce vœu de la paysanne bretonne n'est plus de ce siècle : c'était toutefois une chose touchante que l'intervention d'une

Mère divine placée entre l'enfant et le ciel, et partageant les sollicitudes de la mère terrestre.

Au bout de trois ans, on me ramena à Saint-Malo ; il y en avait déjà sept que mon père avait recouvré la terre de Combourg. Il désirait rentrer dans les biens où ses ancêtres avaient passé ; ne pouvant traiter ni pour la seigneurie de Beaufort, échue à la famille de Goyon, ni pour la baronnie de Chateaubriand, tombée dans la maison de Condé, il tourna les yeux sur Combourg que Froissart écrit *Combour*[2841] : plusieurs branches de ma famille l'avaient possédé par des mariages avec les Coëtquen. Combourg défendait la Bretagne dans les marches normande et anglaise : Junken, évêque de Dol, le bâtit en 1016 ; la grande tour date de 1100. Le maréchal de Duras, qui tenait Combourg de sa femme, Maclovie de Coëtquen[2842], née d'une Chateaubriand, s'arrangea avec mon père. Le marquis du Hallay[2843], officier aux grenadiers à cheval de la garde royale, peut-être trop connu par sa bravoure, est le dernier des Coëtquen-Chateaubriand : M. du Hallay a un frère[2844]. Le même maréchal de Duras, en qualité de notre allié, nous présenta dans la suite à Louis XVI, mon frère et moi.

Je fus destiné à la marine royale : l'éloignement pour la cour était naturel à tout Breton, et particulièrement à mon père. L'aristocratie de nos États fortifiait en lui ce sentiment.

Quand je fus rapporté à Saint-Malo, mon père était à Combourg, mon frère au collège de Saint-Brieuc, mes quatre sœurs vivaient auprès de ma mère.

Toutes les affections de celle-ci s'étaient concentrées dans son fils aîné ; non qu'elle ne chérit ses autres enfants, mais elle témoignait une préférence aveugle au jeune comte de Combourg. J'avais bien, il est vrai, comme garçon, comme le dernier venu, comme *le chevalier* (ainsi m'appelait-on), quelques privilèges sur mes sœurs ; mais en définitive, j'étais abandonné aux mains des gens. Ma mère d'ailleurs, pleine d'esprit et de vertu, était préoccupée par les soins de la société et les devoirs de la religion. La comtesse de Plouër, ma marraine, était son intime amie ; elle voyait aussi les parents de

Maupertuis[2845] et de l'abbé Trublet[2846]. Elle aimait la politique, le bruit, le monde : car on faisait de la politique à Saint-Malo, comme les moines de Saba dans la ravine de Cédron[2847] ; elle se jeta avec ardeur dans l'affaire La Chalotais. Elle rapportait chez elle une humeur grondeuse, une imagination distraite, un esprit de parcimonie, qui nous empêchèrent d'abord de reconnaître ses admirables qualités. Avec de l'ordre, ses enfants étaient tenus sans ordre ; avec de la générosité, elle avait l'apparence de l'avarice ; avec de la douceur d'âme, elle grondait toujours : mon père était la terreur des domestiques, ma mère le fléau.

De ce caractère de mes parents sont nés les premiers sentiments de ma vie. Je m'attachais à la femme qui prit soin de moi, excellente créature appelée *la Villeneuve*, dont j'écris le nom avec un mouvement de reconnaissance et les larmes aux yeux. La Villeneuve était une espèce de surintendante de la maison, me portant dans ses bras, me donnant, à la dérobée, tout ce qu'elle pouvait trouver, essuyant mes pleurs, m'embrassant, me jetant dans un coin, me reprenant et marmottant toujours : « C'est celui-là, qui ne sera pas fier ! qui a bon coeur ! qui ne rebute point les pauvres gens ! Tiens, petit garçon ; » et elle me bourrait de vin et de sucre.

Mes sympathies d'enfant pour la Villeneuve furent bientôt dominées par une amitié plus digne.

Lucile, la quatrième de mes sœurs, avait deux ans plus que moi[2848]. Cadette délaissée, sa parure ne se composait que de la dépouille de ses sœurs. Qu'on se figure une petite fille maigre, trop grande pour son âge, bras dégingandés, air timide, parlant avec difficulté et ne pouvant rien apprendre ; qu'on lui mette une robe empruntée à une autre taille que la sienne ; renfermez sa poitrine dans un corset piqué dont les pointes lui faisaient des plaies aux côtés ; soutenez son cou par un collier de fer garni de velours brun ; retroussez ses cheveux sur le haut de sa tête, rattachez-les avec une toque d'étoffe noire ; et vous verrez la misérable créature qui me frappa en rentrant sous le toit paternel. Personne n'aurait soupçonné dans la chétive

Lucile, les talents et la beauté qui devaient un jour briller en elle.

Elle me fut livrée comme un jouet, je n'abusai point de mon pouvoir ; au lieu de la soumettre à mes volontés je devins son défenseur. On me conduisait tous les matins avec elle chez les sœurs Couppart, deux vieilles bossues habillées de noir, qui montraient à lire aux enfants. Lucile lisait fort mal ; je lisais encore plus mal. On la grondait ; je griffais les sœurs : grandes plaintes portées à ma mère. Je commençais à passer pour un vaurien, un révolté, un paresseux, un âne enfin. Ces idées entraient dans la tête de mes parents : mon père disait que tous les chevaliers de Chateaubriand avaient été des fouetteurs de lièvres, des ivrognes et des querelleurs. Ma mère soupirait et grognait en voyant le désordre de ma jaquette. Tout enfant que j'étais, le propos de mon père me révoltait ; quand ma mère couronnait ses remontrances par l'éloge de mon frère qu'elle appelait un Caton, un héros, je me sentais disposé à faire tout le mal qu'on semblait attendre de moi.

Mon maître d'écriture, M. Després, à perruque de matelot, n'était pas plus content de moi que mes parents ; il me faisait copier éternellement, d'après un exemple de sa façon, ces deux vers que j'ai pris en horreur, non à cause de la faute de langue qui s'y trouve :

> C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler :
> Vous avez des défauts que je ne puis celer.

Il accompagnait ses réprimandes de coups de poing qu'il me donnait dans le cou, en m'appelant *tête d'achôcre ;* voulait-il dire *achore*[2849] ? Je ne sais pas ce que c'est qu'une *tête d'achôcre,* mais je la tiens pour effroyable.

Saint-Malo n'est qu'un rocher. S'élevant autrefois au milieu d'un marais salant, il devint une île par l'irruption de la mer qui, en 709, creusa le golfe et mit le mont Saint-Michel au milieu des flots. Aujourd'hui, le rocher de Saint-Malo ne tient à la terre ferme que par une chaussée appelée poétiquement le Sillon. Le Sillon est assailli d'un côté par la pleine mer, de l'autre est lavé par le flux qui tourne pour entrer dans le port. Une tempête le

détruisit presque entièrement en 1730. Pendant les heures de reflux, le port reste à sec, et à la bordure est et nord de la mer, se découvre une grève du plus beau sable. On peut faire alors le tour de mon nid paternel. Auprès et au loin, sont semés des rochers, des forts, des îlots inhabités ; le Fort-Royal, la Conchée, Cézembre et le Grand-Bé, où sera mon tombeau ; j'avais bien choisi sans le savoir : *be,* en breton, signifie *tombe.*

Au bout du Sillon, planté d'un calvaire, on trouve une butte de sable au bord de la grande mer. Cette butte s'appelle la Hoguette ; elle est surmontée d'un vieux gibet : les piliers nous servaient à jouer aux quatre coins ; nous les disputions aux oiseaux de rivage. Ce n'était cependant pas sans une sorte de terreur que nous nous arrêtions dans ce lieu.

Là, se rencontrent aussi les *Miel*s, dunes où pâturaient les moutons ; à droite sont des prairies au bas de Paramé, le chemin de poste de Saint-Servan, le cimetière neuf, un calvaire et des moulins sur des buttes, comme ceux qui s'élèvent sur le tombeau d'Achille à l'entrée de l'Hellespont.

IV. Vie de ma grand-mère maternelle et de sa sœur, à Plancoët. – Mon oncle le comte de Bedée, à Monchoix. – Relèvement du vœu de ma nourrice.

Je touchais à ma septième année ; ma mère me conduisit à Plancoët, afin d'être relevé du vœu de ma nourrice, nous descendîmes chez ma grand-mère. Si j'ai vu le bonheur, c'était certainement dans cette maison.

Ma grand-mère occupait, dans la rue du Hameau de l'Abbaye, une maison dont les jardins descendaient en terrasse sur un vallon, au fond duquel on trouvait une fontaine entourée de saules. Madame de Bedée ne marchait plus, mais à cela près, elle n'avait aucun des inconvénients de son âge : c'était une agréable vieille, grasse, blanche, propre, l'air grand, les manières belles et nobles, portant des robes à plis à l'antique et une coiffe noire de dentelle, nouée sous le menton. Elle avait l'esprit orné, la conversation grave, l'humeur sérieuse. Elle était soignée par sa sœur mademoiselle de Boisteilleul, qui ne lui ressemblait que par la bonté. Celle-ci était une petite personne maigre, enjouée, causeuse, railleuse. Elle avait aimé un comte de Trémigon, lequel comte ayant dû l'épouser, avait ensuite violé sa promesse. Ma tante s'était consolée en célébrant ses amours, car elle était poète. Je me souviens de lui avoir souvent entendu chantonner en nasillant, lunettes sur le nez, tandis qu'elle brodait pour sa sœur des manchettes à deux rangs, un apologue qui commençait ainsi :

> Un épervier aimait une fauvette
> Et, ce dit-on, il en était aimé.

ce qui m'a paru toujours singulier pour un épervier. La chanson finissait par ce refrain :

> Ah ! Trémigon, la fable est-elle obscure ?
> Ture lure.

Que de choses dans le monde finissent comme les amours de ma tante, ture lure !

Ma grand-mère se reposait sur sa sœur des soins de la maison. Elle dînait à onze heures du matin, faisait la sieste ; à une heure elle se réveillait ; on la portait au bas des terrasses du jardin, sous les saules de la fontaine, où elle tricotait, entourée de sa sœur, de ses enfants et petits-enfants[2850]. En ce temps-là, la vieillesse était une dignité ; aujourd'hui elle est une charge. À quatre heures, on reportait ma grand-mère dans son salon ; Pierre, le domestique, mettait une table de jeu ; mademoiselle de Boisteilleul[2851] frappait avec les pincettes contre la plaque de la cheminée, et quelques instants après, on voyait entrer trois autres vieilles filles qui sortaient de la maison voisine à l'appel de ma tante.

Ces trois sœurs se nommaient les demoiselles Vildéneux[2852] ; filles d'un pauvre gentilhomme, au lieu de partager son mince héritage, elles en avaient joui en commun, ne s'étaient jamais quittées, n'étaient jamais sorties de leur village paternel. Liées depuis leur enfance avec ma grand-mère, elles logeaient à sa porte et venaient tous les jours, au signal convenu dans la cheminée, faire la partie de quadrille de leur amie. Le jeu commençait ; les bonnes dames se querellaient : c'était le seul événement de leur vie, le seul moment où l'égalité de leur humeur fût altérée. À huit heures le souper ramenait la sérénité. Souvent mon oncle de Bedée[2853], avec son fils et ses trois filles, assistait au souper de l'aïeule. Celle-ci faisait mille récits du vieux temps ; mon oncle à son tour, racontait la bataille de Fontenoy, où il s'était trouvé, et couronnait ses vanteries par des histoires un peu franches qui faisaient pâmer de rire les honnêtes demoiselles. À neuf heures, le souper fini, les domestiques entraient ; on se mettait à

genoux, et mademoiselle de Boisteilleul disait à haute voix la prière. À dix heures, tout dormait dans la maison, excepté ma grand-mère, qui se faisait faire la lecture par sa femme de chambre jusqu'à une heure du matin.

Cette société, que j'ai remarquée la première dans ma vie, est aussi la première qui ait disparu à mes yeux. J'ai vu la mort entrer sous ce toit de paix et de bénédiction, le rendre peu à peu solitaire, fermer une chambre et puis une autre qui ne se rouvrait plus. J'ai vu ma grand-mère forcée de renoncer à sa quadrille, faute des partners accoutumés ; j'ai vu diminuer le nombre de ces constantes amies, jusqu'au jour où mon aïeule tomba la dernière. Elle et sa sœur s'étaient promis de s'entre-appeler aussitôt que l'une aurait devancé l'autre ; elles se tinrent parole, et madame de Bedée ne survécut que peu de mois à mademoiselle de Boisteilleul. Je suis peut-être le seul homme au monde qui sache que ces personnes ont existé. Vingt fois, depuis cette époque, j'ai fait la même observation ; vingt fois des sociétés se sont formées et dissoutes autour de moi. Cette impossibilité de durée et de longueur dans les liaisons humaines, cet oubli profond qui nous suit, cet invincible silence qui s'empare de notre tombe et s'étend de là sur notre maison, me ramènent sans cesse à la nécessité de l'isolement. Toute main est bonne pour nous donner le verre d'eau dont nous pouvons avoir besoin dans la fièvre de la mort. Ah ! qu'elle ne nous soit pas trop chère ! car comment abandonner sans désespoir la main que l'on a couverte de baisers et que l'on voudrait tenir éternellement sur son coeur ?

Le château du comte de Bedée[2854] était situé à une lieue de Plancoët, dans une position élevée et riante. Tout y respirait la joie ; l'hilarité de mon oncle était inépuisable. Il avait trois filles, Caroline, Marie et Flore, et un fils, le comte de La Bouëtardais, conseiller au Parlement[2855], qui partageaient son épanouissement de coeur. Monchoix était rempli des cousins du voisinage ; on faisait de la musique, on dansait, on chassait, on était en liesse du matin au soir. Ma tante, madame de Bedée[2856], qui voyait mon oncle manger gaiement son

fonds et son revenu, se fâchait assez justement ; mais on ne l'écoutait pas, et sa mauvaise humeur augmentait la bonne humeur de sa famille ; d'autant que ma tante était elle-même sujette à bien des manies : elle avait toujours un grand chien de chasse hargneux couché dans son giron, et à sa suite un sanglier privé qui remplissait le château de ses grognements. Quand j'arrivais de la maison paternelle, si sombre et si silencieuse, à cette maison de fêtes et de bruit, je me trouvais dans un véritable paradis. Ce contraste devint plus frappant, lorsque ma famille fut fixée à la campagne : passer de Combourg à Monchoix, c'était passer du désert dans le monde, du donjon d'un baron du moyen âge à la villa d'un prince romain.

Le jour de l'Ascension de l'année 1775, je partis de chez ma grand-mère, avec ma mère, ma tante de Boisteilleul, mon oncle de Bedée et ses enfants, ma nourrice et mon frère de lait, pour Notre-Dame de Nazareth. J'avais une lévite blanche, des souliers, des gants, un chapeau blanc, et une ceinture de soie bleue[2857]. Nous montâmes à l'Abbaye à dix heures du matin. Le couvent, placé au bord du chemin, s'envieillissait[2858] d'un quinconce d'ormes du temps de Jean V de Bretagne. Du quinconce on entrait dans le cimetière : le chrétien ne parvenait à l'église qu'à travers la région des sépulcres : c'est par la mort qu'on arrive à la présence de Dieu.

Déjà les religieux occupaient les stalles ; l'autel était illuminé d'une multitude de cierges ; des lampes descendaient des différentes voûtes : il y a dans les édifices gothiques[2859] des lointains et comme des horizons successifs. Les massiers[2860] me vinrent prendre à la porte, en cérémonie, et me conduisirent dans le chœur. On y avait préparé trois sièges : je me plaçai dans celui du milieu ; ma nourrice se mit à ma gauche ; mon frère de lait à ma droite[2861].

La messe commença : à l'offertoire, le célébrant se tourna vers moi et lut des prières ; après quoi on m'ôta mes habits blancs, qui furent attachés en *ex-voto* au-dessous d'une image de la Vierge. On me revêtit d'un habit couleur violette. Le prieur

prononça un discours sur l'efficacité des vœux ; il rappela l'histoire du baron de Chateaubriand, passé dans l'Orient avec saint Louis ; il me dit que je visiterais peut-être aussi, dans la Palestine, cette Vierge de Nazareth, à qui je devais la vie par l'intercession des prières du pauvre, toujours puissantes auprès de Dieu[2862]. Ce moine, qui me racontait l'histoire de ma famille, comme le grand-père de Dante lui faisait l'histoire de ses aïeux, aurait pu aussi, comme Cacciaguida y joindre la prédiction de mon exil.

> Tu proverai si come sa de sale
> Lo pane altrui, e com'è duro calle
> Lo scendere e il salir per l'altrui scale
> E quel che piu ti gravera le spalle,
> Sarà la compagnie malvagia e scempia,
> Con la qual tu cadrai in questa valle ;
> Che tutta ingrata, tutta matta ed empia
> Si farà contra te...
>
> Di sua bestialitate il suo processo
> Farà la pruova : si ch'a te fia bello
> Averti fatta parte, per te stesso[2863].

« Tu sauras combien le pain d'autrui a le goût du sel, combien est dur le degré du monter et du descendre de l'escalier d'autrui. Et ce qui pèsera encore davantage sur tes épaules, sera la compagnie mauvaise et hérétique avec laquelle tu tomberas et qui toute ingrate, toute folle, toute impie, se tournera contre toi. (...) De sa stupidité sa conduite fera preuve ; tant qu'à toi il sera beau de t'être fait un parti de toi-même. »

Depuis l'exhortation du bénédictin, j'ai toujours rêvé le pèlerinage de Jérusalem, et j'ai fini par l'accomplir.

J'ai été consacré à la religion, la dépouille de mon innocence a reposé sur ses autels : ce ne sont pas mes vêtements qu'il faudrait suspendre aujourd'hui à ses temples, ce sont mes misères.

On me ramena à Saint-Malo[2864]. Saint-Malo n'est point l'Aleth de la *Notitia imperii :* Aleth était mieux placée par les Romains dans le faubourg Saint-Servan, au port militaire appelé

Solidor, à l'embouchure de la Rance. En face d'Aleth, était un rocher, est *in conspectu Tenedos*, non le refuge des perfides Grecs, mais la retraite de l'ermite Aaron, qui, l'an 507[2865], établit dans cette île sa demeure ; c'est la date de la victoire de Clovis sur Alaric ; l'un fonda un petit couvent, l'autre une grande monarchie, édifices également tombés.

Malo en latin *Malclovius, Macutus, Machutes*, devenu en 541 évêque d'Aleth[2866], attiré qu'il fut par la renommée d'Aaron, le visita. Chapelain de l'oratoire de cet ermite, après la mort du saint, il éleva une église cénobiale, *in praedio Machutis*. Ce nom de Malo se communiqua à l'île, et ensuite à la ville, *Malclovium, Maclopolis*.

De saint Malo, premier évêque d'Aleth, au bienheureux Jean surnommé *de la Grille,* sacré en 1140 et qui fit élever la cathédrale, on compte quarante-cinq évêques. Aleth ayant été presque entièrement détruit en 1172, Jean de la Grille transféra le siège épiscopal de la ville romaine dans la ville bretonne qui croissait sur le rocher d'Aaron.

Saint-Malo eut beaucoup à souffrir dans les guerres qui survinrent entre les rois de France et d'Angleterre.

Le comte de Richement, depuis Henri VII d'Angleterre, en qui se terminèrent les démêlés de la Rose blanche et de la Rose rouge, fut conduit à Saint-Malo. Livré par le duc de Bretagne aux ambassadeurs de Richard, ceux-ci l'emmenaient à Londres pour le faire mourir. Échappé à ses gardes, il se réfugia dans la cathédrale, *asylum quod in ea urbe est inviolatissimum :* ce droit d'asile Minihi remontait aux Druides, premiers prêtres de l'île d'Aaron.

Un évêque de Saint-Malo fut l'un des trois favoris (les deux autres étaient Arthur de Montauban et Jean Hingaut) qui perdirent l'infortuné Gilles de Bretagne : c'est ce qu'on voit dans *l'Histoire lamentable de Gilles, seigneur de Chateaubriand et de Chantocé, prince du sang de France et de Bretagne, étranglé en prison par les ministres du favori, le 24 avril 1450.*

Il y a une belle capitulation entre Henri IV et Saint-Malo : la ville traite de puissance à puissance, protège ceux qui se sont

réfugiés dans ses murs, et demeure libre, par une ordonnance de Philibert de La Guiche, grand-maître de l'artillerie de France, de faire fondre cent pièces de canon. Rien ne ressemblait davantage à Venise (au soleil et aux arts près) que cette petite république malouine par sa religion, ses richesses et sa chevalerie de mer. Elle appuya l'expédition de Charles-Quint en Afrique et secourut Louis XIII devant La Rochelle. Elle promenait son pavillon sur tous les flots, entretenait des relations avec Moka, Surate, Pondichéry, et une compagnie formée dans son sein explorait la mer du Sud.

A compter du règne de Henri IV, ma ville natale se distingua par son dévouement et sa fidélité à la France. Les Anglais la bombardèrent en 1693 ; ils y lancèrent, le 29 novembre de cette année, une machine infernale, dans les débris de laquelle j'ai souvent joué avec mes camarades. Ils la bombardèrent de nouveau en 1758.

Les Malouins prêtèrent des sommes considérables à Louis XIV pendant la guerre de 1701 : en reconnaissance de ce service, il leur confirma le privilège de se garder eux-mêmes ; il voulut que l'équipage du premier vaisseau de la marine royale fût exclusivement composé de matelots de Saint-Malo et de son territoire.

En 1771, les Malouins renouvelèrent leur sacrifice et prêtèrent trente millions à Louis XV. Le fameux amiral Anson[2867] descendit à Cancale, en 1758, et brûla Saint-Servan. Dans le château de Saint-Malo, La Chalotais écrivit sur du linge, avec un cure-dents, de l'eau et de la suie, les mémoires qui firent tant de bruit et dont personne ne se souvient[2868]. Les événements effacent les événements ; inscriptions gravées sur d'autres inscriptions, ils font des pages de l'histoire des palimpsestes[2869].

Saint-Malo fournissait les meilleurs matelots de notre marine ; on peut en voir le rôle général dans le volume in-fol. publié en 1682, sous ce titre : *Rôle général des officiers, mariniers et matelots de Saint-Malo.* Il y a une *Coutume de Saint-Malo,* imprimée dans le recueil du Coutumier général. Les

archives de la ville sont assez riches en chartes utiles à l'histoire et au droit maritime.

Saint-Malo est la patrie de Jacques Cartier[2870], le Christophe Colomb de la France, qui découvrit le Canada. Les Malouins ont encore signalé à l'autre extrémité de l'Amérique les îles qui portent leur nom : *Iles Malouines.*

Saint-Malo est la ville natale de Duguay-Trouin[2871], l'un des plus grands hommes de mer qui aient paru ; et de nos jours elle a donné à la France Surcouf[2872]. Le célèbre Mahé de La Bourdonnais[2873], gouverneur de l'Ile-de-France, naquit à Saint-Malo, de même que La Mettrie[2874], Maupertuis, l'abbé Trublet dont Voltaire a ri : tout cela n'est pas trop mal pour une enceinte qui n'égale pas celle du jardin des Tuileries.

L'abbé de Lamennais[2875] a laissé loin derrière lui ces petites illustrations littéraires de ma patrie.

Broussais[2876] est également né à Saint-Malo, ainsi que mon noble ami, le comte de La Ferronnays[2877].

Enfin, pour ne rien omettre, je rappellerai les dogues qui formaient la garnison de Saint-Malo : ils descendaient de ces chiens fameux, enfants de régiment dans les Gaules, et qui, selon Strabon, livraient avec leurs maîtres des batailles rangées aux Romains. Albert le Grand, religieux de l'ordre de saint Dominique, auteur aussi grave que le géographe grec, déclare qu'à Saint-Malo « la garde d'une place si importante était commise toutes les nuits à la fidélité de certains dogues qui faisaient bonne et sûre patrouille ». Ils furent condamnés à la peine capitale pour avoir eu le malheur de manger inconsidérément les jambes d'un gentilhomme ; ce qui a donné lieu de nos jours à la chanson : *Bon voyage.* On se moque de tout. On emprisonna les criminels ; l'un d'eux refusa de prendre la nourriture des mains de son gardien qui pleurait ; le noble animal se laissa mourir de faim : les chiens, comme les hommes, sont punis de leur fidélité. Au surplus, le Capitole était, de même que ma Délos, gardé par des chiens, lesquels n'aboyaient pas lorsque Scipion l'Africain venait à l'aube faire sa

prière.

Enclos de murs de diverses époques qui se divisent en *grands* et *petits,* et sur lesquels on se promène, Saint-Malo est encore défendu par le château dont j'ai parlé, et qu'augmenta de tours, de bastions et de fossés, la duchesse Anne. Vue du dehors, la cité insulaire ressemble à une citadelle de granit.

C'est sur la grève de la pleine mer, entre le château et le Fort Royal, que se rassemblent les enfants ; c'est là que j'ai été élevé, compagnon des flots et des vents. Un des premiers plaisirs que j'aie goûtés était de lutter contre les orages, de me jouer avec les vagues qui se retiraient devant moi ou couraient après moi sur la rive. Un autre divertissement était de construire, avec l'arène de la plage, des monuments que mes camarades appelaient des *fours.* Depuis cette époque, j'ai souvent cru bâtir pour l'éternité des châteaux plus vite écroulés que mes palais de sable.

Mon sort étant irrévocablement fixé, on me livra à une enfance oisive. Quelques notions de dessin, de langue anglaise, d'hydrographie et de mathématiques, parurent plus que suffisantes à l'éducation d'un garçonnet destiné d'avance à la rude vie d'un marin.

Je croissais sans étude dans ma famille ; nous n'habitions plus la maison où j'étais né : ma mère occupait un hôtel, place Saint-Vincent[2878], presque en face de la porte de la ville qui communique au Sillon. Les polissons de la ville étaient devenus mes plus chers amis : j'en remplissais la cour et les escaliers de la maison. Je leur ressemblais en tout ; je parlais leur langage ; j'avais leur façon et leur allure ; j'étais vêtu comme eux, déboutonné et débraillé comme eux ; mes chemises tombaient en loques ; je n'avais jamais une paire de bas qui ne fût largement trouée ; je traînais de méchants soutiers éculés, qui sortaient à chaque pas de mes pieds ; je perdais souvent mon chapeau et quelquefois mon habit. J'avais le visage barbouillé, égratigné, meurtri, les mains noires. Ma figure était si étrange, que ma mère, au milieu de sa colère, ne se pouvait empêcher de rire et de s'écrier : « Qu'il est laid ! »

J'aimais pourtant et j'ai toujours aimé la propreté, même

l'élégance. La nuit, j'essayais de raccommoder mes lambeaux ; la bonne Villeneuve et ma Lucile m'aidaient à réparer ma toilette, afin de m'épargner des pénitences et des gronderies ; mais leur rapiécetage ne servait qu'à rendre mon accoutrement plus bizarre. J'étais surtout désolé, quand je paraissais déguenillé au milieu des enfants, fiers de leurs habits neufs et de leur braverie.

Mes compatriotes avaient quelque chose d'étranger, qui rappelait l'Espagne. Des familles malouines étaient établies à Cadix ; des familles de Cadix résidaient à Saint-Malo. La position insulaire, la chaussée, l'architecture, les maisons, les citernes, les murailles de granit de Saint-Malo, lui donnent un air de ressemblance avec Cadix : quand j'ai vu la dernière ville, je me suis souvenu de la première.

Enfermés le soir sous la même clef dans leur cité, les Malouins ne composaient qu'une famille. Les moeurs étaient si candides que de jeunes femmes qui faisaient venir des rubans et des gazes de Paris, passaient pour des mondaines dont leurs compagnes effarouchées se séparaient. Une faiblesse était une chose inouïe : une comtesse d'Abbeville ayant été soupçonnée, il en résulta une complainte que l'on chantait en se signant. Cependant le poète, fidèle, malgré lui, aux traditions des troubadours, prenait parti contre le mari qu'il appelait un *monstre barbare.*

Certains jours de l'année, les habitants de la ville et de la campagne se rencontraient à des foires appelées *assemblées,* qui se tenaient dans les îles et sur des forts autour de Saint-Malo ; ils s'y rendaient à pied quand la mer était basse, en bateau lorsqu'elle était haute. La multitude de matelots et de paysans ; les charrettes entoilées ; les caravanes de chevaux, d'ânes et de mulets ; le concours des marchands ; les tentes plantées sur le rivage ; les processions de moines et de confréries qui serpentaient avec leurs bannières et leurs croix au milieu de la foule ; les chaloupes allant et venant à la rame ou à la voile ; les vaisseaux entrant au port, ou mouillant en rade ; les salves d'artillerie le branle des cloches, tout contribuait à répandre dans ces réunions le bruit, le mouvement

et la variété.

J'étais le seul témoin de ces fêtes qui n'en partageât pas la joie. J'y paraissais sans argent pour acheter des jouets et des gâteaux. Évitant le mépris qui s'attache à la mauvaise fortune, je m'asseyais loin de la foule, auprès de ces flaques d'eau que la mer entretient et renouvelle dans les concavités des rochers. Là, je m'amusais à voir voler les pingouins et les mouettes, à béer aux lointains bleuâtres, à ramasser des coquillages, à écouter le refrain des vagues parmi les écueils. Le soir au logis, je n'étais guère plus heureux ; j'avais une répugnance pour certains mets : on me forçait d'en manger. J'implorais les yeux de La France qui m'enlevait adroitement mon assiette, quand mon père tournait la tête. Pour le feu même rigueur : il ne m'était pas permis d'approcher de la cheminée. Il y a loin de ces parents sévères aux gâte-enfants d'aujourd'hui.

Mais si j'avais des peines qui sont inconnues de l'enfance nouvelle, j'avais aussi quelques plaisirs qu'elle ignore.

On ne sait plus ce que c'est que ces solennités de religion et de famille où la patrie entière et le Dieu de cette patrie avaient l'air de se réjouir ; Noël, le premier de l'an, les Rois, Pâques, la Pentecôte, la Saint-Jean étaient pour moi-même des jours de prospérité. Peut-être l'influence de mon rocher natal a-t-elle agi sur mes sentiments et sur mes études. Dès l'année 1015, les Malouins firent vœu d'aller aider à bâtir *de leurs mains et de leurs moyens* les clochers de la cathédrale de Chartres : n'ai-je pas aussi travaillé de mes mains à relever la flèche abattue de la vieille basilique chrétienne ? « Le soleil, dit le père Maunoir, n'a jamais éclairé canton où ait paru une plus constante et invariable fidélité dans la vraie foi que la Bretagne. Il y a treize siècles, qu'aucune infidélité n'a souillé la langue qui a servi d'organe pour prêcher Jésus-Christ, et il est à naître qui ait vu Breton bretonnant prêcher autre religion que la catholique. »

Durant les jours de fête que je viens de rappeler, j'étais conduit en station avec mes sœurs aux divers sanctuaires de la ville, à la chapelle de Saint-Aaron, au couvent de la Victoire ; mon oreille était frappée de la douce voix de quelques femmes invisibles : l'harmonie de leurs cantiques se mêlait aux

mugissements des flots. Lorsque, dans l'hiver, à l'heure du salut, la cathédrale se remplissait de la foule ; que de vieux matelots à genoux, de jeunes femmes et des enfants lisaient, avec de petites bougies dans leurs Heures ; que la multitude, au moment de la bénédiction, répétait en chœur le *Tantum ergo ;* que dans l'intervalle de ces chants, les rafales de Noël frôlaient les vitraux de la basilique, ébranlaient les voûtes de cette nef que fit résonner la mâle poitrine de Jacques Cartier et de Duguay-Trouin, j'éprouvais un sentiment extraordinaire de religion. Je n'avais pas besoin que la Villeneuve me dît de joindre les mains pour invoquer Dieu par tous les noms que ma mère m'avait appris ; je voyais les cieux ouverts, les anges offrant notre encens et nos vœux, je courbais mon front : il n'était point encore chargé de ces ennuis qui pèsent si horriblement sur nous, qu'on est tenté de ne plus relever la tête lorsqu'on l'a inclinée au pied des autels.

Tel marin, au sortir de ces pompes, s'embarquait tout fortifié contre la nuit, tandis que tel autre rentrait au port en se dirigeant sur le dôme éclairé de l'église : ainsi la religion et les périls étaient continuellement en présence, et leurs images se présentaient inséparables à ma pensée. À peine étais-je né, que j'ouïs parler de mourir : le soir, un homme allait avec une sonnette de rue en rue, avertissant les chrétiens de prier pour un de leurs frères décédé. Presque tous les ans, des vaisseaux se perdaient sous mes yeux, et, lorsque je m'ébattais le long des grèves, la mer roulait à mes pieds les cadavres d'hommes étrangers, expirés loin de leur patrie. Madame de Chateaubriand me disait comme sainte Monique disait à son fils : *Nihil longe est a Deo :* « Rien n'est loin de Dieu. » On avait confié mon éducation à la Providence : elle ne m'épargnait pas les leçons.

Voué à la Vierge, je connaissais et j'aimais ma protectrice que je confondais avec mon ange gardien : son image, qui avait coûté un demi-sou à la bonne Villeneuve, était attachée, avec quatre épingles, à la tête de mon lit. J'aurais dû vivre dans ces temps où l'on disait à Marie : « Doulce Dame du ciel et de la terre, mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portastes Jésus-

Christ en vos prétieulx flancz, belle très doulce Dame, je vous mercye et vous prye. »

La première chose que j'ai sue par coeur est un cantique de matelot commençant ainsi :

> Je mets ma confiance,
> Vierge, en votre secours ;
> Servez-moi de défense,
> Prenez soin de mes jours ;
> Et quand ma dernière heure
> Viendra finir mon sort,
> Obtenez que je meure
> De la plus sainte mort.

J'ai entendu depuis chanter ce cantique dans un naufrage. Je répète encore aujourd'hui ces méchantes rimes avec autant de plaisir que des vers d'Homère ; une madone coiffée d'une couronne gothique vêtue d'une robe de soie bleue, garnie d'une frange d'argent m'inspire plus de dévotion qu'une Vierge de Raphaël.

Du moins, si cette pacifique *Etoile des mers* avait pu calmer les troubles de ma vie ! Mais je devais être agité, même dans mon enfance ; comme le dattier de l'Arabe, à peine ma tige était sortie du rocher qu'elle fut battue du vent.

V. Gesril. – Hervine Magon. – Combat contre les deux mousses.

La Vallée-aux-Loups, juin 1812.

J'ai dit que ma révolte prématurée contre les maîtresses de Lucile commença ma mauvaise renommée ; un camarade l'acheva.

Mon oncle, M. de Chateaubriand du Plessis, établi à Saint-Malo comme son frère, avait, comme lui, quatre filles et deux garçons[2879]. De mes deux cousins (Pierre et Armand), qui formaient d'abord ma société, Pierre devint page de la reine, Armand fut envoyé au collège comme destiné à l'état ecclésiastique. Pierre au sortir des pages, entra dans la marine et se noya à la côte d'Afrique. Armand, longtemps enfermé au collège, quitta la France en 1790, servit pendant toute l'émigration, fit intrépidement dans une chaloupe vingt voyages à la côte de Bretagne, et vint enfin mourir pour le roi à la plaine de Grenelle, le vendredi saint de l'année 1809[2880], ainsi que je l'ai déjà dit, et que je le répéterai encore en racontant sa catastrophe[2881].

Privé de la société de mes deux cousins, je la remplaçai par une liaison nouvelle.

Au second étage de l'hôtel que nous habitions, demeurait un gentilhomme nommé Gesril : il avait un fils et deux filles. Ce fils était élevé autrement que moi ; enfant gâté, ce qu'il faisait était trouvé charmant : il ne se plaisait qu'à se battre, et surtout qu'à exciter des querelles dont il s'établissait le juge. Jouant des tours perfides aux bonnes qui menaient promener les enfants il n'était bruit que de ses espiègleries que l'on transformait en crimes noirs. Le père riait de tout, et *Joson* n'en était que plus

chéri. Gesril devint mon intime ami et prit sur moi un ascendant incroyable : je profitai sous un tel maître quoique mon caractère fût entièrement l'opposé du sien. J'aimais les jeux solitaires, je ne cherchais querelle à personne : Gesril était fou des plaisirs de cohue et jubilait au milieu des bagarres d'enfants. Quand quelque polisson me parlait, Gesril me disait : « Tu le souffres ? » À ce mot je croyais mon honneur compromis et je sautais aux yeux du téméraire ; la taille et l'âge n'y faisaient rien. Spectateur du combat, mon ami applaudissait à mon courage, mais ne faisait rien pour me servir. Quelquefois il levait une armée de tous les sautereaux qu'il rencontrait, divisait ses conscrits en deux bandes, et nous escarmouchions sur la plage à coups de pierres.

Un autre jeu, inventé par Gesril, paraissait encore plus dangereux : lorsque la mer était haute et qu'il y avait tempête, la vague, fouettée au pied du château, du côté de la grande grève, jaillissait jusqu'aux grandes tours. À vingt pieds d'élévation au-dessus de la base d'une de ces tours, régnait un parapet en granit, étroit, glissant, incliné, par lequel on communiquait au ravelin qui défendait le fossé : il s'agissait de saisir l'instant entre deux vagues, de franchir l'endroit périlleux avant que le flot se brisât et couvrît la tour. Voici venir une montagne d'eau qui s'avançait en mugissant et qui, si vous tardiez d'une minute, pouvait, ou vous entraîner, ou vous écraser contre le mur. Pas un de nous ne se refusait à l'aventure, mais j'ai vu des enfants pâlir avant de la tenter.

Ce penchant à pousser les autres à des rencontres dont il restait spectateur, induirait à penser que Gesril ne montra pas dans la suite un caractère fort généreux : c'est lui néanmoins qui, sur un plus petit théâtre, a peut-être effacé l'héroïsme de Régulus ; il n'a manqué à sa gloire que Rome et Tite-Live. Devenu officier de marine il fut pris à l'affaire de Quiberon ; l'action finie et les Anglais continuant de canonner l'armée républicaine, Gesril se jette à la nage, s'approche des vaisseaux, dit aux Anglais de cesser le feu, leur annonce le malheur et la capitulation des émigrés. On le voulut sauver, en lui filant une corde et le conjurant de monter à bord : « Je suis prisonnier sur

parole », s'écrie-t-il du milieu des flots et il retourne à terre à la nage : il fut fusillé avec Sombreuil et ses compagnons[2882].

Gesril a été mon premier ami ; tous deux mal jugés dans notre enfance, nous nous liâmes par l'instinct de ce que nous pouvions valoir un jour[2883].

Deux aventures mirent fin à cette première partie de mon histoire, et produisirent un changement notable dans le système de mon éducation.

Nous étions un dimanche sur la grève, à l'*éventail* de la porte Saint-Thomas à l'heure de la marée. Au pied du château et le long du *Sillon ;* de gros pieux enfoncés dans le sable protègent les murs contre la houle. Nous grimpions ordinairement au haut de ces pieux pour voir passer au-dessous de nous les premières ondulations du flux. Les places étaient prises comme de coutume ; plusieurs petites filles se mêlaient aux petits garçons. J'étais le plus en pointe vers la mer, n'ayant devant moi qu'une jolie mignonne, Hervine Magon qui riait de plaisir et pleurait de peur. Gesril se trouvait à l'autre bout du côté de la terre.

Le flot arrivait, il faisait du vent ; déjà les bonnes et les domestiques criaient : « Descendez, mademoiselle ! descendez, monsieur ! » Gesril attend une grosse lame : lorsqu'elle s'engouffre entre les pilotis, il pousse l'enfant assis auprès de lui ; celui-là se renverse sur un autre ; celui-ci sur un autre : toute la file s'abat comme des moines de cartes, mais chacun est retenu par son voisin ; il n'y eut que la petite fille de l'extrémité de la ligne sur laquelle je chavirai qui, n'étant appuyée par personne, tomba. Le jusant l'entraîne ; aussitôt mille cris, toutes les bonnes retroussant leurs robes et tripotant dans la mer, chacune saisissant son magot et lui donnant une tape. Hervine fut repêchée ; mais elle déclara que François l'avait jetée bas. Les bonnes fondent sur moi ; je leur échappe ; je cours me barricader dans la cave de la maison : l'armée femelle me pourchasse. Ma mère et mon père étaient heureusement sortis. La Villeneuve défend vaillamment la porte et soufflette l'avant-garde ennemie. Le véritable auteur du mal, Gesril, me prête secours : il monte chez lui, et avec ses deux

sœurs jette par les fenêtres des potées d'eau et des pommes cuites aux assaillantes. Elles levèrent le siège à l'entrée de la nuit ; mais cette nouvelle se répandit dans la ville, et le chevalier de Chateaubriand, âgé de neuf ans, passa pour un homme atroce, un reste de ces pirates dont saint Aaron avait purgé son rocher.

Voici l'autre aventure :

J'allais avec Gesril à Saint-Servan, faubourg séparé de Saint-Malo par le port marchand. Pour y arriver à basse mer, on franchit des courants d'eau sur des ponts étroits de pierres plates, que recouvre la marée montante. Les domestiques qui nous accompagnaient, étaient restés assez loin derrière nous. Nous apercevons à l'extrémité d'un de ces ponts deux mousses qui venaient à notre rencontre ; Gesril me dit : « Laisserons-nous passer ces gueux-là ? » et aussitôt il leur crie : « À l'eau, canards ! » Ceux-ci, en qualité de mousses, n'entendant pas raillerie, avancent ; Gesril recule ; nous nous plaçons au bout du pont, et saisissant des galets, nous les jetons à la tête des mousses. Ils fondent sur nous, nous obligent à lâcher pied, s'arment eux-mêmes de cailloux, et nous mènent battant jusqu'à notre corps de réserve, c'est-à-dire jusqu'à nos domestiques. Je ne fus pas, comme Horatius, frappé à l'oeil, mais à l'oreille : une pierre m'atteignit si rudement que mon oreille gauche, à moitié détachée, tombait sur mon épaule.

Je ne pensai point à mon mal, mais à mon retour. Quand mon ami rapportait de ses courses un oeil poché un habit déchiré, il était plaint, caressé, choyé, rhabillé ; en pareil cas, j'étais mis en pénitence. Le coup que j'avais reçu était dangereux, mais jamais La France ne me put persuader de rentrer, tant j'étais effrayé. Je m'allai cacher au second étage de la maison, chez Gesril qui m'entortilla la tête d'une serviette. Cette serviette le mit en train : elle lui représenta une mitre ; il me transforma en évêque, et me fit chanter la grand-messe avec lui et ses sœurs jusqu'à l'heure du souper. Le pontife fut alors obligé de descendre : le coeur me battait. Surpris de ma figure débiffée et barbouillée de sang, mon père ne dit pas un mot ; ma mère poussa un cri ; La France conta mon cas piteux, en m'excusant ;

je n'en fus pas moins rabroué. On pansa mon oreille, et monsieur et madame de Chateaubriand résolurent de me séparer de Gesril le plus tôt possible[2884].

Je ne sais si ce ne fut point cette année que le comte d'Artois vint à Saint-Malo[2885] : on lui donna le spectacle d'un combat naval. Du haut du bastion de la poudrière je vis le jeune prince dans la foule au bord de la mer ; dans son éclat et dans mon obscurité, que de destinées inconnues ! Ainsi, sauf erreur de mémoire, Saint-Malo n'aurait vu que deux rois de France, Charles IX et Charles X.

Voilà le tableau de ma première enfance. J'ignore si la dure éducation que je reçus est bonne en principe, mais elle fut adoptée de mes proches sans dessein et par une suite naturelle de leur humeur. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle a rendu mes idées moins semblables à celles des autres hommes ; ce qu'il y a de plus sûr encore, c'est qu'elle a imprimé à mes sentiments un caractère de mélancolie née chez moi de l'habitude de souffrir à l'âge de la faiblesse, de l'imprévoyance et de la joie.

Dira-t-on que cette manière de m'élever m'aurait pu conduire à détester les auteurs de mes jours ? Nullement le souvenir de leur rigueur m'est presque agréable ; j'estime et honore leurs grandes qualités. Quand mon père mourut, mes camarades au régiment de Navarre furent témoins de mes regrets. C'est de ma mère que je tiens la consolation de ma vie, puisque c'est d'elle que je tiens ma religion ; je recueillais les vérités chrétiennes qui sortaient de sa bouche, comme Pierre de Langres étudiait la nuit dans une église, à la lueur de la lampe qui brûlait devant le Saint-Sacrement. Aurait-on mieux développé mon intelligence en me jetant plus tôt dans l'étude ? J'en doute : ces flots, ces vents, cette solitude qui furent mes premiers maîtres, convenaient peut-être mieux à mes dispositions natives ; peut-être dois-je à ces instituteurs sauvages quelques vertus que j'aurais ignorées. La vérité est qu'aucun système d'éducation n'est en soi préférable à un autre système : les enfants aiment-ils mieux leurs parents aujourd'hui qu'ils les tutoient et ne les craignent plus ? Gesril était gâté

dans la maison où j'étais gourmandé : nous avons été tous deux d'honnêtes gens et des fils tendres et respectueux. Telle chose que vous croyez mauvaise met en valeur les talents de votre enfant ; telle chose qui vous semble bonne, étoufferait ces mêmes talents. Dieu fait bien ce qu'il fait : c'est la Providence qui nous dirige, lorsqu'elle nous destine à jouer un rôle sur la scène du monde.

>

Livre II

I. Billet de M. Pasquier. — Dieppe. — Changement de mon éducation. — Printemps en Bretagne. — Forêt historique. — Campagnes Pélagiennes. — Coucher de la lune sur la mer. — **II.** Départ pour Combourg. — Description du château. — **III.** Collège de Dol. — Mathématiques et langues. — Trait de mémoire. — **IV.** Vacances à Combourg. — Vie de château en province. — Mœurs féodales. — Habitants de Combourg. — **V.** Secondes vacances à Combourg. — Régiment de Conti. — Camp à Saint Malo. — Une abbaye. — Théâtre. — Mariage de mes deux sœurs aînées. — Retour au collège. — Révolution commencée dans mes idées. — **VI.** Aventure de la pie. — Troisièmes vacances à Combourg. — Le charlatan. — Rentrée au collège. — **VII.** Invasion de la France. — Jeux. — L'abbé de Chateaubriand. — **VIII.** Première communion. — Je quitte le collège de Dol. — **IX.** Mission à Combourg. — Collège de Rennes. — Je retrouve Gesril. — Moreau. — Limoëlan. — Mariage de ma troisième sœur. — **X.** Je suis envoyé à Brest pour subir l'examen de garde de marine. — Le port de Brest. — Je retrouve encore Gesril. — La Pérouse. — Je reviens à Combourg.

Ce livre a été écrit à Dieppe (septembre et octobre 1812) et à la Vallée-aux-Loups (décembre 1813 et janvier 1814). — Il a été revu en juin 1846.

I. Billet de M. Pasquier. – Dieppe. – Changement de mon éducation. – Printemps en Bretagne. – Forêt historique. – Campagnes pélagiennes. – Coucher de la lune sur la mer.

Dieppe, septembre 1812.

Le 4 septembre 1812[2886], j'ai reçu ce billet de M. Pasquier, préfet de police[2887] :

CABINET DU PRÉFET.

« M. le préfet de police invite M. de Chateaubriand à prendre la peine de passer à son cabinet, soit aujourd'hui sur les quatre heures de l'après-midi, soit demain à neuf heures du matin. »

C'était un ordre de m'éloigner de Paris que M. le préfet de police voulait me signifier. Je me suis retiré à Dieppe[2888], qui porta d'abord le nom de *Bertheville*, et fut ensuite appelé Dieppe, il y a déjà plus de quatre cents ans, du mot anglais *deep,* profond (mouillage). En 1788, je tins garnison ici avec le second bataillon de mon régiment : habiter cette ville, de brique dans ses maisons, d'ivoire dans ses boutiques, cette ville à rues propres et à belle lumière, c'était me réfugier auprès de ma jeunesse. Quand je me promenais, je rencontrais les ruines du château d'Arques, que mille débris accompagnent. On n'a point oublié que Dieppe fut la patrie de Duquesne. Lorsque je restais chez moi, j'avais pour spectacle la mer ; de la table où j'étais

assis, je contemplais cette mer qui m'a vu naître, et qui baigne les côtes de la Grande-Bretagne, où j'ai subi un si long exil : mes regards parcouraient les vagues qui me portèrent en Amérique, me rejetèrent en Europe et me reportèrent aux rivages de l'Afrique et de l'Asie. Salut, ô mer, mon berceau et mon image ! Je te veux raconter la suite de mon histoire : si je mens, tes flots, mêlés à tous mes jours, m'accuseront d'imposture chez les hommes à venir.

Ma mère n'avait cessé de désirer qu'on me donnât une éducation classique. L'état de marin auquel on me destinait « ne serait peut-être pas de mon goût », disait-elle ; il lui semblait bon à tout événement de me rendre capable de suivre une autre carrière. Sa piété la portait à souhaiter que je me décidasse pour l'Église. Elle proposa donc de me mettre dans un collège où j'apprendrais les mathématiques, le dessin, les armes et la langue anglaise ; elle ne parla point du grec et du latin, de peur d'effaroucher mon père ; mais elle me les comptait faire enseigner, d'abord en secret, ensuite à découvert lorsque j'aurais fait des progrès. Mon père agréa la proposition : il fut convenu que j'entrerais ad collège de Dol. Cette ville eut la préférence parce qu'elle se trouvait sur la route de Saint-Malo à Combourg.

Pendant l'hiver très froid qui précéda ma réclusion scolaire, le feu prit à l'hôtel où nous demeurions[2889] : je fus sauvé par ma sœur aînée, qui m'emporta à travers les flammes. M. de Chateaubriand, retiré dans son château, appela sa femme auprès de lui : il le fallut rejoindre au printemps.

Le printemps, en Bretagne, est plus doux qu'aux environs de Paris, et fleurit trois semaines plus tôt. Les cinq oiseaux qui l'annoncent, l'hirondelle, le loriot, le coucou, la caille et le rossignol, arrivent avec des brises qui hébergent dans les golfes de la péninsule armoricaine. La terre se couvre de marguerites, de pensées, de jonquilles, de narcisses, d'hyacinthes, de renoncules, d'anémones, comme les espaces abandonnés qui environnent Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Croix-de-Jérusalem, à Rome. Des clairières se panachent d'élégantes et hautes fougères ; des champs de genêts et d'ajoncs resplendissent de

leurs fleurs qu'on prendrait pour des papillons d'or. Les haies, au long desquelles abondent la fraise, la framboise et la violette, sont décorées d'aubépines, de chèvrefeuille, de ronces dont les rejets bruns et courbés portent des feuilles et des fruits magnifiques. Tout fourmille d'abeilles et d'oiseaux ; les essaims et les nids arrêtent les enfants à chaque pas. Dans certains abris, le myrte et le laurier-rose croissent en pleine terre, comme en Grèce ; la figue mûrit comme en Provence ; chaque pommier, avec ses fleurs carminées ressemble à un gros bouquet de fiancée de village.

Au XIIème siècle, les cantons de Fougères, Rennes, Bécherel, Dinan, Saint-Malo et Dol, étaient occupés par la forêt de Brécheliant ; elle avait servi de champ de bataille aux Francs et aux peuples de la Dommonée. Wace raconte qu'on y voyait l'homme sauvage, la fontaine de Berenton et un bassin d'or. Un document historique du quinzième siècle, *les Usemens et coutumes de la forêt de Brécilien*, confirme le roman de *Rou*[2890] *:* elle est, disent les *Usemens*, de grande et spacieuse étendue ; « il y a quatre châteaux, fort grand nombre de beaux étangs, belles chasses où n'habitent aucunes bêtes vénéneuses, ni nulles mouches, deux cents futaies, autant de fontaines, nommément la fontaine de *Belenton*, auprès de laquelle le chevalier Pontus fit ses armes ».

Aujourd'hui, le pays conserve des traits de son origine : entrecoupé de fossés boisés, il a de loin l'air d'une forêt et rappelle l'Angleterre : c'était le séjour des fées, et vous allez voir qu'en effet j'y ai rencontré ma sylphide. Des vallons étroits sont arrosés par de petites rivières non navigables. Ces vallons sont séparés par des landes et par des futaies à cépées de houx. Sur les côtes, se succèdent phares, vigies, dolmens, constructions romaines, ruines de châteaux du moyen-âge, clochers de la renaissance : la mer borde le tout. Pline dit de la Bretagne : *Péninsule spectatrice de l'Océan*[2891].

Entre la mer et la terre s'étendent des campagnes pélagiennes, frontières indécises des deux éléments : l'alouette de champ y vole avec l'alouette marine ; la charrue et la barque

à un jet de pierre l'une de l'autre sillonnent la terre et l'eau. Le navigateur et le berger s'empruntent mutuellement leur langue : le matelot dit *les vagues moutonnent,* le pâtre dit *des flottes de moutons.* Des sables de diverses couleurs, des bancs variés de coquillages, des varechs, des franges d'une écume argentée, dessinent la lisière blonde ou verte des blés. Je ne sais plus dans quelle île de la Méditerranée, j'ai vu un bas-relief représentant les Néréides attachant des festons au bas de la robe de Cérès[2892].

Mais ce qu'il faut admirer en Bretagne, c'est la lune se levant sur la terre et se couchant sur la mer.

Établie par Dieu gouvernante de l'abîme, la lune a ses nuages, ses vapeurs, ses rayons, ses ombres portées comme le soleil ; mais comme lui, elle ne se retire pas solitaire ; un cortège d'étoiles l'accompagne. À mesure que sur mon rivage natal elle descend au bout du ciel, elle accroît son silence qu'elle communique à la mer ; bientôt elle tombe à l'horizon, l'intersecte, ne montre plus que la moitié de son front qui s'assoupit, s'incline et disparaît dans la molle intumescence des vagues. Les astres voisins de leur reine, avant de plonger à sa suite, semblent s'arrêter, suspendus à la cime des flots. La lune n'est pas plus tôt couchée, qu'un souffle venant du large brise l'image des constellations, comme on éteint les flambeaux après une solennité.

II. Départ pour Combourg. – Description du château.

Je devais suivre mes sœurs jusqu'à Combourg : nous nous mîmes en route dans la première quinzaine de mai. Nous sortîmes de Saint-Malo au lever du soleil, ma mère, mes quatre sœurs et moi, dans une énorme berline à l'antique, panneaux surdorés, marchepieds en dehors, glands de pourpre aux quatre coins de l'impériale. Huit chevaux parés comme les mulets en Espagne, sonnettes au cou, grelots aux brides, housses et franges de laine de diverses couleurs, nous traînaient. Tandis que ma mère soupirait, mes sœurs parlaient à perdre haleine, je regardais de mes deux yeux, j'écoutais de mes deux oreilles, je m'émerveillais à chaque tour de roue : premier pas d'un Juif errant qui ne se devait plus arrêter. Encore si l'homme ne faisait que changer de lieux ! mais ses jours et son coeur changent.

Nos chevaux reposèrent à un village de pêcheurs sur la grève de Cancale. Nous traversâmes ensuite les marais et la fiévreuse ville de Dol : passant devant la porte du collège où j'allais bientôt revenir, nous nous enfonçâmes dans l'intérieur du pays.

Durant quatre mortelles lieues, nous n'aperçûmes que des bruyères guirlandées de bois, des friches à peine écrêtées, des semailles de blé noir, court et pauvre, et d'indigentes avénières. Des charbonniers conduisaient des files de petits chevaux à crinière pendante et mêlée ; des paysans à sayons de peau de bique, à cheveux longs, pressaient des bœufs maigres avec des cris aigus et marchaient à la queue d'une lourde charrue, comme des faunes labourant. Enfin, nous découvrîmes une vallée au fond de laquelle s'élevait, non loin d'un étang, la flèche de l'église d'une bourgade. À l'extrémité occidentale de cette bourgade, les tours d'un château féodal montaient dans

les arbres d'une futaie éclairée par le soleil couchant.

J'ai été obligé de m'arrêter : mon coeur battait au point de repousser la table sur laquelle j'écris. Les souvenirs qui se réveillent dans ma mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude : et pourtant, que sont-ils pour le reste du monde ?

Descendus de la colline, nous guéâmes un ruisseau ; après avoir cheminé une demi-heure, nous quittâmes la grande route, et la voiture roula au bord d'un quinconce, dans une allée de charmilles dont les cimes s'entrelaçaient au-dessus de nos têtes : je me souviens encore du moment où j'entrai sous cet ombrage et de la joie effrayée que j'éprouvai.

En sortant de l'obscurité du bois, nous franchîmes une avant-cour plantée de noyers, attenante au jardin et à la maison du régisseur ; de là nous débouchâmes par une porte bâtie dans une cour de gazon, appelée la *Cour Verte*. À droite étaient de longues écuries et un bouquet de marronniers ; à gauche, un autre bouquet de marronniers. Au fond de la cour, dont le terrain s'élevait insensiblement, le château se montrait entre deux groupes d'arbres. Sa triste et sévère façade présentait une courtine portant une galerie à mâchicoulis, denticulée et couverte. Cette courtine liait ensemble deux tours inégales en âge, en matériaux, en hauteur et en grosseur, lesquelles tours se terminaient par des créneaux surmontés d'un toit pointu, comme un bonnet posé sur une couronne gothique.

Quelques fenêtres grillées[2893] apparaissaient çà et là sur la nudité des murs. Un large perron, raide et droit, de vingt-deux marches, sans rampes, sans garde-fou, remplaçait sur les fossés comblés l'ancien pont-levis ; il atteignait la porte du château, percée au milieu de la courtine. Au-dessus de cette porte on voyait les armes des seigneurs de Combourg, et les taillades à travers lesquelles sortaient jadis les bras et les chaînes du pont-levis.

La voiture s'arrêta au pied du perron ; mon père vint au-devant de nous. La réunion de la famille[2894] adoucit si fort son humeur pour le moment, qu'il nous fit la mine la plus gracieuse. Nous montâmes le perron ; nous pénétrâmes dans un

vestibule sonore, à voûte ogive, et de ce vestibule dans une petite cour intérieure[2895].

De cette cour, nous entrâmes dans le bâtiment regardant au midi sur l'étang, et jointif des deux petites tours. Le château entier avait la figure d'un char à quatre roues. Nous nous trouvâmes de plain-pied dans une salle jadis appelée la salle des Gardes. Une fenêtre s'ouvrait à chacune de ses extrémités, deux autres coupaient la ligne latérale. Pour agrandir ces quatre fenêtres, il avait fallu excaver des murs de huit à dix pieds d'épaisseur. Deux corridors à plan incliné, comme le corridor de la grande Pyramide, partaient des deux angles extérieurs de la salle et conduisaient aux petites tours. Un escalier, serpentant dans l'une de ces tours, établissait des relations entre la salle des Gardes et l'étage supérieur : tel était ce corps de logis.

Celui de la façade de la grande et de la grosse tour, dominant le nord, du côté de la Cour Verte, se composait d'une espèce de dortoir carré et sombre, qui servait de cuisine ; il s'accroissait du vestibule, du perron et d'une chapelle. Au-dessus de ces pièces était le salon des *Archives,* ou des *Armoiries,* ou des *Oiseaux,* ou des *Chevaliers,* ainsi nommé d'un plafond semé d'écussons coloriés et d'oiseaux peints. Les embrasures des fenêtres étroites et tréflées étaient si profondes, qu'elles formaient des cabinets autour desquels régnait un banc de granit. Mêlez à cela, dans les diverses parties de l'édifice, des passages et des escaliers secrets, des cachots et des donjons, un labyrinthe de galeries couvertes et découvertes, des souterrains murés dont les ramifications étaient inconnues ; partout silence, obscurité et visage de pierre : voilà le château de Combourg.

Un souper servi dans la salle des Gardes, et où je mangeai sans contrainte, termina pour moi la première journée heureuse de ma vie. Le vrai bonheur coûte peu ; s'il est cher, il n'est pas d'une bonne espèce.

À peine fus-je réveillé le lendemain que j'allais visiter les dehors du château, et célébrer mon avènement à la solitude. Le perron faisait face au nord-ouest. Quand on était assis sur le diazome de ce perron, on avait devant soi la Cour Verte, et au-delà de cette cour, un potager étendu entre deux futaies : l'une,

à droite (le quinconce par lequel nous étions arrivés), s'appelait le *petit Mail ;* l'autre, à gauche, le *grand Mail*. Celle-ci était un bois de chênes, de hêtres, de sycomores, d'ormes et de châtaigniers. Madame de Sévigné vantait de son temps ces vieux ombrages[2896] ; depuis cette époque, cent quarante années avaient été ajoutées à leur beauté.

Du côté opposé, au midi et à l'est, le paysage offrait un tout autre tableau : par les fenêtres de la grand-salle on apercevait les maisons de Combourg[2897], un étang, la chaussée de cet étang sur laquelle passait le grand chemin de Rennes, un moulin à eau, une prairie couverte de troupeaux de vaches et séparée de l'étang par la chaussée. Au bord de cette prairie s'allongeait un hameau dépendant d'un prieuré fondé en 1149 par Rivallon, seigneur de Combourg, et où l'on voyait sa statue mortuaire couchée sur le dos en armure de chevalier. Depuis l'étang, le terrain s'élevant par degrés, formait un amphithéâtre d'arbres, d'où sortaient des campaniles de villages et des tourelles de gentilhommières. Sur un dernier plan de l'horizon, entre l'occident et le midi, se profilaient les hauteurs de Bécherel. Une terrasse bordée de grands buis taillés circulait au pied du château de ce côté, passait derrière les écuries et allait, à divers replis, rejoindre le jardin des bains qui communiquait au grand Mail.

Si, d'après cette trop longue description, un peintre prenait son crayon, produirait-il une esquisse ressemblant au château[2898] ? Je ne le crois pas ; et cependant ma mémoire voit l'objet comme s'il était sous mes yeux ; telle est dans les choses matérielles l'impuissance de la parole et la puissance du souvenir ! En commençant à parler de Combourg, je chante les premiers couplets d'une complainte qui ne charmera que moi ; demandez au pâtre du Tyrol pourquoi il se plaît aux trois ou quatre notes qu'il répète à ses chèvres, notes de montagne, jetées d'écho en écho pour retentir du bord d'un torrent au bord opposé ?

Ma première apparition à Combourg fut de courte durée. Quinze jours s'étaient à peine écoulés que je vis arriver l'abbé

Porcher, principal du collège de Dol ; on me remit entre ses mains et je le suivis malgré mes pleurs.

III. Collège de Dol. — Mathématiques et langues. — Trait de mémoire.

Revu en juin 1846.

Je n'étais pas tout à fait étranger à Dol ; mon père en était *chanoine,* comme descendant et représentant de la maison de Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, fondateur en 1529 d'une première stalle, dans le chœur de la cathédrale. L'évêque de Dol était M. de Hercé, ami de ma famille, prélat d'une grande modération politique, qui, à genoux, le crucifix à la main, fut fusillé avec son frère l'abbé de Hercé, à Quiberon, dans le Champ du Martyre[2899]. En arrivant au collège, je fus confié aux soins particuliers de M. l'abbé Leprince, qui professait la rhétorique et possédait à fond la géométrie : c'était un homme d'esprit, d'une belle figure, aimant les arts, peignant assez bien le portrait. Il se chargea de m'apprendre mon *Bezout ;* l'abbé Égault régent de troisième, devint mon maître de latin ; j'étudiais les mathématiques dans ma chambre, le latin dans la salle commune.

Il fallut quelque temps à un hibou de mon espèce pour s'accoutumer à la cage d'un collège et régler sa volée au son d'une cloche. Je ne pouvais avoir ces prompts amis que donne la fortune, car il n'y avait rien à gagner avec un pauvre polisson qui n'avait pas même d'argent de semaine ; je ne m'enrôlai point non plus dans une clientèle car je hais les protecteurs. Dans les jeux, je ne prétendais mener personne, mais je ne voulais pas être mené : je n'étais bon ni pour tyran ni pour esclave, et tel je suis demeuré.

Il arriva pourtant que je devins assez vite un centre de réunion ; j'exerçai dans la suite, à mon régiment, la même

puissance : simple sous-lieutenant que j'étais, les vieux officiers passaient leurs soirées chez moi et préféraient mon appartement au café. Je ne sais d'où cela venait, n'était peut-être de ma facilité à entrer dans l'esprit et à prendre les moeurs des autres. J'aimais autant chasser et courir que lire et écrire. Il m'est encore indifférent de deviser des choses les plus communes, ou de causer des sujets les plus relevés[2900]. Très peu sensible à l'esprit, il m'est presque antipathique, bien que je ne sois pas une bête. Aucun défaut ne me choque, excepté la moquerie et la suffisance que j'ai grand-peine à ne pas morguer ; je trouve que les autres ont toujours sur moi une supériorité quelconque, et si je me sens par hasard un avantage, j'en suis tout embarrassé[2901].

Des qualités que ma première éducation avait laissées dormir s'éveillèrent au collège. Mon aptitude au travail était remarquable, ma mémoire extraordinaire. Je fis des progrès rapides en mathématiques où j'apportai une clarté de conception qui étonnait l'abbé Leprince. Je montrai en même temps un goût décidé pour les langues. Le rudiment, supplice des écoliers, ne me coûta rien à apprendre ; j'attendais l'heure des leçons de latin avec une sorte d'impatience, comme un délassement de mes chiffres et de mes figures de géométrie. En moins d'un an, je devins fort cinquième. Par une singularité, ma phrase latine se transformait si naturellement en pentamètre que l'abbé Egault m'appelait l'*Élégiaque,* nom qui me pensa rester parmi mes camarades.

Quant à ma mémoire en voici deux traits. J'appris par coeur mes tables de logarithmes : c'est-à-dire qu'un nombre étant donné dans la proportion géométrique, je trouvais de mémoire son exposant dans la proportion arithmétique, et *vice versa.*

Après la prière du soir que l'on disait en commun à la chapelle du collège, le principal faisait une lecture. Un des enfants, pris au hasard, était obligé d'en rendre compte. Nous arrivions fatigués de jouer et mourant de sommeil à la prière ; nous nous jetions sur les bancs, tâchant de nous enfoncer dans un coin obscur, pour n'être pas aperçus et conséquemment

interrogés. Il y avait surtout un confessionnal que nous nous disputions comme une retraite assurée. Un soir, j'avais eu le bonheur de gagner ce port et je m'y croyais en sûreté contre le principal ; malheureusement, il signala ma manoeuvre et résolut de faire un exemple. Il lut donc lentement et longuement le second point d'un sermon ; chacun s'endormit. Je ne sais par quel hasard je restai éveillé dans mon confessionnal. Le principal qui ne me voyait que le bout des pieds, crut que je dodinais comme les autres, et tout à coup m'apostrophant, il me demanda ce qu'il avait lu.

Le second point du sermon contenait une énumération des diverses manières dont on peut offenser Dieu. Non seulement je dis le fond de la chose, mais je repris les divisions dans leur ordre, et répétai presque mot à mot plusieurs pages d'une prose mystique, inintelligible pour un enfant. Un murmure d'applaudissement s'éleva dans la chapelle : le principal m'appela, me donna un petit coup sur la joue et me permit, en récompense, de ne me lever le lendemain qu'à l'heure du déjeuner. Je me dérobai modestement à l'admiration de mes camarades et je profitai bien de la grâce accordée.

Cette mémoire des mots, qui ne m'est pas entièrement restée, a fait place chez moi à une autre sorte de mémoire plus singulière, dont j'aurai peut-être occasion de parler.

Une chose m'humilie : la mémoire est souvent la qualité de la sottise ; elle appartient généralement aux esprits lourds, qu'elle rend plus pesants par le bagage dont elle les surcharge. Et néanmoins, sans la mémoire, que serions-nous ? Nous oublierions nos amitiés, nos amours, nos plaisirs, nos affaires ; le génie ne pourrait rassembler ses idées ; le coeur le plus affectueux perdrait sa tendresse, s'il ne s'en souvenait plus ; notre existence se réduirait aux moments successifs d'un présent qui s'écoule sans cesse ; il n'y aurait plus de passé. O misère de nous ! notre vie est si vaine qu'elle n'est qu'un reflet de notre mémoire.

IV. Vacances à Combourg. — Vie de château en province. — Mœurs féodales. — Habitants de Combourg

Dieppe, octobre 1812.

J'allai passer le temps des vacances à Combourg. La vie de château aux environs de Paris ne peut donner une idée de la vie de château dans une province reculée.

La terre de Combourg n'avait pour tout domaine que des landes, quelques moulins et les deux forêts, Bourgouët et Tanoërn, dans un pays où le bois est presque sans valeur. Mais Combourg était riche en droits féodaux ; ces droits étaient de diverses sortes : les uns déterminaient certaines redevances pour certaines concessions, ou fixaient des usages nés de l'ancien ordre politique ; les autres ne semblaient avoir été dans l'origine que des divertissements.

Mon père avait fait revivre quelques-uns de ces derniers droits, afin de prévenir la prescription. Lorsque toute la famille était réunie, nous prenions part à ces amusements gothiques : les trois principaux étaient le *Saut des poissonniers,* la *Quintaine,* et une foire appelée *l'Angevine.* Des paysans en sabots et en braies, hommes d'une France qui n'est plus, regardaient ces jeux d'une France qui n'était plus. Il y avait prix pour le vainqueur, amende pour le vaincu.

La Quintaine conservait la tradition des tournois : elle avait sans doute quelque rapport avec l'ancien service militaire des fiefs. Elle est très bien décrite dans du Cange (*Voce* QUINTANA) [2902]. On devait payer les amendes en ancienne monnaie de cuivre, jusqu'à la valeur de *deux moutons d'or à la couronne de 25 sols parisis chacun.*

La foire appelée *l'Angevine* se tenait dans la prairie de l'Étang, le 4 septembre de chaque année, le jour de ma naissance. Les vassaux étaient obligés de prendre les armes, ils venaient au château lever la bannière du seigneur ; de là ils se rendaient à la foire pour établir l'ordre, et prêter force à la perception d'un péage dû aux comtes de Combourg par chaque tête de bétail, espèce de droit régalien. A cette époque, mon père tenait table ouverte. On ballait pendant trois jours : les maîtres, dans la grand-salle, au raclement d'un violon ; les vassaux, dans la Cour Verte, au nasillement d'une musette. On chantait, on poussait des huzzas on tirait des arquebusades. Ces bruits se mêlaient aux mugissements des troupeaux de la foire ; la foule vaguait dans les jardins et les bois et du moins une fois l'an, on voyait à Combourg quelque chose qui ressemblait à de la joie.

Ainsi, j'ai été placé assez singulièrement dans la vie pour avoir assisté aux courses de la *Quintaine* et à la proclamation des *Droits de l'Homme ;* pour avoir vu la milice bourgeoise d'un village de Bretagne et la garde nationale de France, la bannière des seigneurs de Combourg et le drapeau de la Révolution. Je suis comme le dernier témoin des moeurs féodales.

Les visiteurs que l'on recevait au château se composaient des habitants de la bourgade et de la noblesse de la banlieue : ces honnêtes gens furent mes premiers amis. Notre vanité met trop d'importance au rôle que nous jouons dans le monde. Le bourgeois de Paris rit du bourgeois d'une petite ville ; le noble de cour se moque du noble de province ; l'homme connu dédaigne l'homme ignoré, sans songer que le temps fait également justice de leurs prétentions et qu'ils sont tous également ridicules ou indifférents aux yeux des générations qui se succèdent.

Le premier habitant du lieu était un M. Potelet, ancien capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes[2903], qui redisait de grandes histoires de Pondichéry. Comme il les racontait les coudes appuyés sur la table, mon père avait toujours envie de lui jeter son assiette au visage. Venait ensuite

l'entreposeur des tabacs, M. Launay de La Billardière[2904], père de famille qui comptait douze enfants, comme Jacob, neuf filles et trois garçons, dont le plus jeune, David, était mon camarade de jeux[2905]. Le bonhomme s'avisa de vouloir être noble en 1789 : il prenait bien son temps ! Dans cette maison, il y avait force joie et beaucoup de dettes. Le sénéchal Gesbert[2906], le procureur fiscal Petit[2907], le receveur Corvaisier[2908], le chapelain l'abbé Chalmel[2909], formaient la société de Combourg. Je n'ai pas rencontré à Athènes des personnages plus célèbres.

MM. du Petit-Bois[2910], de Château-d'Assie[2911], de Tinténiac[2912], un ou deux autres gentilshommes, venaient, le dimanche, entendre la messe à la paroisse, et dîner ensuite chez le châtelain. Nous étions plus particulièrement liés avec la famille Trémaudan, composée du mari[2913], de la femme extrêmement belle, d'une sœur naturelle et de plusieurs enfants. Cette famille habitait une métairie, qui n'attestait sa noblesse que par un colombier. Les Trémaudan vivent encore. Plus sages et plus heureux que moi, ils n'ont point perdu de vue les tours du château que j'ai quitté depuis trente ans ; ils font encore ce qu'ils faisaient lorsque j'allais manger le pain bis à leur table ; ils ne sont point sortis du port dans lequel je ne rentrerai plus. Peut-être parlent-ils de moi au moment même où j'écris cette page : je me reproche de tirer leur nom de sa protectrice obscurité. Ils ont douté longtemps que l'homme dont ils entendaient parler fût le *petit chevalier*. Le recteur ou curé de Combourg, l'abbé Sévin[2914], celui-là même dont j'écoutais le prône, a montré la même incrédulité ; il ne se pouvait persuader que le polisson, camarade des paysans, fût le défenseur de la religion ; il a fini par le croire, et il me cite dans ses sermons, après m'avoir tenu sur ses genoux. Ces dignes gens, qui ne mêlent à mon image aucune idée étrangère, qui me voient tel que j'étais dans mon enfance et dans ma jeunesse, me reconnaîtraient-ils aujourd'hui sous les travestissements du temps ? Je serais obligé de leur dire mon nom, avant qu'ils me

voulussent presser dans leurs bras.

Je porte malheur à mes amis. Un garde-chasse, appelé Raulx, qui s'était attaché à moi, fut tué par un braconnier. Ce meurtre me fit une impression extraordinaire. Quel étrange mystère dans le sacrifice humain ! Pourquoi faut-il que le plus grand crime et la plus grande gloire soient de verser le sang de l'homme ? Mon imagination me représentait Raulx tenant ses entrailles dans ses mains et se traînant à la chaumière où il expira. Je conçus l'idée de la vengeance ; je m'aurais voulu battre contre l'assassin. Sous ce rapport je suis singulièrement né : dans le premier moment d'une offense je la sens à peine ; mais elle se grave dans ma mémoire ; son souvenir, au lieu de décroître, s'augmente avec le temps ; il dort dans mon coeur des mois, des années entières, puis il se réveille à la moindre circonstance avec une force nouvelle, et ma blessure devient plus vive que le premier jour. Mais si je ne pardonne point à mes ennemis, je ne leur fais aucun mal ; je suis rancunier et ne suis point vindicatif. Ai-je la puissance de me venger, j'en perds l'envie ; je ne serais dangereux que dans le malheur. Ceux qui m'ont cru faire céder en m'opprimant se sont trompés ; l'adversité est pour moi ce qu'était la terre pour Antée : je reprends des forces dans le sein de ma mère. Si jamais le bonheur m'avait enlevé dans ses bras, il m'eût étouffé.

V. Secondes vacances à Combourg. – Régiment de Conti. – Camp à Saint-Malo. – Une abbaye. – Théâtre. – Mariage de mes deux sœurs aînées. – Retour au collège. – Révolution commencée dans mes idées.

Dieppe, octobre 1812.

Je retournai à Dol, à mon grand regret. L'année suivante, il y eut un projet de descente à Jersey, et un camp s'établit auprès de Saint-Malo. Des troupes furent cantonnées à Combourg. M. de Chateaubriand donna, par courtoisie, successivement asile aux colonels des régiments de Touraine et de Conti : l'un était le duc de Saint-Simon[2915], et l'autre le marquis de Causans[2916]. Vingt officiers étaient tous les jours invités à la table de mon père. Les plaisanteries de ces étrangers me déplaisaient ; leurs promenades troublaient la paix de mes bois. C'est pour avoir vu le colonel en second du régiment de Conti, le marquis de Wignacourt[2917], galoper sous des arbres, que des idées de voyage me passèrent pour la première fois par la tête.

Quand j'entendais nos hôtes parler de Paris et de la cour, je devenais triste ; je cherchais à deviner ce que c'était que la société : je découvrais quelque chose de confus et de lointain ; mais bientôt je me troublais. Des tranquilles régions de l'innocence, en jetant les yeux sur le monde, j'avais des vertiges, comme lorsqu'on regarde la terre du haut de ces tours qui se perdent dans le ciel.

Une chose me charmait pourtant, la parade. Tous les jours, la

garde montante défilait, tambour et musique en tête, au pied du perron, dans la Cour Verte. M. de Causans proposa de me montrer le camp de la côte : mon père y consentit.

Je fus conduit à Saint-Malo par M. de La Morandais, très bon gentilhomme, mais que la pauvreté avait réduit à être régisseur de la terre de Combourg[2918]. Il portait un habit de camelot gris, avec un petit galon d'argent au collet, une têtière ou morion de feutre gris à oreilles, à une seule corne en avant. Il me mit à califourchon derrière lui, sur la croupe de sa jument *Isabelle.* Je me tenais au ceinturon de son couteau de chasse, attaché par-dessus son habit : j'étais enchanté. Lorsque Claude de Bullion et le père du président de Lamoignon, enfants, allaient en campagne, « on les portait tous les deux sur un même âne, dans des paniers, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et l'on mettait un pain du côté de Lamoignon, parce qu'il était plus léger que son camarade, pour faire le contrepoids ». *(Mémoires du président de Lamoignon.)*

M. de La Morandais prit des chemins de traverse :

> Moult volontiers, de grand'manière,
> Alloit en bois et en rivière ;
> Car nulles gens ne vont en bois
> Moult volontiers comme François.

Nous nous arrêtâmes pour dîner à une abbaye de Bénédictins, qui, faute d'un nombre suffisant de moines, venait d'être réunie à un chef-lieu de l'ordre. Nous n'y trouvâmes que le père procureur, chargé de la disposition des biens-meubles et de l'exploitation des futaies. Il nous fit servir un excellent dîner maigre, à l'ancienne bibliothèque du prieur : nous mangeâmes quantité d'œufs frais, avec des carpes et des brochets énormes. À travers l'arcade d'un cloître, je voyais de grands sycomores, qui bordaient un étang. La cognée les frappait au pied, leur cime tremblait dans l'air, et ils tombaient pour nous servir de spectacle. Des charpentiers, venus de Saint-Malo, sciaient à terre des branches vertes, comme on coupe une jeune chevelure, ou équarrissaient des troncs abattus. Mon coeur saignait à la vue de ces forêts ébréchées et de ce monastère déshabité. Le sac général des maisons religieuses m'a rappelé

depuis le dépouillement de l'abbaye qui en fut pour moi le pronostic.

Arrivé à Saint-Malo, j'y trouvai le marquis de Causans ; je parcourus sous sa garde les rues du camp. Les tentes, les faisceaux d'armes, les chevaux au piquet, formaient une belle scène avec la mer, les vaisseaux, les murailles et les clochers lointains de la ville. Je vis passer, en habit de hussard, au grand galop sur un barbe, un de ces hommes en qui finissait un monde, le duc de Lauzun. Le prince de Carignan, venu au camp, épousa la fille de M. de Boisgarein, un peu boiteuse, mais charmante[2919] : cela fit grand bruit, et donna matière à un procès que plaide encore aujourd'hui M. Lacretelle l'aîné[2920]. Mais quel rapport ces choses ont-elles avec ma vie ? « À mesure que la mémoire de mes privés amis, dit Montaigne, leur fournit la chose entière, ils reculent si arrière leur narration, que si le conte est bon, ils en étouffent la bonté ; s'il ne l'est pas, vous êtes à maudire ou l'heur de leur mémoire ou le malheur de leur jugement. J'ai vu des récits bien plaisants devenir très ennuyeux en la bouche d'un seigneur. » J'ai peur d'être ce seigneur.

Mon frère était à Saint-Malo, lorsque M. de La Morandais m'y déposa. Il me dit un soir : « Je te mène au spectacle : prends ton chapeau. » Je perds la tête ; je descends droit à la cave pour chercher mon chapeau qui était au grenier. Une troupe de comédiens ambulants venait de débarquer. J'avais rencontré des marionnettes ; je supposais qu'on voyait au théâtre des polichinelles beaucoup plus beaux que ceux de la rue.

J'arrive, le coeur palpitant, à une salle bâtie en bois, dans une rue déserte de la ville. J'entre par des corridors noirs, non sans un certain mouvement de frayeur. On ouvre une petite porte, et me voilà avec mon frère dans une loge à moitié pleine.

Le rideau était levé, la pièce commencée : on jouait *le Père de famille*[2921]. J'aperçois deux hommes qui se promenaient sur le théâtre en causant, et que tout le monde regardait. Je les pris pour les directeurs des marionnettes, qui devisaient devant la cahute de madame Gigogne, en attendant l'arrivée du public : j'étais seulement étonné qu'ils parlassent si haut de

leurs affaires et qu'on les écoutât en silence. Mon ébahissement redoubla lorsque d'autres personnages, arrivant sur la scène, se mirent à faire de grands bras, à larmoyer, et lorsque chacun se prit à pleurer par contagion. Le rideau tomba sans que j'eusse rien compris à tout cela. Mon frère descendit au foyer entre les deux pièces. Demeuré dans la loge au milieu des étrangers dont ma timidité me faisait un supplice, j'aurais voulu être au fond de mon collège. Telle fut la première impression que je reçus de l'art de Sophocle et de Molière.

La troisième année de mon séjour à Dol fut marquée par le mariage de mes deux sœurs aînées : Marianne épousa le comte de Marigny, et Bénigne le comte de Québriac. Elles suivirent leurs maris à Fougères : signal de la dispersion d'une famille dont les membres devaient bientôt se séparer. Mes sœurs reçurent la bénédiction nuptiale à Combourg le même jour, à la même heure, au même autel, dans la chapelle du château[2922]. Elles pleuraient, ma mère pleurait ; je fus étonné de cette douleur : je la comprends aujourd'hui. Je n'assiste pas à un baptême ou à un mariage sans sourire amèrement ou sans éprouver un serrement de coeur. Après le malheur de naître, je n'en connais pas de plus grand que celui de donner le jour à un homme.

Cette même année commença une révolution dans ma personne comme dans ma famille. Le hasard fit tomber entre mes mains deux livres bien divers, un *Horace* non châtié et une histoire des *Confessions mal faites*. Le bouleversement d'idées que ces deux livres me causèrent est incroyable : un monde étrange s'éleva autour de moi. D'un côté, je soupçonnai des secrets incompréhensibles à mon âge, une existence différente de la mienne, des plaisirs au-delà de mes jeux, des charmes d'une nature ignorée dans un sexe où je n'avais vu qu'une mère et des sœurs ; d'un autre côté, des spectres traînant des chaînes et vomissant des flammes m'annonçaient les supplices éternels pour un seul péché dissimulé. Je perdis le sommeil, la nuit, je croyais voir tour à tour des mains noires et des mains blanches passer à travers mes rideaux : je vins à me figurer que ces dernières mains étaient maudites par la religion, et cette

idée accrut mon épouvante des ombres infernales. Je cherchais en vain dans le ciel et dans l'enfer l'explication d'un double mystère. Frappé à la fois au moral et au physique, je luttais encore avec mon innocence contre les orages d'une passion prématurée et les terreurs de la superstition.

Dès lors je sentis s'échapper quelques étincelles de ce feu qui est la transmission de la vie. J'expliquais le quatrième livre de l'*Énéide* et lisais le *Télémaque :* tout à coup je découvris dans Didon et dans Eucharis des beautés qui me ravirent ; je devins sensible à l'harmonie de ces vers admirables et de cette prose antique. Je traduisis un jour à livre ouvert l'*Aeneadum genitrix, hominum divumque voluptas* de Lucrèce avec tant de vivacité, que M. Egault m'arracha le poème et me jeta dans les racines grecques. Je dérobai un *Tibulle* : quand j'arrivai au *Quam iuvat immites ventos audire cubantem,* ces sentiments de volupté et de mélancolie semblèrent me révéler ma propre nature. Les volumes de Massillon qui contenaient les sermons de la *Pécheresse* et de l'*Enfant prodigue* ne me quittaient plus ; on me les laissait feuilleter car on ne se doutait guère de ce que j'y trouvais. Je volais de petits bouts de cierges dans la chapelle pour lire la nuit ces descriptions séduisantes des désordres de l'âme. Je m'endormais en balbutiant des phrases incohérentes, où je tâchais de mettre la douceur, le nombre et la grâce de l'écrivain qui a le mieux transporté dans la prose l'euphonie racinienne.

Si j'ai, dans la suite, peint avec quelque vérité les entraînements du coeur mêlés aux syndérèses chrétiennes, je suis persuadé que j'ai dû ce succès au hasard qui me fit connaître au même moment deux empires ennemis. Les ravages que porta dans mon imagination un mauvais livre eurent leur correctif dans les frayeurs qu'un autre livre m'inspira, et celles-ci furent comme alanguies par les molles pensées que m'avaient laissées des tableaux sans voile.

VI. Aventure de la pie. — Troisièmes vacances à Combourg. — Le charlatan. — Rentrée au collège.

Dieppe, fin d'octobre 1812.

Ce qu'on dit d'un malheur, qu'il n'arrive jamais seul, on le peut dire des passions : elles viennent ensemble, comme les muses ou comme les furies. Avec le penchant qui commençait à me tourmenter, naquit en moi l'honneur ; exaltation de l'âme, qui maintient le coeur incorruptible au milieu de la corruption, sorte de principe réparateur placé auprès d'un principe dévorant, comme la source inépuisable des prodiges que l'amour demande à la jeunesse et des sacrifices qu'il impose.

Lorsque le temps était beau les pensionnaires du collège sortaient le jeudi et le dimanche. On nous menait souvent au mont-Dol, au sommet duquel se trouvaient quelques ruines gallo-romaines : du haut de ce tertre isolé, l'oeil plane sur la mer et sur des marais où voltigent pendant la nuit des feux follets, lumière des sorciers qui brûle aujourd'hui dans nos lampes. Un autre but de nos promenades était les prés qui environnaient un séminaire d'*Eudistes,* d'Eudes, frère de l'historien Mézeray, fondateur de leur congrégation.

Un jour du mois de mai, l'abbé Egault, préfet de semaine, nous avait conduits à ce séminaire : on nous laissait une grande liberté de jeux, mais il était expressément défendu de monter sur les arbres. Le régent après nous avoir établis dans un chemin herbu, s'éloigna pour dire son bréviaire.

Des ormes bordaient le chemin : tout à la cime du plus grand, brillait un nid de pie : nous voilà en admiration, nous montrant mutuellement la mère assise sur ses œufs, et pressés du plus

vif désir de saisir cette superbe proie. Mais qui oserait tenter l'aventure ? L'ordre était si sévère, le régent si près, l'arbre si haut ! Toutes les espérances se tournent vers moi ; je grimpais comme un chat. J'hésite, puis la gloire l'emporte : je me dépouille de mon habit, j'embrasse l'orme et je commence à monter. Le tronc était sans branches, excepté aux deux tiers de sa crue, où se formait une fourche dont une des pointes portait le nid.

Mes camarades, assemblés sous l'arbre, applaudissent à mes efforts, me regardant, regardant l'endroit d'où pouvait venir le préfet, trépignant de joie dans l'espoir des œufs, mourant de peur dans l'attente du châtiment. J'aborde au nid ; la pie s'envole ; je ravis les œufs, je les mets dans ma chemise et redescends. Malheureusement, je me laisse glisser entre les tiges jumelles et j'y reste à califourchon. L'arbre étant élagué, je ne pouvais appuyer mes pieds ni à droite ni à gauche pour me soulever et reprendre le limbe extérieur ; je demeure suspendu en l'air à cinquante pieds.

Tout à coup un cri : « Voici le préfet ! » et je me vois incontinent abandonné de mes amis, comme c'est l'usage. Un seul, appelé Le Gobbien, essaya de me porter secours, et fut tôt obligé de renoncer à sa généreuse entreprise. Il n'y avait qu'un moyen de sortir de ma fâcheuse position, c'était de me suspendre en dehors par les mains à l'une des deux dents de la fourche, et de tâcher de saisir avec mes pieds le tronc de l'arbre au-dessous de sa bifurcation. J'exécutai cette manoeuvre au péril de ma vie. Au milieu de mes tribulations, je n'avais pas lâché mon trésor ; j'aurais pourtant mieux fait de le jeter, comme depuis j'en ai jeté tant d'autres. En dévalant le tronc, je m'écorchai les mains, je m'éraillai les jambes et la poitrine, et j'écrasai les œufs : ce fut ce qui me perdit. Le préfet ne m'avait point vu sur l'orme ; je lui cachai assez bien mon sang, mais il n'y eut pas moyen de lui dérober l'éclatante couleur d'or dont j'étais barbouillé. « Allons, me dit-il, monsieur, vous aurez le fouet. »

Si cet homme m'eût annoncé qu'il commuait cette peine dans celle de mort, j'aurais éprouvé un mouvement de joie. L'idée de

la honte n'avait point approché de mon éducation sauvage : à tous les âges de ma vie, il n'y a point de supplice que je n'eusse préféré à l'horreur d'avoir à rougir devant une créature vivante. L'indignation s'éleva dans mon coeur, je répondis à l'abbé Egault, avec l'accent non d'un enfant, mais d'un homme que jamais ni lui ni personne ne lèverait la main sur moi. Cette réponse l'anima ; il m'appela rebelle et promit de faire un exemple. « Nous verrons », répliquai-je, et je me mis à jouer à la balle avec un sang-froid qui le confondit.

Nous retournâmes au collège ; le régent me fit entrer chez lui et m'ordonna de me soumettre. Mes sentiments exaltés firent place à des torrents de larmes. Je représentai à l'abbé Egault qu'il m'avait appris le latin ; que j'étais son écolier, son disciple, son enfant ; qu'il ne voudrait pas déshonorer son élève, et me rendre la vue de mes compagnons insupportable, qu'il pouvait me mettre en prison, au pain et à l'eau, me priver de mes récréations, me charger de *pensums ;* que je lui saurais gré de cette clémence et l'en aimerais davantage. Je tombai à ses genoux, je joignis les mains, je le suppliai par Jésus-Christ de m'épargner : il demeura sourd à mes prières. Je me levai plein de rage, et lui lançai dans les jambes un coup de pied si rude qu'il en poussa un cri. Il court en clochant à la porte de sa chambre, la ferme à double tour et revient sur moi. Je me retranche derrière son lit ; il m'allonge à travers le lit des coups de férule. Je m'entortille dans la couverture, et m'animant au combat, je m'écrie :

> Macte animo, generose puer !

Cette érudition de grimaud fit rire malgré lui mon ennemi ; il parla d'armistice : nous conclûmes un traité ; je convins de m'en rapporter à l'arbitrage du principal. Sans me donner gain de cause, le principal me voulut bien soustraire à la punition que j'avais repoussée. Quand l'excellent prêtre prononça mon acquittement, je baisai la manche de sa robe avec une telle effusion de coeur et de reconnaissance, qu'il ne se put empêcher de me donner sa bénédiction. Ainsi se termina le premier combat que me fit rendre cet honneur devenu l'idole de

ma vie et auquel j'ai tant de fois sacrifié repos, plaisir et fortune.

Les vacances où j'entrai dans ma douzième année furent tristes ; l'abbé Leprince m'accompagna à Combourg. Je ne sortais qu'avec mon précepteur ; nous faisions au hasard de longues promenades. Il se mourait de la poitrine, il était mélancolique et silencieux ; je n'étais guère plus gai. Nous marchions des heures entières à la suite l'un de l'autre sans prononcer une parole. Un jour, nous nous égarâmes dans les bois ; M. Leprince se tourna vers moi et me dit : « Quel chemin faut-il prendre ? » Je répondis sans hésiter : « Le soleil se couche ; il frappe à présent la fenêtre de la grosse tour : marchons par là. » M. Leprince raconta le soir la chose à mon père : le futur voyageur se montra dans ce jugement. Maintes fois, en voyant le soleil se coucher dans les forêts de l'Amérique, je me suis rappelé les bois de Combourg : mes souvenirs se font écho.

L'abbé Leprince désirait que l'on me donnât un cheval, mais dans les idées de mon père, un officier de marine ne devait savoir manier que son vaisseau. J'étais réduit à monter à la dérobée deux grosses juments de carrosse ou un grand cheval pie. La *Pie* n'était pas, comme celle de Turenne, un de ces destriers nommés par les Romains *desultorios equos*, et façonnés à secourir leur maître ; c'était un Pégase lunatique qui ferrait en trottant, et qui me mordait les jambes quand je le forçais à sauter des fossés. Je ne me suis jamais beaucoup soucié de chevaux, quoique j'aie mené la vie d'un Tartare, et contre l'effet que ma première éducation aurait dû produire, je monte à cheval avec plus d'élégance que de solidité.

La fièvre tierce, dont j'avais apporté le germe des marais de Dol, me débarrassa de M. Leprince. Un marchand d'orviétan passa dans le village ; mon père, qui ne croyait point aux médecins, croyait aux charlatans : il envoya chercher l'empirique, qui déclara me guérir en vingt-quatre heures. Il revint le lendemain, habit vert galonné d'or, large tignasse poudrée, grandes manchettes de mousseline sale, faux brillants aux doigts, culotte de satin noir usé, bas de soie d'un blanc bleuâtre, et souliers avec des boucles énormes.

Il ouvre mes rideaux, me tâte le pouls, me fait tirer la langue, baragouine avec un accent italien quelques mots sur la nécessité de me purger, et me donne à manger un petit morceau de caramel. Mon père approuvait l'affaire, car il prétendait que toute maladie venait d'indigestion, et que pour toute espèce de maux, il fallait purger son homme jusqu'au sang.

Une demi-heure après avoir avalé le caramel, je fus pris de vomissements effroyables ; on avertit M. de Chateaubriand, qui voulait faire sauter le pauvre diable par la fenêtre de la tour. Celui-ci, épouvanté, met habit bas retrousse les manches de sa chemise en faisant les gestes les plus grotesques. À chaque mouvement, sa perruque tournait en tous sens ; il répétait mes cris et ajoutait après : *Che ? monsou Lavandier ?* Ce monsieur Lavandier était le pharmacien du village[2923], qu'on avait appelé au secours. Je ne savais, au milieu de mes douleurs, si je mourrais des drogues de cet homme ou des éclats de rire qu'il m'arrachait.

On arrêta les effets de cette trop forte dose d'émétique, et je fus remis sur pied. Toute notre vie se passe à errer autour de notre tombe ; nos diverses maladies sont des souffles qui nous approchent plus ou moins du port. Le premier mort que j'aie vu, était un chanoine de Saint-Malo ; il gisait expiré sur son lit, le visage distors par les dernières convulsions. La mort est belle, elle est notre amie : néanmoins, nous ne la reconnaissons pas, parce qu'elle se présente à nous masquée et que son masque nous épouvante.

On me renvoya au collège à la fin de l'automne.

VII. Invasion de la France. — Jeux. — L’abbé de Chateaubriand.

Vallée-aux-Loups, décembre 1813.

De Dieppe où l'injonction de la police m'avait obligé de me réfugier, on m'a permis de revenir à la *Vallée-aux-Loups*, où je continue ma narration. La terre tremble sous les pas du soldat étranger, qui dans ce moment même envahit ma patrie ; j'écris comme les derniers Romains, au bruit de l'invasion des Barbares. Le jour je trace des pages aussi agitées que les événements de ce jour[2924] ; la nuit, tandis que le roulement du canon lointain expire dans mes bois, je retourne au silence des années qui dorment dans la tombe, à la paix de mes plus jeunes souvenirs. Que le passé d'un homme est étroit et court, à côté du vaste présent des peuples et de leur avenir immense !

Les mathématiques, le grec et le latin occupèrent tout mon hiver au collège. Ce qui n'était pas consacré à l'étude était donné à ces jeux du commencement de la vie, pareils en tous lieux. Le petit Anglais, le petit Allemand, le petit Italien, le petit Espagnol, le petit Iroquois, le petit Bédouin roulent le cerceau et lancent la balle. Frères d'une grande famille, les enfants ne perdent leurs traits de ressemblance qu'en perdant l'innocence, la même partout. Alors les passions modifiées par les climats, les gouvernements et les moeurs font les nations diverses ; le genre humain cesse de s'entendre et de parler le même langage : c'est la société qui est la véritable tour de Babel.

Un matin, j'étais très animé à une partie de barres dans la grande cour du collège ; on me vint dire qu'on me demandait. Je suivis le domestique à la porte extérieure. Je trouve un gros homme, rouge de visage, les manières brusques et impatientes,

le ton farouche ; ayant un bâton à la main, portant une perruque noire mal frisée, une soutane déchirée retroussée dans ses poches, des souliers poudreux des bas percés au talon : « Petit polisson, me dit-il, n'êtes-vous pas le chevalier de Chateaubriand de Combourg ? — Oui, monsieur, répondis-je tout étourdi de l'apostrophe. — Et moi, reprit-il presque écumant, je suis le dernier aîné de votre famille, je suis l'abbé de Chateaubriand de la Guérande[2925] : regardez-moi bien.

Le fier abbé met la main dans le gousset d'une vieille culotte de panne, prend un écu de six francs moisi, enveloppé dans un papier crasseux, me le jette au nez et continue à pied son voyage en marmottant ses matines d'un air furibond. J'ai su depuis que le prince de Condé avait fait offrir à ce hobereau-vicaire le préceptorat du duc de Bourbon. Le prêtre outrecuidé répondit que le prince, possesseur de la baronnie de Chateaubriand, devait savoir que les héritiers de cette baronnie pouvaient avoir des précepteurs, mais n'étaient les précepteurs de personne. Cette hauteur était le défaut de ma famille ; elle était odieuse dans mon père ; mon frère la poussait jusqu'au ridicule ; elle a un peu passé à son fils aîné. — Je ne suis pas bien sûr, malgré mes inclinations républicaines de m'en être complètement affranchi, bien que je l'aie soigneusement cachée.

VIII. Première communion. — Je quitte le collège de Dol.

L'époque de ma première communion approchait, moment où l'on décidait dans la famille de l'état futur de l'enfant. Cette cérémonie religieuse remplaçait parmi les jeunes chrétiens la prise de la robe virile chez les Romains. Madame de Chateaubriand était venue assister à la première communion d'un fils qui, après s'être uni à son Dieu, allait se séparer de sa mère.

Ma piété paraissait sincère ; j'édifiais tout le collège : mes regards étaient ardents ; mes abstinences répétées allaient jusqu'à donner de l'inquiétude à mes maîtres ; on craignait l'excès de ma dévotion ; une religion éclairée cherchait à tempérer ma ferveur.

J'avais pour confesseur le supérieur du séminaire des Eudistes homme de cinquante ans, d'un aspect rigide. Toutes les fois que je me présentais au tribunal de la pénitence, il m'interrogeait avec anxiété. Surpris de la légèreté de mes fautes, il ne savait comment accorder mon trouble avec le peu d'importance des secrets que je déposais dans son sein. Plus le jour de Pâques s'avoisinait, plus les questions du religieux étaient pressantes. « Ne me cachez-vous rien ? » me disait-il. Je répondais : « Non, mon père. — N'avez-vous pas fait telle faute ? — Non, mon père. » Et toujours : « Non, mon père. » Il me renvoyait en doutant, en soupirant, en me regardant jusqu'au fond de l'âme, et moi, je sortais de sa présence, pâle et défiguré comme un criminel.

Je devais recevoir l'absolution le mercredi saint. Je passai la nuit du mardi au mercredi en prières, et à lire avec terreur, le livre des *Confessions mal faites.* Le mercredi, à trois heures de

l'après-midi, nous partîmes pour le séminaire ; nos parents nous accompagnaient. Tout le vain bruit qui s'est depuis attaché à mon nom, n'aurait pas donné à madame de Chateaubriand un seul instant de l'orgueil qu'elle éprouvait comme chrétienne et comme mère, en voyant son fils prêt à participer au grand mystère de la religion.

En arrivant à l'église, je me prosternai devant le sanctuaire et j'y restai comme anéanti. Lorsque je me levai pour me rendre à la sacristie où m'attendait le supérieur, mes genoux tremblaient sous moi. Je me jetai aux pieds du prêtre ; ce ne fut que de la voix la plus altérée que je parvins à prononcer mon *Confiteor.* « Eh bien, n'avez-vous rien oublié ? » me dit l'homme de Jésus-Christ. Je demeurai muet. Ses questions recommencèrent, et le fatal *non, mon père,* sortit de ma bouche. Il se recueillit, il demanda des conseils à Celui qui conféra aux apôtres le pouvoir de lier et de délier les âmes. Alors, faisant un effort, il se prépare à me donner l'absolution.

La foudre que le ciel eût lancée sur moi, m'aurait causé moins d'épouvante je m'écriai : « Je n'ai pas tout dit ! » Ce redoutable juge, ce délégué du souverain Arbitre, dont le visage m'inspirait tant de crainte, devient le pasteur le plus tendre ; il m'embrasse et fond en larmes : « Allons, me dit-il mon cher fils, du courage ! »

Je n'aurai jamais un tel moment dans ma vie. Si l'on m'avait débarrassé du poids d'une montagne, on ne m'eût pas plus soulagé : je sanglotais de bonheur. J'ose dire que c'est de ce jour que j'ai été créé honnête homme ; je sentis que je ne survivrais jamais à un remords : quel doit donc être celui du crime, si j'ai pu tant souffrir pour avoir tu les faiblesses d'un enfant ! Mais combien elle est divine cette religion qui se peut emparer ainsi de nos bonnes facultés ! Quels préceptes de morale suppléeront jamais à ces institutions chrétiennes ?

Le premier aveu fait, rien ne me coûta plus : mes puérilités cachées, et qui auraient fait rire le monde, furent pesées au poids de la religion. Le supérieur se trouva fort embarrassé ; il aurait voulu retarder ma communion, mais j'allais quitter le collège de Dol et bientôt entrer au service dans la marine. Il

découvrit avec une grande sagacité, dans le caractère même de mes *juvéniles,* tout insignifiantes qu'elles étaient, la nature de mes penchants ; c'est le premier homme qui ait pénétré le secret de ce que je pouvais être. Il devina mes futures passions ; il ne me cacha pas ce qu'il croyait voir de bon en moi, mais il me prédit aussi mes maux à venir. « Enfin, ajouta-t-il le temps manque à votre pénitence ; mais vous êtes lavé de vos péchés par un aveu courageux, quoique tardif. » Il prononça, en levant la main, la formule de l'absolution. Cette seconde fois, ce bras foudroyant ne fit descendre sur ma tête que la rosée céleste ; j'inclinai mon front pour la recevoir ; ce que je sentais participait de la félicité des anges. Je m'allai précipiter dans le sein de ma mère qui m'attendait au pied de l'autel. Je ne parus plus le même à mes maîtres et à mes camarades ; je marchais d'un pas léger, la tête haute, l'air radieux, dans tout le triomphe du repentir.

Le lendemain, Jeudi-Saint, je fus admis à cette cérémonie touchante et sublime dont j'ai vainement essayé de tracer le tableau dans le *Génie du christianisme*[2926]. J'y aurais pu retrouver mes petites humiliations accoutumées : mon bouquet et mes habits étaient moins beaux que ceux de mes compagnons ; mais ce jour-là, tout fut à Dieu et pour Dieu. Je sais parfaitement ce que c'est que la Foi : la présence réelle de la victime dans le saint sacrement de l'autel m'était aussi sensible que la présence de ma mère à mes côtés. Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres je me sentis comme tout éclairé en dedans. Je tremblais de respect, et la seule chose matérielle qui m'occupât était la crainte de profaner le pain sacré.

> Le pain que je vous propose
> Sert aux anges d'aliment,
> Dieu lui-même le compose
> De la fleur de son froment.
>
> (RACINE.)

Je conçus encore le courage des martyrs ; j'aurais pu dans ce moment confesser le Christ sur le chevalet ou au milieu des lions.

J'aime à rappeler ces félicités qui précédèrent de peu d'instants dans mon âme les tribulations du monde. En comparant ces ardeurs aux transports que je vais peindre ; en voyant le même coeur éprouver dans l'intervalle de trois ou quatre années, tout ce que l'innocence et la religion ont de plus doux et de plus salutaire, et tout ce que les passions ont de plus séduisant et de plus funeste on choisira des deux joies ; on verra de quel côté il faut chercher le bonheur et surtout le repos.

Trois semaines après ma première communion, je quittai le collège de Dol. Il me reste de cette maison un agréable souvenir : notre enfance laisse quelque chose d'elle-même aux lieux embellis par elle, comme une fleur communique son parfum aux objets qu'elle a touchés. Je m'attendris encore aujourd'hui en songeant à la dispersion de mes premiers camarades et de mes premiers maîtres. L'abbé Leprince, nommé à un bénéfice auprès de Rouen, vécut peu ; l'abbé Egault obtint une cure dans le diocèse de Rennes, et j'ai vu mourir le bon principal, l'abbé Porcher, au commencement de la Révolution : il était instruit, doux et simple de coeur. La mémoire de cet obscur Rollin me sera toujours chère et vénérable.

IX. Mission à Combourg. — Collège de Rennes. — Je retrouve Gesril. — Moreau. — Limoëlan. — Mariage de ma troisième sœur.

Vallée-aux-Loups, fin de décembre 1813.

Je trouvai à Combourg de quoi nourrir ma piété, une mission ; j'en suivis les exercices. Je reçus la confirmation sur le perron du manoir, avec les paysans et les paysannes, de la main de l'évêque de Saint-Malo. Après cela, on érigea une croix ; j'aidai à la soutenir, tandis qu'on la fixait sur sa base. Elle existe encore[2927] : elle s'élève devant la tour où est mort mon père. Depuis trente années elle n'a vu paraître personne aux fenêtres de cette tour ; elle n'est plus saluée des enfants du château ; chaque printemps elle les attend en vain ; elle ne voit revenir que les hirondelles, compagnes de mon enfance, plus fidèles à leur nid que l'homme à sa maison. Heureux si ma vie s'était écoulée au pied de la croix de la mission, si mes cheveux n'eussent été blanchis que par le temps qui a couvert de mousse les branches de cette croix !

Je ne tardai pas à partir pour Rennes : j'y devais continuer mes études et clore mon cours de mathématiques, afin de subir ensuite à Brest l'examen de garde-marine.

M. de Fayolle était principal du collège de Rennes. On comptait dans ce Juilly de la Bretagne trois professeurs distingués, l'abbé de Chateaugiron pour la seconde, l'abbé Germé pour la rhétorique, l'abbé Marchand pour la physique. Le pensionnat et les externes étaient nombreux, les classes fortes. Dans les derniers temps, Geoffroy[2928] et Ginguené[2929],

sortis de ce collège, auraient fait honneur à Sainte-Barbe et au Plessis. Le chevalier de Parny[2930] avait aussi étudié à Rennes ; j'héritai de son lit dans la chambre qui me fut assignée.

Rennes me semblait une Babylone, le collège un monde. La multitude des maîtres et des écoliers, la grandeur des bâtiments, du jardin et des cours, me paraissaient démesurées[2931] : je m'y habituai cependant. À la fête du Principal, nous avions des jours de congé ; nous chantions à tue-tête à sa louange de superbes couplets de notre façon, où nous disions :

> O Terpsichore, ô Polymnie,
> Venez, venez remplir nos vœux ;
> La raison même vous convie.

Je pris sur mes nouveaux camarades l'ascendant que j'avais eu à Dol sur mes anciens compagnons : il m'en coûta quelques horions. Les babouins bretons sont d'une humeur hargneuse ; on s'envoyait des cartels pour les jours de promenade, dans les bosquets du jardin des Bénédictins, appelé *le Thabor :* nous nous servions de compas de mathématiques attachés au bout d'une canne, ou nous en venions à une lutte corps à corps plus ou moins félonne ou courtoise, selon la gravité du défi. Il y avait des juges du camp qui décidaient s'il échéait gage, et de quelle manière les champions mèneraient des mains. Le combat ne cessait que quand une des deux parties s'avouait vaincue. Je retrouvai au collège mon ami Gesril, qui présidait comme à Saint-Malo, à ces engagements. Il voulait être mon second dans une affaire que j'eus avec Saint-Riveul, jeune gentilhomme qui devint la première victime de la Révolution[2932]. Je tombai sous mon adversaire, refusai de me rendre et payai cher ma superbe. Je disais, comme Jean Desmarest allant à l'échafaud : « Je ne crie merci qu'à Dieu. »

Je rencontrai à ce collège deux hommes devenus depuis différemment célèbres : Moreau le général[2933], et Limoëlan, auteur de la machine infernale, aujourd'hui prêtre en Amérique[2934]. Il n'existe qu'un portrait de Lucile, et cette

méchante miniature a été faite par Limoëlan, devenu peintre pendant les détresses révolutionnaires. Moreau était externe, Limoëlan pensionnaire. On a rarement trouvé à la même époque, dans une même province, dans une même petite ville, dans une même maison d'éducation, des destinées aussi singulières. Je ne puis m'empêcher de raconter un tour d'écolier que joua au préfet de semaine mon camarade Limoëlan.

Le préfet avait coutume de faire sa ronde dans les corridors, après la retraite, pour voir si tout était bien : il regardait à cet effet par un trou pratiqué dans chaque porte. Limoëlan, Gesril, Saint-Riveul et moi nous couchions dans la même chambre :

D'animaux malfaisants c'était un fort bon plat.

Vainement avions-nous plusieurs fois bouché le trou avec du papier ; le préfet poussait le papier et nous surprenait sautant sur nos lits et cassant nos chaises.

Un soir Limoëlan, sans nous communiquer son projet nous engage à nous coucher et à éteindre la lumière. Bientôt nous l'entendons se lever, aller à la porte, et puis se remettre au lit. Un quart d'heure après, voici venir le préfet sur la pointe du pied. Comme avec raison nous lui étions suspects, il s'arrête à notre porte, écoute, regarde, n'aperçoit point de lumière[2935] (...) « Qui est-ce qui a fait cela ? » s'écrie-t-il en se précipitant dans la chambre. Limoëlan d'étouffer de rire et Gesril de dire en nasillant, avec son air moitié niais, moitié goguenard : « Qu'est-ce donc, monsieur le préfet ? » Voilà Saint-Riveul et moi à rire comme Limoëlan et à nous cacher sous nos couvertures.

On ne put rien tirer de nous : nous fûmes héroïques. Nous fûmes mis tous quatre en prison au *caveau :* Saint-Riveul fouilla la terre sous une porte qui communiquait à la basse-cour ; il engagea sa tête dans cette taupinière, un porc accourut et lui pensa manger la cervelle ; Gesril se glissa dans les caves du collège et mit couler un tonneau de vin. Limoëlan démolit un mur et moi, nouveau Perrin Dandin, grimpant dans un soupirail, j'ameutai la canaille de la rue par mes harangues. Le terrible auteur de la machine infernale, jouant cette niche de polisson à un préfet de collège, rappelle en petit Cromwell barbouillant

d'encre la figure d'un autre régicide, qui signait après lui l'arrêt de mort de Charles Ier.

Quoique l'éducation fût très religieuse au collège de Rennes, ma ferveur se ralentit : le grand nombre de mes maîtres et de mes camarades multipliait les occasions de distraction. J'avançai dans l'étude des langues ; je devins fort en mathématiques, pour lesquelles j'ai toujours eu un penchant décidé : j'aurais fait un bon officier de marine ou de génie. En tout j'étais né avec des dispositions faciles : sensible aux choses sérieuses comme aux choses agréables, j'ai commencé par la poésie, avant d'en venir à la prose, les arts me transportaient ; j'ai passionnément aimé la musique et l'architecture. Quoique prompt à m'ennuyer de tout, j'étais capable des plus petits détails ; étant doué d'une patience à toute épreuve, quoique fatigué de l'objet qui m'occupait, mon obstination était plus forte que mon dégoût. Je n'ai jamais abandonné une affaire quand elle a valu la peine d'être achevée ; il y a telle chose que j'ai poursuivie quinze et vingt ans de ma vie, aussi plein d'ardeur le dernier jour que le premier.

Cette souplesse de mon intelligence se retrouvait dans les choses secondaires. J'étais habile aux échecs, adroit au billard à la chasse, au maniement des armes ; je dessinais passablement ; j'aurais bien chanté, si l'on eût pris soin de ma voix. Tout cela, joint au genre de mon éducation, à une vie de soldat et de voyageur, fait que je n'ai point senti mon pédant, que je n'ai jamais eu l'air hébété ou suffisant, la gaucherie, les habitudes crasseuses des hommes de lettres d'autrefois, encore moins la morgue et l'assurance, l'envie et la vanité fanfaronne des nouveaux auteurs.

Je passai deux ans au collège de Rennes ; Gesril le quitta dix-huit mois avant moi. Il entra dans la marine. Julie, ma troisième sœur, se maria dans le cours de ces deux années : elle épousa le comte de Farcy, capitaine au régiment de Condé, et s'établit avec son mari à Fougères, où déjà habitaient mes deux sœurs aînées, mesdames de Marigny et de Québriac. Le mariage de Julie eut lieu à Combourg, et j'assistai à la noce[2936]. J'y

rencontrai cette comtesse de Tronjoli[2937] qui se fit remarquer par son intrépidité à l'échafaud : cousine et intime amie du marquis de La Rouërie, elle fut mêlée à sa conspiration. Je n'avais encore vu la beauté qu'au milieu de ma famille ; je restai confondu en l'apercevant sur le visage d'une femme étrangère. Chaque pas dans la vie m'ouvrait une nouvelle perspective ; j'entendais la voix lointaine et séduisante des passions qui venaient à moi ; je me précipitais au-devant de ces sirènes, attiré par une harmonie inconnue. Il se trouva que, comme le grand prêtre d'Eleusis, j'avais des encens divers pour chaque divinité. Mais les hymnes que je chantais, en brûlant ces encens pouvaient-ils s'appeler *baumes*[2938], ainsi que les poésies de l'hiérophante ?

X. Je suis envoyé à Brest pour subir l’examen de garde de marine. — Le port de Brest. — Je retrouve encore Gesril. — La Pérouse. — Je reviens à Combourg.

La Vallée-aux-Loups, janvier 1814.

Après le mariage de Julie, je partis pour Brest. En quittant le grand collège de Rennes, je ne sentis point le regret que j'éprouvai en sortant du petit collège de Dol ; peut-être n'avais-je plus cette innocence qui nous fait un charme de tout : ma jeunesse n'était plus enveloppée dans sa fleur, le temps commençait à la déclore. J'eus pour mentor dans ma nouvelle position un de mes oncles maternels, le comte Ravenel de Boisteilleul, chef d'escadre[2939], dont un des fils[2940], officier très distingué d'artillerie dans les armées Bonaparte, a épousé la fille unique de ma sœur la comtesse de Farcy.

Arrivé à Brest, je ne trouvai point mon brevet d'aspirant ; je ne sais quel accident l'avait retardé. Je restai ce qu'on appelait *soupirant*, et comme tel, exempt d'études régulières. Mon oncle me mit en pension dans la rue de Siam, à une table d'hôte d'aspirants, et me présenta au commandant de la marine, le comte Hector[2941].

Abandonné à moi-même pour la première fois, au lieu de me lier avec mes futurs camarades, je me renfermai dans mon instinct solitaire. Ma société habituelle se réduisit à mes maîtres d'escrime, de dessin et de mathématiques.

Cette mer que je devais rencontrer sur tant de rivages baignait à Brest l'extrémité de la péninsule Armoricaine : après ce cap avancé, il n'y avait plus rien qu'un océan sans bornes et

des mondes inconnus ; mon imagination se jouait dans ces espaces. Souvent, assis sur quelque mât qui gisait le long du quai de Recouvrance, je regardais les mouvements de la foule : constructeurs, matelots militaires, douaniers, forçats, passaient et repassaient devant moi. Des voyageurs débarquaient et s'embarquaient, des pilotes commandaient la manoeuvre, des charpentiers équarrissaient des pièces de bois, des cordiers filaient des câbles, des mousses allumaient des feux sous des chaudières d'où sortaient une épaisse fumée et la saine odeur du goudron. On portait, on reportait, on roulait de la marine aux magasins, et des magasins à la marine des ballots de marchandises, des sacs de vivres, des trains d'artillerie. Ici des charrettes s'avançaient dans l'eau à reculons pour recevoir des chargements ; là, des palans enlevaient des fardeaux, tandis que des grues descendaient des pierres, et que des cure-môles creusaient des atterrissements. Des forts répétaient des signaux, des chaloupes allaient et venaient, des vaisseaux appareillaient ou rentraient dans les bassins.

Mon esprit se remplissait d'idées vagues sur la société, sur ses biens et ses maux. Je ne sais quelle tristesse me gagnait. Je quittais le mât sur lequel j'étais assis ; je remontais le Penfeld, qui se jette dans le port ; j'arrivais à un coude où ce port disparaissait. Là, ne voyant plus rien qu'une vallée tourbeuse, mais entendant encore le murmure confus de la mer et la voix des hommes, je me couchais au bord de la petite rivière. Tantôt regardant couler l'eau, tantôt suivant des yeux le vol de la corneille marine, jouissant du silence autour de moi, ou prêtant l'oreille aux coups de marteau du calfat, je tombais dans la plus profonde rêverie. Au milieu de cette rêverie, si le vent m'apportait le son du canon d'un vaisseau qui mettait à la voile, je tressaillais et des larmes mouillaient mes yeux.

Un jour, j'avais dirigé ma promenade vers l'extrémité extérieure du port du côté de la mer : il faisait chaud, je m'étendis sur la grève et m'endormis. Tout à coup, je suis réveillé par un bruit magnifique ; j'ouvre les yeux, comme Auguste pour voir les trirèmes dans les mouillages de la Sicile, après la victoire sur Sextus Pompée ; les détonations de

l'artillerie se succédaient ; la rade était semée de navires : la grande escadre française rentrait après la signature de la paix. Les vaisseaux manœuvraient sous voile, se couvraient de feux, arboraient des pavillons, présentaient la poupe, la proue, le flanc, s'arrêtaient en jetant l'ancre au milieu de leur course, ou continuaient à voltiger sur les flots. Rien ne m'a jamais donné une plus haute idée de l'esprit humain ; l'homme semblait emprunter dans ce moment quelque chose de Celui qui a dit à la mer : « Tu n'iras pas plus loin. *Non procedes amplius.* »

Tout Brest accourut. Des chaloupes se détachent de la flotte et abordent au Môle. Les officiers dont elles étaient remplies, le visage brûlé par le soleil, avaient cet air étranger qu'on apporte d'un autre hémisphère, et je ne sais quoi de gai, de fier, de hardi, comme des hommes qui venaient de rétablir l'honneur du pavillon national. Ce corps de la marine, si méritant, si illustre ces compagnons des Suffren, des Lamothe-Piquet, des du Couëdic, des d'Estaing, échappés aux coups de l'ennemi, devaient tomber sous ceux des Français !

Je regardais défiler la valeureuse troupe, lorsqu'un des officiers se détache de ses camarades et me saute au cou : c'était Gesril. Il me parut grandi, mais faible et languissant d'un coup d'épée qu'il avait reçu dans la poitrine. Il quitta Brest le soir même pour se rendre dans sa famille. Je ne l'ai vu qu'une fois depuis, peu de temps avant sa mort héroïque ; je dirai plus tard en quelle occasion. L'apparition et le départ subit de Gesril, me firent prendre une résolution qui a changé le cours de ma vie : il était écrit que ce jeune homme aurait un empire absolu sur ma destinée.

On voit comment mon caractère se formait, quel tour prenaient mes idées, quelles furent les premières atteintes de mon génie, car j'en puis parler comme d'un mal quel qu'ait été ce génie, rare ou vulgaire, méritant ou ne méritant pas le nom que je lui donne, faute d'un autre mot pour mieux m'exprimer. Plus semblable au reste des hommes, j'eusse été plus heureux : celui qui, sans m'ôter l'esprit, fût parvenu à tuer ce qu'on appelle mon talent, m'aurait traité en ami.

Lorsque le comte de Boisteilleul me conduisait chez M.

Hector, j'entendais les jeunes et les vieux marins raconter leurs campagnes, et causer des pays qu'ils avaient parcourus : l'un arrivait de l'Inde, l'autre de l'Amérique ; celui-là devait appareiller pour faire le tour du monde, celui-ci allait rejoindre la station de la Méditerranée, visiter les côtes de la Grèce. Mon oncle me montra La Pérouse[2942] dans la foule, nouveau Cook dont la mort est le secret des tempêtes. J'écoutais tout, je regardais tout, sans dire une parole ; mais la nuit suivante, plus de sommeil : je la passais à livrer en imagination des combats, ou à découvrir des terres inconnues.

La Pérouse

Livre III

I. Promenade. — Apparition de Combourg. — **II**. Collège de Dinan. — Broussais. — Je reviens chez mes parents. — **III.** Vie à Combourg. — Journées et soirées. — IV. Mon donjon. — V. Passage de l'enfant à l'homme. — **VI.** Lucile. — **VII.** Premier souffle de la Muse. — **VIII.** Manuscrit de Lucile. — **IX.** Dernières lignes écrites à la *Vallée-aux-Loups*. — Révélations sur le mystère de ma vie. — **X.** Fantôme d'amour. — **XI.** Deux années de délire. — Occupations et chimères. — **XII.** Mes joies de l'automne. — **XIII.** Incantation. — **XIV.** Tentation. — **XV.** Maladie. – Je crains et refuse de m'engager dans l'état ecclésiastique. — Projet de passage aux Indes. — **XVI.** Un moment dans ma ville natale. — Souvenir de la Villeneuve et des tribulations de mon enfance. — Je suis rappelé à Combourg. — Dernière entrevue avec mon père. — J'entre au service. — Adieux à Combourg.

Ce livre a été composé au château de Montboissier (juillet-août 1817) et à la Vallée-aux-Loups (novembre 1817). — Il a été revu en décembre 1846.

I. Promenade. – Apparition de Combourg.

Montboissier, juillet 1817.

Depuis la dernière date de ces Mémoires, *Vallée-aux-Loups*, janvier 1814, jusqu'à la date d'aujourd'hui, Montboissier, juillet 1817, trois ans et six mois se sont passés. Avez-vous entendu tomber l'Empire ? Non : rien n'a troublé le repos de ces lieux. L'Empire s'est abîmé pourtant ; l'immense ruine s'est écroulée dans ma vie, comme ces débris romains renversés dans le cours d'un ruisseau ignoré. Mais à qui ne les compte pas peu importent les événements : quelques années échappées des mains de l'Éternel feront justice de tous ces bruits par un silence sans fin.

Le livre précédent fut écrit sous la tyrannie expirante de Bonaparte et à la lueur des derniers éclairs de sa gloire : je commence le livre actuel sous le règne de Louis XVIII. J'ai vu de près les rois, et mes illusions politiques se sont évanouies, comme ces chimères plus douces dont je continue le récit. Disons d'abord ce qui me fait reprendre la plume : le coeur humain est le jouet de tout, et l'on ne saurait prévoir quelle circonstance frivole cause ses joies et ses douleurs. Montaigne l'a remarqué : « Il ne faut point de cause, dit-il, pour agiter notre âme : une resverie sans cause et sans subject la régente et l'agite. »

Je suis maintenant à Montboissier, sur les confins de la Beauce et du Perche[2943]. Le château de cette terre, appartenant à madame la comtesse de Colbert-Montboissier[2944], a été vendu et démoli pendant la Révolution ; il ne reste que deux pavillons, séparés par une

grille et formant autrefois le logement du concierge. Le parc, maintenant à l'anglaise, conserve des traces de son ancienne régularité française : des allées droites, des taillis encadrés dans des charmilles, lui donnent un air sérieux ; il plaît comme une ruine.

Hier au soir je me promenais seul ; le ciel ressemblait à un ciel d'automne ; un vent froid soufflait par intervalles. À la percée d'un fourré, je m'arrêtai pour regarder le soleil : il s'enfonçait dans des nuages au-dessus de la tour d'Alluye, d'où Gabrielle, habitante de cette tour, avait vu comme moi le soleil se coucher il y a deux cents ans. Que sont devenus Henri et Gabrielle ? Ce que je serai devenu quand ces Mémoires seront publiés.

Je fus tiré de mes réflexions par le gazouillement d'une grive perchée sur la plus haute branche d'un bouleau. À l'instant, ce son magique fit reparaître à mes yeux le domaine paternel. J'oubliai les catastrophes dont je venais d'être le témoin, et, transporté subitement dans le passé, je revis ces campagnes où j'entendis si souvent siffler la grive. Quand je l'écoutais alors, j'étais triste de même qu'aujourd'hui. Mais cette première tristesse était celle qui naît d'un désir vague de bonheur, lorsqu'on est sans expérience ; la tristesse que j'éprouve actuellement vient de la connaissance des choses appréciées et jugées. Le chant de l'oiseau dans les bois de Combourg m'entretenait d'une félicité que je croyais atteindre ; le même chant dans le parc de Montboissier me rappelait des jours perdus à la poursuite de cette félicité insaisissable. Je n'ai plus rien à apprendre, j'ai marché plus vite qu'un autre, et j'ai fait le tour de la vie. Les heures fuient et m'entraînent ; je n'ai pas même la certitude de pouvoir achever ces *Mémoires*. Dans combien de lieux ai-je déjà commencé à les écrire, et dans quel lieu les finirai-je ? Combien de temps me promènerai-je au bord des bois ? Mettons à profit le peu d'instants qui me restent ; hâtons-nous de peindre ma jeunesse, tandis que j'y touche encore : le navigateur, abandonnant pour jamais un rivage enchanté, écrit son journal à la vue de la terre qui s'éloigne et qui va bientôt disparaître.

II. Collège de Dinan. — Broussais. — Je reviens chez mes parents.

J'ai dit mon retour à Combourg, et comment je fus accueilli par mon père, ma mère et ma sœur Lucile.

On n'a peut-être pas oublié que mes trois autres sœurs s'étaient mariées, et qu'elles vivaient dans les terres de leurs nouvelles familles, aux environs de Fougères. Mon frère, dont l'ambition commençait à se développer, était plus souvent à Paris qu'à Rennes. Il acheta d'abord une charge de maître des requêtes qu'il revendit afin d'entrer dans la carrière militaire[2945]. Il entra dans le régiment de Royal-Cavalerie ; il s'attacha au corps diplomatique et suivit le comte de La Luzerne à Londres où il se rencontra avec André Chénier : il était sur le point d'obtenir l'ambassade de Vienne, lorsque nos troubles éclatèrent. Il sollicita celle de Constantinople ; mais il eut un concurrent redoutable, Mirabeau, à qui cette ambassade fut promise pour prix de sa réunion au parti de la cour[2946]. Mon frère avait donc à peu près quitté Combourg au moment où je vins l'habiter.

Cantonné dans sa seigneurie, mon père n'en sortait plus, pas même pendant la tenue des États. Ma mère allait tous les ans passer six semaines à Saint-Malo, au temps de Pâques ; elle attendait ce moment comme celui de sa délivrance, car elle détestait Combourg. Un mois avant ce voyage, on en parlait comme d'une entreprise hasardeuse ; on faisait des préparatifs ; on laissait reposer les chevaux. La veille du départ, on se couchait à sept heures du soir, pour se lever à deux heures du matin. Ma mère, à sa grande satisfaction, se mettait en route à trois heures, et employait toute la journée pour faire douze lieues.

Lucile, reçue chanoinesse au chapitre de l'Argentière, devait passer dans celui de Remiremont : en attendant ce changement, elle restait ensevelie à la campagne.

Pour moi, je déclarai, après mon escapade de Brest, ma volonté ferme d'embrasser l'état ecclésiastique : la vérité est que je ne cherchais qu'à gagner du temps, car j'ignorais ce que je voulais. On m'envoya au collège de Dinan achever mes humanités. Je savais mieux le latin que mes maîtres ; mais je commençai à apprendre l'hébreu. L'abbé de Rouillac était principal du collège, et l'abbé Duhamel mon professeur[2947].

Dinan, orné de vieux arbres, remparé de vieilles tours, est bâti dans un site pittoresque, sur une haute colline au pied de laquelle coule la Rance, que remonte la mer ; il domine des vallées à pentes agréablement boisées. Les eaux minérales de Dinan ont quelque renom. Cette ville toute historique, et qui a donné le jour à Duclos[2948], montrait parmi ses antiquités le coeur de Du Guesclin : poussière héroïque qui, dérobée pendant la Révolution, fut au moment d'être broyée par un vitrier pour servir à faire de la peinture ; la destinait-on aux tableaux des victoires remportées sur les ennemis de la patrie ?

M. Broussais, mon compatriote, étudiait avec moi à Dinan[2949] ; on menait les écoliers baigner tous les jeudis, comme les clercs sous le pape Adrien Ier, ou tous les dimanches, comme les prisonniers sous l'empereur Honorius. Une fois, je pensai me noyer ; une autre fois M. Broussais fut mordu par d'ingrates sangsues, imprévoyantes de l'avenir[2950]. Dinan était à égale distance de Combourg et de Plancoët. J'allais tour à tour voir mon oncle de Bedée à Monchoix, et ma famille à Combourg.

M. de Chateaubriand, qui trouvait économie à me garder, ma mère qui désirait ma persistance dans la vocation religieuse, mais qui se serait fait scrupule de me presser, n'insistèrent plus sur ma résidence au collège, et je me trouvai insensiblement fixé au foyer paternel.

Je me complairais encore à rappeler les moeurs de mes parents, ne me fussent-elles qu'un touchant souvenir ; mais j'en

reproduirai d'autant plus volontiers le tableau qu'il semblera calqué sur les vignettes des manuscrits du moyen âge : du temps présent au temps que je vais peindre, il y a des siècles.

III. Vie à Combourg. — Journées et soirées.

Montboissier, juillet 1817.
Revu en décembre 1846.

À mon retour de Brest, quatre maîtres (mon père, ma mère, ma sœur et moi) habitaient le château de Combourg. Une cuisinière, une femme de chambre, deux laquais et un cocher composaient tout le domestique : un chien de chasse et deux vieilles juments étaient retranchés dans un coin de l'écurie. Ces douze êtres vivants disparaissaient dans un manoir où l'on aurait à peine aperçu cent chevaliers, leurs dames, leurs écuyers, leurs varlets[2951], les destriers et la meute du roi Dagobert.

Dans tout le cours de l'année aucun étranger ne se présentait au château, hormis quelques gentilshommes, le marquis de Monlouet[2952], le comte de Goyon-Beaufort[2953], qui demandaient l'hospitalité en allant plaider au Parlement. Ils arrivaient l'hiver, à cheval, pistolets aux arçons, couteau de chasse au côté, et suivis d'un valet également à cheval, ayant en croupe un gros porte-manteau de livrée.

Mon père, toujours très cérémonieux, les recevait tête nue sur le perron, au milieu de la pluie et du vent. Les campagnards introduits racontaient leurs guerres de Hanovre, les affaires de leur famille et l'histoire de leurs procès. Le soir, on les conduisait dans la tour du nord, à l'appartement de la *reine Christine,* chambre d'honneur occupée par un lit de sept pieds en tous sens, à doubles rideaux de gaze verte et de soie cramoisie, et soutenu par quatre amours dorés. Le lendemain matin, lorsque je descendais dans la grand'salle, et qu'à travers

les fenêtres je regardais la campagne inondée ou couverte de frimas, je n'apercevais que deux ou trois voyageurs sur la chaussée solitaire de l'étang : c'étaient nos hôtes chevauchant vers Rennes.

Ces étrangers ne connaissaient pas beaucoup les choses de la vie ; cependant notre vue s'étendait par eux à quelques lieues au-delà de l'horizon de nos bois. Aussitôt qu'ils étaient partis, nous étions réduits, les jours ouvrables au tête-à-tête de famille, le dimanche à la société des bourgeois du village et des gentilshommes voisins.

Le dimanche, quand il faisait beau, ma mère, Lucile et moi, nous nous rendions à la paraisse à travers le petit Mail, le long d'un chemin champêtre ; lorsqu'il pleuvait, nous suivions l'abominable rue de Combourg. Nous n'étions pas traînés, comme l'abbé de Marolles, dans un chariot léger que menaient quatre chevaux blancs, pris sur les Turcs en Hongrie[2954]. Mon père ne descendait qu'une fois l'an à la paraisse pour faire ses Pâques ; le reste de l'année, il entendait la messe à la chapelle du château. Placés dans le banc du seigneur, nous recevions l'encens et les prières en face du sépulcre de marbre noir de Renée de Rohan, attenant à l'autel : image des honneurs de l'homme ; quelques grains d'encens devant un cercueil !

Les distractions du dimanche expiraient avec la journée ; elles n'étaient pas même régulières. Pendant la mauvaise saison, des mois entiers s'écoulaient sans qu'aucune créature humaine frappât à la porte de notre forteresse. Si la tristesse était grande sur les bruyères de Combourg, elle était encore plus grande au château : on éprouvait, en pénétrant sous ses voûtes, la même sensation qu'en entrant à la chartreuse de Grenoble. Lorsque je visitai celle-ci en 1805, je traversai un désert, lequel allait toujours croissant ; je crus qu'il se terminerait au monastère ; mais on me montra, dans les murs mêmes du couvent, les jardins des Chartreux encore plus abandonnés que les bois. Enfin, au centre du monument, je trouvai enveloppé dans les replis de toutes ces solitudes, l'ancien cimetière des cénobites ; sanctuaire d'où le silence éternel, divinité du lieu, étendait sa puissance sur les

montagnes et dans les forêts d'alentour.

Le calme morne du château de Combourg était augmenté par l'humeur taciturne et insociable de mon père. Au lieu de resserrer sa famille et ses gens autour de lui, il les avait dispersés à toutes les aires de vent de l'édifice. Sa chambre à coucher était placée dans la petite tour de l'est, et son cabinet dans la petite tour de l'ouest. Les meubles de ce cabinet consistaient en trois chaises de cuir noir et une table couverte de titres et de parchemins. Un arbre généalogique de la famille des Chateaubriand tapissait le manteau de la cheminée, et dans l'embrasure d'une fenêtre on voyait toutes sortes d'armes depuis le pistolet jusqu'à l'espingole. L'appartement de ma mère régnait au-dessus de la grand'salle, entre les deux petites tours : il était parqueté et orné de glaces de Venise à facettes. Ma sœur habitait un cabinet dépendant de l'appartement de ma mère. La femme de chambre couchait loin de là, dans le corps de logis des grandes tours. Moi, j'étais niché dans une espèce de cellule isolée, au haut de la tourelle de l'escalier qui communiquait de la cour intérieure aux diverses parties du château. Au bas de cet escalier, le valet de chambre de mon père et le domestique gisaient dans des caveaux voûtés, et la cuisinière tenait garnison dans la grosse tour de l'ouest.

Mon père se levait à quatre heures du matin, hiver comme été : il venait dans la cour intérieure appeler et éveiller son valet de chambre, à l'entrée de l'escalier de la tourelle. On lui apportait un peu de café à cinq heures ; il travaillait ensuite dans son cabinet jusqu'à midi. Ma mère et ma sœur déjeunaient chacune dans leur chambre, à huit heures du matin. Je n'avais aucune heure fixe, ni pour me lever, ni pour déjeuner ; j'étais censé étudier jusqu'à midi : la plupart du temps je ne faisais rien.

À onze heures et demie, on sonnait le dîner que l'on servait à midi. La grand'salle était à la fois salle à manger et salon : on dînait et l'on soupait à l'une de ses extrémités du côté de l'est ; après les repas, on se venait placer à l'autre extrémité du côté de l'ouest, devant une énorme cheminée. La grand'salle était boisée, peinte en gris blanc et ornée de vieux portraits depuis le

règne de François Ier jusqu'à celui de Louis XIV ; parmi ces portraits, on distinguait ceux de Condé et de Turenne : un tableau représentant Hector tué par Achille sous les murs de Troie, était suspendu au-dessus de la cheminée.

Le dîner fait, on restait ensemble jusqu'à deux heures. Alors, si l'été, mon père prenait le divertissement de la pêche, visitait ses potagers, se promenait dans l'étendue du vol du chapon ; si l'automne et l'hiver, il partait pour la chasse, ma mère se retirait dans la chapelle, où elle passait quelques heures en prières. Cette chapelle était un oratoire sombre, embelli de bons tableaux des plus grands maîtres, qu'on se s'attendait guère à trouver dans un château féodal, au fond de la Bretagne. J'ai aujourd'hui, en ma possession, une *Sainte Famille* de l'Albane, peinte sur cuivre, tirée de cette chapelle : c'est tout ce qui me reste de Combourg.

Mon père parti et ma mère en prières, Lucile s'enfermait dans sa chambre ; je regagnais ma cellule, ou j'allais courir les champs.

À huit heures, la cloche annonçait le souper. Après le souper, dans les beaux jours, on s'asseyait sur le perron. Mon père, armé de son fusil, tirait les chouettes qui sortaient des créneaux à l'entrée de la nuit. Ma mère, Lucile et moi, nous regardions le ciel, les bois, les derniers rayons du soleil, les premières étoiles. À dix heures, on rentrait et l'on se couchait.

Les soirées d'automne et d'hiver étaient d'une autre nature. Le souper fini et les quatre convives revenus de la table à la cheminée, ma mère se jetait, en soupirant, sur un vieux lit de jour de siamoise flambée ; on mettait devant elle un guéridon avec une bougie. Je m'asseyais auprès du feu avec Lucile ; les domestiques enlevaient le couvert et se retiraient. Mon père commençait alors une promenade, qui ne cessait qu'à l'heure de son coucher. Il était vêtu d'une robe de ratine blanche, ou plutôt d'une espèce de manteau que je n'ai vu qu'à lui. Sa tête, demi-chauve, était couverte d'un grand bonnet blanc qui se tenait tout droit. Lorsqu'en se promenant, il s'éloignait du foyer, la vaste salle était si peu éclairée par une seule bougie qu'on ne le voyait plus ; on l'entendait seulement encore marcher dans

les ténèbres : puis il revenait lentement vers la lumière et émergeait peu à peu de l'obscurité, comme un spectre, avec sa robe blanche, son bonnet blanc, sa figure longue et pâle. Lucile et moi, nous échangions quelques mots à voix basse, quand il était à l'autre bout de la salle ; nous nous taisions quand il se rapprochait de nous. Il nous disait, en passant : « De quoi parliez-vous ? » Saisis de terreur, nous ne répondions rien ; il continuait sa marche. Le reste de la soirée, l'oreille n'était plus frappée que du bruit mesuré de ses pas, des soupirs de ma mère et du murmure du vent[2955].

Dix heures sonnaient à l'horloge du château : mon père s'arrêtait ; le même ressort, qui avait soulevé le marteau de l'horloge, semblait avoir suspendu ses pas. Il tirait sa montre, la montait, prenait un grand flambeau d'argent surmonté d'une grande bougie, entrait un moment dans la petite tour de l'ouest, puis revenait, son flambeau à la main, et s'avançait vers sa chambre à coucher, dépendante de la petite tour de l'est. Lucile et moi, nous nous tenions sur son passage ; nous l'embrassions en lui souhaitant une bonne nuit. Il penchait vers nous sa joue sèche et creuse sans nous répondre, continuait sa route et se retirait au fond de la tour, dont nous entendions les portes se refermer sur lui.

Le talisman était brisé ; ma mère, ma sœur et moi transformés en statues par la présence de mon père, nous recouvrions les fonctions de la vie. Le premier effet de notre désenchantement se manifestait par un débordement de paroles : si le silence nous avait opprimés, il nous le payait cher.

Ce torrent de paroles écoulé, j'appelais la femme de chambre, et je reconduisais ma mère et ma sœur à leur appartement. Avant de me retirer, elles me faisaient regarder sous les lits, dans les cheminées, derrière les portes, visiter les escaliers, les passages et les corridors voisins. Toutes les traditions du château, voleurs et spectres, leur revenaient en mémoire. Les gens étaient persuadés qu'un certain comte de Combourg, à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques, et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle ; sa jambe de bois se

promenait aussi quelquefois seule avec un chat noir[2956]...

IV. Mon donjon.

Montboissier, août 1817.

Ces récits occupaient tout le temps du coucher de ma mère et de ma sœur : elles se mettaient au lit mourantes de peur ; je me retirais au haut de ma tourelle ; la cuisinière rentrait dans la grosse tour, et les domestiques descendaient dans leur souterrain.

La fenêtre de mon donjon s'ouvrait sur la cour intérieure ; le jour, j'avais en perspective les créneaux de la courtine opposée, où végétaient des scolopendres et croissait un prunier sauvage. Quelques martinets qui, durant l'été, s'enfonçaient en criant dans les trous des murs, étaient mes seuls compagnons. La nuit, je n'apercevais qu'un petit morceau du ciel et quelques étoiles. Lorsque la lune brillait et qu'elle s'abaissait à l'occident, j'en étais averti par ses rayons, qui venaient à mon lit au travers des carreaux losangés de la fenêtre. Des chouettes, voletant d'une tour à l'autre, passant et repassant entre la lune et moi, dessinaient sur mes rideaux l'ombre mobile de leurs ailes. Relégué dans l'endroit le plus désert, à l'ouverture des galeries, je ne perdais pas un murmure des ténèbres. Quelquefois, le vent semblait courir à pas légers ; quelquefois il laissait échapper des plaintes ; tout à coup, ma porte était ébranlée avec violence, les souterrains poussaient des mugissements, puis ces bruits expiraient pour recommencer encore. À quatre heures du matin, la voix du maître du château, appelant le valet de chambre à l'entrée des voûtes séculaires, se faisait entendre comme la voix du dernier fantôme de la nuit. Cette voix remplaçait pour moi la douce harmonie au son de laquelle le père de Montaigne éveillait son fils.

L'entêtement du comte de Chateaubriand à faire coucher un

enfant seul au haut d'une tour pouvait avoir quelque inconvénient ; mais il tourna à mon avantage. Cette manière violente de me traiter me laissa le courage d'un homme, sans m'ôter cette sensibilité d'imagination dont on voudrait aujourd'hui priver la jeunesse. Au lieu de chercher à me convaincre qu'il n'y avait point de revenants, on me força de les braver. Lorsque mon père me disait avec un sourire ironique : « Monsieur le chevalier aurait-il peur ? » il m'eût fait coucher avec un mort. Lorsque mon excellente mère me disait : « Mon enfant, tout n'arrive que par la permission de Dieu ; vous n'avez rien à craindre des mauvais esprits, tant que vous serez bon chrétien ; » j'étais mieux rassuré que par tous les arguments de la philosophie. Mon succès fut si complet que les vents de la nuit, dans ma tour déshabitée, ne servaient que de jouets à mes caprices et d'ailes à mes songes. Mon imagination allumée, se propageant sur tous les objets, ne trouvait nulle part assez de nourriture et aurait dévoré la terre et le ciel. C'est cet état moral qu'il faut maintenant décrire. Replongé dans ma jeunesse, je vais essayer de me saisir dans le passé, de me montrer tel que j'étais, tel peut-être que je regrette de n'être plus, malgré les tourments que j'ai endurés.

V. Passage de l’enfant à l’homme.

À peine étais-je revenu de Brest à Combourg, qu'il se fit dans mon existence une révolution ; l'enfant disparut et l'homme se montra avec ses joies qui passent et ses chagrins qui restent.

D'abord, tout devint passion chez moi, en attendant les passions mêmes. Lorsque après un dîner silencieux où je n'avais osé ni parler ni manger, je parvenais à m'échapper, mes transports étaient incroyables ; je ne pouvais descendre le perron d'une seule traite : je me serais précipité. J'étais obligé de m'asseoir sur une marche pour laisser se calmer mon agitation ; mais aussitôt que j'avais atteint la Cour Verte et les bois, je me mettais à courir, à sauter, à bondir, à fringuer, à m'éjouir jusqu'à ce que je tombasse épuisé de forces palpitant, enivré de folâtreries et de liberté.

Mon père me menait quant à lui à la chasse. Le goût de la chasse me saisit et je le portai jusqu'à la fureur ; je vois encore le champ où j'ai tué mon premier lièvre. Il m'est souvent arrivé en automne de demeurer quatre ou cinq heures dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour attendre au bord d'un étang des canards sauvages ; même aujourd'hui, je ne suis pas de sang-froid lorsqu'un chien tombe en arrêt. Toutefois, dans ma première ardeur pour la chasse, il entrait un fond d'indépendance ; franchir les fossés, arpenter les champs, les marais, les bruyères, me trouver avec un fusil dans un lieu désert, ayant puissance et solitude, c'était ma façon d'être naturelle. Dans mes courses, je pointais si loin que, ne pouvant plus marcher, les gardes étaient obligés de me rapporter sur des branches entrelacées.

Cependant le plaisir de la chasse ne me suffisait plus ; j'étais agité d'un désir de bonheur que je ne pouvais ni régler, ni comprendre ; mon esprit et mon coeur s'achevaient de former

comme deux temples vides, sans autels et sans sacrifices ; on ne savait encore quel Dieu y serait adoré. Je croissais auprès de ma sœur Lucile ; notre amitié était toute notre vie.

VI. Lucile.

Lucile était grande et d'une beauté remarquable, mais sérieuse. Son visage pâle était accompagné de longs cheveux noirs ; elle attachait souvent au ciel ou promenait autour d'elle des regards pleins de tristesse ou de feu. Sa démarche, sa voix, son sourire, sa physionomie avaient quelque chose de rêveur et de souffrant.

Lucile et moi nous nous étions inutiles. Quand nous parlions du monde, c'était de celui que nous portions au dedans de nous et qui ressemblait bien peu au monde véritable. Elle voyait en moi son protecteur, je voyais en elle mon amie. Il lui prenait des accès de pensées noires que j'avais peine à dissiper : à dix-sept ans, elle déplorait la perte de ses jeunes années ; elle se voulait ensevelir dans un cloître. Tout lui était souci, chagrin, blessure : une expression qu'elle cherchait, une chimère qu'elle s'était faite, la tourmentaient des mois entiers. Je l'ai souvent vue, un bras jeté sur sa tête, rêver immobile et inanimée ; retirée vers son coeur, sa vie cessait de paraître au dehors ; son sein même ne se soulevait plus. Par son attitude, sa mélancolie, sa vénusté, elle ressemblait à un Génie funèbre. J'essayais alors de la consoler, et l'instant d'après je m'abîmais dans des désespoirs inexplicables.

Lucile aimait à faire seule vers le soir, quelque lecture pieuse : son oratoire de prédilection était l'embranchement de deux routes champêtres, marqué par une croix de pierre et par un peuplier dont le long style s'élevait dans le ciel comme un pinceau. Ma dévote mère toute charmée, disait que sa fille lui représentait une chrétienne de la primitive Église, priant à ces stations appelées *laures.*

De la concentration de l'âme naissaient chez ma sœur des effets d'esprit extraordinaires : endormie, elle avait des songes

prophétiques ; éveillée, elle semblait lire dans l'avenir. Sur un palier de l'escalier de la grande tour battait une pendule qui sonnait le temps au silence ; Lucile, dans ses insomnies, s'allait asseoir sur une marche, en face de cette pendule : elle regardait le cadran à la lueur de sa lampe posée à terre. Lorsque les deux aiguilles unies à minuit enfantaient dans leur conjonction formidable l'heure des désordres et des crimes, Lucile entendait des bruits qui lui révélaient des trépas lointains. Se trouvant à Paris quelques jours avant le 10 août, et demeurant avec mes autres sœurs dans le voisinage du couvent des Carmes, elle jette les yeux sur une glace pousse un cri et dit : « Je viens de voir entrer la mort. » Dans les bruyères de la Calédonie, Lucile eût été une femme céleste de Walter Scott, douée de la seconde vue ; dans les bruyères armoricaines, elle n'était qu'une solitaire avantagée de beauté, de génie et de malheur.

VII. Premier souffle de la Muse

La vie que nous menions à Combourg, ma sœur et moi, augmentait l'exaltation de notre âge et de notre caractère. Notre principal désennui consistait à nous promener côte à côte dans le grand Mail, au printemps sur un tapis de primevères, en automne sur un lit de feuilles séchées, en hiver sur une nappe de neige que brodait la trace des oiseaux, des écureuils et des hermines. Jeunes comme les primevères, tristes comme la feuille séchée, purs comme la neige nouvelle, il y avait harmonie entre nos récréations et nous.

Ce fut dans une de ces promenades, que Lucile, m'entendant parler avec ravissement de la solitude, me dit : « Tu devrais peindre tout cela. » Ce mot me révéla la Muse, un souffle divin passa sur moi. Je me mis à bégayer des vers, comme si c'eût été ma langue naturelle ; jour et nuit je chantais mes plaisirs, c'est-à-dire mes bois et mes vallons[2957] ; je composais une foule de petites idylles ou tableaux de la nature[2958]. J'ai écrit longtemps en vers avant d'écrire en prose : M. de Fontanes prétendait que j'avais reçu les deux instruments.

Ce talent que me promettait l'amitié s'est-il jamais levé pour moi ? Que de choses j'ai vainement attendues ! Un esclave, dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, est placé en sentinelle au haut du palais d'Argos ; ses yeux cherchent à découvrir le signal convenu du retour des vaisseaux ; il chante pour solacier ses veilles, mais les heures s'envolent et les astres se couchent, et le flambeau ne brille pas. Lorsque, après maintes années, sa lumière tardive apparaît sur les flots, l'esclave est courbé sous le poids du temps ; il ne lui reste plus qu'à recueillir des malheurs, et le chœur lui dit « qu'un vieillard est une ombre « errante à la clarté du jour. » Οναρ ἡμερόφαντον ἀλαίνει.

VIII. Manuscrit de Lucile.

Dans les premiers enchantements de l'inspiration, j'invitai Lucile à m'imiter. Nous passions des jours à nous consulter mutuellement, à nous communiquer ce que nous avions fait, ce que nous comptions faire. Nous entreprenions des ouvrages en commun ; guidés par notre instinct, nous traduisîmes les plus beaux et les plus tristes passages de Job et de Lucrèce sur la vie : le *Taedet animam meam vitae meae,* l'*Homo natus de muliere*, le *Tum porro puer, ut saevis projectus ab undis navita,* etc. Les pensées de Lucile n'étaient que des sentiments ; elles sortaient avec difficulté de son âme ; mais quand elle parvenait à les exprimer, il n'y avait rien au-dessus. Elle a laissé une trentaine de pages manuscrites ; il est impossible de les lire sans être profondément ému. L'élégance, la suavité, la rêverie, la sensibilité passionnée de ces pages offrent un mélange du génie grec et du génie germanique[2959].

L'AURORE.

« Quelle douce clarté vient éclairer l'Orient ! Est-ce la jeune Aurore qui entrouvre au monde ses beaux yeux chargés des langueurs du sommeil ? Déesse charmante, hâte-toi ! quitte la couche nuptiale, prends la robe de pourpre ; qu'une ceinture moelleuse la retienne dans ses noeuds ; que nulle chaussure ne presse tes pieds délicats ; qu'aucun ornement ne profane tes belles mains faites pour entrouvrir les portes du jour. Mais tu te lèves déjà sur la colline ombreuse. Tes cheveux d'or tombent en boucles humides sur ton col de rose. De ta bouche s'exhale un souffle pur et parfumé. Tendre déité, toute la nature sourit à ta présence ; toi seule verses des larmes, et les fleurs naissent. »

À LA LUNE.

« Chaste déesse ! déesse si pure, que jamais même les roses de la pudeur ne se mêlent à tes tendres clartés, j'ose te prendre pour confidente de mes sentiments. Je n'ai point, non plus que toi, à rougir de mon propre coeur Mais quelquefois le souvenir du jugement injuste et aveugle des hommes couvre mon front de nuages, ainsi que le tien. Comme toi, les erreurs et les misères de ce monde inspirent mes rêveries. Mais plus heureuse que moi, citoyenne des cieux, tu conserves toujours la sérénité ; les tempêtes et les orages qui s'élèvent de notre globe glissent sur ton disque paisible. Déesse aimable à ma tristesse, verse ton froid repos dans mon âme. »

L'INNOCENCE.

« Fille du ciel, aimable innocence, si j'osais de quelques-uns de tes traits essayer une faible peinture, je dirais que tu tiens lieu de vertu à l'enfance, de sagesse au printemps de la vie, de beauté à la vieillesse et de bonheur à l'infortune ; qu'étrangère à nos erreurs, tu ne verses que des larmes pures, et que ton sourire n'a rien que de céleste. Belle innocence ! mais quoi, les dangers t'environnent, l'envie t'adresse tous ses traits : trembleras-tu, modeste innocence ? chercheras-tu à te dérober aux périls qui te menacent ? Non, je te vois debout, endormie, la tête appuyée sur un autel. »

Mon frère accordait quelquefois de courts instants aux ermites de Combourg : il avait coutume d'amener avec lui un jeune conseiller au parlement de Bretagne, M. de Malfilâtre[2960], cousin de l'infortuné poète de ce nom. Je crois que Lucile, à son insu, avait ressenti une passion secrète pour cet ami de mon frère et que cette passion étouffée était au fond de la mélancolie de ma sœur. Elle avait d'ailleurs la manie de Rousseau sans en avoir l'orgueil : elle croyait que tout le monde était conjuré contre elle. Elle vint à Paris en 1789, accompagnée de cette sœur Julie dont elle a déploré la perte avec une tendresse empreinte de sublime. Quiconque la connut l'admira, depuis M. de Malesherbes jusqu'à Chamfort. Jetée clans les cryptes révolutionnaires à Rennes[2961], elle fut au moment

d'être renfermée au château de Combourg devenu cachot pendant la Terreur. Délivrée de prison[2962], elle se maria à M. de Caud, qui la laissa veuve au bout d'un an[2963]. Au retour de mon émigration, je revis l'amie de mon enfance : je dirai comment elle disparut, quand il plut à Dieu de m'affliger.

IX. Dernières lignes écrites à la *Vallée-aux-Loups*. — Révélations sur le mystère de ma vie.

Vallée-aux-Loups, novembre 1817.

Revenu de Montboissier, voici les dernières lignes que je trace dans mon ermitage ; il le faut abandonner tout rempli des beaux adolescents qui déjà dans leurs rangs pressés cachaient et couronnaient leur père. Je ne verrai plus le magnolia qui promettait sa rose à la tombe de ma Floridienne, le pin de Jérusalem et le cèdre du Liban consacrés à la mémoire de Jérôme, le laurier de Grenade, le platane de la Grèce, le chêne de l'Armorique, au pied desquels je peignis Blanca, chantai Cymodocée, inventai Velléda. Ces arbres naquirent et crûrent avec mes rêveries ; elles en étaient les Hamadryades. Ils vont passer sous un autre empire : leur nouveau maître les aimera-t-il comme je les aimais ? Il les laissera dépérir, il les abattra peut-être : je ne dois rien conserver sur la terre. C'est en disant adieu aux bois d'Aulnay que je vais rappeler l'adieu que je dis autrefois aux bois de Combourg : tous mes jours sont des adieux.

Le goût que Lucile m'avait inspiré pour la poésie, fut de l'huile jetée sur le feu. Mes sentiments prirent un nouveau degré de force ; il me passa par l'esprit des vanités de renommée ; je crus un moment à mon *talent*, mais bientôt, revenu à une juste défiance de moi-même, je me mis à douter de ce talent, ainsi que j'en ai toujours douté. Je regardai mon travail comme une mauvaise tentation ; j'en voulus à Lucile d'avoir fait naître en moi un penchant malheureux : je cessai d'écrire, et je me pris à pleurer ma gloire à venir, comme on pleurerait sa gloire passée.

Rentré dans ma première oisiveté, je sentis davantage ce qui manquait à ma jeunesse : je m'étais un mystère. Je ne pouvais voir une femme sans être troublé ; je rougissais si elle m'adressait la parole. Ma timidité déjà excessive avec tout le monde, était si grande avec une femme que j'aurais préféré je ne sais quel tourment à celui de demeurer seul avec cette femme : elle n'était pas plus tôt partie, que je la rappelais de tous mes vœux. Les peintures de Virgile, de Tibulle et de Massillon, se présentaient bien à ma mémoire : mais l'image de ma mère et de ma sœur, couvrant tout de sa pureté, épaississait les voiles que la nature cherchait à soulever ; la tendresse filiale et fraternelle me trompait sur une tendresse moins désintéressée. Quand on m'aurait livré les plus belles esclaves du sérail, je n'aurais su que leur demander : le hasard m'éclaira.

Un voisin de la terre de Combourg était venu passer quelques jours au château avec sa femme, fort jolie. Je ne sais ce qui advint dans le village ; on courut à l'une des fenêtres de la grand'salle pour regarder. J'y arrivai le premier, l'étrangère se précipitait sur mes pas, je voulus lui céder la place et je me tournai vers elle ; elle me barra involontairement le chemin, et je me sentis pressé entre elle et la fenêtre. Je ne sus plus ce qui se passa autour de moi.

Dès ce moment, j'entrevis que d'aimer et d'être aimé d'une manière qui m'était inconnue, devait être la félicité suprême. Si j'avais fait ce que font les autres hommes, j'aurais bientôt appris les peines et les plaisirs de la passion dont je portais le germe ; mais tout prenait en moi un caractère extraordinaire. L'ardeur de mon imagination, ma timidité, la solitude firent qu'au lieu de me jeter au dehors, je me repliai sur moi-même ; faute d'objet réel, j'évoquai par la puissance de mes vagues désirs un fantôme qui ne me quitta plus. Je ne sais si l'histoire du coeur humain offre un autre exemple de cette nature.

X. Fantôme d’amour.

Je me composai donc une femme de toutes les femmes que j'avais vues : elle avait la taille, les cheveux et le sourire de l'étrangère qui m'avait pressé contre son sein ; je lui donnai les yeux de telle jeune fille du village, la fraîcheur de telle autre. Les portraits des grandes dames du temps de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV, dont le salon était orné, m'avaient fourni d'autres traits, et j'avais dérobé des grâces jusqu'aux tableaux des Vierges suspendues dans les églises.

Cette charmeresse me suivait partout invisible ; je m'entretenais avec elle, comme avec un être réel ; elle variait au gré de ma folie : Aphrodite sans voile, Diane vêtue d'azur et de rosée, Thalie au masque riant, Hébé à la coupe de la jeunesse, souvent elle devenait une fée qui me soumettait la nature. Sans cesse, je retouchais ma toile ; j'enlevais un appas à ma beauté pour le remplacer par un autre. Je changeais aussi ses parures ; j'en empruntais à tous les pays, à tous les siècles, à tous les arts, à toutes les religions. Puis, quand j'avais fait un chef-d'oeuvre, j'éparpillais de nouveau mes dessins et mes couleurs ; ma femme unique se transformait en une multitude de femmes, dans lesquelles j'idolâtrais séparément les charmes que j'avais adorés réunis.

Pygmalion fut moins amoureux de sa statue : mon embarras était de plaire à la mienne. Ne me reconnaissant rien de ce qu'il fallait pour être aimé, je me prodiguais ce qui me manquait. Je montais à cheval comme Castor et Pollux ; je jouais de la lyre comme Apollon ; Mars maniait ses armes avec moins de force et d'adresse : héros de roman ou d'histoire, que d'aventures fictives j'entassais sur des fictions ! Les ombres des filles de Morven, les sultanes de Bagdad et de Grenade, les châtelaines des vieux manoirs ; bains, parfums, danses, délices de l'Asie,

tout m'était approprié par une baguette magique.

Voici venir une jeune reine, ornée de diamants et de fleurs (c'était toujours ma sylphide) ; elle me cherche à minuit, au travers des jardins d'orangers, dans les galeries d'un palais baigné des flots de la mer, au rivage embaumé de Naples ou de Messine, sous un ciel d'amour que l'astre d'Endymion pénètre de sa lumière ; elle s'avance, statue animée de Praxitèle, au milieu des statues immobiles, des pâles tableaux et des fresques silencieusement blanchies par les rayons de la lune : le bruit léger de sa course sur les mosaïques des marbres se mêle au murmure insensible de la vague. La jalousie royale nous environne. Je tombe aux genoux de la souveraine des campagnes d'Enna ; les ondes de soie de son diadème dénoué viennent caresser mon front lorsqu'elle penche sur mon visage sa tête de seize années, et que ses mains s'appuient sur mon sein palpitant de respect et de volupté.

Au sortir de ces rêves, quand je me retrouvais un pauvre petit Breton obscur, sans gloire, sans beauté, sans talents, qui n'attirerait les regards de personne, qui passerait ignoré, qu'aucune femme n'aimerait jamais, le désespoir s'emparait de moi : je n'osais plus lever les yeux sur l'image brillante que j'avais attachée à mes pas.

Rêveries

XI. Deux années de délire. — Occupations et chimères.

Ce délire dura deux années entières, pendant lesquelles les facultés de mon âme arrivèrent au plus haut point d'exaltation. Je parlais peu, je ne parlai plus ; j'étudiais encore, je jetai là les livres ; mon goût pour la solitude redoubla. J'avais tous les symptômes d'une passion violente ; mes yeux se creusaient ; je maigrissais ; je ne dormais plus ; j'étais distrait, triste, ardent, farouche. Mes jours s'écoulaient d'une manière sauvage, bizarre, insensée, et pourtant pleins de délices.

Au nord du château s'étendait une lande semée de pierres druidiques ; j'allais m'asseoir sur une de ces pierres au soleil couchant. La cime dorée des bois, la splendeur de la terre, l'étoile du soir scintillant à travers les nuages de rose, me ramenaient à mes songes : j'aurais voulu jouir de ce spectacle avec l'idéal objet de mes désirs. Je suivais en pensée l'astre du jour, je lui donnais ma beauté à conduire afin qu'il la présentât radieuse avec lui aux hommages de l'univers.

Le vent du soir qui brisait les réseaux tendus par l'insecte sur la pointe des herbes, l'alouette de bruyère qui se posait sur un caillou, me rappelaient à la réalité : je reprenais le chemin du manoir, le coeur serré, le visage abattu.

Les jours d'orage en été, je montais au haut de la grosse tour de l'ouest. Le roulement du tonnerre sous les combles du château, les torrents de pluie qui tombaient en grondant sur le toit pyramidal des tours, l'éclair qui sillonnait la nue et marquait d'une flamme électrique les girouettes d'airain, excitaient mon enthousiasme : comme Ismen sur les remparts de Jérusalem, j'appelais la foudre ; j'espérais qu'elle m'apporterait Armide.

Le ciel était-il serein, je traversais le grand Mail, autour

duquel étaient des prairies divisées par des haies plantées de saules. J'avais établi un siège, comme un nid, dans un de ces saules : là isolé entre le ciel et la terre, je passais des heures avec les fauvettes ; ma nymphe était à mes côtés. J'associais également son image à la beauté de ces nuits de printemps toutes remplies de la fraîcheur de la rosée, des soupirs du rossignol et du murmure des brises.

D'autres fois, je suivais un chemin abandonné, une onde ornée de ses plantes rivulaires ; j'écoutais les bruits qui sortent des lieux infréquentés ; je prêtais l'oreille à chaque arbre. Je croyais entendre la clarté de la lune chanter dans les bois : je voulais redire ces plaisirs et les paroles expiraient sur mes lèvres. Je ne sais comment je retrouvais encore ma déesse dans les accents d'une voix, dans les frémissements d'une harpe, dans les sons veloutés ou liquides d'un cor ou d'un harmonica. Il serait trop long de raconter les beaux voyages que je faisais avec ma fleur d'amour ; comment main en main nous visitions les ruines célèbres, Venise, Rome, Athènes Jérusalem, Memphis, Carthage ; comment nous franchissions les mers ; comment nous demandions le bonheur aux palmiers d'Otahiti, aux bosquets embaumés d'Amboine et de Tidor. Comment au sommet de l'Himalaya, nous allions réveiller l'aurore ; comment nous descendions les *fleuves saints* dont les vagues épandues entourent les pagodes aux boules d'or ; comment nous dormions aux rives du Gange, tandis que le bengali, perché sur le mât d'une nacelle de bambou, chantait sa barcarolle indienne.

La terre et le ciel ne m'étaient plus rien ; j'oubliais surtout le dernier ; mais si je ne lui adressais plus mes vœux, il écoutait la voix de ma secrète misère : car je souffrais, et les souffrances prient.

XII. Mes joies de l’automne.

Plus la saison était triste, plus elle était en rapport avec moi : le temps des frimas, en rendant les communications moins faciles, isole les habitants des campagnes : on se sent mieux à l'abri des hommes.

Un caractère moral s'attache aux scènes de l'automne : ces feuilles qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions, cette lumière qui s'affaiblit comme notre intelligence, ce soleil qui se refroidit comme nos amours, ces fleuves qui se glacent comme notre vie, ont des rapports secrets avec nos destinées.

Je voyais avec un plaisir indicible le retour de la saison des tempêtes, le passage des cygnes et des ramiers, le rassemblement des corneilles dans la prairie de l'étang, et leur perchée à l'entrée de la nuit sur les plus hauts chênes du grand Mail. Lorsque le soir élevait une vapeur bleuâtre au carrefour des forêts, que les complaintes ou les lais du vent gémissaient dans les mousses flétries, j'entrais en pleine possession des sympathies de ma nature. Rencontrais-je quelque laboureur au bout d'un guéret, je m'arrêtais pour regarder cet homme germé à l'ombre des épis parmi lesquels il devait être moissonné, et qui, retournant la terre de sa tombe avec le soc de la charrue, mêlait ses sueurs brûlantes aux pluies glacées de l'automne : le sillon qu'il creusait était le monument destiné à lui survivre. Que faisait à cela mon élégante démone ? Par sa magie, elle me transportait au bord du Nil, me montrait la pyramide égyptienne noyée dans le sable, comme un jour le sillon armoricain caché sous la bruyère : je m'applaudissais d'avoir placé les fables de ma félicité hors du cercle des réalités humaines.

Le soir je m'embarquais sur l'étang, conduisant seul mon bateau au milieu des joncs et des larges feuilles flottantes du

nénuphar. Là se réunissaient les hirondelles prêtes à quitter nos climats. Je ne perdais pas un seul de leurs gazouillis : Tavernier enfant était moins attentif au récit d'un voyageur[2964]. Elles se jouaient sur l'eau au tomber du soleil, poursuivaient les insectes, s'élançaient ensemble dans les airs, comme pour éprouver leurs ailes, se rabattaient à la surface du lac, puis se venaient suspendre aux roseaux que leur poids courbait à peine, et qu'elles remplissaient de leur ramage confus.

XIII. Incantation.

La nuit descendait ; les roseaux agitaient leurs champs de quenouilles et de glaives, parmi lesquels la caravane emplumée, poules d'eau, sarcelles, martins-pêcheurs, bécassines, se taisait ; le lac battait ses bords ; les grandes voix de l'automne sortaient des marais et des bois : j'échouais mon bateau au rivage et retournais au château. Dix heures sonnaient. À peine retiré dans ma chambre, ouvrant mes fenêtres, fixant mes regards au ciel, je commençais une incantation. Je montais avec ma magicienne sur les nuages : roulé dans ses cheveux et dans ses voiles, j'allais, au gré des tempêtes, agiter la cime des forêts, ébranler le sommet des montagnes, ou tourbillonner sur les mers. Plongeant dans l'espace descendant du trône de Dieu aux portes de l'abîme, les mondes étaient livrés à la puissance de mes amours. Au milieu du désordre des éléments, je mariais avec ivresse la pensée du danger à celle du plaisir. Les souffles de l'aquilon ne m'apportaient que les soupirs de la volupté ; le murmure de la pluie m'invitait au sommeil sur le sein d'une femme. Les paroles que j'adressais à cette femme auraient rendu des sens à la vieillesse, et réchauffé le marbre des tombeaux. Ignorant tout, sachant tout, à la fois vierge et amante, Ève innocente, Ève tombée, l'enchanteresse par qui me venait ma folie était un mélange de mystères et de passions : je la plaçais sur un autel et je l'adorais. L'orgueil d'être aimé d'elle augmentait encore mon amour. Marchait-elle, je me prosternais pour être foulé sous ses pieds, ou pour en baiser la trace. Je me troublais à son sourire ; je tremblais au son de sa voix ; je frémissais de désir, si je touchais ce qu'elle avait touché. L'air exhalé de sa bouche humide pénétrait dans la moelle de mes os, coulait dans mes veines au lieu de sang.

Un seul de ses regards m'eût fait voler au bout de la terre ; quel désert ne m'eût suffi avec elle ! À ses côtés, l'antre des lions se fût changé en palais, et des millions de siècles eussent été trop courts pour épuiser les feux dont je me sentais embrasé.

À cette fureur se joignait une idolâtrie morale : par un autre jeu de mon imagination, cette Phryné qui m'enlaçait dans ses bras, était aussi pour moi la gloire et surtout l'honneur, la vertu, lorsqu'elle accomplit ses plus nobles sacrifices, le génie, lorsqu'il enfante la pensée la plus rare, donneraient à peine une idée de cette autre sorte de bonheur. Je trouvais à la fois dans ma création merveilleuse toutes les blandices[2965] des sens et toutes les jouissances de l'âme. Accablé et comme submergé de ces doubles délices, je ne savais plus quelle était ma véritable existence ; j'étais homme et n'étais pas homme ; je devenais le nuage, le vent, le bruit ; j'étais un pur esprit, un être aérien, chantant la souveraine félicité. Je me dépouillais de ma nature pour me fondre avec la fille de mes désirs, pour me transformer en elle, pour toucher plus intimement la beauté, pour être à la fois la passion reçue et donnée, l'amour et l'objet de l'amour.

Tout à coup, frappé de ma folie, je me précipitais sur ma couche, je me roulais dans ma douleur ; j'arrosais mon lit de larmes cuisantes que personne ne voyait et qui coulaient misérables, pour un néant.

XIV. Tentation.

Bientôt, ne pouvant plus rester dans ma tour, je descendais à travers les ténèbres, j'ouvrais furtivement la porte du perron comme un meurtrier, et j'allais errer dans le grand bois.

Après avoir marché à l'aventure, agitant mes mains embrassant les vents qui m'échappaient ainsi que l'ombre objets de mes poursuites, je m'appuyais contre le tronc d'un hêtre ; je regardais les corbeaux que je faisais envoler d'un arbre pour se poser sur un autre, ou la lune se traînant sur la cime dépouillée de la futaie : j'aurais voulu habiter ce monde mort, qui réfléchissait la pâleur du sépulcre. Je ne sentais ni le froid, ni l'humidité de la nuit ; l'haleine glaciale de l'aube ne m'aurait pas même tiré du fond de mes pensées, si à cette heure la cloche du village ne s'était fait entendre.

Dans la plupart des villages de la Bretagne, c'est ordinairement à la pointe du jour que l'on sonne pour les trépassés. Cette sonnerie compose, de trois notes répétées, un petit air monotone, mélancolique et champêtre. Rien ne convenait mieux à mon âme malade et blessée, que d'être rendue aux tribulations de l'existence par la cloche qui en annonçait la fin. Je me représentais le pâtre expiré dans sa cabane inconnue, ensuite déposé dans un cimetière non moins ignoré. Qu'était-il venu faire sur la terre ? moi-même, que faisais-je dans ce monde[2966] ? Puisqu'enfin je devais passer, ne valait-il pas mieux partir à la fraîcheur du matin, arriver de bonne heure que d'achever le voyage sous le poids et pendant la chaleur du jour ? Le rouge du désir me montait au visage ; l'idée de n'être plus me saisissait le coeur à la façon d'une joie subite. Au temps des erreurs de ma jeunesse, j'ai souvent souhaité ne pas survivre au bonheur : il y avait dans le premier

succès un degré de félicité qui me faisait aspirer à la destruction.

De plus en plus garrotté à mon fantôme, ne pouvant jouir de ce qui n'existait pas, j'étais comme ces hommes mutilés qui rêvent des béatitudes pour eux insaisissables, et qui se créent un songe dont les plaisirs égalent les tortures de l'enfer. J'avais en outre le pressentiment des misères de mes futures destinées : ingénieux à me forger des souffrances, je m'étais placé entre deux désespoirs ; quelquefois je ne me croyais qu'un être nul, incapable de s'élever au-dessus du vulgaire ; quelquefois il me semblait sentir en moi des qualités qui ne seraient jamais appréciées. Un secret instinct m'avertissait qu'en avançant dans le monde, je ne trouverais rien de ce que je cherchais.

Tout nourrissait l'amertume de mes goûts : Lucile était malheureuse ; ma mère ne me consolait pas ; mon père me faisait éprouver les affres de la vie. Sa morosité augmentait avec l'âge ; la vieillesse raidissait son âme comme son corps ; il m'épiait sans cesse pour me gourmander. Lorsque je revenais de mes courses sauvages et que je l'apercevais assis sur le perron, on m'aurait plutôt tué que de me faire rentrer au château. Ce n'était néanmoins que différer mon supplice : obligé de paraître au souper, je m'asseyais tout interdit sur le coin de ma chaise, mes joues battues de la pluie, ma chevelure en désordre. Sous les regards de mon père, je demeurais immobile et la sueur couvrait mon front : la dernière lueur de la raison m'échappa.

Me voici arrivé à un moment où j'ai besoin de quelque force pour confesser ma faiblesse. L'homme qui attente à ses jours montre moins la vigueur de son âme que la défaillance de sa nature.

Je possédais un fusil de chasse dont la détente usée partait souvent au repos. Je chargeai ce fusil de trois balles, et je me rendis dans un endroit écarté du grand Mail. J'armai le fusil, j'introduisis le bout du canon dans ma bouche, je frappai la crosse contre terre ; je réitérai plusieurs fois l'épreuve : le coup ne partit pas ; l'apparition d'un garde suspendit ma résolution.

Fataliste sans le vouloir et sans le savoir, je supposai que mon heure n'était pas arrivée, et je remis à un autre jour l'exécution de mon projet. Si je m'étais tué, tout ce que j'ai été s'ensevelissait avec moi ; on ne saurait rien de l'histoire qui m'aurait conduit à ma catastrophe ; j'aurais grossi la foule des infortunés sans nom, je ne me serais pas fait suivre à la trace de mes chagrins comme un blessé à la trace de son sang.

Ceux qui seraient troublés par ces peintures et tentés d'imiter ces folies, ceux qui s'attacheraient à ma mémoire par mes chimères, se doivent souvenir qu'ils n'entendent que la voix d'un mort. Lecteur, que je ne connaîtrai jamais, rien n'est demeuré : il ne reste de moi que ce que je suis entre les mains du Dieu vivant qui m'a jugé.

XV. Maladie. – Je crains et refuse de m'engager dans l'état ecclésiastique. – Projet de passage aux Indes.

Une maladie, fruit de cette vie désordonnée, mit fin aux tourments par qui m'arrivèrent les premières inspirations de la Muse et les premières attaques des passions. Ces passions dont mon âme était surmenée, ces passions vagues encore, ressemblaient aux tempêtes de mer qui affluent de tous les points de l'horizon : pilote sans expérience, je ne savais de quel côté présenter la voile à des vents indécis. Ma poitrine se gonfla, la fièvre me saisit ; on envoya chercher à Bazouches petite ville éloignée de Combourg de cinq ou six lieues, un excellent médecin nommé Cheftel, dont le fils a joué un rôle dans l'affaire du marquis de La Rouërie[2967]. Il m'examina attentivement, ordonna des remèdes et déclara qu'il était surtout nécessaire de m'arracher à mon genre de vie[2968].

Je fus six semaines en péril. Ma mère vint un matin s'asseoir au bord de mon lit, et me dit : « Il est temps de vous décider ; votre frère est à même de vous obtenir un bénéfice ; mais avant d'entrer au séminaire, il faut vous bien consulter, car si je désire que vous embrassiez l'état ecclésiastique, j'aime encore mieux vous voir homme du monde que prêtre scandaleux. »

D'après ce qu'on vient de lire, on peut juger si la proposition de ma pieuse mère tombait à propos. Dans les événements majeurs de ma vie, j'ai toujours su promptement ce que je devais éviter ; un mouvement d'honneur me pousse. Abbé, je me parus ridicule. Évêque, la majesté du sacerdoce m'imposait et je reculais avec respect devant l'autel. Ferais-je, comme évêque, des efforts afin d'acquérir des vertus, ou me

contenterais-je de cacher mes vices ? Je me sentais trop faible pour le premier parti, trop franc pour le second. Ceux qui me traitent d'hypocrite et d'ambitieux me connaissent peu : je ne réussirai jamais dans le monde, précisément parce qu'il me manque une passion et un vice, l'ambition et l'hypocrisie. La première serait tout au plus chez moi de l'amour-propre piqué ; je pourrais désirer quelquefois être ministre ou roi pour me rire de mes ennemis, mais au bout de vingt-quatre heures je jetterais mon portefeuille et ma couronne par la fenêtre.

Je dis donc à ma mère que je n'étais pas assez fortement appelé à l'état ecclésiastique. Je variais pour la seconde fois dans mes projets : je n'avais point voulu me faire marin, je ne voulais plus être prêtre. Restait la carrière militaire ; je l'aimais : mais comment supporter la perte de mon indépendance et la contrainte de la discipline européenne ? Je m'avisai d'une chose saugrenue : je déclarai que j'irais au Canada défricher des forêts ou aux Indes chercher du service dans les armées des princes de ce pays.

Par un de ces contrastes qu'on remarque chez tous les hommes, mon père, si raisonnable d'ailleurs, n'était jamais trop choqué d'un projet aventureux. Il gronda ma mère de mes tergiversations, mais il se décida à me faire passer aux Indes. On m'envoya à Saint-Malo ; on y préparait un armement pour Pondichéry.

XVI. Un moment dans ma ville natale. — Souvenir de la Villeneuve et des tribulations de mon enfance. — Je suis rappelé à Combourg. — Dernière entrevue avec mon père. — J’entre au service. — Adieux à Combourg.

Deux mois s'écoulèrent : je me retrouvai seul dans mon île maternelle ; la Villeneuve y venait de mourir. En allant la pleurer au bord du lit vide et pauvre où elle expira, j'aperçus le petit chariot d'osier dans lequel j'avais appris à me tenir debout sur ce triste globe. Je me représentais ma vieille bonne, attachant du fond de sa couche ses regards affaiblis sur cette corbeille roulante : ce premier monument de ma vie en face du dernier monument de la vie de ma seconde mère, l'idée des souhaits de bonheur que la bonne Villeneuve adressait au ciel pour son nourrisson en quittant le monde, cette preuve d'un attachement si constant, si désintéressé, si pur, me brisaient le coeur de tendresse, de regrets et de reconnaissance.

Du reste, rien de mon passé à Saint-Malo : dans le port je cherchais en vain les navires aux cordes desquels je me jouais ; ils étaient partis ou dépecés ; dans la ville, l'hôtel où j'étais né avait été transformé en auberge. Je touchais presque à mon berceau et déjà tout un monde s'était écoulé. Étranger aux lieux de mon enfance, en me rencontrant on demandait qui j'étais, par l'unique raison que ma tête s'élevait de quelques lignes de plus au-dessus du sol vers lequel elle s'inclinera de nouveau dans peu d'années. Combien rapidement et que de fois nous changeons d'existence et de chimère ! Des amis nous quittent, d'autres leur succèdent ; nos liaisons varient : il y a toujours un

temps où nous ne possédions rien de ce que nous possédons, un temps où nous n'avons rien de ce que nous eûmes. L'homme n'a pas une seule et même vie ; il en a plusieurs mises bout à bout, et c'est sa misère.

Désormais sans compagnon, j'explorais l'arène qui vit mes châteaux de sable : *campos ubi Troja fuit.* Je marchais sur la plage désertée de la mer. Les grèves abandonnées du flux m'offraient l'image de ces espaces désolés que les illusions laissent autour de nous lorsqu'elles se retirent. Mon compatriote Abailard[2969] regardait comme moi ces flots, il y a huit cents ans, avec le souvenir de son Héloïse ; comme moi il voyait fuir quelque vaisseau *(ad horizontis undas)*, et son oreille était bercée ainsi que la mienne de l'unisonance des vagues. Je m'exposais au brisement de la lame en me livrant aux imaginations funestes que j'avais apportées des bois de Combourg. Un cap, nommé Lavarde, servait de terme à mes courses : assis sur la pointe de ce cap, dans les pensées les plus amères, je me souvenais que ces mêmes rochers servaient à me cacher dans mon enfance, à l'époque des fêtes ; j'y dévorais mes larmes, et mes camarades s'enivraient de joie. Je ne me sentais ni plus aimé, ni plus heureux. Bientôt j'allais quitter ma patrie pour émietter mes jours en divers climats. Ces réflexions me navraient à mort et j'étais tenté de me laisser tomber dans les flots.

Une lettre me rappelle à Combourg : j'arrive, je soupe avec ma famille ; monsieur mon père ne me dit pas un mot, ma mère soupire, Lucile paraît consternée ; à dix heures on se retire. J'interroge ma sœur ; elle ne savait rien. Le lendemain à huit heures du matin on m'envoie chercher. Je descends : mon père m'attendait dans son cabinet.

« Monsieur le chevalier, me dit-il, il faut renoncer à vos folies. Votre frère a obtenu pour vous un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre. Vous allez partir pour Rennes, et de là pour Cambrai. Voilà cent louis ; ménagez-les. Je suis vieux et malade ; je n'ai pas longtemps à vivre. Conduisez-vous en homme de bien et ne déshonorez jamais votre nom. »

Il m'embrassa. Je sentis ce visage ridé et sévère se presser

avec émotion contre le mien : c'était pour moi le dernier embrassement paternel.

Le comte de Chateaubriand, homme si redoutable à mes yeux, ne me parut dans ce moment que le père le plus digne de ma tendresse. Je me jetai sur sa main décharnée et pleurai. Il commençait d'être attaqué d'une paralysie ; elle le conduisit au tombeau ; son bras gauche avait un mouvement convulsif qu'il était obligé de contenir avec sa main droite. Ce fut en retenant ainsi son bras et après m'avoir remis sa vieille épée, que sans me donner le temps de me reconnaître, il me conduisit au cabriolet qui m'attendait dans la Cour Verte. Il m'y fit monter devant lui. Le postillon partit, tandis que je saluais des yeux ma mère et ma sœur qui fondaient en larmes sur le perron.

Je remontai la chaussée de l'étang ; je vis les roseaux de mes hirondelles, le ruisseau du moulin et la prairie ; je jetai un regard sur le château. Alors, comme Adam après son péché, je m'avançai sur la terre inconnue : le monde était tout devant moi : *and the world was all before him*[2970].

Depuis cette époque, je n'ai revu Combourg que trois fois : après la mort de mon père, nous nous y trouvâmes en deuil, pour partager notre héritage et nous dire adieu. Une autre fois j'accompagnai ma mère à Combourg : elle s'occupait de l'ameublement du château ; elle attendait mon frère, qui devait amener ma belle-sœur en Bretagne. Mon frère ne vint point ; il eut bientôt avec sa jeune épouse, de la main du bourreau, un autre chevet que l'oreiller préparé des mains de ma mère. Enfin, je traversai une troisième fois Combourg, en allant m'embarquer à Saint-Malo pour l'Amérique. Le château était abandonné, je fus obligé de descendre chez le régisseur. Lorsque, en errant dans le grand Mail, j'aperçus du fond d'une allée obscure le perron désert, la porte et les fenêtres fermées, je me trouvai mal[2971]. Je regagnai avec peine le village ; j'envoyai chercher mes chevaux et je partis au milieu de la nuit.

Après quinze années d'absence, avant de quitter de nouveau la France et de passer en Terre-Sainte, je courus embrasser à Fougères ce qui me restait de ma famille. Je n'eus pas le

courage d'entreprendre le pèlerinage des champs où la plus vive partie de mon existence fut attachée. C'est dans les bois de Combourg que je suis devenu ce que je suis, que j'ai commencé à sentir la première atteinte de cet ennui que j'ai traîné toute ma vie, de cette tristesse qui a fait mon tourment et ma félicité. Là, j'ai cherché un coeur qui pût entendre le mien ; là, j'ai vu se réunir, puis se disperser ma famille. Mon père y rêva son nom rétabli, la fortune de sa maison renouvelée : autre chimère que le temps et les révolutions ont dissipée. De six enfants que nous étions, nous ne restons plus que trois : mon frère, Julie et Lucile ne sont plus, ma mère est morte de douleur, les cendres de mon père ont été arrachées de son tombeau.

Si mes ouvrages me survivent, si je dois laisser un nom, peut-être un jour, guidé par ces *Mémoires*, quelque voyageur viendra visiter les lieux que j'ai peints. Il pourra reconnaître le château ; mais il cherchera vainement le grand bois : le berceau de mes songes a disparu comme les songes. Demeuré seul debout sur son rocher, l'antique donjon pleure les chênes, vieux compagnons qui l'environnaient et le protégeaient contre la tempête. Isolé comme lui, j'ai vu comme lui tomber autour de moi la famille qui embellissait mes jours et me prêtait son abri : heureusement ma vie n'est pas bâtie sur la terre aussi solidement que les tours où j'ai passé ma jeunesse, et l'homme résiste moins aux orages que les monuments élevés par ses mains.

Livre IV

I. Berlin. — Potsdam. — Frédéric. — **II.** Mon frère. — Mon cousin Moreau. — Ma sœur, la comtesse de Farcy. — **III.** Julie mondaine. — Dîner. — Pommereul. — Madame de Chastenay. — **IV.** Cambrai. — Le régiment de Navarre. — La Martinière. — **V.** Mort de mon père. — **VI.** Regrets. — Mon père m'eut-il apprécié ? — **VII.** Retour en Bretagne. — Séjour chez ma sœur aînée. — Mon frère m'appelle à Paris. — **VIII.** Ma vie solitaire à Paris. — **IX.** Présentation à Versailles. — Chasse avec le roi.

Ce livre a été écrit à Berlin (mars et avril 1821). il a été revu en juillet 1846.

I. Berlin. — Potsdam. — Frédéric.

Berlin, mars 1821.
Revu en juillet 1846.

Il y a loin de Combourg à Berlin, d'un jeune rêveur à un vieux ministre. Je retrouve dans ce qui précède ces paroles : « Dans combien de lieux ai-je commencé à écrire ces *Mémoires*, et dans quel lieu les finirai-je ? » Près de quatre ans ont passé entre la date des faits que je viens de raconter et celle où je reprends ces *Mémoires*. Mille choses sont survenues ; un second homme s'est trouvé en moi, l'homme politique : j'y suis fort peu attaché. J'ai défendu les libertés de la France, qui seules peuvent faire durer le trône légitime. Avec le *Conservateur*[2972] j'ai mis M. de Villèle au pouvoir ; j'ai vu mourir le duc de Berry et j'ai honoré sa mémoire[2973]. Afin de tout concilier, je me suis éloigné ; j'ai accepté l'ambassade de Berlin[2974].

J'étais hier à Potsdam, caserne ornée, aujourd'hui sans soldats : j'étudiais le faux Julien dans sa fausse Athènes. On m'a montré à *Sans-souci* la table où un grand monarque allemand mettait en petits vers français les maximes encyclopédiques ; la chambre de Voltaire, décorée de singes et de perroquets de bois, le moulin que se fit un jeu de respecter celui qui ravageait des provinces, le tombeau du cheval *César* et des levrettes *Diane, Amourette, Biche, Superbe* et *Pax*. Le royal impie se plut à profaner même la religion des tombeaux, en élevant des mausolées à ses chiens ; il avait marqué sa sépulture auprès d'eux, moins par mépris des hommes que par ostentation du néant.

On m'a conduit au nouveau palais, déjà tombant. On respecte

dans l'ancien château de Potsdam les taches de tabac, les fauteuils déchirés et souillés, enfin toutes les traces de la malpropreté du prince renégat. Ces lieux immortalisent à la fois la saleté du cynique, l'impudence de l'athée, la tyrannie du despote et la gloire du soldat.

Une seule chose a attiré mon attention : l'aiguille d'une pendule fixée sur la minute où Frédéric expira ; j'étais trompé par l'immobilité de l'image : les heures ne suspendent point leur fuite ; ce n'est pas l'homme qui arrête le temps, c'est le temps qui arrête l'homme. Au surplus, peu importe le rôle que nous avons joué dans la vie ; l'éclat ou l'obscurité de nos doctrines, nos richesses ou nos misères, nos joies ou nos douleurs ne changent rien à la mesure de nos jours. Que l'aiguille circule sur un cadran d'or ou de bois, que le cadran plus ou moins large remplisse le chaton d'une bague ou la rosace d'une basilique, l'heure n'a que la même durée.

Dans un caveau de l'église protestante, immédiatement au-dessous de la chaire du schismatique défroqué, j'ai vu le cercueil du sophiste à couronne. Ce cercueil est de bronze ; quand on le frappe, il retentit. Le gendarme qui dort dans ce lit d'airain, ne serait pas même arraché à son sommeil par le bruit de sa renommée ; il ne se réveillera qu'au son de la trompette, lorsqu'elle l'appellera sur son dernier champ de bataille, en face du Dieu des armées.

J'avais un tel besoin de changer d'impression que j'ai trouvé du soulagement à visiter la Maison-de-Marbre. Le roi qui la fit construire m'adressa autrefois quelques paroles honorables, quand, pauvre officier, je traversai son armée. Du moins, ce roi partagea les faiblesses ordinaires des hommes ; vulgaire comme eux, il se réfugia dans les plaisirs. Les deux squelettes se mettent-ils en peine aujourd'hui de la différence qui fut entre eux jadis lorsque l'un était le grand Frédéric et l'autre Frédéric-Guillaume[2975] ? Sans-Souci et la Maison-de-Marbre sont également des ruines sans maître.

À tout prendre, bien que l'énormité des événements de nos jours ait rapetissé les événements passés, bien que Rosbach, Lissa, Liegnitz, Torgau, etc., etc., ne soient plus que des

escarmouches auprès des batailles de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de la Moskowa, Frédéric souffre moins que d'autres personnages de la comparaison avec le géant enchaîné à Sainte-Hélène. Le roi de Prusse et Voltaire sont deux figures bizarrement groupées qui vivront : le second détruisait une société avec la philosophie qui servait au premier à fonder un royaume.

Les soirées sont longues à Berlin. J'habite un hôtel appartenant à madame la duchesse de Dino[2976]. Dès l'entrée de la nuit, mes secrétaires m'abandonnent[2977]. Quand il n'y a pas de fête à la cour pour le mariage du grand-duc et de la grande-duchesse Nicolas[2978], je reste chez moi. Enfermé seul auprès d'un poêle à figure morne, je n'entends que le cri de la sentinelle de la porte de Brandebourg, et les pas sur la neige de l'homme qui siffle les heures. À quoi passerai-je mon temps ? Des livres ? je n'en ai guère : si je continuais mes *Mémoires* ?

Vous m'avez laissé sur le chemin de Combourg à Rennes : je débarquai dans cette dernière ville chez un de mes parents. Il m'annonça tout joyeux, qu'une dame de sa connaissance, allant à Paris, avait une place à donner dans sa voiture, et qu'il se faisait fort de déterminer cette dame à me prendre avec elle. J'acceptai, en maudissant la courtoisie de mon parent. Il conclut l'affaire et me présenta bientôt à ma compagne de voyage, marchande de modes, leste et désinvolte, qui se prit à rire en me regardant. À minuit les chevaux arrivèrent et nous partîmes.

Me voilà dans une chaise de poste, seul avec une femme, au milieu de la nuit. Moi, qui de ma vie n'avais regardé une femme sans rougir, comment descendre de la hauteur de mes songes à cette effrayante vérité ? Je ne savais où j'étais ; je me collais dans l'angle de la voiture de peur de toucher la robe de madame Rose. Lorsqu'elle me parlait, je balbutiais sans lui pouvoir répondre. Elle fut obligée de payer le postillon, de se charger de tout, car je n'étais capable de rien. Au lever du jour, elle regarda avec un nouvel ébahissement ce nigaud dont elle regrettait de s'être emberloquée.

Dès que l'aspect du paysage commença de changer et que je

ne reconnus plus l'habillement et l'accent des paysans bretons, je tombai dans un abattement profond ce qui augmenta le mépris que madame Rose avait de moi. Je m'aperçus du sentiment que j'inspirais, et je reçus de ce premier essai du monde une impression que le temps n'a pas complètement effacée. J'étais né sauvage et non vergogneux ; j'avais la modestie de mes années je n'en avais pas l'embarras. Quand je devinai que j'étais ridicule par mon bon côté, ma sauvagerie se changea en une timidité insurmontable. Je ne pouvais plus dire un mot : je sentais que j'avais quelque chose à cacher, et que ce quelque chose était une vertu ; je pris le parti de me cacher moi-même pour porter en paix mon innocence.

Nous avancions vers Paris. À la descente de Saint-Cyr, je fus frappé de la grandeur des chemins et de la régularité des plantations. Bientôt nous atteignîmes Versailles : l'orangerie et ses escaliers de marbre m'émerveillèrent. Les succès de la guerre d'Amérique avaient ramené des triomphes au château de Louis XIV ; la reine y régnait dans l'éclat de la jeunesse et de la beauté ; le trône, si près de sa chute, semblait n'avoir jamais été plus solide. Et moi, passant obscur, je devais survivre à cette pompe, je devais demeurer pour voir les bois de Trianon aussi déserts que ceux dont je sortais alors.

Enfin, nous entrâmes dans Paris. Je trouvais à tous les visages un air goguenard : comme le gentilhomme périgourdin, je croyais qu'on me regardait pour se moquer de moi. Madame Rose se fit conduire rue du Mail à l'*Hôtel de l'Europe,* et s'empressa de se débarrasser de son imbécile. À peine étais-je descendu de voiture qu'elle dit au portier : « Donnez une chambre à ce monsieur. — Votre servante, » ajouta-t-elle, en me faisant une révérence courte. Je n'ai de mes jours revu madame Rose.

II. Mon frère. – Mon cousin Moreau. – Ma sœur la comtesse de Farcy.

Berlin, mars 1821.

Une femme monta devant moi un escalier noir et raide, tenant une clef étiquetée à la main ; un Savoyard me suivit portant ma petite malle. Arrivée au troisième étage, la servante ouvrit une chambre ; le Savoyard posa la malade en travers sur les bras d'un fauteuil. La servante me dit : « Monsieur veut-il quelque chose ? » — Je répondis : « Non. » Trois coups de sifflet partirent ; la servante cria : « On y va ! » sortit brusquement, ferma la porte et dégringola l'escalier avec le Savoyard. Quand je me vis seul enfermé, mon cœur se serra d'une si étrange sorte qu'il s'en fallut peu que je ne reprisse le chemin de la Bretagne. Tout ce que j'avais entendu dire de Paris me revenait dans l'esprit ; j'étais embarrassé de cent manières. Je m'aurais voulu coucher, et le lit n'était point fait ; j'avais faim, et je ne savais comment dîner. Je craignais de manquer aux usages : fallait-il appeler les gens de l'hôtel ? fallait-il descendre ? à qui m'adresser ? Je me hasardai à mettre la tête à la fenêtre : je n'aperçus qu'une petite cour intérieure, profonde comme un puits, où passaient et repassaient des gens qui ne songeraient de leur vie au prisonnier du troisième étage. Je vins me rasseoir auprès de la sale alcôve où je me devais coucher, réduit à contempler les personnages du papier peint qui en tapissait l'intérieur. Un bruit lointain de voix se fait entendre, augmente, approche ; ma porte s'ouvre : entrent mon frère et un de mes cousins, fils d'une sœur de ma mère qui avait fait un assez mauvais mariage. Madame Rose avait pourtant eu pitié du benêt, elle avait fait dire à mon frère, dont elle avait su l'adresse à Rennes, que j'étais arrivé à Paris. Mon frère m'embrassa. Mon

cousin Moreau[2979] était un grand et gros homme, tout barbouillé de tabac, mangeant comme un ogre, parlant beaucoup, toujours trottant, soufflant, étouffant, la bouche entr'ouverte, la langue à moitié tirée, connaissant toute la terre, vivant dans les tripots, les antichambres et les salons. « Allons, chevalier, s'écria-t-il, vous voilà à Paris ; je vais vous mener chez madame de Chastenay ? » Qu'était-ce que cette femme dont j'entendais prononcer le nom pour la première fois ? Cette proposition me révolta contre mon cousin Moreau. « Le chevalier a sans doute besoin de repos, dit mon frère ; nous irons voir madame de Farcy, puis il reviendra dîner et se coucher. »

Un sentiment de joie entra dans mon cœur : le souvenir de ma famille au milieu d'un monde indifférent me fut un baume. Nous sortîmes. Le cousin Moreau tempêta au sujet de ma mauvaise chambre, et enjoignit à mon hôte de me faire descendre au moins d'un étage. Nous montâmes dans la voiture de mon frère, et nous nous rendîmes au couvent qu'habitait madame de Farcy.

Julie se trouvait depuis quelque temps à Paris pour consulter les médecins. Sa charmante figure, son élégance et son esprit l'avaient bientôt fait rechercher. J'ai déjà dit qu'elle était née avec un vrai talent pour la poésie[2980]. Elle est devenue une sainte, après avoir été une des femmes les plus agréables de son siècle : l'abbé Carron a écrit sa vie[2981]. Ces apôtres qui vont partout à la recherche des âmes ressentent pour elles l'amour qu'un Père de l'Église attribue au Créateur : « Quand une âme arrive au ciel, » dit ce Père, avec la simplicité de cœur d'un chrétien primitif et la naïveté du génie grec, « Dieu la prend sur ses genoux et l'appelle sa fille ».

Lucile a laissé une poignante lamentation : *A la sœur que je n'ai plus*. L'admiration de l'abbé Carron pour Julie explique et justifie les paroles de Lucile. Le récit du saint prêtre montre aussi que j'ai dit vrai dans la préface du *Génie du christianisme*, et sert de preuve à quelques parties de mes *Mémoires*.

Julie innocente se livra aux mains du repentir ; elle consacra

les trésors de ses austérités au rachat de ses frères ; et, à l'exemple de l'illustre Africaine sa patronne, elle se fit martyre.

L'abbé Carron, l'auteur de la *Vie des Justes*, est cet ecclésiastique mon compatriote, le François de Paule de l'exil[2982], dont la renommée, révélée par les affligés, perça même à travers la renommée de Bonaparte. La voix d'un pauvre vicaire proscrit n'a point été étouffée par les retentissements d'une révolution qui bouleversait la société ; il parut être revenu tout exprès de la terre étrangère pour écrire les vertus de ma sœur : il a cherché parmi nos ruines, il a découvert une victime et une tombe oubliées.

Lorsque le nouvel hagiographe fait la peinture des religieuses cruautés de Julie, on croit entendre Bossuet dans le sermon sur la profession de foi de mademoiselle de La Vallière :

« Osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé ? N'aura-t-on point pitié de cette complexion délicate ? Au contraire ! c'est à lui principalement que l'âme s'en prend comme à son plus dangereux séducteur ; elle se met des bornes ; resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel. »

Je ne puis me défendre d'une certaine confusion en retrouvant mon nom dans les dernières lignes tracées par la main du vénérable historien de Julie[2983]. Qu'ai-je affaire avec mes faiblesses auprès de si hautes perfections ? Ai-je tenu tout ce que le billet de ma sœur m'avait fait promettre, lorsque je le reçus pendant mon émigration à Londres ? Un livre suffit-il à Dieu ? n'est-ce pas ma vie que je devrais lui présenter ? Or, cette vie est-elle conforme au *Génie du christianisme* ? Qu'importe que j'aie tracé des images plus ou moins brillantes de la religion, si mes passions jettent une ombre sur ma foi ! Je n'ai pas été jusqu'au bout ; je n'ai pas endossé le cilice : cette tunique de mon viatique aurait bu et séché mes sueurs. Mais, voyageur lassé, je me suis assis au bord du chemin : fatigué ou non, il faudra bien que je me relève, que j'arrive où ma sœur est arrivée.

Il ne manque rien à la gloire de Julie : l'abbé Carron a écrit sa

vie ; Lucile a pleuré sa mort.

III. Julie mondaine. – Dîner. – Pommereul. – Madame de Chastenay.

Berlin, 30 mars 1821.

Quand je retrouvai Julie à Paris, elle était dans la pompe de la mondanité ; elle se montrait couverte de ces fleurs, parée de ces colliers, voilée de ces tissus parfumés que saint Clément défend aux premières chrétiennes. Saint Basile veut que le milieu de la nuit soit pour le solitaire ce que le matin est pour les autres, afin de profiter du silence de la nature. Ce milieu de la nuit était l'heure où Julie allait à des fêtes dont ses vers, accentués par elle avec une merveilleuse euphonie, faisaient la principale séduction.

Julie était infiniment plus jolie que Lucile ; elle avait des yeux bleus caressants et des cheveux bruns à gaufrures ou à grandes ondes. Ses mains et ses bras, modèles de blancheur et de forme, ajoutaient par leurs mouvements gracieux quelque chose de plus charmant encore à sa taille charmante. Elle était brillante, animée, riait beaucoup sans affectation, et montrait en riant des dents perlées. Une foule de portraits de femmes du temps de Louis XIV ressemblaient à Julie, entre autres ceux des trois Mortemart ; mais elle avait plus d'élégance que madame de Montespan.

Julie me reçut avec cette tendresse qui n'appartient qu'à une sœur. Je sentis protégé en étant serré dans ses bras, ses rubans, son bouquet de roses et ses dentelles. Rien ne remplace l'attachement, la délicatesse et le dévouement d'une femme ; on est oublié de ses frères et de ses amis ; on est méconnu de ses compagnons : on ne l'est jamais de sa mère, de sa sœur ou de sa femme. Quand Harold fut tué à la bataille d'Hastings, personne ne le pouvait indiquer dans la foule des morts ; il fallut

avoir recours à une jeune fille, sa bien-aimée. Elle vint, et l'infortuné prince fut retrouvé par Édith au cou de cygne : « *Editha swanes-hales, quod sonat collum cycni*. »

Mon frère me ramena à mon hôtel ; il donna des ordres pour mon dîner et me quitta. Je dînai solitaire, je me couchai triste. Je passai ma première nuit à Paris à regretter mes bruyères et à trembler devant l'obscurité de mon avenir.

A huit heures, le lendemain matin, mon gros cousin arriva ; il était déjà à sa cinquième ou sixième course. « Eh bien ! chevalier, nous allons déjeuner ; nous dînerons avec Pommereul, et ce soir je vous mène chez madame de Chastenay. » Ceci me parut un sort, et je me résignai. Tout se passa comme le cousin l'avait voulu. Après déjeuner, il prétendit me montrer Paris, et me traîna dans les rues les plus sales des environs du Palais-Royal, me racontant les dangers auxquels était exposé un jeune homme. Nous fûmes ponctuels au rendez-vous du dîner, chez le restaurateur. Tout ce qu'on servit me parut mauvais. La conversation et les convives me montrèrent un autre monde. Il fut question de la cour, des projets de finances, des séances de l'Académie, des femmes et des intrigues du jour, de la pièce nouvelle, des succès des acteurs, des actrices et des auteurs.

Plusieurs Bretons étaient au nombre des convives, entre autres le chevalier de Guer[2984] et Pommereul. Celui-ci était un beau parleur, lequel a écrit quelques campagnes de Bonaparte, et que j'étais destiné à retrouver à la tête de la librairie[2985].

Pommereul, sous l'Empire, a joui d'une sorte de renom par sa haine pour la noblesse. Quand un gentilhomme s'était fait chambellan, il s'écriait plein de joie : « Encore un pot de chambre sur la tête de ces nobles ! » Et pourtant Pommereul prétendait, et avec raison, être gentilhomme. Il signait *Pommereux*, se faisant descendre de la famille Pommereux des Lettres de madame de Sévigné[2986].

Mon frère, après le dîner, voulut me mener au spectacle, mais mon cousin me réclama pour madame de Chastenay, et

j'allai avec lui chez ma destinée.

Je vis une belle femme qui n'était plus de la première jeunesse, mais qui pouvait encore inspirer un attachement. Elle me reçut bien, tâcha de me mettre à l'aise, me questionna sur ma province et sur mon régiment. Je fus gauche et embarrassé ; je faisais des signes à mon cousin pour abréger la visite. Mais lui, sans me regarder, ne tarissait point sur mes mérites, assurant que j'avais fait des vers dans le sein de ma mère, et m'invitant à célébrer madame de Chastenay. Elle me débarrassa de cette situation pénible, me demanda pardon d'être obligée de sortir, et m'invita à revenir la voir le lendemain matin, avec un son de voix si doux que je promis involontairement d'obéir.

Je revins le lendemain seul chez elle : je la trouvai couchée dans une chambre élégamment arrangée. Elle me dit qu'elle était un peu souffrante, et qu'elle avait la mauvaise habitude de se lever tard. Je me trouvais pour la première fois au bord du lit d'une femme qui n'était ni ma mère ni ma sœur. Elle avait remarqué la veille ma timidité, elle la vainquit au point que j'osai m'exprimer avec une sorte d'abandon. J'ai oublié ce que je lui dis ; mais il me semble que je vois encore son air étonné. Elle me tendit un bras demi-nu et la plus belle main du monde, en me disant avec un sourire : « Nous vous apprivoiserons. » Je ne baisai pas même cette belle main ; je me retirai tout troublé. Je partis le lendemain pour Cambrai. Qui était cette dame de Chastenay[2987] ? Je n'en sais rien : elle a passé comme une ombre charmante dans ma vie.

IV. Cambrai. – Le régiment de Navarre. – La Martinière.

Berlin, mars 1821.

Le courrier de la malle me conduisit à ma garnison. Un de mes beaux-frères, le vicomte de Chateaubourg (il avait épousé ma sœur Bénigne, restée veuve du comte de Québriac[2988], m'avait donné des lettres de recommandation pour des officiers de mon régiment. Le chevalier de Guénan, homme de fort bonne compagnie, me fit admettre à une table où mangeaient des officiers distingués par leurs talents, MM. Achard, des Mahis, La Martinière[2989]. Le marquis de Mortemart était colonel du régiment[2990] ; le comte d'Andrezel, major[2991] ; j'étais particulièrement placé sous la tutelle de celui-ci. Je les ai retrouvés tous dans la suite : l'un est devenu mon collègue à la chambre des pairs, l'autre s'est adressé à moi pour quelques services que j'ai été heureux de lui rendre. Il y a un plaisir triste à rencontrer des personnes que l'on a connues à diverses époques de la vie, et à considérer le changement opéré dans leur existence et dans la nôtre. Comme des jalons laissés en arrière, ils nous tracent le chemin que nous avons suivi dans le désert du passé.

Arrivé en habit bourgeois au régiment, vingt-quatre heures après j'avais pris l'habit de soldat ; il me semblait l'avoir toujours porté. Mon uniforme était bleu et blanc, comme jadis la jaquette de mes vœux ; j'ai marché sous les mêmes couleurs, jeune homme et enfant. Je ne subis aucune des épreuves à travers lesquelles les sous-lieutenants étaient dans l'usage de faire passer un nouveau venu ; je ne sais pourquoi on n'osa se livrer avec moi à ces enfantillages militaires. Il n'y avait pas

quinze jours que j'étais au corps, qu'on me traitait comme un *ancien*. J'appris facilement le maniement des armes et la théorie ; je franchis mes grades de caporal et de sergent aux applaudissements de mes instructeurs. Ma chambre devint le rendez-vous des vieux capitaines comme des jeunes sous-lieutenants : les premiers me faisaient faire leurs campagnes, les autres me confiaient leurs amours.

La Martinière me venait chercher pour passer avec lui devant la porte d'une belle Cambrésienne qu'il adorait ; cela nous arrivait cinq à six fois le jour. Il était très laid et avait le visage labouré par la petite vérole. Il me racontait sa passion en buvant de grands verres d'eau de groseille, que je payais quelquefois.

Tout aurait été à merveille sans ma folle ardeur pour la toilette ; on affectait alors le rigorisme de la tenue prussienne : petit chapeau, petites boucles serrées à la tête, queue attachée raide, habit strictement agrafé. Cela me déplaisait fort ; je me soumettais le matin à ces entraves, mais le soir, quand j'espérais n'être pas vu de mes chefs, je m'affublais d'un plus grand chapeau ; le barbier descendait les boucles de mes cheveux et desserrait ma queue ; je déboutonnais et croisais les revers de mon habit ; dans ce tendre négligé, j'allais faire ma cour pour La Martinière, sous la fenêtre de sa cruelle Flamande. Voilà qu'un jour je me rencontre nez à nez avec M. d'Andrezel : « Qu'est-ce que cela, monsieur ? me dit le terrible major : vous garderez trois jours les arrêts. » Je fus un peu humilié ; mais je reconnus la vérité du proverbe, qu'à quelque chose malheur est bon ; il me délivra des amours de mon camarade.

Auprès du tombeau de Fénelon, je relus *Télémaque* : je n'étais pas trop en train de l'historiette philanthropique de la vache et du prélat.

Le début de ma carrière amuse mes ressouvenirs. En traversant Cambrai avec le roi, après les Cent-Jours, je cherchai la maison que j'avais habitée et le café que je fréquentais : je ne les pus retrouver ; tout avait disparu, hommes et monuments.

V. Mort de mon père.

L'année même où je faisais à Cambrai mes premières armes ; on apprit la mort de Frédéric II[2992] ; je suis ambassadeur auprès du neveu de ce grand roi, et j'écris à Berlin cette partie de mes *Mémoires*. A cette nouvelle importante pour le public succéda une autre nouvelle douloureuse pour moi : Lucile m'annonça que mon père avait été emporté d'une attaque d'apoplexie, le surlendemain de cette fête de l'Angevine, une des joies de mon enfance.

Parmi les pièces authentiques qui me servent de guide, je trouve les actes de décès de mes parents. Ces actes marquant aussi d'une façon particulière le *décès du siècle*, je les consigne ici comme une page d'histoire.

> « Extrait du registre de décès de la paroisse de « Combourg, pour 1786, où est écrit ce qui suit, folio 8, verso :
>
> > « Le corps de haut et puissant messire René de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, seigneur de Gaugres, le Plessis-l'Épine, Boulet, Malestroit en Dol et autres lieux, époux de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée de La Bouëtardais, dame comtesse de Combourg, âgé de soixante-neuf ans environ, mort en son château de Combourg, le six septembre, environ les huit heures du soir, a été inhumé le huit, dans le caveau de ladite seigneurie, placé dans le chasseau de notre église de Combourg, en présence de messieurs les gentilshommes, de messieurs les officiers de la juridiction et autres notables bourgeois soussignants. Signé au registre : le comte du Petitbois, de Monlouët, de Chateaudassy, Delaunay, Morault, Noury de Mauny, avocat ; Hermer, procureur ; Petit, avocat et procureur fiscal ; Robion, Portal, Le Douarin, de Trevelec, recteur doyen de Dingé ; Sévin, recteur. »

Dans le *collationné* délivré en 1812 par M. Lodin, maire de Combourg, les dix-neuf mots portant titres : *haut et puissant messire*, etc., sont biffés.

« Extrait du registre des décès de la ville de Saint-Servan, premier arrondissement du département d'Ille-et-Vilaine, pour l'an VI de la République, folio 35, recto, où est écrit ce qui suit :

> « Le douze prairial an VI[2993] de la République française, devant moi, Jacques Bourdasse, officier municipal de la commune de Saint-Servan, élu officier public le quatre floréal dernier[2994], sont comparus Jean Baslé, jardinier, et Joseph Boulin, journalier, lesquels m'ont déclaré qu'Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, veuve de René-Auguste de Chateaubriand, est décédée au domicile de la citoyenne Gouyon, situé à La Ballue, en cette commune, ce jour à une heure après-midi. D'après cette déclaration, dont je me suis assuré de la vérité, j'ai rédigé le présent acte, que Jean Baslé a seul signé avec moi, Joseph Boulin ayant déclaré ne le savoir faire, de ce interpellé. « Fait en la maison commune lesdits jours et an. Signé : Jean Baslé et Bourdasse. »

Dans le premier extrait, l'ancienne société subsiste : M. de Chateaubriand est un *haut et puissant seigneur*, etc., etc. ; les témoins sont des *gentilshommes* et de *notables bourgeois* ; je rencontre parmi les signataires ce marquis de Montlouët, qui s'arrêtait l'hiver au château de Combourg, le curé Sévin, qui eut tant de peine à me croire l'auteur du *Génie du christianisme*, hôtes fidèles de mon père jusqu'à sa dernière demeure. Mais mon père ne coucha pas longtemps dans son linceul : il en fut jeté hors quand on jeta la vieille France à la voirie.

Dans l'extrait mortuaire de ma mère, la terre roule sur d'autres pôles : nouveau monde, nouvelle ère ; le comput des années et les noms même des mois sont changés. Madame de Chateaubriand n'est plus qu'une pauvre femme qui habite au domicile de la *citoyenne* Gouyon ; un jardinier, et un journalier qui ne sait pas signer, attestent seuls la mort de ma mère ; de parents et d'amis, point ; nulle pompe funèbre ; pour tout assistant, la Révolution[2995].

VI. Regrets. – Mon père m'eut-il apprécié ?

Berlin, mars 1821.

Je pleurai M. de Chateaubriand : sa mort me montra mieux ce qu'il valait ; je ne me souvins ni de ses rigueurs ni de ses faiblesses. Je croyais encore le voir se promener le soir dans la salle de Combourg ; je m'attendrissais à la pensée de ces scènes de famille. Si l'affection de mon père pour moi se ressentait de la sévérité du caractère, au fond elle n'en était pas moins vive. Le farouche maréchal de Montluc qui, rendu camard par des blessures effrayantes, était réduit à cacher, sous un morceau de suaire, l'horreur de sa gloire, cet homme de carnage se reproche sa dureté envers un fils qu'il venait de perdre.

> « Ce pauvre garçon, disait-il, n'a rien veu de moy qu'une contenance refroignée et pleine de mespris ; il a emporté cette créance, que je n'ay sceu n'y l'aymer, ni l'estimer selon son mérite. A qui garday-je à descouvrir cette singulière affection que je luy portay dans mon âme ? Estoit-ce pas luy qui en devait avoir tout le plaisir et toute l'obligation ? Je me suis contraint et gehenné pour maintenir ce vain masque, et y ay perdu le plaisir de sa conversation, et sa volonté, quant et quant, qu'il ne me peut avoir portée autre que bien froide, n'ayant jamais receu de moy que rudesse, ny senti qu'une façon tyrannique. »

Ma *volonté ne fut point portée bien froide* envers mon père, et je ne doute point que, malgré sa *façon tyrannique*, il ne m'aimât tendrement : il m'eût, j'en suis sûr, regretté, la Providence m'appelant avant lui. Mais lui, restant sur la terre avec moi, eût-il été sensible au bruit qui s'est élevé de ma vie ? Une renommée littéraire aurait blessé sa gentilhommerie ; il n'aurait vu dans les aptitudes de son fils qu'une dégénération ; l'ambassade même de Berlin, conquête de la plume, non de

l'épée, l'eût médiocrement satisfait. Son sang breton le rendait d'ailleurs frondeur en politique, grand opposant des taxes et violent ennemi de la cour. Il lisait la *Gazette de Leyde*, le *Journal de Francfort*, le *Mercure de France* et l'*Histoire philosophique des deux Indes*, dont les déclamations le charmaient ; il appelait l'abbé Raynal *un maître homme*. En diplomatie il était antimusulman ; il affirmait que quarante mille *polissons russes* passeraient sur le ventre des janissaires et prendraient Constantinople. Bien que turcophage, mon père avait nonobstant rancune au cœur contre les *polissons russes*, à cause de ses rencontres à Dantzick.

Je partage le sentiment de M. de Chateaubriand sur les réputations littéraires ou autres, mais par des raisons différentes des siennes. Je ne sache pas dans l'histoire une renommée qui me tente : fallût-il me baisser pour ramasser à mes pieds et à mon profit la plus grande gloire du monde, je ne m'en donnerais pas la fatigue. Si j'avais pétri mon limon, peut-être me fussé-je créé femme, en passion d'elles ; ou si je m'étais fait homme, je me serais octroyé d'abord la beauté ; ensuite, par précaution contre l'ennui mon ennemi acharné, il m'eût assez convenu d'être un artiste supérieur, mais inconnu, et n'usant de mon talent qu'au bénéfice de ma solitude. Dans la vie pesée à son poids léger, aunée à sa courte mesure, dégagée de toute piperie, il n'est que deux choses vraies : la religion avec l'intelligence, l'amour avec la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir et le présent : le reste n'en vaut pas la peine.

Avec mon père finissait le premier acte de ma vie ; les foyers paternels devenaient vides ; je les plaignais, comme s'ils eussent été capables de sentir l'abandon et la solitude. Désormais j'étais sans maître et jouissant de ma fortune : cette liberté m'effraya. Qu'en allais-je faire ? A qui la donnerais-je ? Je me défiais de ma force : je reculais devant moi.

VII. Retour en Bretagne. – Séjour chez ma sœur aînée. – Mon frère m'appelle à Paris.

Berlin, mars 1821.

J'obtins un congé. M. d'Andrezel, nommé lieutenant-colonel du régiment de Picardie, quittait Cambrai : je lui servis de courrier. Je traversai Paris, où je ne voulus pas m'arrêter un quart d'heure ; je revis les landes de ma Bretagne avec plus de joie qu'un Napolitain banni dans nos climats ne reverrait les rives de Portici, les campagnes de Sorrente. Ma famille se rassembla à Combourg ; on régla les partages ; cela fait, nous nous dispersâmes, comme des oiseaux s'envolent du nid paternel. Mon frère arrivé de Paris y retourna ; ma mère se fixa à Saint-Malo ; Lucile suivit Julie ; je passai une partie de mon temps chez mesdames de Marigny, de Chateaubourg et de Farcy. Marigny, château de ma sœur aînée, à trois lieues de Fougères, était agréablement situé entre deux étangs parmi des bois, des rochers et des prairies[2996]. J'y demeurai quelques mois tranquille ; une lettre de Paris vint troubler mon repos.

Au moment d'entrer au service et d'épouser mademoiselle de Rosanbo, mon frère n'avait point encore quitté la robe ; par cette raison il ne pouvait monter dans les carrosses. Son ambition pressée lui suggéra l'idée de me faire jouir des honneurs de la cour afin de mieux préparer les voies à son élévation. Les preuves de noblesse avaient été faites pour Lucile lorsqu'elle fut reçue au chapitre de l'Argentière ; de sorte que tout était prêt : le maréchal de Duras[2997] devait être mon patron. Mon frère m'annonçait que j'entrais dans la route de la fortune ; que déjà j'obtenais le rang de capitaine de cavalerie,

rang honorifique et de courtoisie ; qu'il serait aisé de m'attacher à l'ordre de Malte, au moyen de quoi je jouirais de gros bénéfices.

Cette lettre me frappa comme un coup de foudre : retourner à Paris, être présenté à la cour, — et je me trouvais presque mal quand je rencontrais trois ou quatre personnes inconnues dans un salon ! Me faire comprendre l'ambition, à moi qui ne rêvais que de vivre oublié !

Mon premier mouvement fut de répondre à mon frère qu'étant l'aîné, c'était à lui de soutenir son nom ; que, quant à moi, obscur cadet de Bretagne, je ne me retirerais pas du service, parce qu'il y avait des chances de guerre ; mais que si le roi avait besoin d'un soldat dans son armée, il n'avait pas besoin d'un pauvre gentilhomme à sa cour.

Je m'empressai de lire cette réponse romanesque à madame de Marigny, qui jeta les hauts cris ; on appela madame de Farcy, qui se moqua de moi ; Lucile m'aurait bien voulu soutenir, mais elle n'osait combattre ses sœurs. On m'arracha ma lettre, et, toujours faible quand il s'agit de moi, je mandai à mon frère que j'allais partir.

Je partis en effet ; je partis pour être présenté à la première cour de l'Europe, pour débuter dans la vie de la manière la plus brillante, et j'avais l'air d'un homme que l'on traîne aux galères ou sur lequel on va prononcer une sentence de mort.

VIII. Ma vie solitaire à Paris.

Berlin, mars 1821.

J'entrai dans Paris par le chemin que j'avais suivi la première fois ; j'allai descendre au même hôtel, rue du Mail : je ne connaissais que cela. Je fus logé à la porte de mon ancienne chambre, mais dans un appartement un peu plus grand et donnant sur la rue.

Mon frère, soit qu'il fût embarrassé de mes manières, soit qu'il eût pitié de ma timidité, ne me mena point dans le monde et ne me fit faire connaissance avec personne. Il demeurait rue des Fossés-Montmartre ; j'allais tous les jours dîner chez lui à trois heures ; nous nous quittions ensuite, et nous ne nous revoyions que le lendemain. Mon gros cousin Moreau n'était plus à Paris. Je passai deux ou trois fois devant l'hôtel de madame de Chastenay, sans oser demander au suisse ce qu'elle était devenue.

L'automne commençait. Je me levais à six heures ; je passais au manège ; je déjeunais. J'avais heureusement alors la rage du grec : je traduisais l'*Odyssée* et la *Cyropédie* jusqu'à deux heures, en entremêlant mon travail d'études historiques. A deux heures je m'habillais, je me rendais chez mon frère ; il me demandait ce que j'avais fait, ce que j'avais vu ; je répondais : « Rien ». Il haussait les épaules et me tournait le dos.

Un jour, on entend du bruit au dehors ; mon frère court à la fenêtre et m'appelle : je ne voulus jamais quitter le fauteuil dans lequel j'étais étendu au fond de la chambre. Mon pauvre frère me prédit que je mourrais inconnu, inutile à moi et à ma famille.

A quatre heures, je rentrais chez moi : je m'asseyais derrière ma croisée. Deux jeunes personnes de quinze ou seize ans venaient à cette heure dessiner à la fenêtre d'un hôtel bâti en

face, de l'autre côté de la rue. Elles s'étaient aperçues de ma régularité, comme moi de la leur. De temps en temps elles levaient la tête pour regarder leur voisin ; je leur savais un gré infini de cette marque d'attention : elles étaient ma seule société à Paris.

Quand la nuit approchait, j'allais à quelque spectacle ; le désert de la foule me plaisait, quoiqu'il m'en coûtât toujours un peu de prendre mon billet à la porte et de me mêler aux hommes. Je rectifiai les idées que je m'étais formées du théâtre à Saint-Malo. Je vis madame Saint-Huberti[2998] dans le rôle d'Armide ; je sentis qu'il avait manqué quelque chose à la magicienne de ma création. Lorsque je ne m'emprisonnais pas dans la salle de l'Opéra ou des Français, je me promenais de rue en rue ou le long des quais, jusqu'à dix ou onze heures du soir. Je n'aperçois pas encore aujourd'hui la file des réverbères de la place Louis XV à la barrière des Bons-Hommes sans me souvenir des angoisses dans lesquelles j'étais quand je suivis cette route pour me rendre à Versailles lors de ma présentation.

Rentré au logis, je demeurais une partie de la nuit la tête penchée sur mon feu qui ne me disait rien : je n'avais pas, comme les Persans, l'imagination assez riche pour me figurer que la flamme ressemblait à l'anémone, et la braise à la grenade. J'écoutais les voitures allant, venant, se croisant ; leur roulement lointain imitait le murmure de la mer sur les grèves de ma Bretagne, ou du vent dans les bois de Combourg. Ces bruits du monde qui rappelaient ceux de la solitude réveillaient mes regrets ; j'évoquais mon ancien mal, ou bien mon imagination inventait l'histoire des personnages que ces chars emportaient : j'apercevais des salons radieux, des bals, des amours, des conquêtes. Bientôt, retombé sur moi-même, je me retrouvais, délaissé dans une hôtellerie, voyant le monde par la fenêtre et l'entendant aux échos de mon foyer.

Rousseau croit devoir à sa sincérité, comme à l'enseignement des hommes, la confession des voluptés suspectes de sa vie ; il suppose même qu'on l'interroge gravement et qu'on lui demande compte de ses péchés avec les *donne pericolanti* de Venise. Si je m'étais prostitué aux courtisanes de Paris, je ne me

croirais pas obligé d'en instruire la postérité ; mais j'étais trop timide d'un côté, trop exalté de l'autre, pour me laisser séduire à des filles de joie. Quand je traversais les troupeaux de ces malheureuses attaquant les passants pour les hisser à leurs entresols, comme les cochers de Saint-Cloud pour faire monter les voyageurs dans leurs voitures, j'étais saisi de dégoût et d'horreur. Les plaisirs d'aventure ne m'auraient convenu qu'aux temps passés.

Dans les XIVe, XVe, XVIe, et XVIIe siècles, la civilisation imparfaite, les croyances superstitieuses, les usages étrangers et demi-barbares, mêlaient le roman partout : les caractères étaient forts, l'imagination puissante, l'existence mystérieuse et cachée. La nuit, autour des hauts murs des cimetières et des couvents, sous les remparts déserts de la ville, le long des chaînes et des fossés des marchés, à l'orée des quartiers clos, dans les rues étroites et sans réverbères, où des voleurs et des assassins se tenaient embusqués, où des rencontres avaient lieu tantôt à la lumière des flambeaux, tantôt dans l'épaisseur des ténèbres, c'était au péril de sa tête qu'on cherchait le rendez-vous donné par quelque Héloïse. Pour se livrer au désordre, il fallait aimer véritablement ; pour violer les mœurs générales, il fallait faire de grands sacrifices. Non seulement il s'agissait d'affronter des dangers fortuits et de braver le glaive des lois, mais on était obligé de vaincre en soi l'empire des habitudes régulières, l'autorité de la famille, la tyrannie des coutumes domestiques, l'opposition de la conscience, les terreurs et les devoirs du chrétien. Toutes ces entraves doublaient l'énergie des passions.

Je n'aurais pas suivi en 1788 une misérable affamée qui m'eût entraîné dans son bouge sous la surveillance de la police ; mais il est probable que j'eusse mis à fin, en 1606 une aventure du genre de celle qu'a si bien racontée Bassompierre.

« Il y avoit cinq ou six mois, dit le maréchal, que toutes les fois que je passois sur le Petit-Pont (car en ce temps-là le Pont-Neuf n'était point bâti), une belle femme, lingère à l'enseigne des *Deux-Anges*, me faisoit de grandes révérences et m'accompagnoit de la vue tant qu'elle pouvoit ; et comme j'eus

pris garde à son action, je la regardois aussi et la saluois avec plus de soin.

« Il advint que lorsque j'arrivai de Fontainebleau à Paris, passant sur le Petit-Pont, dès qu'elle m'aperçut venir, elle se mit sur l'entrée de sa boutique et me dit, comme je passois : — Monsieur je suis votre servante. — Je lui rendis son salut, et, me retournant de temps en temps, je vis qu'elle me suivoit de la vue aussi longtemps qu'elle pouvoit. »

Bassompierre obtient un rendez-vous : « Je trouvai, dit-il, une très belle femme, âgée de vingt ans, qui étoit coiffée de nuit, n'ayant qu'une très fine chemise sur elle et une petite jupe de revesche verte, et des mules aux pieds, avec un peignoir sur elle. Elle me plut bien fort. Je lui demandai si je ne pourrois pas la voir encore une autre fois. — Si vous voulez me voir une autre fois, me répondit-elle, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient en la rue Bourg-l'Abbé, proche des Halles, auprès de la rue aux Ours, à la troisième porte du côté de la rue Saint-Martin ; je vous y attendrai depuis dix heures jusqu'à minuit, et plus tard encore ; je laisserai la porte ouverte. A l'entrée, il y a une petite allée que vous passerez vite, car la porte de la chambre de ma tante y répond, et trouverez un degré qui vous mènera à ce second étage. — Je vins à dix heures, et trouvai la porte qu'elle m'avoit marquée, et de la lumière bien grande, non seulement au second étage, mais au troisième et au premier encore ; mais la porte était fermée. Je frappai pour avertir de ma venue ; mais j'ouïs une voix d'homme qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournai à la rue aux Ours, et étant retourné pour la deuxième fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques au second étage, où je trouvai que cette lumière étoit la paille du lit que l'on y brûloit, et deux corps nus étendus sur la table de la chambre. Alors, je me retirai bien étonné, et en sortant je rencontrai des corbeaux *(enterreurs de morts)* qui me demandèrent ce que je cherchois ; et moi, pour les faire écarter, mis l'épée à la main et passai outre, m'en revenant à mon logis, un peu ému de ce spectacle inopiné[2999]. »

Je suis allé, à mon tour, à la découverte, avec l'adresse donnée, il y deux cent quarante ans, par Bassompierre. J'ai

traversé le Petit-Pont, passé les Halles, et suivi la rue Saint-Denis jusqu'à la rue aux Ours, à main droite ; la première rue à main gauche, aboutissant rue aux Ours, est la rue Bourg-l'Abbé. Son inscription, enfumée comme par le temps et un incendie, m'a donné bonne espérance. J'ai retrouvé la *troisième petite porte* du côté de la rue Saint-Martin, tant les renseignements de l'historien sont fidèles. Là, malheureusement, les deux siècles et demi, que j'avais cru d'abord restés dans la rue, ont disparu. La façade de la maison est moderne ; aucune clarté ne sortait ni du premier, ni du second, ni du troisième étage. Aux fenêtres de l'attique, sous le toit, régnait une guirlande de capucines et de pois de senteur ; au rez-de-chaussée, une boutique de coiffeur offrait une multitude de tours de cheveux accrochés derrière les vitres.

Tout déconvenu, je suis entré dans ce musée des Éponines : depuis la conquête des Romains, les Gauloises ont toujours vendu leurs tresses blondes à des fronts moins parés ; mes compatriotes bretonnes se font tondre encore à certains jours de foire et troquent le voile naturel de leur tête pour un mouchoir des Indes. M'adressant à un merlan, qui filait une perruque sur un peigne de fer : « Monsieur, n'auriez-vous pas acheté les cheveux d'une jeune lingère, qui demeurait à l'enseigne des *Deux-Anges*, près du Petit-Pont ? » Il est resté sous le coup, ne pouvant dire ni oui, ni non. Je me suis retiré, avec mille excuses, à travers un labyrinthe de toupets.

J'ai ensuite erré de porte en porte : point de lingère de vingt ans, me faisant *grandes révérences* ; point de jeune femme franche, désintéressée, passionnée, *coiffée de nuit, n'ayant qu'une très fine chemise, une petite jupe de revesche verte, et des mules aux pieds, avec un peignoir sur elle*. Une vieille grognon, prête à rejoindre ses dents dans la tombe, m'a pensé battre avec sa béquille : c'était peut-être la tante du rendez-vous.

Quelle belle histoire que cette histoire de Bassompierre ! il faut comprendre une des raisons pour laquelle il avait été si résolument aimé. A cette époque, les Français se séparaient en deux classes distinctes, l'une dominante, l'autre demi-serve. La

lingère pressait Bassompierre dans ses bras, comme un demi-dieu descendu au sein d'une esclave : il lui faisait l'illusion de la gloire, et les Françaises, seules de toutes les femmes, sont capables de s'enivrer de cette illusion.

Mais qui nous révélera les causes inconnues de la catastrophe ? Était-ce la gentille grisette des *Deux-Anges*, dont le corps gisait sur la table avec un autre corps ? Quel était l'autre corps ? Celui du mari, ou de l'homme dont Bassompierre entendit la voix ? La peste (car il y avait peste à Paris) ou la jalousie étaient-elles accourues dans la rue Bourg-l'Abbé avant l'amour ? L'imagination se peut exercer à l'aise sur un tel sujet. Mêlez aux inventions du poète le chœur populaire, les fossoyeurs arrivant, les *corbeaux* et l'épée de Bassompierre, un superbe mélodrame sortira de l'aventure.

Vous admirerez aussi la chasteté et la retenue de ma jeunesse à Paris : dans cette capitale, il m'était loisible de me livrer à tous mes caprices, comme dans l'abbaye de Thélème où chacun agissait à sa volonté ; je n'abusai pas néanmoins de mon indépendance : je n'avais de commerce qu'avec une courtisane âgée de deux cent seize ans, jadis éprise d'un maréchal de France, rival du Béarnais auprès de mademoiselle de Montmorency, et amant de mademoiselle d'Entragues, sœur de la marquise de Verneuil, qui parle si mal de Henri IV. Louis XVI, que j'allais voir, ne se doutait pas de mes rapports secrets avec sa famille.

IX. Présentation à Versailles. – Chasse avec le roi.

Berlin, mars 1821.

Le jour fatal arriva ; il fallut partir pour Versailles plus mort que vif. Mon frère m'y conduisit la veille de ma présentation et me mena chez le maréchal de Duras, galant homme dont l'esprit était si commun qu'il réfléchissait quelque chose de bourgeois sur ses belles manières : ce bon maréchal me fit pourtant une peur horrible.

Le lendemain matin, je me rendis seul au château. On n'a rien vu quand on n'a pas vu la pompe de Versailles, même après le licenciement de l'ancienne maison du roi : Louis XIV était toujours là.

La chose alla bien tant que je n'eus qu'à traverser les salles des gardes : l'appareil militaire m'a toujours plu et ne m'a jamais imposé. Mais quand j'entrai dans l'Œil-de-bœuf[3000] et que je me trouvai au milieu des courtisans, alors commença ma détresse. On me regardait ; j'entendais demander qui j'étais. Il se faut souvenir de l'ancien prestige de la royauté pour se pénétrer de l'importance dont était alors une présentation. Une destinée mystérieuse s'attachait au *débutant* ; on lui épargnait l'air protecteur méprisant qui composait, avec l'extrême politesse, les manières inimitables du grand seigneur. Qui sait si ce débutant ne deviendra pas le favori du maître ? On respectait en lui la domesticité future dont il pouvait être honoré. Aujourd'hui, nous nous précipitons dans le palais avec encore plus d'empressement qu'autrefois et, ce qu'il y a d'étrange, sans illusion : un courtisan réduit à se nourrir de vérités est bien près de mourir de faim.

Lorsqu'on annonça le lever de roi, les personnes non présentées se retirèrent ; je sentis un mouvement de vanité : je n'étais pas fier de rester, j'aurais été humilié de sortir. La chambre à coucher du roi s'ouvrit ; je vis le roi, selon l'usage, achever sa toilette, c'est-à-dire prendre son chapeau de la main du premier gentilhomme de service. Le roi s'avança allant à la messe ; je m'inclinai ; le maréchal de Duras me nomma : « Sire, le chevalier de Chateaubriand. » Le roi me regarda, me rendit mon salut, hésita, eut l'air de vouloir m'adresser la parole. J'aurais répondu d'une contenance assurée : ma timidité s'était évanouie. Parler au général de l'armée, au chef de l'État, me paraissait tout simple, sans que je me rendisse compte de ce que j'éprouvais. Le roi, plus embarrassé que moi, ne trouvant rien à me dire, passa outre. Vanité des destinées humaines ! ce souverain que je voyais pour la première fois, ce monarque si puissant était Louis XVI à six ans de son échafaud ! Et ce nouveau courtisan qu'il regardait à peine, chargé de démêler les ossements parmi les ossements, après avoir été sur preuves de noblesse présenté aux grandeurs du fils de saint Louis, le serait un jour à sa poussière sur preuves de fidélité ! double tribut de respect à la double royauté du sceptre et de la palme ! Louis XVI pouvait répondre à ses juges comme le Christ aux Juifs : « Je vous ai fait voir beaucoup de bonnes œuvres ; pour laquelle me lapidez-vous ? »

Nous courûmes à la galerie pour nous trouver sur le passage de la reine lorsqu'elle reviendrait de la chapelle. Elle se montra bientôt entourée d'un radieux et nombreux cortège ; elle nous fit une noble révérence ; elle semblait enchantée de la vie. Et ces belles mains, qui soutenaient alors avec tant de grâce le sceptre de tant de rois, devaient, avant d'être liées par le bourreau, ravauder les haillons de la veuve, prisonnière à la Conciergerie !

Si mon frère avait obtenu de moi un sacrifice, il ne dépendait pas de lui de me le faire pousser plus loin. Vainement il me supplia de rester à Versailles, afin d'assister le soir au jeu de la reine : « Tu seras, me dit-il, nommé à la reine, et le roi te parlera. » Il ne me pouvait pas donner de meilleures raisons

pour m'enfuir. Je me hâtai de venir cacher ma gloire dans mon hôtel garni, heureux d'être échappé à la cour, mais voyant encore devant moi la terrible journée des carrosses, du 19 février 1787.

Le duc de Coigny[3001] me fit prévenir que je chasserais avec le roi dans la forêt de Saint-Germain. Je m'acheminai de grand matin vers mon supplice, en uniforme de *débutant*, habit gris, veste et culottes rouges, manchettes de bottes, bottes à l'écuyère, couteau de chasse au côté, petit chapeau français à galon d'or. Nous nous trouvâmes quatre *débutants* au château de Versailles, moi, les deux messieurs de Saint-Marsault et le comte d'Hautefeuille[3002]. Le duc de Coigny nous donna nos instructions : il nous avisa de ne pas couper la chasse, le roi s'emportant lorsqu'on passait entre lui et la bête. Le duc de Coigny portait un nom fatal à la reine. Le rendez-vous était au Val, dans la forêt de Saint-Germain, domaine engagé par la couronne au maréchal de Beauvau[3003]. L'usage voulait que les chevaux de la première chasse à laquelle assistaient les hommes présentés fussent fournis des écuries du roi[3004].

On bat aux champs : mouvement d'armes, voix de commandement. On crie : *Le roi !* Le roi sort, monte dans son carrosse : nous roulons dans les carrosses à la suite. Il y avait loin de cette course et de cette chasse avec le roi de France à mes courses et à mes chasses dans les landes de la Bretagne ; et plus loin encore à mes courses et à mes chasses avec les sauvages de l'Amérique : ma vie devait être remplie de ces contrastes.

Nous arrivâmes au point de ralliement, où de nombreux chevaux de selle, tenus en main sous les arbres, témoignaient leur impatience. Les carrosses arrêtés dans la forêt avec les gardes ; les groupes d'hommes et de femmes ; les meutes à peine contenues par les piqueurs ; les aboiements des chiens, le hennissement des chevaux, le bruit des cors, formaient une scène très animée. Les chasses de nos rois rappelaient à la fois les anciennes et les nouvelles mœurs de la monarchie, les rudes passe-temps de Clodion, de Chilpéric, de Dagobert, la galanterie

de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV.

J'étais trop plein de mes lectures pour ne pas voir partout des comtesses de Chateaubriand, des duchesses d'Étampes, des Gabrielles d'Estrées, des La Vallière, des Montespan. Mon imagination prit cette chasse historiquement, et je me sentis à l'aise : j'étais d'ailleurs dans une forêt, j'étais chez moi.

Au descendu des carrosses, je présentai mon billet aux piqueurs. On m'avait destiné une jument appelée l'*Heureuse*, bête légère, mais sans bouche, ombrageuse et pleine de caprices : assez vive image de ma fortune, qui chauvit sans cesse des oreilles. Le roi mis en selle partit ; la chasse le suivit, prenant diverses routes. Je restai derrière à me débattre avec l'*Heureuse*, qui ne voulait pas se laisser enfourcher par son nouveau maître ; je finis cependant par m'élancer sur son dos : la chasse était déjà loin.

Je maîtrisai d'abord assez bien l'*Heureuse* ; forcée de raccourcir son galop, elle baissait le cou, secouait le mors blanchi d'écume, s'avançait de travers à petits bonds ; mais lorsqu'elle approcha du lieu de l'action, il n'y eut plus moyen de la retenir. Elle allonge le chanfrein, m'abat la main sur le garrot, vient au grand galop donner dans une troupe de chasseurs, écartant tout sur son passage, ne s'arrêtant qu'au heurt du cheval d'une femme qu'elle faillit culbuter, au milieu des éclats de rire des uns, des cris de frayeur des autres. Je fais aujourd'hui d'inutiles efforts pour me rappeler le nom de cette femme, qui reçut poliment mes excuses. Il ne fut plus question que de l'*aventure* du débutant.

Je n'étais pas au bout de mes épreuves. Environ une demi-heure après ma déconvenue, je chevauchais dans une longue percée à travers des parties de bois désertes ; un pavillon s'élevait au bout : voilà que je me mis à songer à ces palais répandus dans les forêts de la couronne, en souvenir de l'origine des rois chevelus et de leurs mystérieux plaisirs : un coup de fusil part ; l'*Heureuse* tourne court, brosse tête baissée dans le fourré, et me porte juste à l'endroit où le chevreuil venait d'être abattu : le roi paraît.

Je me souvins alors, mais trop tard, des injonctions du duc de

Coigny : la maudite *Heureuse* avait tout fait. Je saute à terre, d'une main poussant en arrière ma cavale, de l'autre tenant mon chapeau bas. Le roi regarde, et ne voit qu'un débutant arrivé avant lui aux fins de la bête ; il avait besoin de parler ; au lieu de s'emporter, il me dit avec un ton de bonhomie et un gros rire : « Il n'a pas tenu longtemps. » C'est le seul mot que j'aie jamais obtenu de Louis XVI. On vint de toutes parts ; on fut étonné de me trouver *causant* avec le roi. Le débutant Chateaubriand fit du bruit par ses deux *aventures* ; mais, comme il lui est toujours arrivé depuis, il ne sut profiter ni de la bonne ni de la mauvaise fortune.

Le roi força trois autres chevreuils. Les débutants ne pouvant courre que la première bête, j'allai attendre au Val avec mes compagnons le retour de la chasse.

Chasse avec le roi

Le roi revint au Val ; il était gai et contait les accidents de la chasse. On reprit le chemin de Versailles. Nouveau désappointement pour mon frère : au lieu d'aller m'habiller pour

me trouver au débotté, moment de triomphe et de faveur, je me jetai au fond de ma voiture et rentrai dans Paris plein de joie d'être délivré de mes honneurs et de mes maux. Je déclarai à mon frère que j'étais déterminé à retourner en Bretagne.

Content d'avoir fait connaître son nom, espérant amener un jour à maturité, par sa présentation, ce qu'il y avait d'avorté dans la mienne, il ne s'opposa pas au départ d'un esprit aussi biscornu[3005].

Telle fut ma première vue de la ville et de la cour. La société me parut plus odieuse encore que je ne l'avais imaginé ; mais si elle m'effraya, elle ne me découragea pas ; je sentis confusément que j'étais supérieur à ce que j'avais aperçu. Je pris pour la cour un dégoût invincible ; ce dégoût, ou plutôt ce mépris que je n'ai pu cacher, m'empêchera de réussir ou me fera tomber du plus haut point de ma carrière.

Au reste, si je jugeais le monde sans le connaître, le monde, à son tour, m'ignorait. Personne ne devina à mon début ce que je pouvais valoir, et quand je revins à Paris, on ne le devina pas davantage. Depuis ma triste célébrité, beaucoup de personnes m'ont dit : « Comme nous vous eussions remarqué, si nous vous avions rencontré dans votre jeunesse ! » Cette obligeante prétention n'est que l'illusion d'une renommée déjà faite. Les hommes se ressemblent à l'extérieur ; en vain Rousseau nous dit qu'il possédait deux petits yeux tout charmants : il n'en est pas moins certain, témoin ses portraits, qu'il avait l'air d'un maître d'école ou d'un cordonnier grognon.

Pour en finir avec la cour, je dirai qu'après avoir revu la Bretagne et m'être venu fixer à Paris avec mes sœurs cadettes, Lucile et Julie, je m'enfonçai plus que jamais dans mes habitudes solitaires. On me demandera ce que devint l'histoire de ma présentation. Elle resta là. — Vous ne chassâtes donc plus avec le roi ? — Pas plus qu'avec l'empereur de la Chine. — Vous ne retournâtes donc plus à Versailles ? — J'allai deux fois jusqu'à Sèvres ; le cœur me faillit, et je revins à Paris. — Vous ne tirâtes donc aucun parti de votre position ? — Aucun. — Que faisiez-vous donc ? — Je m'ennuyais. — Ainsi, vous ne vous

sentiez aucune ambition ? — Si fait : à force d'intrigues et de soucis, j'arrivai à la gloire d'insérer dans l'*Almanach des Muses* une idylle dont l'apparition me pensa tuer d'espérance et de crainte[3006]. J'aurais donné tous les carrosses du roi pour avoir composé la romance : *Ô ma tendre musette !* ou : *De mon berger volage*.

Propre à tout pour les autres, bon à rien pour moi : me voilà.

Livre V

I. Passage en Bretagne. — Garnison de Dieppe. — Retour à Paris avec Lucile et Julie. — **II.** Delisle de Sales. — Flins. — Vie d'un homme de lettres. — **III.** Gens de lettres. — Portraits. — **IV.** Famille Rosanbo. — M. de Malesherbes. — Sa prédilection pour Lucile. — Apparition et changement de ma Sylphide. — **V.** Premiers mouvements politiques en Bretagne. — Coup d'œil sur l'histoire de la monarchie. — **VI.** Constitution des États de Bretagne. — Tenue des États. — **VII.** Revenu du roi en Bretagne. — Revenu particulier de la province. — Le Fouage. — J'assiste pour la première fois à une réunion politique. — Scène. — **VIII.** Ma mère retirée à Saint-Malo. — **IX.** Cléricature. — Environs de Saint-Malo. — **X.** Le revenant. — Le malade. — **XI.** États de Bretagne en 1789. — Insurrection. — Saint-Riveul, mon camarade de collège, est tué. — **XII.** Année 1789. — Voyage de Bretagne à Paris. — Mouvement sur la route. — Aspect de Paris. — Renvoi de M. Necker. — Versailles. — Joie de la famille royale. — Insurrection générale. Prise de la Bastille. — **XIII.** Effet de la prise de la Bastille sur la cour. — Têtes de Foullon et de Bertier. — **XIV.** Rappel de M. Necker. — Séance du 4 août 1789. — Journée du 5 octobre. — Le roi est amené à Paris. — **XV.** Assemblée constituante. — **XVI.** Mirabeau. — **XVII.** Séances de l'Assemblée nationale. — Robespierre. — **XVIII.** Société. — Aspect de Paris. — **XIX.** Ce que je faisais au milieu de tout ce bruit. — Mes jours solitaires. — Mlle Monet. — J'arrête avec M. de Malesherbes le plan de mon voyage en Amérique. — Bonaparte et moi sous-lieutenants ignorés. — Le marquis de la Rouërie. — Je m'embarque à Saint-Malo. — Dernières pensées en quittant la terre natale.

Ce livre a été écrit à Paris de juin à décembre 1821). il a été revu en décembre 1846.

I. Passage en Bretagne. – Garnison de Dieppe. – Retour à Paris avec Lucile et Julie.

Paris, juin 1821.

Tout ce qu'on vient de lire dans le livre précédent a été écrit à Berlin. Je suis revenu à Paris pour le baptême du duc de Bordeaux[3007], et j'ai donné la démission de mon ambassade par fidélité politique à M. de Villèle sorti du ministère[3008]. Rendu à mes loisirs, écrivons. A mesure que ces *Mémoires* se remplissent de mes années écoulées, ils me représentent le globe inférieur d'un sablier constatant ce qu'il y a de tombé de ma vie ; quand tout le sable sera passé, je ne retournerais pas mon horloge de verre, Dieu m'en eût-il donné la puissance.

La nouvelle solitude dans laquelle j'entrai en Bretagne, après ma présentation, n'était plus celle de Combourg ; elle n'était ni aussi entière, ni aussi sérieuse, et, pour tout dire, ni aussi forcée : il m'était loisible de la quitter ; elle perdait de sa valeur. Une vieille châtelaine armoriée, un vieux baron blasonné, gardant dans un manoir féodal leur dernière fille et leur dernier fils, offraient ce que les Anglais appellent des *caractères* : rien de provincial, de rétréci dans cette vie, parce qu'elle n'était pas la vie commune.

Chez mes sœurs, la province se retrouvait au milieu des champs : on allait dansant de voisins en voisins, jouant la comédie dont j'étais quelquefois un mauvais acteur. L'hiver, il fallait subir à Fougères la société d'une petite ville, les bals, les assemblées, les dîners, et je ne pouvais pas, comme à Paris, être oublié.

D'un autre côté, je n'avais pas vu l'armée, la cour, sans qu'un

changement se fût opéré dans mes idées : en dépit de mes goûts naturels, je ne sais quoi se débattant en moi contre l'obscurité me demandait de sortir de l'ombre. Julie avait la province en détestation ; l'instinct du génie et de la beauté poussait Lucile sur un plus grand théâtre.

Je sentais donc dans mon existence, un malaise par qui j'étais averti que cette existence n'était pas ma destinée.

Cependant, j'aimais toujours la campagne, et celle de Marigny était charmante[3009]. Mon régiment avait changé de résidence : le premier bataillon tenait garnison au Havre, le second à Dieppe ; je rejoignis celui-ci : ma présentation faisait de moi un personnage. Je pris goût à mon métier ; je travaillais à la manœuvre ; on me confia des recrues que j'exerçais sur les galets au bord de la mer : cette mer a formé le fond du tableau dans presque toutes les scènes de ma vie.

La Martinière ne s'occupait à Dieppe ni de son homonyme *Lamartinière*[3010], ni du P. Simon, lequel écrivait contre Bossuet, Port-Royal et les Bénédictins[3011], ni de l'anatomiste Pecquet, que madame de Sévigné appelle le petit Pecquet[3012] ; mais La Martinière était amoureux à Dieppe comme à Cambrai : il dépérissait aux pieds d'une forte Cauchoise, dont la coiffe et le toupet avaient une demi-toise de haut. Elle n'était pas jeune : par un singulier hasard, elle s'appelait Cauchie, petite-fille apparemment de cette Dieppoise, Anne Cauchie, qui en 1645 était âgée de cent cinquante ans.

C'était en 1647 qu'Anne d'Autriche, voyant comme moi la mer par les fenêtres de sa chambre, s'amusait à regarder les brûlots se consumer pour la divertir. Elle laissait les peuples qui avaient été fidèles à Henri IV garder le jeune Louis XIV ; elle donnait à ces peuples des bénédictions infinies, *malgré leur vilain langage normand*.

On retrouvait à Dieppe quelques redevances féodales que j'avais vu payer à Combourg, il était dû au bourgeois Vauquelin trois têtes de porc ayant chacun une orange entre les dents, et trois sous marqués de la plus ancienne monnaie connue.

Je revins passer un semestre à Fougères. Là régnait une fille

noble, appelée mademoiselle de La Belinaye[3013], tante de cette comtesse de Tronjoli, dont j'ai déjà parlé. Une agréable laide, sœur d'un officier au régiment de Condé, attira mes admirations : je n'aurais pas été assez téméraire pour élever mes vœux jusqu'à la beauté ; ce n'est qu'à la faveur des imperfections d'une femme que j'osais risquer un respectueux hommage.

Madame de Farcy, toujours souffrante, prit enfin la résolution d'abandonner la Bretagne. Elle détermina Lucile à la suivre ; Lucile, à son tour, vainquit mes répugnances : nous prîmes la route de Paris ; douce association des trois plus jeunes oiseaux de la couvée.

Mon frère était marié ; il demeurait chez son beau-père, le président de Rosanbo, rue de Bondy[3014]. Nous convînmes de nous placer dans son voisinage : par l'entremise de M. Delisle de Sales, logé dans les pavillons de Saint-Lazare, au haut du faubourg Saint-Denis, nous arrêtâmes un appartement dans ces mêmes pavillons.

II. Delisle de Sales. – Flins. – Vie d'un homme de lettres.

Paris, juin 1821.

Madame de Farcy s'était accointée, je ne sais comment, avec Delisle de Sales[3015], lequel avait été mis jadis à Vincennes pour des niaiseries philosophiques. A cette époque, on devenait un personnage quand on avait barbouillé quelques lignes de prose ou inséré un quatrain dans l'*Almanach des Muses*. Delisle de Sales, très brave homme, très cordialement médiocre, avait un grand relâchement d'esprit, et laissait aller sous lui ses années ; ce vieillard s'était composé une belle bibliothèque avec ses ouvrages, qu'il brocantait à l'étranger et que personne ne lisait à Paris. Chaque année, au printemps, il faisait ses remontes d'idées en Allemagne. Gras et débraillé, il portait un rouleau de papier crasseux que l'on voyait sortir de sa poche ; il y consignait au coin des rues sa pensée du moment. Sur le piédestal de son buste en marbre, il avait tracé de sa main cette inscription, empruntée au buste de Buffon : *Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué*. Delisle de Sales tout expliqué ! Ces orgueils sont bien plaisants, mais bien décourageants. Qui se peut flatter d'avoir un talent véritable ? Ne pouvons-nous pas être, tous tant que nous sommes, sous l'empire d'une illusion semblable à celle de Delisle de Sales ? Je parierais que tel auteur qui lit cette phrase se croit un écrivain de génie, et n'est pourtant qu'un sot.

Si je me suis trop longuement étendu sur le compte du digne homme des pavillons de Saint-Lazare, c'est qu'il fut le premier littérateur que je rencontrai : il m'introduisit dans la société des autres.

La présence de mes deux sœurs me rendit le séjour de Paris moins insupportable ; mon penchant pour l'étude affaiblit encore mes dégoûts. Delisle de Sales me semblait un aigle. Je vis chez lui Carbon Flins des Oliviers[3016], qui tomba amoureux de madame de Farcy. Elle s'en moquait ; il prenait bien la chose, car il se piquait d'être de bonne compagnie. Flins me fit connaître Fontanes, son ami, qui est devenu le mien.

Fils d'un maître des eaux et forêts de Reims, Flins avait reçu une éducation négligée ; au demeurant, homme d'esprit et parfois de talent. On ne pouvait voir quelque chose de plus laid : court et bouffi, de gros yeux saillants, des cheveux hérissés, des dents sales, et malgré cela l'air pas trop ignoble. Son genre de vie, qui était celui de presque tous les gens de lettres de Paris à cette époque, mérite d'être raconté.

Flins occupait un appartement rue Mazarine, assez près de La Harpe, qui demeurait rue Guénégaud. Deux Savoyards, travestis en laquais par la vertu d'une casaque de livrée, le servaient ; le soir, ils le suivaient, et introduisaient les visites chez lui le matin. Flins allait régulièrement au Théâtre-Français, alors placé à l'Odéon[3017], et excellent surtout dans la comédie. Brizard venait à peine de finir[3018] ; Talma commençait[3019] ; Larive, Saint-Phal, Fleury, Molé, Dazincourt, Dugazon, Grandmesnil, mesdames Contat, Saint-Val[3020], Desgarcins, Olivier[3021], étaient dans toute la force du talent, en attendant mademoiselle Mars, fille de Monvel, prête à débuter au théâtre Montansier[3022]. Les actrices protégeaient les auteurs et devenaient quelquefois l'occasion de leur fortune.

Flins qui n'avait qu'une petite pension de sa famille, vivait de crédit. Vers les vacances du Parlement, il mettait en gage les livrées de ses Savoyards, ses deux montres, ses bagues et son linge, payait avec le prêt ce qu'il devait, partait pour Reims, y passait trois mois, revenait à Paris, retirait, au moyen de l'argent que lui donnait son père, ce qu'il avait déposé au mont-de-piété, et recommençait le cercle de cette vie, toujours gai et bien reçu.

III. Gens de lettres. – Portraits.

Paris, juin 1821.

Dans le cours des deux années qui s'écoulèrent depuis mon établissement à Paris jusqu'à l'ouverture des états généraux, cette société s'élargit. Je savais par cœur les élégies du chevalier de Parny, et je les sais encore. Je lui écrivis pour lui demander la permission de voir un poète dont les ouvrages faisaient mes délices ; il me répondit poliment : je me rendis chez lui rue de Cléry.

Je trouvai un homme assez jeune encore, de très bon ton, grand, maigre, le visage marqué de petite vérole[3023]. Il me rendit ma visite ; je le présentai à mes sœurs. Il aimait peu la société et il en fut bientôt chassé par la politique : il était alors du vieux parti. Je n'ai point connu d'écrivain qui fût plus semblable à ses ouvrages : poète et créole, il ne lui fallait que le ciel de l'Inde, une fontaine, un palmier et une femme. Il redoutait le bruit, cherchait à glisser dans la vie sans être aperçu, sacrifiait tout à sa paresse, et n'était trahi dans son obscurité que par ses plaisirs qui touchaient en passant sa lyre :

> Que notre vie heureuse et fortunée
> Coule en secret, sous l'aile des amours,
> Comme un ruisseau qui, murmurant à peine,
> Et dans son lit resserrant tous ses flots,
> Cherche avec soin l'ombre des arbrisseaux.
> Et n'ose pas se montrer dans la plaine.

C'est cette impossibilité de se soustraire à son indolence qui, de furieux aristocrate, rendit le chevalier de Parny misérable révolutionnaire, insultant la religion persécutée et les prêtres à l'échafaud, achetant son repos à tout prix, et prêtant à la muse qui chanta Éléonore le langage de ces lieux où Camille

Desmoulins allait marchander ses amours.

L'auteur de l'*Histoire de la littérature italienne*[3024], qui s'insinua dans la Révolution à la suite de Chamfort, nous arriva par ce cousinage que tous les Bretons ont entre eux. Ginguené vivait dans le monde sur la réputation d'une pièce de vers assez gracieuse, *la Confession de Zulmé*, qui lui valut une chétive place dans les bureaux de M. de Necker ; de là sa pièce sur son entrée au contrôle général. Je ne sais qui disputait à Ginguené son titre de gloire, *la Confession de Zulmé* ; mais dans le fait il lui appartenait.

Le poète rennais savait bien la musique et composait des romances. D'humble qu'il était, nous vîmes croître son orgueil, à mesure qu'il s'accrochait à quelqu'un de connu. Vers le temps de la convocation des états généraux, Chamfort l'employa à barbouiller des articles pour des journaux et des discours pour des clubs : il se fit superbe. A la première fédération il disait : « Voilà une belle fête ; on devrait pour mieux l'éclairer brûler quatre aristocrates aux quatre coins de l'autel. » Il n'avait pas l'initiative de ces vœux ; longtemps avant lui, le ligueur Louis Dorléans avait écrit dans son *Banquet du comte d'Arète* : « qu'il falloit attacher en guise de fagots les ministres protestants à l'arbre du feu de Saint-Jean et mettre le roy Henry IV dans le muids où l'on mettoit les chats. »

Ginguené eut une connaissance anticipée des meurtres révolutionnaires. Madame Ginguené prévint mes sœurs et ma femme du massacre qui devait avoir lieu aux Carmes, et leur donna asile : elle demeurait *cul-de-sac Férou*, dans le voisinage du lieu où l'on devait égorger.

Après la Terreur, Ginguené devint quasi chef de l'instruction publique ; ce fut alors qu'il chanta *l'Arbre de la liberté* au Cadran-Bleu, sur l'air : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*. On le jugea assez béat de philosophie pour une ambassade auprès d'un de ces rois qu'on découronnait. Il écrivait de Turin à M. de Talleyrand qu'il avait *vaincu un préjugé* : il avait fait recevoir sa femme *en pet-en-l'air* à la cour[3025]. Tombé de la médiocrité dans l'importance, de l'importance dans la niaiserie, et de la

niaiserie dans le ridicule, il a fini ses jours littérateur distingué comme critique, et, ce qu'il y a de mieux, écrivain indépendant dans la *Décade*[3026] la nature l'avait remis à la place d'où la société l'avait mal à propos tiré. Son savoir est de seconde main, sa prose lourde, sa poésie correcte et quelquefois agréable.

Ginguené avait un ami, le poète Le Brun[3027]. Ginguené protégeait Le Brun, comme un homme de talent, qui connaît le monde, protège la simplicité d'un homme de génie ; Le Brun, à son tour, répandait ses rayons sur les hauteurs de Ginguené. Rien n'était plus comique que le rôle de ces deux compères, se rendant, par un doux commerce, tous les services que se peuvent rendre deux hommes supérieurs dans des genres divers.

Le Brun était tout bonnement un faux monsieur de l'Empyrée ; sa verve était aussi froide que ses transports étaient glacés. Son Parnasse, chambre haute dans la rue Montmartre, offrait pour tout meuble des livres entassés pêle-mêle sur le plancher, un lit de sangle dont les rideaux, formés de deux serviettes sales, pendillaient sur un tringle de fer rouillé, et la moitié d'un pot à l'eau accotée contre un fauteuil dépaillé. Ce n'est pas que Le Brun ne fût à son aise, mais il était avare et adonné à des femmes de mauvaise vie[3028].

Au souper *antique* de M. de Vaudreuil, il joua le personnage de Pindare[3029]. Parmi ses poésies lyriques, on trouve des strophes énergiques ou élégantes, comme dans l'ode sur le vaisseau *le Vengeur* et dans l'ode sur *les Environs de Paris*. Ses élégies sortent de sa tête, rarement de son âme ; il a l'originalité recherchée, non l'originalité naturelle ; il ne crée rien qu'à force d'art ; il se fatigue à pervertir le sens des mots et à les conjoindre par des alliances monstrueuses. Le Brun n'avait de vrai talent que pour la satire ; son épître sur *la bonne et la mauvaise plaisanterie* a joui d'un renom mérité. Quelques-unes de ces épigrammes sont à mettre auprès de celles de J.-B. Rousseau ; La Harpe surtout l'inspirait. Il faut encore lui rendre une autre justice : il fut indépendant sous Bonaparte, et il reste

de lui, contre l'oppresseur de nos libertés, des vers sanglants[3030].

Mais, sans contredit, le plus bilieux des gens de lettres que je connus à Paris à cette époque était Chamfort[3031] ; atteint de la maladie qui a fait les Jacobins, il ne pouvait pardonner aux hommes le hasard de sa naissance. Il trahissait la confiance des maisons où il était admis ; il prenait le cynisme de son langage pour la peinture des mœurs de la cour. On ne pouvait lui contester de l'esprit et du talent, mais de cet esprit et de ce talent qui n'atteignent point la postérité. Quand il vit que sous la Révolution il n'arrivait à rien, il tourna contre lui-même les mains qu'il avait levées sur la société. Le bonnet rouge ne parut plus à son orgueil qu'une autre espèce de couronne, le sans-culottisme qu'une sorte de noblesse, dont les Marat et les Robespierre étaient les grands seigneurs. Furieux de retrouver l'inégalité des rangs jusque dans le monde des douleurs et des larmes, condamné à n'être encore qu'un *vilain* dans la féodalité des bourreaux, il se voulut tuer pour échapper aux supériorités du crime ; il se manqua : la mort se rit de ceux qui l'appellent et qui la confondent avec le néant[3032].

Je n'ai connu l'abbé Delille[3033] qu'en 1798 à Londres, et n'ai vu ni Rulhière, qui vit par madame d'Egmont et qui la fait vivre[3034], ni Palissot[3035], ni Beaumarchais[3036], ni Marmontel[3037]. Il en est ainsi de Chénier[3038] que je n'ai jamais rencontré, qui m'a beaucoup attaqué, auquel je n'ai jamais répondu, et dont la place à l'Institut devait produire une des crises de ma vie.

Lorsque je relis la plupart des écrivains du XVIIIe siècle, je suis confondu et du bruit qu'ils ont fait et de mes anciennes admirations. Soit que la langue ait avancé, soit qu'elle ait rétrogradé, soit que nous ayons marché vers la civilisation, ou battu en retraite vers la barbarie, il est certain que je trouve quelque chose d'usé, de passé, de grisaillé, d'inanimé, de froid dans les auteurs qui firent les délices de ma jeunesse. Je trouve même dans les plus grands écrivains de l'âge voltairien des

choses pauvres de sentiment, de pensée et de style.

A qui m'en prendre de mon mécompte ? J'ai peur d'avoir été le premier coupable ; novateur né, j'aurai peut-être communiqué aux générations nouvelles la maladie dont j'étais atteint. Épouvanté, j'ai beau crier à mes enfants ; « N'oubliez pas le français ! » Ils me répondent comme le Limousin à Pantagruel : « qu'ils viennent de l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce[3039] ».

Cette manière de gréciser et de latiniser notre langue n'est pas nouvelle, comme on le voit : Rabelais la guérit, elle reparut dans Ronsard ; Boileau l'attaqua. De nos jours elle a ressuscité par la science ; nos révolutionnaires, grands Grecs par nature, ont obligé nos marchands et nos paysans à apprendre les hectares, les hectolitres, les kilomètres, les millimètres, les décagrammes : la politique a *ronsardisé*.

J'aurais pu parler ici de M. de La Harpe, que je connus alors ; et sur lequel je reviendrai ; j'aurais pu ajouter à la galerie de mes portraits celui de Fontanes ; mais, bien que mes relations avec cet excellent homme prissent naissance en 1789, ce ne fut qu'en Angleterre que je me liai avec lui d'une amitié toujours accrue par la mauvaise fortune, jamais diminuée par la bonne ; je vous en entretiendrai plus tard dans toute l'effusion de mon cœur. Je n'aurai à peindre que des talents qui ne consolent plus la terre. La mort de mon ami est survenue au moment où mes souvenirs me conduisaient à retracer le commencement de sa vie[3040]. Notre existence est d'une telle fuite, que si nous n'écrivons pas le soir l'événement du matin, le travail nous encombre et nous n'avons plus le temps de le mettre à jour. Cela ne nous empêche pas de gaspiller nos années, de jeter au vent ces heures qui sont pour l'homme les semences de l'éternité.

IV. Famille Rosanbo. – M. de Malesherbes. – sa prédilection pour Lucile. – Apparition et changement de ma Sylphide.

Paris, juin 1821.

Si mon inclination et celle de mes deux sœurs m'avaient jeté dans cette société littéraire, notre position nous forçait d'en fréquenter une autre ; la famille de la femme de mon frère fut naturellement pour nous le centre de cette dernière société.

Le président Le Peletier de Rosanbo, mort depuis avec tant de courage[3041], était, quand j'arrivai à Paris, un modèle de légèreté. A cette époque, tout était dérangé dans les esprits et dans les mœurs, symptôme d'une révolution prochaine. Les magistrats rougissaient de porter la robe et tournaient en moquerie la gravité de leurs pères. Les Lamoignon, les Molé, les Séguier, les d'Aguesseau voulaient combattre et ne voulaient plus juger. Les présidentes, cessant d'être de vénérables mères de famille, sortaient de leurs sombres hôtels pour devenir femmes à brillantes aventures. Le prêtre, en chaire, évitait le nom de Jésus-Christ et ne parlait que du *législateur des chrétiens* ; les ministres tombaient les uns sur les autres ; le pouvoir glissait de toutes les mains. Le suprême bon ton était d'être Américain à la ville, Anglais à la cour, Prussien à l'armée ; d'être tout, excepté Français. Ce que l'on faisait, ce que l'on disait, n'était qu'une suite d'inconséquences. On prétendait garder des abbés commendataires, et l'on ne voulait point de religion ; nul ne pouvait être officier s'il n'était gentilhomme, et l'on déblatérait contre la noblesse ; on introduisait l'égalité dans les salons et les coups de bâton dans les camps.

M. de Malesherbes avait trois filles[3042], mesdames de Rosanbo, d'Aulnay, de Montboissier ; il aimait de préférence madame de Rosanbo, à cause de la ressemblance de ses opinions avec les siennes. Le président de Rosanbo avait également trois filles, mesdames de Chateaubriand, d'Aunay, de Tocqueville[3043], et un fils dont l'esprit brillant s'est recouvert de la perfection chrétienne[3044]. M. de Malesherbes se plaisait au milieu de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Mainte fois, au commencement de la Révolution, je l'ai vu arriver chez madame de Rosanbo, tout échauffé de politique, jeter sa perruque, se coucher sur le tapis de la chambre de ma belle-sœur, et se laisser lutiner avec un tapage affreux par les enfants ameutés. Ç'aurait été du reste un homme assez vulgaire dans ses manières, s'il n'eût eu certaine brusquerie qui le sauvait de l'air commun : à la première phrase qui sortait de sa bouche, on sentait l'homme d'un vieux nom et le magistrat supérieur. Ses vertus naturelles s'étaient un peu entachées d'affectation par la philosophie qu'il y mêlait. Il était plein de science, de probité et de courage ; mais bouillant, passionné au point qu'il me disait un jour en parlant de Condorcet : « Cet homme a été mon ami ; aujourd'hui, je ne me ferais aucun scrupule de le tuer comme un chien[3045] ». Les flots de la Révolution le débordèrent, et sa mort a fait sa gloire. Ce grand homme serait demeuré caché dans ses mérites, si le malheur ne l'eût décelé à la terre. Un noble Vénitien perdit la vie en retrouvant ses titres dans l'éboulement d'un vieux palais.

Les franches façons de M. de Malesherbes m'ôtèrent toute contrainte. Il me trouva quelque instruction ; nous nous touchâmes par ce premier point : nous parlions de botanique et de géographie, sujets favoris de ses conversations. C'est en m'entretenant avec lui que je conçus l'idée de faire un voyage dans l'Amérique du Nord, pour découvrir la mer vue par Hearne et depuis par Mackensie[3046]. Nous nous entendions aussi en politique : les sentiments généreux du fond de nos premiers troubles allaient à l'indépendance de mon caractère ; l'antipathie naturelle que je ressentais pour la cour ajoutait

force à ce penchant. J'étais du côté de M. de Malesherbes et de madame de Rosanbo, contre M. de Rosanbo et contre mon frère, à qui l'on donna le surnom de *l'enragé* Chateaubriand. La Révolution m'aurait entraîné, si elle n'eût débuté par des crimes : je vis la première tête portée au bout d'une pique, et je reculai. Jamais le meurtre ne sera à mes yeux un objet d'admiration et un argument de liberté ; je ne connais rien de plus servile, de plus méprisable, de plus lâche, de plus borné qu'un terroriste. N'ai-je pas rencontré en France toute cette race de Brutus au service de César et de sa police ? Les niveleurs, régénérateurs, égorgeurs, étaient transformés en valets, espions, sycophantes, et moins naturellement encore en ducs, comtes et barons : quel moyen âge !

Enfin, ce qui m'attacha davantage à l'illustre vieillard, ce fut sa prédilection pour ma sœur : malgré la timidité de la comtesse Lucile, on parvint, à l'aide d'un peu de vin de Champagne, à lui faire jouer un rôle dans une petite pièce, à l'occasion de la fête de M. de Malesherbes ; elle se montra si touchante que le bon et grand homme en avait la tête tournée. Il poussait plus que mon frère même à sa translation du chapitre d'Argentière à celui de Remiremont, où l'on exigeait les preuves rigoureuses et difficile *des seize quartiers*. Tout philosophe qu'il était, M. de Malesherbes avait à un haut degré les principes de la naissance[3047].

Il faut étendre dans l'espace d'environ deux années cette peinture des hommes et de la société à mon apparition dans le monde, entre la clôture de la première assemblée de Notables, le 25 mai 1787, et l'ouverture des états généraux, le 5 mai 1789. Pendant ces deux années, mes sœurs et moi nous n'habitâmes constamment ni Paris, ni le même lieu dans Paris. Je vais maintenant rétrograder et ramener mes lecteurs en Bretagne.

Du reste, j'étais toujours affolé de mes illusions ; si mes bois me manquaient, les temps passés, au défaut des lieux lointains, m'avaient ouvert une autre solitude. Dans le vieux Paris, dans les enceintes de Saint-Germain-des-Prés, dans les cloîtres des couvents, dans les caveaux de Saint-Denis, dans la Sainte-

Chapelle, dans Notre-Dame, dans les petites rues de la Cité, à la porte obscure d'Héloïse, je revoyais mon enchanteresse ; mais elle avait pris, sous les arches gothiques et parmi les tombeaux, quelque chose de la mort : elle était pâle, elle me regardait avec des yeux tristes ; ce n'était plus que l'ombre ou les mânes du rêve que j'avais aimé.

V. Premiers mouvements politiques en Bretagne. – Coup d'oeil sur l'histoire de la monarchie.

Paris, septembre 1821.
Revu en décembre 1846

Mes différentes résidences en Bretagne, dans les années 1787 et 1788, commencèrent mon éducation politique. On retrouvait dans les états de province le modèle des états généraux : aussi les troubles particuliers qui annoncèrent ceux de la nation éclatèrent-ils dans deux pays d'états, la Bretagne et le Dauphiné.

La transformation qui se développait depuis deux cents ans touchait à son terme : la France passée de la monarchie féodale à la monarchie des états généraux, de la monarchie des états généraux à la monarchie des parlements, de la monarchie des parlements à la monarchie absolue, tendait à la monarchie représentative, à travers la lutte de la magistrature contre la puissance royale.

Le parlement Maupeou, l'établissement des assemblées provinciales, avec le vote par tête, la première et la seconde assemblée des Notables, la Cour plénière, la formation des grands baillages, la réintégration civile des protestants, l'abolition partielle de la torture, celle des corvées, l'égale répartition du payement de l'impôt, étaient des preuves successives de la révolution qui s'opérait. Mais alors on ne voyait pas l'ensemble des faits : chaque événement paraissait un accident isolé. A toutes les périodes historiques, il existe un esprit principe. En ne regardant qu'un point, on n'aperçoit pas les rayons convergeant au centre de tous les autres points ; on

ne remonte pas jusqu'à l'agent caché qui donne la vie et le mouvement général, comme l'eau ou le feu dans les machines : c'est pourquoi au début des révolutions, tant de personnes croient qu'il suffirait de briser telle roue pour empêcher le torrent de couler ou la vapeur de faire explosion.

Le XVIIIe siècle, siècle d'action intellectuelle, non d'action matérielle, n'aurait pas réussi à changer si promptement les lois, s'il n'eût rencontré son véhicule : les parlements, et notamment le parlement de Paris, devinrent les instruments du système philosophique. Toute opinion meurt impuissante ou frénétique, si elle n'est pas logée dans une assemblée qui la rend pouvoir, la munit d'une volonté, lui attache une langue et des bras. C'est et ce sera toujours par des corps légaux ou illégaux qu'arrivent et arriveront les révolutions.

Les parlements avaient leur cause à venger : la monarchie absolue leur avait ravi une autorité usurpée sur les états généraux. Les enregistrements forcés, les lits de justice, les exils, en rendant les magistrats populaires, les poussaient à demander des libertés dont au fond ils n'étaient pas sincères partisans. Ils réclamaient les états généraux, n'osant avouer qu'ils désiraient pour eux-mêmes la puissance législative et politique ; ils hâtaient de la sorte la résurrection d'un corps dont ils avaient recueilli l'héritage, lequel, en reprenant la vie, les réduirait tout d'abord à leur propre spécialité, la justice. Les hommes se trompent presque toujours dans leur intérêt, qu'ils se meuvent par sagesse ou passion : Louis XVI rétablit les parlements qui le forcèrent à appeler les états généraux ; les états généraux, transformés en assemblée nationale et bientôt en Convention, détruisirent le trône et les parlements, envoyèrent à la mort et les juges et le monarque de qui émanait la justice. Mais Louis XVI et les parlements en agirent de la sorte, parce qu'ils étaient, sans le savoir, les moyens d'une révolution sociale.

L'idée des états généraux était donc dans toutes les têtes, seulement on ne voyait pas où cela allait. Il était question, pour la foule, de combler un déficit que le moindre banquier aujourd'hui se chargerait de faire disparaître. Un remède si

violent, appliqué à un mal si léger, prouve qu'on était emporté vers des régions politiques inconnues. Pour l'année 1786, seule année dont l'état financier soit bien avéré, la recette était de 412,924,000 livres, la dépense de 593,542,000 livres ; déficit 180,018,000 livres, réduit à 140 millions, par 40,018,000 livres d'économie. Dans ce budget, la maison du roi est portée à l'immense somme de 37,200,000 livres : les dettes des princes, les acquisitions de châteaux et les déprédations de la cour étaient la cause de cette surcharge.

On voulait avoir les états généraux dans leur forme de 1614. Les historiens citent toujours cette forme, comme si, depuis 1614, on n'avait jamais ouï parler des états généraux, ni réclamer leur convocation. Cependant, en 1651, les ordres de la noblesse et du clergé, réunis à Paris, demandèrent les états généraux. Il existe un gros recueil des actes et des discours faits et prononcés alors. Le parlement de Paris, tout-puissant à cette époque, loin de seconder le vœu des deux premiers ordres, cassa leurs assemblées comme illégales ; ce qui était vrai.

Et puisque je suis sur ce chapitre, je veux noter un autre fait grave échappé à ceux qui se sont mêlés et qui se mêlent d'écrire l'histoire de France, sans la savoir. On parle des *trois ordres*, comme constituant essentiellement les états dits généraux. Eh bien, il arrivait souvent que des bailliages ne nommaient des députés que pour *un* ou *deux* ordres. En 1614, le bailliage d'Amboise n'en nomma ni pour le clergé ni pour la noblesse : le bailliage de Châteauneuf-en-Thymerais n'en envoya ni pour le clergé ni pour le tiers état : Le Puy, La Rochelle, Le Lauraguais, Calais, la Haute-Marche, Châtellerault, firent défaut pour le clergé, et Montdidier et Roye pour la noblesse. Néanmoins, les états de 1614 furent appelés *états généraux*. Aussi les anciennes chroniques, s'exprimant d'une manière plus correcte, disent, en parlant de nos assemblées nationales, ou les *trois états*, ou les *notables bourgeois*, ou les *barons et les évêques*, selon l'occurrence, et elles attribuent à ces assemblées ainsi composées la même force législative. Dans les diverses provinces, souvent le tiers, tout convoqué qu'il était, ne députait pas, et cela par une raison inaperçue,

mais fort naturelle. Le tiers s'était emparé de la magistrature, il en avait chassé les gens d'épée ; il y régnait d'une manière absolue, excepté dans quelques parlements nobles, comme juge, avocat, procureur, greffier, clerc, etc. ; il faisait les lois civiles et criminelles, et, à l'aide de l'usurpation parlementaire, il exerçait même le pouvoir politique. La fortune, l'honneur et la vie des citoyens relevaient de lui : tout obéissait à ses arrêts, toute tête tombait sous le glaive de ses justices. Quand donc il jouissait isolément d'une puissance sans bornes, qu'avait-il besoin d'aller chercher une faible portion de cette puissance dans des assemblées où il n'avait paru qu'à genoux ?

Le peuple, métamorphosé en moine, s'était réfugié dans les cloîtres, et gouvernait la société par l'opinion religieuse ; le peuple, métamorphosé en collecteur et en banquier, s'était réfugié dans la finance, et gouvernait la société par l'argent ; le peuple, métamorphosé en magistrat, s'était réfugié dans les tribunaux, et gouvernait la société par la loi. Ce grand royaume de France, aristocrate dans ses parties ou ses provinces, était démocrate dans son ensemble, sous la direction de son roi, avec lequel il s'entendait à merveille et marchait presque toujours d'accord. C'est ce qui explique sa longue existence. Il y a toute une nouvelle histoire de France à faire, ou plutôt l'histoire de France n'est pas faite.

Toutes les grandes questions mentionnées ci-dessus étaient particulièrement agitées dans les années 1786, 1787 et 1788. Les têtes de mes compatriotes trouvaient dans leur vivacité naturelle, dans les privilèges de la province, du clergé et de la noblesse, dans les collisions du parlement et des états, abondante matière d'inflammation. M. de Calonne, un moment intendant de la Bretagne[3048], avait augmenté les divisions en favorisant la cause du tiers état. M. de Montmorin[3049] et M. de Thiard étaient des commandants trop faibles pour faire dominer le parti de la cour. La noblesse se coalisait avec le parlement, qui était noble ; tantôt elle résistait à M. Necker[3050], à M. de Calonne, à l'archevêque de Sens[3051] ; tantôt elle repoussait le mouvement populaire, que sa

résistance première avait favorisé. Elle s'assemblait, délibérait, protestait ; les communes ou municipalités s'assemblaient, délibéraient, protestaient en sens contraire. L'affaire particulière du *fouage*, en se mêlant aux affaires générales, avait accru les inimitiés. Pour comprendre ceci, il est nécessaire d'expliquer la constitution du duché de Bretagne.

VI. Constitution des États de Bretagne. – Tenue des États.

Paris, septembre 1821.

Les états de Bretagne ont plus ou moins varié dans leur forme, comme tous les états de l'Europe féodale, auxquels ils ressemblaient.

Les rois de France furent substitués aux droits des ducs de Bretagne. Le contrat de mariage de la duchesse Anne, de l'an 1491, n'apporta pas seulement la Bretagne en dot à la couronne de Charles VIII et de Louis XII, mais il stipula une transaction, en vertu de laquelle fut terminé un différend qui remontait à Charles de Blois et au comte de Montfort. La Bretagne prétendait que les filles héritaient au duché ; la France soutenait que la succession n'avait lieu qu'en ligne masculine ; que celle-ci venant à s'éteindre, la Bretagne, comme grand fief, faisait retour à la couronne. Charles VIII et Anne, ensuite Anne et Louis XII, se cédèrent mutuellement leurs droits ou prétentions. Claude fille d'Anne et de Louis XII, qui devint femme de François Ier, laissa en mourant le duché de Bretagne à son mari. François Ier, d'après la prière des états assemblés à Vannes, unit, par édit publié à Nantes en 1532, le duché de Bretagne à la couronne de France, garantissant à ce duché ses libertés et privilèges.

A cette époque, les états de Bretagne étaient réunis tous les ans : mais en 1630 la réunion devint bisannuelle. Le gouverneur proclamait l'ouverture des états. Les trois ordres s'assemblaient selon les lieux, dans une église ou dans les salles d'un couvent. Chaque ordre délibérait à part : c'étaient trois assemblées particulières avec leurs diverses tempêtes, qui se convertissaient en ouragan général quand le clergé, la noblesse

et le tiers venaient à se réunir. La cour soufflait la discorde, et dans ce champ resserré, comme dans une plus vaste arène, les talents, les vanités et les ambitions étaient en jeu.

Le père Grégoire de Rostrenen, capucin, dans la dédicace de son *Dictionnaire français-breton*[3052], parle de la sorte à nos seigneurs les états de Bretagne :

> « S'il ne convenait qu'à l'orateur romain de louer dignement l'auguste assemblée du sénat de Rome, me convenait-il de hasarder l'éloge de votre auguste assemblée, qui nous retrace si dignement l'idée de ce que l'ancienne et la nouvelle Rome avaient de majestueux et de respectable ? »

Rostrenen prouve que le celtique est une de ces langues primitives que Gomer, fils aîné de Japhet, apporta en Europe, et que les Bas-Bretons, malgré leur taille, descendent des géants. Malheureusement, les enfants bretons de Gomer, longtemps séparés de la France, ont laissé dépérir une partie de leurs vieux titres : leurs chartes, auxquelles ils ne mettaient pas une assez grande importance comme les liant à l'histoire générale, manquent trop souvent de cette authenticité à laquelle les déchiffreurs de diplômes attachent de leur côté beaucoup trop de prix.

Le temps de la tenue des états en Bretagne était un temps de galas et de bals : on mangeait chez M. le commandant, on mangeait chez M. le président de la noblesse, on mangeait chez M. le président du clergé, on mangeait chez M. le trésorier des états, on mangeait chez M. l'intendant de la province, on mangeait chez M. le président du parlement ; on mangeait partout : et l'on buvait ! A de longues tables de réfectoires se voyaient assis des Du Guesclins laboureurs, des Duguay-Trouin matelots, portant au côté leur épée de fer à vieille garde ou leur petit sabre d'abordage. Tous les gentilshommes assistant aux états en personne ne ressemblaient pas mal à une diète de Pologne, de la Pologne à pied, non à cheval, diète de Scythes, non de Sarmates.

Malheureusement, on jouait trop. Les bals ne discontinuaient. Les Bretons sont remarquables par leurs danses et par les airs de ces danses. Madame de Sévigné a peint nos ripailles politiques au milieu des landes, comme ces festins des fées et

des sorciers qui avaient lieu la nuit sur les bruyères :

> « Vous aurez maintenant, écrit-elle, des nouvelles de nos états pour votre peine d'être Bretonne. M. de Chaulnes arriva dimanche au soir, au bruit de tout ce qui peut en faire à Vitré : le lundi matin il m'écrivit une lettre ; j'y fis réponse par aller dîner avec lui. On mange à deux tables dans le même lieu : il y a quatorze couverts à chaque table : Monsieur en tient une, et Madame l'autre. La bonne chère est excessive, on remporte les plats de rôti tout entiers ; et pour les pyramides de fruits, il faut faire hausser les portes. Nos pères ne prévoyaient pas ces sortes de machines, puisque même ils ne comprenaient pas qu'il fallût qu'une porte fût plus haute qu'eux... Après le dîner, MM. de Lomaria et Coëtlogon dansèrent avec deux Bretonnes des passe-pieds merveilleux et des menuets, d'un air que les courtisans n'ont pas à beaucoup près : ils y font des pas de Bohémiens et de Bas-Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment... C'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde. Je n'avais jamais vu les états ; c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y ait une province rassemblée qui ait aussi grand air que celle-ci ; elle doit être bien pleine, du moins, car il n'y en a pas un seul à la guerre ni à la cour ; il n'y a que le petit guidon (M. de Sévigné le fils) qui peut-être y reviendra un jour comme les autres... Une infinité de présents, des pensions, des réparations de chemins et de villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie : voilà les états. J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit[3053]. »

Les Bretons ont de la peine à pardonner à madame de Sévigné ses moqueries. Je suis moins rigoureux ; mais je n'aime pas qu'elle dise : « Vous me parlez bien plaisamment de nos misères ; nous ne sommes plus si *roués* : *un* en huit jours seulement, pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement. » C'est pousser trop loin l'agréable langage de cour : Barère parlait avec la même grâce de la guillotine. En 1793, les noyades de Nantes s'appelaient des *mariages républicains* : le despotisme populaire reproduisait l'aménité de style du despotisme royal.

Les fats de Paris, qui accompagnaient aux états messieurs les gens du roi, racontaient que nous autres hobereaux nous faisions doubler nos poches de fer-blanc, afin de porter à nos femmes les fricassées de poulet de M. le commandant. On payait cher ces railleries. Un comte de Sabran était naguère resté sur la place, en échange de ses mauvais propos. Ce descendant des troubadours et des rois provençaux, grand comme un Suisse, se fit tuer par un petit chasse-lièvre du

Morbihan, de la hauteur d'un Lapon[3054]. Ce *Ker* ne le cédait point à son adversaire en généalogie : si saint Elzéar de Sabran était proche parent de Saint Louis, saint Corentin, grand-oncle du très noble *Ker*, était évêque de Quimper sous le roi Gallon II, trois cents ans avant Jésus-Christ[3055].

VII. Revenu du roi en Bretagne. – Revenu particulier de la province. – Le Fouage. – J'assiste pour la première fois à une réunion politique. – Scène.

Le revenu du roi, en Bretagne, consistait dans le don gratuit, variable selon les besoins ; dans le produit du domaine de la couronne, qu'on pouvait évaluer de trois à quatre cent mille francs ; dans la perception du timbre, etc.

La Bretagne avait ses revenus particuliers, qui lui servaient à faire face à ses charges : le *grand* et le *petit devoir*, qui frappaient les liquides et le mouvement des liquides, fournissant deux millions annuels ; enfin, les sommes rentrant par le *fouage*. On ne se doute guère de l'importance du fouage dans notre histoire ; cependant il fut à la révolution de France, ce que fut le timbre à la révolution des États-Unis.

Le fouage (*census pro singulis focis exactus*) était un cens, ou une espèce de taille, exigé par chaque feu sur les biens roturiers. Avec le fouage graduellement augmenté, se payaient les dettes de la province. En temps de guerre, les dépenses s'élevaient à plus de sept millions d'une session à l'autre, somme qui primait la recette. On avait conçu le projet de créer un capital des deniers provenus du fouage, et de le constituer en rentes au profit des fouagistes : le fouage n'eut plus alors été qu'un emprunt. L'injustice (bien qu'injustice *légale* au terme du droit coutumier) était de le faire porter sur la seule propriété roturière. Les communes ne cessaient de réclamer ; la noblesse, qui tenait moins à son argent qu'à ses privilèges, ne voulait pas entendre parler d'un impôt qui l'aurait rendue taillable. Telle était la question, quand se réunirent les sanglants états de Bretagne du mois de décembre 1788.

Les esprits étaient alors agités par diverses causes ; l'assemblée des Notables, l'impôt territorial, le commerce des grains, la tenue prochaine des états généraux et l'affaire du collier, la Cour plénière et le *Mariage de Figaro*, les grands bailliages et Cagliostro et Mesmer, mille autres incidents graves ou futiles, étaient l'objet des controverses dans toutes les familles.

La noblesse bretonne, de sa propre autorité, s'était convoquée à Rennes pour protester contre l'établissement de la Cour plénière. Je me rendis à cette diète : c'est la première réunion politique où je me sois trouvé de ma vie. J'étais étourdi et amusé des cris que j'entendais. On montait sur les tables et sur les fauteuils ; on gesticulait, on parlait tous à la fois. Le marquis de Trémargat, Jambe de bois[3056], disait d'une voix de stentor : « Allons tous chez le commandant, M. de Thiard ; nous lui dirons : La noblesse bretonne est à votre porte ; elle demande à vous parler : « le roi même ne la refuserait pas ! » A ce trait d'éloquence les bravos ébranlaient les voûtes de la salle. Il recommençait : « Le roi même ne la refuserait pas ! » Les huchées et les trépignements redoublaient. Nous allâmes chez M. le comte de Thiard[3057], homme de cour, poète érotique, esprit doux et frivole, mortellement ennuyé de notre vacarme ; il nous regardait comme des *houhous*, des sangliers, des bêtes fauves ; il brûlait d'être hors de notre Armorique et n'avait nulle envie de nous refuser l'entrée de son hôtel. Notre orateur lui dit ce qu'il voulut, après quoi nous vînmes rédiger cette déclaration : « Déclarons infâmes ceux qui pourraient accepter quelques places, soit dans l'administration nouvelle de la justice, soit dans l'administration des états, qui ne seraient pas avouées par les lois constitutives de la Bretagne. » Douze gentilshommes furent choisis pour porter cette pièce au roi : à leur arrivée à Paris, on les coffra à la Bastille, d'où ils sortirent bientôt en façon de héros[3058] ; ils furent reçus à leur retour avec des branches de laurier. Nous portions des habits avec de grands boutons de nacre semés d'hermine, autour desquels boutons était écrite en latin cette devise : « Plutôt mourir que

de se déshonorer. » Nous triomphions de la cour dont tout le monde triomphait, et nous tombions avec elle dans le même abîme.

VIII. Ma mère retirée à Saint Malo.

Paris, octobre 1821.

Ce fut à cette époque que mon frère, suivant toujours ses projets, prit le parti de me faire agréger à l'ordre de Malte. Il fallait pour cela me faire entrer dans la cléricature : elle pouvait m'être donnée par M. Cortois de Pressigny, évêque de Saint-Malo. Je me rendis donc dans ma ville natale, où mon excellente mère s'était retirée ; elle n'avait plus ses enfants avec elle ; elle passait le jour à l'église, la soirée à tricoter. Ses distractions étaient inconcevables : je la rencontrai un matin dans la rue, portant une de ses pantoufles sous son bras, en guise de livre de prières. De fois à autre pénétraient dans sa retraite quelques vieux amis, et ils parlaient du bon temps. Lorsque nous étions tête à tête, elle me faisait de beaux contes en vers, qu'elle improvisait. Dans un de ces contes le diable emportait une cheminée avec un mécréant, et le poète s'écriait :

Le diable en l'avenue
Chemina tant et tant,
Qu'on en perdit la vue
En moins d'une heur' de temps.

« Il me semble, dis-je, que le diable ne va pas bien vite. »

Mais madame de Chateaubriand me prouva que je n'y entendais rien : elle était charmante, ma mère.

Elle avait une longue complainte sur le *Récit véritable d'une cane sauvage, en la ville de Montfort-la-Cane-lez-Saint-Malo*. Certain seigneur avait renfermé une jeune fille d'une grande beauté dans le château de Montfort, à dessein de lui ravir l'honneur. A travers une lucarne, elle apercevait l'église de Saint-Nicolas ; elle pria le saint avec des yeux pleins de larmes,

et elle fut miraculeusement transportée hors du château ; mais elle tomba entre les mains des serviteurs du félon, qui voulurent en user avec elle comme ils supposaient qu'en avait fait leur maître. La pauvre fille éperdue, regardant de tous côtés pour chercher quelque secours, n'aperçut que des canes sauvages sur l'étang du château. Renouvelant sa prière à saint Nicolas, elle le supplia de permettre à ces animaux d'être témoins de son innocence, afin que si elle devait perdre la vie, et qu'elle ne pût accomplir les vœux qu'elle avait faits à saint Nicolas, les oiseaux les remplissent eux-mêmes à leur façon, en son nom et pour sa personne.

La fille mourut dans l'année : voici qu'à la translation des os de saint Nicolas, le 9 mai, une cane sauvage, accompagnée de ses petits canetons, vint à l'église de Saint-Nicolas. Elle y entra et voltigea devant l'image du bienheureux libérateur, pour lui applaudir par le battement de ses ailes ; après quoi, elle retourna à l'étang, ayant laissé un de ses petits en offrande. Quelque temps après, le caneton s'en retourna sans qu'on s'en aperçut. Pendant deux cents ans et plus, la cane, toujours la même cane, est revenue, à jour fixe, avec sa couvée, dans l'église du grand saint Nicolas, à Montfort. L'histoire en a été écrite et imprimée en 1652 ; l'auteur remarque fort justement : « que c'est une chose peu considérable devant les yeux de Dieu, qu'une chétive cane sauvage ; que néanmoins elle tient sa partie pour rendre hommage à sa grandeur ; que la cigale de saint François était encore moins prisable, et que pourtant ses fredons charmaient le cœur d'un séraphin. » Mais madame de Chateaubriand suivait une fausse tradition : dans sa complainte, la fille renfermée à Montfort était une princesse, laquelle obtint d'être changée en cane, pour échapper à la violence de son vainqueur. Je n'ai retenu que ces vers d'un couplet de la romance de ma mère :

> Cane la belle est devenue,
> Cane la belle est devenue,
> Et s'envola, par une grille,
> Dans un étang plein de lentilles.

IX. Cléricature. – Environs de Saint Malo.

Paris, octobre 1821.

Comme madame de Chateaubriand était une véritable sainte, elle obtint de l'évêque de Saint-Malo la promesse de me donner la cléricature ; il s'en faisait scrupule : la marque ecclésiastique donnée à un laïque et à un militaire lui paraissait une profanation qui tenait de la simonie. M. Cortois de Pressigny, aujourd'hui archevêque de Besançon et pair de France[3059], est un homme de bien et de mérite. Il était jeune alors, protégé de la reine, et sur le chemin de la fortune, où il est arrivé plus tard par une meilleure voie : la persécution.

Je me mis à genoux, en uniforme, l'épée au côté, aux pieds du prélat ; il me coupa deux ou trois cheveux sur le sommet de la tête ; cela s'appela tonsure, de laquelle je reçus lettres en bonnes formes. Avec ces lettres, 200,000 livres de rentes pouvaient m'échoir, quand mes preuves de noblesse auraient été admises à Malte : abus, sans doute, dans l'ordre ecclésiastique, mais chose utile dans l'ordre politique de l'ancienne constitution. Ne valait-il pas mieux qu'une espèce de bénéfice militaire s'attachât à l'épée d'un soldat qu'à la mantille d'un abbé, lequel aurait mangé sa grasse prieurée sur les pavés de Paris ?

La cléricature, à moi conférée pour les raisons précédentes, a fait dire, par des biographes mal informés, que j'étais d'abord entré dans l'Église.

Ceci se passait en 1788[3060]. J'avais des chevaux, je parcourais la campagne, ou je galopais le long des vagues, mes gémissantes et anciennes amies ; je descendais de cheval, et je

me jouais avec elles ; toute la famille aboyante de Scylla sautait à mes genoux pour me caresser : *Nunc cada latrantis Scyllæ*. Je suis allé bien loin admirer les scènes de la nature : je m'aurais pu contenter de celles que m'offrait mon pays natal.

Rien de plus charmant que les environs de Saint-Malo, dans un rayon de cinq à six lieues. Les bords de la Rance, en remontant cette rivière depuis son embouchure jusqu'à Dinan, mériteraient seuls d'attirer les voyageurs ; mélange continuel de rochers et de verdure, de grèves et de forêts, de criques et de hameaux, d'antiques manoirs de la Bretagne féodale et d'habitations modernes de la Bretagne commerçante. Celles-ci ont été construites en un temps où les négociants de Saint-Malo étaient si riches que, dans leurs jours de goguette, ils fricassaient des piastres, et les jetaient toutes bouillantes au peuple par les fenêtres. Ces habitations sont d'un grand luxe. Bonnaban, château de MM. de la Saudre, est en partie de marbre apporté de Gênes, magnificence dont nous n'avons pas même l'idée à Paris[3061]. La Briantais[3062], Le Bosq, le Montmarin[3063], La Balue[3064], le Colombier[3065], sont ou étaient ornés d'orangeries, d'eaux jaillissantes et de statues. Quelquefois les jardins descendent en pente au rivage derrière les arcades d'un portique de tilleuls, à travers une colonnade de pins, au bout d'une pelouse ; par-dessus les tulipes d'un parterre, la mer présente ses vaisseaux, son calme et ses tempêtes.

Chaque paysan, matelot et laboureur, est propriétaire d'une petite bastide blanche avec un jardin ; parmi les herbes potagères, les groseilliers, les rosiers, les iris, les soucis de ce jardin, on trouve un plant de thé de Cayenne, un pied de tabac de Virginie, une fleur de la Chine, enfin quelque souvenir d'une autre rive et d'un autre soleil : c'est l'itinéraire et la carte du maître du lieu. Les tenanciers de la côte sont d'une belle race normande ; les femmes grandes, minces, agiles, portent des corsets de laine grise, des jupons courts de callomandre et de soie rayée, des bas blancs à coins de couleur. Leur front est ombragé d'une large coiffe basin ou de batiste, dont les pattes

se relèvent en forme de béret, ou flottent en manière de voile. Une chaîne d'argent à plusieurs branches pend à leur côté gauche. Tous les matins, au printemps, ces filles du Nord, descendant de leurs barques, comme si elles venaient encore envahir la contrée, apportent au marché des fruits dans des corbeilles, et des caillebottes dans des coquilles ; lorsqu'elles soutiennent d'une main sur leur tête des vases noirs remplis de lait ou de fleurs, que les barbes de leurs cornettes blanches accompagnent leurs yeux bleus, leur visage rose, leurs cheveux blonds emperlés de rosée, les Valkyries de l'Edda dont la plus jeune est l'*Avenir*, ou les Canéphores d'Athènes, n'avaient rien d'aussi gracieux. Ce tableau ressemble-t-il encore ? Ces femmes, sans doute, ne sont plus ; il n'en reste que mon souvenir.

X. Le revenant. – Le malade.

Paris, octobre 1821.

Je quittai ma mère et j'allai voir mes sœurs aînées aux environs de Fougères. Je demeurai un mois chez madame de Chateaubourg. Ses deux maisons de campagne, Lascardais[3066] et Le Plessis[3067], près de Saint-Aubin-du-Cormier, célèbre par sa tour et par sa bataille, étaient situées dans un pays de roches, de landes et de bois. Ma sœur avait pour régisseur M. Livoret, jadis jésuite[3068], auquel il était arrivé une étrange aventure.

Quand il fut nommé régisseur à Lascardais, le comte de Chateaubourg, le père, venait de mourir : M. Livoret, qui ne l'avait pas connu, fut installé gardien du castel. La première nuit qu'il y coucha seul, il vit entrer dans son appartement un vieillard pâle, en robe de chambre, en bonnet de nuit, portant une petite lumière. L'apparition s'approche de l'âtre, pose son bougeoir sur la cheminée, rallume le feu et s'assied dans un fauteuil. M. Livoret tremblait de tout son corps. Après deux heures de silence, le vieillard se lève, reprend sa lumière, et sort de la chambre en fermant la porte.

Le lendemain, le régisseur conta son aventure aux fermiers, qui, sur la description de la lémure, affirmèrent que c'était leur vieux maître. Tout ne finit pas là : si M. Livoret regardait derrière lui dans une forêt, il apercevait le fantôme ; s'il avait à franchir un échalier dans un champ, l'ombre se mettait à califourchon sur l'échalier. Un jour, le misérable obsédé s'étant hasardé à lui dire : « Monsieur de Chateaubourg, laissez-moi ; » le revenant répondit : « Non. » M. Livoret, homme froid et positif, très peu brillant d'imaginative, racontait tant qu'on voulait son histoire,

toujours de la même manière et avec la même conviction.

Un peu plus tard, j'accompagnai en Normandie un brave officier atteint d'une fièvre cérébrale. On nous logea dans une maison de paysan ; une vieille tapisserie, prêtée par le seigneur du lieu, séparait mon lit de celui du malade. Derrière cette tapisserie on saignait le patient ; en délassement de ses souffrances, on le plongeait dans des bains de glace ; il grelottait dans cette torture, les ongles bleus, le visage violet et grincé, les dents serrées, la tête chauve, une longue barbe descendant de son menton pointu et servant de vêtement à sa poitrine nue, maigre et mouillée.

Quand le malade s'attendrissait, il ouvrait un parapluie, croyant se mettre à l'abri de ses larmes : si le moyen était sûr contre les pleurs, il faudrait élever une statue à l'auteur de la découverte.

Mes seuls bons moments étaient ceux où je m'allais promener dans le cimetière de l'église du hameau, bâtie sur un tertre. Mes compagnons étaient les morts, quelques oiseaux et le soleil qui se couchait. Je rêvais à la société de Paris, à mes premières années, à mon fantôme, à ces bois de Combourg dont j'étais si près par l'espace, si loin par le temps ; je retournais à mon pauvre malade : c'était un aveugle conduisant un aveugle.

Hélas ! un coup, une chute, une peine morale raviront à Homère, à Newton, à Bossuet, leur génie, et ces hommes divins, au lieu d'exciter une pitié profonde, un regret amer et éternel, pourraient être l'objet d'un sourire ! Beaucoup de personnes que j'ai connues et aimées ont vu se troubler leur raison auprès de moi, comme si je portais le germe de la contagion. Je ne m'explique le chef-d'œuvre de Cervantes et sa gaieté cruelle que par une réflexion triste : en considérant l'être entier, en pesant le bien et le mal, on serait tenté de désirer tout accident qui porte à l'oubli, comme un moyen d'échapper à soi-même : un ivrogne joyeux est une créature heureuse. Religion à part, le bonheur est de s'ignorer et d'arriver à la mort sans avoir senti la vie.

Je ramenai mon compatriote parfaitement guéri.

XI. États de Bretagne en 1789. – Insurrection. – Saint-Riveul, mon camarade de collège, est tué.

Paris, octobre 1821.

Madame Lucile et madame de Farcy, revenues avec moi en Bretagne, voulaient retourner à Paris ; mais je fus retenu par les troubles de la province. Les états étaient semoncés pour la fin de décembre (1788). La commune de Rennes, et après elle les autres communes de Bretagne, avaient pris un arrêté qui défendait à leurs députés de s'occuper d'aucune affaire avant que la question des *fouages* n'eût été réglée.

Le comte de Boisgelin[3069], qui devait présider l'ordre de la noblesse, se hâta d'arriver à Rennes. Les gentilshommes furent convoqués par lettres particulières, y compris ceux qui, comme moi, étaient encore trop jeunes pour avoir voix délibérative. Nous pouvions être attaqués, il fallait compter les bras autant que les suffrages : nous nous rendîmes à notre poste.

Plusieurs assemblées se tinrent chez M. de Boisgelin avant l'ouverture des états. Toutes les scènes de confusion auxquelles j'avais assisté se renouvelèrent. Le chevalier de Guer, le marquis de Trémargat, mon oncle le comte de Bedée, qu'on appelait *Bedée l'artichaut*, à cause de sa grosseur, par opposition à un autre Bedée, long et effilé, qu'on nommait *Bedée l'asperge*, cassèrent plusieurs chaises en grimpant dessus pour pérorer. Le marquis de Trémargat, officier de marine, à jambe de bois, faisait beaucoup d'ennemis à son ordre : on parlait un jour d'établir une école militaire où seraient élevés les fils de la pauvre noblesse ; un membre du tiers s'écria : « Et nos fils qu'auront-ils ? — L'hôpital, » repartit

Trémargat : mot qui, tombé dans la foule, germa promptement.

Je m'aperçus au milieu de ces réunions d'une disposition de mon caractère que j'ai retrouvée depuis dans la politique et dans les armes : plus mes collègues ou mes camarades s'échauffaient, plus je me refroidissais ; je voyais mettre le feu à la tribune ou au canon avec indifférence : je n'ai jamais salué la parole ou le boulet.

Le résultat de nos délibérations fut que la noblesse traiterait d'abord des affaires générales, et ne s'occuperait du fouage qu'après la solution des autres questions ; résolution directement opposée à celle du tiers. Les gentilshommes n'avaient pas grande confiance dans le clergé, qui les abandonnait souvent, surtout quand il était présidé par l'évêque de Rennes[3070], personnage patelin, mesuré, parlant avec un léger zézaiement qui n'était pas sans grâce, et se ménageant des chances à la cour. Un journal, *la Sentinelle du Peuple*, rédigé à Rennes par un écrivailleur arrivé de Paris[3071], fomentait les haines.

Les états se tinrent dans le couvent des Jacobins, sur la place du Palais. Nous entrâmes, avec les dispositions qu'on vient de voir, dans la salle des séances ; nous n'y fûmes pas plutôt établis, que le peuple nous assiégea. Les 25, 26, 27 et 28 janvier 1789 furent des jours malheureux. Le comte de Thiard avait peu de troupes ; chef indécis et sans vigueur, il se remuait et n'agissait point. L'école de droit de Rennes, à la tête de laquelle était Moreau, avait envoyé quérir les jeunes gens de Nantes ; ils arrivaient au nombre de quatre cents et le commandant, malgré ses prières, ne les put empêcher d'envahir la ville. Des assemblées, en sens divers, au Champ-Montmorin[3072] et dans les cafés, en étaient venues à des collisions sanglantes.

Las d'être bloqués dans notre salle, nous prîmes la résolution de saillir dehors, l'épée à la main ; ce fut un assez beau spectacle. Au signal de notre président, nous tirâmes nos épées tous à la fois, au cri de : *Vive la Bretagne !* et, comme une garnison sans ressources, nous exécutâmes une furieuse sortie,

pour passer sur le ventre des assiégeants. Le peuple nous reçut avec des hurlements, des jets de pierres, des bourrades de bâtons ferrés et des coups de pistolet. Nous fîmes une trouée dans la masse de ses flots qui se refermaient sur nous. Plusieurs gentilshommes furent blessés, traînés, déchirés, chargées de meurtrissures et de contusions. Parvenus à grande peine à nous dégager, chacun regagna son logis.

Des duels s'ensuivirent entre les gentilshommes, les écoliers de droit et leurs amis de Nantes. Un de ces duels eut lieu publiquement sur la place Royale ; l'honneur en resta au vieux Keralieu[3073], officier de marine, attaqué, qui se battit avec une incroyable vigueur, aux applaudissements de ses jeunes adversaires.

Un autre attroupement s'était formé. Le comte de Montboucher[3074] aperçut dans la foule un étudiant nommé Ulliac, auquel il dit : « Monsieur, ceci nous regarde. » On se range en cercle autour d'eux ; Montboucher fait sauter l'épée d'Ulliac et la lui rend : on s'embrasse et la foule se disperse.

Du moins, la noblesse bretonne ne succomba pas sans honneur. Elle refusa de députer aux états généraux, parce qu'elle n'était pas convoquée selon les lois fondamentales de la constitution de la province ; elle alla rejoindre en grand nombre l'armée des princes, se fit décimer à l'armée de Condé, ou avec Charette dans les guerres vendéennes. Eût-elle changé quelque chose à la majorité de l'Assemblée nationale, au cas de sa réunion à cette assemblée ? Cela n'est guère probable : dans les grandes transformations sociales, les résistances individuelles, honorables pour les caractères, sont impuissantes contre les faits. Cependant, il est difficile de dire ce qu'aurait pu produire un homme du génie de Mirabeau, mais d'une opinion opposée, s'il s'était rencontré dans l'ordre de la noblesse bretonne.

Le jeune Boishue et Saint-Riveul, mon camarade de collège avaient péri avant ces rencontres, en se rendant à la chambre de la noblesse ; le premier fut en vain défendu par son père, qui lui servit de second[3075].

Lecteur, je t'arrête : regarde couler les premières gouttes de

sang que la Révolution devait répandre. Le ciel a voulu qu'elles sortissent des veines d'un compagnon de mon enfance. Supposons ma chute au lieu de celle de Saint-Riveul ; on eût dit de moi, en changeant seulement le nom, ce que l'on dit de la victime par qui commence la grande immolation : « Un gentilhomme nommé *Chateaubriand*, fut tué en se rendant à la salle des États. » Ces deux mots auraient remplacé ma longue histoire. Saint-Riveul eût-il joué mon rôle sur la terre ? était-il destiné au bruit ou au silence ?

Passe maintenant, lecteur ; franchis le fleuve de sang qui sépare à jamais le vieux monde, dont tu sors, du monde nouveau à l'entrée duquel tu mourras.

XII. Année 1789. – Voyage de Bretagne à Paris. – Mouvement sur la route. – Aspect de Paris. – Renvoi de M. Necker. – Versailles. – Joie de la famille royale. – Insurrection générale. – Prise de la Bastille.

Paris, novembre 1821.

L'année 1789, si fameuse dans notre histoire et dans l'histoire de l'espèce humaine, me trouva dans les landes de ma Bretagne ; je ne pus même quitter la province qu'assez tard, et n'arrivai à Paris qu'après le pillage de la maison Reveillon[3076], l'ouverture des états généraux, la constitution du tiers état en Assemblée nationale, le serment du Jeu de Paume, la séance royale du 23 juin, et la réunion du clergé et de la noblesse au tiers état.

Le mouvement était grand sur ma route : dans les villages, les paysans arrêtaient les voitures, demandaient les passeports, interrogeaient les voyageurs. Plus on approchait de la capitale, plus l'agitation croissait. En traversant Versailles, je vis des troupes casernées dans l'orangerie, des trains d'artillerie parqués dans les cours ; la salle provisoire de l'Assemblée nationale élevée sur la place du Palais, et des députés allant et venant parmi des curieux, des gens du château et des soldats.

A Paris, les rues étaient encombrées d'une foule qui stationnait à la porte des boulangers ; les passants discouraient au coin des bornes ; les marchands, sortis de leurs boutiques, écoutaient et racontaient des nouvelles devant leurs portes ; au Palais-Royal s'agglomeraient des agitateurs : Camille

Desmoulins commençait à se distinguer dans les groupes.

A peine fus-je descendu, avec madame de Farcy et madame Lucile, dans un hôtel garni de la rue de Richelieu, qu'une insurrection éclate : le peuple se porte à l'Abbaye, pour délivrer quelques gardes-françaises arrêtés par ordre de leurs chefs[3077]. Les sous-officiers d'un régiment d'artillerie caserné aux Invalides se joignent au peuple. La défection commence dans l'armée.

La cour tantôt cédant, tantôt voulant résister, mélange d'entêtement et de faiblesse, de bravacherie et de peur, se laisse morguer par Mirabeau qui demande l'éloignement des troupes, et elle ne consent pas à les éloigner : elle accepte l'affront et n'en détruit pas la cause. A Paris, le bruit se répand qu'une armée arrive par l'égout Montmartre, que des dragons vont forcer les barrières. On recommande de dépaver les rues, de monter les pavés au cinquième étage, pour les jeter sur les satellites du tyran : chacun se met à l'œuvre. Au milieu de ce brouillement, M. Necker reçoit l'ordre de se retirer. Le ministère changé se compose de MM. de Breteuil, de La Galaizière, du maréchal de Broglie, de La Vauguyon, de La Porte et de Foullon. Ils remplaçaient MM. de Montmorin, de La Luzerne, de Saint-Priest et de Nivernais.

Un poète breton, nouvellement débarqué, m'avait prié de le mener à Versailles. Il y a des gens qui visitent des jardins et des jets d'eau au milieu du renversement des empires : les barbouilleurs de papier ont surtout cette faculté de s'abstraire dans leur manie pendant les plus grands événements ; leur phrase ou leur strophe leur tient lieu de tout.

Je menai mon Pindare à l'heure de la messe dans la galerie de Versailles. L'Œil-de-Bœuf était rayonnant : le renvoi de M. Necker avait exalté les esprits ; on se croyait sûr de la victoire : peut-être Sanson[3078] et Simon[3079], mêlés dans la foule, étaient spectateurs des joies de la famille royale.

La reine passa avec ses deux enfants ; leur chevelure blonde semblait attendre des couronnes : madame la duchesse d'Angoulême, âgée de onze ans, attirait les yeux par un orgueil

virginal ; belle de la noblesse du rang et de l'innocence de la jeune fille, elle semblait dire comme la fleur d'oranger de Corneille, dans la *Guirlande de Julie* :

> J'ai la pompe de ma naissance.

Le petit Dauphin marchait sous la protection de sa sœur, et M. Du Touchet suivait son élève ; il m'aperçut et me montra obligeamment à la reine. Elle me fit, en me jetant un regard avec un sourire, ce salut gracieux qu'elle m'avait déjà fait le jour de ma présentation. Je n'oublierai jamais ce regard qui devait s'éteindre sitôt. Marie-Antoinette, en souriant, dessina si bien la forme de sa bouche, que le souvenir de ce sourire (chose effroyable !) me fit reconnaître la mâchoire de la fille des rois, quand on découvrit la tête de l'infortunée dans les exhumations de 1815[3080].

Le contrecoup du coup porté dans Versailles retentit à Paris. A mon retour, je rebroussai le cours d'une multitude qui portait les bustes de M. Necker et de M. le duc d'Orléans, couverts de crêpes. On criait : « Vive Necker ! vive le duc d'Orléans ! » et parmi ces cris on en entendait un plus hardi et plus imprévu : « Vive Louis XVII ! » Vive cet enfant dont le nom même eût été oublié dans l'inscription funèbre de sa famille, si je ne l'avais rappelé à la Chambre des pairs ! [3081] — Louis XVI abdiquant, Louis XVII placé sur le trône, M. le duc d'Orléans déclaré régent, que fût-il arrivé ?

Sur la place Louis XV, le prince de Lambesc, à la tête de *Royal-Allemand*, refoule le peuple dans le jardin des Tuileries et blesse un vieillard : soudain le tocsin sonne. Les boutiques des fourbisseurs sont enfoncées, et trente mille fusils enlevés aux Invalides. On se pourvoit de piques, de bâtons, de fourches, de sabres, de pistolets ; on pille Saint-Lazare, on brûle les barrières. Les électeurs de Paris prennent en main le gouvernement de la capitale, et, dans une nuit, soixante mille citoyens sont organisés, armés, équipés en gardes nationales.

Le 14 juillet, prise de la Bastille. J'assistai, comme spectateur, à cet assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur : si l'on eût tenu les portes fermées, jamais le peuple ne fût entré

dans la forteresse. Je vis tirer deux ou trois coups de canon, non par les invalides, mais par des gardes-françaises, déjà montés sur les tours. De Launey[3082], arraché de sa cachette, après avoir subi mille outrages, est assommé sur les marches de l'Hôtel de Ville ; le prévôt des marchands, Flesselles[3083], a la tête cassée d'un coup de pistolet : c'est ce spectacle que des béats sans cœur trouvaient si beau. Au milieu de ces meurtres, on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. On promenait dans des fiacres *les vainqueurs de la Bastille*, ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret ; des prostituées et des *sans-culottes* commençaient à régner, et leur faisaient escorte. Les passants se découvraient, avec le respect de la peur, devant ces héros, dont quelques-uns moururent de fatigue au milieu de leur triomphe. Les clefs de la Bastille se multiplièrent ; on en envoya à tous les niais d'importance dans les quatre parties du monde. Que de fois j'ai manqué ma fortune ! Si, moi, spectateur, je me fusse inscrit sur le registre des vainqueurs, j'aurais une pension aujourd'hui.

Les experts accoururent à l'autopsie de la Bastille. Des cafés provisoires s'établirent sous des tentes ; on s'y pressait, comme à la foire Saint-Germain ou à Longchamp ; de nombreuses voitures défilaient ou s'arrêtaient au pied des tours, dont on précipitait les pierres parmi des tourbillons de poussière. Des femmes élégamment parées, des jeunes gens à la mode, placés sur différents degrés des décombres gothiques, se mêlaient aux ouvriers demi-nus qui démolissaient les murs, aux acclamations de la foule. A ce rendez-vous se rencontraient les orateurs les plus fameux, les gens de lettres les plus connus, les peintres les plus célèbres, les acteurs et les actrices les plus renommés, les danseuses les plus en vogue, les étrangers les plus illustres, les seigneurs de la cour et les ambassadeurs de l'Europe : la vieille France était venue là pour finir, la nouvelle pour commencer.

Tout événement, si misérable ou si odieux qu'il soit en lui-même, lorsque les circonstances en sont sérieuses et qu'il fait époque, ne doit pas être traité avec légèreté : ce qu'il fallait voir

dans la prise de la Bastille (et ce que l'on ne vit pas alors), c'était, non l'acte violent de l'émancipation d'un peuple, mais l'émancipation même, résultat de cet acte.

On admira ce qu'il fallait condamner, l'accident, et l'on n'alla pas chercher dans l'avenir les destinées accomplies d'un peuple, le changement des mœurs, des idées, des pouvoirs politiques, une rénovation de l'espèce humaine, dont la prise de la Bastille ouvrait l'ère, comme un sanglant jubilé. La colère brutale faisait des ruines, et sous cette colère était cachée l'intelligence qui jetait parmi ces ruines les fondements du nouvel édifice.

Mais la nation, qui se trompa sur la grandeur du fait matériel, ne se trompa pas sur la grandeur du fait moral : la Bastille était à ses yeux le trophée de sa servitude ; elle lui semblait élevée à l'entrée de Paris, en face des seize piliers de Montfaucon, comme le gibet de ses libertés[3084]. En rasant une forteresse d'État, le peuple crut briser le joug militaire, et prit l'engagement tacite de remplacer l'armée qu'il licenciait : on sait quels prodiges enfanta le peuple devenu soldat.

XIII. Effet de la prise de la Bastille sur la cour. — Têtes de Foulon et de Berthier.

Paris, novembre 1821.

Réveillé au bruit, de la chute de la Bastille comme au bruit avant-coureur de la chute du trône, Versailles avait passé de la jactance à l'abattement. Le roi accourt à l'Assemblée nationale, prononce un discours dans le fauteuil même du président ; il annonce l'ordre donné aux troupes de s'éloigner, et retourne à son palais au milieu des bénédictions ; parades inutiles ! les partis ne croient point à la conversion des partis contraires : la liberté qui capitule, ou le pouvoir qui se dégrade, n'obtient point merci de ses ennemis.

Quatre-vingts députés partent de Versailles, pour annoncer la paix à la capitale ; illuminations. M. Bailly[3085] est nommé maire de Paris, M. de Lafayette[3086] commandant de la garde nationale : je n'ai connu le pauvre, mais respectable savant, que par ses malheurs. Les révolutions ont des hommes pour toutes leurs périodes ; les uns suivent ces révolutions jusqu'au bout, les autres les commencent, mais ne les achèvent pas.

Tout se dispersa ; les courtisans partirent pour Bâle, Lausanne, Luxembourg et Bruxelles. Madame de Polignac[3087] rencontra, en fuyant, M. Necker qui rentrait. Le comte d'Artois[3088], ses fils[3089], les trois Condés[3090], émigrèrent ; ils entraînèrent le haut clergé et une partie de la noblesse. Les officiers, menacés par leurs soldats insurgés, cédèrent au torrent qui les charriait hors. Louis XVI demeura seul devant la nation avec ses deux enfants et quelques femmes, la reine, *Mesdames*[3091] et Madame

Élisabeth[3092], *Monsieur*[3093], qui resta jusqu'à l'évasion de Varennes, n'était pas d'un grand secours à son frère : bien que, en opinant dans l'assemblée des Notables pour le vote par tête, il eût décidé le sort de la Révolution, la Révolution s'en défiait ; lui, *Monsieur*, avait peu de goût pour le roi, ne comprenait pas la reine, et n'était pas aimé d'eux.

Louis XVI vint à l'Hôtel de Ville le 17 : cent mille hommes, armés comme les moines de la Ligue, le reçurent. Il est harangué par MM. Bailly, Moreau de Saint-Méry[3094] et Lally-Tolendal[3095], qui pleurèrent : le dernier est resté sujet aux larmes. Le roi s'attendrit à son tour : il mit à son chapeau une énorme cocarde tricolore ; on le déclara, sur place, *honnête homme, père des Français, roi d'un peuple libre*, lequel peuple se préparait, en vertu de sa liberté, à abattre la tête de cet honnête homme, son père et son roi.

Peu de jours après ce raccommodement, j'étais aux fenêtres de mon hôtel garni avec mes sœurs et quelques Bretons ; nous entendons crier : « Fermez les portes ! fermez les portes ! » Un groupe de déguenillés arrive par un des bouts de la rue ; du milieu de ce groupe s'élevaient deux étendards que nous ne voyions pas bien de loin. Lorsqu'ils s'avancèrent, nous distinguâmes deux têtes échevelées et défigurées, que les devanciers de Marat portaient chacune au bout d'une pique : c'étaient les têtes de MM. Foullon[3096] et Bertier[3097]. Tout le monde se retira des fenêtres ; j'y restai. Les assassins s'arrêtèrent devant moi, me tendirent les piques en chantant, en faisant des gambades, en sautant pour approcher de mon visage les pâles effigies. L'œil d'une de ces têtes, sorti de son orbite, descendait sur le visage obscur du mort ; la pique traversait la bouche ouverte, dont les dents mordaient le fer : « Brigands ! m'écriai-je plein d'une indignation que je ne pus contenir, est-ce comme cela que vous entendez la liberté ? » Si j'avais eu un fusil, j'aurais tiré sur ces misérables comme sur des loups. Ils poussèrent des hurlements, frappèrent à coups redoublés à la porte cochère pour l'enfoncer et joindre ma tête à celles de leurs victimes. Mes sœurs se trouvèrent mal ; les

poltrons de l'hôtel m'accablèrent de reproches. Les massacreurs, qu'on poursuivait, n'eurent pas le temps d'envahir la maison et s'éloignèrent. Ces têtes, et d'autres que je rencontrai bientôt après, changèrent mes dispositions politiques ; j'eus horreur des festins de cannibales, et l'idée de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans mon esprit.

XIV. Rappel de M. Necker. – Séance du 4 août 1789. – Journée du 5 octobre. – Le roi est amené à Paris.

Paris, novembre 1821.

Rappelé au ministère le 25 juillet, inauguré, accueilli par des fêtes, M. Necker, troisième successeur de Turgot, après Calonne et Taboureau[3098] fut bientôt dépassé par les événements, et tomba dans l'impopularité. C'est une des singularités du temps qu'un aussi grave personnage eût été élevé au poste de ministre par le savoir-faire d'un homme aussi médiocre et aussi léger que le marquis de Pezay[3099]. Le *Compte rendu*[3100], qui substitua en France le système de l'emprunt à celui de l'impôt, remua les idées : les femmes discutaient de dépenses et de recettes ; pour la première fois, on croyait ou l'on croyait voir quelque chose dans la machine à chiffres. Ces calculs, peints d'une couleur à la Thomas[3101], avaient établi la première réputation du directeur général des finances. Habile teneur de caisse, mais économiste sans expédient ; écrivain noble, mais enflé ; honnête homme, mais sans haute vertu, le banquier était un de ces anciens personnages d'avant-scène qui disparaissent au lever de la toile, après avoir expliqué la pièce au public. M. Necker est le père de madame de Staël : sa vanité ne lui permettait guère de penser que son vrai titre au souvenir de la postérité serait la gloire de sa fille.

La monarchie fut démolie à l'instar de la Bastille, dans la séance du soir de l'Assemblée nationale du 4 août. Ceux qui, par haine du passé, crient aujourd'hui contre la noblesse, oublient que ce fut un membre de cette noblesse, le vicomte de

Noailles[3102], soutenu par le duc d'Aiguillon[3103] et par Mathieu de Montmorency[3104], qui renversa l'édifice, objet des préventions révolutionnaires. Sur la motion du député féodal, les droits féodaux, les droits de chasse, de colombier et de garenne, les dîmes et champarts, les privilèges des ordres, des villes et des provinces, les servitudes personnelles, les justices seigneuriales, la vénalité des offices, furent abolis. Les plus grands coups portés à l'antique constitution de l'État le furent par des gentilshommes. Les patriciens commencèrent la Révolution, les plébéiens l'achevèrent : comme la vieille France avait dû sa gloire à la noblesse française, la jeune France lui doit sa liberté, si liberté il y a pour la France.

Les troupes campées aux environs de Paris avaient été renvoyées, et, par un de ces conseils contradictoires qui tiraillaient la volonté du roi, on appela le régiment de Flandre à Versailles. Les gardes du corps donnèrent un repas aux officiers de ce régiment[3105] ; les têtes s'échauffèrent ; la reine parut au milieu du banquet avec le Dauphin ; on porta la santé de la famille royale ; le roi vint à son tour ; la musique militaire joue l'air touchant et favori : *Ô Richard ! ô mon roi*[3106] ! A peine cette nouvelle s'est-elle répandue à Paris, que l'opinion opposée s'en empare ; on s'écrie que Louis refuse sa sanction à la déclaration des droits, pour s'enfuir à Metz avec le comte d'Estaing[3107], Marat propage cette rumeur : il écrivait déjà *l'Ami du peuple*[3108].

Le 5 octobre arrive. Je ne fus point témoin des événements de cette journée. Le récit en parvint de bonne heure, le 6, dans la capitale. On nous annonce en même temps une visite du roi. Timide dans les salons, j'étais hardi sur les places publiques : je me sentais fait pour la solitude ou pour le forum. Je courus aux Champs-Élysées : d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larronnesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes. Puis, au milieu d'une horde de tout âge et de tout sexe, marchaient à pied les gardes du corps,

ayant changé de chapeaux, d'épées et de baudriers avec les gardes nationaux : chacun de leurs chevaux portait deux ou trois poissardes, sales bacchantes ivres et débraillées. Ensuite venait la députation de l'Assemblée nationale ; les voitures du roi suivaient : elles roulaient dans l'obscurité poudreuse d'une forêt de piques et de baïonnettes. Des chiffonniers en lambeaux, des bouchers, tablier sanglant aux cuisses, couteaux nus à la ceinture, manches de chemises retroussées, cheminaient aux portières ; d'autres ægipans noirs étaient grimpés sur l'impériale ; d'autres, accrochés au marchepied des laquais, au siège des cochers. On tirait des coups de fusil et de pistolet ; on criait : *Voici le boulanger, la boulangère et le petit mitron !* Pour oriflamme, devant le fils de Saint-Louis, des hallebardes suisses élevaient en l'air deux têtes de gardes du corps, frisées et poudrées par un perruquier de Sèvres.

L'astronome Bailly déclara à Louis XVI, dans l'Hôtel de Ville, que le peuple *humain*, *respectueux et fidèle*, venait de *conquérir* son roi, et le roi de son côté, *fort touché et fort content*, déclara qu'il était venu à Paris *de son plein gré* : indignes faussetés de la violence et de la peur qui déshonoraient alors tous les partis et tous les hommes. Louis XVI n'était pas faux : il était faible ; la faiblesse n'est pas une fausseté, mais elle en tient lieu et elle en remplit les fonctions ; le respect que doivent inspirer la vertu et le malheur du roi saint et martyr rend tout jugement humain presque sacrilège.

XV. Assemblée constituante.

Les députés quittèrent Versailles et tinrent leur première séance le 19 octobre, dans une des salles de l'archevêché. Le 9 novembre ils se transportèrent dans l'enceinte du Manège, près des Tuileries. Le reste de l'année 1789 vit les décrets qui dépouillèrent le clergé, détruisirent l'ancienne magistrature et créèrent les assignats, l'arrêté de la commune de Paris pour le premier comité des recherches, et le mandat des juges pour la poursuite du marquis de Favras[3109].

L'Assemblée constituante, malgré ce qui peut lui être reproché, n'en reste pas moins la plus illustre congrégation populaire qui jamais ait paru chez les nations, tant par la grandeur de ses transactions que par l'immensité de leurs résultats. Il n'y a si haute question politique qu'elle n'ait touchée et convenablement résolue. Que serait-ce si elle s'en fût tenue aux cahiers des états généraux et n'eût pas essayé d'aller au-delà ! Tout ce que l'expérience et l'intelligence humaine avaient conçu, découvert et élaboré pendant trois siècles, se trouve dans ces cahiers. Les abus divers de l'ancienne monarchie y sont indiqués et les remèdes proposés ; tous les genres de liberté sont réclamés, même la liberté de la presse ; toutes les améliorations demandées, pour l'industrie, les manufactures, le commerce, les chemins, l'armée, l'impôt, les finances, les écoles, l'éducation publique, etc. Nous avons traversé sans profit des abîmes de crimes et des tas de gloire ; la République et l'Empire n'ont servi à rien : l'Empire a seulement réglé la force brutale des bras que la République avait mis en mouvement ; il nous a laissé la centralisation, administration vigoureuse que je crois un mal, mais qui peut-être pouvait seule remplacer les administrations locales alors qu'elles étaient

détruites et que l'anarchie avec l'ignorance étaient dans toutes les têtes. A cela près, nous n'avons pas fait un pas depuis l'Assemblée constituante : ses travaux sont comme ceux du grand médecin de l'antiquité, lesquels ont à la fois reculé et posé les bornes de la science. Parlons de quelques membres de cette Assemblée, et arrêtons-nous à Mirabeau qui les résume et les domine tous.

XVI. Mirabeau.

Paris, novembre 1821.

Mêlé par les désordres et les hasards de sa vie aux plus grands événements et à l'existence des repris de justice, des ravisseurs et des aventuriers, Mirabeau, tribun de l'aristocratie, député de la démocratie, avait du Gracchus et du don Juan, du Catilina et du Gusman d'Alfarache, du cardinal de Richelieu et du cardinal de Retz, du roué de la Régence et du sauvage de la Révolution ; il avait de plus du *Mirabeau*, famille florentine exilée, qui gardait quelque chose de ces palais armés et de ses grands factieux célébrés par Dante ; famille naturalisée française, où l'esprit républicain du moyen âge de l'Italie et l'esprit féodal de notre moyen âge se trouvaient réunis dans une succession d'hommes extraordinaires.

La laideur de Mirabeau, appliquée sur le fond de beauté particulière à sa race, produisait une sorte de puissante figure du *Jugement dernier* de Michel-Ange, compatriote des *Arrighetti*. Les sillons creusés par la petite vérole sur le visage de l'orateur avaient plutôt l'air d'escarres laissées par la flamme. La nature semblait avoir moulé sa tête pour l'empire ou pour le gibet, taillé ses bras pour étreindre une nation ou pour enlever une femme. Quand il secouait sa crinière en regardant le peuple, il l'arrêtait ; quand il levait sa patte et montrait ses ongles, la plèbe courait furieuse. Au milieu de l'effroyable désordre d'une séance, je l'ai vu à la tribune, sombre, laid et immobile : il rappelait le chaos de Milton, impassible et sans forme au centre de sa confusion.

Mirabeau tenait de son père[3110] et de son oncle[3111] qui, comme Saint-Simon, écrivaient à la diable des pages immortelles. On lui fournissait des discours pour la tribune : il en

prenait ce que son esprit pouvait amalgamer à sa propre substance. S'il les adoptait en entier, il les débitait mal ; on s'apercevait qu'ils n'étaient pas de lui par des mots qu'il y mêlait d'aventure, et qui le révélaient. Il tirait son énergie de ses vices ; ces vices ne naissaient pas d'un tempérament frigide, ils portaient sur des passions profondes, brûlantes, orageuses. Le cynisme des mœurs ramène dans la société, en annihilant le sens moral, une sorte de barbares ; ces barbares de la civilisation, propres à détruire comme les Goths, n'ont pas la puissance de fonder comme eux : ceux-ci étaient les énormes enfants d'une nature vierge, ceux-là sont les avortons monstrueux d'une nature dépravée.

Deux fois j'ai rencontré Mirabeau à un banquet, une fois chez la nièce de Voltaire, la marquise de Villette[3112], une autre fois au Palais-Royal, avec des députés de l'opposition que Chapelier[3113] m'avait fait connaître : Chapelier est allé à l'échafaud, dans le même tombereau que mon frère et M. de Malesherbes. Mirabeau parla beaucoup, et surtout beaucoup de lui. Ce fils des lions, lion lui-même à la tête de chimère, cet homme si positif dans les faits, était tout roman, tout poésie, tout enthousiasme par l'imagination et le langage ; on reconnaissait l'amant de Sophie, exalté dans ses sentiments et capable de sacrifice. « Je la trouvai, dit-il, cette femme adorable ;... je sus ce qu'était son âme, cette âme formée des mains de la nature dans un moment de magnificence. »

Mirabeau m'enchanta de récits d'amour, de souhaits de retraite dont il bigarrait des discussions arides. Il m'intéressait encore par un autre endroit : comme moi, il avait été traité sévèrement par son père, lequel avait gardé, comme le mien, l'inflexible tradition de l'autorité paternelle absolue.

Le grand convive s'étendit sur la politique étrangère, et ne dit presque rien de la politique intérieure ; c'était pourtant ce qui l'occupait ; mais il laissa échapper quelques mots d'un souverain mépris contre ces hommes se proclamant supérieurs, en raison de l'indifférence qu'ils affectent pour les malheurs et les crimes. Mirabeau était né généreux, sensible à l'amitié,

facile à pardonner les offenses. Malgré son immoralité, il n'avait pu fausser sa conscience ; il n'était corrompu que pour lui, son esprit droit et ferme ne faisait pas du meurtre une sublimité de l'intelligence ; il n'avait aucune admiration pour des abattoirs et des voiries.

Cependant Mirabeau ne manquait pas d'orgueil ; il se vantait outrageusement ; bien qu'il se fût constitué marchand de drap pour être élu par le tiers état (l'ordre de la noblesse ayant eu l'honorable folie de le rejeter), il était épris de sa naissance : *oiseau hagard, dont le nid fut entre quatre tourelles*, dit son père. Il n'oubliait pas qu'il avait paru à la cour, monté dans les carrosses et chassé avec le roi. Il exigeait qu'on le qualifiât du titre de comte ; il tenait à ses couleurs, et couvrit ses gens de livrée quand tout le monde la quitta. Il citait à tout propos et hors de propos *son parent*, l'amiral de Coligny. Le *Moniteur* l'ayant appelé Riquet[3114] : « Savez-vous, dit-il avec emportement au journaliste, qu'avec votre Riquet, vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours ? » Il répétait cette plaisanterie impudente et si connue : « Dans une autre famille, mon frère le vicomte serait l'homme d'esprit et le mauvais sujet ; dans ma famille, c'est le sot et l'homme de bien. » Des biographes attribuent ce mot au vicomte, se comparant avec humilité aux autres membres de la famille.

Le fond des sentiments de Mirabeau était monarchique : il a prononcé ces belles paroles : « J'ai voulu guérir les Français de la superstition de la monarchie et y substituer son culte. » Dans une lettre, destinée à être mise sous les yeux de Louis XVI, il écrivait : « Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une vaste destruction. » C'est cependant ce qui lui est arrivé : le ciel, pour nous punir de nos talents mal employés, nous donne le repentir de nos succès.

Mirabeau remuait l'opinion avec deux leviers : d'un côté, il prenait son point d'appui dans les masses dont il s'était constitué le défenseur en les méprisant ; de l'autre, quoique traître à son ordre, il en soutenait la sympathie par des affinités de caste et des intérêts communs. Cela n'arriverait pas au plébéien, champion des classes privilégiées, il serait abandonné

de son parti sans gagner l'aristocratie, de sa nature ingrate et ingagnable, quand on n'est pas né dans ses rangs. L'aristocratie ne peut d'ailleurs improviser un noble, puisque la noblesse est fille du temps.

Mirabeau a fait école. En s'affranchissant des liens moraux, on a rêvé qu'on se transformait en homme d'État. Ces imitations n'ont produit que de petits pervers : tel qui se flatte d'être corrompu et voleur n'est que débauché et fripon ; tel qui se croit vicieux n'est que vil ; tel qui se vante d'être criminel n'est qu'infâme.

Trop tôt pour lui, trop tard pour elle, Mirabeau se vendit à la cour, et la cour l'acheta. Il mit en enjeu sa renommée devant une pension et une ambassade : Cromwell fut au moment de troquer son avenir contre un titre et l'ordre de la Jarretière. Malgré sa superbe, Mirabeau ne s'évaluait pas assez haut. Maintenant que l'abondance du numéraire et des places a élevé le prix des consciences, il n'y a pas de sautereau dont l'acquêt ne coûte des centaines de mille francs et les premiers honneurs de l'État. La tombe délia Mirabeau de ses promesses, et le mit à l'abri des périls que vraisemblablement il n'aurait pu vaincre ; sa vie eût montré sa faiblesse dans le bien ; sa mort l'a laissé en possession de sa force dans le mal.

En sortant de notre dîner, on discutait des ennemis de Mirabeau ; je me trouvais à côté de lui et n'avais pas prononcé un mot. Il me regarda en face avec ses yeux d'orgueil, de vice et de génie, et, m'appliquant sa main sur l'épaule, il me dit : « Ils ne me pardonneront jamais ma supériorité ! » Je sens encore l'impression de cette main, comme si Satan m'eût touché de sa griffe de feu.

Lorsque Mirabeau fixa ses regards sur un jeune muet, eut-il un pressentiment de mes futuritions ? pensa-t-il qu'il comparaîtrait un jour devant mes souvenirs ? J'étais destiné à devenir l'historien de hauts personnages : ils ont défilé devant moi sans que je me sois appendu à leur manteau pour me faire traîner avec eux à la postérité.

Mirabeau a déjà subi la métamorphose qui s'opère parmi ceux dont la mémoire doit demeurer ; porté du Panthéon à

l'égout, et reporté de l'égout au Panthéon, il s'est élevé de toute la hauteur du temps qui lui sert aujourd'hui de piédestal. On ne voit plus le Mirabeau réel, mais le Mirabeau idéalisé, le Mirabeau tel que le font les peintres, pour le rendre le symbole ou le mythe de l'époque qu'il représente : il devient ainsi plus faux et plus vrai. De tant de réputations, de tant d'acteurs, de tant d'événements, de tant de ruines, il ne restera que trois hommes, chacun d'eux attaché à chacune des trois grandes époques révolutionnaires, Mirabeau pour l'aristocratie, Robespierre pour la démocratie, Bonaparte pour le despotisme ; la monarchie n'a rien : la France a payé cher trois renommées que ne peut avouer la vertu.

XVII. Séances de l'Assemblée nationale. – Robespierre.

Paris, décembre 1821.

Les séances de l'Assemblée nationale offraient un intérêt dont les séances de nos *chambres* sont loin d'approcher. On se levait de bonne heure pour trouver place dans les tribunes encombrées. Les députés arrivaient en mangeant, causant, gesticulant ; ils se groupaient dans les diverses parties de la salle, selon leurs opinions. Lecture du procès-verbal ; après cette lecture, développement du sujet convenu, ou motion extraordinaire. Il ne s'agissait pas de quelque article insipide de loi ; rarement une destruction manquait d'être à l'ordre du jour. On parlait pour ou contre ; tout le monde improvisait bien ou mal. Les débats devenaient orageux ; les tribunes se mêlaient à la discussion, applaudissaient et glorifiaient, sifflaient et huaient les orateurs. Le président agitait sa sonnette ; les députés s'apostrophaient d'un banc à l'autre. Mirabeau le jeune prenait au collet son compétiteur ; Mirabeau l'aîné criait : « Silence aux *trente voix* ! » Un jour, j'étais placé derrière l'opposition royaliste ; j'avais devant moi un gentilhomme dauphinois, noir de visage, petit de taille, qui sautait de fureur sur son siège, et disait à ses amis : « Tombons, l'épée à la main, sur ces gueux-là. » Il montrait le côté de la majorité. Les dames de la Halle, tricotant dans les tribunes, l'entendirent, se levèrent et crièrent toutes à la fois, leurs chausses à la main, l'écume à la bouche : « A la lanterne ! » Le vicomte de Mirabeau[3115], Lautrec[3116] et quelques jeunes nobles voulaient donner l'assaut aux tribunes.

Bientôt ce fracas était étouffé par un autre : des

pétitionnaires, armés de piques, paraissaient à la barre : « Le peuple meurt de faim, disaient-ils ; il est temps de prendre des mesures contre les aristocrates et de s'élever *à la hauteur des circonstances*. » Le président assurait ces citoyens de son respect : « On a l'œil sur les traîtres, répondait-il, et l'Assemblée fera justice : » Là-dessus ; nouveau vacarme ; les députés de droite s'écriaient qu'on allait à l'anarchie ; les députés de gauche répliquaient que le peuple était libre d'exprimer sa volonté, qu'il avait le droit de se plaindre des fauteurs du despotisme, assis jusque dans le sein de la représentation nationale : ils désignaient ainsi leurs collègues à ce peuple souverain, qui les attendait au réverbère.

Les séances du soir l'emportaient en scandales sur les séances du matin : on parle mieux et plus hardiment à la lumière des lustres. La salle du manège était alors une véritable salle de spectacle, où se jouait un des plus grands drames du monde. Les premiers personnages appartenaient encore à l'ancien ordre de choses : leurs terribles remplaçants, cachés derrière eux, parlaient peu ou point. A la fin d'une discussion violente, je vis monter à la tribune un député d'un air commun, d'une figure grise et inanimée, régulièrement coiffé, proprement habillé comme le régisseur d'une bonne maison, ou comme un notaire de village soigneux de sa personne. Il fit un rapport long et ennuyeux ; on ne l'écouta pas ; je demandai son nom : c'était Robespierre. Les gens à souliers étaient prêts à sortir des salons, et déjà les sabots heurtaient à la porte.

XVIII. Société. – Aspect de Paris.

Paris, décembre 1821.

Lorsque, avant la Révolution, je lisais l'histoire des troubles publics chez divers peuples, je ne concevais pas comment on avait pu vivre en ces temps-là ; je m'étonnais que Montaigne écrivît si gaillardement dans un château dont il ne pouvait faire le tour sans courir le risque d'être enlevé par des bandes de ligueurs ou de protestants.

La Révolution m'a fait comprendre cette possibilité d'existence. Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes. Dans une société qui se dissout et se recompose, la lutte des deux génies, le choc du passé et de l'avenir, le mélange des mœurs anciennes et des mœurs nouvelles, forment une combinaison transitoire qui ne laisse pas un moment d'ennui. Les passions et les caractères en liberté se montrent avec une énergie qu'ils n'ont point dans la cité bien réglée. L'infraction des lois, l'affranchissement des devoirs, des usages et des bienséances, les périls même, ajoutent à l'intérêt de ce désordre. Le genre humain en vacances se promène dans la rue, débarrassé de ses pédagogues, rentré pour un moment dans l'état de nature, et ne recommençant à sentir la nécessité du frein social que lorsqu'il porte le joug des nouveaux tyrans enfantés par la licence.

Je ne pourrais mieux peindre la société de 1789 et 1790 qu'en la comparant à l'architecture du temps de Louis XII et de François Ier, lorsque les ordres grecs se vinrent mêler au style gothique, ou plutôt en l'assimilant à la collection des ruines et des tombeaux de tous les siècles, entassés pêle-mêle après la Terreur dans les cloîtres des Petits-Augustins : seulement, les débris dont je parle étaient vivants et variaient sans cesse.

Dans tous les coins de Paris, il y avait des réunions littéraires, des sociétés politiques et des spectacles ; les renommées futures erraient dans la foule sans être connues, comme les âmes au bord du Léthé, avant d'avoir joui de la lumière. J'ai vu le maréchal Gouvion-Saint-Cyr remplir un rôle, sur le théâtre du Marais[3117], dans la *Mère coupable* de Beaumarchais[3118]. On se transportait du club des Feuillants au club des Jacobins, des bals et des maisons de jeu aux groupes du Palais-Royal, de la tribune de l'Assemblée nationale à la tribune en plein vent. Passaient et repassaient dans les rues des députations populaires, des piquets de cavalerie, des patrouilles d'infanterie. Auprès d'un homme en habit français, tête poudrée, épée au côté, chapeau sous le bras, escarpins et bas de soie, marchait un homme, cheveux coupés et sans poudre, portant le frac anglais et la cravate américaine. Aux théâtres, les acteurs publiaient les nouvelles ; le parterre entonnait des couplets patriotiques. Des pièces de circonstances attiraient la foule : un abbé paraissait sur la scène ; le peuple lui criait : « Calotin ! calotin ! » et l'abbé répondait ; « Messieurs, vive la nation ! » On courait entendre chanter Mandini et sa femme, Viganoni et Rovedino à l'*Opera-Buffa*[3119], après avoir entendu hurler *Ça ira*, on allait admirer madame Dugazon, madame Saint-Aubin, Carline[3120], la petite Olivier[3121], mademoiselle Contat, Molé, Fleury, Talma débutant, après avoir vu pendre Favras.

Les promenades au boulevard du Temple et à celui des Italiens, surnommé *Coblentz*, les allées du jardin des Tuileries, étaient inondées de femmes pimpantes : trois jeunes filles de Grétry y brillaient, blanches et roses comme leur parure : elles moururent bientôt toutes trois. « Elle s'endormit pour jamais, dit Grétry en parlant de sa fille aînée, assise sur mes genoux, aussi belle que pendant sa vie. » Une multitude de voitures sillonnaient les carrefours où barbotaient les sans-culottes, et l'on trouvait la belle madame de Buffon[3122], assise seule dans un phaéton du duc d'Orléans, stationné à la porte de quelque club.

L'élégance et le goût de la société aristocratique se

retrouvaient à l'hôtel de La Rochefoucauld, aux soirées de mesdames de Poix, d'Hénin, de Simiane, de Vaudreuil, dans quelques salons de la haute magistrature, restés ouverts. Chez M. Necker, chez M. le comte de Montmorin, chez les divers ministres, se rencontraient (avec madame de Staël[3123], la duchesse d'Aiguillon, mesdames de Beaumont[3124] — et de Sérilly[3125]) toutes les nouvelles illustrations de la France, et toutes les libertés des nouvelles mœurs. Le cordonnier, en uniforme d'officier de la garde nationale, prenait à genoux la mesure de votre pied ; le moine, qui le vendredi traînait sa robe noire ou blanche, portait le dimanche le chapeau rond et l'habit bourgeois ; le capucin, rasé, lisait le journal à la guinguette, et dans un cercle de femmes folles paraissait une religieuse gravement assise : c'était une tante ou une sœur mise à la porte de son monastère. La foule visitait ces couvents ouverts au monde, comme les voyageurs parcourent à Grenade, les salles abandonnées de l'Alhambra, ou comme ils s'arrêtent à Tibur, sous les colonnes du temple de la Sibylle.

Du reste, force duels et amours, liaisons de prison et fraternité de politique, rendez-vous mystérieux parmi des ruines, sous un ciel serein, au milieu de la paix et de la poésie de la nature ; promenades écartées, silencieuses, solitaires, mêlées de serments éternels et de tendresses indéfinissables, au sourd fracas d'un monde qui fuyait, au bruit lointain d'une société croulante qui menaçait de sa chute ces félicités placées au pied des événements. Quand on s'était perdu de vue vingt-quatre heures, on n'était pas sûr de se retrouver jamais. Les uns s'engageaient dans les routes révolutionnaires, les autres méditaient la guerre civile ; les autres partaient pour l'Ohio, où ils se faisaient précéder de plans de châteaux à bâtir chez les sauvages ; les autres allaient rejoindre les princes : tout cela allègrement, sans avoir souvent un sou dans sa poche : les royalistes affirmant que la chose finirait un de ces matins par un arrêt du parlement, les patriotes, tout aussi légers dans leurs espérances, annonçant le règne de la paix et du bonheur avec celui de la liberté. On chantait :

La sainte chandelle d'Arras,
Le flambeau de la Provence,
S'ils ne nous éclairent pas,
Mettent le feu dans la France ;
On ne peut pas les toucher,
Mais on espère les moucher.

Et voilà comme on jugeait Robespierre et Mirabeau ! « Il est aussi peu en la puissance de toute faculté terrienne, dit l'Estoile, d'engarder le peuple françois de parler, que d'enfouir le soleil en terre ou l'enfermer dedans un trou. »

Le palais des Tuileries, grande geôle remplie de condamnés, s'élevait au milieu de ces fêtes de la destruction. Les sentenciés jouaient aussi en attendant la *charrette*, la *tonte*, la *chemise rouge* qu'on avait mise à sécher, et l'on voyait à travers les fenêtres les éblouissantes illuminations du cercle de la reine.

Des milliers de brochures et de journaux pullulaient ; les satires et les poèmes, les chansons des *Actes des Apôtres*[3126], répondaient à l'*Ami du peuple* ou au *Modérateur* du club monarchien, rédigé par Fontanes[3127] ; Mallet du Pan[3128], dans la partie politique du *Mercure*, était en opposition avec la Harpe et Chamfort dans la partie littéraire du même journal. Champcenetz, le marquis de Bonnay, Rivarol, Mirabeau le cadet (le Holbein d'épée, qui leva sur le Rhin la légion des hussards de la Mort), Honoré Mirabeau l'aîné, s'amusaient à faire, en dînant, des caricatures et le *Petit Almanach des grands hommes*[3129] : Honoré allait ensuite proposer la loi martiale ou la saisie des biens du clergé. Il passait la nuit chez madame Le Jay[3130] après avoir déclaré qu'il ne sortirait de l'Assemblée nationale que par la puissance des baïonnettes. *Égalité* consultait le diable dans les carrières de Montrouge, et revenait au jardin de Monceau présider les orgies dont Laclos[3131] était l'ordonnateur. Le futur régicide ne dégénérait point de sa race : double prostitué, la débauche le livrait épuisé à l'ambition. Lauzun[3132], déjà fané, soupait dans sa petite maison à la barrière du Maine avec des danseuses de l'Opéra, entre-caressées de MM. de Noailles, de

Dillon, de Choiseul, de Narbonne, de Talleyrand, et de quelques autres élégances du jour dont il nous reste deux ou trois momies.

La plupart des courtisans, célèbres par leur immoralité, à la fin du règne de Louis XV et pendant le règne de Louis XVI, étaient enrôlés sous le drapeau tricolore : presque tous avaient fait la guerre d'Amérique et barbouillé leurs cordons des couleurs républicaines. La Révolution les employa tant qu'elle se tint à une médiocre hauteur ; ils devinrent même les premiers généraux de ses armées. Le duc de Lauzun, le romanesque amoureux de la princesse Czartoriska, le coureur de femmes sur les grands chemins, le Lovelace qui *avait* celle-ci et puis qui *avait* celle-là, selon le noble et chaste jargon de la cour, le duc de Lauzun, devenu duc de Biron, commandant pour la Convention dans la Vendée : quelle pitié ! Le baron de Besenval[3133], révélateur menteur et cynique des corruptions de la haute société, mouche du coche des puérilités de la vieille monarchie expirante, ce lourd baron compromis dans l'affaire de la Bastille, sauvé par M. Necker et par Mirabeau, uniquement parce qu'il était Suisse : quelle misère ! Qu'avaient à faire de pareils hommes avec de pareils événements ? Quand la Révolution eut grandi, elle abandonna avec dédain les frivoles apostats du trône : elle avait eu besoin de leurs vices, elle eut besoin de leurs têtes : elle ne méprisait aucun sang, pas même celui de la du Barry.

XIX. Ce que je faisais au milieu de tout ce bruit. – Mes jours solitaires. – Mlle Monet. – J'arrête avec M. de Malesherbes le plan de mon voyage en Amérique. – Bonaparte et moi sous-lieutenants ignorés. – Le marquis de La Rouërie. – Je m'embarque à Saint-Malo. – Dernières pensées en quittant la terre natale.

Paris, décembre 1821.

L'année 1790 compléta les mesures ébauchées de l'année 1780. Le bien de l'Église, mis d'abord sous la main de la nation, fut confisqué, la constitution civile du clergé décrétée, la noblesse abolie.

Je n'assistais pas à la fédération de juillet 1790 : une indisposition assez grave me retenait au lit ; mais je m'étais fort amusé auparavant aux brouettes du Champ de Mars. Madame de Staël a merveilleusement décrit cette scène[3134]. Je regretterai toujours de n'avoir pas vu M. de Talleyrand dire la messe servie par l'abbé Louis[3135], comme de ne l'avoir pas vu, le sabre au côté, donner audience à l'ambassadeur du Grand Turc.

Mirabeau déchut de sa popularité dans l'année 1790 ; ses liaisons avec la Cour étaient évidentes. M. Necker résigna le ministère et se retira, sans que personne eût envie de le retenir[3136]. Mesdames, tante du roi, partirent pour Rome

avec un passeport de l'Assemblée nationale[3137]. Le duc d'Orléans, revenu d'Angleterre, se déclara le très humble et très obéissant serviteur du roi. Les sociétés des Amis de la Constitution, multipliées sur le sol, se rattachaient à Paris à la société mère, dont elles recevaient les inspirations et exécutaient les ordres.

La vie publique rencontrait dans mon caractère des dispositions favorables : ce qui se passait en commun m'attirait, parce que dans la foule je regardais ma solitude et n'avais point à combattre ma timidité. Cependant les salons, participant du mouvement universel, étaient un peu moins étrangers à mon allure, et j'avais, malgré moi, fait des connaissances nouvelles.

La marquise de Villette s'était trouvée sur mon chemin. Son mari[3138], d'une réputation calomniée, écrivait, avec Monsieur, frère du roi, dans le *Journal de Paris*. Madame de Villette, charmante encore, perdit une fille de seize ans, plus charmante que sa mère, et pour laquelle le chevalier de Parny fit ces vers dignes de l'*Anthologie* :

> Au ciel elle a rendu sa vie,
> Et doucement s'est endormie,
> Sans murmurer contre ses lois :
> Ainsi le sourire s'efface,
> Ainsi meurt sans laisser de trace
> Le chant d'un oiseau dans les bois.

Mon régiment, en garnison à Rouen, conserva sa discipline assez tard. Il eut un engagement avec le peuple au sujet de l'exécution du comédien Bordier[3139], qui subit le dernier arrêt de la puissance parlementaire ; pendu la veille, héros le lendemain, s'il eût vécu vingt-quatre heures de plus. Mais, enfin, l'insurrection se mit parmi les soldats de Navarre. Le marquis de Mortemart émigra ; les officiers le suivirent. Je n'avais ni adopté ni rejeté les nouvelles opinions ; aussi peu disposé à les attaquer qu'à les servir, je ne voulus ni émigrer ni continuer la carrière militaire : je me retirai.

Dégagé de tous liens, j'avais, d'une part, des disputes assez vives avec mon frère et le président de Rosanbo ; de l'autre, des discussions non moins aigres avec Ginguené, La Harpe et

Chamfort. Dès ma jeunesse, mon impartialité politique ne plaisait à personne. Au surplus, je n'attachais d'importance aux questions soulevées alors que par des idées générales de liberté et de dignité humaines ; la politique personnelle m'ennuyait ; ma véritable vie était dans des régions plus hautes.

Les rues de Paris, jour et nuit encombrées de peuple, ne me permettaient plus mes flâneries. Pour retrouver le désert, je me réfugiais au théâtre : je m'établissais au fond d'une loge, et laissais errer ma pensée aux vers de Racine, à la musique de Sacchini, ou aux danses de l'Opéra. Il faut que j'aie vu intrépidement vingt fois de suite, aux Italiens[3140], la *Barbe-bleue* et le *Sabot perdu*[3141], m'ennuyant pour me désennuyer, comme un hibou dans un trou de mur ; tandis que la monarchie tombait, je n'entendais ni le craquement des voûtes séculaires, ni les miaulements du vaudeville, ni la voix tonnante de Mirabeau à la tribune, ni celle de Colin qui chantait à Babet sur le théâtre :

> Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige,
> Quand la nuit est longue, on l'abrège.

M. Monet, directeur des mines, et sa jeune fille, envoyés par madame Ginguené, venaient quelquefois troubler ma sauvagerie : mademoiselle Monet se plaçait sur le devant de la loge ; je m'asseyais moitié content, moitié grognant, derrière elle. Je ne sais si elle me plaisait, si je l'aimais ; mais j'en avais bien peur. Quand elle était partie, je la regrettais, en étant plein de joie de ne la voir plus. Cependant j'allais quelquefois, à la sueur de mon front, la chercher chez elle, pour l'accompagner à la promenade : je lui donnais le bras, et je crois que je serrais un peu le sien.

Une idée me dominait, l'idée de passer aux États-Unis : il fallait un but utile à mon voyage ; je me proposais de découvrir (ainsi que je l'ai dit dans ces *Mémoires* et dans plusieurs de mes ouvrages) le passage au nord-ouest de l'Amérique. Ce projet n'était pas dégagé de ma nature poétique. Personne ne s'occupait de moi ; j'étais alors, ainsi que Bonaparte, un mince sous-lieutenant tout à fait inconnu ; nous partions, l'un et

l'autre, de l'obscurité à la même époque, moi pour chercher ma renommée dans la solitude, lui sa gloire parmi les hommes. Or, ne m'étant attaché à aucune femme, ma sylphide obsédait encore mon imagination. Je me faisais une félicité de réaliser avec elle mes courses fantastiques dans les forêts du Nouveau Monde. Par l'influence d'une autre nature, ma fleur d'amour, mon fantôme sans nom des bois de l'Armorique, est devenue *Atala* sous les ombrages de la Floride.

M. de Malesherbes me montait la tête sur ce voyage, j'allais le voir le matin ; le nez collé sur des cartes, nous comparions les différents dessins de la coupole arctique ; nous supputions les distances du détroit de Behring au fond de la baie d'Hudson ; nous lisions les divers récits des navigateurs et voyageurs anglais, hollandais, français, russes, suédois, danois ; nous nous enquérions des chemins à suivre par terre pour attaquer le rivage de la mer polaire ; nous devisions des difficultés à surmonter, des précautions à prendre contre la rigueur du climat, les assauts des bêtes et le manque de vivres. Cet homme illustre me disait : « Si j'étais plus jeune, je partirai avec vous, je m'épargnerais le spectacle que m'offrent ici tant de crimes, de lâchetés et de folies. Mais à mon âge il faut mourir où l'on est. Ne manquez pas de m'écrire par tous les vaisseaux, de me mander vos progrès et vos découvertes : je les ferai valoir auprès des ministres. C'est bien dommage que vous ne sachiez pas la botanique ! » Au sortir de ces conversations, je feuilletais Tournefort, Duhamel, Bernard de Jussieu, Grew, Jacquin, le *Dictionnaire* de Rousseau, les Flores élémentaires ; je courais au Jardin du Roi, et déjà je me croyais un Linné[3142].

Enfin, au mois de janvier 1791, je pris sérieusement mon parti. Le chaos augmentait : il suffisait de porter un nom *aristocrate* pour être exposé aux persécutions : plus votre opinion était consciencieuse et modérée, plus elle était suspecte et poursuivie. Je résolus donc de lever mes tentes : je laissai mon frère et mes sœurs à Paris et m'acheminai vers la Bretagne.

Je rencontrai, à Fougères, le marquis de la Rouërie : je lui demandai une lettre pour le général Washington. Le *colonel*

Armand (nom qu'on donnait au marquis en Amérique) s'était distingué dans la guerre de l'indépendance américaine. Il se rendit célèbre, en France, par la conspiration royaliste qui fit des victimes si touchantes dans la famille des Desilles[3143]. Mort en organisant cette conspiration, il fut exhumé, reconnu, et causa le malheur de ses hôtes et de ses amis. Rival de Lafayette et de Lauzun, devancier de La Roche-jaquelin, le marquis de la Rouërie avait plus d'esprit qu'eux ; il s'était plus souvent battu que le premier ; il avait enlevé des actrices à l'Opéra, comme le second ; il serait devenu le compagnon d'armes du troisième. Il fourrageait les bois, en Bretagne, avec un major américain[3144], et accompagné d'un singe assis sur la croupe de son cheval. Les écoliers de droit de Rennes l'aimaient, à cause de sa hardiesse d'action et de sa liberté d'idées : il avait été un des douze gentilshommes bretons mis à la Bastille. Il était élégant de taille et de manières, brave de mine, charmant de visage, et ressemblait aux portraits des jeunes seigneurs de la Ligue.

Je choisis Saint-Malo pour m'embarquer, afin d'embrasser ma mère. Je vous ai dit au troisième livre de ces *Mémoires*, comment je passai par Combourg, et quels sentiments m'oppressèrent. Je demeurai deux mois à Saint-Malo, occupé des préparatifs de mon voyage, comme jadis de mon départ projeté pour les Indes.

Je fis marché avec un capitaine nommé Dujardin[3145] : Il devait transporter à Baltimore l'abbé Nagot, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et plusieurs séminaristes, sous la conduite de leur chef[3146]. Ces compagnons de voyage m'auraient mieux convenu quatre ans plus tôt : de chrétien zélé que j'avais été, j'étais devenu un esprit fort, c'est-à-dire un esprit faible. Ce changement dans mes opinions religieuses s'était opéré par la lecture des livres philosophiques. Je croyais, de bonne foi, qu'un esprit religieux était paralysé d'un côté, qu'il y avait des vérités qui ne pouvaient arriver jusqu'à lui, tout supérieur qu'il pût être d'ailleurs. Ce benoît orgueil me faisait prendre le change ; je supposais dans l'esprit religieux cette

absence d'une faculté qui se trouve précisément dans l'esprit philosophique : l'intelligence courte croit tout voir, parce qu'elle reste les yeux ouverts ; l'intelligence supérieure consent à fermer les yeux, parce qu'elle aperçoit tout en dedans. Enfin, une chose m'achevait : le désespoir sans cause que je portais au fond du cœur.

Une lettre de mon frère a fixé dans ma mémoire la date de mon départ : il écrivait de Paris à ma mère, en lui annonçant la mort de Mirabeau. Trois jours après l'arrivée de cette lettre, je rejoignis en rade le navire sur lequel mes bagages étaient chargés[3147]. On leva l'ancre, moment solennel parmi les navigateurs. Le soleil se couchait quand le pilote côtier nous quitta, après nous avoir mis hors des passes. Le temps était sombre, la brise molle, et la houle battait lourdement les écueils à quelques encablures du vaisseau.

Mes regards restaient attachés sur Saint-Malo. Je venais d'y laisser ma mère tout en larmes. J'apercevais les clochers et les dômes des églises où j'avais prié avec Lucile, les murs, les remparts, les forts, les tours, les grèves où j'avais passé mon enfance avec Gesril et mes camarades de jeux ; j'abandonnais ma patrie déchirée, lorsqu'elle perdait un homme que rien ne pouvait remplacer. Je m'éloignais également incertain des destinées de mon pays et des miennes : qui périrait de la France ou de moi ? Reverrai-je jamais cette France et ma famille ?

Le calme nous arrêta avec la nuit au débouquement de la rade ; les feux de la ville et les phares s'allumèrent : ces lumières qui tremblaient sous mon toit paternel semblaient à la fois me sourire et me dire adieu, en m'éclairant parmi les rochers, les ténèbres de la nuit et l'obscurité des flots.

Je n'emportais que ma jeunesse et mes illusions ; je désertais un monde dont j'avais foulé la poussière et compté les étoiles, pour un monde de qui la terre et le ciel m'étaient inconnus. Que devait-il m'arriver si j'atteignais le but de mon voyage ? Égaré sur les rives hyperboréennes, les années de discorde qui ont écrasé tant de générations avec tant de bruit seraient tombées en silence sur ma tête ; la société eût renouvelé sa face, moi absent. Il est probable que je n'aurais jamais eu le malheur

d'écrire ; mon nom serait demeuré ignoré, ou il ne s'y fût attaché qu'une de ces renommées paisibles au-dessous de la gloire, dédaignées de l'envie et laissées au bonheur. Qui sait si j'eusse repassé l'Atlantique, si je ne me serais point fixé dans les solitudes, à mes risques et périls explorées et découvertes, comme un conquérant au milieu de ses conquêtes !

Mais non ! je devais rentrer dans ma patrie pour y changer de misères, pour y être toute autre chose que ce que j'avais été. Cette mer, au giron de laquelle j'étais né, allait devenir le berceau de ma seconde vie : j'étais porté par elle, dans mon premier voyage, comme dans le sein de ma nourrice, dans les bras de la confidente de mes premiers pleurs et de mes premiers plaisirs.

Le jusant, au défaut de la brise, nous entraîna au large, les lumières du rivage diminuèrent peu à peu et disparurent. Épuisé de réflexions, de regrets vagues, d'espérances plus vagues encore, je descendis à ma cabine : je me couchai, balancé dans mon hamac au bruit de la lame qui caressait le flanc du vaisseau. Le vent se leva ; les voiles déferlées qui coiffaient les mâts s'enflèrent, et quand je montai sur le tillac le lendemain matin, on ne voyait plus la terre de France.

Ici changent mes destinées : « Encore à la mer ! *Again to sea !* » (Byron.)

Livre VI

I. Prologue. — **II**. Traversée de l'océan. — **III.** Francis Tulloch. — Christophe Colomb. — Camoëns. — **IV.** Les Açores. — Île Graciosa. — **V**. Jeux marins. — Île Saint-Pierre. — **VI.** Côtes de la Virginie. — Soleil couchant. — Péril. — J'aborde en Amérique. — Baltimore. — Séparation des passagers. — Tulloch. — **VII.** Philadelphie. — Le général Washington. — **VIII.** Parallèle de Washington et de Bonaparte. — **IX.** Voyage de Philadelphie à New-York et à Boston. — Mackenzie. — **X.** Rivière du nord. — Chant de la passagère. — M. Swift. — Départ pour la cataracte de Niagara avec un guide hollandais. — M. Violet. — **XI.** Mon accoutrement sauvage. — Chasse. — Le carcajou et le renard canadien. — Rate musquée. — Chiens pêcheurs. — Insectes. — **XII.** Campement au bord du lac des Onondagas. — Arabes. — Course botanique. — L'Indienne et la vache. — **XIII.** Un Iroquois. — Sachem des Onondagas. — Velly et les Franks. — Cérémonie de l'hospitalité. — Anciens Grecs. — Montcalm et Wolfe. — **XIV.** Voyage du lac des Onondagas à la rivière Genesee. — Abeilles — Défrichements. — Hospitalité. — Lit. — Serpent à sonnettes enchanté. — **XV.** Famille indienne. — Nuit dans la forêt Forêts. — Départ de la famille. — Sauvage du Saut du Niagara. — Le capitaine Gordon. — Jérusalem. — **XVI**. Cataracte de Niagara. — Serpent à sonnettes. — Je tombe au bord de l'abîme. — **XVII.** Douze jours dans une hutte. — Changement de mœurs chez les sauvages. — Naissance et mort. — Montaigne. — Chant de la couleuvre. — Pantomime d'une petite Indienne, original de Mila. — **XVIII.** Incidences. — Ancien Canada. — Population indienne. — Dégradation des mœurs. — Vraie civilisation répandue par la religion. — Fausse civilisation introduite par le commerce. — Coureurs de bois. — Factoreries. — Chasses. — Métis ou Bois-

brûlés. — Guerres des compagnies. — Mort des langues indiennes. — **XIX.** Anciennes possessions françaises en Amérique. — Regrets. — Manie du passé. — Billet de Francis Conyngham. — **XX.** Manuscrit original en Amérique. — Lacs du Canada. — Flotte de canots indiens. — Ruines de la nature. — Vallée du tombeau. — Destinée des fleuves. — **XXI.** Cours de l'Ohio. — **XXII.** Fontaine de Jouvence. — Muscogulges et Siminoles. — Notre camp. — **XXIII.** Deux Floridiennes. — Ruines sur l’Ohio. — **XXIV.** Quelles étaient les demoiselles Muscogulges. — Arrestation du roi à Varennes. — J’interromps mon voyage pour repasser en Europe. — **XXV.** Dangers pour les États-Unis. — **XXVI.** Retour en Europe. — Naufrage.

Ce livre a été écrit à Londres, d'avril à septembre 1822. — Il a été revu en décembre 1846.

I. Prologue.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en décembre 1846.

Trente et un ans après m'être embarqué, simple sous-lieutenant, pour l'Amérique, je m'embarquais pour Londres, avec un passeport conçu en ces termes : « Laissez passer, disait ce passeport, laissez passer sa seigneurie le vicomte de Chateaubriand, pair de France, ambassadeur du roi près Sa Majesté Britannique, etc. » Point de signalement ; ma grandeur devait faire connaître mon visage en tous lieux. Un bateau à vapeur, nolisé pour moi seul, me porte de Calais à Douvres. En mettant le pied sur le sol anglais, le 5 avril 1822, je suis salué par le canon du fort[3148]. Un officier vient, de la part du commandant, m'offrir une garde d'honneur. Descendu à *Shipwright-Inn*[3149], le maître et les garçons de l'auberge me reçoivent bras pendants et tête nue. Madame la mairesse m'invite à une soirée, au nom des plus belles dames de la ville. M. Billing, attaché à mon ambassade, m'attendait. Un dîner d'énormes poissons et de monstrueux quartiers de bœuf restaure monsieur l'ambassadeur, qui n'a point d'appétit et qui n'était pas du tout fatigué. Le peuple, attroupé sous mes fenêtres, fait retentir l'air de *huzzas*. L'officier revient et pose, malgré moi, des sentinelles à ma porte. Le lendemain, après avoir distribué force argent du roi mon maître, je me mets en route pour Londres, au ronflement du canon, dans une légère voiture, qu'emportent quatre beaux chevaux menés au grand trot par deux élégants jockeys. Mes gens suivent dans d'autres carrosses ; des courriers à ma livrée accompagnent le cortège. Nous passons Cantorbery, attirant les yeux de John Bull et des

équipages qui nous croisent. A Black-Heath, bruyère jadis hantée des voleurs, je trouve un village tout neuf. Bientôt m'apparaît l'immense calotte de fumée qui couvre la cité de Londres.

Plongé dans le gouffre de vapeur charbonnée, comme dans une des gueules du Tartare, traversant la ville entière dont je reconnais les rues, j'aborde l'hôtel de l'ambassade, *Portland-Place*. Le chargé d'affaires, M. le comte Georges de Caraman[3150], les secrétaires d'ambassade, M. le vicomte de Marcellus[3151], M. le baron E. de Cazes, M. de Bourqueney[3152], les attachés à l'ambassade, m'accueillent avec une noble politesse. Tous les huissiers, concierges, valets de chambre, valet de pied de l'hôtel, sont assemblés sur le trottoir. On me présente les cartes des ministres anglais et des ambassadeurs étrangers, déjà instruits de ma prochaine arrivée.

Le 17 mai de l'an de *grâce* 1793, je débarquais pour la même ville de Londres, humble et obscur voyageur, à Southampton, venant de Jersey. Aucune mairesse ne s'aperçut que je passais ; le maire de la ville, William Smith, me délivra le 18, pour Londres, une feuille de route à laquelle était joint un extrait de l'*Alien-bill*. Mon signalement portait en anglais : « François de Chateaubriand, officier français à l'armée des émigrés *(French officer in the emigrant army)*, taille de cinq pieds quatre pouces*(five feet four inches high)*, mince *(thin shape)*, favoris et cheveux bruns *(brown hair and fits)*. » Je partageai modestement la voiture la moins chère avec quelques matelots en congé ; je relayai aux plus chétives tavernes ; j'entrai pauvre, malade, inconnu, dans une ville opulente et fameuse, où M. Pitt régnait ; j'allai loger, à six schellings par mois, sous le lattis d'un grenier que m'avait préparé un cousin de Bretagne, au bout d'une petite rue qui joignait Tottenham-Court-Road.

> Ah ! *Monseigneur*, que votre vie,
> D'honneurs aujourd'hui, si remplie,
> Diffère de ces heureux temps !

Cependant une autre obscurité m'enténèbre à Londres. Ma

place politique met à l'ombre ma renommée littéraire ; il n'y a pas un sot dans les trois royaumes qui ne préfère l'ambassadeur de Louis XVIII à l'auteur du *Génie du christianisme*. Je verrai comment la chose tournera après ma mort, ou quand j'aurai cessé de remplacer M. le duc Decazes[3153] auprès de George IV[3154], succession aussi bizarre que le reste de ma vie.

Arrivé à Londres comme ambassadeur français, un de mes plus grands plaisirs est de laisser ma voiture au coin d'un square, et d'aller à pied parcourir les ruelles que j'avais jadis fréquentées, les faubourgs populaires et à bon marché, où se réfugie le malheur sous la protection d'une même souffrance, les abris ignorés que je hantais avec mes associés de détresse, ne sachant si j'aurai du pain le lendemain, moi dont trois ou quatre services couvrent aujourd'hui la table. A toutes ces portes étroites et indigentes qui m'étaient autrefois ouvertes, je ne rencontre que des visages étrangers. Je ne vois plus errer mes compatriotes, reconnaissables à leurs gestes, à leur manière de marcher, à la forme et à la vétusté de leurs habits. Je n'aperçois plus ces prêtres martyrs portant le petit collet, le grand chapeau à trois cornes, la longue redingote noire usée, et que les Anglais saluaient en passant. De larges rues bordées de palais ont été percées, des ponts bâtis, des promenades plantées : *Regent's-Park* occupe, auprès de *Portland-Place*, les anciennes prairies couvertes de troupeaux de vaches. Un cimetière, perspective de la lucarne d'un de mes greniers, a disparu dans l'enceinte d'une fabrique. Quand je me rends chez lord Liverpool[3155], j'ai de la peine à retrouver l'espace vide de l'échafaud de Charles Ier ; des bâtisses nouvelles, resserrant la statue de Charles II, se sont avancées avec l'oubli sur des événements mémorables.

Que je regrette, au milieu des insipides pompes, ce monde de tribulations et de larmes, ces temps où je mêlai mes peines à celles d'une colonie d'infortunés ! Il est donc vrai que tout change, que le malheur même périt comme la prospérité ! Que sont devenus mes frères en émigration ? Les uns sont morts, les autres ont subi diverses destinées : ils ont vu comme moi

disparaître leurs proches et leurs amis ; ils sont moins heureux dans leur patrie qu'ils ne l'étaient sur la terre étrangère. N'avions-nous pas sur cette terre nos réunions, nos divertissements, nos fêtes et surtout notre jeunesse ? Des mères de famille, des jeunes filles qui commençaient la vie par l'adversité, apportaient le fruit semainier du labeur, pour s'éjouir à quelque danse de la patrie. Des attachements se formaient dans les causeries du soir après le travail, sur les gazons d'Amstead et de Primrose-Hill. A des chapelles, ornées de nos mains dans de vieilles masures, nous priions le 21 janvier et le jour de la mort de la reine, tout émus d'une oraison funèbre prononcée par le curé émigré de notre village. Nous allions le long de la Tamise, tantôt voir surgir aux docks les vaisseaux chargés des richesses du monde, tantôt admirer les maisons de campagne de Richmond, nous si pauvres, nous privés du toit paternel : toutes ces choses sont de véritables félicités !

Quand je rentre en 1822, au lieu d'être reçu par mon ami, tremblant de froid, qui m'ouvre la porte de notre grenier en me tutoyant, qui se couche sur son grabat auprès du mien, en se recouvrant de son mince habit et ayant pour lampe le clair de lune, — je passe à la lueur des flambeaux entre deux files de laquais, qui vont aboutir à cinq ou six respectueux secrétaires. J'arrive, tout criblé sur ma route des mots : *Monseigneur*, *Mylord*, *Votre Excellence*, *Monsieur l'Ambassadeur*, à un salon tapissé d'or et de soie.

— Je vous en supplie, messieurs, laissez-moi ! Trêve de ces *Mylords* ! Que voulez-vous que je fasse de vous ? Allez rire à la chancellerie, comme si je n'étais pas là. Prétendez-vous me faire prendre au sérieux cette mascarade ? Pensez-vous que je sois assez bête pour me croire changé de nature parce que j'ai changé d'habit ? Le marquis de Londonderry[3156] va venir, dites-vous ; le duc de Wellington[3157] m'a demandé ; M. Canning[3158] me cherche ; lady Jersey[3159] m'attend à dîner avec M. Brougham[3160], lady Gwydir m'espère, à dix heures, dans sa loge à l'Opéra ; lady Mansfield[3161] à minuit, à

Almack's[3162].

Miséricorde ! où me fourrer ? qui me délivrera ? qui m'arrachera à ces persécutions ? Revenez beaux jours de ma misère et de ma solitude ! Ressuscitez, compagnons de mon exil ! Allons, mes vieux camarades du lit de camp et de la couche de paille, allons dans la campagne, dans le petit jardin d'une taverne dédaignée, boire sur un banc de bois une tasse de mauvais thé, en parlant de nos folles espérances et de notre ingrate patrie, en devisant de nos chagrins, en cherchant le moyen de nous assister les uns les autres, de secourir un de nos parents encore plus nécessiteux que nous.

Voilà ce que j'éprouve, ce que je me dis dans ces premiers jours de mon ambassade à Londres. Je n'échappe à la tristesse qui m'assiège sous mon toit qu'en me saturant d'une tristesse moins pesante dans le parc de Kensington. Lui, ce parc, n'est point changé ; les arbres seulement ont grandi ; toujours solitaire, les oiseaux y font leur nid en paix. Ce n'est plus même la mode de se rassembler dans ce lieu, comme au temps que la plus belle des Françaises, madame Récamier, y passait suivie de la foule. Du bord des pelouses désertes de Kensington, j'aime à voire courre, à travers Hyde-Park, les troupes de chevaux, les voitures des fashionables, parmi lesquelles figure mon tilbury vide, tandis que, redevenu gentillâtre émigré, je remonte l'allée où le confesseur banni disait autrefois son bréviaire.

C'est dans ce parc de Kensington que j'ai médité l'*Essai historique* ; que, relisant le journal de mes courses d'outre-mer, j'en ai tiré les amours d'*Atala* ; c'est aussi dans ce parc, après avoir erré au loin dans les campagnes sous un ciel baissé, blondissant et comme pénétré de la clarté polaire, que je traçai au crayon les premières ébauches des passions de *René*. Je déposais, la nuit, la moisson de mes rêveries du jour dans l'*Essai historique* et dans les *Natchez*. Les deux manuscrits marchaient de front, bien que souvent je manquasse d'argent pour en acheter le papier, et que j'en assemblasse les feuillets avec des pointes arrachées aux tasseaux de mon grenier, faute de fil.

Ces lieux de mes premières inspirations me font sentir leur

puissance ; ils reflètent sur le présent la douce lumière des souvenirs : je me sens en train de reprendre la plume. Tant d'heures sont perdues dans les ambassades ! Le temps ne me vaut pas plus ici qu'à Berlin pour continuer mes *Mémoires*, édifice que je bâtis avec des ossements et des ruines. Mes secrétaires à Londres désirent aller le matin à des pique-niques et le soir au bal : très volontiers ! Les gens, Peter, Valentin, Lewis, vont à leur tour au cabaret, et les femmes, Rose, Peggy, Maria, à la promenade des trottoirs ; j'en suis charmé[3163]. On me laisse la clef de la porte extérieure : monsieur l'ambassadeur est commis à la garde de sa maison ; si on frappe, il ouvrira. Tout le monde est sorti ; me voilà seul : mettons-nous à l'œuvre.

Il y a vingt-deux ans, je viens de le dire, que j'esquissais à Londres les *Natchez* et *Atala* ; j'en suis précisément dans mes *Mémoires* à l'époque de mes voyages en Amérique : cela se rejoint à merveille. Supprimons ces vingt-deux ans, comme ils sont en effet supprimés de ma vie, et partons pour les forêts du Nouveau Monde : le récit de mon ambassade viendra à sa date, quand il plaira à Dieu ; mais, pour peu que je reste ici quelque mois, j'aurai le plaisir d'arriver de la cataracte du Niagara à l'armée des princes en Allemagne, et de l'armée des princes à ma retraite en Angleterre. L'ambassadeur du roi de France peut raconter l'histoire de l'émigré français dans le lieu même où celui-ci était exilé.

II. Traversée de l’océan

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le livre précédent se termine par mon embarquement à Saint-Malo. Bientôt nous sortîmes de la Manche, et l'immense houle de l'ouest nous annonça l'Atlantique.

Il est difficile aux personnes qui n'ont jamais navigué de se faire une idée des sentiments qu'on éprouve, lorsque du bord d'un vaisseau on n'aperçoit de toutes parts que la face sérieuse de l'abîme. Il y a dans la vie périlleuse du marin une indépendance qui tient de l'absence de la terre : on laisse sur le rivage les passions des hommes ; entre le monde que l'on quitte et celui que l'on cherche, on n'a pour amour et pour patrie que l'élément sur lequel on est porté. Plus de devoirs à remplir, plus de visites à rendre, plus de journaux, plus de politique. La langue même des matelots n'est pas la langue ordinaire : c'est une langue telle que la parlent l'Océan et le ciel, le calme et la tempête. Vous habitez un univers d'eau, parmi des créatures dont le vêtement, les goûts, les manières, le visage, ne ressemblent point aux peuples autochtones ; elles ont la rudesse du loup marin et la légèreté de l'oiseau. On ne voit point sur leur front les soucis de la société ; les rides qui le traversent ressemblent aux plissures de la voile diminuée, et sont moins creusées par l'âge que par la bise, ainsi que dans les flots. La peau de ces créatures, imprégnée de sel, est rouge et rigide, comme la surface de l'écueil battu de la lame.

Les matelots se passionnent pour leur navire ; ils pleurent de regret en le quittant, de tendresse en le retrouvant. Ils ne peuvent rester dans leur famille ; après avoir juré cent fois qu'ils ne s'exposeront plus à la mer, il leur est impossible de s'en passer, comme un jeune homme ne se peut arracher des bras

d'une maîtresse orageuse et infidèle.

Dans les docks de Londres et de Plymouth, il n'est pas rare de trouver des *sailors* nés sur des vaisseaux : depuis leur enfance jusqu'à leur vieillesse, ils ne sont jamais descendus au rivage ; ils n'ont vu la terre que du bord de leur berceau flottant, spectateurs du monde où ils ne sont point entrés. Dans cette vie réduite à un si petit espace, sous les nuages et sur les abîmes, tout s'anime pour le marinier : une ancre, une voile, un mât, un canon, sont des personnages qu'on affectionne et qui ont chacun leur histoire.

La voile fut déchirée sur la côte du Labrador ; le maître voilier lui mit la pièce que vous voyez.

L'ancre sauva le vaisseau quand il eut chassé sur ses autres ancres, au milieu des coraux des îles Sandwich.

Le mât fut rompu dans une bourrasque au cap de Bonne-Espérance ; il n'était que d'un seul jet ; il est beaucoup plus fort depuis qu'il est composé de deux pièces.

Le canon est le seul qui ne fut pas démonté au combat de la Chesapeake.

Les nouvelles du bord sont des plus intéressantes : on vient de jeter le loch ; le navire file dix nœuds.

Le ciel est clair à midi : on a pris hauteur ; on est à telle latitude.

On a fait le point : il y a tant de lieues gagnées en bonne route.

La déclinaison de l'aiguille est de tant de degrés : on s'est élevé au nord.

Le sable des sabliers passe mal : on aura de la pluie.

On a remarqué des *procellaria* dans le sillage du vaisseau : on essuiera un grain.

Des poissons volants se sont montrés au sud : le temps va se calmer.

Une éclaircie s'est formée à l'ouest dans les nuages : c'est le pied du vent ; demain, le vent soufflera de ce côté.

L'eau a changé de couleur ; on a vu flotter du bois et des goémons ; on a aperçu des mouettes et des canards ; un petit oiseau est venu se percher sur les vergues : il faut mettre le cap

dehors, car on approche de terre, et il n'est pas bon de l'accoster la nuit.

Dans l'épinette, il y a un coq favori et pour ainsi dire sacré, qui survit à tous les autres ; il est fameux pour avoir chanté pendant un combat, comme dans la cour d'une ferme au milieu de ses poules.

Sous les ponts habite un chat ; peau verdâtre zébrée, queue pelée, moustache de crin, ferme sur ses pattes, opposant le contrepoids au tangage et le balancier au roulis ; il a fait deux fois le tour du monde et s'est sauvé d'un naufrage sur un tonneau. Les mousses donnent au coq du biscuit trempé dans du vin, et Matou a le privilège de dormir, quand il lui plaît, dans le vitchoura du second capitaine.

Le vieux matelot ressemble au vieux laboureur. Leurs moissons sont différentes, il est vrai : le matelot a mené une vie errante, le laboureur n'a jamais quitté son champ ; mais ils connaissent également les étoiles et prédisent l'avenir en creusant leurs sillons. A l'un, l'alouette, le rouge-gorge, le rossignol ; à l'autre, la procellaria, le courlis, l'alcyon, — leurs prophètes. Ils se retirent le soir, celui-ci dans sa cabine, celui-là dans sa chaumière ; frêles demeures, où l'ouragan qui les ébranle n'agite point des consciences tranquilles.

> If the wind tempestuous is blowing,
> Still no danger they descry ;
> The guiltless heart its boon bestowing,
> Soothes them with its Lullaby, etc., etc.

> « Si le vent souffle orageux, ils n'aperçoivent aucun danger ; le cœur innocent, versant son baume, les berce avec ses *dodo, l'enfant do ; dodo, l'enfant do*, etc. »

Le matelot ne sait où la mort le surprendra, à quel bord il laissera sa vie : peut-être, quand il aura mêlé au vent son dernier soupir, sera-t-il lancé au sein des flots, attaché sur deux avirons, pour continuer son voyage ; peut-être sera-t-il enterré dans un îlot désert que l'on ne retrouvera jamais, ainsi qu'il a dormi isolé dans son hamac, au milieu de l'Océan.

Le vaisseau seul est un spectacle : sensible au plus léger mouvement du gouvernail, hippogriffe ou coursier ailé, il obéit à

la main du pilote, comme un cheval à la main du cavalier. L'élégance des mâts et des cordages, la légèreté des matelots qui voltigent sur les vergues, les différents aspects dans lesquels se présente le navire, soit qu'il vogue penché par un autan contraire, soit qu'il fuie droit devant un aquilon favorable, font de cette machine savante une des merveilles du génie de l'homme. Tantôt la lame et son écume brisent et rejaillissent contre la carène ; tantôt l'onde paisible se divise, sans résistance, devant la proue. Les pavillons, les flammes, les voiles, achèvent la beauté de ce palais de Neptune : les plus basses voiles, déployées dans leur largeur, s'arrondissent comme de vastes cylindres ; les plus hautes, comprimées dans leur milieu, ressemblent aux mamelles d'une sirène. Animé d'un souffle impétueux, le navire, avec sa quille, comme avec le soc d'une charrue, laboure à grand bruit le champ des mers.

Sur ce chemin de l'Océan, le long duquel on n'aperçoit ni arbres, ni villages, ni villes, ni tours, ni clochers, ni tombeaux ; sur cette route sans colonnes, sans pierres milliaires, qui n'a pour bornes que les vagues, pour relais que les vents, pour flambeaux que les astres, la plus belle des aventures, quand on n'est pas en quête de terres et de mers inconnues, est la rencontre de deux vaisseaux. On se découvre mutuellement à l'horizon avec la longue-vue ; on se dirige les uns vers les autres. Les équipages et les passagers s'empressent sur le pont. Les deux bâtiments s'approchent, hissent leur pavillon, carguent à demi leurs voiles, se mettent en travers. Quand tout est silence, les deux capitaines, placés sur le gaillard d'arrière, se hèlent avec le porte-voix : « Le nom du navire ? De quel port ? Le nom du capitaine ? D'où vient-il ? Combien de jours de traversée ? La latitude et la longitude ? A Dieu, va ! » On lâche les ris ; la voile retombe. Les matelots et les passagers des deux vaisseaux se regardent fuir, sans mot dire : les uns vont chercher le soleil de l'Asie, les autres le soleil de l'Europe, qui les verront également mourir. Le temps emporte et sépare les voyageurs sur la terre, plus promptement encore que le vent ne les emporte et ne les sépare sur l'Océan ; on se fait un signe de loin : *à Dieu, va !* Le port commun est l'Éternité.

Et si le vaisseau rencontré était celui de Cook ou de La Pérouse ?

Le maître de l'équipage de mon vaisseau malouin était un ancien subrécargue, appelé Pierre Villeneuve, dont le nom seul me plaisait à cause de la bonne Villeneuve. Il avait servi dans l'Inde, sous le bailli de Suffren, et en Amérique sous le comte d'Estaing ; il s'était trouvé à une multitude d'affaires. Appuyé sur l'avant du vaisseau, auprès du beaupré, de même qu'un vétéran assis sous la treille de son petit jardin dans le fossé des Invalides, Pierre, en mâchant une chique de tabac, qui lui enflait la joue comme une fluxion, me peignait le moment du branle-bas, l'effet des détonations de l'artillerie sous les ponts, le ravage des boulets dans leurs ricochets contre les affûts, les canons, les pièces de charpente. Je le faisais parler des Indiens, des nègres, des colons. Je lui demandais comment étaient habillés les peuples, comment les arbres faits, quelle couleur avaient la terre et le ciel, quel goût les fruits ; si les ananas étaient meilleurs que les pêches, les palmiers plus beaux que les chênes. Il m'expliquait tout cela par des comparaisons prises des choses que je connaissais : le palmier était un grand chou, la robe d'un Indien celle de ma grand'mère ; les chameaux ressemblaient à un âne bossu ; tous les peuples de l'Orient, et notamment les Chinois, étaient des poltrons et des voleurs. Villeneuve était de Bretagne, et nous ne manquions pas de finir par l'éloge de l'incomparable beauté de notre patrie.

La cloche interrompait nos conversations ; elle réglait les Quarts, l'heure de l'habillement, celle de la revue, celle des repas. Le matin, à un signal, l'équipage, rangé sur le pont, dépouillait la chemise bleue pour en revêtir une autre qui séchait dans les haubans. La chemise quittée était immédiatement lavée dans des baquets, où cette pension de phoques savonnait aussi des faces brunes et des pattes goudronnées.

Au repas du midi et du soir, les matelots, assis en rond autour des gamelles, plongeaient l'un après l'autre, régulièrement et sans fraude, leur cuiller d'étain dans la soupe flottante au roulis. Ceux qui n'avaient pas faim vendaient, pour un morceau de

tabac ou pour un verre d'eau-de-vie, leur portion de biscuit ou de viande salée à leurs camarades. Les passagers mangeaient dans la chambre du capitaine. Quand il faisait beau, on tendait une voile sur l'arrière du vaisseau, et l'on dînait à la vue d'une mer bleue, tachetée çà et là de marques blanches par les écorchures de la brise.

Enveloppé de mon manteau, je me couchais la nuit sur le tillac. Mes regards contemplaient les étoiles au-dessus de ma tête. La voile enflée me renvoyait la fraîcheur de la brise qui me berçait sous le dôme céleste : à demi assoupi et poussé par le vent, je changeais de ciel en changeant de rêve.

Les passagers, à bord d'un vaisseau, offrent une société différente de celle de l'équipage : ils appartiennent à un autre élément ; leurs destinées sont de la terre. Les uns courent chercher la fortune, les autres le repos ; ceux-là retournent à leur patrie, ceux-ci la quittent ; d'autres naviguent pour s'instruire des mœurs des peuples, pour étudier les sciences et les arts. On a le loisir de se connaître dans cette hôtellerie errante qui voyage avec le voyageur, d'apprendre maintes aventures, de concevoir des antipathies, de contracter des amitiés. Quand vont et viennent ces jeunes femmes nées du sang anglais et du sang indien, qui joignent à la beauté de Clarisse la délicatesse de Sacontala, alors se forment des chaînes que nouent et dénouent les vents parfumés de Ceylan, douces comme eux, comme eux légères.

III. Francis Tulloch. — Christophe Colomb. — Camoëns.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Parmi les passagers, mes compagnons, se trouvait un Anglais. Francis Tulloch avait servi dans l'artillerie : peintre, musicien, mathématicien, il parlait plusieurs langues. L'abbé Nagot, supérieur des Sulpiciens, ayant rencontré l'officier anglican, en fit un catholique : il emmenait son néophyte à Baltimore.

Je m'accointai avec Tulloch : comme j'étais alors profond philosophe, je l'invitais à revenir chez ses parents. Le spectacle que nous avions sous les yeux le transportait d'admiration. Nous nous levions la nuit, lorsque le pont était abandonné à l'officier de quart et à quelques matelots qui fumaient leur pipe en silence : *Tuta æquora silent*[3164]. Le vaisseau roulait au gré des lames sourdes et lentes, tandis que des étincelles de feu couraient avec une blanche écume le long de ses flancs. Des milliers d'étoiles rayonnant dans le sombre azur du dôme céleste, une mer sans rivage, l'infini dans le ciel et sur les flots ! Jamais Dieu ne m'a plus troublé de sa grandeur que dans ces nuits où j'avais l'immensité sur ma tête et l'immensité sous mes pieds.

Des vents d'ouest, entremêlés de calmes, retardèrent notre marche. Le 4 mai, nous n'étions qu'à la hauteur des Açores. Le 6, vers les 8 heures du matin, nous eûmes connaissance de l'île du Pic ; ce volcan domina longtemps des mers non naviguées : inutile phare la nuit, signal sans témoin le jour.

Il y a quelque chose de magique à voir s'élever la terre du fond de la mer. Christophe Colomb, au milieu d'un équipage

révolté, prêt à retourner en Europe sans avoir atteint le but de son voyage, aperçoit une petite lumière sur une plage que la nuit lui cachait. Le vol des oiseaux l'avait guidé vers l'Amérique ; la lueur du foyer d'un sauvage lui révèle un nouvel univers. Colomb dut éprouver cette sorte de sentiment que l'Écriture donne au Créateur quand, après avoir tiré le monde du néant, il vit que son ouvrage était bon : *vidit Deus quod esset bonum*. Colomb créait un monde. Une des premières vies du pilote génois est celle que Giustiniani[3165], publiant un psautier hébreu, plaça en forme de *note* sous le psaume : *Cæli enarrant gloriam Dei*.

Vasco de Gama ne dut pas être moins émerveillé lorsqu'en 1498 il aborda la côte de Malabar. Alors, tout change sur le globe ; une nature nouvelle apparaît ; le rideau qui depuis des milliers de siècles cachait une partie de la terre, se lève : on découvre la patrie du soleil, le lieu d'où il sort chaque matin « comme un époux ou comme un géant, *tanquam sponsus, ut gigas* ;[3166] » on voit à nu ce sage et brillant Orient, dont l'histoire mystérieuse se mêlait aux voyages de Pythagore, aux conquêtes d'Alexandre, au souvenir des croisades, et dont les parfums nous arrivaient à travers les champs de l'Arabie et les mers de la Grèce. L'Europe lui envoya un poète pour le saluer : le cygne du Tage fit entendre sa triste et belle voix sur les rivages de l'Inde : Camoëns leur emprunta leur éclat, leur renommée et leur malheur ; il ne leur laissa que leurs richesses.

IV. Les Açores. — Île Graciosa.

Lorsque Gonzalo Villo, aïeul maternel de Camoëns, découvrit une partie de l'archipel des Açores, il aurait dû, s'il eût prévu l'avenir, se réserver une concession de six pieds de terre pour recouvrir les os de son petit-fils.

Nous ancrâmes dans une mauvaise rade, sur une base de roches, par quarante-cinq brasses d'eau. L'île *Graciosa*, devant laquelle nous étions mouillés, nous présentait ses collines un peu renflées dans leurs contours comme les ellipses d'une amphore étrusque : elles étaient drapées de la verdure des blés, et elles exhalaient une odeur fromentacée agréable, particulière aux moissons des Açores. On voyait au milieu de ces tapis les divisions des champs, formées de pierres volcaniques, mi-parties blanches et noires, et entassées les unes sur les autres. Une abbaye, monument d'un ancien monde sur un sol nouveau, se montrait au sommet d'un tertre ; au pied de ce tertre, dans une anse caillouteuse, miroitaient les toits rouges de la ville de Santa-Cruz. L'île entière avec ses découpures de baies, de caps, de criques, de promontoires, répétait son paysage inverti dans les flots. Des rochers verticaux au plan des vagues lui servaient de ceinture extérieure. Au fond du tableau, le cône du volcan du Pic, planté sur une coupole de nuages, perçait, par-delà Graciosa, la perspective aérienne.

Il fut décidé que j'irais à terre avec Tulloch et le second capitaine ; on mit la chaloupe en mer : elle nagea au rivage dont nous étions à environ deux milles. Nous aperçûmes du mouvement sur la côte ; une prame s'avança vers nous. Aussitôt qu'elle fût à portée de la voix, nous distinguâmes une quantité de moines. Ils nous hélèrent en portugais, en italien, en anglais, en français, et nous répondîmes dans ces quatre langues. L'alarme régnait, notre vaisseau était le premier

bâtiment d'un grand port qui eût osé mouiller dans la rade dangereuse où nous étalions la marée. D'une autre part, les insulaires voyaient pour la première fois le pavillon tricolore ; ils ne savaient si nous sortions d'Alger ou de Tunis : Neptune n'avait point reconnu ce pavillon si glorieusement porté par Cybèle. Quand on vit que nous avions figure humaine et que nous entendions ce qu'on disait, la joie fut extrême. Les moines nous recueillirent dans le bateau, et nous ramâmes gaiement vers Santa-Cruz : nous y débarquâmes avec quelque difficulté, à cause d'un ressac assez violent.

Toute l'île accourut. Quatre ou cinq alguazils, armés de piques rouillées, s'emparèrent de nous. L'uniforme de Sa Majesté m'attirant les honneurs, je passai pour l'homme important de la députation. On nous conduisit chez le gouverneur, dans un taudis, où Son Excellence, vêtue d'un méchant habit vert, autrefois galonné d'or, nous donna une audience solennelle : il nous permit le ravitaillement.

Nos religieux nous menèrent à leur couvent, édifice à balcons commode et bien éclairé. Tulloch avait trouvé un compatriote : le principal frère, qui se donnait tous les mouvements pour nous, était un matelot de Jersey, dont le vaisseau avait péri corps et biens sur Graciosa. Sauvé seul du naufrage, ne manquant pas d'intelligence, il se montra docile aux leçons des catéchistes ; il apprit le portugais et quelques mots de latin ; sa qualité d'Anglais militant en sa faveur, on le convertit et on en fit un moine. Le matelot jerseyais, logé, vêtu et nourri à l'autel, trouvait cela beaucoup plus doux que d'aller serrer la voile du perroquet de fougue. Il se souvenait encore de son ancien métier : ayant été longtemps sans parler sa langue, il était enchanté de rencontrer quelqu'un qui l'entendit ; il riait et jurait en vrai pilotin. Il nous promena dans l'île.

Les maisons des villages, bâties en planches et en pierres, s'enjolivaient de galeries extérieures qui donnaient un air propre à ces cabanes, parce qu'il y régnait beaucoup de lumière. Les paysans, presque tous vignerons, étaient à moitié nus et bronzés par le soleil ; les femmes, petites, jaunes comme des mulâtresses, mais éveillées, étaient naïvement coquettes avec

leurs bouquets de seringas, leurs chapelets en guise de couronnes ou de chaînes.

Les pentes des collines rayonnaient de ceps, dont le vin approchait celui de Fayal. L'eau était rare, mais, partout où sourdait une fontaine, croissait un figuier et s'élevait un oratoire avec un portique peint à fresque. Les ogives du portique encadraient quelques aspects de l'île et quelques portions de la mer. C'est sur un de ces figuiers que je vis s'abattre une compagnie de sarcelles bleues, non palmipèdes. L'arbre n'avait point de feuilles, mais il portait des fruits rouges enchâssés comme des cristaux. Quand il fut orné des oiseaux cérulés[3167] qui laissaient pendre leurs ailes, ses fruits parurent d'une pourpre éclatante, tandis que l'arbre semblait avoir poussé tout à coup un feuillage d'azur.

Il est probable que les Açores furent connues des Carthaginois ; il est certain que des monnaies phéniciennes ont été déterrées dans l'île de Corvo. Les navigateurs modernes qui abordèrent les premiers à cette île trouvèrent, dit-on, une statue équestre, le bras droit étendu et montrant du doigt l'Occident, si toutefois cette statue n'est pas la gravure d'invention qui décore les anciens portulans[3168].

J'ai supposé, dans le manuscrit des *Natchez*, que Chactas, revenant d'Europe, prit terre à l'île de Corvo, et qu'il rencontra la statue mystérieuse[3169]. Il exprime ainsi les sentiments qui m'occupaient à Graciosa, en me rappelant la tradition : « J'approche de ce monument extraordinaire. Sur sa base, baignée de l'écume des flots, étaient gravés des caractères inconnus ; la mousse et le salpêtre des mers rongeaient la surface du bronze antique ; l'alcyon, perché sur le casque du colosse, y jetait par intervalles, des voix langoureuses ; des coquillages se collaient aux flancs et aux crins d'airain du coursier, et lorsqu'on approchait l'oreille de ses naseaux ouverts, on croyait ouïr des rumeurs confuses. »

Un bon souper nous fut servi chez les religieux après notre course ; nous passâmes la nuit à boire avec nos hôtes. Le lendemain, vers midi, nos provisions embarquées, nous

retournâmes à bord. Les religieux se chargèrent de nos lettres pour l'Europe. Le vaisseau s'était trouvé en danger par la levée d'un fort sud-est. On vira l'ancre ; mais, engagée dans des roches, on la perdit, comme on s'y attendait. Nous appareillâmes : le vent continuant de fraîchir, nous eûmes bientôt dépassé les Açores[3170].

V. Jeux marins. — Île Saint-Pierre.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Fac pelagus me scire probes, quo carbasa laxo.

« Muse, aide-moi à montrer que je connais la mer
sur laquelle je déploie mes voiles. »

C'est ce que disait, il y a six cents ans, Guillaume-le-Breton, mon compatriote[3171]. Rendu à la mer, je recommençai à contempler ses solitudes ; mais à travers le monde idéal de mes rêveries m'apparaissaient, moniteurs sévères, la France et les événements réels. Ma retraite pendant le jour, lorsque je voulais éviter les passagers, était la hune du grand mât ; j'y montais lestement aux applaudissements des matelots. Je m'y asseyais dominant les vagues.

L'espace tendu d'un double azur avait l'air d'une toile préparée pour recevoir les futures créations d'un grand peintre. La couleur des eaux était pareille à celle du verre liquide. De longues et hautes ondulations ouvraient dans leurs ravines des échappées de vue sur les déserts de l'Océan : ces vacillants paysages rendaient sensible à mes yeux la comparaison que fait l'Écriture de la terre chancelante devant le Seigneur, comme un homme ivre. Quelquefois, on eût dit l'espace étroit et borné, faute d'un point de saillie ; mais si une vague venait à lever la tête, un flot à se courber en imitation d'une côte lointaine, un escadron de chiens de mer à passer à l'horizon, alors se présentait une échelle de mesure. L'étendue se révélait surtout lorsqu'une brume, rampant à la surface pélagienne, semblait accroître l'immensité même.

Descendu de l'aire du mât comme autrefois du nid de mon saule, toujours réduit à une existence solitaire, je soupais d'un

biscuit de vaisseau, d'un peu de sucre et d'un citron ; ensuite je me couchais, ou sur le tillac dans mon manteau, ou sous le pont dans mon cadre : je n'avais qu'à déployer mon bras pour atteindre de mon lit à mon cercueil.

Le vent nous força d'anordir et nous accostâmes le banc de Terre-Neuve. Quelques glaces flottantes rôdaient au milieu d'une bruine froide et pâle.

Les hommes du trident ont des jeux qui leur viennent de leurs devanciers : quand on passe la Ligne, il faut se résoudre à recevoir le *baptême* : même cérémonie sous le Tropique, même cérémonie sur le banc de Terre-Neuve, et, quel que soit le lieu, le chef de la mascarade est toujours le *bonhomme Tropique*. Tropique et *hydropique* sont synonymes pour les matelots : le bonhomme Tropique a donc une bedaine énorme ; il est vêtu, lors même qu'il est sous son tropique, de toutes les peaux de mouton et de toutes les jaquettes fourrées de l'équipage. Il se tient accroupi dans la grande hune, poussant de temps en temps des mugissements. Chacun le regarde d'en bas : il commence à descendre le long des haubans, pesant comme un ours, trébuchant comme Silène. En mettant le pied sur le pont, il pousse de nouveaux rugissements, bondit, saisit un sceau, le remplit d'eau de mer et le verse sur le chef de ceux qui n'ont pas passé la Ligne, ou qui ne sont pas parvenus à la latitude des glaces. On fuit sous les ponts, on remonte sur les écoutilles, on grimpe aux mâts : père Tropique vous poursuit ; cela finit au moyen d'un large pourboire : jeux d'Amphitrite, qu'Homère aurait célébrés comme il a chanté Protée, si le vieil Océanus eût été connu tout entier du temps d'Ulysse ; mais alors on ne voyait encore que sa tête aux Colonnes d'Hercule ; son corps caché couvrait le monde.

Nous gouvernâmes vers les îles Saint-Pierre et Miquelon, cherchant une nouvelle relâche. Quand nous approchâmes de la première, un matin entre dix heures et midi, nous étions presque dessus ; ses côtés perçaient, en forme de bosse noire, à travers la brume.

Nous mouillâmes devant la capitale de l'île : nous ne la voyions pas, mais nous entendions le bruit de la terre. Les

passagers se hâtèrent de débarquer ; le supérieur de Saint-Sulpice, continuellement harcelé du mal de mer, était si faible, qu'on fut obligé de le porter au rivage. Je pris un logement à part ; j'attendis qu'une rafale, arrachant le brouillard, me montra le lieu que j'habitais, et pour ainsi dire le visage de mes hôtes dans ce pays des ombres.

Le port et la rade de Saint-Pierre sont placés entre la côte orientale de l'île et un îlot allongé, l'*île aux Chiens*. Le port, surnommé le *Barachois*, creuse les terres et aboutit à une flaque saumâtre. Des mornes stériles se serrent au noyau de l'île : quelques-uns, détachés, surplombent le littoral ; les autres ont à leur pied une lisière de landes tourbeuses et arasées. On aperçoit du bourg le morne de la vigie.

La maison du gouverneur fait face à l'embarcadère. L'église, la cure, le magasin aux vivres, sont placés au même lieu ; puis viennent la demeure du commissaire de la marine et celle du capitaine du port. Ensuite commence, le long du rivage sur les galets, la seule rue du bourg.

Je dînai deux ou trois fois chez le gouverneur, officier plein d'obligeance et de politesse. Il cultivait sur un glacis quelques légumes d'Europe. Après le dîner, il me montrait ce qu'il appelait son jardin.

Une odeur fine et suave d'héliotrope s'exhalait d'un petit carré de fèves en fleurs ; elle ne nous était point apportée par une brise de la patrie, mais par un vent sauvage de Terre-Neuve, sans relation avec la plante exilée, sans sympathie de réminiscence et de volupté. Dans ce parfum non respiré de la beauté, non épuré dans son sein, non répandu sur ses traces, dans ce parfum changé d'aurore, de culture et de monde, il y avait toutes les mélancolies des regrets, de l'absence et de la jeunesse.

Du jardin, nous montions aux mornes, et nous nous arrêtions au pied du mât de pavillon de la vigie. Le nouveau drapeau français flottait sur notre tête : comme les femmes de Virgile, nous regardions la mer, *flentes* ; elle nous séparait de la terre natale ! Le gouverneur était inquiet ; il appartenait à l'opinion battue ; il s'ennuyait d'ailleurs dans cette retraite, convenable à

un songe-creux de mon espèce, rude séjour pour un homme occupé d'affaires, ou ne portant point en lui cette passion qui remplit tout et fait disparaître le reste du monde. Mon hôte s'enquérait de la Révolution, je lui demandais des nouvelles du passage au nord-ouest. Il était à l'avant-garde du désert, mais il ne savait rien des Esquimaux et ne recevait du Canada que des perdrix.

Un matin, j'étais allé seul au Cap-à-l'Aigle, pour voir se lever le soleil du côté de la France. Là, une eau hyémale formait une cascade dont le dernier bond atteignait la mer. Je m'assis au ressaut d'une roche, les pieds pendant sur la vague qui déferlait au bas de la falaise. Une jeune marinière parut dans les déclivités supérieures du morne ; elle avait les jambes nues, quoiqu'il fit froid, et marchait parmi la rosée. Ses cheveux noirs passaient en touffes sous le mouchoir des Indes dont sa tête était entortillée ; par-dessus ce mouchoir elle portait un chapeau de roseaux du pays en façon de nef ou de berceau. Un bouquet de bruyères lilas sortait de son sein que modelait l'entoilage blanc de sa chemise. De temps en temps elle se baissait et cueillait les feuilles d'une plante aromatique qu'on appelle dans l'île *thé naturel*. D'une main elle jetait ces feuilles dans un panier qu'elle tenait de l'autre main. Elle m'aperçut : sans être effrayée, elle se vint asseoir à mon côté, posa son panier près d'elle, et se mit comme moi, les jambes ballantes sur la mer, à regarder le soleil.

Nous restâmes quelques minutes sans parler ; enfin, je fus le plus courageux et je dis : « Que cueillez-vous là ? la saison des lucets et des atocas est passée ». Elle leva de grands yeux noirs, timides et fiers, et me répondit : « Je cueillais du thé. » Elle me présenta son panier. « Vous portez ce thé à votre père et à votre mère ? — Mon père est à la pêche avec Guillaumy. — Que faites-vous l'hiver dans l'île ? — Nous tressons des filets, nous pêchons les étangs, en faisant des trous dans la glace ; le dimanche, nous allons à la messe et aux vêpres, ou nous chantons des cantiques ; et puis nous jouons sur la neige et nous voyons les garçons chasser les ours blancs. — Votre père va bientôt revenir ? — Oh ! non : le capitaine mène le navire à

Gênes avec Guillaumy. — Mais Guillaumy reviendra ? — Oh ! oui, à la saison prochaine, au retour des pêcheurs. Il m'apportera dans sa pacotille un corset de soie rayée, un jupon de mousseline et un collier noir. — Et vous serez parée pour le vent, la montagne et la mer. Voulez-vous que je vous envoie un corset, un jupon et un collier ? — Oh ! non. »

Elle se leva, prit son panier, et se précipita par un sentier rapide, le long d'une sapinière. Elle chantait d'une voix sonore un cantique des Missions :

> Tout brûlant d'une ardeur immortelle,
> C'est vers Dieu que tendent mes désirs.

Elle faisait envoler sur sa route de beaux oiseaux appelés aigrettes, à cause du panache de leur tête ; elle avait l'air d'être de leur troupe. Arrivée à la mer, elle sauta dans un bateau, déploya la voile et s'assit au gouvernail ; on l'eût prit pour la Fortune : elle s'éloigna de moi.

La jeune batelière

Oh ! oui, oh ! non, Guillaumy, l'image du jeune matelot sur une vergue, au milieu des vents, changeaient en terre de délices l'affreux rocher de Saint-Pierre :

> L'isole di Fortuna, ora vedete[3172].

Nous passâmes quinze jours dans l'île. De ses côtes désolées on découvre les rivages encore plus désolés de Terre-Neuve. Les mornes à l'intérieur étendent des chaînes divergentes dont la plus élevée se prolonge vers l'anse Rodrigue. Dans les vallons, la roche granitique, mêlée d'un mica rouge et verdâtre, se rembourre d'un matelas de sphaignes, de lichen et de dicranum.

De petits lacs s'alimentent du tribut des ruisseaux de la *Vigie*, du *Courval*, du *Pain-de-Sucre*, du *Kergariou*, de la *Tête-Galante*. Ces flaques sont connues sous le nom des *Étangs-du-Savoyard*, du *Cap-Noir*, du *Ravenel*, du *Colombier*, du *Cap-à-l'Aigle*. Quand les tourbillons fondent sur ces étangs, ils déchirent les eaux peu profondes, mettant à nu çà et là quelques portions de prairies sous-marines que recouvre subitement le voile retissu de l'onde.

La Flore de Saint-Pierre est celle de la Laponie et du détroit de Magellan. Le nombre des végétaux diminue en allant vers le pôle ; au Spitzberg, on ne rencontre plus que quarante espèces de phanérogames. En changeant de localité, des races de plantes s'éteignent : les unes au nord, habitantes des steppes glacées, deviennent au midi des filles de la montagne : les autres, nourries dans l'atmosphère tranquille des plus épaisses forêts, viennent, en décroissant de force et de grandeur, expirer aux plages tourmenteuses de l'Océan. A Saint-Pierre, le myrtille marécageux (*vaccinium fugilinosium*) est réduit à l'état de traînasses ; il sera bientôt enterré dans l'ouate et les bourrelets des mousses qui lui servent d'humus. Plante voyageuse, j'ai pris mes précautions pour disparaître au bord de la mer, mon site natal.

La pente des monticules de Saint-Pierre est plaquée de baumiers, d'amelanchiers, de palomiers, de mélèzes, de sapins noirs, dont les bourgeons servent à brasser une bière antiscorbutique. Ces arbres ne dépassent pas la hauteur d'un homme. Le vent océanique les étête, les secoue, les prosterne,

à l'instar des fougères ; puis, se glissant sous ces forêts en broussailles, il les relève ; mais il n'y trouve ni troncs, ni rameaux, ni voûtes, ni échos pour y gémir, et il n'y fait pas plus de bruit que sur une bruyère.

Ces bois rachitiques contrastent avec les grands bois de Terre-Neuve dont on découvre le rivage voisin, et dont les sapins portent un lichen argenté (*alectoria trichodes*) : les ours blancs semblent avoir accroché leur poil aux branches de ces arbres, dont ils sont les étranges grimpereaux. Les *swamps* de cette île de Jacques Cartier offrent des chemins battus par ces ours : on croirait voir les sentiers rustiques des environs d'une bergerie. Toute la nuit retentit des cris des animaux affamés ; le voyageur ne se rassure qu'au bruit non moins triste de la mer ; ces vagues, si insociables et si rudes, deviennent des compagnes et des amies.

La pointe septentrionale de Terre-Neuve arrive à la latitude du cap Charles Ier du Labrador ; quelques degrés plus haut, commence le paysage polaire. Si nous en croyons les voyageurs, il est un charme à ces régions : le soir, le soleil, touchant la terre semble rester immobile, et remonte ensuite dans le ciel au lieu de descendre sous l'horizon. Les monts revêtus de neige, les vallées tapissées de la mousse blanche que broutent les rennes, les mers couvertes de baleines et semées de glaces flottantes, toute cette scène brille, éclairée comme à la fois par les feux du couchant et la lumière de l'aurore : on ne sait si l'on assiste à la création ou à la fin du monde. Un petit oiseau, semblable à celui qui chante la nuit dans nos bois, fait entendre un ramage plaintif. L'amour amène alors l'Esquimau sur le rocher de glace où l'attendait sa compagne : ces noces de l'homme aux dernières bornes de la terre ne sont ni sans pompe ni sans félicité.

VI. Côtes de la Virginie. — Soleil couchant. — Péril. — J’aborde en Amérique. — Baltimore. — Séparation des passagers. — Tulloch.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Après avoir embarqué des vivres et remplacé l'ancre perdue à Graciosa, nous quittâmes Saint-Pierre. Cinglant au midi, nous atteignîmes la latitude de 38 degrés. Les calmes nous arrêtèrent à une petite distance des côtes du Maryland et de la Virginie. Au ciel brumeux des régions boréales avait succédé le plus beau ciel ; nous ne voyions pas la terre, mais l'odeur des forêts de pins arrivait jusqu'à nous. Les aubes et les aurores, les levers et les couchers du soleil, les crépuscules et les nuits étaient admirables. Je ne me pouvais rassasier de regarder Vénus, dont les rayons semblaient m'envelopper comme jadis les cheveux de ma sylphide.

Un soir, je lisais dans la chambre du capitaine ; la cloche de la prière sonna : j'allai mêler mes vœux à ceux de mes compagnons. Les officiers occupaient le gaillard d'arrière avec les passagers ; l'aumônier, un livre à la main, un peu en avant d'eux, près du gouvernail ; les matelots se pressaient pêle-mêle sur le tillac : nous nous tenions debout, le visage tourné vers la proue du vaisseau. Toutes les voiles étaient pliées.

Le globe du soleil, prêt à se plonger dans les flots, apparaissait entre les cordages du navire au milieu des espaces sans bornes : on eût dit, par les balancements de la poupe, que l'astre radieux changeait à chaque instant d'horizon. Quand je peignis ce tableau dont vous pouvez revoir l'ensemble dans le *Génie du christianisme*[3173], mes sentiments religieux

s'harmonisaient avec la scène ; mais, hélas ! quand j'y assistai en personne, le vieil homme était vivant en moi : ce n'était pas Dieu seul que je contemplais sur les flots, dans la magnificence de ses œuvres. Je voyais une femme inconnue et les miracles de son sourire ; les beautés du ciel me semblaient écloses de son souffle ; j'aurais vendu l'éternité pour une de ses caresses. Je me figurais qu'elle palpitait derrière ce voile de l'univers qui la cachait à mes yeux. Oh ! que n'était-il en ma puissance de déchirer le rideau pour presser la femme idéalisée contre mon cœur, pour me consumer sur son sein dans cet amour, source de mes inspirations, de mon désespoir et de ma vie ! Tandis que je me laissais aller à ces mouvements si propres à ma carrière future de *coureur des bois*, il ne s'en fallut guère qu'un accident ne mit un terme à mes desseins et à mes songes.

La chaleur nous accablait ; le vaisseau, dans un calme plat, sans voiles et trop chargé de ses mâts, était tourmenté du roulis : brûlé sur le pont et fatigué du mouvement, je me voulus baigner, et, quoique nous n'eussions point de chaloupe dehors, je me jetai du beaupré à la mer. Tout alla d'abord à merveille, et plusieurs passagers m'imitèrent. Je nageais sans regarder le vaisseau ; mais quand je vins à tourner la tête, je m'aperçus que le courant l'entraînait déjà loin. Les matelots, alarmés, avaient filé un grelin aux autres nageurs. Des requins se montraient dans les eaux du navire, et on leur tirait des coups de fusil pour les écarter. La houle était si grosse qu'elle retardait mon retour en épuisant mes forces. J'avais un gouffre au-dessous de moi, et les requins pouvaient à tout moment m'emporter un bras ou une jambe. Sur le bâtiment, le maître d'équipage cherchait à descendre un canot dans la mer, mais il fallait établir un palan, et cela prenait un temps considérable.

Par le plus grand bonheur, une brise presque insensible se leva ; le vaisseau, gouvernant un peu, s'approcha de moi ; je me pus emparer de la corde ; mais les compagnons de ma témérité s'étaient accrochés à cette corde ; quand on nous tira au flanc du bâtiment, me trouvant à l'extrémité de la file, ils pesaient sur moi de tout leur poids. On nous repêcha ainsi un à un, ce qui fut long. Les roulis continuaient ; à chacun de ces roulis en sens

opposé, nous plongions de six ou sept pieds dans la vague, ou nous étions suspendus en l'air à un même nombre de pieds, comme des poissons au bout d'une ligne ; à la dernière immersion, je me sentis prêt à m'évanouir ; un roulis de plus, et c'en était fait. On me hissa sur le pont à demi mort : si je m'étais noyé, le bon débarras pour moi et pour les autres !

Deux jours après cet accident, nous aperçûmes la terre. Le cœur me battit quand le capitaine me la montra : l'Amérique ! Elle était à peine déclinée par la cime de quelques érables sortant de l'eau. Les palmiers de l'embouchure du Nil m'indiquèrent depuis le rivage de l'Égypte de la même manière. Un pilote vint à bord ; nous entrâmes dans la baie de Chesapeake. Le soir même, on envoya une chaloupe chercher des vivres frais. Je me joignis au parti et bientôt je foulai le sol américain.

Promenant mes regards autour de moi, je demeurai quelques instants immobile. Ce continent, peut-être ignoré pendant la durée des temps anciens et un grand nombre de siècles modernes ; les premières destinées sauvages de ce continent, et ses secondes destinées depuis l'arrivée de Christophe Colomb ; la domination des monarchies de l'Europe ébranlée dans ce nouveau monde : la vieille société finissant dans la jeune Amérique ; une république d'un genre inconnu annonçant un changement dans l'esprit humain ; la part que mon pays avait eue à ces événements ; ces mers et ces rivages devant en partie leur indépendance au pavillon et au sang français ; un grand homme sortant du milieu des discordes et des déserts ; Washington habitant une ville florissante, dans le même lieu où Guillaume Penn avait acheté un coin de forêts ; les États-Unis renvoyant à la France la révolution que la France avait soutenue de ses armes ; enfin mes propres destins, ma muse vierge que je venais livrer à la passion d'une nouvelle nature ; les découvertes que je voulais tenter dans ces déserts ; lesquels étendaient encore leur large royaume derrière l'étroit empire d'une civilisation étrangère : telles étaient les choses qui roulaient dans mon esprit.

Nous nous avançâmes vers une habitation. Des bois de

baumiers et de cèdres de la Virginie, des oiseaux-moqueurs et des cardinaux, annonçaient, par leur port et leur ombre, par leur chant et leur couleur, un autre climat. La maison où nous arrivâmes au bout d'une demi-heure tenait de la ferme d'un Anglais et de la case d'un créole. Des troupeaux de vaches européennes pâturaient les herbages entourés de claires-voies, dans lesquelles se jouaient des écureuils à peau rayée. Des noirs sciaient des pièces de bois, des blancs cultivaient des plants de tabac. Une négresse de treize à quatorze ans, presque nue, d'une beauté singulière, nous ouvrit la barrière de l'enclos comme une jeune Nuit. Nous achetâmes des gâteaux de maïs, des poules, des œufs, du lait, et nous retournâmes au bâtiment avec nos dames-jeannes et nos paniers. Je donnai mon mouchoir de soie à la petite Africaine : ce fut une esclave qui me reçut sur la terre de la liberté.

On désancra pour gagner la rade et le port de Baltimore : en approchant, les eaux se rétrécirent ; elles étaient lisses et immobiles : nous avions l'air de remonter un fleuve indolent bordé d'avenues. Baltimore s'offrit à nous comme au fond d'un lac. En regard de la ville, s'élevait une colline boisée, au pied de laquelle on commençait à bâtir. Nous amarrâmes au quai du port. Je dormis à bord et n'atterris que le lendemain. J'allai loger à l'auberge avec mes bagages ; les séminaristes se retirèrent à l'établissement préparé pour eux, d'où ils se sont dispersés en Amérique.

Qu'est devenu Francis Tulloch ? La lettre suivante m'a été remise à Londres, le 12 du mois d'avril 1822 :

> « Trente ans s'étant écoulés, mon très cher vicomte, depuis l'*époch* de notre voyage à Baltimore, il est très possible que vous ayez oublié jusqu'à mon nom ; mais à juger d'après les sentiments de mon cœur, qui vous a toujours été vrai et loyal, ce n'est pas ainsi, et je me flatte que vous ne seriez pas fâché de me revoir. Presque en face l'un de l'autre (comme vous verrez par la date de cette lettre), je ne sens que trop que bien des choses nous séparent. Mais témoignez le moindre désir de me voir, et je m'empresserai de vous prouver, autant

qu'il me sera possible, que je suis toujours, comme j'ai toujours été, votre fidèle et dévoué,

Franc. Tulloch.

P. S. — Le rang distingué que vous vous êtes acquis et que vous méritez par tant de titres, m'est devant les yeux ; mais le souvenir du chevalier de Chateaubriand m'est si cher, que je ne puis vous écrire (au moins cette fois-ci) comme ambassadeur, etc., etc. Ainsi pardonnez le style en faveur de notre ancienne alliance.

Vendredi, 12 avril.
Portland Place, nº 30. »

Ainsi, Tulloch était à Londres ; il ne s'est point fait prêtre, il s'est marié ; son roman est fini comme le mien. Cette lettre dépose en faveur de la véracité de mes *Mémoires*, et de la fidélité de mes souvenirs. Qui aurait rendu témoignage d'une *alliance* et d'une *amitié* formées il y a trente ans sur les flots, si la partie contractante ne fût survenue ? et quelle perspective morne et rétrograde me déroule cette lettre ! Tulloch se retrouvait en 1822 dans la même ville que moi, dans la même rue que moi ; la porte de sa maison était en face de la mienne, ainsi que nous nous étions rencontrés dans le même vaisseau, sur le même tillac, cabine vis-à-vis cabine. Combien d'autres amis je ne rencontrerai plus ! L'homme, chaque soir en se couchant, peut compter ses pertes : il n'y a que ses ans qui ne le quittent point, bien qu'ils passent ; lorsqu'il en fait la revue et qu'il les nomme, ils répondent : « Présents ! » Aucun ne manque à l'appel.

VII. Philadelphie. — Le général Washington.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Baltimore, comme toutes les autres métropoles des États-Unis, n'avait pas l'étendue qu'elle a maintenant, c'était une jolie petite ville catholique, propre, animée, où les mœurs et la société avaient une grande affinité avec les mœurs et la société de l'Europe. Je payai mon passage au capitaine et lui donnai un dîner d'adieu. J'arrêtai ma place au *stage-coach* qui faisait trois fois la semaine le voyage de Pennsylvanie. A quatre heures du matin, j'y montai, et me voilà roulant sur les chemins du Nouveau Monde.

La route que nous parcourûmes, plutôt tracée que faite, traversait un pays assez plat : presque point d'arbres, fermes éparses, villages clairsemés, climat de la France, hirondelles volant sur les eaux comme sur l'étang de Combourg.

En approchant de Philadelphie, nous rencontrâmes des paysans allant au marché, des voitures publiques et des voitures particulières. Philadelphie me parut une belle ville, les rues larges, quelques-unes plantées, se coupant à l'angle droit dans un ordre régulier du nord au sud et de l'est à l'ouest. La Delaware coule parallèlement à la rue qui suit son bord occidental. Cette rivière serait considérable en Europe : on n'en parle pas en Amérique ; ses rives sont basses et peu pittoresques.

A l'époque de mon voyage (1791), Philadelphie ne s'étendait pas encore jusqu'à la Shuylkill ; le terrain, en avançant vers cet affluent, était divisé par lots, sur lesquels on construisait çà et là des maisons.

L'aspect de Philadelphie est monotone. En général, ce qui

manque aux cités protestantes des États-Unis, ce sont les grandes œuvres de l'architecture ; la Réformation jeune d'âge, qui ne sacrifie point à l'imagination, a rarement élevé ces dômes, ces nefs aériennes, ces tours jumelles dont l'antique religion catholique a couronné l'Europe. Aucun monument, à Philadelphie, à New-York, à Boston, une pyramide au-dessus de la masse des murs et des toits : l'œil est attristé de ce niveau.

Descendu d'abord à l'auberge, je pris ensuite un appartement dans une pension où logeaient des colons de Saint-Domingue, et des Français émigrés avec d'autres idées que les miennes. Une terre de liberté offrait un asile à ceux qui fuyaient la liberté : rien ne prouve mieux le haut prix des institutions généreuses que cet exil volontaire des partisans du pouvoir absolu dans une pure démocratie.

Un homme, débarqué comme moi aux États-Unis, plein d'enthousiasme pour les peuples classiques, un colon qui cherchait partout la rigidité des premières mœurs romaines, dut être fort scandalisé de trouver partout le luxe des équipages, la frivolité des conversations, l'inégalité des fortunes, l'immoralité des maisons de banque et de jeu, le bruit des salles de bal et de spectacle. A Philadelphie j'aurais pu me croire à Liverpool ou à Bristol. L'apparence du peuple était agréable : les quakeresses avec leurs robes grises, leurs petits chapeaux uniformes et leurs visages pâles, paraissaient belles.

A cette heure de ma vie, j'admirais beaucoup les républiques, bien que je ne les crusse pas possibles à l'époque du monde où nous étions parvenus : je connaissais la liberté à la manière des anciens, la liberté, fille des mœurs dans une société naissante ; mais j'ignorais la liberté fille des lumières et d'une vieille civilisation, liberté dont la république représentative a prouvé la réalité : Dieu veuille qu'elle soit durable ! On n'est plus obligé de labourer soi-même son petit champ, de maugréer les arts et les sciences, d'avoir des ongles crochus et la barbe sale pour être libre.

Lorsque j'arrivai à Philadelphie, le général Washington n'y était pas ; je fus obligé de l'attendre une huitaine de jours. Je le vis passer dans une voiture que tiraient quatre chevaux

fringants, conduits à grandes guides. Washington, d'après mes idées d'alors, était nécessairement Cincinnatus ; Cincinnatus en carrosse dérangeait un peu ma république de l'an de Rome 296. Le dictateur Washington pouvait-il être autre qu'un rustre, piquant ses bœufs de l'aiguillon et tenant le manche de sa charrue ? Mais quand j'allai lui porter ma lettre de recommandation, je retrouvai la simplicité du vieux Romain.

Une petite maison, ressemblant aux maisons voisines, était le palais du président des États-Unis[3174] : point de gardes, pas même de valets. Je frappai ; une jeune servante ouvrit. Je lui demandai si le général était chez lui ; elle me répondit qu'il y était. Je répliquai que j'avais une lettre à lui remettre. La servante me demanda mon nom, difficile à prononcer en anglais et qu'elle ne put retenir. Elle me dit alors doucement : « *Walk in, sir ;* entrez, monsieur » et elle marcha devant moi dans un de ces étroits corridors qui servent de vestibule aux maisons anglaises : elle m'introduisit dans un parloir où elle me pria d'attendre le général.

Je n'étais pas ému ; la grandeur de l'âme ou celle de la fortune ne m'imposent point : j'admire la première sans en être écrasé ; la seconde m'inspire plus de pitié que de respect : visage d'homme ne me troublera jamais.

Au bout de quelques minutes, le général entra : d'une grande taille, d'un air calme et froid plutôt que noble, il est ressemblant dans ses gravures. Je lui présentai ma lettre en silence ; il l'ouvrit, courut à la signature qu'il lut tout haut avec exclamation : « Le colonel Armand ! » C'est ainsi qu'il l'appelait et qu'avait signé le marquis de la Rouërie.

Nous nous assîmes. Je lui expliquai tant bien que mal le motif de mon voyage. Il me répondait par monosyllabes anglais et français, et m'écoutait avec une sorte d'étonnement ; je m'en aperçus, et je lui dis avec un peu de vivacité : « Mais il est moins difficile de découvrir le passage du nord-ouest que de créer un peuple comme vous l'avez fait. — *Well, well, young man !*, Bien, bien, jeune homme, » s'écria-t-il en me tendant la main. Il m'invita à dîner pour le jour suivant, et nous nous quittâmes.

Je n'eus garde de manquer au rendez-vous. Nous n'étions que cinq ou six convives. La conversation roula sur la Révolution française. Le général nous montra une clef de la Bastille. Ces clefs, je l'ai déjà remarqué, étaient des jouets assez niais qu'on se distribuait alors. Les expéditionnaires en serrurerie auraient pu, trois ans plus tard, envoyer au président des États-Unis le verrou de la prison du monarque qui donna la liberté à la France et à l'Amérique. Si Washington avait vu dans les ruisseaux de Paris les *vainqueurs de la Bastille*, il aurait moins respecté sa relique. Le sérieux et la force de la Révolution ne venaient pas de ces orgies sanglantes. Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, la même populace du faubourg Saint-Antoine démolit le temple protestant à Charenton, avec autant de zèle qu'elle dévasta l'église de Saint-Denis en 1793.

Je quittai mon hôte à dix heures du soir, et ne l'ai jamais revu ; il partit le lendemain, et je continuai mon voyage.

Telle fut ma rencontre avec le soldat citoyen, libérateur d'un monde. Washington est descendu dans la tombe[3175] avant qu'un peu de bruit se soit attaché à mes pas ; j'ai passé devant lui comme l'être le plus inconnu ; il était dans tout son éclat, moi dans toute mon obscurité ; mon nom n'est peut-être pas demeuré un jour entier dans sa mémoire : heureux pourtant que ses regards soient tombés sur moi ! je m'en suis senti échauffé le reste de ma vie : il y a une vertu dans les regards d'un grand homme.

VIII. Parallèle de Washington et de Bonaparte.

Bonaparte achève à peine de mourir. Puisque je viens de heurter à la porte de Washington, le parallèle entre le fondateur des États-Unis et l'empereur des Français se présente naturellement à mon esprit ; d'autant mieux qu'au moment où je trace ces lignes, Washington lui-même n'est plus. Ercilla, chantant et bataillant dans le Chili, s'arrête au milieu de son voyage pour raconter la mort de Didon[3176] ; moi je m'arrête au début de ma course dans la Pennsylvanie pour comparer Washington à Bonaparte. J'aurais pu ne m'occuper d'eux qu'à l'époque où je rencontrai Napoléon ; mais si je venais à toucher ma tombe avant d'avoir atteint dans ma chronique l'année 1814, on ne saurait donc rien de ce que j'aurais à dire des deux mandataires de la Providence ? Je me souviens de Castelnau : ambassadeur comme moi en Angleterre, il écrivait comme moi une partie de sa vie à Londres. A la dernière page du livre VIIe, il dit à son fils : « Je traiterai de ce fait au VIIIe livre, » et le VIIIe livre des *Mémoires* de Castelnau n'existe pas : cela m'avertit de profiter de la vie[3177].

Washington n'appartient pas, comme Bonaparte, à cette race qui dépasse la stature humaine. Rien d'étonnant ne s'attache à sa personne ; il n'est point placé sur un vaste théâtre ; il n'est point aux prises avec les capitaines les plus habiles, et les plus puissants monarques du temps ; il ne court point de Memphis à Vienne, de Cadix à Moscou : il se défend avec une poignée de citoyens sur une terre sans célébrité, dans le cercle étroit des foyers domestiques. Il ne livre point de ces combats qui renouvellent les triomphes d'Arbelle et de Pharsale ; il ne renverse point les trônes pour en recomposer d'autres avec

leurs débris ; il ne fait point dire aux rois à sa porte :

> Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila s'ennuie[3178].

Quelque chose de silencieux enveloppe les actions de Washington ; il agit avec lenteur ; on dirait qu'il se sent chargé de la liberté de l'avenir et qu'il craint de la compromettre. Ce ne sont pas ses destinées que porte ce héros d'une nouvelle espèce : ce sont celles de son pays ; il ne se permet pas de jouer de ce qui ne lui appartient pas ; mais de cette profonde humilité quelle lumière va jaillir ! Cherchez les bois où brilla l'épée de Washington : qu'y trouvez-vous ? Des tombeaux ? Non ; un monde ! Washington a laissé les États-Unis pour trophée sur son champ de bataille.

Bonaparte n'a aucun trait de ce grave Américain : il combat avec fracas sur une vieille terre ; il ne veut créer que sa renommée ; il ne se charge que de son propre sort. Il semble savoir que sa mission sera courte, que le torrent qui descend de si haut s'écoulera vite ; il se hâte de jouir et d'abuser de sa gloire, comme d'une jeunesse fugitive. A l'instar des dieux d'Homère, il veut arriver en quatre pas au bout du monde. Il paraît sur tous les rivages ; il inscrit précipitamment son nom dans les fastes de tous les peuples ; il jette des couronnes à sa famille et à ses soldats ; il se dépêche dans ses monuments, dans ses lois, dans ses victoires. Penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre il abat le géant révolutionnaire ; mais en écrasant l'anarchie, il étouffe la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille.

Chacun est récompensé selon ses œuvres : Washington élève une nation à l'indépendance ; magistrat en repos, il s'endort sous son toit au milieu des regrets de ses compatriotes et de la vénération des peuples.

Bonaparte ravit à une nation son indépendance : empereur déchu, il est précipité dans l'exil, où la frayeur de la terre ne le croit pas encore assez emprisonné sous la garde de l'Océan. Il expire : cette nouvelle, publiée à la porte du palais devant laquelle le conquérant fit proclamer tant de funérailles, n'arrête ni n'étonne le passant : qu'avaient à pleurer les

citoyens[3179] ?

La république de Washington subsiste ; l'empire de Bonaparte est détruit. Washington et Bonaparte sortirent du sein de la démocratie ; nés tous deux de la liberté, le premier lui fut fidèle, le second la trahit.

Washington a été le représentant des besoins, des idées, des lumières, des opinions de son époque ; il a secondé, au lieu de le contrarier, le mouvement des esprits ; il a voulu ce qu'il devait vouloir, la chose même à laquelle il était appelé : de là la cohérence et la perpétuité de son ouvrage. Cet homme qui frappe peu, parce qu'il est dans des proportions justes, a confondu son existence avec celle de son pays : sa gloire est le patrimoine de la civilisation ; sa renommée s'élève comme un de ces sanctuaires publics où coule une source féconde et intarissable.

Bonaparte pouvait enrichir également le domaine commun ; il agissait sur la nation la plus intelligente, la plus brave, la plus brillante de la terre. Quel serait aujourd'hui le rang occupé par lui, s'il eût joint la magnanimité à ce qu'il avait d'héroïque, si, Washington et Bonaparte à la fois, il eût nommé la liberté légataire universelle de sa gloire !

Mais ce géant ne liait point ses destinées à celles de ses contemporains ; son génie appartenait à l'âge moderne : son ambition était des vieux jours ; il ne s'aperçut pas que les miracles de sa vie excédaient la valeur d'un diadème, et que cet ornement gothique lui siérait mal. Tantôt il se précipitait sur l'avenir, tantôt (il reculait vers le passé ; et, soit qu'il remontât ou suivît le cours du temps, par sa force prodigieuse, il entraînait ou repoussait les flots. Les hommes ne furent à ses yeux qu'un moyen de puissance ; aucune sympathie ne s'établit entre leur bonheur et le sien : il avait promis de les délivrer, il les enchaîna ; il s'isola d'eux, ils s'éloignèrent de lui. Les rois d'Égypte plaçaient leurs pyramides funèbres, non parmi des campagnes florissantes, mais au milieu des sables stériles ; ces grands tombeaux s'élèvent comme l'éternité dans la solitude : Bonaparte a bâti à leur image le monument de sa renommée.

IX. Voyage de Philadelphie à New-York et à Boston. — Mackenzie.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en décembre 1846.

J'étais impatient de continuer mon voyage. Ce n'étaient pas les Américains que j'étais venu voir, mais quelque chose de tout à fait différent des hommes que je connaissais, quelque chose plus d'accord avec l'ordre habituel de mes idées ; je brûlais de me jeter dans une entreprise pour laquelle je n'avais rien de préparé que mon imagination et mon courage.

Quand je formai le projet de découvrir le passage au nord-ouest, on ignorait si l'Amérique septentrionale s'étendait sous le pôle en rejoignant le Groenland, ou si elle se terminait à quelque mer contiguë à la baie d'Hudson et au détroit de Behring. En 1772, Hearn avait découvert la mer à l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre, par les 71 degrés 15 minutes de latitude nord, et les 119 degrés 15 minutes de longitude ouest de Greenwich[3180].

Sur la côte de l'océan Pacifique, les efforts du capitaine Cook et ceux des navigateurs subséquents avaient laissé des doutes. En 1787, un vaisseau disait être entré dans une mer intérieure de l'Amérique septentrionale ; selon le récit du capitaine de ce vaisseau, tout ce qu'on avait pris pour la côte non interrompue au nord de la Californie n'était qu'une chaîne d'îles extrêmement serrées. L'amirauté d'Angleterre envoya Vancouver vérifier ces rapports qui se trouvèrent faux. Vancouver n'avait point encore fait son second voyage.

Aux États-Unis, en 1791, on commençait à s'entretenir de la course de Mackenzie : parti le 3 juin 1789 du fort Chipewan, sur

le lac des Montagnes, il descendit à la mer du pôle par le fleuve auquel il a donné son nom.

Cette découverte aurait pu changer ma direction et me faire prendre ma route droit au nord ; mais je me serais fait scrupule d'altérer le plan arrêté entre moi et M. de Malesherbes. Ainsi donc, je voulais marcher à l'ouest, de manière à intersecter la côte nord-ouest au-dessus du golfe de Californie ; de là, suivant le profil du continent, et toujours en vue de la mer, je prétendais reconnaître le détroit de Behring, doubler le dernier cap septentrional de l'Amérique, descendre à l'Est le long des rivages de la mer polaire, et rentrer dans les États-Unis par la baie d'Hudson, le Labrador et le Canada.

Quels moyens avais-je d'exécuter cette prodigieuse pérégrination ? aucun. La plupart des voyageurs français ont été des hommes isolés, abandonnés à leurs propres forces ; il est rare que le gouvernement ou des compagnies les aient employés ou secourus. Des Anglais, des Américains, des Allemands, des Espagnols, des Portugais ont accompli, à l'aide du concours des volontés nationales, ce que chez nous des individus délaissés ont commencé en vain. Mackenzie, et après lui plusieurs autres, au profit des États-Unis et de la Grande-Bretagne, ont fait sur la vastitude de l'Amérique des conquêtes que j'avais rêvées pour agrandir ma terre natale. En cas de succès, j'aurais eu l'honneur d'imposer des noms français à des régions inconnues, de doter mon pays d'une colonie sur l'océan Pacifique, d'enlever le riche commerce des pelleteries à une puissance rivale, d'empêcher cette rivale de s'ouvrir un plus court chemin aux Indes, en mettant la France elle-même en possession de ce chemin. J'ai consigné ces projets dans l'*Essai historique*, publié à Londres en 1796[3181], et ces projets étaient tirés du manuscrit de mes voyages écrit en 1791. Ces dates prouvent que j'avais devancé par mes vœux et par mes travaux les derniers explorateurs des glaces arctiques.

Je ne trouvai aucun encouragement à Philadelphie. J'entrevis dès lors que le but de ce premier voyage serait manqué, et que ma course ne serait que le prélude d'un second et plus long voyage. J'en écrivis en ce sens à M. de Malesherbes, et, en

attendant l'avenir, je promis à la poésie ce qui serait perdu pour la science. En effet, si je ne rencontrai pas en Amérique ce que j'y cherchais, le monde polaire, j'y rencontrai une nouvelle muse.

Un stage-coach, semblable à celui qui m'avait amené de Baltimore, me conduisit de Philadelphie à New-York, ville gaie, peuplée, commerçante, qui cependant était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, loin de ce qu'elle sera dans quelques années ; car les États-Unis croissent plus vite que ce manuscrit. J'allai en pèlerinage à Boston saluer le premier champ de bataille de la liberté américaine. J'ai vu les champs de Lexington ; j'y cherchai, comme depuis à Sparte, la tombe de ces guerriers qui moururent *pour obéir aux saintes lois de la patrie*[3182]. Mémorable exemple de l'enchaînement des choses humaines ! un bill de finances, passé dans le Parlement d'Angleterre en 1765, élève un nouvel empire sur la terre en 1782, et fait disparaître du monde un des plus antiques royaumes de l'Europe en 1789 !

X. Rivière du nord. — Chant de la passagère. — M. Swift. — Départ pour la cataracte de Niagara avec un guide hollandais. — M. Violet.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Je m'embarquai à New-York sur le paquebot qui faisait voile pour Albany, situé en amont de la rivière du Nord. La société était nombreuse. Vers le soir de la première journée, on nous servit une collation de fruits et de lait ; les femmes étaient assises sur les bancs du tillac, et les hommes sur le pont, à leurs pieds. La conversation ne se soutint pas longtemps : à l'aspect d'un beau tableau de la nature, on tombe involontairement dans le silence. Tout à coup, je ne sais qui s'écria : « Voilà l'endroit où Asgill[3183] fut arrêté. » On pria une quakeresse de Philadelphie de chanter la complainte connue sous le nom d'*Asgill*. Nous étions entre des montagnes ; la voix de la passagère expirait sur la vague, ou se renflait lorsque nous rasions de plus près la rive. La destinée d'un jeune soldat, amant, poète et brave, honoré de l'intérêt de Washington et de la généreuse intervention d'une reine infortunée, ajoutait un charme au romantique de la scène. L'ami que j'ai perdu, M. de Fontanes, laissa tomber de courageuses paroles en mémoire d'Asgill, quand Bonaparte se disposait à monter au trône où s'était assise Marie-Antoinette[3184]. Les officiers américains semblaient touchés du chant de la Pennsylvanienne : le souvenir des troubles passés de la patrie leur rendait plus sensible le calme du moment présent. Ils contemplaient avec émotion ces lieux naguère chargés de troupes, retentissant du

bruit des armes, maintenant ensevelis dans une paix profonde ; ces lieux dorés des derniers feux du jour, animés du sifflement des cardinaux, du roucoulement des palombes bleues, du chant des oiseaux-moqueurs, et dont les habitants, accoudés sur des clôtures frangées de bignonias, regardaient notre barque passer au-dessous d'eux.

Arrivé à Albany, j'allai chercher un M. Swift, pour lequel on m'avait donné une lettre. Ce M. Swift trafiquait de pelleteries avec des tribus indiennes enclavées dans le territoire cédé par l'Angleterre aux États-Unis ; car les puissances civilisées, républicaines et monarchiques, se partagent sans façon en Amérique des terres qui ne leur appartiennent pas. Après m'avoir entendu, M. Swift me fit des objections très raisonnables. Il me dit que je ne pouvais pas entreprendre de prime abord, seul, sans secours, sans appui, sans recommandation pour les postes anglais, américains, espagnols, où je serais forcé de passer, un voyage de cette importance ; que, quand j'aurais le bonheur de traverser tant de solitudes, j'arriverais à des régions glacées où je périrais de froid et de faim : il me conseilla de commencer par m'acclimater, m'invita à apprendre le sioux, l'iroquois et l'esquimau, à vivre au milieu des *coureurs de bois* et des agents de la baie d'Hudson. Ces expériences préliminaires faites, je pourrais alors, dans quatre ou cinq ans, avec l'assistance du gouvernement français, procéder à ma hasardeuse mission.

Ces conseils, dont au fond je reconnaissais la justesse, me contrariaient. Si je m'en étais cru, je serais parti tout droit pour aller au pôle, comme on va de Paris à Pontoise. Je cachai à M. Swift mon déplaisir ; je le priai de me procurer un guide et des chevaux pour me rendre à Niagara et à Pittsburg : à Pittsburg, je descendrais l'Ohio et je recueillerais des notions utiles à mes futurs projets. J'avais toujours dans la tête mon premier plan de route.

M. Swift engagea à mon service un Hollandais qui parlait plusieurs dialectes indiens. J'achetai deux chevaux et je quittai Albany.

Tout le pays qui s'étend aujourd'hui entre le territoire de cette

ville et celui de Niagara est habité et défriché ; le canal de New-York le traverse ; mais alors une grande partie de ce pays était déserte.

Lorsque après avoir passé le Mohawk, j'entrai dans des bois qui n'avaient jamais été abattus, je fus pris d'une sorte d'ivresse d'indépendance : j'allais d'arbre en arbre, à gauche, à droite, me disant : « Ici plus de chemins, plus de villes, plus de monarchie, plus de république, plus de présidents, plus de rois, plus d'hommes. » Et, pour essayer si j'étais rétabli dans mes droits originels, je me livrais à des actes de volonté qui faisaient enrager mon guide, lequel, dans son âme, me croyait fou.

Hélas ! je me figurais être seul dans cette forêt où je levais une tête si fière ! tout à coup je vins m'énaser contre un hangar. Sous ce hangar s'offrent à mes yeux ébaubis les premiers sauvages que j'aie vus de ma vie. Ils étaient une vingtaine, tant hommes que femmes, tous barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux passés dans les narines. Un petit Français, poudré et frisé, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, raclait un violon de poche, et faisait danser *Madelon Friquet* à ces Iroquois. M. Violet (c'était son nom) était maître de danse chez les sauvages. On lui payait ses leçons en peaux de castors et en jambons d'ours. Il avait été marmiton au service du général Rochambeau[3185], pendant la guerre d'Amérique. Demeuré à New-York après le départ de notre armée, il se résolut d'enseigner les beaux-arts aux Américains. Ses vues s'étant agrandies avec le succès, le nouvel Orphée porta la civilisation jusque chez les hordes sauvages du Nouveau-Monde. En me parlant des Indiens, il me disait toujours : « Ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses. » Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers ; en effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. M. Violet, tenant son petit violon entre son menton et sa poitrine, accordait l'instrument fatal ; il criait aux Iroquois : *A vos places !* Et toute la troupe sautait comme une bande de démons[3186].

N'était-ce pas une chose accablante pour un disciple de

Rousseau que cette introduction à la vie sauvage par un bal que l'ancien marmiton du général Rochambeau donnait à des Iroquois ? J'avais grande envie de rire, mais j'étais cruellement humilié.

XI. Mon accoutrement sauvage. — Chasse. — Le carcajou et le renard canadien. — Rate musquée. — Chiens pêcheurs. — Insectes.

Londres, d'avril à septembre 1822.

J'achetai des Indiens un habillement complet : deux peaux d'ours, l'une pour demi-toge, l'autre pour lit. Je joignis à mon nouvel accoutrement la calotte de drap rouge à côtes, la casaque, la ceinture, la corne pour rappeler les chiens, la bandoulière des coureurs de bois. Mes cheveux flottaient sur mon cou découvert ; je portais la barbe longue : j'avais du sauvage, du chasseur et du missionnaire. On m'invita à une partie de chasse qui devait avoir lieu le lendemain, pour dépister un carcajou.

Cette race d'animaux est presque entièrement détruite dans le Canada, ainsi que celle des castors.

Nous nous embarquâmes avant le jour pour remonter une rivière sortant du bois où l'on avait aperçu le carcajou. Nous étions une trentaine, tant Indiens que coureurs de bois américains et canadiens : une partie de la troupe côtoyait, avec les meutes, la marche de la flottille, et des femmes portaient nos vivres.

Nous ne rencontrâmes pas le carcajou ; mais nous tuâmes des loups-cerviers et des rats musqués. Jadis les Indiens menaient un grand deuil lorsqu'ils avaient immolé, par mégarde, quelques-uns de ces derniers animaux, la femelle du rat musqué étant, comme chacun le sait, la mère du genre humain. Les Chinois, meilleurs observateurs, tiennent pour certain que le rat se change en caille, la taupe en loriot.

Des oiseaux de rivière et des poissons fournirent abondamment notre table. On accoutume les chiens à plonger ; quand ils ne vont pas à la chasse, ils vont à la pêche : ils se précipitent dans les fleuves et saisissent le poisson jusqu'au fond de l'eau. Un grand feu autour duquel nous nous placions servait aux femmes pour les apprêts de notre repas.

Il fallait nous coucher horizontalement, le visage contre terre, pour nous mettre les yeux à l'abri de la fumée, dont le nuage flottant au-dessus de nos têtes, nous garantissait tellement quellement de la piqûre des maringouins.

Les divers insectes carnivores, vus au microscope, sont des animaux formidables, ils étaient peut-être ces dragons ailés dont on retrouve les anatomies : diminués de taille à mesure que la matière diminuait d'énergie, ces hydres, griffons et autres, se trouveraient aujourd'hui à l'état d'insectes. Les géants antédiluviens sont les petits hommes d'aujourd'hui.

XII. Campement au bord du lac des Onondagas. — Arabes. — Course botanique. — L'Indienne et la vache.

Londres, d'avril à septembre 1822.

M. Violet m'offrit ses lettres de créance pour les Onondagas, reste d'une des six nations iroquoises. J'arrivai d'abord au lac des Onondagas. Le Hollandais choisit un lieu propre à établir notre camp : une rivière sortait du lac ; notre appareil fut dressé dans la courbe de cette rivière. Nous fichâmes en terre, à six pieds de distance l'un de l'autre, deux piquets fourchus ; nous suspendîmes horizontalement dans l'endentement de ces piquets une longue perche. Des écorces de bouleau, un bout appuyé sur le sol, l'autre sur la gaule transversale, formèrent le toit incliné de notre palais. Nos selles devaient nous servir d'oreillers et nos manteaux de couvertures. Nous attachâmes des sonnettes au cou de nos chevaux et nous les lâchâmes dans les bois près de notre camp : ils ne s'en éloignèrent pas.

Lorsque, quinze ans plus tard, je bivaquais dans les sables du désert du Sabba, à quelques pas du Jourdain, au bord de la mer Morte, nos chevaux, ces fils légers de l'Arabie, avaient l'air d'écouter les contes du scheick, et de prendre part à l'histoire d'Antar et du cheval de Job[3187].

Il n'était guère que quatre heures après midi lorsque nous fûmes huttés. Je pris mon fusil et j'allai flâner dans les environs. Il y avait peu d'oiseaux. Un couple solitaire voltigeait seulement devant moi, comme ces oiseaux que je suivais dans mes bois paternels ; à la couleur du mâle, je reconnus le passereau blanc, *passer nivalis* des ornithologistes. J'entendis aussi l'orfraie, fort bien caractérisée par sa voix. Le vol de l'*exclamateur* m'avait

conduit à un vallon resserré entre des hauteurs nues et pierreuses ; à mi-côte s'élevait une méchante cabane ; une vache maigre errait dans un pré au-dessous.

J'aime les petits abris : « *A chico pajarillo chico nidillo*, à petit oiseau, petit nid. » Je m'assis sur la pente en face de la hutte plantée sur le coteau opposé.

Au bout de quelques minutes, j'entendis des voix dans le vallon : trois hommes conduisaient cinq ou six vaches grasses ; ils les mirent paître et éloignèrent à coups de gaule la vache maigre. Une femme sauvage sortit de la hutte, s'avança vers l'animal effrayé et l'appelait. La vache courut à elle en allongeant le cou avec un petit mugissement. Les planteurs menacèrent de loin l'Indienne, qui revint à sa cabane. La vache la suivit.

Je me levai, descendis la rampe de la côte, traversai le vallon et, montant la colline parallèle, j'arrivai à la hutte.

Je prononçai le salut qu'on m'avait appris : « *Siegoh !* Je suis venu ! » l'Indienne, au lieu de me rendre mon salut par la répétition d'usage : « *Vous êtes venu* », ne répondit rien. Alors je caressai la vache : le visage jaune et attristé de l'Indien ne laissa paraître des signes d'attendrissement. J'étais ému de ces mystérieuses relations de l'infortune : il y a de la douceur à pleurer sur des maux qui n'ont été pleurés de personne.

La jeune indienne

Mon hôtesse me regarda encore quelque temps avec un reste de doute, puis elle s'avança et vint passer la main sur le front de sa compagne de misère et de solitude.

Encouragé par cette marque de confiance, je dis en anglais, car j'avais épuisé mon indien : « Elle est bien maigre ! » L'Indienne repartit en mauvais anglais : « Elle mange fort peu, *she eats very little*. — On l'a chassée rudement », repris-je. Et la femme répondit : « Nous sommes accoutumées à cela toutes deux, *both*. » Je repris : « Cette prairie n'est donc pas à vous ? » Elle répondit : « Cette prairie était à mon mari qui est mort. Je n'ai point d'enfants, et les chairs blanches mènent leurs vaches dans ma prairie. »

Je n'avais rien à offrir à cette créature de Dieu. Nous nous quittâmes, mon hôtesse me dit beaucoup de chose que je ne compris point ; c'étaient sans doute des souhaits de prospérité ;

s'ils n'ont pas été entendus du ciel, ce n'est pas la faute de celle qui priait, mais l'infirmité de celui pour qui la prière était offerte. Toutes les âmes n'ont pas une égale aptitude au bonheur, comme toutes les terres ne portent pas également des moissons.

Je retournai à mon *ajoupa*, où m'attendait une collation de pommes de terre et de maïs. La soirée fut magnifique : le lac, uni comme une glace sans tain, n'avait pas une ride ; la rivière baignait en murmurant notre presqu'île, que les calycanthes parfumaient de l'odeur de la pomme. Le *weep-poor-will* répétait son chant : nous l'entendions, tantôt plus près, tantôt plus loin, suivant que l'oiseau changeait le lieu de ses appels amoureux. Personne ne m'appelait. Pleure, pauvre William ! *weep, poor Will !*

XIII. Un Iroquois. — Sachem des Onondagas. — Velly et les Franks. — Cérémonie de l'hospitalité. — Anciens Grecs. — Montcalm et Wolfe.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le lendemain, j'allai rendre visite au sachem des Onondagas ; j'arrivai à son village à dix heures du matin. Aussitôt je fus environné de jeunes sauvages qui me parlaient dans leur langue, mêlée de phrases anglaises et de quelques mots français ; ils faisaient grand bruit, et avaient l'air joyeux, comme les premiers Turcs que je vis depuis à Coron, en débarquant sur le sol de la Grèce. Ces tribus indiennes, enclavées dans les défrichements des blancs, ont des chevaux et des troupeaux ; leurs cabanes sont remplies d'ustensiles achetés, d'un côté, à Québec, à Montréal, à Niagara, à Détroit, et, de l'autre, aux marchés des États-Unis.

Quand on parcourut l'intérieur de l'Amérique septentrionale, on trouva dans l'état de nature, parmi les diverses nations sauvages, les différentes formes de gouvernement connues des peuples civilisés. L'Iroquois appartenait à une race qui semblait destinée à conquérir les races indiennes, si des étrangers n'étaient venus épuiser ses veines et arrêter son génie. Cet homme intrépide ne fut point étonné des armes à feu, lorsque pour la première fois on en usa contre lui ; il tint ferme au sifflement des balles et au bruit du canon, comme s'il les eût entendus toute sa vie ; il n'eut pas l'air d'y faire plus d'attention qu'à un orage. Aussitôt qu'il se put procurer un mousquet, il s'en servit mieux qu'un Européen. Il n'abandonna pas pour cela le casse-tête, le couteau de scalpe, l'arc et la flèche ; mais il y

ajouta la carabine, le pistolet, le poignard et la hache : il semblait n'avoir jamais assez d'armes pour sa valeur. Doublement paré des instruments meurtriers de l'Europe et de l'Amérique, la tête ornée de panaches, les oreilles découpées, le visage bariolé de diverses couleurs, les bras tatoués et pleins de sang, ce champion du Nouveau Monde devint aussi redoutable à voir qu'à combattre, sur le rivage qu'il défendit pied à pied contre les envahisseurs.

Le sachem des Onondagas était un vieil Iroquois dans toute la rigueur du mot ; sa personne gardait la tradition des anciens temps du désert.

Les relations anglaises ne manquent jamais d'appeler le sachem indien *the old gentleman*. Or, le *vieux gentilhomme* est tout nu ; il a une plume ou une arête de poisson passée dans ses narines, et couvre quelquefois sa tête, rase et ronde comme un fromage, d'un chapeau bordé à trois cornes, en signe d'honneur européen. Velly ne peint pas l'histoire avec la même vérité ? Le cheftain franc Khilpérick se frottait les cheveux avec du beurre aigre, *infundens acido comam butyro*, se barbouillait les joues de vert, et portait une jaquette bigarrée ou un sayon de peau de bête ; il est représenté par Velly comme un prince magnifique jusqu'à l'ostentation dans ses meubles et dans ses équipages, voluptueux jusqu'à la débauche, croyant à peine en Dieu, dont les ministres étaient le sujet de ses railleries.

Le sachem Onondagas me reçut bien et me fit asseoir sur une natte. Il parlait anglais et entendait le français ; mon guide savait l'iroquois : la conversation fut facile. Entre autres choses, le vieillard me dit que, quoique sa nation eût toujours été en guerre avec la mienne, il l'avait toujours estimée. Il se plaignit des Américains ; il les trouvait injustes et avides, et regrettait que dans le partage des terres indiennes sa tribu n'eût pas augmenté le lot des Anglais.

Les femmes nous servirent un repas. L'hospitalité est la dernière vertu restée aux sauvages au milieu de la civilisation européenne ; on sait quelle était autrefois cette hospitalité ; le foyer avait la puissance de l'autel.

Lorsqu'une tribu était chassée de ses bois, ou lorsqu'un

homme venait demander l'hospitalité, l'étranger commençait ce qu'on appelait la danse du suppliant ; l'enfant touchait le seuil de la porte et disait : « Voici l'étranger ! » Et le chef répondait : « Enfant, introduis l'homme dans la hutte. » L'étranger, entrant sous la protection de l'enfant, s'allait asseoir sur la cendre du foyer. Les femmes disaient le chant de la consolation : « L'étranger a retrouvé une mère et une femme ; le soleil se lèvera et se couchera pour lui comme auparavant. »

Ces usages semblent empruntés des Grecs : Thémistocle, chez Admète, embrasse les pénates et le jeune fils de son hôte (j'ai peut-être foulé à Mégare l'âtre de la pauvre femme sous lequel fut cachée l'urne cinéraire de Phocion[3188]) ; et Ulysse, chez Alcinoüs, implore Arété : « Noble Arété, fille de Rhexénor, après avoir souffert des maux cruels, je me jette à vos pieds...[3189] » En achevant ces mots, le héros s'éloigne et va s'asseoir sur la cendre du foyer. — Je pris congé du vieux sachem. Il s'était trouvé à la prise de Québec. Dans les honteuses années du règne de Louis XV, l'épisode de la guerre du Canada vient nous consoler comme une page de notre ancienne histoire retrouvée à la Tour de Londres.

Montcalm, chargé sans secours de défendre le Canada contre des forces souvent rafraîchies et le quadruple des siennes, lutte avec succès pendant deux années ; il bat lord Loudon et le général Abercromby. Enfin la fortune l'abandonne ; blessé sous les murs de Québec, il tombe, et deux jours après il rend le dernier soupir : ses grenadiers l'enterrent dans le trou creusé par une bombe, fosse digne de l'honneur de nos armes ! Son noble ennemi Wolfe meurt en face de lui ; il paye de sa vie celle de Montcalm et la gloire d'expirer sur quelques drapeaux français.

XIV. Voyage du lac des Onondagas à la rivière Genesee. — Abeilles — Défrichements. — Hospitalité. — Lit. — Serpent à sonnettes enchanté.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Nous voilà, mon guide et moi, remontés à cheval. Notre route, devenue plus pénible, était à peine tracée par des abatis d'arbres. Les troncs de ces arbres servaient de ponts sur les ruisseaux ou de fascines dans les fondrières. La population américaine se portait alors vers les concessions de Genesee. Ces concessions se vendaient plus ou moins cher selon la bonté du sol, la qualité des arbres, le cours et la foison des eaux.

On a remarqué que les colons sont souvent précédés dans les bois par les abeilles : avant-garde des laboureurs, elles sont le symbole de l'industrie et de la civilisation qu'elles annoncent. Étrangères à l'Amérique, arrivées à la suite des voiles de Colomb, ces conquérants pacifiques n'ont ravi à un nouveau monde de fleurs que des trésors dont les indigènes ignoraient l'usage ; elles ne se sont servies de ces trésors que pour enrichir le sol dont elles les avaient tirés.

Les défrichements sur les deux bords de la route que je parcourais offraient un curieux mélange de l'état de nature et de l'état civilisé. Dans le coin d'un bois qui n'avait jamais retenti que des cris du sauvage et des bramements de la bête fauve, on rencontrait une terre labourée ; on apercevait du même point de vue le wigwam d'un Indien et l'habitation d'un planteur. Quelques-unes de ces habitations, déjà achevées, rappelaient la propreté des fermes hollandaises ; d'autres n'étaient qu'à demi terminées et n'avaient pour toit que le ciel.

J'étais reçu dans ces demeures, ouvrages d'un matin ; j'y trouvais souvent une famille avec les élégances de l'Europe ; des meubles d'acajou, un piano, des tapis, des glaces, à quatre pas de la hutte d'un Iroquois. Le soir, lorsque les serviteurs étaient revenus des bois ou des champs avec la cognée ou la houe, on ouvrait les fenêtres. Les filles de mon hôte, en beaux cheveux blonds annelés, chantaient au piano le duo de *Pandolfetto* de Paisiello[3190], ou un *cantabile* de Cimarosa[3191], le tout à la vue du désert, et quelquefois au murmure d'une cascade.

Dans les terrains les meilleurs s'établissaient des bourgades. La flèche d'un nouveau clocher s'élançait du sein d'une vieille forêt. Comme les mœurs anglaises suivent partout les Anglais, après avoir traversé des pays où il n'y avait pas trace d'habitants, j'apercevais l'enseigne d'une auberge qui brandillait à une branche d'arbre. Des chasseurs, des planteurs, des Indiens se rencontraient à ces caravansérails : la première fois que je m'y reposai, je jurai que ce serait la dernière.

Il arriva qu'en entrant dans une de ces hôtelleries, je restai stupéfait à l'aspect d'un lit immense, bâti en rond autour d'un poteau : chaque voyageur prenait place dans ce lit, les pieds au poteau du centre, la tête à la circonférence du cercle de manière que les dormeurs étaient rangés symétriquement, comme les rayons d'une roue ou les bâtons d'un éventail. Après quelque hésitation, je m'introduisis dans cette machine, parce que je n'y voyais personne. Je commençais à m'assoupir, lorsque je sentis quelque chose se glisser contre moi ; c'était la jambe de mon grand Hollandais ; je n'ai de ma vie éprouvé une plus grande horreur. Je sautais dehors du cabas hospitalier, maudissant cordialement les usages de nos bons aïeux. J'allai dormir, dans mon manteau, au clair de lune : cette compagne de la couche du voyageur n'avait rien du moins que d'agréable, de frais et de pur.

Au bord de la Genesee, nous trouvâmes un bac. Une troupe de colons et d'Indiens passa la rivière avec nous. Nous campâmes dans des prairies peinturées de papillons et de

fleurs. Avec nos costumes divers, nos différents groupes autour de nos feux, nos chevaux attachés ou paissant, nous avions l'air d'une caravane. C'est là que je fis la rencontre de ce serpent à sonnettes qui se laissait enchanter par le son d'une flûte. Les Grecs auraient fait de mon Canadien, Orphée ; de la flûte, une lyre ; du serpent, Cerbère, ou peut-être Eurydice.

XV. Famille indienne. — Nuit dans la forêt Forêts. — Départ de la famille. — Sauvage du Saut du Niagara. — Le capitaine Gordon. — Jérusalem.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Nous avançâmes vers Niagara. Nous n'en étions plus qu'à huit ou neuf lieues, lorsque nous aperçûmes, dans une chênaie, le feu de quelques sauvages, arrêtés au bord d'un ruisseau, où nous songions nous-mêmes à bivaquer. Nous profitâmes de leur établissement : chevaux pansés, toilette de nuit faite, nous accostâmes la horde. Les jambes croisées à la manière des tailleurs, nous nous assîmes avec les Indiens, autour du bûcher, pour mettre rôtir nos quenouilles de maïs.

La famille était composée de deux femmes, de deux enfants à la mamelle, et de trois guerriers. La conversation devint générale, c'est-à-dire entrecoupée par quelques mots de ma part, et par beaucoup de gestes ; ensuite chacun s'endormit dans la place où il était. Resté seul éveillé, j'allai m'asseoir à l'écart, sur une racine qui traçait au bord du ruisseau.

La lune se montrait à la cime des arbres : une brise embaumée, que cette reine des nuits amenait de l'Orient avec elle, semblait la précéder dans les forêts, comme sa fraîche haleine. L'astre solitaire gravit peu à peu dans le ciel : tantôt il suivait sa course, tantôt il franchissait des groupes de nues, qui ressemblaient aux sommets d'une chaîne de montagnes couronnées de neige. Tout aurait été silence et repos, sans la chute de quelques feuilles, le passage d'un vent subit, le gémissement de la hulotte ; au loin, on entendait les sourds mugissements de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de

la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires. C'est dans ces nuits que m'apparut une muse inconnue : je recueillis quelques-uns de ses accents ; je les marquai sur mon livre, à la clarté des étoiles, comme un musicien vulgaire écrirait les notes que lui dicterait quelque grand maître des harmonies.

Le lendemain, les Indiens s'armèrent, les femmes rassemblèrent les bagages. Je distribuai un peu de poudre et de vermillon à mes hôtes. Nous nous séparâmes en touchant nos fronts et notre poitrine. Les guerriers poussèrent le cri de marche et partirent en avant : les femmes cheminèrent derrière, chargées des enfants qui, suspendus dans des fourrures aux épaules de leurs mères, tournaient la tête pour nous regarder. Je suivis des yeux cette marche jusqu'à ce que la troupe entière eût disparu entre les arbres de la forêt.

Les sauvages du Saut de Niagara dans la dépendance des Anglais, étaient chargés de la police de la frontière de ce côté. Cette bizarre gendarmerie, armée d'arcs et de flèches, nous empêcha de passer. Je fus obligé d'envoyer le Hollandais au fort de Niagara chercher un permis afin d'entrer sur les terres de la domination britannique. Cela me serrait un peu le cœur, car il me souvenait que la France avait jadis commandé dans le Haut comme dans le Bas-Canada. Mon guide revint avec le permis : je le conserve encore ; il est signé : *le capitaine Gordon*. N'est-il pas singulier que j'aie retrouvé le même nom anglais sur la porte de ma cellule à Jérusalem ? « Treize pèlerins avaient écrit leurs noms sur la porte en dedans de la chambre : le premier s'appelait Charles Lombard, et il se trouvait à Jérusalem en 1669 ; le dernier est John Gordon, et la date de son passage est de 1804. » (*Itinéraire*[3192].)

XVI. Cataracte de Niagara. — Serpent à sonnettes. — Je tombe au bord de l'abîme.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Je restai deux jours dans le village indien, d'où j'écrivis encore une lettre à M. de Malesherbes. Les Indiennes s'occupaient de différents ouvrages ; leurs nourrissons étaient suspendus dans des réseaux aux branches d'un gros hêtre pourpre. L'herbe était couverte de rosée, le vent sortait des forêts tout parfumé, et les plantes à coton du pays, renversant leurs capsules, ressemblaient à des rosiers blancs. La brise berçait les couches aériennes d'un mouvement presque insensible ; les mères se levaient de temps en temps pour voir si leurs enfants dormaient et s'ils n'avaient point été réveillés par les oiseaux. Du village indien à la cataracte, on comptait trois à quatre lieues : il nous fallut autant d'heures, à mon guide et à moi, pour y arriver. A six milles de distance, une colonne de vapeur m'indiquait déjà le lieu du déversoir. Le cœur me battait d'une joie mêlée de terreur en entrant dans le bois qui me dérobait la vue d'un des plus grands spectacles que la nature ait offerts aux hommes.

Nous mîmes pied à terre. Tirant après nous nos chevaux par la bride, nous parvînmes, à travers des brandes et des halliers, au bord de la rivière Niagara, sept ou huit cents pas au-dessus du Saut. Comme je m'avançais incessamment, le guide me saisit par le bras : il m'arrêta au rez même de l'eau, qui passait avec la vélocité d'une flèche. Elle ne bouillonnait point, elle glissait en une seule masse sur la pente du roc ; son silence avant sa chute faisait contraste avec le fracas de sa chute même. L'Écriture compare souvent un peuple aux grandes

eaux ; c'était ici un peuple mourant, qui, privé de la voix par l'agonie, allait se précipiter dans l'abîme de l'éternité.

Le guide me retenait toujours, car je me sentais pour ainsi dire entraîné par le fleuve, et j'avais une envie involontaire de m'y jeter. Tantôt je portais mes regards en amont, sur le rivage ; tantôt en aval, sur l'île qui partageait les eaux et où ces eaux manquaient tout à coup, comme si elles avaient été coupées dans le ciel.

Après un quart d'heure de perplexité et d'une admiration indéfinie, je me rendis à la chute. On peut chercher dans *l'Essai sur les révolutions* et dans *Atala* les deux descriptions que j'en ai faites[3193]. Aujourd'hui, de grands chemins passent à la cataracte ; il y a des auberges sur la rive américaine et sur la rive anglaise, des moulins et des manufactures au-dessous du chasme.

Je ne pouvais communiquer les pensées qui m'agitaient à la vue d'un désordre si sublime. Dans le désert de ma première existence, j'ai été obligé d'inventer des personnages pour la décorer ; j'ai tiré de ma propre substance des êtres que je ne trouvais pas ailleurs, et que je portais en moi. Ainsi j'ai placé des souvenirs d'Atala et de René au bord de la cataracte de Niagara, comme l'expression de sa tristesse. Qu'est-ce qu'une cascade qui tombe éternellement à l'aspect insensible de la terre et du ciel, si la nature humaine n'est là avec ses destinées et ses malheurs ? S'enfoncer dans cette solitude d'eau et de montagnes, et ne savoir avec qui parler de ce grand spectacle ! Les flots, les rochers, les bois, les torrents pour soi seul ! Donnez à l'âme une compagne, et la riante parure des coteaux, et la fraîche haleine de l'onde, tout va devenir ravissement : le voyage de jour, le repos plus doux de la fin de la journée, le passer sur les flots, le dormir sur la mousse, tireront du cœur sa plus profonde tendresse. J'ai assis Velléda sur les grèves de l'Armorique, Cymodocée sous les portiques d'Athènes, Blanca dans les salles de l'Alhambra. Alexandre créait des villes partout où il courait : j'ai laissé des songes partout où j'ai traîné ma vie.

J'ai vu les cascades des Alpes avec leurs chamois et celles des Pyrénées avec leur isards ; je n'ai pas remonté le Nil assez

haut pour rencontrer ses cataractes, qui se réduisent à des rapides ; je ne parle pas des zones d'azur de Terni et de Tivoli, élégantes écharpes de ruines ou sujets de chansons pour le poète ;

> Et præceps Anio ac Tiburni lucus.
>
> « Et l'Anio rapide et le bois sacré de Tibur[3194]. »

Niagara efface tout. Je contemplais la cataracte que révélèrent au vieux monde, non d'infimes voyageurs de mon espèce, mais des missionnaires qui, cherchant la solitude pour Dieu, se jetaient à genoux à la vue de quelque merveille de la nature et recevaient le martyre en achevant leur cantique d'admiration. Nos prêtres saluèrent les beaux sites de l'Amérique et les consacrèrent de leur sang ; nos soldats ont battu des mains aux ruines de Thèbes et présenté les armes à l'Andalousie : tout le génie de la France est dans la double milice de nos camps et de nos autels.

Je tenais la bride de mon cheval entortillée à mon bras ; un serpent à sonnettes vint à bruire dans les buissons. Le cheval effrayé se cabre et recule en approchant de la chute. Je ne puis dégager mon bras des rênes ; le cheval, toujours plus effarouché, m'entraîne après lui. Déjà ses pieds de devant quittent la terre ; accroupi sur le bord de l'abîme, il ne s'y tenait plus qu'à force de reins. C'en était fait de moi, lorsque l'animal, étonné lui-même du nouveau péril, volte en dedans par une pirouette. En quittant la vie au milieu des bois canadiens, mon âme aurait-elle porté au tribunal suprême les sacrifices, les bonnes œuvres, les vertus des pères Jogues et Lallemant[3195], ou des jours vides et de misérables chimères ?

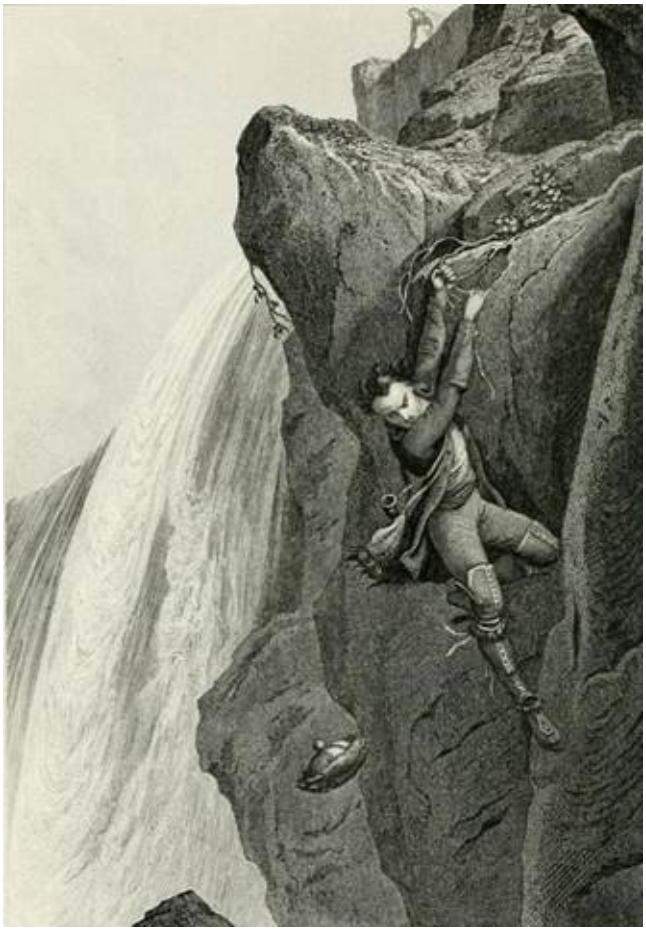

La chute du Niagara

Ce ne fut pas le seul danger que je courus à Niagara : une échelle de lianes servait aux sauvages pour descendre dans le bassin inférieur ; elle était alors rompue. Désirant voir la cataracte de bas en haut, je m'aventurai, en dépit des représentations du guide, sur le flanc d'un rocher presque à pic. Malgré les rugissements de l'eau qui bouillonnait au-dessous de moi, je conservai ma tête et je parvins à une quarantaine de pieds du fond. Arrivé là, la pierre nue et verticale n'offrait plus rien pour m'accrocher ; je demeurai suspendu par une main à la dernière racine, sentant mes doigts s'ouvrir sous le poids de mon corps : Il y a peu d'hommes qui aient passé dans leur vie deux minutes comme je les comptai. Ma main fatiguée lâcha prise ; je tombai. Par un bonheur inouï, je me trouvai sur le redan d'un roc où j'aurais dû me briser mille fois, et je ne me sentis pas grand mal ; j'étais à un demi-pied de l'abîme et je n'y avais pas roulé : mais lorsque le froid et l'humidité

commencèrent à me pénétrer, je m'aperçus que je n'en étais pas quitte à si bon marché : j'avais le bras gauche cassé au-dessus du coude. Le guide, qui me regardait d'en haut et auquel je fis des signes de détresse, courut chercher des sauvages. Ils me hissèrent avec des harts par un sentier de loutres, et me transportèrent à leur village. Je n'avais qu'une fracture simple : deux lattes, un bandage et une écharpe suffirent à ma guérison[3196].

XVII. Douze jours dans une hutte. — Changement de mœurs chez les sauvages. — Naissance et mort. — Montaigne. — Chant de la couleuvre. — Pantomime d’une petite Indienne, original de Mila.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Je demeurai douze jours chez mes médecins, les Indiens de Niagara. J'y vis passer des tribus qui descendaient de Détroit ou des pays situés au midi et à l'orient du lac Érié. Je m'enquis de leurs coutumes ; j'obtins pour de petits présents des représentations de leurs anciennes mœurs, car ces mœurs elles-mêmes n'existent plus. Cependant, au commencement de la guerre de l'indépendance américaine, les sauvages mangeaient encore les prisonniers ou plutôt les tués : un capitaine anglais, puisant du bouillon dans une marmite indienne avec la cuiller à pot, en retira une main.

La naissance et la mort ont le moins perdu des usages indiens, parce qu'elles ne s'en vont point à la venvole comme la partie de la vie qui les sépare ; elles ne sont point choses de mode qui passent. On confère encore au nouveau-né, afin de l'honorer, le nom le plus ancien sous son toit, celui de son aïeule, par exemple : car les noms sont toujours pris dans la lignée maternelle. Dès ce moment, l'enfant occupe la place de la femme dont il a recueilli le nom ; on lui donne, en lui parlant, le degré de parenté que ce nom fait revivre ; ainsi, un oncle peut saluer un neveu du titre de *grand'mère*. Cette coutume, en apparence risible, est néanmoins touchante. Elle ressuscite les

vieux décédés ; elle reproduit dans la faiblesse des premiers ans la faiblesse des derniers ; elle rapproche les extrémités de la vie, le commencement et la fin de la famille ; elle communique une espèce d'immortalité aux ancêtres et les suppose présents au milieu de leur postérité.

En ce qui regarde les morts, il est aisé de trouver les motifs de l'attachement du sauvage à de saintes reliques. Les nations civilisées ont, pour conserver les souvenirs de leur patrie, la mnémonique des lettres et des arts ; elles ont des cités, des palais, des tours, des colonnes, des obélisques ; elles ont la trace de la charrue dans les champs jadis cultivés : les noms sont entaillés dans l'airain et le marbre, les actions consignées dans les chroniques.

Rien de tout cela aux peuples de la solitude : leur nom n'est point écrit sur les arbres ; leur hutte, bâtie en quelques heures, disparaît en quelques instants ; la crosse de leur labour ne fait qu'effleurer la terre, et n'a pu même élever un sillon. Leurs chansons traditionnelles périssent avec la dernière mémoire qui les retient, s'évanouissent avec la dernière voix qui les répète. Les tribus du Nouveau-Monde n'ont donc qu'un seul monument : la tombe. Enlevez à des sauvages les os de leurs pères, vous leur enlevez leur histoire, leurs lois, et jusqu'à leurs dieux ; vous ravissez à ces hommes, parmi les générations futures, la preuve de leur existence comme celle de leur néant.

Je voulais entendre le chant de mes hôtes. Une petite Indienne de quatorze ans, nommée Mila, très jolie (les femmes indiennes ne sont jolies qu'à cet âge), chanta quelque chose de fort agréable. N'était-ce point le couplet cité par Montaigne ? « Couleuvre, arreste-toy ; arreste-toy, couleuvre, à fin que ma sœur tire sur le patron de ta peincture la façon et l'ouvrage d'un riche cordon, que je puisse donner à ma mie : ainsi, soit en tout temps ta beauté et ta disposition préférée à tous les aultres serpens. »

L'auteur des *Essais* vit à Rouen des Iroquois qui, selon lui, étaient des personnages très sensés : « Mais quoi, ajoute-t-il, ils ne portent point de hauts-de-chausses ! »

Si jamais je publie les *stromates* ou bigarrures de ma

jeunesse, pour parler comme saint Clément d'Alexandrie[3197], on y verra Mila[3198].

XVIII. Incidences. — Ancien Canada. — Population indienne. — Dégradation des mœurs. — Vraie civilisation répandue par la religion. — Fausse civilisation introduite par le commerce. — Coureurs de bois. — Factoreries. — Chasses. — Métis ou Bois-brûlés. — Guerres des compagnies. — Mort des langues indiennes.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Les Canadiens ne sont plus tels que les ont peints Cartier, Champlain, La Hontan, Lescarbot, Lafitau, Charlevoix et les *Lettres édifiantes* : le XVIe siècle et le commencement du XVIIe étaient encore le temps de la grande imagination et des mœurs naïves : la merveille de l'une reflétait une nature vierge, et la candeur des autres reproduisait la simplicité du sauvage. Champlain, à la fin de son premier voyage au Canada, en 1603, raconte que « proche de la baye des Chaleurs, tirant au sud, est une isle, où fait résidence un monstre épouvantable que les sauvages appellent Gougou. » Le Canada avait son géant comme le cap des Tempêtes avait le sien. Homère est le véritable père de toutes ces inventions ; ce sont toujours les Cyclopes, Charybde et Scylla, ogres ou gougous.

La population sauvage de l'Amérique septentrionale, en n'y comprenant ni les Mexicains ni les Esquimaux, ne s'élève pas aujourd'hui à quatre cent mille âmes, en-deçà et au-delà des montagnes Rocheuses ; des voyageurs ne la portent même qu'à

cent cinquante mille. La dégradation des mœurs indiennes a marché de pair avec la dépopulation des tribus. Les traditions religieuses sont devenues confuses ; l'instruction répandue par les jésuites du Canada a mêlé des idées étrangères aux idées natives des indigènes : on aperçoit, au travers de fables grossières, les croyances chrétiennes défigurées ; la plupart des sauvages portent des croix en guise d'ornements, et les marchands protestants leur vendent ce que leur donnaient les missionnaires catholiques. Disons, à l'honneur de notre patrie et à la gloire de notre religion, que les Indiens s'étaient fortement attachés à nous ; qu'ils ne cessent de nous regretter, et qu'une *robe noire* (un missionnaire) est encore en vénération dans les forêts américaines. Le sauvage continue de nous aimer sous l'arbre où nous fûmes ses premiers hôtes, sur le sol que nous avons foulé et où nous lui avons confié des tombeaux.

Quand l'Indien était nu ou vêtu de peau, il avait quelque chose de grand et de noble ; à cette heure, des haillons européens, sans couvrir sa nudité, attestent sa misère : c'est un mendiant à la porte d'un comptoir, ce n'est plus un sauvage dans sa forêt.

Enfin, il s'est formé une espèce de peuple métis, né des colons et des Indiennes. Ces hommes, surnommés *Bois-brûlés*, à cause de la couleur de leur peau, sont les courtiers de change entre les auteurs de leur double origine. Parlant la langue de leurs pères et de leurs mères, ils ont les vices des deux races. Ces bâtards de la nature civilisée et de la nature sauvage se vendent tantôt aux Américains, tantôt aux Anglais, pour leur livrer le monopole des pelleteries ; ils entretiennent les rivalités des compagnies anglaises de la *Baie d'Hudson* et du *Nord-Ouest*, et des compagnies américaines, *Fur Colombian-American Company, Missouri's fur Company* et autres : ils font eux-mêmes des chasses au compte des traitants et avec des chasseurs soldés par les compagnies.

La grande guerre de l'indépendance américaine est seule connue. On ignore que le sang a coulé pour les chétifs intérêts d'une poignée de marchands. La compagnie de la *Baie d'Hudson* vendit, en 1811, à lord Selkirk, un terrain au bord de

la rivière Rouge ; l'établissement se fit en 1812. La compagnie du *Nord-Ouest*, ou du *Canada*, en prit ombrage. Les deux compagnies, alliées à diverses tribus indiennes et secondées des *Bois-brûlés*, en vinrent aux mains. Ce conflit domestique, horrible dans ses détails, avait lieu au milieu des déserts glacés de la baie d'Hudson. La colonie de lord Selkirk fut détruite au mois de juin 1815, précisément à l'époque de la bataille de Waterloo. Sur ces deux théâtres, si différents par l'éclat et par l'obscurité, les malheurs de l'espèce humaine étaient les mêmes.

Ne cherchez plus en Amérique les constitutions politiques artistement construites dont Charlevoix a fait l'histoire : la monarchie des Hurons, la république des Iroquois. Quelque chose de cette destruction s'est accompli et s'accomplit encore en Europe, même sous nos yeux ; un poète prussien, au banquet de l'ordre Teutonique, chanta, en vieux prussien, vers l'an 1400, les faits héroïques des anciens guerriers de son pays : personne ne le comprit, et on lui donna, pour récompense, cent noix vides. Aujourd'hui, le bas breton, le basque, le gaëlique, meurent de cabane en cabane, à mesure que meurent les chevriers et les laboureurs.

Dans la province anglaise de Cornouailles, la langue des indigènes s'éteignit vers l'an 1676. Un pêcheur disait à des voyageurs : « Je ne connais guère que quatre ou cinq personnes qui parlent breton, et ce sont de vieilles gens comme moi, de soixante à quatre-vingts ans ; tout ce qui est jeune n'en sait plus un mot. »

Des peuplades de l'Orénoque n'existent plus ; il n'est resté de leur dialecte qu'une douzaine de mots prononcés dans la cime des arbres par des perroquets redevenus libres, comme la grive d'Agrippine qui gazouillait des mots grecs sur les balustrades des palais de Rome. Tel sera tôt ou tard le sort de nos jargons modernes, débris du grec et du latin. Quelque corbeau envolé de la cage du dernier curé franco-gaulois dira, du haut d'un clocher en ruine, à des peuples étrangers à nos successeurs : « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue : vous mettrez fin à tous ces discours. »

Soyez donc Bossuet, pour qu'en dernier résultat votre chef-d'œuvre survive, dans la mémoire d'un oiseau, à votre langage et à votre souvenir chez les hommes !

XIX. Anciennes possessions françaises en Amérique. — Regrets. — Manie du passé. — Billet de Francis Conyngham.

Londres, d'avril à septembre 1822.

En parlant du Canada et de la Louisiane, en regardant sur les vieilles cartes l'étendue des anciennes colonies françaises en Amérique, je me demandais comment le gouvernement de mon pays avait pu laisser périr ces colonies, qui seraient aujourd'hui pour nous une source inépuisable de prospérité.

De l'Acadie et du Canada à la Louisiane, de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississipi, le territoire de la *Nouvelle-France* entoura ce qui formait la confédération des treize premiers États unis : les onze autres, avec le district de la Colombie, le territoire de Michigan, du Nord-Ouest, du Missouri, de l'Oregon et d'Arkansas, nous appartenaient, ou nous appartiendraient, comme ils appartiennent aux États-Unis par la cession des Anglais et des Espagnols, nos successeurs dans le Canada et dans la Louisiane. Le pays compris entre l'Atlantique au nord-est, la mer Polaire au nord, l'Océan Pacifique et les possessions russes au nord-ouest, le golfe Mexicain au midi, c'est-à-dire plus des deux tiers de l'Amérique septentrionale, reconnaîtraient les lois de la France.

J'ai peur que la Restauration ne se perde par les idées contraires à celles que j'exprime ici ; la manie de s'en tenir au passé, manie que je ne cesse de combattre, n'aurait rien de funeste si elle ne renversait que moi en me retirant la faveur du prince ; mais elle pourrait bien renverser le trône. L'immobilité politique est impossible ; force est d'avancer avec l'intelligence humaine. Respectons la majesté du temps ; contemplons avec

vénération les siècles écoulés, rendus sacrés par la mémoire et les vestiges de nos pères ; toutefois n'essayons pas de rétrograder vers eux, car ils n'ont plus rien de notre nature réelle, et, si nous prétendions les saisir, ils s'évanouiraient. Le chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle fit ouvrir, dit-on, vers l'an 1450, le tombeau de Charlemagne. On trouva l'empereur assis dans une chaise dorée, tenant dans ses mains de squelette le livre des Évangiles écrit en lettres d'or ; devant lui étaient posés son sceptre et son bouclier d'or ; il avait au côté sa *Joyeuse* engainée dans un fourreau d'or. Il était revêtu des habits impériaux. Sur sa tête, qu'une chaîne d'or forçait à rester droite, était un suaire qui couvrait ce qui fut son visage et que surmontait une couronne. On toucha le fantôme ; il tomba en poussière.

Nous possédions outre-mer de vastes contrées : elles offraient un asile à l'excédent de notre population, un marché à notre commerce, un aliment à notre marine. Nous sommes exclus du nouvel univers où le genre humain recommence : les langues anglaise, portugaise, espagnole, servent en Afrique, en Asie, dans l'Océanie, dans les îles de la mer du Sud, sur le continent des deux Amériques, à l'interprétation de la pensée de plusieurs millions d'hommes ; et nous, déshérités des conquêtes de notre courage et de notre génie, à peine entendons-nous parler dans quelque bourgade de la Louisiane et du Canada, sous une domination étrangère, la langue de Colbert et de Louis XIV : elle n'y reste que comme un témoin des revers de notre fortune et des fautes de notre politique[3199].

Et quel est le roi dont la domination remplace maintenant la domination du roi de France sur les forêts canadiennes ? Celui qui hier me faisait écrire ce billet :

« Royal-Lodge Windsor, 4 juin 1822.

« Monsieur le vicomte,

« J'ai les ordres du roi d'inviter Votre Excellence à venir dîner et coucher ici jeudi 6 courant.

« Le très humble et très obéissant serviteur,

Francis Conyngham[3200] ».

Il était dans ma destinée d'être tourmenté par les princes. Je m'interromps ; je repasse l'Atlantique ; je remets mon bras cassé à Niagara ; je me dépouille de ma peau d'ours : je reprends mon habit doré ; je me rends du wigwam d'un Iroquois à la royale loge de Sa Majesté Britannique, monarque des trois royaumes unis et dominateur des Indes ; je laisse mes hôtes aux oreilles découvertes et la petite sauvage à la perle ; souhaitant à lady Conyngham[3201], la gentillesse de Mila, avec cet âge qui n'appartient encore qu'au plus jeune printemps, qu'à ces jours qui précèdent le mois de mai, et que nos poètes gaulois appelaient l'*avrillée*.

XX. Manuscrit original en Amérique. — Lacs du Canada. — Flotte de canots indiens. — Ruines de la nature. — Vallée du tombeau. — Destinée des fleuves.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en décembre 1846.

La tribu de la petite fille à la perle partit ; mon guide, le Hollandais, refusa de m'accompagner au-delà de la cataracte ; je le payai et je m'associai avec des trafiquants qui partaient pour descendre l'Ohio ; je jetai, avant de partir, un coup d'œil sur les lacs du Canada. Rien n'est triste comme l'aspect de ces lacs. Les plaines de l'Océan et de la Méditerranée ouvrent des chemins aux nations, et leurs bords sont ou furent habités par des peuples civilisés, nombreux et puissants ; les lacs du Canada ne présentent que la nudité de leurs eaux, laquelle va rejoindre une terre dévêtue : solitudes qui séparent d'autres solitudes. Des rivages sans habitants regardent des mers sans vaisseaux ; vous descendez des flots déserts sur des grèves désertes.

Le lac Érié a plus de cent lieues de circonférence. Les nations riveraines furent exterminées par les Iroquois, il y a deux siècles. C'est une chose effrayante que de voir les Indiens s'aventurer dans des nacelles d'écorce sur ce lac renommé par ses tempêtes, où fourmillaient autrefois des myriades de serpents. Ces Indiens suspendent leurs manitous à la poupe des canots, et s'élancent au milieu des tourbillons entre les vagues soulevées. Les vagues, de niveau avec l'orifice des canots, semblent prêtes à les engloutir. Les chiens des chasseurs, les pattes appuyées sur le bord, poussent des abois, tandis que

leurs maîtres, gardant un silence profond, frappent les flots en cadence avec leurs pagaies. Les canots s'avancent à la file : à la proue du premier se tient debout un chef qui répète la diphtongue *oah* : *o* sur une note sourde et longue, *ah* sur un ton aigu et bref. Dans le dernier canot est un autre chef, debout encore, manœuvrant une rame en forme de gouvernail. Les autres guerriers sont assis sur leurs talons au fond des cales. A travers le brouillard et les vents, on n'aperçoit que les plumes dont la tête des Indiens est ornée, le cou tendu des dogues hurlants, et les épaules des deux *sachems*, pilote et augure : on dirait les dieux de ces lacs.

Les fleuves du Canada sont sans histoire dans l'ancien monde ; autre est la destinée du Gange, de l'Euphrate, du Nil, du Danube et du Rhin. Quels changements n'ont-ils point vus sur leurs bords ! que de sueur et de sang les conquérants ont répandus pour traverser dans leur cours ces ondes qu'un chevrier franchit d'un pas à leur source !

XXI. Cours de l'Ohio.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Partis des lacs du Canada, nous vînmes à Pittsburg, au confluent du Kentucky et de l'Ohio ; là, le paysage déploie une pompe extraordinaire. Ce pays si magnifique s'appelle pourtant Kentucky, du nom de sa rivière qui signifie *rivière de sang*. Il doit ce nom à sa beauté : pendant plus de deux siècles, les nations du parti des Chérokis et du parti des nations iroquoises s'en disputèrent les chasses.

Les générations européennes seront-elles plus vertueuses et plus libres sur ces bords que les générations américaines exterminées ? Des esclaves ne laboureront-ils point la terre sous le fouet de leurs maîtres, dans ces déserts de la primitive indépendance de l'homme ? Des prisons et des gibets ne remplaceront-ils point la cabane ouverte et le haut tulipier où l'oiseau pend sa couvée ? La richesse du sol ne fera-t-elle point naître de nouvelles guerres ? Le Kentucky cessera-t-il d'être la *terre de sang*, et les monuments des arts embelliront-ils mieux les bords de l'Ohio que les monuments de la nature ?

Le Wabach, la grande Cyprière, la Rivière-aux-Ailes ou Cumberland, le Cherokee ou Tennessee, les Bancs-Jaunes passés, on arrive à une langue de terre souvent noyée dans les grandes eaux ; là s'opère le confluent de l'Ohio et du Mississipi par les 36° 51' de latitude. Les deux fleuves s'opposant une résistance égale ralentissent leurs cours ; ils dorment l'un auprès de l'autre sans se confondre pendant quelques milles dans le même chenal, comme deux grands peuples divisés d'origine, puis réunis pour ne plus former qu'une seule race ; comme deux illustres rivaux, partageant la même couche après une bataille ; comme deux époux, mais de sang ennemi, qui

d'abord ont peu de penchant à mêler dans le lit nuptial leurs destinées.

Et moi aussi, tel que les puissantes urnes des fleuves, j'ai répandu le petit cours de ma vie, tantôt d'un côté de la montagne, tantôt de l'autre ; capricieux dans mes erreurs, jamais malfaisant ; préférant les vallons pauvres aux riches plaines, m'arrêtant aux fleurs plutôt qu'aux palais. Du reste, j'étais si charmé de mes courses, que je ne pensais presque plus au pôle. Une compagnie de trafiquants, venant de chez les Creeks, dans les Florides, me permit de la suivre.

Nous nous acheminâmes vers les pays connus alors sous le nom général des Florides, et où s'étendent aujourd'hui les États de l'Alabama, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee. Nous suivions à peu près des sentiers que lie maintenant la grande route des Natchez à Nashville par Jackson et Florence, et qui rentre en Virginie par Knoxville et Salem : pays dans ce temps peu fréquenté et dont cependant Bartram avait exploré les lacs et les sites. Les planteurs de la Géorgie et des Florides maritimes venaient jusque chez les diverses tribus des Creeks acheter des chevaux et des bestiaux demi-sauvages, multipliés à l'infini dans les savanes que percent ces *puits* au bord desquels j'ai fait reposer Atala et Chactas. Ils étendaient même leur course jusqu'à l'Ohio.

Nous étions poussés par un vent frais. L'Ohio, grossi de cent rivières, tantôt allait se perdre dans les lacs qui s'ouvraient devant nous, tantôt dans les bois. Des îles s'élevaient au milieu des lacs. Nous fîmes voile vers une des plus grandes : nous l'abordâmes à huit heures du matin.

Je traversai une prairie semée de jacobées à fleurs jaunes, d'alcées à panaches roses et d'obélarias dont l'aigrette est pourpre.

Une ruine indienne frappa mes regards. Le contraste de cette ruine et de la jeunesse de la nature, ce monument des hommes dans un désert, causait un grand saisissement. Quel peuple habita cette île ? Son nom, sa race, le temps de son passage ? Vivait-il, alors que le monde au sein duquel il était caché existait ignoré des trois autres parties de la terre ? Le silence de ce

peuple est peut-être contemporain du bruit de quelques grandes nations tombées à leur tour dans le silence[3202].

Des anfractuosités sablonneuses, des ruines ou des tumulus, sortaient des pavots à fleurs roses pendant au bout d'un pédoncule incliné d'un vert pâle. La tige et la fleur ont un arôme qui reste attaché aux doigts lorsqu'on touche à la plante. Le parfum qui survit à cette fleur est une image du souvenir d'une vie passée dans la solitude.

J'observai la nymphéa : elle se préparait à cacher son lis blanc dans l'onde, à la fin du jour ; l'*arbre triste*, pour déclore le sien, n'attendait que la nuit : l'épouse se couche à l'heure où la courtisane se lève.

L'œnothère pyramidale, haute de sept à huit pieds, à feuilles blondes dentelées d'un vert noir, a d'autres mœurs et une autre destinée : sa fleur jaune commence à s'entrouvrir le soir, dans l'espace de temps que Vénus met à descendre sous l'horizon ; elle continue de s'épanouir aux rayons des étoiles ; l'aurore la trouve dans tout son éclat ; vers la moitié du matin elle se fane ; elle tombe à midi. Elle ne vit que quelques heures ; mais elle dépêche ces heures sous un ciel serein, entre les souffles de Vénus et de l'Aurore ; qu'importe alors la brièveté de la vie ?

Un ruisseau s'enguirlandait de dionées ; une multitude d'éphémères bourdonnaient alentour. Il y avait aussi des oiseaux-mouches et des papillons qui, dans leurs plus brillants affiquets, joutaient d'éclat avec la diaprure du parterre. Au milieu de ces promenades et de ces études, j'étais souvent frappé de leur futilité. Quoi ! la Révolution, qui pesait déjà sur moi et me chassait dans les bois, ne m'inspirait rien de plus brave ? Quoi ! c'était pendant les heures du bouleversement de mon pays que je m'occupais de descriptions et de plantes, de papillons et de fleurs ? L'individualité humaine sert à mesurer la petitesse des plus grands événements. Combien d'hommes sont indifférents à ces événements ! De combien d'autres seront-ils ignorés ! La population générale du globe est évaluée de onze à douze cents millions ; il meurt un homme par *seconde* ; ainsi, à chaque *minute* de notre existence, de nos sourires, de nos joies, soixante hommes expirent, soixante familles gémissent et

pleurent. La vie est une peste permanente. Cette chaîne de deuil et de funérailles qui nous entortille ne se brise point, elle s'allonge : nous en formerons nous-mêmes un anneau. Et puis, magnifions l'importance de ces catastrophes, dont les trois quarts et demi du monde n'entendront jamais parler ! Haletons après une renommée qui ne volera pas à quelques lieues de notre tombe ! Plongeons-nous dans l'océan d'une félicité dont chaque minute s'écoule entre soixante cercueils incessamment renouvelés !

> Nom nox nulla diem, neque noctem aurora sequuta est
> Quæ non audierit mixtos vagitibus ægris
> Ploratus, mortis comites et funeris atri.

« Aucun jour n'a suivi la nuit, aucune nuit n'a été suivie de l'aurore, qui n'ait entendu des pleurs mêlés à des vagissements douloureux, compagnons de la mort et des noires funérailles. »

XXII. Fontaine de Jouvence. — Muscogulges et Siminoles. — Notre camp.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Les sauvages de la Floride racontent qu'au milieu d'un lac est une île où vivent les plus belles femmes du monde. Les Muscogulges en ont tenté maintes fois la conquête ; mais cet Éden fuit devant les canots, naturelle image de ces chimères qui se retirent devant nos désirs.

Cette contrée renfermait aussi une fontaine de Jouvence : qui voudrait revivre ?

Peu s'en fallut que ces fables ne prissent à mes yeux une espèce de réalité. Au moment où nous nous y attendions le moins, nous vîmes sortir d'une baie une flottille de canots, les uns à la rame, les autres à la voile. Ils abordèrent notre île. Ils formaient deux familles de Creeks, l'une siminole, l'autre muscogulge, parmi lesquelles se trouvaient des Chérokis et des *Bois-brûlés*. Je fus frappé de l'élégance de ces sauvages qui ne ressemblaient en rien à ceux du Canada.

Les Siminoles et les Muscogulges sont assez grands, et, par un contraste extraordinaire, leurs mères, leurs épouses et leurs filles sont la plus petite race de femmes connue en Amérique.

Les Indiennes qui débarquèrent auprès de nous, issues d'un sang mêlé de chéroki et de castillan, avaient la taille élevée. Deux d'entre elles ressemblaient à des créoles de Saint-Domingue et de l'Île-de-France, mais jaunes et délicates comme des femmes du Gange. Ces deux Floridiennes, cousines du côté paternel, m'ont servi de modèles, l'une pour *Atala*, l'autre pour *Céluta* : elles surpassaient seulement les portraits que j'en ai

faits par cette vérité de nature variable et fugitive, par cette physionomie de race et de climat que je n'ai pu rendre. Il y avait quelque chose d'indéfinissable dans ce visage ovale, dans ce teint ombré que l'on croyait voir à travers une fumée orangée et légère, dans ces cheveux si noirs et si doux, dans ces yeux si longs, à demi cachés sous le voile de deux paupières satinées qui s'entrouvraient avec lenteur ; enfin, dans la double séduction de l'Indienne et de l'Espagnole.

La réunion à nos hôtes changea quelque peu nos allures ; nos agents de traite commencèrent à s'enquérir des chevaux : il fut résolu que nous irions nous établir dans les environs des haras.

La plaine de notre camp était couverte de taureaux, de vaches, de chevaux, de bisons, de buffles, de grues, de dindes, de pélicans : ces oiseaux marbraient de blanc, de noir et de rose le fond vert de la savane.

Beaucoup de passions agitaient nos trafiquants et nos chasseurs : non des passions de rang, d'éducation, de préjugés, mais des passions de la nature, pleines, entières, allant directement à leur but, ayant pour témoins un arbre tombé au fond d'une forêt inconnue, un vallon inretrouvable, un fleuve sans nom. Les rapports des Espagnols et des femmes creekes faisaient le fond des aventures : les *Bois-brûlés* jouaient le rôle principal dans ces romans. Une histoire était célèbre, celle d'un marchand d'eau-de-vie séduit et ruiné par une *fille peinte* (une courtisane). Cette histoire, mise en vers siminoles sous le nom de *Tabamica*, se chantait au passage des bois[3203]. Enlevées à leur tour par les colons, les Indiennes mouraient bientôt délaissées à Pensacola : leurs malheurs allaient grossir les *Romanceros* et se placer auprès des complaintes de Chimène.

XXIII. Deux Floridiennes. — Ruines sur l'Ohio.

C'est une mère charmante que la terre ; nous sortons de son sein : dans l'enfance, elle nous tient à ses mamelles gonflées de lait et de miel ; dans la jeunesse et l'âge mur, elle nous prodigue ses eaux fraîches, ses moissons et ses fruits ; elle nous offre en tous lieux l'ombre, le bain, la table et le lit ; à notre mort, elle nous rouvre ses entrailles, jette sur notre dépouille une couverture d'herbes et de fleurs, tandis qu'elle nous transforme secrètement dans sa propre substance, pour nous reproduire sous quelque forme gracieuse. Voilà ce que je me disais, en m'éveillant lorsque mon premier regard rencontrait le ciel, dôme de ma couche.

Les chasseurs étant partis pour les opérations de la journée, je restais avec les femmes et les enfants. Je ne quittai plus mes deux sylvaines : l'une était fière, et l'autre triste. Je n'entendais pas un mot de ce qu'elles me disaient, elles ne me comprenaient pas ; mais j'allais chercher l'eau pour leur coupe, les sarments pour leur feu, les mousses pour leur lit. Elles portaient la jupe courte et les grosses manches tailladées à l'espagnole, le corset et le manteau indiens. Leurs jambes nues étaient losangées de dentelles de bouleau. Elles nattaient leurs cheveux avec des bouquets ou des filaments de joncs ; elles se maillaient de chaînes et de colliers de verre. A leurs oreilles pendaient des graines empourprées ; elles avaient une jolie perruche qui parlait : oiseau d'Armide ; elles l'agrafaient à leur épaule en guise d'émeraude, ou la portaient chaperonnée sur la main comme les grandes dames du Xe siècle portaient l'épervier. Pour s'affermir le sein et les bras, elles se frottaient avec l'apoya ou souchet d'Amérique. Au Bengale, les bayadères

mâchent le bétel, et, dans le Levant, les almées sucent le mastic de Chio ; les Floridiennes broyaient, sous leurs dents d'un blanc azuré, des larmes de *liquidambar* et des racines de *libanis*, qui mêlaient la fragrance de l'angélique, du cédrat et de la vanille. Elles vivaient dans une atmosphère de parfums émanés d'elles, comme des orangers et des fleurs dans les pures effluences de leurs feuilles et de leur calice. Je m'amusais à mettre sur leur tête quelque parure : elles se soumettaient, doucement effrayées ; magiciennes, elles croyaient que je leur faisais un charme. L'une d'elles, la *fière*, priait souvent ; elle me paraissait demi-chrétienne. L'autre chantait avec une voix de velours, poussant à la fin de chaque phrase un cri qui troublait. Quelquefois elles se parlaient vivement : je croyais démêler des accents de jalousie, mais la triste pleurait, et le silence revenait.

Faible que j'étais, je cherchais des exemples de faiblesse, afin de m'encourager. Camoëns n'avait-il pas aimé dans les Indes une esclave noire de Barbarie, et moi, ne pouvais-je pas en Amérique offrir des hommages à deux jeunes sultanes jonquilles ? Camoëns n'avait-il pas adressé des *Endechas*, ou des stances, à *Barbaru escrava* ? Ne lui avait-il pas dit :

Aquella captiva
Que me tem captivo,
Porque nella vivo,
Já naõ quer que viva.
Eu nunqua vi rosa,
Em suaves mólhos,
Que para meus olhos
Fosse mais formosa.
Pretidaõ de amor,
Taõ doce a figura,
Que a neve lhe jura
Que trocára a còr.
Léda mansidaõ,
Que o siso acompanha :
Bem parece estranha,
Mas Barbara naõ.

« Cette captive qui me tient captif, parce que je vis en elle, n'épargne pas ma vie. Jamais rose, dans de suaves bouquets, ne fut à mes yeux plus charmante
.....

.....

Sa chevelure noire inspire l'amour ; sa figure est si douce que la neige a envie de changer de couleur avec elle ; sa gaieté est accompagnée de réserve : c'est une étrangère ; une barbare, non. »

On fit une partie de pêche. Le soleil approchait de son couchant. Sur le premier plan paraissaient des sassafras, des tulipiers, des catalpas et des chênes dont les rameaux étalaient des écheveaux de mousse blanche. Derrière ce premier plan s'élevait le plus charmant des arbres, le papayer, qu'on eût pris pour un style d'argent ciselé, surmonté d'une urne corinthienne. Au troisième plan dominaient les baumiers, les magnolias et les liquidambars.

Le soleil tomba derrière ce rideau : un rayon glissant à travers le dôme d'une futaie scintillait comme une escarboucle enchâssée dans le feuillage sombre ; la lumière divergeant entre les troncs et les branches projetait sur les gazons des colonnes croissantes et des arabesques mobiles. En bas, c'étaient des lilas, des azalées, des lianes annelées, aux gerbes gigantesques ; en haut, des nuages, les uns fixes, promontoires ou vieilles tours, les autres flottants, fumées de rose ou cardées de soie. Par des transformations successives, on voyait dans ces nues s'ouvrir des gueules de four, s'amonceler des tas de braise, couler des rivières de lave : tout était éclatant, radieux, doré, opulent, saturé de lumière.

Après l'insurrection de la Morée, en 1770, des familles grecques se réfugièrent à la Floride : elles se purent croire encore dans ce climat de l'Ionie, qui semble s'être amolli avec les passions des hommes : à Smyrne, le soir, la nature dort comme une courtisane fatiguée d'amour.

A notre droite étaient des ruines appartenant aux grandes fortifications trouvées sur l'Ohio, à notre gauche un ancien camp de sauvages ; l'île où nous étions, arrêtée dans l'onde et reproduite par un mirage, balançait devant nous sa double perspective. A l'orient, la lune reposait sur des collines lointaines ; à l'occident, la voûte du ciel était fondue en une mer

de diamants et de saphirs, dans laquelle le soleil, à demi plongé, paraissait se dissoudre. Les animaux de la création veillaient ; la terre, en adoration, semblait encenser le ciel, et l'ambre exhalé de son sein retombait sur elle en rosée, comme la prière redescend sur celui qui prie.

Quitté de mes compagnes je me reposai au bord d'un massif d'arbres : son obscurité, glacée de lumière, formait la pénombre où j'étais assis. Des mouches luisantes brillaient parmi les arbrisseaux encrêpés, et s'éclipsaient lorsqu'elles passaient dans les irradiations de la lune. On entendait le bruit du flux et reflux du lac, les sauts du poisson d'or, et le cri rare de la cane plongeuse. Mes yeux étaient fixés sur les eaux ; je déclinais peu à peu vers cette somnolence connue des hommes qui courent les chemins du monde : nul souvenir distinct ne me restait ; je me sentais vivre et végéter avec la nature dans une espèce de panthéisme. Je m'adossai contre le tronc d'un magnolia et je m'endormis ; mon repos flottait sur un fond vague d'espérance.

Quand je sortis de ce Léthé, je me trouvais entre deux femmes ; les odalisques étaient revenues ; elles n'avaient pas voulu me réveiller ; elles s'étaient assises en silence à mes côtés ; soit qu'elles feignissent le sommeil, soit qu'elles fussent réellement assoupies, leurs têtes étaient tombées sur mes épaules.

Une brise traversa le bocage et nous inonda d'une pluie de roses de magnolia. Alors la plus jeune des Siminoles se mit à chanter : quiconque n'est pas sûr de sa vie se garde de l'exposer ainsi jamais ! on ne peut savoir ce que c'est que la passion infiltrée avec la mélodie dans le sein d'un homme. A cette voix une voix rude et jalouse répondit : un *Bois-brûlé* appelait les deux cousines ; elles tressaillirent, se levèrent : l'aube commençait à poindre.

Aspasie de moins, j'ai retrouvé cette scène aux rivages de la Grèce : monté aux colonnes du Parthénon avec l'aurore, j'ai vu le Cythéron, le mont Hymette, l'Acropolis de Corinthe, les tombeaux, les ruines, baignés dans une rosée de lumière dorée, transparente, volage, que réfléchissaient les mers, que répandaient comme un parfum les zéphyrs de Salamine et de

Délos.

Nous achevâmes au rivage notre navigation sans paroles. A midi, le camp fut levé pour examiner les chevaux que les Creeks voulaient vendre et les trafiquants acheter. Femmes et enfants, tous étaient convoqués comme témoins, selon la coutume dans les marchés solennels. Les étalons de tous les âges et de tous les poils, les poulains et les juments avec des taureaux, des vaches et des génisses, commencèrent à fuir et à galoper autour de nous. Dans cette confusion, je fus séparé des Creeks. Un groupe épais de chevaux et d'hommes s'aggloméra à l'orée d'un bois. Tout à coup, j'aperçois de loin mes deux Floridiennes ; des mains vigoureuses les asseyaient sur les croupes de deux barbes que montaient à cru un *Bois-brûlé* et un Siminole. Ô Cid ! que n'avais-je ta rapide Babieça pour les rejoindre ! Les cavales prennent leur course, l'immense escadron les suit. Les chevaux ruent, sautent, bondissent, hennissent au milieu des cornes des buffles et des taureaux, leurs soles se choquent en l'air, leurs queues et leurs crinières volent sanglantes. Un tourbillon d'insectes dévorants enveloppe l'orbe de cette cavalerie sauvage. Mes Floridiennes disparaissent comme la fille de Cérès, enlevée par le dieu des enfers.

Voilà comme tout avorte dans mon histoire, comme il ne me reste que des images de ce qui a passé si vite : je descendrai aux champs Élysées avec plus d'ombres qu'homme n'en a jamais emmené avec soi. La faute en est à mon organisation : je ne sais profiter d'aucune fortune ; je ne m'intéresse à quoi que ce soit de ce qui intéresse les autres. Hors en religion, je n'ai aucune croyance. Pasteur ou roi, qu'aurais-je fait de mon sceptre ou de ma houlette ? Je me serais également fatigué de la gloire et du génie, du travail et du loisir, de la propriété et de l'infortune. Tout me lasse : je remorque avec peine mon ennui avec mes jours, et je vais partout bâillant ma vie.

XXIV. Quelles étaient les demoiselles Muscogulges. — Arrestation du roi à Varennes. — J’interromps mon voyage pour repasser en Europe.

Ronsard nous peint Marie Stuart prête à partir pour l'Écosse, après la mort de François II.

> De tel habit vous estiez accoustrée,
> Partant, hélas ! de la belle contrée
> (Dont aviez eu le sceptre dans la main),
> Lorsque, pensive et baignant vostre sein
> Du beau crystal de vos larmes roulées,
> Triste, marchiez par les longues allées
> Du grand jardin de ce royal chasteau
> Qui prend son nom de la source d'une eau.

Ressemblais-je à Marie Stuart se promenant à Fontainebleau, quand je me promenai dans ma savane après mon veuvage ? Ce qu'il y a de certain, c'est que mon esprit, sinon ma personne, était enveloppé d'*un crespe long, subtil et délié*, comme dit encore Ronsard, ancien poète de la nouvelle école.

Le diable ayant emporté les demoiselles muscogulges, j'appris du guide qu'un *Bois-brûlé*, amoureux d'une des deux femmes, avait été jaloux de moi et qu'il s'était résolu, avec un Siminole, frère de l'autre cousine, de m'enlever *Atala* et *Céluta*. Les guides les appelaient sans façon des *filles peintes*, ce qui choquait ma vanité. Je me sentais d'autant plus humilié que le *Bois-brûlé*, mon rival préféré, était un maringouin maigre, laid et noir, ayant tous les caractères des insectes qui, selon la définition des entomologistes du grand Lama, sont des animaux dont la chair est à l'intérieur et les os à l'extérieur. La solitude me parut vide après ma mésaventure. Je reçus mal ma sylphide

généreusement accourue pour consoler un infidèle, comme Julie lorsqu'elle pardonnait à Saint-Preux ses Floridiennes de Paris. Je me hâtai de quitter le désert, où j'ai ranimé depuis les compagnes endormies de ma nuit. Je ne sais si je leur ai rendu la vie qu'elles me donnèrent ; du moins, j'ai fait de l'une vierge, et de l'autre une chaste épouse, par expiation.

Nous repassâmes les montagnes Bleues, et nous rapprochâmes des défrichements européens vers Chillicothi. Je n'avais recueilli aucune lumière sur le but principal de mon entreprise ; mais j'étais escorté d'un monde de poésie :

> Comme une jeune abeille aux roses engagée,
> Ma muse revenait de son butin chargée.

J'avisai au bord d'un ruisseau une maison américaine, ferme à l'un de ses pignons, moulin à l'autre. J'entrai demander le vivre et le couvert et fus bien reçu.

Mon hôtesse me conduisit par une échelle dans une chambre au-dessus de l'axe de la machine hydraulique. Ma petite croisée, festonnée de lierre et de cobées à cloches d'iris, ouvrait sur le ruisseau qui coulait, étroit et solitaire, entre deux épaisses bordures de saules, d'aunes, de sassafras, de tamarins et de peupliers de la Caroline. La roue moussue tournait sous ces ombrages en laissant retomber de longs rubans d'eau. Des perches et des truites sautaient dans l'écume du remous ; des bergeronnettes volaient d'une rive à l'autre, et des espèces de martins-pêcheurs agitaient au-dessus du courant leurs ailes bleues.

N'aurais-je pas bien été là avec la *triste*, supposée fidèle, rêvant assis à ses pieds, la tête appuyée sur ses genoux, écoutant le bruit de la cascade, les révolutions de la roue, le roulement de la meule, le sassement du blutoir, les battements égaux du traquet, respirant la fraîcheur de l'onde et l'odeur de l'effleurage des orges perlées ?

La nuit vint, je descendis à la chambre de la ferme. Elle n'était éclairée que par des feurres de maïs et des coques de faséoles qui flambaient au foyer. Les fusils du maître, horizontalement couchés au porte-armes, brillaient au reflet de

l'âtre. Je m'assis sur un escabeau dans le coin de la cheminée, auprès d'un écureuil qui sautait alternativement du dos d'un gros chien sur la tablette d'un rouet. Un petit chat prit possession de mon genou pour regarder ce jeu. La meunière coiffa le brasier d'une large marmite, dont la flamme embrassa le fond noir comme une couronne d'or radiée. Tandis que les patates de mon souper ébouillaient sous ma garde, je m'amusai à lire à la lueur du feu, en baissant la tête, un journal anglais tombé à terre entre mes jambes : j'aperçus, écrits en grosses lettres, ces mots : *Flight of the king* (Fuite du roi). C'était le récit de l'évasion de Louis XVI et de l'arrestation de l'infortuné monarque à Varennes[3204]. Le journal racontait aussi les progrès de l'émigration et réunion des officiers de l'armée sous le drapeau des princes français.

Une conversion subite s'opéra dans mon esprit : Renaud vit sa faiblesse au miroir de l'honneur dans les jardins d'Armide ; sans être le héros du Tasse, la même glace m'offrit mon image au milieu d'un verger américain. Le fracas des armes, le tumulte du monde retentit à mon oreille sous le chaume d'un moulin caché dans des bois inconnus. J'interrompis brusquement ma course, et je me dis : « Retourne en France. »

Ainsi, ce qui me parut un devoir renversa mes premiers desseins, amena la première de ces péripéties dont ma carrière a été marquée. Les Bourbons n'avaient pas besoin qu'un cadet de Bretagne revint d'outre-mer leur offrir son obscur dévouement, pas plus qu'ils n'ont eu besoin de ses services quand il est sorti de son obscurité. Si, continuant mon voyage, j'eusse allumé ma pipe avec le journal qui a changé ma vie, personne ne se fût aperçu de mon absence ; ma vie était alors aussi ignorée et ne pesait pas plus que la fumée de mon calumet. Un simple démêlé entre moi et ma conscience me jeta sur le théâtre du monde. J'eusse pu faire ce que j'aurais voulu, puisque j'étais seul témoin du débat ; mais de tous les témoins, c'est celui aux yeux duquel je craindrais le plus de rougir.

Pourquoi les solitudes de l'Érié, de l'Ontario, se présentent-elles aujourd'hui à ma pensée avec un charme que n'a point à ma mémoire le brillant spectacle du Bosphore ? C'est qu'à

l'époque de mon voyage aux États-Unis, j'étais plein d'illusions ; les troubles de la France commençaient en même temps que commençait mon existence ; rien n'était achevé en moi, ni dans mon pays. Ces jours me sont doux, parce qu'ils me rappellent l'innocence des sentiments inspirés par la famille et les plaisirs de la jeunesse.

Quinze ans plus tard, après mon voyage au Levant, la République, grossie de débris et de larmes, s'était déchargée comme un torrent du déluge dans le despotisme. Je ne me berçais plus de chimères : mes souvenirs, prenant désormais leur source dans la société et dans des passions, étaient sans candeur. Déçu dans mes deux pèlerinages en Occident et en Orient, je n'avais point découvert le passage au pôle, je n'avais point enlevé la gloire des bords du Niagara où je l'étais allé chercher, et je l'avais laissée assise sur les ruines d'Athènes.

Parti pour être voyageur en Amérique, revenu pour être soldat en Europe, je ne fournis jusqu'au bout ni l'une ni l'autre de ces carrières : un mauvais génie m'arracha le bâton et l'épée, et me mit la plume à la main. Il y a de cette heure quinze autres années, qu'étant à Sparte, et contemplant le ciel pendant la nuit, je me souvenais des pays qui avaient déjà vu mon sommeil paisible ou troublé : parmi les bois de l'Allemagne, dans les bruyères de l'Angleterre, dans les champs de l'Italie, au milieu des mers, dans les forêts canadiennes, j'avais déjà salué les mêmes étoiles que je voyais briller sur la patrie d'Hélène et de Ménélas. Mais que me servirait de me plaindre aux astres, immobiles témoins de mes destinées vagabondes ? Un jour leur regard ne se fatiguera plus à me poursuivre ; maintenant, indifférent à mon sort, je ne demanderai pas à ces astres de l'incliner par une plus douce influence, ni de me rendre ce que le voyageur laisse de sa vie dans les lieux où il passe.

Si je revoyais aujourd'hui les États-Unis, je ne les reconnaîtrais plus ; là où j'ai laissé des forêts, je trouverais des champs cultivés ; là où je me suis frayé un sentier à travers les halliers, je voyagerais sur de grandes routes ; aux Natchez, au lieu de la hutte de Céluta, s'élève une ville d'environ cinq mille habitants ; Chactas pourrait être aujourd'hui député au Congrès.

J'ai reçu dernièrement une brochure imprimée chez les *Chérokis*, laquelle m'est adressée dans l'intérêt de ces sauvages, comme au *défenseur de la liberté de la presse*.

Il y a chez les Muscogulges, les Siminoles, les Chickasas, une cité d'Athènes, une autre de Marathon, une autre de Carthage, une autre de Memphis, une autre de Sparte, une autre de Florence ; on trouve un comté de la Colombie et un comté de Marengo : la gloire de tous les pays a placé un nom dans ces mêmes déserts où j'ai rencontré le père Aubry et l'obscure Atala. Le Kentucky montre un Versailles ; un territoire appelé Bourbon a pour capitale un Paris.

Tous les exilés, tous les opprimés qui se sont retirés en Amérique y ont porté la mémoire de leur patrie.

> .... Falsi Simæntis ad undam
> Libabat cineri Andromache[3205].

Les États-Unis offrent dans leur sein, sous la protection de la liberté, une image et un souvenir de la plupart des lieux célèbres de l'antiquité et de la moderne Europe : dans son jardin de la campagne de Rome, Adrien avait fait répéter les monuments de son empire.

Trente-trois grandes routes sortent de Washington, comme autrefois les voies romaines partaient du Capitole ; elles aboutissent, en se ramifiant, à la circonférence des États-Unis, et tracent une circulation de 25,747 milles. Sur un grand nombre de ces routes, les postes sont montées. On prend la diligence pour l'Ohio ou pour Niagara, comme de mon temps on prenait un guide ou un interprète indien. Ces moyens de transport sont doubles : des lacs et des rivières existent partout, liés ensemble par des canaux ; on peut voyager le long des chemins de terre sur des chaloupes à rames et à voiles, ou sur des coches d'eau, ou sur des bateaux à vapeur. Le combustible est inépuisable, puisque des forêts immenses couvrent des mines de charbon à fleur de terre.

La population des États-Unis s'est accrue de dix ans en dix ans, depuis 1790 jusqu'en 1820, dans la proportion de trente-cinq individus sur cent. On présume qu'en 1830 elle sera de

douze millions huit cent soixante-quinze mille âmes. En continuant à doubler tous les vingt-cinq ans, elle serait en 1855 de vingt-cinq millions sept cent cinquante mille âmes, et vingt-cinq ans plus tard, en 1880, elle dépasserait cinquante millions[3206].

Cette sève humaine fait fleurir de toutes parts le désert. Les lacs du Canada, naguère sans voiles, ressemblent aujourd'hui à des docks où des frégates, des corvettes, des cutters, des barques, se croisent avec les pirogues et les canots indiens, comme les gros navires et les galères se mêlent aux pinques, aux chaloupes et aux caïques dans les eaux de Constantinople.

Le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, ne coulent plus dans la solitude ; des trois-mâts les remontent ; plus de deux cents bateaux à vapeur en vivifient les rivages.

Cette immense navigation intérieure, qui suffirait seule à la prospérité des États-Unis, ne ralentit point leurs expéditions lointaines. Leurs vaisseaux courent toutes les mers, se livrent à toutes les espèces d'entreprises, promènent le pavillon étoilé du couchant le long de ces rivages de l'aurore qui n'ont jamais connu que la servitude.

Pour achever ce tableau surprenant, il se faut représenter des villes comme Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Charlestown, Savanah, La Nouvelle-Orléans, éclairées la nuit, remplies de chevaux et de voitures, ornées de cafés, de musées, de bibliothèques, de salles de danse et de spectacle, offrant toutes les jouissances du luxe.

Toutefois, il ne faut pas chercher aux États-Unis ce qui distingue l'homme des autres êtres de la création, ce qui est son extrait d'immortalité et l'ornement de ses jours : les lettres sont inconnues dans la nouvelle République, quoiqu'elles soient appelées par une foule d'établissements. L'Américain a remplacé les opérations intellectuelles par les opérations positives ; ne lui imputez point à infériorité sa médiocrité dans les arts, car ce n'est pas de ce côté qu'il a porté son attention. Jeté par différentes causes sur un sol désert, l'agriculture et le commerce ont été l'objet de ses soins ; avant de penser, il faut vivre ; avant de planter des arbres, il faut les abattre afin de

labourer.

Les colons primitifs, l'esprit rempli de controverses religieuses, portaient, il est vrai, la passion de la dispute jusqu'au sein des forêts ; mais il fallait qu'ils marchassent d'abord à la conquête du désert la hache sur l'épaule, n'ayant pour pupitre, dans l'intervalle de leurs labeurs, que l'orme qu'ils équarrissaient. Les Américains n'ont point parcouru les degrés de l'âge des peuples ; ils ont laissé en Europe leur enfance et leur jeunesse ; les paroles naïves du berceau leur ont été inconnues ; ils n'ont joui des douceurs du foyer qu'à travers le regret d'une patrie qu'ils n'avaient jamais vue, dont ils pleuraient l'éternelle absence et le charme qu'on leur avait raconté.

Il n'y a dans le nouveau continent ni littérature classique, ni littérature romantique, ni littérature indienne : classique, les Américains n'ont point de modèles ; romantique, les Américains n'ont point de moyen âge ; indienne, les Américains méprisent les sauvages et ont horreur des bois comme d'une prison qui leur était destinée.

Ainsi, ce n'est donc pas la littérature à part, la littérature proprement dite, que l'on trouve en Amérique, c'est la littérature appliquée, servant aux divers usages de la société ; c'est la littérature d'ouvriers, de négociants, de marins, de laboureurs. Les Américains ne réussissent guère que dans la mécanique et dans les sciences, parce que les sciences ont un côté matériel : Franklin et Fulton se sont emparés de la foudre et de la vapeur au profit des hommes. Il appartenait à l'Amérique de doter le monde de la découverte par laquelle aucun continent ne pourra désormais échapper aux recherches du navigateur.

La poésie et l'imagination, partage d'un très petit nombre de désœuvrés, sont regardées aux États-Unis comme des puérilités du premier et du dernier âge de la vie : les Américains n'ont point eu d'enfance, ils n'ont point encore de vieillesse.

De ceci, il résulte que les hommes engagés dans les études sérieuses ont dû nécessairement appartenir aux affaires de leur pays afin d'en acquérir la connaissance, et qu'ils ont dû de

même se trouver acteurs dans leur révolution. Mais une chose triste est à remarquer : la dégénération prompte du talent, depuis les premiers hommes des troubles américains jusqu'aux hommes de ces derniers temps ; et cependant ces hommes se touchent. Les anciens présidents de la République ont un caractère religieux, simple, élevé, calme, dont on ne trouve aucune trace dans nos fracas sanglants de la République et de l'Empire. La solitude dont les Américains étaient environnés a réagi sur leur nature ; ils ont accompli en silence leur liberté.

Le discours d'adieu du général Washington au peuple des États-Unis pourrait avoir été prononcé par les personnages les plus graves de l'antiquité :

> « Les actes publics, dit le général, prouvent jusqu'à quel point les principes que je viens de rappeler m'ont guidé lorsque je me suis acquitté des devoirs de ma place. Ma conscience me dit du moins que je les ai suivis. Bien qu'en repassant les actes de mon administration je n'aie connaissance d'aucune faute d'intention, j'ai un sentiment trop profond de mes défauts pour ne pas penser que probablement j'ai commis beaucoup de fautes. Quelles qu'elles soient, je supplie avec ferveur le Tout-Puissant d'écarter ou de dissiper les maux qu'elles pourraient entraîner. J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays ne cessera jamais de les considérer avec indulgence, et qu'après quarante-cinq années de ma vie dévouées à son service avec zèle et droiture, les torts d'un mérite insuffisant tomberont dans l'oubli, comme je tomberai bientôt moi-même dans la demeure du repos. »

Jefferson, dans son habitation de Monticello, écrit, après la mort de l'un de ses deux enfants :

> « La perte que j'ai éprouvée est réellement grande. D'autres peuvent perdre ce qu'ils ont en abondance ; mais moi, de mon strict nécessaire, j'ai à déplorer la moitié. Le déclin de mes jours ne tient plus que par le faible fil d'une vie humaine. Peut-être suis-je destiné à voir rompre ce dernier lien de l'affection d'un père ! »

La philosophie, rarement touchante, l'est ici au souverain degré. Et ce n'est pas là la douleur oiseuse d'un homme qui ne s'était mêlé de rien : Jefferson mourut le 4 juillet 1826, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, et la cinquante-quatrième de l'indépendance de son pays. Ses restes reposent, recouverts d'une pierre, n'ayant pour épitaphe que ces mots : Thomas Jefferson, *Auteur de la Déclaration d'indépendance*[3207].

Périclès et Démosthène avaient prononcé l'oraison funèbre des jeunes Grecs tombés pour un peuple qui disparut bientôt après eux : Brackenridge[3208], en 1817, célébrait la mort des jeunes Américains dont le sang a fait naître un peuple.

On a une galerie nationale des portraits des Américains distingués, en quatre volumes in-octavo, et, ce qu'il y a de plus singulier, une biographie contenant la vie de plus de cent principaux chefs indiens. Logan, chef de la Virginie, prononça devant lord Dunmore ces paroles : « Au printemps dernier, sans provocation aucune, le colonel Crasp égorgea tous les parents de Logan : il ne coule plus une seule goutte de mon sang dans les veines d'aucune créature vivante. C'est là ce qui m'a appelé à la vengeance. Je l'ai cherchée ; j'ai tué beaucoup de monde. Est-il quelqu'un qui viendra maintenant pleurer la mort de Logan ? Personne. »

Sans aimer la nature, les Américains se sont appliqués à l'étude de l'histoire naturelle. Towsend, parti de Philadelphie, a parcouru à pied les régions qui séparent l'Atlantique de l'océan Pacifique, en consignant dans son journal ses nombreuses observations. Thomas Say[3209], voyageur dans les Florides et aux montagnes Rocheuses, a donné un ouvrage sur l'entomologie américaine. Wilson[3210], tisserand, devenu auteur, a laissé des peintures assez finies.

Arrivés à la littérature proprement dite, quoiqu'elle soit peu de chose, il y a pourtant quelques écrivains à citer parmi les romanciers et les poètes. Le fils d'un quaker, Brown[3211], est l'auteur de *Wieland*, lequel Wieland est la source et le modèle des romans de la nouvelle école. Contrairement à ses compatriotes, « j'aime mieux, assurait Brown, errer parmi les forêts que de battre le blé ». Wieland, le héros du roman, est un puritain à qui le ciel a recommandé de tuer sa femme :

> « Je t'ai amenée ici, lui dit-il, pour accomplir les ordres de Dieu : c'est par moi que tu dois périr, et je saisis ses deux bras. Elle poussa plusieurs cris perçants et voulut se dégager. — Wieland, ne suis-je pas ta femme ? et tu veux me tuer ; me tuer, moi, oh ! non, oh ! grâce ! grâce ! — Tant que sa voix eut un passage, elle cria ainsi grâce et secours. » Wieland étrangle sa femme et éprouve d'ineffables délices auprès du cadavre expiré. L'horreur de nos

inventions modernes est ici surpassée. Brown s'était formé à la lecture de *Caleb Williams*[3212], et il imitait dans *Wieland* une scène d'*Othello*.

A cette heure, les romanciers américains, Cooper[3213], Washington Irving[3214], sont forcés de se réfugier en Europe pour y trouver des chroniques et un public. La langue des grands écrivains de l'Angleterre s'est *créolisée*, *provincialisée*, *barbarisée*, sans avoir rien gagné en énergie au milieu de la nature vierge ; on a été obligé de dresser des catalogues des expressions américaines.

Quant aux poètes américains, leur langage a de l'agrément, mais ils s'élèvent peu au-dessus de l'ordre commun. Cependant, l'*Ode à la brise du soir*, le *Lever du soleil sur la montagne*, le *Torrent*, et quelques autres poésies, méritent d'être parcourues. Halleck[3215] a chanté Botzaris expirant, et Georges Hill a erré parmi les ruines de la Grèce : « Ô Athènes ! dit-il, c'est donc toi, reine solitaire, reine détrônée !..... Parthénon, roi des temples, tu as vu les monuments tes contemporains laisser au temps dérober leurs prêtres et leurs dieux. »

Il me plaît, à moi, voyageur aux rivages de la Hellade et de l'Atlantide, d'entendre la voix indépendante d'une terre inconnue à l'antiquité gémir sur la liberté perdue du vieux monde.

XXV. Dangers pour les États-Unis.

Mais l'Amérique conservera-t-elle la forme de son gouvernement ? Les États ne se diviseront-ils pas ? Un député de la Virginie n'a-t-il pas déjà soutenu la thèse de la liberté antique avec des esclaves, résultat du paganisme, contre un député de Massachusetts, défendant la cause de la liberté moderne sans esclaves, telle que le christianisme l'a faite ?

Les États du nord et du midi ne sont-ils pas opposés d'esprit et d'intérêts ? Les États de l'ouest, trop éloignés de l'Atlantique, ne voudront-ils pas avoir un régime à part ? D'un côté, le lien fédéral est-il assez fort pour maintenir l'union et contraindre chaque État à s'y resserrer ? D'un autre côté, si l'on augmente le pouvoir de la présidence, le despotisme n'arrivera-t-il pas avec les gardes et les privilèges du dictateur ?

L'isolement des États-Unis leur a permis de naître et de grandir : il est douteux qu'ils eussent pu vivre et croître en Europe. La Suisse fédérale subsiste au milieu de nous : pourquoi ? parce qu'elle est petite, pauvre, cantonnée au giron des montagnes, pépinière de soldats pour les rois, but de promenade pour les voyageurs.

Séparée de l'ancien monde, la population des États-Unis habite encore la solitude ; ses déserts ont été sa liberté : mais déjà les conditions de son existence s'altèrent.

L'existence des démocraties du Mexique, de la Colombie, du Pérou, du Chili, de Buenos-Aires, toutes troublées qu'elles sont, est un danger. Lorsque les États-Unis n'avaient auprès d'eux que les colonies d'un royaume transatlantique, aucune guerre sérieuse n'était probable, maintenant des rivalités ne sont-elles pas à craindre ? que de part et d'autre on coure aux armes, que l'esprit militaire s'empare des enfants de Washington, un grand capitaine pourra surgir au trône : la gloire aime les couronnes.

J'ai dit que les États du nord, du midi et de l'ouest étaient divisés d'intérêts ; chacun le sait : ces États rompant l'union, les réduira-t-on par les armes ? Alors, quel ferment d'inimitiés répandu dans le corps social ! Les États dissidents maintiendront-ils leur indépendance ? Alors quelles discordes n'éclateront pas parmi ces États émancipés ! Ces républiques d'outre-mer, désengrenées, ne formeraient plus que des unités débiles de nul poids dans la balance sociale, ou elles seraient successivement subjuguées par l'une d'entre elles. (Je laisse de côté le grave sujet des alliances et des interventions étrangères.) Le Kentucky, peuplé d'une race d'hommes plus rustique, plus hardie et plus militaire, semblerait destiné à devenir l'État conquérant. Dans cet état qui dévorerait les autres, le pouvoir d'un seul ne tarderait pas à s'élever sur la ruine du pouvoir de tous.

J'ai parlé du danger de la guerre, je dois rappeler les dangers d'une longue paix. Les États-Unis, depuis leur émancipation, ont joui, à quelques mois près, de la tranquillité la plus profonde : tandis que cent batailles ébranlaient l'Europe, ils cultivaient leurs champs en sûreté. De là un débordement de population et de richesses, avec tous les inconvénients de la surabondance des richesses et des populations.

Si des hostilités survenaient chez un peuple imbelliqueux, saurait-on résister ? Les fortunes et les mœurs consentiraient-elles à des sacrifices ? Comment renoncer aux usances câlines, au confort, au bien-être indolent de la vie ? La Chine et l'Inde, endormies dans leur mousseline, ont constamment subi la domination étrangère. Ce qui convient à la complexion d'une société libre, c'est un état de paix modéré par la guerre, et un état de guerre attrempé[3216] de paix. Les Américains ont déjà porté trop longtemps de suite la couronne d'olivier : l'arbre qui la fournit n'est pas naturel à leur rive.

L'esprit mercantile commence à les envahir ; l'intérêt devient chez eux le vice national. Déjà, le jeu des banques des divers États s'entrave, et des banqueroutes menacent la fortune commune. Tant que la liberté produit de l'or, une république industrielle fait des prodiges ; mais quand l'or est acquis ou

épuisé, elle perd son amour de l'indépendance non fondé sur un sentiment moral, mais provenu de la soif du gain et de la passion de l'industrie.

De plus, il est difficile de créer une *patrie* parmi des États qui n'ont aucune communauté de religion et d'intérêts, qui, sortis de diverses sources en des temps divers, vivent sur un sol différent et sous un différent soleil. Quel rapport y a-t-il entre un Français de la Louisiane, un Espagnol des Florides, un Allemand de New-York, un Anglais de la Nouvelle-Angleterre, de la Virginie, de la Caroline, de la Géorgie, tous réputés Américains ? Celui-là léger et duelliste ; celui-là catholique, paresseux et superbe ; celui-là luthérien, laboureur et sans esclaves ; celui-là anglican et planteur avec des nègres ; celui-là puritain et négociant ; combien faudra-t-il de siècles pour rendre ces éléments homogènes ?

Une aristocratie chrysogène[3217] est prête à paraître avec l'amour des distinctions et la passion des titres. On se figure qu'il règne un niveau général aux États-Unis : c'est une complète erreur. Il y a des sociétés qui se dédaignent et ne se voient point entre elles ; il y a des salons où la morgue des maîtres surpasse celle d'un prince allemand à seize quartiers. Ces nobles plébéiens aspirent à la caste, en dépit du progrès des lumières qui les a fait égaux et libres. Quelques-uns d'entre eux ne parlent que de leurs aïeux, fiers barons, apparemment bâtards et compagnons de Guillaume le Bâtard. Ils étalent les blasons de chevalerie de l'ancien monde, ornés des serpents, des lézards et des perruches du monde nouveau. Un cadet de Gascogne abordant avec la cape et le parapluie au rivage républicain, s'il a soin de se surnommer *marquis*, est considéré sur les bateaux à vapeur.

L'énorme inégalité des fortunes menace encore plus sérieusement de tuer l'esprit d'égalité. Tel Américain possède un ou deux millions de revenu ; aussi les Yankees de la grande société ne peuvent-ils déjà plus vivre comme Franklin : le vrai *gentleman*, dégoûté de son pays neuf, vient en Europe chercher du vieux ; on le rencontre dans les auberges, faisant comme les Anglais, avec l'extravagance ou le spleen, des *tours* en Italie.

Ces rôdeurs de la Caroline ou de la Virginie achètent des ruines d'abbayes en France, et plantent, à Melun, des jardins anglais avec des arbres américains. Naples envoie à New-York ses chanteurs et ses parfumeurs, Paris ses modes et ses baladins, Londres ses grooms et ses boxeurs : joies exotiques qui ne rendent pas l'Union plus gaie. On s'y divertit en se jetant dans la cataracte du Niagara, aux applaudissements de cinquante mille planteurs, demi-sauvages que la mort a bien de la peine à faire rire.

Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'en même temps que déborde l'inégalité des fortunes et qu'une aristocratie commencera, la grande impulsion égalitaire au dehors oblige les possesseurs industriels ou fonciers à cacher leur luxe, à dissimuler leurs richesses, de crainte d'être assommés par leurs voisins. On ne reconnaît point la puissance exécutive ; on chasse à volonté les autorités locales que l'on a choisies, et on leur substitue des autorités nouvelles. Cela ne trouble point l'ordre ; la démocratie pratique est observée, et l'on se rit des lois posées par la même démocratie en théorie. L'esprit de famille existe peu ; aussitôt que l'enfant est en état de travailler, il faut, comme l'oiseau emplumé, qu'il vole de ses propres ailes. De ces générations émancipées dans un hâtif orphelinage et des émigrations qui arrivent de l'Europe, il se forme des compagnies nomades qui défrichent les terres, creusent des canaux et portent leur industrie partout sans s'attacher au sol ; elles commencent des maisons dans le désert où le propriétaire passager restera à peine quelques jours.

Un égoïsme froid et dur règne dans les villes ; piastres et dollars, billets de banque et argent, hausse et baisse des fonds, c'est tout l'entretien ; on se croirait à la Bourse ou au comptoir d'une grande boutique. Les journaux, d'une dimension immense, sont remplis d'expositions d'affaires ou de caquets grossiers. Les Américains subiraient-ils, sans le savoir, la loi d'un climat où la nature végétale paraît avoir profité aux dépens de la nature vivante, loi combattue par des esprits distingués, mais que la réfutation n'a pas tout à fait mise hors d'examen ? On pourrait s'enquérir si l'Américain n'a pas été trop usé dans la

liberté philosophique, comme le Russe dans le despotisme civilisé.

En somme, les États-Unis donnent l'idée d'une colonie et non d'une patrie-mère : ils n'ont point de passé, les mœurs s'y sont faites par les lois. Ces citoyens du Nouveau-Monde ont pris rang parmi les nations au moment que les idées politiques entraient dans une phase ascendante : cela explique pourquoi ils se transforment avec une rapidité extraordinaire. La société permanente semble devenir impraticable chez eux, d'un côté par l'extrême ennui des individus, de l'autre par l'impossibilité de rester en place, et par la nécessité de mouvement qui les domine : car on n'est jamais bien fixe là où les pénates sont errants. Placé sur la route des océans, à la tête des opinions progressives aussi neuves que son pays, l'Américain semble avoir reçu de Colomb plutôt la mission de découvrir d'autres univers que de les créer.

XXVI. Retour en Europe. — Naufrage.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Revenu du désert à Philadelphie, comme je l'ai déjà dit, et ayant écrit sur le chemin à la hâte *ce que je viens de raconter*, comme le vieillard de La Fontaine, je ne trouvai point les lettres de change que j'attendais ; ce fut le commencement des embarras pécuniaires où j'ai été plongé le reste de ma vie. La fortune et moi nous nous sommes pris en grippe aussitôt que nous nous sommes vus. Selon Hérodote[3218], certaines fourmis de l'Inde ramassaient des tas d'or ; d'après Athénée, le soleil avait donné à Hercule un vaisseau d'or pour aborder à l'île d'Érythia, retraite des Hespérides : bien que fourmi, je n'ai pas l'honneur d'appartenir à la grande famille indienne, et, bien que navigateur, je n'ai jamais traversé l'eau que dans une barque de sapin. Ce fut un bâtiment de cette espèce qui me ramena d'Amérique en Europe. Le capitaine me donna mon passage à crédit. Le 10 de décembre 1791, je m'embarquai avec plusieurs de mes compatriotes, qui, pour divers motifs, retournaient comme moi en France. La désignation du navire était le Havre.

Un coup de vent d'ouest nous prit au débouquement de la Delaware, et nous chassa en dix-sept jours à l'autre bord de l'Atlantique. Souvent à mât et à corde, à peine pouvions-nous mettre à la cape. Le soleil ne se montra pas une seule fois. Le vaisseau, gouvernant à l'estime, fuyait devant la lame. Je traversai l'Océan au milieu des ombres ; jamais il ne m'avait paru si triste. Moi-même, plus triste, je revenais trompé dès mon premier pas dans la vie : « On ne bâtit point de palais sur la mer », dit le poète persan Feryd-Eddin. J'éprouvais je ne sais quelle pesanteur de cœur, comme à l'approche d'une grande infortune. Promenant mes regards sur les flots, je leur

demandais ma destinée, ou j'écrivais, plus gêné de leur mouvement qu'occupé de leur menace.

Loin de calmer, la tempête augmentait à mesure que nous approchions de l'Europe, mais d'un souffle égal ; il résultait de l'uniformité de sa rage une sorte de bonace furieuse dans le ciel hâve et la mer plombée. Le capitaine, n'ayant pu prendre hauteur, était inquiet ; il montait dans les haubans, regardait les divers points de l'horizon avec une lunette. Une vigie était placée sur le beaupré, une autre dans le petit hunier du grand mât. La lame devenait courte et la couleur de l'eau changeait, signes des approches de la terre : de quelle terre ? Les matelots bretons ont ce proverbe : « Celui qui voit Belle-Isle, voit son île ; celui qui voit Groie, voit sa joie ; celui qui voit Ouessant, voit son sang. »

J'avais passé deux nuits à me promener sur le tillac, au glapissement des ondes dans les ténèbres, au bourdonnement du vent dans les cordages, et sous les sauts de la mer qui couvrait et découvrait le pont : c'était tout autour de nous une émeute de vagues. Fatigué des chocs et des heurts, à l'entrée de la troisième nuit, je m'allai coucher. Le temps était horrible ; mon hamac craquait et blutait aux coups du flot qui, crevant sur le navire, en disloquait la carcasse. Bientôt j'entends courir d'un bout du pont à l'autre et tomber des paquets de cordages : j'éprouve le mouvement que l'on ressent lorsqu'un vaisseau vire de bord. Le couvercle de l'échelle de l'entrepont s'ouvre ; une voix effrayée appelle le capitaine : cette voix, au milieu de la nuit et de la tempête, avait quelque chose de formidable. Je prête l'oreille ; il me semble ouïr des marins discutant sur le gisement d'une terre. Je me jette en bas de mon branle ; une vague enfonce le château de poupe, inonde la chambre du capitaine, renverse et roule pêle-mêle tables, lits, coffres, meubles et armes ; je gagne le tillac à demi noyé.

En mettant la tête hors de l'entrepont, je fus frappé d'un spectacle sublime. Le bâtiment avait essayé de virer de bord ; mais, n'ayant pu y parvenir, il s'était affalé sous le vent. A la lueur de la lune écornée, qui émergeait des nuages pour s'y replonger aussitôt, on découvrait sur les deux bords du navire, à

travers une brume jaune, des côtes hérissées de rochers. La mer boursouflait ses flots comme des monts[3219] dans le canal où nous nous trouvions engouffrés ; tantôt ils s'épanouissaient en écumes et en étincelles ; tantôt ils n'offraient qu'une surface huileuse et vitreuse, marbrée de taches noires, cuivrées, verdâtres, selon la couleur des bas-fonds sur lesquels ils mugissaient. Pendant deux ou trois minutes, les vagissements de l'abîme et ceux du vent étaient confondus ; l'instant d'après, on distinguait le détaler des courants, le sifflement des récifs, la voix de la lame lointaine. De la concavité du bâtiment sortaient des bruits qui faisaient battre le cœur aux plus intrépides matelots. La proue du navire tranchait la masse épaisse des vagues avec un froissement affreux, et au gouvernail des torrents d'eau s'écoulaient en tourbillonnant, comme à l'échappée d'une écluse. Au milieu de ce fracas, rien n'était aussi alarmant qu'un certain murmure sourd, pareil à celui d'un vase qui se remplit.

Éclairés d'un falot et contenus sous des plombs, des portulans, des cartes, des journaux de route étaient déployés sur une cage à poulets. Dans l'habitacle de la boussole, une rafale avait éteint la lampe. Chacun parlait diversement de la terre. Nous étions entrés dans la Manche sans nous en apercevoir ; le vaisseau, bronchant à chaque vague, courait en dérive entre l'île de Guernesey et celle d'Aurigny. Le naufrage parut inévitable, et les passagers serrèrent ce qu'ils avaient de plus précieux afin de le sauver.

Il y avait parmi l'équipage des matelots français ; un d'entre eux, au défaut d'aumônier, entonna ce cantique à *Notre-Dame de Bon-Secours*, premier enseignement de mon enfance ; je le répétai à la vue des côtes de la Bretagne, presque sous les yeux de ma mère. Les matelots américains-protestants se joignaient de cœur aux chants de leurs camarades français-catholiques : le danger apprend aux hommes leur faiblesse et unit leurs vœux. Passagers et marins, tous étaient sur le pont, qui accroché aux manœuvres, qui au bordage, qui au cabestan, qui au bec des ancres pour n'être pas balayé de la lame ou versé à la mer par le roulis. Le capitaine criait : « Une hache ! une hache ! » pour

couper les mâts ; et le gouvernail, dont le timon avait été abandonné, allait, tournant sur lui-même, avec un bruit rauque.

Un essai restait à tenter : la sonde ne marquait plus que quatre brassées sur un banc de sable qui traversait le chenal ; il était possible que la lame nous fit franchir le banc et nous portât dans une eau profonde : mais qui oserait saisir le gouvernail et se charger du salut commun ? Un faux coup de barre, nous étions perdus.

Un de ces hommes qui jaillissent des événements et qui sont les enfants spontanés du péril, se trouva : un matelot de New-York s'empare de la place désertée du pilote. Il me semble encore le voir en chemise, en pantalon de toile, les pieds nus, les cheveux épars et diluviés[3220], tenant le timon dans ses fortes serres, tandis que, la tête tournée, il regardait à la poupe l'onde qui devait nous sauver ou nous perdre. Voici venir cette lame embrassant la largeur de la passe, roulant haut sans se briser, ainsi qu'une mer envahissant les flots d'une autre mer : de grands oiseaux blancs, au vol calme, la précèdent comme les oiseaux de la mort. Le navire touchait et talonnait ; il se fit un silence profond ; tous les visages blêmirent. La houle arrive : au moment où elle nous attaque, le matelot donne le coup de barre ; le vaisseau, près de tomber sur le flanc, présente l'arrière, et la lame, qui paraît nous engloutir, nous soulève. On jette la sonde ; elle rapporte vingt-sept brasses. Un huzza monte jusqu'au ciel et nous y joignons le cri de : *Vive le roi !* il ne fut point entendu de Dieu pour Louis XVI ; il ne profita qu'à nous.

Dégagés des deux îles, nous ne fûmes pas hors de danger ; nous ne pouvions parvenir à nous élever au-dessus de la côte de Granville. Enfin la marée retirante nous emporta, et nous doublâmes le cap de La Hougue. Je n'éprouvai aucun trouble pendant ce demi-naufrage et ne sentis point de joie d'être sauvé[3221]. Mieux vaut déguerpir de la vie quand on est jeune que d'en être chassé par le temps. Le lendemain, nous entrâmes au Havre. Toute la population était accourue pour nous voir. Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes

emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage. Je descendis à la jetée. Le 2 de janvier 1792, je foulai de nouveau le sol natal qui devait encore fuir sous mes pas. J'amenais avec moi, non des Esquimaux des régions polaires, mais deux sauvages d'une espèce inconnue : Chactas et Atala.

Livre VII

I. Je vais trouver ma mère. — À Saint-Malo. — Progrès de la Révolution. — Mon mariage. — **II.** Paris. — Anciennes et nouvelles connaissances. — L'abbé Barthélemy. — Saint-Ange. — Théâtre. — **III.** Changement et physionomie de Paris. — Club des Cordeliers. — Marat. — **IV.** Danton. — Camille Desmoulins. — Fabre d'Églantine. — **V.** Opinion de M. de Malesherbes sur l'émigration. — **VI.** Je joue et je perds. — Aventure du fiacre. — Mme Roland. — Barrère à l'Ermitage. — Seconde fédération du 14 juillet. — Préparatifs d'émigration. — **VII.** J'émigre avec mon frère. — Aventure de Saint-Louis. — Nous passons la frontière. — **VIII.** Bruxelles. — Dîner chez le baron de Breteuil. — Rivarol. — Départ pour l'armée des princes. — Route. — Rencontre de l'armée prussienne — J'arrive à Trèves. — **IX.** Armée des princes. — Amphithéâtre romain. — Atala. — Les chemises de Henri IV. — **X.** Vie de soldat. — Dernière représentation de l'ancienne France militaire. — **XI.** Commencement du siège de Thionville. — Le chevalier de la Baronnais. — **XII.** Continuation du siège. — Contraste. — Saints dans les bois. — Bataille de Bouvines. — Patrouille. — Rencontre imprévue. — Effets d'un boulet et d'une bombe. — **XIII.** Marché du camp. — **XIV.** Nuit aux faisceaux d'armes. — Chiens hollandais. — Souvenir des Martyrs. — Quelle était ma compagnie. — Aux avant-postes. — Eudore. — Ulysse. — **XV.** Passage de la Moselle. — Combat. — Libba, sourde et muette. — Attaque sous Thionville. — **XVI.** Levée du siège. — Entrée à Verdun. — Maladie prussienne. — Retraite. — Petite vérole. — **XVII.** Les Ardennes. — **XVIII.** Fourgons du prince de Ligne. — Femmes de Namur. — Je retrouve mon frère à Bruxelles. — Nos derniers adieux. — **XIX**. Ostende. — Passage à Jersey. — On me met à terre à Guernesey.

— La femme du pilote. — Jersey. — Mon oncle de Bedée et sa famille. — Description de l’île. — Le duc de Berry. — Parents et amis disparus. — Malheur de vieillir. — Je passe en Angleterre. — Dernière rencontre avec Gesril.

Ce livre a été écrit à Londres, d'avril à septembre 1822. — Il a été revu en février 1845 et en décembre 1846.

I. Je vais trouver ma mère. — À Saint-Malo. — Progrès de la Révolution. — Mon mariage.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en décembre 1846.

J'écrivis à mon frère, à Paris, le détail de ma traversée, lui expliquant les motifs de mon retour et le priant de me prêter la somme nécessaire pour payer mon passage. Mon frère me répondit qu'il venait d'envoyer ma lettre à ma mère. Madame de Chateaubriand ne me fit pas attendre, elle me mit à même de me libérer et de quitter le Havre. Elle me mandait que Lucile était près d'elle avec mon oncle de Bedée et sa famille. Ces renseignements me décidèrent à me rendre à Saint-Malo, où je pourrais consulter mon oncle sur la question de mon émigration prochaine.

Les révolutions, comme les fleuves, grossissent dans leur cours ; je trouvai celle que j'avais laissée en France énormément élargie et débordant ses rivages ; je l'avais quittée avec Mirabeau sous la *Constituante*, je la retrouvai avec Danton sous la *Législative*.

Le traité de Pilnitz, du 27 août 1791, avait été connu à Paris. Le 14 décembre 1791, lorsque j'étais au milieu des tempêtes, le roi annonça qu'il avait écrit aux princes du corps germanique (notamment à l'électeur de Trèves) sur les armements de l'Allemagne. Les frères de Louis XVI, le prince de Condé, M. de Calonne, le vicomte de Mirabeau et M. de Laqueuille[3222] furent presque aussitôt mis en accusation. Dès le 9 novembre, un précédent décret avait frappé les autres émigrés : c'était dans ces rangs déjà proscrits que j'accourais me placer ;

d'autres auraient peut-être reculé, mais la menace du plus fort me fait toujours passer du côté du plus faible : l'orgueil de la victoire m'est insupportable.

En me rendant du Havre à Saint-Malo, j'eus lieu de remarquer les divisions et les malheurs de la France : les châteaux brûlés ou abandonnés ; les propriétaires, à qui l'on avait envoyé des quenouilles, étaient partis ; les femmes vivaient réfugiées dans les villes. Les hameaux et les bourgades gémissaient sous la tyrannie des clubs affiliés au club central des Cordeliers, depuis réuni aux Jacobins. L'antagoniste de celui-ci, la *Société monarchique* ou *des Feuillants*, n'existait plus[3223] ; l'ignoble dénomination de *sans-culotte* était devenue populaire ; on n'appelait le roi que *monsieur Veto* ou *mons Capet*.

Je fus reçu tendrement de ma mère et de ma famille, qui cependant déploraient l'inopportunité de mon retour. Mon oncle, le comte de Bedée, se disposait à passer à Jersey avec sa femme, son fils et ses filles. Il s'agissait de me trouver de l'argent pour rejoindre les princes. Mon voyage d'Amérique avait fait brèche à ma fortune ; mes propriétés étaient presque anéanties dans mon partage de cadet par la suppression des droits féodaux ; les bénéfices simples qui me devaient échoir en vertu de mon affiliation à l'ordre de Malte étaient tombés avec les autres biens du clergé aux mains de la nation. Ce concours de circonstances décida de l'acte le plus grave de ma vie ; on me maria, afin de me procurer le moyen de m'aller faire tuer au soutien d'une cause que je n'aimais pas.

Vivait retiré à Saint-Malo M. de Lavigne[3224], chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de Lorient. Le comte d'Artois avait logé chez lui dans cette dernière ville lorsqu'il visita la Bretagne : charmé de son hôte, le prince lui promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait dans la suite.

M. de Lavigne eut deux fils : l'un d'eux[3225] épousa Mlle de la Placelière. Deux filles, nées de ce mariage, restèrent en bas âge orphelines de père et de mère. L'aînée se maria au comte du Plessix-Parscau[3226], capitaine de vaisseau, fils et petit-fils d'amiraux, aujourd'hui contre-amiral lui-même, cordon rouge et

commandant des élèves de la marine à Brest ; la cadette[3227], demeurée chez son grand-père, avait dix-sept ans lorsque, à mon retour d'Amérique, j'arrivai à Saint-Malo. Elle était blanche, délicate, mince et fort jolie : elle laissait pendre, comme un enfant, de beaux cheveux blonds naturellement bouclés. On estimait sa fortune de cinq à six cent mille francs.

Mes sœurs se mirent en tête de me faire épouser Mlle de Lavigne, qui s'était fort attachée à Lucile. L'affaire fut conduite à mon insu. À peine avais-je aperçu trois ou quatre fois Mlle de Lavigne ; je la reconnaissais de loin sur le *Sillon* à sa pelisse rose, sa robe blanche et sa chevelure blonde enflée du vent, lorsque sur la grève je me livrais aux caresses de ma vieille maîtresse, la mer. Je ne me sentais aucune qualité du mari. Toutes mes illusions étaient vivantes, rien n'était épuisé en moi ; l'énergie même de mon existence avait doublé par mes courses. J'étais tourmenté de la muse. Lucile aimait Mlle de Lavigne, et voyait dans ce mariage l'indépendance de ma fortune : « Faites donc ! » dis-je. Chez moi l'homme public est inébranlable, l'homme privé est à la merci de quiconque se veut emparer de lui, et, pour éviter une tracasserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siècle.

Le consentement de l'aïeul, de l'oncle paternel et des principaux parents fut facilement obtenu : restait à conquérir un oncle maternel, M. de Vauvert[3228], grand démocrate ; or, il s'opposa au mariage de sa nièce avec un aristocrate comme moi, qui ne l'étais pas du tout. On crut pouvoir passer outre, mais ma pieuse mère exigea que le mariage religieux fût fait par un prêtre *non assermenté*, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en secret. M. de Vauvert le sut, et lâcha contre nous la magistrature, sous prétexte de rapt, de violation de la loi, et arguant de la prétendue enfance dans laquelle le grand-père, M. de Lavigne, était tombé. Mlle de Lavigne, devenue Mme de Chateaubriand, sans que j'eusse eu de communication avec elle, fut enlevée au nom de la justice et mise à Saint-Malo, au couvent de la Victoire, en attendant l'arrêt des tribunaux.

Il n'y avait ni rapt, ni violation de la loi, ni aventure, ni amour

dans tout cela ; ce mariage n'avait que le mauvais côté du roman : la vérité. La cause fut plaidée, et le tribunal jugea l'union valide au civil. Les parents des deux familles étant d'accord, M. de Vauvert se désista de la poursuite. Le curé constitutionnel, largement payé, ne réclama plus contre la première bénédiction nuptiale, et Mme de Chateaubriand sortit du couvent, où Lucile s'était enfermée avec elle[3229].

C'était une nouvelle connaissance que j'avais à faire, et elle m'apporta tout ce que je pouvais désirer. Je ne sais s'il a jamais existé une intelligence plus fine que celle de ma femme : elle devine la pensée et la parole à naître sur le front ou sur les lèvres de la personne avec qui elle cause : la tromper en rien est impossible. D'un esprit original et cultivé, écrivant de la manière la plus piquante, racontant à merveille, Mme de Chateaubriand m'admire sans avoir jamais lu deux lignes de mes ouvrages ; elle craindrait d'y rencontrer des idées qui ne sont pas les siennes, ou de découvrir qu'on n'a pas assez d'enthousiasme pour ce que je vaux. Quoique juge passionné, elle est instruite et bon juge.

Les inconvénients de Mme de Chateaubriand, si elle en a, découlent de la surabondance de ses qualités ; mes inconvénients très réels résultent de la stérilité des miennes. Il est aisé d'avoir de la résignation, de la patience, de l'obligeance générale, de la sérénité d'humeur, lorsqu'on ne prend à rien, qu'on s'ennuie de tout, qu'on répond au malheur comme au bonheur par un désespéré et désespérant : « Qu'est-ce que cela fait ? »

Mme de Chateaubriand est meilleure que moi, bien que d'un commerce moins facile. Ai-je été irréprochable envers elle ? Ai-je reporté à ma compagne tous les sentiments qu'elle méritait et qui lui devaient appartenir ? S'en est-elle jamais plainte ? Quel bonheur a-t-elle goûté pour salaire d'une affection qui ne s'est jamais démentie ? Elle a subi mes adversités ; elle a été plongée dans les cachots de la Terreur, les persécutions de l'empire, les disgrâces de la Restauration, elle n'a point trouvé dans les joies maternelles le contrepoids de ses chagrins. Privée d'enfants, qu'elle aurait eus peut-être dans une autre union, et

qu'elle eût aimés avec folie ; n'ayant point ces honneurs et ces tendresses de la mère de famille qui consolent une femme de ses belles années, elle s'est avancée, stérile et solitaire, vers la vieillesse. Souvent séparée de moi, adverse aux lettres, l'orgueil de porter mon nom ne lui est point un dédommagement. Timide et tremblante pour moi seul, ses inquiétudes sans cesse renaissantes lui ôtent le sommeil et le temps de guérir ses maux : je suis sa permanente infirmité et la cause de ses rechutes. Pourrais-je comparer quelques impatiences qu'elle m'a données aux soucis que je lui ai causés ? Pourrais-je opposer mes qualités telles quelles à ses vertus qui nourrissent le pauvre, qui ont élevé l'infirmerie de Marie-Thérèse en dépit de tous les obstacles ? Qu'est-ce que mes travaux auprès des œuvres de cette chrétienne ? Quand l'un et l'autre nous paraîtrons devant Dieu, c'est moi qui serai condamné.

Somme toute, lorsque je considère l'ensemble et l'imperfection de ma nature, est-il certain que le mariage ait gâté ma destinée ? J'aurais sans doute eu plus de loisir et de repos ; j'aurais été mieux accueilli de certaines sociétés et de certaines grandeurs de la terre ; mais en politique, si Mme de Chateaubriand m'a contrarié, elle ne m'a jamais arrêté, parce que là, comme en fait d'honneur, je ne juge que d'après mon sentiment. Aurais-je produit un plus grand nombre d'ouvrages si j'étais resté indépendant, et ces ouvrages eussent-ils été meilleurs ? N'y a-t-il pas eu des circonstances, comme on le verra, où, me mariant hors de France, j'aurais cessé d'écrire et renoncé à ma patrie ? Si je ne me fusse pas marié, ma faiblesse ne m'aurait-elle pas livré en proie à quelque indigne créature ? N'aurais-je pas gaspillé et sali mes heures comme lord Byron ? Aujourd'hui que je m'enfonce dans les années, toutes mes folies seraient passées ; il ne m'en resterait que le vide et les regrets : vieux garçon sans estime, ou trompé ou détrompé, vieil oiseau répétant à qui ne l'écouterait pas ma chanson usée. La pleine licence de mes désirs n'aurait pas ajouté une corde de plus à ma lyre, un son plus ému à ma voix. La contrainte de mes sentiments, le mystère de mes pensées ont peut-être augmenté l'énergie de mes accents, animé mes ouvrages d'une fièvre

interne, d'une flamme cachée, qui se fût dissipée à l'air libre de l'amour. Retenu par un lien indissoluble, j'ai acheté d'abord au prix d'un peu d'amertume les douceurs que je goûte aujourd'hui. Je n'ai conservé des maux de mon existence que la partie inguérissable. Je dois donc une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme, dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère. Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs.

II. Paris. — Anciennes et nouvelles connaissances. — L'abbé Barthélemy. — Saint-Ange. — Théâtre.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Je me mariai à la fin de mars 1792, et, le 20 avril, l'Assemblée législative déclara la guerre à François II, qui venait de succéder à son père Léopold ; le 10 du même mois, on avait béatifié à Rome Benoît Labre : voilà deux mondes. La guerre précipita le reste de la noblesse hors de France. D'un côté, les persécutions redoublèrent ; de l'autre, il ne fut plus permis aux royalistes de rester à leurs foyers sans être réputés poltrons ; il fallut m'acheminer vers le camp que j'étais venu chercher de si loin. Mon oncle de Bedée et sa famille s'embarquèrent pour Jersey, et moi je partis pour Paris avec ma femme et mes sœurs Lucile et Julie.

Nous avions fait arrêter un appartement, faubourg Saint-Germain, cul-de-sac Férou, petit hôtel de Villette. Je me hâtai de chercher ma première société. Je revis les gens de lettres avec lesquels j'avais eu quelques relations. Dans les nouveaux visages, j'aperçus ceux du savant abbé Barthélemy[3230] et du poète Saint-Ange[3231]. L'abbé a trop dessiné les gynécées d'Athènes d'après les salons de Chanteloup. Le traducteur d'Ovide n'était pas un homme sans talent ; le talent est un don, une chose isolée ; il se peut rencontrer avec les autres facultés mentales, il peut en être séparé : Saint-Ange en fournissait la preuve ; il se tenait à quatre pour n'être pas bête, mais il ne pouvait s'en empêcher. Un homme dont j'admirais et dont j'admire toujours le pinceau, Bernardin de Saint-Pierre, manquait d'esprit et malheureusement son caractère était au

niveau de son esprit. Que de tableaux sont gâtés dans les *Études de la nature* par la borne de l'intelligence et par le défaut d'élévation d'âme de l'écrivain[3232].

Rulhière était mort subitement, en 1791[3233], avant mon départ pour l'Amérique. J'ai vu depuis sa petite maison à Saint-Denis, avec la fontaine et la jolie statue de l'Amour, au pied de laquelle on lit ces vers :

D'Egmont avec l'Amour visita cette rive :
Une image de sa beauté
Se peignit un moment sur l'onde fugitive :
D'Egmont a disparu ; l'Amour seul est resté.

Lorsque je quittai la France, les théâtres de Paris retentissaient encore du *Réveil d'Épiménide*[3234] et de ce couplet :

J'aime la vertu guerrière
De nos braves défenseurs,
Mais d'un peuple sanguinaire
Je déteste les fureurs.
À l'Europe redoutables,
Soyons libres à jamais,
Mais soyons toujours aimables
Et gardons l'esprit français.

À mon retour, il n'était plus question du *Réveil d'Épiménide* ; et si le couplet eût été chanté, on aurait fait un mauvais parti à l'auteur. *Charles IX* avait prévalu. La vogue de cette pièce tenait principalement aux circonstances ; le tocsin, un peuple armé de poignards, la haine des rois et des prêtres, offraient une répétition à huis clos de la tragédie qui se jouait publiquement ; Talma, débutant, continuait ses succès.

Tandis que la tragédie rougissait les rues, la bergerie florissait au théâtre ; il n'était question que d'innocents pasteurs et de virginales pastourelles : champs, ruisseaux, prairies, moutons, colombes, âge d'or sous le chaume, revivaient aux soupirs du pipeau-devant les roucoulants Tircis et les naïves tricoteuses qui sortaient du spectacle de la guillotine. Si Sanson en avait eu le temps, il aurait joué le rôle de Colin, et Mlle Théroigne de Méricourt[3235] celui de Babet. Les Conventionnels se piquaient

d'être les plus bénins des hommes : bons pères, bons fils, bons maris, ils menaient promener les petits enfants ; ils leur servaient de nourrices ; ils pleuraient de tendresse à leurs simples jeux ; ils prenaient doucement dans leurs bras ces petits agneaux, afin de leur montrer le *dada* des charrettes qui conduisaient les victimes au supplice. Ils chantaient la nature, la paix, la pitié, la bienfaisance, la candeur, les vertus domestiques ; ces béats de philanthropie faisaient couper le cou à leurs voisins avec une extrême sensibilité, pour le plus grand bonheur de l'espèce humaine.

III. Changement de physionomie de Paris. — Club des Cordeliers. — Marat.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en décembre 1846.

Paris n'avait plus, en 1792, la physionomie de 1789 et de 1790 ; ce n'était plus la Révolution naissante, c'était un peuple marchant ivre à ses destins, au travers des abîmes, par des voies égarées. L'apparence du peuple n'était plus tumultueuse, curieuse, empressée ; elle était menaçante. On ne rencontrait dans les rues que des figures effrayées ou farouches, des gens qui se glissaient le long des maisons afin de n'être pas aperçus, ou qui rôdaient cherchant leur proie : des regards peureux et baissés se détournaient de vous, ou d'âpres regards se fixaient sur les vôtres pour vous deviner et vous percer.

La variété des costumes avait cessé ; le vieux monde s'effaçait ; on avait endossé la casaque uniforme du monde nouveau, casaque qui n'était alors que le dernier vêtement des condamnés à venir. Les licences sociales manifestées au rajeunissement de la France, les libertés de 1789, ces libertés fantasques et déréglées d'un ordre de choses qui se détruit et qui n'est pas encore l'anarchie, se nivelaient déjà sous le sceptre populaire : on sentait l'approche d'une jeune tyrannie plébéienne, féconde, il est vrai, et remplie d'espérances, mais aussi bien autrement formidable que le despotisme caduc de l'ancienne royauté : car le peuple souverain étant partout, quand il devient tyran, le tyran est partout ; c'est la présence universelle d'un universel Tibère.

Dans la population parisienne se mêlait une population étrangère de coupe-jarrets du midi ; l'avant-garde des Marseillais, que Danton attirait pour la journée du 10 août et les

massacres de septembre, se faisait connaître à ses haillons, à son teint bruni, à son air de lâcheté et de crime, mais de crime d'un autre soleil : *in vultu vitium*, au visage le vice.

À l'Assemblée législative, je ne reconnaissais personne : Mirabeau et les premières idoles de nos troubles, ou n'étaient plus, ou avaient perdu leurs autels. Pour renouer le fil historique brisé par ma course en Amérique, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

VUE RÉTROSPECTIVE.

La fuite du roi, le 21 juin 1791, fit faire à la Révolution un pas immense. Ramené à Paris le 25 du même mois, il avait été détrôné une première fois, puisque l'Assemblée nationale déclara que ses décrets auraient force de loi sans qu'il fût besoin de la sanction ou de l'acceptation royale. Une haute cour de justice, devançant le tribunal révolutionnaire, était établie à Orléans. Dès cette époque madame Roland demandait la tête de la reine[3236], en attendant que la Révolution lui demandât la sienne. L'attroupement du Champ de Mars[3237] avait eu lieu contre le décret qui suspendait le roi de ses fonctions, au lieu de le mettre en jugement. L'acceptation de la Constitution, le 14 septembre, ne calma rien. Il s'était agi de déclarer la déchéance de Louis XVI ; si elle eût eu lieu, le crime du 21 janvier n'aurait pas été commis ; la position du peuple français changeait par rapport à la monarchie et vis-à-vis de la postérité. Les Constituants qui s'opposèrent à la déchéance crurent sauver la couronne, et ils la perdirent ; ceux qui croyaient la perdre en demandant la déchéance l'auraient sauvée. Presque toujours, en politique, le résultat est contraire à la prévision.

Le 30 du même mois de septembre 1791, l'Assemblée constituante tint sa dernière séance ; l'imprudent décret du 17 mai précédent, qui défendait la réélection des membres sortants[3238], engendra la Convention. Rien de plus dangereux, de plus insuffisant, de plus inapplicable aux affaires générales, que les résolutions particulières à des individus ou à des corps, alors même qu'elles sont honorables.

Le décret du 29 septembre, pour le règlement des sociétés populaires, ne servit qu'à les rendre plus violentes. Ce fut le dernier acte de l'Assemblée constituante ; elle se sépara le lendemain, et laissa à la France une révolution.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE — CLUBS.

L'Assemblée législative installée le 1er octobre 1791, roula dans le tourbillon qui allait balayer les vivants et les morts. Des troubles, ensanglantèrent les départements ; à Caen, on se rassasia de massacres et l'on mangea le cœur de M. de Belsunce[3239].

Le roi apposa son *veto* au décret contre les émigrés et à celui qui privait de tout traitement les ecclésiastiques non assermentés. Ces actes légaux augmentèrent l'agitation. Petion était devenu maire de Paris[3240]. Les députés décrétèrent d'accusation, le 1er janvier 1792, les princes émigrés ; le 2, ils fixèrent à ce 1er janvier le commencement de l'an IV de la liberté. Vers le 13 février, les bonnets rouges se montrèrent dans les rues de Paris, et la municipalité fit fabriquer des piques. Le manifeste des émigrés parut le 1er mars. L'Autriche armait. Paris était divisé en sections, plus ou moins hostiles les unes aux autres[3241]. Le 20 mars 1792, l'Assemblée législative adopta la mécanique sépulcrale sans laquelle les jugements de la Terreur n'auraient pu s'exécuter ; on l'essaya d'abord sur des morts, afin qu'elle apprît d'eux son œuvre. On peut parler de cet instrument comme d'un bourreau, puisque des personnes, touchées de ses bons services, lui faisaient présent de sommes d'argent pour son entretien[3242]. L'invention de la machine à meurtre, au moment même où elle était nécessaire au crime, est une preuve mémorable de cette intelligence des faits coordonnés les uns aux autres, ou plutôt une preuve de l'action cachée de la Providence, quand elle veut changer la face des empires.

Le ministre Roland, à l'instigation des Girondins, avait été appelé au conseil du roi[3243]. Le 20 avril, la guerre fut

déclarée au roi de Hongrie et de Bohême. Marat publia l'*Ami du peuple*, malgré le décret dont lui, Marat, était frappé. Le régiment Royal-Allemand et le régiment de Berchiny désertèrent. Isnard[3244] parlait de la perfidie de la cour, Gensonné et Brissot dénonçaient le comité autrichien[3245]. Une insurrection éclata à propos de la garde du roi, qui fut licenciée[3246]. Le 28 mai, l'Assemblée se forma en séances permanentes. Le 20 juin, le château des Tuileries fut forcé par les masses des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ; le prétexte était le refus de Louis XVI de sanctionner la proscription des prêtres ; le roi courut risque de vie. La patrie était déclarée en danger. On brûlait en effigie M. de Lafayette. Les fédérés de la seconde fédération arrivaient ; les Marseillais, attirés par Danton, étaient en marche : ils entrèrent dans Paris le 30 juillet, et furent logés par Petion aux Cordeliers.

LES CORDELIERS.

Auprès de la tribune nationale, s'étaient élevées deux tribunes concurrentes : celle des Jacobins et celle des Cordeliers, la plus formidable alors, parce qu'elle donna des membres à la fameuse Commune de Paris, et qu'elle lui fournissait des moyens d'action. Si la formation de la Commune n'eût pas eu lieu, Paris, faute d'un point de concentration, se serait divisé, et les différentes mairies fussent devenues des pouvoirs rivaux.

Le club des Cordeliers était établi dans ce monastère, dont une amende en réparation d'un meurtre avait servi à bâtir l'église sous saint Louis, en 1259[3247] ; elle devint, en 1590, le repaire des plus fameux ligueurs.

Il y a des lieux qui semblent être le laboratoire des factions : « Avis fut donné, dit L'Estoile (12 juillet 1593), au duc de Mayenne, de deux cents cordeliers arrivés à Paris, se fournissant d'armes et s'entendant avec les Seize, lesquels dans les Cordeliers de Paris tenaient tous les jours conseil... Ce jour, les Seize, assemblés aux Cordeliers, se déchargèrent de leurs armes. » Les ligueurs fanatiques avaient donc cédé à nos

révolutionnaires philosophes le monastère des Cordeliers, comme une morgue.

Les tableaux, les images sculptées ou peintes, les voiles, les rideaux du couvent avaient été arrachés ; la basilique, écorchée, ne présentait plus aux yeux que ses ossements et ses arêtes. Au chevet de l'église, où le vent et la pluie entraient par les rosaces sans vitraux, des établis de menuisier servaient de bureau au président, quand la séance se tenait dans l'église. Sur ces établis étaient déposés des bonnets rouges, dont chaque orateur se coiffait avant de monter à la tribune. Cette tribune consistait en quatre poutrelles arc-boutées, et traversées d'une planche dans leur X, comme un échafaud. Derrière le président, avec une statue de la Liberté, on voyait de prétendus instruments de l'ancienne justice, instruments suppléés par un seul, la machine à sang, comme les mécaniques compliquées sont remplacées par le bélier hydraulique. Le Club des Jacobins *épurés* emprunta quelques-unes de ces dispositions des Cordeliers.

ORATEURS.

Les orateurs, unis pour détruire, ne s'entendaient ni sur les chefs à choisir, ni sur les moyens à employer ; ils se traitaient de gueux, de filous, de voleurs, de massacreurs, à la cacophonie des sifflets et des hurlements de leurs différents groupes de diables. Les métaphores étaient prises du matériel des meurtres, empruntées des objets les plus sales de tous les genres de voirie et de fumier, ou tirées des lieux consacrés aux prostitutions des hommes et des femmes. Les gestes rendaient les images sensibles ; tout était appelé par son nom, avec le cynisme des chiens, dans une pompe obscène et impie de jurements et de blasphèmes. Détruire et produire, mort et génération, on ne démêlait que cela à travers l'argot sauvage dont les oreilles étaient assourdies. Les harangueurs, à la voix grêle ou tonnante, avaient d'autres interrupteurs que leurs opposants : les petites chouettes noires du cloître sans moines et du clocher sans cloches s'éjouissaient aux fenêtres brisées, en espoir du butin ; elles interrompaient les discours. On les

rappelait d'abord à l'ordre par le tintamarre de l'impuissante sonnette ; mais ne cessant point leur criaillement, on leur tirait des coups de fusil pour leur faire faire silence : elles tombaient palpitantes, blessées et fatidiques, au milieu du pandémonium. Des charpentes abattues, des bancs boiteux, des stalles démantibulées, des tronçons de saints roulés et poussés contre les murs, servaient de gradins aux spectateurs crottés, poudreux, soûls, suants, en carmagnole percée, la pique sur l'épaule ou les bras nus croisés.

Les plus difformes de la bande obtenaient de préférence la parole. Les infirmités de l'âme et du corps ont joué un rôle dans nos troubles : l'amour-propre en souffrance a fait de grands révolutionnaires.

MARAT ET SES AMIS.

D'après ces préséances de hideur, passait successivement, mêlée aux fantômes des Seize, une série de têtes de gorgones. L'ancien médecin des gardes du corps du comte d'Artois, l'embryon suisse Marat[3248], les pieds nus dans des sabots ou des souliers ferrés, pérorait le premier, en vertu de ses incontestables droits. Nanti de l'office de *fou* à la cour du peuple, il s'écriait, avec une physionomie plate et ce demi-sourire d'une banalité de politesse que l'ancienne éducation mettait sur toutes les faces : « Peuple, il te faut couper deux cent soixante-dix mille têtes ! » À ce Caligula de carrefour succédait le cordonnier athée, Chaumette[3249]. Celui-ci était suivi du *procureur général de la lanterne*, Camille Desmoulins, Cicéron bègue, conseiller public de meurtres, épuisé de débauches, léger républicain à calembours et à bons mots, diseur de gaudrioles de cimetière, lequel déclara qu'aux massacres de septembre, *tout s'était passé avec ordre*. Il consentait à devenir Spartiate, pourvu qu'on laissât la façon du brouet noir au restaurateur Méot[3250].

Fouché, accouru de Juilly et de Nantes, étudiait le désastre sous ces docteurs : dans le cercle des bêtes féroces attentives au bas de la chaire, il avait l'air d'une hyène habillée. Il haleinait

les futures effluves du sang ; il humait déjà l'encens des processions à ânes et à bourreaux, en attendant le jour où, chassé du club des Jacobins, comme voleur, athée, assassin, il serait choisi pour ministre[3251]. Quand Marat était descendu de sa planche, ce Triboulet populaire devenait le jouet de ses maîtres : ils lui donnaient des nasardes, lui marchaient sur les pieds, le bousculaient avec des huées, ce qui ne l'empêcha pas de devenir le chef de la multitude, de monter à l'horloge de l'Hôtel de Ville, de sonner le tocsin d'un massacre général, et de triompher au tribunal révolutionnaire.

Marat, comme le Péché de Milton, fut violé par la mort : Chénier fit son apothéose, David le peignit dans le bain rougi, on le compara au divin auteur de l'Évangile. On lui dédia cette prière : « Cœur de Jésus, cœur de Marat ; ô sacré cœur de Jésus, ô sacré cœur de Marat ! » Ce cœur de Marat eut pour ciboire une pyxide précieuse du garde-meuble[3252]. On visitait dans un cénotaphe de gazon, élevé sur la place du Carrousel, le buste, la baignoire, la lampe et l'écritoire de la divinité. Puis le vent tourna : l'immondice, versée de l'urne d'agate dans un autre vase, fut vidée à l'égout.

IV. Danton. — Camille Desmoulins. — Fabre d'Églantine.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Les scènes des Cordeliers, dont je fus trois ou quatre fois le témoin, étaient dominées et présidées par Danton, Hun à taille de Goth, à nez camus, à narines au vent, à méplats couturés, à face de gendarme mélangé de procureur lubrique et cruel. Dans la coque de son église, comme dans la carcasse des siècles, Danton, avec ses trois furies mâles, Camille Desmoulins, Marat, Fabre d'Églantine, organisa les assassinats de septembre. Billaud de Varennes[3253] proposa de mettre le feu aux prisons et de brûler tout ce qui était dedans ; un autre Conventionnel opina pour qu'on noyât tous les détenus ; Marat se déclara pour un massacre général. On implorait Danton pour les victimes : « Je me f... des prisonniers, » répondit-il[3254]. Auteur de la circulaire de la Commune, il invita les hommes libres à répéter dans les départements l'énormité perpétrée aux Carmes et à l'Abbaye.

Prenons garde à l'histoire : Sixte-Quint égala pour le salut des hommes le dévouement de Jacques Clément au mystère de l'Incarnation, comme on compara Marat au sauveur du monde ; Charles IX écrivit aux gouverneurs des provinces d'imiter les massacres de la Saint-Barthélemy, comme Danton manda aux patriotes de copier les massacres de septembre. Les Jacobins étaient des plagiaires ; ils le furent encore en immolant Louis XVI à l'instar de Charles Ier. Comme ses crimes se sont trouvés mêlés à un grand mouvement social, on s'est, très mal à propos, figuré que ces crimes avaient produit les grandeurs de la Révolution, dont ils n'étaient que les affreux pastiches : d'une

belle nature souffrante, des esprits passionnés ou systématiques n'ont admiré que la convulsion.

Danton, plus franc que les Anglais, disait : « Nous ne jugerons pas le roi, nous le tuerons. » Il disait aussi : « Ces prêtres, ces nobles ne sont point coupables, mais il faut qu'ils meurent, parce qu'ils sont hors de place, entravent le mouvement des choses et gênent l'avenir. » Ces paroles, sous un semblant d'horrible profondeur, n'ont aucune étendue de génie : car elles supposent que l'innocence n'est rien, et que l'ordre moral peut être retranché de l'ordre politique sans le faire périr, ce qui est faux.

Danton n'avait pas la conviction des principes qu'il soutenait ; il ne s'était affublé du manteau révolutionnaire que pour arriver à la fortune. « Venez *brailler* avec nous, conseillait-il à un jeune homme : quand vous vous serez enrichi, vous ferez ce que vous voudrez[3255]. » Il confessa que s'il ne s'était pas livré à la cour, c'est qu'elle n'avait pas voulu l'acheter assez cher : effronterie d'une intelligence qui se connaît et d'une corruption qui s'avoue à *gueule bée*.

Inférieur, même en laideur, à Mirabeau dont il avait été l'agent, Danton fut supérieur à Robespierre, sans avoir, ainsi que lui, donné son nom à ses crimes. Il conservait le sens religieux : « Nous n'avons pas, » disait-il, « détruit la superstition pour établir l'athéisme. » Ses passions auraient pu être bonnes, par cela seul qu'elles étaient des passions. On doit faire la part du caractère dans les actions des hommes : les coupables à imagination comme Danton semblent, en raison même de l'exagération de leurs dits et déportements, plus pervers que les coupables de sang-froid, et, dans le fait, ils le sont moins. Cette remarque s'applique encore au peuple : pris collectivement, le peuple est un poète, auteur et acteur ardent de la pièce qu'il joue ou qu'on lui fait jouer. Ses excès ne sont pas tant l'instinct d'une cruauté native que le délire d'une foule enivrée de spectacles, surtout quand ils sont tragiques ; chose si vraie que, dans les horreurs populaires, il y a toujours quelque chose de superflu donné au tableau et à l'émotion.

Danton fut attrapé au traquenard qu'il avait tendu. Il ne lui

servait de rien de lancer des boulettes de pain au nez de ses juges, de répondre avec courage et noblesse, de faire hésiter le tribunal, de mettre en péril et en frayeur la Convention, de raisonner logiquement sur des forfaits par qui la puissance même de ses ennemis avait été créée, de s'écrier, saisi d'un stérile repentir : « C'est moi qui ai fait instituer ce tribunal infâme : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes ! » phrase qui plus d'une fois a été pillée. C'était avant d'être traduit au tribunal qu'il fallait en déclarer l'infamie.

Il ne restait à Danton qu'à se montrer aussi impitoyable à sa propre mort qu'il l'avait été à celle de ses victimes, qu'à dresser son front plus haut que le coutelas suspendu : c'est ce qu'il fit. Du théâtre de la Terreur, où ses pieds se collaient dans le sang épaissi de la veille, après avoir promené un regard de mépris et de domination sur la foule, il dit au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple ; elle en vaut la peine. » Le chef de Danton demeura aux mains de l'exécuteur, tandis que l'ombre acéphale alla se mêler aux ombres décapitées de ses victimes : c'était encore de l'égalité.

Le diacre et le sous-diacre de Danton, Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine[3256], périrent de la même manière que leur prêtre.

À l'époque où l'on faisait des pensions à la guillotine, où l'on portait alternativement à la boutonnière de sa carmagnole, en guise de fleur, une petite guillotine en or[3257], ou un petit morceau de cœur de guillotiné ; à l'époque où l'on vociférait : *Vive l'enfer !* où l'on célébrait les joyeuses orgies du sang, de l'acier et de la rage, où l'on trinquait au néant, où l'on dansait tout nu la danse des trépassés, pour n'avoir pas la peine de se déshabiller en allant les rejoindre ; à cette époque, il fallait, en fin de compte, arriver au dernier banquet, à la dernière facétie de la douleur. Desmoulins fut convié au tribunal de Fouquier-Tinville : « Quel âge as-tu ? lui demanda le président. — L'âge du sans-culotte Jésus, » répondit Camille, bouffonnant. Une obsession vengeresse forçait ces égorgeurs de chrétiens à confesser incessamment le nom du Christ.

Il serait injuste d'oublier que Camille Desmoulins osa braver Robespierre, et racheter par son courage ses égarements. Il donna le signal de la réaction contre la Terreur. Une jeune et charmante femme, pleine d'énergie, en le rendant capable d'amour, le rendit capable de vertu et de sacrifice. L'indignation inspira l'éloquence à l'intrépide et grivoise ironie du tribun ; il assaillit d'un grand air les échafauds qu'il avait aidé à élever[3258]. Conformant sa conduite à ses paroles, il ne consentit point à son supplice ; il se colleta avec l'exécuteur dans le tombereau et n'arriva au bord du dernier gouffre qu'à moitié déchiré.

Fabre d'Églantine, auteur d'une pièce qui restera[3259], montra, tout au rebours de Desmoulins, une insigne faiblesse. Jean Roseau, bourreau de Paris sous la Ligue, pendu pour avoir prêté son ministère aux assassins du président Brisson, ne se pouvait résoudre à la corde. Il paraît qu'on n'apprend pas à mourir en tuant les autres.

Les débats, aux Cordeliers, me constatèrent le fait d'une société dans le moment le plus rapide de sa transformation. J'avais vu l'Assemblée constituante commencer le meurtre de la royauté, en 1789 et 1790 ; je trouvai le cadavre encore tout chaud de la vieille monarchie, livré en 1792 aux boyaudiers législateurs : ils l'éventraient et le disséquaient dans les salles basses de leurs clubs, comme les hallebardiers dépecèrent et brûlèrent le corps du Balafré dans les combles du château de Blois.

De tous les hommes que je rappelle, Danton, Marat, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Robespierre, pas un ne vit. Je les rencontrai un moment sur mon passage, entre une société naissante en Amérique et une société mourante en Europe ; entre les forêts du Nouveau-Monde et les solitudes de l'exil : je n'avais pas compté quelques mois sur le sol étranger, que ces amants de la mort s'étaient déjà épuisés avec elle. À la distance où je suis maintenant de leur apparition, il me semble que, descendu aux enfers dans ma jeunesse, j'ai un souvenir confus des larves que j'entrevis errantes au bord du Cocyte : elles

complètent les songes variés de ma vie, et viennent se faire inscrire sur mes tablettes d'outre-tombe.

V. Opinion de M. de Malesherbes sur l’émigration.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Ce me fut une grande satisfaction de retrouver M. de Malesherbes et de lui parler de mes anciens projets. Je rapportais les plans d'un second voyage qui devait durer neuf ans ; je n'avais à faire avant qu'un autre petit voyage en Allemagne : je courais à l'armée des princes, je revenais en courant pourfendre la Révolution ; le tout étant terminé en deux ou trois mois, je hissais ma voile et retournais au Nouveau Monde avec une révolution de moins et un mariage de plus.

Et cependant mon zèle surpassait ma foi ; je sentais que l'émigration était une sottise et une folie : « Pelaudé à toutes mains, dit Montaigne, aux Gibelins j'estois Guelfe, aux Guelfes Gibelin. » Mon peu de goût pour la monarchie absolue ne me laissait aucune illusion sur le parti que je prenais : je nourrissais des scrupules, et, bien que résolu de me sacrifier à l'honneur, je voulus avoir sur l'émigration l'opinion de M. de Malesherbes. Je le trouvai très animé : les crimes continués sous ses yeux avaient fait disparaître la tolérance politique de l'ami de Rousseau ; entre la cause des victimes et celle des bourreaux, il n'hésitait pas. Il croyait que tout valait mieux que l'ordre de choses alors existant ; il pensait, dans mon cas particulier, qu'un homme portant l'épée ne se pouvait dispenser de rejoindre les frères d'un roi opprimé et livré à ses ennemis. Il approuvait mon retour d'Amérique et pressait mon frère de partir avec moi.

Je lui fis les objections ordinaires sur l'alliance des étrangers, sur les intérêts de la patrie, etc., etc. Il y répondit ; des raisonnements généraux passant aux détails, il me cita des exemples embarrassants. Il me présenta les Guelfes et les

Gibelins, s'appuyant des troupes de l'empereur ou du pape ; en Angleterre, les barons se soulevant contre *Jean sans Terre*. Enfin, de nos jours, il citait la République des États-Unis implorant le secours de la France. « Ainsi, continuait M. de Malesherbes, les hommes les plus dévoués à la liberté et à la philosophie, les républicains et les protestants, ne se sont jamais crus coupables en empruntant une force qui pût donner la victoire à leur opinion. Sans notre or, nos vaisseaux et nos soldats, le Nouveau Monde serait-il aujourd'hui émancipé ? Moi, Malesherbes, moi qui vous parle, n'ai-je pas reçu, en 1776, Franklin, lequel venait renouer les relations de Silas Deane[3260], et pourtant Franklin était-il un traître ? La liberté américaine était-elle moins honorable parce qu'elle a été assistée par Lafayette et conquise par des grenadiers français ? Tout gouvernement qui, au lieu d'offrir des garanties aux lois fondamentales de la société, transgresse lui-même les lois de l'équité, les règles de la justice, n'existe plus et rend l'homme à l'état de nature. Il est licite alors de se défendre comme on peut, de recourir aux moyens qui semblent les plus propres à renverser la tyrannie, à rétablir les droits de chacun et de tous. »

Les principes du droit naturel, mis en avant par les plus grands publicistes, développés par un homme tel que M. de Malesherbes, et appuyés de nombreux exemples historiques, me frappèrent sans me convaincre : je ne cédai réellement qu'au mouvement de mon âge, au point d'honneur. — J'ajouterai à ces exemples de M. de Malesherbes des exemples récents : pendant la guerre d'Espagne, en 1823, le parti républicain français est allé servir sous le drapeau des Cortès, et ne s'est pas fait scrupule de porter les armes contre sa patrie ; les Polonais et les Italiens constitutionnels ont sollicité, en 1830 et 1831, les secours de la France, et les Portugais de la *charte* ont envahi leur patrie avec l'argent et les soldats de l'étranger. Nous avons deux poids et deux mesures : nous approuvons, pour une idée, un système, un intérêt, un homme, ce que nous blâmons pour une autre idée, un autre système, un autre intérêt, un

autre homme[3261].

VI. Je joue et je perds. — Aventure du fiacre. — Mme Roland. — Barrère à l’Ermitage. — Seconde fédération du 14 juillet. — Préparatifs d’émigration.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Ces conversations entre moi et l'illustre défenseur du roi avaient lieu chez ma belle-sœur : elle venait d'accoucher d'un second fils, dont M. de Malesherbes fut parrain, et auquel il donna son nom, Christian. J'assistai au baptême de cet enfant, qui ne devait voir son père et sa mère qu'à l'âge où la vie n'a point de souvenir et apparaît de loin comme un songe immémorable. Les préparatifs de mon départ traînèrent. On avait cru me faire faire un riche mariage : il se trouva que la fortune de ma femme était en rentes sur le clergé ; la nation se chargea de les payer à sa façon. Mme de Chateaubriand avait de plus, du consentement de ses tuteurs, prêté l'inscription d'une forte partie de ces rentes à sa sœur, la comtesse du Plessix-Parscau, émigrée. L'argent manquait donc toujours ; il en fallut emprunter.

Un notaire nous procura dix mille francs : je les apportais en assignats chez moi, cul-de-sac Férou, lorsque je rencontrai, rue de Richelieu, un de mes anciens camarades au régiment de Navarre, le comte Achard[3262]. Il était grand joueur ; il me proposa d'aller aux salons de M... où nous pourrions causer : le diable me pousse : je monte, je joue, je perds tout, sauf quinze cents francs, avec lesquels, plein de remords et de confusion, je grimpe dans la première voiture venue. Je n'avais jamais joué : le jeu produisit sur moi une espèce d'enivrement douloureux ; si cette passion m'eût atteint, elle m'aurait renversé la cervelle.

L'esprit à moitié égaré, je quitte la voiture à Saint-Sulpice, et j'y oublie mon portefeuille renfermant l'écornure de mon trésor. Je cours chez moi et je raconte que j'ai laissé les dix mille francs dans un fiacre.

Je sors, je descends la rue Dauphine, je traverse le Pont-Neuf, non sans avoir l'envie de me jeter à l'eau ; je vais sur la place du Palais-Royal, où j'avais pris le malencontreux cabas. J'interroge les Savoyards qui donnent à boire aux rosses, je dépeins mon équipage, on m'indique au hasard un numéro. Le commissaire de police du quartier m'apprend que ce numéro appartient à un loueur demeurant en haut du faubourg Saint-Denis. Je me rends à la maison de cet homme ; je demeure toute la nuit dans l'écurie, attendant le retour des fiacres : il en arrive successivement un grand nombre qui ne sont pas le mien ; enfin, à deux heures du matin, je vois entrer mon char. A peine eus-je le temps de reconnaître mes deux coursiers blancs, que les pauvres bêtes, éreintées, se laissèrent choir sur la paille, raides, le ventre ballonné, les jambes tendues comme si elles étaient mortes.

Le cocher se souvint de m'avoir mené. Après moi, il avait chargé un citoyen qui s'était fait descendre aux Jacobins ; après le citoyen, une dame qu'il avait conduite rue de Cléry, nº 13 ; après cette dame, un monsieur qu'il avait déposé aux Récollets, rue Saint-Martin. Je promets pour boire au cocher, et me voilà, sitôt que le jour fut venu, procédant à la découverte de mes quinze cents francs, comme à la recherche du passage du nord-ouest. Il me paraissait clair que le citoyen des Jacobins les avait confisqués du droit de sa souveraineté. La demoiselle de la rue de Cléry affirma n'avoir rien vu dans le fiacre. J'arrive à la troisième station sans aucune espérance ; le cocher donne, tant bien que mal, le signalement du monsieur qu'il a voituré. Le portier s'écrie : « C'est le Père tel ! » Il me conduit, à travers les corridors et les appartements abandonnés, chez un récollet, resté seul pour inventorier les meubles de son couvent. Ce religieux, en redingote poudreuse, sur un amas de ruines, écoute le récit que je lui fais. « Êtes-vous, me dit-il, le chevalier de Chateaubriand ? — Oui, répondis-je. — Voilà votre

portefeuille, répliqua-t-il ; je vous l'aurais porté après mon travail ; j'y avais trouvé votre adresse. » Ce fut ce moine chassé et dépouillé, occupé à compter consciencieusement pour ses proscripteurs les reliques de son cloître, qui me rendit les quinze cents francs avec lesquels j'allais m'acheminer vers l'exil. Faute de cette petite somme, je n'aurais pas émigré : que serais-je devenu ? toute ma vie était changée. Si je faisais aujourd'hui un pas pour retrouver un million, je veux être pendu.

Ceci se passait le 16 juin 1792.

Fidèle à mes instincts, j'étais revenu d'Amérique pour offrir mon épée à Louis XVI, non pour m'associer à des intrigues de parti. Le licenciement de la nouvelle garde du roi, dans laquelle se trouvait Murat[3263] ; les ministères successifs de Roland[3264], de Dumouriez[3265], de Duport du Tertre[3266], les petites conspirations de cour, ou les grands soulèvements populaires, ne m'inspiraient qu'ennui et mépris. J'entendais beaucoup parler de Mme Roland, que je ne vis point ; ses Mémoires prouvent qu'elle possédait une force d'esprit extraordinaire. On la disait fort agréable ; reste à savoir si elle l'était assez pour faire supporter à ce point le cynisme des vertus hors nature. Certes, la femme qui, au pied de la guillotine, demandait une plume et de l'encre afin d'écrire les derniers moments de son voyage, de consigner les découvertes qu'elle avait faites dans son trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution, une telle femme montre une préoccupation d'avenir, un dédain de la vie dont il y a peu d'exemples. Mme Roland avait du caractère plutôt que du génie : le premier peut donner le second, le second ne peut donner le premier[3267].

Madame Roland

Le 19 juin, j'étais allé à la vallée de Montmorency visiter l'Ermitage de J.-J. Rousseau : non que je me plusse au souvenir de Mme d'Épinay[3268] et de cette société factice et dépravée ; mais je voulais dire adieu à la solitude d'un homme antipathique par ses mœurs à mes mœurs, bien que doué d'un talent dont les accents remuaient ma jeunesse. Le lendemain, 20 juin, j'étais encore à l'Ermitage ; j'y rencontrai deux hommes qui se promenaient comme moi dans ce lieu désert pendant le jour fatal de la monarchie, indifférents qu'ils étaient ou qu'ils seraient, pensais-je, aux affaires du monde : l'un était M. Maret[3269], de l'Empire, l'autre, M. Barère, de la République. Le gentil Barère[3270] était venu, loin du bruit, dans sa philosophie sentimentale, conter des fleurettes révolutionnaires à l'ombre de Julie. Le troubadour de la guillotine, sur le rapport duquel la Convention décréta que *la Terreur était à l'ordre du jour*, échappa à cette Terreur en se cachant dans le panier aux têtes ; du fond du baquet de sang, sous l'échafaud, on l'entendait seulement croasser *la mort !*

Barère était de l'espèce de ces tigres qu'Oppien fait naître du souffle léger du vent : *velocis Zephyri proles*.

Ginguené, Chamfort, mes anciens amis les gens de lettres, étaient charmés de la journée du 20 juin. La Harpe, continuant ses leçons au Lycée, criait d'une voix de Stentor : « Insensés ! vous répondiez à toutes les représentations du peuple : Les baïonnettes ! les baïonnettes ! Eh bien ! les voilà les baïonnettes ! » Quoique mon voyage en Amérique m'eût rendu un personnage moins insignifiant, je ne pouvais m'élever à une si grande hauteur de principes et d'éloquence. Fontanes courait des dangers par ses anciennes liaisons avec la *Société monarchique*. Mon frère faisait partie d'un club d'*enragés*. Les Prussiens marchaient en vertu d'une convention des cabinets de Vienne et de Berlin ; déjà une affaire assez chaude avait eu lieu entre les Français et les Autrichiens, du côté de Mons. Il était plus que temps de prendre une détermination.

Mon frère et moi, nous nous procurâmes de faux passeports pour Lille : nous étions deux marchands de vin, gardes nationaux de Paris, dont nous portions l'uniforme, nous proposant de soumissionner les fournitures de l'armée. Le valet de chambre de mon frère, Louis Poullain, appelé Saint-Louis, voyageait sous son propre nom ; bien que de Lamballe, en Basse-Bretagne, il allait voir ses parents en Flandre. Le jour de notre émigration fut fixé au 15 de juillet, lendemain de la seconde fédération. Nous passâmes le 14 dans les jardins de Tivoli, avec la famille de Rosanbo, mes sœurs et ma femme. Tivoli appartenait à M. Boutin, dont la fille avait épousé M. de Malesherbes[3271]. Vers la fin de la journée, nous vîmes errer à la débandade bon nombre de fédérés, sur les chapeaux desquels on avait écrit à la craie : « Petion, ou la mort ! » Tivoli, point de départ de mon exil, devait devenir un rendez-vous de jeux et de fêtes[3272]. Nos parents se séparèrent de nous sans tristesse ; ils étaient persuadés que nous faisions un voyage d'agrément. Mes quinze cents francs retrouvés semblaient un trésor suffisant pour me ramener triomphant à Paris.

VII. J’émigre avec mon frère. — Aventure de Saint-Louis. — Nous passons la frontière.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le 15 juillet, à six heures du matin, nous montâmes en diligence : nous avions arrêté nos places dans le cabriolet, auprès du conducteur : le valet de chambre, que nous étions censés ne pas connaître, s'enfourna dans le carrosse avec les autres voyageurs. Saint-Louis était somnambule ; il allait la nuit chercher son maître dans Paris, les yeux ouverts, mais parfaitement endormi. Il déshabillait mon frère, le mettait au lit, toujours dormant, répondant à tout ce qu'on lui disait pendant ses attaques : « Je sais, je sais, » ne s'éveillant que quand on lui jetait de l'eau froide au visage : homme d'une quarantaine d'années, haut de près de six pieds, et aussi laid qu'il était grand. Ce pauvre garçon, très respectueux, n'avait jamais servi d'autre maître que mon frère ; il fut tout troublé lorsqu'au souper il lui fallut s'asseoir à table avec nous. Les voyageurs, fort patriotes, parlant d'accrocher les aristocrates à la lanterne, augmentaient sa frayeur. L'idée qu'au bout de tout cela, il serait obligé de passer à travers l'armée autrichienne, pour s'aller battre à l'armée des princes, acheva de déranger son cerveau. Il but beaucoup et remonta dans la diligence ; nous rentrâmes dans le coupé.

Au milieu de la nuit, nous entendons les voyageurs crier, la tête à la portière : « Arrêtez, postillon, arrêtez ! » On arrête, la portière de la diligence s'ouvre, et aussitôt des voix de femmes et d'hommes : « Descendez, citoyen, descendez ! on n'y tient pas, descendez, cochon ! c'est un brigand ! descendez,

descendez ! » Nous descendons aussi, nous voyons Saint-Louis bousculé, jeté en bas du coche, se relevant, promenant ses yeux ouverts et endormis autour de lui, se mettant à fuir à toutes jambes, sans chapeau, du côté de Paris. Nous ne le pouvions réclamer, car nous nous serions trahis ; il le fallait abandonner à sa destinée. Pris et appréhendé au premier village, il déclara qu'il était le domestique de M. le comte de Chateaubriand, et qu'il demeurait à Paris, rue de Bondy. La maréchaussée le conduisit de brigade en brigade chez le président de Rosanbo ; les dépositions de ce malheureux homme servirent à prouver notre émigration, et à envoyer mon frère et ma belle-sœur à l'échafaud.

Le lendemain, au déjeuner de la diligence, il fallut écouter vingt fois toute l'histoire : « Cet homme avait l'imagination troublée ; il rêvait tout haut ; il disait des choses étranges ; c'était sans doute un conspirateur, un assassin qui fuyait la justice. » Les citoyennes bien élevées rougissaient en agitant de grands éventails de papier vert *à la Constitution*. Nous reconnûmes aisément dans ces récits les effets du somnambulisme, de la peur et du vin.

Arrivés à Lille, nous cherchâmes la personne qui nous devait mener au-delà de la frontière. L'émigration avait ses agents de salut qui devinrent, par le résultat, des agents de perdition. Le parti monarchique était encore puissant, la question non décidée ; les faibles et les poltrons servaient, en attendant l'événement.

Nous sortîmes de Lille avant la fermeture des portes : nous nous arrêtâmes dans une maison écartée, et nous ne nous mîmes en route qu'à dix heures du soir, lorsque la nuit fut tout à fait close ; nous ne portions rien avec nous ; nous avions une petite canne à la main ; il n'y avait pas plus d'un an que je suivais ainsi mon Hollandais dans les forêts américaines.

Nous traversâmes des blés parmi lesquels serpentaient des sentiers à peine tracés. Les patrouilles françaises et autrichiennes battaient la campagne : nous pouvions tomber dans les unes et dans les autres, ou nous trouver sous le pistolet d'une vedette. Nous entrevîmes de loin des cavaliers

isolés, immobiles et l'arme au poing ; nous ouîmes des pas de chevaux dans des chemins creux ; en mettant l'oreille à terre, nous entendîmes le bruit régulier d'une marche d'infanterie. Après trois heures d'une route tantôt faite en courant, tantôt lentement sur la pointe du pied, nous arrivâmes au carrefour d'un bois où quelques rossignols chantaient en tardivité. Une compagnie de hulans qui se tenait derrière une haie fondit sur nous le sabre haut. Nous criâmes : « Officiers qui vont rejoindre les princes ! » Nous demandâmes à être conduits à Tournay, déclarant être en mesure de nous faire reconnaître. Le commandant du poste nous plaça entre ses cavaliers et nous emmena.

Quand le jour fut venu, les hulans aperçurent nos uniformes de gardes nationaux sous nos redingotes, et insultèrent les couleurs que la France allait faire porter à l'Europe vassale.

Dans le Tournaisis, royaume primitif des Franks, Clovis résida pendant les premières années de son règne ; il partit de Tournay avec ses compagnons, appelé qu'il était à la conquête des Gaules : « Les armes attirent à elles tous les droits, » dit Tacite. Dans cette ville d'où sortit en 486 le premier roi de la première race, pour fonder sa longue et puissante monarchie, j'ai passé en 1792 pour aller rejoindre les princes de la troisième race sur le sol étranger, et j'y repassai en 1815, lorsque le dernier roi des Français abandonnait le royaume du premier roi des Franks : *omnia migrant*.

Arrivé à Tournay, je laissai mon frère se débattre avec les autorités, et sous la garde d'un soldat je visitai la cathédrale. Jadis Odon d'Orléans, écolâtre de cette cathédrale, assis pendant la nuit devant le portail de l'église, enseignait à ses disciples le cours des astres, leur montrant du doigt la voie lactée et les étoiles. J'aurais mieux aimé trouver à Tournay ce naïf astronome du XIe siècle que des Pandours. Je me plais à ces temps où les chroniques m'apprennent, sous l'an 1049, qu'en Normandie un homme avait été métamorphosé en âne : c'est ce qui pensa m'arriver à moi-même, comme on l'a vu, chez les demoiselles Couppart, mes maîtresses de lecture. Hildebert, en 1114, a remarqué une fille des oreilles de laquelle sortaient des

épis de blé : c'était peut-être Cérès. La Meuse, que j'allais bientôt traverser, fut suspendue en l'air l'année 1118, témoin Guillaume de Nangis et Albéric. Rigord assure que l'an 1194, entre Compiègne et Clermont en Beauvoisis, il tomba une grêle entremêlée de corbeaux qui portaient des charbons et mettaient le feu. Si la tempête, comme nous l'assure Gervais de Tilbury, ne pouvait éteindre une chandelle sur la fenêtre du prieuré de Saint-Michel de *Camissa*, par lui nous savons aussi qu'il y avait dans le diocèse d'Uzès une belle et pure fontaine, laquelle changeait de place lorsqu'on y jetait quelque chose de sale : les consciences d'aujourd'hui ne se dérangent pas pour si peu. — Lecteur, je ne perds pas de temps ; je bavarde avec toi pour te faire prendre patience en attendant mon frère qui négocie : le voici ; il revient après s'être expliqué, à la satisfaction du commandant autrichien. Il nous est permis de nous rendre à Bruxelles, exil acheté par trop de soin.

VIII. Bruxelles. — Dîner chez le baron de Breteuil. — Rivarol. — Départ pour l’armée des princes. — Route. — Rencontre de l’armée prussienne — J’arrive à Trèves.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Bruxelles était le quartier général de la haute émigration : les femmes les plus élégantes de Paris et les hommes les plus à la mode, ceux qui ne pouvaient marcher que comme aides de camp, attendaient dans les plaisirs le moment de la victoire. Ils avaient de beaux uniformes tout neufs : ils paradaient de toute la rigueur de leur légèreté. Des sommes considérables qui les auraient pu faire vivre pendant quelques années, ils les mangèrent en quelques jours : ce n'était pas la peine d'économiser, puisqu'on serait incessamment à Paris... Ces brillants chevaliers se préparaient par les succès de l'amour à la gloire, au rebours de l'ancienne chevalerie. Ils nous regardaient dédaigneusement cheminer à pied, le sac sur le dos, nous, petits gentilshommes de province, ou pauvres officiers devenus soldats. Ces Hercules filaient aux pieds de leurs Omphales les quenouilles qu'ils nous avaient envoyées et que nous leur remettions en passant, nous contentant de nos épées.

Je trouvai à Bruxelles mon petit bagage, arrivé en fraude avant moi : il consistait dans mon uniforme du régiment de Navarre, dans un peu de linge et dans mes précieuses paperasses, dont je ne pouvais me séparer.

Je fus invité à dîner avec mon frère chez le baron de Breteuil[3273] ; j'y rencontrai la baronne de Montmorency, alors

jeune et belle, et qui meurt en ce moment ; des évêques martyrs, à soutane de moire et à croix d'or ; de jeunes magistrats transformés en colonels hongrois, et Rivarol[3274] que je n'ai vu qu'une seule fois dans ma vie. On ne l'avait point nommé ; je fus frappé du langage d'un homme qui pérorait seul et se faisait écouter avec quelque droit comme un oracle. L'esprit de Rivarol nuisait à son talent, sa parole à sa plume. Il disait, à propos des révolutions : « Le premier coup porte sur le Dieu, le second ne frappe plus qu'un marbre insensible. » J'avais repris l'habit d'un mesquin sous-lieutenant d'infanterie ; je devais partir en sortant du dîner et mon havresac était derrière la porte. J'étais encore bronzé par le soleil d'Amérique et l'air de la mer ; je portais les cheveux plats et noirs. Ma figure et mon silence gênaient Rivarol ; le baron de Breteuil, s'apercevant de sa curiosité inquiète, le satisfit : « D'où vient votre frère le chevalier ? » dit-il à mon frère. Je répondis : « De Niagara. » Rivarol s'écria : « De la cataracte ! » Je me tus. Il hasarda un commencement de question : « Monsieur va... ? — Où l'on se bat, » interrompis-je. On se leva de table.

Cette émigration fate m'était odieuse ; j'avais hâte de voir mes pairs, des émigrés comme moi à six cents livres de rente. Nous étions bien stupides, sans doute, mais du moins nous avions notre rapière au vent, et si nous eussions obtenu des succès, ce n'est pas nous qui aurions profité de la victoire.

Mon frère resta à Bruxelles, auprès du baron de Montboissier[3275] dont il devint l'aide de camp ; je partis seul pour Coblentz.

Rien de plus historique que le chemin que je suivis ; il rappelait partout quelques souvenirs ou quelques grandeurs de la France. Je traversai Liège, une de ces républiques municipales qui tant de fois se soulevèrent contre leurs évêques ou contre les comtes de Flandre. Louis XI, allié des Liégeois, fut obligé d'assister au sac de leur ville, pour échapper à sa ridicule prison de Péronne.

J'allais rejoindre et faire partie de ces hommes de guerre qui mettent leur gloire à de pareilles choses. En 1792, les relations

entre Liège et la France étaient plus paisibles : l'abbé de Saint-Hubert était obligé d'envoyer tous les ans deux chiens de chasse aux successeurs du roi Dagobert.

À Aix-la-Chapelle, autre don, mais de la part de la France : le drap mortuaire qui servait à l'enterrement d'un monarque très chrétien était envoyé au tombeau de Charlemagne, comme un drapeau-lige au fief dominant. Nos rois prêtaient ainsi foi et hommage, en prenant possession de l'héritage de l'Éternité ; ils juraient, entre les genoux de la mort, leur dame, qu'ils lui seraient fidèles, après lui avoir donné le baiser féodal sur la bouche. Du reste, c'était la seule suzeraineté dont la France se reconnût vassale. La cathédrale d'Aix-la-Chapelle fût bâtie par Karl le Grand et consacrée par Léon III. Deux prélats ayant manqué à la cérémonie, ils furent remplacés par deux évêques de Maëstricht, depuis longtemps décédés, et qui ressuscitèrent exprès. Charlemagne, ayant perdu une belle maîtresse, pressait son corps dans ses bras et ne s'en voulait point séparer. On attribua cette passion à un charme : la jeune morte examinée, une petite perle se trouva sous sa langue. La perle fut jetée dans un marais ; Charlemagne, amoureux fou de ce marais, ordonna de le combler : il y bâtit un palais et une église, pour passer sa vie dans l'un et sa mort dans l'autre. Les autorités sont ici l'archevêque Turpin et Pétrarque.

À Cologne, j'admirai la cathédrale : si elle était achevée, ce serait le plus beau monument gothique de l'Europe. Les moines étaient les peintres, les sculpteurs, les architectes et les maçons de leurs basiliques ; ils se glorifiaient du titre de maître maçon, *cœmentarius*.

Il est curieux d'entendre aujourd'hui d'ignorants philosophes et des démocrates bavards crier contre les religieux, comme si ces prolétaires enfroqués, ces ordres mendiants à qui nous devons presque tout, avaient été des gentilshommes.

Cologne me remit en mémoire Caligula et saint Bruno[3276] : j'ai vu le reste des digues du premier à Baïes, et la cellule abandonnée du second à la Grande-Chartreuse.

Je remontai le Rhin jusqu'à Coblentz (*Confluentia*). L'armée des princes n'y était plus. Je traversai ces royaumes vides,

inania regna ; je vis cette belle vallée du Rhin, le Tempé des muses barbares, où des chevaliers apparaissaient autour des ruines de leurs châteaux, où l'on entend la nuit des bruits d'armes, quand la guerre doit survenir.

Entre Coblentz et Trèves, je tombai dans l'armée prussienne : je filais le long de la colonne, lorsque, arrivé à la hauteur des gardes, je m'aperçus qu'ils marchaient en bataille avec du canon en ligne ; le roi[3277] et le duc de Brunswick[3278] occupaient le centre du carré, composé des vieux grenadiers de Frédéric. Mon uniforme blanc attira les yeux du roi : il me fit appeler ; le duc de Brunswick et lui mirent le chapeau à la main, et saluèrent l'ancienne armée française dans ma personne. Ils me demandèrent mon nom, celui de mon régiment, le lieu où j'allais rejoindre les princes. Cet accueil militaire me toucha : je répondis avec émotion qu'ayant appris en Amérique le malheur de mon roi, j'étais revenu pour verser mon sang à son service. Les officiers et généraux qui environnaient Frédéric-Guillaume firent un mouvement approbatif, et le monarque prussien me dit : « Monsieur, on reconnaît toujours les sentiments de la noblesse française. » Il ôta de nouveau son chapeau, resta découvert et arrêté, jusqu'à ce que j'eusse disparu derrière la masse des grenadiers. On crie maintenant contre les émigrés ; ce sont *des tigres qui déchiraient le sein de leur mère* ; à l'époque dont je parle, on s'en tenait aux vieux exemples, et l'honneur comptait autant que la patrie. En 1792, la fidélité au serment passait encore pour un devoir ; aujourd'hui, elle est devenue si rare qu'elle est regardée comme une vertu.

Une scène étrange, qui s'était déjà répétée pour d'autres que moi, faillit me faire rebrousser chemin. On ne voulait pas m'admettre à Trèves, où l'armée des princes était parvenue : « J'étais un de ces hommes qui attendent l'événement pour se décider ; il y avait trois ans que j'aurais dû être au cantonnement ; j'arrivais quand la victoire était assurée. On n'avait pas besoin de moi ; on n'avait que trop de ces braves après combat. Tous les jours, des escadrons de cavalerie désertaient ; l'artillerie même passait en masse, et, si cela continuait, on ne saurait que faire de ces gens-là. »

Prodigieuse illusion des partis !

Je rencontrai mon cousin Armand de Chateaubriand : il me prit sous sa protection, assembla les Bretons et plaida ma cause. On me fit venir ; je m'expliquai : je dis que j'arrivais de l'Amérique pour avoir l'honneur de servir avec mes camarades ; que la campagne était ouverte, non commencée, de sorte que j'étais encore à temps pour le premier feu ; qu'au surplus, je me retirerais si on l'exigeait, mais après avoir obtenu raison d'une insulte non méritée. L'affaire s'arrangea : comme j'étais bon enfant, les rangs s'ouvrirent pour me recevoir et je n'eus plus que l'embarras du choix.

IX. Armée des princes. — Amphithéâtre romain. — Atala. — Les chemises de Henri IV.

L'armée des princes était composée de gentilshommes, classés par provinces et servant en qualité de simples soldats : la noblesse remontait à son origine et à l'origine de la monarchie, au moment même où cette noblesse et cette monarchie finissaient, comme un vieillard retourne à l'enfance. Il y avait en outre des brigades d'officiers émigrés de divers régiments, également redevenus soldats : de ce nombre étaient mes camarades de Navarre, conduits par leur colonel, le marquis de Mortemart. Je fus bien tenté de m'enrôler avec La Martinière[3279], dût-il encore être amoureux ; mais le patriotisme armoricain l'emporta. Je m'engageai dans la septième compagnie bretonne, que commandait M. de Goyon-Miniac[3280]. La noblesse de ma province avait fourni sept compagnies ; on en comptait une huitième de jeunes gens du tiers état : l'uniforme gris de fer de cette dernière compagnie différait de celui des sept autres, couleur bleu de roi avec retroussis à l'hermine. Des hommes attachés à la même cause et exposés aux mêmes dangers perpétuaient leurs inégalités politiques par des signalements odieux : les vrais héros étaient les soldats plébéiens, puisque aucun intérêt personnel ne se mêlait à leur sacrifice.

Dénombrement de notre petite armée :

Infanterie de soldats nobles et d'officiers ; quatre compagnies de déserteurs, habillés des différents uniformes des régiments dont ils provenaient ; une compagnie d'artillerie ; quelques officiers du génie, avec quelques canons, obusiers et mortiers

de divers calibres (l'artillerie et le génie, qui embrassèrent presque en entier la cause de la Révolution, en firent le succès au dehors). Une très belle cavalerie de carabiniers allemands, de mousquetaires sous les ordres du vieux comte de Montmorin, d'officiers de la marine de Brest, de Rochefort et de Toulon, appuyait notre infanterie. L'émigration générale de ces derniers officiers replongea la France maritime dans cette faiblesse dont Louis XVI l'avait retirée. Jamais, depuis Duquesne et Tourville, nos escadres ne s'étaient montrées avec plus de gloire. Mes camarades étaient dans la joie : moi j'avais les larmes aux yeux quand je voyais passer ces dragons de l'Océan, qui ne conduisaient plus les vaisseaux avec lesquels ils humilièrent les Anglais et délivrèrent l'Amérique. Au lieu d'aller chercher des continents nouveaux pour les léguer à la France, ces compagnies de La Pérouse s'enfonçaient dans les boues de l'Allemagne. Ils montaient le cheval consacré à Neptune ; mais ils avaient changé d'élément, et la terre n'était pas à eux. En vain leur commandant portait à leur tête le pavillon déchiré de *la Belle-Poule*, sainte relique du drapeau blanc, aux lambeaux duquel pendait encore l'honneur, mais d'où était tombée la victoire.

Nous avions des tentes ; du reste, nous manquions de tout. Nos fusils, de manufacture allemande, armes de rebut, d'une pesanteur effrayante, nous cassaient l'épaule, et souvent n'étaient pas en état de tirer. J'ai fait toute la campagne avec un de ces mousquets dont le chien ne s'abattait pas.

Nous demeurâmes deux jours à Trèves. Ce me fut un grand plaisir de voir des ruines romaines, après avoir vu les ruines sans nom de l'Ohio, de visiter cette ville si souvent saccagée, dont Salvien disait : « Fugitifs de Trèves, vous voulez des spectacles, vous redemandez aux empereurs les jeux du cirque : pour quel état, je vous prie, pour quel peuple, pour quelle ville ? » *Theatra igitur quœritis, circum a principibus postulatis ? cui, quæso, statui, cui populo, cui civitati ?*

Fugitifs de France, où était le peuple pour qui nous voulions rétablir les monuments de saint Louis ?

Je m'asseyais, avec mon fusil, au milieu des ruines ; je tirais

de mon havresac le manuscrit de mon voyage en Amérique ; j'en déposais les pages séparées sur l'herbe autour de moi ; je relisais et corrigeais une description de forêt, un passage d'*Atala*, dans les décombres d'un amphithéâtre romain, me préparant ainsi à conquérir la France. Puis, je serrais mon trésor dont le poids, mêlé à celui de mes chemises, de ma capote, de mon bidon de fer-blanc, de ma bouteille clissée et de mon petit Homère, me faisait cracher le sang.

J'essayais de fourrer *Atala* avec mes inutiles cartouches dans ma giberne ; mes camarades se moquaient de moi, et arrachaient les feuilles qui débordaient des deux côtés du couvercle de cuir. La Providence vint à mon secours : une nuit, ayant couché dans un grenier à foin, je ne trouvai plus mes chemises dans mon sac à mon réveil ; on avait laissé les paperasses. Je bénis Dieu : cet accident, en assurant ma *gloire*, me sauva la vie, car les soixante livres qui gisaient entre mes deux épaules m'auraient rendu poitrinaire. « Combien ai-je de chemises ? disait Henri IV à son valet de chambre. — Une douzaine, sire, encore y en a-t-il de déchirées. — Et de mouchoirs, est-ce pas huit que j'ai ? — Il n'y en a pour cette heure que cinq. » Le Béarnais gagna la bataille d'Ivry sans chemises ; je n'ai pu rendre son royaume à ses enfants en perdant les miennes.

X. Vie de soldat. — Dernière représentation de l’ancienne France militaire.

Londres, d'avril à septembre 1822.

L'ordre arriva de marcher sur Thionville. Nous faisions cinq à six lieues par jour. Le temps était affreux ; nous cheminions au milieu de la pluie et de la fange, en chantant : *Ô Richard ! ô mon roi ! Pauvre Jacques*[3281] *!* Arrivés à l'endroit du campement, n'ayant ni fourgons ni vivres, nous allions avec des ânes, qui suivaient la colonne comme une caravane arabe, chercher de quoi manger dans les fermes et les villages. Nous payions très scrupuleusement : je subis néanmoins une faction correctionnelle pour avoir pris, sans y penser, deux poires dans le jardin d'un château. Un grand clocher, une grande rivière et un grand seigneur, dit le proverbe, sont de mauvais voisins.

Nous plantions au hasard nos tentes, dont nous étions sans cesse obligés de battre la toile afin d'en élargir les fils et d'empêcher l'eau de la traverser. Nous étions dix soldats par tente ; chacun à son tour était chargé du soin de la cuisine : celui-ci allait à la viande, celui-là au pain, celui-là au bois, celui-là à la paille. Je faisais la soupe à merveille ; j'en recevais de grands compliments, surtout quand je mêlais à la ratatouille du lait et des choux, à la mode de Bretagne. J'avais appris chez les Iroquois à braver la fumée de sorte que je me comportais bien autour de mon feu de branches vertes et mouillées. Cette vie de soldat est très amusante ; je me croyais encore parmi les Indiens. En mangeant notre gamelle sous la tente, mes camarades me demandaient des histoires de mes voyages ; ils me les payaient en beaux contes ; nous mentions tous comme

un caporal au cabaret avec un conscrit qui paye l'écot.

Une chose me fatiguait, c'était de laver mon linge ; il le fallait, et souvent : car les obligeants voleurs ne m'avaient laissé qu'une chemise empruntée à mon cousin Armand, et celle que je portais sur moi. Lorsque je savonnais mes chausses, mes mouchoirs et ma chemise au bord d'un ruisseau, la tête en bas et les reins en l'air, il me prenait des étourdissements ; le mouvement des bras me causait une douleur insupportable à la poitrine. J'étais obligé de m'asseoir parmi les prêles et les cressons, et, au milieu du mouvement de la guerre, je m'amusais à voir couler l'eau paisible. Lope de Vega fait laver le bandeau de l'Amour par une bergère ; cette bergère m'eût été bien utile pour un petit turban de toile de bouleau que j'avais reçu de mes Floridiennes.

Une armée est ordinairement composée de soldats à peu près du même âge, de la même taille, de la même force. Bien différente était la nôtre, assemblage confus d'hommes faits, de vieillards, d'enfants descendus de leurs colombiers, jargonnant normand, breton, picard, auvergnat, gascon, provençal, languedocien. Un père servait avec ses fils, un beau-père avec son gendre, un oncle avec ses neveux, un frère avec un frère, un cousin avec un cousin. Cet arrière-ban, tout ridicule qu'il paraissait, avait quelque chose d'honorable et de touchant, parce qu'il était animé de convictions sincères ; il offrait le spectacle de la vieille monarchie et donnait une dernière représentation d'un monde qui passait. J'ai vu de vieux gentilshommes, à mine sévère, à poil gris, habit déchiré, sac sur le dos, fusil en bandoulière, se traînant avec un bâton et soutenus sous le bras par un de leurs fils, j'ai vu M. de Boishue[3282], le père de mon camarade massacré aux États de Rennes auprès de moi, marcher seul et triste, pieds nus dans la boue, portant ses souliers à la pointe de sa baïonnette, de peur de les user ; j'ai vu de jeunes blessés couchés sous un arbre, et un aumônier en redingote et en étole, à genoux à leur chevet, les envoyant à saint Louis dont ils s'étaient efforcés de défendre les héritiers. Toute cette troupe pauvre, ne recevant pas un sou des princes, faisait la guerre à ses dépens, tandis

que les décrets achevaient de la dépouiller et jetaient nos femmes et nos mères dans les cachots.

Les vieillards d'autrefois étaient moins malheureux et moins isolés que ceux d'aujourd'hui : si, en demeurant sur la terre, ils avaient perdu leurs amis, peu de chose du reste avait changé autour d'eux ; étrangers à la jeunesse, ils ne l'étaient pas à la société. Maintenant, un traînard dans ce monde a non seulement vu mourir les hommes, mais il a vu mourir les idées : principes, mœurs, goûts, plaisirs, peines, sentiments, rien ne ressemble à ce qu'il a connu. Il est d'une race différente de l'espèce humaine au milieu de laquelle il achève ses jours.

Et pourtant, France du XIXe siècle, apprenez à estimer cette vieille France qui vous valait. Vous deviendrez vieille à votre tour et l'on vous accusera, comme on nous accusait, de tenir à des idées surannées. Ce sont vos pères que vous avez vaincus ; ne les reniez pas, vous êtes sortie de leur sang. S'ils n'eussent été généreusement fidèles aux antiques mœurs, vous n'auriez pas puisé dans cette fidélité native l'énergie qui a fait votre gloire dans les mœurs nouvelles ; ce n'est, entre les deux Frances, qu'une transformation de vertu.

XI. Commencement du siège de Thionville. — Le chevalier de la Baronnais.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Auprès de notre camp indigent et obscur, en existait un autre brillant et riche. À l'état-major, on ne voyait que fourgons remplis de comestibles ; on n'apercevait que cuisiniers, valets, aides de camp. Rien ne représentait mieux la cour et la province, la monarchie expirante à Versailles et la monarchie mourante dans les bruyères de Du Guesclin. Les aides de camp nous étaient devenus odieux ; quand il y avait quelque affaire devant Thionville, nous criions : « En avant, les aides de camp ! » comme les patriotes criaient : « En avant, les officiers ! »

J'éprouvai un saisissement de cœur lorsque arrivés par un jour sombre en vue des bois qui bordaient l'horizon, on nous dit que ces bois étaient en France. Passer en armes la frontière de mon pays me fit un effet que je ne puis rendre : j'eus comme une espèce de révélation de l'avenir, d'autant que je ne partageais aucune des illusions de mes camarades, ni relativement à la cause qu'ils soutenaient, ni pour le triomphe dont ils se berçaient ; j'étais là, comme Falkland[3283] dans l'armée de Charles Ier. Il n'y avait pas un chevalier de la Manche, malade, éclopé, coiffé d'un bonnet de nuit sous son castor à trois cornes, qui ne se crût très fermement capable de mettre en fuite, à lui tout seul, cinquante jeunes vigoureux patriotes. Ce respectable et plaisant orgueil, source de prodiges à une autre époque, ne m'avait pas atteint : je ne me sentais pas aussi convaincu de la force de mon invincible bras.

Nous surgîmes invaincus à Thionville, le 1er septembre ; car, chemin faisant, nous ne rencontrâmes personne. La cavalerie campa à droite, l'infanterie à gauche du grand chemin qui conduisait à la ville du côté de l'Allemagne. De l'assiette du camp on ne découvrait pas la forteresse ; mais à six cents pas en avant, on arrivait à la crête d'une colline d'où l'œil plongeait dans la vallée de la Moselle. Les cavaliers de la marine liaient la droite de notre infanterie au corps autrichien du prince de Waldeck[3284], et la gauche de la même infanterie se couvrait des dix-huit cents chevaux de la Maison-Rouge et de Royal-Allemand. Nous nous retranchâmes sur le front par un fossé, le long duquel étaient rangés les faisceaux d'armes. Les huit compagnies bretonnes occupaient deux rues transversales du camp, et au-dessous de nous s'alignait la compagnie des officiers de Navarre, mes camarades.

Ces travaux, qui durèrent trois jours, étant achevés, Monsieur et le comte d'Artois arrivèrent ; ils firent la reconnaissance de la place, qu'on somma en vain, quoique Wimpfen[3285] la semblât vouloir rendre. Comme le grand Condé, nous n'avions pas gagné la bataille de Rocroi, ainsi nous ne pûmes nous emparer de Thionville ; mais nous ne fûmes pas battus sous ses murs, comme Feuquières[3286]. On se logea sur la voie publique, dans la tête d'un village servant de faubourg à la ville, en dehors de l'ouvrage à cornes qui défendait le pont de la Moselle. On se fusilla de maison en maison ; notre poste se maintint en possession de celles qu'il avait prises. Je n'assistai point à cette première affaire ; Armand, mon cousin, s'y trouva et s'y comporta bien. Pendant qu'on se battait dans ce village, ma compagnie était commandée pour une batterie à établir au bord d'un bois qui coiffait le sommet d'une colline. Sur la déclivité de cette colline, des vignes descendaient jusqu'à la plaine adhérente aux fortifications extérieures de Thionville.

L'ingénieur qui nous dirigeait nous fit élever un cavalier gazonné, destiné à nos canons ; nous filâmes un boyau parallèle, à ciel ouvert, pour nous mettre au-dessous du boulet. Ces terrasses allaient lentement, car nous étions tous, officiers

jeunes et vieux, peu accoutumés à remuer la pelle et la pioche. Nous manquions de brouettes, et nous portions la terre dans nos habits, qui nous servaient de sacs. Le feu d'une lunette s'ouvrit sur nous ; il nous incommodait d'autant plus, que nous ne pouvions riposter : deux pièces de huit et un obusier à la Cohorn, qui n'avait pas la portée, étaient toute notre artillerie. Le premier obus que nous lançâmes tomba en dehors des glacis ; il excita les huées de la garnison. Peu de jours après, il nous arriva des canons et des canonniers autrichiens. Cent hommes d'infanterie et un piquet de cavalerie de la marine furent, toutes les vingt-quatre heures, relevés à cette batterie. Les assiégés se disposèrent à l'attaquer ; on remarquait avec le télescope du mouvement sur les remparts. À l'entrée de la nuit, on vit une colonne sortir par une poterne et gagner la lunette à l'abri du chemin couvert. Ma compagnie fut commandée de renfort.

À la pointe du jour, cinq ou six cents patriotes engagèrent l'action dans le village, sur le grand chemin, au-dessus de la ville ; puis, tournant à gauche, ils vinrent à travers les vignes prendre notre batterie en flanc. La marine chargea bravement, mais elle fut culbutée et nous découvrit. Nous étions trop mal armés pour croiser le feu ; nous marchâmes la baïonnette en avant. Les assaillants se retirèrent je ne sais pourquoi ; s'ils eussent tenu, ils nous enlevaient.

Nous eûmes plusieurs blessés et quelques morts, entre autres le chevalier de La Baronnais[3287], capitaine d'une des compagnies bretonnes. Je lui portai malheur : la balle qui lui ôta la vie fit ricochet sur le canon de mon fusil et le frappa d'une telle raideur, qu'elle lui perça les deux tempes ; sa cervelle me sauta au visage. Inutile et noble victime d'une cause perdue ! Quand le maréchal d'Aubeterre tint les États de Bretagne, il passa chez M. de La Baronnais le père, pauvre gentilhomme, demeurant à Dinard, près de Saint-Malo ; le maréchal, qui l'avait supplié de n'inviter personne, aperçut en entrant une table de vingt-cinq couverts, et gronda amicalement son hôte. « Monseigneur, lui dit M. de La Baronnais, je n'ai à dîner que mes enfants. » M. de La Baronnais avait vingt-deux garçons et

une fille, tous de la même mère. La Révolution a fauché, avant la maturité, cette riche moisson du père de famille.

XII. Continuation du siège. — Contraste. — Saints dans les bois. — Bataille de Bouvines. — Patrouille. — Rencontre imprévue. — Effets d’un boulet et d’une bombe.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le corps autrichien de Waldeck commença d'opérer. L'attaque devint plus vive de notre côté. C'était un beau spectacle la nuit : des pots-à-feu illuminaient les ouvrages de la place, couverts de soldats ; des lueurs subites frappaient les nuages ou le zénith bleu lorsqu'on mettait le feu aux canons, et les bombes, se croisant en l'air, décrivaient une parabole de lumière. Dans les intervalles des détonations, on entendait des roulements de tambour, des éclats de musique militaire, et la voix des factionnaires sur les remparts de Thionville et à nos postes ; malheureusement, ils criaient en français dans les deux camps : « Sentinelles, prenez garde à vous ! »

Si les combats avaient lieu à l'aube, il arrivait que l'hymne de l'alouette succédait au bruit de la mousqueterie, tandis que les canons, qui ne tiraient plus, nous regardaient bouche béante silencieusement par les embrasures. Le chant de l'oiseau, en rappelant les souvenirs de la vie pastorale, semblait faire un reproche aux hommes. Il en était de même lorsque je rencontrais quelques tués parmi des champs de luzerne en fleurs, ou au bord d'un courant d'eau qui baignait la chevelure de ces morts. Dans les bois, à quelques pas des violences de la guerre, je trouvais de petites statues des saints et de la Vierge. Un chevrier, un pâtre, un mendiant portant besace, agenouillés

devant ces pacificateurs, disaient leur chapelet au bruit lointain du canon. Toute une commune vint une fois avec son pasteur offrir des bouquets au patron d'une paroisse voisine, dont l'image demeurait dans une futaie, en face d'une fontaine. Le curé était aveugle ; soldat de la milice de Dieu, il avait perdu la vue dans les bonnes œuvres, comme un grenadier sur le camp de bataille. Le vicaire donnait la communion pour son curé, parce que celui-ci n'aurait pu déposer la sainte hostie sur les lèvres des communiants. Pendant cette cérémonie, et du sein de la nuit, il bénissait la lumière !

Nos pères croyaient que les patrons des hameaux, Jean le *Silentiaire*, Dominique l'*Encuirassé*, Jacques l'*Intercis*, Paul le *Simple*, Basle l'*Ermite*, et tant d'autres, n'étaient point étrangers au triomphe des armes par qui les moissons sont protégées. Le jour même de la bataille de Bouvines, des voleurs s'introduisirent, à Auxerre, dans un couvent sous l'invocation de saint Germain, et dérobèrent les vases sacrés. Le sacristain se présente devant la châsse du bienheureux évêque, et lui dit en gémissant : « Germain, où étais-tu lorsque ces brigands ont osé violer ton sanctuaire ? » Une voix sortant de la châsse répondit : « J'étais auprès de Cisoing, non loin du pont de Bouvines ; avec d'autres saints, j'aidais les Français et leur roi, à qui une victoire éclatante a été donnée par notre secours :

> *« Cui fuit auxilio victoria præstita nostro. »*

Nous faisions des battues dans la plaine, et nous les poussions jusqu'aux hameaux sous les premiers retranchements de Thionville. Le village du grand chemin trans-Moselle était sans cesse pris et repris. Je me trouvai deux fois à ces assauts. Les patriotes nous traitaient d'*ennemis de la liberté*, d'*aristocrates*, de *satellites de Capet* ; nous les appelions *brigands, coupe-têtes, traîtres et révolutionnaires*. On s'arrêtait quelquefois, et un duel avait lieu au milieu des combattants devenus témoins impartiaux ; singulier caractère français que les passions mêmes ne peuvent étouffer !

Un jour, j'étais de patrouille dans une vigne, j'avais à vingt pas de moi un vieux gentilhomme chasseur qui frappait avec le

bout de son fusil sur les ceps, comme pour débusquer un lièvre, puis il regardait vivement autour de lui, dans l'espoir de voir partir un *patriote* ; chacun était là avec ses mœurs.

Un autre jour, j'allai visiter le camp autrichien : entre ce camp et celui de la cavalerie de la marine, se déployait le rideau d'un bois contre lequel la place dirigeait mal à propos son feu ; la ville tirait trop, elle nous croyait plus nombreux que nous l'étions, ce qui explique les pompeux bulletins du commandant de Thionville. Comme je traversais ce bois, j'aperçois quelque chose qui remuait dans les herbes ; je m'approche : un homme étendu de tout son long, le nez en terre, ne présentait qu'un large dos. Je le crus blessé : je le pris par le chignon du cou, et lui soulevai à demi la tête. Il ouvre des yeux effarés, se redresse un peu en s'appuyant sur ses mains ; j'éclate de rire : c'était mon cousin Moreau ! Je ne l'avais pas vu depuis notre visite à Mme de Chastenay.

Couché sur le ventre à la descente d'une bombe, il lui avait été impossible de se relever. J'eus toutes les peines du monde à le mettre debout ; sa bedaine était triplée. Il m'apprit qu'il servait dans les vivres et qu'il allait proposer des bœufs au prince de Waldeck. Au reste, il portait un chapelet ; Hugues Métel parle d'un loup qui résolut d'embrasser l'état monastique ; mais, n'ayant pu s'habituer au maigre, il se fit chanoine[3288].

En rentrant au camp, un officier du génie passa près de moi, menant son cheval par la bride : un boulet atteint la bête à l'endroit le plus étroit de l'encolure et la coupe net ; la tête et le cou restent pendus à la main du cavalier qu'ils entraînent à terre de leur poids. J'avais vu une bombe tomber au milieu d'un cercle d'officiers de marine qui mangeaient assis en rond : la gamelle disparut ; les officiers culbutés et ensablés criaient comme le vieux capitaine de vaisseau : « Feu de tribord, feu de bâbord, feu partout ! feu dans ma perruque ! »

Ces coups singuliers semblent appartenir à Thionville : en 1558, François de Guise mit le siège devant cette place. Le maréchal Strozzi y fut tué *parlant dans la tranchée audit sieur de Guise qui lui tenoit lors la main sur l'épaule*.

XIII. Marché du camp.

Il s'était formé derrière notre camp une espèce de marché. Les paysans avaient amené des quartauts de vin blanc de Moselle, qui demeurèrent sur les voitures : les chevaux dételés mangeaient attachés à un bout des charrettes, tandis qu'on buvait à l'autre bout. Des fouées brillaient çà et là. On faisait frire des saucisses dans des poêlons, bouillir des gaudes dans des bassines, sauter des crêpes sur des plaques de fonte, enfler des pancakes sur des paniers. On vendait des galettes anisées, des pains de seigle d'un sou, des gâteaux de maïs, des pommes vertes, des œufs rouges et blancs, des pipes et du tabac, sous un arbre aux branches duquel pendaient des capotes de gros drap, marchandées par les passants. Des villageoises, à califourchon sur un escabeau portatif, trayaient des vaches, chacun présentant sa tasse à la laitière et attendant son tour. On voyait rôder devant les fourneaux les vivandiers en blouse, les militaires en uniforme. Des cantinières allaient criant en allemand et en français. Des groupes se tenaient debout, d'autres assis à des tables de sapin plantées de travers sur un sol raboteux. On s'abritait à l'aventure sous une toile d'emballage ou sous des rameaux coupés dans la forêt, comme à Pâques fleuries. Je crois aussi qu'il y avait des noces dans les fourgons couverts, en souvenir des rois franks. Les patriotes auraient pu facilement, à l'exemple de Majorien, enlever le chariot de la mariée : *Rapit esseda victor, nubentemque nurum*, (Sidoine Apollinaire.) On chantait, on riait, on fumait. Cette scène était extrêmement gaie la nuit, entre les feux qui l'éclairaient à terre et les étoiles qui brillaient au-dessus.

Quand je n'étais ni de garde aux batteries ni de service à la tente, j'aimais à souper à la foire. Là recommençaient les histoires du camp ; mais, animées de rogomme et de chère-lie,

elles étaient beaucoup plus belles.

Un de nos camarades, capitaine à brevet, dont le nom s'est perdu pour moi dans celui de *Dinarzade* que nous lui avions donné, était célèbre par ses contes ; il eût été plus correct de dire *Shéhérazade*, mais nous n'y regardions pas de si près. Aussitôt que nous le voyions, nous courions à lui, nous nous le disputions : c'était à qui l'aurait à son écot. Taille courte, cuisses longues, figure avalée, moustaches tristes, yeux faisant la virgule à l'angle extérieur, voix creuse, grande épée à fourreau café au lait, prestance de poète militaire, entre le suicide et le luron, Dinarzade goguenard sérieux, ne riait jamais et on ne le pouvait regarder sans rire. Il était le témoin obligé de tous les duels et l'amoureux de toutes les dames de comptoir. Il prenait au tragique tout ce qu'il disait et n'interrompait sa narration que pour boire à même d'une bouteille, rallumer sa pipe ou avaler une saucisse.

Une nuit qu'il pleuvinait, nous faisions cercle au robinet d'un tonneau penché vers nous sur une charrette dont les brancards étaient en l'air. Une chandelle collée à la futaille nous éclairait ; un morceau de serpillière, tendu du bout des brancards à deux poteaux, nous servait de toit. — Dinarzade, son épée de guingois à la façon de Frédéric II, debout entre une roue de la voiture et la croupe d'un cheval, racontait une histoire à notre grande satisfaction. Les cantinières qui nous apportaient la pitance restaient avec nous pour écouter notre Arabe. La troupe attentive des bacchantes et des silènes qui formaient le chœur accompagnait le récit des marques de sa surprise, de son approbation ou de son improbation.

« Messieurs, dit le ramenteur, vous avez tous connu le chevalier Vert, qui vivait au temps du roi Jean ? » Et chacun de répondre : « Oui, oui. » Dinarzade engloutit, en se brûlant, une crêpe roulée.

« Ce chevalier Vert, messieurs, vous le savez, puisque vous l'avez vu, était fort beau : quand le vent rebroussait ses cheveux roux sur son casque, cela ressemblait à un tortis de filasse autour d'un turban vert. »

L'assemblée : « Bravo ! »

« Par une soirée de mai, il sonna du cor au pont-levis d'un château de Picardie, ou d'Auvergne, n'importe. Dans ce château demeurait la *Dame des grandes compagnies*. Elle reçut bien le chevalier, le fit désarmer, conduire au bain et se vint asseoir avec lui à une table magnifique ; mais elle ne mangea point, et les pages-servants étaient muets. »

L'assemblée : « Oh ! oh ! »

« La dame, messieurs, était grande, plate, maigre et disloquée comme la femme du major ; d'ailleurs beaucoup de physionomie et l'air coquet. Lorsqu'elle riait et montrait ses dents longues sous son nez court, on ne savait plus où l'on en était. Elle devint amoureuse du chevalier et le chevalier amoureux de la dame, bien qu'il en eût peur. »

Dinarzade vida la cendre de sa pipe sur la jante de la roue et voulut recharger son brûle-gueule ; on le força de continuer :

« Le chevalier Vert, tout anéanti, se résolut de quitter le château ; mais, avant de partir, il requiert de la châtelaine l'explication de plusieurs choses étranges ; il lui faisait en même temps une offre loyale de mariage, si toutefois elle n'était pas sorcière. »

La rapière de Dinarzade était plantée droite et raide entre ses genoux. Assis et penchés en avant, nous faisions au-dessous de lui, avec nos pipes, une guirlande de flammèches comme l'anneau de Saturne. Tout à coup Dinarzade s'écria comme hors de lui :

« Or, messieurs, la Dame des grandes compagnies, c'était la Mort ! »

Et le capitaine, rompant les rangs et s'écriant : « La mort ! la mort ! » mit en fuite les cantinières. La séance fut levée : le brouhaha fut grand et les rires prolongés. Nous nous rapprochâmes de Thionville, au bruit du canon de la place.

XIV. Nuit aux faisceaux d’armes. — Chiens hollandais. — Souvenir des Martyrs. — Quelle était ma compagnie. — Aux avant-postes. — Eudore. — Ulysse.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le siège continuait, ou plutôt il n'y avait pas de siège, car on n'ouvrait point la tranchée et les troupes manquaient pour investir régulièrement la place. On comptait sur des intelligences, et l'on attendait la nouvelle des succès de l'armée prussienne ou de celle de Clerfayt[3289], avec laquelle se trouvait le corps français du duc de Bourbon[3290]. Nos petites ressources s'épuisaient ; Paris semblait s'éloigner. Le mauvais temps ne cessait ; nous étions inondés au milieu de nos travaux ; je m'éveillais quelquefois dans un fossé avec de l'eau jusqu'au cou : le lendemain j'étais perclus.

Parmi mes compatriotes, j'avais rencontré Ferron de La Sigonnière[3291], mon ancien camarade de classe à Dinan. Nous dormions mal sous notre pavillon ; nos têtes, dépassant la toile, recevaient la pluie de cette espèce de gouttière. Je me levais et j'allais avec Ferron me promener devant les faisceaux, car toutes nos nuits n'étaient pas aussi gaies que celles de Dinarzade. Nous marchions en silence, écoutant la voix des sentinelles, regardant la lumière des rues de nos tentes, de même que nous avions vu autrefois au collège les lampions de nos corridors. Nous causions du passé et de l'avenir, des fautes que l'on avait commises, de celles que l'on commettrait ; nous déplorions l'aveuglement des princes, qui croyaient revenir dans

leur patrie avec une poignée de serviteurs, et raffermir par le bras de l'étranger la couronne sur la tête de leur frère. Je me souviens d'avoir dit à mon camarade, dans ces conversations, que la France voudrait imiter l'Angleterre, que le roi périrait sur l'échafaud, et que, vraisemblablement, notre expédition devant Thionville serait un des principaux chefs d'accusation contre Louis XVI. Ferron fut frappé de ma prédiction : c'est la première de ma vie. Depuis ce temps j'en ai fait bien d'autres tout aussi vraies, tout aussi peu écoutées ; l'accident était-il arrivé, on se mettait à l'abri, et l'on m'abandonnait aux prises avec le malheur que j'avais prévu. Quand les Hollandais essuient un coup de vent en haute mer, ils se retirent dans l'intérieur du navire, ferment les écoutilles et boivent du punch, laissant un chien sur le pont pour aboyer à la tempête ; le danger passé, on renvoie Fidèle à sa niche au fond de la cale, et le capitaine revient jouir du beau temps sur le gaillard. J'ai été le chien hollandais du vaisseau de la légitimité.

Les souvenirs de ma vie militaire se sont gravés dans ma pensée ; ce sont eux que j'ai retracés au sixième livre des *Martyrs*[3292].

Barbare de l'Armorique au camp des princes, je portais Homère avec mon épée ; je préférais ma *patrie, la pauvre, la petite île d'Aaron*[3293], *aux cent villes de la Crète*. Je disais comme Télémaque : « L'âpre pays qui ne nourrit que des chèvres m'est plus agréable que ceux où l'on élève des chevaux[3294]. » Mes paroles auraient fait rire le candide Ménélas, ἀγαθὸς Μενέλαος.

XV. Passage de la Moselle. — Combat. — Libba, sourde et muette. — Attaque sous Thionville.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le bruit se répandit qu'enfin on allait en venir à une action ; le prince de Waldeck devait tenter un assaut, tandis que, traversant la rivière, nous ferions diversion par une fausse attaque sur la place du côté de la France.

Cinq compagnies bretonnes, la mienne comprise, la compagnie des officiers de Picardie et de Navarre, le régiment des volontaires, composé de jeunes paysans lorrains et de déserteurs des divers régiments, furent commandés de service. Nous devions être soutenus de Royal-Allemand, des escadrons des mousquetaires et des différents corps de dragons qui couvraient notre gauche : mon frère se trouvait dans cette cavalerie avec le baron de Montboissier qui avait épousé une fille de M. de Malherbes, sœur de madame de Rosanbo, et par conséquent tante de ma belle-sœur. Nous escortions trois compagnies d'artillerie autrichienne avec des pièces de gros calibre et une batterie de trois mortiers.

Nous partîmes à six heures du soir ; à dix, nous passâmes la Moselle, au-dessus de Thionville, sur des pontons de cuivre :

> Amœna fluenta
> Subterlabentis tacito rumore Mosellæ (Ausone.)

Au lever du jour, nous étions en bataille sur la rive gauche, la grosse cavalerie s'échelonnant aux ailes, la légère en tête. À notre second mouvement, nous nous formâmes en colonne et nous commençâmes de défiler.

Vers neuf heures, nous entendîmes à notre gauche le feu

d'une décharge. Un officier de carabiniers, accourant à bride abattue, vint nous apprendre qu'un détachement de l'armée de Kellermann[3295] était près de nous joindre et que l'action était déjà engagée entre les tirailleurs. Le cheval de cet officier avait été frappé d'une balle au chanfrein ; il se cabrait en jetant l'écume par la bouche et le sang par les naseaux : ce carabinier, le sabre à la main sur ce cheval blessé, était superbe. Le corps sorti de Metz manœuvrait pour nous prendre en flanc : il avait des pièces de campagne dont le tir entama le régiment de nos volontaires. J'entendis les exclamations de quelques recrues touchées du boulet ; les derniers cris de la jeunesse arrachée toute vivante de la vie me firent une profonde pitié : je pensai aux pauvres mères.

Les tambours battirent la charge, et nous allâmes en désordre à l'ennemi. On s'approcha de si près que la fumée n'empêchait pas de voir ce qu'il y a de terrible dans le visage d'un homme prêt à verser votre sang. Les patriotes n'avaient point encore acquis cet aplomb que donne la longue habitude des combats et de la victoire : leurs mouvements étaient mous, ils tâtonnaient ; cinquante grenadiers de la vieille garde auraient passé sur le ventre d'une masse hétérogène de vieux et jeunes nobles indisciplinés : mille à douze cents fantassins s'étonnèrent de quelques coups de canon de la grosse artillerie autrichienne ; ils se retirèrent ; notre cavalerie les poursuivit pendant deux lieues.

Une sourde et muette allemande, appelée Libbe ou Libba, s'était attachée à mon cousin Armand et l'avait suivi. Je la trouvai assise sur l'herbe qui ensanglantait sa robe : son coude était posé sur ses genoux pliés et relevés ; sa main passée sous ses cheveux blonds épars appuyait sa tête. Elle pleurait en regardant trois ou quatre tués, nouveaux sourds et muets gisant autour d'elle. Elle n'avait point ouï les coups de la foudre dont elle voyait l'effet et n'entendait point les soupirs qui s'échappaient de ses lèvres quand elle regardait Armand ; elle n'avait jamais entendu le son de la voix de celui qu'elle aimait et n'entendrait point le premier cri de l'enfant qu'elle portait dans son sein ; si le sépulcre ne renfermait que le silence, elle

ne s'apercevrait pas d'y être descendue.

Au surplus, les champs de carnage sont partout ; au cimetière de l'Est, à Paris, vingt-sept mille tombeaux, deux cent trente mille corps, vous apprendront quelle bataille la mort livre jour et nuit à votre porte.

Après une halte assez longue, nous reprîmes notre route, et nous arrivâmes à l'entrée de la nuit sous les murs de Thionville.

Les tambours ne battaient point ; le commandement se faisait à voix basse. La cavalerie, afin de repousser toute sortie se glissa le long des chemins et des haies jusqu'à la porte que nous devions canonner. L'artillerie autrichienne, protégée par notre infanterie, prit position à vingt-cinq toises des ouvrages avancés, derrière des gabions épaulés à la hâte. À une heure du matin, le 6 septembre, une fusée lancée du camp du prince de Waldeck, de l'autre côté de la place, donna le signal. Le prince commença un feu nourri auquel la ville répondit vigoureusement. Nous tirâmes aussitôt.

Les assiégés, ne croyant pas que nous eussions des troupes de ce côté et n'ayant pas prévu cette insulte, n'avaient rien aux remparts du midi ; nous ne perdîmes pas pour attendre : la garnison arma une double batterie, qui perça nos épaulements et démonta deux de nos pièces. Le ciel était en feu ; nous étions ensevelis dans des torrents de fumée. Il m'arriva d'être un petit Alexandre : exténué de fatigue, je m'endormis profondément presque sous les roues des affûts où j'étais de garde. Un obus, crevé à six pouces de terre, m'envoya un éclat à la cuisse droite. Réveillé du coup, mais ne sentant point la douleur, je ne m'aperçus de ma blessure qu'à mon sang. J'entourai ma cuisse avec mon mouchoir. À l'affaire de la plaine, deux balles avaient frappé mon havresac pendant un mouvement de conversion. Atala, en fille dévouée, se plaça entre son père et le plomb ennemi ; il lui restait à soutenir le feu de l'abbé Morellet[3296].

À quatre heures du matin, le tir du prince de Waldeck cessa ; nous crûmes la ville rendue ; mais les portes ne s'ouvrirent point, et il nous fallut songer à la retraite. Nous rentrâmes dans nos positions, après une marche accablante de trois jours.

Le prince de Waldeck s'était approché jusqu'au bord des

fossés qu'il avait essayé de franchir, espérant une reddition au moyen de l'attaque simultanée : on supposait toujours des divisions dans la ville, et l'on se flattait que le parti royaliste apporterait les clefs aux princes. Les Autrichiens, ayant tiré à barbette, perdirent un monde considérable ; le prince de Waldeck eut un bras emporté. Tandis que quelques gouttes de sang coulaient sous les murs de Thionville, le sang coulait à torrents dans les prisons de Paris : ma femme et mes sœurs étaient plus en danger que moi.

XVI. Levée du siège. — Entrée à Verdun. — Maladie prussienne. — Retraite. — Petite vérole.

Londres ; d'avril à septembre 1822.

Nous levâmes le siège de Thionville et nous partîmes pour Verdun, rendu le 2 septembre aux alliés. Longwy, patrie de François de Mercy, était tombé le 23 août. De toutes parts des festons et des couronnes attestaient le passage de Frédéric-Guillaume.

Je remarquai, au milieu des paisibles trophées, l'aigle de Prusse attachée sur les fortifications de Vauban : elle n'y devait pas rester longtemps ; quant aux fleurs, elles allaient bientôt voir se faner comme elles les innocentes créatures qui les avaient cueillies. Un des meurtres les plus atroces de la Terreur fut celui des jeunes filles de Verdun.

« Quatorze jeunes filles de Verdun, dit Riouffe, d'une candeur sans exemple, et qui avaient l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique, furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent tout à coup et furent moissonnées dans leur printemps ; la *Cour des femmes* avait l'air, le lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni de ses fleurs par un orage. Je n'ai jamais vu parmi nous de désespoir pareil à celui qu'excita cette barbarie[3297]. »

Verdun est célèbre par ses sacrifices de femmes. Au dire de Grégoire de Tours, Deuteric, voulant dérober sa fille aux poursuites de Théodebert, la plaça dans un tombereau attelé de deux bœufs indomptés et la fit précipiter dans la Meuse. L'instigateur du massacre des jeunes filles de Verdun fut le poétereau régicide Pons de Verdun[3298], acharné contre sa

ville natale. Ce que l'*Almanach des Muses* a fourni d'agents de la Terreur est incroyable ; la vanité des médiocrités en souffrance produisit autant de révolutionnaires que l'orgueil blessé des culs-de-jatte et des avortons : révolte analogue des infirmités de l'esprit et de celles du corps. Pons attacha à ses épigrammes émoussées la pointe d'un poignard. Fidèle apparemment aux traditions de la Grèce, le poète ne voulait offrir à ses dieux que le sang des vierges : car la Convention décréta, sur son rapport, qu'aucune femme enceinte ne pouvait être mise en jugement[3299]. Il fit aussi annuler la sentence qui condamnait à mort madame de Bonchamps[3300], veuve du célèbre général vendéen. Hélas ! nous autres royalistes à la suite des princes, nous arrivâmes aux revers de la Vendée, sans avoir passé par sa gloire.

Nous n'avions pas à Verdun, pour passer le temps, « cette fameuse comtesse de Saint-Balmont, qui, après avoir quitté les habits de femme, montait à cheval et servait elle-même d'escorte aux dames qui l'accompagnaient et qu'elle avait laissées dans son carrosse[3301]... » Nous n'étions pas passionnés pour le *vieux gaulois*, et nous ne nous écrivions pas *des billets en langage d'Amadis*. (Arnauld.)

La maladie des Prussiens se communiqua à notre petite armée ; j'en fus atteint. Notre cavalerie était allée rejoindre Frédéric-Guillaume à Valmy. Nous ignorions ce qui se passait, et nous attendions d'heure en heure l'ordre de nous porter en avant ; nous reçûmes celui de battre en retraite.

Extrêmement affaibli, et ma gênante blessure ne me permettant de marcher qu'avec douleur, je me traînai comme je pus à la suite de ma compagnie, qui bientôt se débanda. Jean Balue[3302], fils d'un meunier de Verdun, partit fort jeune de chez son père avec un moine qui le chargea de sa besace. En sortant de Verdun, la *colline du gué* selon Saumaise (*ver dunum*), je portais la besace de la monarchie, mais je ne suis devenu ni contrôleur des finances, ni évêque, ni cardinal.

Si, dans les romans que j'ai écrits, j'ai touché à ma propre histoire, dans les histoires que j'ai racontées j'ai placé des

souvenirs de l'histoire vivante dont j'avais fait partie. Ainsi, dans la vie du duc de Berry, j'ai retracé quelques-unes des scènes qui s'étaient passées sous mes yeux :

> « Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers ; mais les soldats de l'armée de Condé avaient-ils des foyers ? Où les devait guider le bâton qu'on leur permettait à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avaient pris pour la défense de leur roi ? »
> .....
> « Il fallut se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu, et prirent divers chemins sur la terre. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé en cheveux blancs : le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels[3303]. »

Moins de vingt ans après, le chef de la nouvelle armée française, Bonaparte, prit aussi congé de ses compagnons ; tant les hommes et les empires passent vite ! tant la renommée la plus extraordinaire ne sauve pas du destin le plus commun !

Nous quittâmes Verdun. Les pluies avaient défoncé les chemins ; on rencontrait partout caissons, affûts, canons embourbés, chariots renversés, vivandières avec leurs enfants sur leur dos, soldats expirants ou expirés dans la boue. En traversant une terre labourée, j'y restai enfoncé jusqu'aux genoux ; Ferron et un autre de mes camarades m'en arrachèrent malgré moi : je les priais de me laisser là ; je préférais mourir.

Le capitaine de ma compagnie, M. de Goyon-Miniac, me délivra le 16 octobre, au camp près de Longwy, un certificat fort honorable. À Arlon, nous aperçûmes sur la grande route une file de chariots attelés : les chevaux, les uns debout, les autres agenouillés, les autres appuyés sur le nez, étaient morts, et leurs cadavres se tenaient roidis entre les brancards : on eût dit des ombres d'une bataille bivouaquant au bord du Styx. Ferron me demanda ce que je comptais faire, je lui répondis : « Si je puis parvenir à Ostende, je m'embarquerai pour Jersey où je trouverai mon oncle de Bedée ; de là, je serai à même de rejoindre les royalistes de Bretagne. »

La fièvre me minait ; je ne me soutenais qu'avec peine sur

ma cuisse enflée. Je me sentis saisi d'un autre mal. Après vingt-quatre heures de vomissements, une ébullition me couvrit le corps et le visage ; une petite vérole confluente se déclara ; elle rentrait et sortait alternativement selon les impressions de l'air. Arrangé de la sorte, je commençai à pied un voyage de deux cents lieues, riche que j'étais de dix-huit livres tournois ; tout cela pour la plus grande gloire de la monarchie. Ferron, qui m'avait prêté mes six petits écus de trois francs, étant attendu à Luxembourg, me quitta.

XVII. Les Ardennes.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en février 1845.

En sortant d'Arlon, une charrette de paysan me prit pour la somme de quatre sous, et me déposa à cinq lieues de là sur un tas de pierres. Ayant sautillé quelques pas à l'aide de ma béquille, je lavai le linge de mon éraflure devenue plaie, dans une source qui ruisselait au bord du chemin, ce qui me fit grand bien. La petite vérole était complétement sortie, et je me sentais soulagé. Je n'avais point abandonné mon sac, dont les bretelles me coupaient les épaules.

Je passai une première nuit dans une grange, et ne mangeai point. La femme du paysan, propriétaire de la grange, refusa le loyer de ma couchée ; elle m'apporta, au lever du jour, une grande écuelle de café au lait avec de la miche noire que je trouvai excellente. Je me remis en route tout gaillard, bien que je tombasse souvent. Je fus rejoins par quatre ou cinq de mes camarades qui prirent mon sac ; ils étaient aussi fort malades. Nous rencontrâmes des villageois, de charrettes en charrettes, nous gagnâmes pendant cinq jours assez de chemin dans les Ardennes pour atteindre Attert, Flamizoul et Bellevue. Le sixième jour, je me trouvai seul. Ma petite vérole blanchissait et s'aplatissait.

Après avoir marché deux lieues, qui me coûtèrent six heures de temps, j'aperçus une famille de bohémiens campée, avec deux chèvres et un âne, derrière un fossé, autour d'un feu de brandes. À peine arrivais-je, je me laissai choir, et les singulières créatures s'empressèrent de me secourir. Une jeune femme en haillons, vive, brune, mutine, chantait, sautait, tournait, en tenant de biais son enfant sur son sein, comme la vielle dont elle aurait animé sa danse, puis elle s'asseyait sur ses talons tout contre moi, me regardait curieusement à la lueur du feu, prenait ma main mourante pour me dire ma bonne aventure, en me demandant un *petit sou* ; c'était trop cher. Il était difficile d'avoir plus de science, de gentillesse et de misère que ma sibylle des Ardennes. Je ne sais quand les nomades dont j'aurais été un digne fils me quittèrent ; lorsque, à l'aube, je sortis de mon engourdissement, je ne les trouvai plus. Ma bonne aventurière s'en était allée avec le secret de mon avenir. En échange de mon *petit sou*, elle avait déposé à mon chevet une pomme qui servit à me rafraîchir la bouche. Je me secouai

comme Jeannot Lapin parmi le *thym* et la *rosée* ; mais je ne pouvais ni *brouter*, ni *trotter*, ni faire beaucoup de *tours*. Je me levai néanmoins dans l'intention de faire *ma cour à l'aurore* : elle était bien belle, et j'étais bien laid ; son visage rose annonçait sa bonne santé ; elle se portait mieux que le pauvre Céphale[3304] de l'Armorique. Quoique jeunes tous deux, nous étions de vieux amis, et je me figurai que ce matin-là ses pleurs étaient pour moi.

Je m'enfonçai dans la forêt, je n'étais pas trop triste ; la solitude m'avait rendu à ma nature. Je chantonnais la romance de l'infortuné Cazotte :

> Tout au beau milieu des Ardennes,
> Est un château sur le haut d'un rocher[3305], etc., etc.

N'était-ce point dans le donjon de ce château des fantômes que le roi d'Espagne, Philippe II, fit enfermer mon compatriote, le capitaine La Noue, qui eut pour grand'mère une Chateaubriand ? Philippe consentait à relâcher l'illustre prisonnier, si celui-ci consentait à se laisser crever les yeux ; La Noue fut au moment d'accepter la proposition, tant il avait soif de retrouver sa chère Bretagne[3306]. Hélas ! j'étais possédé du même désir, et pour m'ôter la vue je n'avais besoin que du mal dont il avait plu à Dieu de m'affliger. Je ne rencontrai pas *sire Enguerrand venant d'Espagne*[3307], mais de pauvres traîne-malheur, de petits marchands forains qui avaient, comme moi, toute leur fortune sur le dos. Un bûcheron, avec des genouillères de feutre, entrait dans le bois : il aurait dû me prendre pour une branche morte et m'abattre. Quelques corneilles, quelques alouettes, quelques bruants, espèce de gros pinsons, trottaient sur le chemin ou posaient immobiles sur le cordon de pierres, attentifs à l'émouchet qui planait circulairement dans le ciel. De fois à autre, j'entendais le son de la trompe du porcher gardant ses truies et leurs petits à la glandée. Je me reposai à la hutte roulante d'un berger ; je n'y trouvai pour maître que chaton qui me fit mille gracieuses caresses. Le berger se tenait au loin, debout, au centre d'un

parcours, ses chiens assis à différentes distances autour des moutons ; le jour, ce pâtre cueillait des simples, c'était un médecin et un sorcier ; la nuit, il regardait les étoiles, c'était un berger chaldéen.

Je stationnai, une demi-lieue plus haut, dans un viandis de cerfs : des chasseurs passaient à l'extrémité. Une fontaine sourdait à mes pieds ; au fond de cette fontaine, dans cette même forêt, Roland *inamorato*, non pas *furioso*, aperçut un palais de cristal rempli de dames et de chevaliers. Si le paladin, qui rejoignit les brillantes naïades, avait du moins laissé Bride-d'Or au bord de la source ; si Shakespeare m'eût envoyé Rosalinde et le Duc exilé[3308], ils m'auraient été bien secourables.

Ayant repris haleine, je continuai ma route. Mes idées affaiblies flottaient dans un vague non sans charme ; mes anciens fantômes, ayant à peine la consistance d'ombres aux trois quarts effacées, m'entouraient pour me dire adieu. Je n'avais plus la force des souvenirs ; je voyais dans un lointain indéterminé, et mêlées à des images inconnues, les formes aériennes de mes parents et de mes amis. Quand je m'asseyais contre une borne du chemin, je croyais apercevoir des visages me souriant au seuil des distantes cabanes, dans la fumée bleue échappée du toit des chaumières, dans la cime des arbres, dans le transparent des nuées, dans les gerbes lumineuses du soleil traînant ses rayons sur les bruyères comme un râteau d'or. Ces apparitions étaient celles des Muses qui venaient assister à la mort du poète : ma tombe, creusée avec les montants de leurs lyres sous un chêne des Ardennes, aurait assez bien convenu au soldat et au voyageur. Quelques gelinottes, fourvoyées dans le gîte des lièvres sous des troènes, faisaient seules, avec des insectes, quelques murmures autour de moi ; vies aussi légères, aussi ignorées que ma vie. Je ne pouvais plus marcher ; je me sentais extrêmement mal ; la petite vérole rentrait et m'étouffait.

Vers la fin du jour, je m'étendis sur le dos à terre, dans un fossé, la tête soutenue par le sac d'Atala, ma béquille à mes côtés, les yeux attachés sur le soleil, dont les regards

s'éteignaient avec les miens. Je saluai de toute la douceur de ma pensée l'astre qui avait éclairé ma première jeunesse dans mes landes paternelles : nous nous couchions ensemble, lui pour se lever plus glorieux, moi, selon toutes les vraisemblances, pour ne me réveiller jamais. Je m'évanouis dans un sentiment de religion : le dernier bruit que j'entendis était la chute d'une feuille et le sifflement d'un bouvreuil.

XVIII. Fourgons du prince de Ligne. — Femmes de Namur. — Je retrouve mon frère à Bruxelles. — Nos derniers adieux.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Il paraît que je demeurai à peu près deux heures en défaillance. Les fourgons du prince de Ligne vinrent à passer : un des conducteurs, s'étant arrêté pour couper un scion de bouleau, trébucha sur moi sans me voir : il me crut mort et me poussa du pied ; je donnai un signe de vie. Le conducteur appela ses camarades, et, par un instinct de pitié, ils me jetèrent sur un chariot. Les cahots me ressuscitèrent ; je pus parler à mes sauveurs ; je leur dis que j'étais un soldat de l'armée des princes, que s'ils voulaient me mener jusqu'à Bruxelles, où ils allaient, je les récompenserais de leur peine. « Bien, camarade, me répondit l'un d'eux, mais il faudra que tu descendes à Namur, car il nous est défendu de nous charger de personne. Nous te reprendrons de l'autre côté de la ville. » Je demandai à boire ; j'avalai quelques gouttes d'eau-de-vie qui firent reparaître en dehors les symptômes de mon mal et débarrassèrent un moment ma poitrine : la nature m'avait doué d'une force extraordinaire.

Nous arrivâmes vers dix heures du matin dans les faubourgs de Namur. Je mis pied à terre et suivis de loin les chariots ; je les perdis bientôt de vue. À l'entrée de la ville, on m'arrêta. Tandis qu'on examinait mes papiers, je m'assis sous la porte. Les soldats de garde, à la vue de mon uniforme, m'offrirent un chiffon de pain de munition, et le caporal me présenta, dans un godet de verre bleu, du brandevin au poivre. Je faisais quelques façons pour boire à la coupe de l'hospitalité militaire : « Prends

donc ! » s'écria-t-il en colère, en accompagnant son injonction d'un *Sacrament der teufel* (sacrement du diable) !

Ma traversée de Namur fut pénible : j'allais, m'appuyant contre les maisons. La première femme qui m'aperçut sortit de sa boutique, me donna le bras avec un air de compatissance, et m'aida à me traîner ; je la remerciai et elle répondit : « Non, non, soldat. » Bientôt d'autres femmes accoururent, apportèrent du pain, du vin, des fruits, du lait, du bouillon, de vieilles nippes, des couvertures. « Il est blessé », disaient les unes dans leur patois français-brabançon ; « il a la petite vérole », s'écriaient les autres, et elles écartaient leurs enfants. « Mais, jeune homme, vous ne pourrez marcher ; vous allez mourir ; restez à l'hôpital. » Elles me voulaient conduire à l'hôpital, elles se relayaient de porte en porte, et me conduisirent ainsi jusqu'à celle de la ville, en dehors de laquelle je retrouvai les fourgons. On a vu une paysanne me secourir, on verra une autre femme me recueillir à Guernesey. Femmes qui m'avez assisté dans ma détresse, si vous vivez encore, que Dieu soit en aide à vos vieux jours et à vos douleurs ! Si vous avez quitté la vie, que vos enfants aient en partage le bonheur que le ciel m'a longtemps refusé !

Les femmes de Namur m'aidèrent à monter dans le fourgon, me recommandèrent au conducteur et me forcèrent d'accepter une couverture de laine. Je m'aperçus qu'elles me traitaient avec une sorte de respect et de déférence : il y a dans la nature du Français quelque chose de supérieur et de délicat que les autres peuples reconnaissent.

Les gens du prince de Ligne me déposèrent encore sur le chemin à l'entrée de Bruxelles et refusèrent mon dernier écu.

À Bruxelles, aucun hôtelier ne me voulut recevoir. Le Juif errant, Oreste populaire que la complainte conduit dans cette ville :

> Quand il fut dans la ville
> De Bruxelles en Brabant,

y fut mieux accueilli que moi, car il avait toujours cinq sous dans sa poche. Je frappais, on ouvrait ; en m'apercevant, on

disait : « Passez ! passez ! » et l'on me fermait la porte au nez. On me chassa d'un café. Mes cheveux pendaient sur mon visage masqué par ma barbe et mes moustaches ; j'avais la cuisse entourée d'un torchis de foin ; par-dessus mon uniforme en loques, je portais la couverture de laine des Namuriennes, nouée à mon cou en guise de manteau. Le mendiant de l'*Odyssée* était plus insolent, mais n'était pas si pauvre que moi.

Je m'étais présenté d'abord inutilement à l'hôtel que j'avais habité avec mon frère : je fis une seconde tentative : comme j'approchais de la porte, j'aperçus le comte de Chateaubriand, descendant de voiture avec le baron de Montboissier. Il fut effrayé de mon spectre. On chercha une chambre hors de l'hôtel, car le maître refusa absolument de m'admettre. Un perruquier offrait un bouge convenable à mes misères. Mon frère m'amena un chirurgien et un médecin. Il avait reçu des lettres de Paris ; M. de Malesherbes l'invitait à rentrer en France. Il m'apprit la journée du 10 août, les massacres de septembre et les nouvelles politiques dont je ne savais pas un mot. Il approuva mon dessein de passer dans l'île de Jersey, et m'avança vingt-cinq louis. Mes regards affaiblis me permettaient à peine de distinguer les traits de mon frère ; je croyais que ces ténèbres émanaient de moi, et c'étaient les ombres que l'Éternité répandait autour de lui : sans le savoir, nous nous voyions pour la dernière fois. Tous, tant que nous sommes, nous n'avons à nous que la minute présente ; celle qui la suit est à Dieu : il y a toujours deux chances pour ne pas retrouver l'ami que l'on quitte : notre mort ou la sienne. Combien d'hommes n'ont jamais remonté l'escalier qu'ils avaient descendu !

La mort nous touche plus avant qu'après le trépas d'un ami : c'est une partie de nous qui se détache, un monde de souvenirs d'enfance, d'intimités de famille, d'affections et d'intérêts communs, qui se dissout. Mon frère me précéda dans le sein de ma mère ; il habita le premier ces mêmes et saintes entrailles dont je sortis après lui ; il s'assit avant moi au foyer paternel ; il m'attendit plusieurs années pour me recevoir, me donner mon nom en Jésus-Christ et s'unir à toute ma jeunesse. Mon sang,

mêlé à son sang dans la vase révolutionnaire, aurait eu la même saveur, comme un lait fourni par le pâturage de la même montagne. Mais si les hommes ont fait tomber la tête de mon aîné, de mon parrain, avant l'heure, les ans n'épargneront pas la mienne : déjà mon front se dépouille ; je sens un Ugolin, le temps, penché sur moi, qui me ronge le crâne :

> ...Come 'l pan per fame si manduca.

XIX. Ostende. — Passage à Jersey. — On me met à terre à Guernesey. — La femme du pilote. — Jersey. — Mon oncle de Bedée et sa famille. — Description de l'île. — Le duc de Berry. — Parents et amis disparus. — Malheur de vieillir. — Je passe en Angleterre. — Dernière rencontre avec Gesril.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le docteur ne revenait pas de son étonnement : il regardait cette petite vérole sortante et rentrante qui ne me tuait pas, qui n'arrivait à aucune de ses crises naturelles, comme un phénomène dont la médecine n'offrait pas d'exemple. La gangrène s'était mise à ma blessure ; on la pansa avec du quinquina. Ces premiers secours obtenus, je m'obstinai à partir pour Ostende. Bruxelles m'était odieux, je brûlais d'en sortir ; il se remplissait de nouveau de ces héros de la domesticité, revenus de Verdun en calèche, et que je n'ai pas revus dans ce même Bruxelles lorsque j'ai suivi le roi pendant les Cent-Jours.

J'arrivai doucement à Ostende par les canaux : j'y trouvai quelques Bretons, mes compagnons d'armes. Nous nolisâmes une barque pontée et nous dévalâmes la Manche. Nous couchions dans la cale, sur les galets qui servaient de lest. La vigueur de mon tempérament était enfin épuisée. Je ne pouvais plus parler ; les mouvements d'une grosse mer achevèrent de m'abattre. Je humais à peine quelques gouttes d'eau et de citron, et, quand le mauvais temps nous força de relâcher à

Guernesey, on crut que j'allais expirer ; un prêtre émigré me lut les prières des agonisants. Le capitaine, ne voulant pas que je mourusse à son bord, ordonna de me descendre sur le quai : on m'assit au soleil, le dos appuyé contre un mur, la tête tournée vers la pleine mer, en face de cette île d'Aurigny, où, huit mois auparavant, j'avais vu la mort sous une autre forme.

J'étais apparemment voué à la pitié. La femme d'un pilote anglais vint à passer ; elle fut émue, appela son mari qui, aidé de deux ou trois matelots, me transporta dans une maison de pêcheur, moi, l'ami des vagues ; on me coucha sur un bon lit, dans des draps bien blancs. La jeune marinière prit tous les soins possibles de l'étranger : je lui dois la vie. Le lendemain, on me rembarqua. Mon hôtesse pleurait presque en se séparant de son malade ; les femmes ont un instinct céleste pour le malheur. Ma blonde et belle gardienne, qui ressemblait à une figure des anciennes gravures anglaises, pressait mes mains bouffies et brûlantes dans ses fraîches et longues mains ; j'avais honte d'approcher tant de disgrâces de tant de charmes.

Nous mîmes à la voile, et nous abordâmes la pointe occidentale de Jersey. Un de mes compagnons, M. du Tilleul, se rendit à Saint-Hélier, auprès de mon oncle. M. de Bedée le renvoya me chercher le lendemain avec une voiture. Nous traversâmes l'île entière : tout expirant que je me sentais, je fus charmé de ses bocages : mais je n'en disais que des radoteries, étant tombé dans le délire.

Je demeurai quatre mois entre la vie et la mort. Mon oncle, sa femme, son fils et ses trois filles se relevaient à mon chevet. J'occupais un appartement dans une des maisons que l'on commençait à bâtir le long du port : les fenêtres de ma chambre descendaient à fleur de plancher, et du fond de mon lit j'apercevais la mer. Le médecin, M. Delattre, avait défendu de me parler de choses sérieuses et surtout de politique. Dans les derniers jours de janvier 1793, voyant entrer chez moi mon oncle en grand deuil, je tremblai, car je crus que nous avions perdu quelqu'un de notre famille : il m'apprit la mort de Louis XVI. Je n'en fus pas étonné : je l'avais prévue. Je m'informai des nouvelles de mes parents ; mes sœurs et ma femme étaient

revenues en Bretagne après les massacres de septembre ; elles avaient eu beaucoup de peine à sortir de Paris. Mon frère, de retour en France, s'était retiré à Malesherbes.

Je commençais à me lever ; la petite vérole était passée ; mais je souffrais de la poitrine et il me restait une faiblesse que j'ai gardée longtemps.

Jersey, la *Cæsarea* de l'itinéraire d'Antonin, est demeurée sujette de la couronne d'Angleterre depuis la mort de Robert, duc de Normandie ; nous avons voulu plusieurs fois la prendre, mais toujours sans succès. Cette île est un débris de notre primitive histoire : les saints venant d'Hibernie et d'Albion dans la Bretagne-Armorique se reposaient à Jersey.

Saint-Hélier, solitaire, demeurait dans les rochers de Césarée ; les Vandales le massacrèrent. On retrouve à Jersey un échantillon des vieux Normands ; on croit entendre parler Guillaume le Bâtard ou l'auteur du *Roman de Rou*.

L'île est féconde ; elle a deux villes et douze paroisses ; elle est couverte de maisons de campagne et de troupeaux. Le vent de l'Océan, qui semble démentir sa rudesse, donne à Jersey du miel exquis, de la crème d'une douceur extraordinaire et du beurre d'un jaune foncé, qui sent la violette. Bernardin de Saint-Pierre présume que le pommier nous vient de Jersey ; il se trompe : nous tenons la pomme et la poire de la Grèce, comme nous devons la pêche à la Perse, le citron à la Médie, la prune à la Syrie, la cerise à Césaronte, la châtaigne à Castane, le coing à Cydon et la grenade à Chypre.

J'eus un grand plaisir à sortir aux premiers jours de mai. Le printemps conserve à Jersey toute sa jeunesse ; il pourrait encore s'appeler *primevère* comme autrefois, nom qu'en devenant vieux il a laissé à sa fille, la première fleur dont il se couronne.

Ici je vous transcrirai deux pages de la vie du duc de Berry ; c'est toujours vous raconter la mienne :

« Après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermait la France fut forcée : l'heure de la Restauration approchait ; nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux

se rendit sur différents points des frontières, comme ces voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. MONSIEUR partit pour la Suisse ; monseigneur le duc d'Angoulême pour l'Espagne et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, monseigneur le duc de Berry retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglais pour leur crime. Il rencontra de vieux prêtres, désormais consacrés à la solitude ; il réalisa avec eux la fiction du poète qui fait aborder un Bourbon dans l'île de Jersey, après un orage. Tel confesseur et martyr pouvait dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite de Jersey à ce grand roi :

> Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure,
> De ma religion je viens pleurer l'injure.
> (*Henriade*.)

« Monseigneur le duc de Berry passa quelques mois à Jersey ; la mer, les vents, la politique, l'y enchaînèrent. Tout s'opposait à son impatience ; il se vit au moment de renoncer à son entreprise, et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui à madame la maréchale Moreau nous retrace vivement ses occupations sur son rocher :

« 8 février 1814.

« Me voici donc comme Tantale, en vue de cette malheureuse France qui a tant de peine à briser ses fers. Vous dont l'âme est si belle, si française, jugez de tout ce que j'éprouve ; combien il m'en coûterait de m'éloigner de ces rivages qu'il ne me faudrait que deux heures pour atteindre ! Quand le soleil les éclaire, je monte sur les plus haut rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la côte ; je vois les rochers de Coutances. Mon imagination s'exalte, je me vois sautant à terre, entouré de Français, cocardes blanches aux chapeaux ; j'entends le cri de *Vive le roi !* ce cri que jamais Français n'a entendu de sang-froid ; la plus belle femme de la province me ceint d'une écharpe blanche, car l'amour et la gloire vont toujours ensemble. Nous

marchons sur Cherbourg ; quelque vilain fort, avec une garnison d'étrangers, veut se défendre : nous l'emportons d'assaut, et un vaisseau part pour aller chercher le roi, avec le pavillon blanc qui rappelle les jours de gloire et de bonheur de la France ! Ah ! Madame, quand on n'est qu'à quelques heures d'un rêve si probable, peut-on penser à s'éloigner[3309] ! »

Il y a trois ans que j'écrivais ces pages à Paris ; j'avais précédé M. le duc de Berry de vingt-deux années à Jersey, ville de bannis ; j'y devais laisser mon nom, puisque Armand de Chateaubriand s'y maria et que son fils Frédéric y est né[3310].

La joyeuseté n'avait point abandonné la famille de mon oncle de Bedée ; ma tante choyait toujours un grand chien descendant de celui dont j'ai raconté les vertus ; comme il mordait tout le monde et qu'il était galeux, mes cousines le firent pendre en secret, malgré sa noblesse. Madame de Bedée se persuada que des officiers anglais, charmés de la beauté d'Azor, l'avaient volé, et qu'il vivait comblé d'honneurs et de dîners dans le plus riche château des trois royaumes. Hélas ! notre hilarité présente ne se composait que de notre gaieté passée. En nous retraçant les scènes de Monchoix, nous trouvions le moyen de rire à Jersey. La chose est assez rare, car dans le cœur humain les plaisirs ne gardent pas entre eux les relations que les chagrins y conservent : les joies nouvelles ne rendent point le printemps aux anciennes joies, mais les douleurs récentes font reverdir les vieilles douleurs.

Au surplus, les émigrés excitaient alors la sympathie générale ; notre cause paraissait la cause de l'ordre européen : c'est quelque chose qu'un malheur honoré, et le nôtre l'était.

M. de Bouillon[3311] protégeait à Jersey les réfugiés français : il me détourna du dessein de passer en Bretagne, hors d'état que j'étais de supporter une vie de cavernes et de forêts ; il me conseilla de me rendre en Angleterre et d'y chercher l'occasion d'y prendre du service régulier. Mon oncle, très peu pourvu d'argent, commençait à se sentir mal à l'aise avec sa nombreuse famille ; il s'était vu forcé d'envoyer son fils à Londres se nourrir de misère et d'espérance. Craignant d'être à

charge à M. de Bedée, je me décidai à le débarrasser de ma personne.

Trente louis qu'un bateau fraudeur de Saint-Malo m'apporta me mirent à même d'exécuter mon dessein et j'arrêtai ma place au paquebot de Southampton. En disant adieu à mon oncle, j'étais profondément attendri : il venait de me soigner avec l'affection d'un père ; à lui se rattachait le peu d'instants heureux de mon enfance ; il connaissait tout ce qui fut aimé de moi ; je retrouvais sur son visage quelques ressemblances de ma mère. J'avais quitté cette excellente mère, et je ne devais plus la revoir ; j'avais quitté ma sœur Julie et mon frère, et j'étais condamné à ne plus les retrouver ; je quittais mon oncle, et sa mine épanouie ne devait plus réjouir mes yeux. Quelques mois avaient suffi à toutes ces pertes, car la mort de nos amis ne compte pas du moment où ils meurent, mais de celui où nous cessons de vivre avec eux.

Si l'on pouvait dire au temps : « Tout beau ! » on l'arrêterait aux heures des délices ; mais comme on ne le peut, ne séjournons pas ici-bas ; allons-nous-en avant d'avoir vu fuir nos amis et ces années que le poète trouvait seules dignes de la vie : *Vita dignior ætas*. Ce qui enchante dans l'âge des liaisons devient dans l'âge délaissé un objet de souffrance et de regret. On ne souhaite plus le retour des mois riant à la terre ; on le craint plutôt : les oiseaux, les fleurs, une belle soirée de la fin d'avril, une belle nuit commencée le soir avec le premier rossignol, achevée le matin avec la première hirondelle, ces choses que donnent le besoin et le désir du bonheur, vous tuent. De pareils charmes, vous les sentez encore, mais ils ne sont plus pour vous : la jeunesse qui les goûte à vos côtés, et qui vous regarde dédaigneusement, vous rend jaloux et vous fait mieux comprendre la profondeur de votre abandon. La fraîcheur et la grâce de la nature, en vous rappelant vos félicités passées, augmentent la laideur de vos misères. Vous n'êtes plus qu'une tache dans cette nature, vous en gâtez les harmonies et la suavité par votre présence, par vos paroles, et même par les sentiments que vous oseriez exprimer. Vous pouvez aimer, mais on ne peut plus vous aimer. La fontaine printanière a renouvelé

ses eaux sans vous rendre votre jouvence, et la vue de tout ce qui renaît, de tout ce qui est heureux, vous réduit à la douloureuse mémoire de vos plaisirs.

Le paquebot sur lequel je m'embarquai était encombré de familles émigrées. J'y fis connaissance avec M. Hingant, ancien collègue de mon frère au parlement de Bretagne, homme d'esprit et de goût dont j'aurai trop à parler[3312]. Un officier de marine jouait aux échecs dans la chambre du capitaine ; il ne se remit pas mon visage, tant j'étais changé ; mais moi, je reconnus Gesril. Nous ne nous étions pas vus depuis Brest ; nous devions nous séparer à Southampton. Je lui racontai mes voyages, il me raconta les siens. Ce jeune homme, né auprès de moi parmi les vagues, embrassa pour la dernière fois son premier ami au milieu des vagues qu'il allait prendre à témoin de sa glorieuse mort. Lamba Doria, amiral des Génois, ayant battu la flotte des Vénitiens[3313], apprend que son fils a été tué : *Qu'on le jette à la mer*, dit ce père, à la façon des Romains, comme s'il eût dit : *Qu’on le jette à sa victoire*. Gesril ne sortit volontairement des flots dans lesquels il s'était précipité que pour mieux leur montrer sa *victoire* sur leur rivage.

J'ai déjà donné au commencement du sixième livre de ces *Mémoires* le certificat de mon débarquement de Jersey à Southampton. Voilà donc qu'après mes courses dans les bois de l'Amérique et dans les camps de l'Allemagne, j'arrive en 1793, pauvre émigré, sur cette terre où j'écris tout ceci en 1822 et où je suis aujourd'hui magnifique ambassadeur.

Livre VIII

I. *Literary Fund.* — Grenier de Holborn. — Dépérissement de ma santé. — Visite aux médecins. — Émigrés à Londres. — **II.** Peltier. — Travaux littéraires. — Ma société avec Hingant. — Nos promenades. — Une nuit dans l'église de Westminster. — **III.** Détresse. — Secours imprévu. — Logement sur un cimetière. — Nouveaux camarades d'infortune. — Nos plaisirs. — Mon cousin de la Boüétardais. — **IV.** Fête somptueuse. — Fin de mes quarante écus. — Nouvelle détresse. — Table d'hôte. — Évêques. — Dîner à London-Tavern. — Manuscrits de Camden. — **V.** Mes occupations dans la province. — Mort de mon frère. — Malheurs de ma famille. — Deux Frances. — Lettres de Hingant. — **VI.** Charlotte. — **VII.** Retour à Londres. — **VIII.** Rencontre extraordinaire. — **IX.** Défaut de mon caractère. — **X.** L'Essai historique sur les révolutions. — Son effet. — Lettre de Lemierre, neveu du poète. — **XI.** Fontanes. — Cléry.

Ce livre a été écrit à Londres, d'avril à septembre 1822. — Il a été revu en décembre 1846.

I. *Literary Fund.* — Grenier de Holborn. — Dépérissement de ma santé. — Visite aux médecins. — Émigrés à Londres.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Il s'est formé à Londres une société pour venir au secours des gens de lettres, tant anglais qu'étrangers. Cette société m'a invité à sa réunion annuelle ; je me suis fait un devoir de m'y rendre et d'y porter ma souscription. S. A. R. le duc d'York[3314] occupait le fauteuil du président ; à sa droite étaient le duc de Somerset, les lords Torrington et Bolton ; il m'a fait placer à sa gauche. J'ai rencontré là mon ami M. Canning. Le poète, l'orateur, le ministre illustre a prononcé un discours où se trouve ce passage trop honorable pour moi, que les journaux ont répété : « Quoique la personne de mon noble ami, l'ambassadeur de France, soit encore peu connue ici, son caractère et ses écrits sont bien connus de toute l'Europe. Il commença sa carrière par exposer les principes du christianisme ; il l'a continuée en défendant ceux de la monarchie, et maintenant il vient d'arriver dans ce pays pour unir les deux États par les liens communs des principes monarchiques et des vertus chrétiennes. »

Il y a bien des années que M. Canning, homme de lettres, s'instruisait à Londres aux leçons de la politique de M. Pitt ; il y a presque le même nombre d'années que je commençai à écrire obscurément dans cette même capitale de l'Angleterre. Tous les deux, arrivés à une haute fortune, nous voilà membres d'une société consacrée au soulagement des écrivains malheureux. Est-ce l'affinité de nos grandeurs ou le rapport de nos souffrances qui nous a réunis ici ? Que feraient au banquet des

Muses affligées le gouverneur des Indes orientales et l'ambassadeur de France ? C'est Georges Canning et François de Chateaubriand qui s'y sont assis, en souvenir de leur adversité et peut-être de leur félicité passées ; ils ont bu à la mémoire d'Homère, chantant ses vers pour un morceau de pain.

Si le *Literary fund* eût existé lorsque j'arrivai de Southampton à Londres, le 21 mai 1793, il aurait peut-être payé la visite du médecin dans le grenier de Holborn, où mon cousin de La Boüétardais[3315], fils de mon oncle de Bedée, me logea. On avait espéré merveille du changement d'air pour me rendre les forces nécessaires à la vie d'un soldat ; mais ma santé, au lieu de se rétablir, déclina. Ma poitrine s'entreprit ; j'étais maigre et pâle, je toussais fréquemment, je respirais avec peine ; j'avais des sueurs et des crachements de sang. Mes amis, aussi pauvres que moi, me traînaient de médecin en médecin. Ces Hippocrates faisaient attendre cette bande de gueux à leur porte, puis me déclaraient, au prix d'une guinée, qu'il fallait prendre mon mal en patience, ajoutant : *T'is done, dear sir* : « C'est fait, cher monsieur. » Le docteur Godwin, célèbre par ses expériences relatives aux noyés et faites sur sa propre personne d'après ses ordonnances, fut plus généreux : il m'assista gratuitement de ses conseils ; mais il me dit, avec la dureté dont il usait pour lui-même, que je pourrais *durer* quelques mois, peut-être une ou deux années, pourvu que je renonçasse à toute fatigue. « Ne comptez pas sur une longue carrière ; » tel fut le résumé de ses consultations.

La certitude acquise ainsi de ma fin prochaine, en augmentant le deuil naturel de mon imagination, me donna un incroyable repos d'esprit. Cette disposition intérieure explique un passage de la notice placée à la tête de l'*Essai historique*[3316], et cet autre passage de l'*Essai* même : « Attaqué d'une maladie qui me laisse peu d'espoir, je vois les objets d'un œil tranquille ; l'air calme de la tombe se fait sentir au voyageur qui n'en est plus qu'à quelques journées[3317]. » L'amertume des réflexions répandues dans l'*Essai* n'étonnera donc pas : c'est sous le coup d'un arrêt de mort, entre la

sentence et l'exécution, que j'ai composé cet ouvrage. Un écrivain qui croyait toucher au terme, dans le dénuement de son exil, ne pouvait guère promener des regards riants sur le monde.

Mais comment traverser le temps de grâce qui m'était accordé ? J'aurais pu vivre ou mourir promptement de mon épée : on m'en interdisait l'usage ; que me restait-il ? une plume ? elle n'était ni connue, ni éprouvée, et j'en ignorais la puissance. Le goût des lettres inné en moi, des poésies de mon enfance, des ébauches de mes voyages, suffiraient-ils pour attirer l'attention du public ? L'idée d'écrire un ouvrage sur les Révolutions comparées m'était venue ; je m'en occupais dans ma tête comme d'un sujet plus approprié aux intérêts du jour ; mais qui se chargerait de l'impression d'un manuscrit sans prôneurs, et, pendant la composition de ce manuscrit, qui me nourrirait ? Si je n'avais que peu de jours à passer sur la terre, force était néanmoins d'avoir quelque moyen de soutenir ce peu de jours. Mes trente louis, déjà fort écornés, ne pouvaient aller bien loin, et, en surcroît de mes afflictions particulières, il me fallait supporter la détresse commune de l'émigration. Mes compagnons à Londres avaient tous des occupations : les uns s'étaient mis dans le commerce du charbon, les autres faisaient avec leurs femmes des chapeaux de paille, les autres enseignaient le français qu'ils ne savaient pas. Ils étaient tous très gais. Le défaut de notre nation, la légèreté, s'était dans ce moment changé en vertu. On riait au nez de la fortune ; cette voleuse était toute penaude d'emporter ce qu'on ne lui redemandait pas.

II. Peltier. — Travaux littéraires. — Ma société avec Hingant. — Nos promenades. — Une nuit dans l'église de Westminster.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Peltier[3318], auteur du *Domine salcum fac regem*[3319] et principal rédacteur des *Actes des Apôtres*, continuait à Londres son entreprise de Paris. Il n'avait pas précisément de vices ; mais il était rongé d'une vermine de petits défauts dont on ne pouvait l'épurer : libertin, mauvais sujet, gagnant beaucoup d'argent et le mangeant de même, à la fois serviteur de la légitimité et ambassadeur du roi nègre Christophe auprès de George III, correspondant diplomatique de M. le comte de *Limonade*, et buvant en vin de Champagne les appointements qu'on lui payait en sucre. Cette espèce de M. Violet, jouant les grands airs de la Révolution sur un violon de poche, me vint voir et m'offrit ses services en qualité de Breton. Je lui parlai de mon plan de l'*Essai* ; il l'approuva fort : « Ce sera superbe ! » s'écria-t-il, et il me proposa une chambre chez son imprimeur Baylis, lequel imprimerait l'ouvrage au fur et à mesure de la composition. Le libraire Deboffe aurait la vente ; lui, Peltier, emboucherait la trompette dans son journal *l'Ambigu*, tandis qu'on pourrait s'introduire dans *le Courrier français* de Londres, dont la rédaction passa bientôt à M. de Montlosier[3320]. Peltier ne doutait de rien : il parlait de me faire donner la croix de Saint-Louis pour mon siège de Thionville. Mon Gil Blas, grand, maigre, escalabreux, les cheveux poudrés, le front chauve, toujours criant et rigolant, met son chapeau rond sur l'oreille,

me prend par le bras et me conduit chez l'imprimeur Baylis, où il me loue sans façon une chambre, au prix d'une guinée par mois.

J'étais en face de mon avenir doré ; mais le présent, sur quelle planche le traverser ? Peltier me procura des traductions du latin et de l'anglais ; je travaillais le jour à ces traductions, la nuit à l'*Essai historique* dans lequel je faisais entrer une partie de mes voyages et de mes rêveries. Baylis me fournissait les livres, et j'employais mal à propos quelques schellings à l'achat des bouquins étalés sur les échoppes.

Hingant, que j'avais rencontré sur le paquebot de Jersey, s'était lié avec moi. Il cultivait les lettres, il était savant, écrivait en secret des romans dont il me lisait des pages. Il se logea, assez près de Baylis, au fond d'une rue qui donnait dans Holborn. Tous les matins, à dix heures, je déjeunais avec lui ; nous parlions de politique et surtout de mes travaux. Je lui disais ce que j'avais bâti de mon édifice de nuit, l'*Essai* ; puis je retournais à mon œuvre de jour, les traductions. Nous nous réunissions pour dîner, à un schelling par tête, dans un estaminet ; de là, nous allions aux champs. Souvent aussi nous nous promenions seuls, car nous aimions tous deux à rêvasser.

Je dirigeais alors ma course à Kensington ou à Westminster. Kensington me plaisait ; j'errais dans sa partie solitaire, tandis que la partie qui touchait à Hyde-Park se couvrait d'une multitude brillante. Le contraste de mon indigence et de la richesse, de mon délaissement et de la foule, m'était agréable. Je voyais passer de loin les jeunes Anglaises avec cette confusion désireuse que me faisait éprouver autrefois ma sylphide, lorsque après l'avoir parée de toutes mes folies, j'osais à peine lever les yeux sur mon ouvrage. La mort, à laquelle je croyais toucher, ajoutait un mystère à cette vision d'un monde dont j'étais presque sorti. S'est-il jamais attaché un regard sur l'étranger assis au pied d'un pin ? Quelque belle femme avait-elle deviné l'invisible présence de René ?

À Westminster, autre passe-temps : dans ce labyrinthe de tombeaux, je pensais au mien prêt à s'ouvrir. Le buste d'un homme inconnu comme moi ne prendrait jamais place au milieu

de ces illustres effigies ! Puis se montraient les sépulcres des monarques : Cromwell n'y était plus, et Charles Ier n'y était pas. Les cendres d'un traître, Robert d'Artois, reposaient sous les dalles que je pressais de mes pas fidèles. La destinée de Charles Ier venait de s'étendre sur Louis XVI ; chaque jour le fer moissonnait en France, et les fosses de mes parents étaient déjà creusées.

Les chants des maîtres de chapelle et les causeries des étrangers interrompaient mes réflexions. Je ne pouvais multiplier mes visites, car j'étais obligé de donner aux gardiens de ceux qui ne vivaient plus le schelling qui m'était nécessaire pour vivre. Mais alors je tournoyais au dehors de l'abbaye avec les corneilles, ou je m'arrêtais à considérer les clochers, jumeaux de grandeur inégale, que le soleil couchant ensanglantait de ses feux sur la tenture noire des fumées de la Cité.

Une fois, cependant, il arriva qu'ayant voulu contempler au jour tombé l'intérieur de la basilique, je m'oubliai dans l'admiration de cette architecture pleine de fougue et de caprice. Dominé par le sentiment de la *vastité sombre des églises chrestiennes*(Montaigne), j'errais à pas lents et je m'anuitai : on ferma les portes. J'essayai de trouver une issue ; j'appelai l'*usher*, je heurtai aux *gates* : tout ce bruit, épandu et délayé dans le silence, se perdit ; il fallut me résigner à coucher avec les défunts.

Après avoir hésité dans le choix de mon gîte, je m'arrêtai près du mausolée de lord Chatam, au bas du jubé et du double étage de la chapelle des Chevaliers et de Henri VII. À l'entrée de ces escaliers, de ces ailes fermées de grilles, un sarcophage engagé dans le mur, vis-à-vis d'une mort de marbre armée de sa faux, m'offrit son abri. Le pli d'un linceul, également de marbre, me servit de niche : à l'exemple de Charles-Quint, je m'habituais à mon enterrement.

J'étais aux premières loges pour voir le monde tel qu'il est. Quel amas de grandeurs renfermé sous ces dômes ! Qu'en reste-t-il ? Les afflictions ne sont pas moins vaines que les félicités ; l'infortunée Jane Grey n'est pas différente de

l'heureuse Alix de Salisbury ; son squelette est seulement moins horrible, parce qu'il est sans tête ; sa carcasse s'embellit de son supplice et de l'absence de ce qui fit sa beauté. Les tournois du vainqueur de Crécy, les jeux du camp du Drap-d'or de Henri VIII, ne recommenceront pas dans cette salle des spectacles funèbres. Bacon, Newton, Milton, sont aussi profondément ensevelis, aussi passés à jamais que leurs plus obscurs contemporains. Moi banni, vagabond, pauvre, consentirais-je à n'être plus la petite chose oubliée et douloureuse que je suis, pour avoir été un de ces morts fameux, puissants, rassasiés de plaisirs ? Oh ! la vie n'est pas tout cela ! Si du rivage de ce monde nous ne découvrons pas distinctement les choses divines, ne nous en étonnons pas : le temps est un voile interposé entre nous et Dieu, comme notre paupière entre notre œil et la lumière.

Tapi sous mon linge de marbre, je redescendis de ces hauts pensers aux impressions naïves du lieu et du moment. Mon anxiété mêlée de plaisir était analogue à celle que j'éprouvais l'hiver dans ma tourelle de Combourg, lorsque j'écoutais le vent : un souffle et une ombre sont de nature pareille.

Peu à peu, m'accoutumant à l'obscurité, j'entrevis les figures placées aux tombeaux. Je regardais les encorbellements du Saint-Denis d'Angleterre, d'où l'on eût dit que descendaient en lampadaires gothiques les événements passés et les années qui furent : l'édifice entier était comme un temple monolithe de siècles pétrifiés.

J'avais compté dix heures, onze heures à l'horloge ; le marteau qui se soulevait et retombait sur l'airain était le seul être vivant avec moi dans ces régions. Au dehors une voiture roulante, le cri du *watchman*, voilà tout : ces bruits lointains de la terre me parvenaient d'un monde dans un autre monde. Le brouillard de la Tamise et la fumée du charbon de terre s'infiltrèrent dans la basilique, et y répandirent de secondes ténèbres.

Enfin, un crépuscule s'épanouit dans un coin des ombres les plus éteintes : je regardais fixement croître la lumière progressive ; émanait-elle des deux fils d'Édouard IV, assassinés

par leur oncle ? « Ces aimables enfants, dit le grand tragique, étaient couchés ensemble ; ils se tenaient entourés de leurs bras innocents et blancs comme l'albâtre. Leurs lèvres semblaient quatre roses vermeilles sur une seule tige, qui, dans tout l'éclat de leur beauté, se baisent l'une l'autre. » Dieu ne m'envoya pas ces âmes tristes et charmantes ; mais le léger fantôme d'une femme à peine adolescente parut portant une lumière abritée dans une feuille de papier tournée en coquille : c'était la petite sonneuse de cloches. J'entendis le bruit d'un baiser, et la cloche tinta le point du jour. La sonneuse fut tout épouvantée lorsque je sortis avec elle par la porte du cloître. Je lui contai mon aventure ; elle me dit qu'elle était venue remplir les fonctions de son père malade : nous ne parlâmes pas du baiser.

III. Détresse. — Secours imprévu. — Logement sur un cimetière. — Nouveaux camarades d'infortune. — Nos plaisirs. — Mon cousin de la Boüétardais.

Londres, d'avril à septembre 1822.

J'amusai Hingant de mon aventure, et nous fîmes le projet de nous enfermer à Westminster ; mais nos misères nous appelaient chez les morts d'une manière moins poétique.

Mes fonds s'épuisaient : Baylis et Deboffe s'étaient hasardés, moyennant un billet de remboursement en cas de non-vente, à commencer l'impression de l'*Essai* ; là finissait leur générosité, et rien n'était plus naturel ; je m'étonne même de leur hardiesse. Les traductions ne venaient plus ; Peltier, homme de plaisir, s'ennuyait d'une obligeance prolongée. Il m'aurait bien donné ce qu'il avait, s'il n'eût préféré le manger ; mais quêter des travaux çà et là, faire une bonne œuvre de patience, impossible à lui. Hingant voyait aussi s'amoindrir son trésor ; entre nous deux, nous ne possédions que soixante francs. Nous diminuâmes la ration de vivres, comme sur un vaisseau lorsque la traversée se prolonge. Au lieu d'un schelling par tête, nous ne dépensions plus à dîner qu'un demi-schelling. Le matin, à notre thé, nous retranchâmes la moitié du pain, et nous supprimâmes le beurre. Ces abstinences fatiguaient les nerfs de mon ami. Son esprit battait la campagne ; il prêtait l'oreille, et avait l'air d'écouter quelqu'un ; en réponse, il éclatait de rire, ou versait des larmes. Hingant croyait au magnétisme, et s'était troublé la cervelle du galimatias de Swedenborg. Il me disait le matin qu'on lui avait fait du bruit la nuit ; il se fâchait si je lui niais ses imaginations. L'inquiétude qu'il me causait m'empêchait de

sentir mes souffrances.

Elles étaient grandes pourtant : cette diète rigoureuse, jointe au travail, échauffait ma poitrine malade ; je commençais à avoir de la peine à marcher, et néanmoins je passais les jours et une partie des nuits dehors, afin qu'on ne s'aperçut pas de ma détresse. Arrivés à notre dernier schelling, je convins avec mon ami de le garder pour faire semblant de déjeuner.

Nous arrangeâmes que nous achèterions un pain de deux sous ; que nous nous laisserions servir comme de coutume l'eau chaude et la théière ; que nous n'y mettrions point de thé ; que nous ne mangerions pas le pain, mais que nous boirions l'eau chaude avec quelques petites miettes de sucre restées au fond du sucrier.

Cinq jours s'écoulèrent de la sorte. La faim me dévorait ; j'étais brûlant ; le sommeil m'avait fui ; je suçais des morceaux de linge que je trempais dans de l'eau ; je mâchais de l'herbe et du papier. Quand je passais devant des boutiques de boulangers mon tourment était horrible. Par une rude soirée d'hiver je restai deux heures planté devant un magasin de fruits secs et de viandes fumées, avalant des yeux tout ce que je voyais : j'aurais mangé, non seulement les comestibles, mais leurs boîtes, paniers et corbeilles.

Le matin du cinquième jour, tombant d'inanition, je me traîne chez Hingant ; je heurte à la porte, elle était fermée ; j'appelle ; Hingant est quelque temps sans répondre ; il se lève enfin et m'ouvre. Il riait d'un air égaré ; sa redingote était boutonnée ; il s'assit devant la table à thé : « Notre déjeuner va venir, » me dit-il d'une voix extraordinaire. Je crus voir quelques taches de sang à sa chemise ; je déboutonne brusquement sa redingote : il s'était donné un coup de canif profond de deux pouces dans le bout du sein gauche. Je criai au secours. La servante alla chercher un chirurgien. La blessure était dangereuse[3321].

Ce nouveau malheur m'obligea de prendre un parti. Hingant, conseiller au parlement de Bretagne, s'était refusé à recevoir le traitement que le gouvernement anglais accordait aux magistrats français, de même que je n'avais pas voulu accepter leschelling aumôné par jour aux émigrés : j'écrivis à M. de

Barentin[3322] et lui révélai la situation de mon ami. Les parents de Hingant accoururent et l'emmenèrent à la campagne. Dans ce moment même, mon oncle de Bedée me fit parvenir quarante écus, oblation touchante de ma famille persécutée ; il me sembla voir tout l'or du Pérou : le denier des prisonniers de France nourrit le Français exilé.

Ma misère avait mis obstacle à mon travail. Comme je ne fournissais plus de manuscrit, l'impression fut suspendue. Privé de la compagnie de Hingant, je ne gardai pas chez Baylis un logement d'une guinée par mois ; je payai le terme échu et m'en allai. Au-dessous des émigrés indigents qui m'avaient d'abord servi de patrons à Londres, il y en avait d'autres, plus nécessiteux encore. Il est des degrés entre les pauvres comme entre les riches ; on peut aller depuis l'homme qui se couvre l'hiver avec son chien, jusqu'à celui qui grelotte dans ses haillons tailladés. Mes amis me trouvèrent une chambre mieux appropriée à ma fortune décroissante (on n'est pas toujours au comble de la prospérité) ; ils m'installèrent aux environs de Mary-Le-Bone-Street, dans un *garret* dont la lucarne donnait sur un cimetière : chaque nuit la crécelle du *watchman* m'annonçait que l'on venait de voler des cadavres. J'eus la consolation d'apprendre que Hingant était hors de danger.

Des camarades me visitaient dans mon atelier. À notre indépendance et à notre pauvreté, on nous eût pris pour des peintres sur les ruines de Rome ; nous étions des artistes en misère sur les ruines de la France. Ma figure servait de modèle et mon lit de siège à mes élèves. Ce lit consistait dans un matelas et une couverture. Je n'avais point de draps ; quand il faisait froid, mon habit et une chaise, ajoutés à ma couverture, me tenaient chaud. Trop faible pour remuer ma couche, elle restait comme Dieu me l'avait retournée.

Mon cousin de La Boüétardais, chassé, faute de payement, d'un taudis irlandais, quoiqu'il eût mis son violon en gage, vint chercher chez moi un abri contre le constable ; un vicaire bas breton lui prêta un lit de sangle. La Boüétardais était, ainsi que Hingant, conseiller au parlement de Bretagne ; il ne possédait pas un mouchoir pour s'envelopper la tête ; mais il avait déserté

avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il avait emporté son bonnet carré et sa robe rouge, et il couchait *sous* la pourpre à mes côtés. Facétieux, bon musicien, ayant la voix belle, quand nous ne dormions pas, il s'asseyait tout nu sur ses sangles, mettait son bonnet carré, et chantait des romances en s'accompagnant d'une guitare qui n'avait que trois cordes. Une nuit que le pauvre garçon fredonnait ainsi l'*Hymne à Vénus* de Métastase : *Scendi propizia*, il fut frappé d'un vent coulis ; la bouche lui tourna, et il en mourut, mais pas tout de suite, car je lui frottai cordialement la joue. Nous tenions des conseils dans notre chambre haute, nous raisonnions sur la politique, nous nous occupions des cancans de l'émigration. Le soir, nous allions chez nos tantes et cousines danser, après les modes enrubannées et les chapeaux faits.

IV. Fête somptueuse. — Fin de mes quarante écus. — Nouvelle détresse. — Table d’hôte. — Évêques. — Dîner à London-Tavern. — Manuscrits de Camden.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Ceux qui lisent cette partie de mes *Mémoires* ne se sont pas aperçus que je les ai interrompus deux fois : une fois, pour offrir un grand dîner au duc d'York, frère du roi d'Angleterre ; une autre fois, pour donner une fête pour l'anniversaire de la rentrée du roi de France à Paris, le 8 juillet. Cette fête m'a coûté quarante mille francs[3323]. Les pairs et les pairesses de l'empire britannique, les ambassadeurs, les étrangers de distinction, ont rempli mes salons magnifiquement décorés. Mes tables étincelaient de l'éclat des cristaux de Londres et de l'or des porcelaines de Sèvres. Ce qu'il y a de plus délicat en mets, vins et fleurs, abondait. Portland-Place était encombré de brillantes voitures. Collinet et la musique d'Almack's enchantaient la mélancolie fashionable des dandys et les élégances rêveuses des ladies pensivement dansantes. L'opposition et la majorité ministérielles avait fait trêve : lady Canning causait avec lord Londonderry, lady Jersey avec le duc de Wellington. Monsieur, qui m'a fait faire cette année des compliments de mes somptuosités de 1822, ne savait pas, en 1793, qu'il existait non loin de lui un futur ministre, lequel, en attendant ses grandeurs, jeûnait au-dessus d'un cimetière pour péché de fidélité. Je me félicite aujourd'hui d'avoir essayé du naufrage, entrevu la guerre, partagé les souffrances des classes

les plus humbles de la société, comme je m'applaudis d'avoir rencontré, dans les temps de prospérité, l'injustice et la calomnie. J'ai profité à ces leçons : la vie, sans les maux qui la rendent grave, est un hochet d'enfant.

J'étais l'homme aux quarante écus ; mais le niveau des fortunes n'étant pas encore établi, et les denrées n'ayant pas baissé de valeur, rien ne fit contrepoids à ma bourse qui se vida. Je ne devais pas compter sur de nouveaux secours de ma famille, exposée en Bretagne au double fléau de la *chouannerie* et de la Terreur. Je ne voyais plus devant moi que l'hôpital ou la Tamise.

Des domestiques d'émigrés, que leurs maîtres ne pouvaient plus nourrir, s'étaient transformés en restaurateurs pour nourrir leurs maîtres. Dieu sait la chère-lie que l'on faisait à ces tables d'hôtes ! Dieu sait aussi la politique qu'on y entendait ! Toutes les victoires de la République étaient métamorphosées en défaites, et si par hasard on doutait d'une restauration immédiate, on était déclaré Jacobin. Deux vieux évêques, qui avaient un faux air de la mort, se promenaient au printemps dans le parc Saint-James : « Monseigneur, disait l'un, croyez-vous que nous soyons en France au mois de juin ? — Mais, monseigneur, répondait l'autre après avoir mûrement réfléchi, je n'y vois pas d'inconvénient. »

L'homme aux ressources, Peltier, me déterra, ou plutôt me dénicha dans mon aire. Il avait lu dans un journal de Yarmouth qu'une société d'antiquaires s'allait occuper d'une histoire du comté de Suffolk, et qu'on demandait un Français capable de déchiffrer des manuscrits français du XIIe siècle, de la collection de Camden[3324]. Le *parson*, ou ministre, de Beccles, était à la tête de l'entreprise, c'était à lui qu'il se fallait adresser. « Voilà votre affaire, me dit Peltier, partez, vous déchiffrerez ces vieilles paperasses ; vous continuerez à envoyer de la copie de l'*Essai* à Baylis ; je forcerai ce pleutre à reprendre son impression ; vous reviendrez à Londres avec deux cents guinées, votre ouvrage fait, et vogue la galère ! »

Je voulus balbutier quelques objections : « Eh ! que diable, s'écria mon homme, comptez-vous rester dans ce *palais* où j'ai

déjà un froid horrible ? Si Rivarol, Champcenetz[3325], Mirabeau-Tonneau et moi avions eu la bouche en cœur, nous aurions fait de belle besogne dans les *Actes des Apôtres* ! Savez-vous que cette histoire de Hingant fait un boucan d'enfer ? Vous vouliez donc vous laisser mourir de faim tous deux ? Ah ! ah ! ah ! pouf !... Ah ! ah !... » Peltier, plié en deux, se tenait les genoux à force de rire. Il venait de placer cent exemplaires de son journal aux colonies ; il en avait reçu le payement et faisait sonner ses guinées dans sa poche. Il m'emmena de force, avec La Boüétardais apoplectique, et deux émigrés en guenilles qui se trouvèrent sous sa main, dîner à *London-Tavern*. Il nous fît boire du vin de Porto, manger du roastbeef et du plum-pudding à en crever. « Comment, monsieur le comte, disait-il à mon cousin, avez-vous ainsi la gueule de travers ? » La Boüétardais, moitié choqué, moitié content, expliquait la chose de son mieux ; il racontait qu'il avait été tout à coup saisi en chantant ces deux mots : *O bella Venere !* Mon pauvre paralysé avait un air si mort, si transi, si râpé, en barbouillant sa *bella Venere*, que Peltier se renversa d'un fou rire et pensa culbuter la table, en la frappant en dessous de ses deux pieds.

À la réflexion, le conseil de mon compatriote, vrai personnage de mon autre compatriote Le Sage, ne me parut pas si mauvais. Au bout de trois jours d'enquêtes, après m'être fait habiller par le tailleur de Peltier, je partis pour Beccles avec quelque argent que me prêta Deboffe, sur l'assurance de ma reprise de l'*Essai*. Je changeai mon nom, qu'aucun Anglais ne pouvait prononcer, en celui de *Combourg* qu'avait porté mon frère et qui me rappelait les peines et les plaisirs de ma première jeunesse. Descendu à l'auberge, je présentai au ministre du lieu une lettre de Deboffe, fort estimé dans la librairie anglaise, laquelle lettre me recommandait comme un savant du premier ordre. Parfaitement accueilli, je vis tous les *gentlemen* du canton, et je rencontrai deux officiers de notre marine royale qui donnaient des leçons de français dans le voisinage.

V. Mes occupations dans la province. — Mort de mon frère. — Malheurs de ma famille. — Deux Frances. — Lettres de Hingant.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Je repris des forces ; les courses que je faisais à cheval me rendirent un peu de santé. L'Angleterre, vue ainsi en détail, était triste, mais charmante ; partout la même chose et le même aspect. M. de Combourg était invité à toutes les parties. Je dus à l'étude le premier adoucissement de mon sort. Cicéron avait raison de recommander le commerce des lettres dans les chagrins de la vie. Les femmes étaient charmées de rencontrer un Français pour parler français.

Les malheurs de ma famille, que j'appris par les journaux, et qui me firent connaître sous mon véritable nom (car je ne pus cacher ma douleur), augmentèrent à mon égard l'intérêt de la société. Les feuilles publiques annoncèrent la mort de M. de Malesherbes ; celle de sa fille, madame la présidente de Rosanbo ; celle de sa petite-fille, madame la comtesse de Chateaubriand ; et celle de son petit-gendre, le comte de Chateaubriand, mon frère, immolés ensemble, le même jour, à la même heure, au même échafaud[3326]. M. de Malesherbes était l'objet de l'admiration et de la vénération des Anglais ; mon alliance de famille avec le défenseur de Louis XVI ajouta à la bienveillance de mes hôtes.

Mon oncle de Bedée me manda les persécutions éprouvées par le reste de mes parents. Ma vieille et incomparable mère avait été jetée dans une charrette avec d'autres victimes, et conduite du fond de la Bretagne dans les geôles de Paris, afin

de partager le sort du fils qu'elle avait tant aimé. Ma femme et ma sœur Lucile, dans les cachots de Rennes, attendaient leur sentence ; il avait été question de les enfermer au château de Combourg, devenu forteresse d'État : on accusait leur innocence du crime de mon émigration. Qu'étaient-ce que nos chagrins en terre étrangère, comparés à ceux des Français demeurés dans leur patrie ? Et pourtant, quel malheur, au milieu des souffrances de l'exil, de savoir que notre exil même devenait le prétexte de la persécution de nos proches !

Il y a deux ans que l'anneau de mariage de ma belle-sœur fut ramassé dans le ruisseau de la rue Cassette ; on me l'apporta ; il était brisé ; les deux cerceaux de l'alliance étaient ouverts et pendaient enlacés l'un à l'autre ; les noms s'y lisaient parfaitement gravés. Comment cette bague s'était-elle retrouvée ? Dans quel lieu et quand avait-elle été perdue ? La victime, emprisonnée au Luxembourg, avait-elle passé par la rue Cassette en allant au supplice ? Avait-elle laissé tomber la bague du haut du tombereau ? Cette bague avait-elle été arrachée de son doigt après l'exécution ? Je fus tout saisi à la vue de ce symbole qui, par sa brisure et son inscription, me rappelait de si cruelles destinées. Quelque chose de mystérieux et de fatal s'attachait à cet anneau que ma belle-sœur semblait m'envoyer du séjour des morts, en mémoire d'elle et de mon frère. Je l'ai remis à son fils ; puisse-t-il ne pas lui porter malheur !

> Cher orphelin, image de ta mère,
> Au ciel pour toi, je demande ici-bas,
> Les jours heureux retranchés à ton père
> Et les enfants que ton oncle n'a pas[3327].

Ce mauvais couplet et deux ou trois autres sont le seul présent que j'aie pu faire à mon neveu lorsqu'il s'est marié.

Un autre monument m'est resté de ces malheurs : voici ce que m'écrit M. de Contencin, qui, en fouillant dans les archives de la ville, a trouvé l'ordre du tribunal révolutionnaire qui envoyait mon frère et sa famille à l'échafaud :

« Monsieur le vicomte,

« Il y a une sorte de cruauté à réveiller dans une âme qui a beaucoup souffert le souvenir des maux qui l'ont affectée le plus douloureusement. Cette pensée m'a fait hésiter quelque temps à vous offrir un bien triste document qui, dans mes recherches historiques, m'est tombé sous la main. C'est un acte de décès signé avant la mort par un homme qui s'est toujours montré implacable comme elle, toutes les fois qu'il a trouvé réunies sur la même tête l'illustration et la vertu.

« Je désire, monsieur le vicomte, que vous ne me sachiez pas trop mauvais gré d'ajouter à vos archives de famille un titre qui rappelle de si cruels souvenirs. J'ai supposé qu'il aurait de l'intérêt pour vous, puisqu'il avait du prix à mes yeux, et dès lors j'ai songé à vous l'offrir. Si je ne suis point indiscret, je m'en féliciterai doublement, car je trouve aujourd'hui dans ma démarche l'occasion de vous exprimer les sentiments de profond respect et d'admiration sincère que vous m'avez inspirés depuis longtemps, et avec lesquels je suis, monsieur le vicomte,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,
« A. de Contencin. »
Hôtel de la préfecture de la Seine.
Paris, le 28 mars 1835.

Voici ma réponse à cette lettre :

« J'avais fait, monsieur, chercher à la Sainte-Chapelle les pièces du procès de mon malheureux frère et de sa femme, mais on n'avait pas trouvé *l'ordre* que vous avez bien voulu m'envoyer. Cet ordre et tant d'autres, avec leurs ratures, leurs noms estropiés, auront été présentés à Fouquier au tribunal de Dieu : il lui aura bien fallu reconnaître sa signature. Voilà les temps qu'on regrette, et sur lesquels on écrit des volumes d'admiration ! Au surplus, j'envie mon frère : depuis longues années du moins il a quitté ce triste monde. Je vous remercie infiniment, monsieur, de l'estime que vous voulez bien me témoigner dans votre belle et noble lettre, et vous prie d'agréer l'assurance de la considération très distinguée avec

laquelle j'ai l'honneur d'être, etc. »

Cet ordre de mort est surtout remarquable par les preuves de la légèreté avec laquelle les meurtres étaient commis : des noms sont mal orthographiés, d'autres sont effacés. Ces défauts de forme, qui auraient suffi pour annuler la plus simple sentence, n'arrêtaient point les bourreaux ; ils ne tenaient qu'à l'heure exacte de la mort : *à cinq heures précises*. Voici la pièce authentique, je la copie fidèlement :

EXÉCUTEUR DES JUGEMENTS CRIMINELS

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

« L'exécuteur des jugements criminels ne fera faute de se rendre à la maison de justice de la Conciergerie, pour y mettre à exécution le jugement qui condamne Mousset, d'Esprémenil, Chapelier, Thouret, Hell, Lamoignon Malsherbes, la femme Lepelletier Rosanbo, Chateau Brian et sa femme (le nom propre effacé, illisible), la veuve Duchatelet, la femme de Grammont, ci-devant duc, la femme Rochechuart (Rochechouart), et Parmentier ; — 14, à la peine de mort. L'exécution aura lieu aujourd'hui, à cinq heures précises, sur la place de la Révolution de cette ville.

« L'accusateur public,
« H.-Q. Fouquier. »

Fait au Tribunal, le 3 floréal, l'an II de la République française.

Deux voitures.

Le 9 thermidor sauva les jours de ma mère ; mais elle fut oubliée à la Conciergerie. Le commissaire conventionnel la trouva : « Que fais-tu là, citoyenne ? lui dit-il ; qui es-tu ? pourquoi restes-tu ici ? » Ma mère répondit qu'ayant perdu son fils, elle ne s'informait point de ce qui se passait, et qu'il lui était indifférent de mourir dans la prison ou ailleurs. « Mais tu as peut-être d'autres enfants ? » répliqua le commissaire. Ma mère nomma ma femme et mes sœurs détenues à Rennes. L'ordre fut

expédié de mettre celles-ci en liberté, et l'on contraignit ma mère de sortir.

Dans les histoires de la Révolution, on a oublié de placer le tableau de la France extérieure auprès du tableau de la France intérieure, de peindre cette grande colonie d'exilés, variant son industrie et ses peines de la diversité des climats et de la différence des mœurs des peuples.

En dehors de la France, tout s'opérant par individu, métamorphoses d'états, afflictions obscures, sacrifices sans bruit, sans récompense ; et dans cette variété d'individus de tout rang, de tout âge, de tout sexe, une idée fixe conservée ; la vieille France voyageuse avec ses préjugés et ses fidèles, comme autrefois l'Église de Dieu errante sur la terre avec ses vertus et ses martyrs.

En dedans de la France, tout s'opérant par masse : Barère annonçant des meurtres et des conquêtes, des guerres civiles et des guerres étrangères ; les combats gigantesques de la Vendée et des bords du Rhin ; les trônes croulant au bruit de la marche de nos armées ; nos flottes abîmées dans les flots ; le peuple déterrant les monarques à Saint-Denis et jetant la poussière des rois morts au visage des rois vivants pour les aveugler ; la nouvelle France, glorieuse de ses nouvelles libertés, fière même de ses crimes, stable sur son propre sol, tout en reculant ses frontières, doublement armée du glaive du bourreau et de l'épée du soldat.

Au milieu de mes chagrins de famille, quelques lettres de mon ami Hingant vinrent me rassurer sur son sort, lettres d'ailleurs fort remarquables : il m'écrivait au mois de septembre 1795 : « Votre lettre du 23 août est pleine de la sensibilité la plus touchante. Je l'ai montrée à quelques personnes qui avaient les yeux mouillés en la lisant. J'ai été presque tenté de leur dire ce que Diderot disait le jour que J.-J. Rousseau vint pleurer dans sa prison, à Vincennes : *Voyez comme mes amis m'aiment*. Ma maladie n'a été, au vrai, qu'une de ces fièvres de nerfs qui font beaucoup souffrir, et dont le temps et la patience sont les meilleurs remèdes. Je lisais pendant cette fièvre des extraits du *Phédon* et du *Timée*. Ces livres-là donnent appétit de

mourir, et je disais comme Caton :

> It must be so, Plato ; thou reason' st well !

Je me faisais une idée de mon voyage, comme on se ferait une idée d'un voyage aux grandes Indes. Je me représentais que je verrais beaucoup d'objets nouveaux dans le *monde des esprits* (comme l'appelle Swedenborg), et surtout que je serais exempt des fatigues et des dangers du voyage. »

VI. Charlotte.

Londres, d'avril à septembre 1822.

À quatre lieues de Beccles, dans une petite ville appelée Bungay, demeurait un ministre anglais, le révérend M. Ives, grand helléniste et grand mathématicien. Il avait une femme jeune encore, charmante de figure, d'esprit et de manières, et une fille unique, âgée de quinze ans. Présenté dans cette maison, j'y fus mieux reçu que partout ailleurs. On buvait à la manière des anciens Anglais, et on restait deux heures à table après les femmes. M. Ives, qui avait vu l'Amérique, aimait à conter ses voyages, à entendre le récit des miens, à parler de Newton et d'Homère. Sa fille, devenue savante pour lui plaire, était excellente musicienne et chantait comme aujourd'hui madame Pasta[3328]. Elle reparaissait au thé et charmait le sommeil communicatif du vieux ministre. Appuyé au bout du piano, j'écoutais miss Ives en silence.

La musique finie, la *young lady* me questionnait sur la France, sur la littérature ; elle me demandait des plans d'études ; elle désirait particulièrement connaître les auteurs italiens, et me pria de lui donner quelques notes sur la *Divina Commedia* et la *Gerusalemme*. Peu à peu, j'éprouvai le charme timide d'un attachement sorti de l'âme : j'avais paré les Floridiennes, je n'aurais pas osé relever le gant de miss Ives ; je m'embarrassais quand j'essayais de traduire quelque passage du Tasse. J'étais plus à l'aise avec un génie plus chaste et plus mâle, Dante.

Charlotte

Les années de Charlotte Ives et les miennes concordaient. Dans les liaisons qui ne se forment qu'au milieu de votre carrière, il entre quelque mélancolie ; si l'on ne se rencontre pas de prime abord, les souvenirs de la personne qu'on aime ne se trouvent point mêlés à la partie des jours où l'on respira sans la connaître : ces jours, qui appartiennent à une autre société, sont pénibles à la mémoire et comme retranchés de notre existence. Y a-t-il disproportion d'âge, les inconvénients augmentent : le plus vieux a commencé la vie avant que le plus jeune fût au monde ; le plus jeune est destiné à demeurer seul à son tour : l'un a marché dans une solitude en deçà d'un berceau, l'autre traversera une solitude au-delà d'une tombe ; le passé fut un désert pour le premier, l'avenir sera un désert pour le second. Il est difficile d'aimer avec toutes les conditions de bonheur, jeunesse, beauté, temps opportun, harmonie de cœur, de goût, de caractère, de grâces et d'années.

Ayant fait une chute de cheval, je restai quelque temps chez

M. Ives. C'était l'hiver ; les songes de ma vie commencèrent à fuir devant la réalité. Miss Ives devenait plus réservée ; elle cessa de m'apporter des fleurs ; elle ne voulut plus chanter.

Si l'on m'eût dit que je passerais le reste de ma vie, ignoré au sein de cette famille solitaire, je serais mort de plaisir : il ne manque à l'amour que la durée pour être à la fois l'Éden avant la chute et l'Hosanna sans fin. Faites que la beauté reste, que la jeunesse demeure, que le cœur ne se puisse lasser, et vous reproduirez le ciel. L'amour est si bien la félicité souveraine qu'il est poursuivi de la chimère d'être toujours ; il ne veut prononcer que des serments irrévocables ; au défaut de ses joies, il cherche à éterniser ses douleurs ; ange tombé, il parle encore le langage qu'il parlait au séjour incorruptible ; son espérance est de ne cesser jamais ; dans sa double nature et dans sa double illusion ici-bas, il prétend se perpétuer par d'immortelles pensées et par des générations intarissables.

Je voyais venir avec consternation le moment où je serais obligé de me retirer. La veille du jour annoncé comme celui de mon départ, le dîner fut morne. À mon grand étonnement, M. Ives se retira au dessert en emmenant sa fille, et je restai seul avec madame Ives : elle était dans un embarras extrême. Je crus qu'elle m'allait faire des reproches d'une inclination qu'elle avait pu découvrir, mais dont jamais je n'avais parlé. Elle me regardait, baissait les yeux, rougissait ; elle-même séduisante dans ce trouble, il n'y a point de sentiment qu'elle n'eût pu revendiquer pour elle. Enfin, brisant avec effort l'obstacle qui lui ôtait la parole : « Monsieur, me dit-elle en anglais, vous avez vu ma confusion : je ne sais si Charlotte vous plaît, mais il est impossible de tromper une mère ; ma fille a certainement conçu de l'attachement pour vous. M. Ives et moi nous nous sommes consultés ; vous nous convenez sous tous les rapports ; nous croyons que vous rendrez notre fille heureuse. Vous n'avez plus de patrie ; vous venez de perdre vos parents ; vos biens sont vendus ; qui pourrait donc vous rappeler en France ? En attendant notre héritage, vous vivrez avec nous. »

De toutes les peines que j'avais endurées, celle-là me fut la plus sensible et la plus grande. Je me jetai aux genoux de

madame Ives ; je couvris ses mains de mes baisers et de mes larmes. Elle croyait que je pleurais de bonheur, et elle se mit à sangloter de joie. Elle étendit le bras pour tirer le cordon de la sonnette ; elle appela son mari et sa fille : « Arrêtez ! m'écriai-je ; je suis marié ! » Elle tomba évanouie.

Je sortis, et, sans rentrer dans ma chambre, je partis à pied. J'arrivai à Beccles, et je pris la poste pour Londres, après avoir écrit à madame Ives une lettre dont je regrette de n'avoir pas gardé de copie.

Le plus doux, le plus tendre et le plus reconnaissant souvenir m'est resté de cet événement. Avant ma renommée, la famille de M. Ives est la seule qui m'ait voulu du bien et qui m'ait accueilli d'une affection véritable. Pauvre, ignoré, proscrit, sans séduction, sans beauté, je trouve un avenir assuré, une patrie, une épouse charmante pour me retirer de mon délaissement, une mère presque aussi belle pour me tenir lieu de ma vieille mère, un père instruit, aimant et cultivant les lettres pour remplacer le père dont le ciel m'avait privé ; qu'apportais-je en compensation de tout cela ? Aucune illusion ne pouvait entrer dans le choix que l'on faisait de moi ; je devais croire être aimé. Depuis cette époque, je n'ai rencontré qu'un attachement assez élevé pour m'inspirer la même confiance. Quant à l'intérêt dont j'ai pu être l'objet dans la suite, je n'ai jamais pu démêler si des causes extérieures, si le fracas de la renommée, la parure des partis, l'éclat des hautes positions littéraires ou politiques, n'étaient pas l'enveloppe qui m'attirait des empressements.

Au reste, en épousant Charlotte Ives, mon rôle changeait sur la terre : enseveli dans un comté de la Grande-Bretagne, je serais devenu un *gentleman* chasseur : pas une seule ligne ne serait tombée de ma plume ; j'eusse même oublié ma langue, car j'écrivais en anglais, et mes idées commençaient à se former en anglais dans ma tête. Mon pays aurait-il beaucoup perdu à ma disparition ? Si je pouvais mettre à part ce qui m'a consolé, je dirais que je compterais déjà bien des jours de calme, au lieu des jours de trouble échus à mon lot. L'Empire, la Restauration, les divisions, les querelles de la France, que m'eût fait tout cela ? Je n'aurais pas eu chaque matin à pallier des fautes, à

combattre des erreurs. Est-il certain que j'aie un talent véritable et que ce talent ait valu la peine du sacrifice de ma vie ? Dépasserai-je ma tombe ? Si je vais au-delà, y aura-t-il dans la transformation qui s'opère, dans un monde changé et occupé de toute autre chose, y aura-t-il un public pour m'entendre ? Ne serai-je pas un homme d'autrefois, inintelligible aux générations nouvelles ? Mes idées, mes sentiments, mon style même, ne seront-ils pas à la dédaigneuse postérité choses ennuyeuses et vieillies ? Mon ombre pourra-t-elle dire comme celle de Virgile à Dante : « *Poeta fui e cantai* : Je fus poète, et je chantai[3329] ? »

VII. Retour à Londres.

Revenu à Londres, je n'y trouvai pas le repos : j'avais fui devant ma destinée comme un malfaiteur devant son crime. Combien il avait dû être pénible à une famille si digne de mes hommages, de mes respects, de ma reconnaissance, d'éprouver une sorte de refus de l'homme inconnu qu'elle avait accueilli, auquel elle avait offert de nouveaux foyers avec une simplicité, une absence de soupçon, de précaution qui tenaient des mœurs patriarcales ! Je me représentais le chagrin de Charlotte, les justes reproches que l'on pouvait et qu'on devait m'adresser : car enfin j'avais mis de la complaisance à m'abandonner à une inclination dont je connaissais l'insurmontable illégitimité. Était-ce donc une séduction que j'avais vainement tentée, sans me rendre compte de cette blâmable conduite ? Mais en m'arrêtant, comme je le fis, pour rester honnête homme, ou en passant par-dessus l'obstacle pour me livrer à un penchant flétri d'avance par ma conduite, je n'aurais pu que plonger l'objet de cette séduction dans le regret ou la douleur.

De ces amères réflexions, je me laissais aller à d'autres sentiments non moins remplis d'amertume : je maudissais mon mariage qui, selon les fausses perceptions de mon esprit, alors très malade, m'avait jeté hors de mes voies et me privait du bonheur. Je ne songeais pas qu'en raison de cette nature souffrante à laquelle j'étais soumis et de ces notions romanesques de liberté que je nourrissais, un mariage avec miss Ives eût été pour moi aussi pénible qu'une union plus indépendante.

Une chose restait pure et charmante en moi, quoique profondément triste : l'image de Charlotte ; cette image finissait par dominer mes révoltes contre mon sort. Je fus cent fois tenté de retourner à Bungay, d'aller, non me présenter à la famille

troublée, mais me cacher sur le bord du chemin pour voir passer Charlotte, pour la suivre au temple où nous avions le même Dieu, sinon le même autel, pour offrir à cette femme, à travers le ciel, l'inexprimable ardeur de mes vœux, pour prononcer, du moins en pensée, cette prière de la bénédiction nuptiale que j'aurais pu entendre de la bouche d'un ministre dans ce temple :

« Ô Dieu, unissez, s'il vous plaît, les esprits de ces époux, et versez dans leurs cœurs une sincère amitié. Regardez d'un œil favorable votre servante. Faites que son joug soit un joug d'amour et de paix, qu'elle obtienne une heureuse fécondité ; faites, Seigneur, que ces époux voient tous deux les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ils parviennent à une heureuse vieillesse. »

Errant de résolution en résolution, j'écrivais à Charlotte de longues lettres que je déchirais. Quelques billets insignifiants, que j'avais reçus d'elle, me servaient de talisman ; attachée à mes pas par ma pensée, Charlotte, gracieuse, attendrie, me suivait, en les purifiant, par les sentiers de la sylphide. Elle absorbait mes facultés ; elle était le centre à travers lequel plongeait mon intelligence, de même que le sang passe par le cœur ; elle me dégoûtait de tout, car j'en faisais un objet perpétuel de comparaison à son avantage. Une passion vraie et malheureuse est un levain empoisonné qui reste au fond de l'âme et qui gâterait le pain des anges.

Les lieux que j'avais parcourus, les heures et les paroles que j'avais échangées avec Charlotte, étaient gravés dans ma mémoire : je voyais le sourire de l'épouse qui m'avait été destinée ; je touchais respectueusement ses cheveux noirs ; je pressais ses beaux bras contre ma poitrine, ainsi qu'une chaîne de lis que j'aurais portée à mon cou. Je n'étais pas plutôt dans un lieu écarté, que Charlotte, aux blanches mains, se venait placer à mes côtés. Je devinais sa présence, comme la nuit on respire le parfum des fleurs qu'on ne voit pas.

Privé de la société d'Hingant, mes promenades, plus solitaires que jamais, me laissaient en pleine liberté d'y mener l'image de Charlotte. À la distance de trente milles de Londres, il n'y a pas une bruyère, un chemin, une église que je n'aie visités. Les

endroits les plus abandonnés, un préau d'orties, un fossé planté de chardons, tout ce qui était négligé des hommes, devenaient pour moi des lieux préférés, et dans ces lieux Byron respirait déjà. La tête appuyée sur ma main, je regardais les sites dédaignés ; quand leur impression pénible m'affectait trop, le souvenir de Charlotte venait me ravir : j'étais alors comme ce pèlerin, lequel, arrivé dans une solitude à la vue des rochers du Sinaï, entendit chanter le rossignol.

À Londres, on était surpris de mes façons. Je ne regardais personne, je ne répondais point, je ne savais ce que l'on me disait : mes anciens camarades me soupçonnaient atteint de folie.

VIII. Rencontre extraordinaire.

Qu'arriva-t-il à Bungay après mon départ ? Qu'est devenue cette famille où j'avais apporté la joie et le deuil ?

Vous vous souvenez toujours bien que je suis ambassadeur auprès de Georges IV, et que j'écris à Londres, en 1822, ce qui m'arriva à Londres en 1795.

Quelques affaires, depuis huit jours, m'ont obligé d'interrompre la narration que je reprends aujourd'hui. Dans cet intervalle, mon valet de chambre est venu me dire, un matin, entre midi et une heure, qu'une voiture était arrêtée à ma porte, et qu'une dame anglaise demandait à me parler. Comme je me suis fait une règle, dans ma position publique, de ne refuser personne, j'ai dit de laisser monter cette dame.

J'étais dans mon cabinet ; on a annoncé lady Sulton ; j'ai vu entrer une femme en deuil, accompagnée de deux beaux garçons également en deuil : l'un pouvait avoir seize ans et l'autre quatorze. Je me suis avancé vers l'étrangère ; elle était si émue qu'elle pouvait à peine marcher. Elle m'a dit d'une voix altérée : « *Mylord, do you remember me* ? Me reconnaissez-vous ? » Oui, j'ai reconnu miss Ives ! les années qui avaient passé sur sa tête ne lui avaient laissé que leur printemps. Je l'ai prise par la main, je l'ai fait asseoir et je me suis assis à ses côtés. Je ne lui pouvais parler ; mes yeux étaient pleins de larmes ; je la regardais en silence à travers ces larmes ; je sentais que je l'avais profondément aimée par ce que j'éprouvais. Enfin, j'ai pu lui dire à mon tour : « Et vous, madame, me reconnaissez-vous ? » Elle a levé les yeux qu'elle tenait baissés, et, pour toute réponse, elle m'a adressé un regard souriant et mélancolique comme un long souvenir. Sa main était toujours entre les deux miennes. Charlotte m'a dit : « Je suis en deuil de ma mère ; mon père est mort depuis

plusieurs années. Voilà mes enfants. » À ces derniers mots, elle a retiré sa main et s'est enfoncée dans son fauteuil, en couvrant ses yeux de son mouchoir.

Bientôt elle a repris : « Mylord, je vous parle à présent dans la langue que j'essayais avec vous à Bungay. Je suis honteuse : excusez-moi. Mes enfants sont fils de l'amiral Sulton, que j'épousai trois ans après votre départ d'Angleterre. Mais aujourd'hui je n'ai pas la tête assez à moi pour entrer dans le détail. Permettez-moi de revenir. » Je lui ai demandé son adresse en lui donnant le bras pour la reconduire à sa voiture Elle tremblait, et je serrai sa main contre mon cœur.

Je me rendis le lendemain chez lady Sulton ; je la trouvai seule. Alors commença entre nous la série de ces *vous souvient-il*, qui font renaître toute une vie. À chaque *vous souvient-il*, nous nous regardions ; nous cherchions à découvrir sur nos visages ces traces du temps qui mesurent cruellement la distance du point de départ et l'étendue du chemin parcouru. J'ai dit à Charlotte : « Comment votre mère vous apprit-elle… ? » Charlotte rougit et m'interrompit vivement : « Je suis venue à Londres pour vous prier de vous intéresser aux enfants de l'amiral Sulton : l'aîné désirerait passer à Bombay. M. Canning, nommé gouverneur des Indes, est votre ami ; il pourrait emmener mon fils avec lui. Je serais bien reconnaissante, et j'aimerais à vous devoir le bonheur de mon premier enfant. » Elle appuya sur ces derniers mots.

« Ah ! Madame, lui répondis-je, que me rappelez-vous ? Quel bouleversement de destinées ! Vous qui avez reçu à la table hospitalière de votre père un pauvre banni ; vous qui n'avez point dédaigné ses souffrances ; vous qui peut-être aviez pensé à l'élever jusqu'à un rang glorieux et inespéré, c'est vous qui réclamez sa protection dans votre pays ! Je verrai M. Canning ; votre fils, quoi qu'il m'en coûte de lui donner ce nom, votre fils, si cela dépend de moi, ira aux Indes. Mais, dites-moi, madame, que vous fait ma fortune nouvelle ? Comment me voyez-vous aujourd'hui ? Ce mot de *mylord* que vous employez me semble bien dur. »

Charlotte répliqua : « Je ne vous trouve point changé, pas

même vieilli. Quand je parlais de vous à mes parents pendant votre absence, c'était toujours le titre de *mylord* que je vous donnais ; il me semblait que vous le deviez porter : n'étiez-vous pas pour moi comme un mari, *my lord and master*, mon seigneur et maître ? » Cette gracieuse femme avait quelque chose de l'Ève de Milton, en prononçant ces paroles : elle n'était point née du sein d'un autre femme ; sa beauté portait l'empreinte de la main divine qui l'avait pétrie.

Je courus chez M. Canning et chez lord Londonderry ; ils me firent des difficultés pour une petite place, comme on m'en aurait fait en France ; mais ils promettaient comme on promet à la cour. Je rendis compte à lady Sulton de ma démarche. Je la revis trois fois : à ma quatrième visite, elle me déclara qu'elle allait retourner à Bungay. Cette dernière entrevue fut douloureuse. Charlotte m'entretint encore du passé de notre vie cachée, de nos lectures, de nos promenades, de la musique, des fleurs d'antan, des espérances d'autrefois. « Quand je vous ai connu, me disait-elle, personne ne prononçait votre nom ; maintenant, qui l'ignore ? Savez-vous que je possède un ouvrage et plusieurs lettres, écrits de votre main ? Les voilà. » Et elle me remit un paquet. « Ne vous offensez pas si je ne veux rien garder de vous, » et elle se prit à pleurer. « *Farewell ! farewell !* me dit-elle, souvenez-vous de mon fils. Je ne vous reverrai jamais, car vous ne viendrez pas me chercher à Bungay. — J'irai, m'écriai-je ; j'irai vous porter le brevet de votre fils. » Elle secoua la tête d'un air de doute, et se retira.

Rentré à l'ambassade, je m'enfermai et j'ouvris le paquet. Il ne contenait que des billets de moi insignifiants et un plan d'études, avec des remarques sur les poètes anglais et italiens. J'avais espéré trouver une lettre de Charlotte ; il n'y en avait point ; mais j'aperçus aux marges du manuscrit quelques notes anglaises, françaises et latines, dont l'encre vieillie et la jeune écriture témoignaient qu'elles étaient depuis longtemps déposées sur ces marges.

Voilà mon histoire avec miss Ives. En achevant de la raconter, il me semble que je perds une seconde fois Charlotte, dans cette même île où je la perdis une première. Mais entre ce que

j'éprouve à cette heure pour elle, et ce que j'éprouvais aux heures dont je rappelle les tendresses, il y a tout l'espace de l'innocence : des passions se sont interposées entre miss Ives et lady Sulton. Je ne porterais plus à une femme ingénue la candeur des désirs, la suave ignorance d'un amour resté à la limite du rêve. J'écrivais alors sur le vague des tristesses ; je n'en suis plus au vague de la vie. Eh bien ! si j'avais serré dans mes bras, épouse et mère, celle qui me fut destinée vierge et épouse, c'eût été avec une sorte de rage, pour flétrir, remplir de douleur et étouffer ces vingt-sept années livrées à un autre, après m'avoir été offertes.

Je dois regarder le sentiment que je viens de rappeler comme le premier de cette espèce entré dans mon cœur ; il n'était cependant point sympathique à ma nature orageuse ; elle l'aurait corrompu ; elle m'eût rendu incapable de savourer longuement de saintes délectations. C'était alors qu'aigri par les malheurs, déjà pèlerin d'outre-mer, ayant commencé mon solitaire voyage, c'était alors que les folles idées peintes dans le mystère de René m'obsédaient et faisaient de moi l'être le plus tourmenté qui fût sur la terre. Quoi qu'il en soit, la chaste image de Charlotte, en faisant pénétrer au fond de mon âme quelques rayons d'une lumière vraie, dissipa d'abord une nuée de fantômes : ma démone, comme un mauvais génie, se replongea dans l'abîme ; elle attendit l'effet du temps pour renouveler ses apparitions.

IX. Défaut de mon caractère.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en décembre 1846.

Mes rapports avec Deboffe n'avaient jamais été interrompus complètement pour l'*Essai sur les Révolutions*, et il m'importait de les reprendre au plus vite à Londres pour soutenir ma vie matérielle. Mais d'où m'était venu mon dernier malheur ? de mon obstination au silence. Pour comprendre ceci, il faut entrer dans mon caractère.

En aucun temps il ne m'a été possible de surmonter cet esprit de retenue et de solitude intérieure qui m'empêche de causer de ce qui me touche.

Personne ne saurait affirmer sans mentir que j'aie raconté ce que la plupart des gens racontent dans un moment de peine, de plaisir ou de vanité. Un nom, une confession de quelque gravité, ne sort point ou ne sort que rarement de ma bouche. Je n'entretiens jamais les passants de mes intérêts, de mes desseins, de mes travaux, de mes idées, de mes attachements, de mes joies, de mes chagrins, persuadé de l'ennui profond que l'on cause aux autres en leur parlant de soi. Sincère et véridique, je manque d'ouverture de cœur : mon âme tend incessamment à se fermer ; je ne dis point une chose entière et je n'ai laissé passer ma vie complète que dans ces *Mémoires*. Si j'essaye de commencer un récit, soudain l'idée de sa longueur m'épouvante ; au bout de quatre paroles, le son de ma voix me devient insupportable et je me tais. Comme je ne crois à rien, excepté en religion, je me défie de tout : la malveillance et le dénigrement sont les deux caractères de l'esprit français ; la moquerie et la calomnie, le résultat certain d'une confidence.

Mais qu'ai-je gagné à ma nature réservée ? d'être devenu,

parce que j'étais impénétrable, un je ne sais quoi de fantaisie, qui n'a aucun rapport avec ma réalité. Mes amis mêmes se trompent sur moi, en croyant me faire mieux connaître et en m'embellissant des illusions de leur attachement. Toutes les médiocrités d'antichambre, de bureaux, de gazettes, de cafés m'ont supposé de l'ambition, et je n'en ai aucune. Froid et sec en matière usuelle, je n'ai rien de l'enthousiaste et du sentimental : ma perception distincte et rapide traverse vite le fait et l'homme, et les dépouille de toute importance. Loin de m'entraîner, d'idéaliser les vérités applicables, mon imagination ravale les plus hauts événements, me déjoue moi-même ; le côté petit et ridicule des objets m'apparaît tout d'abord ; de grands génies et de grandes choses, il n'en existe guère à mes yeux. Poli, laudatif, admiratif pour les suffisances qui se proclament intelligences supérieures, mon mépris caché rit et place sur tous ces visages enfumés d'encens des masques de Callot. En politique, la chaleur de mes opinions n'a jamais excédé la longueur de mon discours ou de ma brochure. Dans l'existence intérieure et théorique, je suis l'homme de tous les songes ; dans l'existence extérieure et pratique, l'homme des réalités. Aventureux et ordonné, passionné et méthodique, il n'y a jamais eu d'être à la fois plus chimérique et plus positif que moi, de plus ardent et de plus glacé ; androgyne bizarre, pétri des sangs divers de ma mère et de mon père.

Les portraits qu'on a faits de moi, hors de toute ressemblance, sont principalement dus à la réticence de mes paroles. La foule est trop légère, trop inattentive pour se donner le temps, lorsqu'elle n'est pas avertie, de voir les individus tels qu'ils sont. Quand, par hasard, j'ai essayé de redresser quelques-uns de ces faux jugements dans mes préfaces, on ne m'a pas cru. En dernier résultat, tout m'étant égal, je n'insistais pas ; un *comme vous voudrez* m'a toujours débarrassé de l'ennui de persuader personne ou de chercher à établir une vérité. Je rentre dans mon for intérieur, comme un lièvre dans son gîte : là je me remets à contempler la feuille qui remue ou le brin d'herbe qui s'incline.

Je ne me fais pas une vertu de ma circonspection invincible

autant qu'involontaire : si elle n'est pas une fausseté, elle en a l'apparence ; elle n'est pas en harmonie avec des natures plus heureuses, plus aimables, plus faciles, plus naïves, plus abondantes, plus communicatives que la mienne. Souvent elle m'a nui dans les sentiments et dans les affaires, parce que je n'ai jamais pu souffrir les explications, les raccommodements par protestation et éclaircissement, lamentation et pleurs, verbiage et reproches, détails et apologie.

Au cas de la famille Ives, ce silence obstiné de moi sur moi-même me fut extrêmement fatal. Vingt fois la mère de Charlotte s'était enquise de mes parents et m'avait mis sur la voie des révélations. Ne prévoyant pas où mon mutisme me mènerait, je me contentai, comme d'usage, de répondre quelques mots vagues et brefs. Si je n'eusse été atteint de cet odieux travers d'esprit, toute méprise devenant impossible, je n'aurais pas eu l'air d'avoir voulu tromper la plus généreuse hospitalité ; la vérité, dite par moi au moment décisif, ne m'excusait pas : un mal réel n'en avait pas moins été fait.

Je repris mon travail au milieu de mes chagrins et des justes reproche que je me faisais. Je m'accommodais même de ce travail, car il m'était venu en pensée qu'en acquérant du renom, je rendrais la famille Ives moins repentante de l'intérêt qu'elle m'avait témoigné. Charlotte, que je cherchais ainsi à me réconcilier par la gloire, présidait à mes études. Son image était assise devant moi tandis que j'écrivais. Quand je levais les yeux de dessus mon papier, je les portais sur l'image adorée, comme si le modèle eût été là en effet. Les habitants de l'île de Ceylan virent un matin l'astre du jour se lever dans un pompe extraordinaire, son globe s'ouvrit et il en sortit une brillante créature qui dit aux Ceylanais : « Je viens régner sur vous. » Charlotte, éclose d'un rayon de lumière, régnait sur moi.

Abandonnons-les, ces souvenirs ; les souvenirs vieillissent et s'effacent comme les espérances. Ma vie va changer, elle va couler sous d'autres cieux, dans d'autres vallées. Premier amour de ma jeunesse, vous fuyez avec vos charmes ! Je viens de revoir Charlotte, il est vrai, mais après combien d'années l'ai-je revue ? Douce lueur du passé, rose pâle du crépuscule qui borde

la nuit, quand le soleil depuis longtemps est couché !

X. L'Essai historique sur les révolutions. — Son effet. — Lettre de Lemierre, neveu du poète.

Londres, d'avril à septembre 1822.

On a souvent représenté la vie (moi tout le premier) comme une montagne que l'on gravit d'un côté et que l'on dévale de l'autre : il serait aussi vrai de la comparer à une Alpe, au sommet chauve couronné de glace, et qui n'a pas de revers. En suivant cette image, le voyageur monte toujours et ne descend plus ; il voit mieux alors l'espace qu'il a parcouru, les sentiers qu'il n'a pas choisis et à l'aide desquels il se fût élevé par une pente adoucie : il regarde avec regret et douleur le point où il a commencé de s'égarer. Ainsi, c'est à la publication de l'*Essai historique* que je dois marquer le premier pas qui me fourvoya du chemin de la paix. J'achevai la première partie du grand travail que je m'étais tracé ; j'en écrivis le dernier mot entre l'idée de la mort (j'étais retombé malade) et un rêve évanoui : *In somnis venit, imago conjugis*[3330]. Imprimé chez Baylis, l'*Essai* parut chez Deboffe en 1797[3331]. Cette date est celle d'une des transformations de ma vie. Il y a des moments où notre destinée, soit qu'elle cède à la société, soit qu'elle obéisse à la nature, soit qu'elle commence à nous faire ce que nous devons demeurer, se détourne soudain de sa ligne première, telle qu'un fleuve qui change son cours par une subite inflexion.

L'*Essai* offre le compendium de mon existence, comme poète, moraliste, publiciste et politique. Dire que j'espérais, autant du moins que je puis espérer, un grand succès de l'ouvrage, cela va sans dire : nous autres auteurs, petits prodiges d'une ère prodigieuse, nous avons la prétention d'entretenir des

intelligences avec les races futures ; mais nous ignorons, que je crois, la demeure de la postérité, nous mettons mal son adresse. Quand nous nous engourdirons dans la tombe, la mort glacera si dur nos paroles, écrites ou chantées, qu'elles ne se fondront pas comme les *paroles gelées* de Rabelais.

L'*Essai* devait être une sorte d'encyclopédie historique. Le seul volume publié est déjà une assez grande investigation ; j'en avais la suite en manuscrit ; puis venaient, auprès des recherches et annotations de l'annaliste, les lais et virelais du poète, les *Natchez*, etc. Je comprends à peine aujourd'hui comment j'ai pu me livrer à des études aussi considérables, au milieu d'une vie active, errante et sujette à tant de revers. Mon opiniâtreté à l'ouvrage explique cette fécondité : dans ma jeunesse, j'ai souvent écrit douze et quinze heures sans quitter la table où j'étais assis, raturant et recomposant dix fois la même page. L'âge ne m'a rien fait perdre de cette faculté d'application : aujourd'hui mes correspondances diplomatiques, qui n'interrompent point mes compositions littéraires, sont entièrement de ma main.

L'*Essai* fit du bruit dans l'émigration : il était en contradiction avec les sentiments de mes compagnons d'infortune ; mon indépendance dans mes diverses positions sociales a presque toujours blessé les hommes avec qui je marchais. J'ai tour à tour été le chef d'armées différentes dont les soldats n'étaient pas de mon parti : j'ai mené les vieux royalistes à la conquête des libertés publiques, et surtout de la liberté de la presse, qu'ils détestaient : j'ai rallié les libéraux au nom de cette même liberté sous le drapeau des Bourbons qu'ils ont en horreur. Il arriva que l'opinion émigrée s'attacha, par amour-propre, à ma personne : les *Revues* anglaises ayant parlé de moi avec éloge, la louange rejaillit sur tout le corps des *fidèles*.

J'avais adressé des exemplaires de l'*Essai* à La Harpe, Ginguené et de Sales. Lemierre, neveu du poète du même nom et traducteur des poésies de Gray, m'écrivit de Paris, le 15 de juillet 1797, que mon *Essai* avait le plus grand succès. Il est certain que si l'*Essai* fut un moment connu, il fut presque aussitôt oublié : une ombre subite engloutit le premier rayon de

ma gloire.

Étant devenu presque un personnage, la haute émigration me rechercha à Londres. Je fis mon chemin de rue en rue ; je quittai d'abord Holborn-Tottenham-Courtroad, et m'avançai jusque sur la route d'Hampstead. Là, je stationnai quelques mois chez madame O'Larry, veuve irlandaise, mère d'une très jolie fille de quatorze ans et aimant tendrement les chats. Liés par cette conformité de passion, nous eûmes le malheur de perdre deux élégantes minettes, toutes blanches comme deux hermines, avec le bout de la queue noir.

Chez madame O'Larry venaient de vieilles voisines avec lesquelles j'étais obligé de prendre du thé à l'ancienne façon. Madame de Staël a peint cette scène dans *Corinne* chez lady Edgermond : « Ma chère, croyez-vous que l'eau soit assez bouillante pour la jeter sur le thé : — Ma chère, je crois que ce serait trop tôt[3332]. »

Venait aussi à ces soirées une grande belle jeune irlandaise, Marie Neale, sous la garde d'un tuteur. Elle trouvait au fond de mon regard quelque blessure, car elle me disait : *You carry your heart in a sling* (vous portez votre cœur en écharpe). Je portais mon cœur je ne sais comment.

Madame O'Larry partit pour Dublin ; alors m'éloignant derechef du canton de la colonie de la pauvre émigration de l'est, j'arrivai, de logement en logement, jusqu'au quartier de la riche émigration de l'ouest, parmi les évêques, les familles de cour et les colons de la Martinique.

Peltier m'était revenu ; il s'était marié à la venvole ; toujours hâbleur, gaspillant son obligeance et fréquentant l'argent de ses voisins plus que leur personne.

Je fis plusieurs connaissances nouvelles, surtout dans la société où j'avais des rapports de famille : Christian de Lamoignon[3333], blessé grièvement d'une jambe à l'affaire de Quiberon, et aujourd'hui mon collègue à la Chambre des pairs, devint mon ami. Il me présenta à madame Lindsay, attachée à Auguste de Lamoignon, son frère[3334] : le président Guillaume n'était pas emménagé de la sorte à Basville, entre Boileau,

madame de Sévigné et Bourdaloue.

Madame Lindsay, Irlandaise d'origine, d'un esprit sec, d'une humeur un peu cassante, élégante de taille, agréable de figure, avait de la noblesse d'âme et de l'élévation de caractère : les émigrés de mérite passaient la soirée au foyer de la dernière des Ninon. La vieille monarchie périssait avec tous ses abus et toutes ses grâces. On la déterrera un jour, comme ces squelettes de reines, ornés de colliers, de bracelets, de pendants d'oreilles, qu'on exhume en Étrurie. Je rencontrai à ce rendez-vous M. Malouet[3335] et madame du Belloy, femme digne d'attachement, le comte de Montlosier et le chevalier de Panat[3336]. Ce dernier avait une réputation méritée d'esprit, de malpropreté et de gourmandise : il appartenait à ce parterre d'hommes de goût, assis autrefois les bras croisés devant la société française ; oisifs dont la mission était de tout regarder et de tout juger, ils exerçaient les fonctions qu'exercent maintenant les journaux, sans en avoir l'âpreté, mais aussi sans arriver à leur grande influence populaire.

Montlosier était resté à cheval sur la renommée de sa fameuse phrase de la *croix de bois*, phrase un peu ratissée par moi quand je l'ai reproduite, mais vraie au fond[3337]. En quittant la France, il se rendit à Coblentz : mal reçu des princes, il eut une querelle, se battit la nuit au bord du Rhin et fut embroché. Ne pouvant remuer et n'y voyant goutte, il demanda aux témoins si la pointe de l'épée passait par derrière : « De trois pouces, lui dirent ceux-ci qui tâtèrent. — Alors ce n'est rien, répondit Montlosier : monsieur, retirez votre botte. »

Montlosier, accueilli de la sorte pour son royalisme, passa en Angleterre et se réfugia dans les lettres, grand hôpital des émigrés où j'avais une paillasse auprès de la sienne. Il obtint la rédaction du *Courrier français*[3338]. Outre son journal, il écrivait des ouvrages physico-politico-philosophiques : il prouvait dans l'une de ces œuvres que le bleu était la couleur de la vie par la raison que les veines bleuissent après la mort, la vie venant à la surface du corps pour s'évaporer et retourner au ciel bleu ; comme j'aime beaucoup le bleu, j'étais tout charmé.

Féodalement libéral, aristocrate et démocrate, esprit bigarré, fait de pièces et de morceaux, Montlosier accouche avec difficulté d'idées disparates ; mais s'il parvient à les dégager de leur délivre, elles sont quelquefois belles, surtout énergiques : antiprêtre comme noble, chrétien par sophisme et comme amateur des vieux siècles, il eût été, sous le paganisme, chaud partisan de l'indépendance en théorie et de l'esclavage en pratique, faisant jeter l'esclave aux murènes, au nom de la liberté du genre humain. Brise-raison, ergoteur, raide et hirsute, l'ancien député de la noblesse de Riom se permet néanmoins des condescendances au pouvoir ; il sait ménager ses intérêts, mais il ne souffre pas qu'on s'en aperçoive, et met à l'abri ses faiblesses d'homme derrière son honneur de gentilhomme. Je ne veux point dire du mal de mon *Auvernat fumeux*, avec ses romances du *Mont-d'Or* et sa polémique de la *Plaine* ; j'ai du goût pour sa personne hétéroclite. Ses longs développements obscurs et tournoiements d'idées, avec parenthèses, bruits de gorge et *oh ! oh !* chevrotants, m'ennuient (le ténébreux, l'embrouillé, le vaporeux, le pénible me sont abominables) ; mais, d'un autre côté, je suis diverti par ce naturaliste de volcans, ce Pascal manqué, cet orateur de montagnes qui pérore à la tribune comme ses petits compatriotes chantent au haut d'une cheminée ; j'aime ce gazetier de tourbières et de castels, ce libéral expliquant la Charte à travers une fenêtre gothique, ce seigneur pâtre quasi marié à sa vachère, semant lui-même son orge parmi la neige, dans son petit champ de cailloux : je lui saurai toujours gré de m'avoir consacré, dans son chalet du Puy-de-Dôme, une vieille roche noire, prise d'un cimetière des Gaulois par lui découvert[3339].

L'abbé Delille, autre compatriote de Sidoine Apollinaire, du chancelier de l'Hospital, de Lafayette, de Thomas, de Chamfort, chassé du continent par le débordement des victoires républicaines, était venu aussi s'établir à Londres[3340]. L'émigration le comptait avec orgueil dans ses rangs ; il chantait nos malheurs, raison de plus pour aimer sa muse. Il besognait beaucoup ; il le fallait bien, car madame Delille l'enfermait et ne

le lâchait que quand il avait gagné sa journée par un certain nombre de vers. Un jour, j'étais allé chez lui ; il se fit attendre, puis il parut les joues fort rouges : on prétend que madame Delille le souffletait ; je n'en sais rien ; je dis seulement ce que j'ai vu.

Qui n'a entendu l'abbé Delille dire ses vers ? Il racontait très bien ; sa figure, laide, chiffonnée, animée par son imagination, allait à merveille à la nature coquette de son débit, au caractère de son talent et à sa profession d'abbé. Le chef-d'œuvre de l'abbé Delille est sa traduction des *Géorgiques*, aux morceaux de sentiment près ; mais c'est comme si vous lisiez Racine traduit dans la langue de Louis XV.

La littérature du XVIIIe siècle, à part quelques beaux génies qui la dominent, cette littérature, placée entre la littérature classique du XVIIe siècle et la littérature romantique du XIXe, sans manquer de naturel, manque de nature ; vouée à des arrangements de mots, elle n'est ni assez originale comme école nouvelle, ni assez pure comme école antique. L'abbé Delille était le poète des châteaux modernes, de même que le troubadour était le poète des vieux châteaux ; les vers de l'un, les ballades de l'autre, font sentir la différence qui existait entre l'aristocratie dans la force de l'âge et l'aristocratie dans la décrépitude : l'abbé peint des lectures et des parties d'échecs dans les manoirs où les troubadours chantaient des croisades et des tournois.

Les personnages distingués de notre Église militante étaient alors en Angleterre : l'abbé Carron, dont je vous ai déjà parlé en lui empruntant la vie de ma sœur Julie ; l'évêque de Saint-Pol-de-Léon[3341], prélat sévère et borné, qui contribuait à rendre M. le comte d'Artois de plus en plus étranger à son siècle ; l'archevêque d'Aix[3342], calomnié peut-être à cause de ses succès dans le monde ; un autre évêque savant et pieux, mais d'une telle avarice, que s'il avait eu le malheur de perdre son âme, il ne l'aurait jamais rachetée. Presque tous les avares sont gens d'esprit : il faut que je sois bien bête.

Parmi les Françaises de l'ouest, on nommait madame de

Boigne, aimable, spirituelle, remplie de talents, extrêmement jolie et la plus jeune de toutes ; elle a depuis représenté avec son père, le marquis d'Osmond[3343], la cour de France en Angleterre, bien mieux que ma sauvagerie ne l'a fait. Elle écrit maintenant, et ses talents reproduiront à merveille ce qu'elle a vu[3344].

Mesdames de Caumont[3345], de Gontaut[3346] et du Cluzel habitaient aussi le quartier des félicités exilées, si toutefois je ne fais pas de confusion à l'égard de madame de Caumont et de madame du Cluzel, que j'avais entrevues à Bruxelles.

Très certainement, à cette époque, madame la duchesse de Duras était à Londres : je ne devais la connaître que dix ans plus tard. Que de fois on passe dans la vie à côté de ce qui en ferait le charme, comme le navigateur franchit les eaux d'une terre aimée du ciel, qu'il n'a manquée que d'un horizon et d'un jour de voile ! J'écris ceci au bord de la Tamise, et demain une lettre ira dire, par la poste, à madame de Duras, au bord de la Seine, que j'ai rencontré son premier souvenir.

XI. Fontanes. — Cléry.

Londres, d'avril à septembre 1822.

De temps en temps la Révolution nous envoyait des émigrés d'une espèce et d'une opinion nouvelles ; il se formait diverses couches d'exilés : la terre renferme des lits de sable ou d'argile déposés par les flots du déluge. Un de ces flots m'apporta un homme dont je déplore aujourd'hui la perte, un homme qui fut mon guide dans les lettres, et de qui l'amitié a été un des honneurs comme une des consolations de ma vie.

On a lu, dans un des livres de ces *Mémoires*, que j'avais connu M. de Fontanes[3347] en 1789 : c'est à Berlin, l'année dernière, que j'appris la nouvelle de sa mort. Il était né à Niort, d'une famille noble et protestante : son père avait eu le malheur de tuer en duel son beau-frère. Le jeune Fontanes, élevé par un frère d'un grand mérite, vint à Paris. Il vit mourir Voltaire, et ce grand représentant du XVIIIe siècle lui inspira ses premiers vers : ses essais poétiques furent remarqués de La Harpe. Il entreprit quelques travaux pour le théâtre, et se lia avec une actrice charmante, mademoiselle Desgarcins. Logé auprès de l'Odéon, en errant autour de la Chartreuse, il en célébra la solitude. Il avait rencontré un ami destiné à devenir le mien, M. Joubert. La Révolution arrivée, le poète s'engagea dans un de ces partis stationnaires qui meurent toujours déchirés par le parti du progrès qui les tire en avant, et le parti rétrograde qui les tire en arrière. Les monarchiens attachèrent M. de Fontanes à la rédaction du *Modérateur*. Quand les jours devinrent mauvais, il se réfugia à Lyon et s'y maria. Sa femme accoucha d'un fils : pendant le siège de la ville que les révolutionnaires avaient nommée *Commune affranchie*, de même que Louis XI, en en bannissant les citoyens, avait appelé Arras *Ville franchise*,

madame de Fontanes était obligée de changer de place le berceau de son nourrisson pour le mettre à l'abri des bombes. Retourné à Paris le 9 thermidor, M. de Fontanes établit le *Mémorial*[3348] avec M. de La Harpe et l'abbé de Vauxelles. Proscrit au 18 fructidor, l'Angleterre fut son port de salut.

M. de Fontanes a été, avec Chénier, le dernier écrivain de l'école classique de la branche aînée : sa prose et ses vers se ressemblent et ont un mérite de même nature. Ses pensées et ses images ont une mélancolie ignorée du siècle de Louis XIV, qui connaissait seulement l'austère et sainte tristesse de l'éloquence religieuse. Cette mélancolie se trouve mêlée aux ouvrages du chantre du *Jour des Morts*, comme l'empreinte de l'époque où il a vécu ; elle fixe la date de sa venue ; elle montre qu'il est né depuis J.-J. Rousseau, tenant par son goût à Fénelon. Si l'on réduisait les écrits de M. de Fontanes à deux très petits volumes, l'un de prose, l'autre de vers, ce serait le plus élégant monument funèbre qu'on pût élever sur la tombe de l'école classique[3349].

Parmi les papiers que mon ami a laissés, se trouvent plusieurs chants du poème de *la Grèce sauvée*, des livres d'odes, des poésies diverses, etc. Il n'eût plus rien publié lui-même : car ce critique si fin, si éclairé, si impartial lorsque les opinions politiques ne l'aveuglaient pas, avait une frayeur horrible de la critique. Il a été souverainement injuste envers madame de Staël. Un article envieux de Garat, sur la *Forêt de Navarre*, pensa l'arrêter net au début de sa carrière poétique. Fontanes, en paraissant, tua l'école affectée de Dorat, mais il ne put rétablir l'école classique qui touchait à son terme avec la langue de Racine.

Parmi les odes posthumes de M. de Fontanes, il en est une sur l'*Anniversaire de sa naissance* : elle a tout le charme du *Jour des Morts*, avec un sentiment plus pénétrant et plus individuel. Je ne me souviens que de ces deux strophes :

> La vieillesse déjà vient avec ses souffrances :
> Que m'offre l'avenir ? De courtes espérances.
> Que m'offre le passé ? Des fautes, des regrets.
> Tel est le sort de l'homme ; il s'instruit avec l'âge :

Mais que sert d'être sage,
Quand le terme est si près ?

Le passé, le présent, l'avenir, tout m'afflige.
La vie à son déclin est pour moi sans prestige ;
Dans le miroir du temps elle perd ses appas.
Plaisirs ! allez chercher l'amour et la jeunesse ;
Laissez-moi ma tristesse,
Et ne l'insultez pas !

Si quelque chose au monde devait être antipathique à M. de Fontanes, c'était ma manière d'écrire. En moi commençait, avec l'école dite romantique, une révolution dans la littérature française : toutefois, mon ami, au lieu de se révolter contre ma barbarie, se passionna pour elle. Je voyais bien de l'ébahissement sur son visage quand je lui lisais des fragments des *Natchez*, d'*Atala*, de *René* ; il ne pouvait ramener ces productions aux règles communes de la critique, mais il sentait qu'il entrait dans un monde nouveau ; il voyait une nature nouvelle ; il comprenait une langue qu'il ne parlait pas. Je reçus de lui d'excellents conseils ; je lui dois ce qu'il y a de correct dans mon style ; il m'apprit à respecter l'oreille ; il m'empêcha de tomber dans l'extravagance d'invention et le rocailleux d'exécution de mes disciples.

Ce me fut un grand bonheur de le revoir à Londres, fêté de l'émigration ; on lui demandait des chants de *la Grèce sauvée* ; on se pressait pour l'entendre. Il se logea auprès de moi ; nous ne nous quittions plus. Nous assistâmes ensemble à une scène digne de ces temps d'infortune : Cléry, dernièrement débarqué, nous lut ses *Mémoires* manuscrits. Qu'on juge de l'émotion d'un auditoire d'exilés, écoutant le valet de chambre de Louis XVI raconter, témoin oculaire, les souffrances et la mort du prisonnier du Temple ! Le Directoire, effrayé des *Mémoires* de Cléry, en publia une édition interpolée, dans laquelle il faisait parler l'auteur comme un laquais, et Louis XVI comme un portefaix : entre les turpitudes révolutionnaires, celle-ci est peut-être une des plus sales[3350].

UN PAYSAN VENDÉEN.

M. du Theil[3351], chargé des affaires de M. le comte d'Artois à Londres, s'était hâté de chercher Fontanes : celui-ci me pria de le conduire chez l'agent des princes. Nous le trouvâmes environné de tous ces défenseurs du trône et de l'autel qui battaient les pavés de Piccadilly, d'une foule d'espions et de chevaliers d'industrie échappés de Paris sous divers noms et divers déguisements, et d'une nuée d'aventuriers belges, allemands, irlandais, vendeurs de contre-révolution. Dans un coin de cette foule était un homme de trente à trente-deux ans qu'on ne regardait point, et qui ne faisait lui-même attention qu'à une gravure de la mort du général Wolfe[3352]. Frappé de son air, je m'enquis de sa personne : un de mes voisins me répondit : « Ce n'est rien ; c'est un paysan vendéen, porteur d'une lettre de ses chefs. »

Cet homme, *qui n'était rien*, avait vu mourir Cathelineau, premier général de la Vendée et paysan comme lui ; Bonchamps, en qui revivait Bayard ; Lescure, armé d'un cilice non à l'épreuve de la balle ; d'Elbée, fusillé dans un fauteuil, ses blessures ne lui permettant pas d'embrasser la mort debout ; La Rochejaquelein, dont les patriotes ordonnèrent de *vérifier* le cadavre, afin de rassurer la Convention au milieu de ses victoires. Cet homme, *qui n'était rien*, avait assisté à deux cents prises et reprises de villes, villages et redoutes, à sept cents actions particulières et à dix-sept batailles rangées ; il avait combattu trois cent mille hommes de troupes réglées, six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux ; il avait aidé à enlever cent pièces de canon et cinquante mille fusils ; il avait traversé les *colonnes infernales*, compagnies d'incendiaires commandées par des Conventionnels ; il s'était trouvé au milieu de l'océan de feu qui, à trois reprises, roula ses vagues sur les bois de la Vendée ; enfin, il avait vu périr trois cent mille Hercules de charrue, compagnons de ses travaux, et se changer en un désert de cendres cent lieues carrées d'un pays fertile.

Les deux Frances se rencontrèrent sur ce sol nivelé par elles. Tout ce qui restait de sang et de souvenir dans la France des Croisades lutta contre ce qu'il y avait de nouveau sang et

d'espérances dans la France de la Révolution. Le vainqueur sentit la grandeur du vaincu. Turreau, général des républicains, déclarait que « les Vendéens seraient placés dans l'histoire au premier rang des peuples soldats ». Un autre général écrivait à Merlin de Thionville : « Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent bien se flatter de battre tous les autres peuples. » Les légions de Probus, dans leur chanson, en disaient autant de nos pères. Bonaparte appela les combats de la Vendée « des combats de géants ».

Dans la cohue du parloir, j'étais le seul à considérer avec admiration et respect le représentant de ces anciens *Jacques* qui, tout en brisant le joug de leurs seigneurs, repoussaient, sous Charles V, l'invasion étrangère : il me semblait voir un enfant de ces communes du temps de Charles VII, lesquelles, avec la petite noblesse de province, reconquirent pied à pied, de sillon en sillon, le sol de la France. Il avait l'air indifférent du sauvage ; son regard était grisâtre et inflexible comme une verge de fer ; sa lèvre inférieure tremblait sur ses dents serrées ; ses cheveux descendaient de sa tête en serpents engourdis, mais prêts à se redresser ; ses bras, pendant à ses côtés, donnaient une secousse nerveuse à d'énormes poignets tailladés de coups de sabre ; on l'aurait pris pour un scieur de long. Sa physionomie exprimait une nature populaire, rustique, mise, par la puissance des mœurs, au service d'intérêts et d'idées contraires à cette nature ; la fidélité native du vassal, la simple foi du chrétien, s'y mêlaient à la rude indépendance plébéienne accoutumée à s'estimer et à se faire justice. Le sentiment de sa liberté paraissait n'être en lui que la conscience de la force de sa main et de l'intrépidité de son cœur. Il ne parlait pas plus qu'un lion ; il se grattait comme un lion, bâillait comme un lion, se mettait sur le flanc comme un lion ennuyé, et rêvait apparemment de sang et de forêts.

Quels hommes dans tous les partis que les Français d'alors, et quelle race aujourd'hui nous sommes ! Mais les républicains avaient leur principe en eux, au milieu d'eux, tandis que le principe des royalistes était hors de France. Les Vendéens députaient vers les exilés ; les géants envoyaient demander des

chefs aux pygmées. L'agreste messager que je contemplais avait saisi la Révolution à la gorge, il avait crié : « Entrez ; passez derrière moi ; elle ne vous fera aucun mal ; elle ne bougera pas ; je la tiens. » Personne ne voulut passer : alors Jacques Bonhomme relâcha la Révolution, et Charette brisa son épée.

PROMENADES AVEC FONTANES.

Tandis que je faisais ces réflexions à propos de ce laboureur, comme j'en avais fait d'une autre sorte à la vue de Mirabeau et de Danton, Fontanes obtenait une audience particulière de celui qu'il appelait plaisamment le *contrôleur général des finances* : il en sortit fort satisfait, car M. du Theil avait promis d'encourager la publication de mes ouvrages, et Fontanes ne pensait qu'à moi. Il n'était pas possible d'être meilleur homme : timide en ce qui le regardait, il devenait tout courage pour l'amitié ; il me le prouva lors de ma démission à l'occasion de la mort du duc d'Enghien. Dans la conversation il éclatait en colères littéraires risibles. En politique, il déraisonnait ; les crimes conventionnels lui avaient donné l'horreur de la liberté. Il détestait les journaux, la philosophaillerie, l'idéologie, et il communiqua cette haine à Bonaparte, quand il s'approcha du maître de l'Europe.

Nous allions nous promener dans la campagne ; nous nous arrêtions sous quelques-uns de ces larges ormes répandus dans les prairies. Appuyé contre le tronc de ces ormes, mon ami me contait son ancien voyage en Angleterre avant la Révolution, et les vers qu'il adressait alors à deux jeunes ladies, devenues vieilles à l'ombre des tours de Westminster ; tours qu'il retrouvait debout comme il les avait laissées, durant qu'à leur base s'étaient ensevelies les illusions et les heures de sa jeunesse.

Nous dînions souvent dans quelque taverne solitaire à Chelsea, sur la Tamise, en parlant de Milton et de Shakespeare : ils avaient vu ce que nous voyions ; ils s'étaient assis, comme nous, au bord de ce fleuve, pour nous fleuve étranger, pour eux fleuve de la patrie. Nous rentrions de nuit à Londres, aux rayons défaillants des étoiles, submergées l'une après l'autre dans le

brouillard de la ville. Nous regagnions notre demeure, guidés par d'incertaines lueurs qui nous traçaient à peine la route à travers la fumée de charbon rougissant autour de chaque réverbère : ainsi s'écoule la vie du poète.

Nous vîmes Londres en détail : ancien banni, je servais de *cicerone* aux nouveaux réquisitionnaires de l'exil que la Révolution prenait, jeunes ou vieux : il n'y a point d'âge légal pour le malheur. Au milieu d'une de ces excursions, nous fûmes surpris d'une pluie mêlée de tonnerre et forcés de nous réfugier dans l'allée d'une chétive maison dont la porte se trouvait ouverte par hasard. Nous y rencontrâmes le duc de Bourbon : je vis pour la première fois, à ce Chantilly, un prince qui n'était pas encore le dernier des Condé.

Le duc de Bourbon, Fontanes et moi également proscrits, cherchant en terre étrangère, sous le toit du pauvre, un abri contre le même orage ! *Fata viam invenient*.

Fontanes fut rappelé en France. Il m'embrassa en faisant des vœux pour notre prochaine réunion. Arrivé en Allemagne, il m'écrivit la lettre suivante :

« 28 juillet 1798.

« Si vous avez senti quelques regrets à mon départ de Londres, je vous jure que les miens n'ont pas été moins réels. Vous êtes la seconde personne à qui, dans le cours de ma vie, j'aie trouvé une imagination et un cœur à ma façon. Je n'oublierai jamais les consolations que vous m'avez fait trouver dans l'exil et sur une terre étrangère. Ma pensée la plus chère et la plus constante, depuis que je vous ai quitté, se tourne sur les *Natchez*. Ce que vous m'en avez lu, et surtout dans les derniers jours, est admirable, et ne sortira plus de ma mémoire. Mais le charme des idées poétiques que vous m'avez laissées a disparu un moment à mon arrivée en Allemagne.

« Les plus affreuses nouvelles de France ont succédé à celles que je vous avais montrées en vous quittant. J'ai été cinq ou six jours dans les plus cruelles perplexités. Je craignais même des persécutions contre ma famille. Mes terreurs sont

aujourd'hui fort diminuées. Le mal même n'a été que fort léger ; on menace plus qu'on ne frappe, et ce n'était pas à ceux de ma *date* qu'en voulaient les exterminateurs. Le dernier courrier m'a porté des assurances de paix et de bonne volonté. Je puis continuer ma route, et je vais me mettre en marche dès les premiers jours du mois prochain. Mon séjour sera fixé près de la forêt de Saint-Germain, entre ma famille, la Grèce et mes livres, que ne puis-je dire aussi les *Natchez* ! L'orage inattendu qui vient d'avoir lieu à Paris est causé, j'en suis sûr, par l'étourderie des agents et des chefs que vous connaissez. J'en ai la preuve évidente entre les mains. D'après cette certitude, j'écris *Great-Pulteney-street* (rue où demeurait M. du Theil), avec toute la politesse possible, mais aussi avec tous les ménagements qu'exige la prudence. Je veux éviter toute correspondance au moins prochaine, et je laisse dans le plus grand doute sur le parti que je dois prendre et sur le séjour que je veux choisir.

« Au reste, je parle encore de vous avec l'accent de l'amitié, et je souhaite du fond du cœur que les espérances d'utilité qu'on peut fonder sur moi réchauffent les bonnes dispositions qu'on m'a témoignées à cet égard, et qui sont si bien dues à votre personne et à vos grands talents. Travaillez, travaillez, mon cher ami, devenez illustre. Vous le pouvez : l'avenir est à vous. J'espère que la parole si souvent donnée par le *contrôleur général des finances* est au moins acquittée en partie. Cette partie me console, car je ne puis soutenir l'idée qu'un bel ouvrage est arrêté faute de quelques secours. Écrivez-moi ; que nos cœurs communiquent, que nos muses soient toujours amies. Ne doutez pas que, lorsque je pourrai me promener librement dans ma patrie, je ne vous y prépare une ruche et des fleurs à côté des miennes. Mon attachement est inaltérable. Je serai seul tant que je ne serai point auprès de vous. Parlez-moi de vos travaux. Je veux vous réjouir en finissant : j'ai fait la moitié d'un nouveau chant sur les bords de l'Elbe, et j'en suis plus content que de tout le reste.

« Adieu, je vous embrasse tendrement, et suis votre ami.

« Fontanes[3353]. »

Fontanes m'apprend qu'il faisait des vers en changeant d'exil. On ne peut jamais tout ravir au poète ; il emporte avec lui sa lyre. Laissez au cygne ses ailes ; chaque soir, des fleuves inconnus répéteront les plaintes mélodieuses qu'il eût mieux aimé faire entendre à l'Eurotas.

L'avenir est à vous : Fontanes disait-il vrai ? Dois-je me féliciter de sa prédiction ? Hélas ! cet avenir annoncé est déjà passé : en aurai-je un autre ?

Cette première et affectueuse lettre du premier ami que j'aie compté dans ma vie, et qui depuis la date de cette lettre a marché vingt-trois ans à mes côtés, m'avertit douloureusement de mon isolement progressif. Fontanes n'est plus ; un chagrin profond, la mort tragique d'un fils, l'a jeté dans la tombe avant l'heure[3354]. Presque toutes les personnes dont j'ai parlé dans ces *Mémoires* ont disparu ; c'est un registre obituaire que je tiens. Encore quelques années, et moi, condamné à cataloguer les morts, je ne laisserai personne pour inscrire mon nom au livre des absents.

Mais s'il faut que je reste seul, si nul être qui m'aima ne demeure après moi pour me conduire à mon dernier asile, moins qu'un autre j'ai besoin de guide : je me suis enquis du chemin, j'ai étudié les lieux où je dois passer, j'ai voulu voir ce qui arrive au dernier moment. Souvent, au bord d'une fosse dans laquelle on descendait une bière avec des cordes, j'ai entendu le râlement de ces cordes ; ensuite, j'ai ouï le bruit de la première pelletée de terre tombant sur la bière : à chaque nouvelle pelletée, le bruit creux diminuait ; la terre, en comblant la sépulture, faisait peu à peu monter le silence éternel à la surface du cercueil.

Fontanes ! vous m'avez écrit : *Que nos muses soient toujours amies* ; vous ne m'avez pas écrit en vain.

Livre IX

I. Mort de ma mère. — Retour à la religion. — **II.** *Génie du christianisme*. — Lettre du chevalier de Panat. — **III.** Mon oncle M. de Bedée : sa fille aînée. — **IV.** Littérature anglaise. — Dépérissement de l'ancienne école. — Historiens. — Poètes. — Publicistes. — Shakespeare. — **V.** Romans anciens. — Romans nouveaux. — Richardson. — Walter Scott. — **VI.** Poésie nouvelle. — Beattie. — **VII.** Lord Byron. — **VIII.** L'Angleterre de Richmond à Greenwich. — Course avec Peltier. — Blenheim. — Stowe. — Hampton-Court. — Oxford. — Collège d'Eton. — Mœurs privées. — Mœurs politiques. — Fox. — Pitt. — Burke. — George III. — **IX.** Rentrée des émigrés en France. — Le ministre de Prusse me donne un faux passeport sous le nom de La Sagne, habitant de Neuchâtel en Suisse. — Mort de lord Londonderry. — Fin de ma carrière de soldat et de voyageur. — Je débarque à Calais.

Ce livre a été écrit à Londres, d'avril à septembre 1822. — Il a été revu en février 1845.

I. Mort de ma mère. — Retour à la religion.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Alloquar ? audiero nunquam tua verba loquentem ?
Nunquam ego te, vita frater amabilior,
Aspiciam posthac ? at, certe, semper amabo ?

« Ne te parlerai-je plus ? jamais n'entendrai-je tes paroles ? Jamais, frère plus aimable que la vie, ne te verrai-je ? Ah ! toujours je t'aimerai ! »

Je viens de quitter un ami, je vais quitter une mère : il faut toujours répéter les vers que Catulle adressait à son frère. Dans notre vallée de larmes, ainsi qu'aux enfers, il est je ne sais quelle plainte éternelle, qui fait le fond ou la note dominante des lamentations humaines ; on l'entend sans cesse, et elle continuerait quand toutes les douleurs créées viendraient à se taire.

Une lettre de Julie, que je reçus peu de temps après celle de Fontanes, confirmait ma triste remarque sur mon isolement progressif : Fontanes m'invitait *à travailler, à devenir illustre* ; ma sœur m'engageait à *renoncer à écrire* ; l'un me proposait la gloire, l'autre l'oubli. Vous avez vu dans l'histoire de madame de Farcy qu'elle était dans ce train d'idées ; elle avait pris la littérature en haine, parce qu'elle la regardait comme une des tentations de sa vie.

« Saint-Servan, 1er juillet 1798.

« Mon ami, nous venons de perdre la meilleure des mères ; je t'annonce à regret ce coup funeste. Quand tu cesseras d'être l'objet de nos sollicitudes, nous aurons cessé de vivre.

Si tu savais combien de pleurs tes erreurs ont fait répandre à notre respectable mère, combien elles paraissent déplorables à tout ce qui pense et fait profession non seulement de piété, mais de raison ; si tu le savais, peut-être cela contribuerait-il à t'ouvrir les yeux, à te faire renoncer à écrire ; et si le ciel touché de nos vœux, permettait notre réunion, tu trouverais au milieu de nous tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre ; tu nous donnerais ce bonheur, car il n'en est point pour nous tandis que tu nous manques et que nous avons lieu d'être inquiètes de ton sort. »

Ah ! que n'ai-je suivi le conseil de ma sœur ! Pourquoi ai-je continué d'écrire ? Mes écrits de moins dans mon siècle, y aurait-il eu quelque chose de changé aux événements et à l'esprit de ce siècle ?

Ainsi, j'avais perdu ma mère ; ainsi, j'avais affligé l'heure suprême de sa vie ! Tandis qu'elle rendait le dernier soupir loin de son dernier fils, en priant pour lui, que faisais-je à Londres ! Je me promenais peut-être par une fraîche matinée, au moment où les sueurs de la mort couvraient le front maternel et n'avaient pas ma main pour les essuyer !

La tendresse filiale que je conservais pour madame de Chateaubriand était profonde. Mon enfance et ma jeunesse se liaient intimement au souvenir de ma mère. L'idée d'avoir empoisonné les vieux jours de la femme qui me porta dans ses entrailles me désespéra : je jetai au feu avec horreur des exemplaires de l'*Essai*, comme l'instrument de mon crime ; s'il m'eût été possible d'anéantir l'ouvrage, je l'aurais fait sans hésiter. Je ne me remis de ce trouble que lorsque la pensée m'arriva d'expier mon premier ouvrage par un ouvrage religieux : telle fut l'origine du *Génie du christianisme*.

« Ma mère, » ai-je dit dans la première préface de cet ouvrage, « après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots où elle vit périr une partie de ses enfants, expira enfin sur un grabat, où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume ; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me

rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère. Quand la lettre me parvint au-delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé. Je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles : ma conviction est sortie du cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru. »

Je m'exagérais ma faute ; l'*Essai* n'était pas un livre impie, mais un livre de doute et de douleur. À travers les ténèbres de cet ouvrage, se glisse un rayon de la lumière chrétienne qui brilla sur mon berceau. Il ne fallait pas un grand effort pour revenir du scepticisme de l'*Essai* à la certitude du *Génie du christianisme*.

II. *Génie du christianisme.* — Lettre du chevalier de Panat.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Lorsque après la triste nouvelle de la mort de madame de Chateaubriand, je me résolus à changer subitement de voie, le titre de *Génie du christianisme* que je trouvai sur-le-champ m'inspira ; je me mis à l'ouvrage ; je travaillai avec l'ardeur d'un fils qui bâtit un mausolée à sa mère. Mes matériaux étaient dégrossis et rassemblés de longue main par mes précédentes études. Je connaissais les ouvrages des Pères mieux qu'on ne les connaît de nos jours ; je les avais étudiés même pour les combattre, et entré dans cette route à mauvaise intention, au lieu d'en être sorti vainqueur, j'en étais sorti vaincu.

Quant à l'histoire proprement dite, je m'en étais spécialement occupé en composant l'*Essai sur les Révolutions*. Les authentiques de Camden que je venais d'examiner m'avaient rendu familières les mœurs et les institutions du moyen âge. Enfin mon terrible manuscrit des *Natchez*, de deux mille trois cent quatre-vingt-treize pages in-folio, contenait tout ce dont le *Génie du christianisme* avait besoin en descriptions de la nature ; je pouvais prendre largement dans cette source, comme j'y avais déjà pris pour l'*Essai*.

J'écrivis la première partie du *Génie du christianisme*. MM. Dulau[3355], qui s'étaient faits libraires du clergé français émigré, se chargèrent de la publication. Les premières feuilles du premier volume furent imprimées.

L'ouvrage ainsi commencé à Londres en 1799 ne fut achevé à Paris qu'en 1802[3356] : voyez les différentes préfaces du *Génie du christianisme*. Une espèce de fièvre me dévora pendant tout

le temps de ma composition : on ne saura jamais ce que c'est que de porter à la fois dans son cerveau, dans son sang, dans son âme, *Atala* et *René*, et de mêler à l'enfantement douloureux de ces brûlants jumeaux le travail de conception des autres parties du *Génie du christianisme*. Le souvenir de Charlotte traversait et réchauffait tout cela, et, pour m'achever, le premier désir de gloire enflammait mon imagination exaltée.

Ce désir me venait de la tendresse filiale ; je voulais un grand bruit, afin qu'il montât jusqu'au séjour de ma mère, et que les anges lui portassent ma sainte expiation.

Comme une étude mène à une autre, je ne pouvais m'occuper de mes scolies françaises sans tenir note de la littérature et des hommes du pays au milieu duquel je vivais : je fus entraîné dans ces autres recherches. Mes jours et mes nuits se passaient à lire, à écrire, à prendre d'un savant prêtre, l'abbé Capelan, des leçons d'hébreu, à consulter les bibliothèques et les gens instruits, à rôder dans les campagnes avec mes opiniâtres rêveries, à recevoir et à rendre des visites. S'il est des effets rétroactifs et symptomatiques des événements futurs, j'aurais pu augurer le mouvement et le fracas de l'ouvrage qui devait me faire un nom aux bouillonnements de mes esprits et aux palpitations de ma muse.

Quelques lectures de mes premières ébauches servirent à m'éclairer. Les lectures sont excellentes comme instruction, lorsqu'on ne prend pas pour argent comptant les flagorneries obligées. Pourvu qu'un auteur soit de bonne foi, il sentira vite, par l'impression instinctive des autres, les endroits faibles de son travail, et surtout si ce travail est trop long ou trop court, s'il garde, ne remplit pas, ou dépasse la juste mesure.

Je retrouve une lettre du chevalier de Panat sur les lectures d'un ouvrage, alors si inconnu. La lettre est charmante, l'esprit positif et moqueur du sale chevalier ne paraissait pas susceptible de se frotter ainsi de poésie. Je n'hésite pas à donner cette lettre, document de mon histoire, bien qu'elle soit entachée d'un bout à l'autre de mon éloge, comme si le malin auteur se fût complu à verser son encrier sur son épître :

« Ce lundi.

« Mon Dieu ! l'intéressante lecture que j'ai due ce matin à votre extrême complaisance ! Notre religion avait compté parmi ses défenseurs de grands génies, d'illustres Pères de l'Église : ces athlètes avaient manié avec vigueur toutes les armes du raisonnement ; l'incrédulité était vaincue ; mais ce n'était pas assez : il fallait montrer encore tous les charmes de cette religion admirable ; il fallait montrer combien elle est appropriée au cœur humain et les magnifiques tableaux qu'elle offre à l'imagination. Ce n'est plus un théologien dans l'école, c'est le grand peintre et l'homme sensible qui s'ouvrent un nouvel horizon. Votre ouvrage manquait et vous étiez appelé à le faire. La nature vous a éminemment doué des belles qualités qu'il exige : vous appartenez à un autre siècle...

« Ah ! si les vérités de sentiment sont les premières dans l'ordre de la nature, personne n'aura mieux prouvé que vous celles de notre religion ; vous aurez confondu à la porte du temple les impies, et vous aurez introduit dans le sanctuaire les esprits délicats et les cœurs sensibles. Vous me retracez ces philosophes anciens qui donnaient leurs leçons la tête couronnée de fleurs et les mains remplies de doux parfums. C'est une bien faible image de votre esprit si doux, si pur et si antique.

« Je me félicite chaque jour de l'heureuse circonstance qui m'a rapproché de vous ; je ne puis plus oublier que c'est un bienfait de Fontanes ; je l'en aime davantage, et mon cœur ne séparera jamais deux noms que la même gloire doit unir, si la Providence nous ouvre les portes de notre patrie.

« Chevalier de PANAT. »

L'abbé Delille entendit aussi la lecture de quelques fragments du *Génie du christianisme*. Il parut surpris, et il me fit l'honneur, peu après, de rimer la prose qui lui avait plu. Il naturalisa mes fleurs sauvages de l'Amérique dans ses divers jardins français, et mit refroidir mon vin un peu chaud dans l'eau frigide de sa

claire fontaine.

L'édition inachevée du *Génie du christianisme*, commencée à Londres, différait un peu, dans l'ordre des matières, de l'édition publiée en France. La censure consulaire, qui devint bientôt impériale, se montrait fort chatouilleuse à l'endroit des rois : leur personne, leur honneur et leur vertu lui étaient chers d'avance. La police de Fouché voyait déjà descendre du ciel, avec la fiole sacrée, le pigeon blanc, symbole de la candeur de Bonaparte et de l'innocence révolutionnaire. Les sincères croyants des processions républicaines de Lyon me forcèrent de retrancher un chapitre intitulé les *Rois athées*, et d'en disséminer çà et là les paragraphes dans le corps de l'ouvrage.

III. Mon oncle M. de Bedée : sa fille aînée.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Avant de continuer ces investigations littéraires, il me les faut interrompre un moment pour prendre congé de mon oncle de Bedée : hélas ! c'est prendre congé de la première joie de ma vie : « *freno non remorante dies*, aucun frein n'arrête les jours[3357]. » Voyez les vieux sépulcres dans les vieilles cryptes : eux-mêmes vaincus par l'âge, caducs et sans mémoire, ayant perdu leurs épitaphes, ils ont oublié jusqu'aux noms de ceux qu'ils renferment.

J'avais écrit à mon oncle au sujet de la mort de ma mère ; il me répondit par une longue lettre, dans laquelle on trouvait quelques mots touchants de regrets ; mais les trois quarts de sa double feuille in-folio étaient consacrés à ma généalogie. Il me recommandait surtout, quand je rentrerais en France, de rechercher les titres du *quartier des Bedée*, confié à mon frère. Ainsi, pour ce vénérable émigré, ni l'exil, ni la ruine, ni la destruction de ses proches, ni le sacrifice de Louis XVI, ne l'avertissaient de la Révolution ; rien n'avait passé, rien n'était advenu ; il en était toujours aux États de Bretagne et à l'Assemblée de la noblesse. Cette fixité de l'idée de l'homme est bien frappante au milieu et comme en présence de l'altération de son corps, de la fuite de ses années, de la perte de ses parents et de ses amis.

Au retour de l'émigration, mon oncle de Bedée s'est retiré à Dinan, où il est mort, à six lieues de Monchoix sans l'avoir revu. Ma cousine Caroline, l'aînée de mes trois cousines, existe encore[3358]. Elle est restée vieille fille malgré les sommations

respectueuses de son ancienne jeunesse. Elle m'écrit des lettres sans orthographe, où elle me tutoie, m'appelle *chevalier*, et me parle de notre bon temps : *in illo tempore*. Elle était nantie de deux beaux yeux noirs et d'une jolie taille ; elle dansait comme la Camargo, et elle croit avoir souvenance que je lui portais en secret un farouche amour. Je lui réponds sur le même ton, mettant de côté, à son exemple, mes ans, mes honneurs et ma renommée : « Oui, *chère Caroline*, ton chevalier, etc. » Il y a bien quelque six ou sept lustres que nous ne nous sommes rencontrés : le ciel en soit loué ! car, Dieu sait, si nous venions à nous embrasser, quelle figure nous nous trouverions !

Douce, patriarcale, innocente, honorable amitié de famille, votre siècle est passé ! On ne tient plus au sol par une multitude de fleurs, de rejetons et de racines ; on naît et l'on meurt maintenant un à un. Les vivants sont pressés de jeter le défunt à l'Éternité et de se débarrasser de son cadavre. Entre les amis, les uns vont attendre le cercueil à l'église, en grommelant d'être désheurés et dérangés de leurs habitudes ; les autres poussent le dévouement jusqu'à suivre le convoi au cimetière ; la fosse comblée, tout souvenir est effacé. Vous ne reviendrez plus, jours de religion et de tendresse, où le fils mourait dans la même maison, dans le même fauteuil, près du même foyer où étaient morts son père et son aïeul, entouré, comme ils l'avaient été, d'enfants et de petits-enfants en pleurs, sur qui descendait la dernière bénédiction paternelle !

Adieu, mon oncle chéri ! Adieu, famille maternelle, qui disparaissez ainsi que l'autre partie de ma famille ! Adieu, ma cousine de jadis, qui m'aimez toujours comme vous m'aimiez lorsque nous écoutions ensemble la complainte de notre bonne tante de Boisteilleul sur l'*Épervier*, ou lorsque vous assistiez au relèvement du vœu de ma nourrice, à l'abbaye de Nazareth ! Si vous me survivez, agréez la part de reconnaissance et d'affection que je vous lègue ici. Ne croyez pas au faux sourire ébauché sur mes lèvres en parlant de vous : mes yeux, je vous assure, sont pleins de larmes.

IV. Littérature anglaise. — Dépérissement de l'ancienne école. — Historiens. — Poètes. — Publicistes. — Shakespeare.

Londres, d'avril à septembre 1822.
Revu en février 1845.

Mes études corrélatives au *Génie du christianisme* m'avaient de proche en proche (je vous l'ai dit) conduit à un examen plus approfondi de la littérature anglaise. Lorsqu'en 1793 je me réfugiai en Angleterre, il me fallut réformer la plupart des jugements que j'avais puisés dans les critiques. En ce qui touche les historiens, Hume[3359] était réputé écrivain tory et rétrograde : on l'accusait, ainsi que Gibbon, d'avoir surchargé la langue anglaise de gallicismes ; on lui préférait son continuateur Smollett[3360]. Philosophe pendant sa vie, devenu chrétien à sa mort, Gibbon[3361] demeurait, en cette qualité, atteint et convaincu d'être un pauvre homme. On parlait encore de Robertson[3362], parce qu'il était sec.

Pour ce qui regarde les poètes, les *elegant Extracts* servaient d'exil à quelques pièces de Dryden ; on ne pardonnait point aux rimes de Pope, bien qu'on visitât sa maison à Twickenham et que l'on coupât des morceaux du saule pleureur planté par lui, et dépéri comme sa renommée.

Blair[3363] passait pour un critique ennuyeux à la française : on le mettait bien au-dessous de Johnson[3364]. Quant au vieux *Spectator*[3365], il était au grenier.

Les ouvrages politiques anglais ont peu d'intérêt pour nous.

Les traités économiques sont moins circonscrits ; les calculs sur la richesse des nations, sur l'emploi des capitaux, sur la balance du commerce, s'appliquent en partie aux sociétés européennes.

Burke[3366] sortait de l'individualité nationale politique : en se déclarant contre la Révolution française ; il entraîna son pays dans cette longue voie d'hostilités qui aboutit aux champs de Waterloo.

Toutefois, de grandes figures demeuraient. On retrouvait partout Milton et Shakespeare. Montmorency, Biron, Sully, tour à tour ambassadeurs de France auprès d'Élisabeth et de Jacques Ier, entendirent-ils jamais parler d'un baladin, acteur dans ses propres farces et dans celles des autres ? Prononcèrent-ils jamais le nom, si barbare en français, de Shakespeare ? Soupçonnèrent-ils qu'il y eût là une gloire devant laquelle leurs honneurs, leurs pompes, leurs rangs, viendraient s'abîmer ? Eh bien ! le comédien chargé du rôle du spectre, dans *Hamlet*, était le grand fantôme, l'ombre du moyen âge qui se levait sur le monde, comme l'astre de la nuit, au moment où le moyen âge achevait de descendre parmi les morts : siècles énormes que Dante ouvrit et que ferma Shakespeare.

Dans le *Précis historique* de Whitelocke[3367], contemporain du chantre du *Paradis perdu*, on lit : « Un certain aveugle, nommé Milton, secrétaire du Parlement pour les dépêches latines. » Molière, l'*histrion*, jouait son *Pourceaugnac*, de même que Shakespeare, le *bateleur*, grimaçait son *Falstaff*.

Ces voyageurs voilés, qui viennent de fois à autre s'asseoir à notre table, sont traités par nous en hôtes vulgaires ; nous ignorons leur nature jusqu'au jour de leur disparition. En quittant la terre, ils se transfigurent, et nous disent comme l'envoyé du ciel à Tobie : « Je suis l'un des sept qui sommes présents devant le Seigneur. » Mais si elles sont méconnues des hommes à leur passage, ces divinités ne se méconnaissent point entre elles. « Qu'a besoin mon Shakespeare, dit Milton, pour ses os vénérés, de pierres entassées par le travail d'un siècle ? » Michel-Ange, enviant le sort et le génie de Dante, s'écrie :

Pur fuss' io tal…
Per l' aspro esilio suo con sua virtute
Darei del mondo più felice stato.

« Que n'ai-je été tel que lui ! Pour son dur exil avec sa vertu, je donnerais toutes les félicités de la terre ! »

Le Tasse célèbre Camoëns encore presque ignoré, et lui sert de *renommée*. Est-il rien de plus admirable que cette société d'illustres égaux se révélant les uns aux autres par des signes, se saluant et s'entretenant ensemble dans une langue d'eux seuls comprise ?

Shakespeare était-il boiteux comme lord Byron, Walter Scott et les Prières, filles de Jupiter ? S'il l'était en effet, le *Boy* de Stratford, loin d'être honteux de son infirmité, ainsi que Childe-Harold, ne craint pas de la rappeler à l'une de ses maîtresses :

….. lame by fortune's dearest spite.

« Boiteux par la moquerie la plus chère de la fortune. »

Shakespeare aurait eu beaucoup d'amours, si l'on en comptait un par sonnet. Le créateur de Desdémone et de Juliette vieillissait sans cesser d'être amoureux. La femme inconnue à laquelle il s'adresse en vers charmants était-elle fière et heureuse d'être l'objet des sonnets de Shakespeare ? On peut en douter : la gloire est pour un vieil homme ce que sont les diamants pour une vieille femme ; ils la parent et ne peuvent l'embellir.

« Ne pleurez pas longtemps pour moi quand je serai mort, dit le tragique anglais à sa maîtresse. Si vous lisez ces mots, ne vous rappelez pas la main qui les a tracés ; je vous aime tant que je veux être oublié dans vos doux souvenirs, si en pensant à moi vous pouviez être malheureuse. Oh ! si vous jetez un regard sur ces lignes, quand peut-être je ne serai plus qu'une masse d'argile, ne redites pas même mon pauvre nom, et laissez votre amour se faner avec ma vie[3368]. »

Shakespeare aimait, mais il ne croyait pas plus à l'amour qu'il ne croyait à autre chose : une femme pour lui était un oiseau, une brise, une fleur, chose qui charme et passe. Par

l'insouciance ou l'ignorance de sa renommée, par son état, qui le jetait à l'écart de la société, en dehors des conditions où il ne pouvait atteindre, il semblait avoir pris la vie comme une heure légère et désoccupée, comme un loisir rapide et doux.

Shakespeare, dans sa jeunesse, rencontra de vieux moines chassés de leur cloître, lesquels avaient vu Henri VIII, ses réformes, ses destructions de monastères, ses *fous*, ses épouses, ses maîtresses, ses bourreaux. Lorsque le poète quitta la vie, Charles Ier comptait seize ans.

Ainsi, d'une main, Shakespeare avait pu toucher les têtes blanchies que menaça le glaive de l'avant-dernier des Tudors, de l'autre, la tête brune du second des Stuarts, que la hache des parlementaires devait abattre. Appuyé sur ces fronts tragiques, le grand tragique s'enfonça dans la tombe ; il remplit l'intervalle des jours où il vécut de ses spectres, de ses rois aveugles, de ses ambitieux punis, de ses femmes infortunées, afin de joindre, par des fictions analogues, les réalités du passé aux réalités de l'avenir.

Shakespeare est au nombre des cinq ou six écrivains qui ont suffi aux besoins et à l'aliment de la pensée ; ces génies-mères semblent avoir enfanté et allaité tous les autres. Homère a fécondé l'antiquité : Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Horace, Virgile, sont ses fils. Dante a engendré l'Italie moderne, depuis Pétrarque jusqu'au Tasse. Rabelais a créé les lettres françaises ; Montaigne, La Fontaine, Molière, viennent de sa descendance. L'Angleterre est toute Shakespeare, et, jusque dans ces derniers temps, il a prêté sa langue à Byron, son dialogue à Walter Scott.

On renie souvent ces maîtres suprêmes ; on se révolte contre eux ; on compte leurs défauts ; on les accuse d'ennui, de longueur, de bizarrerie, de mauvais goût, en les volant et en se parant de leurs dépouilles ; mais on se débat en vain sous leur joug. Tout tient de leurs couleurs ; partout s'impriment leurs traces ; ils inventent des mots et des noms qui vont grossir le vocabulaire général des peuples ; leurs expressions deviennent proverbes, leurs personnages fictifs se changent en personnages réels, lesquels ont hoirs et lignée. Ils ouvrent des

horizons d'où jaillissent des faisceaux de lumière ; ils sèment des idées, germes de mille autres ; ils fournissent des imaginations, des sujets, des styles à tous les arts : leurs œuvres sont les mines ou les entrailles de l'esprit humain.

De tels génies occupent le premier rang ; leur immensité, leur variété, leur fécondité, leur originalité, les font reconnaître tout d'abord pour lois, exemplaires, moules, types des diverses intelligences, comme il y a quatre ou cinq races d'hommes sorties d'une seule souche, dont les autres ne sont que des rameaux. Donnons-nous de garde d'insulter aux désordres dans lesquels tombent quelquefois ces êtres puissants ; n'imitons pas Cham le maudit ; ne rions pas si nous rencontrons, nu et endormi, à l'ombre de l'arche échouée sur les montagnes d'Arménie, l'unique et solitaire nautonier de l'abîme. Respectons ce navigateur diluvien qui recommença la création après l'épuisement des cataractes du ciel : pieux enfants, bénis de notre père, couvrons-le pudiquement de notre manteau.

Shakespeare, de son vivant, n'a jamais pensé à vivre après sa vie : que lui importe aujourd'hui mon cantique d'admiration ? En admettant toutes les suppositions, en raisonnant d'après les vérités ou les erreurs dont l'esprit humain est pénétré ou imbu, que fait à Shakespeare une renommée dont le bruit ne peut monter jusqu'à lui ? Chrétien ? au milieu des félicités éternelles, s'occupe-t-il du néant du monde ? Déiste ? dégagé des ombres de la matière, perdu dans les splendeurs de Dieu, abaisse-t-il un regard sur le grain de sable où il a passé ? Athée ? il dort de ce sommeil sans souffle et sans réveil qu'on appelle la mort. Rien donc de plus vain que la gloire au-delà du tombeau, à moins qu'elle n'ait fait vivre l'amitié, qu'elle n'ait été utile à la vertu, secourable au malheur, et qu'il ne nous soit donné de jouir dans le ciel d'une idée consolante, généreuse, libératrice, laissée par nous sur la terre.

V. Romans anciens. — Romans nouveaux. — Richardson. — Walter Scott.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Les romans, à la fin du siècle dernier, avaient été compris dans la proscription générale. Richardson[3369] dormait oublié ; ses compatriotes trouvaient dans son style des traces de la société inférieure au sein de laquelle il avait vécu. Fielding[3370] se soutenait ; Sterne[3371], entrepreneur d'originalité, était passé. On lisait encore *le Vicaire de Wakefield*[3372].

Si Richardson n'a pas de style (ce dont nous ne sommes pas juges, nous autres étrangers), il ne vivra pas, parce que l'on ne vit que par le style. En vain on se révolte contre cette vérité : l'ouvrage le mieux composé, orné de portraits d'une bonne ressemblance, rempli de mille autres perfections, est mort-né si le style manque. Le style, et il y en a de mille sortes, ne s'apprend pas ; c'est le don du ciel, c'est le talent. Mais si Richardson n'a été abandonné que pour certaines locutions bourgeoises, insupportables à une société élégante, il pourra renaître ; la révolution qui s'opère, en abaissant l'aristocratie et en élevant les classes moyennes, rendra moins sensibles ou fera disparaître les traces des habitudes de ménage et d'un langage inférieur.

De *Clarisse* et de *Tom Jones* sont sorties les deux principales branches de la famille des romans modernes anglais, les romans à tableaux de famille et drames domestiques, les romans à aventures et à peinture de la société générale. Après

Richardson, les mœurs de l'*ouest* de la ville firent une irruption dans le domaine des fictions : les romans se remplirent de châteaux, de lords et de ladies, de scènes aux eaux, d'aventures aux courses de chevaux, au bal, à l'Opéra, au Ranelagh, avec un *chit-chat*, un caquetage qui ne finissait plus. La scène ne tarda pas à se transporter en Italie ; les amants traversèrent les Alpes avec des périls effroyables et des douleurs d'âme à attendrir les lions : *le lion répandit des pleurs !* un jargon de bonne compagnie fut adopté.

Dans ces milliers de romans qui ont inondé l'Angleterre depuis un demi-siècle, deux ont gardé leur place : *Caleb Williams* et *le Moine*[3373]. Je ne vis point Godwin pendant ma retraite à Londres ; mais je rencontrai deux fois Lewis. C'était un jeune membre des Communes, fort agréable, et qui avait l'air et les manières d'un Français. Les ouvrages d'Anne Radcliffe[3374] font une espèce à part. Ceux de mistress Barbauld[3375], de miss Edgeworth[3376], de miss Burney[3377], etc., ont, dit-on, des chances de vivre. « Il y devroit, dit Montaigne, avoir coertion des lois contre les *escrivains* ineptes et inutiles, comme il y a contre les vagabonds et fainéans. On banniroit des mains de notre peuple et moy et cent autres. L'escrivaillerie semble être quelque symptosme d'un siècle desbordé. »

Mais ces écoles diverses de romanciers sédentaires, de romanciers voyageurs en diligence ou en calèche, de romanciers de lacs et de montagnes, de ruines et de fantômes, de romanciers de villes et de salons, sont venues se perdre dans la nouvelle école de Walter Scott, de même que la poésie s'est précipitée sur les pas de lord Byron.

L'illustre peintre de l'Écosse débuta dans la carrière des lettres, lors de mon exil à Londres, par la traduction du *Berlichingen* de Gœthe[3378]. Il continua à se faire connaître par la poésie, et la pente de son génie le conduisit enfin au roman. Il me semble avoir créé un genre faux ; il a perverti le roman et l'histoire : le romancier s'est mis à faire des romans historiques, et l'historien des histoires romanesques. Si, dans Walter Scott, je suis obligé de passer quelquefois des

conversations interminables, c'est ma faute, sans doute ; mais un des grands mérites de Walter Scott, à mes yeux, c'est de pouvoir être mis entre les mains de tout le monde[3379]. Il faut de plus grands efforts de talent pour intéresser en restant dans l'ordre que pour plaire en passant toute mesure ; il est moins facile de régler le cœur que de le troubler.

Burke retint la politique de l'Angleterre dans le passé. Walter Scott refoula les Anglais jusqu'au moyen âge : tout ce qu'on écrivit, fabriqua, bâtit, fut gothique : livres, meubles, maisons, églises, châteaux. Mais les lairds de la Grande-Charte sont aujourd'hui des *fashionables* de Bond-Street, race frivole qui campe dans les manoirs antiques, en attendant l'arrivée des générations nouvelles qui s'apprêtent à les en chasser.

VI. Poésie nouvelle. — Beattie.

Londres, d'avril à septembre 1822.

En même temps que le roman passait à l'état *romantique*, la poésie subissait une transformation semblable. Cowper[3380] abandonna l'école française pour faire revivre l'école nationale ; Burns[3381], en Écosse, commença la même révolution. Après eux vinrent les restaurateurs des ballades. Plusieurs de ces poètes de 1792 à 1800 appartenaient à ce qu'on appelait *Lake school* (nom qui est resté), parce que les romanciers demeuraient aux bords des lacs du Cumberland et du Westmorland, et qu'ils les chantaient quelquefois.

Thomas Moore[3382], Campbell[3383], Rogers[3384], Crabbe[3385], Wordsworth[3386], Southey[3387], Hunt[3388], Knowles[3389], lord Holland[3390], Canning[3391], Croker[3392], vivent encore pour l'honneur des lettres anglaises ; mais il faut être né Anglais pour apprécier tout le mérite d'un genre intime de composition qui se fait particulièrement sentir aux hommes du sol.

Nul, dans une littérature vivante, n'est juge compétent que des ouvrages écrits dans sa propre langue. En vain vous croyez posséder à fond un idiome étranger, le lait de la nourrice vous manque, ainsi que les premières paroles qu'elle vous apprit à son sein et dans vos langes ; certains accents ne sont que de la patrie. Les Anglais et les Allemands ont de nos gens de lettres les notions les plus baroques : ils adorent ce que nous méprisons, ils méprisent ce que nous adorons ; ils n'entendent ni Racine, ni La Fontaine, ni même complètement Molière. C'est à rire de savoir quels sont nos grands écrivains à Londres, à

Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, à Munich, à Leipzig, à Gœttingue, à Cologne, de savoir ce qu'on y lit avec fureur et ce qu'on n'y lit pas.

Quand le mérite d'un auteur consiste spécialement dans la diction, un étranger ne comprendra jamais bien ce mérite. Plus le talent est intime, individuel, national, plus ses mystères échappent à l'esprit qui n'est pas, pour ainsi dire, *compatriote* de ce talent. Nous admirons sur parole les Grecs et les Romains ; notre admiration nous vient de tradition, et les Grecs et les Romains ne sont pas là pour se moquer de nos jugements de barbares. Qui de nous se fait une idée de l'harmonie de la prose de Démosthène et de Cicéron, de la cadence des vers d'Alcée et d'Horace, telles qu'elles étaient saisies par une oreille grecque et latine ? On soutient que les beautés réelles sont de tous les temps, de tous les pays : oui, les beautés de sentiment et de pensée ; non les beautés de style. Le style n'est pas, comme la pensée, cosmopolite : il a une terre natale, un ciel, un soleil à lui.

Burns, Mason, Cowper moururent pendant mon émigration à Londres, avant 1800 et en 1800[3393] ; ils finissaient le siècle ; je le commençais. Darwin et Beattie moururent deux ans après mon retour de l'exil[3394].

Beattie avait annoncé l'ère nouvelle de la lyre. Le *Minstrel*, ou le *Progrès du génie*, est la peinture des premiers effets de la muse sur un jeune barde, lequel ignore encore le souffle dont il est tourmenté. Tantôt le poète futur va s'asseoir au bord de la mer pendant une tempête ; tantôt il quitte les jeux du village pour écouter à l'écart, dans le lointain, le son des musettes.

Beattie a parcouru la série entière des rêveries et des idées mélancoliques, dont cent autres poètes se sont crus les *discoverers*. Beattie se proposait de continuer son poème ; en effet, il en a écrit le second chant : Edwin entend un soir une voix grave s'élevant du fond d'une vallée ; c'est celle d'un solitaire qui, après avoir connu les illusions du monde, s'est enseveli dans cette retraite, pour y recueillir son âme et chanter les merveilles du Créateur. Cet ermite instruit le jeune *minstrel*

et lui révèle le secret de son génie. L'idée était heureuse ; l'exécution n'a pas répondu au bonheur de l'idée. Beattie était destiné à verser des larmes ; la mort de son fils brisa son cœur paternel : comme Ossian après la perte de son Oscar, il suspendit sa harpe aux branches d'un chêne. Peut-être le fils de Beattie était-il ce jeune *minstrel* qu'un père avait chanté et dont il ne voyait plus les pas sur la montagne.

VII. Lord Byron.

Londres, d'avril à septembre 1822.

On retrouve dans les vers de lord Byron des imitations frappantes du *Minstrel* : à l'époque de mon exil en Angleterre, lord Byron habitait l'école de Harrow, dans un village à dix milles de Londres. Il était enfant, j'étais jeune et aussi inconnu que lui ; il avait été élevé sur les bruyères de l'Écosse, au bord de la mer, comme moi dans les landes de la Bretagne, au bord de la mer ; il aima d'abord la Bible et Ossian, comme je les aimai[3395] ; il chanta dans Newstead-Abbey les souvenirs de l'enfance, comme je les chantai dans le château de Combourg :

« Lorsque j'explorais, jeune montagnard, la noire bruyère, et gravissais ta cime penchée, ô Morven couronné de neige, pour m'ébahir au torrent qui tonnait au-dessous de moi, ou aux vapeurs de la tempête qui s'amoncelaient à mes pieds[3396]... »

Dans mes courses aux environs de Londres, lorsque j'étais si malheureux, vingt fois j'ai traversé le village de Harrow, sans savoir quel génie il renfermait. Je me suis assis dans le cimetière, au pied de l'orme sous lequel, en 1807, lord Byron écrivait ces vers, au moment où je revenais de la Palestine :

Spot of my youth ! whose hoary branches sigh,
Swept by the breeze that fans thy cloudless sky, etc.

« Lieu de ma jeunesse, où soupirent les branches chenues, effleurées par la brise qui rafraîchit ton ciel sans nuage ! Lieu où je vague aujourd'hui seul, moi qui souvent ai foulé, avec ceux que j'aimais, ton gazon mol et vert ; quand la destinée glacera ce sein qu'une fièvre dévore, quand elle aura calmé les soucis et

les passions ;... ici où il palpita, ici mon cœur pourra reposer. Puissé-je m'endormir où s'éveillèrent mes espérances,... mêlé à la terre où coururent mes pas,... pleuré de ceux qui furent en société avec mes jeunes années, oublié du reste du monde ! [3397] »

Et moi je dirai : Salut, antique ormeau, au pied duquel Byron enfant s'abandonnait aux caprices de son âge, alors que je rêvais *René* sous ton ombre, sous cette même ombre où plus tard le poète vint à son tour rêver *Childe-Harold !* Byron demandait au cimetière, témoin des premiers jeux de sa vie, une tombe ignorée : inutile prière que n'exaucera point la gloire. Cependant Byron n'est plus ce qu'il a été ; je l'avais trouvé de toutes parts vivant à Venise : au bout de quelques années, dans cette même ville où je trouvais son nom partout, je l'ai retrouvé effacé et inconnu partout. Les échos du Lido ne le répètent plus, et si vous le demandez à des Vénitiens, ils ne savent plus de qui vous parlez. Lord Byron est entièrement mort pour eux ; ils n'entendent plus les hennissements de son cheval : il en est de même à Londres, où sa mémoire périt. Voilà ce que nous devenons.

Si j'ai passé à Harrow sans savoir que lord Byron enfant y respirait, des Anglais ont passé à Combourg sans se douter qu'un petit vagabond, élevé dans ces bois, laisserait quelque trace. Le voyageur Arthur Young, traversant Combourg, écrivait :

> « Jusqu'à Combourg (de Pontorson) le pays a un aspect sauvage ; l'agriculture n'y est pas plus avancée que chez les Hurons, ce qui paraît incroyable dans un pays enclos ; le peuple y est presque aussi sauvage que le pays, et la ville de Combourg, une des places les plus sales et les plus rudes que l'on puisse voir : des maisons de terre sans vitres, et un pavé si rompu qu'il arrête les passagers, mais aucune aisance. — Cependant il s'y trouve un château, et il est même habité. Qui est ce M. de Chateaubriand, propriétaire de cette habitation, qui a des nerfs assez forts pour résider au milieu de tant d'ordures et de pauvreté ? Au-dessous de cet amas hideux de

misère est un beau lac environné d'enclos bien boisés[3398]. »

Ce M. de Chateaubriand était mon père ; la retraite qui paraissait si hideuse à l'agronome de mauvaise humeur n'en était pas moins une belle et noble demeure, quoique sombre et grave. Quant à moi, faible plant de lierre commençant à grimper au pied de ces tours sauvages, M. Young eût-il pu m'apercevoir, lui qui n'était occupé que de la revue de nos moissons ?

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces pages, écrites en Angleterre en 1822, ces autres pages écrites en 1824 et 1840 : elles achèveront le morceau de lord Byron ; ce morceau se trouvera surtout complété quand on aura lu ce que je redirai du grand poète en passant à Venise.

Il y aura peut-être quelque intérêt à remarquer dans l'avenir la rencontre des deux chefs de la nouvelle école française et anglaise, ayant un même fonds d'idées, des destinées, sinon des mœurs, à peu près pareilles : l'un pair d'Angleterre, l'autre pair de France, tous deux voyageurs dans l'Orient, assez souvent l'un près de l'autre, et ne se voyant jamais : seulement la vie du poète anglais a été mêlée à de moins grands événements que la mienne.

Lord Byron est allé visiter après moi les ruines de la Grèce : dans *Childe-Harold*, il semble embellir de ses propres couleurs les descriptions de l'*Itinéraire*. Au commencement de mon pèlerinage, je reproduis l'adieu du sire de Joinville à son château ; Byron dit un égal adieu à sa demeure gothique.

Dans *les Martyrs*, Eudore part de la Messénie pour se rendre à Rome : « Notre navigation fut longue, dit-il,... nous vîmes tous ces promontoires marqués par des temples ou des tombeaux... Mes jeunes compagnons n'avaient entendu parler que des métamorphoses de Jupiter, et ils ne comprirent rien aux débris qu'ils avaient sous les yeux ; moi, je m'étais déjà assis, avec le prophète, sur les ruines des villes désolées, et Babylone m'enseignait Corinthe[3399]. »

Le poète anglais est comme le prosateur français, derrière la lettre de Sulpicius à Cicéron[3400] ; — une rencontre si parfaite

m'est singulièrement glorieuse, puisque j'ai devancé le chantre immortel au rivage où nous avons eu les mêmes souvenirs, et où nous avons commémoré les mêmes ruines.

J'ai encore l'honneur d'être en rapport avec lord Byron, dans la description de Rome : *les Martyrs* et ma *Lettre sur la campagne romaine* ont l'inappréciable avantage, pour moi, d'avoir deviné les aspirations d'un beau génie.

Les premiers traducteurs, commentateurs et admirateurs de lord Byron se sont bien gardés de faire remarquer que quelques pages de mes ouvrages avaient pu rester un moment dans les souvenirs du peintre de *Childe-Harold* ; ils auraient cru ravir quelque chose à son génie. Maintenant que l'enthousiasme s'est un peu calmé, on me refuse moins cet honneur. Notre immortel chansonnier, dans le dernier volume de ses *Chansons*, a dit : « Dans un des couplets qui précèdent celui-ci, je parle des *lyres* que la France doit à M. de Chateaubriand. Je ne crains pas que ce vers soit démenti par la nouvelle école poétique, qui, née sous les ailes de l'aigle, s'est, avec raison, glorifiée souvent d'une telle origine. L'influence de l'auteur du *Génie du christianisme* s'est fait ressentir également à l'étranger, et il y aurait peut-être justice à reconnaître que le chantre de *Childe-Harold* est de la famille de René. »

Dans un excellent article sur lord Byron, M. Villemain[3401] a renouvelé la remarque de M. de Béranger : Quelques pages incomparables de *René*, dit-il, avaient, il est vrai, épuisé ce caractère poétique. Je ne sais si Byron les imitait ou les renouvelait de génie. »

Ce que je viens de dire sur les affinités d'imagination et de destinée entre le chroniqueur de *René* et le chantre de *Childe-Harold* n'ôte pas un seul cheveu à la tête du barde immortel. Que peut à la muse de la *Dee*, portant une lyre et des ailes, ma muse pédestre et sans luth ? Lord Byron vivra, soit qu'enfant de son siècle comme moi, il en ait exprimé, comme moi et comme Gœthe avant nous, la passion et le malheur ; soit que mes périples et le falot de ma barque gauloise aient montré la route au vaisseau d'Albion sur des mers inexplorées.

D'ailleurs, deux esprits d'une nature analogue peuvent très

bien avoir des conceptions pareilles sans qu'on puisse leur reprocher d'avoir marché servilement dans les mêmes voies. Il est permis de profiter des idées et des images exprimées dans une langue étrangère, pour en enrichir la sienne : cela s'est vu dans tous les siècles et dans tous les temps. Je reconnais tout d'abord que, dans ma première jeunesse, *Ossian*, *Werther*, *les Rêveries du promeneur solitaire*, *les Études de la nature*, ont pu s'apparenter à mes idées ; mais je n'ai rien caché, rien dissimulé du plaisir que me causaient des ouvrages où je me délectais.

S'il était vrai que *René* entrât pour quelque chose dans le fond du personnage unique mis en scène sous des noms divers dans *Childe-Harold*, *Conrad*, *Lara*, *Manfred*, le *Giaour* ; si, par hasard, lord Byron m'avait fait vivre de sa vie, il aurait donc eu la faiblesse de ne jamais me nommer ? J'étais donc un de ces pères qu'on renie quand on est arrivé au pouvoir ? Lord Byron peut-il m'avoir complètement ignoré, lui qui cite presque tous les auteurs français ses contemporains ? N'a-t-il jamais entendu parler de moi, quand les journaux anglais, comme les journaux français, ont retenti vingt ans auprès de lui de la controverse sur mes ouvrages, lorsque le *New-Times* a fait un parallèle de l'auteur du *Génie du christianisme* et de l'auteur de *Childe-Harold* ?

Point d'intelligence, si favorisée qu'elle soit, qui n'ait ses susceptibilités, ses défiances : on veut garder le sceptre, on craint de le partager, on s'irrite des comparaisons. Ainsi, un autre talent supérieur a évité mon nom dans un ouvrage sur la *Littérature*[3402]. Grâce à Dieu, m'estimant à ma juste valeur, je n'ai jamais prétendu à l'empire ; comme je ne crois qu'à la vérité religieuse dont la liberté est une forme, je n'ai pas plus de foi en moi qu'en toute autre chose ici-bas. Mais je n'ai jamais senti le besoin de me taire quand j'ai admiré ; c'est pourquoi je proclame mon enthousiasme pour madame de Staël et pour lord Byron. Quoi de plus doux que l'admiration ? c'est de l'amour dans le ciel, de la tendresse élevée jusqu'au culte ; on se sent pénétré de reconnaissance pour la divinité qui étend les bases de nos facultés, qui ouvre de nouvelles vues à notre âme, qui

nous donne un bonheur si grand, si pur, sans aucun mélange de crainte ou d'envie.

Au surplus, la petite chicane que je fais dans ces *Mémoires* au plus grand poète que l'Angleterre ait eu depuis Milton ne prouve qu'une chose : le haut prix que j'aurais attaché au souvenir de sa muse.

Lord Byron a ouvert une déplorable école : je présume qu'il a été aussi désolé des Childe-Harold auxquels il a donné naissance, que je le suis des René qui rêvent autour de moi.

La vie de lord Byron est l'objet de beaucoup d'investigations et de calomnies : les jeunes gens ont pris au sérieux des paroles magiques ; les femmes se sont senties disposées à se laisser séduire, avec frayeur, par ce *monstre*, à consoler ce Satan solitaire et malheureux. Qui sait ? il n'avait peut-être pas trouvé la femme qu'il cherchait, une femme assez belle, un cœur aussi vaste que le sien. Byron, d'après l'opinion fantasmagorique, est l'ancien serpent séducteur et corrupteur, parce qu'il voit la corruption de l'espèce humaine ; c'est un génie fatal et souffrant, placé entre les mystères de la matière et de l'intelligence, qui ne trouve point de mot à l'énigme de l'univers, qui regarde la vie comme une affreuse ironie sans cause, comme un sourire pervers du mal ; c'est le fils du désespoir, qui méprise et renie, qui, portant en soi-même une incurable plaie, se venge en menant à la douleur par la volupté tout ce qui l'approche ; c'est un homme qui n'a point passé par l'âge de l'innocence, qui n'a jamais eu l'avantage d'être rejeté et maudit de Dieu ; un homme qui, sorti réprouvé du sein de la nature, est le damné du néant.

Tel est le Byron des imaginations échauffées : ce n'est point, ce me semble, celui de la vérité.

Deux hommes différents, comme dans la plupart des hommes, sont unis dans lord Byron : l'homme de la *nature* et l'homme du *système*. Le poète, s'apercevant du rôle que le public lui faisait jouer, l'a accepté et s'est mis à maudire le monde qu'il n'avait pris d'abord qu'en rêverie : cette marche est sensible dans l'ordre chronologique de ses ouvrages.

Quant à son *génie*, loin d'avoir l'étendue qu'on lui attribue, il

est assez réservé ; sa pensée poétique n'est qu'un gémissement, une plainte, une imprécation ; en cette qualité, elle est admirable : il ne faut pas demander à la lyre ce qu'elle pense, mais ce qu'elle chante.

Quant à son *esprit*, il est sarcastique et varié, mais d'une nature qui agite et d'une influence funeste : l'écrivain avait bien lu Voltaire, et il l'imite.

Lord Byron, doué de tous les avantages, avait peu de chose à reprocher à sa naissance ; l'accident même qui le rendait malheureux et qui rattachait ses supériorités à l'infirmité humaine n'aurait pas dû le tourmenter, puisqu'il ne l'empêchait pas d'être aimé. Le chantre immortel connut par lui-même combien est vraie la maxime de Zénon : « La voix est la fleur de la beauté. »

Une chose déplorable, c'est la rapidité avec laquelle les renommées fuient aujourd'hui. Au bout de quelques années, que dis-je ? de quelques mois, l'engouement disparaît ; le dénigrement lui succède. On voit déjà pâlir la gloire de lord Byron ; son génie est mieux compris de nous ; il aura plus longtemps des autels en France qu'en Angleterre. Comme Childe-Harold excelle principalement à peindre les sentiments particuliers de l'individu, les Anglais, qui préfèrent les sentiments communs à tous, finiront par méconnaître le poète dont le cri est si profond et si triste. Qu'ils y prennent garde : s'ils brisent l'image de l'homme qui les a fait revivre, que leur restera-t-il ?

Lorsque j'écrivis, pendant mon séjour à Londres, en 1822, mes sentiments sur lord Byron, il n'avait plus que deux ans à vivre sur la terre : il est mort en 1824, à l'heure où les désenchantements et les dégoûts allaient commencer pour lui. Je l'ai précédé dans la vie ; il m'a précédé dans la mort ; il a été appelé avant son tour ; mon numéro primait le sien, et pourtant le sien est sorti le premier. Childe-Harold aurait dû rester : le monde me pouvait perdre sans s'apercevoir de ma disparition. J'ai rencontré, en continuant ma route, madame Guiccioli[3403] à Rome, lady Byron[3404] à Paris. La faiblesse et la vertu me

sont ainsi apparues : la première avait peut-être trop de réalités, la seconde pas assez de songes.

VIII. L’Angleterre de Richmond à Greenwich. — Course avec Peltier. — Blenheim. — Stowe. — Hampton-Court. — Oxford. — Collège d’Eton. — Mœurs privées. — Mœurs politiques. — Fox. — Pitt. — Burke. — George III.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Maintenant, après vous avoir parlé des écrivains anglais à l'époque où l'Angleterre me servait d'asile, il ne me reste qu'à vous dire quelque chose de l'Angleterre elle-même à cette époque, de son aspect, de ses sites, de ses châteaux, de ses mœurs privées et politiques.

Toute l'Angleterre peut être vue dans l'espace de quatre lieues, depuis Richmond, au-dessus de Londres, jusqu'à Greenwich et au-dessous.

Au-dessous de Londres, c'est l'Angleterre industrielle et commerçante avec ses docks, ses magasins, ses douanes, ses arsenaux, ses brasseries, ses manufactures, ses fonderies, ses navires ; ceux-ci, à chaque marée, remontent la Tamise en trois divisions : les plus petits d'abord, les moyens ensuite, enfin les grands vaisseaux qui rasent de leurs voiles les colonnes de l'hôpital des vieux marins et les fenêtres de la taverne où festoient les étrangers.

Au-dessus de Londres, c'est l'Angleterre agricole et pastorale avec ses prairies, ses troupeaux, ses maisons de campagne, ses parcs, dont l'eau de la Tamise, refoulée par le flux, baigne deux fois le jour les arbustes et les gazons. Au milieu de ces deux points opposés, Richmond et Greenwich, Londres confond

toutes les choses de cette double Angleterre : à l'ouest l'aristocratie, à l'est la démocratie, la Tour de Londres et Westminster, bornes entre lesquelles l'histoire entière de la Grande-Bretagne se vient placer.

Je passai une partie de l'été de 1799 à Richmond avec Christian de Lamoignon, m'occupant du *Génie du christianisme*. Je faisais des nagées en bateau sur la Tamise, ou des courses dans le parc de Richmond. J'aurais bien voulu que le Richmond-lès-Londres fût le Richmond du traité *Honor Richemundiæ*, car alors je me serais retrouvé dans ma patrie, et voici comment : Guillaume le Bâtard fit présent à Alain, duc de Bretagne, son gendre, de quatre cent quarante-deux terres seigneuriales en Angleterre, qui formèrent depuis le comté de Richmond[3405] : les ducs de Bretagne, successeurs d'Alain, inféodèrent ces domaines à des chevaliers bretons, cadets des familles de Rohan, de Tinténiac, de Chateaubriand, de Goyon, de Montboucher. Mais, malgré ma bonne volonté, il me faut chercher dans le Yorkshire le comté de Richmond érigé en duché sous Charles II pour un bâtard : le Richmond sur la Tamise est l'ancien Sheen d'Édouard III.

Là expira, en 1377, Édouard III, ce fameux roi volé par sa maîtresse Alix Pearce, qui n'était plus Alix ou Catherine de Salisbury des premiers jours de la vie du vainqueur de Crécy : n'aimez qu'à l'âge où vous pouvez être aimé. Henri VIII et Élisabeth moururent aussi à Richmond : où ne meurt-on pas ? Henri VIII se plaisait à cette résidence. Les historiens anglais sont fort embarrassés de cet abominable homme ; d'un côté, ils ne peuvent dissimuler la tyrannie et la servitude du Parlement ; de l'autre, s'ils disaient trop anathème au chef de la Réformation, ils se condamneraient en le condamnant :

> Plus l'oppresseur est vil, plus l'esclave est infâme[3406].

On montre dans le parc de Richmond le tertre qui servait d'observatoire à Henri VIII pour épier la nouvelle du supplice d'Anne Boleyn. Henri tressaillit d'aise au signal parti de la Tour de Londres. Quelle volupté ! le fer avait tranché le col délicat, ensanglanté les beaux cheveux auxquels le poète-roi avait

attaché ses fatales caresses.

Dans le parc abandonné de Richmond, je n'attendais aucun signal homicide, je n'aurais pas même souhaité le plus petit mal à qui m'aurait trahi. Je me promenais avec quelques daims paisibles : accoutumés à courir devant une meute, ils s'arrêtaient lorsqu'ils étaient fatigués ; on les rapportait, fort gais et tout amusés de ce jeu, dans un tombereau rempli de paille. J'allais voir à Kew[3407] les kangourous, ridicules bêtes, tout juste l'inverse de la girafe : ces innocents quadrupèdes-sauterelles peuplaient mieux l'Australie que les prostituées du vieux duc de Queensbury ne peuplaient les ruelles de Richmond. La Tamise bordait le gazon d'un cottage à demi caché sous un cèdre du Liban et parmi des saules pleureurs : un couple nouvellement marié était venu passer la lune de miel dans ce paradis.

Voici qu'un soir, lorsque je marchais tout doux sur les pelouses de Twickenham, apparaît Peltier, tenant son mouchoir sur sa bouche : « Quel sempiternel tonnerre de brouillard ! s'écria-t-il aussitôt qu'il fut à portée de la voix. Comment diable pouvez-vous rester là ? j'ai fait ma liste : Stowe, Bleinheim, Hampton-Court, Oxford ; avec votre façon songearde, vous seriez chez John Bull *in vitam æternam*, que vous ne verriez rien. »

Je demandai grâce inutilement, il fallut partir. Dans la calèche, Peltier m'énuméra ses espérances ; il en avait des relais ; une crevée sous lui, il en enfourchait une autre, et en avant, jambe de ci, jambe de çà, jusqu'au bout de la journée. Une de ses espérances, la plus robuste, le conduisit dans la suite à Bonaparte qu'il prit au collet : Napoléon eut la simplicité de boxer avec lui. Peltier avait pour second James Mackintosh ; condamné devant les tribunaux, il fit une nouvelle fortune (qu'il mangea incontinent) en vendant les pièces de son procès[3408].

Bleinheim me fut désagréable : je souffrais d'autant plus d'un ancien revers de ma patrie, que j'avais eu à supporter l'insulte d'un récent affront ; un bateau en amont de la Tamise m'aperçut

sur la rive ; les rameurs avisant un Français poussèrent des hourras ; on venait de recevoir la nouvelle du combat naval d'Aboukir : ces succès de l'étranger, qui pouvaient m'ouvrir les portes de la France, m'étaient odieux. Nelson, que j'avais rencontré plusieurs fois dans Hyde-Park, enchaîna ses victoires à Naples dans le châle de lady Hamilton, tandis que les lazzaroni jouaient à la boule avec des têtes. L'amiral mourut glorieusement à Trafalgar, et sa maîtresse misérablement à Calais, ayant perdu beauté, jeunesse et fortune. Et moi qu'outragea sur la Tamise le triomphe d'Aboukir, j'ai vu les palmiers de la Libye border la mer calme et déserte qui fut rougie du sang de mes compatriotes.

Le parc de Stowe est célèbre par ses fabriques : j'aime mieux ses ombrages. Le *cicerone* du lieu nous montra, dans une ravine noire, la copie d'un temple dont je devais admirer le modèle dans la brillante vallée du Céphise. De beaux tableaux de l'école italienne s'attristaient au fond de quelques chambres inhabitées, dont les volets étaient fermés : pauvre Raphaël, prisonnier dans un château des vieux Bretons, loin du ciel de la Farnésine !

Hampton-Court conservait la collection des portraits des maîtresses de Charles II : voilà comme ce prince avait pris les choses en sortant d'une révolution qui fit tomber la tête de son père et qui devait chasser sa race.

Nous vîmes, à Slough, Herschell[3409] avec sa savante sœur et son grand télescope de quarante pieds, il cherchait de nouvelles planètes : cela faisait rire Peltier qui s'en tenait aux sept vieilles.

Nous nous arrêtâmes deux jours à Oxford. Je me plus dans cette république d'Alfred le Grand ; elle représentait les libertés privilégiées et les mœurs des institutions lettrées du moyen âge. Nous ravaudâmes les vingt-cinq collèges, les bibliothèques, les tableaux, le muséum, le jardin des plantes. Je feuilletai avec un plaisir extrême, parmi les manuscrits du collège de Worcester, une vie du Prince Noir, écrite en vers français par le héraut d'armes de ce prince.

Oxford, sans leur ressembler, rappelait à ma mémoire les

modestes collèges de Dol, de Rennes et de Dinan. J'avais traduit l'élégie de Gray sur le *Cimetière de campagne* :

> The curfew tolls the knell of parting day.

Imitation de ce vers de Dante :

> Squilla di lontano
> Che paja 'l giorno pianger che si muore[3410].

Peltier s'était empressé de publier à son de trompe, dans son journal, ma traduction[3411]. À la vue d'Oxford, je me souvins de l'ode du même poète sur *une vue lointaine du collège d'Eton* :

> « Heureuses collines, charmants bocages, champs aimés en vain, où jadis mon enfance insouciante errait étrangère à la peine ! je sens les brises qui viennent de vous : elles semblent caresser mon âme abattue, et, parfumées de joie et de jeunesse me souffler un second printemps.
>
> « Dis, paternelle Tamise..., dis quelle génération volage l'emporte aujourd'hui à précipiter la course du cerceau roulant, ou à lancer la balle fugitive. Hélas ! sans souci de leur destinée, folâtrent les petites victimes ! Elles n'ont ni prévision des maux à venir, ni soin d'outre-journée. »

Qui n'a éprouvé les sentiments et les regrets exprimés ici avec toute la douceur de la muse ? qui ne s'est attendri au souvenir des jeux, des études, des amours de ses premières années ? Mais peut-on leur rendre la vie ? Les plaisirs de la jeunesse reproduits par la mémoire sont des ruines vues au flambeau.

VIE PRIVÉE DES ANGLAIS.

Séparés du continent par une longue guerre, les Anglais conservaient, à la fin du dernier siècle, leurs mœurs et leur caractère national. Il n'y avait encore qu'un peuple, au nom duquel s'exerçait la souveraineté par un gouvernement aristocratique ; on ne connaissait que deux grandes classes amies et liées d'un commun intérêt, les patrons et les clients.

Cette classe jalouse, appelée bourgeoisie en France, qui commence à naître en Angleterre, n'existait pas : rien ne s'interposait entre les riches propriétaires et les hommes occupés de leur industrie. Tout n'était pas encore machine dans les professions manufacturières, folie dans les rangs privilégiés. Sur ces mêmes trottoirs où l'on voit maintenant se promener des figures sales et des hommes en redingote, passaient de petites filles en mantelet blanc, chapeau de paille noué sous le menton avec un ruban, corbeille au bras, dans laquelle étaient des fruits ou un livre ; toutes tenant les yeux baissés, toutes rougissant lorsqu'on les regardait. « L'Angleterre, dit Shakespeare, est un nid de cygnes au milieu des eaux. » Les redingotes sans habit étaient si peu d'usage à Londres, en 1793, qu'une femme, qui pleurait à chaudes larmes la mort de Louis XVI, me disait : « Mais, cher monsieur, est-il vrai que le pauvre roi était vêtu d'une redingote quand on lui coupa la tête ? »

Les *gentlemen-farmers* n'avaient point encore vendu leur patrimoine pour habiter Londres ; ils formaient encore dans la chambre des Communes cette fraction indépendante qui, se portant de l'opposition au ministère, maintenait les idées de liberté, d'ordre et de propriété. Ils chassaient le renard ou le faisan en automne, mangeaient l'oie grasse à Noël, criaient *vivat* au *roastbeef*, se plaignaient du présent, vantaient le passé, maudissaient Pitt et la guerre, laquelle augmentait le prix du vin de Porto, et se couchaient ivres pour recommencer le lendemain la même vie. Ils se tenaient assurés que la gloire de la Grande-Bretagne ne périrait point tant qu'on chanterait *God save the King*, que les bourgs-pourris seraient maintenus, que les lois sur la chasse resteraient en vigueur, et que l'on vendrait furtivement au marché les lièvres et les perdrix sous le nom de *lions* et d'*autruches*.

Le clergé anglican était savant, hospitalier et généreux ; il avait reçu le clergé français avec une charité toute chrétienne. L'université d'Oxford fit imprimer à ses frais et distribuer gratis aux curés un Nouveau Testament, selon la leçon romaine, avec ces mots : *À l'usage du clergé catholique exilé pour la religion*. Quant à la haute société anglaise, chétif exilé, je n'en

apercevais que les dehors. Lors des réceptions à la cour ou chez la princesse de Galles[3412], passaient des ladies assises de côté dans des chaises à porteurs ; leurs grands paniers sortaient par la porte de la chaise comme des devants d'autel. Elles ressemblaient elles-mêmes, sur ces autels de leur ceinture, à des madones ou à des pagodes. Ces belles dames étaient les filles dont le duc de Guiche et le duc de Lauzun avaient adoré les mères ; ces filles sont, en 1822, les mères et grand'mères des petites filles qui dansent chez moi aujourd'hui en robes courtes, au son du galoubet de Collinet, rapides générations de fleurs.

MŒURS POLITIQUES.

L'Angleterre de 1688 était, à la fin du siècle dernier, à l'apogée de sa gloire. Pauvre émigré à Londres, de 1793 à 1800, j'ai entendu parler les Pitt, les Fox, les Sheridan, les Wilberforce, les Grenville, les Whitebread, les Lauderdale, les Erskine ; magnifique ambassadeur à Londres aujourd'hui, en 1822, je ne saurais dire à quel point je suis frappé, lorsque, au lieu des grands orateurs que j'avais admirés autrefois, je vois se lever ceux qui étaient leurs seconds à la date de mon premier voyage, les écoliers à la place des maîtres. Les idées *générales* ont pénétré dans cette société *particulière*. Mais l'aristocratie éclairée, placée à la tête de ce pays depuis cent quarante ans, aura montré au monde une des plus belles et des plus grandes sociétés qui aient fait honneur à l'espèce humaine depuis le patriciat romain. Peut-être quelque vieille famille, dans le fond d'un comté, reconnaîtra la société que je viens de peindre, et regrettera le temps dont je déplore ici la perte.

En 1792, M. Burke se sépara de M. Fox. Il s'agissait de la Révolution française que M. Burke attaquait et que M. Fox défendait. Jamais les deux orateurs, qui jusqu'alors avaient été amis, ne déployèrent autant d'éloquence. Toute la Chambre fut émue, et des larmes remplissaient les yeux de M. Fox, quand M. Burke termina sa réplique par ces paroles : « Le très honorable gentleman, dans le discours qu'il a fait, m'a traité à chaque phrase avec une dureté peu commune ; il a censuré ma vie

entière, ma conduite et mes opinions. Nonobstant cette grande et sérieuse attaque, non méritée de ma part, je ne serai pas épouvanté ; je ne crains pas de déclarer mes sentiments dans cette Chambre ou partout ailleurs. Je dirai au monde entier que la Constitution est en péril. C'est certainement une chose indiscrète en tout temps, et beaucoup plus indiscrète encore à cet âge de ma vie, que de provoquer des ennemis, ou de donner à mes amis des raisons de m'abandonner. Cependant, si cela doit arriver pour mon adhérence à la Constitution britannique, je risquerai tout, et comme le devoir public et la prudence publique me l'ordonnent, dans mes dernières paroles je m'écrierai : Fuyez la Constitution française ! — *Fly from the French Constitution*. »

M. Fox ayant dit qu'il ne s'agissait pas de *perdre des amis*, M. Burke s'écria :

« Oui, il s'agit de perdre des amis ! Je connais le résultat de ma conduite ; j'ai fait mon devoir au prix de mon ami, notre amitié est finie : *I have done my duty at the price of my friend ; our friendship is at an end*. J'avertis les très honorables gentlemen, qui sont les deux grands rivaux dans cette chambre, qu'ils doivent à l'avenir (soit qu'ils se meuvent dans l'hémisphère politique comme deux grands météores, soit qu'ils marchent ensemble comme deux frères), je les avertis qu'ils doivent préserver et chérir la Constitution britannique, qu'ils doivent se mettre en garde contre les innovations et se sauver du danger de ces nouvelles théories. — *From the danger of these new theories*. » Mémorable époque du monde !

M. Burke, que je connus vers la fin de sa vie, accablé de la mort de son fils unique, avait fondé une école consacrée aux enfants des pauvres émigrés. J'allai voir ce qu'il appelait sa pépinière, *his nursery*. Il s'amusait de la vivacité de la race étrangère qui croissait sous la paternité de son génie. En regardant sauter les insouciants petits exilés, il me disait : « Nos petits garçons ne feraient pas cela : *our boys could not do that*, » et ses yeux se mouillaient de larmes : il pensait à son fils parti pour un plus long exil.

Pitt, Fox, Burke ne sont plus, et la Constitution anglaise a subi

l'influence des *nouvelles théories*. Il faut avoir vu la gravité des débats parlementaires à cette époque, il faut avoir entendu ces orateurs dont la voix prophétique semblait annoncer une révolution prochaine, pour se faire une idée de la scène que je rappelle. La liberté, contenue dans les limites de l'ordre, semblait se débattre à Westminster sous l'influence de la liberté anarchique, qui parlait à la tribune encore sanglante de la Convention.

M. Pitt, grand et maigre, avait un air triste et moqueur. Sa parole était froide, son intonation monotone, son geste insensible ; toutefois, la lucidité et la fluidité de ses pensées, la logique de ses raisonnements, subitement illuminés d'éclairs d'éloquence, faisaient de son talent quelque chose hors de ligne.

J'apercevais assez souvent M. Pitt, lorsque de son hôtel, à travers le parc Saint-James, il allait à pied chez le roi. De son côté, George III arrivait de Windsor, après avoir bu de la bière dans un pot d'étain avec les fermiers du voisinage ; il franchissait les vilaines cours de son vilain châtelet, dans une voiture grise que suivaient quelques gardes à cheval ; c'était là le maître des rois de l'Europe, comme cinq ou six marchands de la Cité sont les maîtres de l'Inde. M. Pitt, en habit noir, épée à poignée d'acier au côté, chapeau sous le bras, montait, enjambant deux ou trois marches à la fois. Il ne trouvait sur son passage que trois ou quatre émigrés désœuvrés : laissant tomber sur nous un regard dédaigneux, il passait, le nez au vent, la figure pâle.

Ce grand financier n'avait aucun ordre chez lui ; point d'heures réglées pour ses repas ou son sommeil. Criblé de dettes, il ne payait rien, et ne se pouvait résoudre à faire l'addition d'un mémoire. Un valet de chambre conduisait sa maison. Mal vêtu, sans plaisir, sans passions, avide seulement de pouvoir, il méprisait les honneurs, et ne voulait être que *William Pitt*.

Lord Liverpol, au mois de juin dernier 1822, me mena dîner à sa campagne : en traversant la bruyère de Pulteney, il me montra la petite maison où mourut pauvre le fils de lord

Chatam, l'homme d'État qui avait mis l'Europe à sa solde et distribué de ses propres mains tous les milliards de la terre.

George III survécut à M. Pitt, mais il avait perdu la raison et la vue. Chaque session, à l'ouverture du Parlement, les ministres lisaient aux chambres silencieuses et attendries le bulletin de la santé du roi. Un jour, j'étais allé visiter Windsor : j'obtins pour quelques schellings de l'obligeance d'un concierge qu'il me cachât de manière à voir le roi. Le monarque, en cheveux blancs et aveugle, parut, errant comme le roi Lear dans ses palais et tâtonnant avec ses mains les murs des salles. Il s'assit devant un piano dont il connaissait la place, et joua quelques morceaux d'une sonate de Hændel : c'était une belle fin de la *vieille Angleterre. Old England !*

IX. Rentrée des émigrés en France. — Le ministre de Prusse me donne un faux passeport sous le nom de La Sagne, habitant de Neuchâtel en Suisse. — Mort de lord Londonderry. — Fin de ma carrière de soldat et de voyageur. — Je débarque à Calais.

Londres, d'avril à septembre 1822.

Je commençais à tourner les yeux vers ma terre natale. Une grande révolution s'était opérée. Bonaparte, devenu premier consul, rétablissait l'ordre par le despotisme ; beaucoup d'exilés rentraient ; la haute émigration, surtout, s'empressait d'aller recueillir les débris de sa fortune : la fidélité périssait par la tête, tandis que son cœur battait encore dans la poitrine de quelques gentilshommes de province à demi nus. Madame Lindsay était partie ; elle écrivait à MM. de Lamoignon de revenir ; elle invitait aussi madame d'Aguesseau, sœur de MM. de Lamoignon[3413], à passer le détroit. Fontanes m'appelait, pour achever à Paris l'impression du *Génie du christianisme*. Tout en me souvenant de mon pays, je ne me sentais aucun désir de le revoir ; des dieux plus puissants que les Lares paternels me retenaient ; je n'avais plus en France de biens et d'asile ; la patrie était devenue pour moi un sein de pierre, une mamelle sans lait : je n'y trouverais ni ma mère, ni mon frère, ni ma sœur Julie. Lucile existait encore, mais elle avait épousé M. de Caud, et ne portait plus mon nom ; ma jeune *veuve* ne me connaissait que par une union de quelques mois, par le malheur et par une absence de

huit années.

Livré à moi seul, je ne sais si j'aurais eu la force de partir ; mais je voyais ma petite société se dissoudre ; madame d'Aguesseau me proposait de me mener à Paris : je me laissai aller. Le ministre de Prusse me procura un passeport, sous le nom de La Sagne, habitant de Neuchâtel. MM. Dulau interrompirent le tirage du *Génie du christianisme*, et m'en donnèrent les feuilles composées. Je détachai des *Natchez* les esquisses d'*Atala* et de *René* ; j'enfermai le reste du manuscrit dans une malle dont je confiai le dépôt à mes hôtes, à Londres, et je me mis en route pour Douvres avec madame d'Aguesseau : madame Lindsay nous attendait à Calais.

Ainsi j'abandonnai l'Angleterre en 1800 ; mon cœur était autrement occupé qu'il ne l'est à l'époque où j'écris ceci, en 1822. Je ne ramenais de la terre d'exil que des regrets et des songes ; aujourd'hui ma tête est remplie de scènes d'ambition, de politique, de grandeurs et de cours, si messéantes à ma nature. Que d'événements sont entassés dans ma présente existence ! Passez, hommes, passez ; viendra mon tour. Je n'ai déroulé à vos yeux qu'un tiers de mes jours ; si les souffrances que j'ai endurées ont pesé sur mes sérénités printanières, maintenant, entrant dans un âge plus fécond, le germe de *René* va se développer, et des amertumes d'une autre sorte se mêleront à mon récit ! Que n'aurai-je point à dire en parlant de ma patrie, de ses révolutions dont j'ai déjà montré le premier plan ; de cet Empire et de l'homme gigantesque que j'ai vu tomber ; de cette Restauration à laquelle j'ai pris tant de part, aujourd'hui glorieuse en 1822, mais que je ne puis néanmoins entrevoir qu'à travers je ne sais quel nuage funèbre ?

Je termine ce livre, qui atteint au printemps de 1800. Arrivé au bout de ma première carrière, s'ouvre devant moi *la carrière de l'écrivain* ; d'homme privé, je vais devenir homme public ; je sors de l'asile virginal et silencieux de la solitude pour entrer dans le carrefour souillé et bruyant du monde ; le grand jour va éclairer ma vie rêveuse, la lumière pénétrer dans le royaume des ombres. Je jette un regard attendri sur ces livres qui renferment mes heures immémorées ; il me semble dire un

dernier adieu à la maison paternelle ; je quitte les pensées et les chimères de ma jeunesse comme des sœurs, comme des amantes que je laisse au foyer de la famille et que je ne reverrai plus.

Nous mîmes quatre heures à passer de Douvres à Calais. Je me glissai dans ma patrie à l'abri d'un nom étranger : caché doublement dans l'obscurité du Suisse La Sagne et dans la mienne, j'abordai la France avec le siècle[3414].

Deuxième Partie – Carrière Littéraire – 1800-1814

Livre Premier

I. Séjour à Dieppe. — Deux sociétés. — **II.** Où en sont mes Mémoires. — **III.** Année 1800. — Vue de la France. — J'arrive à Paris. — **IV.** Année 1800. — Ma vie à Paris. — **V.** Changement de la société. — **VI.** Année de ma vie 1801. — Le Mercure. — Atala. — **VII.** Année de ma vie 1801 — Mme de Beaumont, sa société. — **VIII.** Année de ma vie 1801. — Été à Savigny. — **IX.** Année de ma vie 1802. — Talma. — **X.** Années de ma vie 1802 et 1803. — Génie du christianisme. — Chute annoncée. — Cause du succès final. — **XI.** Génie du christianisme ; suite. — Défauts de l'ouvrage.

Ce livre, commencé à Dieppe en 1836, a été terminé à Paris en 1837. Il a été revu en décembre 1846.

I. Séjour à Dieppe. — Deux sociétés.

Dieppe, 1836.
Revu en décembre 1846.

Vous savez que j'ai maintes fois changé de lieu en écrivant ces *Mémoires* ; que j'ai souvent peint ces lieux, parlé des sentiments qu'ils m'inspiraient et retracé mes souvenirs, mêlant ainsi l'histoire de mes pensées et de mes foyers errants à l'histoire de ma vie.

Vous voyez où j'habite maintenant. En me promenant ce matin sur les falaises, derrière le château de Dieppe, j'ai aperçu la poterne qui communique à ces falaises au moyen d'un pont jeté sur un fossé : madame de Longueville avait échappé par là à la reine Anne d'Autriche ; embarquée furtivement au Havre, mise à terre à Rotterdam, elle se rendit à Stenay, auprès du maréchal de Turenne. Les lauriers du grand capitaine n'étaient plus innocents, et la moqueuse exilée ne traitait pas trop bien le coupable.

Madame de Longueville, qui relevait de l'hôtel de Rambouillet, du trône de Versailles et de la municipalité de Paris, se prit de passion pour l'auteur des *Maximes*[3415], et lui fut fidèle autant qu'elle le pouvait. Celui-ci vit moins de ses *pensées* que de l'amitié de madame de Lafayette et de madame de Sévigné, des vers de La Fontaine et de l'amour de madame de Longueville : voilà ce que c'est que les attachements illustres.

La princesse de Condé, près d'expirer, dit à madame de Brienne : « Ma chère amie, mandez à cette pauvre misérable qui est à Stenay l'état où vous me voyez, et qu'elle apprenne à mourir. » Belles paroles ; mais la princesse oubliait qu'elle-même avait été aimée de Henri IV, qu'emmenée à Bruxelles par

son mari, elle avait voulu rejoindre le Béarnais, *s'échapper la nuit par une fenêtre, et faire ensuite trente ou quarante lieues à cheval* ; elle était alors une *pauvre misérable* de dix-sept ans.

Descendu de la falaise, je me suis trouvé sur le grand chemin de Paris ; il monte rapidement au sortir de Dieppe. À droite, sur la ligne ascendante d'une berge, s'élève le mur d'un cimetière ; le long de ce mur est établi un rouet de corderie. Deux cordiers, marchant parallèlement à reculons et se balançant d'une jambe sur l'autre, chantaient ensemble à demi-voix. J'ai prêté l'oreille ; ils en étaient à ce couplet du *Vieux caporal*, beau mensonge poétique, qui nous a conduits où nous sommes :

> Qui là-bas sanglote et regarde ?
> Eh ! c'est la veuve du tambour, etc., etc.

Ces hommes prononçaient le refrain : *Conscrits au pas ; ne pleurez pas... Marchez au pas, au pas,* d'un ton si mâle et si pathétique que les larmes me sont venues aux yeux. En marquant eux-mêmes le pas et en dévidant leur chanvre, ils avaient l'air de filer le dernier moment du vieux caporal : je ne saurais dire ce qu'il y avait dans cette gloire particulière à Béranger, solitairement révélée par deux matelots qui chantaient à la vue de la mer la mort d'un soldat.

La falaise m'a rappelé une grandeur monarchique, le chemin une célébrité plébéienne : j'ai comparé en pensée les hommes aux deux extrémités de la société, je me suis demandé à laquelle de ces époques j'aurais préféré appartenir. Quand le présent aura disparu comme le passé, laquelle de ces deux renommées attirera le plus les regards de la postérité ?

Et néanmoins, si les faits étaient tout, si la valeur des noms ne contre-pesait dans l'histoire la valeur des événements, quelle différence entre mon temps et le temps qui s'écoula depuis la mort de Henri IV jusqu'à celle de Mazarin ! Qu'est-ce que les troubles de 1648 comparés à cette Révolution, laquelle a dévoré l'ancien monde, dont elle mourra peut-être, en ne laissant après elle ni vieille, ni nouvelle société ? N'avais-je pas à peindre dans mes *Mémoires* des tableaux d'une importance incomparablement au-dessus des scènes racontées par le duc

de La Rochefoucauld ? À Dieppe même, qu'est-ce que la nonchalante et voluptueuse idole de Paris séduit et rebelle, auprès de madame la duchesse de Berry ? Les coups de canon qui annonçaient à la mer la présence de la veuve royale n'éclatent plus ; la flatterie de poudre et de fumée n'a laissé sur le rivage que le gémissement des flots[3416].

Les deux filles de Bourbon, Anne-Geneviève et Marie-Caroline se sont retirées ; les deux matelots de la chanson du poète plébéien s'abîmeront ; Dieppe est vide de moi-même : c'était un autre *moi*, un *moi* de mes premiers jours finis, qui jadis habita ces lieux, et ce *moi* a succombé, car nos jours meurent avant nous. Ici vous m'avez vu, sous-lieutenant au régiment de Navarre, exercer des recrues sur les galets ; vous m'y avez revu exilé sous Bonaparte ; vous m'y rencontrerez de nouveau lorsque les journées de Juillet m'y surprendront. M'y voici encore ; j'y reprends la plume pour continuer mes confessions.

Afin de nous reconnaître, il est utile de jeter un coup d'œil sur l'état de mes *Mémoires*.

II. Où en sont mes *Mémoires*.

Il m'est arrivé ce qui arrive à tout entrepreneur qui travaille sur une grande échelle : j'ai, en premier lieu, élevé les pavillons des extrémités, puis, déplaçant et replaçant çà et là mes échafauds, j'ai monté la pierre et le ciment des constructions intermédiaires ; on employait plusieurs siècles à l'achèvement des cathédrales gothiques. Si le ciel m'accorde de vivre, le monument sera fini par mes diverses années ; l'architecte, toujours le même, aura seulement changé d'âge. Du reste, c'est un supplice de conserver intact son être intellectuel, emprisonné dans une enveloppe matérielle usée. Saint Augustin, sentant son argile tomber, disait à Dieu : « Servez de tabernacle à mon âme. » et il disait aux hommes : « Quand vous m'aurez connu dans ce livre, priez pour moi. »

Il faut compter trente-six ans entre les choses qui commencent mes *Mémoires* et celles qui m'occupent. Comment renouer avec quelque ardeur la narration d'un sujet rempli jadis pour moi de passion et de feu, quand ce ne sont plus des vivants avec qui je vais m'entretenir, quand il s'agit de réveiller des effigies glacées au fond de l'Éternité, de descendre dans un caveau funèbre pour y jouer à la vie ? Ne suis-je pas moi-même quasi mort ? Mes opinions ne sont-elles pas changées ? Vois-je les objets du même point de vue ? Ces événements personnels dont j'étais si troublé, les événements généraux et prodigieux qui les ont accompagnés ou suivis, n'en ont-ils pas diminué l'importance aux yeux du monde, ainsi qu'à mes propres yeux ? Quiconque prolonge sa carrière sent se refroidir ses heures ; il ne retrouve plus le lendemain l'intérêt qu'il portait à la veille. Lorsque je fouille dans mes pensées, il y a des noms et jusqu'à des personnages qui échappent à ma mémoire, et cependant ils avaient peut-être fait palpiter mon cœur : vanité de l'homme

oubliant et oublié ! Il ne suffit pas de dire aux songes, aux amours : « Renaissez ! » pour qu'ils renaissent ; on ne se peut ouvrir la région des ombres qu'avec le rameau d'or, et il faut une jeune main pour le cueillir.

III. Année 1800. — Vue de la France. — J’arrive à Paris.

Dieppe, 1836.

Aucuns venants des Lares patries. (RABELAIS.)

Depuis huit ans enfermé dans la Grande-Bretagne, je n'avais vu que le monde anglais, si différent, surtout alors, du reste du monde européen. À mesure que le *packet-boat* de Douvres approchait de Calais, au printemps de 1800, mes regards me devançaient au rivage. J'étais frappé de l'air pauvre du pays : à peine quelques mâts se montraient dans le port ; une population en carmagnole et en bonnet de coton s'avançait au-devant de nous le long de la jetée : les vainqueurs du continent me furent annoncés par un bruit de sabots. Quand nous accostâmes le môle, les gendarmes et les douaniers sautèrent sur le pont, visitèrent nos bagages et nos passeports : en France, un homme est toujours suspect, et la première chose que l'on aperçoit dans nos affaires, comme dans nos plaisirs, est un chapeau à trois cornes ou une baïonnette.

Madame Lindsay nous attendait à l'auberge : le lendemain nous partîmes avec elle pour Paris, madame d'Aguesseau, une jeune personne sa parente, et moi. Sur la route, on n'apercevait presque point d'hommes ; des femmes noircies et hâlées, les pieds nus, la tête découverte ou entourée d'un mouchoir, labouraient les champs : on les eût prises pour des esclaves. J'aurais dû plutôt être frappé de l'indépendance et de la virilité de cette terre où les femmes maniaient le hoyau, tandis que les hommes maniaient le mousquet. On eût dit que le feu avait passé dans les villages ; ils étaient misérables et à moitié démolis : partout de la boue ou de la poussière, du fumier et

des décombres.

À droite et à gauche du chemin, se montraient des châteaux abattus ; de leurs futaies rasées, il ne restait que quelques troncs équarris, sur lesquels jouaient des enfants. On voyait des murs d'enclos ébréchés, des églises abandonnées, dont les morts avaient été chassés, des clochers sans cloches, des cimetières sans croix, des saints sans tête et lapidés dans leurs niches. Sur les murailles étaient barbouillées ces inscriptions républicaines déjà vieillies : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ou LA MORT. Quelquefois on avait essayé d'effacer le mot MORT, mais les lettres noires ou rouges reparaissaient sous une couche de chaux. Cette nation, qui semblait au moment de se dissoudre, recommençait un monde, comme ces peuples sortant de la nuit de la barbarie et de la destruction du moyen âge.

En approchant de la capitale, entre Écouen et Paris, les ormeaux n'avaient point été abattus ; je fus frappé de ces belles avenues itinéraires, inconnues au sol anglais. La France m'était aussi nouvelle que me l'avaient été autrefois les forêts de l'Amérique. Saint-Denis était découvert, les fenêtres en étaient brisées ; la pluie pénétrait dans ses nefs verdies, et il n'avait plus de tombeaux : j'y ai vu, depuis, les os de Louis XVI, les Cosaques, le cercueil du duc de Berry et le catafalque de Louis XVIII.

Auguste de Lamoignon vint au-devant de madame Lindsay : son élégant équipage contrastait avec les lourdes charrettes, les diligences sales, délabrées, traînées par des haridelles attelées de cordes, que j'avais rencontrées depuis Calais. Madame Lindsay demeurait aux Ternes. On me mit à terre sur le chemin de la Révolte, et je gagnai, à travers champs, la maison de mon hôtesse. Je demeurai vingt-quatre heures chez elle ; j'y rencontrai un grand et gros monsieur Lasalle qui lui servait à arranger des affaires d'émigrés. Elle fit prévenir M. de Fontanes de mon arrivée ; au bout de quarante-huit heures, il me vint chercher au fond d'une petite chambre que madame Lindsay m'avait louée dans une auberge, presque à sa porte.

C'était un dimanche : vers trois heures de l'après-midi, nous

entrâmes à pied dans Paris par la barrière de l'Étoile. Nous n'avons pas une idée aujourd'hui de l'impression que les excès de la Révolution avaient faite sur les esprits en Europe, et principalement parmi les hommes absents de la France pendant la Terreur ; il me semblait, à la lettre, que j'allais descendre aux enfers. J'avais été témoin, il est vrai, des commencements de la Révolution ; mais les grands crimes n'étaient pas alors accomplis, et j'étais resté sous le joug des faits subséquents, tels qu'on les racontait au milieu de la société paisible et régulière de l'Angleterre.

M'avançant sous mon faux nom, et persuadé que je compromettais mon ami Fontanes, j'ouïs, à mon grand étonnement, en entrant dans les Champs-Élysées, des sons de violon, de cor, de clarinette et de tambour. J'aperçus des *bastringues* où dansaient des hommes et des femmes ; plus loin, le palais des Tuileries m'apparut dans l'enfoncement de ses deux grands massifs de marronniers. Quant à la place Louis XV, elle était nue ; elle avait le délabrement, l'air mélancolique et abandonné d'un vieil amphithéâtre ; on y passait vite ; j'étais tout surpris de ne pas entendre des plaintes ; je craignais de mettre le pied dans un sang dont il ne restait aucune trace ; mes yeux ne se pouvaient détacher de l'endroit du ciel où s'était élevé l'instrument de mort ; je croyais voir en chemise, liés auprès de la machine sanglante, mon frère et ma belle-sœur : là était tombée la tête de Louis XVI. Malgré les joies de la rue, les tours des églises étaient muettes ; il me semblait être rentré le jour de l'immense douleur, le jour du vendredi saint.

M. de Fontanes demeurait dans la rue Saint-Honoré, aux environs de Saint-Roch[3417]. Il me mena chez lui, me présenta à sa femme, et me conduisit ensuite chez son ami, M. Joubert, où je trouvai un abri provisoire : je fus reçu comme un voyageur dont on avait entendu parler.

Le lendemain, j'allai à la police, sous le nom de La Sagne, déposer mon passeport étranger et recevoir en échange, pour rester à Paris, une permission qui fut renouvelée de mois en mois. Au bout de quelques jours, je louai un entresol rue de Lille, du côté de la rue des Saints-Pères.

J'avais apporté le *Génie du christianisme* et les premières feuilles de cet ouvrage, imprimées à Londres. On m'adressa à M. Migneret[3418], digne homme, qui consentit à se charger de recommencer l'impression interrompue et à me donner d'avance quelque chose pour vivre. Pas une âme ne connaissait mon *Essai sur les révolutions*, malgré ce que m'en avait mandé M. Lemierre. Je déterrai le vieux philosophe Delisle de Sales, qui venait de publier son *Mémoire en faveur de Dieu*, et je me rendis chez Ginguené. Celui-ci était logé rue de Grenelle-Saint-Germain, près de l'hôtel du Bon La Fontaine. On lisait encore sur la loge de son concierge : *Ici on s'honore du titre de citoyen, et on se tutoie. Ferme la porte, s'il vous plaît*. Je montai : M. Ginguené, qui me reconnut à peine, me parla du haut de la grandeur de tout ce qu'il était et avait été. Je me retirai humblement, et n'essayai pas de renouer des liaisons si disproportionnées.

Je nourrissais toujours au fond du cœur les regrets et les souvenirs de l'Angleterre ; j'avais vécu si longtemps dans ce pays que j'en avais pris les habitudes : je ne pouvais me faire à la saleté de nos maisons, de nos escaliers, de nos tables, à notre malpropreté, à notre bruit, à notre familiarité, à l'indiscrétion de notre bavardage : j'étais Anglais de manières, de goût et, jusqu'à un certain point, de pensées ; car si, comme on le prétend, lord Byron s'est inspiré quelquefois de *René* dans son *Childe-Harold*, il est vrai de dire aussi que huit années de résidence dans la Grande-Bretagne, précédées d'un voyage en Amérique, qu'une longue habitude de parler, d'écrire et même de penser en anglais, avaient nécessairement influé sur le tour et l'expression de mes idées. Mais peu à peu je goûtai la sociabilité qui nous distingue, ce commerce charmant, facile et rapide des intelligences, cette absence de toute morgue et de tout préjugé, cette inattention à la fortune et aux noms, ce nivellement naturel de tous les rangs, cette égalité des esprits qui rend la société française incomparable et qui rachète nos défauts : après quelques mois d'établissement au milieu de nous, on sent qu'on ne peut plus vivre qu'à Paris.

IV. Année 1800. — Ma vie à Paris.

Paris, 1837.

Je m'enfermai au fond de mon entresol, et je me livrai tout entier au travail. Dans les intervalles de repos, j'allais faire de divers côtés des reconnaissances. Au milieu du Palais-Royal, le Cirque avait été comblé ; Camille Desmoulins ne pérorait plus en plein vent ; on ne voyait plus circuler des troupes de prostituées, compagnes virginales de la déesse Raison, et marchant sous la conduite de David, costumier et corybante. Au débouché de chaque allée, dans les galeries, on rencontrait des hommes qui criaient des curiosités, *ombres chinoises, vues d'optique, cabinets de physique, bêtes étranges* ; malgré tant de têtes coupées, il restait encore des oisifs. Du fond des caves du Palais-Marchand sortaient des éclats de musique, accompagnés du bourdon des grosses caisses : c'était peut-être là qu'habitaient ces géants que je cherchais et que devaient avoir nécessairement produits des événements immenses. Je descendais ; un bal souterrain s'agitait au milieu de spectateurs assis et buvant de la bière. Un petit bossu, planté sur une table, jouait du violon et chantait un hymne à Bonaparte, qui se terminait par ces vers :

> Par ses vertus, par ses attraits,
> Il méritait d'être leur père !

On lui donnait un sou après la ritournelle. Tel est le fond de cette société humaine qui porta Alexandre et qui portait Napoléon.

Je visitais les lieux où j'avais promené les rêveries de mes premières années. Dans mes couvents d'autrefois, les clubistes avaient été chassés après les moines. En errant derrière le

Luxembourg, je fus conduit à la Chartreuse ; on achevait de la démolir.

La place des Victoires et celle de Vendôme pleuraient les effigies absentes du grand roi ; la communauté des Capucines était saccagée ; le cloître intérieur servait de retraite à la fantasmagorie de Robertson. Aux Cordeliers, je demandai en vain la nef gothique où j'avais aperçu Marat et Danton dans leur primeur. Sur le quai des Théatins, l'église de ces religieux était devenue un café et une salle de danseurs de corde. À la porte, une enluminure représentait des funambules, et on lisait en grosses lettres : *Spectacle gratis*. Je m'enfonçai avec la foule dans cet antre perfide : je ne fus pas plutôt assis à ma place, que des garçons entrèrent serviette à la main et criant comme des enragés : « Consommez messieurs ! consommez ! » Je ne me le fis pas dire deux fois, et je m'évadai piteusement aux cris moqueurs de l'assemblée, parce que je n'avais pas de quoi *consommer*[3419].

V. Changement de la société.

La Révolution s'est divisée en trois parties qui n'ont rien de commun entre elles : la République, l'Empire et la Restauration ; ces trois mondes divers, tous trois aussi complètement finis les uns que les autres, semblent séparés par des siècles. Chacun de ces trois mondes a eu un principe fixe : le principe de la République était l'égalité, celui de l'Empire la force, celui de la Restauration la liberté. L'époque républicaine est la plus originale et la plus profondément gravée, parce qu'elle a été unique dans l'histoire : jamais on n'avait vu, jamais on ne reverra l'ordre physique produit par le désordre moral, l'unité sortie du gouvernement de la multitude, l'échafaud substitué à la loi et obéi au nom de l'humanité.

J'assistai, en 1801, à la seconde transformation sociale. Le pêle-mêle était bizarre : par un travestissement convenu, une foule de gens devenaient des personnages qu'ils n'étaient pas : chacun portait son nom de guerre ou d'emprunt suspendu à son cou, comme les Vénitiens, au carnaval, portent à la main un petit masque pour avertir qu'ils sont masqués. L'un était réputé Italien ou Espagnol, l'autre Prussien ou Hollandais : j'étais Suisse. La mère passait pour être la tante de son fils, le père pour l'oncle de sa fille ; le propriétaire d'une terre n'en était que le régisseur. Ce mouvement me rappelait, dans un sens contraire, le mouvement de 1789, lorsque les moines et les religieux sortirent de leur cloître et que l'ancienne société fut envahie par la nouvelle : celle-ci, après avoir remplacé celle-là, était remplacée à son tour.

Cependant le monde ordonné commençait à renaître ; on quittait les cafés et la rue pour rentrer dans sa maison ; on recueillait les restes de sa famille ; on recomposait son héritage en en rassemblant les débris, comme, après une bataille, on bat

le rappel et l'on fait le compte de ce que l'on a perdu. Ce qui demeurait d'églises entières se rouvrait : j'eus le bonheur de sonner la trompette à la porte du temple. On distinguait les vieilles générations républicaines qui se retiraient, des générations impériales qui s'avançaient. Des généraux de la réquisition, pauvres, au langage rude, à la mine sévère, et qui, de toutes leurs campagnes, n'avaient remporté que des blessures et des habits en lambeaux, croisaient les officiers brillants de dorure de l'armée consulaire. L'émigré rentré causait tranquillement avec les assassins de quelques-uns de ses proches. Tous les portiers, grands partisans de feu M. de Robespierre, regrettaient les spectacles de la place Louis XV, où l'on coupait la tête à *des femmes* qui, me disait mon propre concierge de la rue de Lille, *avaient le cou blanc comme de la chair de poulet*. Les septembriseurs, ayant changé de nom et de quartier, s'étaient faits marchands de pommes cuites au coin des bornes ; mais ils étaient souvent obligés de déguerpir, parce que le peuple, qui les reconnaissait, renversait leur échoppe et les voulait assommer. Les révolutionnaires enrichis commençaient à s'emménager dans les grands hôtels vendus du faubourg Saint-Germain. En train de devenir barons et comtes, les Jacobins ne parlaient que des horreurs de 1793, de la nécessité de châtier les prolétaires et de réprimer les excès de la populace. Bonaparte, plaçant les Brutus et les Scévola à sa police, se préparait à les barioler de rubans, à les salir de titres, à les forcer de trahir leurs opinions et de déshonorer leurs crimes. Entre tout cela poussait une génération vigoureuse semée dans le sang, et s'élevant pour ne plus répandre que celui de l'étranger : de jour en jour s'accomplissait la métamorphose des républicains en impérialistes et de la tyrannie de tous dans le despotisme d'un seul.

VI. Année de ma vie 1801. — Le *Mercure. — Atala*.

Paris, 1837.
Revu en décembre 1846.

Tout en m'occupant à retrancher, augmenter, changer les feuilles du *Génie du christianisme*, la nécessité me forçait de suivre quelques autres travaux. M. de Fontanes rédigeait alors le *Mercure de France* ; il me proposa d'écrire dans ce journal. Ces combats n'étaient pas sans quelque péril : on ne pouvait arriver à la politique que par la littérature, et la police de Bonaparte entendait à demi-mot. Une circonstance singulière, en m'empêchant de dormir, allongeait mes heures et me donnait plus de temps. J'avais acheté deux tourterelles ; elles roucoulaient beaucoup : en vain je les enfermais la nuit dans ma petite malle de voyageur ; elles n'en roucoulaient que mieux. Dans un des moments d'insomnie qu'elles me causaient, je m'avisai d'écrire pour le *Mercure* une lettre à madame de Staël[3420]. Cette boutade me fit tout à coup sortir de l'ombre ; ce que n'avaient pu faire mes deux gros volumes sur les *Révolutions*, quelques pages d'un journal le firent. Ma tête se montrait un peu au-dessus de l'obscurité.

Ce premier succès semblait annoncer celui qui l'allait suivre. Je m'occupais à revoir les épreuves d'Atala (épisode renfermé, ainsi que *René*, dans le *Génie du christianisme*) lorsque je m'aperçus que des feuilles me manquaient. La peur me prit : je crus qu'on avait dérobé mon roman, ce qui assurément était une crainte bien peu fondée, car personne ne pensait que je valusse la peine d'être volé. Quoi qu'il en soit, je me déterminai à publier *Atala* à part, et j'annonçai ma résolution dans une

lettre adressée au *Journal des Débats* et au *Publiciste*[3421].

Avant de risquer l'ouvrage au grand jour, je le montrai à M. de Fontanes : il en avait déjà lu des fragments en manuscrit à Londres. Quand il fut arrivé au discours du père Aubry, au bord du lit de mort d'Atala, il me dit brusquement d'une voix rude : « Ce n'est pas cela ; c'est mauvais ; refaites cela ! » Je me retirai désolé ; je ne me sentais pas capable de mieux faire. Je voulais jeter le tout au feu ; je passai depuis huit heures jusqu'à onze heures du soir dans mon entresol, assis devant ma table, le front appuyé sur le dos de mes mains étendues et ouvertes sur mon papier. J'en voulais à Fontanes ; je m'en voulais ; je n'essayais pas même d'écrire, tant je désespérais de moi. Vers minuit, la voix de mes tourterelles m'arriva, adoucie par l'éloignement et rendue plus plaintive par la prison où je les tenais renfermées : l'inspiration me revint ; je traçai de suite le discours du missionnaire, sans une seule interligne, sans en rayer un mot, tel qu'il est resté et tel qu'il existe aujourd'hui. Le cœur palpitant, je le portai le matin à Fontanes, qui s'écria : « C'est cela ! c'est cela ! je vous l'avais bien dit, que vous feriez mieux ! »

C'est de la publication d'*Atala*[3422] que date le bruit que j'ai fait dans ce monde : je cessai de vivre de moi-même et ma carrière publique commença. Après tant de succès militaires, un succès littéraire paraissait un prodige ; on en était affamé. L'étrangeté de l'ouvrage ajoutait à la surprise de la foule. *Atala* tombant au milieu de la littérature de l'Empire, de cette école classique, vieille rajeunie dont la seule vue inspirait l'ennui, était une sorte de production d'un genre inconnu. On ne savait si l'on devait la classer parmi les *monstruosités* ou parmi les *beautés* ; était-elle Gorgone ou Vénus ? Les académiciens assemblés dissertèrent doctement sur son sexe et sur sa nature, de même qu'ils firent des rapports sur le *Génie du christianisme*. Le vieux siècle la repoussa, le nouveau l'accueillit.

Atala devint si populaire qu'elle alla grossir, avec la Brinvilliers, la collection de *Curtius*[3423]. Les auberges de rouliers étaient ornées de gravures rouges, vertes et bleues,

représentant Chactas, le père Aubry et la fille de Simaghan. Dans des boîtes de bois, sur les quais, on montrait mes personnages en cire, comme on montre des images de Vierge et de saints à la foire. Je vis sur un théâtre du boulevard ma sauvagesse coiffée de plumes de coq, qui parlait de l'*âme de la solitude* à un sauvage de son espèce, de manière à me faire suer de confusion. On représentait aux Variétés une pièce dans laquelle une jeune fille et un jeune garçon, sortant de leur pension, s'en allaient par le coche se marier dans leur petite ville ; comme en débarquant ils ne parlaient, d'un air égaré, que crocodiles, cigognes et forêts, leurs parents croyaient qu'ils étaient devenus fous. Parodies, caricatures, moqueries m'accablaient[3424]. L'abbé Morellet, pour me confondre, fit asseoir sa servante sur ses genoux et ne put tenir les pieds de la jeune vierge dans ses mains, comme Chactas tenait les pieds d'Atala pendant l'orage : si le Chactas de la rue d'Anjou s'était fait peindre ainsi, je lui aurais pardonné sa critique[3425].

Tout ce train servait à augmenter le fracas de mon apparition. Je devins à la mode. La tête me tourna : j'ignorais les jouissances de l'amour-propre, et j'en fus enivré. J'aimai la gloire comme une femme, comme un premier amour. Cependant, poltron que j'étais, mon effroi égalait ma passion : conscrit, j'allais mal au feu. Ma sauvagerie naturelle, le doute que j'ai toujours eu de mon talent, me rendaient humble au milieu de mes triomphes. Je me dérobais à mon éclat ; je me promenais à l'écart, cherchant à éteindre l'auréole dont ma tête était couronnée. Le soir, mon chapeau rabattu sur mes yeux, de peur qu'on ne reconnût le grand homme, j'allais à l'estaminet lire à la dérobée mon éloge dans quelque petit journal inconnu. Tête à tête avec ma renommée, j'étendais mes courses jusqu'à la pompe à feu de Chaillot, sur ce même chemin où j'avais tant souffert en allant à la cour ; je n'étais pas plus à mon aise avec mes nouveaux honneurs. Quand ma supériorité dînait à trente sous au pays latin, elle avalait de travers, gênée par les regards dont elle se croyait l'objet. Je me contemplais, je me disais : « C'est pourtant toi, créature extraordinaire, qui manges comme

un autre homme ! » Il y avait aux Champs-Élysées un café que j'affectionnais à cause de quelques rossignols suspendus en cage au pourtour intérieur de la salle ; madame Rousseau[3426], la maîtresse du lieu, me connaissait de vue sans savoir qui j'étais. On m'apportait vers dix heures du soir une tasse de café, et je cherchais *Atala* dans les *Petites-Affiches*, à la voix de mes cinq ou six Philomèles. Hélas ! je vis bientôt mourir la pauvre madame Rousseau ; notre société des rossignols et de l'Indienne qui chantait : « *Douce habitude d'aimer, si nécessaire à la vie !* » ne dura qu'un moment.

Si le succès ne pouvait prolonger en moi ce stupide engouement de ma vanité, ni pervertir ma raison, il avait des dangers d'une autre sorte ; ces dangers s'accrurent à l'apparition du *Génie du christianisme*, et à ma démission pour la mort du duc d'Enghien. Alors vinrent se presser autour de moi, avec les jeunes femmes qui pleurent aux romans, la foule des chrétiennes, et ces autres nobles enthousiastes dont une action d'honneur fait palpiter le sein. Les éphèbes de treize et quatorze ans étaient les plus périlleuses ; car ne sachant ni ce qu'elles veulent, ni ce qu'elles vous veulent, elles mêlent avec séduction votre image à un monde de fables, de rubans et de fleurs. J.-J. Rousseau parle des déclarations qu'il reçut à la publication de la *Nouvelle Héloïse* et des conquêtes qui lui étaient offertes : je ne sais si l'on m'aurait ainsi livré des empires, mais je sais que j'étais enseveli sous un amas de billets parfumés ; si ces billets n'étaient aujourd'hui des billets de grand'mères, je serais embarrassé de raconter avec une modestie convenable comment on se disputait un mot de ma main, comment on ramassait une enveloppe suscrite par moi, et comment, avec rougeur, on la cachait, en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure. Si je n'ai pas été gâté, il faut que ma nature soit bonne.

Politesse réelle ou curieuse faiblesse, je me laissais quelquefois aller jusqu'à me croire obligé de remercier chez elles les dames inconnues qui m'envoyaient leurs noms avec leurs flatteries : un jour, à un quatrième étage, je trouvai une créature ravissante sous l'aile de sa mère, et chez qui je n'ai pas

remis le pied. Une Polonaise m'attendait dans des salons de soie ; mélange de l'odalisque et de la Valkyrie, elle avait l'air d'un perce-neige à blanches fleurs, ou d'une de ces élégantes bruyères qui remplacent les autres filles de Flore, lorsque la saison de celles-ci n'est pas encore venue ou qu'elle est passée : ce chœur féminin, varié d'âge et de beauté, était mon ancienne sylphide réalisée. Le double effet sur ma vanité et mes sentiments pouvait être d'autant plus redoutable que jusqu'alors, excepté un attachement sérieux, je n'avais été ni recherché, ni distingué de la foule. Toutefois je le dois dire : m'eût-il été facile d'abuser d'une illusion passagère, l'idée d'une volupté advenue par les voies chastes de la religion révoltait ma sincérité : être aimé à travers le *Génie du christianisme*, aimé pour l'*Extrême-Onction*, pour la *Fête des Morts !* Je n'aurais jamais été ce honteux tartufe.

J'ai connu un médecin provençal, le docteur Vigaroux ; arrivé à l'âge où chaque plaisir retranche un jour, « il n'avait point, disait-il, de regret du temps ainsi perdu ; sans s'embarrasser s'il donnait le bonheur qu'il recevait, il allait à la mort dont il espérait faire sa dernière délice. » Je fus cependant témoin de ses pauvres larmes lorsqu'il expira ; il ne put me dérober son affliction ; il était trop tard : ses cheveux blancs ne descendaient pas assez bas pour cacher et essuyer ses pleurs. Il n'y a de véritablement malheureux en quittant la terre que l'incrédule : pour l'homme sans foi, l'existence a cela d'affreux qu'elle fait sentir le néant ; si l'on n'était point né, on n'éprouverait pas l'horreur de ne plus être : la vie de l'athée est un effrayant éclair qui ne sert qu'à découvrir un abîme.

Dieu de grandeur et de miséricorde ! vous ne nous avez point jetés sur la terre pour des chagrins peu dignes et pour un misérable bonheur ! Notre désenchantement inévitable nous avertit que nos destinées sont plus sublimes. Quelles qu'aient été nos erreurs, si nous avons conservé une âme sérieuse et pensé à vous au milieu de nos faiblesses, nous serons transportés, quand votre bonté nous délivrera, dans cette région où les attachements sont éternels !

VII. Année de ma vie 1801 — Mme de Beaumont, sa société.

Paris, 1837.

Je ne tardai pas à recevoir le châtiment de ma vanité d'auteur, la plus détestable de toutes, si elle n'en était la plus bête : j'avais cru pouvoir savourer *in petto* la satisfaction d'être un sublime génie, non en portant, comme aujourd'hui, une barbe et un habit extraordinaires, mais en restant accoutré de la même façon que les honnêtes gens, distingué seulement par ma supériorité : inutile espoir ! mon orgueil devait être puni ; la correction me vint des personnes politiques que je fus obligé de connaître : la célébrité est un bénéfice à charge d'âmes.

M. de Fontanes était lié avec madame Bacciochi[3427] ; il me présenta à la sœur de Bonaparte, et bientôt au frère du premier consul, Lucien[3428]. Celui-ci avait une maison de campagne près de Senlis (le Plessis)[3429], où j'étais contraint d'aller dîner ; ce château avait appartenu au cardinal de Bernis. Lucien avait dans son jardin le tombeau de sa première femme[3430], une dame moitié allemande et moitié espagnole, et le souvenir du poète cardinal. La nymphe nourricière d'un ruisseau creusé à la bêche était une mule qui tirait de l'eau d'un puits : c'était là le commencement de tous les fleuves que Bonaparte devait faire couler dans son empire. On travaillait à ma radiation ; on me nommait déjà, et je me nommais moi-même tout haut *Chateaubriand*, oubliant qu'il me fallait appeler *Lassagne*. Des émigrés m'arrivèrent, entre autres MM. de Bonald et Chênedollé. Christian de Lamoignon, mon camarade d'exil à Londres, me conduisit chez madame Récamier : le rideau se

baissa subitement entre elle et moi.

La personne qui tint le plus de place dans mon existence, à mon retour de l'émigration, fut madame la comtesse de Beaumont. Elle demeurait une partie de l'année au château de Passy[3431], près Villeneuve-sur-Yonne, que M. Joubert habitait pendant l'été. Madame de Beaumont revint à Paris et désira me connaître.

Pour faire de ma vie une longue chaîne de regrets, la Providence voulut que la première personne dont je fus accueilli avec bienveillance au début de ma carrière publique fût aussi la première à disparaître. Madame de Beaumont ouvre la marche funèbre de ces femmes qui ont passé devant moi. Mes souvenirs les plus éloignés reposent sur des cendres, et ils ont continué de tomber de cercueil en cercueil ; comme le Pandit indien, je récite les prières des morts, jusqu'à ce que les fleurs de mon chapelet soient fanées.

Madame de Beaumont était fille d'Armand-Marc de Saint-Hérem, comte de Montmorin, ambassadeur de France à Madrid, commandant en Bretagne, membre de l'assemblée des Notables en 1787, et chargé du portefeuille des affaires étrangères sous Louis XVI, dont il était fort aimé : il périt sur l'échafaud, où le suivit une partie de sa famille[3432].

Madame de Beaumont, plutôt mal que bien de figure, est fort ressemblante dans un portrait fait par madame Lebrun. Son visage était amaigri et pâle ; ses yeux, coupés en amande, auraient peut-être jeté trop d'éclat, si une suavité extraordinaire n'eût éteint à demi ses regards en les faisant briller languissamment, comme un rayon de lumière s'adoucit en traversant le cristal de l'eau. Son caractère avait une sorte de raideur et d'impatience qui tenait à la force de ses sentiments et au mal intérieur qu'elle éprouvait. Âme élevée, courage grand, elle était née pour le monde d'où son esprit s'était retiré par choix et malheur ; mais quand une voix amie appelait au dehors cette intelligence solitaire, elle venait et vous disait quelques paroles du ciel. L'extrême faiblesse de madame de Beaumont rendait son expression lente, et cette lenteur

touchait ; je n'ai connu cette femme affligée qu'au moment de sa fuite ; elle était déjà frappée de mort, et je me consacrai à ses douleurs. J'avais pris un logement rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Étampes[3433], près de la rue Neuve-du-Luxembourg. Madame de Beaumont occupait dans cette dernière rue un appartement ayant vue sur les jardins du ministère de la justice[3434]. Je me rendais chaque soir chez elle, avec ses amis et les miens, M. Joubert, M. de Fontanes, M. de Bonald, M. Molé, M. Pasquier, M. Chênedollé, hommes qui ont occupé une place dans les lettres et dans les affaires.

Plein de manies et d'originalités, M. Joubert[3435] manquera éternellement à ceux qui l'ont connu. Il avait une prise extraordinaire sur l'esprit et sur le cœur, et quand une fois il s'était emparé de vous, son image était là comme un fait, comme une pensée fixe, comme une obsession qu'on ne pouvait plus chasser. Sa grande prétention était au calme et personne n'était aussi troublé que lui : il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé, et toujours ses amis venaient déranger les précautions qu'il avait prises pour se bien porter, car il ne se pouvait empêcher d'être ému de leur tristesse ou de leur joie : c'était un égoïste qui ne s'occupait que des autres. Afin de retrouver des forces, il se croyait souvent obligé de fermer les yeux et de ne point parler pendant des heures entières. Dieu sait quel bruit et quel mouvement se passaient intérieurement chez lui, pendant ce silence et ce repos qu'il s'ordonnait. M. Joubert changeait à chaque moment de diète et de régime, vivant un jour de lait, un autre jour de viande hachée, se faisant cahoter au grand trot sur les chemins les plus rudes, ou traîner au petit pas dans les allées les plus unies. Quand il lisait, il déchirait de ses livres les feuilles qui lui déplaisaient, ayant, de la sorte, une bibliothèque à son usage, composée d'ouvrages évidés, renfermés dans des couvertures trop larges.

Profond métaphysicien, sa philosophie, par une élaboration qui lui était propre, devenait peinture ou poésie ; Platon à cœur de La Fontaine, il s'était fait l'idée d'une perfection qui

l'empêchait de rien achever. Dans des manuscrits trouvés après sa mort, il dit : « Je suis comme une harpe éolienne, qui rend quelques beaux sons et qui n'exécute aucun air. » Madame Victorine de Chastenay prétendait *qu'il avait l'air d'une âme qui avait rencontré par hasard un corps, et qui s'en tirait comme elle pouvait* : définition charmante et vraie[3436].

Nous riions des ennemis de M. de Fontanes, qui le voulaient faire passer pour un politique profond et dissimulé : c'était tout simplement un poète irascible, franc jusqu'à la colère, un esprit que la contrariété poussait à bout, et qui ne pouvait pas plus cacher son opinion qu'il ne pouvait prendre celle d'autrui. Les principes littéraires de son ami Joubert n'étaient pas les siens : celui-ci trouvait quelque chose de bon partout et dans tout écrivain ; Fontanes, au contraire, avait horreur de telle ou telle doctrine, et ne pouvait entendre prononcer le nom de certains auteurs. Il était ennemi juré des principes de la composition moderne : transporter sous les yeux du lecteur l'action matérielle, le crime besognant ou le gibet avec sa corde, lui paraissait des énormités ; il prétendait qu'on ne devait jamais apercevoir l'objet que dans un milieu poétique, comme sous un globe de cristal. La douleur s'épuisant machinalement par les yeux ne lui semblait qu'une sensation du Cirque ou de la Grève ; il ne comprenait le sentiment tragique qu'ennobli par l'admiration, et changé, au moyen de l'art, en une *pitié charmante*. Je lui citais des vases grecs : dans les arabesques de ces vases, on voit le corps d'Hector traîné au char d'Achille, tandis qu'une petite figure, qui vole en l'air, représente l'ombre de Patrocle, consolée par la vengeance du fils de Thétis. « Eh bien ! Joubert, s'écria Fontanes, que dites-vous de cette métamorphose de la muse ? comme ces Grecs respectaient l'âme ! » Joubert se crut attaqué, et il mit Fontanes en contradiction avec lui-même en lui reprochant son indulgence pour moi.

Ces débats, souvent très comiques, étaient à ne point finir : un soir, à onze heures et demie, quand je demeurais place Louis XV, dans l'attique de l'hôtel de madame de Coislin, Fontanes remonta mes quatre-vingt-quatre marches pour venir furieux,

en frappant du bout de sa canne, achever un argument qu'il avait laissé interrompu : il s'agissait de Picard, qu'il mettait, dans ce moment-là, fort au-dessus de Molière ; il se serait donné de garde d'écrire un seul mot de ce qu'il disait : Fontanes parlant et Fontanes la plume à la main étaient deux hommes.

C'est M. de Fontanes, j'aime à le redire, qui encouragea mes premiers essais ; c'est lui qui annonça le *Génie du Christianisme* ; c'est sa muse qui, pleine d'un dévouement étonné, dirigea la mienne dans les voies nouvelles où elle s'était précipitée ; il m'apprit à dissimuler la difformité des objets par la manière de les éclairer ; à mettre, autant qu'il était en moi, la langue classique dans la bouche de mes personnages romantiques.

Il y avait jadis des hommes conservateurs du goût, comme ces dragons qui gardaient les pommes d'or du jardin des Hespérides ; ils ne laissaient entrer la jeunesse que quand elle pouvait toucher au fruit sans le gâter.

Les écrits de mon ami vous entraînent par un cours heureux ; l'esprit éprouve un bien-être et se trouve dans une situation harmonieuse où tout charme et rien ne blesse. M. de Fontanes revoyait sans cesse ses ouvrages ; nul, plus que ce maître des vieux jours, n'était convaincu de l'excellence de la maxime : « Hâte-toi lentement. » Que dirait-il donc, aujourd'hui qu'au moral comme au physique, on s'évertue à supprimer le chemin, et que l'on croit ne pouvoir jamais aller assez vite ? M. de Fontanes préférait voyager au gré d'une délicieuse mesure. Vous avez vu ce que j'ai dit de lui quand je le retrouvai à Londres ; les regrets que j'exprimais alors, il me faut les répéter ici : la vie nous oblige sans cesse à pleurer par anticipation ou par souvenir.

M. de Bonald[3437] avait l'esprit délié ; on prenait son ingéniosité pour du génie ; il avait rêvé sa politique métaphysique à l'armée de Condé, dans la Forêt-Noire, de même que ces professeurs d'Iéna et de Gœttingue qui marchèrent depuis à la tête de leurs écoliers et se firent tuer pour la liberté de l'Allemagne. Novateur, quoiqu'il eût été mousquetaire sous Louis XVI, il regardait les anciens comme des

enfants en politique et en littérature ; et il prétendait, en employant le premier la fatuité du langage actuel, que le grand maître de l'Université n'était *pas encore assez avancé pour entendre cela*.

Chênedollé[3438], avec du savoir et du talent, non pas naturel, mais appris, était si triste, qu'il se surnommait *le Corbeau*[3439] : il allait à la maraude dans mes ouvrages. Nous avions fait un traité : je lui avais abandonné mes ciels, mes vapeurs, mes nuées : mais il était convenu qu'il me laisserait mes brises, mes vagues et mes forêts.

Je ne parle maintenant que de mes amis littéraires ; quant à mes amis politiques, je ne sais si je vous en entretiendrai : des principes et des discours ont creusé entre nous des abîmes !

Madame Hocquart et madame de Vintimille venaient à la réunion de la rue Neuve-du-Luxembourg. Madame de Vintimille, femme d'autrefois, comme il en reste peu, fréquentait le monde et nous rapportait ce qui s'y passait : je lui demandais si l'on *bâtissait encore des villes*. La peinture des petits scandales qu'ébauchait une piquante raillerie, sans être offensante, nous faisait mieux sentir le prix de notre sûreté. Madame de Vintimille[3440] avait été chantée avec sa sœur par M. de La Harpe. Son langage était circonspect, son caractère contenu, son esprit acquis : elle avait vécu avec mesdames de Chevreuse, de Longueville, de La Vallière, de Maintenon, avec madame Geoffrin et madame du Deffant. Elle se mêlait bien à une société dont l'agrément tenait à la variété des esprits et à la combinaison de leurs différentes valeurs.

Madame Hocquart[3441] fut fort aimée du frère de madame de Beaumont[3442], lequel s'occupa de la dame de ses pensées jusque sur l'échafaud, comme Aubiac allait à la potence en baisant un manchon de velours ras bleu qui lui restait des bienfaits de Marguerite de Valois. Nulle part désormais ne se rassembleront sous un même toit tant de personnes distinguées appartenant à des rangs divers et à diverses destinées, pouvant causer des choses les plus communes comme des choses les plus élevées : simplicité de discours qui ne venait pas

d'indigence, mais de choix. C'est peut-être la dernière société où l'esprit français de l'ancien temps ait paru. Chez les Français nouveaux on ne trouvera plus cette urbanité, fruit de l'éducation et transformée par un long usage en aptitude du caractère. Qu'est-il arrivé à cette société ? Faites donc des projets, rassemblez des amis, afin de vous préparer un deuil éternel ! Madame de Beaumont n'est plus, Joubert n'est plus, Chênedollé n'est plus, madame de Vintimille n'est plus. Autrefois, pendant les vendanges, je visitais à Villeneuve M. Joubert ; je me promenais avec lui sur les coteaux de l'Yonne ; il cueillait des oronges dans les taillis et moi des veilleuses dans les prés. Nous causions de toutes choses et particulièrement de notre amie madame de Beaumont, absente pour jamais : nous rappelions le souvenir de nos anciennes espérances. Le soir nous rentrions dans Villeneuve, ville environnée de murailles décrépites du temps de Philippe-Auguste, et de tours à demi rasées au-dessus desquelles s'élevait la fumée de l'âtre des vendangeurs. Joubert me montrait de loin sur la colline un sentier sablonneux au milieu des bois et qu'il prenait lorsqu'il allait voir sa voisine, cachée au château de Passy pendant la Terreur.

Depuis la mort de mon cher hôte, j'ai traversé quatre ou cinq fois le Senonais. Je voyais du grand chemin les coteaux : Joubert ne s'y promenait plus ; je reconnaissais les arbres, les champs, les vignes, les petits tas de pierres où nous avions accoutumé de nous reposer. En passant dans Villeneuve, je jetais un regard sur la rue déserte et sur la maison fermée de mon ami. La dernière fois que cela m'arriva, j'allais en ambassade à Rome : ah ! s'il eût été à ses foyers, je l'aurais emmené à la tombe de madame de Beaumont ! Il a plu à Dieu d'ouvrir à M. Joubert une Rome céleste, mieux appropriée encore à son âme platonique, devenue chrétienne. Je ne le rencontrerai plus ici-bas : *je m'en irai vers lui ; il ne reviendra pas vers moi*. (Psalm.)

VIII. Année de ma vie 1801. — Été à Savigny.

Paris, 1837.

Le succès d'*Atala* m'ayant déterminé à recommencer le *Génie du Christianisme*, dont il y avait déjà deux volumes imprimés, madame de Beaumont me proposa de me donner une chambre à la campagne, dans une maison qu'elle venait de louer à Savigny[3443]. Je passai six mois dans sa retraite, avec M. Joubert et nos autres amis.

La maison était située à l'entrée du village, du côté de Paris, près d'un vieux grand chemin qu'on appelle dans le pays le *Chemin de Henri IV* ; elle était adossée à un coteau de vignes, et avait en face le parc de Savigny, terminé par un rideau de bois et traversé par la petite rivière de l'Orge. Sur la gauche s'étendait la plaine de Viry jusqu'aux fontaines de Juvisy. Tout autour de ce pays, on trouve des vallées, où nous allions le soir à la découverte de quelques promenades nouvelles.

Le matin, nous déjeunions ensemble ; après déjeuner, je me retirais à mon travail ; madame de Beaumont avait la bonté de copier les citations que je lui indiquais. Cette noble femme m'a offert un asile lorsque je n'en avais pas : sans la paix qu'elle m'a donnée, je n'aurais peut-être jamais fini un ouvrage que je n'avais pu achever pendant mes malheurs.

Je me rappellerai éternellement quelques soirées passées dans cet abri de l'amitié : nous nous réunissions, au retour de la promenade, auprès d'un bassin d'eau vive, placé au milieu d'un gazon dans le potager : madame Joubert, madame de Beaumont et moi, nous nous asseyions sur un banc ; le fils de madame Joubert se roulait à nos pieds sur la pelouse : cet

enfant a déjà disparu. M. Joubert se promenait à l'écart dans une allée sablée ; deux chiens de garde et une chatte se jouaient autour de nous, tandis que des pigeons roucoulaient sur le bord du toit. Quel bonheur pour un homme nouvellement débarqué de l'exil, après avoir passé huit ans dans un abandon profond, excepté quelques jours promptement écoulés ! C'était ordinairement dans ces soirées que mes amis me faisaient parler de mes voyages ; je n'ai jamais si bien peint qu'alors le désert du Nouveau Monde. La nuit quand les fenêtres de notre salon champêtre étaient ouvertes, madame de Beaumont remarquait diverses constellations, en me disant que je me rappellerais un jour qu'elle m'avait appris à les connaître : depuis que je l'ai perdue, non loin de son tombeau, à Rome, j'ai plusieurs fois, du milieu de la campagne, cherché au firmament les étoiles qu'elle m'avait nommées ; je les ai aperçues brillant au-dessus des montagnes de la Sabine ; le rayon prolongé de ces astres venait frapper la surface du Tibre. Le lieu où je les ai vus sur les bois de Savigny, et les lieux où je les revoyais, la mobilité de mes destinées, ce signe qu'une femme m'avait laissé dans le ciel pour me souvenir d'elle, tout cela brisait mon cœur. Par quel miracle l'homme consent-il à faire ce qu'il fait sur cette terre, lui qui doit mourir ?

Un soir, nous vîmes dans notre retraite quelqu'un entrer à la dérobée par une fenêtre et sortir par une autre : c'était M. Laborie ; il se sauvait des serres de Bonaparte[3444]. Peu après apparut une de ces âmes en peine qui sont une espèce différente des autres âmes, et qui mêlent, en passant, leur malheur inconnu aux vulgaires souffrances de l'espèce humaine : c'était Lucile, ma sœur.

Après mon arrivée en France, j'avais écrit à ma famille pour l'informer de mon retour. Madame la comtesse de Marigny, ma sœur aînée, me chercha la première, se trompa de rue et rencontra cinq messieurs Lassagne, dont le dernier monta du fond d'une trappe de savetier pour répondre à son nom. Madame de Chateaubriand vint à son tour : elle était charmante et remplie de toutes les qualités propres à me donner le bonheur que j'ai trouvé auprès d'elle, depuis que nous sommes

réunis. Madame la comtesse de Caud, Lucile, se présenta ensuite. M. Joubert et madame de Beaumont se prirent d'un attachement passionné et d'une tendre pitié pour elle. Alors commença entre eux une correspondance qui n'a fini qu'à la mort des deux femmes qui s'étaient penchées l'une vers l'autre, comme deux fleurs de même nature prêtes à se faner. Madame Lucile s'étant arrêtée à Versailles, le 30 septembre 1802, je reçus d'elle ce billet : « Je t'écris pour te prier de remercier de ma part madame de Beaumont de l'invitation qu'elle me fait d'aller à Savigny. Je compte avoir ce plaisir à peu près dans quinze jours, à moins que du côté de madame de Beaumont il ne se trouve quelque empêchement. » Madame de Caud vint à Savigny comme elle l'avait annoncé.

Je vous ai raconté que, dans ma jeunesse, ma sœur, chanoinesse du chapitre de l'Argentière et destinée à celui de Remiremont, avait eu pour M. de Malfilâtre, conseiller au parlement de Bretagne, un attachement qui, renfermé dans son sein, avait augmenté sa mélancolie naturelle. Pendant la Révolution, elle épousa M. le comte de Caud et le perdit après quinze mois de mariage. La mort de madame la comtesse de Farcy[3445], sœur qu'elle aimait tendrement, accrut la tristesse de madame de Caud. Elle s'attacha ensuite à madame de Chateaubriand, ma femme, et prit sur elle un empire qui devint pénible, car Lucile était violente, impérieuse, déraisonnable, et madame de Chateaubriand, soumise à ses caprices, se cachait d'elle pour lui rendre les services qu'une amie plus riche rend à une amie susceptible et moins heureuse.

Le génie de Lucile et son caractère étaient arrivés presque à la folie de J.-J. Rousseau ; elle se croyait en butte à des ennemis secrets : elle donnait à madame de Beaumont, à M. Joubert, à moi, de fausses adresses pour lui écrire ; elle examinait les cachets, cherchait à découvrir s'ils n'avaient point été rompus ; elle errait de domicile en domicile, ne pouvait rester ni chez mes sœurs ni avec ma femme ; elle les avait prises en antipathie, et madame de Chateaubriand, après lui avoir été dévouée au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, avait fini par être accablée du fardeau d'un attachement si cruel.

Une autre fatalité avait frappé Lucile : M. de Chênedollé, habitant auprès de Vire, l'était allé voir à Fougères ; bientôt il fut question d'un mariage qui manqua[3446]. Tout échappait à la fois à ma sœur, et, retombée sur elle-même, elle n'avait pas la force de se porter. Ce spectre plaintif s'assit un moment sur une pierre, dans la solitude riante de Savigny : tant de cœurs l'y avaient reçue avec joie ! ils l'auraient rendue avec tant de bonheur à une douce réalité d'existence ! Mais le cœur de Lucile ne pouvait battre que dans un air fait exprès pour elle et qui n'avait point été respiré. Elle dévorait avec rapidité les jours du monde à part dans lequel le ciel l'avait placée. Pourquoi Dieu avait-il créé un être uniquement pour souffrir ? Quel rapport mystérieux y a-t-il donc entre une nature pâtissante et un principe éternel ?

Ma sœur n'était point changée ; elle avait pris seulement l'expression fixe de ses maux : sa tête était un peu baissée, comme une tête sur laquelle les heures ont pesé. Elle me rappelait mes parents ; ces premiers souvenirs de famille, évoqués de la tombe, m'entouraient comme des larves accourues pour se réchauffer la nuit à la flamme mourante d'un bûcher funèbre. En la contemplant, je croyais apercevoir dans Lucile toute mon enfance, qui me regardait derrière ses yeux un peu égarés.

La vision de douleur s'évanouit : cette femme, grevée de la vie, semblait être venue chercher l'autre femme abattue qu'elle devait emporter.

IX. Année de ma vie 1802. — Talma.

Paris, 1837.

L'été passa : selon la coutume, je m'étais promis de le recommencer l'année suivante ; mais l'aiguille ne revient point à l'heure qu'on voudrait ramener. Pendant l'hiver à Paris, je fis quelques nouvelles connaissances. M. Jullien, homme riche, obligeant, et convive joyeux, quoique d'une famille où l'on se tuait, avait une loge aux Français ; il la prêtait à madame de Beaumont ; j'allai quatre ou cinq fois au spectacle avec M. de Fontanes et M. Joubert. À mon entrée dans le monde, l'ancienne comédie était dans toute sa gloire ; je la retrouvai dans sa complète décomposition ; la tragédie se soutenait encore, grâce à mademoiselle Duchesnois[3447] et surtout à Talma, arrivé à la plus grande hauteur du talent dramatique. Je l'avais vu à son début ; il était moins beau et pour ainsi dire moins jeune qu'à l'âge où je le revoyais : il avait pris la distinction, la noblesse et la gravité des années.

Le portrait que madame de Staël a fait de Talma dans son ouvrage sur l'Allemagne n'est qu'à moitié vrai : le brillant écrivain apercevait le grand acteur avec une imagination de femme, et lui donna ce qui lui manquait.

Il ne fallait pas à Talma le monde intermédiaire : il ne savait pas le *gentilhomme* ; il ne connaissait pas notre ancienne société ; il ne s'était pas assis à la table des châtelaines, dans la tour gothique au fond des bois ; il ignorait la flexibilité, la variété de ton, la galanterie, l'allure légère des mœurs, la naïveté, la tendresse, l'héroïsme d'honneur, les dévouements chrétiens de la chevalerie : il n'était pas Tancrède, Coucy, ou, du moins, il les transformait en héros d'un moyen âge de sa création : Othello était au fond de Vendôme.

Talma

Qu'était-il donc, Talma ? Lui, son siècle et le temps antique. Il avait les passions profondes et concentrées de l'amour et de la patrie ; elles sortaient de son sein par explosion. Il avait l'inspiration funeste, le dérangement de génie de la Révolution à travers laquelle il avait passé. Les terribles spectacles dont il fut environné se répétaient dans son talent avec les accents lamentables et lointains des chœurs de Sophocle et d'Euripide. Sa grâce, qui n'était point la grâce convenue, vous saisissait comme le malheur. La noire ambition, le remords, la jalousie, la mélancolie de l'âme, la douleur physique, la folie par les dieux et l'adversité, le deuil humain : voilà ce qu'il savait. Sa seule entrée en scène, le seul son de sa voix étaient puissamment tragiques. La souffrance et la pensée se mêlaient sur son front, respiraient dans son immobilité, ses poses, ses gestes, ses pas. *Grec*, il arrivait, pantelant et funèbre, des ruines d'Argos, immortel Oreste, tourmenté qu'il était depuis trois mille ans par les Euménides ; *Français*, il venait des solitudes de Saint-Denis,

où les Parques de 1793 avaient coupé le fil de la vie tombale des rois. Tout entier triste, attendant quelque chose d'inconnu, mais d'arrêté dans l'injuste ciel, il marchait, forçat de la destinée, inexorablement enchaîné entre la fatalité et la terreur.

Le temps jette une obscurité inévitable sur les chefs-d'œuvre dramatiques vieillissants ; son ombre portée change en Rembrandt les Raphaël les plus purs ; sans Talma une partie des merveilles de Corneille et de Racine serait demeurée inconnue. Le talent dramatique est un flambeau ; il communique le feu à d'autres flambeaux à demi éteints, et fait revivre des génies qui vous ravissent par leur splendeur renouvelée.

On doit à Talma la perfection de la tenue de l'acteur. Mais la vérité du théâtre et le rigorisme du vêtement sont-ils aussi nécessaires à l'art qu'on le suppose ? Les personnages de Racine n'empruntent rien de la coupe de l'habit : dans les tableaux des premiers peintres, les fonds sont négligés et les costumes inexacts. Les *fureurs* d'Oreste ou la *prophétie* de Joad, lues dans un salon par Talma en frac, faisaient autant d'effet que déclamées sur la scène par Talma en manteau grec ou en robe juive. Iphigénie était accoutrée comme madame de Sévigné, lorsque Boileau adressait ces beaux vers à son ami :

> Jamais Iphigénie en Aulide immolée
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
> Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
> N'en a fait sous son nom verser la Champmeslé.

Cette correction dans la représentation de l'objet inanimé est l'esprit des arts de notre temps : elle annonce la décadence de la haute poésie et du vrai drame ; on se contente des petites beautés, quand on est impuissant aux grandes ; on imite, à tromper l'œil, des fauteuils et du velours, quand on ne peut plus peindre la physionomie de l'homme assis sur ce velours et dans ces fauteuils. Cependant, une fois descendu à cette vérité de la forme matérielle, on se trouve forcé de la reproduire ; car le public, matérialisé lui-même, l'exige.

X. Années de ma vie 1802 et 1803. — Génie du christianisme. — Chute annoncée. — Cause du succès final.

Cependant j'achevais le *Génie du Christianisme*[3448] : Lucien en désira voir quelques épreuves ; je les lui communiquai ; il mit aux marges des notes assez communes.

Quoique le succès de mon grand livre fût aussi éclatant que celui de la petite *Atala*, il fut néanmoins plus contesté : c'était un ouvrage grave où je ne combattais plus les principes de l'ancienne littérature et de la philosophie par un roman, mais où je les attaquais directement par des raisonnements et des faits. L'empire voltairien poussa un cri et courut aux armes. Madame de Staël se méprit sur l'avenir de mes études religieuses : on lui apporta l'ouvrage sans être coupé ; elle passa ses doigts entre les feuillets, tomba sur le chapitre *la Virginité*, et elle dit à M. Adrien de Montmorency[3449], qui se trouvait avec elle : « Ah ! mon Dieu ! notre pauvre Chateaubriand ! Cela va tomber à plat ! » L'abbé de Boulogne ayant entre les mains quelques parties de mon travail, avant la mise sous presse, répondit à un libraire qui le consultait : « Si vous voulez vous ruiner, imprimez cela. » Et l'abbé de Boulogne a fait depuis un trop magnifique éloge de mon livre[3450].

Tout paraissait en effet annoncer ma chute : quelle espérance pouvais-je avoir, moi sans nom et sans prôneurs, de détruire l'influence de Voltaire, dominante depuis plus d'un demi-siècle, de Voltaire qui avait élevé l'énorme édifice achevé par les encyclopédistes et consolidé par tous les hommes célèbres en Europe ? Quoi ! les Diderot, les d'Alembert, les Duclos, les Dupuis, les Helvétius, les Condorcet étaient des esprits sans

autorité ? Quoi ! le monde devait retourner à la Légende dorée, renoncer à son admiration acquise à des chefs-d'œuvre de science et de raison ? Pouvais-je jamais gagner une cause que n'avaient pu sauver Rome armée de ses foudres, le clergé de sa puissance ; une cause en vain défendue par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, appuyé des arrêts du parlement, de la force armée et du nom du roi ? N'était-il pas aussi ridicule que téméraire à un homme obscur de s'opposer à un mouvement philosophique tellement irrésistible qu'il avait produit la Révolution ? Il était curieux de voir un pygmée *roidir ses petits bras* pour étouffer les progrès du siècle, arrêter la civilisation et faire rétrograder le genre humain ! Grâce à Dieu, il suffirait d'un mot pour pulvériser l'insensé : aussi M. Ginguené, en maltraitant le *Génie du Christianisme* dans la *Décade*[3451], déclarait que la critique venait trop tard, puisque mon rabâchage était déjà oublié. Il disait cela cinq ou six mois après la publication d'un ouvrage que l'attaque de l'Académie française entière, à l'occasion des prix décennaux, n'a pu faire mourir.

Ce fut au milieu des débris de nos temples que je publiai le *Génie du Christianisme*[3452]. Les fidèles se crurent sauvés : on avait alors un besoin de foi, une avidité de consolations religieuses, qui venaient de la privation de ces consolations depuis longues années. Que de forces surnaturelles à demander pour tant d'adversités subies ! Combien de familles mutilées avaient à chercher auprès du Père des hommes les enfants qu'elles avaient perdus ! Combien de cœurs brisés, combien d'âmes devenues solitaires appelaient une main divine pour les guérir ! On se précipitait dans la maison de Dieu, comme on entre dans la maison du médecin le jour d'une contagion. Les victimes de nos troubles (et que de sortes de victimes !) se sauvaient à l'autel ; naufragés s'attachant au rocher, sur lequel ils cherchent leur salut.

Bonaparte, désirant alors fonder sa puissance sur la première base de la société, venait de faire des arrangements avec la cour de Rome : il ne mit d'abord aucun obstacle à la publication

d'un ouvrage utile à la popularité de ses desseins ; il avait à lutter contre les hommes qui l'entouraient et contre des ennemis déclarés du culte ; il fut donc heureux d'être défendu au dehors par l'opinion que le *Génie du Christianisme* appelait. Plus tard il se repentit de sa méprise : les idées monarchiques régulières étaient arrivées avec les idées religieuses.

Un épisode du *Génie du christianisme*, qui fit moins de bruit alors qu'*Atala*, a déterminé un des caractères de la littérature moderne ; mais, au surplus, si *René* n'existait pas, je ne l'écrirais plus ; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais. Une famille de René poètes et de René prosateurs a pullulé : on n'a plus entendu que des phrases lamentables et décousues ; il n'a plus été question que de vents et d'orages, que de mots inconnus livrés aux nuages et à la nuit. Il n'y a pas de grimaud sortant du collège qui n'ait rêvé être le plus malheureux des hommes ; de bambin qui à seize ans n'ait épuisé la vie, qui ne se soit cru tourmenté par son génie ; qui, dans l'abîme de ses pensées, ne se soit livré au *vague de ses passions* ; qui n'ait frappé son front pâle et échevelé, et n'ait étonné les hommes stupéfaits d'un malheur dont il ne savait pas le nom, ni eux non plus.

Dans *René*, j'avais exposé une infirmité de mon siècle ; mais c'était une autre folie aux romanciers d'avoir voulu rendre universelles des afflictions en dehors de tout. Les sentiments généraux qui composent le fond de l'humanité, la tendresse paternelle et maternelle, la piété filiale, l'amitié, l'amour, sont inépuisables ; mais les manières particulières de sentir, les individualités d'esprit et de caractère, ne peuvent s'étendre et se multiplier dans de grands et nombreux tableaux. Les petits coins non découverts du cœur de l'homme sont un champ étroit ; il ne reste rien à recueillir dans ce champ après la main qui l'a moissonné la première. Une maladie de l'âme n'est pas un état permanent et naturel : on ne peut la reproduire, en faire une littérature, en tirer parti comme d'une passion générale incessamment modifiée au gré des artistes qui la manient et en changent la forme.

Quoi qu'il en soit, la littérature se teignit des couleurs de mes

tableaux religieux, comme les affaires ont gardé la phraséologie de mes écrits sur la cité ; *la Monarchie selon la Charte* a été le rudiment de notre gouvernement représentatif, et mon article du *Conservateur*, sur *les intérêts moraux et les intérêts matériels*, a laissé ces deux désignations à la politique.

Des écrivains me firent l'honneur d'imiter *Atala* et *René*, de même que la chaire emprunta mes récits des missions et des bienfaits du christianisme. Les passages dans lesquels je démontre qu'en chassant les divinités païennes des bois, notre culte élargi a rendu la nature à sa solitude ; les paragraphes où je traite de l'influence de notre religion dans notre manière de voir et de peindre, où j'examine les changements opérés dans la poésie et l'éloquence ; les chapitres que je consacre à des recherches sur les sentiments étrangers introduits dans les caractères dramatiques de l'antiquité, renferment le germe de la critique nouvelle. Les personnages de Racine, comme je l'ai dit, sont et ne sont point des personnages grecs, ce sont des personnages chrétiens : c'est ce qu'on n'avait point du tout compris.

Si l'effet du *Génie du Christianisme* n'eût été qu'une réaction contre des doctrines auxquelles on attribuait les malheurs révolutionnaires, cet effet aurait cessé avec la cause disparue ; il ne se serait pas prolongé jusqu'au moment où j'écris. Mais l'action du *Génie du Christianisme* sur les opinions ne se borna pas à une résurrection momentanée d'une religion qu'on prétendait au tombeau : une métamorphose plus durable s'opéra. S'il y avait dans l'ouvrage innovation de style, il y avait aussi changement de doctrine ; le fond était altéré comme la forme ; l'athéisme et le matérialisme ne furent plus la base de la croyance ou de l'incroyance des jeunes esprits ; l'idée de Dieu et de l'immortalité de l'âme reprit son empire : dès lors, altération dans la chaîne des idées qui se lient les unes aux autres. On ne fut plus cloué dans sa place par un préjugé antireligieux ; on ne se crut plus obligé de rester momie du néant, entourée de bandelettes philosophiques ; on se permit d'examiner tout système, si absurde qu'on le trouvât, *fût-il même chrétien*.

Outre les fidèles qui revenaient à la voix de leur pasteur, il se forma, par ce droit de libre examen, d'autres fidèles *a priori*. Posez Dieu pour principe, et le Verbe va suivre : le Fils naît forcément du Père.

Les diverses combinaisons abstraites ne font que substituer aux mystères chrétiens des mystères encore plus incompréhensibles : le panthéisme, qui, d'ailleurs, est de trois ou quatre espèces, et qu'il est de mode aujourd'hui d'attribuer aux intelligences éclairées, est la plus absurde des rêveries de l'Orient, remise en lumière par Spinoza : il suffit de lire à ce sujet l'article du sceptique Bayle sur ce juif d'Amsterdam. Le ton tranchant dont quelques-uns parlent de tout cela révolterait, s'il ne tenait au défaut d'études : on se paye de mots que l'on n'entend pas, et l'on se figure être des génies transcendants. Que l'on se persuade bien que les Abailard, les saint Bernard, les saint Thomas d'Aquin, ont porté dans la métaphysique une supériorité de lumières dont nous n'approchons pas ; que les systèmes saint-simonien, phalanstérien, fouriériste, humanitaire, ont été trouvés et pratiqués par les diverses hérésies ; que ce que l'on nous donne pour des progrès et des découvertes sont des vieilleries qui traînent depuis quinze cents ans dans les écoles de la Grèce et dans les collèges du moyen âge. Le mal est que les premiers sectaires ne purent parvenir à fonder leur république néo-platonicienne, lorsque Gallien permit à Plotin d'en faire l'essai dans la Campanie : plus tard, on eut le très grand tort de brûler les sectaires quand ils voulurent établir la communauté des biens, déclarer la prostitution sainte, en avançant qu'une femme ne peut, sans pécher, refuser un homme qui lui demande une union passagère au nom de Jésus-Christ : il ne fallait, disaient-ils, pour arriver à cette union, qu'anéantir son âme et la mettre un moment en dépôt dans le sein de Dieu.

Le heurt que le *Génie du Christianisme* donna aux esprits fit sortir le XVIIIe siècle de l'ornière, et le jeta pour jamais hors de sa voie : on recommença, ou plutôt on commença à étudier les sources du christianisme : en relisant les Pères (en supposant qu'on les eût jamais lus), on fut frappé de rencontrer tant de

faits curieux, tant de science philosophique, tant de beautés de style de tous les genres, tant d'idées, qui, par une gradation plus ou moins sensible, faisaient le passage de la société antique à la société moderne : ère unique et mémorable de l'humanité, où le ciel communique avec la terre au travers d'âmes placées dans des hommes de génie.

Auprès du monde croulant du paganisme, s'éleva autrefois, comme en dehors de la société, un autre monde, spectateur de ces grands spectacles, pauvre, à l'écart, solitaire, ne se mêlant des affaires de la vie que quand on avait besoin de ses leçons ou de ses secours.

C'était une chose merveilleuse de voir ces premiers évêques, presque tous honorés du nom de saints et de martyrs, ces simples prêtres veillant aux reliques et aux cimetières, ces religieux et ces ermites dans leurs couvents ou dans leurs grottes, faisant des règlements de paix, de morale, de charité, quand tout était guerre, corruption, barbarie, allant des tyrans de Rome aux chefs des Tartares et des Goths, afin de prévenir l'injustice des uns et la cruauté des autres, arrêtant des armées avec une croix de bois et une parole pacifique ; les plus faibles des hommes, et protégeant le monde contre Attila ; placés entre deux univers pour en être le lien, pour consoler les derniers moments d'une société expirante, et soutenir les premiers pas d'une société au berceau.

XI. Génie du christianisme ; suite. — Défauts de l’ouvrage.

Il était impossible que les vérités développées dans le *Génie du Christianisme* ne contribuassent pas au changement des idées. C'est encore à cet ouvrage que se rattache le goût actuel pour les édifices du moyen âge : c'est moi qui ai rappelé le jeune siècle à l'admiration des vieux temples. Si l'on a abusé de mon opinion ; s'il n'est pas vrai que nos cathédrales aient approché de la beauté du Parthénon ; s'il est faux que ces églises nous apprennent dans leurs documents de pierre des faits ignorés ; s'il est insensé de soutenir que ces mémoires de granit nous révèlent des choses échappées aux savants Bénédictins ; si à force d'entendre rabâcher du gothique on en meurt d'ennui, ce n'est pas ma faute. Du reste, sous le rapport des arts, je sais ce qui manque au *Génie du Christianisme* ; cette partie de ma composition est défectueuse, parce qu'en 1800 je ne connaissais pas les arts : je n'avais vu ni l'Italie, ni la Grèce, ni l'Égypte. De même, je n'ai pas tiré un parti suffisant des vies des saints et des légendes ; elles m'offraient pourtant des histoires merveilleuses : en y choisissant avec goût, on y pouvait faire une moisson abondante. Ce champ des richesses de l'imagination du moyen âge surpasse en fécondité les *Métamorphoses* d'Ovide et les fables milésiennes. Il y a, de plus, dans mon ouvrage des jugements étriqués ou faux, tels que celui que je porte sur Dante, auquel j'ai rendu depuis un éclatant hommage.

Sous le rapport sérieux, j'ai complété le *Génie du Christianisme* dans mes *Études historiques*, un de mes écrits dont on a le moins parlé et qu'on a le plus volé.

Le succès d'*Atala* m'avait enchanté, parce que mon âme était

encore neuve ; celui du *Génie du Christianisme* me fut pénible : je fus obligé de sacrifier mon temps à des correspondances au moins inutiles et à des politesses étrangères. Une admiration prétendue ne me dédommageait point des dégoûts qui attendent un homme dont la foule a retenu le nom. Quel bien peut remplacer la paix que vous avez perdue en introduisant le public dans votre intimité ? Joignez à cela les inquiétudes dont les Muses se plaisent à affliger ceux qui s'attachent à leur culte, les embarras d'un caractère facile, l'inaptitude à la fortune, la perte des loisirs, une humeur inégale, des affections plus vives, des tristesses sans raison, des joies sans cause : qui voudrait, s'il en était le maître, acheter à de pareilles conditions les avantages incertains d'une réputation qu'on n'est pas sûr d'obtenir, qui vous sera contestée pendant votre vie, que la postérité ne confirmera pas, et à laquelle votre mort vous rendra à jamais étranger ?

La controverse littéraire sur les nouveautés du style, qu'avait excitée *Atala*, se renouvela à la publication du *Génie du Christianisme*.

Un trait caractéristique de l'école impériale, et même de l'école républicaine, est à observer : tandis que la société avançait en mal ou en bien, la littérature demeurait stationnaire ; étrangère au changement des idées, elle n'appartenait pas à son temps. Dans la comédie, les seigneurs de village, les Colin, les Babet ou les intrigues de ces salons que l'on ne connaissait plus, se jouaient (comme je l'ai déjà fait remarquer) devant des hommes grossiers et sanguinaires, destructeurs des mœurs dont on leur offrait le tableau ; dans la tragédie, un parterre plébéien s'occupait des familles des nobles et des rois.

Deux choses arrêtaient la littérature à la date du XVIIIe siècle : l'impiété qu'elle tenait de Voltaire et de la Révolution, le despotisme dont la frappait Bonaparte. Le chef de l'État trouvait du profit dans ces lettres subordonnées qu'il avait mises à la caserne, qui lui présentaient les armes, qui sortaient lorsqu'on criait : « Hors la garde ! », qui marchaient en rang et qui manœuvraient comme des soldats. Toute indépendance

semblait rébellion à son pouvoir ; il ne voulait pas plus d'émeute de mots et d'idées qu'il ne souffrait d'insurrection. Il suspendit l'*Habeas corpus* pour la pensée comme pour la liberté individuelle. Reconnaissons aussi que le public, fatigué d'anarchie, reprenait volontiers le joug des règles.

La littérature qui exprime l'ère nouvelle n'a régné que quarante ou cinquante ans après le temps dont elle était l'idiome. Pendant ce demi-siècle elle n'était employée que par l'opposition. C'est madame de Staël, c'est Benjamin Constant, c'est Lemercier, c'est Bonald, c'est moi enfin, qui les premiers avons parlé cette langue. Le changement de littérature dont le XIXe siècle se vante lui est arrivé de l'émigration et de l'exil : ce fut M. de Fontanes qui couva ces oiseaux d'une autre espèce que lui, parce que, remontant au XVIIe siècle, il avait pris la puissance de ce temps fécond et perdu la stérilité du XVIIIe. Une partie de l'esprit humain, celle qui traite de matières transcendantes, s'avança seule d'un pas égal avec la civilisation ; malheureusement la gloire du savoir ne fut pas sans tache : les Laplace, les Lagrange, les Monge, les Chaptal, les Berthollet, tous ces prodiges, jadis fiers démocrates, devinrent les plus obséquieux serviteurs de Napoléon. Il faut le dire à l'honneur des lettres : la littérature nouvelle fut libre, la science servile ; le caractère ne répondit point au génie, et ceux dont la pensée était montée au plus haut du ciel ne purent élever leur âme au-dessus des pieds de Bonaparte : ils prétendaient n'avoir pas besoin de Dieu, c'est pourquoi ils avaient besoin d'un tyran.

Le classique napoléonien était le génie du XIXe siècle affublé de la perruque de Louis XIV, ou frisé comme au temps de Louis XV. Bonaparte avait voulu que les hommes de la Révolution ne parussent à la cour qu'en habit habillé, l'épée au côté. On ne voyait pas la France du moment ; ce n'était pas de l'ordre, c'était de la discipline. Aussi rien n'était plus ennuyeux que cette pâle résurrection de la littérature d'autrefois. Ce calque froid, cet anachronisme improductif, disparut quand la littérature nouvelle fit irruption avec fracas, par le *Génie du Christianisme*. La mort du duc d'Enghien eut pour moi

l'avantage, en me jetant à l'écart, de me laisser suivre dans la solitude mon inspiration particulière et de m'empêcher de m'enrégimenter dans l'infanterie régulière du vieux Pinde : je dus à ma liberté morale ma liberté intellectuelle.

Au dernier chapitre du *Génie du Christianisme*, j'examine ce que serait devenu le monde si la foi n'eût pas été prêchée au moment de l'invasion des Barbares ; dans un autre paragraphe, je mentionne un important travail à entreprendre sur les changements que le christianisme apporta dans les lois après la conversion de Constantin.

En supposant que l'opinion religieuse existât telle qu'elle est à l'heure où j'écris maintenant, le *Génie du Christianisme* étant encore à faire, je le composerais tout différemment : au lieu de rappeler les bienfaits et les institutions de notre religion au passé, je ferais voir que le christianisme est la pensée de l'avenir et de la liberté humaine ; que cette pensée rédemptrice et messie est le seul fondement de l'égalité sociale ; qu'elle seule la peut établir, parce qu'elle place auprès de cette égalité la nécessité du devoir, correctif et régulateur de l'instinct démocratique. La légalité ne suffit pas pour contenir, parce qu'elle n'est pas permanente ; elle tire sa force de la loi ; or, la loi est l'ouvrage des hommes qui passent et varient. Une loi n'est pas toujours obligatoire ; elle peut toujours être changée par une autre loi : contrairement à cela, la morale est permanente ; elle a sa force en elle-même, parce qu'elle vient de l'ordre immuable ; elle seule peut donc donner la durée.

Je ferais voir que partout où le christianisme a dominé, il a changé l'idée, il a rectifié les notions du juste et de l'injuste, substitué l'affirmation au doute, embrassé l'humanité entière dans ses doctrines et ses préceptes. Je tâcherais de deviner la distance où nous sommes encore de l'accomplissement total de l'Évangile, en supputant le nombre des maux détruits et des améliorations opérées dans les dix-huit siècles écoulés de ce côté-ci de la croix. Le christianisme agit avec lenteur parce qu'il agit partout ; il ne s'attache pas à la réforme d'une société particulière, il travaille sur la société générale ; sa philanthropie s'étend à tous les fils d'Adam : c'est ce qu'il exprime avec une

merveilleuse simplicité dans ses oraisons les plus communes, dans ses vœux quotidiens, lorsqu'il dit à la foule dans le temple : « Prions pour tout ce qui souffre sur la terre. » Quelle religion a jamais parlé de la sorte ? Le Verbe ne s'est point fait chair dans l'homme de plaisir, il s'est incarné à l'homme de douleur, dans le but de l'affranchissement de tous, d'une fraternité universelle et d'une salvation immense.

Quand le *Génie du Christianisme* n'aurait donné naissance qu'à de telles investigations, je me féliciterais de l'avoir publié : reste à savoir si, à l'époque de l'apparition de ce livre, un autre *Génie du Christianisme*, élevé sur le nouveau plan dont j'indique à peine le tracé, aurait obtenu le même succès. En 1803, lorsqu'on n'accordait rien à l'ancienne religion, qu'elle était l'objet du dédain, que l'on ne savait pas le premier mot de la question, aurait-on été bien venu à parler de la liberté future descendant du Calvaire, quand on était encore meurtri des excès de la liberté des passions ? Bonaparte eût-il souffert un pareil ouvrage ? Il était peut-être utile d'exciter les regrets, d'intéresser l'imagination à une cause si méconnue, d'attirer les regards sur l'objet méprisé, de le rendre aimable, avant de montrer comment il était sérieux, puissant et salutaire.

Maintenant, dans la supposition que mon nom laisse quelque trace, je le devrai au *Génie du Christianisme* : sans illusion sur la valeur intrinsèque de l'ouvrage, je lui reconnais une valeur accidentelle ; il est venu juste et à son moment. Par cette raison, il m'a fait prendre place à l'une de ces époques historiques qui, mêlant un individu aux choses, contraignent à se souvenir de lui. Si l'influence de mon travail ne se bornait pas au changement que, depuis quarante années, il a produit parmi les générations vivantes ; s'il servait encore à ranimer chez les tard-venus une étincelle des vérités civilisatrices de la terre ; si le léger symptôme de vie que l'on croit apercevoir s'y soutenait dans les générations à venir, je m'en irais plein d'espérance dans la miséricorde divine. Chrétien réconcilié, ne m'oublie pas dans tes prières, quand je serai parti ; mes fautes m'arrêteront peut-être à ces portes où ma charité avait crié pour toi : « Ouvrez-vous, portes éternelles ! *Elevamini, portæ*

æternales ! »

Livre II

I. Années de ma vie 1802 et 1803. — Châteaux. — Mme de Custine. — M. de Saint-Martin. — Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. — **II.** Voyage dans le midi de la France, 1802. — **III.** Années de ma vie 1802 et 1803. — M. de la Harpe. — **IV.** Sa mort. — Années de ma vie 1802 et 1803. — Entrevue avec Bonaparte. — **V.** Année de ma vie 1803. — Je suis nommé premier secrétaire d'ambassade à Rome. — **VI.** Année de ma vie 1803. — Voyage de Paris aux Alpes de Savoie. — **VII.** Du mont Cenis à Rome. — Milan et Rome. — **VIII.** Palais du cardinal Fesch. — Mes occupations. — **IX.** Année de ma vie 1803. — Manuscrit de Mme de Beaumont. — Lettres de Mme de Caud. — **X.** Arrivée de Mme de Beaumont à Rome. — Lettres de ma sœur. — **XI.** Lettre de Mme de Krüdener. — **XII.** Mort de Mme de Beaumont. — **XIII.** Funérailles. — **XIV.** Année de ma vie 1803. — Lettres de M. Chênedollé, de M. de Fontanes, de M. Necker et de Mme de Staël. — **XV.** Années de ma vie 1803 et 1804. — Première idée de mes Mémoires. — Je suis nommé ministre de France dans le Valais. — Départ de Rome. — **XVI.** Année de ma vie 1804. — République du Valais. — Visite au château des Tuileries. — Hôtel de Montmorin. — J'entends crier la mort du duc d'Enghien. — Je donne ma démission.

Ce livre, commencé à Paris en 1837, a été continué et terminé à Paris en 1838. Il a été revu en février 1845 et en décembre 1846.

I. Années de ma vie 1802 et 1803. — Châteaux. — Mme de Custine. — M. de Saint-Martin. — Mme d'Houdetot et Saint-Lambert.

Paris, 1837.
Revu en décembre 1846.

Ma vie se trouva toute dérangée aussitôt qu'elle cessa d'être à moi. J'avais une foule de connaissance en dehors de ma société habituelle. J'étais appelé dans les châteaux que l'on rétablissait. On se rendait comme on pouvait dans ces manoirs demi-démeublés demi-meublés, où un vieux fauteuil succédait à un fauteuil neuf. Cependant quelques-uns de ces manoirs étaient restés intacts, tels que le Marais[3453], échu à madame de La Briche, excellente femme dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser[3454]. Je me souviens que mon immortalité allait rue Saint-Dominique-d'Enfer prendre une place pour le Marais dans une méchante voiture de louage, où je rencontrais madame de Vintimille et madame de Fezensac[3455]. À Champlâtreux[3456], M. Molé[3457] faisait refaire de petites chambres au second étage. Son père, tué révolutionnairement[3458], était remplacé, dans un grand salon délabré, par un tableau dans lequel Matthieu Molé était représenté arrêtant une émeute avec son bonnet carré : tableau qui faisait sentir la différence des temps. Une superbe patte d'oie de tilleuls avait été coupée ; mais une des trois avenues existait encore dans la magnificence de son vieux ombrage ; on l'a mêlée depuis à de nouvelles plantations : nous en sommes

aux peupliers.

Au retour de l'émigration, il n'y avait si pauvre banni qui ne dessinât les tortillons d'un jardin anglais dans les dix pieds de terre ou de cour qu'il avait retrouvés : moi-même, n'ai-je pas planté jadis la *Vallée-aux-Loups* ? N'y ai-je pas commencé ces *Mémoires* ? Ne les ai-je pas continués dans le parc de Montboissier, dont on essayait alors de raviver l'aspect défiguré par l'abandon ? Ne les ai-je pas prolongés dans le parc de Maintenon rétabli tout à l'heure, proie nouvelle pour la démocratie qui revient ? Les châteaux brûlés en 1789 auraient dû avertir le reste des châteaux de demeurer cachés dans leurs décombres : mais les clochers des villages engloutis qui percent les laves du Vésuve n'empêchent pas de replanter sur la surface de ces mêmes laves d'autres églises et d'autres hameaux.

Parmi les abeilles qui composaient leur ruche, était la marquise de Custine, héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang[3459]. J'assistai à sa prise de possession de Fervacques[3460], et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais, de même que dans le lit de la reine Christine à Combourg. Ce n'était pas une petite affaire que ce voyage : il fallait embarquer dans la voiture Astolphe de Custine[3461], enfant, M. Berstœcher, le gouverneur, une vieille bonne alsacienne ne parlant qu'allemand, Jenny la femme de chambre, et Trim, chien fameux qui mangeait les provisions de la route. N'aurait-on pas pu croire que cette colonie se rendait à Fervacques pour jamais ? et cependant le château n'était pas achevé de meubler que le signal du délogement fut donné. J'ai vu celle qui affronta l'échafaud d'un si grand courage, je l'ai vue, plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécherons, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais ; j'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervacques ; elle se hâtait de se cacher dans une

terre qu'elle n'avait possédée qu'un moment, comme sa vie. J'avais lu sur le coin d'une cheminée du château ces méchantes rimes attribuées à l'amant de Gabrielle :

> La dame de Fervacques
> Mérite de vives attaques.

Le soldat-roi en avait dit autant à bien d'autres : déclarations passagères des hommes, vite effacées et descendues de beautés en beautés jusqu'à madame de Custine. Fervacques a été vendu.

Je rencontrai encore la duchesse de Châtillon[3462], laquelle, pendant mon absence des Cent-Jours, décora ma vallée d'Aulnay. Madame Lindsay[3463], que je n'avais cessé de voir, me fit connaître Julie Talma[3464]. Madame de Clermont-Tonnerre m'attira chez elle. Nous avions une grand'mère commune, et elle voulait bien m'appeler son cousin. Veuve du comte de Clermont-Tonnerre[3465], elle se remaria depuis au marquis de Talaru[3466]. Elle avait, en prison, converti M. de La Harpe[3467]. Ce fut par elle que je connus le peintre Neveu, enrôlé au nombre de ses cavaliers servants ; Neveu me mit un moment en rapport avec Saint-Martin.

M. de Saint-Martin[3468] avait cru trouver dans *Atala* certain argot dont je ne me doutais pas, et qui lui prouvait une affinité de doctrines avec moi. Neveu, afin de lier deux frères, nous donna à dîner dans une chambre haute qu'il habitait dans les communs du Palais-Bourbon. J'arrivai au rendez-vous à six heures ; le philosophe du ciel était à son poste. À sept heures, un valet discret posa un potage sur la table, se retira et ferma la porte. Nous nous assîmes et nous commençâmes à manger en silence. M. de Saint-Martin, qui, d'ailleurs, avait de très belles façons, ne prononçait que de courtes paroles d'oracle. Neveu répondait par des exclamations, avec des attitudes et des grimaces de peintre ; je ne disais mot.

Au bout d'une demi-heure, le nécromant rentra, enleva la soupe, et mit un autre plat sur la table : les mets se succédèrent

ainsi un à un et à de longues distances. M. de Saint-Martin, s'échauffant peu à peu, se mit à parler en façon d'archange ; plus il parlait, plus son langage devenait ténébreux. Neveu m'avait insinué, en me serrant la main, que nous verrions des choses extraordinaires, que nous entendrions des bruits : depuis six mortelles heures, j'écoutais et je ne découvrais rien. À minuit, l'homme des visions se lève tout à coup : je crus que l'esprit des ténèbres ou l'esprit divin descendait, que les sonnettes allaient faire retentir les mystérieux corridors ; mais M. de Saint-Martin déclara qu'il était épuisé, et que nous reprendrions la conversation une autre fois ; il mit son chapeau et s'en alla. Malheureusement pour lui, il fut arrêté à la porte et forcé de rentrer par une visite inattendue : néanmoins, il ne tarda pas à disparaître. Je ne l'ai jamais revu : il courut mourir dans le jardin de M. Lenoir-Laroche, mon voisin d'Aulnay[3469].

Je suis un sujet rebelle pour le Swedenborgisme : l'abbé Faria[3470], à un dîner chez madame de Custine, se vanta de tuer un serin en le magnétisant : le serin fut le plus fort, et l'abbé, hors de lui, fut obligé de quitter la partie, de peur d'être tué par le serin : chrétien, ma seule présence avait rendu le trépied impuissant.

Une autre fois, le célèbre Gall[3471], toujours chez madame de Custine, dîna près de moi sans me connaître, se trompa sur mon angle facial, me prit pour une grenouille, et voulut, quand il sut qui j'étais, raccommoder sa science d'une manière dont j'étais honteux pour lui. La forme de la tête peut aider à distinguer le sexe dans les individus, à indiquer ce qui appartient à la bête, aux passions animales ; quant aux facultés intellectuelles, la phrénologie en ignorera toujours. Si l'on pouvait rassembler les crânes divers des grands hommes morts depuis le commencement du monde, et qu'on les mît sous les yeux des phrénologistes sans leur dire à qui ils ont appartenu, ils n'enverraient pas un cerveau à son adresse : l'examen des *bosses* produirait les méprises les plus comiques.

Il me prend un remords : j'ai parlé de M. de Saint-Martin avec un peu de moquerie, je m'en repens. Cette moquerie, que je

repousse continuellement et qui me revient sans cesse, me met en souffrance ; car je hais l'esprit satirique comme étant l'esprit le plus petit, le plus commun et le plus facile de tous ; bien entendu que je ne fais pas ici le procès à la haute comédie. M. de Saint-Martin était, en dernier résultat, un homme d'un grand mérite, d'un caractère noble et indépendant. Quand ses idées étaient explicables, elles étaient élevées et d'une nature supérieure. Ne devrais-je pas le sacrifice des deux pages précédentes à la généreuse et beaucoup trop flatteuse déclaration de l'auteur du *Portrait de M. de Saint-Martin fait par lui-même*[3472] ? Je ne balancerais pas à les effacer, si ce que je dis pouvait nuire le moins du monde à la renommée grave de M. de Saint-Martin et à l'estime qui s'attachera toujours à sa mémoire. Je vois du reste avec plaisir que mes souvenirs ne m'avaient pas trompé : M. de Saint-Martin n'a pas pu être tout à fait frappé de la même manière que moi dans le dîner dont je parle ; mais on voit que je n'avais pas inventé la scène et que le récit de M. de Saint-Martin ressemble au mien par le fond.

« Le 27 janvier 1803, dit-il, j'ai eu une entrevue avec M. de Chateaubriand dans un dîner arrangé pour cela, chez M. Neveu, à l'École polytechnique[3473]. J'aurais beaucoup gagné à le connaître plus tôt : c'est le seul homme de lettres honnête avec qui je me sois trouvé en présence depuis que j'existe, et encore n'ai-je joui de sa conversation que pendant le repas. Car aussitôt après parut une visite qui le rendit muet pour le reste de la séance, et je ne sais quand l'occasion pourra renaître, parce que le roi de ce monde a grand soin de mettre des bâtons dans les roues de ma carriole. Au reste, de qui ai-je besoin, excepté de Dieu ? »

M. de Saint-Martin vaut mille fois mieux que moi : la dignité de sa dernière phrase écrase du poids d'une nature sérieuse ma raillerie inoffensive.

J'avais aperçu M. de Saint-Lambert[3474] et madame de Houdetot[3475] au Marais, représentant l'un et l'autre les opinions et les libertés d'autrefois, soigneusement empaillées et conservées : c'était le XVIIIe siècle expiré et marié à sa manière.

Il suffit de tenir bon dans la vie pour que les illégitimités deviennent des légitimités. On se sent une estime infinie pour l'immoralité parce qu'elle n'a pas cessé d'être et que le temps l'a décorée de rides. À la vérité, deux vertueux époux, qui ne sont pas époux, et qui restent unis par respect humain, souffrent un peu de leur vénérable état ; ils s'ennuient et se détestent cordialement dans toute la mauvaise humeur de l'âge : c'est la justice de Dieu.

> Malheur à qui le ciel accorde de longs jours !

Il devenait difficile de comprendre quelques pages des *Confessions*, quand on avait vu l'objet des transports de Rousseau : madame de Houdetot avait-elle conservé les lettres que Jean-Jacques lui écrivait, et qu'il dit avoir été plus brûlantes que celles de la *Nouvelle Héloïse* ? On croit qu'elle en avait fait le sacrifice à Saint-Lambert.

À près de quatre-vingts ans madame de Houdetot s'écriait encore, dans des vers agréables :

> Et l'amour me console !
> Rien ne pourra me consoler de lui.

Elle ne se couchait point qu'elle n'eût frappé trois fois à terre avec sa pantoufle, en disant à feu l'auteur des Saisons : « Bonsoir, mon ami ! » C'était là à quoi se réduisait, en 1803, la philosophie du XVIIIe siècle.

La société de madame de Houdetot, de Diderot, de Saint-Lambert, de Rousseau, de Grimm, de madame d'Épinay, m'a rendu la vallée de Montmorency insupportable, et quoique, sous le rapport des faits, je sois bien aise qu'une relique des temps voltairiens soit tombée sous mes yeux, je ne regrette point ces temps. J'ai revu dernièrement, à Sannois[3476], la maison qu'habitait madame de Houdetot ; ce n'est plus qu'une coque vide, réduite aux quatre murailles. Un âtre abandonné intéresse toujours ; mais que disent des foyers où ne s'est assise ni la beauté, ni la mère de famille, ni la religion, et dont les cendres, si elles n'étaient dispersées, reporteraient seulement le souvenir vers des jours qui n'ont su que détruire ?

II. Voyage dans le midi de la France, 1802.

Paris, 1838.

Une contrefaçon du *Génie du Christianisme*, à Avignon, m'appela au mois d'octobre 1802 dans le midi de la France[3477]. Je ne connaissais que ma pauvre Bretagne et les provinces du Nord, traversées par moi en quittant mon pays. J'allais voir le soleil de Provence, ce ciel qui devait me donner un avant-goût de l'Italie et de la Grèce, vers lesquelles mon instinct et la muse me poussaient. J'étais dans une disposition heureuse ; ma réputation me rendait la vie légère : il y a beaucoup de songes dans le premier enivrement de la renommée, et les yeux se remplissent d'abord avec délices de la lumière qui se lève ; mais que cette lumière s'éteigne, elle vous laisse dans l'obscurité ; si elle dure, l'habitude de la voir vous y rend bientôt insensible.

Lyon me fit un extrême plaisir. Je retrouvai ces ouvrages des Romains que je n'avais point aperçus depuis le jour où je lisais dans l'amphithéâtre de Trêves quelques feuilles d'*Atala*, tirées de mon havresac. Sur la Saône passaient d'une rive à l'autre des barques entoilées, portant la nuit une lumière ; des femmes les conduisaient ; une nautonière de dix-huit ans, qui me prit à son bord, raccommodait, à chaque coup d'aviron, un bouquet de fleurs mal attaché à son chapeau. Je fus réveillé le matin par le son des cloches. Les couvents suspendus aux coteaux semblaient avoir recouvré leurs solitaires. Le fils de M. Ballanche[3478], propriétaire, après M. Migneret, du *Génie du Christianisme*, était devenu mon hôte : il est devenu mon ami. Qui ne connaît aujourd'hui le philosophe chrétien dont les écrits

brillent de cette clarté paisible sur laquelle on se plaît à attacher les regards, comme sur le rayon d'un astre ami dans le ciel ?

Le 27 octobre, le bateau de poste qui me conduisait à Avignon[3479] fut obligé de s'arrêter à Tain, à cause d'une tempête. Je me croyais en Amérique : le Rhône me représentait mes grandes rivières sauvages. J'étais niché dans une petite auberge, au bord des flots ; un conscrit se tenait debout dans un coin du foyer ; il avait le sac sur le dos, et allait rejoindre l'armée d'Italie. J'écrivais sur le soufflet de la cheminée, en face de l'hôtelière, assise en silence devant moi, et qui, par égard pour le voyageur, empêchait le chien et le chat de faire du bruit.

Ce que j'écrivais était un article déjà presque fait en descendant le Rhône et relatif à la *Législation primitive* de M. de Bonald. Je prévoyais ce qui est arrivé depuis : « La littérature française, disais-je, va changer de face ; avec la Révolution vont naître d'autres pensées, d'autres vues des choses et des hommes. Il est aisé de prévoir que les écrivains se diviseront. Les uns s'efforceront de sortir des anciennes routes ; les autres tâcheront de suivre les antiques modèles, mais toutefois en les présentant sous un jour nouveau. Il est assez probable que les derniers finiront par l'emporter sur leurs adversaires, parce qu'en s'appuyant sur les grandes traditions et sur les grands hommes, ils auront des guides plus sûrs et des documents plus féconds. »

Les lignes qui terminent ma critique voyageuse sont de l'histoire ; mon esprit marchait dès lors avec mon siècle : « L'auteur de cet article, disais-je, ne se peut refuser à une image qui lui est fournie par la position dans laquelle il se trouve. Au moment même où il écrit ces derniers mots, il descend un des plus grands fleuves de France. Sur deux montagnes opposées s'élèvent deux tours en ruine ; au haut de ces tours sont attachées de petites cloches que les montagnards sonnent à notre passage. Ce fleuve, ces montagnes, ces sons, ces monuments gothiques, amusent un moment les yeux des spectateurs ; mais personne ne s'arrête pour aller où le clocher l'invite. Ainsi, les hommes qui prêchent aujourd'hui morale et religion donnent en vain le signal du haut

de leurs ruines à ceux que le torrent du siècle entraîne ; le voyageur s'étonne de la grandeur des débris, de la douceur des bruits qui en sortent, de la majesté des souvenirs qui s'en élèvent, mais il n'interrompt point sa course, et, au premier détour du fleuve, tout est oublié[3480]. »

Arrivé à Avignon la veille de la Toussaint, un enfant portant des livres m'en offrit : j'achetai du premier coup trois éditions différentes et contrefaites d'un petit roman nommé *Atala*. En allant de libraire en libraire, je déterrai le contrefacteur, à qui j'étais inconnu. Il me vendit les quatre volumes du *Génie du Christianisme*, au prix raisonnable de neuf francs l'exemplaire, et me fit un grand éloge de l'ouvrage et de l'auteur. Il habitait un bel hôtel entre cour et jardin. Je crus avoir trouvé la pie au nid : au bout de vingt-quatre heures, je m'ennuyai de suivre la fortune, et je m'arrangeai presque pour rien avec le voleur[3481].

Je vis madame de Janson, petite femme sèche, blanche et résolue, qui, dans sa propriété, se battait avec le Rhône, échangeait des coups de fusil avec les riverains et se défendait contre les années.

Avignon me rappela mon compatriote. Du Guesclin valait bien Bonaparte, puisqu'il arracha la France à la conquête. Arrivé auprès de la ville des papes avec les aventuriers que sa gloire entraînait en Espagne, il dit au prévôt envoyé au-devant de lui par le pontife : « Frère, ne me celez pas : dont vient ce trésor ? l'a prins le pape en son trésor ? Et il lui répondit que non, et que le commun d'Avignon l'avoit payé chacun sa portion. Lors, dit Bertrand, prévost, je vous promets que nous n'en aurons denier en notre vie, et voulons que cet argent cueilli soit rendu à ceux qui l'ont payé, et dites bien au pape qu'il le leur fasse rendre : car si je savois que le contraire fust, il m'en poiseroit ; et eusse ores passé la mer, si retournerois-je par deçà. Adonc fut Bertrand payé de l'argent du pape, et ses gens de rechief absous, et ladite absolution primière de rechief confirmée. »

Les voyages transalpins commençaient autrefois par Avignon, c'était l'entrée de l'Italie. Les géographies disent : « Le Rhône

est au roi, mais la ville d'Avignon est arrosée par une branche de la rivière de la Sorgue, qui est au pape. » Le pape est-il bien sûr de conserver longtemps la propriété du Tibre ? On visitait à Avignon le couvent des Célestins. Le bon roi René, qui diminuait les impôts quand la tramontane soufflait, avait peint dans une des salles du couvent des Célestins un squelette : c'était celui d'une femme d'une grande beauté qu'il avait aimée.

Dans l'église des Cordeliers se trouvait le sépulcre de *madonna Laura* : François Ier commanda de l'ouvrir et salua les cendres immortalisées. Le vainqueur de Marignan laissa à la nouvelle tombe qu'il fit élever cette épitaphe :

> En petit lieu compris vous pouvez voir
> Ce qui comprend beaucoup par renommée :
> . . . . . .
> Ô gentille âme, estant tant estimée,
> Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
> Car la parole est toujours réprimée,
> Quand le sujet surmonte le disant.

On aura beau faire, le *père des lettres*, l'ami de Benvenuto Cellini, de Léonard de Vinci, du Primatice, le roi à qui nous devons la *Diane*, sœur de l'*Apollon du Belvédère*, et la *Sainte Famille* de Raphaël ; le chantre de Laure, l'admirateur de Pétrarque, a reçu des beaux-arts reconnaissants une vie qui ne périra point.

J'allai à Vaucluse cueillir, au bord de la fontaine, des bruyères parfumées et la première olive que portait un jeune olivier :

> Chiara fontana, in quel medesmo bosco
> Sorgea d'un sasso ; ed acque fresche e dolci
> Spargea soavemente mormorando :
> Al bel seggio riposto, ombroso e fosco
> Ne pastori appressavan, ne bifolci ;
> Ma nimfe e muse a quel tenor cantando.

« Cette claire fontaine, dans ce même bocage, sort d'un rocher ; elle répand, fraîches et douces, ses ondes qui suavement murmurent. À ce beau lit de repos, ni les pasteurs, ni les troupeaux ne s'empressent ; mais la nymphe et la muse y vont chantant. »

Pétrarque a raconté comment il rencontra cette vallée : « Je m'enquérais, dit-il, d'un lieu caché où je pusse me retirer comme dans un port, quand je trouvai une petite vallée fermée, Vaucluse, bien solitaire, d'où naît la source de la Sorgue, reine de toutes les sources : je m'y établis. C'est là que j'ai composé mes poésies en langue vulgaire : vers où j'ai peint les chagrins de ma jeunesse. »

C'est aussi de Vaucluse qu'il entendait, comme on l'entendait encore lorsque j'y passai, le bruit des armes retentissant en Italie ; il s'écriait :

Italia mia. . . . .
. . . . . .
O diluvio raccolto
Di che deserti strani
Per inondar i nostri dolci campi !
. . . . . .
Non è questo 'l terren ch' io toccai pria ?
Non è questo 'l mio nido,
Ove audrito fui si dolcemente ?
Non è questa la patria, in ch' io mi fido,
Madre benigna e pia
Chi copre l'uno et l'altro mio parente ?

« Mon Italie !... Ô déluge rassemblé des déserts étrangers pour inonder nos doux champs ! N'est-ce pas là le sol que je touchai d'abord ? n'est-ce pas là le nid où je fus si doucement nourri ? n'est-ce pas là la patrie en qui je me confie, mère bénigne et pieuse qui couvre l'un et l'autre de mes parents ? »

Plus tard, l'amant de Laure invite Urbain V à se transporter à Rome : « Que répondrez-vous à saint Pierre, » s'écrie-t-il éloquemment, « quand il vous dira : Que se passe-t-il à Rome ? Dans quel état est mon temple, mon tombeau, mon peuple ? Vous ne répondez rien ? D'où venez-vous ? Avez-vous habité les bords du Rhône ? Vous y naquîtes, dites-vous : et moi, n'étais-je pas né en Galilée ? »

Siècle fécond, jeune, sensible, dont l'admiration remuait les entrailles ; siècle qui obéissait à la lyre d'un grand poète, comme à la voix d'un législateur ! C'est à Pétrarque que nous devons le retour du souverain pontife au Vatican ; c'est sa voix

qui a fait naître Raphaël et sortir de terre le dôme de Michel-Ange.

De retour à Avignon, je cherchai le palais des papes, et l'on me montra la *Glacière* : la Révolution s'en est prise aux lieux célèbres : les souvenirs du passé sont obligés de pousser au travers et de reverdir sur des ossements[3482]. Hélas ! les gémissements des victimes meurent vite après elles ; ils arrivent à peine à quelque écho qui les fait survivre un moment, quand déjà la voix dont ils s'exhalaient est éteinte. Mais tandis que le cri des douleurs expirait au bord du Rhône, on entendait dans le lointain les sons du luth de Pétrarque ; une *canzone* solitaire, échappée de la tombe, continuait à charmer Vaucluse d'une immortelle mélancolie et de chagrins d'amour d'autrefois.

Alain Chartier était venu de Bayeux se faire enterrer à Avignon, dans l'église de Saint-Antoine. Il avait écrit *la Belle Dame sans mercy*, et le baiser de Marguerite d'Écosse l'a fait vivre.

D'Avignon je me rendis à Marseille. Que peut avoir à désirer une ville à qui Cicéron adresse ces paroles, dont le tour oratoire a été imité par Bossuet : « Je ne t'oublierai pas, Marseille, dont la vertu est à un degré si éminent, que la plupart des nations te doivent céder, et que la Grèce même ne doit pas se comparer à toi ! » (*Pro L. Flacco*.) Tacite, dans la *Vie d'Agricola*, loue aussi Marseille, comme mêlant l'urbanité grecque à l'économie des provinces latines. Fille de l'Hellénie, institutrice de la Gaule, célébrée par Cicéron, emportée par César, n'est-ce pas réunir assez de gloire ? Je me hâtai de monter à *Notre-Dame de la Garde*, pour admirer la mer que bordent avec leurs ruines les côtes riantes de tous les pays fameux de l'antiquité. La mer, qui ne marche point, est la source de la mythologie, comme l'Océan, qui se lève deux fois le jour, est l'abîme auquel a dit Jéhovah : « Tu n'iras pas plus loin. »

Cette année même, 1838, j'ai remonté sur cette cime ; j'ai revu cette mer qui m'est à présent si connue, et au bout de laquelle s'élevèrent la croix et la tombe victorieuses. Le mistral soufflait ; je suis entré dans le fort bâti par François Ier, où ne veillait plus un vétéran de l'armée d'Égypte, mais où se tenait

un conscrit destiné pour Alger et perdu sous des voûtes obscures. Le silence régnait dans la chapelle restaurée, tandis que le vent mugissait au dehors. Le cantique des matelots de la Bretagne à *Notre-Dame de Bon-Secours* me revenait en pensée : vous savez quand et comment je vous ai déjà cité cette complainte de mes premiers jours de l'Océan :

> Je mets ma confiance,
> Vierge, en votre secours, etc.

Que d'événements il avait fallu pour me ramener aux pieds de l'*Étoile des mers*, à laquelle j'avais été voué dans mon enfance ! Lorsque je contemplais ces *ex-voto*, ces peintures de naufrages suspendues autour de moi, je croyais lire l'histoire de mes jours. Virgile plaque sous les portiques de Carthage le héros troyen, ému à la vue d'un tableau représentant l'incendie de Troie, et le génie du chantre d'Hamlet a profité de l'âme du chantre de Didon.

Au bas de ce rocher, couvert autrefois d'une forêt chantée par Lucain, je n'ai point reconnu Marseille : dans ses rues droites, longues et larges, je ne pouvais plus m'égarer. Le port était encombré de vaisseaux ; j'y aurais à peine trouvé, il y a trente-six ans, une *nave*, conduite par un descendant de Pythéas, pour me transporter en Chypre comme Joinville : au rebours des hommes, le temps rajeunit les villes. J'aimais mieux ma vieille Marseille, avec ses souvenirs des Bérenger, du duc d'Anjou, du roi René, de Guise et d'Épernon, avec les monuments de Louis XIV et les vertus de Belsunce ; les rides me plaisaient sur son front. Peut-être qu'en regrettant les années qu'elle a perdues, je ne fais que pleurer celles que j'ai trouvées. Marseille m'a reçu gracieusement, il est vrai ; mais l'émule d'Athènes est devenu trop jeune pour moi.

Si les *Mémoires* d'Alfieri eussent été publiés en 1802[3483], je n'aurais pas quitté Marseille sans visiter le rocher des bains du poète. Cet homme rude est arrivé une fois au charme de la rêverie et de l'expression :

« Après le spectacle, dit-il, un de mes amusements, à Marseille, était de me baigner presque tous les soirs dans la

mer ; j'avais trouvé un petit endroit fort agréable, sur une langue de terre placée à droite hors du port, où, en m'asseyant sur le sable, le dos appuyé contre un rocher, qui empêchait qu'on ne pût me voir du côté de la terre, je n'avais plus devant moi que le ciel et la mer. Entre ces deux immensités qu'embellissaient les rayons d'un soleil couchant, je passais, en rêvant, des heures délicieuses ; et là, je serais devenu poète, si j'avais su écrire dans une langue quelconque. »

Je revins par le Languedoc et la Gascogne. À Nîmes, les Arènes et la Maison-Carrée n'étaient pas encore dégagées : cette année 1838, je les ai vues dans leur exhumation. Je suis aussi allé chercher Jean Reboul[3484]. Je me défiais de ces ouvriers-poètes, qui ne sont ordinairement ni poètes, ni ouvriers : réparation à M. Reboul. Je l'ai trouvé dans sa boulangerie ; je me suis adressé à lui sans savoir à qui je parlais, ne le distinguant pas de ses compagnons de Cérès. Il a pris mon nom, et m'a dit qu'il allait voir si la personne que je demandais était chez elle. Il est revenu bientôt après et s'est fait connaître : il m'a mené dans son magasin ; nous avons circulé dans un labyrinthe de sacs de farine, et nous sommes grimpés par une espèce d'échelle dans un petit réduit, comme dans la chambre haute d'un moulin à vent. Là, nous nous sommes assis et nous avons causé. J'étais heureux comme dans mon grenier à Londres, et plus heureux que dans mon fauteuil de ministre à Paris. M. Reboul a tiré d'une commode un manuscrit, et m'a lu des vers énergiques d'un poème qu'il compose sur le *Dernier jour*. Je l'ai félicité de sa religion et de son talent. Je me rappelais ces belles strophes *à un Exilé* :

> Quelque chose de grand se couve dans le monde.
> Il faut, ô jeune roi, que ton âme y réponde.....
> Oh ! ce n'est pas pour rien que, calmant notre deuil,
> Le ciel par un mourant fit révéler ta vie ;
> Que quelque temps après, de ses enfants suivie,
> Aux yeux de l'univers, la nation ravie
> T'éleva dans ses bras sur le bord d'un cercueil !

Il fallut me séparer de mon hôte, non sans souhaiter au poète les jardins d'Horace. J'aurais mieux aimé qu'il rêvât au bord de

la Cascade de Tibur, que de le voir recueillir le froment broyé par la roue au-dessus de cette cascade. Il est vrai que Sophocle était peut-être un forgeron à Athènes, et que Plaute, à Rome, annonçait Reboul à Nîmes.

Entre Nîmes et Montpellier, je passai sur ma gauche Aigues-Mortes, que j'ai visitée en 1838. Cette ville est encore tout entière avec ses tours et son enceinte : elle ressemble à un vaisseau de haut bord échoué sur le sable où l'ont laissée saint Louis, le temps et la mer. Le saint roi avait donné des *usages* et statuts à la ville d'Aigues-Mortes : « Il veut que la prison soit telle, qu'elle serve non à l'extermination de la personne, mais à sa garde ; que nulle information ne soit faite pour des paroles injurieuses ; que l'adultère même ne soit recherché qu'en certains cas, et que le violateur d'une vierge, *volente vel nolente*, ne perde ni la vie, ni aucun de ses membres, *sed alio modo puniatur*. »

À Montpellier, je revis la mer, à qui j'aurais volontiers écrit comme le roi très chrétien à la Confédération suisse : « Ma fidèle alliée et ma grande amie. » Scaliger aurait voulu faire de Montpellier *le nid de sa vieillesse*. Elle a reçu son nom de deux vierges saintes, *Mons puellarum* : de là la beauté de ses femmes. Montpellier, en tombant devant le cardinal de Richelieu, vit mourir la constitution aristocratique de la France.

De Montpellier à Narbonne, j'eus, chemin faisant, un retour à mon naturel, une attaque de mes songeries. J'aurais oublié cette attaque si, comme certains malades imaginaires, je n'avais enregistré le jour de ma crise sur un tout petit bulletin, seule note de ce temps retrouvée pour aide à ma mémoire. Ce fut cette fois un espace aride, couvert de digitales, qui me fit oublier le monde : mon regard glissait sur cette mer de tiges empourprées, et n'était arrêté au loin que par la chaîne bleuâtre du Cantal. Dans la nature, hormis le ciel, l'océan et le soleil, ce ne sont pas les immenses objets dont je suis inspiré ; ils me donnent seulement une sensation de grandeur, qui jette ma petitesse éperdue et non consolée aux pieds de Dieu. Mais une fleur que je cueille, un courant d'eau qui se dérobe parmi des joncs, un oiseau qui va s'envolant et se reposant devant moi,

m'entraînent à toutes sortes de rêves. Ne vaut-il pas mieux s'attendrir sans savoir pourquoi, que de chercher dans la vie des intérêts émoussés, refroidis par leur répétition et leur multitude ? Tout est usé aujourd'hui, même le malheur.

À Narbonne, je rencontrai le canal des Deux-Mers. Corneille, chantant cet ouvrage, ajoute sa grandeur à celle de Louis XIV :

> La Garonne et le Tarn, en leurs grottes profondes,
> Soupiraient dès longtemps pour marier leurs ondes,
> Et faire ainsi couler par un heureux penchant
> Les trésors de l'aurore aux rives du couchant.
> Mais à des vœux si doux, à des flammes si belles
> La nature, attachée à des lois éternelles,
> Pour obstacle invincible opposait fièrement
> Des monts et des rochers l'affreux enchaînement.
> France, ton grand roi parle, et ces rochers se fendent,
> La terre ouvre son sein, les plus hauts monts descendent.
> Tout cède[3485]. . . . . .

À Toulouse, j'aperçus, du pont de la Garonne, la ligne des Pyrénées ; je la devais traverser quatre ans plus tard : les horizons se succèdent comme nos jours. On me proposa de me montrer dans un caveau le corps desséché de la belle Paule : heureux ceux qui croient sans avoir vu ! Montmorency avait été décapité dans la cour de l'hôtel de ville : cette tête coupée était donc bien importante, puisqu'on en parle encore après tant d'autres têtes abattues ? Je ne sais si dans l'histoire des procès criminels il existe une déposition de témoin qui ait fait mieux reconnaître l'identité d'un homme : « Le feu et la fumée dont il étoit couvert, dit Guitaut, m'empêchèrent de le reconnoître ; mais voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, tuoit encore des soldats au septième, je jugeai que ce ne pouvoit être que M. de Montmorency ; je le sus certainement lorsque je le vis renversé à terre sous son cheval mort. »

L'église abandonnée de Saint-Sernin me frappa par son architecture. Cette église est liée à l'histoire des Albigeois, que le poème, si bien traduit par M. Fauriel, fait revivre :

> « Le vaillant jeune comte, la lumière et l'héritier de son père, la croix et le fer, entrent ensemble par l'une des portes. Ni en chambre, ni en étage, il ne resta pas une jeune fille ; les

habitants de la ville, grands et petits, regardent tous le comte comme fleur de rosier[3486]. »

C'est de l'époque de Simon de Montfort que date la perte de la langue d'*Oc* : « Simon, se voyant seigneur de tant de terres, les départit entre les gentilshommes, tant françois qu'autres, *atque loci leges dedimus* ; » disent les huit archevêques et évêques signataires.

J'aurais bien voulu avoir le temps de m'enquérir à Toulouse d'une de mes grandes admirations, de Cujas, écrivant, couché à plat ventre, ses livres épandus autour de lui. Je ne sais si l'on a conservé le souvenir de Suzanne, sa fille, mariée deux fois. La constance n'amusait pas beaucoup Suzanne, elle en faisait peu de cas ; mais elle nourrit l'un de ses maris des infidélités dont mourut l'autre. Cujas fut protégé par la fille de François Ier, Pibrac par la fille de Henri II, deux Marguerites de ce sang des Valois, pur sang des Muses. Pibrac est célèbre par ses quatrains traduits en persan. (J'étais logé peut-être dans l'hôtel du président son père.) « Ce bon monsieur de Pibrac, dit Montaigne, avoit un esprit si gentil, les opinions si saines, les mœurs si douces ; son âme étoit si disproportionnée à notre corruption et à nos tempêtes ! » Et Pibrac a fait l'apologie de la Saint-Barthélemy.

Je courais sans pouvoir m'arrêter ; le sort me renvoyait à 1838 pour admirer en détail la cité de Raimond de Saint-Gilles, et pour parler des nouvelles connaissances que j'y ai faites : M. de Lavergne[3487], homme de talent, d'esprit et de raison ; mademoiselle Honorine Gasc, Malibran future[3488]. Celle-ci, en ma qualité nouvelle de serviteur de Clémence Isaure, me rappelait ces vers que Chapelle et Bachaumont écrivaient dans l'île d'Ambijoux, près de Toulouse :

> Hélas ! que l'on seroit heureux
> Dans ce beau lieu digne d'envie,
> Si, toujours aimé de Sylvie,
> On pouvoit, toujours amoureux,
> Avec elle passer sa vie !

Puisse mademoiselle Honorine être en garde contre sa belle

voix ! Les talents sont *de l'or de Toulouse* : ils portent malheur.

Bordeaux était à peine débarrassé de ses échafauds et de ses lâches Girondins[3489]. Toutes les villes que je voyais avaient l'air de belles femmes relevées d'une violente maladie et qui commencent à peine à respirer. À Bordeaux, Louis XIV avait jadis fait abattre le palais *des Tutelles*, afin de bâtir le Château-Trompette : Spon[3490] et les amis de l'antiquité gémirent :

> Pourquoi démolit-on ces colonnes des dieux,
> Ouvrage des Césars, monument tutélaire ?

On trouvait à peine quelques restes des Arènes. Si l'on donnait un témoignage de regret à tout ce qui tombe, il faudrait trop pleurer.

Je m'embarquai pour Blaye. Je vis ce château alors ignoré, auquel, en 1833, j'adressai ces paroles : « Captive de Blaye ! je me désole de ne pouvoir rien pour vos présentes destinées ! » Je m'acheminai vers Rochefort, et je me rendis à Nantes, par la Vendée.

Ce pays portait, comme un vieux guerrier, les mutilations et les cicatrices de sa valeur. Des ossements blanchis par le temps et des ruines noircies par les flammes frappaient les regards. Lorsque les Vendéens étaient près d'attaquer l'ennemi, ils s'agenouillaient et recevaient la bénédiction d'un prêtre : la prière prononcée sous les armes n'était point réputée faiblesse, car le Vendéen qui élevait son épée vers le ciel demandait la victoire et non la vie.

La diligence dans laquelle je me trouvais enterré était remplie de voyageurs qui racontaient les viols et les meurtres dont ils avaient glorifié leur vie dans les guerres vendéennes. Le cœur me palpita, lorsque ayant traversé la Loire à Nantes, j'entrai en Bretagne. Je passai le long des murs de ce collège de Rennes qui vit les dernières années de mon enfance. Je ne pus que rester vingt-quatre heures auprès de ma femme et de mes sœurs, et je regagnai Paris.

III. Années de ma vie 1802 et 1803. — M. de la Harpe.

Paris, 1838.

J'arrivai pour voir mourir un homme qui appartenait à ces noms supérieurs au second rang dans le XVIIIe siècle, et qui, formant une arrière-ligne solide dans la société, donnaient à cette société de l'ampleur et de la consistance.

J'avais connu M. de La Harpe[3491] en 1789 : comme Flins, il s'était pris d'une belle passion pour ma sœur, madame la comtesse de Farcy. Il arrivait avec trois gros volumes de ses œuvres sous ses petits bras, tout étonné que sa gloire ne triomphât pas des cœurs les plus rebelles. Le verbe haut, la mine animée, il tonnait contre les abus, faisant faire une omelette chez les ministres où il ne trouvait pas le dîner bon, mangeant avec ses doigts, traînant dans les plats ses manchettes, disant des grossièretés philosophiques aux plus grands seigneurs qui raffolaient de ses insolences ; mais, somme toute, esprit droit, éclairé, impartial au milieu de ses passions, capable de sentir le talent, de l'admirer, de pleurer à de beaux vers ou à une belle action, et ayant un de ces fonds propres à porter le repentir. Il n'a pas manqué sa fin : je le vis mourir chrétien courageux, le goût agrandi par la religion, n'ayant conservé d'orgueil que contre l'impiété, et de haine que contre la *langue révolutionnaire*[3492].

À mon retour de l'émigration, la religion avait rendu M. de La Harpe favorable à mes ouvrages : la maladie dont il était attaqué ne l'empêchait pas de travailler ; il me récitait des passages d'un poème qu'il composait sur la Révolution[3493] ; on y remarquait quelques vers énergiques contre les crimes du

temps et contre les *honnêtes gens* qui les avaient soufferts :

> Mais s'ils ont tout osé, vous avez tout permis :
> Plus l'oppresseur est vil, plus l'esclave est infâme.

Oubliant qu'il était malade, coiffé d'un bonnet blanc, vêtu d'un spencer ouaté, il déclamait à tue-tête ; puis, laissant échapper son cahier, il disait d'une voix qu'on entendait à peine : « Je n'en puis plus : je sens une griffe de fer dans le côté. » Et si, malheureusement, une servante venait à passer, il reprenait sa voix de Stentor et mugissait : « Allez-vous-en ! Fermez la porte ! » Je lui disais un jour : « Vous vivrez pour l'avantage de la religion. — Ah ! oui, me répondit-il, ce serait bien à Dieu ; mais il ne le veut pas, et je mourrai ces jours-ci. » Retombant dans son fauteuil et enfonçant son bonnet sur ses oreilles, il expiait son orgueil par sa résignation et son humilité.

Dans un dîner chez Migneret, je l'avais entendu parler de lui-même avec la plus grande modestie, déclarant qu'il n'avait rien fait de supérieur, mais qu'il croyait que l'art et la langue n'avaient point dégénéré entre ses mains.

M. de La Harpe quitta ce monde le 11 février 1803 : l'auteur des *Saisons* mourait presque en même temps au milieu de toutes les consolations de la philosophie, comme M. de La Harpe au milieu de toutes les consolations de la religion ; l'un visité des hommes, l'autre visité de Dieu[3494].

M. de La Harpe fut enterré, le 12 février 1803, au cimetière de la barrière de Vaugirard. Le cercueil ayant été déposé au bord de la fosse, sur le petit monceau de terre qui le devait bientôt recouvrir, M. de Fontanes prononça un discours. La scène était lugubre : les tourbillons de neige tombaient du ciel et blanchissaient le drap mortuaire que le vent soulevait, pour laisser passer les dernières paroles de l'amitié à l'oreille de la mort[3495]. Le cimetière a été détruit et M. de La Harpe exhumé : il n'existait presque plus rien de ses cendres chétives. Marié sous le Directoire, M. de La Harpe n'avait pas été heureux avec sa belle femme[3496] ; elle l'avait pris en horreur en le voyant, et ne voulut jamais lui accorder aucun droit.

Au reste, M. de La Harpe avait, ainsi que toute chose,

diminué auprès de la Révolution qui grandissait toujours : les renommées se hâtaient de se retirer devant le représentant de cette Révolution, comme les périls perdaient leur puissance devant lui.

IV. Sa mort. — Années de ma vie 1802 et 1803. — Entrevue avec Bonaparte.

Paris, 1838.

Tandis que nous étions occupés du vivre et du mourir vulgaires, la marche gigantesque du monde s'accomplissait ; l'homme du temps prenait le haut bout dans la race humaine. Au milieu des remuements immenses, précurseurs du déplacement universel, j'étais débarqué à Calais pour concourir à l'action générale, dans la mesure assignée à chaque soldat. J'arrivai, la première année du siècle, au camp où Bonaparte battait le rappel des destinées : il devint bientôt premier consul à vie.

Après l'adoption du Concordat par le Corps législatif en 1802[3497], Lucien, ministre de l'intérieur, donna une fête à son frère ; j'y fus invité, comme ayant rallié les forces chrétiennes et les ayant ramenées à la charge. J'étais dans la galerie, lorsque Napoléon entra : il me frappa agréablement ; je ne l'avais jamais aperçu que de loin. Son sourire était caressant et beau ; son œil admirable, surtout par la manière dont il était placé sous son front et encadré dans ses sourcils. Il n'avait encore aucune charlatanerie dans le regard, rien de théâtral et d'affecté. Le *Génie du Christianisme*, qui faisait en ce moment beaucoup de bruit, avait agi sur Napoléon. Une imagination prodigieuse animait ce politique si froid : il n'eût pas été ce qu'il était si la Muse n'eût été là ; la raison accomplissait les idées du poète. Tous ces hommes à grande vie sont toujours un composé de deux natures, car il les faut capables d'inspiration et d'action : l'une enfante le projet, l'autre l'accomplit.

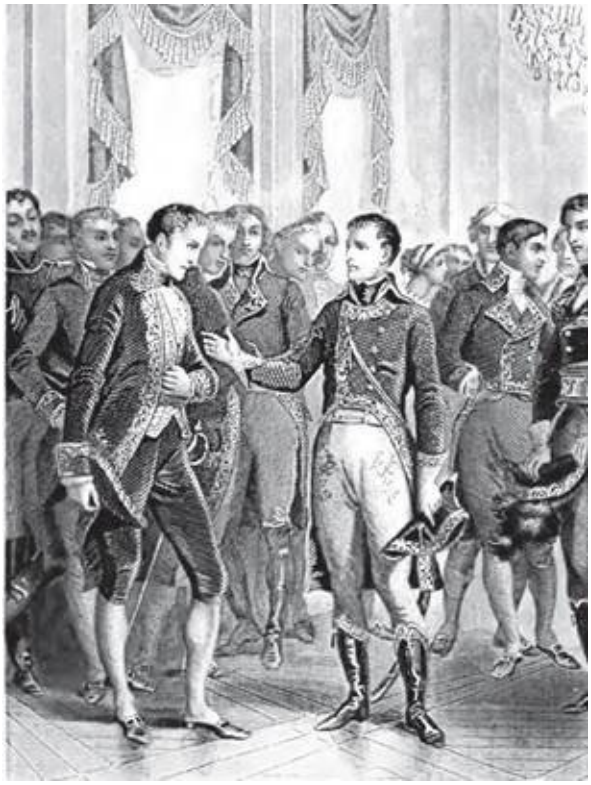
Une soirée chez Lucien Bonaparte

Bonaparte m'aperçut et me reconnut, j'ignore à quoi. Quand il se dirigea vers ma personne, on ne savait qui il cherchait ; les rangs s'ouvraient successivement ; chacun espérait que le consul s'arrêterait à lui ; il avait l'air d'éprouver une certaine impatience de ces méprises. Je m'enfonçais derrière mes voisins ; Bonaparte éleva tout à coup la voix et me dit : « Monsieur de Chateaubriand ! » Je restai seul alors en avant, car la foule se retira et bientôt se reforma en cercle autour des interlocuteurs. Bonaparte m'aborda avec simplicité : sans me faire de compliments, sans questions oiseuses, sans préambule, il me parla sur-le-champ de l'Égypte et des Arabes, comme si j'eusse été de son intimité et comme s'il n'eût fait que continuer une conversation déjà commencée entre nous. « J'étais toujours frappé, me dit-il, quand je voyais les cheiks tomber à genoux au milieu du désert, se tourner vers l'Orient et toucher le sable de leur front. Qu'était-ce que cette chose inconnue qu'ils adoraient vers l'Orient ? »

Bonaparte s'interrompit, et passant sans transition à une autre idée : « Le christianisme ! Les idéologues n'ont-ils pas

voulu en faire un système d'astronomie ? Quand cela serait, croient-ils me persuader que le christianisme est petit ? Si le christianisme est l'allégorie du mouvement des sphères, la géométrie des astres, les esprits forts ont beau faire, malgré eux ils ont encore laissé assez de grandeur à l'*infâme*. »

Bonaparte incontinent s'éloigna. Comme à Job, dans ma nuit, « un esprit est passé devant moi ; les poils de ma chair se sont hérissés ; il s'est tenu là : je ne connais point son visage et j'ai entendu sa voix comme un petit souffle. »

Mes jours n'ont été qu'une suite de visions ; l'enfer et le ciel se sont continuellement ouverts sous mes pas ou sur ma tête, sans que j'aie eu le temps de sonder leurs ténèbres ou leurs lumières. J'ai rencontré une seule fois sur le rivage des deux mondes l'homme du dernier siècle et l'homme du nouveau, Washington et Napoléon. Je m'entretins un moment avec l'un et l'autre ; tous deux me renvoyèrent à la solitude, le premier par un souhait bienveillant, le second par un crime.

Je remarquai qu'en circulant dans la foule, Bonaparte me jetait des regards plus profonds que ceux qu'il avait arrêtés sur moi en me parlant. Je le suivais aussi des yeux :

> Chi è quel grande che non par che curi
> L'incendio ?

« Quel est ce grand qui n'a cure de l'incendie ? » (*Dante*[3498].)

V. Année de ma vie 1803. — Je suis nommé premier secrétaire d’ambassade à Rome.

Paris, 1837.

À la suite de cette entrevue, Bonaparte pensa à moi pour Rome : il avait jugé d'un coup d'œil où et comment je lui pouvais être utile. Peu lui importait que je n'eusse pas été dans les affaires, que j'ignorasse jusqu'au premier mot de la diplomatie pratique ; il croyait que tel esprit sait toujours, et qu'il n'a pas besoin d'apprentissage. C'était un grand découvreur d'hommes ; mais il voulait qu'ils n'eussent de talent que pour lui, à condition encore qu'on parlât peu de ce talent ; jaloux de toute renommée, il la regardait comme une usurpation sur la sienne : il ne devait y avoir que Napoléon dans l'univers.

Fontanes et madame Bacciochi me parlèrent de la satisfaction que le Consul avait eue de *ma conversation* : je n'avais pas ouvert la bouche ; cela voulait dire que Bonaparte était content de lui. Ils me pressèrent de profiter de la fortune. L'idée d'être quelque chose ne m'était jamais venue ; je refusai net. Alors on fit parler une autorité à laquelle il m'était difficile de résister.

L'abbé Émery[3499], supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, vint me conjurer, au nom du clergé, d'accepter, pour le bien de la religion, la place de premier secrétaire de l'ambassade que Bonaparte destinait à son oncle, le cardinal Fesch[3500]. Il me faisait entendre que l'intelligence du cardinal n'étant pas très remarquable, je me trouverais bientôt le maître des affaires. Un hasard singulier m'avait mis en rapport avec l'abbé Émery : j'avais passé aux États-Unis avec l'abbé Nagot et divers

séminaristes, vous le savez. Ce souvenir de mon obscurité, de ma jeunesse, de ma vie de voyageur, qui se réfléchissait dans ma vie publique, me prenait par l'imagination et le cœur. L'abbé Émery, estimé de Bonaparte, était fin par sa nature, par sa robe et par la Révolution ; mais cette triple finesse ne lui servait qu'au profit de son vrai mérite ; ambitieux seulement de faire le bien, il n'agissait que dans le cercle de la plus grande prospérité d'un séminaire. Circonspect dans ses actions et dans ses paroles, il eût été superflu de violenter l'abbé Émery, car il tenait toujours sa vie à votre disposition, en échange de sa volonté qu'il ne cédait jamais : sa force était de vous attendre, assis sur sa tombe.

Il échoua dans sa première tentative ; il revint à la charge, et sa patience me détermina. J'acceptai la place qu'il avait mission de me proposer, sans être le moins du monde convaincu de mon utilité au poste où l'on m'appelait : je ne vaux rien du tout en seconde ligne. J'aurais peut-être encore reculé, si l'idée de madame de Beaumont n'était venue mettre un terme à mes scrupules. La fille de M. de Montmorin se mourait ; le climat de l'Italie lui serait, disait-on, favorable ; moi allant à Rome, elle se résoudrait à passer les Alpes : je me sacrifiai à l'espoir de la sauver. Madame de Chateaubriand se prépara à me venir rejoindre ; M. Joubert parlait de l'accompagner, et madame de Beaumont partit pour le Mont-Dore, afin d'achever ensuite sa guérison au bord du Tibre.

M. de Talleyrand occupait le ministère des relations extérieures ; il m'expédia ma nomination[3501]. Je dînai chez lui : il est demeuré tel dans mon esprit qu'il s'y plaça au premier moment. Au reste, ses belles façons faisaient contraste avec celles des marauds de son entourage ; ses roueries avaient une importance inconcevable : aux yeux d'un brutal guêpier, la corruption des mœurs semblait génie, la légèreté d'esprit profondeur. La Révolution était trop modeste ; elle n'appréciait pas assez sa supériorité : ce n'est pas même chose d'être au-dessus ou au-dessous des crimes.

Je vis les ecclésiastiques attachés au cardinal ; je distinguai le

joyeux abbé de Bonnevie[3502] : jadis aumônier à l'armée des princes, il s'était trouvé à la retraite de Verdun ; il avait aussi été grand vicaire de l'évêque de Châlons, M. de Clermont-Tonnerre[3503], qui s'embarqua derrière nous pour réclamer une pension du saint-siège, en qualité de *Chiaramonte*. Mes préparatifs achevés, je me mis en route : je devais devancer à Rome l'oncle de Napoléon.

VI. Année de ma vie 1803. — Voyage de Paris aux Alpes de Savoie.

Paris, 1838.

À Lyon, je revis mon ami M. Ballanche. Je fus témoin de la Fête-Dieu renaissante[3504] : je croyais avoir quelque part à ces bouquets de fleurs, à cette joie du ciel que j'avais rappelée sur la terre.

Je continuai ma route ; un accueil cordial me suivait : mon nom se mêlait au rétablissement des autels. Le plaisir le plus vif que j'aie éprouvé, c'est de m'être senti honoré en France et chez l'étranger des marques d'un intérêt sérieux. Il m'est arrivé quelquefois, tandis que je me reposais dans une auberge de village, de voir entrer un père et une mère avec leur fils : ils m'amenaient, me disaient-ils, leur enfant pour me remercier. Était-ce l'amour-propre qui me donnait alors ce plaisir dont je parle ? Qu'importait à ma vanité que d'obscurs et honnêtes gens me témoignassent leur satisfaction sur un grand chemin, dans un lieu où personne ne les entendait ? Ce qui me touchait, du moins j'ose le croire, c'était d'avoir produit un peu de bien, consolé quelques affligés, fait renaître au fond des entrailles d'une mère l'espérance d'élever un fils chrétien, c'est-à-dire un fils soumis, respectueux, attaché à ses parents. Aurais-je goûté cette joie pure si j'eusse écrit un livre dont les mœurs et la religion auraient eu à gémir ?

La route est assez triste en sortant de Lyon : depuis la Tour-du-Pin jusqu'à Pont-de-Beauvoisin, elle est fraîche et bocagère.

À Chambéry, où l'âme chevaleresque de Bayard se montra si belle, un homme fut accueilli par une femme, et pour prix de l'hospitalité qu'il en reçut il se crut philosophiquement obligé de

la déshonorer. Tel est le danger des lettres ; le désir de faire du bruit l'emporte sur les sentiments généreux : si Rousseau ne fût jamais devenu écrivain célèbre, il aurait enseveli dans les vallées de la Savoie les faiblesses de la femme qui l'avait nourri ; il se serait sacrifié aux défauts mêmes de son amie ; il l'aurait soulagée dans ses vieux ans, au lieu de se contenter de lui donner une tabatière et de s'enfuir. Ah ! que la voix de l'amitié trahie ne s'élève jamais contre notre tombeau !

Après avoir passé Chambéry, se présente le cours de l'Isère. On rencontre partout dans les vallées des croix sur les chemins et des madones dans le tronc des pins. Les petites églises, environnées d'arbres, font un contraste touchant avec les grandes montagnes. Quand les tourbillons de l'hiver descendent de ces sommets chargés de glaces, le Savoyard se met à l'abri dans son temple champêtre et prie.

Les vallées où l'on entre au-dessus de Montmélian sont bordées par des monts de diverses formes, tantôt demi-nus, tantôt habillés de forêts.

Aiguebelle semble clore les Alpes ; mais en tournant un rocher isolé, tombé dans le chemin, vous apercevez de nouvelles vallées attachées au cours de l'Arche.

Les monts des deux côtés se dressent ; leurs flancs deviennent perpendiculaires ; leurs sommets stériles commencent à présenter quelques glaciers : des torrents se précipitent et vont grossir l'Arche qui court follement. Au milieu de ce tumulte des eaux, on remarque une cascade légère qui tombe avec une grâce infinie sous un rideau de saules.

Ayant traversé Saint-Jean-de-Maurienne et arrivé vers le coucher du soleil à Saint-Michel, je ne trouvai pas de chevaux : obligé de m'arrêter, j'allai me promener hors du village. L'air devint transparent à la crête des monts ; leur dentelure se traçait avec une netteté extraordinaire, tandis qu'une grande nuit sortant de leur pied s'élevait vers leur cime. La voix du rossignol était en bas, le cri de l'aigle en haut ; l'alizier fleuri dans la vallée, la blanche neige sur la montagne. Un château, ouvrage des Carthaginois, selon la tradition populaire, se montrait sur le redan taillé à pic. Là, s'était incorporée au rocher

la haine d'un homme, plus puissante que tous les obstacles. La vengeance de l'espèce humaine pesait sur un peuple libre, qui ne pouvait bâtir sa grandeur qu'avec l'esclavage et le sang du reste du monde.

Je partis à la pointe du jour et j'arrivai, vers les deux heures après midi, à Lans-le-Bourg, au pied du Mont-Cenis. En entrant dans le village, je vis un paysan qui tenait un aiglon par les pieds ; une troupe impitoyable frappait le jeune roi, insultait à la faiblesse de l'âge et à la majesté tombée ; le père et la mère du noble orphelin avaient été tués : on me proposa de me le vendre ; il mourut des mauvais traitements qu'on lui avait fait subir avant que je le pusse délivrer. Je me souvenais alors du pauvre petit Louis XVII ; je pense aujourd'hui à Henri V : quelle rapidité de chute et de malheur !

Ici, l'on commence à gravir le Mont-Cenis et on quitte la petite rivière d'Arche, qui vous conduit au pied de la montagne. De l'autre côté du Mont-Cenis, la Doire vous ouvre l'entrée de l'Italie. Les fleuves sont non seulement des *grands chemins qui marchent*, comme les appelle Pascal, mais ils tracent encore le chemin aux hommes.[3505]

Quand je me vis pour la première fois au sommet des Alpes, une étrange émotion me saisit ; j'étais comme cette alouette qui traversait, en même temps que moi, le plateau glacé, et qui, après avoir chanté sa petite chanson de la plaine, s'abattait parmi des neiges, au lieu de descendre sur des moissons. Les stances que m'inspirèrent ces montagnes en 1822 retracent assez bien les sentiments qui m'agitaient aux mêmes lieux en 1803 :

> Alpes, vous n'avez point subi mes destinées !
> Le temps ne vous peut rien ;
> Vos fronts légèrement ont porté les années
> Qui pèsent sur le mien.
> Pour la première fois, quand, rempli d'espérance,
>
> Je franchis vos remparts,
> Ainsi que l'horizon, un avenir immense
> S'ouvrait à mes regards.
>
> L'Italie à mes pieds, et devant moi le monde[3506] !

Ce monde, y ai-je réellement pénétré ? Christophe Colomb eut une apparition qui lui montra la terre de ses songes, avant qu'il l'eût découverte ; Vasco de Gama rencontra sur son chemin le géant des tempêtes : lequel de ces deux grands hommes m'a prédit mon avenir ? Ce que j'aurais aimé avant tout eût été une vie glorieuse par un résultat éclatant, et obscure par sa destinée. Savez-vous quelles sont les premières cendres européennes qui reposent en Amérique ? Ce sont celles de Biorn le Scandinave[3507] : il mourut en abordant à Winland, et fut enterré par ses compagnons sur un promontoire. Qui sait cela ? Qui connaît celui dont la voile devança le vaisseau du pilote génois au Nouveau Monde ? Biorn dort sur la pointe d'un cap ignoré, et depuis mille ans son nom ne nous est transmis que par les sagas des poètes, dans une langue que l'on ne parle plus.

VII. Du mont Cenis à Rome. — Milan et Rome.

J'avais commencé mes courses dans le sens contraire des autres voyageurs : les vieilles forêts de l'Amérique s'étaient offertes à moi avant les vieilles cités de l'Europe. Je tombais au milieu de celles-ci au moment où elles se rajeunissaient et mouraient à la fois dans une révolution nouvelle. Milan était occupé par nos troupes ; on achevait d'abattre le château, témoin des guerres du moyen âge.

L'armée française s'établissait, comme une colonie militaire, dans les plaines de la Lombardie. Gardés çà et là par leurs camarades en sentinelle, ces étrangers de la Gaule, coiffés d'un bonnet de police, portant un sabre en guise de faucille par-dessus leur veste ronde, avaient l'air de moissonneurs empressés et joyeux. Ils remuaient des pierres, roulaient des canons, conduisaient des chariots, élevaient des hangars et des huttes de feuillage. Des chevaux sautaient, caracolaient, se cabraient dans la foule comme des chiens qui caressent leurs maîtres. Les Italiennes vendaient des fruits sur leurs éventaires au marché de cette foire armée : nos soldats leur faisaient présent de leurs pipes et de leurs briquets, en leur disant comme les anciens barbares, leurs pères, à leurs bien-aimées : « Moi, Fotrad, fils d'Eupert, de la race des Franks[3508], je te donne, à toi, Helgine, mon épouse chérie, en honneur de ta beauté (*in honore pulchritudinis tuæ*), mon habitation dans le quartier des Pins. »

Nous sommes de singuliers ennemis : on nous trouve d'abord un peu insolents, un peu trop gais, trop remuants ; nous n'avons pas plutôt tourné les talons qu'on nous regrette. Vif, spirituel, intelligent, le soldat français se mêle aux occupations de

l'habitant chez lequel il est logé ; il tire de l'eau au puits, comme Moïse pour les filles de Madian, chasse les pasteurs, mène les agneaux au lavoir, fend le bois, fait le feu, veille à la marmite, porte l'enfant dans ses bras ou l'endort dans son berceau. Sa bonne humeur et son activité communiquent la vie à tout ; on s'accoutume à le regarder comme un conscrit de la famille. Le tambour bat-il, le garnisaire court à son mousquet, laisse les filles de son hôte pleurant sur la porte, et quitte la chaumière, à laquelle il ne pensera plus avant qu'il soit entré aux Invalides.

À mon passage à Milan, un grand peuple réveillé ouvrait un moment les yeux. L'Italie sortait de son sommeil, et se souvenait de son génie comme d'un rêve divin : utile à notre pays renaissant, elle apportait dans la mesquinerie de notre pauvreté la grandeur de la nature transalpine, nourrie qu'elle était, cette Ausonie, aux chefs-d'œuvre des arts et dans les hautes réminiscences d'une patrie fameuse. L'Autriche est venue ; elle a remis son manteau de plomb sur les Italiens ; elle les a forcés à regagner leur cercueil. Rome est rentrée dans ses ruines, Venise dans sa mer. Venise s'est affaissée en embellissant le ciel de son dernier sourire ; elle s'est couchée charmante dans ses flots, comme un astre qui ne doit plus se lever.

Le général Murat commandait à Milan. J'avais pour lui une lettre de madame Bacciochi. Je passai la journée avec les aides de camp : ils n'étaient pas aussi pauvres que mes camarades devant Thionville. La politesse française reparaissait sous les armes ; elle tenait à prouver qu'elle était toujours du temps de Lautrec[3509].

Je dînai en grand gala, le 23 juin, chez M. de Melzi[3510], à l'occasion du baptême d'un fils du général Murat[3511]. M. de Melzi avait connu mon frère ; les manières du vice-président de la République cisalpine étaient belles ; sa maison ressemblait à celle d'un prince qui l'aurait toujours été : il me traita poliment et froidement ; il me trouva tout juste dans des dispositions pareilles aux siennes.

J'arrivai à ma destination le 27 juin au soir, avant-veille de la

Saint-Pierre : le prince des apôtres m'attendait, comme mon indigent patron[3512] me reçut depuis à Jérusalem. J'avais suivi la route de Florence, de Sienne et de Radicofani. Je m'empressai d'aller rendre ma visite à M. Cacault[3513] auquel le cardinal Fesch succédait, tandis que je remplaçais M. Artaud[3514].

Le 28 juin, je courus tout le jour : je jetai un premier regard sur le Colisée, le Panthéon, la colonne Trajane et le château Saint-Ange. Le soir, M. Artaud me mena à un bal dans une maison aux environs de la place Saint-Pierre. On apercevait la girandole de feu de la coupole de Michel-Ange, entre les tourbillons des valses qui roulaient devant les fenêtres ouvertes ; les fusées du feu d'artifice du môle d'Adrien s'épanouissaient à Saint-Onuphre, sur le tombeau du Tasse : le silence, l'abandon et la nuit étaient dans la campagne romaine[3515].

Le lendemain j'assistai à l'office de la Saint-Pierre. Pie VII, pâle, triste et religieux, était le vrai pontife des tribulations. Deux jours après, je fus présenté à Sa Sainteté : elle me fit asseoir auprès d'elle. Un volume du *Génie du Christianisme* était obligeamment ouvert sur sa table[3516]. Le cardinal Consalvi, souple et ferme, d'une résistance douce et polie, était l'ancienne politique romaine vivante, moins la foi du temps et plus la tolérance du siècle[3517].

En parcourant le Vatican, je m'arrêtai à contempler ces escaliers où l'on peut monter à dos de mulet, ces galeries ascendantes repliées les unes sur les autres, ornées de chefs-d’œuvre, le long desquelles les papes d'autrefois passaient avec toute leur pompe, ces Loges que tant d'artistes immortels ont décorées, tant d'hommes illustres admirées, Pétrarque, Tasse, Arioste, Montaigne, Milton, Montesquieu, et puis des reines et des rois, ou puissants ou tombés, enfin un peuple de pèlerins venu des quatre parties de la terre : tout cela maintenant immobile et silencieux ; théâtre dont les gradins abandonnés, ouverts devant la solitude, sont à peine visités par un rayon de soleil.

On m'avait recommandé de me promener au clair de la lune : du haut de la Trinité-du-Mont, les édifices lointains paraissaient comme les ébauches d'un peintre ou comme des côtes effumées vues de la mer, du bord d'un vaisseau. L'astre de la nuit, ce globe que l'on suppose un monde fini, promenait ses pâles déserts au-dessus des déserts de Rome ; il éclairait des rues sans habitants, des enclos, des places, des jardins où ne passait personne, des monastères où l'on n'entend plus la voix des cénobites, des cloîtres aussi muets et aussi dépeuplés que les portiques du Colisée.

Qu'arriva-t-il, il y a dix-huit siècles, à pareille heure et aux mêmes lieux ? Quels hommes ont ici traversé l'ombre de ces obélisques, après que cette ombre eut cessé de tomber sur les sables d'Égypte ? Non seulement l'ancienne Italie n'est plus, mais l'Italie du moyen âge a disparu. Toutefois la trace de ces deux Italies est encore marquée dans la ville éternelle : si la Rome moderne montre son Saint-Pierre et ses chefs-d'œuvre, la Rome ancienne lui oppose son Panthéon et ses débris ; si l'une fait descendre du Capitole ses consuls, l'autre amène du Vatican ses pontifes. Le Tibre sépare les deux gloires : assises dans la même poussière, Rome païenne s'enfonce de plus en plus dans ses tombeaux, et Rome chrétienne redescend peu à peu dans ses catacombes.

VIII. Palais du cardinal Fesch. — Mes occupations.

Le cardinal Fesch avait loué, assez près du Tibre, le palais Lancelotti : j'y ai vu depuis, en 1828, la princesse Lancelotti. On me donna le plus haut étage du palais : en y entrant, une si grande quantité de puces me sautèrent aux jambes, que mon pantalon blanc en était tout noir. L'abbé de Bonnevie et moi, nous fîmes, le mieux que nous pûmes, laver notre demeure. Je me croyais retourné à mes chenils de New-Road : ce souvenir de ma pauvreté ne me déplaisait pas. Établi dans ce cabinet diplomatique, je commençai à délivrer des passeports et à m'occuper de fonctions aussi importantes. Mon écriture était un obstacle à mes talents, et le cardinal Fesch haussait les épaules quand il apercevait ma signature. N'ayant presque rien à faire dans ma chambre aérienne, je regardais par-dessus les toits, dans une maison voisine, des blanchisseuses qui me faisaient des signes ; une cantatrice future, instruisant sa voix, me poursuivait de son solfège éternel ; heureux quand il passait quelque enterrement pour me désennuyer ! Du haut de ma fenêtre, je vis dans l'abîme de la rue le convoi d'une jeune mère : on la portait, le visage découvert, entre deux rangs de pèlerins blancs ; son nouveau-né, mort aussi et couronné de fleurs, était couché à ses pieds.

Il m'échappa une grande faute : ne doutant de rien, je crus devoir rendre visite aux personnes notables ; j'allai, sans façon, offrir l'hommage de mon respect au roi abdicataire de Sardaigne[3518]. Un horrible cancan sortit de cette démarche insolite ; tous les diplomates se boutonnèrent. « Il est perdu ! il est perdu ! » répétaient les caudataires et les attachés, avec la joie que l'on éprouve charitablement aux mésaventures d'un

homme, quel qu'il soit. Pas une buse diplomatique qui ne se crût supérieure à moi de toute la hauteur de sa bêtise. On espérait bien que j'allais tomber, quoique je ne fusse rien et que je ne comptasse pour rien : n'importe, c'était quelqu'un qui tombait, cela fait toujours plaisir. Dans ma simplicité, je ne me doutais pas de mon crime, et, comme depuis, je n'aurais pas donné d'une place quelconque un fétu. Les rois, auxquels on croyait que j'attachais une importance si grande, n'avaient à mes yeux que celle du malheur. On écrivit de Rome à Paris mes effroyables sottises : heureusement j'avais affaire à Bonaparte ; ce qui devait me noyer me sauva.

Toutefois, si de prime abord et de plein saut devenir premier secrétaire d'ambassade sous un prince de l'Église, oncle de Napoléon, paraissait être quelque chose, c'était néanmoins comme si j'eusse été expéditionnaire dans une préfecture. Dans les démêlés qui se préparaient, j'aurais pu trouver à m'occuper, mais on ne m'initiait à aucun mystère. Je me pliais parfaitement au contentieux de chancellerie : mais à quoi bon perdre mon temps dans des détails à la portée de tous les commis ?

Après mes longues promenades et mes fréquentations du Tibre, je ne rencontrais en rentrant, pour m'occuper, que les parcimonieuses tracasseries du cardinal, les rodomontades gentilhommières de l'évêque de Châlons[3519], et les incroyables menteries du futur évêque de Maroc. L'abbé Guillon, profitant d'une ressemblance de noms qui sonnaient à l'oreille de la même manière que le sien, prétendait, après s'être échappé miraculeusement du massacre des Carmes, avoir donné l'absolution à madame de Lamballe, à la Force. Il se vantait d'être l'auteur du discours de Robespierre à l'Être suprême. Je pariai, un jour, lui faire dire qu'il était allé en Russie : il n'en convint pas tout à fait, mais il avoua avec modestie qu'il avait passé quelques mois à Saint-Pétersbourg[3520].

M. de La Maisonfort[3521], homme d'esprit qui se cachait, eut recours à moi, et bientôt M. Bertin l'aîné, propriétaire des *Débats*[3522], m'assista de son amitié dans une circonstance

douloureuse. Exilé à l'île d'Elbe par l'homme qui, revenant à son tour de l'île d'Elbe, le poussa à Gand, M. Bertin avait obtenu, en 1803, du républicain M. Briot[3523] que j'ai connu, la permission d'achever son ban en Italie. C'est avec lui que je visitai les ruines de Rome et que je vis mourir madame de Beaumont ; deux choses qui ont lié sa vie à la mienne. Critique plein de goût, il m'a donné, ainsi que son frère, d'excellents conseils pour mes ouvrages. Il eût montré un vrai talent de parole, s'il avait été appelé à la tribune. Longtemps légitimiste, ayant subi l'épreuve de la prison du Temple et celle de la déportation à l'île d'Elbe, ses principes sont, au fond, demeurés les mêmes. Je resterai fidèle au compagnon de mes mauvais jours ; toutes les opinions politiques de la terre seraient trop payées par le sacrifice d'une heure d'une sincère amitié : il suffit que je reste invariable dans mes opinions, comme je reste attaché à mes souvenirs.

Vers le milieu de mon séjour à Rome, la princesse Borghèse arriva : j'étais chargé de lui remettre des souliers de Paris. Je lui fus présenté ; elle fit sa toilette devant moi : la jeune et jolie chaussure qu'elle mit à ses pieds ne devait fouler qu'un instant cette vieille terre[3524].

Un malheur me vint enfin occuper : c'est une ressource sur laquelle on peut toujours compter.

IX. Année de ma vie 1803. — Manuscrit de Mme de Beaumont. — Lettres de Mme de Caud.

Paris, 1838.
Revu le 22 février 1845.

Quand je partis de France, nous étions bien aveuglés sur madame de Beaumont : elle pleura beaucoup, et son testament a prouvé qu'elle se croyait condamnée. Cependant ses amis, sans se communiquer leur crainte, cherchaient à se rassurer ; ils croyaient aux miracles des eaux, achevés ensuite par le soleil d'Italie ; ils se quittèrent et prirent des routes diverses : le rendez-vous était Rome.

Des fragments écrits à *Paris*, au *Mont-Dore*, à *Rome*, par madame de Beaumont, et trouvés dans ses papiers, montrent quel était l'état de son âme.

Paris.

« Depuis plusieurs années, ma santé dépérit d'une manière sensible. Des symptômes que je croyais le signal du départ sont survenus sans que je sois encore prête à partir. Les illusions redoublent avec les progrès de la maladie. J'ai vu beaucoup d'exemples de cette singulière faiblesse, et je m'aperçois qu'ils ne me serviront de rien. Déjà je me laisse aller à faire des remèdes aussi ennuyeux qu'insignifiants, et, sans doute, je n'aurai pas plus de force pour me garantir des remèdes cruels dont on ne manque pas de martyriser ceux qui doivent mourir de la poitrine. Comme les autres, je me livrerai à l'espérance ; à l'espérance ! puis-je donc désirer de vivre ? Ma vie passée a été une suite de malheurs, ma vie

actuelle est pleine d'agitations et de troubles ; le repos de l'âme m'a fui pour jamais. Ma mort serait un chagrin momentané pour quelques-uns, un bien pour d'autres, et pour moi le plus grand des biens.

« Ce 21 floréal, 10 mai, anniversaire de la mort de ma mère et de mon frère :

« Je péris la dernière et la plus misérable !

« Oh ! pourquoi n'ai-je pas le courage de mourir ? Cette maladie, que j'avais presque la faiblesse de craindre, s'est arrêtée, et peut-être suis-je condamnée à vivre longtemps : il me semble cependant que je mourrais avec joie :

« Mes jours ne valent pas qu'il m'en coûte un soupir.

« Personne n'a plus que moi à se plaindre de la nature : en me refusant tout, elle m'a donné le sentiment de tout ce qui me manque. Il n'y a pas d'instant où je ne sente le poids de la complète médiocrité à laquelle je suis condamnée. Je sais que le contentement de soi et le bonheur sont souvent le prix de cette médiocrité dont je me plains amèrement ; mais en n'y joignant pas le don des illusions la nature en a fait pour moi un supplice. Je ressemble à un être déchu qui ne peut oublier ce qu'il a perdu, qui n'a pas la force de le regagner. Ce défaut absolu d'illusion, et par conséquent d'entraînement, fait mon malheur de mille manières. Je me juge comme un indifférent pourrait me juger et je vois mes amis tels qu'ils sont. Je n'ai de prix que par une extrême bonté qui n'a assez d'activité, ni pour être appréciée, ni pour être véritablement utile, et dont l'impatience de mon caractère m'ôte tout le charme : elle me fait plus souffrir des maux d'autrui qu'elle ne me donne de moyens de les réparer. Cependant je lui dois le peu de véritables jouissances que j'ai eues dans ma vie ; je lui dois surtout de ne pas connaître l'envie, apanage si ordinaire de la médiocrité sentie. »

Mont-Dore.

« J'avais le projet d'entrer sur moi dans quelques détails ;

mais l'ennui me fait tomber la plume des mains.

« Tout ce que ma position a d'amer et de pénible se changerait en bonheur, si j'étais sûre de cesser de vivre dans quelques mois.

« Quand j'aurais la force de mettre moi-même à mes chagrins le seul terme qu'ils puissent avoir, je ne l'emploierais pas : ce serait aller contre mon but, donner la mesure de mes souffrances et laisser une blessure trop douloureuse dans l'âme que j'ai jugée digne de m'appuyer dans mes maux.

« Je me *supplie en pleurant* de prendre un parti aussi rigoureux qu'indispensable. Charlotte Corday prétend qu'*il n'y a point de dévouement dont on ne retire plus de jouissance qu'il n'en a coûté de peine à s'y décider* ; mais elle allait mourir, et je puis vivre encore longtemps. Que deviendrai-je ? Où me cacher ? Quel tombeau choisir ? Comment empêcher l'espérance d'y pénétrer ? Quelle puissance en murera la porte ?

« M'éloigner en silence me laisser oublier, m'ensevelir pour jamais, tel est le devoir qui m'est imposé et que j'espère avoir le courage d'accomplir. Si le calice est trop amer, une fois oubliée rien ne me forcera de l'épuiser en entier, et peut-être que tout simplement ma vie ne sera pas aussi longue que je le crains.

« Si j'avais déterminé le lieu de ma retraite, il me semble que je serais plus calme ; mais la difficulté du moment ajoute aux difficultés qui naissent de ma faiblesse, et il faut quelque chose de surnaturel pour agir contre soi avec force, pour se traiter avec autant de rigueur que le pourrait faire un ennemi violent et cruel. »

Rome, ce 28 octobre.

« Depuis dix mois, je n'ai pas cessé de souffrir ; Depuis six, tous les symptômes du mal de poitrine et quelques-uns au dernier degré : il ne me manque plus que les illusions, et peut-être en ai-je ! »

M. Joubert, effrayé de cette envie de mourir qui tourmentait

madame de Beaumont, lui adressait ces paroles dans ses *Pensées* : « Aimez et respectez la vie, sinon pour elle, au moins pour vos amis. En quelque état que soit la vôtre, j'aimerai toujours mieux vous savoir occupée à la filer qu'à la découdre. »

Ma sœur, dans ce moment, écrivait à madame de Beaumont. Je possède cette correspondance, que la mort m'a rendue. L'antique poésie représente je ne sais quelle Néréide comme une fleur flottant sur l'abîme : Lucile était cette fleur. En rapprochant ses lettres des fragments cités plus haut, on est frappé de cette ressemblance de tristesse d'âme, exprimée dans le langage différent de ces anges infortunés. Quand je songe que j'ai vécu dans la société de telles intelligences, je m'étonne de valoir si peu. Ces pages de deux femmes supérieures, disparues de la terre à peu de distance l'une de l'autre, ne tombent pas sous mes yeux, qu'elles ne m'affligent amèrement :

À Lascardais, ce 30 juillet[3525].

« J'ai été si charmée, madame, de recevoir enfin une lettre de vous, que je ne me suis pas donné le temps de prendre le plaisir de la lire de suite tout entière : j'en ai interrompu la lecture pour aller apprendre à tous les habitants de ce château que je venais de recevoir de vos nouvelles, sans réfléchir qu'ici ma joie n'importe guère, et que même presque personne ne savait que j'étais en correspondance avec vous. Me voyant environnée de visages froids, je suis remontée dans ma chambre, prenant mon parti d'être seule joyeuse. Je me suis mise à achever de lire votre lettre, et, quoique je l'aie relue plusieurs fois, à vous dire vrai, madame, je ne sais pas tout ce qu'elle contient. La joie que je ressens toujours en voyant cette lettre si désirée nuit à l'attention que je lui dois.

« Vous partez donc, madame ? N'allez pas, rendue au Mont-Dore, oublier votre santé ; donnez-lui tous vos soins, je vous en supplie du meilleur et du plus tendre de mon cœur. Mon frère m'a mandé qu'il espérait vous voir en Italie. Le destin, comme la nature, se plaît à le distinguer de moi d'une manière bien favorable. Au moins, je ne céderai pas à mon

frère le bonheur de vous aimer : je le partagerai avec lui toute la vie. Mon Dieu, madame, que j'ai le cœur serré et abattu ! Vous ne savez pas combien vos lettres me sont salutaires, comme elles m'inspirent du dédain pour mes maux ! L'idée que je vous occupe, que je vous intéresse, m'élève singulièrement le courage. Écrivez-moi donc, madame, afin que je puisse conserver une idée qui m'est si nécessaire.

« Je n'ai point encore vu M. Chênedollé ; je désire beaucoup son arrivée. Je pourrai lui parler de vous et de M. Joubert ; ce sera pour moi un bien grand plaisir. Souffrez, madame, que je vous recommande encore votre santé, dont le mauvais état m'afflige et m'occupe sans cesse. Comment ne vous aimez-vous pas ? Vous êtes si aimable et si chère à tous : ayez donc la justice de faire beaucoup pour vous.

« Lucile. »

Ce 2 septembre.

« Ce que vous me mandez, madame, de votre santé, m'alarme et m'attriste ; cependant je me rassure en pensant à votre jeunesse, en songeant que, quoique vous soyez fort délicate, vous êtes pleine de vie.

« Je suis désolée que vous soyez dans un pays qui vous déplaît. Je voudrais vous voir environnée d'objets propres à vous distraire et à vous ranimer. J'espère qu'avec le retour de votre santé, vous vous réconcilierez avec l'Auvergne : il n'est guère de lieu qui ne puisse offrir quelque beauté à des yeux tels que les vôtres. J'habite maintenant Rennes : je me trouve assez bien de mon isolement. Je change, comme vous voyez, madame, souvent de demeure ; j'ai bien la mine d'être déplacée sur la terre : effectivement, ce n'est pas d'aujourd'hui que je me regarde comme une de ses productions superflues. Je crois, madame, vous avoir parlé de mes chagrins et de mes agitations. À présent, il n'est plus question de tout cela, je jouis d'une paix intérieure qu'il n'est plus au pouvoir de personne de m'enlever. Quoique parvenue à mon âge, ayant, par circonstance et par goût, mené presque

toujours une vie solitaire, je ne connaissais, madame, nullement le monde : j'ai fait enfin cette maussade connaissance. Heureusement la réflexion est venue à mon secours. Je me suis demandé qu'avait donc ce monde de si formidable et où résidait sa valeur, lui qui ne peut jamais être, dans le mal comme dans le bien, qu'un objet de pitié ! N'est-il pas vrai, madame, que le jugement de l'homme est aussi borné que le reste de son être, aussi mobile et d'une incrédulité égale à son ignorance ? Toutes ces bonnes ou mauvaises raisons m'ont fait jeter avec aisance, derrière moi, la robe bizarre dont je m'étais revêtue : je me suis trouvée pleine de sincérité et de force ; on ne peut plus me troubler. Je travaille de tout mon pouvoir à ressaisir ma vie, à la mettre tout entière sous ma dépendance.

« Croyez aussi, madame, que je ne suis point trop à plaindre, puisque mon frère, la meilleure partie de moi-même, est dans une situation agréable, qu'il me reste des yeux pour admirer les merveilles de la nature, Dieu pour appui, et pour asile un cœur plein de paix et de doux souvenirs. Si vous avez la bonté, madame, de continuer à m'écrire, cela me sera un grand surcroît de bonheur. »

Le mystère du style, mystère sensible partout, présent nulle part ; la révélation d'une nature douloureusement privilégiée ; l'ingénuité d'une fille qu'on croirait être dans sa première jeunesse, et l'humble simplicité d'un génie qui s'ignore, respirent dans ces lettres, dont je supprime un grand nombre. Madame de Sévigné écrivait-elle à madame de Grignan avec une affection plus reconnaissante que madame de Caud à madame de Beaumont ? Sa *tendresse pouvait se mêler de marcher côte à côte avec la sienne*. Ma sœur aimait mon amie avec toute la passion du tombeau, car elle sentait qu'elle allait mourir. Lucile n'avait presque point cessé d'habiter près des Rochers[3526] ; mais elle était la fille de son siècle et la Sévigné de la solitude.

X. Arrivée de Mme de Beaumont à Rome. — Lettres de ma sœur.

Paris, 1837.

Une lettre de M. Ballanche, datée du 30 fructidor[3527], m'annonça l'arrivée de madame de Beaumont, venue du Mont-Dore à Lyon et se rendant en Italie. Il me mandait que le malheur que je redoutais n'était point à craindre, et que la santé de la malade paraissait s'améliorer. Madame de Beaumont, parvenue à Milan, y rencontra M. Bertin que des affaires y avaient appelé : il eut la complaisance de se charger de la pauvre voyageuse, et il la conduisit à Florence où j'étais allé l'attendre. Je fus terrifié à sa vue ; elle n'avait plus que la force de sourire. Après quelques jours de repos, nous nous mîmes en route pour Rome, cheminant au pas pour éviter les cahots. Madame de Beaumont recevait partout des soins empressés : un attrait vous intéressait à cette aimable femme, si délaissée et si souffrante. Dans les auberges, les servantes même se laissaient prendre à cette douce commisération.

Ce que je sentais peut se deviner : on a conduit des amis à la tombe, mais ils étaient muets et un reste d'espérance inexplicable ne venait pas rendre votre douleur plus poignante. Je ne voyais plus le beau pays que nous traversions ; j'avais pris le chemin de Pérouse : que m'importait l'Italie ? J'en trouvais encore le climat trop rude, et si le vent soufflait un peu, les brises me semblaient des tempêtes.

À Terni, madame de Beaumont parla d'aller voir la cascade ; ayant fait un effort pour s'appuyer sur mon bras, elle se rassit et me dit : « Il faut laisser tomber les flots. » J'avais loué pour elle à Rome une maison solitaire près de la place d'Espagne, sous le

mont Pincio[3528] ; il y avait un petit jardin avec des orangers en espalier et une cour plantée d'un figuier. J'y déposai la mourante. J'avais eu beaucoup de peine à me procurer cette retraite, car il y a un préjugé à Rome contre les maladies de poitrine, regardées comme contagieuses.

À cette époque de la renaissance de l'ordre social, on recherchait ce qui avait appartenu à l'ancienne monarchie : le pape envoya savoir des nouvelles de la fille de M. de Montmorin ; le cardinal Consalvi et les membres du sacré collège imitèrent Sa Sainteté ; le cardinal Fesch lui-même donna à madame de Beaumont jusqu'à sa mort des marques de déférence et de respect que je n'aurais pas attendues de lui, et qui m'ont fait oublier les misérables divisions des premiers temps de mon séjour à Rome. J'avais écrit à M. Joubert les inquiétudes dont j'étais tourmenté avant l'arrivée de madame de Beaumont : « Notre amie m'écrit du Mont-Dore, lui disais-je, des lettres qui me brisent l'âme : elle dit qu'elle *sent qu'il n'y a plus d'huile dans la lampe* ; elle parle des *derniers battements de son cœur*. Pourquoi l'a-t-on laissée seule dans ce voyage ? Pourquoi ne lui avez-vous point écrit ? Que deviendrons-nous si nous la perdons ? qui nous consolera d'elle ? Nous ne sentons le prix de nos amis qu'au moment où nous sommes menacés de les perdre. Nous sommes même assez insensés, quand tout va bien, pour croire que nous pouvons impunément nous éloigner d'eux : le ciel nous en punit ; il nous les enlève, et nous sommes épouvantés de la solitude qu'ils laissent autour de nous. Pardonnez, mon cher Joubert ; je me sens aujourd'hui mon cœur de vingt ans ; cette Italie m'a rajeuni ; j'aime tout ce qui m'est cher avec la même force que dans mes premières années. Le chagrin est mon élément : je ne me retrouve que quand je suis malheureux. Mes amis sont à présent d'une espèce si rare, que la seule crainte de me les voir ravir glace mon sang. Souffrez mes lamentations : je suis sûr que vous êtes aussi malheureux que moi. Écrivez-moi, écrivez aussi à cette autre infortunée de Bretagne. »

Madame de Beaumont se trouva d'abord un peu soulagée. La malade elle-même recommença à croire à sa vie. J'avais la

satisfaction de penser que, du moins, madame de Beaumont ne me quitterait plus : je comptais la conduire à Naples au printemps, et de là envoyer ma démission au ministre des affaires étrangères. M. d'Agincourt[3529], ce véritable philosophe, vint voir le léger oiseau de passage, qui s'était arrêté à Rome avant de se rendre à la terre inconnue ; M. Boguet, déjà le doyen de nos peintres, se présenta. Ces renforts d'espérances soutinrent la malade et la bercèrent d'une illusion qu'au fond de l'âme elle n'avait plus. Des lettres cruelles à lire m'arrivaient de tous côtés, m'exprimant des craintes et des espérances. Le 4 d'octobre, Lucile m'écrivait de Rennes :

« J'avais commencé l'autre jour une lettre pour toi ; je viens de la chercher inutilement ; je t'y parlais de madame de Beaumont, et je me plaignais de son silence à mon égard. Mon ami, quelle triste et étrange vie je mène depuis quelques mois ! Aussi ces paroles du prophète me reviennent sans cesse à l'esprit : *Le Seigneur vous couronnera de maux et vous jettera comme une balle*. Mais laissons mes peines et parlons de tes inquiétudes. Je ne puis me les persuader fondées : je vois toujours madame de Beaumont pleine de vie et de jeunesse, et presque immatérielle ; rien de funeste ne peut, à son sujet, me tomber dans le cœur. Le ciel, qui connaît nos sentiments pour elle, nous la conservera sans doute. Mon ami, nous ne la perdrons point ; il me semble que j'en ai au-dedans de moi la certitude. Je me plais à penser que, lorsque tu recevras cette lettre, tes soucis seront dissipés. Dis-lui de ma part tout le véritable et tendre intérêt que je prends à elle ; dis-lui que son souvenir est pour moi une des plus belles choses de ce monde. Tiens ta promesse et ne manque pas de m'en donner le plus possible des nouvelles. Mon Dieu ! quel long espace de temps il va s'écouler avant que je ne reçoive une réponse à cette lettre ! Que l'éloignement est quelque chose de cruel ! D'où vient que tu me parles de ton retour en France ? Tu cherches à me flatter, tu me trompes. Au milieu de toutes mes peines, il s'élève en moi une douce pensée, celle de ton amitié, celle que je suis dans ton souvenir telle qu'il a

plu à Dieu de me former. Mon ami, je ne regarde plus sur la terre de sûr asile pour moi que ton cœur ; je suis étrangère et inconnue pour tout le reste. Adieu, mon pauvre frère, te reverrai-je ? cette idée ne s'offre pas à moi d'une manière bien distincte. Si tu me revois, je crains que tu ne me retrouves qu'entièrement insensée. Adieu, toi à qui je dois tant ! Adieu, félicité sans mélange ! Ô souvenirs de mes beaux jours, ne pouvez-vous donc éclairer un peu maintenant mes tristes heures ?

« Je ne suis pas de ceux qui épuisent toute leur douleur dans l'instant de la séparation ; chaque jour ajoute au chagrin que je ressens de ton absence, et serais-tu cent ans à Rome que tu ne viendrais pas à bout de ce chagrin. Pour me faire illusion sur ton éloignement, il ne se passe pas de jour où je ne lise quelques feuilles de ton ouvrage : je fais tous mes efforts pour croire t'entendre. L'amitié que j'ai pour toi est bien naturelle : dès notre enfance, tu as été mon défenseur et mon ami ; jamais tu ne m'as coûté une larme, et jamais tu n'as fait un ami sans qu'il soit devenu le mien. Mon aimable frère, le ciel, qui se plaît à se jouer de toutes mes autres félicités, veut que je trouve mon bonheur tout en toi, que je me confie à ton cœur. Donne-moi vite des nouvelles de madame de Beaumont. Adresse-moi tes lettres chez mademoiselle Lamotte, quoique je ne sache pas quel espace de temps j'y pourrai rester. Depuis notre dernière séparation, je suis toujours, à l'égard de ma demeure, comme un sable mouvant qui me manque sous les pieds : il est bien vrai que pour quiconque ne me connaît pas, je dois paraître inexplicable ; cependant je ne varie que de forme, car le fond reste constamment le même. »

La voix du cygne qui s'apprêtait à mourir fut transmise par moi au cygne mourant : j'étais l'écho de ces ineffables et derniers concerts !

XI. Lettre de Mme de Krüdener.

Une autre lettre, bien différente de celle-ci, mais écrite par une femme dont le rôle a été extraordinaire, madame de Krüdener[3530], montre l'empire que madame de Beaumont, sans aucune force de beauté, de renommée, de puissance ou de richesse, exerçait sur les esprits.

Paris, 24 novembre 1803.

« J'ai appris avant-hier par M. Michaud[3531], qui est revenu de Lyon, que madame de Beaumont était à Rome et qu'elle était très, très malade : voilà ce qu'il m'a dit. J'en ai été profondément affligée ; mes nerfs s'en sont ressentis, et j'ai beaucoup pensé à cette femme charmante, que je ne connaissais pas depuis longtemps, mais que j'aimais véritablement. Que de fois j'ai désiré pour elle du bonheur ! Que de fois j'ai souhaité qu'elle pût franchir les Alpes et trouver sous le ciel de l'Italie les douces et profondes émotions que j'y ai ressenties moi-même ! Hélas ! n'aurait-elle atteint ce pays si ravissant que pour n'y connaître que les douleurs et pour y être exposée à des dangers que je redoute ! Je ne saurais vous exprimer combien cette idée m'afflige. Pardon, si j'en ai été si absorbée que je ne vous ai pas encore parlé de vous-même, mon cher Chateaubriand ; vous devez connaître mon sincère attachement pour vous, et, en vous montrant l'intérêt si vrai que m'inspire madame de Beaumont, c'est vous toucher plus que je n'eusse pu le faire en m'occupant de vous. J'ai devant mes yeux ce triste spectacle ; j'ai le secret de la douleur, et mon âme s'arrête toujours avec déchirement devant ces âmes auxquelles la nature donna la puissance de souffrir plus que les autres.

J'espérais que madame de Beaumont jouirait du privilège qu'elle reçut, d'être plus heureuse ; j'espérais qu'elle retrouverait un peu de santé avec le soleil d'Italie et le bonheur de votre présence. Ah ! rassurez-moi, parlez-moi ; dites-lui que je l'aime sincèrement, que je fais des vœux pour elle. A-t-elle eu ma lettre écrite en réponse à la sienne à Clermont ? Adressez votre réponse à Michaud : je ne vous demande qu'un mot, car je sais, mon cher Chateaubriand, combien vous êtes sensible et combien vous souffrez. Je la croyais mieux ; je ne lui ai pas écrit ; j'étais accablée d'affaires ; mais je pensais au bonheur qu'elle aurait de vous revoir, et je savais le concevoir. Parlez-moi un peu de votre santé ; croyez à mon amitié, à l'intérêt que je vous ai voué à jamais, et ne m'oubliez pas.

« B. KRÜDENER. »

XII. Mort de Mme de Beaumont.

Paris, 1838.

Le mieux que l'air de Rome avait fait éprouver à madame de Beaumont ne dura pas : les signes d'une destruction immédiate disparurent, il est vrai ; mais il semble que le dernier moment s'arrête toujours pour nous tromper. J'avais essayé deux ou trois fois une promenade en voiture avec la malade ; je m'efforçais de la distraire, en lui faisant remarquer la campagne et le ciel : elle ne prenait plus goût à rien. Un jour, je la menai au Colisée ; c'était un de ces jours d'octobre, tels qu'on n'en voit qu'à Rome. Elle parvint à descendre, et alla s'asseoir sur une pierre, en face d'un des autels placés au pourtour de l'édifice. Elle leva les yeux ; elle les promena lentement sur ces portiques morts eux-mêmes depuis tant d'années, et qui avaient vu tant mourir ; les ruines étaient décorées de ronces et d'ancolies safranées par l'automne et noyées dans la lumière. La femme expirante abaissa ensuite, de gradins en gradins jusqu'à l'arène, ses regards qui quittaient le soleil ; elle les arrêta sur la croix de l'autel, et me dit : « Allons ; j'ai froid. » Je la reconduisis chez elle ; elle se coucha et ne se releva plus.

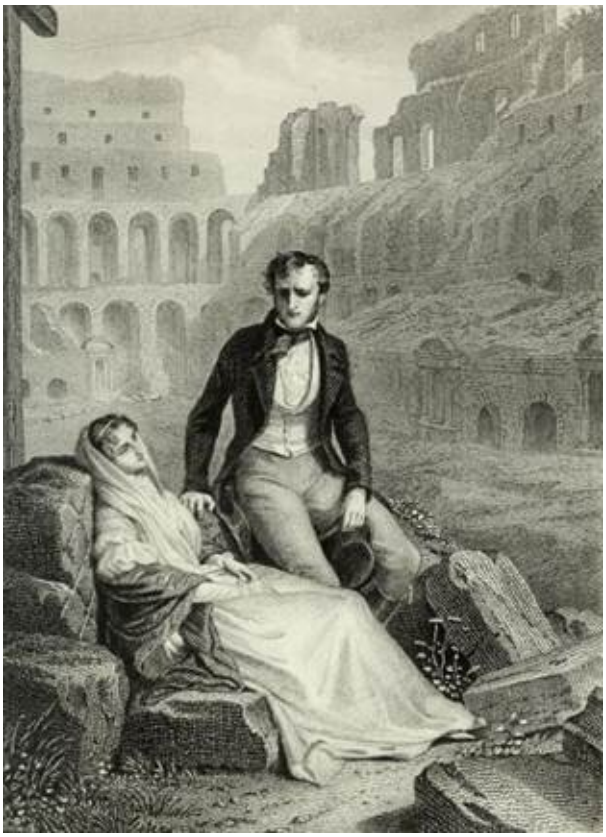

Madame de Beaumont au Colisée

Je m'étais mis en rapport avec le comte de La Luzerne ; je lui envoyais de Rome, par chaque courrier, le bulletin de la santé de sa belle-sœur. Lorsqu'il avait été chargé par Louis XVI d'une mission diplomatique à Londres, il avait emmené mon frère avec lui : André Chénier faisait partie de cette ambassade[3532].

Les médecins que j'avais assemblés de nouveau, après l'essai de la promenade, me déclarèrent qu'un miracle seul pouvait sauver madame de Beaumont. Elle était frappée de l'idée qu'elle ne passerait pas le 2 novembre, jour des Morts ; puis elle se rappela qu'un de ses parents, je ne sais lequel, avait péri le 4 novembre. Je lui disais que son imagination était troublée ; qu'elle reconnaîtrait la fausseté de ses frayeurs ; elle me répondait, pour me consoler : « Oh ! oui, j'irai plus loin ! » Elle aperçut quelques larmes que je cherchais à lui dérober ; elle me tendit la main, et me dit : « Vous êtes un enfant ; est-ce que vous ne vous y attendiez pas ? »

La veille de sa fin, jeudi 3 novembre, elle parut plus tranquille. Elle me parla d'arrangements de fortune, et me dit, à propos de son testament, que *tout était fini ; mais que tout était à faire, et qu'elle aurait désiré seulement avoir deux heures pour s'occuper de cela*. Le soir, le médecin m'avertit qu'il se croyait obligé de prévenir la malade qu'il était temps de songer à mettre ordre à sa conscience : j'eus un moment de faiblesse ; la crainte de précipiter, par l'appareil de la mort, le peu d'instants que madame de Beaumont avait encore à vivre, m'accabla. Je m'emportai contre le médecin, puis je le suppliai d'attendre au moins jusqu'au lendemain.

Ma nuit fut cruelle, avec le secret que j'avais dans le sein. La malade ne me permit pas de la passer dans sa chambre. Je demeurai en dehors, tremblant à tous les bruits que j'entendais : quand on entrouvrait la porte, j'apercevais la clarté débile d'une veilleuse qui s'éteignait.

Le vendredi 4 novembre, j'entrai, suivi du médecin. Madame de Beaumont s'aperçut de mon trouble, elle me dit : « Pourquoi êtes-vous comme cela ? J'ai passé une bonne nuit. » Le médecin affecta alors de me dire tout haut qu'il désirait m'entretenir dans la chambre voisine. Je sortis : quand je rentrai, je ne savais plus si j'existais. Madame de Beaumont me demanda ce que me voulait le médecin. Je me jetai au bord de son lit, en fondant en larmes. Elle fut un moment sans parler, me regarda et me dit d'une voix ferme, comme si elle eût voulu me donner de la force : « Je ne croyais pas que c'eût été tout à fait aussi prompt : allons, il faut bien vous dire adieu. Appelez l'abbé de Bonnevie. »

L'abbé de Bonnevie, s'étant fait donner des pouvoirs, se rendit chez madame de Beaumont. Elle lui déclara qu'elle avait toujours eu dans le cœur un profond sentiment de religion ; mais que les malheurs inouïs dont elle avait été frappée pendant la Révolution l'avaient fait douter quelque temps de la justice de la Providence ; qu'elle était prête à reconnaître ses erreurs et à se recommander à la miséricorde éternelle ; qu'elle espérait, toutefois, que les maux qu'elle avait soufferts dans ce monde-ci abrégeraient son expiation dans l'autre. Elle me fit

signe de me retirer et resta seule avec son confesseur.

Je le vis revenir une heure après, essuyant ses yeux et disant qu'il n'avait jamais entendu un plus beau langage, ni vu un pareil héroïsme. On envoya chercher le curé, pour administrer les sacrements. Je retournai auprès de madame de Beaumont. En m'apercevant, elle me dit : « Eh bien, êtes-vous content de moi ? » Elle s'attendrit sur ce qu'elle daignait appeler *mes bontés* pour elle : ah ! si j'avais pu dans ce moment racheter un seul de ses jours par le sacrifice de tous les miens, avec quelle joie je l'aurais fait ! Les autres amis de madame de Beaumont, qui n'assistaient pas à ce spectacle, n'avaient du moins qu'une fois à pleurer : debout, au chevet de ce lit de douleurs d'où l'homme entend sonner son heure suprême, chaque sourire de la malade me rendait la vie et me la faisait perdre en s'effaçant. Une idée déplorable vînt me bouleverser : je m'aperçus que madame de Beaumont ne s'était doutée qu'à son dernier soupir de l'attachement véritable que j'avais pour elle : elle ne cessait d'en marquer sa surprise et elle semblait mourir désespérée et ravie. Elle avait cru qu'elle m'était à charge, et elle avait désiré s'en aller pour me débarrasser d'elle.

Le curé arriva à onze heures : la chambre se remplit de cette foule de curieux et d'indifférents qu'on ne peut empêcher de suivre le prêtre à Rome. Madame de Beaumont vit la formidable solennité sans le moindre signe de frayeur. Nous nous mîmes à genoux, et la malade reçut à la fois la communion et l'extrême-onction. Quand tout le monde se fut retiré, elle me fit asseoir au bord de son lit et me parla pendant une demi-heure de mes affaires et de mes intentions avec la plus grande élévation d'esprit et l'amitié la plus touchante ; elle m'engagea surtout à vivre auprès de madame de Chateaubriand et de M. Joubert ; mais M. Joubert devait-il vivre ?

Elle me pria d'ouvrir la fenêtre, parce qu'elle se sentait oppressée. Un rayon de soleil vint éclairer son lit et sembla la réjouir. Elle me rappela alors des projets de retraite à la campagne, dont nous nous étions quelquefois entretenus, et elle se mit à pleurer.

Entre deux et trois heures de l'après-midi, madame de

Beaumont demanda à changer de lit à madame Saint-Germain, vieille femme de chambre espagnole qui la servait avec une affection digne d'une aussi bonne maîtresse[3533] : le médecin s'y opposa dans la crainte que madame de Beaumont n'expirât pendant le transport. Alors elle me dit qu'elle sentait l'approche de l'agonie. Tout à coup elle rejeta sa couverture, me tendit une main, serra la mienne avec contraction ; ses yeux s'égarèrent. De la main qui lui restait libre, elle faisait des signes à quelqu'un qu'elle voyait au pied de son lit ; puis, reportant cette main sur sa poitrine, elle disait : « *C'est là !* » Consterné, je lui demandai si elle me reconnaissait : l'ébauche d'un sourire parut au milieu de son égarement ; elle me fit une légère affirmation de tête : sa parole n'était déjà plus dans ce monde. Les convulsions ne durèrent que quelques minutes. Nous la soutenions dans nos bras, moi, le médecin et la garde : une de mes mains se trouvait appuyée sur son cœur qui touchait à ses légers ossements ; il palpitait avec rapidité comme une montre qui dévide sa chaîne brisée. Oh ! moment d'horreur et d'effroi, je le sentis s'arrêter ! nous inclinâmes sur son oreiller la femme arrivée au repos ; elle pencha la tête. Quelques boucles de ses cheveux déroulés tombaient sur son front ; ses yeux étaient fermés, la nuit éternelle était descendue. Le médecin présenta un miroir et une lumière à la bouche de l'étrangère : le miroir ne fut point terni du souffle de la vie et la lumière resta immobile. Tout était fini[3534].

XIII. Funérailles.

Ordinairement ceux qui pleurent peuvent jouir en paix de leurs larmes, d'autres se chargent de veiller aux derniers soins de la religion : comme représentant, pour la France, le cardinal-ministre absent alors, comme le seul ami de la fille de M. de Montmorin, et responsable envers sa famille, je fus obligé de présider à tout : il me fallut désigner le lieu de la sépulture, m'occuper de la profondeur et de la largeur de la fosse, faire délivrer le linceul et donner au menuisier les dimensions du cercueil.

Deux religieux veillèrent auprès de ce cercueil qui devait être porté à *Saint-Louis des Français*. Un de ces pères était d'Auvergne et né à Montmorin même. Madame de Beaumont avait désiré qu'on l'ensevelit dans une pièce d'étoffe que son frère Auguste, seul échappé à l'échafaud, lui avait envoyée de l'Île-de-France[3535]. Cette étoffe n'était point à Rome ; on n'en trouva qu'un morceau qu'elle portait partout. Madame Saint-Germain attacha cette zone autour du corps avec une cornaline qui renfermait des cheveux de M. de Montmorin. Les ecclésiastiques français étaient convoqués ; la princesse Borghèse prêta le char funèbre de sa famille ; le cardinal Fesch avait laissé l'ordre, en cas d'un accident trop prévu, d'envoyer sa livrée et ses voitures. Le samedi 5 novembre, à sept heures du soir, à la lueur des torches et au milieu d'une grande foule, passa madame de Beaumont par le chemin où nous passons tous. Le dimanche 6 novembre, la messe de l'enterrement fut célébrée. Les funérailles eussent été moins françaises à Paris qu'elles ne le furent à Rome. Cette architecture religieuse, qui porte dans ses ornements les armes et les inscriptions de notre ancienne patrie ; ces tombeaux où sont inscrits les noms de

quelques-unes des races les plus historiques de nos annales ; cette église, sous la protection d'un grand saint, d'un grand roi et d'un grand homme, tout cela ne consolait pas, mais honorait le malheur. Je désirais que le dernier rejeton d'une famille jadis haut placée trouvât du moins quelque appui dans mon obscur attachement, et que l'amitié ne lui manquât pas comme la fortune.

La population romaine, accoutumée aux étrangers, leur sert de frères et de sœurs. Madame de Beaumont a laissé, sur ce sol hospitalier aux morts, un pieux souvenir ; on se la rappelle encore : j'ai vu Léon XII prier à son tombeau. En 1828[3536], je visitai le monument de celle qui fut l'âme d'une société évanouie[3537] ; le bruit de mes pas autour de ce monument muet, dans une église solitaire, m'était une admonition. « Je t'aimerai toujours, dit l'épitaphe grecque ; mais toi, chez les morts, ne bois pas, je t'en prie, à cette coupe qui te ferait oublier tes anciens amis[3538]. »

XIV. Année de ma vie 1803. — Lettres de M. Chênedollé, de M. de Fontanes, de M. Necker et de Mme de Staël.

Paris, 1838.

Si l'on rapportait à l'échelle des événements publics les calamités d'une vie privée, ces calamités devraient à peine occuper un mot dans des *Mémoires*. Qui n'a perdu un ami ? qui ne l'a vu mourir ? qui n'aurait à retracer une pareille scène de deuil ? La réflexion est juste, cependant personne ne s'est corrigé de raconter ses propres aventures : sur le vaisseau qui les emporte, les matelots ont une famille à terre qui les intéresse et dont ils s'entretiennent mutuellement. Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles. C'est, d'ailleurs, une erreur de croire que les révolutions, les accidents renommés, les catastrophes retentissantes, soient les fastes uniques de notre nature : nous travaillons tous un à un à la chaîne de l'histoire commune, et c'est de toutes ces existences individuelles que se compose l'univers humain aux yeux de Dieu.

En assemblant des regrets autour des cendres de madame de Beaumont, je ne fais que déposer sur un tombeau les couronnes qui lui étaient destinées.

LETTRE DE M. CHÊNEDOLLÉ.

« Vous ne doutez pas, mon cher et malheureux ami, de toute la part que je prends à votre affliction. Ma douleur n'est pas aussi grande que la vôtre, parce que cela n'est pas possible ; mais je suis bien profondément affligé de cette perte, et elle vient noircir encore cette vie qui, depuis

longtemps, n'est plus que de la souffrance pour moi. Ainsi donc passe et s'efface de dessus la terre tout ce qu'il y a de bon, d'aimable et de sensible. Mon pauvre ami, dépêchez-vous de repasser en France ; venez chercher quelques consolations auprès de votre vieux ami. Vous savez si je vous aime : venez.

« J'étais dans la plus grande inquiétude sur vous : il y avait plus de trois mois que je n'avais reçu de vos nouvelles, et trois de mes lettres sont restées sans réponse. Les avez-vous reçues ? Madame de Caud a cessé tout à coup de m'écrire, il y a deux mois. Cela m'a causé une peine mortelle, et cependant je crois n'avoir aucun tort à me reprocher envers elle. Mais, quoi qu'elle fasse, elle ne pourra m'ôter l'amitié tendre et respectueuse que je lui ai vouée pour la vie. Fontanes et Joubert ont aussi cessé de m'écrire ; ainsi, tout ce que j'aimais semble s'être réuni pour m'oublier à la fois. Ne m'oubliez pas, ô vous, mon bon ami, et que sur cette terre de larmes il me reste encore un cœur sur lequel je puisse compter ! Adieu ! je vous embrasse en pleurant. Soyez sûr, mon bon ami, que je sens votre perte comme on doit la sentir. »

23 novembre 1803.

LETTRE DE M. DE FONTANES.

« Je partage tous vos regrets, mon cher ami : je sens la douleur de votre situation. Mourir si jeune et après avoir survécu à toute sa famille ! Mais, du moins, cette intéressante et malheureuse femme n'aura pas manqué des secours et des souvenirs de l'amitié. Sa mémoire vivra dans des cœurs dignes d'elle. J'ai fait passer à M. de la Luzerne la touchante relation qui lui était destinée. Le vieux Saint-Germain, domestique de votre amie, s'est chargé de la porter. Ce bon serviteur m'a fait pleurer en me parlant de sa maîtresse. Je lui ai dit qu'il avait un legs de dix mille francs ; mais il ne s'en est pas occupé un seul moment. S'il était possible de parler d'affaires dans de si lugubres circonstances, je vous dirais qu'il était bien naturel de vous donner au moins l'usufruit d'un bien

qui doit passer à des collatéraux éloignés et presque inconnus[3539]. J'approuve votre conduite ; je connais votre délicatesse ; mais je ne puis avoir pour mon ami le même désintéressement qu'il a pour lui-même. J'avoue que cet oubli m'étonne et m'afflige[3540]. Madame de Beaumont sur son lit de mort vous a parlé, avec l'éloquence du dernier adieu, de l'avenir et de votre destinée. Sa voix doit avoir plus de force que la mienne. Mais vous a-t-elle conseillé de renoncer à huit ou dix mille francs d'appointements lorsque votre carrière était débarrassée des premières épines ? Pourriez-vous précipiter, mon cher ami, une démarche aussi importante ? Vous ne doutez pas du grand plaisir que j'aurai à vous revoir. Si je ne consultais que mon propre bonheur, je vous dirais : Venez tout à l'heure. Mais vos intérêts me sont aussi chers que les miens et je ne vois pas des ressources assez prochaines pour vous dédommager des avantages que vous perdez volontairement. Je sais que votre talent, votre nom et le travail ne vous laisseront jamais à la merci des premiers besoins ; mais je vois là plus de gloire que de fortune. Votre éducation, vos habitudes, veulent un peu de dépense. La renommée ne suffit pas seule aux choses de la vie, et cette misérable science du *pot-au-feu* est à la tête de toutes les autres quand on veut vivre indépendant et tranquille. J'espère toujours que rien ne vous déterminera à chercher la fortune chez les étrangers. Eh ! mon ami, soyez sûr qu'après les premières caresses ils valent encore moins que les compatriotes. Si votre amie mourante a fait toutes ces réflexions, ses derniers moments ont dû être un peu troublés ; mais j'espère qu'au pied de sa tombe vous trouverez des leçons et des lumières supérieures à toutes celles que les amis qui vous restent pourraient vous donner. Cette aimable femme vous aimait : elle vous conseillera bien. Sa mémoire et votre cœur vous guideront sûrement : je ne suis plus en peine si vous les écoutez tous deux. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tendrement. »

M. Necker m'écrivit la seule lettre que j'aie jamais reçue de

lui. J'avais été témoin de la joie de la cour lors du renvoi de ce ministre, dont les honnêtes opinions contribuèrent au renversement de la monarchie. Il avait été collègue de M. de Montmorin. M. Necker allait bientôt mourir au lieu d'où sa lettre était datée : n'ayant pas alors auprès de lui madame de Staël, il trouva quelques larmes pour l'amie de sa fille :

LETTRE DE M. NECKER.

« Ma fille, monsieur, en se mettant en route pour l'Allemagne, m'a prié d'ouvrir les paquets d'un grand volume qui pourraient lui être adressés, afin de juger s'ils valaient la peine de les lui faire parvenir par la poste : c'est le motif qui m'instruit, avant elle, de la mort de madame de Beaumont. Je lui ai envoyé, monsieur, votre lettre à Francfort, d'où elle sera probablement transmise plus loin, et peut-être à Weimar ou à Berlin. Ne soyez donc pas surpris, monsieur, si vous ne recevez pas la réponse de madame de Staël aussitôt que vous avez droit de l'attendre. Vous êtes bien sûr, monsieur, de la douleur qu'éprouvera madame de Staël en apprenant la perte d'une amie dont je lui ai toujours entendu parler avec un profond sentiment. Je m'associe à sa peine, je m'associe à la vôtre, monsieur, et j'ai une part à moi en particulier lorsque je songe au malheureux sort de toute la famille de mon ami M. de Montmorin.

« Je vois, monsieur, que vous êtes sur le point de quitter Rome pour retourner en France : je souhaite que vous preniez votre route par Genève, où je vais passer l'hiver. Je serais très empressé à vous faire les honneurs d'une ville où vous êtes déjà connu de réputation. Mais où ne l'êtes-vous pas, monsieur ? Votre dernier ouvrage, étincelant de beautés incomparables, est entre les mains de tous ceux qui aiment à lire.

« J'ai l'honneur de vous présenter, monsieur, les assurances et l'hommage des sentiments les plus distingués.

« Necker. »

Coppet, le 27 novembre 1803.

LETTRE DE MADAME DE STAËL.

Francfort, ce 3 décembre 1803

« Ah ! mon Dieu, *my dear Francis*, de quelle douleur je suis saisie en recevant votre lettre ! Déjà hier, cette affreuse nouvelle était tombée sur moi par les gazettes, et votre déchirant récit vient la graver pour jamais en lettres de sang dans mon cœur. Pouvez-vous, pouvez-vous me parler d'opinions différentes sur la religion, sur les prêtres ? Est-ce qu'il y a deux opinions, quand il n'y a qu'un sentiment ? Je n'ai lu votre récit qu'à travers les plus douloureuses larmes. *My dear Francis*, rappelez-vous le temps où vous vous sentiez le plus d'amitié pour moi ; n'oubliez pas surtout celui où tout mon cœur était attiré vers vous, et dites-vous que ces sentiments, plus tendres, plus profonds que jamais, sont au fond de mon âme pour vous. J'aimais, j'admirais le caractère de madame de Beaumont : je n'en connais point de plus généreux, de plus reconnaissant, de plus passionnément sensible. Depuis que je suis entrée dans le monde, je n'avais jamais cessé d'avoir des rapports avec elle, et je sentais toujours qu'au milieu même de quelques diversités, je tenais à elle par toutes les racines. Mon cher Francis, donnez-moi une place dans votre vie. Je vous admire, je vous aime, j'aimais celle que vous regrettez. Je suis une amie dévouée, je serai pour vous une sœur. Plus que jamais je dois respecter vos opinions : Matthieu, qui les a, a été un ange pour moi dans la dernière peine que je viens d'éprouver. Donnez-moi une nouvelle raison de les ménager : faites que je vous sois utile ou agréable de quelque manière. Vous a-t-on écrit que j'avais été exilée à quarante lieues de Paris ? J'ai pris ce moment pour faire le tour de l'Allemagne ; mais, au printemps, je serai revenue à Paris même, si mon exil est fini, ou auprès de Paris, ou à Genève. Faites que, de quelque manière, nous nous réunissions. Est-ce que vous ne sentez pas que mon esprit et mon âme entendent la vôtre, et ne sentez-vous pas en quoi nous nous ressemblons, à travers les différences ? M. de Humboldt m'avait écrit, il y a quelques jours, une lettre où il me parlait de votre ouvrage avec une admiration qui doit vous

flatter dans un homme et de son mérite et de son opinion. Mais que vais-je vous parler de vos succès, dans un tel moment ? Cependant elle les aimait ces succès, elle y attachait sa gloire. Continuez de rendre illustre celui qu'elle a tant aimé. Adieu, mon cher François. Je vous écrirai de Weimar en Saxe. Répondez-moi là, chez MM. Desport, banquiers. Que dans votre récit il y a des mots déchirants ! Et cette résolution de garder la pauvre Saint-Germain : vous l'amènerez une fois dans ma maison.

« Adieu tendrement : douloureusement adieu.
« N. de Staël. »

Cette lettre empressée, affectueusement rapide, écrite par une femme illustre, me causa un redoublement d'attendrissement. Madame de Beaumont aurait été bien heureuse dans ce moment, si le ciel lui eût permis de renaître ! Mais nos attachements, qui se font entendre des morts, n'ont pas le pouvoir de les délivrer : quand Lazare se leva de la tombe, il avait les pieds et les mains liés avec des bandes et le visage enveloppé d'un suaire : or, l'amitié ne saurait dire, comme le Christ à Marthe et à Marie : « Déliez-le, et le laissez aller. »

Ils sont passés aussi mes consolateurs, et ils me demandent pour eux les regrets qu'ils donnaient à une autre.

XV. Années de ma vie 1803 et 1804. — Première idée de mes Mémoires. — Je suis nommé ministre de France dans le Valais. — Départ de Rome.

Paris, 1838.

J'étais déterminé à quitter cette carrière des affaires où des malheurs personnels étaient venus se mêler à la médiocrité du travail et à d'intimes tracasseries politiques. On n'a pas su ce que c'est que la désolation du cœur, quand on n'est point demeuré seul à errer dans les lieux naguère habités d'une personne qui avait agréé votre vie : on la cherche et on ne la trouve plus ; elle vous parle, vous sourit, vous accompagne ; tout ce qu'elle a porté ou touché reproduit son image ; il n'y a entre elle et vous qu'un rideau transparent, mais si lourd que vous ne pouvez le lever. Le souvenir du premier ami qui vous a laissé sur la route est cruel ; car, si vos jours se sont prolongés, vous avez nécessairement fait d'autres pertes : ces morts qui se sont suivies se rattachent à la première, et vous pleurez à la fois dans une seule personne toutes celles que vous avez successivement perdues.

Tandis que je prenais des arrangements prolongés par l'éloignement de la France, je restais abandonné sur les ruines de Rome. À ma première promenade, les aspects me semblaient changés, je ne reconnaissais ni les arbres, ni les monuments, ni le ciel ; je m'égarais au milieu des campagnes, le long des cascades, des aqueducs, comme autrefois sous les berceaux des bois du Nouveau Monde. Je rentrais dans la ville éternelle, qui joignait actuellement à tant d'existences passées une vie éteinte de plus. À force de parcourir les solitudes du Tibre, elles

se gravèrent si bien dans ma mémoire, que je les reproduisis assez correctement dans ma *Lettre à M. de Fontanes*[3541] : « Si l'étranger est malheureux, disais-je ; s'il a mêlé les cendres qu'il aima à tant de cendres illustres, avec quel charme ne passera-t-il pas du tombeau de Cecilia Metella au cercueil d'une femme infortunée ! »

C'est aussi à Rome que je conçus pour la première fois l'idée d'écrire les *Mémoires de ma vie* ; j'en trouve quelques lignes jetées au hasard, dans lesquelles je déchiffre ce peu de mots : « Après avoir erré sur la terre, passé les plus belles années de ma jeunesse loin de mon pays, et souffert à peu près tout ce qu'un homme peut souffrir, la faim même, je revins à Paris en 1800. »

Dans une lettre à M. Joubert, j'esquissais ainsi mon plan :

« Mon seul bonheur est d'attraper quelques heures, pendant lesquelles je m'occupe d'un ouvrage qui peut seul apporter de l'adoucissement à mes peines : ce sont les *Mémoires de ma vie*. Rome y entrera ; ce n'est que comme cela que je puis désormais parler de Rome. Soyez tranquille ; ce ne seront point des confessions pénibles pour mes amis : si je suis quelque chose dans l'avenir, mes amis y auront un nom aussi beau que respectable. Je n'entretiendrai pas non plus la postérité du détail de mes faiblesses ; je ne dirai de moi que ce qui est convenable à ma dignité d'homme et, j'ose le dire, à l'élévation de mon cœur. Il ne faut présenter au monde que ce qui est beau ; ce n'est pas mentir à Dieu que de ne découvrir de sa vie que ce qui peut porter nos pareils à des sentiments nobles et généreux. Ce n'est pas qu'au fond j'aie rien à cacher ; je n'ai ni fait chasser une servante pour un ruban volé, ni abandonné mon ami mourant dans une rue, ni déshonoré la femme qui m'a recueilli, ni mis mes bâtards aux Enfants-Trouvés ; mais j'ai eu mes faiblesses, mes abattements de cœur ; un gémissement sur moi suffira pour faire comprendre au monde ces misères communes, faites pour être laissées derrière le voile. Que gagnerait la société à la reproduction de ces plaies que l'on retrouve partout ? On ne manque pas d'exemples, quand on veut

triompher de la pauvre nature humaine[3542]. »

Dans ce plan que je me traçais, j'oubliais ma famille, mon enfance, ma jeunesse, mes voyages et mon exil : ce sont pourtant les récits où je me suis plu davantage.

J'avais été comme un heureux esclave : accoutumé à mettre sa liberté au cep, il ne sait plus que faire de son loisir quand ses entraves sont brisées. Lorsque je me voulais livrer au travail, une figure venait se placer devant moi, et je ne pouvais plus en détacher mes yeux : la religion seule me fixait par sa gravité et par les réflexions d'un ordre supérieur qu'elle me suggérait.

Cependant, en m'occupant de la pensée d'écrire mes *Mémoires*, je sentis le prix que les grands attachaient à la valeur de leur nom : il y a peut-être une réalité touchante dans cette perpétuité des souvenirs qu'on peut laisser en passant. Peut-être, parmi les grands hommes de l'antiquité, cette idée d'une vie immortelle chez la race humaine leur tenait-elle lieu de cette immortalité de l'âme, demeurée pour eux un problème. Si la renommée est peu de chose quand elle ne se rapporte qu'à nous, il faut convenir néanmoins que c'est un beau privilège attaché à l'amitié du génie, de donner une existence impérissable à tout ce qu'il a aimé.

J'entrepris un commentaire de quelques livres de la Bible, en commençant par la Genèse. Sur ce verset : *Voici qu'Adam est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal ; donc, maintenant, il ne faut pas qu'il porte la main au fruit de vie, qu'il le prenne, qu'il en mange et qu'il vive éternellement* ; je remarquai l'ironie formidable du Créateur : *Voici qu'Adam est devenu semblable à l'un de nous*, etc. *Il ne faut pas que l'homme porte la main au fruit de vie*. Pourquoi ? Parce qu'il a goûté au fruit de la science et qu'il connaît le bien et le mal ; il est maintenant accablé de maux ; *donc, il ne faut pas qu'il vive éternellement* : quelle bonté de Dieu que la mort !

Il y a des prières commencées, les unes pour les *inquiétudes de l'âme*, les autres pour *se fortifier contre la prospérité des méchants* : je cherchais à ramener à un centre de repos mes pensées errantes hors de moi.

Comme Dieu ne voulait pas finir là ma vie, la réservant à de

longues épreuves, les orages qui s'étaient soulevés se calmèrent. Tout à coup, le cardinal ambassadeur changea de manières à mon égard : j'eus une explication avec lui, et déclarai ma résolution de me retirer. Il s'y opposa : il prétendit que ma démission, dans ce moment, aurait l'air d'une disgrâce ; que je réjouirais mes ennemis, que le premier consul prendrait de l'humeur, ce qui m'empêcherait d'être tranquille dans les lieux où je voulais me retirer. Il me proposa d'aller passer quinze jours ou un mois à Naples[3543].

Dans ce moment même, la Russie me faisait sonder pour savoir si j'accepterais la place de gouverneur d'un grand-duc[3544] : ce serait tout au plus si j'aurais voulu faire à Henri V le sacrifice des dernières années de ma vie.

Tandis que je flottais entre mille partis, je reçus la nouvelle que le premier consul m'avait nommé ministre dans le Valais. Il s'était d'abord emporté sur des dénonciations ; mais, revenant à sa raison, il comprit que j'étais de cette race qui n'est bonne que sur un premier plan, qu'il ne fallait me mêler à personne, ou bien que l'on ne tirerait jamais parti de moi. Il n'y avait point de place vacante ; il en créa une, et, la choisissant conforme à mon instinct de solitude et d'indépendance, il me plaça dans les Alpes ; il me donna une république catholique, avec un monde de torrents : le Rhône et nos soldats se croiseraient à mes pieds, l'un descendant vers la France, les autres remontant vers l'Italie, le Simplon ouvrant devant moi son audacieux chemin. Le consul devait m'accorder autant de congés que j'en désirerais pour voyager en Italie, et madame Bacciochi me faisait mander par Fontanes que la première grande ambassade disponible m'était réservée. J'obtins donc cette première victoire diplomatique sans m'y attendre, et sans le vouloir : il est vrai qu'à la tête de l'État se trouvait une haute intelligence, qui ne voulait pas abandonner à des intrigues de bureaux une autre intelligence qu'elle sentait trop disposée à se séparer du pouvoir.

Cette remarque est d'autant plus vraie que le cardinal Fesch, à qui je rends dans ces *Mémoires* une justice sur laquelle peut-

être il ne comptait pas, avait envoyé deux dépêches malveillantes à Paris, presque au moment même que ses manières étaient devenues plus obligeantes, après la mort de madame de Beaumont. Sa véritable pensée était-elle dans ses conversations, lorsqu'il me permettait d'aller à Naples, ou dans ses missives diplomatiques ? Conversations et missives sont de la même date, et contradictoires. Il n'eût tenu qu'à moi de mettre M. le cardinal d'accord avec lui-même, en faisant disparaître les traces des rapports qui me concernaient : il m'eût suffi de retirer des cartons, lorsque j'étais ministre des affaires étrangères, les élucubrations de l'ambassadeur : je n'aurais fait que ce qu'a fait M. de Talleyrand au sujet de sa correspondance avec l'empereur. Je n'ai pas cru avoir le droit d'user de ma puissance à mon profit. Si, par hasard, on recherchait ces documents, on les trouverait à leur place. Que cette manière d'agir soit une duperie, je le veux bien ; mais, pour ne pas me faire le mérite d'une vertu que je n'ai pas, il faut qu'on sache que ce respect des correspondances de mes détracteurs tient plus à mon mépris qu'à ma générosité. J'ai vu aussi dans les archives de l'ambassade à Berlin des lettres offensantes de M. le marquis de Bonnay[3545] à mon égard : loin de me ménager, je les ferai connaître.

M. le cardinal Fesch ne gardait pas plus de retenue avec le pauvre abbé Guillon (l'évêque du Maroc) : il était signalé comme un *agent de la Russie*. Bonaparte traitait M. Lainé d'*agent de l'Angleterre* : c'étaient là de ces commérages dont ce grand homme avait pris la méchante habitude dans des rapports de police. Mais n'y avait-il rien à dire contre M. Fesch lui-même ? Le cardinal de Clermont-Tonnerre était à Rome comme moi, en 1803 ; que n'écrivait-il point de l'oncle de Napoléon ! J'ai les lettres.

Au reste, à qui ces contentions, ensevelies depuis quarante ans dans des liasses vermoulues, importent-elles ? Des divers acteurs de cette époque un seul restera, Bonaparte. Nous tous qui prétendons vivre, nous sommes déjà morts : lit-on le nom de l'insecte à la faible lueur qu'il traîne quelquefois après lui en rampant ?

M. le cardinal Fesch m'a retrouvé depuis, ambassadeur auprès de Léon XII ; il m'a donné des preuves d'estime : de mon côté, j'ai tenu à le prévenir et à l'honorer. Il est d'ailleurs naturel que l'on m'ait jugé avec une sévérité que je ne m'épargne pas. Tout cela est archipassé : je ne veux pas même reconnaître l'écriture de ceux qui, en 1803, ont servi de secrétaires officiels ou officieux à M. le cardinal Fesch.

Je partis pour Naples : là commença une année sans madame de Beaumont ; année d'absence, que tant d'autres devaient suivre ! Je n'ai point revu Naples depuis cette époque, bien qu'en 1828 je fusse à la porte de cette même ville, où je me promettais d'aller avec madame de Chateaubriand. Les orangers étaient couverts de leurs fruits, et les myrtes de leurs fleurs. Baïes, les Champs-Élysées et la mer, étaient des enchantements que je ne pouvais plus dire à personne. J'ai peint la baie de Naples dans *les Martyrs*[3546]. Je montai au Vésuve et descendis dans son cratère[3547]. Je me pillais : je jouais une scène de *René*[3548].

À Pompéi, on me montra un squelette enchaîné et des mots latins estropiés, barbouillés par des soldats sur des murs. Je revins à Rome. Canova[3549] m'accorda l'entrée de son atelier tandis qu'il travaillait à une statue de nymphe. Ailleurs, les modèles des marbres du tombeau que j'avais commandé étaient déjà d'une grande expression. J'allai prier sur des cendres à Saint-Louis, et je partis pour Paris le 21 janvier 1804, autre jour de malheur[3550].

Voici une prodigieuse misère : trente-cinq ans se sont écoulés depuis la date de ces événements. Mon chagrin ne se flattait-il pas, en ces jours lointains, que le lien qui venait de se rompre serait mon dernier lien ? Et pourtant, que j'ai vite, non pas oublié, mais remplacé ce qui me fut cher ! Ainsi va l'homme de défaillance en défaillance. Lorsqu'il est jeune et qu'il mène devant lui sa vie, une ombre d'excuse lui reste ; mais lorsqu'il s'y attelle et qu'il la traîne péniblement derrière lui, comment l'excuser ! L'indigence de notre nature est si profonde, que dans nos infirmités volages, pour exprimer nos affections récentes,

nous ne pouvons employer que des mots déjà usés par nous dans nos anciens attachements. Il est cependant des paroles qui ne devraient servir qu'une fois : on les profane en les répétant. Nos amitiés trahies et délaissées nous reprochent les nouvelles sociétés où nous sommes engagés ; nos heures s'accusent : notre vie est une perpétuelle rougeur, parce qu'elle est une faute continuelle.

XVI. Année de ma vie 1804. — République du Valais. — Visite au château des Tuileries. — Hôtel de Montmorin. — J’entends crier la mort du duc d’Enghien. — Je donne ma démission.

Paris, 1838.
Revu le 22 février 1845.

Mon dessein n'étant pas de rester à Paris, je descendis à l'hôtel de France, rue de Beaune[3551], où madame de Chateaubriand vint me rejoindre[3552] pour se rendre avec moi dans le Valais. Mon ancienne société, déjà à demi dispersée, avait perdu le lien qui la réunissait.

Bonaparte marchait à l'empire ; son génie s'élevait à mesure que grandissaient les événements : il pouvait, comme la poudre en se dilatant, emporter le monde ; déjà immense, et cependant ne se sentant pas au sommet, ses forces le tourmentaient ; il tâtonnait, il semblait chercher son chemin : quand j'arrivai à Paris, il en était à Pichegru et à Moreau ; par une mesquine envie, il avait consenti à les admettre pour rivaux : Moreau, Pichegru et Georges Cadoudal, qui leur était fort supérieur, furent arrêtés.

Ce train vulgaire de conspirations que l'on rencontre dans toutes les affaires de la vie n'avait rien de ma nature, et j'étais aise de m'enfuir aux montagnes.

Le conseil de la ville de Sion m'écrivit. La naïveté de cette dépêche en a fait pour moi un document ; j'entrais dans la

politique par la religion : le *Génie du Christianisme* m'en avait ouvert les portes.

RÉPUBLIQUE DU VALAIS

Sion, 20 février 1804.

LE CONSEIL DE LA VILLE DE SION

À monsieur Chateaubriand, secrétaire de légation
de la République française à Rome.

« Monsieur,

« Par une lettre officielle de notre grand bailli, nous avons appris votre nomination à la place de ministre de France près de notre République. Nous nous empressons à vous en témoigner la joie la plus complète que ce choix nous donne. Nous voyons dans cette nomination un précieux gage de la bienveillance du premier consul envers notre République, et nous nous félicitons de l'honneur de vous posséder dans nos murs : nous en tirons les plus heureux augures pour les avantages de notre patrie et de notre ville. Pour vous donner un témoignage de ces sentiments, nous avons délibéré de vous faire préparer un logement provisoire, digne de vous recevoir, garni de meubles et d'effets convenables pour votre usage, autant que la localité et nos circonstances le permettent, en attendant que vous ayez pu prendre vous-même des arrangements à votre convenance.

« Veuillez, monsieur, agréer cette offre comme une preuve de nos dispositions sincères à honorer le gouvernement français dans son envoyé, dont le choix *doit plaire particulièrement à un peuple religieux*. Nous vous prions de vouloir bien nous prévenir de votre arrivée dans cette ville.

« Agréez, monsieur, les assurances de notre respectueuse considération.

« Le président du conseil de la ville de Sion,
« De Riedmatten.
« Par le conseil de la ville :

« Le secrétaire du conseil,
« De TORRENTÉ. »

Deux jours avant le 21 mars[3553], je m'habillai pour aller prendre congé de Bonaparte aux Tuileries ; je ne l'avais pas revu depuis le moment où il m'avait parlé chez Lucien. La galerie où il recevait était pleine ; il était accompagné de Murat et d'un premier aide de camp ; il passait presque sans s'arrêter. À mesure qu'il approcha de moi, je fus frappé de l'altération de son visage : ses joues étaient dévalées et livides, ses yeux âpres, son teint pâli et brouillé, son air sombre et terrible. L'attrait qui m'avait précédemment poussé vers lui cessa ; au lieu de rester sur son passage, je fis un mouvement afin de l'éviter. Il me jeta un regard comme pour chercher à me reconnaître, dirigea quelques pas vers moi, puis se détourna et s'éloigna. Lui étais-je apparu comme un avertissement ? Son aide de camp me remarqua ; quand la foule me couvrait, cet aide de camp essayait de m'entrevoir entre les personnages placés devant moi, et rentraînait le consul de mon côté. Ce jeu continua près d'un quart d'heure, moi toujours me retirant, Napoléon me suivant toujours sans s'en douter. Je n'ai jamais pu m'expliquer ce qui avait frappé l'aide de camp. Me prenait-il pour un homme suspect qu'il n'avait jamais vu ? Voulait-il, s'il savait qui j'étais, forcer Bonaparte à s'entretenir avec moi ? Quoi qu'il en soit, Napoléon passa dans un autre salon. Satisfait d'avoir rempli ma tâche en me présentant aux Tuileries, je me retirai. À la joie que j'ai toujours éprouvée en sortant d'un château, il est évident que je n'étais pas fait pour y entrer.

Retourné à l'hôtel de France, je dis à plusieurs de mes amis : « Il faut qu'il y ait quelque chose d'étrange que nous ne savons pas, car Bonaparte ne peut être changé à ce point, à moins d'être malade. » M. Bourrienne a su ma singulière prévision, il a seulement confondu les dates ; voici sa phrase : « En revenant de chez le premier consul, M. de Chateaubriand déclara à ses amis qu'il avait remarqué chez le premier consul une grande altération et quelque chose de sinistre dans le regard.[3554] »

Oui, je le remarquai : une intelligence supérieure n'enfante

pas le mal sans douleur, parce que ce n'est pas son fruit naturel, et qu'elle ne devait pas le porter.

Le surlendemain, 21 mars[3555], je me levai de bonne heure, pour un souvenir qui m'était triste et cher. M. de Montmorin avait fait bâtir un hôtel au coin de la rue Plumet, sur le boulevard neuf des Invalides. Dans le jardin de cet hôtel, vendu pendant la Révolution, madame de Beaumont, presque enfant, avait planté un cyprès, et elle s'était plu quelquefois à me le montrer en passant : c'était à ce cyprès, dont je savais seul l'origine et l'histoire, que j'allais faire mes adieux. Il existe encore, mais il languit et s'élève à peine à la hauteur de la croisée sous laquelle une main qui s'est retirée aimait à le cultiver. Je distingue ce pauvre arbre entre trois ou quatre autres de son espèce ; il semble me connaître et se réjouir quand j'approche ; des souffles mélancoliques inclinent un peu vers moi sa tête jaunie, et il murmure à la fenêtre de la chambre abandonnée : intelligences mystérieuses entre nous, qui cesseront quand l'un ou l'autre sera tombé.

Mon pieux tribut payé, je descendis le boulevard et l'esplanade des Invalides, traversai le pont Louis XVI et le jardin des Tuileries, d'où je sortis près du pavillon Marsan, à la grille qui s'ouvre aujourd'hui sur la rue de Rivoli. Là, entre onze heures et midi, j'entendis un homme et une femme qui criaient une nouvelle officielle ; des passants s'arrêtaient, subitement pétrifiés par ces mots : « Jugement de la commission militaire spéciale convoquée à Vincennes, qui condamne à la peine de mort LE NOMMÉ LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON, NÉ LE 2 AOÛT 1772 A CHANTILLY. »

Ce cri tomba sur moi comme la foudre ; il changea ma vie, de même qu'il changea celle de Napoléon. Je rentrai chez moi ; je dis à madame de Chateaubriand : « Le duc d'Enghien vient d'être fusillé. » Je m'assis devant une table, et je me mis à écrire ma démission[3556]. Madame de Chateaubriand ne s'y opposa point et me vit écrire avec un grand courage. Elle ne se dissimulait pas mes dangers : on faisait le procès au général Moreau et à Georges Cadoudal[3557] ; le lion avait goûté le

sang, ce n'était pas le moment de l'irriter.

M. Clausel de Coussergues[3558] arriva sur ces entrefaites ; il avait aussi entendu crier l'arrêt. Il me trouva la plume à la main : ma lettre, dont il me fit supprimer, par pitié pour madame de Chateaubriand, des phrases de colère, partit ; elle était au ministre des relations extérieures. Peu importait la rédaction : mon opinion et mon crime étaient dans le fait de ma démission : Bonaparte ne s'y trompa pas. Madame Bacciochi jeta les hauts cris en apprenant ce qu'elle appelait ma *défection* ; elle m'envoya chercher et me fit les plus vifs reproches. M. de Fontanes devint presque fou de peur au premier moment : il me réputait fusillé avec toutes les personnes qui m'étaient attachées[3559]. Pendant plusieurs jours, mes amis restèrent dans la crainte de me voir enlever par la police ; ils se présentaient chez moi d'heure en heure, et toujours en frémissant, quand ils abordaient la loge du portier. M. Pasquier vint m'embrasser le lendemain de ma démission, disant qu'on était heureux d'avoir un ami tel que moi. Il demeura un temps assez considérable dans une honorable modération, éloigné des places et du pouvoir.

Néanmoins, ce mouvement de sympathie, qui nous emporte à la louange d'une action généreuse, s'arrêta. J'avais accepté, en considération de la religion, une place hors de France, place que m'avait conférée un génie puissant, vainqueur de l'anarchie, un chef sorti du principe populaire, le *consul* d'une *république*, et non un roi continuateur d'une *monarchie* usurpée ; alors, j'étais isolé dans mon sentiment, parce que j'étais conséquent dans ma conduite ; je me retirai quand les conditions auxquelles je pouvais souscrire s'altérèrent ; mais aussitôt que le héros se fut changé en meurtrier, on se précipita dans ses antichambres. Six mois après le 21 mars, on eût pu croire qu'il n'y avait plus qu'une opinion dans la haute société, sauf de méchants quolibets que l'on se permettait à huis clos. Les personnes *tombées* prétendaient avoir été *forcées*, et l'on ne *forçait*, disait-on, que ceux qui avaient un grand nom ou une grande importance, et chacun, pour prouver son importance ou

ses quartiers, obtenait d'être *forcé* à force de sollicitations[3560].

Ceux qui m'avaient le plus applaudi s'éloignèrent ; ma présence leur était un reproche : les gens prudents trouvent de l'imprudence dans ceux qui cèdent à l'honneur. Il y a des temps où l'élévation de l'âme est une véritable infirmité ; personne ne la comprend ; elle passe pour une espèce de borne d'esprit, pour un préjugé, une habitude inintelligente d'éducation, une lubie, un travers qui vous empêche de juger les choses ; imbécillité honorable peut-être, dit-on, mais ilotisme stupide. Quelle capacité peut-on trouver à n'y voir goutte, à rester étranger à la marche du siècle, au mouvement des idées, à la transformation des mœurs, au progrès de la société ? N'est-ce pas une méprise déplorable que d'attacher aux événements une importance qu'ils n'ont pas ? Barricadé dans vos étroits principes, l'esprit aussi court que le jugement, vous êtes comme un homme logé sur le derrière d'une maison, n'ayant vue que sur une petite cour, ne se doutant ni de ce qui se passe dans la rue, ni du bruit qu'on entend au dehors. Voilà où vous réduit un peu d'indépendance, objet de pitié que vous êtes pour la médiocrité : quant aux grands esprits à l'orgueil affectueux et aux yeux sublimes, *oculos sublimes*, leur dédain miséricordieux vous pardonne, parce qu'ils savent que vous ne pouvez *pas entendre*. Je me renfonçai donc humblement dans ma carrière littéraire ; pauvre Pindare destiné à chanter dans ma première olympique l'*excellence de l'eau*, laissant le vin aux heureux.

L'amitié rendit le cœur à M. de Fontanes ; madame Bacciochi plaça sa bienveillance entre la colère de son frère et ma résolution ; M. de Talleyrand, indifférence ou calcul, garda ma démission plusieurs jours avant d'en parler : quand il l'annonça à Bonaparte, celui-ci avait eu le temps de réfléchir. En recevant de ma part la seule et directe marque de blâme d'un honnête homme qui ne craignait pas de le braver, il ne prononça que ces deux mots : « C'est bon. » Plus tard il dit à sa sœur : « Vous avez eu bien peur pour votre ami ? » Longtemps après, en causant avec M. de Fontanes, il lui avoua que ma démission

était une des choses qui l'avait le plus frappé[3561]. M. de Talleyrand me fit écrire une lettre de bureau dans laquelle il me reprochait gracieusement d'avoir privé son département de mes talents et de mes services[3562]. Je rendis les frais d'établissement[3563], et tout fut fini en apparence. Mais en osant quitter Bonaparte je m'étais placé à son niveau, et il était animé contre moi de toute sa forfaiture, comme je l'étais contre lui de toute ma loyauté. Jusqu'à sa chute, il a tenu le glaive suspendu sur ma tête ; il revenait quelquefois à moi par un penchant naturel et cherchait à me noyer dans ses fatales prospérités ; quelquefois j'inclinais vers lui par l'admiration qu'il m'inspirait, par l'idée que j'assistais à une transformation sociale, non à un simple changement de dynastie : mais, antipathiques sous beaucoup de rapports, nos deux natures reparaissaient, et s'il m'eût fait fusiller volontiers, en le tuant, je n'aurais pas senti beaucoup de peine.

La mort fait ou défait un grand homme ; elle l'arrête au pas qu'il allait descendre, ou au degré qu'il allait monter : c'est une destinée accomplie ou manquée ; dans le premier cas, on en est à l'examen de ce qu'elle a été ; dans le second, aux conjectures de ce qu'elle aurait pu devenir.

Si j'avais rempli un devoir dans des vues lointaines d'ambition, je me serais trompé. Charles X n'a appris qu'à Prague ce que j'avais fait en 1804 : il revenait de la monarchie. « Chateaubriand, me dit-il, au château de Hradschin, vous aviez servi Bonaparte ? — Oui, sire. — Vous avez donné votre démission à la mort de M. le duc d'Enghien ? — Oui, sire. » Le malheur instruit ou rend la mémoire. Je vous ai raconté qu'un jour, à Londres, réfugié avec M. de Fontanes dans une allée pendant une averse, M. le duc de Bourbon se vint cacher sous le même abri : en France, son vaillant père et lui, qui remerciaient si poliment quiconque écrivait l'oraison funèbre de M. le duc d'Enghien, ne m'ont pas adressé un souvenir : ils ignoraient sans doute aussi ma conduite ; il est vrai que je ne leur en ai jamais parlé.

Livre III

I. Mort du duc d'Enghien. — **II.** Année de ma vie 1804. — **III.** Le général Hulin. — **IV.** Le duc de Rovigo. — **V.** M. de Talleyrand. — **VI.** Part de chacun. — **VII.** Bonaparte, son sophisme et ses remords. — **VIII.** Ce qu'il faut conclure de tout ce récit. — Inimitiés enfantées par la mort du duc d'Enghien. — **IX.** Un article du Mercure. — Changement dans la vie de Bonaparte. — **X.** Abandon de Chantilly.

Ce livre a été terminé à Chantilly au mois de novembre 1838. Il a été revu en décembre 1846.

I. Mort du duc d’Enghien.

Chantilly, novembre 1838.

Comme aux oiseaux voyageurs, il me prend au mois d'octobre une inquiétude qui m'obligerait à changer de climat, si j'avais encore la puissance des ailes et la légèreté des heures : les nuages qui volent à travers le ciel me donnent envie de fuir. Afin de tromper cet instinct, je suis accouru à Chantilly. J'ai erré sur la pelouse, où de vieux gardes se traînent à l'orée des bois. Quelques corneilles, volant devant moi, par-dessus des genêts, des taillis, des clairières, m'ont conduit aux étangs de Commelle. La mort a soufflé sur les amis qui m'accompagnèrent jadis au château de la reine Blanche : les sites de ces solitudes n'ont été qu'un horizon triste, entr'ouvert un moment du côté de mon passé. Aux jours de René, j'aurais trouvé des mystères de la vie dans le ruisseau de la Thève : il dérobe sa course parmi des prêles et des mousses ; des roseaux le voilent ; il meurt dans ces étangs qu'alimente sa jeunesse, sans cesse expirante, sans cesse renouvelée : ces ondes me charmaient quand je portais en moi le désert avec les fantômes qui me souriaient, malgré leur mélancolie, et que je parais de fleurs.

Revenant le long des haies à peine tracées, la pluie m'a surpris ; je me suis réfugié sous un hêtre : ses dernières feuilles tombaient comme mes années ; sa cime se dépouillait comme ma tête ; il était marqué au tronc d'un cercle rouge, pour être abattu comme moi. Rentré à mon auberge, avec une moisson de plantes d'automne et dans des dispositions peu propres à la joie, je vous raconterai la mort de M. le duc d'Enghien, à la vue des ruines de Chantilly.

Cette mort, dans le premier moment, glaça d'effroi tous les cœurs ; on appréhenda le revenir du règne de Robespierre. Paris

crut revoir un de ces jours qu'on ne voit qu'une fois, le jour de l'exécution de Louis XVI. Les serviteurs, les amis, les parents de Bonaparte étaient consternés. À l'étranger, si le langage diplomatique étouffa subitement la sensation populaire, elle n'en remua pas moins les entrailles de la foule. Dans la famille exilée des Bourbons, le coup pénétra d'outre en outre : Louis XVIII renvoya au roi d'Espagne l'ordre de la Toison-d'Or, dont Bonaparte venait d'être décoré ; le renvoi était accompagné de cette lettre, qui fait honneur à l'âme royale :

« Monsieur et cher cousin, il ne peut y avoir rien de commun entre moi et le grand criminel que l'audace et la fortune ont placé sur un trône qu'il a eu la barbarie de souiller du sang pur d'un Bourbon, le duc d'Enghien. La religion peut m'engager à pardonner à un assassin ; mais le tyran de mon peuple doit toujours être mon ennemi. La Providence, par des motifs inexplicables, peut me condamner à finir mes jours en exil ; mais jamais ni mes contemporains ni la postérité ne pourront dire que, dans le temps de l'adversité, je me sois montré indigne d'occuper, jusqu'au dernier soupir, le trône de mes ancêtres. »

Il ne faut point oublier un autre nom, qui s'associe au nom du duc d'Enghien : Gustave-Adolphe, le détrôné et le banni[3564], fut le seul des rois alors régnants qui osa élever la voix pour sauver le jeune prince français. Il fit partir de Karlsruhe un aide de camp porteur d'une lettre à Bonaparte ; la lettre arriva trop tard : le dernier des Condé n'existait plus. Gustave-Adolphe renvoya au roi de Prusse le cordon de l'Aigle-Noir, comme Louis XVIII avait renvoyé la Toison-d'Or au roi d'Espagne. Gustave déclarait à l'héritier du grand Frédéric que, « d'après les *lois de la chevalerie*, il ne pouvait pas consentir à être le frère d'armes de l'assassin du duc d'Enghien. » (Bonaparte avait l'Aigle-Noir.) Il y a je ne sais quelle dérision amère dans ces souvenirs presque insensés de chevalerie, éteints partout, excepté au cœur d'un roi malheureux pour un ami assassiné ; nobles sympathies de l'infortune, qui vivent à l'écart sans être comprises, dans un monde ignoré des hommes !

Hélas ! nous avions passé à travers trop de despotismes

différents, nos caractères, domptés par une suite de maux et d'oppressions, n'avaient plus assez d'énergie pour qu'à propos de la mort du jeune Condé notre douleur portât longtemps le crêpe : peu à peu les larmes se tarirent ; la peur déborda en félicitations sur les dangers auxquels le premier consul venait d'échapper ; elle pleurait de reconnaissance d'avoir été sauvée par une si sainte immolation. Néron, sous la dictée de Sénèque, écrivit au sénat une lettre apologétique du meurtre d'Agrippine ; les sénateurs, transportés, comblèrent de bénédictions le fils magnanime qui n'avait pas craint de s'arracher le cœur par un parricide tant salutaire ! La société retourna vite à ses plaisirs ; elle avait frayeur de son deuil : après la Terreur, les victimes épargnées dansaient, s'efforçaient de paraître heureuses, et, craignant d'être soupçonnées coupables de mémoire, elles avaient la même gaieté qu'en allant à l'échafaud.

Ce ne fut pas de but en blanc et sans précaution que l'on arrêta le duc d'Enghien ; Bonaparte s'était fait rendre compte du nombre des Bourbons en Europe. Dans un conseil où furent appelés MM. de Talleyrand et Fouché, on reconnut que le duc d'Angoulême était à Varsovie avec Louis XVIII ; le comte d'Artois et le duc de Berry à Londres, avec les princes de Condé et de Bourbon. Le plus jeune des Condé était à Ettenheim, dans le duché de Bade. Il se trouva que MM. Taylor et Drake, agents anglais, avaient noué des intrigues de ce côté. Le duc de Bourbon, le 16 juin 1803, mit en garde son petit-fils[3565] contre une arrestation possible, par un billet à lui adressé de Londres et que l'on conserve[3566]. Bonaparte appela auprès de lui les deux consuls ses collègues : il fit d'abord d'amers reproches à M. Réal[3567] de l'avoir laissé ignorer ce qu'on projetait contre lui. Il écouta patiemment les objections : ce fut Cambacérès[3568] qui s'exprima avec le plus de vigueur. Bonaparte l'en remercia et passa outre. C'est ce que j'ai vu dans les *Mémoires* de Cambacérès, qu'un de ses neveux, M. de Cambacérès, pair de France, m'a permis de consulter, avec une obligeance dont je conserve un souvenir reconnaissant. La bombe lancée ne revient pas ; elle va où le génie l'envoie, et

tombe. Pour exécuter les ordres de Bonaparte, il fallait violer le territoire de l'Allemagne, et le territoire fut immédiatement violé. Le duc d'Enghien fut arrêté à Ettenheim. On ne trouva auprès de lui, au lieu du général Dumouriez, que le marquis de Thumery et quelques autres émigrés de peu de renom : cela aurait dû avertir de la méprise. Le duc d'Enghien est conduit à Strasbourg. Le commencement de la catastrophe de Vincennes nous a été raconté par le prince même : il a laissé un petit journal de route d'Ettenheim à Strasbourg : le héros de la tragédie vient sur l'avant-scène prononcer ce prologue :

JOURNAL DU DUC D'ENGHIEN.

« Le jeudi 15 mars, à Ettenheim, ma maison cernée, dit le prince, par un détachement de dragons et des piquets de gendarmerie, total, deux cents hommes environ, deux généraux, le colonel des dragons, le colonel Charlot de la gendarmerie de Strasbourg, à cinq heures (du matin). À cinq heures et demie, les portes enfoncées, emmené au Moulin, près la Tuilerie. Mes papiers enlevés, cachetés. Conduit dans une charrette, entre deux haies de fusiliers, jusqu'au Rhin. Embarqué pour Rhinau. Débarqué et marché à pied jusqu'à Pfortsheim. Déjeuné à l'auberge. Monté en voiture avec le colonel Charlot, le maréchal des logis de la gendarmerie, un gendarme sur le siège et Grunstein. Arrivé à Strasbourg, chez le colonel Charlot, vers cinq heures et demie. Transféré une demi-heure après, dans un fiacre, à la citadelle..... Dimanche 18, on vient m'enlever à une heure et demie du matin. On ne me laisse que le temps de m'habiller. J'embrasse mes malheureux compagnons, mes gens. Je pars seul avec deux officiers de gendarmerie et deux gendarmes. Le colonel Charlot m'a annoncé que nous allons chez le général de division, qui a reçu des ordres de Paris. Au lieu de cela, je trouve une voiture avec six chevaux de poste sur la place de l'Église. Le lieutenant Petermann y monte à côté de moi, le maréchal des logis Blitersdorff sur le siège, deux gendarmes en dedans, l'autre en dehors. »

Ici le naufragé, prêt à s'engloutir, interrompt son journal de

bord.

Arrivée vers les quatre heures du soir à l'une des barrières de la capitale, où vient aboutir la route de Strasbourg, la voiture, au lieu d'entrer dans Paris, suivit le boulevard extérieur et s'arrêta au château de Vincennes. Le prince, descendu de la voiture dans la cour intérieure, est conduit dans une chambre de la forteresse, on l'y enferme et il s'endort. À mesure que le prince approchait de Paris, Bonaparte affectait un calme qui n'était pas naturel. Le 18 mars, il partit pour la Malmaison ; c'était le dimanche des Rameaux. Madame Bonaparte, qui, comme toute sa famille, était instruite de l'arrestation du prince, lui parla de cette arrestation. Bonaparte lui répondit : « Tu n'entends rien à la politique. » Le colonel Savary[3569] était devenu un des habitués de Bonaparte. Pourquoi ? parce qu'il avait vu le premier consul pleurer à Marengo. Les hommes à part doivent se défier de leurs larmes, qui les mettent sous le joug des hommes vulgaires. Les larmes sont une de ces faiblesses par lesquelles un témoin peut se rendre maître des résolutions d'un grand homme.

On assure que le premier consul fit rédiger tous les ordres pour Vincennes. Il était dit dans un de ces ordres que si la condamnation prévue était une condamnation à mort, elle devait être exécutée sur-le-champ.

Je crois à cette version, bien que je ne puisse l'attester, puisque ces ordres manquent. Madame de Rémusat[3570], qui, dans la soirée du 20 mars, jouait aux échecs à la Malmaison avec le premier consul, l'entendit murmurer quelques vers sur la clémence d'Auguste ; elle crut que Bonaparte revenait à lui et que le prince était sauvé[3571]. Non, le destin avait prononcé son oracle. Lorsque Savary reparut à la Malmaison, madame Bonaparte devina tout le malheur. Le premier consul s'était enfermé seul pendant plusieurs heures. Et puis le vent souffla, et tout fut fini.

COMMISSION MILITAIRE NOMMÉE.

Un ordre de Bonaparte, du 29 ventôse an XII[3572] avait

arrêté qu'une commission militaire, composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris (Murat), se réunirait à Vincennes pour juger *le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la République*, etc.

En exécution de cet arrêté, le même jour, 29 ventôse, Joachim Murat nomma, pour former ladite commission, les sept militaires, à savoir :

Le général Hulin, commandant les grenadiers à pied de la garde des consuls, président ;

Le colonel Guitton, commandant le 1er régiment des cuirassiers ;

Le colonel Bazancourt, commandant le 4ème régiment d'infanterie légère ;

Le colonel Ravier, commandant le 18e régiment d'infanterie de ligne ;

Le colonel Barrois, commandant le 96e régiment d'infanterie de ligne ;

Le colonel Rabbe, commandant le 2e régiment de la garde municipale de Paris ;

Le citoyen Dautancourt, major de la gendarmerie d'élite, qui remplira les fonctions de capitaine-rapporteur.

INTERROGATOIRE DU CAPITAINE-RAPPORTEUR.

Le capitaine Dautancourt, le chef d'escadron Jacquin, de la légion d'élite, deux gendarmes à pied du même corps, Lerva, Tharsis, et le citoyen Noirot, lieutenant au même corps, se rendent à la chambre du duc d'Enghien ; ils le réveillent : il n'avait plus que quatre heures à attendre avant de retourner à son sommeil. Le capitaine-rapporteur, assisté de Molin, capitaine au 18e régiment, greffier, choisi par ledit rapporteur, interroge le prince.

À lui demandé ses nom, prénoms, âge et lieu de naissance ?

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né le 2 août 1772, à Chantilly.

À lui demandé où il a résidé depuis sa sortie de France ?

A répondu qu'après avoir suivi ses parents, le corps de Condé s'étant formé, il avait fait toute la guerre, et qu'avant cela il

avait fait la campagne de 1792, en Brabant, avec le corps de Bourbon.

À lui demandé s'il n'était point passé en Angleterre, et si cette puissance lui accorde toujours un traitement ?

A répondu n'y être jamais allé ; que l'Angleterre lui accorde toujours un traitement, et qu'il n'a que cela pour vivre.

À lui demandé quel grade il occupait dans l'armée de Condé ?

A répondu : commandant de l'avant-garde en 1796, avant cette campagne comme volontaire au quartier général de son grand-père, et toujours, depuis 1796, comme commandant de l'avant-garde.

À lui demandé s'il connaissait le général Pichegru, s'il a eu des relations avec lui ?

A répondu : Je ne l'ai, je crois, jamais vu. Je n'ai point eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne l'avoir point connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais.

À lui demandé s'il connaît l'ex-général Dumouriez, et s'il a des relations avec lui ?

A répondu : Pas davantage.

De quoi a été dressé le présent qui a été signé par le duc d'Enghien, le chef d'escadron Jacquin, le lieutenant Noirot, les deux gendarmes et le capitaine-rapporteur.

Avant de signer le présent procès-verbal, le duc d'Enghien a dit : « Je fais avec instance la demande d'avoir une audience particulière du premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande. »

SÉANCE ET JUGEMENT DE LA COMMISSION MILITAIRE.

À deux heures du matin, 21 mars, le duc d'Enghien fut amené dans la salle où siégeait la commission et répéta ce qu'il avait dit dans l'interrogatoire du capitaine-rapporteur. Il persista dans sa déclaration : il ajouta qu'il était prêt à faire la guerre, et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France. « Lui ayant été demandé s'il avait quelque chose à présenter dans ses moyens de défense, a répondu

n'avoir rien à dire de plus.

« Le président fait retirer l'accusé ; le conseil délibérant à huis clos, le président recueille les voix, en commençant par le plus jeune en grade ; ensuite, ayant émis son opinion le dernier, l'unanimité des voix a déclaré le duc d'Enghien coupable, et lui a appliqué l'article.... de la loi du... ainsi conçu..... et en conséquence l'a condamné à la peine de mort. Ordonne que le présent jugement sera exécuté de suite à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné lecture au condamné, en présence des différents détachements des corps de la garnison.

« Fait, clos et jugé sans désemparer à Vincennes les jour, mois et an que dessus et avons signé. »

La fosse étant *faite, remplie et close*, dix ans d'oubli, de consentement général et de gloire inouïe s'assirent dessus ; l'herbe poussa au bruit des salves qui annonçaient des victoires, aux illuminations qui éclairaient le sacre pontifical, le mariage de la fille des Césars ou la naissance du roi de Rome. Seulement de rares affligés rôdaient dans le bois, aventurant un regard furtif au bas du fossé vers l'endroit lamentable, tandis que quelques prisonniers l'apercevaient du haut du donjon qui les renfermait. La Restauration vint : la terre de la tombe fut remuée et avec elle les consciences ; chacun alors crut devoir s'expliquer.

M. Dupin aîné publia sa discussion ; M. Hulin, président de la commission militaire, parla ; M. le duc de Rovigo entra dans la controverse en accusant M. de Talleyrand ; un tiers répondit pour M. de Talleyrand, et Napoléon éleva sa grande voix sur le rocher de Sainte-Hélène.

Il faut reproduire et étudier ces documents, pour assigner à chacun la part qui lui revient et la place qu'il doit occuper dans ce drame. Il est nuit, et nous sommes à Chantilly ; il était nuit quand le duc d'Enghien était à Vincennes.

II. Année de ma vie 1804.

Chantilly, novembre 1838.

Lorsque M. Dupin[3573] publia sa brochure, il me l'envoya avec cette lettre :

Paris, ce 10 novembre 1823.

Monsieur le vicomte,

« Veuillez agréer un exemplaire de ma publication relative à l'assassinat du duc d'Enghien.

« Il y a longtemps qu'elle eût paru, si je n'avais voulu, avant tout, respecter la volonté de monseigneur le duc de Bourbon, qui, ayant eu connaissance de mon travail, m'avait fait exprimer son désir que cette déplorable affaire ne fût point exhumée.

« Mais la Providence ayant permis que d'autres prissent l'initiative, il est devenu nécessaire de faire connaître la vérité, et, après m'être assuré qu'on ne persistait plus à me faire garder le silence, j'ai parlé avec franchise et sincérité.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

« Monsieur le vicomte,

« De Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

« DUPIN. »

M. Dupin, que je félicitai et remerciai, révèle dans sa lettre d'envoi un trait ignoré et touchant des nobles et miséricordieuses vertus du père de la victime. M. Dupin commence ainsi sa brochure :

« La mort de l'infortuné duc d'Enghien est un des événements qui ont le plus affligé la nation française : il a déshonoré le gouvernement consulaire.

« Un jeune prince, à la fleur de l'âge, surpris par trahison sur un sol étranger, où il dormait en paix sous la protection du droit des gens ; entraîné violemment vers la France ; traduit devant de prétendus juges qui, en aucun cas, ne pouvaient être les siens ; accusé de crimes imaginaires ; privé du secours d'un défenseur ; interrogé et condamné à huis clos ; mis à mort de nuit dans les fossés du château fort qui servait de prison d'État ; tant de vertus méconnues, de si chères espérances détruites, feront à jamais de cette catastrophe un des actes les plus révoltants auxquels ait pu s'abandonner un gouvernement absolu !

« Si aucune forme n'a été respectée ; si les juges étaient incompétents ; s'ils n'ont pas même pris la peine de relater dans leur arrêt la date et le texte des lois sur lesquelles ils prétendaient appuyer cette condamnation ; si le malheureux duc d'Enghien a été fusillé en vertu d'une sentence *signée en blanc*... et qui n'a été régularisée qu'après coup ! alors ce n'est plus seulement l'innocente victime d'une erreur judiciaire ; la chose reste avec son véritable nom : c'est un odieux assassinat. »

Cet éloquent exorde conduit M. Dupin à l'examen des pièces : il montre d'abord l'illégalité de l'arrestation : le duc d'Enghien n'a point été arrêté en France ; il n'était point prisonnier de guerre, puisqu'il n'avait pas été pris les armes à la main ; il n'était pas prisonnier à titre civil, car l'extradition n'avait pas été demandée ; c'était un emparement violent de la personne, comparable aux captures que font les pirates de Tunis et d'Alger, une course de voleurs, *incursio latronum*.

Le jurisconsulte passe à l'incompétence de la commission militaire : la connaissance de prétendus complots tramés contre l'État n'a jamais été attribuée aux commissions militaires.

Vient après cela l'examen du jugement.

« L'interrogatoire (c'est M. Dupin qui continue de parler) a lieu le

29 ventôse à minuit. Le 30 ventôse, à deux heures du matin, le duc d'Enghien est introduit devant la commission militaire.

« Sur la minute du jugement on lit : Aujourd'hui, le 30 ventôse an XII de la République, *à deux heures du matin* : ces mots, *deux heures du matin*, qui n'y ont été mis que parce qu'en effet il était cette heure-là, sont effacés sur la minute, sans avoir été remplacés par d'autre indication.

« Pas un seul témoin n'a été ni entendu ni produit contre l'accusé.

« L'accusé *est déclaré coupable !* Coupable de quoi ? Le jugement ne le dit pas.

« Tout jugement qui prononce une peine doit contenir la citation de la loi en vertu de laquelle la peine est appliquée.

« Eh bien, ici, aucune de ces formes n'a été remplie : aucune mention n'atteste au procès-verbal que les commissaires aient eu sous les yeux un *exemplaire de la loi* ; rien ne constate que le président en ait *lu le texte* avant de l'appliquer. Loin de là, le jugement, dans sa forme matérielle, offre la preuve que les commissaires ont condamné sans savoir ni la date ni la teneur de la loi ; car ils ont *laissé en blanc*, dans la minute de la sentence, et la date de la loi et le numéro de l'article, et la place destinée à recevoir son texte. Et cependant c'est sur la minute d'une sentence constituée dans cet état d'imperfection que le plus noble sang a été versé par des bourreaux !

« La délibération doit être secrète ; mais la prononciation du jugement doit être publique ; c'est encore la loi qui nous le dit. Or, le jugement du 30 ventôse dit bien : Le conseil délibérant à *huis clos* ; mais on n'y trouve pas la mention que l'on ait rouvert les portes, on n'y voit pas exprimé que le résultat de la délibération ait été prononcé en séance publique. Il le dirait, y pourrait-on croire ? Une séance publique, à deux heures du matin, dans le donjon de Vincennes, lorsque toutes les issues du château étaient gardées par des gendarmes d'élite ! Mais, enfin, on n'a pas même pris la précaution de recourir au mensonge ; le jugement est muet sur ce point.

« Ce jugement est signé par le président et les six autres commissaires, y compris le rapporteur, mais il est à remarquer

que la minute *n'est pas signée par le greffier*, dont le concours, cependant, était nécessaire pour lui donner authenticité.

« La sentence est terminée par cette terrible formule : *sera exécuté* DE SUITE, *à la diligence du capitaine-rapporteur*.
« De suite ! mots désespérants qui sont l'ouvrage des juges ! De suite ! Et une loi expresse, celle du 15 brumaire an VI, accordait le recours en révision contre tout jugement militaire ! »

M. Dupin, passant à l'exécution, continue ainsi :

« Interrogé de nuit, jugé de nuit, le duc d'Enghien a été tué de nuit. Cet horrible sacrifice devait se consommer dans l'ombre, afin qu'il fût dit que toutes les lois avaient été violées, toutes, même celles qui prescrivaient la publicité de l'exécution. »

Le jurisconsulte vient aux irrégularités dans l'instruction : « L'article 19 de la loi du 13 brumaire an V porte qu'après avoir clos l'interrogatoire, le rapporteur dira au prévenu de *faire choix d'un ami pour défenseur*. — Le prévenu aura *la faculté de choisir ce défenseur* dans toutes les classes de citoyens présents sur les lieux ; s'il déclare qu'il ne peut faire ce choix, le rapporteur le fera pour lui.

« Ah ! sans doute le prince n'avait point *d'amis*[3574] parmi ceux qui l'entouraient ; la cruelle déclaration lui en fut faite par un des fauteurs de cette horrible scène !... Hélas ! que n'étions-nous présents ! que ne fut-il permis au prince de faire un appel au barreau de Paris ! Là, il eût trouvé des amis de son malheur, des défenseurs de son infortune. C'est en vue de rendre ce jugement présentable aux yeux du public qu'on paraît avoir préparé plus à loisir une nouvelle rédaction. La substitution tardive d'une seconde rédaction, en apparence plus régulière que la première (bien qu'également injuste), n'ôte rien à l'odieux d'avoir fait périr le duc d'Enghien sur un croquis de jugement signé à la hâte, et qui n'avait pas encore reçu son complément. »

Telle est la lumineuse brochure de M. Dupin. Je ne sais

toutefois si, dans un acte de la nature de celui qu'examine l'auteur, le plus ou le moins de régularité tient une place importante : qu'on eût étranglé le duc d'Enghien dans une chaise de poste de Strasbourg à Paris, ou qu'on l'ait tué dans le bois de Vincennes, la chose est égale. Mais n'est-il pas providentiel de voir des hommes, après longues années, les uns démontrer l'irrégularité d'un meurtre auquel ils n'avaient pris aucune part, les autres accourir, sans qu'on le leur demandât, devant l'accusation publique ? Qu'ont-ils donc entendu ? quelle voix d'en haut les a sommés de comparaître ?

III. Le général Hulin.

Chantilly, novembre 1838.

Après le grand jurisconsulte, voici venir un vétéran aveugle[3575] : il a commandé les grenadiers de la vieille garde ; c'est tout dire aux braves. Sa dernière blessure, il l'a reçue de Malet, dont le plomb impuissant est resté perdu dans un visage qui ne s'est jamais détourné du boulet. *Frappé de cécité, retiré du monde, n'ayant pour consolation que les soins de sa famille* (ce sont ses propres paroles), le juge du duc d'Enghien semble sortir de son tombeau à l'appel du souverain juge ; il plaide sa cause[3576] sans se faire illusion et sans s'excuser :

« Qu'on ne se méprenne point, dit-il, sur mes intentions. Je n'écris point par peur, puisque ma personne est sous la protection de lois émanées du trône même, et que, sous le gouvernement d'un roi juste, je n'ai rien à redouter de la violence et de l'arbitraire. J'écris pour dire la vérité, même en tout ce qui peut m'être contraire. Ainsi, je ne prétends justifier ni la forme, ni le fond du jugement, mais je veux montrer sous l'empire et au milieu de quel concours de circonstances il a été rendu ; je veux éloigner de moi et de mes collègues l'idée que nous ayons agi comme des hommes de parti. Si l'on doit nous blâmer encore, je veux aussi qu'on dise de nous : *Ils ont été bien malheureux !* »

Le général Hulin affirme que, nommé président d'une commission militaire, il n'en connaissait pas le but ; qu'arrivé à Vincennes, il l'ignorait encore ; que les autres membres de la commission l'ignoraient également ; que le commandant du château, M. Harel[3577], étant interrogé, lui dit ne rien savoir

lui-même, ajoutant ces paroles : « Que voulez-vous ? je ne suis plus rien ici. Tout se fait sans mes ordres et ma participation : c'est un autre qui commande ici. »

Il était dix heures du soir quand le général Hulin fut tiré de son incertitude par la communication des pièces. — L'audience fut ouverte à minuit, lorsque l'examen du prisonnier par le capitaine-rapporteur eut été fini. « La lecture des pièces, dit le président de la commission, donna lieu à un incident. Nous remarquâmes qu'à la fin de l'interrogatoire subi devant le capitaine-rapporteur, le prince, avant de signer, *avait tracé de sa propre main, quelques lignes où il exprimait le désir d'avoir une explication avec le premier consul*. Un membre fit la proposition de transmettre cette demande au gouvernement. La commission y déféra ; mais, au même instant, le général, qui était venu se poster derrière mon fauteuil, nous représenta que cette demande était *inopportune*. D'ailleurs, nous ne trouvâmes dans la loi aucune disposition qui nous autorisât à surseoir. La commission passa donc outre, se réservant, après les débats, de satisfaire aux vœux du prévenu. »

Voilà ce que raconte le général Hulin. Or, on lit cet autre passage dans la brochure du duc de Rovigo : « Il y avait même assez de monde pour qu'il m'ait été difficile, étant arrivé des derniers, de pénétrer derrière le siège du président, où je parvins à me placer. »

C'était donc le duc de Rovigo qui s'était *posté derrière le fauteuil* du président ? Mais lui, ou tout autre, ne faisant pas partie de la commission, avait-il le droit d'intervenir dans les débats de cette commission et de représenter qu'une demande était *inopportune* ?

Écoutons le commandant des grenadiers de la vieille garde parler du courage du jeune fils des Condé ; il s'y connaissait :

« Je procédai à l'interrogatoire du prévenu ; je dois le dire, il se présenta devant nous avec une noble assurance, repoussa loin de lui d'avoir trempé directement ni indirectement dans un complot d'assassinat contre la vie du premier consul ; mais il avoua aussi avoir porté les armes contre la France, disant avec un courage et une fierté qui ne nous permirent jamais, dans son

propre intérêt, de le faire varier sur ce point : *Qu'il avait soutenu les droits de sa famille, et qu'un Condé ne pouvait jamais rentrer en France que les armes à la main. Ma naissance, mon opinion*, ajouta-t-il, *me rendent à jamais l'ennemi de votre gouvernement*.

« La fermeté de ses aveux devenait désespérante pour ses juges. Dix fois nous le mîmes sur la voie de revenir sur ses déclarations, toujours il persista d'une manière inébranlable : *Je vois*, disait-il par intervalles, *les intentions honorables des membres de la commission, mais je ne peux me servir des moyens qu'ils m'offrent*. Et sur l'avertissement que les commissions militaires jugeaient sans appel : *Je le sais*, me répondit-il, *et je ne me dissimule pas le danger que je cours ; je désire seulement avoir une entrevue avec le premier consul*. »

Est-il dans toute notre histoire une page plus pathétique ? La nouvelle France jugeant la France ancienne, lui rendant hommage, lui présentant les armes, lui faisant le salut du drapeau en la condamnant ; le tribunal établi dans la forteresse où le grand Condé, prisonnier, cultivait des fleurs ; le général des grenadiers de la garde de Bonaparte, assis en face du dernier descendant du vainqueur de Rocroi, se sentant ému d'admiration devant l'accusé sans défenseur, abandonné de la terre, l'interrogeant tandis que le bruit du fossoyeur qui creusait la tombe se mêlait aux réponses assurées du jeune soldat ! Quelques jours après l'exécution, le général Hulin s'écriait : « Ô le brave jeune homme ! quel courage ! Je voudrais mourir comme lui. »

Le général Hulin, après avoir parlé de la *minute* et de la *seconde* rédaction du jugement, dit : « Quant à la seconde rédaction, la seule vraie, comme elle ne portait pas l'ordre *d'exécuter de suite*, mais seulement *de lire de suite* le jugement au condamné, *l'exécution de suite* ne serait pas le fait de la commission, mais seulement de ceux qui auraient pris sur leur responsabilité propre de brusquer cette fatale exécution.

« Hélas ! nous avions bien d'autres pensées ! À peine le jugement fut-il signé, que je me mis à écrire une lettre dans laquelle, me rendant en cela l'interprète du vœu unanime de la

commission, j'écrivais au premier consul pour lui faire part du désir qu'avait témoigné le prince d'avoir une entrevue avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de notre position ne nous avait pas permis d'éluder.

« C'est à cet instant qu'un homme[3578], qui s'était constamment tenu dans la salle du conseil, et que je nommerais à l'instant, si je ne réfléchissais que, même en me défendant, il ne me convient pas d'accuser... — Que faites-vous là ? me dit-il en s'approchant de moi. — J'écris au premier consul, lui répondis-je, pour lui exprimer le vœu du conseil et celui du condamné. — Votre affaire est finie, me dit-il en reprenant la plume : maintenant cela me regarde.

« J'avoue que je crus, et plusieurs de mes collègues avec moi, qu'il voulait dire : *Cela me regarde d'avertir le premier consul*. La réponse, entendue en ce sens, nous laissait l'espoir que l'avertissement n'en serait pas moins donné. Et comment nous serait-il venu à l'idée que qui que ce fût auprès de nous *avait l'ordre de négliger les formalités voulues par les lois ?* »

Tout le secret de cette funèbre catastrophe est dans cette déposition. Le vétéran qui, toujours près de mourir sur le champ de bataille, avait appris de la mort le langage de la vérité, conclut par ces dernières paroles :

« Je m'entretenais de ce qui venait de se passer sous le vestibule contigu à la salle des délibérations. Des conversations particulières s'étaient engagées ; j'attendais ma voiture, qui n'ayant pu entrer dans la cour intérieure, non plus que celles des autres membres, retarda mon départ et le leur ; nous étions nous-mêmes enfermés, sans que personne pût communiquer au dehors, lorsqu'une explosion se fit entendre : bruit terrible qui retentit au fond de nos âmes et les glaça de terreur et d'effroi.

« Oui, je le jure au nom de tous mes collègues, cette exécution ne fut point autorisée par nous : notre jugement portait qu'il en serait envoyé une expédition au ministre de la guerre, au grand juge ministre de la justice, et au général en chef gouverneur de Paris.

« L'ordre d'exécution ne pouvait être régulièrement donné que par ce dernier ; les copies n'étaient point encore

expédiées ; elles ne pouvaient pas être terminées avant qu'une partie de la journée ne fût écoulée. Rentré dans Paris, j'aurais été trouver le gouverneur, le premier consul, que sais-je ! Et tout à coup un bruit affreux vient nous révéler que le prince n'existe plus !

« Nous ignorions si celui qui a si cruellement précipité cette exécution funeste *avait des ordres : s'il n'en avait point, lui seul est responsable ; s'il en avait, la commission, étrangère à ces ordres, la commission, tenue en chartre privée*, la commission, dont le dernier vœu était pour le salut du prince, n'a pu ni en prévenir ni en empêcher l'effet. On ne peut l'en accuser.

« Vingt ans écoulés n'ont point adouci l'amertume de mes regrets. Que l'on m'accuse d'ignorance, d'erreur, j'y consens ; qu'on me reproche une obéissance à laquelle aujourd'hui je saurais bien me soustraire dans de pareilles circonstances ; mon attachement à un homme que je croyais destiné à faire le bonheur de mon pays ; ma fidélité à un gouvernement que je croyais légitime alors et qui était en possession de mes serments ; mais qu'on me tienne compte, ainsi qu'à mes collègues, des circonstances fatales au milieu desquelles nous avons été appelés à prononcer. »

La défense est faible, mais vous vous repentez, général : paix vous soit ! Si votre arrêt est devenu la feuille de route du dernier Condé, vous irez rejoindre, à la garde avancée des morts, le dernier conscrit de notre ancienne patrie. Le jeune soldat se fera un plaisir de partager son lit avec le grenadier de la vieille garde ; la France de Fribourg et la France de Marengo dormiront ensemble.

IV. Le duc de Rovigo.

Chantilly, novembre 1838.

M. le duc de Rovigo, en se frappant la poitrine, prend son rang dans la procession qui vient se confesser à la tombe. J'avais été longtemps sous le pouvoir du ministre de la police ; il tomba sous l'influence qu'il supposait m'être rendue au retour de la légitimité : il me communiqua une partie de ses *Mémoires*. Les hommes, dans sa position, parlent de ce qu'ils ont fait avec une merveilleuse candeur ; ils ne se doutent pas de ce qu'ils disent contre eux-mêmes : s'accusant sans s'en apercevoir, ils ne soupçonnent pas qu'il y ait une autre opinion que la leur, et sur les fonctions dont ils s'étaient chargés, et sur la conduite qu'ils ont tenue. S'ils ont manqué de fidélité, ils ne croient pas avoir violé leur serment ; s'ils ont pris sur eux des rôles qui répugnent à d'autres caractères, ils pensent avoir rendu de grands services. Leur naïveté ne les justifie pas, mais elle les excuse.

M. le duc de Rovigo me consulta sur les chapitres où il traite de la mort du duc d'Enghien ; il voulait connaître ma pensée, précisément parce qu'il savait ce que j'avais fait ; je lui sus gré de cette marque d'estime, et, lui rendant franchise pour franchise, je lui conseillai de ne rien publier. Je lui dis : « Laissez mourir tout cela ; en France l'oubli ne se fait pas attendre. Vous vous imaginez laver Napoléon d'un reproche et rejeter la faute sur M. de Talleyrand ; or, vous ne justifiez pas assez le premier, et n'accusez pas assez le second. Vous prêtez le flanc à vos ennemis ; ils ne manqueront pas de vous répondre. Qu'avez-vous besoin de faire souvenir le public que vous commandiez la gendarmerie d'élite à Vincennes ? Il ignorait la part directe que vous avez eue dans cette action de malheur, et vous la lui

révélez. Général, jetez le manuscrit au feu : je vous parle dans votre intérêt. »

Imbu des maximes gouvernementales de l'Empire, le duc de Rovigo pensait que ces maximes convenaient également au trône légitime ; il avait la conviction que sa brochure[3579] lui rouvrirait la porte des Tuileries.

C'est en partie à la lumière de cet écrit que la postérité verra se dessiner les fantômes de deuil. Je voulus cacher l'inculpé venu me demander asile pendant la nuit ; il n'accepta point la protection de mon foyer.

M. de Rovigo fait le récit du départ de M. de Caulaincourt[3580] qu'il ne nomme point ; il parle de l'enlèvement à Ettenheim, du passage du prisonnier à Strasbourg, et de son arrivée à Vincennes. Après une expédition sur les côtes de la Normandie, le général Savary était revenu à la Malmaison. Il est appelé à cinq heures du soir, le 19 mars 1804, dans le cabinet du premier consul, qui lui remet une lettre cachetée pour la porter au général Murat, gouverneur de Paris. Il vole chez le général, se croise avec le ministre des relations extérieures, reçoit l'ordre de prendre la gendarmerie d'élite et d'aller à Vincennes. Il s'y rend à huit heures du soir et voit arriver les membres de la commission. Il pénètre bientôt dans la salle où l'on jugeait le prince, le 21, à une heure du matin, et il va s'asseoir derrière le président. Il rapporte les réponses du duc d'Enghien, à peu près comme les rapporte le procès-verbal de l'unique séance. Il m'a raconté que le prince, après avoir donné ses dernières explications, ôta vivement sa casquette, la posa sur la table, et, comme un homme qui résigne sa vie, dit au président : « Monsieur, je n'ai plus rien à dire. »

M. de Rovigo insiste sur ce que la séance n'était point mystérieuse : « Les portes de la salle, affirme-t-il, étaient ouvertes et libres pour tous ceux qui pouvaient s'y rendre à *cette heure*. » M. Dupin avait déjà remarqué cette perturbation de raisonnement. À cette occasion, M. Achille Roche[3581], qui semble écrire pour M. de Talleyrand, s'écrie : « La séance ne fut point mystérieuse ! À minuit ! elle se tint dans la partie habitée

du château ; dans la partie habitée d'une prison ! Qui assistait donc à cette séance ? des geôliers, des soldats, des bourreaux. »

Nul ne pouvait donner des détails plus exacts sur le moment et le lieu du coup de foudre que M. le duc de Rovigo ; écoutons-le :

« Après le prononcé de l'arrêt, je me retirai avec les officiers de mon corps qui, comme moi, avaient assisté aux débats, et j'allai rejoindre les troupes qui étaient sur l'esplanade du château. L'officier qui commandait l'infanterie de ma légion vint me dire, avec une émotion profonde, qu'on lui demandait un piquet pour exécuter la sentence de la commission militaire : — Donnez-le, répondis-je. — Mais où dois-je le placer ? — Là où vous ne pourrez blesser personne. Car déjà les habitants des populeux environs de Paris étaient sur les routes pour se rendre aux divers marchés.

« Après avoir bien examiné les lieux, l'officier choisit le fossé comme l'endroit le plus sûr pour ne blesser personne. M. le duc d'Enghien y fut conduit par l'escalier de la tour d'entrée du côté du parc, et y entendit la sentence, qui fut exécutée. »

Sous ce paragraphe, on trouve cette note de l'auteur du mémoire : « Entre la sentence et son exécution, on avait creusé une fosse : c'est ce qui a fait dire qu'on l'avait creusée avant le jugement. »

Malheureusement, les inadvertances sont ici déplorables : « M. de Rovigo prétend, » dit M. Achille Roche, apologiste de M. de Talleyrand, « qu'il a obéi ! Qui lui a transmis l'ordre d'exécution ? Il paraît que c'est un M. Delga, tué à Wagram. Mais que ce soit ou ne soit pas ce M. Delga, si M. Savary se trompe en nous nommant M. Delga, on ne réclamera pas aujourd'hui, sans doute, la gloire qu'il attribue à cet officier. On accuse M. de Rovigo d'avoir hâté cette exécution ; ce n'est pas lui, répond-il : un homme qui est mort lui a dit qu'on avait donné des ordres pour la hâter. »

Le duc de Rovigo n'est pas heureux au sujet de l'exécution, qu'il raconte avoir eu lieu de jour : cela d'ailleurs ne changeant rien au fait, n'ôterait qu'un flambeau au supplice.

« À l'heure où se lève le soleil, en plein air, fallait-il, dit le général, une lanterne pour voir un homme à *six pas* ! Ce n'est pas que le soleil, ajoute-t-il, fût clair et serein ; comme il était tombé toute la nuit une pluie fine, il restait encore un brouillard humide qui retardait son apparition. L'exécution a eu lieu à six heures du matin, le fait est attesté par des *pièces irrécusables*. »

Et le général ne fournit ni n'indique ces pièces. La marche du procès démontre que le duc d'Enghien fut jugé à deux heures du matin et fut fusillé de suite. Ces mots, deux heures du matin, écrits d'abord à la première minute de l'arrêt, sont ensuite biffés sur cette minute. Le procès-verbal de l'exhumation prouve, par la déposition de trois témoins, madame Bon, le sieur Godard et le sieur Bounelet (celui-ci avait aidé à creuser la fosse), que la mise à mort s'effectua de nuit. M. Dupin aîné rappelle la circonstance d'un falot attaché sur le cœur du duc d'Enghien, pour servir de point de mire, ou tenu, à même intention, d'une main ferme, par le prince. Il a été question d'une grosse pierre retirée de la fosse, et dont on aurait écrasé la tête du patient. Enfin, le duc de Rovigo devait s'être vanté de posséder quelques dépouilles de l'holocauste : j'ai cru moi-même à ces bruits ; mais les pièces légales prouvent qu'ils n'étaient pas fondés.

Par le procès-verbal, en date du mercredi 20 mars 1816, des médecins et chirurgiens, pour l'exhumation du corps, il a été reconnu que la tête était brisée, que la *mâchoire supérieure, entièrement séparée des os de la face, était garnie de douze dents ; que la mâchoire inférieure, fracturée dans sa partie moyenne, était partagée en deux, et ne présentait plus que trois dents*.

Le corps était à plat sur le ventre, la tête plus basse que les pieds ; les vertèbres du cou avaient une chaîne d'or.

Le second procès-verbal d'exhumation (à la même date, 20 mars 1816), le *procès-verbal général*, constate qu'on a retrouvé, avec les restes du squelette, une bourse de maroquin contenant onze pièces d'or, soixante-dix pièces d'or renfermées dans des rouleaux cachetés, des cheveux, des débris de vêtements, des morceaux de casquette portant l'empreinte des balles qui

l'avaient traversée.

Ainsi, M. de Rovigo n'a rien pris des dépouilles ; la terre qui les retenait les a rendues et a témoigné de la probité du général ; une lanterne n'a point été attachée sur le cœur du prince, on en aurait trouvé les fragments, comme ceux de la casquette trouée ; une grosse pierre n'a point été retirée de la fosse ; le feu du piquet *à six pas* a suffi pour mettre en pièces la tête, pour *séparer la mâchoire supérieure des os de la face*, etc.

À cette dérision des vanités humaines, il ne manquait que l'immolation pareille de Murat, gouverneur de Paris, la mort de Bonaparte captif, et cette inscription gravée sur le cercueil du duc d'Enghien : « Ici est le *corps* de très haut et puissant prince du sang, pair de France, *mort* à Vincennes le 21 mars 1804, âgé de 31 ans 7 mois et 19 jours. » Le *corps* était des os fracassés et nus ; le *haut et puissant prince*, les fragments brisés de la carcasse d'un soldat : pas un mot qui rappelle la catastrophe, pas un mot de blâme ou de douleur dans cette épitaphe gravée par une famille en larmes ; prodigieux effet du respect que le siècle porte aux œuvres et aux susceptibilités révolutionnaires ! On s'est hâté de même de faire disparaître la chapelle mortuaire du duc de Berri.

Que de néants ! Bourbons, inutilement rentrés dans vos palais, vous n'avez été occupés que d'exhumations et de funérailles ; votre temps de vie était passé. Dieu l'a voulu ! L'ancienne gloire de la France périt sous les yeux de l'ombre du grand Condé, dans un fossé de Vincennes : peut-être était-ce au lieu même où Louis IX, *à qui l'on n'alloit que comme à un saint*, s'asseyoit sous un chesne, et où tous ceux qui avoient affaire à luy venaient luy parler sans empeschement d'huissiers ni d'autres ; et quand il voyoit aucune chose à amender, en la parole de ceux qui parloient pour autrui, lui-même l'amendoit de sa bouche, et tout le peuple qui avoit affaire par-devant lui estoit autour de luy. » (Joinville.)

Le duc d'Enghien demanda à parler à Bonaparte ; *il avait affaire par-devant lui* ; il ne fut point écouté ! Qui du bord du ravelin contemplait au fond du fossé ces armes, ces soldats à peine éclairés d'une lanterne dans le brouillard et les ombres,

comme dans la nuit éternelle ? Où était-il placé, le falot ? Le duc d'Enghien avait-il à ses pieds sa fosse ouverte ? fut-il obligé de l'enjamber pour se mettre à la distance de *six pas*, mentionnée par le duc de Rovigo ?

On a conservé une lettre de M. le duc d'Enghien, âgé de neuf ans, à son père, le duc de Bourbon ; il lui dit : « Tous les *Enguiens* sont *heureux* ; celui de la bataille de Cerizoles, celui qui gagna la bataille de Rocroi : j'espère l'être aussi. »

Est-il vrai qu'on refusa un prêtre à la victime ? Est-il vrai qu'elle ne trouva qu'avec difficulté une main pour se charger de transmettre à une femme le dernier gage d'un attachement ? Qu'importait aux bourreaux un sentiment de piété ou de tendresse ? Ils étaient là pour tuer, le duc d'Enghien pour mourir.

Le duc d'Enghien avait épousé secrètement, par le ministère d'un prêtre, la princesse Charlotte de Rohan[3582] : en ces temps où la patrie était errante, un homme, en raison même de son élévation, était arrêté par mille entraves politiques ; pour jouir de ce que la société publique accorde à tous, il était obligé de se cacher. Ce mariage légitime, aujourd'hui connu, rehausse l'éclat d'une fin tragique ; il substitue la gloire du ciel au pardon du ciel : la religion perpétue la pompe du malheur, quand, après la catastrophe accomplie, la croix s'élève sur le lieu désert.

V. M. de Talleyrand.

Chantilly, novembre 1838.

M. de Talleyrand, après la brochure de M. de Rovigo, avait présenté un mémoire justificatif à Louis XVIII : ce mémoire, que je n'ai point vu et qui devait tout éclaircir, n'éclaircissait rien. En 1820, nommé ministre plénipotentiaire à Berlin, je déterrai dans les archives de l'ambassade une lettre du *citoyen Laforest*[3583], au sujet de M. le duc d'Enghien. Cette lettre énergique est d'autant plus honorable pour son auteur qu'il ne craignait pas de compromettre sa carrière, sans recevoir de récompense de l'opinion publique, sa démarche devant rester ignorée : noble abnégation d'un homme qui, par son obscurité même, avait dévolu ce qu'il a fait de bien à l'obscurité.

M. de Talleyrand reçut la leçon et se tut ; du moins, je ne trouvai rien de lui dans les mêmes archives, concernant la mort du prince. Le ministre des relations extérieures avait pourtant mandé, le 2 ventôse, au ministre de l'électeur de Bade, « que le premier consul avait cru devoir donner à des détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs des conspirations inouïes qui, par leur nature, mettent hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. »

Un passage des généraux Gourgaud, Montholon et du docteur Ward met en scène Bonaparte : « Mon ministre, dit-il, me représenta fortement qu'il fallait se saisir du duc d'Enghien, quoiqu'il fût sur un territoire neutre. Mais j'hésitais encore, et le prince de Bénévent m'apporta deux fois, pour que je le signasse, l'ordre de son arrestation. Ce ne fut cependant qu'après que je me fus convaincu de l'urgence d'un tel acte que je me décidai à le signer. »

Au dire du *Mémorial de Sainte-Hélène*, ces paroles seraient échappées à Bonaparte : « Le duc d'Enghien se comporta devant le tribunal avec une grande bravoure. À son arrivée à Strasbourg, il m'écrivit une lettre : cette lettre fut remise à Talleyrand, qui la garda jusqu'à l'exécution. »

Je crois peu à cette lettre : Napoléon aura transformé en lettre la demande que fit le duc d'Enghien de parler au vainqueur de l'Italie, ou plutôt les quelques lignes exprimant cette demande, qu'avant de signer l'interrogatoire prêté devant le capitaine-rapporteur, le prince avait tracées de sa propre main. Toutefois, parce que cette lettre ne se retrouverait pas, il ne faudrait pas en conclure rigoureusement qu'elle n'a pas été écrite : « J'ai su, » dit le duc de Rovigo, « que, dans les premiers jours de la Restauration, en 1814, l'un des secrétaires de M. de Talleyrand n'a pas cessé de faire des recherches dans les archives, sous la galerie du Muséum. Je tiens ce fait de celui qui a reçu l'ordre de l'y laisser pénétrer. Il en a été fait de même au dépôt de la guerre pour les actes du procès de M. le duc d'Enghien, où il n'est resté que la sentence. »

Le fait est vrai ; tous les papiers diplomatiques, et notamment la correspondance de M. de Talleyrand avec l'*empereur* et le *premier consul*, furent transportés des archives du Muséum à l'hôtel de la rue Saint-Florentin ; on en détruisit une partie ; le reste fut enfoui dans un poêle où l'on oublia de mettre le feu : la prudence du ministre ne put aller plus loin contre la légèreté du prince. Les documents non brûlés furent retrouvés ; quelqu'un pense les devoir conserver : j'ai tenu dans mes mains et lu de mes yeux une lettre de M. de Talleyrand ; elle est datée du 8 mars 1804 et relative à l'arrestation, non encore exécutée, de M. le duc d'Enghien. Le ministre invite le premier consul à sévir contre ses ennemis. On ne me permit pas de garder cette lettre, j'en ai retenu seulement ces deux passages : « Si la justice oblige de punir rigoureusement, la politique exige de punir sans exception..... J'indiquerai au premier consul M. de Caulaincourt, auquel il pourrait donner ses ordres, et qui les exécuterait avec autant de discrétion que de fidélité. »

Ce rapport du prince de Talleyrand paraîtra-t-il un jour en entier ? Je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est qu'il existait encore il y a deux ans.

Il y eut une délibération du conseil pour l'arrestation du duc d'Enghien. Cambacérès, dans ses *Mémoires* inédits, affirme, et je le crois, qu'il s'opposa à cette arrestation ; mais, en racontant ce qu'il dit, il ne dit pas ce qu'on lui répliqua.

Du reste, le *Mémorial de Sainte-Hélène* nie les sollicitations en miséricorde auxquelles Bonaparte aurait été exposé. La prétendue scène de Joséphine demandant à genoux la grâce du duc d'Enghien, s'attachant au pan de l'habit de son mari et se faisant traîner par ce mari inexorable, est une de ces inventions de mélodrame avec lesquelles nos fabliers composent aujourd'hui la véridique histoire. Joséphine ignorait, le 19 mars au soir, que le duc d'Enghien devait être jugé ; elle le savait seulement arrêté. Elle avait promis à madame de Rémusat de s'intéresser au sort du prince. Comme celle-ci revenait, le 19 au soir, à la Malmaison avec Joséphine, on s'aperçut que la future impératrice, au lieu d'être uniquement préoccupée des périls du prisonnier de Vincennes, mettait souvent la tête à la portière de sa voiture pour regarder un général mêlé à sa suite : la coquetterie d'une femme avait emporté ailleurs la pensée qui pouvait sauver la vie du duc d'Enghien. Ce ne fut que le 21 mars que Bonaparte dit à sa femme : « Le duc d'Enghien est fusillé. »

Ces *Mémoires* de madame de Rémusat, que j'ai connue, étaient extrêmement curieux sur l'intérieur de la cour impériale. L'auteur les a brûlés pendant les Cent-Jours, et ensuite écrits de nouveau : ce ne sont plus que des souvenirs reproduits par des souvenirs ; la couleur est affaiblie ; mais Bonaparte y est toujours montré à nu et jugé avec impartialité[3584].

Des hommes attachés à Napoléon disent qu'il ne sut la mort du duc d'Enghien qu'après l'exécution du prince : ce récit paraîtrait recevoir quelque valeur de l'anecdote rapportée par le duc de Rovigo, concernant Réal allant à Vincennes, si cette anecdote était vraie[3585]. La mort une fois arrivée par les

intrigues du parti révolutionnaire, Bonaparte reconnut le fait accompli, pour ne pas irriter des hommes qu'il croyait puissants : cette ingénieuse explication n'est pas recevable.

VI. Part de chacun.

En résumant maintenant ces faits, voici ce qu'ils m'ont prouvé :

Bonaparte a voulu la mort du duc d'Enghien ; personne ne lui avait fait une condition de cette mort pour monter au trône. Cette condition supposée est une de ces subtilités des politiques qui prétendent trouver des causes occultes à tout. — Cependant il est probable que certains hommes compromis ne voyaient pas sans plaisir le premier consul se séparer à jamais des Bourbons. Le jugement de Vincennes fut une affaire du tempérament violent de Bonaparte, un accès de froide colère alimenté par les rapports de son ministre.

M. de Caulaincourt n'est coupable que d'avoir exécuté l'ordre de l'arrestation.

Murat n'a à se reprocher que d'avoir transmis des ordres généraux et de n'avoir pas eu la force de se retirer : il n'était point à Vincennes pendant le jugement.

Le duc de Rovigo s'est trouvé chargé de l'exécution ; il avait probablement un ordre secret : le général Hulin l'insinue. Quel homme eut osé prendre sur lui de faire exécuter de suite une sentence à mort sur le duc d'Enghien, s'il n'eût agi d'après un mandat impératif ?

Quant à M. de Talleyrand, prêtre et gentilhomme, il inspira et prépara le meurtre en inquiétant Bonaparte avec insistance : il craignait le retour de la légitimité. Il serait possible, en recueillant ce que Napoléon a dit à Sainte-Hélène et les lettres que l'évêque d'Autun a écrites, de prouver que celui-ci a pris à la mort du duc d'Enghien une très forte part. Vainement on objecterait que la légèreté, le caractère et l'éducation du ministre devaient l'éloigner de la violence, que la corruption devait lui ôter l'énergie ; il ne demeurerait pas moins constant

qu'il a décidé le consul à la fatale arrestation. Cette arrestation du duc d'Enghien, le 15 de mars, n'était pas ignorée de M. de Talleyrand : il était journellement en rapport avec Bonaparte et conférait avec lui ; pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'arrestation et l'exécution, M. de Talleyrand, lui, ministre instigateur, s'est-il repenti, a-t-il dit un seul mot au premier consul en faveur du malheureux prince ? Il est naturel de croire qu'il a applaudi à l'exécution de la sentence.

La commission militaire a jugé le duc d'Enghien, mais avec douleur et repentir.

Telle est, consciencieusement, impartialement, strictement, la juste part de chacun. Mon sort a été trop lié à cette catastrophe pour que je n'aie pas essayé d'en éclaircir les ténèbres et d'en exposer les détails. Si Bonaparte n'eût pas tué le duc d'Enghien, s'il m'eût de plus en plus rapproché de lui (et son penchant l'y portait), qu'en fût-il résulté pour moi ? Ma carrière littéraire était finie ; entré de plein saut dans la carrière politique, où j'ai prouvé ce que j'aurais pu par la guerre d'Espagne, je serais devenu riche et puissant. La France aurait pu gagner à ma réunion avec l'empereur ; moi, j'y aurais perdu. Peut-être serais-je parvenu à maintenir quelques idées de liberté et de modération dans la tête du grand homme ; mais ma vie, rangée parmi celles qu'on appelle heureuses, eût été privée de ce qui en a fait le caractère et l'honneur : la pauvreté, le combat et l'indépendance.

VII. Bonaparte, son sophisme et ses remords.

Chantilly, novembre 1838.

Enfin, le principal accusé se lève après tous les autres ; il ferme la marche des pénitents ensanglantés. Supposons qu'un juge fasse comparaître devant lui *le nommé Bonaparte*, comme le capitaine instructeur fit comparaître devant lui *le nommé d'Enghien* ; supposons que la minute du dernier interrogatoire calqué sur le premier nous reste ; comparez et lisez :

À lui demandé ses nom et prénoms ?

— A répondu se nommer Napoléon Bonaparte.

À lui demandé où il a résidé depuis qu'il est sorti de France ?

— A répondu : Aux Pyramides, à Madrid, à Berlin, à Vienne, à Moscou, à Sainte-Hélène.

À lui demandé quel rang il occupait dans l'armée ?

— A répondu : Commandant à l'avant-garde des armées de Dieu. Aucune autre réponse ne sort de la bouche du prévenu.

Les divers acteurs de la tragédie se sont mutuellement chargés ; Bonaparte seul n'en rejette la faute sur personne ; il conserve sa grandeur sous le poids de la malédiction ; il ne fléchit point la tête et reste debout ; il s'écrie comme le stoïcien : « Douleur, je n'avouerai jamais que tu sois un mal ! » Mais ce que dans son orgueil il n'avouera point aux vivants, il est contraint de le confesser aux morts. Ce Prométhée, le vautour au sein, ravisseur du feu céleste, se croyait supérieur à tout, et il est forcé de répondre au duc d'Enghien qu'il a fait poussière avant le temps : le squelette, trophée sur lequel il s'est abattu, l'interroge et le domine par une nécessité du ciel.

La domesticité et l'armée, l'antichambre et la tente, avaient leurs représentants à Sainte-Hélène : un serviteur, estimable

par sa fidélité au maître qu'il avait choisi, était venu se placer près de Napoléon comme un écho à son service. La simplicité répétait la fable, en lui donnant un accent de sincérité. Bonaparte était la *Destinée* ; comme elle, il trompait dans la *forme* les esprits fascinés ; mais au fond de ses impostures, on entendait retentir cette vérité inexorable : « Je suis ! » Et l'univers en a senti le poids.

L'auteur de l'ouvrage le plus accrédité sur Sainte-Hélène expose la théorie qu'inventait Napoléon au profit des meurtriers ; l'exilé volontaire tient pour parole d'Évangile un homicide bavardage à prétention de profondeur, qui expliquerait seulement la vie de Napoléon telle qu'il voulait l'arranger, et comme il prétendait qu'elle fût écrite. Il laissait ses instructions à ses néophytes : M. le comte de Las Cases apprenait sa leçon sans s'en apercevoir ; le prodigieux captif, errant dans des sentiers solitaires, entraînait après lui par des mensonges son crédule adorateur, de même qu'Hercule suspendait les hommes à sa bouche par des chaînes d'or.

« La première fois, dit l'honnête chambellan, que j'entendis Napoléon prononcer le nom du duc d'Enghien, j'en devins rouge d'embarras. Heureusement, je marchais à sa suite dans un sentier étroit, autrement il n'eût pas manqué de s'en apercevoir. Néanmoins, lorsque, pour la première fois, l'empereur développa l'ensemble de cet événement, ses détails, ses accessoires ; lorsqu'il exposa divers motifs avec sa logique serrée, lumineuse, entraînante, je dois confesser que l'affaire me semblait prendre à mesure une face nouvelle... L'empereur traitait souvent ce sujet, ce qui m'a servi à remarquer dans sa personne des nuances caractéristiques très prononcées. J'ai pu voir à cette occasion très distinctement en lui, et maintes fois, l'homme privé se débattant avec l'homme public, et les sentiments naturels de son cœur aux prises avec ceux de sa fierté et de la dignité de sa position. Dans l'abandon de l'intimité, il ne se montrait pas indifférent au sort du malheureux prince ; mais, sitôt qu'il s'agissait du public, c'était toute autre chose. Un jour, après avoir parlé avec moi du sort et de la jeunesse de l'infortuné, il termina en disant : — « Et j'ai appris

depuis, mon cher, qu'il m'était favorable ; on m'a assuré qu'il ne parlait pas de moi sans quelque admiration ; et voilà pourtant la justice distributive d'ici-bas ! » — Et ces dernières paroles furent dites avec une telle expression, tous les traits de la figure se montraient en telle harmonie avec elles, que si celui que Napoléon plaignait eût été dans ce moment en son pouvoir, je suis bien sûr que, quels qu'eussent été ses intentions ou ses actes, il eût été pardonné avec ardeur... L'empereur avait coutume de considérer cette affaire sous deux rapports très distincts : celui du droit commun ou de la justice établie, et celui du droit naturel ou des écarts de la violence.

« Avec nous et dans l'intimité, l'empereur disait que la faute, au dedans, pourrait en être attribuée à un excès de zèle ; autour de lui, ou à des vues privées, ou enfin à des intrigues mystérieuses. Il disait qu'il avait été poussé inopinément, qu'on avait pour ainsi dire surpris ses idées, précipité ses mesures, enchaîné ses résultats. « Assurément, disait-il, si j'eusse été instruit à temps de certaines particularités concernant les opinions et le naturel du prince ; si surtout j'avais vu la lettre qu'il m'écrivit et qu'on ne me remit, Dieu sait par quels motifs, qu'après qu'il n'était plus, bien certainement j'eusse pardonné. » Et il nous était aisé de voir que le cœur et la nature seuls dictaient ces paroles à l'empereur, et seulement pour nous ; car il se serait senti humilié qu'on pût croire un instant qu'il cherchait à se décharger sur autrui, ou descendit à se justifier ; sa crainte à cet égard, ou sa susceptibilité, étaient telles qu'en parlant à des étrangers ou dictant sur ce sujet pour le public, il se restreignait à dire que, s'il eût eu connaissance de la lettre du prince, peut-être lui eût-il fait grâce, vu les grands avantages politiques qu'il en eût pu recueillir ; et, traçant de sa main ses dernières pensées, qu'il suppose devoir être consacrées parmi les contemporains et dans la postérité, il prononce sur ce sujet, qu'il regarde comme un des plus délicats pour sa mémoire, que si c'était à refaire, il le ferait encore. »

Ce passage quant à l'écrivain, a tous les caractères de la plus parfaite sincérité ; elle brille jusque dans la phrase où M. le comte de las Cases déclare que Bonaparte aurait pardonné avec

ardeur à un homme qui n'était pas coupable. Mais les théories du chef sont les subtilités à l'aide desquelles on s'efforce de concilier ce qui est inconciliable. En faisant la distinction *du droit commun ou de la justice établie, et du droit naturel ou des écarts de la violence*, Napoléon semblait s'arranger d'un sophisme dont, au fond, il ne s'arrangeait pas ! Il ne pouvait soumettre sa conscience de même qu'il avait soumis le monde. Une faiblesse naturelle aux gens supérieurs et aux petites gens, lorsqu'ils ont commis une faute, est de la vouloir faire passer pour l'œuvre du génie, pour une vaste combinaison que le vulgaire ne peut comprendre. L'orgueil dit ces choses-là, et la sottise les croit. Bonaparte regardait sans doute comme la marque d'un esprit dominateur cette sentence qu'il débitait dans sa componction de grand homme : « Mon cher, voilà pourtant la justice distributive d'ici-bas ! » Attendrissement vraiment philosophique ! Quelle impartialité ! comme elle justifie, en le mettant sur le compte du destin, le mal qui est venu de nous-mêmes ! On pense tout excuser maintenant lorsqu'on s'est écrié : « Que voulez-vous ? c'était ma nature, c'était l'infirmité humaine. » Quand on a tué son père, on répète : « Je suis fait comme cela ! » Et la foule reste là bouche béante, et l'on examine le crâne de cette puissance et l'on reconnaît qu'elle était *faite comme cela*. Et que m'importe que vous soyez fait comme cela ! Dois-je subir cette façon d'être ? Ce serait un beau chaos que le monde, si tous les hommes qui sont *faits comme cela* venaient à vouloir s'imposer les uns aux autres. Lorsqu'on ne peut effacer ses erreurs, on les divinise ; on fait un dogme de ses torts, on change en religion des sacrilèges, et l'on se croirait apostat de renoncer au culte de ses iniquités.

VIII. Ce qu'il faut conclure de tout ce récit. — Inimitiés enfantées par la mort du duc d'Enghien.

Une grave leçon est à tirer de la vie de Bonaparte. Deux actions, toutes deux mauvaises, ont commencé et amené sa chute : la mort du duc d'Enghien, la guerre d'Espagne. Il a beau passer dessus avec sa gloire, elles sont demeurées là pour le perdre. Il a péri par le côté même où il s'était cru fort, profond, invincible, lorsqu'il violait les lois de la morale en négligeant et dédaignant sa vraie force, c'est-à-dire ses qualités supérieures dans l'ordre et l'équité. Tant qu'il ne fit qu'attaquer l'anarchie et les étrangers ennemis de la France, il fut victorieux ; il se trouva dépouillé de sa vigueur aussitôt qu'il entra dans les voies corrompues : le cheveu coupé par Dalila n'est autre chose que la perte de la vertu. Tout crime porte en soi une incapacité radicale et un germe de malheur : pratiquons donc le bien pour être heureux, et soyons justes pour être habiles.

En preuve de cette vérité, remarquez qu'au moment même de la mort du prince, commença la dissidence qui, croissant en raison de la mauvaise fortune, détermina la chute de l'ordonnateur de la tragédie de Vincennes. Le cabinet de Russie, à propos de l'arrestation du duc d'Enghien, adressa des représentations vigoureuses contre la violation du territoire de l'Empire : Bonaparte sentit le coup, et répondit, dans *le Moniteur*, par un article foudroyant qui rappelait la mort de Paul Ier. À Saint-Pétersbourg, un service funèbre avait été célébré pour le jeune Condé. Sur le cénotaphe on lisait : « Au duc d'Enghien *quem devoravit bellua corsica*. » Les deux puissants adversaires se réconcilièrent en apparence dans la suite ; mais la blessure mutuelle que la politique avait faite, et que l'insulte

élargit, leur resta au cœur : Napoléon ne se crut vengé que quand il vint coucher à Moscou ; Alexandre ne fut satisfait que quand il entra dans Paris.

La haine du cabinet de Berlin sortit de la même origine : j'ai parlé de la noble lettre de M. de Laforest, dans laquelle il racontait à M. de Talleyrand l'effet qu'avait produit le meurtre du duc d'Enghien à la cour de Potsdam. Madame de Staël était en Prusse lorsque la nouvelle de Vincennes arriva. « Je demeurais à Berlin, dit-elle, sur le quai de la Sprée, et mon appartement était au rez-de-chaussée. Un matin, à huit heures, on m'éveilla pour me dire que le prince Louis-Ferdinand était à cheval sous mes fenêtres, et me demandait de venir lui parler. — « Savez-vous, me dit-il, que le duc d'Enghien a été enlevé sur le territoire de Baden, livré à une commission militaire, et fusillé vingt-quatre heures après son arrivée à Paris ? — Quelle folie ! lui répondis-je ; ne voyez-vous pas que ce sont les ennemis de la France qui ont fait circuler ce bruit ? En effet, je l'avoue, ma haine, quelque forte qu'elle fût contre Bonaparte, n'allait pas jusqu'à me faire croire à la possibilité d'un tel forfait. — Puisque vous doutez de ce que je vous dis, me répondit le prince Louis, je vais vous envoyer *le Moniteur*, dans lequel vous lirez le jugement. Il partit à ces mots, et l'expression de sa physionomie présageait la vengeance ou la mort. Un quart d'heure après, j'eus entre les mains ce *Moniteur* du 21 mars (30 pluviôse), qui contenait un arrêt de mort prononcé par la commission militaire, séant à Vincennes, contre le nommé *Louis d'Enghien* ! C'est ainsi que des Français désignaient le petit-fils des héros qui ont fait la gloire de leur patrie ! Quand on abjurerait tous les préjugés d'illustre naissance, que le retour des formes monarchiques devait nécessairement rappeler, pourrait-on blasphémer ainsi les souvenirs de la bataille de Lens et de celle de Rocroi ? Ce Bonaparte qui en a tant gagné, des batailles, ne sait pas même les respecter ; il n'y a ni passé ni avenir pour lui ; son âme impérieuse et méprisante ne veut rien reconnaître de sacré pour l'opinion ; il n'admet le respect que pour la force existante. Le prince Louis m'écrivait en commençant son billet par ces mots : — Le nommé Louis de Prusse fait demander à madame de Staël,

etc. — Il sentait l'injure faite au sang royal dont il sortait, au souvenir des héros parmi lesquels il brûlait de se placer. Comment, après cette horrible action, un seul roi de l'Europe a-t-il pu se lier avec un tel homme ? La nécessité ! dira-t-on. Il y a un sanctuaire de l'âme où jamais son empire ne doit pénétrer ; s'il n'en était pas ainsi, que serait la vertu sur la terre ? Un amusement libéral qui ne conviendrait qu'aux paisibles loisirs des hommes privés[3586] ? »

Ce ressentiment du prince, qu'il devait payer de sa vie, durait encore lorsque la campagne de Prusse s'ouvrit, en 1806. Frédéric-Guillaume, dans son manifeste du 9 octobre, dit : « Les Allemands n'ont pas vengé la mort du duc d'Enghien ; mais jamais le souvenir de ce forfait ne s'effacera parmi eux. »

Ces particularités historiques, peu remarquées, méritaient de l'être ; car elles expliquent des inimitiés dont on serait embarrassé de trouver ailleurs la cause première, et elles découvrent en même temps ces degrés par lesquels la Providence conduit la destinée d'un homme, pour arriver de la faute au châtiment.

IX. Un article du Mercure. — Changement dans la vie de Bonaparte

Heureuse, du moins, ma vie qui ne fut ni troublée par la peur, ni atteinte par la contagion, ni entraînée par les exemples ! La satisfaction que j'éprouve aujourd'hui de ce que je fis alors, me garantit que la conscience n'est pas une chimère. Plus content que tous ces potentats, que toutes ces nations tombées aux pieds du glorieux soldat, je relis avec un orgueil pardonnable cette page qui m'est restée comme mon seul bien et que je ne dois qu'à moi. En 1807, le cœur encore ému du meurtre que je viens de raconter, j'écrivais ces lignes ; elles firent supprimer *le Mercure* et exposèrent de nouveau ma liberté :

« Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. Si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux ; mais il est des autels comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices ; le Dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. Partout où il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à la tenter ; les actions magnanimes sont celles dont le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom, prononcé dans la postérité, va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie[3587] ? »

La mort du duc d'Enghien, en introduisant un autre principe

dans la conduite de Bonaparte, décomposa sa correcte intelligence : il fut obligé d'adopter, pour lui servir de bouclier, des maximes dont il n'eut pas à sa disposition la force entière, car il les faussait incessamment par sa gloire et par son génie. Il devint suspect ; il fit peur ; on perdit confiance en lui et dans sa destinée ; il fut contraint de voir, sinon de rechercher, des hommes qu'il n'aurait jamais vus et, qui, par son action, se croyaient devenus ses égaux : la contagion de leur souillure le gagnait. Il n'osait rien leur reprocher, car il n'avait plus la liberté vertueuse du blâme. Ses grandes qualités restèrent les mêmes, mais ses bonnes inclinations s'altérèrent et ne soutinrent plus ses grandes qualités ; par la corruption de cette tache originelle sa nature se détériora. Dieu commanda à ses anges de déranger les harmonies de cet univers, d'en changer les lois, de l'incliner sur ses pôles : « Les anges, dit Milton, poussèrent avec effort obliquement le centre du monde... le soleil reçut l'ordre de détourner ses rênes du chemin de l'équateur... Les vents déchirèrent les bois et bouleversèrent les mers. »

> *They with labor push'd*
> Oblique the centric globe..... the sun
> Was bid turn reins from th' equinoctial road
> .....(winds)
> ... rend the woods, and seas upturn.

X. Abandon de Chantilly.

Les cendres de Bonaparte seront-elles exhumées comme l'ont été celles du duc d'Enghien ? Si j'avais été le maître, cette dernière victime dormirait encore sans honneurs dans le fossé du château de Vincennes. Cet *excommunié* eût été laissé, à l'instar de Raymond de Toulouse, dans un cercueil ouvert ; nulle main d'homme n'aurait osé dérober sous une planche la vue du témoin des jugements incompréhensibles et des colères de Dieu. Le squelette abandonné du duc d'Enghien et le tombeau désert de Napoléon à Sainte-Hélène feraient pendant : il n'y aurait rien de plus remémoratif que ces restes en présence aux deux bouts de la terre.

Du moins, le duc d'Enghien n'est pas demeuré sur le sol étranger, ainsi que l'exilé des rois : celui-ci a pris soin de rendre à celui-là sa patrie, un peu durement il est vrai ; mais sera-ce pour toujours ? La France (tant de poussières vannées par le souffle de la Révolution l'attestent) n'est pas fidèle aux ossements. Le vieux Condé dans son testament, déclare *qu'il n'est pas sûr du pays qu'il habitera le jour de sa mort*. Ô Bossuet ! que n'auriez-vous point ajouté au chef-d'œuvre de votre éloquence, si, lorsque vous parliez sur le cercueil du grand Condé, vous eussiez pu prévoir l'avenir !

C'est ici même, c'est à Chantilly qu'est né le duc d'Enghien : *Louis-Antoine-Henri de Bourbon, né le 2 août 1772, à Chantilly*, dit l'arrêt de mort. C'est sur cette pelouse qu'il joua dans son enfance : la trace de ses pas s'est effacée. Et le triomphateur de Fribourg, de Nördlingen, de Lens, de Seneffe, où est-il allé avec ses *mains victorieuses et maintenant défaillantes* ? Et ses descendants, le Condé de Johannisberg et de Berstheim ; et son fils, et son petit-fils, où sont-ils ? Ce château, ces jardins, ces jets d'eau *qui ne se taisaient ni jour ni nuit*, que sont-ils

devenus ? Des statues mutilées, des lions dont on restaure la griffe ou la mâchoire ; des trophées d'armes sculptés dans un mur croulant ; des écussons à fleur de lis effacées ; des fondements de tourelles rasées ; quelques coursiers de marbre au-dessus des écuries vides que n'anime plus de ses hennissements le cheval de Rocroi ; près d'un manège une haute porte non achevée : voilà ce qui reste des souvenirs d'une race héroïque ; un testament noué par un cordon a changé les possesseurs de l'héritage.

À diverses reprises, la forêt entière est tombée sous la cognée. Des personnages des temps écoulés ont parcouru ces chasses aujourd'hui muettes, jadis retentissantes. Quel âge et quelles passions avaient-ils, lorsqu'ils s'arrêtaient au pied de ces chênes ? Ô mes inutiles *Mémoires*, je ne pourrais maintenant vous dire :

> Qu'à Chantilly Condé vous lise quelquefois ;
> Qu'Enghien en soit touché[3588] !

Hommes obscurs, que sommes-nous auprès de ces hommes fameux ? Nous disparaîtrons sans retour : vous renaîtrez, *œillet de poète*, qui reposez sur ma table auprès de ce papier, et dont j'ai cueilli la petite fleur attardée parmi les bruyères ; mais nous, nous ne revivrons pas avec la solitaire parfumée qui m'a distrait.

Livre IV

I. Année de ma vie 1804. — Je viens demeurer rue Miromesnil. — Verneuil. — Alexis de Tocqueville. — Le Ménil. — Mézy. — Méréville. — **II.** Mme de Coislin. — **III.** Voyage à Vichy, en Auvergne et au mont Blanc. — **IV.** Retour à Lyon. — **V.** Course à la Grande Chartreuse. — **VI.** Mort de Mme de Caud. — **VII.** Années de ma vie 1805 et 1806. — Je reviens à Paris. — Je pars pour le Levant. — **VIII.** Je m'embarque à Constantinople sur un bâtiment qui portait des pèlerins pour la Syrie. — **IX.** De Tunis jusqu'à ma rentrée en France par l'Espagne. — **X.** Réflexions sur mon voyage. — Mort de Julien.

Ce livre a été composé à Paris en 1839. Il a été revu en décembre 1846.

I. Année de ma vie 1804. — Je viens demeurer rue Miromesnil. — Verneuil. — Alexis de Tocqueville. — Le Mesnil. — Mézy. — Méréville.

Désormais, à l'écart de la vie active, et néanmoins sauvé par la protection de madame Bacchiochi de la colère de Bonaparte, je quittai mon logement provisoire rue de Beaune, et j'allai demeurer rue de Miromesnil[3589]. Le petit hôtel que je louai fut occupé depuis par M. de Lally-Tolendal et madame Denain, sa *mieux aimée*, comme on disait du temps de Diane de Poitiers. Mon jardinet aboutissait à un chantier et j'avais auprès de ma fenêtre un grand peuplier que M. Lally-Tolendal, afin de respirer un air moins humide, abattit lui-même de sa grosse main, qu'il voyait transparente et décharnée : c'était une illusion comme une autre. Le pavé de la rue se terminait alors devant ma porte ; plus haut, la rue ou le chemin montait à travers un terrain vague que l'on appelait *la Butte-aux-Lapins*. La Butte-aux-Lapins, semée de quelques maisons isolées, joignait à droite le jardin de Tivoli, d'où j'étais parti avec mon frère pour l'émigration, à gauche le parc de Monceaux. Je me promenais assez souvent dans ce parc abandonné ; la Révolution y commença parmi les orgies du duc d'Orléans : cette retraite avait été embellie de nudités de marbre et de ruines factices, symbole de la politique légère et débauchée qui allait couvrir la France de prostituées et de débris.

Je ne m'occupais de rien ; tout au plus m'entretenais-je dans le parc avec quelques sapins, ou causais-je du duc d'Enghien avec trois corbeaux, au bord d'une rivière artificielle cachée sous un tapis de mousse verte. Privé de ma légation alpestre et

de mes amitiés de Rome, de même que j'avais été tout à coup séparé de mes attachements de Londres, je ne savais que faire de mon imagination et de mes sentiments ; je les mettais tous les soirs à la suite du soleil, et ses rayons ne les pouvaient emporter sur les mers. Je rentrais, et j'essayais de m'endormir au bruit de mon peuplier.

Pourtant ma démission avait accru ma renommée : un peu de courage sied toujours bien en France. Quelques-unes des personnes de l'ancienne société de madame de Beaumont m'introduisirent dans de nouveaux châteaux.

M. de Tocqueville[3590], beau-frère de mon frère et tuteur de mes deux neveux orphelins, habitait le château de madame de Senozan : c'étaient partout des héritages d'échafaud[3591]. Là, je voyais croître mes neveux avec leurs trois cousins de Tocqueville, entre lesquels s'élevait Alexis, auteur de *la Démocratie en Amérique*. Il était plus gâté à Verneuil que je ne l'avais été à Combourg. Est-ce la dernière renommée que j'aurai vue ignorée dans ses langes ? Alexis de Tocqueville a parcouru l'Amérique civilisée dont j'ai parcouru les forêts[3592].

Verneuil a changé de maître ; il est devenu possession de madame de Saint-Fargeau, célèbre par son père et par la Révolution qui l'adopta pour fille.

Près de Mantes, au Ménil, était madame de Rosanbo[3593] : mon neveu, Louis de Chateaubriand, se maria dans la suite à mademoiselle d'Orglandes, nièce de madame de Rosanbo : celle-ci ne promène plus sa beauté autour de l'étang et sous les hêtres du manoir ; elle a passé. Quand j'allais de Verneuil au Ménil, je rencontrais Mézy[3594] sur la route : madame de Mézy était le roman renfermé dans la vertu et la douleur maternelle. Du moins si son enfant qui tomba d'une fenêtre et se brisa la tête avait pu, comme les jeunes cailles que nous chassions, s'envoler par-dessus le château et se réfugier dans l'Île-Belle, île riante de la Seine : *Coturnix per stipulas pascens !*

De l'autre côté de cette Seine, non loin du Marais, madame de Vintimille m'avait présenté à Méréville[3595]. Méréville était

une oasis créée par le sourire d'une muse, mais d'une de ces muses que les poètes gaulois appellent les *docte fées*. Ici les aventures de *Blanca*[3596] et de *Velléda* furent lues devant d'élégantes générations, lesquelles, s'échappant les unes des autres comme des fleurs, écoutent aujourd'hui les plaintes de mes années.

Peu à peu mon intelligence fatiguée de repos, dans ma rue de Miromesnil, vit se former de lointains fantômes. Le *Génie du christianisme* m'inspira l'idée de faire la preuve de cet ouvrage, en mêlant des personnages chrétiens à des personnages mythologiques. Une ombre, que longtemps après j'appelai Cymodocée, se dessina vaguement dans ma tête, aucun trait n'en était arrêté. Une fois Cydomocée devinée, je m'enfermai avec elle, comme cela m'arrive toujours avec les filles de mon Imagination ; mais, avant qu'elles soient sorties de l'état de rêve et qu'elles soient arrivées des bords du Léthé par la porte d'ivoire, elles changent souvent de forme. Si je les crée par amour, je les défais par amour, et l'objet unique et chéri que je présente ensuite à la lumière est le produit de mille infidélités.

Je ne demeurai qu'un an dans la rue de Miromesnil, car la maison fut vendue. Je m'arrangeai avec madame la marquise de Coislin, qui me loua l'attique de son hôtel, place Louis XV[3597].

Madame de Coislin[3598] était une femme du plus grand air. Âgée

II. Mme de Coislin.

Madame de Coislin[3599] était une femme du plus grand air. Âgée de près de quatre-vingts ans, ses yeux fiers et dominateurs avaient une expression d'esprit et d'ironie. Madame de Coislin n'avait aucune lettre, et s'en faisait gloire ; elle avait passé à travers le siècle voltairien sans s'en douter ; si elle en avait conçu une idée quelconque, c'était comme d'un temps de bourgeois diserts. Ce n'est pas qu'elle parlât jamais de sa naissance ; elle était trop supérieure pour tomber dans un ridicule : elle savait très bien voir les *petites gens* sans déroger ; mais enfin, elle était née du premier marquis de France. Si elle venait de Drogon de Nesle, tué dans la Palestine en 1096 ; de Raoul de Nesle, connétable et armé chevalier par Louis IX ; de Jean II de Nesle, régent de France pendant la dernière croisade de saint Louis, madame de Coislin avouait que c'était une bêtise du sort dont on ne devait pas la rendre responsable ; elle était naturellement de la cour, comme d'autres plus heureux sont de la rue, comme on est cavale de race ou haridelle de fiacre : elle ne pouvait rien à cet accident, et force lui était de supporter le mal dont il avait plu au ciel de l'affliger.

Madame de Coislin avait-elle eu des liaisons avec Louis XV ? elle ne me l'a jamais avoué : elle convenait pourtant qu'elle avait été fort aimée, mais elle prétendait avoir traité le royal amant avec la dernière rigueur. « Je l'ai vu à mes pieds, me disait-elle, il avait des yeux charmants et son langage était séducteur. Il me proposa un jour de me donner une toilette de porcelaine comme celle que possédait madame de Pompadour. — Ah ! sire, m'écriai-je, ce serait donc pour me cacher dessous ! »

Par un singulier hasard j'ai retrouvé cette toilette chez la

marquise de Coningham, à Londres ; elle l'avait reçue de George IV, et me la montrait avec une amusante simplicité.

Madame de Coislin habitait dans son hôtel une chambre s'ouvrant sous la colonnade qui correspond à la colonnade du Garde-Meuble. Deux marines de Vernet, que Louis *le Bien-Aimé* avait données à la noble dame, étaient accrochées sur une vieille tapisserie de satin verdâtre. Madame de Coislin restait couchée jusqu'à deux heures après midi, dans un grand lit à rideaux également de soie verte, assise et soutenue par des oreillers ; une espèce de coiffe de nuit mal attachée sur sa tête laissait passer ses cheveux gris. Des girandoles de diamants montés à l'ancienne façon descendaient sur les épaulettes de son manteau de lit semé de tabac, comme au temps des élégantes de la Fronde. Autour d'elle, sur la couverture, gisaient éparpillées des *adresses* de lettres, détachées des lettres mêmes, et sur lesquelles *adresses* madame de Coislin écrivait en tous sens ses pensées : elle n'achetait point de papier, c'était la poste qui la lui fournissait. De temps en temps, une petite chienne appelée Lili mettait le nez hors de ses draps, venait m'aboyer pendant cinq ou six minutes et rentrait en grognant dans le chenil de sa maîtresse. Ainsi le temps avait arrangé les jeunes amours de Louis XV.

Madame de Châteauroux et ses deux sœurs étaient cousines de madame de Coislin : celle-ci n'aurait pas été d'humeur, ainsi que madame de Mailly, repentante et chrétienne, à répondre à un homme qui l'insultait dans l'église Saint-Roch, par un nom grossier : « Mon ami, puisque vous me connaissez, priez Dieu pour moi. »

Madame de Coislin, avare de même que beaucoup de gens d'esprit, entassait son argent dans des armoires. Elle vivait toute rongée d'une vermine d'écus qui s'attachait à sa peau : ses gens la soulageaient. Quand je la trouvais plongée dans d'inextricables chiffres, elle me rappelait l'avare Hermocrate, qui, dictant son testament, s'était institué son héritier[3600]. Elle donnait cependant à dîner par hasard ; mais elle déblatérait contre le café que personne n'aimait, suivant elle, et dont on n'usait que pour allonger le repas.

Madame de Chateaubriand fit un voyage à Vichy avec madame de Coislin et le marquis de Nesle[3601] ; le marquis courait en avant et faisait préparer d'excellents dîners. Madame de Coislin venait à la suite, et ne demandait qu'une demi-livre de cerises. Au départ, on lui présentait d'énormes mémoires, alors c'était un train affreux. Elle ne voulait entendre qu'aux cerises ; l'hôte lui soutenait que, soit que l'on mangeât, ou qu'on ne mangeât pas, l'usage, dans une auberge, était de payer le dîner.

Madame de Coislin s'est fait un illuminisme à sa guise[3602]. Crédule ou incrédule, le manque de foi la portait à se moquer des croyances dont la superstition lui faisait peur. Elle avait rencontré madame de Krüdener ; la mystérieuse Française n'était illuminée que sous bénéfice d'inventaire ; elle ne plut pas à la fervente Russe, laquelle ne lui agréa pas non plus. Madame de Krüdener dit passionnément à madame de Coislin : « Madame, quel est votre confesseur intérieur ? — Madame, répliqua madame de Coislin, je ne connais point mon confesseur intérieur ; je sais seulement que mon confesseur est dans l'intérieur de son confessionnal. » Sur ce, les deux dames ne se virent plus.

Madame de Coislin se vantait d'avoir introduit une nouveauté à la cour, la mode des chignons flottants, malgré la reine Marie Leczinska, fort pieuse, qui s'opposait à cette dangereuse innovation. Elle soutenait qu'autrefois une personne comme il faut ne se serait jamais avisée de payer son médecin. Se récriant contre l'abondance du linge de femme : « Cela sent la parvenue, disait-elle ; nous autres, femmes de la cour, nous n'avions que deux chemises ; on les renouvelait quand elles étaient usées ; nous étions vêtues de robes de soie, et nous n'avions pas l'air de grisettes comme ces demoiselles de maintenant. »

Madame Suard[3603], qui demeurait rue Royale, avait un coq dont le chant, traversant l'intérieur des cours, importunait madame de Coislin. Elle écrivit à madame Suard : « Madame faites couper le cou à votre coq. » Madame Suard renvoya le

messager avec ce billet : « Madame, j'ai l'honneur de vous répondre que je ne ferai pas couper le cou à mon coq. » La correspondance en demeura là. Madame de Coislin dit à madame de Chateaubriand : « Ah ! mon cœur, dans quel temps nous vivons ! C'est pourtant cette fille de Panckoucke, la femme de ce membre de l'Académie, vous savez ? »

M. Hennin[3604], ancien commis des affaires étrangères, et ennuyeux comme un protocole, barbouillait de gros romans. Il lisait un jour à madame de Coislin une description : une amante en larmes et abandonnée pêchait mélancoliquement un saumon. Madame de Coislin, qui s'impatientait et n'aimait pas le saumon, interrompit l'auteur, et lui dit de cet air sérieux qui la rendait si comique : « Monsieur Hennin, ne pourriez-vous faire prendre un autre poisson à cette dame ? »

Les histoires que faisait madame de Coislin ne pouvaient se retenir, car il n'y avait rien dedans ; tout était dans la pantomime, l'accent et l'air de la conteuse : jamais elle ne riait. Il y avait un dialogue entre *monsieur et madame Jacqueminot*, dont la perfection passait tout. Lorsque, dans la conversation entre les deux époux, madame Jacqueminot répliquait : « Mais, monsieur *Jacqueminot !* » ce nom était prononcé d'un tel ton qu'un fou rire vous saisissait. Obligée de le laisser passer, madame de Coislin attendait gravement, en prenant du tabac.

Lisant dans un journal la mort de plusieurs rois, elle ôta ses lunettes et dit en se mouchant : « Il y a une épizootie sur les bêtes à couronne. »

Au moment où elle était prête à passer, on soutenait au bord de son lit qu'on ne succombait que parce qu'on se laissait aller ; que si l'on était bien attentif et qu'on ne perdît jamais de vue l'ennemi, on ne mourrait point : « Je le crois, dit-elle ; mais j'ai peur d'avoir une distraction. » Elle expira.

Je descendis le lendemain chez elle ; je trouvai monsieur et madame d'Avaray[3605], sa sœur et son beau-frère, assis devant la cheminée, une petite table entre eux, et comptant les louis d'un sac qu'ils avaient tiré d'une boiserie creuse. La pauvre morte était là dans son lit, les rideaux à demi fermés : elle

n'entendait plus le bruit de l'or qui aurait dû la réveiller, et que comptaient des mains fraternelles.

Dans les pensées écrites par la défunte sur des marges d'imprimés et sur des adresses de lettres, il y en avait d'extrêmement belles. Madame de Coislin m'a montré ce qui restait de la cour de Louis XV sous Bonaparte et après Louis XVI, comme madame d'Houdetot m'avait fait voir ce qui traînait encore, au XIXe siècle, de la société philosophique.

III. Voyage à Vichy, en Auvergne et au Mont Blanc.

Dans l'été de l'année 1805, j'allai rejoindre madame de Chateaubriand à Vichy, où madame de Coislin l'avait menée, comme je viens de le dire. Je n'y trouvai point Jussac, Termes, Flamarens que madame de Sévigné avait *devant et après elle*, en 1677 ; depuis cent vingt et quelques années, ils dormaient. Je laissai à Paris ma sœur, madame de Caud, qui s'y était établie depuis l'automne de 1804. Après un court séjour à Vichy, madame de Chateaubriand me proposa de voyager, afin de nous éloigner pendant quelque temps des tracasseries politiques.

On a recueilli dans mes œuvres deux petits *Voyages* que je fis alors en Auvergne et au Mont-Blanc[3606]. Après trente-quatre ans d'absence, des hommes, étrangers à ma personne, viennent de me faire, à Clermont, la réception qu'on fait à un vieil ami. Celui qui s'est longtemps occupé des principes dont la race humaine jouit en communauté, a des amis, des frères et des sœurs dans toutes les familles : car si l'homme est ingrat, l'humanité est reconnaissante. Pour ceux qui se sont liés avec vous par une bienveillante renommée, et qui ne vous ont jamais vu, vous êtes toujours le même ; vous avez toujours l'âge qu'ils vous ont donné ; leur attachement, qui n'est point dérangé par votre présence, vous voit toujours jeune et beau comme les sentiments qu'ils aiment dans vos écrits.

Lorsque j'étais enfant, dans ma Bretagne, et que j'entendais parler de l'Auvergne, je me figurais que celle-ci était un pays bien loin, bien loin, où l'on voyait des choses étranges, où l'on ne pouvait aller qu'avec grand péril, en cheminant sous la garde de la sainte Vierge. Je ne rencontre point sans une sorte de

curiosité attendrie ces petits Auvergnats qui vont chercher fortune dans ce grand monde avec un petit coffret de sapin. Ils n'ont guère que l'espérance dans leur boîte, en descendant de leurs rochers ; heureux s'ils la rapportent !

Hélas ! il n'y avait pas deux ans que madame de Beaumont reposait au bord du Tibre, lorsque je foulai sa terre natale, en 1805 ; je n'étais qu'à quelques lieues de ce Mont-Dore, où elle était venue chercher la vie qu'elle allongea un peu pour atteindre Rome. L'été dernier, en 1838, j'ai parcouru de nouveau cette même Auvergne. Entre ces dates, 1805 et 1838, je puis placer les transformations arrivées dans la société autour de moi.

Nous quittâmes Clermont, et, en nous rendant à Lyon, nous traversâmes Thiers et Roanne[3607]. Cette route, alors peu fréquentée, suivait çà et là les rives du Lignon. L'auteur de l'*Astrée*, qui n'est pas un grand esprit, a pourtant inventé des lieux et des personnages qui vivent ; tant la fiction, quand elle est appropriée à l'âge où elle paraît, a de puissance créatrice ! Il y a, du reste, quelque chose d'ingénieusement fantastique dans cette résurrection des nymphes et des naïades qui se mêlent à des bergers, des dames et des chevaliers : ces mondes divers s'associent bien, et l'on s'accommode agréablement des fables de la mythologie, unies aux mensonges du roman : Rousseau a raconté comment il fut trompé par d'Urfé.

À Lyon, nous retrouvâmes M. Ballanche : il fit avec nous la course à Genève et au Mont-Blanc. Il allait partout où on le menait, sans qu'il y eût la moindre affaire. À Genève, je ne fus point reçu à la porte de la ville par Clotilde, fiancée de Clovis : M. de Barante, le père[3608], était devenu préfet du Léman. J'allai voir à Coppet madame de Staël ; je la trouvai seule au fond de son château, qui renfermait une cour attristée. Je lui parlai de sa fortune et de sa solitude, comme d'un moyen précieux d'indépendance et de bonheur : je la blessai. Madame de Staël aimait le monde ; elle se regardait comme la plus malheureuse des femmes, dans un exil dont j'aurais été ravi. Qu'était-ce à mes yeux que cette infélicité de vivre dans ses

terres, avec les conforts de la vie ? Qu'était-ce que ce malheur d'avoir de la gloire, des loisirs, de la paix, dans une riche retraite à la vue des Alpes, en comparaison de ces milliers de victimes sans pain, sans nom, sans secours, bannies dans tous les coins de l'Europe, tandis que leurs parents avaient péri sur l'échafaud ? Il est fâcheux d'être atteint d'un mal dont la foule n'a pas l'intelligence. Au reste, ce mal n'en est que plus vif : on ne l'affaiblit point en le confrontant avec d'autres maux, on n'est pas juge de la peine d'autrui ; ce qui afflige l'un fait la joie de l'autre ; les cœurs ont des secrets divers, incompréhensibles à d'autres cœurs. Ne disputons à personnes ses souffrances ; il en est des douleurs comme des patries, chacun a la sienne.

Madame de Staël visita le lendemain madame de Chateaubriand à Genève, et nous partîmes pour Chamouny[3609]. Mon opinion sur les paysages des montagnes fit dire que je cherchais à me singulariser ; il n'en était rien. On verra, quand je parlerai du Saint-Gothard, que cette opinion m'est restée. On lit dans le *Voyage au Mont-Blanc* un passage que je rappellerai comme liant ensemble les événements passés de ma vie et les événements alors futurs de cette même vie, et aujourd'hui également passés.

« Il n'y a qu'une seule circonstance où il soit vrai que les montagnes inspirent l'oubli des troubles de la terre : c'est lorsqu'on se retire loin du monde pour se consacrer à la religion. Un anachorète qui se dévoue au service de l'humanité, un saint qui veut méditer les grandeurs de Dieu en silence, peuvent trouver la paix et la joie sur des roches désertes ; mais ce n'est point alors la tranquillité des lieux qui passe dans l'âme de ces solitaires, c'est au contraire leur âme qui répand sa sérénité dans la région des orages..... Il y a des montagnes que je visiterais encore avec un plaisir extrême : ce sont celles de la Grèce et de la Judée. J'aimerais à parcourir les lieux dont mes nouvelles études me forcent de m'occuper chaque jour : j'irais volontiers chercher sur le Thabor et le Taygète d'autres couleurs et d'autres harmonies, après avoir peint les monts sans renommée et les vallées inconnues du Nouveau-Monde. » Cette dernière phrase annonçait le voyage que j'exécutai en effet

l'année suivante, 1806.

À notre retour à Genève, sans avoir pu revoir madame de Staël à Coppet[3610], nous trouvâmes les auberges encombrées. Sans les soins de M. de Forbin[3611] qui survint et nous procura un mauvais dîner dans une antichambre noire, nous aurions quitté la patrie de Rousseau sans manger. M. de Forbin était alors dans la béatitude ; il promenait dans ses regards le bonheur intérieur qui l'inondait ; il ne touchait pas terre. Porté par ses talents et ses félicités, il descendait de la montagne comme du ciel, veste de peintre en justaucorps, palette au pouce, pinceaux en carquois. Bonhomme néanmoins, quoique excessivement heureux, se préparant à m'imiter un jour, quand j'aurais fait le voyage de Syrie, voulant même aller jusqu'à Calcutta, pour faire revenir les amours par une route extraordinaire, lorsqu'ils manqueraient dans les sentiers battus. Ses yeux avaient une protectrice pitié : j'étais pauvre, humble, peu sûr de ma personne, et je ne tenais pas dans mes mains puissantes le cœur des princesses[3612]. À Rome, j'ai eu le bonheur de rendre à M. de Forbin son dîner du lac ; j'avais le mérite d'être devenu ambassadeur. Dans ce temps-ci on retrouve roi le soir le pauvre diable qu'on a quitté le matin dans la rue.

Le noble gentilhomme, peintre par le droit de la Révolution, commençait cette génération d'artistes qui s'arrangent eux-mêmes en croquis, en grotesques, en caricatures. Les uns portent des moustaches effroyables, on dirait qu'ils vont conquérir le monde ; leurs brosses sont des hallebardes, leurs grattoirs des sabres ; les autres ont d'énormes barbes, des cheveux pendants ou bouffis ; ils fument un cigare en guise de volcan. Ces *cousins de l'arc-en-ciel*, comme parle notre vieux Régnier, ont la tête remplie de déluges, de mers, de fleuves, de forêts, de cataractes, de tempêtes ou de carnages, de supplices et d'échafauds. Chez eux sont des crânes humains, des fleurets, des mandolines, des morions et des dolimans. Hâbleurs, entreprenants, impolis, libéraux (jusqu'au portrait du tyran qu'ils peignent), ils visent à former une espèce à part entre le singe et

le satyre ; ils tiennent à faire comprendre que le secret de l'atelier a ses dangers, et qu'il n'y a pas sûreté pour les modèles. Mais combien ne rachètent-ils pas ces travers par une existence exaltée, une nature souffrante et sensible, une abnégation entière d'eux-mêmes, un dévouement sans calcul aux misères des autres, une manière de sentir délicate, supérieure, idéalisée, une indigence fièrement accueillie et noblement supportée ; enfin, quelquefois par des talents immortels, fils du travail, de la passion, du génie et de la solitude !

Sortis de nuit de Genève pour retourner à Lyon, nous fûmes arrêtés au pied du fort de l'Écluse, en attendant l'ouverture des portes. Pendant cette station des sorcières de Macbeth sur la bruyère, il se passait en moi des choses étranges. Mes années expirées ressuscitaient et m'environnaient comme une bande de fantômes ; mes saisons brûlantes me revenaient dans leur flamme et leur tristesse. Ma vie, creusée par la mort de madame de Beaumont, était demeurée vide : des formes aériennes, houris ou songes, sortant de cet abîme, me prenaient par la main et me ramenaient au temps de la sylphide. Je n'étais plus aux lieux que j'habitais, je rêvais d'autres bords. Quelque influence secrète me poussait aux régions de l'Aurore, où m'entraînaient d'ailleurs le plan de mon nouveau travail et la voix religieuse qui me releva du vœu de la villageoise, ma nourrice. Comme toutes mes facultés s'étaient accrues, comme je n'avais jamais abusé de la vie, elle surabondait de la sève de mon intelligence, et l'art, triomphant dans ma nature, ajoutait aux inspirations du poète. J'avais ce que les Pères de la Thébaïde appelaient des *ascensions* de cœur. Raphaël (qu'on pardonne au blasphème de la similitude), Raphaël, devant *la Transfiguration* seulement ébauchée sur le chevalet, n'aurait pas été plus électrisé par son chef-d'œuvre que je ne l'étais par cet Eudore et cette Cymodocée, dont je ne savais pas encore le nom et dont j'entrevoyais l'image au travers d'une atmosphère d'amour et de gloire.

Ainsi le génie natif qui m'a tourmenté au berceau retourne quelquefois sur ses pas après m'avoir abandonné ; ainsi se

renouvellent mes anciennes souffrances ; rien ne guérit en moi ; si mes blessures se ferment instantanément, elles se rouvrent tout à coup comme celles des crucifix du moyen âge, qui saignent à l'anniversaire de la Passion. Je n'ai d'autre ressource, pour me soulager dans ces crises, que de donner un libre cours à la fièvre de ma pensée, de même qu'on se fait percer les veines quand le sang afflue au cœur ou monte à la tête. Mais de quoi parlé-je ? Ô religion, où sont donc tes puissances, tes freins, tes baumes ! Est-ce que je n'écris pas toutes ces choses à d'innombrables années de l'heure où je donnai le jour à René ? J'avais mille raisons pour me croire mort, et je vis ! C'est grand pitié. Ces afflictions du poète isolé, condamné à subir le printemps malgré Saturne, sont inconnues de l'homme qui ne sort point des lois communes ; pour lui, les années sont toujours jeunes : « Or, les jeunes chevreaux, dit Oppien, veillent sur l'auteur de leur naissance ; lorsque celui-ci vient à tomber dans les filets du chasseur, ils lui présentent avec la bouche l'herbe tendre et fleurie, qu'ils sont allés cueillir au loin, et lui apportent sur le bord des lèvres une eau fraîche, puisée dans le prochain ruisseau[3613]. »

IV. Retour à Lyon.

De retour à Lyon, j'y trouvai des lettres de M. Joubert : elles m'annonçaient son impossibilité d'être à Villeneuve avant le mois de septembre. Je lui répondis :

« Votre départ de Paris est trop éloigné et me gêne ; vous sentez que ma femme ne voudra jamais arriver avant vous à Villeneuve : c'est aussi une tête que celle-là, et, depuis qu'elle est avec moi, je me trouve à la tête de deux têtes très difficiles à gouverner. Nous resterons à Lyon, où l'on nous fait si prodigieusement manger que j'ai à peine le courage de sortir de cette excellente ville. L'abbé de Bonnevie est ici, de retour de Rome ; il se porte à merveille ; il est gai, il prêchaille et ne pense plus à ses malheurs : il vous embrasse et va vous écrire. Enfin tout le monde est dans la joie, excepté moi ; il n'y a que vous qui grogniez. Dites à Fontanes que j'ai dîné chez M. Saget. »

Ce M. Saget était la providence des chanoines ; il demeurait sur le coteau de Sainte-Foix, dans la région du bon vin. On montait chez lui à peu près par l'endroit où Rousseau avait passé la nuit au bord de la Saône.

« Je me souviens, dit-il, d'avoir passé une nuit délicieuse, hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait la Saône. Des jardins élevés en terrasse bordaient le chemin du côté opposé : il avait fait très chaud ce jour-là ; la soirée était charmante, la rosée humectait l'herbe flétrie ; point de vent, une nuit tranquille ; l'air était frais sans être froid ; le soleil après son coucher avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges, dont la réflexion rendait l'eau couleur de rose ; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre. Je me promenais dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant

seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort avant dans la nuit ma promenade, sans m'apercevoir que j'étais las. Je m'en aperçus enfin : je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte, enfoncée dans un mur de terrasse : le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres, un rossignol était précisément au-dessus de moi ; je m'endormis à son chant : mon sommeil fut doux ; mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux en s'ouvrant virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. »

Le charmant itinéraire de Rousseau à la main, on arrivait chez M. Saget. Cet antique et maigre garçon, jadis marié, portait une casquette verte, un habit de camelot gris, un pantalon de nankin, des bas bleus et des souliers de castor. Il avait vécu beaucoup à Paris et s'était lié avec mademoiselle Devienne[3614]. Elle lui écrivait des lettres fort spirituelles, le gourmandait et lui donnait de très bons conseils : il n'en tenait compte, car il ne prenait pas le monde au sérieux, croyant apparemment, comme les Mexicains, que le monde avait déjà usé quatre soleils, et qu'au quatrième (lequel nous éclaire aujourd'hui) les hommes avaient été changés en magots. Il n'avait cure du martyre de saint Pothin et de saint Irénée, ni du massacre des protestants rangés côte à côte par ordre de Mandelot, gouverneur de Lyon, et ayant tous la gorge coupée du même côté. Vis-à-vis le champ des fusillades des Brotteaux, il m'en racontait les détails, tandis qu'il se promenait parmi ces ceps, mêlant son récit de quelques vers de Loyse Labbé : il n'aurait pas perdu un coup de dent durant les derniers malheurs de Lyon, sous la charte-vérité.

Certains jours, à Sainte-Foix, on étalait une certaine tête de veau marinée pendant cinq nuits, cuite dans du vin de Madère et rembourrée de choses exquises ; de jeunes paysannes très jolies servaient à table ; elles versaient l'excellent vin du cru renfermé dans des dames-jeannes[3615] de la grandeur de trois bouteilles. Nous nous abattions, moi et le chapitre en soutane, sur le festin Saget : le coteau en était tout noir[3616].

Notre *dapifer* trouva vite la fin de ses provisions dans la ruine de ses derniers moments, il fut recueilli par deux ou trois des vieilles maîtresses qui avaient pillé sa vie, « espèce de femmes, dit saint Cyprien, qui vivent comme si elles pouvaient être aimées, *quæ sic vivis ut possis adamari*. »

V. Course à la Grande Chartreuse.

Nous nous arrachâmes aux délices de Capoue pour aller voir la Chartreuse, toujours avec M. Ballanche. Nous louâmes une calèche dont les roues disjointes faisaient un bruit lamentable. Arrivés à Voreppe, nous nous arrêtâmes dans une auberge au haut de la ville. Le lendemain, à la pointe du jour, nous montâmes à cheval et nous partîmes, précédés d'un guide. Au village de Saint-Laurent, au bas de la Grande-Chartreuse, nous franchîmes la porte de la vallée, et nous suivîmes, entre deux flancs de rochers, le chemin montant au monastère. Je vous ai parlé, à propos de Combourg, de ce que j'éprouvai dans ce lieu. Les bâtiments abandonnés se lézardaient sous la surveillance d'une espèce de fermier des ruines. Un frère lai était demeuré là, pour prendre soin d'un solitaire infirme qui venait de mourir : la religion avait imposé à l'amitié la fidélité et l'obéissance. Nous vîmes la fosse étroite fraîchement recouverte : Napoléon, dans ce moment, en allait creuser une immense à Austerlitz. On nous montra l'enceinte du couvent, les cellules, accompagnées chacune d'un jardin et d'un atelier ; on y remarquait des établis de menuisier et des rouets de tourneur : la main avait laissé tomber le ciseau. Une galerie offrait les portraits des supérieurs de la Chartreuse. Le palais ducal à Venise garde la suite des *ritratti* des doges ; lieux et souvenirs divers ! Plus haut, à quelque distance, on nous conduisit à la chapelle du reclus immortel de Le Sueur.

Après avoir dîné dans une vaste cuisine, nous repartîmes et nous rencontrâmes, porté en palanquin comme un rajah, M. Chaptal[3617], jadis apothicaire, puis sénateur, ensuite possesseur de Chanteloup et inventeur du sucre de betterave, l'avide héritier des beaux roseaux indiens de la Sicile,

perfectionnés par le soleil d'Otahiti. En descendant des forêts, j'étais occupé des anciens cénobites ; pendant des siècles, ils portèrent, avec un peu de terre dans le pan de leur robe, des plants de sapins, devenus des arbres sur les rochers. Heureux, ô vous qui traversâtes le monde sans bruit, et ne tournâtes pas même la tête en passant !

Nous n'eûmes pas plutôt atteint la porte de la vallée qu'un orage éclate ; un déluge se précipite, et des torrents troublés détalent en rugissant de toutes les ravines. Madame de Chateaubriand, devenue intrépide à force de peur, galopait à travers les cailloux, les flots et les éclairs. Elle avait jeté son parapluie pour mieux entendre le tonnerre ; le guide lui criait : « Recommandez votre âme à Dieu ! Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! » Nous arrivâmes à Voreppe au son du tocsin ; les restes de l'orage déchiré étaient devant nous. On apercevait au loin dans la campagne l'incendie d'un village, et la lune arrondissant la partie supérieure de son disque au-dessus des nuages, comme le front pâle et chauve de saint Bruno, fondateur de l'ordre du silence. M. Ballanche, tout dégouttant de pluie, disait avec sa placidité inaltérable : « Je suis comme un poisson dans l'eau. » Je viens, en cette année 1838, de revoir Voreppe ; l'orage n'y était plus ; mais il m'en reste deux témoins, madame de Chateaubriand et M. Ballanche[3618]. Je le fais observer, car j'ai eu trop souvent, dans ces *Mémoires*, à remarquer les absents.

De retour à Lyon, nous y laissâmes notre compagnon et nous allâmes à Villeneuve. Je vous ai raconté ce que c'était que cette petite ville, mes promenades et mes regrets aux bords de l'Yonne avec M. Joubert. Là, vivaient trois vieilles filles, mesdemoiselles Piat ; elles rappelaient les trois amies de ma grand'mère à Plancoët, à la différence près des positions sociales. Les vierges de Villeneuve moururent successivement, et je me souvenais d'elles à la vue d'un perron herbu, montant en dehors de leur maison déshabitée. Que disaient-elles en leur temps, ces demoiselles villageoises ? Elles parlaient d'un chien, et d'un manchon que leur père leur avait acheté jadis à la foire de Sens. Cela me charmait autant que le concile de cette même

ville, où saint Bernard fit condamner Abailard, mon compatriote. Les vierges au manchon étaient peut-être des Héloïse ; elles aimèrent peut-être, et leurs lettres retrouvées un jour enchanteront l'avenir. Qui sait ? Elles écrivaient peut-être à leur *seigneur, aussi leur père, aussi leur frère, aussi leur époux : « domino suo, imo patri*, etc. », qu'elles se sentaient honorées du nom d'amie, du nom de *maîtresse* ou de *courtisane, concubinæ vel scorti*. « Au milieu de son sçavoir, » dit un docteur grave, « je trouve Abailard avoir fait un trait de folie admirable, quand il suborna d'amour Héloïse, son escolière. »

VI. Mort de Mme de Caud.

Une grande et nouvelle douleur me surprit à Villeneuve. Pour vous la raconter, il faut retourner quelques mois en arrière de mon voyage en Suisse. J'habitais encore la maison de la rue Miromesnil, lorsque, dans l'automne de 1804, madame de Caud vint à Paris. La mort de madame de Beaumont avait achevé d'altérer la raison de ma sœur ; peu s'en fallut qu'elle ne crût pas à cette mort, qu'elle ne soupçonnât du mystère dans cette disparition, ou qu'elle ne rangeât le ciel au nombre des ennemis qui se jouaient de ses maux. Elle n'avait rien : je lui avais choisi un appartement rue Caumartin, en la trompant sur le prix de la location et sur les arrangements que je lui fis prendre avec un restaurateur. Comme une flamme prête à s'éteindre, son génie jetait la plus vive lumière ; elle en était tout éclairée. Elle traçait quelques lignes qu'elle livrait au feu, ou bien elle copiait dans des ouvrages quelques pensées en harmonie avec la disposition de son âme. Elle ne resta pas longtemps rue Caumartin ; elle alla demeurer aux Dames Saint-Michel, rue du faubourg Saint-Jacques : madame de Navarre était supérieure du couvent. Lucile avait une petite cellule ayant vue sur le jardin : je remarquai qu'elle suivait des yeux, avec je ne sais quel désir sombre, les religieuses qui se promenaient dans l'enclos autour des carrés de légumes. On devinait qu'elle enviait la sainte, et qu'allant par-delà, elle aspirait à l'ange. Je sanctifierai ces *Mémoires* en y déposant, comme des reliques, ces billets de madame de Caud, écrits avant qu'elle eût pris son vol vers sa patrie éternelle.

17 janvier.

« Je me reposais de mon bonheur sur toi et sur madame de Beaumont, je me sauvais dans votre idée de mon ennui et de

mes chagrins : toute mon occupation était de vous aimer. J'ai fait cette nuit de longues réflexions sur ton caractère et ta manière d'être. Comme toi et moi nous sommes toujours voisins, il faut, je crois, du temps pour me connaître, tant il y a diverses pensées dans ma tête ! tant ma timidité et mon espèce de faiblesse extérieure sont en opposition avec ma force intérieure ! En voilà trop sur moi. Mon illustre frère, reçois le plus tendre remercîment de toutes les complaisances et de toutes les marques d'amitié que tu n'as cessé de me donner. Voilà la dernière lettre de moi que tu recevras le matin. J'ai beau te faire part de mes idées. Elles n'en restent pas moins tout entières en moi. »

Sans date.

« Me crois-tu sérieusement, mon ami, à l'abri de quelque impertinence de M. Chênedollé ? Je suis bien décidée à ne point l'inviter à continuer ses visites ; je me résigne à ce que celle de mardi soit la dernière. Je ne veux pas gêner sa politesse. Je ferme pour toujours le livre de ma destinée, et je le scelle du sceau de la raison ; je n'en consulterai pas plus les pages, maintenant, sur les bagatelles que sur les choses importantes de la vie. Je renonce à toutes mes folles idées ; je ne veux m'occuper ni me chagriner de celles des autres ; je me livrerai à corps perdu à tous les événements de mon passage dans ce monde. Quelle pitié que l'attention que je me porte ! Dieu ne peut plus m'affliger qu'en toi. Je le remercie du précieux, bon et cher présent qu'il m'a fait en ta personne et d'avoir conservé ma vie sans tache : voilà tous mes trésors. Je pourrais prendre pour emblème de ma vie la lune dans un nuage, avec cette devise : Souvent obscurcie, jamais ternie. Adieu, mon ami. Tu seras peut-être étonné de mon langage depuis hier matin. Depuis t'avoir vu, mon cœur s'est relevé vers Dieu, et je l'ai placé tout entier au pied de la croix, sa seule et véritable place. »

Ce jeudi.

« Bonjour, mon ami. De quelle couleur sont tes idées ce

matin ? Pour moi, je me rappelle que la seule personne qui put me soulager quand je craignais pour la vie de madame de Farcy fut celle qui me dit : — Mais il est dans l'ordre des choses possibles que vous mouriez avant elle. Pouvait-on frapper plus juste ? Il n'est rien tel, mon ami, que l'idée de la mort pour nous débarrasser de l'avenir. Je me hâte de te débarrasser de moi ce matin, car je me sens trop en train de dire de belles choses. Bonjour, mon pauvre frère. Tiens-toi en joie. »

Sans date.

« Lorsque madame de Farcy existait, toujours près d'elle, je ne m'étais pas aperçue du besoin d'être en société de pensées avec quelqu'un. Je possédais ce bien sans m'en douter. Mais depuis que nous avons perdu cette amie, et les circonstances m'ayant séparée de toi, je connus le supplice de ne pouvoir jamais délasser et renouveler son esprit dans la conversation de quelqu'un ; je sens que mes idées me font mal lorsque je ne puis m'en débarrasser ; cela tient sûrement à ma mauvaise organisation. Cependant je suis assez contente, depuis hier, de mon courage. Je ne fais nulle attention à mon chagrin, et à l'espèce de défaillance intérieure que j'éprouve. Je me suis délaissée. Continue à être toujours aimable envers moi : ce sera humanité ces jours-ci. Bonjour, mon ami. À tantôt, j'espère. »

Sans date.

« Sois tranquille, mon ami ; ma santé se rétablit à vue d'œil. Je me demande souvent pourquoi j'apporte tant de soin à l'étayer. Je suis comme un insensé qui édifierait une forteresse au milieu d'un désert. Adieu, mon pauvre frère. »

Sans date.

« Comme ce soir je souffre beaucoup de la tête, je viens tout simplement, au hasard, de t'écrire quelques pensées de Fénelon pour remplir mon engagement :

« — On est bien à l'étroit quand on se renferme au dedans de soi. Au contraire, on est bien au large quand on sort de cette prison pour entrer dans l'immensité de Dieu.

« — Nous retrouverons bientôt ce que nous avons perdu.

Nous en approchons tous les jours à grands pas. Encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer. C'est nous qui mourons : ce que nous aimons vit et ne mourra point.

« — Vous vous donnez des forces trompeuses, telles que la fièvre ardente en donne au malade. On voit en vous, depuis quelques jours, un mouvement convulsif pour montrer du courage et de la gaieté avec un fond d'agonie. »

« Voilà tout ce que ma tête et ma mauvaise plume me permettent de t'écrire ce soir. Si tu veux, je recommencerai demain et t'en conterai peut-être davantage. Bonsoir, mon ami. Je ne cesserai point de te dire que mon cœur se prosterne devant celui de Fénelon, dont la tendresse me semble si profonde et la vertu si élevée. Bonjour, mon ami.

« Je te dis à mon réveil mille tendresses et te donne cent bénédictions. Je me porte bien ce matin et suis inquiète si tu pourras me lire, et si ces pensées de Fénelon te paraîtront bien choisies. Je crains que mon cœur ne s'en soit trop mêlé. »

Sans date.

« Pourrais-tu penser que je m'occupe follement depuis hier à te corriger ? Les Blossac m'ont confié dans le plus grand secret une romance de toi. Comme je ne trouve pas que dans cette romance tu aies tiré parti de tes idées, je m'amuse à essayer de les rendre dans toute leur valeur. Peut-on pousser l'audace plus loin ? Pardonnez, grand homme, et ressouvenez-vous que je suis ta sœur, qu'il m'est un peu permis d'abuser de vos richesses. »

Saint-Michel.

« Je ne te dirai plus : Ne viens plus me voir, — parce que n'ayant désormais que quelques jours à passer à Paris, je sens que ta présence m'est essentielle. Ne me viens tantôt qu'à quatre heures ; je compte être dehors jusqu'à ce moment. Mon ami, j'ai dans la tête mille idées contradictoires de choses qui me semblent exister et n'exister pas, qui ont pour moi l'effet d'objets qui ne s'offriraient que dans une glace, dont on ne pourrait, par conséquent, s'assurer, quoiqu'on les vît distinctement. Je ne veux plus m'occuper de tout cela ; de ce

moment-ci, je m'abandonne. Je n'ai pas comme toi la ressource de changer de rive, mais je sens le courage de n'attacher nulle importance aux personnes et aux choses de mon rivage et de me fixer entièrement, irrévocablement, dans l'auteur de toute justice et de toute vérité. Il n'y a qu'un déplaisir auquel je crains de mourir difficilement, c'est de heurter en passant, sans le vouloir, la destinée de quelque autre, non pas par l'intérêt qu'on pourrait prendre à moi ; je ne suis pas assez folle pour cela. »

Saint-Michel.

« Mon ami, jamais le son de ta voix ne m'a fait tant de plaisir que lorsque je l'entendis hier dans mon escalier. Mes idées, alors, cherchaient à surmonter mon courage. Je fus saisie d'aise de te sentir si près de moi ; tu parus et tout mon intérieur rentra dans l'ordre. J'éprouve quelquefois une grande répugnance de cœur à boire mon calice. Comment ce cœur, qui est un si petit espace, peut-il renfermer tant d'existence et tant de chagrins ? Je suis bien mécontente de moi, bien mécontente. Mes affaires et mes idées m'entraînent ; je ne m'occupe presque plus que de Dieu et je me borne à lui dire cent fois par jour : — Seigneur, hâtez-vous de m'exaucer, car mon esprit tombe dans la défaillance. »

Sans date.

« Mon frère, ne te fatigue ni de mes lettres, ni de ma présence ; pense que bientôt tu seras pour toujours délivré de mes importunités. Ma vie jette sa dernière clarté, lampe qui s'est consumée dans les ténèbres d'une longue nuit, et qui voit naître l'aurore où elle va mourir. Veuille, mon frère, donner un seul coup d'œil sur les premiers moments de notre existence ; rappelle-toi que souvent nous avons été assis sur les mêmes genoux, et pressés ensemble tous deux sur le même sein ; que déjà tu donnais des larmes aux miennes, que dès les premiers jours de ta vie tu as protégé, défendu ma frêle existence, que nos jeux nous réunissaient et que j'ai partagé tes premières études. Je ne te parlerai point de notre adolescence, de l'innocence de nos pensées et de nos joies, et du besoin mutuel

de nous voir sans cesse. Si je te retrace le passé, je t'avoue ingénument, mon frère, que c'est pour me faire revivre davantage dans ton cœur. Lorsque tu partis pour la seconde fois de France, tu remis ta femme entre mes mains, tu me fis promettre de ne m'en point séparer. Fidèle à ce cher engagement, j'ai tendu volontairement mes mains aux fers et je suis entrée dans ces lieux destinés aux seules victimes vouées à la mort. Dans ces demeures, je n'ai eu d'inquiétude que sur ton sort ; sans cesse j'interrogeai sur toi les pressentiments de mon cœur. Lorsque j'eus recouvré la liberté, au milieu des maux qui vinrent m'accabler, la seule pensée de notre réunion m'a soutenue. Aujourd'hui que je perds sans retour l'espoir de couler ma carrière auprès de toi, souffre mes chagrins. Je me résignerai à ma destinée, et ce n'est que parce que je dispute encore avec elle, que j'éprouve de si cruels déchirements ; mais quand je me serai soumise à mon sort... Et quel sort ! Où sont mes amis, mes protecteurs et mes richesses ! À qui importe mon existence, cette existence délaissée de tous, et qui pèse tout entière sur elle-même ? Mon Dieu ! n'est-ce pas assez pour ma faiblesse de mes maux présents, sans y joindre encore l'effroi de l'avenir ? Pardon, trop cher ami, je me résignerai ; je m'endormirai d'un sommeil de mort sur ma destinée. Mais, pendant le peu de jours que j'ai affaire dans cette ville, laisse-moi chercher en toi mes dernières consolations ; laisse-moi croire que ma présence t'est douce. Crois que, parmi les cœurs qui t'aiment, aucun n'approche de la sincérité et de la tendresse de mon impuissante amitié pour toi. Remplis ma mémoire de souvenirs agréables qui prolongent auprès de toi mon existence. Hier, lorsque tu me parlas d'aller chez toi, tu me semblais inquiet et sérieux, tandis que tes paroles étaient affectueuses. Quoi, mon frère, serais-je aussi pour toi un sujet d'éloignement et d'ennui ? Tu sais que ce n'est pas moi qui t'ai proposé l'aimable distraction d'aller te voir, que je t'ai promis de ne point en abuser ; mais si tu as changé d'avis, que ne me l'as-tu dit avec franchise ? Je n'ai point de courage contre tes politesses. Autrefois tu me distinguais un peu plus de la foule commune et me rendais plus de justice. Puisque tu comptes sur moi

aujourd'hui, j'irai tantôt te voir à onze heures. Nous arrangerons ensemble ce qui te conviendra le mieux pour l'avenir. Je t'ai écrit, certaine que je n'aurais pas le courage de te dire un seul mot de ce que contient cette lettre. »

Cette lettre si poignante et tout admirable est la dernière que je reçus ; elle m'alarma par le redoublement de tristesse dont elle est empreinte. Je courus aux Dames Saint-Michel ; ma sœur se promenait dans le jardin avec madame de Navarre ; elle rentra quand on lui fit savoir que j'étais monté chez elle. Elle faisait visiblement des efforts pour rappeler ses idées et elle avait, par intervalles, un léger mouvement convulsif dans les lèvres. Je la suppliai de revenir à toute sa raison, de ne plus m'écrire des choses aussi injustes et qui me déchiraient le cœur, de ne plus penser que je pouvais jamais être fatigué d'elle. Elle parut un peu se calmer aux paroles que je multipliais pour la distraire et la consoler. Elle me dit qu'elle croyait que le couvent lui faisait mal, qu'elle se trouverait mieux dans un logement isolé, du côté du Jardin des Plantes, là où elle pourrait voir des médecins et se promener. Je l'invitai à suivre son goût, ajoutant qu'afin d'aider Virginie, sa femme de chambre, je lui donnerais le vieux Saint-Germain. Cette proposition parut lui faire grand plaisir, en souvenir de madame de Beaumont, et elle m'assura qu'elle allait s'occuper de son nouveau logement. Elle me demanda ce que je comptais faire cet été : je lui dis que j'irais à Vichy rejoindre ma femme, ensuite chez M. Joubert à Villeneuve, pour de là rentrer à Paris. Je lui proposai de venir avec nous. Elle me répondit qu'elle voulait passer l'été seule, et qu'elle allait renvoyer Virginie à Fougères. Je la quittai ; elle était plus tranquille.

Madame de Chateaubriand partit pour Vichy, et je me disposai à la suivre. Avant de quitter Paris, j'allai revoir Lucile. Elle était affectueuse ; elle me parla de ses petits ouvrages, dont on a vu les fragments si beaux, vers le commencement de ces *Mémoires*. J'encourageai au travail le grand poète ; elle m'embrassa, me souhaita un bon voyage, me fit promettre de revenir vite. Elle me reconduisit sur le palier de l'escalier,

s'appuya sur la rampe et me regarda tranquillement descendre. Quand je fus au bas, je m'arrêtai, et, levant la tête, je criai à l'infortunée qui me regardait toujours : « Adieu, chère sœur ! à bientôt ! soigne-toi bien. Écris-moi à Villeneuve. Je t'écrirai. J'espère que l'hiver prochain, tu consentiras à vivre avec nous. »

Le soir, je vis le bonhomme Saint-Germain ; je lui donnai des ordres et de l'argent pour qu'il baissât secrètement les prix de toutes les choses dont elle pourrait avoir besoin. Je lui enjoignis de me tenir au courant de tout et de ne pas manquer de me demander de revenir, en cas qu'il eût affaire de moi. Trois mois s'écoulèrent. En arrivant à Villeneuve, je trouvai deux billets assez tranquillisants sur la santé de madame de Caud ; mais Saint-Germain oubliait de me parler de la nouvelle demeure de ma sœur. J'avais commencé à écrire à celle-ci une longue lettre, lorsque madame de Chateaubriand tomba tout à coup dangereusement malade : j'étais au bord de son lit quand on m'apporta une nouvelle lettre de Saint-Germain ; je l'ouvris : une ligne foudroyante m'apprenait la mort subite de Lucile.

J'ai pris soin de beaucoup de tombeaux dans ma vie, il était de mon sort et de la destinée de ma sœur que ses cendres fussent jetées au ciel. Je n'étais point à Paris au moment de sa mort ; je n'y avais aucun parent ; retenu à Villeneuve par l'état périlleux de ma femme, je ne pus courir à des restes sacrés ; des ordres transmis de loin arrivèrent trop tard pour prévenir une inhumation commune. Lucile était ignorée et n'avait pas un ami ; elle n'était connue que du vieux serviteur de madame de Beaumont, comme s'il eût été chargé de lier les deux destinées. Il suivit seul le cercueil délaissé, et il était mort lui-même avant que les souffrances de madame de Chateaubriand me permissent de la ramener à Paris.

Ma sœur fut enterrée parmi les pauvres : dans quel cimetière fut-elle déposée ? dans quel flot immobile d'un océan de morts fut-elle engloutie ? dans quelle maison expira-t-elle au sortir de la communauté des Dames de Saint-Michel ? Quand, en faisant des recherches, quand, en compulsant les archives des municipalités, les registres des paroisses, je rencontrerais le nom de ma sœur, à quoi cela me servirait-il[3619] ?

Retrouverais-je le même gardien de l'enclos funèbre ? retrouverais-je celui qui creusa une fosse demeurée sans nom et sans étiquette ? Les mains rudes qui touchèrent les dernières une argile si pure en auraient-elles gardé le souvenir ? Quel nomenclateur des ombres m'indiquerait la tombe effacée ? ne pourrait-il pas se tromper de poussière ? Puisque le ciel l'a voulu, que Lucile soit à jamais perdue ! Je trouve dans cette absence de lieu une distinction d'avec les sépultures de mes autres amis. Ma devancière dans ce monde et dans l'autre prie pour moi le Rédempteur ; elle le prie du milieu des dépouilles indigentes parmi lesquelles les siennes sont confondues : ainsi repose égarée, parmi les préférés de Jésus-Christ, la mère de Lucile et la mienne. Dieu aura bien su reconnaître ma sœur ; et elle, qui tenait si peu à la terre, n'y devait point laisser de traces. Elle m'a quitté, cette sainte de génie. Je n'ai pas été un seul jour sans la pleurer. Lucile aimait à se cacher ; je lui ai fait une solitude dans mon cœur : elle n'en sortira que quand j'aurai cessé de vivre[3620].

Ce sont là les vrais, les seuls événements de ma vie réelle ! Que m'importaient, au moment où je perdais ma sœur, les milliers de soldats qui tombaient sur les champs de bataille, l'écroulement des trônes et le changement de la face du monde ?

La mort de Lucile atteignit aux sources de mon âme : c'était mon enfance au milieu de ma famille, c'étaient les premiers vestiges de mon existence qui disparaissaient. Notre vie ressemble à ces bâtisses fragiles, étayées dans le ciel par des arcs-boutants : ils ne s'écroulent pas à la fois, mais se détachent successivement ; ils appuient encore quelque galerie, quand déjà ils manquent au sanctuaire ou au berceau de l'édifice. Madame de Chateaubriand, toute meurtrie encore des caprices impérieux de Lucile, ne vit qu'une délivrance pour la chrétienne arrivée au repos du Seigneur. Soyons doux, si nous voulons être regrettés : la hauteur du génie et les qualités supérieures ne sont pleurées que des anges. Mais je ne puis entrer dans la consolation de madame de Chateaubriand.

VII. Années de ma vie 1805 et 1806. — Je reviens à Paris. — Je pars pour le Levant.

Paris, 1839.
Revu en décembre 1846.

Quand, revenant à Paris par la route de Bourgogne, j'aperçus la coupole du Val-de-Grâce et le dôme de Sainte-Geneviève, qui domine le Jardin des Plantes, j'eus le cœur navré : encore une compagne de ma vie laissée sur la route ! Nous rentrâmes à l'hôtel de Coislin, et, bien que M. de Fontanes, M. Joubert, M. de Clausel, M. Molé vinssent passer les soirées chez moi, j'étais travaillé de tant de souvenirs et de pensées, que je n'en pouvais plus. Demeuré seul derrière les chers objets qui m'avaient quitté, comme un marin étranger dont l'engagement est expiré et qui n'a ni foyers ni patrie, je frappais du pied la rive ; je brûlais de me jeter à la nage dans un nouvel océan pour me rafraîchir et le traverser. Nourrisson du Pinde et croisé à Solyme, j'étais impatient d'aller mêler mes délaissements aux ruines d'Athènes, mes pleurs aux larmes de Madeleine.

J'allai voir ma famille[3621] en Bretagne, et, de retour à Paris, je partis pour Trieste le 13 juillet 1806 : madame de Chateaubriand m'accompagna jusqu'à Venise, où M. Ballanche la vint rejoindre[3622].

Ma vie étant exposée heure par heure dans l'*Itinéraire*, je n'aurais plus rien à dire ici, s'il ne me restait quelques lettres inconnues écrites ou reçues pendant et après mon voyage. Julien, mon domestique et compagnon, a, de son côté, fait son *Itinéraire* auprès du mien, comme les passagers sur un vaisseau tiennent leur journal particulier dans un voyage de découverte.

Le petit manuscrit qu'il met à ma disposition servira de contrôle à ma narration : je serai Cook, il sera Clarke[3623].

Afin de mettre dans un plus grand jour la manière dont on est frappé dans l'ordre de la société et la hiérarchie des intelligences, je mêlerai ma narration à celle de Julien. Je le laisserai d'abord parler le premier, parce qu'il raconte quelques jours de voile faits sans moi de Modon à Smyrne.

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Nous nous sommes embarqués le vendredi 1er août ; mais, le vent n'étant pas favorable pour sortir du port, nous y sommes restés jusqu'au lendemain à la pointe du jour. Alors le pilote du port est venu nous prévenir qu'il pouvait nous en sortir. Comme je n'avais jamais été sur mer, je m'étais fait une idée exagérée du danger, car je n'en voyais aucun pendant deux jours. Mais le troisième, il s'éleva une tempête ; les éclairs, le tonnerre, enfin un orage terrible nous assaillit et grossit la mer d'une façon effrayante. Notre équipage n'était composé que de huit matelots, d'un capitaine, d'un officier, d'un pilote et d'un cuisinier, et cinq passagers, compris Monsieur et moi, ce qui faisait en tout dix-sept hommes. Alors nous nous mîmes tous à aider aux matelots pour fermer les voiles, malgré la pluie dont nous fûmes bientôt traversés, ayant ôté nos habits pour agir plus librement. Ce travail m'occupait et me faisait oublier le danger qui, à la vérité, est plus effrayant par l'idée qu'on s'en forme qu'il ne l'est réellement. Pendant deux jours les orages se sont succédé, ce qui m'a aguerri dans mes premiers jours de navigation ; je n'étais aucunement incommodé. Monsieur craignait que je ne fusse malade en mer ; lorsque le calme fut rétabli, il me dit : « Me voilà rassuré sur votre santé ; puisque vous avez bien supporté ces deux jours d'orage, vous pouvez vous tranquilliser pour tout autre contretemps. » C'est ce qui n'a pas eu lieu dans le reste de notre trajet jusqu'à Smyrne. Le 10, qui était un dimanche, Monsieur a fait aborder près d'une ville turque nommée Modon, où il a débarqué pour aller en Grèce. Dans les passagers qui étaient avec nous, il y avait deux Milanais, qui allaient à Smyrne, pour faire leur état de

ferblantier et fondeur d'étain. Dans les deux, il y en avait un, nommé Joseph, qui parlait assez bien la langue turque, à qui Monsieur proposa de venir avec lui comme domestique interprète, et dont il fait mention dans son *Itinéraire*. Il nous dit en nous quittant que ce voyage ne serait que de quelques jours, qu'il rejoindrait le bâtiment à une île où nous devions passer dans quatre ou cinq jours, et qu'il nous attendrait dans cette île, s'il y arrivait avant nous. Comme Monsieur trouvait en cet homme ce qui lui convenait pour ce petit voyage (*de Sparte et d'Athènes*), il me laissa à bord pour continuer ma route jusqu'à Smyrne et avoir soin de tous nos effets. Il m'avait remis une lettre de recommandation près le consul français, pour le cas où il ne nous rejoindrait pas ; c'est ce qui est arrivé. Le quatrième jour, nous sommes arrivés à l'île indiquée. Le capitaine est descendu à terre et Monsieur n'y était pas. Nous avons passé la nuit et l'avons attendu jusqu'à sept heures du matin. Le capitaine est retourné à terre pour prévenir qu'il était forcé de partir ayant bon vent et obligé qu'il était de tenir compte de son trajet. De plus, il voyait un pirate qui cherchait à nous approcher, il était urgent de se mettre promptement en défense. Il fit charger ses quatre pièces de canon et monter sur le pont ses fusils, pistolets et armes blanches ; mais, comme le vent nous était avantageux, le pirate nous abandonna. Nous sommes arrivés un lundi 18, à sept heures du soir, dans le port de Smyrne. »

Après avoir traversé la Grèce, touché à Zéa et à Chio, je trouvai Julien à Smyrne. Je vois aujourd'hui, dans ma mémoire, la Grèce comme un de ces cercles éclatants qu'on aperçoit quelquefois en fermant les yeux. Sur cette phosphorescence mystérieuse se dessinent des ruines d'une architecture fine et admirable, le tout rendu plus resplendissant encore par je ne sais quelle autre clarté des Muses. Quand retrouverai-je le thym de l'Hymette, les lauriers-roses des bords de l'Eurotas ? Un des hommes que j'ai laissés avec le plus d'envie sur des rives étrangères, c'est le douanier turc du Pirée : il vivait seul, gardien de trois ports déserts, promenant ses regards sur des îles bleuâtres, des promontoires brillants, des mers dorées. Là, je

n'entendais que le bruit des vagues dans le tombeau détruit de Thémistocle, et le murmure des lointains souvenirs : au silence des débris de Sparte, la gloire même était muette.

J'abandonnai, au berceau de Mélésigène, mon pauvre drogman Joseph, le Milanais, dans sa boutique de ferblantier, et je m'acheminai vers Constantinople. Je passai à Pergame, voulant d'abord aller à Troie, par piété poétique ; une chute de cheval m'attendait au début de ma route ; non pas que Pégase bronchât, mais je dormais. J'ai rappelé cet accident dans mon *Itinéraire* ; Julien le raconte aussi, et il fait, à propos des routes et des chevaux, des remarques dont je certifie l'exactitude.

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Monsieur, qui s'était endormi sur son cheval, est tombé sans se réveiller. Aussitôt son cheval s'est arrêté, ainsi que le mien qui le suivait. Je mis de suite pied à terre pour en savoir la cause, car il m'était impossible de la voir à la distance d'une toise. Je vois Monsieur à moitié endormi à côté de son cheval, et tout étonné de se trouver à terre ; il m'a assuré qu'il ne s'était pas blessé. Son cheval n'a pas cherché à s'éloigner, ce qui aurait été dangereux, car des précipices se trouvaient très près du lieu où nous étions. »

Au sortir de la Somma, après avoir passé Pergame, j'eus avec mon guide la dispute qu'on lit dans l'*Itinéraire*. Voici le récit de Julien :

« Nous sommes partis de très bonne heure de ce village, après avoir remonté notre cantine. À peu de distance du village, je fus très étonné de voir Monsieur en colère contre notre conducteur ; je lui en demandai le motif. Alors Monsieur me dit qu'il était convenu avec le conducteur, à Smyrne, qu'il le mènerait dans les plaines de Troie, chemin faisant, et que, dans ce moment, il s'y refusait en disant que ces plaines étaient infestées de brigands. Monsieur n'en voulait rien croire et n'écoutait personne. Comme je voyais qu'il s'emportait de plus en plus, je fis signe au conducteur de venir près de l'interprète et du janissaire pour m'expliquer ce qu'on lui avait dit des dangers qu'il y avait à courir dans les plaines que Monsieur

voulait visiter. Le conducteur dit à l'interprète qu'on lui avait assuré qu'il fallait être en très grand nombre pour ne pas être attaqué : le janissaire me dit la même chose. Alors, j'allai trouver Monsieur et lui répétai ce qu'ils m'avaient dit tous trois, et, de plus, que nous trouverions à une journée de marche un petit village où il y avait un espèce de consul qui pourrait nous instruire de la vérité. D'après ce rapport, Monsieur se calma et nous continuâmes notre route jusqu'à cet endroit. Aussitôt arrivé, il se rendit près du consul, qui lui dit tous les dangers qu'il courait, s'il persistait à vouloir aller en si petit nombre dans ces plaines de Troie. Alors Monsieur a été obligé de renoncer à son projet, et nous continuâmes notre route pour Constantinople. »

J'arrive à Constantinople[3624].

MON ITINÉRAIRE.

« L'absence presque totale des femmes, le manque de voitures à roues et les meutes de chiens sans maîtres furent les trois caractères distinctifs qui me frappèrent d'abord dans l'intérieur de cette ville extraordinaire. Comme on ne marche guère qu'en babouches, qu'on n'entend point de bruit de carrosses et de charrettes, qu'il n'y a point de cloches, ni presque pas de métiers à marteau, le silence est continuel. Vous voyez autour de vous une foule muette qui semble vouloir passer sans être aperçue, et qui a toujours l'air de se dérober aux regards du maître. Vous arrivez sans cesse d'un bazar à un cimetière, comme si les Turcs n'étaient là que pour acheter, vendre et mourir. Les cimetières, sans murs et placés au milieu des rues, sont des bois magnifiques de cyprès : les colombes font leurs nids dans ces cyprès et partagent la paix des morts. On découvre çà et là quelques monuments antiques qui n'ont de rapport ni avec les hommes modernes, ni avec les monuments nouveaux dont ils sont environnés ; on dirait qu'ils ont été transportés dans cette ville orientale par l'effet d'un talisman. Aucun signe de joie, aucune apparence de bonheur ne se montre à vos yeux ; ce qu'on voit n'est pas un peuple, mais un troupeau qu'un iman conduit et qu'un janissaire égorge. Au

milieu des prisons et des bagnes, s'élève un sérail, capitole de la servitude : c'est là qu'un gardien sacré conserve soigneusement les germes de la peste et les lois primitives de la tyrannie. »

Julien, lui, ne se perd pas ainsi dans les nues :

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« L'intérieur de Constantinople est très désagréable par sa pente vers le canal et le port ; on est obligé de mettre dans toutes les rues qui descendent dans cette direction (rues fort mal pavées) des retraites très près les unes des autres, pour retenir les terres que l'eau entraînerait. Il y a peu de voitures : les Turcs font beaucoup plus usage de chevaux de selle que les autres nations. Il y a dans le quartier français quelques chaises à porteurs pour les dames. Il y a aussi des chameaux et des chevaux de somme pour le transport des marchandises. On voit également des portefaix, qui sont des Turcs ayant de très gros et longs bâtons ; ils peuvent se mettre cinq ou six à chaque bout et portent des charges énormes d'un pas régulier ; un seul homme porte aussi de très lourds fardeaux. Ils ont un espèce de crochet qui leur prend depuis les épaules jusqu'aux reins, et avec une remarquable adresse d'équilibre, ils portent tous les paquets sans être attachés. »

VIII. Je m’embarque à Constantinople sur un bâtiment qui portait des pèlerins pour la Syrie.

Depuis Constantinople jusqu'à Jérusalem.

MON ITINÉRAIRE.

« Nous étions sur le vaisseau à peu près deux cents passagers, hommes, femmes, enfants et vieillards. On voyait autant de nattes rangées en ordre des deux côtés de l'entrepont. Dans cette espèce de république, chacun faisait son ménage à volonté : les femmes soignaient leurs enfants, les hommes fumaient ou préparaient leur dîner, les papas causaient ensemble. On entendait de tous côtés le son des mandolines, des violons et des lyres. On chantait, on dansait, on riait, on priait. Tout le monde était dans la joie. On me disait : « Jérusalem ! » en me montrant le midi ; et je répondais : « Jérusalem ! » Enfin, sans la peur, nous eussions été les plus heureuses gens du monde ; mais, au moindre vent, les matelots pliaient les voiles, les pèlerins criaient : *Christos, Kyrie eleison !* L'orage passé, nous reprenions notre audace. »

Ici, je suis battu par Julien :

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Il a fallu nous occuper de notre départ pour Jaffa, qui eut lieu le jeudi 18 septembre. Nous nous sommes embarqués sur un bâtiment grec, où il y avait au moins, tant hommes que femmes et enfants, cent cinquante Grecs qui allaient en

pèlerinage à Jérusalem, ce qui causait beaucoup d'embarras dans le bâtiment.

« Nous avions, de même que les autres passagers, nos provisions de bouche et nos ustensiles de cuisine que j'avais achetés à Constantinople. J'avais, en outre, une autre provision assez complète que M. l'ambassadeur nous avait donnée, composée de très beaux biscuits, jambons, saucissons, cervelas ; vins de différentes sortes, rhum, sucre, citrons, jusqu'à du vin de quinquina contre la fièvre. Je me trouvais donc pourvu d'une provision très abondante, que je ménageais et ne consommais qu'avec une grande économie, sachant que nous n'avions pas que ce trajet à faire : tout était serré où aucun passager ne pouvait aller.

« Notre trajet, qui n'a été que de treize jours, m'a paru très long par toutes sortes de désagréments et de malpropretés sur le bâtiment. Pendant plusieurs jours de mauvais temps que nous avons eus, les femmes et les enfants étaient malades, vomissaient partout, au point que nous étions obligés d'abandonner notre chambre et de coucher sur le pont. Nous y mangions beaucoup plus commodément qu'ailleurs, ayant pris le parti d'attendre que tous nos Grecs aient fini leur tripotage. »

Je passe le détroit des Dardanelles ; je touche à Rhodes, et je prends un pilote pour la côte de Syrie. — Un calme nous arrête sous le continent de l'Asie, presque en face de l'ancien cap Chélidonia. — Nous restons deux jours en mer, sans savoir où nous étions.

MON ITINÉRAIRE.

« Le temps était si beau et l'air si doux, que tous les passagers restaient la nuit sur le pont. J'avais disputé un point du gaillard d'arrière à deux gros caloyers qui ne me l'avaient cédé qu'en grommelant. C'était là que je dormais le 30 de septembre, à six heures du matin, lorsque je fus éveillé par un bruit confus de voix : j'ouvris les yeux et j'aperçus les pèlerins qui regardaient vers la proue du vaisseau. Je demandai ce que c'était ; on me cria : *Signor, il Carmelo !* Le Carmel ! Le vent

s'était levé la veille à huit heures du soir, et, dans la nuit, nous étions arrivés à la vue des côtes de Syrie. Comme j'étais couché tout habillé, je fus bientôt debout, m'enquérant de la montagne sacrée. Chacun s'empressait de me la montrer de la main ; mais je n'apercevais rien, à cause du soleil qui commençait à se lever en face de nous. Ce moment avait quelque chose de religieux et d'auguste ; tous les pèlerins, le chapelet à la main, étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l'apparition de la Terre Sainte ; le chef des papas priait à haute voix : on n'entendait que cette prière et le bruit de la course du vaisseau que le vent le plus favorable poussait sur une mer brillante. De temps en temps un cri s'élevait de la proue, quand on revoyait le Carmel. J'aperçus enfin, moi-même, cette montagne, comme une tache ronde au-dessous des rayons du soleil. Je me mis alors à genoux à la manière des Latins. Je ne sentis point cette espèce de trouble que j'éprouvai en découvrant les côtes de la Grèce : mais la vue du berceau des Israélites et de la patrie des chrétiens me remplit de joie et de respect. J'allais descendre sur la terre des prodiges, aux sources de la plus étonnante poésie, aux lieux où, même humainement parlant, s'est passé le plus grand événement qui ait jamais changé la face du monde.

.....

« Le vent nous manqua à midi ; il se leva de nouveau à quatre heures ; mais, par l'ignorance du pilote, nous dépassâmes le but... À deux heures de l'après-midi, nous revîmes Jaffa.

« Un bateau se détacha de la terre avec trois religieux. Je descendis avec eux dans la chaloupe ; nous entrâmes dans le port par une ouverture pratiquée entre des rochers, et dangereuse même pour un caïque.

« Les Arabes du rivage s'avancèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture, afin de nous charger sur leurs épaules. Il se passa, là, une scène assez plaisante : mon domestique était vêtu d'une redingote blanchâtre ; le blanc étant la couleur de distinction chez les Arabes, ils jugèrent que Julien était le scheik. Ils se saisirent de lui et l'emportèrent en triomphe, malgré ses protestations, tandis que, grâce à mon habit bleu, je me sauvais

obscurément sur le dos d'un mendiant déguenillé. »

Maintenant, entendons Julien, principal acteur de la scène :

HISTOIRE DE JULIEN.

« Ce qui m'a beaucoup étonné, c'est de voir venir six Arabes pour me porter à terre, tandis qu'il n'y en avait que deux pour Monsieur, ce qui l'amusait beaucoup de me voir porter comme une châsse. Je ne sais si ma mise leur a paru plus brillante que celle de Monsieur ; il avait une redingote brune et boutons pareils, la mienne était blanchâtre, avec des boutons de métal blanc qui jetaient assez d'éclat par le soleil qu'il faisait ; c'est ce qui a pu, sans doute, leur causer cette méprise.

« Nous sommes entrés le mercredi 1er octobre chez les religieux de Jaffa, qui sont de l'ordre des Cordeliers, parlant latin et italien, mais très peu français. Ils nous ont très bien reçus et ont fait tout leur possible pour nous procurer tout ce qui nous était nécessaire. »

J'arrive à Jérusalem. — Par le conseil des Pères du couvent, je traverse vite la cité sainte pour aller au Jourdain. — Après m'être arrêté au couvent de Bethléem, je pars avec une escorte d'Arabes ; je m'arrête à Saint-Saba. — À minuit, je me trouve au bord de la mer Morte.

MON ITINÉRAIRE.

« Quand on voyage dans la Judée, d'abord un grand ennui saisit le cœur ; mais lorsque, passant de solitude en solitude, l'espace s'étend sans bornes devant vous, peu à peu l'ennui se dissipe, on éprouve une terreur secrète qui, loin d'abaisser l'âme, donne du courage et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles : le soleil brûlant, l'aigle impétueux, le figuier stérile, toute la poésie, tous les tableaux de l'Écriture sont là. Chaque nom renferme un mystère ; chaque grotte déclare l'avenir ; chaque sommet retentit des accents d'un prophète. Dieu même a parlé sur ces bords : les torrents desséchés, les

rochers fendus, les tombeaux entr'ouverts, attestent le prodige ; le désert paraît encore muet de terreur, et l'on dirait qu'il n'a osé rompre le silence depuis qu'il a entendu la voix de l'Éternel.

« Nous descendîmes de la croupe de la montagne, afin d'aller passer la nuit au bord de la mer Morte, pour remonter ensuite au Jourdain. »

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Nous sommes descendus de cheval pour les laisser reposer et manger, ainsi que nous, qui avions une assez bonne cantine que les religieux de Jérusalem nous avaient donnée. Après notre collation faite, nos Arabes allèrent à une certaine distance de nous, pour écouter, l'oreille sur terre, s'ils entendaient quelque bruit ; nous ayant assuré que nous pouvions être tranquilles, alors chacun s'est abandonné au sommeil. Quoique couché sur des cailloux, j'avais fait un très bon somme, quand Monsieur vint me réveiller, à cinq heures du matin, pour faire préparer tout notre monde à partir. Il avait déjà empli une bouteille en fer-blanc, tenant environ trois chopines, de l'eau de la mer Morte, pour rapporter à Paris. »

MON ITINÉRAIRE.

« Nous levâmes le camp, et nous cheminâmes pendant une heure et demie avec une peine excessive dans une arène blanche et fine. Nous avancions vers un petit bois d'arbres de baume et de tamarins, qu'à mon grand étonnement je voyais s'élever du milieu d'un sol stérile. Tout à coup, les Bethléémites s'arrêtèrent et montrèrent de la main, au fond d'une ravine, quelque chose que je n'avais pas aperçu. Sans pouvoir dire ce que c'était, j'entrevoyais comme une espèce de sable en mouvement sur l'immobilité du sol. Je m'approchai de ce singulier objet, et je vis un fleuve jaune que j'avais peine à distinguer de l'arène de ses deux rives. Il était profondément encaissé, et roulait avec lenteur une onde épaisse : c'était le Jourdain...

« Les Bethléémites se dépouillèrent et se plongèrent dans le Jourdain. Je n'osais les imiter, à cause de la fièvre qui me tourmentait toujours. »

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Nous sommes arrivés au Jourdain à sept heures du matin, par des sables où nos chevaux entraient jusqu'aux genoux, et par des fossés qu'ils avaient peine à remonter. Nous avons parcouru le rivage jusqu'à dix heures, et, pour nous délasser, nous nous sommes baignés très commodément par l'ombre des arbrisseaux qui bordent le fleuve. Il aurait été très facile de passer de l'autre côté à la nage, n'ayant de largeur, à l'endroit où nous étions, qu'environ 40 toises ; mais il n'eût pas été prudent de le faire, car il y avait des Arabes qui cherchaient à nous rejoindre, et en peu de temps ils se réunissent en très grand nombre. Monsieur a empli sa seconde bouteille de fer-blanc d'eau du Jourdain. »

Nous rentrâmes dans Jérusalem : Julien n'est pas beaucoup frappé des saints lieux : en vrai philosophe, il est sec : « Le Calvaire, dit-il, est dans la même église, sur une hauteur, semblable à beaucoup d'autres hauteurs sur lesquelles nous avons monté, et d'où l'on ne voit au loin que des terres en friche, et, pour tous bois, des broussailles et arbustes rongés par les animaux. La vallée de Josaphat se trouve en dehors, au pied du mur de Jérusalem, et ressemble à un fossé de rempart. »

Je quittai Jérusalem, j'arrivai à Jaffa, et je m'embarquai pour Alexandrie. D'Alexandrie j'allai au Caire, et je laissai Julien chez M. Drovetti, qui eut la bonté de me noliser un bâtiment autrichien pour Tunis. Julien continue son journal à Alexandrie : « Il y a, dit-il, des juifs qui font l'agiotage comme partout où ils sont. À une demi-lieue de la ville, il y a la colonne de Pompée, qui est en granit rougeâtre, montée sur un massif de pierres de taille. »

MON ITINÉRAIRE.

« Le 23 novembre, à midi, le vent étant devenu favorable, je me rendis à bord du vaisseau. J'embrassai M. Drovetti sur le rivage, et nous nous promîmes amitié et souvenance : j'acquitte aujourd'hui ma dette.

« Nous levâmes l'ancre à deux heures. Un pilote nous mit hors du port. Le vent était faible et de la partie du midi. Nous restâmes trois jours à la vue de la colonne de Pompée, que nous découvrions à l'horizon. Le soir du troisième jour, nous entendîmes le coup de canon de retraite du port d'Alexandrie. Ce fut comme le signal de notre départ définitif, car le vent du nord se leva, et nous fîmes voile à l'occident.

« Le 1er décembre, le vent, se fixant à l'ouest, nous barra le chemin. Peu à peu il descendit au sud-ouest et se changea en une tempête qui ne cessa qu'à notre arrivée à Tunis. Pour occuper mon temps, je copiais et mettais en ordre les notes de ce voyage et les descriptions des *Martyrs*. La nuit, je me promenais sur le pont avec le second, le capitaine Dinelli. Les nuits passées au milieu des vagues, sur un vaisseau battu de la tempête, ne sont pas stériles ; l'incertitude de notre avenir donne aux objets leur véritable prix : la terre, contemplée du milieu d'une mer orageuse, ressemble à la vie considérée par un homme qui va mourir. »

ITINÉRAIRE DE JULIEN ».

« Après notre sortie du port d'Alexandrie, nous avons été assez bien pendant les premiers jours, mais cela n'a pas duré, car nous avons toujours eu mauvais temps et mauvais vent pendant le reste du trajet. Il y avait toujours de garde sur le pont un officier, le pilote et quatre matelots. Quand nous voyions, à la fin du jour, que nous allions avoir une mauvaise nuit, nous montions sur le pont. Vers minuit, je faisais notre punch. Je commençais toujours à en donner à notre pilote et aux quatre matelots, ensuite j'en servais à Monsieur, à l'officier et à moi ; mais nous ne prenions pas cela aussi tranquillement

que dans un café. Cet officier avait beaucoup plus d'usage que le capitaine ; il parlait très bien français, ce qui nous a été très agréable dans notre trajet. »

Nous continuons notre navigation et nous mouillons devant les îles Kerkeni.

MON ITINÉRAIRE.

« Un orage du sud-est s'éleva à notre grande joie, et en cinq jours nous arrivâmes dans les eaux de l'île de Malte. Nous la découvrîmes la veille de Noël ; mais, le jour de Noël même, le vent se rangeant à l'ouest-nord-ouest, nous chassa au midi de Lampedouse. Nous restâmes dix-huit jours sur la côte orientale du royaume de Tunis, entre la vie et la mort. Je n'oublierai de ma vie la journée du 28.

« Nous jetâmes l'ancre devant les îles de Kerkeni. Nous restâmes huit jours à l'ancre dans la petite Syrte, où je vis commencer l'année 1807. Sous combien d'astres et dans combien de fortunes diverses j'avais déjà vu se renouveler pour moi les années, qui passent si vite ou qui sont si longues ! Qu'ils étaient loin de moi ces temps de mon enfance où je recevais avec un cœur palpitant de joie la bénédiction et les présents paternels ! Comme ce premier jour de l'année était attendu ! Et maintenant, sur un vaisseau étranger, au milieu de la mer, à la vue d'une terre barbare, ce premier jour s'envolait pour moi, sans témoins, sans plaisirs, sans les embrassements de la famille, sans ces tendres souhaits de bonheur qu'une mère forme pour son fils avec tant de sincérité ! Ce jour, né du sein des tempêtes, ne laissait tomber sur mon front que des soucis, des regrets et des cheveux blancs. »

Julien est exposé à la même destinée, et il me reprend d'une de ces impatiences dont, heureusement, je me suis corrigé.

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Nous étions très près de l'île de Malte et nous avions à craindre d'être aperçus par quelque bâtiment anglais qui aurait

pu nous forcer d'entrer dans le port ; mais aucun n'est venu à notre rencontre. Notre équipage se trouvait très fatigué, et le vent continuait à ne pas nous être favorable. Le capitaine voyant sur sa carte un mouillage nommé Kerkeni, duquel nous n'étions pas éloignés, fit voile dessus, sans en prévenir Monsieur, lequel, voyant que nous approchions de ce mouillage, s'est fâché de ce qu'il n'avait pas été consulté, disant au capitaine qu'il devait continuer sa route, ayant supporté de plus mauvais temps. Mais nous étions trop avancés pour reprendre notre route, et, d'ailleurs, la prudence du capitaine a été fort approuvée, car, cette nuit-là, le vent est devenu bien plus fort et la mer très mauvaise. Ayant été obligés de rester vingt-quatre heures de plus que notre prévision dans le mouillage, Monsieur en marquait vivement son mécontentement au capitaine, malgré les justes raisons que celui-ci lui donnait.

« Il y avait environ un mois que nous naviguions, et il ne nous fallait plus que sept ou huit heures pour arriver dans le port de Tunis. Tout à coup le vent devint si violent que nous fûmes obligés de nous mettre au large, et nous restâmes trois semaines sans pouvoir aborder ce port. C'est encore dans ce moment que Monsieur reprocha de nouveau au capitaine d'avoir perdu trente-six heures au mouillage. On ne pouvait le persuader qu'il nous serait arrivé plus grand malheur si le capitaine eût été moins prévoyant. Le malheur que je voyais était de voir nos provisions baisser, sans savoir quand nous arriverions. »

Je foulai enfin le sol de Carthage. Je trouvai chez M. et madame Devoise l'hospitalité la plus généreuse. Julien fait bien connaître mon hôte ; il parle aussi de la campagne et des Juifs : « Ils prient et pleurent, » dit-il.

Un brick de guerre américain m'ayant donné passage à son bord, je traversai le lac de Tunis pour me rendre à La Goulette. « Chemin faisant, dit Julien, je demandai à Monsieur s'il avait pris l'or qu'il avait mis dans le secrétaire de la chambre où il couchait ; il me dit qu'il l'avait oublié, et je fus obligé de retourner à Tunis. » L'argent ne peut jamais me demeurer dans la cervelle.

Quand j'arrivai d'Alexandrie, nous jetâmes l'ancre en face les débris de la cité d'Annibal. Je les regardais du bord sans pouvoir deviner ce que c'était. J'apercevais quelques cabanes de Maures, un ermitage musulman sur la pointe d'un cap avancé, des brebis paissant parmi des ruines, ruines si peu apparentes que je les distinguais à peine du sol qui les portait : c'était Carthage. Je la visitai avant de m'embarquer pour l'Europe.

MON ITINÉRAIRE.

« Du sommet de Byrsa, l'œil embrasse les ruines de Carthage qui sont plus nombreuses qu'on ne le pense généralement : elles ressemblent à celles de Sparte, n'ayant rien de bien conservé, mais occupant un espace considérable. Je les vis au mois de février ; les figuiers, les oliviers et les caroubiers donnaient déjà leurs premières feuilles ; de grandes angéliques et des acanthes formaient des touffes de verdure parmi les débris de marbre de toutes couleurs. Au loin, je promenais mes regards sur l'isthme, sur une double mer, sur des îles lointaines, sur une campagne riante, sur des lacs bleuâtres, sur des montagnes azurées ; je découvrais des forêts, des vaisseaux, des aqueducs, des villages maures, des ermitages mahométans, des minarets et les maisons blanches de Tunis. Des millions de sansonnets, réunis en bataillons et ressemblant à des nuages, volaient au-dessus de ma tête. Environné des plus grands et des plus touchants souvenirs, je pensais à Didon, à Sophonisbe, à la noble épouse d'Asdrubal ; je contemplais les vastes plaines où sont ensevelies les légions d'Annibal, de Scipion et de César ; mes yeux voulaient reconnaître l'emplacement du palais d'Utique. Hélas ! les débris du palais de Tibère existent encore à Caprée, et l'on cherche en vain à Utique la place de la maison de Caton ! Enfin, les terribles Vandales, les légers Maures, passaient tour à tour devant ma mémoire, qui m'offrait, pour dernier tableau, saint Louis expirant sur les ruines de Carthage. »

Julien achève comme moi de prendre sa dernière vue de l'Afrique à Carthage.

ITINÉRAIRE DE JULIEN.

« Le 7 et le 8 nous nous sommes promenés dans les ruines de Carthage où il se trouve encore quelques fondations à rase terre, qui prouvent la solidité des monuments de l'antiquité. Il y a aussi comme les distributions de bains qui sont submergés par la mer. Il existe encore de très belles citernes ; on en voyait d'autres qui étaient comblées. Le peu d'habitants qui occupent ces contrées cultivent les terres qui leur sont nécessaires. Ils ramassent différents marbres et pierres, ainsi que des médailles qu'ils vendent aux voyageurs comme antiques : Monsieur en a acheté pour rapporter en France. »

IX. De Tunis jusqu’à ma rentrée en France par l’Espagne.

Julien raconte brièvement notre traversée de Tunis à la baie de Gibraltar ; d'Algésiras, il arrive promptement à Cadix, et de Cadix à Grenade. Indifférent à *Blanca*[3625], il remarque seulement que *l'Alhambra et autres édifices élevés sont sur des rochers d'une hauteur immense*. Mon *Itinéraire* n'entre pas dans beaucoup plus de détails sur Grenade ; je me contente de dire :

« L'Alhambra me parut digne d'être remarqué, même après les temples de Grèce. La vallée de Grenade est délicieuse et ressemble beaucoup à celle de Sparte : on conçoit que les Maures regrettent un pareil pays. »

C'est dans *le Dernier des Abencerages*[3626] que j'ai décrit l'Alhambra. L'Alhambra, le Généralife, le Monte-Santo se sont gravés dans ma tête comme ces paysages fantastiques que, souvent à l'aube du jour, on croit entrevoir dans un beau premier rayon de l'aurore. Je me sens encore assez de nature pour peindre la Vega ; mais je n'oserais le tenter, de peur de l'*archevêque de Grenade*. Pendant mon séjour dans la ville des sultanes, un guitariste, chassé par un tremblement de terre d'un village que je venais de traverser, s'était donné à moi. Sourd comme un pot, il me suivait partout : quand je m'asseyais sur une ruine dans le palais des Maures, il chantait debout à mes côtés, en s'accompagnant de sa guitare. L'harmonieux mendiant n'aurait peut-être pas composé la symphonie de *la Création*, mais sa poitrine brunie se montrait à travers les lambeaux de sa casaque, et il aurait eu grand besoin d'écrire comme Beethoven à mademoiselle Breuning :

« Vénérable Éléonore, ma très chère amie, je voudrais bien être assez heureux pour posséder une veste de poil de lapin

tricotée par vous. »

Je traversai d'un bout à l'autre cette Espagne où, seize années plus tard, le ciel me réservait un grand rôle, en contribuant à étouffer l'anarchie chez un noble peuple et à délivrer un Bourbon : l'honneur de nos armes fut rétabli, et j'aurais sauvé la légitimité, si la légitimité avait pu comprendre les conditions de sa durée.

Julien ne me lâche pas qu'il ne m'ait ramené sur la place Louis XV, le 5 juin 1807, à trois heures après midi. De Grenade, il me conduit à Aranjuez, à Madrid, à l'Escurial, d'où il saute à Bayonne.

« Nous sommes repartis de Bayonne, dit-il, le mardi 9 mai, pour Pau, Tarbes, Barèges et Bordeaux, où nous sommes arrivés le 18, très fatigués, avec chacun un mouvement de fièvre. Nous en sommes repartis le 19, et nous avons passé à Angoulême et à Tours, et nous sommes arrivés le 28 à Blois où nous avons couché. Le 31, nous avons continué notre route jusqu'à Orléans, et ensuite nous avons fait notre dernier coucher à Angerville[3627]. »

J'étais là, à une poste d'un château[3628] dont mon long voyage ne m'avait point fait oublier les habitants. Mais les jardins d'Armide, où étaient-ils ? Deux ou trois fois, en retournant aux Pyrénées, j'ai aperçu du grand chemin la colonne de Méréville[3629] ; ainsi que la colonne de Pompée, elle m'annonçait le désert : comme mes fortunes de mer, tout a changé.

J'arrivai à Paris avant les nouvelles que je donnais de moi : j'avais devancé ma vie. Tout insignifiantes que sont les lettres que j'écrivais, je les parcours, comme on regarde de méchants dessins qui représentent des lieux qu'on a visités. Ces billets datés de Modon, d'Athènes, de Zéa, de Smyrne et de Constantinople, de Jaffa, de Jérusalem, d'Alexandrie, de Tunis, de Grenade, de Madrid et de Burgos ; ces lignes tracées sur toutes sortes de papier, avec toutes sortes d'encre, apportées par tous les vents, m'intéressent. Il n'y a pas jusqu'à mes firmans que je ne me plaise à dérouler : j'en touche avec plaisir

le vélin, j'en suis l'élégante calligraphie et je m'ébahis à la pompe du style. J'étais donc un bien grand personnage ! Nous sommes de bien pauvres diables, avec nos lettres et nos passeports à quarante sous, auprès de ces seigneurs du turban !

Osman Séïd, pacha de Morée, adresse ainsi à qui de droit mon firman pour Athènes :

« Hommes de loi des bourgs de Misitra (Sparte) et d'Argos, cadis, nadirs, effendis, de qui puisse la sagesse s'augmenter encore ; honneur de vos pairs et de nos grands, voïvodes, et vous par qui voit votre maître, qui le remplacez dans chacune de vos juridictions, gens en place et gens d'affaires, dont le crédit ne peut que croître ;

« Nous vous mandons qu'entre les nobles de France, un noble (particulièrement) de Paris, muni de cet ordre, accompagné d'un janissaire armé et d'un domestique pour son escorte, a sollicité la permission et expliqué son intention de passer par quelques-uns des lieux et positions qui sont de vos juridictions, afin de se rendre à Athènes, qui est un isthme hors de là, séparé de vos juridictions.

« Voilà donc, effendis, voïvodes et tous autres désignés ci-dessus, quand le susdit personnage arrivera aux lieux de vos juridictions, vous aurez le plus grand soin qu'on s'acquitte envers lui des égards et de tous les détails dont l'amitié fait une loi, etc., etc.

« An 1221 de l'hégire. »

Mon passeport de Constantinople pour Jérusalem porte :

« Au tribunal sublime de Sa Grandeur le kadi de Kouds (Jérusalem), Schérif très excellent effendi :

« Très excellent effendi, que Votre Grandeur placée sur son tribunal auguste agrée nos bénédictions sincères et nos salutations affectueuses.

« Nous vous mandons qu'un personnage noble, de la cour de France, nommé François-Auguste de Chateaubriand, se rend en ce moment vers vous, pour accomplir le *saint* pèlerinage (des chrétiens). »

Protégerions-nous de la sorte le voyageur inconnu près des maires et des gendarmes qui visitent son passeport ? On peut lire également dans ces firmans les révolutions des peuples : combien de *laissez-passer* a-t-il fallu que Dieu donnât aux empires, pour qu'un esclave tartare imposât des ordres à un voïvode de Misitra, c'est-à-dire à un magistrat de Sparte ; pour qu'un musulman recommandât un chrétien au cadi de Kouds, c'est-à-dire de Jérusalem !

L'*Itinéraire* est entré dans les éléments qui composent ma vie. Quand je partis en 1806, un pèlerinage à Jérusalem paraissait une grande entreprise. Ores que la foule m'a suivi et que tout le monde est en diligence, le merveilleux s'est évanoui ; il ne m'est guère resté en propre que Tunis : on s'est moins dirigé de ce côté, et l'on convient que j'ai désigné la véritable situation des ports de Carthage. Cette honorable lettre le prouve :

« Monsieur le vicomte, je viens de recevoir un plan du sol et des ruines de Carthage, donnant les contours exacts et les reliefs du terrain ; il a été levé trigonométriquement sur une base de 1,500 mètres, il s'appuie sur des observations barométriques faites avec des baromètres correspondants. C'est un travail de dix ans de précision et de patience ; il confirme vos opinions sur la position des ports de Byrsa.

« J'ai repris, avec ce plan exact, tous les textes anciens, et j'ai déterminé, je crois, l'enceinte extérieure et les autres parties du Cothon, de Byrsa et de Mégara, etc., etc. Je vous rends la justice qui vous est due à tant de titres.

« Si vous ne craignez pas de me voir fondre sur votre génie avec ma trigonométrie et ma lourde érudition, je serai chez vous au premier signe de votre part. Si nous vous suivons, mon père et moi, dans la littérature, *longissimo intervallo*, au moins nous aurons tâché de vous imiter par la noble indépendance dont vous donnez à la France un si beau modèle.

« J'ai l'honneur d'être, et je m'en vante, votre franc admirateur.

« Dureau de LA MALLE[3630]. »

Une pareille rectification des lieux aurait suffi autrefois pour me faire donner un nom en géographie. Dorénavant, si j'avais encore la manie de faire parler de moi, je ne sais où je pourrais courir afin d'attirer l'attention du public : peut-être reprendrais-je mon ancien projet de la découverte du passage au pôle nord ; peut-être remonterais-je le Gange. Là, je verrais la longue ligne noire et droite des bois qui défendent l'accès de l'Himalaya ; lorsque, parvenu au col qui attache les deux principaux sommets du mont Ganghour, je découvrirais l'amphithéâtre incommensurable des neiges éternelles ; lorsque je demanderais à mes guides, comme Heber, l'évêque anglican de Calcutta[3631], le nom des autres montagnes de l'est, ils me répondraient qu'elles bordent l'empire chinois. À la bonne heure ! mais revenir des Pyramides, c'est comme si vous reveniez de Montlhéry. À ce propos, je me souviens qu'un pieux antiquaire des environs de Saint-Denis en France m'a écrit pour me demander si Pontoise ne ressemblait pas à Jérusalem.

La page qui termine l'*Itinéraire* semble être écrite en ce moment même, tant elle reproduit mes sentiments actuels.

« Il y a vingt ans, disais-je, que je me consacre à l'étude au milieu de tous les hasards et de tous les chagrins ; *diversa exsilia et desertas quœrere terras* : un grand nombre des feuilles de mes livres ont été tracées sous la tente, dans les déserts, au milieu des flots ; j'ai souvent tenu la plume sans savoir comment je prolongerais de quelques instants mon existence... Si le ciel m'accorde un repos que je n'ai jamais goûté, je tâcherai d'élever en silence un monument à ma patrie ; si la Providence me refuse ce repos, je ne dois songer qu'à mettre mes derniers jours à l'abri des soucis qui ont empoisonné les premiers. Je ne suis plus jeune, je n'ai plus l'amour du bruit ; je sais que les lettres, dont le commerce est si doux quand il est secret, ne nous attirent au dehors que des orages. Dans tous les cas, j'ai assez écrit si mon nom doit vivre ; beaucoup trop s'il doit mourir. »

Il est possible que mon *Itinéraire* demeure comme un manuel à l'usage des Juifs errants de ma sorte : j'ai marqué scrupuleusement les étapes et tracé une carte routière. Tous les

voyageurs à Jérusalem m'ont écrit pour me féliciter et me remercier de mon exactitude ; j'en citerai un témoignage :

« Monsieur, vous m'avez fait l'honneur, il y a quelques semaines, de me recevoir chez vous, ainsi que mon ami M. de Saint-Laumer ; en vous apportant une lettre d'Abou-Gosch, nous venions vous dire combien on trouvait de nouveaux mérites à votre *Itinéraire* en le lisant sur les lieux, et comme on appréciait jusqu'à son titre même, tout humble et tout modeste que vous l'ayez choisi, en le voyant justifié à chaque pas par l'exactitude scrupuleuse des descriptions, fidèles encore aujourd'hui, sauf quelques ruines de plus ou de moins, seul changement de ces contrées, etc.

« Jules FOLENTLOT. »
Rue Caumartin, nº 23.

Mon exactitude tient à mon bon sens vulgaire ; je suis de la race des Celtes et des tortues, race pédestre ; non du sang des Tartares et des oiseaux, races pourvues de chevaux et d'ailes. La religion, il est vrai, me ravit quelquefois dans ses bras ; mais quand elle me remet à terre, je chemine, appuyé sur mon bâton, me reposant aux bornes pour déjeuner de mon olive et de mon pain bis. *Si je suis moult allé en bois, comme font volontiers les François*, je n'ai, cependant, jamais aimé le changement pour le changement ; la route m'ennuie : j'aime seulement le voyage à cause de l'indépendance qu'il me donne, comme j'incline vers la campagne, non pour la campagne mais pour la solitude. « Tout ciel m'est un, » dit Montaigne, « vivons entre les nôtres, allons mourir et rechigner entre les inconnus. »

Il me reste aussi de ces pays d'Orient quelques autres lettres parvenues à leur adresse plusieurs mois après leur date. Des Pères de la Terre sainte, des consuls et des familles, me supposant devenu puissant sous la Restauration, ont réclamé, auprès de moi, les droits de l'hospitalité : de loin, on se trompe et l'on croit ce qui semble juste. M. Gaspari m'écrivit, en 1816, pour solliciter ma protection en faveur de son fils ; sa lettre est adressée : *À monsieur le vicomte de Chateaubriand, grand*

maître de l'Université royale, à Paris.

M. Caffe, ne perdant pas de vue ce qui se passe autour de lui, et m'apprenant des nouvelles de son univers, me mande d'Alexandrie : « Depuis votre départ, le pays n'est pas amélioré, quoique la tranquillité règne. Quoique le chef n'ait rien à craindre de la part des Mameluks, toujours réfugiés dans la Haute-Égypte, il faut pourtant qu'il se tienne en garde. Abd-el-Ouald fait toujours des siennes à la Mecque. Le canal de Manouf vient d'être fermé ; Méhémet-Ali sera mémorable en Égypte pour avoir exécuté ce projet, etc. »

Le 12 août 1816, M. Pangalo fils m'écrivait de Zéa :

« Monseigneur,

« Votre *Itinéraire de Paris à Jérusalem* est parvenu à Zéa, et j'ai lu, au milieu de notre famille, ce que Votre Excellence veut bien y dire d'obligeant pour elle. Votre séjour parmi nous a été si court, que nous ne méritons pas, à beaucoup près, les éloges que Votre Excellence a faits de notre hospitalité, et de la manière trop familière avec laquelle nous vous avons reçu. Nous venons d'apprendre aussi, avec la plus grande satisfaction, que Votre Excellence se trouve replacée par les derniers événements, et qu'elle occupe un rang dû à son mérite autant qu'à sa naissance. Nous l'en félicitons, et nous espérons qu'au faîte des grandeurs, monsieur le comte de Chateaubriand voudra bien se ressouvenir de Zéa, de la nombreuse famille du vieux Pangalo, son hôte, de cette famille dans laquelle le Consulat de France existe depuis le glorieux règne de Louis le Grand, qui a signé le brevet de notre aïeul. Ce vieillard, si souffrant, n'est plus ; j'ai perdu mon père ; je me trouve, avec une fortune très médiocre, chargé de toute la famille ; j'ai ma mère, six sœurs à marier, et plusieurs veuves à ma charge avec leurs enfants. J'ai recours aux bontés de Votre Excellence : je la prie de venir au secours de notre famille, en obtenant que le vice-consulat de Zéa, qui est très nécessaire pour la relâche fréquente des bâtiments du roi, ait des appointements comme les autres vice-consulats ; que d'agent, que je suis, sans

appointement, je sois vice-consul, avec le traitement attaché à ce grade. Je crois que Votre Excellence obtiendrait facilement cette demande en faveur des longs services de mes aïeux, si elle daignait s'en occuper, et qu'elle excusera la familiarité importune de vos hôtes de Zéa, qui espèrent en vos bontés.

« Je suis avec le plus profond respect,
« Monseigneur,
« De Votre Excellence
« Le très humble et très obéissant serviteur,

« M.-G. PANGALO. »
Zéa, le 3 août 1816.

Toutes les fois qu'un peu de gaieté me vient sur les lèvres, j'en suis puni comme d'une faute. Cette lettre me fait sentir un remords en relisant un passage (atténué, il est vrai, par des expressions reconnaissantes) sur l'hospitalité de nos consuls dans le Levant : « Mesdemoiselles Pangalo, dis-je dans l'*Itinéraire*, chantent en grec :

Ah ! vous dirai-je, maman ?

« M. Pangalo poussait des cris, les coqs s'égosillaient, et les souvenirs d'Iulis, d'Aristée, de Simonide étaient complètement effacés. »

Les demandes de protection tombaient presque toujours au milieu de mes discrédits et de mes misères. Au commencement même de la Restauration, le 11 octobre 1814, je reçus cette autre lettre datée de Paris :

« Monsieur l'ambassadeur,

« Mademoiselle Dupont, des îles Saint-Pierre et Miquelon, qui a eu l'honneur de vous voir dans ces îles, désirerait obtenir de Votre Excellence un moment d'audience. Comme elle sait que vous habitez la campagne, elle vous prie de lui faire savoir le jour où vous viendrez à Paris et où vous pourrez lui accorder cette audience.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DUPONT. »

Je ne me souvenais plus de cette demoiselle de l'époque de mon voyage sur l'Océan, tant la mémoire est ingrate ! Cependant, j'avais gardé un souvenir parfait de la fille inconnue qui s'assit auprès de moi dans la triste Cyclade glacée :

« Une jeune marinière parut dans les déclivités supérieures du morne, elle avait les jambes nues quoiqu'il fît froid, et marchait parmi la rosée. » etc.

Des circonstances indépendantes de ma volonté m'empêchèrent de voir mademoiselle Dupont. Si, par hasard, c'était la fiancée de Guillaumy, quel effet un quart de siècle avait-il produit sur elle ? Avait-elle été atteinte de l'hiver de Terre Neuve, ou conservait-elle le printemps des fèves en fleurs, abritées dans le fossé du fort Saint-Pierre ?

À la tête d'une excellente traduction des lettres de saint Jérôme, MM. Collombet et Grégoire[3632] ont voulu trouver dans leur notice, entre ce saint et moi, à propos de la Judée, une ressemblance à laquelle je me refuse par respect. Saint Jérôme, du fond de sa solitude, traçait la peinture de ses combats intérieurs : je n'aurais pas rencontré les expressions de génie de l'habitant de la grotte de Bethléem ; tout au plus aurais-je pu chanter avec saint François, mon patron en France et mon hôtelier au Saint-Sépulcre, ces deux cantiques en italien de l'époque qui précède l'italien de Dante :

In foco l'amor mi mise,
In foco l'amor mi mise.

J'aime à recevoir des lettres d'outre-mer ; ces lettres semblent m'apporter quelque murmure des vents, quelque rayon des soleils, quelque émanation des destinées diverses que séparent les flots et que lient les souvenirs de l'hospitalité.

Voudrais-je revoir ces contrées lointaines ? Une ou deux, peut-être. Le ciel de l'Attique a produit en moi un enchantement qui ne s'efface point ; mon imagination est encore parfumée des myrtes du temple de la *Vénus au jardin* et de l'iris du Céphise.

Fénelon, au moment de partir pour la Grèce, écrivait à

Bossuet la lettre qu'on va lire[3633]. L'auteur futur de *Télémaque* s'y révèle avec l'ardeur du missionnaire et du poète :

« Divers petits accidents ont toujours retardé jusqu'ici mon retour à Paris ; mais enfin, Monseigneur, je pars, et peu s'en faut que je ne vole. À la vue de ce voyage, j'en médite un plus grand. La Grèce entière s'ouvre à moi, le sultan effrayé recule ; déjà le Péloponnèse respire en liberté, et l'Église de Corinthe va refleurir ; la voix de l'apôtre s'y fera encore entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet aréopage, où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu ; mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa République. Je monte au sommet du Parnasse, je cueille les lauriers de Delphes et je goûte les délices du Tempé.

« Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts, qui la regardent comme leur patrie ?

> ..... Arva, beata
> Petamus arva divites et insulas.

« Je ne t'oublierai pas, ô île consacrée par les célestes visions du disciple bien-aimé ; ô heureuse Pathmos, j'irai baiser sur la terre les pas de l'Apôtre, et je croirai voir les cieux ouverts. Là, je me sentirai saisi d'indignation contre le faux prophète, qui a voulu développer les oracles du véritable, et je bénirai le Tout-Puissant, qui, loin de précipiter l'Église comme Babylone, enchaîne le dragon et la rend victorieuse. Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, et l'Asie qui voit renaître le jour après une si longue nuit ; la terre sanctifiée par les pas du Sauveur et arrosée de son sang, délivrée de ses profanateurs, et revêtue d'une nouvelle gloire ; enfin les enfants d'Abraham épars sur toute la terre, et plus nombreux que les étoiles du firmament, qui, rassemblés des quatre vents, viendront en foule reconnaître le Christ qu'ils ont percé, et

montrer à la fin des temps une résurrection. En voilà assez, Monseigneur, et vous serez bien aise d'apprendre que c'est ma dernière lettre, et la fin de mes enthousiasmes, qui vous importuneront peut-être. Pardonnez-les à ma passion de vous entretenir de loin, en attendant que je puisse le faire de près.

« Fr. DE FÉNELON.

C'était là le vrai nouvel Homère, seul digne de chanter la Grèce et d'en raconter la beauté au nouveau Chrysostome.

X. Réflexions sur mon voyage. — Mort de Julien.

Je n'ai devant les yeux, des sites de la Syrie, de l'Égypte et de la terre punique, que les endroits en rapport avec ma nature solitaire ; ils me plaisaient indépendamment de l'antiquité, de l'art et de l'histoire. Les Pyramides me frappaient moins par leur grandeur que par le désert contre lequel elles étaient appliquées ; la colonne de Dioclétien arrêtait moins mes regards que les festons de la mer le long des sables de la Libye. À l'embouchure pélusiaque du Nil, je n'aurais pas désiré un monument pour me rappeler cette scène peinte par Plutarque :

« L'affranchi chercha au long de la grève où il trouva quelque demeurant du vieil bateau de pêcheur, suffisant pour brusler un pauvre corps nu et encore non tout entier. Ainsi, comme il les amassoit et assembloit, il survint un Romain, homme d'âge qui, en ses jeunes ans, avoit été à la guerre sous Pompée. Ah ! lui dit le Romain, tu n'auras pas tout seul cet honneur et te prie, veuille-moi recevoir pour compagnon en une si sainte et si dévote rencontre, afin que je n'aie point occasion de me plaindre en tout, ayant, en récompense de plusieurs maux que j'ai endurés, rencontré au moins cette bonne aventure de pouvoir toucher avec mes mains et aider à ensevelir le plus grand capitaine des Romains. »

Le rival de César n'a plus de tombeau près de la Libye, et une jeune esclave *libyenne* a reçu de la main d'une *Pompée* une sépulture non loin de cette Rome, d'où le grand Pompée était banni. À ces jeux de la fortune, on conçoit comment les chrétiens s'allaient cacher dans la Thébaïde :

« Née en Libye, ensevelie à la fleur de mes ans sous la poussière ausonienne, je repose près de Rome le long de ce

rivage sablonneux. L'illustre Pompée, qui m'avait élevée avec une tendresse de mère, a pleuré ma mort et m'a déposée dans un tombeau qui m'égale, moi pauvre esclave, aux Romains libres. Les feux de mon bûcher ont prévenu ceux de l'hymen. Le flambeau de Proserpine a trompé nos espérances. » (*Anthologie*.)

Les vents ont dispersé les personnages de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, au milieu desquels j'ai paru, et dont je viens de vous parler : l'un est tombé de l'Acropolis d'Athènes, l'autre du rivage de Chio ; celui-ci s'est précipité de la montagne de Sion, celui-là ne sortira plus des flots du Nil ou des citernes de Carthage. Les lieux aussi ont changé : de même qu'en Amérique s'élèvent des villes où j'ai vu des forêts, de même un empire se forme dans ces arènes de l'Égypte, où mes regards n'avaient rencontré que des *horizons nus et ronds comme la bosse d'un bouclier*, disent les poésies arabes, *et des loups si maigres que leurs mâchoires sont comme un bâton fendu*. La Grèce a repris cette liberté que je lui souhaitais en la traversant sous la garde d'un janissaire. Mais jouit-elle de sa liberté nationale ou n'a-t-elle fait que changer de joug ?

Je suis en quelque façon le dernier visiteur de l'empire turc dans ses vieilles mœurs. Les révolutions, qui partout ont immédiatement précédé ou suivi mes pas, se sont étendues sur la Grèce, la Syrie, l'Égypte. Un nouvel Orient va-t-il se former ? qu'en sortira-t-il ? Recevrons-nous le châtiment mérité d'avoir appris l'art moderne des armes à des peuples dont l'état social est fondé sur l'esclavage et la polygamie ? Avons-nous porté la civilisation au dehors, ou avons-nous amené la barbarie dans l'intérieur de la chrétienté ? Que résultera-t-il des nouveaux intérêts, des nouvelles relations politiques, de la création des puissances qui pourront surgir dans le Levant ? Personne ne saurait le dire. Je ne me laisse pas éblouir par des bateaux à vapeur et des chemins de fer ; par la vente du produit des manufactures et par la fortune de quelques soldats français, anglais, allemands, italiens, enrôlés au service d'un pacha : tout cela n'est pas de la civilisation. On verra peut-être revenir, au moyen des troupes disciplinées des Ibrahim futurs, les périls qui

ont menacé l'Europe à l'époque de Charles-Martel, et dont plus tard nous a sauvés la généreuse Pologne. Je plains les voyageurs qui me suivront : le harem ne leur cachera plus ses secrets ; ils n'auront point vu le vieux soleil de l'Orient et le turban de Mahomet. Le petit Bédouin me criait en français, lorsque je passais dans les montagnes de la Judée : « En avant, marche ! » L'ordre était donné, et l'Orient a marché.

Le camarade d'Ulysse, Julien, qu'est-il devenu ? Il m'avait demandé, en me remettant son manuscrit, d'être concierge dans ma maison, rue d'Enfer : cette place était occupée par un vieux portier et sa famille que je ne pouvais renvoyer. La colère du ciel ayant rendu Julien volontaire et ivrogne, je le supportai longtemps ; enfin, nous fûmes obligés de nous séparer. Je lui donnai une petite somme et lui fis une petite pension sur ma cassette, un peu légère, mais toujours copieusement remplie d'excellents billets hypothéqués sur mes châteaux en Espagne. Je fis entrer Julien, selon son désir, à l'hospice des Vieillards : il y acheva le grand et dernier voyage. J'irai bientôt occuper son lit vide, comme je dormis au camp d'Etnir-Capi sur la natte d'où l'on venait d'enlever un musulman pestiféré. Ma vocation est définitivement pour l'hôpital où gît la vieille société. Elle fait semblant de vivre et n'en est pas moins à l'agonie. Quand elle sera expirée, elle se décomposera afin de se reproduire sous des formes nouvelles, mais il faut d'abord qu'elle succombe ; la première nécessité pour les peuples, comme pour les hommes, est de mourir : « La glace se forme au souffle de Dieu, » dit Job.

Livre V

I. Années 1807, 1808, 1809 et 1810. — Article du *Mercure* du mois de juillet 1807. — J'achète la *Vallée-aux-Loups* et je m'y retire. — **II.** Les *Martyrs*. — **III.** Armand de Chateaubriand. — **IV.** Années 1811, 1812, 1813, 1814. — Publication de l'*Itinéraire*. — Lettre du cardinal de Bausset. — Mort de Chénier. — Je suis reçu membre de l'Institut. — Affaire de mon discours. — **V.** Prix décennaux. — L'*Essai sur les Révolutions. — Les Natchez.*

Ce livre a été composé à Paris en 1839 et revu en juin 1847.

I. Années 1807, 1808, 1809 et 1810. — Article du *Mercure* du mois de juillet 1807. — J’achète la *Vallée-aux-Loups* et je m’y retire.

Paris, 1839.
Revu en juin 1847.

Madame de Chateaubriand avait été très malade pendant mon voyage ; plusieurs fois mes amis m'avaient cru perdu. Dans quelques notes que M. de Clausel a écrites pour ses enfants et qu'il a bien voulu me permettre de parcourir, je trouve ce passage :

« M. de Chateaubriand partit pour le voyage de Jérusalem au mois de juillet 1806 : pendant son absence j'allais tous les jours chez Madame de Chateaubriand. Notre voyageur me fit l'amitié de m'écrire une lettre en plusieurs pages, de Constantinople, que vous trouverez dans le tiroir de notre bibliothèque, à Coussergues. Pendant l'hiver de 1806 à 1807, nous savions que M. de Chateaubriand était en mer pour revenir en Europe ; un jour, j'étais à me promener dans le jardin des Tuileries avec M. de Fontanes par un vent d'ouest affreux ; nous étions à l'abri de la terrasse du bord de l'eau. M. de Fontanes me dit : — Peut-être, dans ce moment-ci, un coup de cette horrible tempête va le faire naufrager. Nous avons su depuis que ce pressentiment faillit se réaliser. Je note ceci pour exprimer la vive amitié, l'intérêt pour la gloire littéraire de M. de Chateaubriand, qui devait s'accroître par ce voyage ; les nobles, les profonds et rares sentiments qui animaient M. de Fontanes, homme excellent dont j'ai reçu aussi de grands services, et dont je vous recommande de vous souvenir devant Dieu. »

Si je devais vivre et si je pouvais faire vivre dans mes ouvrages les personnes qui me sont chères, avec quel plaisir j'emmènerais avec moi tous mes amis !

Plein d'espérance, je rapportai sous mon toit ma poignée de glanes ; mon repos ne fut pas de longue durée.

Par une suite d'arrangements, j'étais devenu seul propriétaire du *Mercure*[3634]. M. Alexandre de Laborde publia, vers la fin du mois de juin 1807, son voyage en Espagne ; au mois de juillet, je fis dans le *Mercure* l'article dont j'ai cité des passages en parlant de la mort du duc d'Enghien : *Lorsque dans le silence de l'abjection*, etc. Les prospérités de Bonaparte, loin de me soumettre, m'avaient révolté ; j'avais pris une énergie nouvelle dans mes sentiments et dans les tempêtes. Je ne portais pas en vain un visage brûlé par le soleil, et je ne m'étais pas livré au courroux du ciel pour trembler avec un front noirci devant la colère d'un homme. Si Napoléon en avait fini avec les rois, il n'en avait pas fini avec moi. Mon article, tombant au milieu de ses prospérités et de ses merveilles, remua la France : on en répandit d'innombrables copies à la main ; plusieurs abonnés du *Mercure* détachèrent l'article et le firent relier à part ; on le lisait dans les salons, on le colportait de maison en maison. Il faut avoir vécu à cette époque pour se faire une idée de l'effet produit par une voix retentissant seule dans le silence du monde. Les nobles sentiments refoulés au fond des cœurs se réveillèrent. Napoléon s'emporta : on s'irrite moins en raison de l'offense reçue qu'en raison de l'idée que l'on s'est formée de soi. Comment ! mépriser jusqu'à sa gloire ; braver une seconde fois celui aux pieds duquel l'univers était prosterné ! « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ! je le ferai sabrer sur les marches des Tuileries. » Il donna l'ordre de supprimer le *Mercure* et de m'arrêter. Ma propriété périt ; ma personne échappa par miracle : Bonaparte eut à s'occuper du monde ; il m'oublia, mais je demeurai sous le poids de la menace[3635].

C'était une déplorable position que la mienne ; quand je croyais devoir agir par les inspirations de mon honneur, je me

trouvais chargé de ma responsabilité personnelle et des chagrins que je causais à ma femme. Son courage était grand, mais elle n'en souffrait pas moins, et ces orages, appelés successivement sur ma tête, troublaient sa vie. Elle avait tant souffert pour moi pendant la Révolution ; il était naturel qu'elle désirât un peu de repos. D'autant plus que madame de Chateaubriand admirait Bonaparte sans restriction ; elle ne se faisait aucune illusion sur la légitimité : elle me prédisait sans cesse ce qui m'arriverait au retour des Bourbons.

Le premier livre de ces *Mémoires* est daté de *la Vallée-aux-Loups*, le 4 octobre 1811 : là se trouve la description de la petite retraite que j'achetai pour me cacher à cette époque[3636]. Quittant notre appartement chez madame de Coislin, nous allâmes d'abord demeurer rue des Saints-Pères, hôtel de Lavalette, qui tirait son nom de la maîtresse et du maître de l'hôtel.

M. de Lavalette, trapu, vêtu d'un habit prune de Monsieur, et marchant avec une canne à pomme d'or, devint mon homme d'affaires, si j'ai jamais eu des affaires. Il avait été officier du gobelet chez le roi, et ce que je ne mangeais pas, il le buvait[3637].

Vers la fin de novembre, voyant que les réparations de ma chaumière n'avançaient pas, je pris le parti de les aller surveiller. Nous arrivâmes le soir à la vallée. Nous ne suivîmes pas la route ordinaire, nous entrâmes par la grille au bas du jardin. La terre des allées, détrempée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer ; la voiture versa. Le buste en plâtre d'Homère, placé auprès de madame de Chateaubriand, sauta par la portière et se cassa le cou : mauvais augure pour *les Martyrs*, dont je m'occupais alors.

La maison, pleine d'ouvriers qui riaient, chantaient, cognaient, était chauffée avec des copeaux et éclairée par des bouts de chandelle ; elle ressemblait à un ermitage illuminé la nuit par des pèlerins, dans les bois. Charmés de trouver deux chambres passablement arrangées et dans l'une desquelles on avait préparé le couvert, nous nous mîmes à table. Le

lendemain, réveillé au bruit des marteaux et des chants des colons, je vis le soleil se lever avec moins de souci que le maître des Tuileries.

J'étais dans des enchantements sans fin ; sans être madame de Sévigné, j'allais, muni d'une paire de sabots, planter mes arbres dans la boue, passer et repasser dans les mêmes allées, voir et revoir tous les petits coins, me cacher partout où il y avait une broussaille, me représentant ce que serait mon parc dans l'avenir, car alors l'avenir ne manquait point. En cherchant à rouvrir aujourd'hui par ma mémoire l'horizon qui s'est fermé, je ne retrouve plus le même, mais j'en rencontre d'autres. Je m'égare dans mes pensées évanouies ; les illusions sur lesquelles je tombe sont peut-être aussi belles que les premières ; seulement elles ne sont plus si jeunes ; ce que je voyais dans la splendeur du midi, je l'aperçois à la lueur du couchant. — Si je pouvais néanmoins cesser d'être harcelé par des songes ! Bayard sommé de rendre une place, répondit : « Attendez que j'aie fait un pont de corps morts, pour pouvoir passer avec ma garnison. » Je crains qu'il ne me faille, pour sortir, passer sur le ventre de mes chimères.

Mes arbres, étant encore petits, ne recueillaient pas les bruits des vents de l'automne ; mais, au printemps, les brises qui haleinaient les fleurs des prés voisins en gardaient le souffle, qu'elles reversaient sur ma vallée.

Je fis quelques additions à la chaumière ; j'embellis sa muraille de briques d'un portique soutenu par deux colonnes de marbre noir et deux cariatides de femmes de marbre blanc : je me souvenais d'avoir passé à Athènes. Mon projet était d'ajouter une tour au bout de mon pavillon ; en attendant, je simulai des créneaux sur le mur qui me séparait du chemin : je précédais ainsi la manie du moyen âge qui nous hébète à présent. La *Vallée-aux-Loups*, de toutes les choses qui me sont échappées, est la seule que je regrette ; il est écrit que rien ne me restera. Après ma Vallée perdue, j'avais planté l'*Infirmerie de Marie-Thérèse*[3638], et je viens pareillement de la quitter. Je défie le sort de m'attacher à présent au moindre morceau de terre ; je n'aurai dorénavant pour jardin que ces avenues

honorées de si beaux noms autour des Invalides, et où je me promène avec mes confrères manchots ou boiteux. Non loin de ces allées, s'élève le cyprès de madame de Beaumont ; dans ces espaces déserts, la grande et légère duchesse de Châtillon s'est jadis appuyée sur mon bras. Je ne donne plus le bras qu'au temps : il est bien lourd !

Je travaillais avec délices à mes *Mémoires*, et *les Martyrs* avançaient ; j'en avais déjà lu quelques livres à M. de Fontanes. Je m'étais établi au milieu de mes souvenirs comme dans une grande bibliothèque : je consultais celui-ci et puis celui-là, ensuite je fermais le registre en soupirant, car je m'apercevais que la lumière, en y pénétrant, en détruisait le mystère. Éclairez les jours de la vie, ils ne seront plus ce qu'ils sont.

Au mois de juillet 1808, je tombai malade, et je fus obligé de revenir à Paris. Les médecins rendirent la maladie dangereuse[3639]. Du vivant d'Hippocrate, il y avait disette de morts aux enfers, dit l'épigramme : grâce à nos Hippocrates modernes, il y a aujourd'hui abondance.

C'est peut-être le seul moment où, près de mourir, j'aie eu envie de vivre. Quand je me sentais tomber en faiblesse, ce qui m'arrivait souvent, je disais à madame de Chateaubriand : « Soyez tranquille ; je vais revenir. » Je perdais connaissance, mais avec une grande impatience intérieure, car je tenais, Dieu sait à quoi. J'avais aussi la passion d'achever ce que je croyais et ce que je crois encore être mon ouvrage le plus correct. Je payais le fruit des fatigues que j'avais éprouvées dans ma course au Levant.

Girodet[3640] avait mis la dernière main à mon portrait. Il le fit noir comme j'étais alors ; mais il le remplit de son génie. M. Denon[3641] reçut le chef-d'œuvre pour le Salon[3642] ; en noble courtisan, il le mit prudemment à l'écart. Quand Bonaparte passa sa revue de la galerie après avoir regardé les tableaux, il dit : « Où est le portrait de Chateaubriand ? » Il savait qu'il devait y être : on fut obligé de tirer le proscrit de sa cachette. Bonaparte, dont la bouffée généreuse était exhalée, dit, en regardant le portrait : « Il a l'air d'un conspirateur qui

descend par la cheminée. »

Étant un jour retourné seul à la vallée, Benjamin, le jardinier[3643], m'avertit qu'un gros monsieur étranger m'était venu demander ; que, ne m'ayant point trouvé, il avait déclaré vouloir m'attendre ; qu'il s'était fait faire une omelette, et qu'ensuite il s'était jeté sur mon lit. Je monte, j'entre dans ma chambre, j'aperçois quelque chose d'énorme endormi ; secouant cette masse, je m'écrie : « Eh ! eh ! qui est là ? » La masse tressaillit et s'assit sur son séant. Elle avait la tête couverte d'un bonnet à poil, elle portait une casaque et un pantalon de laine mouchetée qui tenaient ensemble, son visage était barbouillé de tabac et sa langue tirée. C'était mon cousin Moreau ! Je ne l'avais pas revu depuis le camp de Thionville. Il revenait de Russie et voulait entrer dans la régie. Mon ancien *cicérone* à Paris est allé mourir à Nantes. Ainsi a disparu un des premiers personnages de ces *Mémoires*. J'espère qu'étendu sur une couche d'asphodèle, il parle encore de mes vers à madame de Chastenay, si cette ombre agréable est descendue aux Champs-Élysées.

II. Les *Martyrs.*

Au printemps de 1809 parurent *les Martyrs*[3644]. Le travail était de conscience : j'avais consulté des critiques de goût et de savoir, MM. de Fontanes, Bertin, Boissonade[3645], Malte-Brun[3646] et je m'étais soumis à leurs raisons. Cent et cent fois j'avais fait, défait et refait la même page. De tous mes écrits, c'est celui où la langue est la plus correcte.

Je ne m'étais pas trompé sur le plan ; aujourd'hui que mes idées sont devenues vulgaires, personne ne nie que les combats de deux religions, l'une finissant, l'autre commençant, n'offrent aux Muses un des sujets les plus riches, les plus féconds et les plus dramatiques. Je croyais donc pouvoir un peu nourrir des espérances par trop folles ; mais j'oubliais la réussite de mon premier ouvrage : dans ce pays, ne comptez jamais sur deux succès rapprochés ; l'un détruit l'autre. Si vous avez quelque talent en prose, donnez-vous de garde d'en montrer en vers ; si vous êtes distingué dans les lettres, ne prétendez pas à la politique : tel est l'esprit français et sa misère. Les amours-propres alarmés, les envies surprises par le début heureux d'un auteur, se coalisent et guettent la seconde publication du poète, pour prendre une éclatante vengeance :

> Tous, la main dans *l'encre*, jurent de se venger.

Je devais payer la sotte admiration que j'avais pipée lors de l'apparition du *Génie du christianisme* ; force m'était de rendre ce que j'avais volé. Hélas ! point ne se fallait donner tant de peine pour me ravir ce que je croyais moi-même ne pas mériter ! Si j'avais délivré la Rome chrétienne, je ne demandais qu'une couronne obsidionale, une tresse d'herbe cueillie dans la ville éternelle.

L'exécuteur de la justice des vanités fut M. Hoffman[3647], à qui Dieu fasse paix ! Le *Journal des Débats* n'était plus libre ; ses propriétaires n'y avaient plus de pouvoir, et la censure y consigna ma condamnation. M. Hoffman fit pourtant grâce à la bataille des Francs et à quelques autres morceaux de l'ouvrage ; mais si Cymodocée lui parut gentille, il était trop excellent catholique pour ne pas s'indigner du rapprochement profane des vérités du christianisme et des fables de la mythologie. Velléda ne me sauvait pas. On m'imputa à crime d'avoir transformé la druidesse germaine de Tacite en gauloise, comme si j'avais voulu emprunter autre chose qu'un nom harmonieux ! et ne voilà-t-il pas que les chrétiens de France, à qui j'avais rendu de si grands services en relevant leurs autels, s'avisèrent bêtement de se scandaliser sur la parole évangélique de M. Hoffman ! Ce titre des *Martyrs* les avait trompés ; ils s'attendaient à lire un martyrologe, et le tigre, qui ne déchirait qu'une fille d'Homère, leur parut un sacrilège.

Le martyre réel du pape Pie VII, que Bonaparte avait amené prisonnier à Paris, ne les scandalisait pas, mais ils étaient tout émus de mes fictions, peu chrétiennes, disaient-ils. Et ce fut M. l'évêque de Chartres[3648] qui se chargea de faire justice des horribles impiétés de l'auteur du *Génie du christianisme*. Hélas ! il doit s'apercevoir qu'aujourd'hui son zèle est appelé à bien d'autres combats.

M. l'évêque de Chartres est le frère de mon excellent ami, M. de Clausel, très grand chrétien, qui ne s'est pas laissé emporter par une vertu aussi sublime que le critique, son frère.

Je pensai devoir répondre à la censure, comme je l'avais fait à l'égard du *Génie du christianisme*. Montesquieu, par sa défense de *l'Esprit des lois*, m'encourageait. J'eus tort. Les auteurs attaqués diraient les meilleures choses du monde, qu'ils n'excitent que le sourire des esprits impartiaux et les moqueries de la foule. Ils se placent sur un mauvais terrain : la position défensive est antipathique au caractère français. Quand, pour répondre à des objections, je montrais qu'en stigmatisant tel passage, on avait attaqué quelque beau reste de l'antique ;

battu sur le fait, on se tirait d'affaire en disant alors que *les Martyrs* n'étaient qu'un *pastiche*. Si je justifiais la présence simultanée des deux religions par l'autorité même des Pères de l'Église, on répliquait qu'à l'époque où je plaçais l'action des *Martyrs*, le paganisme n'existait plus chez les grands esprits.

Je crus de bonne fois l'ouvrage tombé ; la violence de l'attaque avait ébranlé ma conviction d'auteur. Quelques amis me consolaient ; ils soutenaient que la proscription n'était pas justifiée, que le public, tôt ou tard, porterait un autre arrêt ; M. de Fontanes surtout était ferme : je n'étais pas Racine, mais il pouvait être Boileau, et il ne cessait de me dire : « Ils y reviendront. » Sa persuasion à cet égard était si profonde, qu'elle lui inspira des stances charmantes :

> Le Tasse, errant de ville en ville, etc., etc.,

sans crainte de compromettre son goût et l'autorité de son jugement.

En effet, *les Martyrs* se sont relevés ; ils ont obtenu l'honneur de quatre éditions consécutives ; ils ont même joui auprès des gens de lettres d'une faveur particulière : on m'a su gré d'un ouvrage qui témoigne d'études sérieuses, de quelque travail de style, d'un grand respect pour la langue et le goût.

La critique du fond a été promptement abandonnée. Dire que j'avais mêlé le profane au sacré, parce que j'avais peint deux cultes qui existaient ensemble, et dont chacun avait ses croyances, ses autels, ses prêtres, ses cérémonies, c'était dire que j'aurais dû renoncer à l'histoire. Pour qui mouraient les martyrs ? Pour Jésus-Christ. À qui les immolait-on ? Aux dieux de l'empire. Il y avait donc deux cultes.

La question philosophique, savoir si, sous Dioclétien, les Romains et les Grecs croyaient aux dieux d'Homère, et si le culte public avait subi des altérations, cette question, comme *poète*, ne me regardait pas ; comme *historien*, j'aurais eu beaucoup de choses à dire[3649].

Il ne s'agit plus de tout cela. *Les Martyrs* sont restés, contre ma première attente, et je n'ai eu qu'à m'occuper du soin d'en revoir le texte.

Le défaut des *Martyrs* tient au merveilleux *direct* que, dans le reste de mes préjugés classiques, j'avais mal à propos employé. Effrayé de mes innovations, il m'avait paru impossible de me passer d'un *enfer* et d'un *ciel*. Les bons et les mauvais anges suffisaient cependant à la conduite de l'action, sans la livrer à des machines usées. Si la bataille des Francs, si Velléda, si Jérôme, Augustin, Eudore, Cymodocée ; si la description de Naples et de la Grèce n'obtiennent pas grâce pour *les Martyrs*, ce ne sont pas l'enfer et le ciel qui les sauveront. Un des endroits qui plaisaient le plus à M. de Fontanes était celui-ci :

« Cymodocée s'assit devant la fenêtre de la prison, et, reposant sur sa main sa tête embellie du voile des martyrs, elle soupira ces paroles harmonieuses :

« Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante ; esclaves de Neptune, abandonnez la voile au souffle amoureux des vents, courbez-vous sur la rame agile. Reportez-moi sous la garde de mon époux et de mon père, aux rives fortunées du Pamisus.

« Volez, oiseaux de Libye, dont le cou flexible se courbe avec grâce, volez au sommet de l'Ithome, et dites que la fille d'Homère va revoir les lauriers de la Messénie !

« Quand retrouverai-je mon lit d'ivoire, la lumière du jour si chère aux mortels, les prairies émaillées de fleurs qu'une eau pure arrose, que la pudeur embellit de son souffle[3650] ! »

Le *Génie du christianisme* restera mon grand ouvrage, parce qu'il a produit ou déterminé une révolution, et commencé la nouvelle ère du siècle littéraire. Il n'en est pas de même des *Martyrs* ; ils venaient après la révolution opérée, ils n'étaient qu'une preuve surabondante de mes doctrines ; mon style n'était plus une nouveauté, et même, excepté dans l'épisode de Velléda et dans la peinture des mœurs des Francs, mon poème se ressent des lieux qu'il a *fréquentés* : le classique y domine le romantique.

Enfin, les circonstances qui contribuèrent au succès du *Génie du christianisme* n'existaient plus ; le gouvernement, loin de m'être favorable, m'était contraire. *Les Martyrs* me valurent un redoublement de persécution : les allusions fréquentes dans le

portrait de Galérius et dans la peinture de la cour de Dioclétien ne pouvaient échapper à la police impériale ; d'autant que le traducteur anglais, qui n'avait pas de ménagements à garder, et à qui il était fort égal de me compromettre, avait fait, dans sa préface, remarquer les allusions.

La publication des *Martyrs* coïncida avec un accident funeste. Il ne désarma pas les aristarques, grâce à l'ardeur dont nous sommes échauffés à l'endroit du pouvoir ; ils sentaient qu'une critique littéraire qui tendait à diminuer l'intérêt attaché à mon nom pouvait être agréable à Bonaparte. Celui-ci, comme les banquiers millionnaires qui donnent de larges festins et font payer les ports de lettres, ne négligeait pas les petits profits.

III. Armand de Chateaubriand.

Armand de Chateaubriand, que vous avez vu compagnon de mon enfance, que vous avez retrouvé à l'armée des princes avec la sourde et muette Libba, était resté en Angleterre. Marié à Jersey[3651], il était chargé de la correspondance des princes. Parti le 25 septembre 1808, il fut jeté sur les gisements de Bretagne, le même jour, à onze heures du soir, près de Saint-Cast. L'équipage du bateau était composé de onze hommes ; deux seuls étaient Français, Roussel et Quintal.

Armand se rendit chez M. Delaunay-Boisé-Lucas, père, demeurant au village de Saint-Cast, où jadis les Anglais avaient été forcés de se rembarquer : son hôte lui conseilla de repartir ; mais le bateau avait déjà repris la route de Jersey. Armand, s'étant entendu avec le fils de M. Boisé-Lucas, lui remit les paquets dont il était chargé de la part de M. Henry-Larivière[3652], agent des princes.

« Je me rendis le 29 septembre à la côte, dit-il dans un de ses interrogatoires, où je restai deux nuits sans voir mon bateau. La lune étant très forte, je me retirai, et je revins le 14 ou le 15 du mois. Je restai jusqu'au 24 dudit. Je passai toutes les nuits dans les rochers, mais inutilement ; mon bateau ne vint pas, et, le jour, je me rendais au Boisé-Lucas. Le même bateau et le même équipage, dont Roussel et Quintal faisaient partie, devaient me reprendre. À l'égard des précautions prises avec Boisé-Lucas père, il n'y en avait pas d'autres que celles que je vous ai déjà détaillées. »

L'intrépide Armand, abordé à quelques pas de son champ paternel, comme à la côte inhospitalière de la Tauride, cherchait en vain des yeux sur les flots, à la clarté de la lune, la barque qui l'aurait pu sauver. Autrefois, ayant déjà quitté Combourg,

prêt à passer aux Grandes-Indes, j'avais promené ma vue attristée sur ces flots. Des rochers de Saint-Cast où se couchait Armand, du cap de la Varde où j'étais assis, quelques lieues de la mer, parcourues par nos regards opposés, ont été témoins des ennuis et ont séparé les destinées de deux hommes unis par le nom et le sang. C'est aussi au milieu des mêmes vagues que je rencontrai Gesril pour la dernière fois. Il m'arrive assez souvent, dans mes rêves, d'apercevoir Gesril et Armand laver la blessure de leurs fronts dans l'abîme, en même temps que s'épand, rougie jusqu'à mes pieds, l'onde avec laquelle nous avions accoutumé de nous jouer dans notre enfance[3653].

Armand parvint à s'embarquer sur un bateau acheté à Saint-Malo ; mais, repoussé par le nord-ouest, il fut encore obligé de caler. Enfin, le 6 janvier, aidé d'un matelot appelé Jean Brien, il mit à la mer un petit canot échoué, et s'empara d'un autre canot à flot. Il rend compte ainsi de sa navigation, qui tient de mon étoile et de mes aventures, dans son interrogatoire du 18 mars :

« Depuis les neuf heures du soir, que nous partîmes, jusque vers les deux heures après minuit, le temps nous fut favorable. Jugeant alors que nous n'étions pas éloignés des rochers appelés les *Mainquiers*, nous mîmes à l'ancre dans le dessein d'attendre le jour ; mais le vent ayant fraîchi et craignant qu'il n'augmentât davantage, nous continuâmes notre route. Peu de moments après, la mer devint très grosse, et notre compas ayant été brisé par une vague, nous restâmes dans l'incertitude de la route que nous faisions. La première terre dont nous eûmes connaissance le 7 (il pouvait être alors midi) fut la côte de Normandie, ce qui nous obligea à mettre à l'autre bord, et de nouveau nous revînmes mettre à l'ancre près des rochers appelés *Écreho*, situés entre la côte de Normandie et Jersey. Les vents contraires et forts nous obligèrent à rester dans cette situation tout le reste du jour et la journée du 8. Le 9 au matin, dès qu'il fit jour, je dis à Depagne qu'il me paraissait que le vent avait diminué, vu que notre bateau ne travaillait pas beaucoup, et de regarder d'où venait le vent. Il me dit qu'il ne voyait plus les rochers près desquels nous avions mis l'ancre. Je jugeai alors

que nous allions en dérive et que nous avions perdu notre ancre. La violence de la tempête ne nous laissait d'autre ressource que de nous jeter à la côte. Comme nous ne voyions point la terre, j'ignorais à quelle distance nous pouvions en être. Ce fut à ce moment que je jetai à la mer mes papiers, auxquels j'avais pris la précaution d'attacher une pierre. Nous fîmes alors vent en arrière et fîmes côte, vers les neuf heures du matin, à Bretteville-sur-Ay, en Normandie.

« Nous fûmes accueillis à la côte par les douaniers, qui me retirèrent de mon bateau presque mort, ayant les pieds et les jambes gelés. On nous déposa l'un et l'autre chez le lieutenant de la brigade de Bretteville. Deux jours après, Depagne fut conduit dans les prisons de Coutances, et, depuis cette époque, je ne l'ai pas revu. Quelques jours après, je fus moi-même transféré à la maison d'arrêt de cette ville ; le lendemain je fus conduit par le maréchal des logis à Saint-Lô, et je restai huit jours chez ce même maréchal des logis. J'ai paru une fois devant M. le préfet du département, et, le 26 janvier, je partis avec le capitaine et le maréchal des logis de gendarmerie, pour être amené à Paris, où j'arrivai le 28. On me conduisit au bureau de M. Desmarest, au ministère de la police générale, et de là à la prison de la Grande-Force. »

Armand eut contre lui les vents, les flots et la police impériale ; Bonaparte était de connivence avec les orages. Les dieux faisaient une bien grande dépense de courroux contre une existence chétive.

Le paquet jeté à la mer fut rejeté par elle sur la grève de Notre-Dame-d'Alloue, près Valognes. Les papiers renfermés dans ce paquet servirent de pièces de conviction ; il y en avait trente-deux. Quintal, revenu avec son bateau aux plages de la Bretagne pour prendre Armand, avait aussi, par une fatalité obstinée, fait naufrage dans les eaux de Normandie, quelques jours avant mon cousin. L'équipage du bateau de Quintal avait parlé ; le préfet de Saint-Lô avait su que M. de Chateaubriand était le chef des entreprises des princes. Lorsqu'il apprit qu'une chaloupe montée seulement de deux hommes était atterrie, il ne douta point qu'Armand ne fût un des deux naufragés, car

tous les pêcheurs parlaient de lui comme de l'homme le plus intrépide à la mer qu'on eût jamais vu.

Le 20 janvier 1809, le préfet de la Manche rendit compte à la police générale de l'arrestation d'Armand. Sa lettre commence ainsi :

« Mes conjectures sont complètement vérifiées : Chateaubriand est arrêté ; c'est lui qui a abordé sur la côte de Bretteville et qui avait pris le nom de *John Fall*.

« Inquiet de ce que, malgré des ordres très précis que j'avais donnés, John Fall n'arrivait point à Saint-Lô, je chargeai le maréchal des logis de gendarmerie Mauduit, homme sûr et plein d'activité, d'aller chercher ce John Fall partout où il serait, et de l'amener devant moi, dans quelque état qu'il fût. Il le trouva à Coutances, au moment où l'on se disposait à le transférer à l'hôpital, pour lui traiter les jambes, qui ont été gelées.

« Fall a paru aujourd'hui devant moi. J'avais fait mettre Lelièvre dans un appartement séparé, d'où il pouvait voir arriver John Fall sans être aperçu. Lorsque Lelièvre l'a vu monter les degrés d'un perron placé près de cet appartement, il s'est écrié, en frappant des mains et en changeant de couleur : — C'est Chateaubriand ! Comment donc l'a-t-on pris ?

« Lelièvre n'était prévenu de rien. Cette exclamation lui a été arrachée par la surprise. Il m'a prié ensuite de ne pas dire qu'il avait nommé Chateaubriand, parce qu'il serait perdu.

« J'ai laissé ignorer à John Fall que je susse qui il était. »

Armand, transporté à Paris, déposé à la Force, subit un interrogatoire secret à la maison d'arrêt militaire de l'Abbaye. Bertrand, capitaine à la première demi-brigade de vétérans, avait été nommé, par le général Hulin devenu commandant d'armes de Paris, juge-rapporteur de la commission militaire chargée, par décret du 25 février, de connaître l'affaire d'Armand.

Les personnes compromises étaient : M. de Goyon[3654], envoyé à Brest par Armand, et M. de Boisé-Lucas fils, chargé de remettre des lettres de Henry-Larivière à MM. Laya et Sicard[3655], à Paris.

Dans une lettre du 13 mars, écrite à Fouché, Armand lui disait : « Que l'empereur daigne rendre à la liberté des hommes qui languissent dans les prisons pour m'avoir témoigné trop d'intérêt. À tout événement, que la liberté leur soit également rendue. Je recommande ma malheureuse famille à la générosité de l'empereur. »

Ces méprises d'un homme à entrailles humaines qui s'adresse à une hyène font mal. Bonaparte aussi n'était pas le lion de Florence ; il ne se dessaisissait pas de l'enfant aux larmes de la mère. J'avais écrit pour demander une audience à Fouché ; il me l'accorda, et m'assura, avec l'aplomb de la légèreté révolutionnaire, « qu'il avait vu Armand, que je pouvais être tranquille ; qu'Armand lui avait dit qu'il mourrait bien, et qu'en effet il avait l'air très résolu. » Si j'avais proposé à Fouché de mourir, eut-il conservé à l'égard de lui-même ce ton délibéré et cette superbe insouciance ?

Je m'adressai à madame de Rémusat, je la priai de remettre à l'impératrice une lettre de demande de justice ou de grâce à l'empereur. Madame la duchesse de Saint-Leu m'a raconté, à Arenenberg, le sort de ma lettre : Joséphine la donna à l'empereur ; il parut hésiter en la lisant, puis, rencontrant quelques mots qui le blessèrent, il la jeta au feu avec impatience. J'avais oublié qu'il ne faut être fier que pour soi.

M. de Goyon, condamné avec Armand, subit sa sentence. On avait pourtant intéressé en sa faveur madame la baronne-duchesse de Montmorency, fille de madame de Matignon, dont les Goyon étaient alliés. Une Montmorency domestique aurait dû tout obtenir, s'il suffisait de prostituer un nom pour apporter à un pouvoir nouveau une vieille monarchie. Madame de Goyon, qui ne put sauver son mari, sauva le jeune Boisé-Lucas. Tout se mêla de ce malheur qui ne frappait que des personnages inconnus ; on eût dit qu'il s'agissait de la chute d'un monde : tempêtes sur les flots, embûches sur la terre, Bonaparte, la mer, les meurtriers de Louis XVI, et peut-être quelque *passion*, âme mystérieuse des catastrophes du monde. On ne s'est pas même aperçu de toutes ces choses ; tout cela n'a frappé que moi et n'a vécu que dans ma mémoire. Qu'importaient à Napoléon des

insectes écrasés par sa main sur sa couronne ?

Le jour de l'exécution[3656], je voulus accompagner mon camarade sur son dernier de champ de bataille ; je ne trouvai point de voiture, je courus à pied à la plaine de Grenelle. J'arrivai, tout en sueur, une seconde trop tard : Armand était fusillé contre le mur d'enceinte de Paris. Sa tête était brisée ; un chien de boucher léchait son sang et sa cervelle. Je suivis la charrette qui conduisit le corps d'Armand et de ses deux compagnons, plébéien et noble, Quintal et Goyon, au cimetière de Vaugirard où j'avais enterré M. de La Harpe. Je retrouvai mon cousin pour la dernière fois, sans pouvoir le reconnaître : le plomb l'avait défiguré, il n'avait plus de visage ; je n'y pus remarquer le ravage des années, ni même y voir la mort au travers d'un orbe informe et sanglant ; il resta jeune dans mon souvenir comme au temps du siège de Thionville. Il fut fusillé le vendredi saint : le crucifié m'apparaît au bout de tous mes malheurs. Lorsque je me promène sur le boulevard de la plaine de Grenelle, je m'arrête à regarder l'empreinte du tir, encore marquée sur la muraille. Si les balles de Bonaparte n'avaient laissé d'autres traces, on ne parlerait plus de lui[3657].

Étrange enchaînement de destinées ! Le général Hulin, commandant d'armes de Paris, nomma la commission qui fit sauter la cervelle d'Armand ; il avait été, jadis, nommé président de la commission qui cassa la tête du duc d'Enghien. N'aurait-il pas dû s'abstenir, après sa première infortune, de tout rapport avec un conseil de guerre ? Et moi, j'ai parlé de la mort du fils du grand Condé sans rappeler au général Hulin la part qu'il avait eue dans l'exécution de l'obscur soldat, mon parent. Pour juger les juges du tribunal de Vincennes, j'avais sans doute, à mon tour, reçu ma commission du ciel.

IV. Années 1811, 1812, 1813, 1814. — Publication de l'*Itinéraire*. — Lettre du cardinal de Bausset. — Mort de Chénier. — Je suis reçu membre de l'Institut. — Affaire de mon discours.

Paris, 1839.

L'année 1811 fut une des plus remarquables de ma carrière littéraire[3658].

Je publiai l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*[3659], je remplaçai M. de Chénier à l'Institut, et je commençai d'écrire les *Mémoires* que j'achève aujourd'hui.

Le succès de l'*Itinéraire* fut aussi complet[3660] que celui des *Martyrs* avait été disputé. Il n'est si mince barbouilleur de papier qui, à l'apparition de son *farrago*, ne reçoive des lettres de félicitations. Parmi les nouveaux compliments qui me furent adressés, il ne m'est pas permis de faire disparaître la lettre d'un homme de vertu et de mérite qui a donné deux ouvrages dont l'autorité est reconnue, et qui ne laissent presque plus rien à dire sur Bossuet et Fénelon. L'évêque d'Alais, cardinal de Bausset[3661], est l'historien de ces grands prélats. Il outre infiniment la louange à mon égard, c'est l'usage reçu quand on écrit à un auteur et cela ne compte pas ; mais le cardinal fait sentir du moins l'opinion générale du moment sur l'*Itinéraire* ; il entrevoit, relativement à Carthage, les objections dont mon sentiment géographique serait l'objet ; toutefois, ce sentiment a prévalu, et j'ai remis à leur place les ports de Didon. On aimera à retrouver dans cette lettre l'élocution d'une société choisie, ce

style rendu grave et doux par la politesse, la religion et les mœurs ; excellence de ton dont nous sommes si loin aujourd'hui.

À Villemoisson, par Longjumeau (Seine-et-Oise).
Ce 25 mars 1811.

« Vous avez dû recevoir, monsieur, et vous avez reçu le juste tribut de la reconnaissance et de la satisfaction publique ; mais je puis vous assurer qu'il n'est aucun de vos lecteurs qui ait joui avec un sentiment plus vrai de votre intéressant ouvrage. Vous êtes le premier et le seul voyageur qui n'ait pas eu besoin du secours de la gravure et du dessin pour mettre sous les yeux de ses lecteurs les lieux et les monuments qui rappellent de beaux souvenirs et de grandes images. Votre âme a tout senti, votre imagination a tout peint, et le lecteur sent avec votre âme et voit avec vos yeux.

« Je ne pourrais vous rendre que bien faiblement l'impression que j'ai éprouvée dès les premières pages, en longeant avec vous les côtes de l'île de Corcyre, et en voyant aborder tous ces hommes *éternels*, que des destins contraires y ont successivement conduits. Quelques lignes vous ont suffi pour graver à jamais les traces de leurs pas ; on les retrouvera toujours dans votre *Itinéraire*, qui les conservera plus fidèlement que tant de marbres qui n'ont pas su garder les grands noms qui leur ont été confiés.

« Je connais actuellement les monuments d'Athènes comme on aime à les connaître. Je les avais déjà vus dans de belles gravures, je les avais admirés, mais je ne les avais pas sentis. On oublie trop souvent que si les architectes ont besoin de la description exacte, des mesures et des proportions, les hommes ont besoin de retrouver l'âme et le génie qui ont conçu les pensées de ces grands monuments.

« Vous avez rendu aux Pyramides cette noble et profonde intention, que de frivoles déclamateurs n'avaient pas même aperçue.

« Que je vous sais gré, monsieur, d'avoir voué à la juste exécration de tous les siècles ce peuple stupide et féroce, qui

fait depuis douze cents ans la désolation des plus belles contrées de la terre ! On sourit avec vous à l'espérance de le voir rentrer dans le désert d'où il est sorti.

« Vous m'avez inspiré un sentiment passager d'indulgence pour les Arabes, en faveur du beau rapprochement que vous en avez fait avec les sauvages de l'Amérique septentrionale.

« La Providence semble vous avoir conduit à Jérusalem pour assister à la dernière représentation de la première scène du christianisme. S'il n'est plus donné aux yeux des hommes de revoir ce tombeau, *le seul qui n'aura rien à rendre au dernier jour*, les chrétiens le retrouveront toujours dans l'Évangile, et les âmes méditatives et sensibles dans vos tableaux.

« Les critiques ne manqueront pas de vous reprocher les hommes et les faits dont vous avez couvert les ruines de Carthage, que vous ne pouviez pas peindre puisqu'elles n'existent plus. Mais, je vous en conjure, monsieur, bornez-vous seulement à leur demander s'ils ne seraient pas eux-mêmes bien fâchés de ne pas les retrouver dans ces peintures si attachantes.

« Vous avez le droit de jouir, monsieur, d'un genre de gloire qui vous appartient exclusivement par une sorte de création ; mais il est une jouissance encore plus satisfaisante pour un caractère tel que le vôtre, c'est celle d'avoir donné aux créations de votre génie la noblesse de votre âme et l'élévation de vos sentiments. C'est ce qui assurera, dans tous les temps, à votre nom et à votre mémoire, l'estime, l'admiration et le respect de tous les amis de la religion, de la vertu et de l'honneur.

« C'est à ce titre que je vous supplie, monsieur, d'agréer l'hommage de tous mes sentiments.

L.-F. de BAUSSET, anc. év. d'Alais. »

M. de Chénier[3662] mourut le 10 janvier 1811. Mes amis eurent la fatale idée de me presser de le remplacer à l'Institut. Ils prétendaient qu'exposé comme je l'étais aux inimitiés du chef du gouvernement, aux soupçons et aux tracasseries de la police, il m'était nécessaire d'entrer dans un corps alors

puissant par sa renommée et par les hommes qui le composaient ; qu'à l'abri derrière ce bouclier, je pourrais travailler en paix.

J'avais une répugnance invincible à occuper une place, même en dehors du gouvernement ; il me souvenait trop de ce que m'avait coûté la première. L'héritage de Chénier me semblait périlleux ; je ne pourrais tout dire qu'en m'exposant ; je ne voulais point passer sous silence le régicide, quoique Cambacérès fût la seconde personne de l'État ; j'étais déterminé à faire entendre mes réclamations en faveur de la liberté et à élever ma voix contre la tyrannie ; je voulais m'expliquer sur les horreurs de 1793, exprimer mes regrets sur la famille tombée de nos rois, gémir sur les malheurs de ceux qui leur étaient restés fidèles. Mes amis me répondirent que je me trompais ; que quelques louanges du chef du gouvernement, obligées dans le discours académique, louanges dont, sous un rapport, je trouvais Bonaparte digne, lui feraient avaler toutes les vérités que je voudrais dire, que j'aurais à la fois l'honneur d'avoir maintenu mes opinions et le bonheur de faire cesser les terreurs de madame de Chateaubriand. À force de m'obséder, je me rendis, de guerre lasse ; mais je leur déclarai qu'ils se méprenaient ; que Bonaparte, lui, ne se méprendrait point à des lieux communs sur son fils, sa femme, sa gloire ; qu'il n'en sentirait que plus vivement la leçon ; qu'il reconnaîtrait le démissionnaire à la mort du duc d'Enghien, et l'auteur de l'article qui fit supprimer *le Mercure* ; qu'enfin, au lieu de m'assurer le repos, je ranimerais contre moi les persécutions. Ils furent bientôt obligés de reconnaître la vérité de mes paroles : il est vrai qu'ils n'avaient pas prévu la témérité de mon discours.

J'allai faire les visites d'usage aux membres de l'Académie[3663]. Madame de Vintimille me conduisit chez l'abbé Morellet. Nous le trouvâmes assis dans un fauteuil devant son feu ; il s'était endormi, et l'*Itinéraire*, qu'il lisait, lui était tombé des mains. Réveillé en sursaut au bruit de mon nom annoncé par son domestique, il releva la tête et s'écria : « Il y a des longueurs, il y a des longueurs ! » Je lui dis en riant que je le voyais bien, et que j'abrégerais la nouvelle édition. Il fut bon

homme et me promit sa voix, malgré *Atala*. Lorsque, dans la suite, *la Monarchie selon la Charte* parut, il ne revenait pas qu'un pareil ouvrage politique eût pour auteur le chantre de la *fille des Florides*. Grotius n'avait-il pas écrit la tragédie d'*Adam et Ève*, et Montesquieu *le Temple de Gnide* ? Il est vrai que je n'étais ni Grotius ni Montesquieu.

L'élection eut lieu ; je passai au scrutin à une assez forte majorité[3664]. Je me mis de suite à travailler à mon discours ; je le fis et le refis vingt fois, n'étant jamais content de moi : tantôt, le voulant rendre possible à la lecture, je le trouvais trop fort ; tantôt, la colère me revenant, je le trouvais trop faible. Je ne savais comment mesurer la dose de l'éloge académique. Si, malgré mon antipathie pour Napoléon, j'avais voulu rendre l'admiration que je sentais pour la partie publique de sa vie, j'aurais été bien au-delà de la péroraison. Milton, que je cite au commencement du discours, me fournissait un modèle : dans sa *Seconde défense* du peuple anglais, il fit un éloge pompeux de Cromwell :

« Tu as non seulement éclipsé les actions de tous nos rois, dit-il, mais celles qui ont été racontées de nos héros fabuleux. Réfléchis souvent au cher gage que la terre qui t'a donné la naissance a confié à tes soins ; la liberté qu'elle espéra autrefois de la fleur des talents et des vertus, elle l'attend maintenant de toi ; elle se flatte de l'obtenir de toi seul. Honore les vives espérances que nous avons conçues ; honore les sollicitudes de ta patrie inquiète ; respecte les regards et les blessures de tes braves compagnons, qui, sous ta bannière, ont hardiment combattu pour la liberté ; respecte les ombres de ceux qui périront sur le champ de bataille ; enfin respecte toi toi-même ; ne souffre pas, après avoir bravé tant de périls pour l'amour des libertés, qu'elles soient violées par toi-même, ou attaquées par d'autres mains. Tu ne peux être vraiment libre que nous ne le soyons nous-mêmes. Telle est la nature des choses : celui qui empiète sur la liberté de tous est le premier à perdre la sienne et à devenir esclave. »

Johnson n'a cité que les louanges données au Protecteur, afin de mettre en contradiction le républicain avec lui-même ; le

beau passage que je viens de traduire montre ce qui faisait le contrepoids de ces louanges. La critique de Johnson est oubliée ; la défense de Milton est restée : tout ce qui tient aux entraînements des partis et aux passions du moment meurt comme eux et avec elles.

Mon discours étant prêt, je fus appelé à le lire devant la commission nommée pour l'entendre[3665] : il fut repoussé par cette commission, à l'exception de deux ou trois membres. Il fallait voir la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépendance de mes opinions épouvantait ; ils frémissaient d'indignation et de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le discours. Bonaparte déclara que s'il eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'Institut et m'aurait jeté dans un cul de basse-fosse pour le reste de ma vie.

Je reçus ce billet de M. Daru :

Saint-Cloud, 28 avril 1811.

« J'ai l'honneur de prévenir monsieur de Chateaubriand que lorsqu'il aura le temps ou l'occasion de venir à Saint-Cloud, je pourrai lui rendre le discours qu'il a bien voulu me confier. Je saisis cette occasion pour lui renouveler l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de le saluer.

« DARU. »

J'allai à Saint-Cloud. M. Daru me rendit le manuscrit, çà et là raturé, marqué *ab irato* de parenthèses et de traces au crayon par Bonaparte : l'ongle du lion était enfoncé partout, et j'avais une espèce de plaisir d'irritation à croire le sentir dans mon flanc. M. Daru ne me cacha point la colère de Napoléon[3666] ; mais il me dit qu'en conservant la péroraison, sauf quelques mots, et en changeant presque tout le reste, je serais reçu avec de grands applaudissements. On avait copié le discours au château, en supprimant quelques passages et en interpolant quelques autres. Peu de temps après, il parut dans les provinces imprimé de la sorte.

Ce discours est un des meilleurs titres de l'indépendance de mes opinions et de la constance de mes principes. M. Suard, libre et ferme, disait que s'il avait été lu en pleine Académie, il aurait fait crouler les voûtes de la salle sous un tonnerre d'applaudissements. Se figure-t-on, en effet, le chaleureux éloge de la liberté prononcé au milieu de la servilité de l'Empire ?

J'avais conservé le manuscrit raturé avec un soin religieux ; le malheur a voulu qu'en quittant l'infirmerie de Marie-Thérèse il fût brûlé avec une foule de papiers. Néanmoins, les lecteurs de ces *Mémoires* n'en seront pas privés : un de mes collègues eut la générosité d'en prendre copie ; la voici :

« Lorsque Milton publia le *Paradis perdu*, aucune voix ne s'éleva dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne pour louer un ouvrage qui, malgré ses nombreux défauts, n'en est pas moins un des plus beaux monuments de l'esprit humain. L'Homère anglais mourut oublié, et ses contemporains laissèrent à l'avenir le soin d'immortaliser le chantre d'*Éden*. Est-ce là une de ces grandes injustices littéraires dont presque tous les siècles offrent des exemples ? Non, messieurs ; à peine échappés aux guerres civiles, les Anglais ne purent se résoudre à célébrer la mémoire d'un homme qui se fit remarquer par l'ardeur de ses opinions dans un temps de calamités. Que réserverons-nous, dirent-ils, à la tombe du citoyen qui se dévoue au salut de son pays, si nous prodiguons les honneurs aux cendres de celui qui peut, tout au plus, nous demander une généreuse indulgence ? La postérité rendra justice à la mémoire de Milton ; mais nous, nous devons une leçon à nos fils ; nous devons leur apprendre, par notre silence, que les talents sont un présent funeste quand ils s'allient aux passions, et qu'il vaut mieux se condamner à l'obscurité que de se rendre célèbre par les malheurs de sa patrie.

Marie-Joseph Chénier

« Imiterai-je, messieurs, ce mémorable exemple, ou vous parlerai-je de la personne et des ouvrages de M. Chénier ? Pour concilier vos usages et mes opinions, je crois devoir prendre un juste milieu entre un silence absolu et un examen approfondi. Mais, quelles que soient mes paroles, aucun fiel n'empoisonnera ce discours. Si vous retrouvez en moi la franchise de Duclos, mon compatriote, j'espère vous prouver aussi que j'ai la même loyauté.

« Il eût été curieux sans doute de voir ce qu'un homme dans ma position, avec mes principes et mes opinions, pourrait dire de l'homme dont j'occupe aujourd'hui la place. Il serait intéressant d'examiner l'influence des révolutions sur les lettres, de montrer comment les systèmes peuvent égarer le talent, le jeter dans des routes trompeuses qui semblent conduire à la renommée, et qui n'aboutissent qu'à l'oubli. Si Milton, malgré ses égarements politiques, a laissé des ouvrages que la postérité admire, c'est que Milton, sans être revenu de ses erreurs, se retira d'une société qui se retirait de lui, pour

chercher dans la religion l'adoucissement de ses maux et la source de sa gloire. Privé de la lumière du ciel, il se créa une nouvelle terre, un nouveau soleil, et sorti pour ainsi dire d'un monde où il n'avait vu que des malheurs et des crimes, il plaça dans les berceaux d'Éden cette innocence primitive, cette félicité sainte qui régnèrent sous les tentes de Jacob et de Rachel ; et il mit aux enfers les tourments, les passions et les remords de ces hommes dont il avait partagé les fureurs.

« Malheureusement, les ouvrages de M. Chénier, quoiqu'on y découvre le germe d'un talent remarquable, ne brillent ni par cette antique simplicité, ni par cette majesté sublime. L'auteur se distinguait par un esprit éminemment classique. Nul ne connaissait mieux les principes de la littérature ancienne et moderne : théâtre, éloquence, histoire, critique, satire, il a tout embrassé ; mais ses écrits portent l'empreinte des jours désastreux qui les ont vus naître. Trop souvent dictés par l'esprit de parti, ils ont été applaudis par les factions. Séparerai-je, dans les travaux de mon prédécesseur, ce qui est déjà passé comme nos discordes, et ce qui restera peut-être comme notre gloire ? Ici se trouvent confondus les intérêts de la société et les intérêts de la littérature. Je ne puis assez oublier les uns pour m'occuper uniquement des autres ; alors, messieurs, je suis obligé de me taire, ou d'agiter des questions politiques.

« Il y a des personnes qui voudraient faire de la littérature une chose abstraite, et l'isoler au milieu des affaires humaines. Ces personnes me diront : Pourquoi garder le silence ? ne considérez les ouvrages de M. Chénier que sous les rapports littéraires. C'est-à-dire, messieurs, qu'il faut que j'abuse de votre patience et de la mienne pour répéter des lieux communs que l'on trouve partout, et que vous connaissez mieux que moi. Autres temps, autres mœurs : héritiers d'une longue suite d'années paisibles, nos devanciers pouvaient se livrer à des discussions purement académiques, qui prouvaient encore moins leur talent que leur bonheur. Mais nous, restes infortunés d'un grand naufrage, nous n'avons plus ce qu'il faut pour goûter un calme si parfait. Nos idées, nos esprits, ont pris un cours différent. L'homme a remplacé en nous l'académicien : en

dépouillant les lettres de ce qu'elles peuvent avoir de futile, nous ne les voyons plus qu'à travers nos puissants souvenirs et l'expérience de notre adversité. Quoi ! après une révolution qui nous a fait parcourir en quelques années les événements de plusieurs siècles, on interdira à l'écrivain toute considération élevée, on lui refusera d'examiner le côté sérieux des objets ! Il passera une vie frivole à s'occuper de chicanes grammaticales, de règles de goût, de petites sentences littéraires ! Il vieillira enchaîné dans les langes de son berceau ! Il ne montrera pas sur la fin de ses jours un front sillonné par ses longs travaux, par ses graves pensées, et souvent ces mâles douleurs qui ajoutent à la grandeur de l'homme ! Quels soins importants auront donc blanchi ses cheveux ? Les misérables peines de l'amour-propre et les jeux puérils de l'esprit.

« Certes, messieurs, ce serait nous traiter avec un mépris bien étrange ! Pour moi, je ne puis ainsi me rapetisser, ni me réduire à l'état d'enfance, dans l'âge de la force et de la raison. Je ne puis me renfermer dans le cercle étroit qu'on voudrait tracer autour de l'écrivain. Par exemple, messieurs, si je voulais faire l'éloge de l'homme de lettres, de l'homme de cour qui préside à cette assemblée[3667], croyez-vous que je me contenterais de louer en lui cet esprit français, léger, ingénieux, qu'il a reçu de sa mère, et dont il offre parmi nous le dernier modèle ? Non sans doute : je voudrais encore faire briller dans tout son éclat le beau nom qu'il porte. Je citerais le duc de Boufflers qui fit lever aux Autrichiens le blocus de Gênes. Je parlerais du maréchal son père, de ce gouverneur qui disputa aux ennemis de la France les remparts de Lille, et consola par cette défense mémorable la vieillesse malheureuse d'un grand roi. C'est de ce compagnon de Turenne que Madame de Maintenon disait : En lui le cœur est mort le dernier. Enfin je passerais jusqu'à ce Louis de Boufflers, dit le *Robuste*, qui montrait dans les combats la vigueur et le courage d'Hercule. Ainsi je trouverais aux deux extrémités de cette famille la force et la grâce, le chevalier et le troubadour. On veut que les Français soient fils d'Hector : je croirais plutôt qu'ils descendent d'Achille, car ils manient, comme ce héros, la lyre et l'épée.

« Si je voulais, messieurs, vous entretenir du poète[3668] célèbre qui chanta la nature d'une voix si brillante, pensez-vous que je me bornerais à vous faire remarquer l'admirable flexibilité d'un talent qui sut rendre avec un mérite égal les beautés régulières de Virgile et les beautés incorrectes de Milton ? Non : je vous montrerais aussi ce poète ne voulant pas se séparer de ses infortunés compatriotes, les suivant avec sa lyre aux rives étrangères, chantant leurs douleurs pour les consoler ; illustre banni au milieu de cette foule d'exilés dont j'augmentais le nombre. Il est vrai que son âge et ses infirmités, ses talents et sa gloire, ne l'avaient pas mis dans sa pairie à l'abri des persécutions. On voulait lui faire acheter la paix par des vers indignes de sa muse, et sa muse ne put chanter que la redoutable immortalité du crime et la rassurante immortalité de la vertu : *Rassurez-vous, vous êtes immortels*[3669].

« Si je voulais enfin, messieurs, vous parler d'un ami bien cher à mon cœur, d'un de ces amis[3670] qui, selon Cicéron, rendent la prospérité plus éclatante et l'adversité plus légère, je vanterais la finesse et la pureté de son goût, l'élégance exquise de sa prose, la beauté, la force, l'harmonie de ses vers, qui, formés sur les grands modèles, se distinguent néanmoins par un caractère original. Je vanterais ce talent supérieur qui ne connut jamais les sentiments de l'envie, ce talent heureux de tous les succès qui ne sont pas les siens, ce talent qui depuis dix années ressent tout ce qui peut m'arriver d'honorable, avec cette joie naïve et profonde connue seulement des plus généreux caractères et de la plus vive amitié. Mais je n'omettrais pas la partie politique de mon ami. Je le peindrais à la tête d'un des premiers corps de l'État, prononçant ces discours qui sont des chefs-d'œuvre de bienséance, de mesure et de noblesse. Je le représenterais sacrifiant le doux commerce des Muses à des occupations qui seraient sans doute sans charmes, si l'on ne s'y livrait dans l'espoir de former des enfants capables de suivre un jour l'exemple de leurs pères et d'éviter nos erreurs.

« En parlant des hommes de talent dont se compose cette

assemblée, je ne pourrais donc m'empêcher de les considérer sous le rapport de la morale et de la société. L'un se distingue au milieu de vous par un esprit fin, délicat et sage, par une urbanité si rare aujourd'hui, et par la constance la plus honorable dans ses opinions modérées[3671]. L'autre, sous les glaces de l'âge, a retrouvé toute la chaleur de la jeunesse pour plaider la cause des malheureux[3672]. Celui-ci, historien élégant et agréable poète, nous devient plus respectable et plus cher par le souvenir d'un père et d'un fils mutilés au service de la patrie[3673]. Celui-là, en rendant l'ouïe aux sourds et la parole aux muets, nous rappelle les miracles du culte évangélique auquel il s'est consacré[3674]. N'est-il point parmi vous, messieurs, des témoins de vos anciens triomphes, qui puissent raconter au digne héritier du chancelier d'Aguesseau comment le nom de son aïeul fut jadis applaudi dans cette assemblée[3675] ? Je passe aux nourrissons favoris des neuf Sœurs, et j'aperçois le vénérable auteur d'*Œdipe* retiré dans la solitude, et Sophocle oubliant à Colone la gloire qui le rappelle dans Athènes[3676]. Combien nous devons aimer les autres fils de Melpomène, qui nous ont intéressés aux malheurs de nos pères ! Tous les cœurs français ont de nouveau tremblé au pressentiment de la mort d'Henri IV[3677]. La muse tragique a rétabli l'honneur de ces preux chevaliers lâchement trahis par l'histoire, et noblement vengés par l'un de nos modernes Euripides[3678].

« Descendant aux successeurs d'Anacréon, je m'arrêterais à cet homme aimable qui, semblable au vieillard de Téos, redit encore, après quinze lustres, ces chants amoureux que l'on fait entendre à quinze ans[3679]. J'irais, messieurs, chercher votre renommée sur ces mers orageuses que gardait autrefois le géant Adamastor, et qui se sont apaisées aux noms charmants d'Éléonore[3680] et de Virginie[3681]. *Tibi rident œquora.*

« Hélas ! trop de talents parmi nous ont été errants et voyageurs ! La poésie n'a-t-elle pas chanté en vers harmonieux

l'art de Neptune[3682], cet art si fatal qui la transporta sur des bords lointains ? Et l'éloquence française, après avoir défendu l'État et l'autel, ne se retire-t-elle pas comme à sa source dans la patrie de saint Ambroise[3683] ? Que ne puis-je placer ici tous les membres de cette assemblée dans un tableau dont la flatterie n'a point embelli les couleurs ! Car, s'il est vrai que l'envie obscurcisse quelquefois les qualités estimables des gens de lettres, il est encore plus vrai que cette classe d'hommes se distingue par des sentiments élevés, par des vertus désintéressées, par la haine de l'oppression, le dévouement à l'amitié et la fidélité au malheur. C'est ainsi, messieurs, que j'aime à considérer un sujet sous toutes les faces, et que j'aime surtout à rendre les lettres sérieuses en les appliquant aux plus hauts sujets de la morale, de la philosophie et de l'histoire. Avec cette indépendance d'esprit, il faut donc que je m'abstienne de toucher à des ouvrages qu'il est impossible d'examiner sans irriter les passions. Si je parlais de la tragédie de *Charles IX*, pourrais-je m'empêcher de venger la mémoire du cardinal de Lorraine, et de discuter cette étrange leçon donnée aux rois ? Caius Gracchus, Calas, Henri VIII, Fénelon, m'offriraient sur plusieurs points cette altération de l'histoire pour appuyer les mêmes doctrines. Si je lis les satires, j'y trouve immolés des hommes placés aux premiers rangs de cette assemblée ; toutefois, écrites d'un style pur, élégant et facile, elles rappellent agréablement l'école de Voltaire, et j'aurais d'autant plus de plaisir à les louer, que mon nom n'a pas échappé à la malice de l'auteur[3684]. Mais laissons là des ouvrages qui donneraient lieu à des récriminations pénibles : je ne troublerai point la mémoire d'un écrivain qui fut votre collègue et qui compte encore parmi vous des admirateurs et des amis ; il devra à cette religion, qui lui parut si méprisable dans les écrits de ceux qui la défendent, la paix que je souhaite à sa tombe. Mais ici même, messieurs, ne serai-je point assez malheureux pour trouver un écueil ? Car en portant à M. Chénier ce tribut de respect que tous les morts réclament, je crains de rencontrer sous mes pas des cendres bien autrement illustres. Si des

interprétations peu généreuses voulaient me faire un crime de cette émotion involontaire, je me réfugierais au pied de ces autels expiatoires qu'un puissant monarque élève aux mânes des dynasties outragées. Ah ! qu'il eût été plus heureux pour M. Chénier de n'avoir point participé à ces calamités publiques, qui retombèrent enfin sur sa tête ! Il a su comme moi ce que c'est que de perdre dans les orages un frère tendrement chéri. Qu'auraient dit nos malheureux frères si Dieu les eût appelés le même jour à son tribunal ? S'ils s'étaient rencontrés au moment suprême, avant de confondre leur sang, ils nous auraient crié sans doute : Cessez vos guerres intestines, revenez à des sentiments d'amour et de paix ; la mort frappe également tous les partis, et vos cruelles divisions nous coûtent la jeunesse et la vie. » Tels auraient été leurs cris fraternels.

« Si mon prédécesseur pouvait entendre ces paroles qui ne consolent plus que son ombre, il serait sensible à l'hommage que je rends ici à son frère, car il était naturellement généreux ; ce fut même cette générosité de caractère qui l'entraîna dans des nouveautés bien séduisantes sans doute, puisqu'elles promettaient de nous rendre les vertus de Fabricius. Mais bientôt trompé dans son espérance, son humeur s'aigrit, son talent se dénatura. Transporté de la solitude du poète au milieu des factions, comment aurait-il pu se livrer à ces sentiments qui font le charme de la vie ? Heureux s'il n'eût vu d'autre ciel que le ciel de la Grèce, sous lequel il était né ! s'il n'eût contemplé d'autres ruines que celles de Sparte et d'Athènes ! Je l'aurais peut-être rencontré dans la belle patrie de sa mère, et nous nous serions juré amitié sur les bords du Permesse ; ou bien, puisqu'il devait revenir aux champs paternels, que ne me suivit-il dans les déserts où je fus jeté par nos tempêtes ! Le silence des forêts aurait calmé cette âme troublée, et les cabanes des sauvages l'eussent peut-être réconcilié avec les palais des rois. Vain souhait ! M. Chénier resta sur le théâtre de nos agitations et de nos douleurs. Atteint, jeune encore, d'une maladie mortelle, vous le vîtes, messieurs, s'incliner lentement vers le tombeau et quitter pour toujours ... On ne m'a point raconté ses derniers moments.

« Nous tous, qui vécûmes dans les troubles et les agitations, nous n'échapperons pas aux regards de l'histoire. Qui peut se flatter d'être trouvé sans tache, dans un temps de délire où personne n'avait l'usage entier de sa raison ? Soyons donc pleins d'indulgence pour les autres ; excusons ce que nous ne pouvons approuver. Telle est la faiblesse humaine, que le talent, le génie, la vertu même, peuvent quelquefois franchir les bornes du devoir. M. Chénier adora la liberté ; pourrait-on lui en faire un crime ? Les chevaliers eux-mêmes, s'ils sortaient de leurs tombeaux, suivraient la lumière de notre siècle. On verrait se former cette illustre alliance entre l'honneur et la liberté, comme sous le règne des Valois les créneaux gothiques couronnaient avec une grâce infinie dans nos monuments les ordres empruntés des Grecs. La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des besoins de l'homme ? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est nécessaire à l'ami des Muses comme l'air qu'il respire. Les arts peuvent, jusqu'à un certain point, vivre dans la dépendance parce qu'ils se servent d'une langue à part qui n'est pas entendue de la foule ; mais les lettres, qui parlent une langue universelle, languissent et meurent dans les fers. Comment tracera-t-on des pages dignes de l'avenir, s'il faut s'interdire, en écrivant, tout sentiment magnanime toute pensée forte et grande ? La liberté est si naturellement l'amie des sciences et des lettres, qu'elle se réfugie auprès d'elles lorsqu'elle est bannie du milieu des peuples ; et c'est nous, messieurs, qu'elle charge d'écrire ses annales et de la venger de ses ennemis, de transmettre son nom et son culte à la dernière postérité. Pour qu'on ne se trompe pas dans l'interprétation de ma pensée, je déclare que je ne parle ici que de la liberté qui naît de l'ordre et enfante des lois, et non de cette liberté fille de la licence et mère de l'esclavage. Le tort de l'auteur de *Charles IX* ne fut donc pas d'avoir offert son encens à la première de ces divinités, mais d'avoir cru que les droits qu'elle nous donne sont incompatibles avec un gouvernement monarchique. C'est dans ses opinions qu'un Français met cette indépendance que d'autres peuples placent dans leurs lois. La liberté est pour lui un sentiment

plutôt qu'un principe, et il est citoyen par instinct et sujet par choix. Si l'écrivain dont vous déplorez la perte avait fait cette réflexion, il n'aurait pas embrassé dans un même amour la liberté qui fonde et la liberté qui détruit.

« J'ai, messieurs, fini la tâche que les usages de l'Académie m'ont imposée. Près de terminer ce discours, je suis frappé d'une idée qui m'attriste ; il n'y a pas longtemps que M. Chénier prononçait sur mes ouvrages des arrêts qu'il se préparait à publier : et c'est moi qui juge aujourd'hui mon juge. Je le dis dans toute la sincérité de mon cœur, j'aimerais mieux encore être exposé aux satires d'un ennemi, et vivre en paix dans la solitude, que de vous faire remarquer, par ma présence au milieu de vous, la rapide succession des hommes sur la terre, la subite apparition de cette mort qui renverse nos projets et nos espérances, qui nous emporte tout à coup, et livre quelquefois notre mémoire à des hommes entièrement opposés à nos sentiments et à nos principes. Cette tribune est une espèce de champ de bataille où les talents viennent tour à tour briller et mourir. Que de génies divers elle a vus passer ! Corneille, Racine, Boileau, La Bruyère, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Buffon, Montesquieu ... Qui ne serait effrayé, messieurs, en pensant qu'il va former un anneau dans la chaîne de cette illustre lignée ? Accablé du poids de ces noms immortels, ne pouvant me faire reconnaître à mes talents pour héritier légitime, je tâcherai du moins de prouver ma descendance par mes sentiments.

« Quand mon tour sera venu de céder ma place à l'orateur qui doit parler sur ma tombe, il pourra traiter sévèrement mes ouvrages ; mais il sera forcé de dire que j'aimais avec transport ma patrie, que j'aurais souffert mille maux plutôt que de coûter une seule larme à mon pays, que j'aurais fait sans balancer le sacrifice de mes jours à ces nobles sentiments, qui seuls donnent du prix à la vie et de la dignité à la mort.

« Mais quel temps ai-je choisi, messieurs, pour vous parler de deuil et de funérailles ! Ne sommes-nous pas environnés de fêtes ? Voyageur solitaire, je méditais il y a quelques jours sur la ruine des empires détruits : et je vois s'élever un nouvel empire.

Je quitte à peine ces tombeaux où dorment les nations ensevelies, et j'aperçois un berceau chargé des destinées de l'avenir. De toutes parts retentissent les acclamations du soldat. César monte au Capitole ; les peuples racontent les merveilles, les monuments élevés, les cités embellies, les frontières de la patrie baignées par ces mers lointaines qui portaient les vaisseaux de Scipion, et par ces mers reculées que ne vit pas Germanicus.

« Tandis que le triomphateur s'avance entouré de ses légions, que feront les tranquilles enfants des Muses ? Ils marcheront au-devant du char pour joindre l'olivier de la paix aux palmes de la victoire, pour présenter au vainqueur la troupe sacrée, pour mêler aux récits guerriers les touchantes images qui faisaient pleurer Paul-Émile sur les malheurs de Persée.

« Et vous, fille des Césars, sortez de votre palais avec votre jeune fils dans vos bras ; venez ajouter la grâce à la grandeur, venez attendrir la victoire et tempérer l'éclat des armes par la douce majesté d'une reine et d'une mère. »

Dans le manuscrit qui me fut rendu, le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton était *barré* d'un bout à l'autre de la main de Bonaparte. Une partie de ma réclamation contre l'isolement des affaires dans lequel on voudrait tenir la littérature était également *stigmatisée* au crayon. L'éloge de l'abbé Delille, qui rappelait l'émigration, la fidélité du poète aux malheurs de la famille royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil, était mis entre *parenthèses* ; l'éloge de M. de Fontanes avait une *croix*. Presque tout ce que je disais sur M. Chénier, sur son frère, sur le mien, sur les autels expiatoires que l'on préparait à Saint-Denis, était *haché* de traits. Le paragraphe commençant par ces mots : « M. de Chénier adora la liberté, etc., » avait une *double rature* longitudinale. Néanmoins les agents de l'Empire, en publiant ce discours, ont conservé assez correctement ce paragraphe.

Tout ne fut pas fini quand on m'eut rendu mon discours ; on voulait me contraindre à en faire un second. Je déclarai que je m'en tenais au premier et que je n'en ferais pas d'autre. La

commission me déclara alors que je ne serais pas reçu à l'Académie.

Des personnes pleines de grâces, de générosité et de courage, que je ne connaissais pas, s'intéressaient à moi. Madame Lindsay, qui, lors de ma rentrée en France en 1800, m'avait ramené de Calais à Paris, parla à madame Gay[3685] ; celle-ci s'adressa à madame Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, laquelle invita le duc de Rovigo à me laisser à l'écart. Les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et la fortune.

Tout ce bruit se prolongea par les prix décennaux jusque dans l'année 1812. Bonaparte, qui me persécutait, fit demander à l'Académie, à propos de ces prix, pourquoi elle n'avait point mis sur les rangs le *Génie du christianisme*. L'Académie s'expliqua ; plusieurs de mes confrères écrivirent leur jugement peu favorable à mon ouvrage[3686]. J'aurais pu leur dire ce qu'un poète grec dit à un oiseau : « Fille de l'Attique, nourrie de miel, toi qui chantes si bien, tu enlèves une cigale, bonne chanteuse comme toi, et tu la portes pour nourriture à tes petits. Toutes deux ailées, toutes deux habitant ces lieux, toutes deux célébrant la naissance du printemps, ne lui rendras-tu pas la liberté ? Il n'est pas juste qu'une chanteuse périsse du bec d'une de ses semblables[3687]. »

V. Prix décennaux. — L'*Essai sur les Révolutions*. — Les *Natchez.*

Ce mélange de colère et d'attrait de Bonaparte contre et pour moi est constant et étrange : naguère il menace, et tout à coup il demande à l'Institut pourquoi il n'a pas parlé de moi à l'occasion des prix décennaux. Il fait plus, il déclare à Fontanes que, puisque l'Institut ne me trouve pas digne de concourir pour le prix, il m'en donnera un, qu'il me nommera surintendant général de toutes les bibliothèques de France ; surintendance appointée comme une ambassade de première classe. La première idée que Bonaparte avait eue de m'employer dans la carrière diplomatique ne lui passait pas : il n'admettait point, pour cause à lui bien connue, que j'eusse cessé de faire partie du ministère des relations extérieures. Et toutefois, malgré ces munificences projetées, son préfet de police m'invite quelque temps après à m'éloigner de Paris, et je vais continuer mes *Mémoires* à Dieppe[3688].

Bonaparte descend au rôle d'écolier taquin ; il déterre l'*Essai sur les Révolutions* et il se réjouit de la guerre qu'il m'attire à ce sujet. Un M. Damaze de Raymond se fit mon champion : je l'allai remercier rue Vivienne[3689]. Il avait sur sa cheminée avec ses breloques une tête de mort ; quelque temps après il fut tué en duel, et sa charmante figure alla rejoindre la face effroyable qui semblait l'appeler. Tout le monde se battait alors : un des mouchards chargés de l'arrestation de Georges reçut de lui une balle dans la tête.

Pour couper court à l'attaque de mauvaise foi de mon puissant adversaire, je m'adressai à ce M. de Pommereul dont je vous ai parlé lors de ma première arrivée à Paris : il était devenu directeur général de l'imprimerie et de la librairie : je lui

demandai la permission de réimprimer l'*Essai* tout entier[3690]. On peut voir ma correspondance et le résultat de cette correspondance dans la préface de l'*Essai sur les Révolutions*, édition de 1826, tome IIe des Œuvres complètes. Au surplus, le gouvernement impérial avait grandement raison de me refuser la réimpression de l'ouvrage en *entier* ; l'*Essai* n'était, ni par rapport aux libertés, ni par rapport à la monarchie légitime, un livre qu'on dût publier lorsque régnaient le despotisme et l'usurpation. La police se donnait des airs d'impartialité en laissant dire quelque chose en ma faveur, et elle riait en m'empêchant de faire la seule chose qui me pût défendre. Au retour de Louis XVIII on exhuma de nouveau l'*Essai* ; comme on avait voulu s'en servir contre moi au temps de l'Empire, sous le rapport politique, on voulait me l'opposer, aux jours de la Restauration, sous le rapport religieux. J'ai fait une amende honorable si complète de mes erreurs dans les notes de la nouvelle édition de l'*Essai historique*, qu'il n'y a plus rien à me reprocher. La postérité viendra ; elle prononcera sur le *livre* et sur le *commentaire*, si ces vieilleries-là peuvent encore l'occuper. J'ose espérer qu'elle jugera l'*Essai* comme ma tête grise l'a jugé ; car, en avançant dans la vie, on prend de l'équité de cet avenir dont on approche. Le *livre* et les *notes* me mettent devant les hommes tel que j'ai été au début de ma carrière, tel que je suis au terme de cette carrière.

Au surplus, cet ouvrage que j'ai traité avec une rigueur impitoyable offre le *compendium* de mon existence comme poète, moraliste et homme politique futur. La sève du travail est surabondante, l'audace des opinions poussée aussi loin qu'elle peut aller. Force est de reconnaître que, dans les diverses routes où je me suis engagé, les préjugés ne m'ont jamais conduit, que je n'ai jamais été aveugle dans aucune cause, qu'aucun intérêt ne m'a guidé, que les partis que j'ai pris ont toujours été de mon choix.

Dans l'*Essai*, mon indépendance en religion et en politique est complète ; j'examine tout : *républicain*, je sers la monarchie ; *philosophe*, j'honore la religion. Ce ne sont point là des contradictions, ce sont des conséquences forcées de

l'incertitude de la théorie et de la certitude de la pratique chez les hommes. Mon esprit, fait pour ne croire à rien, pas même à moi, fait pour dédaigner tout, grandeurs et misères, peuples et rois, a nonobstant été dominé par un instinct de raison qui lui commandait de se soumettre à ce qu'il y a de reconnu beau : religion, justice, humanité, égalité, liberté, gloire. Ce que l'on rêve aujourd'hui de l'avenir, ce que la génération actuelle s'imagine avoir découvert d'une société à naître, fondée sur des principes tout différents de ceux de la vieille société, se trouve positivement annoncé dans l'*Essai*. J'ai devancé de trente années ceux qui se disent les proclamateurs d'un monde inconnu. Mes actes ont été de l'ancienne cité, mes pensées de la nouvelle ; les premiers de mon devoir, les dernières de ma nature.

L'*Essai* n'était pas un livre impie ; c'était un livre de doute et de douleur. Je l'ai déjà dit[3691].

Du reste, j'ai dû m'exagérer ma faute et racheter par des idées d'ordre tant d'idées passionnées répandues dans mes ouvrages. J'ai peur au début de ma carrière d'avoir fait du mal à la jeunesse ; j'ai à réparer auprès d'elle, et je lui dois au moins d'autres leçons. Qu'elle sache qu'on peut lutter avec succès contre une nature troublée ; la beauté morale, la beauté divine, supérieure à tous les rêves de la terre, je l'ai vue ; il ne faut qu'un peu de courage pour l'atteindre et s'y tenir.

Afin d'achever ce que j'ai à dire sur ma carrière littéraire, je dois mentionner l'ouvrage qui la commença, et qui demeura en manuscrit jusqu'à l'année où je l'insérai dans mes *Œuvres complètes*.

À la tête des *Natchez*, la préface a raconté comment l'ouvrage fut retrouvé en Angleterre par les soins et les obligeantes recherches de MM. de Thuisy[3692].

Un manuscrit dont j'ai pu tirer *Atala*, *René*, et plusieurs descriptions placées dans le *Génie du christianisme*, n'est pas tout à fait stérile[3693]. Ce premier manuscrit était écrit de suite ; sans section ; tous les sujets y étaient confondus : voyages, histoire naturelle, partie dramatique, etc. ; mais

auprès de ce manuscrit d'un seul jet il en existait un autre partagé en livres. Dans ce second travail, j'avais non seulement procédé à la division de la matière, mais j'avais encore changé le genre de la composition, en la faisant passer du roman à l'épopée.

Un jeune homme qui entasse pêle-mêle ses idées, ses inventions, ses études, ses lectures, doit produire le chaos ; mais aussi dans ce chaos il y a une certaine fécondité qui tient à la puissance de l'âge.

Il m'est arrivé ce qui n'est peut-être jamais arrivé à un auteur : c'est de relire après trente années un manuscrit que j'avais totalement oublié.

J'avais un danger à craindre. En repassant le pinceau sur le tableau, je pouvais éteindre les couleurs ; une main plus sûre, mais moins rapide, courait risque, en effaçant quelques traits incorrects, de faire disparaître les touches les plus vives de la jeunesse : il fallait conserver à la composition son indépendance, et pour ainsi dire sa fougue ; il fallait laisser l'écume au frein du jeune coursier. S'il y a dans les *Natchez* des choses que je ne hasarderais qu'en tremblant aujourd'hui, il y a aussi des choses que je ne voudrais plus écrire, notamment la lettre de René dans le second volume. Elle est de ma première manière, et reproduit tout *René* : je ne sais ce que les *René* qui m'ont suivi ont pu dire pour mieux approcher de la folie.

Les Natchez s'ouvrent par une invocation au désert et à l'astre des nuits, divinités suprêmes de ma jeunesse :

« À l'ombre des forêts américaines, je veux chanter des airs de la solitude, tels que n'en ont point encore entendu des oreilles mortelles ; je veux raconter vos malheurs, ô Natchez ! ô nation de la Louisiane dont il ne reste plus que les souvenirs ! Les infortunes d'un obscur habitant des bois auraient-elles moins de droits à nos pleurs que celles des autres hommes ? et les mausolées des rois dans nos temples sont-ils plus touchants que le tombeau d'un Indien sous le chêne de sa patrie ?

« Et toi, flambeau des méditations, astre des nuits, sois pour moi l'astre du Pinde ! Marche devant mes pas, à travers les régions inconnues du Nouveau Monde, pour me découvrir à ta

lumière les secrets ravissants de ces déserts ! »

Mes deux natures sont confondues dans ce bizarre ouvrage, particulièrement dans l'original primitif. On y trouve des incidents politiques et des intrigues de roman ; mais à travers la narration on entend partout une voix qui chante, et qui semble venir d'une région inconnue.

FIN DE MA CARRIÈRE LITTÉRAIRE.

De 1812 à 1814, il n'y a plus que deux années pour finir l'Empire[3694], et ces deux années dont on a vu quelque chose par anticipation, je les employai à des recherches sur la France et à la rédaction de quelques livres de ces *Mémoires* ; mais je n'imprimai plus rien. Ma vie de poésie et d'érudition fut véritablement close par la publication de mes trois grands ouvrages, le *Génie du christianisme*, *les Martyrs* et l'*Itinéraire*. Mes écrits politiques commencèrent à la Restauration ; avec ces écrits également commença mon existence politique active. Ici donc se termine ma carrière littéraire proprement dite ; entraîné par le flot des jours, je l'avais omise ; ce n'est qu'en cette année 1839 que j'ai rappelé des temps laissés en arrière de 1800 à 1814.

Cette carrière littéraire, comme il vous a été loisible de vous en convaincre, ne fut pas moins troublée que ma carrière de *voyageur* et de *soldat* ; il y eut aussi des travaux, des rencontres et du sang dans l'arène ; tout n'y fut pas muses et fontaine Castalie ; ma carrière politique fut encore plus orageuse.

Peut-être quelques débris marqueront-ils le lieu qu'occupèrent mes jardins d'Acadème. Le *Génie du christianisme* commence la révolution religieuse contre le philosophisme du XVIIIe siècle. Je préparais en même temps cette révolution qui menace notre langue, car il ne pouvait y avoir renouvellement dans l'idée qu'il n'eût innovation dans le style. Y aura-t-il après moi d'autres formes de l'art à présent inconnues ? Pourra-t-on partir de nos études actuelles afin

d'avancer, comme nous sommes partis des études passées pour faire un pas ? Est-il des bornes qu'on ne saurait franchir, parce qu'on se vient heurter contre la nature des choses ? Ces bornes ne se trouvent-elles point dans la division des langues modernes, dans la caducité de ces mêmes langues, dans les vanités humaines telles que la société nouvelle les a faites ? Les langues ne suivent le mouvement de la civilisation qu'avant l'époque de leur perfectionnement ; parvenues à leur apogée, elles restent un moment stationnaires, puis elles descendent sans pouvoir remonter.

Maintenant, le récit que j'achève rejoint les premiers livres de ma vie politique, précédemment écrits à des dates diverses. Je me sens un peu plus de courage en rentrant dans les parties faites de mon édifice. Quand je me suis remis au travail, je tremblais que le vieux fils de Cœlus ne vît changer en truelle de plomb la truelle d'or du bâtisseur de Troie. Pourtant il me semble que ma mémoire, chargée de me verser mes souvenirs, ne m'a pas trop failli : avez-vous beaucoup senti la glace de l'hiver dans ma narration ? trouvez-vous une énorme différence entre les poussières éteintes que j'ai essayé de ranimer, et les personnages vivants que je vous ai fait voir en vous racontant ma première jeunesse ? Mes années sont mes secrétaires ; quand l'une d'entre elles vient à mourir, elle passe la plume à sa puînée, et je continue de dicter ; comme elles sont sœurs, elles ont à peu près la même main.

Troisième Partie
Carrière politique 1814-1830.

Livre Premier

I. De Bonaparte. — II. Bonaparte. — Sa famille. — III. Branche particulière des Bonaparte de la Corse. — IV. Naissance et enfance de Bonaparte. — V. La Corse de Bonaparte. — VI. Paoli. — VII. Deux pamphlets. — VIII. Brevet de capitaine. — IX. Toulon. — X. Journées de Vendémiaire. — XI. Suite. — XII. Campagnes d'Italie. — XIII. Congrès de Rastadt. — Retour de Napoléon en France. — Napoléon est nommé chef de l'armée dite d'Angleterre. — Il part pour l'expédition d'Égypte. — XIV. *Expédition d'Égypte.* — Malte. — Bataille des Pyramides. — Le Caire. — Napoléon dans la grande pyramide. — Suez. — XV. Opinion de l'armée. — XVI. Campagne de Syrie. — XVII. Retour en Égypte. — Conquête de la Haute-Égypte. — XVIII. Bataille d'Aboukir. — Billets et lettres de Napoléon. — Il repasse en France. — Dix-huit brumaire. — XIX. Deuxième coalition. — Position de la France au retour de Bonaparte de la campagne d'Égypte. — XX. *Consulat.* — Deuxième campagne d'Italie. — Victoire de Marengo. — Victoire de Hohenlinden. — Paix de Lunéville. — XXI. Paix d'Amiens. — Rupture du traité. — Bonaparte élevé à l'Empire. — XXII. *Empire*. — Sacre. — Royaume d'Italie. — XXIII. Invasion de l'Allemagne. — Austerlitz. — Traité de paix de Presbourg. — Le Sanhédrin. — XXIV. Quatrième coalition. — Campagne de Prusse. — Décret de Berlin. — Guerre en Pologne contre la Russie. — Tilsit. — Projet de Partage du monde entre Napoléon et Alexandre. — Paix. — XXV. Guerre d'Espagne. — Erfurt. — Apparition de Wellington. — XXVI. Pie VII. — Réunion des États romains à la France. — XXVII. Protestation du Souverain Pontife. — Il est enlevé de Rome. — XXVIII. Cinquième coalition. — Prise de Vienne. — Bataille d'Essling. — Bataille de Wagram. — Paix signée dans le palais

de l’Empereur d’Autriche. — Divorce. — Napoléon épouse Marie-Louise. — Naissance du roi de Rome.

I. De Bonaparte.

La jeunesse est une chose charmante : elle part au commencement de la vie couronnée de fleurs comme la flotte athénienne pour aller conquérir la Sicile et les délicieuses campagnes d'Enna. La prière est dite à haute voix par le prêtre de Neptune ; les libations sont faites avec des coupes d'or ; la foule, bordant la mer, unit ses invocations à celle du pilote ; le pæan est chanté, tandis que la voile se déploie aux rayons et au souffle de l'aurore. Alcibiade, vêtu de pourpre et beau comme l'Amour, se fait remarquer sur les trirèmes, fier des sept chars qu'il a lancés dans la carrière d'Olympie. Mais à peine l'île d'Alcinoüs est-elle passée, l'illusion s'évanouit : Alcibiade banni va vieillir loin de sa patrie et mourir percé de flèches sur le sein de Timandra. Les compagnons de ses premières espérances, esclaves à Syracuse, n'ont pour alléger le poids de leurs chaînes que quelques vers d'Euripide.

Vous avez vu ma jeunesse quitter le rivage ; elle n'avait pas la beauté du pupille de Périclès, élevé sur les genoux d'Aspasie ; mais elle en avait les heures matineuses : et des désirs et des songes, Dieu sait ! Je vous les ai peints, ces songes : aujourd'hui, retournant à la terre après maint exil, je n'ai plus à vous raconter que des vérités tristes comme mon âge. Si parfois je fais entendre encore les accords de la lyre, ce sont les dernières harmonies du poète qui cherche à se guérir de la blessure des flèches du temps, ou à se consoler de la servitude des années.

Vous savez la mutabilité de ma vie dans mon état de voyageur et soldat ; vous connaissez mon existence littéraire depuis 1800 jusqu'à 1813, année où vous m'avez laissé à la *Vallée-aux-Loups* qui m'appartenait encore, lorsque ma *carrière politique* s’ouvrit. Nous entrons présentement dans cette

carrière : avant d'y pénétrer, force m'est de revenir sur les faits généraux que j'ai sautés en ne m'occupant que de mes travaux et de mes propres aventures : ces faits sont de la façon de Napoléon. Passons donc à lui ; parlons du vaste édifice qui se construisait en dehors de mes songes. Je deviens maintenant historien sans cesser d'être écrivain de mémoires ; un intérêt public va soutenir mes confidences privées ; mes petits récits se grouperont autour de ma narration.

Lorsque la guerre de la Révolution éclata, les rois ne la comprirent point ; ils virent une révolte où ils auraient dû voir le changement des nations, la fin et le commencement d'un monde : ils se flattèrent qu'il ne s'agissait pour eux que d'agrandir leurs États de quelques provinces arrachées à la France ; ils croyaient à l'ancienne tactique militaire, aux anciens traités diplomatiques, aux négociations des cabinets ; et des conscrits allaient chasser les grenadiers de Frédéric, des monarques allaient venir solliciter la paix dans les antichambres de quelques démagogues obscurs, et la terrible opinion révolutionnaire allait dénouer sur les échafauds les intrigues de la vieille Europe. Cette vieille Europe pensait ne combattre que la France ; elle ne s'apercevait pas qu'un siècle nouveau marchait sur elle.

Bonaparte dans le cours de ses succès toujours croissants semblait appelé à changer les dynasties royales, à rendre la sienne la plus âgée de toutes. Il avait fait rois les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe ; il avait donné la couronne de Naples à Murat, celle d'Espagne à Joseph, celle de Hollande à Louis, celle de Westphalie à Jérôme ; sa sœur, Élisa Bacciochi, était princesse de Lucques ; il était, pour son propre compte, empereur des Français, roi d'Italie, dans lequel royaume se trouvaient compris Venise, la Toscane, Parme et Plaisance ; le Piémont était réuni à la France ; il avait consenti à laisser régner en Suède un de ses capitaines, Bernadotte ; par le traité de la confédération du Rhin, il exerçait les droits de la maison d'Autriche sur l'Allemagne ; il s'était déclaré médiateur de la confédération helvétique ; il avait jeté bas la Prusse ; sans posséder une barque, il avait déclaré les Îles Britanniques en

état de blocus. L'Angleterre malgré ses flottes fut au moment de n'avoir pas un port en Europe pour y décharger un ballot de marchandises ou pour y mettre une lettre à la poste.

Les États du pape faisaient partie de l'empire français ; le Tibre était un département de la France. On voyait dans les rues de Paris des cardinaux demi-prisonniers qui, passant la tête à la portière de leur fiacre, demandaient : « Est-ce ici que demeure le roi de... ? — Non, répondait le commissionnaire interrogé, c'est plus haut. » L'Autriche ne s'était rachetée qu'en livrant sa fille : le *chevaucheur* du midi réclama Honoria de Valentinien, avec la moitié des provinces de l'empire.

Comment s'étaient opérés ces miracles ? Quelles qualités possédait l'homme qui les enfanta ? Quelles qualités lui manquèrent pour les achever ? Je vais suivre l'immense fortune de Bonaparte qui, nonobstant, a passé si vite que ses jours occupent une courte période du temps renfermé dans ces *Mémoires*. De fastidieuses productions de généalogies, de froides disquisitions sur les faits, d'insipides vérifications de dates sont les charges et les servitudes de l'écrivain.

II. Bonaparte. — Sa famille.

Le premier Buonaparte (Bonaparte) dont il soit fait mention dans les annales modernes est Jacques Buonaparte, lequel, augure du conquérant futur, nous a laissé l'histoire du *sac de Rome* en 1527, dont il avait été témoin oculaire. Napoléon-Louis Bonaparte, fils aîné de la duchesse de Saint-Leu, mort après l'insurrection de la Romagne, a traduit en français ce document curieux ; à la tête de la traduction il a placé une généalogie des Buonaparte.

Le traducteur dit « qu'il se contentera de remplir les lacunes de la préface de l'éditeur de Cologne, en publiant sur la famille Bonaparte des détails authentiques ; lambeaux d'histoire, dit-il, presque entièrement oubliés, mais au moins intéressants pour ceux qui aiment à retrouver dans les annales des temps passés l'origine d'une illustration plus récente. »

Suit une généalogie où l'on voit un chevalier Nordille Buonaparte, lequel, le 2 avril 1266, cautionna le prince Conradin de Souabe (celui-là même à qui le duc d'Anjou fit trancher la tête) pour la valeur des droits de douane des effets dudit prince. Vers l'an 1255 commencèrent les proscriptions des familles trévisanes : une branche des Buonaparte alla s'établir en Toscane, où on les rencontre dans les hautes places de l'État. Louis-Marie-Fortuné Buonaparte, de la branche établie à Sarzane, passa en Corse en 1612, se fixa à Ajaccio et devint le chef de la branche des Bonaparte de Corse. Les Bonaparte portent de gueules à deux barres d'or accompagné de deux étoiles.

Il y a une autre généalogie que M. Panckoucke a placée à la tête du recueil des écrits de Bonaparte ; elle diffère en plusieurs points de celle qu'a donnée Napoléon-Louis. D'un autre côté, madame d'Abrantès veut que Bonaparte soit un Comnène,

alléguant que le nom de Bonaparte est la traduction littérale du grec *Calomeros*, surnom des Comnène.[3695]

Napoléon-Louis croit devoir terminer sa généalogie par ces paroles : « J'ai omis beaucoup de détails, car les titres de noblesse ne sont un objet de curiosité que pour un petit nombre de personnes, et d'ailleurs la famille Bonaparte n'en retirerait aucun lustre.

> « Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. »

Nonobstant ce vers philosophique, la généalogie *subsiste*, Napoléon-Louis veut bien faire à son siècle la concession d'un apophtegme démocratique sans que cela tire à conséquence.

Tout ici est singulier : Jacques Buonaparte, historien du sac de Rome et de la détention du pape Clément VII par les soldats du connétable de Bourbon, est du même sang que Napoléon Buonaparte, destructeur de tant de villes, maître de Rome changée en préfecture, roi d'Italie, dominateur de la couronne des Bourbons et geôlier de Pie VII, après avoir été sacré empereur des Français par la main de ce pontife. Le traducteur de l'ouvrage de Jacques Buonaparte est Napoléon-Louis Buonaparte, neveu de Napoléon, et fils du roi de Hollande, frère de Napoléon ; et ce jeune homme vient de mourir dans la dernière insurrection de la Romagne, à quelque distance des deux villes où la mère et la veuve de Napoléon sont exilées, au moment où les Bourbons tombent du trône pour la troisième fois.

Comme il aurait été assez difficile de faire de Napoléon le fils de Jupiter Ammon par le serpent aimé d'Olympias, ou le petit-fils de Vénus par Anchise, de savants affranchis[3696] trouvèrent une autre merveille à leur usage : ils démontrèrent à l'empereur qu'il descendait en ligne directe du Masque de fer. Le gouverneur des îles Sainte-Marguerite se nommait *Bonpart* ; il avait une fille ; le Masque de fer, frère jumeau de Louis XIV, devint amoureux de la fille de son geôlier et l'épousa secrètement, de l'aveu même de la cour. Les enfants qui naquirent de cette union furent clandestinement portés en Corse, sous le nom de leur mère ; les *Bonpart* se transformèrent

en Bonaparte par la différence du langage. Ainsi le Masque de fer serait devenu le mystérieux aïeul, à face de bronze, du grand homme, rattaché de la sorte au grand roi.

La branche des Franchini-Bonaparte porte sur son écu trois fleurs de lis d'or. Napoléon souriait d'un air d'incrédulité à cette généalogie, mais il souriait : c'était toujours un royaume revendiqué au profit de sa famille. Napoléon affectait une indifférence qu'il n'avait pas, car il avait lui-même fait venir sa généalogie de Toscane (Bourrienne). Précisément parce que la divinité de la naissance manque à Bonaparte, cette naissance est merveilleuse : « Je voyais, dit Démosthène, ce Philippe contre qui nous combattions pour la liberté de la Grèce et le salut de ses Républiques, l'œil crevé, l'épaule brisée, la main affaiblie, la cuisse retirée, offrir avec une fermeté inaltérable tous ses membres aux coups du sort, satisfait de vivre pour l'honneur et de se couronner des palmes de la victoire. »

Or, Philippe était père d'Alexandre ; Alexandre était donc fils de roi et d'un roi digne de l'être ; par ce double fait, il commanda l'obéissance. Alexandre, né sur le trône, n'eut pas, comme Bonaparte, une petite vie à traverser afin d'arriver à une grande vie. Alexandre n'offre pas la disparate de deux carrières ; son précepteur est Aristote ; dompter Bucéphale est un des passe-temps de son enfance. Napoléon pour s'instruire n'a qu'un maître vulgaire ; des coursiers ne sont point à sa disposition ; il est le moins riche de ses compagnons d'étude. Ce sous-lieutenant d'artillerie, sans serviteurs, va tout à l'heure obliger l'Europe à le reconnaître ; ce *petit caporal* mandera dans ses antichambres les plus grands souverains de l'Europe :

> Ils ne sont pas venus, nos deux rois ? Qu'on leur die
> Qu'ils se font trop attendre et qu'Attila s'ennuie.

Napoléon, qui s'écriait avec tant de sens : « Oh ! si j'étais mon petit-fils ! » ne trouvait point le pouvoir dans sa famille, il le créa : quelles facultés diverses cette création ne suppose-t-elle pas ! Veut-on que Napoléon n'ait été que le metteur en œuvre de l'intelligence sociale répandue autour de lui ; intelligence que des événements inouïs, des périls extraordinaires, avaient

développée ? Cette supposition admise, il n'en serait pas moins étonnant : en effet, que serait-ce qu'un homme capable de diriger et de s'approprier tant de supériorités étrangères ?

III. Branche particulière des Bonaparte de la Corse.

Toutefois si Napoléon n'était pas né prince, il était, selon l'ancienne expression, fils de famille. M. de Marbeuf, gouverneur de l'île de Corse, fit entrer Napoléon dans un collège près d'Autun[3697] ; il fut admis ensuite à l'école militaire de Brienne[3698]. Élisa, madame Bacciochi, reçut son éducation à Saint-Cyr : Bonaparte réclama sa sœur quand la Révolution brisa les portes de ces retraites religieuses. Ainsi l'on trouve une sœur de Napoléon pour dernière élève d'une institution dont Louis XIV avait entendu les premières jeunes filles chanter les chœurs de Racine.

Les preuves de noblesse exigées pour l'admission de Napoléon à une école militaire furent faites : elles contiennent l'extrait baptistaire de Charles Bonaparte, père de Napoléon, duquel Charles on remonte à François, dixième ascendant ; un certificat des nobles principaux de la ville d'Ajaccio, prouvant que la famille Bonaparte a toujours été au nombre des plus anciennes et des plus nobles ; un acte de reconnaissance de la famille Bonaparte de Toscane, jouissant du patriciat et déclarant que son origine est commune avec la famille Bonaparte de Corse, etc., etc.

« Lors de l'entrée de Bonaparte à Trévise, » dit M. de Las Cases, « on lui annonça que sa famille y avait été puissante ; à Bologne, qu'elle y avait été inscrite sur le livre d'or ... À l'entrevue de Dresde, l'empereur François apprit à l'empereur Napoléon que sa famille avait été souveraine à Trévise, et qu'il s'en était fait représenter les documents : il ajouta qu'il était sans prix d'avoir été souverain, et qu'il fallait le dire à Marie-Louise, à qui cela ferait grand plaisir. »

Né d'une race de gentilshommes, laquelle avait des alliances avec les Orsini, les Lomelli, les Médicis, Napoléon, violenté par la Révolution, ne fut démocrate qu'un moment ; c'est ce qui ressort de tout ce qu'il dit et écrit : dominé par son rang, ses penchants étaient aristocratiques. Pascal Paoli ne fut point le parrain de Napoléon, comme on l'a dit : ce fut l'obscur Laurent Giubega, de Calvi ; on apprend cette particularité du registre de baptême tenu à Ajaccio par l'économe, le prêtre Diamante.

J'ai peur de compromettre Napoléon en le replaçant à son rang dans l'aristocratie. Cromwell, dans son discours prononcé au Parlement le 12 septembre 1654, déclare être né gentilhomme ; Mirabeau, Lafayette, Desaix et cent autres partisans de la Révolution étaient nobles aussi. Les Anglais ont prétendu que le prénom de l'empereur était Nicolas, d'où en dérision ils disaient *Nic*. Ce beau nom de Napoléon venait à l'empereur d'un de ses oncles qui maria sa fille avec un Ornano. Saint Napoléon est un martyr grec. D'après les commentateurs de Dante, le comte Orso était fils de *Napoléon* de Cerbaja. Personne autrefois, en lisant l'histoire, n'était arrêté par ce nom qu'ont porté plusieurs cardinaux ; il frappe aujourd'hui. La gloire d'un homme ne remonte pas, elle descend. Le Nil à sa source n'est connu que de quelques Éthiopiens ; à son embouchure, de quel peuple est-il ignoré ?

IV. Naissance et enfance de Bonaparte.

Il reste constaté que le vrai nom de Bonaparte est Buonaparte ; il l'a signé lui-même de la sorte dans toute sa campagne d'Italie et jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Il le francisa ensuite, et ne signa plus que Bonaparte : je lui laisse le nom qu'il s'est donné et qu'il a gravé au pied de son indestructible statue[3699].

Bonaparte s'est-il rajeuni d'un an afin de se trouver Français, c'est-à-dire afin que sa naissance ne précédât pas la date de la réunion de la Corse à la France ? Cette question est traitée à fond d'une manière courte, mais substantielle, par M. Eckard[3700] : on peut lire sa brochure. Il en résulte que Bonaparte est né le 5 février 1768, et non pas le 15 août 1769, malgré l'assertion positive de M. Bourrienne. C'est pourquoi le sénat conservateur, dans sa proclamation du 3 avril 1814, traite Napoléon d'*étranger*.

L'acte de célébration du mariage de Bonaparte avec Marie-Josèphe-Rose de Tascher, inscrit au registre de l'état civil du deuxième arrondissement de Paris, 19 ventôse an IV (9 mars 1796), porte que Napoléon Buonaparte naquit à Ajaccio le 5 février 1768, et que son acte de naissance, visé par l'officier civil, constate cette date. Cette date s'accorde parfaitement avec ce qui est dit dans l'acte de mariage, que l'époux est âgé de vingt-huit ans.

L'acte de naissance de Napoléon, présenté à la mairie du deuxième arrondissement lors de la célébration de son mariage avec Joséphine, fut retiré par un des aides de camp de l'empereur au commencement de 1810, lorsqu'on procédait à l'annulation du mariage de Napoléon avec Joséphine. M. Duclos, n'osant résister à l'ordre impérial, écrivit au moment même sur

une des pièces de la *liasse Bonaparte* : *Son acte de naissance lui a été remis, ne pouvant, à l'instant de sa demande, lui en délivrer copie.* La date de la naissance de Joséphine est altérée dans l'acte de mariage, grattée et surchargée, quoiqu'on en découvre à la loupe les premiers linéaments. L'impératrice s'est ôté quatre ans : les plaisanteries qu'on faisait sur ce sujet au château des Tuileries et à Sainte-Hélène sont mauvaises et ingrates.

L'acte de naissance de Bonaparte, enlevé par l'aide de camp en 1810, a disparu ; toutes les recherches pour le découvrir ont été infructueuses.

Ce sont là des faits irréfragables, et aussi je pense, d'après ces faits, que Napoléon est né à Ajaccio le 5 février 1768. Cependant je ne dissimule pas les embarras historiques qui se présentent à l'adoption de cette date.

Joseph frère aîné de Bonaparte, est né le 5 janvier 1768 ; son frère cadet, Napoléon, ne peut être né la même année, à moins que la date de la naissance de Joseph ne soit pareillement altérée : cela est supposable, car tous les actes de l'état civil de Napoléon et de Joséphine sont soupçonnés d'être des faux. Nonobstant une juste suspicion de fraude, le comte de Beaumont, sous-préfet de Calvi, dans ses *Observations sur la Corse*, affirme que le registre de l'état civil d'Ajaccio marque la naissance de Napoléon au 15 août 1769. Enfin les papiers que m'avait prêtés M. Libri démontraient que Bonaparte lui-même se regardait comme étant né le 13 août 1769 à une époque où il ne pouvait avoir aucune raison pour désirer se rajeunir. Mais restent toujours la date *officielle* des pièces de son premier mariage et la suppression de son acte de naissance[3701].

Quoi qu'il en soit, Bonaparte ne gagnerait rien à cette transposition de vie : si vous fixez sa nativité au 15 août 1769, force est de reporter sa conception vers le 15 novembre 1768 ; or, la Corse n'a été cédée à la France que par le traité du 15 mai 1769 ; les dernières soumissions des Pièves (cantons de la Corse) ne se sont même effectuées que le 14 juin 1769. D'après les calculs les plus indulgents, Napoléon ne serait encore Français que de quelques heures de nuit dans le sein de sa

mère. Eh bien, s'il n'a été que le citoyen d'une patrie douteuse, cela classe à part sa nature : existence tombée d'en haut, pouvant appartenir à tous les temps et à tous les pays.

Toutefois Bonaparte a incliné vers la patrie italienne ; il détesta les Français jusqu'à l'époque où leur vaillance lui donna l'empire. Les preuves de cette aversion abondent dans les écrits de sa jeunesse. Dans une note que Napoléon a écrite sur le suicide, on trouve ce passage : « Mes compatriotes, chargés de chaînes, embrassent en tremblant la main qui les opprime ... Français, non contents de nous avoir ravi tout ce que nous chérissons, vous avez encore corrompu nos mœurs. »

Une lettre écrite à Paoli en Angleterre, en 1789, lettre qui a été rendue publique, commence de la sorte :

« Général,

« Je naquis quand la patrie périssait. Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards. »

Une autre lettre de Napoléon à M. Gubica, greffier en chef des États de la Corse, porte :

« Tandis que la France renaît, que deviendrons-nous, nous autres infortunés Corses ? Toujours vils, continuerons-nous à baiser la main insolente qui nous opprime ? continuerons-nous à voir tous les emplois que le droit naturel nous destinait occupés par des étrangers aussi méprisables par leurs mœurs et leur conduite que leur naissance est abjecte ? »

Enfin le brouillon d'une troisième lettre manuscrite de Bonaparte, touchant la reconnaissance par les Corses de l'Assemblée nationale de 1789 débute ainsi :

« Messieurs,

« Ce fut par le sang que les Français étaient parvenus à nous gouverner ; ce fut par le sang qu'ils voulurent assurer

leur conquête. Le militaire, l'homme de loi, le financier, se réunirent pour nous opprimer, nous mépriser et nous faire avaler à longs traits la coupe de l'ignominie. Nous avons assez longtemps souffert leurs vexations ; mais puisque nous n'avons pas eu le courage de nous en affranchir de nous-mêmes, oublions-les à jamais ; qu'ils redescendent dans le mépris qu'ils méritent, ou du moins qu'ils aillent briguer dans leur patrie la confiance des peuples : certes, ils n'obtiendront jamais la nôtre. »

Les préventions de Napoléon contre la mère-patrie ne s'effacèrent pas entièrement : sur le trône, il parut nous oublier ; il ne parla plus que de lui, de son empire, de ses soldats, presque jamais des Français ; cette phrase lui échappait : « Vous autres Français. »

L'empereur, dans les papiers de Sainte-Hélène, raconte que sa mère, surprise par les douleurs, l'avait laissé tomber de ses entrailles sur un tapis à grand ramage, représentant les héros de l'*Iliade* : il n'en serait pas moins ce qu'il est, fût-il tombé dans du chaume.

Je viens de parler de papiers retrouvés ; lorsque j'étais ambassadeur à Rome, en 1828, le cardinal Fesch, en me montrant ses tableaux et ses livres, me dit avoir des manuscrits de la jeunesse de Napoléon ; Il y attachait si peu d'importance qu'il me proposa de me les montrer : je quittai Rome, et je n'eus pas le temps de compulser les documents. Au décès de Madame mère et du cardinal Fesch, divers objets de la succession ont été dispersés ; le carton qui renfermait les essais de Napoléon a été apporté à Lyon avec plusieurs autres ; il est tombé entre les mains de M. Libri[3702]. M. Libri a inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars de cette année 1842 une notice détaillée des papiers du cardinal Fesch ; il a bien voulu depuis m'envoyer le carton. J'ai profité de la communication pour accroître l'ancien texte de mes *Mémoires* concernant Napoléon, toute réserve faite à un plus ample informé quant aux renseignements contradictoires et aux objections à survenir.

V. La Corse de Bonaparte.

Benson, dans ses *Esquisses de la Corse* (Sketches of Corsica), parle de la maison de campagne qu'habitait la famille de Bonaparte :

« En allant le long du rivage de la mer d'Ajaccio, vers l'île Sanguinière, à environ un mille de la ville, on rencontre deux piliers de pierre, fragments d'une porte qui s'ouvrait sur le chemin ; elle conduisait à une villa en ruine, autrefois résidence du demi-frère utérin de madame Bonaparte, que Napoléon créa cardinal Fesch. Les restes d'un petit pavillon sont visibles au-dessous d'un rocher ; l'entrée en est quasi obstruée par un figuier touffu : c'était la retraite accoutumée de Bonaparte, quand les vacances de l'école dans laquelle il étudiait lui permettaient de revenir chez lui. »

L'amour du pays natal suivit chez Napoléon sa marche ordinaire. Bonaparte, en 1788, écrivait, à propos de M. de Sussy, que *la Corse offrait un printemps perpétuel* ; il ne parla plus de son île quand il fut heureux ; il avait même de l'antipathie pour elle ; elle lui rappelait un berceau trop étroit. Mais à Sainte-Hélène sa patrie lui revint en mémoire : « La Corse avait mille charmes pour Napoléon[3703] ; il en détaillait les plus grands traits, la coupe hardie de sa structure physique. Tout y était meilleur, disait-il ; il n'y avait pas jusqu'à l'odeur du sol même : elle lui eût suffi pour le deviner les yeux fermés ; il ne l'avait retrouvée nulle part. Il s'y voyait dans ses premières années, à ses premières amours ; il s'y trouvait dans sa jeunesse au milieu des précipices, franchissant les sommets élevés, les vallées profondes. »

Napoléon trouva le roman dans son berceau ; ce roman commence à Vanina, tuée par Sampietro, son mari[3704]. Le

baron de *Neuhof*, ou le roi Théodore, avait paru sur tous les rivages, demandant des secours à l'Angleterre, au pape, au Grand Turc, au bey de Tunis, après s'être fait couronner roi des Corses, qui ne savaient à qui se donner[3705]. Voltaire en rit. Les deux Paoli, Hyacinthe et surtout Pascal, avaient rempli l'Europe du bruit de leur nom. Buttafuoco[3706] pria J.-J. Rousseau d'être le législateur de la Corse[3707] ; le philosophe de Genève songeait à s'établir dans la patrie de celui qui, en dérangeant les Alpes, emporta Genève sous son bras. « Il est encore en Europe, écrivait Rousseau, un pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteraient bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe[3708]. »

Nourri au milieu de la Corse, Bonaparte fut élevé à cette école primaire des révolutions ; il ne nous apporta pas à son début le calme ou les passions du jeune âge, mais un esprit déjà empreint des passions politiques. Ceci change l'idée qu'on s'est formée de Napoléon.

Quand un homme est devenu fameux, on lui compose des antécédents : les enfants prédestinés, selon les biographes, sont fougueux, tapageurs, indomptables ; ils apprennent tout, ou n'apprennent rien ; le plus souvent aussi ce sont des enfants tristes, qui ne partagent point les jeux de leurs compagnons, qui rêvent à l'écart et sont déjà poursuivis du nom qui les menace. Voilà qu'un enthousiaste a déterré des billets extrêmement communs (sans doute italiens) de Napoléon à ses grands-parents ; il nous faut avaler ces puériles âneries. Les pronostics de notre futurition sont vains ; nous sommes ce que nous font les circonstances ; qu'un enfant soit gai ou triste, silencieux ou bruyant, qu'il montre ou ne montre pas des aptitudes au travail, nul augure à en tirer. Arrêtez un écolier à seize ans ; tout intelligent que vous le fassiez, cet enfant prodige, fixé à trois lustres, restera un imbécile ; l'enfant manque même de la plus belle des grâces, le sourire : il rit, et ne sourit pas.

Napoléon était donc un petit garçon ni plus ni moins distingué que ses émules : « Je n'étais, dit-il, qu'un enfant obstiné et curieux. » Il aimait les renoncules et il mangeait des cerises avec mademoiselle Colombier. Quand il quitta la maison paternelle, il ne savait que l'italien ; son ignorance de la langue de Turenne était presque complète. Comme le maréchal de Saxe Allemand, Bonaparte Italien ne mettait pas un mot d'orthographe ; Henri IV, Louis XIV et le maréchal de Richelieu, moins excusables, n'étaient guère plus corrects. C'est visiblement pour cacher la négligence de son instruction que Napoléon a rendu son écriture indéchiffrable. Sorti de la Corse à neuf ans, il ne revit son île que huit ans après. À l'école de Brienne, il n'avait rien d'extraordinaire ni dans sa manière d'étudier, ni dans son extérieur. Ses camarades le plaisantaient sur son nom de Napoléon et sur son pays ; il disait à son camarade Bourrienne : « Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai. » Dans un compte rendu au roi, en 1784, M. de Kéralio affirme que *le jeune Bonaparte serait un excellent marin* ; la phrase est suspecte, car ce compte rendu n'a été retrouvé que quand Napoléon inspectait la flottille de Boulogne.[3709]

Sorti de Brienne le 14 octobre 1784[3710], Bonaparte passa à l'École militaire de Paris[3711]. La liste civile payait sa pension ; il s'affligeait d'être boursier. Cette pension lui fut conservée, témoin ce modèle de reçu trouvé dans le carton Fesch (carton de M. Libri) :

« Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Biercourt la somme de 200 provenant de la pension que le roi m'a accordée sur les fonds de l'École militaire en qualité d'ancien cadet de l'école de Paris. »

Mademoiselle Permon-Comnène (madame d'Abrantès), fixée tour à tour chez sa mère à Montpellier, à Toulouse et à Paris, ne perdait point de vue son compatriote Bonaparte : « Quand je passe aujourd'hui sur le quai de Conti, écrit-elle, je ne puis m'empêcher de regarder la mansarde, à l'angle gauche de la maison au troisième étage : c'est là que logeait Napoléon toutes

les fois qu'il venait chez mes parents. »

Bonaparte n'était pas aimé à son nouveau prytanée : morose et frondeur, il déplaisait à ses maîtres ; il blâmait tout sans ménagement. Il adressa un mémoire au sous-principal sur les vices de l'éducation que l'on y recevait : « Ne vaudrait-il pas mieux les astreindre (les élèves) à se suffire à eux-mêmes, c'est-à-dire, moins leur petite cuisine qu'ils ne feraient pas, leur faire manger du pain de munition ou d'un qui en approcherait, les habituer à battre, brosser leurs habits, à nettoyer leurs souliers et leurs bottes ? » C'est ce qu'il ordonna depuis à Fontainebleau et à Saint-Germain.

Le rabroueur délivra l'école de sa présence et fut nommé lieutenant en second d'artillerie au régiment de La Fère[3712].

Entre 1784 et 1793 s'étend la carrière littéraire de Napoléon, courte par l'espace, longue par les travaux. Errant avec les corps d'artillerie dont il faisait partie à Auxonne, à Dôle, à Seurres, à Lyon, Bonaparte était attiré à tout endroit de bruit comme l'oiseau appelé par le miroir ou accourant à l'appeau. Attentif aux questions académiques, il y répondait ; il s'adressait avec assurance aux personnes puissantes qu'il ne connaissait pas ; il se faisait l'égal de tous avant d'en devenir le maître. Tantôt il parlait sous un nom emprunté, tantôt il signait son nom qui ne trahissait point l'anonyme. Il écrivait à l'abbé Raynal, à M. Necker ; il envoyait aux ministres des mémoires sur l'organisation de la Corse, sur des projets de défense de Saint-Florent, de la Mortella, du golfe d'Ajaccio, sur la manière de disposer le canon pour jeter des bombes. On ne l'écoutait pas plus qu'on n'avait écouté Mirabeau lorsqu'il rédigeait à Berlin des projets relatifs à la Prusse et à la Hollande. Il étudiait la géographie. On a remarqué qu'en parlant de Sainte-Hélène il la signale par ces seuls mots : « Petite île. » Il s'occupait de la Chine, des Indes, des Arabes. Il travaillait sur les historiens, les philosophes, les économistes, Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Filangieri, Mably, Smith ; il réfutait le Discours sur l'origine et les fondements de l'égalité *de l'homme* et il écrivait : « *Je ne crois pas cela* ; je ne crois rien de cela. » Lucien Bonaparte raconte que lui, Lucien, avait fait deux copies d'une histoire

esquissée par Napoléon. Le manuscrit de cette esquisse s'est retrouvé en partie dans le carton du cardinal Fesch : les recherches sont peu curieuses, le style est commun, l'épisode de Vanina est reproduit sans effet. Le mot de Sampietro aux grands seigneurs de la cour de Henri II après l'assassinat de Vanina vaut tout le récit de Napoléon « Qu'importent au roi de France les démêlés de Sampietro et de sa femme ! »

Bonaparte n'avait pas au début de sa vie le moindre pressentiment de son avenir ; ce n'était qu'à l'échelon atteint qu'il prenait l'idée de s'élever plus haut : mais s'il n'aspirait pas à monter, il ne voulait pas descendre ; on ne pouvait arracher son pied de l'endroit où il l'avait une fois posé. Trois cahiers de manuscrits (carton Fesch) sont consacrés à des recherches sur la Sorbonne et les libertés gallicanes ; il y a des correspondances avec Paoli, Salicetti, et surtout avec le P. Dupuy, minime, sous-principal à l'école de Brienne, homme de bon sens et de religion qui donnait des conseils à son jeune élève et qui appelle Napoléon son *cher ami*.

À ces ingrates études Bonaparte mêlait des pages d'imagination ; il parle des femmes ; il écrit *le Masque prophète*, *le Roman corse*, une nouvelle anglaise, *le Comte d'Essex* ; il a des dialogues sur l'amour qu'il traite avec mépris, et pourtant il adresse en brouillon une lettre de passion à une inconnue aimée ; il fait peu de cas de la gloire, et ne met au premier rang que l'amour de la patrie, et cette patrie était la Corse.

Tout le monde a pu voir à Genève une demande parvenue à un libraire : le romanesque lieutenant s'enquérait de *Mémoires* de madame de Warens. Napoléon était poète aussi, comme le furent César et Frédéric : il préférait Arioste au Tasse ; il y trouvait les portraits de ses capitaines futurs, et un cheval tout bridé pour son voyage aux astres. On attribue à Bonaparte le madrigal suivant adressé à madame Saint-Huberti jouant le rôle de Didon ; le fond peut appartenir à l'empereur, la forme est d'une main plus savante que la sienne :

> Romains qui vous vantez d'une illustre origine,
> Voyez d'où dépendait votre empire naissant !
> Didon n'a pas assez d'attrait puissant

Pour retarder la fuite où son amant s'obstine
Mais si l'autre Didon, ornement de ces lieux,
Eût été reine de Carthage,
Il eût, pour la servir, abandonné ses dieux,
Et votre beau pays serait encore sauvage.

Vers ce temps-là Bonaparte semblerait avoir été tenté de se tuer. Mille béjaunes sont obsédés de l'idée du suicide, qu'ils pensent être la preuve de leur supériorité. Cette note manuscrite se trouve dans les papiers communiqués par M. Libri : « Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi-même et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui ? du côté de la mort ... Si j'avais passé soixante ans, je respecterais les préjugés de mes contemporains, et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son cours ; mais puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pourquoi supporterais-je des jours où rien ne me prospère ? »

Ce sont là les rêveries de tous les romans. Le fond et le tour de ces idées se trouvent dans Rousseau, dont Bonaparte aura altéré le texte par quelques phrases de sa façon.

Voici un essai d'un autre genre ; je le transcris lettre à lettre : l'éducation et le sang ne doivent pas rendre les princes trop dédaigneux à l'encontre : qu'ils se souviennent de leur empressement à faire queue à la porte d'un homme qui les chassait à volonté de la chambrée des rois.

« FORMULES, CERTIFICAS ET AUTRES CHOSES ESENCIELLES RELATIVES À MON ÉTAT ACTUELL.

« MANIÈRE DE DEMANDER UN CONGÉ.

« Lorsque l'on est en semestre et que l'on veut obtenir un congé d'été pour cause de maladie, l'on fait dresser par un médecin de la ville et un cherugien un certificat comme quoi avant l'époque que vous désigné, votre senté ne vous permet pas de rejoindre à la garnison. Vous observeré que ce certificat soit sur papier timbré, qu'il soit visé par le juge et le commandant de la place.

« Vous dressez allors votre memoire au ministre de la guerre de la manière et formulle suivante :

« À Ajaccio, le 21 avril 1787.

« MÉMOIRE EN DEMANDE D'UN CONGÉ.

« CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

« Le sieur Napolione de Buonaparte, lieutenant en second au régiment de La Fère, artillerie.

« RÉGIMENT DE LA FÈRE

« Soupplie monseigneur le maréchal de Ségur de vouloir bien lui accorder un congé de 5 mois et demie à compter du 16 mai prochain dont il a besoin pour le rétablissement de sa senté, suivant le certificat de médecin et cherugien ci-joint. Vu mon peu de fortune et une cure coûteuse, je demande la grace que le congé me soit accordé avec appointement.

« BUONAPARTE.

« L'on envoie le tout au colonel du régiment sur l'adresse du ministre ou du commissaire-ordonnateur, M. de Lance, soit que l'on lui écrive sur l'adresse de M. Sauquier, commissaire-ordonnateur des guerres à la cour. »

Que de détails pour enseigner à faire un faux ! On croit voir l'empereur travailler à régulariser les saisies des royaumes, les paperasses illicites dont son cabinet s'encombrait.

Le style du jeune Napoléon est déclamatoire ; il n'y a de digne d'observation que l'activité d'un vigoureux pionnier qui déblaye des sables. La vue de ces travaux précoces me rappelle mes fatras juvéniles, mes *Essais historiques*, mon manuscrit des *Natchez* de quatre mille pages in-folio, attachées avec des ficelles ; mais je ne faisais pas aux marges de *petites maisons*, des *dessins d'enfant*, des *barbouillages d'écolier*, comme on en voit aux marges des brouillons de Bonaparte ; parmi mes juvéniles ne roulait pas *une balle de pierre* qui pouvait avoir été le modèle d'un boulet d'étude.

Ainsi donc il y a une avant-scène à la vie de l'empereur ; un Bonaparte inconnu précède l'immense Napoléon ; la pensée de Bonaparte était dans le monde avant qu'il y fût de sa personne : elle agitait secrètement la terre ; on sentait en 1789, au moment où Bonaparte apparaissait, quelque chose de formidable, une inquiétude dont on ne pouvait se rendre compte. Quand le globe est menacé d'une catastrophe, on en est averti par des commotions latentes ; on a peur ; on écoute pendant la nuit ; on reste les yeux attachés sur le ciel sans savoir ce que l'on a et ce qui va arriver.

VI. Paoli.

Paoli avait été rappelé d'Angleterre sur une motion de Mirabeau, dans l'année 1789. Il fut présenté à Louis XVI par le marquis de Lafayette, nommé lieutenant général et commandant militaire de la Corse. Bonaparte suivit-il l'exilé dont il avait été le protégé, et avec lequel il était en correspondance ? on l'a présumé. Il ne tarda pas à se brouiller avec Paoli : les crimes de nos premiers troubles refroidirent le vieux général ; il livra la Corse à l'Angleterre, afin d'échapper à la Convention. Bonaparte, à Ajaccio, était devenu membre d'un club de Jacobins ; un club opposé s'éleva, et Napoléon fut obligé de s'enfuir. Madame Letizia et ses filles se réfugièrent dans la colonie grecque de Cargèse, d'où elles gagnèrent Marseille. Joseph épousa dans cette ville, le 1er août 1794, mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant. En 1792, le ministre de la guerre, l'ignoré Lajard[3713], destitua Napoléon, pour n'avoir pas assisté à une revue[3714].

On retrouve Bonaparte à Paris avec Bourrienne dans cette année 1792. Privé de toute ressource, il s'était fait industriel : il prétendait louer des maisons en construction dans la rue Montholon, avec le dessein de les sous-louer. Pendant ce temps-là la Révolution allait son train ; le 20 juin sonna. Bonaparte, sortant avec Bourrienne de chez un restaurateur, rue Saint-Honoré, près le Palais-Royal, vit venir cinq à six mille déguenillés qui poussaient des hurlements et marchaient contre les Tuileries ; il dit à Bourrienne : « Suivons ces gueux-là ; » et il alla s'établir sur la terrasse du bord de l'eau. Lorsque le roi, dont la demeure était envahie, parut à l'une des fenêtres, coiffé du bonnet rouge, Bonaparte s'écria avec indignation : « *Che c.... !* comment a-t-on laissé entrer cette canaille ? il fallait en balayer

quatre ou cinq cents avec du canon, et le reste courrait encore. »

Le 20 juin 1792, j'étais bien près de Bonaparte : vous savez que je me promenais à Montmorency, tandis que Barère et Maret cherchaient, comme moi, mais par d'autres raisons, la solitude. Est-ce à cette époque que Bonaparte était obligé de vendre et de négocier de petits assignats appelés Corset[3715] ? Après le décès d'un marchand de vin de la rue Sainte-Avoye, dans un inventaire fait par Dumay, notaire, et Chariot, commissaire-priseur, Bonaparte figure à l'appel d'une dette de loyer de quinze francs, qu'il ne put acquitter : cette misère augmente sa grandeur. Napoléon a dit à Sainte-Hélène : « Au bruit de l'assaut aux Tuileries, le 10 août, je courus au Carrousel, chez Fauvelet, frère de Bourienne, qui y tenait un magasin de meubles. » Le frère de Bourrienne avait fait une spéculation qu'il appelait *encan national* ; Bonaparte y avait déposé sa montre ; exemple dangereux : que de pauvres écoliers se croiront des Napoléons pour avoir mis leur montre en gage !

VII. Deux pamphlets.

Bonaparte retourna dans le midi de la France le 2 janvier an II[3716] ; il s'y trouvait avant le siège de Toulon ; il y écrivait deux pamphlets : le premier est une *Lettre à Matteo Buttafuoco*[3717] ; il le traite indignement, et fait en même temps un crime à Paoli d'avoir remis le pouvoir entre les mains du peuple : « Étrange erreur, s'écrie-t-il, qui soumet à un brutal, à un mercenaire, l'homme qui, par son éducation, l'illustration de sa naissance, sa fortune, est seul fait pour gouverner ! »

Bien que révolutionnaire, Bonaparte se montrait partout ennemi du peuple ; il fut néanmoins complimenté sur sa brochure par Masseria, président du club patriotique d'Ajaccio.

Le 29 juillet 1793, il fit imprimer un autre pamphlet, *le Souper de Beaucaire*[3718]. Bourrienne en produit un manuscrit revu par Bonaparte, mais abrégé et mis plus d'accord avec les opinions de l'empereur au moment qu'il revit son œuvre. C'est un dialogue entre un Marseillais, un Nîmois, un militaire et un fabricant de Montpellier. Il est question de l'affaire du moment, de l'attaque d'Avignon par l'armée de Carteaux, dans laquelle Napoléon avait figuré en qualité d'officier d'artillerie. Il annonce au *Marseillais* que son parti sera battu, parce qu'il a cessé d'adhérer à la Révolution. Le *Marseillais* dit au *militaire*, c'est-à-dire à Bonaparte : « On se ressouvient toujours de ce monstre qui était cependant un des principaux du club ; il fit lanterner un citoyen, pilla sa maison et viola sa femme, après lui avoir fait boire un verre du sang de son époux. — Quelle horreur ! s'écrie le militaire ; mais ce fait est-il vrai ? Je m'en méfie, car vous savez que l'on ne croit plus au viol aujourd'hui. »

Légèreté du dernier siècle qui fructifiait dans le tempérament glacé de Bonaparte. Cette accusation d'avoir bu et fait boire du

sang a souvent été reproduite. Quand le duc de Montmorency fut décapité à Toulouse, les hommes d'armes burent de son sang pour se communiquer la vertu d'un grand cœur.

VIII. Brevet de capitaine.

Nous arrivons au siège de Toulon. Ici s'ouvre la carrière militaire de Bonaparte. Sur le rang que Napoléon occupait alors dans l'artillerie, le carton du cardinal Fesch renferme un étrange document : c'est un brevet de capitaine d'artillerie délivré le 30 août 1792 à Napoléon par Louis XVI[3719], vingt jours après le détrônement réel, arrivé le 10 août. Le roi avait été renfermé au Temple le 13, surlendemain du massacre des Suisses. Dans ce brevet il est dit que la nomination du 30 août comptera à l'officier promu à partir du 6 février précédent.

Les infortunés sont souvent prophètes ; mais cette fois la prévision du martyr n'était pour rien dans la gloire future de Napoléon. Il existe encore dans les bureaux de la guerre des brevets en blanc, signés d'avance par Louis XVI ; il n'y reste à remplir que les vides d'attente ; de ce genre aura été la commission précitée. Louis XVI, renfermé au Temple, à la veille de son procès, au milieu de sa famille captive, avait autre chose à faire que de s'occuper de l'avancement d'un inconnu.

L'époque du brevet se fixe par le contreseing ; ce contreseing est : *Servan*. Servan, nommé au département de la guerre le 8 mai 1792, fut révoqué le 13 juin même année ; Dumouriez eut le portefeuille jusqu'au 18 ; Lajard prit à son tour le ministère jusqu'au 23 juillet ; d'Abancourt lui succéda jusqu'au 10 août, jour que l'Assemblée nationale rappela Servan, lequel donna sa démission le 3 octobre. Nos ministères étaient alors aussi difficiles à compter que le furent depuis nos victoires.

Le brevet de Napoléon ne peut être du premier ministère de Servan, puisque la pièce porte la date du 30 août 1792 ; il doit être de son second ministère ; cependant il existe une lettre de Lajard, du 12 juillet, adressée au *capitaine d'artillerie*

Bonaparte[3720]. Expliquez cela si vous pouvez. Bonaparte a-t-il acquis le document en question de la corruption d'un commis, du désordre des temps, de la fraternité révolutionnaire ? Quel protecteur poussait les affaires de ce Corse ? Ce protecteur était le maître éternel ; la France, sous l'impulsion divine, délivra elle-même le brevet au premier capitaine de la terre ; ce brevet devint légal sans la signature de Louis, qui laissa sa tête, à condition qu'elle serait remplacée par celle de Napoléon : marchés de la Providence devant lesquels il ne reste qu'à lever les mains au ciel.

IX. Toulon.

Toulon avait reconnu Louis XVII et ouvert ses ports aux flottes anglaises[3721]. Carteaux d'un côté et le général Lapoype de l'autre, requis par les représentants Fréron, Barras, Ricord et Saliceti, s'approchèrent de Toulon. Napoléon, qui venait de servir sous Carteaux à Avignon, appelé au conseil militaire[3722], soutint qu'il fallait s'emparer du fort *Mulgrave*, bâti par les Anglais sur la hauteur du *Caire*, et placer sur les deux promontoires l'Éguillette et Balaguier des batteries qui, foudroyant la grande et la petite rade, contraindraient la flotte ennemie à l'abandonner. Tout arriva comme Napoléon l'avait prédit : on eut une première vue sur ses destinées.

Madame Bourrienne a inséré quelques notes dans les *Mémoires* de son mari ; j'en citerai un passage qui montre Bonaparte devant Toulon :

« Je remarquai, dit-elle, à cette époque (1795, à Paris), que son caractère était froid et souvent sombre ; son sourire était faux et souvent fort mal placé ; et, à propos de cette observation, je me rappelle qu'à cette même époque, peu de jours après notre retour, il eut un de ces moments d'hilarité farouche qui me fit mal et qui me disposa à peu l'aimer. Il nous raconta avec une gaieté charmante qu'étant devant Toulon où il commandait l'artillerie, un officier qui se trouvait de son arme et sous ses ordres eut la visite de sa femme, à laquelle il était uni depuis peu, et qu'il aimait tendrement. Peu de jours après Bonaparte eut ordre de faire une nouvelle attaque sur la ville, et l'officier fut commandé. Sa femme vint trouver le général Bonaparte, et lui demanda, les larmes aux yeux, de dispenser son mari de service ce jour-là. Le général fut insensible, à ce qu'il nous disait lui-même avec une gaieté charmante et féroce.

Le moment de l'attaque arriva, et cet officier, qui avait toujours été d'une bravoure extraordinaire, à ce que disait Bonaparte lui-même, eut le pressentiment de sa fin prochaine ; il devint pâle, il trembla. Il fut placé à côté du général, et, dans un moment où le feu de la ville devint très fort, Bonaparte lui dit : *Gare ! voilà une bombe qui nous arrive !* L'officier, ajouta-t-il, au lieu de s'effacer se courba et fut séparé en deux. Bonaparte riait aux éclats en citant la partie qui lui fut enlevée[3723] ».

Toulon repris, les échafauds se dressèrent ; huit cents victimes furent réunies au Champ de Mars ; on les mitrailla. Les commissaires s'avancèrent en criant : « Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent ; la République leur fait grâce », et les blessés qui se relevaient furent massacrés. Cette scène était si belle qu'elle s'est reproduite à Lyon après le siège.

Que dis-je ? aux premiers coups du foudroyant orage
Quelque coupable encore peut-être est échappé :
Annonce le pardon et, par l'espoir trompé,
Si quelque malheureux en tremblant se relève,
Que la foudre redouble et que le fer achève.

L'abbé DELILLE[3724].

Bonaparte commandait-il en personne l'exécution en sa qualité de chef d'artillerie ? L'humanité ne l'aurait pas arrêté, bien que par goût il ne fût pas cruel.

On trouve ce billet aux commissaires de la Convention : « Citoyens représentants, c'est du champ de gloire, marchant dans le sang des traîtres, que je vous annonce avec joie que vos ordres sont exécutés et que la France est vengée : ni l'âge ni le sexe n'ont été épargnés. Ceux qui n'avaient été que blessés par le canon républicain ont été dépêchés par le glaive de la liberté et par la baïonnette de l'égalité. Salut et admiration.

« BRUTUS BUONAPARTE, citoyen sans-culotte. »

Cette lettre a été insérée pour la première fois, je pense, dans *la Semaine*, gazette publiée par Malte-Brun. La vicomtesse de Fors (pseudonyme) la donne dans ses *Mémoires sur la Révolution française* ; elle ajoute que ce billet fut écrit sur la

caisse d'un tambour ; Fabry le reproduit, article *Bonaparte*, dans la *Biographie des hommes vivants* ; Royou, *Histoire de France*, déclare qu'on ne sait pas quelle bouche fit entendre le cri meurtrier ; Fabry, déjà cité, dit, dans *les Missionnaires de 93*, que les uns attribuent le cri à Fréron, les autres à Bonaparte. Les exécutions du Champ de Mars de Toulon sont racontées par Fréron dans une lettre à Moïse Bayle de la Convention et par Moltedo[3725] et Barras au comité de salut public.

De qui en définitive est le premier bulletin des victoires napoléoniennes ? serait-il de Napoléon ou de son frère ? Lucien, en détestant ses erreurs, avoue, dans ses *Mémoires*, qu'il a été à son début ardent républicain. Placé à la tête du comité révolutionnaire à Saint-Maximin, en Provence, « nous ne nous faisions pas faute, dit-il, de paroles et d'adresses aux Jacobins de Paris. Comme la mode était de prendre des noms antiques, mon ex-moine prit, je crois, celui d'Epaminondas, et moi celui de Brutus. Un pamphlet a attribué à Napoléon cet emprunt du nom de Brutus, mais il n'appartient qu'à moi[3726]. Napoléon pensait à élever son propre nom au-dessus de ceux de l'ancienne histoire, et s'il eût voulu figurer dans ces mascarades, je ne crois pas qu'il eût choisi celui de Brutus. »

Il y a courage dans cette confession. Bonaparte, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, garde un silence profond sur cette partie de sa vie. Ce silence, selon madame la duchesse d'Abrantès, s'explique par ce qu'il y avait de scabreux dans sa position : « Bonaparte s'était mis plus en évidence, dit-elle, que Lucien, et quoique depuis il ait beaucoup cherché à mettre Lucien à sa place, alors on ne pouvait s'y tromper. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, aura-t-il pensé, sera lu par cent millions d'individus, parmi lesquels peut-être en comptera-t-on à peine mille qui connaissent les faits qui me déplaisent. Ces mille personnes conserveront la mémoire de ces faits d'une manière peu inquiétante par la tradition orale : le *Mémorial* sera donc irréfutable[3727] ».

Ainsi de lamentables doutes restent sur le billet que Lucien ou Napoléon a signé : comment Lucien, n'étant pas

représentant de la Convention, se serait-il arrogé le droit de rendre compte du massacre ? Était-il député de la commune de Saint-Maximin pour assister au carnage ? Alors comment aurait-il assumé sur sa tête la responsabilité d'un procès-verbal lorsqu'il y avait *plus grand* que lui aux jeux de l'amphithéâtre, et des témoins de l'exécution accomplie par son frère ? Il en coûterait d'abaisser les regards si bas après les avoir élevés si haut.

Admettons que le narrateur des exploits de Napoléon soit Lucien, président du comité de Saint-Maximin : il en résulterait toujours qu'un des premiers coups de canon de Bonaparte aurait été tiré sur des Français ; il est sûr, du moins, que Napoléon fut encore appelé à verser leur sang le 13 vendémiaire ; il y rougit de nouveau ses mains à la mort du duc d'Enghien. La première fois, nos immolations auraient révélé Bonaparte : la seconde hécatombe le porta au rang qui le rendit maître de l'Italie ; et la troisième lui facilita l'entrée à l'empire.

Il a pris croissance dans notre chair ; il a brisé nos os, et s'est nourri de la moelle des lions. C'est une chose déplorable, mais il faut le reconnaître, si l'on ne veut ignorer les mystères de la nature humaine et le caractère des temps : une partie de la puissance de Napoléon vient d'avoir trempé dans la Terreur. La Révolution est à l'aise pour servir ceux qui ont passé à travers ses crimes ; une origine innocente est un obstacle.

Robespierre jeune avait pris Bonaparte en affection et voulait l'appeler au commandement de Paris à la place de Hanriot. La famille de Napoléon s'était établie au château de Sallé[3728], près d'Antibes. « J'y étais venu de Saint-Maximin, dit Lucien, passer quelques jours avec ma famille et mon frère. Nous étions tous réunis, et le général nous donnait tous les instants dont il pouvait disposer. Il vint un jour plus préoccupé que de coutume, et, se promenant entre Joseph et moi, il nous annonça qu'il ne dépendait que de lui de partir pour Paris dès le lendemain, en position de nous y établir tous avantageusement. Pour ma part cette annonce m'enchantait : atteindre enfin la capitale me paraissait un bien que rien ne pouvait balancer. On m'offre, nous dit Napoléon, la place de Hanriot. Je dois donner ma

réponse ce soir. Eh bien ! qu'en dites-vous ? Nous hésitâmes un moment. Eh ! eh ! reprit le général, cela vaut bien la peine d'y penser : il ne s'agirait pas de faire l'enthousiaste ; il n'est pas si facile de sauver sa tête à Paris qu'à Saint-Maximin. — Robespierre jeune est honnête, mais son frère ne badine pas. Il faudrait le servir. — Moi, soutenir cet homme ! non, jamais ! Je sais combien je lui serais utile en remplaçant son imbécile commandant de Paris ; mais *c'est ce que je ne veux pas être*. Il n'est pas temps. Aujourd'hui il n'y a de place honorable pour moi qu'à l'armée : prenez patience, *je commanderai Paris plus tard*. Telles furent les paroles de Napoléon. Il nous exprima ensuite son indignation contre le régime de la Terreur, dont il nous annonça la chute prochaine, et finit par répéter plusieurs fois, moitié sombre et moitié souriant : *Qu'irais-je faire dans cette galère ?* »

Bonaparte, après le siège de Toulon[3729], se trouva engagé dans les mouvements militaires de notre armée des Alpes. Il reçut l'ordre de se rendre à Gênes : des instructions secrètes lui enjoignirent de reconnaître l'état de la forteresse de Savone, de recueillir des renseignements sur l'intention du gouvernement génois relativement à la coalition. Ces instructions, délivrées à Loano le 25 messidor an II de la République[3730], sont signées *Ricord*[3731].

Bonaparte remplit sa mission. Le 9 thermidor arriva : les députés terroristes furent remplacés par Albitte, Saliceti et Laporte. Tout à coup ils déclarèrent, au nom du peuple français, que le général Bonaparte, commandant l'artillerie de l'armée d'Italie, avait totalement perdu leur confiance par la conduite la plus suspecte et surtout par le voyage qu'il avait dernièrement fait à Gênes.

L'arrêté de Barcelonnette, 19 thermidor an II de la République française, une, indivisible et démocratique (6 août 1794), porte « que le général Bonaparte sera mis en état d'arrestation et traduit au comité de salut public à Paris, sous bonne et sûre escorte. » Saliceti examina les papiers de Bonaparte ; il répondait à ceux qui s'intéressaient au détenu qu'on était forcé

d'agir avec rigueur d'après une accusation d'espionnage partie de Nice et de Corse. Cette accusation était la conséquence des instructions directes données par Ricord : il fut aisé d'insinuer qu'au lieu de servir la France, Napoléon avait servi l'étranger. L'empereur fit un grand abus d'accusations d'espionnage : il aurait dû se rappeler les périls auxquels pareilles accusations l'avaient exposé.

Napoléon, se débattant, disait aux représentants : Saliceti, tu me connais ... Albitte, tu ne me connais point ; mais tu connais cependant avec quelle adresse quelquefois la calomnie siffle. Entendez-moi ; restituez-moi l'estime des patriotes ; une heure après, si les méchants veulent ma vie ... je l'estime si peu ! je l'ai si souvent méprisée ! »

Survint une sentence d'acquittement. Parmi les pièces qui, dans ces années, servirent d'attestation à la bonne conduite de Bonaparte, on remarque un certificat de Pozzo di Borgo. Bonaparte ne fut rendu que provisoirement à la liberté ; mais dans cet intervalle il eut le temps d'emprisonner le monde.

Saliceti[3732], l'accusateur, ne tarda pas à s'attacher à l'accusé : mais Bonaparte ne se confia jamais à son ancien ennemi. Il écrivit plus tard au général Dumas : « Qu'il reste à Naples (Saliceti) ; il doit s'y trouver heureux. Il y a contenu les lazzaroni ; je le crois bien : il leur a fait peur ; il est plus méchant qu'eux. Qu'il sache que je n'ai pas assez de puissance pour défendre du mépris et de l'indignation publique les misérables qui ont voté la mort de Louis XVI[3733]. »

Bonaparte, accouru à Paris, se logea rue du Mail, rue où je débarquai en arrivant de Bretagne avec madame Rose. Bourrienne le rejoignit, de même que Murat, soupçonné de terrorisme et ayant abandonné sa garnison d'Abbeville. Le gouvernement essaya de transformer Napoléon en général de brigade d'infanterie, et voulut l'envoyer dans la Vendée : celui-ci déclina l'honneur, sous prétexte qu'il ne voulait pas changer d'arme. Le comité de salut public effaça le refusant de la liste des officiers généraux employés. Un des signataires de la radiation est Cambacérès, qui devint le second personnage de

l'Empire[3734].

Aigri par les persécutions, Napoléon songea à émigrer ; Volney l'en empêcha. S'il eût exécuté sa résolution, la cour fugitive l'eût méconnu ; il n'y avait pas d'ailleurs de ce côté de couronne à prendre ; j'aurais eu un énorme camarade, géant courbé à mes côtés dans l'exil.

L'idée de l'émigration abandonnée, Bonaparte se retourna vers l'Orient, doublement congénial à sa nature par le despotisme et l'éclat. Il s'occupa d'un mémoire pour offrir son épée au Grand Seigneur : l'inaction et l'obscurité lui étaient mortelles. « Je serai utile à mon pays, s'écriait-il, si je puis rendre la force des Turcs plus redoutable à l'Europe. »[3735] Le gouvernement ne répondit point à cette note d'un fou, disait-on.

Trompé dans ses divers projets, Bonaparte vit s'accroître sa détresse : il était difficile à secourir ; il acceptait mal les services, de même qu'il souffrait d'avoir été élevé par la munificence royale. Il en voulait à quiconque était plus favorisé que lui de la fortune : dans l'âme de l'homme pour qui les trésors des nations allaient s'épuiser, on surprenait des mouvements de haine que les communistes et les prolétaires manifestent à cette heure contre les riches. Quand on partage les souffrances du pauvre, on a le sentiment de l'inégalité sociale : on n'est pas plutôt monté en voiture que l'on méprise les gens à pied. Bonaparte avait surtout en horreur les *muscadins* et les *incroyables*, jeunes fats du moment dont les cheveux étaient peignés à la mode des têtes coupées : il aimait à décourager leur bonheur. Il eut des liaisons avec Baptiste aîné, et fit la connaissance de Talma. La famille Bonaparte professait le goût du théâtre : l'oisiveté des garnisons conduisit souvent Napoléon dans les spectacles.

Quels que soient les efforts de la démocratie pour rehausser ses mœurs par le grand but qu'elle se propose, ses habitudes abaissent ses mœurs ; elle a le vif ressentiment de cette étroitesse : croyant la faire oublier, elle versa dans la Révolution des torrents de sang ; inutile remède, car elle ne put tout tuer, et, en fin de compte, elle se retrouva en face de l'insolence des

cadavres. La nécessité de passer par les petites conditions donne quelque chose de commun à la vie ; une pensée rare est réduite à s'exprimer dans un langage vulgaire, le génie est emprisonné dans le patois, comme, dans l'aristocratie usée, des sentiments abjects sont renfermés dans de nobles mots. Lorsqu'on veut relever certain côté inférieur de Napoléon par des exemples tirés de l'antiquité, on ne rencontre que le fils d'Agrippine : et pourtant les légions adorèrent l'époux d'Octavie, et l'empire romain tressaillait à son souvenir !

Bonaparte avait retrouvé à Paris mademoiselle de Permon-Comnène, qui épousa Junot, avec lequel Napoléon s'était lié dans le Midi.

« À cette époque de sa vie, » dit la duchesse d'Abrantès, « Napoléon était laid. Depuis il s'est fait en lui un changement total. Je ne parle pas de l'auréole prestigieuse de sa gloire : je n'entends que le changement physique qui s'est opéré graduellement dans l'espace de sept années. Ainsi tout ce qui en lui était osseux, jaune, maladif même, s'est arrondi, éclairci, embelli. Ses traits, qui étaient presque tous anguleux et pointus, ont pris de la rondeur, parce qu'ils se sont revêtus de chair, dont il y avait presque absence. Son regard et son sourire demeurèrent toujours admirables ; sa personne tout entière subit aussi du changement. Sa coiffure, si singulière pour nous aujourd'hui dans les gravures du passage du pont d'Arcole, était alors toute simple, parce que ces mêmes muscadins, après lesquels il criait tant, en avaient encore de bien plus longues ; mais son teint était si jaune à cette époque, et puis il se soignait si peu, que ses cheveux mal peignés, mal poudrés, lui donnaient un aspect désagréable. Ses petites mains ont aussi subi la métamorphose ; alors elles étaient maigres, longues et noires. On sait à quel point il en était devenu vain avec juste raison depuis ce temps-là. Enfin lorsque je me représente Napoléon entrant en 1795 dans la cour de l'hôtel de la Tranquillité, rue des Filles-Saint-Thomas, la traversant d'un pas assez gauche et incertain, ayant un mauvais chapeau rond enfoncé sur ses yeux et laissant échapper ses deux *oreilles de chien* mal poudrées et tombant sur le collet de cette redingote gris de fer, devenue

depuis bannière glorieuse, tout autant pour le moins que le panache blanc de Henri IV ; sans gants, parce que, disait-il, c'était une dépense inutile ; portant des bottes mal faites, mal cirées, et puis tout cet ensemble maladif résultant de sa maigreur, de son teint jaune ; enfin, quand j'évoque son souvenir de cette époque, et que je le revois plus tard, je ne puis voir le même homme dans ces deux portraits[3736]. »

X. Journées de Vendémiaire.

La mort de Robespierre n'avait pas tout fini, les prisons ne se rouvraient que lentement ; la veille du jour où le tribun expirant fut porté à l'échafaud, quatre-vingts victimes furent immolées, tant les meurtres étaient bien organisés ! tant la mort procédait avec ordre et obéissance ! Les deux bourreaux *Sanson* furent mis en jugement ; plus heureux que *Roseau*, exécuteur de Tardif sous le duc de Mayenne, ils furent acquittés : le sang de Louis XVI les avait lavés.

Les condamnés rendus à la liberté ne savaient à quoi employer leur vie, les Jacobins désœuvrés à quoi amuser leurs jours ; de là des bals et des regrets de la Terreur. Ce n'était que goutte à goutte qu'on parvenait à arracher la justice aux conventionnels ; ils ne voulaient pas lâcher le crime, de peur de perdre la puissance. Le tribunal révolutionnaire fut aboli.

André Dumont avait fait la proposition de poursuivre les continuateurs de Robespierre ; la Convention, poussée malgré elle, décréta à contrecœur, sur un rapport de Saladin, qu'il y avait lieu de mettre en arrestation Barère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, les deux derniers amis de Robespierre, et qui pourtant avaient contribué à sa chute. Carrier, Fouquier-Tinville, Joseph Le Bon, furent jugés ; des attentats, des crimes inouïs furent révélés, notamment les *mariages républicains* et la noyade de six cents enfants à Nantes. Les sections, entre lesquelles se trouvaient divisées les gardes nationales, accusaient la Convention des maux passés et craignaient de les voir renaître. La société des Jacobins combattait encore ; elle ne pouvait renifler sur la mort. Legendre, jadis violent, revenu à l'humanité, était entré au comité de sûreté générale. La nuit même du supplice de Robespierre, il avait fermé le repaire ; mais huit jours après les Jacobins s'étaient rétablis sous le nom

de Jacobins *régénérés*. Les tricoteuses s'y retrouvèrent. Fréron publiait son journal ressuscité *l'Orateur du peuple*, et, tout en applaudissant à la chute de Robespierre, il se rangeait au pouvoir de la Convention. Le buste de Marat restait exposé ; les divers comités, seulement changés de formes, existaient.

Un froid rigoureux et une famine, mêlés aux souffrances politiques, compliquaient les calamités ; des groupes armés, remblayés de femmes, criant : « Du pain ! du pain ! » se formaient. Enfin le 1er prairial[3737] (20 mai 1795) la porte de la Convention fut forcée, Féraud assassiné et sa tête déposée sur le bureau du président. On raconte l'impassibilité stoïque de Boissy d'Anglas : malheur à qui contesterait un acte de vertu[3738] !

Cette végétation révolutionnaire poussait vigoureusement sur la couche de fumier arrosé de sang humain qui lui servait de base. Rossignol, Huchet, Grignon, Moïse Bayle, Amar, Choudieu, Hentz, Granet, Léonard Bourdon, tous les hommes qui s'étaient distingués par leurs excès, s'étaient parqués entre les barrières ; et cependant notre renom croissait au dehors. Lorsque l'opinion s'élevait contre les conventionnels, nos triomphes sur les étrangers étouffaient la clameur publique. Il y avait deux Frances : l'une horrible à l'intérieur, l'autre admirable à l'extérieur ; on opposait la gloire à nos crimes, comme Bonaparte l'opposa à nos libertés. Nous avons toujours rencontré pour écueil devant nous nos victoires.

Il est utile de faire remarquer l'anachronisme que l'on commet en attribuant nos succès à nos énormités : ils furent obtenus avant et après le règne de la Terreur ; donc la Terreur ne fut pour rien dans la domination de nos armes. Mais ces succès eurent un inconvénient : ils produisirent une auréole autour de la tête des spectres révolutionnaires. On crut sans examiner la date que cette lumière leur appartenait. La prise de la Hollande, le passage du Rhin, semblèrent être la conquête de la hache, non de l'épée. Dans cette confusion on ne devinait pas comment la France parviendrait à se débarrasser des entraves qui, malgré la catastrophe des premiers coupables, continuaient

de la presser : le libérateur était là pourtant.

Bonaparte avait conservé la plupart et la plus mauvaise part des amis avec lesquels il s'était lié dans le Midi ; comme lui, ils s'étaient réfugiés dans la capitale. Saliceti, demeuré puissant par la fraternité jacobine, s'était rapproché de Napoléon ; Fréron[3739], désirant épouser Pauline Bonaparte (la princesse Borghèse), prêtait son appui au jeune général.

Loin des criailleries du forum et de la tribune, Bonaparte se promenait le soir au Jardin des Plantes avec Junot. Junot[3740] ? lui racontait sa passion pour Paulette, Napoléon lui confiait son penchant pour madame de Beauharnais : l'incubation des événements allait faire éclore un grand homme. Madame de Beauharnais avait des rapports d'amitié avec Barras : il est probable que cette liaison aida le souvenir du commissaire de la Convention, lorsque les journées décisives arrivèrent.

XI. Suite.

La liberté de la presse momentanément rendue travaillait dans le sens de la délivrance ; mais comme les démocrates n'avaient jamais aimé cette liberté et qu'elle attaquait leurs erreurs, ils l'accusaient d'être royaliste. L'abbé Morellet, La Harpe, lançaient des brochures qui se mêlaient à celles de l'Espagnol Marchena[3741], immonde savant et spirituel avorton. La jeunesse portait l'habit gris à revers et à collet noir, réputé l'uniforme des chouans. La réunion de la nouvelle législature était le prétexte des rassemblements des sections. La section Lepelletier, connue naguère sous le nom de section des Filles-Saint-Thomas, était la plus animée ; elle parut plusieurs fois à la barre de la Convention pour se plaindre ; Lacretelle le jeune[3742] lui prêta sa voix avec le même courage qu'il montra le jour où Bonaparte mitrailla les Parisiens sur les degrés de Saint-Roch. Les sections, prévoyant que le moment du combat approchait, firent venir de Rouen le général Danican[3743] pour le mettre à leur tête. On peut juger de la peur et des sentiments de la Convention par les défenseurs qu'elle convoqua autour d'elle : « À la tête de ces républicains, dit Réal dans son *Essai sur les journées de vendémiaire*, que l'on appela le *bataillon sacré des patriotes de 89*, et dans leurs rangs, on appelait ces vétérans de la Révolution qui en avaient fait les six campagnes, qui s'étaient battus sous les murs de la Bastille, qui avaient terrassé la tyrannie et qui s'armaient aujourd'hui pour défendre le même château qu'ils avaient foudroyé au 10 août. Là je retrouvai les restes précieux de ces vieux bataillons de Liégeois et de Belges, sous les ordres de leur ancien général Fyon. »

Réal finit ce dénombrement par cette apostrophe : « Ô toi par

qui nous avons vaincu l'Europe avec un gouvernement sans gouvernants et des armées sans paye, génie de la liberté, tu veillais encore sur nous ! » Ces fiers champions de la liberté vécurent trop de quelques jours ; ils allèrent achever leurs hymnes à l'indépendance dans les bureaux de la police d'un tyran. Ce temps n'est aujourd'hui qu'un degré rompu sur lequel a passé la Révolution : que d'hommes ont parlé et agi avec énergie, se sont passionnés pour des faits dont on ne s'occupe plus ! Les vivants recueillent le fruit des existences oubliées qui se sont consumées pour eux.

On touchait au renouvellement de la Convention ; les assemblées primaires étaient convoquées : comités, clubs, sections, faisaient un tribouil effroyable.

La Convention, menacée par l'aversion générale, vit qu'il se fallait défendre : à Danican elle opposa Barras, nommé chef de la force armée de Paris et de l'intérieur. Ayant rencontré Bonaparte à Toulon, et remémoré de lui par madame de Beauharnais, Barras fut frappé du secours dont lui pourrait être un pareil homme : il se l'adjoignit pour commandant en second[3744]. Le futur directeur, entretenant la Convention des journées de vendémiaire, déclara que c'était aux dispositions savantes et promptes de Bonaparte que l'on devait le salut de l'enceinte, autour de laquelle il avait distribué les postes avec beaucoup d'habileté. Napoléon foudroya les sections et dit : « J'ai mis mon cachet sur la France. » Attila avait dit : « Je suis le marteau de l'univers, *ego malleus orbis*. »

Après le succès, Napoléon craignit de s'être rendu impopulaire, et il assura qu'il donnerait plusieurs années de sa vie pour effacer cette page de notre histoire.

Il existe un récit des journées de vendémiaire de la main de Napoléon : il s'efforce de prouver que ce furent les sections qui commencèrent le feu. Dans leur rencontre il put se figurer être encore à Toulon : le général Carteaux était à la tête d'une colonne sur le Pont-Neuf ; une compagnie de Marseillais marchait sur Saint-Roch ; les postes occupés par les gardes nationales furent successivement emportés. Réal, de la narration duquel je vous ai déjà entretenu, finit son exposition

par ces niaiseries que croient ferme les Parisiens : c'est un blessé qui, traversant le salon des Victoires, reconnaît un drapeau qu'il a pris : « N'allons pas plus loin, dit-il d'une voix expirante, je veux mourir ici ; » c'est la femme du général Dufraisse qui coupe sa chemise pour en faire des bandes ; ce sont les deux filles de Durocher qui administrent le vinaigre et l'eau-de-vie. Réal attribue tout à Barras : flagornerie de réticence ; elle prouve qu'en l'an IV Napoléon, vainqueur au profit d'un autre, n'était pas encore compté.

Il paraît que Bonaparte n'espérait pas tirer un grand avantage de sa victoire sur les sections, car il écrivait à Bourrienne : « Cherche un petit bien dans ta belle vallée de l'Yonne ; je l'achèterai dès que j'aurai de l'argent ; mais n'oublie pas que je ne veux pas de bien national[3745]. » Bonaparte s'est ravisé sous l'Empire : il a fait grand cas des biens nationaux.

Ces émeutes de vendémiaire terminent l'époque des émeutes : elles ne se sont renouvelées qu'en 1830, pour mettre fin à la monarchie.

Quatre mois après les journées de vendémiaire[3746], le 19 ventôse (9 mars) an IV, Bonaparte épousa Marie-Josèphe-Rose de Tascher. L'acte ne fait aucune mention de la veuve du comte de Beauharnais. Tallien et Barras sont témoins au contrat. Au mois de juin Bonaparte est appelé au généralat des troupes cantonnées dans les Alpes maritimes ; Carnot réclame contre Barras l'honneur de cette nomination. On appelait le commandement de l'armée d'Italie *la dot de madame Beauharnais*. Napoléon, racontant à Sainte-Hélène, avec dédain, avoir cru s'allier à une grande dame, manquait de reconnaissance.

Napoléon entre en plein dans ses destinées : il avait eu besoin des hommes, les hommes vont avoir besoin de lui ; les événements l'avaient fait, il va faire les événements. Il a maintenant traversé ces malheurs auxquels sont condamnées les natures supérieures avant d'être reconnues, contraintes de s'humilier sous les médiocrités dont le patronage leur est

nécessaire : le germe du plus haut palmier est d'abord abrité par l'Arabe sous un vase d'argile.

XII. Campagnes d’Italie.

Arrivé à Nice, au quartier général de l'armée d'Italie, Bonaparte trouve les soldats manquant de tout, nus, sans souliers, sans pain, sans discipline. Il avait vingt-huit ans ; sous ses ordres Masséna commandait trente-six mille hommes. C'était l'an 1796. Il ouvre sa première campagne le 20 mars, date fameuse qui devait se graver plusieurs fois dans sa vie. Il bat Beaulieu à Montenotte[3747] ; deux jours après, à Millesimo[3748], il sépare les deux armées autrichienne et sarde. À Ceva, à Mondovi[3749], à Fossano, à Cherasco[3750], les succès continuent ; le génie de la guerre même est descendu. Cette proclamation fait entendre une voix nouvelle, comme les combats avaient annoncé un homme nouveau :

« Soldats ! vous avez remporté, en quinze jours, six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes. Vous avez gagné des batailles sans canon, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté, étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert ; grâces vous soient rendues, soldats !...

« Peuples d'Italie ! l'armée française vient rompre vos chaînes ; le peuple français est l'ami de tous les peuples. Nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent. »

Dès le 15 mai la paix est conclue entre la République française et le roi de Sardaigne ; la Savoie est cédée à la France avec Nice et Tende. Napoléon avance toujours, et il écrit à Carnot :

« Du quartier général, à Plaisance, 9 mai 1796.

« Nous avons enfin passé le Pô : la seconde campagne est commencée ; Beaulieu est déconcerté ; il calcule assez mal, et donne constamment dans les pièges qu'on lui tend. Peut-être voudra-t-il donner une bataille, car cet homme-là a l'audace de la fureur, et non celle du génie. Encore une victoire, et nous sommes maîtres de l'Italie. Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvements, nous ferons habiller l'armée à neuf. Elle est toujours à faire peur ; mais tout engraisse ; le soldat ne mange que du pain de Gonesse, bonne viande et en quantité, etc. La discipline se rétablit tous les jours ; mais il faut souvent fusiller, car il est des hommes intraitables qui ne peuvent se commander. Ce que nous avons pris à l'ennemi est incalculable. Plus vous m'enverrez d'hommes, plus je les nourrirai facilement. Je vous fais passer vingt tableaux des premiers maîtres, du Corrège et de Michel-Ange. Je vous dois des remercîments particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme. Je vous la recommande : elle est patriote sincère, et je l'aime à la folie. J'espère que les choses vont bien, pouvant vous envoyer une douzaine de millions à Paris ; cela ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin. Envoyez-moi quatre mille cavaliers démontés, je chercherai ici à les remonter. Je ne vous cache pas que, depuis la mort de Stengel, je n'ai plus un officier supérieur de cavalerie qui se batte. Je désirerais que vous me pussiez envoyer deux ou trois adjudants généraux qui aient du feu et une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites. »

C'est une des lettres remarquables de Napoléon. Quelle vivacité ! quelle diversité de génie ! Avec les intelligences du héros se trouve jetée pêle-mêle, dans la profusion triomphale des tableaux de Michel-Ange, une raillerie piquante contre un rival, à propos de ces adjudants généraux ayant *une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites*. Le même jour Bonaparte écrivait au Directoire pour lui donner avis de la suspension d'armes accordée au duc de Parme et de l'envoi du

Saint Jérôme du Corrège. Le 11 mai, il annonce à Carnot le passage du pont de Lodi qui nous rend possesseurs de la Lombardie. S'il ne va pas tout de suite à Milan, c'est qu'il veut suivre Beaulieu et l'achever. — « Si j'enlève Mantoue, rien ne m'arrête plus pour pénétrer dans la Bavière ; dans deux décades je puis être dans le cœur de l'Allemagne. Si les deux armées du Rhin entrent en campagne, je vous prie de me faire part de leur position. Il serait digne de la République d'aller signer le traité de paix des trois armées réunies dans le cœur de la Bavière et de l'Autriche étonnées. »

L'aigle ne marche pas, il vole, chargé des banderoles de victoires suspendues à son cou et à ses ailes.

Il se plaint de ce qu'on veut lui donner pour adjoint Kellermann : « Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe, et je crois qu'un mauvais général vaut mieux que deux bons. »

Le 1er juin 1796 les Autrichiens sont entièrement expulsés d'Italie, et nos avant-postes éclairent les monts de l'Allemagne : « Nos grenadiers et nos carabiniers », écrit Bonaparte au Directoire, « jouent et rient avec la mort. Rien n'égale leur intrépidité, si ce n'est la gaieté avec laquelle ils font les marches les plus forcées. Vous croiriez qu'arrivés au bivouac ils doivent au moins dormir ; pas du tout : chacun fait son conte ou son plan d'opération du lendemain, et souvent on en voit qui rencontrent très juste. L'autre jour je voyais défiler une demi-brigade ; un chasseur s'approcha de mon cheval : Général, me dit-il, il faut faire cela. — Malheureux, lui dis-je, veux-tu bien te taire ! Il disparaît à l'instant ; je l'ai fait en vain chercher : c'était justement ce que j'avais ordonné que l'on fît. »

Les soldats gradèrent leur commandant : à Lodi[3751] ils le firent caporal, à Castiglione[3752] sergent.

Le 15 de novembre on débouche sur Arcole : le jeune général passe le pont qui l'a rendu fameux ; dix mille hommes restent sur la place. « C'était un chant de l'*Iliade* ! » s'écriait Bonaparte au seul souvenir de cette action.

En Allemagne, Moreau accomplissait la célèbre retraite[3753]

que Napoléon appelait une *retraite de sergent*. Celui-ci se préparait à dire à son rival, en battant l'archiduc Charles :

> Je suivrai d'assez près votre illustre retraite
> Pour traiter avec lui sans besoin d'interprète.

Le 14 janvier 1797, les hostilités se renouèrent par la bataille de Rivoli. Deux combats contre Wurmser, à Saint-Georges et à la Favorite, entraînent pour l'ennemi la perte de cinq mille tués et de vingt mille prisonniers ; le demeurant se barricade dans Mantoue ; la ville bloquée capitule[3754] ; Wurmser, avec les douze mille hommes qui lui restent, se rend.

Bientôt la Marche d'Ancône est envahie ; plus tard le traité de Tolentino[3755] nous livre des perles, des diamants, des manuscrits précieux, la *Transfiguration*, le *Laocoon*, l'*Apollon du Belvédère*, et termine cette suite d'opérations par lesquelles en moins d'un an quatre armées autrichiennes ont été détruites, la haute Italie soumise et le Tyrol entamé ; on n'a pas le temps de se reconnaître : l'éclair et le coup partent à la fois.

L'archiduc Charles, accouru pour défendre l'Autriche antérieure avec une nouvelle armée, est forcé au passage du Tagliamento[3756] ; Gradisca tombe[3757] ; Trieste est pris[3758] ; les préliminaires de la paix entre la France et l'Autriche sont signés à Léoben[3759].

Venise, formée au milieu de la chute de l'empire romain, trahie et troublée, nous avait ouvert ses lagunes et ses palais ; une révolution s'accomplit le 31 mai 1797 dans Gênes sa rivale : la République ligurienne prend naissance. Bonaparte aurait été bien étonné si, du milieu de ses conquêtes, il eût pu voir qu'il s'emparait de Venise pour l'Autriche, des Légations pour Rome, de Naples pour les Bourbons, de Gênes pour le Piémont, de l'Espagne pour l'Angleterre, de la Westphalie pour la Prusse, de la Pologne pour la Russie, semblable à ces soldats qui, dans le sac d'une ville, se gorgent d'un butin qu'ils sont obligés de jeter, faute de le pouvoir emporter, tandis qu'au même moment ils perdent leur patrie.

Le 9 juillet, la République cisalpine[3760] proclame son

existence. Dans la correspondance de Bonaparte on voit courir la navette à travers la chaîne des révolutions attachées à la nôtre : comme Mahomet avec le glaive et le Coran, nous allions l'épée dans une main, les droits de l'homme dans l'autre.

Dans l'ensemble de ses mouvements généraux, Bonaparte ne laisse échapper aucun détail : tantôt il craint que les *vieillards* des grands peintres de Venise, de Bologne, de Milan, ne soient bien mouillés en passant le Mont-Cenis ; tantôt il est inquiet qu'un manuscrit sur papyrus de la bibliothèque ambrosienne ne soit perdu ; il prie le ministre de l'intérieur de lui apprendre s'il est arrivé à la Bibliothèque nationale. Il donne au Directoire exécutif son opinion sur ses généraux :

« Berthier : talents, activité, courage, caractère, tout pour lui.

« Augereau : beaucoup de caractère, de courage, de fermeté, d'activité ; est aimé du soldat, heureux dans ses opérations.

« Masséna : actif, infatigable, a de l'audace, du coup d'œil et de la promptitude à se décider.

« Sérurier : se bat en soldat, ne prend rien sur lui ; ferme ; n'a pas assez bonne opinion de ses troupes ; est malade.

« Despinois : mou, sans activité, sans audace, n'a pas l'état de la guerre, n'est pas aimé du soldat, ne se bat pas à sa tête ; a d'ailleurs de la hauteur, de l'esprit et des principes politiques sains ; bon à commander dans l'intérieur.

« Sauret : bon, très bon soldat, pas assez éclairé pour être général ; peu heureux.

« Abbatucci : pas bon à commander cinquante hommes, etc., etc. »

Bonaparte écrit au chef des Maïnottes : « Les Français estiment le petit, mais brave peuple qui, seul de l'ancienne Grèce, a conservé sa vertu, les dignes descendants de Sparte, auxquels il n'a manqué pour être aussi renommés que leurs ancêtres que de se trouver sur un plus vaste théâtre. » Il instruit l'autorité de la prise de possession de Corfou : « L'île de Corcyre », remarque-t-il, « était, selon Homère, la patrie de la princesse Nausicaa. » Il envoie le traité de paix conclu avec Venise. « Notre marine y gagnera quatre ou cinq vaisseaux de guerre, trois ou quatre frégates, plus trois ou quatre millions de

cordages. — Qu'on me fasse passer des matelots français ou corses, mande-t-il ; je prendrai ceux de Mantoue et de Guarda. — Un million pour Toulon, que je vous ai annoncé, part demain ; deux millions, etc., formeront la somme de cinq millions que l'armée d'Italie aura fournie depuis la nouvelle campagne. — J'ai chargé ... de se rendre à Sion pour chercher à ouvrir une négociation avec le Valais. — J'ai envoyé un excellent ingénieur pour savoir ce que coûterait cette route à établir (le Simplon) ... J'ai chargé le même ingénieur de voir ce qu'il faudrait pour faire sauter le rocher dans lequel s'enfuit le Rhône, et par là rendre possible l'exploitation des bois du Valais et de la Savoie. » Il donne avis qu'il fait partir de Trieste un chargement de blé et d'aciers pour Gênes. Il fait présent au pacha de Scutari de quatre caisses de fusils, comme une marque de son amitié. Il ordonne de renvoyer de Milan quelques hommes suspects et d'en arrêter quelques autres. Il écrit au citoyen Grogniard, ordonnateur de la marine à Toulon : « Je ne suis pas votre juge, mais si vous étiez sous mes ordres, je vous mettrais aux arrêts pour avoir obtempéré à une réquisition ridicule. » Une note remise au ministre du pape dit : « Le pape pensera peut-être qu'il est digne de sa sagesse, de la plus sainte des religions, de faire une bulle ou mandement qui ordonne aux prêtres obéissance au gouvernement. »

Tout cela est mêlé de négociations avec les républiques nouvelles, des détails des fêtes pour Virgile et Arioste, des bordereaux explicatifs des vingt tableaux et des cinq cents manuscrits de Venise ; tout cela a lieu à travers l'Italie assourdie du bruit des combats, à travers l'Italie devenue une fournaise où nos grenadiers vivaient dans le feu comme des salamandres.

Pendant ces tourbillons d'affaires et de succès advint le 18 fructidor[3761], favorisé par les proclamations de Bonaparte et les délibérations de son armée, en jalousie de l'armée de la Meuse. Alors disparut celui qui, peut-être à tort, avait passé pour l'auteur des plans des victoires républicaines ; on assure que Danissy, Lafitte, d'Arçon, trois génies militaires supérieurs, dirigeaient ces plans : Carnot se trouva proscrit par l'influence de Bonaparte.

Le 17 octobre, celui-ci signe le traité de paix de Campo-Formio[3762] : la première guerre continentale de la Révolution finit à trente lieues de Vienne.

Épisode militaire

XIII. Congrès de Rastadt. — Retour de Napoléon en France. — Napoléon est nommé chef de l’armée dite d’Angleterre. — Il part pour l’expédition d’Égypte.

Un congrès étant rassemblé à Rastadt, et Bonaparte ayant été nommé par le Directoire représentant à ce congrès[3763], il prit congé de l'armée d'Italie. « Je ne serai consolé, lui dit-il, que par l'espoir de me revoir bientôt avec vous, luttant contre de nouveaux dangers. » Le 16 novembre 1797, son ordre du jour annonce qu'il a quitté Milan pour présider la légation française au congrès et qu'il a envoyé au Directoire le drapeau de l'armée d'Italie.

Sur un des côtés de ce drapeau Bonaparte avait fait broder le résumé de ses conquêtes : « Cent cinquante mille prisonniers, dix-sept mille chevaux, cinq cent cinquante pièces de siège, six cents pièces de campagne, cinq équipages de ponts, neuf vaisseaux de cinquante-quatre canons, douze frégates de trente-deux, douze corvettes, dix-huit galères ; armistice avec le roi de Sardaigne, convention avec Gênes ; armistice avec le duc de Parme, avec le duc de Modène, avec le roi de Naples, avec le pape ; préliminaires de Léoben ; convention de Montebello avec la République de Gênes ; traité de paix avec l'empereur à Campo-Formio ; donné la liberté aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène, Massa-Carrara, de la Romagne, de la Lombardie, de Brescia, de Bergame, de Mantoue, de Crème, d'une partie du Véronais, de Chiavenna, Bormio, et de la Valteline ; au peuple de Gênes, aux fiefs impériaux, au peuple des départements de Corcyre, de la mer Égée et d'Ithaque.

« Envoyé à Paris tous les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, Corrège, Albane, des Carrache, Raphaël, Léonard de Vinci, etc., etc. »

« Ce monument de l'armée d'Italie, dit l'ordre du jour, sera suspendu aux voûtes de la salle des séances publiques du Directoire, et il attestera les exploits de nos guerriers quand la génération présente aura disparu. »

Après une convention purement militaire, qui stipulait la remise de Mayence aux troupes de la République et la remise de Venise aux troupes autrichiennes, Bonaparte quitta Rastadt et laissa la suite des affaires du congrès aux mains de Treilhard et de Bonnier.

Dans les derniers temps de la campagne d'Italie, Bonaparte eut beaucoup à souffrir de l'envie de divers généraux et du Directoire : deux fois il avait offert sa démission ; les membres du gouvernement la désiraient et n'osaient l'accepter. Les sentiments de Bonaparte ne suivaient pas le penchant du siècle ; il cédait à contrecœur aux intérêts nés de la Révolution : de là les contradictions de ses actes et de ses idées.

De retour à Paris[3764], il descendit dans sa maison, rue Chantereine, qui prit et porte encore le nom de *rue de la Victoire*[3765]. Le conseil des Anciens voulut faire à Napoléon le don de Chambord, ouvrage de François Ier, qui ne rappelle plus que l'exil du dernier fils de saint Louis. Bonaparte fut présenté au Directoire, le 10 décembre 1797, dans la cour du palais du Luxembourg. Au milieu de cette cour s'élevait un autel de la Patrie, surmonté des statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix. Les drapeaux conquis formaient un dais au-dessus des cinq directeurs habillés à l'antique ; l'ombre de la Victoire descendait de ces drapeaux sous lesquels la France faisait halte un moment. Bonaparte était vêtu de l'uniforme qu'il portait à Arcole et à Lodi. M. de Talleyrand reçut le vainqueur auprès de l'autel, se souvenant d'avoir naguère dit la messe sur un autre autel. Fuyard revenu des États-Unis, chargé par la protection de Chénier du ministère des relations extérieures, l'évêque d'Autun, le sabre au côté, était coiffé d'un chapeau à la Henri

IV : les événements forçaient de prendre au sérieux ces travestissements.

Le prélat fit l'éloge du conquérant de l'Italie : « Il aime, dit-il mélancoliquement, il aime les chants d'Ossian, surtout parce qu'ils détachent de la terre. Loin de redouter ce qu'on appelle son ambition, il nous faudra peut-être le solliciter un jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre, peut-être lui ne le sera jamais : telle est sa destinée. »

Merveilleusement deviné !

Le frère de saint Louis à Grandella, Charles VIII à Fornoue, Louis XII à Agnadel, François Ier à Marignan, Lautrec à Ravenne, Catinat à Turin, demeurent loin du nouveau général. Les succès de Napoléon n'eurent point de pairs.

Les directeurs, redoutant un despotisme supérieur qui menaçait tous les despotismes, avaient vu avec inquiétude les hommages que l'on rendait à Napoléon ; ils songeaient à se débarrasser de sa présence. Ils favorisèrent la passion qu'il montrait pour une expédition dans l'Orient. Il disait : « L'Europe est une taupinière ; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient ; je n'ai déjà plus de gloire : cette petite Europe n'en fournit pas assez. » Napoléon, comme un enfant, était charmé d'avoir été élu membre de l'Institut[3766]. Il ne demandait que six ans pour aller aux Indes et pour en revenir : « Nous n'avons que vingt-neuf ans, » remarquait-il en songeant à lui ; « ce n'est pas un âge : j'en aurai trente-cinq à mon retour. »

Nommé général d'une armée dite de l'Angleterre[3767], dont les corps étaient dispersés de Brest à Anvers, Bonaparte passa son temps à des inspections, à des visites aux autorités civiles et scientifiques, tandis qu'on assemblait les troupes qui devaient composer l'armée d'Égypte. Survint l'échauffourée du drapeau tricolore et du bonnet rouge, que notre ambassadeur à Vienne, le général Bernadotte, avait planté sur la porte de son palais[3768]. Le Directoire se disposait à retenir Napoléon pour l'opposer à la nouvelle guerre possible, lorsque M. de Cobentzel

prévint la rupture, et Bonaparte reçut l'ordre de partir. L'Italie devenue républicaine, la Hollande transformée en république, la paix laissant à la France, étendue jusqu'au Rhin, des soldats inutiles, dans sa prévoyance peureuse le Directoire s'empressa d'écarter le vainqueur. Cette aventure d'Égypte change à la fois la fortune et le génie de Napoléon, en surdorant ce génie, déjà trop éclatant, d'un rayon du soleil qui frappa la colonne de nuée et de feu.

XIV. Expédition d'Égypte. Malte. — Bataille des Pyramides. — Le Caire. — Napoléon dans la grande pyramide. — Suez.

Toulon, 19 mai 1798.

PROCLAMATION.

Soldats,

« Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre.

« Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de sièges ; il vous reste à faire la guerre maritime.

« Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette même mer, et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles.

« Soldats, l'Europe a les yeux sur vous ! vous avez de grandes destinées à remplir, des batailles à livrer, des dangers, des fatigues à vaincre ; vous ferez plus que vous n'avez fait pour la prospérité de la patrie, le bonheur des hommes et votre propre gloire. »

Après cette proclamation de souvenirs, Napoléon s'embarque : on dirait d'Homère ou du héros qui enfermait les chants du Méonide dans une cassette d'or. Cet homme ne chemine pas tout doucement : à peine a-t-il mis l'Italie sous ses pieds, qu'il paraît en Égypte ; épisode romanesque dont il agrandit sa vie réelle. Comme Charlemagne, il attache une

épopée à son histoire. Dans la bibliothèque qu'il emporta se trouvaient *Ossian*, *Werther*, *la Nouvelle Héloïse* et *le Vieux Testament* : indication du chaos de la tête de Napoléon. Il mêlait les idées positives et les sentiments romanesques, les systèmes et les chimères, les études sérieuses et les emportements de l'imagination, la sagesse et la folie. De ces productions incohérentes du siècle il tira l'Empire ; songe immense, mais rapide comme la nuit désordonnée qui l'avait enfanté.

Entré dans Toulon le 9 mai 1798, Napoléon descend à l'hôtel de la Marine ; dix jours après il monte sur le vaisseau amiral *l'Orient* ; le 19 mai il met à la voile ; il part de la borne où la première fois il avait répandu le sang, et un sang français : les massacres de Toulon l'avaient préparé aux massacres de Jaffa. Il menait avec lui les généraux premiers-nés de sa gloire : Berthier, Caffarelli, Kléber, Desaix, Lannes, Murat, Menou. Treize vaisseaux de ligne, quatorze frégates, quatre cents bâtiments de transport, l'accompagnent.

Nelson le laissa échapper du port et le manqua sur les flots, bien qu'une fois nos navires ne fussent qu'à six lieues de distance des vaisseaux anglais. De la mer de Sicile, Napoléon aperçut le sommet des Apennins ; il dit : « Je ne puis voir sans émotion la terre d'Italie ; voilà l'Orient : j'y vais. » À l'aspect de l'Ida, explosion d'admiration sur Minos et la sagesse antique. Dans la traversée, Bonaparte se plaisait à réunir les savants et provoquait leurs disputes ; il se rangeait ordinairement à l'avis du plus absurde ou du plus audacieux ; il s'enquérait si les planètes étaient habitées, quand elles seraient détruites par l'eau ou par le feu, comme s'il eût été chargé de l'inspection de l'armée céleste.

Il aborde à Malte, déniche la vieille chevalerie retirée dans le trou d'un rocher marin[3769] ; puis il descend parmi les ruines de la cité d'Alexandre[3770]. Il voit à la pointe du jour cette colonne de Pompée que j'apercevais du bord de mon vaisseau en m'éloignant de la Libye. Du pied du monument, immortalisé d'un grand et triste nom, il s'élance ; il escalade les murailles derrière lesquelles se trouvait jadis *le dépôt des remèdes de*

l'âme, et les aiguilles de Cléopâtre, maintenant couchées à terre parmi des chiens maigres. La porte de Rosette est forcée ; nos troupes se ruent dans les deux havres et dans le phare. Égorgement effroyable ! L'adjudant général Boyer écrit à ses parents : « Les Turcs, repoussés de tous côtés, se réfugient chez leur Dieu et leur prophète ; ils remplissent leurs mosquées ; hommes, femmes, vieillards, jeunes et enfants, tous sont massacrés. »

Bonaparte avait dit à l'évêque de Malte : « Vous pouvez assurer vos diocésains que la religion catholique, apostolique et romaine sera non seulement respectée, mais ses ministres spécialement protégés. » Il dit, en arrivant en Égypte : « Peuples d'Égypte, je respecte plus que les mamelouks Dieu, son Prophète et le Coran. Les Français sont amis des musulmans. Naguère ils ont marché sur Rome et renversé le trône du pape, qui aigrissait les chrétiens contre ceux qui professent l'islamisme ; bientôt après ils ont dirigé leur course vers Malte, et en ont chassé les incrédules qui se croyaient appelés de Dieu pour faire la guerre aux musulmans ... Si l'Égypte est la ferme des mamelouks, qu'ils montrent le bail que Dieu leur en a fait[3771]. »

Napoléon marche aux Pyramides[3772] ; il crie à ses soldats : « Songez que du haut de ces monuments quarante siècles ont les yeux fixés sur vous. » Il entre au Caire[3773], sa flotte saute en l'air à Aboukir[3774] ; l'armée d'Orient est séparée de l'Europe. Jullien (de la Drôme), fils de Jullien le conventionnel, témoin du désastre, le note minute par minute :

« Il est sept heures ; la nuit se fait et le feu redouble encore. À neuf heures et quelques minutes le vaisseau a sauté. Il est dix heures, le feu se ralentit et la lune se lève à droite du lieu où vient de s'élever l'explosion du vaisseau. »

Bonaparte au Caire déclare au chef de la loi qu'il sera le restaurateur des mosquées ; il envoie son nom à l'Arabie, à l'Éthiopie, aux Indes. Le Caire se révolte[3775] ; il le bombarde au milieu d'un orage ; l'inspiré dit aux croyants : « Je pourrais demander à chacun de vous compte des sentiments les plus

secrets de son cœur, car je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne. » Le grand schérif de la Mecque le nomme, dans une lettre, le *protecteur de la Kaaba* ; le pape, dans une missive, l'appelle *mon très cher fils*.

Par une infirmité de nature, Bonaparte préférait souvent son côté petit à son grand côté. La partie qu'il pouvait gagner d'un seul coup ne l'amusait pas. La main qui brisait le monde se plaisait au jeu des gobelets ; sûr, quand il usait de ses facultés, de se dédommager de ses pertes ; son génie était le réparateur de son caractère. Que ne se présenta-t-il tout d'abord comme l'héritier des chevaliers ? Par une position double, il n'était, aux yeux de la multitude musulmane, qu'un faux chrétien et qu'un faux mahométan. Admirer des impiétés de système, ne pas reconnaître ce qu'elles avaient de misérable, c'est se tromper misérablement : il faut pleurer quand le géant se réduit à l'emploi du grimacier. Les infidèles proposèrent à saint Louis dans les fers la couronne d'Égypte, parce qu'il était resté, disent les historiens arabes, le plus fier chrétien qu'on eût jamais vu.

Quand je passai au Caire, cette ville conservait des traces des Français : un jardin public, notre ouvrage, était planté de palmiers ; des établissements de restaurateurs l'avaient jadis entouré. Malheureusement, de même que les anciens Égyptiens, nos soldats avaient promené un cercueil autour de leurs festins.

Quelle scène mémorable, si l'on pouvait y croire. Bonaparte assis dans l'intérieur de la pyramide de Chéops sur le sarcophage d'un Pharaon dont la momie avait disparu, et causant avec les muphtis et les imans ! Toutefois, prenons le récit du *Moniteur* comme le travail de la muse. Si ce n'est pas l'histoire matérielle de Napoléon, c'est l'histoire de son intelligence ; cela en vaut encore la peine. Écoutons dans les entrailles d'un sépulcre cette voix que tous les siècles entendront.

(*Moniteur*, 27 novembre 1798.)

« Ce jourd'hui, 25 thermidor de l'an VI de la République française une et indivisible, répondant au 28 de la lune de

Mucharim, l'an de l'hégire 1213, le général en chef, accompagné de plusieurs officiers de l'état-major de l'armée et de plusieurs membres de l'Institut national, s'est transporté à la grande pyramide, dite de Chéops, dans l'intérieur de laquelle il était attendu par plusieurs muphtis et imans, chargés de lui en montrer la construction intérieure.

« La dernière salle à laquelle le général en chef est parvenu est à voûte plate, et longue de trente-deux pieds sur seize de large et dix-neuf de haut. Il n'y a trouvé qu'une caisse de granit d'environ huit pieds de long sur quatre d'épaisseur, qui renfermait la momie d'un Pharaon. Il s'est assis sur le bloc de granit, a fait asseoir à ses côtés les muphtis et les imans, *Suleiman*, *Ibrahim* et *Muhamed*, et il a eu avec eux, en présence de sa suite, la conversation suivante :

Bonaparte : « Dieu est grand et ses œuvres sont merveilleuses. Voici un grand ouvrage de main d'homme ! Quel était le but de celui qui fit construire cette pyramide ? »

Suleiman : « C'était un puissant roi d'Égypte, dont on croit que le nom était Chéops. Il voulait empêcher que des sacrilèges ne vinssent troubler le repos de sa cendre. »

Bonaparte : « Le grand Cyrus se fit enterrer en plein air, pour que son corps retournât aux éléments : penses-tu qu'il ne fit pas mieux ? le penses-tu ? »

Suleiman (s'inclinant) : « Gloire à Dieu, à qui toute gloire est due ! »

Bonaparte : « Gloire à Allah ! Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu ; Mohamed est son prophète et je suis de ses amis. »

Ibrahim : « Que les anges de la victoire balayent la poussière sur ton chemin et te couvrent de leurs ailes ! Le mamelouk a mérité la mort. »

Bonaparte : « Il a été livré aux anges noirs Moukir et Quarkir. »

Suleiman : « Il étendit les mains de la rapine sur les terres, les moissons, les chevaux de l'Égypte. »

Bonaparte : « Les trésors, l'industrie et l'amitié des Francs seront votre partage, en attendant que vous montiez au septième ciel et qu'assis aux côtés des houris aux yeux noirs, toujours jeunes et toujours vierges, vous vous reposiez à l'ombre du laba, dont les branches offriront d'elles-mêmes aux vrais musulmans tout ce qu'ils pourront désirer. »

De telles parades ne changent rien à la gravité des Pyramides :

> Vingt siècles, descendus dans l'éternelle nuit,
> Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit[3776].

Bonaparte, en remplaçant Chéops dans la crypte séculaire, en aurait augmenté l'immensité ; mais il ne s'est jamais traîné dans ce vestibule de la mort[3777].

« Pendant le reste de notre navigation sur le Nil », dis-je dans l'*Itinéraire*, « je demeurai sur le pont à contempler ces tombeaux ..... Les grands monuments font une partie essentielle de la gloire de toute société humaine : ils portent la mémoire d'un peuple au-delà de sa propre existence, et le font vivre contemporain des générations qui viennent s'établir dans ses champs abandonnés. »

Remercions Bonaparte, aux Pyramides, de nous avoir si bien justifiés, nous autres petits hommes d'État entachés de poésie, qui maraudons de chétifs mensonges sur des ruines.

D'après les proclamations, les ordres du jour, les discours de Bonaparte, il est évident qu'il visait à se faire passer pour l'envoyé du ciel, à l'instar d'Alexandre. Callisthène[3778], à qui le Macédonien infligea dans la suite un si rude traitement, en punition sans doute de la flatterie du philosophe, fut chargé de prouver que le fils de Philippe était fils de Jupiter ; c'est ce que l'on voit dans un fragment de Callisthène conservé par Strabon.

Le pourparlers d'Alexandre, de Pasquier[3779], est un dialogue des morts entre Alexandre le grand conquérant et Rabelais le grand moqueur : « Cours-moi de l'œil », dit Alexandre à Rabelais, « toutes ces contrées que tu vois être en ces bas lieux, tu ne trouveras aucun personnage d'étoffe qui, pour autoriser ses pensées, n'ait voulu donner à entendre qu'il eût familiarité avec les dieux. » Rabelais répond : « Alexandre, pour te dire le vrai, je ne m'amusai jamais à reprendre tes petites particularités, mêmement en ce qui appartient au vin. Mais quel profit sens-tu de ta grandeur maintenant ? en es-tu autre que moi ? Le regret que tu as te doit causer telle fâcherie qu'il te seroit beaucoup plus expédient qu'avec ton corps tu eusses perdu la mémoire. »

Et pourtant, en s'occupant d'Alexandre, Bonaparte se méprenait et sur lui-même et sur l'époque du monde et sur la religion : aujourd'hui, on ne peut se faire passer pour un dieu. Quant aux exploits de Napoléon dans le Levant, ils n'étaient pas encore mêlés à la conquête de l'Europe ; ils n'avaient pas obtenu d'assez hauts résultats pour imposer à la foule islamiste, quoiqu'on le surnommât le *sultan de feu*. « Alexandre, à l'âge de trente-trois ans », dit Montaigne, « avoit passé victorieux toute la terre habitable, et, dans une demi-vie, avoit atteint tout l'effort de l'humaine nature. Plus de rois et de princes ont écrit ses gestes que d'autres historiens n'ont écrit les gestes d'autre roi. »

Du Caire, Bonaparte se rendit à Suez : il vit la mer qu'ouvrit Moïse et qui retomba sur Pharaon. Il reconnut les traces d'un canal que commença Sésostris, qu'élargirent les Perses, que continua le second des Ptolémées, que réentreprirent les soudans dans le dessein de porter à la Méditerranée le commerce de la mer Rouge. Il projeta d'amener une branche du Nil dans le golfe Arabique : au fond de ce golfe son imagination traça l'emplacement d'un nouvel Ophir, où se tiendrait tous les ans une foire pour les marchands de parfums, d'aromates, d'étoffes de soie, pour tous les objets précieux de Mascate, de la Chine, de Ceylan, de Sumatra, des Philippines et des Indes. Les cénobites descendent du Sinaï, et le prient d'inscrire son

nom auprès de celui de Saladin, dans le livre de leurs *garanties*.

Revenu au Caire, Bonaparte célèbre la fête anniversaire de la fondation de la République, en adressant ces paroles à ses soldats : « Il y a cinq ans l'indépendance du peuple français était menacée ; mais vous prîtes Toulon : ce fut le présage de la ruine de vos ennemis. Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dego ; l'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes ; vous luttiez contre Mantoue, il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges ; l'an passé, vous étiez aux sources de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne. Qui eût dit alors que vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien continent ! »

XV. Opinion de l’armée.

Mais Bonaparte, au milieu des soins dont il était occupé et des projets qu'il avait conçus, était-il réellement fixé dans ces idées ? Tandis qu'il avait l'air de vouloir rester en Égypte, la fiction ne l'aveuglait pas sur la réalité, et il écrivait à Joseph, son frère : « Je pense être en France dans deux mois ; fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris ou en Bourgogne : je compte y passer l'hiver. » Bonaparte ne calculait point ce qui pouvait s'opposer à son retour : sa volonté était sa destinée et sa fortune. Cette correspondance tombée aux mains de l'Amirauté[3780], les Anglais ont osé avancer que Napoléon n'avait eu d'autre mission que de faire périr son armée. Une des lettres de Bonaparte contient des plaintes sur la coquetterie de sa femme.

Les Français, en Égypte, étaient d'autant plus héroïques qu'ils sentaient vivement leurs maux. Un maréchal des logis écrit à l'un de ses amis : « Dis à Ledoux qu'il n'ait jamais la faiblesse de s'embarquer pour venir dans ce maudit pays. »

Avrieury : « Tous ceux qui viennent de l'intérieur disent qu'Alexandrie est la plus belle ville ; hélas ! que doit donc être le reste ? Figurez-vous un amas confus de maisons mal bâties, à un étage ; les belles avec terrasse, petite porte en bois, serrure *idem* ; point de fenêtres, mais un grillage en bois si rapproché qu'il est impossible de voir quelqu'un au travers. Rues étroites, hormis le quartier des Francs et le côté des grands. Les habitants pauvres, qui forment le plus grand nombre, au naturel, hormis une chemise bleue jusqu'à mi-cuisse, qu'ils retroussent la moitié du temps dans leurs mouvements, une ceinture et un turban de guenilles. J'ai de ce charmant pays jusque par-dessus la tête. Je m'enrage d'y être. La maudite

Égypte ! Sable partout ! Que de gens attrapés, cher ami ! Tous ces faiseurs de fortune, ou bien tous ces voleurs, ont le nez bas ; ils voudraient retourner d'où ils sont partis : je le crois bien ! »

Rozis, capitaine : « Nous sommes très réduits ; avec cela il existe un mécontentement général dans l'armée ; le despotisme n'a jamais été au point qu'il l'est aujourd'hui ; nous avons des soldats qui se sont donné la mort en présence du général en chef, en lui disant : Voilà ton ouvrage ![3781] »

Le nom de Tallien terminera la liste de ces noms aujourd'hui presque inconnus :

TALLIEN À MADAME TALLIEN[3782].

« Quant à moi, ma chère amie, je suis ici, comme tu le sais, bien contre mon gré ; ma position devient chaque jour plus désagréable, puisque, séparé de mon pays, de tout ce qui m'est cher, je ne prévois pas le moment où je pourrai m'en rapprocher.

« Je te l'avoue bien franchement, je préférerais mille fois être avec toi et ta fille retiré dans un coin de terre, loin de toutes les passions, de toutes les intrigues, et je t'assure que si j'ai le bonheur de retoucher le sol de mon pays, ce sera pour ne le quitter jamais. *Parmi les quarante mille Français qui sont ici, il n'y en a pas quatre qui pensent autrement.*

« Rien de plus triste que la vie que nous menons ici ! Nous manquons de tout. Depuis cinq jours je n'ai pas fermé l'œil ; je suis couché sur le carreau ; les mouches, les punaises, les fourmis, les cousins, tous les insectes nous dévorent, et vingt fois chaque jour je regrette notre charmante *chaumière*[3783]. Je t'en prie, ma chère amie, ne t'en défais pas.

« Adieu, ma bonne Thérésia, les larmes inondent mon papier. Les souvenirs les plus doux de ta bonté, de notre amour, l'espoir de te retrouver toujours aimable, toujours fidèle, d'embrasser ma chère fille, soutiennent seuls l'infortuné[3784]. »

La fidélité n'était pour rien dans tout cela.

Cette unanimité de plaintes est l'exagération naturelle d'hommes tombés de la hauteur de leurs illusions : de tout temps les Français ont rêvé l'Orient ; la chevalerie leur en avait tracé la route ; s'ils n'avaient plus la foi qui les menait à la délivrance du saint tombeau, ils avaient l'intrépidité des croisés, la croyance des royaumes et des beautés qu'avaient créées, autour de Godefroi, les chroniqueurs et les troubadours. Les soldats vainqueurs de l'Italie avaient vu un riche pays à prendre, des caravanes à détrousser, des chevaux, des armes et des sérails à conquérir ; les romanciers avaient aperçu la princesse d'Antioche, et les savants ajoutaient leurs songes à l'enthousiasme des poètes. Il n'y a pas jusqu'au *Voyage d'Anténor*[3785] qui ne passât au début pour une docte réalité : on allait pénétrer la mystérieuse Égypte, descendre dans les catacombes, fouiller les Pyramides, retrouver des manuscrits ignorés, déchiffrer des hiéroglyphes et réveiller Thermosiris. Quand, au lieu de tout cela, l'Institut en s'abattant sur les Pyramides, les soldats en ne rencontrant que des fellahs nus, des cahutes de boue desséchée, se trouvèrent en face de la peste, des Bédouins et des mamelouks, le mécompte fut énorme. Mais l'injustice de la souffrance aveugla sur le résultat définitif. Les Français semèrent en Égypte ces germes de civilisation que Méhémet a cultivés : la gloire de Bonaparte s'accrut, un rayon de lumière se glissa dans les ténèbres de l'islamisme, et une brèche fut faite à la barbarie.

XVI. Campagne de Syrie.

Pour prévenir les hostilités des pachas de la Syrie et poursuivre quelques mamelouks, Bonaparte entra le 22 février[3786] dans cette partie du monde à laquelle le commandant d'Aboukir l'avait légué. Napoléon trompait ; c'était un de ses rêves de puissance qu'il poursuivait. Plus heureux que Cambyse, il franchit les sables sans rencontrer le vent du midi ; il campe parmi les tombeaux ; il escalade El-Arisch, et triomphe à Gaza[3787] : « Nous étions, » écrit-il le 6[3788], « aux colonnes placées sur les limites de l'Afrique et de l'Asie ; nous couchâmes le soir en Asie. » Cet homme immense marchait à la conquête du monde ; c'était un conquérant pour des climats qui n'étaient pas à conquérir.

Jaffa est emporté[3789]. Après l'assaut, une partie de la garnison, estimée par Bonaparte à douze cents hommes et portée par d'autres à deux ou trois mille, se rendit et fut reçue à merci : deux jours après, Bonaparte ordonna de la passer par les armes[3790].

Walter Scott[3791] et sir Robert Wilson[3792] ont raconté ces massacres ; Bonaparte, à Sainte-Hélène, n'a fait aucune difficulté de les avouer à lord Ebrington et au docteur O'Meara. Mais il en rejetait l'odieux sur la position dans laquelle il se trouvait : il ne *pouvait nourrir les prisonniers ;* il ne *les pouvait renvoyer en Égypte sous escorte*. Leur laisser la liberté sur parole ? *ils ne comprendraient* même pas ce point d'honneur et ces procédés européens. « Wellington dans ma place, disait-il, *aurait agi comme moi*. »

« Napoléon se décida, dit M. Thiers, à une mesure terrible et qui est le seul acte cruel de sa vie ; il fit passer au fil de l'épée

les prisonniers qui lui restaient ; l'armée consomma avec obéissance, mais avec une espèce d'effroi, l'exécution qui lui était commandée. »

Le seul acte cruel de sa vie, c'est beaucoup affirmer après les massacres de Toulon, après tant de campagnes où Napoléon compta à néant la vie des hommes. Il est glorieux pour la France que nos soldats aient protesté par *une espèce d'effroi* contre la cruauté de leur général.

Mais les massacres de Jaffa sauvaient-ils notre armée ? Bonaparte ne vit-il pas avec quelle facilité une poignée de Français renversa les forces du pacha de Damas ? À Aboukir, ne détruisit-il pas avec quelques chevaux treize mille Osmanlis ? Kléber, plus tard, ne fit-il pas disparaître le grand vizir et ses myriades de mahométans ? S'il s'agissait de droit, quel droit les Français avaient-ils eu d'envahir l'Égypte ? Pourquoi égorgeaient-ils des hommes qui n'usaient que du droit de la défense ? Enfin Bonaparte ne pouvait invoquer les lois de la guerre, puisque les prisonniers de la garnison de Jaffa avaient *mis bas les armes* et que leur *soumission avait été acceptée*. Le fait que le conquérant s'efforçait de justifier le gênait : ce fait est passé sous silence ou indiqué vaguement dans les dépêches officielles et dans les récits des hommes attachés à Bonaparte. « Je me dispenserai, dit le docteur Larrey, de parler des suites horribles qu'entraîne ordinairement l'assaut d'une place : j'ai été le triste témoin de celui de Jaffa. » Bourrienne s'écrie : « Cette scène atroce me fait encore frémir, lorsque j'y pense, comme le jour où je la vis, et j'aimerais mieux qu'il me fût possible de l'oublier que d'être forcé de la décrire. Tout ce qu'on peut se figurer d'affreux dans un jour de sang serait encore au-dessous de la réalité[3793]. » Bonaparte écrit au Directoire que : « Jaffa fut livré au pillage et à toutes les horreurs de la guerre, qui jamais ne lui a paru si hideuse. » Ces horreurs, qui les avait commandées ?

Berthier, compagnon de Napoléon en Égypte, étant au quartier général de l'Ens, en Allemagne, adressa, le 5 mai 1809, au major général de l'armée autrichienne une dépêche foudroyante contre une prétendue fusillade exécutée dans le

Tyrol où commandait Chasteller : « Il a laissé égorger (Chasteller) sept cents prisonniers français et dix-huit à dix-neuf cents Bavarois ; crime inouï dans l'histoire des nations, qui eût pu exciter une terrible représaille, si S. M. ne regardait *les prisonniers comme placés sous sa foi et sous son honneur*. »

Bonaparte dit ici tout ce que l'on peut dire contre l'exécution des prisonniers de Jaffa. Que lui importaient de telles contradictions ? Il connaissait la vérité et il s'en jouait ; il en faisait le même usage que du mensonge ; il n'appréciait que le résultat, le moyen lui était égal ; le nombre des prisonniers l'embarrassait, il les tua.

Il y a toujours eu deux Bonaparte : l'un grand, l'autre petit. Lorsque vous croyez être en sûreté dans la vie de Napoléon, il rend cette vie affreuse.

Miot[3794], dans la première édition de ses *Mémoires* (1804), se tait sur les massacres ; on ne les lit que dans l'édition de 1814. Cette édition a presque disparu ; j'ai eu de la peine à la retrouver. Pour affirmer une aussi douloureuse vérité, il ne me fallait rien moins que le récit d'un témoin oculaire. Autre est de savoir en gros l'existence d'une chose, autre d'en connaître les particularités : la vérité morale d'une action ne se décèle que dans les détails de cette action ; les voici d'après Miot :

« Le 20 ventôse (10 mars), dans l'après-midi, les prisonniers de Jaffa furent mis en mouvement au milieu d'un vaste bataillon carré formé par les troupes du général Bon. Un bruit sourd du sort qu'on leur préparait me détermina, ainsi que beaucoup d'autres personnes, à monter à cheval et à suivre cette colonne silencieuse de victimes, pour m'assurer si ce qu'on m'avait dit était fondé. Les Turcs, marchant pêle-mêle, prévoyaient déjà leur destinée ; ils ne versaient point de larmes ; ils ne poussaient point de cris : ils étaient résignés. Quelques-uns blessés, ne pouvant suivre aussi promptement, furent tués en route à coups de baïonnette. Quelques autres circulaient dans la foule, et semblaient donner des avis salutaires dans un danger aussi imminent. Peut-être les plus hardis pensaient-ils qu'il ne leur était pas impossible d'enfoncer le bataillon qui les enveloppait ; peut-être espéraient-ils qu'en se disséminant dans

les champs qu'ils traversaient, un certain nombre échapperait à la mort. Toutes les mesures avaient été prises à cet égard, et les Turcs ne firent aucune tentative d'évasion.

« Arrivés enfin dans les dunes de sable au sud-ouest de Jaffa, on les arrêta auprès d'une mare d'eau jaunâtre. Alors l'officier qui commandait les troupes fit diviser la masse par petites portions, et ces pelotons, conduits sur plusieurs points différents, y furent fusillés. Cette horrible opération demanda beaucoup de temps, malgré le nombre des troupes réservées pour ce funeste sacrifice, et qui, je dois le déclarer, ne se prêtaient qu'avec une extrême répugnance au ministère abominable qu'on exigeait de leurs bras victorieux. Il y avait près de la mare d'eau un groupe de prisonniers, parmi lesquels étaient quelques vieux chefs au regard noble et assuré, et un jeune homme dont le moral était fort ébranlé. Dans un âge si tendre, il devait se croire innocent, et ce sentiment le porta à une action qui parut choquer ceux qui l'entouraient. Il se précipita dans les jambes du cheval que montait le chef des troupes françaises ; il embrassa les genoux de cet officier, en implorant grâce de la vie. Il s'écriait : « De quoi suis-je coupable ? quel mal ai-je fait ? » Les larmes qu'il versait, ses cris touchants, furent inutiles ; ils ne purent changer le fatal arrêt prononcé sur son sort. À l'exception de ce jeune homme, tous les autres Turcs firent avec calme leur ablution dans cette eau stagnante dont j'ai parlé, puis, se prenant la main, après l'avoir portée sur le cœur et à la bouche, ainsi que se saluent les musulmans, ils donnaient et recevaient un éternel adieu. Leurs âmes courageuses paraissaient défier la mort ; on voyait dans leur tranquillité la confiance que leur inspirait, à ces derniers moments, leur religion et l'espérance d'un avenir heureux. Ils semblaient se dire : « Je quitte ce monde pour aller jouir auprès de Mahomet d'un bonheur durable. » Ainsi ce bien-être après la vie, que lui promet le Coran, soutenait le musulman vaincu, mais fier de son malheur.

« Je vis un vieillard respectable, dont le ton et les manières annonçaient un grade supérieur, je le vis ... faire creuser froidement devant lui, dans le sable mouvant, un trou assez

profond pour s'y enterrer vivant : sans doute il ne voulut mourir que par la main des siens. Il s'étendit sur le dos dans cette tombe tutélaire et douloureuse, et ses camarades en adressant à Dieu des prières suppliantes, le couvrirent bientôt de sable, et trépignèrent ensuite sur la terre qui lui servait de linceul, probablement dans l'idée d'avancer le terme de ses souffrances.

« Ce spectacle, qui fait palpiter mon cœur et que je peins encore trop faiblement, eut lieu pendant l'exécution des pelotons répartis dans les dunes. Enfin il ne restait plus de tous les prisonniers que ceux placés près de la mare d'eau. Nos soldats avaient épuisé leurs cartouches ; il fallut frapper ceux-ci à la baïonnette et à l'arme blanche. Je ne pus soutenir cette horrible vue ; je m'enfuis, pâle et prêt à défaillir. Quelques officiers me rapportèrent le soir que ces infortunés, cédant à ce mouvement irrésistible de la nature qui nous fait éviter le trépas, même quand nous n'avons plus l'espérance de lui échapper, s'élançaient les uns dessus les autres, et recevaient dans les membres les coups dirigés au cœur et qui devaient sur-le-champ terminer leur triste vie. Il se forma, puisqu'il faut le dire, une pyramide effroyable de morts et de mourants dégouttant de sang, et il fallut retirer les corps déjà expirés pour achever les malheureux qui, à l'abri de ce rempart affreux, épouvantable, n'avaient point encore été frappés. Ce tableau est exact et fidèle, et le souvenir fait trembler ma main qui n'en rend point toute l'horreur. »

La vie de Napoléon opposée à de telles pages explique l'éloignement que l'on ressent pour lui.

Conduit par les religieux du couvent de Jaffa dans les sables au sud-ouest de la ville, j'ai fait le tour de la tombe, jadis monceau de cadavres, aujourd'hui pyramide d'ossements ; je me suis promené dans des vergers de grenadiers chargés de pommes vermeilles, tandis qu'autour de moi la première hirondelle arrivée d'Europe rasait la terre funèbre.

Le ciel punit la violation des droits de l'humanité : il envoya la peste ; elle ne fit pas d'abord de grands ravages. Bourrienne relève l'erreur des historiens qui placent la scène des *Pestiférés de Jaffa* au premier passage des Français dans cette ville ; elle

n'eut lieu qu'à leur retour de Saint-Jean-d'Acre. Plusieurs personnes de notre armée m'avaient déjà assuré que cette scène était une pure fable ; Bourrienne confirme cet renseignements :

« Les lits des pestiférés », raconte le secrétaire de Napoléon, « étaient à droite en entrant dans la première salle. Je marchais à côté du général ; j'affirme ne l'avoir pas vu toucher à un pestiféré. Il traversa rapidement les salles, frappant légèrement le revers jaune de sa botte avec la cravache qu'il tenait à la main. Il répétait en marchant à grands pas ces paroles : « Il faut que je retourne en Égypte pour la préserver des ennemis qui vont arriver[3795]. »

Dans le rapport officiel du major général, 29 mai, il n'est pas dit un mot des pestiférés, de la visite à l'hôpital et de l'attouchement des pestiférés.

Que devient le beau tableau de Gros ? Il reste comme un chef-d'œuvre de l'art[3796].

Saint Louis, moins favorisé par la peinture, fut plus héroïque dans l'action : « Le bon roi, doux et débonnaire, quand il vit ce, eut grand pitié à son cœur, et fit tantost toutes autres choses laisser, et faire fosses emmi les champs et dédier là un cimetière par le légat ... Le roi Louis aida de ses propres mains à enterrer les morts. À peine trouvoit-on aucun qui voulust mettre la main. Le roi venoit tous les matins, de cinq jours qu'on mit à enterrer les morts, après sa messe, au lieu, et disoit à sa gent : « Allons ensevelir les martyrs, qui ont souffert pour Notre-Seigneur, et ne soyez pas lassés de ce faire, car ils ont plus souffert que nous n'avons. » Là, étoient présens, en habits de cérémonie, l'archevêque de Tyr et l'évêque de Damiette et leur clergé qui disoient le service des morts. Mais ils estoupoient leur nez pour la puanteur ; mais oncques ne fut vu au bon roi Louis estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement. »

Bonaparte met le siège devant Saint-Jean-d'Acre[3797]. On verse le sang à Cana, qui fut témoin de la guérison du fils du centenier par le Christ ; à Nazareth[3798], qui cacha la pacifique enfance du Sauveur ; au Thabor, qui vit la transfiguration et où

Pierre dit : « Maître, nous sommes bien sur cette montagne ; dressons-y trois tentes. » Ce fut du mont Thabor[3799] que fut expédié l'ordre du jour à toutes les troupes qui occupaient *Sour*, *l'ancienne Tyr*, *Césarée*, *les cataractes du Nil*, *les bouches Pélusiaques*, *Alexandrie* et les rives de la *mer Rouge*, qui porte les ruines de *Kolsun* et d'*Arsinoé*. Bonaparte était charmé de ces noms qu'il se plaisait à réunir.

Dans ce lieu des miracles, Kléber et Murat renouvelèrent les faits d'armes de Tancrède et de Renaud : ils dispersèrent les populations de la Syrie, s'emparèrent du camp du pacha de Damas, jetèrent un regard sur le Jourdain, sur la mer de Galilée, et prirent possession de Scafet, l'ancienne Béthulie. — Bonaparte remarque que les habitants montrent l'endroit où Judith tua Holopherne.

Les enfants arabes des montagnes de la Judée m'ont appris des traditions plus certaines lorsqu'ils me criaient en français : « En avant, marche ! » « Ces mêmes déserts », ai-je dit dans *les Martyrs*, « ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César : siècles à venir, vous y ramènerez des armées non moins nombreuses, des guerriers non moins célèbres[3800]. »

Après m'être guidé sur les traces encore récentes de Bonaparte en Orient, je suis ramené quand il n'est plus à repasser sur sa course.

Saint-Jean était défendu par Djezzar le *Boucher*. Bonaparte lui avait écrit de Jaffa, le 9 mars 1799 : « Depuis mon entrée en Égypte, je vous ai fait connaître plusieurs fois que mon intention n'était pas de vous faire la guerre, que mon seul but était de chasser les mamelouks ... Je marcherai sous peu de jours sur Saint-Jean-d'Acre. Mais quelle raison ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connais pas ? Que font quelques lieues de plus à côté des pays que j'ai conquis ? »

Djezzar ne se laissa pas prendre à ces caresses : le vieux tigre se défiait de l'ongle de son jeune confrère. Il était environné de domestiques mutilés de sa propre main. « On raconte que Djezzar est un Bosnien cruel, disait-il de lui-même

(*récit du général Sébastiani*), un homme de rien ; mais en attendant je n'ai besoin de personne et l'on me recherche. Je suis né pauvre ; mon père ne m'a légué que son courage. Je me suis élevé à force de travaux ; mais cela ne me donne pas d'orgueil : car tout finit, et aujourd'hui peut-être, ou demain, Djezzar finira, non pas qu'il soit vieux, comme le disent ses ennemis, mais parce que Dieu l'a ainsi ordonné. Le roi de France, qui était puissant, a péri ; Nabuchodonosor a été tué par un moucheron, etc. »

Au bout de soixante-un jours de tranchée, Napoléon fut obligé de lever le siège de Saint-Jean-d'Acre. Nos soldats, sortant de leurs huttes de terre, couraient après les boulets de l'ennemi que nos canons lui renvoyaient. Nos troupes, ayant à se défendre contre la ville et contre les vaisseaux embossés des Anglais, livrèrent neuf assauts et montèrent cinq fois sur les remparts. Du temps des croisés, il y avait à Saint-Jean-d'Acre, au rapport de Rigord[3801], une tour appelée *maudite*. Cette tour avait peut-être été remplacée par la grosse tour qui avait fait échouer l'attaque de Bonaparte. Nos soldats sautèrent dans les rues, où l'on se battit corps à corps pendant la nuit. Le général Lannes[3802] fut blessé à la tête, Colbert à la cuisse : parmi les morts on compta Boyer, Venoux et le général Bon, exécuteur du massacre des prisonniers de Jaffa. Kléber disait de ce siège : « Les Turcs se défendent comme des chrétiens, les Français attaquent comme des Turcs. » Critique d'un soldat qui n'aimait pas Napoléon. Bonaparte s'en alla proclamant qu'il avait rasé le palais de Djezzar et bombardé la ville de manière qu'il n'y restait pas pierre sur pierre, que Djezzar s'était retiré avec ses gens dans un des forts de la côte, qu'il était grièvement blessé, et que les frégates aux ordres de Napoléon s'étaient emparées de trente bâtiments syriens chargés de troupes.

Sir Sidney Smith[3803] et Phélippeaux[3804], officier d'artillerie émigré, assistaient Djezzar : l'un avait été prisonnier au Temple, l'autre compagnon d'études de Napoléon.

Autrefois périt devant Saint-Jean-d'Acre la fleur de la

chevalerie, sous Philippe-Auguste. Mon compatriote, Guillaume le Breton, chante ainsi en vers latins du XIIe siècle : « Dans tout le royaume à peine trouvait-on un lieu dans lequel quelqu'un n'eût quelque sujet de pleurer, tant était grand le désastre qui précipita nos héros dans la tombe, lorsqu'ils furent frappés par la mort dans la ville d'Ascaron (Ascalon, près de Saint-Jean-d'Acre). »

Bonaparte était un grand magicien, mais il n'avait pas le pouvoir de transformer le général Bon, tué à Ptolémaïs[3805], en Raoul, sire de Coucy, qui, expirant au pied des remparts de cette ville, écrivait à la dame de Fayel : *Mort por loïalement amer son amie*.

Napoléon n'aurait pas été bien reçu à rejeter la chanson des *canteors*, lui qui se nourrissait à Saint-Jean-d'Acre de bien d'autres fables. Dans les derniers jours de sa vie, sous un ciel que nous ne voyons pas, il s'est plu à divulguer ce qu'il méditait en Syrie, si toutefois il n'a pas inventé des projets d'après des faits accomplis et ne s'est pas amusé à bâtir avec un passé réel l'avenir fabuleux qu'il voulait que l'on crût. « Maître de Ptolémaïs », nous racontent les révélations de Sainte-Hélène, « Napoléon fondait en Orient un empire, et la France était laissée à d'autres destinées. Il volait à Damas, à Alep, sur l'Euphrate. Les chrétiens de la Syrie, ceux même de l'Arménie, l'eussent renforcé. Les populations allaient être ébranlées. Les débris des mamelouks, les Arabes du désert de l'Égypte, les Druses du Liban, les Mutualis ou mahométans opprimés de la secte d'Ali, pouvaient se réunir à l'armée maîtresse de la Syrie, et la commotion se communiquait à toute l'Arabie. Les provinces de l'empire ottoman qui parlent arabe appelaient un grand changement et attendaient un homme avec des chances heureuses ; il pouvait se trouver sur l'Euphrate, au milieu de l'été, avec cent mille auxiliaires et une réserve de vingt-cinq mille Français qu'il eût successivement fait venir d'Égypte. Il aurait atteint Constantinople et les Indes et changé la face du monde. »

Avant de se retirer de Saint-Jean-d'Acre, l'armée française avait touché Tyr : désertée des flottes de Salomon et de la

phalange du Macédonien, Tyr ne gardait plus que la solitude imperturbable d'Isaïe ; solitude dans laquelle *les chiens muets refusent d'aboyer*.

Le siège de Saint-Jean-d'Acre fut levé le 20 mai 1799. Arrivé à Jaffa le 24, Bonaparte fut obligé de continuer sa retraite. Il y avait environ trente à quarante pestiférés, nombre que Napoléon réduit à sept, qu'on ne pouvait transporter ; ne voulant pas les laisser derrière lui, dans la crainte, disait-il, de les exposer à la cruauté des Turcs, il proposa à Desgenettes[3806] de leur administrer une forte dose d'opium. Desgenettes lui fit la réponse si connue : « Mon métier est de guérir les hommes, non de les tuer. » « On ne leur administra point d'opium, dit M. Thiers, et ce fait servit à propager une calomnie indigne et aujourd'hui détruite. »

Est-ce une calomnie ? est-elle détruite ? C'est ce que je ne saurais affirmer aussi péremptoirement que le brillant historien ; son raisonnement équivaut à ceci : Bonaparte n'a point empoisonné les pestiférés par la raison qu'il proposait de les empoisonner.

Desgenettes, d'une pauvre famille de gentilshommes normands, est encore en vénération parmi les Arabes de la Syrie, et Wilson dit que son nom ne devrait être écrit qu'en lettres d'or.

Bourrienne écrit dix pages entières pour soutenir l'empoisonnement contre ceux qui le nient : « Je ne puis pas dire que j'aie vu donner la potion, dit-il, je mentirais ; mais je sais bien positivement que la décision a été prise et a dû être prise après délibération, que l'ordre en a été donné et que les pestiférés sont morts. Quoi ! ce dont s'entretenait, dès le lendemain du départ de Jaffa, tout le quartier général comme d'une chose positive, ce dont nous parlions comme d'un épouvantable malheur, serait devenu une atroce invention pour nuire à la réputation d'un héros[3807] ? »

Napoléon n'abandonna jamais une de ses fautes ; comme un père tendre, il préfère celui de ses enfants qui est le plus disgracié. L'armée française fut moins indulgente que les

historiens admiratifs ; elle croyait à la mesure de l'empoisonnement, non seulement contre une poignée de malades, mais contre plusieurs centaines d'hommes. Robert Wilson, dans son *Histoire de l'expédition des Anglais en Égypte*, avance le premier la grande accusation ; il affirme qu'elle était appuyée de l'opinion des officiers français prisonniers des Anglais en Syrie. Bonaparte donna le démenti à Wilson, qui répliqua n'avoir dit que la vérité. Wilson est le même major général qui fut commissaire de la Grande-Bretagne auprès de l'armée russe pendant la retraite de Moscou ; il eut le bonheur de contribuer depuis à l'évasion de M. de Lavallette. Il leva une légion contre la légitimité lors de la guerre d'Espagne en 1823, défendit Bilbao et renvoya à M. de Villèle son beau-frère, M. Desbassyns, contraint de relâcher dans le port. Le récit de Robert Wilson a donc, sous divers points de vue, un grand poids. La plupart des relations sont uniformes sur le fait de l'empoisonnement. M. de Las Cases admet que le bruit de l'empoisonnement était cru dans l'armée. Bonaparte, devenu plus sincère dans sa captivité, a dit à M. Warnen et au docteur O'Meara que, dans le cas où se trouvaient les pestiférés, il aurait cherché pour lui-même dans l'opium l'oubli de ses maux, et qu'il aurait fait administrer le poison à son propre fils. Walter Scott rapporte tout ce qui s'est débité à ce sujet ; mais il rejette la version du grand nombre des malades condamnés, soutenant qu'un empoisonnement ne pourrait s'exécuter avec succès sur une multitude ; il ajoute que sir Sidney rencontra dans l'hôpital de Jaffa les *sept* Français mentionnés par Bonaparte. Walter Scott est de la plus grande impartialité ; il défend Napoléon comme il aurait défendu Alexandre contre les reproches dont on peut charger sa mémoire.

C'est pour ainsi dire la première fois que je parle de Walter Scott comme historien de Napoléon, et je le citerai encore : c'est donc ici que je dois dire qu'on s'est trompé prodigieusement en accusant l'illustre Écossais de prévention contre un grand homme[3808]. La vie de Napoléon (*Life of Napoléon*) n'occupe pas moins de onze volumes. Elle n'a pas eu le succès qu'on en pouvait espérer, parce que, excepté dans deux ou trois endroits,

l'imagination de l'auteur de tant d'ouvrages si brillants lui a failli : il est ébloui par les succès fabuleux qu'il décrit, et comme écrasé par le merveilleux de la gloire. La Vie entière manque aussi des grandes vues que les Anglais ouvrent rarement dans l'histoire, parce qu'ils ne conçoivent pas l'histoire comme nous. Du reste, cette vie est exacte, sauf quelques erreurs de chronologie ; toute la partie qui a rapport à la détention de Bonaparte à Sainte-Hélène est excellente : les Anglais étaient mieux placés que nous pour connaître cette partie. En rencontrant une vie si prodigieuse, le romancier a été vaincu par la vérité. La raison domine dans le travail de Walter Scott : il est en garde contre lui-même. La modération de ses jugements est si grande qu'elle dégénère en apologie. Le narrateur pousse la débonnaireté jusqu'à recevoir des excuses sophistiquées par Napoléon et qui ne sont pas admissibles. Il est évident que ceux qui parlent de l'ouvrage de Walter Scott comme d'un livre écrit sous l'influence des préjugés nationaux anglais et dans un intérêt privé ne l'ont jamais lu : on ne lit plus en France. Loin de rien exagérer contre Bonaparte, l'auteur est effrayé par l'opinion : ses concessions sont innombrables ; il capitule partout ; s'il aventure d'abord un jugement ferme, il le reprend ensuite par des considérations subséquentes qu'il croit devoir à l'impartialité ; il n'ose tenir tête à son héros, ni le regarder en face. Malgré cette sorte de pusillanimité devant l'infatuation populaire, Walter Scott a perdu le mérite de ses condescendances pour avoir, dans son avertissement, fait entendre cette simple vérité : « Si le système général de Napoléon, dit-il, a reposé sur la violence et la fraude, ce n'est ni la grandeur de ses talents, ni le succès de ses entreprises qui doit étouffer la voix ou éblouir les yeux de celui qui s'aventure à devenir son historien. « *If the general system of Napoleon has rested upon force or fraud, it is neither the greatness of his talents, nor the success of his undertakings, that ought to stifle the voice or dazzle the eyes of him who adventures to be his historian.* »

L'humble audace qui essuie, comme Madeleine, la poussière des pieds du Dieu avec sa chevelure passe aujourd'hui pour un

sacrilège.

La retraite sous le soleil de la Syrie fut marquée par des malheurs qui rappellent les misères de nos soldats dans la retraite de Moscou au milieu des frimas : « Il y avait encore, dit Miot, dans les cabanes, sur les bords de la mer, quelques malheureux qui attendaient qu'on les transportât. Parmi eux, un soldat était attaqué de la peste, et, dans le délire qui accompagne quelquefois l'agonie, il supposa sans doute, en voyant l'armée marcher au bruit du tambour, qu'il allait être abandonné ; son imagination lui fit entrevoir l'étendue de son malheur s'il tombait entre les mains des Arabes. On peut supposer que ce fut cette crainte qui le mit dans une si grande agitation et qui lui suggéra l'idée de suivre les troupes : il prit son havresac, sur lequel reposait sa tête, et, le plaçant sur ses épaules, il fit l'effort de se lever. Le venin de l'affreuse épidémie qui coulait dans ses veines lui ôtait ses forces, et au bout de trois pas il retomba sur le sable en donnant de la tête. Cette chute augmenta sa frayeur, et, après avoir passé quelques moments à regarder avec des yeux égarés la queue des colonnes en marche, il se leva une seconde fois et ne fut pas plus heureux ; à sa troisième tentative il succomba et, tombant plus près de la mer, il resta à la place que les destins lui avaient choisie pour tombeau. La vue de ce soldat était épouvantable ; le désordre qui régnait dans ses discours insignifiants, sa figure qui peignait la douleur, ses yeux ouverts et fixes, ses habits en lambeaux, offraient tout ce que la mort a de plus hideux. L'œil attaché sur les troupes en marche, il n'avait point eu l'idée, toute simple pour quelqu'un de sang-froid, de tourner la tête d'un autre côté : il aurait aperçu la division Kléber et celle de cavalerie qui quittèrent Tentoura après les autres, et l'espoir de se sauver aurait peut-être conservé ses jours. »

Quand nos soldats, devenus impassibles, voyaient un de leurs infortunés camarades les suivre comme un homme dans l'ivresse, trébuchant, tombant, se relevant et retombant pour toujours, ils disaient : « Il a pris ses quartiers. »

Une page de Bourrienne achèvera le tableau :

« Une soif dévorante, disent les *Mémoires*, le manque total d'eau, une chaleur excessive, une marche fatigante dans des dunes brûlantes, démoralisèrent les hommes, et firent succéder à tous les sentiments généreux le plus cruel égoïsme, la plus affligeante indifférence. J'ai vu jeter de dessus les brancards des officiers amputés dont le transport était ordonné, et qui avaient même remis de l'argent pour récompense de la fatigue. J'ai vu abandonner dans les orges des amputés, des blessés, des pestiférés, ou soupçonnés seulement de l'être. La marche était éclairée par des torches allumées pour incendier les petites villes, les bourgades, les villages, les hameaux, les riches moissons dont la terre était couverte. Le pays était tout en feu. Ceux qui avaient l'ordre de présider à ces désastres semblaient, en répandant partout la désolation, vouloir venger leurs revers et trouver un soulagement à leurs souffrances. Nous n'étions entourés que de mourants, de pillards et d'incendiaires. Des mourants jetés sur les bords du chemin disaient d'une voix faible : *Je ne suis pas pestiféré, je ne suis que blessé* ; et, pour convaincre les passants, on en voyait rouvrir leur blessure ou s'en faire une nouvelle. Personne n'y croyait ; on disait : *Son affaire est faite* ; on passait, on se tâtait, et tout était oublié. Le soleil, dans tout son éclat sous ce beau ciel, était obscurci par la fumée de nos continuels incendies. Nous avions la mer à notre droite ; à notre gauche et derrière nous le désert que nous faisions ; devant nous les privations et les souffrances qui nous attendaient[3809]. »

XVII. Retour en Égypte. — Conquête de la Haute-Égypte

« Il est parti ; il est arrivé ; il a dissipé tous les orages ; son retour les a fait repasser dans le désert. » Ainsi chantait et se louait le triomphateur repoussé, en rentrant au Caire[3810] : il emportait le monde dans des hymnes.

Pendant son absence, Desaix avait achevé de soumettre la Haute-Égypte. On rencontre en remontant le Nil des débris à qui le langage de Bossuet laisse toute leur grandeur et l'augmente. « On a, » dit l'auteur de l'*Histoire universelle*, « découvert dans le Saïde des temples et des palais presque encore entiers, où ces colonnes et ces statues sont innombrables. On y admire surtout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue, et bordées de part et d'autre par des sphinx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence et quelle étendue ! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié ; mais tout ce qu'ils ont vu était surprenant. Une salle, qui apparemment faisait le milieu de ce superbe palais, était soutenue de six-vingt colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques que tant de siècles n'ont pu abattre. Les couleurs mêmes, c'est-à-dire ce qui éprouve le plus tôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice et y conservent leur vivacité : tant l'Égypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages ! Maintenant que le nom du roi Louis XIV pénètre aux parties du

monde les plus inconnues, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts ? Quelles beautés ne trouverait-on pas si on pouvait aborder la ville royale, puisque si loin d'elle on découvre des choses si merveilleuses ! La puissance romaine, désespérant d'égaler les Égyptiens, a cru faire assez pour sa grandeur d'emprunter les monuments de leurs rois. »

Napoléon se chargea d'exécuter les conseils que Bossuet donnait à Louis XIV. « Thèbes, » dit M. Denon, qui suivait l'expédition de Desaix, « cette cité reléguée que l'imagination n'entrevoit plus qu'à travers l'obscurité des temps, était encore un fantôme si gigantesque qu'à son aspect l'armée s'arrêta d'elle-même et battit des mains. Dans le complaisant enthousiasme des soldats, je trouvai des genoux pour me servir de table, des corps pour me donner de l'ombre ... Parvenus aux cataractes du Nil, nos soldats, toujours combattant contre les beys et éprouvant des fatigues incroyables, s'amusaient à établir dans le village de Syène des boutiques de tailleurs, d'orfèvres, de barbiers, de traiteurs à prix fixe. Sous une allée d'arbres alignés, ils plantèrent une colonne milliaire avec l'inscription : *Route de Paris* ... En redescendant le Nil, l'armée eut souvent affaire aux Mecquains. On mettait le feu aux retranchements des Arabes : ils manquaient d'eau ; ils éteignaient le feu avec les pieds et les mains ; ils l'étouffaient avec leurs corps. Noirs et nus, dit encore M. Denon, on les voyait courir à travers les flammes : c'était l'image des diables dans l'enfer. Je ne les regardais point sans un sentiment d'horreur et d'admiration. Il y avait des moments de silence dans lesquels une voix se faisait entendre ; on lui répondait par des hymnes sacrés et des cris de combat. »

Ces Arabes chantaient et dansaient comme les soldats et les moines espagnols dans Saragosse embrasée ; les Russes brûlèrent Moscou : la sorte de sublime démence qui agitait Bonaparte, il la communiquait à ses victimes.

XVIII. Bataille d'Aboukir. Billets et lettres de Napoléon. — Il repasse en France. — Dix-huit brumaire.

Napoléon rentré au Caire écrivait au général Dugua : « Vous ferez, citoyen général, trancher la tête à Abdalla-Aga, ancien gouverneur de Jaffa. D'après ce que m'ont dit les habitants de Syrie, c'est un monstre dont il faut délivrer la terre ... Vous ferez fusiller les nommés Hassan, Joussef, Ibrahim, Saleh, Mahamet, Bekir, Hadj-Saleh, Mustapha, Mahamed, tous mamelouks. » Il renouvelle souvent ces ordres contre des Égyptiens qui ont *mal parlé des Français* : tel était le cas que Bonaparte faisait des lois ; le droit même de la guerre permettait-il de sacrifier tant de vies sur ce simple ordre d'un chef : *vous ferez fusiller !* Au sultan du Darfour il écrit : « Je désire que vous me fassiez passer *deux mille esclaves* mâles, ayant plus de seize ans. » Il aimait les esclaves.

Une flotte ottomane de cent voiles mouille à Aboukir et débarque une armée : Murat, appuyé du général Lannes, la jette dans la mer ; Bonaparte instruit le Directoire de ses succès : « Le rivage où l'année dernière les courants ont porté les cadavres anglais et français est aujourd'hui couvert de ceux de nos ennemis[3811]. » On se fatigue à marcher dans ces monceaux de victoires comme dans les sables étincelants de ces déserts.

Le billet suivant frappe tristement l'esprit : « J'ai été peu satisfait, citoyen général, de toutes vos opérations pendant le mouvement qui vient d'avoir lieu. Vous avez reçu l'ordre de vous porter au Caire, et vous n'en avez rien fait. Tous les événements

qui peuvent survenir ne doivent jamais empêcher un militaire d'obéir, et le talent à la guerre consiste à lever les difficultés qui peuvent rendre difficile une opération, et non pas à la faire manquer. Je vous dis ceci pour l'avenir. »

Ingrat d'avance, cette rude instruction de Bonaparte est adressée à Desaix qui offrait à la tête des braves, dans la Haute-Égypte, autant d'exemples d'humanité que de courage, marchant au pas de son cheval, causant de ruines, regrettant sa patrie, sauvant des femmes et des enfants, aimé des populations qui l'appelaient le *Sultan juste*, enfin à ce Desaix tué depuis à Marengo dans la charge par laquelle le premier consul devint le maître de l'Europe. Le caractère de l'homme perce dans le billet de Napoléon : domination et jalousie ; on pressent celui que toute renommée afflige, le prédestinateur auquel est donné la parole qui reste et qui contraint ; mais sans cet esprit de commandement Bonaparte aurait-il pu tout abattre devant lui ?

Prêt à quitter le sol antique où l'homme d'autrefois s'écriait en expirant : « Puissances qui dispensez la vie aux hommes, recevez-moi et accordez-moi une demeure parmi les dieux immortels ! » Bonaparte ne songe qu'à son avenir de la terre : il fait avertir par la mer Rouge les gouverneurs de l'île de France et de l'île de Bourbon : il envoie ses salutations au sultan du Maroc et au bey de Tripoli ; il leur fait part de ses affectueuses sollicitudes pour les caravanes et les pèlerins de la Mecque ; Napoléon cherche en même temps à détourner le grand vizir de l'invasion que la Porte médite, assurant qu'il est prêt à tout vaincre, comme à entrer dans toute négociation.

Une chose ferait peu d'honneur à notre caractère, si notre imagination et notre amour de nouveauté n'étaient plus coupables que notre équité nationale ; les Français s'extasient sur l'expédition d'Égypte, et ils ne remarquent pas qu'elle blessait autant la probité que le droit politique ; en pleine paix avec la plus vieille alliée de la France, nous l'attaquons, nous lui ravissons sa féconde province du Nil, sans déclaration de guerre, comme des Algériens qui, dans une de leurs *algarades*, se seraient emparés de Marseille et de la Provence. Quand la

Porte arme pour sa défense légitime, fiers de notre illustre guet-apens, nous lui demandons ce qu'elle a, et pourquoi elle se fâche ; nous lui déclarons que nous n'avons pris les armes que pour faire la police chez elle, que pour la débarrasser de ces brigands de mamelouks qui tenaient son pacha prisonnier. Bonaparte mande au grand vizir : « Comment Votre Excellence ne sentirait-elle pas qu'il n'y a pas un Français de tué qui ne soit un appui de moins pour la Porte ? Quant à moi, je tiendrai pour le plus beau jour de ma vie celui où je pourrai contribuer à faire terminer une guerre à la fois *impolitique et sans objet*. » Bonaparte voulait s'en aller : la guerre alors était sans objet et impolitique ! L'ancienne Monarchie fut du reste aussi coupable que la République : les archives des affaires étrangères conservent plusieurs plans de colonies françaises à établir en Égypte ; Leibnitz lui-même avait conseillé la colonie égyptienne à Louis XIV. Les Anglais n'estiment que la politique positive, celle des intérêts ; la fidélité aux traités et les scrupules moraux leur semblent puérils.

Enfin l'heure était sonnée ; arrêté aux frontières orientales de l'Asie, Bonaparte va saisir d'abord le sceptre de l'Europe, pour chercher ensuite au nord, par un autre chemin, les portes de l'Himalaya et les splendeurs de Cachemire. Sa dernière lettre à Kléber, datée d'Alexandrie, 22 août 1799, est de toute excellence et réunit la raison, l'expérience et l'autorité. La fin de cette lettre s'élève à un pathétique sérieux et pénétrant.

« Vous trouverez ci-joint, citoyen général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée. La crainte que la croisière anglaise ne reparaisse d'un moment à l'autre me fait précipiter mon voyage de deux ou trois jours.

« J'emmène avec moi les généraux Berthier, Andréossy, Murat, Lannes et Marmont, et les citoyens Monge et Berthollet.

« Vous trouverez ci-joints les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie, que Mantoue, Turin et Tortone sont bloqués. J'ai lieu d'espérer que la première tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le

commencement d'octobre. »

Suivent des instructions particulières.

« Vous savez apprécier aussi bien que moi combien la possession de l'Égypte est importante à la France : cet empire turc, qui menace ruine de tous côtés, s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Égypte serait un malheur d'autant plus grand, que nous verrions de nos jours cette belle province passer en d'autres mains européennes.

« Les nouvelles des succès et des revers qu'aura la République doivent aussi entrer puissamment dans vos calculs.

.....

« Vous connaissez, citoyen général, quelle est ma manière de voir sur la politique intérieure de l'Égypte : quelque chose que vous fassiez, les chrétiens seront toujours nos amis. Il faut les empêcher d'être trop insolents, afin que les Turcs n'aient pas contre nous le même fanatisme que contre les chrétiens, ce qui nous les rendrait irréconciliables.

.....

« J'avais déjà demandé plusieurs fois une troupe de comédiens ; je prendrai un soin particulier de vous en envoyer. Cet article est très important pour l'armée et pour commencer à changer les mœurs du pays.

« La place importante que vous allez occuper en chef va vous mettre à même enfin de déployer les talents que la nature vous a donnés. L'intérêt de ce qui se passera ici est vif, et les résultats en seront immenses pour le commerce, pour la civilisation ; ce sera l'époque d'où dateront les grandes révolutions.

« Accoutumé à voir la récompense des peines et des travaux de la vie dans l'opinion de la postérité, j'abandonne avec le plus grand regret l'Égypte. L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les événements extraordinaires qui viennent de se passer, me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous. Vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverais en personne, et je regarderai comme mal

employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée, dont je vous laisse le commandement, et pour consolider le magnifique établissement dont les fondements viennent d'être jetés.
« L'armée que je vous confie est toute composée de mes enfants ; j'ai eu dans tous les temps, même dans les plus grandes peines, des marques de leur attachement. Entretenez-les dans ces sentiments ; vous le devez à l'estime et à l'amitié toute particulière que j'ai pour vous et à l'attachement vrai que je leur porte.

« BONAPARTE. »

Jamais le guerrier n'a retrouvé d'accents pareils ; c'est Napoléon qui finit ; l'empereur, qui suivra, sera sans doute plus étonnant encore ; mais combien aussi plus haïssable ! Sa voix n'aura plus le son des jeunes années : le temps, le despotisme, l'ivresse de la prospérité, l'auront altérée.

Bonaparte aurait été bien à plaindre s'il eût été contraint, en vertu de l'ancienne loi égyptienne, à tenir trois jours embrassés les *enfants* qu'il avait fait mourir. Il avait songé, pour les soldats qu'il laissait exposés à l'ardeur du soleil, à ces distractions que le capitaine Parry[3812] employa trente-deux ans après pour ses matelots dans les nuits glacées du pôle. Il envoie le testament de l'Égypte à son brave successeur, qui sera bientôt assassiné[3813], et il se dérobe furtivement[3814], comme César se sauva à la nage dans le port d'Alexandrie. Cette reine que le poète appelait un *fatal prodige*, Cléopâtre, ne l'attendait pas ; il allait au rendez-vous secret que lui avait donné le destin, autre puissance infidèle. Après s'être plongé dans l'Orient, source des renommées merveilleuses, il nous revient, sans toutefois être monté à Jérusalem, de même qu'il n'entra jamais dans Rome. Le Juif qui criait : Malheur ! malheur ! rôda autour de la ville sainte, sans pénétrer dans ses habitacles éternels. Un poète, s'échappant d'Alexandrie, monte le dernier sur la frégate aventureuse. Tout imprégné des miracles de la Judée et des souvenirs de la tombe aux Pyramides, Bonaparte franchit les

mers, insouciant de leurs vaisseaux et de leurs abîmes : tout était guéable pour ce géant, événements et flots.

Napoléon prend la route que j'ai suivie : il longe l'Afrique par des vents contraires ; au bout de vingt-un jours, il double le cap Bon ; il gagne les côtes de Sardaigne, est forcé de relâcher à Ajaccio[3815], promène ses regards sur les lieux de sa naissance, reçoit quelque argent du cardinal Fesch, et se rembarque ; il découvre une flotte anglaise qui ne le poursuit pas. Le 8 octobre, il rentre dans la rade de Fréjus, non loin de ce golfe Juan où il se devait manifester une terrible et dernière fois. Il aborde à terre, part, arrive à Lyon, prend la route du Bourbonnais, entre à Paris le 16 octobre. Tout paraît disposé contre lui, Barras, Sieyès, Bernadotte, Moreau ; et tous ces opposants le servent comme par miracle. La conspiration s'ourdit ; le gouvernement est transféré à Saint-Cloud. Bonaparte veut haranguer le conseil des Anciens : il se trouble, il balbutie les mots de frères d'armes, de volcan, de victoire, de César ; on le traite de Cromwell, de tyran, d'hypocrite : il veut accuser et on l'accuse ; il se dit accompagné du dieu de la guerre et du dieu de la fortune ; il se retire en s'écriant : « Qui m'aime me suive ! » On demande sa mise en accusation ; Lucien, président du conseil des Cinq-Cents, descend de son fauteuil pour ne pas mettre Napoléon hors la loi. Il tire son épée et jure de percer le sein de son frère si jamais il essaye de porter atteinte à la liberté. On parlait de faire fusiller le soldat déserteur, l'infracteur des lois sanitaires, le porteur de la peste, et on le couronne. Murat fait sauter par les fenêtres les représentants : le 18 brumaire s'accomplit[3816] ; le gouvernement consulaire naît, et la liberté meurt.

Alors s'opère dans le monde un changement absolu : l'homme du dernier siècle descend de la scène, l'homme du nouveau siècle y monte ; Washington, au bout de ses prodiges, cède la place à Bonaparte[3817], qui recommence les siens. Le 9 novembre, le président des États-Unis ferme l'année 1799 ; le premier consul de la République française ouvre l'année 1800 :

> Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

(CORNEILLE.)

C'est sur ces événements immenses qu'est écrite la partie de mes *Mémoires* que vous avez vue, ainsi qu'un texte moderne profanant d'antiques manuscrits. Je comptais mes abattements et mes obscurités à Londres sur les élévations et l'éclat de Napoléon ; le bruit de ses pas se mêlait au silence des miens dans mes promenades solitaires ; son nom me poursuivait jusque dans les réduits où se rencontraient les tristes indigences de mes compagnons d'infortune, et les joyeuses détresses, ou, comme aurait dit notre vieille langue, les misères *hilareuses* de Peltier. Napoléon était de mon âge : partis tous les deux du sein de l'armée, il avait gagné cent batailles que je languissais encore dans l'ombre de ces émigrations qui furent le piédestal de sa fortune. Resté si loin derrière lui, le pouvais-je jamais rejoindre ? Et néanmoins quand il dictait des lois aux monarques, quand il les écrasait de ses armées et faisait jaillir leur sang sous ses pieds, quand, le drapeau à la main, il traversait les ponts d'Arcole et de Lodi, quand il triomphait aux Pyramides, aurais-je donné pour toutes ces victoires une seule de ces heures oubliées qui s'écoulaient en Angleterre dans une petite ville inconnue ? Oh ! magie de la jeunesse !

XIX. Deuxième coalition. — Position de la France au retour de Bonaparte de la campagne d'Égypte.

Je quittai l'Angleterre quelques mois après que Napoléon eut quitté l'Égypte ; nous revînmes en France presque en même temps, lui de Memphis, moi de Londres : il avait saisi des villes et des royaumes, ses mains étaient pleines de puissantes réalités ; je n'avais encore pris que des chimères.

Que s'était-il passé en Europe pendant l'absence de Napoléon ?

La guerre recommencée en Italie, au royaume de Naples et dans les États de Sardaigne ; Rome et Naples momentanément occupées ; Pie VI prisonnier, amené pour mourir en France ; un traité d'alliance est conclu entre les cabinets de Pétersbourg et de Londres.

Deuxième coalition continentale contre la France. Le 8 avril 1799, le congrès de Rastadt est rompu, les plénipotentiaires français sont assassinés. Suwaroff, arrivé en Italie, bat les Français à Cassano. La citadelle de Milan se rend au général russe. Une de nos armées, forcée d'évacuer Naples, se soutient à peine, commandée par le général Macdonald. Masséna défend la Suisse.

Mantoue succombe après un blocus de soixante-douze jours et un siège de vingt. Le 15 octobre 1799, le général Joubert, tué à Novi, laisse le champ libre à Bonaparte ; il était destiné à jouer le rôle de celui-ci : malheur à qui barrait une fortune fatale, témoin Hoche, Moreau et Joubert ! Vingt mille Anglais descendus au Helder y restent inutiles ; leur flotte en partie est bloquée par les glaces ; notre cavalerie charge sur des vaisseaux et les prend. Dix-huit mille Russes, auxquels les

combats et les fatigues ont réduit l'armée de Suwaroff, ayant passé le Saint-Gothard le 24 septembre, se sont engagés dans la vallée de la Reuss. Masséna sauve la France à la bataille de Zurich[3818]. Suwaroff, rentré en Allemagne, accuse les Autrichiens et se retire en Pologne. Telle était la position de la France, lorsque Bonaparte reparaît, renverse le Directoire et établit le Consulat.

Avant de m'engager plus loin, je rappellerai une chose dont on doit déjà être convaincu : je ne m'occupe pas d'une vie particulière de Bonaparte ; je trace l'abrégé et le résumé de ses actions ; je peins ses batailles, je ne les décris pas ; on les trouve partout, depuis Pommereul, qui a donné les *Campagnes d'Italie*[3819], jusqu'à nos généraux, critiques et censeurs des combats où ils assistèrent, jusqu'aux tacticiens étrangers, anglais, russes, allemands, italiens, espagnols. Les bulletins publics de Napoléon et ses dépêches secrètes forment le fil très peu sûr de ces narrations. Les travaux du lieutenant général Jomini[3820] fournissent la meilleure source d'instruction : l'auteur est d'autant plus croyable, qu'il a fait preuve d'études dans son *Traité de la grande tactique* et dans son *Traité des grandes opérations militaires*. Admirateur de Napoléon jusqu'à l'injustice, attaché à l'état-major du maréchal Ney, on a de lui l'histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution ; il a vu de ses propres yeux la guerre en Allemagne, en Prusse, en Pologne et en Russie jusqu'à la prise de Smolensk ; il était présent en Saxe aux combats de 1813 ; de là il passa aux alliés ; il fut condamné à mort par un conseil de guerre de Bonaparte, et nommé au même moment aide de camp de l'empereur Alexandre. Attaqué par le général Sarrazin[3821], dans son *Histoire de la guerre de Russie et d'Allemagne*, Jomini lui répliqua. Jomini a eu à sa disposition les matériaux déposés au ministère de la guerre et aux autres archives de royaume ; il a contemplé à l'envers la marche rétrograde de nos armées, après avoir servi à les guider en avant. Son récit est lucide et entremêlé de quelques réflexions fines et judicieuses. On lui a souvent emprunté des pages entières sans le dire ; mais je n'ai

point la vocation de copiste et je n'ambitionne point le renom suspect d'un césar méconnu, auquel il n'a manqué qu'un casque pour soumettre de nouveau la terre. Si j'avais voulu venir au secours de la mémoire des vétérans, en manœuvrant sur des cartes, en courant autour des champs de bataille couverts de paisibles moissons, en extrayant tant et tant de documents, en entassant descriptions sur descriptions toujours les mêmes, j'aurais accumulé volumes sur volumes, je me serais fait une réputation de capacité, au risque d'ensevelir sous mes labeurs moi, mon lecteur et mon héros. N'étant qu'un petit soldat, je m'humilie devant la science des Végèce ; je n'ai point pris pour mon public les officiers à demi-solde ; le moindre caporal en sait plus que moi.

XX. *Consulat*. Deuxième campagne d'Italie. Victoire de Marengo. — Victoire de Hohenlinden. — Paix de Lunéville.

Pour s'assurer de la place où il s'était assis, Napoléon avait besoin de se surpasser en miracles.

Le 25 et le 30 avril 1800, les Français franchissent le Rhin, Moreau à leur tête. L'armée autrichienne, battue quatre fois en huit jours, recule d'un côté jusqu'au Vorarlberg, de l'autre jusqu'à Ulm. Bonaparte passe le Grand Saint-Bernard le 16 mai ; et le 20, le Petit Saint-Bernard, le Simplon, le Saint-Gothard, le Mont-Cenis, le Mont-Genèvre, sont escaladés et emportés ; nous pénétrons en Italie par trois débouchés réputés imprenables, caverne des ours, rochers des aigles. L'armée s'empare de Milan le 2 juin, et la République cisalpine se réorganise ; mais Gênes est obligée de se rendre après un siège mémorable, soutenu par Masséna[3822].

L'occupation de Pavie[3823] et l'affaire heureuse de Montebello[3824] précèdent la victoire de Marengo[3825].

Une défaite commence cette victoire : les corps de Lannes et de Victor épuisés cessent de combattre et abandonnent le terrain ; la bataille se renouvelle avec quatre mille hommes d'infanterie que conduit Desaix et qu'appuie la brigade de cavalerie de Kellermann[3826] : Desaix est tué. Une charge de Kellermann décide le succès de la journée qu'achèvera de compléter la stupidité du général Mélas.

Desaix, gentilhomme d'Auvergne, sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, aide de camp du général Victor de

Broglie, commanda en 1796 une division de l'armée de Moreau, et passa en Orient avec Bonaparte. Son caractère était désintéressé, naïf et facile. Lorsque le traité d'El-Arisch l'eut rendu libre, il fut retenu par lord Keith au lazaret de Livourne. « Quand les lumières étaient éteintes, dit Miot, son compagnon de voyage, notre général nous faisait conter des histoires de voleurs et de revenants ; il partageait nos plaisirs et apaisait nos querelles ; il aimait beaucoup les femmes et n'aurait voulu mériter leur amour que par son amour pour la gloire. » À son débarquement en Europe, il reçut une lettre du premier consul qui l'appelait auprès de lui ; elle l'attendrit, et Desaix disait : « Ce pauvre Bonaparte est couvert de gloire, et il n'est pas heureux. » Lisant dans les journaux la marche de l'armée de réserve, il s'écriait : « Il ne nous laissera rien à faire. » Il lui laissait à lui donner la victoire et à mourir.

Desaix fut inhumé sur le haut des Alpes, à l'hospice du Mont-Saint-Bernard, comme Napoléon sur les mornes de Sainte-Hélène.

Kléber assassiné trouva la mort en Égypte, de même que Desaix la rencontra en Italie. Après le départ du commandant en chef, Kléber avec onze mille hommes défait cent mille Turcs sous les ordres du grand vizir, à Héliopolis[3827], exploit auquel Napoléon n'a rien à comparer.

Le 16 juin, convention d'Alexandrie. Les Autrichiens se retirent sur la rive gauche du bas Pô. Le sort de l'Italie est décidé dans cette campagne appelée de *trente jours*.

Le triomphe d'Hochstedt obtenu par Moreau[3828] console l'ombre de Louis XIV[3829]. Cependant l'armistice entre l'Allemagne et l'Italie, conclu après la bataille de Marengo, était dénoncé le 20 octobre 1800.

Le 3 décembre amena la victoire de Hohenlinden au milieu d'une tempête de neige ; victoire encore obtenue par Moreau, grand général sur qui dominait un autre grand génie. Le compatriote de Du Guesclin marche sur Vienne. À vingt-cinq lieues de cette capitale, il conclut la suspension d'armes de Steyer[3830] avec l'archiduc Charles. Après la bataille de

Pozzolo, le passage du Mincio, de l'Adige et de la Brenta, survient, le 9 février 1801, le traité de paix de Lunéville.

Et il n'y avait pas neuf mois que Napoléon était au bord du Nil ! Neuf mois lui avaient suffi pour renverser la révolution populaire en France et pour écraser les monarchies absolues en Europe.

Je ne sais plus si c'est à cette époque qu'il faut placer une anecdote que l'on trouve dans des mémoires familiers, et si cette anecdote mérite la peine d'être rappelée ; mais il ne manque pas d'historiettes sur César ; la vie n'est pas toute en plaine, on monte quelquefois, on descend souvent : Napoléon avait reçu dans son lit, à Milan, une Italienne de seize années, belle comme le jour ; au milieu de la nuit il la renvoya, de même qu'il aurait fait jeter par la fenêtre un bouquet de fleurs.

Une autre fois, une de ces belles printanières s'était glissée dans le palais qu'il habitait ; elle y pénétrait à trois heures du matin, faisait le sabbat et roulait ses jeunes années sur la tête du lion, ce jour-là plus patient.

Ces plaisirs, loin d'être l'amour, n'avaient même pas une vraie puissance sur un homme de la mort : il aurait incendié Persépolis pour son propre compte, non pour les joies d'une courtisane. « François Ier, dit Tavannes, voit les affaires quand il n'a plus de femmes ; Alexandre voit les femmes quand il n'a plus d'affaires. »

Les femmes, en général, détestaient Bonaparte comme mères ; elles l'aimaient peu comme femmes, parce qu'elles n'en étaient pas aimées : sans délicatesse, il les insultait[3831], ou ne les recherchait que pour un moment[3832]. Il a inspiré quelques passions d'imagination après sa chute : en ce temps-ci, et pour un cœur de femme, la poésie de la fortune est moins séduisante que celle du malheur ; il y a des fleurs de ruines.

À l'instar de l'ordre des chevaliers de Saint-Louis, la Légion d'honneur est créée : par cette institution passe un rayon de la vieille monarchie, et s'introduit un obstacle à la nouvelle égalité[3833]. La translation des cendres de Turenne aux Invalides fit estimer Napoléon[3834], l'expédition du capitaine

Baudin portait sa renommée autour du monde[3835]. Tout ce qui pouvait nuire au premier consul échoue : il se débarrasse du complot des prévenus du 18 vendémiaire[3836], et échappe le 3 nivôse à la machine infernale[3837] ; Pitt se retire[3838] ; Paul meurt[3839] ; Alexandre lui succède ; on n'apercevait point encore Wellington. Mais l'Inde s'ébranle pour nous enlever notre conquête du Nil ; l'Égypte est attaquée par la mer Rouge, tandis que le Capitan-Pacha l'aborde par la Méditerranée[3840]. Napoléon agite les empires ; toute la terre se mêlait de lui.

XXI. Paix d’Amiens. Rupture du traité. — Bonaparte élevé à l’Empire.

Les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre, arrêtés à Londres le 1er octobre 1801, sont convertis en traité à Amiens[3841]. Le monde napoléonien n'était point encore fixé ; ses limites changeaient avec la crue ou la décroissance des marées de nos victoires.

C'est à peu près alors que le premier consul nommait Toussaint-Louverture gouverneur à vie à Saint-Domingue, et incorporait l'île d'Elbe à la France[3842], mais Toussaint, traîtreusement enlevé, devait mourir dans un château-fort du Jura[3843], et Bonaparte se nantissait d'une prison à Porto-Ferrajo[3844], afin de subvenir à l'empire du monde quand il n'y aurait plus de place.

Le 6 mai 1802, Napoléon est élu consul pour dix ans, et bientôt consul à vie[3845]. Il se trouve à l'étroit dans la vaste domination que la paix avec l'Angleterre lui avait laissée : sans s'embarrasser du traité d'Amiens, sans songer aux guerres nouvelles où sa résolution va le plonger, sous prétexte de la non-évacuation de Malte, il réunit les provinces du Piémont aux États français[3846], et, en raison des troubles survenus en Suisse, il l'occupe[3847]. L'Angleterre rompt avec nous : cette rupture a lieu du 13 au 20 mai 1803, et le 22 mai paraît le décret sauvage qui enjoint d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France.

Bonaparte envahit le 3 juin l'électorat de Hanovre : à Rome, je fermais alors les yeux d'une femme ignorée.

Le 21 mars 1804 amène la mort du duc d'Enghien : je vous l'ai racontée. Le même jour, le Code civil ou le Code Napoléon est décrété pour nous apprendre à respecter les lois[3848].

Quarante jours après la mort du duc d'Enghien, un membre du Tribunat, nommé Curée, fait, le 30 avril 1804, la motion d'élever Bonaparte au suprême pouvoir, apparemment parce qu'on avait juré la liberté : jamais maître plus éclatant n'est sorti de la proposition d'un esclave plus obscur[3849].

Le Sénat conservateur change en décret la proposition du Tribunat[3850]. Bonaparte n'imite ni César ni Cromwell : plus assuré devant la couronne, il l'accepte. Le 18 mai il est proclamé empereur à Saint-Cloud[3851], dans les salles dont lui-même chassa le peuple, dans les lieux où Henri III fut assassiné, Henriette d'Angleterre empoisonnée, Marie-Antoinette accueillie de quelques joies fugitives qui la conduisirent à l'échafaud, et d'où Charles X est parti pour son dernier exil.

Les adresses de congratulation débordent. Mirabeau en 1790 avait dit : « Nous donnons un nouvel exemple de cette aveugle et mobile inconsidération qui nous a conduits d'âge en âge à toutes les crises qui nous ont successivement affligés. Il semble que nos yeux ne puissent être dessillés et que nous ayons résolu d'être, jusqu'à la consommation des siècles, des enfants quelquefois mutins et toujours esclaves. »

Le plébiscite du 1er décembre 1804 est présenté à Napoléon[3852] ; l'empereur répond : *Mes descendants conserveront longtemps ce trône*. Quand on voit les illusions dont la Providence environne le pouvoir, on est consolé par leur courte durée.

XXII. Empire.
Sacre. — Royaume d'Italie.

Le 2 décembre 1804 eurent lieu le sacre et le couronnement de l'empereur à Notre-Dame de Paris. Le pape prononça cette prière : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jéhu roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par l'organe du prophète Élie ; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David, par le ministère du prophète Samuel, répandez par mes mains le trésor de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, que, malgré notre indignité personnelle, nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom. » Pie VII n'étant encore qu'évêque d'Imola avait dit en 1797 : « Oui, mes très chers frères, *siate buoni christiani, e sarete ottimi democratici*. Les vertus morales rendent bons démocrates. Les premiers chrétiens étaient animés de l'esprit de démocratie : Dieu favorisa les travaux de Caton d'Utique et des illustres républicains de Rome. » *Quo turbine fertur vita hominum ?*

Le 18 mars 1805, l'empereur déclare au Sénat qu'il accepte la couronne de fer que lui sont venus offrir les collèges électoraux de la République cisalpine[3853] : il était à la fois l'inspirateur secret du vœu et l'objet public du vœu. Peu à peu l'Italie entière se range sous ses lois ; il l'attache à son diadème, comme au XVIe siècle les chefs de guerre mettaient un diamant en guise de bouton à leur chapeau.

XXIII. Invasion de l'Allemagne. Austerlitz. — Traité de paix de Presbourg. Le Sanhédrin.

L'Europe blessée voulut mettre un appareil à sa blessure : l'Autriche adhère au traité de Pétersbourg[3854] conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie. Alexandre et le roi de Prusse ont une entrevue à Potsdam, ce qui fournit à Napoléon un sujet d'ignobles moqueries[3855]. La troisième coalition continentale s'ourdit. Ces coalitions renaissaient sans cesse de la défiance et de la terreur ; Napoléon s'éjouissait dans les tempêtes : il profite de celle-ci.

Du rivage de Boulogne où il décrétait une colonne et menaçait Albion avec des chaloupes, il s'élance. Une armée organisée par Davout se transporte comme un nuage à la rive du Rhin. Le 1er octobre 1805, l'empereur harangue ses cent soixante mille soldats : la rapidité de son mouvement déconcerte l'Autriche. Combat du Lech, combat de Wertingen, combat de Günzburg Le 17 octobre, Napoléon paraît devant Ulm ; il fait à Mack le commandement : *Armes bas !* Mack obéit avec ses trente mille hommes. Munich se rend ; l'Inn est passé, Salzbourg pris, la Traun franchie. Le 13 novembre, Napoléon pénètre dans une de ces capitales qu'il visitera tour à tour : Il traverse Vienne ; enchaîné à ses propres triomphes, il est emmené à leur suite jusqu'au centre de la Moravie à la rencontre des Russes. À gauche, la Bohême s'insurge ; à droite les Hongrois se lèvent ; l'archiduc Charles accourt d'Italie. La Prusse, entrée clandestinement dans la coalition et ne s'étant pas encore déclarée, envoie le ministre Haugwitz porteur d'un

ultimatum.

Arrive le deux décembre 1805, la journée d'Austerlitz. Les alliés attendaient un troisième corps russe qui n'était plus qu'à huit marches de distance. Koutouzov soutenait qu'on devait éviter de risquer une bataille ; Napoléon par ses manœuvres force les Russes d'accepter le combat : ils sont défaits. En moins de deux mois les Français, partis de la mer du Nord, ont, par-delà la capitale de l'Autriche, écrasé les légions de Catherine. Le ministre de Prusse vient féliciter Napoléon à son quartier général : « Voilà, lui dit le vainqueur, un compliment dont la fortune a changé l'adresse. »

François II se présente à son tour au bivouac du soldat heureux : « Je vous reçois, lui dit Napoléon, dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. — Vous savez si bien tirer parti de cette habitation, répondit François, qu'elle doit vous plaire. » De pareils souverains valaient-ils la peine d'être abattus ? Un armistice est accordé. Les Russes se retirent en trois colonnes à journée d'étape dans un ordre déterminé par Napoléon. Depuis la bataille d'Austerlitz, Bonaparte ne fait presque plus que des fautes.

Le traité de Presbourg est signé le 26 décembre 1805. Napoléon fabrique deux rois, l'électeur de Bavière et l'électeur de Wurtemberg. Les républiques que Bonaparte avait créées, il les dévorait pour les transformer en monarchies ; et, contradictoirement à ce système, le 27 décembre 1805, au château de Schönbrunn, il déclare que *la dynastie de Naples a cessé de régner* ; mais c'était pour la remplacer par la sienne : à sa voix, les rois entraient ou sautaient par les fenêtres. Les desseins de la Providence ne s'accomplissaient pas moins avec ceux de Napoléon : on voit marcher à la fois Dieu et l'homme. Bonaparte après sa victoire ordonne de bâtir le pont d'Austerlitz à Paris, et le ciel ordonne à Alexandre d'y passer.

La guerre commencée dans le Tyrol s'était poursuivie tandis qu'elle continuait en Moravie. Au milieu des prosternations, quand on trouve un homme debout, on respire : Hofer le Tyrolien ne capitula pas comme son maître ; mais la magnanimité ne touchait point Napoléon ; elle lui semblait

stupidité ou folie. L'empereur d'Autriche abandonna Hofer. Lorsque je traversai le lac de Garde, qu'immortalisèrent Catulle et Virgile, on me montra l'endroit où fut fusillé le chasseur : c'est ce que j'ai su personnellement du courage du sujet et de la lâcheté du prince[3856].

Le prince Eugène, le 14 janvier 1806, épousa la fille du nouveau roi de Bavière[3857] : les trônes s'abattaient de toute part dans la famille d'un soldat de la Corse. Le 20 février l'empereur décrète la restauration de l'église de Saint-Denis ; il consacre les caveaux reconstruits à la sépulture des princes de sa race, et Napoléon n'y sera jamais enseveli : l'homme creuse la tombe ; Dieu en dispose.

Berg et Clèves sont dévolus à Murat[3858], les Deux-Siciles à Joseph[3859]. Un souvenir de Charlemagne traverse la cervelle de Napoléon et l'Université est érigée[3860].

La République batave, contrainte à aimer les princes, envoie le 5 juin 1806 implorer Napoléon, afin qu'il daignât lui accorder son frère Louis pour roi[3861].

L'idée de l'association de la Batavie à la France par une union plus ou moins déguisée ne provenait que d'une convoitise sans règle et sans raison : c'était préférer une petite province à fromage aux avantages qui résulteraient de l'alliance d'un grand royaume ami, en augmentant sans profit les frayeurs et les jalousies de l'Europe ; c'était confirmer aux Anglais la position de l'Inde, en les obligeant, pour leur sûreté, de garder le cap de Bonne-Espérance et Ceylan dont ils s'étaient emparés à notre première invasion de la Hollande. La scène de l'octroiement des Provinces-Unies au prince Louis était préparée : on donna au château des Tuileries une seconde représentation de Louis XIV faisant paraître au château de Versailles son petit-fils Philippe V. Le lendemain il y eut déjeuner en grand gala, dans le salon de Diane. Un des enfants de la reine Hortense entre ; Bonaparte lui dit : « Chouchou, répète-nous la fable que tu as apprise. » L'enfant aussitôt : *Les grenouilles qui demandent un roi.* Et il continue :

Les grenouilles, se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin leur envoie un roi tout pacifique.

Assis derrière la récente souveraine de Hollande, l'empereur, selon une de ses familiarités, lui pinçait les oreilles : s'il était de grande société, il n'était pas toujours de bonne compagnie[3862].

Le 12 de juillet 1806 a lieu le traité de la confédération des États du Rhin ; quatorze princes allemands se séparent de l'Empire, s'unissent entre eux et avec la France : Napoléon prend le titre de protecteur de cette confédération[3863].

Le 20 juillet la paix de la France avec la Russie étant signée[3864], François II, par suite de la confédération du Rhin, renonce le 6 août à la dignité d'empereur électif d'Allemagne et devient empereur héréditaire d'Autriche : le Saint-Empire romain croule[3865]. Cet immense événement fut à peine remarqué ; après la Révolution française, tout était petit ; après la chute du trône de Clovis, on entendait à peine le bruit de la chute du trône germanique.

Au commencement de notre Révolution, l'Allemagne comptait une multitude de souverains. Deux principales monarchies tendaient à attirer vers elles les différents pouvoirs : l'Autriche créée par le temps, la Prusse par un homme. Deux religions divisaient le pays et s'asseyaient tant bien que mal sur les bases du traité de Westphalie. L'Allemagne rêvait l'unité politique ; mais il manquait à l'Allemagne, pour arriver à la liberté, l'éducation politique, comme pour arriver à la même liberté l'éducation militaire manque à l'Italie. L'Allemagne, avec ses anciennes traditions, ressemblait à ces basiliques aux clochetons multiples, lesquelles pèchent contre les règles de l'art, mais n'en représentent pas moins la majesté de la religion et la puissance des siècles.

La confédération du Rhin est un grand ouvrage inachevé, qui demandait beaucoup de temps, une connaissance spéciale des droits et des intérêts des peuples ; il dégénéra subitement dans

l'esprit de celui qui l'avait conçu : d'une combinaison profonde, il ne resta qu'une machine fiscale et militaire. Bonaparte, sa première visée de génie passée, n'apercevait plus que de l'argent et des soldats ; l'exacteur et le recruteur prenaient la place du grand homme. Michel-Ange de la politique et de la guerre, il a laissé des cartons remplis d'immenses ébauches.

Remueur de tout, Napoléon imagina vers cette époque le grand Sanhédrin[3866] : cette assemblée ne lui adjugea pas Jérusalem ; mais, de conséquence en conséquence, elle a fait tomber les finances du monde aux échoppes des Juifs, et produit par-là dans l'économie sociale une fatale subversion.

Le marquis de Lauderdale[3867] vint à Paris remplacer M. Fox dans les négociations pendantes entre la France et l'Angleterre, pourparlers diplomatiques qui se réduisirent à ce mot de l'ambassadeur anglais sur M. de Talleyrand : « C'est de la boue[3868] dans un bas de soie. »

XXIV. Quatrième coalition. Campagne de Prusse ; Décret de Berlin. Guerre en Pologne contre la Russie. — Tilsit. — Projet de Partage du monde entre Napoléon et Alexandre. — Paix.

Dans le courant de 1806, la quatrième coalition éclate. Napoléon part de Saint-Cloud[3869], arrive à Mayence, enlève à Saalbourg les magasins de l'ennemi. À Saalfeldt, le prince Ferdinand de Prusse est tué[3870]. À Auerstaedt et à Iéna, le 14 octobre, la Prusse disparaît dans cette double bataille[3871] ; je ne la retrouvai plus à mon retour de Jérusalem.

Le bulletin prussien peint tout dans une ligne ; « *L'armée du roi a été battue. Le roi et ses frères sont en vie.* » Le duc de Brunswick survécut peu à ses blessures[3872] : en 1792, sa proclamation avait soulevé la France ; il m'avait salué sur le chemin lorsque, pauvre soldat, j'allai rejoindre les frères de Louis XVI.

Le prince d'Orange[3873] et Mœllendorf[3874], avec plusieurs officiers généraux renfermés dans Halle, ont la permission de se retirer en vertu de la capitulation de la place.

Mœllendorf, âgé de plus de quatre-vingts ans, avait été le compagnon de Frédéric, qui en fait l'éloge dans l'*Histoire de son temps*, de même que Mirabeau dans ses *Mémoires secrets*. Il assista à nos désastres de Rosbach et fut témoin de nos triomphes d'Iéna : le duc de Brunswick vit à Clostercamp immoler d'Assas, et tomber à Auerstaedt Ferdinand de Prusse[3875], coupable seulement de haine généreuse contre le

meurtre du duc d'Enghien. Ces spectres des vieilles guerres de Hanovre et de Silésie ont touché les boulets de nos deux empires : les ombres impuissantes du passé ne pouvaient arrêter la marche de l'avenir ; entre les fumées de nos anciennes tentes et de nos bivouacs nouveaux, elles parurent et s'évanouirent.

Erfurt capitule[3876] ; Leipsick est saisi par Davout[3877] ; les passages de l'Elbe sont forcés[3878] ; Spandau cède ; Bonaparte fait prisonnière à Potsdam l'épée de Frédéric[3879]. Le 27 octobre 1806, le grand roi de Prusse, dans sa poussière autour de ses palais vides à Berlin, entend porter les armes d'une façon qui lui révèle des grenadiers étrangers : Napoléon est arrivé. Pendant que le monument de la philosophie s'écroulait au bord de la Sprée, je visitais à Jérusalem le monument impérissable de la religion.

Stettin, Custrin se rendent[3880] ; à Lubeck nouvelle victoire ; la capitale de la Wagrie est emportée d'assaut[3881] ; Blücher, destiné à pénétrer deux fois dans Paris, demeure entre nos mains. C'est l'histoire de la Hollande et de ses quarante-six villes emportées dans un voyage en 1672 par Louis XIV.

Le 21 novembre paraît le décret de Berlin sur le système continental, décret gigantesque qui mit l'Angleterre au ban du monde, et fut au moment de s'accomplir ; ce décret paraissait fou, il n'était qu'immense. Nonobstant, si le blocus continental créa d'un côté les manufactures de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, de l'autre il étendit le commerce anglais sur le reste du globe : en gênant les gouvernements de notre alliance, il révolta des intérêts industriels, fomenta des haines, et contribua à la rupture entre le cabinet des Tuileries et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le blocus fut donc un acte douteux : Richelieu ne l'aurait pas entrepris[3882].

Bientôt, à la suite des autres États de Frédéric, la Silésie est parcourue. La guerre avait commencé le 9 octobre entre la France et la Prusse : en dix-sept jours nos soldats, comme une volée d'oiseaux de proie, ont plané sur les défilés de la

Franconie, sur les eaux de la Saale et de l'Elbe ; le 6 décembre les trouve au-delà de la Vistule[3883]. Murat, depuis le 29 novembre, tenait garnison à Varsovie, d'où s'étaient retirés les Russes, venus trop tard au secours des Prussiens. L'électeur de Saxe, enflé en roi napoléonien, accède à la confédération du Rhin, et s'engage à fournir en cas de guerre un contingent de vingt mille hommes[3884].

L'hiver de 1807 suspend les hostilités entre les deux empires de France et de Russie ; mais ces empires se sont abordés, et une altération s'observe dans les destinées. Toutefois, l'astre de Bonaparte monte encore malgré ses aberrations. En 1807, le 8 février, il garde le champ de bataille à Eylau : il reste de ce lieu de carnage un des plus beaux tableaux de Gros, orné de la tête idéalisée de Napoléon[3885]. Après cinquante et un jours de tranchée, Dantzick ouvre ses portes au maréchal Lefebvre[3886], qui n'avait cessé de dire aux artilleurs pendant le siège ; « Je n'y entends rien ; mais fichez-moi un trou et j'y passerai. » L'ancien sergent aux gardes françaises devint duc de Dantzick[3887].

Le 14 juin 1807, Friedland coûte aux Russes dix-sept mille morts et blessés, autant de prisonniers et soixante-dix canons ; nous payâmes trop cher cette victoire : nous avions changé d'ennemi ; nous n'obtenions plus de succès sans que la veine française ne fût largement ouverte. Königsberg est emporté[3888] ; à Tilsit un armistice est conclu[3889].

Napoléon et Alexandre ont une entrevue dans un pavillon, sur un radeau[3890]. Alexandre menait en laisse le roi de Prusse qu'on apercevait à peine : le sort du monde flottait sur le Niémen, où plus tard il devait s'accomplir. À Tilsit on s'entretint d'un traité secret en dix articles. Par ce traité, la Turquie européenne était dévolue à la Russie, ainsi que les conquêtes que les armées moscovites pourraient faire en Asie. De son côté, Bonaparte devenait maître de l'Espagne et du Portugal, réunissait Rome et ses dépendances au royaume d'Italie, passait en Afrique, s'emparait de Tunis et d'Alger, possédait

Malte, envahissait l'Égypte, ouvrant la Méditerranée aux seules voiles françaises, russes, espagnoles et italiennes : c'étaient des cantates sans fin dans la tête de Napoléon. Un projet d'invasion de l'Inde par terre avait déjà été concerté en 1800 entre Napoléon et l'empereur Paul Ier.

La paix est conclue le 7 juillet. Napoléon, odieux dès le début pour la reine de Prusse[3891], ne voulut rien accorder à ses intercessions. Elle habitait une petite maison esseulée sur la rive droite du Niémen, et on lui fit l'honneur de la prier deux fois aux festins des empereurs[3892]. La Silésie, jadis injustement envahie par Frédéric, fut rendue à la Prusse : on respectait le droit de l'ancienne injustice ; ce qui venait de la violence était sacré. Une partie des territoires polonais passa en souveraineté à la Saxe ; Dantzick fut rétabli dans son indépendance ; on compta pour rien les hommes tués dans ses rues et dans ses fossés : ridicules et inutiles meurtres de la guerre ! Alexandre reconnut la confédération du Rhin et les trois frères de Napoléon, Joseph, Louis et Jérôme, comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie.

XXV. Guerre d'Espagne. Erfurt. — Apparition de Wellington.

Cette fatalité dont Bonaparte menaçait les rois le menaçait lui-même ; presque simultanément il attaque la Russie, l'Espagne et Rome : trois entreprises qui l'ont perdu. Vous avez vu dans le *Congrès de Vérone*[3893], dont la publication a devancé celle de ces *Mémoires*, l'histoire de l'envahissement de l'Espagne. Le traité de Fontainebleau fut signé le 27 octobre 1807[3894]. Junot arrivé en Portugal avait déclaré, d'après le décret de Bonaparte, que la maison de Bragance *avait cessé de régner* ; protocole adopté : vous savez qu'elle règne encore. On était si bien instruit à Lisbonne de ce qui se passait sur la terre, que Jean VI[3895] ne connut ce décret que par un numéro du *Moniteur* apporté par hasard, et déjà l'armée française était à trois marches de la capitale de la Lusitanie[3896]. Il ne restait à la cour qu'à fuir sur ces mers qui saluèrent les voiles de Gama et entendirent les chants de Camoëns.

En même temps que pour son malheur Bonaparte avait au nord touché la Russie, le rideau se leva au midi ; on vit d'autres régions et d'autres scènes, le soleil de l'Andalousie, les palmiers du Guadalquivir que nos grenadiers saluèrent en portant les armes. Dans l'arène on aperçut des taureaux combattant, dans les montagnes des guérillas demi-nues, dans les cloîtres des moines priant.

Par l'envahissement de l'Espagne, l'esprit de la guerre changea ; Napoléon se trouva en contact avec l'Angleterre, son génie funeste, et il lui apprit la guerre : l'Angleterre détruisit la flotte de Napoléon à Aboukir, l'arrêta à Saint-Jean-d'Acre, lui enleva ses derniers vaisseaux à Trafalgar, le contraignit

d'évacuer l'Ibérie, s'empara du midi de la France jusqu'à la Garonne, et l'attendit à Waterloo : elle garde aujourd'hui sa tombe à Sainte-Hélène de même qu'elle occupa son berceau en Corse.

Le 5 mai 1808, le traité de Bayonne cède à Napoléon, au nom de Charles IV, tous les droits de ce monarque : le rapt des Espagnes ne fait plus de Bonaparte qu'un prince d'Italie, à la façon de Machiavel, sauf l'énormité du vol. L'occupation de la Péninsule diminue ses forces contre la Russie dont il est encore ostensiblement l'ami et l'allié, mais dont il porte au cœur la haine cachée. Dans sa proclamation. Napoléon avait dit aux Espagnols : « Votre nation périssait : j'ai vu vos maux, je vais y porter remède ; je veux que vos derniers neveux conservent mon souvenir et disent : *Il fut le régénérateur de notre patrie*[3897]. » Oui, il a été le régénérateur de l'Espagne, mais il prononçait des paroles qu'il comprenait mal. Un catéchisme d'alors, composé par des Espagnols, explique le sens véritable de la prophétie :

« Dis-moi, mon enfant, qui es-tu ? — Espagnol par la grâce de Dieu. — Quel est l'ennemi de notre félicité ? — L'empereur des Français. — Qui est-ce ? — Un méchant. — Combien a-t-il de natures ? — Deux, la nature humaine et la nature diabolique. — De qui dérive Napoléon ? — Du péché. — Quel supplice mérite l'Espagnol qui manque à ses devoirs ? — La mort et l'infamie des traîtres. — Que sont les Français ? — D'anciens chrétiens devenus hérétiques[3898]. »

Bonaparte tombé a condamné en termes non équivoques son entreprise d'Espagne : « J'embarquai, dit-il, fort mal toute cette affaire. *L'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique*, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai succombé ; car l'*attentat* ne se présente plus que dans sa honteuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention. La postérité l'eût préconisé pourtant si j'avais réussi, et avec raison peut-être, à cause de ses grands et heureux résultats. Cette combinaison m'a perdu. Elle a perdu ma moralité en Europe, ouvert une

école aux soldats anglais. Cette malheureuse guerre d'Espagne a été une véritable plaie, la cause première des malheurs de la France. »

Cet aveu, pour réemployer la phrase de Napoléon, *est par trop cynique* ; mais ne nous y trompons pas : en s'accusant, le but de Bonaparte est de chasser dans le désert, chargé de malédictions, un attentat-émissaire, afin d'appeler sans réserve l'admiration sur toutes ses autres actions.

L'affaire de Baylen perdue[3899], les cabinets de l'Europe, étonnés du succès des Espagnols, rougissent de leur pusillanimité. Wellington[3900] se lève pour la première fois sur l'horizon, au point où le soleil se couche ; une armée anglaise débarque le 31 juillet 1808 près de Lisbonne, et le 30 août les troupes françaises évacuent la Lusitanie[3901]. Soult avait en portefeuille des proclamations où il s'intitulait Nicolas Ier roi de Portugal[3902]. Napoléon rappela de Madrid le grand-duc de Berg. Entre Joseph, son frère, et Joachim, son beau-frère, il lui plut d'opérer une transmutation : il prit la couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête du second ; il enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux nouveaux rois, et ils s'en allèrent, chacun de son côté, comme deux conscrits qui ont changé de shako[3903].

Le 22 septembre, à Erfurt[3904], Bonaparte donna une des dernières représentations de sa gloire ; il croyait s'être joué d'Alexandre et l'avoir enivré d'éloges. Un général écrivait : « Nous venons de faire avaler un verre d'opium au czar, et, pendant qu'il dormira, nous irons nous occuper d'ailleurs. »

Un hangar avait été transformé en salle de spectacle ; deux fauteuils à bras étaient placés devant l'orchestre pour les deux potentats ; à gauche et à droite, des chaises garnies pour les monarques ; derrière étaient des banquettes pour les princes : Talma, roi de la scène, joua devant un parterre de rois. À ce vers :

> L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre serra la main de son *grand ami*, s'inclina et dit : « Je ne l'ai jamais mieux senti. »

Aux yeux de Bonaparte, Alexandre était alors un niais ; il en faisait des risées ; il l'admira quand il le supposa fourbe : « C'est un Grec du Bas-Empire, disait-il, il faut s'en défier. » À Erfurt, Napoléon affectait la fausseté effrontée d'un soldat vainqueur ; Alexandre dissimulait comme un prince vaincu : la ruse luttait contre le mensonge, la politique de l'Occident et la politique de l'Orient gardaient leurs caractères.

Londres éluda les ouvertures de paix qui lui furent faites, et le cabinet de Vienne se déterminait sournoisement à la guerre. Livré de nouveau à son imagination, Bonaparte, le 26 octobre, fit au Corps législatif cette déclaration : « L'empereur de Russie et moi nous nous sommes vus à Erfurt : nous sommes d'accord et invariablement unis pour la paix comme pour la guerre. » Il ajouta : « Lorsque je paraîtrai *au-delà* des Pyrénées, le Léopard épouvanté cherchera l'Océan pour éviter la honte, la défaite ou la mort » : et le Léopard a paru *en deçà* des Pyrénées[3905].

Napoléon, qui croit toujours ce qu'il désire, pense qu'il reviendra sur la Russie, après avoir achevé de soumettre l'Espagne en quatre mois, comme il arriva depuis à la légitimité ; conséquemment il retire quatre-vingt mille vieux soldats de la Saxe, de la Pologne et de la Prusse ; il marche lui-même en Espagne[3906] ; il dit à la députation de la ville de Madrid : « Il n'est aucun obstacle capable de retarder longtemps l'exécution de mes volontés. Les Bourbons ne peuvent plus régner en Europe ; aucune puissance ne peut exister sur le continent influencée par l'Angleterre.[3907] »

Il y a trente-deux ans que cet oracle est rendu, et la prise de Saragosse, dès le 21 février 1809, annonça la délivrance de l'univers.

Toute la vaillance des Français leur fut inutile : les forêts s'armèrent, les buissons devinrent ennemis. Les représailles n'arrêtèrent rien, parce que dans ce pays les représailles sont naturelles. L'affaire de Baylen, la défense de Girone et de

Ciudad-Rodrigo, signalèrent la résurrection d'un peuple. La Romana, du fond de la Baltique, ramène ses régiments en Espagne, comme autrefois les Francs, échappés de la mer Noire, débarquèrent triomphants aux bouches du Rhin[3908]. Vainqueurs des meilleurs soldats de l'Europe, nous versions le sang des moines avec cette rage impie que la France tenait des bouffonneries de Voltaire et de la démence athée de la Terreur. Ce furent pourtant ces milices du cloître qui mirent un terme aux succès de nos vieux soldats : ils ne s'attendaient guère à rencontrer ces enfroqués, à cheval, comme des dragons de feu, sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, chargeant leurs escopettes parmi les flammes au son des mandolines, au chant des *boléros* et au *requiem* de la messe des morts : les ruines de Sagonte applaudirent.

Mais néanmoins le secret des palais des Maures, changés en basiliques chrétiennes, fut pénétré ; les églises dépouillées perdirent les chefs-d'œuvre de Velasquez et de Murillo ; une partie des os de Rodrigue à Burgos fut enlevée ; on avait tant de gloire qu'on ne craignit pas de soulever contre soi les restes du Cid, comme on n'avait pas craint d'irriter l'ombre de Condé.

Lorsque, sortant des débris de Carthage, je traversai l'Hespérie avant l'invasion des Français, j'aperçus les Espagnes encore protégées de leurs antiques mœurs. L'Escurial me montra dans un seul site et dans un seul monument la sévérité de la Castille : caserne de cénobites, bâtie par Philippe II dans la forme d'un gril de martyre, en mémoire de l'un de nos désastres, l'Escurial s'élevait sur un sol concret entre des mornes noirs. Il renfermait des tombes royales remplies ou à remplir, une bibliothèque à laquelle les araignées avaient apposé leur sceau, et des chefs-d'œuvre de Raphaël moisissant dans une sacristie vide. Ses onze cent quarante fenêtres, aux trois quarts brisées, s'ouvraient sur les espaces muets du ciel et de la terre : la cour et les hiéronymites y rassemblaient autrefois le siècle et le dégoût du siècle.

Auprès du redoutable édifice à face d'Inquisition chassée au désert, étaient un parc strié de genêts et un village dont les foyers enfumés révélaient l'ancien passage de l'homme. Le

Versailles des steppes n'avait d'habitants que pendant le séjour intermittent des rois. J'ai vu le mauvis, alouette de bruyère, perché sur la toiture à jour. Rien n'était plus imposant que ces architectures saintes et sombres, à croyance invincible, à mine haute, à taciturne expérience ; une insurmontable force attachait mes yeux aux dosserets secrets, ermites de pierre qui portaient la religion sur leur tête.

Adieu, monastères, à qui j'ai jeté un regard aux vallées de la Sierra-Nevada et aux grèves des mers de Murcie ! Là, au glas d'une cloche qui ne tintera bientôt plus, sous des arcades tombantes, parmi des laures sans anachorètes, des sépulcres sans voix, des morts sans mânes ; là, dans des réfectoires vides, dans des préaux abandonnés où Bruno laissa son silence, François ses sandales, Dominique sa torche, Charles sa couronne, Ignace son épée, Rancé son cilice ; à l'autel d'une foi qui s'éteint, on s'accoutumait à mépriser le temps et la vie : si l'on rêvait encore de passions, votre solitude leur prêtait quelque chose qui allait bien à la vanité des songes.

À travers ces constructions funèbres on voyait passer l'ombre d'un homme noir : c'était l'ombre de Philippe II, leur inventeur.

XXVI. Pie VII.
Réunion des États-Romains à la France.

Bonaparte était entré dans l'orbite de ce que les astrologues appelaient la *planète traversière* : la même politique qui le jetait dans l'Espagne vassale agitait l'Italie soumise. Que lui revenait-il des chicanes faites au clergé ? Le souverain pontife, les évêques, les prêtres, le catéchisme même[3909], ne surabondaient-ils pas en éloges de son pouvoir ? ne prêchaient-ils pas assez l'obéissance ? Les faibles États-Romains, diminués d'une moitié, lui faisaient-ils obstacle ? n'en disposait-il pas à sa volonté ? Rome même n'avait-elle pas été dépouillée de ses chefs-d'œuvre et de ses trésors ? il ne lui restait que ses ruines.

Était-ce la puissance morale et religieuse du saint-siège dont Napoléon avait peur ? Mais, en persécutant la papauté, n'augmentait-il pas cette puissance ? Le successeur de saint Pierre, soumis comme il l'était, ne lui devenait-il pas plus utile en marchant de concert avec le maître qu'en se trouvant forcé de se défendre contre l'oppresseur ? Qui poussait donc Bonaparte ? la partie mauvaise de son génie, son impossibilité de rester en repos : joueur éternel, quand il ne mettait pas des empires sur une carte, il y mettait une fantaisie.

Il est probable qu'au fond de ces tracasseries il y avait quelque cupidité de domination, quelques souvenirs historiques entrés de travers dans ses idées et inapplicables au siècle. Toute autorité (même celle du temps et de la foi) qui n'était pas attachée à sa personne semblait à l'empereur une usurpation. La Russie et l'Angleterre accroissaient sa soif de prépondérance, l'une par son autocratie, l'autre par sa suprématie spirituelle. Il se rappelait les temps du séjour des papes à Avignon, quand la France renfermait dans ses limites la source de la domination

religieuse : un pape payé sur sa liste civile l'aurait charmé. Il ne voyait pas qu'en persécutant Pie VII, en se rendant coupable d'une ingratitude sans fruit, il perdait auprès des populations catholiques l'avantage de passer pour le restaurateur de la religion : il gagnait à sa convoitise le dernier vêtement du prêtre caduc qui l'avait couronné, et l'honneur de devenir le geôlier d'un vieillard mourant. Mais enfin il fallait à Napoléon un *département du Tibre* ; on dirait qu'il ne peut y avoir de conquête complète que par la prise de la ville éternelle : Rome est toujours la grande dépouille de l'univers.

Pie VII avait sacré Napoléon. Prêt à retourner à Rome, on fit entendre au pape qu'on le pourrait retenir à Paris : « Tout est prévu, répondit le pontife ; avant de quitter l'Italie, j'ai signé une abdication régulière ; elle est entre les mains du cardinal Pignatelli à Palerme, hors de la portée du pouvoir des Français. Au lieu d'un pape, il ne restera entre vos mains qu'un moine appelé Barnabé Chiaramonti. »

Le premier prétexte de la querelle du chercheur de querelles fut la permission accordée par le pape aux Anglais (avec lesquels lui souverain pontife était en paix) de venir à Rome comme les autres étrangers. Ensuite Jérôme Bonaparte ayant épousé aux États-Unis mademoiselle Patterson, Napoléon désapprouva cette alliance : madame Jérôme Bonaparte, prête d'accoucher, ne put débarquer en France et fut obligée d'aborder en Angleterre. Bonaparte veut faire casser le mariage à Rome ; Pie VII s'y refuse, ne trouvant à l'engagement aucune cause de nullité, bien qu'il fût contracté entre un catholique et une protestante[3910]. Qui défendait les droits de la justice, de la liberté et de la religion, du pape ou de l'empereur ? Celui-ci s'écriait : « Je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi ; il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière : les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre[3911]. » Ôtez la mauvaise foi de Napoléon dans cette correspondance entre ces deux hommes, l'un debout sur des ruines nouvelles, l'autre assis sur de vieilles ruines, il reste un fonds extraordinaire de grandeur.

Une lettre datée de Benavente en Espagne, du théâtre de la destruction, vient mêler le comique au tragique ; on croit assister à une scène de Shakespeare : le maître du monde prescrit à son ministre des affaires étrangères d'écrire à Rome pour déclarer au pape que lui, Napoléon, n'acceptera pas les cierges de la Chandeleur, que le roi d'Espagne, Joseph, n'en veut pas non plus ; les rois de Naples et de Hollande, Joachim et Louis, doivent également refuser lesdits cierges.

Le consul de France eut ordre de dire à Pie VII « que ce n'était ni la pourpre ni la puissance qui donnent de la valeur à ces choses (la pourpre et la puissance d'un vieillard prisonnier !), qu'il peut y avoir en enfer des papes et des curés, et qu'un cierge bénit par un curé peut être une chose aussi sainte que celui d'un pape.[3912] » Misérables outrages d'une philosophie de club.

Puis Bonaparte, ayant fait une enjambée de Madrid à Vienne, reprenant son rôle d'exterminateur, par un décret daté du 17 mai 1809, réunit les États de l'Église à l'empire français, déclare Rome ville impériale libre, et nomme une *consulte* pour en prendre possession[3913].

Le pape dépossédé résidait encore au Quirinal ; il commandait encore à quelques autorités dévouées, à quelques Suisses de sa garde ; c'était trop : il fallait un prétexte à une dernière violence ; on le trouva dans un incident ridicule, qui pourtant offrait une preuve naïve d'affection : des pêcheurs du Tibre avaient pris un esturgeon ; ils le veulent porter à leur nouveau saint Pierre aux Liens ; aussitôt les agents français crient à l'*émeute* ! et ce qui restait du gouvernement papal est dispersé. Le bruit du canon du château Saint-Ange annonce la chute de la souveraineté temporelle du pontife[3914]. Le drapeau pontifical abaissé fait place à ce drapeau tricolore qui dans toutes les parties du monde annonçait la gloire et les ruines. Rome avait vu passer et s'évanouir bien d'autres orages : ils n'ont fait qu'enlever la poussière dont sa vieille tête est couverte.

XXVII. Protestation du Souverain Pontife. Il est enlevé de Rome.

Le cardinal Pacca[3915], un des successeurs de Consalvi qui s'était retiré, courut auprès du saint-père. Tous les deux s'écrient : *Consummatum est !* Le neveu du cardinal, Tibère Pacca, apporte un exemplaire imprimé du décret de Napoléon ; le cardinal prend le décret, s'approche d'une fenêtre dont les volets fermés ne laissaient entrer qu'une lumière insuffisante, et veut lire le papier ; il n'y parvient qu'avec peine, en voyant à quelques pas de lui son infortuné souverain et entendant les coups de canon du triomphe impérial. Deux vieillards dans la nuit d'un palais romain luttaient seuls contre une puissance qui écrasait le monde ; ils tiraient leur vigueur de leur âge : prêt à mourir on est invincible.

Le pape signa d'abord une protestation solennelle ; mais, avant de signer la bulle d'excommunication depuis longtemps préparée, il interrogea le cardinal Pacca : « Que feriez-vous ? lui dit-il. — Levez les yeux au ciel, répondit le serviteur, ensuite donnez vos ordres : ce qui sortira de votre bouche sera ce que veut le ciel. » Le pape leva les yeux, signa et s'écria : « Donnez cours à la bulle. »

Megacci posa les premières affiches de la bulle aux portes des trois basiliques, de Saint-Pierre, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran[3916]. Le placard fut arraché ; le général Miollis[3917] l'expédia à l'empereur.

Si quelque chose pouvait rendre à l'excommunication un peu de son ancienne force, c'était la vertu de Pie VII : chez les anciens, la foudre qui éclatait dans un ciel serein passait pour la

plus menaçante. Mais la bulle conservait encore un caractère de faiblesse : Napoléon, compris parmi les *spoliateurs* de l'Église, n'était pas *expressément* nommé. Le temps était aux frayeurs ; les timides se réfugièrent en sûreté de conscience dans cette absence d'excommunication nominale. Il fallait combattre à coups de tonnerre ; il fallait rendre foudre pour foudre, puisqu'on n'avait pas pris le parti de se défendre ; il fallait faire cesser le culte, fermer les portes des temples, mettre les églises en interdit, ordonner aux prêtres de ne plus administrer les sacrements. Que le siècle fût propre ou non à cette haute aventure, utile était de la tenter : Grégoire VII n'y eût pas manqué. Si d'une part il n'y avait pas assez de foi pour soutenir une excommunication, de l'autre il n'y en avait plus assez pour que Bonaparte, devenant un Henri VIII, se fît chef d'une Église séparée. L'empereur, par l'excommunication complète, se fût trouvé dans des difficultés inextricables : la violence peut fermer les églises, mais elle ne les peut ouvrir ; on ne saurait ni forcer le peuple à prier, ni contraindre le prêtre à offrir le saint sacrifice. Jamais on n'a joué contre Napoléon toute la partie qu'on pouvait jouer.

Un prêtre de soixante et onze ans, sans un soldat, tenait en échec l'empire. Murat dépêcha sept cents Napolitains à Miollis, l'inaugurateur de la fête de Virgile à Mantoue. Radet[3918], général de gendarmerie qui se trouvait à Rome, fut chargé d'enlever le pape et le cardinal Pacca. Les précautions militaires furent prises, les ordres donnés dans le plus grand secret et tout juste comme dans la nuit de la Saint-Barthélemy : lorsqu'une heure après minuit frapperait à l'horloge du Quirinal, les troupes rassemblées en silence devaient monter intrépidement à l'escalade de la geôle de deux prêtres décrépits.

À l'heure attendue[3919], le général Radet pénétra dans la cour du Quirinal par la grande entrée ; le colonel Siry, qui s'était glissé dans le palais, lui en ouvrit en dedans les portes. Le général monte aux appartements : arrivé dans la salle des sanctifications, il y trouve la garde suisse, forte de quarante hommes ; elle ne fit aucune résistance, ayant reçu l'ordre de

s'abstenir : le pape ne voulait avoir devant lui que Dieu.

Les fenêtres du palais donnant sur la rue qui va à la Porta Pia avaient été brisées à coups de hache. Le pape, levé à la hâte, se tenait en rochet et en mosette dans la salle de ses audiences ordinaires avec le cardinal Pacca, le cardinal Despuig, quelques prélats et des employés de la secrétairerie. Il était assis devant une table entre les deux cardinaux. Radet entre ; on reste de part et d'autre en silence. Radet pâle et déconcerté prit enfin la parole : il déclare à Pie VII qu'il doit renoncer à la souveraineté temporelle de Rome, et que si Sa Sainteté refuse d'obéir, il a ordre de la conduire au général Miollis.

Le pape répondit que si les serments de fidélité obligeaient Radet d'obéir aux injonctions de Bonaparte, à plus forte raison lui, Pie VII, devait tenir les serments qu'il avait faits en recevant la tiare ; il ne pouvait ni céder ni abandonner le domaine de l'Église qui ne lui appartenait pas, et dont il n'était que l'administrateur.

Le pape ayant demandé s'il devait partir seul : « Votre Sainteté, répondit le général, peut emmener avec elle son ministre. » Pacca courut se revêtir dans une chambre voisine de ses habits de cardinal.

Dans la nuit de Noël, Grégoire VII, célébrant l'office à Sainte-Marie-Majeure, fut arraché de l'autel, blessé à la tête, dépouillé de ses ornements et conduit dans une tour par ordre du préfet Cencius. Le peuple prit les armes ; Cencius effrayé tomba aux pieds de son captif : Grégoire apaisa le peuple, fut ramené à Sainte-Marie-Majeure, et acheva l'office.

Le 8 septembre 1303, Nogaret et Colonne entrèrent la nuit dans Agnani, forcèrent la maison de Boniface VIII qui les attendait le manteau pontifical sur les épaules, la tête ceinte de la tiare, les mains armées des clefs et de la croix. Colonne le frappa au visage : Boniface en mourut de rage et de douleur.

Pie VII, humble et digne, ne montra ni la même audace humaine, ni le même orgueil du monde ; les exemples étaient plus près de lui ; ses épreuves ressemblaient à celles de Pie VI. Deux papes du même nom, successeurs l'un de l'autre, ont été victimes de nos révolutions : tous deux furent traînés en France

par la *voie douloureuse* ! l'un, âgé de quatre-vingt-deux ans, est venu expirer à Valence ; l'autre, septuagénaire, a subi la prison à Fontainebleau. Pie VII semblait être le fantôme de Pie VI, repassant sur le même chemin.

Lorsque Pacca dans sa robe de cardinal revint, il trouva son auguste maître déjà entre les mains des sbires et des gendarmes qui le forçaient de descendre les escaliers sur les débris des portes jetées à terre. Pie VI, enlevé du Vatican le 20 février 1798[3920], trois heures avant le lever du soleil, abandonna le monde de chefs-d'œuvre qui semblait le pleurer et sortit de Rome, au murmure des fontaines de la place Saint-Pierre, par la porte Angélique. Pie VII, enlevé du Quirinal le 6 juillet au point du jour, sortit par la Porte Pia ; il fit le tour des murailles jusqu'à la porte du Peuple. Cette Porte Pia, où tant de fois je me suis promené seul, fut celle par laquelle Alaric entra dans Rome. En suivant le chemin de ronde, où Pie VII avait passé, je ne voyais du côté de la villa Borghèse que la retraite de Raphaël, et du côté du Mont-Pincio que les refuges de Claude Lorrain et du Poussin ; merveilleux souvenirs de la beauté des femmes et de la lumière de Rome ; souvenirs du génie des arts que protégea la puissance pontificale, et qui pouvaient suivre et consoler un prince captif et dépouillé.

Quand Pie VII partit de Rome, il avait dans sa poche un *papetto* de vingt-deux sous comme un soldat à cinq sous par étape : il a recouvré le Vatican. Bonaparte, au moment des exploits du général Radet, avait les mains pleines de royaumes : que lui en est-il resté ? Radet a imprimé le récit de ses exploits ; il en a fait faire un tableau qu'il a laissé à sa famille : tant les notions de la justice et de l'honneur sont brouillées dans les esprits.

Dans la cour du Quirinal le pape avait rencontré les Napolitains ses oppresseurs ; il les bénit ainsi que la ville : cette bénédiction apostolique se mêlant à tout, dans le malheur comme dans la prospérité, donne un caractère particulier aux événements de la vie de ces rois-pontifes qui ne ressemblent point aux autres rois.

Des chevaux de poste attendaient en dehors de la porte du

Peuple. Les persiennes de la voiture où monta Pie VII étaient clouées du côté où il s'assit ; le pape entré, les portières furent fermées à double tour, et Radet mit les clefs dans sa poche ; le chef des gendarmes devait accompagner le pape jusqu'à la Chartreuse de Florence.

À Monterossi il y avait sur le seuil des portes des femmes qui pleuraient : le général pria Sa Sainteté de baisser les rideaux de la voiture pour se cacher. La chaleur était accablante. Vers le soir Pie VII demanda à boire ; le maréchal des logis Cardigny remplit une bouteille d'une eau sauvage qui coulait sur le chemin ; Pie VII but avec grand plaisir. Sur la montagne de Radicofani le pape descendit à une pauvre auberge ; ses habits étaient trempés de sueur, et il n'avait pas de quoi se changer ; Pacca aida la servante à faire le lit de Sa Sainteté. Le lendemain le pape rencontra des paysans ; il leur dit : « Courage et prières ! » On traversa Sienne ; on entra dans Florence, une des roues de la voiture se brisa ; le peuple ému s'écriait : « *Santo padre ! santo padre !* » Le pape fut tiré hors de la voiture renversée par une portière. Les uns se prosternaient, les autres touchaient les vêtements de Sa Sainteté, comme le peuple de Jérusalem la robe du Christ.

Le pape put enfin se remettre en route pour la Chartreuse ; il hérita dans cette solitude de la couche que dix ans auparavant avait occupée Pie VI, lorsque deux palefreniers hissaient celui-ci dans la voiture et qu'il poussait des gémissements de souffrance. La Chartreuse appartenait au site de Vallombrosa ; par une succession de forêts de pins on arrivait aux Camaldules, et de là, de rocher en rocher, à ce sommet de l'Apennin qui voit les deux mers. Un ordre subit contraignit Pie VII de repartir pour Alexandrie ; il n'eut que le temps de demander un bréviaire au prieur ; Pacca fut séparé du souverain pontife.

De la Chartreuse à Alexandrie la foule accourut de toutes parts ; on jetait des fleurs au captif, on lui donnait de l'eau, on lui présentait des fruits ; des gens de la campagne prétendaient le délivrer et lui disaient : « *Vuole ? dica.* » Un pieux larron lui déroba une épingle, relique qui devait ouvrir au ravisseur les portes du ciel.

À trois mille de Gênes une litière conduisit le pape au bord de la mer ; une felouque le transporta de l'autre côté de la ville à Saint-Pierre d'Arena. Par la route d'Alexandrie et de Mondovi, Pie VII gagna le premier village français ; il y fut accueilli avec des effusions de tendresse religieuse ; il disait : « Dieu pourrait-il nous ordonner de paraître insensible à ces marques d'affection ? »

Les Espagnols faits prisonniers à Saragosse étaient détenus à Grenoble : de même que ces garnisons d'Européens oubliées sur quelques montagnes des Indes, ils chantaient la nuit et faisaient retentir ces climats étrangers des airs de la patrie. Tout à coup le pape descend ; il semblait avoir entendu ces voix chrétiennes. Les captifs volent au-devant du nouvel opprimé ; ils tombent à genoux ; Pie VII jette presque tout son corps hors de la portière ; il étend ses mains amaigries et tremblantes sur ces guerriers qui avaient défendu la liberté de l'Italie avec l'épée, comme il avait défendu la liberté de l'Espagne avec la foi ; les deux glaives se croisent sur des têtes héroïques.

De Grenoble Pie VII atteignit Valence. Là, Pie VI avait expiré[3921] ; là, il s'était écrié quand on le montra au peuple : « *Ecce homo !* » Là, Pie VI se sépara de Pie VII ; le mort, rencontrant sa tombe, y rentra ; il fit cesser la double apparition, car jusqu'alors on avait vu comme deux papes marchant ensemble, ainsi que l'ombre accompagne le corps. Pie VII portait l'anneau que Pie VI avait au doigt lorsqu'il expira : signe qu'il avait accepté les misères et les destinées de son devancier.

À deux lieues de Comana, saint Chrysostome logea aux établissements de saint Basilisque ; ce martyr lui apparut pendant la nuit et lui dit : « Courage, mon frère Jean ! demain nous serons ensemble. » Jean répliqua : « Dieu soit loué de tout ! » Il s'étendit à terre et mourut.

À Valence, Bonaparte commença la carrière d'où il s'élança sur Rome. On ne laissa pas le temps à Pie VII de visiter les cendres de Pie VI ; on le poussa précipitamment à Avignon : c'était le faire rentrer dans la petite Rome ; il y put voir la glacière dans les souterrains du palais d'une autre lignée de

pontifes, et entendre la voix de l'ancien poète couronné[3922], qui rappelait les successeurs de Saint Pierre au Capitole.

Conduit au hasard, il rentra dans les Alpes maritimes ; au pont du Var, il le voulut traverser à pied ; il rencontra la population divisée en ordres de métiers, les ecclésiastiques vêtus de leurs habits sacerdotaux, et dix mille personnes à genoux dans un profond silence. La reine d'Étrurie avec ses deux enfants, à genoux aussi, attendait le saint-père au bout du pont. À Nice, les rues de la ville étaient jonchées de fleurs. Le commandant, qui menait le pape à Savone, prit la nuit un chemin infréquenté par les bois ; à son grand étonnement, il tomba au milieu d'une illumination solitaire ; un lampion avait été attaché à chaque arbre. Le long de la mer, la Corniche était pareillement illuminée ; les vaisseaux aperçurent de loin ces phares que le respect, l'attendrissement et la piété allumaient pour le naufrage d'un moine captif. Napoléon revint-il ainsi de Moscou ? Était-ce du bulletin de ses bienfaits et des bénédictions des peuples qu'il était précédé ?

Durant ce long voyage la bataille de Wagram avait été gagnée[3923], le mariage de Napoléon avec Marie-Louise arrêté. Treize des cardinaux mandés à Paris furent exilés[3924], et la consulte romaine formée par la France avait de nouveau prononcé la réunion du saint-siège à l'empire[3925].

Le pape, détenu à Savone, fatigué et assiégé par les créatures de Napoléon, émit un bref dont le cardinal Roverella fut le principal auteur, et qui permettait d'envoyer des bulles de confirmation à différents évêques nommés[3926]. L'empereur n'avait pas compté sur tant de complaisance ; il rejeta le bref parce qu'il lui eût fallu mettre le souverain pontife en liberté. Dans un accès de colère il avait ordonné que les cardinaux opposants quittassent la pourpre ; quelques-uns furent enfermés à Vincennes.

Le préfet de Nice écrivit à Pie VII que « défense lui était faite de communiquer avec aucune église de l'empire, sous peine de désobéissance ; que lui, Pie VII, a cessé d'être l'organe de l'Église parce qu'il prêche la rébellion et que *son âme est toute*

de fiel ; que, puisque rien ne peut le rendre sage, il verra que Sa Majesté est assez puissante pour déposer un pape. »

Était-ce bien le vainqueur de Marengo qui avait dicté la minute d'une pareille lettre ?

Enfin, après trois ans de captivité à Savone, le 9 de juin 1812, le pape fut mandé en France. On lui enjoignit de changer d'habits : dirigé sur Turin, il arriva à l'hospice du Mont-Cenis au milieu de la nuit. Là, près d'expirer, il reçut l'extrême-onction. On ne lui permit de s'arrêter que le temps nécessaire à l'administration du dernier sacrement ; on ne souffrit pas qu'il séjournât près du ciel. Il ne se plaignit point ; il renouvelait l'exemple de la mansuétude de la martyre de Verceil. Au bas de la montagne, au moment qu'elle allait être décollée, voyant tomber l'agrafe de la chlamyde du bourreau, elle dit à cet homme : « Voilà une agrafe d'or qui vient de tomber de ton épaule ; ramasse-la, de crainte de perdre ce que tu n'as gagné qu'avec beaucoup de travail. »

Pendant sa traversée de la France, on ne permit pas à Pie VII de descendre de voiture. S'il prenait quelque nourriture, c'était dans cette voiture même, que l'on enfermait dans les remises de la poste. Le 20 juin au matin, il arriva à Fontainebleau ; Bonaparte trois jours après franchissait le Niémen pour commencer son expiation. Le concierge refusa de recevoir le captif, parce qu'aucun ordre ne lui était encore parvenu. L'ordre envoyé de Paris, le pape entra dans le château ; il y fit entrer avec lui la justice céleste : sur la même table où Pie VII appuyait sa main défaillante, Napoléon signa son abdication.

Si l'inique invasion de l'Espagne souleva contre Bonaparte le monde politique, l'ingrate occupation de Rome lui rendit contraire le monde moral : sans la moindre utilité, il s'aliéna comme à plaisir les peuples et les autels, l'homme et Dieu. Entre les deux précipices qu'il avait creusés aux deux bords de sa vie, il alla, par une étroite chaussée, chercher sa destruction au fond de l'Europe, comme sur ce pont que la Mort, aidée du mal, avait jeté à travers le chaos.

Pie VII n'est point étranger à ces *Mémoires* : c'est le premier souverain auprès duquel j'aie rempli une mission dans ma

carrière politique, commencée et subitement interrompue sous le Consulat. Je le vois encore me recevant au Vatican, le *Génie du christianisme* ouvert sur sa table, dans le même cabinet où j'ai été admis aux pieds de Léon XII et de Pie VIII. J'aime à rappeler ce qu'il a souffert : les douleurs qu'il a bénies à Rome en 1803 payeront aux siennes par mon souvenir une dette de reconnaissance.

XXVIII. Cinquième coalition. — Prise de Vienne. Bataille d’Essling. Bataille de Wagram. — Paix signée dans le palais de l’Empereur d’Autriche. — Divorce. — Napoléon épouse Marie-Louise. Naissance du roi de Rome

Le 9 avril 1809, entre l'Angleterre, l'Autriche et l'Espagne, se déclara la cinquième coalition, sourdement appuyée par le mécontentement des autres souverains. Les Autrichiens, se plaignant de l'infraction de traités, passent tout à coup l'Inn à Braunau : on leur avait reproché leur lenteur, ils voulurent faire les Napoléon ; cette allure ne leur allait pas. Heureux de quitter l'Espagne, Bonaparte accourt en Bavière ; il se met à la tête des Bavarois sans attendre les Français ; tout soldat lui était bon. Il défait à Abensberg l'archiduc Louis[3927], à Eckmühl l'archiduc Charles[3928] ; il scie en deux l'armée autrichienne, il effectue le passage de la Salza[3929].

Il entre à Vienne[3930]. Le 21 et le 22 mai a lieu la terrible affaire d'Essling. La relation de l'archiduc Charles porte que, le premier jour, deux cent quatre-vingt-huit pièces autrichiennes tirèrent cinquante et un mille coups de canon, et que le lendemain plus de quatre cents pièces jouèrent de part et d'autre. Le maréchal Lannes y fut blessé mortellement. Bonaparte lui dit un mot et puis l'oublia ; l'attachement des hommes se refroidit aussi vite que le boulet qui les frappe.

La bataille de Wagram (6 juillet 1809) résume les différents combats livrés en Allemagne : Bonaparte y déploie tout son génie. Le colonel César de Laville, chargé de l'aller prévenir d'un désastre qu'éprouve l'aile gauche, le trouve à l'aile droite dirigeant l'attaque du maréchal Davout. Napoléon revient sur-le-champ à la gauche et répare l'échec essuyé par Masséna. Ce fut alors, au moment où l'on croyait la bataille perdue, que, jugeant seul du contraire par les manœuvres de l'ennemi, il s'écria : « La bataille est gagnée ! » Il oppose sa volonté à la victoire hésitante ; il la ramène au feu comme César ramenait par la barbe au combat ses vétérans étonnés. Neuf cents bouches de bronze rugissent ; la plaine et les moissons sont en flammes ; de grands villages disparaissant ; l'action dure douze heures. Dans une seule charge, Lauriston[3931] marche au trot à l'ennemi, à la tête de cent pièces de canon. Quatre jours après on ramassait au milieu des blés des militaires qui achevaient de mourir aux rayons du soleil sur des épis piétinés, couchés et collés par du sang : les vers s'attachaient déjà aux plaies des cadavres avancés.

Dans ma jeunesse, on s'occupait de lire les commentaires de Folard[3932] et de Guischardt[3933], de Tempelhoff[3934] et de Lloyd[3935] ; on étudiait l'ordre *profond* et l'ordre *mince* ; j'ai fait manœuvrer sur ma table de sous-lieutenant bien des petits carrés de bois. La science militaire a changé comme tout le reste par la Révolution ; Bonaparte a inventé la grande guerre, dont les conquêtes de la République lui avaient fourni l'idée par les masses réquisitionnaires. Il méprisa les places fortes qu'il se contenta de masquer, s'aventura dans le pays envahi et gagna tout à coups de batailles. Il ne s'occupait point de retraites ; il allait droit devant lui comme ces voies romaines qui traversent sans se détourner les précipices et les montagnes. Il portait toutes ses forces sur un point, puis ramassait au demi-cercle les corps isolés dont il avait rompu la ligne. Cette manœuvre, qui lui fut propre, était d'accord avec la *furie française* ; mais elle n'eût point réussi avec des soldats moins impétueux et moins agiles. Il faisait aussi, vers la fin de sa carrière, charger l'artillerie et

emporter les redoutes par la cavalerie. Qu'en est-il résulté ? En menant la France à la guerre, on a appris à l'Europe à marcher : il ne s'est plus agi que de multiplier les moyens ; les masses ont équipollé les masses. Au lieu de cent mille hommes on en a pris six cent mille ; au lieu de cent pièces de canon on en a traîné cinq cents : la science ne s'est point accrue ; l'échelle seulement s'est élargie. Turenne en savait autant que Bonaparte, mais il n'était pas maître absolu et ne disposait pas de quarante millions d'hommes. Tôt ou tard il faudra rentrer dans la guerre civilisée que savait encore Moreau, guerre qui laisse les peuples en repos tandis qu'un petit nombre de soldats font leur devoir ; il faudra en revenir à l'art des retraites, à la défense d'un pays au moyen des places fortes, aux manœuvres patientes qui ne coûtent que des heures en épargnant des hommes. Ces énormes batailles de Napoléon sont au-delà de la gloire ; l'œil ne peut embrasser ces champs de carnage qui, en définitive, n'amènent aucun résultat proportionné à leurs calamités. L'Europe, à moins d'événements imprévus, est pour longtemps dégoûtée de combats. Napoléon a tué la guerre en l'exagérant : notre guerre d'Afrique n'est qu'une école expérimentale ouverte à nos soldats.

Au milieu des morts, sur le champ de bataille de Wagram, Napoléon montra l'impassibilité qui lui était propre et qu'il affectait afin de paraître au-dessus des autres hommes ; il dit froidement ou plutôt il répéta son mot habituel dans de telles circonstances : « Voilà une grande consommation ! »

Lorsqu'on lui recommandait des officiers blessés, il répondait : « Ils sont absents. » Si la vertu militaire enseigne quelques vertus, elle en affaiblit plusieurs : le soldat trop humain ne pourrait accomplir son œuvre ; la vue du sang et des larmes, les souffrances, les cris de douleur, l'arrêtant à chaque pas, détruiraient en lui ce qui fait les Césars, race dont, après tout, on se passerait volontiers.

Après la bataille de Wagram, un armistice est convenu à Znaïm[3936]. Les Autrichiens, quoi qu'en disent nos bulletins, s'étaient retirés en bon ordre et n'avaient pas laissé derrière eux un seul canon monté. Bonaparte, en possession de Schönbrunn,

y travaillait à la paix. « Le 13 octobre, dit le duc de Cadore[3937], j'étais venu de Vienne pour travailler avec l'empereur. Après quelques moments d'entretien, il me dit : « Je vais passer la revue ; restez dans mon cabinet ; vous rédigerez cette note que je verrai après la revue. » Je restai dans son cabinet avec M. de Méneval, son secrétaire intime ; il rentra bientôt. — « Le prince de Lichtenstein, me dit Napoléon, ne vous a-t-il pas fait connaître qu'on lui faisait souvent la proposition de m'assassiner ? — Oui, sire ; il m'a exprimé l'horreur avec laquelle il rejetait ces propositions. — Eh bien ! on vient d'en faire la tentative. Suivez-moi. » J'entrai avec lui dans le salon. Là étaient quelques personnes qui paraissaient très agitées et qui entouraient un jeune homme de dix-huit à vingt ans, d'une figure agréable, très douce, annonçant une sorte de candeur, et qui seul paraissait conserver un grand calme. C'était l'assassin. Il fut interrogé avec une grande douceur par Napoléon lui-même, le général Rapp servant d'interprète. Je ne rapporterai que quelques-unes de ses réponses, qui me frappèrent davantage.

« Pourquoi vouliez-vous m'assassiner ? — Parce qu'il n'y aura jamais de paix pour l'Allemagne tant que vous serez au monde. — Qui vous a inspiré ce projet ? — L'amour de mon pays. — Ne l'avez-vous concerté avec personne ? — Je l'ai trouvé dans ma conscience. — Ne saviez-vous pas à quels dangers vous vous exposiez ? — Je le savais ; mais je serais heureux de mourir pour mon pays. — Vous avez des principes religieux ; croyez-vous que Dieu autorise l'assassinat ? — J'espère que Dieu me pardonnera en faveur de mes motifs. — Est-ce que, dans les écoles que vous avez suivies, on enseigne cette doctrine ? — Un grand nombre de ceux qui les ont suivies avec moi sont animés de ces sentiments et disposés à dévouer leur vie au salut de la patrie. — Que feriez-vous si je vous mettais en liberté ? — Je vous tuerais. »

« La terrible naïveté de ces réponses, la froide et inébranlable résolution qu'elles annonçaient, et ce fanatisme, si fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur Napoléon une impression que je jugeai d'autant plus profonde qu'il montrait

plus de sang-froid. Il fit retirer tout le monde, et je restai seul avec lui. Après quelques mots sur un fanatisme aussi aveugle et aussi réfléchi, il me dit : « Il faut faire la paix. » Ce récit du duc de Cadore méritait d'être cité en entier[3938].

Les nations commençaient leur levée ; elles annonçaient à Bonaparte des ennemis plus puissants que les rois ; la résolution d'un seul homme du peuple sauvait alors l'Autriche. Cependant la fortune de Napoléon ne voulait pas encore tourner la tête. Le 14 août 1809, dans le palais même de l'empereur d'Autriche, il fait la paix[3939] ; cette fois la fille des Césars est la palme remportée, mais Joséphine avait été sacrée, et Marie-Louise ne le fut pas : avec sa première femme, la vertu de l'onction divine sembla se retirer du triomphateur. J'aurais pu voir dans Notre-Dame de Paris la même cérémonie que j'ai vue dans la cathédrale de Reims ; à l'exception de Napoléon, les mêmes hommes y figuraient.

Un des acteurs secrets qui eut le plus de part dans la conduite intérieure de cette affaire fut mon ami Alexandre de Laborde, blessé dans les rangs des émigrés, et honoré de la croix de Marie-Thérèse pour ses blessures[3940].

Le 11 mars, le prince de Neuchâtel[3941] épousa à Vienne, par procuration, l'archiduchesse Marie-Louise. Celle-ci partit pour la France, accompagnée de la princesse Murat : Marie-Louise était parée sur la route des emblèmes de la souveraine. Elle arriva à Strasbourg le 22 mars, et le 28 au château de Compiègne, où Bonaparte l'attendait[3942]. Le mariage civil eut lieu à Saint-Cloud le 1er avril ; le 2, le cardinal Fesch donna dans le Louvre la bénédiction nuptiale aux deux époux. Bonaparte apprit à cette seconde femme à lui devenir infidèle, ainsi que l'avait été la première, en trompant lui-même son propre lit par son intimité avec Marie-Louise avant la célébration du mariage religieux : mépris de la majesté des mœurs royales et des lois saintes qui n'était pas d'un heureux augure[3943].

Tout paraît achevé ; Bonaparte a obtenu la seule chose qui lui manquait : comme Philippe-Auguste s'alliant à Isabelle de

Hainaut, il confond la dernière race avec la *race des grands rois* ; le passé se réunit à l'avenir. En arrière comme en avant, il est désormais le maître des siècles s'il se veut enfin fixer au sommet ; mais il a la puissance d'arrêter le monde et n'a pas celle de s'arrêter : il ira jusqu'à ce qu'il ait conquis la dernière couronne qui donne du prix à toutes les autres, la couronne du malheur.

L'archiduchesse Marie-Louise, le 20 mars 1811, accouche d'un fils[3944] : sanction supposée des félicités précédentes. De ce fils éclos, comme les oiseaux du pôle, au soleil de minuit, il ne restera qu'une valse triste, composée par lui-même à Schönbrunn, et jouée sur des orgues dans les rues de Paris, autour du palais de son père.

Livre II

I. Projets et préparatifs de la guerre de Russie. — Embarras de Napoléon. — II. L'empereur entreprend l'expédition de Russie. — Objections. — Faute de Napoléon. — III. Réunion à Dresde. — Bonaparte passe en revue son armée et arrive au bord du Niémen. — IV. Invasion de la Russie. — Wilna. — Le Sénateur polonais Wibicki. — Le parlementaire russe Balachof. — Smolensk. — Murat. — Le fils de Platov. — V. Retraite des Russes. — Le Borysthène. — Obsession de Bonaparte. — Koutouzov succède à Barclay dans le commandement de l'armée russe. — Bataille de la Moskowa ou de Borodino. — Bulletin. — Aspect du champ de bataille. — VI. Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée. — VII. Marche en avant des Français. — Rostopschine. — Bonaparte au Mont-du-Salut. — Vue de Moscou. — Entrée de Napoléon au Kremlin. — Incendie de Moscou. — Bonaparte gagne avec peine Petrowski. — Écriteau de Rostopschine. — Séjour sur les ruines de Moscou. — Occupations de Bonaparte. — VIII. Retraite. — IX. Smolensk. — Suite de la retraite. — X. Passage de la Bérésina. — XI. Jugement sur la campagne de Russie. — Dernier bulletin de la Grande-Armée. — Retour de Bonaparte à Paris. — Harangue du Sénat. — XII. Malheurs de la France. — Joies forcées. — Séjour à ma vallée. — Réveil de la légitimité. — XIII. Le pape à Fontainebleau. — XIV. Défections. — Mort de Lagrange et de Delille. — XV. Batailles de Lützen, de Bautzen et de Dresde. — Revers en Espagne. — XVI. Campagne de Saxe ou des poètes. — XVII. Bataille de Leipzick. — Retour de Bonaparte à Paris. — Traité de Valençay. — XVIII. Le corps législatif convoqué, puis ajourné. — Les alliés passent le Rhin. — Colère de Bonaparte. — Premier jour de l'an 1814. — XIX. Le pape mis en liberté. — XX.

Notes qui devinrent la brochure : De Bonaparte et des Bourbons. — Je prends un appartement rue de Rivoli. — Admirable campagne de France, 1814. — XXI. Je commence à imprimer ma brochure. — Une note de Madame de Chateaubriand. — XXII. La guerre établie aux barrières de Paris. — Vue de Paris. — Combat de Belleville. — Fuite de Marie-Louise et de la régence. — M. de Talleyrand reste à Paris. — XXIII. Proclamation du prince généralissime Schwarzenberg. — Discours d’Alexandre. — Capitulation de Paris

I. Projets et préparatifs de la guerre de Russie. — Embarras de Napoléon.

Bonaparte ne voyait plus d'ennemis ; ne sachant où prendre des empires, faute de mieux il avait pris le royaume de Hollande à son frère. Mais une inimitié secrète, qui remontait à l'époque de la mort du duc d'Enghien, était restée au fond du cœur de Napoléon contre Alexandre. Une rivalité de puissance l'animait ; il savait ce que la Russie pouvait faire et à quel prix il avait acheté les victoires de Friedland et d'Eylau. Les entrevues de Tilsit et d'Erfurt, des suspensions d'armes forcées, une paix que le caractère de Bonaparte ne pouvait supporter, des déclarations d'amitié, des serrements de main, des embrassades, des projets fantastiques de conquêtes communes, tout cela n'était que des ajournements de haine. Il restait sur le continent un pays et des capitales où Napoléon n'était point entré, un empire debout en face de l'empire français : les deux colosses se devaient mesurer. À force d'étendre la France, Bonaparte avait rencontré les Russes, comme Trajan, en passant le Danube, avait rencontré les Goths.

Un calme naturel, soutenu d'une piété sincère depuis qu'il était revenu à la religion, inclinait Alexandre à la paix : il ne l'aurait jamais rompue si l'on n'était venu le chercher. Toute l'année 1811 se passa en préparatifs. La Russie invitait l'Autriche domptée et la Prusse pantelante à se réunir à elle dans le cas où elle serait attaquée ; l'Angleterre arrivait avec sa bourse. L'exemple des Espagnols avait soulevé les sympathies des peuples ; déjà commençait à se former le lien de la vertu (Tugendbund) qui enserrait peu à peu la jeune Allemagne.

Bonaparte négociait, il faisait des promesses : il laissait espérer au roi de Prusse la possession des provinces russes

allemandes ; le roi de Saxe et l'Autriche se flattaient d'obtenir des agrandissements dans ce qui restait encore de la Pologne ; des princes de la Confédération du Rhin rêvaient des changements de territoire à leur convenance ; il n'y avait pas jusqu'à la France que Napoléon ne méditât d'élargir, quoiqu'elle débordât déjà sur l'Europe ; il prétendait l'augmenter nominativement de l'Espagne. Le général Sébastiani lui dit : « Et votre frère ? » Napoléon répliqua : « Qu'importe mon frère ! est-ce qu'on donne un royaume comme l'Espagne ? » Le maître disposait par un mot du royaume qui avait coûté tant de malheurs et de sacrifices à Louis XIV ; mais il ne l'a pas gardé si longtemps. Quant aux peuples, jamais homme n'en a moins tenu compte et ne les a plus méprisés que Bonaparte : il en jetait des lambeaux à la meute de rois qu'il conduisait à la chasse, le fouet à la main : « Attila, » dit Jornandès, « menait avec lui une foule de princes tributaires qui attendaient avec crainte et tremblement un signe du maître des monarques pour exécuter ce qui leur serait ordonné. »

Avant de marcher en Russie avec ses alliées l'Autriche et la Prusse, avec la Confédération du Rhin composée de rois et de princes, Napoléon avait voulu assurer ses deux flancs qui touchaient aux deux bords de l'Europe : il négociait deux traités, l'un au midi avec Constantinople, l'autre au nord avec Stockholm. Ces traités manquèrent.

Napoléon, à l'époque de son consulat, avait renoué des intelligences avec la Porte : Sélim[3945] et Bonaparte avaient échangé leurs portraits ; ils entretenaient une correspondance mystérieuse. Napoléon écrivait à son compère, en date d'Osterode[3946], 3 avril 1807 : « Tu t'es montré le digne descendant des Sélim et des Soliman. Confie-moi tous tes besoins : je suis assez puissant et assez intéressé à tes succès, tant par amitié que par politique, pour n'avoir rien à te refuser. » Charmante effusion de tendresse entre deux sultans causant bec à bec, comme aurait dit Saint-Simon.

Sélim renversé, Napoléon revient au système russe et songe à partager la Turquie avec Alexandre ; puis, bouleversé encore

par un nouveau cataclysme d'idées, il se détermine à l'invasion de l'empire moscovite. Mais ce n'est que le 21 mars 1812 qu'il demande à Mahmoud son alliance, requérant soudain de lui cent mille Turcs au bord du Danube. Pour cette armée, il offre à la Porte la Valachie et la Moldavie. Les Russes l'avaient devancé ; leur traité était au moment de se conclure, et il fut signé le 28 mai 1812[3947].

Au nord, les événements trompèrent également Bonaparte. Les Suédois auraient pu envahir la Finlande, comme les Turcs menacer la Crimée : par cette combinaison la Russie, ayant deux guerres sur les bras, eût été dans l'impossibilité de réunir ses forces contre la France ; ce serait de la politique sur une vaste échelle, si le monde n'était aujourd'hui rapetissé au moral comme au physique par la communication des idées et des chemins de fer. Stockholm, se renfermant dans une politique nationale, s'arrangea avec Pétersbourg.

Après avoir perdu en 1807 la Poméranie envahie par les Français, et en 1808 la Finlande envahie par la Russie, Gustave IV avait été déposé. Gustave, loyal et fou, a augmenté le nombre des rois errants sur la terre, et moi, je lui ai donné une lettre de recommandation pour les Pères de Terre sainte ; c'est au tombeau de Jésus-Christ qu'il se faut consoler. L'oncle de Gustave fut mis en place de son neveu détrôné. Bernadotte, ayant commandé le corps d'armée français en Poméranie, s'était attiré l'estime des Suédois ; ils jetèrent les yeux sur lui ; Bernadotte fut choisi pour combler le vide que laissait le prince de Holstein-Augustenbourg, prince héréditaire de Suède, nouvellement élu et mort. Napoléon vit avec déplaisir l'élection de son ancien compagnon[3948].

L'inimitié de Bonaparte et de Bernadotte remontait haut : Bernadotte s'était opposé au 18 brumaire ; ensuite il contribua, par des conversations animées et par l'ascendant qu'il exerçait sur les esprits, à ces brouillements qui amenèrent Moreau-devant une cour de justice. Bonaparte se vengea à sa façon, en cherchant à ravaler un caractère. Après le jugement de Moreau il fit présent à Bernadotte d'une maison, rue d'Anjou, dépouille

du général condamné ; par une faiblesse alors trop commune, le beau-frère de Joseph Bonaparte[3949] n'osa refuser cette munificence peu honorable. Grosbois[3950] fut donné à Berthier. La fortune ayant mis le sceptre de Charles XII aux mains d'un compatriote de Henri IV, Charles-Jean se refusa à l'ambition de Napoléon ; il pensa qu'il lui était plus sûr d'avoir pour allié Alexandre, son voisin, que Napoléon, ennemi éloigné ; il se déclara neutre, conseilla la paix et se proposa pour médiateur entre la Russie et la France.

Bonaparte entre en fureur ; il s'écrie : « Lui, le misérable, il me donne des conseils ! il veut me faire la loi ! un homme qui tient tout de ma bonté ! quelle ingratitude ! Je saurai bien le forcer de suivre mon impulsion souveraine ! » À la suite de ces violences, Bernadotte signa le 24 mars 1812 le traité de Saint-Pétersbourg[3951].

Ne demandez pas de quel droit Bonaparte traitait Bernadotte de *misérable*, oubliant qu'il ne sortait, lui Bonaparte, ni d'une source plus élevée, ni d'une autre origine : la Révolution et les armes. Ce langage insultant n'annonçait ni la hauteur héréditaire du rang, ni la grandeur de l'âme. Bernadotte n'était point ingrat, il ne devait rien à la bonté de Bonaparte.

L'empereur s'était transformé en un monarque de vieille race qui s'attribue tout, qui ne parle que de lui, qui croit récompenser ou punir en disant qu'il est satisfait ou mécontent. Beaucoup de siècles passés sous la couronne, une longue suite de tombeaux à Saint-Denis, n'excuseraient pas même ces arrogances. La fortune ramena des États-Unis et du nord de l'Europe deux généraux français sur le même champ de bataille, pour faire la guerre à un homme contre lequel ils s'étaient d'abord réunis et qui les avait séparés. Soldat ou roi, nul ne songeait alors qu'il y eût crime à vouloir renverser l'oppresseur des libertés. Bernadotte triompha, Moreau succomba. Les hommes disparus jeunes sont de vigoureux voyageurs ; ils font vite une route que des hommes plus débiles achèvent à pas lents.

II. L'empereur entreprend l'expédition de Russie. Objections. — Faute de Napoléon.

Ce ne fut pas faute d'avertissements que Bonaparte s'obstina à la guerre de Russie : le duc de Frioul[3952], le comte de Ségur[3953], le duc de Vicence, consultés, opposèrent à cette entreprise une foule d'objections : « Il ne faut pas, » disait courageusement le dernier (*Histoire de la Grande-Armée*), « en s'emparant du continent et même des États de la famille de son allié, accuser cet allié de manquer au système continental. Quand les armées françaises couvraient l'Europe, comment reprocher aux Russes leur armée ? Fallait-il donc se jeter par-delà tous ces peuples de l'Allemagne, dont les plaies faites par nous n'étaient point encore cicatrisées ? Les Français ne se reconnaissaient déjà plus au milieu d'une patrie qu'aucune frontière naturelle ne limitait. Qui donc défendra la véritable France abandonnée ? — Ma renommée, répliqua l'empereur[3954]. » Médée avait fourni cette réponse : Napoléon faisait descendre à lui la tragédie.

Il annonçait le dessein d'organiser l'empire en cohortes de ban et d'arrière-ban : sa mémoire était une confusion de temps et de souvenirs. À l'objection des divers partis existants encore dans l'empire, il répondait : « Les royalistes redoutent plus ma perte qu'ils ne la désirent. Ce que j'ai fait de plus utile et de plus difficile a été d'arrêter le torrent révolutionnaire : il aurait tout englouti. Vous craignez la guerre pour mes jours ? Me tuer, moi, c'est impossible : ai-je donc accompli les volontés du Destin ? Je me sens poussé vers un but que je ne connais pas. Quand je l'aurai atteint, un atome suffira « pour m'abattre[3955]. »

C'était encore une copie : les Vandales en Afrique, Alaric en Italie, disaient ne céder qu'à une impulsion surnaturelle : *divino jussu perurgeri*.

L'absurde et honteuse querelle avec le pape augmentant les dangers de la position de Bonaparte, le cardinal Fesch le conjurait de ne pas s'attirer à la fois l'inimitié du ciel et de la terre : Napoléon prit son oncle par la main, le mena à une fenêtre (c'était la nuit) et lui dit : « Voyez-vous cette étoile ? — Non, sire. — Regardez bien. — Sire, je ne la vois pas. — Eh bien, moi, je la vois[3956]. »

« Vous aussi, disait Bonaparte à M. de Caulaincourt, vous êtes devenu Russe. »

« Souvent, assure M. de Ségur, on le voyait (Napoléon) à demi renversé sur un sofa, plongé dans une méditation profonde ; puis il en sort tout à coup comme en sursaut, convulsivement et par des exclamations ; il croit s'entendre nommer et s'écrie : Qui m'appelle ? Alors il se lève, marche avec agitation[3957]. » Quand le Balafré touchait à sa catastrophe, il monta sur la terrasse du château de Blois, appelée *le Perche aux Bretons* : sous un ciel d'automne, une campagne déserte s'étendant au loin, on le vit se promener à grands pas avec des mouvements furieux. Bonaparte, dans ses hésitations salutaires, dit : « Rien n'est assez établi autour de moi pour une guerre aussi lointaine ; il faut la retarder de trois ans. » Il offrait de déclarer au czar qu'il ne contribuerait ni directement, ni indirectement, au rétablissement d'un royaume de Pologne : l'ancienne et la nouvelle France ont également abandonné ce fidèle et malheureux pays.

Cet abandon, entre toutes les fautes politiques commises par Bonaparte, est une des plus graves. Il a déclaré, depuis cette faute, que s'il n'avait pas procédé à un rétablissement hautement indiqué, c'est qu'il avait craint de déplaire à son beau-père. Bonaparte était bien homme à être retenu par des considérations de famille ! L'excuse est si faible qu'elle ne le mène, en la donnant, qu'à maudire son mariage avec Marie-Louise. Loin d'avoir senti ce mariage de la même manière,

l'empereur de Russie s'était écrié : « Me voilà renvoyé au fond de mes forêts. » Bonaparte fut tout simplement aveuglé par l'antipathie qu'il avait pour la liberté des peuples.

Le prince Poniatowski[3958], lors de la première invasion de l'armée française, avait organisé des troupes polonaises ; des corps politiques s'étaient assemblés ; la France maintint deux ambassadeurs successifs à Varsovie, l'archevêque de Malines[3959] et M. Bignon[3960]. Français du Nord, les Polonais, braves et légers comme nous, parlaient notre langue ; ils nous aimaient comme des frères ; ils se faisaient tuer pour nous avec une fidélité où respirait leur aversion de la Russie. La France les avait jadis perdus ; il lui appartenait de leur rendre la vie : ne devait-on rien à ce peuple sauveur de la chrétienté ? Je l'ai dit à Alexandre à Vérone : « Si Votre Majesté ne rétablit pas la Pologne, elle sera obligée de l'exterminer. » Prétendre ce royaume condamné à l'oppression par sa position géographique, c'est trop accorder aux collines et aux rivières : vingt peuples entourés de leur seul courage ont gardé leur indépendance, et l'Italie, remparée des Alpes, est tombée sous le joug de quiconque les a voulu franchir. Il serait plus juste de reconnaître une autre fatalité, savoir : que les peuples belliqueux, habitants des plaines, sont condamnés à la conquête : des plaines sont accourus les divers envahisseurs de l'Europe.

Loin de favoriser la Pologne, on voulut que ses soldats prissent la cocarde nationale ; pauvre qu'elle était, on la chargeait d'entretenir une armée française de quatre-vingt mille hommes ; le grand-duché de Varsovie était promis au roi de Saxe[3961]. Si la Pologne eût été reformée en royaume, la race slave depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire reprenait son indépendance. Même dans l'abandon où Napoléon laissait les Polonais, tout en se servant d'eux, ils demandaient qu'on les jetât en avant ; ils se vantaient de pouvoir seuls entrer sans nous à Moscou : proposition inopportune ! Le poète armé, Bonaparte avait reparu ; il voulait monter au Kremlin pour y chanter et pour signer un décret sur les théâtres.

Quoi qu'on publie aujourd'hui à la louange de Bonaparte, ce grand démocrate, sa haine des gouvernements constitutionnels était invincible ; elle ne l'abandonna point alors même qu'il était entré dans les déserts menaçants de la Russie. Le sénateur Wibicki lui apporta jusqu'à Wilna les résolutions de la Diète de Varsovie[3962] : « C'est à vous, disait-il dans son exagération sacrilège, c'est à vous qui dictez au siècle son histoire, et en qui la force de la Providence réside, c'est à vous d'appuyer des efforts que vous devez approuver. » Il venait, lui, Wibicki, demander à Napoléon le Grand de prononcer ces seules paroles : « Que le royaume de Pologne existe, » et le royaume de Pologne existera. « Les Polonais se dévoueront aux ordres du chef devant qui les siècles ne sont qu'un moment, et l'espace qu'un point. »

Napoléon répondit :

« Gentilshommes, députés de la Confédération de Pologne, j'ai entendu avec intérêt ce que vous venez de me dire. Polonais, je *penserais* et *agirais* comme vous ; j'aurais voté comme vous dans l'assemblée de Varsovie. L'amour de son pays est le premier devoir de l'homme civilisé.

« *Dans ma situation, j'ai beaucoup d'intérêts à concilier et beaucoup de devoirs à remplir.* Si j'avais régné pendant le premier, le second, ou le troisième partage de la Pologne, j'aurais armé *mes peuples* pour la défendre.

« J'aime votre nation ! Pendant seize ans j'ai vu vos soldats à mes côtés, dans les champs d'Italie et dans ceux de l'Espagne. J'applaudis à ce que vous avez fait ; j'autorise les efforts que vous voulez faire : je ferai tout ce qui dépendra de moi pour seconder vos résolutions.

« Je vous ai tenu le même langage dès ma première entrée en Pologne. Je dois y ajouter *que j'ai garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines, et que je ne puis sanctionner aucune manœuvre, ou aucun mouvement qui tende à troubler la paisible possession de ce qui lui reste des provinces de la Pologne*.

« Je récompenserai ce dévouement de vos contrées, qui vous rend si intéressants et vous acquiert tant de titres à mon estime

et à ma protection, par tout ce qui *pourra dépendre de moi dans les circonstances*. »

Ainsi crucifiée pour le rachat des nations, la Pologne a été abandonnée ; on a lâchement insulté sa passion ; on lui a présenté l'éponge pleine de vinaigre, lorsque sur la croix de la liberté elle a dit : « J'ai soif, *sitio*. » « Quand la liberté, s'écrie Mickiewicz, s'assiéra sur le trône du monde, elle jugera les nations. Elle dira à la France : Je t'ai appelée, tu ne m'as pas écoutée : va donc à l'esclavage. »

« Tant de sacrifices, tant de travaux, » dit l'abbé de Lamennais, « doivent-ils être stériles ? Les sacrés martyrs n'auraient-ils semé dans les champs de la patrie qu'un esclavage éternel ? Qu'entendez-vous dans ces forêts ? Le murmure triste des vents. Que voyez-vous passer sur ces plaines ? L'oiseau voyageur qui cherche un lieu pour se reposer. »

III. Réunion à Dresde. Bonaparte passe en revue son armée et arrive au bord du Niémen

Le 9 mai 1812, Napoléon partit pour l'armée et se rendit à Dresde[3963]. C'est à Dresde qu'il rassembla les ressorts épars de la Confédération du Rhin, et que, pour la première et la dernière fois, il mit en mouvement cette machine qu'il avait fabriquée.

Parmi les chefs-d'œuvre exilés qui regrettent le soleil de l'Italie, a lieu une réunion de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Marie-Louise, de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, d'une cohue de souverains grands et petits[3964]. Ces souverains aspirent à former de leurs diverses cours les cercles subordonnés de la cour première : ils se disputent le vasselage ; l'un veut être l'échanson du sous-lieutenant de Brienne, l'autre son pannetier. L'histoire de Charlemagne est mise à contribution par l'érudition des chancelleries allemandes : plus on était élevé, plus on était rampant : « Une dame de Montmorency, dit Bonaparte dans Las Cases, se serait précipitée pour renouer les souliers de l'impératrice. »

Lorsque Bonaparte traversait le palais de Dresde pour se rendre à un gala préparé, il marchait le premier et en avant, le chapeau sur la tête ; François II suivait, chapeau bas, accompagnant sa fille, l'impératrice Marie-Louise ; la tourbe des princes venait pêle-mêle derrière, dans un respectueux silence. L'impératrice d'Autriche manquait au cortège ; elle se disait souffrante, ne sortait de ses appartements qu'en chaise à porteurs, pour éviter de donner le bras à Napoléon, qu'elle

détestait. Ce qui restait de sentiments nobles s'était retiré au cœur des femmes.

Un seul roi, le roi de Prusse, fut d'abord tenu à l'écart : « Que me veut ce prince ? » s'écriait Bonaparte avec impatience. « N'est-ce pas assez de l'importunité de ses lettres ? Pourquoi veut-il me persécuter encore de sa présence ? Je n'ai pas besoin de lui. »

Le grand crime de Frédéric-Guillaume auprès du *républicain* Bonaparte était d'*avoir abandonné la cause des rois*. Les négociations de la cour de Berlin avec le Directoire *décelaient en ce prince*, disait Bonaparte, *une politique timide, intéressée, sans noblesse, qui sacrifiait sa dignité et la cause générale des trônes à de petits agrandissements*. Quand il regardait sur une carte la nouvelle Prusse, il s'écriait : « Se peut-il que j'aie laissé à cet homme tant de pays ! » Des trois commissaires des alliés qui le conduisirent à Fréjus, le commissaire prussien fut le seul que Bonaparte reçut mal et avec lequel il ne voulut avoir aucun rapport. On a cherché la cause secrète de cette aversion de l'empereur pour Guillaume ; on l'a cru trouver dans telle et telle circonstance particulière : en parlant de la mort du duc d'Enghien, je pense avoir touché de plus près la vérité.

Bonaparte attendit à Dresde les progrès des colonnes de ses armées : Marlborough, dans cette même ville, allant saluer Charles XII, aperçut sur une carte un tracé aboutissant à Moscou ; il devina que le monarque prendrait cette route, et ne se mêlerait pas de la guerre de l'Occident. En n'avouant pas tout haut son projet d'invasion, Bonaparte ne pouvait néanmoins le cacher ; avec les diplomates il mettait en avant trois griefs : l'ukase du 31 décembre 1810, prohibant certaines importations en Russie, et détruisant, par cette prohibition, le *système continental* ; la protestation d'Alexandre contre la réunion du duché d'Oldenbourg ; les armements de la Russie. Si l'on n'était accoutumé à l'abus des mots, on s'étonnerait de voir donner pour cause légitime de guerre les règlements de douanes d'un État indépendant et la violation d'un système que cet État n'a pas adopté. Quant à la réunion du duché d'Oldenbourg et aux armements de la Russie, vous venez de

voir que le duc de Vicence avait osé montrer à Napoléon l'outrecuidance de ces reproches. La justice est si sacrée, elle semble si nécessaire au succès des affaires, que ceux-là mêmes qui la foulent aux pieds prétendent n'agir que d'après ses principes. Cependant le général Lauriston fut envoyé à Saint-Pétersbourg et le comte de Narbonne au quartier général d'Alexandre : messagers de paroles suspectes de paix et de bon vouloir. L'abbé de Pradt avait été dépêché à la Diète polonaise ; il en revint surnommant son maître *Jupiter-Scapin*. Le comte de Narbonne rapporta qu'Alexandre, sans abattement et sans jactance, préférait la guerre à une paix honteuse. Le czar professait toujours pour Napoléon un enthousiasme naïf ; mais il disait que la cause des Russes était juste, et que son ambitieux ami avait tort. Cette vérité, exprimée dans les bulletins moscovites, prit l'empreinte du génie national : Bonaparte devint l'*Antechrist*.

Napoléon quitte Dresde le 29 mai 1812, passe à Posen et à Thorn ; il y vit piller les Polonais par ses autres alliés. Il descend la Vistule, s'arrête à Dantzick, Königsberg et Gumbinnen.

Chemin faisant, il passe en revue ses différentes troupes : aux vieux soldats il parle des Pyramides, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland ; avec les jeunes gens il s'occupe de leur besoins, de leurs équipements, de leur solde, de leurs capitaines : il jouait dans ce moment à la bonté.

IV. Invasion de la Russie. — Wilna ; Le sénateur polonais Wibicki ; Le parlementaire russe Balachof. — Smolensk. — Murat. — Le fils de Platov.

Lorsque Bonaparte traversait le palais de Dresde pour se rendre à un gala préparé, il marchait le premier et en avant, le chapeau sur la tête ; François II suivait, chapeau bas, accompagnant sa fille, l'impératrice Marie-Louise ; la tourbe des princes venait pêle-mêle derrière, dans un respectueux silence. L'impératrice d'Autriche manquait au cortège ; elle se disait souffrante, ne sortait de ses appartements qu'en chaise à porteurs, pour éviter de donner le bras à Napoléon, qu'elle détestait. Ce qui restait de sentiments nobles s'était retiré au cœur des femmes.

Un seul roi, le roi de Prusse, fut d'abord tenu à l'écart : « Que me veut ce prince ? » s'écriait Bonaparte avec impatience. « N'est-ce pas assez de l'importunité de ses lettres ? Pourquoi veut-il me persécuter encore de sa présence ? Je n'ai pas besoin de lui. »

Le grand crime de Frédéric-Guillaume auprès du *républicain* Bonaparte était d'*avoir abandonné la cause des rois*. Les négociations de la cour de Berlin avec le Directoire *décelaient en ce prince*, disait Bonaparte, *une politique timide, intéressée, sans noblesse, qui sacrifiait sa dignité et la cause générale des trônes à de petits agrandissements*. Quand il regardait sur une carte la nouvelle Prusse, il s'écriait : « Se peut-il que j'aie laissé à cet homme tant de pays ! » Des trois commissaires des alliés qui le conduisirent à Fréjus, le commissaire prussien fut le seul que Bonaparte reçut mal et avec lequel il ne voulut avoir aucun rapport. On a cherché la cause secrète de cette aversion de

l'empereur pour Guillaume ; on l'a cru trouver dans telle et telle circonstance particulière : en parlant de la mort du duc d'Enghien, je pense avoir touché de plus près la vérité.

Bonaparte attendit à Dresde les progrès des colonnes de ses armées : Marlborough, dans cette même ville, allant saluer Charles XII, aperçut sur une carte un tracé aboutissant à Moscou ; il devina que le monarque prendrait cette route, et ne se mêlerait pas de la guerre de l'Occident. En n'avouant pas tout haut son projet d'invasion, Bonaparte ne pouvait néanmoins le cacher ; avec les diplomates il mettait en avant trois griefs : l'ukase du 31 décembre 1810, prohibant certaines importations en Russie, et détruisant, par cette prohibition, le *système continental* ; la protestation d'Alexandre contre la réunion du duché d'Oldenbourg ; les armements de la Russie. Si l'on n'était accoutumé à l'abus des mots, on s'étonnerait de voir donner pour cause légitime de guerre les règlements de douanes d'un État indépendant et la violation d'un système que cet État n'a pas adopté. Quant à la réunion du duché d'Oldenbourg et aux armements de la Russie, vous venez de voir que le duc de Vicence avait osé montrer à Napoléon l'outrecuidance de ces reproches. La justice est si sacrée, elle semble si nécessaire au succès des affaires, que ceux-là mêmes qui la foulent aux pieds prétendent n'agir que d'après ses principes. Cependant le général Lauriston fut envoyé à Saint-Pétersbourg et le comte de Narbonne au quartier général d'Alexandre : messagers de paroles suspectes de paix et de bon vouloir. L'abbé de Pradt avait été dépêché à la Diète polonaise ; il en revint surnommant son maître *Jupiter-Scapin*. Le comte de Narbonne rapporta qu'Alexandre, sans abattement et sans jactance, préférait la guerre à une paix honteuse. Le czar professait toujours pour Napoléon un enthousiasme naïf ; mais il disait que la cause des Russes était juste, et que son ambitieux ami avait tort. Cette vérité, exprimée dans les bulletins moscovites, prit l'empreinte du génie national : Bonaparte devint l'*Antechrist*.

Napoléon quitte Dresde le 29 mai 1812, passe à Posen et à Thorn ; il y vit piller les Polonais par ses autres alliés. Il descend

la Vistule, s'arrête à Dantzick, Königsberg et Gumbinnen.

Chemin faisant, il passe en revue ses différentes troupes : aux vieux soldats il parle des Pyramides, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland ; avec les jeunes gens il s'occupe de leur besoins, de leurs équipements, de leur solde, de leurs capitaines : il jouait dans ce moment à la bonté.

Lorsque Bonaparte franchit le Niémen, quatre-vingt-cinq millions cinq cent mille âmes reconnaissaient sa domination ou celle de sa famille ; la moitié de la population de la chrétienté lui obéissait ; ses ordres étaient exécutés dans un espace qui comprenait dix-neuf degrés de latitude et trente degrés de longitude. Jamais expédition plus gigantesque ne s'était vue, ne se reverra.

Le 22 juin, à son quartier général de Wilkowisky, Napoléon proclame la guerre : « Soldats, la seconde guerre de la Pologne est commencée ; la première s'est terminée à Tilsit ; la Russie est entraînée par la fatalité : ses *destins* doivent s'accomplir. »

Moscou répond à cette voix jeune encore par la bouche de son métropolitain, âgé de cent dix ans : « La ville de Moscou reçoit Alexandre, son Christ, comme une mère dans les bras de ses fils zélés, et chante Hosanna ! Béni soit celui qui arrive ! » Bonaparte s'adressait au Destin, Alexandre à la Providence.

Alexandre Premier

Le 23 juin 1812, Bonaparte reconnut de nuit le Niémen ; il ordonna d'y jeter trois ponts. À la chute du jour suivant, quelques sapeurs passent le fleuve dans un bateau ; ils ne trouvent personne sur l'autre rive. Un officier de Cosaques, commandant une patrouille, vient à eux et leur demande qui ils sont. « Français. — Pourquoi venez-vous en Russie ? — Pour vous faire la guerre[3965]. » Le Cosaque disparaît dans le bois ; trois sapeurs tirent sur la forêt ; on ne leur répond point : silence universel.

Bonaparte était demeuré toute une journée étendu sans force et pourtant sans repos : il sentait quelque chose se retirer de lui. Les colonnes de nos armées s'avancèrent à travers la forêt de Pilwisky, à la faveur de l'obscurité, comme les Huns conduits par une biche dans les Palus-Méotides. On ne voyait pas le Niémen ; pour le reconnaître, il en fallut toucher les bords.

Au milieu du jour, au lieu des bataillons moscovites, ou des populations lithuaniennes, s'avançant au-devant de leurs

libérateurs, on ne vit que des sables nus et des forêts désertes : « À trois cents pas du fleuve, sur la hauteur la plus élevée, on apercevait la tente de l'empereur. Autour d'elle toutes les collines, leurs pentes, les vallées, étaient couvertes d'hommes et de chevaux. » (Ségur[3966].)

L'ensemble des forces obéissant à Napoléon se montait à six cent quatre-vingt-mille trois cents fantassins, à cent soixante-seize mille huit cent cinquante chevaux. Dans la guerre de la succession, Louis XIV avait sous les armes six cent mille hommes, tous Français. L'infanterie active, sous les ordres immédiats de Bonaparte, était répartie en dix corps. Ces corps se composaient de vingt mille Italiens, de quatre-vingt-mille hommes de la Confédération du Rhin, de trente mille Polonais, de trente mille Autrichiens, de vingt mille Prussiens et de deux cent soixante-dix mille Français.

L'armée franchit le Niémen ; Bonaparte passe lui-même le pont fatal et pose le pied sur la terre russe. Il s'arrête et voit défiler ses soldats, puis il échappe à la vue et galope au hasard dans une forêt, comme appelé au conseil des esprits sur la bruyère. Il revient, il écoute ; l'armée écoutait : on se figure entendre gronder le canon lointain ; on était plein de joie : ce n'était qu'un orage ; les combats reculaient. Bonaparte s'abrita dans un couvent abandonné : double asile de paix.

On a raconté que le cheval de Napoléon s'abattit et qu'on entendit murmurer : « c'est un mauvais présage ; un Romain reculerait[3967]. » Vieille histoire de Scipion, de Guillaume le Bâtard, d'Édouard III, et de Malesherbes partant pour le tribunal révolutionnaire.

Trois jours furent employés au passage des troupes[3968] ; elles prenaient rang et s'avançaient. Napoléon s'empressait sur la route ; le temps lui criait : « Marche ! marche ! » comme parle Bossuet.

À Wilna, Bonaparte reçut le sénateur Wibicki, de la Diète de Varsovie : un parlementaire russe, Balachof, se présente à son tour ; il déclare qu'on pouvait encore traiter, qu'Alexandre n'était point l'agresseur, que les Français se trouvaient en

Russie sans aucune déclaration de guerre. Napoléon répond qu'Alexandre n'est qu'un général à la parade ; qu'Alexandre n'a que trois généraux : Koutouzov, dont lui, Bonaparte, ne se soucie pas parce qu'il est Russe ; Benningsen, déjà trop vieux il y a six ans, et maintenant en enfance ; Barclay, général de retraite. Le duc de Vicence, s'étant cru insulté par Bonaparte dans la conversation, l'interrompit d'une voix irritée : « Je suis bon Français ; je l'ai prouvé : je le prouverai encore, en répétant que cette guerre est impolitique, dangereuse, qu'elle perdra l'armée, la France et l'empereur. »

Bonaparte avait dit à l'envoyé russe : « Croyez-vous que je me soucie de vos jacobins de Polonais ? » Madame de Staël rapporte ce dernier propos ; ses hautes liaisons la tenaient bien informée : elle affirme qu'il existait une lettre écrite à M. de Romanzof par un ministre de Bonaparte, lequel proposait de rayer des actes européens le nom de Pologne et de Polonais : preuve surabondante du dégoût de Napoléon pour ses braves suppliants.

Bonaparte s'enquit devant Balachof du nombre des églises de Moscou ; sur la réponse, il s'écrie : « Comment, tant d'églises à une époque où l'on n'est plus chrétien ? — Pardon, sire, reprit le Moscovite, les Russes et les Espagnols le sont encore. »

Balachof renvoyé avec des propositions inadmissibles, la dernière lueur de paix s'évanouit. Les bulletins disaient : « Le voilà donc, cet empire de Russie, de loin si redoutable ! c'est un désert. Il faut plus de temps à Alexandre pour rassembler ses recrues qu'à Napoléon pour arriver à Moscou. »

Bonaparte, parvenu à Witepsk[3969], eut un moment l'idée de s'y arrêter. Rentrant à son quartier général, après avoir vu Barclay se retirer encore, il jeta son épée sur des cartes et s'écria : « Je m'arrête ici ! ma campagne de 1812 est finie : celle de 1813 fera le reste. » Heureux s'il eût tenu à cette résolution que tous ses généraux lui conseillaient ! Il s'était flatté de recevoir de nouvelles propositions de paix : ne voyant rien venir, il s'ennuya ; il n'était qu'à vingt journées de Moscou. « Moscou la ville sainte ! » répétait-il. Son regard devenait étincelant, son air farouche : l'ordre de partir est donné. On lui

fait des observations ; il les dédaigne ; Daru, interrogé, lui répond : « qu'il ne conçoit ni le but ni la nécessité d'une pareille guerre ». L'empereur réplique : « Me prend-on pour un insensé ? Pense-t-on que je fais la guerre par goût ? » Ne lui avait-on pas entendu dire à lui, empereur, « que la guerre d'Espagne et celle de Russie étaient deux chancres qui rongeaient la France ? » Mais pour faire la paix il fallait être deux, et l'on ne recevait pas une seule lettre d'Alexandre.

Et ces *chancres* de qui venaient-ils ? Ces inconséquences passent inaperçues et se changent même au besoin en preuves de la candide sincérité de Napoléon.

Bonaparte se croirait dégradé s'il s'arrêtait dans une faute qu'il reconnaît. Ses soldats se plaignent de ne plus le voir qu'aux moments des combats, toujours pour les faire mourir, jamais pour les faire vivre ; il est sourd à ces plaintes. La nouvelle de la paix entre les Russes et les Turcs le frappe et ne le retient pas : il se précipite à Smolensk. Les proclamations des Russes disaient : « Il vient (Napoléon), la trahison dans le cœur et la loyauté sur les lèvres, il vient nous enchaîner avec ses légions d'esclaves. Portons la croix dans nos cœurs et le fer dans nos mains ; arrachons les dents à ce lion ; renversons le tyran qui renverse la terre. »

Sur les hauteurs de Smolensk, Napoléon retrouve l'armée russe, composée de cent vingt mille hommes : « Je les tiens ! » s'écrie-t-il. Le 17, au point du jour[3970], Belliard poursuit une bande de Cosaques et la jette dans le Dniéper ; le rideau replié, on aperçoit l'armée ennemie sur la route de Moscou ; elle se retirait. Le rêve de Bonaparte lui échappe encore. Murat, qui avait trop contribué à la vaine poursuite, dans son désespoir voulait mourir. Il refusait de quitter une de nos batteries écrasée par le feu de la citadelle de Smolensk non encore évacuée : « Retirez-vous tous : laissez-moi seul ici ! » s'écriait-il. Une attaque effroyable avait lieu contre cette citadelle : rangée sur des hauteurs qui s'élèvent en amphithéâtre, notre armée contemplait le combat au-dessous : quand elle vit les assaillants s'élancer à travers le feu et la mitraille, elle battit des mains comme elle avait fait à l'aspect des ruines de Thèbes.

Pendant la nuit un incendie attire les regards. Un sous-officier de Davout escalade les murs, parvient dans la citadelle au milieu de la fumée ; le son de quelques voix lointaines arrive à son oreille ; le pistolet à la main, il se dirige de ce côté et, à son grand étonnement, il tombe dans une patrouille d'amis. Les Russes avaient abandonné la ville, et les Polonais de Poniatowski l'avaient occupée.

Murat, par son costume extraordinaire, par le caractère de sa vaillance qui ressemblait à la leur, excitait l'enthousiasme des Cosaques. Un jour qu'il faisait sur leurs bandes une charge furieuse, il s'emporte contre elles, les gourmande et leur commande : les Cosaques ne comprennent pas, mais ils devinent, tournent bride et obéissent à l'ordre du général ennemi.

Lorsque nous vîmes à Paris l'hetman Platof, nous ignorions ses affections paternelles : en 1812 il avait un fils beau comme l'Orient ; ce fils montait un superbe cheval blanc de l'Ukraine ; le guerrier de dix-sept ans combattait avec l'intrépidité de l'âge qui fleurit et espère : un uhlan polonais le tua. Étendu sur une peau d'ours, les Cosaques vinrent respectueusement baiser sa main. Ils prononcent des prières funèbres, l'enterrent sur une butte couverte de pins ; ensuite, tenant en main leurs chevaux, ils défilent autour de la tombe, la pointe de leur lance renversée contre terre : on croyait voir les funérailles décrites par l'historien des Goths, ou les cohortes prétoriennes renversant leurs faisceaux devant les cendres de Germanicus, *versi fasces*.

« Le vent fait tomber les flocons de neige que le printemps du nord porte dans ses cheveux. » (Edda de Sœmund.)

V. Retraite des Russes. — Le Borysthène. Obsession de Bonaparte. — Koutouzov succède à Barclay dans le commandement de l'armée russe. — Bataille de la Moskowa ou de Borodino. Bulletin. — Aspect du champ de bataille.

Bonaparte écrivit de Smolensk en France qu'il était maître des salines russes et que son ministre du Trésor pouvait compter sur quatre-vingts millions de plus.

La Russie fuyait vers le pôle : les seigneurs, désertant leurs châteaux de bois, s'en allaient avec leurs familles, leurs serfs et leurs troupeaux. Le *Dniéper*, ou l'ancien *Borysthène*, dont les eaux avaient jadis été déclarées saintes par Wladimir, était franchi : ce fleuve avait envoyé aux peuples civilisés des invasions de Barbares ; il subissait maintenant les invasions des peuples civilisés. Sauvage déguisé sous un nom grec, il ne se rappelait même plus les premières migrations des Slaves ; il continuait de couler inconnu parmi ses forêts, portant dans ses barques, au lieu des enfants d'Odin, des châles et des parfums aux femmes de Saint-Pétersbourg et de Varsovie. Son histoire pour le monde ne commence qu'à l'orient des montagnes où sont les *autels d'Alexandre*.

De Smolensk on pouvait également conduire une armée à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Smolensk aurait dû avertir le vainqueur de s'arrêter ; il en eut un moment l'envie : « L'empereur, dit M. Fain[3971], découragé, parla du projet de s'arrêter à Smolensk. » Aux ambulances on commençait déjà à

manquer de tout. Le général Gourgaud[3972] raconte que le général Lariboisière[3973] fut obligé de délivrer l'étoupe de ses canons pour panser les blessés. Mais Bonaparte était entraîné ; il se délectait à contempler aux deux bouts de l'Europe les deux aurores qui éclairaient ses armées dans des plaines brûlantes et sur des plateaux glacés.

Roland, dans son cercle étroit de chevalerie, courait après Angélique ; les conquérants de première race poursuivent une plus haute souveraine : point de repos pour eux qu'ils n'aient pressé dans leurs bras cette divinité couronnée de tours, épouse du Temps, fille du Ciel et mère des dieux. Possédé de sa propre existence, Bonaparte avait tout réduit à sa personne ; Napoléon s'était emparé de Napoléon ; il n'y avait plus que lui en lui. Jusqu'alors il n'avait exploré que des lieux célèbres ; maintenant il parcourait une voie sans nom le long de laquelle Pierre avait à peine ébauché les villes futures d'un empire qui ne comptait pas un siècle. Si les exemples instruisaient, Bonaparte aurait pu s'inquiéter au souvenir de Charles XII qui traversa Smolensk en cherchant Moscou. À Kolodrina il y eut une affaire meurtrière : on avait enterré à la hâte les cadavres des Français, de sorte de Napoléon ne put juger de la grandeur de sa perte. À Dorogobouj, rencontre d'un Russe avec une barbe éblouissante de blancheur descendant sur sa poitrine : trop vieux pour suivre sa famille, resté seul à son foyer, il avait vu les prodiges de la fin du règne de Pierre le Grand, et il assistait, dans une silencieuse indignation, à la dévastation de son pays.

Une suite de batailles présentées et refusées amenèrent les Français sur le champ de la Moskowa. À chaque bivouac, l'empereur allait discutant avec ses généraux, écoutant leurs contentions, tandis qu'il était assis sur des branches de sapin ou se jouait avec quelque boulet russe qu'il poussait du pied.

Barclay, pasteur de Livonie, et puis général, était l'auteur de ce système de retraite qui laissait à l'automne le temps de le rejoindre : une intrigue de cour le renversa[3974]. Le vieux Koutouzov[3975], battu à Austerlitz parce qu'on n'avait pas suivi son opinion, laquelle était de refuser le combat jusqu'à l'arrivée

du prince Charles, remplaça Barclay. Les Russes voyaient dans Koutouzov un général de leur nation, l'élève de Suwarof, le vainqueur du grand vizir en 1811, et l'auteur de la paix avec la Porte, alors si nécessaire à la Russie. Sur ces entrefaites, un officier moscovite se présente aux avant-postes de Davout ; il n'était chargé que de propositions vagues ; sa mission réelle semblait être de regarder et d'examiner : on lui montra tout. La curiosité française, insouciante et sans frayeur, lui demanda ce qu'on trouverait de Viazma à Moscou : « Pultava, » répondit-il.

Mikhaïl Koutouzov (peinture de R. Volkov, 1813)

Arrivé sur les hauteurs de Borodino, Bonaparte voit enfin l'armée russe arrêtée et formidablement retranchée. Elle comptait cent vingt mille hommes et six cents pièces de canon ; du côté des Français, égale force. La gauche des Russes examinée, le maréchal Davout propose à Napoléon de tourner l'ennemi : « Cela me ferait perdre trop de temps, » répond l'empereur. Davout insiste ; il s'engage à avoir accompli sa manœuvre avant six heures du matin ; Napoléon l'interrompt brusquement : « Ah ! vous êtes toujours pour tourner l'ennemi. »

On avait remarqué un grand mouvement dans le camp moscovite : les troupes étaient sous les armes ; Koutouzov, entouré des popes et des archimandrites, précédé des

emblèmes de la religion et d'une image sacrée sauvée des ruines de Smolensk, parle à ses soldats du ciel et de la patrie ; il nomme Napoléon le despote universel.

Au milieu de ces chants de guerre, de ces chœurs de triomphe mêlés à des cris de douleur, on entend aussi dans le camp français une voix chrétienne ; elle se distingue de toutes les autres ; c'est l'hymne saint qui monte seul sous les voûtes du temple. Le soldat dont la voix tranquille, et pourtant émue, retentit la dernière, est l'aide de camp du maréchal qui commandait la cavalerie de la garde. Cet aide de camp s'est mêlé à tous les combats de la campagne de Russie ; il parle de Napoléon comme ses plus grands admirateurs ; mais il lui reconnaît des infirmités ; il redresse des récits menteurs et déclare que les fautes commises sont venues de l'orgueil du chef et de l'oubli de Dieu dans les capitaines. « Dans le camp russe, » dit le lieutenant-colonel de Baudus[3976], « on sanctifia cette vigile d'un jour qui devait être le dernier pour tant de braves..... « Le spectacle offert à mes yeux par la piété de l'ennemi, ainsi que les plaisanteries qu'il dicta à un trop grand nombre d'officiers placés dans nos rangs, me rappela que le plus grand de nos rois, Charlemagne, se disposa, lui aussi à commencer la plus périlleuse de ses entreprises par des cérémonies religieuses..... « Ah ! sans doute, parmi ces chrétiens égarés, il s'en trouva un grand nombre dont la bonne foi sanctifia les prières ; car si les Russes furent vaincus à la Moskowa, notre entier anéantissement, dont ils ne peuvent se glorifier en aucune façon, puisqu'il fut l'œuvre manifeste de la Providence, vint prouver quelques mois plus tard que leur demande n'avait été que trop favorablement écoutée[3977]. »

Mais où était le czar ? Il venait de dire modestement à madame de Staël fugitive qu'il regrettait *de n'être pas un grand général*. Dans ce moment paraissait à nos bivouacs M. de Bausset[3978], officier du palais : sorti des bois tranquilles de Saint-Cloud, et suivant les traces horribles de notre armée, il arrivait la veille des funérailles à la Moskowa ; il était chargé du portrait du roi de Rome que Marie-Louise envoyait à l'empereur.

M. Fain[3979] et M. de Ségur[3980] peignent les sentiments dont Bonaparte fut saisi à cette vue ; selon le général Gourgaud, Bonaparte s'écria après avoir regardé le portrait : « Retirez-le, il voit de trop bonne heure un champ de bataille. »
Le jour qui précéda l'orage fut extrêmement calme : « Cette espèce de sagesse que l'on met, » dit M. de Baudus, « à préparer de si cruelles folies, a quelque chose d'humiliant pour la raison humaine quand on y pense de sang-froid à l'âge où je suis arrivé : car, dans ma jeunesse, je trouvais cela bien beau. »

Vers le soir du 6[3981], Bonaparte dicta cette proclamation ; elle ne fut connue de la plupart des soldats qu'après la victoire :

« Soldats, voilà la bataille que vous avez tant désirée. Désormais la victoire dépend de vous ; elle nous est nécessaire, elle nous donnera l'abondance et un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Witepsk et à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite votre conduite dans cette journée ; que l'on dise de vous : Il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou. »

Bonaparte passa la nuit dans l'anxiété : tantôt il croyait que les ennemis se retiraient, tantôt il redoutait le dénuement de ses soldats et la lassitude de ses officiers. Il savait que l'on disait autour de lui. « Dans quel but nous a-t-on fait faire huit cents lieues pour ne trouver que de l'eau marécageuse, la famine et des bivouacs sur des cendres ? Chaque année la guerre s'aggrave ; de nouvelles conquêtes forcent d'aller chercher de nouveaux ennemis. Bientôt l'Europe ne lui suffira plus ; il lui faudra l'Asie. » Bonaparte, en effet, n'avait pas vu avec indifférence les cours d'eau qui se jettent dans le Volga ; né pour Babylone, il l'avait déjà tentée par une autre route. Arrêté à Jaffa à l'entrée occidentale de l'Asie, arrêté à Moscou à la porte septentrionale de cette même Asie, il vint mourir dans les mers qui bordent cette partie du monde d'où se levèrent l'homme et le soleil.

Napoléon, au milieu de la nuit, fit appeler un de ses aides de camp ; celui-ci le trouva la tête appuyée dans ses deux mains : « Qu'est-ce que la guerre ? » disait-il ; « un métier de barbares

où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné[3982] ». Il se plaint de l'inconstance de la fortune : il envoie examiner la position de l'ennemi : on lui rapporte que les feux brillent du même éclat et en égal nombre ; il se tranquillise. À cinq heures du matin, Ney lui envoie demander l'ordre d'attaque ; Bonaparte sort et s'écrie : Allons ouvrir les portes de Moscou. » Le jour paraît ; Napoléon montrant l'Orient qui commençait à rougir : « Voilà le soleil d'Austerlitz ! » s'écria-t-il...

VI. Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée.

.....
« Le 6, à deux heures du matin, l'empereur parcourut les avant-postes ennemis : on passa la journée à se reconnaître. L'ennemi avait une position très resserrée.....

« Cette position parut belle et forte. *Il était facile de manœuvrer et d'obliger l'ennemi à l'évacuer ; mais cela aurait remis la partie.*.....

« Le 7, à six heures du matin, le général comte Sorbier, qui avait armé la batterie droite avec l'artillerie de la réserve de la garde, commença le feu.

« À six heures et demie, le général Compans est blessé. À sept heures, le prince d'Eckmühl a son cheval tué.....

« À sept heures, le maréchal duc d'Elchingen se remet en mouvement et, sous la protection de soixante pièces de canon que le général Foucher avait placées la veille contre le centre de l'ennemi, se porte sur le centre. Mille pièces de canon vomissent de part et d'autre la mort.

« À huit heures, les positions de l'ennemi sont enlevées, ses redoutes prises, et notre artillerie couronne ses mamelons.....

« Il restait à l'ennemi ses redoutes de droite ; le général comte Morand y marche et les enlève ; mais à neuf heures du matin, attaqué de tous côtés, il ne peut s'y maintenir. L'ennemi, encouragé par ce succès, fit avancer sa réserve et ses dernières troupes pour tenter encore la fortune. La garde impériale russe en fait partie. Il attaque notre centre sur lequel avait pivoté notre droite. On craint pendant un moment qu'il n'enlève le village brûlé ; la division Friant s'y porte : quatre-vingts pièces

de canon françaises arrêtent d'abord et écrasent ensuite les colonnes ennemies qui se tiennent pendant deux heures serrées sous la mitraille, n'osant pas avancer, ne voulant pas reculer, et renonçant à l'espoir de la victoire. Le roi de Naples décide leur incertitude ; il fait charger le quatrième corps de cavalerie qui pénètre dans les brèches que la mitraille de nos canons a faites dans les masses serrées des Russes et les escadrons de leurs cuirassiers ; ils se débandent de tous côtés.....

« Il est deux heures après midi, toute espérance abandonne l'ennemi : la bataille est finie, la canonnade continue encore ; il se bat pour sa retraite et pour son salut, mais non pour la victoire.

« Notre perte totale peut être évaluée à dix mille hommes ; celle de l'ennemi à quarante ou cinquante mille. Jamais on n'a vu pareil champ de bataille. Sur six cadavres il y en avait un français et cinq russes. Quarante généraux russes ont été tués, blessés ou pris : le général Bagration a été blessé.

« Nous avons perdu le général de division comte Montbrun, tué d'un coup de canon ; le général comte Caulaincourt, qui avait été envoyé pour le remplacer, tué d'un même coup une heure après.

« Les généraux de brigade Compère, Plauzonne, Marion, Huart, ont été tués ; sept ou huit généraux ont été blessés, la plupart légèrement. Le prince d'Eckmühl n'a eu aucun mal. Les troupes françaises se sont couvertes de gloire et ont montré leur grande supériorité sur les troupes russes.

« Telle est en peu de mots l'esquisse de la bataille de la Moskowa, donnée à deux lieues en arrière de Mojaïsk et à vingt-cinq lieues de Moscou.

« L'empereur n'a jamais été exposé ; la garde, ni à pied ni à cheval, n'a pas donné et n'a pas perdu un seul homme. La victoire n'a jamais été incertaine. Si l'ennemi, forcé dans ses positions, n'avait pas voulu les reprendre, notre perte aurait été plus forte que la sienne ; mais il a détruit son armée en la tenant depuis huit heures jusqu'à deux sous le feu de nos batteries et en s'opiniâtrant à reprendre ce qu'il avait perdu. C'est la cause de son immense perte[3983]. »

Ce bulletin froid et rempli de réticences est loin de donner une idée de la bataille de Moskowa, et surtout des affreux massacres à la grande redoute : quatre-vingt mille hommes furent mis hors de combat ; trente mille d'entre eux appartenaient à la France. Auguste de La Rochejaquelein[3984] eut le visage fendu d'un coup de sabre et demeura prisonnier des Moscovites : il rappelait d'autres combats et un autre drapeau. Bonaparte, passant en revue le 61e régiment presque détruit, dit au colonel : « Colonel, qu'avez-vous fait d'un de vos bataillons ? — Sire, il est dans la redoute. » Les Russes ont toujours soutenu et soutiennent encore avoir gagné la bataille : ils vont élever une colonne triomphale funèbre sur les hauteurs de Borodino.

Le récit de M. de Ségur va suppléer à ce qui manque au bulletin de Bonaparte : « L'empereur parcourut, » dit-il, « le champ de bataille. Jamais aucun ne fut d'un si horrible aspect. Tout y concourait : un ciel obscur, une pluie froide, un vent violent, des habitations en cendres, une plaine bouleversée, couverte de ruines et de débris ; à l'horizon, la triste et sombre verdure des arbres du Nord ; partout des soldats errants parmi des cadavres et cherchant des subsistances jusque dans les sacs de leurs compagnons morts ; d'horribles blessures, car les balles russes sont plus grosses que les nôtres ; des bivouacs silencieux ; plus de chants, point de récits : une morne taciturnité.

« On voyait autour des aigles le reste des officiers et sous-officiers, et quelques soldats, à peine ce qu'il en fallait pour garder le drapeau. Leurs vêtements étaient déchirés par l'acharnement du combat, noircis de poudre, souillés de sang ; et pourtant, au milieu de ces lambeaux, de cette misère, de ce désastre, un air fier, et même, à l'aspect de l'empereur, quelques cris de triomphe, mais rares et excités : car, dans cette armée, capable à la fois d'analyse et d'enthousiasme, chacun jugeait de la position de tous.....

« L'empereur ne put évaluer sa victoire que par les morts. La terre était tellement jonchée de Français étendus sur les redoutes, qu'elles paraissaient leur appartenir plus qu'à ceux

qui restaient debout. Il semblait y avoir là plus de vainqueurs tués que de vainqueurs vivants.

« Dans cette foule de cadavres, sur lesquels il fallait marcher pour suivre Napoléon, le pied d'un cheval rencontra un blessé et lui arracha un dernier signe de vie ou de douleur. L'empereur, jusque-là muet comme sa victoire, et que l'aspect de tant de victimes oppressait, éclata ; il se soulagea par des cris d'indignation, et par une multitude de soins qu'il fit prodiguer à ce malheureux. Puis il dispersa les officiers qui le suivaient pour qu'ils secourussent ceux qu'on entendait crier de toutes parts.

« On en trouvait surtout dans le fond des ravines où la plupart des nôtres avaient été précipités, et où plusieurs s'étaient traînés pour être plus à l'abri de l'ennemi et de l'ouragan. Les uns prononçaient en gémissant le nom de leur patrie ou de leur mère : c'étaient les plus jeunes. Les plus anciens attendaient la mort d'un air ou impassible ou sardonique, sans daigner implorer ni se plaindre : d'autres demandaient qu'on les tuât sur-le-champ : mais on passait vite à côté de ces malheureux, qu'on n'avait ni l'inutile pitié de secourir, ni la pitié cruelle d'achever[3985]. »

Tel est le récit de M de Ségur. Anathème aux victoires non remportées pour la défense de la patrie et qui ne servent qu'à la vanité d'un conquérant !

La garde, composée de vingt-cinq mille hommes d'élite, ne fut point engagée à la Moskowa : Bonaparte la refusa sous divers prétextes. Contre sa coutume, il se tint à l'écart du feu et ne pouvait suivre de ses propres yeux les manœuvres. Il s'asseyait ou se promenait près d'une redoute emportée la veille : lorsqu'on venait lui apprendre la mort de quelques-uns de ses généraux, il faisait un geste de résignation. On regardait avec étonnement cette impassibilité ; Ney s'écriait : « Que fait-il derrière l'armée ? Là, il n'est à portée que des revers, et non des succès. Puisqu'il ne fait plus la guerre par lui-même, qu'il n'est plus général, qu'il veut faire partout l'empereur, qu'il retourne aux Tuileries et nous laisse être généraux pour lui[3986]. » Murat avouait que dans cette grande journée il n'avait plus

reconnu le génie de Napoléon.

Des admirateurs sans réserve ont attribué l'engourdissement de Napoléon à la complication des souffrances, dont, assurent-ils, il était alors accablé ; ils affirment qu'à tous moments il était obligé de descendre de cheval, et que souvent il restait immobile, le front appuyé contre des canons. Cela peut être : un malaise passager pouvait contribuer dans ce moment à la prostration de son énergie ; mais si l'on remarque qu'il retrouva cette énergie dans la campagne de Saxe et dans sa fameuse campagne de France, il faudra chercher une autre cause de son inaction à Borodino. Comment ! vous avouez dans votre bulletin qu'*il était facile de manœuvrer et d'obliger l'ennemi à évacuer sa belle position, mais que cela aurait remis la partie* ; et vous, qui avez assez d'*activité d'esprit* pour condamner à la mort tant de milliers de nos soldats, vous n'avez pas assez de *force de corps* pour ordonner à votre garde d'aller au moins à leur secours ? Il n'y a d'autre explication à ceci que la nature même de l'homme : l'adversité arrivait ; sa première atteinte le glaça. La grandeur de Napoléon n'était pas de cette qualité qui appartient à l'infortune ; la prospérité seule lui laissait ses facultés entières ; il n'était point fait pour le malheur.

VII. Marche en avant des Français. — Rostopschine. — Bonaparte au Mont-du-Salut. — Vue de Moscou. — Entrée de Napoléon au Kremlin. — Incendie de Moscou. — Bonaparte gagne avec peine Petrowski. — Écriteau de Rostopschine. Séjour sur les ruines de Moscou. — Occupations de Bonaparte.

Entre la Moskowa et Moscou, Murat engagea une affaire devant Mojaïsk. On entra dans la ville où l'on trouva dix mille morts et mourants ; on jeta les morts par les fenêtres pour loger les vivants. Les Russes se repliaient en bon ordre sur Moscou.

Dans la soirée du 13 septembre, Koutouzov avait assemblé un conseil de guerre : tous les généraux déclarèrent que *Moscou n'était pas la patrie*. Buturlin (*Histoire de la campagne de Russie*), le même officier qu'Alexandre envoya au quartier de monseigneur le duc d'Angoulême en Espagne, Barclay, dans son *Mémoire justificatif*, donnent les motifs qui déterminèrent l'opinion du conseil. Koutouzov proposa au roi de Naples une suspension d'armes, tandis que les soldats russes traverseraient l'ancienne capitale des czars. La suspension fut acceptée, car les Français voulaient conserver la ville ; Murat seulement serrait de près l'arrière-garde ennemie, et nos grenadiers emboîtaient le pas du grenadier russe qui se retirait. Mais Napoléon était loin du succès auquel il croyait toucher : Koutouzov cachait Rostopschine.

Fiodor Vassilievitch Rostoptchine par Salvatore Tonci.

Le comte Rostopschine[3987] était gouverneur de Moscou. La vengeance promettait de descendre du ciel : un ballon monstrueux, construit à grands frais, devait planer sur l'armée française, choisir l'empereur entre mille, s'abattre sur sa tête dans une pluie de fer et de feu. À l'essai les ailes de l'aérostat se brisèrent ; force fut de renoncer à la bombe des nuées ; mais les artifices restèrent à Rostopschine. Les nouvelles du désastre de Borodino étaient arrivées à Moscou, tandis que, sur un bulletin de Koutouzov, on se flattait encore de la victoire dans le reste de l'empire. Rostopschine avait fait diverses proclamations en prose rimée ; il disait :

« Allons, mes amis les Moscovites, marchons aussi ! Nous rassemblerons cent mille hommes, nous prendrons l'image de la sainte Vierge, cent cinquante pièces de canon, et nous mettrons fin à tout. »

Il conseillait aux habitants de s'armer simplement de fourches, un Français ne pesant pas plus qu'une gerbe.

On sait que Rostopschine a décliné toute participation à l'incendie de Moscou[3988], on sait aussi qu'Alexandre ne s'est jamais expliqué à ce sujet. Rostopschine a-t-il voulu échapper au reproche des nobles et des marchands dont la fortune avait péri ? Alexandre a-t-il craint d'être appelé *un Barbare* par l'Institut ? Ce siècle est si misérable, Bonaparte en avait tellement accaparé toutes les grandeurs, que quand quelque chose de digne arrivait, chacun s'en défendait et en repoussait la responsabilité.

L'incendie de Moscou restera une résolution héroïque qui sauva l'indépendance d'un peuple et contribua à la délivrance de plusieurs autres. Numance n'a point perdu ses droits à l'admiration des hommes. Qu'importe que Moscou ait été brûlé ! ne l'avait-il pas été déjà sept fois ? N'est-il pas aujourd'hui brillant et rajeuni, bien que dans son vingt-unième bulletin Napoléon eût prédit que l'*incendie de cette capitale retarderait la Russie de cent ans* ? « Le malheur même de Moscou, » dit admirablement madame de Staël, a régénéré l'empire : cette ville religieuse a péri comme un martyr dont le sang répandu donne de nouvelles forces aux frères qui lui survivent. » (*Dix années d'exil.*)

Où en seraient les nations si Bonaparte, du haut du Kremlin, eût couvert le monde de son despotisme comme d'un drap mortuaire ? Les droits de l'espèce humaine passent avant tout. Pour moi, la terre fût-elle un globe explosible, je n'hésiterais pas à y mettre le feu s'il s'agissait de délivrer mon pays. Toutefois, il ne faut rien moins que les intérêts supérieurs de la liberté humaine pour qu'un Français, la tête couverte d'un crêpe et les yeux pleins de larmes, puisse se résoudre à raconter une résolution qui devait devenir fatale à tant de Français.

On a vu à Paris le comte Rostopschine, homme instruit et spirituel : dans ses écrits la pensée se cache sous une certaine bouffonnerie ; espèce de Barbare policé, de poète ironique, dépravé même, capable de généreuses dispositions, tout en méprisant les peuples et les rois : les églises gothiques admettent dans leur grandeur des décorations grotesques.

La débâcle avait commencé à Moscou ; les routes de Cazan

étaient couvertes de fugitifs à pied, en voiture, isolés ou accompagnés de serviteurs. Un présage avait un moment ranimé les esprits : un vautour s'était embarrassé dans les chaînes qui soutenaient la croix de la principale église ; Rome eût, comme Moscou, vu dans ce présage la captivité de Napoléon.

À l'approche des longs convois de blessés russes qui se présentaient aux portes, toute espérance s'évanouit. Koutouzov avait flatté Rostopschine de défendre la ville avec quatre-vingt-onze mille hommes qui lui restaient : vous venez de voir que le conseil de guerre l'obligeait de se retirer. Rostopschine demeura seul.

La nuit descend : des émissaires vont frapper mystérieusement aux portes, annoncent qu'il faut partir et que Ninive est condamnée. Des matières inflammables sont introduites dans les édifices publics et les bazars, dans les boutiques et les maisons particulières ; les pompes sont enlevées. Alors Rostopschine ordonne d'ouvrir les prisons : du milieu d'une troupe immonde on fait sortir un Russe et un Français ; le Russe, appartenant à une secte d'illuminés allemands, est accusé d'avoir voulu livrer sa patrie et d'avoir traduit la proclamation des Français ; son père accourt ; le gouverneur lui accorde un moment pour bénir son fils : « Moi, bénir un traître ! » s'écrie le vieux Moscovite, et il le maudit. Le prisonnier est livré à la populace et abattu.

« Pour toi, dit Rostopschine au Français, tu devais désirer l'arrivée de tes compatriotes : sois libre. Va dire aux tiens que la Russie n'a eu qu'un seul traître et qu'il est puni. »

Les autres malfaiteurs relâchés reçoivent, avec leur grâce, les instructions pour procéder à l'incendie, quand le moment sera venu. Rostopschine sort le dernier de Moscou, comme un capitaine de vaisseau quitte le dernier son bord dans un naufrage.

Napoléon, monté à cheval, avait rejoint son avant-garde. Une hauteur restait à franchir ; elle touchait à Moscou de même que Montmartre à Paris ; elle s'appelait le *Mont-du-Salut*, parce que les Russes y priaient à la vue de la ville sainte, comme les

pèlerins en apercevant Jérusalem. Moscou *aux coupoles dorées*, disent les poètes slaves, resplendissait à la lumière du jour, avec ses deux cent quatre-vingt-quinze églises, ses quinze cents châteaux, ses maisons ciselées, colorées en jaune, en vert, en rose : il n'y manquait que les cyprès et le Bosphore. Le Kremlin faisait partie de cette masse couverte de fer poli ou peinturé. Au milieu d'élégantes villas de briques et de marbre, la Moskowa coulait parmi des parcs ornés de bois de sapins, palmiers de ce ciel : Venise, aux jours de sa gloire, ne fut pas plus brillante dans les flots de l'Adriatique. Ce fut le 14 septembre, à deux heures de l'après-midi, que Bonaparte, par un soleil orné des diamants du pôle, aperçut sa nouvelle conquête. Moscou, comme une princesse européenne aux confins de son empire, parée de toutes les richesses de l'Asie, semblait amenée là pour épouser Napoléon.

Une acclamation s'élève : « Moscou ! Moscou ! » s'écrient nos soldats ; ils battent encore des mains : au temps de la vieille gloire, ils criaient, revers ou prospérités, vive le roi ! « Ce fut un beau moment, » dit le lieutenant-colonel de Baudus, « que celui où le magnifique panorama présenté par l'ensemble de cette immense cité s'offrit tout à coup à mes regards. Je me rappellerai toujours l'émotion qui se manifesta dans les rangs de la division polonaise ; elle me frappa d'autant plus qu'elle se fit jour par un mouvement empreint d'une pensée religieuse. En apercevant Moscou, les régiments entiers se jetèrent à genoux et remercièrent le Dieu des armées de les avoir conduits par la victoire dans la capitale de leur ennemi le plus acharné[3989]. »

Les acclamations cessent ; on descend muets vers la ville ; aucune députation ne sort des portes pour présenter les clefs dans un bassin d'argent. Le mouvement de la vie était suspendu dans la grande cité. Moscou chancelait silencieuse devant l'étranger : trois jours après elle avait disparu ; la Circassienne du Nord, la belle fiancée, s'était couchée sur son bûcher funèbre.

Lorsque la ville était encore debout, Napoléon en marchant vers elle s'écriait : « La voilà donc cette ville fameuse ! » et il regardait : Moscou, délaissée, ressemblait à la cité pleurée dans

les *Lamentations*. Déjà Eugène et Poniatowski ont débordé les murailles ; quelques-uns de nos officiers pénètrent dans la ville ; ils reviennent et disent à Napoléon : « Moscou est déserte ! — Moscou est déserte ? c'est invraisemblable ! qu'on m'amène les boyards. » Point de boyards, il n'est resté que des pauvres qui se cachent. Rues abandonnées, fenêtres fermées : aucune fumée ne s'élève des foyers d'où s'en échapperont bientôt des torrents. Pas le plus léger bruit. Bonaparte hausse les épaules.

Murat, s'étant avancé jusqu'au Kremlin, y est reçu par les hurlements des prisonniers devenus libres pour délivrer leur patrie : on est contraint d'enfoncer les portes à coups de canon.

Napoléon s'était porté à la barrière de Dorogomilow ; il s'arrêta dans une des premières maisons du faubourg, fit une course le long de la Moskowa, ne rencontra personne. Il revint à son logement, nomma le maréchal Mortier[3990] gouverneur de Moscou, le général Durosnel[3991] commandant de la place et M. de Lesseps[3992] chargé de l'administration en qualité d'intendant. La garde impériale et les troupes étaient en grande tenue pour paraître devant un peuple absent. Bonaparte apprit bientôt avec certitude que la ville était menacée de quelque événement. À deux heures du matin on lui vient dire que le feu commence. Le vainqueur quitte le faubourg de Dorogomilow et vient s'abriter au Kremlin : c'était dans la matinée du 15. Il éprouva un moment de joie en pénétrant dans le palais de Pierre le Grand ; son orgueil satisfait écrivit quelques mots à Alexandre, à la réverbération du bazar qui commençait à brûler, comme autrefois Alexandre vaincu lui écrivait un billet du champ d'Austerlitz.

Dans le bazar on voyait de longues rangées de boutiques toutes fermées. On contient d'abord l'incendie ; mais dans la seconde nuit il éclate de toutes parts ; des globes lancés par des artifices crèvent, retombent en gerbes lumineuses sur les palais et les églises. Une bise violente pousse les étincelles et lance les flammèches sur le Kremlin : il renfermait un magasin à poudre ; un parc d'artillerie avait été laissé sous les fenêtres mêmes de Bonaparte. De quartier en quartier nos soldats sont

chassés par les effluves du volcan. Des Gorgones et des Méduses, la torche à la main, parcourent les carrefours livides de cet enfer ; d'autres attisent le feu avec des lances de bois goudronné. Bonaparte, dans les salles du nouveau Pergame, se précipite aux croisées, s'écrie : « Quelle résolution extraordinaire ! quels hommes ! ce sont des Scythes ![3993] »

Le bruit se répand que le Kremlin est miné : des serviteurs se trouvent mal, des militaires se résignent. Les bouches des divers brasiers en dehors s'élargissent, se rapprochent, se touchent : la tour de l'Arsenal, comme un haut cierge, brûle au milieu d'un sanctuaire embrasé. Le Kremlin n'est plus qu'une île noire contre laquelle se brise une mer ondoyante de feu. Le ciel, reflétant l'illumination, est comme traversé des clartés mobiles d'une aurore boréale.

La troisième nuit descendait ; on respirait à peine dans une vapeur suffocante : deux fois des mèches ont été attachées au bâtiment qu'occupait Napoléon. Comment fuir ? les flammes attroupées bloquent les portes de la citadelle. En cherchant de tous les côtés, on découvre une poterne qui donnait sur la Moskowa. Le vainqueur avec sa garde se dérobe par ce guichet de salut. Autour de lui dans la ville, des voûtes se fendent en mugissant, des clochers d'où découlaient des torrents de métal liquéfié se penchent, se détachent et tombent. Des charpentes, des poutres, des toits craquant, pétillant, croulant, s'abîment dans un Phlégéthon dont ils font rejaillir la lame ardente et des millions de paillettes d'or. Bonaparte ne s'échappe que sur les charbons refroidis d'un quartier déjà réduit en cendres ; il gagna Petrowski, villa du czar.

Le général Gourgaud, critiquant l'ouvrage de M. de Ségur, accuse l'officier d'ordonnance de l'empereur de s'être trompé[3994] : en effet, il demeure prouvé, par le récit de M. de Baudus[3995], aide de camp du maréchal Bessières, et qui servit lui-même de guide à Napoléon, que celui-ci ne s'évada pas par une poterne, mais qu'il sortit par la grande porte du Kremlin. Du rivage de Sainte-Hélène, Napoléon revoyait brûler la ville des Scythes : « Jamais, » dit-il, « en dépit de la poésie,

toutes les fictions de l'incendie de Troie n'égaleront la réalité de celui de Moscou. »

Remémorant antérieurement cette catastrophe, Bonaparte écrit encore : « *Mon mauvais génie m'apparut et m'annonça ma fin, que j'ai trouvée à l'île d'Elbe.* » Koutouzov avait d'abord pris sa route à l'orient ; ensuite il se rabattit au midi. Sa marche de nuit était à demi éclairée par l'incendie lointain de Moscou, dont il sortait un bourdonnement lugubre ; on eût dit que la cloche qu'on n'avait jamais pu monter à cause de son énorme poids eût été magiquement suspendue au haut d'un clocher brûlant pour tinter les glas. Koutouzov atteignit Voronowo, possession du comte Rostopschine ; à peine avait-il entrevu la superbe demeure, qu'elle s'enfonce dans le gouffre de nouvelle conflagration. Sur la porte de fer d'une église, on lisait cet écriteau, la *scritta morta*, de la main du propriétaire : « J'ai embelli pendant huit ans cette campagne, et j'y ai vécu heureux au sein de ma famille ; les habitants de cette terre, au nombre de dix-sept cent vingt, la quittent à votre approche, et moi je mets le feu à ma maison pour qu'elle ne soit pas souillée par votre présence. Français, je vous ai abandonné mes deux maisons de Moscou, avec un mobilier d'un demi-million de roubles. Ici vous ne trouverez que des cendres.

« ROSTOPSCHINE. »

Bonaparte avait au premier moment admiré les feux et les Scythes comme un spectacle apparenté à son imagination ; mais bientôt le mal que cette catastrophe lui faisait le refroidit et le fit retourner à ses injurieuses diatribes. En envoyant la lettre de Rostopchine en France, il ajoute : « Il paraît que Rostopschine est aliéné ; les Russes le regardent comme une espèce de Marat. » Qui ne comprend pas la grandeur dans les autres ne la comprendra pas pour soi quand le temps des sacrifices sera venu.

Alexandre avait appris sans abattement son adversité. « Reculerons-nous, » écrivait-il dans ses instructions circulaires, « quand l'Europe nous encourage de ses regards ? Servons-lui d'exemple ; saluons la main qui nous choisit pour être la

première des nations dans la cause de la vertu et de la liberté. » Suivait une invocation au Très-Haut.

Un style dans lequel se trouvent les mots de Dieu, de vertu, de liberté, est puissant : il plaît aux hommes, les rassure et les console ; combien il est supérieur à ces phrases affectées, tristement empruntées des locutions païennes, et fatalisées à la turque : *il fut, ils ont été, la fatalité les entraîne* ! phraséologie stérile, toujours vaine, alors même qu'elle est appuyée sur les plus grandes actions.

Sorti de Moscou dans la nuit du 15 septembre, Napoléon y rentra le 18. Il avait rencontré, en revenant, des foyers allumés sur la fange, nourris avec des meubles d'acajou et des lambris dorés. Autour de ces foyers en plein air étaient des militaires noircis, crottés, en lambeaux, couchés sur des canapés de soie ou assis dans des fauteuils de velours, ayant pour tapis sous leurs pieds, dans la boue, des châles de cachemire, des fourrures de la Sibérie, des étoffes d'or de la Perse, mangeant dans des plats d'argent une pâte noire ou de la chair sanguinolente de cheval grillé.

Un pillage irrégulier ayant commencé, on le régularisa ; chaque régiment vint à son tour à la curée. Des paysans chassés de leurs huttes, des Cosaques, des déserteurs de l'ennemi, rôdaient autour des Français et se nourrissaient de ce que nos escouades avaient rongé. On emportait tout ce qu'on pouvait prendre ; bientôt, surchargé de ces dépouilles, on les jetait, quand on venait à se souvenir qu'on était à six cents lieues de son toit.

Les courses que l'on faisait pour trouver des vivres produisaient des scènes pathétiques : une escouade française ramenait une vache ; une femme s'avança, accompagnée d'un homme qui portait dans ses bras un enfant de quelques mois ; ils montraient du doigt la vache qu'on venait de leur enlever. La mère déchira les misérables vêtements qui couvraient son sein, pour montrer qu'elle n'avait plus de lait ; le père fit un mouvement comme s'il eût voulu briser la tête de l'enfant sur une pierre. L'officier fit rendre la vache, et il ajoute : « L'effet que produisit cette scène sur mes soldats fut tel, que, pendant

longtemps, il ne fut pas prononcé une seule parole dans les rangs. »

Bonaparte avait changé de rêve ; il déclarait qu'il voulait marcher à Saint-Pétersbourg ; il traçait déjà la route sur ses cartes ; il expliquait l'excellence de son plan nouveau, la certitude d'entrer dans la seconde capitale de l'empire : « Qu'a-t-il à faire désormais sur des ruines ? Ne suffit-il pas à sa gloire qu'il soit monté au Kremlin ? » Telles étaient les nouvelles chimères de Napoléon ; l'homme touchait à la folie, mais ses songes étaient encore ceux d'un esprit immense.

« Nous ne sommes qu'à quinze marches de Saint-Pétersbourg, dit M. Fain : Napoléon pense à se rabattre sur cette capitale. » Au lieu de quinze marches, à cette époque et dans de pareilles circonstances, il faut lire *deux mois*. Le général Gourgaud ajoute que toutes les nouvelles qu'on recevait de Saint-Pétersbourg annonçaient la peur qu'on avait du mouvement de Napoléon. Il est certain qu'à Saint-Pétersbourg on ne doutait point du succès de l'empereur s'il se présentait ; mais on se préparait à lui laisser une seconde carcasse de cité, et la retraite sur Archangel était jalonnée. On ne soumet point une nation dont le pôle est la dernière forteresse. De plus les flottes anglaises, pénétrant au printemps dans la Baltique, auraient réduit la prise de Saint-Pétersbourg à une simple destruction.

Mais tandis que l'imagination sans frein de Bonaparte jouait avec l'idée d'un voyage à Saint-Pétersbourg, il s'occupait sérieusement de l'idée contraire : sa foi dans son espérance n'était pas telle qu'elle lui ôtât tout bon sens. Son projet dominant était d'apporter à Paris une paix signée à Moscou. Par là il se serait débarrassé des périls de la retraite, il aurait accompli une étonnante conquête, et serait rentré aux Tuileries le rameau d'olivier à la main. Après le premier billet qu'il avait écrit à Alexandre en arrivant au Kremlin, il n'avait négligé aucune occasion de renouveler ses avances. Dans un entretien bienveillant avec un officier russe, M. de Toutelmine, sous-directeur de l'hôpital des Enfants trouvés à Moscou, hôpital miraculeusement épargné de l'incendie, il avait glissé des

paroles favorables à un accommodement. Par M. Jacowlef, frère de l'ancien ministre russe à Stuttgard, il écrivit directement à Alexandre, et M. Jacowlef prit l'engagement de remettre cette lettre au czar sans intermédiaire. Enfin le général Lauriston fut envoyé à Koutouzov : celui-ci promit ses bons offices pour une négociation pacifique ; mais il refusa au général Lauriston de lui délivrer un sauf-conduit pour Saint-Pétersbourg.

Napoléon était toujours persuadé qu'il exerçait sur Alexandre l'empire qu'il avait exercé à Tilsit et à Erfurt, et cependant Alexandre écrivait le 21 octobre au prince Michel Larcanowitz : « J'ai appris, à mon extrême mécontentement, que le général Benningsen a eu une entrevue avec le roi de Naples ..... Toutes les déterminations dans les ordres qui vous sont adressés par moi doivent vous convaincre que ma résolution est inébranlable, que dans ce moment aucune proposition de l'ennemi ne pourrait m'engager à terminer la guerre et à affaiblir par là le devoir sacré de venger la patrie. »

Les généraux russes abusaient de l'amour-propre et de la simplicité de Murat, commandant de l'avant-garde ; toujours charmé de l'empressement des Cosaques, il empruntait des bijoux de ses officiers pour faire des présents à ses courtisans du Don ; mais les généraux russes, loin de désirer la paix, la redoutaient. Malgré la résolution d'Alexandre, ils connaissaient la faiblesse de leur empereur, et ils craignaient la séduction du nôtre. Pour la vengeance, il ne s'agissait que de gagner un mois, que d'attendre les premiers frimas : les vœux de la chrétienté moscovite suppliaient le ciel de hâter ses tempêtes.

Le général Wilson, en qualité de commissaire anglais à l'armée russe, était arrivé ; il s'était déjà trouvé sur le chemin de Bonaparte en Égypte. Fabvier, de son côté, était revenu de notre armée du midi à celle du nord. L'Anglais poussait Koutouzov à l'attaque, et l'on savait que les nouvelles apportées par Fabvier n'étaient pas bonnes. Des deux bouts de l'Europe, les deux seuls peuples qui combattaient pour leur liberté se donnaient la main par-dessus la tête du vainqueur à Moscou. La réponse d'Alexandre n'arrivait point ; les estafettes de France s'attardèrent ; l'inquiétude de Napoléon augmentait ; des

paysans avertissaient nos soldats : « Vous ne connaissez pas notre climat, leur disaient-ils ; dans un mois le froid vous fera tomber les ongles. » Milton, dont le grand nom agrandit tout, s'exprime aussi naïvement dans sa *Moscovie* : « Il fait si froid dans ce pays, que la sève des branches mises au feu gèle en sortant du bout opposé à celui qui brûle. »

Bonaparte, sentant qu'un pas rétrograde rompait le prestige et faisait évanouir la terreur de son nom, ne pouvait se résoudre à descendre : malgré l'avertissement du prochain péril, il restait, attendant de minute en minute des réponses de Saint-Pétersbourg ; lui, qui avait commandé avec tant d'outrages, soupirait après quelques mots miséricordieux du vaincu. Il s'occupe au Kremlin d'un règlement pour la Comédie Française ; il met trois soirées à achever ce majestueux ouvrage[3996] ; il discute avec ses aides de camp le mérite de quelques vers nouveaux arrivés de Paris ; autour de lui on admirait le sang-froid du grand homme, tandis qu'il y avait encore des blessés de ses derniers combats expirant dans des douleurs atroces, et que, par ce retard de quelques jours, il dévouait à la mort les cent mille hommes qui lui restaient. La servile stupidité du siècle prétend faire passer cette pitoyable affectation pour la conception d'un esprit incommensurable.

Bonaparte visita les édifices du Kremlin. Il descendit et remonta l'escalier sur lequel Pierre le Grand fit égorger les Strélitz ; il parcourut la salle des festins où Pierre se faisait amener les prisonniers, abattant une tête entre chaque rasade, proposant à ses convives, princes et ambassadeurs, de se divertir de la même façon. Des hommes furent roués alors, et des femmes enterrées vives ; on pendit deux mille Strélitz dont les corps restèrent accrochés autour des murailles.

Au lieu de l'ordonnance sur les théâtres, Bonaparte eût mieux fait d'écrire au Sénat conservateur la lettre que des bords du Pruth, Pierre écrivait au sénat de Moscou : « Je vous annonce que, trompé par de faux avis, et sans qu'il y ait de ma faute, je me trouve ici enfermé dans mon camp par une armée quatre fois plus forte que la mienne. S'il arrive que je sois pris, vous n'avez plus à me considérer comme votre czar et seigneur, ni à

tenir compte d'aucun ordre qui pourrait vous être porté de ma part, quand même vous y reconnaîtriez ma propre main. Si je dois périr, vous choisirez pour mon successeur le plus digne d'entre vous. »

Un billet de Napoléon, adressé à Cambacérès, contenait des ordres inintelligibles : on délibéra, et quoique la signature du billet portât un nom allongé d'un nom antique, l'écriture ayant été reconnue pour être celle de Bonaparte, on déclara que les ordres inintelligibles devaient être exécutés.

Le Kremlin renfermait un double trône pour deux frères : Napoléon ne partageait pas le sien. On voyait encore dans les salles le brancard brisé d'un coup de canon sur lequel Charles XII blessé se faisait porter à la bataille de Pultava. Toujours vaincu dans l'ordre des instincts magnanimes, Bonaparte, en visitant les tombeaux des czars, se souvint-il qu'aux jours de fête on les couvrait de draps mortuaires superbes ; que lorsqu'un sujet avait quelque grâce à solliciter, il déposait sa supplique sur un des tombeaux, et que le czar avait seul le droit de l'en retirer ?

Ces placets de l'infortune, présentés par la mort à la puissance, n'étaient point du goût de Napoléon. Il était occupé d'autres soins : moitié désir de tromper, moitié nature, il prétendait, comme en quittant l'Égypte, faire venir des comédiens de Paris à Moscou, et il assurait qu'un chanteur italien arrivait. Il dépouilla les églises du Kremlin, entassa dans ses fourgons des ornements sacrés et des images de saints avec les croissants et les queues de cheval conquis sur les mahométans. Il enleva l'immense croix de la tour du grand Yvan ; son projet était de la planter sur le dôme des Invalides : elle eût fait le pendant des chefs-d'œuvre du Vatican dont il avait décoré le Louvre. Tandis qu'on détachait cette croix, des corneilles vagissantes voletaient autour : « Que me veulent ces oiseaux ? » disait Bonaparte.

On touchait au moment fatal : Daru élevait des objections contre divers projets qu'exposait Bonaparte : Quel parti prendre donc ? s'écria l'empereur. — Rester ici, faire de Moscou un grand camp retranché : y passer l'hiver ; faire saler les chevaux qu'on

ne pourra nourrir ; attendre le printemps : nos renforts et la Lituanie armée viendront nous délivrer et achever la conquête. — C'est un conseil de lion, répond Napoléon : mais que dirait Paris ? La France ne s'accoutumerait pas à mon absence[3997]. » — « Que dit-on de moi à Athènes ? » disait Alexandre.

Il se replonge aux incertitudes : partira-t-il ? ne partira-t-il pas ? Il ne sait. Maintes délibérations se succèdent. Enfin une affaire engagée à Winkovo, le 18 octobre, le détermine subitement à sortir des débris de Moscou avec son armée : ce jour-là même, sans appareil, sans bruit, sans tourner la tête, voulant éviter la route directe de Smolensk, il s'achemine par l'une des deux routes de Kalouga.

Durant trente-cinq jours, comme ces formidables dragons de l'Afrique qui s'endorment après s'être repus, il s'était oublié ; c'était apparemment les jours nécessaires pour changer le sort d'un homme pareil. Pendant ce temps-là, l'astre de sa destinée s'inclinait. Enfin il se réveille pressé entre l'hiver et une capitale incendiée ; il se glisse au dehors des décombres : il était trop tard ; cent mille hommes étaient condamnés. Le maréchal Mortier, commandant l'arrière-garde, a l'ordre, en se retirant, de faire sauter le Kremlin[3998].

Épisode de la guerre de Russie

VIII. Retraite.

Bonaparte, se trompant ou voulant tromper les autres, écrit le 18 d'octobre au duc de Bassano une lettre que rapporte M. Fain : « Vers les premières semaines de novembre, mandait-il, j'aurai ramené mes troupes dans le carré qui est entre Smolensk, Mohilow, Minsk et Witepsk. Je me décide à ce mouvement, parce que Moscou n'est plus une position militaire ; j'en vais chercher une autre plus favorable au début de la campagne prochaine. Les opérations auront alors à se diriger sur Pétersbourg et sur Kiev. » Pitoyable forfanterie, s'il ne s'agissait que du secours passager d'un mensonge ; mais dans Bonaparte une idée de conquête, malgré l'évidence contraire de la raison, pouvait toujours être une idée de bonne foi.

On marchait sur Malojaroslawetz : par l'embarras des bagages et des voitures mal attelées de l'artillerie, le troisième jour de marche on n'était encore qu'à dix lieues de Moscou. On avait l'intention de devancer Koutouzov : l'avant-garde du prince Eugène le prévint en effet à Fominskoï. Il restait encore cent mille hommes d'infanterie au début de la retraite. La cavalerie était presque nulle, à l'exception de trois mille cinq cents chevaux de la garde. Nos troupes, ayant atteint la nouvelle route de Kalouga le 21, entrèrent le 22 à Borowsk, et le 23 la division Delzons occupa Malojaroslawetz. Napoléon était dans la joie ; il se croyait échappé.

Le 23 octobre, à une heure et demie du matin, la terre trembla : cent quatre-vingt-trois milliers de poudre, placés sous les voûtes du Kremlin, déchirèrent le palais des czars. Mortier qui fit sauter le Kremlin, était réservé à la machine infernale de Fieschi. Que de mondes passés entre ces deux explosions si différentes et par les temps et par les hommes !

Après ce sourd mugissement, une forte canonnade vint à

travers le silence dans la direction de Malojaroslawetz : autant Napoléon avait désiré ouïr ce bruit en entrant en Russie, autant il redoutait de l'entendre en sortant. Un aide de camp du vice-roi annonce une attaque générale des Russes : à la nuit les généraux Compans et Gérard arrivèrent en aide au prince Eugène. Beaucoup d'hommes périrent des deux côtés ; l'ennemi parvint à se mettre à cheval sur la route de Kalouga, et fermait l'entrée du chemin intact qu'on avait espéré suivre. Il ne restait d'autre ressource que de retomber dans la route de Mojaïsk et de rentrer à Smolensk par les vieux sentiers de nos malheurs : on le pouvait ; les oiseaux du ciel n'avaient pas encore achevé de manger ce que nous avions semé pour retrouver nos traces.

Napoléon logea cette nuit à Ghorodnia dans une pauvre maison où les officiers attachés aux divers généraux ne purent se mettre à couvert. Ils se réunirent sous la fenêtre de Bonaparte ; elle était sans volets et sans rideaux : on en voyait sortir une lumière, tandis que les officiers restés en dehors étaient plongés dans l'obscurité. Napoléon était assis dans sa chétive chambre, la tête abaissée sur ses deux mains ; Murat, Berthier et Bessières se tenaient debout à ses côtés, silencieux et immobiles. Il ne donna point d'ordre, et monta à cheval le 25 au matin, pour examiner la position de l'armée russe.

À peine était-il sorti que roula jusqu'à ses pieds un éboulement de Cosaques. La vivante avalanche avait franchi la Luja, et s'était dérobée à la vue, le long de la lisière des bois. Tout le monde mit l'épée à la main, l'empereur lui-même. Si ces maraudeurs avaient eu plus d'audace, Bonaparte demeurait prisonnier. À Malojaroslawetz incendié, les rues étaient encombrées de corps à moitié grillés, coupés, sillonnés, mutilés par les roues de l'artillerie, qui avaient passé sur eux. Pour continuer le mouvement sur Kalouga, il eût fallu livrer une seconde bataille ; l'empereur ne le jugea pas convenable. Il s'est élevé à cet égard une discussion entre les partisans de Bonaparte et les amis des maréchaux. Qui donna le conseil de reprendre la première route parcourue par les Français ? Ce fut évidemment Napoléon : une grande sentence funèbre à prononcer ne lui coûtait guère ; il en avait l'habitude.

Revenu le 26 à Borowsk, le lendemain, près de Véréia, on présenta au chef de nos armées le général Witzingerode et son aide de camp le comte Nariskin : ils s'étaient laissé surprendre en entrant trop tôt dans Moscou. Bonaparte s'emporta : « Qu'on fusille ce général ! » s'écrie-t-il hors de lui ; « c'est un déserteur du royaume de Wurtemberg ; il appartient à la confédération du Rhin. » Il se répand en invectives contre la noblesse russe et finit par ces mots : « J'irai à Saint-Pétersbourg, je jetterai cette ville dans la Newa », et subitement il commanda de brûler un château que l'on apercevait sur une hauteur : le lion blessé se ruait en écumant sur tout ce qui l'environnait.

Néanmoins, au milieu de ses folles colères, lorsqu'il intimait à Mortier l'ordre de détruire le Kremlin, il se conformait en même temps à sa double nature ; il écrivait au duc de Trévise des phrases de sensiblerie ; pensant que ses missives seraient connues, il lui enjoignait avec un soin tout paternel de sauver les hôpitaux ; « car c'est ainsi, ajoutait-il, que j'en ai usé à Saint-Jean-d'Acre. » Or, en Palestine il fit fusiller les prisonniers turcs, et, sans l'opposition de Desgenettes, il eût empoisonné ses malades ! Berthier et Murat sauvèrent le prince Witzingerode.

Cependant Koutouzov nous poursuivait mollement. Wilson pressait-il le général russe d'agir, le général répondait : « Laissez venir la neige. » Le 29 septembre, on touche aux fatales collines de la Moskowa : un cri de douleur et de surprise échappe à notre armée. De vastes boucheries se présentaient, étalant quarante mille cadavres diversement consommés. Des files de carcasses alignées semblaient garder encore la discipline militaire ; des squelettes détachés en avant, sur quelques mamelons écrêtés, indiquaient les commandants et dominaient la mêlée des morts. Partout armes rompues, tambours défoncés, lambeaux de cuirasses et d'uniformes, étendards déchirés, dispersés entre des troncs d'arbres coupés à quelques pieds du sol par les boulets : c'était la grande redoute de la Moskowa.

Au sein de la destruction immobile on apercevait une chose en mouvement : un soldat français privé des deux jambes se frayait un passage dans des cimetières qui semblaient avoir

rejeté leurs entrailles au dehors. Le corps d'un cheval effondré par un obus avait servi de guérite à ce soldat ; il y vécut en rongeant sa loge de chair ; les viandes putréfiées des morts à la portée de sa main lui tenaient lieu de charpie pour panser ses plaies et d'amadou pour emmailloter ses os. L'effrayant remords de la gloire se traînait vers Napoléon : Napoléon ne l'attendit pas.

Le silence des soldats, hâtés du froid, de la faim et de l'ennemi, était profond ; ils songeaient qu'ils seraient bientôt semblables aux compagnons dont ils apercevaient les restes. On n'entendait dans ce reliquaire que la respiration agitée et le bruit du frisson involontaire des bataillons en retraite.

Plus loin on retrouva l'abbaye de Kotloskoï transformée en hôpital ; tous les secours y manquaient ; là restait encore assez de vie pour sentir la mort. Bonaparte, arrivé sur le lieu, se chauffa du bois de ses chariots disloqués. Quand l'armée reprit sa marche, les agonisants se levèrent, parvinrent au seuil de leur dernier asile, se laissèrent dévaler jusqu'au chemin, tendirent aux camarades qui les quittaient leurs mains défaillantes : ils semblaient à la fois les conjurer et les ajourner.

À chaque instant retentissait la détonation des caissons qu'on était forcé d'abandonner. Les vivandiers jetaient les malades dans les fossés. Des prisonniers russes qu'escortaient des étrangers au service de la France, furent dépêchés par leurs gardes : tués d'une manière uniforme, leur cervelle était répandue à côté de leur tête. Bonaparte avait emmené l'Europe avec lui ; toutes les langues se parlaient dans son armée ; toutes les cocardes, tous les drapeaux s'y voyaient. L'Italien, forcé au combat, s'était battu comme un Français ; l'Espagnol avait soutenu sa renommée de courage : Naples et l'Andalousie n'avaient été pour eux que les regrets d'un doux songe. On a dit que Bonaparte n'avait été vaincu que par l'Europe entière, et c'est juste ; mais on oublie que Bonaparte n'avait vaincu qu'à l'aide de l'Europe, de force ou de gré son alliée.

La Russie résista seule à l'Europe guidée par Napoléon ; la France, restée seule et défendue par Napoléon, tomba sous l'Europe retournée ; mais il faut dire que la Russie était

défendue par son climat, et que l'Europe ne marchait qu'à regret sous son maître. La France, au contraire, n'était préservée ni par son climat ni par sa population décimée ; elle n'avait que son courage et le souvenir de sa gloire.

Indifférent aux misères de ses soldats, Bonaparte n'avait souci que de ses intérêts : lorsqu'il campait, sa conversation roulait sur des ministres vendus, disait-il, aux Anglais, lesquels ministres étaient les fomentateurs de cette guerre ; ne se voulant pas avouer que cette guerre venait uniquement de lui. Le duc de Vicence, qui s'obstinait à racheter un malheur par sa noble conduite, éclatait au milieu de la flatterie au bivouac. Il s'écriait : « Que d'atroces cruautés ! Voilà donc la civilisation que nous apportons en Russie ! » Aux incroyables dires de Bonaparte, il faisait un geste de colère et d'incrédulité, et se retirait. L'homme que la moindre contradiction mettait en fureur souffrait les rudesses de Caulaincourt en expiation de la lettre qu'il l'avait jadis chargé de porter à Ettenheim. Quand on a commis une chose reprochable, le ciel en punition vous en impose les témoins ; en vain les anciens tyrans les faisaient disparaître ; descendus aux enfers, ces témoins entraient dans le corps des Furies et revenaient.

Napoléon, ayant traversé Gjatsk, poussa jusqu'à Wiasma ; il le dépassa, n'ayant point trouvé l'ennemi qu'il craignait d'y rencontrer. Il arriva le 3 novembre à Slawskowo : là il apprit qu'un combat s'était donné derrière lui à Wiasma ; ce combat contre les troupes de Miloradowitch nous fut fatal : nos soldats, nos officiers blessés, le bras en écharpe, la tête enveloppée de linge, miracle de vaillance, se jetaient sur les canons ennemis.

Cette suite d'affaires dans les mêmes lieux, ces couches de morts ajoutées à des couches de morts, ces batailles doublées de batailles, auraient deux fois immortalisé des champs funestes, si l'oubli ne passait rapidement sur notre poussière. Qui pense à ces paysans laissés en Russie ? Ces rustiques sont-ils contents d'avoir été *à la grande bataille sous les murs de Moscou* ? Il n'y a peut-être que moi qui, dans les soirées d'automne, en regardant voler au haut du ciel les oiseaux du Nord, me souvienne qu'ils ont vu la tombe de nos compatriotes.

Des compagnies industrielles se sont transportées au désert avec leurs fourneaux et leurs chaudières ; les os ont été convertis en noir animal : qu'il vienne du chien ou de l'homme, le vernis est du même prix, et il n'est pas plus brillant, qu'il ait été tiré de l'obscurité ou de la gloire. Voilà le cas que nous faisons des morts aujourd'hui ! Voilà les rites sacrés de la nouvelle religion ! *Diis Manibus.* Heureux compagnons de Charles XII, vous n'avez point été visités par ces hyènes sacrilèges ! Pendant l'hiver, l'hermine fréquente les neiges virginales, et pendant l'été les mousses fleuries de Pultava.

Le 6 novembre (1812) le thermomètre descendit à dix-huit degrés au-dessous de zéro : tout disparaît sous la blancheur universelle. Les soldats sans chaussure sentent leurs pieds mourir ; leurs doigts violâtres et roidis laissent échapper le mousquet dont le toucher brûle ; leurs cheveux se hérissent de givre, leurs barbes de leur haleine congelée ; leurs méchants habits deviennent une casaque de verglas. Ils tombent, la neige les couvre ; ils forment sur le sol de petits sillons de tombeaux. On ne sait plus de quel côté les fleuves coulent ; on est obligé de casser la glace pour apprendre à quel orient il faut se diriger. Égarés dans l'étendue, les divers corps font des feux de bataillon pour se rappeler et se reconnaître, de même que des vaisseaux en péril tirent le canon de détresse. Les sapins changés en cristaux immobiles s'élèvent çà et là, candélabres de ces pompes funèbres. Des corbeaux et des meutes de chiens blancs sans maîtres suivaient à distance cette retraite de cadavres.

Il était dur, après les marches, d'être obligé, à l'étape déserte, de s'entourer des précautions d'un ost sain, largement pourvu, de poser des sentinelles, d'occuper des postes, de placer des grand-gardes[3999]. Dans des nuits de seize heures, battu des rafales du nord, on ne savait ni où s'asseoir, ni où se coucher ; les arbres jetés bas avec tous leurs albâtres refusaient de s'enflammer ; à peine parvenait-on à faire fondre un peu de neige, pour y démêler une cuillerée de farine de seigle. On ne s'était pas reposé sur le sol nu que des hurlements de Cosaques faisaient retentir les bois ; l'artillerie volante de l'ennemi

grondait ; le jeûne de nos soldats était salué comme le festin des rois, lorsqu'ils se mettent à table ; les boulets roulaient leurs pains de fer au milieu des convives affamés. À l'aube, que ne suivait point l'aurore, on entendait le battement d'un tambour drapé de frimas ou le son enroué d'une trompette : rien n'était triste comme cette diane lugubre, appelant sous les armes des guerriers qu'elle ne réveillait plus. Le jour grandissant éclairait des cercles de fantassins roidis et morts autour des bûchers expirés.

Quelques survivants partaient ; ils s'avançaient vers des horizons inconnus qui, reculant toujours, s'évanouissaient à chaque pas dans le brouillard. Sous un ciel pantelant, et comme lassé des tempêtes de la veille, nos files éclaircies traversaient des landes après des landes, des forêts suivies de forêts et dans lesquelles l'Océan semblait avoir laissé son écume attachée aux branches échevelées des bouleaux. On ne rencontrait même pas dans ces bois ce triste et petit oiseau de l'hiver qui chante, ainsi que moi, parmi les buissons dépouillés. Si je me retrouve tout à coup par ce rapprochement en présence de mes vieux jours, ô mes camarades ! (les soldats sont frères), vos souffrances me rappellent aussi mes jeunes années, lorsque, me retirant devant vous, je traversais, si misérable et si délaissé, la bruyère des Ardennes.

Les grandes armées russes suivaient la nôtre : celle-ci était partagée en plusieurs divisions qui se subdivisaient en colonnes : le prince Eugène commandait l'avant-garde, Napoléon le centre, l'arrière-garde le maréchal Ney. Retardés de divers obstacles et combats, ces corps ne conservaient pas leur exacte distance : tantôt ils se devançaient les uns les autres, tantôt ils marchaient sur une ligne horizontale, très souvent sans se voir et sans communiquer ensemble faute de cavalerie. Des Tauridiens, montés sur de petits chevaux dont les crins balayaient la terre, n'accordaient de repos ni jour ni nuit à nos soldats harassés par ces taons de neige. Le paysage était changé : là où l'on avait vu un ruisseau, on retrouvait un torrent que des chaînes de glace suspendaient aux bords escarpés de sa ravine. « Dans une seule nuit, » dit Bonaparte (Papiers de

Sainte-Hélène), « on perdit trente mille chevaux : on fut obligé d'abandonner presque toute l'artillerie, forte alors de cinq cents bouches à feu ; on ne put emporter ni munitions, ni provisions. Nous ne pouvions, faute de chevaux, faire de reconnaissance ni envoyer une avant-garde de cavalerie reconnaître la route. Les soldats perdaient le courage et la raison, et tombaient dans la confusion. La circonstance la plus légère les alarmait. Quatre ou cinq hommes suffisaient pour jeter la frayeur dans tout un bataillon. Au lieu de se tenir réunis, ils erraient séparément pour chercher du feu. Ceux qu'on envoyait en éclaireurs abandonnaient leurs postes et allaient chercher les moyens de se réchauffer dans les maisons. Ils se répandaient de tous côtés, s'éloignaient de leurs corps et devenaient facilement la proie de l'ennemi. D'autres se couchaient sur la terre, s'endormaient : un peu de sang sortait de leurs narines, et ils mouraient en dormant. Des milliers de soldats périrent. Les Polonais sauvèrent quelques-uns de leurs chevaux et un peu de leur artillerie ; mais les Français et les soldats des autres nations n'étaient plus les mêmes hommes. La cavalerie a surtout beaucoup souffert. Sur quarante mille hommes, je ne crois pas qu'il en soit échappé trois mille. »

Et vous qui racontiez cela sous le beau soleil d'un autre hémisphère, n'étiez-vous que le témoin de tant de maux ?

Le jour même (6 novembre) où le thermomètre tomba si bas, arriva de France, comme une fresaie égarée, la première estafette que l'on eût vue depuis longtemps : elle apportait la mauvaise nouvelle de la conspiration de Malet[4000]. Cette conspiration eut quelque chose du prodigieux de l'étoile de Napoléon. Au rapport du général Gourgaud, ce qui fit le plus d'impression sur l'empereur fut la preuve trop évidente « que les principes monarchiques dans leur application à sa monarchie avaient jeté des racines si peu profondes que de grands fonctionnaires, à la nouvelle de la mort de l'empereur, oublièrent que, le souverain étant mort, un autre était là pour lui succéder. »

Bonaparte à Sainte-Hélène (*Mémorial* de Las Cases) racontait qu'il avait dit à sa cour des Tuileries, en parlant de la

conspiration de Malet : « Eh bien, messieurs, vous prétendiez avoir fini votre révolution ; vous me croyiez mort : mais le roi de Rome, vos serments, vos principes, vos doctrines ? Vous me faites frémir pour l'avenir ! » Bonaparte raisonnait logiquement ; il s'agissait de sa dynastie : aurait-il trouvé le raisonnement aussi juste s'il s'était agi de la race de saint Louis ?

Bonaparte apprit l'accident de Paris au milieu d'un désert, parmi les débris d'une armée presque détruite dont la neige buvait le sang ; les droits de Napoléon fondés sur la force s'anéantissaient en Russie avec sa force, tandis qu'il avait suffi d'un seul homme pour les mettre en doute dans la capitale : hors de la religion, de la justice et de la liberté, il n'y a point de droits.

Presque au même moment que Bonaparte apprenait ce qui s'était passé à Paris, il recevait une lettre du maréchal Ney. Cette lettre lui faisait part « que les meilleurs soldats se demandaient pourquoi c'était à eux seuls à combattre pour assurer la fuite des autres ; pourquoi l'aigle ne protégeait plus et tuait ; pourquoi il fallait succomber par bataillons, puisqu'il n'y avait plus qu'à fuir ? »

Quand l'aide de camp de Ney voulut entrer dans des particularités affligeantes, Bonaparte l'interrompit : Colonel, je ne vous demande pas ces détails. » — Cette expédition de la Russie était une vraie extravagance que toutes les autorités civiles et militaires de l'Empire avaient blâmée : les triomphes et les malheurs que rappelait la route de retraite aigrissaient ou décourageaient les soldats : sur ce chemin monté et redescendu, Napoléon pouvait trouver aussi l'image des deux parts de sa vie.

IX. Smolensk. — Suite de la retraite.

Le 9 novembre, on avait enfin gagné Smolensk. Un ordre de Bonaparte avait défendu d'y laisser entrer personne avant que les postes n'eussent été remis à la garde impériale. Des soldats du dehors confluent au pied des murailles ; les soldats du dedans se tiennent renfermés. L'air retentit des imprécations des désespérés forclos, vêtus de sales lévites de Cosaques, de capotes rapetassées, de manteaux et d'uniformes en loques, de couvertures de lit ou de cheval, la tête couverte de bonnets, de mouchoirs roulés, de schakos défoncés, de casques faussés et rompus ; tout cela sanglant ou neigeux, percé de balles ou haché de coups de sabre. Le visage hâve et dévalé, les yeux sombres et étincelants, ils regardaient au haut des remparts en grinçant les dents, ayant l'air de ces prisonniers mutilés qui, sous Louis le Gros, portaient dans leur main droite leur main gauche coupée : on les eût pris pour des masques en furie ou pour des malades affolés, échappés des hôpitaux. La jeune et la vieille garde arrivèrent ; elles entrèrent dans la place incendiée à notre premier passage. Des cris s'élèvent contre la troupe privilégiée : « L'armée n'aurait-elle jamais que ses restes ? » Ces cohortes faméliques courent tumultuairement aux magasins comme une insurrection de spectres ; on les repousse ; on se bat : les tués restent dans les rues, les femmes, les enfants, les mourants sur les charrettes. L'air était empesté de la corruption d'une multitude d'anciens cadavres ; des militaires étaient atteints d'imbécillité ou de folie ; quelques-uns dont les cheveux s'étaient dressés et tordus, blasphémant ou riant d'un rire hébété, tombaient morts. Bonaparte exhale sa colère contre un misérable fournisseur impuissant dont aucun des ordres n'avait été exécuté.

L'armée de cent mille hommes, réduite à trente mille, était

côtoyée d'une bande de cinquante mille traîneurs : il ne se trouvait plus que dix-huit cents cavaliers montés. Napoléon en donna le commandement à M. de Latour-Maubourg[4001]. Cet officier, qui menait les cuirassiers à l'assaut de la grande redoute de Borodino, eut la tête fendue de coups de sabre ; depuis il perdit une jambe à Dresde. Apercevant son domestique qui pleurait, il lui dit : « De quoi te plains-tu ? tu n'auras plus qu'une botte à cirer. » Ce général, resté fidèle au malheur, est devenu le gouverneur de Henri V dans les premières années de l'exil du jeune prince : j'ôte mon chapeau en passant devant lui, comme en passant devant l'honneur.

On séjourna par force jusqu'au 14 dans Smolensk. Napoléon ordonna au maréchal Ney de se concerter avec Davout et de démembrer la place en la déchirant avec des fougasses : pour lui, il se rendit à Krasnoï, où il s'établit le 16, après que cette station eut été pillée par les Russes. Les Moscovites rétrécissaient leur cercle : la grande armée dite de Moldavie était dans le voisinage ; elle se préparait à nous cerner tout à fait et à nous jeter dans la Bérésina.

Le reste de nos bataillons diminuait de jour en jour. Koutouzov, instruit de nos misères, remuait à peine : « Sortez seulement un moment de votre quartier général, » s'écriait Wilson ; « avancez-vous sur les hauteurs, vous verrez que le dernier moment de Napoléon est venu. La Russie réclame cette victime : il n'y a plus qu'à frapper ; une charge suffira ; dans deux heures la face de l'Europe sera changée. »

Cela était vrai ; mais il n'y aurait eu que Bonaparte de particulièrement frappé, et Dieu voulait appesantir sa main sur la France.

Koutouzov répondait : « Je fais reposer mes soldats tous les trois jours ; je rougirais, je m'arrêterais aussitôt, si le pain leur manquait un seul instant. J'escorte l'armée française ma prisonnière ; je la châtie dès qu'elle veut s'arrêter ou s'éloigner de la grande route. Le terme de la destinée de Napoléon est irrévocablement marqué : c'est dans les marais de la Bérésina que s'éteindra le météore en présence de toutes les armées russes. Je leur aurai livré Napoléon affaibli, désarmé, mourant :

c'est assez pour ma gloire. »

Bonaparte avait parlé du *vieux* Koutouzov avec ce dédain insultant dont il était si prodigue : le *vieux* Koutouzov à son tour lui rendait mépris pour mépris.

L'armée de Koutouzov était plus impatiente que son chef ; les Cosaques eux-mêmes s'écriaient : « Laissera-t-on ces squelettes sortir de leurs tombeaux ? »

Cependant on ne voyait pas le quatrième corps[4002] qui avait dû quitter Smolensk le 15 et rejoindre Napoléon le 16 à Krasnoï ; les communications étaient coupées ; le prince Eugène, qui menait la queue, essaya vainement de les rétablir : tout ce qu'il put faire, ce fut de tourner les Russes et d'opérer sa jonction avec la garde sous Krasnoï ; mais toujours les maréchaux Davout et Ney ne paraissaient pas.

Alors Napoléon retrouva subitement son génie : il sort de Krasnoï le 17, un bâton à la main, à la tête de sa garde réduite à treize mille hommes, pour affronter d'innombrables ennemis, dégager la route de Smolensk, et frayer un passage aux deux maréchaux. Il ne gâta cette action que par la réminiscence d'un mot peu proportionné à son masque : « J'ai assez fait l'empereur, il est temps que je fasse le général. » Henri IV, partant pour le siège d'Amiens, avait dit : « J'ai assez fait le roi de France, il est temps que je fasse le roi de Navarre. » Les hauteurs environnantes, au pied desquelles marchait Napoléon, se chargeaient d'artillerie et pouvaient à chaque instant le foudroyer ; il y jette un coup d'œil et dit : « Qu'un escadron de mes chasseurs s'en empare ! » Les Russes n'avaient qu'à se laisser rouler en bas, leur seule masse l'eût écrasé ; mais, à la vue de ce grand homme et des débris de la garde serrée en bataillon carré, ils demeurèrent immobiles, comme fascinés ; son regard arrêta cent mille hommes sur les collines.

Koutouzov, à propos de cette affaire de Krasnoï, fut honoré à Pétersbourg du surnom de Smolenski : apparemment pour n'avoir pas, sous le bâton de Bonaparte, désespéré du salut de la République.

X. Passage de la Bérézina.

Après cet inutile effort. Napoléon repassa le Dniéper le 19 et vint camper à Orcha : il y brûla les papiers qu'il avait apportés pour écrire sa vie dans les ennuis de l'hiver, si Moscou restée entière lui eût permis de s'y établir. Il s'était vu forcé de jeter dans le lac de Semlewo l'énorme croix de saint Jean : elle a été retrouvée par des Cosaques et replacée sur la tour du grand Yvan.

À Orcha les inquiétudes étaient grandes : malgré la tentative de Napoléon pour la rescousse du Maréchal Ney, il manquait encore. On reçut enfin de ses nouvelles à Baranni : Eugène était parvenu à le rejoindre. Le général Gourgaud raconte le plaisir que Napoléon en éprouva, bien que le bulletin et les relations des amis de l'empereur continuent de s'exprimer avec une réserve jalouse sur tous les faits qui n'ont pas un rapport direct avec lui. La joie de l'armée fut promptement étouffée ; on passait de péril en péril. Bonaparte se rendait de Kokhanow à Tolozcim, lorsqu'un aide de camp lui annonça la perte de la tête du pont de Borisow, enlevé par l'armée de Moldavie au général Dombrowski[4003]. L'armée de Moldavie, surprise à son tour par le duc de Reggio dans Borisow, se retira derrière la Bérésina après avoir détruit le pont. Tchitchagof se trouvait ainsi en face de nous de l'autre côté de la rivière.

Le général Corbineau[4004], commandant une brigade de notre cavalerie légère, renseigné par un paysan, avait découvert au-dessous de Borisow le gué de Vésélovo. Sur cette nouvelle, Napoléon, dans la soirée du 24, fit partir de Bobre Éblé[4005] et Chasseloup[4006] avec les pontonniers et les sapeurs : ils arrivèrent à Stoudianka, sur la Bérésina, au gué indiqué.

Deux ponts sont jetés ; une armée de quarante mille Russes campait au bord opposé. Quelle fut la surprise des Français, lorsqu'au lever du jour ils aperçurent le rivage désert et l'arrière-garde de la division de Tchaplitz en pleine retraite ! Ils n'en croyaient pas leurs yeux. Un seul boulet, le feu de la pipe d'un Cosaque eussent suffi pour mettre en pièces ou pour brûler les faibles pontons de d'Éblé. On court avertir Bonaparte ; il se lève à la hâte, sort, voit et s'écrie : « J'ai trompé l'amiral ! » L'exclamation était naturelle ; les Russes avortaient au dénouement et commettaient une faute qui devait prolonger la guerre de trois années ; mais leur chef n'avait point été trompé. L'amiral Tchitchagof avait tout aperçu ; il s'était simplement laissé aller à son caractère : quoique intelligent et fougueux, il aimait ses aises ; il craignait le froid, restait au poêle, et pensait qu'il aurait toujours le temps d'exterminer les Français quand il se serait bien chauffé : il céda à son tempérament. Retiré aujourd'hui à Londres[4007], ayant abandonné sa fortune et renoncé à la Russie, Tchitchagof a fourni au *Quarterly-Review* de curieux articles sur la campagne de 1812 : il cherche à s'excuser, ses compatriotes lui répondent ; c'est une querelle entre des Russes. Hélas ! si Bonaparte, par la construction de ses deux ponts et l'incompréhensible retraite de la division Tchaplitz, était sauvé, les Français ne l'étaient pas : deux autres armées russes s'agglomeraient sur la rive du fleuve que Napoléon se préparait à quitter. Ici celui qui n'a point vu doit se taire et laisser parler les témoins.

« Le dévouement des pontonniers dirigés par d'Éblé, » dit Chambray[4008], « vivra autant que le souvenir du passage de la Bérésina. Quoique affaiblis par les maux qu'ils enduraient depuis si longtemps, quoique privés de liqueurs et d'aliments substantiels, on les vit, bravant le froid qui était devenu très rigoureux, se mettre dans l'eau quelquefois jusqu'à la poitrine ; c'était courir à une mort presque certaine ; mais l'armée les regardait ; ils se sacrifièrent pour son salut. »

« Le désordre régnait chez les Français, » dit à son tour M. de Ségur, « et les matériaux avaient manqué aux deux ponts ;

deux fois, dans la nuit du 26 au 27, celui des voitures s'était rompu et le passage en avait été retardé de sept heures : il se brisa une troisième fois le 27, vers quatre heures du soir. D'un autre côté, les traîneurs dispersés dans les bois et dans les villages environnants n'avaient pas profité de la première nuit, et le 27, quand le jour avait reparu, tous s'étaient présentés à la fois pour passer les ponts.

« Ce fut surtout quand la garde, sur laquelle ils se réglaient, s'ébranla. Son départ fut comme un signal : ils accoururent de toutes parts ; ils s'amoncelèrent sur la rive. On vit en un instant une masse profonde, large et confuse d'hommes, de chevaux et de chariots assiéger l'étroite entrée des ponts qu'elle débordait. Les premiers, poussés par ceux qui les suivaient, repoussés par les gardes et par les pontonniers, ou arrêtés par le fleuve, étaient écrasés, foulés aux pieds, ou précipités dans les glaces que charriait la Bérésina. Il s'élevait de cette immense et horrible cohue, tantôt un bourdonnement sourd, tantôt une grande clameur, mêlée de gémissements et d'affreuses imprécations ..... Le désordre avait été si grand, que, vers deux heures, quand l'empereur s'était présenté à son tour, il avait fallu employer la force pour lui ouvrir un passage. Un corps de grenadiers de la garde, et Latour-Maubourg, renoncèrent, par pitié, à se faire jour au travers de ces malheureux ..... La multitude immense entassée sur la rive, pêle-mêle avec les chevaux et les chariots, y formait un épouvantable encombrement. Ce fut vers le milieu du jour que les premiers boulets ennemis tombèrent au milieu de ce chaos : ils furent le signal d'un désespoir universel.....

« Beaucoup de ceux qui s'étaient lancés les premiers de cette foule de désespérés, ayant manqué le pont, voulurent l'escalader par ses côtés ; mais la plupart furent repoussés dans le fleuve. Ce fut là qu'on aperçut des femmes au milieu des glaçons, avec leurs enfants dans leurs bras, les élevant à mesure qu'elles s'enfonçaient ; déjà submergées, leurs bras roidis les tenaient encore au-dessus d'elles.

« Au milieu de cet horrible désordre, le pont de l'artillerie creva et se rompit. La colonne engagée sur cet étroit passage

voulut en vain rétrograder. Le flot d'hommes qui venait derrière, ignorant ce malheur, n'écoutant pas les cris des premiers, poussèrent devant eux, et les jetèrent dans le gouffre, où ils furent précipités à leur tour.

« Tout alors se dirigea vers l'autre pont. Une multitude de gros caissons, de lourdes voitures et de pièces d'artillerie y affluèrent de toutes parts. Dirigées par leurs conducteurs, et rapidement emportées sur une pente raide et inégale, au milieu de cet amas d'hommes, elles broyèrent les malheureux qui se trouvèrent surpris entre elles ; puis s'entrechoquant, la plupart, violemment renversées, assommèrent dans leur chute ceux qui les entouraient. Alors des rangs entiers d'hommes éperdus poussés sur ces obstacles s'y embarrassent, culbutent, et sont écrasés par des masses d'autres infortunés qui se succèdent sans interruption.

« Ces flots de misérables roulaient ainsi les uns sur les autres ; on n'entendait que des cris de douleur et de rage. Dans cette affreuse mêlée les hommes foulés et étouffés se débattaient sous les pieds de leurs compagnons, auxquels ils s'attachaient avec leurs ongles et leurs dents. Ceux-ci les repoussaient sans pitié comme des ennemis. Dans cet épouvantable fracas d'un ouragan furieux, de coups de canon, du sifflement de la tempête, de celui des boulets, des explosions des obus, de vociférations, de gémissements, de jurements effroyables, cette foule désordonnée n'entendait pas les plaintes des victimes qu'elle engloutissait[4009]. »

Les autres témoignages sont d'accord avec les récits de M. de Ségur : pour leur collation et leur preuve, je ne citerai plus que ce passage des *Mémoires de Vaudoncourt* :

« La plaine assez grande qui se trouve devant Vésévolo offre, le soir, un spectacle dont l'horreur est difficile à peindre. Elle est couverte de voitures et de fourgons, la plupart renversés les uns sur les autres et brisés. Elle est jonchée de cadavres d'individus non militaires, parmi lesquels on ne voit que trop de femmes et d'enfants traînés, à la suite de l'armée, jusqu'à Moscou, ou fuyant cette ville pour suivre leurs compatriotes, et que la mort avait frappés de différentes manières. Le sort de ces

malheureux, au milieu de la mêlée des deux armées, fut d'être écrasés sous les roues des voitures ou sous les pieds des chevaux ; frappés par les boulets ou par les balles des deux partis ; noyés en voulant passer les ponts avec les troupes, ou dépouillés par les soldats ennemis et jetés nus sur la neige où le froid termina bientôt leurs souffrances[4010]. »

Quel gémissement Bonaparte a-t-il pour une pareille catastrophe, pour cet événement de douleur, un des plus grands de l'histoire ; pour des désastres qui surpassent ceux de l'armée de Cambyse ? Quel cri est arraché de son âme ? Ces quatre mots de son bulletin : « *Pendant la journée du 26 et du 27 l'armée passa.* » Vous venez de voir comment ! Napoléon ne fut pas même attendri par le spectacle de ces femmes élevant dans leurs bras leurs nourrissons au-dessus des eaux. L'autre grand homme qui par la France a régné sur le monde, Charlemagne, grossier barbare apparemment, chanta et pleura (poète qu'il était aussi) l'enfant englouti dans l'Èbre en se jouant sur la glace :

> Trux puer adstricto glacie dum ludit in Hebro.

Le duc de Bellune était chargé de protéger le passage. Il avait laissé en arrière le général Partouneaux[4011] qui fut obligé de capituler. Le duc de Reggio, blessé de nouveau, était remplacé dans son commandement par le maréchal Ney. On traversa les marais de la Gaina : la plus petite prévoyance des Russes aurait rendu les chemins impraticables. À Malodeczno, le 3 décembre, se trouvèrent toutes les estafettes arrêtées depuis trois semaines. Ce fut là que Napoléon médita d'abandonner le drapeau. « Puis-je rester, » disait-il, « à la tête d'une déroute ? » À Smorgoni, le roi de Naples et le prince Eugène le pressèrent de retourner en France. Le duc d'Istrie porta la parole ; dès les premiers mots Napoléon entra en fureur, il s'écria : « Il n'y a que mon plus mortel ennemi qui puisse me proposer de quitter l'armée dans la situation où elle se trouve. » Il fit un mouvement pour se jeter sur le maréchal, son épée nue à la main. Le soir il fit rappeler le duc d'Istrie et lui dit : « Puisque vous le voulez tous, il faut bien que je parte. » La scène était arrangée ; le

projet de départ était arrêté lorsqu'elle fut jouée. M. Fain assure en effet que l'empereur s'était déterminé à quitter l'armée pendant la marche *qui le ramena le 4 de Malodeczno à Biclitza*. Telle fut la comédie par laquelle l'immense acteur dénoua son drame tragique.

À Smorgoni l'empereur écrivit son vingt-neuvième bulletin. Le 5 décembre il monta sur un traîneau avec M. de Caulaincourt : il était dix heures du soir. Il traversa l'Allemagne caché sous le nom de son compagnon de fuite. À sa disparition, tout s'abîma : dans une tempête, lorsqu'un colosse de granit s'ensevelit sous les sables de la Thébaïde, nulle ombre ne reste au désert. Quelques soldats dont il ne restait de vivant que les têtes finirent par se manger les uns les autres sous des hangars de branches de pins. Des maux qui paraissaient ne pouvoir augmenter se complètent : l'hiver, qui n'avait encore été que l'automne de ces climats, descend. Les Russes n'avaient plus le courage de tirer, dans des régions de glace, sur les ombres gelées que Bonaparte laissait vagabondes après lui.

À Wilna on ne rencontra que des Juifs qui jetaient sous les pieds de l'ennemi les malades qu'ils avaient d'abord recueillis par avarice. Une dernière déroute abîma le demeurant des Français, à la hauteur de Ponary. Enfin on touche au Niémen : des trois ponts sur lesquels nos troupes avaient défilé, aucun n'existait ; un pont, ouvrage de l'ennemi, dominait les eaux congelées. Des cinq cent mille hommes, de l'innombrable artillerie qui, au mois de juin, avaient traversé le fleuve, on ne vit repasser à Kowno qu'un millier de fantassins réguliers, quelques canons et trente mille misérables couverts de plaies. Plus de musique, plus de chants de triomphe ; la bande à la face violette, et dont les cils figés forçaient les yeux à se tenir ouverts, marchait en silence sur le pont ou rampait de glaçons en glaçons jusqu'à la rive polonaise. Arrivés dans des habitations échauffées par des poêles, les malheureux expirèrent : leur vie se fondit avec la neige dont ils étaient enveloppés. Le général Gourgaud affirme que cent vingt-sept mille hommes repassèrent le Niémen : ce serait toujours même à ce compte une perte de trois cent treize mille hommes dans

une campagne de quatre mois[4012].

Murat, parvenu à Gumbinnen, rassembla ses officiers et leur dit : « Il n'est plus possible de servir un insensé ; il n'y a plus de salut dans sa cause ; aucun prince de l'Europe ne croit plus à ses paroles ni à ses traités. » De là il se rendit à Posen et, le 16 janvier 1813, il disparut. Vingt-trois jours après, le prince de Schwarzenberg quitta l'armée : elle passa sous le commandement du prince Eugène. Le général York[4013], d'abord blâmé ostensiblement par Frédéric-Guillaume et bientôt réconcilié avec lui, se retira en emmenant les Prussiens : la défection européenne commençait.

XI. Jugement sur la campagne de Russie. Dernier bulletin de la Grande-Armée. — Retour de Bonaparte à Paris. — Harangue du Sénat.

Dans toute cette campagne Bonaparte fut inférieur à ses généraux, et particulièrement au maréchal Ney. Les excuses que l'on a données de la fuite de Bonaparte sont inadmissibles : la preuve est là, puisque son départ, qui devait tout sauver, ne sauva rien. Cet abandon, loin de réparer les malheurs, les augmenta et hâta la dissolution de la Fédération rhénane.

Le vingt-neuvième et dernier bulletin de la grande armée, daté de Molodetschino le 3 décembre 1812, arrivé à Paris le 18, n'y précéda Napoléon que de deux jours[4014] : il frappa la France de stupeur, quoiqu'il soit loin de s'exprimer avec la franchise dont on l'a loué ; des contradictions frappantes s'y remarquent et ne parviennent pas à couvrir une vérité qui perce partout. À Sainte-Hélène (comme on l'a vu ci-dessus), Bonaparte s'exprimait avec plus de bonne foi : ses révélations ne pouvaient plus compromettre un diadème alors tombé de sa tête. Il faut pourtant écouter encore un moment le ravageur :

« Cette armée, » dit-il dans le bulletin du 3 décembre 1812, « si belle le 6, était bien différente dès le 14. Presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports, nous ne pouvions nous éclairer à un quart de lieue...

« Les hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort et de la fortune parurent ébranlés, perdirent leur gaieté, leur bonne humeur, et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes ; ceux

qu'elle a créés supérieurs à tout conservèrent leur gaieté, leurs manières ordinaires, et virent une nouvelle gloire dans des difficultés différentes à surmonter.

« Dans tous ces mouvements, l'empereur a toujours marché au milieu de sa garde, la cavalerie commandée par le maréchal duc d'Istrie, et l'infanterie commandée par le duc de Dantzick. Sa Majesté a été satisfaite du bon esprit que sa garde a montré ; elle a toujours été prête à se porter partout où les circonstances l'auraient exigé ; mais les circonstances ont toujours été telles que sa simple présence a suffi, et qu'elle n'a pas été dans le cas de donner.

« Le prince de Neuchâtel, le grand maréchal[4015], le grand écuyer[4016] et tous les aides de camp et les officiers militaires de la maison de l'empereur, ont toujours accompagné Sa Majesté.

« Notre cavalerie était tellement démontée, que l'on a dû réunir les officiers auxquels il restait un cheval pour en former quatre compagnies de cent cinquante hommes chacune. Les généraux y faisaient les fonctions de capitaines, et les colonels celles de sous-officiers. Cet escadron sacré, commandé par le général Grouchy, et sous les ordres du roi de Naples, ne perdait pas de vue l'empereur dans tous ses mouvements. La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. »

Quel résumé de tant de victoires ! Bonaparte avait dit aux Directeurs : « Qu'avez-vous fait de cent mille Français, tous mes compagnons de gloire ? Ils sont morts ! » La France pouvait dire à Bonaparte : Qu'avez-vous fait dans une seule course des cinq cent mille soldats du Niémen, tous mes enfants ou mes alliés ? Ils sont morts ! »

Après la perte de ces cent mille soldats républicains regrettés de Napoléon, du moins la patrie fut sauvée : les derniers résultats de la campagne de Russie ont amené l'invasion de la France et la perte de tout ce que notre gloire et nos sacrifices avaient accumulé depuis vingt ans.

Bonaparte a sans cesse été gardé par un *bataillon sacré qui ne le perdit pas de vue dans tous ses mouvements* ;

dédommagement des trois cent mille existences immolées : mais pourquoi la *nature ne les avait-elle pas trempées assez fortement* ? Elles auraient conservé *leurs manières ordinaires*. Cette vile chair à canon méritait-elle que *ses mouvements* eussent été aussi précieusement surveillés que ceux de Sa Majesté ?

Le bulletin conclut, comme plusieurs autres, par ces mots : « *La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure.* »

Familles, séchez vos larmes : Napoléon se porte bien.

À la suite de ce rapport, on lisait cette remarque officielle dans les journaux : « C'est une pièce historique du premier rang ; Xénophon et César ont ainsi écrit, l'un la retraite des Dix mille, l'autre ses *Commentaires*. » Quelle démence de comparaison académique ! Mais, laissant à part la bénévole réclame littéraire, on devait être satisfait parce que d'effroyables calamités causées par Napoléon lui avaient fourni l'occasion de montrer ses talents comme écrivain ! Néron a mis le feu à Rome, et il chante l'incendie de Troie. Nous étions arrivés jusqu'à la féroce dérision d'une flatterie qui déterrait dans ses souvenirs Xénophon et César, afin d'outrager le deuil éternel de la France.

Le Sénat conservateur accourt : « Le Sénat, dit Lacépède[4017], s'empresse de présenter au pied du trône de V. M. I. et R. l'hommage de ses félicitations sur l'*heureuse arrivée* de V. M. au milieu de ses peuples. Le Sénat, premier conseil de l'empereur et *dont l'autorité n'existe que lorsque le monarque la réclame et la met en mouvement*, est établi pour la conservation de cette monarchie et de l'hérédité de votre trône, *dans une quatrième dynastie*. La France et la postérité le trouveront, dans toutes les circonstances, fidèle à ce devoir sacré, et tous ses membres seront toujours prêts à périr pour la défense de ce *palladium* de la sûreté et de la prospérité nationales. » Les membres du Sénat l'ont merveilleusement prouvé en décrétant la déchéance de Napoléon !

L'empereur répond : « Sénateurs, ce que vous me dites m'est fort agréable. J'ai à cœur LA GLOIRE ET LA PUISSANCE de la France ; mais nos premières pensées sont pour tout ce qui peut

perpétuer la tranquillité intérieure ..... POUR CE TRÔNE auquel sont attachées désormais les destinées de la patrie ..... J'ai demandé à la Providence un nombre *d'années déterminé* ..... J'ai réfléchi à ce qui a été fait aux différentes époques ; j'y penserai encore. »

L'historien des reptiles, en osant congratuler Napoléon sur les prospérités publiques, est cependant effrayé de son courage ; il a peur *d'être* ; il a bien soin de dire que l'autorité du Sénat *n'existe* que lorsque le monarque la réclame *et la met en mouvement*. On avait tant à craindre de l'indépendance du Sénat !

Bonaparte, s'excusant à Sainte-Hélène, dit : « Sont-ce les Russes qui m'ont anéanti ? Non, ce sont de faux rapports, de sottes intrigues, de la trahison, de la bêtise, bien des choses enfin qu'on saura peut-être un jour et qui pourront atténuer ou justifier les deux fautes grossières, en diplomatie comme en guerre, que l'on a le droit de m'adresser. »

Des fautes qui n'entraînent que la perte d'une bataille ou d'une province permettent des excuses en paroles mystérieuses, dont on renvoie l'explication à l'avenir ; mais des fautes qui bouleversent la société, et font passer sous le joug l'indépendance d'un peuple, ne sont pas effacées par les défaites de l'orgueil.

Après tant de calamités et de faits héroïques, il est rude à la fin de n'avoir plus à choisir dans les paroles du Sénat qu'entre l'horreur et le mépris.

XII. Malheurs de la France. Joies forcées. — Séjour à ma vallée. Réveil de la légitimité

Revu le 22 février 1845

Lorsque Bonaparte arriva précédé de son bulletin, la consternation fut générale. « On ne comptait dans l'Empire, dit M. de Ségur, que des hommes vieillis par le temps ou par la guerre, et des enfants ; presque plus d'hommes faits ! où étaient-ils ? Les pleurs des femmes, les cris des mères, le disaient assez ! Penchées laborieusement sur cette terre qui sans elles resterait inculte, elles maudissent la guerre en lui. »

Au retour de la Bérésina, il n'en fallut pas moins danser par ordre : c'est ce qu'on apprend des *Souvenirs pour servir à l'histoire*, de la reine Hortense. On fut contraint d'aller au bal, la mort dans le cœur, pleurant intérieurement ses parents ou ses amis. Tel était le déshonneur auquel le despotisme avait condamné la France : on voyait dans les salons ce que l'on rencontre dans les rues, des créatures se distrayant de leur vie en chantant leur misère pour divertir les passants.

Depuis trois ans j'étais retiré à Aulnay : sur mon coteau de pins, en 1811, j'avais suivi des yeux la comète qui pendant la nuit courait à l'horizon des bois ; elle était belle et triste, et, comme une reine, elle traînait sur ses pas son long voile. Qui l'étrangère égarée dans notre univers cherchait-elle ? à qui adressait-elle ses pas dans le désert du ciel ?

Le 23 octobre 1812, gîté un moment à Paris, rue des Saints-Pères, à l'hôtel Lavalette, madame Lavalette mon hôtesse, la sourde, me vint réveiller munie de son long cornet : « Monsieur ! monsieur ! Bonaparte est mort ! Le général Malet a tué Hulin.

Toutes les autorités sont changées. La révolution est faite. »

Bonaparte était si aimé que pendant quelques instants Paris fut dans la joie, excepté les autorités burlesquement arrêtées. Un souffle avait presque jeté bas l'Empire. Évadé de prison à minuit, un soldat était maître du monde au point du jour ; un songe fut près d'emporter une réalité formidable. Les plus modérés disaient : « Si Napoléon n'est pas mort, il reviendra corrigé par ses fautes et par ses revers ; il fera la paix avec l'Europe, et le reste de nos enfants sera sauvé. » Deux heures après sa femme, M. Lavalette entra chez moi pour m'apprendre l'arrestation de Malet : *il ne me cacha pas* (c'était sa phrase coutumière) *que tout était fini*. Le jour et la nuit se firent au même moment. J'ai raconté comment Bonaparte reçut cette nouvelle dans un champ de neige près de Smolensk.

Le *sénatus-consulte* du 12 janvier 1813 mit à la disposition de Napoléon revenu deux cent cinquante mille hommes ; l'inépuisable France vit sortir de son sang par ses blessures de nouveaux soldats. Alors on entendit une voix depuis longtemps oubliée ; quelques vieilles oreilles françaises crurent en reconnaître le son : c'était la voix de Louis XVIII ; elle s'élevait du fond de l'exil[4018]. Le frère de Louis XVI annonçait des principes à établir un jour dans une charte constitutionnelle ; premières espérances de liberté qui nous venaient de nos anciens rois.

Alexandre, entré à Varsovie, adresse une proclamation à l'Europe :

.....

« Si le Nord imite le sublime exemple qu'offrent les Castillans, le deuil du monde est fini. L'Europe, sur le point de devenir la proie d'*un monstre*, recouvrerait à la fois son indépendance et sa tranquillité. Puisse enfin de ce *colosse sanglant qui menaçait le continent de sa criminelle éternité* ne rester qu'un long souvenir d'horreur et de pitié ! »

Ce *monstre*, ce *colosse sanglant qui menaçait le continent de sa criminelle éternité*, était si peu instruit par l'infortune qu'à peine échappé aux Cosaques, il se jeta sur un vieillard qu'il retenait prisonnier.

XIII. Le pape à Fontainebleau.

Nous avons vu l'enlèvement du pape à Rome, son séjour à Savone, puis sa détention à Fontainebleau. La discorde s'était mise dans le sacré collège : des cardinaux voulaient que le saint-père résistât pour le spirituel, et ils eurent ordre de ne porter que des bas noirs ; quelques-uns furent envoyés en exil dans les provinces ; quelques chefs du clergé français enfermés à Vincennes : d'autres cardinaux opinaient à la soumission complète du pape ; ils conservèrent leurs bas rouges : c'était une seconde représentation des cierges de la Chandeleur.

Lorsqu'à Fontainebleau le pape obtenait quelque relâchement de l'obsession des cardinaux rouges, il se promenait seul dans les galeries de François Ier : il y reconnaissait la trace des arts qui lui rappelaient la ville sacrée, et de ses fenêtres il voyait les pins que Louis XVI avait plantés en face des appartements sombres où Monaldeschi fut assassiné. De ce désert, comme Jésus, il pouvait prendre en pitié les royaumes de la terre. Le septuagénaire à moitié mort, que Bonaparte lui-même vint tourmenter, signa machinalement ce concordat de 1813[4019], contre lequel il protesta bientôt après l'arrivée des cardinaux Pacca et Consalvi.

Lorsque Pacca rejoignit le captif avec lequel il était parti de Rome, il s'imaginait trouver une grande foule autour de la geôle royale ; il ne rencontra dans les cours que de rares serviteurs et une sentinelle placée au haut de l'escalier en fer à cheval. Les fenêtres et les portes du palais étaient fermées : dans la première antichambre des appartements était le cardinal Doria, dans les autres salles se tenaient quelques évêques français. Pacca fut introduit auprès de Sa Sainteté : elle était debout, immobile, pâle, courbée, amaigrie, les yeux enfoncés dans la

tête.

Le cardinal lui dit qu'il avait hâté son voyage pour se jeter à ses pieds ; le pape répondit : « Ces cardinaux nous ont entraîné à la table et nous ont fait signer. » Pacca se retira à l'appartement qu'on lui avait préparé, confondu qu'il était de la solitude des demeures, du silence des yeux, de l'abattement des visages et du profond chagrin empreint sur le front du pape. Retourné auprès de Sa Sainteté, il « la trouva (c'est lui qui parle) dans un état digne de compassion et qui faisait craindre pour ses jours. Elle était anéantie par une tristesse inconsolable en parlant de ce qui était arrivé ; cette pensée de tourment l'empêchait de dormir et ne lui permettait de prendre de nourriture que ce qui suffisait pour ne pas consentir à mourir : — De cela, disait-elle, je mourrai fou comme Clément XIV. »

Dans le secret de ces galeries déshabitées où la voix de saint Louis, de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV ne se faisait plus entendre, le saint-père passa plusieurs jours à écrire la minute et la copie de la lettre qui devait être remise à l'empereur. Le cardinal Pacca emportait caché dans sa robe le papier dangereux à mesure que le pape y ajoutait quelques lignes. L'ouvrage achevé, le pape le remit, le 24 mars 1813, au colonel Lagorsse et le chargea de le porter à l'empereur. Il fit lire en même temps une allocution aux divers cardinaux qui se trouvaient près de lui : il regarde comme nul le bref qu'il avait donné à Savone et le concordat du 23 janvier. « Béni soit le Seigneur, dit l'allocution, qui n'a pas éloigné de nous sa miséricorde ! Il a bien voulu nous humilier par une salutaire confusion. À nous donc soit l'humiliation pour le bien de notre âme ; à lui dans tous les siècles l'exaltation, l'honneur et la gloire !

« Du palais de Fontainebleau, le 24 mars 1813. »

Jamais plus belle ordonnance ne sortit de ce palais. La conscience du pape étant allégée, le visage du martyr devint serein ; son sourire et sa bouche retrouvèrent leur grâce et ses yeux le sommeil.

Napoléon menaça d'abord de *faire sauter la tête de dessus*

les épaules de quelques-uns des prêtres de Fontainebleau ; il pensa à se déclarer chef de la religion de l'État ; puis, retombant dans son naturel, il feignit de n'avoir rien su de la lettre du pape. Mais sa fortune décroissait. Le pape, sorti d'un ordre de pauvres moines, rentré par ses malheurs dans le sein de la foule, semblait avoir repris le grand rôle de tribun des peuples, et donné le signal de la déposition de l'oppresseur des libertés publiques.

XIV. Défections. — Mort de Lagrange et de Delille.

La mauvaise fortune amène les trahisons et ne les justifie pas ; en mars 1813, la Prusse à Kalisch s'allie avec la Russie[4020]. Le 3 mars, la Suède fait un traité avec le cabinet de Saint-James : elle s'oblige à fournir trente mille hommes. Hambourg est évacué par les Français, Berlin occupé par les Cosaques, Dresde pris par les Russes et les Prussiens[4021].

La défection de la Confédération du Rhin se prépare. L'Autriche adhère à l'alliance de la Russie et de la Prusse. La guerre se rouvre en Italie où le prince Eugène s'est transporté.

En Espagne, l'armée anglaise défait Joseph à Vitoria[4022], les tableaux dérobés aux églises et aux palais tombent dans l'Èbre : je les avais vus à Madrid et à l'Escurial ; je les ai revus lorsqu'on les restaurait à Paris : le flot et Napoléon avaient passé sur ces Murillo et ces Raphaël, *velut umbra*. Wellington, s'avançant toujours, bat le maréchal Soult à Roncevaux[4023] : nos grands souvenirs faisaient le fond des scènes de nos nouvelles destinées.

Le 14 février, à l'ouverture du Corps législatif, Bonaparte déclara qu'il avait toujours voulu la paix et qu'elle était nécessaire au monde. Ce monde ne lui réussissait plus. Du reste, dans la bouche de celui qui nous appelait *ses sujets*, aucune sympathie pour les douleurs de la France : Bonaparte levait sur nous des souffrances, comme un tribut qui lui était dû.

Le 3 avril, le Sénat conservateur ajoute cent quatre-vingt mille combattants à ceux qu'il a déjà alloués ; coupes extraordinaires d'hommes au milieu des coupes réglées. Le 10 avril enlève Lagrange[4024] ; l'abbé Delille expira quelques

jours après[4025]. Si dans le ciel la noblesse du sentiment l'emporte sur la hauteur de la pensée, le chantre de *la Pitié* est placé plus près du trône de Dieu que l'auteur de la *Théorie des fonctions analytiques*. Bonaparte avait quitté Paris le 15 avril.

XV. Batailles de Lützen, de Bautzen et de Dresde. Revers en Espagne.

Les levées de 1812, se succédant, s'étaient arrêtées en Saxe. Napoléon arrive. L'honneur du vieil ost expiré est remis à deux cent mille conscrits qui se battent comme les grenadiers de Marengo. Le 2 mai, la bataille de Lützen est gagnée : Bonaparte, dans ces nouveaux combats, n'emploie presque plus que l'artillerie. Entré dans Dresde, il dit aux habitants : « Je n'ignore pas à quel transport vous vous êtes livrés lorsque l'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont entrés dans vos murs. Nous voyons encore sur le pavé le fumier des fleurs que vos *jeunes filles* ont semées sur les pas des monarques. » Napoléon se souvenait-il des *jeunes filles de Verdun* ? C'était du temps de ses belles années.

À Bautzen[4026], autre triomphe, mais où s'ensevelissent le général du génie Kirgener, et Duroc, grand maréchal du palais. « Il y a une autre vie, dit l'empereur à Duroc : nous nous reverrons. » Duroc se souciait-il de le revoir[4027] ?

Le 26 et le 27 août, on s'aborde sur l'Elbe dans des champs déjà fameux[4028]. Revenu de l'Amérique, après avoir vu Bernadotte à Stockholm, et Alexandre à Prague, Moreau a les deux jambes emportées d'un boulet à Dresde, à côté de l'Empereur de Russie : vieille habitude de la fortune napoléonienne. On apprit la mort du vainqueur de Hohenlinden, dans le camp français, par un chien perdu, sur le collier duquel était écrit le nom du nouveau Turenne ; l'animal, demeuré sans maître, courait au hasard parmi les morts : *Te, janitor Orci*[4029] !

Le prince de Suède, devenu généralissime de l'armée du nord de l'Allemagne, avait adressé, le 15 d'août, une proclamation à ses soldats :

« Soldats, le même sentiment qui guida les Français de 1792, et qui les porta à s'unir et à combattre les armées qui étaient sur leur territoire, doit diriger aujourd'hui votre valeur contre celui qui, après avoir envahi le sol qui vous a vus naître, enchaîne encore vos frères, vos femmes et vos enfants. »

Bonaparte, encourant la réprobation unanime, s'élançait contre la liberté qui l'attaquait de toutes parts, sous toutes les formes. Un sénatus-consulte du 28 août annule la déclaration d'un jury d'Anvers[4030] : bien petite infraction, sans doute, aux droits des citoyens, après l'énormité d'arbitraire dont avait usé l'empereur ; mais il y a au fond des lois une sainte indépendance dont les cris sont entendus : cette oppression d'un jury fit plus de bruit que les oppressions diverses dont la France était la victime.

Enfin, au midi, l'ennemi avait touché notre sol ; les Anglais, obsession de Bonaparte et cause de presque toutes ses fautes, passèrent la Bidassoa le 7 octobre : Wellington, l'homme fatal, mit le premier le pied sur la terre de France.

S'obstinant à rester en Saxe, malgré la prise de Vandamme en Bohême[4031] et la défaite de Ney près de Berlin par Bernadotte[4032], Napoléon revint sur Dresde. Alors le Landsturm[4033] se lève ; une guerre nationale, semblable à celle qui a délivré l'Espagne, s'organise.

XVI. Campagne de Saxe ou des poètes.

On a appelé les combats de 1813 la campagne de Saxe : ils seraient mieux nommés la *campagne de la jeune Allemagne* ou *des poètes*. À quel désespoir Bonaparte ne nous avait-il pas réduits par son oppression, puisqu'en voyant couler notre sang, nous ne pouvons nous défendre d'un mouvement d'intérêt pour cette généreuse jeunesse saisissant l'épée au nom de l'indépendance ? Chacun de ces combats était une protestation pour les droits des peuples.

Dans une de ses proclamations, datée de Kalisch le 25 mars 1813, Alexandre appelait aux armes les populations de l'Allemagne, leur promettant, au nom de ses frères les rois, des institutions libres. Ce signal fit éclater la *Burschenschaft*[4034], déjà secrètement formée. Les universités d'Allemagne s'ouvrirent ; elles mirent de côté la douleur pour ne songer qu'à la réparation de l'injure : « Que les lamentations et les larmes soient courtes, la tristesse et la douleur longues, disaient les Germains d'autrefois ; à la femme il est décent de pleurer, à l'homme de se souvenir : *Lamenta ac lacrymas cito, dolorem et tristitiam tarde ponunt. Feminis lugere honestum est, viris meminisse.* » Alors la jeune Allemagne court à la délivrance de la patrie ; alors se pressèrent ces Germains, *alliés de l'Empire*, dont l'ancienne Rome se servit en guise d'armes et de javelots, *velut tela atque arma*.

Le professeur Fichte[4035] faisait à Berlin, en 1813, une leçon sur le *devoir* ; il parla des calamités de l'Allemagne, et termina sa leçon par ces paroles : « Le cours sera donc suspendu jusqu'à la fin de la campagne. Nous le reprendrons dans notre patrie libre, ou nous serons morts pour reconquérir la liberté. » Les jeunes auditeurs se lèvent en poussant des cris : Fichte descend

de sa chaire, traverse la foule, et va inscrire son nom sur les rôles d'un corps partant pour l'armée.

Tout ce que Bonaparte avait méprisé et insulté lui devient péril : l'intelligence descend dans la lice contre la force brutale ; Moscou est la torche à la lueur de laquelle la Germanie ceint son baudrier : « Aux armes ! s'écrie la muse. Le Phénix de la Russie s'est élancé de son bûcher ! » Cette reine de Prusse, si faible et si belle, que Napoléon avait accablée de ses ingénéreux outrages, se transforme en une ombre implorante et implorée : « Comme elle dort doucement ! » chantent les bardes. « Ah ! puisses-tu dormir jusqu'au jour où ton peuple lavera dans le sang la rouille de son épée ! Éveille-toi alors ! éveille-toi ! sois l'ange de la liberté et de la vengeance ! »

Kœrner[4036] n'a qu'une crainte, celle de *mourir en prose* : « Poésie ! poésie ! s'écrie-t-il, rends-moi la mort à la clarté du jour ! »

Il compose au bivouac l'hymne *de la Lyre et de l'Épée*.

LE CAVALIER

« Dis-moi, ma bonne épée, l'épée de mon flanc, pourquoi l'éclair de ton regard est-il aujourd'hui si ardent ? Tu me regardes d'un œil d'amour, ma bonne épée, l'épée qui fait ma joie. Hourra !

L'ÉPÉE

« C'est que c'est un brave cavalier qui me porte : voilà ce qui enflamme mon regard ; c'est que je suis la force d'un homme libre : voilà ce qui fait ma joie. Hourra !

LE CAVALIER

« Oui, mon épée, oui, je suis un homme libre, et je t'aime du fond du cœur : je t'aime comme si tu m'étais fiancée ; je t'aime comme une maîtresse chérie.

L'ÉPÉE

« Et moi, je me suis donnée à toi ! à toi ma vie, à toi mon âme d'acier ! Ah ! si nous sommes fiancés, quand me diras-tu : Viens, viens, ma maîtresse chérie ! » Ne croit-on pas entendre

un de ces guerriers du Nord, un de ces hommes de batailles et de solitudes, dont Saxo Grammaticus dit : « Il tomba, rit et mourut. »

Ce n'était point le froid enthousiasme d'un scalde en sûreté : Kœrner avait l'épée au flanc ; beau, blond et jeune, Apollon à cheval, il chantait la nuit comme l'Arabe sur sa selle ; son *maoual*, en chargeant l'ennemi, était accompagné du galop de son destrier. Blessé à Lützen, il se traîna dans les bois, où des paysans le retrouvèrent ; il reparut et mourut aux plaines de Leipsick, à peine âgé de vingt-cinq ans[4037] : il s'était échappé des bras d'une femme qu'il aimait, et s'en allait dans tout ce que la vie a de délices. « Les femmes se plaisent, disait Tyrtée, à contempler le jeune homme resplendissant et debout ; il n'est pas moins beau lorsqu'il tombe au premier rang. »

Les nouveaux Arminius, nourris à l'école de la Grèce, avaient un bardit général : quand ces étudiants abandonnèrent la paisible retraite de la science pour les champs de bataille, les joies silencieuses de l'étude pour les périls bruyants de la guerre, Homère et les Niebelungen pour l'épée, qu'opposèrent-ils à notre hymne de sang, à notre cantique révolutionnaire ? Ces strophes pleines de l'affection religieuse, et de la sincérité de la nature humaine :

« Quelle est la patrie de l'Allemand ? Nommez-moi cette grande patrie ! Aussi loin que résonne la langue allemande, aussi loin que des chants allemands se font entendre pour louer Dieu, là doit être la patrie de l'Allemand.

« La patrie de l'Allemand est le pays où le serrement de mains suffit pour tout serment, où la bonne foi pure brille dans tous les regards, où l'affection siège brûlante dans tous les cœurs.

« Ô Dieu du ciel, abaisse tes regards sur nous et donne-nous cet esprit si pur, si vraiment allemand, pour que nous puissions vivre fidèles et bons. Là est la patrie de l'Allemand, tout ce pays est sa patrie[4038]. »

Ces camarades de collège, maintenant compagnons d'armes, ne s'inscrivaient point dans ces *ventes* où des septembriseurs

vouaient des assassinats au poignard : fidèles à la poésie de leurs rêveries, aux traditions de l'histoire, au culte du passé, ils firent d'un vieux château, d'une antique forêt, les asiles conservateurs de la *Burschenschaft*. La reine de Prusse était devenue leur patronne, en place de la reine des nuits.

Du haut d'une colline, du milieu des ruines, les écoliers-soldats, avec leurs professeurs-capitaines, découvraient le faîte des salles de leurs universités chéries : émus au souvenir de leur docte antiquité, attendris à la vue du sanctuaire de l'étude et des jeux de leur enfance, ils juraient d'affranchir leur pays, comme Melchthal, Furst et Stauffacher prononcèrent leur triple serment à l'aspect des Alpes, par eux immortalisées, illustrés par elles. Le génie allemand a quelque chose de mystérieux ; la Thécla de Schiller est encore la fille teutonne douée de prescience et formée d'un élément divin. Les Allemands adorent aujourd'hui la liberté dans un vague indéfinissable, de même qu'autrefois ils appelaient *Dieu* le secret des bois : *Deorum nominibus appellant secretum illud* ... L'homme dont la vie était un dithyrambe en action ne tomba que quand les poètes de la jeune Allemagne eurent chanté et pris le glaive contre leur rival Napoléon, le poète armé.

Alexandre était digne d'avoir été le héraut envoyé aux jeunes Allemands : il partageait leurs sentiments élevés, et il était dans cette position de force qui rend possibles les projets ; mais il se laissa effrayer de la terreur des monarques qui l'environnaient. Ces monarques ne tinrent point leurs promesses ; ils ne donnèrent point à leurs peuples des institutions généreuses. Les enfants de la Muse (flamme par qui les masses inertes des soldats avaient été animées) furent plongés dans des cachots en récompense de leur dévouement et de leur noble crédulité. Hélas ! la génération qui rendit l'indépendance aux Teutons est évanouie ; il n'est demeuré en Germanie que de vieux cabinets usés. Ils appellent le plus haut qu'ils peuvent Napoléon un grand homme, pour faire servir leur présente admiration d'excuse à leur bassesse passée. Dans le sot enthousiasme pour l'homme qui continue à aplatir les gouvernements après les avoir fouettés, à peine se souvient-on de Kœrner : « Arminius,

libérateur de la Germanie, dit Tacite, fut inconnu aux Grecs qui n'admirent qu'eux, peu célèbre chez les Romains qu'il avait vaincus ; mais les nations barbares le chantent encore, *caniturque barbaras apud gentes*. »

XVII. Bataille de Leipzick. — Retour de Bonaparte à Paris. Traité de Valençay.

Le 18 et le 19 octobre se donna dans les champs de Leipsick ce combat que les Allemands ont appelé la *bataille des nations*. Vers la fin de la seconde journée, les Saxons et les Wurtembergeois, passant du camp de Napoléon sous les drapeaux de Bernadotte, décidèrent le résultat de l'action ; victoire entachée de trahison. Le prince de Suède, l'empereur de Russie et le roi de Prusse pénètrent dans Leipsick à travers trois portes différentes. Napoléon, ayant éprouvé une perte immense, se retira. Comme il n'entendait rien aux retraites de sergent, ainsi qu'il l'avait dit, il fit sauter des ponts derrière lui. Le prince Poniatowski, blessé deux fois, se noie dans l'Elster : la Pologne s'abîma avec son dernier défenseur[4039].

Napoléon ne s'arrêta qu'à Erfurt : de là son bulletin annonça que son armée, toujours victorieuse, *arrivait comme une armée battue* : Erfurt, peu de temps auparavant, avait vu Napoléon au faîte de la prospérité.

Enfin les Bavarois, déserteurs après les autres d'une fortune abandonnée, essayent d'exterminer à Hanau[4040] le reste de nos soldats. Wrède[4041] est renversé par les seuls gardes d'honneur : quelques conscrits, déjà vétérans, lui passent sur le ventre ; ils sauvent Bonaparte et prennent position derrière le Rhin. Arrivé en fugitif à Mayence, Napoléon se retrouve à Saint-Cloud le 9 novembre ; l'infatigable de Lacépède revient lui dire : « Votre Majesté a tout surmonté. » M. de Lacépède avait parlé convenablement des ovipares[4042] ; mais il ne se pouvait tenir debout.

La Hollande reprend son indépendance et rappelle le prince d'Orange[4043]. Le 1er décembre les puissances alliées déclarent « qu'elles ne font point la guerre à la France, mais à l'empereur seul, ou plutôt à cette prépondérance qu'il a trop longtemps exercée, hors des limites de son empire, pour le malheur de l'Europe et de la France[4044]. »

Quand on voit s'approcher le moment où nous allions être renfermés dans notre ancien territoire, on se demande à quoi donc avaient servi le bouleversement de l'Europe et le massacre de tant de millions d'hommes ? Le temps nous engloutit et continue tranquillement son cours.

Par le traité de Valençay du 11 décembre, le misérable Ferdinand VII est renvoyé à Madrid : ainsi se termina obscurément à la hâte cette criminelle entreprise d'Espagne, première cause de la perte de Napoléon. On peut toujours aller au mal, on peut toujours tuer un peuple ou un roi ; mais le retour est difficile : Jacques Clément raccommodait ses sandales pour le voyage de Saint-Cloud ; ses confrères lui demandèrent en riant combien son ouvrage durerait : « Assez pour le chemin que j'ai à faire, répondit-il : je dois aller, non revenir. »

XVIII. Le corps législatif convoqué, puis ajourné. Les alliés passent le Rhin. — Colère de Bonaparte. Premier jour de l’an 1814.

Le Corps législatif est assemblé le 19 décembre 1813. Étonnant sur le champ de bataille, remarquable dans son conseil d'État, Bonaparte n'a plus la même valeur en politique : la langue de la liberté, il l'ignore : s'il veut exprimer des affections congéniales, des sentiments paternels, il s'attendrit tout de travers, et il plaque des paroles émues à son insensibilité : « Mon cœur, » dit-il au Corps législatif, « a besoin de la présence et de l'affection de mes *sujets*. Je n'ai jamais été séduit par la prospérité ; l'adversité me trouvera au-dessus de ses atteintes. J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour la prospérité et le bonheur du monde. *Monarque et père*, je sens que la paix ajoute à la sécurité des trônes et à celle des familles. »

Un article officiel du *Moniteur* avait dit, au mois de juillet 1804, *sous l'Empire*, que *la France ne passerait jamais le Rhin, et que ses armées ne le passeraient plus*.

Les alliés traversèrent ce fleuve le 21 décembre 1813, depuis Bâle, jusqu'à Schaffhouse, avec plus de cent mille hommes ; le 31 du même mois, l'armée de Silésie, commandée par Blücher, le franchit à son tour, depuis Mannheim jusqu'à Coblentz.

Par ordre de l'empereur, le Sénat et le Corps législatif avaient nommé deux commissions chargées de prendre connaissance des documents relatifs aux négociations avec les puissances coalisées ; prévision d'un pouvoir qui, se refusant à des

conséquences devenues inévitables, voulait en laisser la responsabilité à une autre autorité[4045].

La commission du Corps législatif, que présidait M. Lainé, osa dire « que les moyens de paix auraient des effets assurés, si les Français étaient convaincus que leur sang ne serait versé que pour défendre une patrie et des lois protectrices ; que Sa Majesté doit être suppliée de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques[4046]. »

Le ministre de la police, duc de Rovigo, fait enlever les épreuves du rapport ; un décret du 31 décembre ajourne le Corps législatif ; les portes de la salle sont fermées. Bonaparte traite les membres de la commission législative d'*agents payés par l'Angleterre* : « Le nommé Lainé, disait-il, est un traître qui correspond avec le prince régent par l'intermédiaire de Desèze ; Raynouard, Maine de Biran et Flaugergues sont des factieux[4047]. »

Le soldat s'étonnait de ne plus retrouver ces Polonais qu'il abandonnait et qui, en se noyant pour lui obéir, criaient encore : « Vive l'empereur ! » Il appelait le rapport de la commission une motion sortie d'un club de Jacobins. Pas un discours de Bonaparte dans lequel n'éclate son aversion pour la République dont il était sorti ; mais il en détestait moins les crimes que les libertés. À propos de ce même rapport il ajoutait : « Voudrait-on rétablir la souveraineté du peuple ? Eh bien, dans ce cas, je me fais peuple ; car je prétends être toujours là où réside la souveraineté. » Jamais despote n'a expliqué plus énergiquement sa nature : c'est le mot retourné de Louis XIV : « L'État, c'est moi. »

À la réception du premier jour de l'an 1814, on s'attendait à quelque scène. J'ai connu un homme attaché à cette cour, lequel se préparait à tout hasard à mettre l'épée à la main. Napoléon ne dépassa pas néanmoins la violence des paroles, mais il s'y laissa aller avec cette plénitude qui causait quelquefois de la confusion à ses hallebardiers mêmes :

« Pourquoi, s'écria-t-il, parler devant l'Europe de ces débats domestiques ? Il faut laver son linge sale en famille. Qu'est-ce qu'un trône ? un morceau de bois recouvert d'un morceau d'étoffe : tout dépend de celui qui s'y assied. La France a plus besoin de moi que je n'ai besoin d'elle. Je suis un de ces hommes qu'on tue, mais qu'on ne déshonore pas. Dans trois mois nous aurons la paix, ou l'ennemi sera chassé de notre territoire, ou je serai mort. »

C'était dans le sang que Bonaparte était accoutumé à laver le linge des Français. Dans trois mois on n'eut point la paix, l'ennemi ne fut point chassé de notre territoire, Bonaparte ne perdit point la vie : la mort n'était point son fait. Accablée de tant de malheurs et de l'ingrate obstination du maître qu'elle s'était donné, la France se voyait envahie avec l'inerte stupeur qui naît du désespoir.

Un décret impérial avait mobilisé cent-vingt-un bataillons de gardes nationales[4048] ; un autre décret avait formé un conseil de régence présidé par Cambacérès et composé de ministres, à la tête duquel était placée l'impératrice. Joseph, monarque en disponibilité, revenu d'Espagne avec ses pillages, est déclaré commandant général de Paris. Le 25 janvier 1814, Bonaparte quitte son palais pour l'armée, et va jeter une éclatante flamme en s'éteignant.

XIX. Le pape mis en liberté.

La surveille, le pape avait été rendu à l'indépendance ; la main qui allait à son tour porter des chaînes fut contrainte de briser les fers qu'elle avait donnés : la Providence avait changé les fortunes, et le vent qui soufflait au visage de Napoléon poussait les alliés à Paris.

Pie VII, averti de sa délivrance[4049], se hâta de faire une courte prière dans la chapelle de François Ier ; il monta en voiture et traversa cette forêt qui, selon la tradition populaire, voit paraître le grand veneur de la mort quand un roi va descendre à Saint-Denis.

Le pape voyageait sous la surveillance d'un officier de gendarmerie[4050] qui l'accompagnait dans une seconde voiture. À Orléans, il apprit le nom de la ville dans laquelle il entrait.

Il suivit la route du Midi aux acclamations de la foule, de ces provinces où Napoléon devait bientôt passer, à peine en sûreté sous la garde des commissaires étrangers. Sa Sainteté fut retardée dans sa marche par la chute même de son oppresseur : les autorités avaient cessé leurs fonctions ; on n'obéissait à personne ; un ordre écrit de Bonaparte, ordre qui vingt-quatre heures auparavant aurait abattu la plus haute tête et fait tomber un royaume, était un papier sans cours : quelques minutes de puissance manquèrent à Napoléon pour qu'il pût protéger le captif que sa puissance avait persécuté. Il fallut qu'un mandat provisoire des Bourbons achevât de rendre la liberté au pontife qui avait ceint de leur diadème une tête étrangère : quelle confusion de destinées !

Pie VII cheminait au milieu des cantiques et des larmes, au son des cloches, aux cris de : Vive le pape ! Vive le chef de

l'Église ! On lui apportait, non les clefs des villes, des capitulations trempées de sang et obtenues par le meurtre, mais on lui présentait des malades à guérir, de nouveaux époux à bénir au bord de sa voiture ; il disait aux premiers : « Dieu vous console ! » Il étendait sur les seconds ses mains pacifiques ; il touchait de petits enfants dans les bras de leurs mères. Il ne restait aux villes que ceux qui ne pouvaient marcher. Les pèlerins passaient la nuit sur les champs pour attendre l'arrivée d'un vieux prêtre délivré. Les paysans, dans leur naïveté trouvaient que le saint-père ressemblait à Notre-Seigneur ; des protestants attendris disaient : « Voilà le plus grand homme de son siècle. » Telle est la grandeur de la véritable société chrétienne, où Dieu se mêle sans cesse avec les hommes ; telle est sur la force du glaive et du sceptre la supériorité de la puissance du faible, soutenu de la religion et du malheur.

Pie VII traversa Carcassonne, Béziers, Montpellier et Nîmes, pour réapprendre l'Italie. Au bord du Rhône, il semblait que les innombrables croisés de Raymond de Toulouse passaient encore la revue à Saint-Rémy. Le pape revit Nice, Savone, Imola, témoins de ses afflictions récentes et des premières macérations de sa vie : on aime à pleurer où l'on a pleuré. Dans les conditions ordinaires, on se souvient des lieux et des temps du bonheur. Pie VII repassait sur ses vertus et sur ses souffrances, comme un homme dans sa mémoire revit de ses passions éteintes.

À Bologne, le pape fut laissé aux mains des autorités autrichiennes. Murat, Joachim-Napoléon, roi de Naples, lui écrivit le 4 avril 1814 :

« Très saint père, le sort des armes m'ayant rendu maître des États que vous possédiez lorsque vous fûtes forcé de quitter Rome, je ne balance pas à les remettre sous votre autorité, renonçant en votre faveur à tous mes droits de conquête sur ces pays. »

Qu'a-t-on laissé à Joachim et à Napoléon mourants ?

Le pape n'était pas encore arrivé à Rome qu'il offrit un asile à la mère de Bonaparte. Des légats avaient repris possession de

la ville éternelle. Le 23 mai, au milieu du printemps, Pie VII aperçut le dôme de Saint-Pierre. Il a raconté avoir répandu des larmes en revoyant le dôme sacré. Prêt à franchir la Porte du Peuple, le Pontife fut arrêté : vingt-deux orphelines vêtues de robes blanches, quarante-cinq jeunes filles portant de grandes palmes dorées, s'avancèrent en chantant des cantiques. La multitude criait : Hosanna ! Pignatelli, qui commandait les troupes sur le Quirinal lorsque Radet emporta d'assaut le jardin des Olives de Pie VII, conduisait à présent la marche des palmes. En même temps que Pignatelli changeait de rôle, de nobles parjures, à Paris, reprenaient derrière le fauteuil de Louis XVIII leurs fonctions de grands domestiques : la prospérité nous est transmise avec ses esclaves, comme autrefois une terre seigneuriale était vendue avec ses serfs.

XX. Notes qui devinrent la brochure : De Bonaparte et des Bourbons. — Je prends un appartement rue de Rivoli. — Admirable campagne de France, 1814.

Au second livre de ces *Mémoires*, on lit (je revenais alors de mon premier exil de Dieppe) : « On m'a permis de revenir à ma vallée. La terre tremble sous les pas du soldat étranger : j'écris, comme les derniers Romains, au bruit de l'invasion des Barbares. Le jour je trace des pages aussi agitées que les événements de ce jour ; la nuit, tandis que le roulement du canon lointain expire dans mes bois solitaires, je retourne au silence des années qui dorment dans la tombe et à la paix de mes plus jeunes souvenirs. »

Ces pages agitées que je traçais le jour étaient des notes relatives aux événements du moment, lesquelles, réunies, devinrent ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. J'avais une si haute idée du génie de Napoléon et de la vaillance de nos soldats, qu'une invasion de l'étranger, heureuse jusque dans ses derniers résultats, ne me pouvait tomber dans la tête : mais je pensais que cette invasion, en faisant sentir à la France le danger où l'ambition de Napoléon l'avait réduite, amènerait un mouvement intérieur, et que l'affranchissement des Français s'opérerait de leurs propres mains. C'était dans cette idée que j'écrivais mes notes, afin que si nos assemblées politiques arrêtaient la marche des alliés, et se résolvaient à se séparer d'un grand homme, devenu un fléau, elles sussent à qui recourir ; l'abri me paraissait être dans l'autorité, modifiée selon les temps, sous laquelle nos aïeux avaient vécu pendant huit siècles : quand dans l'orage on ne trouve à sa portée qu'un vieil édifice, tout en ruines qu'il est, on s'y retire.

Dans l'hiver de 1813 à 1814, je pris un appartement rue de Rivoli[4051], en face de la première grille du jardin des Tuileries, devant laquelle j'avais entendu crier la mort du duc d'Enghien. On ne voyait encore dans cette rue que les arcades bâties par le gouvernement et quelques maisons s'élevant çà et là avec leur dentelure latérale de pierres d'attente.

Il ne fallait rien moins que les maux dont la France était écrasée, pour se maintenir dans l'éloignement que Napoléon inspirait et pour se défendre en même temps de l'admiration qu'il faisait renaître sitôt qu'il agissait : c'était le plus fier génie d'action qui ait jamais existé ; sa première campagne en Italie et sa dernière campagne en France (je ne parle pas de Waterloo) sont ses deux plus belles campagnes ; Condé dans la première, Turenne dans la seconde, grand guerrier dans celle-là, grand homme dans celle-ci ; mais différentes dans leurs résultats : par l'une il gagna l'empire, par l'autre il le perdit. Ses dernières heures de pouvoir, toutes déracinées, toutes déchaussées qu'elles étaient, ne purent être arrachées, comme les dents d'un lion, que par les efforts du bras de l'Europe. Le nom de Napoléon était encore si formidable que les armées ennemies ne passèrent le Rhin qu'avec terreur ; elles regardaient sans cesse derrière elles pour bien s'assurer que la retraite leur serait possible ; maîtresses de Paris, elles tremblaient encore. Alexandre jetant les yeux sur la Russie, en entrant en France, félicitait les personnes qui pouvaient s'en aller, et il écrivait à sa mère ses anxiétés et ses regrets.

Napoléon bat les Russes à Saint-Dizier, les Prussiens et les Russes à Brienne, comme pour honorer les champs dans lesquels il avait été élevé[4052]. Il culbute l'armée de Silésie à Montmirail, à Champaubert, et une partie de la grande armée à Montereau[4053]. Il fait tête partout ; va et revient sur ses pas ; repousse les colonnes dont il est entouré. Les alliés proposent un armistice ; Bonaparte déchire les préliminaires de la paix offerte et s'écrie : « Je suis plus près de Vienne que l'empereur d'Autriche de Paris ! »

La Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, pour se

réconforter mutuellement, conclurent à Chaumont un nouveau traité d'alliance[4054] ; mais au fond, alarmées de la résistance de Bonaparte, elles songeaient à la retraite. À Lyon, une armée se formait sur le flanc des Autrichiens[4055] ; dans le midi, le maréchal Soult arrêtait les Anglais ; le congrès de Châtillon, qui ne fut dissous que le 18 mars, négociait encore[4056]. Bonaparte chassa Blücher des hauteurs de Craonne[4057]. La grande armée alliée n'avait triomphé le 27 février, à Bar-sur-Aube, que par la supériorité du nombre. Bonaparte se multipliant avait recouvré Troyes que les alliés réoccupèrent[4058]. De Craonne il s'était porté sur Reims. « Cette nuit, dit-il, j'irai prendre mon beau-père à Troyes[4059]. »

Le 20 mars, une affaire eut lieu près d'Arcis-sur-Aube[4060]. Parmi un feu roulant d'artillerie, un obus étant tombé au front d'un carré de la garde, le carré parut faire un léger mouvement : Bonaparte se précipite sur le projectile dont la mèche fume, il la fait flairer à son cheval ; l'obus crève, et l'empereur sort sain et sauf du milieu de la foudre brisée.

La bataille devait recommencer le lendemain ; mais Bonaparte, cédant à l'inspiration du génie, inspiration qui lui fut néanmoins funeste, se retire afin de se porter sur le derrière des troupes confédérées, les séparer de leurs magasins et grossir son armée des garnisons des places frontières. Les étrangers se préparaient à se replier sur le Rhin, lorsque Alexandre, par un de ces mouvements du ciel qui changent tout un monde, prit le parti de marcher à Paris dont le chemin devenait libre[4061]. Napoléon croyait entraîner la masse des ennemis, et il n'était suivi que de dix mille hommes de cavalerie qu'il pensait être l'avant-garde des principales troupes, et qui lui masquaient le mouvement réel des Prussiens et des Moscovites. Il dispersa ses dix mille chevaux à Saint-Dizier et Vitry, et s'aperçut alors que la grande armée alliée n'était pas derrière ; cette armée, se précipitant sur la capitale, n'avait devant elle que les maréchaux Marmont et Mortier avec environ douze mille

conscrits.

Napoléon se dirige à la hâte sur Fontainebleau[4062] : là une sainte victime, en se retirant, avait laissé le rémunérateur et le vengeur. Toujours dans l'histoire marchent ensemble deux choses : qu'un homme s'ouvre une voie d'injustice, il s'ouvre en même temps une voie de perdition dans laquelle, à une distance marquée, la première route vient tomber dans la seconde.

Napoléon à Brienne

XXI. Je commence à imprimer ma brochure. — Une note de Madame de Chateaubriand.

Les esprits étaient fort agités : l'espoir de voir cesser, coûte que coûte, une guerre cruelle qui pesait depuis vingt ans sur la France rassasiée de malheur et de gloire, l'emportait dans les masses sur la nationalité. Chacun s'occupait du parti qu'il aurait à prendre dans la catastrophe prochaine. Tous les soirs mes amis venaient causer chez madame de Chateaubriand, raconter et commenter les événements de la journée. MM. de Fontanes, de Clausel, Joubert, accouraient avec la foule de ces amis de passage que donnent les événements et que les événements retirent. Madame la duchesse de Lévis, belle, paisible et dévouée, que nous retrouverons à Gand, tenait fidèle compagnie à madame de Chateaubriand. Madame la duchesse de Duras était aussi à Paris, et j'allais voir souvent madame la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu[4063].

Je continuais d'être persuadé, malgré l'approche des champs de bataille, que les alliés n'entreraient pas à Paris et qu'une insurrection nationale mettrait fin à nos craintes. L'obsession de cette idée m'empêchait de sentir aussi vivement que je l'aurais fait la présence des armées étrangères : mais je ne me pouvais empêcher de réfléchir aux calamités que nous avions fait éprouver à l'Europe, en voyant l'Europe nous les rapporter.

Je ne cessais de m'occuper de ma brochure ; je la préparais comme un remède lorsque le moment de l'anarchie viendrait à éclater. Ce n'est pas ainsi que nous écrivons aujourd'hui, bien à l'aise, n'ayant à redouter que la guerre des feuilletons : la nuit je m'enfermais à clef ; je mettais mes paperasses sous mon oreiller, deux pistolets chargés sur ma table : je couchais entre

ces deux muses. Mon texte était double ; je l'avais composé sous la forme de brochure, qu'il a gardée, et en façon de discours, différent à quelques égards de la brochure ; je supposais qu'à la levée de la France, on se pourrait assembler à l'Hôtel de Ville, et je m'étais préparé sur deux thèmes.

Madame de Chateaubriand a écrit quelques notes à diverses époques de notre vie commune[4064] ; parmi ces notes, je trouve le paragraphe suivant :

« M. de Chateaubriand écrivait sa brochure *De Bonaparte et des Bourbons*. Si cette brochure avait été saisie, le jugement n'était pas douteux : la sentence était l'échafaud. Cependant l'auteur mettait une négligence incroyable à la cacher. Souvent, quand il sortait, il l'oubliait sur sa table ; sa prudence n'allait jamais au-delà de la mettre sous son oreiller, ce qu'il faisait devant son valet de chambre, garçon fort honnête, mais qui pouvait se laisser tenter. Pour moi, j'étais dans des transes mortelles : aussi, dès que M. de Chateaubriand était sorti, j'allais prendre le manuscrit et je le mettais sur moi. Un jour, en traversant les Tuileries, je m'aperçois que je ne l'ai plus, et, bien sûre de l'avoir senti en sortant, je ne doute pas de l'avoir perdu en route. Je vois déjà le fatal écrit entre les mains de la police et M. de Chateaubriand arrêté : je tombe sans connaissance au milieu du jardin ; de bonnes gens m'assistèrent, ensuite me reconduisirent à la maison dont j'étais peu éloignée. Quel supplice lorsque, montant l'escalier, je flottais entre une crainte, qui était presque une certitude, et un léger espoir d'avoir oublié de prendre la brochure ! En approchant de la chambre de mon mari, je me sentais de nouveau défaillir ; j'entre enfin ; rien sur la table, je m'avance vers le lit ; je tâte d'abord l'oreiller, je ne sens rien ; je le soulève, je vois le rouleau de papier ! Le cœur me bat chaque fois que j'y pense. Je n'ai jamais éprouvé un tel moment de joie dans ma vie. Certes, je puis le dire avec vérité, il n'aurait pas été si grand si je m'étais vue délivrée au pied de l'échafaud, car enfin c'était quelqu'un qui m'était bien plus cher que moi-même que j'en voyais délivré. »

Que je serais malheureux si j'avais pu causer un moment de peine à madame de Chateaubriand !

J'avais pourtant été obligé de mettre un imprimeur[4065] dans mon secret : il avait consenti à risquer l'affaire ; d'après les nouvelles de chaque heure, il me rendait ou venait reprendre des épreuves à moitié composées, selon que le bruit du canon se rapprochait ou s'éloignait de Paris : pendant près de quinze jours je jouai ainsi ma vie à croix ou pile.

XXII. La guerre établie aux barrières de Paris. Vue de Paris. Combat de Belleville. — Fuite de Marie-Louise et de la régence. — M. de Talleyrand reste à Paris.

Le cercle se resserrait autour de la capitale : à chaque instant on apprenait un progrès de l'ennemi. Pêle-mêle entraient, par les barrières, des prisonniers russes et des blessés français traînés dans des charrettes : quelques-uns à demi morts tombaient sous les roues qu'ils ensanglantaient. Des conscrits appelés de l'intérieur traversaient la capitale en longue file, se dirigeant sur les armées. La nuit on entendait passer sur les boulevards extérieurs des trains d'artillerie, et l'on ne savait si les détonations lointaines annonçaient la victoire décisive ou la dernière défaite.

La guerre vint s'établir enfin aux barrières de Paris. Du haut des tours de Notre-Dame on vit paraître la tête des colonnes russes, ainsi que les premières ondulations du flux de la mer sur une plage. Je sentis ce qu'avait dû éprouver un Romain lorsque, du faîte du Capitole, il découvrit les soldats d'Alaric et la vieille cité des Latins à ses pieds, comme je découvrais les soldats russes, et à mes pieds la vieille cité des Gaulois. Adieu donc, Lares paternels, foyers conservateurs des traditions du pays, toits sous lesquels avaient respiré et cette Virginie sacrifiée par son père à la pudeur et à la liberté, et cette Héloïse vouée par l'amour aux lettres et à la religion.

Paris depuis des siècles n'avait point vu la fumée des camps de l'ennemi, et c'est Bonaparte qui, de triomphe en triomphe, a

amené les Thébains à la vue des femmes de Sparte. Paris était la borne dont il était parti pour courir la terre : il y revenait laissant derrière lui l'énorme incendie de ses inutiles conquêtes.

On se précipitait au Jardin des Plantes que jadis aurait pu protéger l'abbaye fortifiée de Saint-Victor : le petit monde des cygnes et des bananiers, à qui notre puissance avait promis une paix éternelle, était troublé. Du sommet du labyrinthe, par-dessus le grand cèdre, par-dessus les greniers d'abondance que Bonaparte n'avait pas eu le temps d'achever, au-delà de l'emplacement de la Bastille et du donjon de Vincennes (lieux qui racontaient notre successive histoire), la foule regardait les feux de l'infanterie au combat de Belleville. Montmartre est emporté ; les boulets tombent jusque sur les boulevards du Temple. Quelques compagnies de la garde nationale sortirent et perdirent trois cents hommes dans les champs autour du tombeau des *martyrs*. Jamais la France militaire ne brilla d'un plus vif éclat au milieu de ses revers ; les derniers héros furent les cent cinquante jeunes gens de l'École polytechnique, transformés en canonniers dans les redoutes du chemin de Vincennes. Environnés d'ennemis, ils refusaient de se rendre ; il fallut les arracher de leurs pièces : le grenadier russe les saisissait noircis de poudre et couverts de blessures ; tandis qu'ils se débattaient dans ses bras, il élevait en l'air avec des cris de victoire et d'admiration ces jeunes palmes françaises, et les rendait toutes sanglantes à leurs mères.

Pendant ce temps-là Cambacérès s'enfuyait avec Marie-Louise, le roi de Rome et la régence. On lisait sur les murs cette proclamation :

Le roi Joseph, lieutenant général de l'Empereur,
commandant en chef de la garde nationale.

« Citoyens de Paris,

« Le conseil de régence a pourvu à la sûreté de l'impératrice et du roi de Rome : je reste avec vous. Armons-nous pour défendre cette ville, ses monuments, ses richesses, nos femmes, nos enfants, tout ce qui nous est cher. Que cette vaste cité devienne un camp pour quelques instants, et que l'ennemi

trouve sa honte sous ses murs qu'il espère franchir en triomphe. »

Rostopschine n'avait pas prétendu défendre Moscou ; il le brûla. Joseph annonçait qu'il ne quitterait jamais les Parisiens, et il décampait à petit bruit, nous laissant son courage placardé au coin des rues.

M. de Talleyrand faisait partie de la régence nommée par Napoléon. Du jour où l'évêque d'Autun cessa d'être, sous l'Empire, ministre des relations extérieures, il n'avait rêvé qu'une chose, la disparition de Bonaparte suivie de la régence de Marie-Louise ; régence dont lui, prince de Bénévent, aurait été le chef. Bonaparte, en le nommant membre d'une régence provisoire en 1814, semblait avoir favorisé ses désirs secrets. La mort napoléonienne n'était point survenue ; il ne resta à M. de Talleyrand qu'à clopiner aux pieds du colosse qu'il ne pouvait renverser, et à tirer parti du moment pour ses intérêts : le savoir-faire était le génie de cette homme de compromis et de marchés. La position se présentait difficile : demeurer dans la capitale était chose indiquée ; mais si Bonaparte revenait, le prince séparé de la régence fugitive, le prince retardataire, courait risque d'être fusillé ; d'un autre côté, comment abandonner Paris au moment où les alliés y pouvaient pénétrer ? Ne serait-ce pas renoncer au profit du succès, trahir ce lendemain des événements, pour lequel M. de Talleyrand était fait ? Loin de pencher vers les Bourbons, il les craignait à cause de ses diverses apostasies. Cependant, puisqu'il y avait une chance quelconque pour eux, M. de Vitrolles[4066], avec l'assentiment du prélat marié, s'était rendu à la dérobée au congrès de Châtillon, en chuchoteur non avoué de la légitimité. Cette précaution apportée, le prince, afin de se tirer d'embarras à Paris, eut recours à un de ces tours dans lesquels il était passé maître.

M. Laborie[4067], devenu peu après, sous M. Dupont de Nemours[4068], secrétaire particulier du gouvernement provisoire, alla trouver M. de Laborde[4069], attaché à la garde

nationale ; il lui révéla le départ de M. de Talleyrand : « Il se dispose, lui dit-il, à suivre la régence ; il vous semblera peut-être nécessaire de l'arrêter, afin d'être à même de négocier avec les alliés, si besoin est. » La comédie fut jouée en perfection. On charge à grand bruit les voitures du prince ; il se met en route en plein midi, le 30 mars : arrivé à la barrière d'Enfer, on le renvoie inexorablement chez lui, malgré ses protestations[4070]. Dans le cas d'un retour miraculeux, les preuves étaient là, attestant que l'ancien ministre avait voulu rejoindre Marie-Louise et que la force armée lui avait refusé le passage.

XXIII. Proclamation du prince généralissime Schwarzenberg. — Discours d'Alexandre. Capitulation de Paris

Cependant, à la présence des alliés, le comte Alexandre de Laborde et M. Tourton, officiers supérieurs de la garde nationale, avaient été envoyés auprès du généralissime prince de Schwarzenberg, lequel avait été l'un des généraux de Bonaparte pendant la campagne de Russie. La proclamation du généralissime fut connue à Paris dans la soirée du 30 mars. Elle disait : « Depuis vingt ans l'Europe est inondée de sang et de larmes : les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe, dans le principe même du gouvernement qui vous opprime, un obstacle insurmontable à la paix. Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie : la conservation et la tranquillité de votre ville seront l'objet des soins des alliés. C'est dans ces sentiments que l'Europe, en armes devant vos murs, s'adresse à vous. »

Quelle magnifique confession de la grandeur de la France : *L'Europe, en armes devant vos murs, s'adresse à vous !*

Nous qui n'avions rien respecté, nous étions respectés de ceux dont nous avions ravagé les villes et qui, à leur tour, étaient devenus les plus forts. Nous leur paraissions une nation sacrée ; nos terres leur semblaient une campagne d'Élide que, de par les dieux, aucun bataillon ne pouvait fouler. Si, nonobstant, Paris eût cru devoir faire une résistance, fort aisée, de vingt-quatre heures, les résultats étaient changés ; mais personne, excepté les soldats enivrés de feu et d'honneur, ne voulait plus de Bonaparte, et, dans la crainte de le conserver, on se hâta d'ouvrir les barrières.

Paris capitula le 31 mars : la capitulation militaire est signée aux noms des maréchaux Mortier et Marmont par les colonels Denys[4071] et Fabvier[4072] ; la capitulation civile eut lieu au nom des maires de Paris. Le conseil municipal et départemental députa au quartier général russe pour régler les divers articles : mon compagnon d'exil, Christian de Lamoignon, était du nombre des mandataires[4073]. Alexandre leur dit :

« Votre empereur, qui était mon allié, est venu jusque dans le cœur de mes États y apporter des maux dont les traces dureront longtemps ; une juste défense m'a amené jusqu'ici. Je suis loin de vouloir rendre à la France les maux que j'en ai reçus. Je suis juste, et je sais que ce n'est pas le tort des Français. Les Français sont mes amis, et je veux leur prouver que je viens leur rendre le bien pour le mal. Napoléon est mon seul ennemi. Je promets ma protection spéciale à la ville de Paris ; je protégerai, je conserverai tous les établissements publics ; je n'y ferai séjourner que des troupes d'élite ; je conserverai votre garde nationale, qui est composée de l'élite de vos citoyens. C'est à vous d'assurer votre bonheur à venir ; il faut vous donner un gouvernement qui vous procure le repos et qui le procure à l'Europe. C'est à vous à émettre votre vœu : vous me trouverez toujours prêt à seconder vos efforts. »

Paroles qui furent accomplies ponctuellement : le bonheur de la victoire aux yeux des alliés l'emportait sur tout autre intérêt. Quels devaient être les sentiments d'Alexandre, lorsqu'il aperçut les dômes des édifices de cette ville où l'étranger n'était jamais entré que pour nous admirer, que pour jouir des merveilles de notre civilisation et de notre intelligence ; de cette inviolable cité, défendue pendant douze siècles par ses grands hommes ; de cette capitale de la gloire que Louis XIV semblait encore protéger de son ombre, et Bonaparte de son retour !

Livre III

I. Entrée des alliés dans Paris. — II. Bonaparte à Fontainebleau. — La régence à Blois. — III. Publication de ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*. — IV. Le Sénat rend le décret de déchéance. — V. Hôtel de la rue Saint-Florentin. — M. de Talleyrand. — VI. Adresses du gouvernement provisoire. — Constitution proposée par le Sénat. — VII. Arrivée du comte d'Artois. — Abdication de Bonaparte à Fontainebleau. — VIII. Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe. — IX. Louis XVIII à Compiègne. – Son entrée à Paris. – La vieille garde. – Faute irréparable. – Déclaration de Saint-Ouen. – Traité de Paris. La Charte. – Départ des alliés. — X. Première année de la Restauration. — XI. Est-ce aux royalistes qu'il faut s'en prendre de la Restauration ? — XII. Premier ministère. Je publie les Réflexions politiques. – Madame la duchesse de Duras. – Je suis nommé ambassadeur en Suède. — XIII. Exhumation des restes de Louis XVI. Premier 21 janvier à Saint-Denis.

I. Entrée des alliés dans Paris.

Dieu avait prononcé une de ces paroles par qui le silence de l'éternité est de loin en loin interrompu. Alors se souleva, au milieu de la présente génération, le marteau qui frappa l'heure que Paris n'avait entendu sonner qu'une fois : le 25 décembre 496, Reims annonça le baptême de Clovis, et les portes de Lutèce s'ouvrirent aux Francs ; le 30 mars 1814, après le baptême de sang de Louis XVI, le vieux marteau resté immobile se leva de nouveau au beffroi de l'antique monarchie ; un second coup retentit, les Tartares pénétrèrent dans Paris. Dans l'intervalle de mille trois cent dix-huit ans, l'étranger avait insulté les murailles de la capitale de notre empire sans y pouvoir entrer jamais, hormis quand il s'y glissa appelé par nos propres divisions. Les Normands assiégèrent la cité des *Parisii* ; les *Parisii* donnèrent la volée aux éperviers qu'ils portaient sur le poing ; Eudes, enfant de Paris et roi futur, *rex futurus*, dit Abbon, repoussa les pirates du Nord : les *Parisiens* lâchèrent leurs aigles en 1814 ; les alliés entrèrent au Louvre.

Bonaparte avait fait injustement la guerre à Alexandre son admirateur qui implorait la paix à genoux ; Bonaparte avait commandé le carnage de la Moskowa ; il avait forcé les Russes à brûler eux-mêmes Moscou ; Bonaparte avait dépouillé Berlin, humilié son roi, insulté sa reine : à quelles représailles devions-nous donc nous attendre ? vous l'allez voir.

J'avais erré dans les Florides autour de monuments inconnus, jadis dévastés par des conquérants dont il ne reste aucune trace, et j'étais réservé au spectacle des hordes caucasiennes campées dans la cour du Louvre. Dans ces événements de l'histoire qui, selon Montaigne, « sont maigres témoins de notre prix et capacité », ma langue s'attache à mon palais :

Adhæret lingua mea faucibus meis[4074].

L'armée des alliés entra dans Paris le 31 mars 1814, à midi, à dix jours seulement de l'anniversaire de la mort du duc d'Enghien, 21 mars 1804. Était-ce la peine à Bonaparte d'avoir commis une action de si longue mémoire, pour un règne qui devait durer si peu ? L'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient à la tête de leurs troupes. Je les vis défiler sur les boulevards. Stupéfait et anéanti au dedans de moi, comme si l'on m'arrachait mon nom de Français pour y substituer le numéro par lequel je devais désormais être connu dans les mines de la Sibérie, je sentais en même temps mon exaspération s'accroître contre l'homme dont la gloire nous avait réduits à cette honte.

Toutefois cette première invasion des alliés est demeurée sans exemple dans les annales du monde : l'ordre, la paix et la modération régnèrent partout ; les boutiques se rouvrirent ; des soldats russes de la garde, hauts de six pieds, étaient pilotés à travers les rues par de petits polissons français qui se moquaient d'eux, comme des pantins et des masques du carnaval. Les vaincus pouvaient être pris pour les vainqueurs ; ceux-ci, tremblant de leurs succès, avaient l'air d'en demander excuse. La garde nationale occupait seule l'intérieur de Paris, à l'exception des hôtels où logeaient les rois et les princes étrangers[4075]. Le 31 mars 1814, des armées innombrables occupaient la France ; quelques mois après, toutes ces troupes repassèrent nos frontières, sans tirer un coup de fusil, sans verser une goutte de sang, depuis la rentrée des Bourbons. L'ancienne France se trouve agrandie sur quelques-unes de ses frontières ; on partage avec elle les vaisseaux et les magasins d'Anvers ; on lui rend trois cent mille prisonniers dispersés dans les pays où les avait laissés la défaite ou la victoire. Après vingt-cinq années de combats, le bruit des armes cesse d'un bout de l'Europe à l'autre ; Alexandre s'en va, nous laissant les chefs-œuvre conquis et la liberté déposée dans la Charte, liberté que nous dûmes autant à ses lumières qu'à son influence. Chef des deux autorités suprêmes, doublement autocrate par l'épée et

par la religion, lui seul de tous les souverains de l'Europe avait compris qu'à l'âge de civilisation auquel la France était arrivée, elle ne pouvait être gouvernée qu'en vertu d'une constitution libre.

Dans nos inimitiés bien naturelles contre les étrangers, nous avons confondu l'invasion de 1814 et celle de 1815, qui ne se ressemblent nullement.

Alexandre ne se considérait que comme un instrument de la Providence et ne s'attribuait rien. Madame de Staël le complimentant sur le bonheur que ses sujets, privés d'une constitution, avaient d'être gouvernés par lui, il lui fit cette réponse si connue : « Je ne suis qu'un « accident heureux. »

Un jeune homme, dans les rues de Paris, lui témoignait son admiration de l'affabilité avec laquelle il accueillait les moindres citoyens ; il lui répliqua : « Est-ce que les souverains ne sont pas faits pour cela ? » Il ne voulut point habiter le château des Tuileries, se souvenant que Bonaparte s'était plu dans les palais de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Regardant la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, il dit : « Si j'étais si haut, je craindrais que la tête ne me tournât. »

Comme il parcourait le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix : « En quoi, dit-il en riant, ce salon servait-il à Bonaparte ? »

Le jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, Alexandre se cacha derrière une croisée, sans aucune marque de distinction, pour voir passer le cortège.

Il avait quelquefois des manières élégamment affectueuses. Visitant une maison de fous, il demanda à une femme si le nombre des *folles par amour* était considérable : « Jusqu'à présent il ne l'est pas, répondit-elle, mais il est à craindre qu'il n'augmente à dater du moment de l'entrée de Votre Majesté à Paris. »

Un grand dignitaire de Napoléon disait au czar : « Il y a longtemps, sire, que votre arrivée était attendue et désirée ici. — Je serais venu plus tôt, répondit-il : n'accusez de mon retard que la valeur française. » Il est certain qu'en passant le Rhin il

avait regretté de ne pouvoir se retirer en paix au milieu de sa famille.

À l'Hôtel des Invalides, il trouva les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz : ils étaient silencieux et sombres ; on n'entendait que le bruit de leurs jambes de bois dans leurs cours désertes et leur église dénudée ; Alexandre s'attendrit à ce bruit des braves : il ordonna qu'on leur ramenât douze canons russes.

On lui proposait de changer le nom du pont d'Austerlitz : « Non, dit-il, il suffit que j'aie passé sur ce pont avec mon armée. »

Alexandre avait quelque chose de calme et de triste : il se promenait dans Paris, à cheval ou à pied, sans suite et sans affectation. Il avait l'air étonné de son triomphe ; ses regards presque attendris erraient sur une population qu'il semblait considérer comme supérieure à lui : on eût dit qu'il se trouvait un Barbare au milieu de nous, comme un Romain se sentait honteux dans Athènes. Peut-être aussi pensait-il que ces mêmes Français avaient paru dans sa capitale incendiée ; qu'à leur tour ses soldats étaient maîtres de ce Paris où il aurait pu retrouver quelques-unes des torches éteintes par qui fut Moscou affranchie et consumée. Cette destinée, cette fortune changeante, cette misère commune des peuples et des rois, devaient profondément frapper un esprit aussi religieux que le sien.

II. Bonaparte à Fontainebleau. — La Régence à Blois.

Que faisait le vainqueur de Borodino ? Aussitôt qu'il avait appris la résolution d'Alexandre, il avait envoyé l'ordre au major d'artillerie Maillard de Lescourt de faire sauter la poudrière de Grenelle : Rostopchine avait mis le feu à Moscou ; mais il en avait fait auparavant sortir les habitants. De Fontainebleau où il était revenu, Napoléon s'avança jusqu'à Villejuif : de là il jeta un regard sur Paris ; des soldats étrangers en gardaient les barrières ; le conquérant se rappelait les jours où ses grenadiers veillaient sur les remparts de Berlin, de Moscou et de Vienne.

Les événements détruisent les événements : quelle pauvreté ne nous paraît pas aujourd'hui la douleur de Henri IV apprenant à Villejuif la mort de Gabrielle, et retournant à Fontainebleau ! Bonaparte retourna aussi à cette solitude ; il n'y était attendu que par le souvenir de son auguste prisonnier : le captif de la paix venait de quitter le château afin de le laisser libre pour le captif de la guerre, tant le *malheur* est prompt à remplir ses « places. »

La régence s'était retirée à Blois. Bonaparte avait ordonné que l'impératrice et le roi de Rome quittassent Paris, aimant mieux, disait-il, les voir au fond de la Seine que reconduits à Vienne en triomphe ; mais en même temps il avait enjoint à Joseph de rester dans la capitale. La retraite de son frère le rendit furieux et il accusa le ci-devant roi d'Espagne d'avoir tout perdu. Les ministres, les membres de la régence, les frères de Napoléon, sa femme et son fils, arrivèrent pêle-mêle à Blois, emportés dans la débâcle : fourgons, bagages, voitures, tout était là ; les carrosses même du roi y étaient et furent traînés à travers les boues de la Beauce à Chambord, seul morceau de la

France laissé à l'héritier de Louis XIV. Quelques ministres passèrent outre, et s'allèrent cacher jusqu'en Bretagne, tandis que Cambacérès se prélassait en chaise à porteurs dans les rues montantes de Blois. Divers bruits couraient : on parlait de deux camps et d'une réquisition générale. Pendant plusieurs jours on ignora ce qui se passait à Paris ; l'incertitude ne cessa qu'à l'arrivée d'un roulier dont le passeport était contresigné *Sacken*. Bientôt le général russe Schouwalof descendit à l'auberge de la Galère : il fut soudain assiégé par les grands, pressés d'obtenir un visa pour leur sauve qui peut. Toutefois, avant de quitter Blois, chacun se fit payer sur les fonds de la régence ses frais de route et l'arriéré de ses appointements : d'une main on tenait ses passeports, de l'autre son argent, prenant soin d'envoyer en même temps son adhésion au gouvernement provisoire, car on ne perdit point la tête. Madame mère et son frère, le cardinal Fesch, partirent pour Rome. Le prince Esterhazy vint chercher Marie-Louise et son fils de la part de François II. Joseph et Jérôme se retirèrent en Suisse, après avoir inutilement voulu forcer l'impératrice à s'attacher à leur sort. Marie-Louise se hâta de rejoindre son père : médiocrement attachée à Bonaparte, elle trouva le moyen de se consoler et se félicita d'être délivrée de la double tyrannie de l'époux et du maître. Quand Bonaparte rapporta l'année suivante cette confusion de fuite aux Bourbons, ceux-ci, à peine arrachés à leurs longues tribulations, n'avaient pas eu quatorze ans d'une prospérité inouïe pour s'accoutumer aux aise du trône.

III. Publication de ma brochure : *De Bonaparte et des Bourbons*.

Cependant Napoléon n'était point encore détrôné ; plus de quarante mille des meilleurs soldats de la terre étaient autour de lui : il pouvait se retirer derrière la Loire ; les armées françaises arrivées d'Espagne grondaient dans le midi ; la population militaire bouillonnante pouvait répandre ses laves ; parmi les chefs étrangers même, il s'agissait encore de Napoléon ou de son fils pour régner sur la France : pendant deux jours Alexandre hésita. M. de Talleyrand inclinait secrètement, comme je l'ai dit, à la politique qui tendait à couronner le roi de Rome, car il redoutait les Bourbons ; s'il n'entrait pas alors tout à fait dans le plan de la régence de Marie-Louise, c'est que Napoléon n'ayant point péri, il craignait, lui prince de Bénévent, de ne pouvoir rester maître pendant une minorité menacée par l'existence d'un homme inquiet, imprévu, entreprenant et encore dans la vigueur de l'âge[4076].

Ce fut dans ces jours critiques que je lançai ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons* pour faire pencher la balance[4077] : on sait quel fut son effet. Je me jetai à corps perdu dans la mêlée pour servir de bouclier à la liberté renaissante contre la tyrannie encore debout et dont le désespoir triplait les forces. Je parlai au nom de la légitimité, afin d'ajouter à ma parole l'autorité des affaires positives. J'appris à la France ce que c'était que l'ancienne famille royale ; je dis combien il existait de membres de cette famille, quels étaient leurs noms et leur caractère : c'était comme si j'avais fait le dénombrement des enfants de l'empereur de la Chine, tant la République et l'Empire avaient envahi le présent et relégué les Bourbons dans le passé. Louis XVIII déclara, je l'ai

déjà plusieurs fois mentionné, que ma brochure lui avait plus profité qu'une armée de cent mille hommes ; il aurait pu ajouter qu'elle avait été pour lui un certificat de vie. Je contribuai à lui donner une seconde fois la couronne par l'heureuse issue de la guerre d'Espagne.

Dès le début de ma carrière politique je devins populaire dans la foule, mais dès lors aussi je manquai ma fortune auprès des hommes puissants. Tout ce qui avait été esclave sous Bonaparte m'abhorrait ; d'un autre côté j'étais suspect à tous ceux qui voulaient mettre la France en vasselage. Je n'eus pour moi dans le premier moment, parmi les souverains, que Bonaparte lui-même. Il parcourut ma brochure à Fontainebleau : le duc de Bassano la lui avait portée ; il la discuta avec impartialité, disant : « Ceci est juste ; cela n'est pas juste. Je n'ai point de reproche à faire à Chateaubriand ; il m'a résisté dans ma puissance ; mais ces canailles, tels et tels ! » et il les nommait.

Mon admiration pour Bonaparte a toujours été grande et sincère, alors même que j'attaquais Napoléon avec le plus de vivacité.

La postérité n'est pas aussi équitable dans ses arrêts qu'on le dit ; il y a des passions, des engouements, des erreurs de distance comme il y a des passions, des erreurs de proximité. Quand la postérité admire sans restriction, elle est scandalisée que les contemporains de l'homme admiré n'eussent pas de cet homme l'idée qu'elle en a. Cela s'explique pourtant : les choses qui blessaient dans ce personnage sont passées ; ses infirmités sont mortes avec lui ; il n'est resté de ce qu'il fut que sa vie impérissable ; mais le mal qu'il causa n'en est pas moins réel ; mal en soi-même et dans son essence, et surtout pour ceux qui l'ont supporté.

Le train du jour est de magnifier les victoires de Bonaparte : les patients ont disparu ; on n'entend plus les imprécations, les cris de douleur et de détresse des victimes ; on ne voit plus la France épuisée, labourant son sol avec des femmes ; on ne voit plus les parents arrêtés en pleige de leurs fils, les habitants des villages frappés solidairement des peines applicables à un

réfractaire ; on ne voit plus ces affiches de conscription collées au coin des rues, les passants attroupés devant ces immenses arrêts de morts et y cherchant, consternés, les noms de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, de leurs voisins. On oublie que tout le monde se lamentait des triomphes ; on oublie que la moindre allusion contre Bonaparte au théâtre, échappée aux censeurs, était saisie avec transport ; on oublie que le peuple, la cour, les généraux, les ministres, les proches de Napoléon, étaient las de son oppression et de ses conquêtes, las de cette partie toujours gagnée et jouée toujours, de cette existence remise en question chaque matin par l'impossibilité du repos.

La réalité de nos souffrances est démontrée par la catastrophe même : si la France eût été fanatique de Bonaparte, l'eût-elle abandonné deux fois brusquement, complètement, sans tenter un dernier effort pour le garder ; si la France devait tout à Bonaparte, gloire, liberté, ordre, prospérité, industrie, commerce, manufactures, monuments, littérature, beaux-arts ; si, avant lui, la nation n'avait rien fait elle-même ; si la République, dépourvue de génie et de courage, n'avait ni défendu, ni agrandi le sol ; la France a donc été bien ingrate, bien lâche, en laissant tomber Napoléon aux mains de ses ennemis, ou du moins en ne protestant pas contre la captivité d'un pareil bienfaiteur ?

Ce reproche, qu'on serait en droit de nous faire, on ne nous le fait pas cependant, et pourquoi ? Parce qu'il est évident qu'au moment de sa chute la France n'a pas prétendu défendre Napoléon ; dans nos dégoûts amers, nous ne reconnaissions plus en lui que l'auteur et le contempteur de nos misères. Les alliés ne nous ont point vaincus : c'est nous qui, choisissant entre deux fléaux, avons renoncé à répandre notre sang, qui ne coulait plus pour nos libertés.

La République avait été bien cruelle, sans doute, mais chacun espérait qu'elle passerait, que tôt ou tard nous recouvrerions nos droits, en gardant les conquêtes préservatrices qu'elle nous avait données sur les Alpes et sur le Rhin. Toutes les victoires qu'elle remportait étaient gagnées en notre nom ; avec elle il

n'était question que de la France ; c'était toujours la France qui avait triomphé, qui avait vaincu ; c'étaient nos soldats qui avaient tout fait et pour lesquels on instituait des fêtes triomphales ou funèbres ; les généraux (et il en était de fort grands) obtenaient une place honorable, mais modeste, dans les souvenirs publics : tels furent Marceau, Moreau, Hoche, Joubert ; les deux derniers destinés à tenir lieu de Bonaparte, lequel naissant à la gloire traversa soudain le général Hoche, et illustra de sa jalousie ce guerrier pacificateur mort tout à coup après ses triomphes d'Altenkirken, de Neuwied et de Kleinnister.

Sous l'Empire, nous disparûmes ; il ne fut plus question de nous, tout appartenait à Bonaparte : *J'ai ordonné, j'ai vaincu, j'ai parlé ; mes aigles, ma couronne, mon sang, ma famille, mes sujets.*

Qu'arriva-t-il pourtant dans ces deux positions à la fois semblables et opposées ? Nous n'abandonnâmes point la République dans ses revers ; elle nous tuait, mais elle nous honorait ; nous n'avions pas la honte d'être la propriété d'un homme ; grâce à nos efforts, elle ne fut point envahie ; les Russes, défaits au-delà des monts, vinrent expirer à Zurich.

Quant à Bonaparte, lui, malgré ses énormes acquisitions, il a succombé, non parce qu'il était vaincu, mais parce que la France n'en voulait plus. Grande leçon ! qu'elle nous fasse à jamais ressouvenir qu'il y a cause de mort dans tout ce qui blesse la dignité de l'homme.

Les esprits indépendants de toute nuance et de toute opinion tenaient un langage uniforme à l'époque de la publication de ma brochure. Lafayette, Camille Jordan, Ducis, Lemercier, Lanjuinais, madame de Staël, Chénier, Benjamin Constant, Le Brun, pensaient et écrivaient comme moi. Lanjuinais disait : « Nous avons été chercher un maître parmi les hommes dont les Romains ne voulaient pas pour esclaves. »

Chénier ne traitait pas Bonaparte avec plus de faveur :

> Un Corse a des Français dévoré l'héritage.
> Élite des héros au combat moissonnés,
> Martyrs avec la gloire à l'échafaud traînés,
> Vous tombiez satisfaits dans une autre espérance.
> Trop de sang, trop de pleurs ont inondé la France.

De ces pleurs, de ce sang un homme est l'héritier.
.....
.....
Crédule, j'ai longtemps célébré ses conquêtes,
Au forum, au sénat, dans nos jeux, dans nos fêtes.
.....
Mais, lorsqu'en fugitif regagnant ses foyers,
Il vint contre l'empire échanger des lauriers,
Je n'ai point caressé sa brillante *infamie* ;
Ma voix des oppresseurs fut toujours ennemie
Et, tandis qu'il voyait des flots d'adorateurs
Lui vendre avec l'État des vers adulateurs,
Le *tyran* dans sa cour remarqua mon absence ;
Car je chante la gloire et non pas la puissance.
(*Promenade*, 1805.)

Madame de Staël portait un jugement non moins rigoureux de Napoléon :

« Ne serait-ce pas une grande leçon pour l'espèce humaine, si ces directeurs (les cinq membres du Directoire), hommes très peu guerriers, se relevaient de leur poussière, et demandaient compte à Napoléon de la barrière du Rhin et des Alpes, conquise par la République ; compte des étrangers arrivés deux fois à Paris ; compte de trois millions de Français qui ont péri depuis Cadix jusqu'à Moscou ; compte surtout de cette sympathie que les nations ressentaient pour la cause de la liberté en France, et qui s'est maintenant changée en aversion invétérée ? »

(Considérations sur la Révolution française.)

Écoutons Benjamin Constant :

« Celui qui, depuis douze années, se proclamait destiné à conquérir le monde, a fait amende honorable de ses prétentions ..... Avant même que son territoire ne soit envahi, il est frappé d'un trouble qu'il ne peut dissimuler. À peine ses limites sont-elles touchées, qu'il jette au loin toutes ses conquêtes. Il exige l'abdication d'un de ses frères, il consacre l'expulsion d'un autre ; sans qu'on le lui demande, il déclare qu'il renonce à tout.

« Tandis que les rois, même vaincus, n'abjurent point leur dignité, pourquoi le vainqueur de la terre cède-t-il au premier échec ? Les cris de sa famille, nous dit-il, déchirent son cœur.

N'étaient-ils pas de cette famille ceux qui périssaient en Russie dans la triple agonie des blessures, du froid et de la famine ? Mais, tandis qu'ils expiraient, désertés par leur chef, ce chef se croyait en sûreté ; maintenant, le danger qu'il partage lui donne une sensibilité subite.

« La peur est un mauvais conseiller, là surtout où il n'y a pas de conscience ; il n'y a dans l'adversité, comme dans le bonheur, de mesure que dans la morale. Où la morale ne gouverne pas, le bonheur se perd par la démence, l'adversité par l'avilissement.....

« Quel effet doit produire sur une nation courageuse cette aveugle frayeur, cette pusillanimité soudaine, sans exemple encore au milieu de nos orages ? L'orgueil national trouvait (c'était un tort) un certain dédommagement à n'être opprimé que par un chef invincible. Aujourd'hui que reste-il ? Plus de prestige, plus de triomphes, un empire mutilé, l'exécration du monde, un trône dont les pompes sont ternies, dont les trophées sont abattus, et qui n'a pour tout entourage que les ombres errantes du duc d'Enghien, de Pichegru, de tant d'autres qui furent égorgés pour le fonder[4078]. »

Ai-je été aussi loin que cela dans mon écrit *De Bonaparte et des Bourbons* ? Les proclamations des autorités en 1814, que je vais à l'instant reproduire, n'ont-elles pas redit, affirmé, confirmé ces opinions diverses ? Que les autorités qui s'expriment de la sorte aient été lâches et dégradées par leur première adulation, cela nuit aux rédacteurs de ces adresses, mais n'ôte rien à la force de leurs arguments.

Je pourrais multiplier les citations ; mais je n'en rappellerai plus que deux, à cause de l'opinion des deux hommes : Béranger, ce constant et admirable admirateur de Bonaparte, ne croit-il pas devoir s'excuser lui-même, témoin ces paroles : « Mon admiration enthousiaste et constante pour le génie de l'empereur, cette idolâtrie, ne m'aveuglèrent jamais sur le despotisme toujours croissant de l'Empire. » Paul-Louis Courier, parlant de l'avènement de Napoléon au trône, dit : « Que signifie, dis-moi .... un homme comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capitaine du monde, vouloir qu'on

l'appelle *majesté* ! être Bonaparte et se faire *sire* ! Il aspire à descendre : mais non, il croit monter en s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre homme, ses idées sont au-dessous de sa fortune. Ce César l'entendait bien mieux, et aussi c'était un autre homme : il ne prit point de titres usés ; mais il fit de son nom un titre supérieur à celui des rois[4079]. » Les talents vivants ont pris la route de la même indépendance, M. de Lamartine à la tribune[4080], M. de Latouche dans la retraite[4081] : dans deux ou trois de ses plus belles odes, M. Victor Hugo a prolongé ces nobles accents :

> Dans la nuit des forfaits, dans l'éclat des victoires,
> Cet homme ignorant Dieu, qui l'avait envoyé, etc.[4082]

Enfin, à l'extérieur, le jugement européen était tout aussi sévère. Je ne citerai parmi les Anglais que le sentiment des hommes de l'opposition, lesquels s'accommodaient de tout dans notre Révolution et la justifiaient de tout : lisez Mackintosh dans sa plaidoirie pour Peltier. Sheridan, à l'occasion de la paix d'Amiens, disait au parlement : « Quiconque arrive en Angleterre, en sortant de France, croit s'échapper d'un donjon pour respirer l'air et la vie de l'indépendance. »

Lord Byron, dans son Ode à Napoléon, le traite de la plus indigne manière :

> 'T is done — but yesterday a king !
> And arm'd with kings to strive,
> And now thou art a namless thing
> So abject — yet alive.

« C'en est fait ! hier encore un roi ! et armé pour combattre les rois ! Et aujourd'hui tu es une *chose* sans nom, si abjecte ! vivant néanmoins. »

L'ode entière est de ce train ; chaque strophe enchérit sur l'autre, ce qui n'a pas empêché lord Byron de célébrer le tombeau de Sainte-Hélène. Les poètes sont des oiseaux : tout bruit les fait chanter.

Lorsque l'élite des esprits les plus divers se trouve d'accord dans un jugement, aucune admiration factice ou sincère, aucun

arrangement de faits, aucun système imaginé après coup, ne sauraient infirmer la sentence. Quoi ! on pourrait, comme le fit Napoléon, substituer sa volonté aux lois, persécuter toute vie indépendante, se faire une joie de déshonorer les caractères, de troubler les existences, de violenter les mœurs particulières autant que les libertés publiques ; et les oppositions généreuses qui s'élèveraient contre ces énormités seraient déclarées calomnieuses et blasphématrices ! Qui voudrait défendre la cause du faible contre le fort, si le courage, exposé à la vengeance des viletés du présent, devait encore attendre le blâme des lâchetés de l'avenir !

Cette illustre minorité, formée en partie des enfants des Muses, devint graduellement la majorité nationale : vers la fin de l'Empire tout le monde détestait le despotisme impérial. Un reproche grave s'attachera à la mémoire de Bonaparte : il rendit son joug si pesant que le sentiment hostile contre l'étranger s'en affaiblit, et qu'une invasion, déplorable aujourd'hui en souvenir, prit, au moment de son accomplissement, quelque chose d'une délivrance : c'est l'opinion républicaine même, énoncée par mon infortuné et brave ami Carrel. « Le retour des Bourbons, avait dit à son tour Carnot, produisit en France un enthousiasme universel ; ils furent accueillis avec une effusion de cœur inexprimable, les anciens républicains partagèrent sincèrement les transports de la joie commune. Napoléon les avait particulièrement tant opprimés, toutes les classes de la société avaient tellement souffert, qu'il ne se trouvait personne qui ne fût réellement dans l'ivresse[4083]. »

Il ne manque à la sanction de ces opinons qu'une autorité qui les confirme : Bonaparte s'est chargé d'en certifier la vérité. En prenant congé de ses soldats dans la cour de Fontainebleau, il confesse hautement que la France le rejette : « La France elle-même, dit-il, a voulu d'autres destinées. » Aveu inattendu et mémorable, dont rien ne peut diminuer le poids ni amoindrir la valeur.

Dieu, en sa patiente éternité, amène tôt ou tard la justice : dans les moments du sommeil apparent du ciel, il sera toujours beau que la désapprobation d'un honnête homme veille, et

qu'elle demeure comme un frein à l'absolu pouvoir. La France ne reniera point les nobles âmes qui réclamèrent contre sa servitude, lorsque tout était prosterné, lorsqu'il y avait tant d'avantages à l'être, tant de grâces à recevoir pour des flatteries, tant de persécutions à recueillir pour des sincérités. Honneur donc aux Lafayette, aux de Staël, aux Benjamin Constant, aux Camille Jordan, aux Ducis, aux Lemercier, aux Lanjuinais, aux Chénier, qui, debout au milieu de la foule rampante des peuples et des rois, ont osé mépriser la victoire et protester contre la tyrannie !

IV. Le Sénat rend le décret de déchéance.

Le 2 avril les sénateurs, à qui l'on ne doit qu'un seul article de la charte de 1814, l'ignoble article qui leur conserve leurs pensions, décrétèrent la déchéance de Bonaparte. Si ce décret, libérateur pour la France, infâme pour ceux qui l'ont rendu, fait à l'espèce humaine un affront, en même temps il enseigne à la postérité le prix des grandeurs et de la fortune, quand elles ont dédaigné de s'asseoir sur les bases de la morale, de la justice et de la liberté.

DÉCRET DU SÉNAT CONSERVATEUR

« Le Sénat conservateur, considérant que dans une monarchie constitutionnelle le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou du pacte social ;

« Que Napoléon Bonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation des sujets de compter, pour l'avenir, sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône, conformément à l'article 53 des constitutions du 28 floréal an XII ;

« Qu'il a commis cet attentat aux droits du peuple, lors même qu'il venait d'ajourner sans nécessité le Corps législatif, et de faire supprimer, comme criminel, un rapport de ce corps, auquel il contestait son titre et son rapport à la représentation nationale ;

« Qu'il a entrepris une suite de guerres, en violation de l'article 50 de l'acte des constitutions de l'an VIII, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, décrétée et promulguée, comme des lois ;

« Qu'il a, inconstitutionnellement, rendu plusieurs décrets portant peine de mort, nommément les deux décrets du 5 mars dernier, tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée ;

« Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses décrets sur les prisons d'État ;

« Qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, confondu tous les pouvoirs, et détruit l'indépendance des corps judiciaires ;

« Considérant que la liberté de la presse, établie et consacrée comme l'un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme, et d'outrages contre les gouvernements étrangers ;

« Que des actes et rapports, entendus par le Sénat, ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite ;

« Considérant que, au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux malheurs de la patrie par son refus de traiter à des conditions que l'intérêt national obligeait d'accepter et qui ne compromettaient pas l'honneur français ; par l'abus qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes et en argent ; par l'abandon des blessés sans secours, sans pansement, sans subsistances ; par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses ;

« Considérant que, par toutes ces causes, le gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, ou 18 mai 1804, a cessé d'exister, et que le vœu manifeste de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit

le rétablissement de la paix générale et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les États de la grande famille européenne, le Sénat déclare et décrète ce qui suit : *Napoléon déchu du trône ; le droit d'hérédité aboli dans sa famille ; le peuple français et l'armée déliés envers lui du serment de fidélité.* »

Le Sénat Romain fut moins dur lorsqu'il déclara Néron ennemi public : l'histoire n'est qu'une répétition des mêmes faits appliqués à des hommes et à des temps divers.

Se représente-t-on l'empereur lisant le document officiel à Fontainebleau ? Que devait-il penser de ce qu'il avait fait, et des hommes qu'il avait appelés à la complicité de son oppression de nos libertés ? Quand je publiai ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons*, pouvais-je m'attendre à la voir amplifiée et convertie en décret de déchéance par le Sénat ? Qui empêcha ces législateurs, aux jours de la prospérité, de découvrir les maux dont ils reprochaient à Bonaparte d'être l'auteur, de s'apercevoir que la constitution avait été violée ? Quel zèle saisissait tout à coup ces muets *pour la liberté de la presse* ? Ceux qui avaient accablé Napoléon d'adulations au retour de chacune de ses guerres, comment trouvaient-ils maintenant qu'il ne les avait entreprises que *dans l'intérêt de son ambition démesurée* ? Ceux qui lui avaient jeté tant de conscrits à dévorer, comment s'attendrissaient-ils soudain sur des soldats blessés, *abandonnés sans secours, sans pansement, sans subsistances* ? Il y a des temps où l'on ne doit dépenser le mépris qu'avec économie, à cause du grand nombre de nécessiteux : je le leur plains pour cette heure, parce qu'ils en auront encore besoin pendant et après les Cent-Jours.

Lorsque je demande ce que Napoléon à Fontainebleau pensait des actes du Sénat, sa réponse était faite : un ordre du jour du 5 avril 1814, non publié officiellement, mais recueilli dans divers journaux au dehors de la capitale, remerciait l'armée de sa fidélité en ajoutant :

« Le Sénat s'est permis de disposer du gouvernement français ; il a oublié qu'il doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse maintenant ; que c'est lui qui a sauvé une partie de ses

membres de l'orage de la Révolution, tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation. Le Sénat se fonde sur les articles de la constitution pour la renverser ; il ne rougit pas de faire des reproches à l'empereur sans remarquer que, comme premier corps de l'État, il a pris part à tous les événements. Le Sénat ne rougit pas de parler des libelles publiés contre les gouvernements étrangers : il oublie qu'ils furent rédigés dans son sein. Si longtemps que la fortune s'est montrée fidèle à leur souverain, ces hommes sont restés fidèles, et nulle plainte n'a été entendue sur les abus du pouvoir. Si l'empereur avait méprisé les hommes, comme on le lui a reproché, alors le monde reconnaîtrait aujourd'hui qu'il a eu des raisons qui motivaient son mépris[4084]. »

C'est un hommage rendu par Bonaparte lui-même à la liberté de la presse : il devait croire qu'elle avait quelque chose de bon, puisqu'elle lui offrait un dernier abri et un dernier secours.

Et moi qui me débats contre le temps, moi qui cherche à lui faire rendre compte de ce qu'il a vu, moi qui écris ceci si loin des événements passés, sous le règne de Philippe, héritier contrefait d'un si grand héritage, que suis-je entre les mains de ce Temps, ce grand dévorateur des siècles que je croyais arrêtés, de ce Temps qui me fait pirouetter dans les espaces avec lui ?

V. Hôtel de la rue Saint-Florentin. — M. de Talleyrand.

Alexandre était descendu chez M. de Talleyrand[4085]. Je n'assistai point aux conciliabules : on les peut lire dans les récits de l'abbé de Pradt[4086] et des divers tripotiers qui maniaient dans leurs sales et petites mains le sort d'un des plus grands hommes de l'histoire et la destinée du monde. Je comptais pour rien dans la politique en dehors des masses ; il n'y avait pas d'intrigant subalterne qui n'eût aux antichambres beaucoup plus de droit et de faveur que moi : homme futur de la Restauration possible, j'attendais sous les fenêtres, dans la rue.

Par les machinations de l'hôtel de la rue Saint-Florentin, le Sénat conservateur nomma un gouvernement provisoire composé du général Beurnonville[4087], du sénateur Jaucourt[4088], du duc de Dalberg[4089], de l'abbé de Montesquiou[4090] et de Dupont de Nemours[4091] ; le prince de Bénévent se nantit de la présidence.

En rencontrant ce nom pour la première fois, je devrais parler du personnage qui prit dans les affaires d'alors une part remarquable ; mais je réserve son portrait pour la fin de mes *Mémoires*.

L'intrigue qui retint M. de Talleyrand à Paris, lors de l'entrée des alliés, a été la cause de ses succès au début de la Restauration. L'empereur de Russie le connaissait pour l'avoir vu à Tilsit. Dans l'absence des autorités françaises, Alexandre descendit à l'hôtel de l'Infantado[4092] que le maître de l'hôtel se hâta de lui offrir.

Dès lors, M. de Talleyrand passa pour l'arbitre du monde ; ses salons devinrent le centre des négociations. Composant le

gouvernement provisoire à sa guise, il y plaça les partners de son whist : l'abbé de Montesquiou y figura seulement comme une réclame de la légitimité.

Ce fut à l'infécondité de l'évêque d'Autun que les premières œuvres de la Restauration furent confiées : il frappa cette Restauration de stérilité, et lui communiqua un germe de flétrissure et de mort.

VI. Adresses du gouvernement provisoire. — Constitution proposée par le Sénat.

Les premiers actes du gouvernement provisoire, placé sous la dictature de son président, furent des proclamations adressées aux soldats et au peuple.

« Soldats, disaient-elles aux premiers, la France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années. Voyez tout ce que vous avez souffert de la tyrannie. Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie. Vous êtes ses plus nobles enfants ; vous ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, qui aurait peut-être compromis votre gloire si un homme qui n'est pas même Français pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats[4093]. »

Ainsi, aux yeux de ses plus serviles esclaves, celui qui remporta tant de victoires n'est *plus même Français* ! Lorsqu'au temps de la Ligue Du Bourg rendit la Bastille à Henri IV, il refusa de quitter l'écharpe noire et de prendre l'argent qu'on lui offrait pour la reddition de la place. Sollicité de reconnaître le roi, il répondit « que c'était sans doute un très bon prince, mais qu'il avait donné sa foi à M. de Mayenne ; qu'au reste Brissac était un traître, et que, pour le lui maintenir, il le combattrait entre quatre piques, en présence du roi, et lui mangerait le cœur du ventre. » Différence des temps et des hommes !

Le 4 avril parut une nouvelle adresse du gouvernement provisoire au peuple français ; elle lui disait :

« Au sortir de vos discordes civiles, vous aviez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur. Sur les ruines de l'anarchie, il n'a

fondé que le despotisme ; il devait au moins *par reconnaissance devenir Français* avec vous : *il ne l'a jamais été*. Il n'a cessé d'entreprendre sans but et sans motif des guerres injustes, en aventurier qui veut être fameux. Peut-être rêve-t-il encore à ses desseins gigantesques, même quand des revers inouïs punissent avec tant d'éclat l'orgueil et l'abus de la victoire. Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni dans l'intérêt même de son despotisme. Il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'à la force ; la force l'accable aujourd'hui : juste retour d'une ambition insensée. »

Vérités incontestables, malédictions méritées ; mais qui les donnait, ces malédictions ? que devenait ma pauvre petite brochure, serrée entre ces virulentes adresses ? ne disparaît-elle pas entièrement ? Le même jour, 4 avril, le gouvernement provisoire proscrit les signes et les emblèmes du gouvernement impérial ; si l'Arc de Triomphe eût existé, on l'aurait abattu. Mailhe, qui vota le premier la mort de Louis XVI[4094], Cambacérès, qui salua le premier Napoléon du nom d'empereur, reconnurent avec empressement les actes du gouvernement provisoire.

Le 6, le Sénat broche une constitution : elle reposait à peu près sur les bases de la charte future ; le Sénat était maintenu comme Chambre haute ; la dignité des sénateurs était déclarée inamovible et héréditaire ; à leur titre de majorat était attachée la dotation des sénatoreries ; la constitution rendait ces titres et majorats transmissibles aux descendants du possesseur : heureusement que ces ignobles hérédités avaient en elles des Parques, comme disaient les anciens.

L'effronterie sordide de ces sénateurs qui, au milieu de l'invasion de leur patrie, ne se perdent pas de vue un moment, frappe même dans l'immensité des événements publics.

N'aurait-il pas été plus commode pour les Bourbons d'adopter en arrivant le gouvernement établi, un Corps législatif muet, un Sénat secret et esclave, une presse enchaînée ? À la réflexion, on trouve la chose impossible : les libertés naturelles, se redressant dans l'absence du bras qui les courbait, auraient repris leur ligne verticale sous la faiblesse de la compression. Si

les princes légitimes avaient licencié l'armée de Bonaparte, comme ils auraient dû le faire, (c'était l'opinion de Napoléon à l'île d'Elbe), et s'ils eussent conservé en même temps le gouvernement impérial, c'eût été trop de briser l'instrument de la gloire pour ne garder que l'instrument de la tyrannie : la charte était la rançon de Louis XVIII.

VII. Arrivée du comte d'Artois. Abdication de Bonaparte à Fontainebleau.

Le 12 avril, le comte d'Artois arriva en qualité de lieutenant général du royaume. Trois ou quatre cents hommes à cheval allèrent au-devant de lui ; j'étais de la troupe. Il charmait par sa bonne grâce, différente des manières de l'Empire. Les Français reconnaissaient avec plaisir dans sa personne leurs anciennes mœurs, leur ancienne politesse et leur ancien langage ; la foule l'entourait et le pressait ; consolante apparition du passé, double abri qu'il était contre l'étranger vainqueur et contre Bonaparte encore menaçant. Hélas ! ce prince ne remettait le pied sur le sol français que pour y voir assassiner son fils et pour retourner mourir sur cette terre d'exil dont il revenait ; il y a des hommes à qui la vie a été jetée au cou comme une chaîne.

On m'avait présenté au frère du roi, on lui avait fait lire ma brochure, autrement il n'aurait pas su mon nom : il ne se rappelait ni de m'avoir vu à la cour de Louis XVI, ni au camp de Thionville, et n'avait sans doute jamais entendu parler du *Génie du christianisme* : c'était tout simple. Quand on a beaucoup et longuement souffert, on ne se souvient plus que de soi ; l'infortune personnelle est une compagne un peu froide, mais exigeante ; elle vous obsède ; elle ne laisse de place à aucun autre sentiment, ne vous quitte point, s'empare de vos genoux et de votre couche.

La veille du jour de l'entrée du comte d'Artois, Napoléon, après avoir inutilement négocié avec Alexandre par l'entremise de M. de Caulaincourt, avait fait connaître l'acte de son abdication :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers au trône de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt des Français. »

À ces paroles éclatantes l'empereur ne tarda pas de donner, par son retour, un démenti non moins éclatant : il ne lui fallut que le temps d'aller à l'île d'Elbe. Il resta à Fontainebleau jusqu'au 20 avril.

Le 20 d'avril étant arrivé, Napoléon descendit le perron à deux branches qui conduit au péristyle du château désert de la monarchie des Capets. Quelques grenadiers, restes des soldats vainqueurs de l'Europe, se formèrent en ligne dans la grande cour, comme sur leur dernier champ de bataille ; ils étaient entourés de ces vieux arbres, compagnons mutilés de François Ier et de Henri IV. Bonaparte adressa ces paroles aux derniers témoins de ses combats :

« Généraux, officiers, sous-officiers et soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux : depuis vingt ans je suis content de vous ; je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire.

« Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi, une partie de l'armée a trahi ses devoirs et *la France elle-même a voulu d'autres destinées*.

« Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans ; mais la France eût été malheureuse, ce qui était contraire au but que je me suis proposé.

« Soyez fidèles au nouveau roi que la France s'est choisi ; n'abandonnez pas notre chère patrie, trop longtemps malheureuse ! Aimez-la toujours, aimez-la bien, cette chère patrie.

« Ne plaignez pas mon sort ; je serai toujours heureux lorsque je saurai que vous l'êtes.

« J'aurais pu mourir ; rien ne m'eût été plus facile ; mais je suivrai sans cesse le chemin de l'honneur. J'ai encore à écrire ce que nous avons fait.

« Je ne puis vous embrasser tous ; mais j'embrasserai votre général ... Venez, général ... » (Il serre le général Petit[4095] dans ses bras.) « Qu'on m'apporte l'aigle !... » (Il la baise.) « Chère aigle ! que ces baisers retentissent dans le cœur de tous les braves ! ... Adieu, mes enfants ! ... Mes vœux vous accompagneront toujours ; conservez mon souvenir[4096]. »

Cela dit, Napoléon lève sa tente qui couvrait le monde.

VIII. Itinéraire de Napoléon à l'île d'Elbe.

Bonaparte avait demandé à l'Alliance des commissaires, afin d'être protégé par eux jusqu'à l'île que les souverains lui accordaient en toute propriété et en avancement d'hoirie. Le comte Schouwalof fut nommé pour la Russie, le général Koller pour l'Autriche, le colonel Campbell pour l'Angleterre, et le comte Waldbourg-Truchsess pour la Prusse ; celui-ci a écrit l'*Itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*. Cette brochure et celle de l'abbé de Pradt sur l'ambassade de Pologne sont les deux comptes rendus dont Napoléon a été le plus affligé. Il regrettait sans doute alors le temps de sa libérale censure, quand il faisait fusiller le pauvre Palm, libraire allemand, pour avoir distribué à Nuremberg l'écrit de M. de Gentz : *L'Allemagne dans son profond abaissement*[4097]. Nuremberg, à l'époque de la publication de cet écrit, étant encore ville libre, n'appartenait point à la France : Palm n'aurait-il pas dû deviner cette conquête !

Le comte de Waldbourg fait d'abord le récit de plusieurs conversations qui précédèrent à Fontainebleau le départ. Il rapporte que Bonaparte donnait les plus grands éloges à lord Wellington et s'informait de son caractère et de ses habitudes. Il s'excusait de n'avoir pas fait la paix à Prague, à Dresde et à Francfort ; il convenait qu'il avait eu tort, mais qu'il avait alors d'autres vues. « Je n'ai point été usurpateur, ajoutait-il, parce que je n'ai accepté la couronne que d'après le vœu unanime de la nation, tandis que Louis XVIII l'a usurpée, n'étant appelé au trône que par un vil Sénat, dont plus de dix membres ont voté la mort de Louis XVI. »

Le comte de Waldbourg poursuit ainsi son récit :

« L'empereur se mit en route, avec ses quatre autres voitures, le 21 vers midi, après avoir eu encore avec le général Koller un long entretien dont voici le résumé : Eh bien ! vous avez entendu hier mon discours à la vieille garde ; il vous a plu et vous avez vu l'effet qu'il a produit. Voilà comme il faut parler et agir avec eux, et si Louis XVIII ne suit pas cet exemple, il ne fera jamais rien du soldat français**.....**

« Les cris de *Vive l'empereur* cessèrent dès que les troupes françaises ne furent plus avec nous. À Moulins nous vîmes les premières cocardes blanches, et les habitants nous reçurent aux acclamations de *Vivent les alliés !* Le colonel Campbell partit de Lyon en avant, pour aller chercher à Toulon ou à Marseille une frégate anglaise qui pût, d'après le vœu de Napoléon, le conduire dans son île.

« À Lyon, où nous passâmes vers les onze heures du soir, il s'assembla quelques groupes qui crièrent *Vive Napoléon !* Le 24, vers midi, nous rencontrâmes le maréchal Augereau près de Valence. L'empereur et le maréchal descendirent de voiture ; Napoléon ôta son chapeau, et tendit les bras à Augereau, qui l'embrassa, mais sans le saluer. *Où vas-tu comme ça* ? lui dit l'empereur en le prenant par le bras, *tu vas à la cour* ? Augereau répondit que pour le moment il allait à Lyon ; ils marchèrent près d'un quart d'heure ensemble, en suivant la route de Valence. L'empereur fit au maréchal des reproches sur sa conduite envers lui et lui dit : *Ta proclamation est bien bête ; pourquoi des injures contre moi ? Il fallait simplement dire : Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée est de s'y conformer. Vive le roi ! vive Louis XVIII !* Augereau alors se mit aussi à tutoyer Bonaparte, et lui fit à son tour d'amers reproches sur son insatiable ambition, à laquelle il avait tout sacrifié, même le bonheur de la France entière. Ce discours fatiguant l'empereur, il se tourna avec brusquerie du côté du maréchal, l'embrassa, lui ôta encore son chapeau, et se jeta dans sa voiture.

« Augereau, les mains derrière le dos, ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête ; et seulement, lorsque l'empereur fut remonté dans sa voiture, il lui fit un geste méprisant de la

main en lui disant adieu**.....**

« Le 25 nous arrivâmes à Orange ; nous fûmes reçus aux cris de : *Vive le roi ! vive Louis XVIII !*

« Le même jour, le matin, l'empereur trouva un peu en avant d'Avignon, à l'endroit où l'on devait changer de chevaux, beaucoup de peuple rassemblé, qui l'attendait à son passage, et qui nous accueillit aux cris de : *Vive le roi ! vivent les alliés ! À bas le tyran, le coquin, le mauvais gueux ! ...* Cette multitude vomit encore contre lui mille invectives.

« Nous fîmes tout ce que nous pûmes pour arrêter ce scandale, et diviser la foule qui assaillait sa voiture ; nous ne pûmes obtenir de ces forcenés qu'ils cessassent d'insulter l'homme qui, disaient-ils, les avait rendus si malheureux, et qui n'avait d'autre désir que d'augmenter encore leur misère....

« Dans tous les endroits que nous traversâmes, il fut reçu de la même manière. À Orgon[4098], petit village où nous changeâmes de chevaux, la rage du peuple était à son comble ; devant l'auberge même où il devait s'arrêter, on avait élevé une potence à laquelle était suspendu un mannequin, en uniforme français, couvert de sang, avec une inscription placée sur la poitrine et ainsi conçue : *Tel sera tôt ou tard le sort du tyran*.

« Le peuple se cramponnait à la voiture de Napoléon, et cherchait à le voir pour lui adresser les plus fortes injures. L'empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait ; il était pâle et défait, ne disant pas un mot. À force de pérorer le peuple, nous parvînmes à le tirer de ce mauvais pas.

« Le comte Schouwalof, à côté de la voiture de Bonaparte, harangua la populace en ces termes : « N'avez-vous pas honte d'insulter à un malheureux sans défense ? Il est assez humilié par la triste situation où il se trouve, lui qui s'imaginait donner des lois à l'univers et qui se trouve aujourd'hui à la merci de votre générosité ! Abandonnez-le à lui-même ; regardez-le : vous voyez que le mépris est la seule arme que vous devez employer contre cet homme, qui a cessé d'être dangereux. Il serait au-dessous de la nation française d'en prendre une autre vengeance ! » Le peuple applaudissait à ce discours, et Bonaparte, voyant l'effet qu'il produisait, faisait des signes

d'approbation à Schouwalolf, et le remercia ensuite du service qu'il lui avait rendu.

« À un quart de lieue en deçà d'Orgon, il crut indispensable la précaution de se déguiser : il mit une mauvaise redingote bleue, un chapeau rond sur sa tête avec une cocarde blanche, et monta un cheval de poste pour galoper devant sa voiture, voulant passer ainsi pour un courrier. Comme nous ne pouvions le suivre, nous arrivâmes à Saint-Cannat[4099] bien après lui. Ignorant les moyens qu'il avait pris pour se soustraire au peuple, nous le croyions dans le plus grand danger, car nous voyions sa voiture entourée de gens furieux qui cherchaient à ouvrir les portières : elles étaient heureusement bien fermées, ce qui sauva le général Bertrand. La ténacité des femmes nous étonna le plus ; elles nous suppliaient de le leur livrer, disant : « Il l'a si bien mérité envers nous et envers vous-mêmes, que nous ne vous demandons qu'une chose juste. »

« À une demi-lieue de Saint-Cannat, nous atteignîmes la voiture de l'empereur, qui, bientôt après, entra dans une mauvaise auberge située sur la grande route et appelée *la Calade*. Nous l'y suivîmes, et ce n'est qu'en cet endroit que nous apprîmes et le travestissement dont il s'était servi, et son arrivée dans cette auberge à la faveur de ce bizarre accoutrement ; il n'avait été accompagné que d'un seul courrier ; sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, était parée de cocardes blanches, dont ils paraissaient s'être approvisionnés à l'avance. Son valet de chambre, qui vint au-devant de nous, nous pria de faire passer l'empereur pour le colonel Campbell, parce qu'en arrivant il s'était annoncé pour tel à l'hôtesse. Nous promîmes de nous conformer à ce désir, et j'entrai le premier dans une espèce de chambre où je fus frappé de trouver le ci-devant souverain du monde plongé dans de profondes réflexions, la tête appuyée dans ses mains. Je ne le reconnus pas d'abord, et je m'approchai de lui. Il se leva en sursaut en entendant quelqu'un marcher, et me laissa voir son visage arrosé de larmes. Il me fit signe de ne rien dire, me fit asseoir près de lui, et tout le temps que l'hôtesse fut dans la chambre, il ne me parla que de choses indifférentes. Mais

lorsqu'elle sortit, il reprit sa première position. Je jugeai convenable de le laisser seul ; il nous fit cependant prier de passer de temps en temps dans sa chambre pour ne pas faire soupçonner sa présence.

« Nous lui fîmes savoir qu'on était instruit que le colonel Campbell avait passé la veille justement par cet endroit, pour se rendre à Toulon. Il résolut aussitôt de prendre le nom de lord Burghers.

« On se mit à table, mais comme ce n'étaient pas ses cuisiniers qui avaient préparé le dîner, il ne pouvait se résoudre à prendre aucune nourriture, dans la crainte d'être empoisonné. Cependant, nous voyant manger de bon appétit, il eut honte de nous faire voir les terreurs qui l'agitaient, et prit de tout ce qu'on lui offrit ; il fit semblant d'y goûter, mais il renvoyait les mets sans y toucher ; quelquefois il jetait dessous la table ce qu'il avait accepté, pour faire croire qu'il l'avait mangé. Son dîner fut composé d'un peu de pain et d'un flacon de vin qu'il fit retirer de sa voiture et qu'il partagea même avec nous.

« Il parla beaucoup et fut d'une amabilité très remarquable. Lorsque nous fûmes seuls, et que l'hôtesse qui nous servait fut sortie, il nous fit connaître combien il croyait sa vie en danger ; il était persuadé que le gouvernement français avait pris des mesures pour le faire enlever ou assassiner dans cet endroit.

« Mille projets se croisaient dans sa tête sur la manière dont il pourrait se sauver ; il rêvait aussi aux moyens de tromper le peuple d'Aix, car on l'avait prévenu qu'une très grande foule l'attendait à la poste. Il nous déclara donc que ce qui lui paraissait le plus convenable, c'était de retourner jusqu'à Lyon, et de prendre de là une autre route pour s'embarquer en Italie. Nous n'aurions pu, en aucun cas, consentir à ce projet, et nous cherchâmes à le persuader de se rendre directement à Toulon ou d'aller par Digne à Fréjus. Nous tâchâmes de le convaincre qu'il était impossible que le gouvernement français pût avoir des intentions si perfides à son égard sans que nous en fussions instruits, et que la populace, malgré les indécences auxquelles elle se portait, ne se rendrait pas coupable d'un crime de cette nature.

« Pour nous mieux persuader, et pour nous prouver jusqu'à quel point ses craintes, selon lui, étaient fondées, il nous raconta ce qui s'était passé entre lui et l'hôtesse, qui ne l'avait pas reconnu. — Eh bien ! lui avait-elle dit, avez-vous rencontré Bonaparte ? — *Non*, avait-il répondu. — Je suis curieuse, continua-t-elle, de voir s'il pourra se sauver ; je crois toujours que le peuple va le massacrer : aussi faut-il convenir qu'il l'a bien mérité, ce coquin-là ! Dites-moi donc, on va l'embarquer pour son île ? — *Mais oui.* — On le noiera, n'est-ce pas ? — *Je l'espère bien !* lui répliqua Napoléon. *Vous voyez donc*, ajouta-t-il, *à quel danger je suis exposé*.

« Alors, il recommença à nous fatiguer de ses inquiétudes et de ses irrésolutions. Il nous pria même d'examiner s'il n'y avait pas quelque part une porte cachée par laquelle il pourrait s'échapper, ou si la fenêtre, dont il avait fait fermer les volets en arrivant, n'était pas trop élevée pour pouvoir sauter et s'évader ainsi.

« La fenêtre était grillée en dehors, et je le mis dans un embarras extrême en lui communiquant cette découverte. Au moindre bruit il tressaillait et changeait de couleur.

« Après dîner nous le laissâmes à ses réflexions ; et comme, de temps en temps, nous entrions dans sa chambre, d'après le désir qu'il en avait témoigné, nous le trouvions toujours en pleurs**.....**

« L'aide de camp du général Schouwalof vint dire que le peuple qui était ameuté dans la rue était presque entièrement retiré. L'empereur résolut de partir à minuit.

« Par une prévoyance exagérée, il prit encore de nouveaux moyens pour ne pas être reconnu.

« Il contraignit, par ses instances, l'aide de camp du général Schouwalof de se vêtir de la redingote bleue et du chapeau rond avec lesquels il était arrivé dans l'auberge.

« Bonaparte, qui alors voulut se faire passer pour un colonel autrichien, mit l'uniforme du général Koller, se décora de l'ordre de Sainte-Thérèse, que portait le général, mit une casquette de voyage sur sa tête, et se couvrit du manteau du général Schouwalof.

« Après que les commissaires des puissances alliées l'eurent ainsi équipé, les voitures s'avancèrent ; mais, avant de descendre, nous fîmes une répétition, dans notre chambre, de l'ordre dans lequel nous devions marcher. Le général Drouot ouvrait le cortège ; venait ensuite le soi-disant empereur, l'aide de camp du général Schouwalof, ensuite le général Koller, l'empereur, le général Schouwalof et moi qui avais l'honneur de faire partie de l'arrière-garde, à laquelle se joignit la suite de l'empereur.

« Nous traversâmes ainsi la foule ébahie qui se donnait une peine extrême pour tâcher de découvrir parmi nous celui qu'elle appelait *son tyran*.

« L'aide de camp de Schouwalof (le major Olewief) prit la place de Napoléon dans sa voiture, et Napoléon partit avec le général Koller dans sa calèche**.....**

« Toutefois l'empereur ne se rassurait pas ; il restait toujours dans la calèche du général autrichien, et il commanda au cocher de fumer, afin que cette familiarité pût dissimuler sa présence. Il pria même le général Koller de chanter, et comme celui-ci lui répondit qu'il ne savait pas chanter, Bonaparte lui dit de siffler.

« C'est ainsi qu'il poursuivit sa route, caché dans un des coins de la calèche, faisant semblant de dormir, bercé par l'agréable musique du général et encensé par la fumée du cocher.

« À Saint-Maximin[4100], il déjeuna avec nous. Comme il entendit dire que le sous-préfet d'Aix était dans cet endroit, il le fit appeler, et l'apostropha en ces termes : *Vous devez rougir de me voir en uniforme autrichien ; j'ai dû le prendre pour me mettre à l'abri des insultes des Provençaux. J'arrivais avec pleine confiance au milieu de vous, tandis que j'aurais pu emmener avec moi six mille hommes de ma garde. Je ne trouve ici que des tas d'enragés qui menacent ma vie. C'est une méchante race que les Provençaux ; ils ont commis toutes sortes d'horreurs et de crimes dans la Révolution et sont tout prêts à recommencer : mais quand il s'agit de se battre avec courage, alors ce sont des lâches. Jamais la Provence ne m'a fourni un seul régiment dont j'aurais pu être content. Mais ils*

seront peut-être demain aussi acharnés contre Louis XVIII qu'ils le paraissent aujourd'hui contre moi, etc.

« Ensuite, se tournant vers nous, il nous dit que Louis XVIII ne ferait jamais rien de la nation française s'il la traitait avec trop de ménagements. Puis, continua-t-il, *il faut nécessairement qu'il lève des impôts considérables, et ces mesures lui attireront aussitôt la haine de ses sujets*.

« Il nous raconta qu'il y avait dix-huit ans qu'il avait été envoyé en ce pays, avec plusieurs milliers d'hommes, pour délivrer deux royalistes qui devaient être pendus pour avoir porté la cocarde blanche. *Je les sauvai avec beaucoup de peine des mains de ces enragés ; et aujourd'hui,* continua-t-il, *ces hommes recommenceraient les mêmes excès contre celui d'entre eux qui se refuserait à porter la cocarde blanche ! Telle est l'inconstance du peuple français !*

« Nous apprîmes qu'il y avait au Luc[4101] deux escadrons de hussards autrichiens : et, d'après la demande de Napoléon, nous envoyâmes l'ordre au commandant d'y attendre notre arrivée pour escorter l'empereur jusqu'à Fréjus. »

Ici finit la narration du comte de Waldbourg : ces récits font mal à lire. Quoi ! les commissaires ne pouvaient-ils mieux protéger celui dont ils avaient l'honneur de répondre ? Qu'étaient-ils pour affecter des airs si supérieurs avec un pareil homme ? Bonaparte dit avec raison que, s'il l'eût voulu, il aurait pu voyager accompagné d'une partie de sa garde. Il est évident qu'on était indifférent à son sort ; on jouissait de sa dégradation ; on consentait avec plaisir aux marques de mépris que la victime requérait pour sa sûreté : il est si doux de tenir sous ses pieds la destinée de celui qui marchait sur les plus hautes têtes, de se venger de l'orgueil par l'insulte ! Aussi les commissaires ne trouvent pas un mot, même un mot de sensibilité philosophique, sur un tel changement de fortune, pour avertir l'homme de son néant et de la grandeur des jugements de Dieu ! Dans les rangs des alliés, les anciens adulateurs de Napoléon avaient été nombreux : quand on s'est mis à genoux devant la force, on n'est pas reçu à triompher du malheur. La Prusse, j'en conviens, avait besoin d'un effort de

vertu pour oublier ce qu'elle avait souffert, elle, son roi et sa reine ; mais cet effort devait être fait. Hélas ! Bonaparte n'avait eu pitié de rien ; tous les cœurs s'étaient refroidis pour lui. Le moment où il s'est montré le plus cruel, c'est à Jaffa ; le plus petit, c'est sur la route de l'île d'Elbe : dans le premier cas, les nécessités militaires lui ont servi d'excuse ; dans le second, la dureté des commissaires étrangers donne le change aux sentiments des lecteurs et diminue son abaissement.

Le gouvernement provisoire de France ne me semble pas lui-même tout à fait irréprochable : je rejette les calomnies de Maubreuil[4102] ; néanmoins, dans la terreur qu'inspirait encore Napoléon à ses anciens domestiques, une catastrophe fortuite aurait pu ne se présenter à leurs yeux que comme un malheur.

On voudrait douter de la vérité des faits rapportés par le comte de Waldbourg-Truchsess, mais le général Koller a confirmé, dans une *suite de l'Itinéraire de Waldbourg*, une partie de la narration de son collègue ; de son côté, le général Schouwalof m'a certifié l'exactitude des faits : ses paroles contenues en disaient plus que le récit expansif de Waldbourg. Enfin l'*Itinéraire de Fabry*[4103] est composé sur des documents français authentiques, fournis par des témoins oculaires.

Maintenant que j'ai fait justice des commissaires et des alliés, est-ce bien le vainqueur du monde que l'on aperçoit dans l'*Itinéraire de Waldbourg* ? Le héros réduit à des déguisements et à des larmes, pleurant sous une veste de courrier au fond d'une arrière-chambre d'auberge ! Était-ce ainsi que Marius se tenait sur les ruines de Carthage, qu'Annibal mourut en Bithynie, César au Sénat ! Comment Pompée se déguisa-t-il ? en se couvrant la tête de sa toge. Celui qui avait revêtu la pourpre se mettant à l'abri sous la cocarde blanche, poussant le cri de salut : Vive le roi ! ce roi dont il avait fait fusiller un héritier ! Le maître des peuples encourageant les humiliations que lui prodiguaient les commissaires afin de le mieux cacher, enchanté que le général Koller sifflât devant lui, qu'un cocher lui fumât à la figure, forçant l'aide de camp du général Schouwalof

à jouer le rôle de l'empereur, tandis que lui Bonaparte portait l'habit d'un colonel autrichien et se couvrait du manteau d'un général russe ! Il fallait cruellement aimer la vie : ces immortels ne peuvent consentir à mourir.

Moreau disait de Bonaparte : « Ce qui le caractérise, c'est le mensonge et l'amour de la vie : je le battrai et je le verrai à mes pieds me demander grâce. » Moreau pensait de la sorte, ne pouvant comprendre la nature de Bonaparte ; il tombait dans la même erreur que Lord Byron. Au moins, à Sainte-Hélène, Napoléon, agrandi par les Muses, bien que peu noble dans ses démêlés avec le gouverneur anglais, n'eut à supporter que le poids de son immensité. En France, le mal qu'il avait fait lui apparut personnifié dans les veuves et les orphelins, et le contraignit de trembler sous les mains de quelques femmes.

Cela est trop vrai ; mais Bonaparte ne doit pas être jugé d'après les règles que l'on applique aux grands génies, parce que la magnanimité lui manquait. Il y a des hommes qui ont la faculté de monter et qui n'ont pas la faculté de descendre. Lui, Napoléon, possédait les deux facultés : comme l'ange rebelle, il pouvait raccourcir sa taille incommensurable pour la renfermer dans un espace mesuré ; sa ductilité lui fournissait des moyens de salut et de renaissance : avec lui tout n'était pas fini quand il semblait avoir fini. Changeant à volonté de mœurs et de costume, aussi parfait dans le comique que dans le tragique, cet acteur savait paraître naturel sous la tunique de l'esclave comme sous le manteau de roi, dans le rôle d'Attale ou dans le rôle de César. Encore un moment, et vous verrez, du fond de sa dégradation, le nain relever sa tête de Briarée ; Asmodée sortira en fumée énorme du flacon où il s'était comprimé. Napoléon estimait la vie pour ce qu'elle lui rapportait ; il avait l'instinct de ce qui lui restait encore à peindre ; il ne voulait pas que la toile lui manquât avant d'avoir achevé ses tableaux.

Sur les frayeurs de Napoléon, Walter Scott, moins injuste que les commissaires, remarque avec candeur que la fureur du peuple fit beaucoup d'impression sur Bonaparte, qu'il répandit des larmes, qu'il montra plus de faiblesse que n'en admettait son courage reconnu ; mais il ajoute : « Le danger était d'une

espèce particulièrement horrible et propre à intimider ceux à qui la terreur des champs de bataille était familière : le plus brave soldat peut frémir devant la mort des de Witt. »

Napoléon fut soumis à ces angoisses révolutionnaires dans les mêmes lieux où il commença sa carrière avec la Terreur.

Le général prussien, interrompant une fois son récit s'est cru obligé de révéler un mal que l'empereur ne cachait pas : le comte de Waldbourg a pu confondre ce qu'il voyait avec les souffrances dont M. de Ségur avait été témoin dans la campagne de Russie, lorsque Bonaparte, contraint de descendre de cheval, s'appuyait la tête contre des canons[4104]. Au nombre des infirmités des guerriers illustres, la véritable histoire ne compte que le poignard qui perça le cœur de Henri IV, ou le boulet qui emporta Turenne.

Après le récit de l'arrivée de Bonaparte à Fréjus, Walter Scott, débarrassé des grandes scènes, retombe avec joie dans son talent ; il s'en *va en bavardin*, comme parle madame de Sévigné ; il devise du passage de Napoléon à l'île d'Elbe, de la séduction exercée par Bonaparte sur les matelots anglais, excepté sur Hinton, qui ne pouvait entendre les louanges données à l'empereur sans murmurer le mot *humbug*. Quand Napoléon partit, Hinton souhaita à *son honneur* bonne santé et meilleure chance une autre fois. Napoléon était toutes les misères et toutes les grandeurs de l'homme.

IX. Louis XVIII à Compiègne. – Son entrée à Paris. – La vieille garde. – Faute irréparable. – Déclaration de Saint-Ouen. – Traité de Paris. La Charte. – Départ des alliés.

Tandis que Bonaparte, connu de l'univers, s'échappait de France au milieu des malédictions, Louis XVIII, oublié partout, sortait de Londres sous une voûte de drapeaux blancs et de couronnes. Napoléon, en débarquant à l'île d'Elbe, y retrouva sa force. Louis XVIII, en débarquant à Calais[4105], eût pu voir Louvel[4106] ; il y rencontra le général Maison[4107], chargé, seize ans après, d'embarquer Charles X à Cherbourg. Charles X, apparemment pour le rendre digne de sa mission future, donna dans la suite à M. Maison le bâton de maréchal de France, comme un chevalier, avant de se battre, conférait la chevalerie à l'homme inférieur avec lequel il daignait se mesurer.

Je craignais l'effet de l'apparition de Louis XVIII. Je me hâtai de le devancer dans cette résidence d'où Jeanne d'Arc tomba aux mains des Anglais[4108] et où l'on me montra un volume atteint d'un des boulets lancés contre Bonaparte. Qu'allait-on penser à l'aspect de l'invalide royal remplaçant le cavalier qui avait pu dire comme Attila : « L'herbe ne croît plus partout où mon cheval a passé ! » Sans mission et sans goût j'entrepris (on m'avait jeté un sort) une tâche assez difficile, celle de peindre *l'arrivée à Compiègne*, de faire voir le fils de saint Louis tel que je l'idéalisai à l'aide des Muses. Je m'exprimai ainsi :

« Le carrosse du roi était précédé des généraux et des maréchaux de France, qui étaient allés au-devant de S. M. Ce

n'a plus été des cris de *Vive le roi !* mais des clameurs confuses dans lesquelles on ne distinguait rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. Le roi portait un habit bleu, distingué seulement par une plaque et des épaulettes ; ses jambes étaient enveloppées de larges guêtres de velours rouge, bordées d'un petit cordon d'or. Quand il est assis dans son fauteuil, avec ses guêtres à l'antique, tenant sa canne entre ses genoux, on croirait voir Louis XIV à cinquante ans ..... Les maréchaux Macdonald, Ney, Moncey, Sérurier, Brune, le prince de Neuchâtel, tous les généraux, toutes les personnes présentes, ont obtenu pareillement du roi les paroles les plus affectueuses. Telle est en France la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi. Un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses ; il n'a rien à donner, presque rien à promettre. Il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme ? c'est le roi ! Tout le monde tombe à ses pieds[4109]. »

Ce que je disais là des guerriers, dans le but que je me proposais d'atteindre, était vrai quant aux chefs ; mais je mentais à l'égard des soldats. J'ai présent à la mémoire, comme si je le voyais encore, le spectacle dont je fus témoin lorsque Louis XVIII, entrant dans Paris le 3 mai, alla descendre à Notre-Dame : on avait voulu épargner au roi l'aspect des troupes étrangères ; c'était un régiment de la vieille garde à pied qui formait la haie depuis le Pont-Neuf jusqu'à Notre-Dame, le long du quai des Orfèvres. Je ne crois pas que figures humaines aient jamais exprimé quelque chose d'aussi menaçant et d'aussi terrible. Ces grenadiers couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre ; ces mêmes hommes, privés de leur capitaine, étaient forcés de saluer un vieux roi, invalide du temps, non de la guerre, surveillés qu'ils étaient par une armée de Russes, d'Autrichiens et de Prussiens, dans la capitale envahie de Napoléon. Les uns, agitant la peau de leur front, faisaient descendre leur large bonnet à poil sur

leurs yeux comme pour ne pas voir ; les autres abaissaient les deux coins de leur bouche dans le mépris de la rage ; les autres, à travers leurs moustaches, laissaient voir leurs dents comme des tigres. Quand ils présentaient les armes, c'était avec un mouvement de fureur, et le bruit de ces armes faisait trembler. Jamais, il faut en convenir, hommes n'ont été mis à une pareille épreuve et n'ont souffert un tel supplice. Si dans ce moment ils eussent été appelés à la vengeance, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre.

Au bout de la ligne était un jeune hussard, à cheval ; il tenait un sabre nu, il le faisait sauter et comme danser par un mouvement convulsif de colère. Il était pâle ; ses yeux pivotaient dans leur orbite ; il ouvrait la bouche et la fermait tour à tour en faisant claquer ses dents et en étouffant des cris dont on n'entendait que le premier son. Il aperçut un officier russe : le regard qu'il lui lança ne peut se dire. Quand la voiture du roi passa devant lui, il fit bondir son cheval, et certainement il eut la tentation de se précipiter sur le roi.

La Restauration, à son début, commit une faute irréparable : elle devait licencier l'armée en conservant les maréchaux, les généraux, les gouverneurs militaires, les officiers dans leurs pensions, honneurs et grades ; les soldats seraient rentrés ensuite successivement dans l'armée reconstituée, comme ils l'ont fait depuis dans la garde royale : la légitimité n'eût pas eu d'abord contre elle ces soldats de l'Empire organisés, embrigadés, dénommés comme ils l'étaient aux jours de leurs victoires, sans cesse causant entre eux du temps passé, nourrissant des regrets et des sentiments hostiles à leur nouveau maître.

La misérable résurrection de la Maison-Rouge[4110], ce mélange de militaires de la vieille monarchie et de soldats du nouvel empire, augmenta le mal : croire que des vétérans illustrés sur mille champs de bataille ne seraient pas choqués de voir des jeunes gens[4111], très braves sans doute, mais pour la plupart neufs au métier des armes, de les voir porter, sans les avoir gagnées, les marques d'un haut grade militaire, c'était

ignorer la nature humaine.

Pendant le séjour que Louis XVIII avait fait à Compiègne, Alexandre était venu le visiter. Louis XVIII le blessa par sa hauteur : il résulta de cette entrevue la déclaration du 2 mai, de Saint-Ouen. Le roi y disait : qu'il était résolu à donner pour base de la constitution qu'il destinait à son peuple les garanties suivantes : *le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, les propriétés inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux irrévocable, les ministres responsables, les juges inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant, tout Français admissible à tous les emplois*, etc., etc.

Cette déclaration, quoiqu'elle fût naturelle à l'esprit de Louis XVIII, n'appartenait néanmoins ni à lui, ni à ses conseillers ; c'était tout simplement le temps qui partait de son repos : ses ailes avaient été ployées, sa fuite suspendue depuis 1792 ; il reprenait son vol ou son cours. Les excès de la Terreur, le despotisme de Bonaparte, avaient fait rebrousser les idées ; mais, sitôt que les obstacles qu'on leur avait opposés furent détruits, elles affluèrent dans le lit qu'elles devaient à la fois suivre et creuser. On reprit les choses au point où elles s'étaient arrêtées ; ce qui s'était passé fut comme non avenu : l'espèce humaine, reportée au commencement de la Révolution, avait seulement perdu quarante ans[4112] de sa vie ; or, qu'est-ce que quarante ans dans la vie générale de la société ? Cette lacune a disparu lorsque les tronçons coupés du temps se sont rejoints.

Le 30 mai 1814 fut conclu le traité de Paris entre les alliés et la France. On convint que dans le délai de deux mois toutes les puissances qui avaient été engagées de part et d'autre dans la présente guerre enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour régler dans un congrès général les arrangements définitifs.

Le 4 juin, Louis XVIII parut en séance royale dans une assemblée collective du Corps législatif et d'une fraction du Sénat. Il prononça un noble discours ; vieux, passés, usés, ces fastidieux détails ne servent plus que de fil historique.

La charte, pour la plus grande partie de la nation, avait l'inconvénient d'être *octroyée* : c'était remuer, par ce mot très inutile, la question brûlante de la souveraineté royale ou populaire. Louis XVIII aussi datait son bienfait de l'an dix-neuvième de son règne, regardant Bonaparte comme non avenu, de même que Charles II avait sauté à pieds joints par-dessus Cromwell : c'était une espèce d'insulte aux souverains qui avaient tous reconnu Napoléon, et qui dans ce moment même se trouvaient dans Paris. Ce langage suranné et ces prétentions des anciennes monarchies n'ajoutaient rien à la légitimité du droit et n'étaient que de puérils anachronismes[4113]. À cela près, la charte remplaçant le despotisme, nous apportant la liberté légale, avait de quoi satisfaire les hommes de conscience. Néanmoins, les royalistes qui en recueillaient tant d'avantages, qui, sortant ou de leur village, ou de leur foyer chétif, ou des places obscures dont ils avaient vécu sous l'Empire, étaient appelés à une haute et publique existence, ne reçurent le bienfait qu'en grommelant ; les libéraux, qui s'étaient arrangés à cœur joie de la tyrannie de Bonaparte, trouvèrent la charte un véritable code d'esclaves. Nous sommes revenus au temps de Babel ; mais on ne travaille plus à un monument commun de confusion : chacun bâtit sa tour à sa propre hauteur, selon sa force et sa taille. Du reste, si la charte parut défectueuse, c'est que la révolution n'était pas à son terme ; le principe de l'égalité et de la démocratie était au fond des esprits et travaillait en sens contraire de l'ordre monarchique.

Les princes alliés ne tardèrent pas à quitter Paris : Alexandre, en se retirant, fit célébrer un sacrifice religieux sur la place de la Concorde[4114]. Un autel fut élevé où l'échafaud de Louis XVI avait été dressé. Sept prêtres moscovites célébrèrent l'office, et les troupes étrangères défilèrent devant l'autel. Le *Te Deum* fut chanté sur un des beaux airs de l'ancienne musique grecque. Les soldats et les souverains mirent genou en terre pour recevoir la bénédiction. La pensée des Français se reportait à 1793 et à 1794, alors que les bœufs refusaient de passer sur

des pavés que leur rendait odieux l'odeur du sang. Quelle main avait conduit à la fête des expiations ces hommes de tous les pays, ces fils des anciennes invasions barbares, ces Tartares, dont quelques-uns habitaient des tentes de peaux de brebis au pied de la grande muraille de la Chine ? Ce sont là des spectacles que ne verront plus les faibles générations qui suivront mon siècle.

X. Première année de la Restauration.

Dans la première année de la Restauration, j'assistai à la troisième transformation sociale : j'avais vu la vieille monarchie passer à la monarchie constitutionnelle et celle-ci à la république ; j'avais vu la République se convertir en despotisme militaire, je voyais le despotisme militaire revenir à une monarchie libre, les nouvelles idées et les nouvelles générations se reprendre aux anciens principes et aux vieux hommes. Les maréchaux d'empire devinrent des maréchaux de France ; aux uniformes de la garde de Napoléon se mêlèrent les uniformes des gardes du corps et de la Maison-Rouge, exactement taillés sur les anciens patrons, le vieux duc d'Havré[4115], avec sa perruque poudrée et sa canne noire, cheminait en branlant la tête, comme capitaine des gardes du corps, auprès du maréchal Victor, boiteux de la façon de Bonaparte ; le duc de Mouchy[4116], qui n'avait jamais vu brûler une amorce, défilait à la messe auprès du maréchal Oudinot[4117], criblé de blessures ; le château des Tuileries, si propre et si militaire sous Napoléon, au lieu de l'odeur de la poudre, se remplissait de la fumée des déjeuners qui montait de toutes parts : sous messieurs les gentilshommes de la chambre, avec messieurs les officiers de la bouche et de la garde-robe, tout reprenait un air de domesticité. Dans les rues, on voyait des émigrés caducs avec des airs et des habits d'autrefois, hommes les plus respectables sans doute, mais aussi étrangers parmi la foule moderne que l'étaient les capitaines républicains parmi les soldats de Napoléon. Les dames de la cour impériale introduisaient les douairières du faubourg Saint-Germain et leur enseignaient les *détours* du palais. Arrivaient des députations de Bordeaux, ornées de brassards ; des capitaines de paroisse

de la Vendée, surmontés de chapeaux à la Rochejaquelein. Ces personnages divers gardaient l'expression des sentiments, des pensées, des habitudes, des mœurs qui leur étaient familières. La liberté, qui était au fond de cette époque, faisait vivre ensemble ce qui semblait au premier coup d'œil ne pas devoir vivre ; mais on avait peine à reconnaître cette liberté parce qu'elle portait les couleurs de l'ancienne monarchie et du despotisme impérial. Chacun aussi savait mal le langage constitutionnel ; les royalistes faisaient des fautes grossières en parlant charte ; les impérialistes en étaient encore moins instruits ; les conventionnels, devenus tour à tour comtes, barons, sénateurs de Napoléon et pairs de Louis XVIII, retombaient tantôt dans le dialecte républicain qu'ils avaient presque oublié, tantôt dans l'idiome de l'absolutisme qu'ils avaient appris à fond. Des lieutenants généraux étaient promus à la garde des lièvres. On entendait des aides de camp du dernier tyran militaire discuter de la liberté inviolable des peuples, et des régicides soutenir le dogme sacré de la légitimité.

Ces métamorphoses seraient odieuses, si elles ne tenaient en partie à la flexibilité du génie français. Le peuple d'Athènes gouvernait lui-même ; des harangueurs s'adressaient à ses passions sur la place publique ; la foule souveraine était composée de sculpteurs, de peintres, d'ouvriers, *regardeurs de discours et auditeurs d'actions*, dit Thucydide. Mais quand, bon ou mauvais, le décret était rendu, qui, pour l'exécuter, sortait de cette masse incohérente et inexperte ? Socrate, Phocion, Périclès, Alcibiade.

XI. Est-ce aux royalistes qu'il faut s'en prendre de la Restauration ?

Est-ce aux royalistes qu'il faut *s'en prendre de la Restauration*, comme on l'avance aujourd'hui ? Pas le moins du monde : ne dirait-on pas que trente millions d'hommes étaient consternés tandis qu'une poignée de légitimistes accomplissaient, contre la volonté de tous, une restauration détestée, en agitant quelques mouchoirs et en mettant à leur chapeau un ruban de leur femme ? L'immense majorité des Français était, il est vrai, dans la joie ; mais cette majorité n'était point *légitimiste* dans le sens borné du mot, et comme ne s'appliquant qu'aux rigides partisans de la vieille monarchie. Cette majorité était une foule prise dans toutes les nuances des opinions, heureuse d'être délivrée, et violemment animée contre l'homme qu'elle accusait de tous ses malheurs[4118] ; de là le succès de ma brochure. Combien comptait-on d'aristocrates avoués proclamant le nom du roi ? MM. Mathieu et Adrien de Montmorency, MM. de Polignac, échappés de leur geôle, M. Alexis de Noailles, M. Sosthène de La Rochefoucauld. Ces sept ou huit hommes, que le peuple méconnaissait et ne suivait pas, faisaient-ils la loi à toute une nation ?

Madame de Montcalm m'avait envoyé un sac de douze cents francs pour les distribuer à la pure race légitimiste : je le lui renvoyai, n'ayant pas trouvé à placer un écu. On attacha une ignoble corde au cou de la statue qui surmontait la colonne de la place Vendôme ; il y avait si peu de royalistes pour faire du train à la gloire et pour tirer sur la corde, que ce furent les autorités, toutes bonapartistes, qui descendirent l'image de leur maître à l'aide d'une potence : le colosse courba de force la tête ; il tomba aux pieds de ces souverains de l'Europe, tant de

fois prosternés devant lui. Ce sont les hommes de la République et de l'Empire qui saluèrent avec enthousiasme la Restauration. La conduite et l'ingratitude des personnages élevés par la Révolution furent abominables envers celui qu'ils affectent aujourd'hui de regretter et d'admirer.

Impérialistes et libéraux, c'est vous entre les mains desquels est échu le pouvoir, vous qui vous êtes agenouillés devant les fils de Henri IV ! Il était tout naturel que les royalistes fussent heureux de retrouver leurs princes et de voir finir le règne de celui qu'ils regardaient comme un usurpateur ; mais vous, créatures de cet usurpateur, vous dépassiez en exagération les sentiments des royalistes. Les ministres, les grands dignitaires, prêtèrent à l'envi serment à la légitimité ; toutes les autorités civiles et judiciaires faisaient queue pour jurer haine à la nouvelle dynastie proscrite, amour à la race antique qu'elles avaient cent et cent fois condamnée. Qui composait ces proclamations, ces adresses adulatrices et outrageantes pour Napoléon, dont la France était inondée ? des royalistes ? Non : les ministres, les généraux, les autorités choisis et maintenus par Bonaparte. Où se tripotait la Restauration ? chez des royalistes ? Non : chez M. de Talleyrand. Avec qui ? avec M. de Pradt, aumônier du *dieu Mars* et saltimbanque mitré. Avec qui et chez qui dînait en arrivant le lieutenant général du royaume ? chez des royalistes et avec des royalistes ? Non : chez l'évêque d'Autun, avec M. de Caulaincourt. Où donnait-on des fêtes aux *infâmes princes étrangers* ? aux châteaux des royalistes ? Non : à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine. Les plus chers amis de Napoléon, Berthier, par exemple, à qui portaient-ils leur ardent dévouement ? à la légitimité. Qui passait sa vie chez l'autocrate Alexandre, chez ce brutal Tartare ? les classes de l'Institut, les savants, les gens de lettres, les philosophes philanthropes, théophilanthropes et autres ; ils en revenaient charmés, comblés d'éloges et de tabatières. Quant à nous, pauvres diables de légitimistes, nous n'étions admis nulle part ; on nous comptait pour rien. Tantôt on nous faisait dire dans la rue d'aller nous coucher ; tantôt on nous recommandait de ne pas crier trop haut *Vive le roi !* d'autres s'étant chargés de ce

soin. Loin de forcer aucun à être légitimiste, les puissants déclaraient que personne ne serait obligé de changer de rôle et de langage, que l'évêque d'Autun ne serait pas plus contraint de dire la messe sous la royauté qu'il n'avait été contraint d'y aller sous l'Empire. Je n'ai point vu de châtelaine, point de Jeanne d'Arc, proclamer le souverain de droit, un faucon sur le poing ou la lance à la main ; mais madame de Talleyrand[4119], que Bonaparte avait attachée à son mari comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons. Quelques draps pendillants aux fenêtres des familiers de la cour impériale faisaient croire aux bons Cosaques qu'il y avait autant de lis dans les cœurs des bonapartistes convertis que de chiffons blancs à leurs croisées. C'est merveille en France que la contagion, et l'on crierait *À bas ma tête !* si on l'entendait crier à son voisin. Les impérialistes entraient jusque dans nos maisons et nous faisaient, nous autres bourbonistes, exposer en drapeau sans tache les restes de blanc renfermés dans nos lingeries : c'est ce qui arriva chez moi ; mais madame de Chateaubriand n'y voulut entendre, et défendit vaillamment ses mousselines[4120].

XII. Premier ministère. Je publie les *Réflexions politiques*. – Madame la duchesse de Duras. – Je suis nommé ambassadeur en Suède.

Le Corps législatif transformé en Chambre des députés, et la Chambre des pairs, composée de cent cinquante-quatre membres, nommés à vie, dans lesquels on comptait plus de soixante sénateurs, formèrent les deux premières Chambres législatives[4121]. M. de Talleyrand, installé au ministère des affaires étrangères, partit pour le congrès de Vienne, dont l'ouverture était fixée au 3 de novembre, en exécution de l'article 32 du traité du 30 mai ; M. de Jaucourt eut le portefeuille pendant un intérim qui dura jusqu'à la bataille de Waterloo. L'abbé de Montesquiou devint ministre de l'intérieur, ayant pour secrétaire général M. Guizot ; M. Malouet entra à la marine ; il décéda et fut remplacé par M. Beugnot[4122] ; le général Dupont[4123] obtint le département de la guerre ; on lui substitua le maréchal Soult[4124], qui s'y distingua par l'érection du monument funèbre de Quiberon ; le duc de Blacas fut ministre de la maison du roi, M. Anglès[4125] préfet de police, le conseiller Dambray ministre de la justice, l'abbé Louis ministre des finances.

Le 21 octobre, l'abbé de Montesquiou présenta la première loi au sujet de la presse ; elle soumettait à la censure tout écrit de moins de vingt feuilles d'impression : M. Guizot élabora cette première loi de liberté[4126].

Carnot adressa une lettre au roi[4127] ; il avouait que les Bourbons *avaient été reçus avec joie* ; mais, ne tenant aucun

compte ni de la brièveté du temps ni de tout ce que la charte accordait, il donnait, avec des conseils hasardés, des leçons hautaines : tout cela ne vaut quand on doit accepter le rang de *ministre* et le titre de *comte* de l'Empire ; point ne convient de se montrer fier envers un prince faible et libéral quand on a été soumis devant un prince violent et despotique ; quand, machine usée de la Terreur, on s'est trouvé insuffisant au calcul des proportions de la guerre napoléonienne. Je fis imprimer en réponse les *Réflexions politiques*[4128] ; elles contiennent la substance de la *Monarchie selon la Charte*. M. Lainé, président de la Chambre des députés, parla au roi de cet ouvrage avec éloge. Le roi paraissait toujours charmé des services que j'avais le bonheur de lui rendre ; le ciel semblait m'avoir jeté sur les épaules la casaque de héraut de la légitimité : mais plus l'ouvrage avait de succès, moins l'auteur plaisait à Sa Majesté. Les *Réflexions politiques* divulguèrent mes doctrines constitutionnelles : la cour en reçut une impression que ma fidélité aux Bourbons n'a pu effacer. Louis XVIII disait à ses familiers : « Donnez-vous de garde d'admettre jamais un poète dans vos affaires : il perdra tout. Ces gens-là ne sont bons à rien. »

Une forte et vive amitié remplissait alors mon cœur : la duchesse de Duras[4129] avait de l'imagination, et un peu même dans le visage de l'expression de madame de Staël : on a pu juger de son talent d'auteur par *Ourika*. Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, ce fut dans les beaux jardins de Méréville que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. Elle vint à Paris pour l'éducation de ses charmantes filles, Félicie et Clara[4130]. Des rapports de famille, de province, d'opinions littéraires et politiques, m'ouvrirent la porte de sa société. La chaleur de l'âme, la noblesse du caractère, l'élévation de l'esprit, la générosité de sentiments, en faisaient une femme supérieure. Au commencement de la Restauration, elle me prit sous sa protection ; car, malgré ce que j'avais fait

pour la monarchie légitime et les services que Louis XVIII confessait avoir reçus de moi, j'avais été mis si fort à l'écart que je songeais à me retirer en Suisse. Peut-être eussé-je bien fait : dans ces solitudes que Napoléon m'avait destinées comme à son ambassadeur aux montagnes, n'aurais-je pas été plus heureux qu'au château des Tuileries ? Quand j'entrai dans ces salons au retour de la légitimité, ils me firent une impression presque aussi pénible que le jour où j'y vis Bonaparte prêt à tuer le duc d'Enghien. Madame de Duras parla de moi à M. de Blacas. Il répondit que j'étais bien libre d'aller où je voudrais. Madame de Duras fut si orageuse, elle avait un tel courage pour ses amis, qu'on déterra une ambassade vacante, l'ambassade de Suède. Louis XVIII, déjà fatigué de mon bruit, était heureux de faire présent de moi à son bon frère le roi Bernadotte[4131]. Celui-ci ne se figurait-il pas qu'on m'envoyait à Stockholm pour le détrôner ? Eh ! bon Dieu ! princes de la terre, je ne détrône personne ; gardez vos couronnes, si vous pouvez, et surtout ne me les donnez pas, car je *n'en veux mie*.

Madame de Duras, femme excellente qui me permettait de l'appeler ma sœur, que j'eus le bonheur de revoir à Paris pendant plusieurs années, est allée mourir à Nice[4132] : encore une plaie rouverte. La duchesse de Duras connaissait beaucoup madame de Staël : je ne puis comprendre comment je ne fus pas attiré sur les traces de madame Récamier, revenue d'Italie en France ; j'aurais salué le secours qui venait en aide à ma vie : déjà je n'appartenais plus à ces matins qui se consolent eux-mêmes, je touchais à ces heures du soir qui ont besoin d'être consolées.

XIII. Exhumation des restes de Louis XVI. Premier 21 janvier à Saint-Denis.

Le 30 décembre de l'année 1814, les Chambres législatives furent ajournées au 1er mai 1815, comme si on les eût convoquées pour l'assemblée du champ de mai de Bonaparte. Le 18 janvier furent exhumés les restes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. J'assistai à cette exhumation dans le cimetière[4133] où Fontaine et Percier ont élevé depuis, à la pieuse voix de madame la Dauphine et à l'imitation d'une église sépulcrale de Rimini, le monument peut-être le plus remarquable de Paris. Ce cloître formé d'un enchaînement de tombeaux, saisit l'imagination et la remplit de tristesse. Dans le livre IV de ces *Mémoires*, j'ai parlé des exhumations de 1815 : au milieu des ossements, je reconnus la tête de la reine par le sourire que cette tête m'avait adressé à Versailles.

Le 21 janvier on posa la première pierre des bases de la statue qui devait être élevée sur la place Louis XV, et qui ne l'a jamais été. J'écrivis la pompe funèbre du 21 janvier ; je disais : « Ces religieux qui vinrent avec l'oriflamme au-devant de la châsse de Saint-Louis, ne recevront point le descendant du saint roi. *Dans ces demeures souterraines où dormaient ces rois et ces princes anéantis, Louis XVI se trouvera seul ! ...* Comment tant de morts se sont-ils levés ? Pourquoi Saint-Denis est-il désert ? Demandons plutôt pourquoi son toit est rétabli, pourquoi son autel est debout ? Quelle main a reconstruit la voûte de ces caveaux, et préparé ces tombeaux vides ! La main de ce même homme qui était assis sur le trône des Bourbons. Ô Providence ! il croyait préparer des sépulcres à sa race, et il ne faisait que bâtir le tombeau de Louis XVI[4134]. »

J'ai désiré assez longtemps que l'image de Louis XVI fût

placée dans le lieu même où le martyr répandit son sang : je ne serais plus de cet avis. Il faut louer les Bourbons d'avoir, dès le premier moment de leur retour, songé à Louis XVI ; ils devaient toucher leur front avec ses cendres, avant de mettre sa couronne sur leur tête. Maintenant je crois qu'ils n'auraient pas dû aller plus loin. Ce ne fut pas à Paris comme à Londres une commission qui jugea le monarque, ce fut la Convention entière ; de là le reproche annuel qu'une cérémonie funèbre répétée semblait faire à la nation, en apparence représentée par une assemblée complète. Tous les peuples ont fixé des anniversaires à la célébration de leurs triomphes, de leurs désordres ou de leurs malheurs, car tous ont également voulu garder la mémoire des uns et des autres : nous avons eu des solennités pour les barricades, des chants pour la Saint-Barthélemy, des fêtes pour la mort de Capet ; mais n'est-il pas remarquable que la loi est impuissante à créer des jours de souvenir, tandis que la religion a fait vivre d'âge en âge le saint le plus obscur ? Si les jeûnes et les prières institués pour le sacrifice de Charles Ier durent encore, c'est qu'en Angleterre l'État unit la suprématie religieuse à la suprématie politique, et qu'en vertu de cette suprématie le 30 janvier 1649 est devenu jour *férié*. En France, il n'en est pas de la sorte : Rome seule a le droit de commander en religion ; dès lors, qu'est-ce qu'une ordonnance qu'un prince publie, un décret qu'une assemblée politique promulgue, si un autre prince, une autre assemblée, ont le droit de les effacer ? Je pense donc aujourd'hui que le symbole d'une fête qui peut être abolie, que le témoignage d'une catastrophe tragique non consacrée par le culte, n'est pas convenablement placé sur le chemin de la foule allant insouciante et distraite à ses plaisirs. Par le temps actuel, il serait à craindre qu'un monument élevé dans le but d'imprimer l'effroi des excès populaires donnât le désir de les imiter : le mal tente plus que le bien ; en voulant perpétuer la douleur, on ne fait souvent que perpétuer l'exemple. Les siècles n'adoptent point les legs de deuil, ils ont assez de sujet présent de pleurer sans se charger de verser encore des larmes héréditaires.

En voyant le catafalque qui partait du cimetière de

Desclozeaux[4135], chargé des restes de la reine et du roi, je me sentis tout saisi ; je le suivais des yeux avec un pressentiment funeste. Enfin Louis XVI reprit sa couche à Saint-Denis ; Louis XVIII, de son côté, dormit au Louvre : les deux frères commençaient ensemble une autre ère de rois et de sceptres légitimes : vaine restauration du trône et de la tombe dont le temps a déjà balayé la double poussière.

Puisque j'ai parlé de ces cérémonies funèbres qui si souvent se répétèrent, je vous dirai le cauchemar dont j'étais oppressé quand, la cérémonie finie, je me promenais le soir dans la basilique à demi détendue : que je songeasse à la vanité des grandeurs humaines parmi ces tombeaux dévastés, cela va de suite : morale vulgaire qui sortait du spectacle même ; mais mon esprit ne s'arrêtait pas là ; je perçais jusqu'à la nature de l'homme. Tout est-il vide et absence dans la région des sépulcres ? N'y a-t-il rien dans ce rien ? N'est-il point d'existences de néant, des pensées de poussière ? Ces ossements n'ont-ils point des modes de vie qu'on ignore ? Qui sait les passions, les plaisirs, les embrassements de ces morts ? Les choses qu'ils ont rêvées, crues, attendues, sont-elles comme eux des idéalités, engouffrées pêle-mêle avec eux ? Songes, avenirs, joies, douleurs, libertés et esclavages, puissances et faiblesses, crimes et vertus, honneurs et infamies, richesses et misères, talents, génies, intelligences, gloires, illusions, amours, êtes-vous des perceptions d'un moment, perceptions passées avec les crânes détruits dans lesquels elles s'engendrèrent, avec le sein anéanti où jadis battit un cœur ? Dans votre éternel silence, ô tombeaux, si vous êtes des tombeaux, n'entend-on qu'un rire moqueur et éternel ? Ce rire est-il le Dieu, la seule réalité dérisoire, qui survivra à l'imposture de cet univers ? Fermons les yeux ; remplissons l'abîme désespéré de la vie par ces grandes et mystérieuses paroles du martyr : « Je suis chrétien. »

Livre IV

I. L'île d'Elbe. — II. Commencement des Cent-Jours. Retour de l'île d'Elbe. — III. Torpeur de la légitimité. − Article de Benjamin Constant. Ordre du jour du maréchal Soult. − Séance royale. − Pétition de l'École de droit à la Chambre des députés. — IV. Projet de défense de Paris. — V. Fuite du roi. − Je pars avec madame de Chateaubriand. Embarras de la route. Le duc d'Orléans et le prince de Condé. − Tournai, Bruxelles. − Souvenirs. − Le duc de Richelieu. − Le roi arrêté à Gand m'appelle auprès de lui. — VI. Les Cent-Jours à Gand. — VII. Suite des Cent-Jours à Gand. VIII. — Suite des Cent-Jours à Gand. — IX. Suite des Cent-Jours à Gand. — X. Suite des Cent-Jours à Gand. — XI. Suite des Cent-Jours à Gand. — XII. Affaires à Vienne.

I. L'île d'Elbe.

Bonaparte avait refusé de s'embarquer sur un vaisseau français, ne faisant cas alors que de la marine anglaise, parce qu'elle était victorieuse ; il avait oublié sa haine, les calomnies, les outrages dont il avait accablé la perfide Albion ; il ne voyait plus de digne de son admiration que le parti triomphant, et ce fut l'*Undaunted* qui le transporta au port de son premier exil ; il n'était pas sans inquiétude sur la manière dont il serait reçu : la garnison française lui remettrait-elle le territoire qu'elle gardait ? Des insulaires italiens, les uns voulaient appeler les Anglais, les autres demeurer libres de tout maître ; le drapeau tricolore et le drapeau blanc flottaient sur quelques caps rapprochés les uns des autres. Tout s'arrangea néanmoins. Quand on apprit que Bonaparte arrivait avec des millions, les opinions se décidèrent généreusement à recevoir l'*auguste victime*. Les autorités civiles et religieuses furent ramenées à la même conviction. Joseph-Philippe Arrighi, vicaire général, publia un mandement : « La divine Providence, » disait la pieuse injonction, « a voulu que nous fussions à l'avenir les sujets de Napoléon le Grand. L'île d'Elbe, élevée à un honneur aussi sublime, reçoit dans son sein l'oint du Seigneur. Nous ordonnons qu'un *Te Deum* solennel soit chanté en actions de grâces, etc. »

L'empereur avait écrit au général Dalesme[4136], commandant de la garnison française, qu'il eût à faire connaître aux Elbois qu'il *avait fait choix* de leur île pour son séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de leur climat. Il mit pied à terre à Porto-Ferrajo[4137], au milieu du double salut de la frégate anglaise qui le portait et des batteries de la côte. De là, il fut conduit sous le dais de la paroisse à l'église où l'on chanta le *Te Deum*. Le bedeau, maître des cérémonies, était un

homme court et gros, qui ne pouvait pas joindre ses mains autour de sa personne. Napoléon fut ensuite conduit à la mairie ; son logement y était préparé. On déploya le nouveau pavillon impérial, fond blanc, traversé d'une bande rouge semée de trois abeilles d'or. Trois violons et deux basses le suivaient avec des raclements d'allégresse. Le trône, dressé à la hâte dans la salle des bals publics, était décoré de papier doré et de loques d'écarlate. Le côté comédien de la nature du prisonnier s'arrangeait de ces parades : Napoléon jouait à la chapelle, comme il amusait sa cour avec de vieux petits jeux dans l'intérieur de son palais aux Tuileries, allant après tuer des hommes par passe-temps. Il forma sa maison : elle se composait de quatre chambellans, de trois officiers d'ordonnance et de deux fourriers du palais. Il déclara qu'il recevrait les dames deux fois par semaine, à huit heures du soir. Il donna un bal. Il s'empara, pour y résider, du pavillon destiné au génie militaire. Bonaparte retrouvait sans cesse dans sa vie les deux sources dont elle était sortie, la démocratie et le pouvoir royal ; sa puissance lui venait des masses citoyennes, son rang de son génie ; aussi le voyez-vous passer sans effort de la place publique au trône, des rois et des reines qui se pressaient autour de lui à Erfurt, aux boulangers et aux marchands d'huile qui dansaient dans sa grange à Porto-Ferrajo. Il avait du peuple parmi les princes, du prince parmi les peuples. À cinq heures du matin, en bas de soie et en souliers à boucles, il présidait ses maçons à l'île d'Elbe.

Établi dans son empire, inépuisable en acier dès les jours de Virgile,

> *Insula inexhaustis Chalybum generosa metallis*[4138],

Bonaparte n'avait point oublié les outrages qu'il venait de traverser ; il n'avait point renoncé à déchirer son suaire ; mais il lui convenait de paraître enseveli, de faire seulement autour de son monument quelque apparition de fantôme. C'est pourquoi, comme s’il n'eût pensé à autre chose, il s'empressa de descendre dans ses carrières de fer cristallisé et d'aimant ; on l'eût pris pour l'ancien inspecteur des mines de ses ci-devant

États. Il se repentit d'avoir affecté jadis le revenu des forges d'*Illua* à la Légion d'honneur ; 500,000 fr. lui semblaient alors mieux valoir qu'une croix baignée dans le sang sur la poitrine de ses grenadiers : « Où avais-je la tête ? dit-il ; mais j'ai rendu plusieurs stupides décrets de cette nature. » Il fit un traité de commerce avec Livourne et se proposait d'en faire un autre avec Gênes. Vaille que vaille, il entreprit cinq ou six toises de grand chemin et traça l'emplacement de quatre grandes villes, de même que Didon dessina les limites de Carthage. Philosophe revenu des grandeurs humaines, il déclara qu'il voulait vivre désormais comme un juge de paix dans un comté d'Angleterre : et pourtant, en gravissant un morne qui domine Porto-Ferrajo, à la vue de la mer qui s'avançait de tous côtés au pied des falaises, ces mots lui échappèrent : « Diable ! il faut l'avouer, mon île est très petite. » Dans quelques heures il eut visité son domaine ; il y voulut joindre un rocher appelé *Pianosa*. « L'Europe va m'accuser, dit-il en riant, d'avoir déjà fait une conquête. » Les puissances alliées se réjouissaient de lui avoir laissé en dérision quatre cents soldats ; il ne lui en fallait pas davantage pour les rappeler tous sous le drapeau.

La présence de Napoléon sur les côtes de l'Italie, qui avait vu commencer sa gloire et qui garde son souvenir, agitait tout. Murat était voisin ; ses amis, des étrangers, abordaient secrètement ou publiquement à sa retraite ; sa mère et sa sœur, la princesse Pauline, le visitèrent ; on s'attendait à voir bientôt arriver Marie-Louise et son fils. En effet parut une femme et un enfant : reçue en grand mystère, elle alla demeurer dans une villa retirée, au coin le plus écarté de l'île : sur le rivage d'Ogygie, Calypso parlait de son amour à Ulysse, qui, au lieu de l'écouter, songeait à se défendre des prétendants. Après deux jours de repos, le cygne du Nord reprit la mer pour aborder aux myrtes de Baïes, emportant son petit dans sa yole blanche.[4139]

Si nous eussions été moins confiants, il nous eût été facile de découvrir l'approche d'une catastrophe. Bonaparte était trop près de son berceau et de ses conquêtes : son île funèbre devait être plus lointaine et entourée de plus de flots. On ne s'explique

pas comment les alliés avaient imaginé de reléguer Napoléon sur les rochers où il devait faire l'apprentissage de l'exil : pouvait-on croire qu'à la vue des Apennins, qu'en sentant la poudre des champs de Montenotte, d'Arcole et de Marengo, qu'en découvrant Venise, Rome et Naples, ses trois belles esclaves, les tentations les plus irrésistibles ne s'empareraient pas de son cœur ? Avait-on oublié qu'il avait remué la terre et qu'il avait partout des admirateurs et des obligés, les uns et les autres ses complices ? Son ambition était déçue, non éteinte ; l'infortune et la vengeance en ranimaient les flammes : quand le prince des ténèbres du bord de l'univers créé aperçut l'homme et le monde, il résolut de les perdre.

Avant d'éclater, le terrible captif se contint pendant quelques semaines. Auprès de l'immense *Pharaon* public qu'il tenait, son génie négociait une fortune ou un royaume. Les Fouché, les Guzman d'Alfarache, pullulaient. Le grand acteur avait établi depuis longtemps le mélodrame à sa police et s'était réservé la haute scène ; il s'amusait des victimes vulgaires qui disparaissaient dans les trappes de son théâtre.

Le bonapartisme, dans la première année de la Restauration, passa du simple désir à l'action, à mesure que ses espérances grandirent et qu'il eut mieux connu le caractère faible des Bourbons. Quand l'intrigue fut nouée au dehors, elle se noua au-dedans, et la conspiration devint flagrante. Sous l'habile administration de M. Ferrand[4140], M. de Lavallette[4141] faisait la correspondance : les courriers de la monarchie portaient les dépêches de l'empire. On ne se cachait plus ; les caricatures annonçaient un retour souhaité : on voyait des aigles rentrer par les fenêtres du château des Tuileries, d'où sortaient par les portes un troupeau de dindons ; le *Nain jaune*[4142] ou *vert* parlait de plumes de *cane*.[4143] Les avertissements venaient de toutes parts, et l'on n'y voulait pas croire. Le gouvernement suisse s'était inutilement empressé de prévenir le gouvernement du roi des menées de Joseph Bonaparte, retiré dans le pays de Vaud. Une femme arrivée de l'Île d'Elbe donnait les détails les plus circonstanciés de ce qui

se passait à Porto-Ferrajo, et la police la fit jeter en prison. On tenait pour certain que Napoléon n'oserait rien tenter avant la dissolution du congrès, et que, dans tous les cas, ses vues se tourneraient vers l'Italie. D'autres, plus avisés encore, faisaient des vœux pour que le *petit caporal*, *l'ogre*, le *prisonnier*, abordât les côtes de France ; cela serait trop heureux ; on en finirait d'un seul coup ! M. Pozzo di Borgo déclarait à Vienne que le délinquant serait accroché à une branche d'arbre. Si l'on pouvait avoir certains papiers, on y trouverait la preuve que dès 1814 une conspiration militaire était ourdie et marchait parallèlement avec la conspiration politique que le prince de Talleyrand conduisait à Vienne, à l'instigation de Fouché. Les amis de Napoléon lui écrivirent que s'il ne hâtait son retour, il trouverait sa place prise aux Tuileries par le duc d'Orléans : ils s'imaginent que cette révélation servit à précipiter le retour de l'empereur. Je suis convaincu de l'existence de ces menées, mais je crois aussi que la cause déterminante qui décida Bonaparte était tout simplement la nature de son génie.

La conspiration de Drouet d'Erlon et de Lefebvre-Desnouettes venait d'éclater[4144]. Quelques jours avant la levée de boucliers de ces généraux, je dînais chez M. le maréchal Soult, nommé ministre de la guerre le 3 décembre 1814 ; un niais racontait l'exil de Louis XVIII à Hartwell ; le maréchal écoutait ; à chaque circonstance il répondait par ces deux mots : « C'est historique. » — On apportait les pantoufles de Sa Majesté. — « C'est historique ! » Le roi avalait, les jours maigres, trois œufs frais avant de commencer son dîner. — « C'est historique ! » Cette réponse me frappa. Quand un gouvernement n'est pas solidement établi, tout homme dont la conscience ne compte pas devient, selon le plus ou moins d'énergie de son caractère, un quart, une moitié, un trois quarts de conspirateur ; il attend la décision de la fortune : les événements font plus de traîtres que les opinions.

II. Commencement des Cent-Jours. Retour de l'île d'Elbe.

Revu en décembre 1846.

Tout à coup le télégraphe annonça aux braves et aux incrédules le débarquement de l'homme[4145] : *Monsieur* court à Lyon avec le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald ; il en revient aussitôt. Le maréchal Soult, dénoncé à la Chambre des députés, cède sa place le 11 mars au duc de Feltre. Bonaparte rencontra devant lui, pour ministre de la guerre de Louis XVIII en 1815, le général qui avait été son dernier ministre de la guerre en 1814.

La hardiesse de l'entreprise était inouïe. Sous le point de vue politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon. Il savait que les princes encore réunis au congrès, que l'Europe encore sous les armes, ne souffriraient pas son rétablissement ; son jugement devait l'avertir qu'un succès, s'il l'obtenait, ne pouvait être que d'un jour : il immolait à sa passion de reparaître sur la scène le repos d'un peuple qui lui avait prodigué son sang et ses trésors ; il exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il avait été dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir. Il y eut dans cette conception fantastique un égoïsme féroce, un manque effroyable de reconnaissance et de générosité envers la France.

Tout cela est vrai selon la raison pratique, pour un homme à entrailles plutôt qu'à cervelle ; mais, pour les êtres de la nature de Napoléon, une raison d'une autre sorte existe ; ces créatures à haut renom ont une allure à part : les comètes décrivent des courbes qui échappent au calcul ; elles ne sont liées à rien, ne

paraissent bonnes à rien ; s'il se trouve un globe sur leur passage, elles le brisent et rentrent dans les abîmes du ciel ; leurs lois ne sont connues que de Dieu. Les individus extraordinaires sont les monuments de l'intelligence humaine ; ils n'en sont pas la règle.

Bonaparte fut donc moins déterminé à son entreprise par les faux rapports de ses amis que par la nécessité de son génie : il se croisa en vertu de la foi qu'il avait en lui. Ce n'est pas tout de naître, pour un grand homme : il faut mourir. L'île d'Elbe était-elle une fin pour Napoléon ? Pouvait-il accepter la souveraineté d'un carré de légumes, comme Dioclétien à Salone ? S'il eût attendu plus tard, aurait-il eu plus de chances de succès, alors qu'on eût été moins ému de son souvenir, que ses vieux soldats eussent quitté l'armée, que les nouvelles positions sociales eussent été prises ?

Eh bien ! il fit un coup de tête contre le monde : à son début, il dut croire ne s'être pas trompé sur le prestige de sa puissance.

Une nuit, entre le 25 et le 26 février, au sortir d'un bal dont la princesse Borghèse faisait les honneurs, il s'évade avec la victoire, longtemps sa complice et sa camarade ; il franchit une mer couverte de nos flottes, rencontre deux frégates, un vaisseau de 74 et le brick de guerre *le Zéphyr* qui l'accoste et l'interroge ; il répond lui-même aux questions du capitaine ; la mer et les flots le saluent, et il poursuit sa course. Le tillac de *l'Inconstant*, son petit navire, lui sert de promenoir et de cabinet ; il dicte au milieu des vents, et fait copier sur cette table agitée trois proclamations à l'armée et à la France ; quelques felouques, chargées de ses compagnons d'aventure, portent, autour de sa barque amirale, pavillon blanc semé d'étoiles. Le 1er mars, à trois heures du matin, il aborde la côte de France entre Cannes et Antibes, dans le golfe Juan, il descend, parcourt la rivière, cueille des violettes et bivouaque dans une plantation d'oliviers. La population stupéfaite se retire. Il manque Antibes et se jette dans les montagnes de Grasse, traverse Sernon, Barrème, Digne et Gap. À Sisteron, vingt hommes le peuvent arrêter, et il ne trouve personne. Il s'avance

sans obstacle parmi ces habitants qui, quelques mois auparavant, avaient voulu l'égorger. Dans le vide qui se forme autour de son ombre gigantesque, s'il entre quelques soldats, ils sont invinciblement entraînés par l'attraction de ses aigles. Ses ennemis fascinés le cherchent et ne le voient pas ; il se cache dans sa gloire, comme le lion du Sahara se cache dans les rayons du soleil pour se dérober aux regards des chasseurs éblouis. Enveloppés dans une trombe ardente, les fantômes sanglants d'Arcole, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, d'Eylau, de la Moskowa, de Lützen, de Bautzen, lui font un cortège avec un million de morts. Du sein de cette colonne de feu et de nuée, sortent à l'entrée des villes quelques coups de trompette mêlés aux signaux du labarum tricolore : et les portes des villes tombent. Lorsque Napoléon passa le Niémen à la tête de quatre cent mille fantassins et de cent mille chevaux pour faire sauter le palais des czars à Moscou, il fut moins étonnant que lorsque, rompant son ban, jetant ses fers au visage des rois, il vint seul, de Cannes à Paris, coucher paisiblement aux Tuileries.

III. Torpeur de la légitimité. – Article de Benjamin Constant. Ordre du jour du maréchal Soult. – Séance royale. – Pétition de l'École de droit à la Chambre des députés.

Auprès du prodige de l'invasion d'un seul homme, il en faut placer un autre qui fut le contrecoup du premier : la légitimité tomba en défaillance ; la pâmoison du cœur de l'État gagna les membres et rendit la France immobile. Pendant vingt jours, Bonaparte marche par étapes ; ses aigles volent de clocher en clocher, et, sur une route de deux cents lieues, le gouvernement, maître de tout, disposant de l'argent et des bras, ne trouve ni le temps ni le moyen de couper un pont, d'abattre un arbre, pour retarder au moins d'une heure la marche d'un homme à qui les populations ne s'opposaient pas, mais qu'elles ne suivaient pas non plus.

Cette torpeur du gouvernement semblait d'autant plus déplorable que l'opinion publique à Paris était fort animée ; elle se fût prêtée à tout, malgré la défection du maréchal Ney. Benjamin Constant écrivait dans les gazettes :

« Après avoir versé tous les fléaux sur notre patrie, il a quitté le sol de la France. Qui n'eût pensé qu'il le quittait pour toujours ? Tout à coup il se présente et promet encore aux Français la liberté, la victoire, la paix. Auteur de la constitution la plus tyrannique qui ait régi la France, il parle aujourd'hui de liberté ? Mais c'est lui qui, durant quatorze ans, a miné et détruit la liberté. Il n'avait pas l'excuse des souvenirs, l'habitude du pouvoir ; il n'était pas né sous la pourpre. Ce sont ses concitoyens qu'il a asservis, ses égaux qu'il a enchaînés. Il

n'avait pas hérité de la puissance ; il a voulu et médité la tyrannie : quelle liberté peut-il promettre ? Ne sommes-nous pas mille fois plus libres que sous son empire ? Il promet la victoire, et trois fois il a laissé ses troupes, en Égypte, en Espagne et en Russie, livrant ses compagnons d'armes à la triple agonie du froid, de la misère et du désespoir. Il a attiré sur la France l'humiliation d'être envahie ; il a perdu les conquêtes que nous avions faites avant lui. Il promet la paix, et son nom seul est un signal de guerre. Le peuple assez malheureux pour le servir redeviendrait l'objet de la haine européenne ; son triomphe serait le commencement d'un combat à mort contre le monde civilisé ... Il n'a donc rien à réclamer ni à offrir. Qui pourrait-il convaincre, ou qui pourrait-il séduire ? La guerre intestine, la guerre extérieure, voilà les présents qu'il nous apporte. »

L'ordre du jour du maréchal Soult, daté du 8 mars 1815, répète à peu près les idées de Benjamin Constant avec une effusion de loyauté :

« Soldats,

« Cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de l'Europe un pouvoir usurpé, dont il avait fait un si fatal usage, est descendu sur le sol français qu'il ne devait plus revoir.

« Que veut-il ? la guerre civile : que cherche-t-il ? des traîtres : où les trouvera-t-il ? serait-ce parmi ces soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois, en égarant leur bravoure ? Serait-ce au sein de ces familles que son nom seul remplit encore d'effroi ?

« Bonaparte nous méprise assez pour croire que nous pourrons abandonner un souverain légitime et bien-aimé pour partager le sort d'un homme qui n'est plus qu'un aventurier. Il le croit, l'insensé ! et son dernier acte de démence achève de le faire connaître.

« Soldats, l'armée française est la plus brave armée de l'Europe, elle sera aussi la plus fidèle.

« Rallions-nous autour de la bannière des lis, à la voix de ce père du peuple, de ce digne héritier des vertus du grand Henri. Il vous a tracé lui-même les devoirs que vous avez à remplir. Il

met à votre tête ce prince, modèle des chevaliers français, dont l'heureux retour dans notre patrie a déjà chassé l'usurpateur, et qui aujourd'hui va, par sa présence, détruire son seul et dernier espoir. »

Louis XVIII se présenta le 16 mars à la Chambre des députés ; il s'agissait du destin de la France et du monde. Quand Sa Majesté entra, les députés et les spectateurs dans les tribunes se découvrirent et se levèrent ; une acclamation ébranla les murs de la salle. Louis XVIII monte lentement à son trône ; les princes, les maréchaux et les capitaines des gardes se rangent aux deux côtés du roi. Les cris cessent ; tout se tait : dans cet intervalle de silence, on croyait entendre les pas lointains de Napoléon. Sa Majesté, assise, regarde un moment l'assemblée et prononce ce discours d'une voix ferme :

« Messieurs,

« Dans ce moment de crise où l'ennemi public a pénétré dans une partie de mon royaume et qu'il menace la liberté de tout le reste, je viens au milieu de vous resserrer encore les liens qui, vous unissant avec moi, font la force de l'État ; je viens, en m'adressant à vous, exposer à toute la France mes sentiments et mes vœux.

« J'ai revu ma patrie ; je l'ai réconciliée avec les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont rendus à la paix ; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple ; j'ai recueilli, je recueille tous les jours les marques les plus touchantes de son amour ; pourrais-je à soixante ans mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour sa défense ?

« Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France : celui qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère ; il vient remettre notre patrie sous son joug de fer ; il vient enfin détruire cette charte constitutionnelle que je vous ai donnée, cette charte, mon plus beau titre aux yeux de la postérité, cette charte que tous les Français chérissent et que je jure ici de maintenir : rallions-nous donc autour d'elle. »

Le roi parlait encore quand un nuage répandit l'obscurité dans la salle ; les yeux se tournèrent vers la voûte pour chercher la cause de cette soudaine nuit. Lorsque le monarque législateur cessa de parler, les cris de *Vive le roi !* recommencèrent au milieu des larmes. « L'assemblée, dit avec vérité le *Moniteur*, électrisée par les sublimes paroles du roi, était debout, les mains étendues vers le trône. On n'entendait que ces mots : *Vive le roi ! mourir pour le roi ! le roi à la vie à la mort !* répétés avec un transport que tous les cœurs français partageront. »

En effet, le spectacle était pathétique : un vieux roi infirme, qui, pour prix du massacre de sa famille et vingt-trois années d'exil, avait apporté à la France la paix, la liberté, l'oubli de tous les outrages et de tous les malheurs ; ce patriarche des souverains venant déclarer aux députés de la nation qu'à son âge, après avoir revu sa patrie, il ne pouvait mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple ! Les princes jurèrent fidélité à la charte ; ces serments tardifs furent clos par celui du prince de Condé et par l'adhésion du père du duc d'Enghien. Cette héroïque race prête à s'éteindre, cette race d'épée patricienne, cherchant derrière la liberté un bouclier contre une épée plébéienne, plus jeune, plus longue et plus cruelle, offrait, en raison d'une multitude de souvenirs, quelque chose d'extrêmement triste.

Le discours de Louis XVIII, connu au dehors, excita des transports inexprimables. Paris était tout royaliste et demeura tel pendant les Cent-Jours. Les femmes particulièrement étaient bourbonistes.

La jeunesse adore aujourd'hui le souvenir de Bonaparte, parce qu'elle est humiliée du rôle que le gouvernement actuel fait jouer à la France en Europe ; la jeunesse, en 1814, saluait la Restauration, parce qu'elle abattait le despotisme et relevait la liberté. Dans les rangs des volontaires royaux on comptait M. Odilon Barrot, grand nombre d'élèves de l'École de médecine, et l'École de droit tout entière[4146] ; celle-ci adressa la pétition suivante, le 13 mars, à la Chambre des députés :

« Messieurs,

« Nous nous offrons au roi et à la patrie ; l'École de droit tout entière demande à marcher. Nous n'abandonnerons ni notre souverain, ni notre constitution. Fidèles à l'honneur français, nous vous demandons des armes. Le sentiment d'amour que nous portons à Louis XVIII vous répond de la constance de notre dévouement. Nous ne voulons plus de fers, nous voulons la liberté. Nous l'avons, on vient nous l'arracher : nous la défendrons jusqu'à la mort. Vive le roi ! vive la constitution ! »

Dans ce langage énergique, naturel et sincère, on sent la générosité de la jeunesse et l'amour de la liberté. Ceux qui viennent nous dire aujourd'hui que la Restauration fut reçue avec dégoût et douleur par la France sont ou des ambitieux qui jouent une partie, ou des hommes naissants qui n'ont point connu l'oppression de Bonaparte, ou de vieux menteurs révolutionnaires impérialisés qui, après avoir applaudi comme les autres au retour des Bourbons, insultent maintenant, selon leur coutume, ce qui est tombé, et retournent à leur instinct de meurtre, de police et de servitude.

Benjamin Constant

IV. Projet de défense de Paris.

Le discours du roi m'avait rempli d'espoir. Des conférences se tenaient chez le président de la Chambre des députés, M. Lainé. J'y rencontrai M. de Lafayette : je ne l'avais jamais vu que de loin à une autre époque, sous l'Assemblée constituante. Les propositions étaient diverses ; la plupart faibles, comme il advient dans le péril : les uns voulaient que le roi quittât Paris et se retirât au Havre ; les autres parlaient de le transporter dans la Vendée ; ceux-ci barbouillaient des phrases sans conclusion ; ceux-là disaient qu'il fallait attendre et voir venir : ce qui venait était pourtant fort visible. J'exprimai une opinion fort différente : chose singulière ! M. de Lafayette l'appuya, et avec chaleur[4147]. M. Lainé et le maréchal Marmont étaient aussi de mon avis. Je disais donc :

« Que le roi tienne parole ; qu'il reste dans sa capitale. La garde nationale est pour nous. Assurons-nous de Vincennes. Nous avons les armes et l'argent : avec l'argent nous aurons la faiblesse et la cupidité. Si le roi quitte Paris, Paris laissera entrer Bonaparte ; Bonaparte maître de Paris est maître de la France. L'armée n'est pas passée tout entière à l'ennemi ; plusieurs régiments, beaucoup de généraux et d'officiers, n'ont point encore trahi leur serment : demeurons ferme, ils resteront fidèles. Dispersons la famille royale, ne gardons que le roi. Que Monsieur aille au Havre, le duc de Berry à Lille, le duc de Bourbon dans la Vendée, le duc d'Orléans à Metz : madame la duchesse et M. le duc d'Angoulême sont déjà dans le Midi. Nos divers points de résistance empêcheront Bonaparte de concentrer ses forces. Barricadons-nous dans Paris. Déjà les gardes nationales des départements voisins viennent à notre secours. Au milieu de ce mouvement, notre vieux monarque,

sous la protection du testament de Louis XVI, la charte à la main, restera tranquille assis sur son trône aux Tuileries ; le corps diplomatique se rangera autour de lui ; les deux Chambres se rassembleront dans les deux pavillons du château ; la maison du roi campera sur le Carrousel et dans le jardin des Tuileries. Nous borderons de canons les quais et la terrasse de l'eau : que Bonaparte nous attaque dans cette position ; qu'il emporte une à une nos barricades ; qu'il bombarde Paris, s'il le veut et s'il a des mortiers ; qu'il se rende odieux à la population entière, et nous verrons le résultat de son entreprise ! Résistons seulement trois jours, et la victoire est à nous. Le roi, se défendant dans son château, causera un enthousiasme universel. Enfin, s'il doit mourir, qu'il meure digne de son rang ; que le dernier exploit de Napoléon soit l'égorgement d'un vieillard. Louis XVIII, en sacrifiant sa vie, gagnera la seule bataille qu'il aura livrée ; il la gagnera au profit de la liberté du genre humain. »

Ainsi je parlai : on n'est jamais reçu à dire que tout est perdu quand on n'a rien tenté. Qu'y aurait-il eu de plus beau qu'un vieux fils de saint Louis renversant avec des Français, en quelques moments, un homme que tous les rois conjurés de l'Europe avaient mis tant d'années à abattre ?

Cette résolution, en apparence désespérée, était au fond très raisonnable et n'offrait pas le moindre danger. Je resterai à toujours convaincu que Bonaparte, trouvant Paris ennemi et le roi présent, n'aurait pas essayé de les forcer. Sans artillerie, sans vivres, sans argent, il n'avait avec lui que des troupes réunies au hasard, encore flottantes, étonnées de leur brusque changement de cocarde, de leurs serments prononcés à la volée sur les chemins : elles se seraient promptement divisées. Quelques heures de retard perdaient Napoléon ; il suffisait d'avoir un peu de cœur. On pouvait déjà même compter sur une partie de l'armée ; les deux régiments suisses gardaient leur foi : le maréchal Gouvion Saint-Cyr ne fit-il pas reprendre la cocarde blanche à la garnison d'Orléans deux jours après l'entrée de Bonaparte dans Paris ? De Marseille à Bordeaux, tout reconnut l'autorité du roi pendant le mois de mars entier : à

Bordeaux, les troupes hésitaient ; elles seraient restées à madame la duchesse d'Angoulême, si l'on avait appris que le roi était aux Tuileries et que Paris se défendait. Les villes de province eussent imité Paris. Le 10e de ligne se battit très bien sous le duc d'Angoulême ; Masséna se montrait cauteleux et incertain ; à Lille, la garnison répondit à la vive proclamation du maréchal Mortier. Si toutes ces preuves d'une fidélité possible eurent lieu en dépit d'une fuite, que n'auraient-elles point été dans le cas d'une résistance ?

Mon plan adopté, les étrangers n'auraient point de nouveau ravagé la France ; nos princes ne seraient point revenus avec les armées ennemies ; la légitimité eût été sauvée par elle-même. Une seule chose eût été à craindre après le succès : la trop grande confiance de la royauté dans ses forces, et par conséquent des entreprises sur les droits de la nation.

Pourquoi suis-je venu à une époque où j'étais si mal placé ? Pourquoi ai-je été royaliste contre mon instinct dans un temps où une misérable race de cour ne pouvait ni m'entendre ni me comprendre ? Pourquoi ai-je été jeté dans cette troupe de médiocrités qui me prenaient pour un écervelé, quand je parlais courage ; pour un révolutionnaire, quand je parlais liberté ?

Il s'agissait bien de défense ! Le roi n'avait aucune frayeur, et mon plan lui plaisait assez par une certaine grandeur *louis-quatorzième* ; mais d'autres figures étaient allongées. On emballait les diamants de la couronne (autrefois acquis des deniers particuliers des souverains), en laissant trente-trois millions d'écus au trésor et quarante-deux millions en effets. Ces soixante-quinze millions étaient le fruit de l'impôt : que ne le rendait-on au peuple plutôt que de le laisser à la tyrannie !

Une double procession montait et descendait les escaliers du pavillon du Flore ; on s'enquérait de ce qu'on avait à faire : point de réponse. On s'adressait au capitaine des gardes ; on interrogeait les chapelains, les chantres, les aumôniers : rien. De vaines causeries, de vains débits de nouvelles. J'ai vu des jeunes gens pleurer de fureur en demandant inutilement des ordres et des armes ; j'ai vu des femmes se trouver mal de colère et de mépris. Parvenir au roi, impossible ; l'étiquette

fermait la porte.

La grande mesure décrétée contre Bonaparte fut un ordre de *courir sus*[4148] : Louis XVIII, sans jambes, *courir sus* le conquérant qui enjambait la terre ! Cette formule des anciennes lois, renouvelée à cette occasion, suffit pour montrer la portée d'esprit des hommes d'État de cette époque. *Courir sus* en 1815 ! *courir sus !* et *sus* qui ? *sus* un loup ? *sus* un chef de brigand ? *sus* un seigneur félon ? Non : *sus* Napoléon qui avait *couru sus* les rois, les avait saisis et marqués pour jamais à l'épaule de son *N* ineffaçable !

De cette ordonnance, considérée de plus près, sortait une vérité politique que personne ne voyait : la race légitime, étrangère à la nation pendant vingt-trois années, était restée au jour et à la place où la Révolution l'avait prise, tandis que la nation avait marché dans le temps et l'espace. De là impossibilité de s'entendre et de se rejoindre ; religion, idées, intérêts, langage, terre et ciel, tout était différent pour le peuple et pour le roi, parce qu'ils étaient séparés par un quart de siècle équivalant à des siècles.

Mais si l'ordre de *courir sus* paraît étrange par la conservation du vieil idiome de la loi, Bonaparte eut-il d'abord l'intention d'agir mieux, tout en employant un nouveau langage ? Des papiers de M. d'Hauterive[4149], inventoriés par M. Artaud, prouvent qu'on eut beaucoup de peine à empêcher Napoléon de faire fusiller le duc d'Angoulême, malgré la pièce officielle du *Moniteur*, pièce de parade qui nous reste : il trouvait mauvais que ce prince se fût défendu[4150]. Et pourtant le fugitif de l'île d'Elbe, en quittant Fontainebleau, avait recommandé aux soldats d'être *fidèles au monarque* que la France s'était choisi. La famille de Bonaparte avait été respectée ; la reine Hortense avait accepté de Louis XVIII le titre de duchesse de Saint-Leu ; Murat, qui régnait encore à Naples, n'eut son royaume vendu que par M. de Talleyrand pendant le congrès de Vienne.

Cette époque, où la franchise manque à tous, serre le cœur : chacun jetait en avant une profession de foi, comme une passerelle pour traverser la difficulté du jour ; quitte à changer

de direction, la difficulté franchie : la jeunesse seule était sincère, parce qu'elle touchait à son berceau. Bonaparte déclare solennellement qu'il renonce à la couronne ; il part et revient au bout de neuf mois. Benjamin Constant imprime son énergique protestation contre le tyran[4151], et il change en vingt-quatre heures. On verra plus tard, dans un autre livre de ces *Mémoires*, qui lui inspira ce noble mouvement auquel la mobilité de sa nature ne lui permit pas de rester fidèle. Le maréchal Soult anime les troupes contre leur ancien capitaine ; quelques jours après il rit aux éclats de sa proclamation dans le cabinet de Napoléon, aux Tuileries, et devient major général de l'armée à Waterloo ; le maréchal Ney baise les mains du roi, jure de lui ramener Bonaparte enfermé dans une cage de fer[4152], et il livre à celui-ci tous les corps qu'il commande. Hélas ! et le roi de France ? ... Il déclare qu'à soixante ans il ne peut mieux terminer sa carrière qu'en mourant pour la défense de son peuple.... et il fuit à Gand ! À cette impossibilité de vérité dans les sentiments, à ce désaccord entre les paroles et les actions, on se sent saisi de dégoût pour l'espèce humaine.

Louis XVIII, au 20 mars, prétendait mourir au milieu de la France ; s'il eût tenu parole, la légitimité pouvait encore durer un siècle ; la nature même semblait avoir ôté au vieux roi la faculté de se retirer, en l'enchaînant d'infirmités salutaires ; mais les destinées futures de la race humaine eussent été entravées par l'accomplissement de la résolution de l'auteur de la charte. Bonaparte accourut au secours de l'avenir ; ce Christ de la mauvaise puissance prit par la main le nouveau paralytique et lui dit : « Levez-vous et emportez votre lit ; *surge, tolle lectum tuum*. »

V. Fuite du roi. – Je pars avec madame de Chateaubriand. Embarras de la route. Le duc d'Orléans et le prince de Condé. – Tournai, Bruxelles. – Souvenirs. – Le duc de Richelieu. – Le roi arrêté à Gand m'appelle auprès de lui.

Il était évident que l'on méditait une escampative : dans la crainte d'être retenu, on n'avertissait pas même ceux qui, comme moi, auraient été fusillés une heure après l'entrée de Napoléon à Paris. Je rencontrai le duc de Richelieu dans les Champs-Élysées : « On nous trompe, » me dit-il ; « je monte la garde ici, car je ne compte pas attendre tout seul l'empereur aux Tuileries. »

Madame de Chateaubriand avait envoyé, le soir du 19, un domestique au Carrousel, avec ordre de ne revenir que lorsqu'il aurait la certitude de la fuite du roi. À minuit, le domestique n'étant pas rentré, je m'allai coucher. Je venais de me mettre au lit quand M. Clausel de Coussergues entra. Il nous apprit que Sa Majesté était partie et qu'elle se dirigeait sur Lille. Il m'apportait cette nouvelle de la part du chancelier, qui, me sachant en danger, violait pour moi le secret et m'envoyait douze mille francs à reprendre sur mes appointements de ministre de Suède. Je m'obstinai à rester, ne voulant quitter Paris que quand je serais physiquement sûr du déménagement royal. Le domestique envoyé à la découverte revint : il avait vu défiler les voitures de la cour. Madame de Chateaubriand me poussa dans sa voiture, le 20 mars, à quatre heures du matin. J'étais dans un

tel accès de rage que je ne savais où j'allais ni ce que je faisais.

Nous sortîmes par la barrière Saint-Martin. À l'aube, je vis des corbeaux descendre paisiblement des ormes du grand chemin où ils avaient passé la nuit pour prendre aux champs leur premier repas, sans s'embarrasser de Louis XVIII et de Napoléon : ils n'étaient pas, eux, obligés de quitter leur patrie, et, grâce à leurs ailes, ils se moquaient de la mauvaise route où j'étais cahoté. Vieux amis de Combourg ! nous nous ressemblions davantage quand jadis, au lever du jour, nous déjeunions des mûres de la ronce dans nos halliers de la Bretagne !

La chaussée était défoncée, le temps pluvieux, madame de Chateaubriand souffrante : elle regardait à tout moment par la lucarne du fond de la voiture si nous n'étions pas poursuivis. Nous couchâmes à Amiens, où naquit Du Cange ; ensuite à Arras, patrie de Robespierre : là, je fus reconnu. Ayant envoyé demander des chevaux, le 22 au matin, le maître de poste les dit retenus pour un général qui portait à Lille la nouvelle de *l'entrée triomphale de l'empereur et roi à Paris* ; madame de Chateaubriand mourait de peur, non pour elle, mais pour moi. Je courus à la poste et, avec de l'argent, je levai la difficulté.

Arrivés sous les remparts de Lille le 23, à deux heures du matin, nous trouvâmes les portes fermées ; ordre était de ne les ouvrir à qui que ce soit. On ne put ou on ne voulut nous dire si le roi était entré dans la ville. J'engageai le postillon pour quelques louis à gagner, en dehors des glacis, l'autre côté de la place et à nous conduire à Tournai ; j'avais, en 1792, fait à pied, pendant la nuit, ce même chemin avec mon frère. Arrivé à Tournai, j'appris que Louis XVIII était certainement entré dans Lille avec le maréchal Mortier, et qu'il comptait s'y défendre. Je dépêchai un courrier à M. de Blacas[4153], le priant de m'envoyer une permission pour être reçu dans la place. Mon courrier revint avec une permission du commandant, mais sans un mot de M. de Blacas. Laissant madame de Chateaubriand à Tournai, je remontais en voiture pour me rendre à Lille, lorsque le prince de Condé arriva. Nous sûmes par lui que le roi était parti et que le maréchal Mortier l'avait fait accompagner jusqu'à

la frontière. D'après ces explications, il restait prouvé que Louis XVIII n'était plus à Lille lorsque ma lettre y parvint.

Le duc d'Orléans suivit de près le prince de Condé. Mécontent en apparence, il était aise au fond de se trouver hors de la bagarre ; l'ambiguïté de sa déclaration et de sa conduite portait l'empreinte de son caractère. Quant au vieux prince de Condé, l'émigration était son dieu Lare. Lui n'avait pas peur de monsieur de Bonaparte ; il se battait si l'on voulait, il s'en allait si l'on voulait : les choses étaient un peu brouillées dans sa cervelle ; il ne savait pas trop s'il s'arrêterait à Rocroi pour y livrer bataille, ou s'il irait dîner au Grand-Cerf. Il leva ses tentes quelques heures avant nous, me chargeant de recommander le café de l'auberge à ceux de sa maison qu'il avait laissés derrière lui. Il ignorait que j'avais donné ma démission à la mort de son petit-fils ; il n'était pas bien sûr d'avoir eu un petit-fils ; il sentait seulement dans son nom un certain accroissement de gloire, qui pouvait bien tenir à quelque Condé qu'il ne se rappelait plus.

Vous souvient-il de mon premier passage à Tournai avec mon frère, lors de ma première émigration ? Vous souvient-il, à ce propos, de l'homme métamorphosé en âne, de la fille des oreilles de laquelle sortaient des épis de blé, de la pluie de corbeaux qui mettaient le feu partout ? En 1815, nous étions bien nous-mêmes une pluie de corbeaux ; mais nous ne mettions le feu nulle part. Hélas ! je n'étais plus avec mon malheureux frère. Entre 1792 et 1815 la République et l'Empire avaient passé : que de révolutions s'étaient aussi accomplies dans ma vie ! Le temps m'avait ravagé comme le reste. Et vous, jeunes générations du moment, laissez venir vingt-trois années, et vous direz à ma tombe où en sont vos amours et vos illusions d'aujourd'hui.

À Tournai étaient arrivés les deux frères Bertin : M. Bertin de Vaux[4154] s'en retourna à Paris ; l'autre Bertin, Bertin l'aîné, était mon ami. Vous savez par ces *Mémoires* ce qui m'attachait à lui.

De Tournai nous allâmes à Bruxelles : là je ne retrouvai ni le baron de Breteuil, ni Rivarol, ni tous ces jeunes aides de camp devenus morts ou vieux, ce qui est la même chose. Aucune

nouvelle du barbier qui m'avait donné asile. Je ne pris point le mousquet, mais la plume ; de soldat j'étais devenu barbouilleur de papier. Je cherchais Louis XVIII ; il était à Gand, où l'avaient conduit MM. de Blacas et de Duras[4155] : leur intention avait été d'abord d'embarquer le roi pour l'Angleterre. Si le roi avait consenti à ce projet, jamais il ne serait remonté sur le trône.

Étant entré dans un hôtel garni pour examiner un appartement, j'aperçus le duc de Richelieu fumant à demi couché sur un sofa, au fond d'une chambre noire. Il me parla des princes de la manière la plus brutale, déclarant qu'il s'en allait en Russie et ne voulait plus entendre parler de ces gens-là. Madame la duchesse de Duras, arrivée à Bruxelles, eut la douleur d'y perdre sa nièce.

La capitale du Brabant m'est en horreur ; elle n'a jamais servi que de passage à mes exils ; elle a toujours porté malheur à moi ou à mes amis.

Un ordre du roi m'appela à Gand. Les volontaires royaux et la petite armée du duc de Berry avaient été licenciés à Béthune, au milieu de la boue et des accidents d'une débâcle militaire : on s'était fait des adieux touchants. Deux cents hommes de la maison du roi restèrent et furent cantonnés à Alost ; mes deux neveux, Louis et Christian de Chateaubriand, faisaient partie de ce corps.

VI. Les Cent-Jours à Gand.

Le roi et son conseil. − Je deviens ministre de l'intérieur par *intérim*. − M. de Lally-Tolendal. − Madame la duchesse de Duras. − Le maréchal Victor. − L'abbé Louis et le comte Beugnot. − L'abbé de Montesquiou. − Dîners du poisson blanc : convives.

On m'avait donné un billet de logement dont je ne profitai pas : une baronne dont j'ai oublié le nom vint trouver madame de Chateaubriand à l'auberge et nous offrit un appartement chez elle : elle nous priait de si bonne grâce ! « Vous ne ferez aucune attention, » nous dit-elle, « à ce que vous contera mon mari : il a la tête ... vous comprenez ? Ma fille aussi est tant soit peu extraordinaire ; elle a des moments terribles, la pauvre enfant ! mais elle est du reste douce comme un mouton. Hélas ! ce n'est pas celle-là qui me cause le plus de chagrin ; c'est mon fils Louis, le dernier de mes enfants : si Dieu n'y met la main, il sera pire que son père. » Madame de Chateaubriand refusa poliment d'aller demeurer chez des personnes aussi raisonnables.

Le roi, bien logé, ayant son service et ses gardes, forma son conseil. L'empire de ce grand monarque consistait en une maison du royaume des Pays-Bas, laquelle maison était située dans une ville qui, bien que la ville natale de Charles-Quint, avait été le chef-lieu d'une préfecture de Bonaparte : ces noms font entre eux un assez bon nombre d'événements et de siècles.

L'abbé de Montesquiou étant à Londres, Louis XVIII me nomma ministre de l'intérieur par *intérim*[4156]. Ma correspondance avec les *départements* ne me donnait pas grand'besogne ; je mettais facilement à jour ma correspondance avec les préfets, sous-préfets, maires et adjoints de nos bonnes villes, du côté intérieur de nos frontières ; je ne réparais pas beaucoup les chemins et je laissais tomber les clochers ; mon budget ne m'enrichissait guère ; je n'avais point de fonds

secrets ; seulement, par un abus criant, *je cumulais* ; j'étais toujours ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du roi de Suède, qui, comme son compatriote Henri IV, régnait par droit de conquête, sinon par droit de naissance. Nous discourions autour d'une table couverte d'un tapis vert dans le cabinet du roi. M. de Lally-Tolendal, qui était, je crois, ministre de l'instruction publique, prononçait des discours plus amples, plus joufflus encore que sa personne : il citait ses illustres aïeux les rois d'Irlande et embarbouillait le procès de son père dans celui de Charles Ier et de Louis XVI. Il se délassait le soir des larmes, des sueurs et des paroles qu'il avait versées au conseil, avec une dame accourue de Paris par enthousiasme de son génie ; il cherchait vertueusement à la guérir, mais son éloquence trompait sa vertu et enfonçait le dard plus avant.

Madame la duchesse de Duras était venue rejoindre M. le duc de Duras parmi les bannis. Je ne veux plus dire de mal du malheur, puisque j'ai passé trois mois auprès de cette femme excellente, causant de tout ce que des esprits et des cœurs droits peuvent trouver dans une conformité de goûts, d'idées, de principes et de sentiments. Madame de Duras était ambitieuse pour moi : elle seule a connu d'abord ce que je pouvais valoir en politique ; elle s'est toujours désolée de l'envie et de l'aveuglement qui m'écartaient des conseils du roi ; mais elle se désolait encore bien davantage des obstacles que mon caractère apportait à ma fortune : elle me grondait, elle me voulait corriger de mon insouciance, de ma franchise, de mes naïvetés, et me faire prendre des habitudes de courtisanerie qu'elle-même ne pouvait souffrir. Rien peut-être ne porte plus à l'attachement et à la reconnaissance que de se sentir sous le patronage d'une amitié supérieure qui, en vertu de son ascendant sur la société, fait passer vos défauts pour des qualités, vos imperfections pour un charme. Un homme vous protège par ce qu'il vaut, une femme par ce que vous valez : voilà pourquoi de ces deux empires l'un est si odieux, l'autre si doux.

Depuis que j'ai perdu cette personne si généreuse, d'une âme si noble, d'un esprit qui réunissait quelque chose de la force de

la pensée de madame de Staël à la grâce du talent de madame de Lafayette, je n'ai cessé, en la pleurant, de me reprocher les inégalités dont j'ai pu affliger quelquefois des cœurs qui m'étaient dévoués. Veillons bien sur notre caractère ! Songeons que nous pouvons, avec un attachement profond, n'en pas moins empoisonner des jours que nous rachèterions au prix de tout notre sang. Quand nos amis sont descendus dans la tombe, quel moyen avons-nous de réparer nos torts ? Nos inutiles regrets, nos vains repentirs, sont-ils un remède aux peines que nous leur avons faites ? Ils auraient mieux aimé de nous un sourire pendant leur vie que toutes nos larmes après leur mort.

La charmante Clara (madame la duchesse de Rauzan) était à Gand avec sa mère. Nous faisions, à nous deux, de mauvais couplets sur l'air de *la Tyrolienne*. J'ai tenu sur mes genoux bien de belles petites filles qui sont aujourd'hui de jeunes grand'mères. Quand vous avez quitté une femme, mariée devant vous à seize ans, si vous revenez seize ans après, vous la retrouvez au même âge : « Ah ! madame, vous n'avez pas pris un jour ! » Sans doute : mais c'est à la fille que vous contez cela, à la fille que vous conduirez encore à l'autel. Mais vous, triste témoin des deux hymens, vous encoffrez les seize années que vous avez reçues à chaque union : présent de noces qui hâtera votre propre mariage avec une dame blanche, un peu maigre.

Le maréchal Victor[4157] était venu se placer auprès de nous, à Gand, avec une simplicité admirable : il ne demandait rien, n'importunait jamais le roi de son empressement ; on le voyait à peine ; je ne sais si on lui fit jamais l'honneur et la grâce de l'inviter une seule fois au dîner de Sa Majesté. J'ai retrouvé dans la suite le maréchal Victor ; j'ai été son collègue au ministère et toujours la même excellente nature m'est apparue. À Paris, en 1823, M. le dauphin fut d'une grande dureté pour cet honnête militaire : il était bien bon, ce duc de Bellune, de payer par un dévouement si modeste une ingratitude si à l'aise ! La candeur m'entraîne et me touche, lors même qu'en certaines occasions elle arrive à la dernière expression de sa naïveté. Ainsi le maréchal m'a raconté la mort

de sa femme dans le langage du soldat, et il m'a fait pleurer : il prononçait des mots scabreux si vite, et il les changeait avec tant de pudicité, qu'on aurait pu même les écrire.

M. de Vaublanc[4158] et M. Capelle[4159] nous rejoignirent. Le premier disait avoir de tout dans son portefeuille. Voulez-vous du Montesquieu ? en voici ; du Bossuet ? en voilà. À mesure que la partie paraissait vouloir prendre une autre face, il nous arrivait des voyageurs.

L'abbé Louis et M. le comte Beugnot descendirent à l'auberge où j'étais logé. Madame de Chateaubriand avait des étouffements affreux, et je la veillais. Les deux nouveaux venus s'installèrent dans une chambre séparée seulement de celle de ma femme par une mince cloison ; il était impossible de ne pas entendre, à moins de se boucher les oreilles : entre onze heures et minuit les débarqués élevèrent la voix ; l'abbé Louis, qui parlait comme un loup et à saccades, disait à M. Beugnot : « Toi, ministre ? tu ne le seras plus, tu n'as fait que des sottises ! » Je n'entendis pas clairement la réponse de M. le comte Beugnot, mais il parla de 33 millions laissés au trésor royal. L'abbé poussa, apparemment de colère, une chaise qui tomba. À travers le fracas, je saisis ces mots : « Le duc d'Angoulême ? il faut qu'il achète du bien national à la barrière de Paris. Je vendrai le reste des forêts de l'État. Je couperai tout, les ormes du grand chemin, le bois de Boulogne, les Champs-Élysées : à quoi ça sert-il ? hein ! » La brutalité faisait le principal mérite de M. Louis ; son talent était un amour stupide des intérêts matériels. Si le ministre des finances entraînait les forêts à sa suite, il avait sans doute un autre secret qu'Orphée, qui *faisoit aller après soi les bois par son beau vieller*. Dans l'argot du temps on appelait M. Louis un homme *spécial* ; sa spécialité financière l'avait conduit à entasser l'argent des contribuables dans le trésor, pour le faire prendre par Bonaparte. Bon tout au plus pour le Directoire, Napoléon n'avait pas voulu de cet homme spécial, qui n'était pas du tout un homme unique.

L'abbé Louis était venu jusqu'à Gand réclamer son ministère : il était fort bien auprès de M. de Talleyrand, avec lequel il avait officié solennellement à la première fédération du Champ de

Mars : l'évêque faisait le prêtre, l'abbé Louis le diacre et l'abbé Desrenaudes[4160] le sous-diacre. M. de Talleyrand, se souvenant de cette admirable profanation, disait au baron Louis : « L'abbé, tu étais bien beau en diacre au Champ de Mars ! » Nous avons supporté cette honte derrière la grande tyrannie de Bonaparte : devions-nous la supporter plus tard ?

Le roi *très chrétien* s'était mis à l'abri de tout reproche de cagoterie : il possédait dans son conseil un évêque marié, M. de Talleyrand ; un prêtre concubinaire, M. Louis ; un abbé peu pratiquant, M. de Montesquiou.

Ce dernier, homme ardent comme un poitrinaire, d'une certaine facilité de parole, avait l'esprit étroit et dénigrant, le cœur haineux, le caractère aigre. Un jour que j'avais péroré au Luxembourg pour la liberté de la presse, le descendant de Clovis passant devant moi, qui ne venais que du Breton Mormoran, me donna un grand coup de genou dans la cuisse, ce qui n'était pas de bon goût ; je le lui rendis, ce qui n'était pas poli : nous jouions au coadjuteur et au duc de La Rochefoucauld. L'abbé de Montesquiou appelait plaisamment M. de Lally-Tolendal « un animal à l'anglaise. »

On pêche, dans les rivières de Gand, un poisson blanc fort délicat : nous allions, *tutti quanti*, manger ce bon poisson dans une guinguette, en attendant les batailles et la fin des empires. M. Laborie ne manquait point au rendez-vous : je l'avais rencontré pour la première fois à Savigny, lorsque, fuyant Bonaparte, il entra par une fenêtre chez madame de Beaumont, et se sauva par une autre. Infatigable au travail, multipliant ses courses autant que ses billets, aimant à rendre des services comme d'autres aiment à les recevoir, il a été calomnié : la calomnie n'est pas l'accusation du calomnié, c'est l'excuse du calomniateur. J'ai vu se lasser des promesses dont M. Laborie était riche ; mais pourquoi ? Les chimères sont comme la torture : ça fait toujours passer une heure ou deux. J'ai souvent mené en main, avec une bride d'or, de vieilles rosses de souvenirs qui ne pouvaient se tenir debout, et que je prenais pour de jeunes et fringantes espérances.

Je vis aussi aux dîners du poisson blanc M. Mounier[4161], homme de raison et de probité. M. Guizot[4162] daignait nous honorer de sa présence[4163].

VII. Suite des Cent-Jours à Gand.

Moniteur de Gand. − Mon rapport au roi : effet de ce rapport à Paris. − Falsification.

On avait établi à Gand un *Moniteur*[4164] : mon rapport au roi du 12 mai[4165], inséré dans ce journal, prouve que mes sentiments sur la liberté de la presse et sur la domination étrangère ont en tout temps été les mêmes. Je puis aujourd'hui citer ces passages ; ils ne démentent point ma vie :

« Sire, vous vous apprêtiez à couronner les institutions dont vous aviez posé la base ... Vous aviez déterminé une époque pour le commencement de la pairie héréditaire ; le ministère eût acquis plus d'unité ; les ministres seraient devenus membres des deux Chambres, selon l'esprit même de la charte ; une loi eût été proposée afin qu'on pût être élu membre de la Chambre des députés avant quarante ans et que les citoyens eussent une véritable carrière politique. On allait s'occuper d'un code pénal pour les délits de la presse, après l'adoption de laquelle loi la presse eût été entièrement libre, car cette liberté est inséparable de tout gouvernement représentatif.....

« Sire, et c'est ici l'occasion d'en faire la protestation solennelle : tous vos ministres, tous les membres de votre conseil, sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté ; ils puisent auprès de vous cet amour des lois, de l'ordre et de la justice, sans lesquels il n'est point de bonheur pour un peuple. Sire, qu'il nous soit permis de vous le dire, nous sommes prêts à verser pour vous la dernière goutte de notre sang, à vous suivre au bout de la terre, à partager avec vous les tribulations qu'il plaira au Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons devant Dieu que vous maintiendrez la constitution que vous avez donnée à votre peuple, que le vœu le plus sincère de votre âme royale est la liberté des Français.

S'il en avait été autrement, Sire, nous serions toujours morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée ; mais nous n'aurions plus été que vos soldats, nous aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres.....

« Sire, nous partageons dans ce moment votre royale tristesse ; il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour prévenir l'invasion de la France. Sire, vous êtes Français, nous sommes Français ! Sensibles à l'honneur de notre patrie, fiers de la gloire de nos armes, admirateurs du courage de nos soldats, nous voudrions, au milieu de leurs bataillons, verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les ramener à leur devoir ou pour partager avec eux des triomphes légitimes. Nous ne voyons qu'avec la plus profonde douleur les maux prêts à fondre sur notre pays. »

Ainsi, à Gand, je proposais de donner à la charte ce qui lui manquait encore, et je montrais ma douleur de la nouvelle invasion qui menaçait la France : je n'étais pourtant qu'un banni dont les vœux étaient en contradiction avec les faits qui me pouvaient rouvrir les portes de ma patrie. Ces pages étaient écrites dans les États des souverains alliés, parmi des rois et des émigrés qui détestaient la liberté de la presse, au milieu des armées marchant à la conquête, et dont nous étions, pour ainsi dire, les prisonniers : ces circonstances ajoutent peut-être quelque force aux sentiments que j'osais exprimer.

Mon rapport, parvenu à Paris, eut un grand retentissement ; il fut réimprimé par M. Le Normant fils, qui joua sa vie dans cette occasion, et pour lequel j'ai eu toutes les peines du monde à obtenir un brevet stérile d'imprimeur du roi. Bonaparte agit ou laissa agir d'une manière peu digne de lui : à l'occasion de mon rapport on fit ce que le Directoire avait fait à l'apparition des *Mémoires* de Cléry, on en falsifia des lambeaux : j'étais censé proposer à Louis XVIII des stupidités pour le rétablissement des droits féodaux, pour les dîmes du clergé, pour la reprise des biens nationaux, comme si l'impression de la pièce originale dans le *Moniteur de Gand*, à date fixe et connue, ne confondait pas l'imposture : mais on avait besoin d'un mensonge d'une heure. Le pseudonyme chargé d'un pamphlet sans sincérité

était un militaire d'un grade assez élevé : il fut destitué après les Cent-Jours ; on motiva sa destitution sur la conduite qu'il avait tenue envers moi ; il m'envoya ses amis ; ils me prièrent de m'interposer afin qu'un homme de mérite ne perdît pas ses seuls moyens d'existence : j'écrivis au ministre de la guerre, et j'obtins une pension de retraite pour cet officier[4166]. Il est mort : la femme de cet officier est restée attachée à madame de Chateaubriand avec une reconnaissance à laquelle j'étais loin d'avoir des droits. Certains procédés sont trop estimés ; les personnes les plus vulgaires sont susceptibles de ces générosités. On se donne un renom de vertu à peu de frais : l'âme supérieure n'est pas celle qui pardonne ; c'est celle qui n'a pas besoin de pardon.

Je ne sais où Bonaparte, à Sainte-Hélène, a trouvé que *j'avais rendu à Gand des services essentiels* : s'il jugeait trop favorablement mon rôle, du moins il y avait dans son sentiment une appréciation de ma valeur politique.

VIII. Suite des Cent-Jours à Gand.

Le Béguinage. − Comment j'étais reçu. − Grand dîner. − Voyage de madame de Chateaubriand à Ostende. − Anvers. − Un bègue. − Mort d'une jeune Anglaise.

Je me dérobais à Gand, le plus que je pouvais, à des intrigues antipathiques à mon caractère et misérables à mes yeux ; car, au fond, dans notre mesquine catastrophe j'apercevais la catastrophe de la société. Mon refuge contre les oisifs et les croquants était l'*enclos du Béguinage* : je parcourais ce petit univers de femmes voilées ou aguimpées, consacrées aux diverses œuvres chrétiennes ; région calme, placée comme les syrtes africaines au bord des tempêtes. Là aucune disparate ne heurtait mes idées, car le sentiment religieux est si haut, qu'il n'est jamais étranger aux plus graves révolutions : les solitaires de la Thébaïde et les Barbares, destructeurs du monde romain, ne sont point des faits discordants et des existences qui s'excluent.

J'étais reçu gracieusement dans l'enclos comme l'auteur du *Génie du christianisme* : partout où je vais, parmi les chrétiens, les curés m'arrivent ; ensuite les mères m'amènent leurs enfants ; ceux-ci me récitent mon chapitre sur la *première communion*. Puis se présentent des personnes malheureuses qui me disent le bien que j'ai eu le bonheur de leur faire. Mon passage dans une ville catholique est annoncé comme celui d'un missionnaire et d'un médecin. Je suis touché de cette double réputation : c'est le seul souvenir agréable de moi que je conserve ; je me déplais dans tout le reste de ma personne et de ma renommée.

J'étais assez souvent invité à des festins dans la famille de M. et madame d'Ops, père et mère vénérables entourés d'une trentaine d'enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Chez M. Coppens, un gala, que je fus forcé d'accepter, se prolongea

depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Je comptai neuf services : on commença par les confitures et l'on finit par les côtelettes. Les Français seuls savent dîner avec méthode, comme eux seuls savent composer un livre.

Mon *ministère* me retenait à Gand ; madame de Chateaubriand, moins occupée, alla voir Ostende, où je m'embarquai pour Jersey en 1792. J'avais descendu exilé et mourant ces mêmes canaux au bord desquels je me promenais exilé encore, mais en parfaite santé : toujours des fables dans ma carrière ! Les misères et les joies de ma première émigration revivaient dans ma pensée ; je revoyais l'Angleterre, mes compagnons d'infortune, et cette Charlotte que je devais apercevoir encore. Personne ne se crée comme moi une société réelle en invoquant des ombres ; c'est au point que la vie de mes souvenirs absorbe le sentiment de ma vie réelle. Des personnes mêmes dont je ne me suis jamais occupé, si elles meurent, envahissent ma mémoire : on dirait que nul ne peut devenir mon compagnon s'il n'a passé à travers la tombe, ce qui me porte à croire que je suis un mort. Où les autres trouveront une éternelle séparation, je trouve une réunion éternelle ; qu'un de mes amis s'en aille de la terre, c'est comme s'il venait demeurer à mes foyers ; il ne me quitte plus. À mesure que le monde présent se retire, le monde passé me revient. Si les générations actuelles dédaignent les générations vieillies, elles perdent les frais de leur mépris en ce qui me touche : je ne m'aperçois même pas de leur existence.

Ma toison d'or n'était pas encore à Bruges[4167], madame de Chateaubriand ne me l'apporta pas. À Bruges, en 1426, il y *avait un homme appelé Jean*, lequel inventa ou perfectionna la peinture à l'huile : remercions Jean de Bruges[4168] ; sans la propagation de sa méthode, les chefs-d'œuvre de Raphaël seraient aujourd'hui effacés. Où les peintres flamands ont-ils dérobé la lumière dont ils éclairent leurs tableaux ? Quel rayon de la Grèce s'est égaré au rivage de la Batavie ?

Après son voyage d'Ostende, madame de Chateaubriand fit une course à Anvers. Elle y vit, dans un cimetière, des âmes du

purgatoire en plâtre toutes barbouillées de noir et de feu. À Louvain elle me recruta un bègue, savant professeur, qui vint tout exprès à Gand pour contempler un homme aussi extraordinaire que le mari de ma femme. Il me dit : « Illus ...ttt ...rr ... ; » sa parole manqua à son admiration et je le priai à dîner. Quand l'helléniste eut bu du curaçao, sa langue se délia. Nous nous mîmes sur les mérites de Thucydide, que le vin nous faisait trouver clair comme de l'eau. À force de tenir tête à mon hôte, je finis, je crois, par parler hollandais ; du moins je ne me comprenais plus.

Madame de Chateaubriand eut une triste nuit d'auberge à Anvers : une jeune Anglaise, nouvellement accouchée, se mourait ; pendant deux heures elle fit entendre des plaintes ; puis sa voix s'affaiblit, et son dernier gémissement, que saisit à peine une oreille étrangère, se perdit dans un éternel silence. Les cris de cette voyageuse, solitaire et abandonnée, semblaient préluder aux mille voix de la mort prêtes à s'élever à Waterloo.

IX. Suite des Cent-Jours à Gand.

Mouvement inaccoutumé de Gand. − Le duc de Wellington. − Monsieur. − Louis XVIII.

La solitude accoutumée de Gand était rendue plus sensible par la foule étrangère qui l'animait alors, et qui bientôt s'allait écouler. Des recrues belges et anglaises apprenaient l'exercice sur les places et sous les arbres des promenades ; des canonniers, des fournisseurs, des dragons, mettaient à terre des trains d'artillerie, des troupeaux de bœufs, des chevaux qui se débattaient en l'air tandis qu'on les descendait suspendus dans des sangles ; des vivandières débarquaient avec les sacs, les enfants, les fusils de leurs maris : tout cela se rendait, sans savoir pourquoi et sans y avoir le moindre intérêt, au grand rendez-vous de destruction que leur avait donné Bonaparte. On voyait des politiques gesticuler le long d'un canal, auprès d'un pêcheur immobile ; des émigrés trotter de chez le roi chez *Monsieur*, de chez *Monsieur* chez le roi. Le chancelier de France, M. Dambray, habit vert, chapeau rond, un vieux roman sous le bras, se rendait au conseil pour amender la charte ; le duc de Lévis allait faire sa cour avec des savates débordées qui lui sortaient des pieds, parce que, fort brave et nouvel Achille, il avait été blessé au talon. Il était plein d'esprit, on peut en juger par le recueil de ses pensées[4169].

Le duc de Wellington venait de temps en temps passer des revues. Louis XVIII sortait chaque après-dînée dans un carrosse à six chevaux avec son premier gentilhomme de la chambre et ses gardes, pour faire le tour de Gand, tout comme s'il eût été dans Paris. S'il rencontrait dans son chemin le duc de Wellington, il lui faisait en passant un petit signe de tête de protection.

Louis XVIII ne perdit jamais le souvenir de la prééminence de

son berceau ; il était roi partout, comme Dieu est Dieu partout, dans une crèche ou dans un temple, sur un autel d'or ou d'argile. Jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession ; sa hauteur croissait en raison de son abaissement ; son diadème était son nom ; il avait l'air de dire : « Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front. » Si l'on avait ratissé ses armes au Louvre, peu lui importait : n'étaient-elles pas gravées sur le globe ? Avait-on envoyé des commissaires les gratter dans tous les coins de l'univers ! Les avait-on effacées aux Indes, à Pondichéry, en Amérique, à Lima et à Mexico ; dans l'Orient, à Antioche, à Jérusalem, à Saint-Jean-d'Acre, au Caire, à Constantinople, à Rhodes, en Morée ; dans l'Occident, sur les murailles de Rome, aux plafonds de Caserte et de l'Escurial, aux voûtes des salles de Ratisbonne et de Westminster, dans l'écusson de tous les rois ? Les avait-on arrachées à l'aiguille de la boussole, où elles semblent annoncer le règne des lis aux diverses régions de la terre ?

L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la majesté de sa race, donnait à Louis XVIII un véritable empire. On en sentait la domination ; les généraux mêmes de Bonaparte la confessaient ; ils étaient plus intimidés devant ce vieillard impotent que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent batailles. À Paris, quand Louis XVIII accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre ; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. En Europe il n'est qu'une monarchie, celle de France ; le destin des autres monarchies est lié au sort de celle-là. Toutes les races royales sont d'hier auprès de la race de Hugues Capet, et presque toutes en sont filles. Notre ancien pouvoir royal était l'ancienne royauté du monde : du bannissement des Capets datera l'ère de l'expulsion des rois.

Plus cette superbe du descendant de saint Louis était impolitique (elle est devenue funeste à ses héritiers), plus elle plaisait à l'orgueil national : les Français jouissaient de voir des

souverains qui, vaincus, avaient porté les chaînes d'un homme, porter, vainqueurs, le joug d'une race.

La foi inébranlable de Louis XVIII dans son sang est la puissance réelle qui lui rendit le sceptre ; c'est cette foi qui, à deux reprises, fit tomber sur sa tête une couronne pour laquelle l'Europe ne croyait pas, ne prétendait pas épuiser ses populations et ses trésors. Le banni sans soldats se trouvait au bout de toutes les batailles qu'il n'avait pas livrées. Louis XVIII était la légitimité incarnée ; elle a cessé d'être visible quand il a disparu.

X. Suite des Cent-Jours à Gand.

Souvenirs de l'histoire à Gand. − Madame la duchesse d'Angoulême arrive à Gand. − M. Desèze. − Madame la duchesse de Lévis.

Je faisais à Gand, comme je fais en tous lieux, des courses à part. Les barques glissant sur d'étroits canaux, obligées de traverser dix à douze lieues de prairies pour arriver à la mer, avaient l'air de voguer sur l'herbe ; elles me rappelaient les canaux sauvages dans les marais à folle avoine du Missouri. Arrêté au bord de l'eau, tandis qu'on immergeait des zones de toile écrue, mes yeux erraient sur les clochers de la ville ; l'histoire m'apparaissait sur les nuages du ciel.

Les Gantois s'insurgent contre Henri de Châtillon, gouverneur pour la France ; la femme d'Édouard III met au monde Jean de Gand, tige de la maison de Lancastre ; règne populaire d'Artevelle : « Bonnes gens, qui vous meut ? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi ? En quoi puis-je vous avoir courroucés ? » — Il vous faut mourir ! criait le peuple : c'est ce que le temps nous crie à tous. Plus tard je voyais les ducs de Bourgogne ; les Espagnols arrivaient. Puis la pacification, les sièges et les prises de Gand.

Quand j'avais rêvé parmi les siècles, le son d'un petit clairon ou d'une musette écossaise me réveillait. J'apercevais des soldats vivants qui accouraient pour rejoindre les bataillons ensevelis de la Batavie : toujours destructions, puissances abattues ; et, en fin de compte, quelques ombres évanouies et des noms passés.

La Flandre maritime fut un des premiers cantonnements des compagnons de Clodion et de Clovis. Gand, Bruges et leurs campagnes fournissaient près d'un dixième des grenadiers de la vieille garde : cette terrible milice fut tirée en partie du berceau de nos pères, et elle s'est venue faire exterminer auprès de ce

berceau. La *Lys*[4170] a-t-elle donné sa fleur aux armes de nos rois ?

Les mœurs espagnoles impriment leur caractère : les édifices de Gand me retraçaient ceux de Grenade ; moins le ciel de la Vega. Une grande ville presque sans habitants, des rues désertes, des canaux aussi déserts que ces rues ... vingt-six îles formées par ces canaux, qui n'étaient pas ceux de Venise, une énorme pièce d'artillerie du moyen-âge, voilà ce qui remplaçait à Gand la cité des Zegris, le Duero et le Xenil, le Généralife et l'Alhambra : mes vieux songes, vous reverrai-je jamais ?

Madame la duchesse d'Angoulême, embarquée sur la Gironde, nous arriva par l'Angleterre avec le général Donnadieu et M. Desèze, qui avait traversé l'Océan, son cordon bleu par-dessus sa veste. Le duc et la duchesse de Lévis vinrent à la suite de la princesse : ils s'étaient jetés dans la diligence et sauvés de Paris par la route de Bordeaux. Les voyageurs, leurs compagnons, parlaient politique : « Ce scélérat de Chateaubriand, disait l'un d'eux, n'est pas si bête ! depuis trois jours, sa voiture était chargée dans sa cour : l'oiseau a déniché. Ce n'est pas l'embarras, si Napoléon l'avait attrapé !... »

Madame la duchesse de Lévis[4171] était une personne très belle, très bonne, aussi calme que madame la duchesse de Duras était agitée. Elle ne quittait point madame de Chateaubriand ; elle fut à Gand notre compagne assidue. Personne n'a répandu dans ma vie plus de quiétude, chose dont j'ai grand besoin. Les moments les moins troublés de mon existence sont ceux que j'ai passés à Noisiel, chez cette femme dont les paroles et les sentiments n'entraient dans votre âme que pour y ramener la sérénité. Je les rappelle avec regret, ces moments écoulés sous les grands marronniers de Noisiel ! L'esprit apaisé, le cœur convalescent, je regardais les ruines de l'abbaye de Chelles, les petites lumières des barques arrêtées parmi les saules de la Marne.

Le souvenir de madame de Lévis est pour moi celui d'une silencieuse soirée d'automne. Elle a passé en peu d'heures ; elle s'est mêlée à la mort comme à la source de tout repos. Je l'ai

vue descendre sans bruit dans son tombeau au cimetière du Père-Lachaise ; elle est placée au-dessus de M. de Fontanes, et celui-ci dort auprès de son fils Saint-Marcellin, tué en duel. C'est ainsi qu'en m'inclinant au monument de madame de Lévis, je suis venu me heurter à deux autres sépulcres ; l'homme ne peut éveiller une douleur sans en réveiller une autre ; pendant la nuit, les diverses fleurs qui ne s'ouvrent qu'à l'ombre s'épanouissent.

À l'affectueuse bonté de Madame de Lévis pour moi était jointe l'amitié de M. le duc de Lévis le père : je ne dois plus compter que par générations. M. de Lévis écrivait bien ; il avait l'imagination variée et féconde qui sentait sa noble race comme on la retrouvait à Quiberon dans son sang répandu sur les grèves.

Tout ne devait pas finir là ; c'était le mouvement d'une amitié qui passait à la seconde génération. M. le duc de Lévis le fils[4172], aujourd'hui attaché à M. le comte de Chambord, s'est approché de moi ; mon affection héréditaire ne lui manquera pas plus que ma fidélité à son auguste maître. La nouvelle et charmante duchesse de Lévis[4173], sa femme, réunit au grand nom de d'Aubusson les plus brillantes qualités du cœur et de l'esprit : il y a de quoi vivre quand les grâces empruntent à l'histoire des ailes infatigables !

XI. Suite des Cent-Jours à Gand.

Pavillon Marsan à Gand. − M. Gaillard, conseiller à la cour royale. − Visite secrète de madame la baronne de Vitrolles. − Billet de la main de Monsieur. − Fouché.

À Gand, comme à Paris, le pavillon Marsan[4174] existait. Chaque jour apportait de France à Monsieur des nouvelles qu'enfantait l'intérêt ou l'imagination.

M. Gaillard, ancien oratorien, conseiller à la cour royale, ami intime de Fouché[4175], descendit au milieu de nous ; il se fit reconnaître et fut mis en rapport avec M. Capelle.

Quand je me rendais chez Monsieur[4176], ce qui était rare, son entourage m'entretenait, à paroles couvertes et avec maints soupirs, d'un *homme qui (il fallait en convenir) se conduisait à merveille : il entravait toutes les opérations de l'empereur ; il défendait le faubourg Saint-Germain*, etc., etc. Le fidèle maréchal Soult était aussi l'objet des prédilections de Monsieur, et, après Fouché, l'homme le plus loyal de France.

Un jour, une voiture s'arrête à la porte de mon auberge, j'en vois descendre madame la baronne de Vitrolles : elle arrivait chargée des pouvoirs du duc d'Otrante. Elle remporta un billet écrit de la main de Monsieur, par lequel le prince déclarait conserver une reconnaissance éternelle à celui qui sauvait M. de Vitrolles. Fouché n'en voulait pas davantage ; armé de ce billet, il était sûr de son avenir en cas de restauration. Dès ce moment il ne fut plus question à Gand que des immenses obligations que l'on avait à l'excellent M. Fouché de Nantes, que de l'impossibilité de rentrer en France autrement que par le bon plaisir de ce juste : l'embarras était de faire goûter au roi le nouveau rédempteur de la monarchie.

Après les Cent-Jours, madame de Custine me força de dîner chez elle avec Fouché. Je l'avais vu une fois, cinq ans

auparavant, à propos de la condamnation de mon pauvre cousin Armand. L'ancien ministre savait que je m'étais opposé à sa nomination à Roye, à Gonesse, à Arnouville ; et comme il me supposait puissant, il voulait faire sa paix avec moi. Ce qu'il y avait de mieux en lui, c'était la mort de Louis XVI : le régicide était son innocence. Bavard, ainsi que tous les révolutionnaires, battant l'air de phrases vides, il débitait un ramas de lieux communs farcis de *destin*, de *nécessité*, de *droit des choses*, mêlant à ce non-sens philosophique des non-sens sur le progrès et la marche de la société, d'impudentes maximes au profit du fort contre le faible ; ne se faisant faute d'aveux effrontés sur la justice des succès, le peu de valeur d'une tête qui tombe, l'équité de ce qui prospère, l'iniquité de ce qui souffre, affectant de parler des plus affreux désastres avec légèreté et indifférence, comme un génie au-dessus de ces niaiseries. Il ne lui échappa, à propos de quoi que ce soit, une idée choisie, un aperçu remarquable. Je sortis en haussant les épaules au crime.

M. Fouché ne m'a jamais pardonné ma sécheresse et le peu d'effet qu'il produisit sur moi. Il avait pensé me fasciner en faisant monter et descendre à mes yeux, comme une gloire du Sinaï, le coutelas de l'instrument fatal ; il s'était imaginé que je tiendrais à colosse l'énergumène qui, parlant du sol de Lyon, avait dit : « Ce sol sera bouleversé ; sur les débris de cette ville superbe et rebelle s'élèveront des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseront de venir habiter ..... Nous aurons le courage énergique de traverser les vastes tombeaux des conspirateurs ..... Il faut que leurs cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent sur les deux rives et à son embouchure l'impression de l'épouvante et l'image de la toute-puissance du peuple ..... Nous célébrerons la victoire de Toulon ; nous enverrons ce soir deux cent cinquante rebelles sous le fer de la foudre. »

Ces horribles pretintailles ne m'imposèrent point : parce que M. *de Nantes* avait délayé des forfaits républicains dans de la boue impériale ; que le sans-culotte, métamorphosé en duc, avait enveloppé la corde de la lanterne dans le cordon de la Légion d'honneur, il ne m'en paraissait ni plus habile ni plus

grand. Les Jacobins détestent les hommes qui ne font aucun cas de leurs atrocités et qui méprisent leurs meurtres ; leur orgueil est irrité, comme celui des auteurs dont on conteste le talent.

XII. Affaires à Vienne.

Négociations de M. de Saint-Léon, envoyé de Fouché. − Proposition relative à M. le duc d'Orléans. − M. de Talleyrand. − Mécontentement d'Alexandre contre Louis XVIII. − Divers prétendants. − Rapport de La Besnadière. − Proposition inattendue d'Alexandre au congrès : Lord Clancarthy la fait échouer. − M. de Talleyrand se retourne : sa dépêche à Louis XVIII. − Déclaration de l'Alliance, tronquée dans le journal officiel de Francfort. − M. de Talleyrand veut que le roi rentre en France par les provinces du sud-est. − Divers marchés du prince de Bénévent à Vienne. − Il m'écrit à Gand : sa lettre.

En même temps que Fouché envoyait à Gand M. Gaillard négocier avec le frère de Louis XVI, ses agents à Bâle pourparlaient avec ceux du prince de Metternich au sujet de Napoléon II, et M. de Saint-Léon, dépêché par ce même Fouché, arrivait à Vienne pour traiter de la couronne *possible* de M. le duc d'Orléans. Les amis du duc d'Otrante ne pouvaient pas plus compter sur lui que ses ennemis : au retour des princes légitimes, il maintint sur la liste des exilés son ancien collègue M. Thibaudeau[4177], tandis que de son côté M. de Talleyrand retranchait de la liste ou ajoutait au catalogue tel ou tel proscrit, selon son caprice. Le faubourg Saint-Germain n'avait-il pas bien raison de croire en M. Fouché ?

M. de Saint-Léon à Vienne apportait trois billets dont l'un était adressé à M. de Talleyrand : le duc d'Otrante proposait à l'ambassadeur de Louis XVIII de pousser au trône, s'il y voyait jour, le fils d'Égalité. Quelle probité dans ces négociations ! qu'on était heureux d'avoir affaire à de si honnêtes gens ! Nous avons pourtant admiré, encensé, béni ces Cartouche ; nous leur avons fait la cour ; nous les avons appelés monseigneur ! Cela explique le monde actuel. M. de Montrond vint de surcroît après M. de Saint-Léon[4178].

M. le duc d'Orléans ne conspirait pas de fait, mais de consentement ; il laissait intriguer les affinités révolutionnaires : douce société ! Au fond de ce bois, le plénipotentiaire du roi de

France prêtait l'oreille aux ouvertures de Fouché.

À propos de l'arrestation de M. de Talleyrand à la barrière d'Enfer, j'ai dit quelle avait été jusqu'alors l'idée fixe de M. de Talleyrand sur la régence de Marie-Louise : il fut obligé de se ranger par l'événement à l'éventualité des Bourbons ; mais il était toujours mal à l'aise ; il lui semblait que, sous les hoirs de saint Louis, un évêque marié ne serait jamais sûr de sa place. L'idée de substituer la branche cadette à la branche aînée lui sourit donc, et d'autant plus qu'il avait eu d'anciennes liaisons avec le Palais-Royal.

Prenant parti, toutefois sans se découvrir en entier, il hasarda quelques mots du projet de Fouché à Alexandre. Le czar avait cessé de s'intéresser à Louis XVIII : celui-ci l'avait blessé à Paris par son affectation de supériorité de race ; il l'avait encore blessé en rejetant le mariage du duc de Berry avec une sœur de l'empereur ; on refusait la princesse pour trois raisons : elle était schismatique ; elle n'était pas d'une assez vieille souche ; elle était d'une famille de fous : raisons qu'on ne présentait pas debout, mais de biais, et qui, entrevues, offensaient triplement Alexandre. Pour dernier sujet de plainte contre le vieux souverain de l'exil, le czar accusait l'alliance projetée entre l'Angleterre, la France et l'Autriche. Du reste, il semblait que la succession fût ouverte ; tout le monde prétendait hériter des fils de Louis XIV : Benjamin Constant, au nom de madame Murat, plaidait les droits que la sœur de Napoléon croyait avoir au royaume de Naples ; Bernadotte jetait un regard lointain sur Versailles, apparemment parce que le roi de Suède venait de Pau.

La Besnardière[4179], chef de division aux relations extérieures, passa à M. de Caulaincourt ; il brocha un rapport, *des griefs et contredits de la France* à l'endroit de la légitimité. La ruade lâchée, M. de Talleyrand trouva le moyen de communiquer le rapport à Alexandre : mécontent et mobile, l'autocrate fut frappé du pamphlet de La Besnardière. Tout à coup, en plein congrès, à la stupéfaction de chacun, le czar demande si ce ne serait pas matière à délibération d'examiner en quoi M. le duc d'Orléans pourrait convenir comme roi à la

France et à l'Europe. C'est peut-être une des choses les plus surprenantes de ces temps extraordinaires, et peut-être est-il plus extraordinaire encore qu'on en ait si peu parlé[4180]. Lord Clancarthy fit échouer la proposition russe : sa seigneurie déclara n'avoir point de pouvoirs pour traiter une question aussi grave : « Quant à moi, dit-il, en opinant comme simple particulier, je pense que mettre M. le duc d'Orléans sur le trône de France serait remplacer une usurpation militaire par une usurpation de famille, plus dangereuse aux monarques que toutes les autres usurpations. » Les membres du congrès allèrent dîner et marquèrent avec le sceptre de saint Louis, comme avec un fétu, le feuillet où ils en étaient restés dans leurs protocoles.

Sur les obstacles que rencontra le czar, M. de Talleyrand fit volte-face : prévoyant que le coup retentirait, il rendit compte à Louis XVIII (dans une dépêche que j'ai vue et qui portait le nº 25 ou 27) de l'étrange séance du congrès[4181] : il se croyait obligé d'informer Sa Majesté d'une démarche aussi exorbitante, parce que cette nouvelle, disait-il, ne tarderait pas de parvenir aux oreilles du roi : singulière naïveté pour M. le prince de Talleyrand.

Il avait été question d'une déclaration de l'Alliance, afin de bien avertir le monde qu'on n'en voulait qu'à Napoléon ; qu'on ne prétendait imposer à la France ni une forme obligée de gouvernement, ni un souverain qui ne fût pas de son choix. Cette dernière partie de la déclaration fut supprimée, mais elle fut positivement annoncée dans le journal officiel de Francfort. L'Angleterre, dans ses négociations avec les cabinets, se sert toujours de ce langage libéral, qui n'est qu'une précaution contre la tribune parlementaire.

On voit qu'à la seconde restauration, pas plus qu'à la première, les alliés ne se souciaient point du rétablissement de la légitimité : l'événement seul a tout fait. Qu'importait à des souverains dont la vue était si courte que la mère des monarchies de l'Europe fût égorgée ? Cela les empêcherait-il de donner des fêtes et d'avoir des gardes ? Aujourd'hui les

monarques sont si solidement assis, le globe dans une main, l'épée dans l'autre !

M. de Talleyrand, dont les intérêts étaient alors à Vienne, craignait que les Anglais, dont l'opinion ne lui était plus aussi favorable, engageassent la partie militaire avant que toutes les armées fussent en ligne, et que le cabinet de Saint-James acquît ainsi la prépondérance : c'est pourquoi il voulait amener le roi à rentrer par les provinces du sud-est, afin qu'il se trouvât sous la tutelle des troupes de l'Empire et du cabinet autrichien. Le duc de Wellington avait donc l'ordre précis de ne point commencer les hostilités ; c'est donc Napoléon qui a voulu la bataille de Waterloo : on n'arrête point les destinées d'une telle nature.

Ces faits historiques, les plus curieux du monde, ont été généralement ignorés ; c'est encore de même qu'on s'est formé une opinion confuse des traités de Vienne, relativement à la France : on les a crus l'œuvre unique d'une troupe de souverains victorieux acharnés à notre perte ; malheureusement, s'ils sont durs, ils ont été envenimés par une main française : quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique.

La Prusse voulait avoir la Saxe, qui tôt ou tard sera sa proie ; la France devait favoriser ce désir, car la Saxe obtenant un dédommagement dans les cercles du Rhin, Landau nous restait avec nos enclaves ; Coblentz et d'autres forteresses passaient à un petit État ami qui, placé entre nous et la Prusse, empêchait les points de contact ; les clefs de la France n'étaient point livrées à l'ombre de Frédéric. Pour trois millions qu'il en coûta à la Saxe, M. de Talleyrand s'opposa aux combinaisons du cabinet de Berlin ; mais, afin d'obtenir l'assentiment d'Alexandre à l'existence de la vieille Saxe, notre ambassadeur fut obligé d'abandonner la Pologne au czar, bien que les autres puissances désirassent qu'une Pologne quelconque rendît les mouvements du Moscovite moins libres dans le Nord. Les Bourbons de Naples se rachetèrent, comme le souverain de Dresde, à prix d'argent[4182]. M. de Talleyrand prétendait qu'il avait droit à une subvention, en échange de son duché de Bénévent : il vendait sa livrée en quittant son maître. Lorsque la France

perdait tant, M. de Talleyrand n'aurait-il pu perdre aussi quelque chose ? Bénévent, d'ailleurs, n'appartenait pas au grand chambellan : en vertu du rétablissement des anciens traités, cette principauté dépendait des États de l'Église.

Telles étaient les transactions diplomatiques que l'on passait à Vienne, tandis que nous séjournions à Gand. Je reçus, dans cette dernière résidence, cette lettre de M. de Talleyrand :

« Vienne, le 4 avril[4183].

« J'ai appris avec grand plaisir, monsieur, que vous étiez à Gand, car les circonstances exigent que le roi soit entouré d'hommes forts et indépendants.

« Vous aurez sûrement pensé qu'il était utile de réfuter par des publications fortement raisonnées toute la nouvelle doctrine que l'on veut établir dans les pièces officielles qui paraissent en France.

« Il y aurait de l'utilité à ce qu'il parût quelque chose dont l'objet serait d'établir que la déclaration du 31 mars, faite à Paris par les alliés, que la déchéance, que l'abdication, que le traité du 11 avril qui en a été la conséquence, sont autant de conditions préliminaires, indispensables et absolues du traité du 30 mai ; c'est-à-dire que sans ces conditions préalables le traité n'eût pas été fait. Cela posé, celui qui viole lesdites conditions, ou qui en seconde la violation, rompt la paix que ce traité a établie. Ce sont donc lui et ses complices qui déclarent la guerre à l'Europe.

« Pour le dehors comme pour le dedans, une discussion prise dans ce sens ferait du bien ; il faut seulement qu'elle soit bien faite, ainsi chargez-vous-en.

« Agréez, monsieur, l'hommage de mon sincère attachement et de ma haute considération,

« TALLEYRAND.

« J'espère avoir l'honneur de vous voir à la fin du mois. »

Notre ministre à Vienne était fidèle à sa haine contre la grande chimère échappée des ombres ; il redoutait un coup de

fouet de son aile. Cette lettre montre du reste tout ce que M. de Talleyrand était capable de faire, quand il écrivait seul : il avait la bonté de m'enseigner le *motif*, s'en rapportant à mes fioritures. Il s'agissait bien de quelques phrases diplomatiques sur la déchéance, sur l'abdication, sur le traité du 11 avril et du 30 mai, pour arrêter Napoléon ! Je fus très reconnaissant des instructions en vertu de mon brevet d'*homme fort*, mais je ne les suivis pas : ambassadeur *in petto*, je ne me mêlais point en ce moment des *affaires étrangères* ; je ne m'occupais que de mon *ministère de l'intérieur par intérim*.

Mais que se passait-il à Paris ?

Livre V

I. Les *Cent-Jours* à Paris. Effet du passage de la légitimité en France. — Étonnement de Bonaparte. — Il est obligé de capituler avec les idées qu'il avait crues étouffées. — Son nouveau système. — Trois énormes joueurs restés. — Chimères des libéraux. — Clubs et fédérés. — Escamotage de la République : l'Acte additionnel. — Chambre des représentants convoquée. — Inutile Champ de Mai. — II. Soucis et amertumes de Bonaparte. — III. Résolution à Vienne. – Mouvement à Paris. — IV. Ce que nous faisions à Gand. – M. de Blacas. — V Bataille de Waterloo. — VI. Confusion à Gand. — Quelle fut la bataille de Waterloo. — VII. Retour de l'empereur. – Réapparition de Lafayette. – Nouvelle abdication de Bonaparte. – Séances orageuses à la Chambre des pairs. – Présages menaçants pour la seconde Restauration. — VIII. Départ de Gand. – Arrivée à Mons. Je manque ma première occasion de fortune dans ma carrière politique. – M. de Talleyrand à Mons. Scène avec le roi. – Je m'intéresse bêtement à M. de Talleyrand. — IX. De Mons à Gonesse. – Je m'oppose avec M. le Comte Beugnot à la nomination de Fouché comme ministre : mes raisons. – Le duc de Wellington l'emporte. – Arnouville. – Saint-Denis. – Dernière conversation avec le roi.

(Le Livre V est consacré au récit des Cent-Jours[4184]*)*

I. Les *Cent-Jours* à Paris. Effet du passage de la légitimité en France. – Étonnement de Bonaparte. – Il est obligé de capituler avec les idées qu'il avait crues étouffées. – Son nouveau système. – Trois énormes joueurs restés. – Chimères des libéraux. – Clubs et fédérés. – Escamotage de la République : l'acte additionnel. – Chambre des représentants convoquée. – Inutile Champ de Mai.

Je vous fais voir l'envers des événements que l'histoire ne montre pas ; l'histoire n'étale que l'endroit. Les *Mémoires* ont l'avantage de présenter l'un et l'autre côté du tissu : sous ce rapport, ils peignent mieux l'humanité complète en exposant, comme les tragédies de Shakespeare, les scènes basses et hautes. Il y a partout une chaumière auprès d'un palais, un homme qui pleure auprès d'un homme qui rit, un chiffonnier qui porte sa hotte auprès d'un roi qui perd son trône : que faisait à l'esclave présent à la bataille d'Arbelles la chute de Darius ?

Gand n'était donc qu'un vestiaire derrière les coulisses du spectacle ouvert à Paris. Des personnages renommés restaient encore en Europe. J'avais en 1800 commencé ma carrière avec Alexandre et Napoléon ; pourquoi n'avais-je pas suivi ces premiers acteurs, mes contemporains, sur le grand théâtre ? Pourquoi seul à Gand ? Parce que le ciel vous jette où il veut. *Des petits Cent-Jours* à Gand, passons aux *grands Cent-Jours* à

Paris.

Je vous ai dit les raisons qui auraient dû arrêter Bonaparte à l'île d'Elbe, et les raisons primantes ou plutôt la nécessité tirée de sa nature qui le contraignirent de sortir de l'exil. Mais la marche de Cannes à Paris épuisa ce qui lui restait du vieil homme. À Paris le talisman fut brisé.

Le peu d'instants que la légalité avait reparu avait suffi pour rendre impossible le rétablissement de l'arbitraire. Le despotisme muselle les masses, et affranchit les individus dans une certaine limite ; l'anarchie déchaîne les masses, et asservit les indépendances individuelles. De là, le despotisme ressemble à la liberté, quand il succède à l'anarchie ; il reste ce qu'il est véritablement quand il remplace la liberté : libérateur après la Constitution directoriale, Bonaparte était oppresseur après la Charte. Il le sentait si bien qu'il se crut obligé d'aller plus loin que Louis XVIII et de retourner aux sources de la souveraineté nationale. Lui, qui avait foulé le peuple en maître, fut réduit à se refaire tribun du peuple, à courtiser la faveur des faubourgs, à parodier l'enfance révolutionnaire, à bégayer un vieux langage de liberté qui faisait grimacer ses lèvres, et dont chaque syllabe mettait en colère son épée.

Sa destinée, comme puissance, était en effet si bien accomplie, qu'on ne reconnut plus le génie de Napoléon pendant les Cent-Jours. Ce génie était celui du succès et de l'ordre, non celui de la défaite et de la liberté : or, il ne pouvait rien par la victoire qui l'avait trahi, rien pour l'ordre, puisqu'il existait sans lui. Dans son étonnement il disait : « Comme les Bourbons m'ont arrangé la France en quelques mois ! il me faudra des années pour la refaire. » Ce n'était pas l'œuvre de la *légitimité* que le conquérant voyait, c'était l'œuvre de la *Charte* ; il avait laissé la France muette et prosternée, il la trouvait debout et parlante : dans la naïveté de son esprit absolu, il prenait la liberté pour le désordre.

Et pourtant Bonaparte est obligé de capituler avec les idées qu'il ne peut vaincre de prime abord. À défaut de popularité réelle, des ouvriers, payés à quarante sous par tête, viennent, à la fin de leur journée, brailler au Carrousel *Vive l'Empereur !*

cela s'appelait aller *à la criée*. Des proclamations annoncent d'abord une merveille d'oubli et de pardon ; les individus sont déclarés libres, la nation libre, la presse libre ; on ne veut que la paix, l'indépendance et le bonheur du peuple ; tout le système impérial est changé ; l'âge d'or va renaître. Afin de rendre la pratique conforme à la théorie, on partage la France en sept grandes divisions de police ; les sept lieutenants sont investis des mêmes pouvoirs qu'avaient, sous le Consulat et l'Empire, les directeurs généraux : on sait ce que furent à Lyon, à Bordeaux, à Milan, à Florence, à Lisbonne, à Hambourg, à Amsterdam, ces protecteurs de la liberté individuelle. Au-dessus de ces lieutenants, Bonaparte élève, dans une hiérarchie de plus en plus *favorable à la liberté*, des commissaires extraordinaires, à la manière des représentants du peuple sous la Convention.

La police que dirige Fouché apprend au monde, par des proclamations solennelles, qu'elle ne va plus servir qu'à répandre la philosophie, qu'elle n'agira plus que d'après des principes de vertu.

Bonaparte rétablit, par un décret, la garde nationale du royaume, dont le nom seul lui donnait jadis des vertiges. Il se voit forcé d'annuler le divorce prononcé sous l'Empire entre le despotisme et la démagogie, et de favoriser leur nouvelle alliance : de cet hymen doit naître, au Champ de Mai, une liberté, le bonnet rouge et le turban sur la tête, le sabre du mameluck à la ceinture et la hache révolutionnaire à la main, liberté entourée des ombres de ces milliers de victimes sacrifiées sur les échafauds ou dans les campagnes brûlantes de l'Espagne et les déserts glacés de la Russie. Avant le succès, les mamelucks sont jacobins ; après le succès, les jacobins deviendront mamelucks : Sparte est pour l'instant du danger, Constantinople pour celui du triomphe.

Bonaparte aurait bien voulu ressaisir à lui seul l'autorité, mais cela ne lui était pas possible ; il trouvait des hommes disposés à la lui disputer : d'abord les républicains de bonne foi, délivrés des chaînes du despotisme et des lois de la monarchie, désiraient garder une indépendance qui n'est peut-être qu'une

noble erreur ; ensuite les furieux de l'ancienne faction de la montagne : ces derniers, humiliés de n'avoir été sous l'Empire que les espions de police d'un despote, semblaient résolus à reprendre, pour leur propre compte, cette liberté de tout faire dont ils avaient cédé pendant quinze années le privilège à un maître.

Mais ni les républicains, ni les révolutionnaires, ni les satellites de Bonaparte, n'étaient assez forts pour établir leur puissance séparée, ou pour se subjuguer mutuellement. Menacés au dehors d'une invasion, poursuivis au dedans par l'opinion publique, ils comprirent que s'ils se divisaient, ils étaient perdus : afin d'échapper au danger, ils ajournèrent leur querelle ; les uns apportaient à la défense commune leurs systèmes et leurs chimères, les autres leur terreur et leur perversité. Nul n'était de bonne foi dans ce pacte ; chacun, la crise passée, se promettait de le tourner à son profit ; tous cherchaient d'avance à s'assurer les résultats de la victoire. Dans cet effrayant trente et un, trois énormes joueurs tenaient la banque tour à tour : la liberté, l'anarchie, le despotisme, tous trois trichant et s'efforçant de gagner une partie perdue pour tous.

Pleins de cette pensée, ils ne sévissaient point contre quelques enfants perdus qui pressaient les mesures révolutionnaires : des fédérés s'étaient formés dans les faubourgs et des fédérations s'organisaient sous de rigoureux serments dans la Bretagne, l'Anjou, le Lyonnais et la Bourgogne ; on entendait chanter *la Marseillaise* et *la Carmagnole* ; un club, établi à Paris, correspondait avec d'autres clubs dans les provinces ; on annonçait la résurrection du *Journal des Patriotes*[4185]. Mais, de ce côté-là, quelle confiance pouvaient inspirer les ressuscités de 1793 ? Ne savait-on pas comment ils expliquaient la liberté, l'égalité, les droits de l'homme ? Étaient-ils plus moraux, plus sages, plus sincères après qu'avant leurs énormités ? Est-ce parce qu'ils s'étaient souillés de tous les vices qu'ils étaient devenus capables de toutes les vertus ? On n'abdique pas le crime aussi facilement qu'une couronne ; le front que ceignit l'affreux bandeau en

conserve des marques ineffaçables.

L'idée de faire descendre un ambitieux de génie du rang d'empereur à la condition de généralissime ou de président de la République était une chimère : le bonnet rouge, dont on chargeait la tête de ses bustes pendant les Cent-Jours, n'aurait annoncé à Bonaparte que la reprise du diadème, s'il était donné à ces athlètes qui parcourent le monde de fournir deux fois la même carrière.

Toutefois, des libéraux de choix se promettaient la victoire : des hommes fourvoyés, comme Benjamin Constant, des niais, comme M. Simonde-Sismondi[4186], parlaient de placer le prince de Canino[4187] au ministère de l'intérieur, le lieutenant général comte Carnot au ministère de la guerre, le comte Merlin[4188] à celui de la justice. En apparence abattu, Bonaparte ne s'opposait point à des mouvements démocratiques qui, en dernier résultat, fournissaient des conscrits à son armée. Il se laissait attaquer dans des pamphlets ; des caricatures lui répétaient : *Île d'Elbe*, comme les perroquets criaient à Louis XI : *Péronne*. On prêchait à l'échappé de prison, en le tutoyant, la liberté et l'égalité ; il écoutait ces remontrances d'un air de componction. Tout à coup, rompant les liens dont on avait prétendu l'envelopper, il proclame de sa propre autorité, non une constitution plébéienne, mais une constitution aristocratique, un *Acte additionnel* aux constitutions de l'Empire[4189].

La République rêvée se change par cet adroit escamotage dans le vieux gouvernement impérial, rajeuni de féodalité. L'*Acte additionnel* enlève à Bonaparte le parti républicain et fait des mécontents dans presque tous les autres partis[4190]. La licence règne à Paris, l'anarchie dans les provinces ; les autorités civiles et militaires se combattent ; ici on menace de brûler les châteaux et d'égorger les prêtres ; là on arbore le drapeau blanc et on crie *Vive le roi !* Attaqué, Bonaparte recule ; il retire à ses commissaires extraordinaires la nomination des maires des communes et rend cette nomination au peuple. Effrayé de la multiplicité des votes négatifs contre l'*Acte*

additionnel, il abandonne sa dictature de fait et convoque la Chambre des représentants en vertu de cet acte qui n'est point encore accepté. Errant d'écueil en écueil, à peine délivré d'un danger, il heurte contre un autre : souverain d'un jour, comment instituer une pairie héréditaire que l'esprit d'égalité repousse ? Comment gouverner les deux Chambres ? Montreront-elles une obéissance passive ? Quels seront les rapports de ces Chambres avec l'assemblée projetée du Champ de Mai, laquelle n'a plus de véritable but, puisque l'*Acte additionnel* est mis à exécution avant que les suffrages eussent été comptés ? Cette assemblée, composée de trente mille électeurs, ne se croira-t-elle pas la représentation nationale ?

Ce Champ de Mai, si pompeusement annoncé et célébré le 1er juin[4191], se résout en un simple défilé de troupes et une distribution de drapeaux devant un autel méprisé. Napoléon, entouré de ses frères, des dignitaires de l'État, des maréchaux, des corps civils et judiciaires, proclame la souveraineté du peuple à laquelle il ne croyait pas[4192]. Les citoyens s'étaient imaginé qu'ils fabriqueraient eux-mêmes une constitution dans ce jour solennel, les paisibles bourgeois s'attendaient qu'on y déclarerait l'abdication de Napoléon en faveur de son fils, abdication manigancée à Bâle entre les agents de Fouché et du prince de Metternich : il n'y eut rien qu'une ridicule attrape politique. L'*Acte additionnel* se présentait, au reste, comme un hommage à la légitimité ; à quelques différences près, et surtout moins l'*abolition de la confiscation*, c'était la Charte.

II. Soucis et amertumes de Bonaparte.

Ces changement subits, cette confusion de toutes choses, annonçaient l'agonie du despotisme. Toutefois l'empereur ne peut recevoir du dedans l'atteinte mortelle, car le pouvoir qui le combat est aussi exténué que lui ; le Titan révolutionnaire, que Napoléon avait jadis terrassé, n'a point recouvré son énergie native ; les deux géants se portent maintenant d'inutiles coups ; ce n'est plus que la lutte de deux ombres.

À ces impossibilités générales se joignent pour Bonaparte des tribulations domestiques et des soucis de palais ; il annonçait à la France le retour de l'impératrice et du roi de Rome, et l'une et l'autre ne revenaient point. Il disait à propos de la reine de Hollande, devenue par Louis XVIII duchesse de Saint-Leu : « Quand on a accepté les prospérités d'une famille, il faut en embrasser les adversités. » Joseph, accouru de la Suisse, ne lui demandait que de l'argent ; Lucien l'inquiétait par ses liaisons libérales ; Murat, d'abord conjuré contre son beau-frère, s'était trop hâté, en revenant à lui, d'attaquer les Autrichiens : dépouillé du royaume de Naples et fugitif de mauvais augure, il attendait aux arrêts, près de Marseille, la catastrophe que je vous raconterai plus tard[4193].

Et puis l'empereur pouvait-il se fier à ses anciens partisans et ses prétendus amis ? ne l'avaient-ils pas indignement abandonné au moment de sa chute ? Ce Sénat qui rampait à ses pieds, maintenant blotti dans la pairie, n'avait-il pas décrété la déchéance de son bienfaiteur ? Pouvait-il les croire, ces hommes, lorsqu'ils venaient lui dire : « L'intérêt de la France est inséparable du vôtre. Si la fortune trompait vos efforts, des revers, sire, n'affaibliraient pas notre persévérance et redoubleraient notre attachement pour vous[4194]. » Votre

persévérance ! votre attachement redoublé par l'infortune ! Vous disiez ceci le 11 juin 1815 : qu'aviez-vous dit le 2 avril 1814 ? que direz-vous quelques semaines après, le 19 juillet 1815 ?

Le ministre de la police impériale, ainsi que vous l'avez vu, correspondait avec Gand, Vienne et Bâle ; les maréchaux auxquels Bonaparte était contraint de donner le commandement de ses soldats avaient naguère prêté serment à Louis XVIII ; ils avaient fait contre lui, Bonaparte, les proclamations les plus violentes[4195] : depuis ce moment, il est vrai, ils avaient réépousé leur sultan ; mais s'il eût été arrêté à Grenoble, qu'en auraient-ils fait ? Suffit-il de rompre un serment pour rendre à un autre serment violé toute sa force ? Deux parjures équivalent-ils à la fidélité ?

Encore quelques jours, et ces jureurs du Champ de Mai rapporteront leur dévouement à Louis XVIII dans les salons des Tuileries ; ils s'approcheront de la sainte table du Dieu de paix, pour se faire nommer ministres aux banquets de la guerre[4196] ; hérauts d'armes et brandisseurs des insignes royaux au sacre de Bonaparte, ils rempliront les mêmes fonctions au sacre de Charles X[4197], puis, commissaires d'un autre pouvoir, ils mèneront ce roi prisonnier à Cherbourg, trouvant à peine un petit coin libre dans leur conscience pour y accrocher la plaque de leur nouveau serment. Il est dur de naître aux époques d'improbité, dans ces jours où deux hommes causant ensemble s'étudient à retrancher des mots de la langue, de peur de s'offenser et de se faire rougir mutuellement.

Ceux qui n'avaient pu s'attacher à Napoléon par sa gloire, qui n'avaient pu tenir par la reconnaissance au bienfaiteur duquel ils avaient reçu leurs richesses, leurs honneurs et jusqu'à leurs noms, s'immoleraient-ils maintenant à ses indigentes espérances ? S'enchaîneraient-ils à une fortune précaire et recommençante, les ingrats que ne fixa point une fortune consolidée par des succès inouïs et par une possession de seize années de victoires ? Tant de chrysalides qui, entre deux

printemps, avaient dépouillé et revêtu, quitté et repris la peau du légitimiste et du révolutionnaire, du napoléonien et du bourboniste ; tant de paroles données et faussées ; tant de croix passées de la poitrine du chevalier à la queue du cheval, et de la queue du cheval à la poitrine du chevalier ; tant de preux changeant de bandières, et semant la lice de leurs gages de foi-mentie[4198] ; tant de nobles dames, tour à tour suivantes de Marie-Louise et de Marie-Caroline, ne devaient laisser au fond de l'âme de Napoléon que défiance, horreur et mépris ; ce grand homme vieilli était seul au milieu de tous ces traîtres, hommes et sort, sur une terre chancelante, sous un ciel ennemi, en face de sa destinée accomplie et du jugement de Dieu.

III. Résolution à Vienne. – Mouvement à Paris.

Napoléon n'avait trouvé de fidèles que les fantômes de sa gloire passée ; ils l'escortèrent, ainsi que je vous l'ai dit, du lieu de son débarquement jusqu'à la capitale de la France. Mais les aigles, qui avaient *volé de clocher en clocher* de Cannes à Paris, s'abattirent fatiguées sur les cheminées des Tuileries, sans pouvoir aller plus loin.

Napoléon ne se précipite point, avec les populations émues, sur la Belgique, avant qu'une armée anglo-prussienne s'y fût rassemblée : il s'arrête ; il essaye de négocier avec l'Europe et de maintenir humblement les traités de la légitimité. Le congrès de Vienne oppose à M. le duc de Vicence l'abdication du 11 avril 1814 : par cette abdication Bonaparte *reconnaissait qu'il était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe,* et en conséquence *renonçait, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie*. Or, puisqu'il vient rétablir son pouvoir, il viole manifestement le traité de Paris, et se replace dans la situation politique antérieure au 31 mars 1814 : donc c'est lui Bonaparte qui déclare la guerre à l'Europe, et non l'Europe à Bonaparte. Ces arguties logiques de procureurs diplomates, comme je l'ai fait remarquer à propos de la lettre de M. de Talleyrand, valaient ce qu'elles pouvaient avant le combat.

La nouvelles du débarquement de Bonaparte à Cannes était arrivée à Vienne le 6 mars[4199], au milieu d'une fête où l'on représentait l'assemblée des divinités de l'Olympe et du Parnasse. Alexandre venait de recevoir le projet d'alliance entre la France, l'Autriche et l'Angleterre : il hésita un moment entre les deux nouvelles, puis il dit : « Il ne s'agit pas de moi, mais du salut du monde. » Et une estafette porte à Saint-Pétersbourg

l'ordre de faire partir la garde. Les armées qui se retiraient s'arrêtent ; leur longue file fait volte-face, et huit cent mille ennemis tournent le visage vers la France. Bonaparte se prépare à la guerre ; il est attendu à de nouveaux champs catalauniques : Dieu l'a ajourné à la bataille qui doit mettre fin au règne des batailles.

Il avait suffi de la chaleur des ailes de la renommée de Marengo et d'Austerlitz pour faire éclore des armées dans cette France qui n'est qu'un grand nid de soldats. Bonaparte avait rendu à ses légions leurs surnoms d'*invincible*, de *terrible*, d'*incomparable* ; sept armées reprenaient le titre d'armées des Pyrénées, des Alpes, du Jura, de la Moselle, du Rhin : grands souvenirs qui servaient de cadre à des troupes supposées, à des triomphes en espérance. Une armée véritable était réunie à Paris et à Laon ; cent cinquante batteries attelées, dix mille soldats d'élite entrés dans la garde ; dix-huit mille marins illustrés à Lützen et à Bautzen ; trente mille vétérans, officiers et sous-officiers, en garnison dans les places fortes ; sept départements du nord et de l'est prêts à se lever en masse ; cent quatre-vingt mille hommes de la garde nationale rendus mobiles ; des corps francs dans la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté ; des fédérés offrant leurs piques et leurs bras ; Paris fabriquant par jours trois mille fusils : telles étaient les ressources de l'empereur. Peut-être aurait-il encore une fois bouleversé le monde, s'il avait pu se résoudre, en affranchissant la patrie, à appeler les nations étrangères à l'indépendance. Le moment était propice : les rois qui promirent à leurs sujets des gouvernements constitutionnels venaient de manquer honteusement à leur parole. Mais la liberté était antipathique à Napoléon depuis qu'il avait bu à la coupe du pouvoir ; il aimait mieux être vaincu avec des soldats que de vaincre avec des peuples. Les corps qu'il poussa successivement vers les Pays-Bas se montaient à soixante-dix mille hommes.

IV. Ce que nous faisions à Gand. – M. de Blacas.

Nous autres émigrés, nous étions dans la ville de Charles-Quint comme les femmes de cette ville : assises derrière leurs fenêtres, elles voient dans un petit miroir incliné les soldats passer dans la rue. Louis XVIII était là dans un coin complètement oublié ; à peine recevait-il de temps en temps un billet du prince de Talleyrand revenant de Vienne, quelques lignes des membres du corps diplomatique résidant auprès du duc de Wellington en qualité de commissaires, MM. Pozzo di Borgo[4200], de Vincent[4201], etc., etc. On avait bien autre chose à faire qu'à songer à nous ! Un homme étranger à la politique n'aurait jamais cru qu'un impotent caché au bord de la Lys serait rejeté sur le trône par le choc des milliers de soldats prêts à s'égorger : soldats dont il n'était ni le roi ni le général, qui ne pensaient pas à lui, qui ne connaissaient ni son nom ni son existence. De deux points si rapprochés, Gand et Waterloo, jamais l'un ne parut si obscur, l'autre si éclatant : la légitimité gisait au dépôt comme un vieux fourgon brisé.

Nous savions que les troupes de Bonaparte s'approchaient ; nous n'avions pour nous couvrir que nos deux petites compagnies sous les ordres du duc de Berry, prince dont le sang ne pouvait nous servir, car il était déjà demandé ailleurs. Mille chevaux, détachés de l'armée française, nous auraient enlevés en quelques heures. Les fortifications de Gand étaient démolies ; l'enceinte qui reste eût été d'autant plus facilement forcée que la population belge ne nous était pas favorable. La scène dont j'avais été témoin aux Tuileries se renouvela : on préparait secrètement les voitures de Sa Majesté ; les chevaux étaient commandés. Nous, fidèles ministres, nous aurions

pataugé derrière, à la grâce de Dieu. MONSIEUR partit pour Bruxelles, chargé de surveiller de plus près les mouvements.

M. de Blacas était devenu soucieux et triste ; moi, pauvre homme, je le solaciais. À Vienne on ne lui était pas favorable ; M. de Talleyrand s'en moquait ; les royalistes l'accusaient d'être la cause du retour de Napoléon. Ainsi, dans l'une ou l'autre chance, plus d'exil honoré pour lui en Angleterre, plus de premières places possibles en France : j'étais son unique appui. Je le rencontrais assez souvent au Marché aux chevaux, où il trottait seul ; m'attelant à son côté, je me conformais *à sa triste pensée*. Cet homme que j'ai défendu à Gand et en Angleterre, que je défendis en France après les Cent-Jours, et jusque dans la préface de *la Monarchie selon la Charte*, cet homme m'a toujours été contraire : cela ne serait rien s'il n'eût été un mal pour la monarchie. Je ne me repens pas de ma niaiserie passée ; mais je dois redresser dans ces Mémoires les surprises faites à mon jugement ou à mon bon cœur.

V. Bataille de Waterloo.

Le 18 juin 1815, vers midi, je sortis de Gand par la porte de Bruxelles ; j'allais seul achever ma promenade sur la grande route. J'avais emporté les *Commentaires de César* et je cheminais lentement, plongé dans ma lecture. J'étais déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsque je crus ouïr un roulement sourd : je m'arrêtai, regardai le ciel assez chargé de nuées, délibérant en moi-même si je continuerais d'aller en avant, ou si je me rapprocherais de Gand dans la crainte d'un orage. Je prêtai l'oreille ; je n'entendis plus que le cri d'une poule d'eau dans les joncs et le son d'une horloge de village. Je poursuivis ma route : je n'avais pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux ; quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur ces plaines immenses, tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre, firent naître dans mon esprit l'idée d'un combat. Je me trouvais devant un peuplier planté à l'angle d'un champ de houblon. Je traversai le chemin et je m'appuyai debout contre le tronc de l'arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles. Un vent du sud s'étant levé m'apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette grande bataille, encore sans nom, dont j'écoutais les échos au pied d'un peuplier, et dont une horloge de village venait de sonner les funérailles inconnues, était la bataille de Waterloo !

Auditeur silencieux et solitaire du formidable arrêt des destinées, j'aurais été moins ému si je m'étais trouvé dans la mêlée : le péril, le feu, la cohue de la mort ne m'eussent pas laissé le temps de méditer ; mais seul sous un arbre, dans la campagne de Gand, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de moi, le poids des réflexions m'accablait :

Quel était ce combat ? Était-il définitif ? Napoléon était-il là en personne ? Le monde, comme la robe du Christ, était-il jeté au sort ? Succès ou revers de l'une ou l'autre armée, quelle serait la conséquence de l'événement pour les peuples, liberté ou esclavage ? Mais quel sang coulait ! chaque bruit parvenu à mon oreille n'était-il pas le dernier soupir d'un Français ? Était-ce un nouveau Crécy, un nouveau Poitiers, un nouvel Azincourt, dont allaient jouir les plus implacables ennemis de la France ? S'ils triomphaient, notre gloire n'était-elle pas perdue ? Si Napoléon l'emportait, que devenait notre liberté ? Bien qu'un succès de Napoléon m'ouvrît un exil éternel ; la patrie l'emportait dans ce moment dans mon cœur ; mes vœux étaient pour l'oppresseur de la France, s'il devait, en sauvant notre honneur, nous arracher à la domination étrangère.

Wellington triomphait-il ? La légitimité rentrerait donc dans Paris derrière ces uniformes rouges qui venaient de reteindre leur pourpre au sang des Français ! La royauté aurait donc pour carrosses de son sacre les chariots d'ambulance remplis de nos grenadiers mutilés ! Que sera-ce qu'une restauration accomplie sous de tels auspices ?... Ce n'est là qu'une bien petite partie des idées qui me tourmentaient. Chaque coup de canon me donnait une secousse et doublait le battement de mon cœur. À quelques lieues d'une catastrophe immense, je ne la voyais pas, je ne pouvais toucher le vaste monument funèbre croissant de minute en minute à Waterloo, comme du rivage de Boulaq, au bord du Nil, j'étendais vainement mes mains vers les Pyramides.

Aucun voyageur ne paraissait ; quelques femmes dans les champs, sarclant paisiblement des sillons de légumes, n'avaient pas l'air d'entendre le bruit que j'écoutais. Mais voici venir un courrier : je quitte le pied de mon arbre et je me place au milieu de la chaussée ; j'arrête le courrier et l'interroge. Il appartenait au duc de Berry et venait d'Alost : « Bonaparte est entré hier (17 juin) dans Bruxelles, après un combat sanglant. La bataille a dû recommencer aujourd'hui (18 juin). On croit à la défaite définitive des alliés, et l'ordre de la retraite est donné. » Le courrier continua sa route.

Je le suivis en me hâtant : je fus dépassé par la voiture d'un

négociant qui fuyait en poste avec sa famille ; il me confirma le récit du courrier.

VI. Confusion à Gand. – Quelle fut la bataille de Waterloo.

Tout était dans la confusion quand je rentrai à Gand : on fermait les portes de la ville ; les guichets seuls demeuraient entrebâillés ; des bourgeois mal armés et quelques soldats de dépôt faisaient sentinelle. Je me rendis chez le roi.

Monsieur venait d'arriver par une route détournée : il avait quitté Bruxelles sur la fausse nouvelle que Bonaparte y allait entrer, et qu'une première bataille perdue ne laissait aucune espérance du gain d'une seconde. On racontait que les Prussiens ne s'étant pas trouvés en ligne, les Anglais avaient été écrasés.

Sur ces bulletins, le *sauve qui peut* devint général : les possesseurs de quelques ressources partirent ; moi, qui ai la coutume de n'avoir jamais rien, j'étais toujours prêt et dispos. Je voulais faire déménager avant moi madame de Chateaubriand, grande bonapartiste, mais qui n'aime pas les coups de canon : elle ne me voulut pas quitter.

Le soir, conseil auprès de Sa Majesté : nous entendîmes de nouveau les rapports de Monsieur et les *on dit* recueillis chez le commandant de la place ou chez le baron d'Eckstein[4202]. Le fourgon des diamants de la couronne était attelé : je n'avais pas besoin de fourgon pour emporter mon trésor. J'enfermai le mouchoir de soie noire dont j'entortille ma tête la nuit dans mon flasque portefeuille de ministre de l'intérieur, et je me mis à la disposition du prince, avec ce document important des affaires de la légitimité. J'étais plus riche dans ma première émigration, quand mon havresac me tenait lieu d'oreiller et servait de maillot à *Atala* ; mais en 1815 *Atala* était une grande petite fille dégingandée de treize à quatorze ans, qui courait le monde

toute seule, et qui, pour l'honneur de son père, avait fait trop parler d'elle.

Le 19 juin, à une heure du matin, une lettre de M. Pozzo, transmise au roi par estafette, rétablit la vérité des faits. Bonaparte n'était point entré dans Bruxelles ; il avait décidément perdu la bataille de Waterloo. Parti de Paris le 12 juin, il rejoignit son armée le 14. Le 15, il force les lignes de l'ennemi sur la Sambre. Le 16, il bat les Prussiens dans ces champs de Fleurus où la victoire semble à jamais fidèle aux Français. Les villages de Ligny et de Saint-Amand sont emportés. Aux Quatre-Bras, nouveau succès : le duc de Brunswick reste parmi les morts[4203]. Blücher en pleine retraite se rabat sur une réserve de trente mille hommes, aux ordres du général de Bulow[4204] ; le duc de Wellington, avec les Anglais et les Hollandais, s'adosse à Bruxelles.

Le 18 au matin, avant les premiers coups de canon, le duc de Wellington déclara qu'il pourrait tenir jusqu'à trois heures, mais qu'à cette heure, si les Prussiens ne paraissaient pas, il serait nécessairement écrasé : acculé sur Planchenois et Bruxelles, toute retraite lui était interdite. Surpris par Napoléon, sa position militaire était détestable ; il l'avait acceptée et ne l'avait pas choisie.

Les Français emportèrent d'abord, à l'aile gauche de l'ennemi, les hauteurs qui dominent le château d'Hougoumont jusqu'aux fermes de la Haye-Sainte et de Papelotte ; à l'aile droite, ils attaquèrent le village de Mont-Saint-Jean ; la ferme de la Haye-Sainte est enlevée au centre par le prince Jérôme. Mais la réserve prussienne paraît vers Saint-Lambert à six heures du soir : une nouvelle et furieuse attaque est donnée au village de la Haye-Sainte ; Blücher survient avec des troupes fraîches et isole du reste de nos troupes déjà rompues les carrés de la garde impériale. Autour de cette phalange immortelle, le débordement des fuyards entraîne tout parmi des flots de poussière, de fumée ardente et de mitraille, dans des ténèbres sillonnées de fusées à la congrève[4205], au milieu des rugissements de trois cents pièces d'artillerie et du galop

précipité de vingt-cinq mille chevaux : c'était comme le sommaire de toutes les batailles de l'Empire. Deux fois les Français ont crié : Victoire ! deux fois leurs cris sont étouffés sous la pression des colonnes ennemies. Le feu de nos lignes s'éteint ; les cartouches sont épuisées ; quelques grenadiers blessés, au milieu de trente mille morts, de cent mille boulets sanglants, refroidis et conglobés à leurs pieds, restent debout appuyés sur leur mousquet, baïonnette brisée, canon sans charge. Non loin d'eux l'homme des batailles écoutait, l'œil fixe, le dernier coup de canon qu'il devait entendre de sa vie. Dans ces champs de carnage, son frère Jérôme combattait encore avec ses bataillons expirants accablés par le nombre, mais son courage ne peut ramener la victoire.

Le nombre des morts du côté des alliés était estimé à dix-huit mille hommes, du côté des Français à vingt-cinq mille ; douze cents officiers anglais avaient péri ; presque tous les aides de camp du duc de Wellington étaient tués ou blessés ; il n'y eut pas en Angleterre une famille qui ne prît le deuil. Le prince d'Orange[4206] avait été atteint d'une balle à l'épaule ; le baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche, avait eu la main percée. Les Anglais furent redevables du succès aux Irlandais et à la brigade des montagnards écossais que les charges de notre cavalerie ne purent rompre. Le corps du général Grouchy, ne s'étant pas avancé, ne se trouva point à l'affaire. Les deux armées croisèrent le fer et le feu avec une bravoure et un acharnement qu'animait une inimitié nationale de dix siècles. Lord Castlereagh, rendant compte de la bataille à la Chambre des lords, disait : « Les soldats anglais et les soldats français, après l'affaire, lavaient leur mains sanglantes dans un même ruisseau, et d'un bord à l'autre se congratulaient mutuellement sur leur courage. » Wellington avait toujours été funeste à Bonaparte, ou plutôt le génie rival de la France, le génie anglais, barrait le chemin à la victoire. Aujourd'hui les Prussiens réclament contre les Anglais l'honneur de cette affaire décisive ; mais, à la guerre, ce n'est pas l'action accomplie, c'est le nom qui fait le triomphateur : ce n'est pas Bonaparte qui a gagné la véritable bataille d'Iéna.

Les fautes des Français furent considérables : ils se trompèrent sur des corps ennemis ou amis ; ils occupèrent trop tard la position des Quatre-Bras ; le maréchal Grouchy, qui était chargé de contenir les Prussiens avec ses trente-six mille hommes, les laissa passer sans les voir : de là des reproches que nos généraux se sont adressés. Bonaparte attaqua de front selon sa coutume, au lieu de tourner les Anglais, et s'occupa avec la présomption du maître, de couper la retraite à un ennemi qui n'était pas vaincu.

Beaucoup de menteries et quelques vérités assez curieuses ont été débitées sur cette catastrophe. Le mot : *La garde meurt et ne se rend pas,* est une invention qu'on n'ose plus défendre[4207]. Il paraît certain qu'au commencement de l'action, Soult fit quelques observations stratégiques à l'empereur : « Parce que Wellington vous a battu, lui répondit sèchement Napoléon, vous croyez toujours que c'est un grand général. » À la fin du combat, M. de Turenne[4208] pressa Bonaparte de se retirer pour éviter de tomber entre les mains de l'ennemi : Bonaparte, sorti de ses pensées comme d'un rêve, s'emporta d'abord ; puis tout à coup, au milieu de sa colère, il s'élance sur son cheval et fuit[4209].

VII. Retour de l'empereur. – Réapparition de Lafayette. – Nouvelle abdication de Bonaparte. – Séances orageuses à la Chambre des pairs. – Présages menaçants pour la seconde Restauration.

Le 19 juin cent coups de canon des Invalides avaient annoncé les succès de Ligny, de Charleroi, des Quatre-Bras ; on célébrait des victoires mortes la veille à Waterloo. Le premier courrier qui transmit à Paris la nouvelle de cette défaite, une des plus grandes de l'histoire par ses résultats, fut Napoléon lui-même : il rentra dans les barrières la nuit du 21 ; on eût dit de ses mânes revenant pour apprendre à ses amis qu'il n'était plus. Il descendit à l'Élysée-Bourbon : lorsqu'il arriva de l'île d'Elbe, il était descendu aux Tuileries ; ces deux asiles, instinctivement choisis, révélaient le changement de sa destinée.

Tombé à l'étranger dans un noble combat, Napoléon eut à supporter à Paris les assauts des avocats qui voulaient mettre à sac ses malheurs : il regrettait de n'avoir pas dissous la Chambre avant son départ pour l'armée ; il s'est souvent aussi repenti de n'avoir pas fait fusiller Fouché et Talleyrand. Mais il est certain que Bonaparte, après Waterloo, s'interdit toute violence, soit qu'il obéît au calme habituel de son tempérament, soit qu'il fût dompté par la destinée ; il ne dit plus comme avant sa première abdication : « On verra ce que c'est que la *mort d'un grand homme*. » Cette verve était passée. Antipathique à la liberté, il songea à casser cette Chambre des représentants que présidait Lanjuinais, de citoyen devenu sénateur, de sénateur devenu pair, depuis redevenu citoyen, de citoyen

allant redevenir pair. Le général Lafayette, député, lut à la tribune une proposition qui déclarait : « la Chambre en permanence, crime de haute trahison toute tentative pour la dissoudre, traître à la patrie, et jugé comme tel, quiconque s'en rendrait coupable. » (21 juin 1815.)

Le discours du général commençait par ces mots :

« Messieurs, lorsque pour la première fois depuis bien des années j'élève une voix que les vieux amis de la liberté reconnaîtront encore, je me sens appelé à vous parler du danger de la patrie..... Voici l'instant de nous rallier autour du drapeau tricolore, de celui de 89, celui de la liberté, de l'égalité et de l'ordre public. »

L'anachronisme de ce discours causa un moment d'illusion ; on crut voir la Révolution, personnifiée dans Lafayette, sortir du tombeau et se présenter pâle et ridée à la tribune. Mais ces motions d'ordre, renouvelées de Mirabeau, n'étaient plus que des armes hors d'usage, tirées d'un vieil arsenal. Si Lafayette rejoignait noblement la fin et le commencement de sa vie, il n'était pas en son pouvoir de souder les deux bouts de la chaîne rompue du temps. Benjamin Constant se rendit auprès de l'empereur à l'Élysée-Bourbon ; il le trouva dans son jardin. La foule remplissait l'avenue de Marigny et criait : *Vive l'Empereur !* cri touchant échappé des entrailles populaires ; il s'adressait au vaincu ! Bonaparte dit à Benjamin Constant : « Que me doivent ceux-ci ? je les ai trouvés, je les ai laissés pauvres. » C'est peut-être le seul mot qui lui soit sorti du cœur, si toutefois l'émotion du député n'a pas trompé son oreille. Bonaparte, prévoyant l'événement, vint au-devant de la sommation qu'on se préparait à lui faire ; il abdiqua pour n'être pas contraint d'abdiquer : « Ma vie politique est finie, dit-il : je déclare mon fils, sous le nom de Napoléon II, empereur des Français. » Inutile disposition, telle que celle de Charles X en faveur de Henri V : on ne donne des couronnes que lorsqu'on les possède, et les hommes cassent le testament de l'adversité. D'ailleurs l'empereur n'était pas plus sincère en descendant du trône une seconde fois qu'il ne l'avait été dans sa première retraite ; aussi, lorsque les commissaires français allèrent

apprendre au duc de Wellington que Napoléon avait abdiqué, il leur répondit : « Je le savais depuis un an. »

La Chambre des représentants, après quelques débats où Manuel[4210] prit la parole, accepta la nouvelle abdication de son souverain, mais vaguement et sans nommer de régence.

Une commission exécutive est créée[4211] : le duc d'Otrante la préside ; trois ministres, un conseiller d'État et un général de l'empereur la composent et dépouillent de nouveau leur maître : c'était Fouché, Caulaincourt, Carnot, Quinette[4212] et Grenier[4213].

Pendant ces transactions, Bonaparte retournait ses idées dans sa tête : « Je n'ai plus d'armée, disait-il, je n'ai plus que des fuyards. La majorité de la Chambre des députés est bonne ; je n'ai contre moi que Lafayette, Lanjuinais et quelques autres. Si la nation se lève, l'ennemi sera écrasé ; si, au lieu d'une levée, on dispute, tout sera perdu. La nation n'a pas envoyé les députés pour me renverser, mais pour me soutenir. Je ne les crains point, quelque chose qu'ils fassent ; je serai toujours l'idole du peuple et de l'armée : si je disais un mot, ils seraient assommés. Mais si nous nous querellons, au lieu de nous entendre, nous aurons le sort du Bas-Empire. »

Une députation de la Chambre des représentants étant venue le féliciter sur sa nouvelle abdication, il répondit : « Je vous remercie : je désire que mon abdication puisse faire le bonheur de la France ; mais je ne l'espère pas. »

Il se repentit bientôt après, lorsqu'il apprit que la Chambre des représentants avait nommé une commission de gouvernement composée de cinq membres. Il dit aux ministres : « Je n'ai point abdiqué en faveur d'un nouveau Directoire ; j'ai abdiqué en faveur de mon fils : si on ne le proclame point, mon abdication est nulle et non avenue. Ce n'est point en se présentant devant les alliés l'oreille basse et le genou en terre que les Chambres les forceront à reconnaître l'indépendance nationale. »

Il se plaignait que Lafayette, Sébastiani[4214],

Pontécoulant[4215], Benjamin Constant, avaient conspiré contre lui, que d'ailleurs les Chambres n'avaient pas assez d'énergie. Il disait que lui seul pouvait tout réparer, mais que les meneurs n'y consentiraient jamais, qu'ils aimeraient mieux s'engloutir dans l'abîme que de s'unir avec lui, Napoléon, pour le fermer.

Le 27 juin, à la Malmaison, il écrivit cette sublime lettre : « En abdiquant le pouvoir, je n'ai pas renoncé au plus noble droit du citoyen, au droit de défendre mon pays. Dans ces graves circonstances, j'offre mes services comme général, me regardant encore comme le premier soldat de la patrie. »

Le duc de Bassano lui ayant représenté que les Chambres ne seraient pas pour lui : « Alors je le vois bien, » dit-il, « il faut toujours céder. Cet infâme Fouché vous trompe, il n'y a que Caulaincourt et Carnot qui valent quelque chose ; mais que peuvent-ils faire, avec un traître, Fouché, et deux niais, Quinette et Grenier, et deux Chambres qui ne savent ce qu'elles veulent ? Vous croyez tous comme des imbéciles aux belles promesses des étrangers ; vous croyez qu'ils vous mettront la poule au pot, et qu'ils vous donneront un prince de leur façon, n'est-ce pas ? Vous vous trompez[4216]. »

Des plénipotentiaires furent envoyés aux alliés. Napoléon requit le 29 juin deux frégates, stationnées à Rochefort, pour le transporter hors de France ; en attendant il s'était retiré à la Malmaison.

Les discussions étaient vives à la Chambre des pairs. Longtemps ennemi de Bonaparte, Carnot, qui signait l'ordre des égorgements d'Avignon sans avoir le temps de le lire, avait eu le temps, pendant les Cent-Jours, d'immoler son républicanisme au titre de comte. Le 22 juin, il avait lu au Luxembourg une lettre du ministre de la guerre, contenant un rapport exagéré sur les ressources militaires de la France. Ney, nouvellement arrivé, ne put entendre ce rapport sans colère. Napoléon, dans ses bulletins, avait parlé du maréchal avec un mécontentement mal déguisé, et Gourgaud accusa Ney d'avoir été la principale cause de la perte de la bataille de Waterloo. Ney se leva et dit : « Ce rapport est faux, faux de tous points : Grouchy ne peut

avoir sous ses ordres que vingt à vingt-cinq mille hommes tout au plus. Il n'y a plus un seul soldat de la garde à rallier : je la commandais ; je l'ai vu massacrer tout entière avant de quitter le champ de bataille. L'ennemi est à Nivelle avec quatre-vingt mille hommes ; il peut être à Paris dans six jours : vous n'avez d'autre moyen de sauver la patrie que d'ouvrir des négociations. »

L'aide de camp Flahaut[4217] voulut soutenir le rapport du ministre de la guerre ; Ney répliqua avec une nouvelle véhémence : « Je le répète, vous n'avez d'autre voie de salut que la négociation. Il faut que vous rappeliez les Bourbons. Quant à moi, je me retirerai aux États-Unis. »

À ces mots, Lavallette et Carnot accablèrent le maréchal de reproches ; Ney leur répondit avec dédain : « Je ne suis pas de ces hommes pour qui leur intérêt est tout : que gagnerai-je au retour de Louis XVIII ? d'être fusillé pour crime de désertion ; mais je dois la vérité à mon pays. »

Dans la séance des pairs du 23, le général Drouot[4218], rappelant cette scène, dit : « J'ai vu avec chagrin ce qui fut dit hier pour diminuer la gloire de nos armes, exagérer nos désastres et diminuer nos ressources. Mon étonnement a été d'autant plus grand que ces discours étaient prononcés par un général distingué (Ney), qui, par sa grande valeur et ses connaissances militaires, a tant de fois mérité la reconnaissance de la nation. »

Dans la séance du 22, un second orage avait éclaté à la suite du premier : il s'agissait de l'abdication de Bonaparte ; Lucien insistait pour qu'on reconnût son neveu empereur. M. de Pontécoulant interrompit l'orateur, et demanda de quel droit Lucien, étranger et prince romain, se permettait de donner un souverain à la France. « Comment, ajouta-t-il, reconnaître un enfant qui réside en pays étranger ? » À cette question, La Bédoyère[4219], s'agitant devant son siège :

« J'ai entendu des voix autour du trône du souverain heureux ; elles s'en éloignent aujourd'hui qu'il est dans le malheur. Il y a des gens qui ne veulent pas reconnaître

Napoléon II, parce qu'ils veulent recevoir la loi de l'étranger, à qui ils donnent le nom d'*alliés*.

« L'abdication de Napoléon est indivisible. Si l'on ne veut pas reconnaître son fils, il doit tenir l'épée, environné de Français qui ont versé leur sang pour lui, et qui sont encore tout couverts de blessures.

« Il sera abandonné par de vils généraux qui l'ont déjà trahi.

« Mais si l'on déclare que tout Français qui quittera son drapeau sera couvert d'infamie, sa maison rasée, sa famille proscrite, alors plus de traîtres, plus de manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes et dont peut-être quelques auteurs siègent ici. »

La Chambre se lève en tumulte : « À l'ordre ! à l'ordre ! à l'ordre ! mugit-on blessé du coup. — Jeune homme, vous vous oubliez ! s'écria Masséna. — « Vous vous croyez encore au corps de garde ? » disait Lameth.

Tous les présages de la seconde Restauration furent menaçants : Bonaparte était revenu à la tête de quatre cents Français, Louis XVIII revenait derrière quatre cent mille étrangers ; il passa près de la mare de sang de Waterloo, pour aller à Saint-Denis comme à sa sépulture.

C'était pendant que la légitimité s'avançait ainsi que retentissaient les interpellations de la Chambre des pairs ; il y avait là je ne sais quoi de ces terribles scènes révolutionnaires aux grands jours de nos malheurs, quand le poignard circulait au tribunal entre les mains des victimes. Quelques militaires dont la funeste fascination avait amené la ruine de la France, en déterminant la seconde invasion de l'étranger, se débattaient sur le seuil du palais ; leur désespoir prophétique, leurs gestes, leurs paroles de la tombe, semblaient annoncer une triple mort : mort à eux-mêmes, mort à l'homme qu'ils avaient béni, mort à la race qu'ils avaient proscrite.

VIII. Départ de Gand. – Arrivée à Mons. Je manque ma première occasion de fortune dans ma carrière politique. – M. de Talleyrand à Mons. Scène avec le roi. – Je m'intéresse bêtement à M. de Talleyrand.

Tandis que Bonaparte se retirait à la Malmaison avec l'Empire fini, nous, nous partions de Gand avec la monarchie recommençante. Pozzo, qui savait combien il s'agissait peu de la légitimité en haut lieu, se hâta d'écrire à Louis XVIII de partir et d'arriver vite, s'il voulait régner avant que la place fût prise : c'est à ce billet que Louis XVIII dut sa couronne en 1815.

À Mons, je manquai la première occasion de fortune de ma carrière politique ; j'étais mon propre obstacle et je me trouvais sans cesse sur mon chemin. Cette fois, mes *qualités* me jouèrent le mauvais tour que m'auraient pu faire mes défauts.

M. de Talleyrand, dans tout l'orgueil d'une négociation qui l'avait enrichi, prétendait avoir rendu à la légitimité les plus grands services et il revenait en maître. Étonné que déjà on n'eût point suivi pour le retour à Paris la route qu'il avait tracée, il fut bien plus mécontent de retrouver M. de Blacas avec le roi. Il regardait M. de Blacas comme le fléau de la monarchie ; mais ce n'était pas là le vrai motif de son aversion : il considérait dans M. de Blacas le favori, par conséquent le rival ; il craignait aussi Monsieur et s'était emporté lorsque, quinze jours auparavant, Monsieur lui avait fait offrir son hôtel sur la Lys. Demander l'éloignement de M. de Blacas, rien de plus naturel ; l'exiger, c'était trop se souvenir de Bonaparte.

M. de Talleyrand entra dans Mons vers les six heures du soir,

accompagné de l'abbé Louis : M. de Riccé[4220], M. de Jaucourt[4221] et quelques autres commensaux, volèrent à lui. Plein d'une humeur qu'on ne lui avait jamais vue, l'humeur d'un roi qui croit son autorité méconnue, il refusa de prime abord d'aller chez Louis XVIII, répondant à ceux qui l'en pressaient par sa phrase ostentatrice : « Je ne suis jamais pressé ; il sera temps demain. » Je l'allai voir ; il me fit toutes ces cajoleries avec lesquelles il séduisait les petits ambitieux et les niais importants. Il me prit par le bras, s'appuya sur moi en me parlant : familiarités de haute faveur, calculées pour me tourner la tête, et qui étaient, avec moi, tout à fait perdues ; je ne comprenais même pas. Je l'invitai à venir chez le roi où je me rendais.

Louis XVIII était dans ses grandes douleurs : il s'agissait de se séparer de M. de Blacas ; celui-ci ne pouvait rentrer en France ; l'opinion était soulevée contre lui ; bien que j'eusse eu à me plaindre du favori à Paris, je ne lui en avais témoigné à Gand aucun ressentiment. Le roi m'avait su gré de ma conduite ; dans son attendrissement, il me traita à merveille. On lui avait déjà rapporté les propos de M. de Talleyrand : « Il se vante, » me dit-il, « de m'avoir remis une seconde fois la couronne sur la tête et il me menace de reprendre le chemin de l'Allemagne : qu'en pensez-vous, monsieur de Chateaubriand ? » Je répondis : « On aura mal instruit Votre Majesté ; M. de Talleyrand est seulement fatigué. Si le roi y consent, je retournerai chez le ministre. » Le roi parut bien aise ; ce qu'il aimait le moins, c'étaient les tracasseries ; il désirait son repos aux dépens même de ses affections.

M. de Talleyrand au milieu de ses flatteurs était plus monté que jamais. Je lui représentai qu'en un moment aussi critique il ne pouvait songer à s'éloigner. Pozzo le prêcha dans ce sens : bien qu'il n'eût pas la moindre inclination pour lui, il aimait dans ce moment à le voir aux affaires comme une ancienne connaissance ; de plus il le supposait en faveur près du czar. Je ne gagnai rien sur l'esprit de M. de Talleyrand, les habitués du prince me combattaient ; M. Mounier même pensait que M. de

Talleyrand devait se retirer. L'abbé Louis, qui mordait tout le monde, me dit en secouant trois fois sa mâchoire : « Si j'étais le prince, je ne resterais pas un quart d'heure à Mons. » Je lui répondis : « Monsieur l'abbé, vous et moi nous pouvons nous en aller où nous voulons, personne ne s'en apercevra ; il n'en est pas de même de M. de Talleyrand. » J'insistai encore et je dis au prince : « Savez-vous que le roi continue son voyage ? » M. de Talleyrand parut surpris, puis il me dit superbement, comme le Balafré à ceux qui le voulaient mettre en garde contre les desseins de Henri III : « Il n'osera ! »

Je revins chez le roi où je trouvai M. de Blacas. Je dis à Sa Majesté, pour excuser son ministre, qu'il était malade, mais qu'il aurait très certainement l'honneur de faire sa cour au roi le lendemain. « Comme il voudra, répliqua Louis XVIII : je pars à trois heures ; » et puis il ajouta affectueusement ces paroles : « Je vais me séparer de M. de Blacas ; la place sera vide, monsieur de Chateaubriand. »

C'était la maison du roi mise à mes pieds. Sans s'embarrasser davantage de M. de Talleyrand, un politique avisé aurait fait attacher ses chevaux à sa voiture pour suivre ou précéder le roi : je demeurai sottement dans mon auberge.

M. de Talleyrand, ne pouvant se persuader que le roi s'en irait, s'était couché : à trois heures on le réveille pour lui dire que le roi part ; il n'en croit pas ses oreilles : « Joué ! trahi ! » s'écria-t-il. On le lève, et le voilà, pour la première fois de sa vie, à trois heures du matin dans la rue, appuyé sur le bras de M. de Ricé. Il arrive devant l'hôtel du roi ; les deux premiers chevaux de l'attelage avaient déjà la moitié du corps hors de la porte cochère. On fait signe au postillon de s'arrêter ; le roi demande ce que c'est ; on lui crie : « Sire, c'est M. de Talleyrand. — Il dort, dit Louis XVIII. — Le voilà, sire. — Allons ! » répondit le roi. Les chevaux reculent avec la voiture ; on ouvre la portière, le roi descend, rentre en se traînant dans son appartement, suivi du ministre boiteux. Là M. de Talleyrand commence en colère une explication. Sa Majesté l'écoute et lui répond : « Prince de Bénévent, vous nous quittez ? Les eaux vous feront du bien : vous nous donnerez de vos nouvelles. » Le roi laisse le prince

ébahi, se fait reconduire à sa berline et part.

M. de Talleyrand bavait de colère ; le sang-froid de Louis XVIII l'avait démonté : lui, M. de Talleyrand, qui se piquait de tant de sang-froid, être battu sur son propre terrain, planté là, sur une place à Mons, comme l'homme le plus insignifiant : il n'en revenait pas ! Il demeure muet, regarde s'éloigner le carrosse, puis saisissant le duc de Lévis par un bouton de son spencer : « Allez, monsieur le duc, allez dire comme on me traite ! J'ai remis la couronne sur la tête du roi (il en revenait toujours à cette couronne), et je m'en vais en Allemagne commencer la nouvelle émigration. »

M. de Lévis écoutant en distraction, se haussant sur la pointe du pied, dit : « Prince, je pars, il faut qu'il y ait au moins un grand seigneur avec le roi. »

M. de Lévis se jeta dans une carriole de louage qui portait le chancelier de France : les deux grandeurs de la monarchie capétienne s'en allèrent côte à côte la rejoindre, à moitié frais, dans une *benne* mérovingienne.

J'avais prié M. de Duras de travailler à la réconciliation et de m'en donner les premières nouvelles. « Quoi ! m'avait dit M. de Duras, vous restez après ce que vous a dit le roi ? » M. de Blacas, en partant de Mons de son côté, me remercia de l'intérêt que je lui avais montré.

Je retrouvai M. de Talleyrand embarrassé ; il en était au regret de n'avoir pas suivi mon conseil, et d'avoir, comme un sous-lieutenant mauvaise tête, refusé d'aller le soir chez le roi ; il craignait que des arrangements eussent lieu sans lui, qu'il ne pût participer à la puissance politique et profiter des tripotages d'argent qui se préparaient. Je lui dis que, bien que je différasse de son opinion, je ne lui en restais pas moins attaché, comme un ambassadeur à son ministre ; qu'au surplus j'avais des amis auprès du roi, et que j'espérais bientôt apprendre quelque chose de bon. M. de Talleyrand était une vraie tendresse, il se penchait sur mon épaule ; certainement il me croyait dans ce moment un très grand homme.

Je ne tardai point à recevoir un billet de M. de Duras ; il m'écrivait de Cambrai que l'affaire était arrangée, et que M. de

Talleyrand allait recevoir l'ordre de se mettre en route : cette fois le prince ne manqua pas d'obéir.

Quel diable me poussait ? Je n'avais point suivi le roi qui m'avait pour ainsi dire offert ou plutôt donné le ministère de sa maison et qui fut blessé de mon obstination à rester à Mons ; je me cassais le cou pour M. de Talleyrand que je connaissais à peine, que je n'estimais point, que je n'admirais point ; pour M. de Talleyrand qui allait entrer dans des combinaisons nullement les miennes, qui vivait dans une atmosphère de corruption dans laquelle je ne pouvais respirer !

Ce fut de Mons même, au milieu de tous ses embarras, que le prince de Bénévent envoya M. de Perray toucher à Naples les millions d'un de ses marchés de Vienne[4222]. M. de Blacas cheminait en même temps avec l'ambassade de Naples dans sa poche, et d'autres millions que le généreux exilé de Gand lui avait donnés à Mons. Je m'étais tenu dans de bons rapports avec M. de Blacas, précisément parce que tout le monde le détestait ; j'avais encouru l'amitié de M. de Talleyrand pour ma fidélité à un caprice de son humeur ; Louis XVIII m'avait positivement appelé auprès de sa personne, et je préférai la turpitude d'un homme sans foi à la faveur du roi : il était trop juste que je reçusse la récompense de ma stupidité, que je fusse abandonné de tous, pour les avoir voulu servir tous. Je rentrai en France n'ayant pas de quoi payer ma route, tandis que les trésors pleuvaient sur les disgraciés : je méritais cette correction. C'est fort bien de s'escrimer en pauvre chevalier quand tout le monde est cuirassé d'or ; mais encore ne faut-il pas faire des fautes énormes : moi demeuré auprès du roi, la combinaison du ministère Talleyrand et Fouché devenait presque impossible ; la Restauration commençait par un ministère moral et honorable, toutes les combinaisons de l'avenir pouvaient changer. L'insouciance que j'avais de ma personne me trompa sur l'importance des faits : la plupart des hommes ont le défaut de se trop compter ; j'ai le défaut de ne me pas compter assez : je m'enveloppai dans le dédain habituel de ma fortune ; j'aurais dû voir que la fortune de la France se trouvait liée dans ce moment à celle de mes petites destinées :

ce sont de ces enchevêtrements historiques fort communs.

IX. De Mons à Gonesse. – Je m'oppose avec M. le Comte Beugnot à la nomination de Fouché comme ministre : mes raisons. – Le duc de Wellington l'emporte. – Arnouville. – Saint-Denis. – Dernière conversation avec le roi.

Sorti enfin de Mons, j'arrivai au Cateau-Cambrésis ; M. de Talleyrand m'y rejoignit : nous avions l'air de venir refaire le traité de paix de 1559 entre Henri II de France et Philippe II d'Espagne.

À Cambrai, il se trouva que le marquis de La Suze, maréchal des logis du temps de Fénelon, avait disposé des billets de logement de madame de Lévis, de madame de Chateaubriand et du mien : nous demeurâmes dans la rue, au milieu des feux de joie, de la foule circulant autour de nous et des habitants qui criaient : *Vive le roi !* Un étudiant, ayant appris que j'étais là, nous conduisit à la maison de sa mère.

Les amis des diverses monarchies de France commençaient à paraître ; ils ne venaient pas à Cambrai pour la ligue contre Venise[4223], mais pour s'associer contre les nouvelles constitutions ; ils accouraient mettre aux pieds du roi leurs fidélités successives et leur haine pour la Charte : passeport qu'ils jugeaient nécessaire auprès de Monsieur ; moi et deux ou trois raisonnables Gilles, nous sentions déjà la jacobinerie.

Le 28 juin, parut la déclaration de Cambrai. Le roi y disait : « Je ne veux éloigner de ma personne que ces hommes dont la renommée est un sujet de douleur pour la France et d'effroi pour l'Europe. » Or voyez, le nom de Fouché était prononcé avec gratitude par le pavillon Marsan ! Le roi riait de la nouvelle

passion de son frère et disait : « Elle ne lui est pas venue de l'inspiration divine. » Je vous ai déjà raconté qu'en traversant Cambrai après les Cent-Jours, je cherchai vainement mon logis du temps du régiment de Navarre et le café que je fréquentais avec La Martinière : tout avait disparu avec ma jeunesse.

De Cambrai, nous allâmes coucher à Roye : la maîtresse de l'auberge prit madame de Chateaubriand pour madame la Dauphine ; elle fut portée en triomphe dans une salle où il y avait une table mise de trente couverts : la salle, éclairée de bougies, de chandelles et d'un large feu, était suffocante. L'hôtesse ne voulait pas recevoir de payement, et elle disait : « Je me regarde de travers pour n'avoir pas su me faire guillotiner pour nos rois[4224]. » Dernière étincelle d'un feu qui avait animé les Français pendant tant de siècles.

Le général Lamothe, beau-frère de M. Laborie, vint, envoyé par les autorités de la capitale, nous instruire qu'il nous serait impossible de nous présenter à Paris sans la cocarde tricolore. M. de Lafayette et d'autres commissaires, d'ailleurs fort mal reçus des alliés, valetaient d'état-major en état-major, mendiant près des étrangers un maître quelconque pour la France : tout roi, au choix des Cosaques, serait excellent, pourvu qu'il ne descendît pas de saint Louis et de Louis XIV.

À Roye, on tint conseil : M. de Talleyrand fit attacher deux haridelles à sa voiture et se rendit chez Sa Majesté. Son équipage occupait la largeur de la place, à partir de l'auberge du ministre jusqu'à la porte du roi. Il descendit de son char avec un mémoire qu'il nous lut : il examinait le parti qu'on aurait à suivre en arrivant ; il hasardait quelques mots sur la nécessité d'admettre indistinctement tout le monde au partage des places ; il faisait entendre qu'on pourrait aller généreusement jusqu'aux juges de Louis XVI. Sa Majesté rougit et s'écria en frappant des deux mains les deux bras de son fauteuil : « Jamais ! » Jamais de vingt-quatre heures.

À Senlis, nous nous présentâmes chez un chanoine : sa servante nous reçut comme des chiens ; quant au chanoine, qui n'était pas saint Rieul, patron de la ville, il ne voulut seulement pas nous regarder. Sa bonne avait ordre de ne nous rendre

d'autre service que de nous acheter de quoi manger, pour notre argent : le *Génie du christianisme* me fut néant[4225]. Pourtant Senlis aurait dû nous être de bon augure, puisque ce fut dans cette ville que Henri IV se déroba aux mains de ses geôliers en 1576 : « Je n'ai de regret, » s'écriait en s'échappant le roi, compatriote de Montaigne, « que pour deux choses que j'ai laissées à Paris : la messe et ma femme. »

De Senlis nous nous rendîmes au berceau de Philippe-Auguste, autrement Gonesse[4226]. En approchant du village, nous aperçûmes deux personnes qui s'avançaient vers nous : c'était le maréchal Macdonald et mon fidèle ami Hyde de Neuville. Ils arrêtèrent notre voiture et nous demandèrent où était M. de Talleyrand ; ils ne firent aucune difficulté de m'apprendre qu'ils le cherchaient afin d'informer le roi que Sa Majesté ne devait pas songer à franchir la barrière avant d'avoir pris Fouché pour ministre[4227]. L'inquiétude me gagna, car, malgré la manière dont Louis XVIII s'était prononcé à Roye, je n'étais pas très rassuré. Je questionnai le maréchal : « Quoi ! monsieur le maréchal, lui dis-je, est-il certain que nous ne pouvons rentrer qu'à des conditions si dures ? — Ma foi, monsieur le vicomte, me répondit le maréchal, je n'en suis pas bien convaincu. »

Le roi s'arrêta deux heures à Gonesse. Je laissai madame de Chateaubriand au milieu du grand chemin dans sa voiture, et j'allai au conseil à la mairie. Là fut mise en délibération une mesure d'où devait dépendre le sort futur de la monarchie. La discussion s'entama : je soutins, seul avec M. Beugnot, qu'en aucun cas Louis XVIII ne devait admettre dans ses conseils M. Fouché. Le roi écoutait : je voyais qu'il eût tenu volontiers la parole de Roye ; mais il était absorbé par Monsieur et pressé par le duc de Wellington.

Dans un chapitre de *la Monarchie selon la Charte*, j'ai résumé les raisons que je fis valoir à Gonesse. J'étais animé ; la parole parlée a une puissance qui s'affaiblit dans la parole écrite : « Partout où il y a une tribune ouverte, dis-je dans ce chapitre, quiconque peut être exposé à des reproches d'une certaine

nature ne peut être placé à la tête du gouvernement. Il y a tel discours, tel mot, qui obligerait un pareil ministre à donner sa démission en sortant de la Chambre. C'est cette impossibilité résultante du principe libre des gouvernements représentatifs que l'on ne sentit pas lorsque toutes les illusions se réunirent pour porter un homme fameux au ministère, malgré la répugnance trop fondée de la couronne. L'élévation de cet homme devait produire l'une de ces deux choses : ou l'abolition de la Charte, ou la chute du ministère à l'ouverture de la session. Se représente-t-on le ministre dont je veux parler, écoutant à la Chambre des députés la discussion sur le 21 janvier, pouvant être apostrophé à chaque instant par quelque député de Lyon, et toujours menacé du terrible *Tu es ille vir !* Les hommes de cette sorte ne peuvent être employés ostensiblement qu'avec les muets du sérail de Bajazet, ou les muets du Corps législatif de Bonaparte. Que deviendra le ministre si un député, montant à la tribune un *Moniteur* à la main, lit le rapport de la Convention du 9 août 1795 ; s'il demande l'expulsion de Fouché comme indigne en vertu de ce rapport qui le *chassait*, lui Fouché (je cite textuellement),*comme un voleur et un terroriste, dont la conduite atroce et criminelle communiquait le déshonneur et l'opprobre à toute assemblée quelconque dont il deviendrait membre*[4228] ? »

Voilà les choses que l'on a oubliées !

Après tout, avait-on le malheur de croire qu'un homme de cette espèce pouvait jamais être utile ? il fallait le laisser derrière le rideau, consulter sa triste expérience ; mais faire violence à la couronne et à l'opinion, appeler à visage découvert un pareil ministre aux affaires, un homme que Bonaparte, dans ce moment même, traitait d'infâme, n'était-ce pas déclarer qu'on renonçait à la liberté et à la vertu ? Une couronne vaut-elle un pareil sacrifice ? On n'était plus maître d'éloigner personne : qui pouvait-on exclure après avoir pris Fouché ?

Les partis agissaient sans songer à la forme du gouvernement qu'ils avaient adoptée ; tout le monde parlait de constitution, de liberté, d'égalité, de droit des peuples, et personne n'en voulait ; verbiage à la mode : on demandait, sans

y penser, des nouvelles de la Charte, tout en espérant qu'elle crèverait bientôt. Libéraux et royalistes inclinaient au gouvernement absolu, amendé par les mœurs : c'est le tempérament et le train de la France. Les intérêts matériels dominaient ; on ne voulait point renoncer à ce qu'on avait, dit-on, fait pendant la Révolution ; chacun était chargé de sa propre vie et prétendait en onérer le voisin : le mal, assurait-on, était devenu un élément public, lequel devait désormais se combiner avec les gouvernements, et entrer comme principe vital dans la société.

Ma lubie, relative à une Charte mise en mouvement par l'action religieuse et morale, a été la cause du mauvais vouloir que certains partis m'ont porté : pour les royalistes, j'aimais trop la liberté ; pour les révolutionnaires, je méprisais trop les crimes. Si je ne m'étais trouvé là, à mon grand détriment, pour me faire maître d'école de constitutionnalité, dès les premiers jours les ultras et les jacobins auraient mis la Charte dans la poche de leur frac à fleurs de lis, ou de leur carmagnole à la Cassius.

M. de Talleyrand n'aimait pas M. Fouché ; M. Fouché détestait et, ce qu'il y a de plus étrange, méprisait M. de Talleyrand : il était difficile d'arriver à ce succès. M. de Talleyrand, qui d'abord eût été content de n'être pas accouplé à M. Fouché, sentant que celui-ci était inévitable, donna les mains au projet ; il ne s'aperçut pas qu'avec la Charte (lui surtout uni au mitrailleur de Lyon) il n'était guère plus possible que Fouché.

Promptement se vérifia ce que j'avais annoncé : on n'eut pas le profit de l'admission du duc d'Otrante, on n'en eut que l'opprobre ; l'ombre des Chambres approchant suffit pour faire disparaître des ministres trop exposés à la franchise de la tribune.

Mon opposition fut inutile : selon l'usage des caractères faibles, le roi leva la séance sans rien déterminer ; l'ordonnance ne devait être arrêtée qu'au château d'Arnouville.

On ne tint point conseil en règle dans cette dernière résidence ; les intimes et les affiliés au secret furent seuls assemblés. M. de Talleyrand, nous ayant devancés, prit langue

avec ses amis. Le duc de Wellington arriva : je le vis passer en calèche ; les plumes de son chapeau flottaient en l'air ; il venait octroyer à la France M. Fouché et M. de Talleyrand, comme le double présent que la victoire de Waterloo faisait à notre patrie. Lorsqu'on lui représentait que le régicide de M. le duc d'Otrante était peut-être un inconvénient, il répondait : « C'est une *frivolité*. » Un Irlandais protestant[4229], un général anglais étranger à nos mœurs et à notre histoire, un esprit ne voyant dans l'année française de 1793 que l'antécédent anglais de l'année 1649, était chargé de régler nos destinées ! L'ambition de Bonaparte nous avait réduits à cette misère.

Je rôdais à l'écart dans les jardins d'où le contrôleur général Machault, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, était allé s'éteindre aux Madelonnettes[4230] ; car la mort dans sa grande revue n'oubliait alors personne. Je n'étais plus appelé ; les familiarités de l'infortune commune avaient cessé entre le souverain et le sujet : le roi se préparait à rentrer dans son palais, moi dans ma retraite. Le vide se reforme autour des monarques sitôt qu'ils retrouvent le pouvoir. J'ai rarement traversé sans faire des réflexions sérieuses les salons silencieux et déshabités des Tuileries, qui me conduisaient au cabinet du roi : à moi, déserts d'une autre sorte, solitudes infinies où les mondes mêmes s'évanouissent devant Dieu, seul être réel.

On manquait de pain à Arnouville ; sans un officier du nom de Dubourg et qui dénichait de Gand comme nous, nous eussions jeûné. M. Dubourg alla à la picorée[4231], il nous rapporta la moitié d'un mouton au logis du maire en fuite[4232]. Si la servante de ce maire, héroïne de Beauvais demeurée seule, avait eu des armes, elle nous aurait reçus comme Jeanne Hachette.

Nous nous rendîmes à Saint-Denis : sur les deux bords de la chaussée s'étendaient les bivouacs des Prussiens et des Anglais ; les yeux rencontraient au loin les flèches de l'abbaye : dans ses fondements Dagobert jeta ses joyaux, dans ses souterrains les races successives ensevelirent leurs rois et leurs grands hommes ; quatre mois passés, nous avions déposé là les

os de Louis XVI pour tenir lieu des autres poussières. Lorsque je revins de mon premier exil en 1800, j'avais traversé cette même plaine de Saint-Denis ; il n'y campait encore que les soldats de Napoléon ; des Français remplaçaient encore les vieilles bandes du connétable de Montmorency.

Un boulanger nous hébergea. Le soir, vers les neuf heures, j'allai faire ma cour au roi. Sa Majesté était logée dans les bâtiments de l'abbaye : on avait toutes les peines du monde à empêcher les petites filles de la Légion d'honneur de crier : Vive Napoléon ! J'entrai d'abord dans l'église ; un pan de mur attenant au cloître était tombé : l'antique abbatial n'était éclairé que d'une lampe. Je fis ma prière à l'entrée du caveau où j'avais vu descendre Louis XVI : plein de crainte sur l'avenir, je ne sais si j'ai jamais eu le cœur noyé d'une tristesse plus profonde et plus religieuse. Ensuite je me rendis chez Sa Majesté : introduit dans une des chambres qui précédaient celle du roi, je ne trouvai personne ; je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment.

Le lendemain, le faubourg Saint-Germain arriva : tout se mêlait de la nomination de Fouché déjà obtenue, la religion comme l'impiété, la vertu comme le vice, le royaliste comme le révolutionnaire, l'étranger comme le Français ; on criait de toute part : « Sans Fouché point de sûreté pour le roi, sans Fouché point de salut pour la France ; lui seul a déjà sauvé la patrie, lui seul peut achever son ouvrage. » La vieille duchesse de Duras était une des nobles dames les plus animées à l'hymne ; le bailli de Crussol[4233], survivant de Malte, faisait chorus ; il déclarait que si sa tête était encore sur ses épaules, c'est que M. Fouché l'avait permis. Les peureux avaient eu tant de frayeur de Bonaparte, qu'ils avaient pris le massacreur de Lyon pour un Titus. Pendant plus de trois mois les salons du faubourg Saint-

Germain me regardèrent comme un mécréant, parce que je désapprouvais la nomination de leurs ministres. Ces pauvres gens, ils s'étaient prosternés aux pieds des *parvenus* ; ils n'en faisaient pas moins grand bruit de leur noblesse, de leur haine contre les révolutionnaires, de leur fidélité à toute épreuve, de l'inflexibilité de leurs principes, et ils adoraient Fouché.

Fouché avait senti l'incompatibilité de son existence ministérielle avec le jeu de la monarchie représentative : comme il ne pouvait s'amalgamer avec les éléments d'un gouvernement légal, il essaya de rendre les éléments politiques homogènes à sa propre nature. Il avait créé une terreur factice ; supposant des dangers imaginaires, il prétendait forcer la couronne à reconnaître les deux Chambres de Bonaparte et à recevoir la déclaration des droits qu'on s'était hâté de parachever ; on murmurait même quelques mots sur la nécessité d'exiler Monsieur et ses fils ; le chef-d'œuvre eût été d'isoler le roi.

On continuait à être dupe : en vain la garde nationale passait par-dessus les murs de Paris et venait protester de son dévouement ; on assurait que cette garde était mal disposée. La faction avait fait fermer les barrières afin d'empêcher le peuple, resté royaliste pendant les Cent-Jours, d'accourir, et l'on disait que ce peuple menaçait d'égorger Louis XVIII à son passage. L'aveuglement était miraculeux, car l'armée française se retirait sur la Loire, cent cinquante mille alliés occupaient les postes extérieurs de la capitale, et l'on prétendait toujours que le roi n'était pas assez fort pour pénétrer dans une ville où il ne restait pas un soldat, où il n'y avait plus que des bourgeois, très capables de contenir une poignée de fédérés, s'ils s'étaient avisés de remuer. Malheureusement le roi, par une suite de coïncidences fatales, semblait le chef des Anglais et des Prussiens ; il croyait être environné de libérateurs, et il était accompagné d'ennemis ; il paraissait entouré d'une escorte d'honneur, et cette escorte n'était en réalité que les gendarmes qui le menaient hors de son royaume : il traversait seulement Paris en compagnie des étrangers dont le souvenir servirait un jour de prétexte au bannissement de sa race.

Le gouvernement provisoire formé depuis l'abdication de Bonaparte fut dissous par une espèce d'acte d'accusation contre la couronne : pierre d'attente sur laquelle on espérait bâtir un jour une nouvelle révolution.

À la première Restauration j'étais d'avis que l'on gardât la cocarde tricolore : elle brillait de toute sa gloire ; la cocarde blanche était oubliée ; en conservant des couleurs qu'avaient légitimées tant de triomphes, on ne préparait point à une révolution prévoyable un signe de ralliement. Ne pas prendre la cocarde blanche eût été sage ; l'abandonner après qu'elle avait été portée par les grenadiers mêmes de Bonaparte était une lâcheté : on ne passe point impunément sous les fourches caudines ; ce qui déshonore est funeste : un soufflet ne vous fait physiquement aucun mal, et cependant il vous tue.

Avant de quitter Saint-Denis je fus reçu par le roi et j'eus avec lui cette conversation :

« Eh bien ? me dit Louis XVIII, ouvrant le dialogue par cette exclamation.

« Eh bien, sire, vous prenez le duc d'Otrante ?

— Il l'a bien fallu : depuis mon frère jusqu'au bailli de Crussol (et celui-là n'est pas suspect), tous disaient que nous ne pouvions pas faire autrement : qu'en pensez-vous ?

— Sire, la chose est faite : je demande à Votre Majesté la permission de me taire.

— Non, non, dites : vous savez comme j'ai résisté depuis Gand.

— Sire, je ne fais qu'obéir à vos ordres ; pardonnez à ma fidélité : je crois la monarchie finie. »

Le roi garda le silence ; je commençais à trembler de ma hardiesse, quand Sa Majesté reprit :

« Eh bien, monsieur de Chateaubriand, je suis de votre avis. »

Cette conversation termine mon récit des *Cent-Jours.*

Livre VI

I. Bonaparte à la Malmaison. Abandon général. — II. Départ de la Malmaison. — Rambouillet. Rochefort. — III. Bonaparte se réfugie sur la flotte anglaise. Il écrit au prince régent. — IV. Bonaparte sur le Bellérophon. Torbay. – Acte qui confirme Bonaparte à Sainte-Hélène. Il passe sur le Northumberland et fait voile. — V. Jugement sur Bonaparte. — VI. Caractère de Bonaparte. — VII. Si Bonaparte nous a laissé en renommée ce qu'il nous a ôté en force. — VIII. Inutilité des vérités ci-dessus exposées. — IX. Île de Sainte-Hélène. Bonaparte traverse l'Atlantique. — X. Napoléon prend terre à Sainte-Hélène. Son établissement à Longwood. – Précautions. Vie à Longwood. — Visites. — XI. Manzoni. – Maladie de Bonaparte. – Ossian. – Rêverie de Bonaparte à la vue de la mer. – Projets d'enlèvement. Dernière occupation de Bonaparte. – Il se couche et ne se relève plus. – Il dicte son testament. Sentiments religieux de Napoléon. – L'aumônier Vignale. Napoléon apostrophe Antomarchi, son médecin. Il reçoit les derniers sacrements. Il expire. — XII. Funérailles. — XIII. Destruction du monde napoléonien. — XIV. Mes derniers rapports avec Bonaparte. — XV. Sainte-Hélène depuis la mort de Napoléon. — XVI. Exhumation de Bonaparte. — XVII. Ma visite à Cannes.

I. Bonaparte à la Malmaison. Abandon général.

Revu en décembre 1846.

Si un homme était soudain transporté des scènes les plus bruyantes de la vie au rivage silencieux de l'Océan glacé, il éprouverait ce que j'éprouve auprès du tombeau de Napoléon, car nous voici tout à coup au bord de ce tombeau.

Sorti de Paris le 25 juin, Napoléon attendait à la Malmaison l'instant de son départ de France. Je retourne à lui : revenant sur les jours écoulés, anticipant sur les temps futurs, je ne le quitterai plus qu'après sa mort.

La Malmaison, où l'empereur se reposa, était vide. Joséphine était morte[4234] ; Bonaparte dans cette retraite se trouvait seul. Là il avait commencé sa fortune ; là il avait été heureux ; là il s'était enivré de l'encens du monde ; là, du sein de son tombeau, partaient les ordres qui troublaient la terre. Dans ces jardins où naguère les pieds de la foule râtelaient les allées sablées, l'herbe et les ronces verdissaient ; je m'en étais assuré en m'y promenant. Déjà, faute de soins, dépérissaient les arbres étrangers ; sur les canaux ne voguaient plus les cygnes noirs de l'Océanie ; la cage n'emprisonnait plus les oiseaux du tropique : ils s'étaient envolés pour aller attendre leur hôte dans leur patrie.

Bonaparte aurait pu cependant trouver un sujet de consolation en tournant les yeux vers ses premiers jours : les rois tombés s'affligent surtout, parce qu'ils n'aperçoivent en amont de leur chute qu'une splendeur héréditaire et les pompes de leur berceau : mais que découvrait Napoléon antérieurement à ses prospérités ? la crèche de sa naissance dans un village de

Corse. Plus magnanime, en jetant le manteau de pourpre, il aurait repris avec orgueil le sayon du chevrier ; mais les hommes ne se replacent point à leur origine quand elle fut humble ; il semble que l'injuste ciel les prive de leur patrimoine lorsqu'à la loterie du sort ils ne font que perdre ce qu'ils avaient gagné, et néanmoins la grandeur de Napoléon vient de ce qu'il était parti de lui-même : rien de son sang ne l'avait précédé et n'avait préparé sa puissance.

À l'aspect de ces jardins abandonnés, de ces chambres déshabitées, de ces galeries fanées par les fêtes, de ces salles où les chants et la musique avaient cessé, Napoléon pouvait repasser sur sa carrière : il se pouvait demander si avec un peu plus de modération il n'aurait pas conservé ses félicités. Des étrangers, des ennemis, ne le bannissaient pas maintenant ; il ne s'en allait pas quasi-vainqueur, laissant les nations dans l'admiration de son passage, après la prodigieuse campagne de 1814 ; il se retirait battu. Des Français, des amis, exigeaient son abdication immédiate, pressaient son départ, ne le voulaient plus même pour général, lui dépêchaient courriers sur courriers, pour l'obliger à quitter le sol sur lequel il avait versé autant de gloire que de fléaux.

À cette leçon si dure se joignaient d'autres avertissements : les Prussiens rôdaient dans le voisinage de la Malmaison ; Blücher, aviné, ordonnait en trébuchant de saisir, de *pendre* le conquérant qui avait mis *le pied sur le cou des rois*. La rapidité des fortunes, la vulgarités des mœurs, la promptitude de l'élévation et de l'abaissement des personnages modernes ôtera, je le crains, à notre temps, une partie de la noblesse de l'histoire : Rome et la Grèce n'ont point parlé de *pendre* Alexandre et César.

Les scènes qui avaient eu lieu en 1814 se renouvelèrent en 1815, mais avec quelque chose de plus choquant, parce que les ingrats étaient stimulés par la peur : il se fallait débarrasser de Napoléon vite : les alliés arrivaient ; Alexandre n'était pas là, au premier moment, pour tempérer le triomphe et contenir l'insolence de la fortune ; Paris avait cessé d'être orné de sa lustrale inviolabilité ; une première invasion avait souillé le

sanctuaire ; ce n'était plus la colère de Dieu qui tombait sur nous, c'était le mépris du ciel : le foudre s'était éteint.

Toutes les lâchetés avaient acquis par les Cent-Jours un nouveau degré de malignité ; affectant de s'élever, par amour de la patrie, au-dessus des attachements personnels, elles s'écriaient que Bonaparte était aussi trop criminel d'avoir violé les traités de 1814. Mais les vrais coupables n'étaient-ils pas ceux qui favorisèrent ses desseins ? Si, en 1815, au lieu de lui refaire des armées, après l'avoir délaissé une première fois pour le délaisser encore, ils lui avaient dit, lorsqu'il vint coucher aux Tuileries : « Votre génie vous a trompé ; l'opinion n'est plus à vous ; prenez pitié de la France. Retirez-vous après cette dernière visite à la terre ; allez vivre dans la patrie de Washington. Qui sait si les Bourbons ne commettront point de fautes ? qui sait si un jour la France ne tournera pas les yeux vers vous, lorsque, à l'école de la liberté, vous aurez appris le respect des lois ? Vous reviendrez alors, non en ravisseur qui fond sur sa proie, mais en grand citoyen pacificateur de son pays. »

Ils ne lui tinrent point ce langage : ils se prêtèrent aux passions de leur chef revenu ; ils contribuèrent à l'aveugler, sûrs qu'ils étaient de profiter de sa victoire ou de sa défaite. Le soldat seul mourut pour Napoléon avec une sincérité admirable ; le reste ne fut qu'un troupeau paissant, s'engraissant à droite et à gauche. Encore si les vizirs du calife dépouillé s'étaient contentés de lui tourner le dos ! mais non : ils profitaient de ses derniers instants ; ils l'accablaient de leurs sordides demandes ; tous voulaient tirer de l'argent de sa pauvreté.

Oncques ne fut plus complet abandon ; Bonaparte y avait donné lieu : insensible aux peines d'autrui, le monde lui rendit indifférence pour indifférence. Ainsi que la plupart des despotes, il était bien avec sa domesticité ; au fond il ne tenait à rien : homme solitaire, il se suffisait ; le malheur ne fit que le rendre au désert de sa vie.

Quand je recueille mes souvenirs, quand je me rappelle avoir vu Washington dans sa petite maison de Philadelphie, et

Bonaparte dans ses palais, il me semble que Washington, retiré dans son champ de la Virginie, ne devait pas éprouver les syndérèses de Bonaparte attendant l'exil dans ses jardins de la Malmaison. Rien n'était changé dans la vie du premier ; il retombait sur ses habitudes modestes ; il ne s'était point élevé au-dessus de la félicité des laboureurs qu'il avait affranchis ; tout était bouleversé dans la vie du second.

II. Départ de la Malmaison. – Rambouillet. Rochefort.

Napoléon quitta la Malmaison[4235] accompagné des généraux Bertrand[4236], Rovigo et Beker[4237], ce dernier en qualité de surveillant ou de commissaire. Chemin faisant, il lui prit envie de s'arrêter à Rambouillet. Il en partit pour s'embarquer à Rochefort, comme Charles X pour s'embarquer à Cherbourg ; Rambouillet, retraite inglorieuse où s'éclipsa ce qu'il y eut de plus grand, en race et en homme ; lieu fatal où mourut François Ier ; où Henri III, échappé des barricades, coucha tout botté en passant ; où Louis XVI a laissé son ombre ! Heureux Louis, Napoléon et Charles, s'ils n'eussent été que les obscurs gardiens des troupeaux de Rambouillet !

Arrivé à Rochefort[4238], Napoléon hésitait : la commission exécutive envoyait des ordres impératifs : « Les garnisons de Rochefort et de La Rochelle doivent, » disaient les dépêches, « prêter main-forte pour faire embarquer Napoléon... Employez la force... faites-le partir... ses services ne peuvent être acceptés. »

Les services de Napoléon ne pouvaient être acceptés ! Et n'aviez-vous pas accepté ses bienfaits et ses chaînes ? Napoléon ne s'en allait point ; il était chassé : et par qui ?

Bonaparte n'avait cru qu'à la fortune ; il n'accordait au malheur ni le feu ni l'eau ; il avait d'avance innocenté les ingrats : un juste talion le faisait comparaître devant son système. Quand le succès cessant d'animer sa personne s'incarna dans un autre individu, les disciples abandonnèrent le maître pour l'école. Moi qui crois à la légitimité des bienfaits et à

la souveraineté du malheur, si j'avais servi Bonaparte, je ne l'aurais pas quitté ; je lui aurais prouvé, par ma fidélité, la fausseté de ses principes politiques ; en partageant ses disgrâces, je serais resté auprès de lui, comme un démenti vivant de ses stériles doctrines et du peu de valeur du droit de la prospérité.

Depuis le 1er juillet, des frégates l'attendaient dans la rade de Rochefort : des espérances qui ne meurent jamais, des souvenirs inséparables d'un dernier adieu, l'arrêtèrent. Qu'il devait regretter les jours de son enfance alors que ses yeux sereins n'avaient point encore vu tomber la première pluie ? Il laissa le temps à la flotte anglaise d'approcher. Il pouvait encore s'embarquer sur deux lougres qui devaient joindre en mer un navire danois (c'est le parti que prit son frère Joseph) ; mais la résolution lui faillit en regardant le rivage de France. Il avait aversion d'une république ; l'égalité et la liberté des États-Unis lui répugnaient. Il penchait à demander un asile aux Anglais : « Quel inconvénient trouvez-vous à ce parti ? disait-il à ceux qu'il consultait. — « L'inconvénient de vous déshonorer, » lui répondit un officier de marine : vous ne devez pas même tomber mort entre les mains des Anglais. Ils vous feront empailler pour vous montrer à un schelling par tête. »

III. Bonaparte se réfugie sur la flotte anglaise. Il écrit au prince régent.

Malgré ces observations, l'empereur résolut de se livrer à ses vainqueurs. Le 13 juillet, Louis XVIII étant déjà à Paris depuis cinq jours, Napoléon envoya au capitaine du vaisseau anglais *le Bellérophon* cette lettre pour le prince régent :

> « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis.
>
> *« Rochefort, 13 juillet 1815. »*

Si Bonaparte n'avait pendant vingt ans accablé d'outrages le peuple anglais, son gouvernement, son roi et l'héritier de ce roi, on aurait pu trouver quelque convenance de ton dans cette lettre ; mais comment cette *Altesse Royale*, tant méprisée, tant insultée par Napoléon, est-elle devenue tout à coup le plus *puissant*, le plus *constant*, le plus *généreux* des ennemis, par la seule raison qu'elle est victorieuse ? Il ne pouvait pas être persuadé de ce qu'il disait ; or ce qui n'est pas vrai n'est pas éloquent. La phrase exposant le fait d'une grandeur tombée qui s'adresse à un ennemi est belle ; l'exemple banal de Thémistocle est de trop.

Il y a quelque chose de pire qu'un défaut de sincérité dans la démarche de Bonaparte ; il y a oubli de la France : l'empereur

ne s'occupa que de sa catastrophe individuelle ; la chute arrivée, nous ne comptâmes plus pour rien à ses yeux. Sans penser qu'en donnant la préférence à l'Angleterre sur l'Amérique, son choix devenait un outrage au deuil de la patrie, il sollicita un asile du gouvernement qui depuis vingt ans soudoyait l'Europe contre nous, de ce gouvernement dont le commissaire à l'armée russe, le général Wilson, pressait Koutouzov, dans la retraite de Moscou, d'achever de nous exterminer : les Anglais, heureux à la bataille finale, campaient dans le bois de Boulogne. Allez donc, ô Thémistocle, vous asseoir tranquillement au foyer britannique, tandis que la terre n'a pas encore achevé de boire le sang français versé pour vous à Waterloo ! Quel rôle le fugitif, fêté peut-être, eût-il joué au bord de la Tamise, en face de la France envahie, de Wellington devenu dictateur au Louvre ? La haute fortune de Napoléon le servit mieux : les Anglais, se laissant emporter à une politique étroite et rancunière, manquèrent leur dernier triomphe ; au lieu de perdre leur suppliant en l'admettant à leurs bastilles ou à leurs festins, ils lui rendirent plus brillante pour la postérité la couronne qu'ils croyaient lui avoir ravie. Il s'accrut dans sa captivité de l'énorme frayeur des puissances : en vain l'Océan l'enchaînait, l'Europe armée campait au rivage, les yeux attachés sur la mer.

IV. Bonaparte sur le Bellérophon. Torbay. – Acte qui confirme Bonaparte à Sainte-Hélène. Il passe sur le Northumberland et fait voile.

Le 15 juillet, *l'Épervier* transporta Bonaparte au *Bellérophon*. L'embarcation française était si petite que du bord du vaisseau anglais on n'apercevait pas le géant sur les vagues. L'empereur, en abordant le capitaine Maitland, lui dit : « Je viens me mettre sous la protection des lois de l'Angleterre. » Une fois du moins le contempteur des lois en confessait l'autorité.

La flotte fit voile pour Torbay : une foule de barques se croisaient autour du *Bellérophon* ; même empressement à Plymouth. Le 30 juillet, lord Keith délivra au requérant l'acte qui le confinait à Sainte-Hélène : « C'est pis que la cage de Tamerlan, » dit Napoléon.

Cette violation du droit des gens et du respect de l'hospitalité était révoltante ; si vous recevez le jour dans un navire *quelconque*, pourvu qu'il soit *sous voile*, vous êtes *Anglais de naissance* ; en vertu des vieilles coutumes de Londres, les *flots* sont réputés *terre d'Albion*. Et un navire anglais n'était point pour un suppliant un autel inviolable, il ne plaçait point le grand homme qui embrassait la poupe du *Bellérophon* sous la protection du trident britannique ! Bonaparte protesta ; il argumenta de lois, parla de trahison et de perfidie, en appela à l'avenir : cela lui allait-il bien ? ne s'était-il pas ri de la justice ? n'avait-il pas dans sa force foulé aux pieds les choses saintes dont il invoquait la garantie ? n'avait-il pas enlevé Toussaint-Louverture et le roi d'Espagne ? n'avait-il pas fait arrêter et

détenir prisonniers pendant des années les voyageurs anglais qui se trouvaient en France au moment de la rupture du traité d'Amiens ? Permis donc à la marchande Angleterre d'imiter ce qu'il avait fait lui-même, et d'user d'ignobles représailles ; mais on pouvait agir autrement.

Chez Napoléon, la grandeur du cœur ne répondait pas à la largeur de la tête : ses querelles avec les Anglais sont déplorables ; elles révoltent lord Byron. Comment daigna-t-il honorer d'un mot ses geôliers ? On souffre de le voir s'abaisser à des conflits de paroles avec lord Keith à Torbay, avec sir Hudson Lowe à Sainte-Hélène, publier des factums parce qu'on lui manque de foi, chicaner sur un titre, sur un peu plus, sur un peu moins d'or ou d'honneurs. Bonaparte, réduit à lui-même, était réduit à sa gloire, et cela lui devait suffire : il n'avait rien à demander aux hommes ; il ne traitait pas assez despotiquement l'adversité ; on lui aurait pardonné d'avoir fait du malheur son dernier esclave. Je ne trouve de remarquable dans sa protestation contre la violation de l'hospitalité que la date et la signature de cette protestation : « *À bord du Bellérophon, à la mer. Napoléon.* » Ce sont là des harmonies d'immensité.

Du *Bellérophon*, Bonaparte passa sur *le Northumberland*. Deux frégates chargées de la garnison future de Sainte-Hélène l'escortaient. Quelques officiers de cette garnison avaient combattu à Waterloo. On permit à cette explorateur du globe de garder auprès de lui M. et madame Bertrand, MM. de Montholon[4239], Gourgaud et de Las Cases[4240], volontaires et généreux passagers sur la planche submergée. Par un article des instructions du capitaine, *Bonaparte devait être désarmé* : Napoléon seul, prisonnier dans un vaisseau, au milieu de l'Océan, *désarmé !* quelle magnifique terreur de sa puissance[4241] ! Mais quelle leçon du ciel donnée aux hommes qui abusent du glaive ! La stupide amirauté traitait en sentencié de Botany-Bay le grand *convict* de la race humaine : le prince Noir fit-il *désarmer* le roi Jean ?

L'escadre leva l'ancre. Depuis la barque qui porta César, aucun vaisseau ne fut chargé d'une pareille destinée. Bonaparte

se rapprochait de cette mer des miracles, où l'Arabe du Sinaï l'avait vu passer. La dernière terre de France que découvrit Napoléon fut le cap la Hogue ; autre trophée des Anglais.

L'empereur s'était trompé dans l'intérêt de sa mémoire, lorsqu'il avait désiré rester en Europe ; il n'aurait bientôt été qu'un prisonnier vulgaire ou flétri : son vieux rôle était terminé. Mais au-delà de ce rôle une nouvelle position le rajeunit d'une renommée nouvelle. Aucun homme de bruit universel n'a eu une fin pareille à celle de Napoléon. On ne le proclama point, comme à sa première chute, autocrate de quelques carrières de fer et de marbre, les unes pour lui fournir une épée, les autres une statue ; aigle, on lui donna un rocher à la pointe duquel il est demeuré au soleil jusqu'à sa mort, et d'où il était vu de toute la terre.

V. Jugement sur Bonaparte.

Au moment où Bonaparte quitte l'Europe, où il abandonne sa vie pour aller chercher les destinées de sa mort, il convient d'examiner cet homme à deux existences, de peindre le faux et le vrai Napoléon : ils se confondent et forment un tout, du mélange de leur réalité et de leur mensonge.

De la réunion de ces remarques il résulte que Bonaparte était un poète en action, un génie immense dans la guerre, un esprit infatigable, habile et sensé dans l'administration, un législateur laborieux et raisonnable. C'est pourquoi il a tant de prise sur l'imagination des peuples, et tant d'autorité sur le jugement des hommes positifs. Mais comme politique ce sera toujours un homme défectueux aux yeux des hommes d'État. Cette observation, échappée à la plupart de ses panégyristes, deviendra, j'en suis convaincu, l'opinion définitive qui restera de lui ; elle expliquera le contraste de ses actions prodigieuses et de leurs misérables résultats. À Sainte-Hélène il a condamné lui-même avec sévérité sa conduite politique sur deux points : la guerre d'Espagne et la guerre de Russie ; il aurait pu étendre sa confession à d'autres coulpes. Ses enthousiastes ne soutiendront peut-être pas qu'en se blâmant il s'est trompé sur lui-même. Récapitulons :

Bonaparte agit contre toute prudence, sans parler de nouveau de ce qu'il y eut d'odieux dans l'action, en tuant le duc d'Enghien : il attacha un poids à sa vie. Malgré les puérils apologistes, cette mort, ainsi que nous l'avons vu, fut le levain secret des discordes qui éclatèrent dans la suite entre Alexandre et Napoléon, comme entre la Prusse et la France.

L'entreprise sur l'Espagne fut complètement abusive : la Péninsule était à l'empereur ; il en pouvait tirer le parti le plus avantageux : au lieu de cela, il en fit une école pour les soldats

anglais, et le principe de sa propre destruction par le soulèvement d'un peuple.

La détention du pape et la réunion des États de l'Église à la France n'étaient que le caprice de la tyrannie par lequel il perdit l'avantage de passer pour le restaurateur de la religion.

Bonaparte ne s'arrêta pas lorsqu'il eut épousé la fille des Césars, ainsi qu'il l'aurait dû faire : la Russie et l'Angleterre lui criaient merci.

Il ne ressuscita pas la Pologne, quand du rétablissement de ce royaume dépendait le salut de l'Europe.

Il se précipita sur la Russie malgré les représentations de ses généraux et de ses conseillers.

La folie commencée, il dépassa Smolensk ; tout lui disait qu'il ne devait pas aller plus loin à son premier pas, que sa première campagne du Nord était finie, et que la seconde (il le sentait lui-même) le rendrait maître de l'empire des czars.

Il ne sut ni computer[4242] les jours, ni prévoir l'effet des climats, que tout le monde à Moscou computait et prévoyait. Voyez en son lieu ce que j'ai dit du *blocus continental* et de la *Confédération du Rhin* ; le premier, conception gigantesque, mais acte douteux ; la seconde, ouvrage considérable, mais gâté dans l'exécution par l'instinct de camp et l'esprit de fiscalité. Napoléon reçut en don la vieille monarchie française telle que l'avaient faite les siècles et une succession ininterrompue de grands hommes, telle que l'avaient laissée la majesté de Louis XIV et les alliances de Louis XV, telle que l'avait agrandie la République. Il s'assit sur ce magnifique piédestal, étendit les bras, se saisit des peuples et les ramassa autour de lui ; mais il perdit l'Europe avec autant de promptitude qu'il l'avait prise ; il amena deux fois les alliés à Paris, malgré les miracles de son intelligence militaire. Il avait le monde sous ses pieds et il n'en a tiré qu'une prison pour lui, un exil pour sa famille, la perte de toutes ses conquêtes et d'une portion du vieux sol français.

C'est là l'histoire prouvée par les faits et que personne ne saurait nier. D'où naissaient les fautes que je viens d'indiquer, suivies d'un dénouement si prompt et si funeste ? Elles

naissaient de l'imperfection de Bonaparte en politique.

Dans ses alliances, il n'enchaînait les gouvernements que par des concessions de territoire, dont il changeait bientôt les limites ; montrant sans cesse l'arrière-pensée de reprendre ce qu'il avait donné, faisant toujours sentir l'oppresseur ; dans ses envahissements, il ne réorganisait rien, l'Italie exceptée. Au lieu de s'arrêter après chaque pas pour relever sous une autre forme derrière lui ce qu'il avait abattu, il ne discontinuait pas son mouvement de progression parmi des ruines : il allait si vite, qu'à peine avait-il le temps de respirer où il passait. S'il eût, par une espèce de traité de Westphalie, réglé et assuré l'existence des États en Allemagne, en Prusse, en Pologne, à sa première marche rétrograde il se fût adossé à des populations satisfaites et il eût trouvé des abris. Mais son poétique édifice de victoires, manquant de base et n'étant suspendu en l'air que par son génie, tomba quand son génie vint à se retirer. Le Macédonien fondait des empires en courant, Bonaparte en courant ne les savait que détruire ; son unique but était d'être personnellement le maître du globe, sans s'embarrasser des moyens de le conserver.

On a voulu faire de Bonaparte un être parfait, un type de sentiment, de délicatesse, de morale et de justice, un écrivain comme César et Thucydide, un orateur et un historien comme Démosthène et Tacite. Les discours publics de Napoléon, ses phrases de tente ou de conseil sont d'autant moins inspirées du souffle prophétique que ce qu'elles annonçaient de catastrophes ne s'est pas accompli, tandis que l'Isaïe du glaive a lui-même disparu : des paroles niniviennes qui courent après des États sans les joindre et les détruire restent puériles au lieu d'être sublimes. Bonaparte a été véritablement le Destin pendant seize années : le Destin est muet, et Bonaparte aurait dû l'être. Bonaparte n'était point César ; son éducation n'était ni savante ni choisie ; demi-étranger, il ignorait les premières règles de notre langue : qu'importe, après tout, que sa parole fût fautive ? il donnait le mot d'ordre à l'univers. Ses bulletins ont l'éloquence de la victoire. Quelquefois dans l'ivresse du succès on affectait de les brocher sur un tambour ; du milieu des plus

lugubres accents, partaient de fatals éclats de rire. J'ai lu avec attention ce qu'a écrit Bonaparte, les premiers manuscrits de son enfance, ses romans, ensuite ses brochures à Buttafuoco, *le souper de Beaucaire*, ses lettres privées à Joséphine, les cinq volumes de ses discours, de ses ordres et de ses bulletins, ses dépêches restées inédites et gâtées par la rédaction des bureaux de M. de Talleyrand. Je m'y connais : je n'ai guère trouvé que dans un méchant autographe laissé à l'île d'Elbe des pensées qui ressemblent à la nature du grand insulaire :

« Mon cœur se refuse aux joies communes comme à la douleur ordinaire. »

« Ne m'étant pas donné la vie, je ne me l'ôterai pas non plus, tant qu'elle voudra bien de moi. »

« Mon mauvais génie m'apparut et m'annonça ma fin, que j'ai trouvée à Leipsick. »

« J'ai conjuré le terrible esprit de nouveauté qui parcourait le monde. »

C'est là très certainement du vrai Bonaparte.

Si les bulletins, les discours, les allocutions, les proclamations de Bonaparte se distinguent par l'énergie, cette énergie ne lui appartenait point en propre : elle était de son temps, elle venait de l'inspiration révolutionnaire qui s'affaiblit dans Bonaparte, parce qu'il marchait à l'inverse de cette inspiration. Danton disait : « Le métal bouillonne ; si vous ne surveillez la fournaise, vous serez tous brûlés. » Saint-Just disait : « *Osez !* » Ce mot renferme toute la politique de notre Révolution ; ceux qui font des révolutions à moitié ne font que se creuser un tombeau.

Les bulletins de Bonaparte s'élèvent-ils au-dessus de cette fierté de parole ?

Quant aux nombreux volumes publiés sous le titre de *Mémoires de Sainte-Hélène*, *Napoléon dans l'exil*, etc., ces documents, recueillis de la bouche de Bonaparte, ou dictés par lui à différentes personnes, ont quelques beaux passages sur des actions de guerre, quelques appréciations remarquables de

certains hommes ; mais en définitive Napoléon n'est occupé qu'à faire son apologie, qu'à justifier son passé, qu'à bâtir sur des idées nées, des événements accomplis, des choses auxquelles il n'avait jamais songé pendant le cours de ces événements. Dans cette compilation, où le pour et le contre se succèdent, où chaque opinion trouve une autorité favorable et une réfutation péremptoire, il est difficile de démêler ce qui appartient à Napoléon de ce qui appartient à ses secrétaires. Il est probable qu'il avait une version différente pour chacun d'eux, afin que les lecteurs choisissent selon leur goût et se créassent dans l'avenir des Napoléons à leur guise. Il dictait son histoire telle qu'il la voulait laisser ; c'était un auteur faisant des articles sur son propre ouvrage. Rien donc de plus absurde que de s'extasier sur des répertoires de toutes mains, qui ne sont pas, comme les *Commentaires de César*, un ouvrage court, sorti d'une grande tête, rédigé par un écrivain supérieur ; et pourtant ces brefs commentaires, Asinius Pollion le pensait, n'étaient ni exacts ni fidèles. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* est bon, toute part faite à la candeur et à la simplicité de l'admiration.

Une des choses qui a le plus contribué à rendre de son vivant Napoléon haïssable était son penchant à tout ravaler : dans une ville embrasée, il accouplait des décrets sur le rétablissement de quelques comédiens à des arrêts qui supprimaient des monarques ; parodie de l'omnipotence de Dieu, qui règle le sort du monde et d'une fourmi. À la chute des empires il mêlait des insultes à des femmes ; il se complaisait dans l'humiliation de ce qu'il avait abattu ; il calomniait et blessait particulièrement ce qui avait osé lui résister. Son arrogance égalait son bonheur ; il croyait paraître d'autant plus grand qu'il abaissait les autres. Jaloux de ses généraux, il les accusait de ses propres fautes, car pour lui il ne pouvait jamais avoir failli. Contempteur de tous les mérites, il leur reprochait durement leurs erreurs. Après le désastre de Ramillies, il n'aurait jamais dit, comme Louis XIV au maréchal de Villeroi : « Monsieur le maréchal, à notre âge on n'est pas heureux. » Touchante magnanimité qu'ignorait Napoléon. Le siècle de Louis XIV a été fait par Louis le Grand : Bonaparte a fait son siècle.

L'histoire de l'empereur, changée par de fausses traditions, sera faussée encore par l'état de la société à l'époque impériale. Toute révolution écrite en présence de la liberté de la presse peut laisser arriver l'œil au fond des faits, parce que chacun les rapporte comme il les a vus : le règne de Cromwell est connu, car on disait au Protecteur ce qu'on pensait de ses actes et de sa personne. En France, même sous la République, malgré l'inexorable censure du bourreau, la vérité perçait ; la faction triomphante n'était pas toujours la même ; elle succombait vite, et la faction qui lui succédait vous apprenait ce que vous avait caché sa devancière : il y avait liberté d'un échafaud à l'autre, entre deux têtes abattues. Mais lorsque Bonaparte saisit le pouvoir, que la pensée fut bâillonnée, qu'on n'entendit plus que la voix d'un despotisme qui ne parlait que pour se louer et ne permettait pas de parler d'autre chose que de lui, la vérité disparut.

Les pièces soi-disant authentiques de ce temps sont corrompues ; rien ne se publiait, livres et journaux, que par l'ordre du maître : Bonaparte veillait aux articles du *Moniteur* ; ses préfets renvoyaient des divers départements les récitations, les congratulations, les félicitations, telles que les autorités de Paris les avaient dictées et transmises, telles qu'elles exprimaient une opinion publique convenue, entièrement différente de l'opinion réelle. Écrivez l'histoire d'après de pareils documents ! En preuve de vos impartiales études, cotez les authentiques où vous avez puisé : vous ne citerez qu'un mensonge à l'appui d'un mensonge.

Si l'on pouvait révoquer en doute cette imposture universelle, si des hommes qui n'ont point vu les jours de l'Empire s'obstinaient à tenir pour sincère ce qu'ils rencontrent dans les documents imprimés, ou même ce qu'ils pourraient déterrer dans certains cartons des ministères, il suffirait d'en appeler à un témoignage irrécusable, au Sénat *conservateur* : là, dans le décret que j'ai cité plus haut, vous avez vu ses propres paroles : « Considérant que la liberté de la presse a été constamment soumise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps *il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France*

et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses ; que des *actes* et *rapports* entendus par le Sénat ont subi des *altérations* dans la publication qui en a été faite, etc. » Y a-t-il quelque chose à répondre à cette déclaration ?

La vie de Bonaparte était une vérité incontestable, que l'imposture s'était chargée d'écrire.

VI. Caractère de Bonaparte.

Un orgueil monstrueux et une affectation incessante gâtent le caractère de Napoléon. Au temps de sa domination, qu'avait-il besoin d'exagérer sa stature, lorsque le Dieu des armées lui avait fourni ce char dont *les roues sont vivantes* ?

Il tenait du sang italien ; sa nature était complexe : les grands hommes, très petite famille sur la terre, ne trouvent malheureusement qu'eux-mêmes pour s'imiter. À la fois modèle et copie, personnage réel et acteur représentant ce personnage, Napoléon était son propre mime ; il ne se serait pas cru un héros s'il ne se fût affublé du costume d'un héros. Cette étrange faiblesse donne à ses étonnantes réalités quelque chose de faux et d'équivoque ; on craint de prendre le roi des rois pour Roscius, ou Roscius pour le roi des rois.

Les qualités de Napoléon sont si adultérées dans les gazettes, les brochures, les vers, et jusque dans les chansons envahies de l'impérialisme, que ces qualités sont complètement méconnaissables. Tout ce qu'on prête de touchant à Bonaparte dans les *Ana*, sur les *prisonniers*, les *morts*, les *soldats*, sont des billevesées que démentent les actions de sa vie[4243].

La Grand'mère de mon illustre ami Béranger n'est qu'un admirable pont-neuf : Bonaparte n'avait rien du bonhomme. Domination personnifiée, il était sec ; cette frigidité faisait antidote à son imagination ardente, il ne trouvait point en lui de parole, il n'y trouvait qu'un fait, et un fait prêt à s'irriter de la plus petite indépendance : un moucheron qui volait sans son ordre était à ses yeux un insecte révolté.

Ce n'était pas tout que de mentir aux oreilles, il fallait mentir aux yeux : ici, dans une gravure, c'est Bonaparte qui se découvre devant les blessés autrichiens, là c'est un petit

tourlourou qui empêche l'empereur de passer, plus loin Napoléon touche les pestiférés de Jaffa, et il ne les a jamais touchés ; il traverse le Saint-Bernard sur un cheval fougueux dans des tourbillons de neige, et il faisait le plus beau temps du monde.

Ne veut-on pas transformer l'empereur aujourd'hui en un Romain des premiers jours du mont Aventin, en un missionnaire de liberté, en un citoyen qui n'instituait l'esclavage que par amour de la vertu contraire ? Jugez à deux traits du grand fondateur de l'égalité : il ordonna de casser le mariage de son frère Jérôme avec mademoiselle Patterson, parce que le frère de Napoléon ne se pouvait allier qu'au sang des princes ; plus tard, revenu de l'île d'Elbe, il revêt la nouvelle constitution *démocratique* d'une pairie et la couronne de l'*Acte additionnel*.

Que Bonaparte, continuateur des succès de la République, semât partout des principes d'indépendance, que ses victoires aidassent au relâchement des liens entre les peuples et les rois, arrachassent ces peuples à la puissance des vieilles mœurs et des anciennes idées ; que, dans ce sens, il ait contribué à l'affranchissement social, je ne le prétends point contester : mais que de sa propre volonté il ait travaillé sciemment à la délivrance politique et civile des nations ; qu'il ait établi le despotisme le plus étroit dans l'idée de donner à l'Europe et particulièrement à la France la constitution la plus large ; qu'il n'ait été qu'un tribun déguisé en tyran, c'est une supposition qu'il m'est impossible d'adopter.

Bonaparte, comme la race des princes, n'a voulu et n'a cherché que la puissance, en y arrivant toutefois à travers la liberté, parce qu'il débuta sur la scène du monde en 1793. La Révolution, qui était la nourrice de Napoléon, ne tarda pas à lui apparaître comme une ennemie ; il ne cessa de la battre. L'empereur, du reste, connaissait très bien le mal, quand le mal ne venait pas directement de l'empereur ; car il n'était pas dépourvu du sens moral. Le sophisme mis en avant touchant l'amour de Bonaparte pour la liberté ne prouve qu'une chose, l'abus que l'on peut faire de la raison ; aujourd'hui elle se prête à tout. N'est-il pas établi que la Terreur était un temps

d'humanité ? En effet, ne demandait-on pas l'abolition de la peine de mort lorsqu'on tuait tant de monde ? Les grands civilisateurs, comme on les *appelle*, n'ont-ils pas toujours immolé les hommes, et n'est-ce pas par-là, comme on le *prouve*, que Robespierre était le continuateur de Jésus-Christ ?

L'empereur se mêlait de toutes choses ; son intellect ne se reposait jamais ; il avait une espèce d'agitation perpétuelle d'idées. Dans l'impétuosité de sa nature, au lieu d'un train franc et continu, il s'avançait par bonds et haut-le-corps, il se jetait sur l'univers et lui donnait des saccades ; il n'en voulait point, de cet univers, s'il était obligé de l'attendre : être incompréhensible, qui trouvait le secret d'abaisser, en les dédaignant, ses plus dominantes actions, et qui élevait jusqu'à sa hauteur ses actions les moins élevées. Impatient de volonté, patient de caractère, incomplet et comme inachevé, Napoléon avait des lacunes dans le génie : son entendement ressemblait au ciel de cet autre hémisphère sous lequel il devait aller mourir, à ce ciel dont les étoiles sont séparées par des espaces vides.

On se demande par quel prestige Bonaparte, si aristocrate, si ennemi du peuple, a pu arriver à la popularité dont il jouit : car ce forgeur de jougs est très certainement resté populaire chez une nation dont la prétention a été d'élever des autels à l'indépendance et à l'égalité ; voici le mot de l'énigme :

Une expérience journalière fait reconnaître que les Français vont instinctivement au pouvoir ; ils n'aiment point la liberté ; l'égalité seule est leur idole. Or, l'égalité et le despotisme ont des liaisons secrètes. Sous ces deux rapports, Napoléon avait sa source au cœur des Français, militairement inclinés vers la puissance, démocratiquement amoureux du niveau. Monté au trône, il y fit asseoir le peuple avec lui ; roi prolétaire, il humilia les rois et les nobles dans ses antichambres ; il nivela les rangs, non en les abaissant, mais en les élevant : le niveau descendant aurait charmé davantage l'envie plébéienne, le niveau ascendant a plus flatté son orgueil. La vanité française se bouffit aussi de la supériorité que Bonaparte nous donna sur le reste de l'Europe ; une autre cause de la popularité de Napoléon tient à

l'affliction de ses derniers jours. Après sa mort, à mesure que l'on connut mieux ce qu'il avait souffert à Sainte-Hélène, on commença à s'attendrir ; on oublia sa tyrannie pour se souvenir qu'après avoir vaincu nos ennemis, qu'après les avoir ensuite attirés en France, il nous avait défendus contre eux ; nous nous figurons qu'il nous sauverait aujourd'hui de la honte où nous sommes : sa renommée nous fut ramenée par son infortune ; sa gloire a profité de son malheur.

Enfin les miracles de ses armes ont ensorcelé la jeunesse, en nous apprenant à adorer la force brutale. Sa fortune inouïe a laissé à l'outrecuidance de chaque ambition l'espoir d'arriver où il était parvenu.

Et pourtant cet homme, si populaire par le cylindre qu'il avait roulé sur la France, était l'ennemi mortel de l'égalité et le plus grand organisateur de l'aristocratie dans la démocratie.

Je ne puis acquiescer aux faux éloges dont on insulte Bonaparte, en voulant tout justifier dans sa conduite ; je ne puis renoncer à ma raison, m'extasier devant ce qui me fait horreur ou pitié.

Si j'ai réussi à rendre ce que j'ai senti, il restera de mon portrait une des premières figures de l'histoire ; mais je n'ai rien adopté de cette créature fantastique composée de mensonges ; mensonges que j'ai vus naître, qui, pris d'abord pour ce qu'ils étaient, ont passé avec le temps à l'état de vérité par l'infatuation et l'imbécile crédulité humaine. Je ne veux pas être une sotte grue et tomber du haut mal d'admiration. Je m'attache à peindre les personnages en conscience, sans leur ôter ce qu'ils ont, sans leur donner ce qu'ils n'ont pas. Si le succès était réputé l'innocence ; si, débauchant jusqu'à la postérité, il la chargeait de ses chaînes ; si, esclave future, engendrée d'un passé esclave, cette postérité subornée devenait le complice de quiconque aurait triomphé, où serait le droit, où serait le prix des sacrifices ? Le bien et le mal n'étant plus que relatifs, toute moralité s'effacerait des actions humaines.

Tel est l'embarras que cause à l'écrivain impartial une éclatante renommée ; il l'écarte autant qu'il peut, afin de mettre

le vrai à nu ; mais la gloire revient comme une vapeur radieuse et couvre à l'instant le tableau.

VII. Si Bonaparte nous a laissé en renommée ce qu'il nous a ôté en force ?

Pour ne pas avouer l'amoindrissement de territoire et de puissance que nous devons à Bonaparte, la génération actuelle se console en se figurant que ce qu'il nous a retranché en force, il nous l'a rendu en illustration. « Désormais, ne sommes-nous pas, dit-elle, renommés aux quatre coins de la terre ? un Français n'est-il pas craint, remarqué, recherché, connu à tous les rivages ? »

Mais étions-nous placés entre ces deux conditions, ou l'immortalité sans puissance, ou la puissance sans immortalité ? Alexandre fit connaître à l'univers le nom des Grecs ; il ne leur en laissa pas moins quatre empires en Asie ; la langue et la civilisation des Hellènes s'étendirent du Nil à Babylone et de Babylone à l'Indus. À sa mort, son royaume patrimonial de Macédoine, loin d'être diminué, avait centuplé de force. Bonaparte nous a fait connaître à tous les rivages ; commandés par lui, les Français jetèrent l'Europe si bas à leurs pieds que la France prévaut encore par son nom, et que l'Arc de l'Étoile peut s'élever sans paraître un puéril trophée ; mais avant nos revers ce monument eût été un témoin au lieu de n'être qu'une chronique. Cependant Dumouriez avec des réquisitionnaires n'avait-il pas donné à l'étranger les premières leçons, Jourdan gagné la bataille de Fleurus, Pichegru conquis la Belgique et la Hollande, Hoche passé le Rhin, Masséna triomphé à Zurich, Moreau à Hohenlinden ; tous exploits les plus difficiles à obtenir et qui préparaient les autres ? Bonaparte a donné un corps à ces succès épars ; il les a continués, il a fait rayonner ces victoires : mais, sans ces premières merveilles, eût-il obtenu les dernières ? il n'était au-dessus de tout que quand la raison chez

lui exécutait les inspirations du poète.

L'illustration de notre suzerain ne nous a coûté que deux ou trois cent mille hommes par an ; nous ne l'avons payée que de trois millions de nos soldats ; nos concitoyens ne l'ont achetée qu'au prix de leurs souffrances et de leurs libertés pendant quinze années : ces bagatelles peuvent-elles compter ? Les générations venues après ne sont-elles pas resplendissantes ? Tant pis pour ceux qui ont disparu ! Les calamités sous la République servirent au salut de tous ; nos malheurs sous l'Empire ont bien plus fait : ils ont déifié Bonaparte ! cela nous suffit.

Cela ne me suffit pas à moi, je ne m'abaisserai point à cacher ma nation derrière Bonaparte ; il n'a pas fait la France, la France l'a fait. Jamais aucun talent, aucune supériorité ne m'amènera à consentir au pouvoir qui peut d'un mot me priver de mon indépendance, de mes foyers, de mes amis ; si je ne dis pas de ma fortune et de mon honneur, c'est que la fortune ne me paraît pas valoir la peine qu'on la défende ; quant à l'honneur, il échappe à la tyrannie : c'est l'âme des martyrs ; les liens l'entourent et ne l'enchaînent pas ; il perce la voûte des prisons et emporte avec soi tout l'homme.

Le tort que la vraie philosophie ne pardonnera pas à Bonaparte, c'est d'avoir façonné la société à l'obéissance passive, repoussé l'humanité vers les temps de dégradation morale, et peut-être abâtardi les caractères de manière qu'il serait impossible de dire quand les cœurs commenceront à palpiter de sentiments généreux. La faiblesse où nous sommes plongés vis-à-vis de l'Europe, notre abaissement actuel, sont la conséquence de l'esclavage napoléonien : il ne nous est resté que les facultés du joug. Bonaparte a dérangé jusqu'à l'avenir ; point ne m'étonnerais si l'on nous voyait, dans le malaise de notre impuissance nous amoindrir, nous barricader contre l'Europe au lieu de l'aller chercher, livrer nos franchises au dedans pour nous délivrer au dehors d'une frayeur chimérique, nous égarer dans d'ignobles prévoyances, contraires à notre génie et aux quatorze siècles dont se composent nos mœurs nationales. Le despotisme que Bonaparte a laissé dans l'air

descendra sur nous en forteresses.

La mode est aujourd'hui d'accueillir la liberté d'un rire sardonique, de la regarder comme vieillerie tombée en désuétude avec l'honneur. Je ne suis point à la mode, je pense que sans la liberté il n'y a rien dans le monde ; elle donne du prix à la vie ; dussé-je rester le dernier à la défendre, je ne cesserai de proclamer ses droits. Attaquer Napoléon au nom de choses passées, l'assaillir avec des idées mortes, c'est lui préparer de nouveaux triomphes. On ne le peut combattre qu'avec quelque chose de plus grand que lui, la liberté : il s'est rendu coupable envers elle et par conséquent envers le genre humain.

VIII. Inutilité des vérités ci-dessus exposées.

Vaines paroles ! mieux que personne, j'en sens l'inutilité. Désormais toute observation, si modérée qu'elle soit, est réputée profanatrice : il faut du courage pour oser braver les cris du vulgaire, pour ne pas craindre de se faire traiter d'intelligence bornée, incapable de comprendre et de sentir le génie de Napoléon, par la seule raison qu'au milieu de l'admiration vive et vraie que l'on professe pour lui, on ne peut néanmoins encenser toutes ses imperfections. Le monde appartient à Bonaparte ; ce que le ravageur n'avait pu achever de conquérir, sa renommée l'usurpe ; vivant il a manqué le monde, mort il le possède. Vous avez beau réclamer, les générations passent sans vous écouter. L'antiquité fait dire à l'ombre du fils de Priam : « Ne juge pas Hector d'après sa petite tombe : « l'*Iliade*, Homère, les Grecs en fuite, voilà mon sépulcre : je suis enterré sous toutes ces grandes actions. »

Bonaparte n'est plus le vrai Bonaparte, c'est une figure légendaire composée des lubies du poète, des devis du soldat et des contes du peuple ; c'est le Charlemagne et l'Alexandre des épopées du moyen âge que nous voyons aujourd'hui. Ce héros fantastique restera le personnage réel ; les autres portraits disparaîtront. Bonaparte appartenait si fort à la domination absolue, qu'après avoir subi le despotisme de sa personne, il nous faut subir le despotisme de sa mémoire. Ce dernier despotisme est plus dominateur que le premier, car si l'on combattit Napoléon alors qu'il était sur le trône, il y a consentement universel à accepter les fers que mort il nous jette. Il est un obstacle aux événements futurs : comment une puissance sortie des camps pourrait-elle s'établir après lui ? n'a-

t-il pas tué en la surpassant toute gloire militaire ? Comment un gouvernement libre pourrait-il naître, lorsqu'il a corrompu dans les cœurs le principe de toute liberté ? Aucune puissance légitime ne peut plus chasser de l'esprit de l'homme le spectre usurpateur : le soldat et le citoyen, le républicain et le monarchiste, le riche et le pauvre, placent également les bustes et les portraits de Napoléon à leurs foyers, dans leurs palais ou dans leurs chaumières ; les anciens vaincus sont d'accord avec les anciens vainqueurs ; on ne peut faire un pas en Italie qu'on ne le retrouve ; on ne pénètre pas en Allemagne qu'on ne le rencontre, car dans ce pays la jeune génération qui le repoussa est passée. Les siècles s'asseyent d'ordinaire devant le portrait d'un grand homme, ils l'achèvent par un travail long et successif. Le genre humain cette fois n'a pas voulu attendre ; peut-être s'est-il trop hâté d'estomper un pastel. Il est temps de placer en regard de la partie défectueuse de l'idole la partie achevée.

Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir ; il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois adopté en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente, et sur laquelle nous vivons encore ; il est grand pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie ; il est grand pour avoir fait renaître en France l'ordre du sein du chaos, pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, d'orgueilleux savants, des littérateurs anarchiques, des athées voltairiens, des orateurs de carrefours, des égorgeurs de prisons et de rues, des claquedents de tribune, de clubs et d'échafauds, pour les avoir réduits à servir sous lui ; il est grand pour avoir enchaîné une tourbe anarchique ; il est grand pour avoir fait cesser les familiarités d'une commune fortune, pour avoir forcé des soldats ses égaux, des capitaines ses chefs ou ses rivaux, à fléchir sous sa volonté ; il est grand surtout pour être né de lui seul, pour avoir su, sans autre autorité que celle de son génie, pour avoir su, lui, se faire obéir par trente-six millions de sujets, à l'époque où

aucune illusion n'environne les trônes ; il est grand pour avoir abattu tous les rois ses opposants, pour avoir défait toutes les armées, quelle qu'ait été la différence de leur discipline et de leur valeur, pour avoir appris son nom aux peuples sauvages comme aux peuples civilisés, pour avoir surpassé tous les vainqueurs qui le précédèrent, pour avoir rempli dix années de tels prodiges qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre.

Le fameux délinquant en matière triomphale n'est plus ; le peu d'hommes qui comprennent encore les sentiments nobles peuvent rendre hommage à la gloire sans la craindre, mais sans se repentir d'avoir proclamé ce que cette gloire eut de funeste, sans reconnaître le destructeur des indépendances pour le père des émancipations : Napoléon n'a nul besoin qu'on lui prête des mérites ; il fut assez doué en naissant.

Ores donc que, détaché de son temps, son histoire est finie et que son épopée commence, allons le voir mourir : quittons l'Europe ; suivons-le sous le ciel de son apothéose ! Le frémissement des mers, là où ses vaisseaux caleront la voile, nous indiquera le lieu de sa disparition : « À l'extrémité de notre hémisphère, on entend, dit Tacite, le bruit que fait le soleil en s'immergeant, *sonum insuper immergentis audiri*. »

IX. Ile de Sainte-Hélène. Bonaparte traverse l'Atlantique.

Jean de Noya, navigateur portugais, s'était égaré dans les eaux qui séparent l'Afrique de l'Amérique. En 1502, le 18 août, fête de sainte Hélène, mère du premier empereur chrétien, il rencontra une île par le 16e degré de latitude méridionale et le 11e de longitude ; il y toucha et lui donna le nom du jour de la découverte.

Après avoir fréquenté cette île quelques années, les Portugais la délaissèrent ; les Hollandais s'y établirent, et l'abandonnèrent ensuite pour le cap de Bonne-Espérance ; la Compagnie des Indes d'Angleterre s'en saisit ; les Hollandais la reprirent en 1672 ; les Anglais l'occupèrent de nouveau et s'y fixèrent.

Lorsque Jean de Noya surgit à Sainte-Hélène, l'intérieur du pays inhabité n'était qu'une forêt. Fernand Lopez, renégat portugais, déporté à cette oasis, la peupla de vaches, de chèvres, de poules, de pintades et d'oiseaux des quatre parties de la terre. On y fit monter successivement, comme à bord de l'arche, des animaux de toute la création.

Cinq cents blancs, quinze cents nègres, mêlés de mulâtres, de Javanais et de Chinois, composent la population de l'île. James-Town en est la ville et le port. Avant que les Anglais fussent maîtres du cap de Bonne-Espérance, les flottes de la Compagnie, au retour des Indes, relâchaient à James-Town. Les matelots étalaient leurs pacotilles au pied des palmistes, une forêt muette et solitaire se changeait, une fois l'an, en un marché bruyant et peuplé.

Le climat de l'île est sain, mais pluvieux : ce donjon de Neptune, qui n'a que sept à huit lieues de tour, attire les vapeurs de l'Océan. Le soleil de l'équateur chasse à midi tout ce

qui respire, force au silence et au repos jusqu'aux moucherons, oblige les hommes et les animaux à se cacher. Les vagues sont éclairées la nuit de ce qu'on appelle la *lumière de mer*, lumière produite par des myriades d'insectes dont les amours, électrisés par les tempêtes, allument à la surface de l'abîme les illuminations d'une noce universelle. L'ombre de l'île, obscure et fixe, repose au milieu d'une plaine mobile de diamants. Le spectacle du ciel est semblablement magnifique, selon mon savant et célèbre ami M. de Humboldt[4244] : « On éprouve, dit-il, je ne sais quel sentiment inconnu, lorsqu'en approchant de l'équateur, et surtout en passant d'un hémisphère à l'autre, on voit s'abaisser progressivement et enfin disparaître les étoiles que l'on connut dès sa première enfance. On sent qu'on n'est point en Europe, lorsqu'on voit s'élever sur l'horizon l'immense constellation du *Navire*, ou les nuées phosphorescentes de *Magellan*.

« Nous ne vîmes pour la première fois distinctement, » continue-t-il, « la croix du Sud que dans la nuit du 4 au 5 juillet, par les 16 degrés de latitude.

« Je me rappelais le passage sublime de Dante que les commentateurs les plus célèbres ont appliqué à cette constellation :

> « Io mi volsi a man destra[4245], etc.

« Chez les Portugais et les Espagnols, un sentiment religieux les attache à une constellation dont la forme leur rappelle ce signe de la foi, planté par leurs ancêtres dans les déserts du Nouveau Monde. »

Les poètes de la France et de la Lusitanie ont placé des scènes de l'élégie aux rivages du Mélinde et des îles avoisinantes. Il y a loin de ces douleurs fictives aux tourments réels de Napoléon sous ces astres prédits par le chantre de Béatrice et dans ces mers d'Éléonore et de Virginie. Les grands de Rome, relégués aux îles de la Grèce, se souciaient-ils des charmes de ces rives et des divinités de la Crète et de Naxos ? Ce qui ravissait Vasco de Gama et Camoëns ne pouvait émouvoir Bonaparte : couché à la poupe du vaisseau, il ne

s'apercevait pas qu'au-dessus de sa tête étincelaient des constellations inconnues dont les rayons rencontraient pour la première fois ses regards. Que lui faisaient ces astres qu'il ne vit jamais de ses bivouacs, qui n'avaient pas brillé sur son empire ? Et cependant aucune étoile n'a manqué à sa destinée : la moitié du firmament éclaira son berceau ; l'autre était réservée à la pompe de sa tombe.

La mer que Napoléon franchissait n'était point cette mer amie qui l'apporta des havres de la Corse, des sables d'Aboukir, des rochers de l'île d'Elbe, aux rives de la Provence ; c'était cet Océan ennemi qui, après l'avoir enfermé dans l'Allemagne, la France, le Portugal et l'Espagne, ne s'ouvrait devant sa course que pour se refermer derrière lui. Il est probable qu'en voyant les vagues pousser son navire, les vents alizés l'éloigner d'un souffle constant, il ne faisait pas sur sa catastrophe les réflexions qu'elle m'inspire : chaque homme sent sa vie à sa manière, celui qui donne au monde un grand spectacle est moins touché et moins enseigné que le spectateur. Occupé du passé comme s'il pouvait renaître, espérant encore dans ses souvenirs, Bonaparte s'aperçut à peine qu'il franchissait la ligne, et il ne demanda point quelle main traça ces cercles dans lesquels les globes sont contraints d'emprisonner leur marche éternelle.

Le 15 août, la colonie errante célébra la Saint-Napoléon à bord du vaisseau qui conduisait Napoléon à sa dernière halte. Le 15 octobre, le *Northumberland* était à la hauteur de Sainte-Hélène. Le passager monta sur le pont ; il eut peine à découvrir un point noir imperceptible dans l'immensité bleuâtre ; il prit une lunette ; il observa ce grain de terre ainsi qu'il eût autrefois observé une forteresse au milieu d'un lac. Il aperçut la bourgade de Saint-James enchâssée dans des rochers escarpés ; pas une ride de cette façade stérile à laquelle ne fût suspendu un canon : on semblait avoir voulu recevoir le captif selon son génie.

Le 16 octobre 1815, Bonaparte aborda l'écueil, son mausolée, de même que le 12 octobre 1492, Christophe Colomb aborda le Nouveau Monde, son monument : « Là, dit Walter Scott, à

l'entrée de l'océan Indien, Bonaparte était privé des moyens de faire un second *avatar* ou incarnation sur la terre. »

X. Napoléon prend terre à Sainte-Hélène. Son établissement à Longwood. – Précautions. Vie à Longwood. – Visites.

Avant d'être transporté à la résidence de Longwood, Bonaparte occupa une case à *Briars*[4246] près de *Balcombe's cottage*. Le 9 décembre, Longwood, augmenté à la hâte par les charpentiers de la flotte anglaise, reçut son hôte. La maison, située sur un plateau de montagnes, se composait d'un salon, d'une salle à manger, d'une bibliothèque, d'un cabinet d'étude et d'une chambre à coucher. C'était peu : ceux qui habitèrent la tour du Temple et le donjon de Vincennes furent encore moins bien logés ; il est vrai qu'on eut l'attention d'abréger leur séjour. Le général Gourgaud, M. et madame de Montholon avec leurs enfants, M. de Las Cases et son fils, campèrent provisoirement sous des tentes ; M. et madame Bertrand s'établirent à *Hutt's-Gate*, cabine placée à la limite du terrain de Longwood.

Bonaparte avait pour promenoir une arène de douze milles ; des sentinelles entouraient cet espace, et des vigies étaient placées sur les plus hauts pitons. Le lion pouvait étendre ses courses au-delà, mais il fallait alors qu'il consentît à se laisser garder par un bestiaire anglais. Deux camps défendaient l'enceinte excommuniée : le soir, le cercle des factionnaires se resserrait sur Longwood. À neuf heures, Napoléon consigné ne pouvait plus sortir ; les patrouilles faisaient la ronde ; des cavaliers en vedette, des fantassins plantés çà et là, veillaient dans les criques et dans les ravins qui descendaient à la grève. Deux bricks armés croisaient, l'un sous le vent, l'autre au vent

de l'île. Que de précautions pour garder un seul homme au milieu des mers ! Après le coucher du soleil, aucune chaloupe ne pouvait mettre à la mer ; les bateaux pêcheurs étaient comptés, et la nuit ils restaient au port sous la responsabilité d'un lieutenant de marine. Le souverain généralissime qui avait cité le monde à son étrier était appelé à comparaître deux fois le jour devant un hausse-col. Bonaparte ne se soumettait point à cet appel ; quand, par fortune, il pouvait éviter les regards de l'officier de service, cet officier n'aurait osé dire où et comment il avait vu celui dont il était plus difficile de constater l'absence que de prouver la présence à l'univers.

Sir George Cockburn, auteur de ces règlements sévères, fut remplacé par sir Hudson Lowe. Alors commencèrent les pointilleries dont tous les *Mémoires* nous ont entretenus. Si l'on en croyait ces *Mémoires*, le nouveau gouverneur aurait été de la famille des énormes araignées de Sainte-Hélène, et le reptile de ces bois où les serpents sont inconnus. L'Angleterre manqua d'élévation, Napoléon de dignité. Pour mettre un terme à ses exigences d'étiquette, Bonaparte semblait quelquefois décidé à se voiler sous un pseudonyme, comme un monarque en pays étranger ; il eut l'idée touchante de prendre le nom d'un de ses aides de camp tué à la bataille d'Arcole[4247]. La France, l'Autriche, la Russie, désignèrent des commissaires à la résidence de Sainte-Hélène[4248] : le captif était accoutumé à recevoir les ambassadeurs des deux dernières puissances ; la légitimité, qui n'avait pas reconnu Napoléon empereur, aurait agi plus noblement en ne reconnaissant pas Napoléon prisonnier.

Une grande maison de bois, construite à Londres, fut envoyée à Sainte-Hélène ; mais Napoléon ne se trouva plus assez bien portant pour l'habiter. Sa vie à Longwood était ainsi réglée : il se levait à des heures incertaines ; M. Marchand, son valet de chambre, lui faisait la lecture lorsqu'il était au lit ; quand il s'était levé matin, il dictait aux généraux Montholon et Gourgaud, et au fils de M. de Las Cases. Il déjeunait à dix heures, se promenait à cheval ou en voiture jusque vers les trois

heures, rentrait à six et se couchait à onze. Il affectait de s'habiller comme il est peint dans le portrait d'Isabey : le matin il s'enveloppait d'un cafetan et entortillait sa tête d'un mouchoir des Indes.

Sainte-Hélène est située entre les deux pôles. Les navigateurs qui passent d'un lieu à l'autre saluent cette première station, où la terre délasse les regards fatigués du spectacle de l'Océan et offre des fruits et la fraîcheur de l'eau douce à des bouches échauffées par le sel. La présence de Bonaparte avait changé cette île de promission en un roc pestiféré : les vaisseaux étrangers n'y abordaient plus ; aussitôt qu'on les signalait à vingt lieues de distance, une croisière les allait reconnaître et leur enjoignait de passer au large ; on n'admettait en relâche, à moins d'une tourmente, que les seuls navires de la marine britannique.

Quelques-uns des voyageurs anglais qui venaient d'admirer ou qui allaient voir les merveilles du Gange visitaient sur leur chemin une autre merveille : l'Inde, accoutumée aux conquérants, en avait un enchaîné à ses portes.

Napoléon admettait ces visites avec peine. Il consentit à recevoir lord Amherst à son retour de son ambassade de la Chine. L'amiral sir Pulteney Malcolm lui plut : « Votre gouvernement, lui dit-il un jour, a-t-il l'intention de me retenir sur ce rocher jusqu'à ma mort ? » L'amiral répondit qu'il le craignait. « Alors ma mort arrivera bientôt. — J'espère que non, *monsieur* ; vous vivrez assez de temps pour écrire vos grandes actions ; elles sont si nombreuses, que cette tâche vous assure une longue vie. »

Napoléon ne se choqua point de cette simple appellation, *monsieur* ; il se reconnut en ce moment par sa véritable grandeur. Heureusement pour lui, il n'a point écrit sa vie ; il l'eût rapetissée : les hommes de cette nature doivent laisser leurs mémoires à raconter par cette voix inconnue qui n'appartient à personne et qui sort des peuples et des siècles. À nous seuls vulgaires il est permis de parler de nous, parce que personne n'en parlerait.

Le capitaine Basil Hall[4249] se présenta à Longwood :

Bonaparte se souvint d'avoir vu le père du capitaine à Brienne : « Votre père, dit-il, était le premier Anglais que j'eusse jamais vu ; c'est pourquoi j'en ai gardé le souvenir toute ma vie. » Il s'entretint avec le capitaine de la récente découverte de l'île de Lou-Tchou :

« Les habitants n'ont point d'armes, dit le capitaine.

— Point d'armes ! s'écria Bonaparte.

— Ni canons ni fusils.

— Des lances au moins, des arcs et des flèches ?

— Rien de tout cela.

— Ni poignards ?

— Ni poignards.

— Mais comment se bat-on ?

— Ils ignorent tout ce qui se passe dans le monde ; ils ne savent pas que la France et l'Angleterre existent ; ils n'ont jamais entendu parler de Votre Majesté. »

Bonaparte sourit d'une manière qui frappa le capitaine : plus le visage est sérieux, plus le sourire est beau.

Ces différents voyageurs remarquèrent qu'aucune trace de couleur ne paraissait sur le visage de Bonaparte : sa tête ressemblait à un buste de marbre dont la blancheur était légèrement jaunie par le temps. Rien de sillonné sur son front, ni de creusé dans ses joues ; son âme semblait sereine. Ce calme apparent fit croire que la flamme de son génie s'était envolée. Il parlait avec lenteur ; son expression était affectueuse et presque tendre ; quelquefois il lançait des regards éblouissants, mais cet état passait vite : ses yeux se voilaient et devenaient tristes.

Ah ! sur ces rivages avaient jadis comparu d'autres voyageurs connus de Napoléon.

Après l'explosion de la machine infernale, un sénatus-consulte du 4 janvier 1801 prononça sans jugement, par simple mesure de police, l'exil outre-mer de cent trente républicains[4250] : embarqués sur la frégate *la Chiffonne* et sur la corvette *la Flèche*, ils furent conduits aux îles Seychelles et dispersés peu après dans l'archipel des Comores, entre l'Afrique et Madagascar : ils y moururent presque tous. Deux

des déportés, Lefranc et Saunois, parvenus à se sauver sur un vaisseau américain, touchèrent en 1803 à Sainte-Hélène : c'était là que douze ans plus tard la Providence devait enfermer leur grand oppresseur.

Le trop fameux général Rossignol[4251], leur compagnon d'infortune, un quart d'heure avant son dernier soupir s'écria : « Je meurs accablé des plus horribles douleurs ; mais je mourrais content si je pouvais apprendre que le tyran de ma patrie endurât les mêmes souffrances ![4252] » Ainsi jusque dans l'autre hémisphère les imprécations de la liberté attendaient celui qui la trahit.

XI. Manzoni. – Maladie de Bonaparte. – Ossian. – Rêverie de Bonaparte à la vue de la mer. – Projets d'enlèvement. Dernière occupation de Bonaparte. – Il se couche et ne se relève plus. – Il dicte son testament. Sentiments religieux de Napoléon. – L'aumônier Vignale. Napoléon apostrophe Antomarchi, son médecin. Il reçoit les derniers sacrements. Il expire.

L'Italie, arrachée à son long sommeil par Napoléon, tourna les yeux vers l'illustre enfant qui la voulut rendre à sa gloire et avec lequel elle était retombée sous le joug. Les fils des Muses, les plus nobles et les plus reconnaissants des hommes, quand ils n'en sont pas les plus vils et les plus ingrats, regardaient Sainte-Hélène. Le dernier poète de la patrie de Virgile chantait le dernier guerrier de la patrie de César :

Tutto ei provó, la gloria
Maggior dopo il periglio,
La fuga e la vittoria.
La reggia e il triste esiglio :
Due volte ne la polvere,
Due volte sugli altar.

Ei si nomo : due secoli,
L'un contro l’altro armato,
Sommessi a lui si volsero,

Come aspettando il fato :
Ei fè silenzio ed arbitro
S’assise in mezzo a lor[4253].

« Il éprouva tout, dit Manzoni, la gloire plus grande après le péril, la fuite et la victoire, la royauté et le triste exil : deux fois dans la poudre, deux fois sur l'autel.

« Il se nomma : deux siècles l'un contre l'autre armés se tournèrent vers lui, comme attendant leur sort : il fit silence, et s'assit arbitre entre eux. »

Bonaparte approchait de sa fin ; rongé d'une plaie intérieure, envenimée par le chagrin, il l'avait portée, cette plaie, au sein de la prospérité : c'était le seul héritage qu'il eût reçu de son père ; le reste lui venait des munificences de Dieu.

Déjà il comptait six années d'exil ; il lui avait fallu moins de temps pour conquérir l'Europe. Il restait presque toujours renfermé, et lisait Ossian de la traduction italienne de Cesarotti. Tout l'attristait sous un ciel où la vie semblait plus courte, le soleil restant trois jours de moins dans cet hémisphère que dans le nôtre. Quand Bonaparte sortait, il parcourait des sentiers scabreux que bordaient des aloès et des genêts odoriférants. Il se promenait parmi les gommiers à fleurs rares que les vents généraux faisaient pencher du même côté, ou il se cachait dans les gros nuages qui roulaient à terre. On le voyait assis sur les bases du *pic de Diane*, du *Flay Staff*, du *Leader Hill*, contemplant la mer par les brèches des montagnes. Devant lui se déroulait cet Océan qui d'une part baigne les côtes de l'Afrique, de l'autre les rives américaines, et qui va, comme un fleuve sans bords, se perdre dans les mers australes. Point de terre civilisée plus voisine que le cap des Tempêtes. Qui dira les pensées de ce Prométhée déchiré vivant par la mort, lorsque, la main appuyée sur sa poitrine douloureuse, il promenait ses regards sur les flots ! Le Christ fut transporté au sommet d'une montagne d'où il aperçut les royaumes du monde ; mais pour le Christ il était écrit au séducteur de l'homme : « Tu ne tenteras point le fils de Dieu. »

Bonaparte, oubliant une pensée de lui, que j'ai citée (*ne m'étant pas donné la vie, je ne me l'ôterai pas*), parlait de se

tuer ; il ne se souvenait plus aussi de son *ordre du jour* à propos du suicide d'un de ses soldats. Il espérait assez dans l'attachement de ses compagnons de captivité pour croire qu'ils consentiraient à s'étouffer avec lui à la vapeur d'un brasier : l'illusion était grande. Tels sont les enivrements d'une longue domination ; mais il ne faut considérer, dans les impatiences de Napoléon, que le degré de souffrance auquel il était parvenu. M. de Las Cases ayant écrit à Lucien sur un morceau de soie blanche, en contravention avec les règlements, reçut l'ordre de quitter Sainte-Hélène[4254] : son absence augmenta le vide autour du banni.

Le 18 mai 1817, lord Holland, dans la Chambre des pairs, fit une proposition au sujet des plaintes transmises en Angleterre par le général Montholon : « La postérité n'examinera pas, dit-il, *si Napoléon a été justement puni de ses crimes*, mais si l'Angleterre a montré la générosité qui convenait à une grande nation. » Lord Bathurst combattit la motion.

Le cardinal Fesch dépêcha d'Italie deux prêtres[4255] à son neveu. La princesse Borghèse sollicitait la faveur de rejoindre son frère : « Non, dit Napoléon, je ne veux pas qu'elle soit témoin de mon humiliation et des insultes auxquelles je suis exposé. » Cette sœur aimée, *germana Jovis*, ne traversa pas les mers ; elle mourut aux lieux où Napoléon avait laissé sa renommée.

Des projets d'enlèvement se formèrent : un colonel Latapie, à la tête d'une bande d'aventuriers américains, méditait une descente à Sainte-Hélène. Johnston, hardi contrebandier, prétendit dérober Bonaparte au moyen d'un bateau sous-marin. De jeunes lords entraient dans ces projets ; on conspirait pour rompre les chaînes de l'oppresseur ; on aurait laissé périr dans les fers, sans y penser, le libérateur du genre humain. Bonaparte espérait sa délivrance des mouvements politiques de l'Europe. S'il eût vécu jusqu'en 1830, peut-être nous serait-il revenu ; mais qu'eût-il fait parmi nous ? il eût semblé caduc et arriéré au milieu des idées nouvelles. Jadis sa tyrannie paraissait liberté à notre servitude ; maintenant sa grandeur paraîtrait

despotisme à notre petitesse. À l'époque actuelle tout est décrépit dans un jour ; qui vit trop, meurt vivant. En avançant dans la vie, nous laissons trois ou quatre images de nous, différentes les unes des autres ; nous les revoyons ensuite dans la vapeur du passé comme des portraits de nos différents âges.

Bonaparte affaibli ne s'occupait plus que comme un enfant : il s'amusait à creuser dans son jardin un petit bassin ; il y mit quelques poissons : le mastic du bassin se trouvant mêlé de cuivre, les poissons moururent. Bonaparte dit : « Tout ce qui m'attache est frappé. »

Vers la fin de février 1821. Napoléon fut obligé de se coucher et ne se leva plus. « Suis-je assez tombé ! » murmurait-il : « je remuais le monde et je ne puis soulever ma paupière ! » Il ne croyait pas à la médecine et s'opposait à une consultation d'Antomarchi[4256] avec des médecins de James-Town. Il admit cependant à son lit de mort le docteur Arnold. Du 13 au 27 avril, il dicta son testament ; le 28, il ordonna d'envoyer son cœur à Marie-Louise ; il défendit à tout chirurgien anglais de porter la main sur lui après son décès. Persuadé qu'il succombait à la maladie dont avait été atteint son père, il recommanda de faire passer au duc de Reichstadt le procès-verbal de l'autopsie : le renseignement paternel est devenu inutile ; Napoléon II a rejoint Napoléon Ier.

À cette dernière heure, le sentiment religieux dont Bonaparte avait toujours été pénétré se réveilla. Thibaudeau, dans ses *Mémoires sur le Consulat*, raconte, à propos du rétablissement du culte, que le premier consul lui avait dit : « Dimanche dernier, au milieu du silence de la nature, je me promenais dans ces jardins (la Malmaison) ; le son de la cloche de Ruel vint tout à coup frapper mon oreille, et renouvela toutes les impressions de ma jeunesse ; je fus ému, tant est forte la puissance des premières habitudes, et je me dis : S'il en est ainsi pour moi, quel effet de pareils souvenirs ne doivent-ils pas produire sur les hommes simples et crédules ? Que vos philosophes répondent à cela !..... et, levant les mains vers le ciel : Quel est celui qui a fait tout cela ? »

En 1797, par sa proclamation de Macerata, Bonaparte

autorise le séjour des prêtres français réfugiés dans les États du pape, défend de les inquiéter, ordonne aux couvents de les nourrir, et leur assigne un traitement en argent.

Ses variations en Égypte, ses colères contre l'Église dont il était le restaurateur, montrent qu'un instinct de spiritualisme dominait au milieu même de ses égarements, car ses chutes et ses irritations ne sont point d'une nature philosophique et portent l'empreinte du caractère religieux.

Bonaparte, donnant à Vignale les détails de la chapelle ardente dont il voulait qu'on environnât sa dépouille, crut s'apercevoir que sa recommandation déplaisait à Antomarchi ; il s'en expliqua avec le docteur et lui dit : « Vous êtes au-dessus de ces faiblesses : mais que voulez-vous, je ne suis ni philosophe ni médecin ; je crois à Dieu ; je suis de la religion de mon père. N'est pas athée qui veut..... Pouvez-vous ne pas croire à Dieu ? car enfin tout proclame son existence, et les plus grands génies l'ont cru..... Vous êtes médecin..... ces gens-là ne brassent que de la matière : ils ne croient jamais rien. »

Fortes têtes du jour, quittez votre admiration pour Napoléon ; vous n'avez rien à faire de ce pauvre homme : ne se figurait-il pas qu'une comète était venue le chercher, comme jadis elle emporta César ? De plus, *il croyait à Dieu ; il était de la religion de son père ;* il n'était pas *philosophe* ; il n'était pas *athée* ; il n'avait pas, comme vous, livré de bataille à l'Éternel, bien qu'il eût vaincu bon nombre de rois ; il trouvait que *tout proclamait l'existence* de l'Être suprême ; il déclarait que les *plus grands génies avaient cru à cette existence*, et il voulait croire comme ses pères. Enfin, chose monstrueuse ! ce premier homme des temps modernes, cet homme de tous les siècles, était chrétien dans le XIXe siècle ! Son testament commence par cet article :

« JE MEURS DANS LA RELIGION APOSTOLIQUE ET ROMAINE, DANS LE SEIN DE LAQUELLE JE SUIS NÉ IL Y A PLUS DE CINQUANTE ANS. »

Au troisième paragraphe du testament de Louis XVI on lit :

« JE MEURS DANS L’UNION DE NOTRE SAINTE MÈRE L’ÉGLISE

CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE.

La Révolution nous a donné bien des enseignements ; mais en est-il un seul comparable à celui-ci ? Napoléon et Louis XVI faisant la même profession de foi ! Voulez-vous savoir le prix de la croix ? Cherchez dans le monde entier ce qui convient le mieux à la vertu malheureuse, ou à l'homme de génie mourant.

Le 3 mai, Napoléon se fit administrer l'extrême-onction et reçut le saint viatique. Le silence de la chambre n'était interrompu que par le hoquet de la mort mêlé au bruit régulier du balancier d'une pendule : l'ombre, avant de s'arrêter sur le cadran, fit encore quelques tours ; l'astre qui la dessinait avait de la peine à s'éteindre. Le 4, la tempête de l'agonie de Cromwell s'éleva : presque tous les arbres de Longwood furent déracinés. Enfin, le 5, à six heures moins onze minutes du soir, au milieu des vents, de la pluie et du fracas des flots, Bonaparte rendit à Dieu le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine. Les derniers mots saisis sur les lèvres du conquérant furent : « *Tête... armée*, ou *tête d'armée*. » Sa pensée errait encore au milieu des combats. Quand il ferma pour jamais les yeux, son épée, expirée avec lui, était couchée à sa gauche, un crucifix reposait sur sa poitrine : le symbole pacifique appliqué au cœur de Napoléon calma les palpitations de ce cœur, comme un rayon du ciel fait tomber la vague.

Napoléon à Sainte-Hélène

XII. Funérailles.

Bonaparte désira d'abord être enseveli dans la cathédrale d'Ajaccio, puis, par un codicille daté du 16 avril 1821, il légua ses os à la France : le ciel l'avait mieux servi : son véritable mausolée est le rocher où il expira : revoyez mon récit de la mort du duc d'Enghien. Napoléon, prévoyant à ses dernières volontés l'opposition du gouvernement britannique, fit choix éventuellement d'une sépulture à Sainte-Hélène.

Dans une étroite vallée appelée la vallée de *Slane* ou du *Géranium*, maintenant du *Tombeau*, coule une source ; les domestiques chinois de Napoléon, fidèles comme le Javanais de Camoëns, avaient accoutumé d'y remplir des amphores : des saules pleureurs pendent sur la fontaine ; une herbe fraîche, parsemée de *tchampas*, croît autour. « Le tchampas, malgré son éclat et son parfum, n'est pas une plante qu'on recherche, parce qu'elle fleurit sur les tombeaux, » disent les poésies sanscrites. Dans les déclivités des roches déboisées, végètent mal des citronniers amers, des cocotiers porte-noix, des mélèzes et des conises dont on recueille la gomme attachée à la barbe des chèvres.

Napoléon se plaisait aux saules de la fontaine ; il demandait la paix à la vallée de Slane, comme Dante banni demandait la paix au cloître de Corvo. En reconnaissance du repos passager qu'il y goûta les derniers jours de sa vie, il indiqua cette vallée pour l'abri de son repos éternel. Il disait en parlant de la source : « Si Dieu voulait que je me rétablisse, j'élèverais un monument dans le lieu où elle jaillit. » Ce monument fut son tombeau. Du temps de Plutarque, dans un endroit consacré aux nymphes aux bords du Strymon, on voyait encore un siège de pierre sur lequel s'était assis Alexandre.

Napoléon, botté, éperonné, habillé en uniforme de colonel de

la garde, décoré de la Légion d'honneur, fut exposé mort dans sa couchette de fer ; sur ce visage qui ne s'étonna jamais, l'âme, en se retirant, avait laissé une stupeur sublime. Les planeurs et les menuisiers soudèrent et clouèrent Bonaparte en une quadruple bière d'acajou, de plomb, d'acajou encore et de fer-blanc ; on semblait craindre qu'il ne fût jamais assez emprisonné. Le manteau que le vainqueur d'autrefois portait aux vastes funérailles de Marengo servit de drap mortuaire au cercueil.

Les obsèques se firent le 28 mai. Le temps était beau ; quatre chevaux, conduits par des palefreniers à pied, tiraient le corbillard ; vingt-quatre grenadiers anglais, sans armes, l'environnaient ; suivait le cheval de Napoléon. La garnison de l'île bordait les précipices du chemin. Trois escadrons de dragons précédaient le cortège ; le 20e régiment d'infanterie, les soldats de marine, les volontaires de Sainte-Hélène, l'artillerie royale avec quinze pièces de canon, fermaient la marche. Des groupes de musiciens, placés de distance en distance sur les rochers, se renvoyaient des airs lugubres. À un défilé, le corbillard s'arrêta ; les vingt-quatre grenadiers sans armes enlevèrent le corps et eurent l'honneur de le porter sur leurs épaules jusqu'à la sépulture. Trois salves d'artillerie saluèrent les restes de Napoléon au moment où il descendit dans la terre : tout le bruit qu'il avait fait sur cette terre ne pénétrait pas à deux lignes au-dessous.

Une pierre qui devait être employée à la construction d'une nouvelle maison pour l'exilé est abaissée sur son cercueil comme la trappe de son dernier cachot.

On récita les versets du psaume 87 : « J'ai été pauvre et plein de travail dans ma jeunesse ; j'ai été élevé, puis humilié... j'ai été percé de vos colères. » De minute en minute le vaisseau amiral tirait. Cette harmonie de la guerre, perdue dans l'immensité de l'Océan, répondait au *requiescat in pace*. L'empereur, enterré par ses vainqueurs de Waterloo, avait ouï le dernier coup de canon de cette bataille ; il n'entendit point la dernière détonation dont l'Angleterre troublait et honorait son sommeil à Sainte-Hélène. Chacun se retira, tenant en main une

branche de saule comme en revenant de la fête des Palmes.

Lord Byron crut que le dictateur des rois avait abdiqué sa renommée avec son glaive, qu'il allait s'éteindre oublié. Le poète aurait dû savoir que la destinée de Napoléon était une muse, comme toutes les hautes destinées. Cette muse sut changer un dénouement avorté en une péripétie qui renouvelait son héros. La solitude de l'exil et de la tombe de Napoléon a répandu sur une mémoire éclatante une autre sorte de prestige. Alexandre ne mourut point sous les yeux de la Grèce ; il disparut dans les lointains superbes de Babylone. Bonaparte n'est point mort sous les yeux de la France ; il s'est perdu dans les fastueux horizons des zones torrides. Il dort comme un ermite ou comme un paria dans un vallon, au bout d'un sentier désert. La grandeur du silence qui le presse égale l'immensité du bruit qui l'environna. Les nations sont absentes, leur foule s'est retirée ; l'oiseau des tropiques, *attelé*, dit Buffon, *au char du soleil*, se précipite de l'astre de la lumière ; où se repose-t-il aujourd'hui ? Il se repose sur des cendres dont le poids a fait pencher le globe.

XIII. Destruction du monde napoléonien.

Imposuerunt omnes sibi diademata, post mortem ejus.
... et multiplicata sunt mala in terra (MACCHAB.).

« Ils prirent tous le diadème après sa mort...
et les maux se multiplièrent sur la terre. »

Ce résumé des Macchabées sur Alexandre semble être fait pour Napoléon : « Les diadèmes ont été *pris* et les maux se sont multipliés sur la terre. » Vingt années se sont à peine écoulées depuis la mort de Bonaparte, et déjà la monarchie française et la monarchie espagnole ne sont plus. La carte du monde a changé ; il a fallu apprendre une géographie nouvelle ; séparés de leurs légitimes souverains, des peuples ont été jetés à des souverains de rencontre ; des acteurs renommés sont descendus de la scène où sont montés des acteurs sans nom ; les aigles se sont envolés de la cime du haut pin tombé dans la mer, tandis que de frêles coquillages se sont attachés aux flancs du tronc encore protecteur.

Comme en dernier résultat tout marche à ses fins, *le terrible esprit de nouveauté qui parcourait le monde*, disait l'empereur, et auquel il avait opposé la barre de son génie, reprend son cours ; les institutions du conquérant défaillent ; il sera la dernière des grandes existences individuelles ; rien ne dominera désormais dans les sociétés infimes et nivelées ; l'ombre de Napoléon s'élèvera seule à l'extrémité du vieux monde détruit, comme le fantôme du déluge au bord de son abîme : la postérité lointaine découvrira cette ombre par-dessus le gouffre où tomberont des siècles inconnus, jusqu'au jour marqué de la renaissance sociale.

XIV. Mes derniers rapports avec Bonaparte.

Puisque c'est ma propre vie que j'écris en m'occupant de celles des autres, grandes ou petites, je suis forcé de mêler cette vie aux choses et aux hommes, quand par hasard elle est rappelée. Ai-je traversé d'une traite, sans m'y arrêter jamais, le souvenir du déporté qui, dans sa prison de l'Océan, attendait l'exécution de l'arrêt de Dieu ? Non.

La paix que Napoléon n'avait pas conclue avec les rois ses geôliers, il l'avait faite avec moi : J'étais fils de la mer comme lui, ma nativité était du rocher comme la sienne. Je me flatte d'avoir mieux connu Napoléon que ceux qui l'ont vu plus souvent et approché de plus près.

Napoléon à Sainte-Hélène, cessant d'avoir à garder contre moi sa colère, avait renoncé à ses inimitiés ; devenu plus juste à mon tour, j'écrivis dans le *Conservateur* cet article :

> « Les peuples ont appelé Bonaparte un fléau ; mais les fléaux de Dieu conservent quelque chose de l'éternité et de la grandeur du courroux divin dont ils émanent : *Ossa arida... dabo vobis spiritum et viveris.* Ossements arides, je vous donnerai mon souffle et vous vivrez. Né dans une île pour aller mourir dans une île, aux limites de trois continents ; jeté au milieu des mers où Camoëns sembla le prophétiser en y plaçant le génie des tempêtes, Bonaparte ne se peut remuer sur son rocher que nous n'en soyons avertis par une secousse ; un pas du nouvel Adamastor à l'autre pôle se fait sentir à celui-ci. Si Napoléon, échappé aux mains de ses geôliers, se retirait aux États-Unis, ses regards attachés sur l'Océan suffiraient pour troubler les peuples de l'ancien monde ; sa seule présence sur le rivage américain de

l'Atlantique forcerait l'Europe à camper sur le rivage opposé[4257]. »

Cet article parvint à Bonaparte à Sainte-Hélène ; une main qu'il croyait ennemie versa le dernier baume sur ses blessures ; il dit à M. de Montholon :

« Si, en 1814 et en 1815, la confiance royale n'avait point été placée dans des hommes dont l'âme était détrempée par des circonstances trop fortes, ou qui, renégats à leur patrie, ne voient de salut et de gloire pour le trône de leur maître que dans le joug de la Sainte Alliance ; si le duc de Richelieu, dont l'ambition fut de délivrer son pays de la présence des baïonnettes étrangères, si Chateaubriand, qui venait de rendre à Gand d'éminents services, avaient eu la direction des affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux grandes crises nationales. Chateaubriand a reçu de la nature le feu sacré : ses ouvrages l'attestent. Son style n'est pas celui de Racine, c'est celui du prophète. Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Chateaubriand s'égare : tant d'autres y ont trouvé leur perte ! Mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est grand et national doit convenir à son génie, et qu'il eût repoussé avec indignation ces actes infamants de l'administration d'alors[4258]. »

Telles ont été mes dernières relations avec Bonaparte. — Pourquoi ne conviendrais-je pas que ce jugement *chatouille de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse*. Bien de petits hommes à qui j'ai rendu de grands services ne m'ont pas jugé si favorablement que le géant dont j'avais osé attaquer la puissance.

XV. Sainte-Hélène depuis la mort de Napoléon.

Tandis que le monde napoléonien s'effaçait, je m'enquérais des lieux où Napoléon lui-même s'était évanoui. Le tombeau de Sainte-Hélène a déjà usé un des saules ses contemporains : l'arbre décrépit et tombé est mutilé chaque jour par les pèlerins. La sépulture est entourée d'un grillage en fonte ; trois dalles sont posées transversalement sur la fosse ; quelques iris croissent aux pieds et à la tête ; la fontaine de la vallée coule encore là où des jours prodigieux se sont taris. Des voyageurs apportés par la tempête croient devoir consigner leur obscurité à la sépulture éclatante. Une vieille s'est établie auprès et vit de l'ombre d'un souvenir ; un invalide fait sentinelle dans une guérite.

Le vieux Longwood, à deux cents pas du nouveau, est abandonné. À travers un enclos rempli de fumier, on arrive à une écurie ; elle servait de chambre à coucher à Bonaparte. Un nègre vous montre une espèce de couloir occupé par un moulin à bras et vous dit : « *Here he dead*, ici il mourut. » La chambre où Napoléon reçut le jour n'était vraisemblablement ni plus grande ni plus riche.

Au nouveau Longwood, *Plantation House*, chez le gouverneur, on voit le duc de Wellington en peinture et les tableaux de ses batailles. Une armoire vitrée renferme un morceau de l'arbre près duquel se trouvait le général anglais à Waterloo ; cette relique est placée entre une branche d'olivier cueillie au jardin des Olives et des ornements de sauvages de la mer du Sud : bizarre association des abuseurs des vagues. Inutilement le vainqueur veut ici se substituer au vaincu, sous la protection d'un rameau de la Terre sainte et du souvenir de Cook ; il suffit

qu'on retrouve à Sainte-Hélène la solitude, l'Océan et Napoléon.

Si l'on recherchait l'histoire de la transformation des bords illustrés par des tombeaux, des berceaux, des palais, quelle variété de choses et de destinées ne verrait-on pas, puisque de si étranges métamorphoses s'opèrent, jusque dans les habitations obscures auxquelles sont attachées nos chétives vies ! Dans quelle hutte naquit Clovis ? Dans quel chariot Attila reçut-il le jour ? Quel torrent couvre la sépulture d'Alaric ? Quel chacal occupe la place du cercueil en or ou en cristal d'Alexandre ? Combien de fois ces poussières ont-elles changé de place ? Et tous ces mausolées de l'Égypte et des Indes, à qui appartiennent-ils ? Dieu seul connaît la cause de ces mutations liées à des mystères de l'avenir : il est pour les hommes des vérités cachées dans la profondeur du temps ; elles ne se manifestent qu'à l'aide des siècles, comme il y a des étoiles si éloignées de la terre que leur lumière n'est pas encore parvenue jusqu'à nous.

XVI. Exhumation de Bonaparte.

Mais tandis que j'écrivais ceci le temps a marché ; il a produit un événement qui aurait de la grandeur, si les événements ne tombaient aujourd'hui dans la boue. On a redemandé à Londres la dépouille de Bonaparte ; la demande a été accueillie : qu'importent à l'Angleterre de vieux ossements ? Elle nous fera tant que nous voudrons de ces sortes de présents. Les dépouilles de Napoléon nous sont revenues au moment de notre humiliation ; elles auraient pu subir le droit de visite ; mais l'étranger s'est montré facile : il a donné un laissez-passer aux cendres.

La translation des restes de Napoléon est une faute contre la renommée. Une sépulture à Paris ne vaudra jamais la vallée de Slane : qui voudrait voir Pompée ailleurs que dans le sillon de sable élevé par un pauvre affranchi, aidé d'un vieux légionnaire[4259] ? Que ferons-nous de ces magnifiques reliques au milieu de nos misères ? Le granit le plus dur représentera-t-il la pérennité des œuvres de Bonaparte ? Encore si nous possédions un Michel-Ange pour sculpter la statue funèbre ? Comment façonnera-t-on le monument ? Aux petits hommes des mausolées, aux grands hommes une pierre et un nom. Du moins, si on avait suspendu le cercueil au couronnement de l'Arc de Triomphe, si les nations avaient aperçu de loin leur maître porté sur les épaules de ses victoires ? L'urne de Trajan n'était-elle pas placée à Rome au haut de sa colonne ? Napoléon, parmi nous, se perdra dans la tourbe de ces va-nu-pieds de morts qui se dérobent en silence. Dieu veuille qu'il ne soit pas exposé aux vicissitudes de nos changements politiques, tout défendu qu'il est par Louis XIV, Vauban et Turenne ! Gare ces violations de tombeaux si

communes dans notre patrie ! Qu'un certain côté de la Révolution triomphe, et la poussière du conquérant pourra rejoindre les poussières que nos passions ont dispersées : on oubliera le vainqueur des peuples pour ne se souvenir que de l'oppresseur des libertés. Les os de Napoléon ne reproduiront pas son génie, ils enseigneront son despotisme à de médiocres soldats.

Quoi qu'il en soit, une frégate a été fournie à un fils de Louis-Philippe[4260] : un nom cher à nos anciennes victoires maritimes la protégeait sur les flots. Parti de Toulon, où Bonaparte s'était embarqué dans sa puissance pour la conquête de l'Égypte, le nouvel Argo est venu à Sainte-Hélène revendiquer le néant. Le sépulcre, avec son silence, continuait à s'élever immobile dans la vallée de Slane ou du Géranium. Des deux saules pleureurs, l'un était tombé ; lady Dallas, femme d'un gouverneur de l'île, avait fait planter en remplacement de l'arbre défailli dix-huit jeunes saules et trente-quatre cyprès ; la source, toujours là, coulait comme quand Napoléon en buvait l'eau. Pendant toute une nuit, sous la conduite d'un capitaine anglais nommé Alexander, on a travaillé à percer le monument. Les quatre cercueils emboîtés les uns dans les autres, le cercueil d'acajou, le cercueil de plomb, le second cercueil d'acajou ou de bois des îles et le cercueil de fer-blanc, ont été trouvés intacts. On procéda à l'inspection de ces moules de momie sous une tente, au milieu d'un cercle d'officiels dont quelques-uns avaient connu Bonaparte.

« Lorsque la dernière bière fut ouverte, les regards s'y plongèrent. Ils vinrent, dit l'abbé Coquereau, se heurter contre une masse blanchâtre qui couvrait le corps dans toute son étendue. Le docteur Gaillard, la touchant, reconnut un coussin de satin blanc qui garnissait à l'intérieur la paroi supérieure du cercueil : il s'était détaché et enveloppait la dépouille comme un linceul ..... Tout le corps paraissait couvert comme d'une mousse légère ; on eût dit que nous l'apercevions à travers un nuage diaphane. C'était bien sa tête : un oreiller l'exhaussait un peu ; son large front, ses yeux dont les orbites se dessinaient sous les paupières, garnies encore de quelques cils ; ses joues

étaient bouffies, son nez seul avait souffert, sa bouche entr'ouverte laissait apercevoir trois dents d'une grande blancheur ; sur son menton se distinguait parfaitement l'empreinte de la barbe ; ses deux mains surtout paraissaient appartenir à quelqu'un de respirant encore, tant elles étaient vives de ton et de coloris ; l'une d'elles, la main gauche, était un peu plus élevée que la droite ; ses ongles avaient poussé après la mort : ils étaient longs et blancs ; une de ses bottes était décousue et laissait passer quatre doigts de ses pieds d'un blanc mat[4261]. »

Qu'est-ce qui a frappé les nécrobies ? L'inanité des choses terrestres ? la vanité de l'homme ? Non, la beauté du mort ; ses ongles seulement s'étaient allongés, pour déchirer, je présume, ce qui restait de liberté au monde. Ses pieds, rendus à l'humilité, ne s'appuyaient plus sur des coussins de diadème ; ils reposaient nus dans leur poussière. Le fils de Condé était aussi habillé dans le fossé de Vincennes ; cependant Napoléon, si bien conservé, était arrivé tout juste à ces *trois dents* que les balles avaient laissées à la mâchoire du duc d'Enghien.

L'astre éclipsé à Sainte-Hélène a reparu à la grande joie des peuples : l'univers a revu Napoléon ; Napoléon n'a point revu l'univers. Les cendres vagabondes du conquérant ont été regardées par les mêmes étoiles qui le guidèrent à son exil : Bonaparte a passé par le tombeau, comme il a passé partout, sans s'y arrêter. Débarqué au Havre, le cadavre est arrivé à l'Arc de Triomphe, dais sous lequel le soleil montre son front à certains jours de l'année. Depuis cet Arc jusqu'aux Invalides, on n'a plus rencontré que des colonnes de planches, des bustes de plâtre, une statue du grand Condé (hideuse bouillie qui pleurait), des obélisques de sapin remémoratifs de la vie indestructible du vainqueur. Un froid rigoureux faisait tomber les généraux autour du char funèbre, comme dans la retraite de Moscou. Rien n'était beau hormis le bateau de deuil qui avait porté en silence sur la Seine Napoléon et un crucifix.

Privé de son catafalque de rochers, Napoléon est venu s'ensevelir dans les immondices de Paris. Au lieu de vaisseaux qui saluaient le nouvel Hercule, consumé sur le mont Œta, les

blanchisseuses de Vaugirard rôderont alentour avec des invalides inconnus à la grande armée. Pour préluder à cette impuissance, de petits hommes n'ont rien pu imaginer de mieux qu'un salon de Curtius en plein vent. Après quelques jours de pluie, il n'est demeuré de ces décorations que des bribes crottées. Quoi qu'on fasse, on verra toujours au milieu des mers le vrai sépulcre du triomphateur : à nous le corps, à Sainte-Hélène la vie immortelle.

Napoléon a clos l'ère du passé : il a fait la guerre trop grande pour qu'elle revienne de manière à intéresser l'espèce humaine. Il a tiré impétueusement sur ses talons les portes du temple de Janus ; et il a entassé derrière ces portes des monceaux de cadavres, afin qu'elles ne se puissent rouvrir.

XVII. Ma visite à Cannes.

En Europe je suis allé visiter les lieux où Bonaparte aborda après avoir rompu son ban à l'île d'Elbe. Je descendis à l'auberge de Cannes[4262] au moment même que le canon tirait en commémoration du 29 juillet ; un de ces résultats de l'incursion de l'empereur, non sans doute prévu par lui. La nuit était close quand j'arrivai au golfe Juan ; je mis pied à terre à une maison isolée au bord de la grande route. Jacquemin, potier et aubergiste, propriétaire de cette maison, me mena à la mer. Nous prîmes des chemins creux entre des oliviers sous lesquels Bonaparte avait bivouaqué : Jacquemin lui-même l'avait reçu et me conduisait. À gauche du sentier de traverse s'élevait une espèce de hangar : Napoléon, qui envahissait seul la France, avait déposé dans ce hangar les effets de son débarquement.

Parvenu à la grève, je vis une mer calme que ne ridait pas le plus petit souffle ; la lame, mince comme une gaze, se déroulait sur le sablon sans bruit et sans écume. Un ciel émerveillable, tout resplendissant de constellations, couronnait ma tête. Le croissant de la lune s'abaissa bientôt et se cacha derrière une montagne. Il n'y avait dans le golfe qu'une seule barque à l'ancre, et deux bateaux : à gauche on apercevait le phare d'Antibes, à droite les îles de Lérins ; devant moi, la haute mer s'ouvrait au midi vers cette Rome où Bonaparte m'avait d'abord envoyé.

Les îles de Lérins, aujourd'hui îles Sainte-Marguerite, reçurent autrefois quelques chrétiens fuyant devant les Barbares. Saint Honorat venant de Hongrie aborda l'un de ces écueils : il monta sur un palmier, fit le signe de la croix, tous les serpents expirèrent, c'est-à-dire le paganisme disparut, et la nouvelle civilisation naquit dans l'Occident.

Quatorze cents ans après, Bonaparte vint terminer cette civilisation dans les lieux où le saint l'avait commencée. Le dernier solitaire de ces laures fut le Masque de fer, si le Masque de fer est une réalité. Du silence du golfe Juan, de la paix des îles aux anciens anachorètes, sortit le bruit de Waterloo, qui traversa l'Atlantique, et vint expirer à Sainte-Hélène.

Entre les souvenirs de deux sociétés, entre un monde éteint et un monde prêt à s'éteindre, la nuit, au bord abandonné de ces marines, on peut supposer ce que je sentis. Je quittai la plage dans une espèce de consternation religieuse, laissant le flot passer et repasser, sans l'effacer, sur la trace de l'avant-dernier pas de Napoléon.

À la fin de chaque grande époque, on entend quelque voix dolente des regrets du passé, et qui sonne le *couvre-feu* : ainsi gémirent ceux qui virent disparaître Charlemagne, saint Louis, François Ier, Henri IV et Louis XIV. Que ne pourrais-je pas dire à mon tour, témoin oculaire que je suis de deux ou trois mondes écoulés ? Quand on a rencontré comme moi Washington et Bonaparte, que reste-t-il à regarder derrière la charrue du Cincinnatus américain et la tombe de Sainte-Hélène ? Pourquoi ai-je survécu au siècle et aux hommes à qui j'appartenais par la date de ma vie ? Pourquoi ne suis-je pas tombé avec mes contemporains, les derniers d'une race épuisée ? Pourquoi suis-je demeuré seul à chercher leurs os dans les ténèbres et la poussière d'une catacombe remplie ? Je me décourage de durer. Ah ! si du moins j'avais l'insouciance d'un de ces vieux Arabes de rivage, que j'ai rencontrés en Afrique ! Assis les jambes croisées sur une petite natte de corde, la tête enveloppée dans leur burnous, ils perdent leurs dernières heures à suivre des yeux, parmi l'azur du ciel, le beau phénicoptère qui vole le long des ruines de Carthage ; bercés du murmure de la vague, ils entr'oublient leur existence et chantent à voix basse une chanson de la mer : ils vont mourir.

Livre VII

I. Changement du monde. — II. Années de ma vie 1815, 1816. Je suis nommé pair de France. – Mon début à la tribune. Divers discours. — III. Monarchie selon la Charte. — IV. Louis XVIII. — V. M. Decazes. — VI. Je suis rayé de la liste des ministres d'État. Je vends mes livres et ma Vallée. — VII. Suite de mes discours en 1817 et 1818. — VIII. Réunion Piet. — IX. Le Conservateur. — X. De la morale des intérêts matériels et de celle des devoirs. — XI. Année de ma vie 1820. — Mort du duc de Berry. — XII. Naissance du duc de Bordeaux. Les dames de la Halle de Bordeaux. — XIII. Je fais entrer M. de Villèle et M. de Corbière dans leur premier ministère. Ma lettre au duc de Richelieu. – Billet du duc de Richelieu et ma réponse. – Billets de M. de Polignac. – Lettres de M. de Montmorency et de M. Pasquier. – Je suis nommé ambassadeur à Berlin. – Je pars pour cette ambassade.

Ce livre a été écrit à Paris en 1839 et revu le 22 février 1845.

I. Changement du monde.

Revu le 22 février 1845.

Retomber de Bonaparte et de l'Empire à ce qui les a suivis, c'est tomber de la réalité dans le néant, du sommet d'une montagne dans un gouffre. Tout n'est-il pas terminé avec Napoléon ? Aurais-je dû parler d'autre chose ? Quel personnage peut intéresser en dehors de lui ? De qui et de quoi peut-il être question, après un pareil homme ? Dante a eu seul le droit de s'associer aux grands poètes qu'il rencontre dans les régions d'une autre vie. Comment nommer Louis XVIII en place de l'empereur ? Je rougis en pensant qu'il me faut nasillonner à cette heure d'une foule d'infimes créatures dont je fais partie, êtres douteux et nocturnes que nous fûmes d'une scène dont le large soleil avait disparu.

Les bonapartistes eux-mêmes s'étaient racornis. Leurs membres s'étaient repliés et contractés ; l'âme manqua à l'univers nouveau sitôt que Bonaparte retira son souffle ; les objets s'effacèrent dès qu'ils ne furent plus éclairés de la lumière qui leur avait donné le relief et la couleur. Au commencement de ces *Mémoires* je n'eus à parler que de moi : or, il y a toujours une sorte de primauté dans la solitude individuelle de l'homme ; ensuite je fus environné de miracles : ces miracles soutinrent ma voix ; mais à cette heure plus de conquête d'Égypte, plus de batailles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna, plus de retraite de Russie, plus d'invasion de la France, de prise de Paris, de retour de l'Île d'Elbe, de bataille de Waterloo, de funérailles de Sainte-Hélène : quoi donc ? des portraits à qui le génie de Molière pourrait seul donner la gravité du comique !

En m'exprimant sur notre peu de valeur, j'ai serré de près ma

conscience ; je me suis demandé si je ne m'étais pas incorporé par calcul à la nullité de ces temps, pour acquérir le droit de condamner les autres ; persuadé que j'étais *in petto* que mon nom se lirait au milieu de toutes ces effaçures. Non : je suis convaincu que nous nous évanouirons tous : premièrement parce que nous n'avons pas en nous de quoi vivre ; secondement parce que le siècle dans lequel nous commençons ou finissons nos jours n'a pas lui-même de quoi nous faire vivre. Des générations mutilées, épuisées, dédaigneuses, sans foi, vouées au néant qu'elles aiment, ne sauraient donner l'immortalité ; elles n'ont aucune puissance pour créer une renommée ; quand vous cloueriez votre oreille à leur bouche vous n'entendriez rien : nul son ne sort du cœur des morts.

Une chose cependant me frappe : le petit monde dans lequel j'entre à présent était supérieur au monde qui lui a succédé en 1830 ; nous étions des géants en comparaison de la société de cirons qui s'est engendrée.

La Restauration offre du moins un point où l'on peut retrouver de l'importance : après la dignité d'un seul homme, cet homme passé, renaquit la dignité des hommes. Si le despotisme a été remplacé par la liberté, si nous entendons quelque chose à l'indépendance, si nous avons perdu l'habitude de ramper, si les droits de la nature humaine ne sont plus méconnus, c'est à la Restauration que nous en sommes redevables[4263]. Aussi me jetai-je dans la mêlée pour, autant que je le pouvais, raviver l'espèce quand l'individu fut fini.

Allons, poursuivons notre tâche ! descendons en gémissant jusqu'à moi et à mes collègues. Vous m'avez vu au milieu de mes songes ; vous allez me voir dans mes réalités : si l'intérêt diminue, si je tombe, lecteur, soyez juste, faites la part de mon sujet !

II. Années de ma vie 1815, 1816. Je suis nommé pair de France. – Mon début à la tribune. Divers discours.

Après la seconde rentrée du roi et la disparition finale de Bonaparte, le ministère étant aux mains de M. le duc d'Otrante et de M. le prince de Talleyrand, je fus nommé président du collège électoral du département du Loiret[4264]. Les élections de 1815 donnèrent au roi la Chambre *introuvable*. Toutes les voix se portaient sur moi à Orléans, lorsque l'ordonnance qui m'appelait à la Chambre des pairs[4265] m'arriva. Ma carrière d'action à peine commencée changea subitement de route : qu'eût-elle été si j'eusse été placé dans la Chambre élective ? Il est assez probable que cette carrière aurait abouti, en cas de succès, au ministère de l'intérieur, au lieu de me conduire au ministère des affaires étrangères. Mes habitudes et mes mœurs étaient plus en rapport avec la pairie, et quoique celle-ci me devînt hostile dès le premier moment, à cause de mes opinions libérales, il est toutefois certain que mes doctrines sur la liberté de la presse et contre le vasselage des étrangers donnèrent à la noble Chambre cette popularité dont elle a joui tant qu'elle souffrit mes opinions.

Je reçus en arrivant le seul honneur que mes collègues m'aient jamais fait pendant mes quinze années de résidence au milieu d'eux : je fus nommé l'un des quatre secrétaires pour la session de 1816. Lord Byron n'obtint pas plus de faveur lorsqu'il parut à la Chambre des lords, et il s'en éloigna pour toujours ; j'aurais dû rentrer dans mes déserts.

Mon début à la tribune fut un discours sur *l'inamovibilité des*

juges : je louais le principe, mais j'en blâmais l'application immédiate[4266]. Dans la révolution de 1830 les hommes de la gauche les plus dévoués à cette révolution voulaient suspendre pour un temps l'inamovibilité.

Le 22 février 1816, le duc de Richelieu nous apporta le testament autographe de la reine ; je montai à la tribune, et je dis :

« Celui qui nous a conservé le testament de Marie-Antoinette[4267] avait acheté la terre de Montboisier : juge de Louis XVI, il avait élevé dans cette terre un monument à la mémoire du défenseur de Louis XVI, il avait gravé lui-même sur ce monument une épitaphe en vers français à la louange de M. de Malesherbes. Cette étonnante impartialité annonce que tout est déplacé dans le monde moral[4268]. »

Le 12 mars 1816, on agita la question des pensions ecclésiastiques. « Vous refuseriez, disais-je, des aliments au pauvre vicaire qui consacre aux autels le reste de ses jours, et vous accorderiez des pensions à Joseph Lebon, qui fit tomber tant de têtes, à François Chabot, qui demandait pour les émigrés une loi si simple qu'un enfant pût les mener à la guillotine, à Jacques Roux, lequel, refusant au Temple de recevoir le testament de Louis XVI, répondit à l'infortuné monarque : Je ne suis chargé que de te conduire à la mort[4269]. »

On avait apporté à la Chambre héréditaire un projet de loi relatif aux élections ; je me prononçai pour le renouvellement intégral de la Chambre des députés[4270] ; ce n'est qu'en 1824, étant ministre, que je le fis entrer dans la loi.

Ce fut aussi dans ce premier discours sur la loi d'élections, en 1816, que je répondis à un adversaire : « Je ne relève point ce qu'on a dit de l'Europe attentive à nos discussions. Quant à moi, messieurs, je dois sans doute au sang français qui coule dans mes veines cette impatience que j'éprouve quand, pour déterminer mon suffrage, on me parle des opinions placées hors ma patrie ; et si l'Europe civilisée voulait m'imposer la charte, j'irais vivre à Constantinople. »

Le 9 avril 1816, je fis à la Chambre une proposition relative aux puissances barbaresques. La Chambre décida qu'il y avait lieu de s'en occuper. Je songeais déjà à combattre l'esclavage, avant que j'eusse obtenu cette décision favorable de la pairie qui fut la première intervention politique d'une grande puissance en faveur des Grecs : « J'ai vu, disais-je à mes collègues, les ruines de Carthage ; j'ai rencontré parmi ces ruines les successeurs de ces malheureux chrétiens pour la délivrance desquels saint Louis fit le sacrifice de sa vie. La philosophie pourra prendre sa part de la gloire attachée au succès de ma proposition et se vanter d'avoir obtenu dans un siècle de lumières ce que la religion tenta inutilement dans un siècle de ténèbres[4271]. »

J'étais placé dans une assemblée où ma parole, les trois quarts du temps, tournait contre moi. On peut remuer une chambre populaire ; une chambre aristocratique est sourde. Sans tribune, à huis clos devant des vieillards, restes desséchés de la vieille Monarchie, de la Révolution et de l'Empire, ce qui sortait du ton le plus commun paraissait folie. Un jour, le premier rang des fauteuils, tout près de la tribune, était rempli de respectables pairs, plus sourds les uns que les autres, la tête penchée en avant et tenant à l'oreille un cornet dont l'embouchure était dirigée vers la tribune. Je les endormis, ce qui est bien naturel. Un d'eux laissa tomber son cornet ; son voisin, réveillé par la chute, voulut ramasser poliment le cornet de son confrère ; il tomba. Le mal fut que je me pris à rire, quoique je parlasse alors pathétiquement sur je ne sais plus quel sujet d'humanité.

Les orateurs qui réussissaient dans cette Chambre étaient ceux qui parlaient sans idées, d'un ton égal et monotone, ou qui ne trouvaient de sensibilité que pour s'attendrir sur les pauvres ministres. M. de Lally-Tolendal tonnait en faveur des libertés publiques : il faisait retentir les voûtes de notre solitude de l'éloge de trois ou quatre lords de la chancellerie anglaise, ses aïeux, disait-il. Quand son panégyrique de la liberté de la presse était terminé, arrivait un *mais* fondé sur des *circonstances*, lequel *mais* nous laissait l'honneur sauf, sous l'utile surveillance

de la censure.

La Restauration donna un mouvement aux intelligences ; elle délivra la pensée comprimée par Bonaparte : l'esprit, comme une cariatide déchargée de l'architecture qui lui courbait le front, releva la tête. L'Empire avait frappé la France de mutisme ; la liberté restaurée la toucha et lui rendit la parole : il se trouva des talents de tribune qui reprirent les choses où les Mirabeau et les Cazalès les avaient laissées, et la Révolution continua son cours.

III. Monarchie selon la Charte.

Mes travaux ne se bornaient pas à la tribune, si nouvelle pour moi. Épouvanté des systèmes que l'on embrassait et de l'ignorance de la France sur les principes du gouvernement représentatif, j'écrivais et je faisais imprimer *la Monarchie selon la Charte*. Cette publication a été une des grandes époques de ma vie politique : elle me fit prendre rang parmi les publicistes ; elle servit à fixer l'opinion sur la nature de notre gouvernement. Les journaux anglais portèrent cet écrit aux nues ; parmi nous, l'abbé Morellet même ne revenait pas de la métamorphose de mon style et de la précision dogmatique des vérités.

La Monarchie selon la Charte est un catéchisme constitutionnel : c'est là que l'on a puisé la plupart des propositions que l'on avance comme nouvelles aujourd'hui. Ainsi ce principe, que *le roi règne et ne gouverne pas*, se trouve tout entier dans les chapitres IV, V, VI et VII sur la prérogative royale.

Les principes constitutionnels étant posés dans la première partie de la *Monarchie selon la Charte*, j'examine dans la seconde les systèmes des trois ministères qui jusqu'alors s'étaient succédé depuis 1814 jusqu'à 1816 ; dans cette partie se rencontrent des prédictions depuis trop vérifiées et des expositions de doctrines alors cachées. On lit ces mots, chapitre XXVI, deuxième partie : « Il passe pour constant, dans un certain parti, qu'une révolution de la nature de la nôtre ne peut finir que par un changement de dynastie ; d'autres, plus modérés, disent par un changement dans l'ordre de successibilité à la couronne. »

Comme je terminais mon ouvrage, parut l'ordonnance du 5 septembre 1816 : cette mesure dispersait le peu de royalistes rassemblés pour reconstruire la monarchie légitime[4272]. Je

me hâtai d'écrire le *post-scriptum* qui fit faire explosion à la colère de M. le duc de Richelieu et du favori de Louis XVIII, M. Decazes.

Le *post-scriptum* ajouté, je courus chez M. Le Normant, mon libraire : je trouvai en arrivant des alguazils et un commissaire de police qui instrumentaient. Ils avaient saisi des paquets et apposé des scellés. Je n'avais pas bravé Bonaparte pour être intimidé par M. Decazes : je m'opposai à la saisie ; je déclarai, comme Français libre et comme pair de France, que je ne céderais qu'à la force : la force arriva et je me retirai. Je me rendis le 18 septembre chez MM. Louis-Marthe Mesnier et son collègue, notaires royaux ; je protestai à leur étude et je les requis de consigner ma déclaration du fait de l'arrestation de mon ouvrage, voulant assurer par cette protestation les droits des citoyens français. M. Baude[4273] m'a imité en 1830.

Je me trouvai engagé ensuite dans une correspondance assez longue avec M. le chancelier, M. le ministre de la police et M. le procureur général Bellart[4274], jusqu'au 9 novembre, jour que le chancelier m'annonça l'ordonnance rendue en ma faveur par le tribunal de première instance, laquelle me remit en possession de mon ouvrage saisi. Dans une de ses lettres, M. le chancelier me mandait qu'il avait été désolé de voir le mécontentement que le roi avait exprimé publiquement de mon ouvrage. Ce mécontentement venait des chapitres où je m'élevais contre l'établissement d'un ministre de la police générale dans un pays constitutionnel[4275].

IV. Louis XVIII.

Dans mon récit du voyage de Gand, vous avez vu ce que Louis XVIII valait comme fils de Hugues Capet ; dans mon écrit, *Le roi est mort : vive le roi !* j'ai dit les qualités réelles de ce prince[4276]. Mais l'homme n'est pas un et simple : pourquoi y a-t-il si peu de portraits fidèles ? parce qu'on a fait poser le modèle à telle époque de sa vie ; dix ans après, le portrait ne ressemble plus.

Louis XVIII n'apercevait pas loin les objets devant lui ni autour de lui ; tout lui semblait beau ou laid d'après l'angle de son regard. Atteint de son siècle, il est à craindre que la religion ne fût pour le *roi très chrétien* qu'un élixir propre à l'amalgame des drogues de quoi se compose la royauté. L'imagination libertine qu'il avait reçue de son grand-père aurait pu inspirer quelque défiance de ses entreprises ; mais il se connaissait, et quand il parlait d'une manière affirmative, il se vantait en se raillant de lui-même. Je lui parlais un jour de la nécessité d'un nouveau mariage pour M. le duc de Bourbon, afin de rappeler la race des Condé à la vie : il approuvait fort cette idée, quoiqu'il ne se souciât guère de ladite résurrection ; mais à ce propos il me parla de M. le comte d'Artois et me dit : « Mon frère pourrait se remarier sans rien changer à la succession au trône, il ne ferait que des cadets ; pour moi, je ne ferais que des aînés : je ne veux point déshériter M. le duc d'Angoulême. » Et il se rengorgea d'un air capable et goguenard ; mais je ne prétendais disputer au roi aucune puissance.

Égoïste et sans préjugés, Louis XVIII voulait sa tranquillité à tout prix : il soutenait ses ministres tant qu'ils avaient la majorité ; il les renvoyait aussitôt que cette majorité était ébranlée et que son repos pouvait être dérangé : il ne balançait pas à reculer dès que, pour obtenir la victoire, il eût fallu faire

un pas en avant. Sa grandeur était de la patience ; il n'allait pas aux événements, les événements venaient à lui.

Sans être cruel, ce roi n'était pas humain ; les catastrophes tragiques ne l'étonnaient ni ne le touchaient pas : il se contenta de dire au duc de Berry, qui s'excusait d'avoir eu le malheur de troubler par sa mort le sommeil du roi : « J'ai fait ma nuit. » Pourtant cet homme tranquille, lorsqu'il était contrarié, entrait dans d'horribles colères ; enfin, ce prince si froid, si insensible, avait des attachements qui ressemblaient à des passions : ainsi se succédèrent dans son intimité le comte d'Avaray, M. de Blacas, M. Decazes ; madame de Balbi, madame du Cayla : toutes ces personnes aimées étaient des favoris ; malheureusement, elles ont entre leurs mains beaucoup trop de lettres.

Louis XVIII nous apparut dans toute la profondeur des traditions historiques ; il se montra avec le favoritisme des anciennes royautés. Se fait-il dans le cœur des monarques isolés un vide qu'ils remplissent avec le premier objet qu'ils trouvent ? Est-ce sympathie, affinité d'une nature analogue à la leur ? Est-ce une amitié qui leur tombe du ciel pour consoler leurs grandeurs ? Est-ce un penchant pour un esclave qui se donne corps et âme, devant lequel on ne se cache de rien, esclave qui devient un vêtement, un jouet, une idée fixe liée à tous les sentiments, à tous les goûts, à tous les caprices de celui qu'elle a soumis et qu'elle tient sous l'empire d'une fascination invincible ? Plus le favori a été bas et intime, moins on le peut renvoyer, parce qu'il est en possession de secrets qui feraient rougir s'ils étaient divulgués : ce préféré puise une double force dans sa turpitude et dans les faiblesses de son maître.

Quand le favori est par hasard un grand homme, comme l'obsesseur Richelieu ou l'inrenvoyable Mazarin, les nations en le détestant profitent de sa gloire ou de sa puissance ; elles ne font que changer un misérable roi de droit pour un illustre roi de fait.

V. M. Decazes.

Élie, comte Decazes

Aussitôt que M. Decazes[4277] fut nommé ministre, les voitures encombrèrent le soir le quai Malaquais, pour déposer dans le salon du parvenu ce qu'il y avait de plus noble dans le faubourg Saint-Germain. Le Français aura beau faire, il ne sera jamais qu'un courtisan, n'importe de qui, pourvu que ce soit un puissant du jour.

Il se forma bientôt en faveur du nouveau favori une coalition formidable de bêtises. Dans la société démocratique, bavardez de libertés, déclarez que vous voyez la marche du genre humain et l'avenir des choses, en ajoutant à vos discours quelques croix d'honneur, et vous êtes sûr de votre place ; dans la société aristocratique, jouez au whist, débitez d'un air grave et profond des lieux communs et des bons mots arrangés d'avance, et la fortune de votre génie est assurée.

Compatriote de Murat, mais de Murat sans royaume, M. Decazes nous était venu de la mère de Napoléon[4278]. Il était familier, obligeant, jamais insolent ; il me voulait du bien, je ne sais pourquoi je ne m'en souciai pas : de là vint le commencement de mes disgrâces. Cela devait m'apprendre qu'on ne doit jamais manquer de respect à un favori. Le roi le combla de bienfaits et de crédit, et le maria dans la suite à une personne très bien née, fille de M. de Sainte-Aulaire[4279]. Il est

vrai que M. Decazes servait trop bien la royauté ; ce fut lui qui déterra le maréchal Ney dans les montagnes d'Auvergne où il s'était caché.

Fidèle aux inspirations de son trône, Louis XVIII disait de M. Decazes : « Je l'élèverai si haut qu'il fera envie aux plus grands seigneurs. » Ce mot, emprunté d'un autre roi, n'était qu'un anachronisme : pour élever les autres, il faut être sûr de ne pas descendre ; or, au temps où Louis XVIII était arrivé, qu'était-ce que les monarques ? S'ils pouvaient encore faire la fortune d'un homme, ils ne pouvaient en faire la grandeur ; ils n'étaient plus que les banquiers de leurs favoris.

Madame Princeteau, sœur de M. Decazes, était une agréable, modeste et excellente personne ; le roi s'en était amouraché en perspective. M. Decazes le père, que je vis dans la salle du trône en habit habillé, l'épée au côté, chapeau sous le bras, n'eut cependant aucun succès.

Enfin, la mort de M. le duc de Berry accrut les inimitiés de part et d'autre et amena la chute du favori. J'ai dit que *les pieds lui glissèrent dans le sang*[4280], ce qui ne signifie pas, à Dieu ne plaise ! qu'il fut coupable du meurtre, mais qu'il tomba dans la mare rougie qui se forma sous le couteau de Louvel.

VI. Je suis rayé de la liste des ministres d'État. Je vends mes livres et ma Vallée.

J'avais résisté à la saisie de la *Monarchie selon la Charte* pour éclairer la royauté abusée et pour soutenir la liberté de la pensée et de la presse ; j'avais embrassé franchement nos institutions et j'y suis resté fidèle.

Ces tracasseries passées, je demeurai saignant des blessures qu'on m'avait faites à l'apparition de ma brochure. Je ne pris pas possession de ma carrière politique sans porter les cicatrices des coups que je reçus en entrant dans cette carrière : je m'y sentais mal, je n'y pouvais respirer.

Peu de temps après, une ordonnance contresignée Richelieu me raya de la liste des ministres d'État[4281], et je fus privé d'une place réputée jusqu'alors inamovible ; elle m'avait été donnée à Gand, et la pension attachée à cette place me fut retirée : la main qui avait pris Fouché me frappa.

J'ai eu l'honneur d'être dépouillé trois fois pour la légitimité : la première, pour avoir suivi les fils de saint Louis dans leur exil ; la seconde, pour avoir écrit en faveur des principes de la monarchie *octroyée*, la troisième, pour m'être tu sur une loi funeste au moment que je venais de faire triompher nos armes : la campagne d'Espagne avait rendu des soldats au drapeau blanc, et si j'avais été maintenu au pouvoir, j'aurais reporté nos frontières aux rives du Rhin[4282].

Ma nature me rendit parfaitement insensible à la perte de mes appointements ; j'en fus quitte pour me remettre à pied et pour aller, les jours de pluie, en fiacre à la Chambre des pairs. Dans mon équipage populaire, sous la protection de la canaille

qui roulait autour de moi, je rentrai dans les droits des prolétaires dont je fais partie : du haut de mon char, je domine le train des rois.

Je fus obligé de vendre mes livres ; M. Merlin les exposa à la criée, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants[4283]. Je ne gardai qu'un petit Homère grec, à la marge duquel se trouvaient des essais de traductions et des remarques écrites de ma main. Bientôt il me fallut tailler dans le vif ; je demandai à M. le ministre de l'intérieur la permission de mettre en loterie ma maison de campagne : la loterie fut ouverte chez M. Denis, notaire. Il y avait quatre-vingt-dix billets à 1,000 francs chaque : les numéros ne furent point pris par les royalistes ; madame la duchesse d'Orléans, douairière, prit trois numéros ; mon ami M. Lainé, ministre de l'intérieur, qui avait contresigné l'ordonnance du 5 septembre et consenti dans le conseil à ma radiation, prit, sous un faux nom, un quatrième billet. L'argent fut rendu aux souscripteurs ; toutefois, M. Lainé refusa de retirer ses 1,000 francs ; il les laissa au notaire pour les pauvres.

Peu de temps après, ma *Vallée-aux-Loups* fut vendue, comme on vend les meubles des pauvres, sur la place du Châtelet[4284]. Je souffris beaucoup de cette vente ; je m'étais attaché à mes arbres, plantés et grandis, pour ainsi dire, dans mes souvenirs. La mise à prix était de 50,000 francs ; elle fut couverte par M. le vicomte de Montmorency[4285], qui seul osa mettre une surenchère de cent francs : la *Vallée* lui resta. Il a depuis habité ma retraite ; il n'est pas bon de se mêler à ma fortune : cet homme de vertu n'est plus.

VII. Suite de mes discours en 1817 et 1818.

Après la publication de *la Monarchie selon la Charte* et à l'ouverture de la nouvelle session au mois de novembre 1816, je continuai mes combats. Je fis à la Chambre des pairs, dans la séance du 23 de ce mois, une proposition[4286] tendante à ce que le roi fût humblement supplié de faire examiner ce qui s'était passé aux dernières élections. La corruption et la violence du ministère dans ces dernières élections étaient flagrantes.

Dans mon opinion sur le projet de loi relatif aux finances (21 mars 1817), je m'élevai contre le titre XI de ce projet : il s'agissait des forêts de l'État que l'on prétendait affecter à la caisse d'amortissement et dont on voulait vendre ensuite cent cinquante mille hectares. Ces forêts se composaient de trois sortes de propriétés : les anciens domaines de la couronne, quelques commanderies de l'ordre de Malte et le reste des biens de l'Église. Je ne sais pourquoi, même aujourd'hui, je trouve un intérêt triste dans mes paroles ; elles ont quelque ressemblance avec mes *Mémoires* :

« N'en déplaise à ceux qui n'ont administré que dans nos troubles, ce n'est pas le gage matériel, c'est la morale d'un peuple qui fait le crédit public. Les propriétaires nouveaux feront-ils valoir les titres de leur propriété nouvelle ? On leur citera, pour les dépouiller, des héritages de neuf siècles enlevés à leurs anciens possesseurs. Au lieu de ces immuables patrimoines où la même famille survivait à la race des chênes, vous aurez des propriétés mobiles où les roseaux auront à peine le temps de naître et de mourir avant qu'elles aient changé de maîtres. Les foyers cesseront d'être les gardiens des mœurs

domestiques ; ils perdront leur autorité vénérable ; chemins de passage ouverts à tout venant, ils ne seront plus consacrés par le siège de l'aïeul et par le berceau du nouveau-né.

« Pairs de France, c'est votre cause que je plaide ici et non la mienne : je vous parle pour l'intérêt de vos enfants ; moi je n'aurai rien à démêler avec la postérité ; je n'ai point de fils ; j'ai perdu le champ de mon père, et quelques arbres que j'ai plantés ne seront bientôt plus à moi.[4287] »

VIII. Réunion Piet.

Par la ressemblance des opinions, alors très vives, il s'était établi une camaraderie entre les minorités des deux Chambres. La France apprenait le gouvernement représentatif : comme j'avais la sottise de le prendre à la lettre et d'en faire, à mon dam, une véritable passion, je soutenais ceux qui l'adoptaient, sans m'embarrasser s'il n'entrait pas dans leur opposition plus de motifs humains que d'amour pur comme celui que j'éprouvais pour la Charte ; non que je fusse un niais, mais j'étais idolâtre de ma dame, et j'aurais traversé les flammes pour l'emporter dans mes bras. Ce fut dans cet accès de constitution que je connus M. de Villèle en 1816. Il était plus calme ; il surmontait son ardeur ; il prétendait aussi conquérir la liberté ; mais il en faisait le siège en règle ; il ouvrait méthodiquement la tranchée : moi, qui voulais enlever d'assaut la place, je grimpais à l'escalade et j'étais souvent renversé dans le fossé.

Je rencontrai pour la première fois M. de Villèle[4288] chez madame la duchesse de Lévis. Il devint le chef de l'opposition royaliste dans la Chambre élective, comme je l'étais dans la Chambre héréditaire. Il avait pour ami son collègue M. de Corbière[4289]. Celui-ci ne le quittait plus, et l'on disait *Villèle et Corbière*, comme on dit *Oreste et Pylade*, *Euryale et Nisus*.

Entrer dans de fastidieux détails pour des personnages dont on ne saura pas le nom demain serait d'une vanité idiote. D'obscurs et ennuyeux remuements, qu'on croit d'un intérêt immense et qui n'intéressent personne ; des tripotages passés, qui n'ont déterminé aucun événement majeur, doivent être laissés à ces béats heureux, lesquels se figurent être ou avoir été l'objet de l'attention de la terre.

Il y avait pourtant des moments d'orgueil où mes démêlés avec M. de Villèle me paraissaient être à moi-même les dissensions de Sylla et de Marius, de César et de Pompée. Avec les autres membres de l'opposition, nous allions assez souvent, rue Thérèse, passer la soirée en délibération chez M. Piet[4290]. Nous arrivions extrêmement laids, et nous nous asseyions en rond autour d'un salon éclairé d'une lampe qui filait. Dans ce brouillard législatif, nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter au secrétariat, à la questure, aux diverses commissions. Nous ne ressemblions pas mal aux assemblées des premiers fidèles, peintes par les ennemis de la foi : nous débitions les plus mauvaises nouvelles ; nous disions que les affaires allaient changer de face, que Rome serait troublée par des divisions, que nos armées seraient défaites.

M. de Villèle écoutait, résumait et ne concluait point : c'était un grand aideur d'affaires ; marin circonspect, il ne mettait jamais en mer pendant la tempête, et, s'il entrait avec dextérité dans un port connu, il n'aurait jamais découvert le Nouveau Monde. Je remarquai souvent, à propos de nos discussions sur la vente des biens du clergé, que les plus chrétiens d'entre nous étaient les plus ardents à défendre les doctrines constitutionnelles. La religion est la source de la liberté : à Rome, le *flamen dialis* ne portait qu'un anneau creux au doigt, parce qu'un anneau plein avait quelque chose d'une chaîne ; dans son vêtement et sur sa tête le pontife de Jupiter ne devait souffrir aucun nœud.

Après la séance, M. de Villèle se retirait, accompagné de M. de Corbière. J'étudiais beaucoup d'individus, j'apprenais beaucoup de choses, je m'occupais de beaucoup d'intérêts dans ces réunions : les finances, que j'ai toujours sues, l'armée, la justice, l'administration, m'initiaient à leurs éléments. Je sortais de ces conférences un peu plus homme d'État et un peu plus persuadé de la pauvreté de toute cette science. Le long de la nuit, dans mon demi-sommeil j'apercevais les diverses attitudes des têtes chauves, les diverses expressions des figures de ces Solons peu soignés et mal accompagnés de leurs corps : c'était

bien vénérable assurément ; mais je préférais l'hirondelle qui me réveillait dans ma jeunesse et les Muses qui remplissaient mes songes : les rayons de l'aurore qui, frappant un cygne, faisaient tomber l'ombre de ces blancs oiseaux sur une vague d'or ; le soleil levant qui m'apparaissait en Syrie dans la tige d'un palmier, comme le nid du phénix, me plaisaient mieux.

IX. Le *Conservateur*.

Je sentais que mes combats de tribune, dans une Chambre fermée, et au milieu d'une assemblée qui m'était peu favorable, restaient inutiles à la victoire et qu'il me fallait avoir une autre arme. La censure étant établie sur les feuilles périodiques quotidiennes, je ne pouvais remplir mon dessein qu'au moyen d'une feuille libre, semi-quotidienne, à l'aide de laquelle j'attaquerais à la fois le système des ministres et les opinions de l'extrême gauche imprimées dans la *Minerve* par M. Étienne[4291]. J'étais à Noisiel, chez madame la duchesse de Lévis, dans l'été de 1818, lorsque mon libraire M. le Normant me vint voir. Je lui fis part de l'idée qui m'occupait ; il prit feu, s'offrit à courir tous les risques et se chargea de tous les frais. Je parlai à mes amis MM. de Bonald et de la Mennais, je leur demandai s'ils voulaient s'associer : ils y consentirent, et le journal ne tarda pas à paraître sous le nom de *Conservateur*[4292].

La révolution opérée par ce journal fut inouïe : en France, il changea la majorité dans les Chambres ; à l'étranger, il transforma l'esprit des cabinets.

Ainsi les royalistes me durent l'avantage de sortir du néant dans lequel ils étaient tombés auprès des peuples et des rois. Je mis la plume à la main aux plus grandes familles de France. J'affublai en journalistes les Montmorency et les Lévis ; je convoquai l'arrière-ban ; je fis marcher la féodalité au secours de la liberté de la presse. J'avais réuni les hommes les plus éclatants du parti royaliste, MM. de Villèle, de Corbière, de Vitrolles[4293], de Castelbajac[4294], etc. Je ne pouvais m'empêcher de bénir la Providence toutes les fois que j'étendais la robe rouge d'un prince de l'Église sur le *Conservateur* pour lui servir de couverture, et que j'avais le plaisir de lire un article

signé en toutes lettres : *le cardinal de La Luzerne*[4295]. Mais il arriva qu'après avoir mené mes chevaliers à la croisade constitutionnelle, aussitôt qu'ils eurent conquis le pouvoir par la délivrance de la liberté, aussitôt qu'ils furent devenus princes d'Édesse, d'Antioche, de Damas, ils s'enfermèrent dans leurs nouveaux États avec Léonore d'Aquitaine, et me laissèrent me morfondre au pied de Jérusalem dont les infidèles avaient repris le saint tombeau.

Ma polémique commença dans le *Conservateur*, et dura depuis 1818 jusqu'en 1820, c'est-à-dire jusqu'au rétablissement de la censure, dont le prétexte fut la mort du duc de Berry. À cette première époque de ma polémique, je culbutai l'ancien ministère et fis entrer M. de Villèle au pouvoir.

Après 1824, quand je repris la plume dans des brochures et dans le *Journal des Débats*, les positions étaient changées. Que m'importaient pourtant ces futiles misères, à moi qui n'ai jamais cru au temps où je vivais, à moi qui appartenais au passé, à moi sans foi dans les rois, sans conviction à l'égard des peuples, à moi qui ne me suis jamais soucié de rien, excepté des songes, à condition encore qu'ils ne durent qu'une nuit !

Le premier article du *Conservateur* peint la position des choses au moment où je descendis dans la lice[4296]. Pendant les deux années que dura ce journal, j'eus successivement à traiter des accidents du jour et à examiner des intérêts considérables. J'eus occasion de relever les lâchetés de cette *correspondance privée* que la police de Paris publiait à Londres. Ces *correspondances privées* pouvaient calomnier, mais elles ne pouvaient déshonorer : ce qui est vil n'a pas le pouvoir d'avilir ; l'honneur seul peut infliger le déshonneur. « Calomniateurs anonymes, disais-je, ayez le courage de dire qui vous êtes ; un peu de honte est bientôt passée ; ajoutez votre nom à vos articles, ce ne sera qu'un mot méprisable de plus. »

Je me moquais quelquefois des ministres et je donnais cours à ce penchant ironique que j'ai toujours réprouvé en moi.

Enfin, sous la date du 5 décembre 1818, le *Conservateur* contenait un article sérieux sur la morale des intérêts et sur

celle des devoirs : c'est de cet article, qui fit du bruit, qu'est née la phraséologie des *intérêts moraux* et des *intérêts matériels*, mise d'abord en avant par moi, adoptée ensuite par tout le monde. Le voici fort abrégé ; il s'élève au-dessus de la portée d'un journal, et c'est un de mes ouvrages auquel ma raison attache quelque valeur. Il n'a point vieilli, parce que les idées qu'il renferme sont de tous les temps.

X. De la morale des intérêts matériels et de celle des devoirs.

« Le ministère a inventé une morale nouvelle, la morale des intérêts ; celle des devoirs est abandonnée aux imbéciles. Or, cette morale des intérêts, dont on veut faire la base de notre gouvernement, a plus corrompu le peuple dans l'espace de trois années que la révolution dans un quart de siècle.

« Ce qui fait périr la morale chez les nations, et avec la morale les nations elles-mêmes, ce n'est pas la violence, mais la séduction ; et par séduction j'entends ce que toute fausse doctrine a de flatteur et de spécieux. Les hommes prennent souvent l'erreur pour la vérité, parce que chaque faculté du cœur ou de l'esprit a sa fausse image : la froideur ressemble à la vertu, le raisonner à la raison, le vide à la profondeur, ainsi du reste.

« Le dix-huitième siècle fut un siècle destructeur ; nous fûmes tous séduits. Nous dénaturâmes la politique, nous nous égarâmes dans de coupables nouveautés en cherchant l'existence sociale dans la corruption de nos mœurs. La révolution vint nous réveiller : en poussant le Français hors de son lit, elle le jeta dans la tombe. Toutefois, le règne de la terreur est peut-être, de toutes les époques de la révolution, celle qui fut la moins dangereuse à la morale, parce qu'aucune conscience n'était forcée : le crime paraissait dans sa franchise. Des orgies au milieu du sang, des scandales qui n'en étaient plus à force d'être horribles ; voilà tout. Les femmes du peuple venaient travailler à leurs ouvrages autour de la machine à meurtre comme à leurs foyers : les échafauds étaient les mœurs publiques et la mort le fond du gouvernement. Rien de plus net que la position de chacun : on ne parlait ni de

spécialité, ni de positif, ni de *système d'intérêts*. Ce galimatias des petits esprits et des mauvaises consciences était inconnu. On disait à un homme : « Tu es royaliste, noble, riche : meurs ; » et il mourait. Antonelle[4297] écrivait qu'on ne trouvait aucune charge contre tels prisonniers, mais qu'il les avait condamnés comme aristocrates : monstrueuse franchise, qui nonobstant laissait subsister l'ordre moral ; car ce n'est pas de tuer l'innocent comme innocent qui perd la société, c'est de le tuer comme coupable.

« En conséquence, ces temps affreux sont ceux des grands dévouements. Alors les femmes marchèrent héroïquement au supplice ; les pères se livrèrent pour les fils, les fils pour les pères ; des secours inattendus s'introduisaient dans les prisons, et le prêtre que l'on cherchait consolait la victime auprès du bourreau qui ne le reconnaissait pas.

« La morale sous le *Directoire* eut plutôt à combattre la corruption des mœurs que celle des doctrines ; il y eut débordement. On fut jeté dans les plaisirs comme on avait été entassé dans les prisons ; on forçait le présent à avancer des joies sur l'avenir, dans la crainte de voir renaître le passé. Chacun, n'ayant pas encore eu le temps de se créer un intérieur, vivait dans la rue, sur les promenades, dans les salons publics. Familiarisé avec les échafauds, et déjà à moitié sorti du monde, on trouvait que cela ne valait pas la peine de rentrer chez soi. Il n'était question que d'arts, de bals, de modes ; on changeait de parures et de vêtements aussi facilement qu'on se serait dépouillé de la vie.

« Sous Bonaparte la séduction recommença, mais ce fut une séduction qui portait son remède avec elle : Bonaparte séduisait par un prestige de gloire, et tout ce qui est grand porte en soi un principe de législation. Il concevait qu'il était utile de laisser enseigner la doctrine de tous les peuples, la morale de tous les temps, la religion de toute éternité.

« Je ne serais pas étonné de m'entendre répondre : Fonder la société sur un *devoir*, c'est l'élever sur une fiction ; la placer dans un *intérêt*, c'est l'établir dans une réalité. Or, c'est précisément le *devoir* qui est un fait et l'*intérêt* une fiction. Le

devoir qui prend sa source dans la Divinité descend d'abord dans la famille, où il établit des relations réelles entre le père et les enfants ; de là, passant à la société et se partageant en deux branches, il règle dans l'ordre politique les rapports du roi et du sujet ; il établit dans l'ordre moral la chaîne des services et des protections, des bienfaits et de la reconnaissance.

« C'est donc un fait très positif que le devoir, puisqu'il donne à la société humaine la seule existence durable qu'elle puisse avoir.

« L'intérêt, au contraire, est une fiction quand il est pris, comme on le prend aujourd'hui, dans son sens physique et rigoureux, puisqu'il n'est plus le soir ce qu'il était le matin ; puisqu'à chaque instant il change de nature ; puisque, fondé sur la fortune, il en a la mobilité.

« Par la morale des intérêts chaque citoyen est en état d'hostilité avec les lois et le gouvernement, puisque, dans la société, c'est toujours le grand nombre qui souffre. On ne se bat point pour des idées abstraites d'ordre, de paix, de patrie ; ou si l'on se bat pour elles, c'est qu'on y attache des idées de *sacrifices* ; alors on sort de la morale des intérêts pour rentrer dans celle des devoirs : tant il est vrai que l'on ne peut trouver l'existence de la société hors de cette sainte limite !

« Qui remplit ses devoirs s'attire l'estime ; qui cède à ses intérêts est peu estimé : c'était bien du siècle de puiser un principe de gouvernement dans une source de mépris ! Élevez les hommes politiques à ne penser qu'à ce qui les touche, et vous verrez comment ils arrangeront l'État ; vous n'aurez par-là que des ministres corrompus et avides, semblables à ces esclaves mutilés qui gouvernaient le Bas-Empire et qui vendaient tout, se souvenant d'avoir eux-mêmes été vendus.

« Remarquez ceci : les intérêts ne sont puissants que lors même qu'ils prospèrent ; le temps est-il rigoureux, ils s'affaiblissent. Les devoirs, au contraire, ne sont jamais si énergiques que quand il en coûte à les remplir. Le temps est-il bon, ils se relâchent. J'aime un principe de gouvernement qui grandit dans le malheur : cela ressemble beaucoup à la vertu.

« Quoi de plus absurde que de crier aux peuples : Ne soyez

pas dévoués ! n'ayez pas d'enthousiasme ! ne songez qu'à vos intérêts ! C'est comme si on leur disait : Ne venez pas à notre secours, abandonnez-nous si tel est votre intérêt. Avec cette profonde politique, lorsque l'heure du dévouement arrivera, chacun fermera sa porte, se mettra à la fenêtre et regardera passer la monarchie[4298]. »

Tel était cet article sur la morale des intérêts et sur la morale des devoirs.

Le 3 décembre 1819, je remontai à la tribune de la Chambre des pairs : je m'élevai contre les mauvais Français qui pouvaient nous donner pour motif de tranquillité la surveillance des armées européennes. « Avions-nous besoin de tuteurs ? viendrait-on encore nous entretenir de circonstances ? devions-nous encore recevoir, par des notes diplomatiques, des certificats de bonne conduite ? et n'aurions-nous fait que changer une garnison de Cosaques en une garnison d'ambassadeurs ? »

Dès ce temps-là je parlais des étrangers comme j'en ai parlé depuis dans la guerre d'Espagne ; je songeais à notre affranchissement à une heure où les libéraux mêmes me combattaient. Les hommes opposés d'opinion font bien du bruit pour arriver au silence ! Laissez venir quelques années, les acteurs descendront de la scène et les spectateurs ne seront plus là pour blâmer ou pour applaudir.

XI. Année de ma vie 1820. – Mort du duc de Berry.

Je venais de me coucher le 13 février au soir, lorsque le marquis de Vibraye[4299] entra chez moi pour m'apprendre l'assassinat du duc de Berry. Dans sa précipitation, il ne me dit pas le lieu où s'était passé l'événement. Je me levai à la hâte et je montai dans la voiture de M. de Vibraye. Je fus surpris de voir le cocher prendre la rue de Richelieu, et plus étonné encore quand il nous arrêta à l'Opéra : la foule aux abords était immense. Nous montâmes, au milieu de deux haies de soldats, par la porte latérale à gauche, et, comme nous étions en habits de pairs, on nous laissa passer. Nous arrivâmes à une sorte de petite antichambre : cet espace était encombré de toutes les personnes du château. Je me faufilai jusqu'à la porte d'une loge et je me trouvai face à face de M. le duc d'Orléans. Je fus frappé d'une expression mal déguisée, jubilante, dans ses yeux, à travers la contenance contrite qu'il s'imposait ; il voyait de plus près le trône. Mes regards l'embarrassèrent ; il quitta la place et me tourna le dos. On racontait autour de moi les détails du forfait, le nom de l'homme, les conjectures des divers participants à l'arrestation ; on était agité, affairé : les hommes aiment ce qui est spectacle, surtout la mort, quand cette mort est celle d'un grand. À chaque personne qui sortait du laboratoire ensanglanté, on demandait des nouvelles. On entendait le général A. de Girardin[4300] raconter qu'ayant été laissé pour mort sur le champ de bataille, il n'en était pas moins revenu de ses blessures : tel espérait et se consolait, tel s'affligeait. Bientôt le recueillement gagna la foule ; le silence se fit ; de l'intérieur de la loge sortit un bruit sourd : je tenais l'oreille appliquée contre la porte ; je distinguai un râlement ; ce

bruit cessa : la famille royale venait de recevoir le dernier soupir d'un petit-fils de Louis XIV ! J'entrai immédiatement.

Qu'on se figure une salle de spectacle vide, après la catastrophe d'une tragédie : le rideau levé, l'orchestre désert, les lumières éteintes, les machines immobiles, les décorations fixes et enfumées, les comédiens, les chanteurs, les danseuses, disparus par les trappes et les passages secrets !

J'ai donné dans un ouvrage à part la vie et la mort de M. le duc de Berry. Mes réflexions d'alors sont encore vraies aujourd'hui :

« Un fils de saint Louis, dernier rejeton de la branche aînée, échappe aux traverses d'un long exil et revient dans sa patrie ; il commence à goûter le bonheur ; il se flatte de se voir renaître, de voir renaître en même temps la monarchie dans les enfants que Dieu lui promet : tout à coup il est frappé au milieu de ses espérances, presque dans les bras de sa femme. Il va mourir, et il n'est pas plein de jours ! Ne pourrait-il pas accuser le ciel, lui demander pourquoi il le traite avec tant de rigueur ? Ah ! qu'il lui eût été pardonnable de se plaindre de sa destinée ! Car, enfin, quel mal faisait-il ? Il vivait familièrement au milieu de nous dans une simplicité parfaite, il se mêlait à nos plaisirs et soulageait nos douleurs ; déjà six de ses parents ont péri ; pourquoi l'égorger encore, le rechercher, lui, innocent, lui si loin du trône, vingt-sept ans après la mort de Louis XVI ? Connaissons mieux le cœur d'un Bourbon ! Ce cœur, tout percé du poignard, n'a pu trouver contre nous un seul murmure : pas un regret de la vie, pas une parole amère n'a été prononcée par ce prince. Époux, fils, père et frère, en proie à toutes les angoisses de l'âme, à toutes les souffrances du corps, il ne cesse de demander la grâce de *l'homme*, qu'il n'appelle pas même son assassin ! Le caractère le plus impétueux devient tout à coup le caractère le plus doux. C'est un homme attaché à l'existence par tous les liens du cœur ; c'est un prince dans la fleur de l'âge ; c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas. »

Le meurtrier Louvel était un petit homme à figure sale et

chafouine, comme on en voit des milliers sur le pavé de Paris. Il tenait du roquet ; il avait l'air hargneux et solitaire. Il est probable que Louvel ne faisait partie d'aucune société ; il était d'une secte, non d'un complot ; il appartenait à l'une de ces conjurations d'idées, dont les membres se peuvent quelquefois réunir, mais agissent le plus souvent un à un, d'après leur impulsion individuelle. Son cerveau nourrissait une seule pensée, comme un cœur s'abreuve d'une seule passion. Son action était conséquente à ses principes : il avait voulu tuer la race entière d'un seul coup. Louvel a des admirateurs de même que Robespierre. Notre société matérielle, complice de toute entreprise matérielle, a détruit vite la chapelle élevée en expiation d'un crime. Nous avons l'horreur du sentiment moral, parce qu'on y voit l'ennemi et l'accusateur : les larmes auraient paru une récrimination ; on avait hâte d'ôter à quelques chrétiens une croix pour pleurer.

Le 18 février 1820, le *Conservateur*[4301] paya le tribut de ses regrets à la mémoire de M. le duc de Berry. L'article se terminait par ce vers de Racine :

> Si du sang de nos rois quelque goutte échappée[4302] !

Hélas ! cette goutte de sang s'écoule sur la terre étrangère !

M. Decazes tomba. La censure arriva, et, malgré l'assassinat du duc de Berry, je votai contre elle : ne voulant pas qu'elle souillât le *Conservateur*, ce journal finit par cette apostrophe au duc de Berry :

« Prince chrétien ! digne fils de saint Louis ! illustre rejeton de tant de monarques, avant que vous soyez descendu dans cette dernière demeure, recevez notre dernier hommage. Vous aimiez, vous lisiez un ouvrage que la censure va détruire. Vous nous avez dit quelquefois que cet ouvrage sauvait le trône : hélas ! nous n'avons pu sauver vos jours ! Nous allons cesser d'écrire au moment que vous cessez d'exister : nous aurons la douloureuse consolation d'attacher la fin de nos travaux à la fin de votre vie[4303].

XII. Naissance du duc de Bordeaux. Les dames de la Halle de Bordeaux.

M. le duc de Bordeaux vint au monde le 29 septembre 1820. Le nouveau-né fut nommé l'*enfant de l'Europe*[4304] et l'*enfant du miracle*[4305], en attendant qu'il devînt l'enfant de l'exil.

Quelque temps avant les couches de la princesse, trois dames de la halle de Bordeaux, au nom de toutes les dames leurs compagnes, firent faire un berceau et me choisirent pour les présenter, elles et leur berceau, à madame la duchesse de Berry. Mesdames Dasté, Duranton, Aniche[4306], m'arrivèrent. Je m'empressai de demander aux gentilshommes de service l'audience d'étiquette. Voilà que M. de Sèze crut qu'un tel honneur lui appartenait de droit : il était dit que je ne réussirais jamais à la cour. Je n'étais pas encore réconcilié avec le ministère, et je ne parus pas digne de la charge d'introducteur de mes humbles ambassadrices. Je me tirai de cette grande négociation comme de coutume, en payant leur dépense.

Tout cela devint une affaire d'État ; le cancan passa dans les journaux. Les dames bordelaises en eurent connaissance et m'écrivirent à ce sujet la lettre qui suit :

« Bordeaux, le 24 octobre 1820.

« Monsieur le vicomte,

« Nous vous devons des remercîments pour la bonté que vous avez eue de mettre aux pieds de madame la duchesse de Berry notre joie et nos respects : pour cette fois du moins on ne vous aura pas empêché d'être notre interprète. Nous avons appris avec la plus grande peine l'éclat que M. le comte de Sèze a fait dans les journaux ; et si nous avons gardé le silence, c'est parce

que nous avons craint de vous faire de la peine. Cependant, monsieur le vicomte, personne ne peut mieux que vous rendre hommage à la vérité et tirer d'erreur M. de Sèze sur nos véritables intentions pour le choix d'un introducteur chez son Altesse Royale. Nous vous offrons de déclarer dans un journal à votre choix tout ce qui s'est passé ; et comme personne n'avait le droit de nous choisir un guide, que jusqu'au dernier moment nous nous étions flattées que vous seriez ce guide, ce que nous déclarerons à cet égard ferait nécessairement taire tout le monde.
« Voilà à quoi nous sommes décidées, monsieur le vicomte ; mais nous avons cru qu'il était de notre devoir de ne rien faire sans votre agrément. Comptez que ce serait de grand cœur que nous publierions les bons procédés que vous avez eus pour tout le monde au sujet de notre présentation. Si nous sommes la cause du mal, nous voilà prêtes à le réparer.

« Nous sommes et nous serons toujours de vous,

« Monsieur le vicomte,

« Les très humbles et très respectueuses servantes,

« Femmes DASTÉ, DURANTON, ANICHE. »

Je répondis à ces généreuses dames qui ressemblaient si peu aux grandes dames :

« Je vous remercie bien, mes chères dames, de l'offre que vous me faites de publier dans un journal tout ce qui s'est passé relativement à M. de Sèze. Vous êtes d'excellentes royalistes, et moi aussi je suis un bon royaliste : nous devons nous souvenir avant tout que M. de Sèze est un homme respectable, et qu'il a été le défenseur de notre roi. Cette belle action n'est point effacée par un petit mouvement de vanité. Ainsi gardons le silence : il me suffit de votre bon témoignage auprès de vos amis. Je vous ai déjà remerciées de vos excellents fruits : madame de Chateaubriand et moi nous mangeons tous les jours vos marrons en parlant de vous.

« À présent permettez à votre hôte de vous embrasser. Ma

femme vous dit mille choses, et moi je suis

« Votre serviteur et ami,

« CHATEAUBRIAND.

« Paris, 2 novembre 1820. »

Mais qui pense aujourd'hui à ces futiles débats ? Les joies et les fêtes du baptême sont loin derrière nous. Quand Henri naquit, le jour de Saint-Michel, ne disait-on pas que l'archange allait mettre le dragon sous ses pieds ? Il est à craindre, au contraire, que l'épée flamboyante n'ait été tirée du fourreau que pour faire sortir l'innocent du paradis terrestre, et pour en garder contre lui les portes.

XIII. Je fais entrer M. de Villèle et M. de Corbière dans leur premier ministère. Ma lettre au duc de Richelieu. – Billet du duc de Richelieu et ma réponse. – Billets de M. de Polignac. – Lettres de M. de Montmorency et de M. Pasquier. – Je suis nommé ambassadeur à Berlin. – Je pars pour cette ambassade.

Cependant, les événements qui se compliquaient ne décidaient rien encore. L'assassinat de M. le duc de Berry avait amené la chute de M. Decazes[4307], qui ne se fit pas sans déchirements. M. le duc de Richelieu ne consentit à affliger son vieux maître que sur une promesse de M. Molé[4308] de donner à M. Decazes une mission lointaine. Il partit pour l'ambassade de Londres où je devais le remplacer[4309]. Rien n'était fini. M. de Villèle restait à l'écart avec sa fatalité, M. de Corbière. J'offrais de mon côté un grand obstacle. Madame de Montcalm[4310] ne cessait de m'engager à la paix : j'y étais très disposé, ne voulant sincèrement que sortir des affaires qui m'envahissaient, et pour lesquelles j'avais un souverain mépris. M. de Villèle, quoique plus souple, n'était pas alors facile à manier.

Il y a deux manières de devenir ministre : l'une brusquement et par force, l'autre par longueur de temps et par adresse ; la première n'était point à l'usage de M. de Villèle : le cauteleux exclut l'énergique, mais il est plus sûr et moins exposé à perdre la place qu'il a gagnée. L'essentiel dans cette manière d'arriver

est d'agréer maints soufflets et de savoir avaler une quantité de couleuvres : M. de Talleyrand faisait grand usage de ce régime des ambitions de seconde espèce. En général, on parvient aux affaires par ce que l'on a de médiocre, et l'on y reste par ce que l'on a de supérieur. Cette réunion d'éléments antagonistes est la chose la plus rare, et c'est pour cela qu'il y a si peu d'hommes d'État.

M. de Villèle avait précisément le terre à terre des qualités par lesquelles le chemin lui était ouvert : il laissait faire du bruit autour de lui, pour recueillir le fruit de l'épouvante qui s'emparait de la cour. Parfois il prononçait des discours belliqueux, mais où quelques phrases laissaient luire l'espérance d'une nature abordable. Je pensais qu'un homme de son espèce devait commencer par entrer dans les affaires, n'importe comment, et dans une place non trop effrayante. Il me semblait qu'il lui fallait être d'abord ministre sans portefeuille, afin d'obtenir un jour la présidence même du ministère. Cela lui donnerait un renom de modération, il serait vêtu parfaitement à son air ; il deviendrait évident que le chef parlementaire de l'opposition royaliste n'était pas un ambitieux, puisqu'il consentait pour le bien de la paix à se faire si petit. Tout homme qui a été ministre, n'importe à quel titre, le redevient : un premier ministère est l'échelon du second ; il reste sur l'individu qui a porté l'habit brodé une odeur de portefeuille qui le fait retrouver tôt ou tard par les bureaux.

Madame de Montcalm m'avait dit de la part de son frère qu'il n'y avait plus de ministère vacant ; mais que si mes deux amis voulaient entrer au conseil comme ministres d'État sans portefeuille, le roi en serait charmé, promettant mieux pour la suite. Elle ajoutait que si je consentais à m'éloigner, je serais envoyé à Berlin. Je lui répondis qu'à cela ne tenait ; que quant à moi j'étais toujours prêt à partir et que j'irais chez le diable, dans le cas que les rois eussent quelque mission à remplir auprès de leur cousin ; mais que je n'acceptais pourtant un exil que si M. de Villèle acceptait son entrée au conseil. J'aurais voulu aussi placer M. Lainé auprès de mes deux amis. Je me chargeai de la triple négociation. J'étais devenu le maître de la

France politique par mes propres forces. On ne se doute guère que c'est moi qui ai fait le premier ministère de M. de Villèle et qui ai poussé le maire de Toulouse dans la carrière.

Je trouvai dans le caractère de M. Lainé une obstination invincible. M. de Corbière ne voulait pas une simple entrée au conseil ; je le flattai de l'espoir qu'on y joindrait l'instruction publique. M. de Villèle, ne se prêtant qu'avec répugnance à ce que je désirais, me fit d'abord mille objections ; son bon esprit et son ambition le décidèrent enfin à marcher en avant : tout fut arrangé. Voici les preuves irrécusables de ce que je viens de raconter ; documents fastidieux de ces petits faits justement passés à l'oubli, mais utiles à ma propre histoire :

« 20 décembre[4311], trois heures et demie.

« À M. LE DUC DE RICHELIEU.

« J'ai eu l'honneur de passer chez vous, monsieur le duc, pour vous rendre compte de l'état des choses : tout va à merveille. J'ai vu les deux amis : Villèle consent enfin à entrer ministre secrétaire d'État au conseil, sans portefeuille, si Corbière consent à entrer au même titre, avec la direction de l'instruction publique. Corbière, de son côté, veut bien entrer à ces conditions, moyennant l'approbation de Villèle. Ainsi, il n'y a plus de difficultés. Achevez votre ouvrage, monsieur le duc ; voyez les deux amis ; et quand vous aurez entendu ce que je vous écris, de leur propre bouche, vous rendrez à la France la paix intérieure, comme vous lui avez donné la paix avec les étrangers.

« Permettez-moi de vous soumettre encore une idée : trouveriez-vous un grand inconvénient à remettre à Villèle la direction vacante par la retraite de M. de Barante[4312] ? il serait alors placé dans une position plus égale avec son ami. Toutefois, il m'a positivement dit qu'il consentirait à entrer au conseil sans portefeuille, si Corbière avait l'instruction publique. Je ne dis ceci que comme un moyen de plus de satisfaire complètement les royalistes, et de vous assurer une majorité immense et inébranlable.

« J'aurai enfin l'honneur de vous faire observer que, c'est demain au soir qu'a lieu chez Piet la grande réunion royaliste, et qu'il serait bien utile que les deux amis pussent demain au soir dire quelque chose qui calmât toutes les effervescences et empêchât toutes les divisions.

« Comme je suis, monsieur le duc, hors de tout ce mouvement, vous ne verrez, j'espère, dans mon empressement que la loyauté d'un homme qui désire le bien de son pays et vos succès.

« Agréez, je vous prie, monsieur le duc, l'assurance de ma haute considération.

« CHATEAUBRIAND. »

« Mercredi[4313]

« Je viens d'écrire à MM. de Villèle et de Corbière, monsieur, et je les engage à passer ce soir chez moi, car dans une œuvre aussi utile il ne faut pas perdre un moment. Je vous remercie d'avoir fait marcher l'affaire aussi vite ; j'espère que nous arriverons à une heureuse conclusion. Soyez persuadé, monsieur, du plaisir que j'ai à vous avoir cette obligation, et recevez l'assurance de ma haute considération.

« RICHELIEU. »

« Permettez-moi, monsieur le duc, de vous féliciter de l'heureuse issue de cette grande affaire, et de m'applaudir d'y avoir eu quelque part. Il est bien à désirer que les ordonnances paraissent demain : elles feront cesser toutes les oppositions. Sous ce rapport je puis être utile aux deux amis.

« J'ai l'honneur, monsieur le duc, de vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

« CHATEAUBRIAND. »

« Vendredi.

« J'ai reçu avec un extrême plaisir le billet que M. le vicomte de Chateaubriand m'a fait l'honneur de m'écrire. Je crois qu'il n'aura pas à se repentir de s'en être rapporté à la bonté du Roi, et s'il me permet d'ajouter au désir que j'ai de contribuer à ce

qui pourra lui être agréable. Je le prie de recevoir l'assurance de ma haute considération.

« RICHELIEU. »

« Ce jeudi.

« Vous savez sans doute, mon noble collègue, que l'affaire a été conclue hier soir à onze heures, et que tout s'est arrangé sur les bases convenues entre vous et le duc de Richelieu. Votre intervention nous a été fort utile : grâces vous soient rendues pour cet acheminement vers un mieux qu'on doit désormais regarder comme probable.

« Tout à vous pour la vie,

« J. DE POLIGNAC. »

« Paris, mercredi 20 décembre, onze heures et demie du soir.

« Je viens de passer chez vous qui étiez retiré, noble vicomte : j'arrive de chez Villèle qui lui-même est rentré tard de la conférence que vous lui aviez préparée et annoncée. Il m'a chargé, comme votre plus proche voisin, de vous faire savoir ce que Corbière voulait aussi vous mander de son côté, que l'affaire que vous avez réellement conduite et ménagée dans la journée est décidément finie de la manière la plus simple et la plus abrégée : lui *sans portefeuille*, son ami *avec l'instruction*. Il paraissait croire qu'on aurait pu attendre un peu plus, et obtenir d'autres conditions ; mais il ne convenait pas de dédire un interprète, un négociateur tel que vous. C'est vous réellement qui leur avez ouvert l'entrée de cette nouvelle carrière : ils comptent sur vous pour la leur aplanir. De votre côté, pendant le peu de temps que nous aurons encore l'avantage de vous conserver parmi nous, parlez à vos amis les plus vifs dans le sens de seconder ou du moins de ne pas combattre les projets d'union. Bonsoir. Je vous fais encore mon compliment de la promptitude avec laquelle vous menez les négociations. Vous arrangerez ainsi l'Allemagne pour revenir plus tôt au milieu de vos amis. Je suis charmé, pour mon compte, de ce qu'il y a de

simplifié dans votre position.

« Je vous renouvelle tous mes sentiments.

« M. DE MONTMORENCY. »

« Voici, monsieur, une demande adressée par un garde du corps du roi au roi de Prusse : elle m'est remise et recommandée par un officier supérieur des gardes. Je vous prie donc de l'emporter avec vous et d'en faire usage, si vous croyez, quand vous aurez un peu examiné le terrain à Berlin[4314], qu'elle est de nature à obtenir quelque succès.

« Je saisis avec grand plaisir cette occasion de me féliciter avec vous du *Moniteur* de ce matin[4315], et de vous remercier de la part que vous avez eue à cette heureuse issue qui, je l'espère, aura sur les affaires de notre France la plus heureuse influence.

« Veuillez recevoir l'assurance de ma haute considération et de mon sincère attachement.

« PASQUIER. »

Cette suite de billets montre assez que je ne me vante pas ; cela m'ennuierait trop d'être la mouche du coche ; le timon ou le nez du cocher ne sont pas des places où j'aie jamais eu l'ambition de m'asseoir : que le coche arrive au haut ou roule en bas, point ne m'en chaut. Accoutumé à vivre caché dans mes propres replis, ou momentanément dans la large vie des siècles, je n'avais aucun goût aux mystères d'antichambre. J'entre mal dans la circulation en pièce de monnaie courante ; pour me sauver, je me retire auprès de Dieu ; une idée fixe qui vient du ciel vous isole et fait tout mourir autour de vous.

Livre VIII

I. Année de ma vie 1821. Ambassade de Berlin. – Arrivée à Berlin. M. Ancillon. – Famille royale. – Fêtes pour le mariage du grand-duc Nicolas. – Société de Berlin. — II. Ministres et ambassadeurs. Historique de la cour et de la société. – III. Guillaume de Humboldt. – Adalbert de Chamisso. — IV. La princesse Guillaume. – L'Opéra. Réunion musicale. — V. Mes premières dépêches. – M. de Bonnay. — VI. Le parc. – La duchesse de Cumberland. — VII. Mémoire commencé sur l'Allemagne. — VIII. Charlottenbourg. — IX. Intervalle entre l'ambassade de Berlin et l'ambassade de Londres. – Baptême de M. le duc de Bordeaux. – Lettre à M. Pasquier. Lettre de M. de Bernstorff. – Lettre de M. Ancillon. Dernière lettre de madame la duchesse de Cumberland. — X. M. de Villèle, ministre des finances. – Je suis nommé à l'ambassade de Londres.

Ce livre a été écrit en 1839 et revu en décembre 1846.

I. Année de ma vie 1821. Ambassade de Berlin. – Arrivée à Berlin. M. Ancillon. – Famille royale. – Fêtes pour le mariage du grand-duc Nicolas. – Société de Berlin.

Je quittai la France, laissant mes amis en possession d'une autorité que je leur avais achetée au prix de mon absence : j'étais un petit Lycurgue[4316]. Ce qu'il y avait de bon, c'est que le premier essai que j'avais fait de ma force politique me rendait ma liberté ; j'allais jouir au dehors de cette liberté dans le pouvoir. Au fond de cette position nouvelle à ma personne, j'aperçois je ne sais quels romans confus parmi des réalités : n'y avait-il rien dans les cours ? N'étaient-elles point des solitudes d'une autre sorte ? C'étaient peut-être des Champs-Élysées avec leurs ombres.

Je partis de Paris le 1er janvier 1821 : la Seine était gelée, et pour la première fois je courais sur les chemins avec les conforts de l'argent. Je revenais peu à peu de mon mépris des richesses ; je commençais à sentir qu'il était assez doux de rouler dans une bonne voiture, d'être bien servi, de n'avoir à se mêler de rien, d'être devancé par un énorme chasseur de Varsovie, toujours affamé, et qui, au défaut des czars, aurait à lui seul dévoré la Pologne[4317]. Mais je m'habituai vite à mon bonheur ; j'avais le pressentiment qu'il durerait peu, et que je serais bientôt remis à pied comme il était convenable. Avant d'être arrivé à ma destination, il ne me resta du voyage que mon goût primitif pour le voyage même ; goût d'indépendance, — satisfaction d'avoir rompu les attaches de la société.

Vous verrez, lorsque je reviendrai de Prague en 1833, ce que

je dis de mes vieux souvenirs du Rhin : je fus obligé, à cause des glaces, de remonter ses rives et de le traverser au-dessus de Mayence[4318]. Je ne m'occupai guère de *Moguntia*, de son archevêque, de ses trois ou quatre sièges, et de l'*imprimerie*[***4319***] par qui cependant je régnais. Francfort, cité de Juifs, ne m'arrêta que pour une de leurs affaires : un change de monnaie.

La route fut triste : le grand chemin était neigeux et le givre appendu aux branches des pins. Iéna m'apparut de loin avec les larves de sa double bataille[4320]. Je traversai Erfurt et Weimar : dans Erfurt, l'empereur manquait ; dans Weimar, habitait Gœthe que j'avais tant admiré, et que j'admire beaucoup moins. Le chantre de la matière vivait, et sa vieille poussière se modelait encore autour de son génie. J'aurais pu voir Gœthe, et je ne l'ai point vu ; il laisse un vide dans la procession des personnages célèbres qui ont défilé sous mes yeux.

Le tombeau de Luther à Wittemberg ne me tenta point : le protestantisme n'est en religion qu'une hérésie illogique ; en politique, qu'une révolution avortée. Après avoir mangé, en passant l'Elbe, un petit pain noir pétri à la vapeur du tabac, j'aurais eu besoin de boire dans le grand verre de Luther, conservé comme une relique. De là, traversant Potsdam et franchissant la Sprée, rivière d'encre sur laquelle se traînent des barques gardées par un chien blanc, j'arrivai à Berlin. Là demeura, comme je l'ai dit, *le faux Julien dans sa fausse Athènes*. Je cherchai en vain le soleil du mont Hymette. J'ai écrit à Berlin le quatrième livre de ces *Mémoires*. Vous y avez trouvé la description de cette ville, ma course à Potsdam, mes souvenirs du grand Frédéric, de son cheval, de ses levrettes et de Voltaire.

Descendu le 11 janvier à l'auberge, j'allai demeurer ensuite *Sous les Tilleuls*, dans l'hôtel qu'avait quitté M. le marquis de Bonnay, et qui appartenait à madame la duchesse de Dino : j'y fus reçu par MM. de Caux, de Flavigny et de Cussy[4321], secrétaires de la légation.

Le 17 de janvier, j'eus l'honneur de présenter au roi les lettres de récréance de M. le marquis de Bonnay et mes lettres de créance. Le roi, logé dans une simple maison, avait pour toute distinction deux sentinelles à sa porte : entrait qui voulait ; on lui parlait *s'il était chez lui*. Cette simplicité des princes allemands contribue à rendre moins sensibles aux petits le nom et les prérogatives des grands. Frédéric-Guillaume[4322] allait chaque jour, à la même heure, dans une carriole découverte qu'il conduisait lui-même, casquette en tête, manteau grisâtre sur le dos, fumer son cigare dans le parc. Je le rencontrais souvent et nous continuions nos promenades, chacun de notre côté. Quand il rentrait dans Berlin, la sentinelle de la porte de Brandebourg criait à tue-tête ; la garde prenait les armes et sortait ; le roi passait, tout était fini.

Dans la même journée, je fis ma cour au prince royal et aux princes ses frères, jeunes militaires fort gais. Je vis le grand-duc Nicolas et la grande-duchesse, nouvellement mariés et auxquels on donnait des fêtes. Je vis aussi le duc et la duchesse de Cumberland[4323], le prince Guillaume[4324], frère du roi, le prince Auguste de Prusse[4325], longtemps notre prisonnier : il avait voulu épouser madame Récamier ; il possédait l'admirable portrait que Gérard avait fait d'elle et qu'elle avait échangé avec le prince pour le tableau de Corinne.

Je m'étais empressé de chercher M. Ancillon[4326]. Nous nous connaissions mutuellement par nos ouvrages. Je l'avais rencontré à Paris avec le prince royal son élève[4327] ; il était chargé à Berlin, par intérim, du portefeuille des affaires étrangères pendant l'absence de M. le comte de Bernstorff. Sa vie était très touchante : sa femme avait perdu la vue : toutes les portes de sa maison étaient ouvertes ; la pauvre aveugle se promenait de chambre en chambre parmi des fleurs, et se reposait au hasard comme un rossignol en cage : elle chantait bien et mourut tôt.

M. Ancillon, de même que beaucoup d'hommes illustres de la Prusse, était d'origine française : ministre protestant, ses opinions avaient d'abord été très libérales ; peu à peu il se

refroidit. Quand je le retrouvai à Rome en 1828, il était revenu à la monarchie tempérée et il a rétrogradé jusqu'à la monarchie absolue. Avec un amour éclairé des sentiments généreux, il avait la haine et la peur des révolutionnaires : c'est cette haine qui l'a poussé vers le despotisme, afin d'y demander abri. Ceux qui vantent encore 1793 et qui en admirent les crimes ne comprendront-ils jamais combien l'horreur dont on est saisi pour ces crimes est un obstacle à l'établissement de la liberté ?

Il y eut une fête à la cour, et là commencèrent pour moi des honneurs dont j'étais bien peu digne. Jean Bart avait mis pour aller à Versailles un habit de drap d'or doublé de drap d'argent, ce qui le gênait beaucoup. La grande-duchesse, aujourd'hui l'impératrice de Russie, et la duchesse de Cumberland choisirent mon bras dans une marche polonaise : mes romans du monde commençaient. L'air de la marche était une espèce de pot-pourri composé de plusieurs morceaux, parmi lesquels, à ma grande satisfaction, je reconnus la chanson du roi Dagobert : cela m'encouragea et vint au secours de ma timidité. Ces fêtes se répétèrent ; une d'elles surtout eut lieu dans le grand palais du roi. Ne voulant pas en prendre le récit sur mon compte, je le donne tel qu'il est consigné dans le *Morgenblatt* de Berlin par madame la baronne de Hohenhausen :

« Berlin, le 22 mars 1821.
« Morgenblatt (Feuille du matin), n° 70.

« Un des personnages remarquables qui assistaient à cette fête était le vicomte de Chateaubriand, ministre de France, et, quelle que fût la splendeur du spectacle qui se développait à leurs yeux, les belles Berlinoises avaient encore des regards pour l'auteur d'*Atala*, ce superbe et mélancolique roman, où l'amour le plus ardent succombe dans le combat contre la religion. La mort d'Atala et l'heure du bonheur de Chactas, pendant un orage dans les antiques forêts de l'Amérique, dépeint avec les couleurs de Milton, resteront à jamais gravées dans la mémoire de tous les lecteurs de ce roman. M. de Chateaubriand écrivit *Atala* dans sa jeunesse péniblement éprouvée par l'exil de sa patrie : de là cette profonde mélancolie

et cette passion brûlante qui respirent dans l'ouvrage entier. À présent, cet homme d'État consommé a voué uniquement sa plume à la politique. Son dernier ouvrage, *la Vie et la Mort du duc de Berry*, est tout à fait écrit dans le ton qu'employaient les panégyristes de Louis XIV.

« M. de Chateaubriand est d'une taille assez petite, et pourtant élancée. Son visage ovale a une expression de piété et de mélancolie. Il a les cheveux et les yeux noirs : ceux-ci brillent du feu de son esprit qui se prononce dans ses traits. »

Mais j'ai les cheveux blancs : pardonnez donc à madame la baronne de Hohenhausen de m'avoir croqué dans mon bon temps, bien qu'elle m'octroie déjà des années. Le portrait est d'ailleurs fort joli ; mais je dois à ma sincérité de dire qu'il n'est pas ressemblant.

II. Ministres et ambassadeurs. Historique de la cour et de la société.

L'hôtel Sous les Tilleuls, *Unter den Linden*, était beaucoup trop grand pour moi, froid et délabré : je n'en occupais qu'une petite partie.

Parmi mes collègues, ministres et ambassadeurs, le seul remarquable était M. d'Alopeus[4328]. J'ai depuis rencontré sa femme et sa fille à Rome auprès de la grande-duchesse Hélène : si celle-ci eût été à Berlin au lieu de la grande-duchesse Nicolas, sa belle-sœur, j'aurais été plus heureux.

M. d'Alopeus, mon collègue, avait la douce manie de se croire adoré. Il était persécuté par les passions qu'il inspirait : « Ma foi, disait-il, je ne sais ce que j'ai ; partout où je vais, les femmes me suivent. Madame d'Alopeus s'est attachée obstinément à moi. » Il eût été excellent saint-simonien. La société privée, comme la société publique, a son allure : dans la première, ce sont toujours des attachements formés et rompus, des affaires de famille, des morts, des naissances, des chagrins et des plaisirs particuliers ; le tout varié d'apparences selon les siècles. Dans l'autre, ce sont toujours des changements de ministres, des batailles perdues ou gagnées, des négociations avec les cours, des rois qui s'en vont, ou des royaumes qui tombent.

Sous Frédéric II, électeur de Brandebourg, surnommé *Dent de Fer* ; sous Joachim II, empoisonné par le Juif Lippold ; sous Jean Sigismond, qui réunit à son électorat le duché de Prusse ; sous Georges-Guillaume, l'*Irrésolu*, qui, perdant ses forteresses, laissait Gustave-Adolphe s'entretenir avec les dames de sa cour et disait : « Que faire ? ils ont des canons ; » sous le Grand-Électeur, qui ne rencontra dans ses États que des monceaux de cendres, lesquels empêchaient l'herbe de croître, qui donna

audience à l'ambassadeur tartare dont l'interprète avait un nez de bois et les oreilles coupées ; sous son fils, premier roi de Prusse, qui, réveillé en sursaut par sa femme, prit la fièvre de peur et en mourut ; sous tous ces règnes, les divers mémoires ne laissent voir que la répétition des mêmes aventures dans la société privée.

Frédéric-Guillaume Ier, père du grand Frédéric, homme dur et bizarre, fut élevé par madame de Rocoules, la réfugiée : il aima une jeune femme qui ne put l'adoucir ; son salon fut une tabagie. Il nomma le bouffon Gundling président de l'Académie royale de Berlin ; il fit enfermer son fils dans la citadelle de Custrin, et Quatt eut la tête tranchée devant le jeune prince ; c'était la vie privée de ce temps. Le grand Frédéric, monté sur le trône, eut une intrigue avec une danseuse italienne, la Barbarini, seule femme dont il s'approcha jamais : il se contenta de jouer de la flûte la première nuit de ses noces sous la fenêtre de la princesse Élisabeth de Brunswick lorsqu'il l'épousa. Frédéric avait le goût de la musique et la manie des vers. Les intrigues et les épigrammes des deux poètes, Frédéric et Voltaire, troublèrent madame de Pompadour, l'abbé de Bernis et Louis XV. La margrave de Bayreuth[4329] était mêlée dans tout cela avec de l'amour, comme en pouvait avoir un poète. Des cercles littéraires chez le roi, puis des chiens sur des fauteuils malpropres ; puis des concerts devant des statues d'Antinoüs ; puis des grands dîners ; puis beaucoup de philosophie ; puis la liberté de la presse et des coups de bâton ; puis enfin un homard ou un pâté d'anguille qui mit fin aux jours d'un vieux grand homme, lequel voulait vivre : voilà de quoi s'occupa la société privée de ce temps de lettres et de batailles. — Et, nonobstant, Frédéric a renouvelé l'Allemagne, établi un contrepoids à l'Autriche, et changé tous les rapports et tous les intérêts politiques de la Germanie.

Dans les nouveaux règnes nous trouvons le Palais de marbre, madame Rietz[4330] avec son fils, Alexandre, comte de La Marche, la Baronne de Stoltzenberg, maîtresse du margrave Schwed, autrefois comédienne, le prince Henri[4331] et ses

amis suspects, mademoiselle Voss, rivale de madame Rietz, une intrigue de bal masqué entre un jeune Français et la femme d'un général prussien, enfin madame de F..., dont on peut lire l'aventure dans l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*[4332] : qui sait tous ces noms ? qui se rappellera les nôtres ? Aujourd'hui, dans la capitale de la Prusse, c'est à peine si des octogénaires ont conservé la mémoire de cette génération passée.

III. Guillaume de Humboldt. – Adalbert de Chamisso.

La société à Berlin me convenait par ses habitudes : entre cinq et six heures on allait *en soirée* ; tout était fini à neuf, et je me couchais tout juste comme si je n'eusse pas été ambassadeur. Le sommeil dévore l'existence, c'est ce qu'il y a de bon : « Les heures sont longues, et la vie est courte, » dit Fénelon. M. Guillaume de Humboldt[4333], frère de mon illustre ami le baron Alexandre[4334], était à Berlin : je l'avais connu ministre à Rome ; suspect au gouvernement à cause de ses opinions, il menait une vie retirée ; pour tuer le temps, il apprenait toutes les langues et même tous les patois de la terre. Il retrouvait les peuples, habitants anciens d'un sol, par les dénominations géographiques du pays. Une de ses filles parlait indifféremment le grec ancien ou le grec moderne ; si l'on fût tombé dans un bon jour, on aurait pu deviser à table en sanscrit.

Adelbert de Chamisso[4335] demeurait au Jardin-des-Plantes, à quelque distance de Berlin. Je le visitai dans cette solitude, où les plantes gelaient en serre. Il était grand, d'une figure assez agréable. Je me sentais un attrait pour cet exilé, voyageur comme moi : il avait vu ces mers du pôle où je m'étais flatté de pénétrer. Émigré comme moi, il avait été élevé à Berlin en qualité de page. Adelbert, parcourant la Suisse, s'arrêta un moment à Coppet. Il se trouva dans une partie sur le lac, où il pensa périr. Il écrivait ce jour-là même : « Je vois bien qu'il faut chercher mon salut sur les grandes mers. »

M. de Chamisso avait été nommé par M. de Fontanes, professeur à Napoléonville[4336] ; puis professeur de grec à

Strasbourg ; il repoussa l'offre par ces nobles paroles : « La première condition pour travailler à l'instruction de la jeunesse est l'indépendance : bien que j'admire le génie de Bonaparte, il ne peut me convenir. » Il refusa de même les avantages que lui offrait la Restauration : « Je n'ai rien fait pour les Bourbons, disait-il, et je ne puis recevoir le prix des services et du sang de mes pères. Dans ce siècle, chaque homme doit pourvoir à son existence. » On conserve dans la famille de M. de Chamisso ce billet écrit au Temple, de la main de Louis XVI : « Je recommande M. de Chamisso, un de mes fidèles serviteurs, à mes frères. » Le roi martyr avait caché ce petit billet dans son sein pour le faire remettre à son premier page, Chamisso, oncle d'Adelbert[4337].

L'ouvrage le plus touchant peut-être de cet enfant des muses, caché sous les armes étrangères et adopté des bardes de la Germanie, ce sont ces vers qu'il fit d'abord en allemand et qu'il traduisit en vers français, sur le château de Boncourt, sa demeure paternelle :

Je rêve encore à mon jeune âge
Sous le poids de mes cheveux blancs ;
Tu me poursuis, fidèle image,
Et renais sous la faux du Temps.
Du sein d'une mer de verdure
S'élève ce noble château.
Je reconnais et sa toiture,
Et ses tours avec ses créneaux ;
Ces lions de nos armoiries
Ont encore leurs regards d'amour.
Je vous souris, gardes chéries,
Et je m'élance dans la cour.
Voilà le sphinx à la fontaine,
Voilà le figuier verdoyant ;
Là s'épanouit l'ombre vaine
Des premiers songes de l'enfant.
De mon aïeul, dans la chapelle,
Je cherche et revois le tombeau ;
Voilà la colonne à laquelle
Pendent ses armes en faisceau.
Ce marbre que le soleil dore,
Et ces caractères pieux,
Non, je ne puis les lire encore,
Un voile humide est sur mes yeux.

Fidèle château de mes pères,
Je te retrouve tout en moi !
Tu n'es plus ; superbe naguères,
La charrue a passé sur toi !.....
Sol que je chéris, sois fertile,
Je te bénis d'un cœur serein ;
Bénis, quel qu'il soit, l'homme utile
Dont le soc sillonne ton sein.

Chamisso bénit le laboureur qui laboure le sillon dont il a été dépouillé ; son âme devait habiter les régions où planait mon ami Joubert. Je regrette Combourg, mais avec moins de résignation, bien qu'il ne soit pas sorti de ma famille. Embarqué sur le vaisseau armé par le comte de Romanzof, M. de Chamisso découvrit, avec le capitaine Kotzebue, le détroit à l'est du détroit de Behring, et donna son nom à l'une des îles d'où Cook avait entrevu la côte de l'Amérique. Il retrouva au Kamtchatka le portrait de madame Récamier sur porcelaine[4338], et le petit conte *Peter Schlemihl*, traduit en hollandais. Le héros d'Adelbert, Peter Schlemihl, avait vendu son ombre au diable : j'aurais mieux aimé lui vendre mon corps.

Je me souviens de Chamisso comme du souffle insensible qui faisait légèrement fléchir la tige des brandes que je traversai en retournant à Berlin.

IV. La princesse Guillaume. – L'Opéra. Réunion musicale.

D'après un règlement de Frédéric II, les princes et princesses du sang à Berlin ne voient pas le corps diplomatique ; mais, grâce au carnaval, au mariage du duc de Cumberland avec la princesse Frédérique de Prusse, sœur de la feue reine, grâce encore à une certaine inflexion d'étiquette que l'on se permettait, disait-on, à cause de ma personne, j'avais l'occasion de me trouver plus souvent que mes collègues avec la famille royale. Comme je visitais de fois à autre *le grand palais*, j'y rencontrais la princesse Guillaume[4339] : elle se plaisait à me conduire dans les appartements. Je n'ai jamais vu un regard plus triste que le sien ; dans les salons inhabités derrière le château, sur la Sprée, elle me montrait une chambre hantée à certains jours par une dame blanche, et, en se serrant contre moi avec une certaine frayeur, elle avait l'air de cette dame blanche. De son côté, la duchesse de Cumberland me racontait qu'elle et sa sœur la reine de Prusse, toutes deux encore très jeunes, avaient entendu leur mère qui venait de mourir leur parler sous ses rideaux fermés.

Le roi, en présence duquel je tombais en sortant de mes visites de curieux, me menait à ses oratoires : il m'en faisait remarquer les crucifix et les tableaux, et rapportait à moi l'honneur de ces innovations, parce qu'ayant lu, me disait-il, dans le *Génie du Christianisme*, que les protestants avaient trop dépouillé leur culte, il avait trouvé juste ma remarque : il n'était pas encore arrivé à l'excès de son fanatisme luthérien.

Le soir à l'Opéra j'avais une loge auprès de la loge royale, placée en face du théâtre. Je causais avec les princesses ; le roi sortait dans les entr'actes ; je le rencontrais dans le corridor, il

regardait si personne n'était autour de nous et si l'on ne pouvait nous entendre ; il m'avouait alors tout bas sa détestation de Rossini et son amour pour Gluck. Il s'étendait en lamentations sur la décadence de l'art et surtout sur ces gargarismes de notes destructeurs du chant dramatique : il me confiait qu'il n'osait dire cela qu'à moi, à cause des personnes qui l'environnaient. Voyait-il venir quelqu'un, il se hâtait de rentrer dans sa loge.

Je vis jouer la *Jeanne d'Arc* de Schiller : la cathédrale de Reims était parfaitement imitée[4340]. Le roi, sérieusement religieux, ne supportait qu'avec peine sur le théâtre la représentation du culte catholique. M. Spontini, l'auteur de *la Vestale*, avait la direction de l'Opéra[4341]. Madame Spontini, fille de M. Érard[4342], était agréable, mais elle semblait expier la volubilité du langage des femmes par la lenteur qu'elle mettait à parler : chaque mot divisé en syllabes expirait sur ses lèvres ; si elle avait voulu vous dire : *Je vous aime*, l'amour d'un Français aurait pu s'envoler entre le commencement et la fin de ces trois mots. Elle ne pouvait pas finir mon nom, et elle n'arrivait pas au bout sans une certaine grâce.

Une réunion publique musicale avait lieu deux ou trois fois la semaine. Le soir, en revenant de leur ouvrage, de petites ouvrières, leur panier au bras, des garçons ouvriers portant les instruments de leurs métiers, se pressaient pêle-mêle dans une salle ; on leur donnait en entrant un feuillet noté, et ils se joignaient au chœur général avec une précision étonnante. C'était quelque chose de surprenant que ces deux ou trois cents voix confondues. Le morceau fini, chacun reprenait le chemin de sa demeure. Nous sommes bien loin de ce sentiment de l'harmonie, moyen puissant de civilisation ; il a introduit dans la chaumière des paysans de l'Allemagne une éducation qui manque à nos hommes rustiques : partout où il y a un piano, il n'y a plus de grossièreté.

V. Mes premières dépêches. – M. de Bonnay.

Vers le 13 de janvier, j'ouvris le cours de mes dépêches avec le ministre des affaires étrangères. Mon esprit se plie facilement à ce genre de travail : pourquoi pas ? Dante, Arioste et Milton n'ont-ils pas aussi bien réussi en politique qu'en poésie ? Je ne suis sans doute ni Dante, ni Arioste, ni Milton ; l'Europe et la France ont vu néanmoins par le *Congrès de Vérone* ce que je pourrais faire.

Mon prédécesseur à Berlin me traitait en 1816 comme il traitait M. de Lameth dans ses petits vers au commencement de la révolution[4343]. Quand on est si aimable, il ne faut pas laisser derrière soi de registres, ni avoir la rectitude d'un commis quand on n'a pas la capacité d'un diplomate. Il arrive, dans les temps où nous vivons, qu'un coup de vent envoie dans votre place celui contre lequel vous vous étiez élevé ; et comme le devoir d'un ambassadeur est d'abord de connaître les archives de l'ambassade, voilà qu'il tombe sur les notes où il est arrangé de main de maître. Que voulez-vous ? ces esprits profonds, qui travaillaient au succès de la bonne cause, ne pouvaient pas penser à tout.

EXTRAITS DES REGISTRES DE M. DE BONNAY.

N° 64.

22 novembre 1816.

« Les paroles que le roi a adressées au bureau nouvellement formé de la Chambre des pairs ont été connues et approuvées de toute l'Europe. On m'a demandé s'il était possible que des

hommes dévoués au roi, que des personnes attachées à sa personne et occupant des places dans sa maison, ou dans celles de nos princes, eussent pu en effet donner leurs suffrages pour porter M. de Chateaubriand à la secrétairerie. Ma réponse a été que le scrutin étant secret, personne ne pouvait connaître les votes particuliers. « Ah ! » s'est écrié un homme principal, « si le roi pouvait en être assuré, j'espère que l'accès des Tuileries serait aussitôt fermé à ces serviteurs infidèles. » J'ai cru que je ne devais rien répondre, et je n'ai rien répondu. »

15 octobre 1816.

.....

« Il en sera de même, monsieur le duc, de la mesure du 5 et de celle du 20 septembre : l'une et l'autre ne trouvent en Europe que des approbateurs. Mais ce qui étonne, c'est de voir que de très purs et très dignes royalistes continuent de se passionner pour M. de Chateaubriand, malgré la publication d'un livre qui établit en principe que le roi de France, en vertu de la Charte, n'est plus qu'un être moral, essentiellement nul et sans volonté propre. Si tout autre que lui avait avancé une pareille maxime, les mêmes hommes, non sans apparence de raison, l'auraient qualifié de jacobin. »

Me voilà bien remis à ma place. C'est du reste une bonne leçon ; cela rabat notre orgueil, en nous apprenant ce que nous deviendrons après nous.

Par les dépêches de M. de Bonnay et par celles de quelques autres ambassadeurs appartenant à l'ancien régime, il m'a paru que ces dépêches traitaient moins des affaires diplomatiques que des anecdotes relatives à des personnages de la société et de la cour : elles se réduisaient à un journal louangeur de Dangeau ou satirique de Tallemant. Aussi Louis XVIII et Charles X aimaient-ils beaucoup mieux les lettres amusantes de mes collègues que ma correspondance sérieuse. J'aurais pu rire et me moquer comme mes devanciers ; mais le temps où les aventures scandaleuses et les petites intrigues se liaient aux affaires était passé. Quel bien aurait-il résulté pour mon pays du

portrait de M. de Hardenberg[4344], beau vieillard blanc comme un cygne, sourd comme un pot, allant à Rome sans permission, s'amusant de trop de choses, croyant à toutes sortes de rêveries, livré en dernier lieu au magnétisme entre les mains du docteur Koreff[4345] que je rencontrais à cheval trottant dans les lieux écartés entre le diable, la médecine et les muses ?

Ce mépris pour une correspondance frivole me fait dire à M. Pasquier dans ma lettre du 13 février 1821, nº 13 :

« Je ne vous ai point parlé, monsieur le baron, selon l'usage, des réceptions, des bals, des spectacles, etc. ; je ne vous ai point fait de petits portraits et d'inutiles satires ; j'ai tâché de faire sortir la diplomatie du commérage. Le règne du commun reviendra, lorsque le temps extraordinaire sera passé : aujourd'hui il ne faut peindre que ce qui doit vivre et n'attaquer que ce qui menace. »

VI. Le parc. – La duchesse de Cumberland.

Berlin m'a laissé un souvenir durable, parce que la nature des récréations que j'y trouvai me reporta au temps de mon enfance et de ma jeunesse ; seulement, des princesses très réelles remplissaient le rôle de ma Sylphide. De vieux corbeaux, mes éternels amis, venaient se percher sur les tilleuls devant ma fenêtre ; je leur jetais à manger : quand ils avaient saisi un morceau de pain trop gros, ils le rejetaient avec une adresse inimaginable pour en saisir un plus petit ; de manière qu'ils pouvaient en prendre un autre un peu plus gros, et ainsi de suite jusqu'au morceau capital qui, à la pointe de leur bec, le tenait ouvert, sans qu'aucune des couches croissantes de la nourriture pût tomber. Le repas fait, l'oiseau chantait à sa manière : *cantus cornicum ut secla vetusta.*J'errais dans les espaces déserts de Berlin glacé ; mais je n'entendais pas sortir de ses murs, comme des vieilles murailles de Rome, de belles voix de jeunes filles. Au lieu de capucins à barbe blanche traînant leurs sandales parmi des fleurs, je rencontrais des soldats qui roulaient des boules de neige.

Un jour, au détour de la muraille d'enceinte, Hyacinthe[4346] et moi nous nous trouvâmes nez à nez avec un vent d'est si perçant, que nous fûmes obligés de courir dans la campagne pour regagner la ville à moitié morts. Nous franchîmes des terrains enclos, et tous les chiens de garde nous sautaient aux jambes en nous poursuivant. Le thermomètre descendit ce jour-là à 22 degrés au-dessous de glace. Un ou deux factionnaires, à Potsdam, furent gelés.

De l'autre côté du parc était une ancienne faisanderie abandonnée ; — les princes de Prusse ne chassent point. Je

passais un petit pont de bois sur un canal de la Sprée, et je me trouvais parmi les colonnes de sapin qui faisaient le portique de la faisanderie. Un renard, en me rappelant ceux du mail de Combourg, sortait par un trou pratiqué dans le mur de la réserve, venait me demander de mes nouvelles et se retirait dans son taillis.

Ce qu'on nomme le parc, à Berlin, est un bois de chênes, de bouleaux, de hêtres, de tilleuls et de blancs de Hollande. Il est situé à la porte de Charlottenbourg et traversé par la grande route qui mène à cette résidence royale. À droite du parc est un Champ de Mars ; à gauche des guinguettes.

Dans l'intérieur du parc, qui n'était pas alors percé d'allées régulières, on rencontrait des prairies, des endroits sauvages et des bancs de hêtre sur lesquels la Jeune Allemagne avait naguère gravé, avec un couteau, des cœurs percés de poignards : sous ces cœurs poignardés on lisait le nom de Sand[4347]. Des bandes de corbeaux, habitant les arbres aux approches du printemps, commencèrent à ramager. La nature vivante se ranimait avant la nature végétale, et des grenouilles toutes noires étaient dévorées par des canards, dans les eaux çà et là dégelées : ces rossignols-là *ouvraient le printemps dans les bois* de Berlin. Cependant, le parc n'était pas sans quelques jolis animaux : des écureuils circulaient sur les branches ou se jouaient à terre, en se faisant un pavillon de leur queue. Quand j'approchais de la fête, les acteurs remontaient le tronc des chênes, s'arrêtaient dans une fourche et grognaient en me voyant passer au-dessous d'eux. Peu de promeneurs fréquentaient la futaie dont le sol inégal était bordé et coupé de canaux. Quelquefois je rencontrais un vieil officier goutteux qui me disait, tout réchauffé et tout réjoui, en me parlant du pâle rayon de soleil sous lequel je grelottais : « Ça pique ! » De temps en temps je trouvais le duc de Cumberland, à cheval et presque aveugle, arrêté devant un blanc de Hollande contre lequel il était venu se cogner le nez. Quelques voitures attelées de six chevaux passaient : elles portaient ou l'ambassadrice d'Autriche, ou la princesse de Radzivill et sa fille, âgée de quinze ans, charmante comme une de ces nues à figure de

vierge qui entourent la lune d'Ossian. La duchesse de Cumberland faisait presque toujours la même promenade que moi : tantôt elle revenait de secourir dans une chaumière une pauvre femme de Spandau, tantôt elle s'arrêtait et me disait gracieusement qu'elle avait voulu me rencontrer ; aimable fille des trônes descendue de son char comme la déesse de la nuit pour errer dans les forêts ! Je la voyais aussi chez elle : elle me répétait qu'elle me voulait confier son fils, ce petit *Georges*[4348] devenu le prince que sa cousine Victoria aurait, dit-on, désiré placer à ses côtés sur le trône de l'Angleterre.

La princesse Frédérique a traîné depuis ses jours aux bords de la Tamise, dans ces jardins de Kew qui me virent jadis errer entre mes deux acolytes, l'illusion et la misère. Après mon départ de Berlin, elle m'a honoré d'une correspondance ; elle y peint d'heure en heure la vie d'un habitant de ces bruyères où passa Voltaire, où mourut Frédéric, où se cacha ce Mirabeau qui devait commencer la révolution dont je fus la victime. L'attention est captivée en apercevant les anneaux par qui se touchent tant d'hommes inconnus les uns aux autres.

Voici quelques extraits de la correspondance qu'ouvre avec moi madame la duchesse de Cumberland :

« 19 avril[4349], jeudi.

« Ce matin, à mon réveil, on m'a remis le *dernier* témoignage de votre souvenir ; plus tard j'ai passé devant votre maison, j'y ai vu des fenêtres ouvertes comme de coutume, tout était à la même place, excepté vous ! Je ne puis vous dire ce que cela m'a fait éprouver ! Je ne sais plus maintenant où vous trouver ; chaque instant vous éloigne davantage ; le seul point fixe est le 26, jour où vous comptez arriver, et le souvenir que je vous conserve.

« Dieu veuille que vous trouviez tout changé pour le mieux et pour vous et pour le bien général ! Accoutumée aux sacrifices, je saurai encore porter celui de ne plus vous revoir, si c'est pour votre bonheur et celui de la France. »

« 22.

« Depuis *jeudi* j'ai passé devant votre maison tous les jours pour aller à l'église ; j'y ai bien prié pour vous. Vos fenêtres sont constamment ouvertes, cela me touche : qui est-ce qui a pour vous cette attention à suivre vos goûts et vos ordres, malgré votre absence ? Il me prend l'idée, quelquefois, que vous n'êtes pas parti ; que des affaires vous arrêtent, ou que vous avez voulu écarter les *importuns* pour en finir à votre aise. Ne croyez pas que cela soit un reproche : il n'y a que ce moyen ; mais si cela est, veuillez me le confier. »

« 23.

« Il fait aujourd'hui une chaleur si prodigieuse, même à l'église, que je ne puis faire ma promenade à l'heure ordinaire : cela m'est bien égal *à présent*. Le cher petit bois n'a plus de charme pour moi, tout le monde m'y ennuie ! Ce changement subit du froid au chaud est commun dans le nord ; les habitants ne tiennent pas, par leur modération de caractère et de sentiments, du climat. »

« 24.

« La nature est bien embellie ; toutes les feuilles ont poussé depuis votre départ : j'aurais voulu qu'elles fussent venues deux jours plus tôt, pour que vous ayez pu emporter dans votre souvenir une image plus riante de votre séjour ici. »

« Berlin, 12 mai 1821.

« Dieu merci, voilà enfin une lettre de vous ! Je savais bien que vous ne pouviez m'écrire plus tôt ; mais, malgré tous les calculs que faisait ma raison, trois semaines ou pour mieux dire vingt-trois jours sont bien longs pour l'amitié dans la privation, et rester sans nouvelles ressemble au plus triste exil : il me restait pourtant le souvenir et l'espérance. »

« Le 15 mai.

« Ce n'est pas de mon étrier, comme le Grand Turc, mais toujours de mon lit, que je vous écris ; mais cette retraite m'a donné tout le temps de réfléchir au nouveau régime que vous voulez faire tenir à Henri V. J'en suis très contente ; le lion rôti

ne pourra que lui faire grand bien ; je vous conseille seulement de le faire commencer par le cœur. Il faudra faire manger de l'agneau à l'autre de vos élèves (Georges) pour qu'il ne fasse pas trop le diable à quatre. Il faut absolument que ce plan d'éducation se réalise et que Georges et Henri V deviennent bons amis et bons alliés. »

Madame la duchesse de Cumberland continua de m'écrire des eaux d'Ems, ensuite des eaux de Schwalbach, et après de Berlin, où elle revint le 22 septembre de l'année 1821. Elle me mandait d'Ems : « Le couronnement en Angleterre se fera sans moi ; je suis peinée que le roi ait fixé, pour se faire couronner, le jour le plus triste de ma vie : celui auquel j'ai vu mourir cette sœur adorée (la reine de Prusse)[4350]. La mort de Bonaparte m'a aussi fait penser aux souffrances qu'il lui a causées. »

« De Berlin, le 22 septembre.

« J'ai déjà revu ces grandes allées solitaires. Que je vous serai redevable, si vous m'envoyez, comme vous me le promettez, les vers que vous avez faits pour Charlottenbourg ! J'ai aussi repris le chemin de la maison dans le bois où vous eûtes la bonté de m'aider à secourir la pauvre femme de Spandau ; que vous êtes bon de vous souvenir de ce nom ! Tout me rappelle des temps heureux. Il n'est pas nouveau de regretter le bonheur.

« Au moment où j'allais expédier cette lettre, j'apprends que le roi a été détenu en mer par des tempêtes, et probablement repoussé sur les côtes de l'Irlande ; il n'était pas arrivé à Londres le 14 ; mais vous serez instruit de son retour plus tôt que nous.

« La pauvre princesse Guillaume a reçu aujourd'hui la triste nouvelle de la mort de sa mère, la landgrave douairière de Hesse-Hombourg. Vous voyez comme je vous parle de tout ce qui concerne notre famille ; veuille le ciel que vous ayez de meilleures nouvelles à me donner ! »

Ne semblerait-il pas que la sœur de la belle reine de Prusse me parle de *notre famille* comme si elle avait la bonté de m'entretenir de mon aïeule, de ma tante et de mes obscurs

parents de Plancoët ? La famille royale de France m'a-t-elle jamais honoré d'un sourire pareil à celui de cette famille royale étrangère, qui pourtant me connaissait à peine et ne me devait rien ? Je supprime plusieurs autres lettres affectueuses : elles ont quelque chose de souffrant et de contenu, de résigné et de noble, de familier et d'élevé ; elles servent de contrepoids à ce que j'ai dit de trop sévère peut-être sur les races souveraines. Mille ans en arrière, et la princesse Frédérique étant fille de Charlemagne eût emporté la nuit Éginhard sur ses épaules, afin qu'il ne laissât sur la neige aucune trace.

Je viens de relire ce livre en 1840 : je ne puis m'empêcher d'être frappé de ce continuel roman de ma vie. Que de destinées manquées ! Si j'étais retourné en Angleterre avec le petit Georges, l'héritier possible de cette couronne, j'aurais vu s'évanouir le nouveau songe qui aurait pu me faire changer de patrie, de même que si je n'eusse pas été marié je serais resté une première fois dans la patrie de Shakespeare et de Milton. Le jeune duc de Cumberland, qui a perdu la vue, n'a point épousé sa cousine la reine d'Angleterre. La duchesse de Cumberland est devenue reine de Hanovre : où est-elle ? est-elle heureuse ? où suis-je ? Grâce à Dieu, dans quelques jours, je n'aurai plus à promener mes regards sur ma vie passée, ni à me faire ces questions. Mais il m'est impossible de ne pas prier le ciel de répandre ses faveurs sur les dernières années de la princesse Frédérique[4351].

Je n'avais été envoyé à Berlin qu'avec le rameau de la paix, et parce que ma présence jetait le trouble dans l'administration ; mais, connaissant les inconstances de la fortune et sentant que mon rôle politique n'était pas fini, je surveillais les événements : je ne voulais pas abandonner mes amis. Je m'aperçus bientôt que la réconciliation entre le parti royaliste et le parti ministériel n'avait pas été sincère ; des défiances et des préjugés restaient ; on ne faisait pas ce qu'on m'avait promis : on commençait à m'attaquer. L'entrée au conseil de MM. de Villèle et Corbière avait excité la jalousie de l'extrême droite ; elle ne marchait plus sous la bannière du

premier, et celui-ci, dont l'ambition était impatiente, commençait à se fatiguer. Nous échangeâmes quelques lettres. M. de Villèle regrettait d'être entré au conseil : il se trompait ; la preuve que j'avais vu juste, c'est qu'un an ne s'était pas écoulé qu'il devint ministre des finances, et que M. de Corbière eut l'intérieur[4352].

Je m'expliquai aussi avec M. le baron Pasquier ; je lui mandais, le 10 février 1821 :

« J'apprends de Paris, monsieur le baron, par le courrier arrivé ce matin 9 février, qu'on a trouvé mauvais que j'eusse écrit de Mayence au prince de Hardenberg, ou même que je lui eusse envoyé un courrier. Je n'ai point écrit à M. de Hardenberg et encore moins lui ai-je envoyé un courrier. Je désire, monsieur le baron, que l'on m'évite des tracasseries. Quand mes services ne seront plus agréables, on ne peut me faire un plus grand plaisir que de me le dire tout rondement. Je n'ai ni sollicité ni désiré la mission dont on m'a chargé ; ce n'est ni par goût ni par choix que j'ai accepté un honorable exil, mais pour le bien de la paix. Si les royalistes se sont ralliés au ministère, le ministère n'ignore pas que j'ai eu le bonheur de contribuer à cette réunion. J'aurais quelque droit de me plaindre. Qu'a-t-on fait pour les royalistes depuis mon départ ? Je ne cesse d'écrire pour eux : m'écoute-t-on ? Monsieur le baron, j'ai, grâce à Dieu, autre chose à faire dans la vie qu'à assister à des bals. Mon pays me réclame, ma femme malade a besoin de mes soins, mes amis redemandent leur guide. Je suis au-dessus ou au-dessous d'une ambassade et même d'un ministère d'État. Vous ne manquerez pas d'hommes plus habiles que moi pour conduire les affaires diplomatiques ; ainsi il serait inutile de chercher des prétextes pour me faire des chicanes. J'entendrai à demi-mot ; et vous me trouverez disposé à rentrer dans mon obscurité. »

Tout cela était sincère : cette facilité à tout planter là, et à ne regretter rien, m'eût été une grande force, eussé-je eu quelque ambition.

SUITE DE MES DÉPÊCHES.

Ma correspondance diplomatique avec M. Pasquier allait son

train : continuant de m'occuper de l'affaire de Naples[4353], je disais :

Nº 15.
« 20 février 1821.

« L'Autriche rend un service aux monarchies en détruisant l'édifice jacobin des Deux-Siciles ; mais elle perdrait ces mêmes monarchies, si le résultat d'une expédition salutaire et obligée était la conquête d'une province ou l'oppression d'un peuple. Il faut affranchir Naples de l'indépendance démagogique, et y établir la liberté monarchique ; y briser des fers, et non pas y porter des chaînes. Mais l'Autriche ne veut pas de constitution à Naples : qu'y mettra-t-elle ? des hommes ? où sont-ils ? Il suffira d'un curé libéral et de deux cents soldats pour recommencer.

« C'est après l'occupation volontaire ou forcée que vous devez vous interposer pour faire établir à Naples un gouvernement constitutionnel où toutes les libertés sociales soient respectées. »

J'avais toujours conservé en France une prépondérance d'opinion qui m'obligeait à porter mes regards sur l'intérieur. J'osai soumettre ce plan à mon ministre :

« Adopter franchement le gouvernement constitutionnel.

« Présenter le renouvellement septennal, sans prétendre conserver une partie de la Chambre actuelle, ce qui serait suspect, ni garder le tout, ce qui est dangereux.

« Renoncer aux lois d'exception, source d'arbitraire, sujet éternel de querelles et de calomnies.

« Affranchir les communes du despotisme ministériel. »

Dans ma dépêche du 3 mars, nº 18, je revenais sur l'Espagne ; je disais :

« Il serait possible que l'Espagne changeât promptement sa monarchie en république : sa Constitution doit porter son fruit. Le roi ou fuira ou sera massacré ou déposé ; il n'est pas homme assez fort pour s'emparer de la révolution. Il est possible encore que cette même Espagne subsistât pendant quelque temps dans l'état populaire, si elle se formait en républiques fédératives, agrégation à laquelle elle est plus propre que tout

autre pays par la diversité de ses royaumes, de ses mœurs, de ses lois et même de son langage. »

L'affaire de Naples revient encore trois ou quatre fois. Je fais observer (6 mars, nº 19) :

« Que la légitimité n'a pu jeter de profondes racines dans un État qui a changé si souvent de maîtres, et dont les habitudes ont été bouleversées par tant de révolutions. Les affections n'ont pas eu le temps de naître, les mœurs de recevoir l'empreinte uniforme des siècles et des institutions. Il y a dans la nation napolitaine beaucoup d'hommes corrompus ou sauvages qui n'ont aucun rapport entre eux, et qui ne sont attachés à la couronne que par de faibles liens : la royauté, pour être respectée, est trop près du lazzarone et trop loin du Calabrais. Pour établir la liberté démocratique, les Français eurent trop de vertus militaires ; les Napolitains n'en auront pas assez. »

Enfin, je dis quelques mots du Portugal et de l'Espagne encore.

Le bruit se répandait que Jean VI s'était embarqué à Rio-de-Janeiro pour Lisbonne[4354]. C'était un jeu de la fortune digne de notre temps qu'un roi de Portugal allant chercher auprès d'une révolution en Europe un abri contre une révolution en Amérique, et passant au pied du rocher où était retenu le conquérant qui le contraignit autrefois de se réfugier dans le Nouveau-Monde.

« Tout est à craindre de l'Espagne, disais-je (17 mars, nº 21) ; la révolution de la Péninsule parcourra ses périodes, à moins qu'il ne se lève un bras capable de l'arrêter ; mais ce bras, où est-il ? c'est toujours là la question. »

Le bras, j'ai eu le bonheur de le trouver en 1823 : c'est celui de la France.

Je retrouve avec plaisir, dans ce passage de ma dépêche du 10 avril, nº 26, ma jalouse antipathie contre les alliés et ma préoccupation pour la dignité de la France ; je disais à propos du Piémont :

« Je ne crains nullement la prolongation des troubles du

Piémont[4355] dans ses résultats immédiats ; mais elle peut produire un mal éloigné en motivant l'intervention militaire de l'Autriche et de la Russie. L'armée russe est toujours en mouvement et n'a point reçu de contre-ordre.

« Voyez si, dans ce cas, il ne serait pas de la dignité et de la sûreté de la France de faire occuper la Savoie par vingt-cinq mille hommes, tout le temps que la Russie et l'Autriche occuperaient le Piémont. Je suis persuadé que cet acte de vigueur et de haute politique, en flattant l'amour-propre français, serait par cela seul très populaire et ferait un honneur infini aux ministres. Dix mille hommes de la garde royale et un choix fait sur le reste de nos troupes vous composeraient facilement une armée de vingt-cinq mille soldats excellents et fidèles : la cocarde blanche sera assurée lorsqu'elle aura revu l'ennemi.

« Je sais, monsieur le baron, que nous devons éviter de blesser l'amour-propre français et que la domination des Russes et des Autrichiens en Italie peut soulever notre orgueil militaire ; mais nous avons un moyen facile de le contenter, c'est d'occuper nous-mêmes la Savoie. Les royalistes seront charmés et les libéraux ne pourraient qu'applaudir en nous voyant prendre une attitude digne de notre force. Nous aurions à la fois le bonheur d'écraser une révolution démagogique et l'honneur de rétablir la prépondérance de nos armes. Ce serait mal connaître l'esprit français que de craindre de rassembler vingt-cinq mille hommes pour marcher en pays étranger, et pour tenir rang avec les Russes et les Autrichiens, comme puissance militaire. Je répondrais de l'événement sur ma tête. Nous avons pu rester neutres dans l'affaire de Naples : pouvons-nous l'être pour notre sûreté et pour notre gloire dans les troubles du Piémont ? »

Ici se découvre tout mon système : j'étais Français ; j'avais une politique assurée bien avant la guerre d'Espagne, et j'entrevoyais la responsabilité que mes succès mêmes, si j'en obtenais, feraient peser sur ma tête.

Tout ce que je rappelle ici ne peut sans doute intéresser personne ; mais tel est l'inconvénient des *Mémoires* : lorsqu'ils

n'ont point de faits historiques à raconter, ils ne vous entretiennent que de la personne de l'auteur et vous en assomment. Laissons là ces ombres oubliées ! J'aime mieux rappeler que Mirabeau inconnu remplissait à Berlin en 1786 une mission ignorée[4356], et qu'il fut obligé de dresser un pigeon pour annoncer au roi de France le dernier soupir du terrible Frédéric.

« Je fus dans quelque perplexité, dit Mirabeau. Il était sûr que les portes de la ville seraient fermées ; il était même possible que les ponts de l'île de Potsdam fussent levés aussitôt l'événement, et dans ce dernier cas on pouvait être aussi longtemps incertain que le nouveau roi le voudrait. Dans la première supposition, comment faire partir un courrier ? nul moyen d'escalader les remparts ou les palissades, sans s'exposer à une affaire ; les sentinelles faisant une chaîne de quarante en quarante pas derrière la palissade, que faire ? Si j'eusse été ministre, la certitude des symptômes mortels m'aurait décidé à expédier avant la mort, car que fait de plus le mot *mort* ? Dans ma position, le devais-je ? Quoi qu'il en fût, le plus important était de servir. J'avais de grandes raisons de me méfier de l'activité de notre légation. Que fais-je ? J'envoie sur un cheval vif et vigoureux un homme sûr à quatre milles de Berlin, dans une ferme, du pigeonnier de laquelle je possédais depuis quelques jours deux paires de pigeons, dont le retour avait été essayé, en sorte qu'à moins que les ponts de l'île de Potsdam ne fussent levés, j'étais sûr de mon fait.

« J'ai donc trouvé que nous n'étions pas assez riches pour jeter cent louis par la fenêtre ; j'ai renoncé à toutes mes belles avances qui m'avaient coûté quelque méditation, quelque activité, quelques louis, et j'ai lâché mes pigeons avec des *revenez*. Ai-je bien fait ? ai-je mal fait ? je l'ignore ; mais je n'avais pas mission expresse, et l'on sait quelquefois mauvais gré de la surérogation. »

VII. Mémoire commencé sur l'Allemagne.

On enjoignait aux ambassadeurs d'écrire, pendant leur séjour à l'étranger, un *mémoire* sur l'état des peuples et des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités. Cette suite de mémoires pouvait être utile à l'histoire. Aujourd'hui on fait les mêmes injonctions, mais presque aucun agent diplomatique ne s'y soumet. J'ai été trop peu de temps dans mes ambassades pour mettre à fin de longues études ; néanmoins, je les ai ébauchées ; ma patience au travail n'a pas entièrement été stérile. Je trouve cette esquisse commencée de mes recherches sur l'Allemagne :

« Après la chute de Napoléon, l'introduction des gouvernements représentatifs dans la confédération germanique a réveillé en Allemagne ces premières idées d'innovation que la révolution y avait d'abord fait naître. Elles y ont fomenté quelque temps avec une grande violence : on avait appelé la jeunesse à la défense de la patrie par une promesse de liberté ; cette promesse avait été avidement reçue par des écoliers qui trouvaient dans leurs maîtres le penchant que les sciences ont eu dans ce siècle à seconder les théories libérales. Sous le ciel de la Germanie, cet amour de la liberté devint une espèce de fanatisme sombre et mystérieux qui se propagea par des associations secrètes. Sand vint effrayer l'Europe. Cet homme, au reste, qui révélait une secte puissante, n'était qu'un enthousiaste vulgaire ; il se trompa et prit pour un esprit transcendant un esprit commun : son crime s'alla perdre sur un écrivain dont le génie ne pouvait aspirer à l'empire, et n'avait pas assez du conquérant et du roi pour mériter un coup de poignard. »

« Une espèce de tribunal d'inquisition politique et la suppression de la liberté de la presse ont arrêté ce mouvement

des esprits ; mais il ne faut pas croire qu'ils en aient brisé le ressort. L'Allemagne, comme l'Italie, désire aujourd'hui l'unité politique, et avec cette idée qui restera dormante plus ou moins de temps, selon les événements et les hommes, on pourra toujours, en la réveillant, être sûr de remuer les peuples germaniques. Les princes ou les ministres qui pourront paraître dans les rangs de la Confédération des États allemands hâteront ou retarderont la révolution dans ce pays, mais ils n'empêcheront point la race humaine de se développer : chaque siècle a sa race. Aujourd'hui il n'y a plus personne en Allemagne, ni même en Europe : on est passé des géants aux nains, et tombé de l'immense dans l'étroit et le borné. La Bavière, par les bureaux qu'a formés M. de Montgelas, pousse encore aux idées nouvelles, quoiqu'elle ait reculé dans la carrière, tandis que le landgraviat de Hesse n'admettait pas même qu'il y eût une révolution en Europe. Le prince qui vient de mourir voulait que ses soldats, naguère soldats de Jérôme Bonaparte, portassent de la poudre et des queues ; il prenait les vieilles modes pour les vieilles mœurs, oubliant qu'on peut copier les premières, mais qu'on ne rétablit jamais les secondes. »

VIII. Charlottenbourg.

À Berlin et dans le Nord, les monuments sont des forteresses ; leur seul aspect serre le cœur. Qu'on retrouve ces places dans des pays habités et fertiles, elles font naître l'idée d'une légitime défense ; les femmes et les enfants, assis ou jouant à quelque distance des sentinelles, contrastent assez agréablement ; mais une forteresse sur des bruyères, dans un désert, rappelle seulement des colères humaines : contre qui sont-ils élevés, ces remparts, si ce n'est contre la pauvreté et l'indépendance ? Il faut être moi pour trouver un plaisir à rôder au pied de ces bastions, à entendre le vent siffler dans ces tranchées, à voir ces parapets élevés en prévision d'ennemis qui peut-être n'apparaîtront jamais. Ces labyrinthes militaires, ces canons muets en face les uns des autres sur des angles saillants et gazonnés, ces vedettes de pierre où l'on n'aperçoit personne et d'où aucun œil ne vous regarde, sont d'une incroyable morosité. Si, dans la double solitude de la nature et de la guerre, vous rencontrez une pâquerette abritée sous le redan d'un glacis, cette aménité de Flore vous soulage. Lorsque, dans les châteaux de l'Italie, j'apercevais des chèvres appendues aux ruines, et la chevrière assise sous un pin à parasol ; quand, sur les murs du moyen âge dont Jérusalem est entourée, mes regards plongeaient dans la vallée de Cédron sur quelques femmes arabes qui gravissaient des escarpements parmi des cailloux ; le spectacle était triste sans doute, mais l'histoire était là et le silence du présent ne laissait que mieux entendre le bruit du passé.

J'avais demandé un congé à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux. Ce congé m'étant accordé, je me préparais à partir : Voltaire, dans une lettre à sa nièce, dit qu'il voit couler la Sprée, que la Sprée se jette dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la

mer reçoit la Seine ; il descendait ainsi vers Paris. Avant de quitter Berlin, j'allai faire une dernière visite à Charlottenbourg : ce n'était ni Windsor, ni Aranjuez, ni Caserte, ni Fontainebleau : la villa appuyée sur un hameau, est environnée d'un parc anglais de peu d'étendue et d'où l'on découvre au dehors des friches. La reine de Prusse jouit ici d'une paix que la mémoire de Bonaparte ne pourra plus troubler. Quel bruit le conquérant fit jadis dans cet asile du silence, quand il y surgit avec ses fanfares et ses légions ensanglantées à Iéna ! C'est de Berlin, après avoir effacé de la carte le royaume de Frédéric le Grand, qu'il dénonça le blocus continental et prépara dans son esprit la campagne de Moscou ; ses paroles avaient déjà porté la mort au cœur d'une princesse accomplie : elle dort maintenant à Charlottenbourg, dans un caveau monumental ; une statue, beau portrait de marbre, la représente. Je fis sur le tombeau des vers que me demandait la duchesse de Cumberland :

LE VOYAGEUR.

Sous les hauts pins qui protègent ces sources,
Gardien, dis-moi quel est ce monument nouveau ?

LE GARDIEN.

Un jour il deviendra le terme de tes courses :
Ô voyageur ! c'est un tombeau.

LE VOYAGEUR.

Qui repose en ces lieux ?

LE GARDIEN.

Un objet plein de charmes.

LE VOYAGEUR.

Qu'on aima ?

LE GARDIEN.

Qui fut adoré.

LE VOYAGEUR.

Ouvre-moi.

LE GARDIEN.

Si tu crains les larmes,
N'entre pas.

LE VOYAGEUR.

J'ai souvent pleuré.
De la Grèce ou de l'Italie
On a ravi ce marbre à la pompe des morts :
Quel tombeau l'a cédé pour enchanter ces bords ?
Est-ce Antigone ou Cornélie ?

LE GARDIEN.

La beauté dont l'image excite les transports
Parmi nos bois passa sa vie.

LE VOYAGEUR.

Qui pour elle, à ces murs de marbre revêtus,
Suspendit tour à tour ces couronnes fanées ?

LE GARDIEN.

Les beaux enfants dont ses vertus
Ici-bas furent couronnées.

LE VOYAGEUR.

On vient.

LE GARDIEN.

C'est un époux : il porte ici ses pas
Pour nourrir en secret un souvenir funeste.

LE VOYAGEUR.

Il a donc tout perdu ?

LE GARDIEN.

Non : un trône lui reste.

LE VOYAGEUR.

Un trône ne console pas.

IX. Intervalle entre l'ambassade de Berlin et l'ambassade de Londres. – Baptême de M. le duc de Bordeaux. – Lettre à M. Pasquier. Lettre de M. de Bernstorff. – Lettre de M. Ancillon. Dernière lettre de madame la duchesse de Cumberland.

J'arrivai à Paris à l'époque des fêtes du baptême de M. le duc de Bordeaux[4357]. Le berceau du petit-fils de Louis XIV dont j'avais eu l'honneur de payer le port a disparu comme celui du roi de Rome. Dans un temps différent de celui-ci, le forfait de Louvel eût assuré le sceptre à Henri V ; mais le crime n'est plus un droit que pour l'homme qui le commet.

Après le baptême de M. le duc de Bordeaux[4358], on me réintégra enfin dans mon ministère d'État : M. de Richelieu me l'avait ôté, M. de Richelieu me le rendit ; la réparation ne me fut pas plus agréable que le tort ne m'avait blessé.

Tandis que je me flattais d'aller revoir mes corbeaux, les cartes se brouillèrent : M. de Villèle se retira[4359]. Fidèle à mon amitié et à mes principes politiques, je crus devoir rentrer dans la retraite avec lui. J'écrivis à M. Pasquier :

« Paris, ce 30 juillet 1821.

« Monsieur le baron,

« Lorsque vous voulûtes bien m'inviter à passer chez vous, le 14 de ce mois, ce fut pour me déclarer que ma présence était

nécessaire à Berlin. J'eus l'honneur de vous répondre que MM. de Corbière et de Villèle paraissant se retirer du ministère, mon devoir était de les suivre. Dans la pratique du gouvernement représentatif, l'usage est que les hommes de la même opinion partagent la même fortune. Ce que l'usage veut, monsieur le baron, l'honneur me le commande, puisqu'il s'agit, non d'une faveur, mais d'une disgrâce. En conséquence, je viens vous réitérer par écrit l'offre que je vous ai faite verbalement de ma démission de ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin : j'espère, monsieur le baron, que vous voudrez bien la mettre aux pieds du roi. Je supplie Sa Majesté d'en agréer les motifs, et de croire à ma profonde et respectueuse reconnaissance pour les bontés dont elle avait daigné m'honorer.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« CHATEAUBRIAND. »

J'annonçai à M. le comte de Bernstorff l'événement qui interrompait nos relations diplomatiques ; il me répondit :

« Monsieur le vicomte,

« Bien que depuis longtemps je dusse m'attendre à l'avis que vous avez bien voulu me donner, je n'en suis pas moins péniblement affecté. Je connais et je respecte les motifs qui, dans cette circonstance délicate, ont déterminé vos résolutions ; mais, en ajoutant de nouveaux titres à ceux qui vous ont valu dans ce pays une estime universelle, ils augmentent aussi les regrets qu'on y éprouve par la certitude d'une perte longtemps redoutée et à jamais irréparable. Ces sentiments sont vivement partagés par le roi et la famille royale, et je n'attends que le moment de votre rappel pour vous le dire d'une manière officielle.

« Conservez-moi, je vous prie, souvenir et bienveillance, et agréez la nouvelle expression de mon inviolable dévouement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« BERNSTORFF.

« Berlin, le 25 août 1821. »

Je m'étais empressé d'exprimer mon amitié et mes regrets à M. Ancillon : sa très belle réponse (mon éloge à part) mérite d'être consignée ici :

« Berlin, le 22 septembre 1821.

« Vous êtes donc, monsieur et illustre ami, irrévocablement perdu pour nous ? Je prévoyais ce malheur, et cependant il m'a affecté, comme s'il avait été inattendu. Nous méritions de vous conserver et de vous posséder, parce que nous avions du moins le faible mérite de sentir, de reconnaître, d'admirer toute votre supériorité. Vous dire que le roi, les princes, la cour et la ville vous regrettent, c'est faire leur éloge plus que le vôtre ; vous dire que je me réjouis de ces regrets, que j'en suis fier pour ma patrie, et que je les partage vivement, ce serait rester fort au-dessous de la vérité, et vous donner une bien faible idée de ce que j'éprouve. Permettez-moi de croire que vous me connaissez assez pour lire dans mon cœur. Si ce cœur vous accuse, mon esprit non seulement vous absout, mais rend encore hommage à votre noble démarche et aux principes qui vous l'ont dictée. Vous deviez à la France une grande leçon et un bel exemple ; vous lui avez donné l'une et l'autre en refusant de servir un ministère qui ne sait pas juger sa situation, ou qui n'a pas le courage d'esprit nécessaire pour en sortir. Dans une monarchie représentative, les ministres et ceux qu'ils emploient dans les premières places doivent former un tout homogène, et dont toutes les parties soient solidaires les unes des autres. Là, moins que partout ailleurs, on doit se séparer de ses amis ; on se soutient et l'on monte avec eux, on descend et tombe de même. Vous avez prouvé à la France la vérité de cette maxime, en vous retirant avec messieurs de Villèle et Corbière. Vous lui avez appris en même temps que la fortune n'entre pas en considération quand il s'agit des principes ; et, certes, quand les vôtres n'auraient pas pour eux la raison, la conscience et l'expérience de tous les siècles, il suffirait des sacrifices qu'ils dictent à un homme tel que vous pour établir en leur faveur une présomption puissante aux yeux de tous ceux qui se

connaissent en dignité.

« J'attends avec impatience le résultat des prochaines élections pour tirer l'horoscope de la France. Elles décideront de son avenir.

« Adieu, mon illustre ami ; faites quelquefois tomber des hauteurs que vous habitez quelques gouttes de rosée sur un cœur qui ne cessera de vous admirer et de vous aimer que lorsqu'il cessera de battre.

« ANCILLON. »

Attentif au bien de la France, sans plus m'occuper de moi ni de mes amis, je remis à cette époque la note suivante à Monsieur :

NOTE.

« Si le roi me faisait l'honneur de me consulter, voici ce que je proposerais pour le bien de son service et le repos de la France.

« Le centre gauche de la Chambre élective a satisfaction dans la nomination de M. Royer-Collard ; pourtant je croirais la paix plus assurée si l'on introduisait dans le conseil un homme de mérite pris dans cette opinion et choisi parmi les membres de la Chambre des pairs ou de la Chambre des députés.

« Placer encore dans le conseil un député du côté droit indépendant ;

« Achever de distribuer les directions dans cet esprit.

« Quant aux choses :

« Présenter dans un temps opportun une loi complète sur la liberté de la presse, dans laquelle loi la poursuite en tendance et la censure facultative seraient abolies ; préparer une loi communale ; compléter la loi sur la septennalité, en portant l'âge éligible à trente ans ; en un mot marcher la charte à la main, défendre courageusement la religion contre l'impiété, mais la mettre en même temps à l'abri du fanatisme et des imprudences d'un zèle qui lui font beaucoup de mal.

« Quant aux affaires du dehors, trois choses doivent guider les ministres du roi : l'honneur, l'indépendance et l'intérêt de la

France.

« La France nouvelle est toute royaliste ; elle peut devenir toute révolutionnaire : que l'on suive les institutions, et je répondrais sur ma tête d'un avenir de plusieurs siècles ; que l'on viole ou que l'on tourmente ces institutions, et je ne répondrais pas d'un avenir de quelques mois.

« Moi et mes amis nous sommes prêts à appuyer de tout notre pouvoir une administration formée d'après les bases ci-dessus indiquées.

« CHATEAUBRIAND. »

Une voix où la femme dominait la princesse vint donner une consolation à ce qui n'était que le déplaisir d'une vie variant sans cesse. L'écriture de madame la duchesse de Cumberland était si altérée que j'eus quelque peine à la reconnaître. La lettre portait la date du 28 septembre 1821 : c'est la dernière que j'aie reçue de cette main royale[4360]. Hélas ! les autres nobles amies qui dans ces temps me soutenaient à Paris ont quitté cette terre ! Resterai-je donc avec une telle obstination ici-bas, qu'aucune des personnes auxquelles je suis attaché ne puisse me survivre[4361] ? Heureux ceux sur qui l'âge fait l'effet du vin, et qui perdent la mémoire quand ils sont rassasiés de jours !

X. M. de Villèle, ministre des finances. – Je suis nommé à l'ambassade de Londres.

Les démissions de MM. de Villèle et de Corbière ne tardèrent pas à produire la dissolution du cabinet et à faire rentrer mes amis au conseil, comme je l'avais prévu : M. le vicomte de Montmorency fut nommé ministre des affaires étrangères, M. de Villèle ministre des finances, M. de Corbière ministre de l'intérieur[4362]. J'avais eu trop de part aux derniers mouvements politiques et j'exerçais une trop grande influence sur l'opinion pour qu'on me pût laisser de côté. Il fut résolu que je remplacerais M. le duc Decazes à l'ambassade de Londres[4363]. Louis XVIII consentait toujours à m'éloigner. Je l'allai remercier ; il me parla de son favori avec une constance d'attachement rare chez les rois ; il me *pria* d'effacer dans la tête de George IV les préventions que ce prince avait conçues contre M. Decazes, d'oublier moi-même les divisions qui avaient existé entre moi et l'ancien ministre de la police. Ce monarque, à qui tant de malheurs n'avaient pu arracher une larme, était ému de quelques souffrances dont pouvait avoir été affligé l'homme qu'il avait honoré de son amitié.

Ma nomination réveilla mes souvenirs : Charlotte revint à ma pensée ; ma jeunesse, mon émigration, m'apparurent avec leurs peines et leurs joies. La faiblesse humaine me faisait aussi un plaisir de reparaître connu et puissant là où j'avais été ignoré et faible. Madame de Chateaubriand, craignant la mer, n'osa passer le détroit, et je partis seul. Les secrétaires de l'ambassade m'avaient devancé.

Chateaubriand remerciant Louis XVIII

Livre IX

I. Année 1822. — Premières dépêches de Londres. — II. Conversation avec George IV sur M. Decazes. – Noblesse de notre diplomatie sous la légitimité. – Séance du Parlement. — III. Société anglaise. — IV. Suite des dépêches. — V. Reprise des travaux parlementaires. – Bal pour les Irlandais. Duel du duc de Bedford et du duc de Buckingham. Dîner à Royal-Lodge. – La marquise de Conyngham et son secret. — VI. Portraits des ministres. — VII. Suite de mes dépêches. — VIII. Pourparlers sur le Congrès de Vérone. Lettre à M. de Montmorency ; sa réponse qui me laisse entrevoir un refus. – Lettre de M. de Villèle plus favorable. – J'écris à madame de Duras. – Billet de M. de Villèle à madame de Duras. — IX Mort de Lord Londonderry. — X. Nouvelle lettre de M. de Montmorency. Voyage à Hartwell. – Billet de M. de Villèle m'annonçant ma nomination au Congrès. — XI. Fin de la vieille Angleterre. – Charlotte. Réflexions. – Je quitte Londres. — XII. Années 1824, 1825, 1826 et 1827. — Délivrance du roi d’Espagne. — Ma destitution. — XIII. L’opposition me suit. — XIV. Derniers billets diplomatiques. — XV. Neuchâtel en Suisse. — XVI. Mort de Louis XVIII. — Sacre de Charles X. — XVII. Réception des chevaliers des ordres.

Ce livre a été écrit en 1839. — Il a été revu en décembre 1846.

I. Année 1822. – Premières dépêches de Londres.

C'est à Londres, en 1822, que j'ai écrit de suite la plus longue partie de ces *Mémoires*, renfermant mon voyage en Amérique, mon retour en France, mon mariage, mon passage à Paris, mon émigration en Allemagne avec mon frère, ma résidence et mes malheurs en Angleterre depuis 1793 jusqu'à 1800. Là se trouve la peinture de la vieille Angleterre, et comme je retraçais tout cela lors de mon ambassade (1822), les changements survenus dans les mœurs et dans les personnages de 1793 à la fin du siècle me frappaient ; j'étais naturellement amené à comparer ce que je voyais en 1822 à ce que j'avais vu pendant les sept années de mon exil d'outre-Manche.

Ainsi ont été relatées par anticipation des choses que j'aurais à placer maintenant sous la propre date de ma mission diplomatique. Je vous ai parlé de mon émotion, des sentiments que me rappela la vue de ces lieux chers à ma mémoire ; mais peut-être n'avez-vous pas lu cette partie de mon livre ? Vous avez bien fait. Il me suffit maintenant de vous avertir de l'endroit où sont comblées les lacunes qui vont exister dans le récit actuel de mon ambassade de Londres. Me voici donc, en écrivant en 1839, parmi les morts de 1822 et les morts qui précédèrent en 1793.

À Londres, au mois d'avril 1822, j'étais à cinquante lieues de madame Sutton. Je me promenais dans le parc de Kensington avec mes impressions récentes et l'ancien passé de mes jeunes années[4364] : confusion de temps qui produit en moi une confusion de souvenirs ; la vie qui se consume mêle, comme l'incendie de Corinthe, l'airain fondu des statues des Muses et de l'Amour, des trépieds et des tombeaux.

Les vacances parlementaires continuaient quand je descendis à mon hôtel, Portland Place. Le sous-secrétaire d'État, M. Planta, me proposa, de la part du marquis de Londonderry[4365], d'aller dîner à North-Cray, campagne du noble lord. Cette *villa*, avec un gros arbre devant les fenêtres du côté du jardin, avait vue sur quelques prairies ; un peu de bois taillis sur des collines distinguaient ce site des sites ordinaires de l'Angleterre. Lady Londonderry était très à la mode en qualité de marquise et de femme du premier ministre.

Ma dépêche du 12 avril, nº 4, raconte ma première entrevue avec lord Londonderry ; elle touche aux affaires dont je devais m'occuper.

« Londres, le 12 avril 1822.

« Monsieur le vicomte[4366],

« Je suis allé avant-hier, mercredi, 10 du courant, à *North-Cray*. Je vais avoir l'honneur de vous rendre compte de ma conversation avec le marquis de Londonderry. Elle a duré une heure et demie avant dîner, et nous l'avons reprise après, mais moins à notre aise, parce que nous n'étions plus tête à tête.

« Lord Londonderry s'est d'abord informé des nouvelles de la santé du roi, avec une insistance qui décelait visiblement un intérêt politique ; rassuré par moi sur ce point, il a passé au ministère : « Il s'affermit, » m'a-t-il dit. J'ai répondu : « Il n'a jamais été ébranlé, et comme il appartient à une opinion, il restera le maître tant que cette opinion dominera dans les Chambres. » Cela nous a amenés à parler des élections : il m'a semblé frappé de ce que je lui disais sur l'avantage d'une session d'été pour rétablir l'ordre dans l'année financière ; il n'avait pas bien compris jusqu'alors l'état de la question.

« La guerre entre la Russie et la Turquie est ensuite devenue le sujet de l'entretien. Lord Londonderry, en me parlant de soldats et d'armées, m'a paru être dans l'opinion de notre ancien ministère sur le danger qu'il y aurait pour nous à réunir de grands corps de troupe ; j'ai repoussé cette idée, j'ai soutenu qu'en menant le soldat français au combat, il n'y avait rien à

craindre ; qu'il ne sera jamais infidèle à la vue du drapeau de l'ennemi ; que notre armée vient d'être augmentée ; qu'elle serait triplée demain, si cela était nécessaire, sans le moindre inconvénient ; qu'à la vérité quelques sous-officiers pourraient crier *Vive la Charte !* dans une garnison, mais que nos grenadiers crieraient toujours *Vive le roi !* sur le champ de bataille.

« Je ne sais si cette grande politique a fait oublier à lord Londonderry la traite des nègres ; il ne m'en pas dit un mot. Changeant de sujet, il m'a parlé du message par lequel le président des États-Unis engage le congrès à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles. « Les intérêts commerciaux, lui ai-je dit, en pourront tirer quelque avantage, mais je doute que les intérêts politiques y trouvent le même profit ; il y a déjà assez d'idées républicaines dans le monde. Augmenter la masse de ces idées, c'est compromettre de plus en plus le sort des monarchies en Europe. » Lord Londonderry a abondé dans mon sens, et il m'a dit ces mots remarquables : « *Quant à nous* (les Anglais), *nous ne sommes nullement disposés à reconnaître ces gouvernements révolutionnaires*. » Était-il sincère ?

« J'ai dû, monsieur le vicomte, vous rappeler textuellement une conversation importante. Toutefois, nous ne devons pas nous dissimuler que l'Angleterre reconnaîtra tôt ou tard l'indépendance des colonies espagnoles ; l'opinion publique et le mouvement de son commerce l'y forceront. Elle a déjà fait, depuis trois ans, des frais considérables pour établir secrètement des relations avec les provinces insurgées au midi et au nord de l'isthme de Panama.

« En résumé, monsieur le vicomte, j'ai trouvé dans M. le marquis de Londonderry un homme d'esprit, d'une franchise peut-être un peu douteuse ; un homme encore imbu du vieux système ministériel ; un homme accoutumé à une diplomatie soumise, et surpris, sans en être blessé, d'un langage plus digne de la France ; un homme enfin qui ne pouvait se défendre d'une sorte d'étonnement en causant avec un de ces royalistes que, depuis sept ans, on lui représentait comme des fous ou des

imbéciles.

« J'ai l'honneur, etc. »

À ces affaires générales étaient mêlées, comme dans toutes les ambassades, des transactions particulières. J'eus à m'occuper des requêtes de M. le duc de Fitz-James[4367], du procès du navire l'*Éliza-Ann*, des déprédations des pêcheurs de Jersey sur les bancs d'huîtres de Granville, etc., etc. Je regrettais d'être obligé de consacrer une petite case de ma cervelle aux dossiers des réclamants. Quand on fouille dans sa mémoire, il est dur de rencontrer MM. Usquin, Coppinger, Deliège et Piffre. Mais, dans quelques années, serons-nous plus connus que ces messieurs ? Un certain M. Bonnet étant mort en Amérique, tous les Bonnet de France m'écrivirent pour réclamer sa succession ; ces bourreaux m'écrivent encore ! Il serait temps toutefois de me laisser tranquille. J'ai beau leur répondre que le petit accident de la chute du trône étant survenu, je ne m'occupe plus de ce monde : ils tiennent bon et veulent hériter coûte que coûte.

Quant à l'Orient, il fut question de rappeler les divers ambassadeurs de Constantinople. Je prévis que l'Angleterre ne suivrait pas le mouvement de l'alliance continentale, je l'annonçai à M. de Montmorency. La rupture qu'on avait crainte entre la Russie et la Porte n'arriva pas : la modération d'Alexandre retarda l'événement. Je fis à ce propos une grande dépense d'allées et venues, de sagacité et de raisonnement ; j'écrivis maintes dépêches qui sont allées moisir dans nos archives avec le rendu compte d'événements non advenus. J'avais du moins l'avantage sur mes collègues de ne mettre aucune importance à mes travaux ; je les voyais sans souci s'engloutir dans l'oubli avec toutes les idées perdues des hommes.

Le Parlement reprit ses séances le 17 avril ; le roi revint le 18, et je lui fus présenté le 19. Je rendis compte de cette présentation dans ma dépêche du 19 ; elle se terminait ainsi :

« S. M. B., par sa conversation serrée et variée, ne m'a pas laissé le maître de lui dire une chose dont le roi m'avait

spécialement chargé ; mais l'occasion favorable et prochaine d'une nouvelle audience va se présenter. »

II. Conversation avec George IV sur M. Decazes. – Noblesse de notre diplomatie sous la légitimité. – Séance du Parlement.

Cette *chose* dont le roi m'avait spécialement chargé auprès de George IV était relative à M. le duc Decazes. Plus tard je remplis mes ordres : je dis à George IV que Louis XVIII était affligé de la froideur avec laquelle l'ambassadeur de S. M. T. C. avait été reçu. George IV me répondit :

« Écoutez, monsieur de Chateaubriand, je vous l'avouerai : la mission de M. Decazes ne me plaisait pas ; c'était agir envers moi un peu cavalièrement. Mon amitié pour le roi de France m'a seule fait supporter un favori qui n'a d'autre mérite que celui de l'attachement de son maître. Louis XVIII a beaucoup compté sur ma bonne volonté et il a eu raison ; mais je n'ai pu pousser l'indulgence jusqu'à traiter M. Decazes avec une distinction dont l'Angleterre aurait été blessée. Cependant, dites à votre roi que je suis touché de ce qu'il vous a chargé de me représenter, et que je serai toujours heureux de lui témoigner mon attachement véritable. »

Enhardi par ces paroles, j'exposai à George IV tout ce qui me vint à l'esprit en faveur de M. Decazes. Il me répondit, moitié en anglais, moitié en français : « *À merveille ! you are a true gentleman.* » De retour à Paris, je rendis compte à Louis XVIII de cette conversation : il me parut reconnaissant. George IV m'avait parlé comme un prince bien élevé, mais comme un esprit léger ; il était sans amertume parce qu'il pensait à autre chose. Il ne fallait cependant pas se jouer à lui qu'avec mesure. Un de ses compagnons de table avait parié qu'il prierait George IV de tirer le cordon de la sonnette et que George IV obéirait. En

effet, George IV tira le cordon et dit au *gentleman* de service : « Mettez monsieur à la porte. »

L'idée de rendre de la force et de l'éclat à nos armes me dominait toujours. J'écrivais à M. de Montmorency, le 13 avril : « Il m'est venu une idée, monsieur le vicomte, que je soumets à votre jugement : trouveriez-vous mauvais qu'en forme de conversation, en causant avec le prince Esterhazy[4368], je lui fisse entendre que si l'Autriche avait besoin de retirer une partie de ses troupes, nous pourrions les remplacer dans le Piémont ? Quelques bruits répandus sur un prétendu rassemblement de nos troupes dans le Dauphiné m'offriraient un prétexte favorable. J'avais proposé à l'ancien ministère de mettre garnison en Savoie, lors de la révolte du mois de juin 1821 (voyez une de mes dépêches de Berlin). Il rejeta cette mesure, et je pense qu'il fit en cela une faute capitale. Je persiste à croire que la présence de quelques troupes françaises en Italie produirait un grand effet sur l'opinion, et que le gouvernement du roi en retirerait beaucoup de gloire. »

Les preuves surabondent de la noblesse de notre diplomatie pendant la Restauration. Qu'importe aux partis ? N'ai-je pas lu encore ce matin, dans un journal de gauche, que *l'Alliance* nous avait forcés d'être ses gendarmes et de faire la guerre à l'Espagne[4369], quand le *Congrès de Vérone* est là, quand les documents diplomatiques montrent d'une manière irrécusable que toute l'Europe, à l'exception de la Russie, ne voulait pas de cette guerre ; que non seulement elle ne la voulait pas, mais que l'Angleterre la repoussait ouvertement, et que l'Autriche nous contrariait en secret par les mesures les moins nobles ? Cela n'empêchera pas de mentir de nouveau demain ; on ne se donnera pas même la peine d'examiner la question, de lire ce dont on parle *sciemment* sans l'avoir lu ! Tout mensonge répété devient une vérité : on ne saurait avoir trop de mépris pour les opinions humaines.

Lord J. Russell[4370] fit, le 25 d'avril, à la Chambre des communes, une motion sur l'état de la représentation nationale dans le Parlement : M. Canning la combattit. Celui-ci proposa à

son tour un bill pour rapporter une partie de l'acte qui prive les pairs catholiques de leur droit de voter et de siéger à la Chambre. J'assistai à ces séances sur le sac de laine où le speaker m'avait fait asseoir. M. Canning assistait en 1822 à la séance de la Chambre des pairs qui rejeta son bill ; il fut blessé d'une phrase du vieux chancelier[4371] ; celui-ci, parlant de l'auteur du bill, s'écria avec dédain : « On assure qu'il part pour les Indes : ah ! qu'il aille, *ce beau gentleman* (*this fine gentleman*) ! qu'il aille ! bon voyage ! » M. Canning me dit en sortant : « Je le retrouverai. »

Lord Holland[4372] discourut très bien, sans rappeler toutefois M. Fox. Il tournait sur lui-même, en sorte qu'il présentait souvent le dos à l'assemblée et qu'il adressait ses phrases à la muraille. On criait : « *Hear ! hear !* » On n'était point choqué de cette originalité.

En Angleterre, chacun s'exprime comme il peut ; l'avocasserie est inconnue ; rien ne se ressemble ni dans la voix ni dans la déclamation des orateurs. On écoute avec patience ; on ne se choque pas quand le parleur n'a aucune facilité : qu'il bredouille, qu'il ânonne, qu'il cherche ses mots, on trouve qu'il a fait *a fine speech* s'il a dit quelques phrases de bon sens. Cette variété d'hommes restés tels que la nature les a faits finit par être agréable ; elle rompt la monotonie. Il est vrai qu'il n'y a qu'un petit nombre de lords et de membres de la Chambre des communes à se lever. Nous, toujours placés sur un théâtre, nous pérorons et gesticulons en sérieuses marionnettes. Ce m'était une étude utile que ce passage de la secrète et silencieuse monarchie de Berlin à la publique et bruyante monarchie de Londres : on pouvait retirer quelque instruction du contraste de deux peuples aux deux extrémités de l'échelle.

III. Société anglaise.

L'arrivée du roi, la rentrée du parlement, l'ouverture de la saison des fêtes, mêlaient les devoirs, les affaires et les plaisirs : on ne pouvait rencontrer les ministres qu'à la cour, au bal ou au parlement. Pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, je dînais chez lord Londonderry, je dînais sur la galère du lord-maire, qui remontait jusqu'à Richmond : j'aime mieux le Bucentaure en miniature à l'arsenal de Venise, ne portant plus que le souvenir des doges et un nom virgilien. Jadis émigré, maigre et demi-nu, je m'étais amusé, sans être Scipion, à jeter des pierres dans l'eau, le long de cette rive que rasait la barque dodue et bien fourrée du *Lord Mayor*.

Je dînais aussi dans l'est de la ville chez M. Rothschild de Londres, de la branche cadette de Salomon : où ne dînais-je pas ? Le roast-beef égalait la prestance de la tour de Londres ; les poissons étaient si longs qu'on n'en voyait pas la queue ; des dames, que je n'ai aperçues que là, chantaient comme Abigaïl[4373]. J'avalais le tokai non loin des lieux qui me virent sabler l'eau à pleine cruche et quasi mourir de faim ; couché au fond de ma moelleuse voiture, sur de petits matelas de soie, j'apercevais ce Westminster dans lequel j'avais passé une nuit enfermé, et autour duquel je m'étais promené tout crotté avec Hingant et Fontanes. Mon hôtel, qui me coûtait 30,000 francs de loyer, était en regard du grenier qu'habita mon cousin de la Boüétardais, lorsque, en robe rouge, il jouait de la guitare sur un grabat emprunté, auquel j'avais donné asile auprès du mien.

Il ne s'agissait plus de ces sauteries d'émigrés où nous dansions au son du violon d'un conseiller du parlement de Bretagne ; c'était Almack's dirigé par Colinet qui faisait mes délices ; bal public sous le patronage des plus grandes dames

du West-end. Là se rencontraient les vieux et les jeunes dandys. Parmi les vieux brillait le vainqueur de Waterloo, qui promenait sa gloire comme un piège à femmes tendu à travers les quadrilles ; à la tête des jeunes se distinguait lord Clanwilliam[4374], fils, disait-on, du duc de Richelieu. Il faisait des choses admirables : il courait à cheval à Richmond et revenait à Almack's après être tombé deux fois. Il avait une certaine façon de prononcer à la manière d'Alcibiade, qui ravissait. Les modes des mots, les affectations de langage et de prononciation, changeant dans la haute société de Londres presque à chaque session parlementaire, un honnête homme est tout ébahi de ne plus savoir l'anglais, qu'il croyait savoir six mois auparavant. En 1822 le fashionable devait offrir au premier coup d'œil un homme malheureux et malade ; il devait avoir quelque chose de négligé dans sa personne, les ongles longs, la barbe non pas entière, non pas rasée, mais grandie un moment par surprise, par oubli, pendant les préoccupations du désespoir ; mèche de cheveux au vent, regard profond, sublime, égaré et fatal ; lèvres contractées en dédain de l'espèce humaine ; cœur ennuyé, byronien, noyé dans le dégoût et le mystère de l'être.

Aujourd'hui ce n'est plus cela : le *dandy* doit avoir un air conquérant, léger, insolent ; il doit soigner sa toilette, porter des moustaches ou une barbe taillée en rond comme la fraise de la reine Élisabeth, ou comme le disque radieux du soleil ; il décèle la fière indépendance de son caractère en gardant son chapeau sur sa tête, en se roulant sur les sofas, en allongeant ses bottes au nez des ladies assises en admiration sur des chaises devant lui ; il monte à cheval avec une canne qu'il porte comme un cierge, indifférent au cheval qui est entre ses jambes par hasard. Il faut que sa santé soit parfaite, et son âme toujours au comble de cinq ou six félicités. Quelques dandys radicaux, les plus avancés vers l'avenir, ont une pipe.

Mais sans doute, toutes ces choses sont changées dans le temps même que je mets à les décrire. On dit que le dandy de cette heure ne doit plus savoir s'il existe, si le monde est là, s'il y a des femmes, et s'il doit saluer son prochain. N'est-il pas

curieux de retrouver l'original du dandy sous Henri III : « Ces beaux mignons, dit l'auteur de l'*Isle des Hermaphrodites*, portoient les cheveux longuets, frisés et refrisés, remontans par-dessus leurs petits bonnets de velours, comme font les femmes, et leurs fraises de chemises de toile d'atour empesées et longues de demi-pied, de façon que voir leurs têtes dessus leurs fraises, il sembloit que ce fust le chef de saint Jean en un plat. »

Ils partent pour se rendre dans la chambre de Henri III, « branlant tellement le corps, la tête et les jambes, que je croyois à tout propos qu'ils dussent tomber de leur long... Ils trouvoient cette façon là de marcher plus belle que pas une autre. »

Tous les Anglais sont fous par nature ou par ton.

Lord Clanwilliam a passé vite : je l'ai retrouvé à Vérone ; il est devenu après moi ministre d'Angleterre à Berlin. Nous avons suivi un moment la même route, quoique nous ne marchions pas du même pas.

Rien ne réussissait, à Londres, comme l'insolence, témoin d'Orsay[4375], frère de la duchesse de Guiche : il s'était mis à galoper dans Hyde-Park, à sauter des barrières, à jouer, à tutoyer sans façon les dandys : il avait un succès sans égal, et, pour y mettre le comble, il finit par enlever une famille entière, père, mère et enfants.

Les ladies les plus à la mode me plaisaient peu ; il y en avait une charmante cependant, lady Gwydir : elle ressemblait par le ton et les manières à une Française. Lady Jersey se maintenait encore en beauté. Je rencontrais chez elle l'opposition. Lady Conyngham appartenait à l'opposition, et le roi lui-même gardait un secret penchant pour ses anciens amis. Parmi les patronnesses d'Almack's, on remarquait l'ambassadrice de Russie.

La comtesse de Lieven[4376] avait eu des histoires assez ridicules avec madame d'Osmond et George IV. Comme elle était hardie et passait pour être bien en cour, elle était devenue extrêmement fashionable. On lui croyait de l'esprit, parce qu'on supposait que son mari n'en avait pas ; ce qui n'était pas vrai :

M. de Lieven était fort supérieur à madame. Madame de Lieven, au visage aigu et mésavenant, est une femme commune, fatigante, aride, qui n'a qu'un seul genre de conversation, la politique vulgaire ; du reste, elle ne sait rien, et elle cache la disette de ses idées sous l'abondance de ses paroles. Quand elle se trouve avec des gens de mérite, sa stérilité se tait ; elle revêt sa nullité d'un air supérieur d'ennui, comme si elle avait le droit d'être ennuyée ; tombée par l'effet du temps, et ne pouvant s'empêcher de se mêler de quelque chose, la douairière des congrès est venue de Vérone donner à Paris, avec la permission de MM. les magistrats de Pétersbourg, une représentation des puérilités diplomatiques d'autrefois. Elle entretient des correspondances privées, et elle a paru très forte en mariages manqués. Nos novices se sont précipités dans ses salons pour apprendre le beau monde et l'art des secrets ; ils lui confient les leurs, qui, répandus par madame de Lieven, se changent en sourds cancans. Les ministres, et ceux qui aspirent à le devenir, sont tout fiers d'être protégés par une dame qui a eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme, pour se délasser du poids des affaires, s'amuse à effiloquer de la soie. Le ridicule attendait à Paris madame de Lieven. Un doctrinaire grave est tombé aux pieds d'Omphale : « Amour, tu perdis Troie. »

La journée de Londres était ainsi distribuée : à six heures du matin, on courait à une partie fine, consistant dans un premier déjeuner à la campagne ; on revenait déjeuner à Londres ; on changeait de toilette pour la promenade de Bond-Street ou de Hyde-Park ; on se rhabillait pour dîner à sept heures et demie ; on se rhabillait pour l'Opéra ; à minuit, on se rhabillait pour une soirée ou pour un raout. Quelle vie enchantée ! J'aurais préféré cent fois les galères. Le suprême bon ton était de ne pouvoir pénétrer dans les petits salons d'un bal privé, de rester dans l'escalier obstrué par la foule, et de se trouver nez à nez avec le duc de Somerset[4377] ; béatitude où je suis arrivé une fois. Les Anglais de la nouvelle race sont infiniment plus frivoles que nous ; la tête leur tourne pour un *shaw* : si le bourreau de Paris se rendait à Londres, il ferait courir l'Angleterre. Le maréchal

Soult n'a-t-il pas enthousiasmé les ladies[4378], comme Blücher, de qui elles baisaient la moustache ? Notre maréchal, qui n'est ni Antipater, ni Antigonus, ni Seleucus, ni Antiochus, ni Ptolémée, ni aucun des capitaines-rois d'Alexandre, est un soldat distingué, lequel a pillé l'Espagne en se faisant battre, et auprès de qui des capucins ont redîmé leur vie pour des tableaux. Mais il est vrai qu'il a publié, au mois de mars 1814, une furieuse proclamation contre Bonaparte, lequel il recevait en triomphe quelques jours après : il a fait depuis ses pâques à Saint-Thomas-d'Aquin. On montre pour un schilling, à Londres, sa vieille paire de bottes.

Toute renommée vient vite au bord de la Tamise et s'en va de même. En 1822, je trouvai cette grande ville plongée dans les souvenirs de Bonaparte ; on était passé du dénigrement pour *Nic* à un enthousiasme bête. Les mémoires de Bonaparte pullulaient ; son buste ornait toutes les cheminées ; ses gravures brillaient sur toutes les fenêtres des marchands d'images ; sa statue colossale, par Canova, décorait l'escalier du duc de Wellington. N'aurait-on pu consacrer un autre sanctuaire à Mars enchaîné ? Cette déification semble plutôt l'œuvre de la vanité d'un concierge que de l'honneur d'un guerrier. — Général, vous n'avez point vaincu Napoléon à Waterloo, vous avez seulement faussé le dernier anneau d'un destin déjà brisé[4379].

IV. Suite des dépêches.

Après ma présentation officielle à George IV, je le vis plusieurs fois. La reconnaissance des colonies espagnoles par l'Angleterre était à peu près décidée ; du moins les vaisseaux de ces États indépendants paraissaient devoir être reçus sous leur pavillon dans les ports de l'empire britannique. Ma dépêche du 7 mai rend compte d'une conversation que j'avais eue avec lord Londonderry, et des idées de ce ministre, cette dépêche, importante pour les affaires d'alors, serait presque sans intérêt pour le lecteur d'aujourd'hui. Deux choses étaient à distinguer dans la position des colonies espagnoles relativement à l'Angleterre et à la France : les intérêts commerciaux et les intérêts politiques. J'entre dans les détails de ces intérêts. « Plus je vois le marquis de Londonderry, disais-je à M. de Montmorency, plus je lui trouve de finesse. C'est un homme plein de ressources, qui ne dit jamais que ce qu'il veut dire ; on serait quelquefois tenté de le croire bonhomme. Il a dans la voix, le rire, le regard, quelque chose de M. Pozzo di Borgo. Ce n'est pas précisément la confiance qu'il inspire. » La dépêche finit ainsi : « Si l'Europe est obligée de reconnaître les gouvernements de fait en Amérique, toute sa politique doit tendre à faire naître des monarchies dans le nouveau monde, au lieu de ces républiques révolutionnaires qui nous enverrons leurs principes avec les produits de leur sol.

« En lisant cette dépêche, monsieur le vicomte, vous éprouverez sans doute comme moi un mouvement de satisfaction. C'est déjà avoir fait un grand pas en politique que d'avoir forcé l'Angleterre à vouloir s'associer avec nous dans des intérêts sur lesquels elle n'eût pas daigné nous consulter il y a six mois. Je me félicite en bon Français de tout ce qui tend à replacer notre patrie à ce haut rang qu'elle doit occuper parmi

les nations étrangères. »

Cette lettre était la base de toutes mes idées et de toutes les négociations sur les affaires coloniales dont je m'occupai pendant la guerre d'Espagne, près d'un an avant que cette guerre éclatât.

V. Reprise des travaux parlementaires. – Bal pour les Irlandais. Duel du duc de Bedford et du duc de Buckingham. Dîner à Royal-Lodge. – La marquise de Conyngham et son secret.

Le 17 mai j'allai à Covent-Garden, dans la loge du duc d'York. Le roi parut. Ce prince, jadis détesté, fut salué par des acclamations telles qu'il n'en aurait pas autrefois reçu de semblables des moines, habitants de cet ancien couvent. Le 26, le duc d'York vint dîner à l'ambassade : George IV était fort tenté de me faire le même honneur ; mais il craignait les jalousies diplomatiques de mes collègues.

Le vicomte de Montmorency refusa d'entrer en négociations sur les colonies espagnoles avec le cabinet de Saint-James. J'appris, le 19 mai, la mort presque subite de M. le duc de Richelieu[4380]. Cet honnête homme avait supporté patiemment sa première retraite du ministère ; mais les affaires venant à lui manquer trop longtemps, il défaillit parce qu'il n'avait pas une double vie pour remplacer celle qu'il avait perdue. Le grand nom de Richelieu n'a été transmis jusqu'à nous que par des femmes.

Les révolutions continuaient en Amérique. Je mandais à M. de Montmorency :

Nº 26.

« Londres, 28 mai 1822.

« Le Pérou vient d'adopter une constitution monarchique. La

politique européenne devrait mettre tous ses soins à obtenir un pareil résultat pour les colonies qui se déclarent indépendantes. Les États-Unis craignent singulièrement l'établissement d'un empire au Mexique. Si le nouveau monde tout entier est jamais républicain, les monarchies de l'ancien monde périront. »

On parlait beaucoup de la détresse des paysans irlandais, et l'on dansait afin de les consoler. Un grand bal paré à l'Opéra occupait les âmes sensibles. Le roi, m'ayant rencontré dans un corridor, me demanda ce que je faisais là, et, me prenant par le bras, il me conduisit dans sa loge.

Le parterre anglais était, dans mes jours d'exil, turbulent et grossier ; des matelots buvaient de la bière au parterre, mangeaient des oranges, apostrophaient les loges. Je me trouvais un soir auprès d'un matelot entré ivre dans la salle ; il me demanda où il était ; je lui dis : « À Covent-Garden. — *Pretty garden, indeed !* » (Joli jardin, vraiment !) s'écria-t-il, saisi, comme les dieux d'Homère, d'un rire inextinguible.

Invité dernièrement à une soirée chez lord Lansdowne[4381], Sa Majesté m'a présenté à une dame sévère, âgée de soixante-treize ans : elle était habillée de crêpe, portait un voile noir comme un diadème sur ses cheveux blancs, et ressemblait à une reine abdiquée. Elle me salua d'un ton solennel et de trois phrases estropiées du *Génie du christianisme* ; puis elle me dit avec non moins de solennité : « Je suis mistress Siddons. » Si elle m'avait dit : « Je suis lady Macbeth, » je l'aurais cru. Je l'avais vue autrefois sur le théâtre dans toute la force de son talent[4382]. Il suffit de vivre pour retrouver ces débris d'un siècle jetés par les flots du temps sur le rivage d'un autre siècle.

Mes visiteurs français à Londres furent M. le duc et madame la duchesse de Guiche[4383], dont je vous parlerai à Prague ; M. le marquis de Custine[4384], dont j'avais vu l'enfance à Fervacques ; et madame la vicomtesse de Noailles[4385], aussi agréable, spirituelle et gracieuse que si elle eût encore erré à quatorze ans dans les beaux jardins de Méréville.

On était fatigué de fêtes ; les ambassadeurs aspiraient à s'en

aller en congé : le prince Esterhazy se préparait à partir pour Vienne ; il espérait être appelé au congrès, car on parlait déjà d'un congrès. M. Rothschild retournait en France après avoir terminé avec son frère l'emprunt russe de 23 millions de roubles. Le duc de Bedford[4386] s'était battu avec l'immense duc de Buckingham[4387], au fond d'un trou, dans Hyde-Park ; une chanson injurieuse contre le roi de France, envoyée de Paris et imprimée dans les gazettes de Londres, amusait la canaille radicale anglaise qui riait sans savoir de quoi.

Je partis le 6 juin pour Royal-Lodge où le roi était allé. Il m'avait invité à dîner et à coucher.

Je revis George IV le 12, le 13 et le 14, au lever, au drawing-room et au bal de sa Majesté. Le 24, je donnai une fête au prince et à la princesse de Danemark : le duc d'York s'y était invité.

C'eût été une chose importante jadis que la bienveillance avec laquelle me traitait la marquise de Conyngham : elle m'apprit que l'idée du voyage de S. M. B. au continent n'était pas tout à fait abandonnée. Je gardai religieusement ce grand secret dans mon sein. Que de dépêches importantes sur cette parole d'une favorite au temps de mesdames de Verneuil, de Maintenon, des Ursins, de Pompadour ! Du reste, je me serais échauffé mal à propos pour obtenir quelques renseignements de la cour de Londres : en vain vous parlez, on ne vous écoute pas.

VI. Portraits des ministres.

Lord Londonderry surtout était impassible : il embarrassait à la fois par sa sincérité de ministre et sa retenue d'homme. Il expliquait franchement de l'air le plus glacé sa politique et gardait un silence profond sur les faits. Il avait l'air indifférent à ce qu'il disait comme à ce qu'il ne disait pas ; on ne savait ce qu'on devait croire de ce qu'il montrait ou de ce qu'il cachait. Il n'aurait pas bougé quand vous lui auriez *lâché un saucisson dans l'oreille*, comme dit Saint-Simon.

Lord Londonderry avait un genre d'éloquence irlandaise qui souvent excitait l'hilarité de la Chambre des lords et la gaieté du public ; ses *blunders* étaient célèbres, mais il arrivait aussi quelquefois à des traits d'éloquence qui transportaient la foule, comme ses paroles à propos de la bataille de Waterloo : je les ai rappelées.

Lord Harrowby était président du conseil ; il parlait avec propriété, lucidité et connaissance des faits[4388]. On trouverait inconvenant à Londres qu'un président des ministres s'exprimât avec prolixité et faconde. C'était d'ailleurs un parfait gentleman pour le ton. Un jour, aux Pâquis, à Genève, on m'annonça un Anglais : lord Harrowby entra ; je ne le reconnus qu'avec peine : il avait perdu son ancien roi ; le mien était exilé. C'est la dernière fois que l'Angleterre de mes grandeurs m'est apparue.

J'ai mentionné M. Peel[4389] et lord Westmoreland[4390] dans le *Congrès de Vérone*.

Je ne sais si lord Bathurst[4391] descendait et s'il était petit-fils de ce comte Bathurst dont Sterne écrivait : « Ce seigneur est un prodige ; à 80 ans il a l'esprit et la vivacité d'un homme de 30, une disposition à se laisser charmer et le pouvoir de plaire au-delà de tout ce que je connais. » Lord Bathurst, le ministre

dont je vous entretiens, était instruit et poli ; il gardait la tradition des anciennes manières françaises de la bonne compagnie. Il avait trois ou quatre filles qui couraient, ou plutôt qui volaient comme des hirondelles de mer, le long des flots, blanches, allongées et légères. Que sont-elles devenues ? Sont-elles tombées dans le Tibre avec la jeune Anglaise de leur nom ?

Lord Liverpool[4392] n'était pas, comme lord Londonderry, le principal ministre ; mais c'était le ministre le plus influent et le plus respecté. Il jouissait de cette réputation d'homme religieux et d'homme de bien, si puissante pour celui qui la possède ; on vient à cet homme avec la confiance que l'on a pour un père ; nulle action ne paraît bonne si elle n'est approuvée de ce personnage saint, investi d'une autorité très supérieure à celle des talents. Lord Liverpool était fils de Charles Jenkinson, baron de Hawkesbury, comte de Liverpool, favori de lord Bute. Presque tous les hommes d'État anglais ont commencé par la carrière littéraire, par des pièces de vers plus ou moins bons, et par des articles, en général excellents, insérés dans les revues. Il reste un portrait de ce premier comte de Liverpool lorsqu'il était secrétaire particulier de lord Bute ; sa famille en est fort affligée : cette vanité, puérile en tous temps, l'est sans doute encore beaucoup plus aujourd'hui ; mais n'oublions pas que nos plus ardents révolutionnaires puisèrent leur haine de la société dans des disgrâces de nature ou dans des infériorités sociales.

Il est possible que lord Liverpool, enclin aux réformes, et à qui M. Canning a dû son dernier ministère, fût influencé, malgré la rigidité de ses principes religieux, par quelque déplaisance de souvenirs. À l'époque où j'ai connu lord Liverpool, il était presque arrivé à l'illumination puritaine. Habituellement il demeurait seul avec une vieille sœur, à quelques lieues de Londres. Il parlait peu ; son visage était mélancolique ; il penchait souvent l'oreille, et il avait l'air d'écouter quelque chose de triste : on eût dit qu'il entendait tomber ses dernières années, comme les gouttes d'une pluie d'hiver sur le pavé. Du reste, il n'avait aucune passion, et il vivait selon Dieu.

M. Croker[4393], membre de l'Amirauté, célèbre comme

orateur et comme écrivain, appartenait à l'école de M. Pitt, ainsi que M. Canning ; mais il était plus détrompé que celui-ci. Il occupait à Whitehall un de ces appartements sombres d'où Charles 1er était sorti par une fenêtre pour aller de plain-pied à l'échafaud. On est étonné quand on entre à Londres dans les habitations où siègent les directeurs de ces établissements dont le poids se fait sentir au bout de la terre. Quelques hommes en redingote noire devant une table nue, voilà tout ce que vous rencontrez : ce sont pourtant là les directeurs de la marine anglaise, ou les membres de cette compagnie de marchands, successeurs des empereurs du Mogol, lesquels comptent aux Indes deux cents millions de sujets.

M. Croker vint, il y a deux ans, me visiter à l'Infirmerie de Marie-Thérèse. Il m'a fait remarquer la similitude de nos opinions et de nos destinées. Des événements nous séparent du monde ; la politique fait des solitaires, comme la religion fait des anachorètes. Quand l'homme habite le désert, il trouve en lui quelque lointaine image de l'être infini qui, vivant seul dans l'immensité, voit s'accomplir les révolutions des mondes.

VII. Suite de mes dépêches.

Dans le courant des mois de juin et de juillet, les affaires d'Espagne commencèrent à occuper sérieusement le cabinet de Londres. Lord Londonderry et la plupart des ambassadeurs montraient en parlant de ces affaires une inquiétude et presque une peur risible. Le ministère craignait qu'en cas de rupture nous ne l'emportassions sur les Espagnols ; les ministres des autres puissances tremblaient que nous ne fussions battus ; ils voyaient toujours notre armée prenant la cocarde tricolore.

Dans ma dépêche du 28 juin, nº 35, les dispositions de l'Angleterre sont fidèlement exprimées :

Nº 35

« Londres, ce 28 juin 1822.

« Monsieur le vicomte,

« Il m'a été plus difficile de vous dire ce que pense lord Londonderry, relativement à l'Espagne, qu'il ne me sera aisé de pénétrer le secret des instructions données à Sir W. A'Court[4394] ; cependant je ne négligerai rien pour me procurer les renseignements que vous demandez par votre dernière dépêche, nº 18. Si j'ai bien jugé de la politique du cabinet anglais et du caractère de lord Londonderry, je suis persuadé que Sir W. A'Court n'a presque rien emporté d'écrit. On lui aura recommandé verbalement d'observer les partis sans se mêler de leurs querelles. Le cabinet de Saint-James n'aime point les Cortès, mais il méprise Ferdinand. Il ne fera certainement rien pour les royalistes. D'ailleurs, il suffirait que notre influence s'exerçât sur une opinion pour que l'influence anglaise appuyât l'opinion contraire. Notre prospérité

renaissante inspire une vive jalousie. Il y a bien ici, parmi les hommes d'État, une certaine crainte vague des passions révolutionnaires qui travaillent l'Espagne ; mais cette crainte se tait devant les intérêts particuliers : de telle sorte que si d'un côté la Grande-Bretagne pouvait exclure nos marchandises de la Péninsule, et que de l'autre elle pût reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, elle prendrait facilement son parti sur les événements, et se consolerait des malheurs qui pourraient accabler de nouveau les monarchies continentales. Le même principe qui empêche l'Angleterre de retirer son ambassadeur de Constantinople lui fait envoyer un ambassadeur à Madrid : elle se sépare des destinées communes, et n'est attentive qu'au parti qu'elle pourra tirer des révolutions des empires.

« J'ai l'honneur, etc. »

Revenant dans ma dépêche du 16 juillet, n° 40, sur les nouvelles d'Espagne, je dis à M. de Montmorency :

N° 40.

« Londres, ce 16 juillet 1822.

« Monsieur le vicomte,

« Les journaux anglais, d'après les journaux français, donnent ce matin des nouvelles de Madrid jusqu'au 8 inclusivement. Je n'ai jamais espéré mieux du roi d'Espagne, et n'ai point été surpris. Si ce malheureux prince doit périr, le genre de la catastrophe n'est pas indifférent au reste du monde : le poignard n'abattrait que le monarque, l'échafaud pourrait tuer la monarchie. C'est déjà beaucoup trop que le jugement de Charles Ier et que celui de Louis XVI : le ciel nous préserve d'un troisième jugement qui semblerait établir par l'autorité des crimes une espèce de droit des peuples et un corps de jurisprudence contre les rois ! On peut maintenant s'attendre à tout : une déclaration de guerre de la part du gouvernement espagnol est au nombre des chances que le gouvernement français a dû prévoir. Dans tous les cas, nous serons bientôt obligés d'en finir avec le cordon sanitaire, car, une fois le mois

de septembre passé, et la peste ne reparaissant pas à Barcelone, ce serait une véritable dérision que de parler encore d'un *cordon sanitaire* ; il faudrait donc avouer tout franchement une *armée*, et dire la raison qui nous oblige à maintenir cette armée. Cela n'équivaudra-t-il pas à une déclaration de guerre aux Cortès ? D'un autre côté, dissoudrons-nous le cordon sanitaire ? Cet acte de faiblesse compromettrait la sûreté de la France, avilirait le ministère, et ranimerait parmi nous les espérances de la faction révolutionnaire.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc., etc. »

VIII. Pourparlers sur le Congrès de Vérone. Lettre à M. de Montmorency ; sa réponse qui me laisse entrevoir un refus. – Lettre de M. de Villèle plus favorable. – J'écris à madame de Duras. – Billet de M. de Villèle à madame de Duras.

Depuis le Congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, les princes de l'Europe avaient la tête tournée de congrès : c'était là qu'on s'amusait et qu'on se partageait quelques peuples. À peine le Congrès commencé à Laybach et continué à Troppau était-il fini, qu'on songea à en convoquer un autre à Vienne, à Ferrare ou à Vérone, les affaires d'Espagne offraient l'occasion d'en hâter le moment. Chaque cour avait déjà désigné son ambassadeur.

Je voyais à Londres tout le monde se préparer à partir pour Vérone : comme ma tête était remplie des affaires d'Espagne, et comme je rêvais un plan pour l'honneur de la France, je croyais pouvoir être de quelque utilité au nouveau Congrès en me faisant connaître sous un rapport auquel on ne songeait pas. J'avais écrit dès le 24 mai à M. de Montmorency ; mais je ne trouvai aucune faveur. La longue réponse du ministre est évasive, embarrassée, entortillée ; un éloignement marqué pour moi s'y déguise mal sous la bienveillance ; elle finit par ce paragraphe :

« Puisque je suis en train de confidences, noble vicomte, je veux vous dire ce que je ne voudrais pas insérer dans une dépêche officielle, mais ce que m'ont inspiré quelques

observations personnelles, et quelques avis aussi de personnes qui connaissent bien le terrain sur lequel vous êtes placé. N'avez-vous pas pensé le premier qu'il faut soigner, vis-à-vis du ministère anglais, certains effets de la jalousie et de l'humeur qu'il est toujours prêt à concevoir sur les marques directes de faveur auprès du roi, et de *crédit* dans la *société* ? Vous me direz s'il ne vous est pas arrivé d'en remarquer quelques traces. »

Par qui les plaintes de mon *crédit* auprès du roi et dans la *société* (c'est-à-dire, je suppose, auprès de la marquise de Conyngham) étaient-elles arrivées au vicomte de Montmorency ? Je l'ignore.

Prévoyant, par cette dépêche privée, que ma partie était perdue du côté du ministre des affaires étrangères, je m'adressai à M. de Villèle, alors mon ami, et qui n'inclinait pas beaucoup vers son collègue. Dans sa lettre du 5 mai 1822, il me répondit d'abord un mot favorable.

« Paris, le 5 mai 1822.

« Je vous remercie, me dit-il, de tout ce que vous faites pour nous à Londres ; la détermination de cette cour au sujet des colonies espagnoles ne peut influer sur la nôtre ; la position est bien différente ; nous devons éviter par-dessus tout d'être empêchés, par une guerre avec l'Espagne, d'agir ailleurs comme nous le devons, si les affaires de l'Orient amenaient de nouvelles combinaisons politiques en Europe.

« Nous ne laisserons pas déshonorer le gouvernement français par le défaut de participation aux événements qui peuvent résulter de la situation actuelle du monde ; d'autres pourront y intervenir avec plus d'avantages, aucun avec plus de courage et de loyauté.

On se méprend fort, je crois, et sur les moyens réels de notre pays, et sur le pouvoir que peut encore exercer le gouvernement du roi dans les formes qu'il s'est prescrites ; elles offrent plus de ressources qu'on ne paraît le croire, et j'espère qu'à l'occasion nous saurons le montrer.

« Vous nous seconderez, mon cher, dans ces grandes

circonstances si elles se présentent. Nous le savons et nous y comptons ; l'honneur sera pour tous, et ce n'est pas de ce partage dont il s'agit en ce moment, il se fera selon les services rendus ; rivalisons tous de zèle à qui en rendra de plus signalés.

« Je ne sais en vérité si ceci tournera à un congrès, mais, en tout cas, je n'oublierai pas ce que vous m'avez dit.

« J. H. DE VILLÈLE. »

Sur ce premier mot de bonne entente, je fis presser le ministre des finances par madame la duchesse de Duras ; elle m'avait déjà prêté l'appui de son amitié contre l'oubli de la cour en 1814. Elle reçut bientôt ce billet de M. de Villèle :

« Tout ce que nous disions est dit ; tout ce qu'il est dans mon cœur et dans mon opinion de faire pour le bien public et pour mon ami est fait et sera fait, soyez-en certaine. Je n'ai besoin ni d'être prêché, ni d'être converti, je vous le répète ; j'agis de conviction et de sentiment.

« Recevez, madame, l'hommage de mon affectueux respect. »

IX. Mort de Lord Londonderry.

Ma dernière dépêche, en date du 9 août, annonçait à M. de Montmorency que lord Londonderry partirait du 15 au 20 pour Vienne. Le brusque et grand démenti aux projets des mortels me fut donné ; je croyais n'avoir à entretenir le conseil du roi T. C. que des affaires humaines, et j'eus à lui rendre compte des affaires de Dieu :

« Londres, 12 août 1822, à 4 heures de l'après-midi

« Dépêche transmise à Paris par le télégraphe de Calais.

« Le marquis de Londonderry est mort subitement ce matin 12, à neuf heures du matin, dans sa maison de campagne de North-Cray. »

Nº 49.

« Londres, 13 août 1822.

« Monsieur le vicomte,

« Si le temps n'a pas mis obstacle à ma dépêche télégraphique, et s'il n'est point arrivé d'accident à mon courrier extraordinaire, expédié hier à quatre heures, j'espère que vous avez reçu le premier sur le continent la nouvelle de la mort subite de Lord Londonderry.

« Cette mort a été extrêmement tragique. Le noble marquis était à Londres vendredi ; il sentit sa tête un peu embarrassée ; il se fit saigner entre les épaules. Après quoi il partit pour North-Cray, où la marquise de Londonderry était établie depuis un mois. La fièvre se déclara le samedi 10 et le dimanche 11 ; mais elle parut céder dans la nuit du dimanche au lundi, et, lundi matin 12, le malade semblait si bien, que sa femme, qui le

gardait, crut pouvoir le quitter un moment. Lord Londonderry, dont la tête était égarée, se trouvant seul, se leva, passa dans un cabinet, saisit un rasoir, et du premier coup se coupa la jugulaire. Il tomba baigné dans son sang aux pieds d'un médecin qui venait à son secours.

« On cache autant qu'on le peut cet accident déplorable, mais il est parvenu défiguré à la connaissance du public et a donné naissance à des bruits de toute espèce.

« Pourquoi Londonderry aurait-il attenté à ses jours ? Il n'avait ni passions ni malheurs ; il était plus que jamais affermi dans sa place. Il se préparait à partir jeudi prochain. Il se faisait une partie de plaisir d'un voyage d'affaires. Il devait être de retour le 15 octobre pour des chasses arrangées d'avance et auxquelles il m'avait invité. La Providence en a ordonné autrement, et Lord Londonderry a suivi le duc de Richelieu. »

Voici quelques détails qui ne sont point entrés dans mes dépêches.

À son retour à Londres, George IV me raconta que lord Londonderry était allé lui porter le projet d'instruction qu'il avait rédigé pour lui-même, et qu'il devait suivre au Congrès. George IV prit le manuscrit pour mieux en peser les termes, et commença à le lire à haute voix. Il s'aperçut que lord Londonderry ne l'écoutait pas, et qu'il promenait ses yeux sur le plafond du cabinet : « Qu'avez-vous donc, mylord ? dit le roi. — Sire, répondit le marquis, c'est cet insupportable John (un jockey) qui est à la porte ; il ne veut pas s'en aller, quoique je ne cesse de le lui ordonner. » Le roi, étonné, ferma le manuscrit et dit : « Vous êtes malade, mylord : retournez chez vous ; faites-vous saigner. » Lord Londonderry sortit et alla acheter le canif avec lequel il se coupa la gorge.

Le 15 août, je continuai mes dires à M. de Montmorency :

« On a envoyé des courriers de toutes parts, aux eaux, aux bains de mer, dans les châteaux, pour chercher les ministres absents. Au moment où l'accident est arrivé, aucun d'eux n'était à Londres. On les attend aujourd'hui ou demain ; ils tiendront un conseil, mais ils ne pourront rien décider, car, en dernier

résultat, c'est le roi qui leur nommera un collègue, et le roi est à Édimbourg. Il est probable que Sa Majesté britannique ne se pressera pas de faire un choix au milieu des fêtes. La mort du marquis de Londonderry est funeste à l'Angleterre : il n'était pas aimé, mais il était craint ; les radicaux le détestaient, mais ils avaient peur de lui. Singulièrement brave, il imposait à l'opposition qui n'osait pas trop l'insulter à la tribune et dans les journaux. Son imperturbable sang-froid, son indifférence profonde pour les hommes et pour les choses, son instinct de despotisme et son mépris secret pour les libertés constitutionnelles, en faisaient un ministre propre à lutter avec succès contre les penchants du siècle. Ses défauts devenaient des qualités à une époque où l'exagération et la démocratie menacent le monde.

« J'ai l'honneur, etc. »

« Londres, 15 août 1822.

« Monsieur le vicomte,

« Les renseignements ultérieurs ont confirmé ce que j'ai eu l'honneur de vous dire sur la mort du marquis de Londonderry, dans ma dépêche ordinaire d'avant-hier, nº 49. Seulement, l'instrument fatal avec lequel l'infortuné ministre s'est coupé la veine jugulaire est un canif, et non pas un rasoir comme je vous l'avais mandé. Le rapport du *coroner*, que vous lirez dans les journaux, vous instruira de tout. Cette enquête, faite sur le cadavre du premier ministre de la Grande-Bretagne, comme sur le corps d'un meurtrier, ajoute encore quelque chose de plus affreux à cet événement.

« Vous savez sans doute à présent, monsieur le vicomte, que lord Londonderry avait donné des preuves d'aliénation mentale quelques jours avant son suicide, et que le roi même s'en était aperçu. Une petite circonstance à laquelle je n'avais pas fait attention, mais qui m'est revenue en mémoire depuis la catastrophe, mérite d'être racontée. J'étais allé voir le marquis de Londonderry, il y a douze ou quinze jours. Contre son usage et les usages du pays, il me reçut avec familiarité dans son

cabinet de toilette. Il allait se raser, et il me fit en riant d'un rire à demi sardonique l'éloge des rasoirs anglais. Je le complimentai sur la clôture prochaine de la session. Oui, dit-il, il faut que cela finisse ou que je finisse.

« J'ai l'honneur, etc. »

Tout ce que les radicaux d'Angleterre et les libéraux de France ont raconté de la mort de lord Londonderry, à savoir : qu'il s'était tué par désespoir politique, sentant que les principes opposés aux siens allaient triompher, est une pure fable inventée par l'imagination des uns, l'esprit de parti et la niaiserie des autres. Lord Londonderry n'était pas homme à se repentir d'avoir péché contre l'humanité, dont il ne se souciait guère, ni envers les lumières du siècle, pour lesquelles il avait un profond mépris : la folie était entrée par les femmes dans la famille Castlereagh.

Il fut décidé que le duc de Wellington, accompagné de lord Clanwilliam, prendrait la place de lord Londonderry au Congrès. Les instructions officielles se réduisaient à ceci : oublier entièrement l'Italie, ne se mêler en rien des affaires d'Espagne, négocier pour celles de l'Orient en maintenant la paix sans accroître l'influence de la Russie. Les chances étaient toujours pour M.Canning, et le portefeuille des affaires étrangères était confié par *intérim* à lord Bathurst, ministre des colonies.

J'assistai aux funérailles de lord Londonderry, à Westminster, le 20 août[4395]. Le duc de Wellington paraissait ému ; lord Liverpool était obligé de se couvrir le visage de son chapeau pour cacher ses larmes. On entendit au dehors quelques cris d'insulte et de joie lorsque le corps entra dans l'église[4396] : Colbert et Louis XIV furent-ils plus respectés ? Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts ; les morts, au contraire, instruisent les vivants.

X. Nouvelle lettre de M. de Montmorency. Voyage à Hartwell. – Billet de M. de Villèle m'annonçant ma nomination au Congrès.

LETTRE DE M. DE MONTMORENCY.

« Paris, ce 17 août.

« Quoiqu'il n'y ait pas de dépêches bien importantes à confier à votre fidèle Hyacinthe, je veux cependant le faire repartir, noble vicomte, d'après votre propre désir et celui qu'il m'a exprimé, de la part de madame de Chateaubriand, de le voir promptement retourner auprès de vous. J'en profiterai pour vous adresser quelques mots plus confidentiels sur la profonde impression que nous avons reçue, comme à Londres, de cette terrible mort du marquis de Londonderry, et aussi, par la même occasion, sur une affaire à laquelle vous semblez mettre un intérêt bien exagéré et bien exclusif. Le conseil du roi en a profité et a fixé à ces jours-ci, immédiatement après la clôture qui a eu lieu ce matin même, la discussion des directions principales à arrêter, des instructions à donner, de même des personnes à choisir : la première question est de savoir si elles seront une ou plusieurs. Vous avez exprimé quelque part, ce me semble, de l'étonnement que l'on pût songer à..., non pas à vous préférer à lui, vous savez très bien qu'il ne peut pas être sur la même ligne pour nous. Si, après le plus mûr examen, nous ne croyions pas possible de mettre à profit la bonne volonté que vous nous avez montrée très franchement à cet égard, il faudrait sans doute pour nous

déterminer de graves motifs que je vous communiquerais avec la même franchise : l'ajournement est plutôt favorable à votre désir, en ce sens qu'il serait tout à fait inconvenable, et pour vous et pour nous, que vous quittassiez Londres d'ici à quelques semaines et avant la décision ministérielle qui ne laisse pas d'occuper tous les cabinets. Cela frappe tellement tout le monde que quelques amis me disaient l'autre jour : Si M. de Chateaubriand était venu tout de suite à Paris, il aurait été assez contrariant pour lui d'être obligé de repartir pour Londres. Nous attendons donc cette nomination importante au retour d'Édimbourg. Le chevalier Stuart[4397] disait hier que sûrement le duc de Wellington irait au Congrès ; c'est ce qu'il nous importe de savoir le plus tôt possible. M. Hyde de Neuville est arrivé hier bien portant. J'ai été charmé de le voir. Je vous renouvelle, noble vicomte, tous mes inviolables sentiments.

« MONTMORENCY. »

Cette nouvelle lettre de M. de Montmorency, mêlée de quelques phrases ironiques, me confirma pleinement qu'il ne voulait pas de moi au Congrès.

Je donnai un dîner le jour de la Saint-Louis en l'honneur de Louis XVIII, et j'allai voir Hartwell en mémoire de l'exil de ce roi ; je remplissais un devoir plutôt que je ne jouissais d'un plaisir. Les infortunes royales sont maintenant si communes qu'on ne s'intéresse guère aux lieux que n'ont point habités le génie ou la vertu. Je ne vis dans le triste petit parc d'Hartwell que la fille de Louis XVI.

Enfin, je reçus tout à coup de M. de Villèle ce billet inattendu qui faisait mentir mes prévisions et mettait fin à mes incertitudes :

« 27 août 1822.

« Mon cher Chateaubriand, il vient d'être arrêté qu'aussitôt que les convenances relatives au retour du roi à Londres vous le permettront, vous serez autorisé à vous rendre à Paris, pour de là pousser jusqu'à Vienne ou jusqu'à Vérone comme un des

trois plénipotentiaires chargés de représenter la France au Congrès. Les deux autres seront MM. de Caraman et de la Ferronnays ; ce qui n'empêche pas M. le vicomte de Montmorency de partir après-demain pour Vienne, afin d'y assister aux conférences qui pourront avoir lieu dans cette ville avant le Congrès. Il devra revenir à Paris lors du départ des souverains pour Vérone.

« Ceci pour vous seul. Je suis heureux que cette affaire ait pris la tournure que vous désiriez ; de cœur tout à vous. »

D'après ce billet, je me préparai à partir.

XI. Fin de la vieille Angleterre. – Charlotte. Réflexions. – Je quitte Londres.

Cette foudre qui tombe sans cesse à mes pieds me suivait partout. Avec lord Londonderry expira la vieille Angleterre, jusqu'alors se débattant au milieu des innovations croissantes. Survint M. Canning : l'amour-propre l'emporta jusqu'à parler à la tribune la langue du propagandiste. Après lui parut le duc de Wellington, conservateur qui venait démolir : quand l'arrêt des sociétés est prononcé, la main qui devait élever ne sait qu'abattre. Lord Grey[4398], O'Connell[4399], tous ces ouvriers en ruines, travaillèrent successivement à la chute des vieilles institutions. Réforme parlementaire, émancipation de l'Irlande, toutes choses excellentes en soi, devinrent, par l'insalubrité des temps, des causes de destruction. La peur accrut les maux : si l'on ne s'était pas si fort effrayé des menaces, on eût pu résister avec un certain succès.

Qu'avait besoin l'Angleterre de consentir à nos derniers troubles ? Renfermée dans son île et dans ses inimitiés nationales, elle était à l'abri. Qu'avait besoin le cabinet de Saint-James de redouter la séparation de l'Irlande ? L'Irlande n'est que la chaloupe de l'Angleterre : coupez la corde, et la chaloupe, séparée du grand navire, ira se perdre au milieu des flots. Lord Liverpool avait lui-même de tristes pressentiments. Je dînais un jour chez lui : après le repas nous causâmes à une fenêtre qui s'ouvrait sur la Tamise ; on apercevait en aval de la rivière une partie de la cité dont le brouillard et la fumée élargissaient la masse. Je faisais à mon hôte l'éloge de la solidité de cette monarchie anglaise pondérée par le balancement égal de la liberté et du pouvoir. Le vénérable lord, levant et allongeant le

bras, me montra de la main la cité et me dit : « Qu'y a-t-il de solide avec ces villes énormes ? Une insurrection sérieuse à Londres, et tout est perdu. »

Il me semble que j'achève une course en Angleterre, comme celle que je fis autrefois sur les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis et de Carthage. En appelant devant moi les siècles d'Albion, en passant de renommée en renommée, en les voyant s'abîmer tour à tour, j'éprouve une espèce de douloureux vertige. Que sont devenus ces jours éclatants et tumultueux où vécurent Shakespeare et Milton, Henri VIII et Élisabeth, Cromwell et Guillaume, Pitt et Burke ? Tout cela est fini ; supériorités et médiocrités, haines et amours, félicités et misères, oppresseurs et opprimés, bourreaux et victimes, rois et peuples, tout dort dans le même silence et la même poussière. Quel néant sommes-nous donc, s'il en est ainsi de la partie la plus vivante de l'espèce humaine, du génie qui reste comme une ombre des vieux temps dans les générations présentes, mais qui ne vit plus par lui-même, et qui ignore s'il a jamais été !

Combien de fois l'Angleterre, dans l'espace de quelques cents ans, a-t-elle été détruite ? À travers combien de révolutions n'a-t-elle point passé pour arriver au bord d'une révolution plus grande, plus profonde et qui enveloppera la postérité ! J'ai vu ces fameux parlements britanniques dans toute leur puissance : que deviendront-ils ? J'ai vu l'Angleterre dans ses anciennes mœurs et dans son ancienne prospérité : partout la petite église solitaire avec sa tour, le cimetière de campagne de Gray, partout des chemins étroits et sablés, des vallons remplis de vaches, des bruyères marbrées de moutons, des parcs, des châteaux, des villes : peu de grands bois, peu d'oiseaux, le vent de la mer. Ce n'étaient pas ces champs de l'Andalousie où je trouvais les vieux chrétiens et les jeunes amours parmi les débris voluptueux du palais des Mores au milieu des aloès et des palmiers.

> Quid dignum memorare tuis, Hispania, terris
> Vox humana valet ?

« Quelle voix humaine, ô Espagne ! est digne de remémorer tes rivages ?[4400] »

Ce n'était pas là cette Campagne romaine dont le charme irrésistible me rappelle sans cesse ; ces flots et ce soleil n'étaient pas ceux qui baignent et éclaire le promontoire sur lequel Platon enseignait ses disciples, ce Sunium où j'entendis chanter le grillon demandant en vain à Minerve le foyer des prêtres de son temple ; mais enfin, telle qu'elle était, cette Angleterre, entourée de ses navires, couverte de ses troupeaux et professant le culte de ses grands hommes, était charmante et redoutable.

Aujourd'hui ses vallées sont obscurcies par les fumées des forges et des usines, ses chemins changés en ornières de fer ; et sur ces chemins, au lieu de Milton et de Shakespeare, se meuvent des chaudières errantes. Déjà les pépinières de la science, Oxford et Cambridge, prennent un air désert : leurs collèges et leurs chapelles gothiques, demi-abandonnés, affligent les regards ; dans leurs cloîtres, auprès des pierres sépulcrales du moyen âge, reposent oubliées les annales de marbre des anciens peuples de la Grèce ; ruines qui gardent les ruines.

À ces monuments, autour desquels commençait à se former le vide, je laissais la partie des jours printaniers que j'avais retrouvée ; je me séparais une seconde fois de ma jeunesse, au même bord où je l'avais abandonnée autrefois : Charlotte avait tout à coup réapparu comme cet astre, la joie des ombres, qui, retardé par le cours des mois, se lèverait au milieu de la nuit. Si vous n'êtes pas trop las, cherchez dans ces *Mémoires* l'effet que produisit sur moi en 1822 la vision subite de cette femme. Lorsqu'elle m'avait remarqué autrefois, je ne connaissais point ces autres Anglaises dont la troupe venait de m'environner à l'heure de mon renom et de ma puissance : leurs hommages ont eu la légèreté de ma fortune. Aujourd'hui, après seize nouvelles années évanouies depuis mon ambassade de Londres, après tant de nouvelles destructions, mes regards se reportent sur la fille du pays de Desdémone et de Juliette : elle ne compte plus

dans ma mémoire que du jour où sa présence inattendue ralluma le flambeau de mes souvenirs. Nouvel Épiménide, réveillé après un long sommeil, j'attache mes regards sur un phare d'autant plus radieux que les autres sont éteints sur le rivage ; un seul excepté brillera longtemps après moi.

Je n'ai point achevé tout ce qui concerne Charlotte dans les pages précédentes de ces *Mémoires* : elle vint avec une partie de sa famille me voir en France, lorsque j'étais ministre en 1823. Par une de ces misères inexplicables de l'homme, préoccupé que j'étais d'une guerre d'où dépendait le sort de la monarchie française, quelque chose sans doute aura manqué à ma voix, puisque Charlotte, retournant en Angleterre, me laissa une lettre dans laquelle elle se montre blessée de la froideur de ma réception. Je n'ai osé ni lui écrire ni lui renvoyer des fragments littéraires qu'elle m'avait rendus et que j'avais promis de lui remettre augmentés. S'il était vrai qu'elle eût eu une raison véritable de se plaindre, je jetterais au feu ce que j'ai raconté de mon premier séjour outre-mer.

Souvent il m'est venu en pensée d'aller éclaircir mes doutes ; mais pourrais-je retourner en Angleterre, moi qui suis assez faible pour n'oser visiter le rocher paternel sur lequel j'ai marqué ma tombe ? J'ai peur maintenant des sensations : le temps, en m'enlevant mes jeunes années, m'a rendu semblable à ces soldats dont les membres sont restés sur le champ de bataille ; mon sang, ayant un chemin moins long à parcourir se précipite dans mon cœur avec une affluence si rapide que ce vieil organe de mes plaisirs et de mes douleurs palpite comme prêt à se briser. Le désir de brûler ce qui regarde Charlotte, bien qu'elle soit traitée avec un respect religieux, se mêle chez moi à l'envie de détruire ces *Mémoires* : s'ils m'appartenaient encore, ou si je pouvais les racheter, je succomberais à la tentation. J'ai un tel dégoût de tout, un tel mépris pour le présent et pour l'avenir immédiat[4401], une si ferme persuasion que les hommes désormais, pris ensemble comme public (et cela pour plusieurs siècles), seront pitoyables, que je rougis d'user mes derniers moments au récit des choses passées, à la peinture d'un monde fini dont on ne comprendra plus le langage et le

nom.

L'homme est aussi trompé par la réussite de ses vœux que par leur désappointement : j'avais désiré, contre mon instinct naturel, aller au Congrès ; profitant d'une prévention à M. de Villèle, je l'avais amené à forcer la main de M. de Montmorency. Eh bien ! mon vrai penchant n'était pas pour ce que j'avais obtenu ; j'aurais eu sans doute quelque dépit si l'on m'eût contraint de rester en Angleterre ; mais bientôt l'idée d'aller voir madame Sutton, de faire le voyage des trois royaumes, l'eût emporté sur le mouvement d'une ambition postiche qui n'adhère point à ma nature. Dieu en ordonna autrement et je partis pour Vérone : de là le changement de ma vie, de là mon ministère, la guerre d'Espagne, mon triomphe, ma chute, bientôt suivie de celle de la monarchie.

Un des deux beaux enfants pour lesquels Charlotte m'avait prié de m'intéresser en 1822 vient de venir me voir à Paris : c'est aujourd'hui le capitaine Sutton ; il est marié à une jeune femme charmante, et il m'a appris que sa mère, très malade, a passé dernièrement un hiver à Londres.

Je m'embarquai à Douvres le 8 de septembre 1822, dans le même port d'où, vingt-deux ans auparavant, M. *La Sagne*, le Neuchâtelois, avait fait voile. De ce premier départ, au moment où je tiens la plume, trente-neuf années sont accomplies. Lorsqu'on regarde ou qu'on écoute sa vie passée, on croit voir sur une mer déserte la trace d'un vaisseau qui a disparu ; on croit entendre les glas d'une cloche dont on n'aperçoit point la vieille tour.

XII. Années 1824, 1825, 1826 et 1827. Délivrance du roi d'Espagne. – Ma destitution.

Ici vient se placer dans l'ordre des dates le *Congrès de Vérone*, que j'ai publié en deux volumes à part[4402]. Si on avait par hasard envie de le relire, on peut le trouver partout. Ma guerre d'Espagne, le grand événement politique de ma vie[4403], était une gigantesque entreprise. La légitimité allait pour la première fois brûler de la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon après ces coups de canon de l'empire qu'entendra la dernière postérité. Enjamber d'un pas les Espagnes, réussir sur le même sol où naguère les armées d'un conquérant avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige ? C'est pourtant ce que j'ai fait ; mais par combien de malédictions ma tête a été frappée à la table de jeu où la Restauration m'avait assis ! J'avais devant moi une France ennemie des Bourbons et deux grands ministres étrangers, le prince de Metternich et M. Canning. Il ne se passait pas de jour que je ne reçusse des lettres qui m'annonçaient une catastrophe, car la guerre avec l'Espagne n'était pas du tout populaire, ni en France, ni en Europe. En effet, quelque temps après mes succès dans la Péninsule, ma chute ne tarda pas à arriver.

Dans notre ardeur après la dépêche télégraphique qui annonçait la délivrance du roi d'Espagne, nous autres ministres nous courûmes au château. Là j'eus un pressentiment de ma chute : je reçus sur la tête un seau d'eau froide qui me fit rentrer dans l'humilité de mes habitudes. Le roi et Monsieur ne

nous aperçurent point. Madame la duchesse d'Angoulême, éperdue du triomphe de son mari, ne distinguait personne. Cette victime immortelle écrivit sur la délivrance de Ferdinand une lettre terminée par cette exclamation sublime dans la bouche de la fille de Louis XVI : « Il est donc prouvé qu'on peut sauver un roi malheureux ! »

Le dimanche, je retournai avant le conseil faire ma cour à la famille royale ; l'auguste princesse dit à chacun de mes collègues un mot obligeant : elle ne m'adressa pas une parole. Je ne méritais pas sans doute un tel honneur. Le silence de l'orpheline du Temple ne peut jamais être ingrat : le Ciel a droit aux adorations de la terre et ne doit rien à personne.

Je traînai ensuite jusqu'à la Pentecôte ; pourtant mes amis n'étaient pas sans inquiétude ; ils me disaient souvent : Vous serez renvoyé demain. Tout à l'heure si l'on veut, répondais-je. Le jour de la Pentecôte, 6 juin 1824, j'étais arrivé dans les premiers salons de Monsieur : un huissier vint me dire qu'on me demandait. C'était Hyacinthe, mon secrétaire. Il m'annonça en me voyant que je n'étais plus ministre. J'ouvris le paquet qu'il me présentait ; j'y trouvai ce billet de M. de Villèle :

« Monsieur le vicomte,

« J'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre.

« Le sieur comte de Villèle, président de notre conseil des ministres, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand. »

Cette ordonnance était écrite de la main de M. de Rainneville[4404], assez bon pour en être encore embarrassé devant moi. Eh ! mon Dieu ! est-ce que je connais M. de Rainneville ? Est-ce que j'ai jamais songé à lui ? Je le rencontre assez souvent. S'est-il jamais aperçu que je savais que l'ordonnance qui m'avait rayé de la liste des ministres était écrite de sa main[4405] ?

Et pourtant qu'avais-je fait ? Où étaient mes intrigues et mon

ambition ? Avais-je désiré la place de M. de Villèle en allant seul et caché me promener au fond du bois de Boulogne ? Ce fut cette vie étrange qui me perdit. J'avais la simplicité de rester tel que le ciel m'avait fait, et, parce que je n'avais envie de rien, on crut que je voulais tout. Aujourd'hui, je conçois très bien que ma vie à part était une grande faute. Comment ! vous ne voulez rien être ? Allez-vous-en ! Nous ne voulons pas qu'un homme méprise ce que nous adorons, et qu'il se croie en droit d'insulter à la médiocrité de notre vie.

Les embarras de la richesse et les inconvénients de la misère me suivirent dans mon logement de la rue de l'Université : le jour de mon congé, j'avais au ministère un immense dîner privé ; il me fallut envoyer des excuses aux convives, et faire replier dans ma petite cuisine à deux maîtres trois grands services préparés pour quarante personnes. Montmirel et ses aides se mirent à l'ouvrage, et, nichant casseroles, lèchefrites et bassines dans tous les coins, il mit son chef-d'œuvre réchauffé à l'abri. Un vieil ami vint partager mon premier repas de matelot mis à terre. La ville et la cour accoururent, car il n'y eut qu'un cri sur l'outrecuidance de mon renvoi après le service que je venais de rendre ; on était persuadé que ma disgrâce serait de courte durée ; on se donnait l'air de l'indépendance en consolant un malheur de quelques jours, au bout desquels on rappellerait fructueusement à l'infortuné revenu en puissance qu'on ne l'avait point abandonné.

On se trompait ; on en fut pour les frais de courage : on avait compté sur ma platitude, sur mes pleurnicheries, sur mon ambition de chien couchant, sur mon empressement à me déclarer moi-même coupable, à faire le pied de grue auprès de ceux qui m'avaient chassé : c'était mal me connaître. Je me retirai sans réclamer même le traitement qui m'était dû, sans recevoir ni une faveur ni une obole de la cour ; je fermai ma porte à quiconque m'avait trahi ; je refusai la foule condoléante et je pris les armes. Alors tout se dispersa ; le blâme universel éclata, et ma partie, qui d'abord avait semblé belle aux salons et aux antichambres, parut effroyable.

Après mon renvoi, n'eussé-je pas mieux fait de me taire ? La

brutalité du procédé ne m'avait-elle pas fait revenir le public ? M. de Villèle a répété que la lettre de destitution avait été retardée ; par ce hasard, elle avait eu le malheur de ne m'être rendue qu'au château ; peut-être en fut-il ainsi ; mais, quand on joue, on doit calculer les chances de la partie ; on doit surtout ne pas écrire à un ami de quelque valeur une lettre telle qu'on rougirait d'en adresser une semblable au valet coupable qu'on jetterait sur le pavé, sans convenances et sans remords. L'irritation du parti Villèle était d'autant plus grande contre moi, qu'il voulait s'approprier mon ouvrage, et que j'avais montré de l'entente dans des matières qu'on m'avait supposé ignorer.

Sans doute, avec du silence et de la modération (comme on disait), j'aurais été loué de la race en adoration perpétuelle du portefeuille ; en faisant pénitence de mon innocence, j'aurais préparé ma rentrée au conseil. C'eût été mieux dans l'ordre commun ; mais c'était me prendre pour l'homme que point ne suis ; c'était me supposer le désir de ressaisir le timon de l'État, l'envie de faire mon chemin ; désir et envie qui dans cent mille ans ne m'arriveraient pas.

L'idée que j'avais du gouvernement représentatif me conduisit à entrer dans l'opposition ; l'opposition systématique me semble la seule propre à ce gouvernement ; l'opposition surnommée de *conscience* est impuissante. La conscience peut arbitrer un fait *moral*, elle ne juge point d'un fait *intellectuel*. Force est de se ranger sous un chef, appréciateur des bonnes et des mauvaises lois. N'en est-il ainsi, alors tel député prend sa bêtise pour sa conscience et la met dans l'urne. L'opposition dite de *conscience* consiste à flotter entre les partis, à ronger son frein, à voter même, selon l'occurrence, pour le ministère, à se faire magnanime en enrageant ; opposition d'imbécillités mutines chez les soldats, de capitulations ambitieuses parmi les chefs. Tant que l'Angleterre a été saine, elle n'a jamais eu qu'une opposition systématique : on entrait et l'on sortait avec ses amis ; en quittant le portefeuille on se plaçait sur le banc des attaquants. Comme on était censé s'être retiré pour n'avoir pas voulu accepter un système, ce système étant resté près de la couronne devait être nécessairement combattu. Or, les

hommes ne représentant que des principes, l'opposition systématique ne voulait emporter que les *principes*, lorsqu'elle livrait l'assaut aux *hommes*[4406].

XIII. L'opposition me suit.

Ma chute fit grand bruit : ceux qui se montraient les plus satisfaits en blâmaient la forme. J'ai appris depuis que M. de Villèle hésita ; M. de Corbière décida la question : « S'il rentre par une porte au conseil, dut-il dire, je sors par l'autre[4407]. » On me laissa sortir : il était tout simple qu'on me préférât M. de Corbière. Je ne lui en veux pas : je l'importunais, il m'a fait chasser : il a bien fait.

Le lendemain de mon renvoi et les jours suivants, on lut dans le *Journal des Débats* ces paroles si honorables pour MM. Bertin :

« C'est pour la seconde fois que M. de Chateaubriand subit l'épreuve d'une destitution solennelle.

« Il fut destitué en 1816, comme ministre d'État, pour avoir attaqué, dans son immortel ouvrage de *la Monarchie selon la Charte*, la fameuse ordonnance du 5 septembre, qui prononçait la dissolution de la Chambre introuvable de 1815. MM. de Villèle et Corbière étaient alors de simples députés, chefs de l'opposition royaliste, et c'est pour avoir embrassé leur défense que M. de Chateaubriand devint la victime de la colère ministérielle.

« En 1824, M. de Chateaubriand est encore destitué, et c'est par MM. de Villèle et Corbière, devenus ministres, qu'il est sacrifié. Chose singulière ! en 1816, il fut puni d'avoir parlé ; en 1824, on le punit de s'être tu ; son crime est d'avoir gardé le silence dans la discussion sur la loi des rentes. Toutes les disgrâces ne sont pas des malheurs ; l'opinion publique, juge suprême, nous apprendra dans quelle classe il faut placer M. de Chateaubriand ; elle nous apprendra aussi à qui l'ordonnance de ce jour aura été le plus fatale, ou du vainqueur ou du vaincu.

« Qui nous eût dit, à l'ouverture de la session, que nous gâterions ainsi tous les résultats de l'entreprise d'Espagne ? Que nous fallait-il cette année ? Rien que la loi sur la septennalité (mais la loi complète) et le budget. Les affaires de l'Espagne, de l'Orient et des Amériques, conduites comme elles l'étaient, prudemment et en silence, seraient éclaircies ; le plus bel avenir était devant nous ; on a voulu cueillir un fruit vert ; il n'est pas tombé, et on a cru remédier à de la précipitation par de la violence.

« La colère et l'envie sont de mauvais conseillers ; ce n'est pas avec les passions et en marchant par saccades que l'on conduit les États.

« *P.-S.* La loi sur la septennalité a passé, ce soir, à la Chambre des députés. On peut dire que les doctrines de M. de Chateaubriand triomphent après sa sortie du ministère. Cette loi, qu'il avait conçue depuis longtemps, comme complément de nos institutions, marquera à jamais, avec la guerre d'Espagne, son passage dans les affaires. On regrette bien vivement que M. de Corbière ait enlevé la parole, samedi, à celui qui était alors son illustre collègue. La Chambre des pairs aurait au moins entendu le chant du cygne.

« Quant à nous, c'est avec le plus vif regret que nous rentrons dans une carrière de combats, dont nous espérions être à jamais sortis par l'union des royalistes ; mais l'honneur, la fidélité politique, le bien de la France, ne nous ont pas permis d'hésiter sur le parti que nous devions prendre. »

Le signal de la réaction fut ainsi donné. M. de Villèle n'en fut pas d'abord trop alarmé ; il ignorait la force des opinions. Plusieurs années furent nécessaires pour l'abattre, mais enfin il tomba.

XIV. Derniers billets diplomatiques.

Je reçus du président du conseil une lettre qui réglait tout, et qui prouvait, à ma grande simplicité, que je n'avais rien pris de ce qui rend un homme respecté et respectable :

« Paris, 16 juin 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Je me suis empressé de soumettre à Sa Majesté l'ordonnance par laquelle il vous est accordé décharge pleine et entière des sommes que vous avez reçues du trésor royal, pour dépenses secrètes, pendant tout le temps de votre ministère.

« Le roi a approuvé toutes les dispositions de cette ordonnance que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe en original.

« Agréez, monsieur le vicomte, etc. »

Mes amis et moi, nous expédiâmes une prompte correspondance :

M. DE CHATEAUBRIAND À M. DE TALARU[4408].

« Paris, 9 juin 1824.

« Je ne suis plus ministre, mon cher ami ; on prétend que vous l'êtes. Quand je vous obtins l'ambassade de Madrid, je dis à plusieurs personnes qui s'en souviennent encore : « Je viens de nommer mon successeur. » Je désire avoir été prophète. C'est M. de Villèle qui a le portefeuille par intérim.

« CHATEAUBRIAND. »

M. DE CHATEAUBRIAND À M. DE RAYNEVAL[4409].

« Paris, 16 juin 1824.

« J'ai fini, monsieur ; j'espère que vous en avez encore pour longtemps. J'ai tâché que vous n'eussiez pas à vous plaindre de moi.

« Il est possible que je me retire à Neuchâtel, en Suisse ; si cela arrive, demandez pour moi d'avance à Sa Majesté prussienne sa protection et ses bontés : offrez mon hommage au comte de Bernstorff, mes amitiés à M. Ancillon, et mes compliments à tous vos secrétaires. Vous, monsieur, je vous prie de croire à mon dévouement et à mon attachement très sincère.

« CHATEAUBRIAND. »

M. DE CHATEAUBRIAND À M. DE CARAMAN[4410].

« Paris, 22 juin 1824.

« J'ai reçu, monsieur le marquis, vos lettres du 11 de ce mois. D'autres que moi vous apprendront la route que vous aurez à suivre désormais ; si elle est conforme à ce que vous avez entendu, elle vous mènera loin. Il est probable que ma destitution fera grand plaisir à M. de Metternich pendant une quinzaine de jours.

« Recevez, monsieur le marquis, mes adieux et la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

« CHATEAUBRIAND. »

M. DE CHATEAUBRIAND À M. HYDE DE NEUVILLE[4411].

« Paris, le 22 juin 1824.

« Vous aurez sans doute appris ma destitution. Il ne me reste qu'à vous dire combien j'étais heureux d'avoir avec vous des relations que l'on vient de briser. Continuez, monsieur et ancien ami, à rendre des services à votre pays, mais ne

comptez pas trop sur la reconnaissance, et ne croyez pas que vos succès soient une raison pour vous maintenir au poste où vous vous faites tant d'honneur.

« Je vous souhaite, monsieur, tout le bonheur que vous méritez, et je vous embrasse.

« P.-S. — Je reçois à l'instant votre lettre du 5 de ce mois, où vous m'apprenez l'arrivée de M. de Mérona. Je vous remercie de votre bonne amitié ; soyez sûr que je n'ai cherché que cela dans vos lettres.

« CHATEAUBRIAND.[4412] »

M. DE CHATEAUBRIAND À M. LE COMTE DE SERRE[4413].

« Paris, le 23 juin 1824.

« Ma destitution vous aura prouvé, monsieur le comte, mon impuissance à vous servir ; il ne me reste qu'à faire des souhaits pour vous voir où vos talents vous appellent. Je me retire, heureux d'avoir contribué à rendre à la France son indépendance militaire et politique, et d'avoir introduit la septennalité dans son système électoral ; elle n'est pas telle que je l'aurais voulue ; le changement d'âge en était une conséquence nécessaire ; mais enfin le principe est posé ; le temps fera le reste, si toutefois il ne défait pas. J'ose me flatter, monsieur le comte, que vous n'avez pas eu à vous plaindre de nos relations ; et moi je me féliciterai toujours d'avoir rencontré dans les affaires un homme de votre mérite.

« Recevez, avec mes adieux, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

M. DE CHATEAUBRIAND À M. DE LA FERRONNAYS[4414].

« Paris, le 24 juin 1824.

« Si par hasard vous étiez encore à Saint-Pétersbourg, monsieur le comte, je ne veux pas terminer notre

correspondance sans vous dire toute l'estime et toute l'amitié que vous m'avez inspirées : portez-vous bien ; soyez plus heureux que moi, et croyez que vous me retrouverez dans toutes les circonstances de la vie. J'écris un mot à l'empereur.

« CHATEAUBRIAND.[4415] »

La réponse à cet adieu m'arriva dans les premiers jours d'août. M. de La Ferronnays avait consenti aux fonctions d'ambassadeur sous mon ministère ; plus tard je devins à mon tour ambassadeur sous le ministère de M. de La Ferronnays : ni l'un ni l'autre n'avons cru monter ou descendre. Compatriotes et amis, nous nous sommes rendu mutuellement justice. M. de La Ferronnays a supporté les plus rudes épreuves sans se plaindre ; il est resté fidèle à ses souffrances et à sa noble pauvreté. Après ma chute, il a agi pour moi à Pétersbourg comme j'aurais agi pour lui : un honnête homme est toujours sûr d'être compris d'un honnête homme. Je suis heureux de produire ce touchant témoignage du courage, de la loyauté et de l'élévation d'âme de M. de La Ferronnays. Au moment où je reçus ce billet, il me fut une compensation très supérieure aux faveurs capricieuses et banales de la fortune. Ici seulement, pour la première fois, je crois devoir violer le secret honorable que me recommandait l'amitié.

M. DE LA FERRONNAYS À M. DE CHATEAUBRIAND.

« Saint-Pétersbourg, le 4 juillet 1824.

« Le courrier russe arrivé avant-hier m'a remis votre petite lettre du 16 ; elle devient pour moi une des plus précieuses de toutes celles que j'ai eu le bonheur de recevoir de vous ; je la conserve comme un titre dont je m'honore, et j'ai la ferme espérance et l'intime conviction que bientôt je pourrai vous le présenter dans des circonstances moins tristes. J'imiterai, monsieur le vicomte, l'exemple que vous me donnez, et ne me permettrai aucune réflexion sur l'événement qui vient de rompre d'une manière si brusque et si peu attendue les rapports que le service établissait entre vous et moi ; la nature même de ces rapports, la confiance dont vous

m'honoriez, enfin des considérations bien plus graves, puisqu'elles ne sont pas exclusivement personnelles, vous expliqueront assez les motifs et toute l'étendue de mes regrets. Ce qui vient de se passer reste encore pour moi entièrement inexplicable ; j'en ignore absolument les causes, mais j'en vois les effets ; ils étaient si faciles, si naturels à prévoir, que je suis étonné que l'on ait si peu craint de les braver. Je connais trop cependant la noblesse des sentiments qui vous animent, et la pureté de votre patriotisme, pour n'être pas bien sûr que vous approuverez la conduite que j'ai cru devoir suivre dans cette circonstance ; elle m'était commandée par mon devoir, par mon amour pour mon pays, et même par l'intérêt de votre gloire ; et vous êtes trop Français pour accepter, dans la situation où vous vous trouvez, la protection et l'appui des étrangers. Vous avez pour jamais acquis la confiance et l'estime de l'Europe ; mais c'est la France que vous servez, c'est à elle seule que vous appartenez ; elle peut être injuste ; mais ni vous ni vos véritables amis ne souffriront jamais que l'on rende votre cause moins pure et moins belle en confiant sa défense à des voix étrangères. J'ai donc fait taire toute espèce de sentiments et de considérations particulières devant l'intérêt général ; j'ai prévenu des démarches dont le premier effet devait être de susciter parmi nous des divisions dangereuses, et de porter atteinte à la dignité du trône. C'est le dernier service que j'aie rendu ici avant mon départ ; vous seul, monsieur le vicomte, en aurez la connaissance ; la confidence vous en était due, et je connais trop la noblesse de votre caractère pour n'être pas bien sûr que vous me garderez le secret, et que vous trouverez ma conduite, dans cette circonstance, conforme aux sentiments que vous avez le droit d'exiger de ceux que vous honorez de votre estime et de votre amitié.

« Adieu, monsieur le vicomte : si les rapports que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous ont pu vous donner une idée juste de mon caractère, vous devez savoir que ce ne sont point les changements de situation qui peuvent influencer mes sentiments, et vous ne douterez jamais de l'attachement et du

dévouement de celui qui, dans les circonstances actuelles, s'estime le plus heureux des hommes d'être placé par l'opinion au nombre de vos amis.

« LA FERRONNAYS. »

« MM. de Fontenay et de Pontcarré sentent vivement le prix du souvenir que vous voulez bien leur conserver : témoins, ainsi que moi, de l'accroissement de considération que la France avait acquis depuis votre entrée au ministère, il est tout simple qu'ils partagent mes sentiments et mes regrets. »

XV. Neuchâtel en Suisse.

Je commençai le combat de ma nouvelle opposition immédiatement après ma chute ; mais il fut interrompu par la mort de Louis XVIII, et il ne reprit vivement qu'après le sacre de Charles X. Au mois de juillet, je rejoignis à Neuchâtel madame de Chateaubriand qui était allée m'y attendre. Elle avait loué une cabane au bord du lac. La chaîne des Alpes se déroulait nord et sud à une grande distance devant nous ; nous étions adossés contre le Jura dont les flancs noircis de pins montaient à pic sur nos têtes. Le lac était désert ; une galerie de bois me servait de promenoir. Je me souvenais de milord Maréchal[4416]. Quand je montais au sommet du Jura, j'apercevais le lac de Bienne aux brises et aux flots de qui J.-J. Rousseau doit une de ses plus heureuses inspirations. Madame de Chateaubriand alla visiter Fribourg et une maison de campagne que l'on nous avait dit charmante, et qu'elle trouva glacée, quoiqu'elle fût surnommée la *Petite Provence*. Un maigre chat noir, demi-sauvage, qui pêchait de petits poissons en plongeant sa patte dans un grand seau rempli de l'eau du lac, était toute ma distraction. Une vieille femme tranquille, qui tricotait toujours, faisait, sans bouger de sa chaise, notre festin dans une huguenote[4417]. Je n'avais pas perdu l'habitude du repas du rat des champs.

Neuchâtel avait eu ses beaux jours ; il avait appartenu à la duchesse de Longueville ; J.-J. Rousseau s'était promené en habit d'Arménien sur ses monts, et madame de Charrière[4418], si délicatement observée par M. de Sainte-Beuve, en avait décrit la société dans les *Lettres Neuchâteloises* : mais *Juliane*, mademoiselle de *La Prise, Henri Meyer*[4419], n'étaient plus

là ; je n'y voyais que le pauvre Fauche-Borel[4420], de l'ancienne émigration : il se jeta bientôt après par sa fenêtre. Les jardins peignés de M. Pourtalès[4421] ne me charmaient pas plus qu'un rocher anglais élevé de main d'homme dans une vigne voisine en regard du Jura. Berthier, dernier prince de Neuchâtel[4422], de par Bonaparte, était oublié malgré son petit Simplon du Val-de-Travers, et quoiqu'il se fût brisé le crâne de la même façon que Fauche-Borel.

XVI. Mort de Louis XVIII. – Sacre de Charles X.

La maladie du roi me rappela à Paris. Le roi mourut le 16 septembre[4423], quatre mois à peine après ma destitution. Ma brochure ayant pour titre : *Le roi est mort : vive le roi !* dans laquelle je saluais le nouveau souverain[4424], opéra pour Charles X ce que ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons* avait opéré pour Louis XVIII. J'allai chercher madame de Chateaubriand à Neuchâtel, et nous vînmes à Paris loger rue du Regard. Charles X popularisa l'ouverture de son règne par l'abolition de la censure ; le sacre eut lieu au printemps de 1825. « *Jà commençoient les abeilles à bourdonner, les oiseaux à rossignoler et les agneaux à sauteler.* »

Je trouve parmi mes papiers les pages suivantes écrites à Reims :

« Reims, 26 mai 1825.

« Le roi arrive après-demain : il sera sacré dimanche 29 ; je lui verrai mettre sur la tête une couronne à laquelle personne ne pensait en 1814 quand j'élevai la voix. J'ai contribué à lui ouvrir les portes de la France ; je lui ai donné des défenseurs, en conduisant à bien l'affaire d'Espagne ; j'ai fait adopter la Charte, et j'ai su retrouver une armée, les deux seules choses avec lesquelles le roi puisse régner au dedans et au dehors : quel rôle m'est réservé au sacre ? celui d'un proscrit. Je viens recevoir dans la foule un cordon prodigué, que je ne tiens pas même de Charles X. Les gens que j'ai servis et placés me tournent le dos. Le roi tiendra mes mains dans les siennes ; il me verra à ses pieds sans être ému, quand je prêterai mon serment, comme il me voit sans intérêt recommencer mes misères. Cela me fait-il

quelque chose ? Non. Délivré de l'obligation d'aller aux Tuileries, l'indépendance compense tout pour moi.

« J'écris cette page de mes *Mémoires* dans la chambre où je suis oublié au milieu du bruit. J'ai visité ce matin Saint-Rémi et la cathédrale décorée de papier peint. Je n'aurai eu une idée claire de ce dernier édifice que par les décorations de la *Jeanne d'Arc* de Schiller, jouée devant moi à Berlin : des machines d'opéra m'ont fait voir au bord de la Sprée ce que des machines d'opéra me cachent au bord de la Vesle : du reste, j'ai pris mon divertissement parmi les vieilles races, depuis Clovis avec ses Francs et son pigeon descendu du ciel, jusqu'à Charles VII, avec Jeanne d'Arc.

> Je suis venu de mon pays
> Pas plus haut qu'une botte,
> Avecque mi, avecque mi,
> Avecque ma marmotte.

« Un petit sou, monsieur, s'il vous plaît !

« Voilà ce que m'a chanté, au retour de ma course, un petit Savoyard arrivé tout juste à Reims. « Et qu'es-tu venu faire ici ? lui ai-je dit. — Je suis venu au sacre, monsieur. — Avec ta marmotte ? — Oui monsieur, *avecque mi, avecque mi, avecque ma marmotte*, m'a-t-il répondu en dansant et en tournant — Eh bien, c'est comme moi, mon garçon. »

« Cela n'était pas exact : j'étais venu au sacre sans marmotte, et une marmotte est une grande ressource ; je n'avais dans mon coffret que quelque vieille songerie qui ne m'aurait pas fait donner un petit sou par le passant pour la voir grimper autour d'un bâton.

« Louis XVII et Louis XVIII n'ont point été sacrés ; le sacre de Charles X vient immédiatement après celui de Louis XVI. Charles X assista au couronnement de son frère ; il représentait le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant. Sous quels heureux auspices Louis XVI ne montait-il pas au trône ? Comme il était populaire en succédant à Louis XV ! Et pourtant, qu'est-il devenu ? Le sacre actuel sera la représentation d'un sacre, non un sacre : nous verrons le maréchal Moncey, acteur au sacre de Napoléon ; ce maréchal qui jadis célébra dans son armée la

mort du tyran Louis XVI, nous le verrons brandir l'épée royale à Reims, en qualité de comte de Flandre ou de duc d'Aquitaine. À qui cette parade pourrait-elle faire illusion ? Je n'aurais voulu aujourd'hui aucune pompe : le roi à cheval, l'église nue, ornée seulement de ses vieilles voûtes et de ses vieux tombeaux ; les deux Chambres présentes, le serment de fidélité à la Charte prononcé à haute voix sur l'Évangile. C'était ici le renouvellement de la monarchie ; on la pouvait recommencer avec la liberté et la religion : malheureusement on aimait peu la liberté ; encore si l'on avait eu du moins le goût de la gloire !

Ah ! que diront là-bas, sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillants rois les ombres généreuses ?
Que diront Pharamond, Clodion et Clovis,
Nos Pépins, nos Martels, nos Charles, nos Louis.
Qui, de leur propre sang, à tous périls de guerre
Ont acquis à leurs fils une si belle terre ?

« Enfin le sacre nouveau, où le pape est venu oindre un homme aussi grand que le chef de la seconde race, n'a-t-il pas, en changeant les têtes, détruit l'effet de l'antique cérémonie de notre histoire ? Le peuple a été amené à penser qu'un rite pieux ne dédiait personne au trône, ou rendait indifférent le choix du front auquel s'appliquait l'huile sainte. Les figurants à Notre-Dame de Paris, jouant pareillement dans la cathédrale de Reims, ne seront plus que les personnages obligés d'une scène devenue vulgaire : l'avantage demeurera à Napoléon qui envoie ses comparses à Charles X. La figure de l'Empereur domine tout désormais. Elle apparaît au fond des événements et des idées : les feuillets des bas temps où nous sommes arrivés se recroquevillent aux regards de ses aigles. »

« Reims, samedi[4425], veille du sacre.

« J'ai vu entrer le roi ; j'ai vu passer les carrosses dorés du monarque qui naguère n'avait pas une monture ; j'ai vu rouler ces voitures pleines de courtisans qui n'ont pas su défendre leur maître. Cette tourbe est allée à l'église chanter le *Te Deum*, et moi je suis allé voir une ruine romaine et me promener seul dans un bois d'ormeaux appelé *le bois d'Amour*. J'entendais de

loin la jubilation des cloches, je regardais les tours de la cathédrale, témoins séculaires de cette cérémonie toujours la même et pourtant si diverse par l'histoire, les temps, les idées, les mœurs, les usages et les coutumes. La monarchie a péri, et la cathédrale a, pendant quelques années, été changée en écurie. Charles X, qui la revoit aujourd'hui, se souvient-il qu'il a vu Louis XVI recevoir l'onction aux mêmes lieux où il va la recevoir à son tour ? Croira-t-il qu'un sacre mette à l'abri du malheur ? Il n'y a plus de main assez vertueuse pour guérir les écrouelles, plus de sainte ampoule assez salutaire pour rendre les rois inviolables[4426]. »

XVII. Réception des chevaliers des Ordres.

J'écrivis à la hâte ce qu'on vient de lire sur les pages demi-blanches d'une brochure ayant pour titre : *Le Sacre ; par Barnage de Reims, avocat*, et sur une lettre imprimée du grand référendaire, M. de Sémonville, disant : « Le grand référendaire a l'honneur d'informer sa seigneurie, monsieur le vicomte de Chateaubriand, que des places dans le sanctuaire de la cathédrale de Reims sont destinées et réservées pour ceux de MM. les pairs qui voudront assister le lendemain du sacre et couronnement de Sa Majesté à la cérémonie de la réception du chef et souverain grand maître des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel et de la réception de MM. les chevaliers et commandeurs. »

Charles X avait eu pourtant l'intention de me réconcilier. L'archevêque de Paris lui parlant à Reims des hommes dans l'opposition, le roi avait dit : « Ceux qui ne veulent pas de moi, je les laisse. » L'archevêque reprit : « Mais, sire, M. de Chateaubriand ? — Oh ! celui-là, je le regrette. » L'archevêque demanda au roi s'il me le pouvait dire : le roi hésita, fit deux ou trois tours dans la chambre et répondit : « Eh bien, oui, dites-le-lui, » et l'archevêque oublia de m'en parler.

À la cérémonie des chevaliers des ordres, je me trouvai à genoux aux pieds du roi, dans le moment que M. de Villèle prêtait son serment. J'échangeai deux ou trois mots de politesse avec mon compagnon de chevalerie, à propos de quelque plume détachée de mon chapeau. Nous quittâmes les genoux du prince et tout fut fini. Le roi, ayant eu de la peine à ôter ses gants pour prendre mes mains dans les siennes, m'avait dit en riant : « Chat ganté ne prend point de souris. » On avait cru qu'il

m'avait parlé longtemps, et le bruit de ma faveur renaissante s'était répandu. Il est probable que Charles X, s'imaginant que l'archevêque m'avait entretenu de sa bonne volonté, attendait de moi un mot de remercîment et qu'il fut choqué de mon silence.

Ainsi j'ai assisté au dernier sacre des successeurs de Clovis ; je l'avais déterminé par les pages où j'avais sollicité le sacre[4427], et dépeint dans ma brochure *Le roi est mort : vive le roi !* Ce n'est pas que j'eusse la moindre foi à la cérémonie ; mais, comme tout manquait à la légitimité, il fallait pour la soutenir user de tout, vaille que vaille. Je rappelais cette définition d'Adalbéron[4428] : « Le couronnement d'un roi de France est un intérêt public, non une affaire particulière : *publica sunt hæc negotia, non privata* ; » je citais l'admirable prière réservée pour le sacre : « Dieu, qui par tes vertus conseilles tes peuples, donne à celui-ci, ton serviteur, l'esprit de ta sapience ! Qu'en ces jours naisse à tous équité et justice : aux amis secours, aux ennemis obstacle, aux affligés consolation, aux élevés correction, aux riches enseignement, aux indigents pitié, aux pèlerins hospitalité, aux pauvres sujets paix et sûreté en la patrie ! Qu'il apprenne (le roi) à se commander soi-même, à modérément gouverner un chacun selon son état, afin, ô Seigneur ! qu'il puisse donner à tout le peuple exemple de vie à toi agréable. »

Avant d'avoir rapporté dans ma brochure, *Le roi est mort : vive le roi !* cette prière conservée par Du Tillet, je m'étais écrié : « Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale. »

Tous mes devoirs étant remplis, je quittai Reims et je pus dire comme Jeanne d'Arc : « Ma mission est finie. »

Livre X

I. Je réunis autour de moi mes anciens adversaires. Mon public est changé. — II. Extrait de ma polémique après ma chute. III. Je refuse la pension de ministre d'État qu'on veut me rendre. Comité grec. − Billet de M. Molé. − Lettre de Canaris à son fils. − Madame Récamier m'envoie l'extrait d'une autre lettre. − Mes œuvres complètes. — IV. Séjour à Lausanne. — V. Retour à Paris. — Les Jésuites. Lettre de M. de Montlosier et ma réponse. — VI. Suite de ma polémique. — VII. Lettre du général Sébastiani. — VIII. Mort du général Foy. — La loi de Justice et d'Amour. — Lettre de M. Étienne. — Lettre de M. Benjamin Constant. — J'atteins au plus haut point de mon importance politique. — Article sur la fête du roi. — Retrait de la loi sur la police de la presse. — Paris illuminé. — Billet de M. Michaud. — IX. Irritation de M. de Villèle. Charles X veut passer la revue de la garde nationale au Champ de Mars. — Je lui écris : ma lettre. — X. La revue. — Licenciement de la garde nationale. La Chambre élective est dissoute. — La nouvelle Chambre. — Refus de concours. — Chute du ministère Villèle. — Je contribue à former le nouveau ministère et j'accepte l'ambassade de Rome. — XI. Examen d'un reproche.

Ce livre a été écrit en 1839.

I. Je réunis autour de moi mes anciens adversaires. Mon public est changé.

Paris avait vu ses dernières fêtes : l'époque d'indulgence, de réconciliation, de faveur, était passée : la triste vérité restait seule devant nous.

Lorsque, en 1820, la censure mit fin au *Conservateur*, je ne m'attendais guère à recommencer quatre ans après la même polémique sous une autre forme et par le moyen d'une autre presse. Les hommes qui combattaient avec moi dans le *Conservateur* réclamaient comme moi la liberté de penser et d'écrire ; ils étaient dans l'opposition comme moi, dans la disgrâce comme moi, et ils se disaient mes amis. Arrivés au pouvoir en 1820, encore plus par mes travaux que par les leurs, ils se tournèrent contre la liberté de la presse : de persécutés ils devinrent persécuteurs ; ils cessèrent d'être et de se dire mes amis ; ils soutinrent que la licence de la presse n'avait commencé que le 6 de juin 1824, jour de mon renvoi du ministère ; leur mémoire était courte : s'ils avaient relu les opinions qu'ils prononcèrent, les articles qu'ils écrivirent contre un autre ministère et pour la liberté de la presse, ils auraient été obligés de convenir qu'ils étaient au moins en 1818 ou 1819 les sous-chefs de la licence.

D'un autre côté, mes anciens adversaires se rapprochèrent de moi. J'essayai de rattacher les partisans de l'indépendance à la royauté légitime, avec plus de fruit que je ne ralliai à la Charte les serviteurs du trône et de l'autel. Mon public avait changé. J'étais obligé d'avertir le gouvernement des dangers de l'absolutisme, après l'avoir prémuni contre l'entraînement populaire. Accoutumé à respecter mes lecteurs, je ne leur livrais

pas une ligne que je ne l'eusse écrite avec tout le soin dont j'étais capable : tel de ces opuscules d'un jour m'a coûté plus de peine, proportion gardée, que les plus longs ouvrages sortis de ma plume. Ma vie était incroyablement remplie. L'honneur et mon pays me rappelèrent sur le champ de bataille. J'étais arrivé à l'âge où les hommes ont besoin de repos ; mais si j'avais jugé de mes années par la haine toujours croissante que m'inspiraient l'oppression et la bassesse, j'aurais pu me croire rajeuni.

Je réunis autour de moi une société d'écrivains pour donner de l'ensemble à mes combats. Il y avait parmi eux des pairs, des députés, des magistrats, de jeunes auteurs commençant leur carrière. Arrivèrent chez moi MM. de Montalivet[4429], Salvandy[4430], Duvergier de Hauranne[4431], bien d'autres qui furent mes écoliers et qui débitent aujourd'hui, comme choses nouvelles sur la monarchie représentative, des choses que je leur ai apprises et qui sont à toutes les pages de mes écrits. M. de Montalivet est devenu ministre de l'intérieur et favori de Philippe ; les hommes qui aiment à suivre les variations d'une destinée trouveront ce billet assez curieux :

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur de vous envoyer le relevé des erreurs que j'avais trouvées dans le tableau de jugements en Cour royale qui vous a été communiqué. Je les ai vérifiées encore, et je crois pouvoir répondre de l'exactitude de la liste ci-jointe.

« Daignez, monsieur le vicomte, agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Votre bien dévoué collègue et sincère admirateur,

« MONTALIVET. »

Cela n'a pas empêché mon *respectueux collègue et sincère admirateur*, M. le comte de Montalivet, en son temps si grand partisan de la liberté de la presse, de m'avoir fait entrer comme fauteur de cette liberté dans la geôle de M. Gisquet[4432].

De ma nouvelle polémique qui dura cinq ans[4433], mais qui finit par triompher, un abrégé fera connaître la force des idées contre les faits appuyés même du pouvoir. Je fus renversé le 6 juin 1824 ; le 21 j'étais descendu dans l'arène ; j'y restai jusqu'au 18 décembre 1826[4434] : j'y entrai seul, dépouillé et nu, et j'en sortis victorieux. C'est de l'histoire que je fais ici en faisant l'extrait des arguments que j'employai.

II. Extrait de ma polémique après ma chute.

« Nous avons eu le courage et l'honneur de faire une guerre dangereuse en présence de la liberté de la presse, et c'était la première fois que ce noble spectacle était donné à la monarchie. Nous nous sommes vite repentis de notre loyauté. Nous avions bravé les journaux lorsqu'ils ne pouvaient nuire qu'au succès de nos soldats et de nos capitaines ; il a fallu les asservir lorsqu'ils ont osé parler des commis et des ministres.....

« Si ceux qui administrent l'État semblent complètement ignorer le génie de la France dans les choses sérieuses, ils n'y sont pas moins étrangers dans ces choses de grâces et d'ornements qui se mêlent, pour l'embellir, à la vie des nations civilisées.

« Les largesses que le gouvernement légitime répand sur les arts surpassent les secours que leur accordait le gouvernement usurpateur ; mais comment sont-elles départies ? Voués à l'oubli par nature et par goût, les dispensateurs de ces largesses paraissent avoir de l'antipathie pour la renommée ; leur obscurité est si invincible, qu'en approchant des lumières ils les font pâlir ; on dirait qu'ils versent l'argent sur les arts pour les éteindre, comme sur nos libertés pour les étouffer[4435]...

« Encore si la machine étroite dans laquelle on met la France à la gêne ressemblait à ces modèles achevés que l'on examine à la loupe dans le cabinet des amateurs, la délicatesse de cette curiosité pourrait intéresser un moment ; mais point : c'est une petite chose mal faite.

« Nous avons dit que le système suivi aujourd'hui par l'administration blesse le génie de la France : nous allons essayer de prouver qu'il méconnaît également l'esprit de nos

institutions.

« La monarchie s'est rétablie sans efforts en France, parce qu'elle est forte de toute notre histoire, parce que la couronne est portée par une famille qui a presque vu naître la nation, qui l'a formée, civilisée, qui lui a donné toutes ses libertés, qui l'a rendue immortelle ; mais le temps a réduit cette monarchie à ce qu'elle a de réel. L'âge des fictions est passé en politique : on ne peut plus avoir un gouvernement d'adoration, de culte et de mystère : chacun connaît ses droits ; rien n'est possible hors des limites de la raison ; et jusqu'à la faveur, dernière illusion des monarchies absolues, tout est pesé, tout est apprécié aujourd'hui.

« Ne nous y trompons pas ; une nouvelle ère commence pour les nations ; sera-t-elle plus heureuse ? La Providence le sait. Quant à nous, il ne nous est donné que de nous préparer aux événements de l'avenir. Ne nous figurons pas que nous puissions rétrograder : il n'y a de salut pour nous que dans la Charte.

« La monarchie constitutionnelle n'est point née parmi nous d'un système écrit, bien qu'elle ait un Code imprimé ; elle est fille du temps et des événements, comme l'ancienne monarchie de nos pères.

« Pourquoi la liberté ne se maintiendrait-elle pas dans l'édifice élevé par le despotisme et où il a laissé des traces ? La victoire, pour ainsi dire encore parée des trois couleurs, s'est réfugiée dans la tente du duc d'Angoulême ; la légitimité habite le Louvre, bien qu'on y voie encore des aigles.

« Dans une monarchie constitutionnelle, on respecte les libertés publiques ; on les considère comme le sauvegarde du monarque, du peuple et des lois.

« Nous entendons autrement le gouvernement représentatif. On forme une compagnie (on dit même deux compagnies rivales, car il faut de la concurrence) pour corrompre des journaux à prix d'argent. On ne craint pas de soutenir des procès scandaleux contre des propriétaires qui n'ont pas voulu se vendre ; on voudrait les forcer à subir le mépris par arrêt des tribunaux. Les hommes d'honneur répugnant au métier, on

enrôle, pour soutenir un ministère royaliste, des libellistes qui ont poursuivi la famille royale de leurs calomnies. On recrute tout ce qui a servi dans l'ancienne police et dans l'antichambre impériale ; comme chez nos voisins, lorsqu'on veut se procurer des matelots, on fait la presse dans les tavernes et les lieux suspects. Ces chiourmes d'écrivains libres sont embarquées dans cinq ou six journaux achetés, et ce qu'ils disent s'appelle l'*opinion publique* chez les ministres[4436]. »

Voilà, très en abrégé, et peut-être encore trop longuement, un spécimen de ma polémique dans mes brochures et dans le *Journal des Débats* : on y retrouve tous les principes que l'on proclame aujourd'hui.

III. Je refuse la pension de ministre d'État qu'on veut me rendre. Comité grec. – Billet de M. Molé. – Lettre de Canaris à son fils. – Madame Récamier m'envoie l'extrait d'une autre lettre. – Mes œuvres complètes.

Lorsqu'on me chassa du ministère, on ne me rendit point ma pension de ministre d'État ; je ne la réclamai point ; mais M. de Villèle, sur une observation du roi, s'avise de me faire expédier un nouveau brevet de cette pension par M. de Peyronnet. Je la refusai. Ou j'avais droit à mon ancienne pension, ou je n'y avais pas droit : dans le premier cas, je n'avais pas besoin d'un nouveau brevet ; dans le second, je ne voulais pas devenir le pensionnaire du président du conseil.

Les Hellènes secouèrent le joug : il se forma à Paris un comité grec dont je fis partie. Le comité s'assemblait chez M. Ternaux[4437], place des Victoires. Les sociétaires arrivaient successivement au lieu des délibérations. M. le général Sébastiani déclarait, lorsqu'il était assis, que c'était une *grosse affaire* ; il la rendait longue : cela déplaisait à notre positif président, M. Ternaux, qui voulait bien faire un châle pour Aspasie, mais qui n'aurait pas perdu son temps avec elle. Les dépêches de M. Fabvier faisaient souffrir le comité ; il nous grognait fort ; il nous rendait responsables de ce qui n'allait pas selon ses vues, nous qui n'avions pas gagné la bataille de Marathon. Je me dévouai à la liberté de la Grèce : il me semblait remplir un devoir filial envers une mère. J'écrivis une *Note* ; je m'adressai aux successeurs de l'empereur de Russie, comme je m'étais adressé à lui-même à Vérone. La *Note* a été imprimée et

puis réimprimée à la tête de l'Itinéraire[4438].

Je travaillais dans le même sens à la Chambre des pairs[4439], pour mettre en mouvement un corps politique. Ce billet de M. Molé fait voir les obstacles que je rencontrais et les moyens détournés que j'étais obligé de prendre :

> « Vous nous trouverez tous demain à l'ouverture, prêts à voler sur vos traces. Je vais écrire à Lainé si je ne le trouve pas. Il ne faut lui laisser prévoir que des phrases sur les Grecs ; mais prenez garde qu'on ne vous oppose les limites de tout amendement, et que, le règlement à la main, on ne vous repousse. Peut-être on vous dira de déposer votre proposition sur le bureau : vous pourriez le faire alors subsidiairement, et après avoir dit tout ce que vous avez à dire. Pasquier vient d'être assez malade, et je crains qu'il ne soit pas encore sur pied demain. Quant au scrutin, nous l'aurons. Ce qui vaut mieux que tout cela, c'est l'arrangement que vous avez fait avec vos libraires. Il est beau de retrouver par son talent tout ce que l'injustice et l'ingratitude des hommes nous avaient ôté.
>
> « À vous pour la vie,
>
> « MOLÉ. »

La Grèce est devenue libre du joug de l'islamisme ; mais, au lieu d'une république fédérative, comme je le désirais, une monarchie bavaroise s'est établie à Athènes. Or, comme les rois n'ont pas de mémoire, moi qui avais quelque peu servi la cause des Argiens, je n'ai plus entendu parler d'eux que dans Homère. La Grèce délivrée ne m'a pas dit : « Je vous remercie. » Elle ignore mon nom autant et plus qu'au jour où je pleurais sur ses débris en traversant ses déserts.

L'Hellénie non encore royale avait été plus reconnaissante. Parmi quelques enfants que le comité faisait élever se trouvait le jeune Canaris : son père, digne des marins de Mycale, lui écrivit un billet que l'enfant traduisit en français sur le papier blanc qui restait au bas du billet. Voici cette traduction :

« Mon cher enfant,

« Aucun des Grecs n'a eu le même bonheur que toi : celui d'être choisi par la société bienfaisante qui s'intéresse à nous pour apprendre les devoirs de l'homme. Moi, je t'ai fait naître ; mais ces personnes recommandables te donneront une éducation qui rend véritablement homme. Sois bien docile aux conseils de ces nouveaux pères, si tu veux faire la consolation de celui qui t'a donné le jour. Porte-toi bien.

« Ton père,

« C. CANARIS.

« De Napoli de Romanie, le 5 septembre 1825. »

J'ai conservé le double texte comme la récompense du comité grec.

La Grèce républicaine avait témoigné ses regrets particuliers lorsque je sortis du ministère. Mme Récamier m'avait écrit de Naples le 29 octobre 1824 :

« Je reçois une lettre de la Grèce qui a fait un long détour avant de m'arriver. J'y trouve quelques lignes sur vous que je veux vous faire connaître ; les voici :

« *L'ordonnance du 6 juin nous est parvenue, elle a produit sur nos chefs la plus vive sensation. Leurs espérances les plus fondées étant dans la générosité de la France, ils se demandent avec inquiétude ce que présage l'éloignement d'un homme dont le caractère leur promettait un appui.* »

« Ou je me trompe ou cet hommage doit vous plaire. Je joins ici la lettre : la première page ne concernait que moi. »

On lira bientôt la vie de Mme Récamier : on saura s'il m'était doux de recevoir un souvenir de la patrie des Muses par une femme qui l'eût embellie.

Quant au billet de M. Molé donné plus haut, il fait allusion au marché que j'avais conclu relativement à la publication de mes *Œuvres complètes*. Cet arrangement aurait dû, en effet, assurer la paix de ma vie ; il a néanmoins tourné mal pour moi, bien

qu'il ait été heureux pour les éditeurs auxquels M. Ladvocat, après sa faillite, a laissé mes Œuvres. En fait de Plutus ou de Pluton (les mythologistes les confondent), je suis comme Alceste, *je vois toujours la barque fatale* ; ainsi que William Pitt, et c'est mon excuse, je suis un panier percé ; mais je ne fais pas moi-même le trou au panier[4440].

À la fin de la Préface générale de mes Œuvres, 1826, 1er volume, j'apostrophe ainsi la France :

« Ô France ! *mon cher pays et mon premier amour*, un de vos fils, au bout de sa carrière, rassemble sous vos yeux les titres qu'il peut avoir à votre bienveillance. S'il ne peut plus rien pour vous, vous pouvez tout pour lui, en déclarant que son attachement à votre religion, à votre roi, à vos libertés, vous fut agréable. Illustre et belle patrie, je n'aurais désiré un peu de gloire que pour augmenter la tienne. »

IV. Séjour à Lausanne.

Mme de Chateaubriand, étant malade, fit un voyage dans le midi de la France, ne s'en trouva pas bien, revint à Lyon, où le docteur Prunelle la condamna. Je l'allai rejoindre ; je la conduisis à Lausanne, où elle fit mentir M. Prunelle. Je demeurai à Lausanne tour à tour chez M. de Sivry et chez Mme de Cottens, femme affectueuse, spirituelle et infortunée. Je vis Mme de Montolieu[4441] : elle demeurait retirée sur une haute colline ; elle mourait dans les illusions du roman, comme Mme de Genlis, sa contemporaine. Gibbon avait composé à ma porte son Histoire de l'empire romain : « C'est au milieu des débris du Capitole, écrit-il à Lausanne, le 27 juin 1787, que j'ai formé le projet d'un ouvrage qui a occupé et amusé près de vingt années de ma vie. » Mme de Staël avait paru avec Mme Récamier à Lausanne. Toute l'émigration, tout un monde fini s'était arrêté quelques moments dans cette cité riante et triste, espèce de fausse ville de Grenade. Mme de Duras en a retracé le souvenir dans ses *Mémoires* et ce billet m'y vint apprendre la nouvelle perte à laquelle j'étais condamné :

« Bex, 13 juillet 1826.

« C'en est fait, monsieur, votre amie[4442] n'existe plus ; elle a rendu son âme à Dieu, sans agonie, ce matin à onze heures moins un quart. Elle s'était encore promenée en voiture hier au soir. Rien n'annonçait une fin aussi prochaine ; que dis-je, nous ne pensions pas que sa maladie dût se terminer ainsi. M. de Custine[4443], à qui la douleur ne permet pas de vous écrire lui-même, avait encore été hier matin sur une des montagnes qui environnent Bex, pour faire venir tous les matins du lait des montagnes pour la chère

malade.

« Je suis trop accablé de douleur pour pouvoir entrer dans de plus longs détails. Nous nous disposons pour retourner en France avec les restes précieux de la meilleure des mères et des amies. Enguerrand[4444] reposera entre ses deux mères.

« Nous passerons par Lausanne, où M. de Custine ira vous chercher aussitôt notre arrivée.

« Recevez, monsieur, l'assurance de l'attachement respectueux avec lequel je suis, etc.

« BERSTOECHER.[4445] »

Cherchez plus haut et plus bas ce que j'ai eu le bonheur et le malheur de rappeler relativement à la mémoire de Mme de Custine.

Les *Lettres écrites de Lausanne*[4446], ouvrage de Mme de Charrière, rendent bien la scène que j'avais chaque jour sous les yeux, et les sentiments de grandeur qu'elle inspire : « Je me repose seule, dit la mère de Cécile, vis-à-vis d'une fenêtre ouverte qui donne sur le lac. Je vous remercie, montagnes, neige, soleil, de tout le plaisir que vous me faites. Je vous remercie, auteur de tout ce que je vois, d'avoir voulu que ces choses fussent si agréables à voir. Beautés frappantes et aimables de la nature ! tous les jours mes yeux vous admirent, tous les jours vous vous faites sentir à mon cœur. »

Je commençai à Lausanne, les *Remarques* sur le premier ouvrage de ma vie, l'*Essai sur les révolutions anciennes et modernes*. Je voyais de mes fenêtres les rochers de Meillerie : « Rousseau, écrivais-je dans une de ces *Remarques*, n'est décidément au-dessus des auteurs de son temps que dans une soixantaine de lettres de la *Nouvelle Héloïse*, dans quelques pages de ses *Rêveries* et de ses *Confessions*. Là, placé dans la véritable nature de son talent, il arrive à une éloquence de passion inconnue avant lui. Voltaire et Montesquieu ont trouvé des modèles de style dans les écrivains du siècle de Louis XIV ; Rousseau, et même un peu Buffon, dans un autre genre, ont créé une langue qui fut ignorée du grand siècle[4447]. »

V. Retour à Paris. — Les Jésuites. Lettre de M. de Montlosier et ma réponse.

De retour à Paris, ma vie se trouva occupée entre mon établissement, rue d'Enfer, mes combats renouvelés à la Chambre des pairs et dans mes brochures contre les différents projets de lois contraires aux libertés publiques ; entre mes discours et mes écrits en faveur des Grecs, et mon travail pour mes Œuvres complètes. L'empereur de Russie mourut[4448], et avec lui la seule amitié royale qui me restât. Le duc de Montmorency était devenu gouverneur du duc de Bordeaux. Il ne jouit pas longtemps de ce pesant honneur : il expira le vendredi saint 1826, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, à l'heure où Jésus expira sur la croix, il alla à Dieu avec le dernier soupir du Christ[4449].

L'attaque était commencée contre les jésuites ; on entendit les déclamations banales et usées contre cet ordre célèbre, dans lequel, il faut en convenir, règne quelque chose d'inquiétant, car un mystérieux nuage couvre toujours les affaires des jésuites.

À propos des jésuites, je reçus cette lettre de M. de Montlosier, et je lui fis la réponse qu'on lira après cette lettre.

> Ne derelinquas amicum antiquum,
> Novus enim non erit similis illi. (ECCLES.)

« Mon cher ami, ces paroles ne sont pas seulement d'une haute antiquité, elles ne sont pas seulement d'une haute sagesse ; pour le chrétien, elles sont sacrées. J'invoque auprès de vous tout ce qu'elles ont d'autorité. Jamais entre les anciens amis, jamais entre les bons citoyens, le rapprochement n'a été

plus nécessaire. *Serrer ses rangs*, serrer entre nous tous les liens, exciter avec émulation tous nos vœux, tous nos efforts, tous nos sentiments, est un devoir commandé par l'état éminemment déplorable du roi et de la patrie. En vous adressant ces paroles, je n'ignore pas qu'elles seront reçues par un cœur que l'ingratitude et l'injustice ont navré ; et cependant je vous les adresse encore avec confiance, certain que je suis qu'elles se feront jour à travers toutes les nuées. En ce point délicat, je ne sais, mon cher ami, si vous serez content de moi ; mais, au milieu de vos tribulations, si par hasard j'ai entendu vous accuser, je ne me suis point occupé à vous défendre : je n'ai pas même écouté. Je me suis dit en moi-même : Et quand cela serait ? Je ne sais si Alcibiade n'eut pas un peu trop d'humeur quand il mit hors de sa propre maison le rhéteur qui ne put lui montrer les ouvrages d'Homère. Je ne sais si Annibal n'eut pas un peu trop de violence quand il jeta hors de son siège le sénateur qui parlait contre son avis. Si j'étais admis à dire ma façon de penser sur Achille, peut-être ne l'approuverais-je pas de s'être séparé de l'armée des Grecs pour je ne sais quelle petite fille qui lui fut enlevée. Après cela, il suffit de prononcer les noms d'Alcibiade, d'Annibal et d'Achille, pour que toute contention soit finie. Il en est de même aujourd'hui de l'*iracundus, inexorabilis* Chateaubriand. Quand on a prononcé son nom, tout est fini. Avec ce nom, quand je me dis moi-même : *il se plaint*, je sens s'émouvoir ma tendresse ; quand je me dis : *la France lui doit*, je me sens pénétré de respect. Oui, mon ami, *la France vous doit*. Il faut qu'elle vous doive encore davantage ; elle a recouvré de vous l'amour de la religion de ses pères : il faut lui conserver ce bienfait ; et pour cela, il faut la préserver de l'erreur de ses prêtres, préserver ces prêtres eux-mêmes de la pente funeste où ils se sont placés.

« Mon cher ami, vous et moi n'avons cessé depuis longues années de combattre. C'est de la prépondérance ecclésiastique se disant religieuse qu'il nous reste à préserver le roi et l'État. Dans les anciennes situations, le mal avec ses racines était au dedans de nous : on pouvait les circonvenir et s'en rendre maître. Aujourd'hui les rameaux qui nous couvrent au dedans

ont leurs racines au dehors. Des doctrines couvertes du sang de Louis XVI et de Charles Ier ont consenti à laisser leur place à des doctrines teintes du sang d'Henri IV et d'Henri III. Ni vous ni moi ne supporterons sûrement cet état de choses ; c'est pour m'unir à vous, c'est pour recevoir de vous une approbation qui m'encourage, c'est pour vous offrir comme soldat mon cœur et mes armes, que je vous écris.

« C'est dans ces sentiments d'admiration pour vous et d'un véritable dévouement que je vous implore avec tendresse et aussi avec respect.

« Comte de MONTLOSIER. »
Randanne, 28 novembre 1825.

Paris, ce 3 décembre 1825.

« Votre lettre, mon cher et vieil ami, est très sérieuse, et pourtant elle m'a fait rire pour ce qui me regarde. Alcibiade, Annibal, Achille ! Ce n'est pas sérieusement que vous me dites tout cela. Quant à la petite fille du fils de Pélée, si c'est mon portefeuille dont il s'agit, je vous proteste que je n'ai pas aimé l'infidèle trois jours, et que je ne l'ai pas regrettée un quart d'heure. Mon ressentiment, c'est une autre affaire. M. de Villèle, que j'aimais sincèrement, cordialement, a non seulement manqué aux devoirs de l'amitié, aux marques publiques d'attachement que je lui ai données, aux sacrifices que j'avais faits pour lui, mais encore aux plus simples procédés.

« Le roi n'avait plus besoin de mes services, rien de plus naturel que de m'éloigner de ses conseils ; mais la manière est tout pour un galant homme, et comme je n'avais pas volé la montre du roi sur sa cheminée, je ne devais pas être *chassé* comme je l'ai été. J'avais fait seul la guerre d'Espagne et maintenu l'Europe en paix pendant cette période dangereuse ; j'avais par ce seul fait donné une armée à la légitimité, et, de tous les ministres de la Restauration, j'ai été le seul jeté hors de ma place sans aucune marque de souvenir de la couronne, comme si j'avais trahi le prince et la patrie. M. de Villèle a cru que j'accepterais ce traitement, il s'est trompé. J'ai été ami sincère, je resterai ennemi irréconciliable. Je suis

malheureusement né : les blessures qu'on me fait ne se ferment jamais.

« Mais en voilà trop sur moi : parlons de quelque chose plus important. J'ai peur de ne pas m'entendre avec vous sur des objets graves, et j'en serais désolé ! Je veux la charte, toute la charte, les libertés publiques dans toute leur étendue. Les voulez-vous ?

« Je veux la religion comme vous ; je hais comme vous la congrégation et ces associations d'hypocrites qui transforment mes domestiques en espions, et qui ne cherchent à l'autel que le pouvoir. Mais je pense que le clergé, débarrassé de ces plantes parasites, peut très bien entrer dans un régime constitutionnel, et devenir même le soutien de nos institutions nouvelles. Ne voulez-vous pas trop le séparer de l'ordre politique ? Ici je vous donne une preuve de mon extrême impartialité. Le clergé, qui, j'ose le dire, me doit tant, ne m'aime point, ne m'a jamais défendu ni rendu aucun service. Mais qu'importe ? Il s'agit d'être juste et de voir ce qui convient à la religion et à la monarchie.

« Je n'ai pas, mon vieil ami, douté de votre courage ; vous ferez, j'en suis convaincu, tout ce qui vous paraîtra utile, et votre talent vous garantit le triomphe. J'attends vos nouvelles communications, et j'embrasse de tout mon cœur mon fidèle compagnon d'exil.

« CHATEAUBRIAND. »

VI. Suite de ma polémique.

Je repris ma polémique. J'avais chaque jour des escarmouches et des affaires d'avant-garde avec les soldats de la domesticité ministérielle ; ils ne se servaient pas toujours d'une belle épée. Dans les deux premiers siècles de Rome, on punissait les cavaliers qui allaient mal à la charge, soit qu'ils fussent trop gros ou pas assez braves, en les condamnant à subir une saignée : je me chargeais du châtiment.

« L'univers change autour de nous, disais-je : de nouveaux peuples paraissent sur la scène du monde ; d'anciens peuples ressuscitent au milieu des ruines ; des découvertes étonnantes annoncent une révolution prochaine dans les arts de la paix et de la guerre : religion, politique, mœurs, tout prend un autre caractère. Nous apercevons-nous de ce mouvement ? Marchons-nous avec la société ? Suivons-nous le cours du temps ? Nous préparons-nous à garder notre rang dans la civilisation transformée ou croissante ? Non : les hommes qui nous conduisent sont aussi étrangers à l'état des choses de l'Europe que s'ils appartenaient à ces peuples dernièrement découverts dans l'intérieur de l'Afrique. Que savent-ils donc ? La bourse ! et encore ils la savent mal. Sommes-nous condamnés à porter le poids de l'obscurité pour nous punir d'avoir subi le joug de la gloire[4450] ? »

La transaction relative à Saint-Domingue me fournit l'occasion de développer quelques point de notre droit public, auquel personne ne songeait.

Arrivé à de hautes considérations et annonçant la transformation du monde, je répondais à des opposants qui m'avaient dit : « Quoi ! nous pourrions être *républicains un jour ? radotage ! Qui est-ce qui rêve aujourd'hui la République ?*

etc., etc.

« Attaché à l'ordre monarchique par raison, répliquais-je, je regarde la monarchie constitutionnelle comme le meilleur gouvernement possible à cette époque de la société.

« Mais si l'on veut tout réduire aux intérêts personnels, si l'on suppose que pour moi-même je croirais avoir tout à craindre dans un état républicain, on est dans l'erreur.

« Me traiterait-il plus mal que ne m'a traité la monarchie ? Deux ou trois fois dépouillé pour elle ou par elle, l'Empire, qui aurait tout fait pour moi si je l'avais voulu, m'a-t-il plus rudement renié ? J'ai en horreur la servitude ; la liberté plaît à mon indépendance naturelle ; je préfère cette liberté dans l'ordre monarchique, mais je la conçois dans l'ordre populaire. Qui a moins à craindre de l'avenir que moi ? J'ai ce qu'aucune révolution ne peut me ravir : sans place, sans honneurs, sans fortune, tout gouvernement qui ne serait pas assez stupide pour dédaigner l'opinion serait obligé de me compter pour quelque chose. Les gouvernements populaires surtout se composent des existences individuelles, et se font une valeur générale des valeurs particulières de chaque citoyen. Je serai toujours sûr de l'estime publique, parce que je ne ferai jamais rien pour la perdre, et je trouverais peut-être plus de justice parmi mes ennemis que chez mes prétendus amis.

« Ainsi, de compte fait, je serais sans frayeur des républiques, comme sans antipathie contre leur liberté : je ne suis pas roi ; je n'attends point de couronne ; ce n'est pas ma cause que je plaide.

« J'ai dit sous un autre ministère et à propos de ce ministère : qu'un matin on se mettrait à la fenêtre pour voir passer la monarchie.

« Je dis aux ministres actuels : « En continuant de marcher comme vous marchez, toute la révolution pourrait se réduire, dans un temps donné, *à une nouvelle édition de la Charte dans laquelle on se contenterait de changer seulement deux ou trois mots*[4451]. »

J'ai souligné ces dernières phrases pour arrêter les yeux du lecteur sur cette frappante prédiction. Aujourd'hui même que

les opinions s'en vont à vau de route, que chaque homme dit à tort et à travers ce qui lui passe dans la cervelle, ces idées républicaines exprimées par un royaliste pendant la restauration sont encore hardies. En fait d'avenir, les prétendus esprits progressifs n'ont l'initiative sur rien.

VII. Lettre du général Sébastiani.

Mes derniers articles ranimèrent jusqu'à M. de Lafayette qui, pour tout compliment, me fit passer une feuille de laurier. L'effet de mes opinions, à la grande surprise de ceux qui n'y avaient pas cru, se fit sentir depuis les libraires qui vinrent en députation chez moi, jusqu'aux hommes parlementaires les moins rapprochés d'abord de ma politique. La lettre donnée ci-dessous, en preuve de ce que j'avance, cause une sorte d'étonnement par la signature. Il ne faut faire attention qu'à la signification de cette lettre, au changement survenu dans les idées et dans la position de celui qui l'écrit et de celui qui la reçoit : quant au libellé, je suis *Bossuet* et *Montesquieu*, cela va sans dire ; nous autres auteurs, c'est notre pain quotidien, de même que les ministres sont toujours Sully et Colbert.

« Monsieur le vicomte,

« Permettez que je m'associe à l'admiration universelle : j'éprouve depuis trop longtemps ce sentiment pour résister au besoin de vous l'exprimer.

« Vous réunissez la hauteur de Bossuet à la profondeur de Montesquieu : vous avez retrouvé leur plume et leur génie. Vos articles sont de grands enseignements pour tous les hommes d'État.

« Dans le nouveau genre de guerre que vous avez créé, vous rappelez la main puissante de celui qui, dans d'autres combats, a aussi rempli le monde de sa gloire. Puissent vos succès être plus durables : ils intéressent la patrie et l'humanité.

« Tous ceux qui, comme moi, professent les principes de la monarchie constitutionnelle, sont fiers de trouver en vous leur plus noble interprète.

« Agréez, monsieur le vicomte, une nouvelle assurance de ma haute considération,

« HORACE SÉBASTIANI.

« Dimanche, 30 octobre.[4452] »

Ainsi tombaient à mes pieds amis, ennemis, adversaires, au moment de la victoire. Tous les pusillanimes et les ambitieux qui m'avaient cru perdu commençaient à me voir sortir radieux des tourbillons de poussière de la lice : c'était ma seconde guerre d'Espagne ; je triomphais de tous les partis intérieurs comme j'avais triomphé au dehors des ennemis de la France. Il m'avait fallu payer de ma personne, de même qu'avec mes dépêches j'avais paralysé et rendu vaines les dépêches de M. de Metternich et de M. Canning.

Le général Foy

VIII. Mort du général Foy. – La loi de justice et d'amour. – Lettre de M. Etienne. – Lettre de M. Benjamin Constant. – J'atteins au plus haut point de mon importance politique. – Article sur la fête du roi. – Retrait de la loi sur la police de la presse. – Paris illuminé. – Billet de M. Michaud.

Le général Foy et le député Manuel[4453] moururent et enlevèrent à l'opposition de gauche ses premiers orateurs. M. de Serre[4454] et Camille Jordan descendirent également dans la tombe. Jusque dans le fauteuil de l'Académie, je fus obligé de défendre la liberté de la presse contre les larmoyantes supplications de M. de Lally-Tolendal[4455]. La loi sur la police de la presse, que l'on appela la *loi de justice et d'amour*[4456], dut principalement sa chute à mes attaques. Mon *Opinion* sur le projet de cette loi est un travail historiquement curieux[4457] ; j'en reçus des compliments parmi lesquels deux noms sont singuliers à rappeler.

« Monsieur le vicomte,

« Je suis sensible aux remercîments que vous voulez bien m'adresser. Vous appelez obligeance ce que je regardais comme une dette, et j'ai été heureux de la payer à l'éloquent écrivain. Tous les vrais amis des lettres s'associent à votre triomphe et doivent se regarder comme solidaires de votre succès. De loin comme de près, j'y contribuerai de tout mon

pouvoir, s'il est possible que vous ayez besoin d'efforts aussi faibles que les miens.

« Dans un siècle éclairé comme le nôtre, le génie est la seule puissance qui soit au-dessus des coups de la disgrâce ; c'est à vous, monsieur, qu'il appartenait d'en fournir la preuve vivante à ceux qui s'en réjouissent comme à ceux qui ont le malheur de s'en affliger.

« J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, votre, etc., etc.

« ÉTIENNE. »
« Paris, ce 5 avril 1826.

« J'ai bien tardé, monsieur, à vous rendre grâce de votre admirable discours. Une fluxion sur les yeux, des travaux pour la Chambre, et plus encore les épouvantables séances de cette Chambre, me serviront d'excuse. Vous savez d'ailleurs combien mon esprit et mon âme s'associent à tout ce que vous dites et sympathisent avec tout le bien que vous essayez de faire à notre malheureux pays. Je suis heureux de réunir mes faibles efforts à votre puissante influence, et le délire d'un ministère qui tourmente la France et voudrait la dégrader, tout en m'inquiétant sur ses résultats prochains, me donne l'assurance consolante qu'un tel état de choses ne peut se prolonger. Vous aurez puissamment contribué à y mettre un terme, et si je mérite un jour qu'on place mon nom bien après le vôtre dans la lutte qu'il faut soutenir contre tant de folie et de crime, je m'estimerai bien récompensé.

« Agréez, monsieur, l'hommage d'une admiration sincère, d'une estime profonde et de la plus haute considération.

« BENJAMIN CONSTANT.
« Paris, ce 21 mai 1827. »

C'est au moment dont je parle que j'arrivai au plus haut point de mon importance politique. Par la guerre d'Espagne j'avais dominé l'Europe ; mais une opposition violente me combattait en France : après ma chute, je devins à l'intérieur le dominateur avoué de l'opinion. Ceux qui m'avaient accusé d'avoir commis

une faute irréparable en reprenant la plume étaient obligés de reconnaître que je m'étais formé un empire plus puissant que le premier. La jeune France était passée tout entière de mon côté et ne m'a pas quitté depuis. Dans plusieurs classes industrielles, les ouvriers étaient à mes ordres, et je ne pouvais plus faire un pas dans les rues sans être entouré. D'où me venait cette popularité ? de ce que j'avais connu le véritable esprit de la France. J'étais parti pour le combat avec un seul journal, et j'étais devenu le maître de tous les autres. Mon audace me venait de mon indifférence : comme il m'aurait été parfaitement égal d'échouer, j'allais au succès sans m'embarrasser de la chute. Il ne m'est resté que cette satisfaction de moi-même, car que fait aujourd'hui à personne une popularité passée et qui s'est justement effacée du souvenir de tous ?

La fête du roi[4458] étant survenue, j'en profitai pour faire éclater une loyauté que mes opinions libérales n'ont jamais altérée. Je fis paraître cet article :

« Encore une trêve du roi !

« Paix aujourd'hui aux ministres !

« Gloire, honneur, longue félicité et longue vie à Charles X ! c'est la Saint-Charles !

« C'est à nous surtout, vieux compagnons d'exil de notre monarque, qu'il faut demander l'histoire de Charles X.

« Vous autres, Français, qui n'avez point été forcés de quitter votre patrie, vous qui n'avez reçu un Français de plus que pour vous soustraire au despotisme impérial et au joug de l'étranger, habitants de la grande et bonne ville, vous n'avez vu que le prince heureux : quand vous vous pressiez autour de lui, le 12 avril 1814 ; quand vous touchiez en pleurant d'attendrissement des mains sacrées, quand vous retrouviez sur un front ennobli par l'âge et le malheur toutes les grâces de la jeunesse, comme on voit la beauté à travers un voile, vous n'aperceviez que la vertu triomphante, et vous conduisiez le fils des rois à la couche royale de ses pères.

« Mais nous, nous l'avons vu dormir sur la terre, comme nous sans asile, comme nous proscrit et dépouillé. Eh bien, cette bonté qui vous charme était la même ; il portait le malheur

comme il porte aujourd'hui la couronne, sans trouver le fardeau trop pesant, avec cette bénignité chrétienne qui tempérait l'éclat de son infortune, comme elle adoucit l'éclat de sa prospérité.

« Les bienfaits de Charles X s'accroissent de tous les bienfaits dont nous ont comblés ses aïeux : la fête d'un roi très chrétien est pour les Français la fête de la reconnaissance : livrons-nous donc aux transports de gratitude qu'elle doit nous inspirer. Ne laissons pénétrer dans notre âme rien qui puisse un moment rendre notre joie moins pure ! Malheur aux hommes..... ! Nous allions violer la trêve ! Vive le roi ![4459] »

Mes yeux se sont remplis de larmes en copiant cette page de ma polémique, et je n'ai plus le courage d'en continuer les extraits. Oh ! mon roi ! vous que j'avais vu sur la terre étrangère, je vous ai revu sur cette même terre où vous alliez mourir ! Quand je combattais avec tant d'ardeur pour vous arracher à des mains qui commençaient à vous perdre, jugez, par les paroles que je viens de transcrire, si j'étais votre ennemi, ou bien le plus tendre et le plus sincère de vos serviteurs ! Hélas ! je vous parle et vous ne m'entendez plus[4460].

Le projet de loi sur la police de la presse ayant été retiré, Paris illumina[4461]. Je fus frappé de cette manifestation publique, pronostic mauvais pour la monarchie : l'opposition avait passé dans le peuple, et le peuple, par son caractère, transforme l'opposition en révolution.

La haine contre M. de Villèle allait croissant ; les royalistes, comme au temps du *Conservateur*, étaient redevenus, derrière moi, constitutionnels : M. Michaud[4462] m'écrivait :

« Mon honorable maître,

« J'ai fait imprimer hier l'annonce de votre ouvrage sur la censure ; mais l'article, composé de deux lignes, a été rayé par MM. les censeurs. M. Capefigue[4463] vous expliquera pourquoi nous n'avons pas mis de blancs ou de noirs.

« Si Dieu ne vient à notre secours, tout est perdu ; la royauté est comme la malheureuse Jérusalem entre les mains

des Turcs, à peine ses enfants peuvent-ils en approcher ; à quelle cause nous sommes-nous donc sacrifiés !

« MICHAUD. »

IX. Irritation de M. de Villèle. – Charles X veut passer la revue de la garde nationale au Champ-de-Mars. – Je lui écris : ma lettre.

L'opposition avait enfin donné de l'irascibilité au tempérament froid de M. de Villèle, et rendu despotique l'esprit malfaisant de M. de Corbière. Celui-ci avait destitué le duc de Liancourt[4464] de dix-sept places gratuites. Le duc de Liancourt n'était pas un saint, mais on trouvait en lui un homme bienfaisant, à qui la philanthropie avait décerné le titre de vénérable ; par le bénéfice du temps, de vieux révolutionnaires ne marchent plus qu'avec une épithète comme les dieux d'Homère : c'est toujours le respectable M. tel, c'est toujours l'inflexible citoyen tel, qui, comme Achille, n'a jamais mangé de *bouillie* (a-chylos). À l'occasion du scandale arrivé au convoi de M. de Liancourt, M. de Sémonville[4465] nous dit, à la Chambre des pairs : « Soyez tranquilles, messieurs, cela n'arrivera plus ; je vous conduirai moi-même au cimetière. »

Le roi, au mois d'avril 1827, voulut passer la revue de la garde nationale[4466] au Champ de Mars. Deux jours avant cette fatale revue, poussé par mon zèle et ne demandant qu'à mettre bas les armes, j'adressai à Charles X une lettre qui lui fut remise par M. de Blacas et dont il m'accusa réception par ce billet :

> « Je n'ai pas perdu un seul instant, monsieur le vicomte, pour remettre au roi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour Sa Majesté ; et si elle daigne me charger d'une réponse, je ne mettrai pas moins d'empressement à

vous la faire parvenir.

« Recevez, monsieur le vicomte, mes compliments les plus sincères.

« Blacas d'Aulps. »

« Ce 27 avril 1827, à 1 heure après midi.

AU ROI.

« Sire,

« Permettez à un sujet fidèle, que les moments d'agitation retrouveront toujours au pied du trône, de confier à Votre Majesté quelques réflexions qu'il croit utiles à la gloire de la couronne comme au bonheur et à la sûreté du roi.

« Sire, il n'est que trop vrai, il y a péril dans l'État, mais il est également certain que ce péril n'est rien si on ne contrarie pas les principes mêmes du gouvernement.

« Un grand secret, Sire, a été révélé : vos ministres ont eu le malheur d'apprendre à la France que ce peuple que l'on disait ne plus *exister* était tout vivant encore. Paris, pendant deux fois vingt-quatre heures, a échappé à l'autorité. Les mêmes scènes se répètent dans toute la France : les factions n'oublieront pas cet essai.

« Mais les rassemblements populaires, si dangereux dans les monarchies absolues, parce qu'elles sont en présence du souverain même, sont peu de chose dans la monarchie représentative, parce qu'elles ne sont en contact qu'avec des ministres ou des lois. Entre le monarque et les sujets se trouve une barrière qui arrête tout : les deux Chambres et les institutions publiques. En dehors de ces mouvements, le roi voit toujours son autorité et sa personne sacrée à l'abri.

« Mais, Sire, il y a une condition indispensable à la sûreté générale, c'est d'agir dans l'esprit des institutions : une résistance de votre conseil à cet esprit rendrait les mouvements populaires aussi dangereux dans la monarchie représentative qu'ils le sont dans la monarchie absolue.

« De la théorie je passe à l'application :

« Votre Majesté va paraître à la revue : elle y sera accueillie

comme elle le doit ; mais il est possible qu'elle entende au milieu des cris de *vive le roi !* d'autres cris qui lui feront connaître l'opinion publique sur ses ministres.

« De plus, Sire, il est faux qu'il y ait à présent, comme on le dit, une faction républicaine ; mais il est vrai qu'il y a des partisans d'une monarchie illégitime : or, ceux-ci sont trop habiles pour ne pas profiter de l'occasion et ne pas mêler leurs voix le 29 à celle de la France pour donner le change.

« Que fera le roi ? cédera-t-il ses ministres aux acclamations populaires ? ce serait tuer le pouvoir. Le roi gardera-t-il ses ministres ? ces ministres feront retomber sur la tête de leur auguste maître toute l'impopularité qui les poursuit. Je sais bien que le roi aurait le courage de se charger d'une douleur personnelle pour éviter un mal à la monarchie ; mais on peut, par le moyen le plus simple, éviter ces calamités ; permettez-moi, Sire, de vous le dire : on le peut en se renfermant dans l'esprit de nos institutions : les ministres ont perdu la majorité dans la Chambre des pairs et dans la nation : la conséquence naturelle de cette position critique est leur retraite. Comment, avec le sentiment de leur devoir, pourraient-ils s'obstiner, en restant au pouvoir, à compromettre la couronne ? En mettant leur démission aux pieds de Votre Majesté, ils calmeront tout, ils finiront tout : ce n'est plus le roi qui cède, ce sont les ministres qui se retirent d'après tous les usages et tous les principes du gouvernement représentatif. Le roi pourra reprendre ensuite parmi eux ceux qu'il jugera à propos de conserver : il y en a deux que l'opinion honore, M. le duc de Doudeauville et M. le comte de Chabrol.

« La revue perdrait ainsi ses inconvénients et ne serait plus qu'un triomphe sans mélange. La session s'achèvera en paix au milieu des bénédictions répandues sur la tête de mon roi.

« Sire, pour avoir osé vous écrire cette lettre, il faut que je sois bien persuadé de la nécessité de prendre une résolution ; il faut qu'un devoir bien impérieux m'ait poussé. Les ministres sont mes ennemis ; je suis le leur ; je leur pardonne comme chrétien ; mais je ne leur pardonnerai jamais comme homme : dans cette position, je n'aurais jamais parlé au roi de leur

retraite s'il n'y allait du salut de la monarchie.

« Je suis, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

X. La revue. – Licenciement de la garde nationale. La chambre élective est dissoute. La nouvelle Chambre. – Refus de concours. – Chute du ministère Villèle. – Je contribue à former le nouveau ministère et j'accepte l'ambassade de Rome.

Madame la Dauphine et madame la duchesse de Berry furent insultées en se rendant à la revue ; le roi fut généralement bien accueilli ; mais une ou deux compagnies de la 6e légion crièrent : « À bas les ministres ! à bas les jésuites ! » Charles X offensé répliqua : « Je suis venu ici pour recevoir des hommages, non des leçons. » Il avait souvent à la bouche de nobles paroles que ne soutenait pas toujours la vigueur de l'action : son esprit était hardi, son caractère timide. Charles X, en rentrant au château, dit au maréchal Oudinot : « L'effet total a été satisfaisant. S'il y a quelques brouillons, la masse de la garde nationale est bonne : témoignez-lui ma satisfaction[4467]. » M. de Villèle arriva. Des légions à leur retour avaient passé devant l'hôtel des finances et crié : À bas Villèle ! Le ministre, irrité par toutes les attaques précédentes, n'était plus à l'abri des mouvements d'une froide colère ; il proposa au conseil de licencier la garde nationale. Il fut appuyé de MM. de Corbière, de Peyronnet, de Damas et de Clermont-Tonnerre, combattu par M. de Chabrol, l'évêque d'Hermopolis et le duc de Doudeauville. Une ordonnance du roi prononça le

licenciement[4468], coup le plus funeste porté à la monarchie avant le dernier coup des journées de Juillet : si à ce moment la garde nationale ne se fût pas trouvée dissoute, les barricades n'auraient pas eu lieu. M. le duc de Doudeauville donna sa démission[4469] ; il écrivit au roi une lettre motivée dans laquelle il annonçait l'avenir, que tout le monde, au reste, prévoyait.

Le gouvernement commençait à craindre ; les journaux redoublaient d'audace, et on leur opposait, par habitude, un projet de censure ; on pariait en même temps d'un ministère La Bourdonnaye[4470], où aurait figuré M. de Polignac. J'avais eu le malheur de faire nommer M. de Polignac ambassadeur à Londres[4471], malgré ce qu'avait pu me dire M. de Villèle, en cette occasion il vit mieux et plus loin que moi. En entrant au ministère, je m'étais empressé de faire quelque chose d'agréable à Monsieur. Le président du conseil était parvenu à réconcilier les deux frères, dans la prévision d'un changement prochain de règne : cela lui réussit ; moi, en m'avisant une fois dans ma vie de vouloir être fin, je fus bête. Si M. de Polignac n'eût pas été ambassadeur, il ne serait pas devenu ministre des affaires étrangères.

M. de Villèle, obsédé d'un côté par l'opposition royaliste libérale, importuné de l'autre par les exigences des évêques, trompé par les préfets consultés, qui étaient eux-mêmes trompés[4472], résolut de dissoudre la Chambre élective, malgré les trois cents qui lui restaient fidèles. Le rétablissement de la censure précéda la dissolution[4473]. J'attaquai plus vivement que jamais[4474] ; les oppositions s'unirent ; les élections des petits collèges furent toutes contre le ministère ; à Paris la gauche triompha[4475] ; sept collèges nommèrent M. Royer-Collard, et les deux collèges où se présenta M. de Peyronnet, ministre, le rejetèrent[4476]. Paris illumina de nouveau : il y eut des scènes sanglantes ; des barricades se formèrent, et les troupes envoyées pour rétablir l'ordre furent

obligées de faire feu : ainsi se préparaient les dernières et fatales journées[4477]. Sur ces entrefaites, on reçut la nouvelle du combat de Navarin[4478], succès dont je pouvais revendiquer ma part. Les grands malheurs de la Restauration ont été annoncés par des victoires ; elles avaient de la peine à se détacher des héritiers de Louis le Grand.

La Chambre des pairs jouissait de la faveur publique par sa résistance aux lois oppressives ; mais elle ne savait pas se défendre elle-même : elle se laissa gorger de fournées[4479] contre lesquelles je fus presque le seul à réclamer. Je lui prédis que ces nominations vicieraient son principe et lui feraient perdre à la longue toute force dans l'opinion : me suis-je trompé ? Ces fournées, dans le but de rompre une majorité, ont non seulement détruit l'aristocratie en France, mais elles sont devenues le moyen dont on se servira contre l'aristocratie anglaise ; celle-ci sera étouffée sous une nombreuse fabrication de toges, et finira par perdre son hérédité, comme la pairie dénaturée l'a perdue en France.

La nouvelle Chambre arrivée prononça son fameux refus de concours : M. de Villèle, réduit à l'extrémité, songea à renvoyer une partie de ses collègues et négocia avec MM. Laffitte et Casimir Périer. Les deux chefs de l'opposition de gauche prêtèrent l'oreille : la mèche fut éventée ; M. Laffitte n'osa franchir le pas ; l'heure du président sonna, et le portefeuille tomba de ses mains[4480]. J'avais rugi en me retirant des affaires ; M. de Villèle se coucha : il eut la velléité de rester à la Chambre des députés ; parti qu'il aurait dû prendre, mais il n'avait ni une connaissance assez profonde du gouvernement représentatif, ni une autorité assez grande sur l'opinion extérieure, pour jouer un pareil rôle : les nouveaux ministres exigèrent son bannissement à la Chambre des pairs, et il l'accepta. Consulté sur quelques remplaçants pour le cabinet, j'invitai à prendre M. Casimir Périer et le général Sébastiani : mes paroles furent perdues.

M. de Chabrol, chargé de composer le nouveau ministère, me mit en tête de la liste : j'en fus rayé avec indignation par

Charles X. M. Portalis[4481], le plus misérable caractère qui fut oncques, fédéré pendant les Cent-Jours, rampant aux pieds de la légitimité dont il parla comme aurait rougi de parler le plus ardent royaliste, aujourd'hui prodiguant sa banale adulation à Philippe, reçut les sceaux. À la guerre, M. de Caux[4482] remplaça M. de Clermont-Tonnerre. M. le comte Roy[4483], l'habile artisan de son immense fortune, fut chargé des finances. Le comte de La Ferronnays, mon ami, eut le portefeuille des affaires étrangères. M. de Martignac entra au ministère de l'intérieur ; le roi ne tarda pas à le détester. Charles X suivait plutôt ses goûts que ses principes : s'il repoussait M. de Martignac à cause de son penchant aux plaisirs, il aimait MM. de Corbière et de Villèle qui n'allaient pas à la messe.

M. de Chabrol et l'évêque d'Hermopolis restèrent provisoirement au ministère. L'évêque, avant de se retirer, vint me voir ; il me demanda si je le voulais remplacer à l'instruction publique : « Prenez M. Royer-Collard, lui dis-je, je n'ai nulle envie d'être ministre ; mais si le roi me voulait absolument rappeler au conseil, je n'y rentrerais que par le ministère des affaires étrangères, en réparation de l'affront que j'y ai reçu. Or, je ne puis avoir aucune prétention sur ce portefeuille, si bien placé entre les mains de mon noble ami. »

Après la mort de M. Mathieu de Montmorency, M. de Rivière[4484] était devenu gouverneur du duc de Bordeaux ; il travaillait dès lors au renversement de M. de Villèle, car la partie dévote de la cour s'était ameutée contre le ministre des finances. M. de Rivière me donna rendez-vous rue de Taranne, chez M. de Marcellus, pour me faire inutilement la même proposition que me fit plus tard l'abbé Frayssinous. M. de Rivière mourut, et M. le baron de Damas lui succéda auprès de M. le duc de Bordeaux. Il s'agissait donc toujours de la succession de M. de Chabrol et de M. l'évêque d'Hermopolis. L'abbé Feutrier[4485], évêque de Beauvais, fut installé au ministère des cultes, que l'on détacha de l'instruction publique, laquelle tomba à M. de Vatimesnil[4486]. Restait le ministère de la

marine : on me l'offrit ; je ne l'acceptai point. M. le comte Roy me pria de lui indiquer quelqu'un qui me fût agréable et que je choisirais dans la couleur de mon opinion. Je désignai M. Hyde de Neuville[4487]. Il fallait en outre trouver le précepteur de M. le duc de Bordeaux ; le comte Roy m'en parla : M. de Chéverus[4488] se présenta tout d'abord à ma pensée. Le ministre des finances courut chez Charles X ; le roi lui dit : « Soit : Hyde à la marine ; mais pourquoi Chateaubriand ne prend-il lui-même ce ministère ? Quant à M. de Chéverus, le choix serait excellent ; je suis fâché de n'y avoir pas pensé ; deux heures plus tôt, la chose était faite : dites-le bien à Chateaubriand, mais M. Tharin[4489] est nommé. »

M. Roy me vint apprendre le succès de sa négociation ; il ajouta : « Le roi désire que vous acceptiez une ambassade ; si vous le voulez, vous irez à Rome. » Ce mot de Rome eut sur moi un effet magique ; j'éprouvai la tentation à laquelle les anachorètes étaient exposés dans le désert. Charles X, en prenant à la marine l'ami que je lui avais désigné, faisait les premières avances ; je ne pouvais plus me refuser à ce qu'il attendait de moi : je consentis donc encore à m'éloigner. Du moins, cette fois, l'exil me plaisait : *Pontificum veneranda sedes, sacrum solium.* Je me sentis saisi du désir de fixer mes jours, de l'envie de disparaître (même par calcul de renommée) dans la ville des funérailles, au moment de mon triomphe politique. Je n'aurais plus élevé la voix, sinon comme l'oiseau fatidique de Pline, pour dire chaque matin *Ave* au Capitole et à l'aurore. Il se peut qu'il fût utile à mon pays d'être débarrassé de moi : par le poids dont je me sens, je devine le fardeau que je dois être pour les autres. Les esprits de quelque puissance qui se rongent et se retournent sur eux-mêmes sont fatigants. Dante met aux enfers des âmes torturées sur une couche de feu. M. le duc de Laval[4490], que j'allais remplacer à Rome[4491], fut nommé à l'ambassade de Vienne.

XI. Examen d'un reproche.

Avant de changer de sujet, je demande la permission de revenir sur mes pas et de me soulager d'un fardeau. Je ne suis pas entré sans souffrir dans le détail de mon long différend avec M. de Villèle. On m'a accusé d'avoir contribué à la chute de la monarchie légitime ; il me convient d'examiner ce reproche.

Les événements arrivés sous le ministère dont j'ai fait partie ont une importance qui le lie à la fortune commune de la France : il n'y a pas un Français dont le sort n'ait été atteint du bien que je puis avoir fait, du mal que j'ai subi. Par des affinités bizarres et inexplicables, par des rapports secrets qui entrelacent quelquefois de hautes destinées à des destinées vulgaires, les Bourbons ont prospéré tant qu'ils ont daigné m'écouter, quoique je sois loin de croire, avec le poète[4492], que *mon éloquence a fait l'aumône à la royauté*. Sitôt qu'on a cru devoir briser le roseau qui croissait au pied du trône, la couronne a penché, et bientôt elle est tombée : souvent, en arrachant un brin d'herbe, on fait crouler une grande ruine.

Ces faits incontestables, on les expliquera comme on voudra ; s'ils donnent à ma carrière politique une valeur relative qu'elle n'a pas d'elle-même, je n'en tirerai point vanité, je ne ressens point une mauvaise joie du hasard qui mêle mon nom d'un jour aux événements des siècles. Quelle qu'ait été la variété des accidents de ma course aventureuse, où que les noms et les faits m'aient promené, le dernier horizon du tableau est toujours menaçant et triste.

> ..... Juga cœpta moveri
> Silvarum, visæque canes ululare per umbram[4493].

Mais si la scène a changé d'une manière déplorable, je ne dois, dit-on, accuser que moi-même : pour venger ce qui m'a

semblé une injure, j'ai tout divisé, et cette division a produit en dernier résultat le renversement du trône. Voyons.

M. de Villèle a déclaré qu'on ne pouvait gouverner ni avec moi ni sans moi. Avec moi, c'était une erreur ; sans moi, à l'heure où M. de Villèle disait cela, il disait vrai, car les opinions les plus diverses me composaient une majorité.

M. le président du conseil ne m'a jamais connu. Je lui étais sincèrement attaché ; je l'avais fait entrer dans son premier ministère, ainsi que le prouvent le billet de remercîments de M. le duc de Richelieu et les autres billets que j'ai cités. J'avais donné ma démission de plénipotentiaire à Berlin, lorsque M. de Villèle s'était retiré. On lui persuada qu'à sa seconde rentrée dans les affaires, je désirais sa place. Je n'avais point ce désir. Je ne suis point de la race intrépide, sourde à la voix du dévouement et de la raison. La vérité est que je n'ai aucune ambition ; c'est précisément la passion qui me manque, parce que j'en ai une autre qui me domine. Lorsque je priais M. de Villèle de porter au roi quelque dépêche importante, pour m'éviter la peine d'aller au château, afin de me laisser le loisir de visiter une chapelle gothique dans la rue Saint-Julien-le-Pauvre, il aurait été bien rassuré contre mon ambition, s'il eût mieux jugé de ma candeur puérile ou de la hauteur de mes dédains.

Rien ne m'agréait dans la vie positive, hormis peut-être le ministère des affaires étrangères. Je n'étais pas insensible à l'idée que la patrie me devrait, dans l'intérieur la liberté, à l'extérieur l'indépendance. Loin de chercher à renverser M. de Villèle, j'avais dit au roi : « Sire, M. de Villèle est un président plein de lumières ; Votre Majesté doit éternellement le garder à la tête de ses conseils. »

M. de Villèle ne le remarqua pas : mon esprit pouvait tendre à la domination, mais il était soumis à mon caractère ; je trouvais plaisir dans mon obéissance, parce qu'elle me débarrassait de ma volonté. Mon défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel. S'il se fût rencontré un prince qui, me comprenant, m'eût retenu de force au travail, il avait peut-être quelque parti à tirer de moi : mais le ciel fait rarement naître

ensemble l'homme qui veut et l'homme qui peut. En fin de compte, est-il aujourd'hui une chose pour laquelle on voulût se donner la peine de sortir de son lit ? On s'endort au bruit des royaumes tombés pendant la nuit, et que l'on balaye chaque matin devant notre porte.

D'ailleurs, depuis que M. de Villèle s'était séparé de moi, la politique s'était dérangée : l'ultracisme contre lequel la sagesse du président du conseil luttait encore l'avait débordé. La contrariété qu'il éprouvait de la part des opinions intérieures et du mouvement des opinions extérieures le rendait irritable : de là la presse entravée, la garde nationale de Paris cassée, etc. Devais-je laisser périr la monarchie, afin d'acquérir le renom d'une modération hypocrite aux aguets ? Je crus très sincèrement remplir un devoir en combattant à la tête de l'opposition, trop attentif au péril que je voyais d'un côté, pas assez frappé du danger contraire. Lorsque M. de Villèle fut renversé, on me consulta sur la nomination d'un autre ministère. Si l'on eût pris, comme je le proposais, M. Casimir Périer, le général Sébastiani et M. Royer-Collard, les choses auraient pu se soutenir. Je ne voulus point accepter le département de la marine, et je le fis donner à mon ami M. Hyde de Neuville ; je refusai également deux fois l'instruction publique ; jamais je ne serais rentré au conseil sans être le maître. J'allai à Rome chercher parmi les ruines mon autre moi-même, car il y a dans ma personne deux êtres distincts, et qui n'ont aucune communication l'un avec l'autre.

J'en ferai pourtant loyalement l'aveu, l'excès du ressentiment ne me justifie pas selon la règle et le mot vénérable de vertu, mais ma vie entière me sert d'excuse.

Officier au régiment de Navarre, j'étais revenu des forêts de l'Amérique pour me rendre auprès de la légitimité fugitive, pour combattre dans ses rangs contre mes propres lumières, le tout sans conviction, par le seul devoir du soldat. Je restai huit ans sur le sol étranger, accablé de toutes les misères.

Ce large tribut payé, je rentrai en France en 1800. Bonaparte me rechercha et me plaça ; à la mort du duc d'Enghien, je me dévouai de nouveau à la mémoire des Bourbons. Mes paroles

sur le tombeau de Mesdames à Trieste ranimèrent la colère du dispensateur des empires ; il menaça de me faire sabrer sur les marches des Tuileries. La brochure *De Bonaparte et des Bourbons* valut à Louis XVIII, de son aveu même, autant que cent mille hommes.

À l'aide de la popularité dont je jouissais alors, la France anticonstitutionnelle comprit les institutions de la royauté légitime. Durant les Cent Jours, la monarchie me vit auprès d'elle dans son second exil. Enfin, par la guerre d'Espagne, j'avais contribué à étouffer les conspirations, à réunir les opinions sous la même cocarde, et à rendre à notre canon sa portée. On sait le reste de mes projets : reculer nos frontières, donner dans le nouveau monde des couronnes nouvelles à la famille de saint Louis.

Cette longue persévérance dans les mêmes sentiments méritait peut-être quelques égards. Sensible à l'affront, il m'était impossible de mettre aussi de côté ce que je pouvais valoir, d'oublier tout à fait que j'étais le restaurateur de la religion, l'auteur du *Génie du christianisme*.

Mon agitation croissait nécessairement encore à la pensée qu'une mesquine querelle faisait manquer à notre patrie une occasion de grandeur qu'elle ne retrouverait plus. Si l'on m'avait dit : « Vos plans seront suivis ; on exécutera sans vous ce que vous aviez entrepris, » j'aurais tout oublié pour la France. Malheureusement j'avais la croyance qu'on n'adopterait pas mes idées ; l'événement l'a prouvé.

J'étais dans l'erreur peut-être, mais j'étais persuadé que M. le comte de Villèle ne comprenait pas la société qu'il conduisait ; je suis convaincu que les solides qualités de cet habile ministre étaient inadéquates à l'heure de son ministère : il était venu trop tôt sous la restauration. Les opérations de finances, les associations commerciales, le mouvement industriel, les canaux, les bateaux à vapeur, les chemins de fer, les grandes routes, une société matérielle qui n'a de passion que pour la paix, qui ne rêve que le confort de la vie, qui ne veut faire de l'avenir qu'un perpétuel aujourd'hui, dans cet ordre de choses, M. de Villèle eût été roi. M. de Villèle a voulu un temps qui ne

pouvait être à lui, et, par honneur, il ne veut pas d'un temps qui lui appartient. Sous la Restauration, toutes les facultés de l'âme étaient vivantes ; tous les partis rêvaient de réalités ou de chimères ; tous, avançant ou reculant, se heurtaient en tumulte ; personne ne prétendait rester où il était ; la légitimité constitutionnelle ne paraissait à aucun esprit ému le dernier mot de la république ou de la monarchie. On sentait sous ses pieds remuer dans la terre des armées ou des révolutions qui venaient s'offrir pour des destinées extraordinaires. M. de Villèle était éclairé sur ce mouvement ; il voyait croître les ailes qui, poussant à la nation, l'allaient rendre à son élément, à l'air, à l'espace, immense et légère qu'elle est. M. de Villèle voulait retenir cette nation sur le sol, l'attacher en bas, mais il n'en eut jamais la force. Je voulais, moi, occuper les Français à la gloire, les attacher en haut, essayer de les mener à la réalité par des songes : C'est ce qu'ils aiment.

Il serait mieux d'être plus humble, plus prosterné, plus chrétien. Malheureusement je suis sujet à faillir ; je n'ai point la perfection évangélique si un homme me donnait un soufflet, je ne tendrais pas l'autre joue.

Eussé-je deviné le résultat, certes je me serais abstenu ; la majorité qui vota la phrase sur le refus de concours ne l'eut pas votée, si elle eût prévu la conséquence de son vote. Personne ne désirait sérieusement une catastrophe, excepté quelques hommes à part. Il n'y a eu d'abord qu'une émeute, et la légitimité seule l'a transformée en révolution : le moment venu, elle a manqué de l'intelligence, de la prudence, de la résolution qui la pouvaient encore sauver. Après tout, c'est une monarchie tombée ; il en tombera bien d'autres : je ne lui devais que ma fidélité ; elle l'aura à jamais.

Dévoué aux premières adversités de la monarchie, je me suis consacré à ses dernières infortunes : le malheur me trouvera toujours pour second. J'ai tout renvoyé, places, pensions, honneurs ; et, afin de n'avoir rien à demander à personne, j'ai mis en gage mon cercueil. Juges austères et rigides, vertueux et infaillibles royalistes, qui avez mêlé un serment à vos richesses, comme vous mêlez le sel aux viandes de vos festins pour les

conserver, ayez un peu d'indulgence à l'égard de mes amertumes passées, je les expie aujourd'hui à ma manière, qui n'est pas la vôtre. Croyez-vous qu'à l'heure du soir, à cette heure où l'homme de peine se repose, il ne sente pas le poids de la vie, quand ce poids lui est rejeté sur les bras ? Et cependant, j'ai pu ne pas porter le fardeau, j'ai vu Philippe dans son palais, du 1er au 6 août 1830, et je le raconterai en son lieu ; il n'a tenu qu'à moi d'écouter des paroles généreuses.

Plus tard, si j'avais pu me repentir d'avoir bien fait, il m'était encore possible de revenir sur le premier mouvement de ma conscience. M. Benjamin Constant, homme si puissant alors, m'écrivait le 20 septembre[4494] : « J'aimerais bien mieux vous écrire sur vous que sur moi, la chose aurait plus d'importance. Je voudrais pouvoir vous parler de la perte que vous faites essuyer à la France entière en vous retirant de ses destinées, vous qui avez exercé sur elle une influence si noble et si salutaire ! Mais il y aurait indiscrétion à traiter ainsi des questions personnelles, et je dois en gémissant comme tous les Français, respecter vos scrupules. »

Mes devoirs ne me semblant point encore consommés, j'ai défendu la veuve et l'orphelin, j'ai subi les procès et la prison que Bonaparte, même dans ses plus grandes colères, m'avait épargnés. Je me présente entre ma démission à la mort du duc d'Enghien et mon cri pour l'enfant dépouillé ; je m'appuie sur un prince fusillé et sur un prince banni ; ils soutiennent mes vieux bras entrelacés à leurs bras débiles : royalistes, êtes-vous si bien accompagnés ?

Mais plus j'ai garrotté ma vie par les liens du dévouement et de l'honneur, plus j'ai échangé la liberté de mes actions contre l'indépendance de ma pensée ; cette pensée est rentrée dans sa nature. Maintenant, en dehors de tout, j'apprécie les gouvernements ce qu'ils valent. Peut-on croire aux rois de l'avenir ? faut-il croire aux peuples du présent ? L'homme sage et inconsolé de ce siècle sans conviction ne rencontre un misérable repos que dans l'athéisme politique. Que les jeunes générations se bercent d'espérances : avant de toucher au but, elles attendront de longues années ; les âges vont au

nivellement général, mais ils ne hâtent point leur marche à l'appel de nos désirs : le temps est une sorte d'éternité appropriée aux choses mortelles ; il compte pour rien les races et leurs douleurs dans les œuvres qu'il accomplit.

Il résulte de ce qu'on vient de lire, que si l'on avait fait ce que j'avais conseillé ; que si d'étroites envies n'avaient préféré leur satisfaction à l'intérêt de la France ; que si le pouvoir avait mieux apprécié les capacités relatives, que si les cabinets étrangers avaient jugé, comme Alexandre, que le salut de la monarchie française était dans des institutions libérales ; que si ces cabinets n'avaient point entretenu l'autorité rétablie dans la défiance du principe de la charte, la légitimité occuperait encore le trône. Ah ! ce qui est passé est passé ! on a beau retourner en arrière, se remettre à la place que l'on a quittée, on ne retrouve rien de ce qu'on y avait laissé : hommes, idées, circonstances, tout s'est évanoui.

Livre XI

I. Madame Récamier. — II. Enfance de Madame Récamier. — III. Jeunesse de Madame Récamier. Récit de Benjamin — IV. Suite du récit de Benjamin Constant : Madame de Staël. — V. Voyage de Madame Récamier en Angleterre. — VI. Premier voyage de madame de Staël en Allemagne. — Madame Récamier à Paris. — VII. Projets des généraux. — Portrait de Bernadotte. — Procès de Moreau. — Lettres de Moreau et de Masséna à Madame Récamier. — VIII. Mort de M. Necker. — Retour de Madame de Staël. — Madame Récamier à Coppet. — Le prince Auguste de Prusse. — Madame de Genlis. — IX. Second voyage de Madame de Staël en Allemagne. — X. Château de Chaumont. — Lettre de Madame de Staël à Bonaparte. — XI. Madame Récamier et M. Mathieu de Montmorency sont exilés. — Madame Récamier à Châlons. — XII. Madame Récamier à Lyon. — Madame de Chevreuse. — Prisonniers espagnols. — XIII. Madame Récamier à Rome. — Albano. — Canova : ses lettres. — XIV. Le pêcheur d'Albano. — XV. Madame Récamier à Naples. — Le duc de Rohan-Chabot. — XVI. Le roi Murat : ses lettres. — XVII. Madame Récamier revient en France. — Lettre de Madame de Genlis. — XVIII. Lettres de Benjamin Constant. — XIX. Articles de Benjamin Constant au retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. — XX. Madame de Krüdener. — Le duc de Wellington. — XXI. Je retrouve Madame Récamier. — Mort de Madame de Staël. — XXII. L'Abbaye-aux-Bois.

Ce livre a été écrit à Paris en 1839.

Madame Récamier

I. Madame Récamier.

Nous passons à l'ambassade de Rome, à cette Italie le rêve de mes jours. Avant de continuer mon récit, je dois parler d'une femme qu'on ne perdra plus de vue jusqu'à la fin de ces *Mémoires*. Une correspondance va s'ouvrir de Rome à Paris entre elle et moi : il faut donc savoir à qui j'écris, comment et à quelle époque j'ai connu madame Récamier.

Elle rencontra aux divers rangs de la société des personnages plus ou moins célèbres engagés sur la scène du monde ; tous lui ont rendu un culte. Sa beauté mêle son existence idéale aux faits matériels de notre histoire : lumière sereine éclairant un tableau d'orage.

Revenons encore sur des temps écoulés ; essayons à la clarté de mon couchant de dessiner un portrait sur le ciel où ma nuit qui s'approche va bientôt répandre ses ombres.

Une lettre, publiée dans le *Mercure* après ma rentrée en France en 1800, avait frappé madame de Staël. Je n'étais pas encore rayé de la liste des émigrés ; *Atala* me tira de mon obscurité. Madame Bacciochi (Élisa Bonaparte), à la prière de M. de Fontanes, sollicita et obtint ma radiation dont madame de Staël s'était occupée ; j'allai la remercier. Je ne me souviens plus si ce fut Christian de Lamoignon ou l'auteur de Corinne qui me présenta à madame Récamier son amie ; celle-ci demeurait alors dans sa maison de la rue du Mont-Blanc. Au sortir de mes bois et de l'obscurité de ma vie, j'étais encore tout sauvage ; j'osais à peine lever les yeux sur une femme entourée d'adorateurs.

Environ un mois après, j'étais un matin chez madame de Staël ; elle m'avait reçu à sa toilette ; elle se laissait habiller par mademoiselle Olive, tandis qu'elle causait en roulant dans ses doigts une petite branche verte. Entre tout à coup madame

Récamier, vêtue d'une robe blanche ; elle s'assit au milieu d'un sofa de soie bleue. Madame de Staël, restée debout, continua sa conversation fort animée, et parlait avec éloquence ; je répondais à peine, les yeux attachés sur madame Récamier. Je n'avais jamais inventé rien de pareil, et plus que jamais je fus découragé : mon admiration se changea en humeur contre ma personne. Madame Récamier sortit, et je ne la revis plus que douze ans après.

Douze ans ! quelle puissance ennemie coupe et gaspille ainsi nos jours, les prodigue ironiquement à toutes les indifférences appelées attachements, à toutes les misères surnommées félicités ! Puis, par une autre dérision, quand elle en a flétri et dépensé la partie la plus précieuse, elle vous ramène au point de départ de vos courses. Et comment vous y ramène-t-elle ? l'esprit obsédé des idées étrangères, des fantômes importuns, des sentiments trompés ou incomplets d'un monde qui ne vous a laissé rien d'heureux. Ces idées, ces fantômes, ces sentiments s'interposent entre vous et le bonheur que vous pourriez encore goûter. Vous revenez le cœur souffrant de regrets, désolé de ces erreurs de jeunesse si pénibles au souvenir dans la pudeur des années. Voilà comme je revins après avoir été à Rome, en Syrie, après avoir vu passer l'empire, après être devenu l'homme du bruit, après avoir cessé d'être l'homme du silence. Madame Récamier qu'avait-elle fait ? quelle avait été sa vie ?

Je n'ai point connu la plus grande partie de l'existence à la fois éclatante et retirée dont je vais vous entretenir : force m'est donc de recourir à des autorités différentes de la mienne, mais elles seront irrécusables. D'abord madame Récamier m'a raconté des faits dont elle a été témoin et m'a communiqué des lettres précieuses. Elle a écrit, sur ce qu'elle a vu, des notes dont elle m'a permis de consulter le texte, et trop rarement de le citer. Ensuite madame de Staël dans sa correspondance, Benjamin Constant dans ses souvenirs, les uns imprimés, les autres manuscrits, M. Ballanche dans une notice sur notre commune amie, madame la duchesse d'Abrantès dans ses esquisses, madame de Genlis dans les siennes, ont abondamment fourni les matériaux de ma narration : je n'ai fait

que nouer les uns aux autres tant de beaux noms, en remplissant les vides par mon récit, quand quelques anneaux de la chaîne des événements étaient sautés ou rompus.

Montaigne dit que les hommes vont béant aux choses futures : j'ai la manie de béer aux choses passées. Tout est plaisir, surtout lorsque l'on tourne les yeux sur les premières années de ceux que l'on chérit ; on allonge une vie aimée ; on étend l'affection que l'on ressent sur des jours que l'on a ignorés et que l'on ressuscite ; on embellit ce qui fut de ce qui est ; on recompose de la jeunesse.

II. Enfance de Madame Récamier.

J'ai vu à Lyon le *Jardin des Plantes* établi sur les ruines de l'amphithéâtre antique et dans les jardins de l'ancienne *abbaye de la Déserte*, maintenant abattue : le Rhône et la Saône sont à vos pieds ; au loin s'élève la plus haute montagne de l'Europe, première colonne milliaire de l'Italie, avec son écriteau blanc au-dessus des nuages. Madame Récamier[4495] fut mise dans cette abbaye, elle y passa son enfance derrière une grille qui ne s'ouvrait sur l'église extérieure qu'à l'élévation de la messe. Alors on apercevait dans la chapelle intérieure du couvent des jeunes filles prosternées. La fête de l'abbesse était la fête principale de la communauté ; la plus belle des pensionnaires faisait le compliment d'usage : sa parure était ajustée, sa chevelure nattée, sa tête voilée et couronnée des mains de ses compagnes ; et tout cela en silence, car l'heure du lever était une de celles qu'on appelait du *grand silence* dans les monastères. Il va de suite que Juliette avait les honneurs de la journée. Son père et sa mère s'étant établis à Paris rappelèrent leur enfant auprès d'eux. Sur des brouillons écrits par madame Récamier je recueille cette note :

« La veille du jour où ma tante devait venir me chercher, je fus conduite dans la chambre de madame l'abbesse pour recevoir sa bénédiction. Le lendemain, baignée de larmes, je venais de franchir la porte que je ne me souvenais pas d'avoir vue s'ouvrir pour me laisser entrer, je me trouvai dans une voiture avec ma tante, et nous partîmes pour Paris.

« Je quitte à regret une époque si calme et si pure pour entrer dans celle des agitations. Elle me revient quelquefois comme dans un vague et doux rêve, avec ses nuages d'encens, ses cérémonies infinies, ses processions dans les jardins, ses chants et ses fleurs. »

Ces heures sorties d'un pieux désert se reposent maintenant dans une autre solitude religieuse, sans avoir rien perdu de leur fraîcheur et de leur harmonie.

III. Jeunesse de Madame Récamier. Récit de Benjamin Constant.

Benjamin Constant, l'homme qui a eu le plus d'esprit après Voltaire, cherche à donner une idée de la première jeunesse de madame Récamier : il a puisé dans le modèle dont il prétendait retracer les traits une grâce qui ne lui était pas naturelle.

« Parmi les femmes de notre époque, dit-il, que des avantages de figure, d'esprit ou de caractère ont rendues célèbres, il en est une que je veux peindre. Sa beauté l'a d'abord fait admirer ; son âme s'est ensuite fait connaître, et son âme a encore paru supérieure à sa beauté. L'habitude de la société a fourni à son esprit le moyen de se déployer, et son esprit n'est resté au-dessous ni de sa beauté ni de son âme.

« À peine âgée de quinze ans[4496], mariée à un homme qui, occupé d'affaires immenses, ne pouvait guider son extrême jeunesse, madame Récamier se trouva presque entièrement livrée à elle-même dans un pays qui était encore un chaos.

« Plusieurs femmes de la même époque ont rempli l'Europe de leurs diverses célébrités. La plupart ont payé le tribut à leur siècle, les unes par des amours sans délicatesse, les autres par de coupables condescendances envers les tyrannies successives.

« Celle que je peins sortit brillante et pure de cette atmosphère qui flétrissait ce qu'elle ne corrompait pas. L'enfance fut d'abord pour elle une sauvegarde, tant l'auteur de ce bel ouvrage, faisait tourner tout à son profit. Éloignée du monde dans une solitude embellie par les arts, elle se faisait une douce occupation de toutes ces études charmantes et poétiques qui restent le charme d'un autre âge.

« Souvent aussi, entourée de jeunes compagnes, elle se livrait avec elles à des jeux bruyants. Svelte et légère, elle les

devançait à la course ; elle couvrait d'un bandeau ses yeux qui devaient un jour pénétrer toutes les âmes. Son regard, aujourd'hui si expressif et si profond, et qui semble nous révéler des mystères qu'elle-même ne connaît pas, n'étincelait alors que d'une gaieté vive et folâtre. Ses beaux cheveux, qui ne peuvent se détacher sans nous remplir de trouble, tombaient alors, sans danger pour personne, sur ses blanches épaules. Un rire éclatant et prolongé interrompait souvent ses conversations enfantines ; mais déjà l'on eût pu remarquer en elle cette observation fine et rapide qui saisit le ridicule, cette malignité douce qui s'en amuse sans jamais blesser, et surtout ce sentiment exquis d'élégance, de pureté, de bon goût, véritable noblesse native, dont les titres sont empreints sur les êtres privilégiés.

« Le grand monde d'alors était trop contraire à sa nature pour qu'elle ne préférât pas la retraite. On ne la vit jamais dans les maisons ouvertes à tout venant, seules réunions possibles quand toute société fermée eût été suspecte ; où toutes les classes se précipitaient, parce qu'on pouvait y parler sans rien dire, s'y rencontrer sans se compromettre ; où le mauvais ton tenait lieu d'esprit et le désordre de gaieté. On ne la vit jamais à cette cour du Directoire, où le pouvoir était tout à la fois terrible et familier, inspirant la crainte sans échapper au mépris.

« Cependant madame Récamier sortait quelquefois de sa retraite pour aller au spectacle ou dans les promenades publiques, et, dans ces lieux fréquentés par tous, ces rares apparitions étaient de véritables événements. Tout autre but de ces réunions immenses était oublié, et chacun s'élançait sur son passage. L'homme assez heureux pour la conduire avait à surmonter l'admiration comme un obstacle ; ses pas étaient à chaque instant ralentis par les spectateurs pressés autour d'elle ; elle jouissait de ce succès avec la gaieté d'un enfant et la timidité d'une jeune fille ; mais la dignité gracieuse, qui dans sa retraite la distinguait de ses jeunes amies, contenait au dehors la foule effervescente. On eût dit qu'elle régnait également par sa seule présence sur ses compagnes et sur le public. Ainsi se passèrent les premières années du mariage de

madame Récamier[4497], entre des occupations poétiques, des jeux enfantins dans la retraite, et de courtes et brillantes apparitions dans le monde. »

Interrompant le récit de l'auteur d'*Adolphe*, je dirai que, dans cette société succédant à la terreur, tout le monde craignait d'avoir l'air de posséder un foyer. On se rencontrait dans les lieux publics, surtout au *Pavillon d'Hanovre* : quand je vis ce pavillon, il était abandonné comme la salle d'une fête d'hier, ou comme un théâtre dont les acteurs étaient à jamais descendus. Là s'étaient retrouvées des jeunes échappées de prison à qui André Chénier avait fait dire :

> Je ne veux point mourir encore.

Madame Récamier avait rencontré Danton allant au supplice, et elle vit bientôt après quelques-unes des belles victimes dérobées à des hommes devenus eux-mêmes victimes de leur propre fureur.

Je reviens à mon guide Benjamin Constant :

« L'esprit de madame Récamier avait besoin d'un autre aliment. L'instinct du beau lui faisait aimer d'avance, sans les connaître, les hommes distingués par une réputation de talent et de génie.

« M. de Laharpe, l'un des premiers, sut apprécier cette femme qui devait un jour grouper autour d'elle toutes les célébrités de son siècle. Il l'avait rencontrée dans son enfance, il la revit mariée, et la conversation de cette jeune personne de quinze ans eut mille attraits pour un homme que son excessif amour-propre et l'habitude des entretiens avec les hommes les plus spirituels de France rendaient fort exigeant et fort difficile.

« M. de Laharpe se dégageait auprès de madame Récamier de la plupart des défauts qui rendaient son commerce épineux et presque insupportable. Il se plaisait à être son guide : il admirait avec quelle rapidité son esprit suppléait à l'expérience et comprenait tout ce qu'il lui révélait sur le monde et sur les hommes. C'était au moment de cette conversion fameuse que tant de gens ont qualifiée d'hypocrisie. J'ai toujours regardé cette conversion comme sincère. Le sentiment religieux est une

faculté inhérente à l'homme ; il est absurde de prétendre que la fraude et le mensonge aient créé cette faculté. On ne met rien dans l'âme humaine que ce que la nature y a mis. Les persécutions, les abus d'autorité en faveur de certains dogmes peuvent nous faire illusion à nous-mêmes et nous révolter contre ce que nous éprouverions si on ne nous l'imposait pas ; mais, dès que les causes extérieures ont cessé, nous revenons à notre tendance primitive : quand il n'y a plus de courage à résister, nous ne nous applaudissons plus de notre résistance. Or, la révolution ayant ôté ce mérite à l'incrédulité, les hommes que la vanité seule avait rendus incrédules purent devenir religieux de bonne foi.

« M. de Laharpe était de ce nombre ; mais il garda son caractère intolérant, et cette disposition amère qui lui faisait concevoir de nouvelles haines sans abjurer les anciennes. Toutes ces épines de sa dévotion disparaissaient cependant auprès de madame Récamier. »

Voici quelques fragments des lettres de M. de Laharpe à madame Récamier, dont Benjamin Constant vient de parler :

« Samedi, 28 septembre.

« Quoi, madame, vous portez la bonté jusqu'à vouloir honorer d'une visite un pauvre proscrit comme moi ! C'est pour cette fois que je pourrais dire comme les anciens patriarches, à qui d'ailleurs je ressemble si peu, « qu'un ange est venu dans ma demeure ». Je sais bien que vous aimez à faire *œuvres de miséricorde* ; mais, par le temps qui court, tout *bien* est difficile, et celui-là comme les autres. Je dois vous prévenir, à mon grand regret, que venir seule est d'abord impossible pour bien des raisons ; entre autres, qu'avec votre jeunesse et votre figure dont l'éclat vous suivra partout, vous ne sauriez voyager sans une femme de chambre à qui la prudence me défend de confier le secret de ma retraite, qui n'est pas à moi seul. Vous n'auriez donc qu'un moyen d'exécuter votre généreuse résolution, ce serait de vous consulter avec madame de Clermont[4498] qui vous amènerait un jour dans son petit castel champêtre, et de là il

vous serait très aisé de venir avec elle. Vous êtes faites toutes deux pour vous apprécier et pour vous aimer l'une et l'autre.... Je fais dans ce moment-ci beaucoup de vers. En les faisant, je songe souvent que je pourrai les lire un jour à cette belle et charmante Juliette dont l'esprit est aussi fin que le regard, et le goût aussi pur que son âme. Je vous enverrais bien aussi le fragment d'*Adonis* que vous aimez, quoique devenu un peu profane pour moi ; mais je voudrais la promesse qu'il ne sortira pas de vos mains.....

« Adieu, madame ; je me laisse aller avec vous à des idées que toute autre que vous trouverait bien extraordinaire d'adresser à une personne de seize ans, mais je sais que vos seize ans ne sont que sur votre figure[4499]. »

« Samedi.

« Il y a bien longtemps, madame, que je n'ai eu le plaisir de causer avec vous, et si vous êtes sûre, comme vous devez l'être que c'est une de mes privations, vous ne m'en ferez pas de reproches...

« Vous avez lu dans mon âme ; vous y avez vu que j'y portais le deuil des malheurs publics et celui de mes propres fautes, et j'ai dû sentir que cette triste disposition formait un contraste trop fort avec tout l'éclat qui environne votre âge et vos charmes. Je crains même qu'il ne se soit fait apercevoir quelquefois dans le peu de moments qu'il m'a été permis de passer avec vous, et je réclame là-dessus votre indulgence. Mais à présent, madame, que la Providence semble nous montrer de bien près un meilleur avenir[4500], à qui pourrais-je confier mieux qu'à vous la joie que me donnent des espérances si douces et que je crois si prochaines ? Qui tiendra une plus grande place que vous dans les jouissances particulières qui se mêleront à la joie publique ? Je serai alors plus susceptible et moins indigne des douceurs de votre charmante société, et combien je m'estimerai heureux de pouvoir y être encore pour quelque chose ! Si vous daignez mettre le même prix au fruit de mon travail, vous serez

toujours la première à qui je m'empresserai d'en faire hommage. Alors plus de contradictions et d'obstacles ; vous me trouverez toujours à vos ordres, et personne, je l'espère, ne pourra me blâmer de cette préférence. Je dirai : Voilà celle qui, dans l'âge des illusions et avec tous les avantages brillants qui peuvent les excuser, a connu toute la noblesse et la délicatesse des procédés de la plus pure amitié, et au milieu de tous les hommages s'est souvenue d'un proscrit. Je dirai : Voilà celle dont j'ai vu croître la jeunesse et les grâces au milieu d'une corruption générale qui n'a jamais pu les atteindre ; celle dont la raison de seize ans a souvent fait honte à la mienne : et je suis sûr que personne ne sera tenté de me contredire. »

La tristesse des événements, de l'âge et de la religion, cachée sous une expression attendrie, offre dans ces lettres un singulier mélange de pensée et de style. Revenons encore au récit de Benjamin Constant :

« Nous arrivons à l'époque où madame Récamier se vit pour la première fois l'objet d'une passion forte et suivie. Jusqu'alors elle avait reçu des hommages unanimes de la part de tous ceux qui la rencontraient, mais son genre de vie ne présentait nulle part des centres de réunion où l'on fût sûr de la retrouver. Elle ne recevait jamais chez elle et ne s'était point encore formé de société où l'on pût pénétrer tous les jours pour la voir et essayer de lui plaire.

« Dans l'été de 1799, madame Récamier vint habiter le château de Clichy, à un quart de lieue de Paris. Un homme célèbre depuis par divers genres de prétentions, et plus célèbre encore par les avantages qu'il a refusés que par les succès qu'il a obtenus, Lucien Bonaparte, se fit présenter à elle.

« Il n'avait aspiré jusqu'alors qu'à des conquêtes faciles, et n'avait étudié pour les obtenir que les moyens de romans que son peu de connaissance du monde lui représentait comme infaillibles. Il est possible que l'idée de captiver la plus belle femme de son temps l'ait séduit d'abord. Jeune, chef d'un parti dans le conseil des Cinq-Cents, frère du premier général du

siècle, il fut flatté de réunir dans sa personne les triomphes d'un homme d'État et les succès d'un amant.

« Il imagina de recourir à une fiction pour déclarer son amour à madame Récamier ; il supposa une lettre de *Roméo à Juliette* ; et l'envoya comme un ouvrage de lui à celle qui portait le même nom. »

Voici cette lettre de Lucien, connue de Benjamin Constant ; au milieu des révolutions qui ont agité le monde réel, il est piquant de voir un Bonaparte s'enfoncer dans le monde des fictions.

LETTRE DE ROMÉO À JULIETTE
par l'auteur de *la Tribu indienne*[4501].

« Venise, 29 juillet.

« Roméo vous écrit, Juliette : si vous refusiez de me lire vous seriez plus cruelle que nos parents, dont les longues querelles viennent enfin de s'apaiser : sans doute ces affreuses querelles ne renaîtront plus…… Il y a peu de jours, je ne vous connaissais encore que par la renommée. Je vous avais aperçue quelquefois dans les temples et dans les fêtes ; je savais que vous étiez la plus belle ; mille bouches répétaient vos éloges, et vos attraits m'avaient frappé sans m'éblouir…… Pourquoi la paix m'a-t-elle livré à votre empire ? la paix ! elle est dans nos familles, mais le trouble est dans mon cœur……

« Rappelez-vous ce jour où pour la première fois je vous fus présenté. Nous célébrions dans un banquet nombreux la réconciliation de nos pères. Je revenais du sénat où les troubles suscités à la République avaient produit une vive impression… Vous arrivâtes ; tous alors s'empressaient. Qu'elle est belle ! s'écriait-on……

« La foule remplit dans la soirée les jardins de Bedmar. Les importuns, qui sont partout, s'emparèrent de moi. Cette fois je n'eus avec eux ni patience ni affabilité : ils me tenaient éloigné de vous !... Je voulus me rendre compte du trouble qui s'emparait de moi. Je connus l'amour et je voulus le maîtriser... Je fus entraîné et je quittai avec vous ce lieu de fêtes.

« Je vous ai revue depuis ; l'amour a semblé me sourire. Un

jour, assise au bord de l'eau, immobile et rêveuse, vous effeuilliez une rose ; seul avec vous, j'ai parlé... j'ai entendu un soupir... vaine illusion ! Revenu de mon erreur, j'ai vu l'indifférence au front tranquille assise entre nous deux... La passion qui me maîtrise s'exprimait dans mes discours, et les vôtres portaient l'aimable et cruelle empreinte de l'enfance et de la plaisanterie.

« Chaque jour je voudrais vous voir, comme si le trait n'était pas assez fixé dans mon cœur. Les moments où je vous vois seule sont bien rares, et ces jeunes Vénitiens qui vous entourent et vous parlent fadeur et galanterie me sont insupportables. Peut-on parler à Juliette comme aux autres femmes !

« J'ai voulu vous écrire ; vous me connaîtrez, vous ne serez plus incrédule ; mon âme est inquiète ; elle a soif de sentiment. Si l'amour n'a pas ému le vôtre ; si Roméo n'est à vos yeux qu'un homme ordinaire, oh ! je vous en conjure par les liens que vous m'avez imposés, soyez avec moi sévère par bonté ; ne me souriez plus, ne me parlez plus, repoussez-moi loin de vous. Dites-moi de m'éloigner, et si je puis exécuter cet ordre rigoureux, souvenez-vous au moins que Roméo vous aimera toujours ; que personne n'a jamais régné sur lui comme Juliette, et qu'il ne peut plus renoncer à vivre pour elle au moins par le souvenir. »

Pour un homme de sang-froid, tout cela est un peu moquable : les Bonaparte vivaient de théâtres, de romans et de vers ; la vie de Napoléon lui-même est-elle autre chose qu'un poème ?

Benjamin Constant continue en commentant cette lettre : « Le style de cette lettre est visiblement imité de tous les romans qui ont peint les passions, depuis Werther jusqu'à la Nouvelle Héloïse. Madame Récamier reconnut facilement, à plusieurs circonstances de détail, qu'elle-même était l'objet de la déclaration qu'on lui présentait comme une simple lecture. Elle n'était pas assez accoutumée au langage direct de l'amour pour être avertie par l'expérience que tout dans les expressions n'était peut-être pas sincère ; mais un instinct juste et sûr l'en avertissait ; elle répondit avec simplicité, avec gaieté même, et

montra bien plus d'indifférence que d'inquiétude et de crainte. Il n'en fallut pas davantage pour que Lucien éprouvât réellement la passion qu'il avait d'abord un peu exagérée.

« Les lettres de Lucien deviennent plus vraies, plus éloquentes, à mesure qu'il devient plus passionné ; on y voyait bien toujours l'ambition des ornements, le besoin de se mettre en attitude ; il ne peut s'endormir sans se *jeter dans les bras de Morphée*. Au milieu de son désespoir, il se décrit livré aux grandes occupations qui l'entourent ; il s'étonne de ce qu'un homme comme lui verse des larmes ; mais dans tout cet alliage de déclamation et de phrases il y a pourtant de l'éloquence, de la sensibilité et de la douleur. Enfin, dans une lettre pleine de passion où il écrit à madame Récamier : « Je ne puis vous haïr, mais je puis me tuer, » il dit tout à coup en réflexion générale : « J'oublie que l'amour ne s'arrache pas, il s'obtient. » Puis il ajoute : « Après la réception de votre billet, j'en ai reçu plusieurs diplomatiques ; j'ai appris une nouvelle que le bruit public vous aura sans doute apprise. Les félicitations m'entourent, m'étourdissent... on me parle de ce qui n'est pas vous ! » Puis, encore une exclamation : « Que la nature est faible, comparée à l'amour ! »

« Cette nouvelle qui trouvait Lucien insensible était pourtant une nouvelle immense : le débarquement de Bonaparte à son retour d'Égypte.

« Un destin nouveau venait de débarquer avec ses promesses et ses menaces ; le dix-huit brumaire ne devait pas se faire attendre plus de trois semaines.

« À peine échappé au danger de cette journée, qui tiendra toujours une si grande place dans l'histoire, Lucien écrivait à madame Récamier : « Votre image m'est apparue !... Vous auriez eu ma dernière pensée. »

IV. Suite du récit de Benjamin Constant : Madame de Staël.

« Madame Récamier contracta, avec une femme bien autrement illustre que M. de Laharpe n'était célèbre, une amitié qui devint chaque jour plus intime et qui dure encore.

« M. Necker, ayant été rayé de la liste des émigrés, chargea madame de Staël, sa fille, de vendre une maison qu'il avait à Paris. Madame Récamier l'acheta, et ce fut une occasion pour elle de voir madame de Staël[4502].

« La vue de cette femme célèbre la remplit d'abord d'une excessive timidité. La figure de madame de Staël a été fort discutée. Mais un superbe regard, un sourire doux, une expression habituelle de bienveillance, l'absence de toute affectation minutieuse et de toute réserve gênante ; des mots flatteurs, des louanges un peu directes, mais qui semblent échapper à l'enthousiasme, une variété inépuisable de conversation, étonnent, attirent et lui concilient presque tous ceux qui l'approchent. Je ne connais aucune femme et même aucun homme qui soit plus convaincu de son immense supériorité sur tout le monde, et qui fasse moins peser cette conviction sur les autres.

« Rien n'était plus attachant que les entretiens de madame de Staël et de madame Récamier. La rapidité de l'une à exprimer mille pensées neuves, la rapidité de la seconde à les saisir et à les juger ; cet esprit mâle et fort qui dévoilait tout, et cet esprit délicat et fin qui comprenait tout ; ces révélations d'un génie exercé communiquées à une jeune intelligence digne de les recevoir : tout cela formait une réunion qu'il est impossible de peindre sans avoir eu le bonheur d'en être témoin soi-même.

« L'amitié de madame Récamier pour madame de Staël se fortifia d'un sentiment qu'elles éprouvaient toutes deux, l'amour filial. Madame Récamier était tendrement attachée à sa mère, femme d'un rare mérite, dont la santé donnait déjà des craintes, et que sa fille ne cesse de regretter depuis qu'elle l'a perdue. Madame de Staël avait voué à son père un culte que la mort n'a fait que rendre plus exalté. Toujours entraînante dans sa manière de s'exprimer, elle le devient encore surtout quand elle parle de lui. Sa voix émue, ses yeux prêts à se mouiller de larmes, la sincérité de son enthousiasme, touchaient l'âme de ceux mêmes qui ne partageaient pas son opinion sur cet homme célèbre. On a fréquemment jeté du ridicule sur les éloges qu'elle lui a donnés dans ses écrits ; mais quand on l'a entendue sur ce sujet, il est impossible d'en faire un objet de moquerie, parce que rien de ce qui est vrai n'est ridicule. »

Les lettres de Corinne à son amie madame Récamier commencèrent à l'époque rappelée ici par Benjamin Constant : elles ont un charme qui tient presque de l'amour ; j'en ferai connaître quelques-unes.

« Coppet, 9 septembre.

« Vous souvenez-vous, belle Juliette, d'une personne que vous avez comblée de marques d'intérêt cet hiver, et qui se flatte de vous engager à redoubler l'hiver prochain ? Comment gouvernez-vous l'empire de la beauté ? On vous l'accorde avec plaisir, cet empire, parce que vous êtes éminemment bonne, et qu'il semble naturel qu'une âme si douce ait un charmant visage pour l'exprimer. De tous vos admirateurs, vous savez que je préfère Adrien de Montmorency[4503]. J'ai reçu de ses lettres, remarquables par l'esprit et la grâce, et je crois à la solidité de ses affections, malgré le charme de ses manières[4504]. Au reste, ce mot de solidité convient à moi, qui ne prétends qu'à un rôle bien secondaire dans son cœur. Mais vous, qui êtes l'héroïne de tous les sentiments, vous êtes exposée aux grands événements dont on fait les tragédies et les romans. Le mien[4505] s'avance au pied des Alpes.

J'espère que vous le lirez avec intérêt. Je me plais à cette occupation..... Au milieu de tous ces succès, ce que vous êtes et ce que vous resterez, c'est un ange de pureté et de beauté, et vous aurez le culte des dévots comme celui des mondains..... Avez-vous revu l'auteur d'*Atala* ? Êtes-vous toujours à Clichy ? Enfin je vous demande des détails sur vous. J'aime à savoir ce que vous faites, à me représenter les lieux que vous habitez. Tout n'est-il pas tableau dans les souvenirs que l'on garde de vous ? Je joins, à cet enthousiasme si naturel pour vos rares avantages, beaucoup d'attrait pour votre société. Acceptez, je vous prie, avec bienveillance, tout ce que je vous offre, et promettez-moi que nous nous verrons souvent l'hiver prochain. »

« Coppet, 30 avril.

« Savez-vous que mes amis, belle Juliette, m'ont un peu flattée de l'idée que vous viendriez ici ? Ne pourriez-vous pas me donner ce grand plaisir ? Le bonheur ne m'a pas gâtée depuis quelque temps, et ce serait un retour de fortune que votre arrivée, qui me donnerait de l'espoir pour tout ce que je désire. Adrien et Mathieu disent qu'ils viendront. Si vous veniez avec eux, un mois de séjour ici suffirait pour vous montrer notre éclatante nature. Mon père dit que vous devriez choisir Coppet pour domicile, et que de là nous ferions nos courses. Mon père est très vif dans le désir de vous voir. Vous savez ce qu'on a dit d'Homère :

> Par la voix des vieillards tu louas la beauté.

« Et indépendamment de cette beauté vous êtes charmante. »

Madame de Staël

V. Voyage de Madame Récamier en Angleterre.

Pendant la courte paix d'Amiens, madame Récamier fit avec sa mère un voyage à Londres. Elle eut des lettres de recommandation du vieux duc de Guignes, ambassadeur en Angleterre trente ans auparavant. Il avait conservé des correspondances avec les femmes les plus brillantes de son temps : la duchesse de Devonshire[4506], lady Melbourne, la marquise de Salisbury, la margrave d'Anspach[4507], dont il avait été amoureux. Son ambassade était encore célèbre, son souvenir tout vivant chez ces respectables dames.

Telle est la puissance de la nouveauté en Angleterre, que le lendemain les gazettes furent remplies de l'arrivée de la beauté étrangère. Madame Récamier reçut les visites de toutes les personnes à qui elle avait envoyé des lettres. Parmi ces personnes, la plus remarquable était la duchesse de Devonshire, âgée de quarante-cinq à cinquante ans. Elle était encore à la mode et belle, quoique privée d'un œil qu'elle couvrait d'une boucle de ses cheveux. La première fois que madame Récamier parut en public, ce fut avec elle. La duchesse la conduisit à l'opéra dans sa loge, où se trouvaient le prince de Galles, le duc d'Orléans et ses frères, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais : les deux premiers devaient devenir rois ; l'un touchait au trône, l'autre en était encore séparé par un abîme.

Les lorgnettes et les regards se tournèrent vers la loge de la duchesse. Le prince de Galles dit à madame Récamier que, si elle ne voulait être étouffée, il fallait sortir avant la fin du spectacle. À peine fut-elle debout, que les portes des loges s'ouvrirent précipitamment ; elle n'évita rien et fut portée par le

flot de la foule jusqu'à sa voiture.

Le lendemain, madame Récamier alla au parc de Kensington, accompagnée du marquis de Douglas, plus tard duc d'Hamilton[4508], et qui depuis a reçu Charles X à Holy-Rood, et de sa sœur la duchesse de Somerset. La foule se précipitait sur les pas de l'étrangère. Cette effet se renouvela toutes les fois qu'elle se montra en public ; les journaux retentissaient de son nom ; son portrait, gravé par Bartolozzi, fut répandu dans toute l'Angleterre. L'auteur d'*Antigone*, M. Ballanche, ajoute que des vaisseaux le portèrent jusque dans les îles de la Grèce : la beauté retournait aux lieux où l'on avait inventé son image. On a de madame Récamier une esquisse par David, un portrait en pied par Gérard, un buste par Canova. Le portrait est le chef-d'œuvre de Gérard ; mais il ne me plaît pas, parce que j'y reconnais les traits sans y reconnaître l'expression du modèle.

La veille du départ de madame Récamier, le prince de Galles et la duchesse de Devonshire lui demandèrent de les recevoir et d'amener chez elle quelques personnes de leur société. On fit de la musique. Elle joua avec le chevalier Marin, premier harpiste de cette époque, des variations sur un thème de Mozart. Cette soirée fut citée dans les feuilles publiques comme un concert que la belle étrangère avait donné en partant au prince de Galles.

Le lendemain elle s'embarqua pour La Haye, et mit trois jours à faire une traversée de seize heures. Elle m'a raconté que, pendant ces jours mêlés de tempêtes, elle lut de suite le *Génie du christianisme* ; je lui fus *révélé*, selon sa bienveillante expression : je reconnais là cette bonté que les vents et la mer ont toujours eue pour moi.

Près de La Haye, elle visita le château du prince d'Orange. Ce prince, lui ayant fait promettre d'aller voir cette demeure, lui écrivit plusieurs lettres dans lesquelles il parle de ses revers et de l'espoir de les vaincre : Guillaume Ier est en effet devenu monarque ; en ce temps-là on intriguait pour être roi comme aujourd'hui pour être député ; et ces candidats à la souveraineté se pressaient aux pieds de madame Récamier comme si elle disposait des couronnes.

Ce billet de Bernadotte, qui règne aujourd'hui sur la Suède, termina le voyage de madame Récamier en Angleterre.

« ..... Les journaux anglais, en calmant mes inquiétudes sur votre santé, m'ont appris les dangers auxquels vous avez été exposée. J'ai blâmé d'abord le peuple de Londres dans son grand empressement ; mais, je vous l'avoue, il a été bientôt excusé, car je suis partie intéressée lorsqu'il faut justifier les personnes qui se rendent indiscrètes pour admirer les charmes de votre céleste figure.

« Au milieu de l'éclat qui vous environne et que vous méritez à tant de titres, daignez vous souvenir quelquefois que l'être qui vous est le plus dévoué dans la nature est

« BERNADOTTE. »

VI. Premier voyage de madame de Staël en Allemagne. — Madame Récamier à Paris.

Madame de Staël, menacée de l'exil, tenta de s'établir à Maffliers, campagne à huit lieues de Paris[4509]. Elle accepta la proposition que lui fit madame Récamier, revenue d'Angleterre, de passer quelques jours à Saint-Brice avec elle ; ensuite elle retourna dans son premier asile. Elle rend compte de ce qui lui arriva alors, dans les *Dix années d'exil*.

« J'étais à table, dit-elle, avec trois de mes amis, dans une salle où l'on voyait le grand chemin et la porte d'entrée. C'était à la fin de septembre[4510], à quatre heures : un homme en habit gris, à cheval, s'arrête et sonne ; je fus certaine de mon sort ; il me fit demander ; je le reçus dans le jardin. En avançant vers lui, le parfum des fleurs et la beauté du soleil me frappèrent. Les sensations qui nous viennent par les combinaisons de la société sont si différentes de celle de la nature ! Cet homme me dit qu'il était le commandant de la gendarmerie de Versailles... Il me montra une lettre, signée de Bonaparte, qui portait l'ordre de m'éloigner à quarante lieues de Paris, et enjoignait de me faire partir dans les vingt-quatre heures, en me traitant cependant avec tous les égards dus à une femme d'un nom connu... Je répondis à l'officier de gendarmerie que partir dans les vingt-quatre heures convenait à des conscrits, mais non pas à une femme et à des enfants. En conséquence je lui proposai de m'accompagner à Paris où j'avais besoin de trois jours pour faire les arrangements nécessaires à mon voyage. Je montai donc dans ma voiture avec mes enfants et cet officier qu'on avait choisi comme le

plus littéraire des gendarmes. En effet, il me fit des compliments sur mes écrits. « Vous voyez, lui dis-je, monsieur, où cela mène d'être femme d'esprit. Déconseillez-le, je vous prie, aux personnes de votre famille, si vous en avez l'occasion. » J'essayais de me monter par la fierté, mais je sentais la griffe dans mon cœur.

« Je m'arrêtai quelques instants chez madame Récamier. Je trouvai le général Junot, qui, par dévouement pour elle, promit d'aller le lendemain parler au premier Consul. Il le fît en effet avec la plus grande chaleur……

« La veille du jour qui m'était accordé, Joseph Bonaparte fit encore une tentative……

« Je fus obligée d'attendre la réponse dans une auberge à deux lieues de Paris, n'osant pas rentrer chez moi dans la ville. Un jour se passa sans que cette réponse me parvînt. Ne voulant pas attirer l'attention sur moi en restant plus longtemps dans l'auberge où j'étais, je fis le tour des murs de Paris pour en aller chercher une autre, de même à deux lieues de Paris, mais sur une route différente. Cette vie errante, à quatre pas de mes amis et de ma demeure, me causait une douleur que je ne puis me rappeler sans frissonner.[4511] »

Madame de Staël, au lieu de retourner à Coppet, partit pour son premier voyage d'Allemagne. À cette époque elle m'écrivit, sur la mort de madame de Beaumont, la lettre que j'ai citée dans mon premier voyage de Rome.

Madame Récamier réunissait chez elle, à Paris, ce qu'il y avait de plus distingué dans les partis opprimés et dans les opinions qui n'avaient pas tout cédé à la victoire. On y voyait les illustrations de l'ancienne monarchie et du nouvel empire : les Montmorency, les Sabran, les Lamoignon, les généraux Masséna, Moreau et Bernadotte ; celui-là destiné à l'exil, celui-ci au trône. Les étrangers illustres s'y rendaient aussi ; le prince d'Orange, le prince de Bavière, le frère de la reine de Prusse l'environnaient, comme à Londres le prince de Galles était fier de porter son châle. L'attrait était si irrésistible qu'Eugène de Beauharnais et les ministres mêmes de l'empereur allaient à ces réunions. Bonaparte ne pouvait souffrir le succès, même celui

d'une femme. Il disait : « Depuis quand le conseil se tient-il chez madame Récamier ? »

VII. Projets des généraux. — Portrait de Bernadotte. — Procès de Moreau. — Lettres de Moreau et de Masséna à Madame Récamier.

Je reviens maintenant au récit de Benjamin Constant : « Depuis longtemps Bonaparte, qui s'était emparé du gouvernement, marchait ouvertement à la tyrannie. Les partis les plus opposés s'aigrissaient contre lui, et tandis que la masse des citoyens se laissait énerver encore par le repos qu'on lui promettait, les républicains et les royalistes désiraient un renversement. M. de Montmorency appartenait à ces derniers par sa naissance, ses rapports et ses opinions. Madame Récamier ne tenait à la politique que par son intérêt généreux pour les vaincus de tous les partis. L'indépendance de son caractère l'éloignait de la cour de Napoléon dont elle avait refusé de faire partie. M. de Montmorency imagina de lui confier ses espérances, lui peignit le rétablissement des Bourbons sous des couleurs propres à exciter son enthousiasme, et la chargea de rapprocher deux hommes importants alors en France, Bernadotte et Moreau, pour voir s'ils pouvaient se réunir contre Bonaparte. Elle connaissait beaucoup Bernadotte, qui depuis est devenu prince royal de Suède. Quelque chose de chevaleresque dans la figure, de noble dans les manières, de très fin dans l'esprit, de déclamatoire dans la conversation, en font un homme remarquable. Courageux dans les combats, hardi dans le propos, mais timide dans les actions qui ne sont pas militaires, irrésolu dans tous ses projets : une chose qui le rend très séduisant à la première vue, mais qui en même temps met un obstacle à toute combinaison de plan avec lui, c'est une habitude de haranguer, reste de son éducation révolutionnaire

qui ne le quitte pas. Il a parfois des mouvements d'une véritable éloquence ; il le sait, il aime ce genre de succès, et quand il est entré dans le développement de quelque idée générale, tenant à ce qu'il a entendu dans les clubs ou à la tribune, il perd de vue tout ce qui l'occupe et n'est plus qu'un orateur passionné. Tel il a paru en France dans les premières années du règne de Bonaparte, qu'il a toujours haï et auquel il a toujours été suspect, et tel il s'est encore montré dans ces derniers temps, au milieu du bouleversement de l'Europe dont on lui doit toutefois l'affranchissement, parce qu'il a rassuré les étrangers en leur montrant un Français prêt à marcher contre le tyran de la France et sachant ne dire que ce qui pouvait influer sur sa nation.

« Tout ce qui offre à une femme le moyen d'exercer sa puissance lui est toujours agréable. Il y avait d'ailleurs, dans l'idée de soulever contre le despotisme de Bonaparte des hommes importants par leurs dignités et leur gloire, quelque chose de généreux et de noble qui devait tenter madame Récamier. Elle se prêta donc au désir de M. de Montmorency. Elle réunit souvent Bernadotte et Moreau chez elle. Moreau hésitait, Bernadotte déclamait. Madame Récamier prenait les discours indécis de Moreau pour un commencement de résolution, et les harangues de Bernadotte comme un signal de renversement de la tyrannie. Les deux généraux, de leur côté, étaient enchantés de voir leur mécontentement caressé par tant de beauté, d'esprit et de grâce. Il y avait en effet quelque chose de romanesque et de poétique dans cette femme si jeune, si séduisante, leur parlant de la liberté de leur patrie. Bernadotte répétait sans cesse à madame Récamier qu'elle était faite pour électriser le monde et pour créer des séides. »

En remarquant la finesse de cette peinture de Benjamin Constant, il faut dire que madame Récamier ne serait jamais entrée dans ces intérêts politiques sans l'irritation qu'elle ressentait de l'exil de madame de Staël. Le futur roi de Suède avait la liste des généraux qui tenaient encore au parti de l'indépendance, mais le nom de Moreau n'y était pas ; c'était le seul qu'on pût opposer à celui de Napoléon : seulement

Bernadotte ignorait quel était ce Bonaparte dont il attaquait la puissance.

Madame Moreau donna un bal ; toute l'Europe s'y trouva, excepté la France ; elle n'y était représentée que par l'opposition républicaine. Pendant cette fête, le général Bernadotte conduisit madame Récamier dans un petit salon où le bruit de la musique seul les suivit et leur rappelait où ils étaient. Moreau passa dans ce salon ; Bernadotte lui dit après de longues explications : « Avec un nom populaire, vous êtes le seul parmi nous qui puisse se présenter appuyé de tout un peuple ; voyez ce que vous pouvez, ce que nous pouvons guidés par vous. » Moreau répéta ce qu'il avait dit souvent : « Qu'il sentait le danger dont la liberté était menacée, qu'il fallait surveiller Bonaparte, mais qu'il craignait la guerre civile. »

Cette conversation se prolongeait et s'animait ; Bernadotte s'emporta et dit au général Moreau : « Vous n'osez pas prendre la cause de la liberté ; eh bien, Bonaparte se jouera de la liberté et de vous. Elle périra malgré nos efforts, et vous, vous serez enveloppé dans sa ruine sans avoir combattu. » Paroles prophétiques !

La mère de madame Récamier était liée avec madame Hulot, mère de madame Moreau, et madame Récamier avait contracté avec cette dernière une de ces liaisons d'enfance qu'on est heureux de continuer dans le monde.

Pendant le procès du général Moreau, madame Récamier passait sa vie chez madame Moreau. Celle-ci dit à son amie que son mari se plaignait de ne l'avoir pas encore vue parmi le public qui remplissait la salle et le tribunal. Madame Récamier s'arrangea pour assister le lendemain de cette conversation à la séance. Un des juges, M. Brillat-Savarin[4512], se chargea de la faire entrer par une porte particulière qui s'ouvrait sur l'amphithéâtre. En entrant elle releva son voile, parcourut d'un coup d'œil les rangs des accusés, afin d'y trouver Moreau. Il la reconnut, se leva et la salua. Tous les regards se tournèrent vers elle ; elle se hâta de descendre les degrés de l'amphithéâtre pour arriver à la place qui lui était destinée. Les accusés étaient au nombre de quarante-sept ; ils remplissaient les gradins

placés en face des juges du tribunal. Chaque accusé était placé entre deux gendarmes : ces soldats montraient au général Moreau de la déférence et du respect.

On remarquait MM. de Polignac et de Rivière, mais surtout Georges Cadoudal. Pichegru, dont le nom restera lié à celui de Moreau, manquait pourtant à côté de lui, ou plutôt on y croyait voir son ombre, car on savait qu'il manquait aussi dans la prison.

Il n'était plus question de républicains, c'était la fidélité royaliste qui luttait contre le pouvoir nouveau ; toutefois, cette cause de la légitimité et de ses partisans nobles avait pour chef un homme du peuple, Georges Cadoudal. On le voyait là, avec la pensée que cette tête si pieuse, si intrépide, allait tomber sur l'échafaud ; que lui seul peut-être, Cadoudal, ne serait pas sauvé, car il ne ferait rien pour l'être. Il ne défendait que ses amis ; quant à ce qui le regardait particulièrement, il disait tout. Bonaparte ne fut pas aussi généreux qu'on le supposait : onze personnes dévouées à Georges périrent avec lui[4513].

Moreau ne parla point. La séance terminée, le juge qui avait amené madame Récamier vint la reprendre. Elle traversa le parquet du côté opposé à celui par lequel elle était entrée, et longea le banc des accusés. Moreau descendit suivi de ses deux gendarmes ; il n'était séparé d'elle que par une balustrade. Il lui dit quelques paroles que dans son saisissement elle n'entendit point : elle voulut lui répondre, sa voix se brisa[4514].

Aujourd'hui que les temps sont changés, et que le nom de Bonaparte semble seul les remplir, on n'imagine pas à combien peu encore paraissait tenir sa puissance. La nuit qui précéda la sentence, et pendant laquelle le tribunal siégea, tout Paris fut sur pied. Des flots de peuple se portaient au Palais de Justice. Georges ne voulut point de grâce ; il répondit à ceux qui voulaient la demander : « Me promettez-vous une plus belle occasion de mourir ? »

Moreau, condamné à la déportation, se mit en route pour Cadix, d'où il devait passer en Amérique. Madame Moreau alla le rejoindre. Madame Récamier était auprès d'elle au moment

de son départ. Elle la vit embrasser son fils dans son berceau, et la vit revenir sur ses pas pour l'embrasser encore : elle la conduisit à sa voiture et reçut son dernier adieu.

Le général Moreau écrivit de Cadix cette lettre à sa généreuse amie :

« Chiclana (près Cadix), le 12 octobre 1804.

Madame,

« Vous apprendrez sans doute avec quelque plaisir des nouvelles de deux fugitifs auxquels vous avez témoigné tant d'intérêt. Après avoir essuyé des fatigues de tout genre, sur terre et sur mer, nous espérions nous reposer à Cadix, quand la fièvre jaune, qu'on peut en quelque sorte comparer aux maux que nous venions d'éprouver, est venue nous assiéger dans cette ville.

« Quoique les couches de mon épouse nous aient forcés d'y rester plus d'un mois pendant la maladie, nous avons été assez heureux pour nous préserver de la contagion ; un seul de nos gens en a été atteint.

« Enfin, nous sommes à Chiclana, très joli village à quelques lieues de Cadix, jouissant d'une bonne santé, et mon épouse en pleine convalescence après m'avoir donné une fille très bien portante.

« Persuadée que vous prendrez autant d'intérêt à cet événement qu'à tout ce qui nous est arrivé, elle me charge de vous en faire part et de la rappeler à votre amitié.

« Je ne vous parle pas du genre de vie que nous menons, il est excessivement ennuyeux et monotone ; mais au moins nous respirons en liberté, quoique dans le pays de l'inquisition.

« Je vous prie, madame, de recevoir l'assurance de mon respectueux attachement, et de me croire pour toujours

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« V. MOREAU. »

Cette lettre est datée de Chiclana, lieu qui sembla promettre

avec de la gloire un règne assuré à M. le duc d'Angoulême : et pourtant il n'a fait que paraître sur ce bord aussi fatalement que Moreau, qu'on a cru dévoué aux Bourbons. Moreau au fond de l'âme était dévoué à la liberté ; lorsqu'il eut le malheur de se joindre à la coalition, il s'agissait uniquement à ses yeux de combattre le despotisme de Bonaparte. Louis XVIII disait à M. de Montmorency, qui déplorait la mort de Moreau comme une grande perte pour la couronne : « Pas si grande : Moreau était républicain. » Ce général ne repassa en Europe que pour trouver le boulet sur lequel son nom avait été gravé par le doigt de Dieu.

Moreau me rappelle un autre illustre capitaine, Masséna. Celui-ci allait à l'armée d'Italie ; il demanda à madame Récamier un ruban blanc de sa parure. Un jour elle reçut ce billet de la main de Masséna :

« Le charmant ruban donné par madame Récamier a été porté par le général Masséna aux batailles et au blocus de Gênes : il n'a jamais quitté le général et lui a constamment favorisé la victoire. »

Les antiques mœurs percent à travers les mœurs nouvelles dont elles font la base. La galanterie du chevalier noble se retrouvait dans le soldat plébéien ; le souvenir des tournois et des croisades était caché dans ces faits d'armes par qui la France moderne a couronné ses vieilles victoires. Cisher, compagnon de Charlemagne, ne se parait point aux combats des couleurs de sa dame : « Il portait, dit le moine de Saint-Gall, sept, huit et même neuf ennemis enfilés à sa lance comme des grenouillettes. » Cisher précédait, et Masséna suivait la chevalerie.

VIII. Mort de M. Necker. — Retour de Madame de Staël. — Madame Récamier à Coppet. — Le prince Auguste de Prusse. — Madame de Genlis.

Madame de Staël apprit à Berlin la maladie de son père ; elle se hâta de revenir, mais M. Necker était mort[4515] avant son arrivée en Suisse.

En ce temps-là arriva la ruine de M. Récamier[4516] ; madame de Staël fut bientôt instruite de ce malheureux événement. Elle écrivit sur-le-champ à madame Récamier, son amie :

« Genève, 17 novembre[4517].

« Ah ! ma chère Juliette, quelle douleur j'ai éprouvée par l'affreuse nouvelle que je reçois ! que je maudis l'exil qui ne me permet pas d'être auprès de vous, de vous serrer contre mon cœur ! Vous avez perdu tout ce qui tient à la facilité, à l'agrément de la vie ; mais s'il était possible d'être plus aimée, plus intéressante que vous ne l'étiez, c'est ce qui vous serait arrivé. Je vais écrire à M. Récamier, que je plains et que je respecte. Mais, dites-moi, serait-ce un rêve que de vous voir ici cet hiver ? Si vous vouliez, trois mois passés ici, dans un cercle étroit où vous seriez passionnément soignée : mais à Paris aussi vous inspirez ce sentiment. Enfin, au moins à Lyon, ou jusqu'à mes *quarante lieues*, j'irai pour vous voir, pour vous embrasser, pour vous dire que je me suis senti pour vous plus de tendresse que pour aucune femme que j'aie jamais connue. Je ne sais rien vous dire comme consolation, si ce n'est que vous serez aimée et considérée plus que jamais et

que les admirables traits de votre générosité et de votre bienfaisance seront connus malgré vous par ce malheur, comme ils ne l'auraient jamais été sans lui. Certainement, en comparant votre situation à ce qu'elle était, vous avez perdu ; mais s'il m'était possible d'envier ce que j'aime, je donnerais bien tout ce que je suis pour être vous. Beauté sans égale en Europe, réputation sans tache, caractère fier et généreux, quelle fortune de bonheur encore dans cette triste vie où l'on marche si dépouillé ! Chère Juliette, que notre amitié se resserre ; que ce ne soit plus simplement des services généreux qui sont tous venus de vous, mais une correspondance suivie, un besoin réciproque de se confier ses pensées, une vie ensemble. Chère Juliette, c'est vous qui me ferez revenir à Paris, car vous serez toujours une personne toute-puissante, et nous nous verrons tous les jours ; et comme vous êtes plus jeune que moi, vous me fermerez les yeux, et mes enfants seront vos amis. Ma fille a pleuré ce matin de mes larmes et des vôtres. Chère Juliette, ce luxe qui vous entourait, c'est nous qui en avons joui ; votre fortune a été la nôtre, et je me sens ruinée parce que vous n'êtes plus riche. Croyez-moi, il reste du bonheur quand on s'est fait aimer ainsi.

« Benjamin veut vous écrire ; il est bien ému. Mathieu de Montmorency m'écrit sur vous une lettre bien touchante. Chère amie, que votre cœur soit calme au milieu de tant de douleurs. Hélas ! ni la mort ni l'indifférence de vos amis ne vous menacent, et voilà les blessures éternelles. Adieu, cher ange, adieu ! J'embrasse avec respect votre visage charmant... »

Un intérêt nouveau se répandit sur madame Récamier : elle quitta la société sans se plaindre, et sembla faite pour la solitude comme pour le monde. Ses amis lui restèrent, « et cette fois, a dit M. Ballanche, *la fortune se retira seule* ».

Madame de Staël attira son amie à Coppet[4518]. Le prince Auguste de Prusse, fait prisonnier à la bataille d'Eylau[4519], se rendant en Italie, passa par Genève : il devint amoureux de

madame Récamier. La vie intime et particulière appartenant à chaque homme continuait son cours sous la vie générale, l'ensanglantement des batailles et la transformation des empires. Le riche, à son réveil, aperçoit ses lambris dorés, le pauvre ses solives enfumées ; pour les éclairer il n'y a qu'un même rayon de soleil.

Le prince Auguste, croyant que madame Récamier pourrait consentir au divorce, lui proposa de l'épouser[4520]. Il reste un monument de cette passion dans le tableau de *Corinne* que le prince obtint de Gérard ; il en fit présent à madame Récamier comme un immortel souvenir du sentiment qu'elle lui avait inspiré, et de l'intime amitié qui unissait Corinne et Juliette[4521].

L'été se passa en fêtes : le monde était bouleversé ; mais il arrive que le retentissement des catastrophes publiques, en se mêlant aux joies de la jeunesse, en redouble le charme ; on se livre d'autant plus vivement aux plaisirs qu'on se sent près de les perdre.

Madame de Genlis

Madame de Genlis a fait un roman sur cet attachement du prince Auguste. Je la trouvai un jour dans l'ardeur de la

composition. Elle demeurait à l'Arsenal, au milieu de livres poudreux, dans un appartement obscur. Elle n'attendait personne ; elle était vêtue d'une robe noire ; ses cheveux blancs offusquaient son visage ; elle tenait une harpe entre ses genoux, et sa tête était abattue sur sa poitrine. Appendue aux cordes de l'instrument, elle promenait ses deux mains pâles et amaigries sur l'autre côté du réseau sonore, dont elle tirait des sons affaiblis, semblables aux voix lointaines et indéfinissables de la mort. Que chantait l'antique sybille[4522] ? elle chantait madame Récamier. Elle l'avait d'abord haïe, mais dans la suite elle avait été vaincue par la beauté et le malheur. Madame de Genlis venait d'écrire cette page sur madame Récamier, en lui donnant le nom d'Athénaïs :

« Le prince entra dans le salon, conduit par madame de Staël. Tout à coup la porte s'entrouvre, Athénaïs s'avance. À l'élégance de sa taille, à l'éclat éblouissant de sa figure, le prince ne peut la méconnaître, mais il s'était fait d'elle une idée toute différente : il s'était représenté cette femme si célèbre par sa beauté, fière de ses succès, avec un maintien assuré, et cette espèce de confiance que ne donne que trop souvent ce genre de célébrité ; et il voyait une jeune personne timide s'avancer avec embarras et rougir en paraissant. Le plus doux sentiment se mêla à sa surprise.

« Après dîner on ne sortit point, à cause de la chaleur excessive ; on descendit dans la galerie pour faire de la musique jusqu'à l'heure de la promenade. Après quelques accords brillants et des sons harmoniques d'une douceur enchanteresse, Athénaïs chanta en s'accompagnant sur la harpe. Le prince l'écouta avec ravissement, et, lorsqu'elle eut fini, il la regarda avec un trouble inexprimable en s'écriant : Et des talents ! »

Madame de Staël, dans la force de la vie, aimait madame Récamier ; madame de Genlis, dans sa décrépitude, retrouvait pour elle les accents de sa jeunesse ; l'auteur de *Mademoiselle de Clermont*[4523] plaçait la scène de son roman à Coppet[4524], chez l'auteur de Corinne, rivale qu'elle détestait ; c'était une merveille. Une autre merveille est de me voir écrire

ces détails. Je parcours des lettres qui me rappellent des temps où je vivais solitaire et inconnu. Il fut du bonheur sans moi, aux rivages de Coppet, que je n'ai pas vus depuis sans quelque mouvement d'envie. Les choses qui me sont échappées sur la terre, qui m'ont fui, que je regrette, me tueraient si je ne touchais à ma tombe ; mais, si près de l'oubli éternel, vérités et songes sont également vains ; au bout de la vie tout est jour perdu.

IX. Second voyage de Madame de Staël en Allemagne.

Madame de Staël partit une seconde fois pour l'Allemagne[4525]. Ici recommence une série de lettres à madame Récamier, peut-être encore plus charmantes que les premières.

Il n'y a rien dans les ouvrages imprimés de madame de Staël qui approche de ce naturel, de cette éloquence, où l'imagination prête son expression aux sentiments. La vertu de l'amitié de madame Récamier devait être grande, puisqu'elle sut faire produire à une femme de génie ce qu'il y avait de caché et de non révélé encore dans son talent. On devine au surplus dans l'accent triste de madame de Staël un déplaisir secret, dont la beauté devait être naturellement la confidente, elle qui ne pouvait jamais recevoir de pareilles blessures.

X. Château de Chaumont. — Lettre de Madame de Staël à Bonaparte.

Madame de Staël étant rentrée en France vint, au printemps de 1810[4526], habiter le château de Chaumont sur les bords de la Loire, à quarante lieues de Paris, distance déterminée pour le rayon de son bannissement. Madame Récamier la rejoignit dans cette campagne.

Madame de Staël surveillait alors l'impression de son ouvrage sur l'Allemagne : lorsqu'il fut près de paraître, elle l'envoya à Bonaparte avec cette lettre :

« Sire,

« Je prends la liberté de présenter à Votre Majesté mon ouvrage sur l'Allemagne. Si elle daigne le lire, il me semble qu'elle y trouvera la preuve d'un esprit capable de quelques réflexions et que le temps a mûri. Sire, il y a douze ans que je n'ai vu Votre Majesté et que je suis exilée. Douze ans de malheurs modifient tous les caractères, et le destin enseigne la résignation à ceux qui souffrent. Prête à m'embarquer, je supplie Votre Majesté de m'accorder une demi-heure d'entretien. Je crois avoir des choses à lui dire qui pourront l'intéresser, et c'est à ce titre que je la supplie de m'accorder la faveur de lui parler avant mon départ. Je me permettrai seulement une chose dans cette lettre : c'est l'explication des motifs qui me forcent à quitter le continent, si je n'obtiens pas de Votre Majesté la permission de vivre dans une campagne assez près de Paris pour que mes enfants y puissent demeurer. La disgrâce de Votre Majesté jette sur les personnes qui en sont l'objet une telle défaveur en Europe, que je ne puis faire un pas sans en rencontrer les effets. Les

uns craignent de se compromettre en me voyant, les autres se croient des Romains en triomphant de cette crainte. Les plus simples rapports de la société deviennent des services qu'une âme fière ne peut supporter. Parmi mes amis, il en est qui se sont associés à mon sort avec une admirable générosité ; mais j'ai vu les sentiments les plus intimes se briser contre la nécessité de vivre avec moi dans la solitude, et j'ai passé ma vie depuis huit ans entre la crainte de ne pas obtenir des sacrifices, et la douleur d'en être l'objet. Il est peut-être ridicule d'entrer ainsi dans le détail de ses impressions avec le souverain du monde ; mais ce qui vous a donné le monde, Sire, c'est un souverain génie. Et en fait d'observation sur le cœur humain, Votre Majesté comprend depuis les plus vastes ressorts jusqu'aux plus délicats. Mes fils n'ont point de carrière, ma fille a treize ans : dans peu d'années il faudra l'établir : il y aurait de l'égoïsme à la forcer de vivre dans les insipides séjours où je suis condamnée. Il faudrait donc aussi me séparer d'elle ! Cette vie n'est pas tolérable et je n'y sais aucun remède sur le continent. Quelle ville puis-je choisir où la disgrâce de Votre Majesté ne mette pas un obstacle invincible à l'établissement de mes enfants comme à mon repos personnel ? Votre Majesté ne sait peut-être pas elle-même la peur que les exilés font à la plupart des autorités de tous les pays, et j'aurais dans ce genre des choses à lui raconter qui dépassent sûrement ce qu'elle aurait ordonné. On a dit à Votre Majesté que je regrettais Paris à cause du Musée et de Talma : c'est une agréable plaisanterie sur l'exil, c'est-à-dire sur le malheur que Cicéron et Bolingbroke ont déclaré le plus insupportable de tous ; mais quand j'aimerais les chefs-d'œuvre des arts que la France doit aux conquêtes de Votre Majesté, quand j'aimerais ces belles tragédies, images de l'héroïsme, serait-ce à vous, Sire, à m'en blâmer ? Le bonheur de chaque individu ne se compose-t-il pas de la nature de ses facultés ? et si le ciel m'a donné du talent, n'ai-je pas l'imagination qui rend les jouissances des arts et de l'esprit nécessaires ? Tant de gens demandent à Votre Majesté des avantages réels de toute espèce ! pourquoi rougirais-je de

lui demander l'amitié, la poésie, la musique, les tableaux, toute cette existence idéale dont je puis jouir sans m'écarter de la soumission que je dois au monarque de la France ? »

Cette lettre inconnue méritait d'être conservée[4527]. Madame de Staël n'était pas, ainsi qu'on l'a prétendu, une ennemie aveugle et implacable. Elle ne fut pas plus écoutée que moi, lorsque je me vis obligé de m'adresser aussi à Bonaparte pour lui demander la vie de mon cousin Armand. Alexandre et César auraient été touchés de cette lettre d'un ton si haut, écrite par une femme si renommée ; mais la confiance du mérite qui se juge et s'égalise à la domination suprême, cette sorte de familiarité de l'intelligence qui se place au niveau du maître de l'Europe pour traiter avec lui de couronne à couronne, ne parurent à Bonaparte que l'arrogance d'un amour-propre déréglé. Il se croyait bravé par tout ce qui avait quelque grandeur indépendante ; la bassesse lui semblait fidélité, la fierté révolte ; il ignorait que le vrai talent ne reconnaît de Napoléons que dans le génie ; qu'il a ses entrées dans les palais comme dans les temples, parce qu'il est immortel.

XI. Madame Récamier et M. Mathieu de Montmorency sont exilés. — Madame Récamier à Châlons.

Madame de Staël quitta Chaumont et retourna à Coppet[4528] ; madame Récamier s'empressa de nouveau de se rendre auprès d'elle ; M. Mathieu de Montmorency lui resta également dévoué. L'un et l'autre en furent punis ; ils furent frappés de la peine même qu'ils étaient allés consoler : les quarante lieues de distance de Paris leur furent infligées[4529].

Madame Récamier se retira à Châlons-sur-Marne[4530], décidée dans son choix par le voisinage de Montmirail[4531], qu'habitaient MM. de La Rochefoucauld-Doudeauville.

Mille détails de l'oppression de Bonaparte se sont perdus dans la tyrannie générale : les persécutés redoutaient de voir leurs amis, crainte de les compromettre ; leurs amis n'osaient les visiter, crainte de leur attirer quelque accroissement de rigueur. Le malheureux proscrit, devenu un pestiféré, séquestré du genre humain, demeurait en quarantaine dans la haine du despote. Bien reçu tant qu'on ignorait votre indépendance d'opinion, sitôt qu'elle était connue tout se retirait ; il ne restait autour de vous que des autorités épiant vos liaisons, vos sentiments, vos correspondances, vos démarches : tels étaient ces temps de bonheur et de liberté.

Les lettres de madame de Staël révèlent les souffrances de cette époque, où les talents étaient menacés à chaque instant d'être jetés dans un cachot, où l'on ne s'occupait que des moyens de s'échapper, où l'on aspirait à la fuite comme à la délivrance : quand la liberté a disparu, il reste un pays, mais il n'y a plus de patrie.

En écrivant à son amie qu'elle ne désirait pas la voir, dans l'appréhension du mal qu'elle lui pourrait apporter, madame de Staël ne disait pas tout : elle était mariée secrètement à M. de Rocca[4532], d'où résultait une complication d'embarras dont la police impériale profitait. Madame Récamier, à qui madame de Staël croyait devoir taire ses nouveaux soucis, s'étonnait à bon droit de l'obstination qu'elle mettait à lui interdire l'entrée de son château de Coppet : blessée de la résistance de madame de Staël, pour laquelle elle s'était déjà sacrifiée, elle n'en persistait pas moins dans sa résolution de la rejoindre.

Toutes les lettres qui auraient dû retenir madame Récamier ne firent que la confirmer dans son dessein : elle partit et reçut à Dijon ce billet fatal :

> « Je vous dis adieu, cher ange de ma vie, avec toute la tendresse de mon âme. Je vous recommande Auguste[4533] : qu'il vous voie et qu'il me revoie. Vous êtes une créature céleste. Si j'avais vécu près de vous, j'aurais été trop heureuse : le sort m'entraîne. Adieu[4534]. »

Madame de Staël ne devait plus retrouver Juliette que pour mourir. Le billet de madame de Staël frappa d'un coup de foudre la voyageuse : fuir subitement, s'en aller avant d'avoir pressé dans ses bras celle qui accourait pour se jeter dans ses adversités, n'était-ce point de la part de madame de Staël une résolution cruelle ? Il paraissait à madame Récamier que l'amitié aurait pu être moins *entraînée par le sort*.

Madame de Staël alla chercher l'Angleterre en traversant l'Allemagne et la Suède[4535] : la puissance de Napoléon était une autre mer qui séparait Albion de l'Europe, comme l'Océan la sépare du monde.

Auguste, fils de madame de Staël, avait perdu son frère, tué en duel d'un coup de sabre[4536] ; il se maria et eut un fils : ce fils, âgé de quelques mois, l'a suivi dans la tombe. Avec Auguste de Staël s'est éteinte la postérité masculine d'une femme illustre, car elle ne revit pas dans le nom honorable, mais

inconnu, de Rocca.

XII. Madame Récamier à Lyon. — Madame de Chevreuse. — Prisonniers espagnols.

Madame Récamier demeurée seule, pleine de regrets, chercha d'abord à Lyon, sa ville natale, un premier abri[4537] : elle y rencontra madame de Chevreuse[4538], autre bannie. Madame de Chevreuse avait été forcée par l'Empereur et ensuite par sa propre famille d'entrer dans la nouvelle société. Vous trouveriez à peine un nom historique qui ne consentît à perdre son honneur plutôt qu'une forêt. Une fois engagée aux Tuileries, madame de Chevreuse avait cru pouvoir dominer dans une cour sortie des camps : cette cour cherchait, il est vrai, à s'instruire des airs de jadis, dans l'espoir de couvrir sa récente origine ; mais l'allure plébéienne était encore trop rude pour recevoir des leçons de l'impertinence aristocratique. Dans une révolution qui dure et qui a fait son dernier pas, comme par exemple à Rome, le Patriciat, un siècle après la chute de la république, put se résigner à n'être plus que le sénat des empereurs ; le passé n'avait rien à reprocher aux empereurs du présent, puisque ce passé était fini ; une égale flétrissure marquait toutes les existences. Mais en France les nobles qui se transformèrent en chambellans se hâtèrent trop ; l'empire nouvellement né disparut avant eux, et ils se retrouvèrent en face de la vieille monarchie ressuscitée.

Madame de Chevreuse, attaquée d'une maladie de poitrine, sollicita et n'obtint pas la faveur d'achever ses derniers jours à Paris ; on n'expire pas quand et où l'on veut[4539] : Napoléon ; qui faisait tant de décédés n'en aurait pas fini avec eux s'il leur eût laissé le choix de leur tombeau.

Madame Récamier ne parvenait à oublier ses propres chagrins qu'en s'occupant de ceux des autres ; par la connivence charitable d'une sœur de la Miséricorde, elle visitait secrètement à Lyon les prisonniers espagnols. Un d'entre eux, brave et beau, chrétien comme le Cid, s'en allait à Dieu : assis sur la paille, il jouait de la guitare ; son épée avait trompé sa main. Sitôt qu'il apercevait sa bienfaitrice, il lui chantait des romances de son pays, n'ayant pas d'autre moyen de la remercier. Sa voix affaiblie et les sons confus de l'instrument se perdaient dans le silence de la prison. Les compagnons du soldat, à demi enveloppés de leurs manteaux déchirés, leurs cheveux noirs pendants sur leurs visages hâves et bronzés, levaient des yeux fiers du sang castillan, humides de reconnaissance, sur l'exilée qui leur rappelait une épouse, une sœur, une amante, et qui portait le joug de la même tyrannie.

L'Espagnol mourut. Il put dire comme Zarviska, le jeune et valeureux poète polonais : « Une main inconnue fermera ma paupière ; le tintement d'une cloche étrangère annoncera mon trépas, et des voix qui ne seront pas celles de ma patrie prieront pour moi. »

Mathieu de Montmorency vint à Lyon visiter madame Récamier. Elle connut alors M. Camille Jordan et M. Ballanche, dignes de grossir le cortège des amitiés attachées à sa noble vie.

Madame Récamier visitant les prisonniers espagnols

XIII. Madame Récamier à Rome. — Albano. — Canova : ses lettres.

Madame Récamier était trop fière pour demander son rappel. Fouché l'avait longtemps et inutilement pressée d'orner la cour de l'empereur : on peut voir les détails de ces négociations de palais dans les écrits du temps. Madame Récamier se retira en Italie[4540] : M. de Montmorency l'accompagna jusqu'à Chambéry. Elle traversa le reste des Alpes, n'ayant pour compagne de voyage qu'une petite nièce âgée de sept ans, aujourd'hui madame Lenormant.

Rome était alors une ville de France, capitale du département du Tibre. Le pape gémissait prisonnier à Fontainebleau, dans le palais de François Ier.

Fouché, en mission en Italie, commandait dans la cité des Césars, de même que le chef des eunuques noirs dans Athènes : il n'y fit que passer[4541] ; on installa M. de Norvins[4542] en qualité de préfet de police : le mouvement était sur un autre point de l'Europe.

Conquise sans avoir vu son second Alaric, la ville éternelle se taisait, plongée dans ses ruines. Des artistes demeuraient seuls sur cet amas de siècles. Canova reçut madame Récamier comme une statue grecque que la France rendait au musée du Vatican : pontife des arts, il l'inaugura aux honneurs du Capitole, dans Rome abandonnée.

Canova avait une maison à Albano ; il l'offrit à madame Récamier ; elle y passa l'été. La fenêtre à balcon de sa chambre était une de ces grandes croisées de peintre qui encadrent le paysage. Elle s'ouvrait sur les ruines de la *villa de Pompée* ; au loin, par-dessus des oliviers, on voyait le soleil se coucher dans la mer. Canova revenait à cette heure ; ému de ce beau

spectacle, il se plaisait à chanter, avec un accent vénitien et une voix agréable, la barcarolle : *O pescator dell' onda* ; madame Récamier l'accompagnait sur le piano. L'auteur de Psyché et de la Madeleine se délectait à cette harmonie, et cherchait dans les traits de Juliette le type de la Béatrix qu'il rêvait de faire un jour. Rome avait vu jadis Raphaël et Michel-Ange couronner leurs modèles dans de poétiques orgies, trop librement racontées par Cellini : combien leur était supérieure cette petite scène décente et pure entre une femme exilée et ce Canova, si simple et si doux !

Plus solitaire que jamais, Rome en ce moment portait le deuil de veuve : elle ne voyait plus passer en la bénissant ces paisibles souverains qui rajeunissaient ses vieux jours de toutes les merveilles des arts. Le bruit du monde s'était encore une fois éloigné d'elle ; Saint-Pierre était désert comme le Colisée.

J'ai lu les lettres éloquentes qu'écrivait à son amie la femme la plus illustre de nos jours passés ; lisez les mêmes sentiments de tendresse exprimés avec la plus charmante naïveté, dans la langue de Pétrarque, par le premier sculpteur des temps modernes. Je ne commettrai pas le sacrilège d'essayer de les traduire.

« Domenica mattina.

« Dio eterno ? siamo vivi, o siamo morti ? Io voglio esser vivo, almeno per scriveri ; si, lo vuole il mio cuore, anzi mi comanda assolutamente di tarlo. Oh ! se'l conoscete bene a fondo questo povero cuor mio, quanto, quanto mai ve ne persuadereste ! Ma per disgrazia mia pare ch'egli sia alquanto all' oscuro per voi. Pazienza ! Ditemi almeno come state di salute, se di più non volete dire ; benchè mi abbiate promesso di scrivere a di scrivermi dolce. Io davvero che avrei voluto vedervi personalmente in questi giorni, ma non vi poteva essere alcuna via di poterlo fare ; anzi su di questo vi dirò a voce delle cose curiose. Conviene dunque che mi contenti, a forza, di vidervi in spirito. In questo modo sempre mi siete presente, sempre vi veggo, sempre vi parlo, vi dico tante, tante cose, ma tutte, tutte al vento, tutte ! Pazienza anche di questo ! gran fatto che la

cosa abbia d'andare sempre in questo modo ! voglio intanto però che siate certa, certissima che l'anima mia vi ama molto più assai di quello che mai possiate credere ed imaginare. »

XIV. Le pêcheur d'Albano.

Madame Récamier avait secouru les prisonniers espagnols à Lyon ; une autre victime de ce pouvoir qui la frappait la mit à même d'exercer à Albano son humeur compatissante : un pêcheur, accusé d'intelligence avec les sujets du pape, avait été jugé et condamné à mort. Les habitants d'Albano supplièrent l'étrangère réfugiée chez eux d'intercéder pour ce malheureux. On la conduisit à la geôle ; elle y vit le prisonnier ; frappée du désespoir de cet homme, elle fondit en larmes. Le malheureux la supplia de venir à son secours, d'intercéder pour lui, de le sauver ; prière d'autant plus déchirante, qu'il y avait impossibilité de l'arracher au supplice. Il faisait déjà nuit, et il devait être fusillé au lever du jour.

Cependant, madame Récamier, bien que persuadée de l'inutilité de ses démarches, n'hésita pas. On lui amène une voiture, elle y monte sans l'espérance qu'elle laissait au condamné. Elle traverse la campagne infestée de brigands, parvient à Rome, et ne trouve point le directeur de la police. Elle l'attendît deux heures au palais Fiano ; elle comptait les minutes d'une vie dont la dernière approchait. Quand M. de Norvins arriva, elle lui expliqua l'objet de son voyage. Il lui répondit que l'arrêt était prononcé, et qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour le faire suspendre.

Madame Récamier repartit le cœur navré ; le prisonnier avait cessé de vivre lorsqu'elle approcha d'Albano. Les habitants attendaient la Française sur le chemin ; aussitôt qu'ils la reconnurent, ils coururent à elle. Le prêtre qui avait assisté le patient lui en apportait les derniers vœux : il remerciait *la dama*, qu'il n'avait cessé de chercher des yeux en allant au lieu de l'exécution ; il lui recommandait de prier pour lui ; car un chrétien n'a pas tout fini et n'est pas hors de crainte quand il

n'est plus. Madame Récamier fut conduite par l'ecclésiastique à l'église, où la suivit la foule des belles paysannes d'Albano. Le pêcheur avait été fusillé à l'heure où l'aurore se levait sur la barque, maintenant sans guide, qu'il avait coutume de conduire sur les mers, et aux rivages qu'il avait accoutumé de parcourir.

Pour se dégoûter des conquérants, il faudrait savoir tous les maux qu'ils causent ; il faudrait être témoin de l'indifférence avec laquelle on leur sacrifie les plus inoffensives créatures dans un coin du globe où ils n'ont jamais mis le pied. Qu'importaient aux succès de Bonaparte les jours d'un pauvre faiseur de filets des États romains ? Sans doute, il n'a jamais su que ce chétif pêcheur avait existé ; il a ignoré, dans le fracas de sa lutte avec les rois, jusqu'au nom de sa victime plébéienne.

Le monde n'aperçoit en Napoléon que des victoires ; les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Et moi, je pense que de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment dans les conseils de la Providence les causes secrètes qui précipitent du faîte le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie : le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre ; le sang pacifique répandu rejaillit en gémissant vers le ciel ; Dieu le reçoit et le venge. Bonaparte tua le pêcheur d'Albano ; quelques mois après il était banni chez les pêcheurs de l'île d'Elbe, et il est mort parmi ceux de Sainte-Hélène[4543].

Mon souvenir vague, à peine ébauché dans les pensées de madame Récamier, lui apparaissait-il au milieu des steppes du Tibre et de l'Anio ? J'avais déjà passé à travers ces solitudes mélancoliques ; j'y avais laissé une tombe honorée des larmes des amis de Juliette. Lorsque la fille de M. de Montmorin (madame de Beaumont) mourut en 1803, madame de Staël et M. Necker m'écrivaient des lettres de regrets ; on a vu ces lettres. Ainsi je recevais à Rome, avant presque d'avoir connu madame Récamier, des lettres datées de Coppet ; c'est le premier indice d'une affinité de destinée. Madame Récamier m'a

dit aussi que ma lettre de 1804 à M. de Fontanes lui servait de guide en 1814, et qu'elle relisait assez souvent ce passage :

« Quiconque n'a plus de lien dans la vie doit venir demeurer à Rome. Là, il trouvera pour société une terre qui nourrira ses réflexions et occupera son cœur, et des promenades qui lui diront toujours quelque chose. La pierre qu'il foulera aux pieds lui parlera ; la poussière que le vent élèvera sous ses pas renfermera quelque grandeur humaine. S'il est malheureux, s'il a mêlé les cendres de ceux qu'il aima à tant de cendres illustres, avec quel charme ne passera-t-il pas du sépulcre des Scipions au dernier asile d'un ami vertueux !... S'il est chrétien, ah ! comment pourrait-il alors s'arracher de cette terre qui est devenue sa patrie, de cette terre qui a vu naître un second empire, plus saint dans son berceau, plus grand dans sa puissance que celui qui l'a précédé ; de cette terre où les amis que nous avons perdus, dormant avec les martyrs aux catacombes, sous l'œil du père des fidèles, paraissent devoir se réveiller les premiers dans leur poussière et semblent plus voisins des cieux[4544] ? »

Mais en 1814, je n'étais pour madame Récamier qu'un *cicerone* vulgaire, appartenant à tous les voyageurs ; plus heureux en 1823, j'avais cessé de lui être étranger, et nous pouvions causer ensemble des ruines romaines.

XV. Madame Récamier à Naples. — Le duc de Rohan-Chabot.

À Naples, où madame Récamier se rendit en automne[4545], cessèrent les occupations de la solitude. À peine fut-elle descendue à l'auberge, que les ministres du roi Joachim accoururent. Murat, oubliant la main qui changea sa cravache en sceptre, était prêt à se joindre à la coalition. Bonaparte avait planté son épée au milieu de l'Europe, comme les Gaulois plantaient leur glaive au milieu du *mallus*[4546] : autour de l'épée de Napoléon s'étaient rangés en cercle des royaumes qu'il distribuait à sa famille. Caroline avait reçu celui de Naples. Madame Murat n'était pas un camée antique aussi élégant que la princesse Borghèse ; mais elle avait plus de physionomie et plus d'esprit que sa sœur. À la fermeté de son caractère on reconnaissait le sang de Napoléon. Si le diadème n'eût pas été pour elle l'ornement de la tête d'une femme, il eût encore été la marque du pouvoir d'une reine.

Caroline reçut madame Récamier avec un empressement d'autant plus affectueux que l'oppression de la tyrannie se faisait sentir jusqu'à Portici. Cependant, la ville qui possède le tombeau de Virgile et le berceau du Tasse, cette ville où vécurent Horace et Tite-Live, Boccace et Sannazar, où naquirent Durante et Cimarozsa, avait été embellie par son nouveau maître. L'ordre s'était rétabli : les lazzaroni ne jouaient plus à la boule avec des têtes pour amuser l'amiral Nelson et lady Hamilton. Les fouilles de Pompéi s'étaient étendues ; un chemin serpentait sur le Pausilippe, dans les flancs duquel j'avais passé en 1803[4547] pour aller m'enquérir à Literne de la retraite de Scipion. Ces royautés nouvelles d'une dynastie militaire avaient

fait renaître la vie dans des pays où se manifestait auparavant la moribonde langueur d'une vieille race. Robert Guiscard, Guillaume Bras de Fer, Roger et Tancrède semblaient être revenus, moins la chevalerie.

Madame Récamier était à Naples au mois de février 1814 ; où étais-je donc alors ? dans ma *Vallée-aux-Loups*, commençant l'histoire de ma vie. Je m'occupais des jeux de mon enfance au bruit des pas des soldats étrangers. La femme dont le nom devait clore ces *Mémoires* errait sur les marines de Baïes. N'avais-je pas un pressentiment du bien qui m'arriverait un jour de cette terre, alors que je peignais la séduction parthénopéenne dans les *Martyrs* :

« Chaque matin, aussitôt que l'aurore commençait à paraître, je me rendais sous un portique. Le soleil se levait devant moi ; il illuminait de ses feux les plus doux la chaîne des montagnes de Salerne, le bleu de la mer parsemé des voiles blanches du pêcheur, les îles de Caprée, d'Œnaria et de Prochyta, le cap de Misène et Baïes avec tous ses enchantements.

« Des fleurs et des fruits humides de rosée sont moins suaves et moins frais que le paysage de Naples sortant des ombres de la nuit. J'étais toujours surpris, en arrivant au portique, de me trouver au bord de la mer, car les vagues dans cet endroit faisaient à peine entendre le léger murmure d'une fontaine ; en extase devant ce tableau, je m'appuyais contre une colonne, et sans pensée, sans désir, sans projet, je restais des heures entières à respirer un air délicieux. Le charme était si profond, qu'il me semblait que cet air divin transformait ma propre substance, et qu'avec un plaisir indicible je m'élevais vers le firmament comme un pur esprit... Attendre ou chercher la beauté, la voir s'avancer dans une nacelle et nous sourire du milieu des flots ; voguer avec elle sur la mer, dont nous semions la surface de fleurs ; suivre l'enchanteresse au fond de ces bois de myrte et dans les champs heureux où Virgile plaça l'Élysée : telle était l'occupation de nos jours...

« Peut-être est-il des climats dangereux à la vertu par leur extrême volupté ; et n'est-ce point ce que voulut enseigner une fable ingénieuse en racontant que Parthénope fut bâtie sur le

tombeau d'une sirène ? L'éclat velouté de la campagne, la tiède température de l'air, les contours arrondis des montagnes, les molles inflexions des fleuves et des vallées, sont à Naples autant de séductions pour les sens, que tout repose et que rien ne blesse...

« Pour éviter les ardeurs du Midi, nous nous retirions dans la partie du palais bâtie sous la mer. Couchés sur des lits d'ivoire, nous entendions murmurer les vagues au-dessus de nos têtes ; si quelque orage nous surprenait au fond de ces retraites, les esclaves allumaient des lampes pleines du nard le plus précieux de l'Arabie. Alors entraient de jeunes Napolitaines qui portaient des roses de Pæstum dans des vases de Nola ; tandis que les flots mugissaient au dehors, elles chantaient en formant devant nous des danses tranquilles qui me rappelaient les mœurs de la Grèce : ainsi se réalisaient pour nous les fictions des poètes ; on eût cru voir les jeux des Néréides dans la grotte de Neptune[4548]. »

Madame Récamier rencontra à Naples le comte de Neipperg[4549] et le duc de Rohan-Chabot[4550] : l'un devait monter au nid de l'aigle, l'autre revêtir la pourpre. On a dit de celui-ci qu'il avait été voué au rouge, ayant porté l'habit de chambellan, l'uniforme de chevau-léger de la garde et la robe de cardinal.

Le duc de Rohan était fort joli ; il roucoulait la romance, lavait de petites aquarelles et se distinguait par une étude coquette de toilette. Quand il fut abbé, sa pieuse chevelure, éprouvée au fer, avait une élégance de martyr. Il prêchait à la brune, dans des oratoires sombres, devant des dévotes, ayant soin, à l'aide de deux ou trois bougies artistement placées, d'éclairer en demi-teinte, comme un tableau, son visage pâle.

On ne s'explique pas de prime abord comment des hommes que leurs noms rendaient bêtes à force d'orgueil s'étaient mis aux gages d'un *parvenu*. En y regardant de près, on trouve que cette aptitude à entrer en condition découlait naturellement de leurs mœurs : façonnés à la domesticité, point n'avaient souci du changement de livrée, pourvu que le maître fut logé au

château à la même enseigne. Le mépris de Bonaparte leur rendait justice : ce grand soldat, abandonné des siens, disait à une grande dame : « Au fond, il n'y a que vous autres qui sachiez servir. »

La religion et la mort ont passé l'éponge sur quelques faiblesses, après tout bien pardonnables, du cardinal de Rohan. Prêtre chrétien, il a consommé à Besançon son sacrifice, secourant le malheureux, nourrissant le pauvre, vêtant l'orphelin et usant en bonnes œuvres sa vie, dont une santé déplorable abrégeait naturellement le cours.

Lecteur, si tu t'impatientes de ces citations, de ces récits, songe d'abord que tu n'as peut-être pas lu mes ouvrages, et qu'ensuite je ne t'entends plus ; je dors dans la terre que tu foules ; si tu m'en veux, frappe sur cette terre, tu n'insulteras que mes os. Songe de plus que mes écrits font partie essentielle de cette existence dont je déploie les feuilles. Ah ! que mes tableaux napolitains n'avaient-ils un fonds de vérité ! Que la fille du Rhône n'était-elle la femme réelle de mes délices imaginaires ! Mais non : si j'étais Augustin, Jérôme, Eudore, je l'étais seul, mes jours devancèrent les jours de l'amie de Corinne en Italie. Heureux si j'avais pu étendre ma vie entière sous ses pas comme un tapis de fleurs ! Ma vie est rude, et ses aspérités blessent. Puissent du moins mes heures expirantes refléter l'attendrissement et le charme dont elle les a remplies sur celle qui fut aimée de tous et dont personne n'eut jamais à se plaindre !

XVI. Le roi Murat : ses lettres.

Murat, roi de Naples, né le 25 mars 1767 à la Bastide, près Cahors, fut envoyé à Toulouse pour y faire ses études. Il se dégoûta des lettres, s'enrôla dans les chasseurs des Ardennes, déserta et se réfugia à Paris. Admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, il obtint, après le licenciement de cette garde, une sous-lieutenance dans le 12e régiment de chasseurs à cheval. À la mort de Robespierre, il fut destitué comme terroriste[4551] ; même chose arriva à Bonaparte, et les deux soldats demeurèrent sans ressources. Murat rentra en grâce au 13 vendémiaire, et devint aide de camp de Napoléon. Il fit sous lui les premières campagnes d'Italie, prit la Valteline et la réunit à la République Cisalpine ; il eut part à l'expédition d'Égypte et se signala à la bataille d'Aboukir. Revenu en France avec son maître, il fut chargé de jeter à la porte le conseil des Cinq-Cents. Bonaparte lui donna en mariage sa sœur Caroline. Murat commandait la cavalerie à la bataille de Marengo. Gouverneur de Paris lors de la mort du duc d'Enghien, il gémit tout bas d'un assassinat qu'il n'eut pas le courage de blâmer tout haut.

Beau-frère de Napoléon[4552] et maréchal de l'empire, Murat entra à Vienne en 1805[4553] ; il contribua aux victoires d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau et de Friedland, devint grand-duc de Berg[4554] et envahit l'Espagne en 1808.

Napoléon le rappela et lui donna la couronne de Naples. Proclamé roi des Deux-Siciles le 1er août 1808, il plut aux Napolitains par son faste, son costume théâtral, ses cavalcades et ses fêtes.

Appelé en qualité de grand vassal de l'empire à l'invasion de

la Russie, il reparut dans tous les combats et se trouva chargé du commandement de la retraite de Smolensk à Wilna. Après avoir manifesté son mécontentement, il quitta l'armée à l'exemple de Bonaparte, et vint se réchauffer au soleil de Naples, comme son capitaine au foyer des Tuileries. Ces hommes de triomphe ne pouvaient s'accoutumer aux revers. Alors commencèrent ses liaisons avec l'Autriche. Il reparut encore aux camps de l'Allemagne en 1813, retourna à Naples après la perte de la bataille de Leipzig et renoua ses négociations austro-britanniques. Avant d'entrer dans une alliance complète, Murat écrivit à Napoléon une lettre que j'ai entendu lire à M. de Mosbourg[4555] : il disait à son beau-frère, dans cette lettre, qu'il avait retrouvé la Péninsule fort agitée, que les Italiens réclamaient leur indépendance nationale ; que si elle ne leur était pas rendue, il était à craindre qu'ils ne se joignissent à la coalition de l'Europe et n'augmentassent ainsi les dangers de la France. Il suppliait Napoléon de faire la paix, seul moyen de conserver un empire si puissant et si beau. Que si Bonaparte refusait de l'écouter, lui Murat, abandonné à l'extrémité de l'Italie, se verrait forcé de quitter son royaume ou d'embrasser les intérêts de la liberté italienne. Cette lettre très raisonnable resta plusieurs mois sans réponse ; Napoléon n'a donc pu reprocher justement à Murat de l'avoir trahi.

Murat, obligé de choisir promptement, signa, le 11 janvier 1814, avec la cour de Vienne, un traité : il s'obligeait à fournir un corps de trente mille hommes aux alliés. Pour prix de cette défection, on lui garantissait son royaume napolitain et son droit de conquête sur les Marches pontificales. Madame Murat avait révélé cette importante transaction à madame Récamier. Au moment de se déclarer ouvertement, Murat, fort ému, rencontra madame Récamier chez Caroline et lui demanda ce qu'elle pensait du parti qu'il avait à prendre ; il la priait de bien peser les intérêts du peuple dont il était devenu le souverain. Madame Récamier lui dit : « Vous êtes Français, c'est aux Français que vous devez rester fidèle. » La figure de Murat se décomposa ; il repartit : « Je suis donc un traître ? qu'y faire ? il est trop tard ! » Il ouvrit avec violence une fenêtre et montra de la main une

flotte anglaise entrant à pleines voiles dans le port.

Le Vésuve venait d'éclater et jetait des flammes. Deux heures après, Murat était à cheval à la tête de ses gardes ; la foule l'environnait en criant : « Vive le roi Joachim ! » Il avait tout oublié ; il paraissait ivre de joie. Le lendemain, grand spectacle au théâtre Saint-Charles ; le roi et la reine furent reçus avec des acclamations frénétiques, inconnues des peuples en deçà des Alpes. On applaudit aussi l'envoyé de François II : dans la loge du ministre de Napoléon, il n'y avait personne ; Murat en parut troublé, comme s'il eût vu au fond de cette loge le spectre de la France.

L'armée de Murat, mise en mouvement le 16 février 1814, force le prince Eugène à se replier sur l'Adige. Napoléon, ayant d'abord obtenu des succès inespérés en Champagne, écrivait à sa sœur Caroline des lettres qui furent surprises par les alliés et communiquées au Parlement d'Angleterre par lord Castlereagh ; il lui disait : « Votre mari est très brave sur le champ de bataille ; mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral. Il a eu peur et il n'a pas hasardé de perdre en un instant ce qu'il ne peut tenir que par moi et avec moi. »

Dans une autre lettre adressée à Murat lui-même, Napoléon disait à son beau-frère : « Je suppose que vous n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est mort ; si vous faisiez ce calcul, il serait faux... Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez depuis votre départ de Wilna. Le titre de roi vous a tourné la tête ; si vous désirez le conserver, conduisez-vous bien. »

Murat ne poursuivit pas le vice-roi sur l'Adige ; il hésitait entre les alliés et les Français, selon les chances que Bonaparte semblait gagner ou perdre.

Dans les champs de Brienne[4556], où Napoléon fut élevé par l'ancienne monarchie, il donnait en l'honneur de celle-ci le dernier et le plus admirable de ses sanglants tournois. Favorisé des *carbonari*, Joachim tantôt veut se déclarer libérateur de

l'Italie, tantôt espère la partager entre lui et Bonaparte devenu vainqueur.

Un matin, le courrier apporta à Naples la nouvelle de l'entrée des Russes à Paris. Madame Murat était encore couchée, et madame Récamier, assise à son chevet, causait avec elle ; on déposa sur le lit un énorme tas de lettres et de journaux. Parmi ceux-ci se trouvait mon écrit *De Bonaparte et des Bourbons*. La reine s'écria : « Ah ! voilà un ouvrage de M. de Chateaubriand ; nous le lirons ensemble. » Et elle continua à décacheter ses lettres.

Madame Récamier prit la brochure, et après y avoir jeté les yeux au hasard, elle la remit sur le lit et dit à la reine : « Madame, vous la lirez seule, je suis obligée de rentrer chez moi. »

Napoléon fut relégué à l'île d'Elbe ; l'Alliance, avec une rare habileté, l'avait placé sur les côtes de l'Italie. Murat apprit qu'on cherchait au Congrès de Vienne à le dépouiller des États qu'il avait néanmoins achetés si cher ; il s'entendit secrètement avec son beau-frère, devenu son voisin. On est toujours étonné que les Napoléon aient des parents : qui sait le nom d'Aridée, frère d'Alexandre ? Pendant le cours de l'année 1814, le roi et la reine de Naples donnèrent une fête à Pompéi ; on exécuta une fouille au son de la musique : les ruines que faisaient déterrer Caroline et Joachim ne les instruisaient pas de leur propre ruine ; sur les derniers bords de la prospérité, on n'entend que les derniers concerts du songe qui passe.

Lors de la paix de Paris, Murat faisait partie de l'Alliance, le Milanais ayant été rendu à l'Autriche : les Napolitains se retirèrent dans les Légations romaines. Quand Bonaparte, débarqué à Cannes, fut entré à Lyon, Murat, perplexe, ayant changé d'intérêts, sortit des Légations et marcha avec quarante mille hommes vers la haute Italie, pour faire diversion en faveur de Napoléon[4557]. Il refusa à Parme les conditions que les Autrichiens effrayés lui offraient encore : pour chacun de nous il est un moment critique ; bien ou mal choisi, il décide de notre avenir. Le baron de Firmont repousse les troupes de Murat,

prend l'offensive et les mène battant jusqu'à Macerata[4558]. Les Napolitains se débandèrent ; leur général-roi rentre dans Naples, accompagné de quatre lanciers[4559]. Il se présente à sa femme et lui dit : « Madame, je n'ai pu mourir. » Le lendemain, un bateau le conduit vers l'île d'Ischia ; il rejoint en mer une pinque chargée de quelques officiers de son état-major, et fait voile avec eux pour la France.

Madame Murat, demeurée seule, montra une présence d'esprit admirable. Les Autrichiens étaient au moment de paraître : dans le passage d'une autorité à l'autre, un intervalle d'anarchie pouvait être rempli de désordres. La régente ne précipite point sa retraite ; elle laisse le soldat allemand occuper la ville et fait pendant la nuit éclairer ses galeries. Le peuple, apercevant du dehors la lumière, pensant que la reine est encore là, reste tranquille. Cependant, Caroline sort par un escalier secret et s'embarque. Assise à la poupe du vaisseau, elle voyait sur la rive resplendir illuminé le palais désert dont elle s'éloignait, image du rêve brillant qu'elle avait eu pendant son sommeil dans la région des fées.

Caroline rencontra la frégate qui ramenait Ferdinand[4560]. Le vaisseau de la reine fugitive fit le salut, le vaisseau du roi rappelé ne le rendit pas : la prospérité ne reconnaît pas l'adversité sa sœur. Ainsi les illusions, évanouies pour les uns, recommencent pour les autres ; ainsi se croisent dans les vents et sur les flots les inconstantes destinées humaines : riantes ou funestes, le même abîme les porte ou les engloutit.

Murat accomplissait ailleurs sa course. Le 25 mai 1815, à dix heures du soir, il aborda au golfe Juan, où son beau-frère avait abordé. La fortune faisait jouer à Joachim la parodie de Napoléon. Celui-ci ne croyait pas à la force du malheur et au secours qu'il apporte aux grandes âmes : il défendit au roi détrôné l'accès de Paris ; il mit au lazaret cet homme attaqué de la peste des vaincus ; il le relégua dans une maison de campagne, appelée *Plaisance*, près de Toulon. Il eût mieux fait de moins redouter une contagion dont il avait été lui-même atteint : qui sait ce qu'un soldat comme Murat aurait pu changer

à la bataille de Waterloo ?

Le roi de Naples, dans son chagrin, écrivait à Fouché le 19 juin 1815 :

> « Je répondrai à ceux qui m'accusent d'avoir commencé les hostilités trop tôt, qu'elles le furent sur la demande formelle de l'empereur, et que, depuis trois mois il n'a cessé de me rassurer sur ses sentiments, en accréditant des ministres près de moi, en m'écrivant qu'il comptait sur moi et qu'il ne m'abandonnerait jamais. Ce n'est que lorsqu'on a vu que je venais de perdre avec le trône les moyens de continuer la puissante diversion qui durait depuis trois mois, qu'on veut égarer l'opinion publique en insinuant que j'ai agi pour mon propre compte et à l'insu de l'empereur. »

Il y eut dans le monde une femme généreuse et belle ; lorsqu'elle arriva à Paris, madame Récamier la reçut et ne l'abandonna point dans des temps de malheur. Parmi les papiers qu'elle a laissés, on a trouvé deux lettres de Murat du mois de juin 1815 ; elles sont utiles à l'histoire.

> « 6 juin 1815.
>
> « J'ai perdu pour la France la plus belle existence, j'ai combattu pour l'empereur ; c'est pour sa cause que ma femme et mes enfants sont en captivité. La patrie est en danger, j'offre mes services ; on en ajourne l'acceptation. Je ne sais si je suis libre ou prisonnier. Je dois être enveloppé dans la ruine de l'empereur s'il succombe, et on m'ôte les moyens de le servir et de servir ma propre cause. J'en demande les raisons ; on répond obscurément et je ne puis me faire juge de ma position. Tantôt je ne puis me rendre à Paris, où ma présence ferait tort à l'empereur ; je ne saurais aller à l'armée, où ma présence réveillerait trop l'attention du soldat. Que faire ? attendre : voilà ce qu'on me répond. On me dit, d'un autre côté, qu'on ne me pardonne pas d'avoir abandonné l'empereur l'année dernière, tandis que des lettres de Paris disaient, quand je combattais récemment pour la France : « *Tout le monde ici est enchanté du roi.* » L'empereur

m'écrivait : « *Je compte sur vous, comptez sur moi ; je ne vous abandonnerai jamais.* » Le roi Joseph m'écrivait : « *L'Empereur m'ordonne de vous écrire de vous porter rapidement sur les Alpes.* » Et quand, en arrivant, je lui témoigne des sentiments généreux, et que je lui offre de combattre pour la France, je suis envoyé dans les Alpes. Pas un mot de consolation n'est adressé à celui qui n'eut jamais d'autre tort envers lui que d'avoir trop compté sur des sentiments généreux, sentiments qu'il n'eut jamais pour moi.

« Mon amie, je viens vous prier de me faire connaître l'opinion de la France et de l'armée à mon égard. Il faut savoir tout supporter et mon courage me rendra supérieur à tous les malheurs. Tout est perdu hors l'honneur ; j'ai perdu le trône, mais j'ai conservé toute ma gloire ; je fus abandonné par mes soldats, qui furent victorieux dans tous les combats, mais je ne fus jamais vaincu. La désertion de vingt mille hommes me mit à la merci de mes ennemis ; une barque de pêcheur me sauva de la captivité, et un navire marchand me jeta en trois jours sur les côtes de France. »

« Sous Toulon, 18 juin 1815.

« Je viens de recevoir votre lettre. Il m'est impossible de vous dépeindre les différentes sensations qu'elle m'a fait éprouver. J'ai pu un instant oublier mes malheurs. Je ne suis occupé que de mon amie, dont l'âme noble et généreuse vient me consoler et me montrer sa douleur. Rassurez-vous, tout est perdu, mais l'honneur reste ; ma gloire survivra à tous mes malheurs, et mon courage saura me rendre supérieur à toutes les rigueurs de ma destinée : n'ayez rien à craindre de ce côté. J'ai perdu trône et famille sans m'émouvoir ; mais l'ingratitude m'a révolté. J'ai tout perdu pour la France, pour son empereur, par son ordre, et aujourd'hui il me fait un crime de l'avoir fait. Il me refuse la permission de combattre et de me venger, et je ne suis pas libre sur le choix de ma retraite : concevez-vous tout mon malheur ? que faire ? quel parti prendre ? Je suis Français et père : comme Français, je dois servir ma patrie ; comme père, je dois aller partager le sort de

mes enfants : l'honneur m'impose le devoir de combattre, et la nature me dit que je dois être à mes enfants. À qui obéir ? Ne puis-je satisfaire à tous deux ? Me sera-t-il permis d'écouter l'un ou l'autre ? Déjà l'empereur me refuse des armées ; et l'Autriche m'accordera-t-elle les moyens d'aller rejoindre mes enfants ? les lui demanderai-je, moi qui n'ai jamais voulu traiter avec ses ministres ? Voilà ma situation : donnez-moi des conseils. J'attendrai votre réponse, celle du duc d'Otrante et de Lucien, avant de prendre une détermination. Consultez bien l'opinion sur ce que l'on croit qu'il me convient de faire, car je ne suis pas libre sur le choix de ma retraite ; on revient sur le passé et on me fait un crime d'avoir, par ordre, perdu mon trône, quand ma famille gémit dans la captivité. Conseillez-moi ; écoutez la voix de l'honneur, celle de la nature, et, en juge impartial, ayez le courage de m'écrire ce qu'il faut que je fasse. J'attendrai votre réponse sur la route de Marseille à Lyon. »

Laissant de côté les vanités personnelles et ces illusions qui sortent du trône, même d'un trône où l'on ne s'est assis qu'un moment, ces lettres nous apprennent quelle idée Murat se faisait de son beau-frère.

Bonaparte perd une seconde fois l'empire ; Murat vagabonde sans asile sur ces mêmes plages qui ont vu errer la duchesse de Berry. Des contrebandiers consentent, le 22 août 1815, à le passer, lui et trois autres, à l'île de Corse. Une tempête l'accueille : la balancelle qui faisait le service entre Bastia et Toulon le reçoit à son bord. À peine a-t-il quitté son embarcation, qu'elle s'entrouvre. Surgi à Bastia le 25 août, il court se cacher au village de Vescovato, chez le vieux Colonna-Ceccaldi. Deux cents officiers le rejoignirent avec le général Franceschetti. Il marche sur Ajaccio : la ville maternelle de Bonaparte seule tenait encore pour son fils ; de tout son empire Napoléon ne possédait plus que son berceau. La garnison de la citadelle salue Murat et le veut proclamer roi de Corse : il s'y refuse ; il ne trouve d'égal à sa grandeur que le sceptre des Deux-Siciles. Son aide de camp Macirone lui apporte de Paris la décision de

l'Autriche en vertu de laquelle il doit quitter le titre de roi et se retirer à volonté dans la Bohême ou la Moldavie. « Il est trop tard, répondit Joachim ; mon cher Macirone, le dé en est jeté. » Le 28 septembre. Murat cingle vers l'Italie ; sept bâtiments étaient chargés de ses deux cent cinquante serviteurs : il avait dédaigné de tenir à royaume l'étroite patrie de l'homme immense ; plein d'espoir, séduit par l'exemple d'une fortune au-dessus de la sienne, il partait de cette île d'où Napoléon était sorti pour prendre possession du monde : ce ne sont pas les mêmes lieux, ce sont les génies semblables qui produisent les mêmes destinées.

Une tempête dispersa la flottille ; Murat fut jeté le 8 octobre dans le golfe de Sainte-Euphémie, presque au moment où Bonaparte abordait le rocher de Sainte-Hélène[4561].

De ses sept prames, il ne lui en restait plus que deux, y compris la sienne. Débarqué avec une trentaine d'hommes, il essaye de soulever les populations de la côte ; les habitants font feu sur sa troupe. Les deux prames gagnent le large ; Murat était trahi. Il court à un bateau échoué : il essaye de le mettre à flot ; le bateau reste immobile. Entouré et pris, Murat, outragé du même peuple qui se tuait naguère à crier : « Vive le roi Joachim ! » est conduit au château de Pizzo. On saisit sur lui et ses compagnons des proclamations insensées : elles montraient de quels rêves les hommes se bercent jusqu'à leur dernier moment.

Tranquille dans sa prison, Murat disait : « Je ne garderai que mon royaume de Naples : mon cousin Ferdinand conservera la seconde Sicile. » Et dans ce moment une commission militaire condamnait Murat à mort. Lorsqu'il apprit son arrêt, sa fermeté l'abandonna quelques instants ; il versa des larmes et s'écria : « Je suis Joachim, roi des Deux-Siciles ! » il oubliait que Louis XVI avait été roi de France, le duc d'Enghien petit-fils du grand Condé, et Napoléon arbitre de l'Europe : la mort compte pour rien ce que nous fûmes.

Un prêtre est toujours un prêtre, quoi qu'on dise et qu'on fasse ; il vient rendre à un cœur intrépide la force défaillie. Le 13 octobre 1815, Murat, après avoir écrit à sa femme, est conduit

dans une salle du château de Pizzo, renouvelant dans sa personne romanesque les aventures brillantes ou tragiques du moyen âge. Douze soldats, qui peut-être avaient servi sous lui, l'attendaient disposés sur deux rangs. Murat voit charger les armes, refuse de se laisser bander les yeux, choisit lui-même, en capitaine expérimenté, le poste où les balles le peuvent mieux atteindre.

Couché en joue, au moment du feu, il dit : « Soldats, sauvez le visage ; visez au cœur ! » Il tombe, tenant dans ses mains les portraits de sa femme et de ses enfants : ces portraits ornaient auparavant la garde de son épée. Ce n'était qu'une affaire de plus que le brave venait de vider avec la vie.

Les genres de mort différents de Napoléon et de Murat conservent les caractères de leur existence.

Murat, si fastueux, fut enterré sans pompe à Pizzo, dans une de ces églises chrétiennes, dont le sein charitable reçoit miséricordieusement toutes les cendres.

Madame Récamier chez Murat

XVII. Madame Récamier revient en France. — Lettre de Madame de Genlis.

Madame Récamier, revenant en France, traversa Rome au moment où le pape y rentrait[4562]. Dans une autre partie de ces *Mémoires*, vous avez conduit Pie VII, mis en liberté à Fontainebleau, jusqu'aux portes de Saint-Pierre. Joachim, encore vivant, allait disparaître, et Pie VII reparaissait. Derrière eux, Napoléon était frappé : la main du conquérant laissait tomber le roi et relevait le pontife.

Pie VII fut reçu avec des cris qui ébranlaient les ruines de la ville des ruines. On dételа sa voiture, et la foule le traîna jusqu'aux degrés de l'église des apôtres. Le Saint-Père ne voyait rien, n'entendait rien ; ravi en esprit, sa pensée était loin de la terre ; sa main se levait seulement sur le peuple par la tendre habitude des bénédictions. Il pénétra dans la basilique au bruit des fanfares, au chant du *Te Deum*, aux acclamations des Suisses de la religion de Guillaume Tell. Les encensoirs lui envoyaient des parfums qu'il ne respirait pas ; il ne voulut point être porté sur le pavois à l'ombre du dais et des palmes ; il marcha comme un naufragé accomplissant un vœu à Notre-Dame-de-Bon-Secours, et chargé par le Christ d'une mission qui devait renouveler la face de la terre. Il était vêtu d'une robe blanche ; ses cheveux, restés noirs malgré le malheur et les ans, contrastaient avec la pâleur de l'anachorète. Arrivé au tombeau des apôtres, il se prosterna : il demeura plongé, immobile et comme mort, dans les abîmes des conseils de la Providence. L'émotion était profonde, des protestants témoins de cette scène pleuraient à chaudes larmes.

Quel sujet de méditations ! Un prêtre infirme, caduc, sans force, sans défense, enlevé du Quirinal, transporté captif au

fond des Gaules ; un martyr, qui n'attendait plus que sa tombe, délivré des mains de Napoléon qui pressait le globe, reprenant l'empire d'un monde indestructible, quand les planches d'une prison d'outre-mer se préparaient pour ce formidable geôlier des peuples et des rois !

Pie VII survécut à l'empereur ; il vit revenir au Vatican les chefs-d'œuvre, amis fidèles qui l'avaient accompagné dans son exil. Au retour de la persécution, le pontife septuagénaire, prosterné sous la coupole de Saint-Pierre, montrait à la fois toute la faiblesse de l'homme et la grandeur de Dieu.

En descendant les Alpes de la Savoie, madame Récamier trouva au Pont-de-Beauvoisin le drapeau blanc et la cocarde blanche. Les processions de la Fête-Dieu, parcourant les villages, semblaient être revenues avec le roi très chrétien. À Lyon, la voyageuse tomba au milieu d'une fête pour la Restauration. L'enthousiasme était sincère. À la tête des réjouissances paraissaient Alexis de Noailles[4563] et le colonel Clary, beau-frère de Joseph Bonaparte. Ce qu'on raconte aujourd'hui de la froideur et de la tristesse dont la légitimité fut accueillie à la première Restauration est une impudente menterie. La joie fut générale dans les diverses opinions, même parmi les conventionnels, même parmi les impérialistes, les soldats exceptés ; leur noble fierté souffrait de ces revers. Aujourd'hui que le poids du gouvernement militaire ne se sent plus, que les vanités se sont réveillées, il faut nier les faits, parce qu'ils ne s'arrangent pas avec les théories du moment. Il convient à un système que la nation ait reçu les Bourbons avec horreur, et que la Restauration ait été un temps d'oppression et de misère. Cela conduit à de tristes réflexions sur la nature humaine. Si les Bourbons avaient eu le goût et la force d'opprimer, ils se pouvaient flatter de conserver longtemps le trône. Les violences et les injustices de Bonaparte, dangereuses à son pouvoir en apparence, le servirent en effet : on s'épouvante des iniquités, mais on s'en forge une grande idée ; on est disposé à regarder comme un être supérieur celui qui se place au-dessus des lois.

Madame de Staël, arrivée à Paris avant madame Récamier,

lui avait écrit plusieurs fois ; ce billet seul était parvenu à son adresse :

« Paris, 20 mai 1814.

« Je suis honteuse d'être à Paris sans vous, cher ange de ma vie : je vous demande vos projets. Voulez-vous que j'aille au-devant de vous à Coppet, où je vais rester quatre mois ? Après tant de souffrances, ma plus douce perspective c'est vous, et mon cœur vous est à jamais dévoué. Un mot sur votre départ et votre arrivée. J'attends ce mot pour savoir ce que je ferai. Je vous écris à Rome, à Naples, etc. »

Madame de Genlis, qui n'avait jamais eu de rapports avec madame Récamier, s'empressa de s'approcher d'elle. Je trouve dans un passage l'expression d'un vœu qui, réalisé, eût épargné au lecteur mon récit.

« 11 octobre.

« Voilà, madame, le livre que j'ai eu l'honneur de vous promettre. J'ai marqué les choses que je désire que vous lisiez..... Venez, madame, pour me conter votre histoire *en ces termes*, comme on fait dans les romans. Puis ensuite je vous demanderai de l'écrire en forme de souvenirs qui seront remplis d'intérêt, parce que dans la plus grande jeunesse vous avez été jetée, avec une figure ravissante, un esprit plein de finesse et de pénétration, au milieu de ces tourbillons d'erreurs et de folies ; que vous avez tout vu, et qu'ayant conservé, durant ces orages, des sentiments religieux, une âme pure, une vie sans tache, un cœur sensible et fidèle à l'amitié, n'ayant ni envie, ni passions haineuses, vous peindrez tout avec les couleurs les plus vraies. Vous êtes un des phénomènes de ce temps-ci, et certainement le plus aimable.

« Vous me montrerez *vos souvenirs* ; ma vieille expérience vous offrira quelques conseils, et vous ferez un ouvrage utile et délicieux. N'allez pas me répondre : *Je ne suis pas capable, etc., etc.* ; je ne vous passerai jamais des lieux communs ; ils sont indignes de votre esprit. Vous pouvez jeter sans remords

les yeux sur le passé ; c'est en tout temps le plus beau des droits ; dans celui où nous sommes, c'est inappréciable. Profitez-en pour l'instruction de la jeune personne que vous élevez ; ce sera pour elle votre plus grand bienfait.

« Adieu, madame, permettez-moi de vous dire que je vous aime et que je vous embrasse de toute mon âme. »

XVIII. Lettres de Benjamin Constant.

Maintenant que madame Récamier est rentrée dans Paris[4564], je vais retrouver pendant quelque temps mes premiers guides.

La reine de Naples, inquiète des résolutions du congrès de Vienne, écrivit à madame Récamier pour qu'elle lui découvrît un homme capable de traiter ses intérêts à Vienne. Madame Récamier s'adressa à Benjamin Constant, et le pria de rédiger un mémoire. Cette circonstance eut sur l'auteur de ce mémoire l'influence la plus malheureuse ; un sentiment orageux fut la suite d'une entrevue. Sous l'empire de ce sentiment, Benjamin Constant, déjà violent antibonapartiste, comme on le voit dans *l'Esprit de conquête*[4565], laissa déborder des opinions dont les événements changèrent bientôt le cours. De là une réputation de mobilité politique funeste aux hommes d'État.

Madame Récamier, tout en admirant Bonaparte, était restée fidèle à sa haine contre l'oppresseur de nos libertés et contre l'ennemi de madame de Staël. Quant à ce qui la regardait elle-même, elle n'y pensait pas et elle eût fait bon marché de son exil. Les lettres que Benjamin Constant lui écrivit à cette époque serviront d'étude sinon du cœur humain, du moins de la tête humaine : on y voit tout ce que pouvait faire d'une passion un esprit ironique et romanesque, sérieux et poétique[4566]. Rousseau n'est pas plus véritable, mais il mêle à ses amours d'imagination une mélancolie sincère et une rêverie réelle.

XIX. Articles de Benjamin Constant au retour de Bonaparte de l'île d'Elbe.

Cependant Bonaparte était descendu à Cannes ; la perturbation de son approche commençait à se faire sentir. Benjamin Constant envoya ce billet à madame Récamier :

« Pardon si je profite des circonstances pour vous importuner ; mais l'occasion est trop belle. Mon sort sera décidé dans quatre ou cinq jours sûrement ; car quoique vous aimiez à ne pas le croire pour diminuer votre intérêt, je suis certainement, avec Marmont, Chateaubriand et Lainé, l'un des quatre hommes les plus compromis de France. Il est donc certain que, si nous ne triomphons pas, je serai dans huit jours ou proscrit et fugitif, ou dans un cachot, ou fusillé. Accordez-moi donc, pendant les deux ou trois jours qui précéderont la bataille, le plus que vous pourrez de votre temps et de vos heures. Si je meurs, vous serez bien aise de m'avoir fait ce bien, et vous seriez fâchée de m'avoir affligé. Mon sentiment pour vous est ma vie : un signe d'indifférence me fait plus de mal que ne pourra le faire dans quatre jours mon arrêt de mort. Et quand je sens que le danger est un moyen d'obtenir de vous un signe d'intérêt, je n'en éprouve que de la joie.

« Avez-vous été contente de mon article, et savez-ce qu'on en dit ? »

Benjamin Constant avait raison, il était aussi compromis que moi : attaché à Bernadotte, il avait servi contre Napoléon ; il avait publié son écrit *De l'esprit de conquête*, dans lequel il traitait le tyran plus mal que je ne le traitais dans ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons*. Il mit le comble à ses périls en parlant dans les gazettes.

Le 19 mars, au moment où Bonaparte était aux portes de la capitale, il fut assez ferme pour signer dans le *Journal des Débats* un article terminé par cette phrase : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanes pour racheter une vie honteuse. »

Benjamin Constant écrivait à celle qui lui avait inspiré ces nobles sentiments : « Je suis bien aise que mon article ait paru ; on ne peut au moins en soupçonner aujourd'hui la sincérité. Voici un billet que l'on m'écrit après l'avoir lu : si j'en recevais un pareil d'une autre, je serais gai sur l'échafaud. »

Madame Récamier s'est toujours reprochée d'avoir eu, sans le vouloir, une pareille influence sur une destinée honorable. Rien, en effet, n'est plus malheureux que d'inspirer à des caractères mobiles ces résolutions énergiques qu'ils sont incapables de tenir.

Benjamin Constant démentit le 20 mars son article du 19. Après avoir fait quelques tours de roues pour s'éloigner, il revint à Paris et se laissa prendre aux séductions de Bonaparte[4567]. Nommé conseiller d'État, il effaça ses pages généreuses en travaillant à la rédaction de l'*Acte additionnel*[4568].

Depuis ce moment il porta au cœur une plaie secrète ; il n'aborda plus avec assurance la pensée de la postérité ; sa vie attristée et défleurie n'a pas peu contribué à sa mort. Dieu nous garde de triompher des misères dont les natures les plus élevées ne sont point exemptes ! Le ciel ne nous donne des talents qu'en y attachant des infirmités : expiations offertes à la sottise et à l'envie. Les faiblesses d'un homme supérieur sont ces victimes noires que l'antiquité sacrifiait aux dieux infernaux, et pourtant ils ne se laissent jamais désarmer.

XX. Madame de Krüdener. — Le duc de Wellington.

Madame Récamier était restée en France pendant les Cent-Jours, où la reine Hortense l'invitait à demeurer ; la reine de Naples lui offrait, au contraire, un asile en Italie. Les Cent-Jours passèrent. Madame de Krüdener[4569] suivit les alliés, arrivés de nouveau à Paris. Elle était tombée du roman dans le mysticisme ; elle exerçait un grand empire sur l'esprit de l'empereur de Russie.

Madame de Krüdener logeait dans un hôtel du faubourg Saint-Honoré. Le jardin de cet hôtel s'étendait jusqu'aux Champs-Élysées. Alexandre arrivait *incognito* par une porte du jardin, et des conversations politico-religieuses finissaient par de ferventes prières. Madame de Krüdener m'avait invité à l'une de ces sorcelleries célestes : moi, l'homme de toutes les chimères, j'ai la haine de la déraison, l'abomination du nébuleux et le dédain des jongleries ; on n'est pas parfait. La scène m'ennuya ; plus je voulais prier, plus je sentais la sécheresse de mon âme. Je ne trouvais rien à dire à Dieu, et le diable me poussait à rire. J'avais mieux aimé madame de Krüdener lorsque, environnée de fleurs et habitante encore de cette chétive terre, elle composait *Valérie*. Seulement, je trouvais que mon vieil ami M. Michaud, mêlé bizarrement à cette idylle, n'avait pas assez du berger, malgré son nom. Madame de Krüdener, devenue séraphin, cherchait à s'entourer d'anges ; la preuve en est dans ce billet charmant de Benjamin Constant à madame Récamier :

« *Jeudi.*

« Je m'acquitte avec un peu d'embarras d'une commission

que madame de Krüdener vient de me donner. Elle vous supplie de venir la moins belle que vous pourrez. Elle dit que vous éblouissez tout le monde, et que par-là toutes les âmes sont troublées et toutes les attentions impossibles. Vous ne pouvez pas déposer votre charme ; mais ne le rehaussez pas. Je pourrais ajouter bien des choses sur votre figure à cette occasion, mais je n'en ai pas le courage. On peut être ingénieux sur le charme qui plaît, mais non sur celui qui tue. Je vous verrai tout à l'heure ; vous m'avez indiqué cinq heures, mais vous ne rentrerez qu'à six, et je ne pourrai vous dire un mot. Je tâcherai pourtant d'être aimable encore cette fois. »

Le duc de Wellington ne prétendait-il pas aussi à l'honneur d'attirer un regard de Juliette ? Un de ses billets que je transcris n'a de curieux que la signature :

« À Paris, ce 13 janvier.

« J'avoue, madame, que je ne regrette pas beaucoup que les affaires m'empêchent de passer chez vous après dîner, puisque, à chaque fois que je vous vois, je vous quitte plus pénétré de vos agréments et moins disposé à donner mon attention *à la politique* ! ! ! »

« Je passerai chez vous demain à mon retour de chez l'abbé Sicard, en cas que vous vous y trouvassiez et malgré l'effet que ces visites dangereuses produisent sur moi.

« Votre très fidèle serviteur,

« WELLINGTON. »

À son retour de Waterloo, entrant chez madame Récamier, le duc de Wellington s'écria : « Je l'ai bien battu ! » Dans un cœur français, son succès lui aurait fait perdre la victoire, eût-il pu jamais y prétendre.

XXI. Je retrouve Madame Récamier. — Mort de Madame de Staël.

Ce fut à une douloureuse époque pour l'illustration de la France que je retrouvai madame Récamier ; ce fut à l'époque de la mort de madame de Staël. Rentrée à Paris après les Cent-Jours, l'auteur de *Delphine* était redevenue souffrante ; je l'avais revue chez elle et chez madame la duchesse de Duras. Peu à peu, son état empirant, elle fut obligée de garder le lit. Un matin, j'étais allé chez elle rue Royale ; les volets des fenêtres étaient aux deux tiers fermés ; le lit, rapproché du mur du fond de la chambre, ne laissait qu'une ruelle à gauche ; les rideaux, retirés sur les tringles, formaient deux colonnes au chevet. Madame de Staël, à demi assise, était soutenue par des oreillers. Je m'approchai, et quand mon œil se fut un peu accoutumé à l'obscurité, je distinguai la malade. Une fièvre ardente animait ses joues. Son beau regard me rencontra dans les ténèbres, et elle me dit : « *Bonjour, my dear Francis.* Je souffre, mais cela ne m'empêche pas de vous aimer. » Elle étendit sa main que je pressai et baisai. En relevant la tête, j'aperçus au bord opposé de la couche, dans la ruelle, quelque chose qui se levait blanc et maigre : c'était M. de Rocca, le visage défait, les joues creuses, les yeux brouillés, le teint indéfinissable ; il se mourait ; je ne l'avais jamais vu, et ne l'ai jamais revu. Il n'ouvrit pas la bouche ; il s'inclina, en passant devant moi ; on n'entendait point le bruit de ses pas : il s'éloigna à la manière d'une ombre. Arrêtée un moment à la porte, *la nueuse idole frôlant les doigts* se retourna vers le lit pour ajourner madame de Staël. Ces deux spectres qui se regardaient en silence, l'un debout et pâle, l'autre assis et coloré d'un sang prêt à redescendre et à se glacer au cœur,

faisaient frissonner.

Peu de jours après, madame de Staël changea de logement. Elle m'invita à dîner chez elle, rue Neuve-des-Mathurins : j'y allai ; elle n'était point dans le salon et ne put même assister au dîner ; mais elle ignorait que l'heure fatale était si proche. On se mit à table. Je me trouvai assis auprès de madame Récamier. Il y avait douze ans que je ne l'avais rencontrée, et encore ne l'avais-je aperçue qu'un moment. Je ne la regardais point, elle ne me regardait pas ; nous n'échangions pas une parole. Lorsque, vers la fin du dîner, elle m'adressa timidement quelques paroles sur la maladie de madame de Staël, je tournai un peu la tête et je levai les yeux. Je craindrais de profaner aujourd'hui par la bouche de mes années, un sentiment qui conserve dans ma mémoire toute sa jeunesse, et dont le charme s'accroît à mesure que ma vie se retire. J'écarte mes vieux jours pour découvrir derrière ces jours des apparitions célestes, pour entendre du bas de l'abîme les harmonies d'une région plus heureuse.

Madame de Staël mourut[4570]. Le dernier billet qu'elle écrivit à madame de Duras était tracé en grandes lettres dérangées comme celles d'un enfant. Un mot affectueux s'y trouvait pour *Francis*. Le talent qui expire saisit davantage que l'individu qui meurt : c'est une désolation générale dont la société est frappée ; chacun au même moment fait la même perte.

Avec madame de Staël s'abattit une partie considérable du temps où j'avais vécu : telles de ces brèches, qu'une intelligence supérieure en tombant forme dans un siècle, ne se referment jamais. Sa mort fit sur moi une impression particulière, à laquelle se mêlait une sorte d'étonnement mystérieux : c'était chez cette femme illustre que j'avais connu madame Récamier, et, après de longs jours de séparation, madame de Staël réunissait deux personnes voyageuses devenues presque étrangères l'une à l'autre : elle leur laissait à un repas funèbre son souvenir et l'exemple de son attachement immortel.

J'allai voir madame Récamier rue Basse-du-Rempart, et

ensuite rue d'Anjou. Quand on s'est rejoint à sa destinée, on croit ne l'avoir jamais quittée : la vie, selon l'opinion de Pythagore, n'est qu'une réminiscence. Qui, dans le cours de ses jours, ne se remémore quelques petites circonstances indifférentes à tous, hors à celui qui se les rappelle ? À la maison de la rue d'Anjou il y avait un jardin, dans ce jardin un berceau de tilleuls, entre les feuilles desquels j'apercevais un rayon de lune, lorsque j'attendais madame Récamier : ne me semble-t-il pas que ce rayon est à moi, et que si j'allais sous les mêmes abris, je le retrouverais ? Je ne me souviens guère du soleil que j'ai vu briller sur bien des fronts.

XXII. L'Abbaye-aux-Bois.

J'étais au moment d'être obligé de vendre *la Vallée-aux-Loups*, que madame Récamier avait louée, de moitié avec M. de Montmorency.

De plus en plus éprouvée par la fortune, madame Récamier se retira bientôt à l'Abbaye-aux-Bois[4571].

La duchesse d'Abrantès parle ainsi de cette demeure :

« L'Abbaye-aux-Bois avec toutes ses dépendances, ses beaux jardins, ses vastes cloîtres dans lesquels jouaient de jeunes filles de tous les âges, au regard insoucieux, à la parole folâtre, l'Abbaye-aux-Bois n'était connue que comme une sainte demeure à laquelle une famille pouvait confier son espoir ; encore ne l'était-elle que par les mères ayant un intérêt au-delà de sa haute muraille. Mais, une fois que la sœur Marie avait fermé la petite porte surmontée d'un attique, limite du saint domaine, on traversait la grande cour qui sépare le couvent de la rue, non seulement comme un terrain neutre, mais étranger.

« Aujourd'hui il n'en va pas ainsi : le nom de l'Abbaye-aux-Bois est devenu populaire ; sa renommée est générale et familière à toutes les classes. La femme qui y vient pour la première fois en disant à ses gens : « À l'Abbaye-aux-Bois, » est sûre de n'être pas questionnée par eux pour savoir de quel côté ils doivent tourner.....

« D'où lui est venue, en aussi peu de temps, une renommée si positive, une illustration si connue ? Voyez-vous deux petites fenêtres tout en haut, dans les combles, là, au-dessus des larges fenêtres du grand escalier ? c'est une des petites chambres de la maison. Eh bien ! c'est pourtant dans son enceinte que la renommée de *l'Abbaye-aux-Bois* a pris naissance, c'est de là qu'elle est descendue, qu'elle est devenue

populaire. Et comment ne l'aurait-elle pas été lorsque toutes les classes de la société savaient que dans cette chambre habitait un être dont la vie était déshéritée de toutes les joies, et qui néanmoins avait des paroles consolantes pour tous les chagrins, des mots magiques pour adoucir toutes les douleurs, des secours pour toutes les infortunes ?

« Lorsque du fond de sa prison Coudert[4572] entrevit l'échafaud, quelle fut la pitié qu'il invoqua ? « Va chez madame Récamier, dit-il à son frère, dis-lui que je suis innocent devant Dieu... elle comprendra ce témoignage... » et Coudert fut sauvé. Madame Récamier, associa à son action libérale cet homme qui possède en même temps le talent et la bonté : M. Ballanche seconda ses démarches, et l'échafaud dévora une victime de moins.

« C'était presque une merveille présentée à l'étude de l'esprit humain que cette petite cellule dans laquelle une femme, dont la réputation est plus qu'européenne, était venue chercher du repos et un asile convenable. Le monde est ordinairement oublieux de ceux qui ne le convient plus à leurs festins ; il ne le fut pas pour celle qui, jadis, au milieu de ses joies, écoutait encore plus une plainte que l'accent du plaisir. Non seulement la petite chambre du troisième de l'Abbaye-aux-Bois fut toujours le but des courses des amis de madame Récamier, mais, comme si le prestigieux pouvoir d'une fée eût adouci la raideur de la montée, ces mêmes étrangers, qui réclamaient comme une faveur d'être admis dans l'élégant hôtel de la Chaussée-d'Antin, sollicitaient encore la même grâce. C'était pour eux un spectacle vraiment aussi remarquable qu'aucune rareté de Paris, de voir, dans un espace de dix pieds sur vingt, toutes les opinions, réunies sous une même bannière, marcher en paix et se donner presque la main. Le vicomte de Chateaubriand racontait à Benjamin Constant les merveilles inconnues de l'Amérique. Mathieu de Montmorency, avec cette urbanité personnelle à lui-même, cette politesse chevaleresque de tout ce qui porte son nom, était aussi respectueusement attentif pour madame Bernadotte allant régner en Suède, qu'il l'aurait été pour la sœur d'Adélaïde de Savoie, fille d'Humbert aux

Blanches-Mains, cette veuve de Louis le Gros qui avait épousé un de ses ancêtres. Et l'homme des temps féodaux n'avait aucune parole amère pour l'homme des jours libres.

« Assises à côté l'une de l'autre sur le même divan, la duchesse du faubourg Saint-Germain devenait polie pour la duchesse impériale ; rien n'était heurté dans cette cellule unique. Lorsque je revis madame Récamier dans cette chambre, je revenais à Paris, d'où j'avais été longtemps absente. C'était un service que j'avais à lui demander, et j'allais à elle avec confiance. Je savais bien par des amis communs à quel degré de force s'était porté son courage ; mais j'en manquais en la voyant là, sous les combles, aussi paisible, aussi calme que dans les salons dorés de la rue du Mont-Blanc.

« Eh quoi ! me dis-je, toujours des souffrances ! Et mon œil humide s'arrêtait sur elle avec une expression qu'elle dut comprendre. Hélas ! mes souvenirs franchissaient les années, ressaisissaient le passé ! Toujours battue de l'orage, cette femme, que la renommée avait placée tout en haut de la couronne de fleurs du siècle, depuis dix ans voyait sa vie entourée de douleurs, dont le choc frappait à coups redoublés sur son cœur et la tuait !...

« Lorsque, guidée par d'anciens souvenirs et un attrait constant, je choisis l'Abbaye-aux-Bois pour mon asile, la petite chambre du troisième n'était plus habitée par celle que j'aurais été y chercher : madame Récamier occupait alors un appartement plus spacieux. C'est là que je l'ai vue de nouveau. La mort avait éclairci les rangs des combattants autour d'elle, et, de tous ces champions politiques, M. de Chateaubriand était, parmi ses amis, presque le seul qui eût survécu. Mais vint à sonner aussi pour lui l'heure des mécomptes et de l'ingratitude royale. Il fut sage ; il dit adieu à ces faux semblants de bonheur et abandonna l'incertaine puissance tribunitienne pour en ressaisir une plus positive.

« On a déjà vu que dans ce salon de l'Abbaye-aux-Bois il s'agite d'autres intérêts que des intérêts littéraires, et que ceux qui souffrent peuvent tourner vers lui un regard d'espérance. Dans l'occupation constante où je suis, depuis quelques mois,

de ce qui a rapport à la famille de l'empereur, j'ai trouvé quelques documents qui ne me paraissent pas hors d'œuvre en ce moment.

« La reine d'Espagne se trouvait dans l'obligation absolue de rentrer en France. Elle écrivit à madame Récamier pour la prier de s'intéresser à la demande qu'elle faisait de venir à Paris. M. de Chateaubriand était alors au ministère, et la reine d'Espagne, connaissant la loyauté de son caractère, avait toute confiance dans la réussite de sa sollicitation. Cependant la chose était difficile, parce qu'il y avait une loi qui frappait toute cette famille malheureuse, même dans ses membres les plus vertueux. Mais M. de Chateaubriand avait en lui ce sentiment d'une noble pitié pour le malheur, qui lui fit écrire plus tard ces mots touchants :

> Sur le compte des grands je ne suis pas suspect :
> Leurs malheurs seulement attirent mon respect.
> Je hais ce Pharaon, que l'éclat environne ;
> Mais s'il tombe, à l'instant j'honore sa couronne ;
> Il devient, à mes yeux, roi par l'adversité ;
> Des pleurs je reconnais l'auguste autorité :
> Courtisan du malheur, etc., etc.[4573].

« M. de Chateaubriand écouta les intérêts d'une personne malheureuse ; il interrogea son devoir, qui ne lui imposa pas la crainte de redouter une faible femme, et, deux jours après la demande qui lui fut adressée, il écrivit à madame Récamier que madame Joseph Bonaparte pouvait rentrer en France, demandant où elle était, afin de lui adresser par M. Durand de Mareuil, notre ministre alors à Bruxelles, la permission de venir à Paris sous le nom de la comtesse de Villeneuve. Il écrivit en même temps à M. de Fagel.

« J'ai rapporté ce fait avec d'autant plus de plaisir qu'il honore à la fois celle qui demande et le ministre qui oblige : l'une par sa noble confiance, l'autre par sa noble humanité[4574]. »

Madame d'Abrantès loue beaucoup trop ma conduite, qui ne valait même pas la peine d'être remarquée ; mais, comme elle ne raconte pas tout sur l'Abbaye-aux-Bois, je vais suppléer à ce qu'elle a oublié ou omis.

Le capitaine Roger[4575], autre Coudert, avait été condamné à mort. Madame Récamier m'avait associé à son œuvre pie pour le sauver. Benjamin Constant était également intervenu en faveur de ce compagnon de Caron, et il avait remis au frère du condamné la lettre suivante pour madame Récamier :

> « Je ne me pardonnerais pas, madame, de vous importuner toujours, mais ce n'est pas ma faute s'il y a sans cesse des condamnations à mort. Cette lettre vous sera remise par le frère du malheureux Roger, condamné avec Caron. C'est l'histoire la plus odieuse et la plus connue. Le nom seul mettra M. de Chateaubriand au fait. Il est assez heureux pour être à la fois le premier talent du ministère et le seul ministre sous lequel le sang n'ait pas coulé. Je n'ajoute rien ; je m'en remets à votre cœur. Il est bien triste de n'avoir presque à vous écrire que pour des affaires douloureuses ; mais vous me pardonnez, je le sais, et je suis sûr que vous ajouterez un malheureux de plus à la nombreuse liste de ceux que vous avez sauvés.
>
> « Mille tendres respects.
>
> « B. CONSTANT.
> « Paris, 1er mars 1823. »

Quand le capitaine Roger fut mis en liberté, il s'empressa de témoigner sa reconnaissance à ses bienfaiteurs. Un après-dîner j'étais chez madame Récamier, comme de coutume : tout à coup apparaît cet officier. Il nous dit, avec un accent du Midi : « Sans votre intercession, ma tête roulait sur l'échafaud. » Nous étions stupéfaits, car nous avions oublié nos mérites ; il s'écriait, rouge comme un coq : « Vous ne vous souvenez pas ?... Vous ne vous souvenez pas ?... » Nous faisions vainement mille excuses de notre peu de mémoire : il partit, entrechoquant les éperons de ses bottes, furieux de ce que nous ne nous souvenions pas de notre bonne action, comme s'il eût eu à nous reprocher sa mort.

Vers cette époque, Talma demanda à madame Récamier à me rencontrer chez elle pour s'entendre avec moi sur quelques vers de l'*Othello* de Ducis, qu'on ne lui permettait pas de dire

tels qu'ils étaient. Je laissai les dépêches et je courus au rendez-vous ; je passai la soirée à refaire avec le moderne Roscius les vers malencontreux : il me proposait un changement, je lui en proposais un autre ; nous rimions à l'envi ; nous nous retirions à la croisée ou dans un coin pour tourner et retourner un hémistiche. Nous eûmes beaucoup de peine à tomber d'accord pour le sens ou pour l'harmonie. Il eût été assez curieux de me voir, moi, ministre de Louis XVIII, lui, Talma, roi de la scène, oubliant ce que nous pouvions être, jouter de verve en donnant au diable la censure et toutes les grandeurs du monde. Mais si Richelieu faisait représenter ses drames en lâchant Gustave-Adolphe sur l'Allemagne, ne pouvais-je pas, humble secrétaire d'État, m'occuper des tragédies des autres en allant chercher l'indépendance de la France à Madrid ?

Madame la duchesse d'Abrantès, dont j'ai salué le cercueil dans l'église de Chaillot, n'a peint que la demeure *habitée* de madame Récamier ; je parlerai de l'asile *solitaire*. Un corridor noir séparait deux petites pièces. Je prétendais que ce vestibule était éclairé d'un jour doux. La chambre à coucher était ornée d'une bibliothèque, d'une harpe, d'un piano, du portrait de madame de Staël et d'une vue de Coppet au clair de lune ; sur les fenêtres étaient des pots de fleurs. Quand, tout essoufflé après avoir grimpé trois étages, j'entrais dans la cellule aux approches du soir, j'étais ravi : la plongée des fenêtres était sur le jardin de l'Abbaye, dans la corbeille verdoyante duquel tournoyaient des religieuses et couraient des pensionnaires. La cime d'un acacia arrivait à la hauteur de l'œil. Des clochers pointus coupaient le ciel, et l'on apercevait à l'horizon les collines de Sèvres. Le soleil mourant dorait le tableau et entrait par les fenêtres ouvertes. Madame Récamier était à son piano ; l'*angelus* tintait : les sons de la cloche, « qui semblait pleurer le jour qui se mourait, *il giorno pianger che si muore*, » se mêlaient aux derniers accents de l'invocation à la nuit de *Roméo et Juliette*, de Steibelt[4576]. Quelques oiseaux se venaient coucher dans les jalousies relevées de la fenêtre ; je rejoignais au loin le silence et la solitude, par-dessus le tumulte et le bruit d'une grande cité.

Dieu, en me donnant ces heures de paix, me dédommageait de mes heures de trouble ; j'entrevoyais le prochain repos que croit ma foi, que mon espérance appelle. Agité au dehors par les occupations politiques ou dégoûté par l'ingratitude des cours, la placidité du cœur m'attendait au fond de cette retraite, comme le frais des bois au sortir d'une plaine brûlante. Je retrouvais le calme auprès d'une femme, de qui la sérénité s'étendait autour d'elle, sans que cette sérénité eût rien de trop égal, car elle passait au travers d'affections profondes. Hélas ! les hommes que je rencontrais chez madame Récamier, Mathieu de Montmorency, Camille Jordan, Benjamin Constant, le duc de Laval, ont été rejoindre Hingant, Joubert, Fontanes, autres absents d'une autre société absente. Parmi ces amitiés successives se sont élevés de jeunes amis, rejetons printaniers d'une vieille forêt où la coupe est éternelle. Je les prie, je prie M. Ampère, qui lira ceci quand j'aurai disparu, je leur demande à tous de me conserver quelque souvenir : je leur remets le fil de la vie dont Lachésis laisse échapper le bout sur mon fuseau. Mon inséparable camarade de route, M. Ballanche, s'est trouvé seul au commencement et à la fin de ma carrière ; il a été témoin de mes liaisons rompues par le temps, comme j'ai été témoin des siennes entraînées par le Rhône : les fleuves minent toujours leurs bords.

Le malheur de mes amis a souvent penché sur moi, et je ne me suis jamais dérobé au fardeau sacré : le moment de la rémunération est arrivé ; un attachement sérieux daigne m'aider à supporter ce que leur multitude ajoute de pesanteur à des jours mauvais. En approchant de ma fin, il me semble que tout ce qui m'a été cher m'a été cher dans madame Récamier, et qu'elle était la source cachée de mes affections. Mes souvenirs de divers âges, ceux de mes songes comme ceux de mes réalités, se sont pétris, mêlés, confondus, pour faire un composé de charmes et de douces souffrances dont elle est devenue la forme visible. Elle règle mes sentiments, de même que l'autorité du ciel a mis le bonheur, l'ordre et la paix dans mes devoirs.

Je l'ai suivie, la voyageuse, par le sentier qu'elle a foulé à

peine ; je la devancerai bientôt dans une autre patrie. En se promenant au milieu de ces *Mémoires*, dans les détours de la basilique que je me hâte d'achever, elle pourra rencontrer la chapelle qu'ici je lui dédie ; il lui plaira peut-être de s'y reposer : j'y ai placé son image.

Livre XII

I. Ambassade de Rome. — Trois espèces de matériaux. — Journal de route. — II. Lettres à madame Récamier. — III. Léon XII et les cardinaux. — Les ambassadeurs. — IV. Les anciens artistes et les artistes nouveaux. — V. Ancienne société romaine. — VI. Mœurs actuelles de Rome. — VII. Les lieux et le paysage. — VIII. Lettre à M. Villemain. — IX. À madame Récamier. — X. Explication sur le mémoire qu'on va lire. — XI. Lettre à M. le comte de la Ferronnays. — Mémoire. — XII. À madame Récamier. — XIII. À M. Thierry. — XIV. Dépêche à M. le comte de la Ferronnays. — XV. À madame Récamier. — XVI. Dépêche à M. le comte Portalis. — Mort de Léon XII. — XVII. À madame Récamier.

Ce livre a été écrit à Rome en 1828 et 1829. — Il a été revu en février 1845

I. Ambassade de Rome. — Trois espèces de matériaux. — Journal de route.

Le livre précédent, que je viens d'écrire en 1839, rejoint ce livre de mon ambassade de Rome, écrit en 1828 et 1829, il y a dix ans. Mes *Mémoires*, comme Mémoires, ont gagné au récit de la vie de madame Récamier : d'autres personnages ont été amenés sur la scène ; on a vu Naples sous Murat, Rome sous Bonaparte, le Pape délivré revenu à Saint-Pierre ; des lettres inédites de madame de Staël, de Benjamin Constant, de Canova, de La Harpe, de madame de Genlis, de Lucien Bonaparte, de Moreau, de Bernadotte, de Murat, sont conservées ; des récits de Benjamin Constant le montrent sous un jour nouveau. J'ai introduit le lecteur dans un petit *canton détourné* de l'empire, tandis que cet empire accomplissait son mouvement universel ; je me trouve maintenant conduit à mon ambassade de Rome. On aura été délassé de moi par la distraction d'un sujet étranger : c'est tout profit pour le lecteur.

Pour ce livre de mon ambassade de Rome, les matériaux ont abondé ; ils sont de trois sortes :

Les premiers contiennent l'histoire de mes sentiments intimes et de ma vie privée racontée dans les lettres adressées à madame Récamier.

Les seconds exposent ma vie publique ; ce sont mes dépêches.

Les troisièmes sont un mélange de détails historiques sur les papes, sur l'ancienne société de Rome, sur les changements arrivés de siècles en siècles dans cette société, etc.

Parmi ces investigations se trouvent des pensées et des descriptions, fruit de mes promenades. Tout cela a été écrit dans l'espace de sept mois, temps de la durée de mon

ambassade, au milieu des fêtes ou des occupations sérieuses[4577]. Néanmoins, ma santé était altérée : je ne pouvais lever les yeux sans éprouver des éblouissements ; pour admirer le ciel, j'étais obligé de le placer autour de moi, en montant au haut d'un palais ou d'une colline. Mais je guéris la lassitude du corps par l'application de l'esprit : l'exercice de ma pensée renouvelle mes forces physiques ; ce qui tuerait un autre homme me fait vivre.

Au revu de tout cela, une chose m'a frappé : à mon arrivée dans la ville éternelle, je sens une certaine déplaisance, et je crois un moment que tout est changé ; peu à peu la fièvre des ruines me gagne, et je finis, comme mille autres voyageurs, par adorer ce qui m'avait laissé froid d'abord. La nostalgie est le regret du pays natal : aux rives du Tibre on a aussi le *mal du pays*, mais il produit un effet opposé à son effet accoutumé : on est saisi de l'amour des solitudes et du dégoût de la patrie. J'avais déjà éprouvé *ce mal* lors de mon premier séjour, et j'ai pu dire :

Agnosco veteris vestigia flammæ[4578].

Vous savez qu'à la formation du ministère Martignac le seul nom de l'Italie avait fait disparaître le reste de mes répugnances ; mais je ne suis jamais sûr de mes dispositions en matière de joie : je ne fus pas plus tôt parti avec madame de Chateaubriand que ma tristesse naturelle me rejoignit en chemin. Vous allez vous en convaincre par mon journal de route :

« Lausanne, 22 septembre 1828.

« J'ai quitté Paris le 14 de ce mois ; j'ai passé le 16 à Villeneuve-sur-Yonne[4579] : que de souvenirs ! Joubert a disparu ; le château abandonné de Passy a changé de maître ; il m'a été dit : « Soyez la cigale des nuits. *Esto cicada noctium.* »

« Arona, 25 septembre.

« Arrivé à Lausanne le 22, j'ai suivi la route par laquelle ont disparu deux autres femmes qui m'avaient voulu du bien et qui,

dans l'ordre de la nature, me devaient survivre : l'une, madame la marquise de Custine, est venue mourir à Bex ; l'autre, madame la duchesse de Duras, il n'y a pas encore un an, courait au Simplon, fuyant devant la mort qui l'atteignit à Nice[4580].

> *Noble Clara*, digne et constante amie,
> Ton souvenir ne vit plus en ces lieux ;
> De ce tombeau l'on détourne les yeux ;
> Ton nom s'efface et le monde t'oublie !

« Le dernier billet que j'ai reçu de madame de Duras fait sentir l'amertume de cette dernière goutte de la vie qu'il nous faudra tous épuiser :

« Nice, 14 novembre 1828

« Je vous ai envoyé un *asclepias carnata* : c'est un laurier grimpant de pleine terre qui ne craint pas le froid et qui a une fleur rouge comme le camélia, qui sent excellent ; mettez-le sous les fenêtres de la Bibliothèque du Bénédictin.

« Je vous dirai un mot de mes nouvelles : c'est toujours la même chose ; je languis sur mon canapé toute la journée, c'est-à-dire tout le temps où je ne suis pas en voiture ou à marcher dehors ; ce que je ne puis faire au-delà d'une demi-heure. Je rêve au passé ; ma vie a été si agitée, si variée, que je ne puis dire que j'éprouve un violent ennui : si je pouvais seulement coudre ou faire de la tapisserie, je ne me trouverais pas malheureuse. Ma vie présente est si éloignée de ma vie passée, qu'il me semble que je lis des mémoires, ou que je regarde un spectacle[4581]. »

« Ainsi je suis rentré dans l'Italie privé de mes appuis, comme j'en sortis il y a vingt-cinq ans. Mais, à cette première époque, je pouvais réparer mes pertes ; aujourd'hui qui voudrait s'associer à quelques vieux jours ? Personne ne se soucie d'habiter une ruine.

« Au village même du Simplon, j'ai vu le premier sourire d'une heureuse aurore. Les rochers, dont la base s'étendait noircie à mes pieds, resplendissaient de rose au haut de la

montagne, frappés des rayons du soleil. Pour sortir des ténèbres, il suffit de s'élever vers le ciel.

« Si l'Italie avait déjà perdu pour moi de son éclat lors de mon voyage à Vérone en 1822, dans cette année 1828 elle m'a paru encore plus décolorée ; j'ai mesuré les progrès du temps. Appuyé sur le balcon de l'auberge à Arona, je regardais les rivages du lac Majeur, peints de l'or du couchant et bordés de flots d'azur. Rien n'était doux comme ce paysage, que le château bordait de ses créneaux. Ce spectacle ne me portait ni plaisir ni sentiment. Les années printanières marient à ce qu'elles voient leurs espérances ; un jeune homme va errant avec ce qu'il aime, ou avec les souvenirs du bonheur absent. S'il n'a aucun lien, il en cherche ; il se flatte à chaque pas de trouver quelque chose ; des pensées de félicité le suivent : cette disposition de son âme se réfléchit sur les objets.

« Au surplus, je m'aperçois moins du rapetissement de la société actuelle lorsque je me trouve seul. Laissé à la solitude dans laquelle Bonaparte a laissé le monde, j'entends à peine les générations débiles qui passent et vagissent au bord du désert. »

« Bologne, 28 septembre 1828.

« À Milan, en moins d'un quart d'heure, j'ai compté dix-sept bossus passant sous la fenêtre de mon auberge. La schlague allemande a déformé la jeune Italie.

« J'ai vu dans son sépulcre saint Charles Borromée dont je venais de toucher la crèche à Arona. Il comptait deux cent quarante-quatre années de mort. Il n'était pas beau.

« À Borgo San Donnino, madame de Chateaubriand est accourue dans ma chambre au milieu de la nuit : elle avait vu tomber ses robes et son chapeau de paille des chaises où ils étaient suspendus. Elle en avait conclu que nous étions dans une auberge hantée des esprits ou habitée par des voleurs. Je n'avais éprouvé aucune commotion dans mon lit : il était pourtant vrai qu'un tremblement de terre s'était fait sentir dans l'Apennin : ce qui renverse les cités peut faire tomber les

vêtements d'une femme. C'est ce que j'ai dit à madame de Chateaubriand ; je lui ai dit aussi que j'avais traversé sans accident, en Espagne, dans la Vega du Xenil, un village culbuté la veille par une secousse souterraine. Ces hautes consolations n'ont pas eu le moindre succès, et nous nous sommes empressés de quitter cette caverne d'assassins.

« La suite de ma course m'a montré partout la fuite des hommes et l'inconstance des fortunes. À Parme, j'ai trouvé le portrait de la veuve de Napoléon ; cette fille des Césars est maintenant la femme du comte de Neipperg ; cette mère du fils du conquérant a donné des frères à ce fils[4582] : elle fait garantir les dettes qu'elle entasse par un petit Bourbon qui demeure à Lucques, et qui doit, s'il y a lieu, hériter du duché de Parme[4583].

« Bologne me semble moins désert qu'à l'époque de mon premier voyage. J'y ai été reçu avec les honneurs dont on assomme les ambassadeurs. J'ai visité un beau cimetière : je n'oublie jamais les morts ; c'est notre famille.

« Je n'avais jamais si bien admiré les Carrache qu'à la nouvelle galerie de Bologne. J'ai cru voir la sainte Cécile de Raphaël pour la première fois, tant elle était plus divine qu'au Louvre, sous notre ciel barbouillé de suie. »

« Ravenne, 1er octobre 1828.

« Dans la Romagne, pays que je ne connaissais pas, une multitude de villes, avec leurs maisons enduites d'une chaux de marbre, sont perchées sur le haut de diverses petites montagnes, comme des compagnies de pigeons blancs. Chacune de ces villes offre quelques chefs-d'œuvre des arts modernes ou quelques monuments de l'antiquité. Ce canton de l'Italie renferme toute l'histoire romaine ; il faudrait le parcourir Tite-Live, Tacite et Suétone à la main.

« J'ai traversé Imola, évêché de Pie VII, et Faenza. À Forli je me suis détourné de ma route pour visiter à Ravenne le tombeau de Dante. En approchant du monument, j'ai été saisi de ce frisson d'admiration que donne une grande renommée, quand le maître de cette renommée a été malheureux. Alfieri,

qui avait sur le front *il pallor della morte e la speranza*, se prosterna sur ce marbre et lui adressa ce sonnet : *O gran Padre Alighier !* Devant le tombeau je m'appliquais ce vers du Purgatoire :

> **.....**Frate,
> Lo mondo è cieco, e tu vien ben da lui[4584].

« Béatrice m'apparaissait ; je la voyais telle qu'elle était lorsqu'elle inspirait à son poète le désir *de soupirer et de mourir de pleurs* :

> Di sospirare, e di morir di pianto.

« Ô ma pieuse chanson, dit le père des muses modernes, va pleurant à présent ! va retrouver les femmes et les jeunes filles à qui tes sœurs avaient accoutumé de porter la joie ! Et toi, qui es fille de la tristesse, va-t'en, inconsolée, demeurer avec Béatrice. »

« Et pourtant le créateur d'un nouveau monde de poésie oublia Béatrice quand elle eut quitté la terre ! il ne la retrouva, pour l'adorer dans son génie, que quand il fut détrompé. Béatrice lui en fait le reproche, lorsqu'elle se prépare à montrer le ciel à son amant : « Je l'ai soutenu (Dante), dit-elle aux puissances du paradis, je l'ai soutenu quelque temps par mon visage et mes yeux d'enfant ; mais quand je fus sur le seuil de mon second âge et que je changeai de vie, il me quitta et se donna à d'autres. »

« Dante refusa de rentrer dans sa patrie au prix d'un pardon. Il répondit à l'un de ses parents : « Si pour retourner à Florence il n'est d'autre chemin que celui qui m'est ouvert, je n'y retournerai point. Je puis partout contempler les astres et le soleil. » Dante dénia ses jours aux Florentins, et Ravenne leur a dénié ses cendres, alors même que Michel-Ange, génie ressuscité du poète, se promettait de décorer à Florence le monument funèbre de celui qui avait appris *come l'uom s'eterna*[4585].

« Le peintre du *Jugement dernier*, le sculpteur de *Moïse*, l'architecte de la *Coupole de Saint-Pierre*, l'ingénieur du *vieux*

bastion de Florence, le poète *des Sonnets adressés à Dante*, se joignit à ses compatriotes et appuya de ces mots la requête qu'ils présentèrent à Léon X : « *Io Michel Agnolo, scultore, il medesimo a Vostra Santità supplico, offerendomi al divin poeta fare la sepoltura sua condecente e in loco onorevole in questa città.* »

« Michel-Ange, dont le ciseau fut trompé dans son espérance, eut recours à son crayon pour élever à cet autre lui-même un autre mausolée. Il dessina les principaux sujets de la *Divina Commedia* sur les marges d'un exemplaire in-folio des œuvres du grand poète ; un navire, qui portait de Livourne à Citiva-Vecchia ce double monument, fit naufrage.

« Je m'en revenais tout ému et ressentant quelque chose de cette commotion mêlée d'une terreur divine que j'éprouvai à Jérusalem, lorsque mon *cicerone* m'a proposé de me conduire à la maison de lord Byron. Eh ! que me faisaient Childe-Harold et la signora Giuccioli en présence de Dante et de Béatrice ! Le malheur et les siècles manquent encore à Childe-Harold ; qu'il attende l'avenir. Byron a été mal inspiré dans sa prophétie de Dante.

« J'ai retrouvé Constantinople à Saint-Vital et à Saint-Apollinaire[4586]. Honorius et sa poule ne m'importaient guère ; j'aime mieux Placidie et ses aventures, dont le souvenir me revenait dans la basilique de Saint-Jean-Baptiste ; c'est le roman chez les barbares[4587]. Théodoric reste grand, bien qu'il ait fait mourir Boèce. Ces Goths étaient d'une race supérieure ; Amalasonte, bannie dans une île du lac de Bolsène, s'efforça, avec son ministre Cassiodore, de conserver ce qui restait de la civilisation romaine. Les Exarques apportèrent à Ravenne la décadence de leur empire. Ravenne fut lombarde sous Astolphe ; les Carlovingiens la rendirent à Rome. Elle devint sujette de son archevêque, puis elle se changea de république en tyrannie, finalement, après avoir été guelfe ou gibeline ; après avoir fait partie des États vénitiens, elle est retournée à l'Église sous le pape Jules II, et ne vit plus aujourd'hui que par le nom de Dante.

« Cette ville, que Rome enfanta dans son âge avancé, eut, dès sa naissance, quelque chose de la vieillesse de sa mère. À tout prendre, je vivrais bien ici ; j'aimerais à aller à la colonne des Français, élevée en mémoire de la bataille de Ravenne[4588]. Là se trouvèrent le cardinal de Médicis (Léon X) et Arioste, Bayard et Lautrec, frère de la comtesse de Chateaubriand. Là fut tué à l'âge de vingt-quatre ans le beau Gaston de Foix : « Nonobstant toute l'artillerie tirée par les Espagnols, les François marchoient toujours, dit le *Loyal serviteur* ; depuis que Dieu créa ciel et terre, ne fut un plus cruel ne plus dur assaut entre François et Espagnols. Ils se reposoient les uns devant les autres pour reprendre leur haleine ; puis, baissant la vue, ils recommençoient de plus belle en criant : France et Espagne ! » Il ne resta de tant de guerriers que quelques chevaliers, qui alors affranchis de la gloire endossèrent le froc.

« On voyait aussi dans quelque chaumière une jeune fille qui, en tournant son fuseau, embarrassait ses doigts délicats dans du chanvre ; elle n'avait pas l'habitude d'une pareille vie : c'était une Trivulce. Quand, à travers sa porte entrebâillée, elle voyait deux lames se rejoindre dans l'étendue des flots, elle sentait sa tristesse s'accroître : cette femme avait été aimée d'un grand roi. Elle continuait d'aller tristement, par un chemin isolé, de sa chaumière à une église abandonnée et de cette église à sa chaumière.

« L'antique forêt que je traversais était composée de pins esseulés ; ils ressemblaient à des mâts de galères engravées dans le sable. Le soleil était près de se coucher lorsque je quittai Ravenne ; j'entendis le son lointain d'une cloche qui tintait : elle appelait les fidèles à la prière. »

« Ancône, 3 et 4 octobre.

« Revenu à Forli, je l'ai quitté de nouveau sans avoir vu sur ses remparts croulants l'endroit d'où la duchesse Catherine Sforze[4589] déclara à ses ennemis, prêts à égorger son fils unique, qu'elle pouvait encore être mère. Pie VII, né à Césène, fut moine dans l'admirable couvent de la *Madona del Monte*.

« Je traversai près de Savignano la ravine d'un petit torrent : quand on me dit que j'avais passé le Rubicon, il me sembla qu'un voile se levait et que j'apercevais la terre du temps de César. Mon Rubicon, à moi, c'est la vie : depuis longtemps j'en ai franchi le premier bord.

« À Rimini, je n'ai rencontré ni Françoise, ni l'autre ombre sa compagne, *qui au vent semblaient si légères* :

E paion si al vento esser leggieri[4590].

« Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia, m'ont amené à Ancône sur des ponts et sur des chemins laissés par les Augustes. Dans Ancône on célèbre aujourd'hui la fête du pape ; j'en entends la musique à l'arc triomphal de Trajan : double souveraineté de la ville éternelle. »

« Lorette, 5 et 6 octobre.

« Nous sommes venus coucher à Lorette. Le territoire offre un *spécimen* parfaitement conservé de la *colonie romaine*. Les paysans fermiers de *Notre-Dame* sont dans l'aisance et paraissent heureux ; les paysannes, belles et gaies, portent une fleur à leur chevelure. Le prélat-gouverneur nous a donné l'hospitalité. Du haut des clochers et du sommet de quelques éminences de la ville, on a des perspectives riantes sur les campagnes, sur Ancône et sur la mer. Le soir nous avons eu une tempête. Je me plaisais à voir la *valentia muralis* et la fumeterre des chèvres s'incliner au vent sur les vieux murs. Je me promenais sous les galeries à double étage, élevées d'après les dessins de Bramante. Ces pavés seront battus des pluies de l'automne, ces brins d'herbe frémiront au souffle de l'Adriatique longtemps après que j'aurai passé.

« À minuit j'étais retiré dans un lit de huit pieds carrés, consacré par Bonaparte ; une veilleuse éclairait à peine la nuit de ma chambre ; tout à coup une petite porte s'ouvre, et je vois entrer mystérieusement un homme menant avec lui une femme voilée. Je me soulève sur le coude et le regarde ; il s'approche de mon lit et se hâte, en se courbant jusqu'à terre, de me faire mille excuses de troubler ainsi le repos de M. l'ambassadeur :

mais il est veuf ; il est un pauvre intendant ; il désire marier sa *ragazza*, ici présente : malheureusement il lui manque quelque chose pour la dot. Il relève le voile de l'orpheline : elle était pâle, très jolie et tenait les yeux baissés avec une modestie convenable. Ce père de famille avait l'air de vouloir s'en aller et laisser la fiancée m'achever son histoire. Dans ce pressant danger, je ne demandai point à l'obligeant infortuné, comme demanda le bon chevalier à la mère de la jeune fille de Grenoble, si elle était vierge ; tout ébouriffé, je pris quelques pièces d'or sur la table près de mon lit ; je les donnai, pour faire honneur au roi mon maître, à la *zitella, dont les yeux n'étaient pas enflés à force d'avoir pleuré*. Elle me baisa la main avec une reconnaissance infinie. Je ne prononçai pas un mot, et, retombant sur mon immense couche comme si je voulais dormir, la vision de saint Antoine disparut. Je remerciai mon patron saint François dont c'était la fête ; je restai dans les ténèbres moitié riant, moitié regrettant, et dans une admiration profonde de mes vertus.

« C'était pourtant ainsi que je semais l'or, que j'étais ambassadeur, hébergé en toute pompe chez le gouverneur de Lorette, dans cette même ville où le Tasse était logé dans un mauvais bouge et où, faute d'un peu d'argent, il ne pouvait continuer sa route. Il paya sa dette à Notre-Dame de Lorette par sa *canzone* :

> Ecco fra le tempeste e i fieri venti.

« Madame de Chateaubriand fit amende honorable de ma passagère fortune, en montant à genoux les degrés de la santa Chiesa. Après ma victoire de la nuit, j'aurais eu plus de droit que le roi de Saxe de déposer mon habit de noces au trésor de Lorette ; mais je ne me pardonnerai jamais, à moi chétif enfant des muses, d'avoir été si puissant et si heureux, là où le chantre de la Jérusalem avait été si faible et si misérable ! Torquato, ne me prends pas dans ce moment extraordinaire de mes inconstantes prospérités ; la richesse n'est pas mon habitude ; vois-moi dans mon passage à Namur, dans mon grenier à Londres, dans mon infirmerie à Paris, afin de me trouver avec

toi quelque lointaine ressemblance.

« Je n'ai point, comme Montaigne, laissé mon portrait en argent à Notre-Dame-de-Lorette, ni celui de ma fille, *Leonora Montana, filia unica* ; je n'ai jamais désiré me survivre ; mais pourtant une fille, et qui porterait le nom de Léonore ! »

« Spoleto.

« Après avoir quitté Lorette, passé Macerata, laissé Tolentino qui marque un pas de Bonaparte et rappelle un traité[4591], j'ai gravi les derniers redans de l'Apennin. Le plateau de la montagne est humide et cultivé comme une houblonnière. À gauche étaient les mers de la Grèce, à droite celles de l'Ibérie ; je pouvais être pressé du souffle des brises que j'avais respirées à Athènes et à Grenade. Nous sommes descendus vers l'Ombrie en circulant dans les volutes des gorges exfoliées, où sont suspendus dans des bouquets de bois les descendants de ces montagnards qui fournirent des soldats à Rome après la bataille de Trasimène.

« Foligno possédait une Vierge de Raphaël qui est aujourd'hui au Vatican. *Vene*, dans une position charmante, est à la source du Clitumne. Le Poussin a reproduit ce site chaud et suave ; Byron l'a froidement chanté[4592].

« Spoleto a donné le jour au pape actuel. Selon mon courrier Giorgini[4593], Léon XII a placé dans cette ville les galériens pour honorer sa patrie. Spoleto osa résister à Annibal. Elle montre plusieurs ouvrages de Lippi l'ancien, qui, nourri dans le cloître, esclave en Barbarie, espèce de Cervantes chez les peintres, mourut à soixante ans passés du poison que lui donnèrent les parents de Lucrèce, séduite par lui, croyait-on. »

« Civita Castellana.

« À Monte-Lupo, le comte Potocki s'ensevelit dans des laures charmantes ; mais les pensées de Rome ne l'y suivirent-elles point ? Ne se croyait-il pas transporté au milieu des *chœurs des jeunes filles* ? Et moi aussi, comme saint Jérôme, « j'ai passé, dans mon temps, le jour et la nuit à pousser des cris, à frapper ma poitrine jusqu'au moment où Dieu me renvoyait la paix. » Je

regrette de ne plus être ce que j'ai été, *plango me non esse quod fuerim*.

Après avoir dépassé les ermitages de Monte-Lupo, nous avons commencé à contourner la Somma. J'avais déjà suivi ce chemin dans mon premier voyage de Florence à Rome par Pérouse, en accompagnant une femme mourante....

À la nature de la lumière et à une sorte de vivacité du paysage, je me serais cru sur une des croupes des Alleghanis, n'était qu'un haut aqueduc, surmonté d'un pont étroit, me rappelait un ouvrage de Rome auquel les ducs lombards de Spoleto avaient mis la main : les Américains n'en sont pas encore à ces monuments qui viennent après la liberté. J'ai monté la Somma à pied, près des bœufs de Clitumne qui traînaient madame l'ambassadrice à son triomphe. Une jeune chevrière maigre, légère et gentille comme sa bique, me suivait, avec son petit frère, dans ces opulentes campagnes, en me demandant la *carità* : je la lui ai faite en mémoire de madame de Beaumont dont ces lieux ne se souviennent plus.

> Alas ! regardless of their doom,
> The little victims play !
> No sense have they of ills to come,
> Nor care beyond to-day.

« Hélas ! sans souci de leur destinée, folâtrent les petites victimes ! Elles n'ont ni prévision des maux à venir, ni soin d'outre-journée[4594]. »

« J'ai retrouvé Terni et ses cascades. Une campagne plantée d'oliviers m'a conduit à Narni ; puis, en passant par Otricoli, nous sommes venus nous arrêter à la triste Civita Castellana. Je voudrais bien aller à *Santa-Maria di Falleri* pour voir une ville qui n'a plus que la peau, son enceinte : à l'intérieur elle était vide : *misère humaine à Dieu ramène*. Laissons passer mes grandeurs et je reviendrai chercher la ville des Falisques. Du tombeau de Néron, je vais montrer bientôt à ma femme la croix de Saint-Pierre qui domine la ville des Césars. »

II. Lettres à madame Récamier.

Vous venez de parcourir mon journal de route, vous allez lire mes lettres à madame Récamier, entremêlées, comme je l'ai annoncé, de pages historiques.

Parallèlement vous trouverez mes dépêches. Ici paraîtront distinctement les deux hommes qui existent en moi.

À MADAME RÉCAMIER.

« Rome, ce 11 octobre 1828.

« J'ai traversé cette belle contrée, remplie de votre souvenir ; il me consolait, sans pourtant m'ôter la tristesse de tous les autres souvenirs que je rencontrais à chaque pas. J'ai revu cette mer Adriatique que j'avais traversée il y a plus de vingt ans, dans quelle disposition d'âme ! À Terni, je m'étais arrêté avec une pauvre expirante. Enfin, je suis entré dans Rome. Ses monuments, après ceux d'Athènes, comme je le craignais, m'ont paru moins parfaits. Ma mémoire des lieux, étonnante et cruelle à la fois, ne m'avait pas laissé oublier une seule pierre....

« Je n'ai vu personne encore, excepté le secrétaire d'État, le cardinal Bernetti. Pour avoir à qui parler, je suis allé chercher Guérin[4595], hier au coucher du soleil : il a paru charmé de ma visite. Nous avons ouvert une fenêtre sur Rome et admiré l'horizon. C'est la seule chose qui soit restée, pour moi, telle que je l'ai vue : mes yeux ou les objets ont changé ; peut-être les uns et les autres[4596]. »

III. Léon XII et les cardinaux. — Les ambassadeurs.

Les premiers moments de mon séjour à Rome furent employés à des visites officielles. Sa Sainteté me reçut en audience privée ; les audiences publiques ne sont plus d'usage et coûtent trop cher. Léon XII[4597], prince d'une grande taille et d'un air à la fois serein et triste, est vêtu d'une simple soutane blanche ; il n'a aucun faste et se tient dans un cabinet pauvre, presque sans meubles. Il ne mange presque pas ; il vit, avec son chat, d'un peu de *polenta*[4598]. Il se sait très malade et se voit dépérir avec une résignation qui tient de la joie chrétienne : il mettrait volontiers, comme Benoît XIV, son cercueil sous son lit. Arrivé à la porte des appartements du pape, un abbé me conduit par des corridors noirs jusqu'au refuge ou au sanctuaire de Sa Sainteté. Elle ne se donne pas le temps de s'habiller, de peur de me faire attendre ; elle se lève, vient au-devant de moi, ne me permet jamais de mettre un genou en terre pour baiser le bas de sa robe au lieu de sa mule, et me conduit par la main jusqu'au siège placé à droite de son indigent fauteuil. Assis, nous causons.

Le lundi je me rends à sept heures du matin chez le secrétaire d'État, Bernetti[4599], homme d'affaires et de plaisir. Il est lié avec la princesse Doria ; il connaît le siècle et n'a accepté le chapeau de cardinal qu'à son corps défendant. Il a refusé d'entrer dans l'Église, n'est sous-diacre qu'à brevet, et se pourrait marier demain en rendant son chapeau. Il croit à des révolutions et il va jusqu'à penser que, si sa vie est longue, il a des chances de voir la chute temporelle de la papauté.

Les cardinaux sont partagés en trois *factions* :

La première se compose de ceux qui cherchent à marcher avec le temps et parmi lesquels se rangent Benvenuti et Oppizzoni[4600]. Benvenuti[4601] s'est rendu célèbre par l'extirpation du brigandage et sa mission à Ravenne après le cardinal Rivarola[4602] ; Oppizzoni, archevêque de Bologne, s'est concilié les diverses opinions dans cette ville industrielle et littéraire, difficile à gouverner.

La seconde *faction* se forme des *zelanti*, qui tentent de rétrograder : un de leurs chefs est le cardinal Odescalchi.

Enfin la troisième *faction* comprend les immobiles, vieillards qui ne veulent ou ne peuvent aller ni en avant ni en arrière : parmi ces vieux on trouve le cardinal Vidoni, espèce de gendarme du traité de Tolentino : gros et grand, visage allumé, calotte de travers. Quand on lui dit qu'il a des chances à la papauté, il répond : *Lo santo Spirito sarebbe dunque ubriaco !* Il plante des arbres à Ponte-Mole, où Constantin fit le monde chrétien. Je vois ces arbres lorsque je sors de Rome par la porte du Peuple pour rentrer par la porte Angélique. Du plus loin qu'il m'aperçoit, le cardinal me crie : *Ah ! ah ! signor ambasciadore di Francia !* puis il s'emporte contre les planteurs de ses pins. Il ne suit point l'étiquette cardinaliste ; il se fait accompagner par un seul laquais dans une voiture à sa guise : on lui pardonne tout, en l'appelant *madama Vidoni*[4603].

Mes collègues d'ambassade sont le comte Lutzow, ambassadeur d'Autriche, homme poli ; sa femme chante bien, toujours le même air, et parle toujours de ses *petits-enfants* ; le savant baron Bunsen[4604], ministre de Prusse et ami de l'historien Niebuhr[4605] (je négocie auprès de lui la résiliation en ma faveur du bail de son palais sur le Capitole) ; le ministre de Russie, prince Gagarin[4606], exilé dans les grandeurs passées de Rome, pour des amours évanouies : s'il fut préféré par la belle madame Narischkine[4607], un moment habitante de mon ermitage d'Aulnay, il y aurait donc un charme dans la mauvaise humeur ; on domine plus par ses défauts que par ses qualités.

M. de Labrador[4608], ambassadeur d'Espagne, homme fidèle, parle peu, se promène seul, pense beaucoup, ou ne pense point, ce que je ne sais démêler.

Le vieux comte Fuscaldo représente Naples comme l'hiver représente le printemps. Il a une grande pancarte de carton sur laquelle il étudie avec des lunettes, non les champs de roses de Pæstum, mais les noms des étrangers suspects dont il ne doit pas viser les passeports. J'envie son palais (Farnèse), admirable structure inachevée, que Michel-Ange couronna, que peignit Annibal Carrache aidé d'Augustin son frère, et sous le portique duquel s'abrite le sarcophage de Cecilia Metella, qui n'a rien perdu au changement de mausolée. Fuscaldo, en loques d'esprit et de corps, a, dit-on, une maîtresse.

Le comte de Celles, ambassadeur du roi des Pays-Bas, avait épousé mademoiselle de Valence[4609], aujourd'hui morte : il en a eu deux filles, qui, par conséquent, sont petites-filles de madame de Genlis. M. de Celles est resté préfet, parce qu'il l'a été[4610] ; caractère mêlé du loquace, du tyranneau, du recruteur et de l'intendant, qu'on ne perd jamais. Si vous rencontrez un homme qui, au lieu d'arpents, de toises et de pieds, vous parle d'*hectares*, de *mètres* et de *décimètres*, vous avez mis la main sur un préfet[4611].

M. de Funchal, ambassadeur demi-avoué du Portugal, est ragotin, agité, grimacier, vert comme un singe du Brésil, et jaune comme une orange de Lisbonne[4612] : il chante pourtant sa négresse, ce nouveau Camoëns. Grand amateur de musique, il tient à sa solde une espèce de Paganini, en attendant la restauration de son roi.

Par-ci, par-là, j'ai entrevu de petits finauds de ministres de divers petits États, tout scandalisés du bon marché que je fais de mon ambassade : leur importance boutonnée, gourmée, silencieuse, marche les jambes serrées et à pas étroits : elle a l'air prête à crever de secrets, qu'elle ignore.

IV Les anciens artistes et les artistes nouveaux.

Ambassadeur en Angleterre dans l'année 1822, je recherchai les lieux et les hommes que j'avais jadis connus à Londres en 1793 ; ambassadeur auprès du Saint-Siège en 1828, je me suis hâté de parcourir les palais et les ruines, de redemander les personnes que j'avais vues à Rome en 1803 : des palais et des ruines, j'en ai retrouvé beaucoup ; des personnes, peu.

Le palais Lancellotti, autrefois loué au cardinal Fesch, est maintenant occupé par ses vrais maîtres, le prince Lancellotti et la princesse Lancellotti, fille du prince Massimo. La maison où demeura madame de Beaumont, à la place d'Espagne, a disparu. Quant à madame de Beaumont, elle est demeurée dans son dernier asile, et j'ai prié avec le pape Léon XII à sa tombe.

Canova a pris également congé du monde[4613]. Je le visitai deux fois dans son atelier en 1803 ; il me reçut le maillet à la main. Il me montra de l'air le plus naïf et le plus doux son énorme statue de Bonaparte et son Hercule lançant Lycas dans les flots : il tenait à vous convaincre qu'il pouvait arriver à l'énergie de la forme ; mais alors même son ciseau se refusait à fouiller profondément l'anatomie ; la nymphe restait malgré lui dans les chairs, et l'Hébé se retrouvait sous les rides de ses vieillards. J'ai rencontré sur ma route le premier sculpteur de mon temps ; il est tombé de son échafaud, comme Goujon de l'échafaud du Louvre ; la mort est toujours là pour continuer la Saint-Barthélemy éternelle, et nous abattre avec ses flèches.

Mais qui vit encore, à ma grande joie, c'est mon vieux Boguet[4614], le doyen des peintres français à Rome. Deux fois il a essayé de quitter ses campagnes aimées ; il est allé jusqu'à

Gênes ; le cœur lui a failli et il est revenu à ses foyers adoptifs. Je l'ai choyé à l'ambassade, ainsi que son fils, pour lequel il a la tendresse d'une mère. J'ai recommencé avec lui nos anciennes excursions ; je ne m'aperçois de sa vieillesse qu'à la lenteur de ses pas ; j'éprouve une sorte d'attendrissement en contrefaisant le jeune, et en mesurant mes enjambées sur les siennes. Nous n'avons plus ni l'un ni l'autre longtemps à voir couler le Tibre.

Les grands artistes, à leur grande époque, menaient une tout autre vie que celle qu'ils mènent aujourd'hui : attachés aux voûtes du Vatican, aux parois de Saint-Pierre, aux murs de la Farnésine, ils travaillaient à leurs chefs-d'œuvre suspendus avec eux dans les airs. Raphaël marchait environné de ses élèves, escorté des cardinaux et des princes, comme un sénateur de l'ancienne Rome suivi et devancé de ses clients. Charles-Quint posa trois fois devant le Titien. Il ramassait son pinceau et lui cédait la droite à la promenade, de même que François Ier assistait Léonard de Vinci sur son lit de mort. Titien alla en triomphe à Rome ; l'immense Buonarotti l'y reçut : à quatre-vingt-dix-neuf ans, Titien tenait encore d'une main ferme, à Venise, son pinceau d'un siècle, vainqueur des siècles.

Le grand-duc de Toscane fit déterrer secrètement Michel-Ange, mort à Rome après avoir posé, à quatre-vingt-huit ans, le faîte de la coupole de Saint-Pierre. Florence, par des obsèques magnifiques, expia sur les cendres de son grand peintre l'abandon où elle avait laissé la poussière de Dante, son grand poète.

Velasquez visita deux fois l'Italie, et l'Italie se leva deux fois pour le saluer : le précurseur de Murillo reprit le chemin des Espagnes, chargé des fruits de cette Hespérie ausonienne, qui s'étaient détachés sous sa main : il emporta un tableau de chacun des douze peintres les plus célèbres de cette époque.

Ces fameux artistes passaient leurs jours dans des aventures et des fêtes ; ils défendaient les villes et les châteaux ; ils élevaient des églises, des palais et des remparts ; ils donnaient et recevaient de grands coups d'épée, séduisaient des femmes, se réfugiaient dans les cloîtres, étaient absous par les papes et sauvés par les princes. Dans une orgie que Benvenuto Cellini a

racontée, on voit figurer les noms d'un Michel-Ange et de Jules Romain.

Aujourd'hui la scène est bien changée ; les artistes à Rome vivent pauvres et retirés. Peut-être y a-t-il dans cette vie une poésie qui vaut la première. Une association de peintres allemands a entrepris de faire remonter la peinture au Pérugin, pour lui rendre son inspiration chrétienne. Ces jeunes néophytes de saint Luc prétendent que Raphaël, dans sa seconde manière, est devenu païen, et que son talent a dégénéré[4615]. Soit ; soyons païens comme les vierges raphaéliques ; que notre talent dégénère et s'affaiblisse comme dans le tableau de *la Transfiguration !* Cette erreur honorable de la nouvelle école sacrée n'en est pas moins une erreur ; il s'ensuivrait que la raideur et le mal dessiné des formes seraient la preuve de la vision intuitive, tandis que cette expression de foi, remarquable dans les ouvrages des peintres qui précèdent la Renaissance, ne vient point de ce que les personnages sont posés carrément et immobiles comme des sphinx, mais de ce que la peinture *croyait* comme son siècle. C'est sa pensée, non sa peinture, qui est religieuse ; chose si vraie, que l'école espagnole est éminemment *pieuse* dans ses expressions, bien qu'elle ait les grâces et les mouvements de la peinture depuis la Renaissance. D'où vient cela ? de ce que *les Espagnols sont chrétiens*.

Je vais voir travailler séparément les artistes : l'élève sculpteur demeure dans quelque grotte, sous les chênes verts de la villa Médicis, où il achève son enfant de marbre qui fait boire un serpent dans une coquille. Le peintre habite quelque maison délabrée dans un lieu désert ; je le trouve seul, prenant à travers sa fenêtre ouverte quelque vue de la campagne romaine. *La Brigande* de M. Schnetz est devenue la mère qui demande à une madone la guérison de son fils[4616]. Léopold Robert[4617], revenu de Naples, a passé ces jours derniers par Rome, emportant avec lui les scènes enchantées de ce beau climat, qu'il n'a fait que coller sur sa toile.

Guérin est retiré, comme une colombe malade, au haut d'un pavillon de la villa Médicis. — Il écoute, la tête sous son aile, le

bruit du vent du Tibre ; quand il se réveille, il dessine à la plume la mort de Priam.

Horace Vernet[4618] s'efforce de changer sa manière ; y réussira-t-il ? Le serpent qu'il enlace à son cou, le costume qu'il affecte, le cigare qu'il fume, les masques et les fleurets dont il est entouré, rappellent trop le bivouac.

Qui a jamais entendu parler de mon ami M. Quecq, successeur de Jules III dans le casin de Michel-Ange, de Vignole et de Thadée Zuccari ? et pourtant il a peint pas trop mal, dans son nymphée en décret, la mort de Vitellius. Les parterres en friche sont hantés par un animal futé que s'occupe à chasser M. Quecq : c'est un renard, arrière-petit-fils de Goupil-Renart, premier du nom et neveu d'Ysengrin-le-Loup.

Pinelli[4619], entre deux ivresses, m'a promis douze scènes de danses, de jeux et de voleurs. C'est dommage qu'il laisse mourir de faim son grand chien couché à sa porte. — Thorwaldsen[4620] et Camuccini[4621] sont les deux princes des pauvres artistes de Rome.

Quelquefois ces artistes dispersés se réunissent, ils vont ensemble à pied à Subiaco. Chemin faisant, ils barbouillent sur les murs de l'auberge de Tivoli des grotesques. Peut-être un jour reconnaîtra-t-on quelque Michel-Ange au charbonné qu'il aura tracé sur un ouvrage de Raphaël.

Je voudrais être né artiste : la solitude, l'indépendance, le soleil parmi des ruines et des chefs-d'œuvre, me conviendraient. Je n'ai aucun besoin ; un morceau de pain, une cruche de *l'Aqua Felice*, me suffiraient. Ma vie a été misérablement accrochée aux buissons de ma route ; heureux si j'avais été l'oiseau libre qui chante et fait son nid dans ces buissons !

Nicolas Poussin acheta, de la dot de sa femme, une maison sur le monte Pincio, en face d'un autre casino qui avait appartenu à Claude Gelée, dit le Lorrain.

Mon autre compatriote Claude mourut aussi sur les genoux de la reine du monde[4622]. Si Poussin reproduit la campagne de Rome, lors même que la scène de ses paysages est placée

ailleurs, le Lorrain reproduit les ciels de Rome, lors même qu'il peint des vaisseaux et un soleil couchant sur la mer.

Que n'ai-je été le contemporain de certaines créatures privilégiées pour lesquelles je me sens de l'attrait dans les siècles divers ! Mais il m'eût fallu ressusciter trop souvent. Le Poussin et Claude le Lorrain ont passé au Capitole ; des rois y sont venus et ne les valaient pas. De Brosses[4623] y rencontra le prétendant d'Angleterre ; j'y trouvai en 1803 le roi de Sardaigne abdiqué, et aujourd'hui, en 1828, j'y vois le frère de Napoléon, roi de Westphalie. Rome déchue offre un asile aux puissances tombées ; ses ruines sont un lieu de franchise pour la gloire persécutée et les talents malheureux.

V. Ancienne société romaine.

Si j'avais peint la société de Rome il y a un quart de siècle, de même que j'ai peint la campagne romaine, je serais obligé de retoucher mon portrait ; il ne serait plus ressemblant. Chaque génération est de trente-trois années, la vie du Christ (le Christ est le type de tout) ; chaque génération, dans notre monde occidental, varie sa forme. L'homme est placé dans un tableau dont le cadre ne change point, mais dont les personnages sont mobiles. Rabelais était dans cette ville en 1536 avec le cardinal du Bellay ; il faisait l'office de maître d'hôtel de Son Éminence ; *il tranchait et présentait*.

Rabelais, changé en frère *Jean des Entomeures*, n'est pas de l'avis de Montaigne, qui n'a presque point ouï de cloches à Rome et *beaucoup moins que dans un village de France* ; Rabelais, au contraire, en entend beaucoup dans l'*isle Sonnante* (Rome),*doutant que ce fust Dodone avec ses chaudrons*[4624].

Quarante-quatre ans après Rabelais, Montaigne trouva les bords du Tibre plantés, et il remarque que le 16 mars il y avait des roses et des artichauts à Rome. Les églises étaient nues, sans statues de saints, sans tableaux, moins ornées et moins belles que les églises de France. Montaigne était accoutumé à la *vastité sombre de nos cathédrales gothiques* ; il parle plusieurs fois de Saint-Pierre sans le décrire, insensible ou indifférent qu'il paraît être aux arts. En présence de tant de chefs-d'œuvre, aucun nom ne s'offre au souvenir de Montaigne ; sa mémoire ne lui parle ni de Raphaël, ni de Michel-Ange, mort il n'y avait pas encore seize ans.

Au reste, les idées sur les arts, sur l'influence philosophique des génies qui les ont agrandis ou protégés, n'étaient point encore nées. Le temps fait pour les hommes ce que l'espace fait

pour les monuments ; on ne juge bien des uns et des autres qu'à distance et au point de la perspective ; trop près on ne les voit pas, trop loin on ne les voit plus.

L'auteur des *Essais* ne cherchait dans Rome que la Rome antique : « Les bastimens de cette Rome bastarde, dit-il, qu'on voit à cette heure, attachant à ces masures, quoiqu'ils aient de quoi ravir en admiration nos siècles présens, me font ressouvenir des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les huguenots viennent d'y démolir. »

Quelle idée Montaigne se faisait-il donc de l'ancienne Rome, s'il regardait Saint-Pierre comme un nid de moineaux, suspendu aux parois du Colisée ?

Le nouveau citoyen romain par bulle authentique de l'an 1581 depuis J.-C.[4625], avait remarqué que les Romaines ne portaient point de *loup* ou de masque comme les Françaises ; elles paraissaient en public couvertes de perles et de pierreries, mais leur *ceinture était trop lâche* et elles ressemblaient à des *femmes enceintes*. Les hommes étaient habillés de noir, « et bien qu'ils fussent ducs, comtes et marquis, ils *avaient l'apparence un peu vile*. »

N'est-il pas singulier que saint Jérôme remarque la démarche des Romaines qui les fait ressembler à des femmes enceintes : *solutis genibus fractus incessus*, « à pas brisés, les genoux fléchissants ? »

Presque tous les jours, lorsque je sors par la porte Angélique, je vois une chétive maison assez près du Tibre, avec une enseigne française enfumée représentant un ours ; c'est là que Michel, seigneur de Montaigne, débarqua en arrivant à Rome, non loin de l'hôpital qui servit d'asile à ce pauvre fou, homme *formé à l'antique et pure poésie*, que Montaigne avait visité dans sa *loge* à Ferrare, qui lui avait causé encore *plus de dépit que de compassion*.

Ce fut un événement mémorable, lorsque le XVIIe siècle députa son plus grand poète protestant et son plus sérieux génie pour visiter, en 1638, la grande Rome catholique. Adossée à la croix, tenant dans ses mains les deux Testaments, ayant

derrière elle les générations coupables sorties d'Éden, et devant elle les générations rachetées descendues du jardin des Olives, elle disait à l'hérétique né d'hier : « Que veux-tu à ta vieille mère ? »

Léonora, la Romaine, enchanta Milton[4626]. A-t-on jamais remarqué que Léonora se retrouve dans les *Mémoires* de madame de Motteville, aux concerts du cardinal Mazarin ?

L'ordre des dates amène l'abbé Arnauld[4627] à Rome après Milton. Cet abbé, qui avait porté les armes, raconte une anecdote curieuse par le nom d'un des personnages, en même temps qu'elle fait revoir les mœurs des courtisanes. Le *héros de la fable*, le duc de Guise, petit-fils du Balafré, allant en quête de son aventure de Naples, passa par Rome en 1647 : il y connut la Nina Barcarola. Maison-Blanche, secrétaire de M. Deshayes, ambassadeur à Constantinople, s'avisa de vouloir être le rival du duc de Guise. Mal lui en prit ; on substitua (c'était la nuit dans une chambre sans lumière) une hideuse vieille à Nina. « Si les ris furent grands d'un côté, la confusion le fut de l'autre autant qu'on se le peut imaginer, dit Arnauld. L'Adonis, s'étant démêlé avec peine des embrassements de sa déesse, s'enfuit tout nu de cette maison comme s'il eût le diable à ses trousses. »

Le cardinal de Retz n'apprend rien sur les mœurs romaines. J'aime mieux le *petit* Coulanges et ses deux voyages en 1656 et 1689 : il célèbre ces *vignes* et ces jardins dont les noms seuls ont un charme.

Dans la promenade à la *Porta Pia*, je retrouve presque toutes les personnes nommées par Coulanges : les personnes ? non ! leurs petits-fils et petites-filles.

Madame de Sévigné reçoit les vers de Coulanges ; elle lui répond du château des Rochers dans ma pauvre Bretagne, à dix lieues de Combourg : « Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin ! Elle convient à une solitaire comme moi, et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante. Que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'elle vous ait fait querelle ! ! ![4628] »

Entre le premier voyage de Coulanges à Rome, en 1656, et son second voyage, en 1689, il s'était écoulé trente-trois ans : je n'en compte que vingt-cinq de perdus depuis mon premier voyage à Rome, en 1803, et mon second voyage en 1828. Si j'avais connu madame de Sévigné, je l'aurais guérie du chagrin de vieillir.

Spon[4629], Misson[4630], Dumont[4631], Addison, suivent successivement Coulanges. Spon avec Wheler, son compagnon, m'ont guidé sur les débris d'Athènes.

Il est curieux de lire dans Dumont comment les chefs-d'œuvre que nous admirons étaient disposés à l'époque de son voyage en 1690 : on voyait au Belvédère les fleuves du Nil et du Tibre, l'Antinoüs, la Cléopâtre, le Laocoon et le torse supposé d'Hercule. Dumont place dans le jardin du Vatican *les paons de bronze qui étaient sur le tombeau de Scipion l'Africain*.

Addison voyage en *scholar*[4632], sa course se résume en citations classiques empreintes de souvenirs anglais ; en passant à Paris il avait offert ses poésies à M. Boileau.

Le père Labat[4633] suit l'auteur de *Caton* : c'est un singulier homme que ce moine parisien de l'ordre des Frères Prêcheurs. Missionnaire aux Antilles, flibustier, habile mathématicien, architecte et militaire, brave artilleur pointant le canon comme un grenadier, critique savant et ayant remis les Dieppois en possession de leur découverte primitive en Afrique, il avait l'esprit enclin à la raillerie et le caractère à la liberté. Je ne sache aucun voyageur qui donne des notions plus exactes et plus claires sur le gouvernement pontifical. Labat court les rues, va aux processions, se mêle de tout et se moque à peu près de tout.

Le frère prêcheur raconte qu'on lui a donné chez les capucins, à Cadix, des draps de lit tout neufs depuis dix ans, et qu'il a vu un saint Joseph habillé à l'espagnole, épée au côté, chapeau sous le bras, cheveux poudrés et lunettes sur le nez. À Rome, il assiste à une messe : « Jamais, dit-il, je n'ai tant vu de musiciens mutilés ensemble et une symphonie si nombreuse. Les connaisseurs disaient qu'il n'y avait rien de si beau. Je disais

la même chose pour faire croire que je m'y connaissais ; mais si je n'avais pas eu l'honneur d'être du cortège de l'officiant, j'aurais quitté la cérémonie qui dura au moins trois bonnes heures, qui m'en parurent bien six. »

Plus je descends vers le temps où j'écris, plus les usages de Rome deviennent semblables aux usages d'aujourd'hui.

Du temps de de Brosses, les Romaines portaient de faux cheveux ; la coutume venait de loin ; Properce demande à sa *vie* pourquoi elle se plaît à orner ses cheveux :

> Quid juvat ornato procedere, vita, capillo ?

Les Gauloises, nos mères, fournissaient la chevelure des Séverine, des Pisca, des Faustine, des Sabine. Velléda dit à Eudore en parlant de ses cheveux : « C'est mon diadème et je l'ai gardé pour toi. » Une chevelure n'était pas la plus grande conquête des Romains ; mais elle en était une des plus durables : on retire souvent des tombeaux de femmes cette parure entière qui a résisté aux ciseaux des filles de la nuit, et l'on cherche en vain le front élégant qu'elle couronna. Les tresses parfumées, objet de l'idolâtrie de la plus volage des passions, ont survécu à des empires ; la mort, qui brise toutes les chaînes, n'a pu rompre ce réseau. Aujourd'hui les Italiennes portent leurs propres cheveux, que les femmes du peuple nattent avec une grâce coquette.

Le magistrat voyageur de Brosses a, dans ses portraits et dans ses écrits, un faux air de Voltaire, avec lequel il eut une dispute comique à propos d'un champ[4634]. De Brosses causa plusieurs fois au bord du lit d'une princesse Borghèse. En 1803, j'ai vu dans le palais Borghèse une autre princesse qui brillait de tout l'éclat de la gloire de son frère : Pauline Bonaparte n'est plus ! Si elle eût vécu aux jours de Raphaël, il l'aurait représentée sous la forme d'un de ces amours qui s'appuient sur le dos des lions à la Farnésine, et la même langueur eût emporté le peintre et le modèle. Que de fleurs ont déjà passé dans ces steppes où j'ai fait errer Jérôme, Augustin, Eudore et Cymodocée !

De Brosses représente les Anglais à la place d'Espagne à peu

près comme nous les voyons aujourd'hui, vivant ensemble, faisant grand bruit, regardant les pauvres humains du haut en bas, et s'en retournant dans leur taudis rougeâtre à Londres, sans avoir jeté à peine un coup d'œil sur le Colisée. De Brosses obtint l'honneur de faire sa cour à Jacques III :

« Des deux fils du prétendant, dit-il, l'aîné est âgé d'environ vingt ans, l'autre de quinze. J'entends dire à ceux qui les connaissent à fond que l'aîné vaut beaucoup mieux et qu'il est plus chéri dans son intérieur ; qu'il a de la bonté de cœur et un grand courage ; qu'il sent vivement sa situation, et que, s'il n'en sort pas un jour, ce ne sera pas faute d'intrépidité. On m'a raconté qu'ayant été mené tout jeune au siège de Gaète, lors de la conquête du royaume de Naples par les Espagnols, dans la traversée son chapeau vint à tomber à la mer. On voulut le ramasser : « Non, dit-il, ce n'est pas la peine ; il faudra bien que j'aille le chercher un jour moi-même. »

De Brosses croit que si le prince de Galles tente quelque chose, il ne réussira pas, et il en donne les raisons. Revenu à Rome après ses vaillantes apertises, Charles-Édouard, qui portait le nom de comte d'Albany, perdit son père ; il épousa la princesse de Stolberg-Gœdern, et s'établit en Toscane. Est-il vrai qu'il visita secrètement Londres en 1753 et 1761, comme Hume le raconte, qu'il assista au couronnement de George III, et qu'il dit à quelqu'un qui l'avait reconnu dans la foule : « L'homme qui est l'objet de toute cette pompe est celui que j'envie le moins ? »

L'union du prétendant ne fut pas heureuse ; la comtesse d'Albany[4635] se sépara de lui et fixa son séjour à Rome : ce fut là qu'un autre voyageur, Bonstetten[4636], la rencontra ; le gentilhomme bernois, dans sa vieillesse, me faisait entendre à Genève qu'il avait des lettres de la première jeunesse de la comtesse d'Albany.

Alfieri vit à Florence la femme du prétendant et il l'aima pour la vie : « Douze ans après, dit-il, au moment où j'écris toutes ces pauvretés, à cet âge déplorable où il n'y a plus d'illusions, je sens que je l'aime tous les jours davantage, à mesure que le

temps détruit le seul charme qu'elle ne doit pas à elle-même, l'éclat de sa passagère beauté. Mon cœur s'élève, devient meilleur et s'adoucit par elle, et j'oserais dire la même chose du sien, que je soutiens et fortifie. »

J'ai connu madame d'Albany à Florence ; l'âge avait apparemment produit chez elle un effet opposé à celui qu'il produit ordinairement : le temps ennoblit le visage, et, quand il est de race antique, il imprime quelque chose de sa race sur le front qu'il a marqué : la comtesse d'Albany, d'une taille épaisse, d'un visage sans expression, avait l'air commun[4637]. Si les femmes des tableaux de Rubens vieillissaient, elles ressembleraient à madame d'Albany à l'âge où je l'ai rencontrée. Je suis fâché que ce cœur, *fortifié et soutenu* par Alfieri, ait eu besoin d'un autre appui[4638]. Je rappellerai ici un passage de ma lettre sur Rome à M. de Fontanes :

> « Savez-vous que je n'ai vu qu'une seule fois le comte Alfieri dans ma vie, et devineriez-vous comment ? Je l'ai vu mettre dans sa bière : on me dit qu'il n'était presque pas changé ; sa physionomie me parut noble et grave ; la mort y ajoutait sans doute une nouvelle sévérité ; le cercueil étant un peu trop court, on inclina la tête du mort sur sa poitrine, ce qui lui fit faire un mouvement formidable. »

Rien n'est triste comme de relire vers la fin de ses jours ce que l'on a écrit dans sa jeunesse : tout ce qui était au présent se trouve au passé.

J'aperçus un moment, en 1803, à Rome, le cardinal d'York[4639], cet Henri IX, dernier des Stuarts, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il avait eu la faiblesse d'accepter une pension de George III : la veuve de Charles Ier en avait en vain sollicité une de Cromwell. Ainsi, la race des Stuarts a mis cent dix-neuf ans à s'éteindre, après avoir perdu le trône qu'elle n'a jamais retrouvé. Trois prétendants se sont transmis dans l'exil l'ombre d'une couronne : ils avaient de l'intelligence et du courage ; que leur a-t-il manqué ? la main de Dieu.

Au surplus, les Stuarts se consolèrent à la vue de Rome ; ils

n'étaient qu'un léger accident de plus dans ces vastes décombres, une petite colonne brisée, élevée au milieu d'une grande voirie de ruines. Leur race, en disparaissant du monde, eut encore cet autre réconfort : elle vit tomber la vieille Europe, la fatalité attachée aux Stuarts entraîna avec eux dans la poussière les autres rois, parmi lesquels se trouvait Louis XVI, dont l'aïeul avait refusé un asile au descendant de Charles Ier, et Charles X est mort dans l'exil à l'âge du cardinal d'York, et son fils et son petit-fils sont errants sur la terre !

Le voyage de Lalande[4640] en Italie, en 1765 et 1766, est encore ce qu'il y a de mieux et de plus exact sur la Rome des arts et sur la Rome antique. « J'aime à lire les historiens et les poètes, dit-il, mais on ne saurait les lire avec plus de plaisir qu'en foulant la terre qui les portait, en se promenant sur les collines qu'ils décrivent, en voyant couler les fleuves qu'ils ont chantés. » Ce n'est pas trop mal pour un astronome qui mangeait des araignées.

Duclos[4641], à peu près aussi décharné que Lalande, fait cette remarque fine : « Les pièces de théâtre des différents peuples sont une image assez vraie de leurs mœurs. L'arlequin, valet et personnage principal des comédies italiennes, est toujours représenté avec un grand désir de manger, et qui part d'un besoin habituel. Nos valets de comédie sont communément ivrognes, ce qui peut supposer crapule, mais non pas misère. »

L'admiration déclamatoire de Dupaty[4642] n'offre pas de compensation pour l'aridité de Duclos et de Lalande, elle fait pourtant sentir la présence de Rome ; on s'aperçoit par un reflet que l'éloquence du style descriptif est née sous le souffle de Rousseau, *spiraculum vitæ*. Dupaty touche à cette nouvelle école qui bientôt allait substituer le sentimental, l'obscur et le maniéré, au vrai, à la clarté et au naturel de Voltaire. Cependant, à travers son jargon affecté, Dupaty observe avec justesse : il explique la patience du peuple de Rome par la vieillesse de ses souverains successifs. « Un pape, dit-il, est toujours pour lui un roi qui se meurt. »

À la villa Borghèse, Dupaty voit approcher la nuit : « Il ne reste qu'un rayon du jour qui meurt sur le front d'une Vénus. » Les poètes de maintenant diraient-ils mieux ? Il prend congé de Tivoli : « Adieu, vallon ! je suis un étranger ; je n'habite point votre belle Italie. Je ne vous reverrai jamais ; mais peut-être mes enfants ou quelques-uns de mes enfants viendront vous visiter un jour : soyez-leur aussi charmant que vous l'avez été à leur père. » *Quelques-uns des enfants* de l'érudit et du poète ont visité Rome, et ils auraient pu voir le dernier rayon du jour mourir sur le front de la *Vénus genitrix* de Dupaty[4643].

À peine Dupaty avait quitté l'Italie que Gœthe vint le remplacer. Le président au Parlement de Bordeaux entendit-il jamais parler de Gœthe ? Et néanmoins le nom de Gœthe vit sur cette terre où celui de Dupaty s'est évanoui. Ce n'est pas que j'aime le puissant génie de l'Allemagne ; j'ai peu de sympathie pour le poète de la matière : je sens Schiller, j'entends Gœthe. Qu'il y ait de grandes beautés dans l'enthousiasme que Gœthe éprouve à Rome pour Jupiter, d'excellents critiques le jugent ainsi, mais je préfère le Dieu de la Croix au Dieu de l'Olympe. Je cherche en vain l'auteur de *Werther* le long des rives du Tibre ; je ne le retrouve que dans cette phrase : « Ma vie actuelle est comme un rêve de jeunesse ; nous verrons si je suis destiné à le goûter ou à reconnaître que celui-ci est vain comme tant d'autres l'ont été. »

Quand l'aigle de Napoléon laissa Rome échapper de ses serres, elle retomba dans le sein de ses paisibles pasteurs : alors Byron parut aux murs croulants des Césars ; il jeta son imagination désolée sur tant de ruines, comme un manteau de deuil. Rome ! tu avais un nom, il t'en donna un autre ; ce nom te restera : il t'appela « *la Niobé des Nations*, privée de ses enfants et de ses couronnes, sans voix pour dire ses infortunes, portant dans ses mains une urne vide dont la poussière est depuis longtemps dispersée[4644]. »

Après ce dernier orage de poésie, Byron ne tarda pas de mourir. J'aurais pu voir Byron à Genève, et je ne l'ai point vu ; j'aurais pu voir Gœthe à Weimar, et je ne l'ai point vu ; mais j'ai

vu tomber madame de Staël qui, dédaignant de vivre au-delà de sa jeunesse, passa rapidement au Capitole avec Corinne : noms impérissables, illustres cendres, qui se sont associés au nom et aux cendres de la ville éternelle[4645].

VI. Mœurs actuelles de Rome.

Ainsi ont marché les changements de mœurs et de personnages, de siècle en siècle, en Italie ; mais la grande transformation a surtout été opérée par notre double occupation de Rome.

La République *romaine*, établie sous l'influence du Directoire, si ridicule qu'elle ait été avec ses deux *consuls* et ses *licteurs*(méchants *facchini* pris parmi la populace), n'a pas laissé que d'innover heureusement dans les lois civiles : c'est des préfectures, imaginées par cette République *romaine*, que Bonaparte a emprunté l'institution de ses préfets.

Nous avons porté à Rome le germe d'une administration qui n'existait pas ; Rome, devenue le chef-lieu du département du Tibre, fut supérieurement réglée. Le système hypothécaire lui vient de nous. La suppression des couvents, la vente des biens ecclésiastiques sanctionnée par Pie VI, ont affaibli la foi dans la permanence de la consécration des choses religieuses. Ce fameux *index*, qui fait encore un peu de bruit de ce côté-ci des Alpes, n'en fait aucun à Rome : pour quelques bajocchi on obtient la permission de lire, en sûreté de conscience, l'ouvrage défendu. L'*index* est au nombre de ces usages qui restent comme des témoins des anciens temps au milieu des temps nouveaux. Dans les républiques de Rome et d'Athènes, les titres de *roi*, les noms des grandes familles tenant à la monarchie, n'étaient-ils pas respectueusement conservés ? Il n'y a que les Français qui se fâchent sottement contre leurs tombeaux et leurs annales, qui abattent les croix, dévastent les églises, en rancune du clergé de l'an de grâce 1000 ou 1100. Rien de plus puéril ou de plus bête que ces outrages de réminiscence ; rien qui porterait davantage à croire que nous ne sommes capables de quoi que ce soit de sérieux, que les vrais principes de la

liberté nous demeureront à jamais inconnus. Loin de mépriser le passé, nous devrions, comme le font tous les peuples, le traiter en vieillard vénérable qui raconte à nos foyers ce qu'il a vu : quel mal nous peut-il faire ? Il nous instruit et nous amuse par ses récits, ses idées, son langage, ses manières, ses habits d'autrefois ; mais il est sans force, et ses mains sont débiles et tremblantes. Aurions-nous peur de ce contemporain de nos pères, qui serait déjà avec eux dans la tombe s'il pouvait mourir, et qui n'a d'autorité que celle de leur poussière ?

Les Français, en traversant Rome, y ont laissé leurs principes : c'est ce qui arrive toujours quand la conquête est accomplie par un peuple plus avancé en civilisation que le peuple qui subit cette conquête, témoin les Grecs en Asie sous Alexandre, témoin les Français en Europe sous Napoléon. Bonaparte, en enlevant les fils à leurs mères, en forçant la noblesse italienne à quitter ses palais et à porter les armes, hâtait la transformation de l'esprit national.

Quant à la physionomie de la société romaine, les jours de concert et de bal on pourrait se croire à Paris. L'Altieri, la Palestrina, la Zagarola, la Del Drago[4646], la Lante[4647], la Lozzano, etc., ne seraient pas étrangères dans les salons du faubourg Saint-Germain : pourtant quelques-unes de ces femmes ont un certain air effrayé qui, je crois, est du climat. La charmante Falconieri, par exemple, se tient toujours auprès d'une porte, prête à s'enfuir sur le mont Marius, si on la regarde : la villa Millini[4648] est à elle ; un roman placé dans ce casin abandonné, sous des cyprès, à la vue de la mer, aurait son prix.

Mais, quels que soient les changements de mœurs et de personnages de siècle en siècle en Italie, on y remarque une habitude de grandeur, dont nous autres, mesquins barbares, n'approchons pas. Il reste encore à Rome du sang romain et des traditions des maîtres du monde. Lorsqu'on voit des étrangers entassés dans de petites maisons nouvelles à la porte du Peuple, ou gîtés dans des palais qu'ils ont divisés en cases et percés de cheminées, on croirait voir des rats gratter au pied

des monuments d'Apollodore et de Michel-Ange, et faisant, à force de ronger, des trous dans les pyramides.

Aujourd'hui les nobles romains, ruinés par la révolution, se renferment dans leurs palais, vivent avec parcimonie et sont devenus leurs propres gens d'affaires. Quand on a le bonheur (ce qui est fort rare) d'être admis chez eux le soir, on traverse de vastes salles sans meubles, à peine éclairées, le long desquelles des statues antiques blanchissent dans l'épaisseur de l'ombre, comme des fantômes ou des morts exhumés. Au bout de ces salles, le laquais déguenillé qui vous mène vous introduit dans une espèce de gynécée : autour d'une table sont assises trois ou quatre vieilles ou jeunes femmes mal tenues, qui travaillent à la lueur d'une lampe à de petits ouvrages, en échangeant quelques paroles avec un père, un frère, un mari à demi couchés obscurément en retraite, sur des fauteuils déchirés. Il y a pourtant je ne sais quoi de beau, de souverain, qui tient de la haute race, dans cette assemblée retranchée derrière des chefs-d'œuvre et que vous avez prise d'abord pour un sabbat. L'espèce des sigisbées est finie, quoiqu'il y ait encore des abbés porte-châles et porte-chaufferettes ; par-ci, par-là, un cardinal s'établit encore à demeure chez une femme comme un canapé.

Le népotisme et le scandale des pontifes ne sont plus possibles, comme les rois ne peuvent plus avoir de maîtresses en titre et en honneurs. À présent que la politique et les aventures tragiques d'amour ont cessé de remplir la vie des grandes dames romaines, à quoi passent-elles leur temps dans l'intérieur de leur ménage ? Il serait curieux de pénétrer au fond de ces mœurs nouvelles : si je reste à Rome, je m'en occuperai.

VII. Les lieux et le paysage.

Je visitai Tivoli le 18 décembre 1803 ; à cette époque je disais dans une narration qui fut imprimée alors : « Ce lieu est propre à la réflexion et à la rêverie ; je remonte dans ma vie passée ; je sens le poids du présent ; je cherche à pénétrer mon avenir : où serai-je, que ferai-je et que serai-je *dans vingt ans d'ici* ? »

Vingt ans ! cela me semblait un siècle ; je croyais bien habiter ma tombe avant que ce siècle se fût écoulé. Et ce n'est pas moi qui ai passé, c'est le maître du monde et son empire qui ont fui !

Presque tous les voyageurs anciens et modernes n'ont vu dans la campagne romaine que ce qu'ils appellent *son horreur et sa nudité*. Montaigne lui-même, à qui certes l'imagination ne manquait pas, dit : « Nous avions loin sur notre main gauche l'Apennin, le prospect du pays malplaisant, bossé, plein de profondes fendasses ... le territoire nud[4649], sans arbres, une bonne partie stérile. »

Le protestant Milton porte sur la campagne de Rome un regard aussi sec et aussi aride que sa foi. Lalande et le président de Brosses sont aussi aveugles que Milton.

On ne retrouve guère que dans le *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, de M. de Bonstetten, publié à Genève en 1804, un an après ma lettre à M. de Fontanes (imprimée dans le *Mercure* vers la fin de l'année 1803), quelques sentiments vrais de cette admirable solitude, encore sont-ils mêlés d'objurgations : « Quel plaisir de lire Virgile sous le ciel d'Énée, et pour ainsi dire en présence des dieux d'Homère ! dit M. de Bonstetten ; quelle solitude profonde dans ces déserts, où l'on ne voit que la mer, des bois ruinés, des champs, de grandes prairies, et pas un habitant ! Je ne voyais dans une vaste étendue de pays qu'une seule maison, et cette

maison était près de moi, sur le sommet de la colline. J'y vais, elle était sans porte ; je monte un escalier, j'entre dans une espèce de chambre, un oiseau de proie y avait son nid....

« Je fus quelque temps à une fenêtre de cette maison abandonnée. Je voyais à mes pieds cette côte, au temps de Pline si riche et si magnifique, maintenant sans cultivateurs. »

Depuis ma description de la campagne romaine, on a passé du dénigrement à l'enthousiasme. Les voyageurs anglais et français qui m'ont suivi ont marqué tous leurs pas de la Storta à Rome par des extases. M. de Tournon[4650], dans ses *Études statistiques*, entre dans la voie d'admiration que j'ai eu le bonheur d'ouvrir : « La campagne romaine, dit-il, développe à chaque pas plus distinctement la sérieuse beauté de ses immenses lignes, de ses plans nombreux, et son bel encadrement de montagnes. Sa monotone grandeur frappe et élève la pensée. »

Je n'ai point à mentionner M. Simond[4651], dont le voyage semble une gageure, et qui s'est amusé à regarder Rome à l'envers. Je me trouvais à Genève lorsqu'il mourut presque subitement. Fermier, il venait de couper ses foins et de recueillir joyeusement ses premiers grains, et il est allé rejoindre son herbe fauchée et ses moissons abattues.

Nous avons quelques lettres des grands paysagistes ; Poussin et Claude Lorrain ne disent pas un mot de la campagne romaine. Mais si leur plume se tait, leur pinceau parle ; l'*agro romano* était une source mystérieuse de beautés, dans laquelle ils puisaient, en la cachant par une sorte d'avarice de génie, et comme par la crainte que le vulgaire ne la profanât. Chose singulière, ce sont des yeux français qui ont le mieux vu la lumière de l'Italie.

J'ai revu ma lettre à M. de Fontanes sur Rome, écrite il y a vingt-cinq ans, et j'avoue que je l'ai trouvée d'une telle exactitude qu'il me serait impossible d'y retrancher ou d'y ajouter un mot. Une compagnie étrangère est venue cet hiver (1829) proposer le défrichement de la campagne romaine : ah ! messieurs, grâce de vos cottages et de vos jardins anglais sur le

Janicule ! si jamais ils devaient enlaidir les friches où le soc de Cincinnatus s'est brisé, sur lesquelles toutes les herbes penchent au souffle des siècles, je fuirais Rome pour n'y remettre les pieds de ma vie. Allez traîner ailleurs vos charrues perfectionnées ; ici la terre ne pousse et ne doit pousser que des tombeaux. Les cardinaux ont fermé l'oreille aux calculs des bandes noires accourues pour démolir les débris de Tusculum, qu'elles prenaient pour des châteaux d'aristocrates : elles auraient fait de la chaux avec le marbre des sarcophages de Paul-Émile, comme elles ont fait des gargouilles avec le plomb des cercueils de nos pères. Le sacré Collège tient au passé ; de plus il a été prouvé, à la grande confusion des économistes, que la campagne romaine donnait au propriétaire 5 pour 100 en pâturages et qu'elle ne rapporterait que un et demi en blé. Ce n'est point par paresse, mais par un intérêt positif, que le cultivateur des plaines accorde la préférence à la *pastorizia* sur le *maggesi*. Le revenu d'un hectare dans le territoire romain est presque égal au revenu de la même mesure dans un des meilleurs départements de la France : pour se convaincre de cela, il suffit de lire l'ouvrage de monsignor Nicolaï[4652].

VIII. Lettre à M. Villemain.

Je vous ai dit que j'avais éprouvé d'abord de l'ennui au début de mon second voyage à Rome et que je finis par reprendre aux ruines et au soleil : j'étais encore sous l'influence de ma première impression lorsque, le 3 novembre 1828, je répondis à M. Villemain :

« Votre lettre, monsieur, est venue bien à propos dans ma solitude de Rome : elle a suspendu en moi le mal du pays que j'ai fort. Ce mal n'est autre chose que mes années qui m'ôtent les yeux pour voir comme je voyais autrefois : mon débris n'est pas assez grand pour se consoler avec celui de Rome. Quand je me promène seul à présent au milieu de tous ces décombres des siècles, ils ne me servent plus que d'échelle pour mesurer le temps : je remonte dans le passé, je vois ce que j'ai perdu et le bout de ce court avenir que j'ai devant moi ; je compte toutes les joies qui pourraient me rester, je n'en trouve aucune ; je m'efforce d'admirer ce que j'admirais, et je n'admire plus. Je rentre chez moi pour subir mes honneurs accablé du *sirocco* ou percé par la *tramontane*. Voilà toute ma vie, à un tombeau près que je n'ai pas encore eu le courage de visiter. On s'occupe beaucoup de monuments croulants ; on les appuie ; on les dégage de leurs plantes et de leurs fleurs ; les femmes que j'avais laissées jeunes sont devenues vieilles, et les ruines se sont rajeunies : que voulez-vous qu'on fasse ici ?

« Aussi je vous assure, monsieur, que je n'aspire qu'à rentrer dans ma rue d'Enfer pour ne plus en sortir. J'ai rempli envers mon pays et mes amis tous mes engagements. Quand vous serez dans le conseil d'État avec M. Bertin de Vaux, je n'aurai plus rien à demander, car vos talents vous auront

bientôt porté plus haut. Ma retraite a contribué un peu, j'espère, à la cessation d'une opposition redoutable ; les libertés publiques sont acquises à jamais à la France. Mon sacrifice doit maintenant finir avec mon rôle. Je ne demande rien que de retourner à mon *Infirmerie*. Je n'ai qu'à me louer de ce pays : j'y ai été reçu à merveille ; j'ai trouvé un gouvernement plein de tolérance et fort instruit des affaires hors de l'Italie, mais enfin rien ne me plaît plus que l'idée de disparaître entièrement de la scène du monde : il est bon de se faire précéder dans la tombe du silence que l'on y trouvera.

« Je vous remercie d'avoir bien voulu me parler de vos travaux. Vous ferez un ouvrage digne de vous et qui augmentera votre renommée[4653]. Si vous aviez quelques recherches à faire ici, soyez assez bon pour me les indiquer : une fouille au Vatican pourrait vous fournir des trésors. Hélas ! je n'ai que trop vu ce pauvre M. Thierry ! je vous assure que je suis poursuivi par son souvenir : si jeune, si plein de l'amour de son travail, et s'en aller ! et, comme il arrive toujours au vrai mérite, son esprit s'améliorait et la raison prenait chez lui la place du système : j'espère encore un miracle. J'ai écrit pour lui ; on ne m'a pas même répondu. J'ai été plus heureux pour vous, et une lettre de M. de Martignac me fait enfin espérer que justice, bien que tardive et incomplète, vous sera faite. Je ne vis plus, monsieur, que pour mes amis ; vous me permettrez de vous mettre au nombre de ceux qui me restent. Je demeure, monsieur, avec autant de sincérité que d'admiration, votre plus dévoué serviteur[4654].

« CHATEAUBRIAND. »

IX. À Madame Récamier.

« Rome, samedi 8 novembre 1828.

« M. de La Ferronnays m'apprend la reddition de Varna[4655] que je savais. Je crois vous avoir dit autrefois que toute la question me semblait dans la chute de cette place, et que le grand Turc ne songerait à la paix que quand les Russes auraient fait ce qu'ils n'avaient pas fait dans leurs guerres précédentes. Nos journaux ont été bien misérablement turcs dans ces derniers temps. Comment ont-ils pu jamais oublier la noble cause de la Grèce et tomber en admiration devant des barbares qui répandent sur la patrie des grands hommes et la plus belle partie de l'Europe l'esclavage et la peste ? Voilà comme nous sommes, nous autres Français : un peu de mécontentement personnel nous fait oublier nos principes et les sentiments les plus généreux. Les Turcs battus me feront peut-être quelque pitié ; les Turcs vainqueurs me feraient horreur.

« Voilà mon ami M. de La Ferronnays resté au pouvoir. Je me flatte que ma détermination de le suivre a éloigné les concurrents à son portefeuille. Mais enfin il faudra que je sorte d'ici ; je n'aspire plus qu'à rentrer dans ma solitude et à quitter la carrière politique. J'ai soif d'indépendance pour mes dernières années. Les générations nouvelles sont élevées, elles trouveront établies les libertés publiques pour lesquelles j'ai tant combattu : qu'elles s'emparent donc, mais qu'elles ne mésusent pas de mon héritage, et que j'aille mourir en paix auprès de vous.

« Je suis allé avant-hier me promener à la villa Panfili : la belle solitude ! »

« Rome, ce samedi 15 novembre.

« Il y a eu un premier bal chez Torlonia[4656]. J'y ai rencontré tous les Anglais de la terre ; je me croyais encore ambassadeur à Londres. Les Anglaises ont l'air de figurantes engagées pour danser l'hiver à Paris, à Milan, à Rome, à Naples, et qui retournent à Londres après leur engagement expiré au printemps. Les sautillements sur les ruines du Capitole, les mœurs uniformes que la *grande* société porte partout, sont des choses bien étranges : si j'avais encore la ressource de me sauver dans les déserts de Rome !

« Ce qu'il y a de vraiment déplorable ici, ce qui jure avec la nature des lieux, c'est cette multitude d'insipides Anglaises et de frivoles dandys qui, se tenant enchaînés par les bras comme des chauves-souris par les ailes, promènent leur bizarrerie, leur ennui, leur insolence dans vos fêtes, et s'établissent chez vous comme à l'auberge. Cette Grande-Bretagne vagabonde et déhanchée, dans les solennités publiques, saute sur vos places et boxe avec vous pour vous en chasser : tout le jour elle avale à la hâte les tableaux et les ruines, et vient avaler, en vous faisant beaucoup d'honneur, les gâteaux et les glaces de vos soirées. Je ne sais pas comment un ambassadeur peut souffrir ces hôtes grossiers et ne les fait pas consigner à sa porte. »

X. Explication sur le Mémoire qu'on va lire.

J'ai parlé dans *le Congrès de Vérone* de l'existence de mon *Mémoire* sur l'Orient[4657]. Quand je l'envoyai de Rome en 1828 à M. le comte de La Ferronnays, alors ministre des affaires étrangères, le monde n'était pas ce qu'il est : en France, la légitimité existait ; en Russie, la Pologne n'avait pas péri ; l'Espagne était encore bourbonienne ; l'Angleterre n'avait pas encore l'honneur de nous protéger. Beaucoup de choses ont donc vieilli dans ce *Mémoire* : aujourd'hui, ma politique extérieure, sous plusieurs rapports, ne serait plus la même ; douze années ont changé les relations diplomatiques, mais le fond des vérités est demeuré. J'ai inséré ce *Mémoire* en entier, pour venger une fois de plus la Restauration des reproches absurdes qu'on s'obstine à lui adresser, malgré l'évidence des faits. La Restauration, aussitôt qu'elle choisit ses ministres parmi ses amis, ne cessa de s'occuper de l'indépendance et de l'honneur de la France : elle s'éleva contre les traités de Vienne, elle réclama des frontières protectrices, non pour la gloriole de s'étendre jusqu'au bord du Rhin, mais pour chercher sa sûreté ; elle a ri lorsqu'on lui parlait de l'équilibre de l'Europe, équilibre si injustement rompu envers elle : c'est pourquoi elle désira d'abord se couvrir au midi, puisqu'il avait plu de la désarmer au nord. À Navarin, elle retrouva une marine et la liberté de la Grèce ; la question d'Orient ne la prit point au dépourvu.

J'ai gardé trois opinions sur l'Orient depuis l'époque où j'écrivis ce *Mémoire* :

1º Si la Turquie d'Europe doit être dépecée, nous devons avoir un lot dans ce morcellement par un agrandissement de territoire sur nos frontières et par la possession de quelque

point militaire dans l'Archipel. Comparer le partage de la Turquie au partage de la Pologne est une absurdité.

2º Considérer la Turquie, telle qu'elle était au règne de François Ier, comme une puissance utile à notre politique, c'est retrancher trois siècles de l'histoire.

3º Prétendre civiliser la Turquie en lui donnant des bateaux à vapeur et des chemins de fer, en disciplinant ses armées, en lui apprenant à manœuvrer ses flottes, ce n'est pas étendre la civilisation en Orient, c'est introduire la barbarie en Occident : des Ibrahim futurs pourront ramener l'avenir au temps de Charles-Martel, ou au temps du siège de Vienne, quand l'Europe fut sauvée par cette héroïque Pologne, sur laquelle pèse l'ingratitude des rois.

Je dois remarquer que j'ai été le seul, avec Benjamin Constant, à signaler l'imprévoyance des gouvernements chrétiens : un peuple dont l'ordre social est fondé sur l'esclavage et la polygamie est un peuple qu'il faut renvoyer aux steppes des Mongols.

En dernier résultat, la Turquie d'Europe, devenue vassale de la Russie en vertu du traité d'Unkiar Skélessi, n'existe plus[4658] : si la question doit se décider immédiatement, ce dont je doute, il serait peut-être mieux qu'un empire indépendant eût son siège à Constantinople et fît un tout de la Grèce. Cela est-il possible ? je l'ignore. Quant à Méhémet-Ali, fermier et douanier impitoyable, l'Égypte, dans l'intérêt de la France, est mieux gardée par lui qu'elle ne le serait par les Anglais.

Mais je m'évertue à démontrer l'honneur de la Restauration ; eh ! qui s'inquiète de ce qu'elle a fait, surtout qui s'en inquiétera dans quelques années ? Autant vaudrait m'échauffer pour les intérêts de Tyr et d'Ecbatane : ce monde passé n'est plus et ne sera plus. Après Alexandre, commença le pouvoir romain ; après César, le christianisme changea le monde ; après Charlemagne, la nuit féodale engendra une nouvelle société ; après Napoléon, néant : on ne voit venir ni empire, ni religion, ni barbares. La civilisation est montée à son plus haut point, mais civilisation

matérielle, inféconde, qui ne peut rien produire, car on ne saurait donner la vie que par la morale ; on n'arrive à la création des peuples que par les routes du ciel : les chemins de fer nous conduiront seulement avec plus de rapidité à l'abîme.

Voilà les prolégomènes qui me semblaient nécessaires à l'intelligence du *Mémoire* qui suit, et qui se trouve également aux affaires étrangères.

XI. Lettre à M. le comte de la Ferronnays. — Mémoire.

« Rome, ce 30 novembre 1828.

« Dans votre lettre particulière du 10 de novembre, mon noble ami, vous me disiez :

Je vous adresse un court résumé de notre situation politique, et vous serez assez aimable pour me faire connaître en retour vos idées, toujours si bonnes à connaître en pareille matière.

« Votre amitié, noble comte, me juge avec trop d'indulgence ; je ne crois pas du tout vous éclairer en vous envoyant le mémoire ci-joint : je ne fais que vous obéir. »

MÉMOIRE

PREMIÈRE PARTIE.

« À la distance où je suis du théâtre des événements et dans l'ignorance presque totale où je me trouve de l'état des négociations, je ne puis guère raisonner convenablement. Néanmoins, comme j'ai depuis longtemps un système arrêté sur la politique extérieure de la France, comme j'ai pour ainsi dire été le premier à réclamer l'émancipation de la Grèce, je soumets volontiers, noble comte, mes idées à vos lumières.

« Il n'était point encore question du traité du 6 juillet[4659] lorsque je publiai ma *Note sur la Grèce*. Cette *Note* renfermait le germe du traité : je proposais aux cinq grandes puissances de l'Europe d'adresser une dépêche collective au divan pour lui demander impérativement la cessation de toute hostilité entre la Porte et les Hellènes. Dans le cas d'un refus, les cinq

puissances auraient déclaré qu'elles reconnaissaient l'indépendance du gouvernement grec, et qu'elles recevraient les agents diplomatiques de ce gouvernement.

« Cette *Note* fut lue dans les divers cabinets. La place que j'avais occupée comme ministre des affaires étrangères donnait quelque importance à mon opinion : ce qu'il y a de singulier, c'est que le prince de Metternich se montra moins opposé à l'esprit de ma *Note* que M. Canning.

« Le dernier, avec lequel j'avais eu des liaisons assez intimes, était plus orateur que grand politique, plus homme de talent qu'homme d'État. Il avait en général une certaine jalousie des succès et surtout de ceux de la France. Quand l'opposition parlementaire blessait ou exaltait son amour-propre, il se précipitait dans de fausses démarches, se répandait en sarcasmes ou en vanteries. C'est ainsi qu'après la guerre d'Espagne il rejeta la demande d'intervention que j'avais arrachée avec tant de peine au cabinet de Madrid, pour l'arrangement des affaires d'outre-mer : la raison secrète en était qu'il n'avait pas fait lui-même cette demande, et il ne voulait pas voir que même dans son système (si toutefois il en avait un), l'Angleterre, représentée dans un congrès général, ne serait nullement liée par les actes de ce congrès et resterait toujours libre d'agir séparément. C'est encore ainsi que lui, M. Canning, fit passer des troupes en Portugal, non pour défendre une charte dont il était le premier à se moquer, mais parce que l'opposition lui reprochait la présence de nos soldats en Espagne, et qu'il voulait pouvoir dire au Parlement que l'armée anglaise occupait Lisbonne comme l'armée française occupait Cadix. Enfin, c'est ainsi qu'il a signé le traité du 6 juillet contre son opinion particulière, contre l'opinion de son propre pays, défavorable à la cause des Grecs. S'il accéda à ce traité, ce fut uniquement parce qu'il eut peur de nous voir prendre avec la Russie l'initiative de la question et recueillir seuls la gloire d'une résolution généreuse. Ce ministre, qui, après tout, laissera une grande renommée, crut aussi gêner les mouvements de la Russie par ce traité même ; cependant il était clair que le texte de l'acte n'enchaînait point l'empereur Nicolas, ne l'obligeait

point à renoncer à une guerre particulière avec la Turquie.

« Le traité du 6 de juillet est une pièce informe, brochée à la hâte, où rien n'est prévu et qui fourmille de dispositions contradictoires.

« Dans ma *Note sur la Grèce*, je supposais l'adhésion des cinq grandes puissances ; l'Autriche et la Prusse s'étant tenues à l'écart, leur neutralité les laisse libres, selon les événements, de se déclarer pour ou contre l'une des parties belligérantes.

« Il ne s'agit plus de revenir sur le passé, il faut prendre les choses telles qu'elles sont. Tout ce à quoi les gouvernements sont obligés, c'est à tirer le meilleur parti des faits lorsqu'ils sont accomplis. Examinons donc ces faits.

« Nous occupons la Morée, les places de cette péninsule sont tombées entre nos mains[4660]. Voilà pour ce qui nous concerne.

« Varna est pris, Varna devient un avant-poste placé à soixante-dix heures de marche de Constantinople. Les Dardanelles sont bloquées ; les Russes s'empareront pendant l'hiver de Silistrie et de quelques autres forteresses ; de nombreuses recrues arriveront. Aux premiers jours du printemps, tout s'ébranlera pour une campagne décisive ; en Asie le général Paskévitch a envahi trois pachaliks, il commande les sources de l'Euphrate et menace la route d'Erzeroum. Voilà pour ce qui concerne la Russie.

« L'empereur Nicolas eût-il mieux fait d'entreprendre une campagne d'hiver en Europe ? Je le pense, s'il en avait la possibilité. En marchant sur Constantinople, il aurait tranché le nœud gordien, il aurait mis fin à toutes les intrigues diplomatiques ; on se range du côté des succès ; le moyen d'avoir des alliés, c'est de vaincre.

« Quant à la Turquie, il m'est démontré qu'elle nous eût déclaré la guerre, si les Russes eussent échoué devant Varna. Aura-t-elle le bon sens aujourd'hui d'entamer des négociations avec l'Angleterre et la France pour se débarrasser au moins de l'une et de l'autre ? L'Autriche lui conseillerait volontiers ce parti ; mais il est bien difficile de prévoir quelle sera la conduite d'une race d'hommes qui n'ont point les idées européennes. À

la fois rusés comme des esclaves et orgueilleux comme des tyrans, la colère n'est jamais chez eux tempérée que par la peur. Le sultan Mahmoud II, sous quelques rapports, paraît un prince supérieur aux derniers sultans ; il a surtout le courage politique ; mais a-t-il le courage personnel ? Il se contente de passer des revues dans les faubourgs de sa capitale, et se fait supplier par les grands de n'aller pas même jusqu'à Andrinople. La populace de Constantinople serait mieux contenue par les triomphes que par la présence de son maître.

« Admettons toutefois que le Divan consente à des pourparlers sur les bases du traité du 6 juillet. La négociation sera très épineuse ; quand il n'y aurait à régler que les limites de la Grèce, c'est à n'en pas finir. Où ces limites seront-elles posées sur le continent ? Combien d'îles seront-elles rendues à la liberté ? Samos, qui a si vaillamment défendu son indépendance, sera-t-elle abandonnée ? Allons plus loin, supposons les conférences établies : paralyseront-elles les armées de l'empereur Nicolas ? Tandis que les plénipotentiaires des Turcs et des trois puissances alliées négocieront dans l'Archipel, chaque pas des troupes envahissantes dans la Bulgarie changera l'état de la question. Si les Russes étaient repoussés, les Turcs rompraient les conférences ; si les Russes arrivaient aux portes de Constantinople, il s'agirait bien de l'indépendance de la Morée ! Les Hellènes n'auraient besoin ni de protecteurs ni de négociateurs.

« Ainsi donc, amener le Divan à s'occuper du traité du 6 de juillet, c'est reculer la difficulté, et non la résoudre. La coïncidence de l'émancipation de la Grèce et de la signature de la paix entre les Turcs et les Russes est, à mon avis, nécessaire pour faire sortir les cabinets de l'Europe de l'embarras où ils se trouvent.

« Quelles conditions l'empereur Nicolas mettra-t-il à la paix ?

« Dans son manifeste, il déclare qu'il renonce à des conquêtes, mais il parle d'indemnités pour les frais de la guerre : cela est vague et peut mener loin.

« Le cabinet de Saint-Pétersbourg, prétendant régulariser les traités d'Akkerman et d'Yassy, demandera-t-il : 1º

l'indépendance complète des deux principautés ; 2º la liberté du commerce dans la mer Noire, tant pour la nation russe que pour les autres nations ; 3º le remboursement des sommes dépensées dans la dernière campagne ?

« D'innombrables difficultés se présentent à la conclusion d'une paix sur ces bases.

« Si la Russie veut donner aux principautés des souverains de son choix, l'Autriche regardera la Moldavie et la Valachie comme deux provinces russes, et s'opposera à cette transaction politique.

« La Moldavie et la Valachie passeront-elles sous la domination d'un prince indépendant de toute grande puissance, ou d'un prince installé sous le protectorat de plusieurs souverains ?

« Dans ce cas, Nicolas préférerait des hospodars nommés par Mahmoud, car les principautés, ne cessant pas d'être turques, demeureraient vulnérables aux armes de la Russie.

« La liberté du commerce de la mer Noire, l'ouverture de cette mer à toutes les flottes de l'Europe et de l'Amérique, ébranleraient la puissance de la Porte dans ses fondements. Octroyer le passage des vaisseaux de guerre sous Constantinople, c'est, par rapport à la géographie de l'empire ottoman, comme si l'on reconnaissait le droit à des armées étrangères de traverser en tout temps la France le long des murs de Paris.

« Enfin, où la Turquie prendrait-elle de l'argent pour payer les frais de la campagne ? Le prétendu trésor des sultans est une vieille fable. Les provinces conquises au-delà du Caucase pourraient être, il est vrai, cédées comme hypothèque de la somme demandée : des deux armées russes, l'une, en Europe, me semble être chargée des intérêts de l'honneur de Nicolas ; l'autre, en Asie, de ses intérêts pécuniaires. Mais si Nicolas ne se croyait pas lié par les déclarations de son manifeste, l'Angleterre verrait-elle d'un œil indifférent le soldat moscovite s'avancer sur la route de l'Inde ? N'a-t-elle pas déjà été alarmée, lorsqu'en 1827 il a fait un pas de plus dans l'empire persan ?

« Si la double difficulté qui naît et de la mise à exécution du

traité, et de la pertinence des conditions d'une paix entre la Turquie et la Russie ; si cette double difficulté rendait inutiles les efforts tentés pour vaincre tant d'obstacles ; si une seconde campagne s'ouvrait au printemps, les puissances de l'Europe prendraient-elles parti dans la querelle ? Quel serait le rôle que devrait jouer la France ? C'est ce que je vais examiner dans la seconde partie de cette *Note*. »

SECONDE PARTIE.

« L'Autriche et l'Angleterre ont des intérêts communs, elles sont naturellement alliées pour leur politique extérieure, quelles que soient d'ailleurs les différentes formes de leurs gouvernements et les maximes opposées de leur politique intérieure. Toutes deux sont ennemies et jalouses de la Russie, toutes deux désirent arrêter les progrès de cette puissance ; elles s'uniront peut-être dans un cas extrême ; mais elles sentent que si la Russie ne se laisse pas imposer, elle peut braver cette union plus formidable en apparence qu'en réalité.

« L'Autriche n'a rien à demander à l'Angleterre ; celle-ci à son tour n'est bonne à l'Autriche que pour lui fournir de l'argent. Or, l'Angleterre, écrasée sous le poids de sa dette, n'a plus d'argent à prêter à personne. Abandonnée à ses propres ressources, l'Autriche ne saurait, dans l'état actuel de ses finances, mettre en mouvement de nombreuses armées, surtout étant obligée de surveiller l'Italie et de se tenir en garde sur les frontières de la Pologne et de la Prusse. La position actuelle des troupes russes leur permettrait d'entrer plus vite à Vienne qu'à Constantinople.

« Que peuvent les Anglais contre la Russie ? Fermer la Baltique, ne plus acheter le chanvre et les bois sur les marchés du Nord, détruire la flotte de l'amiral Heyden[4661] dans la Méditerranée, jeter quelques ingénieurs et quelques soldats dans Constantinople, porter dans cette capitale des provisions de bouche et des munitions de guerre, pénétrer dans la mer Noire, bloquer les ports de la Crimée, priver les troupes russes en campagne de l'assistance de leurs flottes commerciales et militaires ?

« Supposons tout cela accompli (ce qui d'abord ne se peut

faire sans des dépenses considérables, lesquelles n'auraient ni dédommagement ni garantie), resterait toujours à Nicolas son immense armée de terre. Une attaque de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Croix en faveur du Croissant augmenterait en Russie la popularité d'une guerre déjà nationale et religieuse. Des guerres de cette nature se font sans argent, ce sont celles qui précipitent, par la force de l'opinion, les nations les unes sur les autres. Que les papas commencent à évangéliser à Saint-Pétersbourg, comme les ulémas mahométisent à Constantinople, ils ne trouveront que trop de soldats ; ils auraient plus de chance de succès que leurs adversaires dans cet appel aux passions et aux croyances des hommes. Les invasions qui descendent du nord au midi sont bien plus rapides et bien plus irrésistibles que celles qui gravissent du midi au nord : la pente des populations les incline à s'écouler vers les beaux climats.

« La Prusse demeurerait-elle spectatrice indifférente de cette grande lutte, si l'Autriche et l'Angleterre se déclaraient pour la Turquie ? Il n'y a pas lieu de le croire.

« Il existe sans doute dans le cabinet de Berlin un parti qui hait et qui craint le cabinet de Saint-Pétersbourg ; mais ce parti, qui d'ailleurs commence à vieillir, trouve pour obstacle le parti anti-autrichien et surtout des affections domestiques.

« Les liens de famille, faibles ordinairement entre les souverains, sont très forts dans la famille de Prusse : le roi Frédéric-Guillaume III aime tendrement sa fille, l'impératrice actuelle de Russie, et il se plaît à penser que son petit-fils montera sur le trône de Pierre le Grand ; les princes Frédéric, Guillaume, Charles, Henri-Albert, sont aussi très attachés à leur sœur Alexandra ; le prince royal héréditaire[4662] ne faisait pas de difficulté de déclarer dernièrement à Rome qu'il était *turcophage*.

« En décomposant ainsi les intérêts, on s'aperçoit que la France est dans une admirable position politique : elle peut devenir l'arbitre de ce grand débat ; elle peut à son gré garder la neutralité ou se déclarer pour un parti, selon le temps et les circonstances. Si elle était jamais obligée d'en venir à cette

extrémité, si ses conseils n'étaient pas écoutés, si la noblesse et la modération de sa conduite ne lui obtenaient pas la paix qu'elle désire pour elle et pour les autres ; dans la nécessité où elle se trouverait de prendre les armes, tous ses intérêts la porteraient du côté de la Russie.

« Qu'une alliance se forme entre l'Autriche et l'Angleterre contre la Russie, quel fruit la France recueillerait-elle de son adhésion à cette alliance ?

« L'Angleterre prêterait-elle des vaisseaux à la France ?

« La France est encore, après l'Angleterre, la première puissance maritime de l'Europe ; elle a plus de vaisseaux qu'il ne lui en faut pour détruire, s'il le fallait, les forces navales de la Russie.

« L'Angleterre nous fournirait-elle des subsides ?

« L'Angleterre n'a point d'argent ; la France en a plus qu'elle, et les Français n'ont pas besoin d'être à la solde du Parlement britannique.

« L'Angleterre nous assisterait-elle de soldats et d'armes ?

« Les armes ne manquent point à la France, encore moins les soldats.

« L'Angleterre nous assurerait-elle un accroissement de territoire insulaire ou continental ?

« Où prendrons-nous cet accroissement, si nous faisons, au profit du Grand Turc, la guerre à la Russie ? Essayerons-nous des descentes sur les côtes de la mer Baltique, de la mer Noire et du détroit de Behring ? Aurions-nous une autre espérance ? Penserions-nous à nous attacher l'Angleterre afin qu'elle accourût à notre secours si jamais nos affaires intérieures venaient à se brouiller ?

« Dieu nous garde d'une telle prévision et d'une intervention étrangère dans nos affaires domestiques ! L'Angleterre, d'ailleurs, a toujours fait bon marché des rois et de la liberté des peuples ; elle est toujours prête à sacrifier sans remords monarchie ou république à ses intérêts particuliers. Naguère encore, elle proclamait l'indépendance des colonies espagnoles, en même temps qu'elle refusait de reconnaître celle de la Grèce ; elle envoyait ses flottes appuyer les insurgés du

Mexique, et faisait arrêter dans la Tamise quelques chétifs bateaux à vapeur destinés pour les Hellènes ; elle admettait la légitimité des droits de Mahmoud, et niait celle des droits de Ferdinand ; vouée tour à tour au despotisme ou à la démocratie, selon le vent qui amenait dans ses ports les vaisseaux des marchands de la cité.

« Enfin, en nous associant aux projets guerriers de l'Angleterre et de l'Autriche contre la Russie, où irions-nous chercher notre ancien adversaire d'Austerlitz ? il n'est point sur nos frontières. Ferions-nous donc partir à nos frais cent mille hommes bien équipés, pour secourir Vienne ou Constantinople ? Aurions-nous une armée à Athènes pour protéger les Grecs contre les Turcs, et une armée à Andrinople pour protéger les Turcs contre les Russes ? Nous mitraillerions les Osmanlis en Morée, et nous les embrasserions aux Dardanelles ? Ce qui manque de sens commun dans les affaires humaines ne réussit pas.

« Admettons néanmoins, en dépit de toute vraisemblance, que nos efforts fussent couronnés d'un plein succès dans cette triple alliance contre nature, supposons que la Prusse demeurât neutre pendant tout ce démêlé, ainsi que les Pays-Bas, et que, libres de porter nos forces au dehors, nous ne fussions pas obligés de nous battre à soixante lieues de Paris : eh bien ! quel profit retirerions-nous de notre croisade pour la délivrance du tombeau de Mahomet ? Chevaliers des Turcs, nous reviendrions du Levant avec une pelisse d'honneur ; nous aurions la gloire d'avoir sacrifié un milliard et deux cent mille hommes pour calmer les terreurs de l'Autriche, pour satisfaire aux jalousies de l'Angleterre, pour conserver dans la plus belle partie du monde la peste et la barbarie attachées à l'empire ottoman. L'Autriche aurait peut-être augmenté ses États du côté de la Valachie et de la Moldavie, et l'Angleterre aurait peut-être obtenu de la Porte quelques privilèges commerciaux, privilèges pour nous d'un faible intérêt si nous y participions, puisque nous n'avons ni le même nombre de navires marchands que les Anglais, ni les mêmes ouvrages manufacturés à répandre dans le Levant. Nous serions complètement dupes de cette triple alliance qui pourrait

manquer son but, et qui, si elle l'atteignait, ne l'atteindrait qu'à nos dépens.

« Mais si l'Angleterre n'a aucun moyen direct de nous être utile, ne saurait-elle du moins agir sur le cabinet de Vienne, engager l'Autriche, en compensation des sacrifices que nous ferions pour elle, à nous laisser reprendre les anciens départements situés sur la rive gauche du Rhin ?

« Non : l'Autriche et l'Angleterre s'opposeront toujours à une pareille concession ; la Russie seule peut nous la faire, comme nous le verrons ci-après. L'Autriche nous déteste et s'épouvante de nous, encore plus qu'elle ne hait et ne redoute la Russie ; mal pour mal, elle aimerait mieux que cette dernière puissance s'étendît du côté de la Bulgarie que la France du côté de la Bavière.

« Mais l'indépendance de l'Europe serait menacée si les czars faisaient de Constantinople la capitale de leur empire ?

« Il faut expliquer ce que l'on entend par l'indépendance de l'Europe : veut-on dire que, tout équilibre étant rompu, la Russie, après avoir fait la conquête de la Turquie européenne, s'emparerait de l'Autriche, soumettrait l'Allemagne et la Prusse, et finirait par asservir la France ?

« Et d'abord, tout empire qui s'étend sans mesure perd de sa force ; presque toujours il se divise ; on verrait bientôt deux ou trois Russies ennemies les unes des autres.

« Ensuite l'équilibre de l'Europe existe-t-il pour la France depuis les derniers traités ?

« L'Angleterre a conservé presque toutes les conquêtes qu'elle a faites dans les colonies de trois parties du monde pendant la guerre de la Révolution ; en Europe elle a acquis Malte et les îles ioniennes ; il n'y a pas jusqu'à son électorat de Hanovre qu'elle n'ait enflé en royaume et agrandi de quelques seigneuries.

« L'Autriche a augmenté ses possessions d'un tiers de la Pologne et des rognures de la Bavière, d'une partie de la Dalmatie et de l'Italie. Elle n'a plus, il est vrai, les Pays-Bas ; mais cette province n'a point été dévolue à la France, et elle est devenue contre nous une auxiliaire redoutable de l'Angleterre et

de la Prusse.

« La Prusse s'est agrandie du duché ou palatinat de Posen, d'un fragment de la Saxe et des principaux cercles du Rhin ; son poste avancé est sur notre propre territoire, à dix journées de marche de notre capitale.

« La Russie a recouvré la Finlande et s'est établie sur les bords de la Vistule.

« Et nous, qu'avons-nous gagné dans tous ces partages ? Nous avons été dépouillés de nos colonies ; notre vieux sol même n'a pas été respecté : Landau détaché de la France, Huningue rasé, laissent une brèche de plus de cinquante lieues dans nos frontières ; le petit État de Sardaigne n'a pas rougi de se revêtir de quelques lambeaux volés à l'empire de Napoléon et au royaume de Louis le Grand.

« Dans cette position, quel intérêt avons-nous à rassurer l'Autriche et l'Angleterre contre les victoires de la Russie ? Quand celle-ci s'étendrait vers l'Orient et alarmerait le cabinet de Vienne, en serions-nous en danger ? Nous a-t-on assez ménagés, pour que nous soyons si sensibles aux inquiétudes de nos ennemis ? L'Angleterre et l'Autriche ont toujours été et seront toujours les adversaires naturels de la France ; nous les verrions demain s'allier de grand cœur à la Russie, s'il s'agissait de nous combattre et de nous dépouiller.

« N'oublions pas que, tandis que nous prendrions les armes pour le prétendu salut de l'Europe, mise en péril par l'ambition supposée de Nicolas, il arriverait probablement que l'Autriche, moins chevaleresque et plus rapace, écouterait les propositions du cabinet de Pétersbourg : un revirement brusque de politique lui coûte peu. Du consentement de la Russie, elle se saisirait de la Bosnie et de la Servie, nous laissant la satisfaction de nous évertuer pour Mahmoud.

« La France est déjà dans une demi-hostilité avec les Turcs ; elle seule a déjà dépensé plusieurs millions et exposé vingt mille soldats dans la cause de la Grèce ; l'Angleterre ne perdrait que quelques paroles en trahissant les principes du traité du 6 de juillet ; la France y perdrait honneur, hommes et argent : notre expédition ne serait plus qu'une vraie cascade politique.

« Mais, si nous ne nous unissons pas à l'Autriche et à l'Angleterre, l'empereur Nicolas ira donc à Constantinople ? l'équilibre de l'Europe sera donc rompu ?

« Laissons, pour le répéter encore une fois, ces frayeurs feintes ou vraies à l'Angleterre et à l'Autriche. Que la première craigne de voir la Russie s'emparer de la traite du Levant et devenir puissance maritime, cela nous importe peu. Est-il donc si nécessaire que la Grande-Bretagne reste en possession du monopole des mers, que nous répandions le sang français pour conserver le sceptre de l'Océan aux destructeurs de nos colonies, de nos flottes et de notre commerce ? Faut-il que la race légitime mette en mouvement des armées, afin de protéger la maison qui s'unit à l'illégitimité et qui réserve peut-être pour des temps de discorde les moyens qu'elle croit avoir de troubler la France ? Bel équilibre pour nous que celui de l'Europe, lorsque toutes les puissances, comme je l'ai déjà montré, ont augmenté leurs masses et diminué d'un commun accord le poids de la France ! Qu'elles rentrent comme nous dans leurs anciennes limites ; puis nous volerons au secours de leur indépendance, si cette indépendance est menacée. Elles ne se firent aucun scrupule de se joindre à la Russie, pour nous démembrer et pour s'incorporer le fruit de nos victoires ; qu'elles souffrent donc aujourd'hui que nous resserrions les liens formés entre nous et cette même Russie pour reprendre des limites convenables et rétablir la véritable balance de l'Europe !

« Au surplus, si l'empereur Nicolas voulait et pouvait aller signer la paix à Constantinople, la destruction de l'empire ottoman serait-elle la conséquence rigoureuse de ce fait ? La paix a été signée les armes à la main à Vienne, à Berlin, à Paris ; presque toutes les capitales de l'Europe dans ces derniers temps ont été prises : l'Autriche, la Bavière, la Prusse, l'Espagne ont-elles péri ? Deux fois les Cosaques et les Pandours sont venus camper dans la cour du Louvre ; le royaume de Henri IV a été occupé militairement pendant trois années, et nous serions tout émus de voir les Cosaques au sérail, et nous aurions pour l'honneur de la barbarie cette susceptibilité que nous n'avons pas eue pour l'honneur de la civilisation et pour notre propre

patrie ! Que l'orgueil de la Porte soit humilié, et peut-être alors l'obligera-t-on à reconnaître quelques-uns de ces droits de l'humanité qu'elle outrage.

« On voit maintenant où je vais, et la conséquence que je m'apprête à tirer de tout ce qui précède. Voici cette conséquence :

« Si les puissances belligérantes ne peuvent arriver à un arrangement pendant l'hiver ; si le reste de l'Europe croit devoir au printemps se mêler de la querelle ; si des alliances diverses sont proposées ; si la France est absolument obligée de choisir entre ces alliances ; si les événements la forcent de sortir de sa neutralité, tous ses intérêts doivent la décider à s'unir de préférence à la Russie ; combinaison d'autant plus sûre qu'il serait facile, par l'offre de certains avantages, d'y faire entrer la Prusse.

« Il y a sympathie entre la Russie et la France ; la dernière a presque civilisé la première dans les classes élevées de la société ; elle lui a donné sa langue et ses mœurs. Placées aux deux extrémités de l'Europe, la France et la Russie ne se touchent point par leurs frontières ; elles n'ont point de champ de bataille où elles puissent se rencontrer ; elles n'ont aucune rivalité de commerce, et les ennemis naturels de la Russie (les Anglais et les Autrichiens) sont aussi les ennemis naturels de la France. En temps de paix, que le cabinet des Tuileries reste l'allié du cabinet de Saint-Pétersbourg, et rien ne peut bouger en Europe. En temps de guerre, l'union des deux cabinets dictera des lois au monde.

« J'ai fait voir assez que l'alliance de la France avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie est une alliance de dupe, où nous ne trouverions que la perte de notre sang et de nos trésors. L'alliance de la Russie, au contraire, nous mettrait à même d'obtenir des établissements dans l'Archipel et de reculer nos frontières jusqu'aux bords du Rhin. Nous pouvons tenir ce langage à Nicolas :

« Vos ennemis nous sollicitent ; nous préférons la paix à la guerre, nous désirons garder la neutralité. Mais enfin si vous ne pouvez vider vos différents avec la Porte que par les armes, si

vous voulez aller à Constantinople, entrez avec les puissances chrétiennes dans un partage équitable de la Turquie européenne. Celles de ces puissances qui ne sont pas placées de manière à s'agrandir du côté de l'Orient recevront ailleurs des dédommagements. Nous, nous voulons avoir la ligne du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Cologne. Telles sont nos justes prétentions. La Russie a un intérêt (votre frère Alexandre l'a dit) à ce que la France soit forte. Si vous consentez à cet arrangement et que les autres puissances s'y refusent, nous ne souffrirons pas qu'elles interviennent dans votre démêlé avec la Turquie. Si elles vous attaquent malgré nos remontrances, nous les combattrons avec vous, toujours aux mêmes conditions que nous venons d'exprimer. »

« Voilà ce qu'on peut dire à Nicolas. Jamais l'Autriche, jamais l'Angleterre ne nous donneront la limite du Rhin pour prix de notre alliance avec elles : or, c'est pourtant là que tôt ou tard la France doit placer ses frontières, tant pour son honneur que pour sa sûreté.

« Une guerre avec l'Autriche et avec l'Angleterre a des espérances nombreuses de succès et peu de chances de revers. Il est d'abord des moyens de paralyser la Prusse, de la déterminer même à s'unir à nous et à la Russie ; ce cas arrivé, les Pays-Bas ne peuvent se déclarer ennemis. Dans la position actuelle des esprits, quarante mille Français défendant les Alpes soulèveraient toute l'Italie.

« Quant aux hostilités avec l'Angleterre, si elles devaient jamais commencer, il faudrait ou jeter vingt-cinq mille hommes de plus en Morée ou en rappeler promptement nos troupes et notre flotte. Renoncez aux escadres, dispersez vos vaisseaux un à un sur toutes les mers ; ordonnez de couler bas toutes les prises après en avoir retiré les équipages, multipliez les lettres de marque dans les ports des quatre parties du monde, et bientôt la Grande-Bretagne, forcée par les banqueroutes et les cris de son commerce, sollicitera le rétablissement de la paix. Ne l'avons-nous pas vue capituler en 1814 devant la marine des États-Unis, qui ne se compose pourtant aujourd'hui que de neuf frégates et de onze vaisseaux ?

« Considérée sous le double rapport des intérêts généraux de la société et de nos intérêts particuliers, la guerre de la Russie contre la Porte ne doit nous donner aucun ombrage. En principe de grande civilisation, l'espèce humaine ne peut que gagner à la destruction de l'empire ottoman : mieux vaut mille fois pour les peuples la domination de la Croix à Constantinople que celle du Croissant. Tous les éléments de la morale et de la société politique sont au fond du christianisme, tous les germes de la destruction sociale sont dans la religion de Mahomet. On dit que le sultan actuel a fait des pas vers la civilisation : est-ce parce qu'il a essayé, à l'aide de quelques renégats français, de quelques officiers anglais et autrichiens, de soumettre ses hordes fanatiques à des exercices réguliers ? Et depuis quand l'apprentissage machinal des armes est-il la civilisation ? C'est une faute énorme, c'est presqu'un crime d'avoir initié les Turcs dans la science de notre tactique : il faut baptiser les soldats qu'on discipline, à moins qu'on ne veuille élever à dessein des destructeurs de la société.

« L'imprévoyance est grande : l'Autriche, qui s'applaudit de l'organisation des armées ottomanes, serait la première à porter la peine de sa joie : si les Turcs battaient les Russes, à plus forte raison seraient-ils capables de se mesurer avec les impériaux leurs voisins ; Vienne cette fois n'échapperait pas au grand vizir. Le reste de l'Europe, qui croit n'avoir rien à craindre de la Porte, serait-il plus en sûreté ? Des hommes à passions et à courte vue veulent que la Turquie soit une puissance militaire régulière, qu'elle entre dans le droit commun de paix et de guerre des nations civilisées, le tout pour maintenir je ne sais quelle balance, dont le mot vide de sens dispense ces hommes d'avoir une idée : quelles seraient les conséquences de ces volontés réalisées ? Quand il plairait au sultan, sous un prétexte quelconque, d'attaquer un gouvernement chrétien, une flotte constantinopolitaine bien manœuvrée, augmentée de la flotte du pacha d'Égypte et du contingent maritime des puissances barbaresques, déclarerait les côtes de l'Espagne ou de l'Italie en état de blocus, débarquerait cinquante mille hommes à Carthagène ou à Naples. Vous ne voulez pas planter la Croix sur

Sainte-Sophie : continuez de discipliner des hordes de Turcs, d'Albanais, de Nègres et d'Arabes, et avant vingt ans peut-être le Croissant brillera sur le dôme de Saint-Pierre. Appellerez-vous alors l'Europe à une croisade contre des infidèles armés de la peste, de l'esclavage et du Coran ? il sera trop tard.

« Les intérêts généraux de la société trouveraient donc leur compte au succès des armes de l'empereur Nicolas.

« Quant aux intérêts particuliers de la France, j'ai suffisamment prouvé qu'ils existaient dans une alliance avec la Russie et qu'ils pouvaient être singulièrement favorisés par la guerre même que cette puissance soutient aujourd'hui en Orient. »

RÉSUMÉ, CONCLUSION ET RÉFLEXIONS.

« Je me résume :

« 1º La Turquie consentît-elle à traiter sur les bases du traité du 6 de juillet, rien ne serait encore décidé, la paix n'étant pas faite entre la Turquie et la Russie ; les chances de la guerre dans les défilés du Balkan changeraient à chaque instant les données et la position des plénipotentiaires occupés de l'émancipation de la Grèce.

« 2º Les conditions probables de la paix entre l'empereur Nicolas et le sultan Mahmoud sont sujettes aux plus grandes objections.

« 3º La Russie peut braver l'union de l'Angleterre et de l'Autriche, union plus formidable en apparence qu'en réalité.

« 4º Il est probable que la Prusse se réunirait plutôt à l'empereur Nicolas, gendre de Frédéric-Guillaume III, qu'aux ennemis de l'Empereur.

« 5º La France aurait tout à perdre et rien à gagner en s'alliant avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie.

« 6º L'indépendance de l'Europe ne serait point menacée par les conquêtes des Russes en Orient. C'est une chose passablement absurde, c'est ne tenir compte d'aucun obstacle, que de faire accourir les Russes du Bosphore pour imposer leur joug à l'Allemagne et à la France : tout empire s'affaiblit en

s'étendant. Quant à l'équilibre des forces, il y a longtemps qu'il est rompu pour la France ; — elle a perdu ses colonies, elle est resserrée dans ses anciennes limites, tandis que l'Angleterre, la Prusse, la Russie et l'Autriche se sont prodigieusement agrandies.

« 7° Si la France était obligée de sortir de sa neutralité, de prendre les armes pour un parti ou pour un autre, les intérêts généraux de la civilisation, comme les intérêts particuliers de notre patrie, doivent nous faire entrer de préférence dans l'alliance russe. Par elle nous pourrions obtenir le cours du Rhin pour frontières et des colonies dans l'Archipel, avantages que ne nous accorderont jamais les cabinets de Saint-James et de Vienne.

« Tel est le résumé de cette *Note*. Je n'ai pu raisonner qu'hypothétiquement ; j'ignore ce que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie proposent ou ont proposé au moment même où j'écris ; il y a peut-être un renseignement, une dépêche qui réduisent à des généralités inutiles les vérités exposées ici : c'est l'inconvénient des distances et de la politique conjecturale. Il reste néanmoins certain que la position de la France est forte ; que le gouvernement est à même de tirer le plus grand parti des événements s'il se rend bien compte de ce qu'il veut, s'il ne se laisse intimider par personne, si, à la fermeté du langage, il joint la vigueur de l'action. Nous avons un roi vénéré, un héritier du trône qui accroîtrait sur les bords du Rhin, avec trois cent mille hommes, la gloire qu'il a recueillie en Espagne ; notre expédition de Morée nous fait jouer un rôle plein d'honneur ; nos institutions politiques sont excellentes, nos finances sont dans un état de prospérité sans exemple en Europe : avec cela on peut marcher tête levée. Quel beau pays que celui qui possède le génie, le courage, les bras et l'argent !

« Au surplus, je ne prétends pas avoir tout dit, tout prévu ; je n'ai point la présomption de donner mon système comme le meilleur ; je sais qu'il y a dans les affaires humaines quelque chose de mystérieux, d'insaisissable. S'il est vrai qu'on puisse annoncer assez bien les derniers et généraux résultats d'une révolution, il est également vrai qu'on se trompe dans les

détails, que les événements particuliers se modifient souvent d'une manière inattendue, et qu'en voyant le but, on y arrive par des chemins dont on ne soupçonnait pas même l'existence. Il est certain, par exemple, que les Turcs seront chassés de l'Europe ; mais quand et comment ? La guerre actuelle délivrera-t-elle le monde civilisé de ce fléau ? Les obstacles que j'ai signalés à la paix sont-ils insurmontables ? Oui, si l'on s'en tient aux raisonnements analogues ; non, si l'on fait entrer dans les calculs des circonstances étrangères à celles qui ont occasionné la prise d'armes.

« Presque rien aujourd'hui ne ressemble à ce qui a été : hors la religion et la morale, la plupart des vérités sont changées, sinon dans leur essence, du moins dans leurs rapports avec les choses et les hommes. D'Ossat reste encore comme un négociateur habile, Grotius comme un publiciste de génie, Pufendorf comme un esprit judicieux ; mais on ne saurait appliquer à nos temps les règles de leur diplomatie, ni revenir pour le droit politique de l'Europe au traité de Westphalie. Les peuples se mêlent actuellement de leurs affaires, conduites autrefois par les seuls gouvernements. Ces peuples ne sentent plus les choses comme ils les sentaient jadis ; ils ne sont plus affectés des mêmes événements ; ils ne voient plus les objets sous le même point de vue ; la raison chez eux a fait des progrès aux dépens de l'imagination ; le positif l'emporte sur l'exaltation et sur les déterminations passionnées ; une certaine raison règne partout. Sur la plupart des trônes, et dans la majorité des cabinets de l'Europe, sont assis des hommes las de révolutions, rassasiés de guerre, et antipathiques à tout esprit d'aventures : voilà des motifs d'espérance pour des arrangements pacifiques. Il peut exister aussi chez les nations des embarras intérieurs qui les disposeraient à des mesures conciliatrices.

« La mort de l'impératrice douairière de Russie[4663] peut développer des semences de troubles qui n'étaient pas parfaitement étouffées. Cette princesse se mêlait peu de la politique extérieure, mais elle était un lien entre ses fils ; elle a passé pour avoir exercé une grande influence sur les

transactions qui ont donné la couronne à l'empereur Nicolas. Toutefois, il faut avouer que si Nicolas recommençait à craindre, ce serait pour lui un motif de plus de pousser ses soldats hors du sol natal et de chercher sa sûreté dans la victoire.

« L'Angleterre, indépendamment de sa dette qui gêne ses mouvements, est embarrassée dans les affaires d'Irlande : que l'émancipation des catholiques passe ou ne passe pas dans le Parlement, ce sera un événement immense. La santé du roi George est chancelante, celle de son successeur immédiat n'est pas meilleure ; si l'accident prévu arrivait bientôt, il y aurait convocation d'un nouveau Parlement, peut-être changement de ministres, et les hommes capables sont rares aujourd'hui en Angleterre ; une longue régence pourrait peut-être venir. Dans cette position précaire et critique, il est probable que l'Angleterre désire sincèrement la paix, et qu'elle craint de se précipiter dans les chances d'une grande guerre, au milieu de laquelle elle se trouverait surprise par des catastrophes intérieures.

« Enfin nous-mêmes, malgré nos prospérités réelles et indiscutables, bien que nous puissions nous montrer avec éclat sur un champ de bataille, si nous y sommes appelés, sommes-nous tout à fait prêts à y paraître ? Nos places fortes sont-elles réparées ? Avons-nous le matériel nécessaire pour une nombreuse armée ? Cette armée est-elle même au complet du pied de paix ? Si nous étions réveillés brusquement par une déclaration de guerre de l'Angleterre, de la Prusse et des Pays-Bas, pourrions-nous nous opposer efficacement à une troisième invasion ? Les guerres de Napoléon ont divulgué un fatal secret : c'est qu'on peut arriver en quelques journées de marche à Paris après une affaire heureuse ; c'est que Paris ne se défend pas ; c'est que ce même Paris est beaucoup trop près de la frontière. La capitale de la France ne sera à l'abri que quand nous posséderons la rive gauche du Rhin. Nous pouvons donc avoir besoin d'un temps quelconque pour nous préparer.

« Ajoutons à tout cela que les vices et les vertus des princes, leur force et leur faiblesse morale, leur caractère, leurs passions, leurs habitudes même, sont des causes d'actes et de

faits rebelles aux calculs, et qui ne rentrent dans aucune formule politique : la plus misérable influence détermine quelquefois le plus grand événement dans un sens contraire à la vraisemblance des choses ; un esclave peut faire signer à Constantinople une paix que toute l'Europe, conjurée ou à genoux, n'obtiendrait pas.

« Que si donc quelqu'une de ces raisons placées hors de la prévoyance humaine amenait, durant cet hiver, des demandes de négociations, faudrait-il les repousser si elles n'étaient pas d'accord avec les principes de cette *Note* ? Non, sans doute : gagner du temps est un grand art quand on n'est pas prêt. On peut savoir ce qu'il y aurait de mieux, et se contenter de ce qu'il y a de moins mauvais ; les vérités politiques, surtout, sont relatives ; l'absolu, en matière d'État, a de graves inconvénients. Il serait heureux pour l'espèce humaine que les Turcs fussent jetés dans le Bosphore, mais nous ne sommes pas chargés de l'expédition et l'heure du mahométisme n'est peut-être pas sonnée : la haine doit être éclairée pour ne pas faire de sottises. Rien ne doit donc empêcher la France d'entrer dans des négociations, en ayant soin de les rapprocher le plus possible de l'esprit dans lequel cette *Note* est rédigée. C'est aux hommes qui tiennent le timon des empires à les gouverner selon les vents, en évitant les écueils.

« Certes, si le puissant souverain du Nord consentait à réduire les conditions de la paix à l'exécution du traité d'Akkerman et à l'émancipation de la Grèce, il serait possible de faire entendre raison à la Porte ; mais quelle probabilité y a-t-il que la Russie se renferme dans des conditions qu'elle aurait pu obtenir sans tirer un coup de canon ? Comment abandonnerait-elle des prétentions si hautement et si publiquement exprimées ? Un seul moyen, s'il en est un, se présenterait : proposer un congrès général où l'empereur Nicolas céderait ou aurait l'air de céder au vœu de l'Europe chrétienne. Un moyen de succès auprès des hommes, c'est de sauver leur amour-propre, de leur fournir une raison de dégager leur parole et de sortir d'un mauvais pas avec honneur.

« Le plus grand obstacle à ce projet d'un congrès viendrait du

succès inattendu des armes ottomanes pendant l'hiver. Que, par la rigueur de la saison, le défaut de vivres, par l'insuffisance des troupes ou par toute autre cause, les Russes soient obligés d'abandonner le siège de Silistrie ; que Varna (ce qui cependant n'est guère probable) retombe entre les mains des Turcs, l'empereur Nicolas se trouverait dans une position qui ne lui permettrait plus d'entendre à aucune proposition, sous peine de descendre au dernier rang des monarques ; alors la guerre se continuerait, et nous rentrerions dans les éventualités que cette *Note* a déduites. Que la Russie perde son rang comme puissance militaire, que la Turquie la remplace dans cette qualité, l'Europe n'aurait fait que changer de péril. Or, le danger qui nous viendrait par le cimeterre de Mahmoud serait d'une espèce bien plus formidable que celui dont nous menacerait l'épée de l'empereur Nicolas. Si la fortune assied par hasard un prince remarquable sur le trône des sultans, il ne peut vivre assez longtemps pour changer les lois et les mœurs, en eût-il d'ailleurs le dessein. Mahmoud mourra : à qui laissera-t-il l'empire avec ses soldats fanatiques disciplinés, avec ses ulémas ayant entre leurs mains, par l'initiation à la tactique moderne, un nouveau moyen de conquête pour le Coran ?

« Tandis que, épouvantée enfin de ces faux calculs, l'Autriche serait obligée de se garder sur des frontières où les janissaires ne lui laissaient rien à craindre, une nouvelle insurrection militaire, résultat possible de l'humiliation des armes de Nicolas éclaterait peut-être à Pétersbourg, se communiquerait de proche en proche, mettrait le feu au nord de l'Allemagne. Voilà ce que n'aperçoivent pas des hommes qui en sont restés, pour la politique, aux frayeurs vulgaires comme aux lieux communs. De petites dépêches, de petites intrigues, sont les barrières que l'Autriche prétend opposer à un mouvement qui menace tout. Si la France et l'Angleterre prenaient un parti digne d'elles, si elles notifiaient à la Porte que, dans le cas où le sultan fermerait l'oreille à toute proposition de paix, il les trouvera sur le champ de bataille au printemps, cette résolution aurait bientôt mis fin aux anxiétés de l'Europe. »

L'existence de ce *Mémoire*, ayant transpiré dans le monde

diplomatique, m'attira une considération que je ne rejetais pas, mais que je n'ambitionnais point. Je ne vois pas trop ce qui pouvait surprendre les *positifs* : ma guerre d'Espagne était une chose *très positive*. Le travail incessant de la révolution générale qui s'opère dans la vieille société, en amenant parmi nous la chute de la légitimité, a dérangé des calculs subordonnés à la permanence des faits tels qu'ils existaient en 1828.

Voulez-vous vous convaincre de l'énorme différence de mérite et de gloire entre un grand écrivain et un grand politique ? Mes travaux de diplomate ont été sanctionnés par ce qui est reconnu l'habileté suprême, c'est-à-dire par le *succès*. Quiconque pourtant lira jamais ce *Mémoire* le sautera sans doute à pieds joints, et j'en ferais autant à la place des lecteurs[4664]. Eh bien, supposez qu'au lieu de ce petit chef-d'œuvre de chancellerie, on trouvât dans cet écrit quelque épisode à la façon d'Homère ou de Virgile, le ciel m'eût-il accordé leur génie, pensez-vous qu'on fût tenté de sauter les amours de Didon à Carthage ou les larmes de Priam dans la tente d'Achille ?

XII. À madame Récamier.

« Mercredi. Rome, ce 10 décembre 1828.

« Je suis allé à l'*Académie Tibérine*, dont j'ai l'honneur d'être membre. J'ai entendu des discours fort spirituels et de très beaux vers. Que d'intelligence perdue ! Ce soir j'ai mon grand *ricevimento* ; j'en suis consterné en vous écrivant. »

« 11 décembre.

« Le grand *ricevimento* s'est passé à merveille. Madame de Chateaubriand est ravie, parce que nous avons eu tous les cardinaux de la terre. Toute l'Europe, à Rome, était là avec Rome. Puisque je suis condamné pour quelques jours à ce métier, j'aime mieux le faire aussi bien qu'un autre ambassadeur. Les ennemis n'aiment aucune espèce de succès, même les plus misérables, et c'est les punir que de réussir dans un genre où ils se croient eux-mêmes sans égal. Samedi prochain je me transforme en chanoine de Saint-Jean de Latran, et dimanche je donne à dîner à mes confrères. Une réunion plus de mon goût est celle qui a lieu aujourd'hui : je dîne chez Guérin avec tous les artistes, et nous allons arrêter *votre* monument pour le Poussin. Un jeune élève plein de talent, M. Desprez[4665], fera le bas-relief pris d'un tableau du grand peintre et M. Lemoine fera le buste. Il ne faut ici que des mains françaises.

« Pour compléter mon histoire de Rome, madame de Castries est arrivée. C'est encore une de ces petites filles que j'ai fait sauter sur mes genoux comme Césarine (madame de Barante) [4666]. Cette pauvre femme est bien changée ; ses yeux se sont remplis de larmes quand je lui ai rappelé son enfance à Lormois. Il me semble que l'enchantement n'est plus chez la

voyageuse. Quel isolement ! et pour qui ? Voyez-vous, ce qu'il y a de mieux, c'est d'aller vous retrouver le plus tôt possible. Si mon *Moïse*[4667] descend bien de la montagne, je lui emprunterai un de ses rayons, pour reparaître à vos yeux tout brillant et tout rajeuni.

« Samedi, 13.

« Mon dîner à l'Académie s'est passé à merveille. Les jeunes gens étaient satisfaits : un ambassadeur dînait *chez eux* pour la première fois. Je leur ai annoncé le monument au Poussin : c'était comme si j'honorais déjà leurs cendres. »

« Jeudi, 18 décembre 1828.

« Au lieu de perdre mon temps et le vôtre à vous raconter les faits et gestes de ma vie, j'aime mieux vous les envoyer tout consignés dans le journal de Rome. Voilà encore douze mois qui achèvent de tomber sur ma tête. Quand me reposerai-je ? Quand cesserai-je de perdre sur les grands chemins les jours qui m'étaient prêtés pour en faire un meilleur usage ? J'ai dépensé sans regarder tant que j'ai été riche ; je croyais le trésor inépuisable. Maintenant, en voyant combien il est diminué et combien peu de temps il me reste à mettre à vos pieds, il me prend un serrement de cœur. Mais n'y a-t-il pas une longue existence après celle de la terre ? Pauvre et humble chrétien, je tremble devant le jugement dernier de Michel-Ange ; je ne sais où j'irai, mais partout où vous ne serez pas je serai bien malheureux. Je vous ai cent fois mandé mes projets et mon avenir. Ruines, santé, perte de toute illusion, tout me dit : « Va-t’en, retire-toi, finis. » Je ne retrouve au bout de ma journée que vous. Vous avez désiré que je marquasse mon passage à Rome, c'est fait : le tombeau du Poussin restera. Il portera cette inscription : *F.-A. de Ch. à Nicolas Poussin, pour la gloire des arts et l'honneur de la France*[4668]. Qu'ai-je maintenant à faire ici ? Rien, surtout après avoir souscrit pour la somme de cent ducats au monument de l'homme que vous aimez le plus, dites-vous, *après moi* : le Tasse. »

« Rome, le samedi 3 janvier 1829.

« Je recommence mes souhaits de bonne année : que le ciel vous accorde santé et longue vie ! Ne m'oubliez pas : j'ai espérance, car vous vous souvenez bien de M. de Montmorency et de madame de Staël, vous avez la mémoire aussi bonne que le cœur. Je disais hier à madame Salvage[4669] que je ne connaissais rien dans le monde d'aussi beau et de meilleur que vous.

« J'ai passé hier une heure avec le pape. Nous avons parlé de tout et des sujets les plus hauts et les plus graves. C'est un homme très distingué et très éclairé, et un prince plein de dignité. Il ne manquait aux aventures de ma vie politique que d'être en relations avec un souverain pontife ; cela complète ma carrière.

« Voulez-vous savoir exactement ce que je fais ? Je me lève à cinq heures, et demie, je déjeune à sept heures ; à huit heures je reviens dans mon cabinet : je vous écris ou je fais quelques affaires, quand il y en a (les détails pour les établissements français et pour les pauvres français sont assez grands) ; à midi, je vais errer deux ou trois heures parmi des ruines, ou à Saint-Pierre, ou au Vatican. Quelquefois je fais une visite obligée avant ou après la promenade ; à cinq heures, je rentre ; je m'habille pour la soirée ; je dîne à six heures ; à sept heures et demie, je vais à une soirée avec madame de Chateaubriand, ou je reçois quelques personnes chez moi. Vers onze heures je me couche, ou bien je retourne encore dans la campagne, malgré les voleurs et la *malaria* : qu'y fais-je ? Rien : j'écoute le silence, et je regarde passer mon ombre de portique en portique, le long des aqueducs éclairés par la lune.

« Les Romains sont si accoutumés à ma vie *méthodique*, que je leur sers à compter les heures. Qu'ils se dépêchent ; j'aurai bientôt achevé le tour du cadran. »

« Rome, jeudi 8 janvier 1829.

« Je suis bien malheureux ; du plus beau temps du monde nous sommes passés à la pluie, de sorte que je ne puis plus faire mes promenades. C'était pourtant là le seul bon moment

de ma journée. J'allais pensant à vous dans ces campagnes désertes ; elles liaient dans mes sentiments l'avenir et le passé, car autrefois je faisais aussi les mêmes promenades. Je vais une ou deux fois la semaine à l'endroit où l'Anglaise s'est noyée : qui se souvient aujourd'hui de cette pauvre jeune femme, miss Bathurst[4670] ? ses compatriotes galopent le long du fleuve sans penser à elle. Le Tibre, qui a vu bien d'autres choses ne s'en embarrasse pas du tout. D'ailleurs, ses flots se sont renouvelés : ils sont aussi pâles et aussi tranquilles que quand ils ont passé sur cette créature pleine d'espérance, de beauté et de vie.

« Me voilà guindé bien haut sans m'en être aperçu. Pardonnez à un pauvre lièvre retenu et mouillé dans son gîte. Il faut que je vous raconte une petite historiette de mon dernier *mardi*. Il y avait à l'ambassade une foule immense : je me tenais le dos appuyé contre une table de marbre, saluant les personnes qui entraient et qui sortaient. Une Anglaise, que je ne connaissais ni de nom ni de visage, s'est approchée de moi, m'a regardé entre les deux yeux, et m'a dit avec cet accent que vous savez : « Monsieur de Chateaubriand, vous êtes bien malheureux ! » Étonné de l'apostrophe et de cette manière d'entrer en conversation, je lui ai demandé ce qu'elle voulait dire. Elle m'a répondu : « Je veux dire que je vous plains. » En disant cela elle a accroché le bras d'une autre Anglaise, s'est perdue dans la foule, et je ne l'ai pas revue du reste de la soirée. Cette bizarre étrangère n'était ni jeune ni jolie : je lui sais gré pourtant de ses paroles mystérieuses.

« Vos journaux continuent à rabâcher de moi. Je ne sais quelle mouche les pique. Je devais me croire oublié autant que je le désire.

« J'écris à M. Thierry par le courrier. Il est à Hyères, bien malade. Pas un mot de réponse de M. de la Bouillerie[4671] »

XIII. À M. Thierry.

« Rome, ce 8 janvier 1829.

« J'ai été bien touché, monsieur, de recevoir la nouvelle édition de vos *Lettres*[4672] avec un mot qui prouve que vous avez pensé à moi. Si ce mot était de votre main, j'espérerais pour mon pays que vos yeux se rouvriraient aux études dont votre talent tire un si merveilleux parti. Je lis, ou plutôt relis avec avidité cet ouvrage trop court. Je fais des cornes à toutes les pages, afin de mieux rappeler les passages dont je veux m'appuyer. Je vous citerai beaucoup, monsieur, dans le travail que je prépare depuis tant d'années sur les deux premières races. Je mettrai à l'abri mes idées et mes recherches derrière votre haute autorité ; j'adopterai souvent votre réforme des noms ; enfin j'aurai le bonheur d'être presque toujours de votre avis, en m'écartant, bien malgré moi sans doute, du système proposé par M. Guizot ; mais je ne puis, avec cet ingénieux écrivain, renverser les monuments les plus authentiques, faire de tous les Francs des *nobles* et des *hommes libres*, et de tous les Romains-Gaulois des *esclaves des Francs*. La loi salique et la loi ripuaire ont une foule d'articles fondés sur la différence des conditions entre les Francs : « Si quis ingenuus *ingenuum* ripuarium extra solum vendiderit, etc., etc. »

« Vous savez, monsieur, que je vous désirais vivement à Rome. Nous nous serions assis sur des ruines : là vous m'auriez enseigné l'histoire ; vieux disciple, j'aurais écouté mon jeune maître avec le seul regret de n'avoir plus devant moi assez d'années pour profiter de ses leçons :

> Tel est le sort de l'homme : il s'instruit avec l'âge.
> Mais que sert d'être sage,
> Quand le terme est si près ?

« Ces vers sont d'une ode inédite faite par un homme qui

n'est plus, par mon bon et ancien ami Fontanes. Ainsi, monsieur, tout m'avertit, parmi les débris de Rome, de ce que j'ai perdu, du peu de temps qui me reste, et de la brièveté de ces espérances qui me semblaient si longues autrefois : *spem longam*.

« Croyez, monsieur, que personne ne vous admire et ne vous est plus dévoué que votre serviteur. »

XIV. Dépêche à M. le comte de la Ferronnays.

« Rome, ce 12 janvier 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai vu le pape le 2 de ce mois ; il a bien voulu me retenir tête à tête pendant une heure et demie. Je dois vous rendre compte de la conversation que j'ai eue avec sa Sainteté.

« Il a d'abord été question de la France. Le pape a commencé par l'éloge le plus sincère du roi. « Dans aucun temps, m'a-t-il, la famille royale de France n'a offert un ensemble aussi complet de qualités et de vertus. Voilà le calme rétabli parmi le clergé : les évêques ont fait leur soumission.

« — Cette soumission, ai-je répondu, est due en partie aux lumières et à la modération de Votre Sainteté. »

« — J'ai conseillé, a répliqué le pape, de faire ce qui me semblait raisonnable. Le spirituel n'était point compromis par les ordonnances[4673] ; les évêques auraient peut-être mieux fait de ne pas écrire leur première lettre ; mais après avoir dit *non possumus*, il leur était difficile de reculer. Ils ont tâché de montrer le moins de contradiction possible entre leurs actions et leur langage au moment de leur adhésion : il faut le leur pardonner. Ce sont des hommes pieux, très attachés au roi et à la monarchie ; ils ont leur faiblesse comme tous les hommes. »

« Tout cela, monsieur le comte, était dit en français très clairement et très bien.

« Après avoir remercié le saint-père de la confiance qu'il me témoignait, je lui ai parlé avec considération du cardinal secrétaire d'État :

« Je l'ai choisi, m'a-t-il dit, parce qu'il a voyagé, qu'il connaît les affaires générales de l'Europe et qu'il m'a semblé avoir la

sorte de capacité que demande sa place. Il n'a écrit, relativement à vos deux ordonnances, que ce que je pensais et que ce que je lui avais recommandé d'écrire.

« — Oserais-je communiquer à Sa Sainteté, ai-je repris, mon opinion sur la situation religieuse de la France ? »

« — Vous me ferez grand plaisir, » m'a répondu le pape.

« Je supprime quelques compliments que Sa Sainteté a bien voulu m'adresser.

« Je pense donc, très saint-père, que le mal est venu dans l'origine d'une méprise du clergé : au lieu d'appuyer les institutions nouvelles, ou du moins de se taire sur ces institutions, il a laissé échapper des paroles de blâme, pour ne rien dire de plus, dans des mandements et dans des discours. L'impiété, qui ne savait que reprocher à de saints ministres, a saisi ces paroles et en a fait une arme ; elle s'est écriée que le catholicisme était incompatible avec l'établissement des libertés publiques, qu'il y avait guerre à mort entre la charte et les prêtres. Par une conduite opposée, nos ecclésiastiques auraient obtenu tout ce qu'ils auraient voulu de la nation. Il y a un grand fonds de religion en France, et un penchant visible à oublier nos anciens malheurs au pied des autels ; mais aussi il y a un véritable attachement aux institutions apportées par les fils de saint Louis. On ne saurait calculer le degré de puissance auquel serait parvenu le clergé, s'il s'était montré à la fois l'ami du roi et de la charte. Je n'ai cessé de prêcher cette politique dans mes écrits et dans mes discours ; mais les passions du moment ne voulaient pas m'entendre et me prenaient pour un ennemi. »

« Le pape m'avait écouté avec la plus grande attention.

« — J'entre dans vos idées, m'a-t-il dit après un moment de silence. Jésus-Christ ne s'est point prononcé sur la forme des gouvernements. *Rendez à César ce qui appartient à César* veut seulement dire : obéissez aux autorités établies. La religion catholique a prospéré au milieu des républiques comme au sein des monarchies ; elle fait des progrès immenses aux États-Unis ; elle règne seule dans les Amériques espagnoles. »

« Ces mots sont très remarquables, monsieur le comte, au moment même où la cour de Rome incline fortement à donner

l'institution aux évêques nommés par Bolivar[4674].

« Le pape a repris : « Vous voyez quelle est l'affluence des étrangers protestants à Rome : leur présence fait du bien au pays ; mais elle est bonne encore sous un autre rapport : les Anglais arrivent ici avec les plus étranges notions sur le pape et la papauté, sur le fanatisme du clergé, sur l'esclavage du peuple dans ce pays : ils n'y ont pas séjourné deux mois qu'ils sont tout changés. Ils voient que je ne suis qu'un évêque comme un autre évêque, que le clergé romain n'est ni ignorant ni persécuteur, et que mes sujets ne sont pas des bêtes de somme. »

« Encouragé par cette espèce d'effusion du cœur et cherchant à élargir le cercle de la conversation, j'ai dit au souverain pontife : « Votre Sainteté ne penserait-elle pas que le moment est favorable à la recomposition de l'unité catholique, à la réconciliation des sectes dissidentes, par de légères concessions sur la discipline ? Les préjugés contre la cour de Rome s'effacent de toutes parts, et, dans un siècle encore ardent, l'œuvre de la réunion avait déjà été tentée par Leibnitz et Bossuet. »

« — Ceci est une grande chose, m'a dit le pape ; mais je dois attendre le moment fixé par la Providence. Je conviens que les préjugés s'effacent ; la division des sectes en Allemagne a amené la lassitude de ces sectes. En Saxe, où j'ai résidé trois ans, j'ai le premier fait établir un hôpital des enfants trouvés et obtenu que cet hôpital serait desservi par des catholiques. Il s'éleva alors un cri général contre moi parmi les protestants ; aujourd'hui ces mêmes protestants sont les premiers à applaudir à l'établissement et à le doter. Le nombre des catholiques augmente dans la Grande-Bretagne ; il est vrai qu'il s'y mêle beaucoup d'étrangers. »

« Le pape ayant fait un moment de silence, j'en ai profité pour introduire la question des catholiques d'Irlande.

« — Si l'émancipation a lieu, ai-je dit, la religion catholique s'accroîtra encore dans la Grande-Bretagne. »

« — C'est vrai d'un côté, a répliqué Sa Sainteté, mais de l'autre il y a des inconvénients. Les catholiques irlandais sont bien ardents et bien inconsidérés. O'Connell, d'ailleurs homme

de mérite, n'a-t-il pas été dire dans un discours qu'il y avait un concordat proposé entre le Saint-Siège et le gouvernement britannique ? il n'en est rien ; cette assertion, que je ne puis contredire publiquement, m'a fait beaucoup de peine. Ainsi pour la réunion des dissidents, il faut que les choses soient mûres, et que Dieu achève lui-même son ouvrage. Les papes ne peuvent qu'attendre. »

« Ce n'était pas là, monsieur le comte, mon opinion : mais s'il m'importait de faire connaître au roi celle du saint-père sur un sujet aussi grave, je n'étais pas appelé à la combattre.

« — Que diront vos journaux ? a repris le pape avec une sorte de gaieté. Ils parlent beaucoup ! Ceux des Pays-Bas encore davantage ; mais on me mande qu'une heure après avoir lu leurs articles, personne n'y pense plus dans votre pays. »

« — C'est la pure vérité, très saint-père : vous voyez comme *la Gazette de France* m'arrange (car je sais que Sa Sainteté lit tous nos journaux, sans en excepter *le Courrier*[4675]) ; le souverain pontife me traite pourtant avec une extrême bonté ; j'ai donc lieu de croire que *la Gazette* ne lui fait pas un grand effet. » Le pape a ri en secouant la tête. « Eh bien ! très saint-père, il en est des autres comme de Votre Sainteté ; si le journal dit vrai, la bonne chose qu'il a dite reste ; s'il dit faux, c'est comme s'il n'avait rien dit du tout. Le pape doit s'attendre à des discours pendant la session : l'extrême droite soutiendra que M. le cardinal Bernetti n'est pas un prêtre, et que ses lettres sur les ordonnances ne sont pas articles de foi ; l'extrême gauche déclarera qu'on n'avait pas besoin de prendre les ordres de Rome. La majorité applaudira à la déférence du conseil du roi, et louera hautement l'esprit de sagesse et de paix de Votre Sainteté. »

« Cette petite explication a paru charmer le saint-père, content de trouver quelqu'un instruit du jeu des rouages de notre machine constitutionnelle. Enfin, monsieur le comte, pensant que le roi et son conseil seraient bien aises de connaître la pensée du pape sur les affaires actuelles de l'Orient, j'ai répété quelques nouvelles de journaux, n'étant point autorisé à communiquer au saint-siège ce que vous

m'avez mandé de positif dans votre dépêche du 18 décembre sur le rappel de notre expédition de Morée.

« Le pape n'a point hésité à me répondre ; il m'a paru alarmé de la discipline militaire imprudemment enseignée aux Turcs. Voici ses propres paroles :

« Si les Turcs sont déjà capables de résister à la Russie, quelle sera leur puissance quand ils auront obtenu une paix glorieuse ? Qui les empêchera, après quatre ou cinq années de repos et de perfectionnement dans leur tactique nouvelle, de se jeter sur l'Italie ? »

« Je vous l'avouerai, monsieur le comte, en retrouvant ces idées et ces inquiétudes dans la tête du souverain le plus exposé à ressentir le contrecoup de l'énorme erreur que l'on a commise, je me suis applaudi de vous avoir montré avec plus de détails, dans ma *Note sur les affaires d'Orient*, les mêmes idées et les mêmes inquiétudes.

« — Il n'y a, a ajouté le pape, qu'une résolution ferme de la part des puissances alliées qui puisse mettre un terme au malheur dont l'avenir est menacé. La France et l'Angleterre sont encore à temps pour tout arrêter ; mais si une nouvelle campagne s'ouvre, elle peut communiquer le feu à l'Europe, et il sera trop tard pour l'éteindre. »

« — Réflexion d'autant plus juste, ai-je reparti, que si l'Europe se divisait, ce qu'à Dieu ne plaise, cinquante mille Français remettraient tout en question. »

« Le pape n'a point répondu ; il m'a paru seulement que l'idée de voir les Français en Italie ne lui inspirait aucune crainte. On est las partout de l'inquisition de la cour de Vienne, de ses tracasseries, de ses empiétements continuels et de ses petites trames pour unir, dans une confédération contre la France, des peuples qui détestent le joug autrichien.

« Tel est, monsieur le comte, le résumé de ma longue conversation avec Sa Sainteté. Je ne sais si l'on a jamais été à même de connaître plus à fond les sentiments intimes d'un pape, si l'on a jamais entendu un prince qui gouverne le monde chrétien s'exprimer avec tant de netteté sur des sujets aussi vastes, aussi en dehors du cercle étroit des lieux communs

diplomatiques. Ici point d'intermédiaire entre le souverain pontife et moi, et il était aisé de voir que Léon XII, par son caractère de candeur, par l'entraînement d'une conversation familière, ne dissimulait rien et ne cherchait point à tromper.

« Les penchants et les vœux du pape sont évidemment pour la France : lorsqu'il a pris les clefs de saint Pierre, il appartenait à la faction des *zelanti* ; aujourd'hui il a cherché sa force dans la modération : c'est ce qu'enseigne toujours l'usage du pouvoir. Par cette raison, il n'est point aimé de la faction cardinaliste qu'il a quittée. N'ayant trouvé aucun homme de talent dans le clergé séculier, il a choisi ses principaux conseils dans le clergé régulier ; d'où il arrive que les moines sont pour lui, tandis que les prélats et les simples prêtres lui font une espèce d'opposition. Ceux-ci, quand je suis arrivé à Rome, avaient tous l'esprit plus ou moins infecté des mensonges de notre congrégation ; aujourd'hui ils sont infiniment plus raisonnables ; tous, en général, blâment la levée de boucliers de notre clergé. Il est curieux de remarquer que les jésuites ont autant d'ennemis ici qu'en France : ils ont surtout pour adversaires les autres religieux et les chefs d'ordre. Ils avaient formé un plan au moyen duquel ils se seraient emparés exclusivement de l'instruction publique à Rome : les dominicains ont déjoué ce plan. Le pape n'est pas très populaire, parce qu'il administre bien. Sa petite armée est composée de vieux soldats de Bonaparte qui ont une tenue très militaire, et font bonne police sur les grands chemins. Si Rome matérielle a perdu sous le rapport pittoresque, elle a gagné en propreté et en salubrité. Sa Sainteté fait planter des arbres, arrêter des ermites et des mendiants : autre sujet de plainte pour la populace. Léon XII est grand travailleur ; il dort peu et ne mange presque point. Il ne lui est resté de sa jeunesse qu'un seul goût, celui de la chasse, exercice nécessaire à sa santé qui, d'ailleurs, semble s'affermir. Il tire quelques coups de fusil dans la vaste enceinte des jardins du Vatican. Les *zelanti* ont bien de la peine à lui pardonner cette innocente distraction. On reproche au pape de la faiblesse et de l'inconstance dans ses affections.

« Le vice radical de la constitution politique de ce pays est

facile à saisir : ce sont des vieillards qui nomment pour souverain un vieillard comme eux. Ce vieillard, devenu maître, nomme à son tour cardinaux des vieillards. Tournant dans ce cercle vicieux, le suprême pouvoir énervé est toujours ainsi au bord de la tombe. Le prince n'occupe jamais assez longtemps le trône pour exécuter les plans d'amélioration qu'il peut avoir conçus. Il faudrait qu'un pape eût assez de résolution pour faire tout à coup une nombreuse promotion de jeunes cardinaux, de manière à assurer la majorité à l'élection future d'un jeune pontife. Mais les règlements de Sixte-Quint qui donnent le chapeau à des charges du palais, l'empire de la coutume et des mœurs, les intérêts du peuple qui reçoit des gratifications à chaque mutation de la tiare, l'ambition individuelle des cardinaux qui veulent des règnes courts, afin de multiplier les chances de la papauté, mille autres obstacles trop longs à déduire, s'opposent au rajeunissement du Sacré Collège.

« La conclusion de cette dépêche, monsieur le comte, est que, dans l'état actuel des choses, le roi peut compter entièrement sur la cour de Rome.

« En garde contre ma manière de voir et de sentir, si j'ai quelque reproche à me faire dans le récit que j'ai l'honneur de vous transmettre, c'est d'avoir plutôt affaibli qu'exagéré l'expression des paroles de Sa Sainteté. Ma mémoire est très sûre ; j'ai écrit la conversation en sortant du Vatican, et mon secrétaire intime n'a fait que la copier mot à mot sur ma minute. Celle-ci, tracée rapidement, était à peine lisible pour moi-même. Vous n'auriez jamais pu la déchiffrer[4676].

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

XV. À madame Récamier.

« Rome, mardi 13 janvier 1829.

« Hier au soir je vous écrivais à huit heures la lettre que M. du Viviers[4677] vous porte ; ce matin, à mon réveil, je vous écris encore par le courrier ordinaire qui part à midi. Vous connaissez les pauvres dames de Saint-Denis : elles sont bien abandonnées depuis l'arrivée des grandes dames de la Trinité-du-Mont ; sans être l'ennemi de celles-ci, je me suis rangé avec madame de Ch..... du côté du faible. Depuis un mois les dames de Saint-Denis voulaient donner une fête à M. l'*ambassadeur* et à madame l'*ambassadrice* : elle a eu lieu hier à midi. Figurez-vous un théâtre arrangé dans une espèce de sacristie qui avait une tribune sur l'église ; pour acteurs une douzaine de petites filles, depuis l'âge de huit ans jusqu'à quatorze ans, jouant les *Macchabées*. Elles s'étaient fait elles-mêmes leurs casques et leurs manteaux. Elles déclamaient leurs vers français avec une verve et un accent italien le plus drôle du monde ; elles tapaient du pied dans les moments énergiques : il y avait une nièce de Pie VII, une fille de Thorwaldsen et une autre fille de Chauvin le peintre. Elles étaient jolies incroyablement dans leurs parures de papier. Celle qui jouait le grand-prêtre avait une grande barbe noire qui la charmait, mais qui la piquait, et qu'elle était obligée d'arranger continuellement avec une petite main blanche de treize ans. Pour spectateurs, nous, quelques mères, les religieuses, madame Salvage, deux ou trois abbés et une autre vingtaine de petites pensionnaires, toutes en blanc avec des voiles. Nous avions fait apporter de l'ambassade des gâteaux et des glaces. On jouait du piano dans les entr'actes. Jugez des espérances et des joies qui ont dû précéder cette fête dans le couvent, et des souvenirs qui la suivront ! Le tout a fini

par *Vivat in æternum*, chanté par trois religieuses dans l'église. »

« Rome, le 15 janvier 1829.

« À vous encore ! Cette nuit nous avons eu du vent et de la pluie comme en France : je me figurais qu'ils battaient votre petite fenêtre ; je me trouvais transporté dans votre petite chambre, je voyais votre harpe, votre piano, vos oiseaux ; vous me jouiez mon air favori ou celui de Shakespeare : et j'étais à Rome, loin de vous ! Quatre cents lieues et les Alpes nous séparaient !

« J'ai reçu une lettre de cette dame spirituelle qui venait quelquefois me voir au ministère ; jugez comme elle me fait bien la cour : elle est turque enragée ; Mahmoud est un grand homme qui a devancé sa nation !

« Cette Rome, au milieu de laquelle je suis, devrait m'apprendre à mépriser la politique. Ici la liberté et la tyrannie ont également péri ; je vois les ruines confondues de la République romaine et de l'empire de Tibère ; qu'est-ce aujourd'hui que tout cela dans la même poussière ! Le capucin qui balaye en passant cette poussière avec sa robe ne semble-t-il pas rendre plus sensible encore la vanité de tant de vanités ? Cependant je reviens malgré moi aux destinées de ma pauvre patrie. Je lui voudrais religion, gloire et liberté, sans songer à mon impuissance pour la parer de cette triple couronne. »

« Rome, jeudi 5 février 1829.

« *Torre Vergata* est un bien de moines situé à une lieue à peu près du *tombeau de Néron*, sur la gauche en venant de Rome, dans l'endroit le plus beau et le plus désert : là est une immense quantité de ruines à fleur de terre recouvertes d'herbe et de chardons. J'y ai commencé une fouille avant-hier mardi, en cessant de vous écrire. J'étais accompagné d'Hyacinthe et de Visconti[4678] qui dirige la fouille. Il faisait le plus beau temps du monde. Une douzaine d'hommes armés de bêches et de pioches, qui déterraient des tombeaux et des décombres de maisons et de palais dans une profonde solitude, offraient un

spectacle digne de vous. Je faisais un seul vœu : c'était que vous fussiez là. Je consentirais volontiers à vivre avec vous sous une tente au milieu de ces débris.

« J'ai mis moi-même la main à l'œuvre ; j'ai découvert des fragments de marbre : les indices sont excellents, j'espère trouver quelque chose qui me dédommagera de l'argent perdu à cette loterie des morts ; j'ai déjà un bloc de marbre grec assez considérable pour faire le buste du Poussin. Cette fouille va devenir le but de mes promenades ; je vais aller m'asseoir tous les jours au milieu de ces débris. À quel siècle, à quels hommes appartenaient-ils ? Nous remuons peut-être la poussière la plus illustre sans le savoir. Une inscription viendra peut-être éclairer quelque fait historique, détruire quelque erreur, établir quelque vérité. Et puis, quand je serai parti avec mes douze paysans demi-nus, tout retombera dans l'oubli et le silence. Vous représentez-vous toutes les passions, tous les intérêts qui s'agitaient autrefois dans ces lieux abandonnés ? Il y avait des maîtres et des esclaves, des heureux et des malheureux, de belles personnes qu'on aimait et des ambitieux qui voulaient être ministres. Il y reste quelques oiseaux et moi, encore pour un temps fort court ; nous nous envolerons bientôt. Dites-moi, croyez-vous que cela vaille la peine d'être un des membres du conseil d'un petit roi des Gaules, moi, barbare de l'Armorique, voyageur chez des sauvages d'un monde inconnu des Romains, et ambassadeur auprès de ces prêtres qu'on jetait aux lions ? Quand j'appelai Léonidas à Lacédémone, il ne me répondit pas : le bruit de mes pas à *Torre Vergata* n'aura réveillé personne. Et quand je serai à mon tour dans mon tombeau, je n'entendrai pas même le son de votre voix. Il faut donc que je me hâte de me rapprocher de vous et de mettre fin à toutes ces chimères de la vie des hommes. Il n'y a de bon que la retraite, et de vrai qu'un attachement comme le vôtre. »

« Rome, ce 7 février 1829.

« J'ai reçu une longue lettre du général Guilleminot[4679] ; il me fait un récit lamentable de ce qu'il a souffert dans des courses sur les côtes de la Grèce : et pourtant Guilleminot était

ambassadeur ; il avait de grands vaisseaux et une armée à ses ordres. Aller, après le départ de nos soldats, dans un pays où il ne reste pas une maison et un champ de blé, parmi quelques hommes épars, forcés à devenir brigands par la misère, ce n'est pas pour une femme (madame Lenormant) un projet possible[4680].

« J'irai ce matin à ma fouille : hier nous avons trouvé le squelette d'un soldat goth et le bras d'une statue de femme. C'était rencontrer le destructeur avec la ruine qu'il avait faite ; nous avons une grande espérance de retrouver ce matin la statue. Si les débris d'architecture que je découvre en valent la peine, je ne les renverserai pas pour vendre les briques comme on fait ordinairement ; je les laisserai debout, et ils porteront mon nom : ils sont du temps de Domitien. Nous avons une inscription qui nous l'indique : c'est le beau temps des arts romains. »

XVI. Dépêche à M. le comte Portalis. — Mort de Léon XII.

« Rome, ce lundi 9 février 1829.

MORT DE LÉON XII.

« Monsieur le comte,

« Sa Sainteté a ressenti subitement une attaque du mal auquel elle est sujette : sa vie est dans le plus imminent danger. On vient d'ordonner de fermer tous les spectacles. Je sors de chez le cardinal secrétaire d'État, qui lui-même est malade et qui désespère des jours du pape. La perte de ce souverain pontife si éclairé et si modéré serait dans ce moment une vraie calamité pour la chrétienté et surtout pour la France. J'ai cru, monsieur le comte, qu'il importait au gouvernement du roi d'être prévenu de cet événement probable, afin qu'il pût prendre d'avance les mesures qu'il jugerait nécessaires. En conséquence, j'ai expédié pour Lyon un courrier à cheval. Ce courrier porte une lettre que j'écris à M. le préfet du Rhône, avec une dépêche télégraphique qu'il vous transmettra et une autre lettre que je le prie de vous envoyer par estafette. Si nous avons le malheur de perdre Sa Sainteté, un nouveau courrier vous portera jusqu'à Paris tous les détails.

« J'ai l'honneur, etc. »

« Huit heures du soir.

« La congrégation des cardinaux déjà rassemblée a défendu au cardinal secrétaire d'État de délivrer des permis pour des chevaux de poste. Mon courrier ne pourra partir qu'après le départ du courrier du Sacré Collège, en cas de mort du pape. J'ai essayé d'envoyer un homme porter mes dépêches à la frontière de la Toscane. Les mauvais chemins et le manque de chevaux

de louage ont rendu ce dessein impraticable. Forcé d'attendre dans Rome, devenue une espèce de prison fermée, j'espère toujours que la nouvelle, au moyen du télégraphe, vous parviendra quelques heures avant qu'elle soit connue des autres gouvernements au-delà des Alpes. Il pourrait se faire néanmoins que le courrier envoyé au nonce, et qui sera parti nécessairement avant le mien, vous donnât lui-même, en passant à Lyon, la nouvelle par le télégraphe. »

« Mardi, 10 février, neuf heures du matin.

« *Le pape vient d'expirer* : mon courrier part. Dans quelques heures il sera suivi de M. le comte de Montebello, attaché à l'ambassade. »

« Rome, ce 10 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai expédié à Lyon, il y a environ deux heures le courrier extraordinaire à cheval qui vous transmettra la nouvelle imprévue et déplorable de la mort de Sa Sainteté. Maintenant je fais partir M. le comte de Montebello[4681], attaché à l'ambassade, pour vous porter quelques détails nécessaires.

« Le pape est mort de cette affection hémorroïdale à laquelle il était sujet. Le sang, s'étant porté sur la vessie, occasionna une rétention qu'on essaya de soulager au moyen de la sonde. On croit que Sa Sainteté a été blessée dans l'opération. Quoi qu'il en soit, après quatre jours de souffrances, Léon XII a expiré ce matin à neuf heures comme j'arrivais au Vatican, où un agent de l'ambassade avait passé la nuit. La lettre partie par mon premier courrier vous informe, monsieur le comte, de mes inutiles efforts pour obtenir le permis des chevaux de poste avant la mort du pape.

« Hier je me rendis chez le cardinal secrétaire d'État, encore très souffrant d'un violent accès de goutte ; j'eus avec lui un assez long entretien sur les suites du malheur dont nous étions menacés. Je déplorai la perte d'un prince dont les sentiments modérés et la connaissance des affaires de l'Europe étaient si utiles au repos de la chrétienté. « C'est, me répondit le

secrétaire d'État, non seulement un grand malheur pour la France, mais un plus grand malheur pour l'État romain que vous ne l'imaginez. Le mécontentement et la misère sont grands dans nos provinces, et, pour peu que les cardinaux croient devoir suivre un autre système que celui de Léon XII, ils verront comment ils s'en tireront. Quant à moi, mes fonctions cessent avec la vie du pape, et je n'aurai rien à me reprocher. »

« Ce matin j'ai revu le cardinal Bernetti qui, en effet, a cessé ses fonctions de secrétaire d'État : il m'a tenu le langage de la veille. Je lui ai demandé à le rencontrer avant qu'il s'enfermât dans le conclave. Nous sommes convenus que nous parlerions du choix d'un souverain pontife qui pourrait être le continuateur du système de modération de Léon XII. J'aurai l'honneur de vous transmettre tous les renseignements que je recueillerai.

« Il est probable que la mort du pape et la chute du cardinal Bernetti vont réjouir les ennemis des *ordonnances*[4682] ; ils proclameront cet événement malheureux une punition du ciel. Il est aisé déjà de lire cette pensée sur quelques visages français à Rome.

« Je regrette doublement le pape ; j'avais eu le bonheur de gagner sa confiance : les préjugés que l'on avait pris soin de faire naître contre moi dans son esprit, avant mon arrivée, s'étaient dissipés, et il me faisait l'honneur de témoigner hautement et publiquement, en toute occasion, l'estime qu'il voulait bien me porter.

« Maintenant, monsieur le comte, permettez-moi d'entrer dans l'explication de quelques faits.

J'étais ministre des affaires étrangères à l'époque de la mort de Pie VII. Vous trouverez dans les cartons du ministère, si vous jugez à propos d'en prendre connaissance, la suite de mes relations avec M. le duc de Laval. L'usage est, à la mort d'un pape, d'envoyer un ambassadeur extraordinaire, ou d'accréditer l'ambassadeur résidant par de nouvelles lettres auprès du Sacré Collège. C'est ce dernier parti que je proposai de suivre à feu S. M. Louis XVIII. Le roi ordonnera ce qu'il croira de meilleur pour son service. Quatre cardinaux français vinrent à Rome pour l'élection de Léon XII. La France en compte aujourd'hui cinq ;

c'est certainement un nombre de voix qui n'est pas à dédaigner dans le conclave. J'attends, monsieur le comte, les ordres du roi. M. de Montebello, chargé de vous remettre cette dépêche, restera à votre disposition.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

XVII. À madame Récamier.

« Rome, 10 février 1829, onze heures du soir.

« Je voulais vous écrire une longue lettre, mais la dépêche que j'ai été obligé d'écrire de ma propre main et la fatigue de ces derniers jours m'ont épuisé.

« Je regrette le pape ; j'avais obtenu sa confiance. Me voilà maintenant chargé d'une grande mission, il m'est impossible de savoir quel en sera le résultat, et quelle influence elle aura sur ma destinée.

« Les conclaves durent ordinairement deux mois, ce qui me laissera toujours libre pour Pâques. Je vous parlerai bientôt à fond de tout cela.

« Imaginez-vous qu'on a trouvé ce pauvre pape, jeudi dernier, avant qu'il fût malade, écrivant son épitaphe. On a voulu le détourner de ces tristes idées : « Mais non, a-t-il dit, cela sera fini dans peu de jours. »

« Jeudi. Rome, 12 février 1829.

« Je lis vos journaux. Ils me font souvent de la peine. Je vois dans *le Globe* que M. le comte Portalis est, selon ce journal, mon ennemi déclaré. Pourquoi ? Est-ce que je demande sa place ? Il se donne trop de peine ; je ne pense point à lui. Je lui souhaite toutes les prospérités possibles ; mais pourtant, s'il était vrai qu'il voulût la guerre, il me trouverait. On me semble déraisonner sur tout, et sur l'*immortel Mahmoud*, et sur l'évacuation de la Morée.

« Dans les chances les plus probables, cette évacuation remettra la Grèce sous le joug des Turcs, avec la perte pour nous de notre honneur et de quarante millions. Il y a prodigieusement d'esprit en France, mais on manque de tête et de bon sens : deux phrases nous enivrent, on nous mène avec des mots, et, ce qu'il y a de pis, c'est que nous sommes toujours

prêts à dénigrer nos amis et à élever nos ennemis. Au reste, n'est-il pas curieux que l'on fasse tenir au roi, dans un discours, mon propre langage, sur l'*accord des libertés publiques et de la royauté*[4683], et qu'on m'en ait tant voulu pour avoir tenu ce langage ? Et les hommes qui font parler ainsi la couronne étaient les plus chauds partisans de la censure ! Au surplus, je vais voir l'élection du chef de la chrétienté ; ce spectacle est le dernier grand spectacle auquel j'assisterai dans ma vie[4684] ; il clora ma carrière.

« Maintenant que les plaisirs de Rome sont finis, les affaires commencent. Je vais être obligé d'écrire d'un côté au gouvernement tout ce qui se passe, et de l'autre de remplir les devoirs de ma position nouvelle ; il faut complimenter le Sacré Collège, assister aux funérailles du saint-père, auquel je m'étais attaché parce qu'on l'aimait peu, et d'autant plus qu'ayant craint de trouver en lui un ennemi, j'ai trouvé un ami qui, du haut de la chaire de Saint-Pierre, a donné un démenti formel à mes calomniateurs *chrétiens*. Puis vont me tomber sur la tête les cardinaux de France. J'ai écrit pour faire des représentations au moins sur l'archevêque de Toulouse[4685].

« Au milieu de tous ces tracas, le monument du Poussin s'exécute ; la fouille réussit ; j'ai trouvé trois belles têtes, un torse de femme drapé, une inscription funèbre d'un frère pour une jeune sœur, ce qui m'a attendri.

« À propos d'inscription, je vous ai dit que le pauvre pape avait fait la sienne la veille du jour où il est tombé malade, prédisant qu'il allait bientôt mourir ; il a laissé un écrit où il recommande sa famille indigente au gouvernement romain : il n'y a que ceux qui ont beaucoup aimé qui aient de pareilles vertus. »

Livre XIII

I. Suite de l'ambassade de Rome. — II. À madame Récamier. — III. Dépêche à M. le comte Portalis. — IV. Conclaves. — V. Dépêches à M. le comte Portalis. — VI. À madame Récamier. — VII. Dépêche à M. le comte Portalis. — VIII. À madame Récamier. — IX. Dépêche à M. le comte Portalis. — X. À madame Récamier. — XI. Le marquis Capponi. — XII. À madame Récamier. — XIII. À M. le duc de Blacas. — XIV. À madame Récamier. — XV. Dépêche à M. le comte Portalis. — XVI. Lettre à Monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre. — XVII. Dépêche à M. le comte Portalis. — XVIII. À madame Récamier. — XIX. Dépêche à M. le comte Portalis. — XX. Fête de la villa Médicis pour la grande duchesse Hélène. — XXI. Mes relations avec la famille Bonaparte. — XXII. Dépêche à M. le comte Portalis. — XXIII. Pie VII. — XXIV. À M. le comte Portalis. — XXV. À madame Récamier. — XXVI. Présomption. — XXVII. Les Français à Rome. — XXVIII. Promenades. — Mon neveu Christian de Chateaubriand. — XIX. À madame Récamier. — XXX. Retour de Rome à Paris. — Mes projets. — Le roi et ses dispositions. — M. Portalis. — M. de Martignac. — Départ pour Rome. — Les Pyrénées. — Aventures. — XXXI. Ministère Polignac. — Ma consternation. — Je reviens à Paris. — XXXII. Entrevue avec M. de Polignac. — Je donne ma démission de mon ambassade de Rome.

Ce livre a été composé à Rome (février-mai 1829) et à Paris (août-septembre 1830

I. Suite de l'ambassade de Rome.

Rome, ce 17 février 1829.

Avant de passer aux choses importantes je rappellerai quelques faits.

Au décès du souverain pontife le gouvernement des États romains tombe aux mains des trois cardinaux chefs d'ordre, diacre, prêtre et évêque, et au cardinal camerlingue. L'usage est que les ambassadeurs aillent complimenter, dans un discours, la congrégation des cardinaux réunis avant l'ouverture du conclave à Saint-Pierre.

Le corps de Sa Sainteté, exposé d'abord dans la chapelle Sixtine, fut porté vendredi dernier, 13 février, dans la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Pierre ; il y est resté jusqu'au dimanche 15. Alors il a été placé dans le monument qu'occupaient les cendres de Pie VII et celles-ci ont été descendues dans l'église souterraine.

II. À madame Récamier.

« Rome, 17 février 1829.

« J'ai vu Léon XII exposé, le visage découvert, sur un chétif lit de parade, au milieu des chefs-d'œuvre de Michel-Ange[4686] ; j'ai assisté à la première cérémonie funèbre dans l'église de Saint-Pierre. Quelques vieux cardinaux commissaires, ne pouvant plus voir, s'assurèrent de leurs doigts tremblants que le cercueil du pape était bien cloué. À la lumière des flambeaux, mêlée à la clarté de la lune, le cercueil fut enfin enlevé par une poulie et suspendu dans les ombres pour être déposé dans le sarcophage de Pie VII[4687].

« On vient de m'apporter le petit chat du pauvre pape ; il est tout gris et fort doux comme son ancien maître. »

III. Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 17 février 1829

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur de vous mander dans ma première lettre portée à Lyon avec la dépêche télégraphique, et dans ma dépêche n° 15, les difficultés que j'ai rencontrées pour l'expédition de mes deux courriers du 10 de ce mois. Ces gens-ci en sont encore à l'histoire des Guelfes et des Gibelins, comme si la mort d'un pape, connue une heure plus tôt ou une heure plus tard, pouvait faire entrer une armée impériale en Italie.

« Les obsèques du saint-père seront terminées dimanche 22, et le conclave ouvrira lundi soir 23, après avoir assisté le matin à la messe du Saint-Esprit : on meuble déjà les cellules du palais Quirinal.

« Je ne vous entretiendrai pas, monsieur le comte, des vues de la cour d'Autriche, des désirs des cabinets de Naples, de Madrid et de Turin. M. le duc de Laval, dans la correspondance qu'il eut avec moi en 1823, a peint le personnel des cardinaux qui sont en partie ceux d'aujourd'hui. On peut voir le n° 5 et son annexe, les nos 34, 55, 70 et 82. Il y a aussi dans les cartons du ministère quelques notes venues par une autre voie. Ces portraits, assez souvent de fantaisie, peuvent amuser, mais ne prouvent rien. Trois choses ne font plus les papes : les intrigues de femmes, les menées des ambassadeurs, la puissance des cours. Ce n'est pas non plus de l'intérêt général de la société qu'ils sortent, mais de l'intérêt particulier des individus et des familles qui cherchent dans l'élection du chef de l'Église des places et de l'argent.

« Il y aurait des choses immenses à faire aujourd'hui par le Saint-Siège : la réunion des sectes dissidentes, le raffermissement de la société européenne, etc. Un pape qui

entrerait dans l'esprit du siècle, et qui se placerait à la tête des générations éclairées, pourrait rajeunir la papauté ; mais ces idées ne peuvent point pénétrer dans les vieilles têtes du Sacré Collège ; les cardinaux arrivés au bout de la vie se transmettent une royauté élective qui expire bientôt avec eux : assis sur les doubles ruines de Rome, les papes ont l'air de n'être frappés que de la puissance de la mort.

« Ces cardinaux avaient élu le cardinal Della Genga (Léon XII) après l'exclusion donnée au cardinal Severoli, parce qu'ils croyaient qu'il allait mourir ; Della Genga s'étant avisé de vivre, ils l'ont détesté cordialement pour cette tromperie. Léon XII choisissait dans les couvents des administrateurs capables ; autre sujet de murmure pour les cardinaux. Mais, d'une autre part, ce pape défunt, en avançant les moines, voulait de la régularité dans les monastères, de sorte qu'on ne lui savait aucun gré du bienfait. Les ermites vagabonds qu'on arrêtait, les gens du peuple qu'on forçait de boire debout dans la rue afin d'éviter les coups de couteau au cabaret ; des changements peu heureux dans la perception des impôts, des abus commis par quelques familiers du saint-père, la mort même de ce pape arrivant à une époque qui fait perdre aux théâtres et aux marchands de Rome le bénéfice des folies du carnaval, ont fait anathématiser la mémoire d'un prince digne des plus vifs regrets : à Civita-Vecchia on a voulu brûler la maison de deux hommes que l'on pensait avoir été honorés de sa faveur.

« Parmi beaucoup de concurrents, quatre sont particulièrement désignés : le cardinal Capellari[4688], chef de la Propagande, le cardinal Pacca, le cardinal De Gregorio[4689] et le cardinal Giustiniani[4690].

« Le cardinal Capellari est un homme docte et capable. Il sera repoussé, dit-on, par les cardinaux comme trop jeune, comme moine et comme étranger aux affaires du monde. Il est autrichien et passe pour obstiné et ardent dans ses opinions religieuses. Cependant c'est lui qui, consulté par Léon XII, n'a rien vu dans les ordonnances du roi qui pût autoriser la réclamation de nos évêques ; c'est encore lui qui a rédigé le

concordat de la cour de Rome avec les Pays-Bas et qui a été d'avis de donner l'institution canonique aux évêques des républiques espagnoles : tout cela annonce un esprit raisonnable, conciliant et modéré. Je tiens ces détails du cardinal Bernetti, avec qui j'ai eu, vendredi 13, une des conversations que je vous ai annoncées dans ma dépêche nº 15.

« Il importe au corps diplomatique, et surtout à l'ambassadeur de France, que le secrétaire d'État à Rome soit un homme de relations faciles et habitué aux affaires de l'Europe. Le cardinal Bernetti est le ministre qui nous convient sous tous les rapports ; il s'est compromis pour nous avec les *zelanti* et les congréganistes ; nous devons désirer qu'il soit repris par le pape futur. Je lui ai demandé avec lequel des quatre cardinaux il aurait le plus de chances de revenir au pouvoir. Il m'a répondu : « Avec Capellari. »

« Les cardinaux Pacca et De Gregorio sont peints d'une manière fidèle dans l'annexe du nº 5 de la correspondance déjà citée ; mais le cardinal Pacca est très affaibli par l'âge, et la mémoire, comme celle du cardinal doyen La Somaglia[4691], commence totalement à lui manquer.

« Le cardinal De Gregorio serait un pape convenable. Quoique rangé au nombre des *zelanti*, il n'est pas sans modération ; il repousse les jésuites qui ont ici, autant qu'en France, des adversaires et des ennemis. Tout sujet napolitain qu'il est, le cardinal De Gregorio est rejeté par Naples, et encore plus par le cardinal Albani[4692], l'exécuteur des hautes œuvres de l'Autriche au conclave. Le cardinal est légat à Bologne ; il a plus de quatre-vingts ans et il est malade : il y a donc quelque chance pour qu'il ne vienne pas à Rome.

« Enfin, le cardinal Giustiniani est le cardinal de la noblesse romaine ; il a pour neveu le cardinal Odescalchi[4693], et il aura vraisemblablement un assez bon nombre de voix. Mais, d'un autre côté, il est pauvre et il a des parents pauvres ; Rome craindrait les besoins de cette indigence.

« Vous savez, monsieur le comte, tout le mal que le nonce

Giustiniani a fait en Espagne, et je le sais plus qu'un autre par les embarras qu'il m'a causés après la délivrance du roi Ferdinand. Dans l'évêché d'Imola, que le cardinal gouverne actuellement, il n'a pas été plus modéré ; il a fait revivre les règlements de saint Louis contre les blasphémateurs : ce n'est pas le pape de notre époque. Au surplus, c'est un homme assez savant, hébraïsant, helléniste, mathématicien, mais plus propre aux travaux du cabinet qu'aux affaires. Je ne le crois pas poussé par l'Autriche.

« Après tout, la prévoyance humaine est souvent trompée ; souvent un homme change en arrivant au pouvoir ; le *zelante* cardinal Della Genga a été le pape conciliant Léon XII. Peut-être surgira-t-il, au milieu des quatre compétiteurs, un pape auquel personne ne pense en ce moment. Le cardinal Castiglioni[4694], le cardinal Benvenuti, le cardinal Galleffi[4695], le cardinal Arezzo, le cardinal Gamberini, et jusqu'au vieux et vénérable doyen du Sacré Collège, La Somaglia, malgré sa demi-enfance ou plutôt à cause d'elle, se mettent sur les rangs. Le dernier a même quelque espoir, parce qu'étant évêque et prince d'Ostie, son exaltation amènerait un mouvement qui laisserait cinq grandes places libres.

« On suppose que le conclave sera très long ou très court : il n'y aura pas de combat de système, comme à l'époque du décès de Pie VII : les *conclavistes* et les *anticonclavistes* ont totalement disparu : ce qui peut rendre l'élection plus facile. Mais, d'une autre part, il y aura des luttes personnelles entre les prétendants qui réunissent un certain nombre de voix, et comme il ne faut qu'un tiers des voix du conclave, plus une, pour donner l'*exclusive* qu'il ne faut pas confondre avec le droit d'*exclusion*[4696], le ballottage entre les candidats se pourra prolonger.

« La France veut-elle exercer le droit d'*exclusion* qu'elle partage avec l'Autriche et l'Espagne ? L'Autriche l'a exercé dans le précédent conclave contre Severoli, par l'intermédiaire du cardinal Albani. Contre qui la couronne de France voudrait-elle exercer ce droit ? Serait-ce contre le cardinal Fesch, si par

aventure on songeait à lui, ou contre le cardinal Guistiniani ? Celui-ci vaudrait-il la peine d'être frappé de ce *veto*, toujours un peu odieux en ce qu'il entrave l'indépendance de l'élection ?

« À quel cardinal le gouvernement du roi veut-il confier l'exercice de son droit d'exclusion ? Veut-on que l'ambassadeur de France paraisse armé du secret de son gouvernement et comme prêt à frapper l'élection du conclave, si elle déplaisait à Charles X ? Enfin, le gouvernement a-t-il un choix de prédilection ? Est-ce à tel ou tel cardinal qu'il veut prêter son appui ? Certes, si tous les cardinaux de famille, c'est-à-dire les cardinaux espagnols, napolitains et même piémontais, voulaient réunir leurs voix à celles des cardinaux français, si l'on pouvait former un parti des couronnes, nous l'emporterions au conclave ; mais ces réunions sont des chimères et nous avons dans les cardinaux des diverses cours des ennemis plutôt que des amis.

« On assure que le primat de Hongrie et l'archevêque de Milan viendront au conclave. L'ambassadeur d'Autriche à Rome, le comte Lutzow, tient de très bons propos sur le caractère de conciliation que doit avoir le pape futur. Attendons les instructions de Vienne.

« Au surplus, je suis persuadé que tous les ambassadeurs de la terre ne font rien aujourd'hui à l'élection du souverain pontife et que nous sommes tous d'une parfaite inutilité à Rome. Je ne vois au reste aucun intérêt pressant à accélérer ou à retarder (ce qui n'est d'ailleurs au pouvoir personne) les opérations du conclave. Que les cardinaux étrangers à l'Italie assistent ou n'assistent pas à ce conclave, cela est du plus mince intérêt pour le résultat de l'élection. Si l'on avait des millions à distribuer, il serait encore possible de faire un pape : je n'y vois que ce moyen, et il n'est pas à l'usage de la France.

« Dans mes instructions confidentielles à M. le duc de Laval (13 septembre 1823) je lui disais : « Nous demandons que l'on mette sur le trône pontifical un prélat distingué par sa piété et ses vertus. Nous désirons seulement qu'il soit assez éclairé et d'un esprit assez conciliant pour qu'il puisse juger la position politique des gouvernements et ne les jette pas, par des

exigences inutiles, dans des difficultés inextricables, aussi fâcheuses pour l'Église que pour le trône.... Nous voulons un membre du parti italien *zelante* modéré, capable d'être agréé par tous les partis. Tout ce que nous leur demandons dans notre intérêt, c'est de ne pas chercher à profiter des divisions qui peuvent se former dans notre clergé pour troubler nos affaires ecclésiastiques. »

« Dans une autre lettre confidentielle, écrite à propos de la maladie du nouveau pape Della Genga, le 28 janvier 1824, je disais encore à M le duc de Laval : « Ce qu'il nous importe d'obtenir (supposant un nouveau conclave), c'est que le pape soit, par ses inclinations, indépendant des autres puissances ; c'est que ses principes soient sages et modérés et qu'il soit ami de la France. »

« Aujourd'hui, monsieur le comte, dois-je suivre comme ambassadeur l'esprit de ces instructions que je donnais comme ministre ?

« Cette dépêche renferme tout. Je n'aurai plus qu'à instruire le roi succinctement des opérations du conclave et des incidents qui pourraient survenir ; il ne s'agira plus que du compte des votes et de la variation des suffrages.

« Les cardinaux favorables aux jésuites sont : Giustiniani, Odescalchi, Pedicini[4697], et Bertazzoli[4698].

« Les cardinaux opposés aux jésuites par diverses causes et diverses circonstances sont : Zurla[4699], De Gregorio, Bernetti, Capellari, Micara[4700].

« On croit que, sur cinquante-huit cardinaux, quarante-huit ou quarante-neuf seulement assisteront au conclave. Dans ce cas, trente-trois ou trente-quatre voix feraient l'élection.

« Le ministre d'Espagne, M. de Labrador, homme solitaire et caché, que je soupçonne léger sous l'apparence de la gravité, est fort embarrassé de son rôle. Les instructions de sa cour n'ont rien prévu ; il en écrit dans ce sens au chargé d'affaires de Sa Majesté Catholique à Lucques.

« J'ai l'honneur, etc.

« *P. S.* Le cardinal Benvenuti a, dit-on, déjà douze voix d'assurées. Ce choix, s'il réussissait, serait très bon. Benvenuti connaît l'Europe, et a montré de la capacité et de la modération dans divers emplois. »

IV. Conclaves.

Puisque le conclave va s'ouvrir, je veux tracer rapidement l'histoire de cette grande loi d'élection, qui compte déjà plus de dix-huit cents ans de durée. D'où viennent les papes ? Comment de siècle en siècle ont-ils été élus ?

Au moment où la liberté, l'égalité et la république achevaient d'expirer, vers le temps d'Auguste, naissait à Bethléem le tribun universel des peuples, le grand représentant sur la terre de l'égalité, de la liberté et de la république, le Christ, qui, après avoir planté la croix pour servir de limite à deux mondes, après s'être fait attacher à cette croix, y être mort, symbole, victime et rédempteur des souffrances humaines, transmit son pouvoir à son premier apôtre. Depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux ; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage. L'histoire de la société moderne commence au pied et de ce côté-ci de la croix.

Pierre, évêque de Rome, initia la papauté : tribuns-dictateurs successivement élus par le peuple, et la plupart du temps choisis parmi les classes les plus obscures du peuple, les papes tinrent leur puissance temporelle de l'ordre démocratique, de cette nouvelle société de frères qu'était venu fonder Jésus de Nazareth, ouvrier, fabricant de jougs et de charrues, né d'une femme selon la chair, et pourtant Dieu et fils de Dieu, comme ses œuvres le prouvent.

Les papes eurent mission de venger et de maintenir les droits de l'homme ; chefs de l'opinion humaine, ils obtinrent, tout faibles qu'ils étaient, la force de détrôner les rois avec une parole et une idée : ils n'avaient pour soldat qu'un plébéien, la

tête couverte d'un froc et la main armée d'une croix. La papauté, marchant à la tête de la civilisation, s'avança vers le but de la société. Les hommes chrétiens, dans toutes les régions du globe, obéirent à un prêtre dont le nom leur était à peine connu, parce que ce prêtre était la personnification d'une vérité fondamentale ; il représentait en Europe l'indépendance politique détruite presque partout ; il fut dans le monde gothique le défenseur des franchises populaires, comme il devint dans le monde moderne le restituteur des sciences, des lettres et des arts. Le peuple s'enrôla dans ses milices sous l'habit d'un frère mendiant.

La querelle de l'empire et du sacerdoce est la lutte des deux principes sociaux au moyen âge, le pouvoir et la liberté. Les papes, favorisant les Guelfes, se déclaraient pour les gouvernements des peuples : les empereurs, adoptant les Gibelins, poussaient au gouvernement des nobles : c'étaient précisément le rôle qu'avaient joué les Athéniens et les Spartiates dans la Grèce. Aussi, lorsque les papes se rangèrent du côté des rois, lorsqu'ils se firent Gibelins, ils perdirent leur pouvoir, parce qu'ils se détachèrent de leur principe naturel ; et, par une raison opposée, et cependant analogue, les moines ont vu décroître leur autorité, lorsque la liberté politique est revenue directement aux peuples, parce que les peuples n'ont plus eu besoin d'être remplacés par les moines, leurs représentants.

Ces trônes déclarés vacants et livrés au premier occupant dans le moyen âge ; ces empereurs qui venaient à genoux implorer le pardon d'un pontife ; ces royaumes mis en interdit ; une nation entière privée de culte par un mot magique ; ces souverains frappés d'anathème, abandonnés non seulement de leurs sujets, mais encore de leurs serviteurs et de leurs proches ; ces princes évités comme des lépreux, séparés de la race mortelle, en attendant leur retranchement de l'éternelle race ; les aliments dont ils avaient goûté, les objets qu'ils avaient touchés passés à travers les flammes ainsi que choses souillées : tout cela n'était que les effets énergiques de la souveraineté populaire déléguée à la religion et par elle

exercée.

La plus vieille loi d'élection du monde est la loi en vertu de laquelle le pouvoir pontifical a été transmis de saint Pierre au prêtre qui porte aujourd'hui la tiare : de ce prêtre vous remontez de pape en pape jusqu'à des saints qui touchent au Christ ; au premier anneau de la chaîne pontificale se trouve un Dieu. Les évêques étaient élus par l'Assemblée générale des fidèles ; dès le temps de Tertullien, l'évêque de Rome est nommé l'évêque des évêques. Le clergé, faisant partie du peuple, concourait à l'élection. Comme les passions se retrouvent partout, comme elles détériorent les plus belles institutions et les plus vertueux caractères, à mesure que la puissance papale s'accrut, elle tenta davantage, et des rivalités humaines produisirent de grands désordres. À Rome païenne, de pareils troubles avaient éclaté pour l'élection des tribuns : des deux Gracchus, l'un fut jeté dans le Tibre, l'autre poignardé par un esclave dans un bois consacré aux Furies. La nomination du pape Damase, en 366, produisit une rixe sanglante : cent trente-sept personnes succombèrent dans la basilique Sicinienne, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

On voit saint Grégoire élu pape par le *clergé*, le *sénat* et le *peuple romain*. Tout chrétien pouvait parvenir à la tiare : Léon IV fut promu au souverain pontificat le 12 avril 847 pour défendre Rome contre les Sarrasins, et son ordination différée jusqu'à ce qu'il eût donné des preuves de son courage. Autant en arrivait aux autres évêques : Simplicius monta au siège de Bourges, tout laïque qu'il était. Même aujourd'hui (ce qu'en général on ignore) le choix du conclave pourrait tomber sur un laïque, fût-il marié : sa femme entrerait en religion, et lui recevrait, avec la papauté, tous les ordres.

Les empereurs grecs et latins voulurent opprimer la liberté de l'élection papale populaire ; ils l'usurpèrent quelquefois, et ils exigèrent souvent que cette élection fût au moins confirmée par eux : un capitulaire de Louis le Débonnaire rend à l'élection des évêques sa liberté primitive, qui s'accomplit selon un traité du même temps par le *consentement unanime du clergé et du peuple*.

Ces dangers d'une élection proclamée par les masses populaires ou dictée par les empereurs obligèrent à faire des changements à la loi. Il existait à Rome des prêtres et des diacres appelés *cardinaux*, soit que leur nom vint de ce qu'ils servaient aux *cornes* ou coins de l'autel, *ad cornua altaris*, soit que le mot *cardinal* dérivât du latin *cardo*, pivot ou gond. Le pape Nicolas II, dans un concile tenu à Rome en 1059, fit décider que les cardinaux seuls éliraient les papes et que le clergé et le peuple ratifieraient l'élection. Cent vingt ans après, le concile de Latran[4701] enleva la ratification au clergé et au peuple, et rendit l'élection valide à une majorité des deux tiers des voix dans l'assemblée des cardinaux.

Mais ce canon du concile ne fixant ni la durée ni la forme de ce collège électoral, il arriva que la discorde s'introduisit parmi les électeurs, et il n'y avait aucun moyen dans la nouvelle modification de la loi de faire cesser cette discorde. En 1268, après la mort de Clément IV, les cardinaux réunis à Viterbe ne purent s'entendre, et le Saint-Siège resta vacant pendant deux années. Le podestat et le peuple de la ville furent obligés d'enfermer les cardinaux dans leur palais, et même, dit-on, de découvrir ce palais pour forcer les électeurs à en venir à un choix. Grégoire X sortit enfin du scrutin, et, pour remédier à l'avenir à un tel abus, établit alors le conclave, CUM CLAVE, *sous clef* ou *avec une clef* ; il régla les dispositions intérieures de ce conclave à peu près de la manière qu'elles existent aujourd'hui : cellules séparées, chambre commune pour le scrutin, fenêtres extérieures murées, à l'une desquelles on vient proclamer l'élection, en démolissant les plâtres dont elle est close, etc. Le concile tenu à Lyon en 1274 confirme et améliore ces dispositions. Un article de ce règlement est pourtant tombé en désuétude : il y était dit que, si après trois jours de clôture le choix du pape n'était pas fait, pendant cinq jours après ces trois jours les cardinaux n'auront plus qu'un seul plat à leur repas, et qu'ensuite ils n'auront plus que du pain, du vin et de l'eau jusqu'à l'élection du souverain pontife.

Aujourd'hui la durée d'un conclave n'est plus limitée et les cardinaux ne sont plus punis par la diète, comme des enfants

mis en pénitence. Leur dîner, placé dans des corbeilles portées sur des brancards, leur arrive du dehors, accompagné de laquais en livrée ; un dapifère[4702] suit le convoi l'épée au côté et traîné par des chevaux caparaçonnés, dans le carrosse armorié du cardinal reclus. Arrivés au tour du conclave, les poulets sont éventrés, les pâtés sondés, les oranges mises en quartiers, les bouchons des bouteilles dépecés, dans la crainte que quelque pape ne s'y trouve caché. Ces anciennes coutumes, les unes puériles, les autres ridicules, ont des inconvénients. Le dîner est-il somptueux ? le pauvre qui meurt de faim, en le voyant passer, compare et murmure. Le dîner est-il chétif ? par une autre infirmité de la nature, l'indigent s'en moque et méprise la pourpre romaine. On fera bien d'abolir cet usage, qui n'est plus dans les mœurs actuelles ; le christianisme est remonté vers sa source ; il est revenu au temps de la Cène et des Agapes, et le Christ doit seul aujourd'hui présider à ces festins.

Les intrigues des conclaves sont célèbres ; quelques-unes eurent des suites funestes. On vit, pendant le schisme d'Occident, différents papes et antipapes se maudire et s'excommunier du haut des murs en ruine de Rome. Ce schisme parut prêt à s'éteindre, lorsque Pierre de Lune[4703] le ranima, en 1394, par une intrigue du conclave à Avignon. Alexandre VI acheta, en 1492, les suffrages de vingt-deux cardinaux qui lui prostituèrent la tiare, laissant après lui les souvenirs de Lucrèce. Sixte-Quint n'eut d'intrigue dans le conclave qu'avec ses béquilles, et quand il fut pape son génie n'eut plus besoin de ces appuis. J'ai vu dans une villa de Rome un portrait de la sœur de Sixte-Quint, femme du peuple, que le terrible pontife, dans tout l'orgueil plébéien, se plut à faire peindre. « Les premières armes de notre maison, disait-il à cette sœur, sont des lambeaux (*lambels*). »

C'était encore le temps où quelques souverains dictaient des ordres au Sacré Collège. Philippe II faisait entrer au conclave des billets portant : *Su Magestad no quiere que N. sea Papa ; quiere que N. lo tenga.* Après cette époque, les intrigues des

conclaves ne sont plus guère que des agitations sans résultats généraux. Du Perron et d'Ossat obtinrent néanmoins la réconciliation d'Henri IV avec le Saint-Siège, ce qui fut un grand événement. Les *Ambassades* de Du Perron sont fort inférieures aux *Lettres* de d'Ossat. Avant eux, Du Bellay avait été au moment de prévenir le schisme de Henri VIII. Ayant obtenu de ce tyran, avant sa séparation de l'Église, qu'il se soumettrait au jugement du Saint-Siège, il arriva à Rome au moment où la condamnation d'Henri VIII allait être prononcée. Il obtint un délai pour envoyer un homme de confiance en Angleterre ; les mauvais chemins retardèrent la réponse. Les partisans de Charles-Quint firent rendre la sentence, et le porteur des pouvoirs de Henri VIII arriva deux jours après. Le retard d'un courrier a rendu l'Angleterre protestante, et changé la face politique de l'Europe. Les destinées du monde ne tiennent pas à des causes plus puissantes : une coupe trop large, vidée à Babylone, fit disparaître Alexandre.

Vient ensuite à Rome, du temps d'Olimpia[4704], le cardinal de Retz, qui, dans le conclave, après la mort d'Innocent X, s'enrôla dans l'*escadron volant*, nom que l'on donnait à dix cardinaux indépendants ; ils portaient avec eux *Sacchetti*, qui n'était *bon qu'à peindre*, pour faire passer Alexandre VII, *savio col silenzio*, et qui, pape, se trouva n'être pas grand-chose.

Le président de Brosses raconte la mort de Clément XII dont il fut témoin, et vit l'élection de Benoît XIV, — comme j'ai vu Léon XII le pontife, mort sur son lit abandonné : le cardinal camerlingue avait frappé deux ou trois fois Clément XII au front, selon l'usage, avec un petit marteau, en l'appelant par son nom *Lorenzo Corsini* : « Il ne répondit point, dit de Brosses, et il ajoute : « *Voilà ce qui fait que votre fille est muette.* » Et voilà comme en ce temps-là on traitait les choses les plus graves : un pape mort que l'on frappe à la tête comme à la porte de l'entendement, en appelant l'homme décédé et muet par son nom, pouvait, ce me semble inspirer, à un témoin autre chose qu'une raillerie, fût-elle empruntée de Molière. Qu'aurait dit le léger magistrat de Dijon si Clément XII lui eût répondu des profondeurs de l'éternité : « Que me veux-tu ? »

Le président de Brosses envoie à son ami l'abbé Courtois une liste des cardinaux du conclave avec un mot sur chacun d'eux en son honneur :

« Guadagni, bigot, papelard, sans esprit, sans goût, pauvre moine.

« Aquaviva d'Aragon, figure noble et un peu épaisse, l'esprit comme la figure.

« Ottoboni, sans mœurs, sans crédit, débauché, ruiné, amateur des arts.

« Alberoni, plein de feu, inquiet, remuant, méprisé, sans mœurs, sans décence, sans considération, sans jugement : selon lui, un cardinal est un ... habillé de rouge. »

Le reste de la liste est à l'avenant ; le cynisme est ici tout l'esprit.

Une bouffonnerie singulière eut lieu : de Brosses alla dîner avec des Anglais à la porte Saint-Pancrace ; on simula l'élection d'un pape : sir Ashewd ôta sa perruque et représenta le cardinal doyen ; on chanta des *oremus*, et le cardinal Alberoni fut élu au scrutin de cette orgie. Les soldats protestants de l'armée du connétable de Bourbon nommèrent pape, dans l'église de Saint-Pierre, Martin Luther. Aujourd'hui les Anglais, qui sont tout à la fois la plaie et la providence de Rome, respectent le culte catholique qui leur a permis d'élever un prêche en dehors de la porte du Peuple. Le gouvernement et les mœurs ne souffriraient plus de pareils scandales.

Aussitôt qu'un cardinal est prisonnier au conclave, la première chose qu'il fait, c'est de se mettre, lui et ses domestiques, à gratter durant l'obscurité les murs fraîchement maçonnés, jusqu'à ce qu'ils aient fait un petit trou pour prendre par là, durant la nuit, des ficelles au moyen desquelles les avis vont et viennent du dedans au dehors. Au surplus, le cardinal de Retz, dont l'opinion n'est pas suspecte, après avoir parlé des misères du conclave dont il fit partie, termine son récit par ces belles paroles :

> « On y vécut (dans le conclave) toujours ensemble avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans les

cabinets des rois ; avec la même politesse qu'on avait dans la cour de Henri III ; avec la même familiarité que l'on voit dans les collèges ; avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la même charité, au moins en apparence, qui pourrait être entre des frères parfaitement unis. »

Je suis frappé, en achevant l'épitomé d'une immense histoire, de la manière grave dont elle commence et de la manière presque burlesque dont elle finit : la grandeur du Fils de Dieu ouvre la scène qui, se rétrécissant par degrés au fur et à mesure que la religion catholique s'éloigne de sa source, se termine à la petitesse du fils d'Adam. On ne retrouve plus guère la hauteur primitive de la croix qu'au décès du souverain pontife : ce pape, sans famille, sans amis, dont le cadavre est délaissé sur sa couche, montre que l'homme était compté pour rien dans le chef du monde évangélique. Comme prince temporel, on rend des honneurs au pape expiré ; comme homme, son corps abandonné est jeté à la porte de l'église, où jadis le pécheur faisait pénitence.

V. Dépêche À M. le comte Portalis.

« Rome, 17 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ignore s'il plaira au roi d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Rome ou s'il lui conviendra de m'accréditer auprès du Sacré Collège. Dans ce dernier cas, j'aurai l'honneur de vous faire observer que j'allouai à M. le duc de Laval, pour frais de service extraordinaire en pareille circonstance, en 1823, une somme qui s'élevait, autant que je m'en puis souvenir, de 40 à 50,000 francs. L'ambassadeur d'Autriche, M. le comte d'Appony, reçut d'abord de sa cour une somme de 36,000 francs pour les premiers besoins, un supplément de 7,200 francs par mois à son traitement ordinaire pendant la durée du conclave, et pour frais de cadeaux, chancellerie, etc., 10,000 francs. Je n'ai point, monsieur le comte, la prétention de lutter de magnificence avec M. l'ambassadeur d'Autriche, comme le fit M. le duc de Laval ; je ne louerai ni chevaux, ni voitures, ni livrées pour éblouir la populace de Rome ; le roi de France est un assez grand seigneur pour payer la pompe de ses ambassadeurs, s'il en veut une : magnificence d'emprunt, c'est misère. J'irai donc modestement au conclave avec mes gens et mes voitures ordinaires. Reste seulement à savoir si Sa Majesté ne pensera pas que, pendant la durée du conclave, je serai obligé à une représentation à laquelle mon traitement ordinaire ne pourra suffire. Je ne demande rien, je soumets simplement une question à votre jugement et à la décision royale.

« J'ai l'honneur, etc. »

« Rome, ce 19 février 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur d'être présenté hier au Sacré Collège et de prononcer le petit discours[4705] dont je vous ai d'avance envoyé copie dans ma dépêche n° 17, partie mardi, 17 de ce mois, par un courrier extraordinaire. J'ai été écouté avec des marques de satisfaction du meilleur augure, et le cardinal doyen, le vénérable Della Somaglia, m'a répondu dans les termes les plus affectueux pour le roi et pour la France.

« Vous ayant tout mandé dans ma dernière dépêche, je n'ai absolument rien de nouveau à vous dire aujourd'hui, sinon que le cardinal Bussi[4706] est arrivé hier de Bénévent ; on attend aujourd'hui les cardinaux Albani, Macchi[4707] et Oppizzoni.

« Les membres du Sacré Collège s'enfermeront au palais Quirinal lundi soir, 23 de ce mois. Dix jours s'écouleront ensuite pour attendre les cardinaux étrangers, après quoi les opérations sérieuses du conclave commenceront, et, si l'on s'entendait tout d'abord, le pape pourrait être élu dans la première semaine de carême.

« J'attends, monsieur le comte, les ordres du roi. Je suppose que vous m'avez expédié un courrier après l'arrivée de M. de Montebello à Paris. Il est urgent que je reçoive ou l'annonce d'un ambassadeur extraordinaire, ou mes nouvelles lettres de créance avec les instructions du gouvernement.

« Mes cinq cardinaux français viendront-ils ? Politiquement parlant, leur présence est ici fort peu nécessaire. J'ai écrit à monseigneur le cardinal de Latil pour lui offrir mes services dans le cas où il se déterminerait à venir.

« J'ai l'honneur, etc.

« *P. S.* Je joins ici la copie d'une lettre que m'a écrite M. le comte de Funchal. Je n'ai point répondu par écrit à cet ambassadeur, je suis seulement allé causer avec lui. »

VI. À Madame Récamier.

« Rome, lundi 23 février 1829.

« Hier ont fini les obsèques du pape. La pyramide de *papier* et les quatre candélabres étaient assez beaux, parce qu'ils étaient d'une proportion immense et atteignaient à la corniche de l'église. Le dernier *Dies iræ* était admirable. Il est composé par un homme inconnu qui appartient à la chapelle du pape, et qui me semble avoir un génie d'une tout autre espèce que Rossini. Aujourd'hui nous passons de la tristesse à la joie ; nous chantons le *Veni Creator* pour l'ouverture du conclave ; puis nous irons voir chaque soir si les scrutins sont brûlés, si la fumée sort d'un certain poêle : le jour où il n'y aura pas de fumée, le pape sera nommé, et j'irai vous retrouver ; voilà tout le fond de mon affaire. Le discours du roi d'Angleterre est bien insolent pour la France ! Quelle déplorable expédition que cette expédition de Morée ! commence-t-on à le sentir ? Le général Guilleminot m'a écrit une lettre à ce sujet, qui me fait rire ; il n'a pu m'écrire ainsi que parce qu'il me présumait ministre. »

« 25 février.

« La mort est ici ; Torlonia est parti hier au soir après deux jours de maladie : je l'ai vu tout peinturé sur son lit funèbre, l'épée au côté. Il prêtait sur gages ; mais quels gages ! sur des antiques, sur des tableaux renfermés pêle-mêle dans un vieux palais poudreux. Ce n'est pas là le magasin où l'Avare serrait *un luth de Bologne garni de toutes ses cordes ou peu s'en faut, la peau d'un lézard de trois pieds, et le lit de quatre pieds à bandes de point de Hongrie*.

« On ne voit que des défunts que l'on promène habillés dans les rues ; il en passe un régulièrement sous mes fenêtres quand

nous nous mettons à table pour dîner. Au surplus, tout annonce la séparation du printemps ; on commence à se disperser ; on part pour Naples ; on reviendra un moment pour la semaine sainte, et puis on se quittera pour toujours. L'année prochaine ce seront d'autres voyageurs, d'autres visages, une autre société. Il y a quelque chose de triste dans cette course sur des ruines : les Romains sont comme les débris de leur ville : le monde passe à leurs pieds. Je me figure ces personnes rentrant dans leurs familles, dans les diverses contrées de l'Europe, ces jeunes *Misses* retournant au milieu de leurs brouillards. Si par hasard, dans trente ans d'ici, quelqu'une d'entre elles est ramenée en Italie, qui se souviendra de l'avoir vue dans les palais dont les maîtres ne seront plus ? Saint-Pierre et le Colisée, voilà tout ce qu'elle-même reconnaîtrait. »

VII. Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 3 mars 1829.

« Monsieur le comte,

« Mon premier courrier étant arrivé à Lyon le 14 du mois dernier à neuf heures du soir, vous avez pu apprendre le 15 au matin, par le télégraphe, la mort du pape. Nous sommes aujourd'hui au 3 de mars et je suis encore sans instructions et sans réponse officielle. Les journaux ont annoncé le départ de deux ou trois cardinaux. J'avais écrit à Paris à M. le cardinal de Latil[4708], pour mettre à sa disposition le palais de l'ambassade ; je viens de lui écrire encore à divers points de sa route, pour lui renouveler mes offres.

« Je suis fâché d'être obligé de vous dire, monsieur le comte, que je remarque ici de petites intrigues pour éloigner nos cardinaux[4709] de l'ambassade, pour les loger là où ils pourraient être placés plus à la portée des influences que l'on espère exercer sur eux.

« En ce qui me concerne, cela m'est fort indifférent. Je rendrai à MM. les cardinaux tous les services qui dépendront de moi. S'ils m'interrogent sur des choses qu'il sera bon de connaître, je leur dirai ce que je sais ; si vous me transmettez pour eux les ordres du roi, je leur en ferai part ; mais s'ils arrivaient ici dans un esprit hostile aux vues du gouvernement de Sa Majesté, si l'on s'apercevait qu'ils ne marchent pas d'accord avec l'ambassadeur du roi, s'ils tenaient un langage contraire au mien, s'ils allaient jusqu'à donner leurs voix dans le conclave à quelque homme exagéré, s'ils étaient même divisés entre eux, rien ne serait plus funeste. Mieux vaudrait pour le service du roi que je donnasse à l'instant ma démission que d'offrir ce

spectacle public de nos discordes. L'Autriche et l'Espagne ont, par rapport à leur clergé, une conduite qui ne laisse rien à l'intrigue. Tout prêtre, tout cardinal ou évêque autrichien ou espagnol ne peut avoir pour agent et pour correspondant à Rome que l'ambassadeur même de sa cour ; celui-ci a le droit d'écarter à l'instant de Rome tout ecclésiastique de sa nation qui lui ferait obstacle.

« J'espère, monsieur le comte, qu'aucune division n'aura lieu, que MM. les cardinaux auront l'ordre formel de se soumettre aux instructions que je ne tarderai pas à recevoir de vous ; que je saurai celui d'entre eux qui sera chargé d'exercer l'exclusion, en cas de besoin, et quelles têtes cette exclusion doit frapper.

« Il est bien nécessaire de se tenir en garde ; les derniers scrutins ont annoncé le réveil d'un parti. Ce parti, qui a donné de vingt à vingt et une voix aux cardinaux della Marmora[4710] et Pedicini, forme ce qu'on appelle ici la faction de Sardaigne. Les autres cardinaux effrayés veulent porter tous leurs suffrages sur Oppizzoni, homme ferme et modéré à la fois. Quoique Autrichien, c'est-à-dire Milanais, il a tenu tête à l'Autriche à Bologne. Ce serait un excellent choix. Les voix des cardinaux français pourraient, en se fixant sur l'un ou sur l'autre candidat, décider l'élection. À tort ou à raison, on croit ces cardinaux ennemis du système actuel du gouvernement du roi, et la faction de Sardaigne compte sur eux.

« J'ai l'honneur, etc.[4711]. »

VIII. À Madame Récamier.

Rome, le 3 mars 1829.

« Vous me surprenez sur l'histoire de ma fouille ; je ne me souvenais pas de vous avoir écrit rien de si bien à ce propos. Je suis, comme vous le pensez, fortement occupé : laissé sans direction et sans instructions, je suis obligé de prendre tout sur moi. Je crois cependant que je puis vous promettre un pape modéré et éclairé. Dieu veuille seulement qu'il soit fait à l'expiration de l'*intérim* du ministère de M. Portalis. »

« 4 mars.

« Hier, mercredi des Cendres, j'étais à genoux seul dans cette église de *Santa Croce*, appuyée sur les murailles de Rome, près de la porte de Naples. J'entendais le chant monotone et lugubre des religieux dans l'intérieur de cette solitude : j'aurais voulu être aussi sous un froc, chantant parmi ces débris. Quel lieu pour mettre en paix l'ambition et contempler les vanités de la terre ! Je ne vous parle pas de ma santé, parce que cela est extrêmement ennuyeux. Tandis que je souffre, on me dit que M. de la Ferronnays se guérit ; il fait des courses à cheval, et sa convalescence passe dans le pays pour un miracle : Dieu veuille qu'il en soit ainsi, et qu'il reprenne le portefeuille au bout de l'*intérim* : que de questions cela trancherait, pour moi ! »

IX. Dépêche à M. le comte Portalis.

« Dimanche[4712], ce 15 mars 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur de vous instruire de l'arrivée successive de MM. les cardinaux français. Trois d'entre eux, MM. de Latil, de la Fare[4713] et de Croy[4714], m'ont fait l'honneur de descendre chez moi. Le premier est entré au conclave jeudi soir 12, avec M. le cardinal Isoard[4715], les deux autres s'y sont renfermés vendredi soir, 13.

« Je leur ai fait part de tout ce que je savais ; je leur ai communiqué des notes importantes sur la minorité et la majorité du conclave, sur les sentiments dont les différents partis sont animés. Nous sommes convenus qu'ils porteraient les candidats dont je vous ai déjà parlé, savoir : les cardinaux Capellari, Oppizzoni, Benvenuti, Zurla, Castiglioni, enfin Pacca et de Gregorio ; qu'ils repousseraient les cardinaux de la faction sarde : Pedicini, Giustiniani, Galleffi et Cristaldi[4716] ».

« J'espère que cette bonne intelligence entre les ambassadeurs et les cardinaux aura le meilleur effet : du moins n'aurai-je rien à me reprocher si des passions ou des intérêts venaient à tromper mes espérances.

« J'ai découvert, monsieur le comte, de méprisables et dangereuses intrigues entretenues de Paris à Rome par le canal de M. le nonce Lambruschini[4717]. Il ne s'agissait rien moins que de faire lire en plein conclave la copie de prétendues instructions secrètes divisées en plusieurs articles et données (assurait-on impudemment) à M. le cardinal de Latil. La majorité du conclave s'est prononcée fortement contre de pareilles

machinations ; elle aurait voulu qu'on écrivît au nonce de rompre toute espèce de relations avec ces hommes de discorde qui, en troublant la France, finiraient par rendre la religion catholique odieuse à tous. Je fais, monsieur le comte, un recueil de ces révélations authentiques, et je vous l'enverrai après la nomination du pape : cela vaudra mieux que toutes les dépêches du monde. Le roi apprendra à connaître ses amis et ses ennemis, et le gouvernement pourra s'appuyer sur des faits propres à le diriger dans sa marche.

« Votre dépêche nº 14 me donna avis des empiétements que le nonce de Sa Sainteté a voulu renouveler en France au sujet de la mort de Léon XII. La même chose était déjà arrivée, lorsque j'étais ministre des affaires étrangères, à la mort de Pie VII : heureusement on a toujours les moyens de se défendre contre ces attaques publiques ; il est bien plus difficile d'échapper aux trames ourdies dans l'ombre.

« Les conclavistes qui accompagnent nos cardinaux m'ont paru des hommes raisonnables : le seul abbé Coudrin[4718], dont vous m'avez parlé, est un de ces esprits compactes et rétrécis dans lesquels rien ne peut entrer, un de ces hommes qui se sont trompés de profession. Vous n'ignorez pas qu'il est moine, chef d'ordre, et qu'il a même des bulles d'institution : cela ne s'accorde guère avec nos lois civiles et nos institutions politiques.

« Il se pourrait faire que le pape fût élu à la fin de cette semaine. Mais si les cardinaux français manquent le premier effet de leur présence, il deviendra impossible d'assigner un terme au conclave. De nouvelles combinaisons amèneraient peut-être une nomination inattendue : on s'arrangerait, pour en finir, de quelque cardinal insignifiant, tel que Dandini[4719].

« Je me suis jadis, monsieur le comte, trouvé dans des circonstances difficiles, soit comme ambassadeur à Londres, soit comme ministre pendant la guerre d'Espagne, soit comme membre de la Chambre des pairs, soit comme chef de l'opposition ; mais rien ne m'a donné autant d'inquiétude et de souci que ma position actuelle au milieu de tous les genres

d'intrigues. Il faut que j'agisse sur un corps invisible renfermé dans une prison dont les abords sont strictement gardés. Je n'ai ni argent à donner, ni places à promettre ; les passions caduques d'une cinquantaine de vieillards ne m'offrent aucune prise sur elles. J'ai à combattre la bêtise dans les uns, l'ignorance du siècle dans les autres ; le fanatisme dans ceux-ci, l'astuce et la duplicité dans ceux-là ; dans presque tous l'ambition, les intérêts, les haines politiques, et je suis séparé par des murs et par des mystères de l'assemblée où fermentent tant d'éléments de division. À chaque instant la scène varie ; tous les quarts d'heure des rapports contradictoires me plongent dans de nouvelles perplexités. Ce n'est pas, monsieur le comte, pour me faire valoir, que je vous entretiens de ces difficultés, mais pour me servir d'excuse dans le cas où l'élection produirait un pape contraire à ce qu'elle semble promettre et à la nature de nos vœux. À la mort de Pie VII, les questions religieuses n'avaient point encore agité l'opinion : ces questions sont venues aujourd'hui se mêler à la politique, et jamais l'élection du chef de l'Église ne pouvait tomber plus mal à propos.

« J'ai l'honneur, etc. »

X. À Madame Récamier.

« Rome, 17 mars 1829.

« Le roi de Bavière[4720] est venu me voir en *frac*. Nous avons parlé de vous. Ce souverain *grec*, en portant une couronne, semble savoir ce qu'il a sur la tête, et comprendre qu'on ne cloue pas le temps au passé. Il dîne chez moi jeudi et ne veut personne.

« Au reste, nous voilà au milieu de grands événements : un pape à faire ; que sera-t-il ? L'émancipation des catholiques passera-t-elle ? Une nouvelle campagne en Orient ; de quel côté sera la victoire ? Profiterons-nous de cette position ? Qui conduira nos affaires ? y a-t-il une tête capable d'apercevoir tout ce qui se trouve là-dedans pour la France et d'en profiter selon les événements ? Je suis persuadé qu'on n'y pense seulement pas à Paris, et qu'entre les salons et les chambres, les plaisirs et les lois, les joies du monde et les inquiétudes ministérielles, on se soucie de l'Europe comme de rien du tout. Il n'y a que moi qui, dans mon exil, ai le temps de songer creux et de regarder autour de moi. Hier, je suis allé me promener par une espèce de tempête sur l'ancien chemin de Tivoli. Je suis arrivé à l'ancien pavé romain, si bien conservé qu'on croirait qu'il a été posé nouvellement. Horace avait pourtant foulé les pierres que je foulais : où est Horace ? »

XI. Le marquis Capponi.

Le marquis Capponi[4721], arrivant de Florence, m'apporta des lettres de recommandation de ses amies de Paris. Je répondis à l'une de ces lettres le 21 mars 1829 :

« J'ai reçu vos lettres : les services que je puis rendre ne sont rien, mais je suis tout à vos ordres. Je n'en étais pas à savoir ce que c'était que le marquis Capponi : je vous annonce qu'il est toujours beau ; il a tenu bon contre le temps. Je n'ai point répondu à votre première lettre, toute pleine d'enthousiasme pour le sublime Mahmoud et pour la barbarie *disciplinée*, pour ces esclaves *bâtonnés* en soldats[4722]. Que les femmes soient transportées d'admiration pour les hommes qui en épousent à la fois des centaines, qu'elles prennent cela pour le progrès des lumières et de la civilisation, je le conçois ; mais moi je tiens à mes pauvres Grecs ; je veux leur liberté comme celle de la France ; je veux aussi des frontières qui couvrent Paris, qui assurent notre indépendance, et ce n'est pas avec la triple alliance du pal de Constantinople, de la schlague de Vienne et des coups de poings de Londres que vous aurez la rive du Rhin. Grand merci de la pelisse d'honneur que notre gloire pourrait obtenir de l'invincible chef des croyants, lequel n'est pas encore sorti des faubourgs de son sérail ; j'aime mieux cette gloire toute nue ; elle est femme et belle : Phidias se serait bien gardé de lui mettre une robe de chambre turque. »

XII. À Madame Récamier.

« Rome, le 21 mars 1829

« Eh bien ! j'ai raison contre vous ! Je suis allé hier, entre deux scrutins et en attendant un pape, à Saint-Onufre : ce sont bien deux *orangers* qui sont dans le *cloître*, et point un chêne *vert*. Je suis tout fier de cette fidélité de ma mémoire. J'ai couru, presque les yeux fermés, à la petite pierre qui recouvre votre ami ; je l'aime mieux que le grand tombeau qu'on va lui élever. Quelle charmante solitude ! quelle admirable vue ! quel bonheur de reposer là entre les fresques du Dominiquin et celles de Léonard de Vinci ! Je voudrais y être, je n'ai jamais été plus tenté. Vous a-t-on laissée entrer dans l'intérieur du couvent ? Avez-vous vu, dans un long corridor, cette tête ravissante, quoique à moitié effacée, d'une madone de Léonard de Vinci ? Avez-vous vu dans la bibliothèque le masque du Tasse, sa couronne de laurier flétrie, un miroir dont il se servait, son écritoire, sa plume et la lettre écrite de sa main, collée sur une planche qui pend au bas de son buste ? Dans cette lettre d'une petite écriture raturée, mais facile à lire, il parle d'*amitié* et du *vent de la fortune* ; celui-là n'avait guère soufflé pour lui et l'amitié lui avait souvent manqué.

« Point de pape encore, nous l'attendons d'heure en heure ; mais si le choix a été retardé, si des obstacles se sont élevés de toutes parts, ce n'est pas ma faute : il aurait fallu m'écouter un peu davantage et ne pas agir tout juste en sens contraire de ce qu'on paraissait décider. Au reste, à présent, il me semble que tout le monde veut être en paix avec moi. Le cardinal de Clermont-Tonnerre lui-même vient de m'écrire qu'il réclame mes anciennes bontés pour lui, et après tout cela il descend chez moi résolu à voter pour le pape le plus modéré.

« Vous avez lu mon second discours[4723]. Remerciez M. Kératry qui[4724] a parlé si obligeamment du premier ; j'espère qu'il sera encore plus content de l'autre. Nous tâcherons tous les deux de rendre la *liberté* chrétienne, et nous y parviendrons. Que dites-vous de la réponse que le cardinal Castiglioni m'a faite ? Suis-je assez loué *en plein conclave* ? Vous n'auriez pas mieux dit dans vos jours de gâterie. »

« 24 mars 1829.

« Si j'en croyais les bruits de Rome, nous aurions un pape demain ; mais je suis dans un moment de découragement, et je ne veux pas croire à un tel bonheur. Vous comprenez bien que ce bonheur n'est pas le bonheur politique, la joie d'un triomphe, mais le bonheur d'être libre et de vous retrouver. Quand je vous parle tant de conclave, je suis comme les gens qui ont une idée fixe et qui croient que le monde n'est occupé que de cette idée. Et pourtant, à Paris, qui pense au conclave, qui s'occupe d'un pape et de mes tribulations ? La légèreté française, les intérêts du moment, les discussions des Chambres, les ambitions émues, ont bien autre chose à faire. Lorsque le duc de Laval m'écrivait aussi ses soucis sur son conclave, tout préoccupé de la guerre d'Espagne que j'étais, je disais en recevant ses dépêches : *Eh ! bon Dieu, il s'agit bien de cela !* M. Portalis doit aujourd'hui me faire subir la peine du talion. Il est vrai de dire cependant que les choses à cette époque n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui : les idées religieuses n'étaient pas mêlées aux idées politiques comme elles le sont dans toute l'Europe ; la querelle n'était pas là ; la nomination d'un pape ne pouvait pas, comme à cette heure, troubler ou calmer les États.

« Depuis la lettre qui m'annonçait la prolongation du congé de M. de La Ferronnays et son départ pour Rome, je n'ai rien appris : je crois pourtant cette nouvelle vraie.

« M. Thierry m'a écrit d'Hyères une lettre touchante ; il dit qu'il se meurt, et pourtant il veut une place à l'Académie des inscriptions et me demande d'écrire pour lui. Je vais le faire. Ma fouille continue à me donner des sarcophages ; la mort ne peut fournir que ce qu'elle a. Le monument du Poussin avance. Il sera

noble et grand. Vous ne sauriez croire combien le *tableau des Bergers d'Arcadie* était fait pour un bas-relief et convient à la sculpture[4725]. »

« 28 mars.

« M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, descendu chez moi, entre aujourd'hui au conclave ; c'est le siècle des merveilles. J'ai auprès de moi le fils du maréchal Lannes et le petit-fils du chancelier[4726] : *messieurs du Constitutionnel* dînent à ma table auprès de *messieurs de la Quotidienne*. Voilà l'avantage d'être sincère ; je laisse chacun penser ce qu'il veut, pourvu qu'on m'accorde la même liberté ; je tâche seulement que mon opinion ait la majorité, parce que je la trouve, comme de raison, meilleure que les autres. C'est à cette sincérité que j'attribue le penchant qu'ont les opinions les plus divergentes à se rapprocher de moi. J'exerce envers elles le droit d'asile : on ne peut les saisir sous mon toit. »

XIII. À M. le duc de Blacas.

[4727]

« Rome, 24 mars 1829.

« Je suis bien fâché, monsieur le duc, qu'une phrase de ma lettre ait pu vous causer quelque inquiétude. Je n'ai point du tout à me plaindre d'un homme de sens et d'esprit (M. Fuscaldo[4728]), qui ne m'a dit que des lieux commun de diplomatie. Nous autres ambassadeurs, disons-nous autre chose ? Quant au cardinal dont vous me faites l'honneur de me parler, le gouvernement français n'a désigné particulièrement personne ; il s'en est entièrement rapporté à ce que je lui ai mandé. Sept ou huit cardinaux modérés et pacifiques, qui semblent attirer également les vœux de toutes les cours, sont les candidats entre lesquels nous désirons voir se fixer les suffrages. Mais si nous n'avons pas la prétention d'imposer un choix à la majorité du conclave, nous repoussons de toutes nos forces et par tous les moyens trois ou quatre cardinaux fanatiques, intrigants ou incapables, que porte la minorité.

« Je n'ai, monsieur le duc, aucun moyen possible de vous faire passer cette lettre ; je la mets donc tout simplement à la poste, parce qu'elle ne renferme rien que vous et moi ne puissions avouer tout haut.

« J'ai l'honneur, etc. »

XIV À Madame Récamier.

« Rome, le 31 mars 1829.

« M. de Montebello est arrivé et m'a apporté votre lettre avec une lettre de M. Bertin et de M. Villemain.

« Mes fouilles vont bien, je trouve force sarcophages vides ; j'en pourrai choisir un pour moi, sans que ma poussière soit obligée de chasser celle de ces vieux morts que le vent a déjà emportée. Les sépulcres dépeuplés offrent le spectacle d'une résurrection et pourtant ils n'attendent qu'une mort plus profonde. Ce n'est pas la vie, c'est le néant qui a rendu ces tombes désertes.

« Pour achever mon petit journal du moment, je vous dirai que je suis monté avant-hier à la boule de Saint-Pierre pendant une tempête. Vous ne sauriez vous figurer ce que c'était que le bruit du vent au milieu du ciel, autour de cette coupole de Michel-Ange, et au-dessus de ce temple des chrétiens, qui écrase la vieille Rome. »

« 31 mars, au soir.

« Victoire ! j'ai un des papes que j'avais mis sur ma liste : c'est Castiglioni, le cardinal même que je portais à la papauté en 1823, lorsque j'étais ministre, celui qui m'a répondu dernièrement au conclave en me donnant *force louanges*. Castiglioni est modéré et dévoué à la France : c'est un triomphe complet. Le conclave, avant de se séparer, a ordonné d'écrire au nonce à Paris, pour lui dire d'exprimer au roi la satisfaction que le Sacré Collège a éprouvée de ma conduite. J'ai déjà expédié cette nouvelle à Paris par le télégraphe. Le préfet du Rhône est l'intermédiaire de cette correspondance aérienne, et ce préfet est M. de Brosses, fils de ce comte de Brosses, le léger

voyageur à Rome, souvent cité dans les notes que je rassemble en vous écrivant[4729]. Le courrier qui vous porte cette lettre porte ma dépêche à M. Portalis.

« Je n'ai plus deux jours de suite de bonne santé ; cela me fait enrager, car je n'ai cœur à rien au milieu de mes souffrances. J'attends pourtant avec quelque impatience ce qui résultera à Paris de la nomination de mon pape, ce qu'on dira, ce qu'on fera, ce que je deviendrai. Le plus sûr, c'est le congé demandé. J'ai vu par les journaux la grande querelle du *Constitutionnel* sur mon discours ; il accuse le *Messager* de ne l'avoir pas imprimé, et nous avons à Rome des *Messagers* du 22 mars (la querelle est du 24 et 25) qui ont le discours. N'est-ce pas singulier ? Il paraît clair qu'il y a eu *deux* éditions, l'une pour Rome et l'autre pour Paris. Pauvres gens ! je pense au mécompte d'un autre journal ; il assure que le conclave aura été très mécontent de ce discours : qu'aura-t-il dit quand il aura vu les éloges que me donne le cardinal Castiglioni, qui est devenu pape ?

« Quand cesserai-je de vous parler de toutes ces misères ? Quand ne m'occuperai-je plus que d'achever les mémoires de ma vie et ma vie aussi, comme dernière page de mes *Mémoires* ? J'en ai bien besoin ; je suis bien las, le poids des jours augmente et se fait sentir sur ma tête ; je m'amuse à l'appeler un *rhumatisme*, mais on ne guérit pas de celui-là. Un seul mot me soutient quand je le répète : À bientôt. »

« 3 avril.

« J'oubliais de vous dire que le cardinal Fesch s'étant très bien conduit dans le conclave, et ayant voté avec nos cardinaux, j'ai franchi le pas et je l'ai invité à dîner. Il a refusé par un billet plein de mesure[4730].

XV. Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 2 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« Le cardinal Albani a été nommé secrétaire d'État, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans ma première lettre portée à Lyon par le courrier à cheval expédié le 31 mars au soir. Le nouveau ministre ne plaît ni à la faction sarde, ni à la majorité du Sacré Collège, ni même à l'Autriche, parce qu'il est violent, antijésuite, rude dans son abord, et Italien avant tout. Riche et excessivement avare, le cardinal Albani se trouve mêlé dans toutes sortes d'entreprises et de spéculations. J'allai hier lui faire ma première visite ; aussitôt qu'il m'aperçut, il s'écria : « Je suis un cochon ! (Il était en effet fort sale.) Vous verrez que je ne suis pas un ennemi. » Je vous rapporte, monsieur le comte, ses propres paroles. Je lui répondis que j'étais bien loin de le regarder comme un ennemi. « À vous autres, reprit-il, il faut de l'eau et non pas du feu : ne connais-je pas votre pays ? n'ai-je pas vécu en France ? (Il parle français comme un Français.) Vous serez content et votre maître aussi. Comment se porte le roi ? Bonjour ! Allons à Saint-Pierre. »

« Il était huit heures du matin ; j'avais déjà vu Sa Sainteté et tout Rome courait à la cérémonie de l'adoration.

« Le cardinal Albani est un homme d'esprit, faux par caractère et franc par humeur ; sa violence déjoue sa ruse ; on peut en tirer parti en flattant son orgueil et satisfaisant son avarice.

« Pie VIII est très savant, surtout en matière de théologie ; il parle français, mais avec moins de facilité et de grâce que Léon XII. Il est attaqué sur le côté droit d'une demi-paralysie et sujet à des mouvements convulsifs : la suprême puissance le guérira.

Il sera couronné dimanche prochain, jour de la Passion, 5 avril.

« Maintenant, monsieur le comte, que la principale affaire qui me retenait à Rome est terminée, je vous serai infiniment obligé de m'obtenir de la bienveillance de Sa Majesté un congé de quelques mois. Je ne m'en servirai qu'après avoir remis au pape la lettre par laquelle le roi répondra à celle que Pie VIII lui a écrite ou va lui écrire pour lui annoncer son élévation sur la chaire de Saint-Pierre. Permettez-moi de solliciter de nouveau en faveur de mes deux secrétaires de légation, M. Bellocq et M. de Givré[4731], les grâces que je vous ai demandées pour eux.

« Les intrigues du cardinal Albani dans le conclave, les partisans qu'il s'était acquis, même dans la majorité, m'avaient fait craindre quelque coup imprévu pour le porter au souverain pontificat. Il me paraissait impossible de se laisser ainsi surprendre et de permettre au chargé d'affaires de l'Autriche de ceindre la tiare sous les yeux de l'ambassadeur de France ; je profitai donc de l'arrivée de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre pour le charger à tout événement de la lettre ci-jointe dont je prenais les dispositions sous ma responsabilité. Heureusement il n'a point été dans le cas de faire usage de cette lettre ; il me l'a rendue et j'ai l'honneur de vous l'envoyer.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

XVI. Lettre à monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre.

À SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE CLERMONT-TONNERRE.

« Rome, ce 28 mars 1829.

« Monseigneur,

« Ne pouvant plus communiquer avec vos collègues MM. les cardinaux français renfermés au palais de Monte-Cavallo ; étant obligé de tout prévoir pour l'avantage du service du roi et dans l'intérêt de notre pays ; sachant combien de nominations inattendues ont eu lieu dans les conclaves, je me vois à regret dans la fâcheuse nécessité de confier à Votre Éminence une exclusion éventuelle.

« Bien que M. le cardinal Albani ne paraisse avoir aucune chance, il n'en est pas moins un homme de capacité sur lequel, dans une lutte prolongée, on pourrait jeter les yeux ; mais il est le cardinal chargé au conclave des instructions de l'Autriche : M. le comte de Lutzow, dans son discours, l'a déjà désigné officiellement en cette qualité. Or, il est impossible de laisser porter au souverain pontificat un cardinal appartenant ouvertement à une couronne, pas plus à la couronne de France qu'à toute autre.

« En conséquence, monseigneur, je vous charge, en vertu de mes pleins pouvoirs, comme ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne, et prenant sur moi seul toute la responsabilité, de donner l'exclusion à M le cardinal Albani, si d'un côté par une rencontre fortuite, et de l'autre par une combinaison secrète, il venait à obtenir la majorité des suffrages.

« Je suis, etc., etc. »

Cette lettre d'exclusion, confiée à un cardinal par un ambassadeur qui n'y est pas autorisé formellement, est une témérité en diplomatie : il y a là de quoi faire frémir tous les hommes d'État à domicile, tous les chefs de division, tous les premiers commis, tous les copistes aux affaires étrangères ; mais puisque le ministre ignorait sa chose au point de ne pas même songer au cas éventuel d'exclusion, force m'était d'y songer pour lui. Supposez qu'Albani eût été nommé pape par aventure, que serais-je devenu ? J'aurais été à jamais perdu comme homme politique.

Je me dis ceci, non pour moi, qui me soucie peu du renom d'homme politique, mais pour la génération future des écrivains à qui on ferait du bruit de mon accident et qui expieraient mon malheur aux dépens de leur carrière, comme on donne le fouet au menin quand M. le dauphin a fait une sottise. Mais il ne faudrait pas trop non plus admirer ma prévoyante audace, en prenant sur moi la lettre d'exclusion : ce qui paraît une énormité, mesuré à la courte échelle des vieilles idées diplomatiques, n'était au fond rien du tout, dans l'ordre actuel de la société. Cette audace me venait, d'un côté, de mon insensibilité pour toute disgrâce, de l'autre, de ma connaissance des opinions de mon temps : le monde tel qu'il est fait aujourd'hui ne donne pas deux sous de la nomination d'un pape, des rivalités des couronnes et des intrigues de l'intérieur d'un conclave.

XVII. Dépêche à M. le comte Portalis.

Confidentielle.

« Rome, ce 2 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui les documents importants que je vous ai annoncés. Ce n'est rien moins que le journal officiel et secret du conclave. Il est traduit mot pour mot sur l'original italien ; j'en ai fait disparaître seulement tout ce qui pouvait indiquer avec trop de précision les sources où j'ai puisé. S'il transpirait la moindre chose de ces révélations, dont il n'y a peut-être pas un autre exemple, il en coûterait la fortune, la liberté et la vie peut-être à plusieurs personnes. Cela serait d'autant plus déplorable que ces révélations ne sont point dues à l'intérêt et à la corruption, mais à la confiance dans l'honneur français. Cette pièce, monsieur le comte, doit donc demeurer à jamais secrète, après avoir été lue dans le conseil du roi : car, malgré les précautions que j'ai prises de taire les noms et de retrancher les choses directes, elle en dit encore assez pour compromettre ses auteurs. J'y ai joint un commentaire, afin d'en faciliter la lecture. Le gouvernement pontifical est dans l'usage de tenir un registre où sont notés jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, ses décisions, ses gestes et ses faits ; quel trésor historique si l'on pouvait y fouiller en remontant vers les premiers siècles de la papauté ! Il m'a été entr'ouvert un moment pour l'époque actuelle. Le roi verra, par les documents que je vous transmets, ce qu'on n'a jamais vu, l'intérieur d'un conclave ; les sentiments les plus intimes de la cour de Rome lui seront connus, et les ministres de Sa Majesté ne marcheront pas dans l'ombre.

« Le commentaire que j'ai fait du journal me dispensant de toute autre réflexion, il ne me reste plus qu'à vous offrir la nouvelle assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur, etc., etc. »

L'original italien du document précieux annoncé dans cette dépêche confidentielle a été brûlé à Rome sous mes yeux ; je n'ai point gardé copie de la traduction de ce document que j'ai envoyée aux affaires étrangères ; j'ai seulement une copie du *commentaire* ou des *remarques* jointes par moi à cette traduction[4732]. Mais la même discrétion qui m'a fait recommander au ministre de garder la pièce à jamais secrète m'oblige de supprimer ici mes propres remarques ; car, quelle que soit l'obscurité dont ces remarques sont enveloppées, par l'absence du document auquel elles se rapportent, cette obscurité serait encore de la lumière à Rome. Or, les ressentiments sont longs dans la ville éternelle ; il se pourrait faire que, dans cinquante ans d'ici ils allassent frapper quelque arrière-neveu des auteurs de la mystérieuse confidence. Je me contenterai donc de donner un *aperçu général* du contenu du *commentaire*, en insistant sur quelques passages qui ont un rapport direct avec les affaires de France.

On voit premièrement combien la cour de Naples trompait M. de Blacas ou combien elle était elle-même trompée ; car, pendant qu'elle me faisait dire que les cardinaux napolitains voteraient avec nous, ils se réunissaient à la minorité ou à la faction dite de Sardaigne.

La minorité des cardinaux se figurait que le vote des cardinaux français influerait sur la *forme de notre gouvernement*. Comment cela ? Apparemment par les ordres secrets dont on les supposait chargés et par leurs votes en faveur d'un pape exalté.

Le nonce Lambruschini affirmait au conclave que le cardinal de Latil avait le secret du roi : tous les efforts de la faction tendaient à faire croire que Charles X et son gouvernement n'étaient pas d'accord.

Le 13 mars, le cardinal de Latil annonce qu'il a à faire au conclave une déclaration *purement* de conscience ; il est

renvoyé devant quatre cardinaux-évêques : les actes de cette confession secrète demeurent à la garde du grand pénitencier. Les autres cardinaux français ignorent la matière de cette confession et le cardinal Albani cherche en vain à la découvrir : le fait est important et curieux.

La minorité est composée de seize voix compactes. Les cardinaux de cette minorité s'appellent les *Pères de la Croix* ; ils mettent sur leur porte une croix de Saint-André pour annoncer que, déterminés dans leur choix, ils ne veulent plus communiquer avec personne. La majorité du conclave montre des sentiments raisonnables et la ferme résolution de ne se mêler en rien de la politique étrangère.

Le procès-verbal dressé par le notaire du conclave est digne d'être remarqué : « Pie VIII, y est-il dit à la conclusion, s'est déterminé à nommer le cardinal Albani secrétaire d'État, afin de satisfaire aussi le cabinet de Vienne. » Le souverain pontife partage les lots entre les deux couronnes ; il se déclare le pape de la France et donne à l'Autriche la secrétairerie d'État.

XVIII. À Madame Récamier.

« Rome, mercredi 8 avril 1829

« J'ai donné aujourd'hui même à dîner à tout le conclave. Demain je reçois la grande-duchesse Hélène. Le mardi de Pâques, j'ai un bal pour la clôture de la session ; et puis je me prépare à aller vous voir ; jugez de mon anxiété : au moment où je vous écris, je n'ai point encore de nouvelles de mon courrier à cheval annonçant la mort du pape, et pourtant le pape est déjà couronné ; Léon XII est oublié ; j'ai repris les affaires avec le nouveau secrétaire d'État Albani ; tout marche comme s'il n'était rien arrivé, et j'ignore si vous savez même à Paris qu'il y a un nouveau pontife ! Que cette cérémonie de la bénédiction papale est belle ! La Sabine à l'horizon, puis la campagne déserte de Rome, puis Rome elle-même, puis la place Saint-Pierre et tout le peuple tombant à genoux sous la main d'un vieillard : le pape est le seul prince qui bénisse ses sujets.

« J'en étais là de ma lettre lorsqu'un courrier qui m'arrive de Gènes m'apporte une dépêche télégraphique de Paris à Toulon, laquelle dépêche, qui répond à celle que j'avais fait passer, m'apprend que le 4 avril, à onze heures du matin, on a reçu à Paris ma dépêche télégraphique de Rome à Toulon, dépêche qui annonçait la nomination du cardinal Castiglioni, et que le roi est fort content.

« La rapidité de ces communications est prodigieuse ; mon courrier est parti le 31 mars, à huit heures du soir, et le 8 avril, à huit heures du soir, j'ai reçu la réponse de Paris[4733]. »

« 11 avril 1829.

« Nous voilà au 11 avril : dans huit jours nous aurons Pâques, dans quinze jours mon congé et puis vous voir ! Tout disparaît dans cette espérance ; je ne suis plus triste ; je ne songe plus

aux ministres ni à la politique. Demain nous commençons la semaine sainte. Je penserai à tout ce que vous m'avez dit. Que n'êtes-vous ici pour entendre avec moi les beaux chants de douleur ! Nous irions nous promener dans les déserts de la campagne de Rome, maintenant couverts de verdure et de fleurs. Toutes les ruines semblent rajeunir avec l'année : je suis du nombre. »

« Mercredi saint, 15 avril.

« Je sors de la chapelle Sixtine, après avoir assisté à ténèbres et entendu chanter le *Miserere*. Je me souvenais que vous m'aviez parlé de cette cérémonie et j'en étais à cause de cela cent fois plus touché.

« Le jour s'affaiblissait ; les ombres envahissaient lentement les fresques de la chapelle et l'on n'apercevait plus que quelques grands traits du pinceau de Michel-Ange. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient échapper de leur lumière étouffée une légère fumée blanche, image assez naturelle de la vie que l'Écriture compare à *une petite vapeur*[4734]. Les cardinaux étaient à genoux, le nouveau pape prosterné au même autel où quelques jours avant j'avais vu son prédécesseur ; l'admirable prière de pénitence et de miséricorde, qui avait succédé aux Lamentations du prophète, s'élevait par intervalles dans le silence et la nuit. On se sentait accablé sous le grand mystère d'un Dieu mourant pour effacer les crimes des hommes. La catholique héritière sur ses sept collines était là avec tous ses souvenirs ; mais, au lieu de ces pontifes puissants, de ces cardinaux qui disputaient la préséance aux monarques, un pauvre vieux pape paralytique, sans famille et sans appui, des princes de l'Église sans éclat, annonçaient la fin d'une puissance qui civilisa le monde moderne. Les chefs-d'œuvre des arts disparaissaient avec elle, s'effaçaient sur les murs et sur les voûtes du Vatican, palais à demi abandonné. De curieux étrangers, séparés de l'unité de l'Église, assistaient en passant à la cérémonie et remplaçaient la communauté des fidèles. Une double tristesse s'emparait du cœur. Rome chrétienne, en commémorant l'agonie de Jésus-Christ, avait l'air de célébrer la

sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem les paroles que Jérémie adressait à l'ancienne. C'est une belle chose que Rome pour tout oublier, mépriser tout et mourir. »

XIX. Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 16 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« Les choses se développent ici comme j'avais eu l'honneur de vous le faire pressentir ; les paroles et les actions du nouveau souverain pontife sont parfaitement d'accord avec le système pacificateur suivi par Léon XII : Pie VIII va même plus loin que son prédécesseur ; il s'exprime avec plus de franchise sur la Charte, dont il ne craint pas de prononcer le mot et de conseiller aux Français de suivre l'esprit. Le nonce, ayant encore écrit sur nos affaires, a reçu sèchement l'ordre de se mêler des siennes. Tout se conclut pour le concordat des Pays-Bas, et M. le comte de Celles mettra fin à sa mission le mois prochain.

« Le cardinal Albani, dans une position difficile, est obligé de l'expier : les protestations qu'il me fait de son dévouement à la France blessent l'ambassadeur d'Autriche, qui ne peut cacher son humeur. Sous les rapports religieux, nous n'avons rien à craindre du cardinal Albani ; fort peu religieux lui-même, il ne sera poussé à nous troubler ni par son propre fanatisme, ni par l'opinion modérée de son souverain.

« Quant aux rapports politiques, ce n'est pas avec une intrigue de police et une correspondance chiffrée que l'on escamotera aujourd'hui l'Italie : laisser occuper les légations, ou mettre garnison autrichienne à Ancône sous un prétexte quelconque, ce serait remuer l'Europe et déclarer la guerre à la France : or nous ne sommes plus en 1814, 1815, 1816 et 1817 ; on ne satisfait pas impunément sous nos yeux une ambition avide et injuste. Ainsi, que le cardinal Albani ait une pension du prince de Metternich ; qu'il soit le parent du duc de Modène, auquel il prétend laisser son énorme fortune ; qu'il trame avec

ce prince un petit complot contre l'héritier de la couronne de Sardaigne ; tout cela est vrai, tout cela aurait été dangereux à l'époque où des gouvernements secrets et absolus faisaient marcher obscurément des soldats derrière une obscure dépêche : mais aujourd'hui, avec des gouvernements publics, avec la liberté de la presse et de la parole, avec le télégraphe et la rapidité de toutes les communications, avec la connaissance des affaires répandue dans les diverses classes de la société, on est à l'abri des tours de gobelet et des finesses de la vieille diplomatie. Toutefois, il ne faut pas se dissimuler qu'un *chargé d'affaires d'Autriche*, secrétaire d'État à Rome, a des inconvénients ; il y a même certaines notes (par exemple celles qui seraient relatives à la puissance impériale en Italie) qu'on ne pourrait mettre entre les mains du cardinal Albani.

Personne n'a encore pu pénétrer le secret d'une nomination qui déplaît à tout le monde, même au cabinet de Vienne. Cela tient-il à des intérêts étrangers à la politique ? On assure que le cardinal Albani offre dans ce moment au saint-père de lui avancer 200,000 piastres dont le gouvernement de Rome a besoin ; d'autres prétendent que cette somme serait prêtée par un banquier autrichien. Le cardinal Macchi me disait samedi dernier que Sa Sainteté, ne voulant pas reprendre le cardinal Bernetti et désirant néanmoins lui donner une grande place, n'avait trouvé d'autre moyen d'arranger les choses que de rendre vacante la légation de Bologne. De misérables embarras deviennent souvent les motifs des plus importantes résolutions. Si la version du cardinal Macchi est la véritable, tout ce que dit et fait Pie VIII pour la *satisfaction* des couronnes de France et d'Autriche ne serait qu'une raison apparente, à l'aide de laquelle il chercherait à masquer à ses propres yeux sa propre faiblesse. Au surplus, on ne croit point à la durée du ministère d'Albani. Aussitôt qu'il entrera en relation avec les ambassadeurs, les difficultés naîtront de toutes parts.

« Quant à la position de l'Italie, monsieur le comte, il faut lire avec précaution ce qu'on vous en mandera de Rome ou d'ailleurs. Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est tombé au dernier degré du

mépris. La manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus dans ce pays à avilir la royauté. Mais on prend pour des *conspirations* ce qui n'est que le malaise de tous, le produit du siècle, la lutte de l'ancienne société avec la nouvelle, le combat de la décrépitude des vieilles institutions contre l'énergie des jeunes générations ; enfin, la comparaison que chacun fait de ce qui est à ce qui pourrait être. Ne nous le dissimulons pas : le grand spectacle de la France puissante, libre et heureuse, ce grand spectacle qui frappe les yeux des nations restées ou retombées sous le joug, excite des regrets ou nourrit des espérances. Le mélange des gouvernements représentatifs et des monarchies absolues ne saurait durer ; il faut que les unes ou les autres périssent, que la politique reprenne un égal niveau, ainsi que du temps de l'Europe gothique. La douane d'une frontière ne peut désormais séparer la liberté de l'esclavage ; un homme ne peut plus être pendu de ce côté-ci d'un ruisseau pour des principes réputés sacrés de l'autre côté de ce même ruisseau. C'est dans ce sens, monsieur le comte, et uniquement dans ce sens, qu'il y a *conspiration* en Italie ; c'est dans ce sens encore que l'Italie est *française*. Le jour où elle entrera en jouissance des droits que son intelligence aperçoit et que la marche progressive du temps lui apporte, elle sera tranquille et purement italienne. Ce ne sont point quelques pauvres diables de *carbonari*, excités par des manœuvres de police et pendus sans miséricorde, qui soulèveront ce pays. On donne aux gouvernements les idées les plus fausses du véritable état des choses ; on les empêche de faire ce qu'ils devraient faire pour leur sûreté, en leur montrant toujours comme les conspirations particulières d'une poignée de Jacobins ce qui est l'effet d'une cause permanente et générale.

« Telle est, monsieur le comte, la position réelle de l'Italie : chacun de ses États, outre le travail commun des esprits, est tourmenté de quelque maladie locale : le Piémont est livré à une faction fanatique ; le Milanais est dévoré par les Autrichiens ; les domaines du saint-père sont ruinés par la mauvaise

administration des finances ; l'impôt s'élève à près de cinquante millions et ne laisse pas au propriétaire un pour cent de son revenu ; les douanes ne rapportent presque rien ; la contrebande est générale ; le prince de Modène a établi dans son duché (lieu de franchise pour tous les anciens abus) des magasins de marchandises prohibées, lesquelles il fait entrer la nuit dans la légation de Bologne[4735].

« Je vous ai déjà, monsieur le comte, parlé de Naples, où la faiblesse du gouvernement n'est sauvée que par la lâcheté des populations.

« C'est cette absence de la vertu militaire qui prolongera l'agonie de l'Italie. Bonaparte n'a pas eu le temps de faire revivre cette vertu dans la patrie de Marius et de César. Les habitudes d'une vie oisive et le charme du climat contribuent encore à ôter aux Italiens du midi le désir de s'agiter pour être mieux. Les antipathies nées des divisions territoriales ajoutent aux difficultés d'un mouvement intérieur ; mais si quelque impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en deçà des Alpes accordait une charte à ses sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour cette révolution. Plus heureux que nous et instruits par notre expérience, les peuples économiseraient les crimes et les malheurs dont nous avons été prodigues.

« Je vais sans doute, monsieur le comte, recevoir bientôt le congé que je vous ai demandé : peut-être en ferai-je usage. Au moment donc de quitter l'Italie, j'ai cru devoir mettre sous vos yeux quelques aperçus généraux, pour fixer les idées du conseil du roi et afin de le tenir en garde contre les rapports des esprits bornés ou des passions aveugles.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

« Rome, ce 16 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« MM. les cardinaux français sont fort empressés de connaître quelle somme leur sera accordée pour leurs dépenses et leur séjour à Rome : ils m'ont prié plusieurs fois de vous écrire à ce

sujet ; je vous serai donc infiniment obligé de m'instruire le plus tôt possible de la décision du roi.

« Pour ce qui me regarde, monsieur le comte, lorsque vous avez bien voulu m'allouer un secours de trente mille francs, vous avez supposé qu'aucun cardinal ne logerait chez moi : or, M. de Clermont-Tonnerre s'y est établi avec sa suite, composée de deux conclavistes, d'un secrétaire ecclésiastique, d'un secrétaire laïque, d'un valet de chambre, de deux domestiques et d'un cuisinier français, enfin d'un maître de chambre romain, d'un maître de cérémonies, de trois valets de pied, d'un cocher, et de toute cette maison italienne qu'un cardinal est obligé d'avoir ici. M. l'archevêque de Toulouse, qui ne peut marcher[4736], ne dîne point à ma table ; il faut deux ou trois services à différentes heures, des voitures et des chevaux pour les commensaux et les amis. Mon respectable hôte ne payera certainement pas sa dépense ici : il partira, et les mémoires me resteront ; il me faudra acquitter non seulement ceux du cuisinier, de la blanchisseuse, du loueur de carrosses, etc., etc., mais encore ceux des deux chirurgiens qui visitent la jambe de Monseigneur, du cordonnier qui fait ses mules blanches et pourpres, et du tailleur qui a *confectionné* les manteaux, les soutanes, les rabats, l'ajustement complet du cardinal et de ses abbés.

« Si vous joignez à cela, monsieur le comte, mes dépenses extraordinaires pour frais de représentation avant, pendant et après le conclave, dépenses augmentées par la présence de la grande-duchesse Hélène[4737], du prince Paul de Wurtemberg[4738] et du roi de Bavière, vous trouverez sans doute que les trente mille francs que vous m'avez accordés seront de beaucoup dépassés. La première année de l'établissement d'un ambassadeur est ruineuse, les secours accordés pour cet établissement étant fort au-dessous des besoins. Il faut presque trois ans de séjour pour qu'un agent diplomatique ait trouvé le moyen d'acquitter les dettes qu'il a contractées d'abord et de mettre ses dépenses au niveau de ses recettes. Je connais toute la pénurie du budget des affaires

étrangères ; si j'avais par moi-même quelque fortune, je ne vous importunerais pas : rien ne m'est plus désagréable, je vous assure, que ces détails d'argent dans lesquels une rigoureuse nécessité me force d'entrer, bien malgré moi.

« Agréez, monsieur le comte, etc. »

XX. Fête à la villa Médicis, pour la grande-duchesse Hélène.

J'avais donné des bals et des soirées à Londres et à Paris, et, bien qu'enfant d'un autre désert, je n'avais pas trop mal traversé ces nouvelles solitudes ; mais je ne m'étais pas douté de ce que pouvaient être des fêtes à Rome : elles ont quelque chose de la poésie antique qui place la mort à côté des plaisirs. À la villa Médicis, dont les jardins sont déjà une parure et où j'ai reçu la grande-duchesse Hélène, l'encadrement du tableau est magnifique : d'un côté, la villa Borghèse avec la maison de Raphaël ; de l'autre, la villa de Monte-Mario et les coteaux qui bordent le Tibre ; au-dessous du spectateur, Rome entière comme un vieux nid d'aigle abandonné. Au milieu des bosquets se pressaient, avec les descendants des Paula et des Cornélie, les beautés venues de Naples, de Florence et de Milan : la princesse Hélène semblait leur reine. Borée, tout à coup descendu de la montagne, a déchiré la tente du festin, et s'est enfui avec des lambeaux de toile et de guirlandes, comme pour nous donner une image de tout ce que le temps a balayé sur cette rive. L'ambassade était consternée ; je sentais je ne sais quelle gaieté ironique à voir un souffle du ciel emporter mon or d'un jour et mes joies d'une heure. Le mal a été promptement réparé. Au lieu de déjeuner sur la terrasse, on a déjeuné dans l'élégant palais : l'harmonie des cors et des hautbois, dispersée par le vent, avait quelque chose du murmure de mes forêts américaines. Les groupes qui se jouaient dans les rafales, les femmes dont les voiles tourmentés battaient leurs visages et leurs cheveux, le *sartarello* qui continuait dans la bourrasque, l'improvisatrice qui déclamait aux nuages, le ballon qui s'envolait de travers avec le chiffre de la fille du Nord, tout cela

donnait un caractère nouveau à ces jeux où semblaient se mêler les tempêtes accoutumées de ma vie[4739].

Quel prestige pour tout homme qui n'eût pas compté son monceau d'années, et qui eût demandé des illusions au monde et à l'orage ! J'ai bien de la peine à me souvenir de mon automne, quand, dans mes soirées, je vois passer devant moi ces femmes du printemps qui s'enfoncent parmi les fleurs, les concerts et les lustres de mes galeries successives : on dirait des cygnes qui nagent vers des climats radieux. À quel désennui vont-elles ? Les unes cherchent ce qu'elles ont déjà aimé, les autres ce qu'elles n'aiment pas encore. Au bout de la route, elles tomberont dans ces sépulcres, toujours ouverts ici, dans ces anciens sarcophages qui servent de bassins à des fontaines suspendues à des portiques ; elles iront augmenter tant de poussières légères et charmantes. Ces flots de beautés, de diamants, de fleurs et de plumes roulent au son de la musique de Rossini, qui se répète et s'affaiblit d'orchestre en orchestre. Cette mélodie est-elle le soupir de la brise que j'entendais dans les savanes des Florides, le gémissement que j'ai ouï dans le temple d'Érechthée à Athènes ? Est-ce la plainte lointaine des aquilons qui me berçaient sur l'Océan ? Ma sylphide serait-elle cachée sous la forme de quelques-unes de ces brillantes Italiennes ? Non : ma dryade est restée unie au saule des prairies où je causais avec elle de l'autre côté de la futaie de Combourg. Je suis bien étranger à ces ébats de la société attachée à mes pas vers la fin de ma course ; et pourtant il y a dans cette féerie une sorte d'enivrement qui me monte à la tête : je ne m'en débarrasse qu'en allant rafraîchir mon front à la place solitaire de Saint-Pierre ou au Colisée désert. Alors les petits spectacles de la terre s'abîment, et je ne trouve d'égal au brusque, changement de la scène que les anciennes tristesses de mes premiers jours.

XXI. Mes relations avec la famille Bonaparte.

Je consigne ici maintenant mes rapports comme ambassadeur avec la famille Bonaparte, afin de laver la Restauration d'une de ces calomnies qu'on lui jette sans cesse à la tête.

La France n'a pas agi seule dans le bannissement des membres de la famille impériale ; elle n'a fait qu'obéir à la dure nécessité imposée par la force des armes ; ce sont les alliés qui ont provoqué ce bannissement : des conventions diplomatiques, des traités formels prononcent l'exil des Bonaparte, leur prescrivent jusqu'aux lieux qu'ils doivent habiter, ne permettent pas à un ministre ou à un ambassadeur des cinq puissances de délivrer *seul* un passeport aux parents de Napoléon ; le visa des *quatre* autres ministres ou ambassadeurs des *quatre* autres puissances contractantes est exigé. Tant ce sang de Napoléon épouvantait les alliés, lors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines !

Grâce à Dieu, je ne me suis jamais soumis à ces mesures. En 1823, j'ai délivré, sans consulter personne, en dépit des traités et sous ma propre responsabilité comme ministre des affaires étrangères, un passeport à madame la comtesse de Survilliers[4740], alors à Bruxelles, pour venir à Paris soigner un de ses parents malade. Vingt fois j'ai demandé le rappel de ces lois de persécution ; vingt fois j'ai dit à Louis XVIII que je voudrais voir le duc de Reichstadt capitaine de ses gardes et la statue de Napoléon replacée au haut de la colonne de la place Vendôme. J'ai rendu, comme ministre et comme ambassadeur, tous les services que j'ai pu à la famille Bonaparte. C'est ainsi que j'ai compris largement la monarchie légitime : la liberté

peut regarder la gloire en face. Ambassadeur à Rome, j'ai autorisé mes secrétaires et mes attachés à paraître au palais de madame la duchesse de Saint-Leu ; j'ai renversé la séparation élevée entre des Français qui ont également connu l'adversité. J'ai écrit à M. le cardinal Fesch pour l'inviter à se joindre aux cardinaux qui devaient se réunir chez moi ; je lui ai témoigné ma douleur des mesures politiques qu'on avait cru devoir prendre ; je lui ai rappelé le temps où j'avais fait partie de sa mission auprès du Saint-Siège ; et j'ai prié mon ancien ambassadeur d'honorer de sa présence le banquet de son ancien secrétaire d'ambassade. J'en ai reçu cette réponse pleine de dignité, de discrétion et de prévoyance :

« Du palais Falconieri, 4 avril 1829.

« Le cardinal Fesch est bien sensible à l'invitation obligeante de M. de Chateaubriand, mais sa position à son retour à Rome lui conseilla d'abandonner le monde et de mener une vie tout à fait séparée de toute société étrangère à sa famille. Les circonstances qui se succédèrent lui prouvèrent qu'un tel parti était indispensable à sa tranquillité ; et les douceurs du moment ne le garantissant point des désagréments de l'avenir, il est obligé de ne point changer de manière de vivre. Le cardinal Fesch prie M. de Chateaubriand d'être convaincu que rien n'égale sa reconnaissance, et que c'est avec bien de la peine qu'il ne se rendra pas chez Son Excellence aussi fréquemment qu'il l'aurait désiré.

« Le très humble, etc.

« Cardinal FESCH. »

La phrase de ce billet : *Les douceurs du moment ne le garantissant pas des désagréments de l'avenir*, fait allusion à la menace de M. de Blacas, qui avait donné l'ordre de jeter M. le cardinal Fesch du haut en bas de ses escaliers, s'il se présentait à l'ambassade de France : M. de Blacas oubliait trop qu'il n'avait pas toujours été si grand seigneur. Moi qui pour être, autant que je puis, ce que je dois être dans le présent, me rappelle sans cesse mon passé, j'ai agi d'une autre sorte avec M. l'archevêque

de Lyon : les petites mésintelligences qui existèrent entre lui et moi à Rome m'obligent à des convenances d'autant plus respectueuses que je suis à mon tour dans le parti triomphant, et lui dans le parti abattu.

De son côté, le prince Jérôme m'a fait l'honneur de réclamer mon intervention, en m'envoyant copie d'une requête qu'il adresse au cardinal secrétaire d'État ; il me dit dans sa lettre :

« L'exil est assez affreux dans son principe comme dans ses conséquences, pour que cette généreuse France qui l'a vu naître (le prince Jérôme), cette France qui possède toutes ses affections, et qu'il a servie vingt ans, veuille aggraver sa situation en permettant à chaque gouvernement d'abuser de la délicatesse de sa position.

« Le prince Jérôme de Montfort, confiant dans la loyauté du gouvernement français et dans le caractère de son noble représentant, n'hésite pas à penser que justice lui soit rendue.

« Il saisit cette occasion, etc.

« JÉRÔME. »

J'ai adressé, en conséquence de cette requête, une note confidentielle au secrétaire d'État, le cardinal Bernetti ; elle se termine par ces mots :

« Les motifs déduits par le prince Jérôme de Montfort ayant paru au soussigné fondés en droit et en raison, il n'a pu refuser l'intervention de ses bons offices au réclamant, persuadé que le gouvernement français verra toujours avec peine aggraver par d'ombrageuses mesures la rigueur des lois politiques.

« Le soussigné mettrait un prix tout particulier à obtenir, dans cette circonstance, le puissant intérêt de S. E. le cardinal secrétaire d'État.

« CHATEAUBRIAND. »

J'ai répondu en même temps au prince Jérôme ce qui suit :

« Rome, 9 mai 1829.

« L'ambassadeur de France près le Saint-Siège a reçu copie de la note que le prince Jérôme de Montfort lui a fait l'honneur

de lui envoyer. Il s'empresse de le remercier de la confiance qu'il a bien voulu lui témoigner ; il se fera un devoir d'appuyer, auprès du secrétaire d'État de Sa Sainteté, les justes réclamations de Son Altesse.

« Le vicomte de Chateaubriand, qui a aussi été banni de sa patrie, serait trop heureux de pouvoir adoucir le sort des Français qui se trouvent encore placés sous le coup d'une loi politique. Le frère exilé de Napoléon, s'adressant à un émigré jadis rayé de la liste des proscrits par Napoléon lui-même, est un de ces jeux de la fortune qui devait avoir pour témoins les ruines de Rome.

« Le vicomte de Chateaubriand a l'honneur, etc. »

XXII. Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, 4 mai 1829.

« J'ai eu l'honneur de vous dire, dans ma lettre du 30 avril, en vous accusant réception de votre dépêche n° 25, que le pape m'avait reçu en audience particulière le 29 avril à midi. Sa Sainteté m'a paru jouir d'une très bonne santé. Elle m'a fait asseoir devant elle et m'a gardé à peu près cinq quarts d'heure. L'ambassadeur d'Autriche avait eu avant moi une audience publique pour remettre ses nouvelles lettres de créance.

« En quittant le cabinet de Sa Sainteté au Vatican, je suis descendu chez le secrétaire d'État, et, abordant franchement la question avec lui, je lui ai dit : « Eh bien, vous voyez comme nos journaux vous arrangent ! Vous êtes *Autrichien*, *vous détestez la France*, vous voulez lui jouer de mauvais tours : que dois-je croire de tout cela ? »

« Il a haussé les épaules et m'a répondu : « Vos journaux me font rire ; je ne puis pas vous convaincre par mes paroles, si vous n'êtes pas convaincu ; mais mettez-moi à l'épreuve et vous verrez si je n'aime pas la France, si je ne fais pas ce que vous me demanderez au nom de votre roi ! » Je crois, monsieur le comte, le cardinal Albani sincère. Il est d'une indifférence profonde en matière religieuse ; il n'est pas prêtre ; il a même songé à quitter la pourpre et à se marier ; il n'aime pas les jésuites, ils le fatiguent par le bruit qu'ils font ; il est paresseux, gourmand, grand amateur de toutes sortes de plaisirs : l'ennui que lui causent les mandements et les lettres pastorales le rend extrêmement peu favorable à la cause des auteurs de ces lettres et de ces mandements : ce vieillard de quatre-vingts ans veut mourir en paix et en joie.

« J'ai l'honneur, etc. »

XXIII. Pie VII.

« 10 mai 1829[4741].

Je visite souvent Monte-Cavallo ; la solitude des jardins s'y accroît de la solitude de la campagne romaine que la vue va chercher par-dessus Rome, en amont de la rive droite du Tibre. Les jardiniers sont mes amis ; des allées mènent à la Paneterie ; pauvre laiterie, volière ou ménagerie dont les habitants sont indigents et pacifiques comme les papes actuels. En regardant en bas du haut des terrasses de l'enceinte quirinale, on aperçoit dans une rue étroite des femmes qui travaillent aux différents étages de leurs fenêtres : les unes brodent, les autres peignent dans le silence de ce quartier retiré. Les cellules des cardinaux du dernier conclave ne m'intéressent pas du tout. Lorsqu'on bâtissait Saint-Pierre, que l'on commandait des chefs-d'œuvre à Raphaël, qu'en même temps les rois venaient baiser la mule du pontife, il y avait quelque chose digne d'attention dans la papauté temporelle. Je verrais volontiers la loge d'un Grégoire VII, d'un Sixte-Quint, comme je chercherais la fosse aux lions dans Babylone ; mais des trous noirs, délaissés d'une obscure compagnie de septuagénaires, ne me représentent que ces *columbaria* de l'ancienne Rome, vide aujourd'hui de leur poussière et d'où s'est envolée une famille de morts.

Je passe donc rapidement ces cellules déjà à moitié abattues pour me promener dans les salles du palais : là, tout me parle d'un événement[4742] dont on ne retrouve la trace qu'en remontant jusqu'à Sciarra Colonna, Nogaret et Boniface VIII.

Mon premier et mon dernier voyage de Rome se rattachent par les souvenirs de Pie VII, dont j'ai raconté l'histoire en parlant de madame de Beaumont et de Bonaparte. Mes deux voyages

sont deux pendentifs esquissés sous la voûte de mon monument. Ma fidélité à la mémoire de mes anciens amis doit donner confiance aux amis qui me restent : rien ne descend pour moi dans la tombe ; tout ce que j'ai connu vit autour de moi : selon la doctrine indienne, la mort, en nous touchant, ne nous détruit pas ; elle nous rend seulement invisibles.

XXIV. À M. le comte Portalis.

« Rome, le 7 mai 1829.

« Monsieur le comte,

« Je reçois enfin par MM. Desgranges et Franqueville votre dépêche nº 25. Cette dépêche dure, rédigée par quelque commis mal élevé des affaires étrangères, n'était pas de celles que je devais attendre après les services que j'avais eu le bonheur de rendre au roi pendant le conclave, et surtout on aurait dû un peu se souvenir de la personne à qui on l'adressait. Pas un mot obligeant pour M. Bellocq, qui a obtenu de si rares documents ; rien sur la demande que je faisais pour lui ; d'inutiles commentaires sur la nomination du cardinal Albani, nomination faite dans le conclave et qu'ainsi personne n'a pu ni prévoir ni prévenir ; nomination sur laquelle je n'ai cessé d'envoyer des éclaircissements. Dans ma dépêche nº 34, qui sans doute vous est parvenue à présent, je vous offre encore un moyen très simple de vous débarrasser de ce cardinal, s'il fait si grand peur à la France, et ce moyen sera déjà à moitié exécuté lorsque vous recevrez cette lettre : demain je prends congé de Sa Sainteté ; je remets l'ambassade à M. Bellocq, comme chargé d'affaires, d'après les instructions de votre dépêche nº 24, et je pars pour Paris.

« J'ai l'honneur, etc. »

Ce dernier billet est rude, et finit brusquement ma correspondance avec M. Portalis.

XXV. À Madame Récamier.

« 14 mai 1829.

« Mon départ est fixé au 16. Des lettres de Vienne arrivées ce matin annoncent que M. de Laval a refusé le ministère des affaires étrangères ; est-ce vrai ? S'il tient à ce premier refus, qu'arrivera-t-il ? Dieu le sait. J'espère que le tout sera décidé avant mon arrivée à Paris. Il me semble que nous sommes tombés en paralysie et que nous n'avons plus que la langue de libre.

« Vous croyez que je m'entendrais avec M. de Laval ; j'en doute. Je suis disposé à ne m'entendre avec personne. J'allais arriver dans les dispositions les plus pacifiques, et ces gens s'avisent de me chercher querelle. Tandis que j'ai eu des chances de ministère, il n'y avait pas assez d'éloges et de flatteries pour moi dans les dépêches ; le jour où la place a été prise, ou censée prise, on m'annonce sèchement la nomination de M. de Laval dans la dépêche la plus rude et la plus bête à la fois. Mais, pour devenir si plat et si insolent d'une poste à l'autre, il fallait un peu songer à qui on s'adressait, et M. Portalis en aura été averti par un mot de réponse que je lui ai envoyé ces jours derniers. Il est possible qu'il n'ait fait que signer sans lire, comme Carnot signait de confiance des centaines d'exécutions à mort. »

XXVI. Présomption.

L'ami du grand L'Hôpital, le chancelier Olivier, dans sa langue du XVIe siècle, laquelle bravait l'honnêteté, compare les Français à des guenons qui grimpent au sommet des arbres et qui ne cessent d'aller en avant qu'elles ne soient parvenues à la plus haute branche, pour y montrer ce qu'elles doivent cacher. Ce qui s'est passé en France depuis 1789 jusqu'à nos jours prouve la justesse de la similitude : chaque homme, en gravissant la vie, est aussi le singe du chancelier ; on finit par exposer sans honte ses infirmités aux passants. Voilà qu'au bout de mes dépêches je suis saisi du désir de me vanter : les grands hommes qui pullulent à cette heure démontrent qu'il y a duperie à ne pas proclamer soi-même son immortalité.

Avez-vous lu dans les archives des affaires étrangères les correspondances diplomatiques relatives aux événements les plus importants à l'époque de ces correspondances ? — Non.

Du moins vous avez lu les correspondances imprimées ; vous connaissez les négociations de du Bellay, de d'Ossat, de Du Perron, du président Jeannin, les Mémoires d'État de Villeroy, les Économies royales de Sully ; vous avez lu les Mémoires du cardinal de Richelieu, nombre de lettres de Mazarin, les pièces et les documents relatifs au traité de Westphalie, de la paix de Munster ? Vous connaissez les dépêches de Barillon sur les affaires d'Angleterre ; les négociations pour la succession d'Espagne ne vous sont pas étrangères ; le nom de madame des Ursins ne vous a pas échappé ; le pacte de famille de M. de Choiseul est tombé sous vos yeux ; vous n'ignorez pas Ximenès, Olivarès et Pombal, Hugues Grotius sur la liberté des mers, ses lettres aux deux Oxenstiern, les négociations du grand-pensionnaire de Witt avec Pierre Grotius, second fils de Hugues ; enfin la collection des traités diplomatiques a peut-être attiré

vos regards ? — Non.

Ainsi, vous n'avez rien lu de ces sempiternelles élucubrations ? Eh bien ! lisez-les ; quand cela sera fait, passez ma guerre d'Espagne dont le succès vous importune, bien qu'elle soit mon premier titre à mon classement d'homme d'État ; prenez mes dépêches de Prusse, d'Angleterre et de Rome, placez-les auprès des autres dépêches que je vous indique : la main sur la conscience, dites alors quelles sont celles qui vous ont le plus ennuyé ; dites si mon travail et celui de mes prédécesseurs n'est pas tout semblable ; si l'entente des petites choses et du *positif* n'est pas aussi manifeste de mon côté que du côté des ministres passés et des défunts ambassadeurs ?

D'abord vous remarquerez que j'ai l'œil à tout ; que je m'occupe de Reschid-Pacha[4743] et de M. de Blacas ; que je défends contre tout venant mes privilèges et mes droits d'ambassadeur à Rome ; que je suis cauteleux, faux (éminente qualité !), fin jusque-là que M. de Funchal, dans une position équivoque, m'ayant écrit, je ne lui réponds point ; mais que je vais le voir par une politesse astucieuse, afin qu'il ne puisse montrer une ligne de moi et néanmoins qu'il soit satisfait. Pas un mot imprudent à reprendre dans mes conversations avec les cardinaux Bernetti et Albani, les deux secrétaires d'État ; rien ne m'échappe ; je descends aux plus petits détails ; je rétablis la comptabilité dans les affaires des Français à Rome, d'une manière telle qu'elle subsiste encore sur les bases que je lui ai données. D'un regard d'aigle, j'aperçois que le traité de la Trinité du Mont, entre le Saint-Siège et les ambassadeurs Laval et Blacas, est abusif, et qu'aucune des deux parties n'avait eu le droit de le faire. De là, montant plus haut et arrivant à la grande diplomatie, je prends sur moi de donner l'exclusion à un cardinal, parce qu'un ministre des affaires étrangères me laissait sans instructions et m'exposait à voir nommer pour pape une créature de l'Autriche. Je me procure le journal secret du conclave : chose qu'aucun ambassadeur n'avait jamais pu obtenir ; j'envoie jour par jour la liste nominative des scrutins. Je ne néglige point la famille de Bonaparte ; je ne désespère pas

d'amener, par de bons traitements, le cardinal Fesch à donner sa démission d'archevêque de Lyon. Si un *carbonaro* remue, je le sais, et je juge du plus ou du moins de vérité de la conspiration ; si un abbé intrigue, je le sais, et je déjoue les plans que l'on avait formés pour éloigner les cardinaux de l'ambassadeur de France. Enfin je découvre qu'un secret important a été déposé par le cardinal Latil dans le sein du grand pénitencier. Êtes-vous content ? Est-ce là un homme qui sait son métier ? Eh bien ! voyez-vous, je brochais cette besogne diplomatique comme le premier ambassadeur venu, sans qu'il m'en coûtât une idée, de même qu'un niais de paysan de Basse-Normandie fait des chausses en gardant ses moutons : mes moutons à moi étaient mes songes.

Voici maintenant un autre point de vue : si l'on compare mes lettres officielles aux lettres officielles de mes prédécesseurs, on s'apercevra que, dans les miennes, les affaires générales sont traitées autant que les affaires privées ; que je suis entraîné par le caractère des idées de mon siècle dans une région plus élevée de l'esprit humain. Cela se peut observer surtout dans la dépêche où je parle à M. Portalis de l'état de l'Italie, où je montre la méprise des cabinets qui regardent comme des conspirations particulières ce qui n'est que le développement de la civilisation. Le *Mémoire sur la guerre de l'Orient* expose aussi des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes. J'ai causé avec deux papes d'autre chose que des intrigues de cabinet ; je les ai obligés de parler avec moi de religion, de liberté, des destinées futures du monde. Mon discours prononcé au guichet du conclave a le même caractère. C'est à des vieillards que j'ai osé dire d'avancer, et de replacer la religion à la tête de la marche de la société.

Lecteurs, attendez que j'aie terminé mes vanteries pour arriver ensuite au but, à la manière du philosophe Platon faisant sa randonnée autour de son idée. Je suis devenu le vieux Sidrac, l'âge m'allonge le chemin[4744]. Je poursuis : je serai long encore. Plusieurs écrivains de nos jours ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, l'estimant fort au-dessus du premier. Grâce à Dieu, l'instinct

contraire me domine, je fais peu de cas de la politique, par la raison même que j'ai été heureux à ce lansquenet. Pour être un homme supérieur en affaires, il n'est pas question d'acquérir des qualités, il ne s'agit que d'en perdre. Je me reconnais effrontément l'aptitude aux choses positives, sans me faire la moindre illusion sur l'obstacle qui s'oppose en moi à ma réussite complète. Cet obstacle ne vient pas de la muse ; il naît de mon indifférence de tout. Avec ce défaut, il est impossible d'arriver à rien d'achevé dans la vie pratique.

L'indifférence, j'en conviens, est une qualité des hommes d'État, mais des hommes d'État sans conscience. Il faut savoir regarder d'un œil sec tout événement, avaler des couleuvres comme de la malvoisie, mettre au néant, à l'égard des autres, morale, justice, souffrance, pourvu qu'au milieu des révolutions on sache trouver sa fortune particulière. Car à ces esprits transcendants l'accident, bon ou mauvais, est obligé de rapporter quelque chose ; il doit financer à raison d'un trône, d'un cercueil, d'un serment, d'un outrage ; le tarif est marqué par les Mionnet des catastrophes et des affronts : je ne suis pas connaisseur en cette numismatique[4745]. Malheureusement mon insouciance est double ; je ne sais pas plus échauffé pour ma personne que pour le fait. Le mépris du monde venait à saint Paul ermite de sa foi religieuse ; le dédain de la société me vient de mon incrédulité politique. Cette incrédulité me porterait haut dans une sphère d'action, si, plus soigneux de mon sot individu, je savais en même temps l'humilier et le vêtir. J'ai beau faire, je reste un benêt d'honnête homme, naïvement hébété et tout nu, ne sachant ni ramper, ni prendre.

D'Andilly[4746], parlant de lui, semble avoir peint un côté de mon caractère : « Je n'ai jamais eu aucune ambition, dit-il, parce que j'en avais trop, ne pouvant souffrir cette dépendance qui resserre dans des bornes si étroites les effets de l'inclination que Dieu m'a donnée pour des choses grandes, glorieuses à l'État et qui peuvent procurer la félicité des peuples, sans qu'il m'ait été possible d'envisager en tout cela mes intérêts particuliers. Je n'étais propre que pour un roi qui aurait régné

par lui-même et qui n'aurait eu d'autre désir que de rendre sa gloire immortelle. » Dans ce cas, je n'étais pas propre aux rois du jour.

Maintenant que je vous ai conduit par la main dans les plus secrets détours de mes mérites, que je vous ai fait sentir tout ce qu'il y a de rare dans mes dépêches, comme un de mes confrères de l'Institut qui chante incessamment sa renommée et qui enseigne aux hommes à l'admirer, maintenant je vous dirai où j'en veux venir par mes vanteries : en montrant ce qu'ils peuvent faire dans les emplois, je veux défendre les gens de lettres contre les gens de diplomatie, de comptoir et de bureaux.

Il ne faut pas que ceux-ci s'avisent de se croire au-dessus d'hommes dont le plus petit les surpasse de toute la tête ; quand on sait tant de choses, comme messieurs les positifs, on devrait au moins ne pas dire des âneries. Vous parlez de *faits*, reconnaissez donc les *faits* : la plupart des grands écrivains de l'antiquité, du moyen âge, de l'Angleterre moderne, ont été de grands hommes d'État, quand ils ont daigné descendre jusqu'aux affaires. « Je ne voulus pas leur donner à entendre, dit Alfieri refusant une ambassade, que leur diplomatie et leurs dépêches me paraissaient et étaient certainement pour moi moins importantes que mes tragédies ou même celles des autres : mais il est impossible de ramener cette espèce de gens-là : ils ne peuvent et ne doivent pas se convertir. »

Qui fut jamais plus littéraire en France que L'Hôpital, survivancier d'Horace[4747], que d'Ossat, cet habile ambassadeur, que Richelieu, cette forte tête, lequel, non content de dicter des *traités de controverse*, de rédiger des *mémoires* et des *histoires*, inventait incessamment des sujets dramatiques, rimaillait avec Malleville et Boisrobert, accouchait, à la sueur de son front, de l'Académie et de *la Grande Pastorale* ? Est-ce parce qu'il était méchant écrivain qu'il fut grand ministre ? Mais la question n'est pas du plus ou du moins de talent ; elle est de la passion de l'encre et du papier : or jamais M. de l'Empyrée[4748] ne montra plus d'ardeur, ne fit

plus de frais que le cardinal pour ravir la palme du Parnasse, jusque-là que la mise en scène de sa *tragi-comédie* de *Mirame* lui coûta deux cent mille écus ! Si dans un personnage à la fois politique et littéraire la médiocrité du poète fait la supériorité de l'homme d'État, il faudrait en conclure que la faiblesse de l'homme d'État résulterait de la force du poète : cependant le génie des lettres a-t-il détruit le génie politique de Solon, élégiaque égal à Simonide, de Périclès dérobant aux Muses l'éloquence avec laquelle il subjuguait les Athéniens ; de Thucydide et de Démosthène, qui portèrent si haut la gloire de l'écrivain et de l'orateur, tout en consacrant leurs jours à la guerre et à la place publique ? A-t-il détruit le génie de Xénophon, qui opérait la retraite des dix-mille, tout en rêvant la *Cyropédie* ; des deux Scipions, l'un l'ami de Lélius, l'autre associé à la renommée de Térence : de Cicéron, roi des lettres comme il était père de la patrie ; de César enfin, auteur d'ouvrages de grammaire, d'astronomie, de religion, de littérature, de César, rival d'Archiloque dans la satire, de Sophocle dans la tragédie, de Démosthène dans l'éloquence, et dont les *Commentaires* sont le désespoir des historiens ?

Nonobstant ces exemples et mille autres, le talent littéraire, bien évidemment le premier de tous parce qu'il n'exclut aucune autre faculté, sera toujours dans ce pays un obstacle au succès politique : à quoi bon en effet une haute intelligence ? cela ne sert à quoi que ce soit. Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, n'accordent rien aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falkland, aux Clarendon, aux Bolingbroke, aux Burke et aux Canning de France.

Jamais notre vanité ne reconnaîtra à un homme, même de génie, des aptitudes, et la faculté de faire aussi bien qu'un esprit commun des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient : « Vous vous perdez dans les nues », ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas, où ils s'entêtent à penser. Ces pauvres envieux, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite ; ils renvoient avec compassion Virgile, Racine, Lamartine à leurs

vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer ? à l'oubli : il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poètes les porteront à la dernière postérité.

XXVII. Les Français à Rome.

La première invasion des Français, à Rome, sous le Directoire, fut infâme et spoliatrice ; la seconde, sous l'Empire, fut inique : mais, une fois accomplie, l'ordre régna.

La République demanda à Rome, pour un armistice, vingt-deux millions, l'occupation de la citadelle d'Ancône, cent tableaux et statues, cent manuscrits au choix des commissaires français. On voulait surtout avoir le buste de *Brutus* et celui de *Marc-Aurèle* : tant de gens en France s'appelaient alors *Brutus* ! il était tout simple qu'ils désirassent posséder la pieuse image de leur père putatif ; mais Marc-Aurèle, de qui était-il parent ? Attila, pour s'éloigner de Rome, ne demanda qu'un certain nombre de livres de poivre et de soie : de notre temps, elle s'est un moment rachetée avec des tableaux. De grands artistes, souvent négligés et malheureux, ont laissé leurs chefs-d'œuvre pour servir de rançon aux ingrates cités qui les avaient méconnus.

Les Français de l'Empire eurent à réparer les ravages qu'avaient faits à Rome les Français de la République ; ils devaient aussi une expiation à ce sac de Rome accompli par une armée que conduisait un prince français[4749] : c'était à Bonaparte qu'il convenait de mettre de l'ordre dans des ruines qu'un autre Bonaparte avait vu croître et dont il a décrit la bouleversement[4750]. Le plan que suivit l'administration française pour le déblaiement du Forum fut celui que Raphaël avait proposé à Léon X : elle fit sortir de terre les trois colonnes du temple de Jupiter tonnant ; elle mit à nu le portique du temple de la Concorde ; elle découvrit le pavé de la voie sacrée ; elle fit disparaître les constructions nouvelles dont le temple de la Paix était encombré ; elle enleva les terres qui

recouvraient l'emmarchement du Colisée, vida l'intérieur de l'arène, et fit reparaître sept ou huit salles des bains de Titus.

Ailleurs, le Forum de Trajan fut exploré ; on répara le Panthéon, les Thermes de Dioclétien, le temple de la Pudicité patricienne. Des fonds furent assignés pour entretenir, hors de Rome, les murs de Faléries et le tombeau de Cecilia Metella.

Les travaux d'entretien pour les édifices modernes furent également suivis : Saint-Paul-hors-des-Murs, qui n'existe plus, vit restaurer sa toiture ; Sainte-Agnès, San-Martino-ai-Monti, furent défendus contre le temps. On refit une partie des combles et des pavés de Saint-Pierre ; des paratonnerres mirent à l'abri de la foudre le dôme de Michel-Ange. On marqua l'emplacement de deux cimetières à l'est et à l'ouest de la ville, et celui de l'est, près du couvent de Saint-Laurent, fut terminé.

Le Quirinal revêtit son indigence extérieure du luxe des porphyres et des marbres romains : désigné pour le palais impérial, Bonaparte, avant de l'habiter, voulut y faire disparaître les traces de l'enlèvement du pontife, captif à Fontainebleau. On se proposait d'abattre la partie de la ville située entre le Capitole et Monte-Cavallo, afin que le triomphateur montât par une immense avenue à sa demeure césarienne : les événements firent évanouir ces songes gigantesques en détruisant d'énormes réalités.

Dans les projets arrêtés était celui de construire une suite de quais depuis *Ripetta* jusqu'à *Ripa grande* : ces quais auraient été plantés ; les quatre flots de maisons entre le château Saint-Ange et la place Rusticucci étaient achetés en partie et auraient été démolis. Une large allée eût été ainsi ouverte sur la place Saint-Pierre, qu'on eût aperçue du pied du château Saint-Ange.

Les Français font partout des promenades : j'ai vu au Caire un grand carré qu'ils avaient planté de palmiers et environné de cafés, lesquels portaient des noms empruntés aux cafés de Paris : à Rome, mes compatriotes ont créé le Pincio ; on y monte par une rampe. En descendant cette rampe, je vis, l'autre jour, passer une voiture dans laquelle était une femme encore de quelque jeunesse : à ses cheveux blonds, au galbe mal ébauché de sa taille, à l'inélégance de sa beauté, je l'ai prise pour une

grasse et blanche étrangère de la Westphalie ; c'était madame Guiccioli : rien ne s'arrangeait moins avec le souvenir de lord Byron. Qu'importe ? la fille de Ravenne (dont au reste le poète était las lorsqu'il prit le parti de mourir) n'en ira pas moins, conduite par la Muse, se placer dans l'Élysée en augmentant les divinités de la tombe.

La partie occidentale de la place du Peuple devait être plantée dans l'espace qu'occupent des chantiers et des magasins ; on eût aperçu, de l'extrémité du cours, le Capitole, le Vatican et Saint-Pierre au-delà des quais du Tibre, c'est-à-dire Rome antique et Rome moderne.

Enfin, un bois, création des Français, s'élève aujourd'hui à l'orient du Colisée ; on n'y rencontre jamais personne : quoiqu'il ait grandi, il a l'air d'une broussaille croissant au pied d'une haute ruine.

Pline le jeune écrivait à Maxime :

> « On vous envoie dans la Grèce, où la politesse, les lettres, l'agriculture même, ont pris naissance. Respectez les dieux leurs fondateurs, la présence de ces dieux ; respectez l'ancienne gloire de cette nation, et la vieillesse, sacrée dans les villes comme elle est vénérable dans les hommes ; faites honneur à leurs antiquités, à leurs exploits fameux, à leurs fables même. N'entreprenez rien sur la dignité, sur la liberté, ni même sur la vanité de personne. Ayez continuellement devant les yeux que nous avons puisé notre droit dans ce pays ; que nous n'avons pas imposé des lois à ce peuple après l'avoir vaincu, mais qu'il nous a donné les siennes après l'en avoir prié. C'est à Athènes, c'est à Lacédémone que vous devez commander ; il y aurait de l'inhumanité, de la cruauté, de la barbarie, à leur ôter l'ombre et le nom de liberté qui leur restent. »

Lorsque Pline écrivait ces nobles et touchantes paroles à Maxime, savait-il qu'il rédigeait des instructions pour des peuples alors barbares, qui viendraient un jour dominer sur les ruines de Rome ?

XXVIII. Promenades. — Mon neveu Christian de Chateaubriand.

Je vais bientôt quitter Rome, et j'espère y revenir. Je l'aime de nouveau passionnément, cette Rome si triste et si belle : j'aurai un panorama au Capitole, où le ministre de Prusse me cédera le petit palais Caffarelli[4751] ; à Saint-Onuphre je me suis ménagé une autre retraite. En attendant mon départ et mon retour, je ne cesse d'errer dans la campagne ; il n'y a pas de petit chemin, entre deux haies que je ne connaisse mieux que les sentiers de Combourg. Du haut du mont Marius et des collines environnantes, je découvre l'horizon de la mer vers Ostie ; je me repose sous les légers et croulants portiques de la villa Madama. Dans ces architectures changées en fermes je ne trouve souvent qu'une jeune fille sauvage, effarouchée et grimpante comme ses chèvres. Quand je sors par la *Porta Pia*, je vais au pont *Lamentano* sur le Teverone ; j'admire, en passant à Sainte-Agnès, une tête de Christ par Michel-Ange, qui garde le couvent presque abandonné. Les chefs-d'œuvre des grands maîtres ainsi semés dans le désert remplissent l'âme d'une mélancolie profonde. Je me désole qu'on ait réuni les tableaux de Rome dans un musée ; j'aurais bien plus de plaisir par les pentes du Janicule, sous la chute de l'*Aqua Paola*, au travers de la rue solitaire *delle Fornaci*, à chercher *la Transfiguration* dans le monastère des Récollets de Saint-Pierre *in Montorio*. Lorsqu'on regarde la place qu'occupait, sur le maître-autel de l'église, l'ornement des funérailles de Raphaël, on a le cœur saisi et attristé.

Au-delà du pont *Lamentano*, des pâturages jaunis s'étendent à gauche jusqu'au Tibre ; la rivière qui baignait les jardins d'Horace y coule inconnue. En suivant la grande route, vous

trouvez le pavé de l'ancienne voie Tiburtine. J'y ai vu cette année arriver la première hirondelle.

J'herborise au tombeau de Cecilia Metella : le réséda ondé et l'anémone apennine font un doux effet sur la blancheur de la ruine et du sol. Par la route d'Ostie, je me rends à Saint-Paul, dernièrement la proie d'un incendie ; je me repose sur quelque porphyre calciné, et je regarde les ouvriers qui rebâtissent en silence une nouvelle église ; on m'en avait montré quelque colonne déjà ébauchée à la descente du Simplon : toute l'histoire du christianisme dans l'Occident commence à *Saint-Paul-hors-des-Murs*.

La jeune chevrière

En France, lorsque nous élevons quelque bicoque, nous faisons un tapage effroyable ; force machines, multitude d'hommes et de cris ; en Italie, on entreprend des choses immenses presque sans se remuer. Le pape fait dans ce moment même refaire la partie tombée du Colisée ; une demi-douzaine de goujats sans échafaudage redressent le colosse sur les épaules duquel mourut une nation changée en ouvriers esclaves. Près de Vérone, je me suis souvent arrêté pour

regarder un curé qui construisait seul un énorme clocher ; sous lui le fermier de la cure était le maçon.

J'achève souvent le tour des murs de Rome à pied ; en parcourant ce chemin de ronde, je lis l'histoire de la reine de l'univers païen et chrétien écrite dans les constructions, les architectures et les âges divers de ces murs.

Je vais encore à la découverte de quelque villa délabrée en dedans des murs de Rome. Je visite Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran avec son obélisque, Sainte-Croix-de-Jérusalem avec ses fleurs ; j'y entends chanter ; je prie : j'aime à prier à genoux ; mon cœur est ainsi plus près de la poussière et du repos sans fin : je me rapproche de la tombe.

Mes fouilles ne sont qu'une variété des mêmes plaisirs. Du plateau de quelque colline on aperçoit le dôme de Saint-Pierre. Que paye-t-on au propriétaire du lieu où sont enfouis des trésors ? La valeur de l'herbe détruite par la fouille. Peut-être rendrai-je mon argile à la terre en échange de la statue qu'elle me donnera : nous ne ferons que troquer une image de l'homme contre une image de l'homme.

On n'a point vu Rome quand on n'a point parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des palmiers et des cyprès, les uns ressemblant à des femmes de l'Orient, les autres à des religieuses en deuil. On voit sortir de ces débris de grandes Romaines, pauvres et belles, qui vont acheter des fruits ou puiser de l'eau aux cascades versées par les aqueducs des empereurs et des papes. Pour apercevoir les mœurs dans leur naïveté, je fais semblant de chercher un appartement à louer ; je frappe à la porte d'une maison retirée ; on me répond : *Favorisca.* J'entre : je trouve, dans des chambres nues, ou un ouvrier exerçant son métier, ou une *zitella* fière, tricotant ses laines, un chat sur ses genoux, et me regardant errer à l'aventure sans se lever.

Quand le temps est mauvais, je me retire dans Saint-Pierre ou bien je m'égare dans les musées de ce Vatican aux onze mille chambres et aux dix-huit mille fenêtres (Juste-Lipse). Quelles solitudes de chefs-d'œuvre ! On y arrive par une galerie dans

les murs de laquelle sont incrustées des épitaphes et d'anciennes inscriptions : la mort semble née à Rome.

Il y a dans cette ville plus de tombeaux que de morts. Je m'imagine que les décédés, quand ils se sentent trop échauffés dans leur couche de marbre, se glissent dans une autre restée vide, comme on transporte un malade d'un lit dans un autre lit. On croirait entendre les squelettes passer durant la nuit de cercueil en cercueil.

La première fois que j'ai vu Rome, c'était à la fin de juin : la saison des chaleurs augmente le délaisser de la cité ; l'étranger fuit, les habitants du pays se renferment chez eux ; on ne rencontre pendant le jour personne dans les rues. Le soleil darde ses rayons sur le Colisée, où pendent des herbes immobiles, où rien ne remue que les lézards. La terre est nue ; le ciel sans nuages paraît encore plus désert que la terre. Mais bientôt la nuit fait sortir les habitants de leurs palais et les étoiles du firmament ; la terre et le ciel se repeuplent ; Rome ressuscite ; cette vie recommencée en silence dans les ténèbres, autour des tombeaux, a l'air de la vie et de la promenade des ombres qui redescendent à l'Érèbe aux approches du jour.

Hier j'ai vagué au clair de lune dans la campagne entre la porte Angélique et le mont Marius. On entendait un rossignol dans un étroit vallon balustré de cannes. Je n'ai retrouvé que là cette tristesse mélodieuse dont parlent les poètes anciens, à propos de l'oiseau du printemps. Le long sifflement que chacun connaît, et qui précède les brillantes batteries du musicien ailé, n'était pas perçant comme celui de nos rossignols ; il avait quelque chose de voilé comme le sifflement du bouvreuil de nos bois. Toutes ses notes étaient baissées d'un demi-ton ; sa romance à refrain était transposée du majeur au mineur ; il chantait à demi-voix ; il avait l'air de vouloir charmer le sommeil des morts et non de les réveiller. Dans ces parcours incultes, la Lydie d'Horace, la Délie de Tibulle, la Corinne d'Ovide, avaient passé ; il n'y restait que la Philomèle de Virgile. Cet hymne d'amour était puissant dans ce lieu et à cette heure ; il donnait je ne sais quelle passion d'une seconde vie : selon Socrate,

l'amour est le désir de renaître par l'entremise de la beauté ; c'était ce désir que faisait sentir à un jeune homme une jeune fille grecque en lui disant : « S'il ne me restait que le fil de mon collier de perles, je le partagerais avec toi. »

Si j'ai le bonheur de finir mes jours ici, je me suis arrangé pour avoir à Saint-Onuphre un réduit joignant la chambre où le Tasse expira. Aux moments perdus de mon ambassade, à la fenêtre de ma cellule, je continuerai mes *Mémoires*. Dans un des plus beaux sites de la terre, parmi les orangers et les chênes verts, Rome entière sous mes yeux, chaque matin, en me mettant à l'ouvrage, entre le lit de mort et la tombe du poète, j'invoquerai le génie de la gloire et du malheur.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Rome, lorsque j'errais ainsi à l'aventure, je rencontrai entre les bains de Titus et le Colisée une pension de jeunes garçons. Un maître à chapeau rabattu, à robe traînante et déchirée, ressemblant à un pauvre frère de la Doctrine chrétienne, les conduisait. Passant près de lui, je le regarde, je lui trouve un faux air de mon neveu Christian de Chateaubriand, mais je n'osais en croire mes yeux. Il me regarde à son tour, et, sans montrer aucune surprise, il me dit : « Mon oncle ! » Je me précipite tout ému et je le serre dans mes bras. D'un geste de la main il arrête derrière lui son troupeau obéissant et silencieux. Christian était à la fois pâle et noirci, miné par la fièvre et brûlé par le soleil. Il m'apprit qu'il était chargé de la préfecture des études au collège des Jésuites, alors en vacances à Tivoli. Il avait presque oublié sa langue, il s'énonçait difficilement en français, ne parlant et n'enseignant qu'en italien. Je contemplais, les yeux pleins de larmes, ce fils de mon frère devenu étranger, vêtu d'une souquenille noire, poudreuse, maître d'école à Rome, et couvrant d'un feutre de cénobite son noble front qui portait si bien le casque[4752].

J'avais vu naître Christian ; quelques jours avant mon émigration, j'assistai à son baptême. Son père, son grand-père le président de Rosanbo, et son bisaïeul M. de Malesherbes, étaient présents. Celui-ci le tint sur les fonts et lui donna son nom, *Christian*. L'église Saint-Laurent était déserte et déjà à demi dévastée. La nourrice et moi nous reprîmes l'enfant des

mains du curé.

> Lo piangendo ti presi, e in breve cesta
> Fuor ti portai. (TASSO.)

Le nouveau-né fut reporté à sa mère, placé sur son lit, où cette mère et sa grand'mère, madame de Rosanbo, le reçurent avec des pleurs de joie. Deux ans après, le père, le grand-père, le bisaïeul, la mère et la grand'mère avaient péri sur l'échafaud, et moi, témoin du baptême, j'errais exilé. Tels étaient les souvenirs que l'apparition subite de mon neveu fit revivre dans ma mémoire au milieu des ruines de Rome. Christian a déjà passé orphelin la moitié de sa vie ; il a voué l'autre moitié aux autels : foyers toujours ouverts du père commun des hommes.

Christian avait pour Louis, son digne frère, une amitié ardente et jalouse : lorsque Louis se fut marié, Christian partit pour l'Italie ; il y connut le duc de Rohan-Chabot, et il y rencontra madame Récamier : comme son oncle, il est revenu habiter Rome, lui dans un cloître, moi dans un palais. Il entra en religion pour rendre à son frère une fortune qu'il ne croyait pas posséder légitimement par les nouvelles lois : ainsi Malesherbes est maintenant, avec Combourg, à Louis.

Après notre rencontre inattendue au pied du Colisée, Christian, accompagné d'un frère jésuite, me vint voir à l'ambassade : il avait le maintien triste et l'air sérieux ; jadis il riait toujours. Je lui demandai s'il était heureux ; il me répondit : « J'ai souffert longtemps ; maintenant mon sacrifice est fait et je me trouve bien. »

Christian a hérité du caractère de fer de son aïeul paternel, M. de Chateaubriand mon père, et des vertus morales de son bisaïeul maternel, M. de Malesherbes. Ses sentiments sont renfermés, bien qu'il les montre, sans égard aux préjugés de la foule, quand il s'agit de ses devoirs : dragon dans la garde, en descendant de cheval il allait à la sainte Table ; on ne s'en moquait point, car sa bravoure et sa bienfaisance étaient l'admiration de ses camarades. On a découvert, depuis qu'il a renoncé au service, qu'il secourait secrètement un nombre considérable d'officiers et de soldats ; il a encore des

pensionnaires dans les greniers de Paris, et Louis acquitte les dettes fraternelles. Un jour, en France, je m'enquérais de Christian s'il se marierait : « Si je me mariais, répondit-il, j'épouserais une de mes petites parentes, la plus pauvre. »

Christian passe les nuits à prier ; il se livre à des austérités dont ses supérieurs sont effrayés : une plaie qui s'était formée à l'une de ses jambes lui était venue de sa persévérance à se tenir à genoux des heures entières ; jamais l'innocence ne s'est livrée à tant de repentir.

Christian n'est point un homme de ce siècle : il me rappelle ces ducs et ces comtes de la cour de Charlemagne, qui, après avoir combattu contre les Sarrasins, fondaient des couvents sur les sites déserts de Gellone ou de Madavalle, et s'y faisaient moines. Je le regarde comme un saint : je l'invoquerais volontiers. Je suis persuadé que ses bonnes œuvres, unies à celles de ma mère et de ma sœur Julie, m'obtiendraient grâce auprès du souverain Juge. J'ai aussi du penchant au cloître ; mais, mon heure étant venue, c'est à la Portioncule, sous la protection de mon patron, appelé *François* parce qu'il parlait français, que j'irais demander une solitude.

Je veux traîner seul mes sandales ; je ne souffrirais pour rien au monde qu'il y eût deux têtes dans mon froc.

> « Jeune encore, dit le Dante, le soleil d'Assise épousa une femme à qui, comme à la mort, personne n'ouvre la porte du plaisir : cette femme, veuve de son premier mari depuis plus de onze cents ans, avait langui obscure et méprisée : en vain elle était montée avec le Christ sur la Croix. Quels sont les amants que te désignent ici mes paroles mystérieuses ? FRANÇOIS ET LA PAUVRETÉ : *Francesco e Povertà.* (*Paradiso*, cant. XI.)

XIX. À Madame Récamier.

« Rome, 16 mai 1829.

« Cette lettre partira de Rome quelques heures après moi, et arrivera quelques heures avant moi à Paris. Elle va clore cette correspondance qui n'a pas manqué un seul courrier, et qui doit former un volume entre vos mains. J'éprouve un mélange de joie et de tristesse que je ne puis vous dire ; pendant trois ou quatre mois, je me suis assez déplu à Rome ; maintenant j'ai repris à ces nobles ruines, à cette solitude si profonde, si paisible et pourtant si pleine d'intérêt et de souvenir. Peut-être aussi le succès inespéré que j'ai obtenu ici m'a attaché : je suis arrivé au milieu de toutes les préventions suscitées contre moi, et j'ai tout vaincu ; on paraît me regretter. Que vais-je retrouver en France ? du bruit au lieu de silence, de l'agitation au lieu de repos, de la déraison, des ambitions, des combats de place et de vanité. Le système politique que j'ai adopté est tel que personne n'en voudrait peut-être, et que d'ailleurs on ne me mettrait pas à même de l'exécuter. Je me chargerais encore de donner une grande gloire à la France, comme j'ai contribué à lui obtenir une grande liberté ; mais me ferait-on table rase ? me dirait-on : « Soyez le maître, disposez de tout au péril de votre tête ? » Non ; on est si loin de me dire une pareille chose, que l'on prendrait tout le monde avant moi, et que l'on ne m'admettrait qu'après avoir essuyé les refus de toutes les médiocrités de la France, et qu'on croirait me faire une grande grâce en me reléguant dans un coin obscur. Je vais vous chercher ; ambassadeur ou non, c'est à Rome que je voudrais mourir. En échange d'une petite vie, j'aurais du moins une grande sépulture jusqu'au jour où j'irai remplir mon cénotaphe dans le sable qui m'a vu naître. Adieu ; j'ai déjà fait plusieurs

lieues vers vous. »

XXX. Retour de Rome à Paris. — Mes projets. — Le roi et ses dispositions. — M. Portalis. — M. de Martignac. — Départ pour Rome. — Les Pyrénées. — Aventures.

J'eus un grand plaisir à revoir mes amis[4753] : je ne rêvais qu'au bonheur de les emmener avec moi et de finir mes jours à Rome. J'écrivis pour mieux m'assurer encore du petit palais Caffarelli que je projetais de louer sur le Capitole, et de la cellule que je postulais à Saint-Onuphre. J'achetai des chevaux anglais et je les fis partir pour les prairies d'Évandre. Je disais déjà adieu dans ma pensée à ma patrie avec une joie qui méritait d'être punie. Lorsqu'on a voyagé dans sa jeunesse et qu'on a passé beaucoup d'années hors de son pays, on s'est accoutumé à placer partout sa mort : en traversant les mers de la Grèce, il me semblait que tous ces monuments que j'apercevais sur les promontoires étaient des hôtelleries où mon lit était préparé.

J'allai faire ma cour au roi à Saint-Cloud : il me demanda quand je retournais à Rome. Il était persuadé que j'avais un bon cœur et une mauvaise tête. Le fait est que j'étais précisément l'inverse de ce que Charles X pensait de moi : j'avais très froide et très bonne tête, et le cœur cahin-caha pour les trois quarts et demi du genre humain.

Je trouvai le roi dans une fort mauvaise disposition à l'égard de son ministère : il le faisait attaquer par certains journaux royalistes, ou plutôt, lorsque les rédacteurs de ces feuilles allaient lui demander s'il ne les trouvait pas trop hostiles, il s'écriait : « Non, non, continuez. » Quand M. de Martignac avait parlé : « Eh bien, disait Charles X, avez-vous entendu la Pasta ? » Les opinions libérales de M. Hyde de Neuville lui

étaient antipathiques ; il trouvait plus de complaisance dans M. Portalis le fédéré, qui portait sa cupidité sur son visage : c'est à M. Portalis que la France doit ses malheurs. Quand je le vis à Passy, je m'aperçus de ce que j'avais en partie deviné : le garde des sceaux, en faisant semblant de tenir *par intérim* le ministère des affaires étrangères, mourait d'envie de le conserver, bien qu'il se fut pourvu, à tout événement, de la place de président de la Cour de cassation. Le roi, quand il s'était agi de disposer des affaires étrangères, avait prononcé : « Je ne dis pas que Chateaubriand ne sera pas mon ministre ; mais pas à présent. » Le prince de Laval avait refusé ; M. de La Ferronnays ne se pouvait plus livrer à un travail suivi. Dans l'espoir que, de guerre lasse, le portefeuille lui resterait, M. Portalis ne faisait rien pour déterminer le roi.

Plein de mes délices futures de Rome, je m'y laissai aller sans trop sonder l'avenir ; il me convenait assez que M. Portalis gardât l'*intérim* à l'abri duquel ma position politique restait la même. Il ne me vint pas un seul instant dans l'idée que M. de Polignac pourrait être investi du pouvoir : son esprit borné, fixe et ardent, son nom fatal et impopulaire, son entêtement, ses opinions religieuses exaltées jusqu'au fanatisme, me paraissaient des causes d'une éternelle exclusion. Il avait, il est vrai, souffert pour le roi ; mais il en était largement récompensé par l'amitié de son maître et par la haute ambassade de Londres que je lui avais donnée sous mon ministère, malgré l'opposition de M. de Villèle.

De tous les ministres en place que je trouvai à Paris, excepté l'excellent M. Hyde de Neuville, pas un ne me plaisait : je sentais en eux une capacité implacable qui me laissait de l'inquiétude sur la durée de leur empire. M. de Martignac, d'un talent de parole agréable, avait une voix douce et épuisée comme celle d'un homme à qui les femmes ont donné quelque chose de leur séduction et de leur faiblesse ! Pythagore se souvenait d'avoir été une courtisane charmante nommée Alcée[4754]. L'ancien secrétaire d'ambassade de l'abbé Siéyès avait aussi une suffisance contenue, un esprit calme un peu jaloux. Je l'avais, en 1823, envoyé en Espagne dans une position

élevée et indépendante[4755], mais il aurait voulu être ambassadeur. Il était choqué de n'avoir pas reçu un emploi qu'il croyait dû à son mérite.

Mon goût ou mes déplaisances importaient peu. La Chambre commit une faute en renversant un ministère qu'elle aurait dû conserver à tout prix[4756]. Ce ministère modéré servait de garde-fou à des abîmes ; il était aisé de le jeter bas, car il ne tenait à rien et le roi lui était ennemi ; raison de plus pour ne faire aucune chicane à ces hommes, pour leur donner une majorité à l'aide de laquelle ils se fussent maintenus et auraient fait place un jour, sans accident, à un ministère fort. En France, on ne sait rien attendre ; on a horreur de tout ce qui a l'apparence du pouvoir, jusqu'à ce qu'on le possède. Au surplus, M. de Martignac a démenti noblement ses faiblesses en dépensant avec courage le reste de sa vie dans la défense de M. de Polignac[4757]. Les pieds me brûlaient à Paris ; je ne pouvais m'habituer au ciel gris et triste de la France, ma *patrie* ; qu'aurais-je donc pensé du ciel de la Bretagne, ma *matrie*, pour parler grec ? Mais là, du moins, il y a des vents de mer ou des calmes : *Tumidis albens fluctibus*[4758], ou *venti posuere*[4759]. Mes ordres étaient donnés pour exécuter dans mon jardin et dans ma maison, rue d'Enfer, les changements et les accroissements nécessaires, afin qu'à ma mort le legs que je voulais faire de cette maison à l'Infirmerie de madame de Chateaubriand fût plus profitable. Je destinais cette propriété à la retraite de quelques artistes et de quelques gens de lettres malades. Je regardais le soleil pâle, et je lui disais : « Je vais bientôt te retrouver avec un meilleur visage, et nous ne nous quitterons plus. »

Ayant pris congé du roi et espérant le débarrasser pour toujours de moi, je montai en calèche. J'allais d'abord aux Pyrénées prendre les eaux de Cauterets ; là, traversant le Languedoc et la Provence, je devais me rendre à Nice, où je rejoindrais madame de Chateaubriand. Nous passions ensemble la corniche, nous arrivions à la ville éternelle que nous traversions sans nous arrêter, et, après deux mois de séjour à

Naples, au berceau du Tasse, nous revenions à sa tombe à Rome. Ce moment est le seul de ma vie où j'aie été complètement heureux, où je ne désirais plus rien, où mon existence était remplie, où je n'apercevais jusqu'à ma dernière heure qu'une suite de jours de repos. Je touchais au port ; j'y entrais à pleines voiles comme Palinure : *inopina quies*[4760].

Tout mon voyage jusqu'aux Pyrénées fut une suite de rêves : je m'arrêtais quand je voulais ; je suivais sur ma route les chroniques du moyen âge que je retrouvais partout ; dans le Berry, je voyais ces petites routes bocagères que l'auteur de *Valentine* nomme des traînes[4761], et qui me rappelaient ma Bretagne. Richard Cœur-de-Lion avait été tué à Chalus, au pied de cette tour : « *Enfant musulman, paix là ! voici le roi Richard !* » À Limoges, j'ôtai mon chapeau par respect pour Molière ; à Périgueux, les perdrix dans leurs tombeaux de faïence ne chantaient plus de différentes voix comme au temps d'Aristote. Je rencontrai là mon vieil ami Clausel de Coussergues ; il portait avec lui quelques-unes des pages de ma vie. À Bergerac, j'aurais pu regarder le nez de Cyrano sans être obligé de me battre contre ce cadet aux gardes : je le laissai dans sa poussière avec *ces dieux que l'homme a faits et qui n'ont pas fait l'homme*.

À Auch, j'admirai les stalles sculptées sur des cartons venus de Rome à la belle époque des arts. D'Ossat, mon devancier à la cour du saint-père, était né près d'Auch[4762]. Le soleil ressemblait déjà à celui de l'Italie. À Tarbes, j'aurais voulu héberger à l'hôtel de l'*Étoile*, où Froissart descendit avec messire Espaing de Lyon, « vaillant homme et sage et beau chevalier, » et où il trouva de « bon foin, de bonnes avoines et de belles rivières ».

Au lever des Pyrénées sur l'horizon, le cœur me battait : du fond de vingt-trois années sortirent des souvenirs embellis dans les lointains du temps : je revenais de la Palestine et de l'Espagne, lorsque, de l'autre côté de leur chaîne, je découvris le sommet de ces mêmes montagnes. Je suis de l'avis de madame de Motteville ; je pense que c'est dans un de ces châteaux des

Pyrénées qu'habitait Urgande la Déconnue. Le passé ressemble à un musée d'antiques ; on y visite les heures écoulées ; chacun peut y reconnaître les siennes. Un jour, me promenant dans une église déserte, j'entendis des pas se traînant sur les dalles, comme ceux d'un vieillard qui cherchait sa tombe. Je regardai et n'aperçus personne ; c'était moi qui m'étais révélé à moi.

Plus j'étais heureux à Cauterets, plus la mélancolie de ce qui était fini me plaisait. La vallée étroite et resserrée est animée d'un gave ; au-delà de la ville et des fontaines minérales, elle se divise en deux défilés, dont l'un, célèbre par ses sites, aboutit au pont d'Espagne et aux glaciers. Je me trouvai bien des bains ; j'achevais seul de longues courses, en me croyant dans les escarpements de la Sabine. Je faisais tous mes efforts pour être triste et je ne le pouvais. Je composai quelques strophes sur les Pyrénées ; je disais :

J'avais vu fuir les mers de Solyme et d'Athènes,
D'Ascalon et du Nil les mouvantes arènes,
Carthage abandonnée et son port blanchissant :
Le vent léger du soir arrondissait ma voile,
Et de Vénus l'étoile
Mêlait sa perle humide à l'or pur du couchant.

Assis au pied du mât de mon vaisseau rapide,
Mes yeux cherchaient de loin ces colonnes d'Alcide
Où choquent leurs tridents deux Neptune irrités.
De l'antique Hespérie abordant le rivage,
Du noble Abencerage
Le mystère m'ouvrit les palais enchantés.

Comme une jeune abeille aux roses engagée,
Ma Muse revenait de son butin chargée,
Et cueilli sur la fleur des plus beaux souvenirs :
Dans les monts que Roland brisa par sa vaillance,
Je contais à sa lance
L'orgueil de mes dangers, tentés pour des plaisirs.

De l'âge délaissé quand survient la disgrâce,
Fuyons, fuyons les bords qui, gardant notre trace,
Nous font dire du temps en mesurant le cours :
« Alors j'avais un frère, une mère, une amie ;
Félicité ravie !
Combien me reste-t-il de parents et de jours ? »

Il me fut impossible d'achever mon ode : j'avais drapé lugubrement mon tambour pour battre le rappel des rêves de mes nuits passées ; mais toujours, parmi ces rappelés, se mêlaient quelques songes du moment dont la mine heureuse déjouait l'air consterné de leurs vieux confrères.

Voilà qu'en poétisant je rencontrai une jeune femme assise au bord du gave ; elle se leva et vint droit à moi : elle savait, par la rumeur du hameau, que j'étais à Cauterets. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne, qui m'écrivait depuis deux ans sans que je l'eusse jamais vue : la mystérieuse anonyme se dévoila : *patuit Dea*.

J'allais rendre ma visite respectueuse à la naïade du torrent. Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre ; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux : inspirer une sorte d'attachement à mon âge me semblait une véritable dérision ; plus je pouvais être flatté de cette bizarrerie, plus j'en étais humilié, la prenant avec raison pour une moquerie. Je me serais volontiers caché de vergogne parmi les ours, nos voisins. J'étais loin de me dire ce que disait Montaigne : « L'amour me rendroit la vigilance, la sobriété, la grâce, le soin de ma personne.... » Mon pauvre Michel, tu dis des choses charmantes, mais à notre âge, vois-tu, l'amour ne nous rend pas ce que tu supposes ici. Nous n'avons qu'une chose à faire : c'est de nous mettre franchement de côté. Au lieu donc de me remettre aux *estudes sains et sages* par où *je pusse me rendre plus aimé*, j'ai laissé s'effacer l'impression fugitive de ma Clémence Isaure ; la brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur ; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée[4763].

XXXI. Ministère Polignac. — Ma consternation. — Je reviens à Paris.

Des bruits de changement de ministres étaient parvenus dans nos sapinières. Les gens bien instruits allaient jusqu'à parler du prince de Polignac ; mais j'étais d'une incrédulité complète. Enfin, les journaux arrivent : je les ouvre, et mes yeux sont frappés de l'ordonnance officielle qui confirme les bruits répandus[4764]. J'avais bien éprouvé des changements de fortune depuis que j'étais au monde, mais je n'étais jamais tombé d'une pareille hauteur. Ma destinée avait encore une fois soufflé sur mes chimères ; ce souffle du sort n'effaçait pas seulement mes illusions, il enlevait la monarchie. Ce coup me fit un mal affreux ; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. La poste m'apporta une foule de lettres ; toutes m'enjoignaient d'envoyer ma démission. Des personnes même que je connaissais à peine se crurent obligées de me prescrire la retraite.

Je fus choqué de cet officieux intérêt pour ma bonne renommée. Grâce à Dieu, je n'ai jamais eu besoin qu'on me donnât des conseils d'honneur ; ma vie a été une suite de sacrifices, qui ne m'ont jamais été commandés par personne ; en fait de devoir, j'ai l'esprit primesautier. Les chutes me sont des ruines, car je ne possède que des dettes, dettes que je contracte dans des places où je ne demeure pas assez de temps pour les payer ; de sorte que, toutes les fois que je me retire, je suis réduit à travailler aux gages d'un libraire. Quelques-uns de ces fiers obligeants, qui me prêchaient l'honneur et la liberté par la poste, et qui me les prêchèrent encore bien plus haut lorsque j'arrivai à Paris, donnèrent leur démission de conseillers d'État ; mais les uns étaient riches, les autres ne se démirent

pas des places secondaires qu'ils possédaient et qui leur laissèrent les moyens d'exister. Ils firent comme les protestants, qui rejettent quelques dogmes des catholiques et qui en conservent d'autres tout aussi difficiles à croire. Rien de complet dans ces oblations ; rien d'une pleine sincérité : on quittait douze ou quinze mille livres de rente, il est vrai, mais on rentrait chez soi opulent de son patrimoine, ou du moins pourvu de ce pain quotidien qu'on avait prudemment gardé. Avec ma personne, pas tant de façons ; on était rempli pour moi d'abnégation, on ne pouvait jamais assez se dépouiller de tout ce que je possédais : « Allons, Georges Dandin, le cœur au ventre ; corbleu ! mon gendre, me forlignez pas ; habit bas ! Jetez par la fenêtre deux cent mille livres de rente, une place selon vos goûts, une haute et magnifique place, l'empire des arts à Rome, le bonheur d'avoir enfin reçu la récompense de vos luttes longues et laborieuses. Tel est notre bon plaisir. À ce prix, vous aurez notre estime. De même que nous nous sommes dépouillés d'une casaque sous laquelle nous avons un bon gilet de flanelle, de même vous quitterez votre manteau de velours, pour rester nu. Il y a égalité parfaite, parité d'autel et d'holocauste. »

Et, chose étrange ! dans cette ardeur généreuse à me pousser dehors, les hommes qui me signifiaient leur volonté n'étaient ni mes amis réels, ni les copartageants de mes opinions politiques. Je devais m'immoler sur-le-champ au libéralisme, à la doctrine qui m'avait continuellement attaqué ; je devais courir le risque d'ébranler le trône légitime, pour mériter l'éloge de quelques poltrons d'ennemis, qui n'avaient pas le courage entier de mourir de faim.

J'allais me trouver noyé dans une longue ambassade ; les fêtes que j'avais données m'avaient ruiné, je n'avais pas payé les frais de mon premier établissement. Mais ce qui me navrait le cœur, c'était la perte de ce que je m'étais promis de bonheur pour le reste de ma vie.

Je n'ai point à me reprocher d'avoir octroyé à personne ces conseils catoniens qui appauvrissent celui qui les reçoit et non celui qui les donne ; bien convaincu que ces conseils sont

inutiles à l'homme qui n'en a point le sentiment intérieur. Dès le premier moment, je l'ai dit, ma résolution fut arrêtée ; elle ne me coûta pas à prendre, mais elle fut douloureuse à exécuter. Lorsqu'à Lourdes, au lieu de tourner au midi et de rouler vers l'Italie, je pris le chemin de Pau[4765], mes yeux se remplirent de larmes ; j'avoue ma faiblesse. Qu'importe si je n'en ai pas moins accepté et tenu le cartel que m'envoyait la fortune ? Je ne revins pas vite, afin de laisser les jours s'écouler. Je dépelotonnai lentement le fil de cette route que j'avais remontée avec tant d'allégresse, il y avait à peine quelques semaines.

Le prince de Polignac craignait ma démission. Il sentait qu'en me retirant je lui enlèverais aux Chambres des votes royalistes, et que je mettrais son ministère en question. On lui suggéra la pensée de m'envoyer une estafette aux Pyrénées avec ordre du roi de me rendre immédiatement à Rome, pour recevoir le roi et la reine de Naples qui venaient marier leur fille en Espagne[4766]. J'aurais été fort embarrassé si j'avais reçu cet ordre. Peut-être me serais-je cru obligé d'y obéir, quitte à donner ma démission, après l'avoir rempli. Mais une fois à Rome, que serait-il arrivé ? Je me serais peut-être attardé ; les fatales journées m'auraient pu surprendre au Capitole. Peut-être aussi l'indécision où j'aurais pu rester aurait-elle donné la majorité parlementaire à M. de Polignac qui ne lui faillit que de quelques voix. L'adresse alors ne passait pas ; les ordonnances, résultat de cette adresse, n'auraient peut-être pas paru nécessaires à leurs funestes auteurs : *Diis aliter visum.*

XXXII. Entrevue avec M. de Polignac. — Je donne ma démission de mon ambassade de Rome.

Je trouvai à Paris madame de Chateaubriand toute résignée. Elle avait, la tête tournée d'être ambassadrice à Rome, et certes une femme l'aurait à moins ; mais, dans les grandes circonstances, ma femme n'a jamais hésité d'approuver ce qu'elle pensait propre à mettre de la consistance dans ma vie et à rehausser mon nom dans l'estime publique : en cela elle a plus de mérite qu'une autre. Elle aime la représentation, les titres et la fortune ; elle déteste la pauvreté et le ménage chétif ; elle méprise ces susceptibilités, ces excès de fidélité et d'immolation, qu'elle regarde comme de vraies duperies dont personne ne vous sait gré ; elle n'aurait jamais crié vive le Roi *quand même*, mais, quand il s'agit de moi, tout change ; elle accepte d'un esprit ferme mes disgrâces, en les maudissant.

Il me fallait toujours jeûner, veiller, prier pour le salut de ceux qui se gardaient bien de se vêtir du cilice dont ils s'empressaient de m'affubler. J'étais l'âne saint, l'âne chargé des arides reliques de la liberté ; reliques qu'ils adoraient en grande dévotion pourvu qu'ils n'eussent pas la peine de les porter.

Le lendemain de mon retour à Paris, je me rendis chez M. de Polignac. Je lui avais écrit cette lettre en arrivant :

« Paris, ce 28 août 1829.

« Prince,

« J'ai cru qu'il était plus digne de notre ancienne amitié, plus convenable à la haute mission dont j'étais honoré, et avant tout plus respectueux envers le roi, de venir déposer

moi-même ma démission à ses pieds, que de vous la transmettre précipitamment par la poste. Je vous demande un dernier service, c'est de supplier Sa Majesté de vouloir bien m'accorder une audience, et d'écouter les raisons qui m'obligent à renoncer à l'ambassade de Rome. Croyez, prince, qu'il m'en coûte, au moment où vous arrivez au pouvoir, d'abandonner cette carrière diplomatique que j'ai eu le bonheur de vous ouvrir.

« Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments que je vous ai voués et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, prince,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

En réponse à cette lettre, on m'adressa ce billet des bureaux des affaires étrangères :

« Le prince de Polignac a l'honneur d'offrir ses compliments à M. le vicomte de Chateaubriand, et le prie de passer au ministère demain dimanche, à neuf heures précises, si cela lui est possible.

« Samedi, 4 heures.

J'y répliquai sur-le-champ par cet autre billet :

« Paris, ce 29 août 1829, au soir.

« J'ai reçu, prince, une lettre de vos bureaux qui m'invite à passer demain 30, à neuf heures précises, au ministère, si cela m'est possible. Comme cette lettre ne m'annonce pas l'audience du roi que je vous avais prié de demander, j'attendrai que vous ayez quelque chose d'officiel à me communiquer sur la démission que je désire mettre aux pieds de Sa Majesté.

« Mille compliments empressés,

« CHATEAUBRIAND. »

Alors M. de Polignac m'écrivit ces mots de sa propre main :

« J'ai reçu votre petit mot, mon cher vicomte ; je serai charmé de vous voir demain sur les dix heures, si cette heure peut vous convenir.

« Je vous renouvelle l'assurance de mon ancien et sincère attachement.

« LE PRINCE DE POLIGNAC. »

Ce billet me parut de mauvais augure ; sa réserve diplomatique me fit craindre un refus du roi. Je trouvai le prince de Polignac dans le grand cabinet que je connaissais si bien. Il accourut au-devant de moi, me serra la main avec une effusion de cœur que j'aurais voulu croire sincère, et puis, me jetant un bras sur l'épaule, nous commençâmes à nous promener lentement d'un bout à l'autre du cabinet. Il me dit qu'il n'acceptait point ma démission ; que le roi ne l'acceptait pas ; qu'il fallait que je retournasse à Rome. Toutes les fois qu'il répétait cette dernière phrase, il me crevait le cœur : « Pourquoi, me disait-il, ne voulez-vous pas être dans les affaires avec moi comme avec la Ferronnays et Portalis ? Ne suis-je pas votre ami ? Je vous donnerai à Rome tout ce que vous voudrez ; en France, vous serez plus ministre que moi, j'écouterai vos conseils. Votre retraite peut faire naître de nouvelles divisions. Vous ne voulez pas nuire au gouvernement ? Le roi sera fort irrité si vous persistez à vouloir vous retirer. Je vous en supplie, cher vicomte, ne faites par cette sottise. »

Je répondis que je ne faisais pas une sottise ; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison ; que son ministère était très impopulaire ; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient ; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. J'étais assez embarrassé dans cette réplique, car, au fond, je n'avais rien à objecter d'immédiat aux nouveaux ministres ; je ne pouvais les attaquer que dans un avenir qu'ils étaient en droit de nier. M. de Polignac me jurait qu'il aimait la charte autant que moi ; mais il

l'aimait à sa manière, il l'aimait de trop près. Malheureusement, la tendresse que l'on montre à une fille que l'on a déshonorée lui sert peu.

La conversation se prolongea sur le même texte près d'une heure. M. de Polignac finit par me dire que, si je consentais à reprendre ma démission, le roi me verrait avec plaisir et écouterait ce que je voudrais lui dire contre son ministère ; mais que si je persistais à vouloir donner ma démission, Sa Majesté pensait qu'il lui était inutile de me voir, et qu'une conversation entre elle et moi ne pouvait être qu'une chose désagréable.

Je répliquai : « Regardez donc, prince, ma démission comme donnée. Je ne me suis jamais rétracté de ma vie, et, puisqu'il ne convient pas au roi de voir son fidèle sujet, je n'insiste plus. » Après ces mots, je me retirai. Je priai le prince de rendre à M. le duc de Laval l'ambassade de Rome, s'il la désirait encore, et je lui recommandai ma légation. Je repris ensuite à pied, par le boulevard des Invalides, le chemin de mon Infirmerie, pauvre blessé que j'étais. M. de Polignac me parut, lorsque je le quittai, dans cette confiance imperturbable qui faisait de lui un muet éminemment propre à étrangler un empire.

Ma démission d'ambassadeur à Rome étant donnée, j'écrivis au souverain pontife :

« Très-saint-père,

« Ministre des affaires étrangères en France en 1823, j'eus le bonheur d'être l'interprète des sentiments du feu roi Louis XVIII pour l'exaltation désirée de Votre Sainteté à la chaire de Saint-Pierre. Ambassadeur de Sa Majesté Charles X près la cour de Rome, j'ai eu le bonheur plus grand encore de voir Votre Béatitude élevée au souverain pontificat, et de l'entendre m'adresser des paroles qui seront la gloire de ma vie. En terminant la haute mission que j'avais l'honneur de remplir auprès d'elle, je viens lui témoigner les vifs regrets dont je ne cesserai d'être pénétré. Il ne me reste, très saint-père, qu'à mettre à vos pieds sacrés ma sincère reconnaissance pour vos bontés, et à vous demander votre bénédiction apostolique.

« Je suis, avec la plus grande vénération et le plus profond respect,

« De Votre Sainteté
« Le très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

J'achevai pendant plusieurs jours de me déchirer les entrailles dans mon Utique ; j'écrivis des lettres pour démolir l'édifice que j'avais élevé avec tant d'amour. Comme dans la mort d'un homme ce sont les petits détails, les actions domestiques et familières qui touchent, dans la mort d'un songe les petites réalités qui le détruisent sont plus poignantes. Un exil éternel sur les ruines de Rome avait été ma chimère. Ainsi que Dante, je m'étais arrangé pour ne plus rentrer dans ma patrie. Ces élucidations testamentaires n'auront pas, pour les lecteurs de ces *Mémoires*, l'intérêt qu'elles ont pour moi. Le vieil oiseau tombe de la branche où il se réfugie ; il quitte la vie pour la mort. Entraîné par le courant, il n'a fait que changer de fleuve.

Livre XIV

I. Flagorneries des journaux. — II. Les premiers collègues de M. de Polignac. — III. Expédition d'Alger. — IV. Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre est dissoute. — V. Nouvelle Chambre. — Je pars pour Dieppe. — Ordonnances du 25 juillet. — Je reviens à Paris. — Réflexions pendant ma route. — Lettre à madame Récamier. — VI. Révolution de juillet. — VII. Chambre des Députés. — M. de Mortemart. — VIII. Course dans Paris. — Le général Dubourg. — Cérémonie funèbre. — Sous la colonnade du Louvre. — Les jeunes gens me rapportent à la Chambre des Pairs. — IX. Réunion des pairs.

Ce livre a été écrit à Paris en août et septembre 1830

I. Flagorneries des journaux.

Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres : j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me charmaient-ils ? pas le moins du monde. Quelques-uns de mes amis croyaient me consoler en m'assurant que j'étais au moment de devenir premier ministre ; que ce coup de partie joué si franchement décidait de mon avenir : ils me supposaient de l'ambition dont je n'avais pas même le germe. Je ne comprends pas qu'un homme qui a vécu seulement huit jours avec moi ne se soit pas aperçu de mon manque total de cette passion, au reste fort légitime, laquelle fait qu'on pousse jusqu'au bout la carrière politique. Je guettais toujours l'occasion de me retirer : si j'étais tant passionné pour l'ambassade de Rome, c'est précisément parce qu'elle ne menait à rien, et qu'elle était une retraite dans une impasse.

Enfin, j'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition ; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire : j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu.

Quoi qu'il en soit, on brûlait force encens devant l'idole de bois descendue de son autel. M. de Lamartine, nouvelle et brillante illustration de la France, m'écrivait au sujet de sa candidature à l'Académie[4767], et terminait ainsi sa lettre :

> « M. de La Noue, qui vient de passer quelques moments chez moi, m'a dit qu'il vous avait laissé occupant vos nobles loisirs à élever un monument à la France. Chacune de vos disgrâces volontaires et courageuses apportera ainsi son

tribut d'estime à votre nom, et de gloire à votre pays. »

Cette noble lettre de l'auteur des *Méditations poétiques* fut suivie de celle de M. de Lacretelle[4768]. Il m'écrivait à son tour :

« Quel moment ils choisissent pour vous outrager, vous l'homme des sacrifices, vous à qui les belles actions ne coûtent pas plus que les beaux ouvrages ! Votre démission et la formation du nouveau ministère m'avaient paru d'avance deux événements liés. Vous nous avez familiarisés aux actes de dévouement, comme Bonaparte nous familiarisait avec la victoire ; mais il avait, lui, beaucoup de compagnons, et vous ne comptez pas beaucoup d'imitateurs. »

Deux hommes fort lettrés et écrivains d'un grand mérite, M. Abel Rémusat[4769] et M. Saint-Martin[4770], avaient seuls alors la faiblesse de s'élever contre moi ; ils étaient attachés à M. le baron de Damas. Je conçois qu'on soit un peu irrité contre ces gens qui méprisent les places ; ce sont là de ces insolences qu'on ne doit pas tolérer.

M. Guizot lui-même daigna visiter ma demeure ; il crut pouvoir franchir l'immense distance que la nature a mise entre nous ; en m'abordant, il me dit ces paroles pleines de tout ce qu'il se devait : « Monsieur, *c'est bien différent aujourd'hui* ! » Dans cette année 1829, M. Guizot eut besoin de moi pour son élection ; j'écrivis aux électeurs de Lisieux, il fut nommé[4771] ; M. de Broglie m'en remercia par ce billet :

« Permettez-moi de vous remercier, monsieur, de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. J'en ai fait l'usage que j'en devais faire, et je suis convaincu que, comme tout ce qui vient de vous, elle portera ses fruits et des fruits salutaires. Pour ma part, j'en suis aussi reconnaissant que s'il s'agissait de moi-même, car il n'est aucun événement auquel je sois plus identifié et qui m'inspire un plus vif intérêt. »

Les journées de juillet ayant trouvé M. Guizot député, il en est

résulté que je suis devenu en partie la cause de son élévation politique : la prière de l'humble est quelquefois écoutée du ciel.

II. Les premiers collègues de M. de Polignac.

Les premiers collègues de M. de Polignac furent MM. de Bourmont[4772], de La Bourdonnaye, de Chabrol, Courvoisier[4773] et Montbel[4774]. Le 17 juin 1815, étant à Gand et descendant de chez le roi, je rencontrai au bas de l'escalier un homme en redingote et en bottes crottées, qui montait chez Sa Majesté. À sa physionomie spirituelle, à son nez fin, à ses beaux yeux doux de couleuvre, je reconnus le général Bourmont ; il avait déserté l'armée de Bonaparte le 15. Le comte de Bourmont est un officier de mérite, habile à se tirer des pas difficiles ; mais un de ces hommes qui, mis en première ligne, voient les obstacles et ne les peuvent vaincre, faits qu'ils sont pour être conduits, non pour conduire : heureux dans ses fils, Alger lui laissera un nom.

Le comte de La Bourdonnaye, jadis mon ami, est bien le plus mauvais coucheur qui fut oncques : il vous lâche des ruades, sitôt que vous approchez de lui ; il attaque les orateurs à la Chambre, comme ses voisins à la campagne ; il chicane sur une parole, comme il fait un procès pour un fossé. Le matin même du jour où je fus nommé ministre des affaires étrangères, il vint me déclarer qu'il rompait avec moi : j'étais ministre. Je ris et je laissai aller ma mégère masculine, qui, riant elle-même, avait l'air d'une chauve-souris contrariée[4775].

M. de Montbel, ministre d'abord de l'instruction publique, remplaça M. de La Bourdonnaye à l'intérieur quand celui-ci se fut retiré, et M. de Guernon-Ranville[4776] suppléa M. de Montbel à l'instruction publique.

Des deux côtés on se préparait à la guerre : le parti du

ministère faisait paraître des brochures ironiques contre le *Représentatif* ; l'opposition s'organisait et parlait de refuser l'impôt en cas de violation de la charte. Il se forma une association publique pour résister au pouvoir, appelée l'*Association bretonne*[4777] : mes compatriotes ont souvent pris l'initiative dans nos dernières révolutions ; il y a dans les têtes bretonnes quelque chose des vents qui tourmentent les rivages de notre péninsule.

Un journal, composé dans le but avoué de renverser l'ancienne dynastie[4778], vint échauffer les esprits. Le jeune et beau libraire Sautelet[4779] poursuivi de la manie du suicide, avait eu plusieurs fois l'envie de rendre sa mort utile à son parti par quelque coup d'éclat ; il était chargé du matériel de la feuille républicaine : MM. Thiers, Mignet et Carrel en étaient les rédacteurs. Le patron du *National*, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse ; il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture. Je reçus à cette occasion le billet suivant de M. Thiers :

Monsieur,

« Ne sachant si le service d'un journal qui débute sera exactement fait, je vous adresse le premier numéro du *National*. Tous mes collaborateurs s'unissent à moi pour vous prier de vouloir bien vous considérer, non comme souscripteur, mais comme notre lecteur bénévole. Si dans ce premier article, objet de grand souci pour moi, j'ai réussi à exprimer des opinions que vous approuviez, je serai rassuré et certain de me trouver dans une bonne voie.

« Recevez, monsieur, mes hommages

« A. THIERS. »

Je reviendrai sur les rédacteurs du *National* ; je dirai comment je les ai connus ; mais dès à présent je dois mettre à part M. Carrel : supérieur à MM. Thiers et Mignet, il avait la simplicité de se regarder, à l'époque où je me liai avec lui, comme venant

après les écrivains qu'il devançait : il soutenait avec son épée les opinions que ces gens de plume dégainaient.

III. Expédition d'Alger.

Pendant qu'on se disposait au combat, les préparatifs de l'expédition d'Alger s'achevaient. Le général Bourmont, ministre de la guerre, s'était fait nommer chef de cette expédition : voulut-il se soustraire à la responsabilité du coup d'État qu'il sentait venir ? Cela serait assez probable, d'après ses antécédents et sa finesse ; mais ce fut un malheur pour Charles X. Si le général s'était trouvé à Paris lors de la catastrophe, le portefeuille vacant du ministère de la guerre ne serait pas tombé aux mains de M. de Polignac. Avant de frapper le coup, dans le cas où il y eût consenti, M. de Bourmont eût sans doute rassemblé à Paris toute la garde royale ; il aurait préparé l'argent et les vivres nécessaires pour que le soldat ne manquât de rien.

Notre marine, ressuscitée au combat de Navarin, sortit de ces ports de France, naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le Dauphin se tenait sur le rivage, où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues : lui, qui, après avoir arraché son parent le roi d'Espagne aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit[4780] ?

Ils n'étaient plus ces temps où Catherine de Médicis sollicitait du Turc l'investiture de la principauté d'Alger pour Henri III, non encore roi de Pologne ! Alger allait devenir notre fille et notre conquête, sans la permission de personne, sans que l'Angleterre osât nous empêcher de prendre ce *château de l'Empereur*, qui

rappelait Charles-Quint et le changement de sa fortune. C'était une grande joie et un grand bonheur pour les spectateurs français assemblés de saluer, du salut de Bossuet, les généreux vaisseaux prêts à rompre de leur proue la chaîne des esclaves ; victoire agrandie par ce cri de l'aigle de Meaux, lorsqu'il annonçait le succès de l'avenir au grand roi, comme pour le consoler un jour dans sa tombe de la dispersion de sa race :

> « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : *Qui est semblable à Tyr ? Et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer*[4781]. »

Paroles magnifiques, n'avez-vous pu retarder l'écroulement du trône ? Les nations marchent à leurs destinées ; à l'instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s'arrêter, même dans le bonheur.

Ces vaisseaux, qui apportaient la liberté aux mers de la Numidie, emportaient la légitimité ; cette flotte sous pavillon blanc, c'était la monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie ; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée : « C'est bien une œuvre de ma fortune, non pas de la tienne, que je te vois maintenant réduit à une seule pauvre petite nave, là où tu voulais cingler avec cinq cents voiles. »

Parmi cette foule qui, au rivage de Toulon, suivait des yeux la flotte partant pour l'Afrique, n'avais-je pas des amis ? M. du

Plessix[4782], frère de mon beau-frère, ne recevait-il pas à son bord une femme charmante, madame Lenormant, qui attendait le retour de l'ami de Champollion[4783] ? Qu'est-il résulté de ce vol exécuté en Afrique à tire d'aile ? Écoutons M. de Penhoen[4784], mon compatriote : « Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que nous avions vu ce même pavillon flotter en face de ces mêmes rivages au-dessus de cinq cents navires. Soixante mille hommes étaient alors impatients de l'aller déployer sur le champ de bataille de l'Afrique. Aujourd'hui, quelques malades, quelques blessés se traînant péniblement sur le pont de notre frégate, étaient son unique cortège.... Au moment où la garde prit les armes pour saluer comme de coutume le pavillon à son ascension ou à sa chute, toute conversation cessa sur le pont. Je me découvris avec autant de respect que j'eusse pu le faire devant le vieux roi lui-même. Je m'agenouillai au fond du cœur devant la majesté des grandes infortunes dont je contemplais tristement le symbole.[4785] »

IV. Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre est dissoute.

La session de 1830 s'ouvrit le 2 mars. Le discours du trône faisait dire au roi : « Si de coupables manœuvres suscitent à mon gouvernement des obstacles que je ne peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverai la force de les surmonter. » Charles X prononça ces mots du ton d'un homme qui, habituellement timide et doux, se trouve par hasard en colère, s'anime au son de sa voix : plus les paroles étaient fortes, plus la faiblesse des résolutions apparaissait derrière[4786].

L'adresse en réponse fut rédigée par MM. Étienne et Guizot. Elle disait : « Sire, la charte consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention fait du concours permanent des vues de votre gouvernement avec les vœux du peuple la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce CONCOURS N'EXISTE PAS. »

L'adresse fut votée à la majorité de deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une. Un amendement de M. de Lorgeril[4787] faisait disparaître la phrase sur le *refus du concours*. Cet amendement n'obtint que vingt-huit suffrages. Si les deux cent vingt et un avaient pu prévoir le résultat de leur vote, l'adresse eût été rejetée à une immense majorité. Pourquoi la Providence ne lève-t-elle pas quelquefois un coin du voile qui couvre l'avenir ! Elle en donne, il est vrai, un pressentiment à certains hommes ; mais ils n'y voient pas assez clair pour bien s'assurer de la route ; ils craignent de s'abuser, ou, s'ils s'aventurent dans des prédictions qui s'accomplissent, on ne les croit pas. Dieu n'écarte point la nuée du fond de

laquelle il agit ; quand il permet de grands maux, c'est qu'il a de grands desseins ; desseins étendus dans un plan général, déroulés dans un profond horizon hors de la portée de notre vue et de l'atteinte de nos générations rapides.

Le roi, en réponse à l'adresse, déclara que sa résolution était immuable, c'est-à-dire qu'il ne renverrait pas M. de Polignac. La dissolution de la Chambre fut résolue : MM. de Peyronnet et de Chantelauze remplacèrent MM. de Chabrol et Courvoisier, qui se retirèrent ; M. Capelle fut nommé ministre du commerce[4788]. On avait autour de soi vingt hommes capables d'être ministres ; on pouvait faire revenir M. de Villèle ; on pouvait prendre M. Casimir Périer et le général Sébastiani. J'avais déjà proposé ceux-ci au roi, lorsque, après la chute de M. de Villèle, l'abbé Frayssinous fut chargé de m'offrir le ministère de l'instruction publique. Mais non ; on avait horreur des gens capables. Dans l'ardeur qu'on ressentait pour la nullité, on chercha, comme pour humilier la France, ce qu'elle avait de plus petit afin de le mettre à sa tête. On avait déterré M. Guernon de Ranville, qui pourtant se trouva le plus courageux de la bande ignorée[4789], et le Dauphin avait supplié M. de Chantelauze de sauver la monarchie[4790].

L'ordonnance de dissolution convoqua les collèges d'arrondissement pour le 23 juin 1830, et les collèges de département pour le 3 de juillet[4791], vingt-sept jours seulement avant l'arrêt de mort de la branche aînée.

Les partis, fort animés, poussaient tout à l'extrême : les ultra-royalistes parlaient de donner la dictature à la couronne ; les républicains songeaient à une République avec un Directoire ou sous une Convention. *La Tribune*[4792], journal de ce parti, parut, et dépassa *le National*. La grande majorité du pays voulait encore la royauté légitime, mais avec des concessions et l'affranchissement des influences de cour ; toutes les ambitions étaient éveillées, et chacun espérait devenir ministre : les orages font éclore les insectes.

Ceux qui voulaient forcer Charles X à devenir monarque constitutionnel pensaient avoir raison. Ils croyaient des racines

profondes à la légitimité ; ils avaient oublié la faiblesse de l'*homme* ; la *royauté* pouvait être pressée, le *roi* ne le pouvait pas : l'individu nous a perdus, non l'institution.

V. Nouvelle Chambre. — Je pars pour Dieppe. — Ordonnances du 25 juillet. — Je reviens à Paris. — Réflexions pendant ma route. — Lettre à madame Récamier.

Les députés de la nouvelle Chambre étaient arrivés à Paris : sur les deux cent vingt et un, deux cent deux avaient été réélus ; l'opposition comptait deux cent soixante-dix voix ; le ministère cent quarante-cinq : la partie de la couronne était donc perdue. Le résultat naturel était la retraite du ministère : Charles X s'obstina à tout braver, et le coup d'État fut résolu.

Je partis pour Dieppe le 26 juillet, à quatre heures du matin, le jour même où parurent les ordonnances. J'étais assez gai, tout charmé d'aller revoir la mer, et j'étais suivi, à quelques heures de distance, par un effroyable orage. Je soupai et je couchai à Rouen sans rien apprendre, regrettant de ne pouvoir aller visiter Saint-Ouen, et m'agenouiller devant la belle Vierge du musée, en mémoire de Raphaël et de Rome. J'arrivai le lendemain, 27, à Dieppe, vers midi. Je descendis dans l'hôtel où M. le comte de Boissy[4793], mon ancien secrétaire de légation, m'avait arrêté un logement. Je m'habillai et j'allai chercher madame Récamier. Elle occupait un appartement dont les fenêtres s'ouvraient sur la grève. J'y passai quelques heures à causer et à regarder les flots. Voici tout à coup venir Hyacinthe ; il m'apporte une lettre que M. de Boissy avait reçue, et qui annonçait les ordonnances avec de grands éloges. Un moment après, entre mon ancien ami Ballanche ; il descendait de la diligence et tenait en main les journaux. J'ouvris le *Moniteur* et je lus, sans en croire mes yeux, les pièces officielles. Encore un gouvernement qui, de propos délibéré, se jetait du haut des

tours de Notre-Dame ! Je dis à Hyacinthe de demander des chevaux, afin de repartir pour Paris. Je remontai en voiture, vers sept heures du soir, laissant mes amis dans l'anxiété. On avait bien, depuis un mois, murmuré quelque chose d'un coup d'État, mais personne n'avait fait attention à ce bruit, qui semblait absurde. Charles X avait vécu des illusions du trône : il se forme autour des princes une espèce de mirage qui les abuse en déplaçant l'objet et en leur faisant voir dans le ciel des paysages chimériques.

J'emportai le *Moniteur*. Aussitôt qu'il fit jour, le 28, je lus, relus et commentai les ordonnances. Le rapport au roi servant de prolégomènes me frappait de deux manières : les observations sur les inconvénients de la presse étaient justes ; mais, en même temps, l'auteur de ces observations[4794] montrait une ignorance complète de l'état de la société actuelle. Sans doute les ministres, depuis 1814, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, ont été harcelés par les journaux ; sans doute la presse tend à subjuguer la souveraineté, à forcer la royauté et les Chambres à lui obéir ; sans doute, dans les derniers jours de la Restauration, la presse, n'écoutant que sa passion, a, sans égard aux intérêts et à l'honneur de la France, attaqué l'expédition d'Alger, développé les causes, les moyens, les préparatifs, les chances d'un non-succès ; elle a divulgué les secrets de l'armement, instruit l'ennemi de l'état de nos forces, compté nos troupes et nos vaisseaux, indiqué jusqu'au point de débarquement. Le cardinal de Richelieu et Bonaparte auraient-ils mis l'Europe aux pieds de la France, si l'on eût révélé ainsi d'avance le mystère de leurs négociations, ou marqué les étapes de leurs armées ?

Tout cela est vrai et odieux ; mais le remède ? La presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde ; c'est la parole à l'état de foudre ; c'est l'électricité sociale. Pouvez-vous faire qu'elle n'existe pas ? Plus vous prétendrez la comprimer, plus l'explosion sera violente. Il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur. Il faut apprendre à vous en servir, en la dépouillant de son danger, soit qu'elle

s'affaiblisse peu à peu par un usage commun et domestique, soit que vous assimiliez graduellement vos mœurs et vos lois aux principes qui régiront désormais l'humanité. Une preuve de l'impuissance de la presse dans certains cas se tire du reproche même que vous lui faites à l'égard de l'expédition d'Alger ; vous l'avez pris, Alger, malgré la liberté de la presse, de même que j'ai fait faire la guerre d'Espagne, en 1823, sous le feu le plus ardent de cette liberté.

Mais ce qui n'est pas tolérable dans le rapport des ministres, c'est cette prétention effrontée, savoir : que le ROI A UN POUVOIR PRÉEXISTANT AUX LOIS. Que signifient alors les constitutions ? pourquoi tromper les peuples par des simulacres de garantie, si le monarque peut à son gré changer l'ordre du gouvernement établi ? Et toutefois les signataires du rapport sont si persuadés de ce qu'ils disent, qu'à peine citent-ils l'article 14[4795], au profit duquel j'avais depuis longtemps annoncé que l'on *confisquerait la charte* ; ils le rappellent, mais seulement pour mémoire, et comme une superfétation de droit dont ils n'avaient pas besoin.

La première ordonnance établit la suppression de la liberté de la presse dans ses diverses parties ; c'est la quintessence de tout ce qui s'était élaboré depuis quinze ans dans le cabinet noir de la police.

La seconde ordonnance refait la loi d'élection. Ainsi, les deux premières libertés, la liberté de la presse et la liberté électorale, étaient radicalement extirpées : elles l'étaient, non par un acte inique et cependant légal, émané d'une puissance législative corrompue, mais par des *ordonnances*, comme au temps du bon plaisir. Et cinq hommes qui ne manquaient pas de bon sens se précipitaient, avec une légèreté sans exemple, eux, leur maître, la monarchie, la France et l'Europe, dans un gouffre. J'ignorais ce qui se passait à Paris. Je désirais qu'une résistance, sans renverser le trône, eût obligé la couronne à renvoyer les ministres et à retirer les ordonnances. Dans le cas où celles-ci eussent triomphé, j'étais résolu à ne pas m'y soumettre, à écrire, à parler contre ces mesures inconstitutionnelles.

Si les membres du corps diplomatique n'influèrent pas

directement sur les ordonnances, ils les favorisèrent de leurs vœux ; l'Europe absolue avait notre charte en horreur. Lorsque la nouvelle des ordonnances arriva à Berlin et à Vienne, et que, pendant vingt-quatre heures, on crut au succès, M. Ancillon s'écria que l'Europe était sauvée, et M. de Metternich témoigna une joie indicible. Bientôt, ayant appris la vérité, ce dernier fut aussi consterné qu'il avait été ravi : il déclara qu'il s'était trompé, que l'opinion était décidément libérale, et il s'accoutumait déjà à l'idée d'une constitution autrichienne.

Les nominations de conseillers d'État qui suivent les ordonnances de juillet jettent quelque jour sur les personnes qui, dans les antichambres, ont pu, par leurs avis ou par leur rédaction, prêter aide aux ordonnances. On y remarque les noms des hommes les plus opposés au système représentatif. Est-ce dans le cabinet même du roi, sous les yeux du monarque, qu'ont été libellés ces documents funestes ? est-ce dans le cabinet de M. de Polignac ? est-ce dans une réunion de ministres seuls, ou assistés de quelques bonnes têtes anticonstitutionnelles ? est-ce *sous les plombs*, dans quelque séance secrète des *Dix*, qu'ont été minutés ces arrêts de juillet, en vertu desquels la monarchie légitime a été condamnée à être étranglée sur le *Pont des Soupirs* ? L'idée était-elle de M. de Polignac seul ? C'est ce que l'histoire ne nous révélera peut-être jamais.

Arrivé à Gisors, j'appris le soulèvement de Paris, et j'entendis des propos alarmants ; ils prouvaient à quel point la charte avait été prise au sérieux par les populations de la France. À Pontoise, on avait des nouvelles plus récentes encore, mais confuses et contradictoires. À Herblay, point de chevaux à la poste. J'attendis près d'une heure. On me conseilla d'éviter Saint-Denis, parce que je trouverais des barricades. À Courbevoie, le postillon avait déjà quitté sa veste à boutons fleurdelisés. On avait tiré le matin sur une calèche qu'il conduisait à Paris par l'avenue des Champs-Élysées. En conséquence, il me dit qu'il ne me mènerait pas par cette avenue, et qu'il irait chercher, à droite de la barrière de l'Étoile, la barrière du Trocadéro. De cette barrière on découvre Paris. J'aperçus le drapeau tricolore

flottant ; je jugeai qu'il ne s'agissait pas d'une émeute, mais d'une révolution. J'eus le pressentiment que mon rôle allait changer : qu'étant accouru pour défendre les libertés publiques, je serais obligé de défendre la royauté. Il s'élevait çà et là des nuages de fumée blanche parmi des groupes de maisons. J'entendis quelques coups de canon et des feux de mousqueterie mêlés au bourdonnement du tocsin. Il me sembla que je voyais tomber le vieux Louvre du haut du plateau désert destiné par Napoléon à l'emplacement du palais du roi de Rome. Le lieu de l'observation offrait une de ces consolations philosophiques qu'une ruine apporte à une autre ruine.

Ma voiture descendit la rampe. Je traversai le pont d'Iéna, et je remontai l'avenue pavée qui longe le Champ de Mars. Tout était solitaire. Je trouvai un piquet de cavalerie placé devant la grille de l'École militaire ; les hommes avaient l'air tristes et comme oubliés là. Nous prîmes le boulevard des Invalides et le boulevard du Montparnasse. Je rencontrai quelques passants qui regardaient avec surprise une voiture conduite en poste comme dans un temps ordinaire. Le boulevard d'Enfer était barré par des ormeaux abattus.

Dans ma rue[4796], mes voisins me virent arriver avec plaisir : je leur semblais une protection pour le quartier. Madame de Chateaubriand était à la fois bien aise et alarmée de mon retour.

Le jeudi matin, 29 juillet, j'écrivis à madame Récamier, à Dieppe, cette lettre prolongée par des *post-scriptum* :

« Jeudi matin, 29 juillet 1830.

« Je vous écris sans savoir si ma lettre vous arrivera, car les courriers ne partent plus.

« Je suis entré dans Paris au milieu de la canonnade, de la fusillade et du tocsin. Ce matin, le tocsin sonne encore, mais je n'entends plus les coups de fusil ; il paraît qu'on s'organise, et que la résistance continuera tant que les ordonnances ne seront pas rappelées. Voilà le résultat immédiat (sans parler du résultat définitif) du parjure dont les ministres ont donné le tort, du moins apparent, à la couronne !

« La garde nationale, l'École polytechnique, tout s'en est mêlé. Je n'ai encore vu personne. Vous jugez dans quel état j'ai trouvé madame de Chateaubriand. Les personnes qui, comme elle, ont vu le 10 août et le 2 septembre, sont restées sous l'impression de la terreur. Un régiment, le 5e de ligne, a déjà passé du côté de la charte. Certainement M. de Polignac est bien coupable ; son incapacité est une mauvaise excuse ; l'ambition dont on n'a pas les talents est un crime. On dit la cour à Saint-Cloud, et prête à partir.

« Je ne vous parle pas de moi ; ma position est pénible, mais claire. Je ne trahirai pas plus le roi que la charte, pas plus le pouvoir légitime que la liberté. Je n'ai donc rien à dire et à faire ; attendre et pleurer sur mon pays. Dieu sait maintenant ce qui va arriver dans les provinces ; on parle déjà de l'insurrection de Rouen. D'un autre côté, la congrégation armera les chouans et la Vendée. À quoi tiennent les empires ! Une ordonnance et six ministres sans génie ou sans vertu suffisent pour faire du pays le plus tranquille et le plus florissant le pays le plus troublé et le plus malheureux. »

« Midi.

« Le feu recommence. Il paraît qu'on attaque le Louvre, où les troupes du roi se sont retranchées. Le faubourg que j'habite commence à s'insurger. On parle d'un gouvernement provisoire dont les chefs seraient le général Gérard, le duc de Choiseul et M. de Lafayette.

« Il est probable que cette lettre ne partira pas, Paris étant déclaré en état de siège. C'est le maréchal Marmont qui commande pour le roi. On le dit tué, mais je ne le crois pas. Tâchez de ne pas trop vous inquiéter. Dieu vous protège ! Nous nous retrouverons ! »

« Vendredi.

« Cette lettre était écrite d'hier ; elle n'a pu partir. Tout est fini : la victoire populaire est complète : le roi cède sur tous les points ; mais j'ai peur qu'on aille maintenant bien au-delà des concessions de la couronne. J'ai écrit ce matin à Sa Majesté.

Au surplus, j'ai pour mon avenir un plan complet de sacrifices qui me plaît. Nous en causerons quand vous serez arrivée.

« Je vais moi-même mettre cette lettre à la poste et parcourir Paris. »

VI. Révolution de juillet.

Journée du 26.

Les ordonnances, datées du 25 juillet, furent insérées dans le *Moniteur* du 26. Le secret en avait été si profondément gardé, que ni le maréchal duc de Raguse, major général de la garde, de service, ni M. Mangin[4797], préfet de police, ne furent mis dans la confidence. Le préfet de la Seine[4798] ne connut les ordonnance que par *le Moniteur*, de même que le sous-secrétaire d'État de la guerre[4799] ; et néanmoins c'étaient ces divers chefs qui disposaient des différentes forces armées. Le prince de Polignac, chargé par intérim du portefeuille de M. de Bourmont, était si loin de s'occuper de cette minime affaire des ordonnances, qu'il passa la journée du 26 à présider une adjudication au ministère de la guerre.

Le roi partit pour la chasse le 26, avant que *le Moniteur* fût arrivé à Saint-Cloud, et il ne revint de Rambouillet qu'à minuit.

Enfin le duc de Raguse reçut ce billet de M. de Polignac :

> « Votre Excellence a connaissance des mesures extraordinaires que le roi, dans sa sagesse et son sentiment d'amour pour son peuple, a jugé nécessaire de prendre pour le maintien des droits de sa couronne et de l'ordre public. Dans ces importantes circonstances, Sa Majesté compte sur votre zèle pour assurer l'ordre et la tranquillité dans toute l'étendue de votre commandement. »

Cette audace des hommes les plus faibles qui furent jamais, contre cette force qui allait broyer un empire, ne s'explique que par une sorte d'hallucination, résultat des conseils d'une misérable coterie que l'on ne trouva plus au moment du danger. Les rédacteurs des journaux, après avoir consulté MM. Dupin,

Odilon Barrot, Barthe et Mérilhou, se résolurent de publier leurs feuilles sans autorisation, afin de se faire saisir et de plaider l'illégalité des ordonnances. Ils se réunirent au bureau du *National* : M. Thiers rédigea une protestation qui fut signée de quarante-quatre rédacteurs[4800], et qui parut, le 27 au matin, dans *le National* et *le Temps*.

À la chute du jour quelques députés se réunirent chez M. de Laborde[4801]. On convint de se retrouver le lendemain chez M. Casimir Périer. Là parut, pour la première fois, un des trois pouvoirs qui allaient occuper la scène : la monarchie était à la Chambre des députés, l'usurpation au Palais-Royal, la République à l'Hôtel de Ville. Dans la soirée, il se forma des rassemblements au Palais-Royal ; on jeta des pierres à la voiture de M. de Polignac. Le duc de Raguse ayant vu le roi à Saint-Cloud, à son retour de Rambouillet, le roi lui demanda des nouvelles de Paris : « La rente est tombée. — De combien ? dit le Dauphin. — De trois francs, répondit le maréchal. — Elle remontera, » répartit le Dauphin ; et chacun s'en alla.

Journée du 27 juillet.

La journée du 27 commença mal. Le roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse : c'était s'appuyer sur la mauvaise fortune. Le maréchal se vint installer à une heure à l'état-major de la garde, place du Carrousel. M. Mangin envoya saisir les presses du *National* ; M. Carrel résista ; MM. Mignet et Thiers, croyant la partie perdue, disparurent pendant deux jours : M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency, chez une madame de Courchamp[4802], parente des deux MM. Béquet[4803], dont l'un a travaillé au *National*, et l'autre au *Journal des Débats*.

Au *Temps*, la chose prit un caractère plus sérieux : le véritable héros des journalistes est incontestablement M. Coste.

En 1823, M. Coste dirigeait *les Tablettes historiques*[4804] : accusé par ses collaborateurs d'avoir vendu ce journal, il se battit et reçut un coup d'épée. M. Coste[4805] me fut présenté au ministère des affaires étrangères ; en causant avec lui de la liberté de la presse, je lui dis : « Monsieur, vous savez combien j'aime et respecte cette liberté ; mais comment voulez-vous que je la défende auprès de Louis XVIII, quand vous attaquez tous les jours la royauté et la religion ! Je vous supplie, dans votre intérêt et pour me laisser ma force entière, de ne plus saper des remparts aux trois quarts démolis, et qu'en vérité un homme de courage devrait rougir d'attaquer. Faisons un marché : ne vous en prenez plus à quelques vieillards faibles que le trône et le sanctuaire protègent à peine ; je vous livre en échange ma personne. Attaquez-moi soir et matin ; dites de moi tout ce que vous voudrez, jamais je ne me plaindrai ; je vous saurai gré de votre attaque légitime et constitutionnelle contre le ministre, en mettant à l'écart le roi. »

M. Coste m'a conservé de cette entrevue un souvenir d'estime.

Une parade constitutionnelle eut lieu au bureau du *Temps*

entre M. Baude et un commissaire de police[4806].

Le procureur du roi de Paris[4807] décerna quarante-quatre mandats d'amener contre les signataires de la protestation des journalistes.

Vers deux heures, la fraction monarchique de la révolution se réunit chez M. Périer[4808], comme on en était convenu la veille : on ne conclut rien. Les députés s'ajournèrent au lendemain, 28, chez M. Audry de Puyravault. M. Casimir Périer, homme d'ordre et de richesse, ne voulait pas tomber dans les mains populaires ; il ne cessait de nourrir encore l'espoir d'un arrangement avec la royauté légitime ; il dit vivement à M. de Schonen : « Vous nous perdez en sortant de la légalité ; vous nous faites quitter une position superbe. » Cet esprit de légalité était partout ; il se montra dans deux réunions opposées, l'une chez M. Cadet-Gassicourt, l'autre chez le général Gourgaud. M. Périer appartenait à cette classe bourgeoise qui s'était faite héritière du peuple et du soldat. Il avait du courage, de la fixité dans les idées ; il se jeta bravement en travers du torrent révolutionnaire pour le barrer ; mais sa santé préoccupait trop sa vie, et il soignait trop sa fortune. « Que voulez-vous faire d'un homme, me disait M. Decazes, qui regarde toujours sa langue dans une glace ? »

La foule augmentant et commençant à paraître en armes, l'officier de la gendarmerie vint avertir le maréchal de Raguse qu'il n'avait pas assez de monde et qu'il craignait d'être forcé : alors le maréchal fit ses dispositions militaires.

Le 27, il était déjà quatre heures et demie du soir, lorsqu'on reçut dans les casernes l'ordre de prendre les armes. La gendarmerie de Paris, appuyée de quelques détachements de la garde, essaya de rétablir la circulation dans les rues Richelieu et Saint-Honoré. Un de ces détachements fut assailli, dans la rue du *Duc-de-Bordeaux*[4809], d'une grêle de pierres. Le chef de ce détachement évitait de tirer, lorsqu'un coup parti de l'*Hôtel Royal*, rue des Pyramides, décida la question : il se trouva qu'un M. Folks, habitant de cet hôtel, s'était armé de son fusil de chasse, et avait fait feu sur la garde à travers sa fenêtre. Les

soldats répondirent par une décharge sur la maison, et M. Folks tomba mort avec ses deux domestiques. Ainsi ces Anglais, qui vivent à l'abri dans leur île, vont porter les révolutions chez les autres ; vous les trouvez mêlés dans les quatre parties du monde à des querelles qui ne les regardent pas : pour vendre une pièce de calicot, peu leur importe de plonger une nation dans toutes les calamités. Quel droit ce M. Folks avait-il de tirer sur des soldats français ? Était-ce la constitution de la Grande-Bretagne que Charles X avait violée ? Si quelque chose pouvait flétrir les combats de juillet, ce serait d'avoir été engagés par la balle d'un Anglais[4810].

Ces premiers combats, qui dans la journée du 27 n'avaient guère commencé que vers les cinq heures du soir, cessèrent avec le jour. Les armuriers cédèrent leurs armes à la foule, les réverbères furent brisés ou restèrent sans être allumés ; le drapeau tricolore se hissa dans les ténèbres au haut des tours de Notre-Dame : l'envahissement des corps de garde, la prise de l'arsenal et des poudrières, le désarmement des fusiliers sédentaires, tout cela s'opéra sans opposition au lever du jour le 28, et tout était fini à huit heures.

Le parti démocratique et prolétaire de la révolution, en blouse ou demi-nu, était sous les armes ; il ne ménageait pas sa misère et ses lambeaux. Le peuple, représenté par des électeurs qu'il s'était choisis dans divers attroupements, était parvenu à faire convoquer une assemblée chez M. Cadet-Gassicourt.

Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore : son chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. Le parti bourgeois ou de la monarchie, les députés, délibérait et répugnait à se laisser entraîner au mouvement.

M. de Polignac se rendit à Saint-Cloud et fit signer au roi, le 28, à cinq heures du matin, l'ordonnance qui mettait Paris en état de siège.

Journée militaire du 28 juillet.

Les groupes s'étaient reformés le 28 plus nombreux ; au cri de : *Vive la charte !* qui se faisait encore entendre se mêlait déjà le cri de *Vive la liberté ! à bas les Bourbons !* On criait aussi : *Vive l'empereur ! vive le prince Noir !* mystérieux prince des ténèbres qui apparaît à l'imagination populaire dans toutes les révolutions. Les souvenirs et les passions étaient descendus ; on abattait et l'on brûlait les armes de France ; on les attachait à la corde des lanternes cassées ; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences et des facteurs de la poste ; les notaires retiraient leurs panonceaux, les huissiers leurs rouelles, les voituriers leurs estampilles, les fournisseurs de la cour leurs écussons. Ceux qui jadis avaient recouvert les aigles napoléoniennes peintes à l'huile de lis bourboniens détrempés à la colle n'eurent besoin que d'une éponge pour nettoyer leur loyauté : avec un peu d'eau on efface aujourd'hui la reconnaissance et les empires.

Le maréchal de Raguse écrivit au roi qu'il était urgent de prendre des moyens de pacification, et que demain, 29, il serait trop tard. Un envoyé du préfet de police était venu demander au maréchal s'il était vrai que Paris fût déclaré en état de siège : le maréchal, qui n'en savait rien, parut étonné ; il courut chez le président du conseil ; il y trouva les ministres assemblés[4811], et M. de Polignac lui remit l'ordonnance. Parce que l'homme qui avait foulé le monde aux pieds avait mis des villes et des provinces en état de siège, Charles X avait cru pouvoir l'imiter. Les ministres déclarèrent au maréchal qu'ils allaient venir s'établir à l'état-major de la garde.

Aucun ordre n'étant arrivé de Saint-Cloud, à neuf heures du matin, le 28, lorsqu'il n'était plus temps de tout garder, mais de tout reprendre, le maréchal fit sortir des casernes les troupes qui s'étaient déjà en partie montrées la veille. On n'avait pris aucune précaution pour faire arriver des vivres au Carrousel, quartier général. La manutention, qu'on avait oublié de faire

suffisamment garder, fut enlevée. M. le duc de Raguse, homme d'esprit et de mérite, brave soldat, savant, mais malheureux général, prouva pour la millième fois qu'un génie militaire est insuffisant aux troubles civils : le premier officier de police eût mieux su ce qu'il y avait à faire que le maréchal. Peut-être aussi son intelligence fut-elle paralysée par ses souvenirs ; il resta comme étouffé sous le poids de la fatalité de son nom.

Le maréchal qui n'avait qu'une poignée d'hommes, conçut un plan pour l'exécution duquel il lui aurait fallu trente mille soldats. Des colonnes étaient désignées pour de grandes distances, tandis qu'une autre s'emparerait de l'Hôtel de Ville. Les troupes, après avoir achevé leur mouvement pour faire régner l'ordre de toutes parts, devaient converger à la maison commune. Le Carrousel demeurait le quartier général : les ordres en sortaient, et les renseignements y aboutissaient. Un bataillon de Suisses, pivotant sur le marché des Innocents, était chargé d'entretenir la communication entre les forces du centre et celles qui circulaient à la circonférence. Les soldats de la caserne Popincourt s'apprêtaient par différents rameaux à descendre sur les points où ils pouvaient être appelés. Le général Latour-Maubourg[4812] était logé aux Invalides. Quand il vit l'affaire mal engagée, il proposa de recevoir les régiments dans l'édifice de Louis XIV ; il assurait qu'il les pouvait nourrir, et défiait les Parisiens de le forcer. Il n'avait pas impunément laissé ses membres sur les champs de bataille de l'Empire, et les redoutes de Borodino savaient qu'il tenait parole. Mais qu'importaient l'expérience et le courage d'un vétéran mutilé ? On n'écouta point ses conseils.

Sous le commandement du comte de Saint-Chamans[4813], la première colonne de la garde partit de la Madeleine pour suivre les boulevards jusqu'à la Bastille. Dès les premiers pas, un peloton que commandait M. Sala[4814] fut attaqué ; l'officier royaliste repoussa vivement l'attaque. À mesure qu'on avançait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns des autres, étaient coupés par le peuple et séparés les uns des autres par des abatis d'arbres et des

barricades. Il y eut une affaire sanglante aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. M. de Saint-Chamans, passant sur le théâtre des exploits futurs de Fieschi, rencontra, à la place de la Bastille, des groupes nombreux de femmes et d'hommes. Il les invita à se disperser, en leur distribuant quelque argent[4815] ; mais on ne cessait de tirer des maisons environnantes. Il fut obligé de renoncer à rejoindre l'Hôtel de Ville par la rue Saint-Antoine, et, après avoir traversé le pont d'Austerlitz, il regagna le Carrousel le long des boulevards du sud. Turenne devant la Bastille non encore démolie avait été plus heureux pour la mère de Louis XIV enfant.

La colonne chargée d'occuper l'Hôtel de Ville[4816] suivit les quais des Tuileries, du Louvre et de l'École, passa la moitié du Pont-Neuf, prit le quai de l'Horloge, le Marché-aux-Fleurs, et se porta à la place de Grève par le pont Notre-Dame. Deux pelotons de la garde firent une diversion en filant jusqu'au nouveau pont suspendu. Un bataillon du 15e léger appuyait la garde, et devait laisser deux pelotons sur le Marché-aux-Fleurs.

On se battit au passage de la Seine sur le pont Notre-Dame. Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que, n'ayant pas de canons, elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina ; l'artillerie fit feu. Les soldats inondèrent les quais et la place de Grève, où débouchèrent par le pont d'Arcole deux autres pelotons de la garde. Ils avaient été obligés de forcer des rassemblements d'étudiants du faubourg Saint-Jacques. L'Hôtel de Ville fut occupé.

Une barricade s'élevait à l'entrée de la rue du Mouton : une brigade de Suisses emporta cette barricade ; le peuple, se ruant des rues adjacentes, reprit son retranchement avec de grands cris. La barricade resta finalement à la garde.

Dans tous ces quartiers pauvres et populaires, on combattit instantanément, sans arrière-pensée : l'étourderie française, moqueuse, insouciante, intrépide, était montée au cerveau de tous ; la gloire a, pour notre nation, la légèreté du vin de

Champagne. Les femmes, aux croisées, encourageaient les hommes dans la rue ; des billets promettaient le bâton de maréchal au premier colonel qui passerait au peuple ; des groupes marchaient au son d'un violon. C'étaient des scènes tragiques et bouffonnes, des spectacles de tréteaux et de triomphe : on entendait des éclats de rire et des jurements au milieu des coups de fusil, du sourd mugissement de la foule, à travers des masses de fumée. Pieds nus, bonnet de police en tête, des charretiers improvisés conduisaient, avec un laisser-passer de chefs inconnus, des convois de blessés parmi les combattants qui se séparaient.

Dans les quartiers riches régnait un autre esprit. Les gardes nationaux, ayant repris les uniformes dont on les avait dépouillés, se rassemblaient en grand nombre à la mairie du 1er arrondissement pour maintenir l'ordre. Dans ces combats, la garde souffrait plus que le peuple, parce qu'elle était exposée au feu des ennemis invisibles qui étaient dans les maisons. D'autres nommeront les vaillants des salons qui, reconnaissant des officiers de la garde, s'amusaient à les abattre, en sûreté qu'ils étaient derrière un volet ou une cheminée. Dans la rue, l'animosité de l'homme de peine ou du soldat n'allait pas au-delà du coup porté : blessé, on se secourait mutuellement. Le peuple sauva plusieurs victimes. Deux officiers, M. de Goyon et M. Rivaux, après une défense héroïque, durent la vie à la générosité des vainqueurs. Un capitaine de la garde, Kaumann, reçoit un coup de barre de fer sur la tête : étourdi et les yeux sanglants, il relève avec son épée les baïonnettes de ses soldats qui mettaient en joue l'ouvrier.

La garde était remplie des grenadiers de Bonaparte. Plusieurs officiers perdirent la vie, entre autres le lieutenant Noirot, d'une bravoure extraordinaire, qui avait reçu du prince Eugène la croix de la Légion d'honneur, en 1813, pour un fait d'armes accompli dans une des redoutes de Caldiera. Le colonel de Pleineselve, blessé mortellement à la porte Saint-Martin, avait été aux guerres de l'Empire, en Hollande, en Espagne, à la grande armée et dans la garde impériale. À la bataille de Leipzig, il fit prisonnier de sa propre main le général autrichien Merfeld. Porté

par ses soldats à l'hôpital du Gros-Caillou, il ne voulut être pansé que le dernier des blessés de juillet. Le docteur Larrey[4817], qui l'avait rencontré sur d'autres champs de bataille, lui amputa la cuisse ; il était trop tard pour le sauver. Heureux ces nobles adversaires, qui avaient vu tant de boulets passer sur leur tête, s'ils ne succombèrent pas sous la balle de quelques-uns de ces forçats libérés que la justice a retrouvés depuis la victoire dans les rangs des vainqueurs ! Ces galériens n'ont pu polluer le triomphe national républicain ; ils n'ont été nuisibles qu'à la royauté de Louis-Philippe. Ainsi s'abîmèrent obscurément dans les rues de Paris les restes de ces soldats fameux, échappés au canon de la Moskowa, de Lützen et de Leipzig : nous massacrions, sous Charles X, ces braves que nous avions tant admirés sous Napoléon. Il ne leur manquait qu'un homme : cet homme avait disparu à Sainte-Hélène.

Au tomber de la nuit, un sous-officier déguisé vint apporter l'ordre aux troupes de l'Hôtel de Ville de se replier sur les Tuileries. La retraite était rendue hasardeuse à cause des blessés que l'on ne voulait pas abandonner, et de l'artillerie difficile à passer à travers les barricades. Elle s'opéra cependant sans accident. Lorsque les troupes revinrent des différents quartiers de Paris, elles croyaient le roi et le dauphin arrivés de leur côté comme elles : cherchant en vain des yeux le drapeau blanc sur le pavillon de l'Horloge, elles firent entendre le langage énergique des camps.

Il n'est pas vrai, comme on le voit, que l'Hôtel de Ville ait été pris par la garde sur le peuple, et repris sur la garde par le peuple. Quand la garde y entra, elle n'éprouva aucune résistance, car il n'y avait personne, le préfet même était parti. Ces vantances affaiblissent et font mettre en doute les vrais périls. La garde fut mal engagée dans des rues tortueuses ; la ligne, par son espèce de neutralité d'abord, et ensuite par sa défection, acheva le mal que des dispositions belles en théorie, mais peu exécutables en pratique, avaient commencé. Le 50e de ligne était arrivé pendant le combat à l'Hôtel de Ville ; harassé de fatigue, on se hâta de le retirer dans l'enceinte de l'hôtel, et il prêta à des camarades épuisés ses entières et

inutiles cartouches.

Le bataillon suisse resté au marché des Innocents fut dégagé par un autre bataillon suisse : ils vinrent l'un et l'autre aboutir au quai de l'École, et stationnèrent dans le Louvre.

Au reste, les barricades sont des retranchements qui appartiennent au génie parisien : on les retrouve dans tous nos troubles, depuis Charles V jusqu'à nos jours.

« Le peuple voyant ces forces disposées par les rues, dit L'Estoile, commença à s'esmouvoir, et se firent les *barricades* en la manière que tous sçavent : plusieurs Suisses furent tués, qui furent enterrés en une fosse faicte au parvis de Notre-Dame ; le duc de Guyse passant par les rues, c'estoit à qui crieroit le plus haut : Vive Guyse ! et lui, baissant son grand chapeau, leur dict : *Mes amis, c'est assez ; messieurs, c'est trop ; criez vive le roi !* »

Pourquoi nos dernières barricades, dont le résultat a été puissant, gagnent-elles si peu à être racontées, tandis que les barricades de 1588, qui ne produisirent presque rien, sont si intéressantes à lire ? Cela tient à la différence des siècles et des personnages : le XVIe siècle menait tout devant lui ; le XIXe a laissé tout derrière : M. de Puyravault n'est pas encore le Balafré.

Journée civile du 28 juillet.

Durant qu'on livrait ces combats, la révolution civile et politique suivait parallèlement la révolution militaire. Les soldats détenus à l'Abbaye furent mis en liberté ; les prisonniers pour dettes, à Sainte-Pélagie, s'échappèrent, et les condamnés pour fautes politiques furent élargis : une révolution est un jubilé ; elle absout de tous les crimes, en en permettant de plus grands.

Les ministres tinrent conseil à l'état-major : ils résolurent de faire arrêter, comme chefs du mouvement, MM. Laffitte, Lafayette, Gérard, Marchais, Salverte et Audry de Puyravault ; le maréchal en donna l'ordre ; mais, quand plus tard ils furent députés vers lui, il ne crut pas de son honneur de mettre son ordre à exécution.

Une réunion du parti monarchique, composée de pairs et de députés, avait eu lieu chez M. Guizot : le duc de Broglie s'y trouva ; MM. Thiers et Mignet, qui avaient reparu, et M. Carrel, quoique ayant d'autres idées, s'y rendirent. Ce fut là que le parti de l'usurpation prononça le nom du duc d'Orléans pour la première fois[4818]. M. Thiers et M. Mignet, allèrent chez le général Sébastiani lui parler du prince. Le général répondit d'une manière évasive ; le duc d'Orléans, assura-t-il, ne l'avait jamais entretenu de pareils desseins et ne l'avait autorisé à rien.

Vers midi, toujours dans la journée du 28, la réunion générale des députés eut lieu chez M. Audry de Puyravault[4819]. M. de Lafayette, chef du parti républicain, avait rejoint Paris le 27 ; M. Laffitte, chef du parti orléaniste, n'arriva que dans la nuit du 27 au 28 ; il se rendit au Palais-Royal, où il ne trouva personne ; il envoya à Neuilly : le roi en herbe n'y était pas.

Chez M. de Puyravault, on discuta le projet d'une protestation contre les ordonnances. Cette protestation, plus que modérée, laissait entières les grandes questions.

M. Casimir Périer fut d'avis de dépêcher vers le duc de

Raguse ; tandis que les cinq députés choisis se préparaient à partir, M. Arago[4820] était chez le maréchal : il s'était décidé, sur un billet de madame de Boigne, à devancer les commissaires. Il représenta au maréchal la nécessité de mettre un terme aux malheurs de la capitale. M. de Raguse alla prendre langue chez M. de Polignac ; celui-ci, instruit de l'hésitation des troupes, déclara que si elles passaient au peuple, on tirerait sur elles comme sur les insurgés. Le général de Tromelin[4821] témoin de ces conversations, s'emporta contre le général d'Ambrugeac[4822]. Alors arriva la députation. M. Laffitte porta la parole : « Nous venons, dit-il vous demander d'arrêter l'effusion du sang. Si le combat se prolongeait, il entraînerait non seulement les plus cruelles calamités, mais une véritable révolution. » Le maréchal se renferma dans une question d'honneur militaire, prétendant que le peuple devait, le premier, cesser le combat ; il ajouta néanmoins ce post-scriptum à une lettre qu'il écrivit au roi : « Je pense qu'il est urgent que Votre Majesté profite sans retard des ouvertures qui lui sont faites. »

L'aide de camp du duc de Raguse, le colonel Komierowski, introduit dans le cabinet du roi à Saint-Cloud, lui remit la lettre ; le roi lui dit : « Je lirai cette lettre. » Le colonel se retira et attendit les ordres ; voyant qu'ils n'arrivaient pas, il pria M. le duc de Duras d'aller chez le roi les demander. Le duc répondit que, d'après l'étiquette, il lui était impossible d'entrer dans le cabinet. Enfin, rappelé par le roi, M. Komierowski fut chargé d'enjoindre au maréchal de *tenir bon*.

Le général Vincent accourut de son côté à Saint-Cloud ; ayant forcé la porte qu'on lui refusait, il dit au roi que tout était perdu : « Mon cher, répondit Charles X, vous êtes un bon général, mais vous n'entendez rien à cela. »

Journée militaire du 29 juillet.

Le 29 vit paraître de nouveaux combattants : les élèves de l'École polytechnique, en correspondance avec un de leurs anciens camarades, M. Charras[4823], forcèrent la consigne et envoyèrent quatre d'entre eux, MM. Lothon, Berthelin, Pinsonnière et Tourneux, offrir leurs services à MM. Laffitte, Périer et Lafayette. Ces jeunes gens, distingués par leurs études, s'étaient déjà fait connaître aux alliés, lorsque ceux-ci se présentèrent devant Paris en 1814 ; dans les trois jours, ils devinrent les chefs du peuple, qui les mit à sa tête avec une parfaite simplicité. Les uns se rendirent sur la place de l'Odéon, les autres au Palais-Royal et aux Tuileries.

L'ordre du jour publié le 29 au matin offensa la garde : il annonçait que le roi, voulant témoigner sa satisfaction à ses braves serviteurs, leur accordait un mois et demi de paye ; inconvenance que le soldat français ressentit : c'était le mesurer à la taille de ces Anglais qui ne marchent pas ou s'insurgent, s'ils n'ont pas touché leur solde.

Dans la nuit du 28 au 29, le peuple dépava les rues de vingt pas en vingt pas, et le lendemain, au lever du jour, il y avait quatre mille barricades élevées dans Paris.

Le Palais-Bourbon était gardé par la ligne, le Louvre par deux bataillons suisses, la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Castiglione par le 5e et le 53e de ligne. Il était arrivé de Saint-Denis, de Versailles et de Rueil, à peu près douze cents hommes d'infanterie.

La position militaire était meilleure : les troupes se trouvaient plus concentrées, et il fallait traverser de grands espaces vides pour arriver jusqu'à elles. Le général Exelmans[4824], qui jugea bien ces dispositions, vint à onze heures mettre sa valeur et son expérience à la disposition du maréchal de Raguse, tandis que de son côté le général Pajol[4825] se présentait aux députés pour prendre le commandement de la garde nationale.

Les ministres eurent l'idée de convoquer la cour royale aux Tuileries, tant ils vivaient hors du moment où ils se trouvaient ! Le maréchal pressait le président du conseil de rappeler les ordonnances. Pendant leur entretien, on demande M. de Polignac ; il sort et rentre avec M. Bertier[4826], fils de la première victime sacrifiée en 1789. Celui-ci, ayant parcouru Paris, affirmait que tout allait au mieux pour la cause royale : c'est une chose fatale que ces races qui ont droit à la vengeance, jetées à la tombe dans nos premiers troubles, et évoquées par nos derniers malheurs. Ces malheurs n'étaient plus des nouveautés ; depuis 1793, Paris était accoutumé à voir passer les événements et les rois.

Tandis que, au rapport des royalistes, tout allait si bien, on annonce la défection du 5e et du 53e de ligne qui fraternisaient avec le peuple.

Le duc de Raguse fit proposer une suspension d'armes : elle eut lieu sur quelques points et ne fut pas exécutée sur d'autres. Le maréchal avait envoyé chercher un des deux bataillons suisses stationnés dans le Louvre. On lui dépêcha celui des deux bataillons qui garnissait la colonnade. Les Parisiens, voyant cette colonnade déserte, se rapprochèrent des murs et entrèrent par les fausses portes qui conduisent du jardin de l'Infante dans l'intérieur ; ils gagnèrent les croisées et firent feu sur le bataillon arrêté dans la cour. Sous la terreur du souvenir du 10 août, les Suisses se ruèrent du palais et se jetèrent dans leur troisième bataillon placé en présence des postes parisiens, mais avec lequel la suspension d'armes était observée. Le peuple, qui du Louvre avait atteint la galerie du Musée, commença de tirer du milieu des chefs-d'œuvre sur les lanciers alignés au Carrousel. Les postes parisiens, entraînés par cet exemple, rompirent la suspension d'armes. Précipités sous l'Arc de Triomphe, les Suisses poussent les lanciers au portique du pavillon de l'Horloge et débouchent pêle-mêle dans le jardin des Tuileries. Le jeune Farcy fut frappé à mort dans cette échauffourée[4827] : son nom est inscrit au coin du café où il est tombé ; une manufacture de betteraves existe aujourd'hui

aux Thermopyles. Les Suisses eurent trois ou quatre soldats tués ou blessés : ce peu de morts s'est changé en une effroyable boucherie.

Le peuple entra dans les Tuileries avec MM. Thomas, Bastide, Guinard, par le guichet du Pont-Royal. Un drapeau tricolore fut planté sur le pavillon de l'Horloge, comme au temps de Bonaparte, apparemment en mémoire de la liberté. Des meubles furent déchirés, des tableaux hachés de coups de sabre ; on trouva dans des armoires le journal des chasses du roi et les beaux coups exécutés contre les perdrix : vieil usage des gardes-chasse de la monarchie. On plaça un cadavre sur le trône vide, dans la salle du Trône : cela serait formidable si les Français, aujourd'hui, ne jouaient continuellement au drame. Le musée d'artillerie, à Saint-Thomas-d'Aquin, était pillé, et les siècles passaient le long du fleuve, sous le casque de Godefroy de Bouillon, et avec la lance de François 1er.

Alors le duc de Raguse quitta le quartier général, abandonnant cent vingt mille francs en sacs. Il sortit par la rue de Rivoli et rentra dans le jardin des Tuileries. Il donna l'ordre aux troupes de se retirer, d'abord aux Champs-Élysées, et ensuite jusqu'à l'Étoile. On crut que la paix était faite, que le Dauphin arrivait ; on vit quelques voitures des écuries et un fourgon traverser la place Louis XV : c'étaient les ministres s'en allant après leurs œuvres.

Arrivé à l'Étoile, Marmont reçut une lettre : elle lui annonçait que le roi avait donné à M. le Dauphin le commandement en chef des troupes, et que lui, maréchal, servirait sous ses ordres.

Une compagnie du 3e de la garde avait été oubliée dans la maison d'un chapelier, rue de Rohan ; après une longue résistance, la maison fut emportée. Le capitaine Meunier, atteint de trois coups de feu, sauta de la fenêtre d'un troisième étage, tomba sur un toit au-dessous, et fut transporté à l'hôpital du Gros-Caillou : il a survécu. La caserne Babylone, assaillie entre midi et une heure par trois élèves de l'École polytechnique, Vaneau, Lacroix et Ouvrier, n'était gardée que par un dépôt de recrues suisses d'environ une centaine d'hommes ; le major Dufay, Français d'origine, les commandait : depuis trente ans il

servait parmi nous ; il avait été acteur dans les hauts faits de la République et de l'Empire. Sommé de se rendre, il refusa toute condition et s'enferma dans la caserne. Le jeune Vaneau périt. Des sapeurs-pompiers mirent le feu à la porte de la caserne ; la porte s'écroula ; aussitôt, par cette bouche enflammée, sort le major Dufay, suivi de ses montagnards, baïonnette en avant : il tombe atteint de la mousquetade d'un cabaretier voisin : sa mort protégea ses recrues suisses ; ils rejoignirent les différents corps auxquels ils appartenaient[4828].

Journée civile du 29 juillet. — M. Baude, M. de Choiseul, M. de Sémonville, M. de Vitrolles, M. Laffitte et M. Thiers.

M. le duc de Mortemart[4829] était arrivé à Saint-Cloud le mercredi 28, à dix heures du soir, pour prendre son service comme capitaine des cent-suisses : il ne put parler au roi que le lendemain. À onze heures, le 29, il fit quelques tentatives auprès de Charles X, afin de l'engager à rappeler les ordonnances ; le roi lui dit : « Je ne veux pas monter en charrette comme mon frère ; je ne reculerai pas d'un pied. » Quelques minutes après, il allait reculer d'un royaume.

Les ministres étaient arrivés : MM. de Sémonville, d'Argout[4830], Vitrolles, se trouvaient là. M. de Sémonville raconte qu'il eut une longue conversation avec le roi ; qu'il ne parvint à l'*ébranler dans sa résolution qu'après avoir passé par son cœur en lui parlant des dangers de madame la Dauphine*. Il lui dit : « Demain, à midi, il n'y aura plus ni roi, ni dauphin, ni duc de Bordeaux. » Et le roi lui répondit : « Vous me donnerez bien jusqu'à une heure. » Je ne crois pas un mot de tout cela. La hâblerie est notre défaut : interrogez un Français et fiez-vous à ses récits, il aura toujours tout fait. Les ministres entrèrent chez le roi après M. de Sémonville ; les ordonnances furent rapportées, le ministère dissous, M. de Mortemart nommé président du nouveau conseil.

Dans la capitale, le parti républicain venait enfin de déterrer un gîte. M. Baude (l'homme de la parade des bureaux du *Temps*), en courant les rues, n'avait trouvé l'Hôtel de Ville occupé que par deux hommes, M. Dubourg et M. Zimmer. Il se dit aussitôt l'envoyé d'un *gouvernement provisoire* qui s'allait venir installer. Il fit appeler les employés de la Préfecture ; il leur ordonna de se mettre au travail, comme si M. de Chabrol était présent. Dans les gouvernements devenus machines, les poids sont bientôt remontés, chacun accourt pour se nantir des places

délaissées : qui se fit secrétaire général, qui chef de division, qui se donna la comptabilité, qui se nomma au personnel et distribua ce personnel entre ses amis ; il y en eut qui firent apporter leur lit afin de ne pas désemparer, et d'être à même de sauter sur la place qui viendrait à vaquer. M. Dubourg, surnommé le général, et M. Zimmer, étaient censés les chefs de la partie *militaire* du *gouvernement provisoire*. M. Baude, représentant le *civil* de ce gouvernement inconnu, prit des arrêtés et fit des proclamations. Cependant on avait vu des affiches provenant du parti républicain, et portant création d'un autre gouvernement, composé de MM. de Lafayette, Gérard[4831] et Choiseul[4832]. On ne s'explique guère l'association du dernier nom avec les deux autres ; aussi M. de Choiseul a-t-il protesté. Ce vieillard libéral, qui, pour faire le vivant, se tenait raide comme un mort, émigré et naufragé à Calais, ne retrouva pour foyer paternel, en rentrant en France, qu'une loge à l'Opéra.

À trois heures du soir, nouvelle confusion. Un ordre du jour convoqua les députés réunis à Paris, à l'Hôtel de Ville, pour y conférer sur les mesures à prendre. Les maires devaient être rendus à leurs mairies ; ils devaient aussi envoyer un de leurs adjoints à l'Hôtel de Ville, afin d'y composer une *commission consultative*. Cet ordre du jour était signé : *J. Baude*, pour le *gouvernement provisoire*, et colonel *Zimmer*, *par ordre du général Dubourg*. Cette audace de trois personnes, qui parlent au nom d'un gouvernement qui n'existait qu'affiché par lui-même au coin des rues, prouve la rare intelligence des Français en révolution : de pareils hommes sont évidemment les chefs destinés à mener les autres peuples. Quel malheur qu'en nous délivrant d'une pareille anarchie, Bonaparte nous eût ravi la liberté !

Les députés s'étaient rassemblés chez M. Laffitte[4833]. M. de Lafayette, reprenant 1789, déclara qu'il reprenait aussi le commandement de la garde nationale. On applaudit, et il se rendit à l'Hôtel de Ville. Les députés nommèrent une *commission* municipale composée de cinq membres, MM.

Casimir Périer, Laffitte, de Lobau, de Schonen et Audry de Puyravault. M. Odilon Barrot fut élu secrétaire de cette commission, qui s'installa à l'Hôtel de Ville, comme avait fait M. de Lafayette. Tout cela siégea pêle-mêle auprès du gouvernement provisoire de M. Dubourg. M. Mauguin, envoyé en mission vers la *commission*, resta avec elle. L'ami de Washington fit enlever le drapeau noir arboré sur l'Hôtel de Ville par l'invention de M. Dubourg.

À huit heures et demie du soir débarquèrent de Saint-Cloud M. de Sémonville, M. d'Argout et M. de Vitrolles. Aussitôt qu'ils avaient appris à Saint-Cloud le rappel des ordonnances, le renvoi des anciens ministres et la nomination de M. Mortemart à la présidence du conseil, ils étaient accourus à Paris. Ils se présentèrent en qualité de mandataires du roi devant la commission municipale. M. Mauguin demanda au grand référendaire s'il avait des pouvoirs écrits ; le grand référendaire répondit *qu'il n'y avait pas pensé*. La négociation des officieux commissaires finit là.

Instruit à la réunion Laffitte de ce qui s'était fait à Saint-Cloud, M. Laffitte signa un laisser-passer pour M. de Mortemart, ajoutant que les députés assemblés chez lui l'attendraient jusqu'à une heure du matin. Le noble duc n'étant pas arrivé, les députés se retirèrent.

M. Laffitte, resté seul avec M. Thiers, s'occupa du duc d'Orléans et des proclamations à faire. Cinquante ans de révolution en France avaient donné aux hommes de pratique la facilité de réorganiser des gouvernements, et aux hommes de théorie l'habitude de ressemeler des chartes, de préparer les machines et les bers avec lesquels s'enlèvent et sur lesquels glissent ces gouvernements.

J'écris au Roi à Saint-Cloud : sa réponse verbale. — Corps aristocratiques. — Pillage de la maison des missionnaires, rue d'Enfer.

Cette journée du 29, lendemain de mon retour à Paris, ne fut pas pour moi sans occupation. Mon plan était arrêté : je voulais agir, mais je ne le voulais que sur un ordre écrit de la main du roi, et qui me donnât les pouvoirs nécessaires pour parler aux autorités du moment ; me mêler de tout et ne rien faire ne me convenait pas. J'avais raisonné juste, témoin l'affront essuyé par MM. d'Argout, Sémonville et Vitrolles.

J'écrivis donc à Charles X à Saint-Cloud. M. de Givré se chargea de porter ma lettre. Je priais le roi de m'instruire de sa volonté. M. de Givré revint les mains vides. Il avait remis ma lettre à M. le duc de Duras, qui l'avait remise au roi, lequel me faisait répondre qu'il avait nommé M. de Mortemart son premier ministre, et qu'il m'invitait à m'entendre avec lui. Le noble duc, où le trouver ? Je le cherchai vainement le 29 au soir.

Repoussé de Charles X, ma pensée se porta vers la Chambre des pairs ; elle pouvait, en qualité de cour souveraine, évoquer le procès et juger le différend. S'il n'y avait pas sûreté pour elle dans Paris, elle était libre de se transporter à quelque distance, même auprès du roi, et de prononcer de là un grand arbitrage. Elle avait des chances de succès ; il y en a toujours dans le courage. Après tout, en succombant, elle aurait subi une défaite utile aux principes. Mais aurais-je trouvé dans cette Chambre vingt hommes prêts à se dévouer ? Sur ces vingt hommes, y en avait-il quatre qui fussent d'accord avec moi sur les libertés publiques ?

Les assemblées aristocratiques règnent glorieusement lorsqu'elles sont souveraines et seules investies, de droit et de fait, de la puissance : elles offrent les plus fortes garanties, mais, dans les gouvernements mixtes, elles perdent leur valeur et sont misérables quand arrivent les grandes crises.... Faibles contre le roi, elles n'empêchent pas le despotisme ; faibles

contre le peuple, elles ne préviennent pas l'anarchie. Dans les commotions publiques, elles ne rachètent leur existence qu'au prix de leurs parjures ou de leur esclavage. La Chambre des lords sauva-t-elle Charles Ier ? Sauva-t-elle Richard Cromwell, auquel elle avait prêté serment ? Sauva-t-elle Jacques II ? Sauvera-t-elle aujourd'hui les princes de Hanovre ? Se sauvera-t-elle elle-même ? Ces prétendus contrepoids aristocratiques ne font qu'embarrasser la balance, et seront jetés tôt ou tard hors du bassin. Une aristocratie ancienne et opulente, ayant l'habitude des affaires, n'a qu'un moyen de garder le pouvoir quand il lui échappe : c'est de passer du Capitole au Forum, et de se placer à la tête du nouveau mouvement, à moins qu'elle ne se croie encore assez forte pour risquer la guerre civile.

Pendant que j'attendais le retour de M. de Givré, je fus assez occupé à défendre mon quartier. La banlieue et les carriers de Montrouge affluaient par la barrière d'Enfer. Les derniers ressemblaient à ces carriers de Montmartre, qui causèrent de si grandes alarmes à mademoiselle de Mornay lorsqu'elle fuyait les massacres de la Saint-Barthélemy. En passant devant la communauté des missionnaires, située dans ma rue, ils y entrèrent : une vingtaine de prêtres furent obligés de se sauver ; le repaire de ces fanatiques fut philosophiquement pillé, leurs lits et leurs livres brûlés dans la rue[4834]. On n'a point parlé de cette misère. Avait-on à s'embarrasser de ce que la prêtraille pouvait avoir perdu ? Je donnai l'hospitalité à sept ou huit fugitifs ; ils restèrent plusieurs jours cachés sous mon toit. Je leur obtins des passeports par l'intermédiaire de mon voisin, M. Arago[4835], et ils allèrent ailleurs prêcher la parole de Dieu. « La fuite des saints a souvent été utile aux peuples, *utilis populis fuga sanctorum*. »

VII. Chambre des Députés. — M. de Mortemart

La commission municipale, établie à l'Hôtel de Ville, nomma le baron Louis commissaire provisoire aux finances, M. Baude à l'intérieur, M. Mérilhou[4836] à la justice, M. Chardel[4837] aux postes, M. Marchal[4838] au télégraphe, M. Bavoux[4839] à la police, M. de Laborde à la préfecture de la Seine. Ainsi le gouvernement provisoire *volontaire* se trouva détruit en réalité par la promotion de M. Baude, qui s'était créé membre de ce gouvernement. Les boutiques se rouvrirent ; les services publics reprirent leur cours.

Dans la réunion chez M. Laffite, il avait été décidé que les députés s'assembleraient, à midi, au palais de la Chambre : ils s'y trouvèrent réunis au nombre de trente ou trente-cinq, présidés par M. Laffitte. M. Bérard[4840] annonça qu'il avait rencontré MM. d'Argout, de Forbin-Janson[4841] et de Mortemart, qui se rendaient chez M. Laffitte, croyant y trouver les députés ; qu'il avait invité ces messieurs à le suivre à la Chambre, mais que M. le duc de Mortemart, accablé de fatigue, s'était retiré pour aller voir M. de Sémonville. M. de Mortemart, selon M. Bérard, avait dit qu'il avait un blanc-seing et que le roi consentait à tout.

En effet, M. de Mortemart apportait cinq ordonnances : au lieu de les communiquer d'abord aux députés, sa lassitude l'obligea de rétrograder jusqu'au Luxembourg. À midi, il envoya les ordonnances à M. Sauvo[4842] ; celui-ci répondit qu'il ne les pouvait publier dans *le Moniteur* sans l'autorisation de la Chambre des députés ou de la commission municipale.

M. Bérard s'étant expliqué, comme je viens de le dire, à la

Chambre, une discussion s'éleva pour savoir si l'on recevrait ou si l'on ne recevrait pas M. de Mortemart. Le général Sébastiani insista pour l'affirmative ; M. Mauguin déclara que si M. de Mortemart était présent, il demanderait qu'il fût entendu, mais que les événements pressaient et que l'on ne pouvait pas dépendre du bon plaisir de M. de Mortemart.

On nomma cinq commissaires chargés d'aller conférer avec les pairs : ces cinq commissaires furent MM. Augustin Périer[4843], Sébastiani, Guizot, Benjamin Delessert[4844] et Hyde de Neuville. Mais bientôt le comte de Sussy[4845] fut introduit dans la Chambre élective. M. de Mortemart l'avait chargé de présenter les ordonnances aux députés. S'adressant à l'assemblée, il lui dit : « En l'absence de M. le chancelier, quelques pairs, en petit nombre, étaient réunis chez moi ; M. le duc de Mortemart nous a remis la lettre ci-jointe, adressée à M. le général Gérard ou à M. Casimir Périer. Je vous demande la permission de vous la communiquer. » Voici la lettre : « Monsieur, parti de Saint-Cloud dans la nuit, je cherche vainement à vous rencontrer. Veuillez me dire où je pourrai vous voir. Je vous prie de donner connaissance des ordonnances dont je suis porteur depuis hier. »

M. le duc de Mortemart était parti dans la nuit de Saint-Cloud ; il avait les ordonnances dans sa poche depuis douze ou quinze heures, *depuis hier*, selon son expression ; il n'avait pu rencontrer ni le général Gérard, ni M. Casimir Périer : M. de Mortemart était bien malheureux ! M. Bérard fit l'observation suivante sur la lettre communiquée :

« Je ne puis, dit-il, m'empêcher de signaler ici un manque de franchise : M. de Mortemart, qui se rendait ce matin chez M. Laffitte lorsque je l'ai rencontré, m'a formellement dit qu'il viendrait ici. »

Les cinq ordonnances furent lues. La première rappelait les ordonnances du 25 juillet, la seconde convoquait les Chambres pour le 3 août, la troisième nommait M. de Mortemart ministre des affaires étrangères et président du conseil, la quatrième appelait le général Gérard au ministère de la guerre, la

cinquième M. Casimir Périer au ministère des finances. Lorsque je trouvai enfin M. de Mortemart chez le grand référendaire, il m'assura qu'il avait été obligé de rester chez M. de Sémonville, parce qu'étant revenu à pied de Saint-Cloud, il s'était vu forcé de faire un détour et de pénétrer dans le bois de Boulogne par une brèche : sa botte ou son soulier lui avait écorché le talon. Il est à regretter qu'avant de produire les actes du trône, M. de Mortemart n'ait pas essayé de voir les hommes influents et de les incliner à la cause royale. Ces actes tombant tout à coup au milieu de députés non prévenus, personne n'osa se déclarer. On s'attira cette terrible réponse de Benjamin Constant : « Nous savons d'avance ce que la Chambre des pairs nous dira : elle acceptera purement et simplement la révocation des ordonnances. Quant à moi, je ne me prononce pas positivement sur la question de dynastie ; je dirai seulement qu'il serait trop commode pour un roi de faire mitrailler son peuple et d'en être quitte pour dire ensuite : *Il n'y a rien de fait.* »

Benjamin Constant, qui ne se prononçait pas *positivement sur la question de dynastie*, aurait-il terminé sa phrase de la même manière si on lui eût fait entendre auparavant des paroles convenables à ses talents et à sa juste ambition ? Je plains sincèrement un homme de courage et d'honneur comme M. de Mortemart, quand je viens à penser que la monarchie légitime a peut-être été renversée parce que le ministre chargé des pouvoirs du roi n'a pu rencontrer dans Paris deux députés, et que, fatigué d'avoir fait trois lieues à pied, il s'est écorché le talon. L'ordonnance de nomination à l'ambassade de Saint-Pétersbourg a remplacé pour M. de Mortemart les ordonnances de son vieux maître. Ah ! comment ai-je refusé à Louis-Philippe d'être son ministre des affaires étrangères ou de reprendre ma bien-aimée ambassade de Rome ? Mais, hélas ! de *ma bien-aimée*, qu'en eussé-je fait au bord du Tibre ? J'aurais toujours cru qu'elle me regardait en rougissant.

VIII. Course dans Paris. — Le général Dubourg. — Cérémonie funèbre. — Sous la colonnade du Louvre. — Les jeunes gens me rapportent à la Chambre des Pairs.

Le 30 au matin, ayant reçu le billet du grand référendaire qui m'invitait à la réunion des pairs, au Luxembourg, je voulus apprendre auparavant quelques nouvelles. Je descendis par la rue d'Enfer, la place Saint-Michel et la rue Dauphine. Il y avait encore un peu d'émotion autour des barricades ébréchées. Je comparais ce que je voyais au grand mouvement révolutionnaire de 1789, et cela me semblait de l'ordre et du silence : le changement des mœurs était visible.

Au Pont-Neuf, la statue d'Henri IV tenait à la main, comme un guidon de la Ligue, un drapeau tricolore. Des hommes du peuple disaient en regardant le roi de bronze : « Tu n'aurais pas fait cette bêtise-là, mon vieux. » Des groupes étaient rassemblés sur le quai de l'École : j'aperçois de loin un général accompagné de deux aides de camp également à cheval. Je m'avançai de ce côté. Comme je fendais la foule, mes yeux se portaient sur le général : ceinture tricolore par-dessus son habit, chapeau de travers renversé en arrière, corne en avant. Il m'avise à son tour et s'écrie : « Tiens, le vicomte ! » Et moi, surpris, je reconnais le colonel ou capitaine Dubourg, mon compagnon de Gand, lequel allait, pendant notre retour à Paris, prendre les villes ouvertes au nom de Louis XVIII, et nous apportait, ainsi que je vous l'ai raconté, la moitié d'un mouton pour dîner dans un bouge, à Arnouville. C'est cet officier que les journaux avaient représenté comme un austère soldat

républicain à moustaches grises, lequel n'avait pas voulu servir sous la tyrannie impériale, et qui était si pauvre qu'on avait été obligé de lui acheter à la friperie un uniforme râpé du temps de Larevellière-Lépeaux. Et moi de m'écrier : « Eh ! c'est vous ! comment.... » Il me tend les bras, me serre la main sur le cou de Flanquine ; on fit cercle : « Mon cher, me dit à haute voix le chef militaire du gouvernement provisoire, en me montrant le Louvre, ils étaient là-dedans douze cents : nous leur en avons flanqué des pruneaux dans le derrière ! et de courir, et de courir !... » Les aides de camp de M. Dubourg éclatent en gros rires ; et la tourbe de rire à l'unisson, et le général de piquer sa mazette qui caracolait comme une bête éreintée, suivie de deux autres Rossinantes glissant sur le pavé et prêtes à tomber sur le nez entre les jambes de leurs cavaliers.

Ainsi, superbement emporté, m'abandonna le Diomède de l'Hôtel de Ville, brave d'ailleurs et spirituel. J'ai vu des hommes qui, prenant au sérieux toutes les scènes de 1830, rougissaient à ce récit, parce qu'il déjouait un peu leur héroïque crédulité. J'étais moi-même honteux en voyant le côté comique des révolutions les plus graves et de quelle manière on peut se moquer de la bonne foi du peuple.

M. Louis Blanc, dans le premier volume de son excellente *Histoire de dix ans*[4846], publiée après ce que je viens d'écrire ici, confirme mon récit : « Un homme, dit-il, d'une taille moyenne, d'une figure énergique, traversait en uniforme de général et suivi par un grand nombre d'hommes armés, le marché des Innocents. C'était de M. Évariste Dumoulin, rédacteur du *Constitutionnel*, que cet homme avait reçu son uniforme, pris chez un fripier ; et les épaulettes qu'il portait lui avaient été données par l'acteur Perlet : elles venaient du magasin de l'Opéra-Comique. Quel est ce général ? demandait-on de toutes parts. Et quand ceux qui l'entouraient avaient répondu : « C'est le général Dubourg. » Vive le général Dubourg ! criait le peuple, devant qui ce nom n'avait jamais retenti.[4847] »

Un autre spectacle m'attendait à quelques pas de là : une

fosse était creusée devant la colonnade du Louvre ; un prêtre, en surplis et en étole, disait des prières au bord de cette fosse : on y déposait les morts. Je me découvris et fis le signe de la croix. La foule silencieuse regardait avec respect cette cérémonie, qui n'eût rien été si la religion n'y avait comparu. Tant de souvenirs et de réflexions s'offraient à moi, que je restais dans une complète immobilité. Tout à coup je me sens pressé ; un cri part : « Vive le défenseur de la liberté de la presse ! » Mes cheveux m'avaient fait reconnaître. Aussitôt des jeunes gens me saisissent et me disent : « Où allez-vous ? nous allons vous porter. » Je ne savais que répondre ; je remerciais ; je me débattais ; je suppliais de me laisser aller. L'heure de la réunion à la Chambre des pairs n'était pas encore arrivée. Les jeunes gens ne cessaient de crier : « Où allez-vous ? où allez-vous ? » Je répondis au hasard : « Eh bien, au Palais-Royal ! » Aussitôt j'y suis conduit aux cris de : Vive la charte ! vive la liberté de la presse ! vive Chateaubriand ! Dans la cour des Fontaines, M. Barba, le libraire, sortit de sa maison et vint m'embrasser.

Nous arrivons au Palais-Royal ; on me bouscule dans un café sous la galerie de bois. Je mourais de chaud. Je réitère à mains jointes ma demande en rémission de ma gloire : point ; toute cette jeunesse refuse de me lâcher. Il y avait dans la foule un homme en veste à manches retroussées, à mains noires, à figure sinistre, aux yeux ardents, tel que j'en avais tant vu au commencement de la Révolution : il essayait continuellement de s'approcher de moi, et les jeunes gens le repoussaient toujours. Je n'ai su ni son nom ni ce qu'il me voulait.

Il fallut me résoudre à dire enfin que j'allais à la Chambre des pairs. Nous quittâmes le café ; les acclamations recommencèrent. Dans la cour du Louvre, diverses espèces de cris se firent entendre : on disait : « Aux Tuileries ! aux Tuileries ! » les autres : « Vive le premier consul ! » et semblaient vouloir me faire l'héritier de Bonaparte républicain. Hyacinthe, qui m'accompagnait, recevait sa part des poignées de main et des embrassades. Nous traversâmes le pont des Arts et nous prîmes la rue de Seine. On accourait sur notre passage ;

on se mettait aux fenêtres. Je souffrais de tant d'honneurs, car on m'arrachait les bras. Un des jeunes gens qui me poussaient par derrière passa tout à coup sa tête entre mes jambes et m'enleva sur ses épaules. Nouvelles acclamations ; on criait aux spectateurs dans la rue et aux fenêtres : « À bas les chapeaux ! vive la charte ! » et moi je répliquais : « Oui, messieurs, vive la charte ! mais vive le roi ! » On ne répétait pas ce cri, mais il ne provoquait aucune colère. Et voilà comme la partie était perdue ! Tout pouvait encore s'arranger, mais il ne fallait présenter au peuple que des hommes populaires : dans les révolutions, un nom fait plus qu'une armée.

Je suppliai tant mes jeunes amis qu'ils me mirent enfin à terre. Dans la rue de Seine, en face de mon libraire, M. Le Normant, un tapissier offrit un fauteuil pour me porter ; je le refusai et j'arrivai au milieu de mon triomphe dans la cour d'honneur du Luxembourg. Ma généreuse escorte me quitta alors après avoir poussé de nouveaux cris de *Vive la charte ! vive Chateaubriand !* J’étais touché des sentiments de cette noble jeunesse : j'avais crié *vive le roi !* au milieu d'elle, tout aussi en sûreté que si j'eusse été seul enfermé dans ma maison ; elle connaissait mes opinions : elle m'amenait elle-même à la Chambre des pairs où elle savait que j'allais parler et rester fidèle à mon roi ; et pourtant c'était le 30 juillet, et nous venions de passer près de la fosse dans laquelle on ensevelissait les citoyens tués par les balles des soldats de Charles X !

30 juillet 1830

IX. Réunion des pairs.

Le bruit que je laissais en dehors contrastait avec le silence qui régnait dans le vestibule du palais du Luxembourg. Ce silence augmenta dans la galerie sombre qui précède les salons de M. de Sémonville. Ma présence gêna les vingt-cinq ou trente pairs qui s'y trouvaient rassemblés : j'empêchais les douces effusions de la peur, la tendre consternation à laquelle on se livrait. Ce fut là que je vis enfin M. de Mortemart. Je lui dis que, d'après le désir du roi, j'étais prêt à m'entendre avec lui. Il me répondit, comme je l'ai déjà rapporté, qu'en revenant il s'était écorché le talon : il rentra dans le flot de l'assemblée. Il nous donna connaissance des ordonnances comme il les avait fait communiquer aux députés par M. de Sussy. M. de Broglie déclara qu'il venait de parcourir Paris ; que nous étions sur un volcan ; que les bourgeois ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers ; que si le nom de Charles X était seulement prononcé, on nous couperait la gorge à tous, et qu'on démolirait le Luxembourg comme on avait démoli la Bastille : « C'est vrai ! c'est vrai ! » murmuraient d'une voix sourde les prudents, en secouant la tête[4848]. M. de Caraman, qu'on avait fait duc, apparemment parce qu'il avait été valet de M. de Metternich, soutenait avec chaleur qu'on ne pouvait reconnaître les ordonnances : « Pourquoi donc, lui dis-je, monsieur ? » Cette froide question glaça sa verve.

Arrivent les cinq députés commissaires. M. le général Sébastiani débute par sa phrase accoutumée : « Messieurs, c'est une grosse affaire. » Ensuite il fait l'éloge de la haute modération de M. le duc de Mortemart ; il parle des dangers de Paris, prononce quelques mots à la louange de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et conclut à l'impossibilité de

s'occuper des ordonnances. Moi et M. Hyde de Neuville, nous fûmes les seuls d'un avis contraire. J'obtins la parole : « M. le duc de Broglie nous a dit, messieurs, qu'il s'est promené dans les rues, et qu'il a vu partout des dispositions hostiles : je viens aussi de parcourir Paris, trois mille jeunes gens m'ont rapporté dans la cour de ce palais ; vous avez pu entendre leur cris : ont-ils soif de votre sang ceux qui ont ainsi salué l'un de vos collègues ? Ils ont crié : *Vive la charte !* j'ai répondu : *Vive le roi !* ils n'ont témoigné aucune colère et sont venus me déposer sain et sauf au milieu de vous. Sont-ce là des symptômes si menaçants de l'opinion publique ? Je soutiens, moi, que rien n'est perdu, que nous pouvons accepter les ordonnances. La question n'est pas de considérer s'il y a péril ou non, mais de garder les serments que nous avons prêtés à ce roi dont nous tenons nos dignités, et plusieurs d'entre nous leur fortune. Sa Majesté, en retirant les ordonnances et en changeant son ministère, a fait tout ce qu'elle a dû ; faisons à notre tour ce que nous devons. Comment ! dans tous le cours de notre vie, il se présente un seul jour où nous sommes obligés de descendre sur le champ de bataille, et nous n'accepterions pas le combat ? Donnons à la France l'exemple de l'honneur et de la loyauté ; empêchons-la de tomber dans des combinaisons anarchiques où sa paix, ses intérêts réels et ses libertés iraient se perdre : le péril s'évanouit quand on ose le regarder. »

On ne me répondit point ; on se hâta de lever la séance. Il y avait une impatience de parjure dans cette assemblée que poussait une peur intrépide ; chacun voulait sauver sa guenille de vie, comme si le temps n'allait pas, dès demain, nous arracher nos vieilles peaux, dont un juif bien avisé n'aurait pas donné une obole.

Livre XV

I. Les républicains. — Les orléanistes. — M. Thiers est envoyé à Neuilly. — Convocation des pairs chez le grand référendaire. La lettre m'arrive trop tard. — II. Saint-Cloud. — Scène : Monsieur le Dauphin et le maréchal de Raguse. — III. Neuilly. — M. le duc d'Orléans. — Le Raincy. — Le prince vient à Paris. — IV. Une députation de la Chambre élective offre à M. le duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. — Il accepte. — Efforts des républicains. — V. M. le duc d'Orléans va à l'Hôtel de Ville. — VI. Les républicains au Palais-Royal. — VII. Le roi quitte Saint-Cloud. — Arrivée de Madame la Dauphine à Trianon. — Corps diplomatique. — VIII. Rambouillet. — IX. Ouverture de la session, le 3 août. — Lettre de Charles X à M. le duc d'Orléans. — X. Départ du peuple pour Rambouillet. — Fuite du roi. — Réflexions. — XI. Palais-Royal. — Conversations. — Dernière tentation politique. — M. de Sainte-Aulaire. — XII. Dernier soupir du parti républicain. — XIII. Journée du 7 août. — Séance à la Chambre des Pairs. — Mon discours. — Je sors du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer. — Mes démissions. — XIV. Charles X s'embarque à Cherbourg. — XV. Ce que sera la révolution de juillet. — XVI. Fin de ma carrière politique.

Ce livre a été écrit à Paris en août et septembre 1830, et revu en décembre 1840.

I. Les républicains. — Les orléanistes. — M. Thiers est envoyé à Neuilly. — Convocation des pairs chez le grand référendaire. La lettre m'arrive trop tard.

Les trois partis commençaient à se dessiner et à agir les uns contre les autres : les députés qui voulaient la monarchie par la branche aînée étaient les plus forts légalement ; ils ralliaient à eux tout ce qui tendait à l'ordre ; mais, moralement, ils étaient les plus faibles : ils hésitaient, ils ne se prononçaient pas : il devenait manifeste, par la tergiversation de la cour, qu'ils tomberaient dans l'usurpation plutôt que de se voir engloutis dans la République.

Celle-ci fit afficher un placard qui disait : « La France est libre. Elle n'accorde au gouvernement provisoire que le droit de la consulter, en attendant qu'elle ait exprimé sa volonté par de nouvelles élections. Plus de royauté. Le pouvoir exécutif confié à un président temporaire. Concours médiat ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés. Liberté des cultes. »

Ce placard résumait les seules choses justes de l'opinion républicaine ; une nouvelle assemblée de députés aurait décidé s'il était bon ou mauvais de céder à ce vœu, *plus de royauté* ; chacun aurait plaidé sa cause, et l'élection d'un gouvernement quelconque par un congrès national eût eu le caractère de la légalité.

Sur une autre affiche républicaine du même jour, 30 juillet, on lisait en grosses lettres : « Plus de Bourbons.... Tout est là, grandeur, repos, prospérité publique, liberté. »

Enfin, parut une adresse à MM. les membres de la

commission municipale composant un gouvernement provisoire ; elle demandait : « Qu'aucune proclamation ne fût faite pour désigner un chef, lorsque la forme même du gouvernement ne pouvait être encore déterminée ; que le gouvernement provisoire restât en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français pût être connu ; toute autre mesure étant intempestive et coupable. »

Cette adresse, émanant des membres d'une commission nommée par un grand nombre de citoyens de divers arrondissements de Paris, était signée par MM. Chevalier, président, Trélat, Teste, Lepelletier, Guinard, Hingray, Cauchois-Lemaire, etc.

Dans cette réunion populaire, on proposait de remettre par acclamation la présidence de la République à M. de Lafayette ; on s'appuyait sur les principes que la Chambre des représentants de 1815 avait proclamés en se séparant. Divers imprimeurs refusèrent de publier ces proclamations, disant que défense leur en était faite par M. le duc de Broglie. La République jetait par terre le trône de Charles X ; elle craignait les inhibitions de M. de Broglie, lequel n'avait aucun caractère.

Je vous ai dit que, dans la nuit du 29 au 30, M. Laffitte, avec MM. Thiers et Mignet, avaient tout préparé pour attirer les yeux du public sur M. le duc d'Orléans. Le 30 parurent des proclamations et des adresses, fruit de ce conciliabule : « Évitons la République, » disaient-elles. Venaient ensuite les faits d'armes de Jemmapes et de Valmy, et l'on assurait que M. le duc d'Orléans n'était pas *Capet*, mais *Valois*[4849].

Et cependant M. Thiers, envoyé par M. Laffitte, chevauchait vers Neuilly avec M. Scheffer[4850] : S. A. R. n'y était pas. Grands combats de paroles entre mademoiselle d'Orléans et M. Thiers : il fut convenu qu'on écrirait à M. le duc d'Orléans pour le décider à se rallier à la révolution. M. Thiers écrivit lui-même un mot au prince, et madame Adélaïde promit de devancer sa famille à Paris. L'orléanisme avait fait des progrès, et, dès le soir même de cette journée, il fut question parmi les députés de conférer les pouvoirs de lieutenant général à M. le duc

d'Orléans.

M. de Sussy, avec les ordonnances de Saint-Cloud, avait été encore moins bien reçu à l'Hôtel de Ville qu'à la Chambre des députés. Muni d'un *récépissé* de M. de Lafayette, il revint trouver M. de Mortemart qui s'écria : « Vous m'avez sauvé plus que la vie ; vous m'avez sauvé l'honneur. »

La commission municipale fit une proclamation dans laquelle elle déclarait que *les crimes de son pouvoir* (de Charles X)*étaient finis*, et que *le peuple aurait un gouvernement qui lui devrait* (au peuple) *son origine* : phrase ambiguë qu'on pouvait interpréter comme on voulait. MM. Laffitte et Périer ne signèrent point cet acte. M. de Lafayette, alarmé un peu tard de l'idée de la royauté orléaniste, envoya M. Odilon Barrot[4851] à la Chambre des députés annoncer que le peuple, auteur de la révolution de juillet, n'entendait pas la terminer par un simple changement de personnes, et que le sang versé valait bien quelques libertés. Il fut question d'une proclamation des députés afin d'inviter S. A. R. le duc d'Orléans à se rendre dans la capitale : après quelques communications avec l'Hôtel de Ville, ce projet de proclamation fut anéanti. On n'en tira pas moins au sort une députation de douze membres pour aller offrir au châtelain de Neuilly cette lieutenance générale qui n'avait pu trouver passage dans une proclamation.

Dans la soirée, M. le grand référendaire rassemble chez lui les pairs : sa lettre, soit négligence ou politique, m'arriva trop tard. Je me hâtai de courir au rendez-vous ; on m'ouvrit la grille de l'allée de l'Observatoire ; je traversai le jardin du Luxembourg : quand j'arrivai au palais, je n'y trouvai personne. Je refis le chemin des parterres, les yeux attachés sur la lune. Je regrettais les mers et les montagnes où elle m'était apparue, les forêts dans la cime desquelles, se dérobant elle-même en silence, elle avait l'air de me répéter la maxime d'Épicure : « Cache ta vie. »

II. Saint-Cloud. — Scène : Monsieur le Dauphin et le maréchal de Raguse.

J'ai laissé les troupes, le 29 au soir, se retirer sur Saint-Cloud. Les bourgeois de Chaillot et de Passy les attaquèrent, tuèrent un capitaine de carabiniers, deux officiers, et blessèrent une dizaine de soldats. Le Motha, capitaine de la garde, fut frappé d'une balle par un enfant qu'il s'était plu à ménager. Ce capitaine avait donné sa démission au moment des ordonnances ; mais, voyant qu'on se battait le 27, il rentra dans son corps pour partager les dangers de ses camarades[4852]. Jamais, à la gloire de la France, il n'y eut un plus beau combat dans les partis opposés entre la liberté et l'honneur.

Les enfants, intrépides parce qu'ils ignorent le danger, ont joué un triste rôle dans les trois journées : à l'abri de leur faiblesse, ils tiraient à bout portant sur les officiers qui se seraient crus déshonorés en les repoussant. Les armes modernes mettent la mort à la disposition de la main la plus débile. Singes laids et étiolés, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, ces petits héros des trois journées se livraient à des assassinats avec tout l'abandon de l'innocence. Donnons-nous garde, par des louanges imprudentes, de faire naître l'émulation du mal. Les enfants de Sparte allaient à la chasse aux ilotes.

Monsieur le dauphin reçut les soldats à la porte du village de Boulogne, dans le bois, puis il rentra à Saint-Cloud.

Saint-Cloud était gardé par les quatre compagnies des gardes du corps. Le bataillon des élèves de Saint-Cyr était arrivé : en rivalité et en contraste avec l'École polytechnique, il avait embrassé la cause royale. Les troupes exténuées, qui revenaient d'un combat de trois jours, ne causaient, par leurs

blessures et leur délabrement, que de l'ébahissement aux domestiques titrés, dorés et repus qui mangeaient à la table du roi. On ne songea point à couper les lignes télégraphiques ; passaient librement sur la route courriers, voyageurs, malles-postes, diligences, avec le drapeau tricolore qui insurgeait les villages en les traversant. Les embauchages par le moyen de l'argent et des femmes commencèrent. Les proclamations de la commune de Paris étaient colportées çà et là. Le roi et la cour ne se voulaient pas encore persuader qu'ils fussent en péril. Afin de prouver qu'ils méprisaient les gestes de quelques bourgeois mutinés, et qu'il n'y avait point de révolution, ils laissaient tout aller : le doigt de Dieu se voit dans tout cela.

À la tombée de la nuit du 30 juillet, à peu près à la même heure où la commission des députés partait pour Neuilly, un aide-major fit annoncer aux troupes que les ordonnances étaient rapportées. Les soldats crièrent : Vive le roi ! et reprirent leur gaieté au bivouac ; mais cette annonce de l'aide-major, envoyé par le duc de Raguse, n'avait pas été communiquée au Dauphin, qui, grand amateur de discipline, entra en fureur. Le roi dit au maréchal : « Le Dauphin est mécontent ; allez vous expliquer avec lui. »

Le maréchal ne trouva point le Dauphin chez lui, et l'attendit dans la salle de billard avec le duc de Guiche et le duc de Ventadour, aides de camp du prince. Le Dauphin rentra : à l'aspect du maréchal, il rougit jusqu'aux yeux, traverse son antichambre avec ses grands pas si singuliers, arrive à son salon, et dit au maréchal : « Entrez ! » La porte se referme : un grand bruit se fait entendre ; l'élévation des voix s'accroît ; le duc de Ventadour, inquiet, ouvre la porte ; le maréchal sort, poursuivi par le dauphin, qui l'appelle double traître. « Rendez votre épée ! rendez votre épée ! » et, se jetant sur lui, il lui arrache son épée. L'aide de camp du maréchal, M. Delarue, se veut précipiter entre lui et le Dauphin, il est retenu par M. de Montgascon ; le prince s'efforce de briser l'épée du maréchal et se coupe les mains. Il crie : « À moi, gardes du corps ! qu'on le saisisse ! » Les gardes du corps accoururent ; sans un mouvement de tête du maréchal, leurs baïonnettes l'auraient

atteint au visage. Le duc de Raguse est conduit aux arrêts dans son appartement[4853].

Le roi arrangea tant bien que mal cette affaire, d'autant plus déplorable, que les acteurs n'inspiraient pas un grand intérêt. Lorsque le fils du Balafré occit Saint-Pol, maréchal de la Ligue, on reconnut dans ce coup d'épée la fierté et le sang des Guises ; mais quand monsieur le dauphin, plus puissant seigneur qu'un prince de Lorraine, aurait pourfendu le maréchal Marmont, qu'est-ce que cela eût fait ? Si le maréchal eût tué monsieur le dauphin, c'eût été seulement un peu plus singulier. On verrait passer dans la rue César, descendant de Vénus, et Brutus, arrière-neveu de Junius qu'on ne les regarderait pas. Rien n'est grand aujourd'hui, parce que rien n'est haut.

Voilà comme se dépensait à Saint-Cloud la dernière heure de la monarchie ; cette pâle monarchie, défigurée et sanglante, ressemblait au portrait que nous fait d'Urfé d'un grand personnage expirant : « Il avait les yeux hâves et enfoncés ; la mâchoire inférieure, couverte seulement d'un peu de peau, paraissait s'être retirée ; la barbe hérissée, le teint jaune, les regards lents, les souffles abattus. De sa bouche il ne sortait déjà plus de paroles humaines, mais des oracles. »

III. M. le duc d'Orléans. — Le Raincy. — Le prince vient à Paris.

M. le duc d'Orléans avait eu, sa vie durant, pour le trône ce penchant que toute âme bien née sent pour le pouvoir. Ce penchant se modifie selon les caractères : impétueux et aspirant, mou et rampant ; imprudent, ouvert, déclaré dans ceux-ci, circonspect, caché, honteux et bas dans ceux-là : l'un, pour s'élever, peut atteindre à tous les crimes ; l'autre, pour monter, peut descendre à toutes les bassesses. M. le duc d'Orléans appartenait à cette dernière classe d'ambitieux. Suivez ce prince dans sa vie, il ne dit et ne fait jamais rien de complet, et laisse toujours une porte ouverte à l'évasion. Pendant la Restauration, il flatte la cour et encourage l'opinion libérale ; Neuilly est le rendez-vous des mécontentements et des mécontents. On soupire, on se serre la main en levant les yeux au ciel, mais on ne prononce pas une parole assez significative pour être reportée en haut lieu. Un membre de l'opposition meurt-il, on envoie un carrosse au convoi, mais ce carrosse est vide ; la livrée est admise à toutes les portes et à toutes les fosses. Si, au temps de mes disgrâces de cour, je me trouve aux Tuileries sur le chemin de M. le duc d'Orléans, il passe en ayant soin de saluer à droite, de manière que, moi étant à gauche, il me tourne l'épaule. Cela sera remarqué, et fera bien.

M. le duc d'Orléans connut-il d'avance les ordonnances de juillet ? En fut-il instruit par une personne qui tenait le secret de M. Ouvrard ? Qu'en pensa-t-il ? Quelles furent ses craintes et ses espérances ? Conçut-il un plan ? Poussa-t-il M. Laffitte à faire ce qu'il fit, ou laissa-t-il faire M. Laffitte ? D'après le caractère de Louis-Philippe, on doit présumer qu'il ne prit aucune résolution,

et que sa timidité politique, se renfermant dans sa fausseté, attendit l'événement comme l'araignée attend le moucheron qui se prendra dans sa toile. Il a laissé le moment conspirer ; il n'a conspiré lui-même que par ses désirs, dont il est probable qu'il avait peur.

Il y avait deux partis à prendre pour M. le duc d'Orléans : le premier, et le plus honorable, était de courir à Saint-Cloud, de s'interposer entre Charles X et le peuple, afin de sauver la couronne de l'un et la liberté de l'autre ; le second consistait à se jeter dans les barricades, le drapeau tricolore au poing, et à se mettre à la tête du mouvement du monde. Philippe avait à choisir entre l'honnête homme et le grand homme : il a préféré escamoter la couronne du roi et la liberté du peuple. Un filou, pendant le trouble et les malheurs d'un incendie, dérobe subtilement les objets les plus précieux du palais brûlant, sans écouter les cris d'un enfant que la flamme a surpris dans son berceau.

La riche proie une fois saisie, il s'est trouvé force chiens à la curée : alors sont arrivées toutes ces vieilles corruptions des régimes précédents, ces receleurs d'effets volés, crapauds immondes à demi écrasés sur lesquels on a cent fois marché, et qui vivent, tout aplatis qu'ils sont. Ce sont là pourtant les hommes que l'on vante et dont on exalte l'habileté ! Milton pensait autrement lorsqu'il écrivait ce passage d'une lettre sublime : « Si Dieu versa jamais un amour ferme de la beauté morale dans le sein d'un homme, il l'a versé dans le mien. Quelque part que je rencontre un homme méprisant la fausse estime du vulgaire, osant aspirer, par ses sentiments, son langage et sa conduite, à ce que la haute sagesse des âges nous a enseigné de plus excellent, je m'unis à cet homme par une sorte de nécessaire attachement. Il n'y a point de puissance dans le ciel ou sur la terre qui puisse m'empêcher de contempler avec respect et tendresse ceux qui ont atteint le sommet de la dignité et de la vertu. »

La cour aveugle de Charles X ne sut jamais où elle en était et à qui elle avait affaire : on pouvait mander M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud, et il est probable que dans le premier moment il

eût obéi ; on pouvait le faire enlever à Neuilly, le jour même des ordonnances : on ne prit ni l'un ni l'autre parti.

Sur des renseignements que lui porta madame de Bondy à Neuilly dans la nuit du mardi 27, Louis-Philippe se leva à trois heures du matin, et se retira en un lieu connu de sa seule famille. Il avait la double crainte d'être atteint par l'insurrection de Paris ou arrêté par un capitaine des gardes. Il alla donc écouter dans la solitude du Raincy les coups de canon lointains de la bataille du Louvre, comme j'écoutais sous un arbre ceux de la bataille de Waterloo. Les sentiments qui sans doute agitaient le prince ne devaient guère ressembler à ceux qui m'oppressaient dans les campagnes de Gand.

Je vous ai dit que, dans la matinée du 30 juillet, M. Thiers ne trouva point le duc d'Orléans à Neuilly ; mais madame la duchesse d'Orléans envoya chercher S. A. R. : M. le comte Anatole de Montesquiou[4854] fut chargé du message. Arrivé au Raincy, M. de Montesquiou eut toutes les peines du monde à déterminer Louis-Philippe à revenir à Neuilly pour y attendre la députation de la Chambre des députés.

Enfin, persuadé par le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, Louis-Philippe monta en voiture. M. de Montesquiou partit en avant ; il alla d'abord assez vite ; mais quand il regarda en arrière, il vit la calèche de S. A. R. s'arrêter et rebrousser chemin vers le Raincy. M. de Montesquiou revient en hâte, implore la future majesté qui courait se cacher au désert, comme ces illustres chrétiens fuyant jadis la pesante dignité de l'épiscopat : le serviteur fidèle obtint une dernière et malheureuse victoire.

Le soir du 30, la députation des douze membres de la Chambre des députés, qui devait offrir la lieutenance générale du royaume au prince, lui envoya un message à Neuilly. Louis-Philippe reçut ce message à la grille du parc, le lut au flambeau et se mit à l'instant en route pour Paris, accompagné de MM. de Berthois[4855], Haymès et Oudart. Il portait à sa boutonnière une cocarde tricolore : il allait enlever une vieille couronne au garde-meuble.

IV. Une députation de la Chambre élective offre à M. le duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. — Il accepte. — Efforts des républicains.

À son arrivée au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans envoya complimenter M. de Lafayette.

La députation des douze députés se présenta au Palais-Royal. Elle demanda au prince s'il acceptait la lieutenance générale du royaume ; réponse embarrassée : « Je suis venu au milieu de vous partager vos dangers.... J'ai besoin de réfléchir. Il faut que je consulte diverses personnes. Les dispositions de Saint-Cloud ne sont point hostiles ; la présence du roi m'impose des devoirs. » Ainsi répondit Louis-Philippe. On lui fit rentrer ses paroles dans le corps, comme il s'y attendait : après s'être retiré une demi-heure, il reparut portant une proclamation en vertu de laquelle il acceptait les fonctions de lieutenant général du royaume, proclamation finissant par cette déclaration : « La charte sera désormais une vérité. »

Portée à la Chambre élective, la proclamation fut reçue avec cet enthousiasme révolutionnaire âgé de cinquante ans : on y répondit par une autre proclamation, de la rédaction de M. Guizot. Les députés retournèrent au Palais-Royal ; le prince s'attendrit, accepta de nouveau, et ne put s'empêcher de gémir sur les déplorables circonstances qui le forçaient d'être lieutenant général du royaume.

La République, étourdie des coups qui lui étaient portés, cherchait à se défendre ; mais son véritable chef, le général Lafayette, l'avait presque abandonnée. Il se plaisait dans ce concert d'adorations qui lui arrivaient de tous côtés ; il humait le parfum des révolutions ; il s'enchantait de l'idée qu'il était

l'arbitre de la France, qu'il pouvait à son gré, en frappant du pied, faire sortir de terre une république ou une monarchie ; il aimait à se bercer dans cette incertitude où se plaisent les esprits qui craignent les conclusions, parce qu'un instinct les avertit qu'ils ne sont plus rien quand les faits sont accomplis.

Les autres chefs républicains s'étaient perdus d'avance par divers ouvrages : l'éloge de la terreur, en rappelant aux Français 1793, les avait fait reculer. Le rétablissement de la garde nationale tuait en même temps, dans les combattants de juillet, le principe ou la puissance de l'insurrection. M. de Lafayette ne s'aperçut pas qu'en rêvassant la République, il avait armé contre elle trois millions de gendarmes.

Quoi qu'il en soit, honteux d'être sitôt pris pour dupes, les jeunes gens essayèrent quelque résistance. Ils répliquèrent par des proclamations et des affiches aux proclamations et aux affiches du duc d'Orléans. On lui disait que si les députés s'étaient abaissés à le supplier d'accepter la lieutenance générale du royaume, la Chambre des députés, nommée sous une loi aristocratique, n'avait pas le droit de manifester la volonté populaire. On prouvait à Louis-Philippe qu'il était fils de Louis-Philippe-Joseph ; que Louis-Philippe-Joseph était fils de Louis-Philippe ; que Louis-Philippe était fils de Louis, lequel était fils de Philippe II, régent ; que Philippe II était fils de Philippe Ier, lequel était frère de Louis XIV : donc Louis-Philippe d'Orléans était *Bourbon* et *Capet*, non *Valois*. M. Laffitte n'en continuait pas moins à le regarder comme étant de la race de Charles IX et de Henri III, et disait : « Thiers sait cela. »

Plus tard, la réunion Lointier[4856] s'écria que la nation était en armes pour soutenir ses droits par la force. Le comité central du douzième arrondissement déclara que le peuple n'avait point été consulté sur le mode de sa Constitution ; que la Chambre des députés et la Chambre des pairs, tenant leurs pouvoirs de Charles X, étaient tombées avec lui, qu'elles ne pouvaient, en conséquence, représenter la nation ; que le douzième arrondissement ne reconnaissait point la lieutenance générale ; que le gouvernement provisoire devait rester en permanence, sous la présidence de Lafayette, jusqu'à ce qu'une Constitution

eût été délibérée et arrêtée comme base fondamentale du gouvernement.

Le 30 au matin, il était question de proclamer la République. Quelques hommes déterminés menaçaient de poignarder la commission municipale, si elle ne conservait pas le pouvoir. Ne s'en prenait-on pas aussi à la Chambre des pairs ? On était furieux de son audace. L'audace de la Chambre des pairs ! Certes, c'était là, le dernier outrage et la dernière injustice qu'elle eût dû s'attendre à éprouver de l'opinion.

Il y eut un projet : vingt jeunes gens des plus ardents devaient s'embusquer dans une petite rue donnant sur le quai de la Ferraille, et faire feu sur Louis-Philippe, lorsqu'il se rendrait du Palais-Royal à la maison de ville. On les arrêta en leur disant : « Vous tuerez en même temps Laffitte, Pajol et Benjamin Constant. » Enfin on voulait enlever le duc d'Orléans et l'embarquer à Cherbourg : étrange rencontre, si Charles X et Philippe se fussent retrouvés dans le même port, sur le même vaisseau, l'un expédié à la rive étrangère par les bourgeois, l'autre par les républicains !

V. M. le duc d'Orléans va à l'Hôtel de Ville.

Le duc d'Orléans, ayant pris le parti d'aller faire confirmer son titre par les tribuns de l'Hôtel de Ville, descendit dans la cour du Palais-Royal, entouré de quatre-vingt-neuf députés en casquettes, en chapeaux ronds, en habits, en redingotes. Le candidat royal est monté sur un cheval blanc ; il est suivi de Benjamin Constant dans une chaise à porteur ballottée par deux Savoyards. MM. Méchin[4857] et Viennet[4858], couverts de sueur et de poussière, marchent entre le cheval blanc du monarque futur et la brouette du député goutteux, se querellant avec les deux crocheteurs pour garder les distances voulues. Un tambour à moitié ivre battait la caisse à la tête du cortège. Quatre huissiers servaient de licteurs. Les députés les plus zélés meuglaient : Vive le duc d'Orléans ! Autour du Palais-Royal, ces cris eurent quelques succès ; mais, à mesure qu'on avançait vers l'Hôtel de Ville, les spectateurs devenaient moqueurs ou silencieux. Philippe se démenait sur son cheval de triomphe, et ne cessait de se mettre sous le bouclier de M. Laffitte, en recevant de lui, chemin faisant, quelques paroles protectrices. Il souriait au général Gérard, faisait des signes d'intelligence à M. Viennet et à M. Méchin, mendiait la couronne en quêtant le peuple avec son chapeau orné d'une aune de ruban tricolore, tendant la main à quiconque voulait en passant aumôner cette main. La monarchie ambulante arrive sur la place de Grève, où elle est saluée des cris : Vive la République !

Quand la matière électorale royale pénétra dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, des murmures plus menaçants accueillirent le postulant : quelques serviteurs zélés qui criaient son nom reçurent des gourmades. Il entre dans la salle du Trône ; là se

pressaient les blessés et les combattants des trois journées : une exclamation générale : *Plus de Bourbons ! Vive Lafayette !* ébranla les voûtes de la salle. Le prince en parut troublé. M. Viennet lut à haute voix pour M. Laffitte la déclaration des députés ; elle fut écoutée dans un profond silence. Le duc d'Orléans prononça quelques mots d'adhésion. Alors M. Dubourg dit rudement à Philippe : « Vous venez de prendre de grands engagements. S'il vous arrivait jamais d'y manquer, nous sommes gens à vous les rappeler. » Et le roi futur de répondre tout ému : « Monsieur, je suis honnête homme. » M. de la Fayette, voyant l'incertitude croissante de l'assemblée, se mit tout à coup en tête d'abdiquer la présidence : il donne au duc d'Orléans un drapeau tricolore, s'avance sur le balcon de l'Hôtel de Ville, et embrasse le prince aux yeux de la foule ébahie, tandis que celui-ci agitait le drapeau national. Le baiser républicain de Lafayette fit un roi. Singulier résultat de toute la vie *du héros des Deux Mondes !*

Et puis, *plan ! plan !* la litière de Benjamin Constant et le cheval blanc de Louis-Philippe rentrèrent moitié hués, moitié bénis, de la fabrique politique de la Grève au Palais-Marchand. « Ce jour-là même, dit encore M. Louis Blanc (31 juillet), et non loin de l'Hôtel de Ville, un bateau placé au bas de la Morgue, et surmonté d'un pavillon noir, recevait des cadavres qu'on descendait sur des civières. On rangeait ces cadavres par piles en les couvrant de paille ; et, rassemblée le long des parapets de la Seine, la foule regardait en silence[4859]. »

À propos des États de la Ligue et de la confection d'un roi, Palma-Cayet s'écrie : « Je vous prie de vous représenter quelle réponse eût pu faire ce petit bonhomme maître Matthieu Delaunay et M. Boucher, curé de Saint-Benoît, et quelque autre de cette étoffe, à qui leur eût dit qu'ils dussent être employés pour installer un roi en France à leur fantaisie ?... Les vrais Français ont toujours eu en mépris cette forme d'élire les rois qui les rend maîtres et valets tout ensemble. »

VI. Les républicains au Palais-Royal.

Philippe n'était pas au bout de ses épreuves ; il avait encore bien des mains à serrer, bien des accolades à recevoir ; il lui fallait encore envoyer bien des baisers, saluer bien bas les passants, venir bien des fois, au caprice de la foule, chanter la Marseillaise sur le balcon des Tuileries.

Un certain nombre de républicains s'étaient réunis le matin du 31 au bureau du *National* : lorsqu'ils surent qu'on avait nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, ils voulurent connaître les opinions de l'homme destiné à devenir leur roi malgré eux. Ils furent conduits au Palais-Royal par M. Thiers : c'étaient MM. Bastide[4860], Thomas[4861], Joubert[4862], Cavaignac[4863], Marchais[4864], Degousée[4865], Guinard[4866]. Le prince dit d'abord de fort belles choses sur la liberté : « Vous n'êtes pas encore roi, répliqua Bastide, écoutez la vérité ; bientôt vous ne manquerez pas de flatteurs. » « Votre père, ajouta Cavaignac, est régicide comme le mien ; cela vous sépare un peu des autres. » Congratulations mutuelles sur le régicide, néanmoins avec cette remarque judicieuse de Philippe, qu'il y a des choses dont il faut garder le souvenir pour ne pas les imiter.

Des républicains qui n'étaient pas de la réunion du *National* entrèrent. M. Trélat dit à Philippe : « Le peuple est le maître ; vos fonctions sont provisoires ; il faut que le peuple exprime sa volonté : le consultez-vous, oui ou non ? »

M. Thiers, frappant sur l'épaule de M. Thomas et interrompant ces discours dangereux : « Monseigneur, n'est-ce pas que voilà un beau colonel ? — C'est vrai, répond Louis-Philippe. — Qu'est-ce qu'il dit donc ? s'écrie-t-on. Nous prend-il pour un troupeau qui vient se vendre ? » Et l'on entend de toutes parts ces mots

contradictoires : « C'est la tour de Babel ! Et l'on appelle cela un roi citoyen ! la République ? Gouvernez donc avec des républicains ! » Et M. Thiers de s'écrier : « J'ai fait là une belle ambassade ! »

Puis M. de Lafayette descendit au Palais-Royal : le citoyen faillit être étouffé sous les embrassements de son roi. Toute la maison était pâmée.

Les vestes étaient aux postes d'honneur, les casquettes dans les salons, les blouses à table avec les princes et les princesses ; dans le conseil, des chaises, point de fauteuils ; la parole à qui la voulait ; Louis-Philippe, assis entre M. de Lafayette et M. Laffitte, les bras passés sur l'épaule de l'un et de l'autre, s'épanouissait d'égalité et de bonheur.

J'aurais voulu mettre plus de gravité dans la description de ces scènes qui ont produit une grande révolution, ou, pour parler plus correctement, de ces scènes par lesquelles sera hâtée la transformation du monde ; mais je les ai vues ; des députés qui en étaient les acteurs ne pouvaient s'empêcher d'une certaine confusion, en me racontant de quelle manière, le 31 juillet, ils étaient allés forger — un roi.

On faisait à Henri IV, non catholique, des objections qui ne le ravalaient pas et qui se mesuraient à la hauteur même du trône : on lui remontrait « que saint Louis n'avoit pas été canonisé à Genève, mais à Rome : que si le roi n'étoit catholique, il ne tiendroit pas le premier rang des rois en la chrétienté ; qu'il n'étoit pas beau que le roi priât d'une sorte et son peuple d'une autre ; que le roi ne pourrait être sacré à Reims et qu'il ne pourroit être enterré à Saint-Denis s'il n'étoit catholique. »

Qu'objectait-on à Philippe avant de le faire passer au dernier tour de scrutin ? On lui objectait qu'il n'était pas assez *patriote*.

Aujourd'hui que la révolution est consommée, on se regarde comme offensé lorsqu'on ose rappeler ce qui se passa au point de départ ; on craint de diminuer la solidité de la position qu'on a prise, et quiconque ne trouve pas dans l'origine du fait commençant la gravité du fait accompli, est un détracteur.

Lorsqu'une colombe descendait pour apporter à Clovis l'huile

sainte, lorsque les rois chevelus étaient élevés sur un bouclier, lorsque saint Louis tremblait, par sa vertu prématurée, en prononçant à son sacre le serment de n'employer son autorité que pour la gloire de Dieu et le bien de son peuple, lorsque Henri IV, après son entrée à Paris, alla se prosterner à Notre-Dame, que l'on vit ou que l'on crut voir, à sa droite, un bel enfant qui le défendait et que l'on prit pour son ange gardien, je conçois que le diadème était sacré ; l'oriflamme reposait dans les tabernacles du ciel. Mais depuis que, sur une place publique, un souverain, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos, a abaissé sa tête sous le glaive au son du tambour ; depuis qu'un autre souverain, environné de la plèbe, est allé mendier des votes pour son *élection*, au bruit du même tambour, sur une autre place publique, qui conserve la moindre illusion sur la couronne ? Qui croit que cette royauté meurtrie et souillée puisse encore imposer au monde ? Quel homme, sentant un peu son cœur battre, voudrait avaler le pouvoir dans ce calice de honte et de dégoût que Philippe a vidé d'un seul trait sans vomir ? La monarchie européenne aurait pu continuer sa vie, si l'on eût conservé en France la monarchie mère, fille d'un saint et d'un grand homme ; mais on en a dispersé les semences : rien n'en renaîtra.

VII. Le roi quitte Saint-Cloud. — Arrivée de Madame la Dauphine à Trianon. — Corps diplomatique.

Vous venez de voir la royauté de la Grève s'avancer poudreuse et haletante sous le drapeau tricolore, au milieu de ses insolents amis ; voyez maintenant la royauté de Reims se retirer, à pas mesurés, au milieu de ses aumôniers et de ses gardes, marchant dans toute l'exactitude de l'étiquette, n'entendant pas un mot qui ne fût un mot de respect, et révérée même de ceux qui la détestaient. Le soldat, qui l'estimait peu, se faisait tuer pour elle ; le drapeau blanc, placé sur son cercueil avant d'être reployé pour jamais, disait au vent : Saluez-moi : j'étais à Ivry ; j'ai vu mourir Turenne ; les Anglais me connurent à Fontenoy ; j'ai fait triompher la liberté sous Washington ; j'ai délivré la Grèce et je flotte encore sur les murailles d'Alger !

Le 31, à l'aube du jour, à l'heure même où le duc d'Orléans, arrivé à Paris, se préparait à l'acceptation de la lieutenance générale, les gens du service de Saint-Cloud se présentèrent au bivouac du pont de Sèvres, annonçant qu'ils étaient congédiés, et que le roi était parti à trois heures et demie du matin. Les soldats s'émurent, puis ils se calmèrent à l'apparition du Dauphin : il s'avançait à cheval, comme pour les enlever par un de ces mots qui mènent les Français à la mort ou à la victoire ; il s'arrête au front de la ligne, balbutie quelques phrases, tourne court et rentre au château. Le courage ne lui faillit pas, mais la parole. La misérable éducation de nos princes de la branche aînée, depuis Louis XIV, les rendait incapables de supporter une contradiction, de s'exprimer comme tout le monde, et de se mêler au reste des hommes.

Cependant, les hauteurs de Sèvres et les terrasses de

Bellevue se couronnaient d'hommes du peuple : on échangea quelques coups de fusil. Le capitaine qui commandait à l'avant-garde du pont de Sèvres passa à l'ennemi ; il mena une pièce de canon et une partie de ses soldats aux bandes réunies sur la route du *Point du Jour*. Alors les Parisiens et la garde convinrent qu'aucune hostilité n'aurait lieu jusqu'à ce que l'évacuation de Saint-Cloud et de Sèvres fût effectuée. Le mouvement rétrograde commença ; les Suisses furent enveloppés par les habitants de Sèvres, jetèrent bas leurs armes, bien que dégagés presque aussitôt par les lanciers, dont le lieutenant-colonel fut blessé. Les troupes traversèrent Versailles, où la garde nationale faisait le service depuis la veille avec les grenadiers de La Rochejaquelein, l'une sous la cocarde tricolore, les autres avec la cocarde blanche. Madame la Dauphine arriva de Vichy et rejoignit la famille royale à Trianon, jadis séjour préféré de Marie-Antoinette. À Trianon, M. de Polignac se sépara de son maître.

On a dit que madame la Dauphine était opposée aux ordonnances : le seul moyen de bien juger les choses, c'est de les considérer dans leur essence ; le plébéien sera toujours d'avis de la liberté, le prince inclinera toujours au pouvoir. Il ne leur en faut faire ni un crime ni un mérite ; c'est leur nature. Madame la Dauphine aurait peut-être désiré que les ordonnances eussent paru dans un moment plus opportun, alors que de meilleures précautions eussent été prises pour en garantir le succès ; mais au fond elles lui plaisaient et lui devaient plaire. Madame la duchesse de Berry en était ravie. Ces deux princesses crurent que la royauté, hors de page, était enfin affranchie des entraves que le gouvernement représentatif attache au pied du souverain.

On est étonné, dans ces événements de juillet, de ne pas rencontrer le corps diplomatique, lui qui n'était que trop consulté de la cour et qui se mêlait trop de nos affaires.

Il est question deux fois des ambassadeurs étrangers dans nos derniers troubles. Un homme fut arrêté aux barrières, et le paquet dont il était porteur envoyé à l'Hôtel de Ville : c'était une dépêche de M. de Lœvenhielm[4867] au roi de Suède. M. Baude

fit remettre cette dépêche à la légation suédoise sans l'ouvrir. La correspondance de lord Stuart étant tombée entre les mains des meneurs populaires, elle lui fut pareillement renvoyée sans avoir été ouverte, ce qui fit merveille à Londres. Lord Stuart, comme ses compatriotes, adorait le désordre chez l'étranger : sa diplomatie était de la *police*, ses dépêches, des *rapports*. Il m'aimait assez lorsque j'étais ministre, parce que je le traitais sans façon et que ma porte lui était toujours ouverte ; il entrait chez moi en bottes à toute heure, crotté et vêtu comme un voleur, après avoir couru sur les boulevards et chez les dames, qu'il payait mal et qui l'appelaient *Stuart*[4868].

J'avais conçu la diplomatie sur un nouveau plan : n'ayant rien à cacher, je parlais tout haut ; j'aurais montré mes dépêches au premier venu, parce que je n'avais aucun projet pour la gloire de la France que je ne fusse déterminé à accomplir en dépit de tout opposant.

J'ai dit cent fois à sir Charles Stuart en riant, et j'étais sérieux : « Ne me cherchez pas querelle : si vous me jetez le gant, je le relève. La France ne vous a jamais fait la guerre avec l'intelligence de votre position ; c'est pourquoi vous nous avez battus ; mais ne vous y fiez pas[4869]. »

Lord Stuart vit donc nos *troubles de juillet* dans toute cette bonne nature qui jubile de nos misères ; mais les membres du corps diplomatique, ennemis de la cause populaire, avaient plus ou moins poussé Charles X aux ordonnances, et cependant, quand elles parurent, ils ne firent rien pour sauver le monarque ; que si M. Pozzo di Borgo[4870] se montra inquiet d'un coup d'État, ce ne fut ni pour le roi ni pour le peuple.

Deux choses sont certaines :

Premièrement, la révolution de juillet attaquait les traités de la quadruple alliance : la France des Bourbons faisait partie de cette alliance ; les Bourbons ne pouvaient donc être dépossédés violemment sans mettre en péril le nouveau droit politique de l'Europe.

Secondement, dans une monarchie, les légations étrangères ne sont point accréditées auprès du *gouvernement* ; elles le

sont auprès du monarque. Le strict devoir de ces légations était donc de se réunir à Charles X et de le suivre tant qu'il serait sur le sol français.

N'est-il pas singulier que le seul ambassadeur à qui cette idée soit venue ait été le représentant de Bernadotte, d'un roi qui n'appartenait pas aux vieilles familles de souverains ? M. de Lœvenhielm allait entraîner le baron de Werther[4871] dans son opinion, quand M. Pozzo di Borgo s'opposa à une démarche qu'imposaient les lettres de créance et que commandait l'honneur.

Si le corps diplomatique se fût rendu à Saint-Cloud, la position de Charles X changeait : les partisans de la légitimité eussent acquis dans la Chambre élective une force qui leur manqua tout d'abord ; la crainte d'une guerre possible eût alarmé la classe industrielle ; l'idée de conserver la paix en gardant Henri V eût entraîné dans le parti de l'enfant royal une masse considérable de populations.

M. Pozzo di Borgo s'abstint pour ne pas compromettre ses fonds à la Bourse ou chez des banquiers, et surtout pour ne pas exposer sa place. Il a joué au cinq pour cent sur le cadavre de la légitimité capétienne, cadavre qui communiquera la mort aux autres rois vivants. Il ne manquera plus, dans quelque temps d'ici, que d'essayer, selon l'usage, de faire passer cette faute irréparable d'un intérêt personnel pour une combinaison profonde.

Les ambassadeurs qu'on laisse trop longtemps à la même cour prennent les mœurs du pays où ils résident : charmés de vivre au milieu des honneurs, ne voyant plus les choses comme elles sont, ils craignent de laisser passer dans leurs dépêches une vérité qui pourrait amener un changement dans leur position. Autre chose est, en effet, d'être Esterhazy, Werther, Pozzo à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, ou bien LL. EE. les ambassadeurs à la cour de France[4872]. On a dit que M. Pozzo avait des rancunes contre Louis XVIII et Charles X, à propos du cordon bleu et de la pairie. On eut tort de ne pas le satisfaire ; il avait rendu aux Bourbons des services, en haine de son

compatriote Bonaparte. Mais si à Gand il décida la question du trône en provoquant le départ subit de Louis XVIII pour Paris, il se peut vanter qu'en empêchant le corps diplomatique de faire son devoir dans les journées de juillet, il a contribué à faire tomber de la tête de Charles X la couronne qu'il avait aidé à replacer sur le front de son frère.

Je le pense depuis longtemps, les corps diplomatiques, nés dans des siècles soumis à un autre droit des gens, ne sont plus en rapport avec la société nouvelle : des gouvernements publics, des communications faciles font qu'aujourd'hui les cabinets sont à même de traiter directement ou sans autre intermédiaires que des agents consulaires, dont il faudrait accroître le nombre et améliorer le sort : car, à cette heure, l'Europe est industrielle. Les espions titrés, à prétentions exorbitantes, qui se mêlent de tout pour se donner une importance qui leur échappe, ne servent qu'à troubler les cabinets près desquels ils sont accrédités, et à nourrir leurs maîtres d'illusions. Charles X eut tort, de son côté, en n'invitant pas le corps diplomatique à se rendre à sa cour ; mais ce qu'il voyait lui semblait un rêve ; il marchait de surprise en surprise. C'est ainsi qu'il ne manda pas auprès de lui M. le duc d'Orléans ; car, ne se croyant en danger que du côté de la république, le péril d'une usurpation ne lui vint jamais en pensée.

VIII. Rambouillet.

Charles X partit dans la soirée pour Rambouillet avec les princesses et M. le duc de Bordeaux. Le nouveau rôle de M. le duc d'Orléans fit naître dans la tête du roi les premières idées d'abdication. Monsieur le dauphin, toujours à l'arrière-garde, mais ne se mêlant point aux soldats, leur fit distribuer à Trianon ce qui restait de vins et de comestibles.

À huit heures et un quart du soir, les divers corps se mirent en marche. Là expira la fidélité du 5e léger. Au lieu de suivre le mouvement, il revint à Paris : on rapporta son drapeau à Charles X, qui refusa de le recevoir, comme il avait refusé de recevoir celui du 50e.

Les brigades étaient dans la confusion, les armes mêlées ; la cavalerie dépassait l'infanterie et faisait ses haltes à part. À minuit, le 31 juillet expirant, on s'arrêta à Trappes. Le Dauphin coucha dans une maison en arrière de ce village.

Le lendemain, 1er août, il partit pour Rambouillet, laissant les troupes bivouaquées à Trappes. Celles-ci levèrent leur camp à onze heures. Quelques soldats, étant allés acheter du pain dans les hameaux, furent massacrés.

Arrivée à Rambouillet, l'armée fut cantonnée autour du château.

Dans la nuit du 1er au 2 août, trois régiments de la grosse cavalerie reprirent le chemin de leurs anciennes garnisons. On croit que le général Bordesoulle[4873], commandant la grosse cavalerie de la garde, avait fait sa capitulation à Versailles. Le 2e de grenadiers partit aussi le 2 au matin, après avoir renvoyé ses guidons chez le roi. Le Dauphin rencontra ces grenadiers déserteurs ; ils se formèrent en bataille pour rendre les honneurs au prince, et continuèrent leur chemin. Singulier

mélange d'infidélité et de bienséance ! Dans cette révolution des trois journées, personne n'avait de passion ; chacun agissait selon l'idée qu'il s'était faite de son droit ou de son devoir : le droit conquis, le devoir rempli, nulle inimitié comme nulle affection ne restait ; l'un craignait que le droit ne l'entraînât trop loin, l'autre que le devoir ne dépassât les bornes. Peut-être n'est-il arrivé qu'une fois, et peut-être n'arrivera-t-il plus, qu'un peuple se soit arrêté devant sa victoire, et que des soldats qui avaient défendu un roi, tant qu'il avait paru vouloir se battre, lui aient remis leurs étendards avant de l'abandonner. Les ordonnances avaient affranchi le peuple de son serment ; la retraite, sur le champ de bataille, affranchit le grenadier de son drapeau.

IX. Ouverture de la session, le 3 août. — Lettre de Charles X à M. le duc d'Orléans.

Charles X se retirant, les républicains reculant, rien n'empêchait la monarchie élue d'avancer. Les provinces, toujours moutonnières et esclaves de Paris, à chaque mouvement du télégraphe ou à chaque drapeau tricolore perché sur le haut d'une diligence, criaient : Vive Philippe ! ou : Vive la Révolution !

L'ouverture de la session fixée au 3 août, les pairs se transportèrent à la Chambre des députés : je m'y rendis, car tout était encore provisoire. Là fut représenté un autre acte de mélodrame : le trône resta vide et l'anti-roi s'assit à côté. On eût dit du chancelier ouvrant par procuration une session du parlement anglais, en l'absence du souverain.

Philippe parla de la funeste nécessité où il s'était trouvé d'accepter la lieutenance générale pour nous sauver tous, de la révision de l'article 14 de La Charte, de la liberté que lui, Philippe, portait dans son cœur et qu'il allait faire déborder sur nous, comme la paix sur l'Europe. Jongleries de discours et de constitution répétées à chaque phase de notre histoire, depuis un demi-siècle. Mais l'attention devint très vive quand le prince fit cette déclaration :

Messieurs les pairs et messieurs les députés,

« Aussitôt que les deux Chambres seront constituées, je ferai porter à votre connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X. Par ce même acte, Louis-Antoine de France, dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en

ordonne ce matin le dépôt dans les archives de la Chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. »

Par une misérable ruse et une lâche réticence, le duc d'Orléans supprime ici le nom de Henri V, en faveur duquel les deux rois avaient abdiqué. Si, à cette époque, chaque Français eût pu être consulté individuellement, il est probable que la majorité se fût prononcée en faveur de Henri V ; une partie des républicains même l'aurait accepté, en lui donnant Lafayette pour mentor. Le germe de la légitimité resté en France, les deux vieux rois allant finir leurs jours à Rome, aucune des difficultés qui entourent une usurpation et qui la rendent suspecte aux divers partis n'aurait existé[4874]. L'adoption des cadets de Bourbon était non seulement un péril, c'était un contre-sens politique : la France nouvelle est républicaine ; elle ne veut point de roi, du moins elle ne veut point un roi de la vieille race. Encore quelques années, nous verrons ce que deviendront nos libertés et ce que sera cette paix dont le monde se doit réjouir. Si l'on peut juger de la conduite du nouveau personnage élu, par ce que l'on connaît de son caractère, il est présumable que ce prince ne croira pouvoir conserver sa monarchie qu'en opprimant au dedans et en rampant au dehors.

Le tort réel de Louis-Philippe n'est pas d'avoir accepté la couronne (acte d'ambition dont il y a des milliers d'exemples et qui n'attaque qu'une institution politique) ; son véritable délit est d'avoir été tuteur infidèle, d'avoir dépouillé *l'enfant et l'orphelin*, délit contre lequel l'Écriture n'a pas assez de malédictions : or, jamais la *justice morale* (qu'on la nomme fatalité ou Providence, je l'appelle, moi, conséquence inévitable du mal) n'a manqué de punir les infractions à la *loi morale*.

Philippe, son gouvernement, tout cet ordre de choses impossibles et contradictoires, périra, dans un temps plus ou moins retardé par des cas fortuits, par des complications d'intérêts intérieurs et extérieurs, par l'apathie et la corruption des individus, par la légèreté des esprits, l'indifférence et l'effacement des caractères ; mais, quelle que soit la durée du

régime actuel, elle ne sera jamais assez longue pour que la branche d'Orléans puisse pousser de profondes racines.

Charles X, apprenant les progrès de la révolution, n'ayant rien dans son âge et dans son caractère de propre à arrêter ces progrès, crut parer le coup porté à sa race en abdiquant avec son fils, comme Philippe l'annonça aux députés. Dès le premier août il avait écrit un mot approuvant l'ouverture de la session, et, comptant sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, il le nommait, de son côté, lieutenant général du royaume. Il alla plus loin le 2, car il ne voulait plus que s'embarquer et demandait des commissaires pour le protéger jusqu'à Cherbourg. Ces appariteurs ne furent point reçus d'abord par la maison militaire. Bonaparte eut aussi pour gardes des commissaires, la première fois russes, la seconde fois français ; mais il ne les avait pas demandés.

Voici la lettre de Charles X :

« Rambouillet, ce 2 août 1830.

« Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

« Le dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à faire connaître ces dispositions ; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom de Henri V....

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des

sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

« CHARLES. »

Si M. le duc d'Orléans eût été capable d'émotion ou de remords, cette signature : *Votre affectionné cousin*, n'aurait-elle pas dû le frapper au cœur ? On doutait si peu à Rambouillet de l'efficacité des abdications, que l'on préparait le jeune prince à son voyage : la cocarde tricolore, son égide, était déjà façonnée par les mains des plus grands zélateurs des ordonnances. Supposez que madame la duchesse de Berry, partie subitement avec son fils, se fût présentée à la Chambre des députés au moment où M. le duc d'Orléans y prononçait le discours d'ouverture, il restait deux chances ; chances périlleuses ! mais du moins, une catastrophe arrivant, l'enfant enlevé au ciel n'aurait pas traîné de misérables jours en terre étrangère.

Mes conseils, mes vœux, mes cris, furent impuissants ; je demandais en vain Marie-Caroline : la mère de Bayard, prêt à quitter le château paternel, « ploroit, » dit le loyal serviteur. « La bonne gentil femme sortit par le derrière de la tour, et fit venir son fils auquel elle dit ces paroles : « Pierre, mon ami, soyez doux et courtois en ostant de vous tout orgueil ; *soyez humble et serviable à toutes gens ; soyez loyal en faicts et dits ; soyez secourable aux pauvres veufves et orphelins, et Dieu le vous guerdonnera*.... » Alors la bonne dame tira hors de sa manche une petite boursette en laquelle avoit seulement six écus en or et un en monnoie qu'elle donna à son fils. »

Le chevalier sans peur et sans reproche partit avec six écus d'or dans une petite boursette pour devenir le plus brave et le plus renommé des capitaines. Henri, qui n'a peut-être pas six écus d'or, aura bien d'autres combats à rendre ; il faudra qu'il lutte contre le malheur, champion difficile à terrasser. Glorifions les mères qui donnent de si tendres et de si bonnes leçons à leur fils ! Bénie donc soyez-vous, ma mère, de qui je tiens ce qui peut avoir honoré et discipliné ma vie !

Pardon de tous ces souvenirs ; mais peut-être la tyrannie de ma mémoire, en faisant entrer le passé dans le présent, ôte à celui-ci une partie de ce qu'il a de misérable.

Les trois commissaires députés vers Charles X étaient MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. Renvoyés par les postes militaires, ils reprirent la route de Paris. Un flot populaire les reporta vers Rambouillet.

X. Départ du peuple pour Rambouillet. — Fuite du roi. — Réflexions.

Le bruit se répandit, le 2 au soir, à Paris que Charles X refusait de quitter Rambouillet jusqu'à ce que son petit-fils eût été reconnu. Une multitude s'assembla le 3 au matin aux Champs-Élysées, criant : « À Rambouillet ! à Rambouillet ! Il ne faut pas qu'un seul Bourbon en réchappe. » Des hommes riches se trouvaient mêlés à ces groupes, mais, le moment arrivé, ils laissèrent partir la *canaille*, à la tête de laquelle se plaça le général Pajol, qui prit le colonel Jacqueminot[4875] pour son chef d'état-major. Les commissaires qui revenaient, ayant rencontré les éclaireurs de cette colonne, retournèrent sur leurs pas et furent introduits alors à Rambouillet. Le roi les questionna sur la force des insurgés, puis, s'étant retiré, il fit appeler Maison, qui lui devait sa fortune et le bâton de maréchal : « Maison, je vous demande sur l'honneur de me dire, foi de soldat, si ce que les commissaires ont raconté est vrai ? » Le maréchal répondit : « Ils ne vous ont dit que la moitié de la vérité. »

Il restait encore, le 3 août, à Rambouillet, trois mille cinq cents hommes de l'infanterie de la garde, quatre régiments de cavalerie légère, formant vingt escadrons, et présentant deux mille hommes. La maison militaire, gardes du corps, etc., cavalerie et infanterie, se montait à treize cents hommes ; en tout huit mille huit cents hommes, sept batteries attelées et composées de quarante-deux pièces de canon. À dix heures du soir on fait sonner le boute-selle ; tout le camp se met en route pour Maintenon, Charles X et sa famille marchant au milieu de la colonne funèbre qu'éclairait à peine la lune voilée.

Et devant qui se retirait-on ? Devant une troupe presque sans

armes, arrivant en omnibus, en fiacres, en petites voitures de Versailles et de Saint-Cloud. Le général Pajol se croyait bien perdu lorsqu'il fut forcé de se mettre à la tête de cette multitude[4876], laquelle, après tout, ne s'élevait pas au-delà de quinze mille individus, avec l'adjonction des Rouennais arrivés. La moitié de cette troupe restait sur les chemins. Quelques jeunes gens exaltés, vaillants et généreux, mêlés à ce ramas, se seraient sacrifiés ; le reste se fût probablement dispersé. Dans les champs de Rambouillet, en rase campagne, il eût fallu aborder le feu de la ligne et de l'artillerie ; une victoire, selon toutes les apparences, eût été remportée. Entre la victoire du peuple à Paris et la victoire du roi à Rambouillet, des négociations se seraient établies.

Quoi ! parmi tant d'officiers, il ne s'en est pas trouvé un assez résolu pour se saisir du commandement au nom de Henri V ? Car, après tout, Charles X et le Dauphin n'étaient plus rois !

Ne voulait-on pas combattre : que ne se retirait-on à Chartres ? Là, on eût été hors de l'atteinte de la populace de Paris ; encore mieux à Tours, en s'appuyant sur des provinces légitimistes. Charles X demeuré en France, la majeure partie de l'armée serait demeurée fidèle. Les camps de Boulogne et de Lunéville étaient levés et marchaient à son secours. Mon neveu, le comte Louis, amenait son régiment, le 4e chasseurs, qui ne se débanda qu'en apprenant la retraite de Rambouillet. M. de Chateaubriand fut réduit à escorter sur un *pony* le monarque jusqu'au lieu de son embarcation. Si, rendu dans une ville, à l'abri d'un premier coup de main, Charles X eût convoqué les deux Chambres, plus de la moitié de ces Chambres aurait obéi Casimir Périer, le général Sébastiani et cent autres avaient attendu, s'étaient débattus contre la cocarde tricolore ; ils redoutaient les périls d'une révolution populaire : que dis-je ? le lieutenant général du royaume, mandé par le roi et ne voyant pas la bataille gagnée, se serait dérobé à ses partisans et conformé à l'injonction royale. Le corps diplomatique, qui ne fit pas son devoir, l'eût fait alors en se rangeant autour du monarque. La République, installée à Paris au milieu de tous les désordres, n'aurait pas duré un mois en face d'un

gouvernement régulier constitutionnel, établi ailleurs. Jamais on ne perdit la partie à si beau jeu, et quand on l'a perdue de la sorte, il n'y a plus de revanche : allez donc parler de liberté aux citoyens et d'honneur aux soldats après les ordonnances de juillet et la retraite de Saint-Cloud !

Viendra peut-être le temps, quand une société nouvelle aura pris la place de l'ordre social actuel, que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité, que le principe même n'en sera plus compris ; mais nous n'en sommes pas là. Dans les querelles armées, il y a des philanthropes qui distinguent les espèces et sont prêts à se trouver mal au seul nom de *guerre civile* : « Des compatriotes qui se tuent ! des frères, des pères, des fils en face les uns des autres ! » Tout cela est fort triste, sans doute ; cependant un peuple s'est souvent retrempé et régénéré dans les discordes intestines. Il n'a jamais péri par une guerre civile, et il a souvent disparu dans des guerres étrangères. Voyez ce qu'était l'Italie au temps de ses divisions, et voyez ce qu'elle est aujourd'hui. Il est déplorable d'être obligé de ravager la propriété de son voisin, de voir ses foyers ensanglantés par ce voisin ; mais, franchement, est-il beaucoup plus humain de massacrer une famille de paysans allemands que vous ne connaissez pas, qui n'a eu avec vous de discussion d'aucune nature, que vous volez, que vous tuez sans remords, dont vous déshonorez en sûreté de conscience les femmes et les filles, parce que *c'est ta guerre* ? Quoi qu'on en dise, les guerres civiles sont moins injustes, moins révoltantes et plus naturelles que les guerres étrangères, quand celles-ci ne sont pas entreprises pour sauver l'indépendance nationale. Les guerres civiles sont fondées au moins sur des outrages individuels, sur des aversions avouées et reconnues ; ce sont des duels avec des seconds, où les adversaires savent pourquoi ils ont l'épée à la main. Si les passions ne justifient pas le mal, elles l'excusent, elles l'expliquent, elles font concevoir pourquoi il existe. La guerre étrangère, comment est-elle justifiée ? Des nations s'égorgent ordinairement pas ce qu'un roi s'ennuie, qu'un ambitieux se veut élever, qu'un ministre cherche à supplanter un rival. Il est temps de faire justice de ces vieux lieux communs

de sensiblerie, plus convenables aux poètes qu'aux historiens : Thucydide, César, Tite-Live se contentent d'un mot de douleur et passent.

La guerre civile, malgré ses calamités, n'a qu'un danger réel : si les factions ont recours à l'étranger ou si l'étranger, profitant des divisions d'un peuple, attaque ce peuple ; la conquête pourrait être le résultat d'une telle position. La Grande-Bretagne, l'Ibérie, la Grèce constantinopolitaine, de nos jours la Pologne, nous offrent des exemples qu'on ne doit pas oublier. Toutefois, pendant la Ligue, les deux partis appelant à leur aide des Espagnols et des Anglais, des Italiens et des Allemands, ceux-ci se contrebalancèrent et ne dérangèrent point l'équilibre que les Français armés maintenaient entre eux.

Charles X eut tort d'employer les baïonnettes au soutien des ordonnances ; ses ministres ne peuvent se justifier d'avoir fait, par obéissance ou non, couler le sang du peuple et des soldats, sans qu'aucune haine les divisât, de même que les terroristes de théorie reproduiraient volontiers le système de la terreur lorsqu'il n'y a plus de terreur. Mais Charles X eut tort aussi de ne pas accepter la guerre lorsque, après avoir cédé sur tous les points, on la lui apportait. Il n'avait pas le droit, après avoir attaché le diadème au front de son petit-fils, de dire à ce nouveau Joas : « Je t'ai fait monter au trône pour te traîner dans l'exil, pour qu'infortuné, banni, tu portes le poids de mes ans, de ma proscription et de mon sceptre. » Il ne fallait pas au même instant donner à Henri V une couronne et lui ôter la France. En le faisant roi, on l'avait condamné à mourir sur le sol où s'est mêlée la poussière de saint Louis et de Henri IV.

Au surplus, après ce bouillonnement de mon sang, je reviens à ma raison, et je ne vois plus dans ces choses que l'accomplissement des destins de l'humanité. La cour, triomphante par les armes, eût détruit les libertés publiques ; elle n'en aurait pas moins été écrasée un jour ; mais elle eût retardé le développement de la société pendant quelques années ; tout ce qui avait compris la monarchie d'une manière large eût été persécuté par la congrégation rétablie. En dernier résultat, les événements ont suivi la pente de la civilisation.

Dieu fait les hommes puissants conformes à ses desseins secrets : il leur donne les défauts qui les perdent quand ils doivent être perdus, parce qu'il ne veut pas que des qualités mal appliquées par une fausse intelligence s'opposent aux décrets de sa providence.

XI. Palais-Royal. — Conversations. — Dernière tentation politique. — M. de Sainte-Aulaire.

La famille royale, en se retirant, réduisait mon rôle à moi-même. Je ne songeais plus qu'à ce que je serais appelé à dire à la Chambre des pairs. Écrire était impossible : si l'attaque fût venue des ennemis de la couronne ; si Charles X eût été renversé par une conspiration du dehors, j'aurais pris la plume ; et, m'eût-on laissé l'indépendance de la pensée, je me serais fait fort de rallier un immense parti autour des débris du trône ; mais l'attaque était descendue de la couronne ; les ministres avaient violé les deux principales libertés ; ils avaient rendu la royauté parjure, non d'intention sans doute, mais de fait ; par cela même ils m'avaient enlevé ma force. Que pouvais-je hasarder en faveur des ordonnances ? Comment aurais-je pu vanter encore la sincérité, la candeur, la chevalerie de la monarchie légitime ? Comment aurais-je pu dire qu'elle était la plus forte garantie de nos intérêts, de nos lois et de notre indépendance ? Champion de la vieille royauté, cette royauté m'arrachait mes armes et me laissait nu devant mes ennemis.

Je fus donc tout étonné quand, réduit à cette faiblesse, je me vis recherché par la nouvelle royauté. Charles X avait dédaigné mes services ; Philippe fit un effort pour m'attacher à lui. D'abord M. Arago me parla avec élévation et vivacité de la part de madame Adélaïde ; ensuite le comte Anatole de Montesquiou vint un matin chez madame Récamier et m'y rencontra. Il me dit que madame la duchesse d'Orléans et M. le duc d'Orléans seraient charmés de me voir, si je voulais aller au Palais-Royal. On s'occupait alors de la déclaration qui devait transformer la lieutenance générale du royaume en royauté. Peut-être, avant

que je me prononçasse, S. A. R. avait-elle jugé à propos d'essayer d'affaiblir mon opposition. Elle pouvait aussi penser que je me regardais comme dégagé par la fuite des trois rois.

Ces ouvertures de M. de Montesquiou[4877] me surprirent. Je ne les repoussai cependant pas ; car, sans me flatter d'un succès, je pensai que je pouvais faire entendre des vérités utiles. Je me rendis au Palais-Royal avec le chevalier d'honneur de la reine future. Introduit par l'entrée qui donne sur la rue de Valois, je trouvai madame la duchesse d'Orléans et madame Adélaïde dans leurs petits appartements. J'avais eu l'honneur de leur être présenté autrefois. Madame la duchesse d'Orléans me fit asseoir auprès d'elle, et sur-le-champ elle me dit : « Ah ! monsieur de Chateaubriand, nous sommes bien malheureux ! Si tous les partis voulaient se réunir, peut-être pourrait-on encore se sauver ! Que pensez-vous de tout cela ?

— Madame, répondis-je, rien n'est si aisé : Charles X et monsieur le dauphin ont abdiqué : Henri est maintenant le roi ; monseigneur le duc d'Orléans est lieutenant général du royaume : qu'il soit régent pendant la minorité de Henri V, et tout est fini.

— Mais, monsieur de Chateaubriand, le peuple est très agité ; nous tomberons dans l'anarchie.

— Madame, oserai-je vous demander quelle est l'intention de monseigneur le duc d'Orléans ? Acceptera-t-il la couronne, si on la lui offre ? »

Les deux princesses hésitèrent à répondre. Madame la duchesse d'Orléans répartit après un moment de silence :

« Songez, monsieur de Chateaubriand, aux malheurs qui peuvent arriver. Il faut que tous les honnêtes gens s'entendent pour nous sauver de la République. À Rome, monsieur de Chateaubriand, vous pourriez rendre de si grands services, ou même ici, si vous ne vouliez plus quitter la France !

— Madame n'ignore pas mon dévouement au jeune roi et à sa mère ?

— Ah ! monsieur de Chateaubriand, ils vous ont si bien traité !

— Votre altesse Royale ne voudrait pas que je démentisse

toute ma vie.

— Monsieur de Chateaubriand, vous ne connaissez pas ma nièce : elle est si légère !... pauvre Caroline !... Je vais envoyer chercher M. le duc d'Orléans, il vous persuadera mieux que moi. »

La princesse donna des ordres, et Louis-Philippe arriva au bout d'un demi-quart d'heure. Il était mal vêtu et avait l'air extrêmement fatigué. Je me levai, et le lieutenant général du royaume en m'abordant :

« — Madame la Duchesse d'Orléans a dû vous dire combien nous sommes malheureux. »

Et sur-le-champ il fit une idylle sur le bonheur dont il jouissait à la campagne, sur la vie tranquille et selon ses goûts qu'il passait au milieu de ses enfants. Je saisis le moment d'une pause entre deux strophes pour prendre à mon tour respectueusement la parole, et pour répéter à peu près ce que j'avais dit aux princesses.

« Ah ! s'écria-t-il, c'est là mon désir ! Combien je serais satisfait d'être le tuteur et le soutien de cet enfant ! Je pense tout comme vous, monsieur de Chateaubriand : prendre le duc de Bordeaux serait certainement ce qu'il y aurait de mieux à faire. Je crains seulement que les événements ne soient plus forts que nous. — Plus forts que nous, monseigneur ? N'êtes-vous pas investi de tous les pouvoirs ? Allons rejoindre Henri V ; appelez auprès de vous, hors de Paris, les Chambres et l'armée. Sur le seul bruit de votre départ, toute cette effervescence tombera, et l'on cherchera un abri sous votre pouvoir éclairé et protecteur. »

Pendant que je parlais, j'observais Philippe. Mon conseil le mettait mal à l'aise ; je lus sur son front le désir d'être roi. « Monsieur de Chateaubriand, me dit-il sans me regarder, la chose est plus difficile que vous ne le pensez ; cela ne va pas comme cela. Vous ne savez pas dans quel péril nous sommes. Une bande furieuse peut se porter contre les Chambres aux derniers excès, et nous n'avons rien pour nous défendre. »

Cette phrase échappée à M. le duc d'Orléans me fit plaisir parce qu'elle me fournissait une réplique péremptoire. « Je

conçois cet embarras, monseigneur ; mais il y a un moyen sûr de l'écarter. Si vous ne croyez pas pouvoir rejoindre Henri V, comme je le proposais tout à l'heure, vous pouvez prendre une autre route. La session va s'ouvrir : quelle que soit la première proposition qui sera faite par les députés, déclarez que la Chambre actuelle n'a pas les pouvoirs nécessaires (ce qui est la vérité pure) pour disposer de la forme du gouvernement ; dites qu'il faut que la France soit consultée, et qu'une nouvelle assemblée soit élue avec des pouvoirs *ad hoc* pour décider une aussi grande question. Votre Altesse Royale se mettra de la sorte dans la position la plus populaire ; le parti républicain, qui fait aujourd'hui votre danger, vous portera aux nues. Dans les deux mois qui s'écouleront jusqu'à l'arrivée de la nouvelle législature, vous organiserez la garde nationale ; tous vos amis et les amis du jeune roi travailleront avec vous dans les provinces. Laissez venir alors les députés, laissez se plaider publiquement à la tribune la cause que je défends. Cette cause, favorisée en secret par vous, obtiendra l'immense majorité des suffrages. Le moment d'anarchie étant passé, vous n'aurez plus rien à craindre de la violence des républicains. Je ne vois pas même qu'il soit très difficile d'attirer à vous le général Lafayette et M. Laffitte. Quel rôle pour vous, monseigneur ! vous pouvez régner quinze ans sous le nom de votre pupille ; dans quinze ans, l'âge du repos sera arrivé pour nous tous ; vous aurez eu la gloire, unique dans l'histoire, d'avoir pu monter au trône et de l'avoir laissé à l'héritier légitime ; en même temps, vous aurez élevé cet enfant dans les lumières du siècle, et vous l'aurez rendu capable de régner sur la France : une de vos filles pourrait un jour porter le sceptre avec lui. »

Philippe promenait ses regards vaguement au-dessus de sa tête : « Pardon, me dit-il, monsieur de Chateaubriand ; j'ai quitté, pour m'entretenir avec vous, une députation auprès de laquelle il faut que je retourne. Madame la duchesse d'Orléans vous aura dit combien je serais heureux de faire ce que vous pourriez désirer ; mais, croyez-le bien, c'est moi qui retiens seul une foule menaçante. Si le parti royaliste n'est pas massacré, il ne doit sa vie qu'à mes efforts.

— Monseigneur, répondis-je à cette déclaration si inattendue et si loin du sujet de notre conversation, j'ai vu des massacres : ceux qui ont passé à travers la Révolution sont aguerris. Les moustaches grises ne se laissent pas effrayer par les objets qui font peur aux conscrits. »

S. A. R. se retira, et j'allai retrouver mes amis :

« Eh bien ? s'écrièrent-ils.

— Eh bien, il veut être roi.

— Et madame la duchesse d'Orléans ?

— Elle veut être reine.

— Ils vous l'ont dit ?

— L'un m'a parlé de bergeries, l'autre des périls qui menaçaient la France et de la légèreté de la *pauvre Caroline* ; tous deux ont bien voulu me faire entendre que je pourrais leur être utile, et ni l'un ni l'autre ne m'a regardé en face. »

Madame la duchesse d'Orléans désira me voir encore une fois[4878]. M. le duc d'Orléans ne vint pas se mêler à cette conversation. Madame la duchesse d'Orléans s'expliqua plus clairement sur les faveurs dont monseigneur le duc d'Orléans se proposait de m'honorer. Elle eut la bonté de me rappeler ce qu'elle nommait ma puissance sur l'opinion, les sacrifices que j'avais faits, l'aversion que Charles X et sa famille m'avaient toujours montrée, malgré mes services. Elle me dit que si je voulais rentrer au ministère des affaires étrangères, S. A. Et. se ferait un grand bonheur de me réintégrer dans cette place ; mais que j'aimerais peut-être mieux retourner à Rome, et qu'elle (madame la duchesse d'Orléans) me verrait prendre ce dernier parti avec un extrême plaisir, dans l'intérêt de notre sainte religion.

« Madame, répondis-je sur-le-champ avec une sorte de vivacité, je vois que le parti de monsieur le duc d'Orléans est pris, qu'il en a pesé les conséquences, qu'il a vu les années de misères et de périls divers qu'il aura à traverser ; je n'ai donc plus rien à dire. Je ne viens point ici pour manquer de respect au sang des Bourbons ; je ne dois, d'ailleurs, que de la reconnaissance aux bontés de *madame*. Laissant donc de côté les grandes objections, les raisons puisées dans les principes et

les événements, je supplie Votre Altesse Royale de consentir à m'entendre en ce qui me touche.

« Elle a bien voulu me parler de ce qu'elle appelle ma puissance sur l'opinion. Eh bien ! si cette puissance est réelle, elle n'est fondée que sur l'estime publique ; or, je la perdrais, cette estime, au moment où je changerais de drapeau. Monsieur le duc d'Orléans aurait cru acquérir un appui, et il n'aurait à son service qu'un misérable faiseur de phrases, qu'un parjure dont la voix ne serait plus écoutée, qu'un renégat à qui chacun aurait le droit de jeter de la boue et de cracher au visage. Aux paroles incertaines qu'il balbutierait en faveur de Louis-Philippe, on lui opposerait les volumes entiers qu'il a publiés en faveur de la famille tombée. N'est-ce pas moi, madame, qui ai écrit la brochure *De Bonaparte et des Bourbons*, les articles sur l'*arrivée de Louis XVIII à Compiègne*, le *Rapport dans le conseil du roi à Gand*, l'*Histoire de la vie et de la mort de M. le duc de Berry* ? Je ne sais s'il y a une seule page de moi où le nom de mes anciens rois ne se trouve pour quelque chose, et où il ne soit environné de mes protestations d'amour et de fidélité ; chose qui porte un caractère d'attachement individuel d'autant plus remarquable, que *madame* sait que je ne crois pas aux rois. À la seule pensée d'une désertion, le rouge me monte au visage ; j'irais le lendemain me jeter dans la Seine. Je supplie *madame* d'excuser la vivacité de mes paroles ; je suis pénétré de ses bontés ; j'en garderai un profond et reconnaissant souvenir, mais elle ne voudrait pas me déshonorer : plaignez-moi, madame, plaignez-moi ! »

J'étais resté debout et, m'inclinant, je me retirai. Mademoiselle d'Orléans n'avait pas prononcé un mot. Elle se leva et, en s'en allant, elle me dit : « Je ne vous plains pas, monsieur de Chateaubriand, je ne vous plains pas ! » Je fus étonné de ce peu de mots et de l'accent avec lequel ils furent prononcés.

Voilà ma dernière tentation politique ; j'aurais pu me croire un juste selon saint Hilaire, car il affirme que les hommes sont exposés aux entreprises du diable en raison de leur sainteté : *Victoria ei est magis, exacta de sanctis* : « sa victoire est plus

grande remportée sur des saints. » Mes refus étaient d'une dupe ; où est le public pour les juger ? n'aurais-je pas pu me ranger au nombre de ces hommes, fils vertueux de la terre, qui servent le *pays* avant tout ? Malheureusement je ne suis pas une créature du présent, et je ne veux point capituler avec la fortune. Il n'y a rien de commun entre moi et Cicéron ; mais sa fragilité n'est pas une excuse : la postérité n'a pu pardonner un moment de faiblesse à un grand homme pour un autre grand homme ; que serait-ce que ma pauvre vie perdant son seul bien, son intégrité, pour Louis-Philippe d'Orléans ?

Le soir même de cette dernière conversation au Palais-Royal, je rencontrai chez madame Récamier M. de Sainte-Aulaire[4879]. Je ne m'amusai point à lui demander son secret, mais il me demanda le mien. Il débarquait de la campagne encore tout chaud des événements qu'il avait lus : « Ah ! s'écria-t-il, que je suis aise de vous voir ! voilà de belle besogne ! J'espère que nous autres, au Luxembourg, nous ferons notre devoir. Il serait curieux que les pairs disposassent de la couronne de Henri IV ! J'en suis bien sûr, vous ne me laisserez pas seul à la tribune. »

Comme mon parti était pris, j'étais fort calme ; ma réponse parut froide à l'ardeur de M. de Sainte-Aulaire. Il sortit, vit ses amis, et me laissa seul à la tribune : vivent les gens d'esprit à cœur léger et à tête frivole !

M. de Chateaubriand

XII. Dernier soupir du parti républicain.

Le parti républicain se débattait encore sous les pieds des amis qui l'avaient trahi. Le 6 août, une députation de vingt membres désignés par le comité central des douze arrondissements de Paris se présenta à la Chambre des députés pour lui remettre une adresse que le général Thiard[4880] et M. Duris-Dufresne[4881] escamotèrent à la bénévole députation. Il était dit dans cette adresse : « que la nation ne pouvait reconnaître comme pouvoir constitutionnel, ni une Chambre élective nommée durant l'existence et sous l'influence de la royauté qu'elle a renversée, ni une Chambre aristocratique, dont l'institution est en opposition directe avec les principes qui lui ont mis (à elle, la nation) les armes à la main ; que le comité central des douze arrondissements n'accordant, comme nécessité révolutionnaire, qu'un pouvoir de fait et très provisoire à la Chambre des députés actuels, pour aviser à toute mesure d'urgence, appelle de tous ses vœux l'élection libre et populaire de mandataires qui représentent réellement les besoins du peuple ; que les assemblées primaires seules peuvent amener ce résultat. S'il en était autrement, la nation frapperait de nullité tout ce qui tendrait à la gêner dans l'exercice de ses droits. »

Tout cela était la pure raison, mais le lieutenant général du royaume aspirait à la couronne, et les peurs et les ambitions avaient hâte de la lui donner. Les plébéiens d'aujourd'hui voulaient une révolution et ne savaient pas la faire ; les Jacobins, qu'ils ont pris pour modèles, auraient jeté à l'eau les hommes du Palais-Royal et les bavards des deux Chambres. M. de Lafayette était réduit à des désirs impuissants : heureux d'avoir fait revivre la garde nationale, il se laissa jouer comme un vieux maillot par Philippe, dont il croyait être la nourrice ; il

s'engourdit dans cette félicité. Le vieux général n'était plus que la liberté endormie, comme la République de 1793 n'était plus qu'une tête de mort.

La vérité est qu'une Chambre sans mandat et tronquée n'avait aucun droit de disposer de la couronne : ce fut une Convention exprès réunie, formée de la Chambre des lords et d'une Chambre des communes nouvellement élue, qui disposa du trône de Jacques II. Il est encore certain que ce *croupion* de la Chambre des députés, que ces 221, imbus sous Charles X des traditions de la monarchie héréditaire, n'apportaient aucune disposition propre à la monarchie élective ; ils l'arrêtent dès son début, et la forcent de rétrograder vers des principes de quasi-légitimité. Ceux qui ont forgé l'épée de la nouvelle royauté ont introduit dans sa lame une paille qui tôt ou tard la fera éclater.

XIII. Journée du 7 août. — Séance à la Chambre des Pairs. — Mon discours. — Je sors du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer. — Mes démissions.

Le 7 d'août est un jour mémorable pour moi ; c'est celui où j'ai eu le bonheur de terminer ma carrière politique comme je l'avais commencée ; bonheur assez rare aujourd'hui pour qu'on puisse s'en réjouir. On avait apporté à la Chambre des pairs la déclaration de la Chambre des députés concernant la vacance du trône. J'allai m'asseoir à ma place dans le plus haut rang des fauteuils, en face du président. Les pairs me semblèrent à la fois affairés et abattus. Si quelques-uns portaient sur leur front l'orgueil de leur prochaine infidélité, d'autres y portaient la honte des remords qu'ils n'avaient pas le courage d'écouter. Je me disais, en regardant cette triste assemblée : « Quoi ! ceux qui ont reçu les bienfaits de Charles X dans sa prospérité vont le déserter dans son infortune ! Ceux dont la mission spéciale était de défendre le trône héréditaire, ces hommes de cour qui vivaient dans l'intimité du roi, le trahiront-ils ? Ils veillaient à sa porte à Saint-Cloud ; ils l'ont embrassé à Rambouillet ; il leur a pressé la main dans un dernier adieu ; vont-ils lever contre lui cette main, toute chaude encore de cette dernière étreinte ? Cette Chambre, qui retentit pendant quinze années de leurs protestations de dévouement, va-t-elle entendre leur parjure ? C'est pour eux cependant que Charles X s'est perdu ; c'est eux qui le poussaient aux ordonnances ; ils trépignaient de joie lorsqu'elles parurent et lorsqu'ils se crurent vainqueurs dans cette minute muette qui précède la chute du tonnerre. »

Ces idées roulaient confusément et douloureusement dans mon esprit. La pairie était devenue le triple réceptacle des

corruptions de la vieille Monarchie, de la République et de l'Empire. Quant aux républicains de 1793, transformés en sénateurs, quant aux généraux de Bonaparte, je n'attendais d'eux que ce qu'ils ont toujours fait : ils déposèrent l'homme extraordinaire auquel ils devaient tout, ils allaient déposer le roi qui les avait confirmés dans les biens et dans les honneurs dont les avait comblés leur premier maître. Que le vent tourne, et ils déposeront l'usurpateur auquel ils se préparaient à jeter la couronne.

Je montai à la tribune. Un silence profond se fit, les visages parurent embarrassés, chaque pair se tourna de côté sur son fauteuil, et regarda la terre. Hormis quelques pairs résolus à se retirer comme moi, personne n'osa lever les yeux à la hauteur de la tribune. Je conserve mon discours parce qu'il résume ma vie, et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir.

« Messieurs,

« La déclaration apportée à cette Chambre est beaucoup moins compliquée pour moi que pour ceux de MM. les pairs qui professent une opinion différente de la mienne. Un fait, dans cette déclaration, domine à mes yeux tous les autres, ou plutôt les détruit. Si nous étions dans un ordre de choses régulier, j'examinerais sans doute avec soin les changements qu'on prétend opérer dans la charte. Plusieurs de ces changements ont été par moi-même proposés. Je m'étonne seulement qu'on ait pu entretenir cette Chambre de la mesure réactionnaire touchant les pairs de la création de Charles X. Je ne suis pas suspect de faiblesse pour les fournées, et vous savez que j'en ai combattu même la menace ; mais nous rendre les juges de nos collègues, mais rayer du tableau des pairs qui l'on voudra, toutes les fois que l'on sera le plus fort, cela ressemble trop à la proscription. Veut-on détruire la pairie ? Soit : mieux vaut perdre la vie que de la demander.

« Je me reproche déjà ce peu de mots sur un détail qui, tout important qu'il est, disparaît dans la grandeur de l'événement. La France est sans direction, et j'irais m'occuper de ce qu'il faut ajouter ou retrancher aux mâts d'un navire dont le gouvernail

est arraché ! J'écarte donc de la déclaration de la Chambre élective tout ce qui est d'un intérêt secondaire, et, m'en tenant au seul fait énoncé de la vacance vraie ou prétendue du trône, je marche droit au but.

« Une question préalable doit être traitée : si le trône est vacant, nous sommes libres de choisir la forme de notre gouvernement.

« Avant d'offrir la couronne à un individu quelconque, il est bon de savoir dans quelle espèce d'ordre politique nous constituerons l'ordre social. Établirons-nous une république ou une monarchie nouvelle ?

« Une république ou une monarchie nouvelle offre-t-elle à la France des garanties suffisantes de durée, de force et de repos ?

« Une république aurait d'abord contre elle les souvenirs de la république même. Ces souvenirs ne sont nullement effacés. On n'a pas oublié le temps où la mort, entre la liberté et l'égalité, marchait appuyée sur leurs bras. Quand vous seriez tombés dans une nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur son rocher l'Hercule qui fut seul capable d'étouffer le monstre ? Dans quelque mille ans, votre postérité pourra voir un autre Napoléon. Quant à vous, ne l'attendez pas.

« Ensuite, dans l'état de nos mœurs et dans nos rapports avec les gouvernements qui nous environnent, la république, sauf erreur, ne me paraît pas exécutable maintenant. La première difficulté serait d'amener les Français à un vote unanime. Quel droit la population de Paris aurait-elle de contraindre la population de Marseille ou de telle autre ville de se constituer en république ? Y aurait-il une seule république ou vingt ou trente républiques ? Seraient-elles fédératives ou indépendantes ? Passons par-dessus ces obstacles. Supposons une république unique : avec notre familiarité naturelle, croyez-vous qu'un président, quelque grave, quelque respectable, quelque habile qu'il puisse être, soit un an à la tête des affaires sans être tenté de se retirer ? Peu défendu par les lois et par les souvenirs, contrarié, avili, insulté soir et matin par des rivaux secrets et par des agents de trouble, il n'inspirera pas assez de confiance au commerce et à la propriété ; il n'aura ni la dignité

convenable pour traiter avec les cabinets étrangers, ni la puissance nécessaire au maintien de l'ordre intérieur. S'il use de mesures révolutionnaires, la République deviendra odieuse ; l'Europe inquiète profitera de ces divisions, les fomentera, interviendra, et l'on se trouvera de nouveau engagé dans des luttes effroyables. La république représentative est sans doute l'état futur du monde, mais son temps n'est pas encore arrivé.

« Je passe à la monarchie.

« Un roi nommé par les Chambres ou élu par le peuple sera toujours, quoi qu'on fasse, une nouveauté. Or, je suppose qu'on veut la liberté, surtout la liberté de la presse, par laquelle et pour laquelle le peuple vient de remporter une si étonnante victoire. Eh bien ! toute monarchie nouvelle sera forcée, ou plus tôt ou plus tard, de bâillonner cette liberté. Napoléon lui-même a-t-il pu l'admettre ? Fille de nos malheurs et esclave de notre gloire, la liberté de la presse ne vit en sûreté qu'avec un gouvernement dont les racines sont déjà profondes. Une monarchie, bâtarde d'une nuit sanglante, n'aurait-elle rien à redouter de l'indépendance des opinions ? Si ceux-ci peuvent prêcher la république, ceux-là un autre système, ne craignez-vous pas d'être bientôt obligés de recourir à des lois d'exception, malgré l'anathème contre la censure ajouté à l'article 8 de la charte ?

« Alors, amis de la liberté réglée, qu'aurez-vous gagné au changement qu'on vous propose ? Vous tomberez de force dans la république, ou dans la servitude légale. La monarchie sera débordée et emportée par le torrent des lois démocratiques, ou le monarque par le mouvement des factions.

« Dans le premier enivrement d'un succès, on se figure que tout est aisé ; on espère satisfaire toutes les exigences, toutes les humeurs, tous les intérêts ; on se flatte que chacun mettra de côté ses vues personnelles et ses vanités ; on croit que la supériorité des lumières et la sagesse du gouvernement surmonteront des difficultés sans nombre ; mais, au bout de quelques mois, la pratique vient démentir la théorie.

« Je ne vous présente, messieurs, que quelques-uns des

inconvénients attachés à la formation d'une république ou d'une monarchie nouvelle. Si l'une et l'autre ont des périls, il restait un troisième parti, et ce parti valait bien la peine qu'on en eût dit quelques mots.

« D'affreux ministres ont souillé la couronne, et ils ont soutenu la violation de la loi par le meurtre ; ils se sont joués des serments faits au ciel, des lois jurées à la terre.

« Étrangers, qui deux fois êtes entrés à Paris sans résistance, sachez la vraie cause de vos succès : vous vous présentiez au nom du pouvoir légal. Si vous accouriez aujourd'hui au secours de la tyrannie, pensez-vous que les portes de la capitale du monde civilisé s'ouvriraient aussi facilement devant vous ? La nation française a grandi, depuis votre départ, sous le régime des lois constitutionnelles, nos enfants de quatorze ans sont des géants ; nos conscrits à Alger, nos écoliers à Paris, viennent de vous révéler les fils des vainqueurs d'Austerlitz, de Marengo et d'Iéna ; mais les fils fortifiés de tout ce que la liberté ajoute à la gloire.

« Jamais défense ne fut plus légitime et plus héroïque que celle du peuple de Paris. Il ne s'est point soulevé contre la loi ; tant qu'on a respecté le pacte social, le peuple est demeuré paisible ; il a supporté sans se plaindre les insultes, les provocations, les menaces ; il devait son argent et son sang en échange de la charte, il a prodigué l'un et l'autre.

« Mais lorsqu'après avoir menti jusqu'à la dernière heure, on a tout à coup sonné la servitude ; quand la conspiration de la bêtise et de l'hypocrisie a soudainement éclaté ; quand une terreur de château organisée par des eunuques a cru pouvoir remplacer la terreur de la République et le joug de fer de l'Empire, alors ce peuple s'est armé de son intelligence et de son courage ; il s'est trouvé que ces *boutiquiers* respiraient assez facilement la fumée de la poudre, et qu'il fallait plus de *quatre soldats et un caporal* pour les réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France. Un grand crime a eu lieu ; il a produit l'énergique explosion d'un principe : devait-on, à cause de ce crime et du triomphe moral et politique qui en a

été la suite, renverser l'ordre de choses établi ? Examinons :

« Charles X et son fils sont déchus ou ont abdiqué, comme il vous plaira de l'entendre ; mais le trône n'est pas vacant : après eux venait un enfant ; devait-on condamner son innocence ?

« Quel sang crie aujourd'hui contre lui ? oseriez-vous dire que c'est celui de son père ? Cet orphelin, élevé aux écoles de la patrie dans l'amour du gouvernement constitutionnel et dans les idées de son siècle, aurait pu devenir un roi en rapport avec les besoins de l'avenir. C'est au gardien de sa tutelle que l'on aurait fait jurer la déclaration sur laquelle vous aller voter ; arrivé à sa majorité, le jeune monarque aurait renouvelé le serment. Le roi présent, le roi actuel aurait été M. le duc d'Orléans, régent du royaume, prince qui a vécu près du peuple, et qui sait que la monarchie ne peut être aujourd'hui qu'une monarchie de consentement et de raison. Cette combinaison naturelle m'eût semblé un grand moyen de conciliation, et aurait peut-être sauvé à la France ces agitations qui sont la conséquence des violents changements d'un État.

« Dire que cet enfant, séparé de ses maîtres, n'aurait pas le temps d'oublier jusqu'à leurs noms avant de devenir homme ; dire qu'il demeurerait infatué de certains dogmes de naissance après une longue éducation populaire, après la terrible leçon qui a précipité deux rois en deux nuits, est-ce bien raisonnable ?

« Ce n'est ni par un dévouement sentimental, ni par un attendrissement de nourrice transmis de maillot en maillot depuis le berceau de Henri IV jusqu'à celui du jeune Henri, que je plaide une cause où tout se tournerait de nouveau contre moi, si elle triomphait. Je ne vise ni au roman, ni à la chevalerie, ni au martyre ; je ne crois pas au droit divin de la royauté, et je crois à la puissance des révolutions et des faits. Je n'invoque pas même la charte, je prends mes idées, plus haut ; je les tire de la sphère philosophique de l'époque où ma vie expire : je propose le duc de Bordeaux tout simplement comme une nécessité de meilleur aloi que celle dont on argumente.

« Je sais qu'en éloignant cet enfant, on veut établir le principe de la souveraineté du peuple : niaiserie de l'ancienne école, qui prouve que, sous le rapport politique, nos vieux démocrates

n'ont pas fait plus de progrès que les vétérans de la royauté. Il n'y a de souveraineté absolue nulle part ; la liberté ne découle pas du droit politique, comme on le supposait au XVIIIe siècle ; elle vient du droit naturel, ce qui fait qu'elle existe dans toutes les formes de gouvernement, et qu'une monarchie peut être libre et beaucoup plus libre qu'une république ; mais ce n'est ni le temps ni le lieu de faire un cours de politique.

« Je me contenterai de remarquer que, lorsque le peuple a disposé des trônes, il a souvent aussi disposé de sa liberté ; je ferai observer que le principe de l'hérédité monarchique, absurde au premier abord, a été reconnu, par l'usage, préférable au principe de la monarchie élective. Les raisons en sont si évidentes, que je n'ai pas besoin de les développer. Vous choisissez un roi aujourd'hui : qui vous empêchera d'en choisir un autre demain ? La loi, direz-vous. La loi ? et c'est vous qui la faites !

« Il est encore une manière plus simple de trancher la question, c'est de dire : Nous ne voulons plus de la branche aînée des Bourbons. Et pourquoi n'en voulez-vous plus ? Parce que nous sommes victorieux ; nous avons triomphé dans une cause juste et sainte ; nous usons d'un droit de double conquête.

« Très bien : vous proclamez la souveraineté de la force. Alors gardez soigneusement cette force ; car si dans quelques mois elle vous échappe, vous serez mal venus à vous plaindre. Telle est la nature humaine ! Les esprits les plus éclairés et les plus justes ne s'élèvent pas toujours au-dessus d'un succès. Ils étaient les premiers, ces esprits, à invoquer le droit contre la violence ; ils appuyaient ce droit de toute la supériorité de leur talent, et, au moment même où la vérité de ce qu'ils disaient est démontrée par l'abus le plus abominable de la force et par le renversement de cette force, les vainqueurs s'emparent de l'arme qu'ils ont brisée ! Dangereux tronçons, qui blesseront leur main sans les servir.

« J'ai transporté le combat sur le terrain de mes adversaires ; je ne suis point allé bivouaquer dans le passé sous le vieux drapeau des morts, drapeau qui n'est pas sans gloire, mais qui

pend le long du bâton qui le porte, parce qu'aucun souffle de la vie ne le soulève. Quand je remuerais la poussière des trente-cinq Capets, je n'en tirerais pas un argument qu'on voulût seulement écouter. L'idolâtrie d'un nom est abolie ; la monarchie n'est plus une religion : c'est une forme politique préférable dans ce moment à toute autre, parce qu'elle fait mieux entrer l'ordre dans la liberté.

« Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés ; il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. Je reconnais au malheur toutes les sortes de puissance, excepté celle de me délier de mes serments de fidélité. Je dois aussi rendre ma vie uniforme : après tout ce que j'ai fait, dit et écrit pour les Bourbons, je serais le dernier des misérables, si je les reniais au moment où, pour la troisième et dernière fois, ils s'acheminent vers l'exil.

« Je laisse la peur à ces généreux royalistes qui n'ont jamais sacrifié une obole ou une place à leur loyauté ; à ces champions de l'autel et du trône, qui naguère me traitaient de renégat, d'apostat et de révolutionnaire. Pieux libellistes, le renégat vous appelle ! Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et que vous avez perdu ! Provocateurs de coups d'État, prédicateurs du pouvoir constituant, où êtes-vous ? Vous vous cachez dans la boue du fond de laquelle vous leviez vaillamment la tête pour calomnier les vrais serviteurs du roi ; votre silence d'aujourd'hui est digne de votre langage d'hier. Que tous ces preux, dont les exploits projetés ont fait chasser les descendants d'Henri IV à coups de fourche, tremblent maintenant, accroupis sous la cocarde tricolore : c'est tout naturel. Les nobles couleurs dont ils se parent protégeront leur personne, et ne couvriront pas leur lâcheté.

« Au surplus, en m'exprimant avec franchise à cette tribune, je ne crois pas du tout faire un acte d'héroïsme. Nous ne sommes plus dans ces temps où une opinion coûtait la vie ; y fussions-nous, je parlerais cent fois plus haut. Le meilleur bouclier est une poitrine qui ne craint pas de se montrer

découverte à l'ennemi. Non, messieurs, nous n'avons à craindre ni un peuple dont la raison égale le courage, ni cette généreuse jeunesse que j'admire, avec laquelle je sympathise de toutes les facultés de mon âme, à laquelle je souhaite, comme à mon pays, honneur, gloire et liberté.

« Loin de moi surtout la pensée de jeter des semences de division dans la France, et c'est pourquoi j'ai refusé à mon discours l'accent des passions. Si j'avais la conviction intime qu'un enfant doit être laissé dans les rangs obscurs et heureux de la vie, pour assurer le repos de trente-trois millions d'hommes, j'aurais regardé comme un crime toute parole en contradiction avec le besoin des temps : je n'ai pas cette conviction. Si j'avais le droit de disposer d'une couronne, je la mettrais volontiers aux pieds de M. le duc d'Orléans. Mais je ne vois de vacant qu'un tombeau à Saint-Denis, et non un trône.

« Quelles que soient les destinées qui attendent M. le lieutenant général du royaume, je ne serai jamais son ennemi, s'il fait le bonheur de ma patrie. Je ne demande à conserver que la liberté de ma conscience et le droit d'aller mourir partout où je trouverai indépendance et repos.

« Je vote contre le projet de déclaration[4882]. »

J'avais été assez calme en commençant ce discours ; mais peu à peu l'émotion me gagna ; quand j'arrivai à ce passage : *Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés*, ma voix s'embarrassa, et je fus obligé de porter mon mouchoir à mes yeux pour supprimer des pleurs de tendresse et d'amertume. L'indignation me rendit la parole dans le paragraphe qui suit : *Pieux libellistes, le renégat vous appelle ! Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et que vous avez perdu !* Mes regards se portaient alors sur les rangs à qui j'adressais ces paroles.

Plusieurs pairs semblaient anéantis ; ils s'enfonçaient dans leur fauteuil au point que je ne les voyais plus derrière leurs collègues assis immobiles devant eux. Ce discours eut quelque retentissement : tous les partis y étaient blessés, mais tous se

taisaient, parce que j'avais placé auprès des grandes vérités un grand sacrifice. Je descendis de la tribune ; je sortis de la salle, je me rendis au vestiaire, je mis bas mon habit de pair, mon épée, mon chapeau à plumet ; j'en détachai la cocarde blanche, je la mis dans la petite poche du côté gauche de la redingote noire que je revêtis et que je croisai sur mon cœur. Mon domestique emporta la défroque de la pairie, et j'abandonnai, en secouant la poussière de mes pieds, ce palais des trahisons, où je ne rentrerai de ma vie.

Le 10 et le 12 août, j'achevai de me dépouiller et j'envoyai ces diverses démissions :

« Paris, ce 10 août 1830

« Monsieur le président de la Chambre des pairs[4883],

« Ne pouvant prêter serment de fidélité à Louis-Philippe d'Orléans comme roi des Français, je me trouve frappé d'une incapacité légale qui m'empêche d'assister aux séances de la Chambre héréditaire. Une seule marque des bontés du roi Louis XVIII et de la munificence royale me reste : c'est une pension de pair de douze mille francs, laquelle me fut donnée pour maintenir, sinon avec éclat, du moins avec l'indépendance des premiers besoins, la haute dignité à laquelle j'avais été appelé. Il ne serait pas juste que je conservasse une faveur attachée à l'exercice de fonctions que je ne puis remplir. En conséquence, j'ai l'honneur de résigner entre vos mains ma pension de pair. »

« Paris, ce 12 août 1830

« Monsieur le ministre des finances[4884],

« Il me reste des bontés de Louis XVIII et de la munificence nationale une pension de pair de douze mille francs, transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la dette publique et transmissibles seulement à la première génération directe du titulaire. Ne pouvant prêter serment à monseigneur le duc d'Orléans comme roi des Français, il ne serait pas juste que je continuasse de toucher une pension

attachée à des fonctions que je n'exerce plus. En conséquence, je viens la résigner entre vos mains : elle aura cessé de courir pour moi le jour (10 août) où j'ai écrit à M. le président de la Chambre des pairs qu'il m'était impossible de prêter le serment exigé.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le grand référendaire[4885],

« J'ai l'honneur de vous envoyer copie des deux lettres que j'ai adressées, l'une à M. le président de la Chambre des pairs, l'autre à M. le ministre des finances. Vous y verrez que je renonce à ma pension de pair, et qu'en conséquence mon fondé de pouvoirs n'aura à toucher de cette pension que la somme échue au 10 août, jour où j'ai annoncé que j'ai refusé le serment.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le ministre de la justice[4886],

« J'ai l'honneur de vous envoyer ma démission de ministre d'État.

« Je suis avec une haute considération,
« Monsieur le ministre de la justice,
« Votre très humble et très obéissant serviteur. »

Je restai nu comme un petit saint Jean ; mais depuis longtemps j'étais accoutumé à me nourrir du miel sauvage, et je ne craignais pas que la fille d'Hérodiade eût envie de ma tête grise.

Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif, et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs.

XIV. Charles X s'embarque à Cherbourg.

Maintenant, qu'était devenu Charles X ? Il cheminait vers son exil, accompagné de ses gardes du corps, surveillé par ses trois commissaires, traversant la France sans exciter même la curiosité des paysans qui labouraient leurs sillons sur le bord du grand chemin. Dans deux ou trois petites villes, des mouvements hostiles se manifestèrent ; dans quelques autres, des bourgeois et des femmes donnèrent des signes de pitié[4887]. Il faut se souvenir que Bonaparte ne fit pas plus de bruit en se rendant de Fontainebleau à Toulon, que la France ne s'émut pas davantage, et que le gagneur de tant de batailles faillit être massacré à Orgon. Dans ce pays fatigué, les plus grands événements ne sont plus que des drames joués pour notre divertissement : ils occupent le spectateur tant que la toile est levée, et, lorsque le rideau tombe, ils ne laissent qu'un vain souvenir. Parfois Charles X et sa famille s'arrêtaient dans de méchantes stations de rouliers pour prendre un repas sur le bout d'une table sale où des charretiers avaient dîné avant lui. Henri V et sa sœur s'amusaient dans la cour avec les poulets et les pigeons de l'auberge. Je l'avais dit : la monarchie s'en allait, et l'on se mettait à la fenêtre pour la voir passer.

Le ciel en ce moment se plut à insulter le parti vainqueur et le parti vaincu. Tandis que l'on soutenait que la France *entière* avait été indignée des ordonnances, il arrivait au roi Philippe des adresses de la province, envoyées au roi Charles X pour féliciter celui-ci *sur les mesures salutaires qu'il avait prises et qui sauvaient la monarchie*.

Le bey de Tittery, de son côté, expédiait au monarque détrôné, qui cheminait vers Cherbourg, la soumission suivante :

« Au nom de Dieu, etc., etc., je reconnais pour seigneur et

souverain absolu le grand Charles X, le victorieux ; je lui payerai le tribut, etc.... » On ne peut se jouer plus ironiquement de l'une et de l'autre fortune. On fabrique aujourd'hui les révolutions à la machine ; elles sont faites si vite qu'un monarque, roi encore sur la frontière de ses États, n'est déjà plus qu'un banni dans sa capitale.

Dans cette insouciance du pays pour Charles X, il y a autre chose que de la lassitude : il y faut reconnaître le progrès de l'idée démocratique et de l'assimilation des rangs. À une époque antérieure, la chute d'un roi de France eût été un événement énorme ; le temps a descendu le monarque de la hauteur où il était placé, il l'a rapproché de nous, il a diminué l'espace qui le séparait des classes populaires. Si l'on était peu surpris de rencontrer le fils de saint Louis sur le grand chemin comme tout le monde, ce n'était point par un esprit de haine ou de système, c'était tout simplement par ce sentiment du niveau social, qui a pénétré les esprits et qui agit sur les masses sans qu'elles s'en doutent.

Malédiction, Cherbourg, à tes parages sinistres ! C'est auprès de Cherbourg que le vent de la colère jeta Édouard III pour ravager notre pays ; c'est non loin de Cherbourg que le vent d'une victoire ennemie brisa la flotte de Tourville ; c'est à Cherbourg que le vent d'une prospérité menteuse repoussa Louis XVI vers son échafaud ; c'est à Cherbourg que le vent de je ne sais quelle rive a emporté nos derniers princes[4888]. Les côtes de la Grande-Bretagne, qu'aborda Guillaume le Conquérant, ont vu débarquer Charles le dixième sans pennon et sans lance ; il est allé retrouver, à Holy-Rood, les souvenirs de sa jeunesse, appendus aux murailles du château des Stuarts, comme de vieilles gravures jaunies par le temps.

XV. Ce que sera la révolution de juillet.

J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi ; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment qui s'écoule, fausse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau. Il n'est révolution si prodigieuse qui, décrite de minute en minute, ne se trouvât réduite aux plus petites proportions. Les événements sortent du sein des choses, comme les hommes du sein de leurs mères, accompagnés des infirmités de la nature. Les misères et les grandeurs sont sœurs jumelles, elles naissent ensemble ; mais quand les couches sont vigoureuses, les misères à une certaine époque meurent, les grandeurs seules vivent. Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut donc se placer au point de vue d'où la postérité contemplera le fait accompli.

Me dégageant des mesquineries de caractère et d'action dont j'avais été le témoin, ne prenant des journées de Juillet que ce qui en demeurera, j'ai dit avec justice dans mon discours à la Chambre des pairs : « Ce peuple s'étant armé de son intelligence et de son courage, il s'est trouvé que ces boutiquiers respiraient assez facilement l'odeur de la poudre, et qu'il fallait plus de quatre soldats et un caporal pour les réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France. »

En effet, le peuple proprement dit a été brave et généreux dans la journée du 28. La garde avait perdu plus de trois cents hommes, tués ou blessés ; elle rendit pleine justice aux classes pauvres, qui seules se battirent dans cette journée, et parmi lesquelles se mêlèrent des hommes impurs, mais qui n'ont pu les déshonorer. Les élèves de l'École polytechnique, sortis trop tard de leur école le 28 pour prendre part aux affaires, furent

mis par le peuple à sa tête le 29 avec une simplicité et une naïveté admirables.

Des champions absents des luttes soutenues par ce peuple vinrent se réunir à ses rangs le 29, quand le plus grand péril fut passé ; d'autres, également vainqueurs, ne rejoignirent la victoire que le 30 et le 31.

Du côté des troupes, ce fut à peu près la même chose, il n'y eut guère que les soldats et les officiers d'engagés ; l'état-major, qui avait déjà déserté Bonaparte à Fontainebleau, se tint sur les hauteurs de Saint-Cloud, regardant de quel côté le vent poussait la fumée de la poudre. On faisait queue au lever de Charles X ; à son coucher il ne trouva personne.

La modération des classes plébéiennes égala leur courage ; l'ordre résulta subitement de la confusion. Il faut avoir vu des ouvriers demi-nus, placés en faction à la porte des jardins publics, empêcher selon leur consigne d'autres ouvriers déguenillés de passer, pour se faire une idée de cette puissance du devoir qui s'était emparée des hommes demeurés les maîtres. Ils auraient pu se payer le prix de leur sang, et se laisser tenter par leur misère. On ne vit point, comme au 10 août 1792, les Suisses massacrés dans la fuite. Toutes les opinions furent respectées ; jamais à quelques exceptions près, on n'abusa moins de la victoire. Les vainqueurs, portant les blessés de la garde à travers la foule, s'écriaient : « Respect aux braves ! » Le soldat venait-il à expirer, ils disaient : « Paix aux morts ! » Les quinze années de la Restauration, sous un régime constitutionnel, avaient fait naître parmi nous cet esprit d'humanité, de légalité et de justice, que vingt-cinq années de l'esprit révolutionnaire et guerrier n'avaient pu produire. Le droit de la force introduit dans nos mœurs semblait être devenu le droit commun.

Les conséquences de la révolution de Juillet seront mémorables. Cette révolution a prononcé un arrêt contre tous les trônes ; les rois ne pourront régner aujourd'hui que par la violence des armes ; moyen assuré pour un moment, mais qui ne saurait durer : l'époque des janissaires successifs est finie.

Thucydide et Tacite ne nous raconteraient pas bien les

événements des trois jours ; il nous faudrait Bossuet pour nous expliquer les événements dans l'ordre de la Providence ; génie qui voyait tout, mais sans franchir les limites posées à sa raison et à sa splendeur, comme le soleil qui roule entre deux bornes éclatantes, et que les Orientaux appellent l'*esclave* de Dieu.

Ne cherchons pas si près de nous le moteur d'un mouvement placé plus loin : la médiocrité des hommes, les frayeurs folles, les brouilleries inexplicables, les haines, les ambitions, la présomption des uns, le préjugé des autres, les conspirations secrètes, les ventes, les mesures bien ou mal prises, le courage ou le défaut de courage ; toutes ces choses sont les accidents, non les causes de l'événement. Lorsqu'on dit que l'on ne voulait plus les Bourbons, qu'ils étaient devenus odieux parce qu'on les supposait imposés par l'étranger à la France, ce dégoût superbe n'explique rien d'une manière suffisante.

Le mouvement de Juillet ne tient point à la politique proprement dite ; il tient à la révolution sociale qui agit sans cesse. Par l'enchaînement de cette révolution générale, le 28 juillet 1830 n'est que la suite forcée du 21 janvier 1793. Le travail de nos premières assemblées délibérantes avait été suspendu, il n'avait pas été terminé. Dans le cours de vingt années, les Français s'étaient accoutumés, de même que les Anglais sous Cromwell, à être gouvernés par d'autres maîtres que par leurs anciens souverains. La chute de Charles X est la conséquence de la décapitation de Louis XVI, comme le détrônement de Jacques II est la conséquence de l'assassinat de Charles Ier. La Révolution parut s'éteindre dans la gloire de Bonaparte et dans les libertés de Louis XVIII, mais son germe n'était pas détruit : déposé au fond de nos mœurs, il s'est développé quand les fautes de la Restauration l'ont réchauffé, et bientôt il a éclaté.

Les conseils de la Providence se découvrent dans le changement antimonarchique qui s'opère. Que des esprits superficiels ne voient dans la révolution des trois jours qu'une échauffourée, c'est tout simple ; mais les hommes réfléchis savent qu'un pas énorme a été fait : le principe de la souveraineté du peuple est substitué au principe de la

souveraineté royale, la monarchie héréditaire changée en monarchie élective. Le 21 janvier avait appris qu'on peut disposer de la tête d'un roi ; le 29 juillet a montré qu'on peut disposer d'une couronne. Or, toute vérité bonne ou mauvaise qui se manifeste demeure acquise à la foule. Un changement cesse d'être inouï, extraordinaire ; il ne se présente plus comme impie à l'esprit et à la conscience, quand il résulte d'une idée devenue populaire. Les Francs exercèrent collectivement la souveraineté, ensuite ils la déléguèrent à quelques chefs ; puis ces chefs la confièrent à un seul ; puis ce chef unique l'usurpa au profit de sa famille. Maintenant on rétrograde de la royauté héréditaire à la royauté élective, de la monarchie élective on glissera dans la république. Telle est l'histoire de la société ; voilà par quels degrés le gouvernement sort du peuple et y rentre.

Ne pensons donc pas que l'œuvre de Juillet soit une superfétation d'un jour ; ne nous figurons pas que la légitimité va venir rétablir incontinent la succession par droit de primogéniture ; n'allons pas non plus nous persuader que juillet mourra tout à coup de sa belle mort. Sans doute, la branche d'Orléans ne prendra pas racine ; ce ne sera pas pour ce résultat que tant de sang, de calamité et de génie aura été dépensé depuis un demi-siècle ! Mais Juillet, s'il n'amène pas la destruction finale de la France avec l'anéantissement de toutes les libertés, Juillet portera son fruit naturel : ce fruit est la démocratie. Ce fruit sera, peut-être amer et sanglant ; mais la monarchie est une greffe étrangère qui ne prendra pas sur une tige républicaine.

Ainsi, ne confondons pas le roi improvisé avec la révolution dont il est né par hasard : celle-ci, telle que nous la voyons agir, est en contradiction avec ses principes ; elle ne semble pas née viable, parce qu'elle est muletée d'un trône ; mais qu'elle se traîne seulement quelques années, cette révolution, ce qui sera venu, ce qui s'en sera allé changera les données qui restent à connaître. Les hommes faits meurent ou ne voient plus les choses comme ils les voyaient ; les adolescents atteignent l'âge de raison ; les générations nouvelles rafraîchissent des

générations corrompues ; les langes trempés des plaies d'un hôpital, rencontrés par un grand fleuve, ne souillent que le flot qui passe sous ces corruptions : en aval et en amont le courant garde ou reprend sa limpidité.

Juillet, libre dans son origine, n'a produit qu'une monarchie enchaînée ; mais viendra le temps où, débarrassé de sa couronne, il subira ces transformations qui sont la loi des êtres ; alors, il vivra dans une atmosphère appropriée à sa nature.

L'erreur du parti républicain, l'illusion du parti légitimiste sont l'une et l'autre déplorables, et dépassent la démocratie et la royauté : le premier croit que la violence est le seul moyen de succès ; le second croit que le passé est le seul port de salut. Or, il y a une loi morale qui règle la société, une légitimité générale qui domine la légitimité particulière. Cette grande loi et cette grande légitimité sont la jouissance des droits naturels de l'homme, réglés par les devoirs ; car c'est le devoir qui crée le droit, et non le droit qui crée le devoir ; les passions et les vices vous relèguent dans la classe des esclaves. La légitimité générale n'aurait eu aucun obstacle à vaincre, si elle avait gardé, comme étant de même principe, la légitimité particulière.

Au surplus, une observation suffira pour nous faire comprendre la prodigieuse et majestueuse puissance de la famille de nos anciens souverains : je l'ai déjà dit et je ne saurais trop le répéter, toutes les royautés mourront avec la royauté française.

En effet, l'idée monarchique manque au moment même où manque le monarque ; on ne trouve plus autour de soi que l'idée démocratique. Mon jeune roi emportera dans ses bras la monarchie du monde. C'est bien finir.

Lorsque j'écrivais tout ceci sur ce que pourrait être la révolution de 1830 dans l'avenir, j'avais de la peine à me défendre d'un instinct qui me parlait contradictoirement au raisonner. Je prenais cet instinct pour le mouvement de ma déplaisance des troubles de 1830 ; je me défiais de moi-même, et peut-être, dans mon impartialité trop loyale, exagérai-je les

provenances futures des trois journées. Or, dix années se sont écoulées depuis la chute de Charles X : Juillet s'est-il assis ? Nous sommes maintenant au commencement de décembre 1840, à quel abaissement la France est-elle descendue ! Si je pouvais goûter quelque plaisir dans l'humiliation d'un gouvernement d'origine française, j'éprouverais une sorte d'orgueil à relire, dans le *Congrès de Vérone*, ma correspondance avec M. Canning : certes, ce n'est pas celle dont on vient de donner connaissance à la Chambre des députés. D'où vient la faute ? est-elle du prince élu ? est-elle de l'impéritie de ses ministres ? est-elle de la nation même, dont le caractère et le génie paraissent usés ? Nos idées sont progressives, mais nos mœurs les soutiennent-elles ? Il ne serait pas étonnant qu'un peuple âgé de quatorze siècles, qui a terminé cette longue carrière par une explosion de miracles, fût arrivé à son terme. Si vous allez jusqu'à la fin de ces *Mémoires*, vous verrez qu'en rendant justice à tout ce qui m'a paru beau aux diverses époques de notre histoire, je pense qu'en dernier résultat la vieille société finit[4889].

XVI. Fin de ma carrière politique.

Ici se termine ma *carrière politique*. Cette carrière devait aussi clore mes *Mémoires*, n'ayant plus qu'à résumer les expériences de ma course. Trois catastrophes ont marqué les trois parties précédentes de ma vie : j'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voyageur et de soldat ; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu ; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière politique.

J'ai fixé l'époque d'une révolution dans les lettres, et de même dans la politique j'ai formulé les principes du gouvernement représentatif ; mes correspondances diplomatiques valent, je crois, mes compositions littéraires[4890]. Il est possible que les unes et les autres ne soient rien, mais il est sûr qu'elles sont équipollentes.

En France, à la tribune de la Chambre des pairs et dans mes écrits, j'exerçai une telle influence, que je fis entrer d'abord M. de Villèle au ministère, et qu'ensuite il fut contraint de se retirer devant mon opposition, après s'être fait mon ennemi. Tout cela est prouvé par ce que vous avez lu.

Le grand événement de ma carrière politique est la guerre d'Espagne. Elle fut pour moi, dans cette carrière, ce qu'avait été le *Génie du Christianisme* dans ma carrière littéraire. Ma destinée me choisit pour me charger de la puissante aventure qui, sous la Restauration, aurait pu régulariser la marche du monde vers l'avenir. Elle m'enleva à mes songes, et me transforma en conducteur des faits. À la table où elle me fit jouer, elle plaça comme adversaires les deux premiers ministres du jour, le prince de Metternich et M. Canning ; je gagnai contre eux la partie. Tous les esprits sérieux que comptaient alors les cabinets convinrent qu'ils avaient rencontré en moi un homme

d'État[4891]. Bonaparte l'avait prévu avant eux, malgré mes livres. Je pourrais donc, sans me vanter, croire que le politique a valu en moi l'écrivain ; mais je n'attache aucun prix à la renommée des affaires ; c'est pour cela que je me suis permis d'en parler.

Si, lors de l'entreprise péninsulaire, je n'avais pas été jeté à l'écart par des hommes aveugles, le cours de nos destinées changeait ; la France reprenait ses frontières, l'équilibre de l'Europe était rétabli ; la Restauration, devenue glorieuse, aurait pu vivre encore longtemps, et mon travail diplomatique aurait aussi compté pour un degré dans notre histoire. Entre mes deux vies, il n'y a que la différence du résultat. Ma carrière littéraire, complètement accomplie, a produit tout ce qu'elle devait produire, parce qu'elle n'a dépendu que de moi. Ma carrière politique a été subitement arrêtée au milieu de ses succès, parce qu'elle a dépendu des autres.

Néanmoins, je le reconnais, ma politique n'était applicable qu'à la Restauration. Si une transformation s'opère dans les principes, dans les sociétés et les hommes, ce qui était bon hier est périmé et caduc aujourd'hui. À l'égard de l'Espagne, les rapports des familles royales ayant cessé par l'abdication de la loi salique, il ne s'agit plus de créer au-delà des Pyrénées des frontières impénétrables ; il faut accepter le champ de bataille que l'Autriche et l'Angleterre y pourront un jour nous ouvrir ; il faut prendre les choses au point où elles sont arrivées ; abandonner, non sans regret, une conduite ferme mais raisonnable, dont les bénéfices certains étaient, il est vrai, à longue échéance. J'ai la conscience d'avoir servi la légitimité comme elle devait l'être. Je voyais l'avenir aussi clairement que je le vois à cette heure ; seulement j'y voulais atteindre par une route moins périlleuse, afin que la légitimité, utile à notre enseignement constitutionnel, ne trébuchât pas dans une course précipitée. Maintenant, mes projets ne sont plus réalisables : la Russie va se tourner ailleurs. Si j'allais actuellement dans la Péninsule, dont l'esprit a eu le temps de changer, ce serait avec d'autres pensées : je ne m'occuperais que de l'alliance des peuples, toute suspecte, jalouse,

passionnée, incertaine et versatile qu'elle est, et je ne songerais plus aux relations avec les rois. Je dirais à la France : « Vous avez quitté la voie battue pour le sentier des précipices ; eh bien ! explorez-en les merveilles et les périls. À nous, innovations, entreprises, découvertes ! venez, et que les armes, s'il le faut, vous favorisent. Où y a-t-il du nouveau ? Est-ce en Orient ? Marchons-y. Où faut-il porter notre courage et notre intelligence ? Courons de ce côté. Mettons-nous à la tête de la grande levée du genre humain ; ne nous laissons pas dépasser ; que le nom français devance les autres dans cette croisade, comme il arriva jadis au tombeau du Christ. » Oui, si j'étais admis au conseil de ma patrie, je tâcherais de lui être utile dans les dangereux principes qu'elle a adoptés : la retenir à présent, ce serait la condamner à une mort ignoble. Je ne me contenterais pas de discours : joignant les œuvres à la foi, je préparerais des soldats et des millions, je bâtirais des vaisseaux, comme Noé, en prévision du déluge, et si l'on me demandait pourquoi, je répondrais : « Parce que tel est le bon plaisir de la France. » Mes dépêches avertiraient les cabinets de l'Europe que rien ne remuera sur le globe sans notre intervention ; que si l'on se distribue les lambeaux du monde, la part du lion nous revient. Nous cesserions de demander humblement à nos voisins la permission d'exister ; le cœur de la France battrait libre, sans qu'aucune main osât s'appliquer sur ce cœur pour en compter les palpitations ; et puisque nous cherchons de nouveaux soleils, je me précipiterais au-devant de leur splendeur et n'attendrais plus le lever naturel de l'aurore.

Fasse le ciel que ces intérêts industriels, dans lesquels nous devons trouver une prospérité d'un genre nouveau, ne trompent personne, qu'ils soient aussi féconds, aussi civilisateurs que ces intérêts moraux d'où sortit l'ancienne société ! Le temps nous apprendra s'ils ne seraient point le songe infécond de ces intelligences stériles qui n'ont pas la faculté de sortir du monde matériel.

Bien que mon rôle ait fini avec la légitimité, tous mes vœux sont pour la France, quels que soient les pouvoirs à qui son imprévoyant caprice la fasse obéir. Quant à moi, je ne demande

plus rien ; je voudrais seulement ne pas trop dépasser les ruines écroulées à mes pieds. Mais les années sont comme les Alpes : à peine a-t-on franchi les premières, qu'on en voit d'autres s'élever. Hélas ! ces plus hautes et dernières montagnes sont déshabitées, arides et blanchies.

Quatrième Partie
Les dernières années
1830-1841

Livre Premier

I. Introduction. — II. Procès des ministres. — Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pillage de l'Archevêché. — III. Ma brochure sur *la Restauration et la Monarchie élective*. — IV. *Études historiques.* — V. Lettres et vers à madame Récamier. — VI. Journal du 12 juillet au 1er septembre 1831. — Commis de M. de Lapanouze. — Lord Byron. — Ferney et Voltaire. — Course inutile à Paris. — M. A. Carrel. — M. de Béranger. — VII. Proposition Baude et Briqueville sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons. — VIII. Lettre à l'auteur de la *Némésis*. — IX. Conspiration de la rue des Prouvaires. — Lettre à Madame la duchesse de Berry. — X. Incidences. — Pestes. — Le choléra. — XI. Les 12 000 francs de Madame la duchesse de Berry. — Échantillons. — Convoi du général Lamarque. — Madame la duchesse de Berry descend en Provence et arrive dans la Vendée.

Ce livre a été écrit à Paris et à Genève, d'octobre 1830 à juin 1832[4892].

I. Introduction.

Infirmerie de Marie-Thérèse.

Paris, octobre 1830.

Au sortir du fracas des trois journées, je suis tout étonné d'ouvrir dans un calme profond la quatrième partie de cet ouvrage ; il me semble que j'ai doublé le cap des tempêtes, et pénétré dans une région de paix et de silence. Si j'étais mort le 7 août de cette année, les dernières paroles de mon discours à la Chambre des pairs eussent été les dernières lignes de mon histoire ; ma catastrophe, étant celle même d'un passé de douze siècles, aurait grandi ma mémoire. Mon drame eût magnifiquement fini.

Mais je ne suis pas demeuré sous le coup, je n'ai pas été jeté à terre. Pierre de L'Estoile écrivait cette page de son journal le lendemain de l'assassinat de Henri IV :

> « Et icy je finis avec la vie de mon roy (Henry IV) le deuxième registre de mes passe-temps mélancholiques et de mes vaines et curieuses recherches, tant publiques que particulières, interrompues souvent depuis un mois par les veilles des tristes et fascheuses nuicts que j'ai souffert, mesmement cette dernière, pour la mort de mon roy.
>
> « Je m'estois proposé de clore mes éphémérides par ce registre ; mais tant d'occurrences nouvelles et curieuses se sont présentées par cette insigne mutation, que je passe à un autre qui ira aussi avant qu'il plaira à Dieu : et me doute que ce ne sera pas bien long. »

L'Estoile vit mourir le premier Bourbon ; je viens de voir tomber le dernier : ne devrais-je pas *clore ici le registre de mes*

passe-temps mélancholiques et de mes vaines et curieuses recherches. Peut-être ; *mais tant d'occurrences nouvelles et curieuses se sont présentées par cette insigne mutation, que je passe à un autre registre*.

Comme L'Estoile, je lamente les adversités de la race de saint Louis ; pourtant, je suis obligé de l'avouer, il se mêle à ma douleur un certain contentement intérieur ; je me le reproche, mais je ne puis m'en défendre ; ce contentement est celui de l'esclave dégagé de ses chaînes. Quand je quittai la carrière de soldat et de voyageur, je sentis de la tristesse ; j'éprouve maintenant de la joie, forçat libéré que je suis des galères du monde et de la cour. Fidèle à mes principes et à mes serments, je n'ai trahi ni la liberté ni le roi, je n'emporte ni richesses ni honneurs ; je m'en vais pauvre comme je suis venu. Heureux de terminer une carrière qui m'était odieuse, je rentre avec amour dans le repos.

Bénie soyez-vous, ô ma native et chère indépendance, âme de ma vie ! Venez, rapportez-moi mes *Mémoires*, cet *alter ego* dont vous êtes la confidente, l'idole et la muse. Les heures de loisir sont propres aux récits : naufragé, je continuerai de raconter mon naufrage aux pêcheurs de la rive. Retourné à mes instincts primitifs, je redeviens libre et voyageur ; j'achève ma course comme je la commençai. Le cercle de mes jours, qui se ferme, me ramène au point du départ. Sur la route, que j'ai jadis parcourue conscrit insouciant, je vais cheminer vétéran expérimenté, cartouche de congé dans mon shako, chevrons du temps sur le bras, havresac rempli d'années sur le dos. Qui sait ? peut-être retrouverai-je d'étape en étape les rêveries de ma jeunesse ? J'appellerai beaucoup de songes à mon secours, pour me défendre contre cette horde de vérités qui s'engendrent dans les vieux jours, comme des dragons se cachent dans des ruines. Il ne tiendra qu'à moi de renouer les deux bouts de mon existence, de confondre des époques éloignées, de mêler des illusions d'âges divers, puisque le prince que je rencontrai exilé en sortant de mes foyers paternels, je le rencontre banni en me rendant à ma dernière demeure.

II. Procès des ministres. — Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pillage de l'Archevêché.

Paris, avril 1831.

Je traçai rapidement, au mois d'octobre de l'année précédente[4893], la petite introduction de cette partie de mes *Mémoires* ; mais je ne pus continuer ce travail, parce que j'en avais un autre sur les bras : il s'agissait de l'ouvrage[4894] qui terminait l'édition de mes *Œuvres complètes*. De ce travail même j'ai été détourné, d'abord par le procès des ministres, ensuite par le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le procès des ministres[4895] et l'émoi de Paris ne m'ont pas fait grand-chose : après le procès de Louis XVI et les insurrections révolutionnaires, tout est petit en fait de jugement et d'insurrection. Les ministres, venant de Vincennes au Luxembourg et retournant à Vincennes pendant qu'on prononçait leur sentence, s'acheminèrent par la rue d'Enfer.... Du fond de ma retraite j'entendis le roulement de leur voiture. Que d'événements ont passé devant ma porte ! Les défenseurs de ces hommes sont restés au-dessous de leur besogne. Personne ne prit la chose d'assez haut : l'avocat domina trop dans ces plaidoiries. Si mon ami le prince de Polignac m'eût choisi pour son second, de quel œil j'aurais regardé ces parjures s'érigeant en juges d'un parjure ! « Quoi ! leur aurais-je dit, c'est vous qui osez être les juges de mon client, c'est vous qui, tout souillés de vos serments, osez lui faire un crime d'avoir perdu son maître en croyant le servir ; vous, les provocateurs ; vous qui le poussiez à rendre les ordonnances ! Changez de place

avec celui que vous prétendez juger : d'accusé il devient accusateur. Si nous avons mérité d'être frappés, ce n'est pas par vous ; si nous sommes coupables, ce n'est pas envers vous, mais envers le peuple : il nous attend dans la cour de votre palais, et nous allons lui porter notre tête. »

Après le procès des ministres est venu le scandale de Saint-Germain-l'Auxerrois[4896]. Les royalistes, pleins d'excellentes qualités, mais quelquefois bêtes et souvent taquins, ne calculant jamais la portée de leurs démarches, croyant toujours qu'ils rétabliraient la légitimité en affectant de porter une couleur à leur cravate ou une fleur à leur boutonnière, ont amené des scènes déplorables. Il était évident que le parti révolutionnaire profiterait du service à l'occasion de la mort du duc de Berry pour faire du train ; or, les légitimistes n'étaient pas assez forts pour s'y opposer, et le gouvernement n'était pas assez établi pour maintenir l'ordre ; aussi l'église a-t-elle été pillée. Un apothicaire voltairien et progressif[4897] a triomphé intrépidement d'un clocher de l'an 1300 et d'une croix déjà abattue par d'autres Barbares vers la fin du IXe siècle.

Comme suite des hauts faits de cette pharmaceutique éclairée, sont arrivées la dévastation de l'archevêché, la profanation des choses saintes et les processions renouvelées de celles de Lyon. Il y manquait le bourreau et les victimes ; mais il y avait force polichinelles, masques et diverses joies du carnaval. Le cortège burlesquement sacrilège marchait d'un côté de la Seine, tandis que, de l'autre, défilait la garde nationale, qui faisait semblant d'accourir au secours. La rivière séparait l'ordre et l'anarchie. On assure qu'un homme de talent était là comme curieux et qu'il disait, en voyant flotter les chasubles et les livres sur la Seine : « Quel dommage qu'on n'y ait pas jeté l'archevêque ! » Mot profond, car, en effet, un archevêque qu'on noie doit être une chose plaisante ; cela fait faire un si grand pas à la liberté et aux lumières ! Nous, vieux témoins des vieux faits, nous sommes obligés de vous dire que vous n'apercevez là que de pâles et misérables copies. Vous avez encore l'instinct révolutionnaire, mais vous n'en avez plus

l'énergie ; vous ne pouvez être criminels qu'en imagination ; vous voudriez faire le mal, mais le courage vous manque au cœur et la force au bras ; vous verriez encore massacrer, mais vous ne mettriez plus la main à la besogne. Si vous voulez que la révolution de juillet soit grande et reste grande, que M. Cadet de Gassicourt n'en soit pas la héros réel, et *Mayeux*, le personnage idéal[4898] !

III. Ma brochure sur *la Restauration et la Monarchie élective*.

Paris, fin de mars 1831.

J'étais loin de compte lorsqu'en sortant des journées de Juillet je croyais entrer dans une région de paix. La chute des trois souverains m'avait obligé de m'expliquer à la Chambre des pairs. La proscription de ces rois ne me permettait pas de rester muet. D'une autre part, les journaux de Philippe me demandaient pourquoi je refusais de servir une révolution qui consacrait des principes que j'avais défendus et propagés. Force m'a été de prendre la parole pour les vérités générales et pour expliquer ma conduite personnelle. Un extrait d'une petite brochure qui se perdra (*De la Restauration et de la Monarchie élective*)[4899] continuera la chaîne de mon récit et celle de l'histoire de mon temps :

« Dépouillé du présent, n'ayant qu'un avenir incertain au-delà de ma tombe, il m'importe que ma mémoire ne soit pas grevée de mon silence. Je ne dois pas me taire sur une Restauration à laquelle j'ai pris tant de part, qu'on outrage tous les jours, et que l'on proscrit enfin sous mes yeux. Au moyen âge, dans les temps de calamités, on prenait un religieux, on l'enfermait dans une tour où il jeûnait au pain et à l'eau pour le salut du peuple. Je ne ressemble pas mal à ce moine du XIIe siècle : à travers la lucarne de ma geôle expiatoire, j'ai prêché mon dernier sermon aux passants. Voici l'épitomé de ce sermon ; je l'ai prédit dans mon dernier discours à la tribune de la pairie : La monarchie de Juillet est dans une condition absolue de gloire ou de lois d'exception ; elle vit par la presse, et la presse la tue ; sans

gloire, elle sera dévorée par la liberté ; si elle attaque cette liberté, elle périra. Il ferait beau nous voir, après avoir chassé trois rois avec des barricades pour la liberté de la presse, élever de nouvelles barricades contre cette liberté ! Et pourtant, que faire ? L'action redoublée des tribunaux et des lois suffira-t-elle pour contenir les écrivains ? Un gouvernement nouveau est un enfant qui ne peut marcher qu'avec des lisières. Remettrons-nous la nation au maillot ? Ce terrible nourrisson, qui a sucé le sang dans les bras de la victoire à tant de bivouacs, ne brisera-t-il pas ses langes ? Il n'y avait qu'une vieille souche profondément enracinée dans le passé qui pût être battue impunément des vents de la liberté de la presse.....

« À entendre les déclamations de cette heure, il semble que les exilés d'Édimbourg soient les plus petits compagnons du monde, et qu'ils ne fassent faute nulle part. Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé : c'est peu de chose ! Comme si les siècles ne se servaient pas de base les uns aux autres, et que le dernier arrivé se pût tenir en l'air ! Notre vanité aura beau se choquer des souvenirs, gratter les fleurs de lis, proscrire les noms et les personnes, cette famille, héritière de mille années, a laissé par sa retraite un vide immense : on le sent partout. Ces individus, si chétifs à nos yeux, ont ébranlé l'Europe dans leur chute. Pour peu que les événements produisent leurs effets naturels, et qu'ils amènent leurs rigoureuses conséquences, Charles X, en abdiquant, aura fait abdiquer avec lui tous ces rois gothiques, grands vassaux du passé sous la suzeraineté des Capets.....

« Nous marchons à une révolution générale. Si la transformation qui s'opère suit sa pente et ne rencontre aucun obstacle, si la raison populaire continue son développement progressif, si l'éducation des classes intermédiaires ne souffre point d'interruption, les nations se nivelleront dans une égale liberté ; si cette transformation est arrêtée, les nations se nivelleront dans un égal despotisme. Ce despotisme durera peu, à cause de l'âge avancé des lumières, mais il sera rude, et une

longue dissolution sociale le suivra.

« Préoccupé que je suis de ces idées, on voit pourquoi j'ai dû demeurer fidèle, comme individu, à ce qui me semblait la meilleure sauvegarde des libertés publiques, la voie la moins périlleuse par laquelle on pouvait arriver au complément de ces libertés.

« Ce n'est pas que j'aie la prétention d'être un larmoyant prédicant de politique sentimentale, un rabâcheur de panache blanc et de lieux communs à la Henri IV. En parcourant des yeux l'espace qui sépare la tour du Temple du château d'Édimbourg, je trouverais sans doute autant de calamités entassées qu'il y a de siècles accumulés sur une noble race. Une femme de douleur a surtout été chargée du fardeau le plus lourd comme la plus forte ; il n'y a cœur qui ne se brise à son souvenir : ses souffrances sont montées si haut, qu'elles sont devenues une des grandeurs de la révolution. Mais, enfin, on n'est pas obligé d'être roi. La Providence envoie les afflictions particulières à qui elle veut, toujours brèves, parce que la vie est courte ; et ces afflictions ne sont point comptées dans les destinées générales des peuples.....

« Mais que la proposition qui bannit à jamais la famille déchue du territoire français soit un corollaire de la déchéance de cette famille, ce corollaire n'amène pas la conviction pour moi. Je chercherais en vain ma place dans les diverses catégories de personnes qui se sont rattachées à l'ordre de choses actuel.....

« Il y a des hommes qui, après avoir prêté serment à la République une et indivisible, au Directoire en cinq personnes, au Consulat en trois, à l'Empire en une seule, à la première Restauration, à l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, à la seconde Restauration, ont encore quelque chose à prêter à Louis-Philippe : je ne suis pas si riche.

« Il y a des hommes qui ont jeté leur parole sur la place de Grève, en juillet, comme ces chevriers romains qui jouent à *pair ou non* parmi des ruines : ils traitent de niais et sot quiconque ne réduit pas la politique à des intérêts privés : je suis un niais et un sot.

« Il y a des peureux qui auraient bien voulu ne pas jurer, mais qui se voyaient égorgés, eux, leurs grands-parents, leurs petits-enfants, et tous les propriétaires, s'ils n'avaient trembloté leur serment : ceci est un effet physique que je n'ai pas encore éprouvé ; j'attendrai l'infirmité et, si elle m'arrive, j'aviserai.

« Il y a des grands seigneurs de l'Empire unis à leurs pensions par des liens sacrés et indissolubles, quelle que soit la main dont elles tombent : une pension est à leurs yeux un sacrement ; elle imprime un caractère comme la prêtrise et le mariage ; toute tête pensionnée ne peut cesser de l'être : les pensions étant demeurées à la charge du Trésor, ils sont restés à la charge du même Trésor ; moi, j'ai l'habitude du divorce avec la fortune ; trop vieux pour elle, je l'abandonne de peur qu'elle ne me quitte.

« Il y a de hauts barons du trône et de l'autel qui n'ont point trahi les ordonnances ; non ! mais l'insuffisance des moyens employés pour mettre à exécution ces ordonnances a échauffé leur bile ; indignés qu'on ait failli au despotisme, ils ont été chercher une autre antichambre : il m'est impossible de partager leur indignation et leur demeure.

« Il y a des gens de conscience qui ne sont parjures que pour être parjures, qui, cédant à la force, n'en sont pas moins pour le droit ; ils pleurent sur ce pauvre Charles X, qu'ils ont d'abord entraîné à sa perte par leurs conseils, et ensuite mis à mort par leur serment ; mais si jamais lui ou sa race ressuscite, ils seront des foudres de légitimité : moi, j'ai toujours été dévot à la mort, et je suis le convoi de la vieille monarchie comme le chien du pauvre.

« Enfin, il y a de loyaux chevaliers qui ont dans leur poche des dispenses d'honneur et des permissions d'infidélité : je n'en ai point.

« J'étais l'homme de la Restauration *possible*, de la Restauration avec toutes les sortes de libertés. Cette Restauration m'a pris pour un ennemi ; elle s'est perdue : je dois subir son sort. Irai-je attacher quelques années qui me restent à une fortune nouvelle, comme ces bas de robes que les femmes traînent de cours en cours et sur lesquels tout le monde peut

marcher ? À la tête des jeunes générations, je serais suspect ; derrière elles, ce n'est pas ma place. Je sens très bien qu'aucune de mes facultés n'a vieilli ; mieux que jamais je comprends mon siècle ; je pénètre plus hardiment dans l'avenir que personne : mais la fatalité a prononcé ; finir sa vie à propos est une condition nécessaire de l'homme public[4900]. »

IV. Études historiques.

Paris, mai 1831.

Enfin, les *Études historiques*[4901] viennent de paraître ; j'en reporte ici l'*Avant-propos* : c'est une véritable page de mes *Mémoires*, il contient mon histoire au moment même où j'écris :

AVANT-PROPOS.

> « Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train du monde, qu'à cette époque (*la chute de l'Empire romain*)..... il y avait des citoyens qui fouillaient comme moi les archives du passé au milieu des ruines du présent, qui écrivaient les annales des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles ; eux et moi prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre tombée à nos pieds, en attendant celle qui devait écraser nos têtes. »
> (*Études historiques*, tome V bis, page 175.)

« Je ne voudrais pas, pour ce qui me reste à vivre, recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écouler. On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite ; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passait autour de moi, pour me livrer puérilement à la composition d'un ouvrage dont personne ne parcourra une ligne. Qui lirait quatre gros volumes, lorsqu'on a bien de la peine à lire le feuilleton d'une gazette ? J'écrivais l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappait à ma porte ; en vain je lui criais : « Attendez, je vais à vous ; » elle passait au bruit du canon, en emportant trois générations de rois.

« Et que le temps concorde heureusement avec la nature même de ces *Études !* on abat la croix, on poursuit les prêtres ; et il est question de croix et de prêtres à toutes les pages de mon récit ; on bannit les Capets, et je publie une histoire dont les Capets occupent huit siècles. Le plus long et le dernier travail de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, de

soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le plus d'idées et de faits, paraît lorsqu'il ne peut trouver de lecteurs ; c'est comme si je le jetais dans un puits, où il va s'enfoncer sous l'amas de décombres qui le suivront. Quand une société se compose et se décompose, quand il y va de l'existence de chacun et de tous, quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin ? Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des Apôtres, des Martyrs, des Pères de l'Église, des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de Charlemagne, de Hugues Capet et de Henri IV ; il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne ! N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce de faiblesse d'esprit, que de s'occuper de lettres dans ce moment ? Il est vrai ; mais ce radotage ne tient pas à mon cerveau, il vient des antécédents de ma méchante fortune. Si je n'avais pas tant fait de sacrifices aux libertés de mon pays, je n'aurais pas été obligé de contracter des engagements qui s'achèvent de remplir dans des circonstances doublement déplorables pour moi. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve ; grâce à Dieu, elle est à son terme : je n'ai plus qu'à m'asseoir sur des ruines et à mépriser cette vie que je dédaignais dans ma jeunesse.

« Après ces plaintes bien naturelles et qui me sont involontairement échappées, une pensée me vient consoler ; j'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le christianisme sous les rapports poétiques et moraux ; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques : j'ai commencé ma carrière politique sous la Restauration, je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. »

Paris, mai 1831.

La résolution que je conçus, au moment de la catastrophe de Juillet, n'a point été abandonnée par moi. Je me suis occupé des moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque

je n'ai rien : l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter.

Quoi qu'il en soit, je vais me rendre à Genève[4902] avec la somme qui m'est survenue de la vente de ma dernière brochure (*De la Restauration et de la Monarchie élective*). Je laisse ma procuration pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France. Dans ces incertitudes et ces mouvements, jusqu'à ce que je sois établi quelque part, il me sera impossible de reprendre la suite de mes *Mémoires* à l'endroit où je les ai interrompus[4903]. Je continuerai donc d'écrire les choses du moment actuel de ma vie ; je ferai connaître ces choses par les lettres qu'il m'arrivera d'écrire sur les chemins ou pendant mes divers séjours ; je lierai les faits intermédiaires par un *journal* qui remplira les temps laissés entre les dates de ces lettres.

V. Lettres et vers à madame Récamier.

À MADAME RÉCAMIER[4904].

« Lyon, mercredi 18 mai 1831.

« Me voilà trop loin de vous. Je n'ai jamais fait de voyage si triste : temps admirable, nature toute parée, rossignol chantant, nuit étoilée ; et tout cela, pour qui ? Il faudra bien que je retourne où vous êtes, à moins que vous ne veniez à mon secours.[4905] »

À MADAME RÉCAMIER.

« Lyon, vendredi 20 mai.

« J'ai passé hier le jour à errer au bord du Rhône ; je regardais la ville où vous êtes née, la colline où s'élevait le couvent où vous aviez été choisie comme la plus belle : espérance que vous n'avez point démentie ; et vous n'êtes point ici, et des années se sont écoulées, et vous avez été jadis exilée dans votre berceau, et madame de Staël n'est plus, et je quitte la France ! De ces anciens temps un personnage singulier m'a apparu : je vous envoie son billet à cause de l'inattendu et de la surprise. Ce personnage, que je n'avais jamais vu, plante des pins dans les montagnes du Lyonnais. Il y a bien loin de là à la rue *Feydeau* et à *Maison à vendre* : comme les rôles changent sur la terre[4906] !

« Hyacinthe m'a mandé les regrets et les articles de journaux ; je ne vaux pas tout cela. Vous savez que je le crois sincèrement vingt-trois heures sur vingt-quatre ; la vingt-quatrième est consacrée à la vanité, mais elle ne tient guère et passe vite. Je n'ai voulu voir personne ici ; M. Thiers, qui se rendait dans le midi, a forcé ma porte. »

Billet inclus dans cette lettre.

« Un voisin, votre compatriote, qui n'a d'autre titre auprès de vous qu'une profonde admiration pour votre beau talent et votre admirable caractère, désirerait avoir l'honneur de vous voir et de vous présenter l'hommage de son respect. Ce voisin de chambre dans l'hôtel, ce compatriote, s'appelle *Elleviou*. »

À MADAME RÉCAMIER.

« Lyon, dimanche 22 mai.

« Nous partons demain pour Genève où je trouverai d'autres souvenirs de vous. Reverrai-je jamais la France, quand une fois j'aurai passé la frontière ? Oui, si vous le voulez, c'est-à-dire si vous y restez. Je ne souhaite pas les événements qui pourraient m'offrir une autre chance de retour ; je ne ferai jamais entrer les malheurs de mon pays au nombre de mes espérances. Je vous écrirai mardi, 24, de Genève. Quand reverrai-je votre petite écriture, sœur cadette de la mienne[4907] ? »

« Genève, mardi 24 mai.

« Arrivés hier ici, nous cherchons des maisons. Il est probable que nous nous arrangerons d'un petit pavillon au bord du lac. Je ne puis vous dire comme je suis triste en m'occupant de ces arrangements. Encore un autre avenir ! encore recommencer une vie quand je croyais avoir fini ! Je compte vous écrire une longue lettre quand je serai un peu en repos ; je crains ce repos, car alors je verrai sans distraction ces années obscures dans lesquelles j'entre le cœur si serré. »

À MADAME RÉCAMIER.

« 9 juin 1831.

« Vous savez qu'il s'est établi une secte *réformée* au milieu des protestants. Un des nouveaux pasteurs de cette nouvelle église est venu me voir et m'a écrit deux lettres dignes des premiers apôtres. Il veut me convertir à sa foi, et je veux en faire un *papiste*. Nous joutons comme au temps de Calvin, mais en nous aimant en fraternité chrétienne et sans nous brûler. Je

ne désespère pas de son salut ; il est tout ébranlé de mes arguments pour les papes. Vous n'imaginez pas à quel point d'exaltation il est monté, et sa candeur est admirable. Si vous m'arrivez, accompagné de mon vieil ami Ballanche, nous ferons des merveilles. Dans un des journaux de Genève on annonce un ouvrage de controverse protestante. On engage les auteurs à *se tenir fermes* parce que l'*auteur du* Génie du Christianisme *est là tout près*.

« Il y a quelque chose de consolant à trouver une petite peuplade libre, administrée par les hommes les plus distingués et chez laquelle les idées religieuses sont la base de la liberté et la première occupation de la vie.

« J'ai déjeuné chez M. de Constant[4908] auprès de madame Necker[4909], sourde malheureusement, mais femme rare, de la plus grande distinction ; nous n'avons parlé que de vous. J'avais reçu votre lettre, et j'ai dit à M. de Sismondi ce que vous écrivez d'aimable pour lui. Vous voyez que je prends de vos leçons.

« Enfin, voici des vers. Vous êtes mon *étoile* et je vous attends pour aller à cette île enchantée.

« Delphine mariée[4910] : ô Muses ! Je vous ai dit dans ma dernière lettre pourquoi je ne pouvais écrire ni sur la pairie, ni sur la guerre : j'attaquerais un corps ignoble dont j'ai fait partie, et je prêcherais l'honneur à qui n'en a plus.

« Il faut un marin pour lire les vers et les comprendre. Je me recommandé à M. Lenormant. Votre intelligence suffira aux trois dernières strophes et le mot de l'énigme est au bas. »

LE NAUFRAGÉ.

Rebut de l'aquilon, échoué sur le sable,
Vieux vaisseau fracassé dont finissait le sort.
Et que, dur charpentier, la mort impitoyable
Allait dépecer dans le port !

Sous les ponts désertés un seul gardien habite ;
Autrefois tu l'as vu sur ton gaillard d'avant,
Impatient d'écueils, de tourmente subite,
Siffler pour ameuter le vent.

Tantôt sur ton beaupré, cavalier intrépide,
Il riait quand, plongeant la tête dans les flots,
Tu bondissais ; tantôt du haut du mât rapide,
Il criait : Terre ! aux matelots.

Maintenant retiré dans la carène usée,
Teint hâlé, front chenu, main goudronnée, yeux pers,
Sablier presque vide et boussole brisée
Annoncent l'ermite des mers.

Vous pensiez défaillir amarrés à la rive,
Vieux vaisseau, vieux nocher ! vous vous trompiez tous deux ;
L'ouragan vous saisit et vous traîne en dérive,
Hurlant sur les flots noirs et bleus.

Dès le premier récif votre course bornée
S'arrêtera ; soudain vos flancs s'entrouvriront ;
Vous sombrez ! c'en est fait ! et votre ancre écornée
Glisse et laboure en vain le fond.

Ce vaisseau, c'est ma vie, et ce rocher, moi-même :
Je suis sauvé ! mes jours aux mers sont arrachés :
Un astre m'a montré sa lumière que j'aime,
Quand les autres se sont cachés.

Cette étoile du soir qui dissipe l'orage,
Et qui porte si bien le nom de la beauté,
Sur l'abîme calmé conduira mon naufrage
À quelque rivage enchanté.

Jusqu'à mon dernier port, douce et charmante étoile,
Je suivrai ton rayon toujours pur et nouveau ;
Et quand tu cesseras de luire pour ma voile,
Tu brilleras sur mon tombeau.

À MADAME RÉCAMIER.

« Genève, 18 juin 1831.

« Vous avez reçu toutes mes lettres. J'attends incessamment quelques mots de vous ; je vois bien que je n'aurai rien, mais je suis toujours surpris quand la poste ne m'apporte que les journaux. Personne au monde ne m'écrit que vous ; personne ne se souvient de moi que vous, et c'est un grand charme. J'aime votre lettre solitaire qui ne m'arrive point, comme elle arrivait au temps de mes grandeurs, au milieu des paquets de dépêches et de toutes ces lettres d'attachement, d'admiration

et de bassesse qui disparaissent avec la fortune. Après vos petites lettres je verrai votre belle personne, si je ne vais pas la rejoindre. Vous serez mon exécutrice testamentaire ; vous vendrez ma pauvre retraite ; le prix vous servira à voyager vers le soleil. Dans ce moment il fait un temps admirable : j'aperçois, en vous écrivant, le mont Blanc dans sa splendeur ; du haut du mont Blanc on voit l'Apennin : il me semble que je n'ai que trois pas pour arriver à Rome où nous irons, car tout s'arrangera en France.

« Il ne manquait plus à notre glorieuse patrie, pour avoir passé par toutes les misères, que d'avoir un gouvernement de couards ; elle l'a, et la jeunesse va s'engloutir dans la doctrine, la littérature et la débauche, selon le caractère particulier des individus. Reste le chapitre des accidents ; mais quand on traîne, comme je le fais, sur le chemin de la vie, l'accident le plus probable c'est la fin du voyage.

« Je ne travaille point, je ne puis rien faire : je m'ennuie ; c'est ma nature et je suis comme un poisson dans l'eau : si pourtant l'eau était un peu moins profonde, je m'y plairais peut-être mieux. »

VI. Journal du 12 juillet au 1er septembre 1831. — Commis de M. de Lapanouze. — Lord Byron. — Ferney et Voltaire.

Aux Pâquis, près Genève.

JOURNAL DU 12 JUILLET au 1er SEPTEMBRE 1831.

Je suis établi aux Pâquis[4911] avec madame de Chateaubriand[4912] ; j'ai fait la connaissance de M. Rigaud, premier syndic de Genève : au-dessus de sa maison, au bord du lac, en remontant le chemin de Lausanne, on trouve la villa de deux commis de M. de Lapanouze, qui ont dépensé 1,500,000 francs à la faire bâtir et à planter leurs jardins. Quand je passe à pied devant leur demeure, j'admire la Providence qui, dans eux et dans moi, a placé à Genève des témoins de la Restauration. Que je suis bête ! que je suis bête ! le sieur de Lapanouze faisait du royalisme et de la misère avec moi : voyez où sont parvenus ses commis pour avoir favorisé la conversion des rentes, que j'avais la bonhomie de combattre, et en vertu de laquelle je fus chassé. Voilà ces messieurs ; ils arrivent dans un élégant tilbury, chapeau sur l'oreille, et je suis obligé de me jeter dans un fossé pour que la roue n'emporte pas un pan de ma vieille redingote. J'ai pourtant été pair de France, ministre, ambassadeur, et j'ai dans une boîte de carton tous les premiers ordres de la chrétienté, y compris le Saint-Esprit et la Toison d'or. Si les commis du sieur César de Lapanouze[4913], millionnaires, voulaient m'acheter ma boîte de rubans pour leurs femmes, ils

me feraient un sensible plaisir.

Pourtant tout n'est pas roses pour MM. B.... : ils ne sont pas encore nobles genevois, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas encore à la seconde génération, que leur mère habite encore le bas de la ville et n'est pas montée dans le quartier de Saint-Pierre, le faubourg Saint-Germain de Genève ; mais, Dieu aidant, noblesse viendra après argent.

Ce fut en 1805 que je vis Genève pour la première fois. Si deux mille ans s'étaient écoulés entre les deux époques de mes deux voyages, seraient-elles plus séparées l'une de l'autre qu'elles ne le sont ? Genève appartenait à la France ; Bonaparte brillait dans toute sa gloire, madame de Staël dans toute la sienne ; il n'était pas plus question des Bourbons que s'ils n'eussent jamais existé. Et Bonaparte, et madame de Staël, et les Bourbons, que sont-ils devenus ? et moi, je suis encore là !

M. de Constant, cousin de Benjamin Constant, et mademoiselle de Constant, vieille fille pleine d'esprit, de vertu et de talent, habitent leur cabane de *Souterre* au bord du Rhône ; ils sont dominés par une autre maison de campagne jadis à M. de Constant : il l'a vendue à la princesse Belgiojoso[4914], exilée milanaise que j'ai vue passer comme une pâle fleur à travers la fête que je donnai à Rome à la grande-duchesse Hélène.

Pendant mes promenades en bateau, un vieux rameur me raconte ce que faisait lord Byron, dont on aperçoit la demeure sur la rive savoyarde du lac. Le noble pair attendait qu'une tempête s'élevât pour naviguer ; du bord de sa balancelle, il se jetait à la nage et allait au milieu du vent aborder aux prisons féodales de Bonivard : c'était toujours l'acteur et le poète. Je ne suis pas si original ; j'aime aussi les orages ; mais mes amours avec eux sont secrets, et je n'en fais pas confidence aux bateliers.

J'ai découvert derrière Ferney une étroite vallée où coule un filet d'eau de sept à huit pouces de profondeur ; ce ruisselet lave la racine de quelques saules, se cache çà et là sous des plaques de cresson et fait trembler des joncs sur la cime desquels se posent des demoiselles aux ailes bleues. L'homme

des trompettes a-t-il jamais vu cet asile de silence tout contre sa retentissante maison ? Non, sans doute : eh bien ! l'eau est là ; elle fuit encore ; je ne sais pas son nom ; elle n'en a peut-être pas : les jours de Voltaire se sont écoulés ; seulement sa renommée fait encore un peu de bruit dans un petit coin de notre petite terre, comme ce ruisselet se fait entendre à une douzaine de pas de ses bords.

On diffère les uns des autres : je suis charmé de cette rigole déserte ; à la vue des Alpes, une palmette de fougère que je cueille me ravit ; le susurrement d'une vague parmi des cailloux me rend tout heureux ; un insecte imperceptible qui ne sera vu que de moi et qui s'enfonce sous une mousse, ainsi que dans une vaste solitude, occupe mes regards et me fait rêver. Ce sont là d'intimes misères, inconnues du beau génie qui, près d'ici, déguisé en Orosmane, jouait ses tragédies, écrivait aux princes de la terre et forçait l'Europe à venir l'admirer dans le hameau de Ferney. Mais n'était-ce pas là aussi des misères ? La transition du monde ne vaut pas le passage de ces flots, et, quant aux rois, j'aime mieux ma fourmi.

Une chose m'étonne toujours quand je pense à Voltaire : avec un esprit supérieur, raisonnable, éclairé, il est resté complètement étranger au christianisme ; jamais il n'a vu ce que chacun voit : que l'établissement de l'Évangile, à ne considérer que le rapport humain, est la plus grande révolution qui se soit opérée sur la terre. Il est vrai de dire qu'au siècle de Voltaire cette idée n'était venue dans la tête de personne. Les théologiens défendaient le christianisme comme un fait accompli, comme une vérité fondée sur des lois émanées de l'autorité spirituelle et temporelle ; les philosophes l'attaquaient comme un abus venu des prêtres et des rois : on n'allait pas plus loin que cela. Je ne doute pas que si l'on eût pu présenter tout à coup à Voltaire l'autre côté de la question, son intelligence lucide et prompte n'en eût été frappée : on rougit de la manière mesquine et bornée dont il traitait un sujet qui n'embrasse rien moins que la transformation des peuples, l'introduction de la morale, un principe nouveau de société, un autre droit des gens, un autre ordre d'idées, le changement

total de l'humanité. Malheureusement, le grand écrivain qui se perd en répandant des idées funestes entraîne beaucoup d'esprits d'une moindre étendue dans sa chute : il ressemble à ces anciens despotes de l'Orient sur le tombeau desquels on immolait des esclaves.

Là, à Ferney, où il n'entre plus personne, à ce Ferney autour duquel je viens rôder seul, que de personnages célèbres sont accourus ! Ils dorment, rassemblés pour jamais au fond des lettres de Voltaire, leur temple hypogée : le souffle d'un siècle s'affaiblit par degrés et s'éteint dans le silence éternel, à mesure que l'on commence à entendre la respiration d'un autre siècle.

Aux Pâquis, près Genève, 15 septembre 1831.

Oh ! argent que j'ai tant méprisé et que je ne puis aimer quoi que je fasse, je suis forcé d'avouer pourtant ton mérite : source de la liberté, tu arranges mille choses dans notre existence, où tout est difficile sans toi. Excepté la gloire, que ne peux-tu pas procurer ? Avec toi on est beau, jeune, adoré ; on a considération, honneurs, qualités, vertus. Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela : qu'importe, si je crois vrai ce qui est faux ? trompez-moi bien et je vous tiens quitte du reste : la vie est-elle autre chose qu'un mensonge ? Quand on n'a point d'argent, on est dans la dépendance de toutes choses et de tout le monde. Deux créatures qui ne se conviennent pas pourraient aller chacune de son côté ; eh bien ! faute de quelques pistoles, il faut qu'elles restent là en face l'une de l'autre à se bouder, à se maugréer, à s'aigrir l'humeur, à s'avaler la langue d'ennui, à se manger l'âme et le blanc des yeux, à se faire, en enrageant, le sacrifice mutuel de leurs goûts, de leurs penchants, de leurs façons naturelles de vivre : la misère les serre l'une contre l'autre, et, dans ces liens de gueux, au lieu de s'embrasser elles se mordent, mais non pas comme Flora mordait Pompée. Sans argent, nul moyen de fuite ; on ne peut aller chercher un autre soleil, et, avec une âme fière, on porte incessamment des chaînes. Heureux juifs, marchands de crucifix, qui gouvernez aujourd'hui la chrétienté, qui décidez

de la paix ou de la guerre, qui mangez du cochon après avoir vendu de vieux chapeaux, qui êtes les favoris des rois et des belles, tout laids et tout sales que vous êtes ! ah ! si vous vouliez changer de peau avec moi ! si je pouvais au moins me glisser dans vos coffres-forts, vous voler ce que vous avez dérobé à des fils de famille, je serais le plus heureux homme du monde !

J'aurais bien un moyen d'exister : je pourrais m'adresser aux monarques ; comme j'ai tout perdu pour leur couronne, il serait assez juste qu'ils me nourrissent. Mais cette idée qui devrait leur venir ne leur vient pas, et à moi elle vient encore moins. Plutôt que de m'asseoir aux banquets des rois, j'aimerais mieux recommencer la diète que je fis autrefois à Londres avec mon pauvre ami Hingant. Toutefois l'heureux temps des greniers est passé, non que je m'y trouvasse fort bien, mais j'y manquerais d'aise, j'y tiendrais trop de place avec les falbalas de ma renommée ; je n'y serais plus avec ma seule chemise et la taille fine d'un inconnu qui n'a point dîné. Mon cousin de la Boüétardaye n'est plus là pour jouer du violon sur mon grabat dans sa robe rouge de conseiller au Parlement de Bretagne, et pour se tenir chaud la nuit, couvert d'une chaise en guise de courtepointe ; Peltier n'est plus là pour nous donner à dîner avec l'argent du roi Christophe, et surtout la magicienne n'est plus là, la Jeunesse, qui, par un sourire, change l'indigence en trésor, qui vous amène pour maîtresse sa sœur cadette l'Espérance ; celle-ci aussi trompeuse que son aînée, mais revenant encore quand l'autre a fui pour toujours.

J'avais oublié les détresses de ma première émigration et je m'étais figuré qu'il suffisait de quitter la France pour conserver en paix l'honneur dans l'exil : les alouettes ne tombent toutes rôties qu'à ceux qui moissonnent le champ, non à ceux qui l'ont semé : s'il ne s'agissait que de moi, dans un hôpital je me trouverais à merveille ; mais madame de Chateaubriand ? Je n'ai donc pas été plutôt fixé qu'en jetant les yeux sur l'avenir, l'inquiétude m'a pris.

On m'écrivait de Paris qu'on ne trouvait à vendre ma maison, rue d'Enfer, qu'à des prix qui ne suffiraient pas pour purger les

hypothèques dont cet ermitage est grevé ; que cependant quelque chose pourrait s'arranger si j'étais là. D'après ce mot, j'ai fait à Paris une course inutile, car je n'ai trouvé ni bonne volonté, ni acquéreur ; mais j'ai revu l'Abbaye-aux-Bois et quelques-uns de mes nouveaux amis. La veille de mon retour ici, j'ai dîné au *Café de Paris* avec MM. Arago, Pouqueville, Carrel et Béranger, tous plus ou moins mécontents et déçus par la *meilleure des républiques*.

Aux Pâquis, près de Genève, 26 septembre 1831.

Mes *Études historiques* me mirent en rapport avec M. Carrel, comme elles m'ont fait connaître MM. Thiers et Mignet. J'avais copié, dans la préface de ces Études, un assez long passage de la *Guerre de Catalogne*[4915], par M. Carrel, et surtout ce paragraphe : « Les choses, dans leurs continuelles et fatales transformations, n'entraînent point avec elles toutes les intelligences ; elles ne domptent point tous les caractères avec une égale facilité ; elles ne prennent pas même soin de tous les intérêts ; c'est ce qu'il faut comprendre, et pardonner quelque chose aux protestations qui s'élèvent en faveur du passé. Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire ; mais des débris restés à terre, il en est quelquefois de beaux à contempler. »

À la suite de ces belles paroles, j'ajoutais moi-même ce résumé : « L'homme qui a pu écrire ces mots a de quoi sympathiser avec ceux qui ont foi à la Providence, qui respectent la religion du passé, et qui ont aussi les yeux attachés sur des débris. »

M. Carrel vint me remercier. Il était à la fois le courage et le talent du *National*, auquel il travaillait avec MM. Thiers et Mignet. M. Carrel appartient à une famille de Rouen pieuse et royaliste : la légitimité aveugle, et qui rarement distinguait le mérite, méconnut M. Carrel. Fier et sentant sa valeur, il se réfugia dans des opinions dangereuses, où l'on trouve une compensation aux sacrifices qu'on s'impose : il lui est arrivé ce qui arrive à tous les caractères aptes aux grands mouvements. Quand des circonstances imprévues les obligent à se renfermer

dans un cercle étroit, ils consument des facultés surabondantes en efforts qui dépassent les opinions et les événements du jour. Avant les révolutions, des hommes supérieurs meurent inconnus : leur public n'est pas encore venu ; après les révolutions, des hommes supérieurs meurent délaissés : leur public s'est retiré.

M. Carrel n'est pas heureux : rien de plus positif que ses idées, rien de plus romanesque que sa vie. Volontaire républicain en Espagne en 1823, pris sur le champ de bataille, condamné à mort par les autorités françaises, échappé à mille dangers, l'amour se trouve mêlé aux troubles de son existence privée. Il lui faut protéger une passion qui soutient sa vie[4916] ; et cet homme de cœur, toujours prêt au grand jour à se jeter sur la pointe d'une épée, met devant lui des guichets et les ombres de la nuit ; il se promène dans les campagnes silencieuses avec une femme aimée, à cette première aube où la diane l'appelait à l'attaque des tentes de l'ennemi.

Je quitte M. Armand Carrel pour tracer quelques mots sur notre célèbre chansonnier. Vous trouverez mon récit trop court, lecteur, mais j'ai droit à votre indulgence : son nom et ses chansons doivent être gravés dans votre mémoire.

M. de Béranger n'est pas obligé, comme M. Carrel, de cacher ses amours. Après avoir chanté la liberté et les vertus populaires en bravant la geôle des rois, il met ses amours dans un couplet, et voilà *Lisette* immortelle.

Près de la barrière des Martyrs, sous Montmartre, on voit la rue de la Tour-d'Auvergne. Dans cette rue, à moitié bâtie, à demi pavée, dans une petite maison retirée derrière un petit jardin et calculée sur la modicité des fortunes actuelles, vous trouverez l'illustre chansonnier. Une tête chauve, un air un peu rustique, mais fin et voluptueux, annoncent le poète. Je repose avec plaisir mes yeux sur cette figure plébéienne, après avoir regardé tant de faces royales ; je compare ces types si différents : sur les fronts monarchiques on voit quelque chose d'une nature élevée, mais flétrie, impuissante, effacée ; sur les fronts démocratiques paraît une nature physique commune, mais on

reconnaît une nature intellectuelle, haute : le front monarchique a perdu la couronne ; le front populaire l'attend.

Je priais un jour Béranger (qu'il me pardonne s'il me rend aussi familier que sa renommée), je le priais de me montrer quelques-uns de ses ouvrages inconnus : « Savez-vous, me dit-il, que j'ai commencé par être votre disciple ? j'étais fou du *Génie du Christianisme* et j'ai fait des idylles chrétiennes : ce sont des scènes de curé de campagne, des tableaux du culte dans les villages et au milieu des moissons. »

M. Augustin Thierry m'a dit que la bataille des Francs dans les *Martyrs* lui avait donné l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire : rien ne m'a plus flatté que de trouver mon souvenir placé au commencement du talent de l'historien Thierry et du poète Béranger.

Notre chansonnier a les diverses qualités que Voltaire exige pour la chanson : « Pour bien réussir à ces petits ouvrages, dit l'auteur de tant de poésies gracieuses, il faut dans l'esprit de la finesse et du sentiment, avoir de l'harmonie dans la tête, ne point trop s'abaisser, et savoir n'être pas trop long. »

Béranger a plusieurs muses, toutes charmantes ; et quand ces muses sont des femmes, il les aime toutes. Lorsqu'il en est trahi, il ne tourne point à l'élégie ; et pourtant un sentiment de pieuse tristesse est au fond de sa gaieté : c'est une figure sérieuse qui sourit, c'est la philosophie qui prie.

Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des étonnements de la part de ce qu'on appelait mon parti ; un vieux chevalier de Saint-Louis, qui m'est inconnu, m'écrivait du fond de sa tourelle : « Réjouissez-vous, monsieur, d'être loué par celui qui a souffleté votre roi et votre Dieu. » Très bien, mon brave gentilhomme ! vous êtes poète aussi.

À la fin d'un dîner au *Café de Paris*, dîner que je donnais à MM. Béranger et Armand Carrel avant mon départ pour la Suisse, M. Béranger nous chanta l'admirable chanson imprimée :

> « Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
> Fuir son amour, notre encens et nos soins ? »

On y remarquait cette strophe sur les Bourbons :

« Et tu voudrais t'attacher à leur chute !
Connais donc mieux leur folle vanité :
Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
Leur cœur ingrat met ta fidélité. »

À cette chanson, qui est de l'histoire du temps, je répondis de la Suisse par une lettre qu'on voit imprimée en tête de ma brochure sur la proposition Briqueville[4917]. Je lui disais : « Du lieu où je vous écris, monsieur, j'aperçois la maison de campagne qu'habita lord Byron et les toits du château de madame de Staël. Où est le barde de *Childe-Harold* ? où est l'auteur de *Corinne* ? Ma trop longue vie ressemble à ces voies romaines bordées de monuments funèbres[4918]. »

Je retournai à Genève ; je ramenai ensuite madame de Chateaubriand à Paris, et rapportai le manuscrit contre la proposition Briqueville sur le bannissement des Bourbons, proposition prise en considération dans la séance des députés du 17 septembre de cette année 1831 : les uns attachent leur vie au succès, les autres au malheur.

VII. Proposition Baude et Briqueville sur le bannissement de la branche aînée des Bourbons.

Paris, rue d'Enfer, fin de novembre 1831.

De retour à Paris le 11 octobre, je publiai ma brochure vers la fin du même mois[4919] ; elle a pour titre : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit : De la Restauration et de la Monarchie élective.*

Quand ces mémoires posthumes paraîtront, la polémique quotidienne, les événements pour lesquels on se passionne à l'heure actuelle de ma vie, les adversaires que je combats, même l'acte du bannissement de Charles X et de sa famille, compteront-ils pour quelque chose ? c'est là l'inconvénient de tout journal : on y trouve des discussions animées sur des sujets devenus indifférents ; le lecteur voit passer comme des ombres une foule de personnages dont il ne retient pas même le nom : figurants muets qui remplissent le fond de la scène. Toutefois c'est dans ces parties arides des chroniques que l'on recueille les observations et les faits de l'histoire de l'homme et des hommes.

Je mis d'abord au commencement de la brochure le décret proposé successivement par MM. Baude et Briqueville. Après avoir examiné les cinq partis que l'on avait à prendre après la révolution de Juillet, je dis :

« La pire des périodes que nous ayons parcourues semble être celle où nous sommes, parce que l'anarchie règne dans la raison, la morale et l'intelligence. L'existence des nations est plus longue que celle des individus : un homme paralytique reste quelquefois étendu sur sa couche plusieurs années avant

de disparaître ; une nation infirme demeure longtemps sur son lit avant d'expirer. Ce qu'il fallait à la royauté nouvelle, c'était de l'élan, de la jeunesse, de l'intrépidité, tourner le dos au passé, marcher avec la France à la rencontre de l'avenir.

« De cela elle n'a cure ; elle s'est présentée amaigrie, débiffée par les docteurs qui la médicamentaient. Elle est arrivée piteuse, les mains vides, n'ayant rien à donner, tout à recevoir, se faisant pauvrette, demandant grâce à chacun, et cependant hargneuse, déclamant contre la légitimité et singeant la légitimité, contre le républicanisme et tremblant devant lui. Ce *système* pansu ne voit d'ennemis que dans deux oppositions qu'il menace. Pour se soutenir, il s'est composé une phalange des vétérans réengagistes : s'ils portaient autant de chevrons qu'ils ont fait de serments, ils auraient la manche plus bariolée que la livrée des Montmorency.

« Je doute que la liberté se plaise longtemps à ce pot-au-feu d'une monarchie domestique. Les Francs l'avaient placée, cette liberté, dans un camp ; elle a conservé chez leurs descendants le goût et l'amour de son premier berceau ; comme l'ancienne royauté, elle veut être élevée sur le pavois et ses députés sont soldats. »

De cette argumentation je passe au détail du système suivi dans nos relations extérieures. La faute immense du congrès de Vienne est d'avoir mis un pays militaire comme la France dans un état forcé d'hostilité avec les peuples riverains. Je fais voir tout ce que les étrangers ont acquis en territoire et en puissance, tout ce que nous pouvions reprendre en Juillet. Grande leçon ! preuve frappante de la vanité de la gloire militaire et des œuvres des conquérants ! Si l'on faisait une liste des princes qui ont augmenté les possessions de la France, Bonaparte n'y figurerait pas ; Charles X y occuperait une place remarquable !

Passant de raisonnement en raisonnement, j'arrive à Louis-Philippe : « Louis-Philippe est roi, » dis-je, il porte le sceptre de l'enfant dont il était l'héritier immédiat, de ce pupille que Charles X avait remis entre les mains du lieutenant général du royaume, comme à un tuteur expérimenté, un dépositaire

fidèle, un protecteur généreux. Dans ce château des Tuileries, au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé le prince ? un trône vide que lui présente un spectre décapité portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre....

« Faut-il, pour achever, emmancher le fer de Louvel dans une loi, afin de porter le dernier coup à la famille proscrite ? Si elle était poussée à ces bords par la tempête ; si trop jeune encore, Henri n'avait pas les années requises à l'échafaud, eh bien ! vous, les maîtres, accordez-lui dispense d'âge pour mourir. »

Après avoir parlé au gouvernement de la France, je me retourne vers Holy-Rood et j'ajoute : « Oserai-je prendre, en finissant, la respectueuse liberté d'adresser quelques paroles aux hommes de l'exil ? Ils sont rentrés dans la douleur comme dans le sein de leur mère : le malheur, séduction dont j'ai peine à me défendre, me semble avoir toujours raison ; je crains de blesser son autorité sainte et la majesté qu'il ajoute à des grandeurs insultées, qui désormais n'ont plus que moi pour flatteur. Mais je surmonterai ma faiblesse, je m'efforcerai de faire entendre un langage qui, dans un jour d'infortune, pourrait préparer une espérance à ma patrie.

« L'éducation d'un prince doit être en rapport avec la forme du gouvernement et les mœurs de son pays. Or, il n'y a en France ni chevalerie, ni chevaliers, ni soldats de l'oriflamme, ni gentilshommes bardés de fer, prêts à marcher à la suite du drapeau blanc. Il y a un peuple qui n'est plus le peuple d'autrefois, un peuple qui, changé par les siècles, n'a plus les anciennes habitudes et les antiques mœurs de nos pères. Qu'on déplore ou qu'on glorifie les transformations sociales advenues, il faut prendre la nation telle qu'elle est, les faits tels qu'ils sont, entrer dans l'esprit de son temps, afin d'avoir action sur cet esprit.

« Tout est dans la main de Dieu, excepté le passé qui, une fois tombé de cette main puissante, n'y rentre plus.

« Arrivera sans doute le moment où l'orphelin sortira de ce château des Stuarts, asile de mauvais augure qui semble étendre l'ombre de la fatalité sur sa jeunesse : le dernier-né du

Béarnais doit se mêler aux enfants de son âge, aller aux écoles publiques, apprendre tout ce que l'on sait aujourd'hui. Qu'il devienne le jeune homme le plus éclairé de son temps ; qu'il soit au niveau des sciences de l'époque ; qu'il joigne aux vertus d'un chrétien du siècle de saint Louis les lumières d'un chrétien de notre siècle. Que des voyages l'instruisent des mœurs et des lois ; qu'il ait traversé les mers, comparé les institutions et les gouvernements, les peuples libres et les peuples esclaves ; que simple soldat, s'il en trouve l'occasion à l'étranger, il s'expose aux périls de la guerre, car on n'est point apte à régner sur des Français sans avoir entendu siffler le boulet. Alors on aura fait pour lui ce qu'humainement parlant on peut faire. Mais surtout gardez-vous de le nourrir dans les idées du droit invincible ; loin de le flatter de remonter au rang de ses pères, préparez-le à n'y remonter jamais ; élevez-le pour être homme, non pour être roi : là sont ses meilleures chances.

« C'est assez : quel que soit le conseil de Dieu, il restera au candidat de ma tendre et pieuse fidélité une majesté des âges que les hommes ne lui peuvent ravir. Mille ans noués à sa jeune tête le pareront toujours d'une pompe au-dessus de celle de tous les monarques. Si dans la condition privée il porte bien ce diadème de jours, de souvenirs et de gloire, si sa main soulève sans effort ce sceptre du temps que lui ont légué ses aïeux, quel empire pourrait-il regretter ? »

M. le comte de Briqueville, dont je combattis ainsi la proposition, imprima quelques réflexions sur ma brochure ; il me les envoya avec ce billet :

« Monsieur,

« J'ai cédé au besoin, au devoir de publier les réflexions qu'ont fait naître dans mon esprit vos pages éloquentes sur ma proposition. J'obéis à un sentiment non moins vrai en déplorant de me trouver en opposition avec vous, monsieur, qui, à la puissance du génie, joignez tant de titres à la considération publique. Le pays est en danger, et dès lors je ne puis plus croire à une dissension sérieuse entre nous :

cette France nous invite à nous réunir pour la sauver ; aidez-la de votre génie ; nous manœuvrerons, nous l'aiderons de nos bras. Sur ce terrain, monsieur, n'est-il pas vrai, nous ne serons pas longtemps sans nous entendre ? Vous serez le Tyrtée d'un peuple dont nous sommes les soldats, et ce sera avec bonheur que je me proclamerai alors le plus ardent de vos adhérents politiques, comme je suis déjà le plus sincère de vos admirateurs.

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« Le comte Armand de BRIQUEVILLE.

« Paris, 15 novembre 1831. »

Je ne restai pas en demeure, et je rompis contre le champion une seconde lance mort-née.

« Paris, ce 15 novembre 1831.

« Monsieur.

« Votre lettre est digne d'un gentilhomme : pardonnez-moi ce vieux mot, qui va à votre nom, à votre courage, à votre amour de la France. Comme vous, je déteste le joug étranger : s'il s'agissait de défendre mon pays, je ne demanderais pas à porter la lyre du poète, mais l'épée du vétéran dans les rangs de vos soldats.

« Je n'ai point encore lu, monsieur, vos réflexions ; mais si l'état de la politique vous conduisait à retirer la proposition qui m'a si étrangement affligé, avec quel bonheur je me rencontrerais près de vous, sans obstacle, sur le terrain de la liberté, de l'honneur, de la gloire de notre patrie !

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

VIII. Lettre à l'auteur de la *Némésis*.

Paris, rue d'Enfer, infirmerie de Marie-Thérèse, décembre 1831.

Un poète, mêlant les proscriptions des Muses à celles des lois, dans une improvisation énergique, attaqua la veuve et l'orphelin. Comme ces vers étaient d'un écrivain de talent, ils acquirent une sorte d'autorité qui ne me permit pas de les laisser passer ; je fis volte-face contre un autre ennemi[4920].

On ne comprendrait pas ma réponse si on ne lisait le libellé du poète[4921] ; je vous invite donc à jeter les yeux sur ces vers ; ils sont très beaux et on les trouve partout. Ma réponse n'a pas été rendue publique : elle paraît pour la première fois dans ces *Mémoires*. Misérables débats où aboutissent les révolutions ! Voilà à quelle lutte nous arrivons, nous faibles successeurs de ces hommes qui, les armes à la main, traitaient les grandes questions de gloire et de liberté en agitant l'univers ! Des pygmées font entendre aujourd'hui leur petit cri parmi les tombeaux des géants ensevelis sous les monts qu'ils ont renversés sur eux.

« Paris, mercredi soir, 9 novembre 1831

« Monsieur,

« J'ai reçu ce matin le dernier numéro de la *Némesis* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Pour me défendre de la séduction de ces éloges donnés avec tant d'éclat, de grâce et de charme[4922], j'ai besoin de me rappeler les obstacles qui s'élèvent entre nous. Nous vivons dans deux mondes à part ; nos espérances et nos craintes ne sont pas les mêmes ; vous brûlez ce que j'adore, et je brûle ce que vous adorez. Vous avez

grandi, monsieur, au milieu d'une foule d'avortons de Juillet ; mais, de même que toute l'influence que vous supposez à ma prose ne fera pas, selon vous, remonter une race tombée ; de même, selon moi, toute la puissance, de votre poésie ne ravalera pas cette noble race : serions-nous ainsi placés l'un et l'autre dans deux impossibilités ?

« Vous êtes jeune, monsieur, comme cet avenir que vous songez et qui vous pipera ; je suis vieux comme ce temps que je rêve et qui m'échappe. Si vous veniez vous asseoir à mon foyer, dites-vous obligeamment, vous reproduiriez mes traits sous votre burin : moi, je m'efforcerais de vous faire chrétien et royaliste. Puisque votre lyre, au premier accord de son harmonie, chantait *mes Martyrs et mon pèlerinage*, pourquoi n'achèveriez-vous pas la course ? Entrez dans le lieu saint ; le temps ne m'a arraché que les cheveux, comme il effeuille un arbre en hiver, mais la sève est restée au cœur : j'ai encore la main assez ferme pour tenir le flambeau qui guiderait vos pas sous les voûtes du sanctuaire.

« Vous affirmez, monsieur, qu'il faudrait un peuple de poètes pour comprendre mes contradictions *de royaumes éteints et de jeunes républiques* ; n'auriez-vous pas aussi célébré la *liberté* et trouvé quelques magnifiques paroles pour les tyrans qui l'opprimaient ? Vous citez les Dubarry, les Montespan, les Fontanges, les La Vallière ; vous rappelez des faiblesses royales ; mais ces faiblesses ont-elles coûté à la France ce que les débauches des Danton et des Camille Desmoulins lui ont coûté ? Les mœurs de ces Catilina plébéiens se réfléchissaient jusque dans leur langage, ils empruntaient leurs métaphores à la porcherie des infâmes et des prostituées. Les fragilités de Louis XIV et de Louis XV ont-elles envoyé les pères et les époux au gibet, après avoir déshonoré les filles et les épouses ? Les bains de sang ont-ils rendu l'impudicité d'un révolutionnaire plus chaste que les bains de lait ne rendaient virginale la souillure d'une Poppée ? Quand les regrattiers de Robespierre auraient détaillé au peuple de Paris le sang des baignoires de Danton, comme les esclaves de Néron vendaient aux habitants de Rome le lait des thermes de sa courtisane, pensez-vous que quelque

vertu se fût trouvée dans la lavure des obscènes bourreaux de la terreur ?

« La rapidité et la hauteur du vol de votre muse vous ont trompé, monsieur : le soleil qui rit à toutes les misères aura frappé les vêtements d'une veuve ; ils vous auront semblé *dorés* : j'ai vu ces vêtements, ils étaient de deuil ; ils ignoraient les fêtes ; l'enfant, dans les entrailles qui le portaient, n'a été bercé que du bruit des larmes ; s'il eût *dansé neuf mois dans le sein de sa mère*, comme vous le dites, il n'aurait eu donc de joie qu'avant de naître, entre la conception et l'enfantement, entre l'assassinat et la proscription ! *La pâleur de redoutable augure* que vous avez remarquée sur le visage de Henri est le résultat de la saignée paternelle et non la lassitude d'un bal de deux cent soixante-dix nuits. L'antique malédiction a été maintenue pour la fille de Henri IV : *in dolore paries filios*. Je ne connais que la déesse de la Raison dont les couches, hâtées par des adultères, aient eu lieu dans les danses de la mort. Il tombait de ses flancs publics des reptiles immondes qui ballaient à l'instant même avec les tricoteuses autour de l'échafaud, au son du coutelas, remontant et redescendant, refrain de la danse diabolique.

« Ah ! monsieur, je vous en conjure, au nom de votre rare talent, cessez de récompenser le crime et de punir le malheur par les sentences improvisées de votre muse ; ne condamnez pas le premier au ciel, le second à l'enfer. Si, en restant attaché à la cause de la liberté et des lumières, vous donniez asile à la religion, à l'humanité, à l'innocence, vous verriez apparaître à vos veilles une autre espèce de Némésis, digne de tous les hommages de la terre. En attendant que vous versiez mieux que moi sur la vertu *tout l'océan de vos fraîches idées*, continuez, avec la vengeance que vous vous êtes faite, de traîner aux gémonies nos turpitudes ; renversez les faux monuments d'une révolution qui n'a pas édifié le temple propre à son culte ; labourez leurs ruines avec le soc de votre satire ; semez le sel dans ce champ pour le rendre stérile, afin qu'il ne puisse y germer de nouveau aucune bassesse. Je vous recommande surtout, monsieur, ce gouvernement prosterné qui

chevrote la fierté des obéissances, la victoire des défaites, et la gloire des humiliations de la patrie.

« CHATEAUBRIAND [4923]. »

IX. Conspiration de la rue des Prouvaires. — Lettre à Madame la duchesse de Berry.

Paris, rue d'Enfer, fin de mars 1832.

Ces voyages et ces combats finirent pour moi l'année 1831 : au commencement de cette année 1832, autre tracasserie.

La révolution de Paris avait laissé sur le pavé de Paris une foule de Suisses, de gardes du corps, d'hommes de tous états nourris par la cour, qui mouraient de faim et que de bonnes têtes monarchiques, jeunes et folles sous leurs cheveux gris, imaginèrent d'enrôler pour un coup de main.

Dans ce formidable complot[4924], il ne manquait pas de personnes graves, pâles, maigres, transparentes, courbées, le visage noble, les yeux encore vifs, la tête blanchie ; ce passé ressemblait à l'honneur ressuscité venant essayer de rétablir, avec ses mains d'ombre, la famille qu'il n'avait pu soutenir de ses vivantes mains. Souvent des gens à béquilles prétendent étayer les monarchies croulantes ; mais, à cette époque de la société, la restauration d'un monument du moyen âge est impossible, parce que le génie qui animait cette architecture est mort : on ne fait que du vieux en croyant faire du gothique.

D'un autre côté, les héros de Juillet, à qui le juste-milieu avait filouté la République, ne demandaient pas mieux que de s'entendre avec les carlistes pour se venger d'un ennemi commun, quitte à s'égorger après la victoire. M. Thiers ayant préconisé le système de 1793 comme l'œuvre de la liberté, de la victoire et du génie, de jeunes imaginations se sont allumées au feu d'un incendie dont elles ne voyaient que la réverbération lointaine ; elles en sont à la poésie de la terreur : affreuse et folle parodie qui fait rebrousser l'heure de la liberté. C'est

méconnaître à la fois le temps, l'histoire et l'humanité ; c'est obliger le monde à reculer jusque sous le fouet du garde-chiourme pour se sauver de ces fanatiques de l'échafaud.

Il fallait de l'argent pour nourrir tous ces mécontents, héros de Juillet éconduits, ou domestiques sans place : on se cotisa. Des conciliabules carlistes et républicains avaient lieu dans tous les coins de Paris, et la police, au fait de tout, envoyait ses espions prêcher, d'un club à un grenier, l'égalité et la légitimité. On m'informait de ces menées que je combattais. Les deux partis voulaient me déclarer leur chef au moment certain du triomphe : un club républicain me fit demander si j'accepterais la présidence de la République ; je répondis : « Oui, très certainement ; mais après M. de la Fayette ; » ce qui fut trouvé modeste et convenable. Le général Lafayette venait quelquefois chez madame Récamier ; je me moquais un peu de *sa meilleure des républiques* ; je lui demandais s'il n'aurait pas mieux fait de proclamer Henri V et d'être le véritable président de la France pendant la minorité du royal enfant. Il en convenait et prenait bien la plaisanterie, car il était homme de bonne compagnie. Toutes les fois que nous nous retrouvions, il me disait : « Ah ! vous allez recommencer votre querelle. » Je lui faisais convenir qu'il n'y avait pas eu d'homme plus attrapé que lui par son bon ami Philippe.

Au milieu de cette agitation et de ces conspirations extravagantes, arrive un homme déguisé. Il débarqua chez moi, perruque de chiendent sur l'occiput, lunettes vertes sur le nez, masquant ses yeux qui voyaient très bien sans lunettes. Il avait ses poches pleines de lettres de change qu'il montrait ; et tout de suite instruit que je voulais vendre ma maison et arranger mes affaires, il me fit offre de ses services ; je ne pouvais m'empêcher de rire de ce monsieur (homme d'esprit et de ressource d'ailleurs) qui se croyait obligé de m'acheter pour la légitimité. Ses offres devenant trop pressantes, il vit sur mes lèvres un dédain qui l'obligea de faire retraite, et il écrivit à mon secrétaire ce petit billet que j'ai gardé :

« Monsieur,

« Hier au soir j'ai eu l'honneur de voir M. le vicomte de Chateaubriand, qui m'a reçu avec sa bonté habituelle ; néanmoins j'ai cru m'apercevoir qu'il n'avait plus son abandon ordinaire. Dites-moi, je vous prie, ce qui aurait pu me retirer sa confiance, à laquelle je tenais plus qu'à toute autre chose ; si on lui a fait des *cancans*, je ne crains pas de mettre ma conduite au grand jour, et je suis prêt à répondre à tout ce qu'on pourrait lui avoir dit ; il connaît trop la méchanceté des intrigants pour me condamner sans vouloir m'entendre. Il y a même des peureux qui en font aussi ; mais il faut espérer que le jour arrivera où l'on verra les gens qui sont véritablement dévoués. Il m'a donc dit qu'il était inutile de me mêler de ses affaires ; j'en suis désolé, car j'aime à croire qu'elles auraient été arrangées selon ses désirs. Je me doute à peu près quelle est la personne qui, sur cet article, l'a fait changer ; si dans le temps j'avais été moins discret, elle n'aurait pas été à même de me nuire chez votre excellent *patron*. Enfin, je ne lui en suis pas moins dévoué, vous pouvez l'en assurer de nouveau en lui présentant mes hommages respectueux. J'ose espérer qu'un jour viendra où il pourra me connaître et me juger.

« Agréez, je vous prie, monsieur, etc. »

Hyacinthe fit à ce billet cette réponse que je lui dictai :

« Mon patron n'a rien du tout de particulier contre la personne qui m'a écrit ; mais il veut vivre hors de tout, et ne veut accepter aucun service. »

Bientôt après, la catastrophe arriva.

Connaissez-vous la rue des Prouvaires[4925], rue étroite, sale, populeuse, dans le voisinage de Saint-Eustache et des halles ? C'est là que se donna le fameux souper de la troisième restauration. Les convives étaient armés de pistolets, de poignards et de clefs ; on devait, après boire, s'introduire dans la galerie du Louvre, et, passant à minuit entre deux rangs de chefs-d'œuvre, aller frapper le monstre usurpant au milieu d'une fête. La conception était romantique ; le XVIe siècle était revenu, on pouvait se croire au temps des Borgia, des Médicis de

Florence et des Médicis de Paris, aux hommes près.

Le 1er février, à neuf heures du soir, j'allais me coucher, lorsqu'un homme zélé et l'individu aux lettres de change forcèrent ma porte, rue d'Enfer, pour me dire que tout était prêt, que dans deux heures Louis-Philippe aurait disparu ; ils venaient s'informer s'ils pouvaient me déclarer le chef principal du gouvernement provisoire, et si je consentais à prendre, avec un conseil de régence, les rênes du gouvernement provisoire au nom de Henri V. Ils avouaient que la chose était périlleuse, mais que je n'en recueillerais que plus de gloire, et que, comme je convenais à tous les partis, j'étais le seul homme de France en position de jouer un pareil rôle.

C'était me serrer de près, deux heures pour me décider à ma couronne ! deux heures pour aiguiser le grand sabre de mamelouk que j'avais acheté au Caire en 1806 ! Pourtant, je n'éprouvai aucun embarras et je leur dis : « Messieurs, vous savez que je n'ai jamais approuvé cette entreprise, qui me paraît folle. Si j'avais à m'en mêler, j'aurais partagé vos périls et n'aurais pas attendu votre victoire pour accepter le prix de vos dangers. Vous savez que j'aime sérieusement la liberté, et il m'est évident, par les meneurs de toute cette affaire, qu'ils ne veulent point de liberté, qu'ils commenceraient, demeurés maîtres du champ de bataille, par établir le règne de l'arbitraire. Ils n'auraient personne, ils ne m'auraient pas surtout pour les soutenir dans ces projets ; leur succès amènerait une complète anarchie, et l'étranger, profitant de nos discordes, viendrait démembrer la France. Je ne puis donc entrer dans tout cela. J'admire votre dévouement, mais le mien n'est pas de la même nature. Je vais me coucher ; « je vous conseille d'en faire autant, et j'ai bien peur d'apprendre demain matin le malheur de vos amis. »

Le souper eut lieu ; l'hôte du logis, qui ne l'avait préparé qu'avec l'autorisation de la police, savait à quoi s'en tenir. Les mouchards, à table, trinquaient le plus haut à la santé de Henri V ; les sergents de ville arrivèrent, empoignèrent les convives et renversèrent encore une fois la coupe de la royauté légitime. Le Renaud des aventuriers royalistes était un savetier de la rue de

Seine[4926], décoré de Juillet, qui s'était battu vaillamment dans les trois journées, et qui blessa grièvement, pour Henri V, un agent de police de Louis-Philippe, comme il avait tué des soldats de la garde, pour chasser le même Henri V et les deux vieux rois.

J'avais reçu, pendant cette affaire, un billet de madame la duchesse de Berry qui me nommait *membre d'un gouvernement secret*, qu'elle établissait en qualité de régente de France. Je profitai de cette occasion pour écrire à la princesse la lettre suivante[4927] :

« Madame,

« C'est avec la plus profonde reconnaissance que j'ai reçu le témoignage de confiance et d'estime dont vous avez bien voulu m'honorer ; il impose à ma fidélité le devoir de redoubler de zèle, en mettant toujours sous les yeux de Votre Altesse Royale ce qui me paraîtra la vérité.

« Je parlerai d'abord des prétendues conspirations dont le bruit sera peut-être parvenu jusqu'à Votre Altesse Royale. On affirme qu'elles ont été fabriquées ou provoquées par la police. Laissant de côté le fait, et sans insister sur ce que les conspirations (vraies ou fausses) ont en elles-mêmes de répréhensible, je me contenterai de remarquer que notre caractère national est à la fois trop léger et trop franc pour réussir à de pareilles besognes. Aussi, depuis quarante années, ces sortes d'entreprises coupables ont-elles constamment échoué. Rien de plus ordinaire que d'entendre un Français se vanter publiquement d'être d'un complot ; il en raconte tout le détail, sans oublier le jour, le lieu et l'heure, à quelque espion qu'il prend pour un confrère ; il dit tout haut, ou plutôt il crie aux passants : « Nous avons quarante mille hommes bien comptés, nous avons soixante mille cartouches, telle rue, numéro tant, dans la maison qui fait le coin. » Et puis ce Catilina va danser et rire.

« Les sociétés secrètes ont seules une longue portée, parce qu'elles procèdent par révolutions et non par conspirations ; elles visent à changer les doctrines, les idées et les mœurs,

avant de changer les hommes et les choses ; leurs progrès sont lents, mais les résultats certains. La publicité de la pensée détruira l'influence des sociétés secrètes ; c'est l'opinion publique qui maintenant opérera en France ce que les congrégations occultes accomplissent chez les peuples non encore émancipés.

« Les départements de l'Ouest et du Midi, qu'on a l'air de vouloir pousser à bout par l'arbitraire et la violence, conservent cet esprit de fidélité qui distingua les antiques mœurs ; mais cette moitié de la France ne conspirera jamais, dans le sens étroit de ce mot : c'est une espèce de camp au repos sous les armes. Admirable comme réserve de la légitimité, elle serait insuffisante comme avant-garde et ne prendrait jamais avec succès l'offensive. La civilisation a fait trop de progrès pour qu'il éclate une de ces guerres intestines à grands résultats, ressource et fléau des siècles à la fois plus chrétiens et moins éclairés.

« Ce qui existe en France n'est point une monarchie, c'est une république ; à la vérité, du plus mauvais aloi. Cette république est plastronnée d'une royauté qui reçoit les coups et les empêche de porter sur le gouvernement même.

« De plus, si la légitimité est une force considérable, l'élection est aussi un pouvoir prépondérant, même lorsqu'elle n'est que fictive, surtout en ce pays où l'on ne vit que de vanité : la passion française, l'égalité, est flattée par l'élection.

« Le gouvernement de Louis-Philippe se livre à un double excès d'arbitraire et d'obséquiosité auquel le gouvernement de Charles X n'avait jamais songé. On supporte cet excès, pourquoi ? Parce que le peuple supporte plus facilement la tyrannie d'un gouvernement qu'il a créé que la rigueur légale des institutions qui ne sont pas son ouvrage.

« Quarante années de tempêtes ont brisé les plus fortes âmes : l'apathie est grande, l'égoïsme presque général ; on se ratatine pour se soustraire au danger, garder ce qu'on a, vivoter en paix. Après une révolution, il reste aussi des hommes gangrenés qui communiquent à tout leur souillure, comme après une bataille il reste des cadavres qui corrompent l'air. Si,

par un souhait, Henri V pouvait être transporté aux Tuileries sans dérangement, sans secousse, sans compromettre le plus léger intérêt, nous serions bien près d'une restauration ; mais, pour l'avoir, s'il faut seulement ne pas dormir une nuit, les chances diminuent.

« Les résultats des journées de Juillet n'ont tourné ni au profit du peuple, ni à l'honneur de l'armée, ni à l'avantage des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie. L'État est devenu la proie des ministériels de profession et de cette classe qui voit la patrie dans son pot-au-feu, les affaires publiques dans son ménage : il est difficile, madame, que vous connaissiez de loin ce qu'on appelle ici le *juste-milieu* ; que Son Altesse Royale se figure une absence complète d'élévation d'âme, de noblesse de cœur, de dignité de caractère ; qu'elle se représente des gens gonflés de leur importance, ensorcelés de leurs emplois, affolés de leur argent, décidés à se faire tuer pour leurs pensions : rien ne les en détachera ; c'est à la vie et à la mort ; ils y sont mariés comme les Gaulois à leurs épées, les chevaliers à l'oriflamme, les huguenots au panache blanc de Henri IV, les soldats de Napoléon au drapeau tricolore ; ils ne mourront qu'épuisés de serments à tous les régimes, après en avoir versé la dernière goutte sur leur dernière place. Ces eunuques de la quasi-légitimité dogmatisent l'indépendance en faisant assommer les citoyens dans les rues et en entassant les écrivains dans les geôles ; ils entonnent des chants de triomphe en évacuant la Belgique sur l'injonction d'un ministre anglais, et bientôt Ancône sur l'ordre d'un caporal autrichien. Entre les huis de Sainte-Pélagie et les portes des cabinets de l'Europe, ils se prélassent, tout guindés de liberté et tout crottés de gloire.

« Ce que j'ai dit concernant les dispositions de la France ne doit pas décourager Votre Altesse Royale ; mais je voudrais que l'on connût mieux la route qui conduit au trône de Henri V.

« Vous savez ma manière de penser relativement à l'éducation de mon jeune roi : mes sentiments se trouvent exprimés à la fin de la brochure que j'ai déposée aux pieds de Votre Altesse Royale : je ne pourrais que me répéter. Que Henri V soit élevé pour son siècle, avec et par les hommes de son

siècle ; ces deux mots résument tout mon système. Qu'il soit élevé surtout pour n'être pas roi. Il peut régner demain, il peut ne régner que dans dix ans, il peut ne régner jamais : car si la légitimité a les diverses chances de retour que je vais à l'instant déduire, néanmoins l'édifice actuel pourrait crouler sans qu'elle sortit de ses ruines. Vous avez l'âme assez ferme, madame, pour supposer, sans vous laisser abattre, un jugement de Dieu qui replongerait votre illustre race dans les sources populaires ; de même que vous avez le cœur assez grand pour nourrir de justes espérances sans vous en laisser enivrer. Je dois maintenant vous présenter cette autre partie du tableau.

« Votre Altesse Royale peut tout défier, tout braver avec son âge ; il lui reste plus d'années à parcourir qu'il ne s'en est écoulé depuis le commencement de la Révolution. Or, que n'ont point vu ces dernières années ? Quand la République, l'Empire, la légitimité ont passé, l'amphibie du juste-milieu ne passerait point ! Quoi ! ce serait pour arriver à la misère d'hommes et de choses de ce moment que nous aurions traversé et dépensé tant de crimes, de malheur, de talent, de liberté, de gloire ! Quoi ! l'Europe bouleversée, les trônes croulant les uns sur les autres, les générations précipitées à la fosse le glaive dans le sein, le monde en travail pendant un demi-siècle, tout cela pour enfanter la quasi-légitimité ! On concevrait une grande République émergeant de ce cataclysme social ; du moins serait-elle habile à hériter des conquêtes de la Révolution, à savoir, la liberté politique, la liberté et la publicité de la pensée, le nivellement des rangs, l'admission à tous les emplois, l'égalité de tous devant la loi, l'élection et la souveraineté populaire. Mais comment supposer qu'un troupeau de sordides médiocrités, sauvées du naufrage, puissent employer ces principes ? À quelle proportion ne les ont-elles pas déjà réduits ! elles les détestent et ne soupirent qu'après les lois d'exception ; elles voudraient prendre toutes ces libertés sous la couronne qu'elles ont forgée, comme sous une trappe ; puis on niaiserait béatement avec des canaux, des chemins de fer, des tripotages d'arts, des arrangements de lettres ; monde de machines, de bavardage et de suffisance surnommé *société modèle*. Malheur

à toute supériorité, à tout homme de génie ambitieux de préférence, de gloire et de plaisir, de sacrifice et de renommée, aspirant au triomphe de la tribune, de la lyre ou des armes, qui s'élèverait un jour dans cet univers d'ennui !

« Il n'y a qu'une chance, madame, pour que la quasi-légitimité continuât de végéter : ce serait que l'état actuel de la société fût l'état naturel de cette société même à l'époque où nous sommes. Si le peuple vieilli se trouvait en rapport avec son gouvernement décrépit ; si, entre le gouvernant et le gouverné, il y avait harmonie d'infirmité et de faiblesse, alors, madame, tout serait fini pour Votre Altesse Royale, comme pour le reste des Français. Mais, si nous ne sommes pas arrivés à l'âge du radotage national, et si la République immédiate est impossible, c'est la légitimité qui semble appelée à renaître. Vivez votre jeunesse, madame, et vous aurez les royaux haillons de cette pauvresse appelée monarchie de Juillet. Dites à vos ennemis ce que votre aïeule, la reine Blanche, disait aux siens pendant la minorité de saint Louis : « Point ne me chaut d'attendre. » Les belles heures de la vie vous ont été données en compensation de vos malheurs, et l'avenir vous rendra autant de félicités que le présent vous aura dérobé de jours.

« La première raison qui milite en votre faveur, madame, est la justice de votre cause et l'innocence de votre fils. Toutes les éventualités ne sont pas contre le bon droit. »

Après avoir détaillé les raisons d'espérance que je ne nourrissais guère, mais que je cherchais à grossir pour consoler la princesse, je continue :

« Voilà, madame, l'état précaire de la quasi-légitimité à l'intérieur ; à l'extérieur, sa position n'est pas plus assurée. Si le gouvernement de Louis-Philippe avait senti que la révolution de Juillet biffait les transactions antécédentes, qu'une autre constitution nationale amenait un autre droit politique et changeait les intérêts sociaux ; s'il avait eu, au début de sa carrière, jugement et courage, il aurait pu, sans brûler une seule amorce, doter la France de la frontière qui lui a été enlevée, tant était vif l'assentiment des peuples, tant était grande la stupéfaction des rois. La quasi-légitimité aurait payé sa

couronne argent comptant avec un accroissement de territoire et se serait retranchée derrière ce boulevard. Au lieu de profiter de son élément républicain pour marcher vite, elle a eu peur de son principe ; elle s'est traînée sur le ventre ; elle a abandonné les nations soulevées pour elle et par elle ; elle les a rendues adverses, de clientes qu'elles étaient ; elle a éteint l'enthousiasme guerrier, elle a changé en un pusillanime souhait de paix un désir éclairé de rétablir l'équilibre des forces entre nous et les États voisins, de réclamer au moins auprès de ces États, démesurément agrandis, les lambeaux détachés de notre vieille patrie. Par faillance de cœur et défaut de génie, Louis-Philippe a reconnu des traités qui ne sont point de la nature de la révolution, traités avec lesquels elle ne peut vivre et que les étrangers ont eux-mêmes violés.

« Le juste-milieu a laissé aux cabinets étrangers le temps de se reconnaître et de former leurs armées. Et comme l'existence d'une monarchie démocratique est incompatible avec l'existence des monarchies continentales, les hostilités, malgré les protocoles, les embarras de finances, les peurs mutuelles, les armistices prolongés, les gracieuses dépêches, les démonstrations d'amitié, les hostilités, dis-je, pourraient sortir de cette incompatibilité. Si notre royauté bourgeoise est résignée aux insultes, si les hommes rêvent la paix, les choses pourront imposer la guerre.

« Mais que la guerre brise ou ne brise pas la quasi-légitimité, je sais que vous ne mettrez jamais, madame, votre espérance dans l'étranger ; vous aimeriez mieux que Henri V ne régnât jamais que de le voir arriver sous le patronage d'une coalition européenne : c'est de vous-même, c'est de votre fils que vous tirez votre espérance. De quelque manière qu'on raisonne sur les ordonnances, elles ne pouvaient jamais atteindre Henri V ; innocent de tout, il a pour lui l'élection des siècles et ses infortunes natales. Si le malheur nous touche dans la solitude d'une tombe, il nous attendrit encore davantage quand il veille auprès d'un berceau : car alors il n'est plus le souvenir d'une chose passée, d'une créature misérable, mais qui a cessé de souffrir ; il est une pénible réalité ; il attriste un âge qui ne

devait connaître que la joie ; il menace toute une vie qui ne lui a rien fait et n'a pas mérité ses rigueurs.

« Pour vous, madame, il y a dans vos adversités une autorité puissante. Vous, baignée du sang de votre mari, avez porté dans votre sein le fils que la politique appela l'*enfant de l'Europe* et la religion l'*enfant du miracle*. Quelle influence n'exercez-vous pas sur l'opinion, quand on vous voit garder seule, à l'orphelin exilé, la pesante couronne que Charles X secoua de sa tête blanchie, et au poids de laquelle se sont dérobés deux autres fronts assez chargés de douleur pour qu'il leur fût permis de rejeter ce nouveau fardeau ! Votre image se présente à notre souvenir avec ces grâces de femme qui, assises sur le trône, semblent occuper leur place naturelle. Le peuple ne nourrit contre vous aucun préjugé ; il plaint vos peines, il admire votre courage ; il garde la mémoire de vos jours de deuil ; il vous sait gré de vous être mêlée plus tard à ses plaisirs, d'avoir partagé ses goûts et ses fêtes ; il trouve un charme à la vivacité de cette Française étrangère, venue d'un pays cher à notre gloire par les journées de Fornoue, de Marignan, d'Arcole et de Marengo. Les Muses regrettent leur protectrice née sous ce beau ciel de l'Italie, qui lui inspira l'amour des arts, et qui fit d'une fille de Henri IV une fille de François Ier.

« La France, depuis la Révolution, a souvent changé de conducteurs, et n'a point encore vu une femme au timon de l'État. Dieu veut peut-être que les rênes de ce peuple indomptable, échappées aux mains dévorantes de la Convention, rompues dans les mains victorieuses de Bonaparte, inutilement saisies par Louis XVIII et Charles X, soient renouées par une jeune princesse ; elle saurait les rendre à la fois moins fragiles et plus légères. »

Rappelant enfin à Madame qu'elle a bien voulu songer à moi pour faire partie du gouvernement secret, je termine ainsi ma lettre :

« À Lisbonne s'élève un magnifique monument sur lequel on lit cette épitaphe : *Ci-gît Basco Fuguera contre sa volonté.* Mon mausolée sera modeste, et je n'y reposerai pas malgré moi.

« Vous connaissez, madame, l'ordre d'idées dans lequel

j'aperçois la possibilité d'une restauration ; les autres combinaisons seraient au-dessus de la portée de mon esprit ; je confesserais mon insuffisance. C'est *ostensiblement*, et en me proclamant l'homme de votre aveu, de votre confiance, que je trouverais quelque force ; mais, ministre plénipotentiaire de nuit, chargé d'affaires accrédité auprès des ténèbres, c'est à quoi je ne me sentirais aucune aptitude. Si Votre Altesse Royale me nommait patemment son ambassadeur auprès du peuple de la *nouvelle France*, j'inscrirais en grosses lettres sur ma porte : *Légation de l'ancienne France.* Il en arriverait ce qu'il plairait à Dieu ; mais je n'entendrais rien aux dévouements secrets ; je ne sais me rendre coupable de fidélité que par le flagrant délit.

« Madame, sans refuser à Votre Altesse Royale les services qu'elle aura le droit de me commander, je la supplie d'agréer le projet que j'ai formé d'achever mes jours dans la retraite. Mes idées ne peuvent convenir aux personnes qui ont la confiance des nobles exilés d'Holy-Rood : le malheur passé, l'antipathie naturelle contre mes principes et ma personne renaîtrait avec la prospérité. J'ai vu repousser les plans que j'avais présentés pour la grandeur de ma patrie, pour donner à la France des frontières dans lesquelles elle pût exister à l'abri des invasions, pour la soustraire à la honte des traités de Vienne et de Paris. Je me suis entendu traiter de renégat quand je défendais la religion, de révolutionnaire, quand je m'efforçais de fonder le trône sur la base des libertés publiques. Je retrouverais les mêmes obstacles augmentés de la haine que les fidèles de cour, de ville et de province, auraient conçue de la leçon que leur infligea ma conduite au jour de l'épreuve. J'ai trop peu d'ambition, trop besoin de repos pour faire de mon attachement un fardeau à la couronne, et lui imposer ma présence importune. J'ai rempli mes devoirs sans penser un seul moment qu'ils me donnassent droit à la faveur d'une famille auguste : heureux qu'elle m'ait permis d'embrasser ses adversités ! Je ne vois rien au-dessus de cet honneur ; elle ne trouvera pas de serviteur plus zélé que moi ; elle en trouvera de plus jeunes et de plus habiles. Je ne me crois pas un homme nécessaire, et je pense qu'il n'y a plus d'hommes nécessaires aujourd'hui : inutile au présent, je vais aller dans la

solitude m'occuper du passé. J'espère, madame, vivre encore assez pour ajouter à l'histoire de la Restauration la page glorieuse que promettent à la France vos futures destinées.

« Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Altesse Royale le très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

La lettre fut obligée d'attendre un courrier sûr ; le temps marcha et j'ajoutai à ma dépêche ce post-scriptum :

« Paris, 12 avril 1832.

« Madame,

« Tout vieillit vite en France ; chaque jour ouvre de nouvelles chances à la politique et commence une série d'événements. Nous en sommes maintenant à la maladie de M. Périer et au fléau de Dieu. J'ai envoyé à M. le préfet de la Seine la somme de 12,000 fr. que la fille proscrite de saint Louis et de Henri IV a destinée au soulagement des infortunés : quel digne usage de sa noble indigence ! Je m'efforcerai, madame, d'être le fidèle interprète de vos sentiments. Je n'ai reçu de ma vie une mission dont je me sentisse plus honoré.

« Je suis avec le plus profond respect, etc. »

Avant de parler de l'affaire des 12,000 fr. pour les *cholériques*, mentionnés dans ce post-scriptum, il faut parlée du choléra. Dans mon voyage en Orient je n'avais point rencontré la peste, elle est venue me trouver à domicile ; la fortune après laquelle j'avais couru m'attendait assise à ma porte.

X. Incidences. — Pestes. — Le choléra.

Pestes

À l'époque de la peste d'Athènes, l'an 431 avant notre ère, vingt-deux grandes pestes avaient déjà ravagé le monde. Les Athéniens se figurèrent qu'on avait empoisonné leurs puits ; imagination populaire renouvelée dans toutes les contagions. Thucydide nous a laissé du fléau de l'Attique une description copiée chez les anciens par Lucrèce, Virgile, Ovide, Lucain, chez les modernes par Boccace et Manzoni. Il est remarquable qu'à propos de la peste d'Athènes, Thucydide ne dit pas un mot d'Hippocrate, de même qu'il ne nomme pas Socrate à propos d'Alcibiade. Cette peste donc attaquait d'abord la tête, descendait dans l'estomac, de là dans les entrailles, enfin dans les jambes ; si elle sortait par les pieds après avoir traversé tout le corps, comme un long serpent, on guérissait. Hippocrate l'appela le mal divin, et Thucydide le *feu sacré* ; ils la regardèrent tous deux comme le feu de la colère céleste.

Une des plus épouvantables pestes fut celle de Constantinople au Ve siècle, sous le règne de Justinien : le christianisme avait déjà modifié l'imagination des peuples et donné un nouveau caractère à une calamité, de même qu'il avait changé la poésie ; les malades croyaient voir errer autour d'eux des spectres et entendre des voix menaçantes.

La peste noire du XIVe siècle, connue sous le nom de la *mort noire*, prit naissance à la Chine : on s'imaginait qu'elle courait sous la forme d'une vapeur de feu en répandant une odeur infecte. Elle emporta les quatre cinquièmes des habitants de l'Europe.

En 1575 descendit sur Milan la contagion qui rendit immortelle la charité de saint Charles Borromée. Cinquante-quatre ans plus tard, en 1629, cette malheureuse ville fut

encore exposée aux calamités dont Manzoni[4928] a fait une peinture bien supérieure au célèbre tableau de Boccace.

En 1600 le fléau se renouvela en Europe, et dans ces deux pestes de 1629 et 1660 se reproduisirent les mêmes symptômes de délire de la peste de Constantinople.

« Marseille, dit M. Lemontey, sortait en 1720 du sein des fêtes qui avaient signalé le passage de mademoiselle de Valois, mariée au duc de Modène. À côté de ces galères encore décorées de guirlandes et chargées de musiciens, flottaient quelques vaisseaux apportant des ports de la Syrie la plus terrible calamité[4929]. »

Le navire fatal dont parle M. Lemontey, ayant exhibé une patente nette, fut admis un moment à la pratique. Ce moment suffit pour empoisonner l'air ; un orage accrut le mal et la peste se répandit à coups de tonnerre.

Les portes de la ville et les fenêtres des maisons furent fermées. Au milieu du silence général, on entendait quelquefois une fenêtre s'ouvrir et un cadavre tomber ; les murs ruisselaient de son sang gangrené, et des chiens sans maître l'attendaient en bas pour le dévorer. Dans un quartier, dont tous les habitants avaient péri, on les avait murés à domicile, comme pour empêcher la mort de sortir. De ces avenues de grands tombeaux de famille, on passait à des carrefours dont les pavés étaient couverts de malades et de mourants étendus sur des matelas et abandonnés sans secours. Des carcasses gisaient à demi pourries avec de vieilles hardes mêlées de boue ; d'autres corps restaient debout appuyés contre les murailles, dans l'attitude où ils étaient expirés.

Tout avait fui, même les médecins ; l'évêque, M. de Belsunce, écrivait : « On devrait abolir les médecins, ou du moins nous en donner de plus habiles ou de moins peureux. J'ai eu bien de la peine à faire tirer cent cinquante cadavres à demi pourris qui étaient autour de ma maison. »

Un jour, des galériens hésitaient à remplir leurs fonctions funèbres : l'apôtre monte sur l'un des tombereaux, s'assied sur un tas de cadavres et ordonne aux forçats de marcher : la mort

et la vertu s'en allaient au cimetière, conduites par le crime et le vice épouvantés et admirant. Sur l'esplanade de la Tourette, au bord de la mer, on avait, pendant trois semaines, porté des corps, lesquels, exposés au soleil et fondus par ses rayons, ne présentaient plus qu'un lac empesté. Sur cette surface de chairs liquéfiées, les vers seuls imprimaient quelque mouvement à des formes pressées, indéfinies, qui pouvaient avoir des effigies humaines.

Quand la contagion commença de se ralentir, M. de Belsunce, à la tête de son clergé, se transporta à l'église des *Accoules* : monté sur une esplanade d'où l'on découvrait Marseille, les campagnes, les ports et la mer, il donna la bénédiction, comme le pape, à Rome, bénit la ville et le monde : quelle main plus courageuse et plus pure pouvait faire descendre sur tant de malheurs les bénédictions du ciel ?

C'est ainsi que la peste dévasta Marseille, et cinq ans après ces calamités, on plaça sur la façade de l'hôtel de ville l'inscription suivante, comme ces épitaphes pompeuses qu'on lit sur un sépulcre :

Massilia Phocensium filia, Romæ soror, Carthaginis terror, Athenarum æmula.

Le choléra

« Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

Le choléra, sorti du Delta du Gange en 1817, s'est propagé dans un espace de deux mille deux cents lieues, du nord au sud, et de trois mille cinq cents de l'orient à l'occident ; il a désolé quatorze cents villes, moissonné quarante millions d'individus. On a une carte de la marche de ce conquérant. Il a mis quinze années à venir de l'Inde à Paris : c'est aller aussi vite que Bonaparte : celui-ci employa à peu près le même nombre d'années à passer de Cadix à Moscou, et il n'a fait périr que deux ou trois millions d'hommes.

Qu'est-ce que le choléra ? Est-ce un vent mortel ? Sont-ce des insectes que nous avalons et qui nous dévorent ? Qu'est-ce que cette grande mort noire armée de sa faux, qui, traversant les montagnes et les mers, est venue, comme une de ces terribles pagodes adorées aux bords du Gange, nous écraser aux rives de la Seine sous les roues de son char ? Si ce fléau fût tombé au milieu de nous dans un siècle religieux, qu'il se fût élargi dans la poésie des mœurs et des croyances populaires, il eût laissé un tableau frappant. Figurez-vous un drap mortuaire flottant en guise de drapeau au haut des tours de Notre-Dame, le canon faisant entendre par intervalles des coups solitaires pour avertir l'imprudent voyageur de s'éloigner ; un cordon de troupes cernant la ville et ne laissant entrer ni sortir personne, les églises remplies d'une foule gémissante, les prêtres psalmodiant jour et nuit les prières d'une agonie perpétuelle, le viatique porté de maison en maison avec des cierges et des sonnettes, les cloches ne cessant de faire entendre le glas funèbre, les moines, un crucifix à la main, appelant dans les carrefours le peuple à la pénitence, prêchant la colère et le jugement de Dieu, manifestés sur les cadavres déjà noircis par le feu de l'enfer.

Puis les boutiques fermées, le pontife entouré de son clergé,

allant, avec chaque curé à la tête de sa paroisse, prendre la châsse de sainte Geneviève ; les saintes reliques promenées autour de la ville, précédées de la longue procession des divers ordres religieux, confréries, corps de métiers, congrégations de pénitents, théories de femmes voilées, écoliers de l'Université, desservants des hospices, soldats sans armes ou les piques renversées ; le *Miserere* chanté par les prêtres se mêlant aux cantiques des jeunes filles et des enfants ; tous, à certains signaux, se prosternant en silence et se relevant pour faire entendre de nouvelles plaintes.

Rien de tout cela : le choléra nous est arrivé dans un siècle de philanthropie, d'incrédulité, de journaux, d'administration matérielle[4930]. Ce fléau sans imagination n'a rencontré ni vieux cloîtres, ni religieux, ni caveaux, ni tombes gothiques ; comme la terreur en 1793, il s'est promené d'un air moqueur, à la clarté du jour, dans un monde tout neuf, accompagné de son bulletin, qui racontait les remèdes qu'on avait employés contre lui, le nombre des victimes qu'il avait faites, où il en était, l'espoir qu'on avait de le voir encore finir, les précautions qu'on devait prendre pour se mettre à l'abri, ce qu'il fallait manger, comment il était bon de se vêtir. Et chacun continuait de vaquer à ses affaires, et les salles de spectacle étaient pleines. J'ai vu des ivrognes à la barrière, assis devant la porte du cabaret, buvant sur une petite table de bois et disant en élevant leur verre : « À ta santé, *Morbus* ! » Morbus, par reconnaissance, accourait, et ils tombaient morts sous la table. Les enfants jouaient au *choléra*, qu'ils appelaient le *Nicolas Morbus* et le *scélérat Morbus*. Le choléra avait pourtant sa terreur : un brillant soleil, l'indifférence de la foule, le train ordinaire de la vie, qui se continuait partout, donnaient à ces jours de peste un caractère nouveau et une autre sorte d'épouvante. On sentait un malaise dans tous les membres ; un vent du nord, sec et froid, vous desséchait ; l'air avait une certaine saveur métallique qui prenait à la gorge. Dans la rue du Cherche-Midi, des fourgons du dépôt d'artillerie faisaient le service des cadavres. Dans la rue de Sèvres, complètement dévastée, surtout d'un côté, les corbillards allaient et venaient de porte en

porte ; ils ne pouvaient suffire aux demandes, on leur criait par les fenêtres : « Corbillard, ici ! » Le cocher répondait qu'il était chargé et ne pouvait servir tout le monde. Un de mes amis, M. Pouqueville, venant dîner chez moi le jour de Pâques, arrivé au boulevard du Montparnasse, fut arrêté par une succession de bières presque toutes portées à bras. Il aperçut, dans cette procession, le cercueil d'une jeune fille sur lequel était déposée une couronne de roses blanches. Une odeur de chlore formait une atmosphère empestée à la suite de cette ambulance fleurie.

Sur la place de la Bourse, où se réunissaient des cortèges d'ouvriers en chantant *la Parisienne*, on vit souvent jusqu'à onze heures du soir défiler des enterrements vers le cimetière Montmartre à la lueur de torches de goudron. Le Pont-Neuf était encombré de brancards chargés de malades pour les hôpitaux ou de morts expirés dans le trajet. Le péage cessa quelques jours sur le pont des Arts. Les échoppes disparurent et comme le vent de nord-est soufflait, tous les étalagistes et toutes les boutiques des quais fermèrent. On rencontrait des voitures enveloppées d'une banne et précédées d'un *corbeau*, ayant en tête un officier de l'état civil, vêtu d'un habit de deuil, tenant une liste en main. Ces tabellions manquèrent ; on fut obligé d'en appeler de Saint-Germain, de La Villette, de Saint-Cloud. Ailleurs, les corbillards étaient encombrés de cinq ou six cercueils retenus par des cordes. Des omnibus et des fiacres servaient au même usage ; il n'était pas rare de voir un cabriolet orné d'un mort couché sur sa devantière. Quelques décédés étaient présentés aux églises ; un prêtre jetait de l'eau bénite sur ces fidèles de l'éternité réunis.

À Athènes, le peuple crut que les puits voisins du Pirée avaient été empoisonnés ; à Paris, on accusa les marchands d'empoisonner le vin, les liqueurs, les dragées et les comestibles. Plusieurs individus furent déchirés, traînés dans le ruisseau, précipités dans la Seine. L'autorité a eu à se reprocher des avis maladroits ou coupables.

Comment le fléau, étincelle électrique, passa-t-il de Londres à Paris ? on ne le saurait expliquer. Cette mort fantasque

s'attache souvent à un point du sol, à une maison, et laisse sans y toucher les alentours de ce point infesté ; puis elle revient sur ses pas et reprend ce qu'elle avait oublié. Une nuit, je me sentis attaqué : je fus saisi d'un frisson avec des crampes dans les jambes ; je ne voulus pas sonner, de peur d'effrayer madame de Chateaubriand. Je me levai ; je chargeai mon lit de tout ce que je rencontrai dans ma chambre, et, me remettant sous mes couvertures, une sueur abondante me tira d'affaire. Mais je demeurai brisé, et ce fut dans cet état de malaise que je fus forcé d'écrire ma brochure sur les 12,000 francs de madame la duchesse de Berry.

Je n'aurais pas été trop fâché de m'en aller emporté sous le bras de ce fils aîné de Vishnou, dont le regard lointain tua Bonaparte sur son rocher, à l'entrée de la mer des Indes. Si tous les hommes, atteints d'une contagion générale, venaient à mourir, qu'arriverait-il ? Rien : la terre, dépeuplée, continuerait sa route solitaire, sans avoir besoin d'autre astronome pour compter ses pas que celui qui les a mesurés de toute éternité ; elle ne présenterait aucun changement aux habitants des autres planètes ; ils la verraient accomplir ses fonctions accoutumées ; sur sa surface, nos petits travaux, nos villes, nos monuments seraient remplacés par des forêts rendues à la souveraineté des lions ; aucun vide ne se manifesterait dans l'univers. Et cependant il y aurait de moins cette intelligence humaine qui sait les astres et s'élève jusqu'à la connaissance de leur auteur. Qu'êtes-vous donc, ô immensité des œuvres de Dieu, où le génie de l'homme, qui équivaut à la nature entière, s'il venait à disparaître, ne ferait pas plus faute que le moindre atome retranché de la création !

XI. Les 12 000 francs de Madame la duchesse de Berry. — Échantillons. — Convoi du général Lamarque. — Madame la duchesse de Berry descend en Provence et arrive dans la Vendée.

« Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

Madame de Berry a son petit conseil à Paris, comme Charles X a le sien : on recueillait en son nom de chétives sommes pour secourir les plus pauvres royalistes. Je proposai de distribuer aux cholériques une somme de douze mille francs de la part de la mère de Henri V. On écrivit à Massa, et non seulement la princesse approuva la disposition des fonds, mais elle aurait voulu qu'on eût réparti une somme plus considérable : son approbation arriva le jour même où j'envoyai l'argent aux mairies. Ainsi, tout est rigoureusement vrai dans mes explications sur le don de l'exilée. Le 14 d'avril, j'envoyai au préfet de la Seine la somme entière pour être distribuée à la classe indigente de la population de Paris atteinte de la contagion. M. de Bondy ne se trouva point à l'Hôtel de Ville lorsque ma lettre lui fut portée. Le secrétaire général ouvrit ma missive, ne se crut pas autorisé à recevoir l'argent. Trois jours s'écoulèrent ; M. de Bondy me répondit enfin qu'il ne pouvait accepter les douze mille francs, parce que l'on verrait, sous une bienfaisance apparente, *une combinaison politique contre laquelle la population parisienne protesterait tout entière par son refus*[4931]. Alors mon secrétaire passa aux douze mairies. Sur cinq maires présents, quatre acceptèrent le don de mille francs ; un le refusa. Des sept maires absents, cinq gardèrent le silence ; deux refusèrent[4932]. Je fus aussitôt assiégé d'une

armée d'indigents : bureaux de bienfaisance et de charité, ouvriers de toutes les espèces, femmes et enfants. Polonais et Italiens exilés, littérateurs, artistes, militaires, tous écrivirent, tous réclamèrent une part de bienfait. Si j'avais eu un million, il eût été distribué en quelques heures. M. de Bondy avait tort de dire *que la population parisienne tout entière protesterait par son refus* ; la population de Paris prendra toujours l'argent de tout le monde. L'effarade du gouvernement était à mourir de rire ; on eût dit que ce perfide argent légitimiste allait soulever les cholériques, exciter dans les hôpitaux une insurrection d'agonisants pour marcher à l'assaut des Tuileries, cercueil battant, glas tintant, suaire déployé sous le commandement de la Mort. Ma correspondance avec les maires se prolongea par la complication du refus du préfet de Paris. Quelques-uns m'écrivirent pour me renvoyer mon argent ou pour me redemander leurs reçus des dons de madame la duchesse de Berry. Je les leur renvoyai loyalement et je délivrai cette quittance à la mairie du douzième arrondissement :

« J'ai reçu de la mairie du douzième arrondissement la somme de mille francs qu'elle avait d'abord acceptée et qu'elle m'a renvoyée par l'ordre de M. le préfet de la Seine.

« Paris, ce 22 avril 1832. »

Le maire du neuvième arrondissement, M. Cronier, fut plus courageux, il garda les mille francs et fut destitué. Je lui écrivis ce billet :

« 29 avril 1832.

« Monsieur,

« J'apprends avec une sensible peine la disgrâce dont le bienfait de madame la duchesse de Berry a été envers vous la cause ou le prétexte. Vous aurez, pour vous consoler, l'estime publique, le sentiment de votre indépendance et le bonheur de vous être sacrifié à la cause des malheureux.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

Le maire du quatrième arrondissement est tout un autre homme : M. Cadet de Gassicourt, poète-pharmacien, faisant des petits vers, écrivant dans son temps, du temps de la liberté et de l'Empire, une agréable déclaration classique contre ma prose romantique et contre celle de madame de Staël[4933], M. Cadet de Gassicourt est le héros qui a pris d'assaut la croix du portail Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui, dans une proclamation sur le choléra, a fait entendre que ces méchants carlistes pourraient bien être les empoisonneurs du vin dont le peuple avait déjà fait bonne justice[4934]. L'illustre champion m'a donc écrit la lettre suivante :

« Paris, le 18 avril 1832.

« Monsieur,

« J'étais absent de la mairie quand la personne envoyée par vous s'y est présentée : cela vous expliquera le retard qu'a éprouvé ma réponse.

« M. le préfet de la Seine, n'ayant point accepté l'argent que vous êtes chargé de lui offrir, me semble avoir tracé la conduite que doivent suivre les membres du conseil municipal. J'imiterai d'autant plus l'exemple de M. le préfet, que je crois connaître et que je partage entièrement les sentiments qui ont dû motiver son refus.

« Je ne relèverai qu'en passant le titre d'*Altesse Royale* donné avec quelque affectation à la personne dont vous vous constituez l'organe : la belle-fille de Charles X n'est pas plus *Altesse Royale* en France que son beau-père n'y est roi ! Mais, monsieur, il n'est personne qui ne soit moralement convaincu que cette dame agit très activement, et répand des sommes bien autrement considérables que celles dont elle vous a confié l'emploi, pour exciter des troubles dans notre pays et y faire éclater la guerre civile. L'aumône qu'elle a la prétention de faire n'est qu'un moyen d'attirer sur elle et sur son parti une attention et une bienveillance que ses intentions sont loin de justifier. Vous ne trouverez donc pas extraordinaire qu'un magistrat, fermement attaché à la royauté constitutionnelle

de Louis-Philippe, refuse des secours qui viennent d'une source pareille, et cherche, auprès de vrais citoyens, des bienfaits plus purs adressés sincèrement à l'humanité et à la patrie.

« Je suis, avec une considération très distinguée, monsieur, etc.,

« F. CADET DE GASSICOURT. »

Cette révolte de M. Cadet de Gassicourt contre cette *dame* et contre son *beau-père* est bien fière : quel progrès des lumières et de la philosophie ! quelle indomptable indépendance ! MM. Fleurant et Purgon n'osaient regarder la face des gens qu'à genoux[4935] ; lui, M. Cadet, dit comme le Cid :

..... Nous nous levons alors !

Sa liberté est d'autant plus courageuse que ce *beau-père* (autrement le fils de saint Louis) est proscrit. M. de Gassicourt est au-dessus de tout cela ; il méprise également la noblesse du temps et du malheur. C'est avec le même dédain des préjugés aristocratiques qu'il me retranche le *de* et s'en empare comme d'une conquête faite sur la gentilhommerie. Mais n'y aurait-il point quelques anciennes rivalités, quelques anciens démêlés historiques entre la maison des Cadet et la maison des Capet ? Henri IV, aïeul de ce *beau-père* qui n'est pas plus roi que cette *dame* n'est Altesse Royale, traversait un jour la forêt de Saint-Germain ; huit seigneurs s'y étaient embusqués pour tuer le Béarnais ; ils furent pris. « Un de ces galans, dit l'Estoile, estoit un apothicaire qui demanda de parler au roy, auquel Sa Majesté s'étant enquis de quel état il estoit, il lui répondit qu'il estoit apothicaire. — Comment ! dit le roy, a-t-on accoutumé de faire ici un état d'apothicaire ? Guettez-vous les passans pour.... ? » Henri IV était un soldat, la pudeur ne l'embarrassait guère, et il ne reculait pas plus devant un mot que devant l'ennemi.

Je soupçonne M. de Gassicourt, à cause de son humeur contre le petit-fils de Henri IV, d'être le petit-fils du pharmacien ligueur. Le maire du quatrième arrondissement m'avait sans doute écrit dans l'espoir que j'engagerais le fer avec lui ; mais je

ne veux rien engager avec M. Cadet : qu'il me pardonne ici de lui laisser une petite marque de mon souvenir.

Depuis ces jours où j'avais vu passer les grandes révolutions et les grands révolutionnaires, tout s'était bien racorni. Les hommes qui ont fait tomber un chêne, replanté trop vieux pour qu'il reprît racine, se sont adressés à moi ; ils m'ont demandé quelques deniers de la veuve afin d'acheter du pain ; la lettre du Comité des *décorés de Juillet* est un document utile à noter pour l'instruction de l'avenir.

« Paris, le 20 avril 1832.

Réponse, s. v. p., à M. Gibert-Arnaud,
gérant-secrétaire du Comité,
rue Saint-Nicaise, n° 3.

« Monsieur le vicomte,

« Les membres de notre Comité viennent avec confiance vous prier de vouloir bien les honorer d'un don en faveur des décorés de Juillet. Pères de famille malheureux, dans ce moment de fléau et de misère, la bienfaisance inspire la plus sincère gratitude. Nous osons espérer que vous consentirez à laisser mettre votre illustre nom à côté de celui de MM. le général Bertrand, le général Exelmans, le général Lamarque, le général Lafayette, de plusieurs ambassadeurs, de pairs de France et de députés.

« Nous vous prions de nous honorer d'un mot de réponse, et si, contre notre attente, un refus succédait à notre prière, soyez assez bon pour nous faire le renvoi de la présente.

« Dans les plus doux sentiments nous vous prions, monsieur le vicomte, d'agréer l'hommage de nos respectueuses salutations.

« Les membres actifs du comité constitutif des décorés de Juillet :

« Le membre visiteur : FAURE.
« Le commissaire spécial : CYPRIEN-DESMARAIS.

« Le gérant-secrétaire : GIBERT-ARNAUD.
« Membre adjoint : TOUREL.

Je n'avais garde de perdre l'avantage que me donnait ici sur elle la révolution de Juillet. En distinguant entre les personnes, on créerait des ilotes parmi les infortunés, lesquels, pour certaines opinions politiques, ne pourraient jamais être secourus. Je me hâtai d'envoyer cent francs à ces messieurs, avec ce billet :

« Paris, ce 22 avril 1832.

« Messieurs,

« Je vous remercie infiniment de vous être adressés à moi pour venir au secours de quelques pères de famille malheureux. Je m'empresse de vous envoyer la somme de cent francs : je regrette de n'avoir pas un don plus considérable à vous offrir.

« J'ai l'honneur, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Le reçu suivant me fut à l'instant envoyé :

« Monsieur le vicomte,

« J'ai l'honneur de vous remercier et de vous accuser réception de la somme de cent francs que vos bontés destinent à secourir les malheureux de Juillet.
« Salut et respect.

« Le gérant-secrétaire du Comité :

« GIBERT-ARNAUD.
« 23 avril. »

Ainsi, madame la duchesse de Berry aura fait l'aumône à ceux qui l'ont chassée. Les transactions montrent à nu le fond des choses. Croyez donc à quelque réalité dans un pays où personne ne prend soin des invalides de son parti, où les héros de la veille sont les délaissés du lendemain, où un peu d'or fait

accourir la multitude, comme les pigeons d'une ferme s'empressent sous la main qui leur jette le grain.

Il me restait encore quatre mille francs sur les douze. Je m'adressai à la religion ; monseigneur l'archevêque de Paris[4936] m'écrivit cette noble lettre :

« Paris, le 26 avril 1832.

« Monsieur le vicomte,

« La charité est catholique comme la foi, étrangère aux passions des hommes, indépendante de leurs mouvements : un des principaux caractères qui la distinguent est, selon saint Paul, de ne point penser le mal, *non cogitat malum*. Elle bénit la main qui donne et la main qui reçoit, sans attribuer au généreux bienfaiteur d'autre motif que celui de bien faire, et sans demander au pauvre nécessiteux d'autre condition que celle du besoin. Elle accepte avec une profonde et sensible reconnaissance le don que l'auguste veuve vous a chargé de lui confier pour être employé au soulagement de nos malheureux frères, victimes du fléau qui désole la capitale.

« Elle fera avec la plus exacte fidélité la répartition des quatre mille francs que vous m'avez remis de sa part, dont ma lettre est une nouvelle quittance, mais dont j'aurai l'honneur de vous envoyer l'état de distribution, lorsque les intentions de la bienfaitrice auront été remplies.

« Veuillez, monsieur le vicomte, faire agréer à madame la duchesse de Berry les remercîments d'un pasteur et d'un père qui, chaque jour, offre à Dieu sa vie pour ses brebis et ses enfants, et qui appelle de tout côté les secours capables d'égaler leurs misères. Son cœur royal a trouvé déjà en lui-même sans doute sa récompense du sacrifice qu'elle consacre à nos infortunes ; la religion lui assure de plus l'effet des divines promesses consignées au livres des béatitudes pour ceux qui *font miséricorde*.

« La répartition a été faite sur-le-champ entre MM. les curés des douze principales paroisses de Paris, auxquels j'ai adressé la lettre dont je joins ici la copie.

« Recevez, monsieur le vicomte, l'assurance, etc.

« HYACINTHE, archevêque de Paris. »

On est toujours émerveillé de savoir à quel point la religion convient au style même, et donne aux lieux communs une gravité et une convenance que l'on sent tout d'abord. Ceci contraste avec le tas de lettres anonymes qui se sont mêlées aux lettres que je viens de citer. L'orthographe de ces lettres anonymes est assez correcte, l'écriture jolie ; elles sont, à proprement parler, *littéraires*, comme la révolution de Juillet. Ce sont les jalousies, les haines, les vanités écrivassières, à l'aise sous l'inviolabilité d'une poltronnerie qui, ne montrant pas son visage, ne peut pas être rendue visible par un soufflet.

ÉCHANTILLONS

« Voudrais-tu nous dire, vieux républiquinquiste, le jour où tu voudras graisser tes maucassines ? il nous sera facile de te procurer de la graisse de chouans, et si tu voulais du sang de tes amis pour écrire leur histoire, il n'en manque pas dans la boue de Paris, son élément.

« Vieux brigand, demande à ton scélérat et digne ami Fitz-James si la pierre qu'il a reçue dans la partie féodale lui a fait plaisir. Tas de canailles, nous vous arracherons les tripes du ventre, etc., etc. »

Dans une autre missive, on voit une potence très bien dessinée avec ces mots :

« Mets-toi aux genoux d'un prêtre, fais acte de contrition, car on veut ta vieille tête pour finir tes trahisons. »

Au surplus, le choléra dure encore : la réponse que j'adresserais à un adversaire connu ou inconnu lui arriverait peut-être lorsqu'il serait couché sur le seuil de sa porte. S'il était au contraire destiné à vivre, où sa réplique me parviendrait-elle ? peut-être dans ce lieu de repos, dont aujourd'hui personne ne peut s'effrayer, surtout nous autres hommes qui avons étendu nos années entre la terreur et la peste, premier et dernier horizon de notre vie. Trêve : laissons passer les

cercueils.

Paris, rue d'Enfer, 10 juin 1832.

Le convoi du général Lamarque a amené deux journées sanglantes et la victoire de la quasi-légitimité sur le parti républicain[4937]. Ce parti incomplet et divisé a fait une résistance héroïque.

On a mis Paris en état de siège[4938] : c'est la censure sur la plus grande échelle possible, la censure à la manière de la Convention, avec cette différence qu'une commission militaire remplace le tribunal révolutionnaire. On fait fusiller en juin 1832 les hommes qui remportèrent la victoire en juillet 1830 ; cette même école polytechnique, cette même artillerie de la garde nationale, on les sacrifie ; elles conquirent le pouvoir pour ceux qui les foudroient, les désavouent et les licencient. Les républicains ont certainement le tort d'avoir préconisé des mesures d'anarchie et de désordre ; mais que n'employâtes-vous d'aussi nobles bras à nos frontières ? ils nous auraient délivrés du joug ignominieux de l'étranger. Des têtes généreuses, exaltées, ne seraient pas restées à fermenter dans Paris, à s'enflammer contre l'humiliation de notre politique extérieure et contre la foi-mentie de la royauté nouvelle. Vous avez été impitoyables, vous qui, sans partager les périls des trois journées, en avez recueilli le fruit. Allez maintenant avec les mères reconnaître les corps de ces décorés de Juillet, de qui vous tenez places, richesses, honneurs. Jeunes gens, vous n'obtenez pas tous le même sort sur le même rivage ! Vous avez un tombeau sous la colonnade du Louvre et une place à la Morgue ; les uns pour avoir ravi, les autres pour avoir donné une couronne. Vos noms, qui les sait, vous sacrificateurs et victimes à jamais ignorés d'une révolution mémorable ? Le sang dont sont cimentés les monuments que les hommes admirent est-il connu ? Les ouvriers qui bâtirent la grande pyramide pour le cadavre d'un roi sans gloire dorment oubliés dans le sable auprès de l'indigente racine qui servit à les nourrir pendant leur travail.

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

Madame la duchesse de Berry n'a pas eu plutôt sanctionné la mesure des 12,000 francs qu'elle s'est embarquée pour sa fameuse aventure[4939]. Le soulèvement de Marseille a manqué ; il ne restait plus qu'à tenter l'Ouest : mais la gloire vendéenne est une gloire à part ; elle vivra dans nos fastes ; toutefois, les trois quarts et demi de la France ont choisi une autre gloire, objet de jalousie ou d'antipathie ; la Vendée est une oriflamme vénérée et admirée dans le trésor de Saint-Denis, sous laquelle désormais la jeunesse et l'avenir ne se rangeront plus.

Madame, débarquée comme Bonaparte sur la côte de Provence, n'a pas vu le drapeau blanc voler de clocher en clocher : trompée dans son attente, elle s'est trouvée presque seule à terre avec M. de Bourmont. Le maréchal voulait lui faire repasser sur-le-champ la frontière ; elle a demandé la nuit pour y penser ; elle a bien dormi parmi les rochers au bruit de la mer ; le matin, en se réveillant, elle a trouvé un noble songe dans sa pensée : « Puisque je suis sur le sol de la France, je ne m'en irai pas ; partons pour la Vendée. » M. de ***[4940] averti par un homme fidèle, l'a prise dans sa voiture comme sa femme, a traversé avec elle toute la France et est venu la déposer à ***[4941] ; elle est demeurée quelque temps dans un château sans être reconnue de personne, excepté du curé du lieu ; le maréchal de Bourmont doit la rejoindre en Vendée par une autre route.

Instruits de tout cela à Paris, il nous était facile de prévoir le résultat. L'entreprise a pour la cause royaliste un autre inconvénient ; elle va découvrir la faiblesse de cette cause et dissiper les illusions. Si Madame ne fût point descendue dans la Vendée, la France aurait toujours cru qu'il y avait dans l'Ouest un camp royaliste au repos, comme je l'appelais.

Mais enfin, il restait encore un moyen de sauver Madame et de jeter un nouveau voile sur la vérité : il fallait que la princesse partît immédiatement ; arrivée à ses risques et périls comme un

brave général qui vient passer son armée en revue, tempérer son impatience et son ardeur, elle aurait déclaré être accourue pour dire à ses soldats que le moment d'agir n'était point encore favorable, qu'elle reviendrait se mettre à leur tête quand l'occasion l'appellerait. Madame aurait du moins montré une fois un Bourbon aux Vendéens : les ombres des Cathelineau, des d'Elbée, des Bonchamps, des La Rochejaquelein, des Charette se fussent réjouies.

Notre comité s'est rassemblé : tandis que nous discourions, arrive de Nantes un capitaine, qui nous apprend le lieu habité par l'héroïne. Le capitaine est un beau jeune homme, brave comme un marin, original comme un Breton. Il désapprouvait l'entreprise ; il la trouvait insensée ; mais il disait : « Madame ne s'en va pas, il s'agit de mourir, et voilà tout ; et puis, messieurs du conseil, faites pendre Walter Scott, car c'est lui qui est le vrai coupable[4942]. » Je fus d'avis d'écrire notre sentiment à la princesse. M. Berryer, se disposant à aller plaider un procès à Quimper[4943], s'est généreusement proposé pour porter la lettre et voir Madame, s'il le pouvait. Quand il a fallu rédiger le billet, personne ne se souciait de l'écrire : je m'en suis chargé[4944].

Notre messager est parti, et nous avons attendu l'événement. J'ai bientôt reçu, par la poste, le billet suivant qui n'avait point été cacheté et qui, sans doute, avait passé sous les yeux de l'autorité :

« Angoulême, 7 juin.

« Monsieur le vicomte,

« J'avais reçu et transmis votre lettre de vendredi dernier, lorsque, dans la journée de dimanche, le préfet de la Loire-Inférieure[4945] m'a fait inviter à quitter la ville de Nantes[4946]. J'étais en route et aux portes d'Angoulême ; je viens d'être conduit devant le préfet[4947], qui m'a notifié un ordre de M. de Montalivet[4948] qui prescrit de me reconduire

à Nantes sous l'escorte de la gendarmerie. Depuis mon départ de Nantes, le département de la Loire-Inférieure est mis en état de siège : par ce transport tout illégal, on me soumet donc aux lois d'exception. J'écris au ministre pour lui demander de me faire appeler à Paris ; il a ma lettre par ce même courrier. Le but de mon voyage à Nantes paraît être tout à fait mal interprété. Jugez dans votre prudence si vous jugeriez convenable d'en parler au ministre. Je vous demande pardon de vous faire cette demande ; mais je ne peux l'adresser qu'à vous.

« Croyez, je vous prie, monsieur le vicomte, à mon vieil et sincère attachement, comme à mon profond respect.

« Votre tout dévoué serviteur,

« BERRYER fils.

« P. S. — Il n'y a pas un moment à perdre si vous voulez bien voir le ministre. Je me rends à Tours où ses nouveaux ordres me trouveront encore dans la journée de dimanche ; il peut les transmettre ou par le télégraphe ou par estafette. »

J'ai fait connaître à M. Berryer, par cette réponse, le parti que j'avais pris :

« Paris, 10 juin 1832.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée d'Angoulême le 7 de mois. Il était trop tard pour que je visse monsieur le ministre de l'Intérieur, comme vous le désiriez ; mais je lui ai écrit immédiatement en lui faisant passer votre propre lettre incluse dans la mienne. J'espère que la méprise qui a occasionné votre arrestation sera bientôt reconnue et que vous serez rendu à la liberté et à vos amis, au nombre desquels je vous prie de me compter. Mille compliments empressés et nouvelle assurance de mon entier et sincère dévouement.

« CHATEAUBRIAND. »

Voici ma lettre au ministre de l'Intérieur :

« Paris, ce 9 juin 1832.

« Monsieur le ministre de l'Intérieur,

« Je reçois à l'instant la lettre ci-incluse. Comme il est vraisemblable que je ne pourrais parvenir jusqu'à vous aussi promptement que le désire M. Berryer, je prends le parti de vous envoyer sa lettre. Sa réclamation me semble juste : il sera innocent à Paris comme à Nantes et à Nantes comme à Paris ; c'est ce que l'autorité reconnaîtra, et elle évitera, en faisant droit à la réclamation de M. Berryer, de donner à la loi un effet rétroactif. J'ose tout espérer, monsieur le comte, de votre impartialité.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Livre II

I. Mon arrestation. — II. Passage de ma loge de voleur au cabinet de toilette de Mademoiselle Gisquet. — Achille de Harlay. — III. Juge d'instruction : M. Desmortiers. — IV. Ma vie chez M. Gisquet. — Je suis mis en liberté. — V. Lettre à M. le Ministre de la Justice, et réponse. — VI. Offre de ma pension de pair par Charles X : Ma réponse. — VII. Billet de madame la duchesse de Berry. — Lettre à Béranger. — Départ de Paris. — Journal de Paris à Lugano. — M. Augustin Thierry. — VIII. Chemin du Saint-Gothard. — IX. Vallée de Schœllenen. — Pont du Diable. — X. Le Saint-Gothard. — XI. Description de Lugano. — XII. Les montagnes. — Courses autour de Lucerne. — Clara Wendel. — Prière des paysans. — XIII. M. A. Dumas. — Madame de Colbert. — Lettre à M. de Béranger. — XIV. Zurich. — Constance. — Madame Récamier. — XV. Madame la duchesse de Saint-Leu. — Madame de Saint-Leu après avoir lu la dernière lettre de M. de Chateaubriand. — Après avoir lu une note signée Hortense. — XVI. Arenenberg. — Retour à Genève. — XVII. Coppet. — Tombeau de Madame de Staël. — Promenade. — XVIII. Lettre au prince Louis-Napoléon. — XIX. Lettres au ministre de la Justice, au président du Conseil, à madame la duchesse de Berry. — J'écris mon mémoire sur la captivité de la princesse. — Circulaire aux rédacteurs en chef des journaux. — XX. Extrait du *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*. — XXI. Mon procès. — XXII. Popularité.

Ce livre fut écrit de juillet 1832 à avril 1833 ; — à Paris d'abord, de fin juillet au 8 août 1832 ; — puis à Bâle, à Lucerne, à Lugano (août-octobre 1832), et enfin à Paris (de janvier à avril 1833)

I. Mon arrestation.

Paris, rue d'Enfer, fin juillet 1832.

Un de mes vieux amis, M. Frisell, Anglais[4949], venait de perdre à Passy sa fille unique, âgée de dix-sept ans. J'étais allé le 19 juin à l'enterrement de la pauvre Élisa, dont la jolie madame Delessert terminait le portrait, quand la mort y mit le dernier coup de pinceau. Revenu dans ma solitude, rue d'Enfer, je m'étais couché plein de ces mélancoliques pensées qui naissent de l'association de la jeunesse, de la beauté et de la tombe. Le 20 juin[4950], à quatre heures du matin, Baptiste, à mon service depuis longtemps, entre dans ma chambre, s'approche de mon lit et me dit : « Monsieur, la cour est pleine d'hommes qui se sont placés à toutes les portes, après avoir forcé Desbrosses à ouvrir la porte cochère, et voilà trois *messieurs* qui veulent vous parler. » Comme il achevait ces mots, les *messieurs* entrent, et le chef, s'approchant très poliment de mon lit, me déclare qu'il a ordre de m'arrêter et de me mener à la préfecture de police. Je lui demandai si le soleil était levé, ce qu'exigeait la loi, et s'il était porteur d'un ordre légal : il ne répondit rien pour le soleil, mais il m'exhiba la signification suivante :

Copie :

PRÉFECTURE DE POLICE.

« De par le roi ;

« Nous, conseiller d'État, préfet de police[4951],
« Vu les renseignements à nous parvenus ;
« En vertu de l'article 10 du Code d'instruction criminelle ;

« Requérons le commissaire, ou autre en cas d'empêchement, de se transporter chez M. le vicomte de Chateaubriand et partout où besoin sera, prévenu de complot contre la sûreté de l'État, à l'effet d'y rechercher et saisir tous papiers, correspondances, écrits, contenant des provocations à des crimes et délits contre la paix publique ou susceptibles d'examen, ainsi que tous objets séditieux ou armes dont il serait détenteur. »

Tandis que je lisais la déclaration *du grand complot contre la sûreté de l'État*, dont moi chétif j'étais prévenu, le capitaine des mouchards dit à ses subordonnés : « Messieurs, faites votre devoir ! » Le devoir de ces messieurs était d'ouvrir toutes les armoires, de fouiller toutes les poches, de se saisir de tous papiers, lettres et documents, de lire iceux, si faire se pouvait, et de découvrir toutes armes, comme il appert aux termes du susdit mandat.

Après lecture prise de la pièce, m'adressant au respectable chef de ces voleurs d'hommes et de libertés : « Vous savez, monsieur, que je ne reconnais point votre gouvernement, que je proteste contre la violence que vous me faites ; mais, comme je ne suis pas le plus fort et que je n'ai nulle envie de me colleter avec vous, je vais me lever et vous suivre : donnez-vous, je vous prie, la peine de vous asseoir. »

Je m'habillai et, sans rien prendre avec moi, je dis au vénérable commissaire : « Monsieur, je suis à vos ordres : allons-nous à pied ? — Non, monsieur, j'ai eu soin de vous amener un fiacre. — Vous avez bien de la bonté, monsieur, partons ; mais souffrez que j'aille dire adieu à madame de Chateaubriand. Me permettez-vous d'entrer seul dans la chambre de ma femme ? — Monsieur, je vous accompagnerai jusqu'à la porte et je vous attendrai. — Très bien, monsieur ; » et nous descendîmes.

Partout, sur mon chemin, je trouvai ses sentinelles ; on avait posé une vedette jusque sur le boulevard, à une petite porte qui s'ouvre à l'extrémité de mon jardin. Je dis au chef : « Ces précautions-là étaient très inutiles ; je n'ai pas la moindre envie

de vous fuir et de m'échapper. » Les messieurs avaient bousculé mes papiers, mais n'avaient rien pris. Mon grand sabre de Mamelouk fixa leur attention ; ils se parlèrent tout bas et finirent par laisser l'arme sous un tas d'in-folios poudreux, au milieu desquels elle gisait, avec un crucifix de bois jaune que j'avais apporté de la Terre-Sainte.

Cette pantomime m'aurait presque donné envie de rire, mais j'étais cruellement tourmenté pour Mme de Chateaubriand. Quiconque la connaît, connaît aussi la tendresse qu'elle me porte, ses frayeurs, la vivacité de son imagination et le misérable état de sa santé : cette descente de la police et mon enlèvement pouvaient lui faire un mal affreux. Elle avait déjà entendu quelque bruit et je la trouvai assise dans son lit, écoutant tout effrayée, lorsque j'entrai dans sa chambre à une heure si extraordinaire.

« Ah ! bon Dieu ! s'écria-t-elle ; êtes-vous malade ? Ah ! bon Dieu, qu'est-ce qu'il y a ? qu'est-ce qu'il y a ? » et il lui prit un tremblement. Je l'embrassai, ayant peine à retenir mes larmes, et je lui dis : « Ce n'est rien, on m'envoie chercher pour faire ma déclaration comme témoin dans une affaire relative à un procès de presse. Dans quelques heures tout sera fini et je vais revenir déjeuner avec vous. »

Le mouchard était resté à la porte ouverte ; il voyait cette scène, et je lui dis, en allant me remettre entre ses mains : « Vous voyez, monsieur, l'effet de votre visite un peu matinale. » Je traversai la cour avec mes recors ; trois d'entre eux montèrent avec moi dans le fiacre, le reste de l'escouade accompagnait à pied la capture et nous arrivâmes sans encombre dans la cour de la préfecture de police.

Le geôlier qui devait me mettre en souricière n'était pas levé, on le réveilla en frappant à son guichet, et il alla préparer mon gîte. Tandis qu'il s'occupait de son œuvre, je me promenais dans la cour de long en large avec le sieur Léotaud qui me gardait. Il causait et me disait amicalement, car il était très honnête : « Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous remettre ; je vous ai présenté les armes plusieurs fois, lorsque vous étiez ministre et que vous veniez chez le roi ; je servais dans les

gardes du corps ; mais que voulez-vous ! on a une femme, des enfants ; il faut vivre ! — Vous avez raison, monsieur Léotaud ; combien ça vous rapporte-t-il ? — Ah ! monsieur le vicomte, c'est selon les captures.... Il y a des gratifications tantôt bien, tantôt mal, comme à la guerre. »

Pendant ma promenade, je voyais rentrer les mouchards dans différents déguisements comme des masques le mercredi des Cendres à la descente de la Courtille : ils venaient rendre compte des faits et gestes de la nuit. Les uns étaient habillés en marchands de salade, en crieurs des rues, en charbonniers, en forts de la halle, en marchands de vieux habits, en chiffonniers, en joueurs d'orgue ; les autres étaient coiffés de perruques sous lesquelles paraissaient des cheveux d'une autre couleur ; les autres avaient barbes, moustaches et favoris postiches ; les autres traînaient les jambes comme de respectables invalides et portaient un éclatant ruban rouge à leur boutonnière. Ils s'enfonçaient dans une petite cour et bientôt revenaient sous d'autres costumes, sans moustaches, sans barbes, sans favoris, sans perruques, sans hottes, sans jambes de bois, sans bras en écharpe : tous ces oiseaux du lever de l'aurore de la police s'envolaient et disparaissaient avec le jour grandissant. Mon logis étant prêt, le geôlier vint nous avertir, et M. Léotaud, chapeau bas, me conduisit jusqu'à la porte de l'honnête demeure et me dit, en me laissant aux mains du geôlier et de ses aides : « Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous saluer : au plaisir de vous revoir. » La porte d'entrée se referma sur moi. Précédé du geôlier qui tenait les clefs et de ses deux garçons qui me suivaient pour m'empêcher de rebrousser chemin, j'arrivai par un étroit escalier au deuxième étage. Un petit corridor noir me conduisit à une porte ; le guichetier l'ouvrit : j'entrai après lui dans ma case. Il me demanda si je n'avais besoin de rien : je lui répondis que je déjeunerais dans une heure. Il m'avertit qu'il y avait un café et un restaurateur qui fournissaient aux prisonniers tout ce qu'ils désiraient pour leur argent. Je priai mon gardien de me faire apporter du thé et, s'il le pouvait, de l'eau chaude et froide et des serviettes. Je lui donnai vingt francs d'avance : il se retira respectueusement, en

me promettant de revenir.

Resté seul, je fis l'inspection de mon bouge : il était un peu plus long que large, et sa hauteur pouvait être de sept à huit pieds. Les cloisons, tachées et nues, étaient barbouillées de la prose et des vers de mes devanciers, et surtout du griffonnage d'une femme qui disait force injures au juste-milieu. Un grabat à draps sales occupait la moitié de ma loge ; une planche, supportée par deux tasseaux, placée contre le mur, à deux pieds au-dessus du grabat, servait d'armoire au linge, aux bottes et aux souliers des détenus : une chaise et un meuble infâme composaient le reste de l'ameublement.

Mon fidèle gardien m'apporta les serviettes et les cruches d'eau que je lui avais demandées ; je le suppliai d'ôter du lit les draps sales, la couverture de laine jaunie, d'enlever le seau qui me suffoquait et de balayer mon bouge après l'avoir arrosé. Toutes les œuvres du juste-milieu étant emportées, je me fis la barbe ; je m'inondai des flots de ma cruche, je changeai de linge : madame de Chateaubriand m'avait envoyé un petit paquet ; je rangeai sur la planche au-dessus du lit toutes mes affaires comme dans la cabine d'un vaisseau. Quand cela fut fait, mon déjeuner arriva et je pris mon thé sur ma table *bien lavée* et que je recouvris d'une serviette blanche. On vint bientôt chercher les ustensiles de mon festin matinal, et on me laissa seul dûment enfermé.

Ma loge n'était éclairée que par une fenêtre grillée qui s'ouvrait fort haut ; je plaçai ma table sous cette fenêtre et je montai sur cette table pour respirer et jouir de la lumière. À travers les barreaux de ma cage à voleur, je n'apercevais qu'une cour ou plutôt un passage sombre et étroit, des bâtiments noirs autour desquels tremblotaient des chauve-souris. J'entendais le cliquetis des clefs et des chaînes, le bruit des sergents de ville et des espions, le pas des soldats, le mouvement des armes, les cris, les rires, les chansons dévergondées des prisonniers mes voisins, les hurlements de Benoît, condamné à mort comme meurtrier de sa mère et de son obscène ami[4952]. Je distinguais ces mots de Benoît entre les exclamations confuses de la peur et du repentir : « Ah ! ma

mère ! ma pauvre mère ! » Je voyais l'envers de la société, les plaies de l'humanité, les hideuses machines qui font mouvoir ce monde.

Je remercie les hommes de lettres, grands partisans de la liberté de la presse, qui naguère m'avaient pris pour leur chef et combattaient sous mes ordres ; sans eux, j'aurais quitté la vie sans savoir ce que c'était que la prison, et cette épreuve-là m'aurait manqué. Je reconnais à cette attention délicate, le génie, la bonté, la générosité, l'honneur, le courage des hommes de plume en place. Mais, après tout, qu'est-ce que cette courte épreuve ? La Tasse a passé des années dans un cachot et je me plaindrais ! Non ; je n'ai pas le fol orgueil de mesurer mes contrariétés de quelques heures avec les sacrifices prolongés des immortelles victimes dont l'histoire a conservé les noms.

Au surplus, je n'étais point du tout malheureux ; le génie de mes grandeurs passées et de ma *gloire* âgée de trente ans ne m'apparut point ; mais ma muse d'autrefois, bien pauvre, bien ignorée, vint rayonnante m'embrasser par ma fenêtre : elle était charmée de mon gîte et tout inspirée ; elle me retrouvait comme elle m'avait vu dans ma misère à Londres, lorsque les premiers songes de René flottaient dans ma tête. Qu'allions-nous faire, la solitaire du Pinde et moi ? Une chanson, à l'instar de ce pauvre poète Lovelace[4953] qui, dans les geôles des Communes anglaises, chantait le roi Charles Ier, son maître ? Non ; la voix d'un prisonnier m'aurait semblé de mauvais augure pour mon petit roi Henri V : c'est du pied de l'autel qu'il faut adresser des hymnes au malheur. Je ne chantai donc point la couronne tombée d'un front innocent ; je me contentai de dire une autre couronne, blanche aussi, déposée sur le cercueil d'une jeune fille ; je me souvins d'Élisa Frisell, que j'avais vu enterrer la veille dans le cimetière de Passy. Je commençai quelques vers élégiaques d'une épitaphe latine ; mais voilà que la quantité d'un mot m'embarrassa ; vite je saute au bas de la table où j'étais juché, appuyé contre les barreaux de la fenêtre, et je cours frapper de grands coups de poing dans ma porte. Les cavernes d'alentour retentirent ; le geôlier monte épouvanté,

suivi de deux gendarmes ; il ouvre mon guichet, et je lui crie, comme aurait fait Santeuil : « Un *Gradus* ! Un *Gradus* ! » Le geôlier écarquillait les yeux, les gendarmes croyaient que je révélais le nom d'un de mes complices ; ils m'auraient mis volontiers les poucettes ; je m'expliquai ; je donnai de l'argent pour acheter le livre, et on alla demander un *Gradus* à la police étonnée.

Tandis que l'on s'occupait de ma commission, je regrimpai sur ma table, et, changeant d'idée sur ce trépied, je me mis à composer des strophes sur la mort d'Élisa ; mais au milieu de mon inspiration, vers trois heures, voilà que des huissiers entrent dans ma cellule et m'appréhendent au corps sur les rives du Permesse : ils me conduisent chez le juge d'instruction, qui instrumentait dans un greffe obscur, en face de ma geôle, de l'autre côté de la cour. Le juge, jeune robin fat et gourmé, m'adresse les questions d'usage sur mes nom, prénoms, âge, demeure. Je refusai de répondre et de signer quoi que ce fût, ne reconnaissant point l'autorité politique d'un gouvernement, qui n'avait pour lui ni l'ancien droit héréditaire, ni l'élection du peuple, puisque la France n'avait point été consultée et qu'aucun congrès national n'avait été assemblé. Je fus reconduis à ma souricière.

À six heures, on m'apporta mon dîner, et je continuai à tourner et à retourner dans ma tête les vers de mes stances, improvisant quand et quand un air qui me semblait charmant. Madame de Chateaubriand m'envoya un matelas, un traversin, des draps, une couverture de coton, des bougies et les livres que je lis la nuit. Je fis mon ménage, et toujours chantonnant :

> Il descend le cercueil et les roses sans taches,

ma romance de la jeune fille et de la jeune fleur se trouva faite :

> Il descend le cercueil et les roses sans taches
> Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur ;
> Terre, tu les portas et maintenant tu caches
> Jeune fille et jeune fleur.
>
> Ah ! ne les rends jamais à ce monde profane,

À ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur ;
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Élisa, si légère d'années !
Tu ne sens plus du jour le poids et la chaleur.
Vous avez achevé vos fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

Mais ton père, Élisa, sur la tombe s'incline ;
De ton front jusqu'au sien a monté la pâleur.
Vieux chêne !... le temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur[4954] !

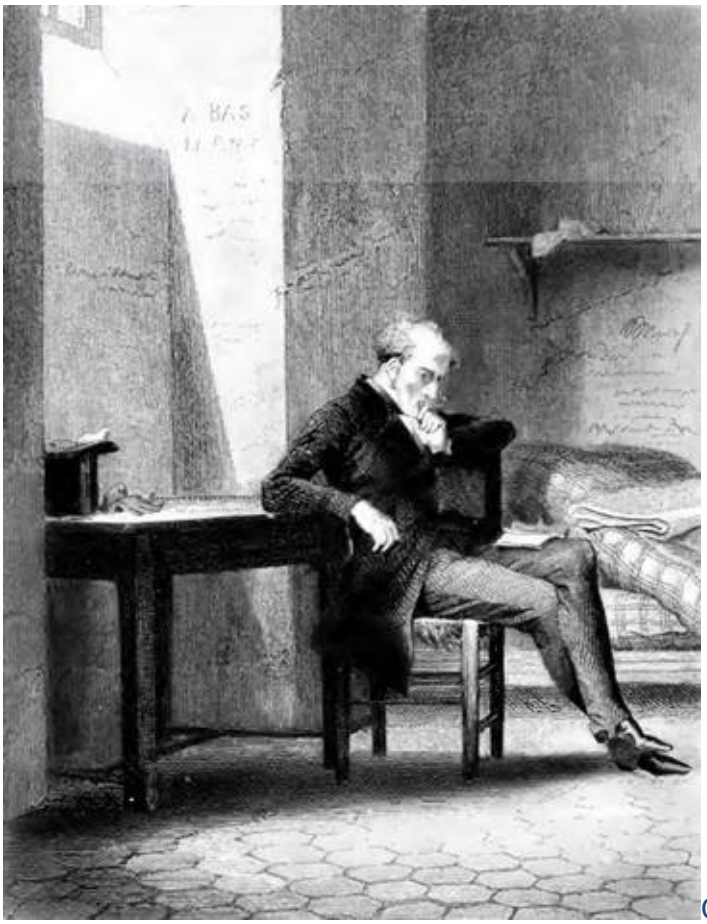
Chateaubriand

II. Passage de ma loge de voleur au cabinet de toilette de mademoiselle Gisquet. – Achille de Harlay.

Je commençais à me déshabiller ; un bruit de voix, se fit entendre ; ma porte s'ouvre, et M. le préfet de police, accompagné de M. Nay[4955], se présente. Il me fit mille excuses de la prolongation de ma détention au dépôt ; il m'apprit que mes amis, le duc de Fitz-James et le baron Hyde de Neuville, avaient été arrêtés comme moi[4956], et que, dans l'encombrement de la préfecture, on ne savait où placer les personnes que la justice croyait devoir interpeller. « Mais, ajouta-t-il, vous allez venir chez moi, monsieur le vicomte, et vous choisirez dans mon appartement ce qui vous conviendra le mieux. »

Je le remerciai et je le priai de me laisser dans mon trou ; j'en étais déjà tout charmé, comme un moine de sa cellule. M. le préfet se refusa à mes instances, et il me fallut dénicher. Je revis les salons que j'avais quittés depuis le jour où M. le préfet de police de Bonaparte m'avait fait venir pour m'inviter à m'éloigner de Paris. M. Gisquet et madame Gisquet m'ouvrirent toutes leurs chambres, en me priant de désigner celle que je voudrais occuper. M. Nay me proposa de me céder la sienne. J'étais confus de tant de politesse ; j'acceptai une petite pièce écartée qui donnait sur le jardin et qui, je crois, servait de cabinet de toilette à mademoiselle Gisquet ; on me permit de garder mon domestique, qui coucha sur un matelas en dehors de ma porte, à l'entrée d'un étroit escalier plongeant dans le grand appartement de madame Gisquet. Un autre escalier conduisait au jardin ; mais celui-là me fut interdit, et, chaque soir, on plaçait une sentinelle au bas contre la grille qui sépare

le jardin du quai. Madame Gisquet est la meilleure femme du monde, et mademoiselle Gisquet est très jolie et fort bonne musicienne. Je n'ai qu'à me louer des soins de mes hôtes ; ils semblaient vouloir expier les douze heures de ma première réclusion.

Le lendemain de mon installation dans le cabinet de mademoiselle Gisquet, je me levai tout content, en me souvenant de la chanson d'Anacréon sur la toilette d'une jeune Grecque ; je mis la tête à la fenêtre : j'aperçus un petit jardin bien vert, un grand mur masqué par un vernis du Japon ; à droite, au fond du jardin, des bureaux où l'on entrevoyait d'agréables commis de la police, comme de belles nymphes parmi des lilas ; à gauche, le quai de la Seine, la rivière et un coin du vieux Paris, dans la paroisse de Saint-André-des-Arcs. Le son du piano de mademoiselle Gisquet parvenait jusqu'à moi avec la voix des mouchards qui demandaient quelques chefs de division pour faire leur rapport.

Comme tout change dans ce monde ! Ce petit jardin anglais romantique de la police était un lambeau déchiré et biscornu du jardin français, à charmilles taillées au ciseau, de l'hôtel du premier président de Paris. Cet ancien jardin occupait, en 1580, l'emplacement de ce paquet de maisons qui borne la vue au nord et au couchant, et il s'étendait jusqu'au bord de la Seine. Ce fut là qu'après la journée des barricades, le duc de Guise vint visiter Achille de Harlay : « Il trouva le premier président qui se pourmenoit dans son jardin, lequel s'estonna si peu de sa venue, qu'il ne daigna seulement pas tourner la tête ni discontinuer sa pourmenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut, et estant au bout de son allée, il retourna, et en retournant il vit le duc de Guise qui venoit à lui ; alors ce grave magistrat, haussant la voix, lui dit : « *C'est grand'pitié que le valet chasse le maistre ; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roy, et mon corps est entre les mains des méchans ; qu'on en fasse ce qu'on en voudra.* » L'Achille de Harlay qui se *pourmène* aujourd'hui dans ce jardin est M. Vidocq[4957], et le duc de Guise, Coco Lacour ; nous avons changé les grands hommes pour les grands principes. Comme

nous sommes libres maintenant ! comme j'étais libre surtout à ma fenêtre, témoin ce bon gendarme en faction au bas de mon escalier et qui se préparait à me tirer au vol, s'il m'eût poussé des ailes ! Il n'y avait pas de rossignol dans mon jardin, mais il y avait beaucoup de moineaux fringants, effrontés et querelleurs, que l'on trouve partout, à la campagne, à la ville, dans les palais, dans les prisons, et qui se perchent tout aussi gaiement sur l'instrument de mort que sur un rosier : à qui peut s'envoler, qu'importent les souffrances de la terre !

III. Juge d'instruction : M. Desmortiers.

Rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

Madame de Chateaubriand obtint la permission de me voir. Elle avait passé treize mois, sous la Terreur, dans les prisons de Rennes avec mes deux sœurs Lucile et Julie ; son imagination, restée frappée, ne peut plus supporter l'idée d'une prison. Ma pauvre femme eut une violente attaque de nerfs, en entrant à la préfecture, et ce fut une obligation de plus que j'eus au juste-milieu. Le second jour de ma détention, le juge d'instruction, le sieur Desmortiers[4958], m'arriva accompagné de son greffier.

M. Guizot avait fait nommer procureur général à la cour royale de Rennes un M. Hello[4959], écrivain, et par conséquent envieux et irritable, comme tout ce qui barbouille du papier dans un parti triomphant.

Le protégé de M. Guizot, trouvant mon nom et ceux de M. le duc de Fitz-James et de M. Hyde de Neuville mêlés dans le procès que l'on poursuivait à Nantes contre M. Berryer, écrivit au ministre de la justice que, s'il était le maître, il ne manquerait pas de nous faire arrêter et de nous joindre au procès, à la fois comme complices et comme pièces à conviction. M. de Montalivet avait cru devoir céder aux avis de M. Hello ; il fut un temps où M. de Montalivet venait humblement chez moi prendre mes conseils et mes idées sur les élections et la liberté de la presse. La Restauration, qui a fait un pair de M. de Montalivet, n'a pu en faire un homme d'esprit, et voilà sans doute pourquoi elle lui fait *mal au cœur* aujourd'hui.

M. Desmortiers, le juge d'instruction, entra donc dans ma petite chambre ; un air doucereux était étendu comme une couche de miel sur un visage contracté et violent.

Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie.

M. Desmortiers était naguère de la congrégation[4960], grand communiant, grand légitimiste, grand partisan des ordonnances, et devenu forcené juste-milieu. Je priai cet animal de s'asseoir avec toute la politesse de l'ancien régime ; je lui approchai un fauteuil ; je mis devant son greffier une petite table, une plume et de l'encre ; je m'assis en face de M. Desmortiers, et il me lut d'une voix bénigne les petites accusations qui, dûment prouvées, m'auraient tendrement fait couper le cou : après quoi, il passa aux interrogations.

Je déclarai de nouveau que, ne reconnaissant point l'ordre politique existant, je n'avais rien à répondre, que je ne signerais rien, que tous ces procédés judiciaires étaient superflus, qu'on pouvait s'en épargner la peine et passer outre ; que je serais du reste toujours charmé d'avoir l'honneur de recevoir M. Desmortiers.

Je vis que cette manière d'agir mettait en fureur le saint homme, qu'ayant partagé mes opinions, ma conduite lui semblait une satire de la sienne ; à ce ressentiment se mêlait l'orgueil du magistrat qui se croyait blessé dans ses fonctions. Il voulut raisonner avec moi ; je ne pus jamais lui faire comprendre la différence qui existe entre l'ordre *social* et l'ordre *politique*. Je me soumettais, lui dis-je au premier, parce qu'il est de droit naturel ; j'obéissais aux lois civiles, militaires et financières, aux lois de police et d'ordre public ; mais je ne devais obéissance au droit politique qu'autant que ce droit émanait de l'autorité royale consacrée par les siècles, ou dérivait de la souveraineté du peuple. Je n'étais pas assez niais ou assez faux pour croire que le peuple avait été convoqué, consulté, et que l'ordre politique établi était le résultat d'un arrêt national. Si l'on me faisait un procès pour vol, meurtre, incendie et autres crimes et délits sociaux, je répondrais à la justice ; mais quand on m'intentait un procès politique, je n'avais rien à répondre à une autorité qui n'avait aucun pouvoir légal, et, par conséquent, rien à me demander.

Quinze jours s'écoulèrent de la sorte. M. Desmortiers, dont

j'avais appris les fureurs (fureurs qu'il tâchait de communiquer aux juges), m'abordait d'un air confit, me disant : « Vous ne voulez pas me dire votre illustre nom ? » Dans un des interrogatoires, il me lut une lettre de Charles X au duc de Fitz-James, et où se trouvait une phrase honorable pour moi. « Eh bien ! monsieur, lui dis-je, que signifie cette lettre ? il est notoire que je suis resté fidèle à mon vieux roi, que je n'ai pas prêté serment à Philippe. Au surplus, je suis vivement touché de la lettre de mon souverain exilé. Dans le cours de ses prospérités, il ne m'a jamais rien dit de semblable, et cette phrase me paye de tous mes services. »

IV. Ma vie chez M. Gisquet. – Je suis mis en liberté.

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

Madame Récamier, à qui tant de prisonniers ont dû consolation et délivrance, se fit conduire à ma nouvelle retraite. M. de Béranger descendit de Passy pour me dire en chanson, sous le règne de ses amis, ce qui se pratiquait dans les geôles au temps des miens : il ne pouvait plus me jeter au nez la Restauration. Mon gros vieux ami M. Bertin[4961] vint m'administrer les sacrements ministériels ; une femme enthousiaste accourut de Beauvais afin *d'admirer* ma gloire ; M. Villemain fit acte de courage ; M. Dubois[4962], M. Ampère[4963], M. Lenormant[4964], mes généreux et savants jeunes amis, ne m'oublièrent pas ; l'avocat des républicains, M. Ch. Ledru[4965], ne me quittait plus : dans l'espoir d'un procès, il grossissait l'affaire, et il eût payé de tous ses honoraires le bonheur de me défendre.

M. Gisquet m'avait offert, comme je vous l'ai dit, tous ses salons ; mais je n'abusai pas de la permission. Seulement, un soir, je descendis pour entendre, assis entre lui et sa femme, mademoiselle Gisquet jouer du piano. Son père la gronda et prétendit qu'elle avait exécuté sa sonate moins bien que de coutume. Ce petit concert que mon hôte me donnait en famille, n'ayant que moi pour auditeur, était tout singulier. Pendant que cette scène toute pastorale se passait dans l'intimité du foyer, des sergents de ville m'amenaient du dehors des confrères à coups de crosse de fusil et de bâton ferré ; quelle paix et quelle

harmonie régnaient pourtant au cœur de la police !

J'eus le bonheur de faire accorder une faveur toute semblable à celle dont je jouissais, la faveur de la geôle, à M. Ch. Philipon[4966] : condamné pour son talent à quelques mois de détention, il les passait dans une maison de santé à Chaillot ; appelé en témoignage à Paris dans un procès, il profita de l'occasion, et ne retourna pas à son gîte ; mais il s'en repentit : dans le lieu où il se tenait caché, il ne pouvait plus voir à l'aise une enfant qu'il aimait ; il regrette sa prison, et, ne sachant comment y rentrer, il m'écrivit la lettre suivante pour me prier de négocier cette affaire avec mon hôte :

« Monsieur,

« Vous êtes prisonnier et vous me comprendriez, ne fussiez-vous pas Chateaubriand.... Je suis prisonnier aussi, prisonnier volontaire depuis la mise en état de siège, chez un ami, chez un pauvre artiste comme moi. J'ai voulu fuir la justice des conseils de guerre dont j'étais menacé par la saisie de mon journal du 9 courant. Mais, pour me cacher, il a fallu me priver des embrassements d'une enfant que j'idolâtre, d'une fille adoptive âgée de cinq ans, mon bonheur et ma joie. Cette privation est un supplice que je ne pourrais supporter plus longtemps, c'est la mort ! Je vais me trahir et ils me jetteront à Sainte-Pélagie, où je ne verrai ma pauvre enfant que rarement, s'ils le veulent encore, et à des heures données, où je tremblerai pour sa santé et où je mourrai d'inquiétude, si je ne la vois pas tous les jours.

« Je m'adresse à vous, monsieur, à vous légitimiste, moi républicain de tout cœur, à vous homme grave et parlementaire, moi caricaturiste et partisan de la plus âcre personnalité politique, à vous de qui je ne suis nullement connu et qui êtes prisonnier comme moi, pour obtenir de M. le préfet de police qu'il me laisse rentrer dans la maison de santé où l'on m'avait transféré. Je m'engage sur l'honneur à me présenter à la justice toutes les fois que j'en serai requis, et je renonce à me *soustraire à quelque tribunal que ce soit*, si l'on veut me laisser avec ma pauvre enfant.

« Vous me croirez, vous, monsieur, quand je parle d'honneur et que je jure de ne pas m'enfuir, et je suis persuadé que vous serez mon avocat, quoique les profonds politiques puissent voir là une *nouvelle* preuve d'alliance entre les légitimistes et les républicains, tous hommes dont les opinions s'accordent si bien.

« Si à un tel hôte, à un tel avocat, on refusait ce que je demande, je saurais que je n'ai plus rien à espérer, et je me verrais pour *neuf mois* séparé de ma pauvre Emma.

« Toujours, monsieur, quel que soit le résultat de votre généreuse intervention, ma reconnaissance n'en sera pas moins éternelle, car je ne douterai jamais des pressantes sollicitations que votre cœur va vous suggérer.

« Agréez, monsieur, l'expression de la plus sincère admiration et croyez-moi votre très humble et très dévoué serviteur,

« CH. PHILIPON,
« Propriétaire de *la Caricature* (journal),
condamné à treize mois de prison. »
« Paris, le 21 juin 1832. »

J'obtins la faveur que M. Philipon demandait : il me remercia par un billet qui prouve, non la grandeur du service (lequel se réduisait à faire garder à Chaillot mon client par un gendarme), mais cette joie secrète des passions, qui ne peut-être bien comprise que par ceux qui l'ont véritablement sentie.

« Monsieur,

« Je pars pour Chaillot avec ma chère enfant.

« Je voudrais vous remercier, mais je sens les mots trop froids pour exprimer ce que j'éprouve de reconnaissance ; j'ai eu raison de penser, monsieur, que votre cœur vous suggérerait d'éloquentes instances. Je suis sûr de ne pas me tromper en croyant qu'il vous dira que je ne suis point ingrat et qu'il vous peindra mieux que je ne le ferais le trouble de bonheur où votre bonté m'a mis.

« Agréez, je vous en prie, monsieur, mes très sincères

remercîments et daignez me croire le plus affectionné de vos serviteurs,

« CHARLES PHILIPON. »

À cette singulière marque de mon crédit, j'ajouterai cet étrange témoignage de ma *renommée* : un jeune employé des bureaux de M. Gisquet m'adressa de très beaux vers, qui me furent remis par M. Gisquet lui-même ; car enfin il faut être juste : si un gouvernement lettré m'attaquait ignoblement, les Muses me défendaient noblement ; M. Villemain se prononça en ma faveur avec courage, et dans le journal même des *Débats*, mon gros ami Bertin protesta, en signant son article contre mon arrestation. Voici ce que me dit le poète qui signe *J. Chopin, employé au cabinet* :

À MONSIEUR DE CHATEAUBRIAND,

À LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Un jour, admirant ton génie,
J'osai te dédier des vers,
Et, comme un filet d'eau s'épanche aux seins des mers,
Je portai ce tribut au dieu de l'harmonie.
Aujourd'hui l'infortune a passé sur ton front,
Toujours serein dans la tempête.
Le présent fugitif, qu'est-ce pour le poète ?
Ta gloire restera... nos haines passeront.
Ennemi généreux, ta voix mâle et puissante
A prêté son charme à l'erreur,
Mais ton éloquence entraînante
Fait toujours absoudre ton cœur.
Naguère un roi frappa ta noble indépendance ;
Tu fus grand devant sa rigueur...
Il tombe : banni de la France,
Tu ne vois plus que son malheur !
Ah ! qui pourrait sonder ton dévouement fidèle
Et forcer le torrent à détourner ses eaux ?
Mais lorsqu'un seul parti s'applaudit de ton zèle,
Ta gloire est à nous tous... reprends donc tes pinceaux.

J. CHOPIN,
employé au cabinet.

Mademoiselle Noémi (je suppose que c'est le prénom de Mademoiselle Gisquet) se promenait souvent seule dans le petit

jardin, un livre à la main. Elle jetait à la dérobée un regard vers ma fenêtre. Qu'il eût été doux d'être délivré de mes fers, comme Cervantes, par la fille de mon maître ! Tandis que je prenais un air romantique, le beau et jeune M. Nay vint dissiper mon rêve. Je l'aperçus causant avec Mademoiselle Gisquet de cet air qui nous trompe pas, nous autres créateurs de sylphides. Je dégringolai de mes nuages, je fermai ma fenêtre et j'abandonnai l'idée de laisser pousser ma moustache blanchie par le vent de l'adversité.

Après quinze jours, une ordonnance de non-lieu me rendit la liberté, le 30 de juin, au grand bonheur de madame de Chateaubriand, qui serait morte, je crois, si ma détention se fût prolongée. Elle vint me chercher dans un fiacre ; je le remplis de mon petit bagage aussi lestement que j'étais jadis sorti du ministère, et je rentrai dans la rue d'Enfer avec *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu*.

Si M. Gisquet allait par l'histoire à la postérité, peut-être y arriverait-il en assez mauvais état ; je désire que ce que je viens d'écrire de lui serve ici de contrepoids à une renommée ennemie. Je n'ai eu qu'à me louer de ses attentions et de son obligeance ; sans doute si j'avais été condamné, il ne m'eût pas laissé échapper ; mais, enfin lui et sa famille m'ont traité avec une convenance, un bon goût, un sentiment de ma position, de ce que j'étais et de ce que j'avais été, que n'ont point eus une administration lettrée et des légistes d'autant plus brutaux qu'ils agissaient contre le faible et qu'ils n'avaient pas peur.

De tous les gouvernements qui se sont élevés en France depuis quarante années, celui de Philippe est le seul qui m'ait jeté dans la loge des bandits ; il a posé sur ma tête sa main, sur ma tête respectée même d'un conquérant irrité : Napoléon leva le bras et ne frappa pas. Et pourquoi cette colère[4967] ? Je vais vous le dire : j'ose protester en faveur du droit contre le fait, dans un pays où j'ai demandé la liberté sous l'Empire, la gloire sous la Restauration ; dans un pays où, solitaire, je compte non par frères, sœurs, enfants, joies, plaisirs, mais par tombeaux. Les derniers changements politiques m'ont séparé du reste de mes amis : ceux-ci sont allés à la fortune et passent, tout

engraissés de leur déshonneur, auprès de ma pauvreté ; ceux-là ont abandonné leurs foyers exposés aux insultes. Les générations si fort éprises de l'indépendance se sont vendues : communes dans leur conduite, intolérables dans leur orgueil, médiocres ou folles dans leurs écrits, je n'attends de ces générations que le dédain et je le leur rends ; elles n'ont pas de quoi me comprendre ; elles ignorent la foi à la chose jurée, l'amour des institutions généreuses, le respect de ses propres opinions, le mépris du succès et de l'or, la félicité des sacrifices, le culte de la faiblesse et du malheur.

V. Lettre à M. le Ministre de la Justice, et réponse.

Paris, fin de juillet 1832.

Après l'ordonnance de non-lieu, il me restait un devoir à remplir. Le délit dont j'avais été prévenu se liait à celui pour lequel M. Berryer était en prévention à Nantes. Je n'avais pu m'expliquer avec le juge d'instruction, puisque je ne reconnais pas la compétence du tribunal. Pour réparer le dommage que pouvait avoir causé à M. Berryer mon silence, j'écrivis à M. le ministre de la justice[4968] la lettre qu'on va lire, et que je rendis publique par la voie des journaux.

« Paris, ce 3 juillet 1832.

« Monsieur le ministre de la justice,

« Permettez-moi de remplir auprès de vous, dans l'intérêt d'un homme trop longtemps privé de sa liberté, un devoir de conscience et d'honneur.

« M. Berryer fils, interrogé par le juge d'instruction à Nantes[4969] le 18 du mois dernier, a répondu : *Qu'il avait vu madame la duchesse de Berry ; qu'il lui avait soumis, avec le respect dû à son rang, à son courage et à ses malheurs, son opinion personnelle et celle d'honorables amis sur la situation actuelle de la France, et sur les conséquences de la présence de son Altesse Royale dans l'Ouest.*

« M. Berryer, développant avec son talent accoutumé ce vaste sujet, l'a résumé de la sorte : *Toute guerre étrangère ou civile, en la supposant couronnée de succès, ne peut ni soumettre ni rallier les opinions.*

« Questionné sur les honorables amis dont il venait de

parler, M. Berryer a dit noblement : *Que des hommes graves lui ayant manifesté sur les circonstances présentes une opinion conforme à la sienne, il avait cru devoir appuyer son avis sur l'autorité du leur ; mais qu'il ne les nommerait pas sans qu'ils y eussent consenti.*

« Je suis, monsieur le ministre de la justice, un de ces hommes consultés par M. Berryer. Non seulement j'ai approuvé son opinion, mais j'ai rédigé une note dans le sens de cette opinion même. Elle devait être remise à madame la duchesse de Berry, dans le cas où cette princesse se trouvât réellement sur le sol français, ce que je ne croyais pas. Cette première note n'étant pas signée, j'en écrivis une seconde, que je signai et par laquelle je suppliais encore plus instamment l'intrépide mère du petit-fils de Henri IV de quitter une patrie que tant de discordes ont déchirée.

« Telle est la déclaration que je devais à M. Berryer. Le véritable coupable, s'il y a coupable, c'est moi. Cette déclaration servira, j'espère, à la prompte délivrance du prisonnier de Nantes ; elle ne laissera peser que sur ma tête l'inculpation d'un fait, très innocent sans doute, mais dont, en dernier résultat, j'accepte toutes les conséquences.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« CHATEAUBRIAND.
« Rue d'Enfer-Saint-Michel, nº 84.

« Ayant écrit à M. le comte de Montalivet le 9 du mois dernier, pour une affaire relative à M. Berryer, M. le ministre de l'intérieur ne crut pas même devoir me faire connaître qu'il avait reçu ma lettre : comme il m'importe beaucoup de savoir le sort de celle que j'ai l'honneur d'écrire aujourd'hui à M. le ministre de la justice, je lui serai infiniment obligé d'ordonner à ses bureaux de m'en accuser réception.

« CH. »

La réponse de M. le ministre de la justice ne se fit pas attendre ; la voici :

« Paris le 3 juillet.

« Monsieur le vicomte,

« La lettre que vous m'avez adressée, contenant des renseignements qui peuvent éclairer la justice, je la fais parvenir immédiatement au procureur du roi près le tribunal de Nantes[4970], afin qu'elle soit jointe aux pièces de l'instruction commencée contre M. Berryer.

« Je suis avec respect, etc.,

« Le garde des sceaux
« BARTHE. »

Par cette réponse, M. Barthe[4971] se réservait gracieusement une nouvelle poursuite contre moi. Je me souviens des superbes dédains des grands hommes du juste-milieu, quand je laissais entrevoir la possibilité d'une violence exercée sur ma personne ou sur mes écrits. Eh ! bon Dieu ! pourquoi me parer d'un danger imaginaire ? Qui s'embarrassait de mon opinion ? qui songeait à toucher à un seul de mes cheveux ? Âmes et féaux du pot-au-feu, intrépides héros de la paix à tout prix, vous avez pourtant eu votre terreur de comptoir et de police, votre état de siège de Paris, vos mille procès de presse, vos commissions militaires pour condamner à mort l'auteur des *Cancans*[4972] ; vous m'avez pourtant plongé dans vos geôles ; la peine applicable à mon *crime* n'était rien moins que la peine capitale. Avec quel plaisir je vous livrerais ma tête, si, jetée dans la balance de la justice, elle la faisait pencher du côté de l'honneur, de la gloire et de la liberté de ma patrie !

VI. Offre de ma pension de pair par Charles X : Ma réponse.

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

J'étais plus que jamais déterminé à reprendre mon exil ; madame de Chateaubriand, effrayée de mon aventure, aurait déjà voulu être bien loin ; il ne fut plus question que de chercher le lieu où nous dresserions nos tentes. La grande difficulté était de trouver quelque argent pour vivre en terre étrangère et pour payer d'abord une dette qui m'attirait des menaces de poursuites et de saisie.

La première année d'une ambassade ruine toujours l'ambassadeur : c'est ce qui m'arriva pour Rome. Je me retirai à l'avènement du ministère Polignac, et je m'en allai, ajoutant à ma détresse ordinaire soixante mille francs d'emprunt. J'avais frappé à toutes les bourses royalistes ; aucune ne s'ouvrit : on me conseilla de m'adresser à Laffitte. M. Laffitte m'avança dix mille francs, que je donnai immédiatement aux créanciers les plus pressés. Sur le produit de mes brochures, je retrouvai la somme que je lui ai rendue avec reconnaissance ; mais une trentaine de mille francs restait toujours à payer, en outre de mes vieilles dettes, car j'en ai qui ont de la barbe, tant elles sont âgées ; malheureusement, cette barbe est une barbe d'or, dont la coupe annuelle se fait sur mon menton.

M. le duc de Lévis, à son retour d'un voyage en Écosse, m'avait dit, de la part de Charles X, que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair ; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge, quand il me vit, au sortir de prison, dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé

par une nuée de créanciers. J'avais déjà vendu mon argenterie. Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au roi la lettre suivante[4973] :

« Sire,

« Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous daignâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre généreux dessein de me continuer la pension de pair à laquelle je renonçai en refusant le serment au pouvoir illégitime ; je pensai que Votre Majesté avait des serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont causé des dommages et suscité des persécutions ; j'ai essayé inutilement de vendre le peu de chose que je possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur sa royale indigence, mais un secours provisoire pour me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail. Sire, il faut que je sois bien malheureux pour me rendre à charge, même un moment, à une couronne que j'ai soutenue de tous mes efforts et que je continuerai de servir le reste de ma vie.

« Je suis, avec le plus profond respect, etc.

« CHATEAUBRIAND. »

VII. Billet de madame la duchesse de Berry. — Lettre à Béranger. — Départ de Paris. — Journal de Paris à Lugano. — M. Augustin Thierry.

Paris, rue d'Enfer, du 1er au 8 août 1832.

Mon neveu, le comte Louis de Chateaubriand, m'avança de son côté une même somme de vingt mille francs. Ainsi dégagé des obstacles matériels, je fis les préparatifs de mon second départ. Mais une raison d'honneur m'arrêtait : madame la duchesse de Berry était sur le sol français ; que deviendrait-elle, et ne devais-je pas rester aux lieux où ses périls pouvaient m'appeler ? Un billet de la princesse, qui m'arriva du fond de la Vendée, acheva de me rendre libre.

« J'allais vous écrire, monsieur le vicomte, touchant ce *gouvernement provisoire* que j'ai cru devoir former, lorsque j'ignorais quand et même si je pouvais rentrer en France, et dont on me mande que vous aviez consenti à faire partie. Il n'a pas existé de fait, puisqu'il ne s'est jamais réuni, et quelques-uns des membres ne se sont entendus que pour me faire parvenir un avis que je n'ai pu suivre. Je ne leur en sais pas du tout mauvais gré. Vous avez jugé d'après le rapport que vous ont fait de ma position et de celle du pays ceux qui avaient des raisons pour connaître mieux que moi les effets d'une *fatale influence* à laquelle je n'ai pas voulu croire, et je suis sûre que si M. de Ch. eût été près de moi, son cœur noble et généreux s'y fût également refusé. Je n'en compte donc pas moins sur les bons services individuels et même les conseils des personnes qui faisaient partie du gouvernement provisoire, et dont le choix m'avait été dicté par leur zèle

éclairé et leur dévouement à la légitimité dans la personne de Henri V. Je vois que votre intention est de quitter encore la France, je le regretterais beaucoup si je pouvais vous approcher de moi ; mais vous avez des armes qui touchent de loin, et j'espère que vous ne cesserez pas de combattre pour Henri V.

« Croyez, monsieur le vicomte, à toute mon estime et amitié.

« M. C. R. »

Par ce billet, Madame se passait de mes services, ne se rendait point aux conseils que j'avais osé lui donner dans la note dont M. Berryer avait été le porteur ; elle en paraissait même un peu blessée, bien qu'elle reconnût qu'une *fatale influence* l'avait égarée.

Ainsi rendu à ma liberté et dégagé de tout aujourd'hui, 7 août, n'ayant plus rien à faire qu'à partir, j'ai écrit ma lettre d'adieu à M. de Béranger, qui m'avait visité dans ma prison.

« Paris, 7 août 1832.

« À M. de Béranger.

« Je voulais, monsieur, aller vous dire adieu et vous remercier de votre souvenir ; le temps m'a manqué et je suis obligé de partir sans avoir le plaisir de vous voir et de vous embrasser. J'ignore mon avenir : y a-t-il aujourd'hui un avenir clair pour personne ? Nous ne sommes pas dans un temps de révolution, mais de transformation sociale : or les transformations s'accomplissent lentement, et les générations qui se trouvent placées dans la période de la métamorphose périssent obscures et misérables. Si l'Europe (ce qui pourrait bien être) est à l'âge de la décrépitude, c'est une autre affaire : elle ne produira rien, et s'éteindra dans une impuissante anarchie de passions, de mœurs et de doctrines. En ce cas, monsieur, vous aurez chanté sur un tombeau.

« J'ai rempli, monsieur, tous mes engagements : je suis revenu à votre voix ; j'ai défendu ce que j'étais venu défendre ; j'ai subi le choléra : je retourne à la montagne. Ne

brisez pas votre lyre, comme vous nous en menacez ; je lui dois un de mes plus glorieux titres au souvenir des hommes. Faites encore sourire et pleurer la France : car il arrive, par un secret de vous seul connu, que dans vos chansons populaires les paroles sont gaies et la musique plaintive.

« Je me recommande à votre amitié et à votre muse.

« CHATEAUBRIAND. »

Je dois me mettre en route demain, Madame de Chateaubriand me rejoindra à Lucerne.

Bâle, 12 août 1832.

Beaucoup d'hommes meurent sans avoir perdu leur clocher de vue : je ne puis rencontrer le clocher qui me doit voir mourir. En quête d'un asile pour achever mes *Mémoires*, je chemine de nouveau traînant à ma suite un énorme bagage de papiers, correspondances diplomatiques, notes confidentielles, lettres de ministres et de rois ; c'est l'histoire portée en croupe par le roman.

J'ai vu à Vesoul M. Augustin Thierry, retiré chez son frère le préfet[4974]. Lorsque autrefois, à Paris, il m'envoya son *Histoire de la conquête des Normands*, je l'allai remercier. Je trouvai un jeune homme dans une chambre dont les volets étaient à demi fermés ; il était presque aveugle ; il essaya de se lever pour me recevoir, mais ses jambes ne le portaient plus et il tomba dans mes bras. Il rougit lorsque je lui exprimai mon admiration sincère : ce fut alors qu'il me répondit que son ouvrage était le mien, et que c'était en lisant la bataille des Francs dans les *Martyrs*, qu'il avait conçu l'idée d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire[4975]. Quand je pris congé de lui, alors il s'efforça de me suivre et il se traîna jusqu'à la porte en s'appuyant contre le mur : je sortis tout ému de tant de talent et de tant de malheur.

À Vesoul, surgit, après un long bannissement, Charles X[4976], maintenant faisant voile vers le nouvel exil qui sera pour lui le dernier.

J'ai passé la frontière sans accident avec mon fatras : voyons

si, au revers des Alpes, je ne pourrais jouir de la liberté de la Suisse et du soleil de l'Italie, besoin de mes opinions et de mes années.

À l'entrée de Bâle, j'ai rencontré un vieux Suisse, douanier ; il m'a fait faire *bedit garandaine d'in guart d'hire* ; on a descendu mon bagage dans une cave ; on a mis en mouvement je ne sais quoi qui imitait le bruit d'un métier à bas ; il s'est élevé une fumée de vinaigre, et, purifié ainsi de la contagion de la France, le bon Suisse m'a relâché.

J'ai dit dans l'*Itinéraire*, en parlant des cigognes d'Athènes : « Du haut de leurs nids, que les révolutions ne peuvent atteindre, elles ont vu au-dessous d'elles changer la race des mortels : tandis que des générations impies se sont élevées sur les tombeaux des générations religieuses, la jeune cigogne a toujours nourri son vieux père. »

Je retrouve à Bâle le nid de cigogne que j'y laissai il y a six ans ; mais l'hôpital au toit duquel la cigogne de Bâle a échafaudé son nid n'est pas le Parthénon, le soleil du Rhin n'est pas le soleil du Céphise, le concile n'est pas l'aréopage. Érasme n'est pas Périclès ; pourtant c'est quelque chose que le Rhin, la forêt Noire, le Bâle romain et germanique. Louis XIV étendit la France jusqu'aux portes de cette ville, et trois monarques ennemis[4977] la traversèrent en 1813 pour venir dormir dans le lit de Louis le Grand, en vain défendu par Napoléon. Allons voir les *danses de la mort* de Holbein ; elles nous rendront compte des vanités humaines.

La danse de la mort (si toutefois ce n'était pas même alors une véritable peinture) eut lieu à Paris, en 1424, au cimetière des Innocents : elle nous venait de l'Angleterre. La représentation du spectacle fut fixée dans des tableaux ; on les vit exposés dans les cimetières de Dresde, de Lubeck, de Minden, de la Chaise-Dieu, de Strasbourg, de Blois en France, et le pinceau de Holbein immortalisa à Bâle ces joies de la tombe.

Ces danses macabres du grand artiste ont été emportées à leur tour par la mort, qui n'épargne pas ses propres folies : il n'est resté à Bâle, du travail d'Holbein, que six pièces sciées sur les pierres du cloître et déposées à la bibliothèque de

l'Université. Un dessin colorié a conservé l'ensemble de l'ouvrage.

Ces grotesques sur un fond terrible ont du génie de Shakespeare, génie mêlé de comique et de tragique. Les personnages sont d'une vive expression : pauvres et riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, papes, cardinaux, prêtres, empereurs, rois, reines, princes, ducs, nobles, magistrats, guerriers, tous se débattent et raisonnent avec et contre la Mort ; pas un ne l'accepte de bonne grâce.

La Mort est variée à l'infini, mais toujours bouffonne à l'instar de la vie, qui n'est qu'une sérieuse pantalonnade. Cette Mort du peintre satirique a une jambe de moins comme le mendiant à jambe de bois qu'elle accoste ; elle joue de la mandoline derrière l'os de son dos, comme le musicien qu'elle entraîne. Elle n'est pas toujours chauve ; des brins de cheveux blonds, bruns, gris, voltigent sur le cou du squelette et le rendent plus effroyable en le rendant presque vivant. Dans un des cartouches, la Mort a quasi de la chair, elle est quasi jeune comme un jeune homme, et elle emmène une jeune fille qui se regarde dans un miroir. La Mort a dans son bissac des tours d'un écolier narquois ; elle coupe avec des ciseaux la corde du chien qui conduit un aveugle, et l'aveugle est à deux pas d'une fosse ouverte ; ailleurs, la Mort, en petit manteau, aborde une de ses victimes avec les gestes d'un Pasquin. Holbein a pu prendre l'idée de cette formidable gaieté dans la nature même : entrez dans un reliquaire, toutes les têtes de mort semblent ricaner, parce qu'elles découvrent les dents ; c'est le rire. De quoi ricanent-elles ? du néant ou de la vie ?

La cathédrale de Bâle et surtout les anciens cloîtres m'ont plu. En parcourant ces derniers, remplis d'inscriptions funèbres, j'ai lu les noms de quelques réformateurs. Le protestantisme choisit mal le lieu et prend mal son temps quand il se place dans les monuments catholiques ; on voit moins ce qu'il a réformé que ce qu'il a détruit. Ces pédants secs qui pensaient refaire un christianisme primitif dans un vieux christianisme, créateur de la société depuis quinze siècles, n'ont pu élever un seul monument. À quoi ce monument eût-il répondu ? Comment

aurait-il été en rapport avec les mœurs ? Les hommes n'étaient point faits comme Luther et Calvin, au temps de Luther et de Calvin ; ils étaient faits comme Léon X avec le génie de Raphaël, ou comme saint Louis avec le génie gothique ; le petit nombre ne croyait à rien, le grand nombre croyait à tout. Aussi le protestantisme n'a-t-il pour temples que des salles d'écoles, ou pour églises que les cathédrales qu'il a dévastées : il y a établi sa nudité. Jésus-Christ et ses apôtres ne ressemblaient pas sans doute aux Grecs et aux Romains de leur siècle, mais ils ne venaient pas *réformer* un ancien culte ; ils venaient *établir* une religion nouvelle, remplacer les dieux par un dieu.

Lucerne, 14 août 1832.

Le chemin de Bâle à Lucerne par l'Argovie offre une suite de vallées, dont quelques-unes ressemblent à la vallée d'Argelès, moins le ciel espagnol des Pyrénées. À Lucerne, les montagnes, différemment groupées, étagées, profilées, coloriées, se terminent, en se retirant les unes derrière les autres et en s'enfonçant dans la perspective, aux neiges voisines du Saint-Gothard. Si l'on supprimait le Righi et le Pilate, et si l'on ne conservait que les collines surfacées d'herbages et de lapinières qui bordent immédiatement le lac des Quatre-Cantons, on reproduirait un lac d'Italie.

Les arcades du cloître du cimetière dont la cathédrale est environnée sont comme les loges d'où l'on peut jouir de ce spectacle. Les monuments de ce cimetière ont pour étendard une croisette de fer portant un Christ doré. Aux rayons du soleil, ce sont autant de points de lumière qui s'échappent des tombes : de distance en distance, il y a des bénitiers dans lesquels trempe un rameau, avec lequel on peut bénir des cendres regrettées. Je ne pleurais rien là en particulier, mais j'ai fait descendre la rosée lustrale sur la communauté silencieuse des chrétiens et des malheureux mes frères. Une épitaphe me dit : *Hodie mihi, cras tibi* ; une autre : *Fuit homo* ; une autre : *Siste, viator ; abi, viator.* Et j'attends demain, et j'aurai été homme ; et voyageur je m'arrête ; et voyageur je m'en vais. Appuyé à l'une des arcades du cloître, j'ai regardé longtemps le

théâtre des aventures de Guillaume Tell et de ses compagnons : théâtre de la liberté helvétique, si bien chanté et décrit par Schiller et Jean de Müller. Mes yeux cherchaient dans l'immense tableau la présence des plus illustres morts, et mes pieds foulaient les cendres les plus ignorées.

En revoyant les Alpes il y a quatre ou cinq ans, je me demandais ce que j'y venais chercher : que dirai-je donc aujourd'hui ? que dirai-je demain, et demain encore ? Malheur à moi qui ne puis vieillir et qui vieillis toujours !

Lucerne, 15 août 1832.

Les capucins sont allés ce matin, selon l'usage le jour de l'Assomption, bénir les montagnes. Ces moines professent la religion sous la protection de laquelle naquit l'indépendance suisse : cette indépendance dure encore. Que deviendra notre liberté moderne, toute maudite de la bénédiction des philosophes et des bourreaux ? Elle n'a pas quarante années, et elle a été vendue et revendue, maquignonnée, brocantée à tous les coins de rue. Il y a plus de liberté dans le froc d'un capucin qui bénit les Alpes que dans la friperie entière des législateurs de la République, de l'Empire, de la Restauration et de l'usurpation de Juillet.

Le voyageur français en Suisse est touché et attristé ; notre histoire, pour le malheur des peuples de ces régions, se lie trop à leur histoire ; le sang de l'Helvétie a coulé pour nous et par nous ; nous avons porté le fer et le feu dans la chaumière de Guillaume Tell ; nous avons engagé dans nos guerres civiles le paysan guerrier qui gardait le trône de nos rois. Le génie de Thorwaldsen a fixé le souvenir du 10 août à la porte de Lucerne. Le lion helvétique expire, percé d'une flèche, en couvrant de sa tête affaissée et d'une de ses pattes l'écu de France, dont on ne voit plus qu'une des fleurs de lis. La chapelle consacrée aux victimes, le bouquet d'arbres verts qui accompagne le bas-relief sculpté dans le roc, le soldat échappé au massacre du 10 août, qui montre aux étrangers le monument, le billet de Louis XVI qui ordonne aux Suisses de mettre bas les armes, le devant d'autel offert par madame la Dauphine à la chapelle expiatoire, et sur

lequel ce parfait modèle de douleur a brodé l'image de l'agneau divin immolé !... Par quel conseil la Providence, après la dernière chute du trône des Bourbons, m'envoie-t-elle chercher un asile auprès de ce monument ? Du moins, je puis le contempler sans rougir, je puis poser ma main faible, mais non parjure, sur l'écu de France, comme le lion l'enserre de ses ongles puissants, mais détendus par la mort.

Eh bien, ce monument, un membre de la Diète a proposé de le détruire ! Que demande la Suisse ? la liberté ? elle en jouit depuis quatre siècles ; l'égalité ? elle l'a ; la république ? c'est la forme de son gouvernement ; l'allégement des taxes ? elle ne paye presque point d'impôts. Que veut-elle donc ? elle veut changer, c'est la loi des êtres. Quand un peuple, transformé par le temps, ne peut plus rester ce qu'il a été, le premier symptôme de sa maladie, c'est la haine du passé et des vertus de ses pères.

Je suis revenu du monument du 10 août par le grand pont couvert, espèce de galerie de bois suspendue sur le lac. Deux cent trente-huit tableaux triangulaires, placés entre les chevrons du toit, décorent cette galerie. Ce sont des fastes populaires où le Suisse, en passant, apprenait l'histoire de sa religion et de sa liberté.

J'ai vu les poules d'eau privées ; j'aime mieux les poules d'eau sauvages de l'étang de Combourg.

Dans la ville, le bruit d'un chœur de voix m'a frappé ; il sortait d'une chapelle de la Vierge : entré dans cette chapelle, je me suis cru transporté aux jours de mon enfance. Devant quatre autels dévotement parés, des femmes récitaient avec le prêtre le chapelet et les litanies. C'était comme la prière du soir au bord de la mer dans ma pauvre Bretagne, et j'étais au bord du lac de Lucerne ! Une main renouait ainsi les deux bouts de ma vie, pour me faire mieux sentir tout ce qui s'était perdu dans la chaîne de mes années.

Sur le lac de Lucerne, 16 août 1832, midi.

Alpes, abaissez vos cimes, je ne suis plus digne de vous : jeune, je serais solitaire ; vieux, je ne suis qu'isolé. Je la

peindrais bien encore, la nature ; mais pour qui ? qui se soucierait de mes tableaux ? quels bras, autres que ceux du temps, presseraient en récompense mon *génie* au front dépouillé ? qui répéterait mes chants ? à quelle muse en inspirerais-je ? Sous la voûte de mes années, comme sous celle des monts neigeux qui m'environnent, aucun rayon de soleil ne viendra me réchauffer. Quelle pitié de traîner, à travers ces monts, des pas fatigués que personne ne voudrait suivre ! Quel malheur de ne me trouver libre d'errer de nouveau qu'à la fin de ma vie !

Deux heures.

Ma barque s'est arrêtée à la cale d'une maison sur la rive droite du lac, avant d'entrer dans le golfe d'Uri. J'ai gravi le verger de cette auberge et suis venu m'asseoir sous deux noyers qui protègent une étable. Devant moi, un peu à droite, sur le bord opposé du lac, se déploie le village de Schwytz, parmi des vergers et les plans inclinés de ces pâturages dits *Alpes* dans le pays : il est surmonté d'un roc ébréché en demi-cercle et dont les deux pointes, le *Mythen* et le *Haken* (la mitre et la crosse), tirent leur appellation de leur forme. Ce chapiteau cornu repose sur des gazons, comme la couronne de la rude indépendance helvétique sur la tête d'un peuple de bergers. Le silence n'est interrompu autour de moi que par le tintement de la clochette de deux génisses restées dans l'étable voisine : elle semble me sonner la gloire de la pastorale liberté que Schwytz a donnée, avec son nom, à tout un peuple : un petit canton dans le voisinage de Naples, appelé *Italia*, a de même, mais avec des droits moins sacrés, communiqué son nom à la terre des Romains.

Trois heures.

Nous partons ; nous entrons dans le golfe ou le lac d'Uri. Les montagnes s'élèvent et s'assombrissent. Voilà la croupe herbue du Grütli et les trois fontaines où Fürst, Arnold de Melchtal et Stauffacher jurèrent la délivrance de leur pays ; voilà, au pied de l'Achsenberg, la chapelle qui signale l'endroit où Tell, sautant

de la barque de Gessler, la repoussa d'un coup de pied au milieu des vagues.

Mais Tell et ses compagnons ont-ils jamais existé[4978] ? Ne seraient-ils que des personnages du Nord, nés des chants des Scaldes et dont on retrouve les traditions héroïques sur les rivages de la Suède ? Les Suisses sont-ils aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'époque de la conquête de leur indépendance ? Ces sentiers des ours voient rouler des calèches où Tell et ses compagnons bondissaient, l'arc à la main, d'abîme en abîme : moi-même suis-je un voyageur en harmonie avec ces lieux ?

Un orage me vient heureusement assaillir. Nous abordons dans une crique, à quelques pas de la chapelle de Tell : c'est toujours le même Dieu qui soulève les vents, et la même confiance dans ce Dieu qui rassure les hommes. Comme autrefois, en traversant l'Océan, les lacs de l'Amérique, les mers de la Grèce, de la Syrie, j'écris sur un papier inondé. Les nuages, les flots, les roulements de la foudre s'allient mieux au souvenir de l'antique liberté des Alpes que la voix de cette nature efféminée et dégénérée que mon siècle a placée malgré moi dans mon sein.

Altorf.

Débarqué à Fluelen, arrivé à Altorf, le manque de chevaux va me retenir une nuit au pied du Bannberg. Ici, Guillaume Tell abattit la pomme sur la tête de son fils : le trait d'arc était de la distance qui sépare ces deux fontaines. Croyons, malgré la même histoire racontée par Saxon le Grammairien, et que j'ai citée le premier dans mon *Essai sur les révolutions*[4979] ; ayons foi en la religion et la liberté, les deux seules grandes choses de l'homme : la gloire et la puissance sont éclatantes, non grandes.

Demain, du haut du Saint-Gothard, je saluerai de nouveau cette Italie que j'ai saluée du sommet du Simplon et du Mont-Cenis. Mais à quoi bon ce dernier regard jeté sur les régions du midi et de l'aurore ! Le pin des glaciers ne peut descendre parmi les orangers qu'il voit au-dessous de lui dans les vallées fleuries.

Dix heures du soir.

L'orage recommence ; les éclairs s'entortillent aux rochers ; les échos grossissent et prolongent le bruit de la foudre ; les mugissements du Schœchen et de la Reuss accueillent le barde de l'Armorique. Depuis longtemps je ne m'étais trouvé seul et libre ; rien dans la chambre où je suis enfermé : deux couches pour un voyageur qui veille et qui n'a ni amours à bercer, ni songes à faire. Ces montagnes, cet orage, cette nuit sont des trésors perdus pour moi. Que de vie, cependant, je sens au fond de mon âme ! Jamais, quand le sang le plus ardent coulait de mon cœur dans mes veines, je n'ai parlé le langage des passions avec autant d'énergie que je le pourrais faire en ce moment. Il me semble que je vois sortir des flancs du Saint-Gothard ma sylphide des bois de Combourg. Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse ? as-tu pitié de moi ? Tu le vois, je ne suis changé que de visage ; toujours chimérique, dévoré d'un feu sans cause et sans aliment. Je sors du monde, et j'y entrais quand je te créai dans un moment d'extase et de délire. Voici l'heure où je t'invoquai dans ma tour. Je puis encore ouvrir ma fenêtre pour te laisser entrer. Si tu n'es pas contente des grâces que je t'avais prodiguées, je te ferai cent fois plus séduisante ; ma palette n'est pas épuisée ; j'ai vu plus de beautés et je sais mieux peindre. Viens t'asseoir sur mes genoux ; n'aie pas peur de mes cheveux, caresse-les de tes doigts de fée ou d'ombre ; qu'ils rembrunissent sous tes baisers. Cette tête, que ces cheveux qui tombent n'assagissent point, est tout aussi folle qu'elle l'était lorsque je te donnai l'être, fille aînée de mes illusions, doux fruit de mes mystérieuses amours avec ma première solitude ! Viens, nous monterons encore ensemble sur nos nuages ; nous irons avec la foudre sillonner, illuminer, embraser les précipices où je passerai demain. Viens ! emporte-moi comme autrefois, mais ne me rapporte plus.

On frappe à ma porte : ce n'est pas toi ! c'est le guide ! Les chevaux sont arrivés, il faut partir. De ce songe il ne reste que la pluie, le vent et moi, songe sans fin, éternel orage.

17 août 1832. (Amsteg.)

D'Altorf ici, une vallée entre des montagnes rapprochées,

comme on en voit partout ; la Reuss bruyante au milieu. À l'auberge du Cerf, un petit étudiant allemand, qui vient des glaciers du Rhône et qui me dit : « Fous fenir l'Altorf ce madin ? allez fite ! » Il me croyait à pied comme lui ; puis, apercevant mon char à bancs : « Oh ! les chefals ! c'être autre chosse. » Si l'étudiant voulait *troquir* ses jeunes jambes contre mon char à bancs et mon plus mauvais char de gloire, avec quel plaisir je prendrais son bâton, sa blouse grise et sa barbe blonde ! Je m'en irais aux glaciers du Rhône ; je parlerais la langue de Schiller à ma maîtresse, et je rêverais creusement la liberté germanique : lui, il cheminerait vieux comme le temps, ennuyé comme un mort, détrompé par l'expérience, s'étant attaché au cou, comme une sonnette, un bruit dont il serait plus fatigué au bout d'un quart d'heure que du fracas de la Reuss. L'échange n'aura pas lieu, les bons marchés ne sont pas à mon usage. Mon écolier part ; il me dit en ôtant et remettant son bonnet teuton, avec un petit coup de tête : « Permis ! » Encore une ombre évanouie. L'écolier ignore mon nom ; il m'aura rencontré et ne le saura jamais : je suis dans la joie de cette idée ; j'aspire à l'obscurité avec plus d'ardeur que je ne souhaitais autrefois la lumière : celle-ci m'importune ou comme éclairant mes misères ou comme me montrant des objets dont je ne puis plus jouir : j'ai hâte de passer le flambeau à mon voisin.

Trois garçonnets tirent à l'arbalète : Guillaume Tell et Gessler sont partout. Les peuples libres conservent le souvenir des fondations de leur indépendance. Demandez à un petit pauvre de France s'il a jamais lancé la hache en mémoire du roi Hlodwigh, ou Khlodwig ou Clovis !

VIII. Chemin du Saint-Gothard.

Le nouveau chemin du Saint-Gothard, en sortant d'Amsteg, va et vient en zigzag pendant deux lieues ; tantôt joignant la Reuss, tantôt s'en écartant quand la fissure du torrent s'élargit. Sur les reliefs perpendiculaires du paysage, des pentes rases ou bouquetées de cépées de hêtres, des pics dardant la nue, des dômes coiffés de glace, des sommets chauves ou conservant quelques rayons de neige comme des mèches de cheveux blancs ; dans la vallée, des ponts, des colonnes en planches noircies, des noyers et des arbres fruitiers qui gagnent en luxe de branches et de feuilles ce qu'ils perdent en succulence de fruits. La nature alpestre force ces arbres à redevenir sauvages ; la sève se fait jour malgré la greffe : un caractère énergique brise les liens de la civilisation.

Un peu plus haut, au limbe droit de la Reuss, la scène change : le fleuve coule avec cascades dans une ornière caillouteuse, sous une avenue double et triple de pins ; c'est la vallée du Pont d'Espagne à Cauterets. Aux pans de la montagne, les mélèzes végètent sur les arêtes vives du roc ; amarrés par leurs racines, ils résistent au choc des tempêtes.

Le chemin, quelques carrés de pommes de terre, attestent seuls l'homme dans ce lieu : il faut qu'il mange et qu'il marche ; c'est le résumé de son histoire. Les troupeaux, relégués aux pâturages des régions supérieures, ne paraissent point ; d'oiseaux, aucun ; d'aigles, il n'en est plus question : le grand aigle est tombé dans l'océan en passant à Sainte-Hélène ; il n'y a vol si haut et si fort qui ne défaille dans l'immensité des cieux. L'aiglon royal vient de mourir. On nous avait annoncé d'autres aiglons de Juillet 1830 ; apparemment qu'ils sont descendus de leur aire pour nicher avec les pigeons pattus. Ils n'enlèveront jamais de chamois dans leurs serres ; débilité à la lueur

domestique, leur regard clignotant ne contemplera jamais du sommet du Saint-Gothard le libre et éclatant soleil de la gloire de la France.

IX. Vallée de Schœllenen. — Pont du Diable.

Après avoir franchi le pont du *Saut du prêtre*, et contourné le mamelon du village de Wasen, on reprend la rive droite de la Reuss ; à l'une et l'autre orée, des cascades blanchissent parmi des gazons, tendus comme des tapisseries vertes sur le passage des voyageurs. Par un défilé, on aperçoit le glacier de Ranz qui se lie aux glaciers de la Furca.

Enfin, on pénètre dans la vallée de Schœllenen, où commence la première rampe du Saint-Gothard. Cette vallée est une coche de deux mille pieds de profondeur, entaillée dans un plein bloc de granit. Les parois du bloc forment des murs gigantesques surplombants. Les montagnes n'offrent plus que leurs flancs et leurs crêtes ardentes et rougies. La Reuss tonne dans son lit vertical, matelassé de pierres. Un débris de tour témoigne d'un autre temps, comme la nature accuse ici des siècles immémorés. Soutenu en l'air par des murs le long des masses graniteuses, le chemin, torrent immobile, circule parallèle au torrent mobile de la Reuss. Çà et là, des voûtes en maçonnerie ménagent au voyageur un abri contre l'avalanche ; on vire encore quelques pas dans une espèce d'entonnoir tortueux, et tout à coup, à l'une des volutes de la conque, on se trouve face à face du pont du Diable.

Ce pont coupe aujourd'hui l'arcade du nouveau pont plus élevé, bâti derrière et qui le domine ; le vieux pont ainsi altéré ne ressemble plus qu'à un court aqueduc à double étage. Le pont nouveau, lorsqu'on vient de la Suisse, masque la cascade en retraite. Pour jouir des arcs-en-ciel et des rejaillissements de la cascade, il se faut placer sur ce pont ; mais quand on a vu la cataracte du Niagara, il n'y a plus de chute d'eau. Ma mémoire

oppose sans cesse mes voyages à mes voyages, montagnes à montagnes, fleuves à fleuves, forêts à forêts, et ma vie détruit ma vie. Même chose m'arrive à l'égard des sociétés et des hommes.

Les chemins modernes, que le Simplon a enseignés et que le Simplon efface, n'ont pas l'effet pittoresque des anciens chemins. Ces derniers, plus hardis et plus naturels, n'évitaient aucune difficulté ; ils ne s'écartaient guère du cours des torrents ; ils montaient et descendaient avec le terrain, gravissaient les rochers, plongeaient dans les précipices, passaient sous les avalanches, n'ôtant rien au plaisir de l'imagination et à la joie des périls. L'ancienne route du Saint-Gothard, par exemple, était tout autrement aventureuse que la route actuelle. Le pont du Diable méritait sa renommée, lorsqu'en l'abordant on apercevait au-dessus la cascade de la Reuss, et qu'il traçait un arc obscur, ou plutôt un étroit sentier à travers la vapeur brillante de la chute. Puis, au bout du pont, le chemin montait à pic, pour atteindre la chapelle dont on voit encore la ruine. Au moins, les habitants d'Uri ont eu la pieuse idée de bâtir une autre chapelle à la cascade.

Enfin ce n'étaient pas des hommes comme nous qui traversaient autrefois les Alpes, c'étaient des hordes de Barbares ou des légions romaines. C'étaient des caravanes de marchands, des chevaliers, des condottieri, des routiers, des pèlerins, des prélats, des moines. On racontait des aventures étranges : Qui avait bâti le pont du Diable ? Qui avait précipité dans la prairie de Wasen la roche du Diable ? Çà et là s'élevaient des donjons, des croix, des oratoires, des monastères, des ermitages, gardant la mémoire d'une invasion, d'une rencontre, d'un miracle ou d'un malheur. Chaque tribu montagnarde conservait sa langue, ses vêtements, ses mœurs, ses usages. On ne trouvait point, il est vrai, dans un désert, une excellente auberge ; on n'y buvait point de vin de Champagne ; on n'y lisait point la gazette ; mais s'il y avait plus de voleurs au Saint-Gothard, il y avait moins de fripons dans la société. Que la civilisation est une belle chose ! cette *perle*, je la laisse au *beau premier lapidaire*.

Suwarow et ses soldats ont été les derniers voyageurs dans ce défilé, au bout duquel ils rencontrèrent Masséna.

X. Le Saint-Gothard.

Après avoir débouché du pont du Diable et de la galerie d'Urnerloch, on gagne la prairie d'Ursern, fermée par des redans comme les sièges de pierres d'une arène. La Reuss coule paisible au milieu de la verdure ; le contraste est frappant : c'est ainsi qu'après et avant les révolutions la société paraît tranquille ; les hommes et les empires sommeillent à deux pas de l'abîme où ils vont tomber.

Au village d'Hospital commence la seconde rampe, laquelle atteint le sommet du Saint-Gothard, qui est envahi par des masses de granit. Ces masses roulées, enflées, brisées, festonnées à leur cime par quelques guirlandes de neige, ressemblent aux vagues fixes et écumeuses d'un *océan* de pierre sur lequel l'homme a laissé les ondulations de son chemin.

> Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
> Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
> Appuyé d'une main sur son urne penchante,
> Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.

Très beaux vers, mais inspirés par les fleuves de marbre de Versailles. Le Rhin ne sort point d'une couche de roseaux : il se lève d'un lit de frimas, son urne ou plutôt ses urnes sont de glace ; son origine est congénère à ces peuples du Nord dont il devint le fleuve adoptif et la ceinture guerrière. Le Rhin, né du Saint-Gothard dans les Grisons, verse ses eaux à la mer de la Hollande, de la Norvège et de l'Angleterre ; le Rhône, fils aussi du Saint-Gothard, porte son tribut au Neptune de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce : des neiges stériles forment les réservoirs de la fécondité du monde ancien et du monde moderne.

Deux étangs, sur le plateau du Saint-Gothard, donnent naissance, l'un au Tessin, l'autre à la Reuss. La source de la

Reuss est moins élevée que la source du Tessin, de sorte qu'en creusant un canal de quelques centaines de pas, on jetterait le Tessin dans la Reuss. Si l'on répétait le même ouvrage pour les principaux affluents de ces eaux, on produirait d'étranges métamorphoses dans les contrées au bas des Alpes. Un montagnard se peut donner le plaisir de supprimer un fleuve, de fertiliser ou de stériliser un pays ; voilà de quoi rabattre l'orgueil de la puissance.

C'est chose merveilleuse que de voir la Reuss et le Tessin se dire un éternel adieu et prendre leurs chemins opposés sur les deux versants du Saint-Gothard ; leurs berceaux se touchent ; leurs destinées sont séparées : ils vont chercher des terres différentes et divers soleils ; mais leurs mères, toujours unies, ne cessent du haut de la solitude de nourrir leurs enfants désunis.

Il y avait jadis, sur le Saint-Gothard, un hospice desservi par des capucins ; on n'en voit plus que les ruines ; il ne reste de la religion qu'une croix de bois vermoulu avec son christ : Dieu demeure quand les hommes se retirent.

Sur le plateau du Saint-Gothard, désert dans le ciel, finit un monde et commence un autre monde : les noms germaniques sont remplacés par des noms italiens. Je quitte ma compagne, la Reuss, qui m'avait amené, en la remontant, du lac de Lucerne, pour descendre au lac de Lugano avec mon nouveau guide, le Tessin.

Le Saint-Gothard est taillé à pic du côté de l'Italie ; le chemin qui se plonge dans la Val-Tremola fait honneur à l'ingénieur forcé de le dessiner dans la gorge la plus étroite. Vu d'en haut, ce chemin ressemble à un ruban plié et replié ; vu d'en bas, les murs qui soutiennent les remblais font l'effet des ouvrages d'une forteresse, ou imitent ces digues qu'on élève les unes au-dessus des autres contre l'envahissement des eaux. Quelquefois aussi, à la double file des bornes plantées régulièrement sur les deux côtés de la route, on dirait d'une colonne de soldats descendant les Alpes pour envahir encore une fois la malheureuse Italie.

Samedi, 18 août 1832. (Lugano.)

J'ai passé de nuit Airolo, Bellinzona et la Val-Levantine : je n'ai point vu la terre, j'ai seulement entendu les torrents. Dans le ciel, les étoiles se levaient parmi les coupoles et les aiguilles des montagnes. La lune n'était point d'abord à l'horizon, mais son aube s'épanouit par degrés devant elle, de même que ces *gloires* dont les peintres du XIVe siècle entouraient la tête de la Vierge : elle parut enfin, creusée et réduite au quart de son disque, sur la cime dentelée du Furca ; les pointes de son croissant ressemblaient à des ailes ; on eût dit d'une colombe blanche échappée de son nid de rocher : à sa lumière affaiblie et rendue plus mystérieuse, l'astre échancré me révéla le lac Majeur au bout de la Val-Levantine. Deux fois j'avais rencontré ce lac, une fois en me rendant au congrès de Vérone, une autre fois en me rendant en ambassade à Rome. Je le contemplais alors au soleil, dans le chemin des prospérités ; je l'entrevoyais à présent la nuit, du bord opposé, sur la route de l'infortune. Entre mes voyages, séparés seulement de quelques années, il y avait de moins une monarchie de quatorze siècles.

Ce n'est pas que j'en veuille le moins du monde à ces révolutions politiques ; en me rendant à la liberté, elles m'ont rendu à ma propre nature. J'ai encore assez de sève pour reproduire la primeur de mes songes, assez de flamme pour renouer mes liaisons avec la créature imaginaire de mes désirs. Le temps et le monde que j'ai traversés n'ont été pour moi qu'une double solitude où je me suis conservé tel que le ciel m'avait formé. Pourquoi me plaindrais-je de la rapidité des jours, puisque je vivais dans une heure autant que ceux qui passent des années à vivre ?

XI. Description de Lugano.

Lugano est une petite ville d'un aspect italien : portiques comme à Bologne, peuple faisant son ménage dans la rue comme à Naples, architecture de la Renaissance, toits dépassant les murs sans corniches, fenêtres étroites et longues, nues ou ornées d'un chapiteau et percées jusque dans l'architrave. La ville s'adosse à un coteau de vignes que dominent deux plans superposés de montagnes, l'un de pâturages, l'autre de forêts : le lac est à ses pieds.

Il existe, sur le plus haut sommet d'une montagne, à l'est de Lugano, un hameau dont les femmes, grandes et blanches, ont la réputation des Circassiennes. La veille de mon arrivée était la fête de ce hameau ; on était allé en pèlerinage à la beauté : cette tribu sera quelques débris d'une race des barbares du Nord conservée sans mélange au-dessus des populations de la plaine.

Je me suis fait conduire aux diverses maisons qu'on m'avait indiquées comme me pouvant convenir : j'en ai trouvé une charmante, mais d'un loyer beaucoup trop cher.

Pour mieux voir le lac, je me suis embarqué. Un de mes deux bateliers parlait un jargon franco-italien entrelardé d'anglais. Il me nommait les montagnes et les villages sur les montagnes : San-Salvador, au sommet duquel on découvre le dôme de la cathédrale de Milan ; Castagnola, avec ses oliviers dont les étrangers mettent de petits rameaux à leur boutonnière ; Gandria, limite du canton du Tessin sur le lac ; Saint-Georges, enfaîté de son ermitage : chacun de ces lieux avait son histoire.

L'Autriche, qui prend tout et ne donne rien, conserve au pied du mont Caprino un village enclavé dans le territoire du Tessin. En face, de l'autre côté, au pied du San-Salvador, elle possède encore une espèce de promontoire sur lequel il y a une

chapelle ; mais elle a prêté gracieusement aux Luganois ce promontoire pour exécuter les criminels et pour y élever des fourches patibulaires. Elle argumentera quelque jour de cette *haute justice*, exercée par sa permission sur son territoire, comme d'une preuve de sa suzeraineté sur Lugano. On ne fait plus subir aujourd'hui aux condamnés le supplice de la corde, on leur coupe la tête : Paris a fourni l'instrument, Vienne le théâtre du supplice : présents dignes de deux grandes monarchies.

Ces images me poursuivaient, lorsque sur la vague d'azur, au souffle de la brise parfumé de l'ambre des pins, vinrent à passer les barques d'une confrérie, qui jetait des bouquets dans le lac, au son des hautbois et des cors. Des hirondelles se jouaient autour de ma voile. Parmi ces voyageuses, ne reconnaîtrai-je pas celles que je rencontrai un soir en errant sur l'ancienne voie de Tibur et de la maison d'Horace ? La Lydie du poète n'était point alors avec ces hirondelles de la campagne de Tibur ; mais je savais qu'en ce moment même une autre jeune femme enlevait furtivement une rose déposée dans le jardin abandonné d'une villa du siècle de Raphaël, et ne cherchait que cette fleur sur les ruines de Rome.

Les montagnes qui entourent le lac de Lugano, ne réunissant guère leurs bases qu'au niveau du lac, ressemblent à des îles séparées par d'étroits canaux ; elles m'ont rappelé la grâce, la forme et la verdure de l'archipel des Açores. Je consommerais donc l'exil de mes derniers jours sous ces riants portiques où la princesse de Belgiojoso a laissé tomber quelques jours de l'exil de sa jeunesse ? J'achèverais donc mes *Mémoires* à l'entrée de cette terre classique et historique où Virgile et Le Tasse ont chanté, où tant de révolutions se sont accomplies ? Je remémorerais ma destinée bretonne à la vue de ces montagnes ausoniennes ? Si leur rideau venait à se lever, il me découvrirait les plaines de la Lombardie ; par-delà, Rome ; par-delà, Naples, la Sicile, la Grèce, la Syrie, l'Égypte, Carthage : bords lointains que j'ai mesurés, moi qui ne possède pas l'espace de terre que je presse sous la plante de mes pieds ! mais pourtant mourir ici ? finir ici ? — n'est-ce pas ce que je veux, ce que je cherche ? Je n'en sais rien.

XII. Les montagnes. — Courses autour de Lucerne. — Clara Wendel. — Prière des paysans.

Lucerne, 20, 21 et 22 août 1832.

J'ai quitté Lugano sans y coucher ; j'ai repassé le Saint-Gothard, j'ai revu ce que j'avais vu : je n'ai rien trouvé à rectifier à mon esquisse. À Altorf, tout était changé depuis vingt-quatre heures : plus d'orage, plus d'apparition dans ma chambre solitaire. Je suis venu passer la nuit à l'auberge de Fluelen, ayant parcouru deux fois la route dont les extrémités aboutissent à deux lacs et sont tenues par deux peuples liés d'un même nœud politique, séparés sous tous les autres rapports. J'ai traversé le lac de Lucerne, il avait perdu à mes yeux une partie de son mérite : il est au lac de Lugano ce que sont les ruines de Rome aux ruines d'Athènes, les champs de la Sicile aux jardins d'Armide.

Au surplus, j'ai beau me battre les flancs pour arriver à l'exaltation alpine des écrivains de montagne, j'y perds ma peine.

Au physique, cet air vierge et balsamique qui doit ranimer mes forces, raréfier mon sang, désenfumer ma tête fatiguée, me donner une faim insatiable, un repos sans rêves, ne produit point pour moi ces effets. Je ne respire pas mieux, mon sang ne circule pas plus vite, ma tête n'est pas moins lourde au ciel des Alpes qu'à Paris. J'ai autant d'appétit aux *Champs-Élysées* qu'au Montanvers, je dors aussi bien rue Saint-Dominique qu'au mont Saint-Gothard, et si j'ai des songes dans la délicieuse plaine de Montrouge, c'est qu'il en faut au sommeil.

Au moral, en vain j'escalade les rocs, mon esprit n'en devient

pas plus élevé, mon âme plus pure ; j'emporte les soucis de la terre et le faix des turpitudes humaines. Le calme de la région sublunaire d'une marmotte ne se communique point à mes sens éveillés. Misérable que je suis, à travers les brouillards qui roulent à mes pieds, j'aperçois toujours la figure épanouie du monde. Mille toises gravies dans l'espace ne changent rien à ma vue du ciel ; Dieu ne paraît pas plus grand du sommet de la montagne que du fond de la vallée. Si pour devenir un homme robuste, un saint, un génie supérieur, il ne s'agissait que de planer sur les nuages, pourquoi tant de malades, de mécréants et d'imbéciles ne se donnent-ils pas la peine de grimper au Simplon ? Il faut certes qu'ils soient bien obstinés à leurs infirmités.

Le paysage n'est créé que par le soleil ; c'est la lumière qui fait le paysage. Une grève de Carthage, une bruyère de la rive de Sorrente, une lisière de cannes desséchées dans la Campagne romaine, sont plus magnifiques, éclairées des feux du couchant ou de l'aurore, que toutes les Alpes de ce côté-ci des Gaules. De ces trous surnommés vallées, où l'on ne voit goutte en plein midi ; de ces hauts paravents à l'ancre appelés montagnes ; de ces torrent salis qui beuglent avec les vaches de leurs bords ; de ces faces violâtres, de ces cous goitreux, de ces ventres hydropiques : foin !

Si les montagnes de nos climats peuvent justifier les éloges de leurs admirateurs, ce n'est que quand elles sont enveloppées dans la nuit dont elles épaississent le chaos : leurs angles, leurs ressauts, leurs grandes lignes, leurs immenses ombres portées, augmentent d'effet à la clarté de la lune. Les astres les découpent et les gravent dans le ciel en pyramides, en cônes, en obélisques, en architecture d'albâtre, tantôt jetant sur elles un voile de gaze et les harmoniant par des nuances indéterminées, légèrement lavées de bleu ; tantôt les sculptant une à une et les séparant par des traits d'une grande correction. Chaque vallée, chaque réduit avec ses lacs, ses rochers, ses forêts, devient un temple de silence et de solitude. En hiver, les montagnes nous présentent l'image des zones polaires ; en automne, sous un ciel pluvieux, dans leurs différentes nuances

de ténèbres, elles ressemblent à des lithographies grises, noires, bistrées : la tempête aussi leur va bien, de même que les vapeurs, demi-brouillards, demi-nuages, qui roulent à leurs pieds ou se suspendent à leurs flancs.

Mais les montagnes ne sont-elles pas favorables aux méditations, à l'indépendance, à la poésie ? De belles et profondes solitudes mêlées de mer ne reçoivent-elles rien de l'âme, n'ajoutent-elles rien à ses voluptés ? Une sublime nature ne rend-elle pas plus susceptible de passion, et la passion ne fait-elle pas mieux comprendre une nature sublime ? Un amour intime ne s'augmente-t-il pas de l'amour vague de toutes les beautés des sens et de l'intelligence qui l'environnent, comme des principes semblables s'attirent et se confondent ? Le sentiment de l'infini, entrant par un immense spectacle dans un sentiment borné, ne l'accroît-il pas, ne l'étend-il pas jusqu'aux limites où commence une éternité de vie ?

Je reconnais tout cela ; mais entendons-nous bien : ce ne sont pas les montagnes qui existent telles qu'on les croit voir alors ; ce sont les montagnes comme les passions, le talent et la muse en ont tracé les lignes, colorié les ciels, les neiges, les pitons, les déclivités, les cascades irisées, l'atmosphère *flou*, les ombres tendres et légères : le paysage est sur la palette de Claude le Lorrain, non sur le Campo-Vaccino. Faites-moi aimer, et vous verrez qu'un pommier isolé, battu du vent, jeté de travers au milieu des froments de la Beauce ; une fleur de sagette dans un marais ; un petit cours d'eau dans un chemin ; une mousse, une fougère, une capillaire sur le flanc d'une roche ; un ciel humide, enfumé ; une mésange dans le jardin d'un presbytère ; une hirondelle volant bas, par un jour de pluie, sous le chaume d'une grange ou le long d'un cloître ; une chauve-souris même remplaçant l'hirondelle autour d'un clocher champêtre, tremblotant sur ses ailes de gaze dans les dernières lueurs du crépuscule ; toutes ces petites choses, rattachées à quelques souvenirs, s'enchanteront des mystères de mon bonheur ou de la tristesse de mes regrets. En définitive, c'est la jeunesse de la vie, ce sont les personnes qui font les beaux sites. Les glaces de la baie de Baffin peuvent être riantes avec une société selon le

cœur, les bords de l'Ohio et du Gange lamentables en l'absence de toute affection. Un poète a dit :

> La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée.

Il en est de même de la beauté.

En voilà trop à propos de montagnes ; je les aime comme grandes solitudes ; je les aime comme cadre bordure et lointain d'un beau tableau ; je les aime comme rempart et asile de la liberté ; je les aime comme ajoutant quelque chose de l'infini aux passions de l'âme : équitablement et raisonnablement, voilà tout le bien qu'on peut en dire. Si je ne dois pas me fixer aux revers des Alpes, ma course au Saint-Gothard restera un fait sans liaison, une vue d'optique isolée au milieu des tableaux de mes *Mémoires* : j'éteindrai la lampe, et Lugano rentrera dans la nuit.

À peine arrivé à Lucerne, j'ai vite couru de nouveau à la cathédrale, à la *Hofkirche*, bâtie sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des mariniers : cette chapelle primitive servait aussi de phare ; car, pendant la nuit, on la voyait éclairée d'une manière surnaturelle. Ce furent des missionnaires irlandais qui prêchèrent l'Évangile dans la contrée presque déserte de Lucerne ; ils y apportèrent la liberté dont n'a pas joui leur malheureuse patrie. Lorsque je suis revenu à la cathédrale, un homme creusait une fosse ; dans l'église, on achevait un service autour d'un cercueil, et une jeune femme faisait bénir à un autel un bonnet d'enfant ; elle l'a mis, avec une expression visible de joie, dans un panier qu'elle portait à son bras, et s'en est allée chargée de son trésor. Le lendemain, j'ai trouvé la fosse du cimetière refermée, un vase d'eau bénite posé sur la terre fraîche, et du fenouil semé pour les petits oiseaux : ils étaient déjà seuls, auprès de ce mort d'une nuit. J'ai fait quelques courses autour de Lucerne parmi de magnifiques bois de pins. Les abeilles, dont les ruches sont placées au-dessus des portes des fermes, à l'abri des toits prolongés, habitent avec les paysans. J'ai vu la fameuse Clara Wendel[4980] aller à la messe derrière ses compagnes de captivité, dans son uniforme de prisonnière. Elle est fort

commune ; je lui ai trouvé l'air de toutes ces brutes de France présentes à tant de meurtres, sans pour cela être plus distinguées qu'une bête féroce, malgré ce que veut leur prêter la théorie du crime et de l'admiration des égorgements. Un simple chasseur, armé d'une carabine, conduit ici les galériens aux travaux de la journée et les ramène à leur prison.

J'ai poussé ce soir ma promenade le long de la Reuss, jusqu'à une chapelle bâtie sur le chemin : on y monte par un petit portique italien. De ce portique, je voyais un prêtre priant seul à genoux dans l'intérieur de l'oratoire, tandis que j'apercevais au haut des montagnes les dernières lueurs du soleil couchant. En revenant à Lucerne, j'ai entendu dans les cabanes des femmes réciter le chapelet ; la voix des enfants répondait à l'adoration maternelle. Je me suis arrêté, j'ai écouté au travers des entrelacs de vignes ces paroles adressées à Dieu du fond d'une chaumière. La belle, jeune et élégante jeune fille qui me sert à *l'Aigle d'or* dit aussi très régulièrement son *Angelus* en fermant les rideaux des croisées de ma chambre. Je lui donne en rentrant quelques fleurs que j'ai cueillies ; elle me dit, en rougissant et se frappant doucement le sein avec sa main : « Per me ? » Je lui réponds : « Pour vous. » Notre conversation finit là.

XIII. M. A. Dumas. — Madame de Colbert. — Lettre à M. de Béranger.

Lucerne, 26 août 1832.

Madame de Chateaubriand n'est point encore arrivée, je vais faire une course à Constance. Voici M. A. Dumas[4981] ; je l'avais déjà aperçu chez David, tandis qu'il se faisait mouler chez le grand sculpteur. Madame de Colbert, avec sa fille madame de Brancas, traverse aussi Lucerne[4982]. C'est chez madame de Colbert, en Beauce, que j'écrivis, il y a près de vingt ans, dans ces *Mémoires*, l'histoire de ma jeunesse à Combourg. Les lieux semblent voyager avec moi, aussi mobiles, aussi fugitifs que ma vie.

Le courrier de la malle m'apporte une très belle lettre de M. de Béranger, en réponse à celle que je lui avais écrite en partant de Paris : cette lettre a déjà été imprimée en note, avec une lettre de M. Carrel, dans le *Congrès de Vérone*[4983].

XIV. Zurich. — Constance. — Madame Récamier.

Genève, septembre 1832.

En allant de Lucerne à Constance, on passe par Zurich et Winterthur. Rien ne m'a plu à Zurich, hors le souvenir de Lavater et de Gessner, les arbres d'une esplanade qui domine les lacs, le cours de la Limath, un vieux corbeau et un vieil orme ; j'aime mieux cela que tout le passé historique de Zurich, n'en déplaise même à la bataille de Zurich. Napoléon et ses capitaines, de victoires en victoires, ont amené les Russes à Paris.

Winterthur est une bourgade neuve et industrielle, ou plutôt une longue rue propre. Constance a l'air de n'appartenir à personne ; elle est ouverte à tout le monde. J'y suis entré le 27 août, sans avoir vu un douanier ou un soldat, et sans qu'on m'ait demandé mon passeport.

Madame Récamier était arrivée depuis trois jours[4984], pour faire une visite à la reine de Hollande. J'attendais madame de Chateaubriand, venant me rejoindre à Lucerne. Je me proposais d'examiner s'il ne serait pas préférable de se fixer d'abord en Souabe, sauf à descendre ensuite en Italie.

Dans la ville délabrée de Constance, notre auberge était fort gaie ; on y faisait les apprêts d'une noce. Le lendemain de mon arrivée, madame Récamier voulut se mettre à l'abri de la joie de nos hôtes : nous nous embarquâmes sur le lac, et, traversant la nappe d'eau d'où sort le Rhin pour devenir fleuve, nous abordâmes à la grève d'un parc.

Ayant mis pied à terre, nous franchîmes une haie de saules, de l'autre côté de laquelle nous trouvâmes une allée sablée circulant parmi des bosquets d'arbustes, des groupes d'arbres et des tapis de gazon. Un pavillon s'élevait au milieu des jardins,

et une élégante *villa* s'appuyait contre une futaie. Je remarquai dans l'herbe des veilleuses toujours mélancoliques pour moi à cause des réminiscences de mes divers et nombreux automnes. Nous nous promenâmes au hasard, et puis nous nous assîmes sur un banc au bord de l'eau. Du pavillon des bocages s'élevèrent des harmonies de harpe et de cor qui se turent lorsque, charmés et surpris, nous commencions à les écouter : c'était une scène d'un conte de fée. Les harmonies ne renaissant pas, je lus à madame Récamier ma description du Saint-Gothard ; elle me pria d'écrire quelque chose sur ses tablettes, déjà à demi remplies des détails de la mort de J.-J. Rousseau. Au-dessous de ces dernières paroles de l'auteur d'*Héloïse* : « Ma femme, ouvrez la fenêtre, que je voie encore le soleil, » je traçai ces mots au crayon : *Ce que je voulais sur le lac de Lucerne, je l'ai trouvé sur le lac de Constance, le charme et l'intelligence de la beauté. Je ne veux point mourir comme Rousseau ; je veux encore voir longtemps le soleil, si c'est près de vous que je dois achever ma vie. Que mes jours expirent à vos pieds, comme ces vagues dont vous aimez le murmure. — 28 août 1832.*

L'azur du lac veillait derrière les feuillages ; à l'horizon du midi, s'amoncelaient les sommets de l'Alpe des Grisons ; une brise passant et se retirant à travers les saules s'accordait avec l'aller et le venir de la vague : nous ne voyions personne ; nous ne savions où nous étions.

XV. Madame la duchesse de Saint-Leu. — Madame de Saint-Leu après avoir lu la dernière lettre de M. de Chateaubriand. — Après avoir lu une note signée Hortense.

En rentrant à Constance, nous avons aperçu madame la duchesse de Saint-Leu et son fils Louis-Napoléon : ils venaient au-devant de madame Récamier. Sous l'Empire je n'avais point connu la reine de Hollande ; je savais qu'elle s'était montrée généreuse lors de ma démission à la mort du duc d'Enghien et quand je voulus sauver mon cousin Armand ; sous la Restauration, ambassadeur à Rome, je n'avais eu avec madame la duchesse de Saint-Leu que des rapports de politesse ; ne pouvant aller moi-même chez elle, j'avais laissé libres les secrétaires et les attachés de lui faire leur cour, et j'avais invité le cardinal Fesch à un dîner diplomatique de cardinaux. Depuis la dernière chute de la Restauration, le hasard m'avait fait échanger quelques lettres avec la reine Hortense et le prince Louis. Ces lettres sont un assez singulier monument des grandeurs évanouies ; les voici :

MADAME DE SAINT-LEU, APRÈS AVOIR LU LA DERNIÈRE LETTRE DE M. DE CHATEAUBRIAND.

Arenenberg, ce 15 octobre 1831.

« M. de Chateaubriand a trop de génie pour n'avoir pas compris toute l'étendue de celui de l'empereur Napoléon. Mais à son imagination si brillante il fallait plus que l'admiration : des souvenirs de jeunesse, une illustre fortune, attirèrent son cœur : il y dévoua sa personne et son talent, et, comme le poète qui

prête à tout le sentiment qui l'anime, il revêtit ce qu'il aimait des traits qui devaient enflammer son enthousiasme. L'ingratitude ne le découragea pas, car le malheur était toujours là qui en appelait à lui ; cependant son esprit, sa raison, ses sentiments vraiment français en font malgré lui l'antagoniste de son parti. Il n'aime des anciens temps que l'honneur qui rend fidèle ; et la religion qui rend sage, la gloire de sa patrie qui en fait la force, la liberté des consciences et des opinions qui donne un noble essor aux facultés de l'homme, l'aristocratie du mérite qui ouvre une carrière à toutes les intelligences, voilà son domaine plus qu'à tout autre. Il est donc libéral, napoléoniste et même républicain plutôt que royaliste. Aussi la nouvelle France, ses nouvelles illustrations sauraient l'apprécier, tandis qu'il ne sera jamais compris de ceux qu'il a placés dans son cœur si près de la divinité ; et s'il n'a plus qu'à chanter le malheur, fût-il le plus intéressant, les hautes infortunes sont devenues si communes dans notre siècle, que sa brillante imagination, sans but et sans mobile réel, s'éteindra faute d'aliments assez élevés pour inspirer son beau talent.

« HORTENSE. »

APRÈS AVOIR LU UNE NOTE SIGNÉE HORTENSE.

« M. de Chateaubriand est extrêmement flatté et on ne peut plus reconnaissant des sentiments de bienveillance exprimés avec tant de grâce dans la première partie de la note : dans la seconde se trouve cachée une séduction de femme et de reine qui pourrait entraîner un amour-propre moins détrompé que celui de M. de Chateaubriand.

« Il y a certainement aujourd'hui de quoi choisir une occasion d'infidélité entre de si hautes et de si nombreuses infortunes ; mais, à l'âge où M. de Chateaubriand est parvenu, des revers qui ne comptent que peu d'années dédaigneraient ses hommages : force lui est de rester attaché à son vieux malheur, tout tenté qu'il pourrait être par de plus jeunes adversités.

« CHATEAUBRIAND. »

« Paris, ce 6 novembre 1831.

Arenenberg, le 4 mai 1832.

« Monsieur le vicomte,

« Je viens de lire votre dernière brochure. Que les Bourbons sont heureux d'avoir pour soutien un génie tel que le vôtre ! Vous relevez une cause avec les mêmes armes qui ont servi à l'abattre ; vous trouvez des paroles qui font vibrer tous les cœurs français. Tout ce qui est national trouve de l'écho dans votre âme ; ainsi, quand vous parlez du grand homme qui illustra la France pendant vingt ans, la hauteur du sujet vous inspire, votre génie l'embrasse tout entier, et votre âme alors, s'épanchant naturellement, entoure la plus grande gloire des plus grandes pensées.

« Moi aussi, monsieur le vicomte, je m'enthousiasme pour tout ce qui fait l'honneur de mon pays ; c'est pourquoi, me laissant aller à mon impulsion, j'ose vous témoigner la sympathie que j'éprouve pour celui qui montre tant de patriotisme et tant d'amour de la liberté. Mais, permettez-moi de vous le dire, vous êtes le seul défenseur redoutable de la vieille royauté ; vous la rendriez nationale, si l'on pouvait croire qu'elle pensât comme vous ; ainsi, pour la faire valoir, il ne suffit pas de vous déclarer de son parti, mais bien de prouver qu'elle est du vôtre.

« Cependant, monsieur le vicomte, si nous différons d'opinions, au moins sommes-nous d'accord dans les souhaits que nous formons pour le bonheur de la France.

« Agréez, je vous prie, etc., etc.

« LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

« Paris, 19 mai 1832.

« Monsieur le comte,

« On est toujours mal à l'aise pour répondre à des éloges ; quand celui qui les donne avec autant d'esprit que de convenance est de plus dans une condition sociale à laquelle se rattachent des souvenirs hors de pair, l'embarras redouble. Du moins, monsieur, nous nous rencontrons dans une sympathie

commune ; vous voulez avec votre jeunesse, comme moi avec mes vieux jours, l'honneur de la France. Il ne manquait plus à l'un et à l'autre, pour mourir de confusion ou de rire, que de voir le *juste-milieu* bloqué dans Ancône par les soldats du pape. Ah ! monsieur, où est votre oncle ? À d'autres que vous je dirais : Où est le tuteur des rois et le maître de l'Europe ? En défendant la cause de la légitimité, je ne me fais aucune illusion ; mais je pense que tout homme qui tient à l'estime publique doit rester fidèle à ses serments : lord Falkland, ami de la liberté et ennemi de la cour, se fit tuer à Newbury dans l'armée de Charles Ier. Vous vivrez, monsieur le comte, pour voir votre patrie libre et heureuse ; vous traversez des ruines parmi lesquelles je resterai, puisque je fais moi-même partie de ces ruines.

« Je m'étais flatté un moment de l'espoir de mettre cet été l'hommage de mon respect aux pieds de madame la duchesse de Saint-Leu : la fortune, accoutumée à déjouer mes projets, m'a encore trompé cette fois. J'aurais été heureux de vous remercier de vive voix de votre obligeante lettre ; nous aurions parlé d'une grande gloire et de l'avenir de la France, deux choses, monsieur le comte, qui vous touchent de près.

« CHATEAUBRIAND. »

Les Bourbons m'ont-ils jamais écrit des lettres pareilles à celles que je viens de produire ? Se sont-ils jamais doutés que je m'élevais au-dessus de tel faiseur de vers ou de tel politique de feuilleton ?

Lorsque, petit garçon, j'errais, compagnon des pâtres, sur les bruyères de Combourg, aurais-je pu croire qu'un temps viendrait où je marcherais entre les deux plus hautes puissances de la terre, puissances abattues, donnant le bras d'un côté à la famille de Saint-Louis, de l'autre à celle de Napoléon ; grandeurs ennemies qui s'appuient également, dans l'infortune qui les rapproche, sur l'homme faible et fidèle, sur l'homme dédaigné de la légitimité ?

Madame Récamier alla s'établir à Wolfsberg, château habité par M. Parquin[4985], dans le voisinage d'Arenenberg, séjour de madame la duchesse de Saint-Leu ; je restai deux jours à

Constance. Je vis tout ce qu'on pouvait voir : la halle où est le grenier public que l'on baptise *salle du Concile*, la prétendue statue de Huss, la place où Jérôme de Prague et Jean Huss furent, dit-on, brûlés ; enfin, toutes les abominations ordinaires de l'histoire et de la société.

Le Rhin, en sortant du lac, s'annonce bien comme un roi ; pourtant il n'a pu défendre Constance, qui a, si je ne me trompe, été saccagée par Attila, assiégée par les Hongrois, les Suédois, et prise deux fois par les Français.

Constance est le Saint-Germain de l'Allemagne ; les vieilles gens de la vieille société s'y sont retirés. Quand je frappais à une porte, m'enquérant d'un appartement pour madame de Chateaubriand, je rencontrais quelque chanoinesse, fille majeure ; quelque prince de race antique, électeur à demi-solde ; ce qui allait fort bien avec les clochers abandonnés et les couvents déserts de la ville. L'armée de Condé a combattu glorieusement sous les murs de Constance et semble avoir déposé son ambulance dans cette ville. J'eus le malheur de retrouver un vétéran émigré ; il me faisait l'honneur de m'avoir connu autrefois ; il avait plus de jours que de cheveux ; ses paroles ne finissaient point ; il ne pouvait se retenir et laissait aller ses années.

Madame la duchesse de Saint-Leu

XVI. Arenenberg. — Retour à Genève.

Le 29 d'août j'allai dîner à Arenenberg.

Arenenberg est situé sur une espèce de promontoire dans une chaîne de collines escarpées. La reine de Hollande, que l'épée avait faite et que l'épée a défaite, a bâti le château, ou, si l'on veut, le pavillon d'Arenenberg. On y jouit d'une vue étendue, mais triste. Cette vue domine le lac inférieur de Constance, qui n'est qu'une expansion du Rhin sur des prairies noyées. De l'autre côté du lac, on aperçoit des bois sombres, restes de la forêt Noire, quelques oiseaux blancs voltigeant sous un ciel gris et poussés par un vent glacé. Là, après avoir été assise sur un trône, après avoir été outrageusement calomniée, la reine Hortense est venue se percher sur un rocher ; en bas est l'île du lac où l'on a, dit-on, retrouvé la tombe de Charles le Gros, et où meurent à présent des serins qui demandent en vain le soleil des Canaries. Madame la duchesse de Saint-Leu était mieux à Rome : elle n'est pas cependant descendue par rapport à sa naissance et à sa première vie : au contraire, elle a monté ; son abaissement n'est que relatif à un accident de sa fortune ; ce ne sont pas là de ces chutes comme celle de madame la Dauphine, tombée de toute la hauteur des siècles.

Les compagnons et les compagnes de madame la duchesse de Saint-Leu étaient son fils, madame Salvage[4986], madame ***. En étrangers, il y avait madame Récamier, M. Vieillard[4987] et moi. Madame la duchesse de Saint-Leu se tirait fort bien de sa difficile position de reine et de demoiselle de Beauharnais.

Après le dîner, madame de Saint-Leu s'est mise à son piano avec M. Cottrau, grand jeune peintre à moustaches, à chapeau de paille, à blouse, au col de chemise rabattu, au costume

bizarre. Il chassait, il peignait, il chantait, il riait, spirituel et bruyant[4988].

Le prince Louis habite un pavillon à part, où j'ai vu des armes, des cartes topographiques et stratégiques ; industries qui faisaient, comme par hasard, penser au sang du conquérant sans le nommer : le prince Louis est un jeune homme studieux, instruit, plein d'honneur et naturellement grave.

Madame la duchesse de Saint-Leu m'a lu quelques fragments de ses mémoires : elle m'a montré un cabinet rempli de dépouilles de Napoléon. Je me suis demandé pourquoi ce vestiaire me laissait froid ; pourquoi ce petit chapeau, cette ceinture, cet uniforme porté à telle bataille me trouvaient si indifférent : j'étais bien plus troublé en racontant la mort de Napoléon à Sainte-Hélène ! La raison en est que Napoléon est notre contemporain ; nous l'avons tous vu et connu : il vit dans notre souvenir ; mais le héros est encore trop près de sa gloire. Dans mille ans, ce sera autre chose : il n'y a que les siècles qui aient donné le parfum de l'ambre à la sueur d'Alexandre ; attendons : d'un conquérant il ne faut montrer que l'épée.

Retourné à Wolfsberg avec madame Récamier, je partis la nuit : le temps était obscur et pluvieux ; le vent soufflait dans les arbres, et la hulotte lamentait : vraie scène de Germanie.

Madame de Chateaubriand arriva bientôt à Lucerne : l'humidité de la ville l'effraya, et Lugano étant trop cher, nous nous décidâmes à venir à Genève. Nous prîmes notre route par Sempach : le lac garde la mémoire d'une bataille qui assura l'affranchissement des Suisses, à une époque où les nations de ce côté-ci des Alpes avaient perdu leurs libertés. Au-delà de Sempach, nous passâmes devant l'abbaye de Saint-Urbain, tombant comme tous les monuments du christianisme. Elle est située dans un lieu triste, à l'orée d'une bruyère qui conduit à des bois : si j'eusse été libre et seul, j'aurais demandé aux moines quelque trou dans leurs murailles, pour y achever mes *Mémoires* auprès d'une chouette ; puis je serais allé finir mes jours sans rien faire sous le beau soleil fainéant de Naples ou de Palerme : mais les beaux pays et le printemps sont devenus des injures, des désastres et des regrets.

En arrivant à Berne, on nous apprit qu'il y avait une grande révolution dans la ville : j'avais beau regarder, les rues étaient désertes, le silence régnait, la terrible révolution s'accomplissait sans parler, à la paisible fumée d'une pipe au fond de quelque estaminet.

Madame Récamier ne tarda pas à nous rejoindre à Genève.

A Arenenberg

XVII. Coppet. — Tombeau de Madame de Staël. — Promenade.

Genève, fin de septembre 1832.

J'ai commencé à me remettre sérieusement au travail : j'écris le matin et je me promène le soir. Je suis allé hier visiter Coppet. Le château était fermé : on m'en a ouvert les portes ; j'ai erré dans les appartements déserts. Ma compagne de pèlerinage a reconnu tous les lieux où elle croyait voir encore son amie, ou assise à son piano, ou entrant, ou sortant, ou causant sur la terrasse qui borde la galerie ; madame Récamier a revu la chambre qu'elle avait habitée ; des jours écoulés ont remonté devant elle : c'était comme une répétition de la scène que j'ai peinte dans *René* : « Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas..... Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées..... Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux parents ! La famille de l'homme n'est que d'un jour ; le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. À peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère ! Le chêne voit germer ses glands autour de lui, il n'en est pas ainsi des enfants des hommes ! »

Je me rappelais aussi ce que j'ai dit, dans ces *Mémoires*, de ma dernière visite à Combourg, en partant pour l'Amérique. Deux mondes divers, mais liés par une secrète sympathie, nous occupaient, madame Récamier et moi. Hélas ! ces mondes isolés, chacun de nous les porte en soi ; car où sont les personnes qui ont vécu assez longtemps les unes près des autres pour n'avoir pas des souvenirs séparés ? Du château,

nous sommes entrés dans le parc ; le premier automne commençait à rougir et à détacher quelques feuilles ; le vent s'abattait par degrés et laissait ouïr un ruisseau qui fait tourner un moulin. Après avoir suivi les allées qu’elle avait coutume de parcourir avec madame de Staël, madame Récamier a voulu saluer ses cendres. À quelque distance du parc est un taillis mêlé d'arbres plus grands, et environné d'un mur humide et dégradé. Ce taillis ressemble à ces bouquets de bois au milieu des plaines que les chasseurs appellent des *remises* : c'est là que la mort a poussé sa proie et renfermé ses victimes.

Un sépulcre avait été bâti d'avance dans ce bois pour y recevoir M. Necker, madame Necker et madame de Staël : quand celle-ci est arrivée au rendez-vous, on a muré la porte de la crypte. L'enfant d'Auguste de Staël est resté en dehors, et Auguste lui-même, mort avant son enfant, a été placé sous une pierre, aux pieds de ses parents. Sur la pierre, sont gravées ces paroles tirées de l'Écriture : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant dans le ciel ?* Je ne suis point entré dans le bois ; madame Récamier a seule obtenu la permission d'y pénétrer. Resté assis sur un banc devant le mur d'enceinte, je tournais le dos à la France et j'avais les yeux attachés, tantôt sur la cime du Mont-Blanc, tantôt sur le lac de Genève : les nuages d'or couvraient l'horizon derrière la ligne sombre du Jura ; on eût dit d'une gloire qui s'élevait au-dessus d'un long cercueil. J'apercevais, de l'autre côté du lac, la maison de lord Byron[4989], dont le faîte était touché d'un rayon du couchant ; Rousseau n'était plus là pour admirer ce spectacle, et Voltaire, aussi disparu, ne s'en était jamais soucié. C'était au pied du tombeau de madame de Staël que tant d'illustres absents sur le même rivage se présentaient à ma mémoire : ils semblaient venir chercher l'ombre leur égale pour s'envoler au ciel avec elle et lui faire cortège pendant la nuit. Dans ce moment, madame Récamier, pâle et en larmes, est sortie du bocage funèbre elle-même comme une ombre. Si j'ai jamais senti à la fois la vanité et la vérité de la gloire et de la vie, c'est à l'entrée du bois silencieux, obscur, inconnu, où dort celle qui eut tant d'éclat et de renom, et envoyant ce que c'est que d'être

véritablement aimé.

Cette vesprée même, lendemain du jour de mes dévotions aux morts de Coppet, fatigué des bords du lac, je suis allé chercher, toujours avec madame Récamier, des promenades moins fréquentées. Nous avons découvert, en aval du Rhône, une gorge resserrée où le fleuve coule bouillonnant au-dessous de plusieurs moulins, entre des falaises rocheuses coupées de prairies. Une de ces prairies s'étend au pied d'une colline, sur laquelle, parmi un bouquet d'ormes, est plantée une maison.

Nous avons remonté et descendu plusieurs fois en causant cette bande étroite de gazon qui sépare le fleuve bruyant du silencieux coteau : combien est-il de personnes qu'on puisse ennuyer de ce que l'on a été et mener avec soi en arrière sur la trace de ses jours ? Nous avons parlé de ces temps, toujours pénibles et toujours regrettés, où les passions font le bonheur et le martyre de la jeunesse. Maintenant j'écris cette page à minuit, tandis que tout repose autour de moi et qu'à travers ma fenêtre je vois briller quelques étoiles sur les Alpes.

Madame Récamier va nous quitter, elle reviendra au printemps, et moi je vais passer l'hiver à évoquer mes heures évanouies, à les faire comparaître une à une au tribunal de ma raison. Je ne sais si je serai bien impartial et si le juge n'aura pas trop d'indulgence pour le coupable. Je passerai l'été prochain dans la patrie de Jean-Jacques. Dieu veuille que je ne gagne pas la maladie du rêveur. Et puis, quand l'automne sera revenu, nous irons en Italie : *Italiam !* c'est mon éternel refrain.

XVIII. Lettre au prince Louis-Napoléon.

Genève, octobre 1832.

Le prince Louis-Napoléon m'ayant donné sa brochure intitulée : *Rêveries politiques*, je lui ai écrit cette lettre :

« Prince,

« J'ai lu avec attention la petite brochure que vous avez bien voulu me confier. J'ai mis par écrit, comme vous l'avez désiré, quelques réflexions naturellement nées des vôtres et que j'avais déjà soumises à votre jugement. Vous savez, prince, que mon jeune roi est en Écosse, que tant qu'il vivra il ne peut y avoir pour moi d'autre roi de France que lui ; mais si Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait rejeté la race de saint Louis, si les mœurs de notre patrie ne lui rendaient pas l'état républicain possible, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre.

« Je suis, etc., etc.,

« CHATEAUBRIAND. »

XIX. Lettres au ministre de la Justice, au président du Conseil, à madame la duchesse de Berry. — J'écris mon mémoire sur la captivité de la princesse. — Circulaire aux rédacteurs en chef des journaux.

Paris, rue d'Enfer, janvier 1833

J'avais beaucoup rêvé de cet avenir prochain que je m'étais fait et auquel je croyais toucher. À la tombée du jour, j'allais vaguer dans les détours de l'Arve, du côté de Salève. Un soir, je vis entrer M. Berryer ; il revenait de Lausanne et m'apprit l'arrestation de madame la duchesse de Berry[4990] ; il n'en savait pas les détails. Mes projets de repos furent encore une fois renversés. Quand la mère de Henri V avait cru à des succès, elle m'avait donné mon congé ; son malheur déchirait son dernier billet et me rappelait à sa défense. Je partis sur-le-champ de Genève, après avoir écrit aux ministres. Arrivé dans ma rue d'Enfer, j'adressai aux rédacteurs en chef des journaux la circulaire suivante :

« Monsieur,

« Arrivé à Paris le 17 de ce mois, j'écrivis le 18 à M. le ministre de la justice[4991] pour m'informer si la lettre que j'avais eu l'honneur de lui envoyer de Genève, le 12, pour madame la duchesse de Berry, lui était parvenue et s'il avait eu la bonté de la faire passer à Madame.

« Je sollicitais en même temps de M. le garde des sceaux l'autorisation nécessaire pour me rendre à Blaye auprès de la

princesse.

« M. le garde des sceaux me voulut bien répondre, le 19, qu'il avait transmis mes lettres au président du conseil[4992] et que c'était à lui qu'il me fallait adresser. J'écrivis en conséquence, le 20, à M. le ministre de la guerre. Je reçois aujourd'hui, 22, sa réponse du 21 : Il regrette, d'être dans la nécessité de m'annoncer que le gouvernement n'a pas jugé qu'il y ait lieu d'accéder à mes demandes. Cette décision a mis un terme à mes démarches auprès des autorités.

« Je n'ai jamais eu la prétention, monsieur, de me croire capable de défendre seul la cause du malheur et de la France. Mon dessein, si l'on m'avait permis de parvenir aux pieds de l'auguste prisonnière, était de lui proposer pour l'occurrence la formation d'un conseil d'hommes plus éclairés que moi. Outre les personnes honorables et distinguées qui se sont déjà présentées, j'aurais pris la liberté d'indiquer au choix de Madame M. le marquis de Pastoret, M. Lainé, M. de Villèle, etc., etc.

« Maintenant, monsieur, écarté officiellement, je rentre dans mon droit privé. Mes *Mémoires sur la vie et la mort de M. le duc de Berry*, enveloppés dans les cheveux de la veuve aujourd'hui captive, reposent auprès du cœur que Louvel rendit plus semblable à celui d'Henri IV. Je n'ai point oublié cet insigne honneur, dont le moment actuel me demande compte et me fait sentir toute la responsabilité.

« Je suis, monsieur, etc., etc.

« CHATEAUBRIAND. »

Pendant que j'écrivais cette circulaire aux journaux, j'avais trouvé le moyen de faire passer ce billet à madame la duchesse de Berry :

« Paris, ce 23 novembre 1832.

« Madame,

« J'ai eu l'honneur de vous adresser de Genève une première lettre en date du 12 de ce mois[4993]. Cette lettre,

dans laquelle je vous suppliais de me faire l'honneur de me choisir pour l'un de vos défenseurs, a été imprimée dans les journaux.

« La cause de Votre Altesse Royale peut être traitée individuellement par tous ceux qui, sans y être autorisés, auraient des vérités utiles à faire connaître ; mais si Madame désire qu'on s'en occupe en son propre nom, ce n'est pas un seul homme, mais un conseil d'hommes politiques et de légistes qui doit être chargé de cette haute affaire. Dans ce cas, je demanderais que Madame voulût bien m'adjoindre (avec les personnes dont elle aurait fait choix) M. le comte de Pastoret, M. Hyde de Neuville, M. de Villèle, M. Lainé, M. Royer-Collard, M. Pardessus, M. Mandaroux-Vertamy, M. de Vaufreland.

« J'avais aussi pensé, madame, qu'on aurait pu appeler à ce conseil quelques hommes d'un grand talent et d'une opinion contraire à la nôtre ; mais peut-être serait-ce les placer dans une fausse position, les obliger à faire un sacrifice d'honneur et de principe, dont les esprits élevés et les consciences droites ne s'arrangent pas.

« CHATEAUBRIAND. »

Vieux soldat discipliné, j'accourais donc pour m'aligner dans le rang et marcher sous mes capitaines : réduit par la volonté du pouvoir à un duel, je l'acceptai. Je ne m'attendais guère à venir, de la tombe du mari, combattre auprès de la prison de la veuve.

En supposant que je dusse rester seul, que j'eusse mal compris ce qui convient à la France, je n'en étais pas moins dans la voie de l'honneur. Or, il n'est pas inutile aux hommes qu'un homme s'immole à sa conscience ; il est bon que quelqu'un consente à se perdre pour demeurer ferme à des principes dont il a la conviction et qui tiennent à ce qu'il y a de noble dans notre nature : ces dupes sont les contradicteurs nécessaires du fait brutal, les victimes chargées de prononcer le *veto* de l'opprimé contre le triomphe de la force. On loue les Polonais ; leur dévouement est-il autre chose qu'un sacrifice ? il

n'a rien sauvé ; il ne pouvait rien sauver : dans les idées mêmes de mes adversaires, le dévouement sera-t-il stérile pour la race humaine ?

Je préfère, dit-on, une famille à ma patrie : non, je préfère au parjure la fidélité à mes serments, le monde moral à la société matérielle ; voilà tout : pour ce qui est de la famille, je ne m'y consacre que dans la persuasion qu'elle était essentiellement utile à la France ; je confonds sa postérité avec celle de la patrie, et lorsque je déplore les malheurs de l'une, je déplore les désastres de l'autre : vaincu, je me suis prescrit des devoirs, comme les vainqueurs se sont imposé des intérêts. Je tâche de me retirer du monde avec ma propre estime ; dans la solitude, il faut prendre garde au choix que l'on fait de sa compagne.

XX. Extrait du *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*.

Paris, rue d'Enfer.

En France, pays de vanité, aussitôt qu'une occasion de faire du bruit se présente, une foule de gens la saisissent : les uns agissent par bon cœur, les autres par la conscience qu'ils ont de leur mérite. J'eus donc beaucoup de concurrents ; ils sollicitèrent, ainsi que moi, de madame la duchesse de Berry, l'honneur de la défendre. Du moins, ma présomption à m'offrir pour champion à la princesse était un peu justifiée par d'anciens services : si je ne jetais pas dans la balance l'épée de Brennus, j'y mettais mon nom : tout peu important qu'il est, il avait déjà remporté quelques victoires pour la monarchie. J'ai ouvert mon *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*[4994] par une considération dont je suis vivement frappé ; je l'ai souvent reproduite, et il est probable que je la reproduirai encore.

« On ne cesse, disais-je, de s'étonner des événements ; toujours on se figure d'atteindre le dernier ; toujours la révolution recommence. Ceux qui, depuis quarante années, marchent pour arriver au terme, gémissent ; ils croyaient s'asseoir quelques heures au bord de leur tombe : vain espoir ! le temps frappe ces voyageurs pantelants et les force d'avancer. Que de fois, depuis qu'ils cheminent, la vieille monarchie est tombée à leurs pieds ! à peine échappés à ces écroulements successifs, ils sont obligés d'en traverser de nouveau les décombres et la poussière. Quel siècle verra la fin du mouvement ?

« La Providence a voulu que les générations de passage destinées à des jours immémorés fussent petites, afin que le

dommage fût de peu. Aussi voyons-nous que tout avorte, que tout se dément, que personne n'est semblable à soi-même et n'embrasse toute sa destinée, qu'aucun événement ne produit ce qu'il contenait et ce qu'il devait produire. Les hommes supérieurs de l'âge qui expire s'éteignent ; auront-ils des successeurs ? Les ruines de Palmyre aboutissent à des sables. »

De cette observation générale passant aux faits particuliers, j'expose, dans mon argumentation, qu'on pouvait agir avec madame la duchesse de Berry par des mesures arbitraires, en la considérant comme prisonnière de police, de guerre, d'État, ou en demandant aux Chambres un bill d'*attainder* ; qu'on pouvait la soumettre à la compétence des lois, en lui appliquant la loi d'exception Briqueville, ou la loi commune du code ; qu'on pouvait regarder sa personne comme inviolable et sacrée.

Les ministres soutenaient la première opinion, les hommes de Juillet la seconde, les royalistes la troisième.

Je parcours ces diverses suppositions : je prouve que si madame la duchesse de Berry était descendue en France, elle n'y avait été attirée que parce qu'elle entendait les opinions demander un autre présent, appeler un autre avenir.

Infidèle à son extraction populaire, la révolution sortie des journées de Juillet a répudié la gloire et courtisé la honte. Excepté dans quelques cours dignes de lui donner asile, la liberté, devenue l'objet de la dérision de ceux qui en faisaient leur cri de ralliement, cette liberté que des bateleurs se renvoient à coups de pied, cette liberté étranglée après flétrissure au tourniquet des lois d'exception, transformera, par son anéantissement, la révolution de 1830 en une cynique duperie.

Là-dessus, et pour nous délivrer tous, madame la duchesse de Berry est arrivée. La fortune l'a trahie ; un juif l'a vendue ; un ministre l'a achetée. Si l'on ne veut pas agir contre elle par mesure de police, il ne reste plus qu'à la traduire en cour d'assises. Je le suppose ainsi, et j'ai mis en scène le défenseur de la princesse ; puis, après avoir fait parler le défenseur, je m'adresse à l'accusateur :

« Avocat, levez-vous :

« Établissez doctement que Caroline-Ferdinande de Sicile, veuve de Berry, nièce de feu Marie-Antoinette d'Autriche, veuve Capet, est coupable de réclamation envers un homme réputé oncle et tuteur d'un orphelin nommé Henri ; lequel oncle et tuteur serait, selon le dire calomnieux de l'*accusée*, détenteur de la couronne d'un pupille, lequel pupille prétend impudemment avoir été roi depuis le jour de l'abdication du ci-devant Charles X, et de l'ex-dauphin, jusqu'au jour de l'élection du roi des Français.

« À l'appui de votre plaidoirie, que les juges fassent comparaître d'abord Louis-Philippe comme témoin à charge ou à décharge, si mieux n'aime se récuser comme parent. Ensuite, que les juges confrontent avec l'*accusée* le descendant du grand traître ; que l'Iscariote en qui Satan était entré, *entravit Satanas in Judam*, dise combien il a reçu de deniers pour le marché, etc., etc.

« Puis, d'après l'expertise des lieux, il sera prouvé que l'*accusée* a été pendant six heures à la géhenne de feu dans un espace trop étroit où quatre personnes pouvaient à peine respirer, ce qui a fait dire contumélieusement à la torturée qu'on lui faisait la *guerre à la saint Laurent*. Or, Caroline-Ferdinande, étant pressée par ses complices contre la plaque ardente, le feu aurait pris deux fois à ses vêtements, et, à chaque coup que les gendarmes portaient en dehors à l'âtre embrasé, la commotion se serait étendue au cœur de la délinquante et lui aurait fait vomir des bouillons de sang.

« Puis, en présence de l'image du Christ, on déposera comme pièce de conviction, sur le bureau, la robe brûlée : car il faut qu'il y ait toujours une robe jetée au sort dans ces marchés de Judas. »

Madame la duchesse de Berry a été mise en liberté par un acte arbitraire du pouvoir et lorsqu'on a cru l'avoir déshonorée. Le tableau que je traçais de la plaidoirie fit sentir à Philippe l'odieux d'un jugement public, et le détermina à une grâce à laquelle il pensait avoir attaché un supplice : les païens, sous le règne de Sévère, jetèrent aux bêtes une jeune femme chrétienne nouvellement délivrée. Ma brochure, dont il ne reste

aujourd'hui que des phrases, a eu son résultat historique important.

Je m'attendris encore en copiant l'apostrophe qui termine mon écrit : c'est, j'en conviens, une folle dépense de larmes.

« Illustre captive de Blaye, MADAME ! que votre héroïque présence sur une terre qui se connaît en héroïsme amène la France à vous répéter ce que mon indépendance politique m'a acquis le droit de vous dire : *Madame, votre fils est mon roi !* Si la Providence m'inflige encore quelques heures, verrai-je vos triomphes, après avoir eu l'honneur d'embrasser vos adversités ? Recevrai-je ce loyer de ma foi ? Au moment où vous reviendriez heureuse, j'irais avec joie achever dans la retraite des jours commencés dans l'exil. Hélas ! je me désole de ne pouvoir rien pour vos présentes destinées ! Mes paroles se perdent inutilement autour des murs de votre prison : le bruit des vents, des flots et des hommes, au pied de la forteresse solitaire, ne laissera pas même monter jusqu'à vous ces derniers accents d'une voix fidèle. »

XXI. Mon procès.

Paris mars 1833.

Quelques journaux ayant répété la phrase : *Madame, votre fils est mon roi*, ont été traduits devant les tribunaux pour délit de presse ; je me suis trouvé enveloppé dans la poursuite. Cette fois, je n'ai pu décliner la compétence des juges ; je devais essayer de sauver par ma présence les hommes attaqués pour moi ; il y allait de mon honneur de répondre de mes œuvres.

De plus, la veille de mon appel au tribunal, le *Moniteur* avait donné la déclaration de madame la duchesse de Berry[4995] ; si je m'étais absenté, on aurait cru que le parti royaliste reculait, qu'il abandonnait l'infortune et rougissait de la princesse dont il avait célébré l'héroïsme.

Il ne manquait pas de conseillers timides qui me disaient : « Faites défaut ; vous serez trop embarrassé avec votre phrase : *Madame, votre fils est mon roi.* — Je la crierai encore plus haut, » répondis-je. Je me rendis dans la salle même où jadis était installé le tribunal révolutionnaire ; où Marie-Antoinette avait comparu, où mon frère avait été condamné. La révolution de Juillet a fait enlever le crucifix dont la présence, en consolant l'innocence, faisait trembler le juge.

Mon apparition devant les juges a eu un effet heureux ; elle a contrebalancé un moment l'effet de la déclaration du *Moniteur*, et maintenu la mère de Henri V au rang où sa courageuse aventure l'avait placée : on a douté, quand on a vu que le parti royaliste osait braver l'événement et ne se tenait pas pour battu.

Je n'avais point voulu d'avocat, mais M. Ledru, qui s'était attaché à moi lors de ma détention, a voulu parler : il s'est troublé et m'a fait beaucoup de peine. M. Berryer, qui plaidait

pour *la Quotidienne*, a pris indirectement ma défense. À la fin des débats, j'ai appelé le jury la *pairie universelle*, ce qui n'a pas peu contribué à notre acquittement à tous[4996].

Rien de remarquable n'a signalé ce procès dans la terrible chambre qui avait retenti de la voix de Fouquier-Tinville et de Danton ; il n'y a eu d'amusant que l'argumentation de M. Persil : voulant démontrer ma culpabilité, il citait cette phrase de ma brochure : *Il est difficile d'écraser ce qui s'aplatit sous les pieds*, et il s'écriait : « Sentez-vous, messieurs, tout ce qu'il y a de méprisant dans ce paragraphe, *il est difficile d'écraser ce qui s'aplatit sous les pieds* ? » et il faisait le mouvement d'un homme qui écrase sous ses pieds quelque chose. Il recommençait triomphant : les rires de l'auditoire recommençaient. Ce brave homme ne s'apercevait ni du contentement de l'auditoire à la malencontreuse phrase, ni du ridicule parfait dont il était en trépignant dans sa robe noire comme s'il eût dansé, en même temps que son visage était pâle d'inspiration et ses yeux hagards d'éloquence[4997].

Lorsque les jurés rentrèrent et prononcèrent *non coupable*, des applaudissements éclatèrent, je fus environné par des jeunes gens qui avaient pris pour entrer des robes d'avocats : M. Carrel était là.

La foule grossit à ma sortie ; il y eut une rixe dans la cour du palais entre mon escorte et les sergents de ville. Enfin, je parvins à grand-peine chez moi au milieu de la foule qui suivait mon fiacre en criant : *Vive Chateaubriand*[4998] *!*

Dans un autre temps, cet acquittement eût été très significatif ; déclarer qu'il n'était pas coupable de dire à la duchesse de Berry : *Madame, votre fils est mon roi*, c'était condamner la révolution de Juillet ; mais aujourd'hui cet arrêt ne signifie rien, parce qu'il n'y a en toute chose ni opinion ni durée. En vingt-quatre heures tout est changé ; je serais condamné demain pour le fait sur lequel j'ai été acquitté aujourd'hui.

Je suis allé mettre ma carte chez les jurés et notamment chez M. Chevet[4999], l'un des membres de la *pairie universelle*.

Il avait été plus aisé à l'honnête citoyen de trouver dans sa

conscience un arrêt en ma faveur qu'il ne m'eût été facile de trouver dans ma poche l'argent nécessaire pour joindre au bonheur de l'acquittement le plaisir de faire chez mon juge un bon dîner : M. Chevet a prononcé avec plus d'équité sur la *légitimité*, l'*usurpation* et sur l'auteur du *Génie du christianisme* que beaucoup de publicistes et de censeurs.

XXII. Popularité.

Paris, avril 1833.

Le *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry* m'a valu dans le parti royaliste une immense popularité. Les députations et les lettres me sont arrivées de toutes parts. J'ai reçu du nord et du midi de la France des adhésions couvertes de plusieurs milliers de signatures. Elles demandent toutes, en s'en référant à ma brochure, la mise en liberté de madame la duchesse de Berry. Quinze cents jeunes gens de Paris sont venus me complimenter, non sans un grand émoi de la police ; j'ai reçu une coupe de vermeil avec cette inscription : À *Chateaubriand les Villeneuvois fidèles (Lot-et-Garonne)*.[5000] Une ville du Midi m'a envoyé de très bon vin pour remplir cette coupe, mais je ne bois pas. Enfin, la France légitimiste a pris pour devise ces mots : Madame, votre fils est mon roi ! et plusieurs journaux les ont adoptés pour épigraphe ; on les a gravés sur des colliers et sur des bagues. Je serai le premier à avoir dit en face de l'usurpation une vérité que personne n'osait dire, et, chose étrange ! je crois moins au retour de Henri V que le plus misérable juste-milieu ou le plus violent républicain.

Au reste, je n'entends pas le mot usurpation dans le sens étroit que lui donne le parti royaliste ; il y aurait beaucoup de choses à dire sur ce mot, comme sur celui de légitimité : mais il y a véritablement usurpation, et usurpation de la pire espèce, dans le tuteur qui dépouille le pupille et proscrit l'orphelin. Toutes ces grandes phrases « qu'il fallait sauver la patrie » sont des prétextes que fournit à l'ambition une politique immorale. Vraiment, ne faudrait-il pas regarder la lâcheté de votre usurpation comme un effort de votre vertu ! Seriez-vous, par hasard, Brutus sacrifiant ses fils à la grandeur de Rome ?

J'ai pu comparer dans ma vie la renommée littéraire à la popularité ; la première, pendant quelques heures, m'a plu, mais cet amour de renommée a passé vite. Quant à la popularité, elle m'a trouvé indifférent, parce que, dans la Révolution, j'ai trop vu d'hommes entourés de ces masses qui, après les avoir élevés sur le pavois, les précipitaient dans l'égout. Démocrate par nature, aristocrate par mœurs, je ferais très volontiers l'abandon de ma fortune et de ma vie au peuple, pourvu que j'eusse peu de rapports avec la foule. Toutefois, j'ai été extrêmement sensible au mouvement des jeunes gens de Juillet qui me portèrent en triomphe à la Chambre des pairs ; c'est qu'ils ne m'y portaient pas pour être leur chef et parce que je pensais comme eux ; ils rendaient seulement justice à un ennemi : ils reconnaissaient en moi un homme de liberté et d'honneur ; cette générosité me touchait. Mais cette autre popularité que je viens d'acquérir dans mon propre parti ne m'a pas causé d'émotion ; entre les royalistes et moi il y a quelque chose de glacé : nous désirons le même roi ; à cela près, la plupart de nos vœux sont opposés.

Livre III

I. Infirmerie de Marie-Thérèse. — II. Lettre de Madame la duchesse de Berry, de la citadelle de Blaye. — III. Départ de Paris. — Calèche de M. de Talleyrand. — Bâle. — Journal de Paris à Prague, du 14 au 24 mai 1833, écrit au crayon dans la voiture, à l'encre dans les auberges. — IV. Bords du Rhin. — Saut du Rhin. — Moskirch. — Orage. — V. Le Danube. — Ulm. — VI. Blenheim. — Louis XIV. — Forêt hercynienne. — Les Barbares. — Sources du Danube. — VII. Ratisbonne. — Fabrique d'empereurs. — Diminution de la vie sociale à mesure qu'on s'éloigne de la France. — Sentiments religieux des Allemands. — VIII. Arrivée à Waldmünchen. — Douane autrichienne. — L'entrée en Bohême refusée. — Séjour à Waldmünchen. — Lettres au comte de Choteck. — Inquiétudes. — Le viatique. — IX. Chapelle. — Ma chambre d'auberge. — Description de Waldmünchen. — X. Lettre du comte de Choteck. — La paysanne. — Départ de Waldmünchen. — Douane autrichienne. — Entrée en Bohême. — Forêt de pins. — Conversation avec la lune. — Pilsen. — Grands chemins du nord. — Vue de Prague.

Ce livre a été écrit, d'abord à Paris le 9 mai 1833 et jours suivants, — puis, du 14 au 24 mai, sur la route de Paris à Prague.

I. Infirmerie de Marie-Thérèse. — Lettre de Madame la duchesse de Berry, de la citadelle de Blaye.

Paris, rue d'Enfer, 9 mai 1833.

J'ai amené la série des derniers faits jusqu'à ce jour : pourrai-je enfin reprendre mon travail ? Ce travail consiste dans les diverses parties de ces *Mémoires* non encore achevées. J'aurai quelque difficulté à m'y remettre ex abrupto, car j'ai la tête préoccupée des choses du moment ; je ne suis pas dans les dispositions convenables pour recueillir mon passé dans le calme où il dort, tout agité qu'il fut quand il était à l'état de vie. J'ai pris la plume pour écrire ; sur qui et à propos de quoi ? je l'ignore.

En parcourant des regards le journal dans lequel depuis six mois je me rends compte de ce que je fais et de ce qui m'arrive, je vois que la plupart des pages sont datées de la rue d'Enfer.

Le pavillon que j'habite près de la barrière pouvait monter à une soixantaine de mille francs ; mais, à l'époque de la hausse des terrains, je l'achetai beaucoup plus cher, et je ne l'ai pu jamais payer : il s'agissait de sauver l'Infirmerie de Marie-Thérèse fondée par les soins de madame de Chateaubriand et contiguë au pavillon ; une compagnie d'entrepreneurs se proposait d'établir un café et des *montagnes russes* dans le susdit pavillon, bruit qui ne va guère avec l'agonie.

Ne suis-je pas heureux de mes sacrifices ? sans doute ; on est toujours heureux de secourir les malheureux ; je partagerais volontiers aux nécessiteux le peu que je possède ; mais je ne sais si cette disposition bienfaisante s'élève chez moi jusqu'à la vertu. Je suis bon comme un condamné qui prodigue ce qui ne lui servira plus dans une heure. À Londres le patient qu'on va

pendre vend sa peau pour boire : je ne vends pas la mienne, je la donne aux fossoyeurs.

Une fois ma maison achetée, ce que j'avais de mieux à faire était de l'habiter ; je l'ai arrangée telle qu'elle est. Des fenêtres du salon on aperçoit d'abord ce que les Anglais appellent *pleasure-ground*, avant-scène formée d'un gazon et de massifs d'arbustes. Au-delà de ce pourpris, par-dessus un mur d'appui que surmonte une barrière blanche losangée, est un champ variant de cultures et consacré à la nourriture des bestiaux de l'*Infirmerie*. Au-delà de ce champ vient un autre terrain séparé du champ par un autre mur d'appui à claire-voie verte, entrelacée de viornes et de rosiers du Bengale ; cette marche de mon État consiste en un bouquet de bois, un préau et une allée de peupliers. Ce recoin est extrêmement solitaire, il ne me rit point comme le recoin d'Horace, *angulus ridet*. Tout au contraire, j'y ai quelquefois pleuré. Le proverbe dit : *Il faut que jeunesse se passe*. L'arrière-saison a aussi quelque frasque à passer :

> Les pleurs et la pitié,
> Sorte d'amour ayant ses charmes.
> (LA FONTAINE.)

Mes arbres sont de mille sortes. J'ai planté vingt-trois cèdres de Salomon et deux chênes de druides : ils font les cornes à leur maître de peu de durée, *brevem dominum*. Un mail, double allée de marronniers, conduit du jardin supérieur au jardin inférieur ; le long du champ intermédiaire la déclivité du sol est rapide.

Ces arbres, je ne les ai pas choisis comme à la *Vallée-aux-Loups* en mémoire des lieux que j'ai parcourus : qui se plaît au souvenir conserve des espérances. Mais lorsqu'on n'a ni enfants, ni jeunesse, ni patrie, quel attachement peut-on porter à des arbres dont les feuilles, les fleurs, les fruits ne sont plus les chiffres mystérieux employés au calcul des époques d'illusion ? En vain on me dit : « Vous rajeunissez, » croit-on me faire prendre pour ma dent de lait ma dent de sagesse ? encore celle-ci ne m'est venue que pour manger un pain amer sous la royauté du 7 août. Au reste mes arbres ne s'informent guère

s'ils servent de calendrier à mes plaisirs ou d'extraits mortuaires à mes ans ; ils croissent chaque jour, du jour que je décrois : ils se marient à ceux de l'enclos des Enfants trouvés et du boulevard d'Enfer qui m'enveloppent. Je n'aperçois pas une maison ; à deux cents lieues de Paris je serais moins séparé du monde. J'entends bêler les chèvres qui nourrissent les orphelins délaissés. Ah ! si j'avais été comme eux dans les bras de saint Vincent de Paul ! né d'une faiblesse, obscur et inconnu comme elle, je serais aujourd'hui quelque ouvrier sans nom, n'ayant rien eu à démêler avec les hommes ne sachant ni pourquoi ni comment j'étais venu à la vie, ni comment ni pourquoi j'en dois sortir.

La démolition d'un mur m'a mis en communication avec l'Infirmerie de Marie-Thérèse ; je me trouve à la fois dans un monastère, dans une ferme, un verger et un parc. Le matin à cinq heures je m'éveille au son de l'*Angelus ;* j'entends de mon lit le chant des prêtres dans la chapelle ; je vois de ma fenêtre un calvaire qui s'élève entre un noyer et un sureau : des vaches, des poules, des pigeons et des abeilles ; des sœurs de charité en robe d'étamine noire et en cornette de basin blanc, des femmes convalescentes, de vieux ecclésiastiques vont errant parmi les lilas, les azalées, les pompadouras et les rhododendrons du jardin, parmi les rosiers, les groseilliers, les framboisiers et les légumes du potager. Quelques-uns de mes curés octogénaires étaient exilés avec moi : après avoir mêlé ma misère à la leur sur les pelouses de Kensington j'ai offert à leurs derniers pas les gazons de mon hospice ; ils y traînent leur vieillesse religieuse comme les plis du voile du sanctuaire.

J'ai pour compagnon un gros chat gris-roux à bandes noires transversales, né au Vatican dans la loge de Raphaël : Léon XII l'avait élevé dans un pan de sa robe où je l'avais vu avec envie lorsque le pontife me donnait mes audiences d'ambassadeur. Le successeur de saint Pierre étant mort, j'héritai du chat sans maître, comme je l'ai dit en racontant mon ambassade de Rome. On l'appelait *Micetto*, surnommé le *chat du pape*. Il jouit en cette qualité d'une extrême considération auprès des âmes pieuses. Je cherche à lui faire oublier l'exil, la chapelle Sixtine et

le soleil de cette coupole de Michel-Ange sur laquelle il se promenait loin de la terre.

Ma maison, les divers bâtiments de l'*Infirmerie* avec leur chapelle et la sacristie gothique, ont l'air d'une colonie ou d'un hameau. Dans les jours de cérémonie, la religion cachée chez moi, la vieille monarchie à mon hôpital, se mettent en marche. Des processions, composées de tous nos infirmes, précédés des jeunes filles du voisinage, passent en chantant sous les arbres avec le Saint-Sacrement, la croix et la bannière. Madame de Chateaubriand les suit le chapelet à la main, fière du troupeau objet de sa sollicitude. Les merles sifflent, les fauvettes gazouillent, les rossignols luttent avec les hymnes. Je me reporte aux Rogations dont j'ai décrit la pompe champêtre : de la théorie du christianisme, j'ai passé à la pratique.

Mon gîte fait face à l'occident. Le soir, la cime des arbres éclairés par derrière grave sa silhouette noire et dentelée sur l'horizon d'or. Ma jeunesse revient à cette heure ; elle ressuscite ces jours écoulés que le temps à réduits à l'insubstance de fantômes. Quand les constellations percent leur voûte bleue, je me souviens de ce firmament splendide que j'admirais du giron des forêts américaines, ou du sein de l'Océan. La nuit est plus favorable que le jour aux réminiscences du voyageur ; elle lui cache les paysages qui lui rappelleraient les lieux qu'il habite ; elle ne lui laisse voir que les astres, d'un aspect semblable, sous les différentes latitudes du même hémisphère. Alors il reconnaît ces étoiles qu'il regardait de tel pays, à telle époque ; les pensées qu'il eut, les sentiments qu'il éprouva dans les diverses parties de la terre, remontent et s'attachent au même point du ciel.

Nous n'entendons parler du monde à l'*Infirmerie* qu'aux deux quêtes publiques et un peu le dimanche : ces jours-là, notre hospice est changé en une espèce de paroisse. La sœur supérieure prétend que de belles dames viennent à la messe dans l'espérance de me voir ; économe industrieuse, elle met à contribution leur curiosité : en leur promettant de me montrer, elle les attire dans le laboratoire ; une fois prises à ce trébuchet, elle leur cède bon gré, mal gré, pour de l'argent, des drogues en

sucre. Elle me fait servir à la vente du chocolat fabriqué au profit de ses malades, comme La Martinière m'associait au débit de l'eau de groseilles qu'il avalait au succès de ses amours. La sainte femme dérobe aussi des trognons de plume dans l'encrier de madame de Chateaubriand ; elle les négocie parmi les royalistes de pure race, affirmant que ces trognons précieux ont écrit le *superbe Mémoire sur la captivité de madame la duchesse du Berry*.

Quelques bons tableaux de l'école espagnole et italienne, une Vierge de Guérin, la *Sainte Thérèse*, dernier chef-d'oeuvre du peintre de Corinne[5001], nous font tenir aux arts. Quant à l'histoire, nous aurons bientôt à l'hospice la sœur du marquis de Favras et la fille de madame Roland : la monarchie et la république m'ont chargé d'expier leur ingratitude et de nourrir leurs invalides.

C'est à qui sera reçu à *Marie-Thérèse*. Les pauvres femmes obligées d'en sortir quand elles ont recouvré la santé se logent aux environs de l'*Infirmerie*, se flattant de retomber malades et d'y rentrer. Rien n'y sent l'hôpital : la juive, la protestante, la catholique, l'étrangère, la Française y reçoivent les soins d'une délicate charité qui se déguise en affectueuse parenté : chacune des affligées croit reconnaître sa mère. J'ai vu une Espagnole, belle comme Dorothée, *la perle de Séville* mourir à seize ans de la poitrine, dans le dortoir commun, se félicitant de son bonheur, regardant en souriant avec de grands yeux noirs à demi éteints, une figure pâle et amaigrie, madame la Dauphine, qui lui demandait de ses nouvelles et l'assurait qu'elle serait bientôt guérie. Elle expira le soir même loin de la Mosquée de Cordoue et des bords du Guadalquivir, son fleuve natal : « D'où es-tu ? — Espagnole — Espagnole et ici ! » (Lope de Véga.)

Grand nombre de veuves de chevaliers de Saint-Esprit sont nos habituées ; elles apportent avec elles la seule chose qui leur reste, les portraits de leurs maris en uniforme de capitaine d'infanterie : habit blanc, revers roses ou bleu de ciel, frisure à l'oiseau royal. On les met au grenier. Je ne puis voir leur régiment sans rire : si l'ancienne monarchie eût subsisté, j'augmenterais aujourd'hui le nombre de ces portraits, je ferais

dans quelque corridor abandonné la consolation de mes petits-neveux. « C'est votre grand-oncle François, le capitaine au régiment de Navarre : il avait bien de l'esprit ! il a fait dans *le Mercure* le logogriphe qui commence par ces mots : *Retranchez ma tête*, et dans *l'Almanach des Muses* la pièce fugitive : *le Cri du coeur*. »

Quand je suis las de mes jardins, la plaine de Montrouge les remplace. J'ai vu changer cette plaine : que n'ai-je pas vu changer ! Il y a vingt-cinq ans qu'en allant à Méréville, au Marais, à la Vallée-aux-Loups, je passais par la barrière du Maine ; on n'apercevait à droite et à gauche de la chaussée que des moulins, les roues des grues aux trouées des carrières et la pépinière de Cels, ancien ami de Rousseau. Desnoyers bâtit ses salons de *cent couverts* pour les soldats de la garde impériale, qui venaient trinquer entre chaque bataille gagnée, entre chaque royaume abattu. Quelques guinguettes s'élevèrent autour des moulins, depuis la barrière du Maine jusqu'à la barrière du Mont Parnasse. Plus haut était le *Moulin janséniste* et la petite maison de Lauzun pour contraste. Auprès des guinguettes furent plantés des acacias, ombrage des pauvres comme l'eau de Seltz est le vin de Champagne des gueux. Un théâtre forain fixa la population nomade des bastringues ; un village se forma avec une rue pavée, des chansonniers et des gendarmes, Amphions et Cécrops de la police.

Pendant que les vivants s'établissaient, les morts réclamaient leur place. On enferma, non sans opposition des ivrognes, un cimetière dans une enceinte où fut enclos un moulin ruiné, comme la tour des *Abois* : c'est là que la mort porte chaque jour le grain qu'elle a recueilli ; un simple mur la sépare des danses, de la musique, des tapages nocturnes ; les bruits d'un moment, les mariages d'une heure les séparent du silence sans terme, de la nuit sans fin et des noces éternelles.

Je parcours souvent ce cimetière moins vieux que moi, ou les vers qui rongent les morts ne sont pas encore morts ; je lis les épitaphes : que de femmes de seize à trente ans sont devenues la proie de la tombe ! heureuses de n'avoir vécu que leur jeunesse ! La duchesse de Gèvres, dernière goutte du sang de

Du Guesclin, squelette d'un autre âge, fait son somme au milieu des dormeurs plébéiens.

Dans cet exil nouveau, j'ai déjà d'anciens amis : M. Lemoine y repose. Secrétaire de M. de Montmorin, il m'avait été légué par madame de Beaumont. Il m'apportait presque tous les soirs, quand j'étais à Paris, la simple conversation qui me plaît tant quand elle s'unit à la bonté du coeur et à la sûreté du caractère. Mon esprit fatigué et malade se délasse avec un esprit sain et reposé. J'ai laissé les cendres de la noble patronne de M. Lemoine au bord du Tibre.

Les boulevards qui environnent l'*Infirmerie* partagent mes promenades avec le cimetière ; je n'y rêve plus : n'ayant plus d'avenir, je n'ai plus de songes. Étranger aux générations nouvelles, je leur semble un besacier poudreux, bien nu ; à peine suis-je recouvert maintenant d'un lambeau de jours écourtés que le temps rogne, comme le héraut d'armes coupait la jaquette d'un chevalier sans gloire : je suis aise d'être à l'écart. Il me plaît d'habiter à une portée de fusil de la barrière, au bord d'un grand chemin et toujours prêt à partir. Du pied de la colonne milliaire, je regarde passer le courrier, mon mage et celle de la vie.

Lorsque j'étais à Rome, en 1828, j'avais formé le projet de bâtir à Paris, au bout de mon ermitage, une serre et une maison de jardinier ; le tout sur mes économies de mon ambassade et les fragments d'antiquités trouvés dans mes fouilles à *Torre Vergata*. M. de Polignac arriva au ministère ; je fis aux libertés de mon pays le sacrifice d'une place qui me charmait ; retombé dans mon indigence, adieu ma serre : *fortuna vitrea est*.

La méchante habitude du papier et de l'encre fait qu'on ne peut s'empêcher de griffonner. J'ai pris la plume ignorant ce que j'allais écrire, et j'ai barbouillé cette description, trop longue au moins d'un tiers : si j'ai le temps, je l'abrégerai.

Je dois demander pardon à mes amis de l'amertume de quelques-unes de mes pensées. Je ne sais rire que des lèvres, j'ai le s*pleen*, tristesse physique, véritable maladie ; quiconque a lu ces *Mémoires* a vu quel a été mon sort. Je n'étais pas à une nagée du sein de ma mère, que déjà les tourments m'avaient

assailli. J'ai erré de naufrage en naufrage ; je sens une malédiction sur ma vie, poids trop pesant pour cette cahute de roseaux. Que ceux que j'aime ne se croient donc pas reniés ; qu'ils m'excusent, qu'ils laissent passer ma fièvre : entre ces accès, mon coeur est tout à eux.

J'en étais là de ces pages décousues, jetées pêle-mêle sur ma table et emportées par le vent que laissent entrer mes fenêtres ouvertes, lorsqu'on m'a remis la lettre et la note suivantes de madame la duchesse de Berry : allons, rentrons encore une fois dans la seconde partie de ma double vie, la partie positive.

Madame de Chateaubriand

II. Lettre de madame la duchesse de Berry.

« De la citadelle de Blaye, 7 mai 1833.

« Je suis péniblement contrariée du refus du gouvernement de vous laisser venir auprès de moi après la double demande que j'en ai faite. De toutes les vexations sans nombre qu'il m'a fallu éprouver, celle-ci est sans doute la plus pénible. J'avais tant de choses à vous dire ! tant de conseils à vous réclamer ! Puisqu'il faut renoncer à vous voir, je vais du moins essayer, par le seul moyen qui me reste, de vous remettre la commission que je voulais vous donner et que vous accomplirez : car je compte sans réserve sur votre attachement pour moi et sur votre dévouement pour mon fils. Je vous charge donc, monsieur, spécialement d'aller à Prague et de dire à mes parents que, si je me suis refusée jusqu'au 22 février à déclarer mon mariage secret, ma pensée était de servir davantage la cause de mon fils et de prouver qu'une mère, une Bourbon, ne craignait pas d'exposer ses jours. Je comptais seulement faire connaître mon mariage à la majorité de mon fils ; mais les menaces du gouvernement, les tortures morales, poussées au dernier degré, m'ont décidée à faire ma déclaration. Dans l'ignorance où je suis de l'époque à laquelle la liberté me sera rendue, après tant d'espérances déçues, il est temps de donner à ma famille et à l'Europe entière une explication qui puisse prévenir des suppositions injurieuses. J'aurais désiré pouvoir la donner plus tôt ; mais une séquestration absolue et les difficultés insurmontables pour communiquer avec le dehors m'en avaient empêchée jusqu'ici. Vous direz à ma famille que je suis mariée en Italie au comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco.

« Je vous demande, ô monsieur de Chateaubriand, de porter à mes chers enfants l'expression de toute ma tendresse pour eux. Dites bien à Henri que je compte plus que jamais sur tous ses efforts pour devenir de jour en jour plus digne de l'admiration et de l'amour des Français. Dites à Louise combien je serais heureuse de l'embrasser et que ses lettres ont été pour moi ma seule consolation. Mettez mes hommages aux pieds du roi et offrez mes tendres amitiés à mon frère et à ma bonne sœur. Je les prie de vous communiquer leurs intentions pour l'avenir. Je vous demande de me rapporter partout où je serai les vœux de mes enfants et de ma famille. Renfermée dans les murs de Blaye, je trouve une consolation à avoir un interprète tel que monsieur le vicomte de Chateaubriand ; il peut à tout jamais compter sur mon attachement.

« MARIE-CAROLINE. »

NOTE.

« J'ai éprouvé une grande satisfaction de l'accord qui règne entre vous et M. le marquis de Latour-Maubourg, y attachant un grand prix pour les intérêts de mon fils.

« Vous pouvez communiquer à madame la dauphine la lettre que je vous écris. Assurez ma sœur que dès que je serai mise en liberté je n'aurai rien de plus pressé que de lui envoyer tous les papiers relatifs aux affaires politiques. Tous mes vœux auraient été de me rendre à Prague aussitôt que je serai libre ; mais les souffrances de tout genre que j'ai éprouvées ont tellement détruit ma santé, que je serai obligée de m'arrêter quelque temps en Italie pour me remettre un peu et ne pas trop effrayer, par mon changement, mes pauvres enfants. Étudiez le caractère de mon fils, ses qualités, ses penchants, ses défauts même ; vous direz au roi, à madame la dauphine et à moi-même ce qu'il y a à corriger, à changer, à perfectionner, et vous ferez connaître à la France ce qu'elle a à espérer de son jeune roi.

« Par mes divers rapports avec l'empereur de Russie, je sais qu'il a fort bien accueilli à diverses reprises des propositions de mariage de mon fils avec la princesse Olga. M. de Choulot vous

donnera les renseignements les plus précis sur les personnes qui se trouvent à Prague.

« Désirant rester Française avant tout, je vous demande d'obtenir du roi de conserver mon titre de princesse française et mon nom. La mère du roi de Sardaigne s'appelle toujours la *princesse de Carignan*[5002] malgré qu'elle ait épousé M. de Monléar, auquel elle a donné le titre de prince. Marie-Louise, duchesse de Parme, a conservé son titre d'impératrice en épousant le comte de Neipperg, et elle est restée tutrice de son fils : ses autres enfants s'appellent Neipperg.

« Je vous prie de partir le plus promptement possible pour Prague, désirant plus vivement que je ne puis vous le dire que vous arriviez à temps pour que ma famille n'apprenne tous ces détails que par vous.

« Je désire le plus possible qu'on ignore votre départ ou que du moins l'on ne sache point que vous êtes porteur d'une lettre de moi, pour ne pas faire découvrir mon seul moyen de correspondance qui est si précieux quoique fort rare. M. le comte Lucchesi, mon mari, est descendant d'une des quatre plus grandes et plus anciennes familles de Sicile, les seules qui restent des douze compagnons de Tancrède. Cette famille s'est toujours fait remarquer par le plus noble dévouement à la cause de ses rois. Le prince de Campo-Franco, père de Lucchesi, était le premier gentilhomme de la chambre de mon père. Le roi de Naples actuel[5003], ayant une entière confiance en lui, l'a placé auprès de son jeune frère le vice-roi de Sicile. Je ne vous parle pas de ses sentiments ; ils sont en tous points conformes aux nôtres.

« Convaincue que la seule manière d'être comprise par les Français c'est de leur parler toujours le langage de l'honneur et de leur faire envisager la gloire, j'avais eu la pensée de marquer le commencement du règne de mon fils par la réunion de la Belgique à la France. Le comte Lucchesi fut chargé par moi de faire à ce sujet les premières ouvertures au roi de Hollande[5004] et au prince d'Orange[5005] ; il avait puissamment contribué à les faire bien accueillir. Je n'ai pas été

assez heureuse pour terminer ce traité, l'objet de tous mes vœux[5006] ; mais je pense qu'il y a encore des chances de succès ; avant de quitter la Vendée, j'avais donné à M. le maréchal de Bourmont des pouvoirs pour continuer cette affaire. Personne n'est plus capable que lui de la mener à bien à cause de l'estime dont il jouit en Hollande.

« M. −C. »
« Blaye, ce 7 mai 1833.

« Dans l'incertitude où je suis de pouvoir écrire au marquis de Latour-Maubourg tâchez de le voir avant votre départ. Vous pouvez lui dire tout ce que vous jugerez convenable, mais sous le secret le plus absolu. Convenez avec lui de la direction à donner aux journaux. »

RÉFLEXIONS ET RÉSOLUTIONS.

Je fus ému à la lecture de ces documents. La fille de tant de rois, cette femme tombée de si haut, après avoir fermé l'oreille à mes conseils, avait le noble courage de s'adresser à moi, de me pardonner d'avoir prévu le mauvais succès de son entreprise : sa confiance m'allait au coeur et m'honorait. Madame de Berry m'avait bien jugé ; la nature même de cette entreprise qui lui faisait tout perdre ne m'éloignait pas. Jouer un trône, la gloire, l'avenir, une destinée, n'est pas chose vulgaire : le monde comprend qu'une princesse peut être une mère héroïque. Mais ce qu'il faut vouer à l'exécration, ce qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, c'est la torture impudique infligée à une faible femme, seule, privée de secours, accablée de toutes les forces d'un gouvernement conjuré contre elle, comme s'il s'agissait de vaincre une puissance formidable. Des parents livrant eux-mêmes leur fille à la risée des laquais, la tenant par les quatre membres afin qu'elle accouche en public ; appelant les autorités du coin, les geôliers, les espions, les passants, pour voir sortir l'enfant des entrailles de leur prisonnière, de même qu'on avait appelé la France à voir naître son roi ! Et quelle prisonnière ? la petite-fille de Henri IV ! Et quelle mère ? la mère

de l'orphelin banni dont on occupe le trône ! Trouverait-on dans les bagnes une famille assez mal née pour avoir la pensée de flétrir un de ses enfants d'une telle ignominie ? N'eût-il pas été plus noble de tuer madame la duchesse de Berry que de lui faire subir la plus tyrannique humiliation ? Ce qu'il y a eu d'indulgence dans cette lâche affaire appartient au siècle, ce qu'il y a eu d'infamant appartient au gouvernement.

La lettre et la note de madame la duchesse de Berry sont remarquables par plus d'un endroit : la partie relative à la réunion de la Belgique et au mariage de Henri V montre une tête capable de choses sérieuses ; la partie qui concerne la famille de Prague est touchante. La princesse craint d'être obligée de s'arrêter en Italie pour *se remettre un peu et ne pas trop effrayer de son changement ses pauvres enfants*. Quoi de plus triste et de plus douloureux ! Elle ajoute : « Je vous demande, ô monsieur de Chateaubriand ! de porter à mes chers enfants l'expression de toute ma tendresse, etc. »

O madame la duchesse de Berry ! que puis-je pour vous, moi faible créature déjà à moitié brisée ? Mais comment refuser quelque chose à ces paroles : « Renfermée dans les murs de Blaye, je trouve une consolation à avoir un interprète tel que monsieur de Chateaubriand ; il peut à jamais compter sur mon attachement. » Oui : je partirai pour la dernière et la plus glorieuse de mes ambassades ; j'irai de la part de la prisonnière de Blaye trouver la prisonnière du Temple ; j'irai négocier un nouveau pacte de famille, porter les embrassements d'une mère captive à des enfants exilés, et présenter les lettres par lesquelles le courage et le malheur m'accréditent auprès de l'innocence et de la vertu.

III. Départ de Paris. — Calèche de M. de Talleyrand. — Bâle. — Journal de Paris à Prague, du 14 au 24 mai 1833, écrit au crayon dans la voiture, à l'encre dans les auberges.

14 mai 1833.

Une lettre pour madame la Dauphine et un billet pour les deux enfants étaient joints à la lettre qui m'était adressée.

Il m'était resté de mes grandeurs passées un *coupé* dans lequel je brillais jadis à la cour de George IV, et une calèche de voyage autrefois construite à l'usage du prince de Talleyrand. Je fis radouber celle-ci, afin de la rendre capable de marcher contre nature : car, par son origine et ses habitudes, elle est peu disposée à courir après les rois tombés[5007]. Le 14 mai, à huit heures et demie du soir, anniversaire de l'assassinat de Henri IV, je partis pour aller trouver Henri V enfant, orphelin et proscrit.

Je n'étais pas sans inquiétude relativement à mon passeport : pris aux affaires étrangères, il était sans signalement, et il avait onze mois de date ; délivré pour la Suisse et l'Italie il m'avait déjà servi à sortir de France et à y rentrer ; différents *visa* attestaient ces diverses circonstances. Je n'avais voulu ni le faire renouveler ni en requérir un nouveau. Toutes les polices eussent été averties, tous les télégraphes eussent joué ; j'aurais été fouillé à toutes les douanes dans ma vache, dans ma voiture, sur ma personne. Si mes papiers avaient été saisis, que de prétextes de persécution, que de visites domiciliaires, que d'arrestations ! Quelle prolongation peut-être de la captivité royale ! car il demeurait prouvé que la princesse avait des

moyens secrets de correspondance au dehors. Il m'était donc impossible de signaler mon départ par la demande d'un passeport ; je me confiai à mon étoile.

Évitant la route trop battue de Francfort et celle de Strasbourg qui passe sous la ligne télégraphique, je pris le chemin de Bâle avec Hyacinthe Pilorge, mon secrétaire, façonné à toutes mes fortunes, et Baptiste, *valet de chambre*, lorsque j'étais monseigneur, et redevenu *valet* tout court à la chute de ma seigneurie : nous montons et nous descendons ensemble. Mon cuisinier, le fameux Montmirail, se retira à ma sortie du ministère, me déclarant qu'il ne reviendrait *aux affaires* qu'avec moi. Il avait été sagement décidé, par l'introducteur des ambassadeurs sous la Restauration, que tout ambassadeur mort rentrait dans *la vie privée* ; Baptiste était rentré dans la domesticité.

Arrivé à Altkirch, relais de la frontière, un gendarme se présenta et me demanda mon passeport. À la vue de mon nom, il me dit qu'il avait fait, sous les ordres de mon neveu Christian, capitaine dans les dragons de la garde, la campagne d'Espagne en 1823. Entre Altkirch et Saint-Louis je rencontrai un curé et ses paroissiens ; ils faisaient une procession contre les hannetons, vilaines bêtes fort multipliées depuis les journées de Juillet. À Saint-Louis, les préposés des douanes, qui me connaissaient, me laissèrent passer. J'arrivai joyeux à la porte de Bâle où m'attendait le vieux tambour-major suisse qui m'avait infligé au mois d'août précédent *un bedit garandaine t'un quart d'hire ;* mais il n'était plus question de *choléra* et j'allai descendre aux *Trois-Rois* au bord du Rhin, c'était le 17 de mai, à dix heures du matin.

Le maître de l'hôtel me procura un domestique de place appelé Schwartz, natif de Bâle, pour me servir d'interprète en Bohême. Il parlait allemand, comme mon bon Joseph, ferblantier milanais, parlait grec en Messénie en s'enquérant des ruines de Sparte.

Le même jour, 17 mai, à 6 heures du soir, je démarrai du port. En montant en calèche, je fus ébahi de revoir le gendarme d'Altkirch au milieu de la foule ; je ne savais s'il n'était point

dépêché à ma suite : il avait tout simplement escorté la malle-poste de France. Je lui donnai pour boire à la santé de son ancien capitaine.

Un écolier s'approcha de moi et me jeta un papier avec cette suscription : « *Au Virgile du XIXème siècle ;* » on lisait écrit ce passage altéré de l'Énéide : *Macte animo, generose puer*[5008]. Et le postillon fouetta les chevaux, et je partis tout fier de ma haute renommée à Bâle, tout étonné d'être Virgile, tout charmé d'être appelé *enfant, generose puer*.

IV. Bords du Rhin. — Saut du Rhin. — Moskirch. — Orage.

Je franchis le pont, laissant les bourgeois et les paysans de Bâle en guerre au milieu de leur république[5009], et remplissant à leur manière le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la transformation générale de la société. Je remontai la rive droite du Rhin et regardais avec une certaine tristesse les hautes collines du canton de Bâle. L'exil que j'étais venu chercher l'année dernière dans les Alpes me semblait une fin de vie plus heureuse, un sort plus doux que ces affaires d'empire où je m'étais réengagé. Nourrissais-je pour madame la duchesse de Berry ou son fils la plus petite espérance ? non ; j'étais en outre convaincu que, malgré mes services récents, je ne trouverais point d'amis à Prague. Tel qui a prêté serment à Louis-Philippe, et qui loue néanmoins les funestes ordonnances, doit être plus agréable à Charles X que moi qui n'ai point été parjure. C'est trop auprès d'un roi d'avoir deux fois raison : on préfère la trahison flatteuse au dévouement sévère. J'allais donc à Prague comme le soldat sicilien, pendu à Paris du temps de la Ligue, allait à la corde : le confesseur des Napolitains cherchait à lui mettre le coeur au ventre et lui disait chemin faisant : « *Allegramente ! allegramente !* » Ainsi voguaient mes pensées tandis que les chevaux m'emportaient ; mais quand je songeais aux malheurs de la mère de Henri V, je me reprochais mes regrets.

Les bords du Rhin fuyant le long de ma voiture me faisaient une agréable distraction : lorsqu'on regarde un paysage par une fenêtre, quoiqu'on rêve à autre chose, il entre pourtant dans la pensée un reflet de l'image que l'on a sous les yeux. Nous roulions parmi des prairies peintes des fleurs de mai ; la verdure était nouvelle dans les bois, les vergers et les haies. Chevaux,

ânes, vaches, moutons, porcs, chiens et chats, poules et pigeons, oies et dindons, étaient aux champs avec leurs maîtres. Le Rhin, fleuve guerrier, semblait se plaire au milieu de cette scène pastorale, comme un vieux soldat loge en passant chez des laboureurs.

Le lendemain matin, 18 mai, avant d'arriver à Schaffhouse, je me fis conduire au saut du Rhin ; je dérobai quelques moments à la chute des royaumes pour m'instruire à son image. Je me serais bien arrangé de finir mes jours dans le castel qui domine le chasme. Si j'avais placé à Niagara le rêve d'Atala non encore réalisé, si j'avais rencontré à Tivoli un autre songe déjà passé sur la terre, qui sait si, dans le donjon de la chute du Rhin, je n'aurais pas trouvé une vision plus belle, naguère errante à ses bords, et qui m'eût consolé de toutes les ombres que j'avais perdues !

De Schaffhouse j'ai continué ma route pour Ulm. Le pays offre des bassins cultivés où des monticules couverts de bois et détachés les uns des autres plongent leurs pieds. Dans ce bois qu'on exploitait alors, on remarquait des chênes, les uns abattus, les autres debout ; les premiers écorcés à terre, leurs troncs et leurs branches nus et blancs comme le squelette d'un animal bizarre ; les seconds portant sur leurs rameaux hirsutes et garnis d'une mousse noire la fraîche verdure du printemps : ils réunissaient, ce qui ne se trouve jamais chez l'homme, la double beauté de la vieillesse et de la jeunesse.

Dans les sapinières de la plaine, des déracinements laissaient des places vides ; le sol avait été converti en prairies. Ces hippodromes de gazon au milieu des forêts ardoisées ont quelque chose de sévère et de riant, et rappellent les savanes du Nouveau Monde. Les cabanes tiennent encore du caractère suisse ; les hameaux et les auberges se distinguent par cette propreté appétissante ignorée dans notre pays.

Arrêté pour dîner entre six et sept heures du soir à Moskirch, je musais à la fenêtre de mon auberge : des troupeaux buvaient à une fontaine, une génisse sautait et folâtrait comme un chevreuil. Partout où l'on agit doucement envers les animaux, ils sont gais et se plaisent avec l'homme. En Allemagne et en

Angleterre on ne frappe point les chevaux, on ne les maltraite pas de paroles ; ils se rangent d'eux-mêmes au timon ; ils partent et s'arrêtent à la moindre émission de la voix, au plus petit mouvement de la bride. De tous les peuples les Français sont les plus inhumains : voyez nos postillons atteler leurs chevaux ? ils les poussent aux brancards à coups de botte dans le flanc, à coups de manche de fouet sur la tête, leur cassant la bouche avec les mors pour les faire reculer, accompagnant le tout de jurements, de cris et d'insultes au pauvre animal. On contraint les bêtes de somme à tirer ou à porter des fardeaux qui surpassent leurs forces, et, pour les obliger d'avancer, on leur coupe le cuir à virevoltes de lanières : la férocité du Gaulois nous est restée : elle est seulement cachée sous la soie de nos bas et de nos cravates.

Je n'étais pas seul à béer ; les femmes en faisaient autant à toutes les fenêtres de leurs maisons. Je me suis souvent demandé en traversant des hameaux inconnus : « Voudrais-tu demeurer là ? »

Je me suis toujours répondu : « Pourquoi pas ? » Qui, durant les folles heures de la jeunesse, n'a dit avec le troubadour Pierre Vidal[5010] :

> Don n'ai mais d'un pauc cordo
> Que Na Raymbauda me do,
> Quel reys Richartz ab Peitieus
> Ni ab Tors ni ab Angieus.

« Je suis plus riche avec un ruban que la belle Raimbaude me donne, que le roi Richard avec Poitiers, Tours et Angers. » Matière de songes est partout ; peines et plaisirs sont de tous lieux : ces femmes de Moskirch qui regardaient le ciel ou mon chariot de poste, qui me regardaient ou ne regardaient rien, n'avaient-elles pas des joies et des chagrins, des intérêts de coeur, de fortune, de famille, comme on en a à Paris ? J'aurais été loin dans l'histoire de mes voisins, si le dîner ne s'était annoncé poétiquement au fracas d'un coup de tonnerre : c'était beaucoup de bruit pour peu de chose.

V. Le Danube. — Ulm.

19 mai 1833.

À dix heures du soir, je remontai en voiture ; je m'endormis au grignotement de la pluie sur la capote de la calèche. Le son du petit cor de mon postillon me réveilla. J'entendis le murmure d'une rivière que je ne voyais pas. Nous étions arrêtés à la porte d'une ville ; la porte s'ouvre ; on s'enquiert de mon passeport et de mes bagages : nous entrions dans le vaste empire de Sa Majesté wurtembergeoise. Je saluai de ma mémoire la grande-duchesse Hélène[5011], fleur gracieuse et délicate maintenant enfermée dans les serres du Wolga. Je n'ai conçu qu'un seul jour le prix du haut rang et de la fortune : c'est à la fête que je donnai à la jeune princesse de Russie dans les jardins de la villa de Médicis. Je sentis comment la magie du ciel, le charme des lieux, le prestige de la beauté et de la puissance pouvaient enivrer ; je me figurais être à la fois *Torquato Tasso* et *Alfonso d'Este* ; je valais mieux que le prince, moins que le poète ; Hélène était plus belle que Léonore. Représentant de l'héritier de François Ier et de Louis XIV, j'ai eu le songe d'un roi de France.

On ne me fouilla point : je n'avais rien contre les droits des souverains, moi qui reconnaissais ceux d'un jeune monarque quand les souverains eux-mêmes ne les reconnaissaient plus. La vulgarité, la modernité de la douane et du passeport contrastaient avec l'orage, la porte gothique, le son du cor et le bruit du torrent.

Au lieu de la châtelaine opprimée que je me préparais à délivrer, je trouvai, au sortir de la ville, un vieux bonhomme ; il me demanda *six cruches* (kreutzer), haussant de la main

gauche une lanterne au niveau de sa tête grise, tendant la main droite à Schwartz assis sur le siège, ouvrant sa bouche comme la gueule d'un brochet pris à l'hameçon : Baptiste, mouillé et malade, ne s'en put tenir de rire.

Et ce torrent que je venais de franchir, qu'était-ce ? Je le demandai au postillon, qui me cria : « Donau (le Danube). » Encore un fleuve fameux traversé par moi à mon insu, comme j'étais descendu dans le lit des lauriers roses de l'Eurotas sans le connaître ! Que m'a servi de boire aux eaux du Meschacébé, de l'Éridan, du Tibre, du Céphise, de l'Hermus, du Jourdain, du Nil, du Bétis, du Tage, de l'Èbre, du Rhin, de la Sprée, de la Seine et de cent autres fleuves obscurs ou célèbres ? Ignorés, ils ne m'ont point donné leur paix ; illustres, ils ne m'ont point communiqué leur gloire : ils pourront dire seulement qu'ils m'ont vu passer comme leurs rives voient passer leurs ondes.

J'arrivai d'assez bonne heure, le dimanche 19 mai, à Ulm, après avoir parcouru le théâtre des campagnes de Moreau et de Bonaparte.

Hyacinthe, membre de la Légion d'honneur, en portait le ruban : cette décoration nous attirait des respects incroyables. N'ayant à ma boutonnière qu'une petite fleur, selon ma coutume, je passais, avant qu'on sût mon nom, pour un être mystérieux : mes Mamelucks, au Caire, voulaient, bon gré, mal gré, que je fusse un général de Napoléon déguisé en savantasse ; ils n'en démordaient point et s'attendaient de quart d'heure en quart d'heure à me voir mettre l'Égypte dans la ceinture de mon cafetan.

C'est pourtant chez les peuples dont nous avons brûlé les villages et ravagé les moissons que ces sentiments existent. Je jouissais de cette gloire ; mais si nous n'avions fait que du bien à l'Allemagne, y serions-nous tant regrettés ? Inexplicable nature humaine !

Les maux de la guerre sont oubliés ; nous avons laissé au sol de nos conquêtes le feu de la vie. Cette masse inerte mise en mouvement continue de fermenter, parce que l'intelligence y commence. En voyageant aujourd'hui, on s'aperçoit que les peuples veillent le sac sur le dos ; prêts à partir, ils semblent

nous attendre pour nous mettre à la tête de la colonne. Un Français est toujours pris pour l'aide de camp qui apporte l'ordre de marcher.

Ulm est une petite ville propre, sans caractère particulier ; ses remparts détruits se sont convertis en potagers et en promenades, ce qui arrive à tous les remparts. Leur fortune a quelque chose de pareil à celle des militaires ; le soldat porte les armes dans sa jeunesse ; devenu invalide il se fait jardinier.

J'allai voir la cathédrale, vaisseau gothique à flèche élevée. Les bas-côtés se partagent en deux voûtes étroites soutenues par un seul rang de piliers, de manière que l'édifice intérieur tient à la fois de la cathédrale et de la basilique.

La chaire a pour dais un élégant clocher terminé en pointe comme une mitre ; l'intérieur de ce clocher se compose d'un noyau autour duquel tourne une voûte hélicoïde à filigranes de pierre. Des aiguilles symétriques perçant le dehors paraissent avoir été destinées à porter des cierges ; ils illuminaient cette tiare quand le pontife prêchait les jours de fête. Au lieu de prêtres officiant, j'ai vu de petits oiseaux sautillant dans ces feuillages de granit ; ils célébraient la parole qui leur donna une voix et des ailes le cinquième jour de la création.

La nef était déserte ; au chevet de l'église deux troupes séparées de garçons et de filles écoutaient des instructions.

La réformation (je l'ai déjà dit) a tort de se montrer dans les monuments catholiques qu'elle a envahis ; elle y est mesquine et honteuse. Ces hauts portiques demandent un clergé nombreux, la pompe des solennités, les chants, les tableaux, les ornements, les voiles de soie, les draperies, les dentelles, l'argent, l'or, les lampes, les fleurs et l'encens des autels. Le protestantisme aura beau dire qu'il est retourné au christianisme primitif, les églises gothiques lui répondent qu'il a renié ses pères : les chrétiens, architectes de ces merveilles, étaient autres que les enfants de Luther et de Calvin.

VI. Blenheim. — Louis XIV. — Forêt hercynienne. — Les Barbares. — Sources du Danube.

19 mai 1833.

Le 19 mai, à midi, j'avais quitté Ulm. À Dillingen les chevaux manquèrent. Je demeurai une heure dans la grande rue, ayant pour récréation la vue d'un nid de cigogne planté sur une cheminée comme sur un minaret d'Athènes ; une multitude de moineaux avaient fait insolemment leurs nids dans la couche de la paisible *reine au long cou*. Au-dessous de la cigogne, une dame, logée au premier étage, regardait les passants à l'ombre d'une jalousie demi-relevée ; au-dessous de la dame était un saint de bois dans une niche. Le saint sera précipité de sa niche sur le pavé, la femme de sa fenêtre dans la tombe : et la cigogne ? elle s'envolera : ainsi finiront les trois étages.

Entre Dillingen et Donauwerth, on traverse le champ de bataille de Blenheim. Les pas des armées de Moreau sur le même sol n'ont point effacé ceux des armées de Louis XIV ; la défaite du grand roi domine dans la contrée les succès du grand empereur.

Le postillon qui me conduisait était de Blenheim ; arrivé à la hauteur de son village, il sonna du cor : peut-être annonçait-il son passage à la paysanne qu'il aimait ; elle tressaillait de joie au milieu des mêmes guérets où vingt-sept bataillons et douze escadrons français furent faits prisonniers, où le régiment de Navarre, dont j'ai eu l'honneur de porter l'uniforme, enterra ses étendards au bruit lugubre des trompettes : ce sont là les lieux communs de la succession des âges. En 1793, la République enleva de l'église de Blenheim les guidons arrachés à la

monarchie en 1704 : elle vengeait le royaume et immolait le roi ; elle abattait la tête de Louis XVI, mais elle ne permettait qu'à la France de déchirer le drapeau blanc.

Rien ne fait mieux sentir la grandeur de Louis XIV que de trouver sa mémoire jusqu'au fond des ravines creusées par le torrent des victoires napoléoniennes. Les conquêtes de ce monarque ont laissé à notre pays des frontières qui nous gardent encore. L'écolier de Brienne, à qui la légitimité donna son épée, enferma un moment l'Europe dans son antichambre ; mais elle en sortit : le petit-fils de Henri IV mit cette même Europe aux pieds de la France ; elle y est restée. Cela ne signifie pas que je compare Napoléon à Louis XIV : hommes de divers destins, ils appartiennent à des siècles dissemblables, à des nations différentes ; l'un a parachevé une ère, l'autre a commencé un monde. On peut dire de Napoléon ce que dit Montaigne de César : « J'excuse la victoire de ne s'être pu dépêtrer de lui. »

Les indignes tapisseries du château de Blenheim, que je vis avec Peltier, représentent le maréchal de Tallart[5012] ôtant piteusement son chapeau au duc de Marlborough, lequel est en posture de rodomont. Tallart n'en demeura pas moins le favori du vieux lion : prisonnier à Londres, il vainquit, dans l'esprit de la reine Anne, Marlborough qui l'avait battu à Blenheim, et mourut membre de l'Académie française : « C'était, selon Saint-Simon, un homme de taille médiocre avec des yeux un peu jaloux, plein de feu et d'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition. »

Je fais de l'histoire en calèche : pourquoi pas ? César en faisait bien en litière ; s'il gagnait les batailles qu'il écrivait, je n'ai pas perdu celles dont je parle.

De Dillingen à Donauwerth est une riche plaine d'inégal niveau où les champs de blé s'entremêlent aux prairies : on se rapproche et on s'éloigne du Danube selon les courbures du chemin et les inflexions du fleuve. À cette hauteur, les eaux du Danube sont encore jaunes comme celles du Tibre.

À peine êtes-vous sorti du village que vous en apercevez un autre ; villages propres et riants : souvent les murs des maisons

ont des fresques. Un certain caractère italien se prononce davantage à mesure que l'on avance vers l'Autriche : l'habitant du Danube n'est plus paysan du Danube.

> Son menton nourrissait une barbe touffue :
> Toute sa personne velue
> Représentait un ours, mais un ours mal léché.[5013]

Mais le ciel d'Italie manque ici : le soleil est bas et blanc ; ces bourgs si dru semés ne sont pas ces petites villes de la Romagne qui couvent les chefs-d'oeuvre des arts cachés sous elles ; on gratte la terre, et ce labourage fait pousser, comme un épi de blé, quelque merveille du ciseau antique.

À Donauwerth, je regrettai d'être arrivé trop tard pour jouir d'une belle perspective du Danube. Lundi 21, même aspect du paysage ; cependant le sol devient moins bon et les paysans paraissent plus pauvres. On commence à revoir des bois de pins et des collines. La forêt Hercynienne débordait jusqu'ici ; les arbres dont Pline nous a laissé la description singulière furent abattus par des générations maintenant ensevelies avec les chênes séculaires.

Lorsque Trajan jeta un pont sur le Danube, l'Italie ouït pour la première fois le nom si fatal à l'ancien monde, le nom des Goths. Le chemin s'ouvrit à des myriades de sauvages qui marchèrent au sac de Rome. Les Huns et leur Attila bâtirent leurs palais de bois en regard du Colisée, au bord du fleuve rival du Rhin, et comme lui ennemi du Tibre. Les hordes d'Alaric franchirent le Danube en 376 pour renverser l'empire grec civilisé, au même lieu où les Russes l'ont traversé en 1828 avec le dessein de renverser l'empire barbare assis sur les débris de la Grèce. Trajan aurait-il deviné qu'une civilisation d'une espèce nouvelle s'établirait un jour de l'autre côté des Alpes, aux confins du fleuve qu'il avait presque découvert ? Né dans la forêt Noire, le Danube va mourir dans la mer Noire. Où gît sa principale source ? dans la cour d'un baron allemand, lequel emploie la naïade à laver son linge. Un géographe s'étant avisé de nier le fait, le gentilhomme propriétaire lui a intenté un procès. Il a été décidé par arrêt que la source du Danube était

dans la cour dudit baron et ne saurait être ailleurs. Que de siècles il a fallu pour arriver des erreurs de Ptolémée à cette importante vérité ! Tacite fait descendre le Danube du mont Abnoba, *montis Abnobae*. Mais les barons hermondures, chérusques, marcomans et quades, qui sont les autorités sur lesquelles s'appuie l'historien romain, n'étaient pas si avisés que mon baron allemand. Eudore n'en savait pas tant, quand je le faisais voyager aux embouchures de l'Ister, où l'Euxin, selon Racine, devait porter Mithridate en *deux jours*[5014]. « Ayant passé l'Ister vers son embouchure, je découvris un tombeau de pierre sur lequel croissait un laurier. J'arrachai les herbes qui couvraient quelques lettres latines, et bientôt je parvins à lire ce premier vers des élégies d'un poète infortuné :

> Mon livre, vous irez à Rome, et vous irez à Rome sans moi. » (*Martyrs*.)[5015]

Le Danube, en perdant sa solitude, a vu se reproduire sur ses bords les maux inséparables de la société : pestes, famines, incendies, saccagements de villes, guerres, et ces divisions sans cesse renaissantes des passions ou des erreurs humaines.

> Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
> Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
> Sert Rome et Luther de son onde,
> Et qui, comptant après pour rien
> Le Romain et le Luthérien,
> Finit sa course vagabonde
> Par n'être pas même chrétien.[5016]

VII. Ratisbonne. — Fabrique d'empereurs. — Diminution de la vie sociale à mesure qu’on s'éloigne de la France. — Sentiments religieux des Allemands.

20 et 21 mai 1833.

Après Donauwerth on trouve Burkheim et Neubourg. Au déjeuner, à Ingolstadt, on m'a servi du chevreuil : c'est grand pitié de manger cette charmante[5017] bête. J'ai toujours lu avec horreur le récit de la fête de l'installation de George Neville, archevêque d'York, en 1466 : on y rôtit quatre cents cygnes chantant en chœur leur hymne funèbre ! Il est aussi question dans ce repas de deux cent quatre butors : je le crois bien !

Regensburg, que nous appelons *Ratisbonne*, offre, en arrivant par Donauwerth, un aspect agréable. Deux heures sonnaient, le 21, lorsque je m'arrêtai devant l'hôtel de la poste. Tandis que l'on attelait, ce qui est toujours long en Allemagne, j'entrai dans une église voisine appelée la *Vieille chapelle*, blanchie et dorée tout à neuf. Huit vieux prêtres noirs, à cheveux blancs, chantaient les vêpres ; j'avais prié autrefois dans une chapelle de Tivoli[5018] pour un homme qui priait lui-même à mes côtés ; dans une des citernes de Carthage, j'avais offert des vœux à saint Louis, mort non loin d'Utique, plus philosophe que Caton, plus sincère qu'Annibal, plus pieux qu'Énée : dans la chapelle de Ratisbonne, j'eus la pensée de recommander au ciel le jeune roi que je venais chercher ; mais je craignais trop la

colère de Dieu pour solliciter une couronne ; je suppliai le dispensateur de toutes grâces d'accorder à l'orphelin le bonheur, et de lui donner le dédain de la puissance.

Je courus de la *Vieille chapelle* à la cathédrale. Plus petite que celle d'Ulm, elle est plus religieuse et d'un plus beau style. Ses vitraux coloriés l'enténèbrent de cette obscurité propre au recueillement. La blanche chapelle convenait mieux à mes souhaits pour l'innocence de Henri ; la sombre basilique me rendit tout ému pour mon vieux roi Charles.

Peu m'importait l'hôtel dans lequel on élisait jadis les empereurs, ce qui prouve du moins qu'il y avait des souverains électifs, même des souverains que l'on jugeait. Le dix-huitième article du testament de Charlemagne porte : « Si quelques-uns de nos petits-fils, nés ou à naître, sont accusés, ordonnons qu'on ne leur rase pas la tête, qu'on ne leur crève pas les yeux, qu'on ne leur coupe pas un membre, ou qu'on ne les condamne pas à mort sans bonne discussion et examen. » Je ne sais quel empereur d'Allemagne déposé réclama seulement la souveraineté d'un clos de vigne qu'il affectionnait.

À Ratisbonne, jadis fabrique de souverains, on monnayait des empereurs souvent à bas titre ; ce commerce est tombé : une bataille de Bonaparte et le prince Primat plat courtisan de notre universel gendarme, n'ont pas ressuscité la cité mourante. Les Regensbourgeois, habillés et crasseux comme le peuple de Paris, n'ont aucune physionomie particulière. La ville, faute d'un assez grand nombre d'habitants, est mélancolique ; l'herbe et le chardon assiègent ses faubourgs : ils auront bientôt haussé leurs plumets et leurs lances sur ses donjons. Kepler, qui de même que Copernic, a fait tourner la terre, repose à jamais à Ratisbonne.

Nous sommes sortis par le pont de la route de Prague, pont très vanté et fort laid. En quittant le bassin du Danube, on gravit des escarpements. Kirn, le premier relais, est perché sur une rude côte, du sommet de laquelle, à travers les nues aqueuses, j'ai découvert des collines mornes et de pâles vallées. La physionomie des paysans change ; les enfants, jaunes et bouffis, ont l'air malade.

Depuis Kirn jusqu'à Waldmünchen l'indigence de la nature s'accroît : on ne voit presque plus de hameaux ; des chaumières en rondins de sapin, liés avec un gâchis de terre, comme sur les cols les plus maigres des Alpes.

La France est le coeur de l'Europe ; à mesure qu'on s'en éloigne, la vie sociale diminue ; on pourrait juger de la distance où l'on est de Paris par le plus ou moins de langueur du pays où l'on se retire. En Espagne et en Italie la diminution du mouvement et la progression de la mort sont moins sensibles : dans la première contrée un autre peuple, un autre monde, des Arabes chrétiens vous occupent ; dans la seconde le charme du climat et des arts, l'enchantement des amours et des ruines, ne laissent pas le temps vous opprimer. Mais en Angleterre, malgré la perfection de la société physique, en Allemagne, malgré la moralité des habitants, on se sent expirer. En Autriche et en Prusse, le joug militaire pèse sur vos idées, comme le ciel sans lumière sur votre tête ; je ne sais quoi vous avertit que vous ne pourriez ni écrire, ni parler, ni penser avec indépendance ; qu'il faut retrancher de votre existence toute la partie noble, laisser oisive en vous la première des facultés de l'homme, comme un inutile don de la divinité. Les arts et la beauté de la nature ne venant pas tromper vos heures, il ne vous reste qu'à vous plonger dans une grossière débauche ou dans ces vérités spéculatives dont se contentent les Allemands. Pour un Français, du moins pour moi, cette façon d'être est impossible ; sans dignité, je ne comprends pas la vie, difficile même à comprendre avec toutes les séductions de la liberté, de la gloire et de la jeunesse.

Cependant une chose me charme chez le peuple allemand, le sentiment religieux. Si je n'étais pas trop fatigué, je quitterais l'auberge de Nittenau où je crayonne ce journal ; j'irais à la prière du soir avec ces hommes, ces femmes, ces enfants qu'appelle à l'église le son d'une cloche. Cette foule, me voyant à genoux au milieu d'elle, m'accueillerait en vertu de l'union d'une commune foi. Quand viendra le jour où des philosophes dans leur temple béniront un philosophe arrivé par la poste, offriront avec cet étranger une prière semblable à un Dieu sur

lequel tous les philosophes sont en désaccord ? Le chapelet du curé est plus sûr : je m'y tiens.

VIII. Arrivée à Waldmünchen. — Douane autrichienne. — L’entrée en Bohême refusée. — Séjour à Waldmünchen. — Lettres au comte de Choteck. — Inquiétudes. — Le viatique.

21 mai.

Waldmünchen, où j'arrivai le mardi matin 21 mai, est le dernier village de Bavière de ce côté de la Bohême. Je me félicitais d'être à même de remplir promptement ma mission ; je n'étais plus qu'à cinquante lieues de Prague. Je me plonge dans l'eau glacée, je fais ma toilette à une fontaine, comme un ambassadeur qui se prépare à une entrée triomphale ; je pars et, à une demi-lieue de Waldmünchen, j'aborde plein d'assurance la douane autrichienne. Une barrière abaissée fermait le chemin ; je descends avec Hyacinthe dont le ruban rouge flamboyait. Un jeune douanier, armé d'un fusil, nous conduit au rez-de-chaussée d'une maison, dans une salle voûtée. Là, était assis à son bureau, comme à un tribunal, un gros et vieux chef de douaniers allemands ; cheveux roux, moustaches rousses, sourcils épais descendant en biais sur deux yeux verdâtres à moitié ouverts, l'air méchant ; mélange de l'espion de police de Vienne et du contrebandier de Bohême.

Il prend nos passeports sans dire mot ; le jeune douanier m'approche timidement une chaise, tandis que le chef, devant lequel il a l'air de trembler, examine les passeports. Je ne m'assieds pas et je vais regarder des pistolets accrochés au mur et une carabine placée dans l'angle de la salle ; elle me rappela le fusil avec lequel l'aga de l'isthme de Corinthe tira sur le

paysan grec. Après cinq minutes de silence, l'Autrichien aboie deux ou trois mots que mon Bâlois traduit ainsi : « Vous ne passerez pas. » Comment, je ne passerai pas, et pourquoi ?

L'explication commence :

« Votre signalement n'est pas sur le passeport. — Mon passeport est un passeport des affaires étrangères. — Votre passeport est vieux. — Il n'a pas un an de date ; il est légalement valide. — Il n'est pas visé à l'ambassade d'Autriche à Paris. — Vous vous trompez, il l'est. — Il n'a pas le timbre sec. — Oubli de l'ambassade ; vous voyez d'ailleurs le *visa* des autres légations étrangères. Je viens de traverser le canton de Bâle, le grand-duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, la Bavière entière, on ne m'a pas fait la moindre difficulté. Sur la simple déclaration de mon nom, on n'a pas même déployé mon passeport. — Avez-vous un caractère public ? — J'ai été ministre en France, ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne à Berlin, à Londres et à Rome. Je suis connu personnellement de votre souverain et du prince de Metternich. — Vous ne passerez pas. — Voulez-vous que je dépose un cautionnement ? Voulez-vous me donner une garde qui répondra de moi ? — Vous ne passerez pas. − Si j'envoie une estafette au gouvernement de Bohême ? — Comme vous voudrez. »

La patience me manqua ; je commençai à envoyer le douanier à tous les diables. Ambassadeur d'un roi sur le trône, peu m'eût importé quelques heures perdues ; mais, ambassadeur d'une princesse dans les fers, je me croyais infidèle au malheur, traître envers ma souveraine captive.

L'homme écrivait : le Bâlois ne traduisait pas mon monologue, mais il y a des mots français que nos soldats ont enseignés à l'Autriche et qu'elle n'a pas oubliés. Je dis à l'interprète : « Explique-lui que je me rends à Prague pour offrir mon dévouement au roi de France. » Le douanier sans interrompre ses écritures, répondit : « Charles X n'est pas pour l'Autriche le roi de France. » Je répliquai : « Il l'est pour moi. » Ces mots rendus au cerbère parurent lui faire quelque effet ; il me regarda de côté et en dessous. Je crus que sa longue annotation serait en dernier résultat un visa favorable. Il

barbouille encore quelque chose sur le passeport d'Hyacinthe, et rend le tout à l'interprète. Il se trouva que le *visa* était une explication des motifs qui ne lui permettaient pas de me laisser continuer ma route, de sorte que non seulement il m'était impossible d'aller à Prague, mais que mon passeport était frappé de faux pour les autres lieux où je me pourrais présenter. Je remontai en calèche, et je dis au postillon : « À Waldmünchen. »

Mon retour ne surprit point le maître de l'auberge. Il parlait un peu français, il me raconta que pareille chose était déjà arrivée ; des étrangers avaient été obligés de s'arrêter à Waldmünchen et d'envoyer leurs passeports à Munich au *visa* de la légation autrichienne. Mon hôte, très brave homme, directeur de la poste aux lettres, se chargea de transmettre au grand bourgrave[5019] de Bohême[5020] la lettre dont suit la copie.

« Waldmünchen, 21 mai 1833.

« Monsieur le gouverneur,

« Ayant l'honneur d'être connu personnellement de Sa Majesté l'empereur d'Autriche et de M. le prince de Metternich, j'avais cru pouvoir voyager dans les États autrichiens avec un passeport qui, n'ayant pas une année de date, était encore légalement valide et lequel avait été visé par l'ambassadeur d'Autriche à Paris pour la Suisse et l'Italie. En effet, monsieur le comte, j'ai traversé l'Allemagne et mon nom a suffi pour qu'on me laissât passer. Ce matin seulement, M. le chef de la douane autrichienne de Haselbach ne s'est pas cru autorisé à la même obligeance et cela par les motifs énoncés dans son visa sur mon passeport ci-joint, et sur celui de M. Pilorge, mon secrétaire. Il m'a forcé, à mon grand regret, de rétrograder jusqu'à Waldmünchen où j'attends vos ordres. J'ose espérer, monsieur le comte, que vous voudrez bien lever la petite difficulté qui m'arrête, en m'envoyant, par l'estafette que j'ai l'honneur de vous expédier, le permis nécessaire pour me rendre à Prague et de là à Vienne.

« Je suis avec une haute considération, monsieur le gouverneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« CHATEAUBRIAND. »

« Pardonnez, monsieur le comte, la liberté que je prends de joindre un billet ouvert pour M. le duc de Blacas. »

Un peu d'orgueil perce dans cette lettre : j'étais blessé ; j'étais aussi humilié que Cicéron, lorsque, revenant en triomphe de son gouvernement d'Asie, ses amis lui demandèrent s'il arrivait de Baïes ou de sa maison de Tusculum. Comment ! mon nom, qui volait d'un pôle à l'autre, n'était pas venu aux oreilles d'un douanier dans les montagnes d'Haselbach ! chose d'autant plus cruelle qu'on a vu mes succès à Bâle. En Bavière, j'avais été salué de *Monseigneur* ou d'Excellence ; un officier bavarois, à Waldmünchen, disait hautement dans l'auberge que mon nom n'avait pas besoin du *visa* d'un ambassadeur d'Autriche. Ces consolations étaient grandes, j'en conviens ; mais enfin une triste vérité demeurait : c'est qu'il existait sur la terre un homme qui n'avait jamais entendu parler de moi.

Qui sait pourtant si le douanier d'Haselbach ne me connaissait pas un peu ! Les polices de tous les pays sont si tendrement ensemble ! Un politique qui n'approuve ni n'admire les traités de Vienne, un Français qui aime l'honneur et la liberté de la France, qui reste fidèle à la puissance tombée, pourrait bien être à l'index à Vienne. Quelle noble vengeance d'en agir avec M. de Chateaubriand comme avec un de ces commis voyageurs si suspects aux espions ! Quelle douce satisfaction de traiter comme un vagabond dont les papiers ne sont pas en règle un envoyé chargé de porter traîtreusement à un enfant banni les adieux de sa mère captive !

L'estafette partit de Waldmünchen le 21, à onze heures du matin ; je calculais qu'elle pourrait être de retour le surlendemain 23, de midi à quatre heures ; mais mon imagination travaillait : Qu'allait devenir mon message ? Si le gouverneur est un homme ferme et qui sache vivre, il m'enverra le permis ; si c'est un homme timide et sans esprit, il me

répondra que ma demande n'étant pas dans ses attributions, il s'est empressé d'en référer à Vienne. Ce petit incident peut plaire et déplaire tout à la fois au prince de Metternich. Je sais combien il craint les journaux ; je l'ai vu à Vérone quitter les affaires les plus importantes, s'enfermer tout éperdu avec M. de Gentz[5021], pour brocher un article en réponse au *Constitutionnel* et aux *Débats*. Combien s'écoulera-t-il de jours avant la transmission des ordres du ministre impérial ?

D'un autre côté, M. de Blacas[5022] sera-t-il bien aise de me voir à Prague ? M. de Damas[5023] ne croira-t-il pas que je viens le détrôner ? M. le cardinal de Latil[5024] n'aura-t-il aucun souci ? Le triumvirat ne profitera-t-il pas de la malencontre pour me faire fermer les portes au lieu de me les faire ouvrir ? Rien de plus aisé : un mot dit à l'oreille du gouverneur, mot que j'ignorerai toute ma vie. Dans quelle inquiétude seront mes amis à Paris ? quand l'aventure s'ébruitera, que n'en feront point les gazettes ? que d'extravagances ne débiteront-elles pas ? Et si le grand bourgrave ne juge pas à propos de me répondre ? s'il est absent ? si personne n'ose le remplacer ? que deviendrai-je sans passeport ? où pourrai-je me faire reconnaître ? à Munich ? à Vienne ? quel maître de poste me donnera des chevaux ? Je serai de fait prisonnier dans Waldmünchen.

Voilà les dragons qui me traversaient la cervelle ; je songeais de plus à mon éloignement de ce qui m'était cher : j'ai trop peu de temps à vivre pour perdre ce peu. Horace a dit : « *Carpe diem*, cueillez le jour. » Conseil du plaisir à vingt ans, de la raison à mon âge.

Fatigué de *ruminer tout le cas dans ma tête*, j'entendis le bruit d'une foule au dehors, mon auberge était sur la place du village. Je regardais par la fenêtre un prêtre portant les derniers sacrements à un mourant. Qu'importaient à ce mourant les affaires des rois, de leurs serviteurs et du monde ? Chacun quittait son ouvrage et se mettait à suivre le prêtre ; jeunes femmes, vieilles femmes, enfants, mères avec leurs nourrissons dans leurs bras, répétaient la prière des agonisants. Arrivé à la porte du malade, le curé donna la bénédiction avec le saint

viatique. Les assistants se mirent à genoux en faisant le signe de la croix et baissant la tête. Le passeport pour l'éternité ne sera point méconnu de celui qui distribue le pain et ouvre l'hôtellerie au voyageur.

IX. Chapelle. — Ma chambre d'auberge. — Description de Waldmünchen.

21 mai 1833

Quoique j'eusse été sept jours sans me coucher, je ne pus rester au logis ; il n'était guère plus d'une heure : sorti du village du côté de Ratisbonne, j'avisai à droite, au milieu d'un blé, une chapelle blanche ; j'y dirigeai mes pas. La porte était fermée ; à travers une fenêtre biaise on apercevait un autel avec une croix. La date de l'érection de ce sanctuaire, 1830, était écrite sur l'architrave : on renversait une monarchie à Paris et l'on construisait une chapelle à Waldmünchen. Les trois générations bannies devaient venir habiter un exil à cinquante lieues du nouvel asile élevé au roi crucifié. Des millions d'événements s'accomplissent à la fois : que fait au noir endormi sous un palmier, au bord du Niger, le blanc qui tombe au même instant sous le poignard au rivage du Tibre ? Que fait à celui qui pleure en Asie celui qui rit en Europe ? Que faisait au maçon bavarois qui bâtissait cette chapelle, au prêtre bavarois qui exaltait ce Christ en 1830, le démolisseur de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'abatteur des croix en 1830 ? Les événements ne comptent que pour ceux qui en pâtissent ou qui en profitent : ils ne sont rien pour ceux qui les ignorent, ou qu'ils n'atteignent pas. Telle race de pâtres, dans les Abruzzes, a vu passer, sans descendre de la montagne, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les générations du moyen âge, et les hommes de l'âge actuel. Cette race ne s'est point mêlée aux habitants successifs du vallon, et la religion seule est montée jusqu'à elle.

Rentré à l'auberge, je me suis jeté sur deux chaises dans l'espoir de dormir, mais en vain ; le mouvement de mon imagination était plus fort que ma lassitude. Je rabâchais sans

cesse mon estafette : le dîner n'a rien fait à l'affaire. Je me suis couché au milieu de la rumeur des troupeaux qui rentraient des champs. À dix heures du soir autre bruit, le watchman a chanté l'heure ; cinquante chiens ont aboyé, après quoi ils sont allés au chenil comme si le watchman leur eût donné l'ordre de se taire : j'ai reconnu la discipline allemande.

La civilisation a marché en Germanie depuis mon voyage à Berlin : les lits sont maintenant presque assez longs pour un homme de taille ordinaire ; mais le drap de dessus est toujours cousu à la couverture, et le drap de dessous, trop étroit, finit par se tordre et se recoquiller de manière à vous être très incommode ; et puisque je suis dans le pays d'Auguste Lafontaine[5025], j'imiterai son génie ; je veux instruire la dernière postérité de ce qui existait de mon temps dans la chambre de mon auberge à Waldmünchen. Sachez donc, arrière-neveux, que cette chambre était une grande chambre à l'italienne, murs nus, badigeonnés en blanc, sans boiseries ni tapisserie aucune, large plinthe ou bandeau colorié au bas plafond avec un cercle à trois filets, corniche peinte en rosaces bleues avec une guirlande de feuilles de laurier chocolat, et au-dessous de la corniche, sur le mur, un rinceau à dessins rouges sur un fond vert américain. Çà et là, de petites gravures françaises et anglaises encadrées. Deux fenêtres avec rideaux de coton blanc. Entre les fenêtres un miroir. Au milieu de la chambre une table de douze couverts au moins, garnie de sa toile cirée à fond olive, imprimé de roses et de fleurs diverses : Six chaises avec leurs coussins recouverts d'une toile rouge à carreaux écossais. Une commode, trois couchettes autour de la chambre ; dans un angle, auprès de la porte un poêle de faïence vernissée noir, et dont les faces présentent en relief les armes de Bavière, il est surmonté d'un récipient en forme de couronne gothique. La porte est munie d'une machine de fer compliquée capable de clore les huis d'une geôle et de déjouer les rossignols des amants et des voleurs. Je signale aux voyageurs l'excellente chambre où j'écris cet inventaire qui joute avec celui de l'Avare ; je la recommande aux légitimistes futurs qui pourraient être arrêtés par les héritiers du bouquetin roux de

Haselbach. Cette page de mes Mémoires fera plaisir à l'école littéraire moderne.

Après avoir compté, à la lueur de ma veilleuse les astragales du plafond, regardé les gravures de la *jeune Milanaise*, de la *belle Helvétienne,* de la *jeune Française*, de la *jeune Russe*, du feu roi de Bavière, de la feue reine de Bavière, qui ressemble à une dame que je connais et dont il m'est impossible de me rappeler le nom, j'attrapai quelques minutes de sommeil.

Délité le 22 à sept heures, un bain emporta le reste de ma fatigue, et je ne fus plus occupé que de ma bourgade, comme le capitaine Cook d'un îlot découvert par lui dans l'océan Pacifique.

Waldmünchen est bâti sur la pente d'une colline ; il ressemble assez à un village délabré de l'État romain. Quelques devants de maison peints à fresque, une porte voûtée à l'entrée et à la sortie de la principale rue, point de boutiques ostensibles, une fontaine à sec sur la place. Pavé épouvantable mêlé de grandes dalles et de petits cailloux, tels qu'on n'en voit plus que dans *les environs de Quimper-Corentin*.

Le peuple, dont l'apparence est rustique, n'a point de costume particulier. Les femmes vont la tête nue ou enveloppée d'un mouchoir à la guise des laitières de Paris, leurs jupons sont courts ; elles marchent jambes et pieds nus de même que les enfants. Les hommes sont habillés, partie comme les gens du peuple de nos villes, partie comme nos anciens paysans. Dieu soit loué ! ils n'ont que des chapeaux, et les infâmes bonnets de coton de nos bourgeois leur sont inconnus.

Tous les jours il y a, *ut mos*, spectacle à Waldmünchen, et j'y assistais à la première place. À six heures du matin, un vieux berger, grand et maigre, parcourt le village à différentes stations ; il sonne d'une trompe droite, longue de six pieds, qu'on prendrait de loin pour un porte-voix ou une houlette. Il en tire d'abord trois sons métalliques assez harmonieux, puis il fait entendre l'air précipité d'une espèce de galop ou de ranz des vaches, imitant des mugissements de bœufs et des rires de pourceaux. La fanfare finit par une note soutenue et montante en fausset.

Soudain débouchent de toutes les portes des vaches, des

génisses, des veaux, des taureaux ; ils envahissent en beuglant la place du village ; ils montent ou descendent de toutes les rues circonvoisines, et, s'étant formés en colonne ils prennent le chemin accoutumé pour aller paître. Suit en caracolant l'escadron des porcs qui ressemblent à des sangliers et qui grognent. Les moutons et les agneaux placés à la queue font en bêlant la troisième partie du concert ; les oies composent la réserve : en un quart d'heure tout a disparu.

Le soir, à sept heures, on entend de nouveau la trompe ; c'est la rentrée des troupeaux. L'ordre de la troupe est changé : les porcs font l'avant-garde, toujours avec la même musique ; quelques-uns, détachés en éclaireurs, courent au hasard ou s'arrêtent à tous les coins. Les moutons défilent ; les vaches, avec leurs fils, leurs filles et leurs maris, ferment la marche ; les oies dandinent sur les flancs. Tous ces animaux regagnent leurs toits, aucun ne se trompe de porte ; mais il y a des cosaques qui vont à la maraude, des étourdis qui jouent et ne veulent pas rentrer, de jeunes taureaux qui s'obstinent à rester avec une compagne qui n'est pas de leur crèche. Alors viennent les femmes et les enfants avec leurs petites gaules ; ils obligent les traînards à rejoindre le corps, et les réfractaires à se soumettre à la règle. Je me réjouissais de ce spectacle, comme jadis Henri IV à Chauny s'amusait du vacher nommé *Tout-le-Monde* qui rassemblait ses troupeaux au son de la trompette.

Il y a bien des années qu'étant au château de Fervaques, en Normandie, chez madame de Custine, j'occupais la chambre de ce Henri IV ; mon lit était énorme : le Béarnais y avait dormi avec quelque Florette ; j'y gagnai le royalisme, car je ne l'avais pas naturellement. Des fossés remplis d'eau environnent le château. La vue de ma fenêtre s'étendait sur des prairies que borde la petite rivière de Fervaques. Dans ces prairies j'aperçus un matin une élégante truie d'une blancheur extraordinaire ; elle avait l'air d'être la mère du prince Marcassin. Elle était couchée au pied d'un saule sur l'herbe fraîche, dans la rosée : un jeune verrat cueillit un peu de mousse fine et dentelée avec ses défenses d'ivoire, et la vint déposer sur la dormeuse ; il renouvela cette opération tant de fois que la blanche laie finit

par être entièrement cachée : on ne voyait plus que des pattes noires sortir du duvet de verdure dans lequel elle était ensevelie.

Ceci soit dit à la gloire d'une bête mal famée dont je rougirais d'avoir parlé trop longtemps, si Homère ne l'avait chantée. Je m'aperçois en effet que cette partie de mes *Mémoires* n'est rien moins qu'une odyssée : Waldmünchen est Ithaque ; le berger est le fidèle Eumée avec ses porcs je suis le fils de Laërte, revenu après avoir parcouru la terre et les mers. J'aurais peut-être mieux fait de m'enivrer du nectar[5026] d'Evanthée, de manger la fleur de la plante moly, de m'alanguir au pays des Lotophages, de rester chez Circé ou d'obéir au chant des Sirènes qui me disaient : « Approche, viens à nous. »

22 mai 1833.

Si j'avais vingt ans, je chercherais quelques aventures dans Waldmünchen comme moyen d'abréger les heures, mais à mon âge on n'a plus d'échelle de soie qu'en souvenir, et l'on n'escalade les murs qu'avec les ombres. Jadis j'étais fort lié avec mon corps ; je lui conseillais de vivre sagement, afin de se montrer tout gaillard et tout ravigoté dans une quarantaine d'années. Il se moquait des sermons[5027] de mon âme, s'obstinait à se divertir et n'aurait pas donné deux patards pour être un jour ce qu'on appelle *un homme bien conservé :* « Au diable ! disait-il ; que gagnerais-je à lésiner sur mon printemps pour goûter les joies de la vie quand personne ne voudra plus les partager avec moi ? » Et il se donnait du bonheur par-dessus la tête.

Je suis donc obligé de le prendre tel qu'il est maintenant : je le menai promener le 22 au sud-est du village. Nous suivîmes parmi les molières un petit courant d'eau qui mettait en mouvement des usines. On fabrique des toiles à Waldmünchen ; les lés de ces toiles étaient déroulés sur les prés ; de jeunes filles, chargées de les mouiller, couraient pieds nus sur les zones blanches, précédées de l'eau qui jaillissait de leur arrosoir, comme les jardiniers arroseraient une plate-bande de fleurs. Le long du ruisseau je pensais à mes amis, je

m'attendrissais à leur souvenir, puis je demandais ce qu'ils devaient dire de moi à Paris : « Est-il arrivé ? A−t-il vu la famille royale ? Reviendra-t-il bientôt ? » Et je délibérais si je n'enverrais pas Hyacinthe chercher du beurre frais et du pain bis, pour manger du cresson au bord d'une fontaine sous une cépée d'aunes. Ma vie n'était pas plus ambitieuse que cela : pourquoi la fortune a-t-elle accroché à sa roue la basque de mon pourpoint avec le pan du manteau des rois ?

Rentré au village, j'ai passé près de l'église ; deux sanctuaires extérieurs accolent le mur ; l'un présente saint Pierre ès Liens avec un tronc pour les prisonniers, j'y ai mis quelques kreutzer en mémoire de la prison de Pellico et de ma loge à la Préfecture de police. L'autre sanctuaire offre la scène du jardin des Oliviers : scène si touchante et si sublime qu'elle n'est pas même détruite ici par le grotesque des personnages.

J'ai hâté mon dîner et couru à la prière du soir que j'entendais tinter. En tournant le coin de l'étroite rue de l'église, une échappée de vue s'est ouverte sur des collines éloignées : un peu de clarté respirait encore à l'horizon et cette clarté mourante venait du côté de la France. Un sentiment profond a poigné mon coeur. Quand donc mon pèlerinage finira-t-il ? Je traversai les terres germaniques bien misérable lorsque je revenais de l'armée des princes, bien triomphant lorsque, ambassadeur de Louis XVIII, je me rendais à Berlin, après tant et de si diverses années, je pénétrais à la dérobée au fond de cette même Allemagne, pour chercher le roi de France banni de nouveau.

J'entrai à l'église : elle était toute noire ; pas même une lampe allumée. À travers la nuit, je ne reconnaissais le sanctuaire, dans un enfoncement gothique, que par sa plus épaisse obscurité. Les murs, les autels, les piliers me semblaient chargés d'ornements et de tableaux encrêpés ; la nef était occupée de bancs serrés et parallèles.

Une vieille femme disait à haute voix en allemand les *Pater* du chapelet ; des femmes jeunes et vieilles, que je ne voyais pas, répondaient des *Ave Maria*. La vieille femme articulait bien, sa voix était nette, son accent grave et pathétique ; elle était à

deux bancs de moi, sa tête s'inclinait lentement dans l'ombre toutes les fois qu'elle prononçait le mot *Christo*, en ajoutant quelque oraison au *Pater*. Le chapelet fut suivi des litanies de la Vierge ; les *ora pro nobis*, psalmodiés en allemand par les priantes invisibles, sonnaient à mon oreille comme le mot répété *espérance, espérance, espérance* ! Nous sommes sortis pêle-mêle ; je suis allé me coucher avec l'espérance, je ne l'avais pas serrée dans mes bras depuis longtemps mais elle ne vieillit point, et on l'aime toujours malgré ses infidélités.

Selon Tacite, les Germains croient la nuit plus ancienne que le jour : *nox ducere diem videtur.* J'ai pourtant compté de jeunes nuits et des jours sempiternels. Les poètes nous disent aussi que le Sommeil est le frère la Mort : je ne sais, mais très certainement la Vieillesse est sa plus proche parente.

23 mai 1833

Le 23 au matin, le ciel mêla quelques douceurs à mes maux : Baptiste m'apprit que l'homme considérable du lieu, le brasseur de bière, avait trois filles, et possédait mes ouvrages rangés parmi ses cruchons. Quand je sortis, le *monsieur* et deux de *ses filles* me regardaient passer : que faisait la troisième demoiselle ? Jadis m'était tombée une lettre du Pérou écrite de la propre main d'une dame, cousine du soleil, laquelle admirait *Atala* ; mais être connu à Waldmünchen, à la barbe du loup de Haselbach, c'était une chose mille fois plus glorieuse : il était vrai que ceci se passait en Bavière, à une lieue de l'Autriche, nargue de ma renommée. Savez-vous ce qui me serait arrivé si mon excursion en Bohême n'eût été entreprise que de mon chef ? (Mais que serais-je allé faire pour moi seul en Bohême ?) Arrêté à la frontière, je serais retourné à Paris. Un homme avait médité un voyage à Pékin ; un de ses amis l'aperçoit sur le pont Royal à Paris : « Eh comment ! je vous croyais en Chine ? — Je suis revenu : ces Chinois m'ont fait des difficultés à Canton, je les ai plantés là. »

Comme Baptiste me racontait mes triomphes, le glas d'un enterrement me rappelle à ma fenêtre. Le curé passe, précédé de la croix ; des hommes et des femmes affluent, les hommes

en manteaux, les femmes en robes et en cornettes noires. Enlevé à trois portes de la mienne, le corps est conduit au cimetière : au bout d'une demi-heure les cortégeants reviennent moins le cortégé. Deux jeunes femmes avaient leur mouchoir sur les yeux, l'une des deux poussait des cris, elles pleuraient leur père ; l'homme décédé était celui qui reçut le viatique le jour de mon arrivée.

Si mes *Mémoires* parviennent jusqu'à Waldmünchen quand moi-même je ne serai plus, la famille en deuil aujourd'hui y trouvera la date de sa douleur passée. Du fond de son lit, l'agonisant a peut-être ouï le bruit de ma voiture ; c'est le seul bruit qu'il aura entendu de moi sur la terre.

La foule dispersée, j'ai pris le chemin que j'avais vu prendre au convoi dans la direction du levant d'hiver. J'ai trouvé d'abord un vivier d'eau stagnante, à l'orée duquel s'écoulait rapidement un ruisseau comme la vie au bord de la mort. Des croix au revers d'une butte m'ont indiqué le cimetière. Je gravis un chemin creux, et la brèche d'un mur m'introduisit dans le saint enclos.

Des sillons d'argile représentaient les corps au-dessus du sol ; des croix s'élevaient çà et là : elles marquaient les issues par où les voyageurs étaient entrés dans le nouveau monde, ainsi que les balises indiquent à l'embouchure d'un fleuve les passes ouvertes aux vaisseaux. Un pauvre vieux creusait la tombe d'un enfant ; seul, en sueur et la tête nue, il ne chantait pas, il ne plaisantait pas à l'instar des clowns d'Hamlet. Plus loin était une autre fosse près de laquelle on voyait une escabelle, un levier et une corde pour la descente dans l'éternité.

Je suis allé droit à cette fosse qui semblait me dire : « Voilà une belle occasion ! » Au fond du trou gisait le récent cercueil recouvert de quelques pelletées de poussière en attendant le reste. Une pièce de toile blanchissait sur le gazon : les morts avaient soin de leur linceul.

Loin de son pays, le chrétien a toujours moyen de s'y transporter subitement : c'est de visiter autour des églises le dernier asile de l'homme : le cimetière est le champ de famille, et la religion la patrie universelle.

Il était midi quand je suis rentré ; d'après tous les calculs l'estafette ne pouvait être revenue avant trois heures ; néanmoins chaque piétinement de chevaux me faisait courir à la fenêtre : à mesure que l'heure approchait, je me persuadais que le permis n'arriverait pas.

Pour dévorer le temps, je demandai la note de ma dépense ; je me mis à supputer les poulets que j'avais mangés : plus grand que moi n'a pas dédaigné ce soin. Henri Tudor, septième du nom, en qui finirent les troubles de la *Rose blanche* et la *Rose rouge*, comme je vais unir la cocarde blanche à la cocarde tricolore, Henri VII a paraphé une à une les pages d'un livret de comptes que j'ai vu :

« À une femme pour trois pommes, 12 sous ; pour avoir découvert trois lièvres, 6 schellings 8 sous ; à maître Bernard, le poète aveugle, 100 schellings (c'était mieux qu'Homère) ; à un petit homme, *little man*, à Shaftesbury, 20 schellings. » Nous avons aujourd'hui beaucoup de petits hommes, mais ils coûtent plus de 20 schellings.

À trois heures, heure à laquelle l'estafette aurait pu être de retour, j'allai avec Hyacinthe sur la route d'Haselbach. Il faisait du vent, le ciel était semé de nuages qui passaient sur le soleil en jetant leur ombre aux champs et aux sapinières. Nous étions précédés d'un troupeau du village qui élevait dans sa marche la noble poussière de l'armée du grand-duc de Quirocie, combattue si vaillamment par le chevalier de la Manche. Un calvaire pointait au haut d'une des montées du chemin de là on découvrait un long ruban de la chaussée. Assis dans une ravine, j'interrogeais Hyacinthe resté au pied de la croix : « Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Quelques carrioles de village aperçues de loin nous faisaient battre le coeur, en approchant elles se montraient vides comme tout ce qui porte des songes. Il me fallut retourner au logis et dîner bien triste. Une planche s'offrait après le naufrage : la diligence devait passer à six heures, ne pouvait-elle pas apporter la réponse du gouverneur ? Six heures sonnent : point de diligence. À six heures un quart, Baptiste entre dans ma chambre : « Le courrier ordinaire de Prague vient d'arriver ; il n'y a rien pour Monsieur. » Le dernier rayon d'espoir

s'éteignit.

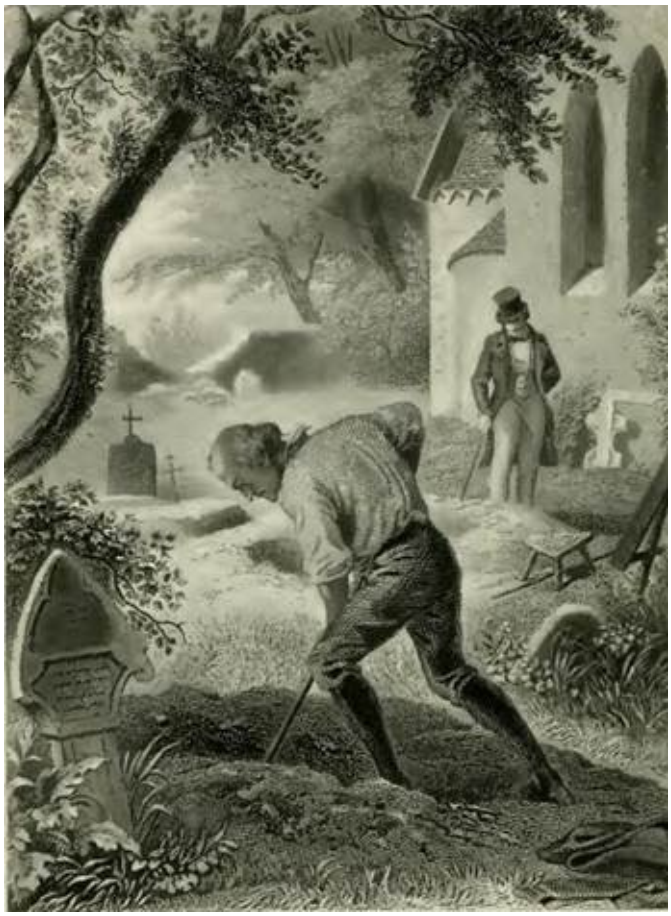

Le fossoyeur de Waldmünchen

X. Lettre du comte de Choteck. – La paysanne. – Départ de Waldmünchen. – Douane autrichienne. – Entrée en Bohême. – Forêt de pins. – Conversation avec la lune. – Pilsen. – Grands chemins du nord. – Vue de Prague.

À peine Baptiste était-il sorti de ma chambre, que Schwartz paraît agitant en l'air une grande lettre, à grand cachet, et criant :

« Foilà le bermis. » Je saute sur la dépêche ; je déchire l'enveloppe ; elle contenait, avec une lettre du gouverneur, le permis et un billet de M. de Blacas. Voici la lettre de M. le comte de Choteck :

« Prague, 23 mai 1833.

« Monsieur le vicomte,

« Je suis bien fâché qu'à votre entrée en Bohême vous ayez éprouvé des difficultés et des retards dans votre voyage. Mais vu les ordres très sévères qui existent à nos frontières pour tous les voyageurs qui viennent de France, ordres que vous trouverez vous-même bien naturels dans les circonstances actuelles, je ne puis qu'approuver la conduite du chef de la douane de Haselbach. Malgré la célébrité tout européenne de votre nom, vous voudrez bien excuser cet employé, qui n'a pas l'honneur de vous connaître personnellement, s'il a eu des doutes sur l'identité de la personne, d'autant plus que votre passeport n'était visé que pour la Lombardie et non pour tous

les États autrichiens. Quant à votre projet de voyage pour Vienne, j'en écris aujourd'hui au prince de Metternich et je m'empresserai de vous communiquer sa réponse dès votre arrivée à Prague.

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la réponse de M. le duc de Blacas, et je vous prie de vouloir bien recevoir les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Le comte de CHOTECK. »

Cette réponse était polie et convenable ; le gouverneur ne pouvait pas m'abandonner l'autorité inférieure, qui après tout avait fait son devoir. J'avais moi-même prévu à Paris les chicanes dont mon vieux passeport pourrait devenir la cause. Quant à Vienne, j'en avais parlé dans un but politique, afin de rassurer M. le comte de Choteck et de lui montrer que je ne fuyais pas le prince de Metternich.

À huit heures du soir, le jeudi 23 mai[5028], je montai en voiture. Qui le croirait ? ce fut avec une sorte de peine que je quittai Waldmünchen ! Je m'étais déjà habitué à mes hôtes ; mes hôtes s'étaient accoutumés à moi. Je connaissais tous les visages aux fenêtres et aux portes quand je me promenais, ils m'accueillaient d'un air de bienveillance. Le voisinage accourut pour voir rouler ma calèche, délabrée comme la monarchie de Hugues Capet. Les hommes ôtaient leurs chapeaux, les femmes me faisaient un petit signe de congratulation. Mon aventure était l'objet des conversations du village ; chacun prenait mon parti : les Bavarois et les Autrichiens se détestent ; les premiers étaient fiers de m'avoir laissé passer.

J'avais remarqué plusieurs fois sur le seuil de sa chaumière une jeune Waldmünchenienne à figure de vierge de la première manière de Raphaël ; son père, à prestance honnête de paysan, me saluait jusqu'à terre avec son feutre à larges bords, il me donnait en allemand un bonjour que je lui rendais cordialement en français : placée derrière lui, sa fille rougissait en me regardant par-dessus l'épaule du vieillard. Je retrouvai ma vierge, mais elle était seule. Je lui fis un adieu de la main ; elle

resta immobile ; elle semblait étonnée ; je voulais croire en sa pensée à je ne sais quels vagues regrets : je la quittai comme une fleur sauvage qu'on a vue dans un fossé au bord d'un chemin et qui a parfumé votre course. Je traversai les troupeaux d'Eumée ; il découvrit sa tête devenue grise au service des moutons. Il avait achevé sa journée ; il rentrait pour sommeiller avec ses brebis, tandis qu'Ulysse allait continuer ses erreurs.

Je m'étais dit avant d'avoir reçu le permis : « Si je l'obtiens, j'accablerai mon persécuteur. » Arrivé à Haselbach, il m'advint, comme à Georges Dandin, que ma maudite bonté me reprit ; je n'ai point de coeur pour le triomphe. En vrai poltron, je me blottis dans l'angle de ma voiture, et Schwartz présenta l'ordre du gouverneur ; j'aurais trop souffert de la confusion du douanier. Lui, de son côté, ne se montra pas et ne fit pas même fouiller ma vache. Paix lui soit ! qu'il me pardonne les injures que je lui ai dites plus haut, mais que par un reste de rancune je n'effacerai pas de mes *Mémoires*.

Au sortir de la Bavière, de ce côté, une noire et vaste forêt de pins sert de portique à la Bohême. Des vapeurs erraient dans les vallées, le jour défaillait, et le ciel, à l'ouest, était couleur de fleurs de pêcher ; les horizons baissaient presque à toucher la terre. La lumière manque à cette latitude, et avec la lumière la vie ; tout est éteint, hyémal, blêmissant ; l'hiver semble charger l'été de lui garder le givre jusqu'à son prochain retour. Un petit morceau de la lune qui entreluisait me fit plaisir ; tout n'était pas perdu, puisque je trouvais une figure de connaissance. Elle avait l'air de me dire : « Comment ! te voilà ? te souvient-il que je t'ai vu dans d'autres forêts ? te souviens-tu des tendresses que tu me disais quand tu étais jeune ? vraiment, tu ne parlais pas trop mal de moi. D'où vient maintenant ton silence ? Où vas-tu seul et si tard ? Tu ne cesses donc de recommencer ta carrière ? »

O lune ! vous avez raison ; mais si je parlais bien de vos charmes, vous savez les services que vous me rendiez ; vous éclairiez mes pas alors que je me promenais avec mon fantôme d'amour, aujourd'hui ma tête est argentée à l'instar de votre visage, et vous vous étonnez de me trouver solitaire ! et vous

me dédaignez ! J'ai pourtant passé des nuits entières enveloppé dans vos voiles ; osez-vous nier nos rendez-vous parmi les gazons et le long de la mer ? Que de fois vous avez regardé mes yeux passionnément attachés sur les vôtres ! Astre ingrat et moqueur, vous me demandez où je vais si tard : il est dur de me reprocher la continuité de mes voyages. Ah ! si je marche autant que vous, je ne rajeunis pas à votre exemple, vous qui rentrez chaque mois sous le cercle brillant de votre berceau ! Je ne compte pas des lunes nouvelles, mon décompte n'a d'autre terme que ma complète disparition, et, quand je m'éteindrai, je ne rallumerai pas mon flambeau comme vous rallumez le vôtre !

Je cheminai toute la nuit ; je traversai Teinitz, Stankau, Staab. Le 24 au matin je passai à Pilsen, *à la belle caserne*, style homérique. La ville est empreinte de cet air de tristesse qui règne dans ce pays. À Pilsen, Wallenstein espéra saisir un sceptre : j'étais aussi en quête d'une couronne, mais non pour moi.

La campagne est coupée et hachée de hauteurs, dites montagnes de Bohême ; mamelons dont le bout est marqué par des pins, et le galbe dessiné par la verdure des moissons.

Les villages sont rares. Quelques forteresses affamées de prisonniers se juchent sur des rocs comme de vieux vautours. De Zditz à Beraun, les monts à droite deviennent chauves. On passe un village, les chemins sont spacieux, les postes bien montées, tout annonce une monarchie qui imite l'ancienne France.

Jehan l'Aveugle, sous Philippe de Valois, les ambassadeurs de George[5029], sous Louis XI, par quelles laies forestières passèrent-ils ? À quoi bon les chemins modernes de l'Allemagne ? ils resteront déserts, car ni l'histoire, ni les arts, ni le climat n'appellent les étrangers sur leur chaussée solitaire. Pour le commerce, il est inutile que les voies publiques soient aussi larges et aussi coûteuses d'entretien ; le plus riche trafic de la terre, celui de l'Inde et de la Perse, s'opère à dos de mulets, d'ânes et de chevaux, par d'étroits sentiers à peine tracés à travers les chaînes de montagnes ou les zones de

sable. Les grands chemins actuels, dans des pays infréquentés, serviront seulement à la guerre ; vomitoires à l'usage de nouveaux Barbares qui, sortant du nord avec l'immense train des armes à feu, viendront inonder des régions favorisées de l'intelligence et du soleil.

À Beraun passe la petite rivière du même nom, assez méchante comme tous les roquets. En 1748, elle atteignit le niveau tracé sur les murs de l'hôtel de la poste. Après Beraun, des gorges contournent quelques collines, et s'évasent à l'entrée d'un plateau. De ce plateau le chemin plonge dans une vallée à lignes vagues dont un hameau occupe le giron. Là prend naissance une longue montée qui mène à Duschnick, station de la poste et dernier relais ! Bientôt descendant vers un tertre opposé, à la cime : duquel s'élève une croix, on découvre Prague aux deux bords de la Moldau. C'est dans cette ville que les fils aînés de saint Louis achèvent une vie d'exil, que l'héritier de leur race commence une vie de proscription, tandis que sa mère languit dans une forteresse sur le sol d'où il est chassé. Français ! la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, celle à qui vos pères ouvrirent les portes du Temple, vous l'avez envoyée à Prague, vous n'avez pas voulu garder parmi vous ce monument unique de grandeur et de vertu ! O mon vieux Roi, vous que je me plais, parce que vous êtes tombé, à appeler mon maître ! O jeune enfant, que j'ai le premier proclamé roi, que vais-je vous dire ? comment oserai-je me présenter devant vous, moi qui ne suis point banni, moi libre de retourner en France, libre de rendre mon dernier soupir à l'air qui enflamma ma poitrine lorsque je respirai pour la première fois, moi dont les os peuvent reposer dans ma terre natale ! Captive de Blaye, je vais voir votre fils !

Livre IV

I. Château des rois de Bohême. — Première entrevue avec Charles X. — II. Monsieur le Dauphin. — Les Enfants de France. — Le duc et la duchesse de Guiche. — Triumvirat. — Mademoiselle. — III. Conversation avec le roi. — IV. Henri V. — V. Diner et soirée à Hradschin. — VI. Visites. — VII. Messe. — Général Skrzynecki. — VIII. Dîner chez le comte de Choteck. — IX. Pentecôte. — Le duc de Blacas. — X. Incidences. — Tycho-Brahé. — Perdita — XI. Suite des incidences. — De la Bohême. — Littérature slave et néolatine. — XII. Je prends congé du roi. — Adieux. — Lettres des enfants à leur mère. — Un juif. — La servante saxonne. — XIII. Ce que je laisse à Prague. — XIV Le duc de Bordeaux. — XV. Madame la Dauphine. — XVI. Incidences. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques. — XVII. Suite des incidences — Vallée de la Tèple. — Sa flore. — XVIII. Dernière conversation avec la Dauphine. — Départ.

Ce livre a été écrit à Prague, du 24 au 30 mai 1833, — et à Carlsbad le 1er juin.

I. Château des rois de Bohême. — Première entrevue avec Charles X.

Prague, 24 mai 1833.

Entré à Prague le 24 mai, à sept heures du soir, je descendis à l'hôtel des Bains, dans la vieille ville bâtie sur la rive gauche de la Moldau. J'écrivis un billet à M. le duc de Blacas[5030] pour l'avertir de mon arrivée ; je reçus la réponse suivante :

« Si vous n'êtes pas trop fatigué, monsieur le vicomte, le roi sera charmé de vous recevoir dès ce soir, à neuf heures trois quarts ; mais si vous désirez vous reposer, ce serait avec grand plaisir que Sa Majesté vous verrait demain matin à onze heures et demie.

« Agréez, je vous prie, mes compliments les plus empressés.

« Ce vendredi 24 mai, à 7 heures.

« BLACAS D'AULPS »

Je ne crus pas pouvoir profiter de l'alternative qu'on me laissait : à neuf heures et demie du soir, je me mis en marche ; un homme de l'auberge, sachant quelques mots de français, me conduisit. Je gravis des rues silencieuses, sombres, sans réverbères, jusqu'au pied de la haute colline que couronne l'immense château des rois de Bohême. L'édifice dessinait sa masse noire sur le ciel ; aucune lumière ne sortait de ses fenêtres : il y avait là quelque chose de la solitude, du site et de la grandeur du Vatican, ou du temple de Jérusalem vu de la vallée de Josaphat. On n'entendait que le retentissement de mes pas et de ceux de mon guide ; j'étais obligé de m'arrêter

par intervalles sur les plates-formes des pavés échelonnés, tant la pente était rapide.

À mesure que je montais, je découvrais la ville au-dessous. Les enchaînements de l'histoire, le sort des hommes, la destruction des empires, les desseins de la Providence, se présentaient à ma mémoire en s'identifiant aux souvenirs de ma propre destinée : après avoir exploré des ruines mortes, j'étais appelé au spectacle des ruines vivantes.

Parvenu au plateau sur lequel est bâti Hradschin[5031], nous traversâmes un poste d'infanterie dont le corps de garde avoisinait le guichet extérieur. Nous pénétrâmes par ce guichet dans une cour carrée, environnée de bâtiments uniformes et déserts. Nous enfilâmes à droite, au rez-de-chaussée, un long corridor qu'éclairaient de loin en loin des lanternes de verre accrochées aux parois du mur, comme dans une caserne ou dans un couvent. Au bout de ce corridor s'ouvrait un escalier, au pied duquel se promenaient deux sentinelles. Comme je montais le second étage, je rencontrai M. de Blacas qui descendait. J'entrai avec lui dans les appartements de Charles X ; là étaient encore deux grenadiers en faction. Cette garde étrangère, ces habits blancs à la porte du roi de France, me faisaient une impression pénible : l'idée d'une prison plutôt que d'un palais me vint.

Nous passâmes trois salles anuitées et presque sans meubles : je croyais errer encore dans le terrible monastère de l'Escurial. M. de Blacas me laissa dans la troisième salle pour aller avertir le roi, avec la même étiquette qu'aux Tuileries. Il revint me chercher, m'introduisit dans le cabinet de Sa Majesté, et se retira.

Charles X s'approcha de moi, me tendit la main avec cordialité en me disant : « Bonjour, bonjour, monsieur de Chateaubriand, je suis charmé de vous voir. Je vous attendais. Vous n'auriez pas dû venir ce soir, car vous devez être bien fatigué. Ne restez pas debout ; asseyons-nous. Comment se porte votre femme ? »

Rien ne brise le coeur comme la simplicité des paroles dans les hautes positions de la société et les grandes catastrophes de

la vie. Je me mis à pleurer comme un enfant ; j'avais peine à étouffer avec mon mouchoir le bruit de mes larmes[5032]. Toutes les choses hardies que je m'étais promis de dire, toute la vaine et impitoyable philosophie dont je comptais armer mes discours, me manqua. Moi, devenir le pédagogue du malheur ! Moi oser en remontrer à mon roi, à mon roi en cheveux blancs, à mon roi proscrit, exilé, prêt à déposer sa dépouille mortelle dans la terre étrangère ! Mon vieux Prince me prit de nouveau par la main en voyant le trouble de cet *impitoyable ennemi*, de ce *dur opposant* des ordonnances de Juillet. Ses yeux étaient humides ; il me fit asseoir à côté d'une petite table de bois, sur laquelle il y avait deux bougies ; il s'assit auprès de la même table, penchant vers moi sa bonne oreille pour mieux m'entendre, m'avertissant ainsi de ses années qui venaient mêler leurs infirmités communes aux calamités extraordinaires de sa vie.

Il m'était impossible de retrouver la voix, en regardant dans la demeure des empereurs d'Autriche le soixante-huitième roi de France courbé sous le poids de ces règnes et de soixante-seize années : de ces années, vingt-quatre s'étaient écoulées dans l'exil, cinq sur un trône chancelant ; le monarque achevait ses derniers jours dans un dernier exil, avec le petit-fils dont le père avait été assassiné et de qui la mère était captive. Charles X, pour rompre ce silence, m'adressa quelques questions. Alors j'expliquai brièvement l'objet de mon voyage : je me dis porteur d'une lettre de madame la duchesse de Berry, adressée à madame la Dauphine, dans laquelle la prisonnière de Blaye confiait le soin de ses enfants à la prisonnière du Temple, comme ayant la pratique du malheur. J'ajoutai que j'avais aussi une lettre pour les enfants. Le roi me répondit : « Ne la leur remettez pas ; ils ignorent en partie ce qui est arrivé à leur mère ; vous me donnerez cette lettre. Au surplus, nous parlerons de tout cela demain à deux heures : allez vous coucher. Vous verrez mon fils et les enfants à onze heures et vous dînerez avec nous. » Le roi se leva, me souhaita une bonne nuit et se retira.

Je sortis ; je rejoignis M. de Blacas dans le salon d'entrée ; le guide m'attendait sur l'escalier. Je retournai à mon auberge,

descendant les rues sur les pavés glissants, avec autant de rapidité que j'avais mis de lenteur à les monter.

II. Monsieur le Dauphin. — Les Enfants de France. — Le duc et la duchesse de Guiche. — Triumvirat. — Mademoiselle.

Prague, 25 mai 1833.

Le lendemain, 25 mai, je reçus la visite de M. le comte de Cossé, logé dans mon auberge. Il me raconta les brouilleries du château relatives à l'éducation du duc de Bordeaux. A dix heures et demie je montai à Hradschin ; le duc de Guiche[5033] m'introduisit chez M. le dauphin. Je le trouvai vieilli et amaigri ; il était vêtu d'un habit bleu râpé, boutonné jusqu'au menton et qui, trop large, semblait acheté à la friperie : le pauvre prince me fît une extrême pitié.

M. le dauphin a du courage ; son obéissance à Charles X l'a seule empêché de se montrer à Saint-Cloud et à Rambouillet tel qu'il s'était montré à Chiclana : sa sauvagerie en est augmentée. Il supporte avec peine la vue d'un nouveau visage. Il dit souvent au duc de Guiche : « Pourquoi êtes-vous ici ? Je n'ai besoin de personne. Il n'y a pas de trou de souris assez petit pour me cacher. »

Il a dit encore plusieurs fois : « Qu'on ne parle pas de moi ; qu'on ne s'occupe pas de moi ; je ne suis rien ; je ne veux rien être. J'ai 20,000 francs de rente, c'est plus qu'il ne me faut. Je ne dois songer qu'à mon salut et à faire une bonne fin. » Il a dit encore : « Si mon neveu avait besoin de moi, je le servirais de mon épée ; mais j'ai signé, contre mon sentiment, mon abdication pour obéir à mon père ; je ne la renouvellerai pas ; je ne signerai plus rien ; qu'on me laisse en paix. Ma parole suffit : je ne mens jamais. »

Et c'est vrai : sa bouche n'a jamais proféré un mensonge. Il lit

beaucoup ; il est assez instruit, même dans les langues ; sa correspondance avec M. de Villèle pendant la guerre d'Espagne[5034] a son prix, et sa correspondance avec madame la dauphine, interceptée et insérée dans *le Moniteur*, le fait aimer. Sa probité est incorruptible ; sa religion est profonde ; sa piété filiale s'élève jusqu'à la vertu ; mais une invincible timidité ôte au dauphin l'emploi de ses facultés.

Pour le mettre à l'aise, j'évitai de l'entretenir de politique et ne m'enquis que de la santé de son père ; c'est un sujet sur lequel il ne tarit point. La différence du climat d'Édimbourg et de Prague, la goutte prolongée du roi, les eaux de Tœplitz que le roi allait prendre, le bien qu'il en éprouverait, voilà le texte de notre conversation. M. le dauphin veille sur Charles X comme sur un enfant ; il lui baise la main quand il s'en approche, s'informe de sa nuit, ramasse son mouchoir, parle haut pour s'en faire entendre, l'empêche de manger ce qui l'incommoderait, lui fait mettre ou ôter une redingote selon le degré de froid ou de chaud, l'accompagne à la promenade et le ramène. Je n'eus garde de parler d'autre chose. Des journées de Juillet, de la chute d'un empire, de l'avenir de la monarchie, mot. « Voilà onze heures, me dit-il : vous allez voir les enfants ; nous nous retrouverons à dîner. »

Conduit à l'appartement du gouverneur, les portes s'ouvrent : je vois le baron de Damas avec son élève ; madame de Gontaut avec Mademoiselle, M. Barrande[5035], M. la Villate[5036] et quelques autres dévoués serviteurs ; tout le monde debout. Le jeune prince, effarouché, me regardait de côté, regardait son gouverneur comme pour lui demander ce qu'il avait à faire, de quelle façon il fallait agir dans ce péril, ou comme pour obtenir la permission de me parler. Mademoiselle souriait d'un demi-sourire avec un air timide et indépendant ; elle semblait attentive aux faits et gestes de son frère. Madame de Gontaut se montrait fière de l'éducation qu'elle avait donnée[5037]. Après avoir salué les deux enfants, je m'avançai vers l'orphelin et je lui dis : « Henri V me veut-il permettre de déposer à ses pieds l'hommage de mon respect ? Quand il sera remonté sur

son trône, il se souviendra peut-être que j’ai eu l’honneur de dire à son illustre mère : *Madame, votre fils est mon roi.* Ainsi j'ai le premier proclamé Henri V roi de France, et un jury français, en m’acquittant, a laissé subsister ma proclamation. Vive le roi ! » L’enfant, ébouriffé de s’entendre salué roi, de m’entendre lui parler de sa mère dont on ne lui parlait plus, recula jusque dans les jambes du baron de Damas, en prononçant quelques mots accentués, mais presque à voix basse. Je dis à M. de Damas :

« Monsieur le baron, mes paroles semblent étonner le roi. Je vois qu’il ne sait rien de sa courageuse mère et qu’il ignore ce que ses serviteurs ont quelquefois le bonheur de faire pour la cause de la royauté légitime. »

Le gouverneur me répondit : « On apprend à Monseigneur ce que de fidèles sujets comme vous, monsieur le vicomte..... » Il n’acheva pas sa phrase.

M. de Damas se hâta de déclarer que le moment des études était arrivé. Il m’invita à la leçon d’équitation à quatre heures.

J’allai faire une visite à madame la duchesse de Guiche logée assez loin de là dans une autre partie du château ; il fallait près de dix minutes pour s'y rendre de corridor en corridor. Ambassadeur à Londres, j’avais donné une petite fête à madame de Guiche, alors dans tout l’éclat de sa jeunesse et suivie d’un peuple d’adorateurs ; à Prague, je la trouvai changée, mais l’expression de son visage me plaisait mieux. Sa coiffure lui seyait à ravir : ses cheveux, nattés en petites tresses, comme ceux d'une odalisque ou d’une médaille de Sabine, se festonnaient en bandeau des deux côtés de son front. La duchesse et le duc de Guiche représentaient à Prague la beauté enchaînée à l’adversité.

Madame de Guiche était instruite de ce que j'avais dit au duc de Bordeaux. Elle me raconta qu’on voulait éloigner M. Barrande ; qu’il était question d'appeler des jésuites[5038] ; que M. de Damas avait suspendu, mais non abandonné ses desseins.

Il existait un triumvirat composé du duc de Blacas, du baron de Damas et du cardinal de Latil ; ce triumvirat tendait à

s’emparer du règne futur en isolant le jeune roi, en l’élevant dans des principes et par des hommes antipathiques à la France. Le reste des habitants du château cabalait contre le triumvirat ; les enfants eux-mêmes étaient à la tête de l'opposition. Cependant l’opposition avait différentes nuances ; le parti Gontaut n’était pas tout à fait le parti Guiche ; la marquise de Bouillé, transfuge du parti Berry, se rangeait du côté du triumvirat avec l’abbé Moligny[5039]. Madame la dauphine, placée à la tête des impartiaux, n’était pas précisément favorable au parti de la jeune France, représenté par M. Barrande ; mais comme elle gâtait le duc de Bordeaux, elle penchait souvent de son côté et le soutenait contre son gouverneur.

Madame d'Agoult[5040], dévouée corps et âme au triumvirat, n’avait d’autre crédit auprès de la dauphine que celui de la présence et de l’importunité.

Après avoir fait ma cour à madame de Guiche, je me rendis chez madame de Gontaut. Elle m’attendait avec la princesse Louise.

Mademoiselle rappelle un peu son père : ses cheveux sont blonds ; ses yeux bleus ont une expression fine ; petite pour son âge, elle n’est pas aussi formée que la représentent ses portraits. Toute sa personne est un mélange de l’enfant, de la jeune fille et de la princesse : elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d’art ; on ne sait si on doit lui dire des contes de fées, lui faire une déclaration, ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d’agrément beaucoup d’instruction : elle parle anglais et commence à savoir bien l'allemand ; elle a même un peu d’accent étranger, et *l'exil* se marque déjà dans son langage.

Madame de Gontaut me présenta à la sœur de mon petit roi ; innocents fugitifs, ils avaient l’air de deux gazelles cachées parmi des ruines. Mademoiselle Vachon, sous-gouvernante, fille excellente et distinguée, arriva. Nous nous assîmes et madame de Gontaut me dit : « Nous pouvons parler, Mademoiselle sait

tout ; elle déplore avec nous ce que nous voyons. »

Mademoiselle me dit aussitôt : « Oh ! Henri a été bien bête ce matin : il avait peur. Grand-papa nous avait dit : Devinez qui vous verrez demain : c’est une puissance de la terre ! Nous avions répondu : Eh bien ! c’est l’empereur. Non, a dit grand-papa. Nous avons cherché ; nous n’avons pas pu deviner. Il a dit : C’est le vicomte de Chateaubriand. Je me suis tapé le front pour n’avoir pas deviné. » Et la princesse se frappait le front, rougissant comme une rose, souriant spirituellement avec ses beaux yeux tendres et humides ; je mourais de la respectueuse envie de baiser sa petite main blanche. Elle a repris :

« Vous n'avez pas entendu ce que vous a dit Henri quand vous lui avez recommandé de se souvenir de vous ? Il a dit : *Oh ! oui, toujours !* mais il l’a dit si bas ! Il avait peur de vous et il avait peur de son gouverneur. Je lui faisais des signes, vous avez vu ? Vous serez plus content ce soir ; il parlera : attendez. »

Cette sollicitude de la jeune princesse pour son frère était charmante ; je devenais presque criminel de lèse-majesté. Mademoiselle le remarquait, ce qui lui donnait un maintien de conquête d’une grâce toute gentille. Je la tranquillisai sur l’impression que m’avait laissée Henri. « J’étais bien contente, me dit-elle, de vous entendre parler de maman devant M. de Damas. Sortira-t-elle bientôt de prison ? »

On sait que j’avais une lettre de madame la duchesse de Berry pour les enfants, je ne leur en parlai point, parce qu’ils ignoraient les détails postérieurs à la captivité. Le roi m’avait demandé cette lettre ; je crus qu’il ne m’était pas permis de la lui donner, et que je devais la porter à madame la dauphine, à laquelle j'étais envoyé, et qui prenait alors les eaux de Carlsbad.

Madame de Gontaut me redit ce que m’avaient dit M. de Cossé et madame de Guiche. Mademoiselle gémissait avec un sérieux d’enfant. Sa gouvernante ayant parlé du renvoi de M. Barrande et de l’arrivée probable d'un jésuite, la princesse Louise croisa les mains et dit en soupirant : « Ça sera bien impopulaire ! » Je ne pus m’empêcher de rire ; Mademoiselle se prit à rire aussi, toujours en rougissant.

Quelques instants me restaient avant l’audience du roi. Je remontai en calèche et j’allai chercher le grand bourgrave, le comte de Choteck. Il habitait une maison de campagne à une demi-lieue hors de la ville, du côté du château. Je le trouvai chez lui et le remerciai de sa lettre. Il m'invita à dîner pour le lundi 27 mai.

Première entrevue avec Charles X

III. Conversation avec le roi.

Revenu au château à deux heures, je fus introduit comme la veille auprès du roi par M. de Blacas.

Charles X me reçut avec sa bonté accoutumée et cette élégante facilité de manières que les années rendent plus sensible en lui. Il me fit asseoir de nouveau à la petite table. Voici le détail de notre conversation : « Sire, madame la duchesse de Berry m'a ordonné de venir vous trouver et de présenter une lettre à madame la Dauphine. J'ignore ce que contient cette lettre, bien qu'elle soit ouverte ; elle est écrite au citron, ainsi que la lettre pour les enfants. Mais dans mes deux lettres de créance, l'une ostensible, l'autre confidentielle, Marie-Caroline m'explique sa pensée. Elle remet, pendant sa captivité, comme je l'ai dit hier à Votre Majesté, ses enfants sous la protection particulière de madame la Dauphine. Madame la duchesse de Berry me charge en outre de lui rendre compte de l'éducation de Henri V, que l'on appelle ici le duc de Bordeaux. Enfin, madame la duchesse de Berry déclare qu'elle a contracté un mariage secret avec le comte Hector Lucchesi Palli, d'une famille illustre[5041]. Ces mariages secrets de princesses, dont il y a plusieurs exemples, ne les privent pas de leurs droits. Madame la duchesse de Berry demande à conserver son rang de princesse française, la régence et la tutelle. Quand elle sera libre, elle se propose de venir à Prague embrasser ses enfants et mettre ses respects aux pieds de Votre Majesté. »

Le roi me répondit sévèrement. Je tirai ma réplique tant bien que mal, d'une récrimination.

« Que Votre Majesté me pardonne, mais il me semble qu'on lui a inspiré des préventions : M. de Blacas doit être l'ennemi de mon auguste cliente. »

Charles X m'interrompit : « Non ; mais elle l'a traité mal, parce qu'il l'empêchait de faire des sottises, de folles entreprises. » — « Il n'est pas donné à tout le monde, répondis-je, de faire des sottises de cette espèce : Henri IV se battait comme madame la duchesse de Berry, et comme elle il n'avait pas toujours assez de force.

« Sire, continuai-je, vous ne voulez pas que madame de Berry soit princesse de France ; elle le sera malgré vous ; le monde entier l'appellera toujours la *duchesse de Berry*, l'héroïque mère de Henri V ; son intrépidité et ses souffrances dominent tout ; vous ne pouvez pas vous mettre au rang de ses ennemis ; vous ne pouvez pas, à l'instar du duc d'Orléans, vouloir flétrir du même coup les enfants et la mère : vous est-il donc difficile de pardonner à la gloire d'une femme ? »

« — Eh bien, *monsieur l'ambassadeur*, dit le roi avec une emphase bienveillante, que madame la duchesse de Berry aille à Palerme ; qu'elle y vive maritalement, avec M. Lucchesi, à la vue de tout le monde, alors on dira aux enfants que leur mère est mariée ; elle viendra les embrasser. »

Je sentis que j'avais poussé assez loin l'affaire ; les principaux points étaient aux trois quarts obtenus, la conservation du titre et l'admission à Prague dans un temps plus ou moins éloigné : sûr d'achever mon ouvrage avec madame la Dauphine, je changeai la conversation.

Les esprits entêtés regimbent contre l'insistance ; auprès d'eux, on gâte tout en voulant tout emporter de haute luttes.

Je passai à l'éducation du prince dans l'intérêt de l'avenir : sur ce sujet, je fus peu compris. La religion fait de Charles X un solitaire ; ses idées sont cloîtrées. Je glissai quelques mots sur la capacité de M. Barrande et l'incapacité de M. de Damas. Le roi me dit : « M. Barrande est un homme instruit, mais il a trop de besogne ; il avait été choisi pour enseigner les sciences exactes au duc de Bordeaux, et il enseigne tout, histoire, géographie, latin. J'avais appelé l'abbé Mac-Carthy[5042], afin de partager les travaux de M. Barrande ; il arrivera bientôt. »

Ces paroles me firent frémir, car le nouvel instituteur ne pouvait être évidemment qu'un jésuite remplaçant un jésuite.

Que, dans l'état actuel de la société en France, l'idée de mettre un disciple de Loyola auprès de Henri V fût seulement entrée dans la tête de Charles X, il y avait de quoi désespérer de la race.

Quand je fus revenu de mon étonnement, je dis :

« Le roi ne craint-il pas sur l'opinion l'effet d'un instituteur choisi dans les rangs d'une société célèbre mais calomniée ? »

Le roi s'écria : « Bah ! en sont-ils encore aux jésuites ? »

Je parlai au roi des élections et du désir qu'avaient les royalistes de connaître sa volonté. Le roi me répondit : « Je ne puis dire à un homme : Prêtez serment contre votre conscience. Ceux qui croient devoir le prêter agissent sans doute à bonne intention. Je n'ai, mon cher ami, aucune prévention contre les hommes, peu m'importe leur vie passée, lorsqu'ils veulent sincèrement servir la France et la Légitimité. Les républicains m'ont écrit à Edimbourg ; j'ai accepté, quant à leur personne, tout ce qu'ils me demandaient ; mais ils ont voulu m'imposer des conditions de gouvernement, je les ai rejetées. Je ne céderai jamais sur les principes ; je veux laisser à mon petit-fils un trône plus solide que n'était le mien. Les Français sont-ils aujourd'hui plus heureux et plus libres qu'ils ne l'étaient avec moi ? Payent-ils moins d'impôts ? quelle vache à lait que cette France ! Si je m'étais permis le quart des choses que s'est permises M. le duc d'Orléans, que de cris ! de malédictions ! Ils conspiraient contre moi, ils l'ont avoué : j'ai voulu me défendre... »

Le roi s'arrêta comme embarrassé dans le nombre de ses pensées, et par la crainte de dire quelque chose qui me blessât.

Tout cela était bien, mais qu'entendait Charles X par les *principes* ? s'était-il rendu compte de la cause des conspirations vraies ou fausses ourdies contre son gouvernement ? Il reprit après un moment de silence : « Comment se portent vos amis les Bertin ? Ils n'ont pas à se plaindre de moi, vous le savez : ils sont bien rigoureux envers un homme banni qui ne leur a fait aucun mal du moins que je sache. Mais, mon cher je n'en veux à personne, chacun se conduit comme il l'entend. »

Cette douceur de tempérament, cette mansuétude chrétienne d'un roi chassé et calomnié, me firent venir les

larmes aux yeux. Je voulus dire quelques mots de Louis-Philippe. » Ah ! répondit le roi,... M. le duc d'Orléans... il a jugé... que voulez-vous ?... les hommes sont comme ça. » Pas un mot amer, pas un reproche, pas une plainte ne put sortir de la bouche du vieillard trois fois exilé. Et cependant des mains françaises avaient abattu la tête de son frère et percé le coeur de son fils ; tant ces mains ont été pour lui remémoratrices et implacables !

Je louai le roi de grand coeur et d'une voix émue. Je lui demandai s'il n'entrait point dans ses intentions de faire cesser toutes ces correspondances secrètes, de donner congé à tous ces commissaires qui, depuis quarante années, trompent la Légitimité. Le roi m'assura qu'il était résolu à mettre un terme à ces impuissantes tracasseries ; il avait, disait-il, déjà désigné quelques personnes graves, au nombre desquelles je me trouvais, pour composer en France une sorte de conseil propre à l'instruire de la vérité. M. de Blacas m'expliquerait tout cela. Je priai Charles X d'assembler ses serviteurs et de m'entendre ; il me renvoya à M. de Blacas.

J'appelai la pensée du roi sur l'époque de la majorité de Henri V ; je lui parlai d'une déclaration à faire alors comme d'une chose utile. Le roi, qui ne voulait point intérieurement de cette déclaration, m'invita à lui en présenter le modèle. Je répondis avec respect, mais avec fermeté que je ne formulerais jamais une déclaration au bas de laquelle mon nom ne se trouvât pas au-dessous de celui du roi. Ma raison était que je ne voulais pas prendre sur mon compte les changements éventuels introduits dans un acte quelconque par le prince de Metternich et par M. de Blacas.

Je représentai au roi qu'il était trop loin de la France, qu'on aurait le temps de faire deux ou trois révolutions à Paris avant qu'il en fût informé à Prague. Le roi répliqua que l'Empereur l'avait laissé libre de choisir le lieu de sa résidence dans tous les États autrichiens, le royaume de Lombardie excepté. « Mais, ajouta Sa Majesté, les villes habitables en Autriche sont toutes à peu près à la même distance de France ; à Prague, je suis logé pour rien, et ma position m'oblige à ce calcul. »

Noble calcul que celui-là pour un prince qui avait joui pendant cinq ans d'une liste civile de 20 millions, sans compter les résidences royales ; pour un prince qui avait laissé à la France la colonie d'Alger et l'ancien patrimoine des Bourbons, évalué de 25 à 30 millions de revenu !

Je dis : « Sire, vos fidèles sujets ont souvent pensé que votre royale indigence pouvait avoir des besoins ; ils sont prêts à se cotiser, chacun selon sa fortune, afin de vous affranchir de la dépendance de l'étranger.

— Je crois, mon cher Chateaubriand, dit le roi en riant que vous n'êtes guère plus riche que moi. Comment avez-vous payé votre voyage ?

— Sire, il m'eût été impossible d'arriver jusqu'à vous, si madame la duchesse de Berry n'avait donné l'ordre à son banquier M. Jauge, de me compter 6 000 francs.

— C'est bien peu ! s'écria le roi ; avez-vous besoin d'un supplément ?

— Non, sire ; je devrais même en m'y prenant bien, rendre quelque chose à la pauvre prisonnière, mais je ne sais guère regratter.

— Vous étiez un magnifique seigneur à Rome ?

— J'ai toujours mangé consciencieusement ce que le roi m'a donné ; il ne m'en est pas resté deux sous.

— Vous savez que je garde toujours à votre disposition votre traitement de pair : vous n'en avez pas voulu.

— Non, sire, parce que vous avez des serviteurs plus malheureux que moi. Vous m'avez tiré d'affaire pour les 20 000 francs qui me restaient encore de dettes sur mon ambassade de Rome, après les 10 000 autres que j'avais empruntés à votre grand ami M. Lafitte. — Je vous les devais, dit le roi, ce n'était pas même ce que vous aviez abandonné de vos appointements en donnant votre démission d'ambassadeur qui, par parenthèse, m'a fait assez de mal.

— Quoi qu'il en soit, sire, dû ou non, Votre Majesté, en venant à mon secours, m'a rendu dans le temps service et moi je lui rendrai son argent quand je pourrai ; mais pas à présent, car je suis gueux comme un rat, ma maison rue d'Enfer n'est

pas payée. Je vis pêle-mêle avec les pauvres de madame de Chateaubriand, en attendant le logement que j'ai déjà visité, à l'occasion de Votre Majesté, chez M. Gisquet. Quand je passe par une ville je m'informe d'abord s'il y a un hôpital ; s'il y en a un je dors sur les deux oreilles : *le vivre et le couvert, en faut-il davantage ?*

— Oh ! ça ne finira pas comme ça. Combien, Chateaubriand, vous faudrait-il pour être riche ?

— Sire, vous y perdriez votre temps, vous me donneriez quatre millions ce matin, que je n'aurais pas un patard ce soir. »

Le roi me secoua l'épaule avec la main :

« À la bonne heure ! Mais à quoi diable mangez-vous votre argent ?

— Ma foi, sire, je n'en sais rien, car je n'ai aucun goût et ne fais aucune dépense : c'est incompréhensible ! Je suis si bête qu'en entrant aux affaires étrangères, je ne voulus pas prendre les 25 000 francs de frais d'établissement[5043], et qu'en en sortant je dédaignai d'escamoter les fonds secrets ! Vous me parlez de ma fortune, pour éviter de me parler de la vôtre.

— C'est vrai, dit le roi ; voici à mon tour ma confession : en mangeant mes capitaux par portions égales d'année en année, j'ai calculé qu'à l'âge où je suis, je pourrais vivre jusqu'à mon dernier jour sans avoir besoin de personne. Si je me trouvais dans la détresse, j'aimerais mieux avoir recours, comme vous me le proposez, à des Français qu'à des étrangers. On m'a offert d'ouvrir des emprunts, entre autres un de 30 millions qui aurait été rempli en Hollande ; mais j'ai su que cet emprunt, coté aux principales bourses en Europe ferait baisser les fonds français ; cela m'a empêché d'adopter le projet : rien de ce qui affecterait la fortune publique en France ne pouvait me convenir. »

Sentiment digne d'un roi !

Dans cette conversation, on remarquera la générosité de caractère, la douceur des moeurs et le bon sens de Charles X. Pour un philosophe, c'eût été un spectacle curieux que celui du *sujet* et du *roi* s'interrogeant sur leur fortune et se faisant confidence mutuelle de leur misère au fond d'un château emprunté aux souverains de Bohême !

IV. Henri V.

Prague, 25 et 26 mai 1833.

Au sortir de cette conférence, j’assistai à la leçon d’équitation de Henri. Il monta deux chevaux, le premier sans étriers en trottant à la longe, le second avec étriers en exécutant des voltes sans tenir la bride, une baguette passée entre son dos et ses bras. L'enfant est hardi et tout à fait élégant avec son pantalon blanc, sa jaquette, sa petite fraise et sa casquette. M. O’Hégerty le père, écuyer instructeur, criait : « Qu’est-ce que c’est que cette jambe-là ! elle est comme un bâton ! Laissez aller la jambe ! Bien ! détestable ! qu’avez-vous donc aujourd’hui ? etc., etc. » La leçon finie, le jeune page-roi s'arrête à cheval au milieu du manège, ôte brusquement sa casquette pour me saluer dans la tribune où j’étais avec le baron de Damas et quelques Français, saute à terre léger et gracieux comme le petit Jehan de Saintré.

Henri est mince, agile, bien fait ; il est blond ; il a les yeux bleus avec un trait dans l’œil gauche qui rappelle le regard de sa mère. Ses mouvements sont brusques ; il vous aborde avec franchise ; il est curieux et questionneur ; il n’a rien de cette pédanterie qu’on lui donne dans les journaux ; c’est un vrai petit garçon comme tous les petits garçons de douze ans. Je lui faisais compliment sur sa bonne mine à cheval : « Vous n'avez rien vu, me dit-il, il fallait me voir sur mon cheval noir ; il est méchant comme un diable ; il rue, il me jette par terre, je remonte, nous sautons la barrière. L’autre jour, il s'est cogné, il a la jambe grosse comme ça. N’est-ce pas que le dernier cheval que j'ai monté est joli ? mais je n’étais pas en train. »

Henri déteste à présent le baron de Damas, dont la mine, le caractère, les idées lui sont antipathiques. Il entre contre lui

dans de fréquentes colères. A la suite de ces emportements, force est de mettre le prince en pénitence ; on le condamne quelquefois à rester au lit : bête de châtiment. Survient un abbé Moligny, qui confesse le rebelle et tâche de lui faire peur du diable. L'obstiné n'écoute rien et refuse de manger. Alors madame la dauphine donne raison à Henri, qui mange et se moque du baron. L'éducation parcourt ce cercle vicieux.

Ce qu'il faudrait à M. le duc de Bordeaux serait une main légère qui le conduisit sans lui faire sentir le frein, un gouverneur qui fût plutôt son ami que son maître.

Si la famille de saint Louis était, comme celle des Stuarts, une espèce de famille particulière chassée par une révolution, confinée dans une île, la destinée des Bourbons serait en peu de temps étrangère aux générations nouvelles. Notre ancien pouvoir royal n'est pas cela ; il représente l'ancienne royauté : le passé politique, moral et religieux des peuples est né de ce pouvoir et se groupe autour de lui. Le sort d'une race aussi entrelacée à l'ordre social qui fut, aussi apparentée à l'ordre social qui sera, ne peut jamais être indifférent aux hommes. Mais, toute destinée que cette race est à vivre, la condition des individus qui la forment et avec lesquels un sort ennemi n'aurait point fait trêve, serait déplorable. Dans un perpétuel malheur, ces individus marcheraient oubliés sur une ligne parallèle, le long de la mémoire glorieuse de leur famille.

Rien de plus triste que l'existence des rois tombés ; leurs jours ne sont qu'un tissu de réalités et de fictions : demeurés souverains à leur foyer, parmi leurs gens et leurs souvenirs, ils n'ont pas plutôt franchi le seuil de leur maison, qu'ils trouvent l'ironique vérité à leur porte : Jacques II ou Édouard VII, Charles X ou Louis XIX, à huis clos, deviennent, à huis ouvert, Jacques ou Édouard, Charles ou Louis, sans chiffre, comme les hommes de peine leurs voisins ; ils ont le double inconvénient de la vie de cour et de la vie privée : les flatteurs, les favoris, les intrigues, les ambitions de l'une ; les affronts, la détresse, le commérage de l'autre : c'est une mascarade continuelle de valets et de ministres, changeant d'habits. L'humeur s'aigrit de cette situation, les espérances s'affaiblissent, les regrets

s’augmentent ; on rappelle le passé ; on récrimine ; on s’adresse des reproches d’autant plus amers que l’expression cesse d'être renfermée dans le bon goût d’une belle naissance et les convenances d’une fortune supérieure : on devient vulgaire par les souffrances vulgaires ; les soucis d’un trône perdu dégénèrent en tracasseries de ménage : les papes Clément XIV et Pie VI ne purent jamais rétablir la paix dans la domesticité du prétendant. Ces aubains découronnés restent en surveillance au milieu du monde, repoussés des princes comme infectés d’adversité, suspects aux peuples comme atteints de puissance.

V. Dîner et soirée à Hradschin.

J’allai m’habiller : on m’avait prévenu que je pouvais garder au dîner du roi ma redingote et mes bottes ; mais le malheur est d'un trop haut rang pour en approcher avec familiarité. J'arrivai au château à six heures moins un quart ; le couvert était mis dans une des salles d’entrée. Je trouvai au salon le cardinal Latil. Je ne l'avais pas rencontré depuis qu’il avait été mon convive à Rome, au palais de l’ambassade, lors de la réunion du conclave, après la mort de Léon XII. Quel changement de destinée pour moi et pour le monde entre ces deux dates !

C’était toujours le prestolet à ventre rondelet, à nez pointu, à face pâle, tel que je l'avais vu en colère à la Chambre des pairs, un couteau d’ivoire à la main. On assurait qu’il n’avait aucune influence et qu’on le nourrissait dans un coin en lui donnant des bourrades : peut-être : mais il y a du crédit de différentes sortes : celui du cardinal n’en est pas moins certain, quoique caché ; il le tire, ce crédit, des longues années passées auprès du roi et du caractère de prêtre. L’abbé de Latil a été un confident intime ; la remembrance de madame de Polastron[5044] s'attache au surplis du confesseur ; le charme des dernières faiblesses humaines et la douceur des premiers sentiments religieux se prolongent en souvenirs dans le cœur du vieux monarque.

Successivement arrivèrent M. de Blacas, M. A. de Damas[5045], frère du baron, M. O’Hégerty père, M : et madame de Cossé. A six heures précises, le roi parut, suivi de son fils ; on courut à table. Le roi me plaça à sa gauche, il avait M. le dauphin à sa droite ; M. de Blacas s’assit en face du roi, entre le cardinal et madame de Cossé : les autres convives étaient distribués au hasard. Les enfants ne dînent avec leur

grand-père que le dimanche : c’est se priver du seul bonheur qui reste dans l’exil, l’intimité et la vie de famille.

Le dîner était maigre et assez mauvais. Le roi me vanta un poisson de la Moldau qui ne valait rien du tout. Quatre ou cinq valets de chambre en noir rôdaient comme des frères lais dans le réfectoire ; point de maître d’hôtel. Chacun prenait devant soi et offrait de son plat.

Le roi mangeait bien, demandait et servait lui-même ce qu’on lui demandait. Il était de bonne humeur ; la peur qu’il avait eue de moi était passée. La conversation roulait dans un cercle de lieux communs, sur le climat de la Bohême, sur la santé de madame la dauphine, sur mon voyage, sur les cérémonies de la Pentecôte[5046] qui devaient avoir lieu le lendemain ; pas un mot de politique. M. le dauphin, le nez plongé dans son assiette, sortait quelquefois de son silence, et s’adressant au cardinal de Latil : « Prince de l’Église, l’Évangile de ce matin était selon saint Matthieu ? — Non, monseigneur, selon saint Marc. — Comment, saint Marc ? » Grande dispute entre saint Marc et saint Matthieu, et le cardinal était battu.

Le dîner a duré près d’une heure ; le roi s’est levé ; nous l’avons suivi au salon. Les journaux étaient sur une table ; chacun s’est assis et l’on s’est mis à lire çà et là comme dans un café.

Les enfants sont entrés, le duc de Bordeaux conduit par son gouverneur, Mademoiselle par sa gouvernante. Ils ont couru embrasser leur grand-père, puis ils se sont précipités vers moi ; nous nous sommes nichés dans l’embrasure d’une fenêtre donnant sur la ville et ayant une vue superbe. J’ai renouvelé mes compliments sur la leçon d'équitation. Mademoiselle s’est hâtée de me redire ce que m’avait dit son frère, que je n’avais rien vu ; qu’on ne pouvait juger de rien quand le cheval noir était boiteux. Madame de Gontaut est venue s’asseoir auprès de nous, M. de Damas un peu plus loin, prêtant l’oreille, dans un état amusant d’inquiétude, comme si j’allais manger son pupille, lâcher quelques phrases à la louange de la liberté de la presse, ou à la gloire de madame la duchesse de Berry. J’aurais

ri des craintes que je lui donnais, si depuis M. de Polignac je pouvais rire d’un pauvre homme. Tout d’un coup Henri me dit :

« Vous avez vu des serpents devins ?

— Monseigneur veut parler des boas ; il n’y en a ni en Égypte, ni à Tunis, seuls points de l’Afrique où j’ai abordé ; mais j’ai vu beaucoup de serpents en Amérique.

— Oh ! oui, dit la princesse Louise, le serpent à sonnettes, dans le *Génie du Christianisme.* »

Je m’inclinai pour remercier Mademoiselle.

« Mais vous avez vu bien d’autres serpents ? a repris Henri. Sont-ils bien méchants ?

— Quelques-uns, monseigneur, sont fort dangereux, d'autres n’ont point de venin et on les fait danser. »

Les deux enfants se sont rapprochés de moi avec joie, tenant leurs quatre beaux yeux brillants fixés sur les miens.

« Et puis il y a le serpent de verre, ai-je dit : il est superbe et point malfaisant ; il a la transparence et la fragilité du verre ; on le brise dès qu’on le touche.

— Les morceaux ne peuvent pas se rejoindre ? a dit le prince.

— Mais non, mon frère, a répondu pour moi Mademoiselle.

— Vous êtes allé à la cataracte de Niagara ? a repris Henri. Ça fait un terrible ronflement ? peut-on la descendre en bateau ?

— Monseigneur, un Américain s’est amusé à y précipiter une grande barque ; un autre Américain, dit-on, s'est jeté lui-même dans la cataracte ; il n’a pas péri la première fois ; il a recommencé et s’est tué à la seconde expérience. »

Les deux enfants ont levé les mains et ont crié : « Oh ! »

Madame de Gontaut a pris la parole : « M. de Chateaubriand est allé en Égypte et à Jérusalem. » Mademoiselle a frappé des mains et s’est encore rapprochée de moi. « M. de Chateaubriand, m’a-t-elle dit, contez donc à mon frère les pyramides et le tombeau de Notre-Seigneur »

J’ai fait du mieux que j’ai pu un récit des pyramides, du saint tombeau, du Jourdain, de la Terre sainte. L’attention des enfants était merveilleuse : Mademoiselle prenait dans ses deux mains

son joli visage, les coudes presque appuyés sur mes genoux, et Henri perché sur un haut fauteuil remuait ses jambes ballantes.

Après cette belle conversation de serpents, de cataractes, de pyramides, de saint tombeau, Mademoiselle m'a dit :

« Voulez-vous me faire une question sur l'histoire ?

— Comment, sur l'histoire ?

— Oui, questionnez-moi sur une année, l'année la plus obscure de toute l'histoire de France, excepte le XVIIe et le XVIIIe siècle que nous n'avons pas encore commencés.

— Oh ! moi, s'écria Henri, j'aime mieux une année fameuse : demandez-moi quelque chose sur une année fameuse. »

Il était moins sûr de son affaire que sa sœur.

Je commençai par obéir à la princesse et je dis : « Eh bien ! Mademoiselle veut-elle me dire ce qui se passait et qui régnait en France en 1001 ? » Voilà le frère et la sœur à chercher, Henri se prenant le toupet, Mademoiselle ombrant son visage avec ses deux mains, façon qui lui est familière, comme si elle jouait à *cache-cache,* puis elle découvre subitement sa mine jeune et gaie, sa bouche souriante, ses regards limpides. Elle dit la première : « C'était Robert qui régnait, Grégoire V était pape, Basile III empereur d'Orient... — Et Othon III empereur d'Occident » cria Henri qui se hâtait pour ne pas rester derrière sa sœur, et il ajouta : « Veremond II en Espagne. » Mademoiselle lui coupant la parole dit : « Ethélrède en Angleterre. — Non pas, dit son frère, c'était Edmond, *Côte-de-fer.* » Mademoiselle avait raison ; Henri se trompait de quelques années en faveur de *Côte-de-fer* qui l'avait charmé ; mais cela n'en était pas moins prodigieux,

« Et mon année fameuse ? demanda Henri d'un ton demi-fâché. — C'est juste, monseigneur : que se passait-il en l'an 1593 ? — Bah ! s'écria le jeune prince, c'est l'abjuration d'Henri IV. » Mademoiselle devint rouge de n'avoir pu répondre la première.

Huit heures sonnèrent : la voix du baron de Damas coupa court à notre conversation, comme quand le marteau de l'horloge, en frappant dix heures, suspendait les pas de mon père dans la grande salle de Combourg.

Aimables enfants ! le vieux croisé vous a conté les aventures de la Palestine, mais non au foyer du château de la reine Blanche ! Pour vous trouver, il est venu heurter avec son bâton de palmier et ses sandales poudreuses au seuil glacé de l'étranger. Blondel a chanté en vain au pied de la tour des ducs d'Autriche : sa voix n'a pu vous rouvrir les chemins de la patrie. Jeunes proscrits, le voyageur aux terres lointaines vous a caché une partie de son histoire ; il ne vous a pas dit que, poète et prophète, il a traîné dans les forêts de la Floride et sur les montagnes de la Judée autant de désespérances, de tristesses et de passions, que vous avez d'espoir, de joie et d'innocence ; qu'il fut une journée où, comme Julien, il jeta son sang vers le ciel, sang dont le Dieu de miséricorde lui a conservé quelques gouttes pour racheter celles qu'il avait livrées au dieu de malédiction.

Le prince, emmené par son gouverneur, m'invita à sa leçon d'histoire, fixée au lundi suivant, onze heures du matin ; madame de Gontaut se retira avec Mademoiselle[5047].

Alors commença une scène d'un autre genre : la royauté future, dans la personne d'un enfant, venait de me mêler à ses jeux ; la royauté passée, dans la personne d'un vieillard, me lit assister aux siens. Une partie de whist, éclairée par deux bougies dans le coin d'une salle obscure, commença entre le roi et le dauphin, le duc de Blacas et le cardinal Latil. J'en étais le seul témoin avec l'écuyer O' Hégerty. A travers les fenêtres, dont les volets n'étaient pas fermés, le crépuscule mêlait sa pâleur à celle des bougies : la monarchie s'éteignait entre ces deux lueurs expirantes. Profond silence, hors le frôlement des cartes et quelques cris du roi qui se fâchait. Les cartes furent renouvelées des Latins afin de soulager l'adversité de Charles VI : mais il n'y a plus d'Ogier et de Lahire pour donner leur nom, sous Charles X, à ces distractions du malheur.

Le jeu fini, le roi me souhaita le bonsoir. Je passai les salles désertes et sombres que j'avais traversées la veille, les mêmes escaliers, les mêmes cours, les mêmes gardes, et, descendu des talus de la colline, je regagnai mon auberge en m'égarant dans

les rues et dans la nuit. Charles X restait enfermé dans les masses noires que je quittais : rien ne peut peindre la tristesse de son abandon et de ses années.

Soirée à Hradschin

VI. Visites.

Prague, 27 mai 1833.

J’avais grand besoin de mon lit ; mais le baron Capelle[5048], arrivé de Hollande, logeait dans une chambre voisine de la mienne, et il accourut.

Quand le torrent tombe de haut, l’abîme qu’il creuse et dans lequel il s’engloutit fixe les regards et rend muet ; mais je n’ai ni patience ni pitié pour les ministres dont la main débile laissa tomber dans ce gouffre la couronne de saint Louis, comme si les flots devaient la rapporter ! Ceux de ces ministres qui prétendent s'être opposés aux ordonnances sont les plus coupables ; ceux qui se disent avoir été les plus modérés sont les moins innocents : s’ils y voyaient clair, que ne se retiraient-ils ? « Ils n’ont pas voulu abandonner le roi ; monsieur le dauphin les a traités de poltrons. » Mauvaise défaite ; ils n’ont pu s’arracher à leurs portefeuilles. Quoi qu'ils en disent, il n’y a pas autre chose au fond de cette immense catastrophe. Et quel beau sang-froid depuis l'événement ! L’un[5049] écrivaille sur l'histoire d’Angleterre, après avoir si bien arrangé l’histoire de France ; l’autre[5050] lamente la vie et la mort du duc de Reichstadt, après avoir envoyé à Prague le duc de Bordeaux.

Je connaissais M. Capelle : il est juste de se souvenir qu’il était demeuré pauvre ; ses prétentions ne dépassaient pas sa valeur ; il aurait très volontiers dit comme Lucien : « Si vous venez m’écouter dans l’espoir de respirer l’ambre et d'entendre le chant du cygne, j’atteste les dieux que je n’ai jamais parlé de moi en termes si magnifiques. » Par le temps actuel, la modestie est une qualité rare, et le seul tort de M. Capelle est de s’être laisser nommer ministre.

Je reçus la visite de M. le baron de Damas : les vertus de ce brave officier lui avaient monté à la tête ; une congestion religieuse lui embarrassait le cerveau ; Il est des associations fatales : le duc de Rivière[5051] recommanda en mourant M. de Damas pour gouverneur du duc de Bordeaux ; le prince de Polignac était membre de cette coterie. L'incapacité est une franc-maçonnerie dont les loges sont en tout pays ; cette charbonnerie a des oubliettes dont elle ouvre les soupapes, et dans lesquelles elle fait disparaître les États.

La domesticité était si naturelle à la cour, que M. de Damas, en choisissant M. La Villatte, n'avait jamais voulu lui octroyer d'autre titre que le titre de premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bordeaux. A la première vue, je me pris de goût pour ce militaire à crocs gris, dogue fidèle, chargé d'aboyer autour de son mouton. Il appartenait à ces loyaux *porte-grenade* qu'estimait l'effrayant maréchal de Montluc, et dont il disait : « Il n'y a point d'arrière-boutique en eux. » M. La Villatte sera renvoyé pour sa sincérité, non à cause de sa brusquerie : de la brusquerie de caserne, on s'en arrange ; souvent l'adulation au camp fume la flatterie d'un air indépendant. Mais, chez le vieux brave dont je parle, tout était franchise ; il aurait retiré avec honneur sa moustache, s'il avait emprunté dessus 30,000 piastres comme Jean de Castro. Sa figure rébarbative n'était que l'expression de la liberté ; il avertissait seulement par son air qu'il était prêt. Avant de mettre au champ leur armée, les Florentins en prévenaient l'ennemi par le son de la cloche *Martinella.*

VII. Messe. — Général Skrzynecki.

Prague, 27 mai 1833.

J’avais formé le projet d’entendre la messe à la cathédrale, dans l'enceinte des châteaux ; retenu par les visiteurs, je n’eus que le temps d’aller à la basilique des ci-devant jésuites. On y chantait avec accompagnement d’orgues. Une femme, placée auprès de moi, avait une voix dont l’accent me fit tourner la tête. Au moment de la communion, elle se couvrit le visage de ses deux mains et n’alla point à la sainte table.

Hélas ! j’ai déjà exploré bien des églises dans les quatre parties de la terre, sans avoir pu dépouiller, même au tombeau du Sauveur, le rude cilice de mes pensées. J’ai peint Aben-Hamet errant dans la mosquée chrétienne de Cordoue : « Il entrevit au pied d'une colonne une figure immobile, qu’il prit d’abord pour une statue sur un tombeau. »

L’original de ce chevalier qu’entrevoyait Aben-Hamet était un moine que j’avais rencontré dans l’église de l’Escurial, et dont j’avais envié la foi. Qui sait cependant les tempêtes au fond de cette âme si recueillie, et quelle supplication montait vers *le pontife saint et innocent ?* Je venais d’admirer, dans la sacristie déserte de l'Escurial, une des plus belles Vierges de Murillo ; j'étais avec une femme : elle me montra la première le religieux sourd au bruit des passions qui traversaient auprès de lui le formidable silence du sanctuaire.

Après la messe à Prague j’envoyai chercher une calèche ; je pris le chemin tracé dans les anciennes fortifications et par lequel les voitures montent au château. On était occupé à dessiner des jardins sur ces remparts : l’euphonie d’une forêt y remplacera le fracas de la bataille de Prague ; le tout sera très beau dans une quarantaine d’années : Dieu fasse que Henri V

ne demeure pas assez longtemps ici pour jouir de l’ombre d’une feuille qui n’est pas encore née !

Devant dîner le lendemain chez le gouverneur, je crus qu’il était poli d’aller voir madame la comtesse de Choteck : je l’aurais trouvée aimable et belle, quand elle ne m’eût pas cité de mémoire des passages de mes écrits.

Je montai à la soirée de madame de Guiche ; j'y rencontrai le général Skrzynecki[5052] et sa femme. Il me fit le récit de l'insurrection de la Pologne et du combat d'Ostrolenka.

Quand je me levai pour sortir, le général me demanda la permission de presser ma *vénérable* main et d’embrasser le *patriarche de la liberté de la presse ;* sa femme voulut embrasser en moi l’auteur du *Génie du Christianisme :* la monarchie reçut de grand cœur le baiser fraternel de la République. J’éprouvais une satisfaction d’honnête homme ; j’étais heureux de réveiller, à différents titres, de nobles sympathies dans des cœurs étrangers, d’être tour à tour pressé sur le sein du mari et de la femme par la liberté et la religion.

Lundi 27, au matin, l'*opposition* vint m’apprendre que je ne verrais point le jeune prince : M. de Damas avait fatigué son élève en le traînant d’église en église aux stations du Jubilé. Cette lassitude servait de prétexte à un congé et motivait une course à la campagne : on me voulait cacher l'enfant.

J'employai la matinée à courir la ville. A cinq heures j’allai dîner chez le comte de Choteck.

VIII. Dîner chez le comte de Choteck.

La maison du comte de Choteck, bâtie par son père (qui fut aussi grand bourgrave de Bohême), présente extérieurement la forme d'une chapelle gothique : rien n'est original aujourd'hui, tout est copie. Du salon, on a une vue sur les jardins ; ils descendent en pente dans une vallée : toujours lumière fade, sol grisâtre, comme dans ces fonds anguleux des montagnes du Nord, où la nature décharnée porte la haire.

Le couvert était mis dans *le pleasure-ground,* sous des arbres. Nous dînâmes sans chapeau : ma tête, que tant d'orages insultèrent en emportant ma chevelure, était sensible au souffle du vent. Tandis que je m'efforçais d'être présent au repas, je ne pouvais m'empêcher de regarder les oiseaux et les nuages qui volaient au-dessus du festin ; passagers embarqués sur les brises et qui ont des relations secrètes avec mes destinées ; voyageurs, objets de mon envie et dont mes yeux ne peuvent suivre la course aérienne sans une sorte d'attendrissement. J'étais plus en société avec ces parasites errants dans le ciel qu'avec les convives assis auprès de moi sur la terre : heureux anachorètes qui pour *dapifer* aviez un corbeau !

Je ne puis vous parler de la société de Prague, puisque je ne l'ai vue qu'à ce dîner. Il s'y trouvait une femme fort à la mode à Vienne, et fort spirituelle, assurait-on ; elle m'a paru aigre et sotte, quoiqu'elle eût quelque chose de jeune encore, comme ces arbres qui gardent l'été les grappes séchées de la fleur qu'ils ont portée au printemps.

Je ne sais donc des mœurs de ce pays que celles du XVIe siècle, racontées par Bassompierre[5053] : il aima Anna Esther, âgée de dix-huit ans, veuve depuis six mois. Il passa cinq jours

et six nuits déguisé et caché dans une chambre auprès de sa maîtresse. Il joua à la paume dans Hradschin avec Wallenstein. N'étant ni Wallenstein ni Bassompierre, je ne prétendais ni à l’empire ni à l’amour : les Esther modernes veulent des Assuérus qui puissent, tout déguisés qu’ils sont, se débarrasser la nuit de leur *domino :* on ne dépose pas le masque des années..

IX. Pentecôte. — Le duc de Blacas.

Prague, 27 mai 1833.

Au sortir du dîner, à sept heures, je me rendis chez le roi ; j'y rencontrai les personnes de la veille, excepté M. le duc de Bordeaux, qu'on disait souffrant de ses stations du dimanche. Le roi était à demi couché sur un canapé, et Mademoiselle assise sur une chaise tout contre les genoux de Charles X, qui caressait le bras de sa petite fille en lui faisant des histoires. La jeune princesse écoutait avec attention : quand je parus, elle me regarda avec le sourire d'une personne raisonnable qui m'aurait voulu dire : « Il faut bien que j'amuse mon grand-papa. »

« Chateaubriand, s'écria le roi, je ne vous ai pas vu hier ?

— Sire, j'ai été averti trop tard que Votre Majesté m'avait fait l'honneur de me nommer de son dîner : ensuite, c'était le dimanche de la Pentecôte, jour où il ne m'est pas permis de voir Votre Majesté.

— Comment cela ? dit le roi.

— Sire, ce fut le jour de la Pentecôte, il y a neuf ans, que, me présentant pour vous faire ma cour, on me défendit votre porte. »

Charles X parut ému : « On ne vous chassera pas du château de Prague.

— Non, sire, car je ne vois pas ici ces bons serviteurs qui m'éconduisirent au jour de la prospérité. »

Le whist commença et la journée finit.

Après la partie, je rendis au duc de Blacas la visite qu'il m'avait faite. « Le roi, me dit-il, m'a prévenu que nous causerions. » Je lui répondis que le roi n'ayant pas jugé à propos

de convoquer son conseil devant lequel j’aurais pu développer mes idées sur l’avenir de la France et la majorité du duc de Bordeaux, je n’avais plus rien à dire. « Sa Majesté n’a point de conseil, repartit le duc de Blacas avec un rire chevrotant et des yeux tout contents de lui, il n’a que moi, absolument que moi. »

Le grand-maître de la garde-robe a la plus haute idée de lui-même : maladie Française. A l’entendre, il fait tout, il peut tout ; il a marié la duchesse de Berry ; il dispose des rois ; il mène Metternich par le bout du nez ; il tient Nesselrode au collet ; il règne en Italie ; il a gravé son nom sur un obélisque à Rome ; il a dans sa poche les clefs des conclaves ; les trois derniers papes lui doivent leur exaltation ; il connaît si bien l'opinion, il mesure si bien son ambition à ses forces, qu’en accompagnant madame la duchesse de Berry, il s’était fait donner un diplôme qui le nommait chef du conseil de la régence, premier ministre et ministre des affaires étrangères ! Et voilà comment ces pauvres gens comprennent la France et le siècle.

Cependant M. de Blacas est le plus intelligent et le plus modéré de la bande. En conversation il est raisonnable : il est toujours de votre avis : « *Vous pensez cela ! c’est précisément ce que je disais hier. Nous avons absolument les mêmes idées !* » Il gémit de son esclavage ; il est las des affaires, il voudrait habiter un coin de la terre ignoré, pour y mourir en paix loin du monde. Quant à son influence sur Charles X, ne lui en parlez pas ; on croit qu’il domine Charles X : erreur ! il ne peut rien sur le roi ! le roi ne l’écoute pas ; le roi refuse ce matin une chose ; ce soir il accorde cette chose, sans qu’on sache pourquoi il a changé d’avis, etc. Lorsque M. de Blacas vous raconte ces balivernes, il est *vrai,* parce qu’il ne contrarie jamais le roi ; il n’est pas *sincère,* parce qu’il n’inspire à Charles X que des volontés d’accord avec les penchants de ce prince.

Au surplus, M. de Blacas a du courage et de l’honneur ; il n’est pas sans générosité ; il est dévoué et fidèle. En se frottant aux hautes aristocraties et en entrant dans la richesse, il a pris de leur allure. Il est très bien né ; il sort d’une maison pauvre, mais antique, connue dans la poésie et dans les armes. Le guindé de ses manières, son aplomb, son rigorisme d’étiquette,

conservent à ses maîtres une noblesse qu’on perd trop aisément dans le malheur : du moins, dans le Muséum de Prague, l'inflexibilité de l'armure tient debout un corps qui tomberait. M. de Blacas ne manque pas d’une certaine activité ; il expédie rapidement les affaires communes ; il est ordonné et méthodique. Connaisseur assez éclairé dans quelques branches d’archéologie, amateur des arts sans imagination et libertin à la glace, il ne s’émeut pas même de ses passions : son sang-froid serait une qualité de l'homme d'État, si son sang-froid n'était autre que sa confiance dans son génie, et son génie trahit sa confiance : on sent en lui le grand seigneur avorté, comme on le sent dans son compatriote La Valette, duc d’Épernon.

Ou il y aura ou il n’y aura pas restauration ; s’il y a restauration, M. de Blacas rentre avec les places et les honneurs ; s’il n’y a pas restauration, la fortune du grand-maître de la garde-robe est presque toute hors de France ; Charles X et Louis XIX seront morts ; il sera bien vieux, lui, M. de Blacas : ses enfants resteront les compagnons du prince exilé, d’illustres étrangers dans des cours étrangères. Dieu soit loué de tout !

Ainsi la Révolution, qui a élevé et perdu Bonaparte, aura enrichi M. de Blacas : cela fait compensation. M. de Blacas, avec sa longue figure immobile et décolorée, est l’entrepreneur des pompes funèbres de la monarchie ; il l’a enterrée à Hartwell, il l’a enterrée à Gand, il l’a réenterrée à Edimbourg et il la réenterrera à Prague ou ailleurs, toujours veillant à la dépouille des hauts et puissants défunts, comme ces paysans des côtes qui recueillent les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords.

X. Incidences. — Tycho-Brahé. — Perdita.

Prague, 28 et 29 mai 1833.

Le mardi 28 mai, la leçon d'histoire à laquelle je devais assister à onze heures n'ayant pas lieu, je me trouvai libre de parcourir ou plutôt de revoir la ville, que j'avais déjà vue et revue en allant et venant.

Je ne sais pourquoi je m'étais figuré que Prague était niché dans un trou de montagnes qui portaient leur ombre noire sur un tapon de maisons chaudronnées : Prague est une cité riante où pyramident vingt-cinq à trente tours et clochers élégants ; son architecture rappelle une ville de la renaissance. La longue domination des empereurs sur les pays cisalpins a rempli l'Allemagne d'artistes de ces pays ; les villages autrichiens sont des villages de la Lombardie, de la Toscane, ou de la terre ferme de Venise : on se croirait chez un paysan italien, si, dans les fermes à grandes chambres nues, un poêle ne remplaçait le soleil.

La vue dont on jouit des fenêtres du château est agréable : d'un côté, on aperçoit les vergers d'un frais vallon, à pente verte, enclos des murs dentelés de la ville, qui descendent jusqu'à la Moldau, à peu près comme les murs de Rome descendent du Vatican au Tibre ; de l'autre côté, on découvre la ville traversée par la rivière, laquelle rivière s'embellit d'une île plantée en amont, et embrasse une île en aval, en quittant le faubourg du Nord. La Moldau se jette dans l'Elbe. Un bateau qui m'aurait pris au pont de Prague m'aurait pu débarquer au Pont-Royal à Paris. Je ne suis pas l'ouvrage des siècles et des rois ; je n'ai ni le poids ni la durée de l'obélisque que le Nil envoie maintenant à la Seine ; pour remorquer ma galère, la ceinture de la Vestale du Tibre suffirait.

Le pont de la Moldau, bâti en bois en 795 par Mnata, fut, à diverses époques, refait en pierre. Tandis que je mesurais ce pont, Charles X cheminait sur le trottoir ; il portait sous le bras un parapluie ; son fils l'accompagnait comme un *cicerone* de louage. J'avais dit, dans le *Conservateur,* qu'*on se mettrait à la fenêtre pour voir passer la monarchie :* je la voyais passer sur le pont de Prague.

Dans les constructions qui composent Hradschin, on voit des salles historiques, des musées que tapissent les portraits restaurés et les armes fourbies des ducs et des rois de Bohême. Non loin des masses informes, se détache sur le ciel un joli bâtiment vêtu d'un des élégants portiques du *cinquecinto :* cette architecture a l'inconvénient d'être en désaccord avec le climat. Si l'on pouvait du moins, pendant les hivers de Bohême, mettre ces palais italiens en serre chaude avec les palmiers ? J'étais toujours préoccupé de l'idée du froid qu'ils devaient avoir la nuit.

Prague, souvent assiégé, pris et repris, nous est militairement connu par la bataille de son nom et par la retraite où se trouvait Vauvenargues. Les boulevards de la ville sont démolis. Les fossés du château, du côté de la haute plaine, forment une étroite et profonde entaille maintenant plantée de peupliers. A l'époque de la guerre de Trente Ans, ces fossés étaient remplis d'eau. Les protestants, ayant pénétré dans le château le 23 mai 1618, jetèrent par la fenêtre deux seigneurs catholiques avec le secrétaire d'État : les trois plongeurs se sauvèrent. Le secrétaire, en homme bien appris, demanda mille pardons à l'un des deux seigneurs d'être tombé malhonnêtement sur lui. Dans ce mois de mai 1833, on n'a plus la même politesse : je ne sais trop ce que je dirais en pareil cas, moi qui ai cependant été secrétaire d'État.

Tycho-Brahé mourut à Prague : voudriez-vous, pour toute sa science, avoir comme lui un faux-nez de cire ou d'argent ? Tycho se consolait en Bohême, ainsi que Charles X, en contemplant le ciel ; l'astronome admirait l'ouvrage, le roi adore l'ouvrier. L'étoile apparue en 1572 (éteinte en 1574), qui passa successivement du blanc éclatant au jaune rouge de Mars et au

blanc plombé de Saturne, offrit aux observations de Tycho le spectacle de l’incendie d’un monde. Qu’est-ce que la révolution dont le souffle a poussé le frère de Louis XVI à la tombe du Newton danois, auprès de la destruction d’un globe, accomplie en moins de deux années ? Le général Moreau vint à Prague concerter avec l’empereur de Russie une restauration que lui, Moreau, ne devait pas voir.

Si Prague était au bord de la mer, rien ne serait plus charmant ; aussi Shakespeare frappe la Bohême de sa baguette et en fait un pays maritime :

« Es-tu certain, dit *Antigonus* à un matelot, dans le *Conte d'hiver*, que notre vaisseau a touché les déserts de Bohême ? »

Antigonus descend à terre, chargé d’exposer une petite fille à laquelle il adresse ces mots :

« Fleur ! prospère ici… La tempête commence… « Tu as bien l’air de devoir être rudement bercée ! »

Shakespeare ne semble-t-il pas avoir raconté d’avance l’histoire de la princesse Louise, de cette jeune *fleur,* de cette nouvelle *Perdita*[5054], transportée dans les déserts de la Bohême ?

XI. Suite des incidences. — De la Bohême. — Littérature slave et néolatine.

Prague, 28 et 29 mai 1833.

Confusion, sang, catastrophe, c'est l'histoire de la Bohême ; ses ducs et ses rois, au milieu des guerres civiles et des guerres étrangères, luttent avec leurs sujets, ou se collettent avec les ducs et les rois de Silésie, de Saxe, de Pologne, de Moravie, de Hongrie, d'Autriche et de Bavière.

Pendant le règne de Venceslas VI, qui mettait à la broche son cuisinier quand il n'avait pas bien rôti un lièvre, s'éleva Jean Huss, lequel, ayant étudié à Oxford, en apporta la doctrine de Wiclef. Les protestants, qui cherchaient partout des ancêtres sans en pouvoir trouver, rapportent que, du haut de son bûcher, Jean chanta, prophétisa la venue de Luther.

« Le monde rempli d'aigreur, dit Bossuet, enfanta Luther et Calvin, qui cantonnent la chrétienté. »

Des luttes chrétiennes et païennes, des hérésies précoces de la Bohême, des importations d'intérêts étrangers et de mœurs étrangères, résulta une confusion favorable au mensonge. La Bohême passa pour le pays des sorciers.

D'anciennes poésies, découvertes en 1817 par M. Hanka, bibliothécaire du musée de Prague, dans les archives de l'église de Kœniginhof, sont célèbres. Un jeune homme que je me plais à citer, fils d'un savant illustre, M. Ampère[5055], a fait connaître l'esprit de ces chants. Célakowsky a répandu des chansons populaires dans l'idiome slave.

Les Polonais trouvent le dialecte bohême efféminé ; c'est la querelle du dorien et de l'ionique. Le Bas-Breton de Vannes

traite de barbare le Bas-Breton de Tréguier. Le slave ainsi que le magyar se prêtent à toutes les traductions : ma pauvre *Atala* a été accoutrée d'une robe *de point de Hongrie ;* elle porte aussi un doliman arménien et un voile arabe.

Une autre littérature a fleuri en Bohême, la littérature moderne latine. Le prince de cette littérature, Bohuslas Hassenstein, baron de Lobkowitz, né en 1462, s'embarqua en 1490 à Venise, visita la Grèce, la Syrie, l'Arabie et l'Égypte. Lobkowitz m'a devancé de trois cent vingt-six ans[5056] à ces lieux célèbres, et, comme lord Byron, il a chanté son pèlerinage. Avec quelle différence d'esprit, de cœur, de pensées, de mœurs, nous avons, à plus de trois siècles d'intervalle, médité sur les mêmes ruines et sous le même soleil, Lobkowitz, Bohême ; lord Byron, Anglais ; et moi, enfant de France !

A l'époque du voyage de Lobkowitz, d'admirables monuments, depuis renversés, étaient debout. Ce devait être un spectacle étonnant que celui de la barbarie dans toute son énergie, tenant sous ses pieds la civilisation terrassée, les janissaires de Mahomet II ivres d'opium, de victoires et de femmes, le cimeterre à la main, le front festonné du turban sanglant, échelonnés pour l'assaut sur les décombres de l'Égypte et de la Grèce : et moi, j'ai vu la même barbarie, parmi les mêmes ruines, se débattre sous les pieds de la civilisation.

En arpentant la ville et les faubourgs de Prague, les choses que je viens de dire venaient s'appliquer sur ma mémoire, comme les tableaux d'une optique sur une toile. Mais, dans quelque coin que je me trouvasse, j'apercevais Hradschin, et le roi de France appuyé sur les fenêtres de ce château, comme un fantôme dominant toutes ces ombres.

XII. Je prends congé du roi. — Adieux. — Lettres des enfants à leur mère. — Un juif. — La servante saxonne.

Prague, 29 mai 1833.

Ma revue de Prague étant faite, j'allai, le 29 mai, dîner au château à six heures. Charles X était fort gai. Au sortir de table, en s'asseyant sur le canapé du salon, il me dit : « Chateaubriand, savez-vous que *le National*, arrivé ce matin, déclare que j'avais le droit de faire mes ordonnances ? — Sire, ai-je répondu, Votre Majesté jette des pierres dans mon jardin. » Le roi, indécis, hésitait ; puis prenant son parti : « J'ai quelque chose sur le cœur : vous m'avez diablement maltraité dans la première partie de votre discours à la Chambre des pairs. » Et tout de suite, le roi, ne me laissant pas le temps de répondre, s'est écrié : « Oh ! la fin ! la fin !... le tombeau vide à Saint-Denis... C'est admirable !... c'est très bien ! très bien... n'en parlons plus. Je n'ai pas voulu garder cela... c'est fini... c'est fini. » Et il s'excusait d'avoir osé hasarder ce peu de mots.

J'ai baisé avec un pieux respect la main royale.

« Que je vous dise, a repris Charles X : j'ai peut-être eu tort de ne pas me défendre à Rambouillet ; j'avais encore de grandes ressources... mais je n'ai pas voulu que le sang coulât pour moi ; je me suis retiré. »

Je n'ai point combattu cette noble excuse ; j'ai répondu :

« Sire, Bonaparte s'est retiré deux fois comme Votre Majesté, afin de ne pas prolonger les maux de la France. » Je mettais ainsi la faiblesse de mon vieux roi à l'abri de la gloire de Napoléon.

Les enfants arrivés, nous nous sommes approchés d'eux. Le roi parla de l'âge de Mademoiselle : « Comment ! petit chiffon,

s’écria-t-il, vous avez déjà quatorze ans ! — Oh ! quand j’en aurai quinze ! dit Mademoiselle. — Eh bien ! qu’en ferez-vous ? » dit le roi. Mademoiselle resta court.

Charles X raconta quelque chose : « Je ne m’en souviens pas, dit le duc de Bordeaux. — Je le crois bien, répondit le roi, cela se passait le jour même de votre naissance. — Oh ! répliqua Henri, il y a donc bien longtemps ! » Mademoiselle penchant un peu la tête sur son épaule, levant son visage vers son frère, tandis que ses regards tombaient obliquement sur moi, dit avec une petite mine ironique : « Il y a donc bien longtemps que vous êtes né ? »

Les enfants se retirèrent ; je saluai l’orphelin : je devais partir dans la nuit. Je lui dis adieu en français, en anglais et en allemand. Combien Henri apprendra-t-il de langues pour raconter ses errantes misères, pour demander du pain et un asile à l’étranger ?

Quand la partie de whist commença, je pris les ordres de Sa Majesté. « Vous allez voir madame la dauphine à Carlsbad, dit Charles X. Bon voyage, mon cher Chateaubriand. Nous entendrons parler de vous dans les journaux. »

J’allai de porte en porte offrir mes derniers hommages aux habitants du château. Je revis la jeune princesse chez madame de Gontaut ; elle me remit pour sa mère une lettre au bas de laquelle se trouvaient quelques lignes de Henri.

Je devais partir le 30 à cinq heures du matin ; le comte de Choteck avait eu la bonté de faire commander les chevaux sur la route : un tripotage me retint jusqu'à midi.

J’étais porteur d'une lettre de crédit de 2,000 francs payable à Prague ; je m’étais présenté chez un gros et petit matou juif qui poussa des cris d’admiration en me voyant. Il appela sa femme à son secours ; elle accourut, ou plutôt elle roula jusqu’à mes pieds ; elle s'assit toute courte, toute grasse, toute noire, en face de moi, avec deux bras comme des ailerons, me regardant de ses yeux ronds : quand le Messie serait entré par la fenêtre, cette Rachel n’aurait pas paru plus réjouie ; je me croyais menacé d’un *Alléluia.* L’agent de change m’offrit sa fortune, des lettres de crédit pour toute l’étendue de la

dispersion israélite ; il ajouta qu’il m’enverrait mes 2,000 francs à mon hôtel.

La somme n’était point comptée le 29 au soir ; le 30 au matin, lorsque les chevaux étaient déjà attelés, arrive un commis avec un paquet d'assignats, papier de différente origine, qui perd plus ou moins sur la place et qui n’a pas cours hors des États autrichiens. Mon compte était détaillé sur une note qui portait pour solde, *bon argent.* Je restai ébahi : « Que voulez-vous que je fasse de cela ? dis-je au commis. Comment, avec ce papier, payer la poste et la dépense des auberges ? » Le commis courut chercher des explications. Un autre commis vint et me fit des calculs sans fin. Je renvoyai le second commis ; un troisième me rapporta des écus de Brabant. Je partis, désormais en garde contre la tendresse que je pourrais inspirer aux filles de Jérusalem.

Ma calèche était entourée, sous la porte, des gens de l’hôtel, parmi lesquels se pressait une jolie servante saxonne qui courait à un piano toutes les fois qu’elle attrapait un moment entre deux coups de sonnette : priez Léonarde du Limousin, ou Fanchon de la Picardie, de vous jouer ou de vous chanter sur le piano *Tanti palpiti* ou la *Prière* de *Moïse !*

XIII. Ce que je laisse à Prague.

Prague et route, 29 et 30 mai 1833.

J’étais entré à Prague avec de grandes appréhensions. Je m’étais dit : Pour nous perdre, il suffit souvent à Dieu de nous remettre entre les mains nos destinées ; Dieu fait des miracles en faveur des hommes, mais il leur en abandonne la conduite, sans quoi ce serait lui qui gouvernerait en personne : or, les hommes font avorter les fruits de ces miracles. Le crime n’est pas toujours puni dans ce monde ; les fautes le sont toujours. Le crime est de la nature infinie et générale de l'homme ; le ciel seul en connaît le fond et s’en réserve quelquefois le châtiment. Les fautes d’une nature bornée et accidentelle sont de la compétence de la justice étroite de la terre : c'est pourquoi il serait possible que les dernières fautes de la monarchie fussent rigoureusement punies par les hommes.

Je m’étais dit encore : On a vu des familles royales tomber dans d’irréparables erreurs, en s’infatuant d'une fausse idée de leur nature : tantôt elles se regardent comme des familles divines et exceptionnelles, tantôt comme des familles mortelles et privées ; selon l’occurrence, elles se mettent au-dessus de la loi commune ou dans les limites de cette loi. Violent-elles les constitutions politiques ? elles s’écrient qu’elles en ont le droit, qu’elles sont la source de la loi, qu’elles ne peuvent être jugées par les règles ordinaires. Veulent-elles faire une faute domestique, donner par exemple une éducation dangereuse à l’héritier du trône ? elles répondent aux réclamations : « Un particulier peut agir envers ses enfants comme il lui plaît, et nous ne le pourrions pas ! »

Eh non, vous ne le pouvez pas : vous n’êtes ni une famille *divine,* ni une famille *privée ;* vous êtes une famille *publique ;*

vous appartenez à la société. Les erreurs de la royauté n’attaquent pas la royauté seule ; elles sont dommageables à la nation entière : un roi bronche et s’en va ; mais la nation s’en va-t-elle ? Ne ressent-elle aucun mal ? ceux qui sont demeurés attachés à la royauté absente, victimes de leur honneur, ne sont-ils ni interrompus dans leur carrière, ni poursuivis dans leurs proches, ni entravés dans leur liberté, ni menacés dans leur vie ? Encore une fois, la royauté n’est point une propriété privée, c’est un bien commun, indivis, et des tiers sont engagés dans la fortune du trône. Je craignais que, dans les troubles inséparables du malheur, la royauté n’eût point aperçu ces vérités et n’eût rien fait pour y revenir en temps utile.

D’un autre côté, tout en reconnaissant les avantages immenses de la loi salique, je ne me dissimulais pas que la durée de race a quelques graves inconvénients pour les peuples et pour les rois : pour les peuples, parce qu’elle mêle trop leur destinée avec celle des rois ; pour les rois, parce que le pouvoir permanent les enivre ; ils perdent les notions de la terre : tout ce qui n’est pas à leurs autels, prières prosternées, humbles vœux, abaissements profonds, est impiété. Le malheur ne leur apprend rien ; l’adversité n’est qu’une plébéienne grossière qui leur manque de respect, et les catastrophes ne sont pour eux que des insolences.

Je m’étais heureusement trompé : je n’ai point trouvé Charles X dans ces hautes erreurs qui naissent au faîte de la société ; je l’ai trouvé seulement dans les illusions communes d’un accident inattendu, et qui sont plus explicables. Tout sert à consoler l’amour-propre du frère de Louis XVIII : il voit le monde politique se détruire, et il attribue avec quelque raison cette destruction à son époque, non à sa personne : Louis XVI n’a-t-il pas péri ? la République n’est-elle pas tombée ? Bonaparte n’a-t-il pas été contraint d’abandonner deux fois le théâtre de sa gloire et n’est-il pas allé mourir captif sur un écueil ? Les trônes de l'Europe ne sont-ils pas menacés ? Que pouvait-il donc, lui, Charles X, plus que ces pouvoirs renversés ? Il a voulu se défendre contre des ennemis ; il était averti du danger par sa police et par des symptômes publics : il a pris l’initiative ; il a attaqué pour n’être

pas attaqué. Les héros des trois émeutes n’ont-ils pas avoué qu’ils conspiraient, qu’ils avaient joué la comédie pendant quinze ans ? Eh bien ! Charles a pensé qu’il était de son devoir de faire un effort ; il a essayé de sauver la légitimité française et avec elle la légitimité européenne : il a livré la bataille, et il l’a perdue ; il s’est immolé au salut des monarchies ; voilà tout : Napoléon a eu son Waterloo, Charles X ses journées de Juillet.

Ainsi les choses se présentent au monarque infortuné ; il reste immuable, accoté des événements qui calent et assujettissent son esprit. A force d’immobilité, il atteint une certaine grandeur : homme d’imagination, il vous écoute, il ne se fâche point contre vos idées, il a l'air d’y entrer et n’y entre point du tout. Il est des axiomes généraux qu’on met devant soi comme des gabions ; placé derrière ces abris, on tiraille de là sur les intelligences qui marchent.

La méprise de beaucoup est de se persuader, d’après des événements répétés dans l’histoire, que le genre humain est toujours dans sa place primitive ; ils confondent les *passions* et les *idées :* les premières sont les mêmes dans tous les siècles, les secondes changent avec la succession des âges. Si les effets matériels de quelques actions sont pareils à diverses époques, les causes qui les ont produits sont différentes.

Charles X se regarde comme un principe, et, en effet, il y a des hommes qui, à force d'avoir vécu dans des idées fixes, de générations en générations semblables, ne sont plus que des monuments. Certains individus, par le laps de temps et par leur prépondérance, deviennent des *choses transformées en personnes ;* ces individus périssent quand ces choses viennent à périr : Brutus et Caton étaient la république romaine incarnée ; ils ne lui pouvaient survivre, pas plus que le cœur ne peut battre quand le sang se retire.

Je traçai autrefois ce portrait de Charles X :

« Vous l’avez vu depuis dix ans, ce sujet fidèle, ce frère respectueux, ce père tendre, si affligé dans un de ses fils, si consolé par l’autre ! Vous le connaissez, ce Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main !

Vos yeux s’arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince qui, dans la maturité de l’âge, a conservé le charme et la noble élégance de la jeunesse, et qui, maintenant, orné du diadème, n’est encore qu'un *Français de plus au milieu de vous !* Vous répétez avec émotion tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la loyauté de son cœur la grâce de bien dire !

« Quel est celui d'entre nous qui ne lui confierait sa vie, sa fortune, son honneur ? Cet homme que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd’hui pour roi. Ah ! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie ! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien ! Pieux comme Louis XII, courtois comme François Ier, franc comme Henri IV, qu’il soit heureux de tout le bonheur qui lui a manqué pendant si longues années ! Que le trône, où tant de monarques ont rencontré des tempêtes, soit pour lui un lieu de repos ![5057] «

Ailleurs j’ai célébré encore le même prince : le modèle a seulement vieilli, mais on le reconnaît dans les jeunes touches du portrait : l’âge nous flétrit en nous enlevant une certaine vérité de poésie qui fait le teint et la fleur de notre visage, et cependant on aime malgré soi le visage qui s’est fané en même temps que nos propres traits. J’ai chanté des hymnes à la race de Henri IV ; je les recommencerais de grand coeur, tout en combattant de nouveau les méprises de la légitimité et en m’attirant de nouveau ses disgrâces, si elle était destinée à renaître. La raison en est que la royauté légitime constitutionnelle m’a toujours paru le chemin le plus doux et le plus sûr vers l’entière liberté. J’ai cru et je croirais encore faire l’acte d’un bon citoyen en exagérant même les avantages de cette royauté, afin de lui donner, si cela dépendait de moi, la durée nécessaire à l’accomplissement de la transformation graduelle de la société et des mœurs.

Je rends service à la mémoire de Charles X en opposant la pure et simple vérité à ce qu’on dira de lui dans l’avenir. L’inimitié des partis le représentera comme un homme infidèle à

ses serments et violateur des libertés publiques : il n’est rien de tout cela. Il a été de bonne foi en attaquant la charte ; il ne s’est pas cru, et ne devait pas se croire parjure ; il avait la ferme intention de rétablir cette charte après l’avoir *sauvée*, à sa manière et comme il la comprenait. Charles X est tel que je l’ai peint : doux, quoique sujet à la colère, bon et tendre avec ses familiers, aimable, léger, sans fiel, ayant tout du chevalier, la dévotion, la noblesse, l’élégante courtoisie, mais entremêlé de faiblesse, ce qui n’exclut pas le courage passif et la gloire de bien mourir ; incapable de suivre jusqu’au bout une bonne ou une mauvaise résolution ; pétri avec les préjugés de son siècle et de son rang ; à une époque ordinaire, roi convenable ; à une époque extraordinaire, homme de perdition, non de malheur.

XIV. Le duc de Bordeaux.

Pour ce qui est du duc de Bordeaux, on voudrait en faire à Hradschin un roi toujours à cheval, toujours donnant de grands coups d'épée. Il faut sans doute qu'il soit brave ; mais c'est une erreur de se figurer qu'en ce temps-ci le droit de conquête serait reconnu, qu'il suffirait d'être Henri IV pour remonter sur le trône. Sans courage, on ne peut régner ; avec le courage seul, on ne règne plus : Bonaparte a tué l'autorité de la victoire.

Un rôle extraordinaire pourrait être conçu par Henri V : je suppose qu'il sente à vingt ans sa position et qu'il se dise : « Je ne puis pas demeurer immobile ; j'ai des devoirs de mon sang à remplir envers le passé, mais suis-je donc forcé de troubler la France à cause de moi seul ? Dois-je peser sur les siècles futurs de tout le poids des siècles finis ? Tranchons la question ; inspirons des regrets à ceux qui ont injustement proscrit mon enfance ; montrons-leur ce que je pouvais être. Il ne dépend que de moi de me dévouer à mon pays en consacrant de nouveau, quelle que soit l'issue du combat, le principe des monarchies héréditaires. »

Alors le fils de saint Louis aborderait la France dans une double idée de gloire et de sacrifice ; il y descendrait avec la ferme résolution d'y rester, une couronne sur le front ou une balle dans le coeur : au dernier cas, son héritage irait à Philippe. La vie triomphante ou la mort sublime de Henri rétablirait la légitimité, dépouillée seulement de ce que ne comprend plus le siècle et de ce qui ne convient plus au temps. Au reste, en supposant le sacrifice de mon jeune prince, il ne le ferait pas pour moi : après Henri V mort sans enfants, je ne reconnaîtrais jamais de monarque en France !

Je me suis laissé aller à des rêves : ce que je suppose relativement au parti qu'aurait à prendre Henri n'est pas

possible : en raisonnant de la sorte, je me suis placé en pensée dans un ordre de choses au-dessus de nous ; ordre qui, naturel à une époque d'élévation et de magnanimité, ne paraîtrait aujourd'hui qu'une exaltation de roman ; c'est comme si j'opinais à l'heure qu'il est d'en revenir aux Croisades ; or, nous sommes terre à terre dans la triste réalité d'une nature humaine amoindrie. Telle est la disposition des âmes, que Henri V rencontrerait dans l'apathie de la France au dedans, et dans les royautés au dehors, des obstacles invincibles. Il faudra donc qu'il se soumette, qu'il consente à attendre les événements, à moins qu'il ne se décidât à un rôle qu'on ne manquerait pas de stigmatiser du nom d'aventurier. Il faudra qu'il rentre dans la série des faits médiocres et qu'il voie, sans toutefois s'en laisser accabler, les difficultés qui l'environnent.

Les Bourbons ont tenu après l'Empire, parce qu'ils succédaient à l'arbitraire : se figure-t-on Henri transporté de Prague au Louvre après l'usage de la plus entière liberté ? La nation française n'aime pas au fond cette liberté ; mais elle adore l'égalité ; elle n'admet l'absolu que pour elle et par elle, et sa vanité lui commande de n'obéir qu'à ce qu'elle s'impose. La charte a essayé vainement de faire vivre sous la même loi deux nations devenues étrangères l'une à l'autre, la France ancienne et la France moderne ; comment, quand des préjugés se sont accrus, feriez-vous se comprendre l'une et l'autre France ? Vous ne ramèneriez point les esprits en remettant sous les yeux des vérités incontestables.

A entendre la passion ou l'ignorance, les Bourbons sont les auteurs de tous nos maux ; la réinstallation de la branche aînée serait le rétablissement de la domination du château ; les Bourbons sont les fauteurs et les complices de ces traités oppresseurs dont à bon droit je n'ai jamais cessé de me plaindre : et pourtant rien de plus absurde que toutes ces accusations, où les dates sont également oubliées et les faits grossièrement altérés. La Restauration n'exerça quelque influence dans les actes diplomatiques qu'à l'époque de la première invasion. Il est reconnu qu'on ne voulait point cette restauration, puisqu'on traitait avec Bonaparte à Châtillon ; que,

l’eût-il voulu, il demeurait empereur des Français. Sur l’entêtement de son génie et faute de mieux, on prit les Bourbons qui se trouvaient là. MONSIEUR, lieutenant général du royaume, eut alors une certaine part aux transactions du jour ; on a vu, dans la vie d’Alexandre, ce que le traité de Paris de 1814 nous avait laissé.

En 1815 il ne fut plus question des Bourbons ; ils n’entrèrent en rien dans les contrats spoliateurs de la seconde invasion : ces contrats furent le résultat de la rupture du ban de l'île d'Elbe. A Vienne, les alliés déclarèrent qu’ils ne se réunissaient que contre un seul homme ; qu’ils ne prétendaient imposer ni aucune sorte de maître ni aucune espèce de gouvernement à la France. Alexandre même avait demandé au congrès un roi autre que Louis XVIII. Si celui-ci en venant s’asseoir aux Tuileries ne se fût hâté de voler son trône, il n’aurait jamais régné. Les traités de 1815 furent abominables, précisément parce qu’on refusa d’entendre la voix de la légitimité, et c’est pour les faire brûler, ces traités, que j’avais voulu reconstruire notre puissance en Espagne.

Le seul moment où l’on retrouve l’esprit de la Restauration est au congrès d’Aix-la-Chapelle ; les alliés étaient convenus de nous ravir nos provinces du nord et de l’est : M. de Richelieu intervint. Le tzar, touché de notre malheur, entraîné par son équitable penchant, remit à M. le duc de Richelieu la carte de France, sur laquelle était tracée la ligne fatale. J’ai vu de mes propres yeux cette carte du Styx entre les mains de madame de Montcalm, sœur du noble négociateur[5058].

La France occupée comme elle l’était, nos places fortes ayant garnison étrangère, pouvions-nous résister ? Une fois privés de nos départements militaires, combien de temps aurions-nous gémi sous la conquête ? Eussions-nous eu un souverain d’une famille nouvelle, un prince d’occasion, on ne l’aurait point respecté. Parmi les alliés, les uns cédèrent à l’illusion d’une grande race, les autres crurent que, sous une puissance usée, le royaume perdrait son énergie et cesserait d’être un objet d’inquiétude : Cobbett lui-même en convient dans sa

lettre[5059]. C’est donc une monstrueuse ingratitude de ne pas voir que, si nous sommes encore de la vieille Gaule, nous le devons au sang que nous avons le plus maudit. Ce sang, qui depuis huit siècles circulait dans les veines mêmes de la France, ce sang qui l'avait faite ce quelle est, l’a sauvée encore. Pourquoi s’obstiner à nier éternellement les faits ? On a abusé contre nous de la victoire, comme nous en avions abusé contre l’Europe. Nos soldats étaient allés en Russie ; ils ont ramené sur leurs pas les soldats qui fuyaient devant eux. Après action, réaction, c’est la loi. Cela ne fait rien à la gloire de Bonaparte, gloire isolée et qui reste entière ; cela ne fait rien à notre gloire nationale, toute couverte de la poussière de l’Europe dont nos drapeaux ont balayé les tours. Il était inutile, dans un dépit d’ailleurs trop juste, d’aller chercher à nos maux une autre cause que la cause véritable. Loin d’être cette cause, les Bourbons de moins dans nos revers, nous étions partagés.

Appréciez maintenant les calomnies dont la Restauration a été l’objet ; qu’on interroge les archives des relations extérieures, on sera convaincu de l’indépendance du langage tenu aux puissances sous le règne de Louis XVIII et de Charles X. Nos souverains avaient le sentiment de la dignité nationale ; ils furent surtout rois à l’étranger, lequel ne voulut jamais avec franchise le rétablissement, et ne vit qu’à regret la résurrection de la monarchie aînée. Le langage diplomatique de la France à l’époque dont je traite est, il faut le dire, particulier à l’aristocratie ; la démocratie, pleine de larges et fécondes vertus, est pourtant arrogante quand elle domine : d’une munificence incomparable lorsqu’il faut d’immenses dévouements, elle échoue aux détails ; elle est rarement élevée, surtout dans les longs malheurs. Une partie de la haine des cours d’Angleterre et d’Autriche contre la légitimité vient de la fermeté du cabinet des Bourbons.

Loin de précipiter cette légitimité, mieux avisé on en eût étayé les ruines ; à l’abri dans l'intérieur, on eût élevé le nouvel édifice, comme on bâtit un vaisseau qui doit braver l'Océan sous un bassin couvert taillé dans le roc : ainsi la liberté

anglaise s’est formée au sein de la loi normande. Il ne fallait pas répudier le fantôme monarchique ; ce centenaire du moyen âge, comme Dandolo, *avoit les yeux en la tête beaux, et si, n'en véoit goutte ;* vieillard qui pouvait guider les jeunes croisés et qui, paré de ses cheveux blancs, imprimait encore vigoureusement sur la neige ses pas ineffaçables.

Que, dans nos craintes prolongées, des préjugés et des hontes vaniteuses nous aveuglent, on le conçoit ; mais la distante postérité reconnaîtra que la Restauration a été, historiquement parlant, une des plus heureuses phases de notre cycle révolutionnaire. Les partis dont la chaleur n’est pas éteinte peuvent s’écrier : « Nous fûmes libres sous l’Empire, esclaves sous la monarchie de la charte ! » Les générations futures, ne s’arrêtant pas à cette contre-vérité, risible si elle n’était un sophisme, diront que les Bourbons rappelés prévinrent le démembrement de la France, qu’ils fondèrent parmi nous le gouvernement représentatif, qu’ils firent prospérer les finances, acquittèrent des dettes qu’ils n'avaient pas contractée », et payèrent religieusement jusqu’à la pension de la sœur de Robespierre. Enfin, pour remplacer nos colonies perdues, ils nous laissèrent, en Afrique, une des plus riches provinces de l’empire romain.

Trois choses demeurent acquises à la légitimité restaurée : elle est entrée dans Cadix ; elle a donné à Navarin l’indépendance à la Grèce ; elle a affranchi la chrétienté en s’emparant d’Alger : entreprises dans lesquelles avaient échoué Bonaparte, la Russie, Charles-Quint et l’Europe. Montrez-moi un pouvoir de quelques jours (et un pouvoir si disputé), lequel ait accompli de telles choses.

Je crois, la main sur la conscience, n’avoir rien exagéré et n’avoir exposé que des faits dans ce que je viens de dire sur la légitimité. Il est certain que les Bourbons ne voudraient ni ne pourraient rétablir une monarchie de château et se cantonner dans une tribu de nobles et de prêtres ; il est certain qu’ils n’ont point été ramenés par les alliés ; ils ont été l’accident, non la cause de nos désastres, cause qui vient évidemment de Napoléon. Mais il est certain aussi que le retour de la troisième

race a malheureusement coïncidé avec le succès des armes étrangères. Les Cosaques se sont montrés dans Paris au moment où l’on y revoyait Louis XVIII : alors pour la France humiliée, pour les intérêts particuliers, pour toutes les passions émues, la Restauration et l’invasion sont deux choses identiques ; les Bourbons sont devenus la victime d’une confusion des faits, d’une calomnie changée, comme tant d’autres, en une vérité-mensonge. Hélas ! il est difficile d’échapper à ces calamités que la nature et le temps produisent ; on a beau les combattre, le bon droit n’entraine pas toujours la victoire. Les Psylles, nation de l’ancienne Afrique, avaient pris les armes contre le vent du Midi ; un tourbillon s’éleva et engloutit ces braves : « Les Nasamoniens, dit Hérodote, s’emparèrent de leur pays abandonné. »

En parlant de la dernière calamité des Bourbons, leur commencement me revient en mémoire : je ne sais quel augure de leur tombe se fit entendre à leur berceau. Henri IV ne se vit pas plutôt maître de Paris qu'il fut saisi d'un pressentiment funeste. Les entreprises d'assassinat qui se renouvelaient, sans alarmer son courage, influaient sur sa gaieté naturelle. A la procession du Saint-Esprit, le 5 janvier 1595, il parut habillé de noir, portant à la lèvre supérieure un emplâtre sur la blessure que Jean Châtel lui avait faite à la bouche en le voulant frapper au cœur. Il avait le visage morne ; madame de Balagni lui en ayant demandé la cause : [5060] « Comment, lui répondit-il, pourrois-je être content de voir un peuple si ingrat, qu'encore que j'aie fait et fasse tous les jours ce que je puis pour lui, et pour le salut duquel je voudrois sacrifier mille vies, si Dieu m’en avoit donné autant, me dresser tous les jours de nouveaux attentats, car depuis que je suis ici je n’oy parler d'autre chose ? » Cependant ce peuple criait : Vive le roi ! « Sire, dit un seigneur de la cour, voyez comme tout votre peuple se réjouit de vous voir. » Henri, secouant la tête : « C'est un peuple. Si mon plus grand ennemi étoit là où je suis, et qu'il le vit passer, il lui en feroit autant qu’à moi et crieroit encore plus haut. »

Un ligueur apercevant le roi affaissé au fond de son carrosse,

dit : « Le voilà déjà au cul de la charrette[5061]. » Ne vous semble-t-il pas que ce ligueur parlait de Louis XVI allant du Temple à l'échafaud ?

Le vendredi 14 mai 1610, le roi, revenant des Feuillants avec Bassompierre et le duc de Guise, leur dit : « Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres, et quand vous m'aurez perdu, vous connoitrez alors ce que je valois et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. — Mon Dieu, sire, repartit Bassompierre, ne cesserez-vous jamais de nous troubler, en nous disant que vous mourrez bientôt ? » Et alors le maréchal retrace à Henri sa gloire, sa prospérité, sa bonne santé qui prolongeait sa jeunesse. « Mon ami, lui répondit le roi, il faut quitter tout cela. » Ravaillac était à la porte du Louvre.

Bassompierre se retira et ne vit plus le roi que dans son cabinet.

« Il étoit étendu, dit-il, sur son lit ; et M. de Vic, assis sur le même lit que lui, avoit mis sa croix de l'Ordre sur sa bouche, et lui faisoit souvenir de Dieu. M. le Grand en arrivant se mit à genoux à la ruelle et lui tenoit une main qu'il baisoit, et je m'étois jeté à ses pieds que je tenois embrassés en pleurant amèrement[5062]«

Tel est le récit de Bassompierre.

Poursuivi par ces tristes souvenirs, il me semblait que j'avais vu dans les longues salles de Hradschin les derniers Bourbons passer *tristes et mélancoliques,* comme le premier Bourbon dans la galerie du Louvre ; j'étais venu baiser les pieds de la royauté après sa mort. Qu'elle meure à jamais ou qu'elle ressuscite, elle aura mes derniers serments : le lendemain de sa disparition finale, la république commencera pour moi. Au cas que les Parques, qui doivent éditer mes *Mémoires*, ne les publient pas incessamment, on saura, quand ils paraîtront, quand on aura tout lu, tout pesé, jusqu'à quel point je me suis trompé dans mes regrets et dans mes conjectures. — Respectant le malheur, respectant ce que j'ai servi et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes derniers jours, je trace mes paroles, vraies ou trompées, sur mes heures

tombantes, feuilles séchées et légères que le souffle de l’éternité aura bientôt dispersées.

Si les hautes races approchaient de leur terme (abstraction faite des possibilités de l’avenir et des espérances vivaces qui repoussent sans cesse au fond du cœur de l’homme), ne serait-il pas mieux que, par une fin digne de leur grandeur, elles se retirassent dans la nuit du passé avec les siècles ? Prolonger ses jours au-delà d’une éclatante illustration ne vaut rien ; le monde se lasse de vous et de votre bruit ; il vous en veut d’être toujours là : Alexandre, César, Napoléon ont disparu selon les règles de la renommée. Pour mourir beau, il faut mourir jeune ; ne faites pas dire aux enfants du printemps : « Comment ! c’est là ce génie, cette personne, cette race à qui le monde battait des mains, dont on aurait payé un cheveu, un sourire, un regard du sacrifice de la vie ! » Qu’il est triste de voir le vieux Louis XIV ne trouver auprès de lui, pour parler de son siècle, que le vieux duc de Villeroi ! Ce fut une dernière victoire du grand Condé d’avoir, au bord de sa fosse, rencontré Bossuet : l’orateur ranima les eaux muettes de Chantilly ; avec l’enfance du vieillard, il repétrit l'adolescence du jeune homme ; il rebrunit les cheveux sur le front du vainqueur de Rocroi, en disant, lui, Bossuet, un immortel adieu à ses cheveux blancs. Vous qui aimez la gloire, soignez votre tombeau ; couchez-vous-y bien ; tâchez d’y faire bonne figure, car vous y resterez.

XV. Madame la Dauphine.

Le chemin de Prague à Carlsbad s'allonge dans les ennuyeuses plaines qu'ensanglanta la guerre de Trente Ans. En traversant la nuit ces champs de bataille, je m'humilie devant ce Dieu des armées, qui porte le ciel à son bras comme un bouclier. On aperçoit d'assez loin les monticules boisés au pied desquels se trouvent les eaux. Les beaux esprits des médecins de Carlsbad comparent la route au serpent d'Esculape qui, descendant la colline, vient boire à la coupe d'Hygie.

Du haut de la tour de la ville, *Stadtthurm,* tour emmitrée d'un clocher, des gardiens sonnent de la trompe, aussitôt qu'ils aperçoivent un voyageur. Je fus salué du son joyeux comme un moribond, et chacun de se dire avec transport dans la vallée : « Voici un arthritique, voici un hypocondriaque, voici un myope ! » Hélas ! j'étais mieux que tout cela, j'étais un incurable.

A sept heures du matin, le 31, j'étais installé à l'*Écu d'Or,* auberge tenue au bénéfice du comte de Bolzona, très noble homme ruiné. Logeaient dans cet hôtel le comte et madame la comtesse de Cossé (ils m'avaient devancé), et mon compatriote le général de Trogoff[5063], naguère gouverneur du château de Saint-Cloud, ci-devant né à Landivisiau dans le rayon de la lune de Landernau, et, tout trapu qu'il est, capitaine de grenadiers autrichiens à Prague, pendant la Révolution. Il venait de visiter son seigneur banni, successeur de saint Clodoald, moine en son temps à Saint-Cloud. Trogoff, après son pèlerinage, s'en retournait en Basse-Bretagne. Il emportait un rossignol de Hongrie et un rossignol de Bohême qui ne laissaient dormir personne dans l'hôtel, tant ils se plaignaient de la cruauté de Térée. Trogoff les bourrait de cœur de bœuf râpé, sans pouvoir

venir à bout de leur douleur.

Et mœstis late loca questibus implet[5064].

Nous nous embrassâmes comme deux Bretons, Trogoff et moi. Le général, court et carré comme un Celte de la Cornouaille, a de la finesse sous l’apparence de la franchise, et du comique dans la manière de conter. Il plaisait assez à madame la dauphine, et, comme il sait l’allemand, elle se promenait avec lui. Instruite de mon arrivée par madame de Cossé, elle me fit proposer de la voir à neuf heures et demie, ou à midi : à midi j’étais chez elle.

Elle occupait une maison isolée, à l’extrémité du village, sur la rive droite de la Tèple, petite rivière qui se rue de la montagne et traverse Carlsbad dans sa longueur. En montant l'escalier de l’appartement de la princesse, j’étais troublé : j’allais voir, presque pour la première fois, ce modèle parfait des souffrances humaines, cette Antigone de la chrétienté. Je n’avais pas causé dix minutes dans ma vie avec madame la dauphine ; à peine m’avait-elle adressé, dans le cours rapide de ses prospérités, deux ou trois paroles ; elle s’était toujours montrée embarrassée avec moi. Bien que je n’eusse jamais écrit et parlé d’elle, qu’avec une admiration profonde, madame la dauphine avait dû nécessairement nourrir à mon égard les préjugés de ce troupeau d’antichambre, au milieu duquel elle vivait : la famille royale végétait isolée dans cette citadelle de la bêtise et de l’envie, qu'assiégeaient, sans pouvoir y pénétrer, les générations nouvelles.

Un domestique m’ouvrit la porte ; j’aperçus madame la dauphine assise au fond d'un salon sur un sofa, entre deux fenêtres, brodant à la main un morceau de tapisserie. J’entrai si ému que je ne savais pas si je pourrais arriver jusqu’à la princesse.

Elle releva la tête qu’elle tenait baissée tout contre son ouvrage, comme pour cacher elle-même son émotion, et, m’adressant la parole, elle me dit : « Je suis heureuse de vous voir, monsieur de Chateaubriand ; le roi m’avait mandé votre arrivée. Vous avez passé la nuit ? vous devez être fatigué. »

Je lui présentai respectueusement les lettres de madame la duchesse de Berry ; elle les prit, les posa sur le canapé près d'elle, et me dit : « Asseyez-vous, asseyez-vous. » Puis elle recommença sa broderie avec un mouvement rapide, machinal et convulsif.

Je me taisais ; madame la dauphine gardait le silence : on entendait le piquer de l'aiguille et le tirer de la laine que la princesse passait brusquement dans le canevas, sur lequel je vis tomber quelques pleurs. L'illustre infortunée les essuya dans ses yeux avec le dos de sa main, et, sans relever la tête, elle me dit : « Comment se porte ma sœur ? Elle est bien malheureuse, bien malheureuse. Je la plains beaucoup, je la plains beaucoup. » Ces mots brefs et répétés cherchaient en vain à nouer une conversation dont les expressions manquaient aux deux interlocuteurs. La rougeur des yeux de la dauphine, causée par l'habitude des larmes, lui donnait une beauté qui la faisait ressembler à la Vierge du *Spasimo.*

« Madame, répondis-je enfin, madame la duchesse de Berry est bien malheureuse, sans doute ; elle m'a chargé de venir remettre ses enfants sous votre protection pendant sa captivité. C'est un grand soulagement de penser que Henri V retrouve dans Votre Majesté une seconde mère. »

Pascal a eu raison de mêler la grandeur et la misère de l'homme : qui pourrait croire que madame la dauphine comptât pour quelque chose ces titres de reine, de Majesté, qui lui étaient si naturels et dont elle avait connu la vanité ? Eh bien ! le mot de *Majesté* fut pourtant un mot magique ; il rayonna sur le front de la princesse dont il écarta un moment les nuages ; ils revinrent bientôt s'y replacer comme un diadème.

« Oh ! non, non, monsieur de Chateaubriand, me dit la princesse en me regardant et cessant son ouvrage, je ne suis pas reine. — Vous l'êtes, madame, vous l'êtes par les lois du royaume : monseigneur le dauphin n'a pu abdiquer que parce qu'il a été roi. La France vous regarde comme sa reine, et vous serez la mère de Henri V. »

La dauphine ne disputa plus : cette petite faiblesse, en la rendant à la femme, voilait l'éclat de tant de grandeurs

diverses, leur donnait une sorte de charme et les mettait plus en rapport avec la condition humaine.

Je lus à haute voix ma lettre de créance, dans laquelle madame la duchesse de Berry m'expliquait son mariage, m’ordonnait de me rendre à Prague, demandait à conserver son titre de princesse française, et mettait ses enfants sous la garde de sa sœur.

La princesse avait repris sa broderie ; elle me dit après la lecture : « Madame la duchesse de Berry a raison de compter sur moi. C’est très bien, monsieur de Chateaubriand, très bien : je plains beaucoup ma belle-sœur, vous le lui direz. »

Cette insistance de madame la dauphine à dire qu’elle plaignait madame la duchesse de Berry, sans aller plus loin, me fit voir combien, au fond, il y avait peu de sympathie entre ces deux âmes. Il me paraissait aussi qu’un mouvement involontaire avait agité le cœur de la sainte. Rivalité de malheur ! La fille de Marie-Antoinette n’avait pourtant rien à craindre dans cette lutte ; la palme lui serait restée.

« Si Madame, repris-je, voulait lire la lettre que madame la duchesse de Berry lui écrit, et celle qu'elle adresse à ses enfants, elle y trouverait peut-être de nouveaux éclaircissements. J’espère que Madame me remettra une lettre à porter à Blaye. »

Les lettres étaient tracées au citron. « Je n’entends rien à cela, dit la princesse, comment allons-nous faire ? » Je proposai le moyen d’un réchaud avec quelques éclisses de bois blanc ; Madame tira la sonnette dont le cordon descendait derrière le sofa. Un valet de chambre vint, reçut les ordres et dressa l’appareil sur le palier, à la porte du salon. Madame se leva et nous allâmes au réchaud. Nous le mîmes sur une petite table adjoignant la rampe de l'escalier. Je pris une des deux lettres et la présentai parallèlement à la flamme. Madame la dauphine me regardait et souriait parce que je ne réussissais pas. Elle me dit : « Donnez, donnez, je vais essayer à mon tour. » Elle passa la lettre au-dessus de la flamme ; la grande écriture ronde de madame la duchesse de Berry parut : même opération pour la seconde lettre. Je félicitai Madame de son succès. Étrange

scène : la fille de Louis XVI déchiffrant avec moi, au haut d'un escalier à Carlsbad, les caractères mystérieux que la captive de Blaye envoyait à la captive du Temple !

Nous revînmes nous asseoir dans le salon. La dauphine lut la lettre qui lui était adressée. Madame la duchesse de Berry remerciait sa sœur de la part qu'elle avait prise à son infortune, lui recommandait ses enfants et plaçait particulièrement son fils sous la tutelle des vertus de sa tante. La lettre aux enfants était quelques mots de tendresse. La duchesse de Berry invitait Henri à se rendre digne de la France.

Madame la dauphine me dit : « Ma sœur me rend justice, j'ai bien pris part à ses peines. Elle a dû beaucoup souffrir, beaucoup souffrir. Vous lui direz que j'aurai soin de M. le duc de Bordeaux. Je l'aime bien. Comment l'avez-vous trouvé ? Sa santé est bonne, n'est-ce pas ? Il est fort, quoiqu'un peu nerveux. »

Je passai deux heures en tête-à-tête avec Madame, honneur qu'on a rarement obtenu : elle paraissait contente. Ne m'ayant jamais connu que sur des récits ennemis, elle me croyait sans doute un homme violent, bouffi de mon mérite ; elle me savait gré d'avoir figure humaine et d'être un bon garçon. Elle me dit avec cordialité : « Je vais me promener pour le régime des eaux ; nous dînerons à trois heures, vous viendrez si vous n'avez pas besoin de vous coucher. Je veux vous voir tant que cela ne vous fatiguera pas. »

Je ne sais à quoi je devais mon succès ; mais certainement la glace était rompue, la prévention effacée ; ces regards qui s'étaient attachés, au Temple, sur les yeux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, s'étaient reposés avec bienveillance sur un pauvre serviteur.

Toutefois, si j'étais parvenu à mettre la dauphine à l'aise, je me sentais extrêmement contraint : la peur de dépasser certain niveau m'ôtait jusqu'à cette faculté des choses communes que j'avais auprès de Charles X. Soit que je n'eusse pas le secret de tirer de l'âme de Madame ce qui s'y trouve de sublime ; soit que le respect que j'éprouvais fermât le chemin à la communication de la pensée, je sentais une stérilité désolante qui venait de

moi.

A trois heures, j'étais revenu chez madame la dauphine. J'y rencontrai madame la comtesse Esterhazy et sa fille, madame d'Agoult, MM. O'Hégerty fils et de Trogoff ; ils avaient l'honneur de dîner chez la princesse. La comtesse Esterhazy, jadis belle, est encore bien : elle avait été liée à Rome avec M. le duc de Blacas. On assure qu'elle se mêle de politique et qu'elle instruit M. le prince de Metternich de tout ce qu'elle apprend. Quand, au sortir du Temple, Madame fut envoyée à Vienne, elle rencontra la comtesse Esterhazy qui devint sa compagne. Je remarquais qu'elle écoutait attentivement mes paroles ; elle eut le lendemain la naïveté de dire devant moi qu'elle avait passé la nuit à écrire. Elle se disposait à partir pour Prague, une entrevue secrète était fixée dans un lieu convenu avec M. de Blacas ; de là elle se rendait à Vienne. Vieux attachements rajeunis par l'espionnage ! Quelles affaires, et quels plaisirs ! Mademoiselle Esterhazy n'est pas jolie, elle a l'air spirituel et méchant.

La vicomtesse d'Agoult, aujourd'hui dévote, est une personne importante comme on en trouve dans tous les cabinets des princesses. Elle a poussé sa famille tant qu'elle a pu, en s'adressant à tout le monde, particulièrement à moi : j'ai eu le bonheur de placer ses neveux ; elle en avait autant que feu l'archichancelier Cambacérès.

Le dîner fut si mauvais et si exigu que j'en sortis mourant de faim ; il était servi dans le salon même de madame la dauphine, car elle n'avait point de salle à manger. Après le repas, on enleva la table ; Madame revint s'asseoir sur le sofa, reprit son ouvrage, et nous fîmes cercle autour. Trogoff conta des histoires, Madame les aime. Elle s'occupe particulièrement des femmes. Il fut question de la duchesse de Guiche : « Ses tresses ne lui vont pas bien, » dit la dauphine à mon grand étonnement[5065].

De son sofa, Madame voyait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors : elle nommait les promeneurs et les promeneuses. Arrivèrent deux petits chevaux, avec deux jockeys vêtus à l'écossaise ; Madame cessa de travailler, regarda beaucoup et dit : « C'est madame... (j'ai oublié le nom)

qui va dans la montagne avec ses enfants. » Marie-Thérèse curieuse, sachant les habitudes du voisinage, la princesse des trônes et des échafauds descendue des hauteurs de sa vie au niveau des autres femmes, m’intéressait singulièrement ; je l’observais avec une sorte d’attendrissement philosophique.

A cinq heures, la dauphine s’alla promener en calèche ; à sept, j’étais revenu à la soirée. Même établissement : Madame sur le sofa, les personnes du dîner et cinq ou six jeunes et vieilles buveuses d'eau élargissant le cercle. La dauphine faisait des efforts touchants, mais visibles, pour être gracieuse ; elle adressait un mot à chacun. Elle me parla plusieurs fois, en affectant de me nommer pour me faire connaître ; mais, entre chaque phrase, elle retombait dans une distraction. Son aiguille multipliait ses mouvements, son visage se rapprochait de sa broderie ; j'apercevais la princesse de profil, et je fus frappé d'une ressemblance sinistre : Madame a pris l'air de son père ; quand je voyais sa tête baissée comme sous le glaive de la douleur, je croyais voir celle de Louis XVI attendant la chute du glaive.

A huit heures et demie, la soirée finit ; je me couchai accablé de sommeil et de lassitude.

Le vendredi, trente-et-un de mai[5066], j’étais debout à cinq heures ; à six, je me rendis au Mühlenbad (bain du moulin) : les buveurs et les buveuses se pressaient autour de la fontaine, se promenaient sous la galerie de bois à colonnes, ou dans le jardin attenant à cette galerie. Madame la dauphine arriva, vêtue d’une mesquine robe de soie grise ; elle portait sur ses épaules un châle usé et sur sa tête un vieux chapeau. Elle avait l’air d’avoir raccommodé ses vêtements, comme sa mère à la Conciergerie. M. O’Hégerty, son écuyer, lui donnait le bras. Elle se mêla à la foule et présenta sa tasse aux femmes qui puisent l’eau de la source. Personne ne faisait attention à madame la comtesse de Marnes[5067]. Marie-Thérèse, sa grand’mère ; bâtit en 1762 la maison dite du Mühlenbad ; elle octroya aussi à Carlsbad les cloches qui devaient appeler sa petite-fille au pied de la croix.

Madame étant entrée dans le jardin, je m'avançai vers elle : elle sembla surprise de cette flatterie de courtisan. Je m’étais rarement levé si matin pour les personnes royales, hors peut-être le 13 février 1820, lorsque j’allai chercher le duc de Berry à l’Opéra[5068]. La princesse me permit de faire cinq ou six tours de jardin à ses côtés, causa avec bienveillance, me dit qu’elle me recevrait à deux heures et me donnerait une lettre. Je la quittai par discrétion ; je déjeunai à la hâte, et j'employai le temps qui me restait à parcourir la vallée.

XVI. Incidences. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques.

Carlsbad, 1er juin 1833.

Comme Français, je ne trouvais à Carlsbad que des souvenirs pénibles. Cette ville prend son nom de Charles IV, roi de Bohême, qui s'y vint guérir de trois blessures reçues à Crécy, en combattant auprès de son père Jean. Lobkowitz prétend que Jean fut tué par un Écossais ; circonstance ignorée des historiens.

> Sed cum Gallorum fines et arnica tuetur
> Arva, caledonia cuspide fossus obit.

« Tandis qu'il défend les confins des Gaules et les champs amis, il meurt percé d'une lance calédonienne. »

Le poète n'aurait-il pas mis *Caledonici* pour la quantité ? En 1346, Edouard était en guerre avec Robert Bruce, et les Écossais étaient alliés de Philippe.

La mort de Jean de Bohême l'Aveugle, à Crécy, est une des aventures les plus héroïques et les plus touchantes de la chevalerie. Jean voulait aller au secours de son fils Charles ; il dit à ses compagnons : « Seigneurs, vous êtes mes amis : je vous requiers que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'espée ; ils répondirent que volontiers ils le feroient... Le roi de Bohême alla si avant, qu'il férit un coup de son espée, voire plus de quatre, et recombattit moult vigoureusement, et aussi firent ceux de sa compagnie ; et si avant s'y boutèrent sur les Anglois, que tous y demourèrent et furent le lendemain trouvés sur la place autour de leur seigneur, et tous leurs chevaux liés ensemble. »

On ne sait guère que Jean de Bohême était enterré à

Montargis, dans l’église des Dominicains, et qu’on lisait sur sa tombe ce reste d’une inscription effacée : « Il trépassa à la tête de ses gens, ensemblement les recommandant à Dieu le Père. Priez Dieu pour ce doux roi. »

Puisse ce souvenir d’un Français expier l’ingratitude de la France, lorsqu’aux jours de nos nouvelles calamités nous épouvantâmes le ciel par nos sacrilèges et jetâmes hors de sa tombe un prince mort pour nous aux jours de nos anciens malheurs !

A Carlsbad, les chroniques racontent que Charles IV, fils du roi Jean, étant à la chasse, un de ses chiens s’élançant après un cerf tomba du haut d'une colline dans un bassin d’eau bouillante. Ses hurlements firent accourir les chasseurs, et la source du *Sprudel* fut découverte. Un pourceau qui s’échauda dans les eaux de Tœplitz les indiqua à des pâtres.

Telles sont les traditions germaniques. J'ai passé à Corinthe ; les débris du temple des courtisanes étaient dispersés sur les cendres de Glycère ; mais la fontaine Pirène, née des pleurs d'une nymphe, coulait encore parmi les lauriers-roses où volait, au temps des Muses, le cheval Pégase. La vague d'un port sans vaisseaux baignait des colonnes tombées, dont le chapiteau trempait dans la mer, comme la tête de jeunes filles noyées étendues sur le sable ; le myrte avait poussé dans leur chevelure et remplaçait la feuille d'acanthe : voilà les traditions de la Grèce.

On compte à Carlsbad huit fontaines ; la plus célèbre est le *Sprudel,* découverte par le limier. Cette fontaine émerge de la terre entre l'église et la Tèple avec un bruit creux et une vapeur blanche ; elle saute par bonds irréguliers à six ou sept pieds de haut. Les sources de l'Islande sont seules supérieures au Sprudel, mais nul ne vient chercher la santé dans les déserts de l'Hécla, où la vie expire ; où le jour de l'été, sortant du jour, n’a ni couchant ni aurore ; où la nuit de l’hiver, renaissant de la nuit, est sans aube et sans crépuscule.

L’eau du *Sprudel* cuit les œufs et sert à laver la vaisselle ; ce beau phénomène est entré au service des ménagères de Carlsbad : image du génie qui se dégrade en prêtant sa

puissance à des œuvres viles.

M. Alexandre Dumas a fait une traduction libre de l’ode latine de Lobkowitz sur le *Sprudel* :

> Fons heliconianum, etc.
> Fontaine consacrée aux hymnes du poète,
> Quel est donc le foyer de ta chaleur secrète ?
> D’où vient ton lit brûlant et de soufre et de chaux ?
> La flamme dont l'Etna n’embrase plus les nues
> S’ouvre-t-elle vers toi des routes inconnues,
> Ou, voisine du Styx, fait-il bouillir tes eaux ?

Carlsbad est le rendez-vous ordinaire des souverains ; ils devraient bien s’y guérir de la couronne pour eux et pour nous.

On publie une liste quotidienne des visiteurs du Sprudel : sur les anciens rôles on lit les noms des poètes et des hommes de lettres les plus éclairés du Nord, Gurowsky, Dunker, Weisse, Herder, Goethe ; j’aurais voulu y trouver celui de Schiller, objet de ma préférence. Dans la feuille du jour, parmi les arrivants obscurs, on remarque le nom de la *comtesse de Marnes ;* il est seulement imprimé en petites capitales.

En 1830, au moment même de la chute de la famille royale à Saint-Cloud, la veuve et les filles de Christophe[5069] prenaient les eaux de Carlsbad. LL. MM. haïtiennes sont retirées en Toscane auprès des Majestés napoléoniennes. La plus jeune fille du roi Christophe, très instruite et fort jolie, est morte à Pise : sa beauté d’ébène repose libre sous les portiques du *Campo-santo,* loin du champ des cannes et des mangliers à l'ombre desquels elle était née esclave.

On a vu à Carlsbad, en 1826, une Anglaise de Calcutta passée du figuier banian à l’olivier de Bohême, du soleil du Gange à celui de la Tèple ; elle s’éteignait comme un rayon du ciel indien égaré dans le froid et la nuit. Le spectacle des cimetières, dans les lieux consacrés à la santé, est mélancolique : là sommeillent de jeunes femmes étrangères les unes aux autres, sur leurs tombeaux sont gravés le nombre de leurs jours et l’indication de leur patrie : on croit parcourir une serre où l’on cultive des fleurs de tous les climats et dont les noms sont écrits sur une étiquette aux pieds de ces fleurs.

La loi indigène est venue au-devant des besoins de la mort exotique ; prévoyant le décès des voyageurs loin de leur pays, elle a permis d’avance les exhumations. J’aurais donc pu dormir dans le cimetière de Saint-André une dizaine d’années, et rien n’aurait entravé les dispositions testamentaires de ces *Mémoires.* Si madame la dauphine décédait ici, les lois françaises permettraient-elles le retour de ses cendres ? Ce serait un point de controverse entre les sorboniqueurs de la doctrine et les casuistes de proscription.

Les eaux de Carlsbad sont, assure-t-on, bonnes pour le foie et mauvaises pour les dents. Quant au foie, je n'en sais rien, mais il y a beaucoup d’édentés à Carlsbad ; les années plus que les eaux sont peut-être coupables du fait : le temps est un insigne menteur et un grand arracheur de dents.

Ne vous semble-t-il pas que je recommence *le chef-d'œuvre d'un inconnu*[5070] *?* un mot me mène à un autre ; je m’en vais en Islande et aux Indes.

> Voilà les Apennins et voici le Caucase[5071].

Et pourtant je ne suis pas encore sorti de la vallée de la Tèple.

XVII. Suite des incidences — Vallée de la Tèple. — Sa flore.

Pour voir d'un coup d'œil la vallée de la Tèple, je gravis une colline, à travers un bois de pins : les colonnes perpendiculaires de ces arbres formaient un angle aigu avec le sol incliné ; les uns avaient leurs cimes, les deux tiers, la moitié, le quart de leur tronc où les autres avaient leur pied.

J'aimerai toujours les bois : la flore de Carlsbad, dont le souffle avait brodé les gazons sous mes pas, me paraissait charmante ; je retrouvais la laîche digitée, la belladone vulgaire, la salicaire commune, le millepertuis, le muguet vivace, le saule cendré : doux sujets de mes premières anthologies.

Voilà que ma jeunesse vient suspendre ses réminiscences aux tiges de ces plantes que je reconnais en passant. Vous souvenez-vous de mes études botaniques chez les Siminoles, de mes œnothères, de mes nymphéas dont je parais mes Floridiennes, des guirlandes de clématite dont elles enlaçaient la tortue, de notre sommeil dans l'île au bord du lac, de la pluie de roses du magnolia qui tombait sur nos têtes ? Je n'ose calculer l'âge qu'aurait à présent ma volage *fille peinte* ; que cueillerais-je aujourd'hui sur son front ? les rides qui sont sur le mien. Elle dort sans doute à l'éternité sous les racines d'une cyprière de l'Alabama ; et moi qui porte en ma mémoire ces souvenirs lointains, ignorés, je vis ! Je suis en Bohême, non pas avec Atala et Céluta, mais auprès de madame la dauphine qui va me donner une lettre pour madame la duchesse de Berry.

XVIII. Dernière conversation avec la Dauphine. — Départ.

A une heure, j’étais aux ordres de madame la dauphine.

« Vous voulez partir aujourd’hui, monsieur de Chateaubriand ?

— Si Votre Majesté le permet. Je tâcherai de retrouver en France madame de Berry ; autrement je serais obligé de faire le voyage de Sicile, et Son Altesse Royale serait trop longtemps privée de la réponse qu'elle attend.

— Voilà un billet pour elle. J’ai évité de prononcer votre nom pour ne pas vous compromettre en cas d’événement. Lisez. »

Je lus le billet ; il était tout entier de la main de madame la dauphine : je l’ai copié exactement.

« Carlsbad, ce 31 mai 1833.

« J'ai éprouvé une vraie satisfaction, ma chère sœur, à recevoir enfin directement de vos nouvelles. Je vous plains de toute mon âme. Comptez toujours sur mon intérêt constant pour vous et surtout pour vos chers enfants, qui me seront plus précieux que jamais. Mon existence, tant qu’elle durera, leur sera consacrée. Je n’ai pas encore pu faire vos commissions à notre famille, ma santé ayant exigé que je vinsse ici prendre les eaux. Mais je m’en acquitterai aussitôt mon retour près d’elle, et croyez que nous n’aurons, eux et moi, jamais que les mêmes sentiments sur tout.

« Adieu, ma chère sœur, je vous plains du fond de mon cœur, et vous embrasse tendrement.

« M. T. »

Je fus frappé de la réserve de ce billet : quelques expressions vagues d'attachement couvraient mal la sécheresse du fond.

J’en fis la remarque respectueuse, et plaidai de nouveau la cause de l’infortunée prisonnière. Madame me répondit que le roi en déciderait. Elle me promit de s’intéresser à sa sœur ; mais il n’y avait rien de cordial ni dans la voix ni dans le ton de la dauphine ; on y sentait plutôt une irritation contenue. La partie me sembla perdue quant à la personne de ma cliente. Je me rabattis sur Henri V. Je crus devoir à la princesse la sincérité dont j’avais toujours usé à mes risques et périls pour éclairer les Bourbons ; je lui parlai sans détour et sans flatterie de l’éducation de M. le duc de Bordeaux.

« Je sais que Madame a lu avec bienveillance une brochure à la fin de laquelle j’exprimais quelques idées relatives à l’éducation de Henri V. Je crains que les entours de l'enfant ne nuisent à sa cause : MM. de Damas, de Blacas et Latil ne sont pas populaires. »

Madame en convint ; elle abandonna même tout à fait M. de Damas, en disant deux ou trois mots à l'honneur de son courage, de sa probité et de sa religion.

« Au mois de septembre, Henri V sera majeur : Madame ne pense-t-elle pas qu’il serait utile de former auprès de lui un conseil dans lequel on ferait entrer des hommes que la France regarde avec moins de prévention ?

— Monsieur de Chateaubriand, en multipliant les conseillers, on multiplie les avis : et puis, qui proposeriez-vous au choix du roi ?

— M. de Villèle. »

Madame, qui brodait, arrêta son aiguille, me regarda avec étonnement, et m’étonna à mon tour par une critique assez judicieuse du caractère et de l’esprit de M. de Villèle. Elle ne le considérait que comme un administrateur habile.

« Madame est trop sévère, lui dis-je : M. de Villèle est un homme d’ordre, de comptabilité, de modération, de sang-froid, et dont les ressources sont infinies ; s’il n’avait eu l’ambition d'occuper la première place, pour laquelle il n’est pas suffisant, c’eût été un ministre à garder éternellement dans le conseil du roi ; on ne le remplacera jamais. Sa présence auprès de Henri V serait du meilleur effet.

— Je croyais que vous n’aimiez pas M. de Villèle ?

— Je me mépriserais si, après la chute du trône, je continuais de nourrir le sentiment de quelque mesquine rivalité. Nos divisions royalistes ont déjà fait trop de mal ; je les abjure de grand cœur et suis prêt à demander pardon à ceux qui m’ont offensé. Je supplie Votre Majesté de croire que ce n'est là ni l’étalage d’une fausse générosité, ni une pierre posée en prévision d’une future fortune. Que pourrais-je demander à Charles X dans l’exil ? Si la Restauration arrivait, ne serais-je pas au fond de ma tombe ? »

Madame me regarda avec affabilité ; elle eut la bonté de me louer par ces seuls mots : « C’est très bien, monsieur de Chateaubriand ! » Elle semblait toujours surprise de trouver un *Chateaubriand* si différent de celui qu’on lui avait peint.

« Il est une autre personne, madame, qu’on pourrait appeler, repris-je : mon noble ami, M. Lainé. Nous étions trois hommes en France qui ne devions jamais prêter serment à Philippe : moi, M. Lainé et M. Royer-Collard. En dehors du gouvernement et dans des positions diverses, nous aurions formé un triumvirat de quelque valeur. M. Lainé a prêté son serment par faiblesse, M. Royer-Collard par orgueil ; le premier en mourra ; le second en vivra, parce qu’il vit de tout ce qu’il fait, ne pouvant rien faire qui ne soit admirable.

— Vous avez été content de monsieur le duc de Bordeaux ?

— Je l’ai trouvé charmant. On assure que Votre Majesté le gâte un peu.

— Oh ! non, non. Sa santé, en avez-vous été content ?

— Il m’a semblé se porter à merveille ; il est délicat et un peu pâle.

— Il a souvent de belles couleurs ; mais il est nerveux. — Monsieur le dauphin est fort estimé dans l’armée, n’est-ce pas ? fort estimé ? on se souvient de lui, n’est-ce pas ? »

Cette brusque question, sans liaison avec ce que nous venions de dire, me dévoila une plaie secrète que les jours de Saint-Cloud et de Rambouillet avaient laissée dans le cœur de la dauphine. Elle ramenait le nom de son mari pour se rassurer ; je courus au-devant de la pensée de la princesse et de l’épouse ;

j’affirmai, avec raison, que l’armée se souvenait toujours de l’impartialité, des vertus, du courage de son généralissime.

Voyant l’heure de la promenade arriver :

« Votre Majesté n'a plus d'ordres à me donner ? je crains d’être importun.

— Dites à vos amis combien j’aime la France ; qu’ils sachent bien que je suis Française. Je vous charge particulièrement de dire cela ; vous me ferez plaisir de le dire : je regrette bien la France, je regrette beaucoup la France.

— Ah ! madame, que vous a donc fait cette France ? vous qui avez tant souffert, comment avez-vous encore le *mal du pays ?*

— Non, non, monsieur de Chateaubriand, ne l'oubliez pas, dites-leur bien à tous que je suis Française, que je suis Française. »

Madame me quitta ; je fus obligé de m’arrêter dans l’escalier avant de sortir ; je n’aurais pas osé me montrer dans la rue ; mes pleurs mouillent encore ma paupière en retraçant cette scène.

Rentré à mon auberge, je repris mon habit de voyage. Tandis qu’on apprêtait la voiture, Trogoff bavardait ; il me redisait que madame la dauphine était très contente de moi, qu'elle ne s’en cachait pas, qu’elle le racontait à qui voulait l'entendre. « C’est une chose immense que votre voyage ! » criait Trogoff, tâchant de dominer la voix de ses deux rossignols. « Vous verrez les suites de cela ! » Je ne croyais à aucune suite.

J'avais raison ; on attendait le soir même M. le duc de Bordeaux. Bien que tout le monde connût son arrivée, on m'en avait fait mystère. Je me donnai garde de me montrer instruit du secret.

A six heures du soir, je roulais vers Paris. Quelle que soit l’immensité de l'infortune à Prague, la petitesse de la vie de prince réduite à elle-même est désagréable à avaler ; pour en boire la dernière goutte, il faut avoir brûlé son palais et s'être enivré d’une foi ardente. — Hélas ! nouveau Symmaque, je pleure l’abandon des autels ; je lève les mains vers le Capitole ; j'invoque la majesté de Rome ! mais si le dieu était devenu de bois et que Rome ne se ranimât plus dans sa poussière ?

Livre V

I. Journal de Carlsbad à Paris. — Cynthie. — Égra. — Wallenstein. — II. Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Bayreuth. — Voltaire. — Hohlfeld. — Église. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante. — III. Bamberg. — Une bossue. — Würtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle. — IV. Auberge de Wiesenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieillesse. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Mannheim. — V. Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique ; Armée plébéienne. — Couvent et Château. — Monts Tonnerre. — Auberge solitaire. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Sarrebruck. — VI. Conseil de Charles X en France. — Idées sur Henri V — Ma lettre à Madame la Dauphine. — VII. Lettre de madame la duchesse de Berry. — Ce qu'avait fait Madame la duchesse de Berry.

Ce livre a été écrit, sur la route de Carlsbad à Paris, du Ier au 5 juin 1833, — et à Paris, rue d'Enfer, du 6 juin au 25 août 1833.

I. Journal de Carlsbad à Paris. — Cynthie. — Égra. — Wallenstein.

1er juin au soir, 1833.

Le chemin de Carlsbad jusqu'à Ellbogen, le long de l'Égra, est agréable. Le château de cette petite ville est du XIIe siècle et placé en sentinelle sur un rocher, à l'entrée d'une gorge de vallée. Le pied du rocher, couvert d'arbres, s'enveloppe d'un pli de l'Égra : de là le nom de la ville et du château, *Ellbogen* (le coude).

Le donjon rougissait du dernier rayon du soleil, lorsque je l'aperçus du grand chemin. Au-dessus des montagnes et des bois penchait la colonne torse de la fumée d'une fonderie.

Je partis à neuf heures et demie du relais de Zwoda. Je suivais la route où passa Vauvenargues dans la retraite de Prague[5072], ce jeune homme à qui Voltaire, dans l'éloge funèbre des officiers morts en 1741, adresse ces paroles : « Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours ; je t'ai toujours vu le plus infortuné des hommes et le plus tranquille[5073]. »

Du fond de ma calèche, je regardais se lever les étoiles.

N'ayez pas peur, Cynthie[5074] ; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile. J'ai un poignard pour les jaloux et du sang pour toi. Que ce tombeau ne vous cause aucune épouvante ; c'est celui d'une femme jadis aimée comme vous : Cecilia Metella reposait ici.

Qu'elle est admirable, cette nuit, dans la campagne romaine ! La lune se lève derrière la Sabine pour regarder la mer ; elle fait sortir des ténèbres diaphanes les sommets cendrés de bleu

d'Albano, les lignes plus lointaines et moins gravées du Soracte. Le long canal des vieux aqueducs laisse échapper quelques globules de son onde à travers les mousses, les ancolies, les giroflées, et joint les montagnes aux murailles de la ville. Plantés les uns sur les autres, les portiques aériens, en découpant le ciel, promènent dans les airs le torrent des âges et le cours des ruisseaux. Législatrice du monde, Rome, assise sur la pierre de son sépulcre, avec sa robe de siècles, projette le dessin irrégulier de sa grande figure dans la solitude lactée.

Asseyons-nous : ce pin, comme le chevrier des Abruzzes, déploie son ombrelle parmi des ruines. La lune neige sa lumière sur la couronne gothique de la tour du tombeau de Metella et sur les festons de marbre enchaînés aux cornes des bucranes ; pompe élégante qui nous invite à jouir de la vie, sitôt écoulée.

Écoutez ! la nymphe Égérie chante au bord de sa fontaine ; le rossignol se fait entendre dans la vigne de l’hypogée des Scipions ; la brise alanguie de la Syrie nous apporte indolemment la senteur des tubéreuses sauvages. Le palmier de la *villa* abandonnée se balance à demi noyé dans l’améthyste et l’azur des clartés phébéennes. Mais toi, pâlie par les reflets de la candeur de Diane, ô Cynthie, tu es mille fois plus gracieuse que ce palmier. Les mânes de Délie, de Lalagé, de Lydie, de Lesbie, posés sur des corniches ébréchées, balbutient autour de toi des paroles mystérieuses. Tes regards se croisent avec ceux des étoiles et se mêlent à leurs rayons.

Mais, Cynthie, il n’y a de vrai que le bonheur dont tu peux jouir. Ces constellations si brillantes sur la tête ne s’harmonisent à tes félicités que par l'illusion d’une perspective trompeuse. Jeune Italienne, le temps finit ! sur ces tapis de fleurs tes compagnes ont déjà passé.

Une vapeur se déroule, monte et enveloppe l'œil de la nuit d’une rétine argentée ; le pélican crie et retourne aux grèves ; la bécasse s'abat dans les prêles des sources diamantées ; la cloche résonne sous la coupole de Saint-Pierre ; le plain-chant nocturne, voix du moyen âge, attriste le monastère isolé de Sainte-Croix ; le moine psalmodie à genoux les laudes, sur les colonnes calcinées de Saint-Paul ; des vestales se prosternent

sur la dalle glacée qui ferme leurs cryptes ; le *pifferaro* souffle sa complainte de minuit devant la Madone solitaire, à la porte condamnée d’une catacombe. Heure de la mélancolie, la religion s'éveille et l’amour s’endort !

Cynthie, ta voix s'affaiblit : il expire sur tes lèvres, le refrain que t’apprit le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole, ou le rameur vénitien dans sa gondole légère. Va aux défaillances de ton repos ; je protégerai ton sommeil. La nuit dont tes paupières couvrent tes yeux dispute de suavité avec celle que l’Italie assoupie et parfumée verse sur ton front. Quand le hennissement de nos chevaux se fera entendre dans la campagne, quand l’étoile du matin annoncera l’aube, le berger de Frascati descendra avec ses chèvres, et moi je ne cesserai de te bercer de ma chanson à demi-voix soupirée :

« Un faisceau de jasmins et de narcisses, une Hébé d'albâtre, récemment sortie de la cavée d'une fouille, ou tombée du fronton d’un temple, gît sur ce lit d’anémones : non, Muse, vous vous trompez. Le jasmin, l'Hébé d’albâtre, est une magicienne de Rome, née il y a seize mois de mai et la moitié d’un printemps, au son de la lyre, au lever de l’aurore, dans un champ de roses de Pastum.

« Vent des orangers de Palerme qui soufflez sur l’île de Circé ; brise qui passez au tombeau du Tasse ; qui caressez les nymphes et les amours de la Farnésine ; vous qui vous jouez au Vatican parmi les vierges de Raphaël, les statues des Muses, vous qui mouillez vos ailes aux cascatelles de Tivoli ; génies des arts qui vivez de chefs-d’œuvre et voltigez avec les souvenirs, venez : à vous seuls je permets d’inspirer le sommeil de Cynthie.

« Et vous, filles majestueuses de Pythagore, Parques à la robe de lin, sœurs inévitables assises à l’essieu des sphères, tournez le fil de la destinée de Cynthie sur des fuseaux d’or ; faites-les descendre de vos doigts et remonter à votre main avec une ineffable harmonie ; immortelles filandières, ouvrez la porte d'ivoire à ces songes qui reposent sur un sein de femme sans l’oppresser. Je te chanterai, ô canéphore des solennités romaines, jeune Charite nourrie, d'ambroisie au giron de Vénus,

sourire envoyé d'Orient pour glisser sur ma vie ; violette oubliée au jardin d’Horace……

« *Mein Herr ? dix kreutzer bour la parrière.* »

Peste soit de toi avec tes cruches ! j’avais changé de ciel ! j'étais si en train ! la muse ne reviendra pas ! ce maudit Égra, où nous arrivons, est la cause de mon malheur.

Les nuits sont funestes à Égra. Schiller nous montre Wallenstein trahi par ses complices, s’avançant vers la fenêtre d'une salle de la forteresse d’Égra : « Le ciel est orageux et troublé, dit-il, le vent agite l’étendard placé sur la tour : les nuages passent rapidement sur le croissant de la lune qui jette à travers la nuit une lumière vacillante et incertaine. »

Wallenstein, au moment d’être assassiné, s’attendrit sur la mort de Max Piccolomini, aimé de Thécla : « La fleur de ma vie a disparu ; il était près de moi comme l’image de ma jeunesse. Il changeait pour moi la réalité en un beau songe. »

Wallenstein se retire au lieu de son repos : « La nuit est avancée ; on n'entend plus de mouvement dans le château : allons ! que l'on m’éclaire ; ayez soin qu'on ne me réveille pas trop tard ; je pense que je vais dormir longtemps, car les épreuves de ce jour ont été rudes. »

Le poignard des meurtriers arrache Wallenstein aux rêves de l’ambition, comme la voix du préposé à la barrière a mis fin à mon rêve d'amour. Et Schiller, et Benjamin Constant (qui fit preuve d'un talent nouveau en imitant le tragique allemand[5075]), sont allés rejoindre Wallenstein, tandis que je rappelle aux portes d’Égra leur triple renommée.

II. Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Bayreuth. — Voltaire. — Hohlfeld. — Église. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante.

2 juin 1833.

Je traverse Égra, et samedi, premier de juin, à la pointe du jour, j'entre en Bavière : une grande fille rousse, nu-pieds, tête nue, vient m'ouvrir la barrière, comme l'Autriche en personne. Le froid continue ; l'herbe des fossés est couverte d'une gelée blanche ; des renards mouillés sortent des aveinières ; des nues grises, échancrées, à grande envergure sont croisées dans le ciel comme des ailes d'aigle.

J'arrive à Weissenstadt à neuf heures du matin ; au même moment, une espèce de voiturin emportait une jeune femme coiffée en cheveux ; elle avait bien l'air de ce que probablement elle était : joie, courte fortune d'amour, puis l'hôpital et la fosse commune. Plaisir errant, que le ciel ne soit pas trop sévère à tes tréteaux ! il y a dans ce monde tant d'acteurs plus mauvais que toi.

Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des w*astes :* ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon ; il appartenait à notre ancienne langue franke : il peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande*, qui signifie *terre.*

Je sais encore la chanson qu'on chantait le soir en traversant les landes :

C'est le chevalier des Landes :
Malheureux chevalier !
Quand il fut dans la lande,

A ouï les sings sonner.

Après Weissenstadt vient Berneck. En sortant de Berneck, le chemin est bordé de peupliers, dont l'avenue tournoyante m'inspirait je ne sais quel sentiment mêlé de plaisir et de tristesse. En fouillant dans ma mémoire, j’ai trouvé qu’ils ressemblaient aux peupliers dont le grand chemin était aligné autrefois du côté de Paris à l’entrée de Villeneuve-sur-Yonne. Madame de Beaumont n’est plus. M. Joubert n’est plus : les peupliers sont abattus, et, après la quatrième chute de la monarchie, je passe au pied des peupliers de Berneck : « Donnez-moi, dit saint Augustin, un homme qui aime, et il comprendra ce que je dis. »

La jeunesse se rit de ces mécomptes ; elle est charmante, heureuse ; en vain vous lui annoncez le moment où elle en sera à de pareilles amertumes ; elle vous choque de son aile légère et s’envole aux plaisirs : elle a raison si elle meurt avec eux.

Voici Bayreuth, réminiscence d'une autre sorte. Cette ville est située au milieu d'une plaine creuse mélangée de céréales et d’herbages : les rues en sont larges, les maisons basses, la population faible. Du temps de Voltaire et de Frédéric II, la margrave de Bayreuth[5076] était célèbre : sa mort inspira au chantre de Ferney la seule ode où il ait montré quelque talent lyrique.

Tu ne chanteras plus, solitaire Sylvandre,
Dans ce palais des arts où les sons de ta voix
Contre les préjugés osaient se faire entendre,
Et de l'humanité faisaient parler les droits.

Le poète se loue ici justement, si ce n'est qu’il n'y avait rien de moins solitaire au monde que Voltaire-Sylvandre. Le poète ajoute, en s’adressant à la margrave :

Des tranquilles hauteurs de la philosophie,
Ta pitié contemplait, avec des yeux sereins,
Les fantômes changeants du songe de la vie,
Tant de rêves détruits, tant de projets si vains.

Du haut d'un palais, il est aisé de contempler avec des yeux sereins les pauvres diables qui passent dans la rue, mais ces

vers n’en sont pas moins d’une raison puissante... Oui les sentirait mieux que moi ? J’ai vu défiler tant de fantômes à travers le songe de la vie ! Dans ce moment même, ne viens-je pas de contempler les trois larves royales du château de Prague et la fille de Marie-Antoinette à Carlsbad ? En 1733, il y a juste un siècle, de quoi s’occupait-on ici ? avait-on la moindre idée de ce qui est aujourd’hui ? Lorsque Frédéric se mariait en 1733, sous la rude tutelle de son père, avait-il vu dans Matthieu Laensberg M. de Tournon[5077] intendant de Bayreuth, et quittant cette intendance pour la *préfecture* de Rome ? En 1933, le voyageur passant en Franconie demandera à mon ombre si j’aurais pu deviner les faits dont il sera le témoin.

Tandis que je déjeunais, j’ai lu des leçons qu’une dame allemande, jeune et jolie nécessairement, écrivait sous la dictée d’un maître :

« Celui *qu'il* est content, est riche. Vous et *je* nous avons peu d’argent ; mais nous sommes *content.* Nous sommes *ainci* à mon avis plus riches que tel qui a *un* tonne d’or, et il est. »

C’est vrai, mademoiselle, *vous et je* avons peu d’argent ; vous êtes contente, à ce qu'il paraît, et vous vous moquez d’une tonne d'or ; mais si par hasard je n'étais pas content, moi, vous conviendrez qu’une tonne d’or pourrait m’être assez agréable.

Au sortir de Bayreuth, on monte. De minces pins élagués me représentaient les colonnes de la mosquée du Caire, ou de la cathédrale de Cordoue, mais rapetissées et noircies, comme un paysage reproduit dans la chambre obscure. Le chemin continue de coteaux en coteaux et de vallées en vallées ; les coteaux larges avec un toupet de bois au front, les vallées étroites et vertes, mais peu arrosées. Dans le point le plus bas de ces vallées, on aperçoit un hameau indiqué par le campanile d’une petite église. Toute la civilisation chrétienne s'est formée de la sorte : le missionnaire devenu curé s’est arrêté ; les Barbares se sont cantonnés autour de lui, comme les troupeaux se rassemblent autour du berger. Jadis ces réduits écartés m’auraient fait rêver de plus d’une espèce de songe ; aujourd’hui, je ne rêve rien et ne suis bien nulle part.

Baptiste, souffrant d'un excès de fatigue, m’a contraint de m'arrêter à Hohlfeld. Tandis qu’on apprêtait le souper, je suis monté au rocher qui domine une partie du village. Sur ce rocher s'allonge un beffroi carré ; des martinets criaient en rasant le toit et les faces du donjon. Depuis mon enfance à Combourg, cette scène composée de quelques oiseaux et d’une vieille tour ne s’était pas reproduite ; j'en eus le coeur tout serré. Je descendis à l'église sur un terrain pendant à l’ouest ; elle était ceinte de son cimetière délaissé des nouveaux défunts. Les anciens morts y ont seulement tracé leurs sillons ; preuve qu’ils ont labouré leur champ. Le soleil couchant, pâle et noyé à l’horizon d’une sapinière, éclairait le solitaire asile où nul autre homme que moi n’était debout. Quand serai-je couché à mon tour ? Êtres de néant et de ténèbres, notre impuissance et notre puissance sont fortement caractérisées : nous ne pouvons nous procurer à volonté ni la lumière ni la vie ; mais la nature, en nous donnant des paupières et une main, a mis à notre disposition la nuit et la mort.

Entré dans l’église dont la porte entrebâillait, je me suis agenouillé avec l’intention de dire un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme de ma mère ; servitudes d’immortalité imposées aux âmes chrétiennes dans leur mutuelle tendresse. Voilà que j’ai cru entendre le guichet d’un confessionnal s’ouvrir ; je me suis figuré que la mort, au lieu d’un prêtre, allait apparaître à la grille de la pénitence. Au moment même le sonneur de cloches est venu fermer la porte de l’église, je n’ai eu que le temps de sortir.

En retournant à l’auberge, j’ai rencontré une petite hotteuse : elle avait les jambes et les pieds nus ; sa jupe était courte, son corset déchiré ; elle marchait courbée et les bras croisés. Nous montions ensemble un chemin escarpé ; elle tournait un peu de mon côté son visage hâlé : sa jolie tête échevelée se collait contre sa hotte. Ses yeux étaient noirs ; sa bouche s’entrouvrait pour respirer : on voyait que, sous ses épaules chargées, son jeune sein n’avait encore senti que le poids de la dépouille des vergers. Elle donnait envie de lui dire des roses : ρόζα μ'είρηχας. (Aristophane.)

Je me mis à tirer l'horoscope de l’adolescente vendangeuse : vieillira-t-elle au pressoir, mère de famille obscure et heureuse ? Sera-t-elle emmenée dans les camps par un caporal ? Deviendra-t-elle la proie de quelque don Juan ? La villageoise enlevée aime son ravisseur autant d’étonnement que d’amour ; il la transporte dans un palais de marbre sur le détroit de Messine, sous un palmier au bord d’une source, en face de la mer qui déploie ses flots d’azur, et de l'Etna qui jette des flammes.

J'en étais là de mon histoire, lorsque ma compagne tournant à gauche sur une grande place, s’est dirigée vers quelques habitations isolées. Au moment de disparaître, elle s’est arrêtée ; elle a jeté un dernier regard sur l’étranger ; puis, inclinant la tête pour passer avec sa hotte sous une porte abaissée, elle est entrée dans une chaumière, comme un petit chat sauvage se glisse dans une grange parmi des gerbes. Allons retrouver dans sa prison Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry.

> Je la suivis, mais je pleurai
> De ne pouvoir plus suivre qu’elle[5078].

Mon hôte de Hohlfeld est un singulier homme : lui et sa servante sont aubergistes à leur corps défendant ; ils ont horreur des voyageurs. Quand ils découvrent de loin une voiture, ils se vont cacher en maudissant ces vagabonds qui n'ont rien à faire et courent les grands chemins, ces fainéants qui dérangent un honnête cabaretier et l’empêchent de boire le vin qu’il est obligé de leur vendre. La vieille voit bien que son maître se ruine ; mais elle attend pour lui un coup de la Providence ; comme Sancho elle dira : « Monsieur, acceptez ce beau royaume de Micomicon qui vous tombe du ciel dans la main. »

Une fois le premier mouvement d’humeur passé, le couple, flottant entre deux vins, fait bonne mine. La chambrière écorche un peu le français, vous bigle ferme, et a l’air de vous dire : « J’ai vu d’autres godelureaux que vous dans les armées de Napoléon ! » Elle sentait la pipe et l'eau-de-vie comme la gloire

au bivouac ; elle me jetait une œillade agaçante et maligne : qu’il est doux d’être aimé au moment même où l'on n’avait plus d’espérance de l’être ! Mais, Javotte, vous venez trop tard à mes *tentations cassées et mortifiées,* comme parlait un ancien Français ; mon arrêt est prononcé : « Vieillard harmonieux, repose-toi, m’a dit M. Lerminier[5079]. Vous le voyez, bienveillante étrangère ; il m'est défendu d'entendre votre chanson :

Vivandière du régiment,
Javotte l’on me nomme.
Je vends je donne, et bois gaiement,
Mon vin et mon rogomme.
J'ai le pied leste et l’œil mutin,
Tin tin, tin tin, tin tin, tin tin,
R'lin tin tin[5080].

C’est encore pour cela que je me refuse à vos séductions ; vous êtes légère ; vous me trahiriez. Volez donc, dame Javotte de Bavière, comme votre devancière, madame Isabeau.

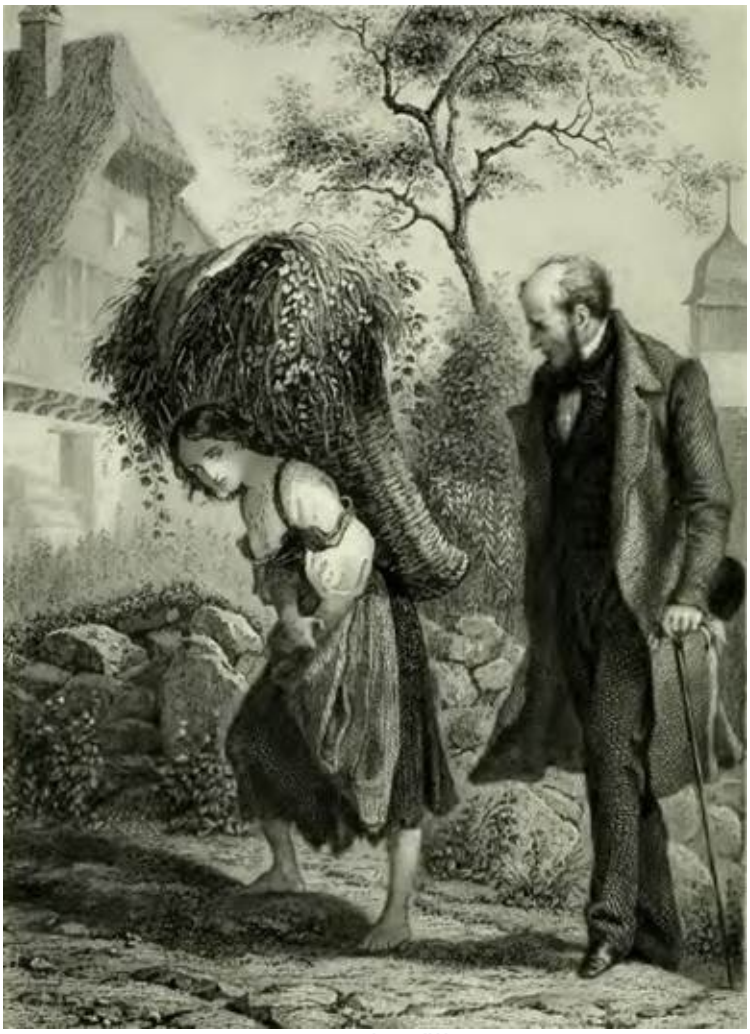

La petite fille

III. Bamberg. — Une bossue. — Würtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle.

2 juin 1833.

Parti de Hohlfeld, il est nuit quand je traverse Bamberg. Tout dort : je n'aperçois qu'une petite lumière dont la débile clarté vient du fond d'une chambre pâlir à une fenêtre. Qui veille ici ? le plaisir ou la douleur ? l'amour ou la mort ?

A Bamberg, en 1815, Berthier, prince de Neuchâtel, tomba d'un balcon dans la rue[5081] : son maître allait tomber de plus haut.

Dimanche, 2 juin.

A Dettelbach, réapparition des vignes. Quatre végétaux marquent la limite de quatre natures et de quatre climats : le bouleau, la vigne, l'olivier et le palmier, toujours en marchant vers le soleil.

Après Dettelbach, deux relais jusqu'à Würtzbourg, et une bossue assise derrière ma voiture ; c'était l'Andrienne de Térence : *Inopia egregia forma, œtate integra.* Le postillon la veut faire descendre ; je m'y oppose pour deux raisons : 1° parce que je craindrais que cette fée me jetât un sort ; 2° parce qu'ayant lu dans une de mes biographies que je suis bossu, toutes les bossues sont mes sœurs. Qui peut s'assurer de n'être pas bossu ? qui vous dira jamais que vous l'êtes ? Si vous vous regardez au miroir, vous n'en verrez rien ; se voit-on jamais tel qu'on est ? Vous trouverez à votre taille un tour qui vous sied à merveille. Tous les bossus sont fiers et heureux ; la chanson consacre les avantages de la bosse. A l'ouverture d'un sentier,

ma bossue, affistolée, mit pied à terre majestueusement : chargée de son fardeau, comme tous les mortels, Serpentine s’enfonça dans un champ de blé, et disparut parmi les épis plus hauts qu’elle.

A midi, 2 juin, j’étais arrivé au sommet d'une colline d’où l’on découvrait Würtzbourg. La citadelle sur une hauteur, la ville au bas avec son palais, ses cloches et ses tourelles. Le palais, quoique épais, serait beau même à Florence ; en cas de pluie, le prince pourrait mettre tous ses sujets à l'abri dans son château, sans leur céder son appartement.

L’évêque de Würtzbourg était autrefois souverain à la nomination des chanoines du chapitre. Après son élection, il passait, nu jusqu’à la ceinture, entre ses confrères rangés sur deux files ; ils le fustigeaient. On espérait que les princes, choqués de cette manière de sacrer un dos royal, renonceraient à se mettre sur les rangs. Aujourd’hui cela ne réussirait pas : il n’est pas de descendant de Charlemagne qui ne se laissât fouetter trois jours de suite pour obtenir la couronne d'Yvetot.

J’ai vu le frère de l'empereur d’Autriche, duc de Wurtzbourg[5082] ; il chantait à Fontainebleau très agréablement, dans la galerie de François Ier, aux concerts de l'impératrice Joséphine.

On a retenu Schwartz deux heures au bureau des passeports. Laissé avec ma voiture dételée devant une église, j’y suis entré : j'ai prié avec la foule chrétienne, qui représente la vieille société au milieu de la nouvelle. Une procession est sortie et a fait le tour de l’église ; que ne suis-je moine sur les murs de Rome ! les temps auxquels j'appartiens s'accompliraient en moi.

Quand les premières semences de la religion germèrent dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une brise aride et glacée, et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié ; il lui rendit ses tièdes rosées ; puis la brise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d’ineffables délices. Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ : votre fils a

besoin d’être racheté plus qu’un autre homme.

Je quitte Würtzbourg à quatre heures et prends la route de Mannheim. Entrée dans le duché de Bade ; village en goguettes ; un ivrogne me donne la main en criant : *Vive l'empereur !* Tout ce qui s'est passé, à partir de la chute de Napoléon, est en Allemagne comme non avenu. Ces hommes, qui se sont levés pour arracher leur indépendance nationale à l'ambition de Bonaparte, ne rêvent que de lui, tant il a ébranlé l’imagination des peuples, depuis les Bédouins sous leurs tentes jusqu'aux Teutons dans leurs huttes.

A mesure que j’avançais vers la France, les enfants devenaient plus bruyants dans les hameaux, les postillons allaient plus vite, la vie renaissait.

A Bischofsheim, où j’ai dîné, une jolie curieuse s’est présentée à mon grand couvert : une hirondelle, vraie Procné, à la poitrine rougeâtre, s’est venue percher à ma fenêtre ouverte, sur la barre de fer qui soutenait l’enseigne du *Soleil d'Or* ; puis elle a ramagé le plus doucement du monde, en me regardant d’un air de connaissance et sans montrer la moindre frayeur. Je ne me suis jamais plaint d’être réveillé par la fille de Pandion ; je ne l'ai jamais appelé *babillarde,* comme Anacréon : j’ai toujours, au contraire, salué son retour de la chanson des enfants de l’île de Rhodes : « Elle vient, elle vient l'hirondelle, ramenant le beau temps et les belles années ! ouvrez, ne dédaignez pas l'hirondelle[5083]. »

« François, m'a dit ma convive de Bischofsheim, ma trisaïeule logeait à Combourg, sous les chevrons de la couverture de ta tourelle ; tu lui tenais compagnie chaque année en automne, dans les roseaux de l’étang, quand tu rêvais le soir avec ta sylphide. Elle aborda ton rocher natal le jour même que tu t’embarquais pour l'Amérique, et elle suivit quelque temps ta voile. Ma grand-mère nichait à la fenêtre de Charlotte ; huit ans après, elle arriva à Jaffa avec toi ; tu l’as remarqué dans ton *Itinéraire*[5084]. Ma mère, en gazouillant à l’aurore, tomba un jour dans ton cabinet aux *Affaires étrangères*[5085] ; tu lui

ouvris la fenêtre. Ma mère a eu plusieurs enfants ; moi qui te parle, je suis de son dernier nid ; je t’ai déjà rencontré sur l’ancienne voie de Tivoli dans la campagne de Rome : t’en souviens-tu ? Mes plumes étaient si noires et si lustrées ! Tu me regardas tristement. Veux-tu que nous nous envolions ensemble ? »

— Hélas ! ma chère hirondelle, qui sais si bien mon histoire, tu es extrêmement gentille ; mais je suis un pauvre oiseau mué, et mes plumes ne reviendront plus ; je ne puis donc m’envoler avec toi. Trop lourd de chagrins et d’années, me porter te serait impossible. Et puis, où irions-nous ? le printemps et les beaux climats ne sont plus de ma saison. A toi l'air et les amours, à moi la terre et l’isolement. Tu pars ; que la rosée rafraîchisse tes ailes ! qu'une vergue hospitalière se présente à ton vol fatigué, lorsque tu traverseras la mer d'Ionie ! Qu’un octobre serein te sauve du naufrage ! Salue pour moi les oliviers d’Athènes et les palmiers de Rosette. Si je ne suis plus quand les fleurs te ramèneront, je t’invite à mon banquet funèbre : viens au soleil couchant happer les moucherons sur l'herbe de ma tombe : comme toi, j’ai aimé la liberté, et j’ai vécu de peu[5086]. »

IV. Auberge de Wiesenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieillesse. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Mannheim.

3 et 4 juin 1833.

Je me mis moi-même en route par terre, quelques instants après que l'hirondelle eut appareillé. La nuit fut couverte ; la lune se promenait, affaiblie et rongée, entre des nuages ; mes yeux, à moitié endormis, se fermaient en la regardant ; je me sentais comme expirer à la lumière mystérieuse qui éclaire les ombres : « j'éprouvais je ne sais quel paisible accablement, avant-coureur du dernier repos. » (Manzoni.)

Je m'arrête à Wiesenbach : auberge solitaire, étroit vallon cultivé entre deux collines boisées. Un Allemand de Brunswick, voyageur comme moi, ayant entendu prononcer mon nom, accourt. Il me serre la main, me parle de mes ouvrages ; sa femme, me dit-il, apprend à lire le français dans le *Génie du Christianisme.* Il ne cessait de s'étonner de ma *jeunesse.* « Mais, a-t-il ajouté, c'est la faute de mon jugement ; je devais vous croire, à vos derniers ouvrages, aussi jeune que vous me le paraissez. »

Ma vie a été mêlée à tant d'événements que j'ai, dans la tête de mes lecteurs, l'ancienneté de ces événements mêmes. Je parle souvent de ma tête grise : calcul de mon amour-propre, afin qu'on s'écrie en me voyant : « Ah ! il n'est pas si vieux ! » On est à l'aise avec des cheveux blancs : on peut s'en vanter ; se glorifier d'avoir les cheveux noirs serait, de bien mauvais goût : grand sujet de triomphe d'être comme votre mère vous a fait ! mais être comme le temps, le malheur et la sagesse vous

ont mis, c’est cela qui est beau ! Ma petite ruse m’a réussi quelquefois. Tout dernièrement un prêtre avait désiré me voir ; il resta muet à ma vue ; recouvrant enfin la parole, il s’écria : « Ah ! monsieur, vous pourrez donc encore combattre longtemps pour la foi ! »

Un jour, passant par Lyon, une dame m’écrivit ; elle me priait de donner une place à sa fille dans ma voiture et de la mener à Paris. La proposition me parut singulière ; mais enfin, vérification faite de la signature, l’inconnue se trouve être une dame fort respectable ; je répondis poliment. La mère me présenta sa fille, divinité de seize ans. La mère n'eut pas plutôt jeté les yeux sur moi, qu’elle devint rouge écarlate ; sa confiance l’abandonna : « Pardonnez, monsieur, me dit-elle en balbutiant ; je n’en suis pas moins remplie de considération... Mais vous comprenez les convenances... Je me suis trompée... Je suis si surprise... » J’insistai en regardant ma future compagne, qui semblait rire du débat ; je me confondais en protestations que je prendrais tous les soins imaginables de cette belle jeune personne ; la mère s’anéantissait en excuses et en révérences. Les deux dames se retirèrent. J’étais fier de leur avoir fait tant de peur. Pendant quelques heures, je me crus rajeuni par l’Aurore. La dame s’était figuré que l'auteur du *Génie du Christianisme* était un vénérable abbé de Chateaubriand, vieux bonhomme grand et sec, prenant incessamment du tabac dans une énorme tabatière de fer-blanc, et lequel pouvait très bien se charger de conduire une innocente pensionnaire au Sacré-Cœur.

On racontait à Vienne, il y a deux ou trois lustres, que je vivais tout seul dans une certaine vallée appelée la Vallée-aux-Loups, Ma maison était bâtie dans une île : lorsqu’on voulait me voir, il fallait sonner du cor au bord opposé de la rivière. (La rivière à Châtenay !) Alors, je regardais par un trou : si la compagnie me plaisait (chose qui n’arrivait guère) je venais moi-même la chercher dans un petit bateau ; sinon, non. Le soir, je tirais mon canot à terre, et l’on n’entrait point dans mon île. Au fait, j’aurais dû vivre ainsi ; cette histoire de Vienne m’a toujours charmé : M. de Metternich ne l'a pas sans doute inventée ; il n'est pas assez mon ami pour cela.

J’ignore ce que le voyageur allemand aura dit de moi à sa femme, et s’il se sera empressé de la détromper sur ma caducité. Je crains d’avoir les inconvénients des cheveux noirs et des cheveux blancs, et de n’être ni assez jeune ni assez sage. Au surplus, je n’étais guère en train de coquetterie à Wiesenbach ; une bise triste gémissait sous les portes et dans les corridors de l’hôtellerie : quand le vent souffle, je ne suis plus amoureux que de lui.

De Wiesenbach à Heidelberg, on suit le cours du Necker, encaissé par des collines qui portent des forêts sur un banc de sable et de sulfate sanguine. Que de fleuves j’ai vus couler ! Je rencontrai des pèlerins de Walthuren : ils formaient deux files parallèles des deux côtés du grand chemin : les voitures passaient au milieu. Les femmes marchaient pieds nus, un chapelet à la main, un paquet de linge sur la tête ; les hommes nu-tête, le chapelet aussi à la main. Il pleuvait ; dans quelques endroits, les nues aqueuses rampaient sur le flanc des collines. Des bateaux chargés de bois descendaient la rivière, d’autres la remontaient à la voile ou à la traîne. Dans les brisures des collines étaient des hameaux parmi les champs, au milieu de riches potagers ornés de rosiers du Bengale et différents arbustes à fleurs. Pèlerins, priez pour mon pauvre petit roi : il est exilé, il est innocent ; il commence son pèlerinage quand vous accomplissez le vôtre et quand je finis le mien. S’il ne doit pas régner, ce me sera toujours quelque gloire d’avoir attaché le débris d'une si grande fortune à ma barque de sauvetage. Dieu seul donne le bon vent et ouvre le port.

En approchant de Heidelberg, le lit du Necker, semé de rochers, s’élargit. On aperçoit le port de la ville et la ville elle-même qui fait bonne contenance. Le fond du tableau lui-même est terminé par un haut horizon terrestre : il semble barrer le fleuve.

Un arc de triomphe en pierres rouges annonce l’entrée de Heidelberg. A gauche, sur une colline, s’élèvent les ruines d’un château du moyen âge. A part leur effet pittoresque et quelques traditions populaires, les débris du temps gothique n’intéressent que les peuples dont ils sont l’ouvrage. Un Français

s’embarrasse-t-il des seigneurs palatins, des princesses palatines, toutes grasses, toutes blanches qu’elles aient été, avec des yeux bleus ? On les oublie pour sainte Geneviève de Brabant. Dans ces débris modernes, rien de commun aux peuples modernes, sinon la physionomie chrétienne et le caractère féodal.

Il en est autrement (sans compter le soleil) des monuments de la Grèce et de l’Italie ; ils appartiennent à toutes les nations : ils en commencent l’histoire ; leurs inscriptions sont écrites dans des langues que tous les hommes civilisés connaissent. Les ruines mêmes de l'Italie renouvelée ont un intérêt général, parce qu'elles sont empreintes du sceau des arts, et les arts tombent dans le domaine public de la société. Une fresque du Dominiquin ou du Titien, qui s’efface ; un palais de Michel-Ange ou de Palladio, qui s’écroule, mettent en deuil le génie de tous les siècles.

On montre à Heidelberg un tonneau démesuré, Colisée en ruine des ivrognes ; du moins aucun chrétien n’a perdu la vie dans cet amphithéâtre des Vespasiens du Rhin ; la raison, oui : ce n’est pas grande perte.

Au débouché de Heidelberg, les collines à droite et à gauche du Necker s'écartent, et l'on entre dans une plaine. Une chaussée tortueuse, élevée de quelques pieds au-dessus du niveau des blés, se dessine entre deux rangées de cerisiers maltraités du vent et de noyers *souvent du passant insultés*[5087].

A l'entrée de Mannheim, on traverse des plants de houblon, dont les longs échalas secs n'étaient encore décorés qu’au tiers de leur hauteur par la liane grimpante. Julien l'Apostat a écrit contre la bière une jolie épigramme[5088] ; l’abbé de la Bletterie[5089] l'a imitée avec assez d’élégance :

> Tu n'es qu'un faux Bacchus...
> J’en atteste le véritable.
> .....
>
> Que le Gaulois, pressé d'une soif éternelle,

Au défaut de la grappe ait recours aux épis,
De Cérès qu’il vante le fils :
Vive le fils de Semèle.

Quelques vergers, des promenades ombragées de saules, à toute venue, forment le faubourg verdoyant de Mannheim. Les maisons de la ville n’ont souvent qu’un étage au-dessus du rez-de-chaussée. La principale rue est large et plantée d’arbres au milieu : c’est encore une cité déchue. Je n’aime pas le faux or ; aussi n’ai-je pas voulu d’or de Mannheim ; mais j'ai certainement de *l’or de Toulouse*, à en juger par les désastres de ma vie ; qui plus que moi cependant a respecté le temple d'Apollon ?

V. Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique ; Armée plébéienne. — Couvent et Château. — Monts Tonnerre. — Auberge solitaire. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Sarrebruck.

3 et 4 juin 1833.

J’ai traversé le Rhin à deux heures de l’après-midi ; Au moment où je passais, un bateau à vapeur remontait le fleuve. Qu’eût dit César s’il eût rencontré une pareille machine lorsqu'il bâtissait son pont ?

De l'autre côté du Rhin, en face de Mannheim, on retrouve la Bavière, par une suite des odieuses coupures et des tripotages des traités de Paris, de Vienne et d’Aix-la-Chapelle. Chacun a fait sa part avec des ciseaux, sans égard à la raison, à l'humanité, à la justice, sans s’embarrasser du lopin de population qui tombait dans une gueule royale.

En roulant dans le Palatinat cisrhénan, je songeais que ce pays formait naguère un département de la France, que la blanche Gaule était ceinte du Rhin, écharpe *bleue* de la Germanie. Napoléon, et la République avant lui, avaient réalisé le rêve de plusieurs de nos rois et surtout de Louis XIV. Tant que nous n'occuperons pas nos frontières naturelles, il y aura guerre en Europe, parce que l'intérêt de la conservation pousse la France à saisir les limites nécessaires à son indépendance nationale. Ici, nous avons planté des trophées pour réclamer en temps et lieu.

La plaine entre le Rhin et les monts Tonnerre est triste ; le sol et les hommes semblent dire que leur sort n’est pas fixé, qu’ils

n'appartiennent à aucun peuple ; ils paraissent s’attendre à de nouvelles invasions d’armées, comme à de nouvelles inondations du fleuve. Les Germains de Tacite dévastaient de grands espaces à leurs frontières et les laissaient vides entre elles et leurs ennemis. Malheur à ces populations limitrophes qui cultivent les champs de bataille où les nations doivent se rencontrer !

En approchant de..., j’ai vu une chose mélancolique : un bois de jeunes pins de cinq à six pieds abattus et liés en fagots, une forêt coupée en herbe. J’ai parlé du cimetière de Lucerne où se pressent à part les sépultures des enfants. Je n’ai jamais senti plus vivement le besoin de finir mes courses, de mourir sous la protection d’une main amie appliquée sur mon cœur pour l’interroger lorsqu’on dira : « Il ne bat plus. » Du bord de ma tombe, je voudrais pouvoir jeter en arrière un regard de satisfaction sur mes nombreuses années, comme un pontife arrivé au sanctuaire bénit la longue file des lévites qui lui servirent de cortège.

Louvois incendia le Palatinat ; malheureusement la main qui tenait le flambeau était celle de Turenne. La révolution a ravagé le même pays, témoin et victime tour à tour de nos luttes aristocratiques et plébéiennes. Il suffit des noms des guerriers pour juger de la différence des temps : d’un côté Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg, La Force, Villars ; de l'autre, Kellermann, Hoche, Pichegru, Moreau. Ne renions aucun de nos triomphes ; les gloires militaires surtout n'ont connu que des ennemis de la France, et n'ont eu qu’une opinion : sur le champ de bataille, l'honneur et le péril nivellent les rangs. Nos pères appelaient le sang sorti d’une blessure non mortelle, *sang volage :* mot caractéristique de ce dédain de la mort, naturel aux Français dans tous les siècles. Les institutions ne peuvent rien changer à ce génie national. Les soldats qui, après la mort de Turenne, disaient : « Qu’on lâche la Pie, nous camperons où elle s’arrêtera », auraient parfaitement valu les grenadiers de Napoléon.

Sur les hauteurs de Dunkeim, premier rempart des Gaules de ce côté, on découvre des assiettes de camps et des positions

militaires, aujourd’hui dégarnies de soldats : Burgondes, Francs, Goths, Huns, Suèves, flots du déluge des Barbares, ont tour à tour assailli ces hauteurs.

Non loin de Dunkeim, on aperçoit les éboulements d’un monastère. Les moines enclos dans cette retraite avaient vu bien des armées circuler à leurs pieds ; ils avaient donné l’hospitalité à bien des guerriers : là, quelque croisé avait fini sa vie, changé son heaume contre le froc ; là furent des passions qui appelèrent le silence et le repos avant le dernier repos et le dernier silence. Trouvèrent-elles ce qu'elles cherchaient ? ces ruines ne le diront pas.

Après les débris du sanctuaire de la paix, viennent les décombres du repaire de la guerre, les bastions, mantelets, courtines, tourillons démolis d’une forteresse. Les remparts s’écroulent comme les cloîtres. Le château était embusqué dans un sentier scabreux pour le fermer à l’ennemi : il n’a pas empêché le temps et la mort de passer.

De Dunkeim à Frankenstein, la route se faufile dans un vallon si resserré qu’il garde à peine la voie d’une voiture ; les arbres descendant de deux talus opposés se joignent et s’embrassent dans la ravine. Entre la Messénie et l’Arcadie, j'ai suivi des vallons semblables, au beau chemin près : Pan n’entendait rien aux ponts et chaussées. Des genêts en fleurs et un geai m’ont reporté au souvenir de la Bretagne ; je me souviens du plaisir que me fit le cri de cet oiseau dans les montagnes de Judée. Ma mémoire est un panorama ; là, viennent se peindre sur la même toile les sites et les cieux les plus divers avec leur soleil brûlant ou leur horizon brumeux.

L’auberge à Frankenstein est placée dans une prairie de montagnes, arrosée d'un courant d’eau. Le maître de la poste parle français ; sa jeune sœur, ou sa femme, ou sa fille, est charmante. Il se plaint d'être Bavarois : il s’occupe de l’exploitation des forêts ; il me représentait un planteur américain.

A Kaiserslautern, où j’arrivai de nuit comme à Bamberg, je traversai la région des songes : que voyaient dans leur sommeil tous ces habitants endormis ? Si j’avais le temps, je ferais

l’histoire de leurs rêves ; rien ne m’aurait rappelé la terre, si deux cailles ne s’étaient répondu d’une cage à l’autre. Dans les champs en Allemagne, depuis Prague jusqu’à Mannheim, on ne rencontre que des corneilles, des moineaux et des alouettes ; mais les villes sont remplies de rossignols, de fauvettes, de grives, de cailles ; plaintifs prisonniers et prisonnières qui vous saluent aux barreaux de leur geôle quand vous passez. Les fenêtres sont parées d’œillets, de réséda, de rosiers, de jasmins. Les peuples du nord ont les goûts d’un autre ciel ; ils aiment les arts et la musique ; les Germains vinrent chercher la vigne en Italie ; leurs fils renouvelleraient volontiers l’invasion pour conquérir aux mêmes lieux des oiseaux et des fleurs.

Le changement de la veste du postillon m’avertit, le mardi 4 juin, à Sarrebruck, que j’entrais en Prusse. Sous la croisée de mon auberge je vis défiler un escadron de hussards ; ils avaient l’air fort animés : je l’étais autant qu’eux ; j’aurais joyeusement concouru à frotter ces messieurs, bien qu’un vif sentiment de respect m’attache à la famille royale de Prusse, bien que les emportements des Prussiens à Paris n’aient été que les représailles des brutalités de Napoléon à Berlin ; mais si l'histoire a le temps d’entrer dans ces froides justices qui font dériver les conséquences des principes, l’homme témoin des faits vivants est entraîné par ces faits, sans aller chercher dans le passé les causes dont ils sont sortis et qui les excusent. Elle m’a fait bien du mal, ma patrie ; mais avec quel plaisir je lui donnerais mon sang ! Oh ! les fortes têtes, les politiques consommés, les bons Français surtout, que ces négociateurs des traités de 1815 !

Encore quelques heures, et ma terre natale va de nouveau tressaillir sous mes pas. Que vais-je apprendre ? Depuis trois semaines j'ignore ce qu’ont dit et fait mes amis. Trois semaines ! long espace pour l'homme qu’un moment emporte, pour les empires que trois journées renversent ! Et ma prisonnière de Blaye, qu’est-elle devenue ? Pourrai-je lui transmettre la réponse qu’elle attend ? Si la personne d’un ambassadeur doit être sacrée, c’est la mienne ; ma carrière diplomatique devint sainte auprès du chef de l’Église ; elle

achève de se sanctifier auprès d’un monarque infortuné : j’ai négocié un nouveau pacte de famille entre les enfants du Béarnais ; j’en ai porté et rapporté les actes de la prison à l’exil, et de l’exil à la prison.

4 et 5 juin.

En passant la limite qui sépare le territoire de Sarrebruck de celui de Forbach, la France ne s’est pas montrée à moi d’une manière brillante : d’abord un cul-de-jatte, puis un autre homme qui rampait sur les mains et sur les genoux, traînant après lui ses jambes comme deux queues torses ou deux serpents morts ensuite out paru dans une charrette deux vieilles, noires, ridées, avant-garde des femmes françaises. Il y avait de quoi faire rebrousser chemin à l’armée prussienne.

Mais après j’ai trouvé un beau jeune soldat à pied avec une jeune fille ; le soldat poussait devant lui la brouette de la jeune fille, et celle-ci portait la pipe et le sabre du troupier. Plus loin une autre jeune fille tenant le manche d’une charrue, et un laboureur âgé piquant les bœufs ; plus loin un vieillard mendiant pour un enfant aveugle ; plus loin, une croix. Dans un hameau, une douzaine de têtes d’enfants, à la fenêtre d’une maison non achevée, ressemblaient à un groupe d’anges dans une gloire. Voici une garçonnette de cinq à six ans, assise sur le seuil de la porte d'une chaumière ; tête nue, cheveux blonds, visage barbouillé, faisant une petite mine à cause d’un vent froid ; ses deux épaules blanches sortant d’une robe déchirée, les bras croisés sur ses genoux haussés et rapprochés de sa poitrine, regardant ce qui se passait autour d’elle avec la curiosité d’un oiseau ; Raphaël l’aurait *croquée*, moi j’avais envie de la voler à sa mère.

A l’entrée de Forbach, un groupe de chiens savants se présente : les deux plus gros attelés au fourgon des costumes ; cinq ou six autres de différentes queues, museaux, tailles et pelage, suivent le bagage, chacun son morceau de pain à la gueule. Deux graves instructeurs, l’un portant un gros tambour, l’autre ne portant rien, guident la bande. Allez, mes amis, faites

le tour de la terre comme moi, afin d’apprendre à connaître les peuples. Vous tenez tout aussi bien votre place dans le monde que moi ; vous valez bien les chiens de mon espèce. Présentez la patte à Diane, à Mirza, à Pax, chapeau sur l’oreille, épée au côté, la queue en trompette entre les deux basques de votre habit ; dansez pour un os ou pour un coup de pied, comme nous faisons nous autres hommes ; mais n'allez pas vous tromper en sautant pour le roi !

Lecteurs, supportez ces arabesques ; la main qui les dessina ne vous fera jamais d'autre mal ; elle est séchée. Souvenez-vous, quand vous les verrez, qu’ils ne sont que les capricieux enroulements tracés par un peintre à la voûte de son tombeau.

A la douane, un vieux cadet de commis a fait semblant de visiter ma calèche. J'avais préparé une pièce de cent sous ; il la voyait dans ma main, mais il n'osait la prendre à cause des chefs qui le surveillaient. Il a ôté sa casquette sous prétexte de me mieux fouiller, l'a posée sur le coussin devant moi, me disant tout bas : « Dans ma casquette, s'il vous plaît. » Oh ! le grand mot ! Il renferme l’histoire du genre humain ; que de fois la liberté, la fidélité, l'amitié, le dévouement, l’amour ont dit : « Dans ma casquette, s'il vous plaît ! » Je donnerai ce mot à Béranger pour le refrain d’une chanson.

Je fus frappé, en entrant à Metz, d'une chose que je n’avais pas remarquée en 1821 ; les fortifications à la moderne enveloppent les fortifications à la gothique : Guise et Vauban sont deux noms bien associés.

Nos ans et nos souvenirs sont étendus en couches régulières et parallèles, à différentes profondeurs de notre vie, déposés par les flots du temps qui passent successivement sur nous. C’est de Metz que sortit en 1792 la colonne engagée sous Thionville avec notre petit corps d’émigrés. J'arrive de mon pèlerinage à la retraite du prince banni que je servais dans son premier exil. Je lui donnai alors un peu de mon sang, je viens de pleurer auprès de lui ; à mon âge, on n’a guère plus que des larmes.

En 1821 M. de Tocqueville, beau-frère de mon frère, était

préfet de la Moselle[5090]. Les arbres, gros comme des échalas, que M. de Tocqueville plantait en 1820 à la porte de Metz, donnent maintenant de l'ombre. Voilà une échelle à mesurer nos jours ; mais l'homme n'est pas comme le vin, il ne s'améliore pas en comptant par feuilles. Les anciens faisaient infuser des roses dans le Falerne ; lorsqu'on débouchait une amphore d'un consulat séculaire, elle embaumait le festin. La plus pure intelligence se mêlerait à de vieux ans, que personne ne serait tenté de s'enivrer avec elle.

Je n'avais pas été un quart d'heure dans l'auberge à Metz, que voici venir Baptiste en grande agitation : il tire mystérieusement de sa poche un papier blanc dans lequel était enveloppé un cachet ; M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle l'avaient chargé de ce cachet, lui recommandant de ne me le donner que sur *terre de France.* Ils avaient été bien inquiets toute la nuit avant mon départ, craignant que le bijoutier n'eût pas le temps d'achever l'ouvrage.

Le cachet a trois faces : sur l'une est gravée une ancre ; sur la seconde, les deux mots que Henri m'avait dits lors de notre première entrevue : « *Oui, toujours !* » sur la troisième, la date de mon arrivée à Prague. Le frère et la sœur me priaient de porter le cachet *pour l'amour d'eux.* Le mystère de ce présent, l'ordre des deux enfants exilés de ne me remettre le témoignage de leur souvenir que sur *terre de France*, remplirent mes yeux de larmes. Le cachet ne me quittera jamais ; je le porterai pour l'amour *de Louise et de Henri.*

J'eusse aimé avoir à Metz la maison de Fabert[5091], soldat devenu maréchal de France, et qui refusa le collier des ordres, sa noblesse ne remontant qu'à son épée.

Les Barbares nos pères égorgèrent, à Metz, les Romains surpris au milieu des débauches d'une fête ; nos soldats ont valsé au monastère d'Alcobaça avec le squelette d'Inès de Castro : malheurs et plaisirs, crimes et folies, quatorze siècles vous séparent, et vous êtes aussi complètement passés les uns que les autres. L'éternité commencée tout à l'heure est aussi ancienne que l'éternité datée de la première mort, du meurtre

d’Abel. Néanmoins les hommes, durant leur apparition éphémère sur ce globe, se persuadent qu’ils laissent d’eux quelque trace : eh ! bon Dieu, oui, chaque mouche a son ombre.

Parti de Metz, j’ai traversé Verdun où je fus si malheureux, où demeure aujourd’hui l’amie solitaire de Carrel[5092]. J’ai côtoyé les hauteurs de Valmy ; je n’en veux pas plus parler que de Jemmapes : j’aurais peur d’y trouver une couronne.

Châlons m’a rappelé une grande faiblesse de Bonaparte ; il y exila la beauté[5093]. Paix à Châlons qui me dit que j'ai encore des amis.

A Château-Thierry j’ai trouvé mon dieu, La Fontaine. C’était l'heure du salut : la femme de Jean n'y était plus, et Jean était retourné chez madame de la Sablière.

En rasant le mur de la cathédrale de Meaux, j'ai répété à Bossuet ses paroles : « L’homme arrive au tombeau traînant après lui la longue chaîne de ses espérances trompées. »

A Paris j’ai passé les quartiers habités par moi avec mes sœurs dans ma jeunesse ; ensuite le Palais de justice, remémoratif de mon jugement ; ensuite la Préfecture de police, qui me servit de prison. Je suis enfin rentré dans mon hospice, en dévidant ainsi le fil de mes jours. Le fragile insecte des bergeries descend au bout d’une soie vers la terre, où le pied d'une brebis va l’écraser.

VI. Conseil de Charles X en France. — Idées sur Henri V — Ma lettre à Madame la Dauphine. — Ce qu’avait fait Madame la duchesse de Berry.

Paris, rue d’Enfer, 6 juin 1833.

En descendant de voiture, et avant de me coucher, j’écrivis une lettre à madame la duchesse de Berry pour lui rendre compte de ma mission. Mon retour avait mis la police en émoi ; le télégraphe l’annonça au préfet de Bordeaux et au commandant de la forteresse de Blaye : on eut ordre de redoubler de surveillance ; il paraît même qu’on fit embarquer *Madame* avant le jour fixé pour son départ[5094]. Ma lettre manqua Son Altesse Royale de quelques heures et lui fut portée en Italie. Si Madame n’eût point fait de déclaration ; si même, après cette déclaration, elle en eût nié les suites ; bien plus, si, arrivée en Sicile, elle eût protesté contre le rôle qu’elle avait été contrainte de jouer pour échapper à ses geôliers, la France et l’Europe auraient cru son dire, tant le gouvernement de Philippe était suspect. Tous les Judas auraient subi la punition du spectacle qu’ils avaient donné au monde dans la tabagie de Blaye. Mais Madame n'avait pas voulu conserver un caractère politique en niant son mariage ; ce qu’on gagne par le mensonge en réputation d’habileté, on le perd en considération ; l’ancienne sincérité que vous avez pu professer vous défend à peine. Qu’un homme estimé du publie s’avilisse, il n’est plus à l’abri dans son nom, mais derrière son nom. Madame, par son aveu, s’est échappée des ténèbres de sa prison : l’aigle femelle, comme l’aigle mâle, a besoin de liberté et de soleil.

M. le duc de Blacas, à Prague, m’avait annoncé la formation d’un conseil dont je devais être le chef, avec M. le chancelier[5095] et M. le marquis de La Tour-Maubourg : j’allais devenir seul (toujours selon M. le duc) le conseil de Charles X, absent pour quelques affaires. On me montra un plan : la machine était fort compliquée ; le travail de M. de Blacas conservait quelques dispositions faites par la duchesse de Berry, lorsque, de son coté, elle avait prétendu organiser l’État en venant follement, mais bravement, se mettre à la tête de son royaume *in partibus.* Les idées de cette femme aventureuse ne manquaient point de bon sens : elle avait divisé la France en quatre grands gouvernements militaires, désigné les chefs, nommé les officiers, enrégimenté les soldats, et, sans s’embarrasser si tout son monde était au drapeau, elle était elle-même accourue pour le porter ; elle ne doutait point de trouver aux champs la chape de saint Martin ou l’oriflamme, Galaor ou Bayard. Coups de haches d’armes et balles de mousquetons, retraite dans les forêts, périls aux foyers de quelques amis fidèles, cavernes, châteaux, chaumières, escalades, tout cela allait et plaisait à *Madame.* Il y a dans son caractère quelque chose de bizarre, d'original et d’entraînant qui la fera vivre. L’avenir la prendra à son gré, en dépit des personnes correctes et des sages couards.

J’aurais porté aux Bourbons, s’ils m’avaient appelé, la popularité dont je jouissais au double titre d’écrivain et d'homme d’État. Il m’était impossible de douter de cette popularité, car j’avais reçu les confidences de toutes les opinions. On ne s’en était pas tenu à des généralités ; chacun m’avait désigné ce qu’il désirait en cas d’événement ; plusieurs m’avaient confessé leur génie et fait toucher au doigt et à l’œil la place à laquelle ils étaient éminemment propres. Tout le monde (amis et ennemis) m’envoyait auprès du duc de Bordeaux. Par les différentes combinaisons de mes opinions et de mes fortunes, par les ravages de la mort qui avait enlevé successivement les hommes de ma génération, je semblais être resté le seul au choix de la famille royale.

Je pouvais être tenté du rôle qu’on m’assignait ; il y avait de quoi flatter ma vanité dans l’idée d’être, moi serviteur inconnu, et rejeté des Bourbons, d’être l’appui de leur race, de tendre la main dans leurs tombeaux à Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis XIV ; de protéger de ma faible renommée le sang, la couronne et les ombres de tant de grands hommes, moi seul contre la France infidèle et l’Europe avilie.

Mais pour arriver là qu’aurait-il fallu faire ? ce que l’esprit le plus commun eût fait : caresser la cour de Prague, vaincre ses antipathies, lui cacher mes idées jusqu’à ce que je fusse à même de les développer.

Et, certes, ces idées allaient loin : si j’avais été gouverneur du jeune prince, je me serais efforcé de gagner sa confiance. Que s’il eût recouvré sa couronne, je ne lui aurais conseillé de la porter que pour la déposer au temps venu. J’eusse voulu voir les Capet disparaître d’une façon digne de leur grandeur. Quel beau, quel illustre jour que celui où, après avoir relevé la religion, perfectionné la constitution de l’État, élargi les droits des citoyens, rompu les derniers liens de la presse, émancipé les communes, détruit le monopole, balancé équitablement le salaire avec le travail, raffermi la propriété en en contenant les abus, ranimé l'industrie, diminué l'impôt, rétabli notre honneur chez les peuples, et assuré, par des frontières reculées, notre indépendance contre l'étranger ; quel beau jour que celui-là, où, après toutes ces choses accomplies, mon élève eût dit à la nation solennellement convoquée :

« Français, votre éducation est finie avec la mienne. Mon premier aïeul, Robert le Fort, mourut pour vous, et mon père a demandé grâce pour l’homme qui lui arracha la vie. Mes ancêtres ont élevé et formé la France à travers la barbarie ; maintenant, la marche en avant, le progrès de la civilisation ne permettent plus que vous ayez un tuteur. Je descends du trône ; je confirme tous les bienfaits de mes pères en vous déliant de vos serments à la monarchie. » Dites si cette fin n’aurait pas surpassé ce qu'il y a de plus merveilleux dans cette race ? Dites si jamais temple assez magnifique aurait pu être élevé à sa

mémoire ? Comparez-la, cette fin, à celle que feraient les fils décrépits de Henri IV, accrochés obstinément à un trône submergé dans la démocratie, essayant de conserver le pouvoir à l'aide des mesures de police, des moyens de violence, des voies de corruption, et traînant quelques instants une existence dégradée ? « Qu’on fasse mon frère roi, disait Louis XIII enfant, après la mort de Henri IV, moi je ne veux pas être roi. » Henri V n’a d’autre frère que son peuple : qu'il le fasse roi.

Pour arriver à cette résolution, toute chimérique qu’elle semble, il faudrait sentir la grandeur de sa race, non parce qu’on est descendu d’un vieux sang, mais parce qu’on est l’héritier d’hommes par qui la France fut puissante, éclairée et civilisée.

Or, je viens de le dire tout à l’heure, le moyen d’être appelé à mettre la main à ce plan eût été de cajoler les faiblesses de Prague, d’élever des pies-grièches avec l’enfant du trône à l'imitation de Luynes, de flatter Concini à l’instar de Richelieu. J’avais bien commencé à Carlsbad ; un petit bulletin de soumission et de commérage aurait avancé mes affaires. M’enterrer tout vivant à Prague, il est vrai, n’était pas facile, car non seulement j’avais à vaincre les répugnances de la famille royale, mais encore la haine de l’étranger. Mes idées sont odieuses aux cabinets ; ils savent que je déteste les traités de Vienne, que je ferais la guerre à tout prix pour donner à la France des frontières nécessaires, et pour rétablir en Europe l’équilibre des puissances.

Cependant avec des marques de repentir, en pleurant, en expiant mes péchés d'honneur national, en me frappant la poitrine, en admirant pour pénitence le génie des sots qui gouvernent le monde, peut-être aurais-je pu ramper jusqu’à la place du baron de Damas ; puis, me redressant tout à coup, j’aurais jeté mes béquilles.

Mais, hélas, mon ambition, où est-elle ? ma faculté de dissimuler, où est-elle ? mon art de supporter la contrainte et l’ennui, où est-il ? mon moyen d’attacher de l’importance à quoi que ce soit, où est-il ? Je pris deux ou trois fois la plume, je commençai deux ou trois brouillons menteurs pour obéir à

madame la dauphine, qui m’avait ordonné de lui écrire. Bientôt, révolté contre moi, j'écrivis d’un trait, en suivant mon allure, la lettre qui devait me casser le cou. Je le savais très bien ; j’en pesais très bien les résultats : peu importait. Aujourd’hui même que la chose est faite, je suis ravi d’avoir envoyé le tout au diable et jeté mon *gouvernat* par une aussi large fenêtre. On me dira : « Ne pouviez-vous exprimer les mêmes vérités en les énonçant avec moins de crudité ? » Oui, oui, en délayant, tournoyant, emmiellant, chevrotant, tremblotant :

.... Son œil pénitent ne pleure qu’eau bénite[5096].

Je ne sais pas cela.

Voici la lettre (abrégée cependant de près de moitié) qui fera hérisser le poil de nos diplomates de salon. Le duc de Choiseul avait eu un peu de mon humeur ; aussi a-t-il passé la fin de sa fin à Chanteloup.

Paris, rue d’Enfer, 30 juin 1833.

« Madame,

« Les moments les plus précieux de ma longue carrière sont ceux que madame la dauphine m’a permis de passer auprès d’elle. C’est dans une obscure maison de Carlsbad qu’une princesse, objet de la vénération universelle, a daigné me parler avec confiance. Au fond de son âme le ciel a déposé un trésor de magnanimité et de religion que les prodigalités du malheur n’ont pu tarir. J’avais devant moi la fille de Louis XVI de nouveau exilée ; cette orpheline du Temple, que le roi martyr avait pressée sur son cœur avant d’aller cueillir la palme ! Dieu est le seul nom que l’on puisse prononcer quand on vient à s’abîmer dans la contemplation des impénétrables conseils de sa providence.

« L’éloge est suspect quand il s’adresse à la prospérité : avec la dauphine l’admiration est à l’aise. Je l’ai dit, madame : vos malheurs sont montés si haut, qu’ils sont devenus une des gloires de la révolution. J’aurai donc rencontré une fois dans ma

vie des destinées assez supérieures, assez à part, pour leur dire, sans crainte de les blesser ou de n’être pas compris, ce que je pense de l’état futur de la société. On peut causer avec vous du sort des empires, vous qui verriez passer sans les regretter, aux pieds de votre vertu, tous ces royaumes de la terre dont plusieurs se sont déjà écoulés aux pieds de votre race.

« Les catastrophes qui vous firent leur plus illustre témoin et leur plus sublime victime, toutes grandes qu’elles paraissent, ne sont néanmoins que les accidents particuliers de la transformation générale qui s’opère dans l’espèce humaine ; le règne de Napoléon, par qui le monde a été ébranlé, n’est qu’un anneau de la chaîne révolutionnaire. Il faut partir de cette vérité pour comprendre ce qu’il y a de possible dans une troisième restauration, et quel moyen cette restauration a de s’encadrer dans le plan du changement social. Si elle n’y entrait pas comme un élément homogène, elle serait inévitablement rejetée d’un ordre de choses contraires à sa nature.

« Ainsi, madame, si je vous disais que la légitimité a des chances de revenir par l’aristocratie de la noblesse et du clergé avec leurs privilèges, par la cour avec ses distinctions, par la royauté avec ses prestiges, je vous tromperais. La légitimité en France n’est plus un sentiment ; elle est un principe en tant qu’elle garantit les propriétés et les intérêts, les droits et les libertés ; mais s’il demeurait prouvé qu’elle ne veut pas défendre ou qu’elle est impuissante à protéger ces propriétés et ces intérêts, ces droits et ces libertés, elle cesserait même d’être un principe. Lorsqu’on avance que la légitimité arrivera forcément, qu'on ne saurait se passer d’elle, qu’il suffit d'attendre, pour que la France à genoux vienne lui crier merci, on avance une erreur. La Restauration peu ne reparaître jamais ou ne durer qu’un moment, si la légitimité cherche sa force là où elle n’est plus.

« Oui, madame, je le dis avec douleur, Henri V pourrait rester un prince étranger et banni ; jeune et nouvelle ruine d’un antique édifice déjà tombé, mais enfin une ruine. Nous autres, vieux serviteurs de la légitimité, nous aurons bientôt dépensé le petit fonds d’années qui nous reste, nous reposerons

incessamment dans notre tombe, endormis avec nos vieilles idées, comme les anciens chevaliers avec leurs anciennes armures que la rouille et le temps ont rongées, armures qui ne se modèlent plus sur la taille et ne s’adaptent plus aux usages des vivants.

« Tout ce qui militait en 1789 pour le maintien de l’ancien régime, religion, lois, mœurs, usages, propriétés, classes, privilèges, corporations, n’existe plus. Une fermentation générale se manifeste ; l’Europe n’est guère plus en sûreté que nous ; nulle société n’est entièrement détruite, nulle entièrement fondée ; tout y est usé ou neuf, ou décrépit ou sans »racine ; tout y a la faiblesse de la vieillesse ou de l’enfance. Les royaumes sortis des circonscriptions territoriales tracées par les derniers traités sont d’hier ; l’attachement à la patrie a perdu sa force, parce que la patrie est incertaine et fugitive pour des populations vendues à la criée, brocantées comme des meubles d’occasion, tantôt adjointes à des populations ennemies, tantôt livrées à des maîtres inconnus. Défoncé, sillonné, labouré, le sol est ainsi préparé à recevoir la semence démocratique, que les journées de Juillet ont mûrie.

« Les rois croient qu’en faisant sentinelle autour de leurs trônes ils arrêteront les mouvements de l’intelligence ; ils s’imaginent qu’en donnant le signalement des principes ils les feront saisir aux frontières ; ils se persuadent qu'en multipliant les douanes, les gendarmes, les espions de police, les commissions militaires, ils les empêcheront de circuler. Mais ces idées ne cheminent pas à pied, elles sont dans l’air, elles volent, on les respire. Les gouvernements absolus, qui établissent des télégraphes, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, et qui « veulent en même temps retenir les esprits au niveau « des dogmes politiques du XIV siècle, sont inconséquents ; à la fois progressifs et rétrogrades, ils se perdent dans la confusion résultante d’une théorie et d’une pratique contradictoires. On ne peut séparer le principe industriel du principe de la liberté ; force est de les étouffer tous les deux ou de les admettre l’un et l’autre. Partout où la langue française est entendue, les idées arrivent avec les passeports du siècle.

« Vous voyez, madame, combien le point de départ est essentiel à bien choisir. L’enfant de l’espérance sous votre garde, l’innocence réfugiée sous vos vertus et vos malheurs comme sous un dais royal, je ne connais pas de plus imposant spectacle ; s’il y a une chance de succès pour la légitimité, elle est là toute entière. La France future pourra s’incliner, sans descendre, devant la gloire de son passé, s’arrêter tout émue devant cette grande apparition de son histoire représentée par la fille de Louis XVI, conduisant par la main le dernier des Henris. Reine protectrice du jeune prince, vous exercerez sur la nation l’influence des immenses souvenirs qui se confondent dans votre personne auguste. Qui ne se sentira renaître une confiance inaccoutumée lorsque l’orpheline du Temple veillera à l’éducation de l’orphelin de saint Louis ?

« Il est à désirer, madame, que cette éducation, dirigée par des hommes dont les noms soient populaires en France, devienne publique dans un certain degré. Louis XIV, qui justifie d’ailleurs l’orgueil de sa devise, a fait un grand mal à sa race en isolant les fils de France dans les barrières d’une éducation orientale.

« Le jeune prince m’a paru doué d’une vive intelligence. Il devra achever ses études par des voyages chez les peuples de l’ancien et même du nouveau continent, pour connaître la politique et ne s’effrayer ni des institutions ni des doctrines. S’il peut servir comme soldat dans quelque guerre lointaine et étrangère, on ne doit pas craindre de l'exposer. Il a l’air résolu ; il semble avoir au cœur du sang de son père et de sa mère ; mais s’il pouvait jamais éprouver autre chose que le sentiment de la gloire dans le péril, qu'il abdique : sans le courage, en France, point de couronne.

« En me voyant, madame, étendre dans un long avenir la pensée de l’éducation de Henri V, vous supposerez naturellement que je ne le crois pas destiné à remonter de sitôt sur le trône. Je vais essayer de déduire avec impartialité les raisons opposées d’espérance et de crainte.

« La restauration peut avoir lieu aujourd'hui, demain. Je ne sais quoi de si brusque, de si inconstant se fait remarquer dans

le caractère français, « qu’un changement est toujours probable ; il y a toujours cent contre un à parier, en France, qu’une chose quelconque ne durera pas : c’est à l'instant que le gouvernement paraît le mieux assis qu'il s'écroule. Nous avons vu la nation adorer et détester Bonaparte, l'abandonner, le reprendre, l'abandonner encore, l’oublier dans son exil, lui dresser des autels après sa mort, puis retomber de son enthousiasme. Cette nation volage, qui n’aima jamais la liberté que par boutades, mais qui est constamment affolée d'égalité ; cette nation multiforme fut fanatique sous Henri IV, factieuse sous Louis XIII, grave sous Louis XIV, révolutionnaire sous Louis XVI, sombre sous la République, guerrière sous Bonaparte, constitutionnelle sous la Restauration : elle prostitue aujourd'hui ses libertés à la monarchie dite républicaine, variant perpétuellement de nature selon l’esprit de ses guides. Sa mobilité s’est augmentée depuis qu’elle s’est affranchie des habitudes du foyer et du joug de la religion. Ainsi donc, un hasard peut amener la chute du gouvernement du 9 août ; mais un hasard peut se faire attendre : un avorton nous est né ; mais la France est une mère robuste ; elle peut, par le lait de son sein, corriger les vices d'une paternité dépravée.

« Quoique la royauté actuelle ne semble pas viable, je crains toujours qu’elle ne vive au-delà du terme qu’on pourrait lui assigner. Depuis quarante ans, ans, tous les gouvernements n'ont péri en Franco que par leur faute. Louis XVI a pu vingt fois sauver sa couronne et sa vie ; la République n’a succombé qu’à l’excès de ses fureurs ; Bonaparte pouvait établir sa dynastie, et il s’est jeté en bas du haut de sa gloire ; sans les ordonnances de Juillet, le trône légitime serait encore debout. Le chef du gouvernement actuel ne commettra aucune de ces fautes qui tuent ; son pouvoir ne sera jamais suicidé ; toute son habileté est exclusivement employée à sa conservation : il est trop intelligent pour mourir d’une sottise, et il n’a pas en lui de quoi se rendre coupable des méprises du génie, ou des faiblesses de l'honneur et de la vertu. Il a senti qu'il pourrait périr par la guerre, il ne fera pas la guerre ; que la France soit dégradée dans l'esprit des étrangers, peu lui importe : des publicistes

prouveront que la honte est de l'industrie et l'ignominie du crédit.

« La quasi-légitimité veut tout ce que veut la légitimité, à la personne royale près : elle veut l'ordre ; elle peut l'obtenir par *l'arbitraire* mieux que la légitimité. Faire du despotisme avec des paroles de liberté et de prétendues institutions royalistes, c'est tout ce qu'elle veut ; chaque fait accompli enfante un droit récent qui combat un ancien droit, chaque heure commence une légitimité. Le temps a deux pouvoirs : d'une main il renverse, de l'autre il édifie. Enfin le temps agit sur les esprits par cela seul qu'il marche ; on se sépare violemment du pouvoir ; on l'attaque, on le boude ; puis la lassitude survient : le succès réconcilie à sa cause : bientôt il ne reste plus en dehors que quelques âmes élevées, dont la persévérance met mal à l'aise ceux qui ont failli.

« Madame, ce long exposé m'oblige à quelques explications devant Votre Altesse Royale.

« Si je n'avais fait entendre une voix libre au jour de la fortune, je ne me serais pas senti le courage de dire la vérité au temps du malheur. Je ne suis point allé à Prague de mon propre mouvement ; je n'aurais pas osé vous importuner de ma présence : les dangers du dévouement ne sont point auprès de votre auguste personne, ils sont en France : c'est là que je les ai cherchés. Depuis les journées de Juillet je n'ai cessé de combattre pour la cause légitime. Le premier, j'ai osé proclamer la royauté de Henri V. Un jury français, en m'acquittant, a laissé subsister ma proclamation. Je n'aspire qu'au repos, besoin de mes années ; cependant je n'ai pas hésité à le sacrifier lorsque des décrets ont étendu et renouvelé la proscription de la famille royale. Des offres m'ont été faites pour m'attacher au gouvernement de Louis-Philippe : je n'avais pas mérité cette bienveillance ; j'ai montré ce qu'elle avait d'incompatible avec ma nature, en réclamant ce qui pouvait me revenir des adversités de mon vieux roi. Hélas ! ces adversités, je ne les avais pas causées et j'avais essayé de les prévenir. Je ne remémore point ces circonstances pour me donner une importance et me créer un mérite que je n'ai pas ; je n'ai fait

que mon devoir ; je m’explique seulement, afin d’excuser l’indépendance de mon langage. Madame pardonnera à la franchise d’un homme qui accepterait avec joie un échafaud pour lui rendre un trône.

« Quand j’ai paru devant Votre Majesté à Carlsbad, je puis dire que je n’avais pas le bonheur d’en être connu. A peine m’avait-elle fait l’honneur de m’adresser quelques mots dans ma vie. Elle a pu voir, dans les conversations de la solitude, que je n’étais pas l’homme qu’on lui avait peut-être dépeint ; que l'indépendance de mon esprit n’ôtait rien à la modération de mon caractère, et surtout ne brisait pas les chaînes de mon admiration et de mon respect pour l'illustre fille de mes rois.

« Je supplie encore Votre Majesté de considérer que l'ordre des vérités développées dans cette lettre, ou plutôt dans ce mémoire, est ce qui fait ma force, si j’en ai une ; c’est par là que je touche à des hommes de divers partis et que je les ramène à la cause royaliste. Si j’avais répudié les opinions du siècle, je n'aurais eu aucune prise sur mon temps. Je cherche à rallier auprès du trône antique ces idées modernes qui, d’adverses qu’elles sont, deviennent amies en passant à travers ma fidélité. Les opinions libérales qui affluent n’étant plus détournées au profit de la monarchie légitime reconstruite, l’Europe monarchique périrait. Le combat est à mort entre les deux principes monarchique et républicain, s’ils restent distincts et séparés : la consécration d’un édifice unique rebâti avec les matériaux divers de deux édifices vous appartiendrait à vous, madame, qui avez été admise à la plus haute comme à la plus mystérieuse des initiations, le malheur non mérité, à vous qui êtes marquée à l’autel du sang des victimes sans tache, à vous qui, dans le recueillement d'une sainte austérité, ouvririez avec une main pure et bénie les portes du nouveau temple.

« Vos lumières, madame, et votre raison supérieure éclaireront et rectifieront ce qu’il peut y avoir de douteux et d’erroné dans mes sentiments touchant l’état présent de la France.

« Mon émotion, en terminant cette lettre, passe ce que je puis dire.

« Le palais des souverains de Bohême est donc le Louvre de Charles X et de son pieux et royal fils ! Hradschin est donc le château de Pau du jeune Henri ! et vous, madame, quel Versailles habitez-vous ! à quoi comparer votre religion, vos grandeurs, vos souffrances, si ce n’est à celles des femmes de la maison de David, qui pleuraient au pied de la croix ? Puisse Votre Majesté voir la royauté de saint Louis sortir radieuse de la tombe ! Puisse-je m’écrier, en rappelant le siècle qui porte le nom de votre glorieux aïeul ; car, madame, rien ne vous va, rien ne vous est contemporain que le grand et le sacré :

> .....O jour heureux pour moi !
> De quelle ardeur j’irais reconnaître mon roi[5097] !

« Je suis, avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté
« Le très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Après avoir écrit cette lettre, je rentrai dans les habitudes de ma vie : je retrouvai mes vieux prêtres, le coin solitaire de mon jardin, qui me parut bien plus beau que le jardin du comte de Choteck, mon boulevard d’Enfer, mon cimetière de l'Ouest, mes *Mémoires* ramenteurs de mes jours passés, et surtout la petite société choisie de l'Abbaye-aux-Bois. La bienveillance d'une amitié sérieuse fait abonder les pensées ; quelques instants du commerce de l’âme suffisent au besoin de ma nature ; je répare ensuite cette dépense d’intelligence par vingt-deux heures de rien faire et de sommeil.

VII. Lettre de madame la duchesse de Berry.

Paris, rue d'Enfer, 25 août 1833.

Tandis que je commençais à respirer, je vis entrer un matin chez moi le voyageur qui avait remis un paquet de ma part à madame la duchesse de Berry, à Palerme ; il m'apportait cette réponse de la princesse :

« Naples, 10 août 1833.

« Je vous ai écrit un mot, monsieur le vicomte, « pour vous accuser la réception de votre lettre, voulant une occasion sûre pour vous parler de ma reconnaissance de ce que vous avez vu et fait à Prague. Il me paraît que l'on *vous a peu laissé voir,* mais assez cependant pour juger que, malgré les *moyens* employés, le résultat, en ce qui regard notre cher enfant, n'est pas tel qu'on pouvait le craindre. Je suis bien aise d'en avoir de vous l'assurance : mais on mande de Paris que M. de Barrande est éloigné. Que cela va-t-il devenir ? Combien il me tarde d'être à mon poste !

« Quant aux demandes, que je vous avais prié de faire (et qui n'ont pas été parfaitement accueillies), on a prouvé par-là que l'on n'était pas mieux informé que moi : car je n'avais nul besoin de ce que je demandais, n'ayant en rien perdu mes droits.

« Je vais vous demander vos conseils pour répondre aux sollicitations qui me sont faites de toutes parts. Vous ferez de ce qui suit l'usage que, dans votre sagesse, vous jugerez convenable. La France royaliste, les personnes dévouées à Henri V, attendent de sa mère, libre enfin, une proclamation.

« J'ai laissé à Blaye quelques lignes qui doivent être

connues aujourd’hui ; on espère plus de moi ; on veut savoir la triste histoire de ma détention pendant sept mois dans cette impénétrable bastille. Il faut qu’elle soit connue dans ses plus grands détails ; qu’on y voie la cause de tant de larmes et de chagrins qui ont brisé mon cœur. On y apprendra les tortures morales que j’ai dû souffrir. Justice doit y être rendue à qui il appartient ; mais aussi il y faudra dévoiler les atroces mesures prises contre une femme sans défense, puisqu’on lui a toujours refusé un conseil, par un gouvernement à la tête duquel est son parent, pour m'arracher un secret qui, dans tous les cas, ne pouvait concerner la politique, et dont la découverte ne devait pas changer ma situation si j’étais à craindre pour le gouvernement français, qui avait le pouvoir de me garder, mais non le droit, sans un jugement que j’ai plus d’une fois réclamé.

« Mais mon parent, mari de ma tante, chef d’une famille à laquelle, en dépit d’une opinion si généralement et si justement répandue contre elle, j’avais bien voulu faire espérer la main de ma fille, Louis-Philippe enfin, me croyant enceinte et non mariée (ce qui eût décidé toute autre famille à m’ouvrir les portes de ma prison), m’a fait infliger toutes les tortures morales pour me forcer à des démarches par lesquelles il a cru pouvoir établir le déshonneur de sa nièce. Du reste, s’il faut m’expliquer d’une manière positive sur mes déclarations et ce qui les a motivées, sans entrer dans aucuns détails sur mon intérieur, dont je ne dois compte à personne, je dirai avec toute vérité qu’elles m’ont été arrachées par les vexations, les tortures morales et l’espoir de recouvrer ma liberté.

« Le porteur vous donnera des détails et vous parlera de l'incertitude forcée sur le moment de mon voyage et sa direction, ce qui s’est opposé au désir que j’avais de profiter de votre offre obligeante en vous engageant à me joindre avant d’arriver à Prague, ayant bien besoin de vos conseils. Aujourd’hui il serait trop tard, voulant arriver près de mes enfants le plus tôt possible. Mais, comme rien n’est sûr dans ce monde, et que je suis accoutumée aux contrariétés, si,

contre ma volonté, mon arrivée à Prague était retardée, je compte bien sur vous à l'endroit où je serais obligée de m’arrêter, d'où je vous écrirai ; si, au contraire, j’arrive près de mon fils aussitôt que je le désire, vous savez mieux que moi si vous y devez venir. Je ne puis que vous assurer du plaisir que j’aurais à vous voir en tout temps et en tous lieux.

« MARIE-CAROLINE. »

« Naples 18 août 1833. »

« Notre ami n'ayant pu encore partir je reçois des rapports sur ce qui se passe à Prague qui ne sont pas de nature à diminuer mon désir de m’y rendre, mais aussi me rendent plus urgent le besoin de vos conseils. Si donc vous pouvez vous rendre à Venise sans tarder, vous m'y trouverez, ou des lettres poste restante, qui vous diront où vous pouvez me rejoindre. Je ferai encore une partie du voyage avec des personnes pour lesquelles j'ai bien de l’amitié et de la reconnaissance, M. et madame de Bauffremont. Nous parlons souvent de vous ; leur dévouement à moi et à notre Henri leur fait bien souhaiter de vous voir arriver. M. de Mesnard[5098] partage bien ce désir. »

Madame de Berry rappelle dans sa lettre un petit manifeste[5099] publié à sa sortie de Blaye et qui ne valait pas grand-chose, parce qu’il ne disait ni oui ni non.

La lettre d’ailleurs est curieuse comme document historique, en révélant les sentiments de la princesse à l’égard de ses parents geôliers, et en indiquant les souffrances endurées par elle. Les réflexions de Marie-Caroline sont justes ; elle les exprime avec animation et fierté. On aime encore à voir cette mère courageuse et dévouée, enchaînée ou libre, constamment préoccupée des intérêts de son fils. Là, du moins dans ce cœur, est de la jeunesse et de la vie. Il m’en coûtait de recommencer un long voyage ; mais j’étais trop touché de la confiance de cette pauvre princesse pour me refuser à ses vœux et la laisser

sur les grands chemins. M. Jauge accourut au secours de ma misère, comme la première fois.

Je me remis en campagne avec une douzaine de volumes éparpillés autour de moi, Or, pendant que je pérégrinais derechef dans la calèche du prince de Bénévent, il mangeait à Londres au râtelier de son cinquième maître, en expectative de l’accident qui l’enverra peut-être dormir à Westminster, parmi les saints, les rois et les sages ; sépulture justement acquise à sa religion, sa fidélité et ses vertus.

Livre VI

I. Journal de Paris à Venise. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. Appel des morts. — La Brenta. — II. Incidences. — Venise. — III. Architecture vénitienne. — Antonio. — L’abbé Betio et M. Gamba. — Salles du Palais des Doges. — Prisons. — IV. Prison de Silvio Pellico. — V. Les Frari. — Académie des Beaux-Arts. — L'*Assomption* du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Église de Saints-Jean-et-Paul. — VI. L’arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l’Amérique. — VII. Cimetière de Saint-Christophe. — VIII. Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers. — IX. Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des Esclavons. — Mesdames à Trieste. — X. Rousseau et Byron. — XI. Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.

Ce livre a été écrit, du 7 au 10 septembre 1833, sur la route de Paris à Venise, — et à Venise du 10 au 15 septembre 1833.

I. Journal de Paris à Venise. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. Appel des morts. — La Brenta.

Du 7 au 10 septembre 1833, sur la route.

Je partis de Paris le 3 septembre 1833, prenant la route du Simplon par Pontarlier.

Salins brûlé était rebâti ; je l'aimais mieux dans sa laideur et dans sa caducité espagnoles. L'abbé d'Olivet naquit au bord de la *Furieuse* ; ce premier maître de Voltaire, qui reçut son élève à l'Académie, n'avait rien de son ruisseau paternel[5100].

La grande tempête qui a causé tant de naufrages dans la Manche m'assaillit sur le Jura. J'arrivai de nuit aux *wastes* du relais de Lévier. Le caravansérail bâti en planches, fort éclairé, rempli de voyageurs réfugiés, ne ressemblait pas mal à la tenue d'un sabbat. Je ne voulus pas m'arrêter ; on amena les chevaux. Quand il fallut fermer les lanternes de la calèche, la difficulté fut grande ; l'hôtesse, jeune sorcière extrêmement jolie, prêta son secours en riant. Elle avait soin de coller son lumignon, abrité dans un tube de verre, auprès de son visage, afin d'être vue.

A Pontarlier, mon ancien hôte, très légitimiste de son vivant, était mort. Je soupai à l'auberge du *National :* bon augure pour le journal de ce nom. Armand Carrel est le chef de ces hommes qui n'ont pas menti aux journées de Juillet.

Le château de Joux défend les approches de Pontarlier ; il a vu succéder dans ses donjons deux hommes dont la révolution gardera la mémoire : Mirabeau et Toussaint-Louverture, le Napoléon noir, imité et tué par le Napoléon blanc. « Toussaint, dit madame de Staël, fut amené dans une prison de France, où il périt de la manière la plus misérable. Peut-être Bonaparte ne

se souvient-il pas seulement de ce forfait, parce qu’il lui a été moins reproché que les autres. »

L’ouragan croissait : j’essuyai sa plus grande violence entre Pontalier et Orbe. Il-agrandissait les montagnes, faisait tinter les cloches dans les hameaux, étouffait le bruit des torrents dans celui de la foudre, et se précipitait en hurlant sur ma calèche, comme un grain noir sur la voile d’un vaisseau. Quand de bas éclairs lézardaient les bruyères, on apercevait des troupeaux de moutons immobiles, la tête cachée entre leurs pattes de devant, présentant leurs queues comprimées et leurs croupes velues aux giboulées de pluie et de grêle fouettées par le vent. La voix de l’homme, qui annonçait le temps écoulé du haut d'un beffroi montagnard, semblait le cri de la dernière heure[5101].

A Lausanne tout était redevenu riant : j’avais déjà bien des fois visité cette ville ; je n’y connais plus personne.

A Bex, tandis qu’on attelait à ma voiture les chevaux qui avaient peut-être traîné le cercueil de madame de Custine, j’étais appuyé contre le mur de la maison où était morte mon hôtesse de Fervacques. Elle avait été célèbre au tribunal révolutionnaire par sa longue chevelure. J’ai vu à Rome de beaux cheveux blonds retirés d’une tombe.

Dans la vallée du Rhône, je rencontrai une garçonnette presque nue, qui dansait avec sa chèvre ; elle demandait la charité à un riche jeune homme bien vêtu qui passait en poste, courrier galonné en avant, deux laquais assis derrière le brillant carrosse. Et vous vous figurez qu’une telle distribution de la propriété peut exister ? Vous pensez qu’elle ne justifie pas les soulèvements populaires ?

Si on me remémore une époque de ma vie : de secrétaire d'ambassade que j’étais à Rome, le premier consul m’avait nommé ministre plénipotentiaire au Valais.

A Brigg, je laissai les jésuites s'efforçant de relever ce qui ne peut l’être[5102] ; inutilement établis aux pieds du temps, ils sont écrasés sous sa masse, comme leur monastère sous le poids des montagnes.

J'étais à mon dixième passage des Alpes ; je leur avais dit

tout ce que j’avais à leur dire dans les différentes années et les diverses circonstances de ma vie. Toujours regretter ce qu’il a perdu, toujours s’égarer dans les souvenirs, toujours marcher vers la tombe en pleurant et s’isolant : c'est l'homme.

Les images empruntées de la nature montagneuse ont surtout des rapports sensibles avec nos fortunes ; celui-ci passe en silence comme l’épanchement d’une source ; celui-ci attache un bruit à son cours comme un torrent ; celui-là jette son existence comme une cataracte qui épouvante et disparaît.

Le Simplon a déjà l'air abandonné, de même que la vie de Napoléon ; de même que cette vie, il n’a plus que sa gloire : c’est un trop grand ouvrage pour appartenir aux petits États auxquels il est dévolu. Le génie n’a point de famille ; son héritage tombe par droit d'aubaine à la plèbe, qui le grignote, et plante un chou où croissait un cèdre.

La dernière fois que je traversai le Simplon, j’allais en ambassade à Rome ; je suis tombé ; les pâtres que j’avais laissés au haut de la montagne y sont encore : neiges, nuages, roches ruiniques, forêts de pins, fracas des eaux, environnent incessamment la hutte menacée de l’avalanche. La personne la plus vivante de ces chalets est la chèvre. Pourquoi mourir ? je le sais. Pourquoi naître ? je l’ignore. Toutefois, reconnaissez que les premières souffrances, les souffrances morales, les tourments de l’esprit sont de moins chez les habitants de la région des chamois et des aigles. Lorsque je me rendais au congrès de Vérone, en 1822, la station du pic du Simplon était tenue par une Française ; au milieu d’une nuit froide et d’une bourrasque qui m'empêchait de la voir, elle me parla de la Scala de Milan ; elle attendait des rubans de Paris : sa voix, la seule chose que je connaisse de cette femme, était fort douce à travers les ténèbres et les vents.

La descente sur Domo d'Ossola m’a paru de plus en plus merveilleuse ; un certain jeu de lumière et d’ombre en accroissait la magie. On était caressé d'un petit souffle que notre ancienne langue appelait *Vaure ;* sorte d’avant-brise du matin, baignée et parfumée dans la rosée. J'ai retrouvé le lac Majeur, où je fus si triste en 1828, et que j'aperçus de la vallée

de Bellinzona, en 1832. A Sesto-Calende, l'Italie s’est annoncée : un Paganini aveugle chante et joue du violon au bord du lac en passant le Tessin.

Je revis, en entrant à Milan, la magnifique allée de tulipiers dont personne ne parle ; les voyageurs les prennent apparemment pour des platanes. Je réclame contre ce silence en mémoire de mes sauvages : c’est bien le moins que l'Amérique donne des ombrages à l’Italie. On pourrait aussi planter à Gênes des magnolias mêlés à des palmiers et des orangers. Mais qui songe à cela ? qui pense à embellir la terre ? on laisse ce soin à Dieu. Les gouvernements sont occupés de leur chute, et l’on préfère un arbre de carton sur un théâtre de fantoccini au magnolia dont les roses parfumeraient le berceau de Christophe Colomb.

A Milan, la vexation pour les passeports est aussi stupide que brutale. Je ne traversai pas Vérone sans émotion ; c'était là qu'avait réellement commencé ma carrière politique active. Ce que le monde aurait pu devenir, si cette carrière n'eût été interrompue par une misérable jalousie, se présentait à mon esprit.

Vérone, si animée en 1822 par la présence des souverains de l’Europe, était retournée en 1833 au silence ; le congrès était aussi passé dans ses rues solitaires que la cour des Scaligeri et le sénat des Romains. Les arènes, dont les gradins s'étaient offerts à mes regards chargés de cent mille spectateurs, béaient désertes ; les édifices, que j'avais admirés sous l’illumination brodée à leur architecture, s’enveloppaient, gris et nus, dans une atmosphère de pluie.

Combien s’agitaient d’ambitions parmi les acteurs de Vérone ! que de destinées de peuples examinées, discutées et pesées ! Faisons l’appel de ces poursuivants de songes ; ouvrons le livre du jour de colère : *Liber scriptus proferetur ;* monarques ! princes ! ministres ! voici votre ambassadeur, voici votre collègue revenu à son poste : où êtes-vous ? répondez.

L’empereur de Russie Alexandre ? — Mort.

L'empereur d’Autriche François I ? — Mort.

Le roi de France Louis XVIII ? — Mort.

Le roi de France Charles X ? — Mort.

Le roi d’Angleterre George IV ? — Mort.

Le roi de Naples Ferdinand Ier ? — Mort.

Le duc de Toscane ? — Mort.

Le pape Pie VII ? — Mort.

Le roi de Sardaigne Charles-Félix ? — Mort.

Le duc de Montmorency, ministre des affaires étrangères de France ? — Mort.

M. Canning, ministre des affaires étrangères d’Angleterre ? — Mort.

M. de Bernstorf, ministre des affaires étrangères en Prusse ? — Mort.

M. de Gentz, de la chancellerie d’Autriche ? — Mort.

Le cardinal Consalvi, secrétaire d’État de Sa Sainteté ? — Mort.

M. de Serre, mon collègue au congrès ? — Mort.

M. d’Aspremont, mon secrétaire d’ambassade ? — Mort.

Le comte de Neipperg, mari de la veuve de Napoléon ? — Mort.

La comtesse Tolstoï ? — Morte.

Son grand et jeune fils ? — Mort.

Mon hôte du palais Lorenzi ? — Mort[5103].

Si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du congrès se sont fait inscrire à l’obituaire ; si des peuples et des dynasties royales ont péri ; si la Pologne a succombé ; si l’Espagne est de nouveau anéantie ; si je suis allé à Prague m’enquérir des restes fugitifs de la grande race dont j’étais le représentant à Vérone, qu’est-ce donc que les choses de terre ? Personne ne se souvient des discours que nous tenions autour de la table du prince de Metternich ; mais, ô puissance du génie ! aucun voyageur n’entendra jamais chanter l’alouette dans les champs de Vérone sans se rappeler Shakespeare. Chacun de nous, en fouillant à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d’autres sentiments éteints, d’autres chimères qu’inutilement il allaita, comme celles d’Herculanum, à la mamelle de l’Espérance. En

sortant de Vérone, je fus obligé de changer de mesure pour supputer le temps passé ; je rétrogradais de vingt-sept années, car je n'avais pas fait la route de Vérone à Venise depuis 1806. À Brescia, à Vicence, à Padoue, je traversai les murailles de Palladio, de Scamozzi, de Franceschini, de Nicolas de Pise, de frère Jean.

Les bords de la Brenta trompèrent mon attente ; ils étaient demeurés plus riants dans mon imagination : les digues élevées le long du canal enterrent trop les marais. Plusieurs *villa* ont été démolies ; mais il en reste encore quelques-unes très élégantes. Là demeure peut-être le signor *Pococurante*[5104] que les grandes dames à sonnets dégoûtaient, que les deux jolies filles commençaient fort à lasser, que la musique fatiguait au bout d'un quart d'heure, qui trouvait Homère d'un mortel ennui, qui détestait le pieux Énée, le petit Ascagne, l'imbécile roi Latinus, la bourgeoise Amate et l'insipide Lavinie ; qui s'embarrassait peu d'un mauvais dîner d'Horace sur la route de Brindes ; qui déclarait ne vouloir jamais lire Cicéron et encore moins Milton, ce barbare, gâteur de l'enfer et du diable du Tasse. « Hélas ! disait tout bas Candide à Martin, j'ai bien peur que cet homme-ci n'ait « un souverain mépris pour nos poètes allemands[5105] ! »

Malgré mon demi-désappointement et beaucoup de dieux dans les petits jardins, j'étais charmé des arbres de soie, des orangers, des figuiers et de la douceur de l'air, moi qui, si peu de temps auparavant, cheminais dans les sapinières de la Germanie et sur les monts des Tchèques où le soleil a mauvais visage.

J'arrivai le 10 de septembre au lever du jour à Fusina, que Philippe de Comines et Montaigne appellent *Chaffousine.* A dix heures et demie, j'étais débarqué à Venise. Mon premier soin fut d'envoyer au bureau de la poste : il ne s'y trouva rien ni à mon adresse directe ni à l'adresse indirecte de Paolo : de madame la duchesse de Berry, aucune nouvelle. J'écrivis au comte Griffi, ministre de Naples à Florence, pour le prier de me faire connaître la marche de Son Altesse Royale.

M’étant mis en règle, je me résolus d’attendre patiemment la princesse : Satan m’envoya une tentation. Je désirai, par ses suggestions diaboliques, demeurer seul une quinzaine de jours à l’hôtel de l’Europe, au détriment de la monarchie légitime. Je souhaitai de mauvais chemins à l’auguste voyageuse, sans songer que ma restauration du roi Henri V pourrait être retardée d’un *demi-mois :* j’en demande, comme Danton, pardon à Dieu et aux hommes.

II. Incidences. — Venise.

Venise, hôtel de l'Europe, 10 septembre 1833.

VENISE.

Salve, Italum Regina...
.....
Nec tu semper eris. (SANNAZAR.)
O d'Italia dolente
Eterno lume...
Venezia ! (CHIABRERA.)

On peut, à Venise, se croire sur le tillac d'une superbe galère à l'ancre, sur le *Bucenture,* où l'on vous donne une fête, et du bord duquel vous apercevez à l'entour des choses admirables. Mon auberge, l'hôtel de l'Europe, est placée à l'entrée du grand canal, en face de la *Douane de mer*, de la *Giudecca* et de *Saint-Georges-Majeur.* Lorsqu'on remonte le grand canal entre les deux files de ses palais, si marqués de leurs siècles, si variés d'architecture, lorsqu'on se transporte sur la *grande* et la *petite* place, que l'on contemple la basilique et ses dômes, le palais des doges, les *procurazie nuove*, la *Zucca,* la tour de l'Horloge, le beffroi de Saint-Marc, la colonne du Lion, tout cela mêlé aux voiles et aux mâts des vaisseaux, au mouvement de la foule et des gondoles, à l'azur du ciel et de la mer, les caprices d'un rêve ou les jeux d'une imagination orientale n'ont rien de plus fantastique. Quelquefois Cicéri[5106] peint et rassemble sur une toile, pour les prestiges du théâtre, des monuments de toutes les formes, de tous les temps, de tous les pays, de tous les climats : c'est encore Venise.

Ces édifices surdorés, embellis avec profusion par Giorgione, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, Jean Bellini, Paris Bordone, les

deux Palma, sont remplis de bronzes, de marbres, de granits, de porphyres, d'antiques précieuses, de manuscrits rares ; leur magie intérieure égale leur magie extérieure ; et quand, à la clarté suave qui les éclaire, on découvre les noms illustres et les nobles souvenirs attachés à leurs voûtes, on s'écrie avec Philippe de Comines : « C'est la plus triomphante cité que j'aie jamais vue ! »

Et pourtant ce n'est plus la Venise du ministre de Louis XI, la Venise épouse de l'Adriatique et dominatrice des mers ; la Venise qui donnait des empereurs à Constantinople, des rois à Chypre, des princes à la Dalmatie, au Péloponnèse, à la Crète ; la Venise qui humiliait les Césars de la Germanie, et recevait à ses foyers inviolables les papes suppliants ; la Venise de qui les monarques tenaient à honneur d'être citoyens, à qui Pétrarque, Pléthon, Bessarion léguaient les débris des lettres grecques et latines sauvées du naufrage de la barbarie ; la Venise qui, république au milieu de l'Europe féodale, servait de bouclier à la chrétienté ; la Venise, *planteuse de lions*, qui mettait sous ses pieds les remparts de Ptolémaïde, d'Ascalon, de Tyr, et abattait le croissant à Lépante ; la Venise dont les doges étaient des savants et les marchands des chevaliers ; la Venise qui terrassait l'Orient ou lui achetait ses parfums, qui rapportait de la Grèce des turbans conquis ou des chefs-d'œuvre retrouvés ; la Venise qui sortait victorieuse de la ligue ingrate de Cambrai, la Venise qui triomphait par ses fêtes, ses courtisanes et ses arts, comme par ses armes et ses grands hommes ; la Venise à la fois Corinthe, Athènes et Carthage, ornant sa tête de couronnes rostrales et de diadèmes de fleurs.

Ce n'est plus même la cité que je traversai lorsque j'allais visiter les rivages témoins de sa gloire ; mais, grâce à ses brises voluptueuses et à ses flots amènes, elle garde un charme ; c'est surtout aux pays en décadence qu'un beau climat est nécessaire. Il y a assez, de civilisation à Venise pour que l'existence y trouve ses délicatesses. La séduction du ciel empêche d'avoir besoin de plus de dignité humaine ; une vertu attractive s'exhale de ces vestiges de grandeur, de ces traces des arts dont on est environné. Les débris d'une ancienne

société qui produisit de telles choses, en vous donnant du dégoût pour une société nouvelle, ne vous laissent aucun désir d’avenir. Vous aimez à vous sentir mourir avec tout ce qui meurt autour de vous ; vous n’avez d’autre soin que de parer les restes de votre vie à mesure qu’elle se dépouille. La nature, prompte à ramener de jeunes générations sur des ruines comme à les tapisser de (leurs, conserve aux races les plus affaiblies l’usage des passions et l’enchantement des plaisirs.

Venise ne connut point l’idolâtrie ; elle grandit chrétienne dans l’île où elle fut nourrie, loin de la brutalité d’Attila. Les descendantes des Scipions, les Paule et les Eustochie, échappèrent dans la grotte de Bethléem à la violence d’Alaric. A part de toutes les autres cités, fille aînée de la civilisation antique sans avoir été déshonorée par la conquête, Venise ne renferme ni décombres romains, ni monuments des Barbares. On n’y voit point non plus ce que l’on voit dans le nord et l'occident de l’Europe, au milieu des progrès de l’industrie ; je veux parler de ces constructions neuves, de ces rues entières élevées à la hâte, et dont les maisons demeurent ou non achevées, ou vides. Que pourrait-on bâtir ici ? de misérables bouges qui montreraient la pauvreté de conception des fils auprès de la magnificence du génie des pères ; des cahutes blanchies qui n'iraient pas au talon des gigantesques demeures des Foscari et des Pesaro. Quand on avise la truelle de mortier et la poignée de plâtre qu’une réparation urgente a forcé d’appliquer contre un chapiteau de marbre, on est choqué. Mieux valent les planches vermoulues barrant les fenêtres grecques ou moresques, les guenilles mises à sécher sur d’élégants balcons, que l'empreinte de la chétive main de notre siècle.

Que ne puis-je m’enfermer dans cette ville en harmonie avec ma destinée, dans cette ville des poètes, où Dante, Pétrarque, Byron, passèrent ! Que ne puis-je achever d'écrire mes *Mémoires* à la lueur du soleil qui tombe sur ces pages ! L’astre brûle encore dans ce moment mes savanes floridiennes et se couche ici à l’extrémité du grand canal. Je ne le vois plus ; mais, à travers une clairière de cette solitude de palais, ses rayons

frappent le globe de la *Douane*, les antennes des barques, les vergues des navires, et le portail du couvent de *Saint-Georges-Majeur.* La tour du monastère, changée en colonne de rose, se réfléchit dans les vagues ; la façade blanche de l'église est si fortement éclairée, que je distingue les plus petits détails du ciseau. Les enclôtures des magasins de la *Giudecca* sont peintes d'une lumière titienne ; les gondoles du canal et du port nagent dans la même lumière. Venise est là, assise sur le rivage de la mer, comme une belle femme qui va s'éteindre avec le jour ; le vent du soir soulève ses cheveux embaumés ; elle meurt saluée par toutes les grâces et tous les sourires de la nature[5107].

III. Architecture vénitienne. — Antonio. — L’abbé Betio et M. Gamba. — Salles du Palais des Doges. — Prisons.

Venise, septembre 1833.

A Venise, en 1806, il y avait un jeune signor Armani, traducteur italien ou ami du traducteur du *Génie du Christianisme.* Sa sœur, comme il disait, était *nonne, monaca.* Il y avait aussi un juif allant à la comédie du grand Sanhédrin de Napoléon et qui reluquait ma bourse ; plus M. Lagarde, chef des espions français, lequel me donna à dîner : mon traducteur, sa sœur, le juif du Sanhédrin, ou sont morts ou n'habitent plus Venise. A cette époque je demeurais à l’hôtel du Lion-Blanc, près du Rialto ; cet hôtel a changé de lieu. Presque en face de mon ancienne auberge est le palais Foscari qui tombe. Arrière toutes ces vieilleries de ma vie ! j'en deviendrais fou à force de ruines : parlons du présent.

J'ai essayé de peindre l'effet général de l’architecture de Venise ; afin de me rendre compte des détails, j’ai remonté, descendu et remonté le grand canal, vu et revu la place Saint-Marc.

Il faudrait des volumes pour épuiser ce sujet. *Le fabbriche più cospicue di Venezia* du comte Cicognara fournissent le trait des monuments ; mais les expositions ne sont pas nettes. Je me contenterai de noter deux ou trois des agencements les plus répétés.

Du chapiteau d’une colonne corinthienne se décrit un demi-cercle dont la pointe descend sur le chapiteau d’une autre colonne corinthienne : juste au milieu de ces styles s’en élève une troisième, même dimension et même ordre ; du chapiteau

de cette colonne centrale partent à droite et à gauche deux épicycles dont les extrémités se vont aussi reposer sur les chapiteaux d'autres colonnes. Il résulte de ce dessin que les arcs, en se coupant, donnent naissance à des ogives au point de leur intersection[5108], de sorte qu'il se forme un mélange charmant de deux architectures, du plein cintre romain et de l'ogive arabe gothique ou *moyen âge* d'origine ; mais il est certain qu'elle existe dans les monuments dits cyclopéens : je l'ai vue très pure dans les tombeaux d'Argos[5109].

Le palais du doge offre des entrelacs reproduits dans quelques autres palais, particulièrement au palais Foscari : les colonnes soutiennent des cintres ogives ; ces cintres laissent entre eux des vides : entre ces vides l'architecte a placé deux rosaces. La rosace déprime l'extrémité des deux ellipses. Ces rosaces, qui se touchent par un point de leur circonférence dans la façade du bâtiment, deviennent des espèces de roues alignées sur lesquelles s'exalte le reste de l'édifice.

Dans toute construction, la base est ordinairement forte ; le monument diminue d'épaisseur à mesure qu'il envahit le ciel. Le palais ducal est tout juste le contraire de cette architecture naturelle : la base, percée de légers portiques que surmonte une galerie en arabesques endentées de quatre feuilles de trèfle à jour, soutient une masse carrée presque nue : on dirait d'une forteresse bâtie sur des colonnes, ou plutôt d'un édifice renversé planté sur son léger couronnement et dont l'épaisse racine serait en l'air.

Les masques et les têtes architecturales sont remarquables dans les monuments de Venise. Au palais Pesaro, l'entablement du premier étage, l'ordre dorique, est décoré de têtes de géants ; l'ordre ionique du second étage est enlié de têtes de chevaliers qui sortent horizontalement du mur, le visage tourné vers l'eau : les unes s'enveloppent d'une mentonnière, les autres ont la visière à demi baissée ; toutes ont des casques dont les panaches se recourbent en ornements sous la corniche. Enfin, au troisième étage, à l'ordre corinthien, se montrent des têtes de statues féminines aux cheveux différemment noués.

A Saint-Marc, bosselé de dômes, incrusté de mosaïques, chargé d’incohérentes dépouilles de l'Orient, je me trouvais à la fois à Saint-Vital de Ravenne, à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Sauveur de Jérusalem, et dans ces moindres églises de la Morée, de Chio et de Malte : Saint-Marc, monument d’architecture byzantine, composite de victoire et de conquête élevé à la croix, comme Venise entière est un trophée. L’effet le plus remarquable de son architecture est son obscurité sous un ciel brillant ; mais aujourd’hui, 10 septembre, la lumière du dehors, émoussée, s'harmoniait avec la basilique sombre. On achevait les quarante heures ordonnées pour obtenir du beau temps. La ferveur des fidèles, priant contre la pluie, était grande : un ciel gris et aqueux semble la peste aux Vénitiens.

Nos vœux ont été exaucés : la soirée est devenue charmante : la nuit je me suis promené sur le quai. La mer s’étendait unie ; les étoiles se mêlaient aux feux épars des barques et des vaisseaux ancrés çà et là. Les cafés étaient remplis ; mais on ne voyait ni Polichinelles, ni Grecs, ni Barbaresques : tout finit. Une madone, fort éclairée au passage d’un pont, attirait la foule : de jeunes filles à genoux disaient dévotement leurs patenôtres ; de la main droite elles faisaient le signe de la croix, de la main gauche elles arrêtaient les passants. Rentré à mon auberge, je me suis couché et endormi au chant des gondoliers stationnés sous mes fenêtres.

J’ai pour guide Antonio, le plus vieux et le plus instruit des ciceroni du pays : il sait par cœur les palais, les statues et les tableaux.

Le 11 septembre, visite à l’abbé Betio et à M. Gamba, conservateurs de la bibliothèque : ils m’ont reçu avec une extrême politesse, bien que je n’eusse aucune lettre de recommandation.

En parcourant les chambres du palais ducal, on marche de merveilles en merveilles. Là se déroule l'histoire entière de Venise peinte par les plus grands maîtres : leurs tableaux ont été mille fois décrits.

Parmi les antiques, j’ai, comme tout le monde, remarqué le groupe du Cygne et de Léda, et le Ganymède dit de Praxitèle. Le

cygne est prodigieux d’étreinte et de volupté ; Léda est trop complaisante. L’aigle du Ganymède n’est point un aigle réel ; il a l’air de la meilleure bête du monde. Ganymède, charmé d’être enlevé, est ravissant : il parle à l’aigle qui lui parle.

Ces antiques sont posées aux deux extrémités des magnifiques salles de la bibliothèque. J’ai contemplé avec le saint respect du poète un manuscrit de Dante, et regardé avec l’avidité du voyageur la mappemonde de Fra-Mauro (1460). L’Afrique cependant ne m’y semble pas aussi correctement tracée qu’on le dit. Il faudrait surtout explorer à Venise les *archives* : on y trouverait des documents précieux.

Des salons peints et dorés, je suis passé aux *prisons* et aux *cachots* ; le même palais offre le microcosme de la société, joie et douleur. Les prisons sont *sous les plombs*, les cachots au *niveau de l'eau* du canal, et à double étage. On fait mille histoires d’étranglements et de décapitations secrètes ; en compensation, on raconte qu’un prisonnier sortit gros, gras et vermeil de ces oubliettes, après dix-huit ans de captivité : il avait vécu comme un crapaud dans l'intérieur d'une pierre. Honneur à la race humaine ! quelle belle chose c’est !

Force sentences philanthropiques barbouillent les voûtes et les murs des souterrains, depuis que notre révolution, si ennemie du sang, *dans cet affreux séjour*, *d'un coup de* HACHE *a fait entrer le jour.* En France, on encombrait les geôles des victimes dont on se débarrassait par l’égorgement ; mais on a délivré dans les prisons de Venise les ombres de ceux qui peut-être n'y avaient jamais été ; les doux bourreaux qui coupaient le cou des enfants et des vieillards, les bénins spectateurs qui assistaient au guillotiner des femmes s’attendrissaient sur les progrès de l'humanité, si bien prouvés par l’ouverture des cachots vénitiens. Pour moi, j’ai le cœur sec ; je n'approche point de ces héros de sensibilité. De vieilles larves sans têtes ne se sont point présentées à mes yeux sous le palais des doges ; il m’a seulement semblé voir dans les cachots de l’aristocratie ce que les chrétiens virent quand on brisa les idoles, des nichées de souris s’échappant de la tête des dieux. C’est ce qui arrive à tout pouvoir éventré et exposé à la lumière ; il en sort la

vermine que l'on avait adorée.

Le pont des Soupirs joint le palais ducal aux prisons de la ville ; il est divisé en deux parties dans la longueur : par un des côtés entraient les *prisonniers ordinaires* ; par les autres les *prisonniers d'État* se rendaient au tribunal des Inquisiteurs ou des Dix. Ce pont est élégant à l’extérieur, et la façade de la prison est admirée : on ne se peut passer de beauté à Venise, même pour la tyrannie et le malheur ! Des pigeons font leur nid dans les fenêtres de la geôle ; de petites colombes, couvertes de duvet, agitent leurs ailes et gémissent aux grilles, en attendant leur mère. On encloîtrait autrefois d’innocentes créatures presque au sortir du berceau ; leurs parents ne les apercevaient plus qu’à travers les barreaux du parloir ou les guichets de la porte.

Silvio Pellico

IV. Prison de Silvio Pellico.

Venise, septembre 1833.

Vous pensez bien qu'à Venise je m'occupais nécessairement de Silvio Pellico. M. Gamba m'avait appris que l'abbé Betio était le maître du palais, et qu'en m'adressant à lui je pourrais faire mes recherches. L'excellent bibliothécaire, auquel j'eus recours un matin, prit un gros trousseau de clefs, et me conduisit, en passant plusieurs corridors et montant divers escaliers, aux mansardes de l'auteur de *Mie Prigioni*[5110].

M. Silvio Pellico ne s'est trompé que sur un point ; il a parlé de sa geôle comme de ces fameuses prisons-cachots en l'air, désignées par leur toiture *sollo i piombi.* Ces prisons sont, ou plutôt étaient au nombre de cinq dans la partie du palais ducal qui avoisine le pont *della Pallia* et le canal du *Pont des Soupirs.* Pellico n'habitait pas là ; il était incarcéré à l'autre extrémité du palais, vers le *Pont des Chanoines*, dans un bâtiment adhérent au palais ; bâtiment transformé en prison en 1820 pour les détenus politiques. Du reste, il était aussi *sous les plombs*, car une lame de ce métal formait la toiture de son ermitage.

La description que le prisonnier fait de sa première et de sa seconde chambre est de la dernière exactitude. Par la fenêtre de la première chambre, on domine les combles de Saint-Marc ; on voit le puits dans la cour intérieure du palais, un bout de la grande place, les différents clochers de la ville, et, au-delà des lagunes, à l'horizon, des montagnes dans la direction de Padoue ; on reconnaît la seconde chambre à sa grande fenêtre et à son autre petite fenêtre élevée : c'est par la grande que Pellico apercevait ses compagnons d'infortune dans un corps de logis en face, et à gauche, au-dessus, les aimables enfants qui lui parlaient de la croisée de leur mère.

Aujourd’hui toutes ces chambres sont abandonnées, car les hommes ne restent nulle part, pas même dans les prisons ; les grilles des fenêtres ont été enlevées, les murs et les plafonds blanchis. Le doux et savant abbé Betio, logé dans cette partie déserte du palais, en est le gardien paisible et solitaire.

Les chambres qu’immortalise la captivité de Pellico ne manquent point d’élévation ; elles ont de l’air, une vue superbe ; elles sont prison de poète ; il n’y aurait pas grand-chose à dire, la tyrannie et l’absurde admis : mais la sentence à mort pour opinion spéculative ! mais les cachots moraves ! mais dix années de la vie, de la jeunesse et du talent ! mais les cousins, vilaines bêtes qui me mangent moi-même à l’hôtel de l’Europe, tout endurci que je suis par le temps et les maringouins des Florides ! J’ai du reste été souvent plus mal logé que Pellico ne l’était dans son belvédère du palais ducal, notamment à la préfecture des doges de la police française : j’étais obligé de monter sur une table pour jouir de la lumière.

L'auteur de *Françoise de Rimini* pensait à Zanze dans sa geôle ; moi je chantais dans la mienne une jeune fille que je venais de voir mourir. Je tenais beaucoup à savoir ce qu’était devenue la petite gardienne de Pellico. J’ai mis des personnes à la recherche : si j’apprends quelque chose, je vous le dirai.

V. Les Frari. — Académie des Beaux-Arts. — L'*Assomption* du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Église de Saints-Jean-et-Paul. Venise, septembre 1833.

Venise, septembre 1833.

Une gondole m'a débarqué aux *Frari*[5111] où, nous autres Français, accoutumés que nous sommes aux extérieurs grecs ou gothiques de nos églises, nous sommes peu frappés de ces dehors de basiliques de brique, ingrats et communs à l'œil ; mais à l'intérieur l'accord des lignes, la disposition des masses produisent une simplicité et un calme de composition dont on est enchanté.

Les tombeaux des *Frari*, placés dans les murs latéraux, décorent l'édifice sans l'encombrer[5112]. La magnificence des marbres éclate de toute part, des rinceaux charmants attestent le fini de l'ancienne sculpture vénitienne. Sur un des carreaux du pavé de la nef on lit ces mots : « *Ici repose le Titien, émule de Zeuxis et d'Apelles.* » Cette pierre est en face d'un des chefs-d'œuvre du peintre.

Canova a son fastueux sépulcre non loin de la dalle titienne ; ce sépulcre est la répétition du monument que le sculpteur avait imaginé pour le Titien lui-même, et qu'il exécuta depuis pour l'archiduchesse Marie-Christine. Les restes de l'auteur de l'*Hébé* et de la *Madeleine* ne sont pas tous réunis dans cette œuvre : ainsi Canova habite la représentation d'une tombe faite par lui,

non pour lui, laquelle tombe n’est que son demi-cénotaphe.

Des *Frari*, je me suis rendu à la galerie *Manfrini.* Le portrait de l’Arioste est vivant. Le Titien a peint sa mère, vieille matrone du peuple, crasseuse et laide : l’orgueil de l’artiste se fait sentir dans l’exagération des années et des misères de cette femme.

A l'*Académie des Beaux-Arts*[5113], j’ai couru vite au tableau de l'*Assomption,* découverte du comte Cicognara[5114] : dix grandes figures d’hommes au bas du tableau ; remarquez à gauche l’homme ravi en extase, regardant Marie. La Vierge, au-dessus de ce groupe, s’élève au centre d'un demi-cercle de chérubins ; multitude de faces admirables dans cette gloire : une tête de femme, à droite, à la pointe du croissant, d’une indicible beauté ; deux ou trois esprits divins jetés horizontalement dans le ciel, à la manière pittoresque et hardie du Tintoret. Je ne sais si un ange debout n’éprouve pas quelque sentiment d’un amour trop terrestre. Les proportions de la Vierge sont fortes ; elle est couverte d’une draperie rouge ; son écharpe bleue flotte à l’air ; ses yeux sont levés vers le Père éternel, apparu au point culminant. Quatre couleurs tranchées, le brun, le vert, le rouge et le bleu, couvrent l’ouvrage : l’aspect du tout est sombre, le caractère peu idéal, mais d’une vérité et d’une vivacité de nature incomparables : je lui préfère pourtant la *Présentation de la Vierge au Temple,* du même peintre, que l'on voit dans la même salle[5115].

En regard de *l'Assomption,* éclairée avec beaucoup d’artifice, est le *Miracle de saint Marc,* du Tintoret, drame vigoureux qui semble fouillé dans la toile plutôt avec le ciseau et le maillet qu'avec le pinceau.

Je suis passé aux plâtres des métopes du Parthénon ; ces plâtres avaient pour moi un triple intérêt : j’avais vu à Athènes les vides laissés par les ravages de lord Elgin, et, à Londres, les marbres enlevés dont je retrouvais les moulures à Venise. La destinée errante de ces chefs-d'œuvre se liait à la mienne, et pourtant Phidias n’a pas façonné mon argile.

Je ne pouvais m’arracher aux dessins originaux de Léonard

de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. Rien n’est plus attachant que ces ébauches du génie livré seul à ses études et à ses caprices ; il vous admet à son intimité ; il vous initie à ses secrets ; il vous apprend par quels degrés et par quels efforts il est parvenu à la perfection : on est ravi de voir comment il s’était trompé, comment il s’est aperçu de son erreur et l’a redressée. Ces coups de crayon tracés au coin d’une table, sur un méchant morceau de papier, gardent une abondance et une naïveté de nature merveilleuses. Quand on songe que la main de Raphaël s’est promenée sur ces chiffons immortels, on en veut au vitrage qui vous empêche de baiser ces saintes reliques.

Je me suis délassé de mon admiration à l'*Académie des Beaux-Arts* par une admiration d'une autre sorte à Saints-Jean-et-Paul[5116] ; ainsi l'on se rafraîchit l'esprit en changeant de lecture. Cette église, dont l’architecte inconnu a suivi les traces de *Nicolo Pisano*[5117], est riche et vaste. Le chevet où se retire le maître-autel représente une espèce de conque debout ; deux autres sanctuaires accompagnent latéralement cette conque : ils sont hauts, étroits, à voûtes multicentres, et séparés du chevet par des refends à rainures.

Les cendres des doges Mocenigo, Morosini, Vendramin, et de plusieurs autres chefs de la République, reposent ici[5118]. Là se trouve aussi la peau d’Antoine Bragadino, défenseur de Famagouste, et à laquelle on peut appliquer l’expression de Tertullien : *une peau vivante.* Ces dépouilles illustres inspirent un grand et pénible sentiment : Venise elle-même, magnifique catafalque de ses magistrats guerriers, double cercueil de leurs cendres, n’est plus qu’une peau vivante.

Des vitraux coloriés et des draperies rouges, en voilant la lumière de Saints-Jean-et-Paul, augmentent l’effet religieux. Les colonnes innombrables apportées de l’Orient et de la Grèce ont été plantées dans la basilique comme des allées d’arbres étrangers.

Un orage est survenu pendant que j’errais dans l’église :

quand sonnera la trompette qui doit réveiller tous ces morts ? J’en disais autant sous Jérusalem, dans la vallée de Josaphat.

Après ces courses, rentré à l’hôtel de l’Europe, j’ai remercié Dieu de m’avoir transporté des pourceaux de Waldmünchen aux tableaux de Venise.

VI. L’arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l’Amérique.

Venise, septembre 1833.

Après ma découverte des prisons où la matérielle Autriche essaye d’étouffer les intelligences italiennes, je suis allé à l’Arsenal. Aucune monarchie, quelque puissante qu’elle soit ou qu’elle ait été, n’a offert un pareil compendium nautique.

Un espace immense, clos de murs crénelés, renferme quatre bassins pour les vaisseaux de haut bord, des chantiers pour bâtir ces vaisseaux, des établissements pour ce qui concerne la marine militaire et marchande, depuis la corderie jusqu'aux fonderies de canons, depuis l’atelier où l’on taille la rame de la gondole jusqu’à celui où l’on équarrit la quille d’un soixante-quatorze, depuis les salles consacrées aux armes antiques conquises à Constantinople, en Chypre, en Morée, à Lépante, jusqu’aux salles où sont exposées les armes modernes : le tout mêlé de galeries, de colonnes, d’architectures élevées et dessinées par les premiers maîtres.

Dans les arsenaux de la marine de l’Espagne, de l’Angleterre, de la France, de la Hollande, on voit seulement ce qui a rapport aux objets de ces arsenaux ; à Venise, les arts s’unissent à l'industrie. Le monument de l’amiral Emo, par Canova, vous attend auprès de la carcasse d’un navire ; des files de canons vous apparaissent à travers de longs portiques : les deux lions colossaux du Pirée gardent la porte du bassin d'où va sortir une frégate pour un monde qu’Athènes n’a point connu, et qu’à découvert le génie de la moderne Italie. Malgré ces beaux débris de Neptune, l'arsenal ne rappelle plus ces vers de Dante :

Quale nell’ Arzana dé Viniziani

Bolle l’inverno la tenace pece
A rimpalmar li legni lor non sani,

Che navicar non ponno, e’n quella vece
Chi fa suo legno nuovo, et chi ristoppa
Le coste a quel che più viaggi fece ;

Chi ribatte da proda, e chi da poppa ;
Altri fa remi, ed altri volge sarte ;
Chi terzeruolo ed artimon rintoppa[5119].

Tout ce mouvement est fini ; le vide des trois quarts et demi de l’arsenal, les fourneaux éteints, les chaudières rongées de rouille, les corderies sans rouets, les chantiers sans constructeurs, attestent la même mort qui a frappé les palais. Au lieu de la foule des charpentiers, des voiliers, des matelots, des calfats, des mousses, on aperçoit quelques galériens qui traînent leurs entraves : deux d’entre eux mangeaient sur la culasse d’un canon ; à cette table de fer ils pouvaient du moins rêver la liberté.

Lorsque autrefois ces galériens ramaient à bord du *Bucentaure,* on jetait sur les épaules flétries une tunique de pourpre pour les faire ressembler à des rois fendant les flots avec des pagaies dorées ; ils réjouissaient leur labeur du bruit de leurs chaînes comme au Bengale, à la fête de Dourga, les bayadères, vêtues de gaze d’or, accompagnent leurs danses du son des anneaux dont leurs cous, leurs bras et leurs jambes sont ornés. Les forçats vénitiens mariaient le doge à la mer et renouvelaient eux-mêmes avec l’esclavage leur union indissoluble.

De ces flottes nombreuses qui portaient les croisés aux rivages de la Palestine et défendaient à toute voile étrangère de se dérouler aux vents de l’Adriatique, il reste un *Bucentanre* en miniature, le canot de Napoléon, une pirogue de sauvages, et des dessins de vaisseaux, tracés à la craie sur la planche des écoles des gardes-marine.

Un Français arrivant de Prague et attendant à Venise la mère de Henri V devait être touché de voir dans l’arsenal de Venise l’armure de Henri IV. L’épée que le Béarnais portait à la bataille

d’Ivry était jointe à cette armure : cette épée manque aujourd’hui.

Par un décret du grand conseil de Venise, du 3 avril 1600 : *Enrico di Borbone IV, re di Francia e di Navarra*, *con li figliuoli e discenditi suoi, sia annumerato tra i nobli di questio nostro maggior consiglio.*

Charles X, Louis XIX et Henri V, descendants *di Enrico di Borbone,* sont donc gentilshommes de la république de Venise qui n'existe plus, comme ils sont rois de France en Bohême, comme ils sont chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et toujours en vertu de Henri IV ; je les ai représentés en cette dernière qualité : ils ont perdu leur épitoge et leur aumusse, et moi j'ai perdu mon ambassade. J’étais pourtant si bien dans ma stalle de Saint-Jean-de-Latran ! quelle belle église ! quel beau ciel ! quelle admirable musique ! Ces chants-là ont plus duré que mes grandeurs et celles de mon roi-chanoine.

Ma gloire m’a fort gêné à l’arsenal ; elle rayonne sur mon front à mon insu : le feld-maréchal Pallucci, amiral et commandant général de la marine, m’a reconnu à mes cornes de feu. Il est accouru, m’a montré lui-même diverses curiosités ; puis, s’excusant de ne pouvoir m’accompagner plus longtemps, à cause d’un conseil qu’il allait présider, il m’a remis entre les mains d’un officier supérieur.

Nous avons rencontré le capitaine de la frégate en partance. Celui-ci m’a abordé sans façon et m’a dit, avec cette franchise de marin que j’aime tant : « Monsieur le vicomte (comme s’il m’avait connu toute sa vie), avez-vous quelque commission pour l’Amérique ? — Non, capitaine : faites-lui bien mes compliments ; il y a longtemps que je ne l’ai vue ! »

Je ne puis regarder un vaisseau sans mourir d’envie de m’en aller : si j’étais libre, le premier navire cinglant aux Indes aurait des chances de m’emporter. Combien ai-je regretté de n’avoir pu accompagner le capitaine Parry aux régions polaires ! Ma vie n’est à l’aise qu’au milieu des nuages et des mers : j’ai toujours l’espérance qu’elle disparaîtra sous une voile. Les pesantes années que nous jetons dans les flots du temps ne sont pas des ancres ; elles n’arrêtent pas notre course.

VII. Cimetière de Saint-Christophe.

Venise, septembre 1833.

A l'arsenal, je n'étais pas loin de l'île Saint-Christophe, qui sert aujourd'hui de cimetière. Cette île renfermait un couvent de capucins ; le couvent a été abattu et son emplacement n'est plus qu'un enclos de forme carrée. Les tombes n'y sont pas très multipliées, ou du moins elles ne s'élèvent pas au-dessus du sol nivelé et couvert de gazon. Contre le mur de l'ouest se collent cinq ou six monuments en pierre ; de petites croix de bois noir avec une date blanche s'éparpillent dans l'enclos : voilà comment on enterre maintenant les Vénitiens dont les aïeux reposent dans les mausolées des *Frari* et de *Saints-Jean-et Paul*. La société en s'élargissant s'est abaissée ; la démocratie a gagné la mort.

A l'orée du cimetière[5120], vers le levant, on voit les sépultures des Grecs schismatiques et celles des protestants ; elles sont séparées entre elles par un mur, et séparées encore des inhumations catholiques par un autre mur : tristes dissentiments dont la mémoire se perpétue dans l'asile où finissent toutes querelles. Attenant au cimetière grec est un autre retranchement qui protège un trou où l'on jette aux limbes les enfants mort-nés. Heureuses créatures ! vous avez passé de la nuit des entrailles maternelles à l'éternelle nuit, sans avoir traversé la lumière !

Auprès de ce trou gisent les ossements bêchés dans le sol comme des racines, à mesure que l'on défriche des tombes nouvelles : les uns, les plus anciens, sont blancs et secs ; les autres, récemment déterrés, sont jaunes et humides. Des lézards courent parmi ces débris, se glissent entre les dents, à travers les yeux et les narines, sortent par la bouche et les

oreilles des têtes, leurs demeures ou leurs nids. Trois ou quatre papillons voltigeaient sur des fleurs de mauves entrelacées aux ossements, image de l'âme sous ce ciel qui tient de celui où fut inventée l'histoire de Psyché. Un crâne avait encore quelques cheveux de la couleur des miens. Pauvre vieux gondolier ! as-tu du moins conduit ta barque mieux que je n’ai conduit la mienne ?

Une fosse commune reste ouverte dans l'enclos ; on venait d’y descendre un médecin auprès de ses anciennes pratiques. Son cercueil noir n’était chargé de terre qu’en dessus, et son flanc nu attendait le flanc d’un autre mort pour le réchauffer. Antonio avait fourré là sa femme depuis une quinzaine de jours, et c’était le médecin défunt qui l’avait expédiée : Antonio bénissait un Dieu rémunérateur et vengeur, et prenait son mal en patience. Les cercueils des particuliers sont conduits à ce lugubre bazar dans des gondoles particulières et suivis d’un prêtre dans une autre gondole. Comme les gondoles ressemblent à des bières, elles conviennent à la cérémonie. Une nacelle plus grande, *omnibus* du Cocyte, fait le service des hôpitaux. Ainsi se trouvent renouvelés les enterrements de l'Égypte et les fables de Caron et de sa barque.

Dans le cimetière du côté de Venise s’élève une chapelle octogone consacrée à saint Christophe. Ce saint, chargeant un enfant sur ses épaules au gué d’une rivière, le trouva lourd : or, l'enfant était le fils de Marie qui tient le globe dans sa main ; le tableau de l’autel représente cette belle aventure.

Et moi aussi j’ai voulu porter un enfant roi, mais je ne m’étais pas aperçu qu’il dormait dans son berceau avec dix siècles : fardeau trop pesant pour mes bras.

Je remarquai dans la chapelle un chandelier de bois (le cierge était éteint), un bénitier destiné à la bénédiction des sépultures et un livret : *Pars Ritualis romani pro usu ad exsequianda corpora defunctorum ;* quand nous sommes déjà oubliés, la Religion, parente immortelle et jamais lassée, nous pleure et nous suit, *exsequor fugam.* Une boîte renfermait un briquet ; Dieu seul dispose de l’étincelle de la vie. Deux quatrains écrits sur papier commun étaient appliqués intérieurement aux

panneaux de deux des trois portes de l’édifice :

> Quivi dell’ uom le frali spoglie ascoce
> Pallida morte, o passeggier, t’addita, etc.

Le seul tombeau un peu frappant du cimetière fut élevé d’avance par une femme qui tarda ensuite dix-huit ans à mourir ; l’inscription nous apprend cette circonstance ; ainsi cette femme espéra en vain pendant dix-huit ans son sépulcre. Quel chagrin nourrit en elle ce long espoir ?

Sur une petite croix de bois noir on lit cette autre épitaphe : *Virginia Acerbi, d'Anni* 72, 1824. *Morta nel bacio del Signore.* Les années sont dures à une belle Vénitienne.

Antonio me disait : Quand ce cimetière sera plein, on le laissera reposer, et on enterrera les morts « dans l’île Saint-Michel de Murano. » L’expression était juste : la moisson faite, on laisse la terre en jachère et l’on creuse ailleurs d’autres sillons.

VIII. Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers.

Venise, septembre 1833.

Nous sommes allés voir cet autre champ qui attend le grand laboureur. Saint-Michel de Murano est un riant monastère avec une église élégante, des portiques et un cloître blanc. Des fenêtres du couvent on aperçoit, par-dessus les portiques, les lagunes et Venise ; un jardin rempli de fleurs va rejoindre le gazon dont l'engrais se prépare encore sous la peau fraîche d'une jeune fille. Cette charmante retraite est abandonnée à des Franciscains ; elle conviendrait mieux à des religieuses chantant comme les petites élèves des *Scuole* de Rousseau. « Heureuses celles, dit Manzoni, qui ont pris le voile saint avant d'avoir arrêté leurs yeux sur le front d'un homme ! »

Donnez-moi là, je vous prie, une cellule pour achever mes *Mémoires.*

Fra Paolo[5121] est inhumé à l'entrée de l'église ; ce chercheur de bruit doit être bien furieux du silence qui l'environne.

Pellico, condamné à mort, fut déposé à Saint-Michel avant d'être transporté à la forteresse du Spielberg. Le président du tribunal où comparut Pellico remplace le poète à Saint-Michel ; il est enseveli dans le cloître ; il ne sortira pas, lui, de cette prison.

Non loin de la tombe du magistrat, est celle d'une femme étrangère mariée à l'âge de vingt-deux ans, au mois de janvier ; elle décéda au mois de février suivant. Elle ne voulut pas aller au-delà de la lune de miel ; l'épitaphe porte : *Ci revedremo.* Si c'était vrai !

Arrière ce doute, arrière la pensée qu’aucune angoisse ne déchire le néant ! Athée, quand la mort vous enfoncera ses ongles au cœur, qui sait si dans le dernier moment de connaissance, avant la destruction du *moi*, vous n’éprouverez pas une atrocité de douleur capable de remplir l'éternité, une immensité de souffrance dont l'être humain ne peut avoir l’idée dans les bornes circonscrites du temps ? Ah ! oui, *ci revedremo.*

J’étais trop près de l'île et de la ville de Murano pour ne pas visiter les manufactures d’où vinrent à Combourg les glaces de la chambre de ma mère. Je n’ai point vu ces manufactures maintenant fermées ; mais on a filé devant moi, comme le temps notre fragile vie, un mince cordon de verre : c’était de ce verre qu’était faite la perle pendante au nez de la petite Iroquoise du saut de Niagara : la main d'une Vénitienne avait arrondi l’ornement d’une sauvage.

J’ai rencontré plus beau que Mila. Une femme portait un enfant emmailloté ; la finesse du teint, le charme du regard de cette Muranaise, se sont idéalisés dans mon souvenir. Elle avait l’air triste et préoccupé. Si j’eusse été lord Byron, l'occasion était favorable pour essayer la séduction sur la misère ; on va loin ici avec un peu d’argent. Puis j’aurais fait le désespéré et le solitaire au bord des flots, enivré de mon succès et de mon génie. L'amour me semble autre chose : j’ai perdu de vue René depuis maintes années ; mais je ne sais s'il cherchait dans ses plaisirs le secret de ses ennuis.

Chaque jour après mes courses j’envoyais à la poste, et il ne s’y trouvait rien : le comte Griffi ne me répondait point de Florence ; les papiers publics permis dans ce pays d’indépendance n’auraient pas osé dire qu’un voyageur était descendu *au Lion Blanc.* Venise, où sont nées les gazettes, est réduit à lire l’affiche qui annonce sur le même placard l’opéra du jour et l’exposition du saint sacrement. Les Aides ne sortiront point de leurs tombeaux pour embrasser dans ma personne le défenseur de la liberté de la presse. Il me fallait donc attendre. Rentré à mon auberge, je dînai en m’amusant de la société des gondoliers stationnés, comme je l'ai dit, sous ma fenêtre, à l’entrée du grand canal.

La gaieté de ces fils de Nérée ne les abandonne jamais : vêtus du soleil, la mer les nourrit. Ils ne sont pas couchés et désœuvrés comme les lazzaroni à Naples : toujours en mouvement, ce sont des matelots qui manquent de vaisseaux et d'ouvrage, mais qui feraient encore le commerce du monde et gagneraient la bataille de Lépante, si le temps de la liberté et de la gloire vénitiennes n'était passé.

A six heures du matin ils arrivent à leurs gondoles, attachées, la proue à terre, à des poteaux. Alors ils commencent à gratter et laver leurs *barchette* aux *Tragnetti,* comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet. La chatouilleuse cavale marine s'agite, se tourmente aux mouvements de son cavalier qui puise de l'eau dans un vase de bois, la répand sur les flancs et dans l'intérieur de la nacelle. Il renouvelle plusieurs fois l'aspersion, ayant soin d'écarter l'eau de la surface de la mer pour prendre dessous une eau plus pure. Puis il frotte les avirons, éclaircit les cuivres et les glaces du petit château noir ; il époussette les coussins, les tapis, et fourbit le fer taillant de la proue. Le tout ne se fait pas sans quelques mots d'humeur ou de tendresse, adressés, dans le joli dialecte vénitien, à la gondole quinteuse ou docile.

La toilette de la gondole achevée, le gondolier passe à la sienne. Il se peigne, secoue sa veste et son bonnet bleu, rouge ou gris ; se lave le visage, les pieds et les mains. Sa femme, sa fille ou sa maîtresse lui apporte dans une gamelle une miscellanée de légumes, de pain et de viande. Le déjeuner fait, chaque gondolier attend en chantant la fortune : il l'a devant lui, un pied en l'air, présentant son écharpe au vent et servant de girouette, au haut du monument de la Douane de mer. A-t-elle donné le signal ? le gondolier favorisé, l'aviron levé, part debout à l'arrière de sa nacelle, de même qu'Achille voltigeait autrefois, ou qu'un écuyer de Franconi galope aujourd'hui sur la croupe d'un destrier. La gondole, en forme de patin, glisse sur l'eau comme sur la glace. *Sia*, *stati ! sla longo !* en voilà pour toute la journée. Puis vienne la nuit, et la *calle* verra mon gondolier chanter et boire avec la *zitella* le demi-sequin que je lui laisse en allant très certainement remettre Henri V sur le trône.

IX. Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des Esclavons. — Mesdames à Trieste.

Venise, septembre 1833.

Je cherchais, en me réveillant, pourquoi j'aimais tant Venise, quand tout à coup je me suis souvenu que j'étais en Bretagne : la voix du sang parlait en moi. N'y avait-il pas au temps de César, en Armorique, un pays des Vénètes, *civitas Venetum, civitas Venetica ?* Strabon n'a-t-il pas *dit qu'on disait* que les Vénètes étaient descendants des Vénètes gaulois ?

On a soutenu contradictoirement que les pêcheurs du Morbihan étaient une colonie des *pescatori* de Palestine : Venise serait la mère et non la fille de Vannes. On peut arranger cela en supposant (ce qui d'ailleurs est très probable) que Vannes et Venise sont accouchées mutuellement l'une de l'autre. Je regarde donc les Vénitiens comme des Bretons ; les gondoliers et moi nous sommes cousins et sortis de la corne de la Gaule, *cornu Galliae.*

Tout réjoui de cette pensée, je suis allé déjeuner dans un café sur le quai des Esclavons. Le pain était tendre, le thé parfumé, la crème comme en Bretagne, le beurre comme à la Prévalais ; car le beurre, grâce au progrès des lumières, s'est amélioré partout ; j'en ai mangé d'excellent à Grenade. Le mouvement d'un port me ravit toujours : des maîtres de barque faisaient un pique-nique ; des marchands de fruits et de fleurs m'offraient des cédrats, des raisins et des bouquets ; des pêcheurs préparaient leurs tartanes ; des élèves de la marine, descendant en chaloupe, allaient aux leçons de manœuvre à bord du vaisseau-amiral ; des gondoles conduisaient des passagers au bateau à vapeur de Trieste. C'est pourtant ce Trieste qui pensa

me faire sabrer sur les marches des Tuileries par Bonaparte, comme il m’en menaça lorsque, en 1807, je m’avisai d’écrire dans le *Mercure :*

« Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois dont nous avions entendu prononcer l’oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d’un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d’un pauvre gentilhomme, à Versailles, n’eussent été rien pour des princesses ; la prière d’un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des saintes. »

Il y a, ce me semble, quelques années que je sers les Bourbons : ils ont éclairé ma fidélité, mais ils ne la lasseront pas. Je déjeune sur le quai des Esclavons, en attendant l’exilée.

X. Rousseau et Byron.

Venise, septembre 1833.

De ma petite table mes yeux errent sur toutes les rades : une brise du large rafraîchit l'air ; la marée monte ; un trois-mâts entre. Le Lido d'un côté, le palais du doge de l'autre, les lagunes au milieu, voilà le tableau. C'est de ce port que sortirent tant de flottes glorieuses ; le vieux Dandolo en partit dans la pompe de la chevalerie des mers, dont Villehardouin, qui commença notre langue et nos mémoires, nous a laissé la description :

« Et quand les nefs furent chargies d'armes, et de viandes, et de chevaliers, et de serjanz, et li escus furent portendus inviron de borz et des chaldeals (haubans des nefs, et les bannières dont il avoit tant de belles. Ne oncques plus belles estoires flottes) ne partit de nul port. »

Ma scène du matin à Venise me fait encore souvenir de l'histoire du capitaine Olivet et de Zulietta, si bien racontée :

« La gondole aborde, dit Rousseau, et je vois sortir une jeune personne éblouissante, fort coquettement mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la chambre ; et je la vis établie à côté de moi avant que j'eusse aperçu qu'on y avait mis un couvert. Elle était aussi charmante que vive, une brunette de vingt ans au plus. Elle ne parlait qu'italien ; son accent seul eût suffi à me tourner la tête. Tout en mangeant, tout en causant, elle me regarde, me fixe un moment, puis s'écriant : « Bonne Vierge ! Ah ! mon cher Bremond, qu'il y a longtemps que je ne t'ai vu ! » se jette entre mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre à m'étouffer. Ses grands yeux noirs à l'orientale lançaient dans mon cœur des traits de feu ; et quoique la surprise fit d'abord quelque diversion, la volupté me gagna très rapidement..... Elle nous dit que je ressemblais à s'y

tromper à M. de Bremond, directeur des douanes de Toscane : qu’elle avait raffolé de ce M. de Bremond ; qu’elle en raffolait encore ; qu’elle l’avait quitté parce qu’elle était une sotte ; qu’elle me prenait à sa place ; qu’elle voulait m'aimer parce que cela lui convenait ; qu'il fallait, par la même raison, que je l’aimasse tant que cela lui conviendrait ; et que, quand elle me planterait là, je prendrais patience comme avait fait son cher Bremond. Ce qui fut dit fut fait..... Le soir, nous la ramenâmes chez elle. Tout en causant, je vis deux pistolets sur sa toilette. « Ah ! ah ! dis-je en en prenant un, voici une boîte à mouches de nouvelle fabrique ; pourrait-on savoir quel en est l’usage ? ..... Elle nous dit avec une naïveté fière qui la rendait encore plus charmante : « Quand j’ai des bontés pour des gens que je n’aime point, je leur fais payer l’ennui qu'ils me donnent : rien n’est plus juste : mais, en endurant leurs caresses, je ne veux pas endurer leurs insultes, et je ne manquerai pas le premier qui me manquera. »

« En la quittant j’avais pris son heure pour le lendemain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in vestito di confidenza,* dans un déshabillé plus que galant, qu’on ne connaît que dans les pays méridionaux, et que je ne m’amuserai pas à décrire, quoique je me le rappelle trop bien ..... Je n’avais point d’idée des voluptés qui m’attendaient. J’ai parlé de madame de L….e, dans les transports que son souvenir me rend quelquefois encore ; mais qu’elle était laide, et vieille, et froide, auprès de ma Zulietta ! Ne tâchez d'imaginer les grâces et les charmes de cette fille enchanteresse, vous resteriez trop loin de la vérité ; les jeunes vierges des cloîtres sont moins fraîches, les beautés du sérail sont moins vives, les houris du paradis sont moins piquantes. »

Cette aventure finit par une bizarrerie de Rousseau et le mot de Zulietta : *Lascia le donne e studia la matematica.*

Lord Byron livrait aussi sa vie à des Vénus payées : il remplit le palais Mocenigo de ces beautés vénitiennes *réfugiées*, selon lui, sous les *fazzioli.* Quelquefois, troublé de sa honte, il fuyait, et passait la nuit sur les eaux dans sa gondole. Il avait pour sultane favorite Margherita Cogni, surnommée, de l'état de son

mari, *la Fornarina :* « Brune, grande (c’est lord Byron qui parle), tête vénitienne, de très beaux yeux noirs, et vingt-deux ans. Un jour d’automne, allant au Lido..... nous fûmes surpris par une bourrasque..... Au retour, après une lutte terrible, je trouvai Margherita en plein air sur les marches du palais Mocenigo, au bord du grand canal. Ses yeux noirs étincelaient à travers ses larmes ; ses longs cheveux de jais détachés, trempés de pluie, couvraient ses sourcils et son sein. Exposée en plein à l’orage, le vent qui s’engouffrait sous ses habits et sa chevelure les roulait autour de sa taille élancée ; l’éclair tourbillonnait sur sa tête, et les vagues mugissaient à ses pieds ; elle avait tout l'aspect d’une Médée descendue de son char, ou d’une sibylle conjurant la tempête qui rugissait à l'entour ; seule chose vivante à portée de voix dans ce moment, excepté nous-mêmes. Me voyant sain et sauf, elle ne m’attendait pas pour me souhaiter la bienvenue ; mais vociférant de loin : *Ah ! can della Madonna ! dunque sta il tempo per andar al Lido !* Ah ! chien de la Vierge, est-ce là un temps pour aller au Lido ? »

Dans ces deux récits de Rousseau et de Byron, on sent la différence de la position sociale, de l’éducation et du caractère des deux hommes. A travers le charme du style de l’auteur des *Confessions,* perce quelque chose de vulgaire, de cynique, de mauvais ton, de mauvais goût ; l’obscénité d’expression particulière à cette époque gâte encore le tableau. Zulietta est supérieure à son amant en élévation de sentiments et en élégance d’habitude ; c’est presque une grande dame éprise du secrétaire infime d’un ambassadeur mesquin. La même infériorité se retrouve quand Rousseau s’arrange pour élever à frais communs, avec son ami Carrio, une petite fille de onze ans dont ils devaient partager les faveurs ou plutôt les larmes.

Lord Byron est d'une autre allure ; il laisse éclater les mœurs et la fatuité de l’aristocratie ; pair de la Grande-Bretagne, se jouant de la femme du peuple qu’il a séduite, il l’élève à lui par ses caresses et par la magie de son talent. Byron arriva riche et fameux à Venise, Rousseau y débarqua pauvre et inconnu ; tout le monde sait le palais qui divulgua les erreurs de l’héritier

noble du célèbre commodore anglais[5122] ; aucun cicerone ne pourrait vous indiquer la demeure où cacha ses plaisirs le fils plébéien de l'obscur horloger de Genève. Rousseau ne parle pas même de Venise ; il semble l'avoir habitée sans l'avoir vue : Byron l'a chantée admirablement[5123].

Vous avez vu dans ces *Mémoires* ce que j'ai dit des rapports d'imagination et de destinée qui semblent avoir existé entre l'historien de *René* et le poète de *Childe-Harold.* Ici je signale encore une de ces rencontres tant flatteuses à mon orgueil. La brune Fornarina de Lord Byron n'a-t-elle pas un air de famille avec la blonde Vélléda des *Martyrs,* son aînée ?

« Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps sans voir rien paraître. Tout à coup mon oreille est frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du lac. J'écoute et je distingue les accents d'une voix humaine ; en même temps je découvre un esquif suspendu au sommet d'une vague ; il redescend, disparait entre deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une lame élevée ; il approche du rivage. Une femme le conduisait : elle chantait en luttant contre la tempête, et semblait se jouer dans les vents : on eut dit qu'ils étaient sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la voyais jeter tour à tour dans le lac des pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire et de petites meules d'or et d'argent.

« Bientôt elle touche à la rive, s'élance à terre, attache sa nacelle au tronc d'un saule, et s'enfonce dans le bois en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me voir. Sa taille était haute ; une tunique noire, courte et sans manches, servait à peine de voile à sa nudité. Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain, et elle était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein découvert

s’abaissait et s’élevait comme l’écume des flots[5124]. »

Je rougirais de me montrer entre Byron et Jean-Jacques, sans savoir ce que je serai dans la postérité, si ces *Mémoires* devaient paraître de mon vivant ; mais quand ils viendront en lumière, j'aurai passé et pour jamais, ainsi que mes illustres devanciers, sur le rivage étranger ; mon ombre sera livrée au souffle de l’opinion, vain et léger comme le peu qui restera de mes cendres.

Rousseau et Byron ont eu à Venise un trait de ressemblance : ni l’un ni l’autre n’ont senti les arts. Rousseau, doué merveilleusement pour la musique, n’a pas l’air de savoir qu'il existe auprès de *Zulietta* des tableaux, des statues, des monuments ; et pourtant avec quel charme ces chefs-d’œuvre se marient à l'amour dont ils divinisent l’objet et augmentent la flamme ! Quant à lord Byron, il *abhorre l'infernal éclat* des couleurs de Rubens ; il *crache* sur tous les sujets des saints dont les églises regorgent ; il n’a jamais rencontré tableau ou statue approchant d’une lieue de sa pensée. Il préfère à ces arts imposteurs la beauté de quelques montagnes, de quelques mers, de quelques chevaux, d'un certain lion de Morée, et d’un tigre qu’il vit souper dans *Exeter-Change.* N’y aurait-il pas un peu de parti pris dans tout cela ?

> Que d’affectation et de forfanterie ![5125]

XI. Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.

Venise, septembre 1833

Mais quelle est donc cette ville où les plus hautes intelligences se sont donné rendez-vous ? Les unes l'ont elles-mêmes visitée, les autres y ont envoyé leurs Muses. Quelque chose aurait manqué à l'immortalité de ces talents, s'ils n'eussent suspendu des tableaux à ce temple de la volupté et de la gloire. Sans rappeler encore les grands poètes de l'Italie, les génies de l'Europe entière y placèrent leurs créations : là respire cette *Desdemona* de Shakespeare, bien différente de la *Zulietta* de Rousseau et de la *Margherita* de Byron, cette pudique Vénitienne qui déclare sa tendresse à Othello : « Si vous avez un ami qui m'aime, apprenez-lui à raconter votre histoire, cela me pénétrera d'amour pour lui. » Là paraît cette *Belvidera* d'Otway[5126] qui dit à Jaffier :

> Oh smile, as when our loves were in their spring.
> .....
> O ! lead me to some desert wide and wild,
> Barren as our misfortunes, where my soul
> May have its vent, where I may tell aloud
> To the high heavens, and ev'ry list'ning planets,
> With what a boundless stock my bosom's fraught ;
> Where I may throw my eager arms about thee,
> Give loose to love, with kisses kindling joy,
> And lest off all the lire that's in my heart.

« Oh ! souris-moi comme quand nos amours étaient dans leur printemps..... Conduis-moi à quelque désert vaste, sauvage, stérile comme nos malheurs, où mon âme

puisse respirer, où je puisse à grands dire aux cieux élevés et aux astres écoutants de quelles richesses sans bornes mon sein est chargé ; où je puisse jeter mes bras impatients autour de toi, donner passage à l'amour par des baisers qui rallument la joie, et laisser aller tout le feu qui est dans mon cœur. »

Gœthe, de notre temps, a célébré Venise, et le gentil Marot, qui le premier fit entendre sa voix au réveil des Muses françaises, se réfugia aux foyers du Titien. Montesquieu écrivait : « On peut avoir vu toutes les villes du monde et être surpris en arrivant à Venise. »

Lorsque, dans un tableau trop nu, l'auteur des *Lettres persanes* représente une musulmane abandonnée dans le paradis à deux *hommes divins*, ne semble-t-il pas avoir peint la courtisane des *Confessions* de Rousseau et celle des *Mémoires* de Byron ? N'étais-je pas, entre mes deux Floridiennes, comme Anaïs entre ses deux anges ? Mais les *filles peintes* et moi, nous n’étions pas immortels.

Madame de Staël livre Venise à l'inspiration de Corinne : celle-ci écoute le bruit du canon qui annonce l’obscur sacrifice d’une jeune fille..... Avis solennel « qu’une femme résignée donne aux femmes qui luttent encore contre le destin. »..... Corinne monte au sommet de la tour de Saint-Marc, contemple la ville et les flots, tourne les yeux vers *les nuages du côté de la Grèce :* « La nuit elle ne voit que le reflet des lanternes qui éclairent les gondoles : on dirait des ombres qui glissent sur l’eau, guidées par une petite étoile. » Oswald part ; Corinne s’élance pour le rappeler. « Une pluie terrible commençait alors ; le vent le plus violent se faisait entendre ; » Corinne descend sur le bord du canal. « La nuit était si obscure qu’il n’y avait pas une seule barque ; Corinne appelait au hasard des bateliers qui prenaient ses cris pour des cris de détresse de malheureux qui se noyaient pendant la tempête, et néanmoins personne n’osait approcher, tant les ondes agitées du grand canal étaient redoutable.[5127] «

Voilà encore la *Margherita* de lord Byron.

J’éprouve un plaisir indicible à revoir les chefs-d’œuvre de ces

grands maîtres dans le lieu même pour lequel ils ont été faits. Je respire à l’aise au milieu de la troupe immortelle, comme un humble voyageur admis aux foyers hospitaliers d’une riche et belle famille.

Livre VII

I. Arrivée de Madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arqua. — Terre des poètes. — II. Le Tasse. — III. Arrivée de Madame la duchesse de Berry. — IV. Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi Palli. — Discussion. — Dîner. — Bugeaud le geôlier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot. — V. Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze. — VI. Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume Lombardo-Vénitien. — VII. Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. — Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague.

Ce livre a été écrit à Ferrare du 16 au 18 septembre 1833, et à Padoue le 20 septembre.

I. Arrivée de Madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arqua. — Terre des poètes.

De Venise à Ferrare, du 10 au 17 septembre 1833.

L'intervalle était immense entre ces rêveries et les vérités dans lesquelles je rentrais en me présentant à l'hôtel de la princesse de Bauffremont[5128] ; il me fallait sauter de 1806, dont le souvenir venait de m'occuper, à 1833, là où je me trouvais en réalité : Marco Polo tomba de la Chine à Venise, précisément après une absence de vingt-sept ans.

Madame de Bauffremont porte à merveille sur son visage et dans ses manières le nom de Montmorency : elle aurait pu très bien, comme cette Charlotte, mère du grand Condé et de la duchesse de Longueville, être aimée de Henri IV. La princesse m'apprit que madame la duchesse de Berry m'avait écrit de Pise une lettre que je n'avais pas reçue : Son Altesse Royale arrivait à Ferrare où elle m'espérait.

Il m'en coûtait d'abandonner ma retraite ; une huitaine était encore nécessaire à ma revue ; je regrettais surtout de ne pouvoir mettre à fin l'aventure de Zanze[5129] ; mais mon temps appartenait à la mère de Henri V, et toujours, quand je suis une route, vient un heurt qui me jette dans un autre chemin.

Je partis laissant mes bagages à l'hôtel de l'Europe, comptant revenir avec Madame.

Je retrouvai ma calèche à Fusina : on la tira d'une vieille remise, comme un joyau du garde-meuble de la couronne. Je

quittai la rive qui prend peut-être son nom de la fourche à trois dents du roi de la mer : *Fuscina.*

Rendu à Padoue, je dis au postillon : « Route de Ferrare. » Elle est charmante, cette route, jusqu'à Monselice : collines d'une élégance extrême, vergers de figuiers, de mûriers et de saules festonnés de vignes, prairies gaies, châteaux ruineux. Je passai devant le *Catajo,* tout orné de soldats : l'abbé Lenglet[5130], fort érudit d'ailleurs, a pris ce manoir pour la Chine. Le Catajo n'appartient pas à Angélique, mais au duc de Modène[5131]. Je me suis trouvé nez à nez avec Son Altesse. Elle daignait se promener à pied sur le grand chemin. Ce duc est un rejeton de la race des princes inventés par Machiavel ; il a la fierté de ne pas reconnaître Louis-Philippe.

Le village d'Arqua montre le tombeau de Pétrarque, chanté avec son site par lord Byron[5132] :

> Che fai, che pensi ? che pur dietro guardi
> Nel tempo, che tornar non pote omai,
> Anima sconsolata ?

« Que fais-tu, que penses-tu ? pourquoi regarder, en arrière dans un temps qui ne peut jamais revenir, âme inconsolée ? »

Tout ce pays, dans un diamètre de quarante lieues est le sol indigène des écrivains et des poètes : Tite-Live, Virgile, Catulle, Arioste, Guarini, les Strozzi, les trois Bentivoglio, Bembo, Bartoli, Bojardo, Pindemonte, Varano, Monti, une foule d'autres hommes célèbres, ont été enfantés par cette terre des Muses. Le Tasse même était Bergamasque d'origine. Je n'ai vu des derniers poètes italiens qu'un des deux Pindemonte[5133]. Je n'ai connu ni Cesarotti[5134], ni Monti[5135] ; j'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, rayons d'adieux de la gloire italienne. Les monts Euganéens, que je traversais, se doraient de l'or du couchant avec une agréable variété de formes et une grande pureté de lignes : un de ces monts ressemblait à lu principale pyramide de Saccarali, lorsqu'elle s'imprime au soleil tombant sur l'horizon de la Libye.

Je continuai mon voyage la nuit par Rovigo ; une nappe de brouillard couvrait la terre. Je ne vis le Pô qu’au passage de Lagoscuro. La voiture s’arrêta ; le postillon appela le bac avec sa trompe. Le silence était complet ; seulement, de l’autre côté du fleuve, le hurlement d’un chien et les cascades lointaines d'un triple écho répondaient à son cor ; avant-scène de l’empire élyséen du Tasse dans lequel nous allions entrer.

Un froissement sur l’eau, à travers le brouillard et l’ombre, annonça le bac ; il glissait le long de la cordelle soutenue sur des bateaux à l’ancre. Entre les quatre et cinq heures du matin, j’arrivai le 16 à Ferrare ; je descendis à l'*hôtel des Trois Couronnes* ; Madame y était attendue.

Mercredi 17.

Son Altesse Royale n’étant point arrivée, je visitai l'église de Saint-Paul : je n'y ai vu que des tombes ; du reste, pas une âme, hormis celles de quelques morts et la mienne qui ne vit guère. Au fond du chœur pendait un tableau du Guerchin.

La cathédrale est trompeuse : vous apercevez un front et des flancs où s’incrustent des bas-reliefs à sujets sacrés et profanes. Sur cet extérieur règnent encore d’autres ornements placés d’ordinaire à l’intérieur des édifices gothiques, comme rudentures, modillons arabes, soffites à nimbe, galeries à colonnettes, à ogives, à trèfles, ménagées dans l'épaisseur des murs. Vous entrez, et vous restez ébahi à la vue d'une église neuve à voûtes sphériques, à piliers massifs. Quelque chose de ces disparates existe en France au physique et au moral : dans nos vieux châteaux on pratique des cabinets modernes, force nids à rats, alcôves et garde-robes. Pénétrez dans l'âme d’un bon nombre de ces hommes armoriés de noms historiques, qu'y trouvez-vous ? des inclinations d’antichambre.

Je fus tout penaud à l’aspect de cette cathédrale : elle semblait avoir été retournée comme une robe mise à l’envers ; bourgeoise du temps de Louis XV, masquée en châtelaine du XIIe siècle.

Ferrare, jadis tant agitée de ses femmes, de ses plaisirs et de

ses poètes, est presque déshabitée : là où les rues sont larges, elles sont désertes, et les moutons y pourraient paître. Les maisons délabrées ne se ravivent pas, ainsi qu’à Venise, par l'architecture, les vaisseaux, la mer et la gaieté native du lieu. A la porte de la Romagne si malheureuse, Ferrare, sous le joug d’une garnison d’Autrichiens, a du visage d’un persécuté : elle semble porter le deuil éternel du Tasse ; prête à tomber, elle se courbe comme une vieille. Pour seul monument du jour sort à moitié de terre un tribunal criminel, avec des prisons non achevées. Qui mettra-t-on dans ces cachots récents ? la jeune Italie. Ces geôles neuves, surmontées de grues et bordées d'échafaudages, comme les palais de la ville de Didon, touchent à l'ancien cachot du chantre de la *Jérusalem.*

Le Tasse

II. Le Tasse.

Ferrare, 18 septembre 1833.

S’il est une vie qui doive faire désespérer du bonheur pour les hommes de talent, c’est celle du Tasse. Le beau ciel que ses yeux regardaient en s’ouvrant au jour fut un ciel trompeur.

« Mes adversités, dit-il, commencèrent avec ma vie. La cruelle fortune m’arracha des bras de ma mère. Je me souviens de ses baisers mouillés de larmes, de ses prières que les vents ont emportées. Je ne devais plus presser mon visage contre son visage. D’un pas mal assuré comme Ascagne ou la jeune Camille, je suivis mon père errant et proscrit. C’est dans la pauvreté et l’exil que j’ai grandi. »

Torquato Tasso perdit à Ostille Bernardo Tasso[5136]. Torquato a tué Bernardo comme poète ; il l’a fait vivre comme père.

Sorti de l’obscurité par la publication du *Rinaldo,* Tasse fut appelé à Ferrare. Il y débuta au milieu des fêtes du mariage d’Alphonse II avec l’archiduchesse Barbe. Il y rencontra Léonore, sœur d’Alphonse : l’amour et le malheur achevèrent de donner à son génie toute sa beauté. « Je vis, raconte le poète peignant dans l'*Aminte* la première cour de Ferrare, je vis des déesses et des nymphes charmantes, sans voile, sans nuage : je me sentis inspiré d’une nouvelle vertu, d’une divinité nouvelle, et je chantai la guerre et les héros... ! »

La Tasse lisait les stances de la *Gerusalemme,* à mesure qu’il les composait, aux deux sœurs d’Alphonse, Lucrèce et Léonore. On l'envoya auprès du cardinal Hippolyte d’Este, fixé à la cour de France : il mit en gage ses vêtements et ses meubles pour faire ce voyage, tandis que le cardinal qu'il honorait de sa

présence faisait à Charles IX le fastueux cadeau de cent chevaux barbes avec leurs écuyers arabes superbement vêtus. Laissé d'abord dans les écuries, le Tasse fut ensuite présenté au roi poète, ami de Ronsard. Dans une lettre qui nous est restée, il juge les Français avec dureté. Il composa quelques vers de sa *Gerusalemme* dans une abbaye d'hommes en France dont le cardinal Hippolyte était pourvu ; c'était Châlis, près d'Ermenonville, où devait rêver et mourir J.-J. Rousseau : Dante aussi avait passé obscurément dans Paris.

Le Tasse retourna en Italie en 1571 et ne fut point témoin de la Saint-Barthélemy. Il se rendit directement à Rome et de là revint à Ferrare. *L'Aminte* fut jouée avec un grand succès. Tout en devenant le rival d'Arioste, l'auteur de *Renaud* admirait à un tel point l'auteur de *Roland*, qu'il refusait les hommages du neveu de ce poète : « Ce laurier que vous m'offrez, lui écrivait-il, le jugement des savants, celui des gens du monde, et le mien même, l'ont déposé sur la tête de l'homme à qui le sang vous lie. Prosterné devant son image, je lui donne les titres les plus honorables que puissent me dicter l'affection et le respect. Je le proclamerai hautement mon père, mon seigneur et mon maître. »

Cette modestie, si inconnue de notre temps, ne désarma point la jalousie. Torquato avait vu les fêtes données par Venise à Henri III revenant de Pologne, lorsqu'on imprima furtivement un manuscrit de la *Jérusalem :* les minutieuses critiques des amis dont le Tasse consultait le goût le vinrent alarmer. Peut-être s'y montra-t-il trop sensible ; mais peut-être avait-il bâti sur l'espérance de sa gloire le succès de ses amours. Il se crut environné de pièges et de trahisons ; il fut obligé de défendre sa vie. Le séjour de Belriguardo, où Goethe évoque son ombre[5137], ne le put calmer : « De même que le rossignol (dit le grand poète allemand faisant parler le grand poète italien), il exhalait de son sein malade d'amour l'harmonie de ses plaintes ; ses chants délicieux, sa mélancolie sacrée, captivaient l'oreille et le coeur...

« ..... Qui a plus de droits à traverser mystérieusement les

siècles que le secret d’un noble amour, confié au secret d’un chant sublime ?…

« ..... Qu’il est charmant (dit toujours Gœthe interprète des sentiments de Léonore), qu’il est charmant de se contempler dans le beau génie de cet homme, de l’avoir à ses côtés dans l’éclat de cette vie, d’avancer avec lui d’un pas facile vers l’avenir ! Dès lors le temps ne pourra rien sur toi, Léonore ; vivante dans les chants du poète, tu seras encore jeune, encore heureuse, quand les années t’auront emportée dans leur cours. »

Le chantre d’Herminie conjure Léonore (toujours dans les vers du poète de la Germanie) de le reléguer dans une de ses *villa* les plus solitaires : « Souffrez, lui dit-il, que je sois votre esclave. Comme je soignerai vos arbres ! avec quelle précaution, en automne, je couvrirai votre citronnier de plantes légères ! Sous le verre des couches j’élèverai de belles fleurs. »

Le récit des amours du Tasse était perdu, Goethe l'a retrouvé.

Les chagrins des Muses et les scrupules de la religion commencèrent à altérer la raison du Tasse. On lui fit subir une détention passagère. Il s’échappa presque nu : égaré dans les montagnes, il emprunta les haillons d'un berger, et, déguisé en pâtre, il arriva chez sa sœur Cornélie. Les caresses de cette sœur et l'attrait du pays nattai apaisèrent un moment ses souffrances : « Je voulais, disait-il, me retirer à Sorrente comme dans un port paisible, *quasi in porto di quiete.* » Mais il ne put rester ou il était né ! Un charme l’attirait à Ferrare : l'amour est la patrie.

Reçu froidement du duc Alphonse, il se retira de nouveau ; il erra dans les petites cours de Mantoue, d’Urbino, de Turin, chantant pour payer l’hospitalité. Il disait au Metauro, ruisseau natal de Raphaël : « Faible, mais glorieux enfant de l’Apennin, voyageur vagabond, je viens chercher sur tes bords la sûreté et mon repos. » Armide avait passé au berceau de Raphaël ; elle devait présider aux enchantements de la Farnésine.

Surpris par un orage aux environs de Verceil, le Tasse célébra la nuit qu’il avait passée chez un gentilhomme, dans le beau dialogue du *Père de famille.* A Turin, on lui refusa l’entrée des

portes, tant il était dans un état misérable. Instruit qu’Alphonse allait contracter un nouveau mariage, il reprend le chemin de Ferrare. Un esprit divin s’attachait aux pas de ce dieu caché sous l’habit des pasteurs d’Admète ; il croyait voir cet esprit et l’entendre : un jour, étant assis près du feu et apercevant la lumière du soleil sur une fenêtre : « *Ecco l'amico spirito che cortesemente è venuto a favellarmi.* Voilà l’esprit ami qui est venu courtoisement me parler. » Et Torquato causait avec un rayon de soleil. Il rentra dans la ville fatale comme l’oiseau fasciné se jette dans la gueule du serpent ; méconnu et repoussé des courtisans, outragé par les domestiques, il se répandit en plaintes, et Alphonse le fît enfermer dans une maison de fous à l’hôpital Sainte-Anne.

Alors le poète écrivait à un de ses amis : « Sous le poids de mes infortunes, j’ai renoncé à toute pensée de gloire ; je m’estimerais heureux si je pouvais seulement éteindre la soif qui me dévore... L’idée d’une captivité sans terme et l’indignation des mauvais traitements que je subis augmentent mon désespoir. La saleté de ma barbe, celle de mes cheveux et de mes vêtements, me rendent un objet de dégoût pour moi-même. »

Le prisonnier implorait toute la terre et jusqu’à son impitoyable persécuteur ; il tirait de sa lyre des accents qui auraient dû faire tomber les murs dont on entourait ses misères.

> Piango il morir ; non piango il morir solo,
> Ma il modo.....
> .....
> Mi saria di conforto, aver la tomba,
> Ch’altra mole innalzar credea co’ carmi.

« Je pleure le mourir ; je ne pleure pas seulement le mourir, mais la manière dont je meurs... Ce sera un secours d'avoir la tombe à celui qui croyait élever d'autres monuments par ses vers. »

Lord Byron a composé un poème des *Lamentations du Tasse ;* mais il ne se peut quitter, et se substitue partout aux personnages qu'il met en scène ; comme son génie manque de tendresse, ses *lamentations* ne sont que des *imprécations.*

Le Tasse adressa au Conseil des anciens de Bergame cette supplique :

« Torquato Tasso, Bergamasque non seulement d'origine, mais d'affection, ayant d'abord perdu l'héritage de son père, la dot de sa mère... et (après le servage de beaucoup d'années et les fatigues d'un temps bien long) n'ayant encore jamais perdu au milieu de tant de misères la foi qu'il a dans cette cité (Bergame), ose lui demander assistance. Qu'elle conjure le duc de Ferrare, jadis mon protecteur et mon bienfaiteur, de me rendre à ma patrie, à mes parents et à moi-même. L'infortuné Tasso supplie donc vos seigneuries (les magistrats de Bergame) d'envoyer monseigneur Licino ou quelque autre pour traiter de ma délivrance. La mémoire de leur bienfait ne finira qu'après ma vie. *Di VV. SS. affezionatissimo servidore, Torquato Tasso, prigione e infermo nel ospedal di Sant'Anna in Ferrara.* »

On refusait au Tasse de l'encre, des plumes, du papier. Il avait chanté le *magnanime Alphonse*, et le magnanime Alphonse plongeait au fond d'une loge d'aliéné celui qui répandit sur sa tête ingrate un éclat impérissable. Dans un sonnet plein de grâce, le prisonnier supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé : inoffensive raillerie qui prouve la mansuétude du poète et l'excès de sa détresse. « Comme sur l'océan qu'infeste et obscurcit la tempête..... le pilote fatigué lève la tête, durant la nuit, vers les étoiles dont le pôle resplendit, ainsi fais-je, ô belle chatte, dans ma mauvaise fortune. Tes yeux me semblent deux étoiles qui brillent devant moi... O chatte, lampe de mes veilles, ô chatte bien-aimée ! si Dieu vous garde de la bastonnade, si le ciel vous nourrit de chair et de lait, donnez-moi de la lumière pour écrire ces vers :

Fatemi luce a scriver queste carmi. »

La nuit, le Tasse se figurait entendre des bruits étranges, des tintements de cloches funèbres ; des spectres le tourmentaient. « Je n'en puis plus, s'écriait-il, je succombe ! » Attaqué d'une grave maladie, il crut voir la Vierge le sauvant par miracle.

Egro io languiva, e d'alto, sonno avvinto,

.....
Giacea con guancia di pallor dipinta,
Quando di luce incoronata.....
Maria, pronta scendesti al mio dolore.

« Malade, je languissais vaincu du sommeil ;... je gisais, la pâleur répandue sur mes joues, quand, de lumière couronnée,... Marie, tu descendis rapidement à ma douleur. »

Montaigne visita le Tasse réduit à cet excès d'adversité, et ne lui témoigna aucune compassion. A la même époque, Camoëns terminait sa vie dans un hospice à Lisbonne ; qui le consolait mourant sur un grabat ? les vers du prisonnier de Ferrare. L'auteur captif de la *Jérusalem,* admirant l'auteur mendiant des *Lusiades*, disait à Vasco de Gama : « Réjouis-toi d'être chanté par le poète qui tant déploya son vol glorieux, que tes vaisseaux rapides n'allèrent pas aussi loin. »

Tant' oltre stende il glorioso volo
Che i tuoi spalmati legni andar men lungo.

Ainsi retentissait la voix de l'Éridan au bord du Tage ; ainsi, à travers les mers, se félicitaient d'un hôpital à l'autre, à la honte de l'espèce humaine, deux illustres patients de même génie et de même destinée.

Que de rois, de grands et de sots, aujourd'hui noyés dans l'oubli, se croyant, vers la fin du XVIe siècle, des personnages dignes de mémoire, ignoraient jusqu'aux noms du Tasse et de Camoëns ! En 1754, on lut pour la première fois le nom de Washington dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts entre une troupe de Français, d'Anglais et de sauvages : quel est le commis à Versailles, ou le pourvoyeur du *Parc-aux-Cerfs,* quel est surtout l'homme de cour ou d'académie qui aurait voulu changer son nom à cette époque contre le nom de ce planteur américain[5138] ? »

Ferrare, 18 septembre 1833.

L'envie s'était empressée de répandre son poison sur des plaies ouvertes. L'Académie de la Crusca avait déclaré : « que la *Jérusalem délivrée* était une lourde et froide compilation, d'un

style obscur et inégal, pleine de vers ridicules, de mots barbares, ne rachetant par aucune beauté ses innombrables défauts. » Le fanatisme pour Arioste avait dicté cet arrêt. Mais le cri de l'admiration populaire étouffa les blasphèmes académiques : il ne fut plus possible au duc Alphonse de prolonger la captivité d'un homme qui n'était coupable que de l'avoir chanté. Le pape réclama la délivrance de l'honneur de l'Italie.

Sorti de prison, le Tasse n'en fut pas plus heureux. Léonore était morte. Il se traîna de ville en ville avec ses chagrins. A Lorette, près de mourir de faim, il fut au moment, dit un de ses biographes, « de tendre la main qui avait bâti le palais d'Armide ». A Naples, il éprouva quelques doux sentiments de patrie. « Voilà, disait-il les lieux d'où je suis parti enfant... Après tant d'années, je reviens blanchi, malade à ma rive native. »

> ... E donde
> Partii fanciullo, or dopo tanti lustri
> Torno.....
> Canuto ed egro alle native sponde.

Il préféra à des demeures somptueuses une cellule au couvent de Montoliveto. Dans un voyage qu'il fit à Rome, la fièvre l'ayant saisi, un hôpital fut encore son refuge.

De Rome et de Florence revenu à Naples, s'en prenant de ses maux à son poème immortel, il le refit et le gâta. Il commença ses chants *delle sette giornate del mondo creato,* sujet traité par Du Bartas[5139]. Le Tasse fait sortir Ève du sein d'Adam, tandis que Dieu arrosait d'un sommeil paisible les membres de notre « premier père assoupi. »

> Ed irrigo di placida quiete
> Tutte le membra al sonnachioso...

Le poète amollit l'image biblique, et, dans les douces créations de sa lyre, la femme n'est plus que le premier songe de l'homme. Le chagrin de laisser inachevé un pieux travail qu'il regardait comme un hymne expiatoire détermina le Tasse mourant à condamner à la destruction ses chants profanes.

Moins respecté de la société que des voleurs, le poète reçut

de Marc Sciarra, fameux chef de condottierri, l'offre d'une escorte pour le conduire à Rome. Présenté au Vatican, le pape lui adressa ces mots : « Torquato, vous honorerez cette couronne qui honora ceux qui la portèrent avant vous. » Éloge que la postérité a confirmé. Le Tasse répondait aux éloges en répétant ce vers de Sénèque :

> Magnifica verba mors prope admota excutit.

« La mort va rabattre bientôt de ces paroles magnifiques. »

Attaqué d'un mal qu'il pressentait devoir guérir tous les autres, il se retira au couvent de Saint-Onufre, le 1er d'avril 1595. Il monta à son dernier asile pendant une tempête de vent et de pluie. Les moines le reçurent à la porte où s'effacent aujourd'hui les fresques du Dominiquin. Il salua les pères : « Je viens mourir au milieu de vous. » Cloîtres hospitaliers, déserts de religion et de poésie, vous avez prêté votre solitude à Dante proscrit et au Tasse mourant !

Tous les secours furent inutiles. A la septième matinée de la fièvre, le médecin du pape déclara au malade qu'il conservait peu d'espérance. Le Tasse l'embrassa et le remercia de lui avoir annoncé une aussi bonne nouvelle. Ensuite il regarda le ciel et, avec une abondante effusion du cœur, il rendit grâces au Dieu des miséricordes.

Sa faiblesse augmentant, il voulut recevoir l'eucharistie à l'église du monastère : il s'y traîna appuyé sur les religieux et revint porté dans leurs bras. Lorsqu'il fut étendu de nouveau sur sa couche, le prieur l'interrogea à propos de ses dernières volontés.

« Je me suis bien peu soucié des biens de la fortune durant la vie ; j'y tiens encore moins à la mort. Je n'ai point de testament à faire.

— Où marquez-vous votre sépulture ?

— Dans votre église, si vous daignez tant honorer ma dépouille.

— Voulez-vous dicter vous-même votre épitaphe ? »

Or, se tournant vers son confesseur : « Mon père, écrivez : Je rends mon âme à Dieu qui me l'a donnée, et mon corps à la

terre dont il fut tiré. Je lègue à ce monastère l'image sacrée de mon Rédempteur. »

Il prit dans ses mains un crucifix qu'il avait reçu du pape et le pressa sur ses lèvres.

Sept jours s'écoulèrent encore. Le chrétien éprouvé ayant sollicité la faveur des saintes huiles, survint le cardinal Cintio, apportant la bénédiction du souverain pontife. Le moribond en montra une grande joie. « Voici, dit-il, la couronne que j'étais venu chercher à Rome : j'espère triompher demain avec elle. »

Virgile fit prier Auguste de jeter au feu l'*Énéide ;* le Tasse supplia Cintio de brûler la *Jérusalem.* Ensuite, il désira rester seul à seul avec son crucifix.

Le cardinal n'avait pas gagné la porte, que ses larmes, violemment retenues, débordèrent : la cloche sonna l'agonie, et les religieux, psalmodiant les prières des morts, pleurèrent et se lamentèrent dans les cloîtres. A ce bruit, Torquato dit aux charitables solitaires (il lui semblait les voir errer autour de lui comme des ombres) : « Mes amis, vous me croyez laisser ; je vous précède seulement. »

Dès lors il n'eut d'entretien qu'avec son confesseur et quelques pères de grande doctrine. Près de rendre le dernier soupir, on recueillit de sa bouche cette stance, fruit de l'expérience de sa vie : « Si la mort n'était pas, il n'y aurait au monde rien de plus misérable que l'homme. » Le 25 avril 1595, vers le milieu du jour, le poète s'écria : « *In manus tuas, Domine.....* »

Le reste du verset fut à peine entendu, comme prononcé par un voyageur qui s'éloigne.

L'auteur de la *Henriade* s'éteint à l'hôtel de Villette, sur un quai de la Seine, et repousse les secours de l'Église ; le chantre de la *Jérusalem* expire chrétien à Saint-Onufre ; comparez, et voyez ce que la foi ajoute de beauté à la mort.

Tout ce qu'on rapporte du triomphe posthume du Tasse me paraît suspect. Sa mauvaise fortune eut encore plus d'obstination qu'on ne l'a supposé. Il ne mourut point à l'heure désignée de son triomphe, il survécut vingt-cinq jours à ce triomphe projeté. Il ne mentit point à sa destinée ; il ne fut

jamais couronné, pas même après sa mort ; on ne présenta point ses restes au Capitole en habit de sénateur au milieu du concours et des larmes du peuple ; il fut enterré, ainsi qu'il l'avait ordonné, dans l'église de Saint-Onufre. La pierre dont on le recouvrit (toujours d'après son désir) ne présentait ni date ni nom ; dix ans après, Manso, marquis della Villa, dernier ami du Tasse et hôte de Milton, composa l'admirable épitaphe : « *Hic jacet Torquatus Tassus.* » Manso parvint difficilement à la faire inciser : car les moines, religieux observateurs des volontés testamentaires, s'opposaient à toute inscription ; et pourtant, sans l'*hic jacet*, ou les mots *Torquati Tassi ossa*, les cendres du Tasse eussent été perdues à l'ermitage du Janicule, comme l'ont été celles du Poussin à *San Lorenzo in Lucina.*

Le cardinal Cintio forma le dessein d'ériger un mausolée au chantre du saint sépulcre ; dessein avorté. Le cardinal Bevilacqua rédigea une pompeuse épitaphe destinée à la table d'un autre mausolée futur, et la chose en resta là. Deux siècles plus tard, le frère de Napoléon s'occupa d'un monument à Sorrento : Joseph troqua bientôt le berceau du Tasse pour la tombe du Cid.

Enfin, de nos jours, une grande décoration funèbre est commencée en mémoire de l'Homère italien, jadis pauvre et errant comme l'Homère grec : l'ouvrage s'achèvera-t-il ? Pour moi, je préfère au tumulus de marbre la petite pierre de la chapelle dont j'ai parlé ainsi dans l'*Itinéraire* : « Je cherchai (à *Venise,* 1806), dans une église déserte, le tombeau de ce dernier peintre *(le Titien)* et j'eus quelque peine à le trouver : la même chose m'était arrivée à Rome *(en* 1803) pour le tombeau du Tasse. Après tout, les cendres d'un poète religieux et infortuné ne sont pas trop mal placées dans un ermitage. Le chantre de la *Jérusalem* semble s'être réfugié dans cette sépulture ignorée, comme pour échapper aux persécutions des hommes ; il remplit le monde de sa renommée et repose lui-même inconnu sous l'oranger[5140] de Saint-Onufre. »

La commission italienne chargée des travaux nécrolithes me pria de quêter en France et de distribuer les indulgences des

Muses à chaque fidèle donateur de quelques deniers au monument du poète. Juillet 1830 est arrivé ; ma fortune et mon crédit ont pris de la destinée des cendres du Tasse. Ces cendres semblent posséder une vertu qui rejette toute opulence, repousse tout éclat, se dérobe à tous honneurs ; il faut de grands tombeaux aux petits hommes et de petits tombeaux aux grands.

Le Dieu qui rit de tous mes songes, me précipitant du Janicule avec les vieux pères conscrits, m'a ramené d'une autre manière auprès du Tasse. Ici je puis juger encore mieux du poète dont les trois filles sont nées à Ferrare : Armide, Herminie et Clorinde.

Qu'est-ce aujourd'hui que la maison d'Este ? qui pense aux Obizzo, aux Nicolas, aux Hercule ? Quel nom reste dans ces palais ? le nom de Léonore. Que cherche-t-on à Ferrare ? la demeure d'Alphonse ? non, la prison du Tasse. Où va-t-on processionnellement de siècle en siècle ? au sépulcre du persécuteur ? non, au cachot du persécuté.

Le Tasse remporte dans ces lieux une victoire plus mémorable : il fait oublier l'Arioste ; l'étranger quitte les os du chantre de Roland au Musée, et court chercher la loge du chantre de Renaud à Sainte-Anne. Le sérieux convient à la tombe : on abandonne l'homme qui a ri pour l'homme qui a pleuré. Pendant la vie, le bonheur peut avoir son mérite ; après la mort, il perd son prix ; aux yeux de l'avenir il n'y a de beau que les existences malheureuses. A ces martyrs de l'intelligence, impitoyablement immolés sur la terre, les adversités sont comptées en accroissement de gloire ; ils dorment au sépulcre avec leurs immortelles souffrances, comme des rois avec leur couronne. Nous autres vulgaires infortunés, nous sommes trop peu de chose pour que nos peines deviennent dans la postérité la parure de notre vie. Dépouillé de tout en achevant ma course, ma tombe ne me sera pas un temple, mais un lieu de rafraîchissement ; je n'aurai point le sort du Tasse ; je tromperai les tendres et harmonieuses prédictions de l'amitié :

> Le Tasse, errant de ville en ville,
> Un jour accablé de ses maux,

S’assit près du laurier fertile
Qui, sur la tombe de Virgile,
Étend toujours ses verts rameaux[5141], etc.

Je me hâtai de porter mes hommages à ce fils des Muses, si bien consolé par ses frères : riche ambassadeur, j’avais souscrit pour son mausolée à Rome : indigent pèlerin à la suite de l’exil, j’allai m’agenouiller à sa prison de Ferrare. Je sais qu’on élève des doutes assez fondés sur l’identité des lieux ; mais, comme tous les vrais croyants, je nargue l’histoire ; cette crypte, quoi qu’on en dise, est l’endroit même que le *pazzo per amore* habita sept années entières ; on passait nécessairement par ces cloîtres ; on arrivait à cette geôle où le jour se glissait à travers les barreaux de fer d’un soupirail, où la voûte rampante qui glace votre tête dégoutte l’eau salpêtrée sur un sol humide qui paralyse vos pieds.

Aux murs, en dehors de la prison, et tout autour du guichet, on lit les noms des adorateurs du dieu : la statue de Memnon, frémissante d’harmonie sous le toucher de l'aurore, était couverte des déclarations des divers témoins du prodige. Je n’ai point charbonné mon *ex-voto* ; je me suis caché dans la foule, dont les prières secrètes doivent être, en raison de leur humilité même, plus agréables au ciel.

Les bâtiments dans lesquels s’enclôt aujourd’hui la prison du Tasse dépendent d’un hôpital ouvert à toutes les infirmités ; on les a mises sous la protection des saints : *Sancto Torquato sacrum.* A quelque distance de la loge bénie est une cour délabrée ; au milieu de cette cour, le concierge cultive un parterre environné d’une haie de mauves ; la palissade, d’un vert tendre, était chargée de larges et belles fleurs. J’ai cueilli une de ces roses de la couleur du deuil des rois, et qui me semblait croître au pied d’un Calvaire. Le génie est un Christ ; méconnu, persécuté, battu de verges, couronné d’épines, mis en croix pour et par les hommes, il meurt en leur laissant la lumière et ressuscite adoré.

III. Arrivée de Madame la duchesse de Berry

Ferrare, 18 septembre 1833.

Sorti le 18 au matin, en revenant aux *Trois-Couronnes,* j'ai trouvé la rue encombrée de peuple ; les voisins béaient aux fenêtres. Une garde de cent hommes des troupes autrichiennes et papalines occupait l'auberge. Le corps des officiers de la garnison, les magistrats de la ville, les généraux, le prolégat, attendaient MADAME, dont un courrier aux armes de France avait annoncé l'arrivée. L'escalier et les salons étaient ornés de fleurs. Oncques ne fut plus belle réception pour une exilée.

A l'apparition des voitures, le tambour battit aux champs, la musique des régiments éclata, les soldats présentèrent les armes. MADAME, parmi la presse, eut peine à descendre de sa calèche arrêtée à la porte de l'hôtellerie ; j'étais accouru : elle me reconnut au milieu de la cohue. A travers les autorités constituées et les mendiants qui se jetaient sur elle, elle me tendit la main en me disant : « *Mon fils est votre roi :* aidez-moi donc à passer. » Je ne la trouvai pas trop changée, bien qu'amaigrie ; elle avait quelque chose d'une petite fille éveillée.

Je marchais devant elle ; elle donnait le bras à M. de Lucchesi ; madame de Podenas[5142] la suivait. Nous montâmes les escaliers et entrâmes dans les appartements entre deux rangs de grenadiers, au fracas des armes, au bruit des fanfares, aux *vivat* des spectateurs. On me prenait pour le majordome, on s'adressait à moi pour être présenté à la mère de Henri V. Mon nom se liait à ces noms dans l'esprit de la foule.

Il faut savoir que Madame, depuis Palerme jusqu'à Ferrare, a été reçue avec les mêmes respects, malgré les notes des

envoyés de Louis-Philippe. M. de Broglie ayant eu la bravoure de demander au pape le renvoi de la proscrite, le cardinal Bernetti répondit : « Rome a toujours été l’asile des grandeurs tombées. Si dans ses derniers temps la famille de Bonaparte trouva un refuge auprès du Père des fidèles, à plus forte raison la même hospitalité doit-elle être exercée envers la famille des rois très chrétiens. »

Je crois peu à cette dépêche, mais j’étais vivement frappé d’un contraste ; en France, le gouvernement prodigue des insultes à une femme dont il a peur ; en Italie, on ne se souvient que du nom, du courage et des malheurs de madame la duchesse de Berry.

Je fus obligé d’accepter mon rôle improvisé de premier gentilhomme de la chambre. La princesse était extrêmement drôle : elle portait une robe de toile grisâtre, serrée à la taille ; sur sa tête, une espèce de petit bonnet de veuve, ou de béguin d’enfant ou de pensionnaire en pénitence. Elle allait çà et là, comme un hanneton ; elle courait à l’étourdie, d’un air assuré, au milieu des curieux, de même qu’elle se dépêchait dans les bois de la Vendée. Elle ne regardait et ne reconnaissait personne ; j’étais obligé de l’arrêter irrespectueusement par sa robe, ou de lui barrer le chemin en lui disant : « Madame, voilà le commandant autrichien, l'officier en blanc ; Madame, voilà le commandant des troupes pontificales, l’officier en bleu ; Madame, voilà le prolégat, le grand jeune abbé en noir. » Elle s’arrêtait, disait quelques mots en italien ou en français, pas trop justes, mais rondement, franchement, gentiment, et qui, dans leur déplaisance, ne déplaisaient pas : c’était une espèce d’allure ne ressemblant à rien de connu. J’en sentais presque de l'embarras, et pourtant je n’éprouvais aucune inquiétude sur l’effet produit par la petite échappée des flammes et de la geôle.

Une confusion comique survenait. Je dois dire une chose avec toute la réserve de la modestie : le vain bruit de ma vie augmente à mesure que le silence réel de cette vie s’accroît. Je ne puis descendre aujourd'hui dans une auberge, en France ou à l’étranger, que je n’y sois immédiatement assiégé. Pour la vieille

Italie, je suis le défenseur de la religion ; pour la jeune, le défenseur de la liberté ; pour les autorités, j'ai l'honneur d'être la *Sua Eccellenza* GIA *ambasciadore di Francia* à Vérone et à Rome. Des dames, toutes sans doute d'une rare beauté, ont prêté la langue d'Angélique et d'Aquilan le Noir à la Floridienne Atala et au More Aben-Hamet. Je vois donc arriver des écoliers, des vieux abbés à larges calottes, des femmes dont je remercie les traductions et les grâces ; puis des *mendicanti,* trop bien élevés pour croire qu'un ci-devant ambassadeur est aussi gueux que leurs seigneuries.

Or, mes admirateurs étaient accourus à l'hôtel des Trois-Couronnes, avec la foule attirée par madame la duchesse de Berry : ils me rencognaient dans l'angle d'une fenêtre et me commençaient une harangue qu'ils allaient achever à Marie-Caroline. Dans le trouble des esprits, les deux troupes se trompaient quelquefois de patron et de patronne : j'étais salué de *Votre Altesse royale* et MADAME me raconta qu'on l'avait complimentée sur le *Génie du christianisme* : nous échangions nos renommées. La princesse était charmée d'avoir fait un ouvrage en quatre volumes, et moi j'étais fier d'avoir été pris pour la fille des rois.

Tout à coup la princesse disparut : elle s'en alla à pied, avec le comte Lucchesi, voir la loge du Tasse ; elle se connaissait en prisons. La mère de l'orphelin banni, de l'enfant héritier de saint Louis, Marie-Caroline sortie de la forteresse de Blaye, ne cherchant dans la ville de Renée de France que le cachot d'un poète, est une chose unique dans l'histoire de la fortune et de la gloire humaine. Les vénérables de Prague auraient cent fois passé à Ferrare sans qu'une idée pareille leur fût venue dans la tête ; mais madame de Berry est Napolitaine, elle est compatriote du Tasse qui disait : *Ho desiderio di Napoli, come l'amme ben disposte, del paradiso* : « J'ai désir de Naples, comme les âmes bien disposées ont désir du paradis. »

J'étais dans l'opposition et en disgrâce ; les ordonnances se mitonnaient clandestinement au château et reposaient encore en joie et en secret au fond des cœurs : un jour la duchesse de Berry aperçut une gravure représentant le chantre de la

Jérusalem aux barreaux de sa loge : « J’espère, dit-elle, que nous verrons bientôt comme cela Chateaubriand. » Paroles de prospérité, dont il ne faut pas plus tenir compte que d’un propos échappé dans l'ivresse. Je devais rejoindre MADAME au cachot même du Tasse, après avoir subi pour elle les prisons de la police. Quelle élévation de sentiments dans la noble princesse, quelle marque d’estime elle m’a donnée en s’adressant à moi à l'heure de son infortune, après le souhait qu’elle avait formé ! Si son premier vœu élevait trop haut mes talents, sa confiance s’est moins trompée sur mon caractère.

IV. Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi Palli. — Discussion. — Dîner. — Bugeaud le geôlier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot.

Ferrare, 18 septembre 1833.

M. de Saint-Priest[5143], madame de Saint-Priest et M. A. Sala[5144] arrivèrent. Celui-ci avait été officier dans la garde royale, et il a été substitué dans mes affaires de librairie à M. Delloye[5145], major dans la même garde. Deux heures après l'arrivée de Madame, j'avais vu mademoiselle Lebeschu, ma compatriote ; elle s'était empressée de me dire les espérances qu'on voulait bien fonder sur moi. Mademoiselle Lesbeschu figure dans le procès du *Carlo Alberto*[5146].

Revenue de sa poétique visitation, la duchesse de Berry m'a fait appeler : elle m'attendait avec M. le comte Lucchesi et madame de Podenas.

Le comte Lucchesi Palli est grand et brun : MADAME le dit *Tancrède* par les femmes. Ses manières avec la princesse sa femme, sont un chef-d'œuvre de convenance ; ni humbles, ni arrogantes, mélange respectueux de l'autorité du mari et de la soumission du sujet.

MADAME m'a sur-le-champ parlé d'affaires ; elle m'a remercié de m'être rendu à son invitation ; elle m'a dit qu'elle allait à Prague, non seulement pour se réunir à sa famille, mais pour

obtenir l’acte de majorité de son fils : puis elle m’a déclaré qu’elle m’emmenait avec elle.

Cette déclaration, à laquelle je ne m’étais pas attendu, me consterna : retourner à Prague ! Je présentai les objections qui se présentèrent à mon esprit.

Si j’allais à Prague avec MADAME et si elle obtenait ce qu’elle désire, l’honneur de la victoire n’appartiendrait pas tout entier à la mère de Henri V, et ce serait un mal ; si Charles X s’obstinait à refuser l’acte de majorité, moi présent (comme j’étais persuadé qu’il le ferait), je perdrais mon crédit. Il me semblait donc meilleur de me garder comme une réserve, dans le cas où MADAME manquerait sa négociation.

Son Altesse Royale combattit ces raisons : elle soutint qu’elle n’aurait aucune force à Prague si je ne l’accompagnais ; que je faisais peur à ses grands-parents, qu’elle consentait à me laisser l’éclat de la victoire et l’honneur d'attacher mon nom à l’avènement de son fils.

M. et madame de Saint-Priest entrèrent au milieu de ce débat et insistèrent dans le sens de la princesse. Je persistai dans mon refus. On annonça le dîner.

MADAME fut très gaie. Elle me raconta ses contestes, à Blaye, avec le général Bugeaud, de la façon la plus amusante. Bugeaud l’attaquait sur la politique et se fâchait ; MADAME se fâchait plus que lui : ils criaient comme deux aigles et elle le chassait de la chambre. Son Altesse Royale s’abstint de certains détails dont elle m’aurait peut-être fait part si j’étais resté avec elle. Elle ne lâcha pas Bugeaud ; elle l’accommodait de toutes pièces : « Vous savez, me dit-elle, que je vous ai demandé quatre fois ? Bugeaud fit passer mes demandes à d’Argout. D’Argout répondit à Bugeaud qu'il était une bête, qu’il aurait dû refuser tout d’abord votre admission sur l’étiquette du sac : il est de *bon goût,* ce M. d’Argout. » MADAME appuyait sur ces deux mots pour rimer, avec son accent italien.

Cependant le bruit de mon refus s'étant répandu inquiéta nos fidèles. Mademoiselle Lebeschu vint après le dîner me chapitrer dans ma chambre ; M. de Saint-Priest, homme d’esprit et de raison, me dépêcha d'abord M. Sala, puis il le remplaça et me

pressa à son tour. « On avait fait partir M. de La Ferronnays à Hradschin, afin de lever les premières difficultés[5147]. M. de Montbel était arrivé ; il était chargé d'aller Rome lever le contrat de mariage rédigé en bonne et due forme, et qui était déposé entre les mains du cardinal Zurla.[5148] »

« En supposant, a continué M. de Saint-Priest, que Charles X se refuse à l'acte de majorité, ne serait-il pas bon que MADAME obtînt une déclaration de son fils ? Quelle devrait être cette déclaration ? — Une note fort courte, ai-je répondu, dans laquelle Henri protesterait contre l'usurpation de Philippe. »

M. de Saint-Priest a porté mes paroles à MADAME. Ma résistance continuait d'occuper les entours de la princesse. Madame de Saint-Priest, par la noblesse de ses sentiments, paraissait la plus vive dans ses regrets. Madame de Podenas n'avait point perdu l'habitude de ce sourire serein qui montre ses belles dents : son calme était plus sensible au milieu de notre agitation.

Nous ne ressemblions pas mal à une troupe ambulante de comédiens français jouant à Ferrare, par la permission de messieurs les magistrats de la ville, *la Princesse fugitive,* ou *la Mère persécutée.* Le théâtre présentait à droite la prison du Tasse, à gauche la maison de l'Arioste ; au fond le château où se donnèrent les fêtes de Léonore et d'Alphonse. Cette royauté sans royaume, ces émois d'une cour renfermée dans deux calèches errantes, laquelle avait le soir pour palais l'hôtel des Trois-Couronnes ; ces conseils d'État tenus dans une chambre d'auberge, tout cela complétait la diversité des scènes de ma fortune. Je quittais dans les coulisses mon heaume de chevalier et je reprenais mon chapeau de paille ; je voyageais avec la monarchie de droit roulée dans mon portemanteau, tandis que la monarchie de fait étalait ses fanfreluches aux Tuileries. Voltaire appelle toutes les royautés à passer leur carnaval à Venise avec Achmet III : Ivan, empereur de toutes les Russies, Charles-Édouard, roi d'Angleterre, les deux rois des Polacres, Théodore, roi de Corse, et quatre Altesses Sérénissimes. « Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue et la barque est prête.

— Sire votre majesté partira quand elle voudra. — Ma foi, sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus, et nous pourrions bien être coffrés cette nuit. »

Pour moi, je dirai comme Candide : « Messieurs, pourquoi êtes-vous tous rois ? Je vous avoue que ni moi ni Martin ne le sommes. »

Il était onze heures du soir ; j'espérais avoir gagné mon procès et obtenu de Madame mon *laisser-passer.* J'étais loin de compte ! Madame ne quitte pas si vite une volonté ; elle ne m'avait point interrogé sur la France, parce que, préoccupée de ma résistance à son dessein, c'était là son affaire du moment. M. de Saint-Priest, entrant dans ma chambre, m'apporta la minute d'une lettre que Son Altesse Royale se proposait d'écrire à Charles X. « Comment, m'écriai-je, Madame persiste dans sa résolution ? Elle veut que je porte cette lettre ? mais il me serait impossible, même matériellement, de traverser l'Allemagne ; mon passeport n'est que pour la Suisse et l'Italie.

— Vous nous accompagnerez jusqu'à la frontière d'Autriche, repartit M. de Saint-Priest ; Madame vous prendra dans sa voiture ; la frontière franchie, vous rentrerez dans votre calèche et vous arriverez trente-six heures avant nous. »

Je courus chez la princesse ; je renouvelai mes instances : la mère de Henri V me dit : « Ne m'abandonnez pas. » Ce mot mit fin à la lutte ; je cédai ; Madame parut pleine de joie.[5149] Pauvre femme ! elle avait tant pleuré ! comment aurais-je pu résister au courage, à l'adversité, à la grandeur déchue, réduits à se cacher sous ma *protection !* Une autre princesse, madame la dauphine, m'avait aussi remercié de mes inutiles services : Carlsbad et Ferrare étaient deux exils de divers soleils, et j'y avais recueilli les plus nobles honneurs de ma vie.

Madame partit d'assez grand matin, le 19, pour Padoue, où elle me donna rendez-vous ; elle devait s'arrêter au Catajo, chez le duc Modène. J'avais cent choses à voir à Ferrare, des palais, des tableaux, des manuscrits, il fallut me contenter de la prison du Tasse. Je me mis en route quelques heures après Son Altesse Royale. J'arrivai de nuit à Padoue. J'envoyai Hyacinthe chercher

à Venise mon mince bagage d'écolier allemand, et je me couchai tristement à *l'Etoile d'or,* qui n’a jamais été la mienne.

V. Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze.

Padoue, 20 septembre 1833.

Le vendredi, 20 septembre, je passai une partie de la matinée à écrire à mes amis mon changement de destination. Arrivèrent successivement les personnes de la suite de Madame.

N’ayant plus rien à faire, je sortis avec un cicerone. Nous visitâmes les deux églises de Sainte-Justine et de Saint-Antoine de Padoue. La première, ouvrage de Jérôme de Brescia, est d’une grande majesté : du bas de la nef, on n’aperçoit pas une seule des fenêtres percées très haut, de sorte que l'église est éclairée sans qu’on sache par où s’introduit la lumière. Cette église a plusieurs bons tableaux de Paul Véronèse, de Liberi, de Palma, etc.

Saint-Antoine de Padoue *(il Santo)* présente un monument gothique grécisé, style particulier aux anciennes églises de la Vénétie. La chapelle Saint-Antoine est de Jacques Sansovino et de François son fils : on s’en aperçoit de prime abord ; les ornements et la forme sont dans le goût de la *loggetta* du clocher de Saint-Marc.

Une *signora* en robe verte, en chapeau de paille recouvert d’une voile, priait devant la chapelle du saint, un domestique en livrée priait également derrière elle : je supposai qu’elle faisait un vœu pour le soulagement de quelque mal moral ou physique ; je ne me trompais pas ; je la retrouvai dans la rue : femme d’une quarantaine d'années, pâle, maigre, marchant raide et d’un air souffrant, j’avais deviné son amour ou sa paralysie. Elle était sortie de l’église avec l’espérance : dans l’espace de temps qu’elle offrait au ciel sa fervente oraison, n’oubliait-elle pas sa douleur, n’était-elle pas réellement

guérie ?

Il Santo abonde en mausolées ; celui de Bembo[5150] est célèbre. Au cloître on rencontre la tombe du jeune d'Orbesan, mort en 1595.

> Gallus eram, putavi, morior, spes una parentum !

L'épitaphe française d'Orbesan se termine par un vers qu'un grand poète voudrait avoir fait :

> Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Charles-Gui Patin[5151] est enterré à la cathédrale : son drôle de père ne le put sauver, lui qui avait *traité un gentilhomme âgé de sept ans, lequel fut saigné treize fois et fut guéri dans quinze jours, comme par miracle.*

Les anciens excellaient dans l'inscription funèbre : « Ici repose Épictète, disait son cippe, esclave, contrefait, pauvre comme Irus, et pourtant le favori des dieux. »

Camoëns, parmi les modernes, a composé la plus magnifique des épitaphes, celle de Jean III de Portugal : « Qui gît dans ce grand sépulcre ? quel est celui que désignent les illustres armoiries de ce massif écusson ? Rien ! car c'est à cela qu'arrive toute chose... Que la terre lui soit aussi légère à cette heure qu'il fut autrefois pesant au More. »

Mon cicerone padouan était un bavard, fort différent de mon Antonio de Venise ; il me parlait à tout propos de *ce grand tyran* Angelo[5152] : le long des rues il m'annonçait chaque boutique et chaque café ; au *Santo,* il me voulait absolument montrer la langue bien conservée du prédicateur de l'Adriatique. La tradition de ces sermons ne viendrait-elle pas de ces chansons que, dans le moyen âge, les pécheurs (à l'exemple des anciens Grecs) chantaient aux poissons pour les charmer ? Il nous reste encore quelques-unes de ces ballades pélagiennes en anglo-saxon.

De Tite-Live[5153], point de nouvelles ; de son vivant, j'aurais volontiers, comme l'habitant de Gades, fait exprès le voyage de

Rome pour le voir ; j’aurais volontiers, comme Panormita, vendu mon champ pour acheter quelques fragments de l'*histoire romaine*, ou, comme Henri IV, promis une province pour une *Décade*[5154]. Un mercier de Saumur n’en était pas là ; il mit tout simplement couvrir des battoirs un manuscrit de Tite-Live, à lui vendu, en guise de vieux papiers, par l’apothicaire du couvent de l’abbaye de Fontevraud.

Quand je rentrai à *l'Etoile d’or*, Hyacinthe était revenu de Venise. Je lui avais recommandé de passer chez Zanze, et de faire mes excuses d'être parti sans la voir. Il trouva la mère et la fille dans une grande colère ; elle venait de lire *Le mie Prigioni.* La mère disait que Silvio était un *scélérat*, il s’était permis d’écrire que Brollo l’avait tiré, lui Pellico, par une jambe, lorsque lui Pellico était monté sur une table. La fille s'écriait : « Pellico est un calomniateur ; c’est de plus un ingrat. Après les services que je lui ai rendus, il cherche à me déshonorer. » Elle menaçait de faire saisir l’ouvrage et d’attaquer l’auteur devant les tribunaux ; elle avait commencé une réfutation du livre : Zanze est non seulement une artiste, mais une femme de lettres.

Hyacinthe la pria de me donner la réfutation non achevée ; elle hésita, puis elle lui remit le manuscrit[5155] : elle était pâle et fatiguée de son travail. La vieille geôlière prétendait toujours vendre la broderie de sa fille et l’ouvrage en mosaïque. Si jamais je retourne à Venise, je m’acquitterai mieux envers madame Brollo que je ne l’ai fait envers Abou Gosch, chef des Arabes des montagnes de Jérusalem ; je lui avais promis, à celui-ci, une couffe de riz de Damiette, et je ne la lui ai jamais envoyée.

Voici le commentaire de Zanze :

« La Veneziana maravigliandosi che contro di essa vi sieno persona che abbia avutto ardire di scrivere pezze di un romanzo formatto ed empitto di impie falsità, si lagna fortemente contro l’auttore mentre potteva servirsi di altra persona onde dar sfogo al suo talento, ma non prendersi spasso di una giovine onesta di educazione e religione, e questa stimatta ed amatta e conosciutta a fondo da tutti.

« Comme Silvio puo dire che nella età mia di 13 anni (che talli erano, alorquando lui dice di avermi conosciuta), comme può dire che io fossi giornarieramente statta a visitarlo nella sua abitazione ? se io giuro di essere statta se non pochissime volte, e sempre accompagnata o dal padre, o madre, o frutello ? Comme può egli dire che io le abbia confidatto un amore, che io era sempre alle mie scuolle, e che appena cominciavo a conoscere, anzi non ancor poteva ne conosceva mondo, ma solo dedicatta alli doveri di religione, a quelli di doverosa figlia, e sempre occupatta a miei lavori, che questi erano il mio sollo piacere ? lo giuro che non ho mai parlatto con lui, ne di amore, ne di altra qualsiasi cosa. Sollo se qualche volte io lo vedeva, lo guardava con ochio di pietà, poichè il mio cuore era per ogni mio simille, pieno di compazione ; anzi io odiava il luogo che per sola combinazione mio padre si ritrovava : perchè altro impiego lo aveva sempre occupatto ; ma dopo essere stato un bravo « soldato, avendo bene servito la repubblica e poi il « suo sovrano, fù statto ammesso contro sua volontà, non che di quella di sua famiglia, in quell' impiego. Falsissimo è che io abbia mai preso una mano del sopradetto Silvio, ne comme padre, ne comme fratello ; prima, perchè abenchè giovinetta e priva di esperienza, avevo abastanza avutta educazione onde conoscere il mio dovere. Comme può egli dire di esser statto da me abbraciatto, che io non avrei fatto questo con un fratello nemeno ; talli erano li scrupoli che aveva il mio cuore, stante l'educazione avutta nelli conventi, ove il mio padre mi aveva sempre mantenuta.

« Bensì vero sarà che lui a fondo mi conoscha più di quello che io possa conoscer lui, mentre mi sentiva giornarieramente in compagnia di miei fratelli, in una stanza a lui vicina ; che questa era il luogo ove dormiva e studiava li miei sopradetti fratelli, e comme mi era lecitto di stare con loro ? corame può egli dire che io ciarlassi con lui degli affari di mia famiglia, che sfogava il mio cuore contro il riguore di mia madre e benevolenza del padre, che io non aveva motivo alcuno di lagnarmi di essa, ma fù da me sempre ammatta ?

« E comme può egli dire di avermi sgridatta avendogli portato

un cativo caffè ? Che io non so se alcuna persona posia dire di aver avutto ardire di sgridarmi : anzi di avermi per solla sua bontà tutti stimata.

« Mi formo mille maraviglie che un uomo di spirito et di tallenti abbia ardire di vantarsi di simile cose ingiuste contro una giovine onesta, onde farle perdere quella stima che tutti professa per essa, non che l’amore di un rispetoso consorte, la sua pace e tranquilità in mezzo il bracio di sua famiglia e figlia.

« Io mi trovo oltremodo sdegnatta contro questo auttore, per avermi esposta in questo modo in un publico libro, di più di tanto prendersi spaso del nominare ogni momento il mio nome.

« Ha pure avutto riguardo nel mettere il nome di Tremerello in cambio di quello di Mandricardo ; che tale era il nome del servo che cosi bene le portava ambaciatte. E questo io potrei farle certo, perchè sapeva quanto infedelle lui era ed interessato : che pur per mangiare e bevere avrebe sacrificatto qualunque persona ; lui era un perfido contro tutti coloro che per sua disgrazia capitavano poveri e non poteva mangiarlo quanto voleva ; trattava questi infelici pegio di bestie. Ma quando io vedeva, lo sgridava e lo diceva a mio padre, non potendo il mio cuore vedere simili tratti verso il suo simile. Lui ero buono sollamente con chi le donava una buona mancia e bene le dava a mangiare. — Il cielo le perdoni ! Ma avrà da render conto delle sue cative opere verso suoi simili, e per l'odio che a me professava et per le coressioni che io le faceva. Per tale cativo sogetto Silvio a avutto riguardo, et per me che non meritava di essere esposta, non ha avutto il minimo riguardo.

« Ma io ben saprò ricorere, ove mi ver mi verane fatta una vera giustizia, mentre non intendo ne voglio esser, ne per bene ne malle, nominatta in publico.

« Io sono felice in bracio a un marito, che tanto mi amo, e ch’è veramente evirtuosamente coriposto, ben conoscendo il mio sentimento, non che vedendo il mio operare : e dovrò a cagione di un uomo che si è presso un punto sopra di me, onde dar forza alli suoi mal fondati scritti, essendo questi posti in falso !

« Silvio perdonerà il mio furore ; ma doveva lui bene

aspetarselo quando al chiaro io era dal suo operatto.

« Questa è la ricompensa di quanto ha fatto la mia famiglia, avendolo trattatto con quella umanità, che merita ogni creatura cadutta in talli disgrazie, e non trattata come era li ordini !

« Io intanto faccio qualunque giuramento, che tutto quello che fu detto a mio riguardo, dà falso. Forse Silvio sarà statto malle informato di me ; ma non può egli dire con verità talli cose non essendo vere, ma sollo per avere un più forte motivo onde fondare il suo romanzo.

« Vorei dire di più ; ma le occupazioni di mia famiglia non mi permette di perdere di più tempo. Sollo ringraziarò intanto il signor Silvio col suo operare e di avermi senza colpa veruna posto in seno una continua inquietudine e forse una perpetua infelicità. »

TRADUCTION.

« La Vénitienne va s’émerveillant que quelqu’un ait eu le courage d’écrire contre elle deux scènes d’un roman formé et rempli de faussetés impies. Elle se plaint fortement de l’auteur qui se pouvait servir d’une autre personne pour donner carrière à « son talent, et non prendre pour jouet une jeune fille honnête d’éducation et de religion, estimée, aimée et connue à fond de tous.

« Comment Silvio peut-il dire qu'à mon âge de « treize ans (qui étaient mes ans lorsqu’il dit m’avoir connue) ; comment peut-il dire que j’allais journellement le visiter dans sa demeure, si je jure de n’y être allée que très peu de fois, et toujours accompagnée ou de mon père, ou de ma mère, ou d’un frère ? Comment peut-il dire que je lui ai confié un amour, moi qui étais toujours à mes écoles, moi qui, à peine commençant à savoir quelque chose, ne pouvais connaître ni l’amour, ni le monde ; seulement consacrée que j’étais aux devoirs de la religion, à ceux d’une obéissante fille, toujours occupée de mes travaux, mes seuls plaisirs ?

« Je jure que je ne lui ai jamais parlé (à Pellico) ni d’amour, ni de quoi que ce soit ; mais si quelquefois je le voyais, je le

regardais d’un œil de pitié, parce que mon cœur était pour chacun de mes semblables plein de compassion. Aussi je haïssais le lieu où mon père se trouvait par fortune : il avait toujours occupé une autre place ; mais après avoir été un brave soldat, ayant bien servi la République et ensuite son souverain, il fut mis contre sa volonté et celle de sa famille dans cet emploi.

« Il est très faux *(falsissimo*) que j’aie jamais pris une main du susdit Silvio, ni comme celle de mon père, ni comme celle de mon frère ; premièrement parce que, bien que jeunette et privée d’expérience, j'avais suffisamment reçu d’éducation pour connaître mes devoirs.

« Comment peut-il dire avoir été par moi embrassé, moi qui n’aurais pas fait cela avec un frère même : tels étaient les scrupules qu’avait imprimés dans mon cœur l’éducation reçue dans les couvents où mon père m’avait maintenue !

« Vraiment, il arrivera que j’ai été plus connue de lui (Pellico) qu’il ne le pouvait être de moi ! Je me tenais journellement en la compagnie de mes frères dans une chambre à lui voisine (laquelle était le lieu où dormaient et étudiaient mes susdits frères) ; or, puisqu'il m’était loisible de demeurer avec eux, comment peut-il dire que je discourais avec lui des affaires de ma famille, que je soulageais mon cœur, au sujet de la rigueur de ma mère et de la bonté de mon père ? Loin d’avoir un petit motif de me plaindre d’elle, elle fut par moi toujours aimée.

« Comment peut-il dire qu’il a crié contre moi pour lui avoir apporté de mauvais café ? Je ne sache personne qui puisse dire avoir eu l’audace de crier contre moi, m’ayant tous estimée par leur seule « bonté.

« Je me fais mille étonnements de ce qu’un homme d’esprit et de talent ait eu le courage de se vanter injustement de semblables choses contre une jeune fille honnête, ce qui pourrait lui faire perdre l’estime que tous professent pour elle, et encore l’amour d’un respectable mari, lui faire perdre sa paix et sa tranquillité dans les bras de sa famille et de sa fille.

« Je me trouve indignée outre mesure contre cet auteur pour m’avoir exposée de cette manière dans un livre publié, et pour

avoir pris une si grande liberté de citer mon nom à chaque instant.

« Et pourtant il a eu l'attention d'écrire le nom de *Tremerello* au lieu de celui de *Mandricardo,* nom de celui qui si bien lui portait des messages. Et celui-là je pourrais le lui faire connaître avec certitude, parce que je savais combien il lui était infidèle et combien intéressé. Pour boire et manger il aurait sacrifié tout le monde ; il était perfide à tous ceux qui, pour leur malheur, lui arrivaient pauvres, et qui ne pouvaient autant l'engraisser qu'il aurait voulu. Il traitait ces malheureux pire que des bêtes ; mais quand je le voyais, je lui adressais des reproches et le disais à mon père, mon cœur ne pouvant supporter de pareils traitements envers mon semblable. Lui (Mandricardo) était bon seulement avec ceux qui leur donnaient la *buona manda* et lui donnaient bien à manger ; le ciel lui pardonne ! mais il aura à rendre compte de ses mauvaises actions envers ses semblables, et de la haine qu'il me portail à cause des remontrances que je lui faisais. Pour un tel mauvais sujet Silvio a eu des délicatesses, et pour moi, qui ne méritais pas d'être exposée, il n'a pas eu le moindre égard.

« Mais moi je saurai bien recourir où il me sera fait une véritable justice ; je n'entends pas, je ne veux pas être, soit en bien, soit en mal, nommée en public.

« Je suis heureuse dans les bras d'un mari qui m'aime tant, et qui est vraiment et vertueusement payé de retour. Il connaît bien non seulement ma conduite, mais mes sentiments. Et je devrai, à cause d'un homme qui juge à propos de m'exploiter dans l'intérêt de ses écrits mal fondés et remplis de faussetés..... !

« Silvio me pardonnera ma fureur, mais il devait s'y attendre, alors que je viendrais à connaître clairement sa conduite à mon égard.

« Voilà la récompense de tout ce qu'a fait ma famille, l'ayant traité (Pellico) avec cette humanité que mérite chaque créature tombée en une pareille disgrâce, et ne l'ayant pas traité selon les ordres.

« Et moi cependant je fais le serment que tout ce qui a été dit

à mon égard est faux. Peut-être Silvio aura été mal informé à mon égard, mais il ne peut dire avec vérité des choses qui, n’étant pas vraies, lui sont seulement un motif plus fort de fonder son roman.

« Je voudrais en dire davantage ; mais les occupations de ma famille ne me permettent pas de perdre plus de temps. Seulement je rends grâces au signor Silvio de son ouvrage et de m’avoir, innocente de faute, mis dans le sein une continuelle inquiétude, et peut-être une perpétuelle infélicité. »

Cette traduction littérale est loin de rendre la verve féminine, la grâce étrangère, la naïveté animée du texte ; le dialecte dont se sert Zanze exhale un parfum du sol impossible à transfuser dans une autre langue. *L'apologie* avec ses phrases incorrectes, nébuleuses, inachevées, comme les extrémités vagues d’un groupe de l'Albane ; le manuscrit, avec son orthographe défectueuse ou vénitienne, est un monument de femme grecque, mais de ces femmes de l’époque où les évêques de Thessalie chantaient les amours de Théagène et de Chariclée. Je préfère les deux pages de la petite geôlière à tous les dialogues de la grande Isotte, qui cependant a plaidé pour Ève contre Adam[5156], comme Zanze plaide pour elle-même contre Pellico.

Mes belles compatriotes provençales d’autrefois rappellent davantage la fille de Venise par l’idiome de ces générations intermédiaires, chez lesquelles la langue du vaincu n’est pas encore entièrement morte et la langue du vainqueur pas encore entièrement formée.

Qui de Pellico ou de Zanze a raison ? de quoi s'agit-il aux débats ? d'une simple confidence, d’un embrassement douteux, lequel, au fond, ne s’adresse peut-être pas à celui qui le reçoit. La vive épousée ne veut pas se reconnaître dans la délicieuse éphèbe représentée par le captif ; mais elle conteste le fait avec tant de charme, qu’elle le prouve en le niant. Le portrait de Zanze dans le mémoire du demandeur est si ressemblant, qu’on le retrouve dans la réplique de la défenderesse : même sentiment de religion et d’humanité, même réserve, même ton

de mystère, même désinvolture molle et tendre.

Zanze est pleine de puissance lorsqu’elle affirme, avec une candeur passionnée, qu’elle n’aurait pas osé embrasser son propre frère, à plus forte raison M. Pellico. La piété filiale de Zanze est extrêmement touchante, lorsqu’elle transforme Brollo en un vieux soldat de la république, réduit à l’état de geôlier *per sola combinazione.*

Zanze est tout admirable dans cette remarque : Pellico a caché le nom d’un homme pervers, et il n’a pas craint de révéler celui d’une innocente créature compatissante aux misères des prisonniers.

Zanze n’est point séduite par l’idée d’être immortelle dans un ouvrage immortel ; cette idée ne lui vient pas même à l’esprit : elle n’est frappée que de l'indiscrétion d’un homme ; cet homme, à en croire l’offensée, sacrifie la réputation d’une femme aux jeux de son talent, sans souci du mal dont il peut être la cause, ne pensant qu’à faire un roman au profit de sa renommée. Une crainte visible domine Zanze : les révélations d’un prisonnier n'éveilleront-elles pas la jalousie d'un époux ?

Le mouvement qui termine l'*apologie* est pathétique et éloquent :

« Je rends grâces au signor Silvio de son ouvrage, et de m’avoir, innocente de faute, mis dans le sein une continuelle inquiétude et peut-être une perpétuelle infélicité, » *una continua inquietudine e forse una perpetua infelicita.*

Sur ces dernières lignes écrites d’une main fatiguée, on voit la trace de quelques larmes.

Moi, étranger au procès, je ne veux rien perdre. Je tiens donc que la Zanze de *Mie Prigioni* est la Zanze selon les Muses, et que la Zanze de l'*apologie* est la Zanze selon l’histoire. J’efface le petit défaut de taille que j’avais cru voir dans la fille du vieux soldat de la république ; je me suis trompé : Angélique de la prison de Silvio est faite comme la tige d’un jonc, comme le stipe d’un palmier. Je lui déclare que, dans mes *Mémoires,* aucun personnage ne me plaît autant qu’elle, sans en excepter ma sylphide. Entre Pellico et Zanze elle-même, à l’aide du manuscrit dont je suis dépositaire, grande merveille sera si la

Veneziana ne va pas à la postérité ! Oui, Zanze, vous prendrez place parmi les ombres de femmes qui naissent autour du poète, lorsqu'il rêve au son de sa lyre. Ces ombres délicates, orphelines d'une harmonie expirée et d’un songe évanoui, restent vivantes entre la terre et le ciel, et habitent à la fois leur double patrie. « Le beau paradis n’aurait pas ses grâces complètes si tu n’y étais, » dit un troubadour à sa maîtresse absente par la mort.

VI. Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume Lombardo-Vénitien.

Padoue, 20 septembre 1833.

L'histoire est encore venue étrangler le roman. J'achevais à peine de lire à *l'Étoile d'or* la défense de Zanze, que M. de Saint-Priest entre dans ma chambre en disant : « Voici du nouveau. » Une lettre de Son Altesse Royale nous apprenait que le gouverneur du royaume lombard-vénitien s'était présenté au Catajo et qu'il avait annoncé à la princesse l'impossibilité où il se trouvait de la laisser continuer son voyage. Madame désirait mon départ immédiat.

Dans ce moment un aide de camp du gouverneur frappe à ma porte et me demande s'il me convient de recevoir son général. Pour toute réponse, je me rends à l'appartement de Son Excellence, descendue comme moi à *l'Étoile d'or.*

C'était un excellent homme que le gouverneur.

« Imaginez-vous, monsieur le vicomte, me dit-il, que mes ordres contre madame la duchesse de Berry étaient du 28 août : Son Altesse Royale m'avait fait dire qu'elle avait des passeports d'une date postérieure et une lettre de mon empereur. Voilà que, le 17 de ce mois de septembre, je reçois au milieu de la nuit une estafette : une dépêche, datée du 15, de Vienne, m'enjoint d'exécuter les premiers ordres du 28 août, et de pas laisser s'avancer madame la duchesse de Berry au-delà d'Udine ou de Trieste. Voyez, cher et illustre vicomte, quel grand malheur pour moi ! arrêter une princesse que j'admire et respecte, si elle ne se veut pas conformer au désir de mon souverain ! car la princesse ne m'a pas bien reçu ; elle m'a dit

qu’elle ferait ce qui lui plairait. Cher vicomte, si vous pouviez obtenir de Son Altesse Royale qu’elle restât à Venise ou à Trieste en attendant de nouvelles instructions de ma cour ? Je viserai votre passeport pour Prague ; vous vous y rendrez tout de suite sans éprouver le moindre empêchement, et vous arrangerez tout cela ; car certainement ma cour n’a fait que céder à des demandes. Rendez-moi, je vous en prie, ce service. »

J'étais touché de la candeur du noble militaire. En rapprochant la date du 15 septembre de celle de mon départ de Paris, 3 du même mois, je fus frappé d’une idée : mon entrevue avec Madame et la coïncidence de la majorité de Henri V pouvaient avoir effrayé le gouvernement de Philippe. Une dépêche de M. le duc de Broglie, transmise par une note de M. le comte de Sainte-Aulaire[5157], avait peut-être déterminé la chancellerie de Vienne à renouveler la prohibition du 28 août. Il est possible que j'augure mal et que le fait que je soupçonne n’ait pas eu lieu ; mais deux *gentilshommes,* tous deux pairs de France de Louis XVIII, tous deux violateurs de leur serment, étaient bien dignes, après tout, d’être contre une femme, mère de leur roi légitime, les instruments d’une aussi généreuse politique. Faut-il s’étonner si la France aujourd’hui se confirme de plus en plus dans la haute opinion qu’elle a des gens de cour d'autrefois ?

Je me donnai garde de montrer le fond de ma pensée. La persécution avait changé mes dispositions au sujet du voyage de Prague ; j’étais maintenant aussi désireux de l’entreprendre seul dans les intérêts de ma souveraine, que j’avais été opposé à le faire avec elle lorsque les chemins lui étaient ouverts. Je dissimulai mes vrais sentiments, et, voulant entretenir le gouverneur dans la bonne volonté de me donner un passeport, j’augmentai sa loyale inquiétude ; je répondis :

« Monsieur le gouverneur, vous me proposez une chose difficile. Vous connaissez madame la duchesse de Berry ; ce n’est pas une femme que l'on mène comme on veut : si elle a pris son parti, rien ne la fera changer. Qui sait ? il lui convient peut-être d’être arrêtée par l’empereur d’Autriche, son oncle,

comme elle a été mise au cachot par Louis-Philippe, son oncle ! Les rois légitimes et les rois illégitimes agiront les uns comme les autres ; Louis-Philippe aura détrôné le fils de Henri IV, François II empêchera la réunion de la mère et du fils ; M. le prince de Metternich relèvera M. le général Bugeaud dans son poste, c'est à merveille. »

Le gouverneur était hors de lui : « Ah ! vicomte, que vous avez raison ! cette propagande, elle est partout ! cette jeunesse ne nous écoute plus ! pas encore autant dans l'État vénitien que dans la Lombarde et le Piémont. — Et la Romagne ! me suis-je écrié, et Naples ! et la Sicile ! et les rives du Rhin ! et le monde entier ! — Ah ! ah ! ah ! criait le gouverneur, nous ne pouvons pas rester ainsi : toujours l'épée au poing, une armée sous les armes, sans nous battre. La France et l'Angleterre en exemple à nos peuples ! Une jeune Italie maintenant, après les carbonari ! La jeune Italie ! Qui a jamais entendu parler de ça ?

— Monsieur, ai-je dit, je ferai tous mes efforts pour déterminer Madame à vous donner quelques jours ; vous aurez la bonté de m'accorder un passeport : cette condescendance peut seule empêcher Son Altesse Royale de suivre sa première résolution.

— Je prendrai sur moi, me dit le gouverneur rassuré, de laisser Madame traverser Venise se rendant à Trieste ; si elle traîne un peu sur les chemins, elle atteindra tout juste cette dernière ville avec les ordres que vous allez chercher, et nous serons délivrés. Le délégué de Padoue vous donnera le *visa* pour Prague, en échange duquel vous laisserez une lettre annonçant la résolution de Son Altesse Royale de ne point dépasser Trieste. Quel temps ! quel temps ! Je me félicite d'être vieux, cher et illustre vicomte, pour ne pas voir ce qui arrivera. »

En insistant sur le passeport, je me reprochais intérieurement d'abuser peut-être un peu de la parfaite droiture du gouverneur, car il pourrait devenir plus coupable de m'avoir laissé aller en Bohême que d'avoir cédé à la duchesse de Berry. Toute ma crainte était qu'une fine mouche de la police italienne ne mît des obstacles au *visa.* Quand le délégué de Padoue vint chez moi, je lui trouvai une mine de secrétariat, un maintien de

protocole, un air de préfecture comme à un homme nourri aux administrations françaises. Cette capacité bureaucratique me fit trembler. Aussitôt qu’il m’eut assuré avoir été commissaire à l’armée des alliés dans le département des Bouches-du-Rhône, l'espérance me revint : j’attaquai mon ennemi en tirant droit à son amour-propre. Je déclarai qu’on avait remarqué la stricte discipline des troupes stationnées en Provence. Je n’en savais rien, mais le délégué, me répondant par un débordement d’admiration, se hâta d’expédier mon affaire : je n’eus pas plutôt obtenu mon visa, que je ne m’en souciais plus.

VII. Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. — Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague.

Padoue, 20 septembre 1833.

La duchesse de Berry revint du Catajo à neuf heures du soir : elle paraissait très animée ; quant à moi, plus j'avais été pacifique, plus je voulais qu'on acceptât le combat : on nous attaquait, force était de nous défendre. Je proposai, moitié en riant, à S. A. R. de l'emmener déguisée à Prague, et d'enlever à *nous deux* Henri V. Il ne s'agissait que de savoir où nous déposerions notre larcin. L'Italie ne convenait pas, à cause de la faiblesse de ses princes ; les grandes monarchies absolues devaient être abandonnées pour un millier de raisons. Restait la Hollande et l'Angleterre : je préférais la première parce qu'on y trouvait, avec un gouvernement constitutionnel, un roi habile.

Nous ajournâmes ces partis extrêmes ; nous nous arrêtâmes au plus raisonnable : il faisait tomber sur moi le poids de l'affaire. Je partirais seul avec une lettre de MADAME : je demanderais la déclaration de la majorité ; sur la réponse des grands parents, j'enverrais un courrier à S. A. R. qui attendrait ma dépêche à Trieste. MADAME joignit à sa lettre pour le vieux roi un billet pour Henri : je ne le devais remettre au jeune prince que selon les circonstances. La suscription du billet était seule une protestation contre les arrière-pensées de Prague. Voici la lettre et le billet :

« Ferrare, 19 septembre 1833.

« Mon cher père, dans un moment aussi décisif que celui-ci pour l'avenir de Henri, permettez-moi de m'adresser à vous

avec toute confiance. Je ne m’en suis point rapportée à mes propres lumières sur un sujet aussi important ; j’ai voulu, au contraire, consulter dans cette grave circonstance les hommes qui m’avaient montré le plus d’attachement et de dévouement. M. de Chateaubriand se trouvait tout naturellement à leur tête.

« Il m’a confirmé ce que j’avais déjà appris, c’est que tous les royalistes en France regardent comme indispensable, pour le 29 septembre, un acte qui constate les droits et la majorité de Henri. Si le « loyal M... est en ce moment auprès de vous, j'invoque son témoignage que je sais être conforme à ce que j’avance.

« M. de Chateaubriand exposera au roi ses idées au sujet de cet acte ; il dit avec raison, ce me semble, qu’il faut simplement constater la majorité de Henri et non pas faire un manifeste : je pense que vous approuverez cette manière de voir. Enfin, mon cher père, je m’en remets à lui pour fixer votre attention et amener une décision sur ce point nécessaire. J’en suis bien plus occupée, je vous assure, que de ce qui me concerne, et l'intérêt de mon Henri, qui est celui de la France, passe avant le mien. Je lui ai prouvé, je crois, que je savais m’exposer pour lui à des dangers, et que je ne reculais devant aucun sacrifice ; il me trouvera, toujours la même.

« M. de Montbel m’a remis votre lettre à son arrivée : je l'ai lue avec une bien vive reconnaissance ; vous revoir, retrouver mes enfants, sera toujours le plus cher de mes vœux. M. de Montbel vous aura écrit que j'avais fait tout ce que vous demandiez ; j'espère que vous aurez été satisfait de mon empressement à vous plaire et à vous prouver mon respect et ma tendresse. Je n’ai plus maintenant qu’un désir, c’est d’être à Prague pour le 29 septembre, et, quoique ma santé soit bien altérée, j’espère que j’arriverai. Dans tous les cas, M. de Chateaubriand me précédera. Je prie-le roi de l’accueillir avec bonté et d’écouter tout ce qu’il lui dira de ma part. Croyez, mon cher père, à tous les sentiments, etc. »

« *P. S.* Padoue, le 20 septembre. — Ma lettre était écrite

lorsqu'on me communique l'ordre de ne pas continuer mon voyage : ma surprise égale ma douleur. Je ne puis croire qu'un ordre semblable soit émané du cœur du roi ; ce sont mes ennemis seuls qui ont pu le dicter. Que dira la France ? Et combien Philippe va triompher ! Je ne puis que presser le départ du vicomte de Chateaubriand, et le charger de dire au roi ce qu'il me serait trop pénible de lui écrire dans ce moment. »

Suscription : « A SA MAJESTÉ HENRI V, MON TRÈS CHER FILS, PRAGUE.. »

« Padoue, 20 septembre 1833.

« J'étais au moment d'arriver à Prague et de t'embrasser, mon cher Henri, un obstacle imprévu m'arrête dans mon voyage.

« J'envoie M. de Chateaubriand à ma place pour traiter de tes affaires et des miennes. Aie confiance, mon cher ami, dans ce qu'il te dira de ma part et crois bien à ma tendre affection. En t'embrassant avec ta sœur, je suis

« Ton affectionnée mère et amie,

« CAROLINE. »

M. de Montbel tomba de Rome à Padoue au milieu de nos cancans. La petite cour de Padoue le bouda ; elle s'en prenait à M. de Blacas des ordres de Vienne. M. de Montbel, homme fort modéré, n'eut d'autre ressource que de se réfugier auprès de moi, bien qu'il me craignît ; envoyant ce collègue de M. de Polignac, je m'expliquai comment il avait écrit, sans s'en apercevoir, l'histoire du duc de Reichstadt[5158], et admiré les archiducs, le tout à soixante lieues de Prague, lieu d'exil du duc de Bordeaux ; si lui, M. de Montbel, avait été propre à jeter par la fenêtre la monarchie de saint Louis et les monarchies de ce bas monde, c'est un petit accident auquel il n'avait pas pensé. Je fus gracieux envers le comte de Montbel ; je lui parlai du Colisée. Il retournait à Vienne se mettre à la disposition du

prince de Metternich et servir d’intermédiaire à la correspondance de M. de Blacas. A onze heures, j’écrivais au gouverneur la lettre convenue : je pris soin de la dignité de Madame, n’engageant point S. A. R. et lui réservant toute faculté d’agir.

« Padoue, ce 20 septembre 1833.

« Monsieur le gouverneur,

« S. A. R. madame la duchesse de Berry veut bien, *pour le moment*, se conformer aux ordres qui vous ont été transmis. Son projet est d’aller à Venise en se rendant à Trieste ; là, d’après les renseignements que j’aurai l'honneur de lui adresser, elle prendra une dernière résolution.

« Agréez, je vous prie, mes remerciements les plus sincères, et l’assurance de la haute considération avec laquelle je suis,

« Monsieur le gouverneur,
« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Le délégué, en lisant cette lettre, en fut très content. MADAME sortie de la Lombardie vénitienne, lui et le gouverneur cessaient d’être responsables ; les faits et gestes de la duchesse de Berry à Trieste ne regardaient plus que les autorités de l’Istrie ou du Frioul ; c’était à qui se débarrasserait de l’infortune : dans un certain jeu, on se hâte de passer à son voisin un petit morceau de papier.

A dix heures, je pris congé de la princesse. Elle remettait son sort et celui de son fils entre mes mains. Elle me faisait roi de France de sa façon. Dans un village de Belgique, j’ai eu quatre voix pour monter au trône qu’occupe le gendre de Philippe. Je dis à MADAME : « Je me soumets à la volonté de Votre Altesse Royale, mais je crains de tromper ses espérances. Je n’obtiendrai rien à Prague. » Elle me poussa vers la porte : « Partez, vous pouvez tout. »

A onze heures, je montai en voiture : la nuit était pluvieuse. Il me semblait retourner à Venise, car je suivais la route de Mestre ; j’avais plus envie de revoir Zanze que Charles X.

Livre VIII

I. Journal de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833. — Conegliano. — Traduction du *Dernier Abencerage.* — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de la Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel. — II. Col du Tauern. — Cimetière. — Atala : Combien changée. — Lever du soleil. — Salzbourg. — Revue militaire. — Bonheur des paysans. — Woknabrück. — Plancoët et ma grand-mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz. — III. Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combourg. — Lucile. — Voyageurs. — Prague. — IV. Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la Dauphine. — Course à Butschirad. — V. Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens. — VI. L'échelle et la paysanne. — Dîner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partie de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclaration de majorité. Lecture des journaux. — Scène des jeunes gens. — A Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit. — VII. Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothécaire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Épreuves de religion. — La France.

Ce livre est consacré au Journal de Padoue à Prague. Il a été écrit sur la route de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833, — et, sur la route de Prague à Paris, du 26 septembre au 6 octobre.

I. Journal de Padoue à Prague, du 20 au 26 septembre 1833. Conegliano. — Traduction du *Dernier Abencerage.* — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de la Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel.

Je me désolai en passant à Mestre, vers la fin de la nuit, de ne pouvoir aller au rivage : peut-être un phare lointain des dernières lagunes m'aurait indiqué la plus belle des îles du monde ancien, comme une petite lumière découvrit à Christophe Colomb la première île du Nouveau-Monde. C'était à Mestre que j'étais débarqué de Venise, lors de mon premier voyage en 1800 : *fugit aetas.*

Je déjeunai à Conegliano : j'y fus complimenté par les amis d'une dame, traducteur de l'*Abencerage*, et sans doute ressemblant à Blanca : « Il vit sortir une jeune femme, vêtue à peu près comme ces reines gothiques sculptées sur les monuments de nos anciennes abbayes ; une mantille noire était jetée sur sa tête ; elle tenait avec sa main gauche cette mantille croisée et fermée comme une guimpe au-dessous de son menton, de sorte que l'on n'apercevait de tout son visage que ses grands yeux et sa bouche de rose. » Je paie ma dette au traducteur de mes rêveries espagnoles, en reproduisant ici son portrait.

Quand je remontai en voiture, un prêtre me harangua sur le *Génie du Christianisme.* Je traversais le théâtre des victoires qui

menèrent Bonaparte à l’invasion de nos libertés.

Udine est une belle ville : j’y remarquai un portique imité du palais des doges. Je dînai à l’auberge, dans l’appartement que venait d’occuper madame la comtesse de Samoyloff ; il était encore tout rempli de ses dérangements. Cette nièce de la princesse Bagration, *autre injure des ans*, est-elle encore aussi jolie qu’elle l’était à Rome en 1829, lorsqu'elle chantait si extraordinairement à mes concerts ? Quelle brise roulait de nouveau cette fleur sous mes pas ? quel souffle poussait ce nuage ? Fille du Nord, tu jouis de la vie ; hâte-toi : des harmonies qui te charmaient ont déjà cessé ; tes jours n’ont pas la durée du jour polaire.

Sur le livre de l’hôtel était écrit le nom de mon noble ami, le comte de La Ferronnays, retournant de Prague à Naples, de même que j’allais de Padoue à Prague. Le comte de la Ferronnays, mon compatriote à double titre, puisqu’il est Breton et Malouin, a entremêlé ses destinées politiques aux miennes : il était ambassadeur à Pétersbourg quand j’étais à Paris ministre des affaires étrangères ; il occupa cette dernière place, et je devins à mon tour ambassadeur sous sa direction. Envoyé à Rome, je donnai ma démission à l’avènement du ministère Polignac, et La Ferronnays hérita de mon ambassade. Beau-frère de M. de Blacas, il est aussi pauvre que celui-ci est riche ; il a quitté la pairie et la carrière diplomatique lors de la révolution de Juillet ; tout le monde l'estime, et personne ne le hait, parce que son caractère est pur et son esprit tempérant. Dans sa dernière négociation à Prague, il s’est laissé surprendre par Charles X, qui marche vers ses derniers lustres. Les vieilles gens se plaisent aux cachotteries, n’ayant rien à montrer qui vaille. En exceptant mon vieux roi, je voudrais qu’on noyât quiconque n’est plus jeune, moi tout le premier avec douze de mes amis.

A Udine, je pris la route de Villach ; je me rendais en Bohême par Salzbourg et Linz. Avant d’attaquer les Alpes, j’ouïs le branle des cloches et j’aperçus dans la plaine un campanile illuminé. Je fis interroger le postillon à l’aide d’un Allemand de Strasbourg, cicerone italien à Venise, qu’Hyacinthe m’avait amené pour interprète slave à Prague. La réjouissance dont je m'enquérais

avait lieu à l'occasion d’un prêtre nouvellement promu aux ordres sacrés ; il devait dire le lendemain sa première messe. Combien de fois ces cloches, qui proclament aujourd’hui l’union indissoluble d’un homme avec Dieu, appelleront-elles cet homme au sanctuaire, et à quelle heure ces mêmes cloches sonneront-elles sur son cercueil ?

22 septembre.

Je dormis presque toute la nuit, au bruit des torrents, et je me réveillai au jour, le 22, parmi les montagnes. Les vallées de la Carinthie sont agréables, mais n’ont rien de caractéristique : point de costume parmi les paysans ; quelques femmes portent des fourrures comme les Hongroises ; d’autres ont la tête couverte de coiffes blanches mises en arrière, ou de bonnets de laine bleue renflés en bourrelet sur le bord, tenant le milieu entre le turban de l’Osmanli et la calotte à bouton du Talapoin.

Je changeai de chevaux à Villach. En sortant de cette station, je suivis une large vallée au bord de la Drave, nouvelle connaissance pour moi : à force de passer les rivières, je trouverai enfin mon dernier rivage. Lander[5159] vient de découvrir l’embouchure du Niger ; le hardi voyageur a rendu ses jours à l'éternité au moment où il nous apprenait que le fleuve mystérieux de l’Afrique verse ses ondes à l'Océan.

A l'entrée de la nuit, nous faillîmes d'être arrêtés au village de Saint-Paternion : il s’agissait de graisser la voiture ; un paysan vissa l'écrou d’une des roues à contre-sens, avec tant de force qu’il était impossible de l’ôter. Tous les habiles du village, le maréchal ferrant à leur tête, échouèrent dans leurs tentatives. Un garçon de quatorze à quinze ans quitte la troupe, revient avec une paire de tenailles, écarte les travailleurs, entoure l’écrou d’un fil d’archal, le tortille avec ses pinces, et, pesant de la main dans le sens de la vis, enlève l'écrou sans le moindre effort : ce fut un *vivat* universel. Cet enfant ne serait-il point quelque Archimède ? La reine d’une tribu d’Esquimaux, cette femme qui traçait au capitaine Parry[5160] une carte des

mers polaires, regardait attentivement des matelots soudant à la forge des bouts de fer, et devançait par son génie toute sa race.

Dans la nuit du 22 au 23, je traversai une masse épaisse de montagnes ; elles continuèrent leur brouillée devant moi jusqu'à Salzbourg : et pourtant ces remparts n'ont pas défendu l'empire romain. L'auteur des *Essais*, parlant du Tyrol, dit avec sa vivacité ordinaire d'imagination : « C'étoit comme une robe que nous ne voyons que plissée, mais qui, si elle étoit espandue, seroit un fort grand pays. » Les monts où je tournoyais ressemblaient à un éboulement des chaînes supérieures, lequel, en couvrant un vaste terrain, aurait formé de petites Alpes offrant les divers accidents des grandes.

Des cascades descendaient de tous côtés, bondissaient sur des lits de pierres, comme les gaves des Pyrénées. Le chemin passait dans des gorges à peine ouvertes à la voie de la calèche. Aux environs de Gemünd, des forges hydrauliques mêlaient le retentissement de leurs pilons à celui des écluses de chasse ; de leurs cheminées s'échappaient des colonnes d'étincelles parmi la nuit et les noires forêts de sapins. A chaque coup de soufflet sur l'âtre, les toits à jour de la fabrique s'illuminaient soudain, comme la coupole de Saint-Pierre de Rome un jour de fête. Dans la chaîne du Karch, on ajouta trois paires de bœufs à nos chevaux. Notre long attelage, sur les eaux torrentueuses et les ravines inondées, avait l'air d'un pont vivant : la chaîne opposée du Tauern était drapée de neige.

Le 23, à neuf heures du matin, je m'arrêtai au joli hameau de Saint-Michel, au fond d'une vallée. De belles grandes filles autrichiennes me servirent un déjeuner bien propre dans une petite chambre dont les deux fenêtres regardaient des prairies et l'église du village. Le cimetière, entourant l'église, n'était séparé de moi que par une cour rustique. Des croix de bois, inscrites dans un demi-cercle et auxquelles appendaient des bénitiers, s'élevaient sur la pelouse des vieilles tombes : cinq sépulcres encore sans gazon annonçaient cinq nouveaux repos. Quelques-unes des fosses, comme des plates-bandes de potager, étaient ornées de soucis en pleine fleur dorée ; des

bergeronnettes couraient après des sauterelles dans ce jardin des morts. Une très vieille femme boiteuse, appuyée sur une béquille, traversait le cimetière et rapportait une croix abattue : peut-être la loi lui permettait-elle de butiner cette croix pour sa tombe ; le bois mort dans les forêts, appartient à celui qui l'a ramassé.

> Là dorment ignorés des poètes sans gloire,
> Des orateurs sans voix, des héros sans victoire[5161].

L'enfant de Prague ne dormirait-il pas mieux ici sans couronne que dans la chambre du Louvre où le corps de son père fut exposé ?

Mon déjeuner solitaire en société des voyageurs repus, couchés sous ma fenêtre, aurait été selon mes goûts, si une mort trop récente ne m'eût affligé : j'avais entendu crier la geline servie à mon festin. Pauvre poussin ! il était si heureux cinq minutes avant mon arrivée ! il se promenait parmi les herbes, les légumes et les fleurs ; il courait au milieu des troupeaux de chèvres descendues de la montagne ; ce soir il se serait couché avec le soleil, et il était encore assez petit pour dormir sous l'aile de sa mère.

La calèche attelée, j'y suis remonté entouré des femmes, et les garçons de l'auberge m'ont accompagné ; ils avaient l'air heureux de m'avoir vu, quoiqu'ils ne me connussent pas et qu'ils ne dussent jamais me revoir : ils me donnaient tant de bénédictions ! Je ne me lasse pas de cette cordialité allemande. Vous ne rencontrez pas un paysan qui ne vous ôte son chapeau et ne vous souhaite cent bonnes choses : en France, on ne salue que la mort ; l'insolence est réputée la liberté et l'égalité ; nulle sympathie d'homme à homme ; envier quiconque voyage un peu commodément, se tenir sur la hanche prêt à olinder[5162] contre tout porteur d'une redingote neuve ou d'une chemise blanche, voilà le signe caractéristique de l'indépendance nationale : bien entendu que nous passons nos jours dans les antichambres à essuyer les rebuffades d'un manant parvenu. Cela ne nous ôte pas la haute intelligence et ne nous empêche

pas de triompher les armes à la main ; mais on ne fait pas des mœurs *à priori* : nous avons été huit siècles une grande nation militaire ; cinquante ans n’ont pu nous changer ; nous n’avons pu prendre l’amour véritable de la liberté. Aussitôt que nous avons un moment de repos sous un gouvernement transitoire, la vieille monarchie repousse sur ses souches, le vieux génie français reparaît : nous sommes courtisans et soldats, rien de plus.

II. Col du Tauern. — Cimetière. — Atala : Combien changée. — Lever du soleil. — Salzbourg. — Revue militaire. — Bonheur des paysans. — Woknabrück. — Plancoët et ma grand-mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz.

23 et 24 septembre 1833.

Le dernier rang de montagnes enclavant la province de Salzbourg domine la région arable. Le Tauern a des glaciers ; son plateau ressemble à tous les plateaux des Alpes, mais plus particulièrement à celui du Saint-Gothard. Sur ce plateau, encroûté d'une mousse roussâtre et gelée, s'élève un calvaire : consolation toujours prête, éternel refuge des infortunés. Autour de ce calvaire sont enterrées les victimes qui périssent au milieu des neiges.

Quelles étaient les espérances des voyageurs passant comme moi dans ce lieu, quand la tourmente les surprit ? Qui sont-ils ? Qui les a pleurés ? Comment reposent-ils là, si loin de leurs parents, de leur pays, entendant chaque hiver le mugissement des tempêtes dont le souffle les enleva de la terre ? Mais ils dorment au pied de la croix ; le Christ, leur compagnon solitaire, leur unique ami, attaché au bois sacré, se penche vers eux, se couvre des mêmes frimas qui blanchissent leurs tombes : au séjour céleste il les présentera à son Père et les réchauffera dans son sein.

La descente du Tauern est longue, mauvaise et périlleuse ; j'en étais charmé : elle rappelle, tantôt par ses cascades et ses ponts de bois, tantôt par le rétréci de son chasme, la vallée du

Pont-d'Espagne à Cauterets, ou le versant du Simplon sur Domo d'Ossola ; mais elle ne mène point à Grenade et à Naples. On ne trouve point au bas des lacs brillants et des orangers : il est inutile de se donner tant de peine pour arriver à des champs de pommes de terre.

Au relais, à moitié de la descente, je me trouvai en famille dans la chambre de l'auberge : les aventures d'Atala, en six gravures, tapissaient le mur. Ma fille ne se doutait pas que je passerais par-là, et je n'avais pas espéré rencontrer un objet si cher au bord d'un torrent nommé, je crois, le *Dragon.* Elle était bien laide, bien vieillie, bien changée, la pauvre Atala ! Sur sa tête de grandes plumes et autour de ses reins un jupon écourté et collant, à l'instar de mesdames les sauvagesses du théâtre de la Gaîté. La vanité fait argent de tout : je me rengorgeais devant mes œuvres au fond de la Carinthie, comme le Cardinal Mazarin devant les tableaux de sa galerie. J'avais envie de dire à mon hôte : « C'est moi qui ai fait cela ! » Il fallut me séparer de ma première-née, moins difficilement toutefois que dans l'Ile de l'Ohio.

Jusqu'à Werfen, rien n'attira mon attention, si ce n'est la manière dont on fait sécher les regains : on fiche en terre des perches de quinze à vingt pieds de haut ; on roule, sans trop le serrer, le foin écru autour de ces perches ; il y sèche en noircissant. A une certaine distance, ces colonnes ont tout à fait l'air de cyprès ou de trophées plantés en mémoire des fleurs fauchées dans ces vallons.

24 septembre, mardi.

L'Allemagne s'est voulu venger de ma mauvaise humeur contre elle. Dans la plaine de Salzbourg, le 24 au matin, le soleil parut à l'est des montagnes que je laissais derrière moi ; quelques pitons de rochers à l'occident s'illuminaient de ses premiers feux extrêmement doux. L'ombre flottait encore sur la plaine, moitié verte, moitié labourée, et d'où s'élevait une fumée, comme la vapeur des sueurs de l'homme. Le château de Salzbourg, accroissant le sommet du monticule qui domine la

ville, incrustait dans le ciel bleu son relief blanc. Avec l’ascension du soleil, émergeaient, du sein de la fraîche exhalaison de la rosée, les avenues, les bouquets de bois, les maisons de briques rouges, les chaumières crépies d'une chaux éclatante, les tours du moyen âge balafrées et percées, vieux champions du temps, blessés à la tête et à la poitrine, restés seuls debout sur le champ de bataille des siècles. La lumière automnale de cette scène avait la couleur violette des veilleuses, qui s’épanouissent dans cette saison, et dont les prés le long de la Saltz étaient semés. Des bandes de corbeaux, quittant les lierres et les trous des ruines, descendaient sur les guérets ; leurs ailes moirées se glaçaient de rose au reflet du matin.

Fête était de saint Rupert, patron de Salzbourg. Les paysannes allaient au marché, parées à la façon de leur village : leur chevelure blonde et leur front de neige se renfermaient sous des espèces de casques d'or, ce qui seyait bien à des Germaines. Lorsque j’eus traversé la ville, propre et belle, j'aperçus, dans une prairie, deux ou trois mille hommes d’infanterie ; un général, accompagné de son état-major, les passait en revue. Ces lignes blanches sillonnant un gazon vert, les éclairs des armes au jour levant, étaient une pompe digne de ces peuples peints ou plutôt chantés par Tacite : Mars le Teuton offrait un sacrifice à l'Aurore. Que faisaient dans ce moment mes gondoliers à Venise ? Ils se réjouissaient comme des hirondelles après la nuit à l’aube renaissante et se préparaient à raser la surface de l’eau ; ensuite viendront les joies de la nuit, les barcarolles et les amours. A chaque peuple son lot : aux uns, la force ; aux autres, les plaisirs : les Alpes font le partage.

Depuis Salzbourg jusqu’à Linz, campagne plantureuse, l’horizon à droite dentelé de montagnes. Des futaies de pins et de hêtres, oasis agrestes et pareilles, s’entourent d’une culture savante et variée. Des troupeaux de diverses sortes, des hameaux, des églises, des oratoires, des croix meublent et animent le paysage.

Après avoir dépassé le rayon de la fête de saint Rupert (les

fêtes chez les hommes durent peu et ne vont pas loin), nous trouvâmes tout le monde aux champs, occupé des semailles d'automne et de la récolte des pommes de terre. Ces populations rustiques étaient mieux vêtues, plus polies, et paraissaient plus heureuses que les nôtres. Ne troublons point l'ordre, la paix, les vertus naïves dont elles jouissent, sous prétexte de leur substituer des biens politiques qui ne sont ni conçus ni sentis de la même manière par tous. L'humanité entière comprend la joie du foyer, les affections de famille, l'abondance de la vie, la simplicité du cœur et la religion.

Le Français, si amoureux des femmes, se passe très bien d'elles dans une multitude de soins et de travaux ; l'Allemand ne peut vivre sans sa compagne ; il l'emploie et l'emmène partout avec lui, à la guerre comme au labour, au festin comme au deuil.

En Allemagne, les bêtes mêmes ont du caractère tempéré de leurs raisonnables maîtres. Quand on voyage, la physionomie des animaux est intéressante à observer. On peut préjuger les mœurs et les passions des habitants d'une contrée à la douceur ou à la méchanceté, à l'allure apprivoisée ou farouche, à l'air de gaieté ou de tristesse de cette partie animée de la création que Dieu a soumise à notre empire.

Un accident arrivé à la calèche me força de m'arrêter à Woknabrück. En rôdant dans l'auberge, une porte de derrière me donna l'entrée d'un canal. Par-delà s'étendaient des prairies que rayaient des pièces de toile écrue. Une rivière, infléchie sous des collines boisées, servait de ceinture à ces prairies. Je ne sais quoi me rappela le village de Plancoët, où le bonheur s'était offert à moi dans mon enfance. Ombre de mes vieux parents, je ne vous attendais pas sur ces bords ! Vous vous rapprochez de moi, parce que je m'approche de la tombe, votre asile ; nous allons nous y retrouver. Ma bonne tante, chantez-vous encore aux rives du Léthé votre chanson de l'*Épervier* et de la *Fauvette* ? Avez-vous rencontré chez les morts le volage Trémigon, comme Didon aperçut Énée dans la région des mânes ?

Quand je partis de Woknabrück le jour finissait ; le soleil me

remit entre les mains de sa sœur : double lumière d’une teinte et d’une fluidité indéfinissables. Bientôt la lune régna seule : elle avait envie de renouer notre entretien des forêts de Haselbach ; mais je n’étais pas en train d’elle. Je lui préférai Vénus, qui se leva à deux heures du matin le 25 ; elle était belle comme parmi ces aurores où je la contemplais en l’implorant sur les mers de la Grèce.

Laissant à droite et à gauche force mystères de bosquets, de ruisseaux, de vallées, je traversai Lambach, Wells et Neüban, petites villes toutes neuves avec des maisons sans toit, à l’italienne. Dans l’une de ces maisons on faisait de la musique ; de jeunes femmes étaient aux fenêtres : du temps des Maroboduus[5163], cela ne se passait pas ainsi.

Aux villes d’Allemagne, les rues sont larges, alignées, comme les tentes d’un camp ou les files d’un bataillon ; les marchés sont vastes, les places d’armes spacieuses : on a besoin de soleil, et tout se passe en public.

Dans les villes d’Italie, les rues sont étroites et tortueuses, les marchés petits, les places d’armes resserrées : on a besoin d’ombre, et tout se passe en secret.

A Linz, mon passeport fut visé sans difficulté.

III. Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combourg. — Lucile. — Voyageurs. — Prague.

24 et 25 septembre 1833.

Je passai le Danube à trois heures du matin : je lui avais dit en été ce que je ne trouvais plus à lui dire en automne ; il n'en était plus aux mêmes ondes, ni moi aux mêmes heures. Je laissai loin sur ma gauche mon bon village de Waldmünchen, avec ses troupeaux de porcs, le berger Eumée et la paysanne qui me regardait par-dessus l'épaule de son père. La fosse du mort dans le cimetière aura été comblée ; le décédé est mangé par quelques milliers de vers pour avoir eu l'honneur d'être homme.

M. et Madame de Bauffremont, arrivés à Linz, me devançaient de quelques heures ; ils étaient eux-mêmes précédés de quelques royalistes : porteurs de message de paix, ils croyaient Madame cheminant tranquillement derrière eux, et moi je les suivais tous comme la Discorde, avec des nouvelles de guerre.

La princesse de Bauffremont, née Montmorency, allait à Butschirad[5164] complimenter des *rois* de France nés *Bourbons* : rien de plus naturel.

Le 25, à la nuit tombante, j'entrai dans des bois. Des corneilles criaient en l'air ; leurs épaisses volées tournoyaient au-dessus des arbres dont elles se préparaient à couronner la cime. Voilà que je retournai à ma première jeunesse : je revis les corneilles du mail de Combourg ; je crus reprendre ma vie de famille dans le vieux château : ô souvenirs, vous traversez le cœur comme un glaive ! ô ma Lucile, bien des années nous ont

séparés ! maintenant la foule de mes jours a passé, et, en se dissipant, me laisse mieux voir ton image.

J'étais de nuit à Thabor : sa place, environnée d'arcades, me parut immense ; mais le clair de lune est menteur.

Le 26 au matin, une brume nous couvrit de sa solitude sans limite. Vers les dix heures, il me sembla que je passais entre deux lacs. Je n’étais plus qu’à quelques lieues de Prague.

La brouée se leva. Les approches par la route de Linz sont plus vivantes que par le chemin de Ratisbonne ; le paysage est moins plat. On aperçoit des villages, des châteaux avec des futaies et des étangs. Je rencontrai une femme à figure pieuse et résignée, accablée sous le poids d’une énorme hotte ; deux vieilles marchandes étalent quelques pommes au bord d’un fossé ; une jeune fille et un jeune homme assis sur la pelouse, le jeune homme fumant, la jeune fille gaie, le jour auprès de son ami, la nuit dans ses bras ; des enfants à la porte d'une chaumière jouant avec des chats ou conduisant des oies au pâtis ; des dindons en cage se rendant à Prague comme moi pour la majorité de Henri V ; puis un berger sonnant de sa trompe, tandis que Hyacinthe, Baptiste, le cicerone de Venise et mon excellence, nous cahotions dans notre calèche rapiécetée ; voilà les destinées de la vie. Je ne donnerais pas un patard de la meilleure.

La Bohême ne m’offrait plus rien de nouveau ; mes idées étaient fixées sur Prague.

Prague, 29 septembre 1833.

Le surlendemain de mon arrivée à Prague j'envoyai Hyacinthe porter une lettre à madame la duchesse de Berry, que selon mes calculs il devait rencontrer à Trieste. Cette lettre disait à la princesse : « que j’avais trouvé la famille royale partant pour Leoben, que de jeunes Français étaient arrivés pour l’époque de la majorité de Henri et que le roi leur échappait, que j’avais vu madame la dauphine, qu'elle m'avait invité à me rendre immédiatement à Butschirad, où Charles X se trouvait encore ; que je n’avais point vu Mademoiselle parce qu’elle était un peu

souffrante, qu’on m’avait fait entrer dans sa chambre dont les volets étaient fermés, qu’elle m’avait tendu dans l'ombre sa main brûlante en me priant de les sauver tous ;

« Que je m’étais rendu à Butschirad, que j’avais vu M. de Blacas et causé avec lui sur la déclaration de la majorité de Henri V ; qu’introduit dans la chambre du roi, je l’avais trouvé endormi, et que, lui ayant ensuite présenté la lettre de madame la duchesse de Berry, il m’avait paru fort animé contre mon auguste cliente ; que, du reste, le petit acte rédigé par moi sur la majorité avait paru lui plaire. »

La lettre se terminait par ce paragraphe :

« Maintenant, Madame, je ne dois pas vous cacher qu'il y a beaucoup de mal ici. Nos ennemis pourraient rire s’ils nous voyaient nous disputer une royauté sans royaume, un sceptre qui n’est que le bâton sur lequel nous appuyons nos pas dans le pèlerinage peut-être long de notre exil. Tous les inconvénients sont dans l’éducation de votre fils, et je ne vois aucune chance pour qu’elle soit changée. Je retourne au milieu des pauvres que madame de Chateaubriand nourrit ; là, je serai toujours à vos ordres. Si jamais vous deveniez maîtresse absolue de Henri, si vous persistiez à croire que ce dépôt précieux puisse être remis entre mes mains, je serais aussi heureux qu’honoré de lui consacrer le reste de ma vie, mais je ne pourrais me charger d’une aussi effrayante responsabilité qu’à la condition d’être, sous vos conseils, entièrement libre dans mes choix et dans mes idées, et placé sur un sol indépendant, hors du cercle des monarchies absolues. »

Dans la lettre était renfermée cette copie de mon projet de la déclaration de la majorité :

« Nous, Henri V du nom, arrivé à l’âge où les lois du royaume fixent la majorité de l’héritier du trône, voulons que le premier acte de cette majorité soit une protestation solennelle contre l’usurpation de Louis-Philippe, duc d'Orléans. En conséquence, et de l’avis de notre conseil, nous avons fait le présent acte pour le maintien de nos droits et de ceux des Français. Donné le trentième jour de septembre de l’an de grâce mil huit cent trente-trois. »

IV. Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la Dauphine. — Course à Butschirad.

Prague, 30 septembre 1833.

Ma lettre à madame la duchesse de Berry indiquait les faits généraux, mais elle n'entrait pas dans les détails.

Quand je vis madame de Gontaut, au milieu des malles à moitié faites et des vaches ouvertes, elle se jeta à mon cou, et en sanglotant : « Sauvez-moi ! Sauvez-nous ! disait-elle. — Et de quoi vous sauver, madame ? J'arrive, je ne sais rien de rien. » Hradschin était désert ; on eût dit des journées de Juillet et de l'abandon des Tuileries, comme si les révolutions s'attachaient aux pas de la race proscrite.

Des jeunes gens viennent féliciter Henri sur le jour de sa majorité[5165] ; plusieurs sont sous le coup d'un arrêt de mort : quelques-uns, blessés dans la Vendée[5166], presque tous pauvres, ont été obligés de se cotiser pour être à même de porter jusqu'à Prague l'expression de leur fidélité. Aussitôt un ordre leur ferme les frontières de la Bohême. Ceux qui parviennent à Butschirad ne sont reçus qu'après les plus grands efforts ; l'étiquette leur barre le passage, comme MM. les gentilshommes de la chambre défendaient à Saint-Cloud la porte du cabinet de Charles X tandis que la révolution entrait par les fenêtres. On déclare à ces jeunes gens que le roi s'en va, qu'il ne sera pas à Prague le 29. Les chevaux sont commandés, la famille royale plie bagage. Si les voyageurs obtiennent enfin la permission de prononcer à la hâte un compliment, on les écoute avec crainte. On n'offre pas un verre d'eau à la petite

troupe fidèle ; on ne la prie pas à la table de l’orphelin qu’elle est venue chercher de si loin ; elle est réduite à boire dans un cabaret à la santé de Henri. On fuit devant une poignée de Vendéens, comme on s’est dispersé devant une centaine de héros de Juillet.

Et quel est le prétexte de ce sauve qui peut ? On va au-devant de madame la duchesse de Berry, on donne à la princesse un rendez-vous sur un grand chemin pour la montrer à la dérobée à sa fille et à son fils. N’est-elle pas bien coupable ? elle s’obstine à réclamer pour Henri un titre vain. Pour se tirer de la position la plus simple, on étale aux yeux de l’Autriche et de la France (si toutefois la France aperçoit ces néantises) un spectacle qui rendait la légitimité, déjà trop ravalée, la désolation de ses amis et l'objet de la calomnie de ses ennemis.

Madame la dauphine sent les inconvénients de l’éducation de Henri V, et ses vertus s’en vont en larmes, comme le ciel tombe la nuit en rosée. Le court instant d’audience qu’elle m’accorda ne lui permit pas de me parler de ma lettre de Paris du 30 juin ; elle avait l’air touchée en me regardant.

Dans les rigueurs mêmes de la Providence, un moyen de salut semblait se cacher : l’expatriation sépare l’orphelin de ce qui menaçait de le perdre aux Tuileries ; à l’école de l'adversité, il aurait pu être élevé sous la direction de quelques hommes du nouvel ordre social, habiles à l'instruire de la royauté nouvelle. Au lieu de prendre ces maîtres du moment, loin d’améliorer l’éducation de Henri V, on la rend plus fatale par l’intimité que produit la vie resserrée en famille : dans les soirées d’hiver, des vieillards, tisonnant les siècles au coin du feu, enseignent à l’enfant des jours dont rien ne ramènera le soleil ; ils lui transforment les chroniques de Saint-Denis en contes de nourrice ; les deux premiers barons de l’âge moderne, la *Liberté* et l’*Égalité,* sauraient bien forcer Henri *sans terre* à donner une grande charte.

La dauphine m’avait engagé à faire la course de Butschirad. MM. Dufougerais[5167] et Nugent[5168] me menèrent en ambassade chez Charles X le soir même de mon arrivée à

Prague. A la tête de la députation des jeunes gens, ils allaient achever les négociations commencées au sujet de la présentation. Le premier, impliqué dans mon procès devant la cour d’assises, avait plaidé sa cause avec beaucoup d'esprit ; le second sortait de subir un emprisonnement de huit mois pour délit de presse royaliste. L’auteur du *Génie du Christianisme* eut donc l’honneur de se rendre auprès du roi très chrétien assis dans une calèche de place, entre l’auteur de la *Mode* et l'auteur du *Revenant.*

V. Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens.

Prague, 30 septembre 1833.

Butschirad est une villa du grand-duc de Toscane à environ six lieues de Prague, sur la route de Carlsbad. Les princes autrichiens ont leurs biens patrimoniaux dans leur pays, et ne sont, au-delà des Alpes, que des possesseurs viagers : ils tiennent l'Italie à ferme. On arrive à Butschirad par une triple allée de pommiers. La villa n’a aucune apparence ; elle ressemble, avec ses communs, à une belle métairie, et domine au milieu d’une plaine nue un hameau mélangé d'arbres verts et d’une tour. L’intérieur de l’habitation est un contre-sens italien, sous le 50e degré de latitude : de grands salons sans cheminées et sans poêles. Les appartements sont tristement enrichis de la dépouille de Holy-Rood. Le château de Jacques II, que remeubla Charles X, a fourni par déménagement à Butschirad les fauteuils et les tapis.

Le roi avait la fièvre et était couché lorsque j’arrivai à Butschirad, le 27, à huit heures du soir. M. de Blacas me fit entrer dans la chambre de Charles X, comme je le disais à la duchesse de Berry. Une petite lampe brûlait sur la cheminée ; je n’entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. O mon vieux roi ! votre sommeil était pénible ; le temps et l’adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s’approcherait du lit de sa jeune épouse avec moins d’amour que je ne me sentis de respect en marchant d’un pied furtif vers votre couche solitaire. Du moins, je n’étais pas un mauvais songe comme celui qui vous réveilla pour aller voir expirer votre fils ! Je vous adressais intérieurement ces paroles

que je n’aurais pu prononcer tout haut sans fondre en larmes : « Le ciel vous garde de tout mal à venir ! Dormez en paix ces nuits avoisinant votre dernier sommeil ! Assez longtemps vos vigiles ont été celles de la douleur. Que ce lit d’exil perde sa dureté en attendant la visite de Dieu ! lui seul peut rendre légère à vos os la terre étrangère. »

Oui, j’aurais donné avec joie tout mon sang pour rendre la légitimité possible à la France. Je m’étais figuré qu’il en serait de la vieille royauté ainsi que de la verge desséchée d’Aaron : enlevée du temple de Jérusalem, elle reverdit et porta les fleurs de l’amandier, symbole du renouvellement de l’alliance. Je ne m’étudie point à étouffer mes regrets, à retenir les larmes dont je voudrais effacer la dernière trace des royales douleurs. Les mouvements que j’éprouve en sens divers, au sujet des mêmes personnes, témoignent de la sincérité avec laquelle ces *Mémoires* sont écrits.

Dans Charles X, l'homme m’attendrit, le monarque me blesse : je me laisse aller à ces deux impressions à mesure qu'elles se succèdent sans chercher à les concilier.

Le 28 septembre, après que Charles X m’eut reçu le matin au bord de son lit, Henri V me fit appeler : je n’avais pas demandé à le voir. Je lui dis quelques mots graves sur sa majorité et sur ces loyaux Français dont l’ardeur lui avait offert des éperons d’or.

Au surplus, il est impossible d’être mieux traité que je ne le fus. Mon arrivée avait jeté l’alarme ; on craignait le rendu compte de mon voyage à Paris. Pour moi donc toutes les attentions ; le reste était négligé. Mes compagnons, dispersés, mourants de faim et de soif, erraient dans les corridors, les escaliers, les cours du château, au milieu de l’effarade des maîtres du logis et des apprêts de leur évasion. On entendait des jurements et des éclats de rire.

La garde autrichienne s’émerveillait de ces individus à moustaches et en habit bourgeois ; elle les soupçonnait d’être des soldats français déguisés, avisant à s’emparer de la Bohême par surprise.

Durant cette tempête au dehors, Charles X me disait au

dedans : « Je me suis occupé de corriger l'acte de mon *gouvernement* à Paris. Vous aurez pour collègue M. de Villèle, comme vous l'avez demandé, le marquis de La Tour-Maubourg et le chancelier.[5169] «

Je remerciai le roi de ses bontés, en admirant les illusions de ce monde. Quand la société croule, quand les monarchies finissent, quand la face de la terre se renouvelle, Charles établit à *Prague* un gouvernement en *France*, de l'*avis* de son conseil *entendu.* Ne nous raillons pas trop : qui de nous n'a sa chimère ? qui de nous ne donne la becquée à de naissantes espérances ? qui de nous n'a son *gouvernement in petto,* de l'*avis* de ses passions *entendues ?* La moquerie m'irait mal à moi l'homme aux songes. Ces *Mémoires*, que je barbouille en courant, ne sont-ils pas mon *gouvernement*, de l'*avis* de ma vanité *entendue ?* Ne crois-je pas très sérieusement parler à l'avenir, aussi peu à ma disposition que la France aux ordres de Charles X ?

Le cardinal Latil, ne se voulant pas trouver dans la bagarre, était allé passer quelques jours chez le duc de Rohan. M. de Foresta[5170] passait mystérieusement, un portefeuille sous le bras ; madame de Bouillé me faisait des révérences profondes, comme une personne de parti, avec des yeux baissés qui voulaient voir à travers leurs paupières ; M. la Villate s'attendait à recevoir son congé ; il n'était plus question de M. Barrande, qui se flattait de rentrer en grâce et séjournait dans un coin à Prague.

J'allai faire ma cour au dauphin. Notre conversation fut brève :

« Comment Monseigneur se trouve-t-il à Butschirad ?

— Vieillottant.

— C'est comme tout le monde, Monseigneur.

— Et votre femme ?

— Monseigneur, elle a mal aux dents.

— Fluxion ?

— Non, Monseigneur : temps.

— Vous dînez chez le roi ? Nous nous reverrons. »

Et nous nous quittâmes.

VI. L’échelle et la paysanne. — Dîner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partie de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclaration de majorité. Lecture des journaux. — Scène des jeunes gens. — A Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit.

Prague, 28 et 29 septembre 1833.

Je me trouvai libre à trois heures : on dînait à six. Ne sachant que devenir, je me promenai dans les allées de pommiers dignes de la Normandie. La récolte du fruit de ces faux orangers s’élève dans les bonnes années à la somme de dix-huit mille francs. Les calvilles s’exportent en Angleterre. On n’en fait point de cidre, le monopole de la bière en Bohême s’y oppose. Selon Tacite, les Germains avaient des mots pour signifier le printemps, l’été et l’hiver ; ils n’en avaient point pour exprimer l’automne, dont ils ignoraient le nom et les présents : *nomen ac bona ignorantur.* Depuis le temps de Tacite, il leur est arrivé une Pomone.

Accablé de fatigue, je m'assis sur les échelons d’une échelle appuyée contre le tronc d’un pommier. J’étais là dans l’*œil-de-bœuf* du château de Butschirad, ou au balustre de la chambre du conseil. En regardant le toit qui couvrait la triple génération de mes rois, je me rappelais ces plaintes du *Maoual* arabe : « Ici nous avons vu disparaître sous l’horizon les étoiles que nous aimons à voir se lever sous le ciel de notre patrie. »

Plein de ces tristes idées, je m’endormis. Une voix douce me réveilla. Une paysanne Bohême venait cueillir des pommes ; avançant la poitrine et relevant la tête, elle me faisait une salutation slave avec un sourire de reine ; je pensai tomber de mon juchoir : je lui dis en français : « Vous êtes bien belle ; je vous remercie ! » Je vis à son air qu'elle m’avait compris : les pommes sont toujours pour quelque chose dans mes rencontres avec les *Bohémiennes.* Je descendis de mon échelle comme un de ces condamnés des temps féodaux, délivré par la présence d’une jeune femme. Pensant à la Normandie, à Dieppe, à Fervacques, à la mer, je repris le chemin du Trianon de la vieillesse de Charles X.

On se mit à table, à savoir : le prince et la princesse de Bauffremont, le duc et la duchesse de Narbonne, M. de Blacas, M. de Damas, M. O' Hégerty, moi, M. le dauphin et Henri V ; j’aurais mieux aimé y voir les jeunes gens que moi. Charles X ne dîna point ; il se soignait, afin d’être en état de partir le lendemain. Le banquet fut bruyant, grâce au parlage du jeune prince : il ne cessa de discourir de sa promenade à cheval, de son cheval, des frasques de son cheval sur le gazon, des ébrouements de son cheval dans les terres labourées. Cette conversation était bien naturelle, et j’en étais cependant affligé ; j’aimais mieux notre ancien entretien sur les voyages et sur l’histoire.

Le roi vint et causa avec moi. Il me complimenta derechef sur la note de majorité ; elle lui plaisait parce que, laissant de côté les abdications comme chose consommée, elle n’exigeait d’autre signature que celle de Henri, et ne ravivait aucune blessure. Selon Charles X, la déclaration serait envoyée de Vienne à M. Pastoret avant mon retour en France ; je m’inclinai avec un sourire d’incrédulité. Sa Majesté, après m’avoir frappé l’épaule selon sa coutume : « Chateaubriand, où allez-vous à présent ? — Tout bêtement à Paris, sire. — Non, non, pas bêtement, » reprit le roi, cherchant avec une sorte d’inquiétude le fond de ma pensée.

On apporta les journaux ; le dauphin s'empara des gazettes anglaises : tout d’un coup, au milieu d’un profond silence, il

traduisit à haute voix ce passage du *Times :* « Il y a ici le baron de ***, haut de quatre pieds, âgé de soixante-quinze ans, et tout aussi vert qu'il était il y a cinquante ans. » Et puis monseigneur se tut.

Le roi se retira ; M. de Blacas me dit : « Vous devriez venir à Leoben avec nous. » La proposition n'était pas sérieuse. Je n'avais d'ailleurs aucune envie d'assister à une scène de famille ; je ne voulais ni diviser des parents, ni me mêler de réconciliations dangereuses. Lorsque j'entrevis la chance de devenir le favori d'une des deux puissances, je frémis ; la poste ne me semblait pas assez prompte pour m'éloigner de mes honneurs possibles. L'ombre de la fortune me fait trembler, comme l'ombre du cheval de Richard faisait trembler les Philistins.

Le lendemain 28, je m'enfermai à l'hôtel des Bains et j'écrivis ma dépêche à MADAME. Le soir même Hyacinthe était parti avec cette dépêche.

Le 29, j'allai voir le comte et la comtesse de Choteck ; je les trouvai confondus du brouhaha de la cour de Charles X. Le grand bourgrave envoyait à force des estafettes lever les consignes qui retenaient les jeunes gens aux frontières. Au surplus, ceux que l'on apercevait dans les rues de Prague n'avaient rien perdu de leur caractère français ; un légitimiste et un républicain, politique à part, sont les mêmes hommes : c'était un bruit, une moquerie, une gaieté ! Les voyageurs venaient chez moi me conter leurs aventures. M*** avait visité Francfort avec un *cicerone* allemand, très charmé des Français ; M*** lui en demanda la cause, le cicerone lui répondit : « Les Vrançais fenir à Frankfurt ; ils pufaient le fin et faisaient l'amour avec les cholies femmes tes pourchois. Le chénéral Aucherau mettre 41 millions de taxe sur la file te Frankfurt. » Voilà les raisons pour lesquelles on aimait tant les Français à Francfort.

Un grand déjeuner fut servi dans mon auberge ; les riches payèrent l'écot des pauvres. Au bord de la Moldau, on but du vin de Champagne à la santé de Henri V, qui courait les chemins avec son aïeul, dans la peur d'entendre les toasts portés à sa couronne. A huit heures, mes affaires fixées, je montai en

voiture, espérant bien ne retourner en Bohême de ma vie.

On a dit que Charles X avait eu l’intention de se retirer à l’autel : il avait des antécédents de ce dessein dans sa famille. Richer, moine de Senones, et Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, rapportent que ce grand homme avait pensé à s’enfermer dans un cloître, lorsque son fils serait en âge de le remplacer sur le trône. Christine de Pisan dit de Charles V : « Le sage roi avait délibéré en soi que, si tant pouvoit vivre que son fils le dauphin fust en âge de porter couronne, il lui délairoit le royaume... et se feroit prêtre. » De pareils princes, s’ils avaient abandonné le sceptre, auraient bien manqué comme tuteurs à leurs fils ; et cependant, en restant rois, ont-ils rendu dignes d’eux leurs successeurs ? Que fut Philippe le Hardi auprès de saint Louis ? Toute la sagesse de Charles V se transforma en folie dans son héritier. ^

Je passe à dix heures du soir devant Butschirad, dans la campagne muette, vivement éclairée de la lune. J’aperçois la masse confuse de la villa, du hameau et de la ruine qu’habite le dauphin : le reste de la famille royale voyage. Un si profond isolement me saisit ; cet homme (je vous l'ai déjà dit) a des vertus : modéré en politique, il nourrit peu de préjugés ; il n’a dans les veines qu’une goutte de sang de saint Louis, mais il l’a ; sa probité est sans égale, sa parole inviolable comme celle de Dieu. Naturellement courageux, sa piété filiale l’a perdu à Rambouillet. Brave et humain en Espagne, il a eu la gloire de rendre un royaume à son parent et n’a pu conserver le sien. Louis-Antoine, depuis les journées de Juillet, a songé à demander un asile en Andalousie : Ferdinand le lui eût sans doute refusé. Le mari de la fille de Louis XVI languit dans un village de Bohême ; un chien dont j'entends la voix, est la seule garde du prince : Cerbère aboie ainsi aux ombres dans les régions de la mort, du silence et de la nuit.

Je n'ai jamais pu revoir dans ma longue vie mes foyers paternels ; je n’ai pu me fixer à Rome, où je désirais tant mourir ; les huit cents lieues que j'achève, y compris mon premier voyage en Bohême, m'auraient mené aux plus beaux sites de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. J'ai dévoré ce

chemin et j'ai dépensé mes derniers jours pour revenir sur cette terre froide et grise : qu’ai-je donc fait au ciel ?

J'entrai dans Prague le 29 à quatre heures du soir. Je descendis à l'hôtel des Bains. Je ne vis point la jeune servante saxonne ; elle était retournée à Dresde consoler par des chants d’Italie les tableaux exilés de Raphaël.

VII. Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothécaire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Épreuves de religion. — La France.

Du 29 septembre au 6 octobre 1833.

A Schlau, à minuit, devant l'hôtel de la poste, une voiture changeait de chevaux. Entendant parler français j'avançai la tête hors de ma calèche et je dis : « Messieurs, vous allez à Prague ? Vous n'y trouverez plus Charles X, il est parti avec Henri V. » Je me nommai. « Comment, parti ? s'écrièrent ensemble plusieurs voix. En avant, postillon ! en avant ! »

Mes huit compatriotes, arrêtés d'abord à Égra, avaient obtenu la permission de continuer leur route, mais à la garde d'un officier de police. Elle est curieuse ma rencontre, en 1833, d'un convoi de serviteurs du trône et de l'autel, dépêché par la légitimité française, sous l'escorte d'un sergent de ville ! En 1822, j'avais vu passer à Vérone des cagées de carbonari accompagnés de gendarmes. Que veulent donc les souverains ? Qui reconnaissent-ils pour amis ? Craignent-ils la trop grande foule de leurs partisans ? Au lieu d'être touchés de la fidélité, ils traitent les hommes dévoués à leur couronne comme des propagandistes et des révolutionnaires.

Le maître de poste de Schlau venait d'inventer l'accordéon : il m'en vendit un ; toute la nuit, je fis jouer le soufflet dont le son emportait pour moi le souvenir du monde[5171].

Carlsbad (je le traversai le 30 septembre) était désert ; salle d'opéra après la pièce jouée. Je retrouvai à Égra le maltôtier qui

me fit tomber de la lune où j’étais au mois de juin avec une dame de la campagne romaine.

A Hollfeld, plus de martinets ni de petite hotteuse ; j’en fus attristé. Telle est ma nature : j’idéalise les personnages réels et personnifie les songes, déplaçant la matière et l’intelligence. Une petite fille et un oiseau grossissent aujourd’hui la foule des êtres de ma création, dont mon imagination est peuplée, comme ces éphémères qui se jouent dans un rayon de soleil. Pardonnez, je parle de moi, je m’en aperçois trop tard.

Voici Bamberg. Padoue me fit souvenir de Tive-Live ; à Bamberg, le père Horrion retrouva la première partie du troisième et du trentième livre de l’historien romain. Tandis que je soupais dans la patrie de Joachim Camerarius, de Clavius, le bibliothécaire de la ville me vint saluer à propos de ma renommée, la première du monde, selon lui, ce qui réjouissait la moelle de mes os. Accourut ensuite un général bavarois. A la porte de l’auberge, la foule m’entoura lorsque je regagnai ma voiture. Une jeune femme était montée sur une borne, comme la Sainte-Beuve pour voir passer le duc de Guise. Elle riait : « Vous moquez-vous de moi ? lui dis-je. — Non, me répondit-elle en français, avec un accent allemand, c'est que je suis si contente ! »

Du 1er au 4 octobre, je revis les lieux que j’avais vus trois mois auparavant. Le 4, je touchai la frontière de France. La Saint-François m’est, tous les ans, un jour d’examen de conscience. Je tourne mes regards vers le passé ; je me demande où j’étais, ce que je faisais à chaque anniversaire précédent. Cette année 1833, soumis à mes vagabondes destinées, la Saint-François me trouve errant. J’aperçois au bord du chemin une croix ; elle s’élève dans un bouquet d’arbres, qui laissent tomber en silence, sur l’Homme-Dieu crucifié, quelques feuilles mortes. Vingt-sept ans en arrière, j’ai passé la Saint-François au pied du véritable Golgotha.

Mon patron aussi visita le saint tombeau. François d’Assise, fondateur des ordres mendiants, fit faire, en vertu de cette institution, un pas considérable à l’Évangile, et qu’on n’a point assez remarqué : il acheva d’introduire le peuple dans la

religion ; en revêtant le pauvre d’une robe de moine, il força le monde à la charité, il releva le mendiant aux yeux du riche, et dans une milice chrétienne prolétaire il établit le modèle de cette fraternité des hommes que Jésus avait prêchée, fraternité qui sera l’accomplissement de cette partie politique du christianisme non encore développée, et sans laquelle il n’y aura jamais de liberté et de justice complète sur la terre.

Mon patron étendait cette tendresse fraternelle aux animaux mêmes sur lesquels il paraîtrait avoir reconquis par son innocence l’empire que l’homme exerçait sur eux avant sa chute ; il leur parlait comme s’ils l’eussent entendu ; il leur donnait le nom de *frères* et de *sœurs.* Près de Baveno, comme il passait, une multitude d’oiseaux s’assemblèrent autour de lui ; il les salua et leur dit : « Mes frères ailés, aimez et louez Dieu, car il vous a vêtus de plumes et vous a donné le pouvoir de voler dans le ciel. » Les oiseaux du lac de Rieti le suivaient. Il était dans la joie quand il rencontrait des troupeaux de moutons ; il en avait une grande compassion : « Mes frères, leur disait-il, venez à moi. » Il rachetait quelquefois avec ses habits une brebis que l'on conduisait au boucher ; il se souvenait de l’agneau très doux, *illius memor agni mitissimi,* immolé pour le salut des hommes. Une cigale habitait une branche de figuier près de sa porte à la Portiuncule ; il l’appelait ; elle venait se reposer sur sa main et il lui disait : « Ma sœur la cigale, chante le Dieu ton créateur. » Il en usa de même avec un rossignol et fut vaincu aux concerts par l'oiseau qu’il bénit, et qui s’envola après sa victoire. Il était obligé de faire reporter au loin dans les bois les petits animaux sauvages qui accouraient à lui et cherchaient un abri dans son sein. Quand il voulait prier le matin, il ordonnait le silence aux hirondelles, et elles se taisaient. Un jeune homme allait vendre à Sienne des tourterelles ; le serviteur de Dieu le pria de les lui donner, afin qu’on ne tuât pas des colombes qui, dans l’Écriture, sont le symbole de l'innocence et de la candeur. Le saint les emporta à son couvent de Ravacciano : il planta son bâton à la porte du monastère ; le bâton se changea en un grand chêne vert ; le saint y laissa aller les tourterelles et leur commanda d’y bâtir

leur nid, ce qu’elles fixent pendant plusieurs années.

François mourant voulut sortir du monde nu comme il y était entré ; il demanda que son corps dépouillé fût enterré dans le lieu où l’on exécutait les criminels, en imitation du Christ qu’il avait pris pour modèle. Il dicta un testament tout spirituel, car il n’avait à léguer à ses frères que la pauvreté et la paix : une sainte femme le mit au tombeau.

J'ai reçu de mon patron la pauvreté, l’amour des petits et des humbles, la compassion pour les animaux ; mais mon bâton stérile ne se changera point en chêne vert pour les protéger.

Je devais tenir à bonheur d’avoir foulé le sol de France le jour de ma fête ; mais ai-je une patrie ? Dans cette patrie, ai-je jamais goûté un moment de repos ? Le 6 octobre au matin je rentrai dans mon *Infirmerie.* Le coup de vent de la Saint-François régnait encore. Mes arbres, refuges naissants des misères recueillies par ma femme, ployaient sous la colère de mon patron. Le soir, à travers les ormes branchus de mon boulevard, j’aperçus les réverbères agités, dont la lumière demi-éteinte vacillait comme la petite lampe de ma vie[5172].

Livre IX

I. Politique générale du moment. — Louis-Philippe. — II. M. Thiers. — III. M. de la Fayette. — IV. Armand Carrel. — V. De quelques femmes : La Louisianaise. — Madame Tastu. — Madame Sand. — VI. M. de Talleyrand. — VII. Mort de Charles X.

Ce livre a été écrit à Paris, en 1837 et en 1838, et revu en juin 1847.

I. Politique générale du moment. — Louis-Philippe.

Paris, rue d'Enfer, 1837.

Si, passant de la politique de la légitimité à la politique générale, je relis ce que j'ai publié sur cette politique dans les années 1831, 1832 et 1833, mes prévisions ont été assez justes.

Louis-Philippe est un homme d'esprit dont la langue est mise en mouvement par un torrent de lieux communs. Il plaît à l'Europe, qui nous reproche de n'en pas connaître la valeur ; l'Angleterre aime à voir que nous ayons, comme elle, détrôné un roi ; les autres souverains délaissent la légitimité, qu'ils n'ont pas trouvée obéissante. Philippe a dominé les hommes qui se sont approchés de lui ; il s'est joué de ses ministres ; les a pris, renvoyés, repris, renvoyés de nouveau après les avoir compromis, si rien aujourd'hui compromet.

La supériorité de Philippe est réelle, mais elle n'est que relative ; placez-le à une époque où la société aurait encore quelque vie, et ce qu'il y a de médiocre en lui apparaîtra Deux passions gâtent ses qualités : son amour exclusif de ses enfants, son avidité insatiable d'accroître sa fortune : sur ces deux points il aura sans cesse des éblouissements.

Philippe ne sent pas l'honneur de la France comme le sentaient les aînés des Bourbons ; il n'a pas besoin d'honneur : il ne craint que les soulèvements populaires, comme les craignaient les plus proches de Louis XVI. Il est à l'abri sous le crime de son père ; la haine du bien ne pèse pas sur lui : c'est un complice, non une victime.

Ayant compris la lassitude des temps et la vileté des âmes, Philippe s'est mis à l'aise. Des lois d'intimidation sont venues

supprimer les libertés, ainsi que je l’avais annoncé dès l’époque de mon discours d’adieu à la Chambre des pairs, et rien n'a remué ; on a usé de l’arbitraire ; on a égorgé dans la rue Transnonain, mitraillé à Lyon, intenté de nombreux procès de presse ; on a arrêté des citoyens, on les a retenus des mois et des années en prison par mesure préventive, et l’on a applaudi. Le pays usé, qui n’entend plus rien, a tout souffert. Il est à peine un homme qu’on ne puisse opposer à lui-même. D’années en années, de mois en mois, nous avons écrit, dit et fait tout le contraire de ce que nous avions écrit, dit et fait. A force d’avoir à rougir, nous ne rougissons plus ; nos contradictions échappent à notre mémoire, tant elles sont multipliées. Pour en finir, nous prenons le parti d’affirmer que nous n’avons jamais varié, ou que nous n’avons varié que par la transformation progressive de nos idées et par notre compréhension éclairée des temps. Les événements si rapides nous ont si promptement vieillis, que quand on nous rappelle nos gestes d’une époque passée, il nous semble que l’on nous parle d’un autre homme que de nous : et puis, avoir varié, c’est avoir fait comme tout le monde.

Philippe n’a pas cru, comme la branche restaurée, qu'il était obligé pour régner de dominer dans tous les villages ; il a jugé qu’il lui suffisait d’être maître de Paris ; or, s'il pouvait jamais rendre la capitale ville de guerre, avec un roulement annuel de soixante mille prétoriens, il se croirait en sûreté. L’Europe le laisserait faire, parce qu'il persuaderait aux souverains qu'il agit dans la vue d'étouffer la révolution dans son vieux berceau, déposant pour gage entre les mains des étrangers les libertés, l’indépendance et l’honneur de la France. Philippe est un sergent de ville : l'Europe peut lui cracher au visage ; il s’essuie, remercie et montre sa patente de roi. D’ailleurs, c’est le seul prince que les Français soient à présent capables de supporter. La dégradation du chef élu fait sa force ; nous trouvons momentanément dans sa personne ce qui suffit à nos habitudes de couronne et à notre penchant démocratique ; nous obéissons à un pouvoir que nous croyons avoir le droit d’insulter ; c'est tout ce qu’il nous faut de liberté : nation à genoux, nous souffletons notre maître, rétablissant le privilège à ses pieds,

l’égalité sur sa joue. Narquois et rusé, Louis XI de l’âge philosophique, le monarque de notre choix conduit dextrement sa barque sur une boue liquide. La branche aînée des Bourbons est séchée sauf un bouton ; la branche cadette est pourrie. Le chef inauguré à la maison de ville n’a jamais songé qu’à lui : il sacrifie les Français à ce qu’il croit être sa sûreté. Quand on raisonne sur ce qui conviendrait à la grandeur de la patrie, on oublie la nature du souverain ; il est persuadé qu’il périrait par les moyens qui sauveraient la France ; selon lui, ce qui ferait vivre la royauté tuerait le roi. Du reste, nul n'a le droit de le mépriser, car tout le monde est au niveau du même mépris. Mais, quelles que soient les prospérités qu’il rêve en dernier résultat, ou lui, ou ses enfants ne prospéreront pas, parce qu’il délaisse les peuples dont il tient tout. D’un autre côté, les rois légitimes, délaissant les rois légitimes, tomberont : on ne renie pas impunément son principe. Si des révolutions ont été un instant détournées de leur cours, elles n’en viendront pas moins grossir le torrent qui cave l’ancien édifice : personne n’a joué son rôle, personne ne sera sauvé.

Puisque aucun pouvoir parmi nous n’est inviolable, puisque le sceptre héréditaire est tombé quatre fois depuis trente-huit années, puisque le bandeau royal attaché par la victoire s’est dénoué deux fois de la tête de Napoléon, puisque la souveraineté de Juillet a été incessamment assaillie, il faut en conclure que ce n’est pas la république qui est impossible, mais la monarchie.

La France est sous la domination d’une idée hostile au trône : un diadème dont on reconnaît d’abord l’autorité, puis que l’on foule aux pieds, que l’on reprend ensuite pour le fouler aux pieds de nouveau, n’est qu’une inutile tentation et un symbole de désordre. On impose un maître à des hommes qui semblent l’appeler par leurs souvenirs, et qui ne le supportent plus par leurs mœurs ; on l’impose à des générations qui, ayant perdu la mesure et la décence sociale, ne savent qu'insulter la personne royale ou remplacer le respect par la servilité.

Philippe a dans sa personne de quoi ralentir la destinée, il n’a pas de quoi l’arrêter. Le parti démocratique est seul en progrès,

parce qu’il marche vers le monde futur. Ceux qui ne veulent pas admettre les causes générales de destruction pour les principes monarchiques attendent en vain l'affranchissement du joug actuel d’un mouvement des Chambres ; elles ne consentiront point à la réforme, parce que la réforme serait leur mort. De son côté, l’opposition devenue industrielle ne portera jamais au roi de sa fabrique la botte à fond, comme elle l'a portée à Charles X ; elle remue afin d’avoir des places, elle se plaint, elle est hargneuse ; mais lorsqu’elle se trouve face à face de Philippe, elle recule, car si elle veut obtenir le maniement des affaires, elle ne veut pas renverser ce qu'elle a créé et ce par quoi elle vit. Deux frayeurs l’arrêtent : la frayeur du retour de la légitimité, la frayeur du règne populaire ; elle se colle à Philippe qu’elle n’aime pas, mais qu’elle considère comme un préservatif. Bourrée d'emplois et d’argent, abdiquant sa volonté, l’opposition obéit à ce qu’elle sait funeste et s’endort dans la boue ; c’est le duvet inventé par l’industrie du siècle ; il n’est pas aussi agréable que l’autre, mais il coûte moins cher.

Nonobstant toutes ces choses, une souveraineté de quelques mois, si l’on veut même de quelques années, ne changera pas l’irrévocable avenir. Il n’est presque personne qui n’avoue maintenant la légitimité préférable à l’usurpation, pour la sûreté, la liberté, la propriété, comme pour les relations avec l’étranger, car le principe de notre souveraineté actuelle est hostile au principe des souverainetés européennes. Puisqu’il lui plaisait de recevoir l'investiture du trône du bon plaisir et de la science certaine de la démocratie, Philippe a manqué son point de départ : il aurait dû monter à cheval et galoper jusqu’au Rhin, ou plutôt il aurait dû résister au mouvement qui l’emportait sans condition vers une couronne : des institutions plus durables et plus convenables fussent sorties de cette résistance.

On a dit : « M. le duc d’Orléans n’aurait pu rejeter la couronne sans nous plonger dans des troubles épouvantables, » raisonnement des poltrons, des dupes et des fripons. Sans doute des conflits seraient survenus ; mais ils eussent été suivis du retour prompt à l’ordre. Qu’a donc fait Philippe pour le pays ?

Y aurait-il eu plus de sang versé par son refus du sceptre, qu’il n’en a coulé pour l’acceptation de ce même sceptre à Paris, à Lyon, à Anvers, dans la Vendée, sans compter ces flots de sang répandus, à propos de notre monarchie élective, en Pologne, en Italie, en Portugal, en Espagne ? En compensation de ces malheurs, Philippe nous a-t-il donné la liberté ? Nous a-t-il apporté la gloire ? Il a passé son temps à mendier sa légitimation parmi les potentats, à dégrader la France en la faisant la suivante de l’Angleterre, en la livrant en otage ; il a cherché à faire venir le siècle à lui, à le rendre vieux avec sa race, ne voulant pas se rajeunir avec le siècle.

Que ne mariait-il son fils aîné à quelque belle plébéienne de sa patrie ? C’eût été épouser la France : cet hymen du peuple et de la royauté aurait fait repentir les rois ; car ces rois, qui ont déjà abusé de la soumission de Philippe, ne se contenteront pas de ce qu’ils ont obtenu : la puissance populaire qui transparaît à travers notre monarchie municipale les épouvante. Le potentat des barricades, pour être complètement agréable aux potentats absolus, devait surtout détruire la liberté de la presse et abolir nos institutions constitutionnelles. Au fond de l'âme, il les déleste autant qu’eux, mais il a des mesures à garder. Toutes ces lenteurs déplaisent aux autres souverains ; on ne peut leur faire prendre patience qu’en leur sacrifiant tout à l’extérieur : pour nous accoutumer à nous faire au dedans les hommes liges de Philippe, nous commençons par devenir les vassaux de l'Europe.

J’ai dit cent fois et je le répéterai encore, la vieille société se meurt. Pour prendre le moindre intérêt à ce qui existe, je ne suis ni assez bonhomme, ni assez charlatan, ni assez déçu par mes espérances. La France, la plus mûre des nations actuelles, s’en ira vraisemblablement la première. Il est probable que les aînés des Bourbons, auxquels je mourrai attaché, ne trouveraient même pas aujourd’hui un abri durable dans la vieille monarchie. Jamais les successeurs d’un monarque immolé n’ont porté longtemps après lui sa robe déchirée, il y a défiance de part et d’autre : le prince n’ose plus se reposer sur la nation, la nation ne croit plus que la famille rétablie lui puisse pardonner. Un

échafaud élevé entre un peuple et un roi les empêche de se voir : il y a des tombes qui ne se referment jamais. La tête de Capet était si haute, que les petits bourreaux furent obligés de l'abattre pour prendre sa couronne, comme les Caraïbes coupaient le palmier afin d'en cueillir le fruit. La tige des Bourbons s'était propagée dans les divers troncs qui, se courbant, prenaient racine et se relevaient provins superbes : cette famille, après avoir été l'orgueil des autres races royales, semble en être devenue la fatalité.

Mais serait-il plus raisonnable de croire que les descendants de Philippe auraient plus de chances de régner que le jeune héritier de Henri IV ? On a beau combiner diversement les idées politiques, les vérités morales restent immuables. Il est des réactions inévitables, enseignantes, magistrales, vengeresses. Le monarque qui nous initia à la liberté, Louis XVI, a été forcé d'expier dans sa personne le despotisme de Louis XIV et la corruption de Louis XV ; et l'on pourrait admettre que Louis-Philippe, lui ou sa lignée, ne payerait pas la dette de la dépravation de la régence ? Cette dette n'a-t-elle pas été contractée de nouveau par *Égalité* à l'échafaud de Louis XVI, et Philippe son fils n'a-t-il pas augmenté le contrat paternel, lorsque, tuteur infidèle, il a détrôné son pupille ? *Égalité* en perdant la vie n'a rien racheté ; les pleurs du dernier soupir ne rachètent personne : ils ne mouillent que la poitrine et ne tombent pas sur la conscience. Si la branche d'Orléans pouvait régner au droit des vices et des crimes de ses aïeux, où serait donc la Providence ? Jamais plus effroyable tentation n'aurait ébranlé l'homme de bien. Ce qui fait notre illusion, c'est que nous mesurons les desseins éternels sur l'échelle de notre courte vie. Nous passons trop promptement pour que la punition de Dieu puisse toujours se placer dans le court moment de notre existence : la punition descend à l'heure venue ; elle ne trouve plus le premier coupable, mais elle trouve sa race qui laisse l'espace pour agir.

En s'élevant dans l'ordre universel, ce règne de Louis-Philippe, quelle que soit sa durée, ne sera qu'une anomalie, qu'une infraction momentanée aux lois permanentes de la

justice : elles sont violées, ces lois, dans un sens borné et relatif ; elles sont suivies dans un sens limité et général. D'une énormité en apparence consentie du ciel, il faut tirer une conséquence plus haute : il faut en déduire la preuve chrétienne de l’abolition même de la royauté. C’est cette abolition, non un châtiment individuel, qui deviendrait l’expiation de la mort de Louis XVI ; nul ne serait admis, après ce juste, à ceindre le diadème, témoin Napoléon le Grand et Charles X le Pieux. Pour achever de rendre la couronne odieuse, il aurait été permis au fils du régicide de se coucher un moment en faux roi dans le lit sanglant du martyr.

Au reste, tous ces raisonnements, si justes qu’ils soient, n’ébranleront jamais ma fidélité à mon jeune roi ; ne dût-il lui rester que moi en France, je serai toujours fier d’avoir été le dernier sujet de celui qui devait être le dernier roi.

Photographie d'Adolphe Thiers

II. M. Thiers.

La révolution de Juillet a trouvé son roi ; a-t-elle trouvé son représentant ? J’ai peint à différentes époques les hommes qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont paru sur la scène. Ces hommes tenaient plus ou moins à l'ancienne race humaine : on avait une échelle de proportion pour les mesurer. On est arrivé à des générations qui n’appartiennent plus au passé ; étudiées au microscope, elles ne semblent pas capables de vie, et pourtant elles se combinent avec des éléments dans lesquels elles se meuvent ; elles trouvent respirable un air qu’on ne saurait respirer. L’avenir inventera peut-être des formules pour calculer les lois d’existence de ces êtres ; mais le présent n’a aucun moyen de les apprécier.

Sans donc pouvoir expliquer l’espèce changée, on remarque çà et là quelques individus que l'on peut saisir, parce que des défauts particuliers ou des qualités distinctes les font sortir de la foule. M. Thiers[5173], par exemple, est le seul homme que la révolution de Juillet ait produit. Il a fondé l’école admirative de la Terreur, école à laquelle il appartient. Si les hommes de la Terreur, ces renieurs et reniés de Dieu, étaient de si grands hommes, l’autorité de leur jugement devrait peser ; mais ces hommes, en se déchirant, déclarent que le parti qu’ils égorgent est un parti de coquins. Voyez ce que madame Roland dit de Condorcet, ce que Barbaroux, principal acteur du 10 août, pense de Marat, ce que Camille Desmoulins écrit contre Saint-Just. Faut-il apprécier Danton d’après l’opinion de Robespierre, ou Robespierre d'après l’opinion de Danton ? Lorsque les conventionnels ont une si pauvre idée les uns des autres, comment, sans manquer au respect qu’on leur doit, avoir une opinion différente de la leur ?

Dans son esprit matériel, le jacobinisme ne s’aperçoit pas que la Terreur a failli, faute d’être capable de remplir les conditions de sa durée. Elle n’a pu arriver à son but, parce qu’elle n’a pu faire tomber assez de têtes ; il lui en aurait fallu quatre ou cinq cent mille de plus : or, le temps manque à l’exécution de ces longs massacres ; il ne reste que des crimes inachevés dont on ne saurait cueillir le fruit, le dernier soleil de l’orage n’ayant pas fini de le mûrir.

Le secret des contradictions des hommes du jour est dans la privation du sens moral, dans l’absence d’un principe fixe et dans le culte de la force : quiconque succombe est coupable et sans mérite, du moins sans ce mérite qui s’assimile aux événements. Derrière les phrases libérales des dévots de la Terreur, il ne faut voir que ce qui s’y cache : le succès divinisé. N’adorez la Convention que comme on adore un tyran. La Convention renversée, passez avec votre bagage de libertés au Directoire, puis à Bonaparte, et cela sans vous douter de votre métamorphose, sans que vous pensiez avoir changé. Dramatiste juré, tout en regardant les Girondins comme de pauvres diables parce qu'ils sont *vaincus*, n’en tirez pas moins de leur mort un tableau fantastique : ce sont de beaux jeunes hommes marchant, couronnés de fleurs, au sacrifice. Les Girondins, faction lâche, qui parlèrent en faveur de Louis XVI et votèrent son exécution, ont fait, il est vrai, merveille à l’échafaud ; mais qui ne donnait pas alors tête baissée sur la mort ? Les femmes se distinguèrent par leur héroïsme ; les jeunes filles de Verdun montèrent à l’autel comme Iphigénie ; les artisans, sur qui l’on se tait prudemment, ces plébéiens dont la Convention fit une moisson si large, bravaient le fer du bourreau aussi résolument que nos grenadiers le fer de l’ennemi. Contre un prêtre et un noble, la Convention immola des milliers d’ouvriers dans les dernières classes du peuple[5174] : c’est ce dont on ne se veut jamais souvenir.

M. Thiers fait-il état de ses principes ? Pas le moins du monde : il a préconisé le massacre, et il prêcherait l’humanité d’une manière tout aussi édifiante ; il se donnait pour fanatique

des libertés, et il a opprimé Lyon, fusillé dans la rue Transnonain, et soutenu envers et contre tout les lois de septembre : s'il lit jamais ceci, il le prendra pour un éloge.

Devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères, M. Thiers s'extasie aux intrigues diplomatiques de l'école Talleyrand ; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité et de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire, avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux[5175].

Du reste, M. Thiers mêle à des mœurs inférieures un instinct élevé ; tandis que les survivants féodaux, devenus cancres, se sont faits régisseurs de leurs terres, lui, M. Thiers, grand seigneur de renaissance, voyage en nouvel Atticus, achète sur les chemins des objets d'art et ressuscite la prodigalité de l'antique aristocratie : c'est une distinction ; mais s'il sème avec autant de facilité qu'il recueille, il devrait être plus en garde contre la camaraderie de ses anciennes habitudes : la considération est un des ingrédients de la personne publique.

Agité par sa nature de vif-argent, M. Thiers a prétendu aller tuer à Madrid l'anarchie que j'y avais renversée en 1823 : projet d'autant plus hardi que M. Thiers luttait avec les opinions de Louis-Philippe.

Il se peut supposer un Bonaparte ; il peut croire que son taille-plume n'est qu'un allongement de l'épée napoléonienne ; il peut se persuader être un grand général, il peut rêver la conquête de l'Europe, par la raison qu'il s'en est constitué le narrateur et qu'il fait très inconsidérément revenir les cendres de Napoléon. J'acquiesce à toutes ces prétentions ; je dirai seulement, quant à l'Espagne, qu'au moment où M. Thiers pensait à l'envahir, ses calculs le trompaient ; il aurait perdu son roi en 1836, et je sauvai le mien en 1823. L'essentiel est donc de faire à point ce qu'on veut faire ; il existe deux forces : la force des hommes et la force des choses ; quand l'une est en opposition à l'autre, rien ne s'accomplit. A l'heure actuelle Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui

nuirait point : car présentement nul n’est décrié pour ses vices ; on n'est diffamé que pour ses vertus.

M. Thiers a l’un de ces trois partis à prendre : se déclarer le représentant de l’avenir républicain[5176] ; ou se percher sur la monarchie contrefaite de Juillet comme un singe sur le dos d'un chameau, ou ranimer l’ordre impérial. Ce dernier parti serait du goût de M. Thiers ; mais l’Empire sans empereur, est-ce possible ? Il est plus naturel de croire que l’auteur de l'*Histoire de la Révolution* se laissera absorber par une ambition vulgaire : il voudra demeurer ou rentrer au pouvoir : afin de garder ou de reprendre sa place, il chantera toutes les palinodies que le moment ou son intérêt sembleront lui demander[5177] ; à se dépouiller devant le public, il y a audace, mais M. Thiers est-il assez jeune pour que sa beauté lui serve de voile ?

Deutz et Judas mis à part, je reconnais dans M. Thiers un esprit souple, prompt, fin, malléable, peut-être héritier de l’avenir, comprenant tout, hormis la grandeur qui vient de l'ordre moral ; sans jalousie, sans petitesse et sans préjugé, il se détache sur le fond terne et obscur des médiocrités du temps. Son orgueil excessif n’est pas encore odieux, parce qu’il ne consiste point à mépriser autrui. M. Thiers a des ressources, de la variété, d'heureux dons ; il s’embarrasse peu des différences d’opinion, ne garde point rancune, ne craint pas de se compromettre, rend justice à un homme, non pour sa probité ou pour ce qu’il pense, mais pour ce qu’il vaut ; ce qui ne l’empêcherait pas de nous faire tous étrangler, le cas échéant. M. Thiers n’est pas ce qu'il peut être ; les années le modifieront, à moins que l'enflure de l’amour-propre ne s’y oppose. Si sa cervelle tient bon et qu’il ne soit pas emporté par un coup de tête, les affaires révéleront en lui des supériorités inaperçues. Il doit promptement croître ou décroître ; il y a des chances pour que M. Thiers devienne un grand ministre ou reste un brouillon.

M. Thiers a déjà manqué de résolution quand il tenait entre ses mains le sort du monde : s'il eût donné l’ordre d’attaquer la flotte anglaise, supérieurs en force comme nous l’étions dans la Méditerranée, notre succès était assuré ; les flottes turques et

égyptiennes, réunies dans le port d'Alexandrie, seraient venues augmenter notre flotte ; un succès obtenu sur l'Angleterre eût électrisé la France. On aurait trouvé à l'instant 150,000 hommes pour entrer en Bavière et pour se jeter sur quelque point de l'Italie, où rien n'était préparé en prévision d'une attaque. Le monde entier pouvait encore une fois changer de face. Notre agression eut-elle été juste ? C'est une autre affaire ; mais nous aurions pu demander à l'Europe si elle avait agi loyalement envers nous dans des traités où, abusant de la victoire, la Russie et l'Allemagne s'étaient démesurément agrandies, tandis que la France avait été réduite à ses anciennes frontières rognées. Quoi qu'il en soit, M. Thiers n'a pas osé jouer sa dernière carte ; en regardant sa vie, il ne s'est pas trouvé assez appuyé, et cependant c'est parce qu'il ne mettait rien au jeu qu'il aurait pu tout jouer. Nous sommes tombés sous les pieds de l'Europe ; une pareille occasion de nous relever ne se présentera peut-être de longtemps.

En dernier résultat, M. Thiers, pour sauver son système, a réduit la France à un espace de quinze lieues qu'il a fait hérisser de forteresses ; nous verrons bien si l'Europe a raison de rire de cet enfantillage du grand penseur.

Et voilà comment, entraîné par ma plume, j'ai consacré plus de pages à un homme incertain d'avenir que je n'en ai donné à des personnages dont la mémoire est assurée. C'est un malheur du trop long vivre : je suis arrivé à une époque de stérilité où la France ne voit plus courir que des générations maigres : *Lupa carca nella sua magrezza*[5178]. Ces mémoires diminuent d'intérêt avec les jours survenus, diminuent de ce qu'ils pouvaient emprunter de la grandeur des événements ; ils se termineront, j'en ai peur, comme les filles d'Achéloüs[5179]. L'empire romain, magnifiquement annoncé par Tite-Live, se resserre et s'éteint obscur dans les récits de Cassiodore. Vous étiez plus heureux, Thucydide et Plutarque, Salluste et Tacite, quand vous racontiez les partis qui divisaient Athènes et Rome ! Vous étiez certains du moins de les animer, non seulement par votre génie, mais encore par l'éclat de la langue grecque et la

gravité de la langue latine ! Que pourrions-nous raconter de notre société finissante, nous autres Welches, dans notre jargon confiné à d'étroites et barbares limites ?

Si ces dernières pages reproduisaient nos rabâchages de tribune, ces éternelles définitions de nos droits, nos pugilats de portefeuilles, seraient-elles, dans cinquante ans d'ici, autre chose que les inintelligibles colonnes d'une vieille gazette ? Sur mille et une conjectures, une seule se trouverait-elle vraie ? Qui prévoirait les étranges bonds et écarts de la mobilité de l'esprit français ? Qui pourrait comprendre comment ses exécrations et ses engouements, ses malédictions et ses bénédictions se transmuent sans raison apparente ? Qui saurait deviner et expliquer comment il adore et déteste tour à tour, comment il dérive d'un système politique, comment, la liberté à la bouche et le servage au cœur, il croit le matin à une vérité et est persuadé le soir d'une vérité contraire ? Jetez-nous quelques grains de poussière ; abeilles de Virgile, nous cesserons notre mêlée pour nous envoler ailleurs[5180].

Lafayette

III. M. de Lafayette.

Si par hasard il se remue encore quelque chose de grand ici-bas, notre patrie demeurera couchée. D'une société qui se décompose, les flancs sont inféconds ; les crimes mêmes qu'elle engendre sont des crimes mort-nés, atteints qu'ils sont de la stérilité de leur principe. L'époque où nous entrons est le chemin de halage par lequel des générations fatalement condamnées tirent l'ancien monde vers un monde inconnu.

En cette année 1834, M. de Lafayette vient de mourir[5181]. J'aurais jadis été injuste en parlant de lui ; je l'aurais représenté comme une espèce de niais à double visage et à deux renommées ; héros de l'autre côté de l'Atlantique, Gille de ce côté-ci[5182]. Il a fallu plus de quarante années pour que l'on reconnût dans M. de Lafayette des qualités qu'on s'était obstiné à lui refuser. A la tribune, il s'exprimait facilement et du ton d'un homme de bonne compagnie. Aucune souillure n'est attachée à sa vie ; il était affable, obligeant et généreux. Sous l'Empire, il fut noble et vécut à part ; sous la Restauration, il ne garda pas autant de dignité ; il s'abaissa jusqu'à se laisser nommer le *vénérable* des ventes du carbonarisme, et le chef des petites conspirations ; heureux qu'il fut de se soustraire à Béfort à la justice, comme un aventurier vulgaire. Dans les commencements de la Révolution, il ne se mêla point aux égorgeurs ; il les combattit à main armée, et voulut sauver Louis XVI ; mais, tout en abhorrant les massacres, tout obligé qu'il fut de les fuir, il trouva des louanges pour des scènes où l'on portait quelques têtes au bout des piques.

M. de Lafayette s'est élevé parce qu'il a vécu : il y a une renommée échappée spontanément des talents, et dont la mort augmente l'éclat en arrêtant les talents dans la jeunesse ; il y a

une autre renommée, produit de l’âge, fille tardive du temps ; non grande par elle-même, elle l’est par les révolutions au milieu desquelles le hasard l'a placée. Le porteur de cette renommée, à force d’être, se mêle à tout ; son nom devient l’enseigne ou le drapeau de tout : M. de Lafayette sera éternellement la *garde nationale.* Par un effet extraordinaire, le résultat de ses actions était souvent en contradiction avec ses pensées ; royaliste, il renversa en 1789 une royauté de huit siècles ; républicain, il créa en 1830 la royauté des barricades : il s’en est allé donnant à Philippe la couronne qu’il avait enlevée à Louis XVI. Pétri avec les événements, quand les alluvions de nos malheurs se seront consolidées, on retrouvera son image incrustée dans la pâte révolutionnaire.

Son ovation aux États-Unis[5183] l’a singulièrement rehaussé : un peuple, en se levant pour le saluer, l’a couvert de l’éclat de sa reconnaissance. Everett[5184] termine par cette apostrophe le discours qu’il prononça en 1824 :

> « Sois le bienvenu sur nos rives, ami de nos pères ! Jouis d’un triomphe tel qu'il ne fut jamais le partage d’aucun monarque ou conquérant de la terre. Hélas ! Washington, l’ami de votre jeunesse, celui qui fût plus que l’ami de son pays, gît tranquille dans le sein de la terre qu’il a rendue libre. Il repose dans la paix et dans la gloire sur les rives du Potomac. Vous reverrez les ombrages hospitaliers du Mont-Vernon ; mais celui que vous vénérâtes, vous ne le retrouverez plus sur le seuil de sa porte. A sa place et en son nom, les fils reconnaissants de l’Amérique vous saluent. Soyez trois fois le bienvenu sur nos rives ! Dans quelque direction de ce continent que vous dirigiez vos pas, tout ce qui « pourra entendre le son de votre voix vous bénira. »

Dans le nouveau monde, M. de Lafayette a contribué à la formation d'une société nouvelle ; dans le monde ancien, à la destruction d’une vieille société : la liberté l’invoque à Washington, l’anarchie à Paris.

M. de Lafayette n’avait qu'une seule idée, et

malheureusement pour lui elle était celle du siècle ; la fixité de cette idée a fait son empire ; elle lui servait d'œillère, elle l'empêchait de regarder à droite et à gauche ; il marchait d'un pas ferme sur une seule ligne ; il s'avançait sans tomber entre les précipices, non parce qu'il les voyait, mais parce qu'il ne les voyait pas ; l'aveuglement lui tenait lieu de génie : tout ce qui est fixe est fatal, et ce qui est fatal est puissant.

Je vois encore M. de Lafayette, à la tête de la garde nationale, passer, en 1790, sur les boulevards pour se rendre au faubourg Saint-Antoine ; le 22 mai 1834, je l'ai vu, couché dans son cercueil, suivre les mêmes boulevards. Parmi le cortège, on remarquait une troupe d'Américains ayant chacun une fleur jaune à la boutonnière. M. de Lafayette avait fait venir des États-Unis une quantité de terre suffisante pour le couvrir dans sa tombe, mais son dessein n'a point été rempli.

> Et vous demanderez pour la sainte relique
> Quelques urnes de terre au sol de l'Amérique,
> Et vous rapporterez ce sublime oreiller,
> Afin qu'après la mort, sa dépouille chérie
> Puisse du moins avoir six pieds dans sa patrie
> De terre libre où sommeiller.

Au moment fatal, oubliant à la fois ses rêves politiques et les romans de sa vie, il a voulu reposer à Picpus auprès de sa femme vertueuse : la mort fait tout rentrer dans l'ordre.

A Picpus sont enterrées des victimes de cette révolution commencée par M. de Lafayette ; là s'élève une chapelle où l'on dit des prières perpétuelles en mémoire de ces victimes. A Picpus j'ai accompagné M. le duc Mathieu de Montmorency, collègue de M. de Lafayette à l'Assemblée constituante ; au fond de la fosse, la corde tourna la bière de ce chrétien sur le côté, comme s'il se fût soulevé sur le flanc pour prier encore,

J'étais dans la foule, à l'entrée de la rue Grange-Batelière, quand le convoi de M. de Lafayette défila : au haut de la montée du boulevard, le corbillard s'arrêta ; je le vis, tout doré d'un rayon fugitif du soleil, briller au-dessus des casques et des armes : puis l'ombre revint et il disparut.

La multitude s'écoula ; des vendeuses de *plaisirs* crièrent

leurs oublies, des vendeurs d'amusettes portèrent çà et là des moulins de papier qui tournaient au même vent dont le souffle avait agité les plumes du char funèbre.

A la séance de la Chambre des députés du 20 mai 1834, le président[5185] parla : « Le nom du général Lafayette, dit-il, demeurera célèbre clans notre histoire En vous exprimant les sentiments de condoléance de la Chambre, j'y joins, monsieur et cher collègue (Georges Lafayette), l'assurance particulière de mon attachement. » Auprès de ces paroles, le rédacteur de la séance met entre parenthèses : (Hilarité).

Voilà à quoi se réduit une des vies les plus sérieuses. Que reste-t-il de la mort des plus grands hommes ? Un manteau gris et une croix de paille, comme sur le corps du duc de Guise, assassiné à Blois.

A la portée du crieur public qui vendait pour un sou, aux grilles du château des Tuileries, la nouvelle de la mort de Napoléon, j'ai entendu deux charlatans sonner la fanfare de leur orviétan ; et, dans le *Moniteur* du 21 janvier 1793, j'ai lu ces paroles au-dessous du récit de l'exécution de Louis XVI :

« Deux heures après l'exécution, rien n'annonçait que celui qui naguère était le chef de la nation venait de subir le supplice des criminels. » A la suite de ces mots venait cette annonce : « *Ambroise,* opéra-comique[5186]. »

Dernier acteur du drame joué depuis cinquante années, M. de Lafayette était demeuré sur la scène ; le chœur final de la tragédie grecque prononce la morale de la pièce : « Apprenez, ô aveugles mortels, à tourner les yeux sur le dernier jour de la vie. » Et moi, spectateur assis dans une salle vide, loges désertées, lumières éteintes, je reste seul de mon temps devant le rideau baissé, avec le silence et la nuit.

Armand Carrel, huile sur toile d’Ary Scheffer,
Musée de la vie romantique.

IV. Armand Carrel.

Armand Carrel[5187] menaçait l'avenir de Philippe comme le général Lafayette poursuivait son passé. Vous savez comment j'ai connu M. Carrel ; depuis 1832 je n’ai cessé d’avoir des rapports avec lui jusqu'au jour où je l'ai suivi au cimetière de Saint-Mandé.

Armand Carrel était triste ; il commençait à craindre que les Français ne fussent pas capables d'un sentiment raisonnable de liberté ; il avait je ne sais quel pressentiment de la brièveté de sa vie : comme une chose sur laquelle il ne comptait pas et à laquelle il n’attachait aucun prix, il était toujours prêt à risquer cette vie sur un coup de dés. S’il eût succombé dans son duel contre le jeune Laborie, à propos de Henri V[5188], sa mort aurait eu du moins une grande cause et un grand théâtre ; vraisemblablement ses funérailles eussent été honorées de jeux sanglants ; il nous a abandonnés pour une misérable querelle qui ne valait pas un cheveu de sa tête.

Il se trouvait dans un de ses accès naturels de mélancolie, lorsqu’il inséra à mon sujet, dans *le National,* un article auquel je répondis par ce billet :

« Paris, 5 mai 1834.

« Votre article, monsieur, est plein de ce sentiment exquis des situations et des convenances qui « vous met au-dessus de tous les écrivains politiques du jour. Je ne vous parle pas de votre rare talent ; vous savez qu'avant d’avoir l’honneur de vous connaître, je lui ai rendu pleine justice. Je ne vous remercie pas de vos éloges ; j’aime à les devoir à ce que je regarde à présent comme une vieille amitié. Vous vous élevez bien haut, monsieur ; vous commencez à vous isoler comme

tous les hommes faits pour une grande renommée ; peu à peu la foule, qui ne peut les suivre, les abandonne, et on les voit d’autant mieux qu’ils sont à part.

« CHATEAUBRIAND. »

Je cherchai à le consoler par une autre lettre du 31 août 1834, lorsqu'il fut condamné pour délit de presse. Je reçus de lui cette réponse ; elle manifeste les opinions, les regrets et les espérances de l'homme :

A Monsieur le Vicomte de CHATEAUBRIAND,

« Monsieur,

« Votre lettre du 31 août ne m'a été remise qu’à mon arrivée à Paris. J'irais vous en remercier, d’abord, si je n'étais forcé de consacrer à quelques préparatifs d'entrée en prison le peu de temps qui pourra m’être laissé par la police informée de mon retour. Oui, monsieur, me voici condamné à six mois de prison par la magistrature, pour un délit imaginaire et en vertu d’une législation également imaginaire, parce que le jury m’a sciemment renvoyé impuni sur l'accusation la plus fondée et après une défense qui, loin d’atténuer mon crime de vérité dite à la personne du roi Louis-Philippe, avait aggravé ce crime en l’érigeant en droit acquis pour toute la presse de l'opposition. Je suis heureux que les difficultés d'une thèse si hardie, par le temps qui court, vous aient paru à peu près surmontées par la défense que vous avez lue et dans laquelle il m’a été si avantageux de pouvoir invoquer l’autorité du livre dans lequel vous instruisiez, il y a dix-huit ans, votre propre parti des principes de la responsabilité constitutionnelle.

« Je me demande souvent avec tristesse à quoi auront servi des écrits tels que les vôtres, monsieur, tels que ceux des hommes les plus éminents de l’opinion à laquelle j’appartiens moi-même, si de cet accord des plus hautes intelligences du pays dans la constante défense des droits de discussion, il n’était pas résulté enfin, pour la masse des esprits en France,

un parti désormais pris de vouloir sous tous les régimes, d’exiger de tous les systèmes victorieux, quels qu’ils soient, la liberté de penser, de parler, d'écrire, comme condition première de toute autorité légitimement exercée. N'est-il pas vrai, monsieur, que lorsque vous demandiez, sous le dernier gouvernement, la plus entière liberté de discussion, ce n’était pas pour le service momentané que vos amis politiques en pouvaient tirer dans l'opposition contre des adversaires devenus maîtres du pouvoir par intrigue ? Quelques-uns se servaient ainsi de la presse, qui l'ont bien prouvé depuis ; mais vous, monsieur, vous demandiez la liberté de discussion pour le bien commun, l’arme et la protection générale de toutes les idées vieilles ou jeunes ; c’est là ce qui vous a mérité, monsieur, la reconnaissance et le respect des opinions auxquelles la révolution de Juillet a ouvert une lice nouvelle. C'est pour cela que notre œuvre se rattache à la vôtre, et que, lorsque nous citons vos écrits, c’est moins comme admirateurs du talent incomparable qui les a produits, que comme aspirant à continuer de loin la même tâche, jeunes soldats que nous sommes d’une cause dont vous êtes le vétéran le plus glorieux.

« Ce que vous avez voulu depuis trente ans, monsieur, ce que je voudrais, s’il m’est permis de me nommer après vous, c’est d'assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisements, de l’égoïsme et de la cupidité ? Quand verrons-nous s’opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent sans profit pour les blessés et les survivants ? Comme vous le dites douloureusement, monsieur, il semble que bien des enseignements aient été perdus et qu’on ne sache plus en France ce qu’il en coûte de se réfugier dans un despotisme qui promet silence et repos. Il

n’en faut pas moins continuer de parler, d’écrire, d’imprimer ; il sort quelquefois des ressources bien imprévues de la constance. Aussi, de tant de beaux exemples que vous avez donnés monsieur, celui que j’ai le plus constamment sous les yeux est compris dans un mot : Persévérer.

« Agréez, monsieur, les sentiments d’inaltérable affection avec lesquels je suis heureux de me dire

« Votre plus dévoué serviteur,

« A. CARREL.
« Puteaux, près Neuilly, le 4 octobre 1834. »

M. Carrel fut enfermé à Sainte-Pélagie ; j’allais le voir deux ou trois fois par semaine : je le trouvais debout derrière la grille de sa fenêtre. Il me rappelait son voisin, un jeune lion d’Afrique au Jardin des Plantes : immobile aux barreaux de sa cage, le fils du désert laissait errer son regard vague et triste sur les objets du dehors ; on voyait qu’il ne vivrait pas. Ensuite nous descendions, M. Carrel et moi ; le serviteur de Henri V se promenait avec l’ennemi des rois dans une cour humide, sombre, étroite, encerclée de hauts murs comme un puits. D’autres républicains se promenaient aussi dans cette cour : ces jeunes et ardents révolutionnaires, à moustaches, à barbes, aux cheveux longs, au bonnet teuton ou grec, au visage pâle, aux regards âpres, à l'aspect menaçant, avaient l’air de ces âmes préexistantes au Tartare avant d’être parvenues à la lumière ; ils se disposaient à faire irruption dans la vie. Leur costume agissait sur eux comme l’uniforme sur le soldat, comme la chemise sanglante de Nessus sur Hercule : c’était un monde vengeur caché derrière la société actuelle et qui faisait frémir.

Le soir, ils se rassemblaient dans la chambre de leur chef Armand Carrel : ils parlaient de ce qu’il y aurait à exécuter à leur arrivée au pouvoir, et de la nécessité de répandre du sang. Il s’élevait des discussions sur les *grands citoyens de la Terreur* : les uns, partisans de Marat, étaient athées et matérialistes ; les autres, admirateurs de Robespierre, adoraient ce nouveau Christ. Saint Robespierre n’avait-il pas dit, dans son discours sur l’Être suprême, que la croyance en Dieu *donnait la force de*

braver le malheur, et que *l'innocence sur l'échafaud faisait pâlir le tyran sur son char de triomphe* ? Jonglerie d'un bourreau qui parle avec attendrissement de Dieu, de malheur, de tyrannie, d'échafaud, afin de persuader aux hommes qu'il ne tue que des coupables, et encore par un effet de vertu ; prévision des malfaiteurs, qui, sentant venir le châtiment, se posent d'avance en Socrate devant le juge, et cherchent à effrayer le glaive en le menaçant de leur innocence !

Le séjour à Sainte-Pélagie fit du mal à M. Carrel : enfermé avec des têtes ardentes, il combattait leurs idées, les gourmandait, les bravait, refusant noblement d'illuminer le 21 janvier ; mais en même temps il s'irritait des souffrances, et sa raison était ébranlée par les sophismes du meurtre qui retentissaient à ses oreilles.

Les mères, les sœurs, les femmes de ces jeunes hommes, les venaient soigner le matin et faire leur ménage. Un jour, passant dans le corridor noir qui conduisait à la chambre de M. Carrel, j'entendis une voix ravissante sortir d'une cabine voisine : une belle femme sans chapeau, les cheveux déroulés, assise au bord d'un grabat, raccommodait le vêtement en lambeaux d'un prisonnier agenouillé, qui semblait moins le captif de Philippe que de la femme aux pieds de laquelle il était enchaîné.

Le prisonnier

Délivré de sa captivité, M. Carrel venait me voir à son tour. Quelques jours avant son heure fatale, il était venu m’apporter le numéro du *National* dans lequel il s’était donné la peine d’insérer un article relatif à mes *Essais sur la littérature anglaise,* et où il avait cité avec trop d'éloges les pages qui terminent ces *Essais.* Depuis sa mort, on m’a remis cet article écrit tout entier de sa main, et que je conserve comme un gage de son amitié. *Depuis sa mort* ! quels mots je viens de tracer sans m’en rendre compte !

Bien que supplément obligé aux lois qui ne connaissent pas des offenses faites à l’honneur, le duel est affreux, surtout lorsqu’il détruit une vie pleine d’espérances et qu’il prive la société d’un de ces hommes rares qui ne viennent qu’après le travail d’un siècle, dans la chaîne de certaines idées et de certains événements. Carrel tomba dans le bois qui vit tomber

le duc d'Enghien : l’ombre du petit-fils du grand Condé servit de témoin au plébéien illustre et l’emmena avec elle. Ce bois fatal m’a fait pleurer deux fois : du moins je ne me reproche point d’avoir, dans ces deux catastrophes, manqué à ce que je devais à mes sympathies et à ma douleur.

M. Carrel, qui, dans ses autres rencontres, n’avait jamais songé à la mort, y pensa avant celle-ci : il employa la nuit à écrire ses dernières volontés, comme s’il eût été averti du résultat du combat. A huit heures du matin, le 22 juillet 1836, il se rendit, vif et léger, sous ces ombrages où le chevreuil joue à la même heure.

Placé à la distance mesurée, il marche rapidement, tire sans s’effacer, comme c’était sa coutume ; il semblait qu’il n’y eût jamais assez de péril pour lui[5189].

Blessé à mort et soutenu sur les bras de ses amis, comme il passait devant son adversaire lui-même blessé, il lui dit : « Souffrez-vous beaucoup, monsieur ? » Armand Carrel était aussi doux qu’intrépide.

Le 22, j'appris trop tard l’accident ; le 23 au matin, je me rendis à Saint-Mandé : les amis de M. Carrel étaient dans la plus extrême inquiétude. Je voulais entrer, mais le chirurgien me fit observer que ma présence pourrait causer au malade une trop vive émotion et faire évanouir la faible lueur d'espérance qu’on avait encore. Je me retirai consterné. Le lendemain 24, lorsque je me disposais à retourner à Saint-Mandé, Hyacinthe, que j’avais envoyé devant moi vint m’apprendre que l’infortuné jeune homme avait expiré à cinq heures et demie, après avoir éprouvé des douleurs atroces : la vie dans toute sa force avait livré un combat désespéré à la mort.

Les funérailles eurent lieu le mardi 26. Le père et le frère de M. Carrel étaient arrivés de Rouen. Je les trouvai renfermés dans une petite chambre avec trois ou quatre des plus intimes compagnons de l’homme dont nous déplorions la perte. Ils m’embrassèrent, et le père de M. Carrel me dit : « Armand aurait été chrétien comme son père, sa mère, ses frères et sœurs : l’aiguille n’avait plus que quelques heures à parcourir

pour arriver au même point du cadran. » Je regretterai éternellement de n’avoir pu voir Carrel sur son lit de mort : je n’aurais pas désespéré, au moment suprême, de faire parcourir à l'*aiguille* l’espace au-delà duquel elle se fut arrêtée sur l’heure du chrétien.

Armand Carrel n’était pas aussi antireligieux qu’on l’a supposé : il avait des doutes ; quand de la ferme incrédulité on passe à l’indécision, on est bien près d’arriver à la certitude. Peu de jours avant sa mort, il disait : « Je donnerais toute cette vie pour croire à l’autre. » En rendant compte du suicide de M. Sautelet, il avait écrit cette page énergique :

> « J’ai pu conduire par la pensée ma vie jusqu’à cet instant, rapide comme l’éclair, où la vue des objets, le mouvement, la voix, le sentiment m’échapperont et où les dernières forces de mon esprit se réuniront pour former l’idée : je meurs ; mais la minute, la seconde qui suivra immédiatement, j’ai toujours eu pour elle une indéfinissable horreur ; mon imagination s’est toujours refusée à en deviner quelque chose. Les profondeurs de l’enfer sont mille fois moins effrayantes à mesurer que cette universelle incertitude :
>
> To die, to sleep,
> To sleep ! perchance to dream !
>
> « J’ai vu chez tous les hommes, quelle que fût la force de leurs caractères ou de leurs croyances, cette même impossibilité d’aller au-delà de leur dernière impression terrestre, et la tête s’y perdre, comme si, en arrivant à ce terme, on se trouvait suspendu au-dessus d’un précipice de dix mille pieds. On chasse cette effrayante vue pour aller se battre en duel, livrer l’assaut à une redoute ou affronter une mer orageuse ; on semble même faire fi de la vie ; on se trouve un visage assuré, content, serein ; mais c’est que l’imagination montre le succès plutôt que la mort ; c'est que l’esprit s’exerce bien moins sur les dangers que sur les moyens d'en sortir[5190]. »

Ces paroles sont remarquables dans la bouche d’un homme

qui devait mourir en duel.

En 1800, lorsque je rentrai en France, j'ignorais que sur le rivage où je débarquais il me naissait un ami[5191]. J’ai vu, en 1836, descendre cet ami au tombeau sans ces consolations religieuses dont je rapportais le souvenir dans ma patrie la première année du siècle.

Je suivis le cercueil depuis la maison mortuaire jusqu’au lieu de la sépulture ; je marchais auprès du père de M. Carrel et donnais le bras à M. Arago : M. Arago a mesuré le ciel que j’ai chanté.

Arrivé à la porte du petit cimetière champêtre, le convoi s'arrêta ; des discours furent prononcés. L’absence de la croix m'apprenait que le signe de mon affliction devait rester renfermé au fond de mon âme.

Il y avait six ans qu’aux journées de Juillet, passant devant la colonnade du Louvre, près d'une fosse ouverte, j’y rencontrai des jeunes gens qui me rapportèrent au Luxembourg, où j’allais protester en faveur d’une royauté qu’ils venaient d’abattre ; après six ans, je revenais, à l'anniversaire des fêtes de Juillet, m’associer aux regrets de ces jeunes républicains, comme ils s'étaient associés à ma fidélité. Étrange destinée ! Armand Carrel a rendu le dernier soupir chez un officier de la garde royale[5192] qui n’a point prêté serment à Philippe ; royaliste et chrétien, j’ai eu l’honneur de porter un coin du voile qui recouvre de nobles cendres, mais qui ne les cachera point.

Beaucoup de rois, de princes, de ministres, d’hommes qui se croyaient puissants, ont défilé devant moi : je n’ai pas daigné ôter mon chapeau à leur cercueil ou consacrer un mot à leur mémoire. J’ai trouvé plus à étudier et à peindre dans les rangs intermédiaires de la société que dans ceux qui font porter leur livrée ; une casaque brochée d’or ne vaut pas le morceau de flanelle que la balle avait enfoncé dans le ventre de Carrel.

Carrel, qui se souvient de vous ? les médiocres et les poltrons que votre mort a délivrés de votre supériorité et de leur frayeur, et moi qui n’étais pas de vos doctrines. Qui pense à vous ? Qui se souvient de vous ? Je vous félicite d’avoir d’un seul pas

achevé un voyage dont le trajet prolongé devient si dégoûtant et si désert, d’avoir rapproché le terme de votre marche à la portée d’un pistolet, distance qui vous a paru trop grande encore et que vous avez réduite en courant à la longueur d'une épée.

J’envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César à Brindes, du haut des rochers du rivage je jette ma vue sur la haute mer et je regarde vers l’Épire si je ne vois point revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions, pour m’enlever à mon tour.

Après avoir relu ceci en 1839, j'ajouterai qu’ayant visité, en 1837, la sépulture de M. Carrel, je la trouvai fort négligée, mais je vis une croix de bois noir qu’avait plantée auprès du mort sa sœur Nathalie. Je payai à Vaudran le fossoyeur, dix-huit francs qui restaient dus pour des treillages ; je lui recommandai d’avoir soin de la fosse, d’y semer du gazon et d’y entretenir des fleurs. A chaque changement de saison, je me rends à Saint-Mandé pour m’acquitter de ma redevance et m'assurer que mes intentions ont été fidèlement remplies[5193].

V. De quelques femmes : La Louisianaise. — Madame Tastu. — Madame Sand.

La Louisianaise.

Prêt à terminer mes recueils et faisant la revue autour de moi, j'aperçois des femmes que j'ai involontairement oubliées ; anges groupés au bas de mon tableau, elles sont appuyées sur la bordure pour regarder la fin de ma vie.

J'ai rencontré jadis des femmes différemment connues ou célèbres. Les femmes ont aujourd'hui changé de manière : valent-elles mieux, valent-elles moins ? Il est tout simple que j'incline au passé ; mais le passé est environné d'une vapeur à travers laquelle les objets prennent une teinte agréable et souvent trompeuse. Ma jeunesse, vers laquelle je ne puis retourner, me fait l'effet de ma grand-mère ; je m'en souviens à peine et je serais charmé de la revoir.

Une Louisianaise m'est arrivée du *Méchascebé :* j'ai cru voir la vierge des dernières amours. Célestine m'a écrit plusieurs lettres : elles pourraient être datées de la *Lune des fleurs* ; elle m'a montré des fragments de mémoires qu'elle a composés dans les savanes de l'Alabama. Quelque temps après, Célestine m'écrivit qu'elle était occupée d'une toilette pour sa présentation à la cour de Philippe : je repris ma peau d'ours. Célestine s'est changée en crocodile du puits des Florides : que le ciel lui fasse paix et amour, autant que ces choses-là durent !

Amable Tastu, estampe d’après Émile Lassalle

Madame Tastu.

Il y a des personnes qui, s’interposant entre vous et le passé, empêchent vos souvenirs d’arriver jusqu’à votre mémoire ; il en est d’autres qui se mêlent tout d’abord à ce que vous avez été. Madame Tastu[5194] produit ce dernier effet. Sa façon de dire est naturelle ; elle a laissé le jargon gaulois à ceux qui croient se rajeunir en se cachant dans les casaques de nos aïeux. Favorinus disait à un Romain qui affectait le latin des douze Tables : « Vous voulez converser avec la mère d’Évandre. »

Puisque je viens de toucher à l’antiquité, je dirai quelques mots des femmes de ses peuples en redescendant l’échelle jusqu’à notre temps. Les femmes grecques ont quelquefois célébré la philosophie ; le plus souvent elles ont suivi une autre divinité : Sapho est demeurée l’immortelle sibylle de Gnide ; on ne sait plus guère ce qu’a fait Corinne après avoir vaincu Pindare ; Aspasie avait enseigné Vénus à Socrate :

« Socrate, sois docile à mes leçons. Remplis-toi de l’enthousiasme poétique : c’est par son charme puissant que tu sauras attacher l’objet que tu aimes ; c’est au son de la lyre que tu l’enchaineras, en portant jusqu’à son cœur, par son oreille, l’image achevée de la passion. »

Le souffle de la Muse passant sur les femmes romaines sans les inspirer vint animer la nation de Clovis, encore au berceau. La langue *d'Oyl* eut Marie de France ; la langue d'*Oc* la dame de Die, laquelle, dans son chastel de Vaucluse, se plaignait d’un ami cruel.

« Voudrois connaître, mon gent et bel ami, pourquoi m’ête tant cruel et tant sauvage. »

> Per que m’etz vos tan fers, ni tan salvatge.

Le moyen âge transmit ces chants à la renaissance. Louise Labé[5195] disait :

> Oh ! si j’étois en ce beau sein ravie

De celui-là pour lequel vais mourant !

Clémence de Bourges, surnommée la Perle orientale, qui fut enterrée le visage découvert et la tête couronnée de fleurs à cause de sa beauté, les deux Marguerite[5196] et Marie Stuart, toutes trois reines, ont exprimé de naïves faiblesses dans un langage naïf.

J'ai eu une tante à peu près de cette époque de notre Parnasse, madame Claude de Chateaubriand ; mais je suis plus embarrassé avec madame Claude qu'avec mademoiselle de Boisteilleul. Madame Claude, se déguisant sous le nom de l'Amant, adresse ses soixante-dix sonnets à sa maîtresse. Lecteurs, pardonnez aux vingt-deux années de ma tante Claude : *parcendum teneris.* Si ma tante de Boisteilleul était plus discrète, elle avait quinze lustres et demi lorsqu'elle chantait, et le traître Trémigon[5197] ne se présentait plus à son ancienne pensée de fauvette que comme un épervier. Quoi qu'il en soit, voici quelques rimes de madame Claude, elles la placent bien parmi les anciennes poétesses :

SONNET LXVI.

Oh ! qu'en l'amour je suis étrangement traité,
Puisque de mes désirs le vrai je n'ose peindre,
Et que je n'ose à toi de ta rigueur me plaindre
Ni demander cela que j'ai tant souhaité !

Mon œil donc meshuy me servira de langue
Pour plus assurément exprimer ma harangue.
Oi, si tu peux, par l'œil ce que par l'œil je dy.

Gentille invention, si l'on pouvait apprendre
De dire par les yeux et par les yeux entendre
Le mot que l'on n'est pas de prononcer hardy !

Lorsque la langue fut fixée, la liberté de sentiment et de pensée se resserra. On ne se souvient guère, sous Louis XIV, que de madame Deshoulières, tour à tour trop vantée et trop dépréciée. L'élégie se prolongea par le chagrin des femmes, sous le règne de Louis XV, jusqu'au règne de Louis XVI, où

commencent les grandes élégies du peuple ; l’ancienne école vient mourir à madame de Bourdic, aujourd’hui peu connue, et qui pourtant a laissé sur le *Silence* une ode remarquable[5198].

La nouvelle école a jeté ses pensées dans un autre moule : madame Tastu marche au milieu du chœur moderne des femmes poètes, en prose ou en vers, les Allart[5199], les Waldor[5200], les Valmore[5201], les Ségalas[5202], les Révoil[5203], les Mercœur[5204], etc., etc. : *Castalidum turba.* Faut-il regretter qu'à l’exemple des Aonides, elle n’ait point célébré cette passion qui, selon l'antiquité, déride le front du Cocyte, et le fait sourire aux soupirs d'Orphée ? Aux concerts de madame Tastu, l’amour ne redit que des hymnes empruntés à des voix étrangères. Cela rappelle ce que l’on raconte de madame Malibran[5205] : lorsqu’elle voulait faire connaître un oiseau dont elle avait oublié le nom, elle en imitait le chant.

George Sand par Auguste Charpentier (1838) coll. Musée de la vie romantique (Paris)

Madame Sand.

George Sand, autrement madame Dudevant[5206], ayant parlé de *René* dans la *Revue des Deux Mondes*[5207], je la remerciai ; elle ne me répondit point. Quelque temps après, elle m'envoya *Lélia*[5208], je ne lui répondis point. Bientôt une courte explication eut lieu entre nous.

> « J'ose espérer que vous me pardonnerez de n'avoir pas répondu à la lettre flatteuse que vous avez bien voulu m'écrire, lorsque j'ai parlé de *René* à l'occasion d'*Oberman.* Je ne savais comment vous remercier de toutes les expressions bienveillantes que vous aviez employées à l'égard de mes livres.
>
> « Je vous ai envoyé *Lélia*, et je désire vivement qu'elle obtienne de vous la même protection. Le plus beau privilège d'une gloire universellement acceptée comme la vôtre est d'accueillir et d'encourager à leur début les écrivains inexpérimentés pour lesquels il n'y a pas de succès durable sans votre patronage.
>
> « Agréez l'assurance de ma haute admiration, et croyez-moi, monsieur, un de vos croyants les plus fidèles.
>
> « GEORGES SAND. »

A la fin du mois d'octobre[5209], madame Sand me fit passer son nouveau roman, *Jacques* : j'acceptai le présent.

> *« 30 octobre 1834.*
>
> « Je m'empresse, madame, de vous offrir mes remerciements sincères. Je vais lire *Jacques* dans la forêt de Fontainebleau ou au bord de la mer. Plus jeune, je serais

moins brave ; mais les années me défendront contre la solitude, sans rien ôter à l'admiration passionnée que je professe pour votre talent et que je ne cache à personne. Vous avez, madame, attaché un nouveau prestige à cette ville des songes d'où je partis autrefois pour la Grèce avec tout un monde d'illusions : revenu au point de départ, René a promené dernièrement au Lido ses regrets et ses souvenirs, entre Childe Harold qui s'était retiré, et Lélia prête à paraître.

« CHATEAUBRIAND. »

Madame Sand possède un talent de premier ordre ; ses descriptions ont la vérité de celles de Rousseau dans ses *Rêveries*[5210], et de Bernardin de Saint-Pierre dans ses *Études.* Son style franc n'est entaché d'aucun des défauts du jour. *Lélia*, pénible à lire, et qui n'offre pas quelques-unes des scènes délicieuses *d'Indiana* et de *Valentine*[5211], est néanmoins un chef-d'œuvre dans son genre : de la nature de l'orgie, il est sans passion, et il trouble comme une passion ; l'âme en est absente, et cependant il pèse sur le cœur ; la dépravation des maximes, l'insulte à la rectitude de la vie, ne sauraient aller plus loin ; mais sur cet abîme l'auteur fait descendre son talent. Dans la vallée de Gomorrhe, la rosée tombe la nuit sur la mer Morte.

Les ouvrages de madame Sand, ses romans, poésie de la matière, sont nés de l'époque. Malgré sa supériorité, il est à craindre que l'auteur n'ait, par le genre même de ses écrits, rétréci le cercle de ses lecteurs. George Sand n'appartiendra jamais à tous les âges. De deux hommes égaux en génie, dont l'un prêche l'ordre et l'autre le désordre, le premier attirera le plus grand nombre d'auditeurs : le genre humain refuse des applaudissements unanimes à ce qui blesse la morale, oreiller sur lequel dort le faible et le juste ; on n'associe guère à tous les souvenirs de sa vie des livres qui ont causé notre première rougeur, et dont on n'a point appris les pages par cœur en descendant du berceau ; des livres qu'on n'a lus qu'à la dérobée, qui n'ont point été nos compagnons avoués et chéris,

qui ne se sont mêlés ni à la candeur de nos sentiments, ni à l’intégrité de notre innocence. La Providence a renfermé dans d'étroites limites les succès qui n’ont pas leur source dans le bien, et elle a donné la gloire universelle pour encouragement à la vertu.

Je raisonne ici, je le sais, en homme dont la vue bornée n’embrasse pas le vaste horizon *humanitaire*, en homme rétrograde, attaché à une morale qui fait rire ; morale caduque du temps jadis, bonne tout au plus pour des esprits sans lumière, dans l’enfance de la société. Il va naître incessamment un Évangile nouveau fort au-dessus des lieux communs de cette sagesse de convention, laquelle arrête les progrès de l'espèce humaine et la réhabilitation de ce pauvre corps, si calomnié par l’âme. Quand les femmes courront les rues ; quand il suffira, pour se marier, d'ouvrir une fenêtre et d'appeler Dieu aux noces comme témoin, prêtre et convive : alors toute pruderie sera détruite ; il y aura des épousailles partout et l'on s’élèvera, de même que les colombes, à la hauteur de la nature. Ma critique du genre des ouvrages de madame Sand n'aurait donc quelque valeur que dans l’ordre vulgaire des choses passées ; ainsi j’espère qu’elle ne s'en offensera pas : l’admiration que je professe pour elle doit lui faire excuser des remarques qui ont leur origine dans l’infélicité de mon âge. Autrefois j’eusse été plus entraîné par les Muses ; ces filles du ciel jadis étaient mes belles maîtresses ; elles me tiennent le soir compagnie au coin du feu, mais elles me quittent vite ; car je me couche de bonne heure, et elles vont veiller au foyer de madame Sand.

Sans doute madame Sand prouvera de la sorte son omnipotence intellectuelle, et pourtant elle plaira moins parce qu’elle sera moins originale ; elle croira augmenter sa puissance en entrant dans la profondeur de ces rêveries sous lesquelles on nous ensevelit nous autres déplorables vulgaires, et elle aura tort ; car elle est fort au-dessus de ce creux, de ce vague, de cet orgueilleux galimatias. En même temps qu’il faut mettre une faculté rare, mais trop flexible, en garde contre des bêtises supérieures, il faut aussi la prévenir que les écrits de fantaisie, les peintures intimes (comme cela se jargonne), sont bornés,

que leur source est dans la jeunesse, que chaque instant en tarit quelques gouttes, et qu’au bout d’un certain nombre de productions, on finit par des répétitions affaiblies.

Est-il bien sûr que madame Sand trouvera toujours le même charme à ce qu’elle compose aujourd’hui ? Le mérite et l’entraînement des passions de vingt ans ne se déprécieront-ils point dans son esprit, comme les ouvrages de mes premiers jours sont baissés dans le mien ? Il n’y a que les travaux de la Muse antique qui ne changent point, soutenus qu’ils sont par la noblesse des mœurs, la beauté du langage et la majesté de ces sentiments départis à l’espèce humaine entière. Le quatrième livre de l'*Énéide* reste à jamais exposé à l’admiration des hommes, parce qu’il est suspendu dans le ciel. La flotte qui apporte le fondateur de l’empire romain ; Didon fondatrice de Carthage se poignardant après avoir annoncé Annibal :

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor[5212] ;

l’Amour faisant jaillir de son flambeau la rivalité de Rome et de Carthage, mettant le feu avec sa torche au bûcher funèbre dont Énée fugitif aperçoit la flamme sur les vagues, c’est toute autre chose que la promenade d’un rêvasseur dans un bois, ou la disparition d'un libertin qui se noie dans une mare. Madame Sand associera, je l’espère, son talent à des sujets aussi durables que son génie.

Madame Sand ne peut se convertir que par la prédication de ce missionnaire à front chauve et à barbe blanche, appelé le Temps. Une voix moins austère enchaîne maintenant l’oreille captive du poète. Or, je suis persuadé que le talent de madame Sand a quelque racine dans la corruption ; elle deviendrait commune en devenant timorée. Autre chose fût arrivé si elle était toujours demeurée au sanctuaire infréquenté des hommes ; sa puissance d’amour, contenue et cachée sous le bandeau virginal, eût tiré de son sein ces décentes mélodies qui tiennent de la femme et de l’ange. Quoi qu'il en soit, l’audace des doctrines et la volupté des mœurs sont un terrain qui n’avait point encore été défriché par une fille d’Adam, et qui,

livré à une culture féminine, a produit une moisson de fleurs inconnues. Laissons madame Sand enfanter de périlleuses merveilles jusqu'à l'approche de l'hiver ; elle ne chantera plus *quand la bise sera venue* ; en attendant, souffrons que, moins imprévoyante que la cigale, elle fasse provision de gloire pour le temps où il y aura disette de plaisir. La mère de Musarion lui répétait : « Tu n'auras pas toujours seize ans. Chaeréas se souviendra-t-il toujours de ses serments, de ses larmes et de ses baisers[5213] ? »

Au reste, maintes femmes ont été séduites et comme enlevées par leurs jeunes années ; vers les jours d'automne, ramenées au foyer maternel, elles ont ajouté à leur cithare la corde grave ou plaintive sur laquelle s'exprime la religion ou le malheur. La vieillesse est une voyageuse de nuit ; la terre lui est cachée, elle ne découvre plus que le ciel brillant au-dessus de sa tête.

Je n'ai point vu madame Sand habillée en homme ou portant la blouse et le bâton ferré du montagnard : je ne l'ai point vue boire à la coupe des bacchantes et fumer indolemment assise sur un sofa comme une sultane ; singularités naturelles ou affectées qui n'ajouteraient rien pour moi à son charme ou à son génie.

Est-elle plus inspirée, lorsqu'elle fait monter de sa bouche un nuage de vapeur autour de ses cheveux ? Lélia est-elle échappée du cerveau de sa mère à travers une bouffée brûlante, comme le péché, au dire de Milton, sortit de la tête du bel archange coupable, au milieu d'un tourbillon de fumée ? Je ne sais pas ce qui se passe aux sacrés parvis ; mais, ici-bas, Néméade, Phila, Laïs, la spirituelle Gnathène, Phryné, désespoir du pinceau d'Appelles et du ciseau de Praxitèle,

Léena qui fut aimée d'Harmodius, les deux sœurs surnommées Aphyes, parce qu'elles étaient minces et qu'elles avaient de grands yeux, Dorica, de qui le bandeau de cheveux et la robe embaumée furent consacrés au temple de Vénus, toutes ces enchanteresses enfin ne connaissaient que les parfums de l'Arabie. Madame Sand a pour elle, il est vrai,

l’autorité des Odalisques et des jeunes Mexicaines qui dansent le cigare aux lèvres.

Que m’a fait la vue de madame Sand, après quelques femmes supérieures et tant de femmes charmantes que j'ai rencontrées, après ces filles de la terre qui disaient avec Sapho, comme madame Sand : « Viens dans nos repas délicieux, mère de l'Amour, remplir du nectar des roses nos coupes ? » En me plaçant tour à tour dans la fiction et la vérité, l’auteur de Valentine a fait sur moi deux impressions fort diverses.

Dans la fiction : je n'en parlerai pas, car je n’en dois plus comprendre la langue. Dans la réalité : homme d'un âge grave ayant les notions de l'honnêteté, attachant comme chrétien le plus haut prix aux vertus timides de la femme, je ne saurais dire à quel point j’étais malheureux de tant de qualités livrées à ces heures prodigues et infidèles qui dépensent et fuient.

Talleyrand, par Pierre-Paul Prud'hon, 1809 (Château de Valençay)

VI. M. de Talleyrand.

Paris, 1838.

Au printemps de cette année 1838, je me suis occupé du *Congrès de Vérone*, qu'aux termes de mes engagements littéraires j'étais obligé de publier : je vous en ai entretenus en son lieu dans ces *Mémoires.* Un homme s'en est allé[5214] ; ce garde de l'aristocratie escorte en arrière les puissants plébéiens déjà partis.

Quand M. de Talleyrand apparut pour la première fois dans ma carrière politique, j'ai dit quelques mots de lui. Maintenant son existence entière m'est connue par sa dernière heure, selon la belle expression d'un ancien.

J'ai eu des rapports à M. de Talleyrand : je lui ai été fidèle en homme d'honneur, ainsi qu'on l'a pu remarquer, surtout à propos de la fâcherie de Mons, alors que très gratuitement je me perdis pour lui. Trop simple, j'ai pris part à ce qui lui arrivait de désagréable, je le plaignis lorsque Maubreuil le frappa à la joue[5215]. Il fut un temps qu'il me recherchait d'une manière coquette ; il m'écrivait à Gand, comme on l'a vu, que j'étais un *homme fort ;* quand j'étais logé à l'hôtel de la rue des Capucines, il m'envoya, avec une parfaite galanterie, un cachet des affaires étrangères, talisman gravé sans doute sous sa constellation. C'est peut-être parce que je n'abusai pas de sa générosité qu'il devint mon ennemi sans provocation de ma part, si ce n'est quelques succès que j'obtins et qui n'étaient pas son ouvrage. Ses propos couraient le monde et ne m'offensaient pas, car M. de Talleyrand ne pouvait offenser personne ; mais son intempérance de langage m'a délié, et puisqu'il s'est permis de me juger, il m'a rendu la liberté d'user

du même droit à son égard.

La vanité de M. de Talleyrand le pipa ; il prit son rôle pour son génie ; il se crut prophète en se trompant sur tout ; son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir ; il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière. Dépourvu de la force du coup d'œil et de la lumière de la conscience, il ne découvrait rien comme l'intelligence supérieure, il n'appréciait rien comme la probité. Il tirait bon parti des accidents de la fortune, quand ces accidents, qu'il n'avait jamais prévus, étaient arrivés, mais uniquement pour sa personne. Il ignorait cette ampleur d'ambition, laquelle enveloppe les intérêts de la gloire publique comme le trésor le plus profitable aux intérêts privés. M. de Talleyrand n'appartient donc pas à la classe des êtres propres à devenir une de ces créatures fantastiques auxquelles les opinions ou faussées ou déçues ajoutent incessamment des fantaisies. Néanmoins il est certain que plusieurs sentiments, d'accord par diverses raisons, concourent à former un Talleyrand imaginaire.

D'abord, les rois, les cabinets, les anciens ministres étrangers, les ambassadeurs, dupes autrefois de cet homme, et incapables de l'avoir pénétré, tiennent à prouver qu'ils n'ont obéi qu'à une supériorité réelle : ils auraient ôté leur chapeau au marmiton de Bonaparte.

Ensuite, les membres de l'ancienne aristocratie française liés à M. de Talleyrand sont fiers de compter dans leurs rangs un homme qui avait la bonté de les assurer de sa grandeur.

Enfin, les révolutionnaires et les générations immorales, tout en déblatérant contre les noms, ont un penchant secret vers l'aristocratie : ces singuliers néophytes en recherchent volontiers le baptême, et ils pensent apprendre avec elle les belles manières. La double apostasie du prince charme en même temps un autre côté de l'amour-propre des jeunes démocrates : car ils concluent de là que leur cause est la bonne, et qu'un noble et un prêtre sont bien méprisables.

Quoi qu'il en soit de ces empêchements à la lumière, M. de Talleyrand n'est pas de taille à créer une illusion durable ; il n'a pas en lui assez de facultés de croissance pour tourner les

mensonges en rehaussements de stature. Il a été vu de trop près ; il ne vivra pas, parce que sa vie ne se rattache ni à une idée nationale restée après lui, ni à une action célèbre, ni à un talent hors de pair, ni à une découverte utile, ni à une conception faisant époque. L'existence par la vertu lui est interdite ; les périls n'ont pas même daigné honorer ses jours ; il a passé le règne de la Terreur hors de son pays, il n'y est rentré que quand le forum s'est transformé en antichambre.

Les monuments diplomatiques prouvent la médiocrité relative de Talleyrand : vous ne pourriez citer un fait de quelque estime qui lui appartienne. Sous Bonaparte, aucune négociation importante n'est de lui ; quand il a été libre d'agir seul, il a laissé échapper les occasions et gâté ce qu'il touchait. Il est bien avéré qu'il a été cause de la mort du duc d'Enghien ; cette tache de sang ne peut s'effacer : loin d'avoir chargé le ministre en rendant compte de la mort du prince, je l'ai beaucoup trop ménagé.

Dans ses affirmations contraires à la vérité, M. de Talleyrand avait une effrayante effronterie. Je n'ai point parlé, dans le *Congrès de Vérone*, du discours qu'il lut à la Chambre des pairs relativement à l'adresse sur la guerre d'Espagne ; ce discours débutait par ces paroles solennelles :

> « Il y a aujourd'hui seize ans qu'appelé par celui qui gouvernait alors le monde, à lui dire mon avis sur la lutte à engager avec le peuple espagnol, j'eus le malheur de lui déplaire en lui dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître en foule d'une agression non moins injuste que téméraire. La disgrâce fut le fruit de ma sincérité. Étrange destinée que celle qui me ramène, après ce long espace de temps, à renouveler auprès du souverain légitime les mêmes efforts, les mêmes conseils[5216] ! »

Il y a des absences de mémoire ou des mensonges qui font peur : vous ouvrez les oreilles, vous vous frottez les yeux, ne sachant qui vous trompe ou de la veille ou du sommeil. Lorsque le débitant de ces imperturbables assertions descend de la

tribune et va s’asseoir impassible à sa place, vous le suivez du regard, suspendu que vous êtes entre une espèce d’épouvante et une sorte d'admiration ; vous ne savez si cet homme n'a point reçu de la nature une autorité telle qu’il a le pouvoir de refaire ou d’anéantir la vérité.

Je ne répondis point ; il me semblait que l’ombre de Bonaparte allait demander la parole et renouveler le démenti terrible qu'il avait jadis donné à M. de Talleyrand. Des témoins de la scène étaient assis parmi les pairs, entre autres M. le comte de Montesquiou[5217] ; le vertueux duc de Doudeauville[5218] me l’a racontée, la tenant de la bouche du même M. de Montesquiou, son beau-frère ; M. le comte de Cessac[5219], présent à cette scène, la répète à qui veut l’entendre ; il croyait qu’au sortir du cabinet, le grand électeur serait arrêté. Napoléon s’écriait dans sa colère, interpellant son pâle ministre : « Il vous sied bien de crier contre la guerre d’Espagne, vous qui me l’avez conseillée, vous dont j’ai un monceau de lettres dans lesquelles vous cherchez à me prouver que cette guerre était aussi « nécessaire que politique[5220]. » Ces lettres ont disparu lors de l’enlèvement des archives aux Tuileries, en 1814[5221].

M. de Talleyrand déclarait, dans son discours, qu’il avait eu *le malheur de déplaire* à Bonaparte en lui dévoilant l’avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître *d'une agression non moins injuste que téméraire.* Que M. de Talleyrand se console dans sa tombe, il n’a point eu ce malheur ; il ne doit point ajouter cette calamité à toutes les afflictions de sa vie.

La faute principale de M. de Talleyrand envers la légitimité, c’est d’avoir détourné Louis XVIII du mariage à conclure entre le duc de Berry et une princesse de Russie ; la faute impardonnable de M. de Talleyrand envers la France, c’est d’avoir consenti aux révoltants traités de Vienne[5222].

Il résulte des négociations de M. de Talleyrand que nous sommes demeurés sans frontières : une bataille perdue à Mons

ou à Coblentz amènerait en huit jours la cavalerie ennemie sous les murs de Paris. Dans l'ancienne monarchie, non seulement la France était fermée par un cercle de forteresses, mais elle était défendue sur le Rhin par les États indépendants de l'Allemagne. Il fallait envahir les électorats ou négocier avec eux pour arriver jusqu'à nous. Sur une autre frontière, la Suisse était pays neutre et libre ; il n'avait point de chemins ; nul ne violait son territoire. Les Pyrénées étaient impassables, gardées par les Bourbons d'Espagne. Voilà ce que M. de Talleyrand n'a pas compris ; telles sont les fautes qui le condamneront à jamais comme homme politique : fautes qui nous ont privés en un jour des travaux de Louis XIV et des victoires de Napoléon.

On a prétendu que sa politique avait été supérieure à celle de Napoléon : d'abord, il faut bien se mettre dans l'esprit qu'on est purement et simplement un commis lorsqu'on tient le portefeuille d'un conquérant, qui chaque matin y dépose le bulletin d'une victoire et change la géographie des États. Quand Napoléon se fui enivré, il fit des fautes énormes et frappantes à tous les yeux : M. de Talleyrand les aperçut vraisemblablement comme tout le monde ; mais cela n'indique aucune vision de lynx. Il se compromit d'une manière étrange dans la catastrophe du duc d'Enghien ; il se méprit sur la guerre d'Espagne de 1808, bien qu'il ait voulu plus tard nier ses conseils et reprendre ses paroles.

Cependant un acteur n'est pas prestigieux, s'il est tout à fait dépourvu des moyens qui fascinent le parterre : aussi la vie du prince a-t-elle été une perpétuelle déception. Sachant ce qu'il lui manquait, il se dérobait à quiconque le pouvait connaître : son étude constante était de ne pas se laisser mesurer ; il faisait retraite à propos dans le silence ; il se cachait dans les trois heures muettes qu'il donnait au whist. On s'émerveillait qu'une telle capacité pût descendre aux amusements du vulgaire : qui sait si cette capacité ne partageait pas des empires en arrangeant dans sa main les quatre valets ? Pendant ces moments d'escamotage, il rédigeait intérieurement un mot à effet, dont l'inspiration lui venait d'une brochure du matin ou d'une conversation du soir. S'il vous prenait à l'écart pour vous

illustrer de sa conversation, sa principale manière de séduire était de vous accabler d’éloges, de vous appeler l’espérance de l’avenir, de vous prédire des destinées éclatantes, de vous donner une lettre de change de grand homme tirée sur lui et payable à vue ; mais trouvait-il votre foi en lui un peu suspecte, s’apercevait-il que vous n’admiriez pas assez quelques phrases brèves à prétention de profondeur, derrière lesquelles il n’y avait rien, il s'éloignait, de peur de laisser arriver le bout de son esprit. Il aurait bien raconté, n’était que ses plaisanteries tombaient sur un subalterne ou sur un sot dont il s’amusait sans péril, ou sur une victime attachée à sa personne et plastron de ses railleries. Il ne pouvait suivre une conversation sérieuse ; à la troisième ouverture de ses lèvres, ses idées expiraient.

D’anciennes gravures de l'*abbé de Périgord* représentent un homme fort joli ; M. de Talleyrand, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort ; ses yeux étaient ternes, de sorte qu’on avait peine à y lire, ce qui le servait bien ; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s’en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche.

Une grande façon qui tenait à sa naissance, une observation rigoureuse des bienséances, un air froid et dédaigneux, contribuaient à nourrir l’illusion autour du prince de Bénévent. Ses manières exerçaient de l’empire sur les petites gens et sur les hommes de la société nouvelle, lesquels ignoraient la société du vieux temps. Autrefois on rencontrait à tout bout de champ des personnages dont les allures ressemblaient à celles de M. de Talleyrand, et l'on n’y prenait pas garde ; mais presque seul en place au milieu des mœurs démocratiques, il paraissait un phénomène : pour subir le joug de ses formes, il convenait à l’amour propre de reporter à l’esprit du ministre l’ascendant qu’exerçait son éducation.

Lorsqu’en occupant une place considérable on se trouve mêlé à de prodigieuses révolutions, elles vous donnent une importance de hasard, que le vulgaire prend pour votre mérite personnel ; perdu dans les rayons de Bonaparte, M. de Talleyrand a brillé sous la Restauration de l’éclat emprunté d’une fortune qui n’était pas la sienne. La position accidentelle

du prince de Bénévent lui a permis de s’attribuer la puissance d’avoir renversé Napoléon et l'honneur d’avoir rétabli Louis XVIII ; moi-même, comme tous les badauds, n’ai-je pas été assez niais pour donner dans cette fable ! Mieux renseigné, j’ai connu que M. de Talleyrand n’était point un Warwick politique : la force qui abat et relève les trônes manquait à son bras.

De benêts impartiaux disent : « Nous en convenons, c’était un homme bien immoral ; mais quelle habileté ! » Hélas ! non. Il faut perdre encore cette espérance, si consolante pour ses enthousiastes, si désirée pour la mémoire du prince, l'espérance de faire de M. de Talleyrand un démon.

Au-delà de certaines négociations vulgaires, au fond desquelles il avait l'habileté de placer en première ligne son intérêt personnel, il ne fallait rien demander à M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand soignait quelques habitudes et quelques maximes à l’usage des sycophantes et des mauvais sujets de son intimité. Sa toilette en public, copiée sur celle d’un ministre de Vienne, était le triomphe de sa diplomatie. Il se vantait de n’être jamais pressé ; il disait que le temps est notre ennemi et qu’il le faut tuer : de là il faisait état de ne s’occuper que quelques instants.

Mais comme, en dernier résultat, M. de Talleyrand n’a pu transformer son désœuvrement en chef-d’œuvre, il est probable qu'il se trompait en parlant de la nécessité de se défaire du temps : on ne triomphe du temps qu'en créant des choses immortelles ; par des travaux sans avenir, par des distractions frivoles, on ne le tue pas : on le dépense.

Entré dans le ministère[5223] à la recommandation de madame de Staël, qui obtint sa nomination de Chénier, M. de Talleyrand, alors fort dénué, recommença cinq ou six fois sa fortune ; par le million qu’il reçut du Portugal dans l'espoir de la signature d’une paix avec le Directoire, paix qui ne fut jamais signée ; par l’achat des bons de la Belgique à la paix d’Amiens, laquelle il savait, lui, M. de Talleyrand, avant qu’elle fût connue du public ; par l’érection du royaume passager d’Étrurie ; par la sécularisation des propriétés ecclésiastiques d’Allemagne ; parle

brocantage de ses opinions au congrès de Vienne. Il n’est pas jusqu’à de vieux papiers de nos archives que le prince n’ait voulu céder à l’Autriche ; dupe cette fois de M. de Metternich, celui-ci renvoya religieusement les originaux, après en avoir fait prendre copie.

Incapable d’écrire seul une phrase[5224], M. de Talleyrand faisait travailler compétemment sous lui : quand, à force de raturer et de changer, son secrétaire parvenait à rédiger les dépêches selon sa convenance, il les copiait de sa main. Je l’ai entendu lire, de ses Mémoires commencés, quelques détails agréables sur sa jeunesse. Comme il variait dans ses goûts, détestant le lendemain ce qu’il avait aimé la veille, si ces mémoires existent entiers, ce dont je doute, et s’il en a conservé les versions opposées, il est probable que le jugement sur le même fait et surtout sur le même homme se contrediront outrageusement. Je ne crois pas au dépôt des manuscrits en Angleterre ; l’ordre prétendu de ne les publier que dans quarante ans d’ici me semble une jonglerie posthume.

Paresseux et sans étude, nature frivole et cœur dissipé, le prince de Bénévent se glorifiait de ce qui devait humilier son orgueil, de rester debout après la chute des empires. Les esprits du premier ordre qui produisent les révolutions disparaissent ; les esprits du second ordre qui en profitent demeurent. Ces personnages de lendemain et d’industrie assistent au défilé des générations ; ils sont chargés de mettre le visa aux passeports, d’homologuer la sentence : M. de Talleyrand était de cette espèce inférieure ; il signait les événements, il ne les faisait pas.

Survivre aux gouvernements, rester quand un pouvoir s’en va, se déclarer en permanence, se vanter de n’appartenir qu’au pays, d'être l’homme des choses et non l’homme des individus, c’est la fatuité de l’égoïsme mal à l’aise, qui s'efforce de cacher son peu d’élévation sous la hauteur des paroles. On compte aujourd'hui beaucoup de caractères de cette équanimité, beaucoup de ces citoyens du sol : toutefois, pour qu’il y ait de la grandeur à vieillir comme l'ermite dans les ruines du Colisée, il les faut garder avec une croix ; M. de Talleyrand avait foulé la

sienne aux pieds.

Notre espèce se divise en deux parts inégales : les hommes de la mort et aimés d'elle, troupeau choisi qui renaît ; les hommes de la vie et oubliés d’elle, multitude de néant qui ne renaît plus. L’existence temporaire de ces derniers consiste dans le nom, le crédit, la place, la fortune ; leur bruit, leur autorité, leur puissance s’évanouissent avec leur personne : clos leur salon et leur cercueil, close est leur destinée. Ainsi en est arrivé à M. de Talleyrand ; sa momie avant de descendre dans sa crypte, a été exposée un moment à Londres[5225], comme représentant de la royauté-cadavre qui nous régit.

M. de Talleyrand a trahi tous les gouvernements, et, je le répète, il n’en a élevé ni renversé aucun. Il n’avait point de supériorité réelle, dans l’acception sincère de ces deux mots. Un fretin de prospérités banales, si communes dans la vie aristocratique, ne conduit pas à deux pieds au-delà de la fosse. Le mal qui n’opère pas avec une explosion terrible, le mal parcimonieusement employé par l’esclave au profit du maître, n’est que de la turpitude. Le vice, complaisant du crime, entre dans la domesticité. Supposez M. de Talleyrand plébéien, pauvre et obscur, n’ayant avec son immoralité que son esprit incontestable de salon, l’on n’aurait certes jamais entendu parler de lui. Otez de M. de Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l’évêque dégradé, que lui reste-t-il ? Sa réputation et ses succès ont tenu à ces trois dépravations.

La comédie par laquelle le prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable : d’abord, pour faire preuve de force, il est allé prononcer à l’Institut l’éloge commun d’une pauvre mâchoire allemande[5226] dont il se moquait. Malgré tant de spectacles dont nos yeux ont été rassasiés, on a fait la haie pour voir sortir le grand homme ; ensuite il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l’univers[5227]. La foule a bayé, à l’heure suprême[5228] de ce prince aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine en dépit du bandeau qui

la soutenait, disputant minute à minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant auprès de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite fille trompée ; il a signé de guerre lasse (ou peut-être n’a-t-il pas même signé), quand sa parole allait s’éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l’Église constitutionnelle ; mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie. Jamais l’orgueil ne s'est montré si misérable, l’admiration si bête, la piété si dupe. Rome, toujours prudente, n’a pas rendu publique, et pour cause, la rétractation.

M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d’en haut, était contumace ; la mort le cherchait de la part de Dieu, et elle l’a enfin trouvé. Pour analyser minutieusement une vie aussi gâtée que celle de M. de Lafayette a été saine, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses de prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu’ils ne peuvent servir à la dissection. La révolution française est une vaste destruction politique, placée au milieu de l’ancien monde ; craignons qu'il ne s’établisse une destruction beaucoup plus funeste, craignons une destruction morale par le côté mauvais de cette révolution. Que deviendrait l’espèce humaine, si l’on s'évertuait à réhabiliter des mœurs justement flétries, si l’on s’efforçait d’offrir à notre enthousiasme d’odieux exemples, de nous présenter les progrès du siècle, l’établissement de la liberté, la profondeur du génie dans des natures abjectes ou des actions atroces ? N’osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique : donnez-vous de garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c’est un ange de lumière ! Toute laideur est belle, tout opprobre honorable, toute énormité sublime : tout vice a son admiration qui l’attend. Nous sommes revenus à cette société matérielle du paganisme où chaque dépravation avait ses autels. Arrière ces éloges lâches, menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui débauchent la jeunesse, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du

Christ !

Charles X en 1830

VII. Mort de Charles X.

Paris, 1839.

Étant à Prague en 1833, Charles X me dit : « Ce « vieux Talleyrand vit donc encore ? » Et Charles X a quitté la vie deux ans avant M. de Talleyrand ; la mort privée et chrétienne du monarque contraste avec la mort publique de l'évêque apostat, traîné récalcitrant aux pieds de l'incorruptibilité divine.

Le 3 octobre 1836 j'avais écrit à madame la duchesse de Berry la lettre suivante, et j'y ajoutai un post-scriptum le 15 novembre de la même année :

« Madame,

« M. Walsh[5229] m'a remis la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Je serais prêt à obéir au désir de Votre Altesse Royale, si les écrits pouvaient à présent quelque chose ; mais l'opinion est tombée dans une telle apathie que les grands événements la pourraient à peine soulever. Vous m'avez permis, madame, de vous parler avec une franchise que mon dévouement pouvait seul excuser : Votre Altesse Royale le sait, j'ai été opposé à presque tout ce qui s'est fait ; j'ai osé même n'être pas d'avis de son voyage à Prague. Henri V sort maintenant de l'enfance ; il va bientôt entrer dans le monde avec une éducation qui ne lui a rien appris du siècle où nous vivons. Qui sera son guide, qui lui montrera les cours et les hommes ? Qui le fera connaître et comme apparaître de loin à la France ? Questions importantes qui, vraisemblablement et malheureusement, seront résolues dans le sens que l'ont été toutes les autres. Quoi qu'il en soit, le reste de ma vie appartient à mon jeune roi et à son auguste

mère. Mes prévisions de l’avenir ne me rendront jamais infidèle à mes devoirs.

« Madame de Chateaubriand demande la permission de mettre ses respects aux pieds de Madame. J’offre au ciel tous mes vœux pour la gloire et la prospérité de la mère de Henri V et je suis avec un profond respect,

« Madame,

« De Votre Altesse Royale le très humble et très obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

« *P.-S.* Cette lettre attendait depuis un mois une occasion sûre pour parvenir à Madame. Aujourd’hui même j’apprends la mort de l’auguste aïeul de Henri[5230]. Cette triste nouvelle apportera-t-elle quelque changement dans la destinée de Votre Altesse Royale ? Oserai-je prier Madame de me permettre d’entrer dans tous les sentiments de regret qu’elle doit éprouver, et d’offrir le tribut respectueux de ma douleur à monsieur le dauphin et à madame la dauphine ?

« CHATEAUBRIAND. »

15 novembre.

Charles X n’est plus.

Soixante ans de malheurs ont paré la victime !

Trente ans d’exil ; la mort à soixante-dix-neuf ans en terre étrangère ! Afin qu’on ne pût douter de la mission de malheur dont le ciel avait chargé ce prince, c’est un fléau qui l’est venu chercher.

Charles X a retrouvé à son heure suprême le calme, l’égalité d’âme qui lui manquèrent quelquefois pendant sa longue carrière. Quand il apprit le danger qui le menaçait, il se contenta de dire : « Je ne croyais pas que cette maladie tournât si court. » Quand Louis XVI partit pour l’échafaud, l'officier de service refusa de recevoir le testament du condamné parce que le temps lui manquait et qu'il devait, lui officier, conduire le roi au

supplice : le roi répondit : « C’est juste. » Si Charles X, dans d’autres jours de péril, eût traité sa vie avec cette indifférence, qu’il se fût épargné de misères ! On conçoit que les Bourbons tiennent à une religion qui les rend si nobles au dernier moment ; Louis IX, attaché à sa postérité, envoie le courage du saint les attendre au bord du cercueil. Cette race sait admirablement mourir : il y a plus de huit cents ans, il est vrai, qu'elle apprend la mort.

Charles X s’est en allé persuadé qu'il ne s’était pas trompé ; s’il a espéré dans la miséricorde divine, c’est en raison du sacrifice qu’il a cru faire de sa couronne à ce qu’il pensait être le devoir de sa conscience et le bien de son peuple ; les convictions sont trop rares pour n’en pas tenir compte. Charles X a pu se rendre ce témoignage que le règne de ses deux frères et le sien n’avaient été ni sans liberté ni sans gloire : sous le roi martyr, l’affranchissement de l’Amérique et l'émancipation de la France ; sous Louis XVIII, le gouvernement représentatif donné à notre patrie, le rétablissement de la royauté opéré en Espagne ; l’indépendance de la Grèce recouvrée à Navarin ; sous Charles X, l’Afrique à nous laissée en compensation du territoire perdu par les conquêtes de la République et de l’Empire : ce sont là des résultats qui demeurent acquis à nos fastes, en dépit des stupides jalousies et des vaines inimitiés ; ces résultats ressortiront davantage à mesure que l’on s’enfoncera dans les abaissements de la royauté de Juillet. Mais il est à craindre que ces ornements de prix ne soient qu’au profit des jours expirés, comme la couronne de fleurs sur la tête d’Homère chassé avec grand respect de la République de Platon. La légitimité semble aujourd'hui n’avoir pas l’intention d’aller plus loin ; elle paraît adopter sa chute.

La mort de Charles X ne pourrait être un événement effectif qu’en mettant un terme à une déplorable contestation de sceptre et en donnant une direction nouvelle à l’éducation de Henri V : or, il est à craindre que la couronne absente soit toujours disputée ; que l’éducation finisse sans avoir été virtuellement changée. Peut-être, en s’épargnant la peine de prendre un parti, on s’endormira dans des habitudes chères à la

faiblesse, douces à la vie de famille, commodes à la lassitude, suite de longues souffrances. Le malheur qui se perpétue produit sur l'âme l'effet de la vieillesse sur le corps ; on ne peut plus remuer ; on se couche. Le malheur ressemble encore à l’exécuteur des hautes justices du ciel : il dépouille les condamnés, arrache au roi son sceptre, au militaire son épée ; il ôte le décorum au noble, le cœur au soldat, et les renvoie dégradés dans la foule.

D’un autre côté, on tire de l’extrême jeunesse des raisons d’atermoiements ; quand on a beaucoup de temps à dépenser, on se persuade qu’on peut attendre ; on a des années à jouer devant les événements : « Ils viendront à nous, s'écrie-t-on, sans que nous nous en mettions en peine ; tout mûrira, le jour du trône arrivera de lui-même ; dans vingt ans les préjugés seront effacés. » Ce calcul pourrait avoir quelque justesse, si les générations ne s’écoulaient pas ou ne devenaient pas indifférentes ; mais telle chose peut paraître une nécessité à une époque et n’être pas même sentie à une autre.

Hélas ! avec quelle rapidité les choses s’évanouissent ! où sont les trois frères que j’ai vus successivement régner ? Louis XVIII habite Saint-Denis avec la dépouille mutilée de Louis XVI ; Charles X vient d’être déposé à Goritz, dans une bière fermée à trois clefs.

Les restes de ce roi, en tombant de haut, ont fait tressaillir ses aïeux ; ils se sont retournés dans leur sépulcre ; ils ont dit en se serrant : « Faisons place, voici le dernier d’entre nous. » Bonaparte n’a pas fait autant de bruit en entrant dans la vie éternelle ; les vieux morts ne se sont point réveillés pour l’empereur des morts nouveaux. Ils ne le connaissaient pas. La monarchie française lie le monde ancien au monde moderne. Augustule quitte le diadème en 476. Cinq ans après, en 481, la première race de nos rois, Clovis, règne sur les Gaules.

Charlemagne, en associant au trône Louis le Débonnaire, lui dit : « Fils cher à Dieu, mon âge se hâte, ma vieillesse même m’échappe ; le temps de ma mort approche. Le pays des Francs m’a vu naître, Christ m’a accordé cet honneur. Le premier d’entre les Francs, j’ai obtenu le nom de César et transporté à

l’empire des Francs l’empire de la race de Romulus. »

Sous Hugues, avec la troisième race, la monarchie élective devient héréditaire. L’hérédité enfante la légitimité, ou la permanence, ou la durée.

C’est entre les fonts baptismaux de Clovis et l’échafaud de Louis XVI qu’il faut placer l’empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières : « Doux Sicambre, incline le col, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré », dit le prêtre qui administrait à Clovis le baptême d’eau. « Fils de saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistait Louis XVI au baptême du sang.

Quand il n’y aurait dans la France que cette ancienne maison de France bâtie par le temps et dont la majesté étonne, nous pourrions, en fait de choses illustres, en remontrer à toutes les nations. Les Capets régnaient lorsque les autres souverains de l’Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois. Ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques ; les uns sont appelés *auguste*, *saint, pieux*, *grand, courtois*, *hardi*, *sage*, *victorieux*, *bien-aimé ;* les autres *père du peuple, père des lettres.* « Comme il est écrit par blâme, dit un vieil historien, que tous les bons roys Serviens aisément pourroient tenir en un anneau, les mauvais roys de France y pourroient mieux, tant le nombre en est petit. »

Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d’œuvre, nos villes s’embellissent, nos monuments s’élèvent, nos chemins s’ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l’Asie, et nos flottes couvrent les deux mers.

Notre orgueil se met en colère à la seule exposition de ces magnifiques tapisseries du Louvre ; des ombres, des broderies d’ombre nous choquent. Inconnus ce matin, plus inconnus ce soir, nous ne nous en persuadons pas moins que nous effarons ce qui nous précéda. Et toutefois, chaque minute, en fuyant, nous demande : Qui es-tu ? et nous ne savons que répondre. Charles X, lui, a répondu ; il s’en est allé avec une ère entière du

monde ; la poussière de mille générations est mêlée à la sienne ; l’histoire le salue, les siècles s’agenouillent à sa tombe ; tous ont connu sa race ; elle ne leur a point failli, ce sont eux qui y ont manqué.

Roi banni, les hommes ont pu vous proscrire, mais vous ne serez pas chassé du temps, vous dormez votre dur somme dans un monastère, sur la dernière planche jadis destinée à quelque franciscain. Point de hérauts d’armes à vos obsèques, rien qu'une troupe de vieux temps blanchis et chenus ; point de grands pour jeter dans le caveau les marques de leur dignité, ils en ont fait hommage ailleurs. Des âges muets sont assis au coin de votre bière ; une longue procession de jours passés, les yeux fermés, mène en silence le deuil autour de votre cercueil.

A votre côté reposent votre cœur et vos entrailles arrachés de votre sein et de vos flancs, comme on place auprès d’une mère expirée le fruit abortif qui lui coûta la vie. A chaque anniversaire, monarque très chrétien, cénobite après trépas, quelque frère vous récitera les prières du bout de l’an ; vous n’attirerez à votre *ci-gît* éternel que vos fils bannis avec vous : car même à Trieste le monument de Mesdames est vide ; leurs reliques sacrées ont revu leur patrie et vous avez payé à l’exil, par votre exil, la dette de ces nobles dames.

Eh ! pourquoi ne réunit-on pas aujourd'hui tant de débris dispersés, comme on réunit des antiques exhumés de différentes fouilles ? L’Arc de Triomphe porterait pour couronnement le sarcophage de Napoléon, ou la colonne de bronze élèverait sur des restes immortels des victoires immobiles. Et cependant la pierre taillée par ordre de Sésostris ensevelit dès aujourd'hui l’échafaud de Louis XVI sous le poids des siècles. L’heure viendra que l’obélisque du désert retrouvera, sur la place des meurtres, le silence et la solitude de Luxor.

Livre X

CONCLUSION

I. Antécédents historiques depuis la Régence jusqu'en 1793. — II. Le Passé. — Le vieil ordre européen expire. — III. Inégalité des fortunes. — Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle. — IV. Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l'individu. — V. L'avenir. — Difficulté de le comprendre. — VI. Saint-Simoniens. — Phalanstériens. — Fouriéristes. — Owénistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. Égalitaires. — VII. L'idée chrétienne est l'avenir du monde. — VIII. Récapitulation de ma vie. — IX. Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie. — X. Supplément à mes mémoires. — Julie de Chateaubriand. — XI. Lettre de M. de la Ferronnays. — XII. Généalogie de ma famille.

Ce livre est la Conclusion des Mémoires. Il a été écrit en partie en 1834, et en partie en 1841, du 25 septembre au 16 novembre.

I. Antécédents historiques depuis la Régence jusqu’en 1793.

25 septembre 1841.

J’ai commencé à écrire ces *Mémoires* à la Vallée-aux-Loups le 4 octobre 1811 ; j’achève de les relire en les corrigeant à Paris ce 25 septembre 1841 : voilà donc trente ans, onze mois, vingt-un jours, que je tiens secrètement la plume en composant mes livres publics, au milieu de toutes les révolutions et de toutes les vicissitudes de mon existence. Ma main est lassée : puisse-t-elle ne pas avoir pesé sur mes idées, qui n’ont point fléchi et que je sens vives comme au départ de la course ! A mon travail de trente années j’avais le dessein d’ajouter une conclusion générale : je comptais dire, ainsi que je l’ai souvent mentionné, quel était le monde quand j'y entrai, quel il est quand je le quitte. Mais le sablier est devant moi, j’aperçois la main que les marins croyaient voir jadis sortir des flots à l’heure du naufrage : cette main me fait signe d’abréger ; je vais donc resserrer l’échelle du tableau sans omettre rien d’essentiel.

Louis XIV mourut. Le duc d’Orléans fut régent pendant la minorité de Louis XV. Une guerre avec l’Espagne, suite de la conspiration de Cellamare, éclata : la paix fut rétablie par la chute d'Alberoni. Louis XV atteignit sa majorité le 15 février 1723. Le Régent succomba dix mois après. Il avait communiqué sa gangrène à la France ; il avait assis Dubois dans la chaire de Fénelon, et élevé Law. Le duc de Bourbon devint premier ministre de Louis XV, et il eut pour successeur le cardinal de Fleury dont le génie consistait dans les années[5231]. En 1734 éclata la guerre[5232] où mon père fut blessé devant Dantzig.

En 1745 se donna la bataille de Fontenoy ; un des moins belliqueux de nos rois nous a fait triompher dans la seule grande bataille rangée que nous ayons gagnée sur les Anglais, et le vainqueur du monde a ajouté à Waterloo un désastre aux désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. L'église de Waterloo est décorée du nom des officiers anglais tombés en 1815 ; on ne retrouve dans l'église de Fontenoy qu'une pierre avec ces mots : « Ci-devant repose le corps de messire Philippe de Vitry, lequel, âgé de vingt-sept ans, fut tué à la bataille de Fontenoy le 11 de mai 1745. » Aucune marque n'indique le lieu de l'action ; mais on retire de la terre des squelettes avec des balles aplaties dans le crâne. Les Français portent leurs victoires écrites sur leur front.

Plus tard le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, tomba à Crevelt. En lui s'éteignit le nom et la descendance directe de Fouquet. On était passé de mademoiselle de La Vallière à madame de Châteauroux. Il y a quelque chose de triste à voir des noms arriver à leur fin, de siècles en siècles, de beautés en beautés, de gloire en gloire.

Au mois de juin 1745, le second prétendant des Stuarts[5233] avait commencé ses aventures : infortunes dont je fus bercé en attendant que Henri V remplaçât dans l'exil le prétendant anglais.

La fin de ces guerres annonça nos désastres dans nos colonies. La Bourdonnais vengea le pavillon français en Asie ; ses dissensions avec Dupleix depuis la prise de Madras gâtèrent tout. La paix de 1748 suspendit ces malheurs ; en 1755 recommencèrent les hostilités ; elles s'ouvrirent par le tremblement de terre de Lisbonne, où périt le petit-fils de Racine. Sous prétexte de quelques terrains en litige sur la frontière de l'Acadie, l'Angleterre s'empara sans déclaration de guerre de trois cents de nos vaisseaux marchands ; nous perdîmes le Canada : faits immenses par leurs conséquences, sur lesquels surnage la mort de Wolfe et de Montcalm. Dépouillés de nos possessions dans l'Afrique et dans l'Inde, lord Clive entama la conquête du Bengale. Or, pendant ces jours, les

querelles du jansénisme avaient lieu ; Damiens avait frappé Louis XV ; La Pologne était partagée, l'expulsion des jésuites exécutée, la cour descendue au Parc-aux-Cerfs. L'auteur du *pacte de famille*[5234] se retire à Chanteloup, tandis que la révolution intellectuelle s'achevait sous Voltaire. La cour plénière de Maupeou fut installée : Louis XV laissa l'échafaud à la favorite qui l'avait dégradé, après avoir envoyé Garat[5235] et Sanson à Louis XVI, l'un pour lire, et l'autre pour exécuter la sentence.

Ce dernier monarque s'était marié le 16 mai 1770 à la fille de Marie-Thérèse d'Autriche : on sait ce qu'elle est devenue. Passèrent les ministres Machault, le vieux Maurepas, Turgot l'économiste, Malesherbes aux vertus antiques et aux opinions nouvelles, Saint-Germain qui détruisit la maison du roi et donna une ordonnance funeste ; Calonne et Necker enfin.

Louis XVI rappela les parlements, abolit la corvée, abrogea la torture avant le prononcé du jugement, rendit les droits civils aux protestants, en reconnaissant leur mariage légal. La guerre d'Amérique, en 1779, impolitique pour la France toujours dupe de sa générosité, fut utile à l'espèce humaine ; elle rétablit dans le monde entier l'estime de nos armes et l'honneur de notre pavillon.

La révolution se leva, prête à mettre au jour la génération guerrière que huit siècles d'héroïsme avaient déposée dans ses flancs. Les mérites de Louis XVI ne rachetèrent pas les fautes que ses aïeux lui avaient laissées à expier ; mais c'est sur le mal que tombent les coups de la Providence, jamais sur l'homme : Dieu n'abrège les jours de la vertu sur la terre que pour les allonger dans le ciel. Sous l'astre de 1793, les sources du grand abîme furent rompues ; toutes nos gloires d'autrefois se réunirent ensuite et firent leur dernière explosion dans Bonaparte : il nous les renvoie dans son cercueil.

II. Le Passé. — Le vieil ordre européen expire.

J’étais né pendant l’accomplissement de ces faits. Deux nouveaux empires, la Prusse et la Russie, m’ont à peine devancé d’un demi-siècle sur la terre ; la Corse est devenue française à l’instant où j’ai paru ; je suis arrivé au monde vingt jours après Bonaparte. Il m’amenait avec lui. J'allais entrer dans la marine en 1783 quand la flotte de Louis XVI surgit à Brest : elle apportait les actes de l’état civil d’une nation éclose sous les ailes de la France. Ma naissance se rattache à la naissance d’un homme et d’un peuple : pâle reflet que j’étais d’une immense lumière.

Si l’on arrête les yeux sur le monde actuel, on le voit, à la suite du mouvement imprimé par une grande révolution, s’ébranler depuis l'Orient jusqu’à la Chine, qui semblait à jamais fermée ; de sorte que nos renversements passés ne seraient rien ; que le bruit de la renommée de Napoléon serait à peine entendu dans le sens dessus dessous général des peuples, de même que lui, Napoléon, a éteint tous les bruits de notre ancien globe.

L’empereur nous a laissés dans une agitation prophétique. Nous, l’État le plus mûr et le plus avancé, nous montrons de nombreux symptômes de décadence. Comme un malade en péril se préoccupe de ce qu’il trouvera dans sa tombe, une nation qui se sent défaillir s’inquiète de son sort futur. De là ces hérésies politiques qui se succèdent. Le vieil ordre européen expire ; nos débats actuels paraîtront des luttes puériles aux yeux de la postérité. Il n'existe plus rien : autorité de l'expérience et de l’âge, naissance ou génie talent ou vertu, tout est nié ; quelques individus gravissent au sommet des ruines, se

proclament géants et roulent en bas pygmées. Excepté une vingtaine d'hommes qui survivront et qui étaient destinés à tenir le flambeau à travers les steppes ténébreuses où l’on entre, excepté ce peu d'hommes, une génération qui portait en elle un esprit abondant, des connaissances acquises, des germes de succès de toutes sortes, les a étouffés dans une inquiétude aussi improductive que sa superbe est stérile. Des multitudes sans nom s’agitent sans savoir pourquoi, comme les associations populaires du moyen âge : troupeaux affamés qui ne reconnaissent point de berger, qui courent de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l’expérience des pâtres durcis au vent et au soleil. Dans la vie de la cité tout est transitoire : la religion et la morale cessent d’être admises, ou chacun les interprète à sa façon. Parmi les chose d’une nature inférieure, même en puissance de conviction et d’existence, une renommée palpite à peine une heure, un livre vieillit dans un jour, des écrivains se tuent pour attirer l’attention ; autre vanité : on n’entend pas même leur dernier soupir.

De cette prédisposition des esprits il résulte qu’on n’imagine d’autres moyens de toucher que des scènes d’échafaud et des mœurs souillées : on oublie que les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie et dans lesquelles se mêle autant d’admiration que de douleur ; mais à présent que les talents se nourrissent de la Régence et de la Terreur, qu’était-il besoin de sujets pour nos langues destinées si tôt à mourir ? Il ne tombera plus du génie de l'homme quelques-unes de ces pensées qui deviennent le patrimoine de l'univers.

Voilà ce que tout le monde se dit et ce que tout le monde déplore, et cependant les illusions surabondent, et plus on est près de sa fin et plus on croit vivre. On aperçoit des monarques qui se figurent être des monarques, des ministres qui pensent être des ministres, des députés qui prennent au sérieux leurs discours, des propriétaires qui, possédant ce matin, sont persuadés qu’ils posséderont ce soir. Les intérêts particuliers, les ambitions personnelles cachent au vulgaire la gravité du moment : nonobstant les oscillations des affaires du jour, elles

ne sont qu’une ride à la surface de l’abîme ; elles ne diminuent pas la profondeur des flots. Auprès des mesquines loteries contingentes, le genre humain joue la grande partie ; les rois tiennent encore les cartes et ils les tiennent pour les nations : celles-ci vaudront-elles mieux que les monarques ? Question à part, qui n’altère point le fait principal. Quelle importance ont des amusettes d’enfants, des ombres glissant sur la blancheur d’un linceul ? L’invasion des idées a succédé à l’invasion des barbares ; la civilisation actuelle décomposée se perd en elle-même ; le vase qui la contient n’a pas versé la liqueur dans un autre vase ; c’est le vase qui s’est brisé.

III. Inégalité des fortunes. — Danger de l’expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle.

A quelle époque la société disparaîtra-t-elle ? quels accidents en pourront suspendre les mouvements ? A Rome le règne de l'homme fut substitué au règne de la loi : on passa de la république à l'empire ; notre révolution s’accomplit en sens contraire : on incline à passer de la royauté à la république, ou, pour ne spécifier aucune forme, à la démocratie ; cela ne s’effectuera pas sans difficulté.

Pour ne toucher qu’un point entre mille, la propriété, par exemple, restera-t-elle distribuée comme elle l’est ? La royauté née à Reims avait pu faire aller cette propriété en en tempérant la rigueur par la diffusion des lois morales, comme elle avait changé l’humanité en charité. Un état politique où des individus ont des millions de revenu, tandis que d’autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n’est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice ? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d’une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons ; il y a des familles dont les membres sont réduits à s’entortiller ensemble pendant la nuit, faute de couverture pour se réchauffer. Celui-là voit mûrir ses nombreux sillons ; celui-ci ne possédera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d’épis de blé à un mort ?

A mesure que l’instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l’ordre social irréligieux. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu’elle a été

cachée ; mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques ; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu : pour dernière ressource il vous le faudra tuer.

Quand la vapeur sera perfectionnée, quand, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront plus seulement les marchandises qui voyageront mais encore les idées rendues à l'usage de leurs ailes. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers États, comme elles le sont déjà entre les provinces d'un même État ; quand les différents pays en relations journalières tendront à l'unité des peuples, comment ressusciterez-vous l'ancien mode de séparation ?

La société, d'un autre côté, n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence qu'elle ne l'est par le développement de la nature brute : supposez les bras condamnés au repos en raison de la multiplicité et de la variété des machines ; admettez qu'un mercenaire unique et général, la matière, remplace les mercenaires de la glèbe et de la domesticité : que ferez-vous du genre humain désoccupé ? Que ferez-vous des passions oisives en même temps que l'intelligence ? La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique ; le labeur cessant, la force disparaît ; nous deviendrions semblables à ces nations de l'Asie, proie du premier envahisseur, et qui ne se peuvent défendre contre une main qui porte le fer. Ainsi la liberté ne se conserve que par le travail, parce que le travail produit la force : retirez la malédiction prononcée contre les fils d'Adam, et ils périront dans la servitude : *In sudore vultus tui*, *vesceris pane.* La malédiction divine entre donc dans le mystère de notre sort ; l'homme est moins l'esclave de ses sueurs que de ses pensées : voilà comme, après avoir fait le tour de la société, après avoir passé par les diverses civilisations, après avoir supposé des

perfectionnements inconnus, on se retrouve au point de départ en présence des vérités de l’Écriture.

IV. Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l’individu.

L'Europe avait eu en France, lors de notre monarchie de huit siècles, le centre de son intelligence, de sa perpétuité et de son repos ; privée de cette monarchie, l’Europe a sur-le-champ incliné à la démocratie. Le genre humain, pour son bien ou pour son mal, est hors de page ; les princes en ont eu la garde-noble ; les nations, arrivées à leur majorité, prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu’à notre temps, les rois ont été appelés : la vocation des peuples commence[5236]. Les courtes et petites exceptions des républiques grecques, carthaginoise, romaine avec des esclaves, n’empêchaient pas, dans l’antiquité, l'état monarchique d’être l’état normal sur le globe. La Société entière moderne, depuis que la bannière des rois français n'existe plus, quitte la monarchie. Dieu, pour hâter la dégradation du pouvoir royal, a livré les sceptres en divers pays à des rois invalides, à des petites filles au maillot ou dans les aubes de leurs noces : ce sont de pareils lions sans mâchoires, de pareilles lionnes sans ongles, de pareilles enfantelettes tétant ou fiançant, que doivent suivre des hommes faits dans cette ère d’incrédulité.

Les principes les plus hardis sont proclamés à la face des monarques qui se prétendent rassurés derrière la triple haie d'une garde suspecte. La démocratie les gagne[5237] ; ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée au comble de leur palais, d'où ils se jetteront à la nage par les lucarnes[5238].

Au milieu de cela, remarquez une contradiction

phénoménale : l'état matériel s'améliore, le progrès intellectuel s’accroît, et les nations au lieu de profiter s’amoindrissent : d'où vient cette contradiction ?

C’est que nous avons perdu dans l'ordre moral. En tout temps il y a eu des crimes ; mais ils n’étaient point commis de sang-froid, comme ils le sont de nos jours, en raison de la perte du sentiment religieux. A cette heure ils ne révoltent plus, ils paraissent une conséquence de la marche du temps ; si on les jugeait autrefois d’une manière différente, c’est qu’on n’était pas encore, ainsi qu’on ose l’affirmer, assez avancé dans la connaissance de l’homme ; on les analyse actuellement ; on les éprouve au creuset, afin de voir ce qu’on peut en tirer d’utile, comme la chimie trouve des ingrédients dans les voiries. Les corruptions de l’esprit, bien autrement destructives que celles des sens, sont acceptées comme des résultats nécessaires ; elles n’appartiennent plus à quelques individus pervers, elles sont tombées dans le domaine public.

Tels hommes seraient humiliés qu’on leur prouvât qu’ils ont une âme, qu’au-delà de cette vie ils trouveront une autre vie ; ils croiraient manquer de fermeté et de force et de génie, s’ils ne s’élevaient au-dessus de la pusillanimité de nos pères ; ils adoptent le néant ou, si vous le voulez, le doute, comme un fait désagréable peut-être, mais comme une vérité qu'on ne saurait nier. Admirez l’hébétement de notre orgueil !

Voilà comment s’expliquent le dépérissement de la société et l’accroissement de l’individu. Si le sens moral se développait en raison du développement de l’intelligence, il y aurait un contrepoids et l’humanité grandirait sans danger, mais il arrive tout le contraire : la perception du bien et du mal s’obscurcit à mesure que l’intelligence s’éclaire ; la conscience se rétrécit à mesure que les idées s’élargissent. Oui, la société périra : la liberté, qui pouvait sauver le monde, ne marchera pas, faute de s’appuyer à la religion ; l’ordre, qui pouvait maintenir la régularité, ne s’établira pas solidement, parce que l’anarchie des idées le combat. La pourpre, qui communiquait naguère la puissance, ne servira désormais de couche qu’au malheur : nul ne sera sauvé qu'il ne soit né, comme le Christ, sur la paille.

Lorsque les monarques furent déterrés à Saint-Denis au moment où la trompette sonna la résurrection populaire ; lorsque, tirés de leurs tombeaux effondrés, ils attendaient la sépulture plébéienne, les chiffonniers arrivèrent à ce jugement dernier des siècles ; ils regardèrent avec leurs lanternes dans la nuit éternelle ; ils fouillèrent parmi les restes échappés à la première rapine. Les rois n’y étaient déjà plus, mais la royauté y était encore ; ils l’arrachèrent des entrailles du temps, et la jetèrent au panier des débris.

V. L’avenir. — Difficulté de le comprendre.

Voilà pour ce qui est de la vieille Europe, elle ne revivra jamais. La jeune Europe offre-t-elle plus de chances ? Le monde actuel, le monde sans autorité consacrée, semble placé entre deux impossibilités : l’impossibilité du passé, l’impossibilité de l’avenir. Et n’allez pas croire, comme quelques-uns se le figurent que si nous sommes mal à présent, le bien renaîtra du mal ; la nature humaine dérangée à sa source ne marche pas ainsi correctement. Par exemple, les excès de la liberté mènent au despotisme ; mais les excès de la tyrannie ne mènent qu’à la tyrannie ; celle-ci en nous dégradant nous rend incapables d'indépendance : Tibère n’a pas fait remonter Rome à la république, il n'a laissé après lui que Caligula.

Pour éviter de s’expliquer, on se contente de déclarer que les temps peuvent cacher dans leur sein une constitution politique que nous n'apercevons pas. L’antiquité tout entière, les plus beaux génies de cette antiquité, comprenaient-ils la société sans esclaves ? Et nous la voyons subsister. On affirme que dans cette civilisation à naître l’espèce s’agrandira, je l’ai moi-même avancé : cependant n’est-il pas à craindre que l’individu ne diminue ? Nous pourrons être de laborieuses abeilles occupées en commun de notre miel. Dans le monde *matériel* les hommes s’associent pour le travail, une multitude arrive plus vite et par différentes routes à la chose qu’elle cherche ; des masses d’individus élèveront des pyramides ; en étudiant chacun de son côté, ces individus rencontreront des découvertes dans les sciences, exploreront tous les coins de la création physique. Mais dans le monde *moral* en est-il de la sorte ? Mille cerveaux auront beau se coaliser, ils ne

composeront jamais le chef-d’œuvre qui sort de la tête d'un Homère.

On a dit qu’une cité dont les membres auront une égale répartition de bien et d'éducation présentera aux regards de la Divinité un spectacle au-dessus du spectacle de la cité de nos pères. La folie du moment est d'arriver à l'unité des peuples et de ne faire qu’un seul homme de l'espèce entière, soit ; mais en acquérant des facultés générales, toute une série de sentiments privés ne périra-t-elle pas ? Adieu les douceurs du foyer ; adieu les charmes de la famille ; parmi tous ces êtres blancs, jaunes, noirs, réputés vos compatriotes, vous ne pourriez vous jeter au cou d’un frère. N’y avait-il rien dans la vie d’autrefois, rien dans cet espace borné que vous aperceviez de votre fenêtre encadrée de lierre ? Au-delà de votre horizon vous soupçonniez des pays inconnus dont vous parlait à peine l’oiseau du passage, seul voyageur que vous aviez vu à l’automne. C’était bonheur de songer que les collines qui vous environnaient ne disparaîtraient pas à vos yeux ; qu’elles renfermeraient vos amitiés et vos amours ; que le gémissement de la nuit autour de votre asile serait le seul bruit auquel vous vous endormiriez ; que jamais la solitude de votre âme ne serait troublée, que vous y rencontreriez toujours les pensées qui vous y attendent pour reprendre avec vous leur entretien familier. Vous saviez où vous étiez né, vous saviez où était votre tombe ; en pénétrant dans la forêt vous pouviez dire :

> Beaux arbres qui m’avez vu naître,
> Bientôt vous me verrez mourir[5239].

L’homme n’a pas besoin de voyager pour s’agrandir ; il porte avec lui l’immensité. Tel accent échappé de votre sein ne se mesure pas et trouve un écho dans des milliers d’âmes : qui n’a point en soi cette mélodie, la demandera en vain à l’univers. Asseyez-vous sur le tronc de l’arbre abattu au fond des bois : si dans l’oubli profond de vous-même, dans votre immobilité, dans votre silence vous ne trouvez pas l’infini, il est inutile de vous égarer aux rives du Gange.

Quelle serait une société universelle qui n’aurait point de

pays particulier, qui ne serait ni française, ni anglaise, ni allemande, ni espagnole, ni portugaise, ni italienne, ni russe, ni tartare, ni turque, ni persane, ni indienne, ni chinoise, ni américaine, ou plutôt qui serait à la fois toutes ces sociétés ? Qu’en résulterait-il pour ses mœurs, ses sciences, ses arts, sa poésie ? Comment s’exprimeraient des passions ressenties à la fois à la manière des différents peuples dans les différents climats ? Comment entrerait dans le langage cette confusion de besoins et d’images produits des divers soleils qui auraient éclairé une jeunesse, une virilité et une vieillesse communes ? Et quel serait ce langage ? De la fusion des sociétés résultera-t-il un idiome universel, ou y aura-t-il un dialecte de transaction servant à l’usage journalier, tandis que chaque nation parlerait sa propre langue, ou bien les langues diverses seraient-elles entendues de tous ? Sous quelle règle semblable, sous quelle loi unique existerait cette société ? Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité, et rétrécie par les petites proportions d’un globe souillé partout ? Il ne resterait qu’à demander à la science le moyen de changer de planète.

VI. Saint-Simoniens. — Phalanstériens. — Fouriéristes. — Owénistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. Égalitaires.

Las de la propriété particulière, voulez-vous faire du gouvernement un propriétaire unique, distribuant à la communauté devenue mendiante une part mesurée sur le mérite de chaque individu ? Qui jugera des mérites ? Qui aura la force et l'autorité de faire exécuter vos arrêts ? Qui tiendra et fera valoir cette banque d'immeubles vivants ?

Chercherez-vous l'association du travail ? Qu'apportera le faible, le malade, l'inintelligent dans la communauté restée grevée de leur inaptitude ?

Autre combinaison : on pourrait former, en remplaçant le salaire, des espèces de sociétés anonymes ou en commandite entre les fabricants et les ouvriers, entre l'intelligence et la matière, où les uns apporteraient leur capital et leur idée, les autres leur industrie et leur travail ; on partagerait en commun les bénéfices survenus. C'est très bien, la perfection complète admise chez les hommes : très bien, si vous ne rencontrez ni querelle, ni avarice, ni envie : mais qu'un seul associé réclame, tout croule ; les divisions et les procès commencent. Ce moyen, un peu plus possible en théorie, est tout aussi impossible en pratique.

Chercherez-vous, par une opinion mitigée, l'édification d'une cité où chaque homme possède un toit, du feu, des vêtements, une nourriture suffisante ? Quand vous serez parvenu à doter chaque citoyen, les qualités et les défauts dérangeront votre partage ou le rendront injuste : celui-ci a besoin d'une nourriture plus considérable que celui-là ; celui-là ne peut pas travailler

autant que celui-ci ; les hommes économes et laborieux deviendront des riches, les dépensiers, les paresseux, les malades, retomberont dans la misère ; car vous ne pouvez donner à tous le même tempérament : l'inégalité naturelle reparaîtra en dépit de vos efforts.

Et ne croyez pas que nous nous laissions enlacer par les précautions légales et compliquées qu'ont exigées l'organisation de la famille, droits patrimoniaux, tutelles, reprises des hoirs et ayants cause, etc., etc. Le mariage est notoirement une absurde oppression : nous abolissons tout cela. Si le fils tue le père, ce n'est pas le fils, comme on le prouve très bien, qui commet un parricide, c'est le père qui en vivant immole le fils. N'allons donc pas nous troubler la cervelle des labyrinthes d'un édifice que nous mettons rez pied, rez terre ; il est inutile de s'arrêter à ces bagatelles caduques de nos grands-pères.

Ce nonobstant, parmi les modernes sectaires, il en est qui, entrevoyant les impossibilités de leurs doctrines, y mêlent, pour les faire tolérer, les mots de morale et de religion ; ils pensent qu'en attendant mieux, on pourrait nous mener d'abord à l'idéale médiocrité des Américains ; ils ferment les yeux et veulent bien oublier que les Américains sont propriétaires et propriétaires ardents, ce qui change un peu la question.

D'autres, plus obligeants encore, et qui admettent une sorte d'élégance de civilisation, se contenteraient de nous transformer en Chinois *constitutionnels,* à peu près athées, vieillards éclairés et libres, assis en robes jaunes pour des siècles dans nos semis de fleurs, passant nos jours dans un confortable acquis à la multitude, ayant tout inventé, tout trouvé, végétant en paix au milieu de nos progrès accomplis, et nous mettant seulement sur un chemin de fer, comme un ballot, afin d'aller de Canton à la grande muraille deviser d'un marais à dessécher, d'un canal à creuser, avec un autre industriel du Céleste-Empire. Dans l'une ou l'autre supposition, Américain ou Chinois, je serai heureux d'être parti avant qu'une telle félicité me soit advenue.

Enfin il resterait une solution : il se pourrait qu'en raison

d’une dégradation complète du caractère humain, les peuples s’arrangeassent de ce qu’ils ont : ils perdraient l’amour de l'indépendance, remplacé par l’amour des écus, en même temps que les rois perdraient l’amour du pouvoir, troqué pour l’amour de la liste civile. De là résulterait un compromis entre les monarques et les sujets charmés de ramper pêle-mêle dans un ordre politique bâtard ; ils étaleraient à leur aise leurs infirmités les uns devant les autres, comme dans les anciennes léproseries, ou comme dans ces boues où trempent aujourd’hui des malades pour se soulager ; on barboterait dans une fange indivise à l’état de reptile pacifique.

C’est néanmoins mal prendre son temps que de vouloir, dans l’état actuel de notre société, remplacer les plaisirs de la nature intellectuelle par les joies de la nature physique. Celles-ci, on le conçoit, pouvaient occuper la vie des anciens peuples aristocratiques ; maîtres du monde, ils possédaient des palais, des troupeaux d’esclaves ; ils englobaient dans leurs propriétés particulières des régions entières de l’Afrique. Mais sous quel portique promènerez-vous maintenant vos pauvres loisirs ? Dans quels bains vastes et ornés renfermerez-vous les parfums, les fleurs, les joueuses de flûte, les courtisanes de l'Ionie ? N'est pas Héliogabale qui veut. Où prendrez-vous les richesses indispensables à ces délices matérielles ? L’âme est économe ; mais le corps est dépensier.

Maintenant, quelques mots plus sérieux sur l’égalité absolue : cette égalité ramènerait non seulement la servitude des corps, mais l’esclavage des âmes ; il ne s’agirait de rien moins que de détruire l'inégalité morale et physique de l’individu. Notre volonté, mise en régie sous la surveillance de tous, verrait nos facultés tomber en désuétude. L’infini, par exemple, est de notre nature ; défendez à notre intelligence, ou même à nos passions, de songer à des biens sans terme, vous réduisez l’homme à la vie du limaçon, vous le métamorphosez en machine. Car, ne vous y trompez pas : sans la possibilité d’arriver à tout, sans l’idée de vivre éternellement, néant partout ; sans la propriété individuelle, nul n’est affranchi ; quiconque n’a pas de propriété ne peut être indépendant ; il

devient prolétaire ou salarié, soit qu'il vive dans la condition actuelle des propriétés à part, ou au milieu d'une propriété commune. La propriété commune ferait ressembler la société à un de ces monastères à la porte duquel des économes distribuaient du pain. La propriété héréditaire et inviolable est notre défense personnelle ; la propriété n'est autre chose que la *liberté. L'égalité absolue,* qui présuppose la *soumission complète* à cette *égalité*, reproduirait la plus dure servitude ; elle ferait de l'individu humain une bête de somme soumise à l'action qui la contraindrait, et obligée de marcher sans fin dans le même sentier.

Tandis que je raisonnais ainsi, M. de Lamennais attaquait, sous les verrous de sa geôle[5240], les mêmes systèmes avec sa puissance logique qui s'éclaire de la splendeur du poète. Un passage emprunté à sa brochure intitulée : *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*[5241], complètera mes raisonnements ; écoutez-le, c'est lui maintenant qui parle :

> « Pour ceux qui se proposent ce but d'égalité rigoureuse, absolue, les plus conséquents concluent, pour l'établir et pour le maintenir, à l'emploi de la force, au despotisme, à la dictature, sous une forme ou sous une autre forme.
>
> « Les partisans de l'égalité absolue sont d'abord contraints d'attaquer les inégalités naturelles, afin de les atténuer, de les détruire s'il est possible. Ne pouvant rien sur les conditions premières d'organisation et de développement, leur œuvre commence à l'instant où l'homme naît, où l'enfant sort du sein de sa mère. L'État alors s'en empare : le voilà maître absolu de l'être spirituel comme de l'être organique. L'intelligence et la conscience, tout dépend de lui, tout lui est soumis. Plus de famille, plus de paternité, plus de mariage dès lors ; un mâle, une femelle, des petits que l'État manipule, dont il fait ce qu'il veut, moralement, physiquement, une servitude universelle et si profonde que rien n'y échappe, qu'elle pénètre jusqu'à l'âme même.
>
> « En ce qui touche les choses matérielles, l'égalité ne

saurait s’établir d’une manière tant soit peu durable par le simple partage. S’il s’agit de la terre seule, on conçoit qu’elle puisse être divisée en autant de portions qu'il y a d’individus ; mais le nombre des individus variant perpétuellement, il faudrait aussi perpétuellement changer cette division primitive. Toute propriété individuelle étant abolie, il n’y a de possesseur de droit que l’État. Ce mode de possession, s’il est volontaire, est celui du moine astreint par ses vœux à la pauvreté comme à l’obéissance ; s'il n’est pas volontaire, c'est celui de l’esclave, là où rien ne modifie la rigueur de sa condition. Tous les liens de l’humanité, les relations sympathiques, le dévouement mutuel, l’échange des services, le libre don de soi, tout ce qui fait le charme de la vie et sa grandeur, tout, tout a disparu, disparu sans retour.

« Les moyens proposés jusqu’ici pour résoudre le problème de l’avenir du peuple aboutissent à la négation de toutes les conditions indispensables de l’existence, détruisent, soit directement, soit implicitement, le devoir, le droit, la famille et ne produiraient, s’ils pouvaient être appliqués à la société, au lieu de la liberté dans laquelle se résume tout progrès réel, qu’une servitude à laquelle l’histoire, si haut qu’on remonte dans le passé, n’offre rien de comparable. »

Il n’y a rien à ajouter à cette logique.

Je ne vais pas voir les prisonniers, comme Tartufe, pour leur distribuer des aumônes, mais pour enrichir mon intelligence avec des hommes qui valent mieux que moi. Quand leurs opinions diffèrent des miennes, je ne crains rien : chrétien entêté, tous les beaux génies de la terre n’ébranleraient pas ma foi ; je les plains, et ma charité me défend contre la séduction. Si je pèche par excès, ils pèchent par défaut ; je comprends ce qu’ils comprennent, ils ne comprennent pas ce que je comprends. Dans la même prison où je visitais autrefois le noble et malheureux Carrel, je visite aujourd’hui l’abbé de Lamennais[5242]. La révolution de Juillet a relégué aux ténèbres d’une geôle le reste des hommes supérieurs dont elle ne peut ni juger le mérite, ni soutenir l’éclat. Dans la dernière chambre en

montant, sous un toit abaissé que l’on peut toucher de la main, nous imbéciles croyants de liberté, François de Lamennais et François de Chateaubriand, nous causons de choses sérieuses. Il a beau se débattre, ses idées ont été jetées dans le moule religieux ; la forme est restée chrétienne, alors que le fond s’éloigne le plus du dogme : sa parole a retenu le bruit du ciel.

Fidèle professant l’hérésie, l’auteur de l'*Essai sur l'indifférence* parle ma langue avec des idées qui ne sont plus mes idées. Si, après avoir embrassé l’enseignement évangélique populaire, il fut resté attaché au sacerdoce, il aurait conservé l’autorité qu'ont détruite des variations. Les curés, les membres nouveaux du clergé (et les plus distingués d’entre ces lévites) allaient à lui ; les évêques se seraient trouvés engagés dans sa cause s’il eût adhéré aux libertés gallicanes, tout en vénérant le successeur de saint Pierre et en défendant l’unité.

En France, la jeunesse eût entouré le missionnaire en qui elle trouvait les idées qu’elle aime et les progrès auxquels elle aspire ; en Europe, les dissidents attentifs n’auraient point fait obstacle ; de grands peuples catholiques, les Polonais, les Irlandais, les Espagnols, auraient béni le prédicateur suscité. Rome même eût fini par s’apercevoir que le nouvel évangéliste faisait renaître la domination de l’Église et fournissait au pontife opprimé le moyen de résister à l’influence des rois absolus. Quelle puissance de vie ! L’intelligence, la religion, la liberté représentées dans un prêtre !

Dieu ne l’a pas voulu ; la lumière a tout à coup manqué à celui qui était la lumière ; le guide en se dérobant a laissé le troupeau dans la nuit. A mon compatriote, dont la carrière publique est interrompue, restera toujours la supériorité privée et la prééminence des dons naturels. Dans l’ordre des temps il doit me survivre ; je l’ajourne à mon lit de mort pour agiter nos grands contestes à ces portes que l'on ne repasse plus. J’aimerais à voir son génie répandre sur moi l’absolution que sa main avait autrefois le droit de faire descendre sur ma tête. Nous avons été bercés en naissant par les mêmes flots ; qu’il soit permis à mon ardente foi et à mon admiration sincère d'espérer que je rencontrerai encore mon ami réconcilié sur le

même rivage des choses éternelles[5243].

VII. L'idée chrétienne est l'avenir du monde.

En définitive, mes investigations m’amènent à conclure que l’ancienne société s’enfonce sous elle, qu’il est impossible à quiconque n’est pas chrétien de comprendre la société future poursuivant son cours et satisfaisant à la fois ou l’idée purement républicaine ou l’idée monarchique modifiée. Dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l’Évangile.

Au fond des combinaisons des sectaires actuels, c'est toujours le plagiat, la parodie de l’Évangile, toujours le principe apostolique qu’on retrouve ; ce principe est tellement entré en nous, que nous en usons comme nous appartenant ; nous nous le présumons naturel, quoiqu’il ne nous le soit pas ; il nous est venu de notre ancienne foi, à prendre celle-ci à deux ou trois degrés d’ascendance au-dessus de nous. Tel esprit indépendant qui s’occupe du perfectionnement de ses semblables n’y aurait jamais pensé si le droit des peuples n’avait été posé par le Fils de l’homme. Tout acte de philanthropie auquel nous nous livrons, tout système que nous rêvons dans l’intérêt de l'humanité, n’est que l’idée chrétienne retournée, changée de nom et trop souvent défigurée : c'est toujours le verbe qui se fait chair !

Voulez-vous que l’idée chrétienne ne soit que l’idée humaine en progression ? J’y consens ; mais ouvrez les diverses cosmogonies, vous apprendrez qu’un christianisme traditionnel a devancé sur la terre le christianisme révélé. Si le Messie *n’était pas venu* et *qu'il n'eût point parlé*, comme il le dit de lui-même, l'idée n'aurait pas été dégagée, les vérités seraient restées confuses, telles qu’on les entrevoit dans les écrits des

anciens. C’est donc, de quelque façon que vous l’interprétiez, du révélateur ou du Christ que vous tenez tout ; c’est du Sauveur, *Salvator,* du Consolateur, *Paracletus*, qu’il vous faut toujours partir ; c’est de lui que vous avez reçu les germes de la civilisation et de la philosophie.

Vous voyez donc que je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme et dans le christianisme catholique ; la religion du Verbe est la manifestation de la vérité, comme la création est la visibilité de Dieu. Je ne prétends pas qu’une rénovation générale ait absolument lieu, car j’admets que des peuples entiers soient voués à la destruction ; j’admets aussi que la foi se dessèche en certains pays : mais s’il en reste un seul grain, s’il tombe sur un peu de terre, ne fût-ce que dans les débris d’un vase, ce grain lèvera, et une seconde incarnation de l’esprit catholique ranimera la société.

Le christianisme est l’appréciation la plus philosophique et la plus rationnelle de Dieu et de la création ; il renferme les trois grandes lois de l’univers, la loi divine, la loi morale, la loi politique : la loi divine, unité de Dieu en trois personnes ; la loi morale, *charité ;* la loi politique, c’est-à-dire, *liberté, égalité, fraternité.*

Les deux premiers principes sont développés ; le troisième, la loi politique, n’a point reçu ses compléments, parce qu’il ne pouvait fleurir tandis que la croyance intelligente de l’être infini et la morale universelle n’étaient point solidement établies. Or, le christianisme eut d’abord à déblayer les absurdités et les abominations dont l'idolâtrie et l’esclavage avaient encombré le genre humain.

Des personnes éclairées ne comprennent pas qu’un catholique tel que moi s’entête à s'asseoir à l’ombre de ce qu’elles appellent des ruines ; selon ces personnes, c’est une gageure, un parti pris. Mais dites-le-moi, par pitié, où trouverai-je une famille et un Dieu dans la société individuelle et philosophique que vous me proposez ? Dites-le-moi et je vous suis ; sinon, ne trouvez pas mauvais que je me couche dans la tombe du Christ, seul abri que vous m'avez laissé en m’abandonnant.

Non, je n’ai point fait une gageure avec moi-même : je suis sincère ; voici ce qui m’est arrivé : de mes projets, de mes études, de mes expériences, il ne m’est resté qu’un détromper complet de toutes les choses que poursuit le monde. Ma conviction religieuse, en grandissant, a dévoré mes autres convictions ; il n’est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi. Loin d'être à son terme, la religion du Libérateur entre à peine dans sa troisième période, la période politique, *liberté*, *égalité, fraternité.* L’Évangile, sentence d’acquittement, n’a pas été lu encore à tous ; nous en sommes encore aux malédictions prononcées par le Christ : « Malheur à vous qui chargez les hommes de fardeaux qu’ils ne sauraient porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout du doigt ! »

Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières ; sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s’éclaircir ; la liberté, crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui ; elle remettra aux nations ce nouveau testament écrit en leur faveur et jusqu’ici entravé dans ses clauses. Les gouvernements passeront, le mal moral disparaîtra, la réhabilitation annoncera la consommation des siècles de mort et d'oppression nés de la chute.

Quand viendra ce jour désiré ? Quand la Société se recomposera-t-elle d’après les moyens secrets du principe générateur ? Nul ne le peut dire ; on ne saurait calculer les résistances des passions.

Plus d’une fois la mort engourdira des races, versera le silence sur les événements comme la neige tombée pendant la nuit fait cesser le bruit des chars.

Les nations ne croissent pas aussi rapidement que les individus dont elles sont composées et ne disparaissent pas aussi vite. Que de temps ne faut-il point pour arriver à une seule chose cherchée ! L’agonie du Bas-Empire pensa ne pas finir ; l'ère chrétienne, déjà si étendue, n’a pas suffi à l’abolition de la servitude. Ces calculs, je le sais, ne vont pas au tempérament

français ; dans nos révolutions nous n’avons jamais admis l’élément du temps : c’est pourquoi nous sommes toujours ébahis des résultats contraires à nos impatiences. Pleins d’un généreux courage, des jeunes gens se précipitent ; ils s’avancent tête baissée vers une haute région qu’ils entrevoient et qu'ils s’efforcent d'atteindre : rien de plus digne d'admiration ; mais ils useront leur vie dans ces efforts, et arrivés au terme, de mécompte en mécompte, ils consigneront le poids des années déçues à d’autres générations abusées qui le porteront jusqu’aux tombeaux voisins ; ainsi de suite le temps du désert est revenu ; le christianisme recommence dans la stérilité de la Thébaïde, au milieu d’une idolâtrie redoutable, l’idolâtrie de l’homme envers soi.

Il y a deux conséquences dans l’histoire, l’une immédiate et qui est à l’instant connue, l’autre éloignée et qu’on n’aperçoit pas d’abord. Ces conséquences souvent se contredisent ; les unes viennent de notre courte sagesse, les autres de la sagesse perdurable. L’événement providentiel apparaît après l’événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu’il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Providence, regardez à la fin d’un fait accompli, et vous verrez qu’il a toujours produit le contraire de ce qu’on en attendait, quand il n’a point été établi d’abord sur la morale et sur la justice.

Si le ciel n’a pas prononcé son dernier arrêt ; si un avenir doit être, un avenir puissant et libre, cet avenir est loin encore, loin au-delà de l’horizon visible ; on n’y pourra parvenir qu’à l’aide de cette espérance chrétienne dont les ailes croissent à mesure que tout semble la trahir, espérance plus longue que le temps et plus forte que le malheur.

VIII. Récapitulation de ma vie.

L’ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi ? Il est possible que mon travail soit mauvais ; il est possible qu’en voyant le jour ces *Mémoires* s’effacent : du moins les choses que je me serai racontées auront servi à tromper l’ennui de ces dernières heures dont personne ne veut et dont on ne sait que faire. Au bout de la vie est un âge amer : rien ne plaît, parce qu’on n’est digne de rien ; bon à personne, fardeau à tous, près de son dernier gîte, on n’a qu’un pas à faire pour y atteindre : à quoi servirait de rêver sur une plage déserte ? quelles aimables ombres apercevrait-on dans l’avenir ? Fi des nuages qui volent maintenant sur ma tête !

Une idée me revient et me trouble : ma conscience n’est pas rassurée sur l'innocence de mes veilles ; je crains mon aveuglement et la complaisance de l’homme pour ses fautes. Ce que j’écris est-il bien selon la justice ? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées ? Ai-je eu le droit de parler des autres ? Que me servirait le repentir, si ces *Mémoires* faisaient quelque mal ? Ignorés et cachés de la terre, vous de qui la vie agréable aux autels opère des miracles, salut à vos secrètes vertus !

Ce pauvre, dépourvu de science, et dont on ne s’occupera jamais, a, par la seule doctrine de ses moeurs exercé sur ses compagnons de souffrance l'influence divine qui émanait des vertus du Christ. Le plus beau livre de la terre ne vaut pas un acte inconnu de ces martyrs sans nom dont Hérode avait *mêlé le sang à leurs sacrifices.*

Vous m’avez vu naître ; vous avez vu mon enfance, l'idolâtrie de ma singulière création dans le château de Combourg, ma présentation à Versailles, mon assistance à Paris au premier

spectacle de la Révolution. Dans le nouveau monde je rencontre Washington ; je m'enfonce dans les bois ; le naufrage me ramène sur les côtes de ma Bretagne. Arrivent mes souffrances comme soldat, ma misère comme émigré. Rentré en France, je deviens auteur du *Génie du christianisme.* Dans une société changée, je compte et je perds des amis. Bonaparte m'arrête et se jette, avec le corps sanglant du duc d'Enghien, devant mes pas ; je m'arrête à mon tour, et je conduis le grand homme de son berceau, en Corse, à sa tombe, à Sainte-Hélène. Je participe à la Restauration et je la vois finir.

Ainsi la vie publique et privée m'a été connue. Quatre fois j'ai traversé les mers ; j'ai suivi le soleil en Orient, touché les ruines de Memphis, de Carthage, de Sparte et d'Athènes ; j'ai prié au tombeau de saint Pierre et adoré sur le Golgotha. Pauvre et riche, puissant et faible, heureux et misérable, homme d'action, homme de pensée, j'ai mis ma main dans le siècle, mon intelligence au désert ; l'existence effective s'est montrée à moi au milieu des illusions, de même que la terre apparaît aux matelots parmi les nuages. Si ces faits répandus sur mes songes, comme le vernis qui préserve des peintures fragiles, ne disparaissent pas, ils indiqueront le lieu par où a passé ma vie.

Dans chacune de mes trois carrières, je m'étais proposé un but important : voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire ; littérateur, j'ai essayé de rétablir le culte sur ses ruines ; homme d'État, je me suis efforcé de donner aux peuples le système de la monarchie pondérée, de replacer la France à son rang en Europe, de lui rendre la force que les traités de Vienne lui avaient fait perdre ; j'ai du moins aidé à conquérir celle de nos libertés qui les vaut toutes, la liberté de la presse. Dans l'ordre divin, religion et liberté ; dans l'ordre humain, honneur et gloire (qui sont la génération humaine de la religion et de la liberté) : voilà ce que j'ai désiré pour ma patrie.

Des auteurs français de ma date, je suis quasi le seul qui ressemble à ses ouvrages : voyageur, soldat, publiciste, ministre, c'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint l'Océan, dans les camps que j'ai parlé des armes, dans l'exil que j'ai appris l'exil, dans les cours, dans

les affaires, dans les assemblées, que j’ai étudié les princes, la politique et les lois.

Les orateurs de la Grèce et de Rome furent mêlés à la chose publique et en partagèrent le sort ; dans l’Italie et l’Espagne de la fin du moyen âge et de la renaissance, les premiers génies des lettres et des arts participèrent au mouvement social. Quelles orageuses et belles vies que celles de Dante, de Tasse, de Camoëns, d’Ercilla, de Cervantes ! En France, anciennement, nos cantiques et nos récits nous parvenaient de nos pèlerinages et de nos combats ; mais, à compter du règne de Louis XIV, nos écrivains ont trop souvent été des hommes isolés dont les talents pouvaient être l’expression de l’esprit, non des faits de leur époque.

Moi, bonheur ou fortune, après avoir campé sous la hutte de l’Iroquois et sous la tente de l’Arabe, après avoir revêtu la casaque du sauvage et le cafetan du Mamelouk, je me suis assis à la table des rois pour retomber dans l’indigence. Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j’ai signé des traités et des protocoles ; j’ai assisté à des sièges, des congrès et des conclaves ; à la réédification et à la démolition des trônes ; j’ai fait de l’histoire, et je la pouvais écrire : et ma vie solitaire et silencieuse marchait au travers du tumulte et du bruit avec les filles de mon imagination, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, sans parler de ce que je pourrais appeler les réalités de mes jours, si elles n'avaient elles-mêmes la séduction des chimères. J’ai peur d’avoir eu une âme de l'espèce de celle qu’un philosophe ancien appelait une maladie sacrée.

Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j’ai plongé dans leurs eaux troublées, m’éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue.

IX. Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie.

La géographie entière a changé depuis que, selon l'expression de nos vieilles coutumes, j'ai pu regarder le ciel de mon lit. Si je compare deux globes terrestres, l'un du commencement, l'autre de la fin de ma vie, je ne le reconnais plus. Une cinquième partie de la terre, l'Australie, a été découverte et s'est peuplée : un sixième continent vient d'être aperçu par des voiles françaises dans les glaces du pôle antarctique, et les Parry, les Ross, les Franklin ont tourné, à notre pôle, les côtes qui dessinent la limite de l'Amérique au septentrion ; l'Afrique a ouvert ses mystérieuses solitudes ; enfin il n'y a pas un coin de notre demeure qui soit actuellement ignoré. On attaque toutes les langues de terres qui séparent le monde ; on verra sans doute bientôt des vaisseaux traverser l'isthme de Panama et peut-être l'isthme de Suez.

L'histoire a fait parallèlement au fond du temps des découvertes ; les langues sacrées ont laissé lire leur vocabulaire perdu ; jusque sur les granits de Mezraïm, Champollion a déchiffré ces hiéroglyphes qui semblaient être un sceau mis sur les lèvres du désert, et qui répondait de leur éternelle discrétion[5244]. Que si les révolutions nouvelles ont rayé de la carte la Pologne, la Hollande, Gênes et Venise, d'autres républiques occupent une partie des rivages du grand Océan et de l'Atlantique. Dans ces pays, la civilisation perfectionnée pourrait prêter des secours à une nature énergique : les bateaux à vapeur remonteraient ces fleuves destinés à devenir des communications faciles, après avoir été d'invincibles obstacles ; les bords de ces fleuves se couvriraient de villes et de villages, comme nous avons vu de nouveaux États américains sortir des

déserts du Kentucky. Dans ces forêts réputées impénétrables fuiraient ces chariots sans chevaux, transportant des poids énormes et des milliers de voyageurs. Sur ces rivières, sur ces chemins, descendraient, avec les arbres pour la construction des vaisseaux, les richesses des mines qui serviraient à les payer ; et l’isthme de Panama romprait sa barrière pour donner passage à ces vaisseaux dans l'une et l’autre mer.

La marine qui emprunte du feu le mouvement ne se borne pas à la navigation des fleuves, elle franchit l'Océan ; les distances s'abrègent ; plus de courants, de moussons, de vents contraires, de blocus, de ports fermés. Il y a loin de ces romans industriels au hameau de Plancoët : en ce temps-là, les dames jouaient aux jeux d’autrefois à leur foyer ; les paysannes filaient le chanvre de leurs vêtements ; la maigre bougie de résine éclairait les veillées de village ; la chimie n'avait point opéré ses prodiges ; les machines n’avaient pas mis en mouvement toutes les eaux et tous les fers pour tisser les laines ou broder les soies ; le gaz resté aux météores ne fournissait point encore l'illumination de nos théâtres et de nos rues.

Ces transformations ne se sont pas bornées à nos séjours : par l’instinct de son immortalité, l’homme a envoyé son intelligence en haut ; à chaque pas qu’il a fait dans le firmament, il a reconnu des miracles de la puissance inénarrable. Cette étoile, qui paraissait simple à nos pères, est double et triple à nos yeux ; les soleils interposés devant les soleils se font ombre et manquent d’espace pour leur multitude. Au centre de l'infini, Dieu voit défiler autour de lui ces magnifiques théories, preuves ajoutées aux preuves de l'Être suprême.

Représentons-nous, selon la science agrandie, notre chétive planète nageant dans un océan à vagues de soleils, dans cette voie lactée, matière brute de lumière, métal en fusion de mondes que façonnera la main du Créateur. La distance de telles étoiles est si prodigieuse que leur éclat ne pourra parvenir à l'œil qui les regarde que quand ces étoiles seront éteintes, le foyer avant le rayon. Quel homme est petit sur l’atome où il se meut ! Mais qu'il est grand comme intelligence ! Il sait quand le

visage des astres se doit charger d’ombre, à quelle heure reviennent les comètes après des milliers d’années, lui qui ne vit qu’un instant ! Insecte microscopique inaperçu dans un pli de la robe du ciel, les globes ne peuvent lui cacher un seul de leurs pas dans la profondeur des espaces. Ces astres, nouveaux pour nous, quelles destinées éclaireront-ils ? La révélation de ces astres est-elle liée à quelque nouvelle phase de l’humanité ? Vous le saurez, races à naître ; je l’ignore et je me retire.

Grâce à l’exorbitance de mes années, mon monument est achevé. Ce m’est un grand soulagement ; je sentais quelqu’un qui me poussait : le patron de la barque sur laquelle ma place est retenue m’avertissait qu’il ne restait qu’un moment pour monter à bord. Si j’avais été le maître de Rome, je dirais, comme Sylla, que je finis mes *Mémoires* la veille même de ma mort ; mais je ne conclurais pas mon récit par ces mots comme il conclut le sien : « J’ai vu en songe un de mes enfants qui me montrait Métella, sa mère, et m'exhortait à venir jouir du repos dans le sein de la félicité éternelle. » Si j’eusse été Sylla, la gloire ne m’aurait jamais pu donner le repos et la félicité.

Des orages nouveaux se formeront ; on croit pressentir des calamités qui l'emporteront sur les afflictions dont nous avons été accablés ; déjà, pour retourner au champ de bataille, on songe à rebander ses vieilles blessures. Cependant je ne pense pas que des malheurs prochains éclatent : peuples et rois sont également recrus ; des catastrophes imprévues ne fondront pas sur la France : ce qui me suivra ne sera que l’effet de la transformation générale. On touchera sans doute à des stations pénibles ; le monde ne saurait changer de face sans qu’il y ait douleur. Mais, encore un coup, ce ne seront point des révolutions à part ; ce sera la grande révolution allant à son terme. Les scènes de demain ne me regardent plus ; elles appellent d’autres peintres : à vous, messieurs.

En traçant ces derniers mots, le 16 novembre 1841, ma fenêtre, qui donne à l’ouest sur les jardins des Missions étrangères, est ouverte : il est six heures du matin ; j’aperçois la lune pâle et élargie ; elle s’abaisse sur la flèche des Invalides à peine révélée par le premier rayon doré de l’Orient : on dirait

que l’ancien monde finit, et que le nouveau commence. Je vois les reflets d’une aurore dont je ne verrai pas se lever le soleil. Il ne me reste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse ; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité[5245].

X. Supplément à mes mémoires. — Julie de Chateaubriand.

[5246]

Voici la vie de ma sœur Julie[5247]. Il n'y a pas un mot de moi dans le récit de l'abbé Carron[5248] ; en retranchant des phrases et supprimant des paragraphes, j'ai abrégé l'ouvrage de moitié.

Julie-Agathe, fille de messire René de Chateaubriand, comte de Combourg, et de dame Pauline de Bedée de la Bouëtardais, naquit dans la ville de Saint-Malo[5249]. Son père, homme de beaucoup d'esprit et plein de dignité dans les manières, remplissait avec régularité les devoirs du christianisme ; sa mère était douée de la piété la plus tendre.....

Avec une figure que l'on trouvait charmante, une imagination pleine de fraîcheur et de grâce, avec beaucoup d'esprit naturel, se développèrent en elle ces talents brillants auxquels les amis de la terre et de ses vaines jouissances attachent un si puissant intérêt. Mademoiselle de Chateaubriand faisait agréablement et facilement les vers ; sa mémoire se montrait fort étendue, sa lecture prodigieuse ; c'était en elle une véritable passion. On a connu d'elle une traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem*, quelques épîtres et deux actes d'une comédie où les mœurs de ce siècle étaient peintes avec autant de finesse que de goût.

Elle était âgée de dix-huit ans lorsqu'elle épousa[5250] Annibal de Farcy de Montvallon, capitaine au régiment de Condé..... Personne ne saurait peindre, je ne dis point encore cette héroïque pénitence qui sera la plus belle

partie de ses jours, mais ce charme unique, inexprimable, attaché à toutes ses paroles, à toutes ses manières. .

La jeune mondaine avait mis bas les armes ; la vertu l’enchaînait à son char ; mais combien il lui restait à faire pour immoler tout ce qui lui avait été le plus cher jusqu’à ce moment ! Entre les objets qu'elle affectionnait davantage, ayant aimé passionnément la poésie, elle s’y était livrée au point d’en faire son unique occupation.....

Dans un temps que, seule à la campagne, poursuivie par un sentiment secret qu’elle repoussait encore, elle se promenait à grands pas dans un bois qui entourait sa demeure, disputant contre la grâce, elle se disait : « Faire des vers n’est pas un crime, s’ils n’attaquent ni la religion, ni les mœurs. Je ferai des vers et je servirai Dieu. » .....

Après des combats qui la retinrent pendant plusieurs jours dans un état d’agitation cruelle, elle prit enfin le parti de ne rien refuser à Dieu, et jeta au feu tous ses manuscrits, sans même épargner un ouvrage commencé auquel elle tenait, disait-elle, avec tout l’engouement de la plus ridicule prévention.

Madame de Farcy fut de ces caractères heureux qui ne se réservent en rien dans leur retour à Dieu ; âme forte et grande, elle quitta tout et trouva tout. Les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître le plus intimement et qui ont pu l’apprécier savent ce qu’elle donna et devinent ce qu’elle reçut pour prix d’une immolation entière. Après s'être portée avec une répugnance presque insurmontable à certains sacrifices pénibles, elle s'était souvent demandé ensuite à elle-même : « Qu’est devenu mon chagrin de tantôt ? » .....

Au milieu d’une vie employée à satisfaire son goût pour les plaisirs de l’esprit, la jeune et brillante Julie avait été frappée d’une maladie très grave ; elle voulut rentrer en elle-même et consulter ses plus secrets sentiments. Alors, se trouvant la tête remplie de tous les ouvrages de poésie qu’elle avait dévorés, et qui étaient comme son unique aliment, elle fut tout à coup saisie de cette pensée : « Je vais être bientôt appelée devant Dieu pour lui rendre compte de ma vie ; que lui répondrai-je ? je ne sais que des vers. » « — Lorsque je n’étais encore que depuis

peu de temps à Dieu, disait-elle à son amie, je m’étais mis à la torture sur le choix d’un ruban rose ou bleu, voulant prendre le bleu par mortification, et n'ayant pas le courage de résister au rose. »

Réconciliée avec le divin maître, nourrie délicieusement à son banquet adorable, admise, pour récompense de ses sacrifices, aux plus intimes communications avec le Dieu de toute bonté, de toute miséricorde, elle n’eut pas plutôt senti les charmes de la piété, les attraits de l’amour divin, que la jeune épouse ne fut plus reconnaissable ; bientôt elle répandit autour d’elle l’édification et l’admiration. Couverte de vêtements de la plus grande simplicité, d'une robe de laine noire ou brune, enveloppée l’hiver d'une pelisse mal fourrée, l'été d'une mante de taffetas noir, cette Julie, naguère si intéressante aux amis de la terre et de ses pompes par son élégance, expiait avant trente ans le goût et la délicatesse qui la paraient à vingt. Elle parvint ensuite, par des austérités poussées trop loin sans doute, et par les progrès d’un dépérissement successif, à décharner totalement un visage qu'on jugeait autrefois plus attrayant que la beauté régulière. Cependant le charme de son regard, le jeu de sa physionomie si expressive, si éloquente au profit de la vertu, les grâces de son esprit résistèrent encore aux efforts de son humilité.....

Pour soutenir son ardeur naissante, et peut-être pour la modérer, son directeur la soumit successivement aux conseils de deux religieuses d'un mérite distingué. Sous les ailes de leur vigilance maternelle, elle s’occupait sans cesse à retrancher impitoyablement tout ce qu’elle craignait de dérober à la parfaite immolation d’elle-même. « Il faut que je m’éteigne, » disait-elle.

Madame de Farcy avait été bénie dans son union par la naissance d’une fille[5251]. Elle remplit d’une manière exemplaire les devoirs d’épouse et de mère pendant l’émigration de son mari. Mais ne serait-ce pas avec frayeur que nous révélerons ici cette partie de sa vie plus admirable qu’imitable, et dans laquelle, maigre les instances réitérées de

sa mère et de ses sœurs, elle déclara comme une guerre interminable à tous ses sens, vivant avec une extrême austérité, que le dépérissement graduel de sa santé ne put interrompre ? C’était par un doux sourire qu’elle cherchait à consoler ses amies de l’excès de ses rigueurs envers elle. Souvent, pendant des froids rigoureux, elle demeurait la nuit fort longtemps prosternée la face contre terre, portant habituellement un cilice, punissant par d’autres austérités un corps innocent, jeûnant toute l’année avec la plus étonnante rigueur, mesurant scrupuleusement la quantité de pain noir et d’eau dont elle soutenait sa faiblesse, étant à peine vêtue, logée dans une espèce de grenier, couchée sur un lit sans rideaux et qui était aussi dur que des planches, travaillant sans cesse à cacher son esprit, employant à se défigurer autant d’art que la femme la plus coquette pourrait en mettre à s’embellir.....

Après les soins que Julie donnait à l'éducation de sa fille, elle partageait son temps entre de fervents exercices et tous les genres possibles de bonnes œuvres. Associée à plusieurs dames pour concourir au soulagement des indigents, elle se vit adoptée par eux pour la mère la plus tendre. « Un jour, raconte sa fille, maman m’annonça que nous allions aller voir une de nos parentes, tombée du faîte de la prospérité dans la plus affreuse misère. Je trouvai le chemin fort long, et, en montant l’espèce d'échelle tournante qui conduisait à son triste réduit, j’étais prête à pleurer sur les vicissitudes humaines. La porte s’ouvre ; j'étais en peine s’il fallait appeler la dame du nom de tante ou de cousine, lorsqu’une femme couverte de haillons, de la figure la plus basse, avec le ton et les manières les plus ignobles, s’avança vers nous. Son aspect m’étonna d’abord, et tout ce qui l’entourait acheva de me déconcerter ; mais telle était ma prévention que je voulais absolument découvrir en elle quelque trace d’une noble origine. Trois quarts d’heure que nous passâmes avec elle furent employés par moi dans cette infructueuse recherche, et je sortis confondue. Mon premier soin fut de demander à ma mère le nom de cette étrange parente et de quel côté nous pouvions lui appartenir. — Ma fille, me

répondit-elle, cette femme est comme nous fille d’Adam et d’Ève, et nous sommes déchus comme elle. Jamais mon orgueil n’a reçu une meilleure leçon. »

La juste réputation de mérite et de vertu que madame de Farcy s’était acquise, la rendait comme naturellement le conseil bienveillant de jeunes personnes qui répandaient dans son sein leurs troubles et leurs inquiétudes : « Ne croyez point aimer d’une manière criminelle, disait-elle à l’une, aussitôt que l’on vous plaît. Ne vous faites point des idées romanesques d’une prétendue nécessité d’aimer et d’être aimée pour contracter un engagement heureux. Lorsque Dieu appelle à cet état, il suffit de pouvoir estimer celui à qui on s’unit. »

Elle donne sur l’amitié les idées les plus justes et un avis aussi sage qu’il est ordinairement méconnu dans le premier âge de la vie : « Vous avez les idées les plus fausses, dit-elle, sur ce que vous appelez le besoin d’être seule ; croyez-moi, vous êtes à vous-même bien mauvaise compagnie..... l’amie que vous choisirez soit plus vertueuse que vous, afin qu’elle vous inspire assez de respect pour que vous n’osiez vous permettre avec elle certains épanchements inutiles.....

« On se permet souvent dans la conversation un genre de familiarité qui n’est pas vice, mais qui annoncerait une éducation vicieuse. Déshabituez-vous de certaines dénominations trop aisées ; donnez aux choses dont vous parlez une expression noble et délicate, et sachez vous faire estimer par cette pureté de langage qui est une émanation de celle de l’âme. »

Une de ses jeunes amies, craignant peut-être de blesser une conscience trop timorée par sa vive tendresse envers elle, madame de Farcy lui répond avec cette aimable ingénuité : « Je ne crois pas, ma très aimable amie, un seul mot de tout le mal que vous pensez de votre pauvre cœur, et comme je ne suis pas d’humeur à renoncer à la part que j’y pouvais prétendre, je commence par vous prier de le laisser m’aimer à son aise. » .....

Un nouveau champ de sacrifices et de mérites va s’ouvrir

devant la vertueuse Julie..... Son rang, celui de ses parents, l'émigration de son mari, ses qualités personnelles : que de titres à la proscription ! Vers le milieu de 1793[5252], elle fut arrêtée et conduite à la maison du Bon-Pasteur, à Rennes, et y demeura enfermée pendant treize mois. Elle y fut à toutes ses compagnes un modèle de patience, de courage et de toutes les qualités qui forment les parfaits chrétiens ; jamais on ne la vit se répandre en murmures.....

Les compagnes de sa captivité se montraient à ses yeux comme autant de sœurs bien aimées..... Elle ne se contentait pas de supporter la gêne de la captivité, les traitements inhumains des satellites du crime ; elle parut en tout un modèle inimitable de mortification, d'oubli héroïque d'elle-même. Elle servait continuellement les autres et se comptait toujours comme n'étant rien. Ne pouvant conserver assez de recueillement au milieu du dortoir commun, elle obtint une petite place dans un grenier presque à l'injure de l'air ; elle s'y rendait à quatre heures du matin et y semblait absorbée dans ses méditations, toujours à genoux avec un peu d'eau auprès d'elle pour se désaltérer dans la chaleur que la saison et le lieu faisaient éprouver.....

Le moyen de l'arracher à sa contemplation était de lui demander un service : elle quittait tout à l'instant.

Une malade avait besoin de prendre des bains, et l'amie des affligés lirait et portait elle-même de l'eau : dévouement au-dessus de ses forces, et qui sans doute abrégea ses jours.....

Rarement elle se trouvait aux repas des détenues, se contentant des restes qui demeuraient sur les tables. Aux représentations de l'amitié, elle répondait : « Ces restes ne seront pas donnés aux pauvres, et je tiens leur place en ce moment. »

Le grenier où l'humble captive passait ses plus longs et plus doux moments renfermait une statue de la très sainte Vierge que, par mégarde ou par mépris, on laissait jetée dans un coin ; quelle fut la joie de Julie quand elle l'y découvrit ! Elle fit tant

par ses instances, par ses sacrifices auprès des geôliers de la maison, qu’elle obtint la faveur d’y avoir un petit oratoire. Elle l’orna avec tous les soins et l’appareil que son zèle et son cœur lui permirent ; elle y conduisit successivement ses compagnes pour y faire en commun de pieux exercices.....

Un soir le bruit se répandit que les détenues seraient incessamment massacrées. Cette nouvelle causa une alarme générale : une des dames renfermées aperçoit au haut de la maison la faible lueur d’une lampe, et communique sa surprise et sa terreur à sa voisine : « Ne vous effrayez point, répondit celle-ci ; ne savez-vous pas que madame de Farcy passe la plus grande partie de la nuit en prières ? »

Après une longue captivité, madame de Farcy rentra dans sa famille, mais sa délicate constitution s’affaiblissait rapidement et préparait de longs et cuisants regrets à des amies dignes de l’avoir connue pour l’apprécier et pour la bénir. Peu de mois avant de mourir, elle venait de contracter avec une jeune personne de son pays une liaison qui fut précieuse à l’une et bien douce à l’autre. C’est d’un petit manuscrit intitulé : *Mes Souvenirs de madame de Farcy,* et que nous avons entre les mains, que nous recueillons de nouveau la manière ingénieuse et triomphante dont celle de qui nous écrivons la vie faisait des conquêtes à la vertu.....

« L’amie dont je m’étais créé la chimère, je ne l’ai trouvée qu’une fois. Dieu me la fit rencontrer au moment où j’en avais le plus besoin sans doute ; mais il ne me la donna que pour ce moment : c’était une sœur de l’auteur du *Génie du christianisme.* A cette époque son frère ne s'était pas encore fait un nom dans la littérature. Cette femme au-dessus de tout ce que j’ai connu, de la plus agréable mondaine, était devenue la plus austère pénitente ; plus aimable que jamais, elle faisait à Dieu autant de conquêtes que de jeunes personnes avaient le bonheur de l’approcher. Je ne l’ai connue que six mois : l’ardeur de sa pénitence avait déjà consumé ses forces ; elle finit de la mort des saints, me laissant d’éternels

regrets..... Elle m’eût fait aller au bout du monde ; avec elle il était impossible de tomber ni de rester dans la tiédeur. » .....

La nouvelle amie de Julie la met en scène avec elle, et retrace fidèlement leur conversation : « Il faut, disait madame de Farcy, que nous soyons toutes à Dieu. Ce jour qui m’éclaire, cette terre qui fournit à tous mes besoins, ces plaisirs qui me délassent, ces parents, ces amis que j’aime, leur tendresse, le plus doux des biens, tout cela me vient de lui ; mes yeux ne peuvent reposer que sur ses bienfaits.

« Si le moment de vous présenter au tribunal arrive avant que vous sentiez que la grâce vous est accordée, allez, sans hésiter et avec confiance, aux pieds de Dieu, qui ne vous demande que la droiture et la bonne volonté ; c'est lui qui fera le reste.

« Jamais, nous dit la nouvelle amie de Julie, je n’eus de si doux moments que ceux où je me sentis pressée dans les bras de cette incomparable amie : il semblait qu’elle en voulût faire une chaîne pour m’attacher à Dieu. »

Madame de Farcy parlait de Dieu d’une manière simple, naturelle et pourtant élevée, et son ton de voix et sa physionomie prenaient alors un caractère attendrissant et même sublime.

« Lorsque j’eus le bonheur de la connaître, nous raconte une de ses autres amies, j’avais la tête farcie de chimères romanesques dont je m’étais alimentée toute ma vie..... Je me souviens qu’à l’occasion de sentiments exaltés après lesquels je courais beaucoup, elle me dit : « Vous n’aimerez jamais comme vous voudriez aimer, à moins que vous ne vous tourniez vers Dieu... A l’égard de créatures..... vous ne serez jamais contente ni d’elles, ni de vos sentiments. Vous serez tendre aujourd’hui, froide demain ; vous ne les aimerez pas deux jours de la même manière ; vous ne saurez souvent s’il est bien vrai que vous les aimiez, à moins que vous ne commenciez à les aimer pour Dieu. »

Madame de Farcy n'approuvait pas ces épanchements

intimes où l’on ne peut soulager son cœur qu’aux dépens de ceux qui en causent les peines. « On ne cherche qu’à soulager ses maux, disait-elle, et l’on ne parvient souvent qu’à les aigrir. En les faisant partager, on se les exagère à soi-même ; on détaille ses griefs, on s’appesantit sur chacun ; la compassion qu’on inspire d’un côté double le sentiment d’injustice qu’on éprouve de l’autre ; plus on se fait plaindre, plus on s’attendrit sur soi, et plus on se sent blessé de ce que l’on souffre. Ce résultat prouve que de telles consolations ne sont point dans l’ordre de Dieu. »

La détention si pénible et si longue de madame de Farcy dans la maison du Bon-Pasteur de Rennes avait comme éteint ce qui lui restait de forces. Elle était en proie aux douleurs les plus aiguës, mais elle les supportait sans se permettre la moindre plainte, et l’on ne s’en apercevait qu’à l’altération empreinte sur son visage. Pendant sa dernière maladie, elle conserva la même patience, acheva de mettre ordre à ses affaires et recommanda sa fille, alors dans sa quinzième année, à la famille de son mari.....

Lorsque sa fille lui demandait en pleurant quand elle la reverrait, elle lui promettait que leur séparation ne serait pas très longue et qu’elles se réuniraient pour ne plus se quitter. Elle lui recommanda de prier Dieu chaque jour dans un moment qu’elle fixa, lui promettant de prier à la même heure et ainsi de concert avec l’objet de sa tendresse. Elle voulut entourer et comme garantir les beaux ans de sa fille par les avis les plus tendres et les plus salutaires. Elle les lui remit par écrit, et nous les consignons ici comme un précieux monument de cet amour qu’une bonne mère, une mère chrétienne, doit aux enfants que le ciel lui donna.....

« Je voudrais, ma chère petite, que tu conservasses la bonne habitude d’être matinale. Lève-toi, pendant la belle saison, à six heures du matin. Que ta première pensée soit pour Dieu, ta première action la prière ; fais-la à genoux et souviens-toi que cette attitude respectueuse, en rappelant notre attention, nous dispose à rendre à Dieu le seul hommage dont il soit jaloux,

celui de nos cœurs.....

« N’oublie pas de faire mention de ton père et de moi, ma bien-aimée. A peine avons-nous un seul jour à passer sur la terre, que serait-ce si nous étions condamnés à nous séparer après ce court espace, à ne plus nous aimer ? C'est au ciel que j'aspire à te voir à mes côtés durant l’éternité toute entière ; c’est à mon Dieu que je veux te présenter comme ma joie et ma couronne. »..... .....

Dès que madame de Farcy se vit alitée, elle se fit dire, tous les jours, à trois heures après midi, les litanies pour la bonne mort ; à six, on lui récitait les prières des agonisants. Une de ses amies, qui avait une maison de campagne à une demi-lieue de Rennes, la pressa de venir chez elle ; elle s'y fit transporter.

.....

Morte à tous les objets créés, elle ne voulait plus que Dieu et que Dieu seul ; elle avouait ingénument avoir poussé trop loin l’amour de la pénitence, et cependant elle le conservait toujours, se réjouissant de l’accroissement de ses souffrances, souriant avec grâce après les nuits les plus pénibles et disant : « Cela est passé, il n’y faut plus penser. » Jamais on ne surprit sur ses lèvres l’aveu qu’elle eût souffert. Ses méditations si fréquentes sur la passion de Notre-Seigneur lui avaient appris combien on est heureux de se trouver un moment sur la croix.

Comment retracer fidèlement et sa douceur et sa reconnaissance pour les plus légers services, soit de la part de ses gardes, soit de la part de tous ceux qui l'approchaient ? L’amie qui l’avait recueillie dans son ermitage recevait à chaque instant un nouveau témoignage de sa gratitude. Elle lui répétait souvent : « Mais que vous êtes bonne et charitable de m’avoir reçue ! » Son immense charité ne se démentit jamais ; ses derniers vœux, ses derniers soupirs ont été pour les pauvres. Tous la pleurèrent et publiaient hautement les actes de son inépuisable charité.

Dans un moment où son état semblait empirer, elle dit, et comme hors d’elle-même, à une de ses meilleures amies : « Ah ! ma bonne amie, je verrai mon Dieu ! » Cependant l'extrême délicatesse de sa conscience lui faisait craindre que

son désir de mourir, quoique inspiré par un si beau motif, ne fût pas assez pur. Il lui échappa de dire : « Non, je ne veux plus désirer la mort, mais uniquement le bon plaisir de

Dieu. » Au flambeau de son humilité, Julie s'estimait la plus coupable des femmes ; elle disait à une intime amie : « Serait-il possible que, criminelle comme je le suis, je visse cependant mon Seigneur et mon Dieu ? Ah ! je me remets entièrement à lui, et j'adore ses décrets ; je me soumets à tout ce qu'il ordonnera de moi ; s'il me veut même en enfer, j'y consens. » A cet instant elle plaça son crucifix sur ses lèvres, mais avec une telle expression de résignation, de force et d'amour, que les témoins de cet acte sublime ne purent s'empêcher de verser des larmes que souvent depuis ils ont renouvelées au souvenir de leur amie mourante.....

En conservant jusqu'à la fin l'innocente gaieté qui l'animait, en continuant de manifester une charité pleine d'égards et de politesse, elle parlait de sa mort comme elle eût parlé d'un voyage de pur agrément ; elle lui donnait le nom de son *départ.* Elle se plaisait à raconter sans cesse les détails de la jouissance délicieuse qu'elle allait goûter dans le sein de Dieu. Combien souvent elle demandait : « Mais mon exil doit-il être encore bien long ? Ai-je encore bien des jours à vivre ? »……

La dernière fois que ses sœurs la visitèrent, elles ne purent s'énoncer que par leurs larmes ; Julie soutint cette entrevue avec force et courage.....

Dans l'appartement où elle passait le jour se trouvait un tableau de Notre-Seigneur au Jardin des Olives ; elle avait toujours soin que l'on tournât son fauteuil de manière à le voir. Sur la cheminée de son appartement était placé un tableau de la mère de Dieu ; elle ne le contemplait qu'en tressaillant d'allégresse.....

Il est pour le juste mourant certains moments d'abattement, tels que ceux où nous avons déjà vu la pieuse Julie, et que l'idée de la mort, prête à saisir sa victime, va renouveler en elle, pour lui donner quelques traits de ressemblance avec son Sauveur

agonisant. Une religieuse, en qui madame de Farcy avait plus grande confiance, est chargée de lui annoncer qu'elle va bientôt quitter la terre : elle remplit par écrit cette mission douloureuse, et le lendemain matin vient demander à la mourante quelle impression sa lettre a faite sur elle. Hélas ! les saints se connaissent si peu, qu'après avoir tant désiré sa fin, l'humble servante du Seigneur, s'exagérant ses fautes, n'a plus en perspective qu'un jugement rigoureux ; elle ne dissimula point une sorte de consternation : « Je ne vous dirai pas, répond la mourante d'une voix paisible, mais altérée par la crainte, que votre nouvelle ne m'ait point fait de peine ; je ne suis pas du nombre de celles qui ont sujet de se réjouir en apprenant un tel événement. »

.....

Un jour qu'elle se trouvait avec d'intimes amies qui parlaient de morts causées par sensations vives : « Il me paraît difficile, leur dit-elle, de mourir de joie, mais je conçois qu'on puisse mourir de contrition. » .....

Ainsi que son admirable modèle, l'humble servante de Jésus-Christ avait passé en faisant le bien ; elle touchait à sa dernière heure. Le 26 juillet 1799, elle fut levée et fit ses prières à l'ordinaire ; dans l'après-dîner, on la coucha. Placé près de la mourante, l'abbé Leforestier lui demanda s'il ne convenait point d'envoyer chercher sa fille ? « Non, monsieur, répondit-elle, à moins que vous ne l'exigiez ; le sacrifice est fait. »

On lui demanda quelque temps après si elle reconnaissait ceux qui l'approchaient ; elle dit les reconnaître. A neuf heures elle demanda plusieurs fois combien de temps elle avait encore à vivre : « Peut-être trois heures, » lui répondit-on. — « Ah ! s'écria-t-elle, trois heures encore sans voir Dieu ! » A dix heures, elle reçut l'extrême-onction. Elle redoutait son agonie par sa grande crainte d'offenser dans une impatience : elle avait conjuré le Seigneur de lui accorder la grâce de perdre connaissance. Elle la perdit à dix heures et un quart, à onze heures elle expira.

Mademoiselle de Chateaubriand n'était pas fille unique : hélas ! la postérité, en s'attachant à ce nom célèbre, dira les

victimes qu’il rappelle, victimes d’un dévouement sans bornes à l’autel et au trône. Un de ses frères, avec tant d’autres braves, avait quitté le sol de la patrie quand sa sœur y périt ; elle avait vu la tombe s’ouvrir devant elle, et ce fut de ses bords qu’elle fit tenir à ce frère, si chéri et si digne de l’être, le dernier gage de sa tendresse. Écoutons-le nous raconter l’effet que cet envoi touchant fit sur son cœur (préface de la première édition du *Génie du christianisme) :*

« Mes sentiments religieux n’ont pas toujours été ce qu’ils sont aujourd’hui. Tout en avouant la nécessité d’une religion et en admirant le christianisme, j’en ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des abus des institutions et des vices de quelques hommes, je suis tombé jadis dans les déclamations et les sophismes. Je pourrais en rejeter la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que je fréquentais ; mais j’aime mieux me condamner ; je ne sais point excuser ce qui n’est point excusable. Je dirai seulement les moyens dont la Providence s’est servie pour me rappeler à mes devoirs. Ma mère, après avoir été à soixante-douze ans dans les cachots où elle vit périr une partie de ses enfants, expira enfin sur un grabat, où ses malheurs l’avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume ; elle chargea en mourant une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j’avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère. Quand sa lettre me parvint au-delà des mers, ma sœur elle-même n’existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d’interprète à la mort, m’ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n’ai point cédé, j’en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur ; j’ai pleuré et j’ai cru. »

O chrétiens de tous les âges et de tous les rangs, que n’avez-vous point à admirer, que n’avez-vous point à imiter dans la vie de Julie de Chateaubriand !

XI. Lettre de M. de la Ferronnays.

[5253]

Saint-Pétersbourg, le 14 mai 1824.

« Monsieur le vicomte,

« Les observations que j'ai cru devoir vous soumettre et les renseignements que je suis dans le cas de vous donner aujourd'hui m'ont paru d'une nature assez délicate pour ne devoir être confiés qu'à une occasion parfaitement sûre. Les moyens de séduction que dans certaines circonstances le cabinet russe ne se fait aucun scrupule d'employer sont tels, qu'il est de la prudence de les croire irrésistibles, au moins pour ceux de nos courriers qui ne sont pas personnellement connus ; c'est ce qui m'a décidé à vous expédier M. de Lagrené[5254], que je recommande à vos bontés. J'ai de plus la certitude que depuis longtemps mes chiffres sont connus du « ministère impérial, et je dois, à cette occasion, vous prévenir que j'ai quelques raisons de craindre qu'ils ne lui aient été envoyés de Paris même. Lorsque j'aurai le bonheur de vous voir, il sera indispensable d'organiser entre vous et moi un moyen de correspondre qui soit plus sûr que ceux dont nous faisons usage aujourd'hui et plus à l'abri des infidélités.

« Il est très vrai, monsieur le vicomte, que j'ai eu à lutter dans ces derniers temps ; l'on n'a rien négligé pour me faire un peu peur, et pour me mettre dans le cas de vous la faire partager ; mais, comme je vous le mande dans ma dépêche, j'ai trop bien compris l'avantage que doit nous donner l'admirable situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la France, pour me laisser facilement intimider. J'ai donc été avec prudence, mais sans aucune espèce de crainte, au-devant de l'orage ; je n'ai

été ému ni de l’humeur que l’on m’a témoignée ni de tous les dangers dont on m’a menacé ; et du moment où l’on a été bien convaincu que je ne reculerais pas, on s'est calmé, on est entré en composition.

« Je n’ai pas obtenu tout ce que j’aurais voulu ; j’aurais désiré que la dépêche à Pozzo[5255] fût autrement rédigée ; il y a plusieurs phrases que j’aurais voulu faire supprimer ou changer ; mais, ayant obtenu le point essentiel pour le moment, je n’ai pas cru prudent de vouloir exiger davantage d’un amour-propre si facile à froisser. Tout mon désir maintenant est que vous soyez satisfait des communications que vous portent nos courriers, et que vous soyez bien convaincu que j’ai fait tout ce qui dépendait de moi pour remplir vos intentions.

« J’ai presque regretté que, dans votre dépêche et dans votre lettre particulière, vous ayez cru nécessaire d’entrer dans des explications aussi détaillées sur le discours du roi[5256] ; l’impression qu’on en avait d’abord reçue était effacée, ou du moins ce que j'avais répondu aux premières observations qui m’avaient été faites avait fait prendre la résolution de ne m’en plus parler ; les explications que vous me donnez ne se trouvent pas d’ailleurs entièrement conformes à celles qu’a envoyées Pozzo, qui a mandé, je crois, que vous aviez bien effectivement « ajouté deux ou trois phrases au discours du roi, mais que le président du conseil les avait rayées. Quoi qu’il en soit, c’est une petite affaire dont il ne faut plus parler et qui sera plus qu’oubliée, si dans le courant de la session vous trouvez l’occasion de faire entendre à la tribune deux ou trois phrases qui satisfassent l’extrême exigence de nos amours-propres.

« Je ne sais eu vérité si l’on n’est pas plus embarrassé que reconnaissant de notre empressement à venir au-devant des propositions qui nous ont été faites relativement aux affaires d’Orient ; on aimait bien mieux le rôle de tuteur que celui d’ami ; on est en quelque sorte gêné vis-à-vis de ceux avec lesquels on avait pris l’habitude de nous régenter, d’avouer une intimité qui doit déranger des rapports que l’on regretterait, parce qu’ils donneraient à peu de frais beaucoup d’importance.

D’ailleurs, rien n’est encore moins clair que les intentions de la Russie à l’égard de la Grèce ; il y a bien longtemps que le comte de Nesselrode m’a dit qu’il n’y avait que ceux qui méconnaissaient les vrais intérêts politiques de la Russie qui pouvaient lui supposer l’intention de vouloir s’établir sur la Méditerranée ; que ce serait, pour ainsi dire, offrir volontairement à l’Angleterre le moyen et le prétexte de saisir un ennemi qu’elle redoute, qui aujourd’hui n’a rien à craindre d’elle, et qui plus tard « pourra, sur un autre point, lui porter des atteintes dangereuses.

« Ainsi que j’ai l’honneur de vous le mander dans ma dépêche, il n’y a jamais eu le moindre rapport entre la conduite et le langage de la Russie depuis le commencement de l’insurrection de la Grèce. Le renvoi du comte Capo d'Istria[5257], au moment même où les déclarations du cabinet de Saint-Pétersbourg semblaient ne devoir plus laisser ni espérance, ni moyens de prévenir la guerre, a prouvé à la fois le degré d’importance que l’on doit ajouter aux notes diplomatiques les plus énergiques de ce cabinet, et la vérité de l’intérêt qu’il prend à la cause des Grecs.

« Le sang-froid avec lequel on parle aujourd’hui à Pétersbourg du formidable armement préparé contre les insurgés, et qui semble les menacer d’une entière extermination, le soin que l’on met dans les journaux, qui tous se rédigent sous les yeux du gouvernement, à déconsidérer leur cause, à exalter les moyens de leurs ennemis, tout prouve que l’opinion de l’empereur doit être conforme à celle du comte de Nesselrode, et que le chef de la religion grecque ne voit en effet aucun intérêt pour sa politique à soutenir par des moyens efficaces la cause de ses *coreligionnaires.*

« Je n’ai point trouvé que le mécontentement que le comte de Nesselrode m’a témoigné du retard que l’Autriche et l’Angleterre apportaient à répondre à son *mémoire* fût exprimé avec franchise et vérité ; il semblait que ce qu’il me disait à ce sujet fit partie d'un rôle étudié ; qu’il avait en quelque sorte compté sur le peu d'empressement dont il se plaignait et qui

semblait cependant déjouer ses plans. Tout semble indiquer que le mémoire qu’il a fait faire, et dont le succès a été si général, n’était qu’un acquit de conscience, l’exécution de l’engagement qu’il avait pris à Czernowitz, et que l’auteur a toujours été convaincu, ainsi que l’Autriche et l’Angleterre, que cette pièce diplomatique ne serait suivie d’aucun résultat, qu’elle resterait dans les archives impériales et dans celles de tous les cabinets de l’Europe comme un stérile monument de ce que l'on est convenu de nommer magnanimité de l'empereur, et un éloquent témoignage de son facile désintéressement.

« Il ne faut donc pas nous étonner si notre empressement à nous rendre à l'invitation du cabinet russe, si la bonne foi avec laquelle nous nous sommes montrés disposés à donner immédiatement suite aux idées soumises par la Russie, et que nous avons cru aussi franchement proposées qu’elles semblaient conçues avec générosité, ne nous ont pas valu plus de témoignages de reconnaissance. Vous avez dû vous-même, monsieur le vicomte, être étonné de la brièveté et de la sécheresse des remerciements qui vous ont été officiellement faits dans cette circonstance. Je crois vous en expliquer la véritable cause ; je suis sûr que si j’avais été dans le cas d'annoncer ici que nous allions donner une flotte au roi d’Espagne, de l’argent et des soldats, pour aller reconquérir l’autre hémisphère, ou bien encore que vous aviez fermé vos ports aux vaisseaux brésiliens, on vous aurait témoigné bien plus de satisfaction qu’on ne l’a fait en apprenant que nous étions prêts à prendre fait et cause pour la Russie dans une question que nous regardions comme liée à ses plus chers intérêts politiques.

« Dans cet état de choses, je pense que vous approuverez que je ne me mette pas plus en avant que je ne l’ai fait. Si la Russie veut agir, elle sait qu’elle peut compter sur nous ; mais pour cela il faut attendre qu’elle s’explique plus clairement. Si au contraire, comme tout peut le faire croire, on joue une comédie, je veux au moins laisser entrevoir que je suis dans la confidence, et ne pas trop légèrement accepter le rôle d’innocent dont mon collègue d’Autriche aimerait fort à me voir

me charger.

« Ce qui me paraît certain, monsieur le vicomte, c’est que les Grecs eux-mêmes ne paraissent pas plus ambitieux aujourd’hui de la protection de la Russie qu’elle-même ne semble disposée à la leur accorder ; les liens de la religion attachent peut-être encore les basses classes au chef suprême de leur Église ; mais les gens éclairés de la nation, indignés d’abord de l’abandon dans lequel les a laissés une cour qui, depuis Catherine II, ne cesse de les porter à la révolte, ont ensuite étudié et recherché les causes de cet abandon ; ils ont vu ou cru voir que la crainte de laisser encore s’accroître la puissance et l'influence déjà si incommode de la Russie, armait contre leur cause l’Europe entière ; qu’ils étaient sacrifiés à l’intérêt général. Ils ont reconnu et bien jugé que l’empereur était incapable de concevoir et d’exécuter les projets de son aïeule ; dès-lors, ils ont compris que, loin de compter sur l’assistance de la Russie, ils devaient éviter de la rechercher, puisqu’au lieu de leur être utile, elle leur créait des ennemis. Ils ont alors, en désespoir de cause, tourné leurs regards vers l’Angleterre, qui déjà, quoique d’une manière non avouée, semble les prendre sous sa protection. Elle ne leur accordera point l’indépendance, parce qu’il ne lui convient pas de laisser se fonder dans la Méditerranée une marine marchande qui ferait tort à la sienne ; mais elle les protégera et les gouvernera à la façon des îles Ioniennes : triste perspective qui ne peut être acceptée que par les déplorables victimes de l’absurde despotisme des musulmans.

« Ce n’est pas la première fois, monsieur le vicomte, que nous devons regretter le fatal article du traité du 31 mars, qui nous a enlevé les îles Ioniennes[5258] ; nous y étions aimés et considérés autant que les Anglais y sont détestés, et aujourd’hui nous ne serions pas embarrassés du rôle que nous devrions jouer, ni incertains sur le plan que nous aurions à suivre. Celui de l’Autriche et de l’Angleterre était clair et tout tracé, il a été suivi avec hardiesse et habileté. Ceux qui ont été chargés de le conduire ont été admirablement secondés par les circonstances

dans lesquelles l’Europe s’est trouvée, par le caractère inerte de l’empereur, par les dispositions personnelles et les rapports particuliers de celui de ses ministres qui est resté investi de sa confiance après le départ du comte Capo d'Istria. Le renvoi de ce dernier a été la plus grande victoire qu’aient obtenue M. de Metternich et lord Londonderry ; le jour de son départ a été celui d’un vrai triomphe pour leurs ministres à Pétersbourg.

« De ce jour-là, en effet, la Russie a prononcé l’abandon de toute son influence dans le Levant, et lord Strangford[5259] s’est trouvé à Constantinople pour hériter, au profit de son gouvernement, de l’immense sacrifice que la peur ou l’irrésolution venait d’arracher à l’empereur. Depuis lors, le rôle de cet ambassadeur n’a plus été qu’un jeu ; il a abusé d’une situation qu’il a due au hasard bien plus encore qu’à son habileté, avec une imprudence sans égale ; toutes ses notes, toutes ses prétendues conversations avec le Reis-Effendi[5260], sont pleines de l’ironie la plus insultante pour la Russie. Mais il a prouvé du moins ce que l’on peut impunément oser contre un caractère faible et irrésolu, et les actes de l’ambassade de lord Strangford resteront pour servir d'exemple et d’instruction tant que l’empereur régnera.

« Ce même ambassadeur affecte aujourd’hui un mécontentement qui semble aller jusqu’à l’indignation contre ceux de ses compatriotes qui se vouent à la cause des Grecs, et surtout contre les capitaines de la marine royale anglaise, qui subitement se sont montrés aussi chauds protecteurs des insurgés qu’ils avaient été jusque-là ardents à les persécuter. Il déplore la perte de son influence ministérielle ; ses plaintes sont ici répétées avec une affectation plaisante par sir Charles Bagot[5261] et le comte de Lebzeltern[5262], qui doivent réellement avoir bien de la confiance dans la bonhomie de ceux auxquels ils s’adressent. Lord Strangford a fait preuve de beaucoup trop d’esprit pendant sa négociation pour que quiconque ne veut pas volontairement fermer les yeux puisse penser qu’il se soit trompé sur les intentions véritables de son

gouvernement. Le tout est une partie parfaitement bien jouée ; cependant ce ne sera que quand nous verrons un ambassadeur russe aux prises avec le divan que nous pourrons juger si toutes les chances de cette partie ont été bien calculées.

« Il me semble, monsieur le vicomte, que notre rôle dans cette situation est d'attendre ; peut-être que plus tard les circonstances pourront arracher l'empereur à son sommeil : le réveil alors pourrait faire du bruit et amener des combinaisons qui nous indiqueraient plus clairement qu'elle ne l'est aujourd'hui la route qu'une bonne politique devra nous faire suivre.

« En attendant, je crois que si nous avons ici quelques conférences, elles ne conduiront à rien de décisif ; l'ambassadeur d'Angleterre paraît savoir qu'il ne sera autorisé qu'à écouter et qu'il devra tout prendre *ad référendum* ; M. Lebzeltern trouvera dans les observations de M. de Metternich tous les motifs qui lui seront nécessaires pour en faire autant ; le comte de Nesselrode me paraît plus que dans aucune occasion, disposé à la temporisation. Il est donc probable que si l'on s'occupe des idées que renferme le mémoire russe, ce ne sera qu'après la campagne, et je ne prévois plus aucune affaire qui puisse s'opposer à ce que je profite du congé « que vous avez la bonté de m'envoyer. Cependant, M. le vicomte, j'espère que je n'ai pas besoin de vous promettre que ni ma santé, ni aucune considération quelconque, ne pourra me faire un seul instant abandonner mon poste, tant que je pourrai croire que ma présence peut y être le moins du monde utile au service du roi.

« En voilà bien long sur la Grèce ; mais j'ai cru devoir vous faire connaître toute mon opinion sur l'importance réelle des conférences proposées sur cette grande question.

« Je dois vous confier, M. le vicomte, et sous le secret, un fait dont vous pourrez mieux que moi connaître l'exactitude, mais qui, s'il était vrai, pourrait influer d'une manière très fâcheuse sur la situation du général Pozzo. Sous ce rapport, la chose pourrait avoir de l'importance ; car si, par suite de l'affaire, il devait perdre sa place, il serait nécessaire de prévoir de bonne

heure sur qui il nous conviendrait de jeter les yeux pour lui succéder, et d’autant plus que le choix serait aussi difficile à faire qu’il serait important pour nous.

« Vous n’ignorez pas, monsieur le vicomte, que depuis longtemps tous les efforts de M. de Metternich et du cabinet anglais tendent à renverser Pozzo ; il n’a pas en Russie une seule voix qui le soutienne, et le poste qu'il occupe est l’objet de tout ce qui a de l'ambition à Pétersbourg. La chute du comte Capo d'Istria a presque entraîné la sienne ; il a su se maintenir par sa propre habileté et par l’adresse avec laquelle il a toujours su persuader de l’importance du rôle qu’il joue à Paris ; ses rapports, rédigés avec art et infiniment d’esprit, intéressent l’empereur ; les lettres particulières, dans lesquelles l’ambassadeur se permet de donner des détails très étrangers aux affaires, amusent et font souvent le divertissement de ce monarque et de ses intimes.

« Depuis quelque temps, cependant, la faveur n’est plus la même. L’inutile voyage de Pozzo à Madrid a déjà porté une forte atteinte à son crédit : voici de plus ce qui vient d’arriver. L’ambassadeur d’Angleterre a reçu, *par la poste*, une lettre de M. Canning qui roule entièrement sur la situation de l’Espagne. Après avoir fait de ce malheureux pays la peinture la plus déplorable, M. Canning ajoute qu’elle est due presque entièrement aux intrigues du général Pozzo et au despotisme qu’il exerce au nom de son maître sur le roi d’Espagne et ses ministres ; il attribue entièrement ces intrigues à une cupidité insatiable, l’accusant de ne faire usage de son influence que pour forcer le roi Ferdinand à prendre des engagements humiliants et onéreux et dont Pozzo et quelques agioteurs profiteraient largement. A l’appui de cette grave accusation, M. Canning joint à sa lettre la copie d’une autre lettre sans signature, écrite de Madrid, qui dénonce en quelque sorte le général Pozzo comme travaillant à renverser le comte d’Offalia et tout le ministère espagnol (à la nomination duquel il est censé avoir cependant puissamment contribué), uniquement parce que le général Pozzo doit avoir acquis pour plusieurs millions de bons sur les Cortès, et que le comte d'Offalia, se

refusant à reconnaître l’emprunt révolutionnaire, la fortune et la réputation du général se trouvent également compromises.

« Cette lettre, arrivée par la poste, a nécessairement été ouverte ; l’empereur en a connaissance et je crois être sûr que M. d’Oubril[5263] est chargé de prendre très secrètement des renseignements sur la vérité de cette accusation. J’espère pour le général Pozzo que ce n’est qu’une mauvaise intrigue du cabinet anglais. S'il en était autrement, j’en serais fâché pour son honneur et pour son existence ; l'un serait perdu, et l’autre serait affreuse et vouée au mépris. Vous serez à même, monsieur le vicomte, de savoir si toute cette vilaine histoire a quelque fondement ; dans ce cas-là, veuillez jusqu’à mon arrivée n’en faire aucun usage, et surtout ne rien m’écrire qui puisse y avoir rapport. Vous savez que si aucune affaire ne s’y oppose, je ne resterai plus ici assez longtemps pour recevoir réponse aux lettres que je vous adresse aujourd’hui.

« M. d’Oubril part aujourd’hui ; il sera probablement à Paris à peu près en même temps que ma lettre. Ses instructions lui prescrivent de travailler à réparer tout le mal qu’a fait à Madrid la conduite imprudente de M. Boulgary, de se faire le conciliateur et le modérateur de toutes les opinions ; d’engager en même temps le roi d'Espagne à résister fortement à tous les conseils, à toutes les insinuations dont le but serait de le porter à transiger sur quelques-uns de ses droits. La lettre du comte de Nesselrode au comte d'Offalia, qui vous sera probablement communiquée, indique assez que c’est là surtout la crainte de l’empereur, et, dans la conversation que j’ai eue avec M. d’Oubril, j’ai reconnu mot à mot ce qui m’avait été dit à moi-même lorsque j’ai eu l’honneur d’avoir un entretien avec Sa Majesté.

« J’ai déjà eu l’occasion de vous parler de M. d'Oubril, vous allez vous-même pouvoir le juger. Je crois, monsieur le vicomte, que vous trouverez qu’il n’est pas à la hauteur du rôle que l’on pouvait supposer à la Russie l’intention de vouloir faire jouer à son ministre en Espagne ; la fierté castillane ne sera peut-être pas flattée non plus de ne trouver aucun titre devant le nom de

ce nouvel envoyé ; mais je crois que pour nous il vaut beaucoup mieux avoir affaire avec un homme de ce caractère qu'avec aucun de ceux dont il avait été question pour ce poste délicat.

« M. d'Alopeus[5264] (celui qui est à Berlin) l'avait fortement sollicité ; je crois que nous avons toute espèce de raisons de nous féliciter qu'il ne l'ait pas obtenu.

« M. d'Oubril n'exercera d'ailleurs, je crois, aucune influence personnelle à Madrid ; il est à craindre seulement que le sieur Ugarte s'empare de lui ; je crois être sûr, cependant, qu'on l'a prémuni d'avance contre les séductions de cet intrigant ; il sera nécessaire que Pozzo lui donne à ce sujet une bonne direction.

« M. d'Oubril retrouvera à Madrid un de ses collègues, sir Ev. A'Court, qui a de lui la plus mince opinion possible, et dont le premier soin sera sûrement de déconsidérer et de ridiculiser le nouvel arrivé, comme il l'a fait en Italie. Sous ce rapport, M. de Talaru[5265] pourra être fort utile à M. d'Oubril ; il deviendra en quelque sorte son appui et son soutien. Cette combinaison me paraît à la fois convenable à notre dignité, utile à nos intérêts et conforme à l'opinion que nous devons laisser prendre de la nature de nos rapports avec la Russie.

« Il me reste, monsieur le vicomte, à vous parler du Wurtemberg. Je n'ai point laissé ignorer à M. de Nesselrode ni à l'empereur lui-même tout le prix et l'intérêt que le gouvernement du roi mettait à voir finir le différend qui existe entre la cour de Pétersbourg et celle de Stuttgard, et dans lequel toutes les puissances de l'Europe ont pris parti contre le roi de Wurtemberg[5266]. J'ai eu occasion de vous mander déjà, M. le vicomte, que mes premiers efforts pour faire finir cet état de choses avaient été sans succès ; j'ai acquis la certitude depuis qu'en voulant nous mêler plus directement de cette affaire, nous achèverions de la gâter et peut-être de la rendre inarrangeable. Le roi de Wurtemberg a beaucoup de torts à se reprocher vis-à-vis de l'empereur ; sa conduite, son langage, ses correspondances, celles de ses ministres, ont été constamment inconsidérées et offensantes pour celui qu'il avait tant d'intérêt

de ménager. Les représentations les plus douces ont été sans effet ; le roi avait adopté un rôle, il voulait le soutenir ; il avait près de lui de « fort mauvaises têtes, des serviteurs perfides ; il n'a fait que des imprudences, et a fini par froisser d'une manière si forte l'amour-propre et les sentiments de l'empereur qu'il en est résulté cette espèce de rupture. Ici, les personnes chargées des intérêts du roi de Wurtemberg se sont conduites avec maladresse ; elles ont voulu mettre de la raideur et de la dignité quand il aurait fallu agir avec franchise et bonne foi. L'empereur s'est aperçu qu'on voulait le braver, et ce qu'il eût été facile d'arranger dans le commencement avec de la prudence, est devenu maintenant une assez grande affaire ; elle est entièrement personnelle entre les deux souverains, ce qui rend toute espèce d'intervention ou de médiation étrangère impossible : celle de M. G. de Caraman[5267] ne peut donc être proposée.

« Il est nécessaire, il est indispensable que le roi de Wurtemberg fasse une démarche, mais qu'il la fasse avec franchise et cordialité ; c'est moins le souverain que le parent qui se trouve offensé, la réparation n'en est que plus facile. C'est malheureusement ce que ni le roi ni ses ayants cause à Pétersbourg n'ont voulu jusqu'à présent ni comprendre ni conseiller. M. de Beroldingen[5268] a fait, avec les meilleures intentions du monde, beaucoup de fautes, mais elles ne sont pas irréparables, et j'espère que nous sommes au moment de terminer cette désagréable affaire. Me prévalant de l'intérêt que nous avons témoigné au Wurtemberg dans cette circonstance, j'ai eu avec le comte de Beroldingen une explication très franche dans laquelle je ne lui ai point laissé ignorer que le seul moyen de rétablir les relations amicales entre les deux cours était entre les mains du roi, et que tant que la démarche que l'empereur attendait ne serait pas franchement faite, il était inutile d'espérer un raccommodement. Le comte de Beroldingen a paru apprendre quelque chose de nouveau ; nous nous sommes bien expliqués, et j'ai eu sa promesse que la première chose dont il s'occuperait en arrivant à Stuttgard serait

d’obtenir du roi la lettre qui seule peut tout arranger. Depuis son départ, j’ai eu avec M. Fleischmann, resté chargé d’affaires, de fréquents entretiens : c’est un homme d’un excellent esprit, beaucoup plus calme et plus entendu que M. de Beroldingen ; il s’est laissé diriger par nos conseils et c’est après m’être consulté avec le comte de Nesselrode que je l’ai conseillé non seulement d’écrire avec toute espèce de franchise au roi, mais même de lui envoyer le modèle d’une lettre qui n’aurait rien que de très convenable pour la dignité du souverain, et qui mettra fin à toute cette mésintelligence.

« Le prince de Hohenlohe, envoyé ici par le roi de Wurtemberg pour complimenter sur le mariage du grand-duc Michel[5269], était un choix heureux. Allié de la famille, personnellement connu et fort estimé de l’empereur et de l’impératrice, le prince de Hohenlohe était sans contredit l’homme le plus propre à bien remplir une négociation du genre de celle qui paraissait lui être confiée. Malheureusement il n’était porteur que d’une simple lettre d'étiquette, et cette démarche faussement calculée est devenue un grief de plus. Aussi le prince de Hohenlohe, malgré l'estime particulière que l'on a pour lui, a-t-il eu beaucoup de désagréments pendant son séjour ; on lui en préparait de plus grands encore : je suis parvenu à les lui éviter et à lui faire obtenir une audience de congé. L'empereur l'a traité avec tant de bonté, lui a parlé avec tant d'effusion et tant de sentiment de la conduite du roi que le prince est sorti pénétré de reconnaissance. Il part demain pour Stuttgard, décidé à unir ses efforts à ceux que vient de faire M. Fleischmann pour obtenir du roi la démarche très simple qui doit satisfaire l'empereur. Tout permet donc d'espérer que l’arrivée de M. de Beroldingen et son entrée au ministère seront signalées par la fin de cette affaire dans laquelle vous voyez, monsieur le vicomte, que j'ai rempli, autant que la prudence me le permettait, le rôle de médiateur.

« Il est probable que si le roi se prête à ce que l’on a le droit d’attendre de lui, le même prince de Hohenlohe viendra ici remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire ; l'empereur lui

en a exprimé le désir ; il sera dans ce cas parfaitement accueilli. Quant à nous, monsieur le vicomte, je ne vous cache pas que l’empereur attache beaucoup de prix à ce que le retour de M. de Caraman à Stuttgard soit différé jusqu'à ce que cette affaire soit terminée. J’ai pris avec le comte de Nesselrode l’engagement de vous faire connaître le désir de Sa Majesté, mais je ne lui ai point laissé ignorer qu’étant entièrement étrangers à cette querelle, nous ne pouvions pas y prendre le même intérêt, ni adopter exactement les mêmes mesures que ceux qu'elle regarde personnellement ; que, malgré tout notre empressement à nous prêter toujours à ce qui peut être agréable à l’empereur, le retour de notre ministre à Stuttgard devait nécessairement rester subordonné à ce que pouvaient exiger de nous nos intérêts directs. Voilà où en est l'affaire. Si vous pouvez prolonger de deux mois le congé de M. de Caraman, ce sera pour le mieux ; dans le cas contraire, je prends sur moi de faire trouver bonnes les raisons qui vous auront mis dans l’obligation de le renvoyer plus tôt à son poste.

« Je commence à croire que je suivrai votre conseil et que je ne profiterai point de la frégate : j’irai alors faire une *cure* à Carlsbad. Je serai à Paris dans les premiers jours d’août, et de retour à mon poste dans le mois de septembre. Mon projet, si rien ne s’y oppose, est de partir au plus tard d’aujourd’hui en un mois.

« Adieu, monsieur le vicomte : je suis heureux de l’idée que je pourrai passer quelques instants avec vous ; j’aurai, malgré la longueur de mes lettres, bien des choses encore à vous dire, et j’ai la prétention de croire que mon voyage à Paris peut avoir de très heureux résultats pour le service du roi et de nos intérêts. Dans tous les cas, je serai heureux de vous renouveler de vive voix l'assurance d’un attachement depuis longtemps fondé sur la plus profonde estime, et que la confiance et la reconnaissance ont achevé de rendre indestructible.

« LA FERRONNAYS. »

« P. S. L’ambassadeur d’Angleterre sort à l’instant de chez

moi ; il vient de recevoir son courrier. Il est chargé de répéter au comte de Nesselrode à peu près tout ce que M. de Leiden a déjà mandé de l'opinion de M. Canning sur le mémoire russe. Sir Charles Bagot est autorisé à prendre part aux conférences, si toutefois il n'est pas jugé prudent d'en retarder l'ouverture jusqu'à l'époque du retour de l'ambassadeur de Russie à Constantinople. On annonce à sir Charles l'envoi très prochain d'instructions pour discuter les différentes parties du mémoire ; mais dans aucun cas il n'est autorisé à rien conclure, et doit tout prendre *ad referendum.* L'opinion de M. Canning est que la connaissance de ces conférences devant nécessairement produire une grande sensation et beaucoup d'irritation à Constantinople, il était à désirer qu'elles fussent ajournées ; il ajoute, dans la dépêche que l'ambassadeur doit communiquer au comte de Nesselrode, que cette opinion est entièrement partagée par le cabinet français et cite à cette occasion une conversation que vous devez avoir eue avec sir Charles Stuart[5270] le 15 avril, c'est-à-dire deux jours avant l'expédition de Maconet. Comme vous ne me parlez pas de cette conversation et que vous me renouvelez au contraire l'ordre d'assister aux conférences, si elles ont lieu, et d'accéder à tout ce qui sera proposé sur les bases indiquées dans le *mémoire*, je dois croire qu'il y a dans la dépêche de M. Canning ou de sir Charles Stuart une erreur (volontaire peut-être). J'ai répondu à l'ambassadeur que je ne verrais aucun inconvénient à ce que les conférences fussent ajournées ; mais que je n'étais point en mesure de faire à cet égard aucune réflexion au gouvernement russe, et que les instructions de Votre Excellence se bornaient à m'autoriser à prendre part aux conférences lorsqu'elles s'ouvriront. M. Canning se plaint aussi de n'avoir point encore reçu (25 avril) les observations annoncées depuis longtemps par le cabinet autrichien. Je suis plus que jamais confirmé dans l'opinion que ces conférences n'auront dans ce moment aucune espèce de résultat ; je serai plus à même dans quelques jours de vous donner à cet égard des éclaircissements plus précis.

« Vous m’avez mandé que le roi donnait son consentement au mariage de mademoiselle de Modène. Je ne vous cache pas que le père est au désespoir de ne pas avoir reçu dans cette circonstance une preuve plus positive et plus directe de l’intérêt du roi qui fut le protecteur de sa jeunesse. Son imagination est singulièrement frappée de l’idée d'avoir encouru la disgrâce de Sa Majesté. Le comte de Modène[5271] est un homme animé des meilleurs sentiments et des meilleurs principes ; il jouit ici d’une considération qui dédommage de voir un Français de son rang employé dans une cour étrangère. Ce serait de votre part, monsieur le vicomte, un acte de véritable bienfaisance d’obtenir que le roi eût la bonté d’écrire un mot à M. de Modène, ou que vous eussiez la complaisance de lui écrire vous-même de la part de Sa Majesté. »

XII. Généalogie de ma famille.

[5272]

En écrivant les différentes parties de ces *Mémoires,* je n'ai point dit le travail intérieur qu'ils m'ont coûté. Il était naturel qu'en m'occupant des hommes et des lieux, je voulusse connaître ce qu'étaient ces lieux et ces hommes. La passion de l'histoire m'a dominé toute ma vie. J'ai souvent entretenu des correspondances sur des faits qui n'intéressent personne : je me plais, par exemple, à savoir comment s'appelle un champ que j'ai vu sur le bord d'un chemin, qui possédait jadis ce champ, comment il est parvenu au propriétaire actuel ; je m'attache de même à découvrir ce que sont devenus des cadets disparus vers telle ou telle époque. C'est ainsi qu'ayant à parler de ma famille, je me suis livré à mes investigations favorites, sans autre intérêt que mon plaisir d'annaliste, indifférent d'ailleurs à tous les autres intérêts qu'on peut attacher à un nom : j'ai pensé mourir d'aise quand j'ai découvert que j'avais des alliances avec un prêtre de paroisse nommé Courte-Blanchardière de la Boncatelière-Foiret, qui demeurait dans un clocher.

J'avais donc réuni sur ma famille ce que j'en avais pu apprendre : mais mon texte bourré de ma *science* devenait long : l'ennui que j'aime à trouver au fond de l'histoire n'est pas du goût de chacun ; c'est pourtant de la succession des terrains arides et féconds que se compose un pays.

Arrêté par mille difficultés, je résolus à ne mentionner dans mes *Mémoires* que ce qu'il fallait pour faire connaître les idées de mon père et l'influence qu'elles eurent sur ma première éducation. Une chose me décidait encore à la suppression de ces errements de famille : je possédais le *mémorial* des titres

envoyés à Malte en 1789 pour mon agrégation à l’ordre ; mais je n’avais pas le travail des Chérin sur ces titres ; bien que ma présentation à Louis XVI fit preuve de ce travail, encore me manquait-il, et par conséquent la base de l'édifice. Les deux Chérin, Bernard[5273] et son fils Louis-Nicolas, étaient morts ; le dernier ayant embrassé la révolution, était devenu chef d'état-major de l’armée du Danube. On connaît la sévérité du père et du fils : le premier se plaignait des *généalogistes chambrelants* (ouvriers qui travaillent en chambre), *gens sans études, qui, pour de l’argent, bercent les particuliers d'idées chimériques de noblesse et de grandeurs.*

Les archives des Chérin avaient été dispersées quand le passé ne compta plus ; mais peu à peu les cartons cachés ou dérobés furent rapportés à notre vaste dépôt littéraire : ils y continuent aujourd'hui une série précieuse de manuscrits.

Le carton dans lequel il est question de ma famille est du nombre de ceux qui n'ont pas été perdus. M. Charles Lenormant, conservateur à la Bibliothèque du roi, sachant que je faisais des recherches, et pensant qu'une communication pouvait m’être utile, a bien voulu me faire part du dossier Chateaubriand. La pièce généalogique dont il m’a été permis de prendre copie est évidemment une minute composée d’abord par le premier Chérin, lorsqu’il fut chargé en 1782 d’examiner les titres de ma sœur Lucile pour son admission au chapitre de l’Argentière ; puis cette minute a été continuée par le second Chérin pour mon frère ; et enfin pour la rédaction du *Mémorial des actes authentiques,* quand je fus admis dans l’ordre de Malte.

Muni de ces documents, je ne puis plus reculer, car ils ne m’appartiennent pas ; c’est la propriété de mes neveux, aînés de ma famille ; je n’ai pas le droit, pour abonder dans mon opinion particulière, de les priver de ce qu’ils considèrent comme des épaves, produit de leur naufrage.

En plaçant ces arides reliques dans des casiers, je satisfais à ma piété envers mon père, soit que ses convictions aient été risibles ou raisonnables, chimériques ou fondées. J’ai fait les

deux parts : les préjugés dans la note, mon indépendance dans le texte.

Une fois mon parti pris, j’ai cru qu’il était juste de joindre au travail des généalogistes des ordres du roi les autres documents que je possédais : ces documents ont repris leur valeur, mes propres recherches viennent de nécessité grossir ma collection.

Le nom que je porte ayant traversé beaucoup de siècles, beaucoup d’aventures se trouvent attachées à ce nom : je les mentionne toutes, afin de dissimuler autant qu’il m’a été possible l’ennui du sujet. Je combats aussi les historiens quand le point en litige en vaut la peine ; je montre comment ils se sont trompés, ou par imagination, ou par toute autre cause.

J’ai reporté les notes A et B tout à la fin et hors de mes *Mémoires.* Mais si ce m’était un devoir de produire la généalogie de ma famille, personne n'est obligé de la lire : ce hors-d’œuvre peut être passé sans le moindre inconvénient.

Le Mémorial envoyé à Malte en 1789 est d'une grande étendue ; il me fut adressé en 1821 par la lettre ci-jointe :

« Thouars, Deux-Sèvres, 11 juin 1821.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les papiers que je vous ai annoncés par ma première lettre ; ils consistent dans une copie du Mémorial des titres, pièces et actes dont s'est servi *noble François-René de Chateaubriand* pour être reçu de majorité au rang de chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en la vénérable langue de France, prieuré d'Aquitaine. Je ne m'arrêterai point sur le mérite historique de ce procès-verbal de preuves de noblesse qui remontent, en ligne directe, du côté paternel, jusqu'au vingt-troisième aïeul, *Brient Ier*, seigneur baron du château de son nom, qui se distingua à la bataille de Hastings, en 1067. L'antique origine et l'illustration des *Chateaubriand* y sont démontrées par les preuves les plus authentiques. Cette maison n'a rien également à désirer du côté des alliances, étant unie à celles

de Lusignan, Thouars, Bretagne, Aragon, Rohan, Montmorency, Laval etc., etc.

« Cette copie de Mémorial avait été faite sur un original qui fut dans le temps envoyé à Malte par ledit *noble François-René de Chateaubriand*, et en était revenu, ce qui est prouvé par les enveloppes du paquet ci-jointes et par la relation honorable (également ci-jointe) écrite de ma main parce que j'étais alors secrétaire de l'assemblée provinciale du grand prieuré d'Aquitaine, tenue à Poitiers les 15 juin et 9 novembre 1789. Mon père, à la même époque, était vice-chancelier dudit prieuré. La minute du registre existe encore. En 1794, les scellés furent apposés sur les archives de l'ordre de Malte, à Poitiers ; cette copie et cette relation s'y trouvaient comprises ; la majeure partie des papiers furent condamnés au feu. Dans ces temps où les familles sacrifiaient elles-mêmes leurs titres originaux pour conserver leur existence, je conçus le projet d'arracher aux flammes quelques débris de ces preuves de noblesse, propres à remplacer un jour les originaux qui n'étaient plus. Mon père et mon frère, collaborateurs aussi courageux que dévoués, sont morts pendant la révolution, etc.

« Je suis, avec un profond respect,
« De Votre Excellence (j'étais ministre)
« Le très humble et très obéissant serviteur,

« PONTOIS,
« Principal du Collège. »

Copie du mémorial des titres envoyé à Malte par noble François-René de Chateaubriand, 1789.

Mémorial des titres, pièces et actes authentiques dont désire se servir noble François-René de Chateaubriand, aspirant à être reçu de majorité au rang de chevalier de justice en la vénérable langue de France et grand prieuré d'Aquitaine, pour prouver la noblesse et filiation de ses huit lignes et quartiers paternels et maternels.

Savoir :

NOBLE FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND, PRÉSENTÉ.

Baptistaire, 1768.

Extrait des registres de l'église cathédrale de Saint-Malo, duquel appert que, le 4 septembre 1768, naquit, et le lendemain a été baptisé François-René de Chateaubriand, fils de haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, seigneur comte de Combourg, et de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de Chateaubriand, son épouse, ledit extrait dûment légalisé.

Nota. Le présenté est frère : 1° de Jean-Baptiste-Auguste, comte de Chateaubriand, admis aux honneurs de la cour le 21 février 1788[5274] ; 2° de Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, reçue chanoinesse du noble chapitre de l'Argentière, par brevet du 12 mai 1783.

CÔTÉ PATERNEL
Ligne directe de Chateaubriand.

RENÉ-AUGUSTE DE CHATEAUBRIAND, PÈRE.

Baptistaire, 1718.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Guitté, en Bretagne, duquel appert que, le 23 septembre 1718, naquit et fut baptisé René-Auguste de Chateaubriand, fils d'écuyer François de Chateaubriand et de demoiselle Péronnelle-Claude Lamour, son épouse, seigneur et dame de Villeneuve et des Touches. Ledit extrait dûment collationné et signé Colombel, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage, 1753.

Contrat de mariage fait et passé le 30 juin 1753, devant Ledeau et Dubourg, notaires résidants à la Hunaudaye, entre messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis, fils de messire François de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Villeneuve, *et* de dame Péronnelle-Claude Lamour de Langegu, d'une part ; et noble demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de la Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel de Boisteilleul, son épouse, d'autre part.

Célébration de mariage, 1753.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Bourseul, duquel appert que, le 3 juillet 1753, furent mariés lesdits sieur René-Auguste de Chateaubriand et demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, susnommés.

Fondation d’une stalle dans le chœur de la cathédrale de Dol, 1529 et 1784.

Acte passé le 9 juillet 1784, par lequel haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, est mis en possession par le chapitre de Dol d’une des premières stalles dans le chœur de l’église cathédrale de cette ville, fondée en 1529 par haut et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, Oranges, le Plessis-Bertrand, pour lui et les descendants de sa maison.

Aveu, 1771.

Aveu rendu par Guillaume Desvaux à haut et puissant seigneur messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit nom, sire de Combourg, seigneur châtelain des châtellenies de Boulet et Malétroit, ledit aveu signé Desvaux, Dorin et Baudoin, notaires, et en date du 18 décembre 1771.

Contrat de licitation, 1761.

Contrat de licitation passé le 25 décembre 1761 entre messire François de Chateaubriand, recteur de la paroisse de Merdrignac ; messire René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, de Boulet, Malétroit et autres lieux ; messire Pierre de Chateaubriand, sieur du Plessis, et messire Joseph de Chateaubriand, sieur du Parc, des héritages provenant des successions de haut et puissant messire François de Chateaubriand, chevalier, seigneur des Touches, et de dame Péronnelle-Claude Lamour, sa veuve, père et mère desdits sieurs de Chateaubriand, de l’avis et consentement de leur mère, partie audit contrat, lequel est signé Guérin, notaire.

Contrat de vente, 1761.

Contrat de vente fait et passé le 3 mai 1761, entre très haut et tout-puissant seigneur monseigneur Emmanuel-Félicité de

Durfort, duc de Duras, pair de France, etc., et très haute et très puissante dame madame Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen, duchesse de Duras, son épouse, et haut et puissant seigneur René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit lieu (stipulé par haut et puissant seigneur Marie-Antoine de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais), du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné et des châtellenies du Boulet et Malétroit-à-Dol, etc.

FRANÇOIS DE CHATEAUBRIAND, AÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1683.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Brusvilly, évêché de Saint-Malo, duquel appert que, le 22 de février 1683, naquit et fut baptisé François de Chateaubriand, fils d'écuyer Amaury de Chateaubriand, sieur de La Villendré, et de dame Marie-Jeanne du Rocher, sa compagne. Ledit extrait dûment collationné et signé Berthelot, recteur de ladite paroisse.

Célébration de mariage, 1713.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Guerve, évêché de Saint-Malo, duquel appert que, le 27 août 1713, furent mariés écuyer François de Chateaubriand, sieur de Villeneuve, et demoiselle Péronnelie-Claude Lamour de Langegu, en présence de Mélanie de La Porte, dame de Langegu, mère de ladite demoiselle. Ledit extrait collationné et signé Le Tessier, recteur de ladite paroisse.

Partage noble, 1710.

Partage noble fait et passé le 19 novembre 1710, devant les officiers de la juridiction de Chalonge, entre écuyer Pierre-Louis de Chateaubriand, sieur de La Villendré ; François de Chateaubriand, sieur de Villeneuve ; René de Chateaubriand, sieur des Bignons ; Gabrielle et Françoise de Chateaubriand,

frères et sœurs, enfants d’écuyer Amaury de Chateaubriand, leur père vivant, sieur dudit lieu de La Villendré, lesdits biens à eux échus de la succession future de messire Jean de Chateaubriand, leur aïeul, dans laquelle est comprise la maison du petit Vaurenier en Plecherel, et quelques pièces de terre en dépendant. Ledit Pierre-Louis, héritier principal et noble représentant Amaury, son père. Ledit acte signé Offier, greffier.

Sentence de tutelle, 1690.

Tutelle faite en la juridiction de Chalonge et pourvoyance de Pierre-Louis, Jacques-François, René-Amaury, Gabrielle et Françoise de Chateaubriand, enfants mineurs d’écuyer René-Amaury de Chateaubriand, sieur de La Villendré, et dame Marie du Rocher, laquelle, de l’avis des parents et amis desdits mineurs dénommés en ladite sentence, a été instituée leur tutrice. Ladite sentence est signée Foustel, greffier.

AMAURY DE CHATEAUBRIAND, Ier BISAÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1652.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Plecherel, évêché de Saint-Brieuc, duquel appert que, le 9 décembre 1652, naquit et fut baptisé Amaury de Chateaubriand, fils d’écuyer Jean de Chateaubriand et de demoiselle Marguerite de la Chapelle, seigneur et dame dudit lieu. Ledit extrait collationné et signé Feudiez, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage, 1677.

Contrat de mariage fait et passé le 15 octobre 1677, devant Amelin et Offier, notaires à Chalonge, entre messire Amaury de Chateaubriand, seigneur de La Villendré, fils de messire Jean de Chateaubriand et de dame Marguerite de La Chapelle, seigneur

et dame de La Guérande, Villendré, etc., d'une part ; et demoiselle Marie-Jeanne Du Rocher, demoiselle de Quengo, fille de messire François Du Rocher et de dame Marguerite de Chateaubriand, seigneur et dame du Quengo en Brusvilly, d'autre part.

Partage noble, 1683.

Partage noble, fait le 19 janvier 1683, devant Lesage, notaire ; entre messire Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre-la-Guérande, etc., fils aîné, héritier présomptif principal et noble de messire Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur desdits lieux ; écuyer Amaury de Chateaubriand, seigneur de La Villendré ; demoiselle Toussainte de Chateaubriand, femme d'écuyer François Hersart, seigneur de La Villemarquer, et demoiselle Claude de Chateaubriand, frère et sœurs puînés dudit Michel de Chateaubriand, par l'événement duquel partage le troisième lot, composé de la métairie du petit Vaurenier, est échu audit Amaury.

JEAN DE CHATEAUBRIAND, 1er TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1650.

Contrat fait et passé le 26 décembre 1650, devant De Giquet et de La Mothe, notaires sous la juridiction de la Hunaudaye, entre écuyer Jean de Chateaubriand, fils aîné, héritier présomptif principal et noble d'écuyer Christophe de Chateaubriand et de demoiselle Jeanne Berthelot, d'une part, et demoiselle Marguerite de La Chapelle, d'autre part.

Partage noble, 1676.

Désignation de partage héritel noble fournie le 26 septembre 1676 en la juridiction de Dénoual, par messire Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit lieu, autorisé de dame Marguerite de La Chapelle, sa compagne et curatrice, fils aîné,

héritier principal et noble de feu messire Christophe de Chateaubriand et de dame Jeanne Berthelot, seigneur et dame de La Guérande, ses père et mère, et encore héritier collatéral de Louise de Chateaubriand, sa sœur, morte depuis le décès de Jeanne Berthelot, leur mère, à Renée de Chateaubriand, dame du Plessis-Soubin, et à Olivier de La Fruglais, père et garde naturel de ses enfants, avec Élisabeth de Chateaubriand. Lesdites Renée et Élisabeth, sœurs puînées dudit Jean de Chateaubriand.

Contrat de mariage de son fils aîné, 1668.

Contrat de mariage fait et passé le 22 décembre 1668, devant Carlemet, notaire, entre messire Michel de Chateaubriand (voyez le partage de 1683), chevalier, seigneur baron dudit lieu et de Bellestre, fils aîné, héritier présomptif principal et noble de messire Jean de Chateaubriand et de dame Marguerite de La Chapelle (ledit Jean, fils aîné, héritier principal et noble de messire Christophe de Chateaubriand et de dame Jeanne Berthelot, ledit Christophe fils héritier principal et noble de messire Gilles de Chateaubriand et de dame Marguerite Rogon, ledit Gilles fils de messire Briand de Chateaubriand et de dame Jacquemine du Boisriou, ledit Briand fils de messire François de Chateaubriand et de dame Jeanne de Tréal de Beaubois ; ledit François aîné de la famille noble des anciens seigneurs barons de Beaufort, Saint-Léger, Oranges, Le Plessis Bertrand du Gesclin), chef de nom et d’armes, d’une part ; et demoiselle Marguerite de La Barre, fille de messire de La Barre de Monchauvon, et de Jeanne de Chateaubriand, d’autre part.

CHRISTOPHE DE CHATEAUBRIAND, QUARTAÏEUL PATERNEL.

Sentence prouvant mariage, 1640.

Sentence rendue le 3 décembre 1640 en la justice de sieur Dénouai, entre Christophe de Chateaubriand, écuyer, et Jeanne

Berthelot, sa compagne, d’une part, et écuyer Gilles de Chateaubriand, père dudit Christophe, d’autre part, laquelle sentence juge que nonobstant la résidence desdits Christophe et sa femme auprès de Gilles, leur père et beau-père, au lieu de La Guérande, il n’y a entre eux aucune société ni communauté de biens nobles ; appert en outre de ladite sentence que ledit Christophe est fils dudit Gilles et de feu Marguerite Rogon, et que Jeanne Berthelot était seule héritière de Mathurin Berthelot, sieur de La Houssaye, son père, qu’enfin ledit Christophe de Chateaubriand et Jeanne Berthelot s’étaient mariés en 1623, étant encore mineurs. Ladite sentence signée Guely, greffier.

Désignation du partage, 1642.

Désignation de partage faite et passée le 25 octobre 1642, devant de La Mothe et Hardouin, notaires à la Hunaudaye, par Christophe de Chateaubriand, écuyer, sieur de La Guérande, fils aîné et héritier principal et noble de défunt messire Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur dudit lieu de La Guérande et Quellenen, Vaurenier et autres lieux, à écuyer Jacques de Chateaubriand, sieur de Bellestre, demoiselle Jeanne de Chateaubriand, femme d’écuyer François Hersart de La Villemarquer, écuyer Pierre Dubouais, sieur Du Mottay, père et garde naturel de la fille de lui et de feu Jacquemine de Chateaubriand, sa femme, frère et sœurs dudit Christophe. Duquel acte appert en outre que les mêmes parties avaient partagé précédemment la succession de Marguerite Rogon, leur mère, par acte du 9 août 1639.

Maintenue de noblesse, 1669.

Arrêt de la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, entre le procureur général du roi et messire Christophe de Chateaubriand, chevalier, sieur de La Guérande, lequel déclare ledit Christophe issu d’ancienne extraction noble, lui permet de prendre la qualité de *chevalier* et le maintient dans le droit de

porter pour armes de gueules semés de fleurs de lis d’or sans nombre, et ce après production par lui faite de ses titres authentiques, desquels il appert que ledit Christophe, marié par contrat de mariage des 17 et 31 janvier 1623, avec demoiselle Jeanne Berthelot, est fils de

Quintaïeul.

Gilles de Chateaubriand et de dame Marguerite Rogon, ledit Gilles fils de

Sextaïeul.

Briand puîné de Chateaubriand Beaufort et de Jacquemine Du Boisriou, ledit Briand fils de

Septaïeul.

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis Bertrand et d’Oranges, et de dame Anne de Tréal, ledit François fils de

Octaïeul.

Jean de Chateaubriand et de Marguerite des Planches, ledit Jean fils de

Nonaïeul.

Jean de Chateaubriand et de Jeanne d’Espinay, ledit Jean fils de

Dixième aieul.

Bertrand de Chateaubriand et de Marie d’Oranges, ledit Bertrand fils de Briand et de Marguerite de Tehillac.

Ledit arrêt signé Malescot.

GILLES DE CHATEAUBRIAND, QUINTAÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes produits sous le degré précédent, desquels appert que Gilles de Chateaubriand, fils de Briand et père de Christophe, a épousé demoiselle Marguerite Rogon.

Procuration, 1603.

Procuration donnée le 26 mai 1603, devant Desmelant et Alix, notaires de la cour et juridiction de Beaufort, par noble et puissant Georges de Chateaubriand, chevalier de l'Ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, sire de Beaufort, aux y dénommés, pour mettre noble homme Gilles de Chateaubriand, seigneur dudit lieu et de Bellestre, son neveu, en possession de la baronnie de Tanney et dépendances à lui cédée par héritage à perpétuité par ledit sieur de Beaufort, suivant accord fait entre eux depuis les deux ans derniers.

Auquel acte sont joints : 1° l'acte de prise de possession faite de ladite baronnie par écuyer Gilles de Chateaubriand, en date du 16 juin 1603, à lui cédée *pour partie de son partage et droit naturel ;* 2° un acte du 14 juillet audit an 1603, relatif à la cession de ladite terre, passé entre lesdits sieurs Georges de Chateaubriand, sire de Beaufort, chef du nom et armes de Chateaubriand, et ledit écuyer Gilles de Chateaubriand.

Production en justice, 1603.

Acte du 15 janvier 1603, par lequel écuyer Gilles de Chateaubriand s'oppose à la vente faite par Georges de Chateaubriand, son oncle, de la terre de *Beaufort en Dinan*, à raison du payement d'une somme de 2,000 écus à lui due par ledit Georges, *comme étant ladite terre de la succession de Briand de Chateaubriand,* père dudit opposant, laquelle terre lui appartiendrait sans l'accord mentionné dans l'acte du 26 mai 1603. (V. l'acte du 15 avril 1564 sur le degré suivant, par lequel Briand de Chateaubriand eut en partage cette terre.)

Quittance, 1597.

Quittance donnée le 7 février 1597, à Dinan, par dame Jacquemine Du Boisriou à écuyer Gilles de Chateaubriand, son fils, de la somme de 50 écus par lui à elle dus suivant les actes passés entre eux. Ladite quittance signée Jacquemine Du Boisriou.

Sentence, 1602.

Sentence rendue en la juridiction de La Hunaudaye, par laquelle écuyer Gilles de Chateaubriand est admis à prendre, sous bénéfice d'inventaire, la succession de dame Jacquemine Du Boisriou, sa mère, ladite sentence en date du 30 mars 1602.

Contrat d'échange, 1595.

Contrat fait et passé le 15 novembre 1595, devant B. Robertel et Grossetête, notaires, entre écuyer Gilles de Chateaubriand, fils de dame Jacquemine du Boisriou, et en elle procréé par le feu sire Briand de Chateaubriand, son père, d'une part ; et écuyer Jean du Boisriou, sieur de la Brosne, par lequel ledit sieur de Chateaubriand ratifie un contrat du 22 décembre 1592 par lequel ils avaient échangé la terre Du Boisriou contre les lieux et métairies de Margals et du Plessis, ladite ratification accordée moyennant la somme de 2,000 écus sol à 60 tournois pièce, en payement de laquelle ledit Du Boisriou cède audit de Chateaubriand la terre de Vaurenier à lui appartenante du chef de demoiselle Jacquemine Le Port, sa mère.

Au pied dudit acte est celui de prise de possession, faite par Gilles de Chateaubriand, de ladite terre de Vaurenier, signé de lui et des notaires susnommés.

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, VIe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les deux actes précédents desquels appert que Briand de Chateaubriand, père de Gilles, a épousé demoiselle Jacquemine Du Boisriou.

Plus l'arrêt de la chambre établie pour la réformation de la noblesse en Bretagne, ci-devant énoncé.

Transaction, 1600.

Acte fait et passé le 15 juillet 1600, devant Paulmier et Grossetête, entre noble et puissante dame Jacquemine Du Boisriou, dame douairière de Chaumont, propriétaire du Boisgerbault, et noble homme Gilles de Chateaubriand, seigneur dudit lieu et de Bellestre, son fils héritier principal et noble présomptif, par lequel ladite dame reconnaît qu'après la mort du sieur de Chaumont, son dernier mari, en 1591, les troubles et guerres l'ayant forcée de se retirer à Dinan et ne pouvant éliger ses revenus, elle abandonna la jouissance totale de sa terre du Boisgerbault audit sieur son fils, moyennant une rente de deux cent vingt écus, et qu'étant depuis retournée demeurer avec lui, ils ont précompté sur ce que son fils pouvait lui devoir. Ledit acte signé desdits notaires ainsi que desdits sieur et dame.

Abandon de biens, 1593.

Démission faite le 16 juin 1593, devant Duchesne et Delaunay, notaires royaux à Dinan, par dame Jacquemine Du Boisriou, douairière de Chaumont en dernières noces, propriétaire du Boisgerbault, de tous ses biens entre les mains d'écuyer Gilles de Chateaubriand, son fils et son présomptif héritier principal et noble, moyennant une rente de 200 écus, sol et 20 écus pour un logement à Dinan, au pied de laquelle démission est la ratification faite d'icelle par ledit sieur de Chateaubriand, le 28 août suivant, devant les mêmes notaires.

Partage noble, 1564.

Acte fait et passé le 15 avril 1564, après Pâques, entre haut et puissant Christophe de Chateaubriand, sire de Beau fort et du Plessis-Bertrand, baron de Tanney, seigneur d'Oranges et de La Villebague, etc., et Briand de Chateaubriand, son frère juveigneur, par lequel ledit aîné désigne à son juveigneur pour le remplir de son droit naturel dans la succession de haut et puissant François de Chateaubriand, leur père, et dans la succession future de noble et puissante damoiselle Anne de Tréal, leur mère, la terre et seigneurie de Beaufort en Dinanois, avec ses dépendances, à la charge de la tenir de lui comme juveigneur d'aîné, et à la charge encore que ledit sieur de Beaufort pourra la retirer à lui en en donnant la valeur audit de Chateaubriand, son frère. Ledit acte signé Fauchoux.

FRANÇOIS DE CHATEAUBRIAND, VIIe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus : 1° l'arrêt de la réformation de la noblesse de Bretagne ; 2° l'acte de partage ci-dessus énoncé dont appert que François de Chateaubriand avait épousé Anne de Tréal.

Commission pour lever des munitions de guerre, 1545.

Commission donnée le 23 juillet 1545, par Jean de Bretagne, duc d'Étampes, gouverneur et lieutenant général pour le roi et monseigneur le dauphin au pays et duché de Bretagne, adressante aux officiers de justice de Chateauneuf, de Dol et autres, pour faire lever dans les paroisses de leur ressort des munitions de guerre à l'effet de pourvoir à la défense des ports, havres et côtes, depuis Cancale jusqu'à Dol, menacés par les ennemis, le prix desquelles munitions serait mis ès mains du sieur de Beaufort et autres qu'il commettra, lequel en tiendra quand et à qui il appartiendra. Ladite commission signée Jean de Bretagne, plus bas Gil Cheruyer, et scellée en cire rouge des armes pleines de Bretagne.

Accord, 1543.

Accord fait et passé le 2 décembre 1543, devant Le Forestier et Desguets, notaires à Rennes, entre noble et puissant François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, héritier principal et noble de noble et puissant Jehan de Chateaubriand, seigneur desdits lieux, son père, et présomptif de damoiselle Marguerite des Planches, sa mère, d'une part ; et Adrienne de Chateaubriand, femme de Gilles de Lalande, écuyer sieur de Lalande et du Miroir, sœur puînée dudit François, d'autre part ; lequel François s'oblige de faire assiette à sa sœur Adrienne de 50 livres de rente sur la terre de La Bouerierre en Miniac, laquelle Adrienne a ratifié ledit acte par un autre étant au pied en date du 15 janvier 1544.

Accord, 1547.

Autre accord fait et passé le 23 mars 1547 entre ledit François (qualifié comme dessus) et Catherine de Chateaubriand, sa sœur, femme de noble et puissant Jehan de Coëtquen, sire Du Bois de La Motte, par lequel ledit François assigne à sadite sœur 60 livres de rente pour sa portion héréditaire dans la succession de leur père, et il ajoute 20 livres de rente par forme de donation, et ce en considération tant de la grande amitié qu'il porte à sa sœur, que de ce qu'elle est entrée dans la maison Du Bois de La Motte, *qui est grosse et ancienne chevalerie* d'ancienne noblesse et extraction ; de laquelle somme il promet lui faire assiette en fiefs nobles dans la paroisse de Plouer ; ledit acte reçu par Le Bret et Gilliers, notaires à Rennes.

Accord, 1553.

Autre accord fait et passé le 10 septembre 1553, devant Domey et Maillet, notaires de la vicomté d'Orbec, au siège de Bernay en Normandie, entre noble et puissant seigneur François

de Chateaubriand, sire de Beaufort, etc., et noble demoiselle Anne de Chateaubriand, sa sœur, par lequel ledit François assigne à sadite sœur, pour sa portion héritelle dans la succession de leur père, les terres et fiefs de Saint-Léger et Campheur, réservant toutefois ce qui en peut, suivant coutume, revenir à Jehan de Chateaubriand, leur frère puîné ; convenu en outre que ledit accord demeurera nul si le sire de Beaufort ne peut le faire ratifier par les héritiers du feu baron d'Auney, Jean des Essarts et dame des Planches, sa femme.

JEAN DE CHATEAUBRIAND, VIIIe AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes énoncés au précédent degré, desquels appert que Jehan de Chateaubriand avait épousé dame Marguerite des Planches.

Demande faite en justice devant le lieutenant de la cour de Rennes en la ville d'Aubigné, par demoiselle Marguerite des Planches, dame de Tanney, Saint-Léger et de La Grissonnière, veuve de défunt noble et puissant Jehan de Chateaubriand, sire de Beaufort, d'Oranges et du Plessis-Bertrand, du droit de douaire à elle appartenant sur les biens de son mari, ladite demande formée contre noble homme Guillaume de Guitté, curateur spécial de noble et puissant François de Chateaubriand, sire de Beaufort, d'Oranges et du Plessis-Bertrand, fils aîné, héritier principal et noble dudit sieur de Beaufort, décédé. Ledit acte en date du 24 janvier 1532, signé Dupin.

Acte contenant partage, cession de vente, 1497.

Acte passé le 11 avril 1497, devant André et Perrault, notaires à Rennes, entre haut et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, et d'Oranges, noble écuyer Jehan de Chateaubriand, vénérables et discrètes personnes maîtres François et Pierre de

Chateaubriand, frères puînés dudit Guillaume, tous enfants de défunts noble et puissant Jehan de Chateaubriand et Jehanne d'Espinay, leurs père et mère, par lequel Guillaume de Chateaubriand, comme aîné, donne à ses trois frères en partage la terre d'Espinay ; François et Pierre se départissent de leurs droits en faveur de Jehan, et ce dernier, du consentement de Guillaume, vend ladite terre à noble et puissant Henri d'Espinay, seigneur de la Marche et de Sévigné, au nom et pour demoiselle Catherine d'Estouteville, sa femme.

Donation entre-vifs, 1496.

Acte fait et passé le 27 août 1496, devant Le Liepvre et de Renniers, notaires à Paris, entre noble et discrète personne Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris, et Jehan de Chateaubriand, écuyer, son frère, par lequel le premier fait donation entre-vifs audit Jehan, son frère, de tous les biens qui pouvaient lui revenir dans les successions de leurs père et mère.

Reconnaissance, 1500.

Acte fait et passé le 24 avril 1500 devant Forgeais et Chevalier, notaires à Vitré, entre noble et puissant Guy, sire d'Espinay, de La Rivière et de Saudrecourt, principal héritier noble de noble et puissant Richard d'Espinay et Béatrix de Montauban, et noble et puissant seigneur Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, fils aîné et héritier principal et noble de défunts Jehan de Chateaubriand et Jehanne d'Espinay, sa femme, qui était fille desdits Richard et Béatrix de Montauban, par lequel ledit seigneur d'Espinay reconnaît devoir à Guillaume de Chateaubriand, en ladite qualité, 100 livres de rente, promise à sa mère pour son partage dans la succession desdits Richard et Béatrix.

Procuration pour assister aux États de Bretagne, 1507.

Procuration donnée le 24 septembre 1507 par Jehan de Laval, sire de Chateaubriand, Montafilant, de Gavre, de Candé, etc., à son très cher et amé cousin Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, pour se présenter, au nom dudit sieur de Laval, aux États de la province, assignés par le roi en la ville de Vannes. Ledit acte signé Jehan de Laval, scellé et contresigné du commandement de mondit seigneur : J. Leboure.

Sentence, 1529[5275].

Sentence rendue le 27 septembre 1529 par monseigneur le lieutenant de la cour de Rennes, entre noble et puissant Jehan de Chateaubriand, seigneur de Saint-Léger, capitaine du Houdan, d'une part ; et noble et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, frère aîné dudit Jehan, par laquelle il est convenu : 1° que la fondation faite par ledit sire de Beaufort de 120 livres de rente au chapitre de Saint-Samson de Dol sortira son effet ; 2° que ledit sire de Beaufort jouira par usufruit de ses biens et héritages sa vie durant, sans toutefois en pouvoir rien aliéner que jusqu'à la concurrence de 200 livres de revenu ; et ce par le conseil, consentement et bon plaisir de hauts et puissants seigneurs Guy, comte de Laval-Monfort et de Quintin, vicomte de Rennes, sire de Vitré, etc., et de Jehan, sire de Chateaubriand, etc., lesquels sont établis par ladite sentence curateurs dudit seigneur de Beaufort. Signé Thibaud et Havard.

JEHAN DE CHATEAUBRIAND, IXe AÏEUL PATERNEL.

Révision

Seront revus les actes produits sous le précédent degré, desquels appert que Jehan de Chateaubriand, neuvième aïeul, a eu pour femme Jehanne d'Espinay.

Déclaration, 1479.

Acte passé par la cour de Rennes, le 23 juin 1479, par lequel noble écuyer Jehan de Chateaubriand, fils 'aîné, héritier principal et noble de noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort et du Plessis-Bertrand, décédé depuis huit jours, déclare prendre la succession sous bénéfice d'inventaire. Ledit acte signé de La Touche.

Accord, 1479.

Accord fait le 25 novembre 1479, devant H. Pépin, notaire à Rennes, entre noble et puissant Jehan de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, fils aîné et héritier principal de défunt Bertrand de Chateaubriand, sire desdits lieux, d'une part ; et noble écuyer Briand de Chateaubriand, son frère puîné, d'autre part, par lequel ils ratifient l'octroi et appoint fait entre eux en présence de haute et puissante dame la comtesse de Laval, dame de Chateaubriand, touchant la part et portion dudit Briand dans la succession de leur père, et en outre ledit sieur de Beaufort s'oblige à bailler à son dit frère, par manière de bienfait, ainsi que juveigneur le peut et doit tenir de son aîné, selon la coutume et non autrement, la somme de douze vingts livres de rente de prisage.

Commission pour lever des troupes, 1486.

Commission donnée le 11 mars 1486, par François, duc de Bretagne, comte de Montfort, Richemont et Étampes, à son bien amé et féal chambellan le sire de Beaufort, pour faire assembler et conduire dans la ville de Nantes, au premier avril suivant, certain nombre de gens, tant de ceux sujets aux armes que autres, pour résister à certaines entreprises faites chaque jour contre la personne du duc. Signé François, et plus bas, par le duc, de son commandement, signé Guegueu, et scellé.

Nota. Jehan de Chateaubriand est compris parmi les chambellans écuyers du duc de Bretagne, aux gages de 120 livres, dans le compte de La Noë en 1460, et celui de Leandois en 1422. (Voyez dom Morice, tome II des *Preuves de l'Histoire*

de Bretagne, colonnes 1746 et 1756.)

BERTRAND DE CHATEAUBRIAND, Xe AÏEUL PATERNEL.

Aveu au duc de Bretagne prouvant mariage, 1469.

Aveu rendu au duc de Bretagne en la chambre des comptes, le 5 octobre 1469, par noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort du Plessis-Bertrand, et noble demoiselle Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel, femme, compagne et épouse dudit de Chateaubriand, par lequel ils reconnaissent tenir noblement à foi et devoir de bail sous la baronnie de Fougères la terre et seigneurie d'Oranges et dépendances, située en la paroisse de Vieuxvy et autres juridictions.

Transaction, 1461.

Transaction passée sous seings privés, le 13 mars 1461, entre noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, Jehan de Chateaubriand, sire de Glesquin, son fils aîné et principal héritier, d'une part ; et noble personne François de Guitté, écuyer, seigneur de La Bouexière, et demoiselle Gillette de Chateaubriand, sa compagne d'autre part ; en exécution des clauses du contrat de mariage de ladite Gillette, en date du 20 mai 1452, stipulées par Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, et ledit Bertrand, son fils. Ladite transaction signée de Chateaubriand et de La Bouexière.

Traité, 1470.

Traité fait sous seings privés, le 2 décembre 1470. entre hauts et puissants Guy, comte de Laval, sire de Vitré, de Chateaubriand-Montfort, Gavre et Becherel, et dame Françoise de Dinan, sa compagne, d'une part ; noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et

d’Oranges, Jehan de Chateaubriand, sire de Glesquin, chacun pour son intérêt, et noble écuyer François de Guitté, à cause de dame Gillette de Chateaubriand, sa compagne, d’autre part ; touchant l’exécution des clauses du contrat de mariage desdits sieur et dame de Guitté, et l’assiette de 60 livres de rente promises à ladite Gillette par Briand de Chateaubriand, en son temps sire de Beaufort, et ledit Bertrand de Chateaubriand, son fils aîné. Ledit acte signé Guy de Laval, Françoise de Dinan, B. de Chateaubriand et J. de Chateaubriand.

Nota. Bertrand de Chateaubriand est compris dans le compte d’Olivier Leroux, trésorier, receveur général de Bretagne sous le duc Arthur, parmi ceux qui avaient accompagné le duc à son voyage vers le roi de France. (Voyez dom Morice, tome II des *Preuves de l'Histoire de Bretagne,* colonne 1722.)

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, XIe AÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage de sa fille prouvant le sien, 1434.

Contrat de mariage fait et passé le 7 juin 1434, entre noble homme Louis de Machecouel, seigneur de Vieille-Vigne et Françoise de Chateaubriand, fille aînée de messire Briand de Chateaubriand, chevalier, et de dame Marguerite de Tehillac, sa compagne, seigneur et dame de Beaufort et du Plessis-Bertrand.

Transaction, 1423.

Transaction faite et passée le 7 décembre 1423, entre noble et puissant messire Geoffroy de Malestroit, chevalier sire de Combourg et de Derval, d’une part ; et noble et puissant Briand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, sur l’exercice du droit de coutume et trépas, appartenant audit sire de Combourg sur la justice patibulaire à trois pots que ledit sire de Beaufort prétendait faire élever en la paroisse des Plegues, sous la seigneurie de Combourg, et enfin sur le devoir de guet et garde au château et forteresse de Combourg, auquel ledit sire de Combourg voulait assujettir les

hommes du sire de Beaufort. Ledit accord passé en présence de plusieurs seigneurs amis de parties.

Chambellan du roi de France, 1439.

Provision en date du 8 janvier 1439, accordée par le roi de France à son aîné et féal chevalier Briand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de l'état et office de son chambellan pour le servir dorénavant audit office aux gages, droits, proufitz, livraisons, hostellaiges, libertés, etc., qui audit office appartiennent. Signé par le roi, monseigneur le duc de Bourbon, et scellé.

Commission, 1453 et 1454.

Deux commissions, en date des 3 avril 1453 et 21 juin 1454, données par Pierre, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, à son bien amé et féal le sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, pour veiller, à la tête des sujets du duc de Bretagne, à la défense des côtes menacées d'une descente par les Anglais, avec pouvoir de convoquer à cet effet les nobles archers de paroisse, commun peuple et autres ; lesdites commissions signées Pierre, contresignées par le duc, de son commandement, Durel, et scellées.

23 avril 1410 et 16 mars 1409, lettres de suspension d'affaires accordées au sire de Coëtquen, comme tuteur et garde de Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort.

Procès-verbal de vue et montrée, ordonnée et jugée par la cour de Rennes, entre messire Raoul, sire de Coëtquen, tuteur et garde de Briand, sire de Beaufort, et Jehan de Beaumanoir, seigneur du Bois de La Motte, d'héritages étant le fief et seigneurie dudit sire de Beaufort ; signé Jehan Segnartpasse.

Preuves tirées de l'histoire de Bretagne sur le présent digne.

Extrait des *Preuves de l'Histoire de Bretagne* étant à la suite

de cette histoire par dom Morice.

(1419.) Jean de Mauléon dans le compte de cette année comprend le sire de Beaufort parmi les capitaines des troupes du duc ayant dix hommes d'armes. *Tome II, colonne* 103.

(1422.) Le sire de Beaufort est du nombre des seigneurs bretons nommés dans le traité d'alliance entre le duc et les États de Bretagne. *Tome II, colonne* 1127.

(1423.) Le seigneur de Beaufort est choisi pour amiral de la flotte levée par lui et les seigneurs de Combourg, Coëtquen et autres, pour secourir le Mont-Saint-Michel, assiégé par les Anglais, lesquels furent battus et repoussés. *Tome I, page* 492.

(1432.) Le sire de Beaufort accompagne le prince de Galles dans son ambassade en Angleterre et mène cent quarante combattants à ce voyage. *Tome II, colonne* 1235.

(1439.) 22 juillet, Briand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, assiste au jugement d'un Normand qui avait voulu livrer Saint-Malo aux Anglais. *Tome II, colonne* 1226.

(1451 et 1455.) Le sire de Beaufort est appelé des premiers au rang des bannerets dans les parlements et états généraux de Bretagne. *Tome II, colonnes* 1568 *et* 1673.

Preuves tirées des grands officiers de la couronne, par le père Anselme ; tome II, page 184.

(13 mai 1414). Tiphaine Du Guesclin fait hommage, sous le titre de dame du Plessis-Bertrand et de Saint-Desnonal, à Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour tout ce qu'elle tenait en la paroisse de Plouer mouvant de la seigneurie de Beaufort.

(12 février 1417.) Pierre de Tournemine, second mari de Tiphaine Du Guesclin, mourut entre le 6 juin 1413 et le 11 août 1414. Elle fut dame du Plessis-Bertrand dont elle céda la propriété à Briand de Chateaubriand, son cousin et son héritier, ne s'en étant réservé que l'usufruit ; elle mourut en 1417 avant le 12 février, que Briand de Chateaubriand rendit hommage à Marie de Bretagne, duchesse d'Alençon, comtesse du Perche, de plusieurs héritages, rentes et seigneuries tenus de cette princesse à cause de la baronnie de la Guerche, lesquels

héritages lui étaient échus *par la mort de Tiphaine Du Guesclin, sa cousine.*

BERTRAND DE CHATEAUBRIAND, XIIe AÏEUL PATERNEL.

Lettres en date de l'année 1398, par lesquelles Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, donne, octroie et transporte au nom de lui et de ses hoirs, au nom de pure et perpétuelle donaison, à Allain Grattart, son frère naturel, différentes terres et héritages auxdites terres, sises en la paroisse de Plouguer, à la charge de la foi et hommage et de la rente d'un épervier par chacun an, à condition que si ledit Allain meurt sans enfants procréés en mariage, ou que sa ligne défaille, lesdites choses retourneront audit sire de Beaufort.

Preuves de l'histoire de Bretagne, etc.

(14 mai 1386.) Le sire de Beaufort assiste au parlement général de Bretagne, au rang des seigneurs et barons, et est appelé immédiatement après les seigneurs de La Roche-Bernard, Ancenis, Quintin et Derval, et auparavant ceux de la Hunaudaye, Combourg, de Malestroit, etc. (Dom Morice, tome II, colonne 513, *Preuves,* et tome I, page 393, *Histoire.)*

Nota. Il est à remarquer que le sire de Beaufort siégeait avant le sire de Combourg, son suzerain.

Histoire des grands officiers de la couronne ; tome VI, page 181.

Pierre du Guesclin, deuxième du nom, chevalier seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahaire de Broons et ensuite Alix, dont il eut Tiphaine Du Guesclin, mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, et enfin Jeanne de Montfort, dont il eut Pierre Du Guesclin, troisième du nom, seigneur du Plessis-Bertrand.

Nota. Ce Pierre troisième est le père de Tiphaine Du Guesclin,

mariée : 1° à Jean de Beaumanoir, 2° à Pierre de Tournemine. Voyez la mention de la même histoire faite sous le précédent degré.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XIIIe AÏEUL PATERNEL.

Serment de fidélité, 1379.

Serment de fidélité fait au duc Jehan de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, le 13 août 1379, par les chevaliers et écuvers dudit manoir dont les noms en suivent, *Monsieur Brient de Chateaubriand, sire de Beaufort, Monsieur Rouul, sire de Quoaiquin,* etc. L'original dudit acte reposant en la chambre des comptes de Bretagne, armoire 7, cassette D, cote 3.

Preuves de l'histoire de Bretagne, etc.

L'acte ci-dessus est cité par dom Morice, *tome II, colonne 228,* et il y est dit qu'il est scellé entre autres du sceau de Chateaubriand, avec un lambel pour brisure, deux lions pour supports et une tête d'ours pour cimier.

(1381.) Brient de Chateaubriand, sire de Beaufort, ratifia le traité de Guérande. *Tome II, colonne 276.*

Nota. Suivant Dupaz, *Histoire de Bretagne,* page 90, Brient de Chateaubriand épousa Isabeau, fille de Guillaume, seigneur du Chatellier, et d'une fille du vicomte de Léon.

GUY DE CHATEAUBRIAND, XIVe AÏEUL PATERNEL.

Acte daté du lundi après la fête Saint-Hilaire 1301, c'est-à-dire 16 janvier 1302, nouveau style, par lequel Brient de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, et Guy de Chateaubriand, son fils, traitent avec madame Isabelle de Machecoul, Jehan de Chateaubriand et autres exécuteurs du testament de son cher seigneur monsieur Geoffroy, seigneur de Chastelbrient, tant sur toutes les donaisons qui lui avaient été faites et à sa femme,

Jehanne de Beaufort, par ledit feu Geoffroy de Chastelbrient, par le père dudit Geoffroy et par madame e-Assez, sa feue femme, en considération du mariage dudit Brient avec ladite Jehanne de Beaufort, que sur ses droits héritels dans la succession de ses père et mère, et sur tout ce qui pouvait lui devoir ou lui être dû par ladite de Machecoul ; et les exécuteurs testamentaires, audit nom et au nom de l'hoir principal dudit feu Geoffroy Brient et Guy, renoncent également à demander autre chose dans la succession des père et mère dudit Brient en héritages ou pour raison de pourvoyance et bienfait, excepté cent livres de rentes sur la prévôté de Nantes, plus tous les héritages qui appartenaient audit Geoffroy dans les évêchés de Dol et de Saint-Malo, que Brient tenait de lui et qui lui demeureront par héritage, etc. Ledit acte dûment scellé de deux sceaux, dont l'un à droite en cire verte étant aux armes de Chateaubriand qui sont semées de fleurs de lis et surmontées d'un lambel.

Nota. Guy de Chateaubriand est du nombre de ceux qu'Arthur, duc de Bretagne, donna à son fils pour l'accompagner dans son ambassade à Rome, en 1309. (Dom Morice, *Histoire de Bretagne,* tome 1, page 227. — D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, page 263.)

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, XVe AÏEUL PATERNEL.

Acte daté de l'an de l'Incarnation 1251, contenant traité de paix et accord entre Thebaud, seigneur de Rochefort, Bouabez, son frère, Olivier, seigneur de Tinteniac, et les leurs, d'une part ; et monseigneur Joffroy de Chastelbrient et Brient, son fils, et les leurs, d'autre part, par lequel ledit seigneur de Rochefort reconnaît que Jebanne, la fille de monseigneur Allain de Beaufort, est femme de Brient de Chastelbrient et la lui rend, et Joffroy de Chastelbrient promet sa fille Marguerite en mariage à Guillaume, fils dudit Thebaud ; Thebaud, de son côté, se reconnaît et ses hoirs obligés à défendre et garder le Chastelbrient à ycelui Joffroy et ses hoirs quand ils en auront métier et le requerront. Ledit acte scellé sur cire rouge aux

armes de Rochefort.

Lettres sur instance, 1285.

Lettres données en novembre 1285 par Brient de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Beaufort, au sujet d'une instance en la cour de Beaufort, à Dinan, entre .Geoffroy de Montfort et Geffrey Saligot. Lesdites lettres scellées de trois sceaux.

Histoire généalogique de Bretagne, par Dupaz ; maison de Chateaubriand, pages 10 et 17.

Article de Geoffroy, quatrième du nom, baron de Chateaubriand, et autres. Dupaz s'exprime ainsi :

« Il est le seul entre les barons de Chateaubriand duquel j'aie vu le testament scellé de dix-huit sceaux (en date du samedi avant la Nativité de Notre-Dame, 1262), écrit en latin sur vélin qui se commence : *Ego Gauffredus, dominus Castribrienti*$_3$ *miles,* par lequel, etc., veut et ordonne que Guillotte, sa fille, ait 50 livrés et deux charretées de vin lorsqu'elle sera retournée à son mari, et que Brient de Chateaubriand, son fils chevalier, jouisse du revenu de deux forges, l'une étant en « la forêt du Tillay, l'autre en celle de Juigné, pour les dépenses du travail qu'il fera et aura à l'exécution de son testament, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement accompli ; donne à Alain de Beaufort, chevalier, la moitié de ce que celui-ci lui devait ; fonde une chapellenie au prieuré de la Trinité, pour prier Dieu pour le remède de l'âme de sa première femme Sibylle ; choisit pour exécuteurs de sondit testament les évêques de Rennes et de Nantes ; Gérard Chabot, seigneur de Rais ; Olivier, seigneur de Clisson ; *Brient de Chateaubriand*, *son fils ;* Raoul Dumas, Gohier de Champeigne et Philippe de La Moite, chevaliers ; les prieurs de Berée et de Meilleraye, et des frères prêcheurs de Nantes ; Jean de Sillé, prêtre ; Aumur de Thouars, sa seconde femme ; le commandeur d'Aquitaine, ou quatre d'yceux. »

Observations.

Des pièces ci-dessus énoncées il résulte que le présenté descend en ligne directe de Christophe de Chateaubriand, *maintenu d'ancienne extraction noble et dans la qualité de chevalier*, par arrêt rendu en 1669 par la chambre établie pour la réformation de la noblesse en Bretagne (voyez cet arrêt au degré de Christophe, quartaïeul) ; que ce Christophe, d'après les lettres énoncées dans cet arrêt et au présent Mémorial, était petit-fils de Briand de Chateaubriand-Beaufort, fils puîné de François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, et que ledit François, qui vivait en 1532, était (comme le prouve une suite non interrompue de titres) originairement issu de Brient, fils puîné de Geoffroy, onzième baron de Chateaubriand, lequel Brient épousa, vers l'année 1251, Jehanne de Beaufort, et fut tige de la branche cadette de Chateaubriand-Beaufort, qui a subsisté pendant quatre siècles.

Quant à la branche aînée de cette maison à laquelle le présenté a prouvé son attache par Brient, fils aîné de Geoffroy, onzième baron de Chateaubriand, il n'emploiera que les témoignages des historiens de Bretagne les plus accrédités, savoir : le père Dupaz, déjà cité, qui a donné, dans le XVIe siècle, les généalogies des principales maisons de Bretagne ; dom Morice, également cité, qui a donné l'histoire de cette province, suivie de la collection de ses chartes ; dom Lobineau, d'Argentré, Toussaint de Saint-Luc, Le Borgne, et autres historiens et auteurs bretons. Toutes les citations sont exactes, tous les faits fondés sur les titres et les autorités les plus graves. Messieurs les commissaires des preuves du présenté pourront très facilement le vérifier.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIe AÏEUL PATERNEL.

On a vu par les lettres énoncées et les témoignages des auteurs invoqués sous le degré de Brient de Chateaubriand,

quinzième aïeul du présenté, que celui-ci était fils de Geoffroy de Chateaubriand, onzième baron de ce nom. Voici ce que les historiens de Bretagne rapportent de Geoffroy de Chateaubriand :

Dupaz, Histoire généalogique de Bretagne ; pages 15, 16, 17 et 18.

Dom Morice, tome I de l'Histoire, 171-74-87, et tome I des Preuves, colonne 985.

Le Borgne, dans l'Armorial breton.

Geoffroy, quatrième du nom, fils d'un autre Geoffroy, fils de Brient, quatrième du nom, fut onzième baron de Chateaubriand. Il fut donne pour caution, avec André de Vitré, au roi de France par le duc de Bretagne, en 1238, et fit, en 1240, le même serment que le duc. Il suivit le roi saint Louis à la croisade, fut fait prisonnier avec lui à la bataille de la Massoure, donnée le 3 février 1250, et obtint pour prix de sa valeur de porter pour armes, ainsi que les descendants de sa maison, les fleurs de lis d'or sans nombre, comme étaient alors les armes de France. *Cui et ejus hœredibus,* porte un vieux cartulaire latin du prieuré de Berée, *sanctus Ludovicus tum Francorum rex, propter ejus probitatem in armis, flores lilii auri loco pomorum pini auri contulit.* C'est depuis ce temps que la maison de Chateaubriand porte pour devise : *Notre sang a teint la bannière de France.*

Le même Geoffroy fonda, au mois d'aout 1252, le prieuré de la Trinité de Chateaubriand, en actions de grâces au ciel des périls auxquels il avait échappé, fit dix ans après son testament et mourut le 19 mars 1263.

Il avait épousé en secondes noces Aumur de Thouars, première fille d'Agnès de Laval, petite-fille de Geoffroy, dit le Bel, comte d'Anjou, du Maine et Touraine, et de Mathilde d'Angleterre, issue des souverains de ce royaume.

La branche aînée, continuée par Geoffroy V, frère aîné du Brient, quinzième aïeul du présenté, s'éteignit en la personne de Geoffroy, huitième du nom, tué au siège de la Roche-Dérien, le 23 juin 1347, en tenant le parti de Charles de Blois contre Jehan de Montfort. Les principaux biens de cette maison, entre

autres la baronnie de Chateaubriand, qui donne encore aujourd'hui à son propriétaire le droit de présider l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne, passèrent par le mariage de l'héritière de Chateaubriand, dans la maison de Dinan, puis dans celle de Laval, et enfin dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui.

Jean de Chateaubriand, fils puîné de Geoffroy V et neveu de Brient, quinzième aïeul du présenté, forma une branche sous le nom de Chateaubriand des Roche-Baritaut, qui s'est éteinte dans le dernier siècle, et a fourni, entre autres personnages illustres, un capitaine de vénerie de France, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, des lieutenants-généraux de province, des lieutenants-généraux des armées du roi, des mestres de camp et des chevaliers de l'ordre du roi, avant l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIIe AÏEUL DU PRÉSENTÉ.

Dom Morice ; tome I des Preuves, colonnes 809-34-54, tome 1 de l'Histoire, page 162.

Dupaz, pages 12, 13 et 14.

Geoffroy, troisième du nom, fils de Geoffroy II, fut dixième baron de Chateaubriand. Il fonda, au mois de mars 1207, le prieuré de la Primaudière, donna des lettres de confirmation pour le prieuré de Berée en 1218 et 1219, est nommé dans l'acte de fondation de Saint-Aubin du Cormier en 1225, bâtit et dota, en 1221, la chapelle de Saint-Martin du Tilley, entra dans le traité fait en 1230 par les seigneurs bretons avec le roi de France, mourut le 15 mai 1233, et fut inhumé dans le prieuré de Saint-Michel.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIIIe AÏEUL PATERNEL.

Dom Morice, t. I, Histoire, pages 117-25-32-31, et t. 1, Preuves, colonne 707, année 1185.

Dupaz, page 11.

Dom Morice, tome I, Preuves, colonnes 770, 834 et 797, tome I des Preuves, colonne 1051.

Dupaz, pages 21 et 22, article Aragon, et 128, Vicomtes de Dinan.

Geoffroy, deuxième du nom, fils de Brient IV, fut neuvième baron de Chateaubriand. Il fut un des pairs du duché, à qui le duc Geoffroy envoya, en 1185, copie de son assise. Il assista aux États de Vannes, l'an 1203, au rang des premiers seigneurs du duché, donna, en 1199, des lettres pour le prieuré de Berée, reçut, en 1199, des récompenses pour services militaires rendus au duc de Bretagne, et est mentionné dans un acte de 1204 et 1205 dans la montre des chevaliers bretons qui se présentèrent à Philippe-Auguste, roi de France, fonda le prieuré de Saint-Michel de Chateaubriand, où il fut inhumé, et mit son sceau à une donation faite par Olivier de Chateau-Fromont. Il avait un frère puîné nommé *Brient,* comme son père, qui épousa Jeanne, fille d'Alphonse, roi d'Aragon.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XIXe AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 8. Lebaud, chapitre XXX des barons de Vitré.

Brient, quatrième fils de Juhael, fut huitième baron de Chateaubriand et père de Geoffroy II. Les historiens se bornent à le mentionner dans la généalogie de la maison de Chateaubriand.

JUHAEL DE CHATEAUBRIAND, XXe AÏEUL PATERNEL.

Dom Morice, Histoire, page 92.

Juhael, fils de Tehel, et septième baron de Chateaubriand,

était présent en 1127 à la réconciliation de l’église de Redon, avec les principaux seigneurs du pays.

TEHEL DE CHATEAUBRIAND, XXIe AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 7. Lebaud, Histoire des barons de Vitré, chapitre XXI.

Tehel, second fils de Brient, deuxième du nom, succéda à son neveu Brient III l’an 1116, et fut sixième baron de Chateaubriand. Il fut le premier des vingt-quatre otages donnés par le duc Alain IV à André de Vitré pour garants de la paix conclue entre eux le 8 janvier 1107.

Dupaz, page 6. Dom Morice, tome I, Preuves, colonne 426.

Dupaz, page 6. Dom Morice, tome I, Preuves, page 528.

Dupaz, page 7. Dom Morice, tome I, Preuves, colonne, 528.

Geoffroy, premier du nom, frère aîné de Tehel, fut troisième baron de Chateaubriand, confirma la donation faite par Brient II, son père, pour la fondation du prieuré de Berée, et mit son sceau, qui était un semé de pommes de pin sur un fond de gueules, à une autre donation faite à Marmoutiers par le seigneur de Combourg. Il eut pour fils :

1° Goscho, quatrième baron de Chateaubriand, mort sans enfants, lequel fit achever l’église du prieuré de Berée, et y fut enterré l’an 1114. Son épitaphe porte :

> Ingenio, specie, re, robore, moribus, ortu
> Clarus, formosus, clives, fortis et generosus
> Proconsul Goscho, proconsulis alta propago,
> Sumptibus hanc ædem propriis fundavit, etc.

2° Brient, troisième du nom, cinquième baron de Chateaubriand par la mort de son frère Goscho, fut tué pour la défense de sa patrie le 1er décembre 1116 dans la guerre contre Foulques, comte d’Angers, et fut inhumé au prieuré de Berée avec cette épitaphe :

Egregius princeps Gaufredi principis hæres,
Militiæ splendor, procerum decus, horror in hostes,
Pertulit ob patriam lethalem Brientius ictum, etc.

On a vu que *Tehel,* oncle de Brient, troisième du nom, lui succéda dans la baronnie de Chateaubriand, dont il fut le sixième titulaire.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XXIIe AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 5.

Brient, deuxième du nom, fils de Brient Ier, et deuxième baron de Chateaubriand, fonda le prieuré de Berée, près du château qui portait son nom. Il est le chef-lieu d'une ville de Bretagne nommée Chateaubriand, *haud longe a Castrobrientii,* dit l'acte de fondation, *non loin du château de Brient*, ou, par élision, *Chateaubrient.* La charte de cette fondation fut souscrite par sa mère et Adelende, sa femme. Telle est l'origine du nom des descendants de cette maison.

BRIENT, XXXIIIe AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 4, Réformation de la noblesse de Bretagne.

Brient Ier, seigneur baron du château de son nom, passa en Angleterre, et se trouva à la bataille de Hastings le 14 novembre 1067, où il signala sa valeur et rendit de grands services à Guillaume le Conquérant. Brient était fils d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles.

Pour établir cette filiation, ainsi que l'origine du nom de Chateaubriand, pris par les descendants de Brient, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles, on termine à la présente ligne directe par les réflexions suivantes, fondées sur l'histoire, et particulièrement sur les constitutions de la province de Bretagne.

Observations.

Le conseil national de Bretagne était en partie composé dans l’origine d’un certain nombre de barons ou pairs de ce duché. Les terres que possédaient ceux-ci étaient, suivant tous les auteurs, des éclipses du domaine du souverain, et avaient formé des partages des cadets ; aussi ont-elles donné, à ceux qui les ont acquises depuis l’extinction de la majeure partie de ces anciennes maisons, le droit de présider l’ordre de la noblesse dans l’assemblée des États. Voici comme les divers historiens s’expriment à cet égard :

Dom Morice, page 26. Préface du tome II des Preuves de l'histoire de Bretagne.

D’Argentré, page 92 de l’histoire de Bretagne.

« Les fiefs dont les barons étaient propriétaires étaient, suivant nos plus habiles antiquaires, des éclipses des comtés primitifs et des partages de cadets.

« Les puînés des comtés s’appelaient barons par diminution. Le titre de baron emportait de vraie prééminence sur les autres nobles aux délibérations, assises, etc., pour les affaires d’État. Ils siégeaient *comme collatéraux* des princes, à cause du lieu d’où ils *étaient descendus,* et participaient de fait à la souveraineté, car ils donnaient grâce en leurs terres, et s’en trouvent encore plusieurs données parmi leurs titres, chartes et trésor, à Vitré et à *Chateaubriand,* que j’ai vus de l’origine susdite des barons. Il résulte qu’en vain on leur demandait leur titre de création, ils n’en ont point ; mais ils ont mieux que cela : le sang, la race, la maison et origine ancienne de prééminence sur tous les autres nobles. De là trouve-t-on que Vitré et Fougères sont apanages du comtés de Rennes, Chateaubriand de même. »

Lobineau, page 107 de la préface de son histoire de Bretagne.

« Le premier degré de noblesse, c’étaient les comtes, le

second les vicomtes et barons. »

Toussaint de Saint-Luc, tome I, page 22, des Mémoires sur le clergé et la noblesse de Bretagne.

« Comme les enfants des premiers comtes de Bretagne étaient princes du sang, ils avaient aussi les premières places à la cour du souverain. C'est ce qui a donné à leurs terres, comme premiers apanages des princes de Bretagne, la faculté de conférer le droit de préséance aux États à ceux qui en deviennent propriétaires. »

Enfin les lettres patentes d'érection de trois nouvelles baronnies, en remplacement d'un même nombre d'anciennes réunies au domaine ducal, données par le duc Pierre à Vannes en 1451, offrent une nouvelle preuve de l'état des neuf anciens barons ou pairs de Bretagne. Ces lettres patentes, enregistrées au Parlement, prouvent : 1° qu'elles n'étaient accordées à ceux auxquels elles conféraient le titre de baron qu'en vertu, y est-il dit, de *leur consanguinité* bien prouvée avec le duc ; 2° que ces rejetons de la maison ducale ne devaient pourtant siéger qu'après les anciens barons de l'assemblée nationale.

Dom Morice, histoire de Bretagne, tome I, page 117.

Ces anciens barons, à l'époque de la fameuse assise du duc Geoffroy, en l'année 1185, étaient, suivant les copies qui en restent, les seigneurs de Tréguier, de Porhoet, de Rohan, de Léon, de Dinan, de Fougères, de Vitré, de *Chateaubriand* et de Château-Girond.

Dom Morice, préface du tome II des Preuves, page 27.

Ce n'étaient point de simples seigneurs du pays, c'étaient les premiers seigneurs du duché dont le consentement était nécessaire pour la déclaration de guerre, l'imposition des taxes, les traités de paix, etc.

Quant aux Chateaubriand, il est hors de doute que la branche

aînée de cette maison formait une des pairies originaires du duché de Bretagne et jouissait de la prééminence du rang que tous les auteurs leur ont accordée, comme on vient de le prouver indépendamment des preuves historiques. Ce fait est encore constaté par l'existence même de la baronnie de Chateaubriand, une des neuf qui donnent aujourd'hui le droit de présider l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne, et qui, comme 011 l'a observé plus haut, et par l'extinction de la branche aînée de la maison de Chateaubriand, est passée dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui.

Dupaz, Histoire généalogique de Bretagne, article Chateaubriand.

Réformation de Bretagne au cabinet des ordres à la bibliothèque du roi et dans d'autres dépôts.

Le père Dupaz, qui, après avoir visité les chartes et archives de Bretagne, a donné, au commencement du dernier siècle, les généalogies des principales maisons de cette province, et qu'on a suivi pour ce qui concerne la branche aînée de celle des Chateaubriand, la fait descendre (d'accord avec la Réformation de la noblesse de Bretagne) de Brient, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Coruouailles, au degré duquel (Brient) le présenté a terminé sa ligne directe.

Avant de passer aux autres quartiers, on croit devoir donner une note des principales alliances de la maison de Chateaubriand, que, pour plus de brièveté, on n'a point fait entrer dans le corps de la preuve.

LUSIGNAN.

Marguerite de Lusignan, veuve du roi d'Angleterre et petite-fille de Pierre de France, fils de Louis le Gros, épousa Geoffroy V, douzième baron de Chateaubriand[5276].

THOUARS.

Aumur de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, et de *Mathilde, fille d'Henri Ier, roi d'Angleterre,* fut femme de Geoffroy, deuxième baron de Chateaubriand. Le même Geoffroy avait épousé Sibylle en premières noces[5277].

BRETAGNE.

Isabeau d'Avaugour, de la maison de Bretagne, épousa Geoffroy VIII, quinzième baron de Chateaubriand[5278].

ARAGON.

Jehanne d'Aragon, fille *d'Alphonse, roi d'Aragon,* fut femme de Brient, frère puîné de Geoffroy II, neuvième baron de Chateaubriand[5279].

ROHAN.

Édouard de Rohan se maria à Marguerite de Chateaubriand, dame de la Morousière, fille de Jean de Chateaubriand, puîné de Guy de Chateaubriand de Beaufort[5280].

LAVAL.

Guy, douzième baron de Laval et de Vitré, fils de Guillaume et de Béatrix de Bretagne, épousa Louise de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, quatorzième baron[5281].

CROY.

Le sire de Croy, fils de Philippe de Croy et de *Jacqueline de Luxembourg,* épousa Charlotte, fille de René de Chateaubriand

des Roches-Baritaut[5282].

COËTMEN.

Jeanne de Coëtmen, fille du sire de Coëtmen et de Marie d'Ancenis, fut femme de Jean de Chateaubriand des Roches-Baritaut[5283].

MAILLÉ.

Jean de Maillé, seigneur de la Tour-Landry, comte de Chateauroux, épousa Louise, fille de Louis de Chateaubriand des Roches-Baritaut[5284].

ESTOUTEVILLE.

Hélène d'Estouteville, petite-fille de Jean d'Estouteville et *chambellan* de Charles VII, fut femme de René de Chateaubriand des Roches-Baritaut, chevalier des ordres du roi[5285].

QUARTIER DE DU ROCHER.

DEMOISELLE MARIE-JEANNE DU ROCHER, Ière BISAÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1677.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Amauri de Chateaubriand, chevalier, etc., avec demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, ci-devant énoncé en date du 15 octobre 1677, dans lequel cette demoiselle est dite fille de messire François du Rocher et de dame Marguerite de

Chateaubriand, lesquels seigneur et dame sont les deux aînés trisaïeuls paternels du présenté.

MESSIRE FRANÇOIS DU ROCHER, IIe TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1647.

Contrat de mariage fait et passé devant Le Renet et son confrère, notaire en la juridiction de Beauport, le 19 février 1647, entre messire François du Rocher, seigneur du Quengo et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de messire Louis du Rocher, vivant seigneur dudit lieu, et de dame Servanne de Tremignon, ses père et mère, d'une part ; et demoiselle Marguerite de Chateaubriand, fille de feu noble et puissant messire Pierre de Chateaubriand, vivant seigneur de Beaufort, et de noble et puissante dame Françoise de Saint-Gilles, ses père et mère, d'autre part. Ledit contrat passé en présence et du consentement des parents respectifs des parties.

Sentence de tutelle, 1637.

Sentence rendue le 3 août 1637, en la justice et cour de Dinan, par laquelle appert que du consentement et avis des parents paternels et maternels d'écuyer François du Rocher et de ses autres frères et sœurs, enfants d'écuyer Louis du Rocher, sieur de Quengo, et de dame Servanne Tremignon, sa veuve, ladite dame leur mère a été nommée leur tutrice et garde, laquelle charge elle a acceptée après avoir prêté le serment en tel cas requis.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 7 février 1669, en la chambre établie à Rennes par le roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, par lequel appert que François du Rocher, écuyer sieur du Quengo, et ses descendants nés et à naître en légitime mariage, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer pour

jouir des honneurs et prérogatives attribués aux autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonne forme, par lesquels on voit que ledit François (frère de demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, première bisaïeule paternelle) avait épousé demoiselle Anne de Tremignon et est dit fils d'autre

Messire François du Rocher, seigneur du Quengo, deuxième trisaïeul paternel, lequel avait épousé, par contrat du 19 février 1647, demoiselle Marguerite de Chateaubriand, et est dit fils d'écuyer Louis du Rocher, sieur du Quengo, qui, par contrat du 31 mars 1623, épousa demoiselle Servanne Tremignon, dame de Claire-Fontaine, lequel Louis est dit fils de

François du Rocher, écuyer, qui épousa en secondes noces demoiselle Gillette de Saint-Meloir, ledit François fils de

Antoine du Rocher, écuyer, sieur du Quengo, et de dame Olive de la Mothe, lequel Antoine était fils de

Guillaume du Rocher et de dame Marie du Heudreuc, ledit Guillaume fils de

Rolland du Rocher, et ledit Rolland fils de Jean du Rocher, lequel est dixième aïeul paternel du présenté. Ledit jugement signé Malescot.

QUARTIER DE LAMOUR.

DEMOISELLE PÉRONNELLE-CLAUDE LAMOUR, AÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1713.

Sera revu en cet endroit l'acte de célébration de mariage de messire François de Chateaubriand, aïeul paternel, ci-devant énoncé en date du 27 août 1713, avec demoiselle Péronnelle-Claude Lamour, laquelle est dite fille de Mélanie de La Porte, sa mère, dame de Lanjegu.

Baptistaire, 1692.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Medreau, évêché de Saint-Malo, par lequel il est dit que le 26 de février 1692 naquit et le 5 mars suivant fut baptisée demoiselle Péronnelle-Claude Lamour, fille d'écuyer Mathurin Lamour et de dame Mélanie de la Porte, sieur et dame de Lanjegu. Ledit extrait collationné, délivré et signé le 1er août 1708, par le sieur Rolland Le Bourdonnel, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE MATHURIN LAMOUR, IIe BISAÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1635.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Gueneroc, par lequel il est dit que le 4 novembre 1635 fut baptisé Mathurin, fils d'écuyer Guy Lamour et de demoiselle Françoise'de La Rondoitte, sieur et dame de La Villegreslier, Lanjegu, La Brigaye et autres lieux ; ledit extrait collationné, délivré et signé le 12 novembre 1766 par le sieur Tessier, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage.

Contrat de mariage fait et passé le 9 août 1691, devant Dufresne et son confrère, notaires royaux en la ville de Rennes, en Bretagne, entre Mathurin Lamour, écuyer, seigneur de Lanjegu, pour lui et en son nom, d'une part ; et dame Mélanie de La Porte, dame des Chapelles, veuve de noble homme François Triobert, vivant sieur des Chapelles, pour elle et en son nom, d'autre part.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 10 mai 1669, en la chambre établie à Rennes par le roi, pour la réformation de la noblesse du pays et duché de Bretagne, par lequel appert que Mathurin Lamour,

écuyer, seigneur de Lanjegu, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer, ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonnes formes par lesquels on voit que ledit Mathurin Lamour est dit fils de

Écuyer Guy Lamour, sieur de La Villegreslier et de Lanjegu, qui épousa, par contrat de mariage du 27 janvier 1635, demoiselle Françoise de La Rondoitte, lequel Guy est dit fils de

Jean Lamour, écuyer, sieur de La Croix, et de Françoise de La Morinays, ledit Jean fils de

Allain Lamour, écuyer, sieur de Villeneuve, et de Jeanne Cojalu, ledit Allain est dit fils de

Jean Lamour, sieur de Villeneuve, et de Marguerite du Breil, lesquels sont sixième aïeul et aïeule paternels du présenté. Ledit jugement signé Malescot.

MESSIRE GUY LAMOUR, IIIe TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1635.

Contrat de mariage fait et passé le 27 janvier 1635, devant L'Épine, notaire en la paroisse de Guerre, évêché de Saint-Malo, entre écuyer Guy Lamour, sieur de La Villegreslier et de Lanjegu, pour lui et en son nom, d'une part ; et demoiselle Françoise de La Rondoitte, dame de Maubusson et La Jaignais, fille de défunts nobles personnes écuyer Jean de La Rondoitte et de demoiselle Renée Garfauld, sa femme, vivants seigneur et dame de La Rondoitte, Le Brail et de La Plusdais, pour elle et en son nom, d'autre part.

Partage, 1623.

Acte fait et passé le 14 février 1623, entre Guy Lamour, écuyer, sieur de Lanjegu, comme fils aîné, héritier principal et noble de feu Jean Lamour, écuyer, sieur de La Croix, et de

demoiselle Françoise de La Morinays, ses père et mère, d'une part ; et demoiselle Guillemette Lamour, sa sœur, d'autre part, suivant lequel appert que ledit Guy a donné à sadite sœur une somme énoncée pour la remplir de ce qui lui revenait dans les successions de leurs père et mère.

QUARTIER DE LA PORTE.

DEMOISELLE MÉLANIE DE LA PORTE, IIe BISAÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1691.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Mathurin Lamour, deuxième bisaïeul paternel, ci-devant énoncé, en date du 9 août 1691, par lequel on voit qu'il avait épousé dame Mélanie de La Porte, dame des Chapelles.

Baptistaire, 1652.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Didier, en Bretagne, duquel appert que le 2 janvier 1652 fut baptisée Mélanie de La Porte, fille légitime d'écuyer Charles de La Porte et de demoiselle Claude des Salles, ses père et mère. Ledit extrait délivré et signé le 5 juin 1704 par le sieur de Bon, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE CHARLES DE LA PORTE, IVe TRISAÏEUL PATERNEL.

Célébration de mariage, 1643.

Extrait du registre des mariages de l'église de Saint-Étienne de Rennes, par lequel il est dit que le 22 juillet 1643 fut célébré le mariage de Charles de La Porte, écuyer, avec demoiselle

Claude des Salles, dame du Clos, en présence de leurs parents et amis. Ledit extrait délivré et signé par le sieur de La Martinière, prêtre de ladite église.

Procuration donnée sous le seing privé, le 4 juillet 1643, à Rennes, par demoiselle Marguerite de Rouvres, veuve de défunt Richard de La Porte, écuyer, sieur de La Porte et du Bois-Cornillet, par laquelle elle consent et approuve le mariage d'écuyer Charles de La Porte, son fils et dudit défunt son mari, avec demoiselle Claude des Salles, dame du Clos, fille de défunt écuyer Jean des Salles, vivant sieur de Hautors. Ladite procuration signée Marguerite de Rouvres.

Arrêt du Parlement de Rennes, portant maintenue de noblesse, 1677.

Arrêt rendu contradictoirement au Parlement de Rennes le 27 juillet 1677, entre Joseph de La Porte, écuyer, sieur du Bois-Cornillet, demandeur, d'une part ; Charles de La Porte, écuyer, sieur du Rocher-Pallu, d'autre part ; le procureur général du roi, encore d'autre part, suivant lequel arrêt appert que lesdits Joseph en Charles de La Porte sont maintenus en la qualité d'écuyers et de nobles pour jouir de tous les privilèges et prérogatives dont ont coutume de jouir les autres nobles de la province, et a, en conséquence, jugé le partage des successions nobles suivant la coutume. Ledit arrêt signé Leclerc.

COTÉ MATERNEL.
Ligne directe de Bedée.

DEMOISELLE APOLLINE-JE ANNE-SUSANNE DE BEDÉE, MÈRE.

Mariage, 1753.

Sœur de Marie-Antoine-Bénigne de Bedée, reçu page du roi le 11 septembre 1739.

Seront revus en cet endroit les contrat et acte de célébration de mariage de messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis, père du présenté, ci-devant énoncé, en date des 30 juin et 3 juillet 1753, avec demoiselle Apolline-Jeanne-Susanne de Bedée, par lesquels ladite demoiselle est dite fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, ses père et mère, lesquels sont aïeul et aïeule maternels du présenté.

MESSIRE ANGE-ANNIBAL DE BEDÉE, AÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1696.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Bourseul, évêché de Saint-Malo, par lequel il est dit que le 11 septembre 1696 fut baptisé un fils à messire Jean-Marie Bedée et dame Jeanne de Bégaignon, seigneur et dame de la Bouëtardais, auquel n’a pas été imposé de nom. Ledit extrait délivré et signé par le sieur Faisant, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage fait et passé le 18 février 1720, devant Barbier et Biard, notaires royaux à Rennes en Bretagne, entre

anonyme Bedée, chevalier, seigneur de Boisrion, fils aîné, héritier principal et noble de messire Jeanne-Marie Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, La Motte-au-Morais, La Mettrie, Martin-Ksiar, La Villeneuve et autres lieux, et de dame Jeanne de Bégaignon, son épouse, ses père et mère, de leur consentement, d'une part ; et demoiselle Bénigne-Janne-Marie de Ravenel, dame de Boisteilleul, fille de défunt écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, ses père et mère, de l'autorité et consentement de son curateur, d'autre part. Au bas dudit contrat il est dit que ledit sieur futur époux compte se faire nommer Ange-Annibal, et ce du consentement dudit sieur son père.

Lettres d'appel, 1726.

Lettres patentes données à Rennes le 15 juin 1726, signées par le roi, à la relation du conseil Chaillon, adressées au Parlement de Rennes, par lesquelles Sa Majesté permet à son amé Ange-Annibal Bedée, chevalier, sieur de La Bouëtardais, des missionnaires, par bénéfice d'inventaire de Jean-Marie Bedée, chevalier, sieur de La Bouëtardais, et de dame Jeanne de Bégaignon, ses père et mère, de se porter appelant devant ladite cour d'adjudications faites en la jurisdiction des Regaires de Saint-Brieuc, au profit de demoiselle Jacquette La Manue et consorts.

Arrêt du Parlement, 1730.

Arrêt rendu au Parlement de Rennes le 28 janvier 1730, entre messire Ange-Annibal Bedée, sieur de La Bouëtardais, des missionnaires, sous bénéfice d'inventaire de messire Jean-Marie Bedée et de dame Jeanne de Bégaignon, ses père et mère, d'une part, et messire Guillaume le Dineu, sieur du Breil, défendeur, d'autre part, par lequel appert que les parties sont renvoyées en la jurisdiction de Plevernet.

MESSIRE JEAN-MARIE BEDÉE, Ier BISAÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1674.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint-Sauveur, à Quimper-Corentin, par lequel il est dit que le 16 novembre 1674 naquit et fut ondoyé, et le 7 septembre 1676 furent suppléées les cérémonies du baptême à Jean-Marie, fils de messire Mathurin Bedée et de dame Corantine du Disquay, seigneur et dame de La Mettrie, Le Boisrion et autres lieux. Ledit extrait délivré et signé 1er novembre par le sieur Thoury, recteur de ladite paroisse, et dûment légalisé.

Célébration de mariage, 1693.

Extrait du registre des mariages de l'église paroissiale de Bourbriac, diocèse de Tréguier, par lequel ii est dit que, le 18 août 1693, fut célébré le mariage de messire Jean-Marie Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, avec demoiselle Jeanne de Bégaignon, dame de Rumeu, en présence et du consentement des parents et amis des parties. Ledit extrait collationné, délivré et signé le 23 septembre 1754, par le sieur Abhamon, recteur de ladite paroisse, et dûment légalisé.

Sentence, 1694.

Sentence rendue le 9 juillet 1694, en la jurisdiction des Regaires de Saint-Brieuc, entre messire François Langlois, sieur de la Galatays, curateur des enfants mineurs de défunt messire Mathurin Bedée, sieur de La Mettrie, et de dame Corantine du Disquay, sa première femme, demandeur, d'une part ; et messire Jean-Marie Bedée, sieur de La Bouëtardais, défendeur, d'autre part, par laquelle sentence ledit Jean-Marie est autorisé à toucher les deux tiers du bien noble et sa portion au roturier

dans les successions de ses père et mère. Ladite sentence signée Rohan.

Procuration, 1702.

Procuration donnée le 2 octobre 1702, devant Huet et son confrère, notaires en la jurisdiction et baronnie de La Hunaudaye, au siège de Plancoët, par dame Jeanne de Bégaignon, épouse de messire Jean-Marie de Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, par laquelle elle donne pouvoir audit sieur son mari de vendre tous les biens à elle échus de successions de ses père et mère ; à la charge par lui de remplacer le montant à son profit, le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé audit acte.

MESSIRE MATHURIN BEDÉE, Ier TRISAÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1645.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Pludant, par lequel il est dit que le 12 décembre 1645 fut baptisé noble Mathurin Bedée, fils de messire Pierre Bedée et de dame Gillette Goneru, sieur et dame de La Mettrie. Ledit extrait délivré et signé le 5 novembre 1668, par le recteur de la paroisse de Pludant.

Contrat de mariage, 1669.

Contrat de mariage fait et passé le 9 février 1669, devant Gohier et son confrère, notaires royaux à Rennes en Bretagne, entre messire Mathurin Bedée, chevalier, seigneur de La Mettrie et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de défunt messire Pierre Bedée et de dame Gillette Goneru, seigneur et dame de La Mettrie, ses père et mère, en présence et de

l’autorité de son curateur, d’une part, et demoiselle Corantine du Disquay, fille du feu messire Claude du Disquay, vivant seigneur de Bodilio, conseiller du roi et président au présidial de Quimper-Corentin, et de dame Françoise du Dremyet, ses père et mère, et autorisée de ladite dame, sa mère, d’autre part.

Maintenue de noblesse, 1660.

Jugement rendu à Rennes le 5 juin 1669, en la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, par lequel il appert que Mathurin Bedée, sieur de La Mettrie-Martin, demeurant paroisse de Pludant, évêché de Saint-Brieue, a été maintenu en la qualité de noble et d’éeuyer, ainsi que ses enfants nés et à naître en mariage légitime, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce, après avoir justifié de son extraction noble par titres en bonnes formes par lesquels on voit que ledit Mathurin est fils de

Messire Pierre Bedée, écuver, seigneur de La Mettrie, et de dame Gillette Goneru de La Bouëtardais, lequel Pierre était issu de

Marc Bedée, sieur de La Mettrie-Martin, et de demoiselle Bonaventure Maupetit, ledit Mare fils de

Gilles Bedée, sieur de Mieuxvault, et de demoiselle Françoise Martin, dame de La Mettrie-Martin, lequel Gilles est dit fils de

Jacques Bedée, sieur de Boisrion, et de demoiselle Claude Chopin, lequel Jacques était fils de

Robert Bedée, sieur de Malaunay, et de dame Marie Le Corgne, sa seconde femme, ledit Robert fils de

Jean Bedée, sieur de Malaunay, et de dame Catherine de La Guérande, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présenté.

Ledit jugement signé Malescot.

Déclaration, 1690.

Déclaration faite le 5 mai 1690, par messire Mathurin Bedée,

chevalier, seigneur comte de La Mettrie, capitaine d'une compagnie de cavalerie de gentilshommes du régiment de l'évêché de Saint-Brieuc, à messire Bona-venture Philipot, seigneur de La Pignelay, conseiller du roi, sénéchal à Saint-Brieuc, commissaire député de Sa Majesté pour recevoir les déclarations des nobles et autres possédant fiefs, par laquelle il est dit qu'il possède le manoir et maison de La Mettrie, La Bouëtardais et autres biens nobles, ladite déclaration signée Mathurin Bedée.

Convocation du ban, 1691.

Lettre écrite de Nantes le 16 avril 1691, par M. le maréchal d'Estrées à M. de La Mettrie, par laquelle il lui mande en substance qu'étant nécessaire de régler le service que la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc doit rendre pendant la campagne, il ait à faire savoir à tous les officiers et gentilshommes qui composent sa compagnie, et tous ceux qui possèdent des fiefs et terres nobles, de se trouver pour la revue, le 1er mai suivant, en la ville de Saint-Brieuc, en bon équipage et bien montés. Ladite lettre signée le maréchal d'Estrées.

MESSIRE PIERRE BEDÉE, Ier QUARTAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1640.

Contrat de mariage fait et passé le 6 août 1640, devant Renouard, notaire en la jurisdiction de La Villemessent, entre écuyer Pierre Bedée, sieur de La Mettrie, fils de défunt écuyer Marc Bedée et de demoiselle Bonaventure Maupetit, vivants sieur et dame de La Mettrie, en présence et du consentement de ses parents paternels et maternels, etdemoiselle Gillette Goyon, dame de La Villemartin, fille d'écuyer Pierre Goyon et de demoiselle Marguerite Le Bigot, sieur et dame de La Bouëtardais, en leur présence et de leur consentement.

Célébration de mariage, 1640.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Bourseul, par lequel il est dit que le 6 août 1640 fut célébré le mariage d'écuyer Pierre Bedée, seigneur de La Mettrie, avec demoiselle Gillette Goneru, dame de La Villemartin, fille d'écuyer Pierre Goneru, seigneur de La Bouëtardais, et de Marguerite Le Bigot, sa compagne, en présence, de l'avis et consentement de leurs parents. Ledit extrait délivré et signé le 19 août audit an, par le sieur L'Abbé, recteur de ladite paroisse.

Sentence, 1644.

Sentence contradictoirement rendue le 15 juin 1644 en la jurisdiction de Pangnoval, entre écuyer Pierre Bedée, sieur de La Mettrie, fils aîné et héritier principal et noble de défunte demoiselle Bonaventure Maupetit, sa mère, écuyer François de Bréhant, sieur de La Villehate, comme père et garde naturel de écuyer Charles de Bréhant, son fils, et de ladite défunte dame de Maupetit, sa femme en secondes noces, lesquels étaient héritiers, à cause de ladite dame leur mère, de défunts nobles gens Jean Maupetit et de demoiselle Jacqueline Pontval, ses père et mère, vivants sieur et dame des Biglions, demandeurs, d'une part ; et demoiselle Renée Maupetit, fille aînée et héritière principale et noble desdits feus sieur et dame des Bignons, et écuyer François Gigeon, sieur de Gueremain, comme curateur de François Gigeon, fils aîné de ladite Renée Maupetit et de écuyer Mandé Gigeon, sieur de Primeguerre, son second mari, défendeurs, d'autre part ; suivant laquelle sentence il a été ordonné que lesdites successions seraient partagées noblement pour les biens nobles, suivant la coutume.

Transaction contenant partage noble, 1647.

Transaction faite et passée le 27 février 1647 devant Julien Jorant, notaire de Montafilant au siège de Plancoët, entre écuyer

Thomas Berquin, sieur des Salles, comme père et garde naturel des demoiselles Françoise et Marie Berquin, ses filles, et de demoiselle Jeanne Bedée, sa femme, demandeur, d'une part ; et écuyer Pierre Bedée, sieur de La Mettrie, fils aîné, héritier principal et noble de feu écuyer Marc Bedée, sieur dudit lieu, lequel était frère de ladite feue Jeanne Bedée, et tous deux enfants et héritiers de défunt écuyer Gilles Bedée et de demoiselle Françoise Martin, vivants sieur et dame dudit lieu et de Mieuxvault, défendeur, d'autre part ; suivant lequel acte appert que lesdites parties ont partagé noblement les fiefs, et par égale portion les rotures, ainsi qu'il est plus au long détaillé audit partage.

MESSIRE MARC BEDÉE, Ve AÏEUL MATERNEL.

Partage prouvant filiation, 1613.

Partage fait le 28 septembre 1613, en la jurisdiction de la cour et baronnie de La Hunaudais, au siège de Montafilant et Plancoët, entre héritier Jean Gaultier, sieur de La Villeredan, comme père et garde naturel de ses enfants et de feue demoiselle Françoise Martin, sa compagne, d'une part ; écuyer Jacques Bedée, sieur de BOIS-RIOU, comme aïeul et curateur d'écuyer Marc Bedée, sieur de La Mettrie, fils aîné, héritier principal et noble de ladite feue demoiselle Françoise Martin, sa mère, et de feu écuyer Gilles Bedée, sieur de Mieuxvault, son mari en premières noces, d'autre part ; suivant lequel acte appert que la succession de ladite dame Martin a été partagée noblement pour les biens nobles, le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé audit partage.

Apposition de scellé, 1626.

Procès-verbal fait le 10 juin 1626, contenant apposition de scellé et inventaire fait au manoir de La Mettrie-Martin, par Pierre Le Cerf, greffier civil de la juridiction de Vellimeneue, après le décès de feu écuyer Marc Bedée, sieur du lieu de La

Mettrie-Martin, le tout fait pour la conservation des droits de ses enfants mineurs et de sa veuve, auquel scellé il a été procédé en la manière ordinaire. Ledit procès-verbal signé Le Cerf.

Passeport, 1600.

Passeport donné le 7 avril 1600, par François du Breil, capitaine de cinquante chevau-légers des ordonnances de Sa Majesté, à écuyer Marc Bedée, sieur de La Mettrie-Martin, et l'un des chevau-légers, par lequel il prie tous gouverneurs de le laisser passer librement sans qu'il lui soit fait ni donné aucun empêchement. Ledit passeport signé François du Breil.

Passeport, 1612.

Passeport donné au camp de Mau le 20 novembre 1612, par monseigneur le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, au sieur de La Mettrie-Martin, par lequel tous gouverneurs de ville et conducteurs de gens de guerre sont priés de le laisser passer librement, lui et sa suite, l'espace de quatre mois. Ledit passeport contresigné Crétien.

Acte fait et passé le 23 octobre 1594, devant Rolland Davy et Jacques Bernard, notaires jurés en la cour et baronnie de Montafilant, au bourg de Plancoët, par lequel écuyer Gilles de Bedée et demoiselle Françoise Martin, sa compagne, sieur et dame de Mieuxvault et de La Mettrie, ratifient l'accord et partage fait le 29 novembre 1593, entre écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou, son père, et demoiselle Charlotte Raton, veuve de feu écuyer Olivier Martin, vivant sieur de La Mettrie, père et mère de ladite dame de Mieuxvault, au sujet des successions dudit feu Olivier et d'écuyer François Martin, frère de ladite dame. Ledit acte dûment signé des parties.

Partage, 1593.

Partage fait le 29 novembre 1593 devant Jean Chenau, notaire royal à Rennes, entre écuyer Jacques Bedée, sieur du

Boisriou, comme fondé de pouvoirs de demoiselle Françoise Martin, sa bru, femme et compagne d'écuyer Gilles Bedée, son fils, sieur et dame de Mieuxvault, ladite dame fille et héritière principale et noble de défunt noble Olivier Martin, vivant sieur de La Mettrie, et de demoiselle Charlotte Raton, veuve dudit feu Olivier Martin, comme mère et curatrice de demoiselle Gillette Martin, fille puînée dudit défunt et d'elle, et sœur de ladite dame de Mieuxvault, d'autre part, suivant lequel acte appert que la succession dudit feu Olivier Martin a été partagée noblement entre les deux sœurs suivant la coutume du pays. Le tout suivant qu'il est plus au long détaillé audit partage.

Sentence de tutelle, 1597.

Sentence rendue le 19 juillet 1597, en la cour de justice de Boisfeullet, par laquelle il appert que de l'avis et consentement des parents et amis, tant paternels que maternels, des enfants mineurs de feu écuyer Gilles Bedée, vivant sieur de Mieuxvault, et de demoiselle Françoise Martin, dame de La Mettrie, sa veuve, il a été nommé pour tuteur auxdits enfants écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, leur aïeul paternel, laquelle charge il a acceptée après avoir prêté le serment en tel cas requis.

MESSIRE JACQUES BEDÉE, VIIe AÏEUL MATERNEL.

Inventaire prouvant mariage, 1598.

Inventaire fait le 10 janvier 1598 par noble gens, Jacques de La Fruglays, sieur Duchesne, et Jean de La Bondrieu, sieur du Tertre, des biens meubles dépendants de la communauté du mariage d'entre nobles gens Jacques Bedée et feue Claude Chapin, vivante sa femme, sieur et dame du Boisriou. Ledit inventaire fait pour la conservation des droits des enfants mineurs de feu écuyer Gilles Bedée et de demoiselle Françoise

Martin, lequel Gilles était fils aîné et héritier noble dudit Jacques et de ladite feue Claude Chapin, auquel inventaire a été procédé à la manière ordinaire.

Partage prouvant filiation, 1568.

Partage noble fait et passé le 2 juin 1568, devant Robert, notaire en la cour de Plancoët, entre Jehan Bedée, sieur de Malaunay, comme fils aîné et héritier principal et noble de feu Robert Bedée, vivant sieur de

Malaunay, d'une part, et noble homme Jacques Bedée, fils dudit feu Robert Bedée et de demoiselle Marie Le Corgne, sa seconde femme, d'autre part ; suivant lequel partage appert que ledit Jehan Bedée a cédé et abandonné audit Robert, à titre d'héritier, une maison située au bourg de Rura, avec ses dépendances et autres biens plus au long détaillés audit acte, et ce après que lesdites parties ont reconnu que les biens dépendants de ladite succession étaient de gouvernement noble, et que de tout temps ils avaient été partagés noblement. Ledit acte dûment signé des parties.

Transaction, 1598.

Transaction faite et passée le 24 août 1598, devant Chapel, notaire à Lamballe, entre écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, comme fils aîné héritier principal et noble de feue demoiselle Marie Le Corgne, sa mère, d'une part, et écuyer Gilles Le Corgne, sieur de Launay, d'autre part, au sujet du partage que ledit sieur Bedée réclamait au nom de sa mère, de défunt noble homme Allain Le Corgne, frère de sa mère, par laquelle transaction appert que ledit sieur Le Corgne a cédé et abandonné audit sieur de Bedée une rente énoncée audit acte.

Déclaration, 1583.

Déclaration donnée le 28 mars 1583, devant Rouet, notaire,

par écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou et des Salles, comme fils et héritier principal et noble de défunte demoiselle Marie Le Corgne, vivante dame dudit lieu des Salles et de Mieuxvault, à Ham, et puissant messire René Tournemine, baron de La Semauday-Mon-taillant, Plancoët et autres lieux, pour plusieurs héritages relevant de sadite baronnie, savoir les maisons et métairies des Salles et de Mieuxvault, avec leurs dépendances, le tout sujet au rachat. Ledit acte signé du sieur de Bedée.

MESSIRE ROBERT BEDÉE, VIIIe AÏEUL MATERNEL.

Décret de mariage de son petit-fils, prouvant les deux siens, 1558.

Décret rendu le 1er décembre 1558 en la jurisdiction de Montafilant et Plancoët, par lequel appert que le mariage de Jehan Bedée, écuyer, fils d'autre Jehan Bedée et de demoiselle Françoise Mouessan, lequel Jehan était fils et héritier principal et noble de feu Robert Bedée, sieur de Malaunay, et de feue Élenne Duclos sa première femme, avec mademoiselle Louise de Lescouet, a été approuvé et ratifié par les parents paternels et maternels des parties, au nombre desquels se trouve dame Marie Le Corgne, dame de La Girardais, veuve dudit feu Robert Bedée sieur de La Malaunay, et tutrice et garde de Jacques Bedée son fils et dudit sieur son mari.

Transaction contenant partage, 1549.

Transaction faite et passée le dernier jour de mars 1549 entre nobles gens Robert Bedée, seigneur de La Malaunay, et François Bedée, le jeune, son fils, par lequel appert que le sire Robert a cédé et abandonné en toute propriété audit sieur son fils et à dame Olive Coustin, sa femme, pour eux, leurs hoirs et ayants cause, plusieurs rentes y énoncées, et ce pour le droit et portion qui lui revenait dans la succession de défunte dame Élenne

Duclos, sa mère, vivante femme dudit Robert. Ladite transaction passée devant les notaires de la cour de Plancoët.

Transaction, 1550.

Transaction faite et passée le 26 avril 1550 devant les notaires de la cour de Plancoët, entre nobles gens Robert Bedée, sieur de Malaunay, d'une part, et demoiselle Françoise Mouessan, veuve de feu Jehan Bedée, lequel était fils aîné dudit Robert et de feue Élenne Duclos, tant en son nom que comme mère et tutrice de Jehan Bedée son fils, et dudit feu son mari, d'autre part ; suivant laquelle transaction appert que ledit Robert a cédé et abandonné à ladite dame et audit Bedée, son fils, différents héritages pour les causes plus au long détaillées audit acte.

Contrat de vente, 1565.

Acte fait et passé le 1er juillet 1565, devant François Mouesson, notaire en la cour de Plancoët, par lequel appert que François Bedée, écuyer, sieur de Launay, fils puîné de feu Robert Bedée, écuyer, sieur de Malaunay, a vendu, cédé, quitté et transporté, à titre d'héritage, à noble homme Jehan Bedée, écuyer, sieur de Malaunay, son neveu, lequel était fils d'autre Jehan Bedée, vivant sieur dudit lieu, frère dudit François, tous les droits qui lui appartenaient en la succession dudit feu Robert, son père, moyennant le prix et les clauses et conventions plus au long détaillées audit acte.

D'après l'arrêt de la réformation rapporté sur le degré de Mathurin, Robert de Bedée, partagé en 1524, suivant l'assise du duc Geoffroy, était fils de Jehan et de dame Olive de La Fontaine ; lequel Jehan était lui-même fils d'autre Jehan qui comparut aux montres de la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc en Bretagne, en 1424, et avait épousé Catherine de La Guérande.

QUARTIER DE BÉGAIGNON.

DEMOISELLE JEANNE DE BÉGAIGNON, Ière BISAÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1693.

Sera revu en cet endroit l'acte de célébration de mariage de messire Jean-Marc de Bedée, chevalier, etc., ci-devant extrait en date du 18 août 1693, par lequel on voit qu'il avait épousé demoiselle Jeanne de Bégaignon, dame du Rumeu, laquelle est par conséquent première bisaïeule maternelle du présenté.

MESSIRE SÉBASTIEN DE BÉGAIGNON, IIe TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1652.

Contrat de mariage fait et passé le 19 janvier 1652, devant Le Cazier et Richard, notaires à Lamballe, entre messire Sébastien de Bégaignon, chevalier, seigneur du Rumeu, fils aîné héritier principal et noble de feu haut et puissant messire Olivier de Bégaignon, vivant chevalier, seigneur du Rumeu, et de haute et puissante dame Nouelle Du Parc, dame douairière dudit lieu, ses père et mère, autorisé de ladite dame sa mère, d'une part ; et dame Françoise Visdelou, dame douairière Delchen, fille de messire Claude Visdelou, chevalier, seigneur de La Goublais et Bienassis, conseiller du roi et président au Parlement, et de défunte dame haute et puissante Jeanne Du Guer, sa compagne, dame desdits lieux.

Partage noble, 1691.

Partage fait et passé le 29 septembre 1691, devant Bachelier, notaire à Saint-Brieuc, des biens dépendants de la succession de défunt messire Sébastien de Bégaignon, vivant chevalier,

seigneur du Rumeu, entre dame Françoise Visdelou, son épouse, d'une part, messire Claude-Hyacinthe de Bégaignon, chevalier, seigneur de Sallé, dame Pélagie-Françoise de Bégaignon, épouse de messire Charles-François de Berthelot, chevalier, seigneur de la Moranday, et noble demoiselle Jeanne de Bégaignon, frères et sœurs, enfants et héritiers dudit défunt et de ladite dame sa veuve, d'autre part ; suivant lequel appert que lesdits biens ont été partagés noblement suivant la coutume.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 17 juillet 1669, à Rennes, en la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse du pays et duché de Bretagne, par lequel appert que Sébastien de Bégaignon, écuyer, sieur du Rumeu, a été maintenu, ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, en la qualité de noble et d'écuyer pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonnes formes, par lesquels on voit que ledit Sébastien de Bégaignon, qui avait épousé, par contrat passé le 19 janvier 1652, devant Le Cazier et Richard, notaires, dame Françoise Visdelou (de laquelle il eut entre autres enfants demoiselle Jeanne Bégaignon, première bisaïeule maternelle), est dit fils de

Haut et puissant seigneur messire Olivier de Bégaignon, chevalier, seigneur du Rumeu, qui épousa, par contrat du 17 février 1624, demoiselle noble Duparc, lequel Olivier est fils de

Bertrand du Bégaignon, écuyer, seigneur du Rumeu, lequel épousa, par contrat du 12 février 1600, demoiselle Françoise Lez, et est dit fils et issu de

Olivier Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Marguerite de Ploerquellec, lequel Olivier est dit fils de

Prigent Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Marie Menou, lequel Prigent est dit fils de Guyon Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Jeanne de Tregueindy son épouse, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du

présenté. Ledit jugement signé Samer.

QUARTIER DE RAVENEL.

DEMOISELLE BÉNIGNE-JEANNE-MARIE DE RAVENEL, AÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1720.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage ci-devant, en date du 10 février 1720, de messire Ange-Annibal Bedée, aïeul maternel, avec demoiselle Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel et dame de Boisteilleul, par lequel elle est dite fille d'écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, ses père et mère, lesquels sont par conséquent deuxièmes bisaïeul et bisaïeule maternels du présenté.

Baptistaire, 1698.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint-Jean de Rennes, par lequel appert que, le 16 octobre 1698, fut baptisée Bénigne-Jeanne-Marie, née la veille, fille d'écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, sa compagne, ledit extrait collationné, délivré et signé le 20 juin 1727, parle sieur Bourost, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE BENJAMIN RAVENEL, IIe BISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1685

Contrat de mariage fait et passé le 13 octobre 1685, devant Berthelot et son confrère, notaires royaux à Rennes, entre

Benjamin Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, fils de Jean Ravenel, écuyer, sieur dudit lieu, et de dame Judith de Farcy, ses père et mère, et de leur consentement, d'une part, avec demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, fille de Charles de Farcy, écuyer, seigneur de la Carterie, et de défunte dame Marguerite Vrille, aussi ses père et mère, d'autre part.

Partage noble, 1682.

Partage fait le 27 juillet 1682, devant Ribaud et Barbe, notaires royaux à Rennes, des biens dépendants de la succession d'écuyer Jean Ravenel et de défunte dame Judith de Farcy, son épouse, entre Benjamin de Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, leur fils aîné et héritier principal et noble, d'une part, écuyer Samuel de Ravenel et demoiselles Marie et Françoise de Ravenel, ses frère et sœurs, d'autre part, suivant lequel acte appert que lesdits biens ont été partagés noblement entre ledit sieur du Boisteilleul et ses frère et sœurs, suivant la coutume de Bretagne.

MESSIRE JEAN RAVENEL, IIIe TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1650.

Contrat de mariage fait et passé le 16 septembre 1650, devant Hervé et Collin, notaires en la principauté de Guemenée, entre écuyer Jean Ravenel, fils de défunt écuyer Jean Ravenel et de demoiselle Jeanne Grillet, sa compagne, vivants sieur et dame de Boisteilleul, ses père et mère, d'une part, et demoiselle Judith de Farcy, fille de défunt écuyer Thomas de Farcy, vivant sieur de La Goratière, et de demoiselle Marie Le Barbier, sa veuve, scs père et mère, d'autre part.

Arrêt de la Cour des aides, portant maintenue de noblesse, 1680.

Arrêt rendu en la cour des aides de Paris, le 26 mars 1680, par lequel appert que Jean Ravenel, écuyer, sieur de Boisteilleul, a été maintenu en la qualité de noble comme issu d'ancienne et noble race et lignée, ordonne qu'ils jouiront, ainsi que leurs enfants nés et à naître en légitime mariage, des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, et déclare commun avec eux l'arrêt précédemment rendu, le 16 juillet 1677, au profit de Luc Ravenell, leur frère, et ce après avoir prouvé leur extraction noble par titres en bonnes formes, par lesquels on voit que ledit Jean Ravenel, sieur de Boisteilleul, est fils d'autre

Jean Ravenel, qui avait épousé demoiselle Jeanne Grillet, lequel Jean est dit fils de

Lucas Ravenel et de demoiselle Marie de Gennes, lequel Lucas fils d'autre

Lucas de Ravenel et de demoiselle Andrée de Gennes, lequel Lucas est dit fils de

Jean de Ravenel et de demoiselle Marguerite Guisdon, ledit Jean fils d'autre

Jean Ravenel et de demoiselle Claude de Sortis, lequel Jean était fils d'autre

Jean Ravenel et de demoiselle Catherine de Savigny des Vaux, lequel Jean était fils de

Pierre Ravenel et de demoiselle Jeanne Poindain, sa femme, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présenté, ledit arrêt signé par la cour des aides du Puy.

Ces deux arrêts de maintenue, du 26 mars 1680 et 16 juillet 1677, ont encore été confirmés par des lettres patentes enregistrées au parlement de Bretagne le 15 janvier 1714, qui maintiennent les enfants de Luc de Ravenel, qui avait obtenu le second, dans leur noblesse d'ancienne extraction.

QUARTIER DE FARCY.

DEMOISELLE CATHERINE-FRANÇOISE FARCY, IIe BISAÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1685.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Benjamin de Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, ci-devant extrait en date du 13 octobre 1685, avec demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, deuxièmes bisaïeuls maternels du présenté, par lequel elle est dite fille de Charles de Farcy, éeuyer, seigneur de Carterie, et de dame Marguerite Ozille, lesquels sont quatrièmes trisaïeul et trisaïeule maternels du présenté.

MESSIRE CHARLES DE FARCY, IVe TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage.

Contrat de mariage fait et passé à Soubise, pays d'Aunis, par Granger, notaire, entre Charles de Farcy, éeuyer, fils de noble Annibal de Farcy et de Guyonne de Launay, d'une part ; et demoiselle Marguerite Ozille, fille de noble Jean Ozille, sieur du Coing, et de demoiselle Élène Dustaugier, ses père et mère, d'autre part.

Chevalier de Malte, 1726.

Procès-verbal daté au chef du 20 décembre 1726, fait par frère René de Martel d'Orssé, commandeur de Saint-Jean et de Sainte-Catherine de Nantes, et frère Victor-Henri Le Roux, chevalier de La Corbinière, commandeur de Théval, tous deux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, des preuves de noblesse, filiation et légitimité de noble Camille-Hippolyte-Annibal de Farey de Cuillé, présenté de majorité au rang des chevaliers de justice dudit ordre au grand prieuré d'Aquitaine, duquel procès-verbal appert que ledit noble Camille-Hippolyte-Annibal de Farcy est fils de

Messire Annibal-Auguste de Farcy, seigneur de .Cuillé, qui avait épousé, par contrat du 31 octobre 1694, demoiselle Renée-Catherine Dumoulin, lequel Annibal-Auguste est dit fils de

Messire François de Farcy, seigneur de Cuillé, qui, par contrat du 15 février 1670, avait épousé demoiselle

Élisabeth d'Éguillon, lequel François était frère de demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, deuxième bisaïeule maternelle de noble de Chateaubriand, et tous deux enfants de

Messire Charles de Farcy, écuyer, et demoiselle Marguerite Ozille, qui sont quatrièmes trisaïeul et trisaïeule maternels de noble de Chateaubriand, lequel Charles est dit fils de

Noble Annibal de Farcy, qui épousa, par contrat du 7 février 1601, demoiselle Guyonne de Launay, ledit Annibal fils de

Léonard de Farcy, écuyer, qui, par contrat du 24 octobre 1575, épousa demoiselle Catherine Bizeul, lequel Léonard est dit fils de

Guillaume de Farcy, écuyer, et de demoiselle Marie Cajet ; ledit Guillaume fils de

Michel de Farcy, écuyer, lequel Michel est fils de Pierre de Farcy et de Jeanne de Broon, sa femme, lesquels sont septièmes aïeul et aïeule paternels de noble Farcy, et par conséquent huitièmes aïeul et aïeule maternels de noble de Chateaubriand, présenté dont il s'agit ici. Ledit procès-verbal clos le 28 desdits mois et an, dûment signé desdits sieurs chevaliers, scellé des cachets de leurs armes, et rapporté pour bon et valable, le 6 mai 1727, au vénérable chapitre du grand prieuré d'Aquitaine. Signé le commandeur de Montenay, chancelier.

Extrait d’un registre in-folio des assemblées du chapitre provincial du grand prieuré d’Aquitaine, tenu à Poitiers, en l’hôtel prieural, pages 284 et suivantes.

DU 15 JUIN 1789.

Chapitre provincial du grand prieuré d’Aquitaine, tenu à Poitiers en l’hôtel prieural les 15, 16 et 17 juin 1789.

Président, illustrissime M. le vénérable bailli frère Louis-Joseph des Escotais, grand prieur d’Aquitaine, commandeur des Épaux, lieutenant général des armées du Roi, MM. les chevaliers, commandeurs et frères y étant convoqués et assemblés.

A été présenté à ce vénérable chapitre un mémoire par lequel *noble François-René de Chateaubriand* demande qu’il lui soit nommé des commissaires pour la confection du procès-verbal de ses preuves, aux fins d’être reçu de majorité au rang de chevalier de justice de ce prieuré, quoiqu’il ne soit pas à même d’exhiber la délibération de la vénérable langue de France portant acceptation du mémorial de ses titres, lequel il a adressé à Malte, et qui ne lui est pas encore parvenu, en observant que, pour se conformer à la loi, il se soumet à représenter à MM. les commissaires qui seraient nommés pour la confection du procès-verbal de ses preuves la délibération de MM. de la vénérable langue de France, qui recevra sans restriction le mémorial de ses titres pour bon et valable.

Sur quoi le vénérable chapitre, considérant que ledit noble de Chateaubriand mérite à plus d’un titre la grâce qu’il sollicite, mais qu’une nomination de commissaires qui ne serait pas déterminée par une délibération favorable de la vénérable langue n’en serait pas moins une innovation et une atteinte portée à la loi, a cru ne devoir accéder que provisoirement, et sans tirer à conséquence pour l’avenir, à la demande de noble de Chateaubriand ; et a en conséquence nommé commissaires pour la confection du procès-verbal desdites preuves :

M. le bailli de Freslon, commandeur de la Feuillée et de Piéton ;

M. le chevalier de La Laurencie, commandeur d'Ozon ;

M. le chevalier de Murat, commandeur de l'hôpital d'Angers ;

M. le chevalier de Lanjamet, commandeur de Théval ;

M. le chevalier de La Bourdonnaye-Monluc, commandeur de La Guierche, et

M. le chevalier de Bouëtiez, profès, ou deux d'iceux, sous l'expresse réserve néanmoins que la présente délibération sera revêtue de la sanction préalable de MM. de la vénérable langue de France, et M. le chevalier de La Mote-Baracé, receveur et lieutenant du vénérable grand-prieur, a été chargé de rendre compte de suite à MM. de la vénérable langue de France de la détermination de ce vénérable chapitre sur la demande dudit noble de Chateaubriand que des considérations du plus grand poids rendent digne de la satisfaction qu'il réclame.

Fait, clos et arrêté le vénérable chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, en l'hôtel prieural à Poitiers, le dix-septième jour de juin mil sept cent quatre-vingt-neuf, et ordonné que la vénérable assemblée commencera à se célébrer le lundi, neuvième jour du mois de novembre prochain, à la manière accoutumée.

Ainsi signé au registre, le bailli des Escotais et Fr... Le Normand, chevalier magistral, chancelier.

DU 9 NOVEMBRE 1789.

Assemblée provinciale du grand prieuré d'Aquitaine, tenue à Poitiers en l'hôtel prieural de Saint-Georges, les 9, 10 et 11 novembre 1789.

Président, M. le vénérable bailli, frère Louis-Joseph des Escotais, grand prieur d'Aquitaine, commandeur des Epaux, lieutenant général des armées du roi, gouverneur commandant de l'île de Ré.

MM. les chevaliers, commandeurs et frères y étant convoqués et assemblés.

LECTURE FAITE DE LA RÈGLE.

M. le chevalier de La Mote-Baracé, receveur, a communiqué à cette vénérable assemblée une lettre en date du 23 août 1789 de la vénérable langue de France à Malte, par laquelle elle confirme le délibéré du vénérable chapitre de ce prieuré, relatif à noble de Chateaubriand.

Fait, clos et arrêté la vénérable assemblée provinciale en l'hôtel prieural à Poitiers les jour, mois et an que dessus, et ordonné que le vénérable chapitre commencera à se célébrer le lundi, quatorze juin prochain, à la manière accoutumée.

Ainsi signé au registre, le bailli des Escotais et frère Léonard-Claude Le Normand, chevalier magistral, chancelier.

Certifiés les extraits ci-dessus et des autres parts conformes audit registre, par moi architecte vice-chancelier et généalogiste de l’ordre de Malte au prieuré d’Aquitaine, en foi de quoi j’ai apposé le sceau à l’aigle et en cire verte dudit grand prieuré.

A Poitiers, ce quinze décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf.

PONTOIS.

Preuves de noblesse faites au cabinet du roi, au mois de septembre 1786, par Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, frère **aîné de François-René.**

[5286]

De Chateaubriand, en Bretagne.

Seigneurs de Chateaubriand, Les Roches-Baritaut, Le Lion d'Angers, Chalain, Chavannes, La Bouardière, Beaufort, Le Plessis-Bertrand, Champinel, Glesquen, Montafilant, La Guérande, stre, Gaure-de-Candé, Peneroy, Saint-Léger, Camfleur, Tannay, La Grisonnière, Vauregnier, La Ville-André, La Villeneuve, Combourg, Aubigné, Le Boulet, Malestroit-à-Dol, barons de Chateaubriand, (appelés) comtes de Casan et de Grassay, vicomtes de Remalart, barons de Soigny, et autres lieux. .

ARMES.

Semé de plumes de paon au naturel jusque vers 1260, et depuis de gueules semé de fleurs de lis d'or. Devise : « Notre sang a teint la bannière de France. »

Les monuments de l'histoire de Bretagne placent cette maison au rang des plus illustres de cette province ; elle doit ce rang distingué à son ancienneté qui remonte à l'époque où les surnoms sont devenus héréditaires dans les familles, aux alliances illustres qu'elle a contractées, à ses emplois dans les cours de ses souverains, à ses services militaires dans leurs armées et dans celles de nos rois.

Un auteur[5287], qui écrivait en 1619, lui donne pour tige Briend, fils d'Eudes, comte de Penthièvre, et d'Énoguent de Cornouaille, et avance, d'après un titre latin qu'il rapporte, que le roi saint Louis donna à un de ses descendants, *en*

considération de sa valeur au fait des armes à la bataille de La Massoure, la permission de porter pour armes des fleurs de lis d'or sans nombre, au lieu d'un semé de plumes de paon que lui et ses prédécesseurs avaient porté jusqu'alors.

Un autre auteur[5288], très digne de foi, assure que la terre de Chateaubriand, située au diocèse de Nantes, est la véritable origine du nom de cette maison ; cette terre, portée dans le XIVe siècle dans la maison de Laval, par le mariage de Louise de Chateaubriand, héritière de la branche aînée, avec Guy XIIe du nom, baron de Laval (tige du maréchal duc de Laval), d'où elle a passé par les mains de Dinan et autres dans celles de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui, est une des neuf anciennes baronnies de Bretagne, dont une des prérogatives est de présider la noblesse de cette province à ses États assemblés ; les autres baronnies de la fameuse assise du duc Geoffroy, en 1185, étaient Avaugour, Léon, Fougères, Vitré, Rohan, Rais, Ancenis et Roche Bernard ; à ces avantages elle joint le titre de baron qui paraît lui avoir été affecté de temps immémorial, et dont elle s'est décorée même dans les chartes et les traités de ses souverains dont elle se rendait garant.

Le même dom Morice, page 6 du tome II des *Preuves,* dit que les baronnies de Bretagne étaient des éclipses des anciens comtés et des partages de cadets, et, page 27, que les barons n'étaient point de simples seigneurs du pays, mais les premiers seigneurs du pays.

Dom Lobineau, page 92 de son Histoire, dit que les puînés des comtes s'appelaient barons et siégeaient comme collatéraux des princes, à cause du lieu dont ils étaient descendus ; qu'ils exerçaient la souveraineté dans leurs terres, et qu'il a vu des lettres de grâce données par eux à Vitré et à Chateaubriand.

Le premier de cette maison, connu par les titres, est Briend, qui fit construire un château dans le canton Nantais, auquel il donna le nom de Chateaubriand, qui est passé à sa postérité. Il fonda le prieuré de Beré, près son château. La charte de cette fondation fut souscrite par Énoguent, sa mère, Adelende, sa

femme, et-par ses fils Geoffroy qui suit, Tihern et Guy. Il est qualifié *nobilis vir* dans l'acte de confirmation de cette fondation, par Airard, évêque de Nantes, de l'an 1050.

Geoffroy de Chateaubriand, surnommé *le Vieux,* souscrivit la fondation faite par son père du prieuré de Beré, confirma toutes les fondations faites en faveur de ce monastère par Briend, son père, et Énoguent, son aïeule. Il laissa pour fils :

1° Goscho de Chateaubriand, mort sans alliance en 1114, et inhumé dans l'église du prieuré de Beré, comme on l'apprend de son épitaphe[5289] dans laquelle il est qualifié *proconsul et proconsulis alta propago ;*

2° Brient, qui est nommé avec Maurice d'Ancenis, Daniel de Pontchâteau et autres, sous le titre de barons, dans l'acte de ratification qu'ils firent, entre les années 1084 et 1112, d'une donation faite par le duc Alain, sergent à l'abbaye de Marmoutier, mourut sans postérité à la fin du mois de décembre 1116, des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre qu'il avait eu à soutenir pour la défense de sa patrie contre Foulques, comte d'Angers, et fut enterré, ainsi que son frère, dans l'église de Beré, comme on l'apprend aussi par son épitaphe dans laquelle il est dit : *Egregius princeps, Gaufredi principis hœres, militiœ splendor, procerum decus, etc. ;*

Et 3° Tehel de Chateaubriand, qui par la mort de ses frères, devint seigneur de Chateaubriand ; il eut pour successeur dans sa terre, on ignore à quel degré de parenté, Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui assiste avec le duc de Bretagne Geoffroy et Alain, vicomte de Porhoet (dont sont issus les princes de Soubise et duc de Montbazon), et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de gentilshommes, à une nouvelle consécration de l'église de Redon, faite en l'an 1127, et fut témoin, avec Henri de Fougères, de la charte de fondation de l'église de Nantes, parle duc Conan III, de l'an 1141.

Geoffroy, duc de Bretagne, adressa à Geoffroy de Chateaubriand, comme l'un des neuf anciens barons, le règlement qu'il avait dressé dans la ville de Rennes, en 1185, sur les partages des successions des barons, des bannerets et

des chefs de races de chevalerie de son duché.

Il confirma vers 1180 la donation qu'il avait faite, du consentement de Guessebrune, sa femme ; fut présent à un bienfait accordé en 1187 par la duchesse Constance à l'abbaye de Buzai, et scella de son sceau la donation faite 1199 aux religieux de Beré, par Pierre de Bain, chevalier. Son sceau représente un homme à cheval, caparaçonné et orné de ses armes, représentant des plumes de paon, tenant à la main droite une épée haute, et de la gauche un bouclier aux mêmes armes.

Il servit le roi Philippe-Auguste dans la conquête de Normandie en 1203, fut du nombre des chevaliers bretons qui, sous la conduite de Guy de Thouars, s'emparèrent du mont Saint-Michel en 1204, contribua à la fondation du prieuré de La Primaudière, ordre de Grandmont, en 1206, et est complais dans le rôle des chevaliers bannerets, dressé vers le même temps, par ordre du même monarque.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, lequel, conjointement avec Béatrix, sa femme, dame de Montre et de Mazé, fit donation, en 1205, aux religieux de Notre-Dame de Meilleraye, de la troisième partie de la dîme de Mazé ; cet acte est scellé du même sceau dont nous avons fait la description ci-dessus.

Il scella du même sceau la confirmation qu'il fit, en 1217, de toutes les donations faites au prieuré de Beré par Briend, son ancêtre, en fit une au même prieuré en 1219, qu'il scella du même sceau, ainsi que celle faite en 1223 par Guillaume de Beaumont aux religieux de Meilleraye.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, renonça, par acte du mois de septembre 1245, à tous droits sur les donations faites par ses ancêtres au prieuré de Beré ; il accompagna le roi saint Louis, en 1250, dans son voyage de la terre sainte, et fonda à son retour une maison religieuse, auprès de son château, pour des religieux de la Trinité, appelés *Mathurins.*

C'est lui vraisemblablement qui, suivant le père Dupaz, cité ci-dessus, obtint la permission de changer ses armes et de prendre un semé de fleurs de lis sans nombre ; il est aussi vraisemblablement le même qu'un sujet des mêmes nom et

surnom qui épousa Amaurie (fille de Henri, vicomte de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre), laquelle se remaria avec Olivier de l'Isle, chevalier.

Il avait eu :

Geoffroy, sire de Chateaubriand, qui accorda en 1266 à sa mère un supplément de douaire, et en scella l'acte de son sceau représentant un semé de fleurs de lis, et fut caution, avec Henri d'Avaugour, Guy, seigneur de Laval, et Jean de Beaumont, seigneur de Pouancé, des conventions du mariage de Jean de Bretagne, depuis duc troisième du nom, avec Isabelle, fille de Charles, comte de Valois, et petite-fille du roi Philippe le Hardi.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, avait épousé, bien longtemps avant 1288, Marguerite de Lezignem, fille de Hugues, seigneur de Lezignem, et d'Isabelle, comtesse d'Angoulême, arrière-petite-fille par Alix de Courtenay, sa mère, de Pierre de France, sire de Courtenay, fils du roi Louis le Gros, et petite-nièce d'Amaury de Lezignem, roi de Chypre, et de Guy de Lezignem, roi de Jérusalem.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, chevalier, lequel, étant uni à Brient, son fils, passa un accord, l'an 1251, avec Thibaut, seigneur de Rochefort, Bonabes, son frère, et Olivier, seigneur de Tinteniac, par lequel ledit seigneur de Rochefort promit de rendre audit Brient Jeanne, fille de Beaufort, femme du même Brient, et ledit Geoffroy s'engagea à donner sa fille Marguerite à Guillaume, fils aîné du même Thibaut, et de lui constituer en dot un fief assis dans sa terre de Chateaubriand.

Il scella de son sceau l'échange qu'il fit avec les religieux de Beré au mois de mai 1281, ainsi qu'une donation faite en 1283 à ceux de Meilleraye.

Il eut pour fils :

1° Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui épousa Jeanne de Machecoul, de laquelle il eut Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui, par son mariage avec Jeanne de Belleville, fut père : 1° de Geoffroy, mort sans enfants, d'Isabeau d'Avaugour, de la maison souveraine de Bretagne^ la bataille de La Roche-Derrien, donnée en 1347 par Charles, comte de

Blois, dont il suivait le parti, contre Jean de Bretagne, comte de Montfort ; et 2° Louise de Chateaubriand, qui porta la terre de Chateaubriand dans la maison de Laval par son mariage avec Guy XII, baron de Laval ;

2° Briand de Chateaubriand, qui suit ;

3° Marguerite de Chateaubriand, qui fut promise en 1251 à Guillaume de Rochefort.

Briand de Chateaubriand, chevalier, seigneur de

Beaufort, passa un accord, conjointement avec son père, en 1251. Il est nommé dans une obligation consentie au mois de septembre 12..., et dans la ratification faite au mois de février 1285, par Geoffroy, son frère aîné, de la concession faite aux religieux de Notre-Dame de Meilleraye par ledit Briand, au nom dudit Geoffroy, pendant le voyage que ce dernier avait fait en Aragon, et passa un accord en 1301 avec Isabeau de Machecoul, veuve du même Geoffroy, par lequel Briand renonça, tant pour lui que pour Guy, son fils, à tous les droits qu'il pouvait prétendre envers ledit Geoffroy, tant à cause des promesses ou legs faits par son père, que de madame Belleassez de Thouars, sa feue femme ; il épousa Jeanne de Beaufort, dame de Beaufort, fille et héritière de Beaufort, et en eut :

Guy de Chateaubriand, qui est nommé dans l'accord passé par Briand, son père, l'an 1301. Il fut l'un des barons que le duc de Bretagne députa en 1309 vers le pape Clément V pour défendre ses droits, ainsi que ceux de la noblesse et du peuple, au sujet des prétentions du clergé de son duché.

On croit devoir s'arrêter un moment pour observer qu'à cette époque il existait une autre seconde branche de la maison de Chateaubriand, connue sous la dénomination des seigneurs des Roches-Baritaut, du Lion-d'Angers, de Chalain, de Chavannes, de la Bouardière, comtes de Casan, de Grassay, de Remalart, barons de Soigny, etc. (dont la généalogie est rapportée dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne,* tome VIII, au chapitre des grands veneurs de France), laquelle a produit un grand veneur de France (qui a donné lieu à cette généalogie), un chevalier de l'ordre du Roi avant l'institution de celui du

Saint-Esprit, un lieutenant général des armées du roi, deux lieutenants généraux du bas Poitou, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, en la même province, et un mestre de camp de cavalerie, tué à la bataille de Lérida en 1642, s'est alliée aux maisons de L'Archevêque-Parthenay, d'Aubigné, de Bueil, de Croy, d'Estouteville, de Maillé-la-Tour-Landry, de Sainte-Maure-Montausier, de Pompadour, de Puy-du-Fou, de Rouault, de Scepeaux et de Thouars, et s'est éteinte à la fin du dernier siècle.

Briand de Chateaubriand, chevalier sire de Beaufort, fit serment de fidélité au duc Jean IV, en 1370, et s'engagea en 1379 avec Jean Raguenel, vicomte de Dinan, Raoul, sire de Coetquen, et autres principaux seigneurs, à servir ce prince dans la guerre qu'il avait projetée contre le roi Charles V. Il épousa Isabeau du Chastelier, laquelle étant veuve de lui et remariée à Guillaume de La Motte, chevalier, en 1396, passa un accord avec Pierre de Tournemine, seigneur du Plessis-Bertrand, mari de Tiphaine Du Guesclin, au sujet d'une somme prêtée depuis trente ans, par lui Briand, à Pierre Du Guesclin.

Il avait pour successeur :

Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, qui fit donation, en 1398, de son domaine de la Villegorion à Alain Gratart, son frère naturel.

Ier DEGRÉ.

(Depuis lequel la filiation est littéralement établie.)

Briand de Chateaubriand, chevalier, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, qualifie noble et puissant seigneur. Monseigneur, qualité donnée à la plupart de ses descendants, naquit avant 1400, était en 1409 sous la tutelle du sire de Coetquen. Il reçut l'offre qui lui fut faite le 3 juillet 1412, par le tuteur des enfants d'Alain Gratart, de lui faire hommage des héritages possédés par ces mineurs en la paroisse de Ploaigar, mouvants de la seigneurie de Beaufort, et est nommé dans la déclaration faite aux Plaids de la cour de Rennes, le 2 juillet

1418, par Guillaume de La Motte son curateur, portant que depuis peu dame Tiphaine Du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, était décédée sans hoirs de corps[5290], et que lui, Briand, était héritier de ladite Tiphaine en la ligne paternelle, et devait lui succéder, ce qu'il s'obligeait à prouver par-devant les commissaires qui furent nommés par ladite cour. Il est à regretter de n'avoir point eu la communication du procès-verbal fait par ces commissaires, pour savoir à quel degré de consanguinité Briand était parent de ladite Tiphaine. Le père Anselme, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne,* rapporte que Pierre Du Guesclin, chevalier, seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahault de Broons, et en eut, entre autres enfants, Tiphaine, qui fut mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort.

Briand commandait en 1419 une compagnie de dix hommes d'armes, fut l'un de ceux qui ratifièrent le traité conclu en 1422 entre les États de Bretagne et le duc de Bourgogne, se trouva au siège de Pouancé en 1431, et accompagna en 1432, à la tête de cent quarante hommes d'armes, Gilles de Bretagne, fils du duc Jean V, dans son ambassade auprès de Henri V, roi d'Angleterre.

Il servit aussi le roi Charles VII dans ses guerres. Ce prince, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, le nomma son chambellan, par lettres du 2 janvier 1439. Il servait en la même qualité le duc de Bretagne ; en 1453, ce prince le choisit pour s'opposer à une descente que les Anglais menaçaient de faire sur ses côtes, et l'année suivante lui confia la garde des ports et havres entre la rivière de Rance et Dol.

Il mourut avant 1470.

Femme, Marguerite de Tehillac.

1° Bertrand de Chateaubriand, qui suit ;

2° Françoise de Chateaubriand fut mariée, en 1446, à Louis de Machecoul, seigneur de Viellevigne ;

3° Gillette de Chateaubriand épousa, en 1452, François de Guitté, fils de Jean, chevalier, seigneur d'Anneville et de La Bouexière.

IIe DEGRÉ.

Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, puis d'Oranges et de Champignel, par son mariage avec Marie d'Oranges, d'une ancienne maison de Bretagne, assista, pour son père, aux États de cette province en 1451, fit hommage, en 1466, de la seigneurie de Beaufort, au seigneur de Combourg, donna aveu, en 1469, de celle de Champignel au duc de Bretagne, assigna, par acte du 23 mai 1471, partie de la dot de Gillette, sa sœur, sur des héritages assis en la paroisse de Taden, et mourut au mois de juin 1479.

Femme, Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel.

1° Jean de Chateaubriand, qui suit ;

2° Briand de Chateaubriand, dont le sort est inconnu.

IIIe DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de Glesquen, du Plessis-Bertrand et autres lieux, chambellan de François, duc de Bretagne, fut présent à l'assiette faite en 1471, par son père, de la dot de Gillette de Chateaubriand, sa tante. Il donna, le 25 novembre 1479, partage par bienfait ou viage, c'est-à-dire à la manière usitée entre les nobles, selon l'assise du comte Geoffroy, à Briand, son frère puîné, obtint contre lui, en 1484, une sentence de la cour de Rennes qui le débouta de ses prétentions sur la terre de Champignel, fut chargé, en 1486, par le duc de Bretagne, d'assembler l'arrière-ban pour s'opposer aux entreprises des ennemis sur ses États.

Femme, Jeanne d'Épinay.

1° Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, du Plessis-Bertrand, Montafilant, Gaure-de-Candé et autres lieux, que la duchesse Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, commit pour convoquer les nobles de l'évêché de Dol et les passer en revue. Cette province étant menacée d'une invasion par les ennemis, ce prince, dont il était le chambellan, le chargea, en 1509, d'assembler les nobles du même évêché

pour leur résister.

Il mourut sans postérité, de Guyonne le Porc.

Il avait fondé, en 1529, dans l'église cathédrale de Dol, une stalle à ses armes pour lui et ceux de la maison.

2° Jean de Chateaubriand, qui suit ;

3° Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiacre de Brie, en l'église de Paris ;

4° François de Chateaubriand, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique.

IVe DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, IIe du nom, seigneur de Penneroy, par donation de ses deux frères puînés, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, par la mort de son frère aîné, capitaine (gouverneur) de Houdan, passa, en 1529, un accord avec ce dernier, par lequel celui-ci s'engagea à n'aliéner aucun de ses biens sans le consentement de Guy, comte de Laval, vicomte de Rennes, sire de Vitré, gouverneur, lieutenant général pour le roi en Bretagne, et de Jean, sire de Chateaubriand, de Candé, et mourut avant le 24 janvier 1532, que sa veuve obtint une sentenee de la cour de Rennes.

Femme, Marguerite des Planches, dame de Tannay, Saint-Léger et de La Grisonnière.

1° François de Chateaubriand, dont on va parler ;

2° Jean de Chateaubriand, dont la destinée est inconnue ;

3° Adrienne de Chateaubriand fut mariée à Gilles de La Lande, écuyer, seigneur de La Landort et de Merouer ;

4° Catherine de Chateaubriand, femme de noble et puissant Jean de Coetquen, sire du Bois de La Motte ;

5° Anne de Chateaubriand.

Ve DEGRÉ.

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand, d'Oranges, de Saint-Léger, de Camfleur et autres

places, transigea, en 1543 et 1547, avec ses sœurs, sur leurs droits dans les successions de leurs père et mère, dont il était héritier principal et noble, passa, en 1553, un autre accord avec l'aînée de ses mêmes sœurs, par lequel il en fut annulé un antérieur du 18 juillet précédent.

Il était mort le 15 avril 1564, qu'il est rappelé dans celui passé par Christophe et Briand, leurs fils.

Femme, Anne de Tréal.

1° Christophe de Chateaubriand, sire de Beaufort et iu Plessis-Bertrand, épousa : 1° Jeanne de Sévigné, et 2° Charlotte de Montgomery, et ne laissa point de postérité ;

2° Georges de Chateaubriand, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et gentilhomme ordinaire de sa chambre, succéda à son frère aîné et continua la branche aînée, laquelle s'est éteinte en une héritière mariée successivement dans les maisons ou familles des Vaux, le Bascle, du Iiarscouet et du Bourblanc ;

3° Briand de Chateaubriand, qui continue la postérité.

VIe DEGRÉ.

Briand de Chateaubriand, écuyer, seigneur d'Oranges, consentit un accord, le 15 avril 1564, avec son frère aîné, sur le partage des successions de leurs père et mère, qu'ils reconnurent, ainsi que leurs prédécesseurs, s'être de temps immémorial gouvernés en leurs partages noblement et avantageusement, selon la coutume et usement en tel cas observés en pays de Bretagne entre les personnes nobles de pareil gouvernement (ce sont les termes de l'acte), par lequel ce dernier, sans avoir égard à un autre accord du 7 précédent, lui céda pour ses droits la terre de Beaufort en Dinanois, avec la faculté de lui retirer en lui rendant ses héritages de pareille valeur, et le reçut de suite à hommage pour la tenir ainsi que juveigneur d'aîné et lui faire de même que ses hoirs obéissance.

Femme, Jacquemine du Boisriou, dame de Boisgerbaut.

1° Gilles de Chateaubriand, qui suit ;

N. N...., dont les noms sont inconnus.

VIIe DEGRÉ.

Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur de Beaufort, de La Guérande, Bellestre, Vauregnier, etc., reçut l'abandon que lui fit sa mère de tous ses biens, le 16 juillet 1593, ratifia le 15 novembre 1595 l'échange qu'elle avait fait de la terre du Boisriou contre deux métairies situées dans la paroisse de Ruca, obtint de la cour de Dinan, le 29 décembre 1598, une sentence contre Georges de Chateaubriand, son oncle, forma, le 20 janvier 1599, opposition à l'appropriement de la terre d'Oranges, dont celui-ci était en possession au préjudice de ses droits, et était dans le même temps en procès en la cour de Rennes, pour raison d'une semblable opposition qu'il avait faite à la vente de cette terre, contre laquelle il réclamait comme étant hypothéquée pour son propre patrimoine, à cause de son père.

Il transigea, le 14 juillet 1601, avec ledit Georges, son oncle, qui, par cet acte, lui céda la terre de Tannay, en Normandie, et promit en outre de lui payer la somme de deux mille francs (2,000 fr.) écus, pour tous ses droits en la succession de la maison des Beaufort ; fut admis, par sentence de la cour de la Hunaudaye du 30 mars 1602, à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de sa mère ; prit possession, le 16 juin 1603, du consentement de son même oncle, de ladite terre de Tannay, à lui cédée (est-il dit par cet acte) pour partie de partage et droit de nature ; ratifia avec lui, le 14 juillet suivant, la transaction ci-dessus du 14 juillet 1601 ; obtint contre le même et Gabrielle Bruslon, son épouse, le 31 janvier 1607, une sentence au siège de Dinan qui les condamna à lui apporter main-levée formée par un particulier sur la susdite terre de Tannay ; il l'avait vendue avant le 13 octobre 1612, qu'il donna sa procuration pour en faire le retrait. Il y a apparence que ce retrait n'eut pas lieu et qu'il se désista de son action, puisqu'on ne voit point que ses descendants l'aient possédée ; de tous les actes mentionnés ci-dessus, trois le qualifient *d'héritier principal et noble de son père,* et trois autres lui donnent la même

qualification *d'héritier principal et noble de sa mère.*

Femme, Marguerite Rogon.

1° Christophe de Chateaubriand, qui suit ;

2° Jacques de Chateaubriand, seigneur de Bellestre, dont les fils furent maintenus dans leur noblesse en 1669 ;

3° Jeanne de Chateaubriand épousa François Hersart, écuyer, seigneur de La Ville-Marquais ;

4° Jacquemine de Chateaubriand, femme de Pierre du Bouais, écuyer, seigneur du Motay.

VIIIe DEGRÉ.

Christophe de Chateaubriand, chevalier seigneur de La Guérande, à l'acte d'une fondation faite par ses père et mère, le 3 juin 1630, dans l'église de Henan-Bihen, transigea, le 23 octobre 1642, avec son frère et ses sœurs, sur partage noble de la succession de leur père, donna, les 22 novembre et 27 décembre 1642, le dénombrement à lui advenu du chef de sondit père, et fut déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble et maintenu dans les qualités de chevalier et d'écuyer, par arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, sur titres qui remontaient la filiation à Briand de Chateaubriand, son sixième aïeul, dont les biens furent partagés en 1470, et lequel vivait dès 1400.

Femme, Jeanne Berthelot, fille de Mathurin, écuyer, seigneur de La Houssaye.

1° Jean de Chateaubriand, qui continue la postérité ;

2° et 3° Louise et Renée de Chateaubriand ;

4° Élisabeth de Chateaubriand fut mariée à Olivier de La Fruglais, écuyer, seigneur de La Gouzonnerais.

IXe DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre ; ses père et mère lui donnèrent par son contrat de mariage l'usufruit de cette terre, sans déroger à son droit de partager avec ses

puînés dans leurs successions. Il assista, le 22 décembre 1668, au contrat de mariage de Michel de Chateaubriand, son fils aîné, héritier principal et noble, et donna son consentement à celui d'Amaury, son fils, du 15 octobre 1677.

Femme, Marguerite de La Chapelle.

1° Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de

Bellestre, épousa, par contrat du 22 décembre 1668, Marguerite de La Barre, fille aînée de Louis, chevalier, seigneur de La Barre et de Montchauvot, et de Jeanne de Chateaubriand-Beaufort, et en eut Alexis de Chateaubriand, vivant en 1710, et que l'on dit auteur d'une branche actuellement existante ;

2° Amaury de Chateaubriand, qui suit ;

3° Toussainte de Chateaubriand, femme de François Movisson, écuyer, seigneur de La Villeblanchet ;

4° Claude de Chateaubriand.

Xe DEGRÉ.

Amaury de Chateaubriand, écuyer, seigneur de la Ville-André, subdivisa le 19 janvier 1683, entre lui et ses puînés, les biens qui leur avaient été donnés en partage par son frère aîné ; il était mort le 6 novembre 1690, que Marie-Jeanne du Rocher, sa femme, fut nommée tutrice de leurs enfants mineurs.

Femme, Marie-Jeanne du Rocher, fille de François du Rocher, seigneur du Quengo, et de Marguerite de Chateaubriand-Beaufort ; mariée par contrat du 15 octobre 1677.

1° Pierre-Louis de Chateaubriand, dont le sort est inconnu ;

2° Jacques de Chateaubriand, dont la destinée est demeurée également inconnue ;

3° François de Chateaubriand, qui suit ;

4° René-Amaury de Chateaubriand, dont le sort est aussi ignoré ;

5° Gabriel de Chateaubriand ;

6° Françoise de Chateaubriand.

XIe DEGRÉ.

François de Chateaubriand, écuyer, seigneur de La Villeneuve, partagea noblement avec ses frères et sœurs, le 19 novembre 1710, les biens de ses père et mère, et mourut âgé de quarante-cinq ans, le 28 mars 1729.

Femme, Péronnelle-Claude Lamour, dame de Lanjegu, mariée le 27 août 1713.

1° François Chateaubriand, curé de Merdrignac, au diocèse de Saint-Malo ;

2° René-Auguste de Chateaubriand, qui continue la postérité ;

3° Pierre de Chateaubriand, du Plessis ;

4° Joseph de Chateaubriand, du Parc.

XIIe DEGRÉ.

René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné, et des chastellenies du Boulet et de Malestroit-à-Dol, par l'acquisition qu'il en fit le 3 mai 1761. Il passa un accord le 25 septembre de la même année avec François, Pierre et Joseph de Chateaubriand, ses frères, au sujet du partage des biens nobles et roturiers provenant de la succession de ses père et mère, et est nommé avec sa femme dans les extraits de baptême de Jean-Baptiste, Auguste-François-René, et Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, leurs enfants, des 23 juin 1759, 4 septembre 1768 et 7 août 1764. Il prit possession en 1784 de la stalle fondée dans l'église cathédrale de Dol par Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour lui et messieurs de sa maison.

Femme, Apolline-Jeanne-Susanne de Bedée, dame de Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de Beringue-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, mariée par contrat du 30 juin 1753.

1° Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, qui suit ;

2° François-René de Chateaubriand, dit le chevalier de

Chateaubriand, sous-lieutenant au régiment de Navarre, infanterie, est né le 4 septembre 1768, et baptisé le lendemain dans l'église cathédrale et paroissiale de la ville et diocèse de Saint-Malo.

Il a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi et de suivre Sa Majesté à la chasse au mois de février 1787.

3° Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, née le 7 août 1764, a été reçue, le 12 mai 1783, chanoinesse-comtesse du chapitre noble de l'Argentière sur ses preuves de noblesse remontées avec filiation à François de Chateaubriand, sire de Beaufort, son septième aïeul, vivant en 1543.

XIIIe DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Auguste, appelé comte de Chateaubriand, capitaine réformé au régiment royal cavalerie, né le 23 juin 1759, et marié, au mois de novembre 1787, à madame le Pelletier de Rosanbo.

Ce mémoire a été dressé sur titres domestiques et sur les livres manuscrits et imprimés du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.

« Paris, 1er février 1787.

« Monsieur le due (de Coigny),

« J'ai l'honneur de vous envoyer, en exécution de vos ordres un mémoire que j'ai fait sur la maison de Chateaubriand, en Bretagne.

« Je suis avec un profond respect,

« Monsieur le duc,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« BERTHIER. »

Après ces deux documents, le Mémorial des titres et le travail des Chérin, il me reste à faire connaître mon propre travail.

Révision et résumé.

On a vu dans mon texte qu'on fait venir les Chateaubriand de Tihern, petit-fils d'Alain III, comte ou chef de Bretagne : Dupaz le soutient ; les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates*, suivent Dupaz ; Lebeau admet cette opinion dans son *Histoire du Bas Empire*, livre 81. Les prénoms des premiers Chateaubriand sont presque toujours Godefroy ou Geoffroy ou Jeffroy, Tihern et Gosch, God-frid ou Theud-rik, Ghisel-hulf : paix de Dieu, puissant parmi le peuple, aide des chefs. « Un gentilhomme mien voisin, dit Montaigne, n'oubliait pas de mettre en compte la fierté et magnificence des noms de la noblesse de ce temps-là, dom Grumedan, Quedragan, Agesilan, et qu'à les ouïr seulement sonner, il se sentait qu'ils avaient été bien autres gens que Pierre, Guillot et Michel. »

Le nom de Château fut ajouté au nom de Brien, selon l'usage de désigner la propriété par le nom du propriétaire. Il ne manque pas d'auteurs qui donnent une origine commune aux O'Brien d'Irlande et aux Brien de Bretagne.

Quoi qu'il en soit, ces derniers Brien, vers le commencement du onzième siècle, communiquèrent leur nom à une forteresse considérable en Bretagne, et cette forteresse devint le chef-lieu de la baronnie de Chateaubriand.

La baronnie de Chateaubriand était la troisième des neuf pairies primitives bretonnes qui donnaient le droit de présider les États.

Ces prénoms Tihern, Gosch, etc., sembleraient désigner une origine germanique. Les Francs descendirent dans l'Armorique jusqu'au Morbihan, tandis que les Normands, sur l'autre côté, remontèrent jusqu'à Saint-Brieuc. Dans les gestes de Louis le Débonnaire, on voit qu'il combattait un chef nommé Morman ou Mormoran ; on trouve encore, entre Fougères, Dol et Rennes, des gentilshommes du nom de Monmuran, et un château du même nom.

Première branche.

Les barons de Chateaubriand

J'ai dit dans le texte que la famille des Chateaubriand se partagea en trois branches : on trouvait dans la première (celle des barons de Chateaubriand) ce Geoffroy V qui passa avec saint Louis en terre sainte, et dont les armes de pommes de pin d'or furent changées en fleurs de lis sans nombre, comme je l'ai rapporté. Geoffroy V, délivré de sa captivité, vint un soir frapper à la porte de son château : sa femme Sibylle mourut de surprise et de joie en l'embrassant. En mémoire de son esclavage, Geoffroy fonda une maison de religieux de la Trinité pour secourir les captifs chez les Sarrasins. Belle et première aventure dans la branche aînée.

La lignée des barons de Chateaubriand dura trois cent cinquante ans et finit dans la personne de Geoffroy IX, tué au siège de la Roche-Derrien le 20 de juin 1347 ; il combattait pour Charles de Blois contre Jean de Montfort. Ce Geoffroy IX avait épousé Isabeau d'Avaugour, dont il n'eut point d'enfants. Son héritage fut dévolu à Charles de Dinan, héritier de Thomase de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, mariée en 1315 avec Roland de Dinan. Cette Thomase eut pour arrière-petit-fils le fameux Jehan de Tinténiac, qui remporta le prix de la valeur au combat des Trente. Tous les biens des barons de Chateaubriand, et entre autres la baronnie de ce nom, passèrent de la maison de Dinan dans celle de Laval, de celle-ci dans la branche aînée des Montmorency par le connétable, et de cette dernière dans la maison de Condé.

L'aventure de la comtesse de Chateaubriand appartient aux Montmorency-Laval, devenus barons et comtes de Chateaubriand par alliance. J'ai vu dans ma jeunesse, entre les mains de mon père et de mon frère, force mémoires que leur envoyaient des archivistes et des hommes de loi pour venger la mémoire et l'honneur du comte de Chateaubriand. Ils poussaient leur zèle jusqu'à nier les liaisons de la comtesse de

Chateaubriand avec François Ier. Ils ne remarquaient pas que si cette histoire touchait au nom de la famille Chateaubriand, elle ne touchait pas à son sang : Françoise, la coupable et peut-être la victime, était la dame de Foix, et le comte de Chateaubriand était Jean de Laval. Au surplus, les peuples pardonnent aisément des faiblesses qu'ils partagent ; l'amour des femmes, quand il ne descend pas trop bas, n'a jamais nui dans les Gaules : Charlemagne a été absous ; les galanteries de Philippe-Auguste, de Charles VII, de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV, de tous les chevaliers, depuis Dunois jusqu'à Bayard, ont bravé auprès de la nation les moralités des historiens. Je ne sache pas un Français qui ne reconnût volontiers Aspasie pour sa grand-mère, eût-il à choisir entre elle et Jacqueline de la Prudoterie, sortie d'une maison où le ventre anoblissait, laquelle Jacqueline ne voulut jamais être la maîtresse d'un duc et pair. Je m'arrêterai à cette aventure de la comtesse de Chateaubriand : il y a un point de critique curieux à éclaircir.

Aventure de la comtesse de Chateaubriand.

Matthieu II, baron de Montmorency, qui vivait au treizième siècle, fut marié deux fois ; il eut un fils de chacune de ses deux femmes. Un de ses fils épousa l'héritière de Laval ; de là vinrent les Montmorency-Laval. Ce nom de Laval prévalut de telle sorte, que, dans l'histoire de Bretagne, il fit disparaître presque entièrement celui de Montmorency.

L'autre fils de Matthieu II continua la lignée des Montmorency *de l'Isle de France*. Ils furent plus connus que les Montmorency-Laval, parce que les chroniqueurs, en écrivant les gestes de nos rois, parlaient nécessairement des seigneurs voisins et vassaux immédiats de ces rois. Les autres familles, aussi anciennes que celles-ci, mais qui vivaient dans les provinces, étaient à peine mentionnées aux annales publiques. C'est ce qui donne la raison du peu de noms historiques que l'on remarque dans notre histoire générale[5291].

Le beau temps des Montmorency *de l'Isle de France*

commence à Louis le Gros et finit à peu près à Charles V. Dans cet intervalle on les voit partout à la tête des régences royales, des conseils et des armées, après quoi ils s'éclipsent. Ils n'émergent de nouveau qu'au connétable Anne de Montmorency, qu'on trouve d'abord simple page : mince début pour un homme d'un aussi grand nom. Le connétable, d'une avarice sordide, comme presque tous les Montmorency, recomposa la fortune de ses pères, ou plutôt se fit une fortune immense par la guerre civile et étrangère, les faveurs de la cour, les confiscations et les extorsions. Montmorency-Laval, comte de Chateaubriand, fut lui-même victime de la rapacité du connétable.

Les Montmorency-Laval établis en Bretagne, en épousant diverses héritières bretonnes, avaient pris place entre les premiers seigneurs de cette province. Devenus barons de Vitré et de Chateaubriand, ils s'étaient maintenus en richesses et en honneurs.

Jean de Laval-Montmorency, seigneur de Chateaubriand (terre qu'il tenait de son trisaïeul, marié à l'héritière de Dinan-Chateaubriand), Jean de Laval avait à femme Françoise, fille de Phébus de Foix, de la maison qui transmit la couronne de Navarre à la maison d'Albret. Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand était soeur de Lautrec et du maréchal de Foix, braves comme les Grailly, sans avoir les talents du captal de Buch. Selon Varillas et les romanciers qui l'ont suivi (l'auteur des *Galanteries des rois de France*, Lesconvel, la Dixmerie, madame de Murat, etc.), la dame de Chateaubriand vivait ensevelie dans le vieux château de Chateaubriand, au fond de la Bretagne. Elle ne fut pas si bien cachée que le bruit de sa beauté ne parvînt jusqu'à François Ier. Ce prince qui, détournant le mot de Périclès, disait qu'une cour sans femmes est un printemps sans roses, voulut orner sa cour de la rose prisonnière. Le comte de Chateaubriand était jaloux. De deux bagues parfaitement semblables, il en laissa une à sa femme, lui défendant de quitter sa retraite, quelque instance qu'il lui en fît par écrit, à moins que cet écrit ne fût accompagné de la bague qu'il gardait. (Ceci, soit dit en passant, ressemble beaucoup à l'histoire de *Childéric*

Ier.) La bague du comte lui fut dérobée, mise à son insu dans une lettre d'invitation qu'il envoyait à la châtelaine, et la comtesse de Chateaubriand arriva à Fontainebleau. Elle fut aimée de François Ier, céda à sa passion après une assez longue résistance, et fut ensuite abandonnée par l'inconstant monarque, qui se prit d'un nouvel amour pour mademoiselle d'Heily, duchesse d'Etampes.

« J'ai ouï conter, dit Brantôme, et le tiens de bon lieu, que lorsque le roy François Ier eut laissé madame de Chateaubrient sa maîtresse fort favorite, pour prendre madame d'Estampes... ainsi qu'un clou chasse l'autre, madame d'Estampes pria le roy de retirer de ladite dame de Chateaubrient tous les plus beaux joyaux qu'il lui avoit donnés, non pour le prix et la valeur, car pour lors les pierres n'avoient la vogue qu'elles ont depuis mais pour l'amour des belles devises qui étoient mises, engravées et empreintes, lesquelles la royne de Navarre, sa soeur, avoit faites et composées, car elle étoit très bonne maîtresse. »

Brantôme ajoute que madame de Chateaubriand fit fondre les joyaux, les remit au gentilhomme envoyé de la part de son royal amant en lui disant : « Portez cela au roy, et dites-lui que puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avoit donné si libéralement, je le lui rends et le lui renvoye en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu souffrir que personne en disposât, en jouît et en eût du plaisir que moi-même. »

La conclusion de tout cela, d'après Varillas, fut que le mari offensé enferma sa femme pendant six mois à Chateaubriand, dans une chambre tendue de noir, et lui fit ensuite ouvrir les veines. La chose advint pendant la captivité du roi à Madrid, en 1526. C'est dommage que la chronologie ne s'accorde point avec cette histoire. Il est certain que madame de Chateaubriand reparut à la cour après la bataille de Pavie, et qu'elle ne mourut que le 16 octobre, en 1537. Le comte de Chateaubriand lui éleva un tombeau décoré d'une statue, et Marot composa l'épitaphe suivante qu'on lisait sur le monument de Françoise, dans l'église des Mathurins, à Chateaubriand :

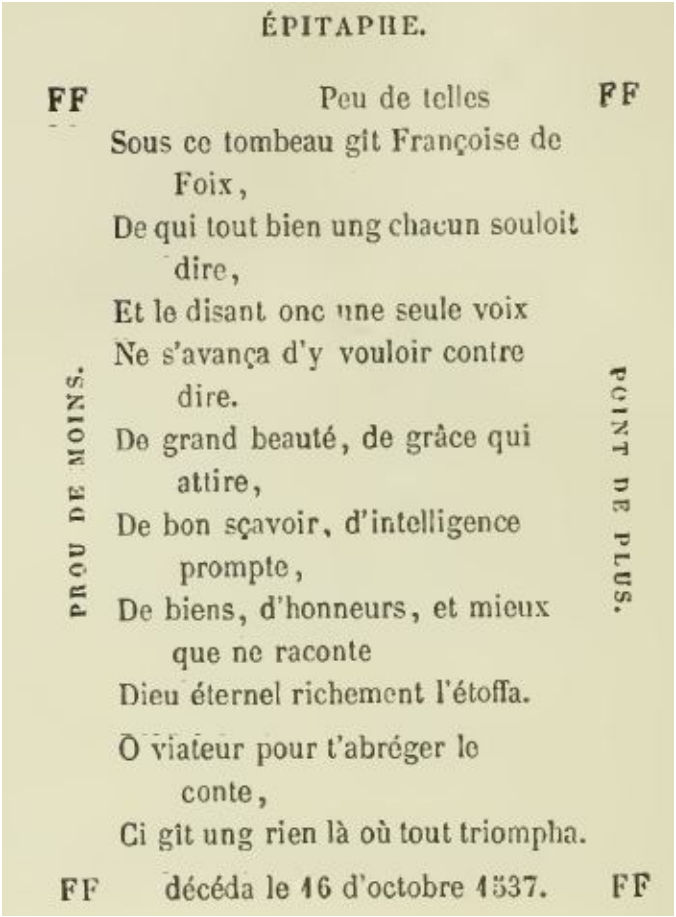

ÉPITAPHE.

FF Peu de telles FF

Sous ce tombeau gît Françoise de
Foix,
De qui tout bien ung chacun souloit
dire,
Et le disant onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contre
dire.
De grand beauté, de grâce qui
attire,
De bon sçavoir, d'intelligence
prompte,
De biens, d'honneurs, et mieux
que ne raconte
Dieu éternel richement l'étoffa.
O viateur pour t'abréger le
conte,
Ci gît ung rien là où tout triompha.

PROU DE MOINS. POINT DE PLUS.

FF décéda le 16 d'octobre 1537. FF

Il est certain pourtant que le comte de Chateaubriand fut soupçonné d'avoir attenté aux jours de sa femme. Brantôme prétend que *M. de Chateaubrient donna sa belle terre de Chateaubrient* au connétable de Montmorency pour avoir l'ordre ; sur quoi Le Laboureur fait observer que ce fut *pour avoir le gouvernement de Bretagne et aussi pour le tirer de la poursuite que l'on faisait contre lui pour la mort de sa femme, dont il était accusé*.

Les Mémoires de Vieilleville disent que le connétable, pour se faire donner la baronnie de Chateaubriand, menaça le comte de le faire poursuivre comme dilapidateur des deniers des États de Bretagne. Un *factum* du connétable de Montmorency contre les héritiers de Jean de Laval, qui lui contestaient la donation de la terre de Chateaubriand, commençait par ces mots : « Les malheurs qui ont accompagné la vie de M. de Chateaubriand sont si connus de toute la France, qu'il est inutile de les rappeler. » Voilà comme la seigneurie de Chateaubriand tomba

dans les mains avides du connétable. Marguerite de Montmorency la porta dans la maison de Condé.

Toute la Bretagne se crut offensée par le récit de Varillas ; plusieurs écrivains joutèrent contre lui, entre autre Hevin, avocat au parlement de Rennes.

Mais où l'historien a-t-il puisé le fond de son anecdote ? Je crois l'avoir découvert. Varillas ne ment pas faute d'instruction, mais il a l'inconcevable manie de brouiller les temps, les noms et les faits.

La fin tragique de Gilles de Bretagne, frère du duc François Ier, semble avoir fourni à Varillas une idée vague de son mensonge. Gilles avait épousé Françoise de Dinan, dame de Chateaubriand et héritière de la branche aînée de ma famille. Le favori du duc de Bretagne, Arthur de Montauban, était devenu éperdument amoureux de Françoise ; pour s'emparer de la femme, il résolut de se défaire du mari. Il accusa le prince Gilles auprès du roi de France d'avoir des intelligences avec les Anglais. Gilles fut enfermé, par ordre de son frère le duc François Ier, dans un souterrain du château de la Hardouinaye, et condamné à mourir de faim. Une paysanne le nourrit secrètement pendant trois semaines dans son cachot, elle lui portait du pain et de l'eau par une petite fenêtre grillée de fer qui répondait de sa basse-fosse sur la douve. Les persécuteurs du jeune prince, voyant qu'il vivait toujours, l'étranglèrent le 24 avril 1450.

Le duc François revenait du *Mont Saint-Michel*, un religieux l'accoste sur la grève et demande à lui parler. Le duc, se baissant sur l'arçon de la selle pour l'écouter, lui dit : « Parlez, mon père. — Monseigneur, dit le cordelier, j'ai ouï en confession monseigneur Gilles de Bretagne, votre frère, quelques jours avant sa mort, lequel m'a chargé de vous aller trouver quelque part que vous fussiez, et vous signifier de sa part que comme appelant de vous le défaut de droit, et de la cruelle mort dont vous l'avez souffert mourir, faute de justice, j'eusse à vous citer à comparoir, en propre personne, d'aujourd'hui en quarante jours, pour tout terme, devant le tribunal de Dieu, le juste juge, pour réparer en sa justice les torts et griefs dessus dits. Partant,

je vous fais cette signification de la part du défunt dont j'ai accepté la commission comme ministre de Dieu. »

Gilles fut enterré à l'abbaye de Boquen ; son cercueil fut porté dans une charrette attelée de deux boeufs. Selon la tradition du lieu la charrette entra dans l'église, fit le tour de la fosse, et onques depuis nulle charrette n'a pu passer par le chemin de la Hardouinaye à Boquen. Cette abbaye dans une forêt n'est plus qu'une assez belle ruine.

La veuve du prince Gilles, Françoise de Dinan, comtesse de Chateaubriand, se remaria en secondes noces au comte de Laval.

Quand on tient de l'imagination de Varillas et qu'on remarque les transformations qui s'opèrent dans le cerveau de cet écrivain on est disposé à croire que les aventures du prince Gilles (frère de François Ier, *duc de Bretagne*), d'Arthur de Montauban, de Françoise de Dinan, comtesse de Chateaubriand, épouse en secondes noces du comte de Laval, sont devenues, sous la plume de l'historien-romancier, les aventures de François Ier, *roi de France*, de Montmorency-Laval et de Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand. Ajoutez à ceci que, peu de temps après les malheurs du prince Gilles, François II, duc de Bretagne, prince fort débauché, épousa Marguerite de Foix : c'en était encore assez pour que Varillas, au moyen d'une nouvelle confusion, fit de François II, duc de Bretagne, François Ier, roi de France, et de Marguerite de Foix, Françoise de Foix.

Seconde branche.

Les Chateaubriand du Lion-d'Angers

La seconde branche des Chateaubriand fleurit pendant quatre cent vingt ans ; on la voit poindre à Jean, seigneur des Roches-Baritaut et de La Lande, deuxième fils de Geoffroy VI, baron de Chateaubriand. Vers l'an 1260, Jean de Chateaubriand épousa Isabelle-Prévote de Thouars, dame de Chavannes. Il eut en partage de la succession de son père la seigneurie du Lion-d'Angers : il forma le premier degré de la lignée angevine et poitevine des Chateaubriand. Cette lignée eut pour service militaire le comté de Casan au royaume de Naples ; elle fonda une principauté en Illyrie ; elle s'allia deux fois avec la maison de Maillé, trois fois avec celle de Sainte-Maure-Montausier, ce qui a fait dire à Fléchier, dans l'oraison funèbre du duc de Montausier : « La mort lui enleva, dès les premières années de son enfance, un père dont la perte aurait été irréparable, s'il ne fût tombé sous la conduite d'une mère de l'ancienne maison de Chateaubriand, qui, renonçant d'abord à toutes sortes de vanités et de plaisirs pour vaquer dans une triste et laborieuse viduité aux affaires de sa famille, et contenant sous les lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie une grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes les douceurs et tout le repos de sa vie à la fortune et à l'éducation de ses enfants. »

Puis viennent Théaude de Chateaubriand ; Georges, son fils capitaine et maître de la vénerie du roi, charge devenue celle de grand veneur ; Philippe, petit-fils de Théaude, chevalier de l'ordre du Roi avant la création de l'ordre du Saint-Esprit ; Gabriel-Philippe, fils aîné de Philippe, tué à la bataille de Lérida le 7 octobre 1642. Gabriel (le jeune), troisième fils de Philippe, mort lieutenant général du gouvernement du bas Poitou, le 8 février 1658.

Ce Chateaubriand était-il celui dont on trouve le nom dans les *Mémoires* du cardinal de Retz ? « Aimery, avec la noblesse du

Vexin, me rejoignit : Chateaubriant, Chateau-Renaut, le vicomte de Lameth, Argenteuil, le chevalier d'Humières, se logèrent dans le cloître. » (Livre 3.)

« Chateaubriand, qui était demeuré dans les rues pour observer la marche de M. le Prince, m'étant venu dire, en présence de beaucoup de gens, que M. le Prince serait dans un demi-quart d'heure au palais, qu'il avait pour le moins autant de monde que nous, mais que nous avions pris nos postes, ce qui nous était d'un grand avantage, je lui répondis : Il n'y a certainement que la salle du palais où nous les sussions mieux prendre que M. le Prince. » (Livre 4.)

Raymond de Chateaubriand, fils de Gabriel le Jeune, mourut sans postérité après l'an 1671, et Susanne de Chateaubriand, sa soeur, décéda sans alliance. En lui finit la branche des Roches-Baritaut ou du Lion-d'Angers.

Sur la branche des *Chateaubriand des Roches-Baritaut*, ou du *Lion-d'Angers*, je reçus de Poitiers une lettre datée du 16 août 1819, qui m'était adressée par M. de La Fontenelle, conseiller à la cour royale. Elle contenait ce passage : « Je profite de la circonstance, monsieur le vicomte, pour vous adresser copie d'une pièce que vous serez, je pense, bien aise d'avoir : je veux parler de l'épitaphe d'un de vos parents qui ornait avant la révolution l'église de Saint-Germain de Prinçay dans la Vendée. Vous n'ignorez sans doute pas qu'une branche de votre maison a habité plusieurs siècles ce bon pays et possédé le comté des Roches-Baritaut qui appartenait en dernier lieu au comte Claude de Beauharnais. Cette terre a été vendue, il y a peu de temps et à très bas prix (moins que le denier 20). Le château, mis à la moderne et très habitable, est encore à la disposition du premier acquéreur qui se présentera. Qu'il serait agréable pour les Vendéens, dont vous êtes le défenseur si zélé, de vous voir devenir leur compatriote ! Si ce vœu pouvait vous toucher, vous n'auriez qu'à m'écrire et j'entrerais avec vous dans de plus longs détails.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Signé : De La FONTENELLE. »

ÉPITAPHE

de Philippe de Chateaubriand

Comte des Roches-Baritaut

Placée dans le choeur de l'église de Saint-Germain-de-Princay (Vendée)

Arrête, passant,
Et révère ici ce que l'Espagne a redouté ;
C'est le coeur de messire Philippe de Chateaubriand,
Comte des Roches-Baritaut, maître de camp
D'un régiment de cavalerie française et maréchal de camp
Es armées de Sa Majesté.
La grandeur de sa naissance répondit par tout
A celle de sa vie.
La nature lui donna des vertus, et le temps
Des occasions de les faire paraître.
Il apprit de son père les principes de la guerre,
Tant par les exemples que par les leçons.
Pour donner à Dieu les prémices de sa valeur
Il défit à quatorze ans les ennemis de la Foi,
En Poitou, les sujets rebelles, en Ré, les voisins orgueilleux
Où il releva son père,
Et son cheval ayant été tué
Lui donna le sien ;
Il le suivit dans cette île et au siège de La Rochelle
Comme Pyrrhus Achille à celui de Troies.
Il fut aussi prompt à secourir nos alliés qu'à dompter
Nos ennemis
Et fit deux campagnes en Piémont
Et au secours de Casal ;
Il eut part en toutes les occasions d'Allemagne et de Flandre ;
Il combattit à Corbie Jean de Werthel, Piccolomini,
Et fut leur prisonnier
Après avoir percé vingt escadrons,
Non vaincu, mais las de vaincre ;
La gloire fut le seul prix de sa rançon.
Il s'est trouvé en trente combats ou sièges de places
Et en deux batailles ;
Ce nombre égale à peu près
Celui de ses années, celles d'Alexandre.
Il fut peu plus glorieux en sa mort qui prévint
Son triomphe
A la bataille de Lérida, il fit son monument
De ses trophées
Et mourut victorieux
A l'âge de trente et quatre ans,

Le septième du mois d'octobre 1642.
Passant, avoue que ce coeur que l'Espagne a redouté
Mérite d'être révéré, sous cette lame élevée à sa mémoire
Et à la douleur d'un père inconsolable
Qui lui a rendu
Les honneurs qu'il devait recevoir de lui.

Troisième branche.

Les Chateaubriand de Beaufort

Enfin la troisième branche des Chateaubriand rivalisa d'éclat et de richesse avec celle de la branche aînée, les barons de Chateaubriand. Elle est antérieure d'origine à la branche angevine, car elle prend naissance à Geoffroy V, et la branche angevine à Geoffroy VI.

Brient ou Briand de Chateaubriand, second fils de Geoffroy V, baron de Chateaubriand et de Sibylle, sa première femme, siégea dans l'ordre des barons aux États tenus à Rennes en 1286. Il avait épousé en 1251 Jeanne, dame de Beaufort, fille unique et héritière d'Alain, sire de Beaufort et de Dinan, d'où ces Chateaubriand prirent la qualification des sires de Beaufort.

Bertrand, fils de Brient, épousa Tiphaine Du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, fille de Pierre Du Guesclin (et non d'Olivier), frère du connétable.

Le fils de Bertrand de Chateaubriand fut Brient V, qui reçut de Charles VII, en récompense de ses services, la charge de chambellan de la couronne.

Renée de Chateaubriand, héritière non mariée de la seigneurie de Beaufort, vendit en 1662 le chef-lieu à Pierre de Goyon, ou plutôt l'échangea pour la terre de Gordiseul.

Un cadet d'une branche collatérale des Chateaubriand de Beaufort (Christophe II, comme je l'ai dit dans le texte) avait eu en partage la terre de La Guérande et donna naissance à cette lignée des Chateaubriand de La Guérande, laquelle est venue se perdre et se confondre dans celle de mes aïeux paternels.

A propos de la troisième branche des Chateaubriand de Beaufort, un ancien et savant élève de l'école des Chartes, M. Floquet, a inséré ce récit dans son *Histoire du privilége de la fierte ou de la levée de la châsse* de saint Romain à Rouen.

1576. La fierte accordée à une dame noble du pays de Bretagne qui avait fait

assassiner son mari.

« Ce succès incomplet ne rebuta point le chapitre ; et l'année suivante il fit un choix plus scandaleux encore dans la personne de Jacqueline (ou Jacquemine) du Boysrioult, dame noble du pays de Bretagne.

« Dès son jeune âge, Jacquemine du Boysrioult avait été promise en mariage au sieur de Kargouët de Vauvert, jeune gentilhomme à qui elle portait grande amitié. Mais les parents de Guy de Guite sieur de Vaucouleurs, firent tant auprès des oncles de la jeune fille que ces derniers rompirent leur promesse et contraignirent leur nièce de fiancer et d'épouser à la même heure le sieur de Vaucouleurs. Elle alla demeurer à Dinan avec son mari. Cette union forcée devait être fatale aux deux époux. Vaucouleurs, non content d'entretenir chez lui des filles de mauvaise vie, contraignait sa femme à les souffrir à sa table. Elle n'osait résister, tant elle craignait les violences de son mari qui souvent l'avait chassée hors de la maison et quelquefois même l'avait enfermée prisonnière dans une chambre secrète. De là, dans le coeur de cette femme outragée, une haine violente et une soif de vengeance qui devait amener une catastrophe. Briant de Chateaubriand, puîné de la maison de Beaufort, venait souvent chez Vaucouleurs, dont il paraissait rechercher la sœur en mariage. Mais ses assiduités s'adressaient à Jacquemine du Boysrioult dont il était épris. En proie au désir de la vengeance, Jacquemine du Boysrioult dénonça un jour à Chateaubriand les mauvais traitements que lui prodiguait son mari. Elle osa lui demander un crime affreux ; sa main, son coeur, étaient à ce prix. A peu de jours de là, le sieur de Vaucouleurs fut assassiné, comme il revenait de Broons à Dinan, et trois mois après Chateaubriand était l'époux de Jacquemine du Boysrioult. Cependant la justice avait informé sur l'assassinat du sieur de Vaucouleurs. L'horrible vérité avait fini par se faire jour. Chateaubriand et le sieur de Beaufort, son beau-frère longtemps fugitifs, étaient, après cinq ans de vaines poursuites, tombés entre les mains de la justice, et convaincus de l'assassinat de Vaucouleurs, avaient eu la tête tranchée à Rennes sur un échafaud. Dénoncée par eux dans leur testament

de mort Jacquemine de Boysrioult, qui s'était réfugiée en Normandie, avait été condamnée par le Parlement de Bretagne (le 25 septembre 1574) « à estre bruslée vifve. » En 1576 elle vint à Rouen se jeter aux genoux des députés du chapitre et leur demander la fierte. Elle fut élue.

« Amenée devant le Parlement, et assise sur la sellette elle se garda bien d'abord d'une sincérité qui ne pouvait que la perdre.

« Elle dit qu'à l'âge de douze ans elle avait été mariée au sieur de Vaucouleurs qui « la traictait mal, vivoit en concubinage avec des filles, et la maltraictoit fort. » Après quinze ans d'union, le sieur de Vaucouleurs était mort, lui laissant trois enfants. Quelques mois après, et du consentement de ses parents et de ceux de son mari décédé, elle avait épousé en secondes noces le sieur Briant de Chateaubriand. Mais dans la suite, ce dernier fut accusé d'avoir fait assassiner M. de Vaucouleurs son premier mari. Le Parlement de Bretagne lui fit son procès, ainsi qu'aux sieurs de Beaufort et des Noës, ses complices ; ils furent condamnés à mort et eurent la tête tranchée. Pour elle, qui avait toujours ignoré le crime de son second mari, elle avait été soupçonnée d'abord de complicité, et même arrêtée, mais, relâchée bientôt, elle s'était retirée chez des parents du sieur de Vaucouleurs, son premier mari, qui l'avaient bien reçue, certains qu'ils étaient de son innocence. Depuis quelque temps elle était en Normandie, et sachant qu'en Bretagne on en était revenu à la soupçonner de complicité dans l'assassinat de son premier mari, et que même le parlement de Bretagne l'avait condamnée à mort par contumace « craignant la justice de Bretaigne, elle estoit venue à Rouen pour avoir le privilége et éviter la rigueur de justice. » Elle protestait de son innocence, n'ayant pas (elle le confessait) « esté marrye de la mort de son premier mary, veu qu'il la maltraictoit, mais n'ayant jamais connivé à cet assassinat qu'elle détestoit, et qu'elle avoit même ignoré longtemps. »

« L'avocat général Bigot dit que Jacquemine du Boysrioult avouoit « qu'elle n'avoit pas été marrye de la mort de son premier mary, » mais niait toute complicité avec les auteurs de l'assassinat ; rien ne prouvait cette complicité ; « et puisqu'il

estoit reçu que les estrangers jouyssoient de ce privilége, » il ne s'opposait pas à ce qu'elle fût délivrée au chapitre pour lever la fierte.

« Le Parlement commençait à délibérer, et allait certainement rendre un arrêt favorable, lorsque Jacquemine du Boysrioult, qu'on avait fait retirer, envoya un huissier annoncer « qu'elle vouldroit bien dire encore quelque mot à la cour. » Devant les commissaires du chapitre, elle avait confessé son crime ; et l'on vient de voir qu'au contraire devant le Parlement elle l'avait nié ; mais elle s'en était repentie presque aussitôt, et, dans sa perplexité sur l'issue de la délibération de la cour, elle espéra se sauver par un aveu plus sincère. Assise de nouveau sur la sellette, elle dit qu'elle « avoit cédé à ceulx qui avoient faict l'homicide ; outrée qu'elle estoit contre son mary qui lui estoit ainsi maulvais et estrange, qui la battoit, la mettoit en prison, pour raison des g... qu'il avoit avec lui à pain et à pot chez lui, en sa présence, couchant avec elles, en sa maison, elle lui avait faict des remontrances, mais il ne s'en divertissoit (corrigeait) point. Le sieur de Chateaubriand lui ayant demandé s'elle vouloit qu'il l'en délivrast, elle s'en estoit rapportée à lui, disant qu'elle ne se soucyoit qui mourut d'eux deux. » Le sieur de Chateaubriand l'avait tué ou fait tuer, mais à son insu ; depuis elle l'avait épousé en secondes noces du consentement de sa famille et de celle de son mari décédé ; mais « il avoit attendu longtemps après à lui dire qu'il avoit tué le sieur de Vaucouleurs son premier mary. »

« Cet aveu imprudent et encore incomplet changeait bien la face des choses. Emeric Bigot se leva de nouveau et tonna contre l'épouse homicide et sans doute adultère. « Tout ainsy, dit-il, que les Athéniens n'avoyent mis de loix aux parricides, ainsi les rois de France n'en ont faict pour ung cas sy meschant que celui que vous venez d'entendre. Il y a véhémente présomption d'adultère. Chasteaubriand ayant épousé Jacquemine du Boysrioult après avoir tué son mary. » L'homme du roi déclara que si la prisonnière était du ressort du Parlement de Normandie, lui et ses collègues poursuivraient la punition de ses forfaits, mais, appelé seulement à parler sur le privilège

invoqué par elle, il concluait à ce qu'elle fût déclarée indigne de cette grâce.

« Le Parlement, dont les révélations imprudentes qu'il venait d'entendre avaient changé les dispositions, déclara que la « damoyselle Jacqueline du Boysrioult et ses complices et adhérens estoient indignes de jouyr du privilége de Monsieur Sainct Romain, et que, nonobstant l'eslection faicte de sa personne par le chapitre pour en jouyr, il seroit procédé contre elle et ses dictz complices, tout ainsy que si elle n'avoit esté eslue. » Il fut convenu, toutefois que « Jacqueline du Boysrioult serait délivrée par provision pour estre menée en la procession et solemnitez accoutumées, afin d'éviter à la commotion populaire, à charge d'estre ressaisie, ensuite et remise sous la main de iustice. » Alors furent introduits les chapelains et les confrères de saint Romain, on ne leur lut que la clause de l'arrêt qui ordonnait que la dame du Boysrioult serait délivrée par provision. Étonnés de ces expressions, qui leur parurent non sans cause cacher quelque arrière-pensée, ils dirent « qu'ilz ne pouvoient prendre la prisonnière à cette charge. » Mais on leur répondit qu'ils n'avaient pas de procuration du chapitre pour faire cette requête, et, sans autrement délibérer *per vota*, il fut, *unanimi voto* de la compaignye, arresté qu'il leur « seroit dict qu'ils eussent à emmener la prisonnière. » Jacquemine du Boysrioult figura donc à la cérémonie du jour, et leva la fierte ; mais les soupçons des chapelains et maîtres de la confrérie de saint Romain ne furent que trop justifiés, et le soir, au moment où la noble prisonnière sortait de la cathédrale, sa couronne de fleurs sur la tête, se croyant libre désormais, elle fut saisie par des archers, et ramenée à la conciergerie du Parlement.

« C'était, en deux années, deux échecs que recevait le privilége. Au chapitre, on se plaignit fort de « messieurs de la cour, qui ne taschaient que à énerver, voire du tout anéantir ledict privilége. » Le chapitre écrivit au cardinal de Bourbon, et le pria de solliciter du roi « des lettres qui enjoignissent au Parlement de faire jouyr du privilége ceux qui estoient esleus, suyvant l'octroy d'icelluy, sans y mettre aulcunes modifications. »

Confirmation du privilège par Henri III.

Le cardinal de Bourbon eut recours à Henri III, qui, dès le mois de juin, donna des lettres patentes plus favorables, ce nous semble, au privilège qu'aucunes de celles émanées des rois ses prédécesseurs. « Considérant, dit-il, que si les homicides pourpensez (prémédités) estoient distraictz du privilége sainct Romain, il seroit du tout inutile, estant les autres homicides remis par la voie ordinaire de nostre puissance, et, par ce moyen, la grâce du bénéfice d'iceluy privilége seroit abolie... En suivant la saincte intention de nos prédécesseurs, voulons estre imitateurs de leur dévotion et piété, etc..., avons confirmé, ratifié et approuvé le privilége sainct Romain et les lettres patentes du feu roy nostre très honoré sieur et frère, du mois de mars 1559 ; voulons qu'elles sortent leur plein et entier effet, sans aucune restriction et modification ; que le chapitre puisse élire tous les ans un prisonnier, quelque crime qu'il ait commis, réservé le crime de lèse-majesté divine et humaine, et que le prisonnier délivré soit mis en toute liberté, sans pouvoir être puni et recherché pour les crimes auparavant faicts. » Le roi, par cet édit, mettait au néant les arrêts rendus en 1575, relativement à Delaporte, et, en 1576, relativement à Jacquemine du Boysrioult ; il ordonnait la mise en liberté immédiate de ces prisonniers, et la mainlevée de leurs biens.

On voit que mon frère n'est pas le premier Chateaubriand qui ait porté sa tête sur un échafaud.

On s'était trompé dans ma famille lorsqu'on avait cru qu'Alexis de La Guérande, descendant direct des Chateaubriand de Beaufort, n'avait eu qu'une fille : la lettre suivante prouve qu'il avait eu un fils nommé Jean-Jules-Joseph, en qui a failli sa lignée.

« Monsieur le vicomte,

« Madame veuve de Laviez, sœur utérine de mon épouse ayant fait à ma fille unique dot de la terre de La Guérande, qui

lui est échue le 2 octobre 1818, par le décès de M. Jean-Jules-Joseph de Chateaubriand, son oncle germain, j'ai découvert parmi les papiers qui se sont trouvés dans la maison principale de cette terre des manuscrits à moitié rongés par l'humidité qui pourraient servir à rétablir la généalogie de votre illustre maison, si les originaux remis à M. *votre père*, et confiés par suite à M. de Bedée, suivant leurs récépissés que j'ai joints au paquet qui renferme lesdits manuscrits, se trouvaient égarés.

« Ma belle-sœur m'ayant autorisé à vous les envoyer, je les adresse à M. le vicomte de Grassin pour qu'il vous les remette suivant ses intentions.

« Le nom de la branche aînée de votre maison se trouve éteint par la mort de M. Jean-Jules-Joseph de Chateaubriand, et cette branche sera elle-même éteinte par le décès de ma belle-sœur, veuve, âgée de cinquante-cinq ans, sans hoirs de corps, mais elle vivra dans ses autres branches, en dépit des massacres que la révolution a exercés sur elles.

« Votre courage secondé de votre génie à soutenir les intérêts du trône et de la légitimité serviraient à en relever l'éclat, si elles en avaient besoin.

« Ma belle-sœur me charge de vous témoigner la satisfaction qu'elle éprouvera si l'envoi que je vous fais peut vous être agréable. Elle vous offre ses civilités ainsi que mademoiselle de Bedée, que j'ai rencontrée ce matin et que je vois assez régulièrement tous les dimanches au soir chez elle.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* SUDRIC. »
« A Dinan, ce 27 février 1820. »

Les papiers mentionnés dans cette obligeante lettre sont des extraits des différentes généalogies des Chateaubriand, sans aucune importance ; mais je donne ici le récépissé de mes deux oncles paternel et maternel, des titres que leur avait remis M. de Chateaubriand de La Guérande. L'auteur de la lettre, M. Sudric, a pris seulement M. de Chateaubriand-Duplessis, frère de mon père, pour mon père. Les deux reçus sont écrits en

entier de la main de mes deux oncles.

Quatrième degré.

Production de François sur le degré de son père Jean, deuxième du nom.

« Je soussigné Pierre-Anne-Marie de Chateaubriand, seigneur du Val, reconnais que messire Alexis de Chateaubriand, chevalier, seigneur de La Guérande, chef de nom et d'armes de notre maison a bien voulu me confier pour faire les preuves de mon fils aîné (Pierre Duplessis, que mon oncle fit recevoir page de la reine) l'arrêt de noblesse, par original de l'année mil six cent soixante-neuf, avec vingt-trois autres pièces, partages, contrats de mariage et autres pièces de toute espèce de différentes dates, pour prouver la filiation : lesdites pièces sur vélin ; de plus sur papier vingt-une pièces, toutes lesquelles sont des originaux chiffrés de Chateaubriand de La Guérande, lesquelles pièces je m'oblige sur ma parole d'honneur de lui remettre le plus tôt possible sous peine de tout dommage.

« *Signé* de CHATEAUBRIAND-DUPLESSIS. »
« A la Guérande, ce 24 septembre 1778. »

« Aux fins de la lettre de monsieur de Chateaubriand de Combourg, du 25 décembre dernier, M. de Chateaubriand de La Guérande, chef de nom et d'armes de la maison de Chateaubriand, a bien voulu me confier vingt-trois pièces servant à la généalogie de sa maison, que je m'oblige à lui faire rendre aussitôt qu'elles seront revenues de chez M. Chérin, le généalogiste de la cour.

« *Signé* de BEDÉE-BOUETARDAYE.
« A la Guérande, le 4 janvier 1782. »

« J'ai laissé ci-attachée la lettre du 25 décembre, de Bedée, le 31 août 1782. De plus, pris six pièces qui regardent également la généalogie.

« *Signé* de BEDÉE-BOUETARDAYE.
« A la Guérande. »

Je trouve dans mes papiers un autre reçu des titres communiqués par M. de Chateaubriand de La Guérande ; il est écrit de la propre main de mon malheureux frère : ce sont les seules lignes que je possède de lui.

« Je reconnais que M. le vicomte de Chateaubriand m'a remis le nombre de onze pièces, dont huit en vélin et trois en papier, pour servir à la preuve de la maison de Chateaubriand.

« De CHATEAUBRIAND. »
« A la Guérande, le 7 octobre 1786. »

Ces pièces ont servi à l'établissement de la généalogie. Ce fut Bernard, le premier Chérin, qui eut d'abord, comme on le voit, la connaissance de nos titres, ainsi que le prouve le récépissé des pièces données par M. de Chateaubriand de La Guérande. Mon oncle maternel, M. de Bedée, en recevant ces pièces le 4 janvier 1782, s'engage à les rendre aussitôt qu'elles seraient revenues de chez M. Chérin, le généalogiste de la cour. Que de labeurs pour certifier qu'il a existé des cendres !

FIN DES
MÉMOIRES D’OUTRE-TOMBE

TEXTES RETRANCHÉS

Sous ce titre « Textes retranchés » nous proposons au lecteur des textes que Chateaubriand a supprimés de son édition des *Mémoires d'outre-tombe* ou qu'il n'a jamais publiés.

Liste des textes retranchés

Saint-Malo
Le Revenant
Pantomime de Mila
Digression philosophique
Sur une pièce retrouvée
Dîner à Royal-Lodge
Sur Venise
Amour et vieillesse

Saint-Malo

Après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, la Trémoille[5292] mit le siège devant Saint-Malo qui tenait pour le parti du duc d'Orléans : il dressa ses batteries sur la grève de Saint-Servan. La mer envahit cette grève deux fois le jour : les assiégeants couvraient leurs canons de peaux et de cuirs graissés, quand le flot s'était retiré, le feu des batteries inondées recommençait, sans que l'eau eût mouillé la poudre et avarié les pièces.

En vertu du traité de Sablé, Saint-Malo resta engagé à la Couronne, il fut réuni à la France avec le reste de la Bretagne par les mariages successifs de Charles VIII et de Louis XII avec la duchesse Anne. La Duchesse-Reine ayant eu à se plaindre de l'esprit d'indépendance des Malouins, augmenta les fortifications du château d'un bastion et de deux tours. Sur les plus grosses elle fit écrire ces mots : *quiconque en grogne, c'est mon plaisir* ; de là la tour fut appelée en français bretonnant, *Quiquengrogne* ; l'autre tour est connue sous le nom de la *Générale*[5293].

Pendant les guerres de la Ligue, Saint-Malo reprit sa liberté après la visite que lui fit Charles IX, le 24 de mai 1570. Elle ne se déclara ni pour Henri III, ni pour Henri IV, ni pour le duc de Mercoeur. En 1590 le comte de Fontaine occupant le château au nom du Roi, les habitants de la ville conspirent ; ils gagnent deux soldats du comte qui laissent tomber pendant la nuit du haut de la *Générale* une corde attachée aux aisselles d'une couleuvrine. A l'aide de cette corde, cinquante jeunes gens armés s'introduisent dans le château, tuent le gouverneur, qui

parut à une fenêtre avec une lanterne et font la garnison prisonnière. Les Malouins jusqu'à la dernière victoire de Henri IV restèrent leurs propres maîtres et se conduisirent, disent les chroniques du temps, *en bons républicains*[5294].

Le Revenant

Depuis le temps de Charles de Blois, le saint, et de Jeanne de Montfort, la boiteuse, tradition d'une aventure était conservée en Bretagne de grand'mères en grand'mères. Mme de Chateaubriand la racontait de manière à faire dresser les cheveux sur le front. Elle y mêlait des *Requiem*, des *Dies irae*, des *De profundis* incroyables.

L'an de grâce, mil trois cent cinquante, le samedi devant *Laetare Jerusalem*, fut fait en Bretagne au Chêne de Mivoie la bataille de trente Anglais contre trente Bretons,

> De sueur et de sang la terre rosoya.
> A ce bon samedi Beaumanoir se jeuna ;
> Grant soif eust le Baron, a boire demanda ;
> Messire Geoffroy de Boves tantost respondu a :
> Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera.

Or le sire de Beaumanoir et Johan de Tinténiac avaient guerroyé les Anglais dans les cinquante-deux fiefs de la terre de Combourg. On montre partout les témoins de leurs prouesses, entre autres une roche appelée la *Roche sanglante* à l'orée de la lande de Meillac. Un jour ayant quitté son frère d'armes Tinténiac s'enforesta. Il arriva avec son Ecuyer par la chaussée d'un étang, aux murs ébréchés d'une ancienne abbaye. Il heurte de sa lance une porte crépite de lierre où se voyaient encore quelques plumes d'un oiseau de proie cloué là. La porte cède au choc, et le Banneret chevauche dans une cour qu'environnaient des granges dont les lucarnes étaient bouchées avec des platras décollés.

Johan saute en bas de son palefroi et le tenant par la bride va droit à une autre porte. Les battants de celle-ci étaient renforcés

d'un semis de chevilles de fer : le long des linteaux descendait une chaîne qui s'emboutait à un pied de biche. Tinténiac tira cette chaîne ; elle secoua une sonnette sourde et fêlée. Quelqu'un s'avance à pas traînants dans l'intérieur. Un cliquetis de clefs se fait entendre ; deux verrous tournent, la porte entrebaille avec effort. Un ermite blanchi d'âge et qui semblait tomber en poussière, se présente : « Beaux fils, soyez les bienvenus, cette vesprée de la Toussaint. Mais jeûner il vous faudra ; nul qui vit ne mange céans ; quant au logis, point n'en chômerez si vous savez dormir aux étoiles. Les Anglais ne laissèrent ici que les murs. Les Pères ont été massacrés ; je suis resté seul pour garder les morts : c'est demain leur jour. »

La voix, les mouvements, la pâleur, les regards du moine avaient du surnaturel, comme je ne sais quoi qui a été : ses lèvres ne remuaient point lorsqu'il parlait, et son haleine glacée sentait la terre. Tinténiac et le Damoisel entrèrent dans le cloître. Le jeune écuyer attache les chevaux à un pilier, et met devant eux l'herbe rêche qu'il fauche avec son épée parmi les pierres sépulcrales. Le Religieux psalmodiant un *Miserere*, conduit sire Johan au dortoir de l'Infirmerie ; salle déserte hantée du vent, où le concierge des Trépassés s'était ménagé un abri dans le coin d'un foyer immense.

Le moine allume une aiguillette de résine qu'il insère dans un bois fendu, fiché à la paroi de la cheminée. L'Ecuyer déterre un tison assoupi sous les cendres, le couvre d'un fagot de ramées vertes et mouillées qui suaient leur sève avec bruit et dont la flamme mourait et renaissait dans une grosse fumée.

La tempête et la nuit étaient descendues ; la pluie battait les débris du monastère. On entendait les vagissements lointains des Décédés. L'écuyer s'endormit assis sur une escabelle près du feu qui brûlait petitement, le Chevalier disait son chapelet en comptant les dizaines avec son doigt sur les entaillures du pommeau de son épée. Le frère placé en face de lui, alterna d'abord les *Ave Maria* puis il se tut. Johan lève les yeux ; il aperçoit au lieu du solitaire, un fantôme qui le regardait. Une tête de mort hochait dans l'enfoncement d'un froc et deux bras décharnés sortaient des larges manches d'une robe monacale.

Le squelette fait signe à Tinténiac de le suivre ; l'intrépide champion se lève et le suit.

Ils franchissent sur des solives disjointes, tremblantes et demi-brûlées, des bâtiments charbonnés par les flammes qui en dévorèrent les toitures, les planchers et les lambris. Ces décombres s'allaient appuyer contre une Église dont la masse gothique se dessinait en noir sur une brume blafarde. Le Chevalier et son guide pénètrent dans la basilique par la crevasse d'un mur lézardé ; ils traversent un labyrinthe de colonnes qui tour à tour sortaient de l'ombre à la lueur phosphorique que le spectre passant émanait. Quelque chose gémissait sous les voûtes et tirait de temps en temps des glas de la cloche : les vitraux coloriés qui pendaient à leur plomb rompu laissaient entrer pêle-mêle les feuilles séchées de la forêt.

Le fantôme s'arrête devant un cercueil, à l'ouverture d'un reliquaire qui conduisait au caveau funèbre creusé sous le Beffroi : il montre à Johan l'escalier ; Johan pose le pied sur la marche supérieure étend la main dans l'obscurité, tâte les murs froids, moites et rampants qui lui servent à tournoyer les degrés ; le spectre descend après, et lui interdit le retour.

Le reste de l'histoire est perdu. Mme de Chateaubriand était femme à suppléer le texte et à remplir très bien la lacune ; mais elle avait trop de conscience pour altérer la vérité et pour interpoler un document authentique : les œuvres des nourrices bretonnes, comme les Annales de Tacite, ont leur fatal *caetera desunt*.

Pantomime de Mila

Je fis prier la petite Indienne de danser ; elle exécuta toute une pantomime ; elle figura des scènes de guerre, de famille, de chasse. Sa parure sauvage allait bien à son espèce de hardiesse et à son air fin et naïf. Je n'aurais jamais cru qu'une perle de verre pendant au nez et descendant sur la lèvre supérieure pût être un ornement agréable ; zzzet cependant elle l'était :yyy dans les attitudes variées de la jeune fille, cette perle d'un bleu transparent jouait de cent manières sur ses dents blanches et ses lèvres roses.

Pour peindre un prisonnier dans les tortures, la petite fille mettait ses bras en croix comme dans le *cadre de feu*, et chantait la terrible chanson de mort avec un gazouillement qui ressemblait à celui d'un oiseau, puis elle se laissait tomber, se couchait sur le dos, serrait ses jambes fines l'une contre l'autre, rapprochait ses deux bras étendus dans toute leur longueur, entr'ouvrait un peu la bouche et fermait avec lenteur ses yeux brillants, représentant la mort sous les formes les plus charmantes de la vie.

Cette mort n'était pas longue :

L'actrice ressuscitait tout à coup, se mettait sur son séant, écartait avec ses deux mains ses cheveux épars, se redressait sur ses pieds comme un roseau lassé du vent, et commençait une nouvelle scène.

Traverser une rivière : ses bras décrivaient dans l'air les mouvements d'un nageur ; on eût cru plutôt qu'elle allait s'envoler.

Franchir une cataracte : elle imitait avec sa bouche mille bruits confus, tandis qu'elle roulait ses bras rapidement pour

peindre une eau qui tombe.

Gravir une montagne : elle traînait ses pas, haletait, pantelait, soufflait ; à ses joues bouffies, à ses regards pétillants de vie, elle avait l'air d'un de ces anges qui soutiennent des nuages ou des coins de draperies dans les tableaux.

Mère surprise par des ennemis : elle défendait son enfant, que figurait un bouquet de bignonia ; elle l'enveloppait dans son manteau ; d'une main elle le pressait sur son sein, de l'autre elle repoussait le ravisseur, le corps penché en avant, la tête dégagée et parlante, avec toute l'innocente gaucherie d'une vierge qui joue à la mère.

La satisfaction de l'assemblée s'exprimait par des cris. J'applaudissais en frappant ma cuisse comme Jupiter, mon bras cassé m'empêchait de battre des mains ; l'espiègle était charmée. Ses gestes se taisaient alors ; elle restait muette, puis recommençait une danse ou légère ou voluptueuse, m'adressant entre chaque tableau un mot pour me demander si j'étais content. Je faisais un signe, lequel voulait dire que je ne la comprenais pas : elle s'impatientait zzztapait du pied, les larmes lui venaient aux yeuxyyy ; elle dansait encore et renouvelait son interrogatoire. L'interprète lui redit que je ne l'entendais pas. Elle s'approcha de moi, me passa un bras au cou et se mit à crier à tue-tête. Je riais, elle rougit, prit ma main, la caressa zzzdoucement de ses lèvresyyy et finit par la mordre. Je retirai ma main : l'enfant sauvage rit à son tour de tout son coeur. Cette maligne et gracieuse affolée m'a donné l'idée du personnage de Mila que l'on verra dans *les Natchez* ; si jamais je publie les *stromates* ou bigarrures de ma jeunesse, pour parler comme saint Clément d'Alexandrie, on y verra Mila.

Digression philosophique

[5295]

De l'âme et de la matière

J'avais beaucoup étudié les livres de philosophie et de métaphysique : tout ce qu'on peut dire pour ou contre l'existence de l'âme et l'existence de Dieu m'était connu ; tous les écrits et commentaires contre la partie historique, dogmatique et liturgique du Christianisme, avaient été l'objet de mes investigations. Je n'ignorais aucune des objections des esprits forts, depuis ceux qui niant le Christ, regardaient les Évangiles comme un beau mythe de l'école d'Alexandrie du second siècle, jusqu'à ceux qui ne voyaient dans le Christianisme que le développement naturel de la civilisation, la marche obligée, le progrès invincible de la société générale.

Si mon imagination était naturellement religieuse mon esprit était sceptique ; examinateur impartial des motifs de la foi et des motifs de l'infidélité. J'avais pitié des Croyants, mais j'avais un profond dédain pour les incrédules, trouvant les raisons de croire supérieures aux raisons de ne pas croire : ma philosophie n'était pas plus sotte et plus suffisante que cela.

Le consentement universel des hommes touchant l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, n'avait cessé de m'embarrasser à l'époque même de l'indépendance de mes opinions religieuses.

Qu'il y eût chez les sectes philosophiques de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce, des doctrines secrètes d'athéisme et de matérialisme ; que les Chinois et les Juifs si l'on veut (malgré leur grande école d'inspiration ou de prophétie) fussent des

peuples matérialistes, cela ne m'amenait à aucune conviction.

D'abord rien de moins certain que les faits dont on argumente au sujet des écoles philosophiques ; mille choses contredisent ces faits. Ensuite parmi les peuples athées et matérialistes en *masse*, l'individu est religieux ; il l'est vaguement sans doute, mais on lui surprend des instincts d'une autre vie, ou dans son culte des morts, ou dans les prières qu'il adresse à la matière : quand il implore la pluie ou le soleil pour son champ, il suppose une *intelligence* ; or c'est là ce qui constitue le consentement unanime des hommes.

Jamais *la nature* ne donna à l'individu un instinct qui ne lui fut pas *naturel* qui ne fut pas en lui un besoin, une vérité de sa propre essence. Si les hommes, pris un à un, croient, à leur su ou insu, à une vie future, c'est qu'il y a une vie future, parce qu'il n'y a pas d'effet sans cause, parce qu'il est absurde de dire que l'homme passe ses jours à craindre ou à espérer au-delà de la tombe un avenir qui n'existe pas ; bizarre animal qui aurait la connaissance de la mort, qui posséderait un sentiment dont la rapidité et l'étendue embrassent tous les siècles et tous les mondes, et qui ne serait doué de cette extension de temps et d'espace que pour s'enfermer à jamais dans un trou de six pieds de long ! Les *gouvernements*, les *nations* peuvent être athées et matérialistes ; les *individus* jamais.

Il me paraissait encore bien plus moquable, lors même que je n'étais plus chrétien, d'assurer avec une école moderne que le progrès de la société humaine sera d'arriver au matérialisme, à la preuve physiologique et mathématique qu'il n'y a point d'âme. Beau résultat de la science, et d'après lequel il sera facile d'établir la *conscience* ou la moralité des actions.

Que le résultat soit beau ou laid, bon ou mauvais, dit-on, ce n'est pas là la question : le matérialisme est un fait ; or tout fait doit être accepté qu'il blesse ou non nos moeurs, nos habitudes, nos désirs, nos études, nos systèmes, nos préjugés, nos préventions.

C'est précisément parce que le matérialisme n'est pas un fait *prouvé*, qu'on n'est pas obligé de l'accepter ; on peut très bien ne pas accorder la majeure du syllogisme. Quand on connaîtrait

tous les recoins du cerveau où la vue de l'objet va mettre en mouvement les diverses perceptions intellectuelles, resterait toujours à expliquer la cervelle elle-même ou les différentes fonctions des organes cérébraux dans la théorie du docteur Gall.

Si vous coupez un nerf derrière l'oreille d'un dindon ; si vous attaquez certaine partie du crâne d'un quadrupède, voilà que le dindon perd la faculté de s'arrêter et qu'il court toujours ; voilà que le quadrupède est dépourvu d'une des facultés de son instinct : donc l'intelligence tient à des causes physiques. Quelles belles découvertes de cette nature ne ferait-on pas en bistourisant une vingtaine de milliers d'hommes, en fouillant dans les entrailles de quelques centaines de femmes, comme on martyrise des lapins des chats, des chiens et des chiennes ! on peut être un très bon anatomiste et un très mauvais logicien. L'argumentation ci-dessus est une pure pétition de principe : on admet comme prouvé ce qui est à prouver. Si l'homme a une âme, cette âme a nécessairement des organes matériels à son service tant qu'elle est unie à la matière ; l'altération des organes matériels trouble nécessairement les perceptions de l'âme, mais ne la détruit pas : parce que vous interrompez le cours d'un ruisseau, est-ce à dire qu'il n'y ait plus d'eau à la source ?

Si l'homme n'a pas d'âme, vos cruelles expériences ne portent alors que sur la matière, ne démontrent que les aptitudes de cette matière ; mais il faut que vous me prouviez que l'homme n'a pas d'âme ; or c'est ce dont je vous défie.

Enfin votre expérience ne vous tire pas d'affaire : vous m'apprenez bien que tel accident arrivé au cerveau, *suspend* telle perception ; mais vous ne m'apprenez pas quelle *est* cette perception, et comment il advient qu'un peu de *matière* molle dans un coin de votre tête, produit une idée.

Il me suffirait pour croire à l'âme de voir un cadavre : il est impossible que l'esprit plein d'intelligence et de feu, l'esprit capable d'aimer et de sentir, l'esprit indivisible, incorruptible, sublime, qui s'élevait jusqu'à Dieu, soit de la même nature que cette masse immobile, insensible, stupide, glacée, tombant en lambeaux ; pourriture infâme, aveugle, sourde et muette que

son vil poids entraîne au sein de la terre. La mort ne détruit pas l'extérieur de l'animal, comme elle défigure l'effigie de l'homme : le quadrupède garde sa fourrure, l'oiseau ses plumes, le poisson ses écailles, le reptile sa peau, l'insecte ses couleurs ; au mouvement près, vous ne sauriez dire si ce lion, cet aigle, cet ichtys, ce serpent, ce papillon est vivant ou mort. L'animal appartenant à la matière, est tellement proche de son élément, qu'en cessant de respirer il ne varie qu'un mode de son être ; une pendule qui marche et une pendule arrêtée, conserve la même apparence. Mais notre argile s'altère en devenant cadavre : l'homme, la plus belle des créatures dans l'état de vie, est la plus hideuse de toutes dans l'état de mort. La bête morte est chaste et vêtue ; l'homme mort est obscène et nu. Ce cadavre convulsif n'est pas allé paisiblement au néant, comme on retourne à son origine ; il n'était pas seul ; quelque chose a contrarié sa dissolution ; il s'est fait une séparation violente dont la nature désespérée et stupéfaite, a gardé la terreur. Le corps mort vous donne non l'idée d'une machine démontée mais d'une maison vide, d'une habitation ce matin debout et occupée, ce soir en ruine et abandonnée pour jamais. L'expression sévère ou sereine qui parfois demeure un instant au visage du décédé, n'est que le reflet d'une lumière lointaine, qu'une trace du passage de l'âme. Cette beauté intellectuelle du dehors, estompée sur la laideur repoussante de la chair, est une preuve de plus de la différence et du contraste des deux principes : si la pensée appartenait au cerveau matériel, elle ne pourrait être empreinte dans ce front qui ne pense plus ; l'effet cesserait avec la cause.

De même si l'homme est d'une nature semblable aux mollusques ; si les mollusques sont le premier degré et l'homme le dernier dans l'échelle des êtres animés ; ou plutôt si l'organisation n'est qu'*une* ; si le polype, la sèche, l'huître, le limaçon et l'homme ne sont qu'un même animal diversement agencé et plus ou moins développé expliquez ces *embryons* de l'homme.

Que si l'animal se perfectionnant, passe de l'huître à l'homme, par le reptile, le poisson, l'oiseau, le quadrupède, le

singe et le nègre, comment se fait-il que l'opération ne s'accomplisse pas graduellement sous nos yeux ? Comment se fait-il que l'huître reste toujours huître ? La nature s'est-elle fixée, et, dans ce système, peut-elle se fixer ? ne devrait-on pas trouver des huîtres progressives, demi-poissons, des poissons demi-oiseaux, des oiseaux demi-quadrupèdes, des quadrupèdes demi-singes, des singes demi-nègres, des nègres demi-blancs ? Puis sur l'échelle descendante l'homme retournerait à l'huître, en repassant par les degrés inférieurs jusqu'à sa coquille. On répondra que cela arriverait en effet si la matière n'était épuisée. Chaque être s'est arrêté au degré de forme auquel il était parvenu quand la nature a perdu la faculté de création progressive.

Quelle preuve m'apportez-vous de cet épuisement de la matière ? Votre assertion ! ce que vous imaginez pour bâtir votre roman ! La plaisanterie est trop forte. Je me pourrais contenter de vous dire : « démontrez et vous affirmerez ensuite ». Mais je ne vous demande qu'un seul mot d'explication : dites-moi comment tous ces individus, huîtres et hommes, qui ne sont plus progressifs, qui ont cessé d'être adultes dans l'oeuvre générale par l'impuissance de la matière, se reproduisent néanmoins chacun dans son espèce ? ils ont la faculté de se propager imparfaits, et ils sont eunuques quand il s'agit de se régénérer en l'état plus parfait où les appelaient leur organisation et les fins de la nature. Oh ! que les savants, contempteurs des poètes, sont eux-mêmes de grands poètes, et souvent des poètes bien bouffons ! « La philosophie, dit Montaigne, n'est qu'une poésie sophistiquée. »

Les habiles changeant de terrain, ont en réserve une vérité newtonienne dont ils foudroient les pauvres Croyants en Dieu ; écoutez-les : « L'homme est matière, et comme tel soumis aux lois de la matière : un fait mathématique ne laisse aucun doute à cet égard. Augmentez ou le volume ou le poids de la terre, la puissance de l'attraction ou du centre de gravité, l'homme qui se tient debout, tombera sur le ventre et se changera en reptile n'ayant plus la force de prendre la perpendiculaire. »

Eh ! n'est-ce pas au contraire ce merveilleux équilibre de la

nature, qui décèle l'intelligence divine ? chaque chose est dans sa proportion rigoureuse, et si cette intelligence venait à se retirer tout retomberait dans la confusion du chaos. L'homme ne serait pas un reptile parce qu'il se traînerait sur la terre, mais Dieu aurait manqué la création. Supposer que le globe fût autre qu'il est, et que l'homme eût conservé les dimensions qu'il a, équivaut à la non existence de Dieu ; et c'est toujours cette non existence que vous avez à prouver.

Enfin l'organisation est-elle *une* (chose qui n'est pas du tout démontrée) ? L'anatomie comparée nous apprend-elle que la charpente osseuse est la même pour tous les animaux ; que les os seulement en empiétant les uns sur les autres, forment la variabilité des structures ? Ainsi dans l'homme le crâne se serait accru aux dépens du facial amoindri, et dans le crocodile la presque disparition du crâne aurait fourni le masque d'une face exorbitante. La nature à ce compte n'aurait qu'une même bandelette avec laquelle elle emmailloterait les êtres, mais en déchiquetant l'enveloppe de manière à distinguer les espèces, comme Fénelon donne des habits divers aux citoyens de Salente. Eh bien ! qu'est-ce que cela prouverait contre l'existence de Dieu et la création venue de Dieu ? Dieu n'a-t-il pu créer dans un ordre simple, comme dans un ordre composé ?

Est-ce la matière qui a agi d'elle-même et d'après sa propre loi ? Alors daignez m'enseigner ce que c'est que la loi de la matière : d'où vient cette loi ? Qui l'a faite ?

Vous me répondrez : *c'est la loi des êtres ; c'est ce qui fait qu'on est parce que l'on est* ; c'est la condition d'existence de l'objet et de sa forme.

Parlons clair et ne nous cachons pas dans des mots-brouillards : dites-moi, je vous prie, *qu'est-ce qui fait que l'on est, parce que l'on est ?* Il y aurait selon vous des lois *nécessaires* produisant en vertu d'elles-mêmes ; des lois, par exemple, qui font que deux et deux font quatre, que le cercle est rond, que le triangle a trois angles. Très bien ; il vous reste à m'apprendre comment et pourquoi deux et deux font quatre. Grands génies, il y a toujours une inconnue que vous ne pouvez dégager ; force vous est toujours de trouver qui porte la tortue,

laquelle porte l'éléphant par qui le monde est porté.

Que l'anatomie ait marché à pas immenses ; que la physiologie soit une science nouvelle, féconde en résultats ingénieux ; que la chimie reformant sa nomenclature ait pénétré les substances ; que chaque jour on compose et l'on décompose des gaz ; que l'électricité, le galvanisme, le magnétisme révèlent des attractions ou des répulsions de fluides, des propriétés et des rapports ignorés ; que la vapeur et les machines modifient la société matérielle ; que l'on reconstruise l'histoire des époques de la nature ; que notre globe et les globes soient explorés dans leurs lumières, leurs éléments, leurs âges, leurs lois, leurs cours ; que la géologie devienne une étude vaste et curieuse ; que le genre humain commence à se mieux connaître par l'interprétation des monuments, par l'initiation aux langues dites primitives : tant est que plus on avance en découvertes, moins on y voit clair. Se croit-on sûr d'une vérité à l'aide d'une inscription, d'une figure, d'une expérience ? Vient une autre inscription, une autre figure, une autre expérience qui met cette vérité au néant : on ne fait que changer de nuit.

Je ne suis pas du tout embarrassé du progrès de la science : en me faisant voir que j'avais tort d'apporter en preuve d'une intelligence supérieure, une prétendue combinaison d'éléments qui n'était qu'une erreur de physique, qu'en résulte-t-il ? Que vous déplacez seulement l'objet de mon admiration. Dans le nouveau tableau que vous m'offrez, l'ordre se présente à moi comme dans l'ancien tableau. Si le télescope a fait reculer l'espace ; si cette brillante étoile qui me paraissait simple est double et triple ; si au lieu d'un astre j'en aperçois trois ; au lieu d'un monde trois mondes avec leurs sphères dépendantes ; si Dieu au centre de cet incommensurable univers, voit défiler devant lui ces magnifiques théories de soleils, je m'empare de ces grandeurs ; ce sont des preuves ajoutées à mes preuves. Je consens à échanger contre ces merveilles du firmament, les deux luminaires domestiques du foyer de l'homme.

Deux études parallèles. Opinion mixte ou Panthéisme.

Deux études parallèles ont procédé dans le monde, mais non de la même vitesse ; l'étude de l'esprit et celle de la matière. La première a donné naissance à l'école philosophique intellectuelle, ouverte aux vieux âges et perpétuée jusqu'à nous. Il est beau de voir de Pythagore à Leibnitz une succession d'heureux génies exclusivement occupés de l'histoire inaltérable de Dieu et de l'âme, sans être dérangés par le mouvement d'une société temporelle et fugitive. Les anciens et les nouveaux Platoniciens poursuivaient leurs recherches au fracas des victoires d'Alexandre et de l'invasion des Barbares. De nos jours, quand le bruit des mille combats de Bonaparte retentissait en Italie, des hommes de la science déroulaient paisiblement à Naples les manuscrits d'Herculanum : au bout d'une soie, une lettre brûlée de quelque traité d'Épicure, était avec précaution enlevée par eux ; ils retenaient leur haleine de peur de disperser ce grain de cendre philosophique recueilli des laves du Vésuve, tandis que le souffle d'un conquérant balayait les empires.

Mais pour s'enquérir de Dieu et des opérations de l'esprit, les méditations solitaires de l'intelligence suffisent, l'Inde, l'Égypte, la Grèce, l'Italie eurent tôt pénétré le pénétrable en tels sujets, et se vinrent égarer dans les songes qui flottent à la limite des vérités inaccessibles. Aujourd'hui nous en sommes encore où en étaient les anciens à l'égard de la spiritualité ; nous passons et repassons à travers leurs systèmes, semblables au singe dans le cerceau de la Couronne. Depuis Locke, Mallebranche, Condillac, combien de rêvasseries contradictoires abandonnées ! Les chaires d'Edimbourg n'ont pas été plus stables ; l'Allemagne voit

accravanter successivement ces philosophies prétendues supérieures ; Kant est allé au cercueil avec son sensualisme ressuscité, l'Éclectisme moderne croule maintenant à la façon du reste : que viendra-t-il après ? une autre subtilité, propre à remplir quelque cervelle creuse, comme le gaz dans un ballon vide. L'étude de l'esprit est épuisée ; elle a touché les bornes du possible en métaphysique : on peut la revêtir d'un nouveau langage, non l'enrichir d'une seule vérité.

L'étude de la *matière*, je l'ai dit plus haut, a cheminé moins vite ; elle ne se fonde pas sur les simples perceptions de l'âme ; elle marche le bâton de l'expérience à la main ; point ne lui chaut des jardins d'Acadème, du Lycée, du Portique ; elle ne se paye pas de promenades, d'imaginations, de paroles ; elle demande des faits résultat du travail ou du hasard. Elle n'est entrée en progression sensible, que quand le globe a été parcouru au moyen de l'aiguille aimantée, le ciel mesuré avec le secours du télescope, la société rendue nouvelle par la découverte de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la vapeur. Cette science de la matière n'était pas douce tout d'abord de ses propres organes comme celle de l'esprit ; force a été de les composer, de pourvoir le génie de la terre du trépan, du forceps, du creuset, de l'alambic, de la lunette, de tous les instruments perfectionnés. Ce génie n'a guère été complètement armé que de nos jours. Alors agitant son bras de fer et montrant ses ongles d'acier, il s'est précipité dans la carrière où se traînait l'étude de l'esprit pantelante et lassée, il a voulu faire ce que celle-ci n'avait su ; il s'est vanté avec ses machines, ses scies, ses spatules, ses ciseaux, ses hachettes, ses fourneaux, d'analyser des mystères échappés aux investigations du spiritualisme : il s'est écrié : « Je tiens l'âme ! J'ai saisi la pensée avec mes tenailles dans cette bosse du cervelet ! une sangsue appliquée sur cette veine frontale, a bu à la source de la poésie. Je sais comment se coordonne l'univers ; j'en ai dérobé les secrets et les lois. Victoire ! Victoire ! »

Et voilà qu'il est arrivé à l'étude de la matière, la chose advenue à l'étude de l'esprit : certaines vérités passées elle n'a plus rencontré que contradictions, doutes, ténèbres ; elle a vu

ses convictions du jour, détruites par ses observations du lendemain ; les horizons se sont refermés ; le mystère a recommencé. Une autre énigme, celle de la matière, a pris la place de l'énigme de l'esprit, et le mot en est demeuré inconnu. Le Dieu s'est dérobé à de brutales sollicitations ; en vain le scalpel s'est enfoncé dans le crâne humain ; il n'a pu disséquer la pensée qui survit à la tête dont elle est sortie.

L'étude de l'esprit a senti renaître son courage, quand son adversaire fanfaron s'est perdu dans le chaos. Elle s'est écriée à son tour : « Tu ne tiens rien ; tu ne sais rien. Tu m'oses dire qu'un principe matériel engendrerait un être immortel et intellectuel ! Fuis avec tes couteaux inintelligents et tes muettes anatomies ! »

Entre les deux contendants, s'est glissée une opinion discrète moitié esprit, moitié matière, gentil monstre biforme ; né de leur union : elle leur a murmuré d'un ton filial et mielleux : « Très honorés Père et Mère, il me semble aisé de vous mettre d'accord : dans mon humble façon de voir, vos raisonnements, excellents d'ailleurs, se perfectionneraient peut-être en prenant un juste milieu. Je vous propose ce traité de paix : le cerveau mortel n'enfante point une fille immortelle ; mais la pensée immortelle ne prouve pas l'existence de l'âme. Il sera reconnu par les deux partis que la pensée est une étincelle envolée du foyer universel de l'intelligence : elle y revole et se réunit à son élément, l’esprit, sans conserver la connaissance de son individualité ici-bas, comme le corps, en se dissolvant, retourne à son élément, la *matière*. »

Nous voici dans le panthéisme de Virgile, renouvelé par Spinoza ou dans le dogme des deux principes divisés, ennemis et coexistants éternels, emprunté des Mages ; système le plus extravagant ou système le plus inexplicable que l'on puisse imaginer. Tout est Dieu : une rose, ou les ordures du grand Lama, ou bien il y a deux Dieux, l'un vivant, l'autre mort, tous deux également puissants et impuissants. Vaguez, si cela vous amuse, dans ces chimères ; mais ne dites pas que vous les comprenez et qu'elles satisfont votre raison.

Si la pensée, flamme divine, remonte et se perd dégagée des

sens au brasier de l'intelligence, il en résulterait que l'esprit *individualisé* dans l'homme aurait sa *conscience*, son *moi* que l'esprit *universel* n'aurait pas. L'esprit ou la pensée impérissable reste dans le monde après que le corps qui lui servait d'enclôture, est tombé ; cette pensée ne vivrait que dans ce monde et pas au-delà ; elle serait à la fois animée et morte : animée parmi les hommes où elle aurait paru, morte à son centre d'attraction où elle se serait rejointe. Épurée de la matière, la pensée ne saurait plus ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle a été : l'inintelligence donnerait l'intelligence ; l'indivisibilité, la faculté d'être en tous lieux et au même moment, recevraient leurs qualités de la divisibilité, de la substance inerte et bornée ; le corps serait la mémoire ou le *mémento* de l'âme. Et d'un autre côté le corps ne sait pas qu'il existe sans la perception de l'esprit ; il meurt, s'il n'est uni à l'âme.

On concevrait l'âme s'éteignant partout à la fois : mais quoi, la pensée demeurera *individu* immortel sur le globe dès qu'elle y aura brillé et elle s'annulera *généralité* sans intuition d'elle-même, alors qu'elle refluera dans son principe ?

Par un renversement de toutes les notions du genre humain elle vivra sur la terre et elle ira mourir au Ciel, car c'est mourir que de défaillir, sans garder la conscience de la vie. La pensée sera double : analyse intelligente dans la région matérielle, synthèse imbécile à la source même de l'intelligence ! le corps, lui, n'a pas ces deux existences jumelles : il cesse d'être au monde quand il cesse de s'y montrer ; il se dissout, et sans l'esprit, garde-note de son passage, nul ne saurait qu'il a existé. Où est le corps d'Homère ? Vous savez bien où est sa pensée.

« Mais la pensée n'est-elle pas semblable au flambeau ? le flambeau s'allume aux émanations d'une lumière empruntée et se volatilise avec l'aliment qui le nourrit. »

La comparaison ne vaut : le flambeau se dévore lui-même en quelques heures ; la pensée est une lampe perpétuelle qui brûle sans se consumer.

« Mais n'en est-il pas de la génération des idées comme de celles des corps ? l'homme laisse ses pensées sur la terre, comme il y laisse ses fils. »

La similitude cloche : votre fils meurt ; il engendre un fils qui meurt ; ainsi de suite. Votre idée peut enfanter avec les esprits divers d'autres idées et se perpétuer en lignes collatérales ; mais elle ne connaît point le tombeau ; elle va s'enfonçant dans l'avenir, contemporaine successive de ses filles. Cette société dont aucun individu ne disparaît, s'accroît à l'infini ; les grands-parents vivent avec leurs enfants et gardent comme eux une immortelle jeunesse. Des deux postérités matérielle et spirituelle de l'homme, la première est pérenne, la seconde éternelle.

Conclusion : de toute nécessité si l'âme ne s'annihile avec le corps, elle conserve le sensorium. Il est inutile de recourir au subterfuge de ces philosophes lesquels sont d'avis que l'âme ne se présente pas nue à la mort : sous le rude tissu de nos organes périssables, s'étendent, assurent-ils des organes déliés et indestructibles, les propres organes de l'âme, immatériels, immortels : elle conserve de cette sorte un véhicule, idoine à lui transmettre la connaissance des objets hors de soi.

Divers systèmes sur la nature de l'âme. Le néant. Dieu formé par la matière. Conscience. J.-J. Rousseau .

Le panthéisme débouté de sa demande, n'empêche pas les chicaniers du néant d'intenter de nouveaux procès : sans résoudre les difficultés des systèmes qu'ils préconisent, sans s'arrêter aux objections qu'on leur oppose, ils s'écrient : « Champions de l'âme, mettez-vous au moins d'accord entre vous. L'âme est-elle une substance se mouvant d'elle-même, comme le dit Platon ? une nature sans repos comme le prétend Thalès ? un mouvement des sens comme l'avance Asclépiades ? Hésiodes et Anaximandre la composent de terre et d'eau, Parménides de terre et de feu, Empédocles de sang. Possidonius, Cléanthes, la tiennent pour la chaleur, Hippocrates pour un esprit répandu dans tout l'être, Varron pour un souffle reçu sur les lèvres et mis en jeu par le coeur. Zénon pour la quintessence des quatre éléments, Héraclides de Pont pour la lumière. Les Égyptiens en font un nombre, les Chaldéens une vertu sans forme. Aristote la nomme Entelechie *id est* le principe normal, la perfection abstraite. Hippocrates et Hiérophile établissent son siège au cerveau, les stoïciens au coeur, Aristote et Démocrite dans le corps entier, Épicure dans l'estomac : et la preuve dit Chrysippe, c'est qu'en prononçant le mot egw, *ego*, moi, la mâchoire inférieure descend vers l'estomac. Enfin les Pères de l'Église ont varié sur le siège et la nature de l'âme, et le dogme de son immortalité n'a été fixé parmi les chrétiens que vers la fin du XIIe siècle. Parmi les modernes, les plus grands génies religieux tels que Pascal, Leibnitz, Newton, Euler, n'ont pu arriver à des preuves

positives. »

Voilà certes une argumentation puissante ! Parce que en ce monde *matériel*, nous ne pouvons parvenir à toucher du *doigt* et de *l'oeil* une chose *immatérielle*, il en faut conclure que cette chose n'existe pas. Mais touchez-vous la pensée, quoique vous sachiez très bien qu'elle existe et qu'elle vous survit ? Les folies mêmes de ces inventions philosophiques, ne prouvent-elles pas une conviction unanime de l'existence de l'âme dont on ignore seulement le mode et la substance ? Descendus des entrailles qui nous portèrent, avions-nous la moindre idée du temps et de son empire, lorsque nous y fûmes introduits ? Les entrailles de la terre, notre seconde mère, nous enfanteront à l'Éternité dont nous n'avons pas aujourd'hui la plus légère notion : nous y trouverons un soleil comme nous en trouvâmes un quand nous quittâmes le sein de notre première mère. La faiblesse a été placée aux deux bouts de notre carrière comme le crépuscule aux deux extrémités du jour ; à notre naissance nous n'avions ni force, ni mémoire, ni intelligence ; à notre mort nous serons dans ce même état. Mais la Providence nous recevra dans ses bras en sortant de la vie, ainsi que notre nourrice nous y reçut en y entrant. L'aveugle-né ne se dépeint point la vue ; le sourd-muet n'a aucune donnée pour apprécier l'ouïe ; l'enfant est inapte à la passion la plus vive de l'homme : comment donc dans la nuit, le silence, la puérilité où nous vivons, comprendrions-nous la lumière, l'harmonie et la volupté du ciel ?

Mais vous, Néantistes qui avez la superbe de votre *rien*, me l'expliquerez-vous ? Je l'adopte, quoiqu'il m'en coûte, si vous me le faites toucher au *doigt* et à l*'oeil*. Grâces à Dieu cela n'est pas dans votre puissance ! J'ai peur qu'à l'heure du naufrage, vous n'ayez plus vous-mêmes votre négative conviction ; vous implorerez le port de salut dans ces régions de la mort où vous n'apercevez aujourd'hui qu'une côte inhospitalière et désolée. Vous jetterez pêle-mêle à la mer, pour sauver votre vaisseau, le lest aride dont vous l'avez encombré, vos systèmes : il sera trop tard. Vous vous enfoncerez dans les flots entre une foi ébranlée et non détruite et une foi naissante et non affermie, entre

l'horreur du néant et l'épouvante de l'Éternité, ayant perdu l'espérance aveugle du premier, et n'étant pas arrivés à l'espérance éclairée de la dernière.

Si vous repoussez les preuves de la vie, je vous somme de me démontrer la mort. Quelle est-elle ? Traînez-vous dans les lieux communs de l'athéisme et du matérialisme, je me charge de déduction en déduction de vous acculer à l'absurde. L'orient a été plus loin que les autres contrées de la terre, dans ces abominables et stupides systèmes ; ses efforts ne l'ont conduit qu'à ce galimatias désespéré : « La mort, dit une philosophie indienne, est sortie de son propre néant, elle devient la vie du temps dans l'espace, parce qu'elle fait sentir le temps en le mesurant. Ainsi ce que nous prenons pour la vie, n'est que la mort : l'homme qui a bien compris la mort, qui sait la mort, devient cette mort ; il est l'esprit qui est la mort. Quand la mort sera rentrée dans le néant dont elle n'est qu'un mode, le temps et l'espace qui n'existent que par la mort, finiront ; et le néant sera l'Être suprême qui engendrera tout par la mort. »

L'incisive et subtile poésie de ce platonisme athée, est remarquable, mais il faudrait plaindre le cerveau assez infirme pour avoir le malheur de l'entendre. Si le Bracmane est resté assis trois ou quatre mille années, à méditer cela en se laissant manger aux mouches et livrant le peuple qu'il débilite au premier envahisseur venu, c'est employer un peu trop de temps à la composition d'un hymne à la mort.

Nous n'avons qu'une base certaine de calcul, notre pensée, pour obtenir Jéhovah, l'*Ego sum qui sum* : l'intelligence humaine est la seule raison péremptoire du fait de l'intelligence divine : l'homme est la preuve de Dieu ; chaque homme est un Messie envoyé du néant pour révéler la vie suprême. De là peut-être ce rêve extraordinaire d'un philosophe germanique.

Dieu n'a pas créé la matière ; la matière au contraire a créé Dieu par l'opération de l'homme. L'homme est un animal doué d'un organe propre à dégager l'esprit de la matière ; cet organe est le cerveau qui sépare l'idée du bloc inanimé : l'idée une fois extraite ne s'anéantit point : les idées augmentant de nombre, s'unissent en vertu de leurs affinités élémentaires et

commencent l'individualité d'un être intellectuel. Cet être n'est pas encore achevé, parce que toutes les idées ne sont pas encore émises, mais quand elles le seront, elles composeront, de leurs agrégats un Dieu unique, une âme égale à l'amplitude de l'univers. L'espèce humaine que son long enfantement de l'idée aura fait dépérir, mourra comme une mère épuisée ; le monde matériel se trouvera changé dans un monde spirituel par cette évaporation ou transfusion insensible.

Une chose reste de toutes ces extravagances : l'accord des diverses opinions sur les hautes destinées de l'homme.

Mais n'allez pas entretenir les incrédules de ces opinions lorsqu'elles tendent à la démonstration d'une existence outre-tombe. Leur exposez-vous les théorèmes de Clarke, espèce de géométrie transcendante de notre immortalité ? ils rient, et cependant ils ne sont pas des Clarke. Objectez-vous à leur mécréance, la voix de la conscience, invoquée de Rousseau ? ils rient, et cependant ils ne sont pas des J. J. Qui sont-ils ? ordinairement les plus médiocres créatures de ce monde, décidées à refuser à leur âme, la vie qu'on n'accordera pas à leur mémoire.

Toi qui jusqu'au Très-Haut, veux porter ton délire,
T'assieds-tu près de lui dans le céleste empire ?
Vis-tu le créateur dans les premiers moments
De ce vaste univers creuser les fondements,
Des vents et des saisons mesurer la richesse,
Et jusque sous les flots promener sa sagesse ?
Des portes de l'abîme as-tu posé le seuil ?
As-tu dit à la mer : « Brise ici ton orgueil » ?
Misérable Dathan ! quoi ! vermisseau superbe,
Tu veux comprendre Dieu quand tu rampes sous l'herbe !
Admire et soumets-toi : le néant révolté
Peut-il dans ses desseins juger l'éternité[5296] ?

Écoutons le vicaire savoyard :

« Rentrons en nous-mêmes, ô mon jeune ami ! examinons, tout intérêt personnel à part à quoi nos penchants nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui ? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir

fait, d'un acte de bienfaisance, ou d'un acte de méchanceté ? Pour qui vous intéressez-vous sur vos théâtres ? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir ? est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes ? Tout nous est indifférent, disent-ils, hors notre intérêt : et, tout au contraire, les douceurs de l'amitié, de l'humanité, nous consolent dans nos peines ; et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager. S'il n'y a rien de moral dans le coeur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour pour les grandes âmes ? (...)

« Mais quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, hors leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite : dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé. (...)

« Il nous importe sûrement fort peu qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans ; et cependant le même intérêt nous affecte dans l'histoire ancienne que si tout cela s'était passé de nos jours. Que me font à moi les crimes de Catilina ? Ai-je peur d'être sa victime ? pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il était mon contemporain ? Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants. (...)

« Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises ; et c'est à ce principe que je donne le nom de *conscience* .

« Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages : Erreurs de l'enfance, préjugés de l'éducation ! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises : ils font plus ; cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dam les ténèbres

quelque exemple obscur et connu d'eux seuls comme si tous les penchants de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fut plus rien ! (...)

« Conscience ! conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu ! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions. (...)

« On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule, quelle solide base peut-on lui donner ? La vertu, disent-ils, est l'amour de l'ordre. Mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être ? qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer. Dans le fond leur prétendu principe est un pur jeu de mots ; car je dis aussi, moi, que le vice est l'amour de l'ordre, pris dans un sens différent. Il y a quelque ordre moral partout où il y a sentiment et intelligence. La différence est que le bon s'ordonne par rapport au tout, et que le méchant ordonne le tout par rapport à lui. Celui-ci se fait le centre de toutes choses ; l'autre mesure son rayon et se tient à la circonférence. Alors il est ordonné, par rapport au centre commun, qui est Dieu, et par rapport à tous les cercles concentriques, qui sont les créatures. Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé. »

Que de raison et d'éloquence ! mais que sont l'éloquence et la raison à l'imbécillité suffisante, et au parti-pris de l'orgueil ? Quand ils ont dit : « Je nie la conscience parce que je ne la sens pas. Je ne crois pas parce que je ne crois pas », il leur semble planer au-dessus des chétifs mortels. La conscience ne se prouve point à ceux qui l'ont étouffée ; le vice produit sur la conscience l'effet du vin sur le génie ; il l'abrutit. Le chien ne croit pas non plus, et il n'était une divinité qu'à Cynopolis en Égypte. Combien d'idiots et de sots reconnus tels, m'ont assuré risiblement de leur incrédulité ! Beaucoup de pauvres gens

croient en Dieu, j'en conviens, mais avec leur instinct et leur simplicité ; ils ne prétendent pas comme la bête incrédule, être arrivés à leur conviction par l'excellence de leur judiciaire.

Comment réfute-t-on les pages religieuses d'un homme qu'on admire ? on dit : « Il ne croyait pas ce qu'il écrivait ; il soutenait un paradoxe pour faire du bruit et donner carrière à son talent. » ou bien : « Il a payé tribut aux préjugés de sa caste, de son éducation, de son temps ; à cette époque on n'en savait pas davantage. » Calomnie forgée, sentence rendue, nous nous redressons de deux palmes bénissant la nature d'être de si grands hommes et d'avoir été enfantés en un siècle capable de nous admirer.

Pauvre Jean-Jacques, tu perdais tes sueurs au pied des Alpes, à prêcher ces Aigles. Que ton ombre m'en croie : contre les pédants de l'athéisme et les docteurs de mauvais lieux, le seul argument puissant est la négative : ils attaquent, forcez-les à la défense, poussez-les dans une impasse ; réduisez-les à l'impossibilité de mettre quelque chose à la place de ce qu'ils prétendent renverser. Ainsi vous soutenez que la conscience est l'intérêt général, la nécessité de l'ordre, la loi morale : à merveille ! mais qu'entendez-vous par l'intérêt général, la nécessité de l'ordre, la loi morale ? Prenez garde à votre réponse : si vous vous perdez dans de nébuleux sophismes statistico-politico-moraux, vous prouvez que vous ne vous comprenez pas vous-mêmes ; si votre définition de l'intérêt général, de la nécessité de l'ordre, de la loi morale est juste, il se trouvera que vous avez seulement changé les noms ; vos incrédulités n'auront abouti qu'à la reproduction forcée de la conscience et de Dieu. Rejetez-vous l'une et l'autre ? évitez soigneusement de prononcer les mots de morale et d'ordre ; dites que l'empire est au plus fort, au plus méchant, aux chances du hasard ; que la vertu est une incapacité, l'honnêteté une niaiserie, le juste et l'injuste une affaire variable et de convention et montrez-moi comment il est possible que la société marche ordonnée par la loi du désordre.

Qu'est-ce que la matière ? Matérialisme et athéisme, orgueil déguisé. Que si l'on est déiste, il faut logiquement devenir chrétien, et pourquoi. Que la Religion de la Croix loin d'être à son terme, entre à peine dans sa troisième période .

Je parle ici d'après ma propre expérience : quand j'abandonnai les erreurs de l'*Essai sur les Révolutions* pour revenir aux principes du *Génie du Christianisme*, c'est par la preuve négative que je rentrais dans la vérité positive. Vous me niez, disais-je, les mystères de l'esprit, moi je vous nie les mystères du corps ; je vous défie de me prouver l'existence de la matière, comme vous me défiez de vous prouver l'existence intellectuelle.

La matière est-elle *réellement*, ou n'est-ce qu'une image produite dans l'esprit, comme un songe dans les visions du sommeil ?

Et qu'est-ce que la matière, si elle existe ? est-elle insensible ou animée ? Chaque atome liquide ou solide, chaque grain d'eau ou de poussière vus au microscope renferment des germes de vie. La matière, y compris le soleil et tous les mondes, serait-elle un immense animal formé de myriades de myriades d'animaux, mourant et ressuscitant sans fin, ou plutôt n'y a-t-il point de mort, et la mort apparente n'est-elle qu'une modification de la vie ? Alors j'adopte volontiers l'opinion de l'astronome qui veut que le flux et le reflux de la mer soit la respiration de la terre.

Si la matière est animée, quelle atroce loi l'oblige à se

dévorer au moyen des diverses formes d'animalité qu'elle affecte ? Les animaux se repaissent les uns des autres, une guerre d'extermination se continue jusque dans une bulle d'air, un globule de rosée, une goutte de vinaigre ou de sang. L'homme mange tout, se mange lui-même et est mangé vivant par des vers et des insectes. Et nous à la fois mets et convives à ce festin détestable, nous nous ne fuirions pas aux banquets des anges dans les tabernacles purs et resplendissants de la lumière incorruptible !

Vous me direz que je ne puis nier l'existence de la matière qu'en recourant à des subtilités ; je vous réponds que vous ne pouvez nier l'existence intellectuelle que par des subtilités. Or si rien n'est évident dans ce monde, si je suis placé entre deux mystères, la matière d'un côté, l'intelligence de l'autre ; si tout est secret autour de moi ; si je ne puis me rendre compte du moindre mouvement volontaire ou involontaire de ma pensée et de mon corps ; si je ne sais comment je remue mon doigt ou mon idée ; je me décide nécessairement pour la chose dont j'ai l'instinct et qui se lie aux vérités de la morale et de la société : j'aime mieux me jeter dans un abîme de lumières que dans un abîme de ténèbres. Que me proposez-vous en échange de ma foi ? votre incrédulité ou vos doutes : mais votre incrédulité n'est pas plus forte en preuves et en raison que ma foi. Quant à vos doutes, qu'est-ce qu'un doute, sinon une chose dont on peut douter ? Si j'ai des doutes sur vos doutes, pourquoi voulez-vous que je croie à vos doutes ? Vous êtes sceptique et vous voulez que, fanatique de ce que vous avouez ne pas savoir, je devienne *dogmatique* de votre *scepticisme* : la Religion de la servante du Curé, est plus rationnelle que cet embrouillement.

L'athéisme et le matérialisme ne sont qu'un orgueil déguisé : on s'imagine être fort, parce qu'on ne croit pas comme le vulgaire, parce qu'on pense avoir des qualités supérieures de compréhension, auxquelles les esprits faibles, les âmes molles, les imaginations poétiques ne peuvent arriver. Cette prétendue force est un manque de force ; l'incrédulité annonce une impuissance à saisir les vérités de la nature intellectuelle, quelque chose qui manque à l'entendement plutôt qu'une

faculté qui surabonde. Le croyant pourrait pécher par excès ; l'incrédule pèche très certainement par défaut.

Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu un grand esprit lequel ait *toujours* été *à tous les instants*, athée ou matérialiste. Regardez-y de près et vous verrez que ceux qui parlent avec *certitude* du néant sont ou des brutes, ou des personnes d'un caractère futile, ou des paradoxistes, ou des hommes d'un génie étroit et ignorant, ou d'un génie vaste et instruit, mais *spécial* et appliqué à un *seul* objet dans les sciences, les arts, l'érudition, ou même dans la haute poésie. S'il y a des exceptions elles sont rares : un homme supérieur, athée et matérialiste à trente ans, doutera à quarante, croira plus tard à Dieu et à l'âme, et s'il vieillit, il a des chances de devenir chrétien. Il y a deux espèces d'esprits : les esprits religieux et les esprits incrédules ; la première espèce est d'une nature supérieure à la seconde, et elle a produit les plus grands hommes, surtout depuis la propagation du christianisme, témoins Bacon, Tycho-Brahé, Leibnitz, Newton, Euler, Pascal, Bossuet, Turenne, Bonaparte. Celui-ci donnant à Vignali, son aumônier, les détails nécessaires pour la chambre ardente dont il voulait qu'on environnât sa dépouille, crut apercevoir sur le visage de son médecin Antomarchi un mouvement qui lui déplut : il s'en expliqua avec le docteur et lui dit : « Vous êtes au-dessus de ces faiblesses ; mais que voulez-vous, je ne suis ni philosophe, ni médecin ; je crois à Dieu, je suis de la religion de mon père : n'est pas athée qui veut... pouvez-vous ne pas croire à Dieu ? car enfin tout proclame son existence et les plus grands esprits l'ont cru... vous êtes médecin... ces gens-là ne brassent que de la matière : ils ne croiront jamais rien. »

Fortes têtes du jour, quittez votre admiration pour Napoléon ; vous n'avez rien à faire de ce pauvre homme. Ne croyait-il pas ; qu'une comète était venue le chercher, comme jadis elle emporta César ? De plus il *croyait à Dieu*, il *était de la religion de son père* ; il n'était *pas philosophe* ; il n'était *pas athée* ; il n'avait pas comme vous livré de bataille à l'Éternel, bien qu'il eût vaincu bon nombre de Rois ; il trouvait que tout *proclamait l'existence* de l'Être Suprême ; il déclarait que les plus grands

esprits *avaient cru à cette existence* et il voulait croire comme ses pairs. Enfin, chose monstrueuse ! ce premier homme des temps modernes, cet homme de tous les siècles, était Chrétien dans le XIXe siècle ! Nous avons vu au livre VIe de ces *Mémoires* qu'il avait demandé le saint Viatique, qu'il était mort un crucifix sur la poitrine et que son testament, de même que celui de Louis XVI, commence par ces paroles : « Je meurs dans la religion apostolique et romaine dans le sein de laquelle je suis né. »

Je vous le disais donc : un homme supérieur qui croit à Dieu et à l'âme, s'il vieillit, a des chances de devenir chrétien. Le christianisme est la conséquence logique du déisme : Dieu et l'âme admis l'obligation de les expliquer arrive ; il faut bien examiner et la nature humaine et ses relations avec la nature divine, sous peine de rentrer, par les difficultés morales, dans l'abîme du doute. C'est ce qu'un génie aussi sain, aussi ferme, aussi complet que celui de Bonaparte aperçut aussitôt que la jeunesse, la politique, l'ambition, les passions diverses eurent cessé de l'aveugler et de troubler son regard d'Aigle.

Répliquera-t-on que le déisme n'amène pas rigoureusement le christianisme pour rendre raison du mal moral, ainsi qu'il plaît de le soutenir, qu'on peut croire à Dieu, à l'existence de l'âme, au dogme des châtiments et des récompenses, sans être chrétien, et que par cette religion naturelle, le mal moral est parfaitement expliqué ?

Le mal moral sans être chrétien ? non. Les récompenses et les châtiments après la mort, ne résolvent pas le problème. Quelle nécessité y avait-il à Dieu de combler le crime de prospérités, d'accabler la vertu de misères, de faire triompher l'oppresseur, d'abandonner l'opprimé, afin de se donner la satisfaction de redresser tous ces torts dans l'autre monde ? le méchant ne serait-il pas autorisé à s'écrier du milieu des flammes : « Vous m'avez encouragé dans mes iniquités en me surchargeant de vos bienfaits ; j'ai pu croire par vos faveurs mêmes à ma droiture, et vous me punissez ! » La religion naturelle ne rend donc pas compte du mal moral : cette religion laisse Dieu injuste ; or s'il est injuste, il n'existe plus. Vous voilà

redevenu athée avec la volonté de ne l'être pas.

Quoiqu'il fasse, le déiste de bonne foi, est forcé de croire à la désobéissance biblique laquelle a introduit dans le monde intellectuel le mal moral, et dans le monde physique la dépravation matérielle ; ces deux mondes s'étant altérés à la fois, et la matière même, telle que nous la voyons, devant peut-être son existence à la déviation spirituelle.

Cette opinion adoptée, peu m'importe le reste : vous appartenez à ce christianisme universel dont on trouve la tradition dans tous les cultes. La différence entre vous et moi est que vous n'allez pas jusqu'à la personne du Christ où vous arriverez un jour, si vous êtes conséquent. Le Christ est le révélateur de la vérité générale dont vous avez la réminiscence : en son sacrifice s'est trouvée l'explication du mal moral, il y a eu faute, déviation et il a fallu pour l'expier que le Juste portât la couronne d'épine.

Le Rédempteur, éclatant de toutes les lumières, de toutes les vertus et de toutes les afflictions répandues sur la terre depuis la création, résume l'humanité entière, hors la corruption dont il était exempt par sa nativité virginale. Homme, s'il est un Dieu sympathique à ta nature, c'est le Christ en qui sont personnifiées et divinisées tes douleurs ! Quoi ! le Christianisme ne serait rien en principe, quand nous sommes les témoins de ses conséquences prodigieuses ! Le changement de l'ancien monde, le renouvellement de la société ne commencent-ils pas à la plantation de la Croix ?

« C'est trop rapetisser Dieu, disent d'autres argumentateurs que de renfermer ses soins dans les bornes étroites de la terre ; nos tribulations comme nos joies sont liées aux lois de l'univers. Parmi ces millions de globes roulant dans l'espace, un insecte de notre nature, occupe-t-il exclusivement le souverain des mondes ? Sans doute nous tenons notre place dans la chaîne des créatures, comme le vermisseau que nous écrasons sous nos pas ; sans doute la partie intellectuelle de notre être, aura sa route marquée à travers ces sables de soleils jusqu'au trône de Dieu : mais allons-nous évaluer à quelque chose notre vie d'une minute, notre misère d'une seconde ; dans l'existence de

l'Éternité et la profondeur des desseins de la Providence ? »

Ces raisonnements pompeux viennent précisément de l'infirmité de notre raison : les songes les plus magnifiques sortent des cerveaux les plus malades. La plus grande justice ne se compose point de petites injustices : si Dieu était injuste envers un seul insecte ; s'il ne pouvait établir l'harmonie des sphères qu'aux dépens de cet insecte, il serait inique et impuissant ; il ne serait pas Dieu. On a dit que la petite morale tuait la grande ; antithèse sophistique d'une mauvaise conscience, qui loin de trouver son application aux œuvres divines, n'est pas même vraie dans les œuvres humaines. Non ; mon mal particulier n'est point nécessaire au maintien du bien général ; je ne puis trouver de cause légitime à mes accablements qu'en moi-même, par l'abus que j'ai fait de ma liberté, par l'obligation où je suis d'être éprouvé, afin de me revêtir de cette innocence originelle à laquelle était attaché mon bonheur. Tous les raisonnements ramènent ainsi au christianisme.

Encore ne pourriez-vous zzz ?yyy ces délices orientales qu'en renonçant au christianisme, or ne vous imaginez pas que vous conserverez les notions supérieures de Justice, les idées vraies sur la nature humaine et les progrès de tous genres que le christianisme a fait faire à la société : son dogme est la garantie de sa morale ; cette morale sera bientôt étouffée par les passions non gouvernées du mors de la foi. On ne retrouve pas les hautes vertus chrétiennes, là où le christianisme a passé et s'est éteint.

Voulez-vous devenir Chinois ou redevenir Romain, radoter peuple vieillard en robe jaune ou rétrograder vers la civilisation antique ? Dans ce dernier choix, se rétabliront nécessairement les deux bases de l'édifice païen, la servitude et la tyrannie seulement elles changeront de forme. Viendront avec le temps les ornements obligés de cette société, la prostitution théâtrale, les gladiateurs, les cochers du cirque, le tout sous le bon plaisir des prétoriens modernes qui garderont avec l'artillerie le parcage de ces nouveaux esclaves qu'on nomme prolétaires et la maison dorée des Nérons constitutionnels.

Le christianisme est l'appréciation la plus philosophique et la plus rationnelle de Dieu et de l'homme, il renferme les trois grandes lois de l'univers, la loi divine, la loi morale, la loi politique, la loi divine, unité de Dieu en trois essences ; la loi morale, charité ; la loi politique, liberté. La chute de l'homme et le sacrifice du Christ, ne sont plus aujourd'hui des mystères ; la faute et l'expiation restent l'histoire la plus touchante et la plus profonde de l'humanité.

Sur une pièce retrouvée

Vous avez lu cette phrase dans la brochure du général Hulin : « Nous ignorons si celui qui a si cruellement précipité cette exécution funeste, avait des ordres ; s'il n'en avait point, lui seul est responsable ; s'il en avait, la Commission dont le dernier vœu était pour le salut du Prince, n'a pu ni en prévenir, ni en empêcher l'effet. »

Cet ordre a-t-il été découvert comme on l'assure ? le produira-t-on... [5297]

Certes si j'étais un de ces amis de Napoléon qui l'acceptent tel qu'ils le font et coûte que coûte, possesseur d'une pareille pièce, je l'aurais immédiatement jetée au feu ; zzzjusqu'à ce que je l'ai vue, je douterai de son existenceyyy car elle infirme ce qu'a pu dire Napoléon dans tout ce qui le regarde de près.

Ceux qui publieraient cette pièce auraient-ils donc oublié les volumes écrits à Sainte-Hélène, les relations, les mémoires sans nombre, les apologies, les excuses imaginées d'après les dires, les insinuations, les aveux et les désaveux du grand homme ? que d'impostures entassées sur des impostures pour cacher la vérité, pour échapper à la douleur de cette tunique qui se collait à la chair d'Hercule !

Ainsi disparaîtraient tous les incidents de Vincennes, les dépositions des témoins, la mission de Réal, etc., etc. ; ainsi il ne faudrait plus penser aux conjectures expiatoires de cet excellent M. de Lascazes. Était-il assez trompé par Napoléon qui lui paraissait si sincère, quand il lui expliquait les causes de la catastrophe ! Napoléon accumulait tant de motifs, tant de prétextes, tant d'excuses, en laissant planer des soupçons sur

des têtes autres que la sienne, alors qu'il avait donné lui-même l'ordre du meurtre.

La pièce étant publiée détruirait les raisonnements, d'ailleurs fort justes, que je fais, relatifs à la mort du dernier des Condés : il n'y aurait qu'un seul coupable, les autres resteraient de simples soldats à qui toute réflexion est interdite et qui sont forcés à l'obéissance passive ; les juges ne seraient plus que les greffiers d'une sentence à eux dictée, les bourreaux des machines à frapper, les fossoyeurs des ouvriers diligents.

Cet ordre expliquerait encore la clause du testament dans laquelle Bonaparte se loue de son action : il prenait de loin ses précautions pour ne pas paraître en contradiction avec un témoignage qu'il croyait détruit, mais qui en fin de compte pouvait ne pas l'être. Ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est l'existence même de cette authentique : telles choses peuvent être confiées verbalement à un homme ; mais on ne les écrit jamais. Du reste l'authentique, si véritablement elle existe (doute que je me plais à répéter), n'apprendrait rien de nouveau, ce ne serait qu'une redondance de fait, qu'une superfétation, curieuse puisque après tout le meurtre est avoué par Napoléon. Seulement elle démontrerait aux aveugles ce qu'il faut penser des assertions impériales ; les hommes d'État qui font consister le mérite dans la duplicité, sauront à quel degré on descend en poussant jusqu'au bout le mensonge.

Il semblerait que les témoins auriculaires de la lecture du Testament de Sainte-Hélène, n'auraient point entendu la déclaration au sujet de la catastrophe de Vincennes. J'ai une copie exacte de ce Testament, comme tous les Ministres de mon époque : écrite d'une manière égale d'un bout à l'autre, on ne peut remarquer dans cette copie ces variétés d'encre et d'écriture qui existent dans le texte déposé aux Archives de Londres. Dans ce texte l'aveu du meurtre de la victime est intercalé et d'un caractère plus fin que le reste de la pièce : Napoléon n'a pas eu le front d'insulter les vivants qui l'écoutaient, il s'est contenté de manquer à la postérité : elle lui répliquera ; mais il ne sera pas là pour l'entendre.

J'ignore ce que diront les adulateurs ; toutefois il est possible

de le deviner : ils se jetteront sur les dangers que courait Bonaparte. « On l'avait mis, s'écrieront-ils, dans le cas de la défense personnelle : la mort du duc d'Enghien n'était qu'une représaille derrière laquelle Napoléon a été forcé de se réfugier : Georges et ses amis n'étaient-ils pas arrivés afin de tuer le premier Consul ? Pichegru et Moreau excités par Holyrood n'étaient-ils pas entrés dans des conjurations ? Ce n'est donc pas Bonaparte qui a attaqué les Bourbons ; il n'a fait que les repousser. Si un innocent a péri pour des coupables, c'est un accident malheureux, mais cet accident est plusieurs fois arrivé et cela n'a pas empêché le monde de marcher. »

Je n'opposerai pas la morale de nos anciens Princes à ces prétextes de servilité : on ne croit pas à la morale, et c'est parce qu'on n'y croit pas qu'on se vante d'être les hommes supérieurs du fait. Je ne dirai point que des propositions d'assassinat contre Napoléon furent développées à Londres devant les Bourbons, qu'ils les rejetèrent, notamment la famille des Condés : on en peut voir le récit dans mon histoire de la mort du duc de Berry. Vous venez de lire dans l'interrogatoire du duc d'Enghien cette phrase que le soldat prononça avec indignation. « Je n'ai point eu de communication avec Pichegru ; je sais qu'il a désiré me voir ; je me loue de ne l'avoir point connu d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais. » Cette déclaration magnanime sortait de la bouche du duc d'Enghien au moment où, sans le savoir, il était sentencié d'avance. Cromwell se croyant en péril s'y prit d'une autre façon que Bonaparte : son ambassadeur à La Haye déclara que si Charles II voulait jouer aux poignards, Cromwell acceptait la partie, et que si l'on pouvait payer un bras pour frapper le Protecteur, le Protecteur en avait mille pour frapper le Prétendant : cette déclaration mit fin à tout.

Il y en a qui ricanant à la vertu, admirent la précision avec laquelle le guet-apens de Vincennes fut réglé et exécuté : mon admiration remonte plus haut, elle va jusqu'au génie de Bonaparte ; je croirais l'insulter en m'extasiant sur l'adresse du fourbe ou du meurtrier. Je répondrai comme Voltaire à la naïveté de certains sentiments : « pouah ! » on pourrait admettre que le

meurtre du duc de Guise à Blois, fut conduit avec entente, en raison de la puissance du Prince et de la faiblesse du Roi : mais que déjà dominateur de l'Europe, on aille saisir chez un petit Électeur un pauvre jeune homme oublié, sans défenseur, sans appui, le dernier de sa race, n'ayant ni prétention, ni droit au trône, ce n'est pas de l'habileté : chacun peut trouver le mot. Annibal redemandé à Prusias, dit : « Délivrons les Romains de la terreur que leur inspire un vieillard dont ils n'osent même pas attendre la mort. »

Plus ingénieux que les fanatiques de Napoléon, je leur fournirai, au sujet du duc d'Enghien, des probabilités auxquelles ils n'ont peut-être pas pensé.

Qui put aveugler Bonaparte sur sa faute ? des illusions : il faut convenir qu'elles étaient grandes. Il n'eut pas plutôt tué le duc d'Enghien que les journaux de la France se remplirent d'actions de grâces. Le nom de la victime à peine prononcé une ou deux fois sans commentaires, est absorbé dans des concerts d'admiration. Des hommes d'un grand nom ou d'un haut rang scientifique, ne craignirent pas de louer le dépêchement du Prince, Fourcroy à la clôture de la session du Corps législatif, parlait des membres de cette famille dénaturée qui auraient voulu noyer la France dans son sang pour pouvoir régner sur elle ; mais, s'ils osaient souiller de leur présence notre sol, la volonté du peuple français est qu'ils y trouvent la mort ! L'archevêque de Cambrai, M. de Rohan, s'écriait de sa verve domestique : « un chien enragé entre dans mon parc et je le tue ». Le prince Primat s'exprimait avec le même dévouement. Napoléon ne dut-il pas être persuadé de son innocence, quand le chef même de l'Église, le vénérable Pie VII, le marqua de l'onction royale ? Mais par un prodigieux dessein de la Providence, ce fut l'ingrat Couronné qu'elle chargea de punir le Prêtre surpris : Napoléon dépouilla de ses États, et retint prisonnier le Pontife qui avait osé lui mettre à la main le sceptre de saint Louis, sur le corps palpitant du duc d'Enghien.

Enfin Napoléon peut avoir cru que sa conduite n'était pas si étrange, puisqu'elle lui semblait justifiée par une multitude d'exemples : le comte d'Anjou devenu Roi de Naples,

argumentant de sa souveraineté émanée du Saint Siège et de la raison d'État, fit trancher la tête à Conradin, héritier légitime de la Maison de Souabe dont lui, comte d'Anjou, usurpait la Couronne. L'histoire surtout l'histoire de France et d'Angleterre (témoins Essex, Biron, Strafford, Montmorency, Charles Ier, Louis XVI) est remplie de ces exécutions iniques ou équitables, légales ou illégales, traitées d'assassinats ou de punitions méritées, selon les diverses opinions. La Terreur même s'est autorisée des lois ; ses partisans soutiennent encore qu'elle a disposé compétemment de plusieurs milliers de vies, y compris celle de mon frère et la mienne, si j'avais été arrêté, puisque lui et moi nous avions porté les armes contre le gouvernement français d'alors. Alexandre ne tua-t-il pas Clitus ? ne fit-il pas mettre à mort Philotas et Parmenon ? Qui grattera le tableau de la bataille d'Arbelles, pour trouver sur la toile et sous la couleur la cage de fer de Callisthènes ?

S'il était jamais possible de capituler au sujet de l'équité ; si l'on pouvait étouffer son indignation, se séparer de ses entrailles, s'associer à la froideur des jugements prononcés hors de la présence des faits et dans l'éloignement des années, on pourrait dire qu'à la distance où nous sommes placés, la mort du duc d'Enghien semble avoir changé de nature ; elle ne paraît plus qu'un de ces crimes de siècle, qu'un de ces forfaits qui dans les transformations sociales, tiennent plus aux choses qu'aux hommes, qu'un de ces tragiques épisodes du combat sans quartier que se livrent le passé et l'avenir. Dans les balancements et le contrepoids de la société générale, les abominations de la Convention étaient chargées de combattre les horreurs de la St-Barthélemy, la renommée d'Austerlitz d'immoler celle de Rocroi : il n'y avait que Bonaparte capable et digne de tuer la race des Condés. Mais il porta toute sa vie le poids de cette fatalité. La preuve qu'il abhorrait son action, attachée comme un boulet au pied de sa fortune, c'est qu'il en parlait et la vantait sans cesse. Jusque dans son testament, dicté loin des passions politiques et lorsqu'il allait mourir, son orgueil gémissant s'applaudissait du meurtre qu'il se reprochait. Il voulait rendre les générations futures perplexes dans leur

jugement, par l'outrecuidance d'une déclaration effroyable ; au lieu de verser le repentir sur le meurtre afin de l'effacer, le despote, fidèle à son instinct, prétendait laisser après lui son crime pour dominer et violenter l'avenir : inutiles efforts ! Le Caïn de la gloire en acceptant la tache de sang, croyait en vain la faire disparaître ; son consentement ne la rendait que plus vive, et il en restait marqué en expiation du sang qu'il avait versé.

En mentionnant, comme l'ordonne l'histoire les vérités de fait et de raisonnement à la décharge de l'accusé, en exposant les circonstances atténuantes, donnons-nous garde de tomber dans me impassibilité machinale et d'affaiblir la haine que le mal doit toujours inspirer.

Des capacités prétendues dominantes, qui ne sont que des capacités inférieures, malfaisantes, sophistiques, matérielles et privées du sens moral, s'enthousiasment des forfaits de la Convention ; elles seraient disposées, tel cas échéant, à les reproduire ; elles ne s'aperçoivent pas que ces crimes, cessant d'être aujourd'hui des originaux diaboliques, ne seraient que d'exécrables copies sans puissance, parce que la fièvre et la passion qui les animèrent sont éteintes et ne les soutiendraient plus.

Dîner à Royal-Lodge

Londres, d'avril à septembre 1822.

Le *post-scriptum*, d'une dépêche adressée par moi à M. le vicomte de Montmorency sous la date du 7 juin, porte ce qui suit :

J'arrive de Royal-Lodge. Le Roi m'a comblé de bonté ; il ne m'a point envoyé coucher à une maison de campagne voisine, comme le reste de ses hôtes ; il a voulu me garder chez lui. Au dessert, quand les femmes se sont retirées, il m'a fait asseoir à ses côtés et, pendant deux heures, il m'a conté l'histoire de la Restauration, me parlant sans cesse du Roi avec l'amitié la plus vraie. Il n'a pas voulu me retenir à cause de mon courrier, mais il m'a fait lui promettre de *revenir le voir* ; ce sont ses obligeantes paroles.

Royal-Lodge n'est point le château de Windsor ; c'est un véritable cottage placé dans un coin du parc à l'entrée de la forêt.

> Thy forest, Windsor ! and thy green retreates.
> At once the monarch's and the muse's seat . (Pope.)

> « Tes forêts, Windsor ! et tes verdoyantes retraites sont à la fois le siège du monarque et des muses. »

Je suis arrivé demi-heure avant le dîner. J'ai trouvé une compagnie choisie : les lords de service, le duc Wellington, le marquis de Londonderry, lord Harrowby et ses filles, lord Bathurst et ses filles, lady Gwidir, les jeunes ladies Conyngham avec leur mère, enfin lord Clanwilliam, l'homme le plus à la mode du jour et réputé mal à propos fils du duc de Richelieu

mort il n'y a pas encore un mois. Nous nous sommes promenés dans le jardin : le Roi n'a paru qu'au dîner servi à sept heures.

George IV n'est plus le prince de ses belles gravures, mais il est encore d'une grande élégance : quoiqu'il soit un peu gros et qu'il marche avec difficulté à cause de la goutte, j'ai été frappé de son air de santé et presque de jeunesse ; il parle français avec un léger accent fort agréable ; il dit *je cré* pour *je crois, si fait* pour *oui*, dans toute la négligence affectée de l'ancienne prononciation de cour. Il se pique d'avoir les manières d'autrefois et de conserver la tradition de la meilleure compagnie. Après la conversation politique obligée, il m'a conté l'histoire de la haute société de France, la généalogie des familles, les faiblesses de toutes les aïeules, mères et filles. Il m'a fait le portrait du duc d'Orléans (Égalité) et du duc de Lauzun. Il niait quelques-unes des aventures de ce dernier ; il en confirmait quelques autres. En tout, il voulait paraître le gentilhomme français par excellence, descendre en ligne droite du comte de Gramont.

> ... Ne chanson ne balade
> Onc ne rima sans hannap de bon vin .

S'il avait pu lire dans ma pensée, il aurait vu que je l'étudiais, non comme un modèle de bon goût du dernier siècle, mais comme un type de rois qui sera brisé dans sa personne.

« Je ne vous ai point rencontré, m'a-t-il dit, pendant votre émigration en Angleterre ; j'ai été plus heureux avec vos nobles amis. — Sire, ai-je répondu, je n'étais pas de la riche émigration de l'ouest, j'étais un pauvre émigré de l'est cheminant à pied dans les prairies d'Hamsteadt ou le long de la Tamise vers Chelsea. Moi, sire, j'ai souvent vu le prince de Galles, lorsque, brillant héritier d'une des plus puissantes monarchies du monde, il passait chargé de couronnes, en attendant celle que vous portez. Comment m'eussiez-vous aperçu dans la foule ? Vous êtes devenu roi, je suis devenu ambassadeur ; je voudrais occuper ma place aussi bien que Votre Majesté remplit la sienne. »

George IV (nous étions à table) a gracieusement porté ma

santé avec un verre de vin de Malaga qu'il tenait à la main. Je me suis donné garde de lui dire qu'un jour, devant moi, on l'avait sifflé outrageusement, lorsque la princesse de Galles montrait au peuple la petite princesse Charlotte : ce qui n'empêche pas le prince de Galles si honni d'être un roi d'Angleterre fort populaire.

« J'ai bien peur, Sire, ai-je ajouté, d'être plus étranger à mes grandeurs que vous ne l'êtes aux vôtres. Quand Votre Majesté m'a honoré de son souvenir, j'étais occupé du commencement de ma carrière diplomatique, du déchiffrement des dépêches d'une ambassade volontaire chez un prince Huron, votre fidèle sujet au Canada, lequel prince vit peut-être encore ; jugez si j'étais préparé à me présenter à votre cour. »

Les dames sont rentrées, les jeunes ladies ont valsé au piano devant le Roi ; j'ai causé avec la marquise de Conyngham, excellente femme, *forty fatty* (de la quarantaine et grasse). George IV n'a pas les goûts qui justifient le proverbe : *à vieux boeuf sonnette neuve*. Dans sa place, j'aurais préféré miss Conyngham à sa mère, et sans contredit, puisque je suis en train de proverbes, *c'était la plus belle rose de son chapeau* . La marquise de Conyngham, en m'exhibant les raretés de son hôtel à Londres, me montrait une toilette de porcelaine de Sèvres laquelle me disait-elle naïvement, provenait de la vente des meubles de madame du Barry.

Le Roi s'est retiré à minuit. Je n'ai vu ni valets, ni huissiers, ni gardes, ni gentilshommes de la chambre, ni officiers de la garde-robe et de la bouche. Une servante, *Maid*, m'a conduit dans une petite chambre où il y avait pour tout meuble un lit, une table, un pot à l'eau, des serviettes blanches et deux bougies éteintes sur la cheminée. La servante en a rallumé une en entrant. Cette simplicité chez le roi d'Angleterre m'a rappelé celle que j'avais remarquée chez le président des États-Unis, et pourtant George IV n'est pas Washington.

Edouard III, voulant donner des fêtes à Alix de Salisbury, répara la château de Windsor « *que le roi Arthur*, dit Froissard,*fit jadis faire et fonder là où premièrement fut commencée la noble table ronde dont tant de vaillants hommes et chevaliers*

sortirent et travaillèrent en armes et en prouesses par tout le monde ». Edouard ajouta au château une chapelle dédiée à Saint-Georges à l'occasion de l'ordre de la Jarretière, « *qui parut aux chevaliers une chose moult honorable où tout autour se nourrirait*. » Il y a aussi loin de cette Angleterre à celle d'aujourd'hui, que de mes années chez les sauvages à mes années de Royal-Lodge.

Au lever du jour, j'ai quitté Windsor : rentré à Londres, j'expédie mon courrier à Paris et je retourne au Canada. Quel merveilleux char pour courir d'un bout du monde à l'autre que celui de la pensée !

Sur Venise

Chapitre X. Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

(...) Lord Byron comptait vraisemblablement *la Fornarina* parmi les femmes dont la beauté ressemblait à celle du Tigre soupant : qu'est-ce donc si lui et Rousseau avaient vu les anciennes courtisanes de Venise, et non leur race dégénérée ? Montaigne qui ne cache jamais rien, raconte que cela lui sembla autant « admirable que nulle autre chose, d'en voir un tel nombre, comme de cent cinquante ou environ, faisant une dépense en meubles et vêtements de princesse, n'ayant d'autre fonds à se maintenir que de cette traficque ».

Quand les Français s'emparèrent de Venise ils défendirent aux courtisanes de placer à leurs fenêtres le petit phare des Héro, qui servait à guider les Léandre. Les Autrichiens ont supprimé, comme corporation, les *Benemerite meretrici* du sénat vénitien. Aujourd'hui elles ne ressemblent plus qu'aux créatures vagabondes des rues de nos villes.

A quelques pas de mon auberge, est une maison à la porte de laquelle se balancent, pour enseigne, trois ou quatre malheureuses assez belles et demi-nues. Un caporal *schlagen* collé le long de la muraille, les bras allongés, la paume des deux mains appliquée au fémur, la poitrine effacée, le cou raide, la

tête fixe, ne la tournant ni à droite, ni à gauche, est en faction devant ces Demoiselles qui se moquent de lui, et cherchent à lui faire violer sa consigne. Il voit entrer et sortir les *Pourchois*, avertissant par sa présence que tout se doit passer sans scandale et sans bruit : on ne s'est pas encore avisé en France de mettre l'obéissance de nos conscrits, à cette épreuve.

Plaignons Rousseau et Byron d'avoir encensé des autels peu dignes de leurs sacrifices. Peut-être avares d'un temps dont chaque minute appartenait au monde, n'ont-ils voulu que le plaisir, chargeant leur talent de le transformer en passion et en gloire. A leurs lyres la mélancolie, la jalousie, les douleurs de l'amour ; à eux sa volupté et son sommeil sous des mains légères. Ils cherchaient de la rêverie, du malheur, des larmes, du désespoir dans la solitude les vents, les ténèbres, les tempêtes, les forêts, les mers, et venaient en composer pour leurs lecteurs, les tourments de Childe-Harold et de Saint-Preux sur le sein de Zulietta et Marguerite.

Quoi qu'il en soit, dans le moment de leur ivresse, l'illusion de l'amour était complète pour eux. Du reste ils savaient bien qu'ils tenaient l'infidélité même dans leurs bras, qu'elle allait s'envoler avec l'aurore : elle ne les trompait pas par un faux semblant de constance ; elle ne se condamnait pas à les suivre, lassée de leur tendresse ou de la sienne. Somme toute, Jean-Jacques et Lord Byron ont été des hommes infortunés ; c'était la condition de leur génie : le premier s'est empoisonné, le second fatigué de ses excès et sentant le besoin d'estime, est retourné aux rives de cette Grèce où sa Muse et la Mort l'ont tour à tour bien servi.

> Glory and Greece around us see !
> . . . . . .
> The land of honorable death
> Is here up to the field, and give
> Away thy breath !

« Voyez la gloire et la Grèce autour de nous... La place d'une honorable mort est ici. — Au champ ! et abandonne ta vie. »

Chapitre XI. Zanze.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

Comme je prenais au crayon les notes de tout ceci, en déjeunant longuement à ma petite table, un sbire rôdait autour de moi : il me connaissait sans doute, et n'osait rien me dire. Détesté des Rois dont j'ai l'honneur d'être le très humble mais très peu obéissant serviteur, je leur représente la liberté de la presse incarnée.

Hyacinthe me vint rejoindre au café et m'apprendre le succès des recherches relatives à Zanze. Le père de celle-ci Brollo, le geôlier, était mort depuis quelques années ; la mère de Zanze logeait derrière l'Académie des Beaux-Arts, au palais Cicognara qu'elle louait du propriétaire et dans lequel elle sous-louait des chambres à des artistes, des commis et des officiers de la garnison. La veuve de Brollo avait deux fils : l'un, Angelo, travaillait chez un fabricant de mosaïques, l'autre, Antonio, tenait le comptoir d'un marchand de fromage ; Zanze était mariée ; elle demeurait chez sa mère avec son mari, employé à *la Centrale* : elle s'occupait de mosaïques et de broderies.

Les choses arrivées à ce point, je me résolus de faire une visite à Mme Brollo. J'allai prendre Antonio à l'auberge, et nous partîmes en gondole.

La geôlière me vint recevoir à sa porte sur la *calle* . Nous montâmes un escalier : Mme Brollo marchait devant, comme si elle m'eût conduit en prison, me demandant pardon de m'introduire d'abord dans une cuisine. Zanze était à l'Académie avec un élève et elle avait emporté la clef de sa chambre ; mais Mme Brollo avisant une double clef pendue à un clou, s'empressa de m'ouvrir l'appartement de sa fille.

La chambre était grande, éclairée par deux fenêtres. Un large

lit de six pieds sans rideaux, une table et quelques chaises, complétaient l'ameublement.

L'auguste veuve détacha du mur un portrait de François II, en petites perles de verre ; ouvrage de la Zanze : je me présentais comme un amateur de mosaïques. Antonio fut dépêché en courrier à la brodeuse du portrait.

Resté seul avec Mme Antonia Brollo, nous commençâmes une conversation fort animée. Mme Antonia a été mariée deux fois ; son premier mari, Jean Olagnon, était un Picard, mort à l'armée d'Égypte. Mme Antonia sait le français, et le prononce même assez bien, mais elle a de la peine à trouver les mots : elle se servait donc presque toujours de la langue italienne mêlée de patois vénitien. Voici le portrait de la *Carceriere* par Pellico. « La moglie era quella che piu manteneva il contegno ed il carattere di carceriere. Era una donna di viso asciutto, asciutto, verso i quarant'anni, di parole asciutte, asciutte, non dante il minimo segno d'essere capace di qualche benevolenza ad altri che a suoi figli. » « La femme était celle qui maintenait plus la contenance et le caractère du geôlier. C'était une femme de visage sec (ou aigre), d'environ quarante années, de paroles sèches, ne donnant pas le moindre signe d'être capable de quelque bénévolence à autre qu'à ses enfants. »

Mme Antonia a dû changer depuis dix ans. Voici son nouveau signalement :

Petite femme d'un air fort commun ; figure ronde ; teint coloré ; n'ayant rien sur la tête que ses cheveux grisonnants ; paraissant fort avide et fort occupée des moyens de faire vivre sa famille.

Quand nous avons été assis l'un près de l'autre, elle s'est emparée de ma main qu'elle a serrée et qu'elle a voulu baiser : j'ai retiré ma main par modestie et j'ai dit :

« Madame Antonia, vous avez connu M. Silvio Pellico ?

— Signor, si : un carbonaro ; tutti carbonari !

— Vous lui portiez son café dans la journée, et souvent votre fille vous remplaçait ?

— Vero, la sua Eccellenza.

— Avez-vous deux filles ?

— No, monsieur ; une seule.

— Et qui s'appelle Zanze ?

— Signor, si, et due garçons.

— C'est ça même. Et votre fille servait très bien M. Silvio Pellico ?

— Signor, si : tutti dottori, canonici, nobili. Quand ils furent condamnés, *o Dio !* je présentai un cierge, gros comme ça, à *Nostra Dama di Pietà*.

Ici Mme Antonia me raconta qu'après le jugement on l'avait mise elle, son mari et toute sa famille *nella strada*, avec vingt sous dans sa poche ; qu'elle réclama, demanda une pension, menaça d'écrire à l'Empereur, et qu'enfin elle obtint cent écus à l'aide desquels elle a élevé ses enfants.

Antonio est arrivé avec Zanze.

J'ai vu apparaître une femme plus petite encore que sa mère, enceinte de sept ou huit mois, cheveux noirs nattés, chaîne d'or au cou, épaules nues et très belles, yeux longs de couleur grise et *di pietosi sguardi*, nez fin, physionomie fine, visage effilé, sourire élégant, mais les dents moins perlées que celles des autres femmes de Venise, le teint pâle plutôt que blanc, la peau sans transparence, mais aussi sans rousseurs.

Antonio est devenu le truchement de la conversation générale.

J'ai dit à Zanze qu'admirateur de M. Pellico, j'avais voulu voir une femme qui fut si bonne pour un pauvre prisonnier.

Zanze m'avait saisi la main comme sa mère, et je ne sais pourquoi je n'ai pas retiré ma main. Zanze paraissait chercher dans sa mémoire le nom que je venais de prononcer ; puis : « Oui ! oui ! M. Pellico ; je m'en souviens ; un *Carbonaro*.

— Savez-vous qu'il a écrit un ouvrage sur *ses prisons* et qu'il y parle de vous ?

— Non, je ne sais pas.

Le vieil Antonio qui savait tout, prenant moins de précaution, et avec un sourire très drôle, a dit :

— Mais, Zanze, vous lui avez conté que vous étiez en amour.

Siora Zanze

Comment ! inamorata ! invaghita ! Eh ! j'allais à l'école ; j'étais une toute petite fille ! Je n'avais pas douze ans.

Antonio
Corpo di Christo ! à douze ans, on est très bien en amour à Venise.

Siora Antonia
Tu avais quatorze ans, Zanze ; tu étais en amour : c'est vrai.

Siora Zanze
Ça n'est pas vrai ; je n'ai été en amour qu'après avoir été envoyée à la campagne, parce que j'étais malade. J'ai été en amour alors avec mon cousin.

— Et vous avez épousé votre cousin ai-je dit ?
— No, Eccellenza : je n'ai pas épousé mon cousin.

J'ai ri. Mme Antonia a raconté que Brollo ayant appris la condamnation probable des prisonniers, avait fait partir ses enfants pour la campagne.

J'ai repris : « Il y avait peut-être dans la prison une autre Zanze ? vous n'êtes peut-être pas la Zanze qui portait le café à M. Silvio Pellico ?

— Oui, oui, il n'y avait dans la prison d'autre Zanze que moi. La fille du *secondino* s'appelait... (j'oublie le nom) : c'était déjà une vieille fille. »

Zanze reprenant ma main dans les deux siennes s'est mise à me détailler l'histoire de ses études de mosaïques. Elle s'embellissait à mesure qu'elle parlait. Pellico a très bien peint le charme de ce qu'il appelle la laideur de la petite geôlière, *bruttina : grazioze, adulazioncelle, venezianina adolescente sbirra* . Zanze au compte même de sa mère, a vingt-quatre ans ; elle en avait quatorze lorsqu'elle confiait les peines de cet âge à l'auteur de *Françoise de Rimini* . Elle n'avait pas alors eu trois enfants et n'était pas enceinte d'un quatrième. Zanze m'a dit que deux de ses enfants étaient morts et qu'elle n'en avait plus qu'un. Et où est donc le quatrième, ai-je demandé ? Zanze a ri,

et regardant sa grosse ceinture, elle a dit : *stimo costui* .

Antonio m'adressant la parole en français : « Elle ne conviendra pas de ses aveux à Pellico ; mais c'est bien sûr.

— Je ne cherche point, ai-je répondu, le secret de Zanze, et si vous ne lui aviez pas parlé de ses amours, je ne lui en aurais pas dit un mot. Demandez maintenant à Zanze si elle veut que je lui envoie *le mie Prigioni* ; elle les lira et me dira si elle se rappelle des circonstances qu'elle peut avoir oubliées. » Zanze a accepté la proposition, mais elle a recommandé de n'apporter le livre qu'après l'heure où son mari se rend à son bureau. « Mon mari, a-t-elle ajouté, est plus jeune que moi d'un an. »

Voilà où nous en sommes : je dois revenir acheter quelques petits ouvrages de Zanze. Elle m'a reconduit avec sa mère jusqu'à la porte de la *calle*. La vieille ne perdait pas de vue son affaire et m'invitait fort à *ritornare*. Zanze était plus réservée.

Telle est la puissance du talent : Pellico a prêté à sa consolatrice *bruttina* qui chassait si bien les mouches avec son éventail, un charme qu'elle n'a peut-être pas. La Siora Zanze est un ange d'amour quand après avoir baisé un verset de la Bible, elle dit au prisonnier : « Toutes les fois que vous relirez ce passage, je voudrais que vous vous souvinssiez que j'y ai imprimé un baiser. » Elle est d'une séduction irrésistible lorsque Pellico s'enchaînant de ses *chers* bras, d'*alle sue care braccia*, sans la serrer contre lui, sans lui donner un baiser lui dit balbutiant : *Vi prego, Zanze, non m'abbraciate mai ; cio non va bene*.

Chapitre XII. Madama Mocenigo. — Le Comte Cicognara. — Buste de Mme Récamier.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

J'avais rencontré de fortune à Paris, sous l'Empire, Mme Mocenigo dont les ancêtres furent sept fois honorés du Dogat. Bonaparte pour régénérer l'Italie, forçait les grandes familles transalpines à lui livrer leurs enfants. Mme Mocenigo, enveloppée dans la mesure commune, préparait ses deux petits Doges sur la montagne Sainte-Geneviève, au service du soldat impérialisé. Le temps n'était plus où Venise contraignait un empereur à s'humilier devant elle, pour obtenir la liberté d'un fils.

Mme Mocenigo ayant appris mon passage dans sa ville natale, eut l'obligeance de désirer me revoir. Je me rendis chez la grande Dame en sortant de mon rendez-vous avec la petite *Soria*.

Le moderne poète d'Albion a consacré par sa présence l'un des trois palais Mocenigo. Un poteau planté dans le grand canal, indique au passant l'ancienne demeure de Byron. On est moins touché de découvrir sur ce poteau les armoiries demi effacées du noble Lord, qu'on ne serait attendri d'y voir suspendue sa lyre brisée.

Mme Mocenigo vit retranchée dans un tout petit coin de son Louvre dont la vastitude la submerge, et dont le désert gagne chaque jour sur la partie habitée. Je l'ai trouvée assise en face du tableau original de la Gloire du Paradis, de Tintoret. Son portrait (le portrait de Mme Mocenigo) peint dans sa jeunesse

(titre primordial et authentique de sa beauté) était attaché au mur devant elle : quelquefois une *Vue de Venise* dans son premier éclat, par Canaletto, fait pendant d'une *Vue de Venise* défaillante par Bonington.

Toutefois Mme Mocenigo est encore belle, mais comme on l'est à l'ombre des années. Je l'ai accablée de compliments qu'elle m'a rendus ; nous mentions tous deux, et nous le savions bien : « Madame, vous êtes plus jeune que jamais. — Monsieur, vous ne vieillissez point. » Nous nous sommes pris à nous lamenter sur les ruines de Venise, pour éviter de parler des nôtres ; nous mettions au compte de la République toutes les plaintes que nous faisions du temps, tous nos regrets des jours écoulés. J'ai baisé respectueusement en me retirant la main de la fille des Doges ; mais je regardais de côté cette autre belle main du portrait qui semblait se dessécher sous mes lèvres : quand la jeune main de la plébéienne Zanze, avait pressé la mienne, je ne m'étais aperçu d'aucune transformation.

M. Gamba, mon savant patron, m'attendait chez le comte Cicognara. Le comte est un homme de grande taille et de belle mine ; mais réduit par la phtisie, à un état de maigreur effrayant. Il s'est levé avec peine de son fauteuil pour me recevoir et m'a dit : « Je vous aurai donc vu avant de mourir !

— Monsieur, lui ai-je répondu vous me prévenez ; j'allais précisément vous dire ce que vous venez de me dire : il est probable que je m'en irai le premier. Je suis heureux de contempler l'homme qui a rendu la vie à Venise, autant qu'on peut ranimer des cendres illustres. »

Mme Cicognara était là, et voulait empêcher son mari de parler ; les efforts de sa tendresse ont été inutiles. Pour la première fois depuis que j'étais au-delà des Alpes, j'ai causé de politique ; nous avons gémi sur l'Italie. La conversation est ensuite tombée sur les arts. J'ai félicité M. Cicognara de la découverte de l'*Assomption* du Titien : le curé qui avait abandonné ce tableau sans en connaître le mérite, a voulu depuis intenter un procès à l'ingénieux amateur : l'affaire s'est arrangée.

Je savais l'admiration exclusive de M. Cicognara pour

Canova : j'ai cru devoir lui citer l'urne qui renferme, à l'Académie, la main du statuaire, bien que cette charcuterie, ce dépècement d'un corps humain, cette adoration matérielle de la griffe d'un squelette, me soient abominables. On trouve le buste de Canova dans les auberges et jusque dans les chaumières des paysans de la Lombardie-Vénitienne. Nous sommes loin de ce goût des arts, et de cet orgueil national. Si nous possédons quelques talents, nous nous empressons de les déprécier : il semble qu'on nous vole ce qu'on admire. Nous ne pouvons souffrir aucune réputation ; nos vanités prennent ombrage de tout ; chacun se réjouit intérieurement quand un homme de mérite vient à mourir : c'est un rival de moins ; son bruit importun empêchait d'entendre celui des sots et le concert croassant des médiocrités. On se hâte d'empaqueter l'illustre défunt dans trois ou quatre articles de journal ; puis on cesse d'en parler ; on n'ouvre plus ses ouvrages ; on plombe sa renommée dans ses livres, comme on scelle son cadavre dans son cercueil, expédiant le tout à l'Éternité, par l'entremise de la mort et du temps. J'indiquerai à mes survivants mon article nécrologique fait d'avance, comme je me souviens de l'avoir lu dans le journal de Pierre de L'Estoile : « ce jeudi... fut mis en terre le bonhomme Dufour... Il avait fait le voyage de Jérusalem, et pour cela n'en était pas plus habile. »

J'avais vu chez Mme Albrizzi la *Léda* de Canova ; j'ai admiré chez le comte Cicognara la Béatrix du Praxitèle de l'Italie. M. Artaud dans sa traduction du Dante, et mon excellent ami M. Ballanche, dans ses Essais de *Palingénésie*, racontent comment le statuaire fut inspiré :

« Un artiste entouré d'une grande renommée, dit le philosophe chrétien, un statuaire qui naguère jetait tant d'éclat sur la patrie illustre du Dante, et dont les chefs-d'oeuvre de l'antiquité avaient si souvent exalté la gracieuse imagination, un jour, pour la première fois, vit une femme qui fut, pour lui, comme une vive apparition de Béatrix. Plein de cette émotion religieuse que donne le génie, aussitôt il demande au marbre toujours docile sous son ciseau, d'exprimer la soudaine inspiration de ce moment, et la Béatrix du Dante passa du

vague domaine de la poésie dans le domaine réalisé des arts. Le sentiment qui réside dans cette physionomie harmonieuse, maintenant, est devenu un type nouveau de beauté pure et virginale, qui, à son tour, inspire les artistes et les poètes. »

Canova sculpta trois bustes de son admirable Béatrix faite à l'image de Mme Récamier : celui qu'il destina à son modèle comme un portrait d'après nature, ceint une couronne d'olivier. Le grand artiste reconnaissant à la fois envers la femme et le poète, écrivit de sa main ces vers du Dante, dans le billet d'envoi à Mme Récamier :

> Sovra candido velo cinta d'oliva
> donna m'apparve ...

J'étais vivement ému de ces hommages du génie à celle dont la protectrice amitié survivra à ces *Mémoires*. Si elle apparut à Canova *sovra candido velo*, elle m'apparut à moi qui continue la citation :

> … dentro una nuvola di fiori
> Che dalle mani angeliche saliva .

Je trace à mon tour ce peu de mots sur le socle du Buste, regrettant de n'avoir reçu du ciel ni le ciseau de Canova, ni la lyre du Dante.

Chapitre XIII. Soirée chez Mme Albrizzi. — Lord Byron selon Mme Albrizzi.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

Après le dîner je me suis habillé pour aller passer la soirée chez Mme Teotochi Albrizzi, le spirituel auteur des *Rittrati* qui a si vivement loué M. Denon à une époque de voyageurs où mon nom était connu à peine. M. Gamba avait résolu de me présenter à la célèbre *Signora*. J'enrageais : sortir à neuf heures du soir, à l'heure où je me couche quand je me couche tard ! Mais que ne fait-on pas pour Venise ?

Mme Albrizzi est une vieille dame aimable, à visage d'imagination. Je trouvai dans son salon une multitude d'hommes presque tous savants et professeurs. Parmi les femmes, il y avait une nouvelle mariée assez belle ; mais trop grande, une Vénitienne d'une ancienne famille figure pâle, yeux noirs, l'air un peu moqueur ou boudeur, en tout fort piquante ; mais elle manquait de la plus séduisante des grâces, elle ne souriait point. Une autre femme à physionomie douce, m'a fait moins peur ; j'ai osé causer avec elle. Elle a voyagé en Suisse, elle est allée à Florence ; elle est honteuse de n'avoir pas vu Rome. « Mais vous savez que nous autres Italiennes, nous restons où nous sommes. » On pourrait très bien rester avec elle.

Mme Albrizzi m'a conté tout Lord Byron ; elle en est d'autant plus engouée que Lord Byron venait à ses soirées. Sa Seigneurie ne parlait ni aux Anglais, ni aux Français, mais il échangeait quelques mots avec les Vénitiens et surtout avec les Vénitiennes. Jamais on n'a vu Mylord se promener sur la place

Saint-Marc, tant il était malheureux de sa jambe. Mme Albrizzi prétend que quand il entrait dans son salon il se donnait en marchant un certain tour, au moyen duquel il dissimulait sa claudication. Décidément il était grand nageur. Il a octroyé son portrait à Mme Albrizzi. Childe Harold dans cette miniature, est charmant, tout jeune, ou tout rajeuni ; il a un caractère de naïveté et d'enfance. La nature l'avait peut-être fait ainsi ; puis un système, né de quelque disgrâce, en s'emparant de son esprit, aura produit le Byron de sa renommée. Mme Albrizzi affirme que dans l'intimité, on retrouvait en lui l'homme de ses ouvrages. Il se croyait dédaigné de sa patrie et par cette raison, il la détestait : dans le public de Venise, il était sans considération, à cause de ses désordres.

Canova a donné à Mme Albrizzi, grecque de naissance, un buste d'Hélène : on me l'a montré au flambeau.

Mme Albrizzi m'avait, disait-elle, vu dans l'amphithéâtre de Vérone et prétendait m'avoir distingué au milieu des Rois. De ce compliment si beau, j'ai été si abasourdi, que je me suis retiré à onze heures au grand ébahissement des Vénitiens. Il était temps ; le sommeil me gagnait et j'étais au bout de mon esprit : il ne faut jamais jouer sa dernière idée, ni son dernier écu. A propos d'écus Law est mort et enterré à Venise : j'ai envie d'aller lui demander quelques-uns de ses bons billets pour soutenir la Légitimité, et une concession pour moi aux Natchez.

Chapitre XIV. Soirée chez Mme Benzoni. — Lord Byron selon Mme Benzoni.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

Si l'on savait ce que je souffre dans un salon, les âmes charitables ne me feraient jamais l'honneur de m'inviter à quoi que ce soit. Un des plus cruels supplices de mes grandeurs passées, était de recevoir et de rendre des visites, d'aller à la cour, de donner des bals, des fêtes, de parler, de sourire en crevant d'ennui, d'être poli et amusé à la sueur de mon front : c'étaient là les vrais les seuls soucis de mon ambition. Toutes les fois que je suis tombé du sommet de ma fortune, j'ai ressenti une joie inexprimable à rentrer dans ma pauvreté et ma solitude, à jeter bas mes broderies, mes plaques, mes cordons, à reprendre ma vieille redingote, à recommencer les promenades du poète par le vent et la pluie, le long de la Seine vers Charenton ou Saint-Cloud. Ayant passé une soirée chez Mme Albrizzi, je ne pus éviter une autre soirée chez la comtesse Benzoni. A dix heures je descendis dans ma gondole, comme un mort que l'on porte à Saint-Christophe.

Mme Benzoni a mérité sa réputation de beauté ; ses mains ont servi de modèle à Canova ; elle est l'héroïne de la *Biondina, in gondoletta*. Elle m'a fait mettre à ses côtés sur un sofa. Sont arrivées successivement des femmes : une multitude d'hommes se pressait debout.

Les personnes qui me connaissent, sauront si j'étais à l'aise exposé comme un Saint-Sacrement au milieu des regards fixés sur mes rayons. Je n'ai rien d'une divinité, et n'ai ni droit à l'adoration, ni amour de l'encens. Je suppliais Mme Benzoni, malgré tout le bonheur que j'avais d'être auprès d'elle, de me

permettre de rendre la place que j'occupais si mal, à quelque femme : elle ne l'a jamais voulu. Elle est allée me quêter deux ou trois hommes d'esprit : ils ont eu la bonté de venir échanger quelques paroles avec ma glorieuse captivité enchaînée sur mes coussins de soie, comme un forçat sur son banc.

Un grand monsieur que j'avais entrevu chez Mme Albrizzi m'a dit : « Ah ! vous faites le vieux ! Nous ne serons plus attrapés à ce que vous écrivez de vous.

— Monsieur, ai-je répondu, vous me traitez mal ; il faut être vieux à Venise pour la gloire. Sur vos cent vingt doges, plus de cinquante sont devenus illustres à l'âge où les autres hommes perdent leur renommée : Dandolo, aveugle, avait quatre-vingt-quinze ans lorsqu'il conquit Constantinople, Zeno quatre-vingts quand il délivra Chypre ; Titien et Sansovino presque centenaires, sont morts dans toute la force de leur talent. En m'accusant de jeunesse, vous faites la critique de mes ouvrages. »

On a apporté du café ; j'en ai pris par contenance. Mme Benzoni m'a complimenté de mes moeurs à la *Vénitienne*, et elle s'est remise en course pour me trouver des *partners* féminins.

Pendant ce temps je suis resté seul au milieu de ma malheureuse ottomane, fasciné et tremblant sous les regards d'une dame noire, aux yeux de serpent à demi endormi ; elle semblait m'entraîner : je crois qu'il y a des femmes aimantées qui vous attirent.

Une blondine dans son *aprilée*, se levait légère, en faisant le bruit d'une fleur ; elle avançait et penchait vers moi son visage d'une fraîcheur éblouissante ; elle était toute curiosité, tout mystère : on eût dit d'une rose inclinée sous le poids de ses parfums et de ses secrets.

On vend à Venise des secrets de cette sorte pour se faire aimer ; j'aurais bien voulu en acheter un, mais une histoire dont je gardais la mémoire, m'effrayait : un Napolitain s'était épris d'une Française laquelle avait une chèvre ; ne pouvant toucher le coeur de sa dame, il eut recours à un philtre : malheureusement il se trompa dans le mélange des ingrédients

et des paroles, et voici accourir la chèvre cabriolante et bondissante qui lui saute au cou, et lui fait un million de caresses. Le charme était tombé sur la pauvre bique affolée.

Mme Benzoni est revenue ; elle s'était adressée aux diverses beautés du salon ; elle les avait invitées à s'asseoir auprès de l'étranger ; toutes avaient répondu : « Nous n'osons pas. » Si elles avaient su que j'étais plus effrayé qu'elles, elles auraient osé.

« Vous vous défendrez inutilement, me dit ma gracieuse hôtesse, nous forcerons *Eudore* d'aimer une Vénitienne ; vous voulons vaincre vos belles Romaines. — C'est en effet chez vous, Madame, ai-je répondu, que l'on devient amoureux. (Lord Byron y avait rencontré Mme Guiccioli). Quant à mes belles Romaines, comme il vous plaît de les appeler, je ne suis qu'un ambassadeur déchu. Il est très facile sans doute d'être séduit par vos charmantes compatriotes, mais j'ai passé l'âge des séductions. On ne doit faire de serments que quand on a le temps de les tenir. "

La dame noire prêtait l'oreille à notre conversation ; la dame rose écoutait avec ses yeux.

La comtesse Benzoni m'a parlé de Lord Byron d'une toute autre façon que Mme Albrizzi. Elle s'exprimait sur son compte avec rancune : « Il se mettait dans un coin parce qu'il avait une jambe torse. Il avait un assez beau visage ; mais le reste de sa personne n'y répondait guère. C'était un acteur, ne faisant rien comme les autres afin qu'on le regardât, ne se perdant jamais de vue, posant incessamment devant lui, toujours à l'effet, à l'extraordinaire, toujours en attitude, toujours en scène même en mangeant *Zucca Arrostita* (du potiron rôti). » Le côté moral de l'homme était encore plus mal traité. J'ai pris la défense de Childe Harold : « Je vois, Madame, qu'il est bon d'être votre ami ; vous êtes, ce me semble, un peu sévère dans vos jugements. L'affectation de bizarrerie, de singularité, d'originalité, tient au caractère anglais en général. Lord Byron peut avoir aussi expié son génie par quelques faiblesses ; mais l'avenir s'embarrassera peu de ces misères, ou plutôt les ignorera. Le poète cachera l'homme ; il interposera son talent

entre lui et les races futures, et à travers ce voile divin, la postérité n'apercevra que le Dieu. »

Mme Benzoni s'est vantée d'avoir causé le matin avec un Français qui me connaissait *beaucoup* et qui lui a conté toute mon histoire ; elle ne me l'a pas voulu nommer. Vivant seul, ne confiant rien de mon existence à personne je ne sais pas comment on me connaît *beaucoup*. Par les biographies ? les unes obligeantes, fourmillent d'erreurs ; les autres malveillantes sont remplies d'anecdotes absurdes. Il paraît du reste que le Français de Mme Benzoni, n'est pas un ennemi.

A minuit je me suis retiré malgré l'insistance de la maîtresse du lieu, et l'air suppliant de la Dame noire aux yeux de serpent. Ma gondole silencieuse et solitaire, m'a reconduit, le long du grand canal, à l'hôtel de l'Europe : aucune lumière ne brillait aux fenêtres des palais dont Mme Benzoni avait clos les enchantements dans sa jeunesse : les premières aventures de la *Biondina*, furent les dernières de ces palais dépéris[5298].

Chapitre XV. Course en gondole. — Poésie. — Catéchisme à Saint-Pierre. — Un aqueduc. — Dialogue avec *una pescatrice*. — La Giudecca. — Femmes Juives.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

Dimanche 15, le Patriarche promu au Cardinalat, prit le chapeau avec les cérémonies d'usage. Les cloches sonnaient, la ville s'éjouissait ; les femmes en grande toilette étaient assises sous les arcades de la Place aux cafés Florian, Quadri, Leoni, Suttil ; M. Gamba m'assurait qu'elles étaient rassemblées en si grand nombre dans l'espérance de me voir ; qu'elles avaient monté sur les bancs et sur les bases des colonnes de Saint-Marc, lorsque le bruit s'était répandu de mon entrée dans la Basilique ; que je rencontrerais la Vénitienne dont la beauté dédaigneuse m'avait charmé chez Mme Albrizzi.

Je croyais peu à ces pantalonnades de la flatterie italienne, de qui pourtant ma vanité se rengorgeait ; mais mon humble instinct l'emportait sur ma grandhomie : M. du Corbeau au lieu de chanter, fut saisi de frayeur ; je me hâtai de fuir par timidité, défiance de moi, horreur des scènes, goût d'obscurité et de silence : je me jetai dans une gondole, et m'en allai avec Hyacinthe et Antonio, parcourir le labyrinthe des canaux les plus infréquentés.

On n'entendait que le bruit de nos rames au pied des palais sonores, d'autant plus retentissants qu'ils sont vides. Tel d'entre eux, fermé depuis quarante ans, n'a vu entrer personne : là sont suspendus des portraits oubliés qui se regardent en silence à

travers la nuit : si j'avais frappé ils seraient venus m'ouvrir la porte, me demander ce que je voulais et pourquoi je troublais leur repos.

Rempli du souvenir des poètes, la tête montée sur les amours de jadis, Saint Marc de Venise et Saint Antoine de Padoue savent les superbes histoires que je rêvais, en passant au milieu des rats qui sortaient des marbres. Au pont de Bianca Capello, je fis un roman romantique sans pareil. Oh ! que j'étais jeune ! beau ! favorisé ! mais aussi que de périls ! Une famille hautaine et jalouse, des inquisiteurs d'État, le pont des Soupirs où l'on entend des cris lamentables ! « Que la chiourme soit prête : avirons légers, fendez les flots ; emportez-nous au rivage de Chypre. Prisonnière des palais, la gondole attend ta beauté à la porte secrète sur la mer. Descends, fille adorée ! toi dont les yeux bleus dominent le lys de ton sein et la rose de tes lèvres, comme l'azur du ciel sourit à l'émail du printemps. »

Tout cela m'a mené à Saint-Pierre, l'ancienne cathédrale de Venise. De petits garçons répétaient le catéchisme, en s'interrogeant les uns les autres sous la direction d'un prêtre. Leurs mères et sœurs, la tête enveloppée d'un mouchoir, les écoutaient debout. Je les regardais ; je regardais le tableau d'Alexandre Lazarini, qui représente saint Laurent Giustiniani distribuant son bien aux pauvres. Puisqu'il était en train, il aurait bien dû étendre ses bienfaits jusqu'à nous, troupe de gueux encombrés dans son église. Quand j'aurai dépensé l'argent de mon voyage, que me restera-t-il ? Et ces adolescentes déguenillées continueront-elles à vendre aux Levantins deux baisers pour un *baîoque* ?

De l'extrémité orientale de Venise, je me fis conduire à l'extrémité opposée, *girando* à travers les lagunes du nord. Nous côtoyâmes la nouvelle île formée par les Autrichiens, avec des gravois et des masses de vase ; c'est sur ce sol émergeant qu'on exerce les soldats étrangers oppresseurs de la liberté de Venise. Cybèle cachée dans le sein de son fils, Neptune, n'en sort que pour le trahir. Je ne suis pas impunément de l'Académie, et je sais mon style classique.

Il a existé un projet de joindre Venise à la terre ferme par une

chaussée. Je m'étonne que la République au temps de sa puissance n'ait pas songé à conduire des sources à la ville, au moyen d'un aqueduc. Le canal aérien courant au-dessus de la mer dans les divers accidents de la nuit et du jour, du calme et de la tempête, voyant passer les vaisseaux sous ses portiques, aurait augmenté la merveille de la cité des merveilles.

La pointe occidentale de Venise est habitée par les pêcheurs des lagunes ; le bout du quai des Esclavons, est le refuge des pêcheurs de haute mer ; les premiers sont les plus pauvres : leurs cahutes, comme celle d'Olpis et d'Asphalion, dans Théocrite, n'ont d'autre voisine que la mer dont elles sont baignées.

Là j'aurais pu nouer quelque intrigue avec *Checca*, ou *Orsetta* de la comédie des *Baruffe Chiozzotte* : nous hélâmes à terre *una ragazza* qui côtoyait la rive. Antonio intervenait dans les endroits difficiles du dialogue.

« Carina, voulez-vous passer à la *Giudecca* ? Nous vous prendrons dans notre gondole.

— Sior, ne : vo a granzi. Non, monsieur. Je vais aux crabes.

— Nous vous donnerons un meilleur souper.

— Col dona Mare ? avec Madame ma mère ?

— Si vous voulez.

— Ma mère est dans la tartane avec missier Pare.

— Avez-vous des sœurs ?

— No.

— Des frères ?

— Uno : Tonino. »

Tonino, âgé de dix à douze ans, parut, coiffé d'une calotte grecque rouge, vêtu d'une seule chemise serrée aux flancs ; ses cuisses, ses jambes et ses pieds nus, étaient bronzés par le soleil : il portait à deux mains une navette remplie d'huile ; il avait l'air d'un petit Triton. Il posa son vase à terre, et vint écouter notre conversation auprès de sa sœur.

Bientôt arriva une porteuse d'eau, que j'avais déjà rencontrée à la citerne du palais Ducal : elle était brune, vive, gaie ; elle avait sur sa tête un chapeau d'homme, mis en arrière et sous ce chapeau un bouquet de fleurs qui tombait sur son front avec ses

cheveux.

Sa main droite s'appuyait à l'épaule d'un grand jeune homme avec lequel elle riait ; elle semblait lui dire à la face de Dieu et à la barbe du genre humain : « Je t'aime à la folie. »

Nous continuâmes à échanger des propos avec le joli groupe. Nous parlâmes de mariages, d'amours, de fêtes, de danses, de la messe de Noël, célébrée autrefois par le Patriarche et servie par le Doge ; nous devisâmes du Carnaval ; nous raisonnâmes de mouchoirs, de rubans, de pêcheries, de filets, de tartanes, de fortune de mer, de joies de Venise bien qu'excepté Antonio, aucun de nous n'eût vu, ni connu la République ; tant le passé était déjà loin. Cela ne nous empêcha pas de dire avec Goldoni : *Semo donne da ben, e semo donne onorate ; ma semo aliegre, e volemo stare aliegre, e volemo ballare, e volemo saltare. E viva li Chiozzotti, e viva le Chiozzotte !* Nous sommes des femmes de bien, et nous sommes des femmes d'honneur ; mais nous sommes gaies, et nous voulons rester gaies, et nous voulons danser, et nous voulons sauter... et vive les Chiozzotto ! et vive les Chiozzotte !

En 1802 je dînai à la Rapée avec Mme de Staël et Benjamin Constant ; les bateliers de Bercy ne nous firent pas tableau : il faut à Léopold Robert les pêcheurs des Lagunes et le soleil de la Brenta. « Connais-tu cette terre où les citronniers fleurissent ? chante Mignon, l'Italienne expatriée. »(Goethe).

La Giudecca où nous touchâmes en revenant, conserve à peine quelques pauvres familles juives : on les reconnaît à leurs traits. Dans cette race les femmes sont beaucoup plus belles que les hommes ; elles semblent avoir échappé à la malédiction dont leurs pères, leurs maris et leurs fils ont été frappés. On ne trouve aucune Juive mêlée dans la foule des Prêtres et du peuple qui insulta le Fils de l'homme, le flagella, le couronna d'épine, lui fit subir les ignominies et les douleurs de la croix. Les femmes de la Judée crurent au Sauveur, l'aimèrent, le suivirent, l'assistèrent de leur bien, le soulagèrent dans ses afflictions. Une femme à Béthanie, versa sur sa tête le nard précieux qu'elle portait dans un vase d'albâtre ; la pécheresse répandit une huile de parfum sur ses pieds et les essuya avec

ses cheveux. Le Christ à son tour étendit sa miséricorde et sa grâce sur les Juives : il ressuscita le fils de la veuve de Naïm et le frère de Marthe ; il guérit la belle-mère de Simon et la femme qui toucha le bas de son vêtement ; pour la Samaritaine il fut une source d'eau vive, un juge compatissant pour la femme adultère. Les filles de Jérusalem pleurèrent sur lui ; les saintes femmes l'accompagnèrent au Calvaire, achetèrent du baume et des aromates et le cherchèrent au sépulcre en pleurant : *mulier quid ploras ?* Sa première apparition après sa résurrection glorieuse, fut à Magdeleine ; elle ne le reconnaissait pas, mais il lui dit : « Marie. » Au son de cette voix les yeux de Magdeleine s'ouvrirent et elle répondit : « Mon maître. » Le reflet de quelque beau rayon sera resté sur le front des Juives.

Chapitre XVI. Neuf siècles de Venise vus de la Piazzetta. — Chute et fin de Venise.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

Le dimanche n'était pas fini et je craignais toujours d'aborder la grande place aux trois cents belles femmes. Henri IV disait des filles d'honneur de Catherine de Médicis : « Je n'ai point vu d'escadron plus périlleux. » Après mon dîner je hasardai un débarquement à l'escalier de la Piazzetta. Le temps était équivoque ; il pleuvait par intervalles ; la brise autorisait une augmentation de vêtement. Ma gloire, enveloppée dans un manteau, opéra sa descente heureusement sans être reconnue. Le ciel gris semblait en deuil : je fus plus frappé que jamais de l'esclavage de Venise, en me promenant devant les canons autrichiens, au pied du palais Ducal.

M. Gamba m'avait recommandé, si je voulais apercevoir d'un coup d'oeil neuf siècles de l'histoire vénitienne, de m'arrêter près des deux grandes colonnes, dans l'endroit où le café de la Piazzetta confine à la lagune. Je lus en effet autour de moi ces chroniques de pierre, écrites par le temps et les arts.

Onzième siècle.

Il Campanile, ou le clocher de Saint-Marc, commencé par Nicolas Barattieri, architecte lombard.

Douzième siècle.

La façade d'un côté de la Basilique de Saint-Marc ; architectes inconnus.

Treizième siècle.

Le palais Ducal, de Philippe Calendario, vénitien.

Quatorzième siècle.

La tour de l'Horloge, élevée par Pierre Lombardi.

Quinzième siècle.

Les *Procuratie Vecchie*, de Bartholomée Bono de Bergame.

Seizième siècle.

La Bibliothèque (à présent le palais Royal) et la *Zecca* ou l'hôtel de la Monnaie, de Sansovino, florentin.

Dix-septième siècle.

L'Église de *S. Maria della salute* sur la rive opposée du grand Canal : ouvrage de Balthazard Longhena.

Dix-huitième siècle.

La Douane de mer, de Joseph Benoni.

Dix-neuvième siècle.

Le Café ou Pavillon, dans le jardin du palais Royal sur la Lagune ; architecte vivant, le Professeur Santi.

Venise commence à un clocher et finit à un café : à travers la succession des âges et des chefs-d'oeuvre, elle va de la Basilique de Saint-Marc à une guinguette. Rien ne témoigne mieux du génie du temps passé et de l'esprit du temps présent, du caractère de l'ancienne société et des moeurs de la société moderne, que ces deux monuments ; ils respirent leurs siècles.

Les trois Venise, la *Venetia* des Romains, la *Venetia* des Lagunes créée par les populations échappées au fléau de Dieu, Attila, la *Venetia* ou la Venise concentrée qui fit oublier les deux autres ; cette dernière Venise que Pétrarque surnomma *Aurea* et dont les pierres étaient dorées et peintes, au dire de Philippe de Comines ; la Venise qui posséda trois Royaumes, la Venise dont les cités en terre ferme ont suffi pour donner des noms illustres

aux Capitaines de Bonaparte ; cette République enfin n'a point péri comme tant d'autres États par un fait d'armes de la France : attaquée de simples menaces, elle succomba sans essayer même de se relever.

Aux XIIIe et XIVe siècles, Venise fut toute puissante sur mer, au XVe sur terre ; elle se soutint dans le XVIe, déclina au XVIIe et dégénéra durant ce XVIIIe siècle dans lequel fut rongé et dissous l'ancien ordre européen. Les nobles du grand Canal, devinrent des croupiers de pharaon, et les négociants, d'oisifs campagnards de la Brenta. Venise ne vivait plus que par son carnaval, ses polichinelles, ses courtisanes et ses espions : son Doge, Géronte impuissant, renouvelait en vain ses noces avec l'Adriatique adultère. Et toutefois les forces matérielles ne manquaient point encore à la République.

Lorsqu'en 1797 elle eut laissé envahir son territoire continental, il lui restait pour la défense de ses possessions insulaires 205 bâtiments armés de 750 pièces d'artillerie et montés par 2.516 hommes ; sept batteries et forts ; 11.000 soldats Dalmates et 3.500 Italiens ; une population de 150.000 âmes ; 800 bouches à feu autour des lagunes. Hors de la portée effective du canon et de la bombe, Venise était d'autant plus imprenable, qu'elle manquait de sol pour y débarquer : les assiégeants n'y pouvant aborder que dans des barques auraient été exposés sur des canaux étroits aux projectiles des assiégés retranchés dans les maisons, les églises, les édifices riverains. Maître de la place Saint-Marc, du palais du Doge, de l'arsenal, on ne serait encore maître de rien. Si Venise se défendait on la pourrait brûler, non la prendre ; les habitants auraient de plus une retraite assurée sur leurs vaisseaux. Dans de pareils moments le souvenir de la gloire nationale est une vraie puissance : certes les ombres des Barbarigo, des Pesaro, des Zeno, des Morosini des Loredano, venant repeupler leurs foyers en péril et combattant aux fenêtres de leurs palais, ne seraient pas des ombres vaines.

Venise en 1797, outre les forces que je viens d'énumérer avait de l'argent pour les accroître et un crédit supérieur à son trésor. L'Angleterre en guerre avec nous, se serait empressée de

lui envoyer ses soldats et ses flottes ; l'Autriche qui sollicitait son alliance, pouvait descendre au quai des Esclavons 10.000 grenadiers hongrois pris au port de Fiume ou de Trieste. Le Directoire incapable de se saisir d'un écueil gardé par une poignée de marins anglais sur les côtes de Normandie, aurait-il pu s'emparer de Venise complètement armée et couverte de ses vaisseaux ? Les Français n'avaient à Malghera que 300 hommes et une seule pièce de canon de petit calibre ; ils manquaient même de barques.

Venise n'avait pas tous ces moyens de défense, lorsqu'en 1700 Addison la trouvait déjà imprenable : *it has neither rocks nor fortifications near it, and yet is, perhaps, the most impregnable town in Europe.* « Elle n'a ni rochers, ni fortifications autour d'elle, et cependant elle est peut-être la ville la plus imprenable de l'Europe. » Il remarque que du côté de la terre ferme on n'y pourrait pas arriver sur la glace comme en Hollande, que du côté de l'Adriatique l'entrée du port est étroite, les canaux navigables difficiles à connaître ; qu'on se hâterait à l'approche des flottes ennemies de couper les balises qui dessinent ces canaux. Si l'on suppose un blocus rigoureux de terre et de mer, dit toujours Addison, les Vénitiens se défendraient encore contre tout, excepté contre la famine ; celle-ci même serait fort mitigée par la quantité de poisson dont ces mers abondent et que les habitants de la ville insulaire pêchent au milieu de leurs rues même : *in the midst of their very streets* .

Eh ! bien quelques lignes méprisantes de la main de Bonaparte, suffirent pour renverser la Cité antique où dominait une de ces magistratures terribles qui, selon Montesquieu, *ramènent violemment l'Etat à la Liberté*. Ces magistrats jadis si fermes obtempérèrent en tremblant aux injonctions d'un billet écrit sur un tambour. Le Sénat ne fut point convoqué ; la *signoria* pleura, trahie et consternée ; Louis Manin, le CXXe et dernier Doge, au milieu de ses sanglots et de ses larmes, offrit d'une voix chevrotante son abdication ; les Dalmates furent congédiés, les vaisseaux retirés. Le 12 de mai 1797, le grand Conseil adopta le *système de gouvernement représentatif*

provisoire, afin de se conformer au désir de Bonaparte, *s'empreché con questo, s'incontrino i deriderii del generale medesimo* . L'esclavage de la République victorieuse des siècles, de l'immortelle patrie de Dandolo, se négociait, non sur un champ de bataille ou dans le sein d'une nouvelle ligue de Cambrai, mais à Venise même, par un obscur secrétaire de légation, mort depuis dans la maison des fous à Charenton.

Quatre jours après la décision du Conseil, le 16 mai, nos soldats embarqués paisiblement en gondoles l'arme au bras et sans brûler une amorce, prirent possession de la colonie vierge de l'ancien monde. Qui la livra au joug d'une manière en apparence si inexplicable, si extraordinaire ? Le temps et une destinée accomplie. Les contorsions du grand fantôme révolutionnaire français, les gestes de cet étrange masque arrivé au bord de la plage, effrayèrent Venise affaiblie par les années : elle tomba de peur et se cacha sous les langes de son berceau. Ce ne fut pas notre armée qui traversa réellement la mer, ce fut le siècle ; il enjamba la lagune et vint s'installer dans le fauteuil des Doges, avec Napoléon pour commissaire. Le Conseil ne parla pas de donner la question aux deux voyageurs et de les enfermer sous les *plombs* ; il leur remit le Lion de Saint-Marc, les clefs du Palais et le bonnet ducal ; le *Pont des Soupirs* n'entendit plus passer personne.

Depuis cette époque, Venise décrépite, avec sa chevelure de clochers, son front de marbre, ses rides d'or, a été vendue et revendue, ainsi qu'un ballot de ses anciennes marchandises : elle est restée au plus offrant et dernier enchérisseur, l'Autriche. Elle languit maintenant enchaînée au pied des Alpes du Frioul, comme jadis la Reine de Palmyre au pied des montagnes de la Sabine.

Chapitre XVII. Le Lido. — Fêtes vénitiennes. — Lagunes quand je quittai Venise pour la première fois. — Nouvelles de madame la Duchesse de Berry. — Cimetière des Juifs.

Venise, du 10 au 17 septembre 1833.

Tous les lundis du mois de septembre, le peuple de Venise va boire et danser au Lido. Comme il avait plu les deux lundis précédents, on s'attendait le lundi 16, à une grande presse, si le temps était favorable. J'étais curieux de ce spectacle.

J'avais une autre raison d'aller au Lido, à savoir mon envie de dire un mot de tendresse à la mer, ma mignonne, ma maîtresse, mes amours. Les hommes à patries méditerranées, ne les rencontrent plus quand ils les ont quittées. Nous autres, nés que nous sommes dans les vagues, avons une chance plus heureuse : notre patrie, la mer, embrasse le globe ; nous la retrouvons partout ; elle semble nous suivre et s'exiler avec nous. Son visage et sa voix sont les mêmes en tout climat ; elle n'a point d'arbres et de vallons qui changent de forme et d'aspect ; seulement elle nous paraît plus triste, comme nous le sommes nous-mêmes, à des bords lointains et sous un autre soleil : à ces bords elle a l'air de nous dire : " Suspends tes pas ainsi que je vais retirer mes flots, pour te reporter à notre rivage. "

Le Lido, île longue et étroite, s'étend du Nord-Est au Sud-ouest, en face de Venise et sépare les lagunes de l'Adriatique. A son extrémité orientale est le fort *San Nicolo* sous lequel tourne

la passe des petits bâtiments ; son extrémité occidentale est défendue par le fort *degli Alberoni* où s'embouche le chenal des grands navires. Le fort *San Nicolo* est en face du château de *Saint-André*, le fort *degli Alberoni* regarde le port de Malamocco et le littoral de Palestrine.

Sur le Lido même, en dedans des lagunes, on aperçoit le village de Sainte-Marie-Elisabeth et un hameau composé de trois ou quatre cabanes : celles-ci servaient d'écurie aux chevaux de Lord Byron.

Le contraste que présentent les deux bords du Lido est bien peint par M. Nodier : « du côté seulement où il a vue sur Venise, le Lido est couvert de jardins, de jolis vergers, de petites maisons simples, mais pittoresques... De là Venise se développe aux yeux dans toute sa magnificence ; le canal couvert de gondoles, présente dans sa vaste étendue, l'image d'un fleuve immense qui baigne le pied du palais Ducal et les degrés de Saint-Marc. »

Il faut seulement aujourd'hui retrancher de cette description les *jolis vergers, les petites maisons simples, mais pittoresques*, et mettre en leur place quelques baraques, des plates-bandes de légumes et des taillis de roseaux croissants dans des eaux saumâtres.

Malheureusement étant parti assez tard de Venise, je fus pris de la pluie en débarquant au Lido à l'orée du fort San Nicolo, et je n'eus pas le temps de traverser l'île pour aller à la mer.

Dans l'intérieur des terrains du fort, ont lieu les danses sous des mûriers, des saules, des noyers et des cerisiers ; mais ces ombrages étaient presque déserts. A des tables mangeaient avidement quelques *ragazze* et quelques mariniers ; on criait et l'on portait çà et là la *Zucca arrostita* ; on buvait à même des bouteilles aux longs et minces goulots. Deux ou trois groupes dépêchaient en tumulte une farandole au son d'un méchant violon ; scènes inférieures en tout à la *saltarella* dans les jardins de la villa Borghèse.

Un génie moqueur semblait s'être amusé à déjouer les idées que je m'étais formées des *fêtes Vénitiennes*, d'après Mme Renier Michielli. Au Lido se célébrait, à l'Ascension, le mariage

de la mer et du Doge. Le Bucentaure (ainsi nommé d'une galère d'Enée) couronné de fleurs comme un nouvel époux, s'avançait au milieu des flots, au fracas du canon, au son de la musique, aux strophes de l'épithalame en vieux vénitien que l'on ne comprenait plus.

La fête *delle Marie* (des Maries) rappelait les fiançailles, l'enlèvement et la recousse de douze jeunes filles, lorsqu'en 944 elles furent ravies par des pirates de Trieste, et délivrées par leurs parents de Venise. Chacune d'elles au moment de l'enlèvement portait une cuirasse d'or brodée en perles : dans la fête commémorative la cuirasse était changée en chapeau de paille dorée, en oranges de Malte et en vin de Malvoisie.

Au mois de juillet, à la sainte Marthe, des gondoles illuminées promenaient des banquets errants sur les canaux, au milieu des palais déshabités : la fête dure encore chez le peuple ; elle est passée chez les grands.

Le monastère de Saint-Zacharie fournissait l'occasion et le but d'une solennité pompeuse : les chefs de la République s'y rendaient sur des barques dorées en souvenir du *Corno Ducale* dont les religieuses et l'abbesse du couvent, avaient jadis fait présent au Doge. Ce *Corno Ducale* était d'or, festonné de vingt-quatre grosses perles surmonté d'un diamant à huit facettes, d'un énorme rubis et d'une croix d'opales et d'émeraudes.

Je m'attendais à quelque chose de ces fiancées, de ces pommes et fleurs d'oranger, de ces joyaux transformés en riantes parures, de ces repas mêlés de chants et de Malvoisie, et je vis de lourds soldats autrichiens, en sarrau et en souliers gras, valser ensemble, pipe contre pipe, moustache contre moustache : saisi d'horreur je me jetai dans ma gondole pour regagner Venise.

La lagune était terne ; la marée descendante découvrait des bancs de vase. M. Ampère avait vu ce que je voyais, lorsqu'il écrivait ces vers frappants de vérité :

> Cette onde qui sans borne autour de moi s'étend,
> D'où l'on distingue à peine une lande mouillée,
> Sans habitant, sans arbre et d'herbe dépouillée,
> D'où, quand la mer descend, sortent quelques îlots,
> Comme une éponge molle imprégnés par les eaux .

Je suis heureux de croiser encore la route de ce même jeune homme qui, poète français en Italie, littérateur slave en Bohême, marche vers l'avenir, quand je retourne au passé. Ce m'est une consolation de rencontrer à la fin de mon voyage, ces enfants de l'aurore qui m'accompagnent à mon dernier soleil. Tout n'est donc pas épuisé ? Allons ! ces soldats de la jeune Garde rendront au vétéran, le reste du chemin plus court et les bivouacs moins rudes.

Philippe de Comines a décrit les lagunes de son temps : « Environ la dite Cité de Venise, y a bien septante monastères, à moins de demie-lieue française, à le prendre en rondeur, et est chose estrange de voir si belles et si grandes églises fondées en la mer... tant de clochers, et si grand maisonnement tout en l'eau et le peuple n'avoir autre forme d'aller qu'en ces petites barques (gondoles) dont je crois qu'il s'en finerait trente mille. »

Je fouillais avec mes yeux dans les îles pour retrouver ces couvents : quelques-uns ont été abattus, d'autres convertis en établissements civils ou militaires. Je me promettais de visiter les savants moines orientaux. Mon neveu, Christian de Chateaubriand, a écrit son nom sur leur livre. On l'a pris pour le mien. Ces religieux étrangers ignorent même ce qui se passe à Venise, à peine ont-ils entendu parler de la vie de Lord Byron qui faisait semblant d'étudier l'arménien chez eux. Ils donnent des éditions de saint Chrysostome ; loin de leur patrie, habitant le passé, ils vivent dans la triple solitude, de leur petite île, de leurs études et de leur cloître.

Comines parle de trente mille gondoles : la rareté de ces nacelles aujourd'hui atteste la grandeur du naufrage. « Je prenais la gondole, dit Goethe, pour un berceau doucement balancé, et la caisse noire qu'elle porte, me semblait un cercueil vide. Eh bien ! entre le berceau et le cercueil, insouciants, allons là-bas, flottant et chancelant, le long du grand Canal, à travers la vie. » Ma gondole au retour du Lido suivait celle d'une troupe de femmes qui chantaient des vers du Tasse ; mais au lieu de rentrer à Venise, elles remontèrent vers Palestrine comme si elles eussent voulu gagner la haute mer : leur voix se perdait dans l'unisonnance des flots. Au vent mes concerts et mes

songes !

Tout change à tout moment et à toujours : je tourne la tête en arrière, et j'aperçois comme d'autres lagunes, ces lagunes que je traversai en 1806 allant à Trieste : j'en emprunte la vue à l'*Itinéraire* .

« Je quittai Venise le 28 (juillet) et je m'embarquai à dix heures du soir pour me rendre en terre ferme. Le vent du Sud-Est soufflait assez pour enfler la voile, pas assez pour troubler la mer. A mesure que la barque s'éloignait, je voyais s'enfoncer sous l'horizon les lumières de Venise, et je distinguais, comme des taches sur les flots, les différentes ombres des îles dont la plage est semée. Ces îles au lieu d'être couvertes de forts et de bastions, sont occupées par des églises et des monastères. Les cloches des hospices et des lazarets se faisaient entendre, et ne rappelaient que des idées de calme et de secours au milieu de l'empire des tempêtes et des dangers. Nous nous approchâmes assez d'une de ces retraites, pour entrevoir des moines qui regardaient passer notre gondole ; ils avaient l'air de vieux nautoniers rentrés au port après de longues traversées ; peut-être bénissaient-ils le voyageur car ils se souvenaient d'avoir été comme lui étrangers dans la terre d'Egypte : *fuistis enim et vos advenae in terra Aegypti*. »

Le voyageur est revenu : a-t-il été béni ? il a repris ses courses ; sans cesse errant, il ne fait plus que repasser sur ses traces : « revoir ce qu'on a vu, dit Marc Aurèle, c'est recommencer à vivre. » Moi je dis : c'est recommencer à mourir.

Enfin des nouvelles de Mme la Duchesse de Berry m'attendaient à l'hôtel de l'Europe. La Princesse de Bauffremont arrivée à Venise, et descendue au Lion Blanc, désire me parler demain, mardi 17 à onze heures.

Dans ma course au Lido, vous l'avez vu, je n'ai pu atteindre la mer. Or je ne suis pas homme à capituler sur ce point. De crainte qu'un accident ne m'empêche de revenir à Venise une fois que je l'aurai quittée, je me lèverai demain avant le jour, et j'irai saluer l'Adriatique.

Mardi 17.

J'ai accompli mon dessein.

Débarqué à l'aube en dehors de San Nicolo, j'ai pris mon chemin en laissant le fort à gauche. Je trébuchais parmi des pierres sépulcrales : j'étais dans un cimetière sans clôture où jadis on avait jeté les enfants de Judas. Les pierres portaient des inscriptions en hébreu ; une des dates est de l'an 1435 et ce n'est pas la plus ancienne. La défunte juive s'appelait Violante ; elle m'attendait depuis 398 ans, pour lire son nom et le révéler. A l'époque de son décès, le Doge Foscari commençait la série des tragiques aventures de sa famille : heureuse la juive inconnue dont la tombe voit passer l'oiseau marin, si elle n'a pas eu de fils[5299].

Au même lieu un retranchement fait avec des voliges de vieilles barques, protège un nouveau cimetière ; naufrage remparé des débris de naufrages. A travers les trous des chevilles qui cousirent ces planches à la carcasse des bateaux, j'épiais la mort autour de deux urnes cinéraires ; le petit jour les éclairait : le lever du soleil sur le champ où les hommes ne se lèvent plus, est plus triste que son coucher. Depuis que les Rois sont devenus les chambellans de Salomon Baron de Rothschild, les Juifs ont à Venise des tombes de marbre. Ils ne sont pas si richement enterrés à Jérusalem ; j'ai visité leurs sépultures au pied du Temple : lorsque je songe la nuit, que je suis revenu de la vallée de Josaphat, je me fais peur. A Tunis au lieu de cendriers d'albâtre dans le cimetière des Hébreux on aperçoit au clair de la lune des filles de Sion voilées, assises comme des ombres sur les fosses : la croix et le turban viennent quelquefois les consoler. Chose étrange pourtant que ce mépris et cette haine de tous les peuples pour les immolateurs du Christ ! Le genre humain a mis la race juive au Lazareth, et sa quarantaine proclamée du haut du Calvaire, ne finira qu'avec le monde.

Je continuais de marcher en m'avançant vers l'Adriatique ; je ne la voyais pas, quoique j'en fusse tout près. Le Lido est une zone de dunes irrégulières assez approchantes des buttes aréneuses du désert de Sabbah, qui confinent à la Mer Morte. Les dunes sont recouvertes d'herbes coriaces : ces herbes sont

quelquefois successives ; quelquefois séparées en touffes elles sortent du sable chauve, comme une mèche de cheveux restée au crâne d'un mort. Le rampant du terrain vers la mer, est parsemé de fenouils, de sauges, de chardons à feuilles gladiées et bleuâtres ; les flots semblent les avoir peintes de leur couleur : ces chardons épineux glauques et épais rappellent les nopals, et font la transition des végétaux du nord à ceux du midi. Un vent faible rasant le sol, sifflait dans ces plantes rigides : on aurait cru que la terre se plaignait. Des eaux pluviales stagnantes formaient des flaques dans des tourbières. Çà et là quelques chardonnerets voletaient avec de petits cris, sur des buissons de joncs marins. Un troupeau de vaches parfumées de leur lait, et dont le taureau mêlait son sourd mugissement à celui de Neptune, me suivait comme si j'eusse été son berger.

Ma joie et ma tristesse furent grandes quand je découvris la mer et ses froncis grisâtres, à la lueur du crépuscule. Je laisse ici sous le nom de *Rêverie* un crayon imparfait de ce que je vis, sentis, et pensai dans ces moments confus de méditations et d'images.

Chapitre XVIII. Rêverie au Lido.

Venise, 17 septembre 1833.

Il n'est sorti de la mer qu'une aurore ébauchée et sans sourire. La transformation des ténèbres en lumière, avec ses changeantes merveilles, son aphonie et sa mélodie, ses étoiles éteintes tour à tour dans l'or et les roses du matin, ne s'est point opérée. Quatre ou cinq barques serraient le vent à la côte ; un grand vaisseau disparaissait à l'horizon. Des mouettes posées, marquetaient en troupe la plage mouillée ; quelques-unes volaient pesamment au-dessus de la houle du large. Le reflux avait laissé le dessin de ses arceaux concentriques sur la grève. Le sable guirlandé de fucus, était ridé par chaque flot, comme un front sur lequel le temps a passé. La lame déroutante enchaînait ses festons blancs à la rive abandonnée.

J'adressai des paroles d'amour aux vagues, mes compagnes : ainsi que de jeunes filles se tenant par la main dans une ronde, elles m'avaient entouré à ma naissance. Je caressai ces berceuses de ma couche ; je plongeai mes mains dans la mer ; je portai à ma bouche son eau sacrée, sans en sentir l'amertume : puis je me promenai au limbe des flots, écoutant leur bruit dolent, familier et doux à mon oreille. Je remplissais mes poches de coquillages dont les Vénitiennes se font des colliers. Souvent je m'arrêtais pour contempler l'immensité pélagienne avec des yeux attendris. Un mat, un nuage, c'était assez pour réveiller mes souvenirs.

Sur cette mer j'avais passé il y a longues années ; en face du Lido une tempête m'assaillit. Je me disais au milieu de cette tempête « que j'en avais affronté d'autres, mais qu'à l'époque de ma traversée de l'océan j'étais jeune, et qu'alors les dangers

m'étaient des plaisirs »[5300]. Je me regardais donc comme bien vieux lorsque je voguais vers la Grèce et la Syrie ? Sous quel amas de jours suis-je donc enseveli ?

Que fais-je maintenant aux steppes de l'Adriatique ? des folies de l'âge voisin du berceau : j'ai écrit un nom tout près du réseau d'écume, où la dernière onde vient mourir ; les lames successives ont attaqué lentement le nom consolateur ; ce n'est qu'au seizième déroulement qu'elles l'ont emporté lettre à lettre et comme à regret : je sentais qu'elles effaçaient ma vie.

Lord Byron chevauchait le long de cette mer solitaire : quels étaient ses pensées et ses chants, ses abattements et ses espérances ? Élevait-il la voix pour confier à la tourmente les inspirations de son génie ? Est-ce au murmure de cette vague qu'il emprunta ces accents ?

> … If my fame should be, as my fortunes are,
> Of hasty growth and blight, and dull oblivion bar
> My name from out the temple where the dead
> Are honoured by the nations, — let it be .

« Si ma renommée doit être comme le sont mes fortunes, d'une croissance hâtive et frêle ; si l'obscur oubli doit rayer mon nom du temple où les morts sont honorés par les nations : — soit. » Byron sentait que ses fortunes étaient d'une croissance frêle et hâtive ; dans ses moments de doute sur sa gloire, puisqu'il ne croyait pas à une autre immortalité, il ne lui restait de joie que le néant. Ses dégoûts eussent été moins amers, sa fuite ici-bas moins stérile, s'il eût changé de voie : au bout de ses passions épuisées, quelque généreux effort l'aurait fait parvenir à une existence nouvelle. On est incrédule parce qu'on s'arrête à la surface de la matière : creusez la terre, vous trouverez le ciel. Voici la borne au pied de laquelle Byron marqua sa tombe : était-ce pour rappeler Homère enseveli sur le rivage de l'île d'Ios ? Dieu avait mesuré ailleurs la fosse du poète que je précédai dans la vie. Déjà j'étais revenu des forêts américaines lorsqu'auprès de Londres sous l'orme de Childe Harold enfant, je rêvai les ennuis de René et le vague de sa tristesse[5301]. J'ai vu la trace des premiers pas de Byron dans

les sentiers de la colline d'Harrow ; je rencontre les vestiges de ses derniers pas à l'une des stations de son pèlerinage : non ; je les cherche en vain ces vestiges : soulevé par l'ouragan, le sable a couvert l'empreinte des fers du coursier demeuré sans maître : « Pêcheur de Malamocco, as-tu entendu parler de Lord Byron ? — Il chevauchait presque tous les jours ici. — Sais-tu où il est allé ? » Le pêcheur a regardé la mer. Et la mer s'est souvenue de l'ordre que lui donna le Christ : *tace ; obmutesce*, « tais-toi ; sois muette. » Virgile avant Byron, avait franchi le golfe redouté du poète de Tibur : qui ramènera d'Athènes, Byron et Virgile ? A ces mêmes plages Venise pleure ses pompes : le Bucentaure n'y baigne plus ses flancs d'or à l'ombre de sa tente de pourpre ; quelques tartanes se cachent derrière les caps déserts, comme au temps primitif de la République.

Un jour fut d'orage : prêt à périr entre Malte et les Sirtes, j'enfermai dans une bouteille vide ce billet : *F. A. de Chateaubriand, naufragé sur l'île de Lampedouse le 26 décembre 1806 en revenant de la Terre* sainte[5302]. Un verre fragile, quelques lignes ballottées sur un abîme est tout ce qui convenait à ma mémoire. Les courants auraient poussé mon épitaphe vagabonde au Lido, comme aujourd'hui le flot des ans a rejeté à ce bord ma vie errante. Dinelli capitaine en second de ma polaque d'Alexandrie, était vénitien ; il passait de nuit avec moi trois ou quatre heures du sablier, appuyé contre le mât et chantant aux coups des rafales,

> Si tanto mi piace
> Si rara Bella,
> Io perdero la pace
> Quando se destera.

Dinelli s'est-il reposé *sul'margine d'un rio* auprès de sa maîtresse endormie ? S'est-elle réveillée ? Mon vaisseau existe-t-il encore ? A-t-il sombré ? A-t-il été radoubé ? Son passager n'a pu faire rajuster sa vie ! Peut-être ce bâtiment dont j'aperçois la vergue lointaine, est le même qui fut chargé de mon ancienne destinée ? Peut-être la carène démembrée de mon esquif, a-t-elle fourni les palissades du cimetière israélite ?

Mais ai-je tout dit dans l'*Itinéraire* sur ce voyage commencé au port de Desdémone et fini au pays de Chimène ? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir ? Une seule pensée remplissait mon âme ; je dévorais les moments : sous ma voile impatiente, les regards attachés à l'étoile du soir, je lui demandais l'aquilon pour cingler plus vite. Comme le coeur me battait en abordant les côtes d'Espagne ! Que de malheurs ont suivi ce mystère ! Le soleil les éclaire encore ; la raison que je conserve me les rappelle.

Venise, quand je vous vis, un quart de siècle écoulé, vous étiez sous l'empire du grand homme, votre oppresseur et le mien ; une île attendait sa tombe ; une île est la vôtre : vous dormez l'un et l'autre immortels dans vos Sainte-Hélène. Venise ! nos destins ont été pareils ! mes songes s'évanouissent, à mesure que vos palais s'écroulent ; les heures de mon printemps se sont noircies, comme les arabesques dont le faîte de vos monuments est orné. Mais vous périssez à votre insu ; moi, je sais mes ruines ; votre ciel voluptueux, la vénusté des flots qui vous lavent, me trouvent aussi sensible que je le fus jamais. Inutilement je vieillis ; je rêve encore mille chimères. L'énergie de ma nature s'est resserrée au fond de mon coeur ; les ans au lieu de m'assagir, n'ont réussi qu'à chasser ma jeunesse extérieure, à la faire rentrer dans mon sein. Quelles caresses l'attireront maintenant au dehors, pour l'empêcher de m'étouffer ? Quelle rosée descendra sur moi ? quelle brise émanée des fleurs, me pénètrera de sa tiède haleine ? le vent qui souffle sur une tête à demi-dépouillée, ne vient d'aucun rivage heureux !

Amour et vieillesse

[5303]

Il existe, à la Bibliothèque Nationale, des fragments manuscrits de Chateaubriand recueillis par un de ses secrétaires, Éd. L'Agneau, et cédés par lui, en 1846, à un certain Édouard Bricon. Celui-ci, se proposant sans doute de les publier, en avait fait une copie, qui se trouve aujourd'hui également au département des manuscrits. Le plus important de ces fragments se rapporte, sans doute possible, à l'épisode dont il est question dans les *Mémoires*. Il n'avait pas échappé aux patientes et malicieuses investigations de Sainte-Beuve. Un jeune et remarquable critique, M. Victor Giraud, vient de le publier à son tour[5304], d'après le texte original, dans son étude sur *Chateaubriand et les Mémoires d'Outre-tombe* (*Revue des Deux-Mondes*, du 1er avril 1899). C'est d'après lui que nous reproduisons ces pages adressées par le poète sexagénaire à la « spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans », à celle que le bon Chactas eût appelée « la Vierge des dernières amours »[5305].

Avant d'entrer dans la société, j'errais autour d'elle. Maintenant que j'en suis sorti, je suis également à l'écart ; vieux voyageur sans asile, je vois le soir chacun rentrer chez soi, fermer la porte ; je vois le jeune amoureux se glisser dans les ténèbres ; et moi, assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune, et j'attends l'aurore qui n'a rien à me conter de

nouveau et dont la jeunesse est une insulte à mes cheveux.

Quand je m'éveille avant l'aurore, je me rappelle ces temps où je me levais pour écrire à la femme que j'avais quittée quelques heures auparavant. À peine y voyais-je assez pour tracer mes lettres à la lueur de l'aube. Je disais à la personne aimée toutes les délices que j'avais goûtées, toutes celles que j'espérais encore ; je lui traçais le plan de notre journée, le lieu où je devais la retrouver sur quelque promenade déserte, etc.

Maintenant, quand je vois apparaître le crépuscule et que, de la natte de ma couche, je promène mes regards sur les arbres de la forêt à travers ma fenêtre rustique, je me demande pourquoi le jour se lève pour moi, ce que j'ai à faire, quelle joie m'est possible, et je me vois errant seul de nouveau comme la journée précédente, gravissant les rochers sans but, sans plaisir, sans former un projet, sans avoir une seule pensée, ou bien assis dans une bruyère, regardant paître quelques moutons ou s'abattre quelques corbeaux sur une terre labourée. La nuit revient sans m'amener une compagne ; je m'endors avec des rêves pesants, ou je veille avec d'importuns souvenirs pour dire encore au jour renaissant : « Soleil, pourquoi te lèves-tu ! »

[illegible] l'origine
de l'homme supplice, il faut satisfaire à la justice par
cette considération [illegible] et je vous dirai mes
autres imaginations [illegible] pour l'adresse. Je
vous pensais avec cette idée imaginaire
plus souvent les amours vides avec qui n'étaient
comme à cette fidélité imaginaire de Dieu
et je pense il est bien vrai aimé. J'ai vu ce
que c'est que l'idolâtrie pour un seul Dieu et avec
une seule idée. De l'idolâtrie Dieu ne saurait
[illegible] de l'invisible et [illegible] Dieu que
[illegible] Dieu ne saurait Dieu ne sait, Dieu seul
[illegible] à Dieu même comme prétende [illegible]
[illegible] Mes idées. Je me dirai ne [illegible]
[illegible] comme [illegible] un mot qui n'est
[illegible] pas [illegible] cette [illegible] qui a vidée
[illegible] dit [illegible] un [illegible] [illegible]
[illegible] mes [illegible] à [illegible]
[illegible] frères. J'ai [illegible]

et qui me présente à vous [illegible] de mon amie,
je vous jurai en l'avoir de lui mon cœur tout entier
[illegible] la fois dont je voyais [illegible]
L'amour m'a toujours [illegible] mon cœur
et je me voyais comprendre, pourquoi je n'étais plus
aimé.

Lorsque dans la [illegible] de cette [illegible], j'y
avais toute la période de mon [illegible]
je croyais ~~[illegible]~~ pour quoi Dieu m'avait
mis [illegible] je lui prouvais le [illegible]
que ~~[illegible]~~ quelque petite place j'occupe
que tout m'ordonnait le [illegible] dans les
[illegible] je [illegible] [illegible]
[illegible] et mon ame qui
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]. et pourquoi tous les [illegible]
[illegible] [illegible], pour que
~~[illegible]~~ [illegible] [illegible]

J'essai sur le globe [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

[5306]Il faut remonter bien haut pour trouver l'origine de mon supplice ; il faut retourner à cette aurore de ma jeunesse où je me créai un fantôme de femme pour l'adorer. Je vis passer cette idéale image, puis vinrent les amours réelles qui n'atteignirent jamais à cette félicité imaginaire dont la pensée était dans mon âme. J'ai su ce que c'était que de vivre pour une seule idée et avec une seule idée, de s'isoler dans un sentiment, de perdre de vue l'univers, de mettre son existence entière dans un sourire, dans un mot, dans un regard.

Mais, alors même, une inquiétude insurmontable troublait mes délices. Je me disais : M'aimera-t-elle demain comme aujourd'hui ? Un mot qui n'était pas prononcé avec autant d'ardeur que la veille, un regard distrait, un sourire adressé à un autre que moi me faisait à l'instant désespérer de mon bonheur. J'en voyais la fin et je m'en prenais à moi-même de mon ennui. Je n'ai jamais eu l'envie de tuer mon rival ou la femme dont je croyais entendre l'amour ; toujours destructeur de moi-même, je me croyais coupable parce que je n'étais plus aimé.

Repoussé dans le désert de ma vie, j'y rentrais avec toute la poésie de mon désespoir. Je cherchais pourquoi Dieu m'avait mis sur la terre, et je ne pouvais le comprendre. Quelle petite place j'occupais ici-bas ! Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, combien rougirait-il de brins de bruyère ? Et mon âme, qu'était-ce ? Une petite douleur évanouie en se mêlant dans les vents. Et pourquoi tous ces mondes autour d'une si chétive créature ?

J'errai sur le globe, changeant de place sans changer d'être, cherchant toujours et ne trouvant rien. Je vis passer devant moi de nouvelles enchanteresses ; les unes étaient trop belles pour moi et je n'aurais osé leur parler, les autres ne m'aimaient pas. Et pourtant mes jours s'écoulaient, et j'étais effrayé de leur vitesse, et je me disais : Dépêche-toi donc d'être heureux ! Encore un jour, et tu ne pourras plus être aimé. Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspirait les transports de la plus noire jalousie : si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait avec le plaisir de la vengeance et

du désespoir.

Vois-tu : quand je me laisserais aller à ma folie, je ne serais pas sûr de t'aimer demain : je ne crois pas à moi. Je m'ignore. Je suis prêt à me poignarder ou à rire. Je t'adore ; mais, dans un moment, j'aimerai plus que toi le bruit du vent dans ces roches, un nuage qui vole, une feuille qui tombe. Puis je prierai Dieu avec larmes, puis j'invoquerai le néant. Veux-tu me combler de délices ? Fais une chose : sois à moi, puis laisse-moi te percer le cœur. Eh bien, oseras-tu maintenant te hasarder avec moi dans cette thébaïde ?

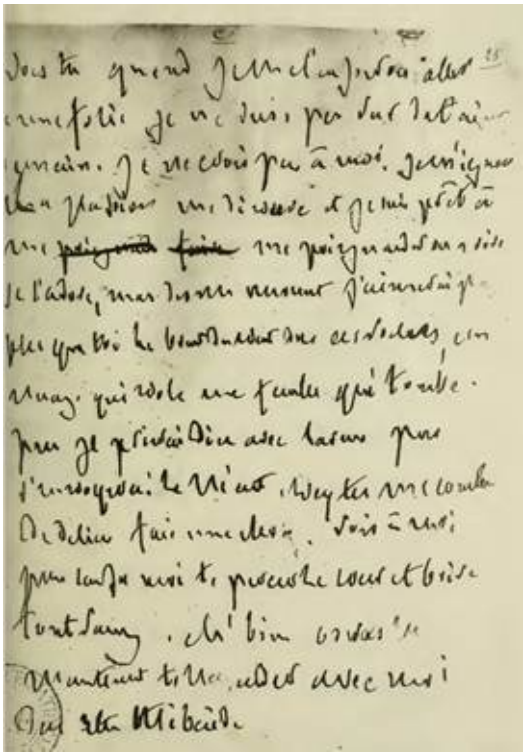

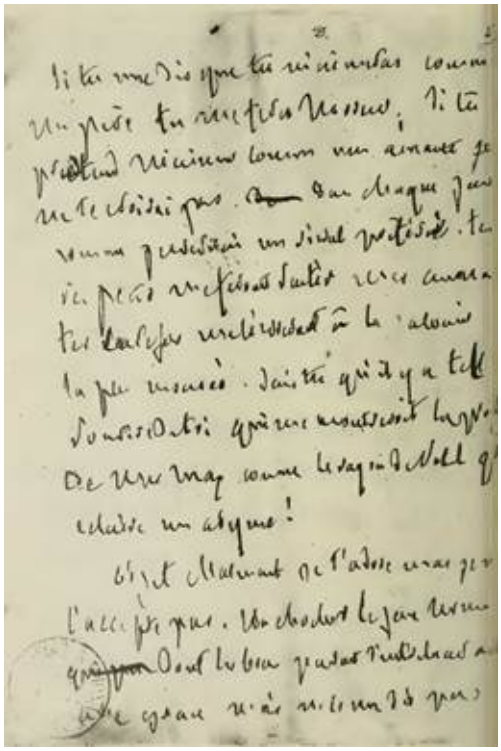

Si tu me dis que tu m'aimeras comme un père, tu me feras horreur ; si tu prétends m'aimer comme une amante, je ne te croirai pas. Dans chaque jeune homme je verrai un rival préféré. Tes respects me feront sentir mes années ; tes caresses me livreront à la jalousie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a tel sourire de toi qui me montrerait la profondeur de mes maux, comme le rayon de soleil éclaire un abîme ?

Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas. Va chercher le jeune homme dont les bras peuvent s'enlacer aux tiens avec grâce ; mais ne me le[5307] dis pas.

Oh ! non, non, ne viens plus me tenter. Songe que tu dois me survivre, que tu seras encore longtemps jeune, quand je ne serai plus. Hier, lorsque tu étais assise avec moi sur la pierre, que le vent dans la cime des pins nous faisait entendre le bruit de la mer, prêt à succomber d'amour et de mélancolie, je me disais : « Ma main est-elle assez légère pour caresser cette blonde chevelure ! Pourquoi flétrir d'un baiser des lèvres qui ont l'air de s'ouvrir pour la jeunesse et la vie[5308] ? Que peut-elle aimer en moi ? Une chimère que la réalité va détruire. » Et pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule,

quand des paroles enivrantes[5309] sortirent de ta bouche, quand je te vis prête à m'entourer de tes mains comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir. Souviens-toi seulement des aveux passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-lui s'il te parle comme je te parlais, et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne. Ah ! qu'importe ! Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre son sein, et vous vous réveillerez enivrés de délices : que t'importeront alors mes paroles sur la bruyère ?

Non, je ne veux pas que tu dises jamais en me voyant après l'heure de la folie : « Quoi ! c'est là l'homme à qui j'ai pu livrer ma jeunesse ! » Écoute, prions le ciel : il fera peut-être un miracle. Il va me donner jeunesse et beauté. Viens, ma bien-aimée : montons sur ce nuage. Que le vent nous porte dans le ciel. Alors, je veux bien être à toi. Tu te rappelleras mes baisers, mes ardentes étreintes : je serai charmant dans ton souvenir et tu seras bien malheureuse, car je ne t'aimerai plus. Oui : c'est ma nature. Et tu voudrais être peut-être abandonnée par un vieux homme ? Oh ! non, jeune grâce, va à ta destinée ; va chercher un amant digne de toi. Je pleure des larmes de fiel de te perdre. Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor. Mais fuis environnée de mes désirs, de ma jalousie, et laisse-moi me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature, où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion effroyable[5310].

à quoi j'ai pu lire ma jeunesse
ensuite prions le ciel il fera peut-être
un miracle. Dieu m'aimant jusqu'à
l'heure. Mais vraiment ainsi
vous voulez que le Mu[illegible] que le vent
nous protège le ciel. Alors je crois bien
être à toi. ~~Tu [illegible]~~
tu te dépêches [illegible] Berne, mais
Monter [illegible], ~~tes [illegible]~~
je t'aimerai [illegible] Dartrou [illegible] et
les [illegible] vraiment, car Cartaud
je m'aimerai plus que Cathma
Natale. A ton [illegible] je peut-être
[illegible] Vieux [illegible] [illegible]
[illegible] grace [illegible] à Vertrie

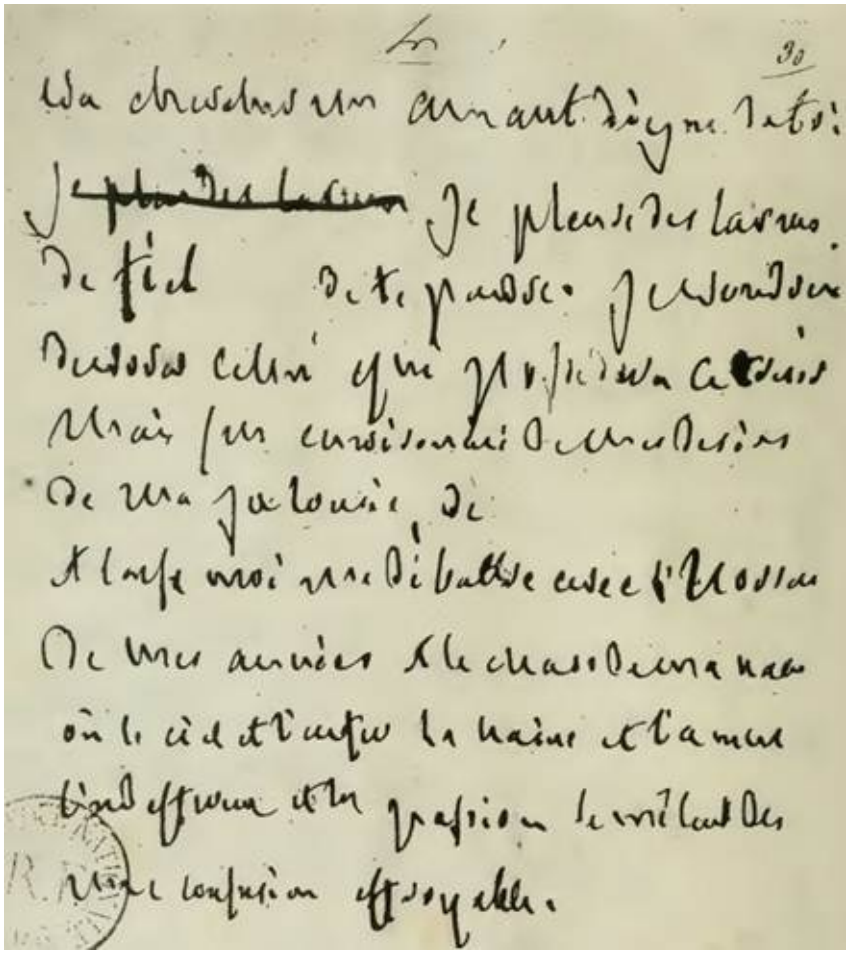

Si tu te laissais aller au caprice où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme, le jour viendrait où le regard d'un jeune homme t'arracherait à ta fatale erreur ; car même les changements et les dégoûts arrivent entre les amants du même âge. Alors, comment me verrais-tu quand je viendrais à t'apparaître sous ma forme naturelle ? Toi, tu irais te purifier dans des jeunes bras d'avoir été pressée dans les miens ; mais moi, que deviendrais-je ?

[illegible]

un tendre quelque fois l'imagination du je ne sais quoi.

Le jugement du bien et du mal d'un jeune homme l'attendent à leur [illegible] [illegible], ou même les arrangements [illegible] assistent entre les amants du même age, alors qu'il est indifférent qu'ils jouissent à toujours des mêmes satisfactions. Ces taisons de jouissent des jeunes bras d'autres [illegible] les mêmes, mais uniques [illegible] [illegible] un jeune homme [illegible] [illegible] [illegible]

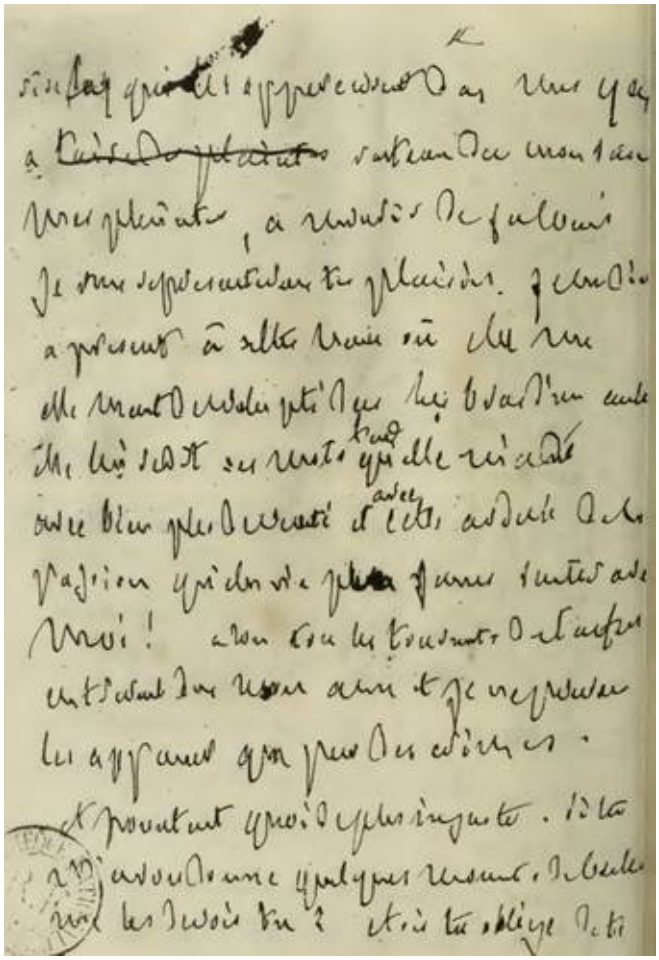

Tu me promettrais ta vénération, ton amitié, tes respects ; et chacun de ces mots me percerait le cœur. Réduit à cacher ma double défaite[5311], à dévorer des larmes qui feraient rire quiconque les apercevrait dans mes yeux, à renfermer dans mon sein mes plaintes, à mourir de jalousie, je me représenterais tes plaisirs ; je me dirais : « À présent, à cette heure où elle me parlait, elle meurt[5312] de volupté dans les bras d'un autre ; elle lui redit ces mots tendres qu'elle m'a dits avec cette ardeur de la passion qu'elle n'a jamais pu sentir pour moi. » Alors, tous les tourments de l'enfer entreraient dans mon âme, et je ne pourrais les apaiser que par des crimes.

Et pourtant, quoi de plus injuste ? Si tu m'avais donné quelques moments de bonheur, me les devais-tu ? étais-tu obligée[5313] de me donner toute ta jeunesse ? N'était-il pas tout simple que tu cherchasses les harmonies de ton âge, et ces

rapports d'âge et de beauté qui appartiennent à ta nature ? Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du vieux voyageur ? Tout cela est juste et vrai ; mais ne compte pas sur ma vertu : si tu étais à moi, pour te quitter, il me faudrait ta mort ou la mienne. Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange ; avec un homme, jamais !

N'espère pas me tromper, l'amitié a bien plus d'illusions que l'amour, et elles sont bien plus durables. L'amitié se fait des idoles, et les voit telles qu'elle les a créées : elle vit du cœur et de l'âme ; la fidélité lui est naturelle, elle s'accroît avec les années et découvre chaque jour de nouveaux charmes dans l'objet de sa préférence[5314].

L'amour enivre, mais l'ivresse passe. Il ne vit pas de pureté[5315], et ne se nourrit pas de gloire : découvrant tous les jours que l'idole qu'il a créée perd quelque chose à ses yeux, il en voit bientôt les défauts, et le temps seul le rend infidèle en dépouillant de ses grâces l'objet qu'il aime. Les talents[5316] ne rendent point ce que le temps efface : la gloire ne rajeunit que notre nom.

qu'elle les a vécu). Elle est la nourri
ture de l'âme. Elle ~~[illegible]~~ avec les ann
et devoirs chaque jour demandez chaq
sur l'objet de sa prédilection.

L'amour ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

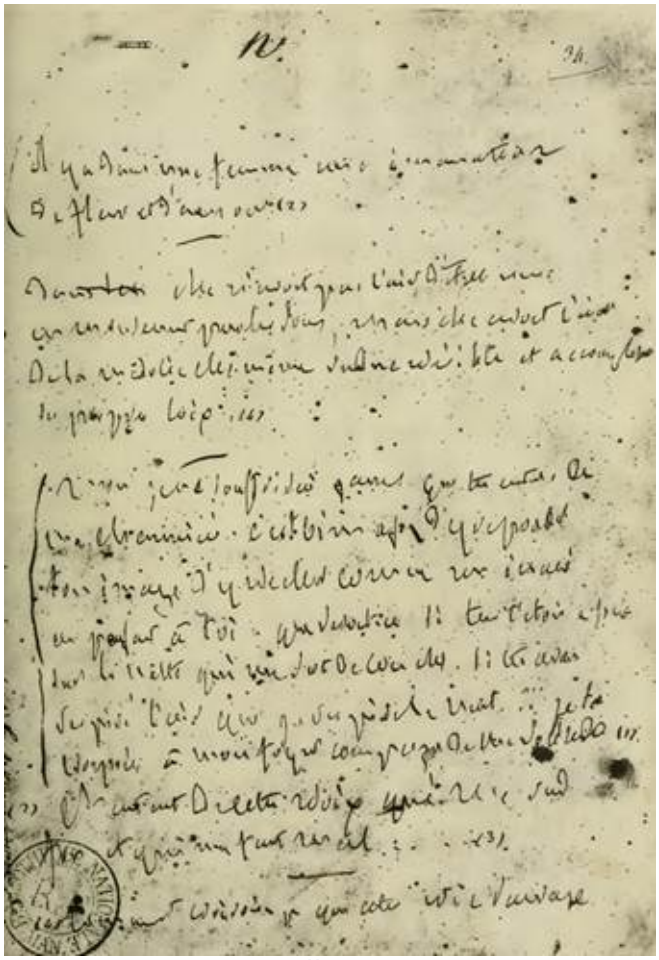

Folio 34

[5317]Il y a dans une femme une émanation de fleur et d’amour.

Elle n’avait pas l’air d'être mise en mouvement par les sons, mais elle avait l’air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois[5318].

Non, je ne souffrirai jamais que tu entres dans ma chaumière : c'est bien assez d'y repousser ton image, d'y veiller comme un insensé en pensant à toi ! Que serait-ce, si tu étais assise sur la natte qui me sert de couche, si tu avais respiré l'air que je respire la nuit, si je te trouvais à mon foyer compagne de ma solitude ? Il y a dans une femme une émanation de fleur et d'amour. Lorsque tu chantes, ta voix me rend fou et me fait

mal…[5319]

Comment croirais-je que cette vie de veuvage pourrait longtemps te suffire ? Deux beaux jeunes gens peuvent s'enchanter des soins qu'ils se rendent ; mais un vieil esclave, qu'en ferais-tu ? Pourrais-tu, du matin au soir, supporter la solitude avec moi, les fureurs de ma jalousie prévue, mes long silences, mes tristesses de cœur et tous les caprices d'une nature qui se déplaît et croit déplaire aux autres ?

Et le monde, en supporterais-tu les railleries ? Si j'étais riche, il dirait que je t'achète et que tu te vends, ne pouvant admettre que tu puisses m'aimer. Si j'étais pauvre, on se moquerait de ton amour, on me rendrait un objet ridicule à tes propres yeux, on te rendrait honteuse de ton choix. Et moi, on me ferait un crime d'avoir abusé de ta simplicité, de ta jeunesse, de t'avoir acceptée, ou d'avoir abusé de l'état de désir[5320] où tombe…[5321]

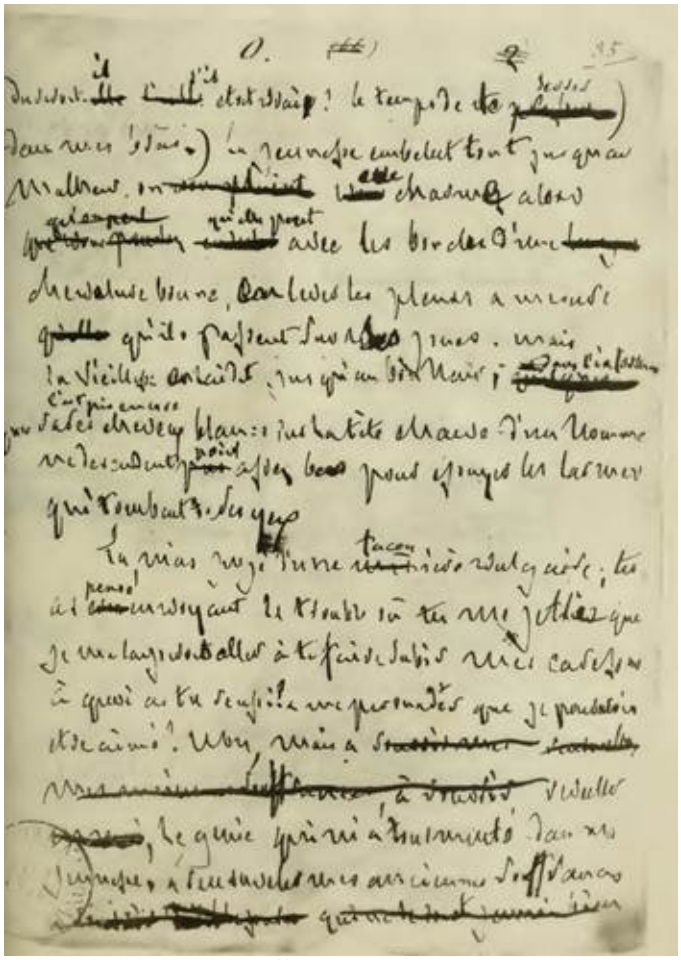

Folio 35/recto

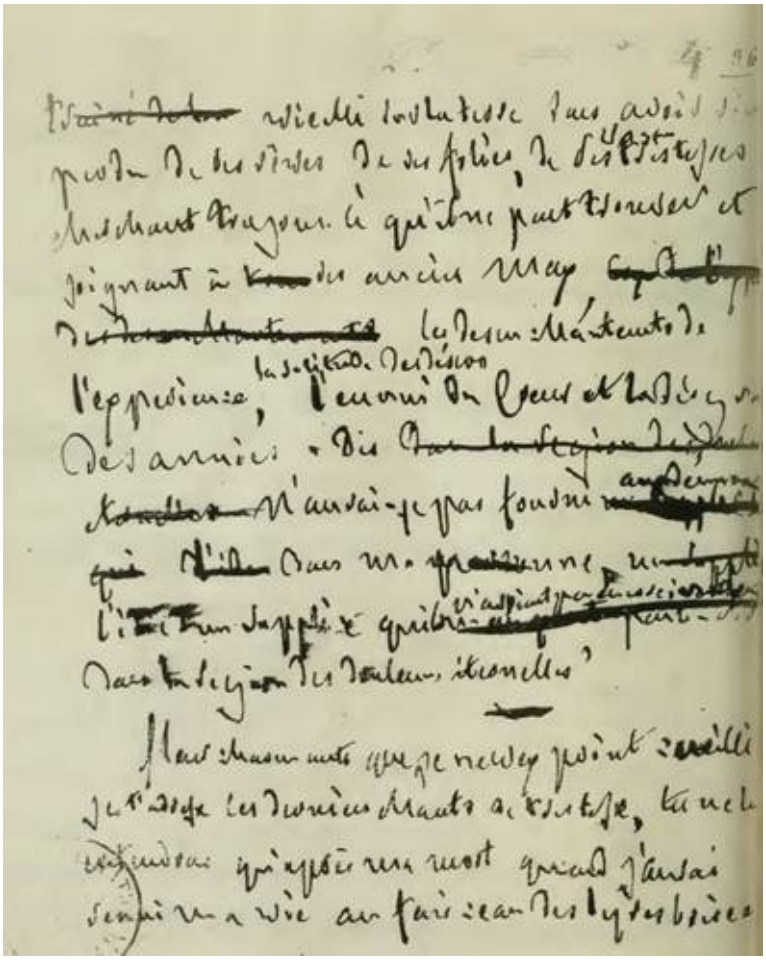

Folio 35/verso

Durerait-il, s’il était ridicule ? Le temps de te serrer [5322] dans mes bras. La jeunesse embellit tout, jusqu'au malheur. Elle charme alors qu'elle peut, avec les boucles d'une chevelure brune, enlever les pleurs à mesure qu'ils passent sur les joues. Mais la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur : dans l'infortune, c'est pis encore ; quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

Tu m'as jugé d'une façon vulgaire, tu as pensé, en voyant la trouble où tu me jettes que je me laisserais aller à te faire subir mes caresses : à quoi as-tu réussi ? À me persuader que je pourrais être aimé ? Non, mais à réveiller le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, à renouveler mes anciennes souffrances.

Vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de mes rêves, de mes folies, de mes vagues tristesses ; cherchant toujours ce que je ne puis trouver ; joignant à mes anciens maux le désenchantement de l'expérience, la solitude des déserts à l'ennui du cœur et la disgrâce des années, dis, n'aurai-je pas fourni aux démons, dans ma personne, l'idée d'un supplice qu'ils n'avaient point encore inventé dans la région des douleurs éternelles ?

Fleur charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse mes derniers chants de tristesse, tu ne les entendras qu'après ma mort, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées[5323].

FIN DES TEXTES RETRANCHÉS

APPENDICE AUX MÉMOIRES D'OUTRE TOMBE

Arvensa Editions

Table des matières

Présentation de l’éditeur
1. La tombe du Grand-Bé
2. Le manuscrit de 1826
3. Le comte Louis de Chateaubriand et son frère Christian
4. Le comte René de Chateaubriand, armateur
5. Chateaubriand et le collège de Dinan
6. Récits de la veillée
7. La cousin Moreau et sa mère
8. M. de Malesherbes
9. La cléricature de Chateaubriand
10. Le baron Billing et l’ambassade de Londres
11. Francis Tulloch
12. Journal de voyage
13. Le comte du Plessix de Parscau, beau-frère de Chateaubriand
14. Le mariage de Chateaubriand.
15. Fontanes et Chateaubriand
16. Comment fut composé le Génie du Christianisme
17. La rentrée en France
18. Le Génie du Christianisme
19. Chateaubriand et Mme de Custine
20. La mort de La Harpe
21. Les quatre Clausel
22. Le cahier rouge
23. Le conseiller Réal et l’anecdote du duc de Rovigo
24. La comtesse de Noailles
25. L’article du Mercure
26. Les Martyrs et M. Guizot
27. Armand de Chateaubriand
28. Le discours de réception à l’Académie
29. Les prix décennaux et le Génie du Christianisme
30. Petite guerre pendant la campagne de Russie
31. La saisie de la monarchie selon la charte

32. Chateaubriand, Victor Hugo et Joseph de Maistre
33. Le Conservateur
34. La mort de Fontanes
35. Le prétendu traité secret de Vérone
36. Le congrès de Vérone et la guerre d’Espagne
37. Le renvoi de Chateaubriand
38. La mort du duc Mathieu de Montmorency
39. Chateaubriand et le ministère Martignac
40. La mort de Léon XII
41. Le conclave de 1829
42. Le journal secret du conclave
43. Dans les Pyrénées « Amour et vieillesse »
44. Le départ de Cherbourg
45. Le sac de Saint-Germain-l’Auxerrois
46. Chateaubriand et le journal du maréchal de Castellane
47. Lettres de Genève
48. La Némésis de Barthélémy. Chateaubriand, Lamartine et Balzac
49. La duchesse de Berry en Vendée
50. L’arrestation de Chateaubriand
51. Jeune fille et jeune fleur
52. Chateaubriand et M. Bertin Aîné
53. Chateaubriand et l'hirondelle
54. Le mariage morganatique de la duchesse de Berry
55. Fragments inédits des Mémoires d'Outre-Tombe
56. Madame Tastu et les Mémoires d’Outre-Tombe
57. Le prince de Talleyrand et les traités de Vienne
58. L’avenir du monde
59. Les dernières années de Chateaubriand

Présentation de l’éditeur

A la fin de chacun des 6 tomes des *Mémoires d’Outre-Tombe* de l’édition Garnier 1910 figurait un ensemble de notes et de remarques d’Edmond Biré complétant et éclairant cette oeuvre immense. Des textes inédits, dont certains retranchés par Chateaubriand, y figuraient aussi.

Nous avons réuni et numéroté cet ensemble de documents dans un *Appendice* unique.

1. La tombe du Grand-Bé

[5324]

Au mois d'août 1828, le maire de Saint-Malo, M. de Bizien, écrivit à Chateaubriand pour le prier d'appuyer auprès du Gouvernement la demande de la ville, relative à l'établissement d'un bassin à flot. L'auteur du *Génie du christianisme*, en même temps qu'il se mettait à leur disposition, sollicitait de ses concitoyens la concession, « à la pointe occidentale du Grand-Bé, d'un petit coin de terre tout juste suffisant pour contenir son cercueil ». La réponse du maire au grand poète fut peut-être un peu trop administrative : « Je ne crois pas, disait-il, qu'il soit difficile d'obtenir la concession d'une portion de terrain dans le flanc occidental de cette île, et si votre seigneurie le *juge à propos*, j'informerai *en son nom* M. le commandant du génie à Saint-Malo de son désir en le priant de le faire connaître à M. le ministre de la guerre auprès duquel votre S. *terminerait aisément*, je crois, cette affaire. » — Il ne pouvait convenir à Chateaubriand de courir les bureaux de la guerre et de faire des démarches auprès du ministre. L'affaire en resta là. Elle fut reprise trois ans plus tard, en 1831, par un jeune poète, M. Hippolyte La Morvonnais. Sur sa requête, le Conseil municipal décida de demander à l'État les quelques pieds de terre nécessaire à la sépulture du grand écrivain ; il se chargerait de plus des frais de la tombe. Au maire, M. Hovius, qui lui avait transmis la délibération du Conseil, Chateaubriand répondit par la lettre suivante :

Il me serait impossible de vous exprimer l'émotion que j'ai éprouvée en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'écrire. Avant d'entrer dans quelques détails, je m'empresse d'abord, Monsieur, de satisfaire au devoir de la reconnaissance, en vous priant d'offrir mes remerciements les plus sincères à MM. les membres du conseil municipal et d'agréer vous-même dans ces remerciements la part qui vous est si justement due.

Je n'avais jamais prétendu et je n'aurais jamais osé espérer, Monsieur, que ma ville natale se chargeât des frais de ma tombe. Je ne demandais qu'à acheter un morceau de terre de vingt pieds de long sur douze de large, à la pointe occidentale du Grand-Bé. J'aurais entouré cet espace d'un mur à fleur de terre, lequel aurait été surmonté d'une simple grille de fer peu élevée, pour servir non d'ornement, mais de défense à mes cendres. Dans l'intérieur je ne voulais placer qu'un socle de granit taillé dans les rochers de la grève. Ce socle aurait porté une petite croix de fer. Du reste, point d'inscription, ni nom, ni date. La croix dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à ma mémoire.

Je ne suis revenu, Monsieur, que momentanément en France ; il est probable que je mourrai en terre étrangère[5325]. Si la ville qui m'a vu naître m'octroie le terrain dont je sollicitais la concession, ou si elle maintient la résolution si glorieuse pour moi, de s'occuper de ces soins funèbres, j'ordonnerai par mon testament de rapporter mon cercueil auprès de mon berceau, quel que soit le lieu où il plaise à la Providence de disposer de ma vie. Dans le cas où mes concitoyens persisteraient dans leur dessein généreux, je les supplie de ne rien changer à mon plan de sépulture et de faire bénir par le curé de Saint-Malo le lieu de mon repos, après l'avoir préparé.

Je ne puis, Monsieur, que vous renouveler, en finissant cette lettre, l'assurance de ma profonde reconnaissance, et vous prier encore d'offrir mes remerciements aux personnes dont je transcris ici les noms avec un respect tout religieux : MM. Bossinot, Boishamon, Dupuy-Fromy, Egault, Delastelle, Villalard, Béhier, Lebreton-de-Blessin, Choesnet, Lanuel, Fontan, Bossinot-Ponphily, Michel-Villeblanche, Michel père,

Gaultier, Sereldes-Forges, Dujardin-Pinte-de-Vin, Blaize, Lachambre, Bourdet, de Seguinville, Chapel, Heurtault, Pothier.

Chateaubriand et la ville sont d'accord ; les choses vont donc pouvoir marcher vite... Mais, si elles marchaient vite, à quoi servirait l'Administration ? à quoi serviraient les Bureaux ? Huit années se passeront avant que l'affaire aboutisse. Besoin sera que M. La Morvonnais fasse encore démarches sur démarches, mette en mouvement des députés, et non des moindres, M. Eugène Janvier et M. de Lamartine. Ce dernier lui écrivait :

> Personne ne sera plus fier que moi d'avoir porté ma pierre au tombeau de notre plus grand poète. Le peu de poésie qui est dans mon âme y a découlé de la sienne : mon hommage n'est que de la reconnaissance et de la tendresse pour cette grande individualité de notre temps qui fera, je l'espère, attendre longtemps notre prévoyance.
>
> Je serai à Paris dans huit jours et je demanderai audience au ministre pour lui exposer vos motifs : j'espère qu'il se montrera digne de les entendre.

Enfin, en 1839, le département de la guerre consentit à céder « les quelques pieds de terre », — non sans faire d'ailleurs d'expresses réserves et spécifier que l'érection du tombeau de M. de Chateaubriand ne devait être considéré que comme une simple « tolérance ». Voici la déclaration que le maire de Saint-Malo était obligé de signer :

> L'an mil huit cent trente-neuf, le vendredi dix-sept mai, nous soussigné Louis-François Hovius, maire de Saint-Malo, dûment autorisé par le conseil municipal, en vertu de sa délibération du trois août mil huit cent trente-six, dont l'expédition a été adressée à M. le chef du Génie le huit septembre mil huit cent trente-sept, reconnaissons, conformément à la lettre de M. le Ministre de la guerre en date du vingt-et-un janvier mil huit cent trente-six, que c'est par *tolérance* du département de la guerre qu'un tombeau a été érigé pour M. de Chateaubriand sur l'île du Grand-Bé, et que

cette construction ne pourra jamais faire acquérir à la commune aucun droit de propriété sur cette île qui appartient au département de la guerre, et que ceux de ce dernier sur tout le terrain sont maintenus dans leur plénitude.

Pendant tout ce temps, je l'ai dit, M. La Morvonnais était resté sur la brèche. Son zèle et son pieux dévouement ne devaient pas rester sans récompenses. Le 15 mai 1836, il recevait de Chateaubriand la lettre qu'on va lire :

Paris, le 15 mai 1836.

Enfin, Monsieur, j'aurai un tombeau et je vous le devrai, ainsi qu'à mes bienveillants compatriotes ! Vous savez, Monsieur, que je ne veux que quelques pieds de sable, une pierre du rivage sans ornement et sans inscription, une simple croix de fer et une petite grille pour empêcher les animaux de me déterrer.

Maintenant, Monsieur, il faut que je vous avoue ma faiblesse. Tous les ans, je fais le projet d'aller revoir le lieu de ma naissance, et tous les ans, le courage me manque. Je crains les souvenirs, plus ils me sont chers, plus ils me font mal. Je tâcherai cependant, Monsieur, de faire un effort et d'aller visiter quelque jour mon dernier asile.

Je suis charmé que Saint-Malo ait enfin obtenu le bassin à flot auquel je m'étais intéressé pendant mon ministère. Le projet du bassin entre la ville et le Grand-Bé me plairait, surtout parce qu'il accroîtrait la ville de ce côté.

Offrez, je vous prie, à toutes les personnes qui se sont intéressées à ma tombe, mes remerciements les plus sincères. Recevez en particulier, Monsieur, ceux que j'ai l'honneur de vous offrir. J'espère que vous voudrez bien quelquefois me donner de vos nouvelles et m'apprendre aussi un peu le progrès du monument : le temps me presse, et j'aimerais à apprendre bientôt que mon lit est préparé. Ma route a été longue, et je commence à avoir sommeil.

CHATEAUBRIAND.

A quelques mois de là, M. La Morvonnais écrivit au grand poète, de Combourg même, que bientôt il allait donner le premier coup de bêche à sa tombe. Chateaubriand lui répondit :

Paris, 15 août 1836.

J'ai ouvert avec émotion une lettre timbrée de *Combourg*, et j'ai trouvé, Monsieur, qu'elle était de vous et qu'il s'agissait de mon tombeau. Mille grâces à vous, Monsieur, et Dieu soit loué ! La chose est donc finie ! tout est bien pourvu que je sois sur un point solitaire de l'île, au soleil couchant, et aussi avancé vers la pleine mer que le *génie militaire* le permettra. Quand ma cendre recevrait, avec le sable donc elle sera chargée, quelques boulets, il n'y aurait pas de mal : Je suis un vieux soldat.

Pour ce qui est de la pierre qui doit me recouvrir, j'avais pensé qu'elle pourrait être prise dans le rivage ; mais s'il y a quelques objections, on peut la prendre partout où l'on voudra : Je cherche surtout le bon marché, afin d'éviter à ma ville natale les frais dont elle veut bien se charger. Vous savez, Monsieur, qu'il ne faut aucun travail de l'art, aucune inscription, aucun nom, aucune date sur la pierre qui doit porter une petite croix de fer, seule marque de mon naufrage ou de mon passage en ce monde. Autour de cette pierre un mur à fleur de sable, muni d'une grille de fer, suffira pour défendre mes restes contre les animaux sauvages et domestiques.

Je ne connais personne, Monsieur, qui mieux que vous et les hommes qui ont eu la bonté de s'occuper de cette affaire de mort, puisse prendre la peine d'inaugurer ma tombe. Le cippe posé et l'enceinte fermée, je désire que M. le curé de Saint-Malo bénisse le lieu de mon futur repos ; car avant tout, je veux être enterré en terre sainte ; un jour, Monsieur, comme vous me survivrez longues années, vous voudrez quelquefois vous reposer sur ma tombe au bord des vagues, et le soleil couchant vous fera mes adieux.

Voilà, Monsieur, les dernières explications que vous désiriez, je les ai dictées à mon secrétaire avec le regret de ne

pouvoir les écrire moi-même, ayant une douleur assez vive à la main droite. Si vous avez l'extrême bonté de me tenir au courant du travail et de m'en annoncer la fin, je vous en aurai beaucoup d'obligation. La nuit *me presse*, comme dit Horace, et je n'ai guère le temps d'attendre.

En 1838, Hippolyte La Morvonnais publia la *Thébaïde des Grèves* et en fit hommage à Chateaubriand, qui lui répondit en ces termes :

Je commence par vous demander pardon, Monsieur, d'être obligé de dicter cette lettre à Pilorge, mon secrétaire, parce que le long voyage que je viens d'achever[5326], quoiqu'il m'ait fait du bien, ne m'a pourtant point guéri de la goutte que j'ai à la main droite.

Je vous remercie mille fois, Monsieur, des peines que vous vous êtes données. Tout devait être difficile dans ma vie, même mon tombeau. Je suis presque affligé de la croix massive de granit ; j'aurais préféré une petite croix de fer, un peu épaisse seulement, pour qu'elle résiste mieux à la rouille : mais enfin, si la croix de pierre n'est pas trop élevée, je ne serai pas aperçu de trop loin, et je resterai dans l'obscurité de ma fosse de sable, ce qui surtout est mon but. J'espère aussi que la grille de fer n'aura que la hauteur nécessaire pour empêcher les chiens de venir gratter et ronger mes os. Je tiens avant tout à la bénédiction du lieu sur lequel votre piété et vos espérances chrétiennes ont bien voulu veiller.

Le bruit qu'on a fait dans les journaux de mes dispositions dernières est parvenu jusqu'à Mme de Chateaubriand : vous jugez, Monsieur, combien elle en a été troublée. S'il était donc possible qu'il ne fut plus question de ma tombe, à laquelle le public ne peut prendre aucun intérêt, et que vous eussiez la bonté de faire achever le monument dans le plus grand silence, vous me rendriez un vrai service. J'ai déjà fait part de mes inquiétudes à M. L..., de Dinan, qui m'a envoyé de fort beaux vers sur un sujet qui nécessairement est fort pénible à ma femme.

Vos vers, Monsieur, n'ont point cet inconvénient. J'ai déjà

parcouru le volume *Aux amis inconnus*[5327]. J'y ai retrouvé la tristesse de nos grèves natives et ce charme qui m'a toujours rendu si chers les souvenirs et les vents. J'envie votre sort, Monsieur ; je voudrais dans votre *Thébaïde*, parmi les rochers au bord des flots, entendre à la fin de ma vie

Ce chant qui m'endormait à l'aube de mes jours[5328].

Je n'ai point encore eu l'honneur de voir le bienveillant compatriote que vous m'annoncez.

Agréez, je vous prie, Monsieur, avec l'expression de ma reconnaissance, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.
Paris, le 4 septembre 1838.

On a parfois reproché à Chateaubriand d'avoir trop « soigné » son tombeau. Les lettres qu'on vient de lire, d'un sentiment si chrétien, répondent suffisamment à ce reproche, et certes Alfred de Vigny, le noble poète, avait tort de s'y associer, lorsqu'il écrivait à la vicomtesse du Plessis, sa petite-cousine : « Chateaubriand n'a-t-il pas assez *soigné* d'avance son tombeau ? N'est-il pas vrai qu'il en a été le saule pleureur toute sa vie ? *Il lui faisait de tendre visites sur le bord de la mer*, et l'un de ses plus naïfs admirateurs me disait un jour, comme un trait d'originalité charmant : « Monsieur, il est allé cet été, tout seul, voir son rocher de Saint-Malo, et il n'est pas allé faire visite à sa sœur âgée, pauvre et malade, qui demeure quelque part sur cette route-là. On me contait cela dans la voiture noire où je suivais ce pauvre Ballanche qui fut son Pylade[5329]. » C'est un conte macabre qu'Alfred de Vigny répétait là à sa petite-cousine. La vérité est que pas une seule fois, en son vivant, Chateaubriand n'a fait visite à son tombeau. Il était de notoriété à Saint-Malo, en 1848, à l'époque de ses funérailles, qu'il n'avait pas revu sa ville natale depuis 1792. M. Charles Cunat, le savant et consciencieux archiviste de Saint-Malo, écrivait en 1850, dans ses *Recherches sur plusieurs des circonstances relatives*

aux origines, à la naissance et à l'enfance de M. de Chateaubriand : « Peu de temps après son mariage (19 mars 1792), Chateaubriand partit pour Paris avec sa femme et ses sœurs Lucile et Julie. Depuis cette époque,*il ne revit plus sa ville natale*, quoiqu'il en eût manifesté maintes fois le désir : il remettait ce voyage d'année en année. » — Quant à sa sœur, Mme de Marigny, qui habitait Dinan, où elle est morte au couvent de la Sagesse, le 18 juillet 1860, Chateaubriand ne l'oubliait point, et il ne cessa de lui écrire jusqu'à la fin, lui qui, dans ses dernières années, n'écrivait plus à personne. J'ai sous les yeux quelques-unes de ces lettres de Chateaubriand à sa sœur, écrites parfois à peu de jours de distance, l'une par exemple à la date du 9 septembre 1845, et l'autre à la date du 15 du même mois. De cette correspondance j'extrairai seulement la lettre suivante, où il est parlé de la tombe du Grand-Bé ; elle est signée de ce prénom de *François*, qui rappelait au frère et à la sœur les lointaines années de Combourg :

Paris, le 15 mars 1834.

J'ai porté, chère sœur, ta lettre et la lettre qu'elle renfermait à Louis[5330], il ne comprend grand'chose à l'affaire, mais il te répond aujourd'hui même. Chaque année je forme le projet d'aller t'embrasser, toi et mes parents, d'aller revoir avant de mourir notre pauvre Bretagne, et chaque année vient une bouffée de vent qui me pousse ailleurs. Tu étais souffrante en m'écrivant, et je t'écris, extrêmement souffrant moi-même. Tu sais que j'ai pris mes précautions, et la ville de Saint-Malo m'accorde une petite place sur le Grand-Bé pour ma sépulture. La ville a la bonté d'élever mon tombeau à ses frais ; tu vois que je ne renonce pas à notre patrie. Chère amie, je désire beaucoup cependant te revoir de mon vivant et t'embrasser comme je t'aime. Dis mille choses à Caroline[5331] et à toute notre famille.

Ton frère,

FRANÇOIS

2. Le manuscrit de 1826

Sous ce titre : *Esquisse d'un maître* : *souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*[5332], Mme Charles Lenormant a publié, en 1874, le texte primitif des trois premiers livres des *Mémoires d'outre-tombe*, d'après un manuscrit qui porte la date de 1826. Ce manuscrit, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire dans l'*Introduction* de l'édition actuelle, est à peu près tout entier de la main de Mme Récamier qui se fit seulement aider dans sa copie (pour un quart environ) par Charles Lenormant. Nous avons là le premier jet, l'expression spontanée la plus pure et la plus simple de la pensée de son auteur. Cette rédaction première, Chateaubriand, depuis 1826, l'a profondément remaniée. Il y a beaucoup ajouté ; il y a fait aussi des suppressions, dont quelques-unes sont regrettables. C'est ainsi que, dans sa version dernière, il a fait disparaître tout le début du livre premier. Et pourtant ces pages, littérairement très belles, avaient en outre l'avantage de bien indiquer le dessein de leur auteur, et quels sentiments l'animaient au moment où il entreprenait d'écrire les Mémoires de sa vie[5333]. Le lecteur sera heureux de trouver ici ces pages supprimées :

> Je me suis souvent dit : Je n'écrirai point les mémoires de ma vie, je ne veux point imiter ces hommes qui, conduits par la vanité et le plaisir qu'on trouve naturellement à parler de soi, révèlent au monde des secrets inutiles, des faiblesses qui ne sont pas les leurs, et compromettent la paix des familles.
>
> Après ces belles réflexions, me voilà écrivant les premières lignes de mes mémoires. Pour ne pas rougir à mes propres yeux, et pour me faire illusion, voici comment je pallie mon

inconséquence.

D'abord je n'entreprends ces mémoires qu'avec le dessein formel de ne disposer d'aucun nom que du mien propre dans tout ce qui concerne ma vie privée ; j'écris principalement pour rendre compte de moi à moi-même. Je n'ai jamais été heureux, je n'ai jamais atteint le bonheur, que j'ai poursuivi avec une persévérance qui tient à l'ardeur naturelle de mon âme ; personne ne sait quel était le bonheur que je cherchais, personne n'a connu entièrement le fond de mon cœur : la plupart des sentiments y sont restés ensevelis ou ne se sont montrés dans mes ouvrages que comme appliqués à des êtres imaginaires. Aujourd'hui que je regrette encore mes chimères sans les poursuivre, que parvenu au sommet de la vie, je descends vers la tombe, je veux, avant de mourir, remonter vers mes belles années, expliquer mon inexplicable cœur, voir enfin ce que je pourrai dire, lorsque ma plume sans contrainte s'abandonnera à tous mes souvenirs. En rentrant au sein de ma famille qui n'est plus, en rappelant des illusions passées, des amitiés évanouies, j'oublierai le monde au milieu duquel je vis et auquel je suis si parfaitement étranger. Ce sera de plus un moyen agréable pour moi d'interrompre des études pénibles, et quand je me sentirai las de tracer les tristes vérités de l'histoire, je me reposerai en écrivant l'histoire de mes songes.

Je considère ensuite que, ma vie appartenant au public par un côté, je n'aurais pu échapper à tous les faiseurs de mémoires, à tous les biographes marchands, qui couchent le soir sur le papier ce qu'ils ont entendu dire le matin dans les antichambres. J'ai eu des succès littéraires, j'ai attaqué toutes les erreurs de mon temps, j'ai démasqué des hommes, blessé une multitude d'intérêts ; je dois donc avoir réuni contre moi la double phalange des ennemis littéraires et politiques. Ils ne manqueront pas de me peindre à leur manière ; et ne l'ont-ils pas déjà fait ! Dans un siècle où les plus grands crimes commis ont dû faire naître les haines les plus violentes, dans un siècle corrompu, où les bourreaux ont un intérêt à noircir les victimes, où les plus grandes calomnies sont celles que

l'on répand avec le plus de légèreté, tout homme qui a joué un rôle dans la société doit, pour la défense de sa mémoire, laisser un monument par lequel on puisse le juger.

Mais avec cette idée, je vais peut-être me montrer meilleur que je ne suis ? J'en serai peut-être tenté ? A présent, je ne le crois pas, je suis résolu à dire toute la vérité. Comme j'entreprends d'ailleurs l'histoire de mes idées et de mes sentiments, plutôt que l'histoire de ma vie, je n'aurai pas autant de raisons de mentir. Au reste, si je me fais illusion sur moi, ce sera de bonne foi, et par cela même on verra encore la vérité au fond de mes préventions personnelles.

3. Le comte Louis de Chateaubriand et son frère Christian

Geoffroy-Louis, comte de Chateaubriand, neveu du grand écrivain et arrière-petit-fils de Malesherbes, naquit à Paris le 13 février 1790. Il était le fils aîné de Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, et d'Aline-Thérèse Le Peletier de Rosanbo, fille de Louis Le Peletier de Rosanbo, président à mortier au Parlement de Paris, et de Marguerite de Lamoignon de Malesherbes. En 1812, à l'âge de vingt-deux ans, il épousa Mlle Henriette-Félicité-Zélie d'Orglandes, qui en avait à peine dix-sept. Le mariage eut lieu au château du Ménil, près de Mantes, chez Mme de Rosanbo, tante de Mlled'Orglandes. Chateaubriand composa en l'honneur des jeunes époux ce gracieux épithalame :

L'autel est prêt ; la foule t'environne :
Belle Zélie, il réclame ta foi.
Viens ; de ton front est la blanche couronne
Moins virginale et moins pure que toi.

J'ai quelquefois peint la grâce ingénue
Et la pudeur sous ses voiles nouveaux :
Ah ! si mes yeux plus tôt t'avaient connue
On aurait moins critiqué mes tableaux.

Mon cher Louis, chez la race étrangère
Tu n'iras point t'égarer comme moi :
A qui la suit la fortune est légère ;
Il faut l'attendre et l'enfermer chez soi.

Cher orphelin, image de ta mère

Au Ciel pour toi je demande ici-bas
Les jours heureux retranchés à ton père
Et les enfants que ton oncle n'a pas.

Fais de l'honneur l'idole de ta vie :
Rends tes aïeux fiers de leur rejeton,
Et ne permets qu'à la seule Zélie
Pour un moment de rougir à ton nom.

Mais la prose allait mieux que les vers au chantre des *Martyrs*. A peu de temps de là, il écrivait à sa jeune nièce cette charmante lettre :

> Oui, ma chère nièce, je ferai tout ce que vous voudrez cette année, et si vous y mettez un peu de soin, je suis assez vieux pour radoter de vous toute ma vie. Il y a toutefois une condition à notre traité : c'est que vous rendrez Louis heureux. Plusieurs dames de Chateaubriand ont été célèbres de diverses manières. L'une mourut de joie en revoyant son mari qu'on avait cru tué par les Sarrasins en Terre-Sainte ; l'autre séduisit le cœur d'un grand roi ; une troisième fut mère ou aïeule de ce duc de Montausier, si connu par l'austérité de ses vertus. Vous êtes belle comme cette haute dame qui charma le cœur de François Ier ; vous serez sage comme la femme du chevalier de Palestine et comme la mère de Montausier. Voilà un petit conte qui sent tout à fait son oncle, et qui vous annonce tout ce que vous aurez à souffrir. Songez que je suis le plus proche parent de Louis ; il n'a point de père, je n'ai point d'enfant, vous ne pouvez éviter d'être ma fille.

Le comte Louis de Chateaubriand embrassa la carrière militaire et fit, en qualité de colonel au 4e chasseurs, la campagne d'Espagne en 1823. Le 23 décembre de cette même année, une ordonnance du roi Louis XVIII l'institua héritier présomptif de la pairie de son oncle, l'auteur du *Génie du christianisme*. En 1830, après avoir suivi jusqu'à Cherbourg Charles X partant pour l'exil, il quitta l'armée, en même temps que son oncle se retirait de la Chambre des pairs. Lors des journées de juin 1848, il se montra un des plus énergiques volontaires de l'ordre, au service duquel il mit son épée. Peu de

jours après, le 18 juillet, il avait l'honneur, comme chef de la famille, de ramener à Saint-Malo le cercueil de Chateaubriand. En 1870, à quatre-vingts ans, il s'enferma dans Paris et se fit inscrire au nombre des défenseurs de la capitale assiégée. Il mourût au château de Malesherbes le 14 octobre 1873, survivant de peu à sa femme, morte le 27 septembre précédent. Selon le mot de son oncle, le comte Louis de Chateaubriand *avait fait de l'honneur l'idole de sa vie*.

Il avait eu un fils et cinq filles, dont Anne-Louise (baronne de Baudry), Louise-Françoise (marquise d'Espeuilles), Marie-Antoinette-Clémentine (comtesse de Beaufort) et Marie-Adélaïde-Louise-Henriette (baronne de Carayon-Latour). — Son fils, Marie-Christian-Camille-Geoffroy, né le 25 janvier 1828, mort au château de Combourg le 8 novembre 1889, n'a laissé que deux filles : Marie-Louise-Mélanie, née en 1858 d'un premier mariage avec Joséphine-Marie-Mélanie Rogniat, qui a épousé en 1881 Gérard-Louis-Marie, comte de la Tour du Pin ; et Georgette-Marie-Sybille, née en 1876 d'un second mariage avec Françoise-Marie-Antoinette Bernou de Rochetaillée.

Le château et le parc de Combourg appartiennent aujourd'hui, pour la nue-propriété, à Mlle Sybille de Chateaubriand, et, pour l'usufruit, à sa mère, Mme la comtesse Geoffroy de Chateaubriand.

Christian-Antoine de Chateaubriand, frère cadet du comte Louis, était né à Paris le 21 avril 1791, Chevau-léger garde du Roi le 1er mai 1814, il suivit Louis XVIII à Gand. Lieutenant en second de la garde royale le 10 octobre 1815, il fut breveté capitaine le 1er juillet 1818 et fit la campagne d'Espagne en 1823. Démissionnaire le 5 mars 1824, il entra dans la compagnie de Jésus à Rome le 30 avril de la même année. Il est mort dans la maison de Chieri le 27 mai 1843. D'une lettre qu'a bien voulu m'écrire un des Pères de la Compagnie, j'extrais ces lignes : « Le P. Christian de Chateaubriand jouit parmi nous d'une réputation de grande vertu. Il s'était exilé en Italie pour un motif d'humilité. »

4. Le comte René de Chateaubriand, armateur

Le père de Chateaubriand — comme on l'a vu dans le texte des *Mémoires* — ne pouvait compter que sur un chétif avoir. Tout au plus devait-il lui échoir, à la mort de sa mère, une rente de quelques centaines de livres. Au retour de Dantzick, il passa aux îles d'Amérique avec son frère, M. de Chateaubriand du Plessis, afin d'y chercher fortune. Il en revint avec un pécule modeste encore, mais qu'il saura faire fructifier.

Marié en 1755 et retenu au port par ses devoirs de chef de famille, puisqu'il ne peut plus être marin, il sera armateur. Aussi bien, le commerce de mer ne déroge pas, surtout en Bretagne, surtout à Saint-Malo. En 1757, le navire la *Villegenie*, armé par MM. Petel et Leyritz, était en partance pour Saint-Domingue. René de Chateaubriand y prit un grand nombre d'actions. Le fort intérêt qu'elles représentaient lui permit d'obtenir pour son frère, M. du Plessis, le commandement du navire. On était alors au début de la guerre de Sept-Ans. Au péril de mer se venait donc ajouter le péril de guerre ; mais, en cas d'heureuse issue du voyage, les bénéfices étaient considérables. Malgré les nombreux vaisseaux de guerre anglais qui couvraient les mers, le *Villegenie* effectua avec succès sa double traversée. Son retour en France avait lieu au lendemain de l'expédition du duc de Marlborough qui, au mois de juin 1758, avait incendié dans le port même de Saint-Malo plus de soixante navires de commerce, parmi lesquels plusieurs étaient richement chargés. Cette première opération fut donc pour M. de Chateaubriand un vrai coup de fortune.

Encouragé par ce succès, il n'hésita pas en 1759, à armer le même navire pour son compte et à son risque exclusif. Commandée, comme la première fois, par M. du Plessis, cette seconde expédition, aussi heureuse que la précédente, fut plus fructueuse encore.

En janvier 1760, la guerre durant toujours, René de Chateaubriand arma trois corsaires : le *Vautour*, l'*Amaranthe* et la *Villegenie*, ce dernier toujours commandé par son frère. Après avoir pris aux Anglais quelques navires marchands, la *Villegenie* fut capturée par le vaisseau de guerre l'*Antilope* ; mais au tour que venaient de lui jouer les Anglais, M. de Chateaubriand répondit en vrai Malouin : il arma deux nouveaux corsaires, le *Jean-Baptiste* — qui portait le nom de son fils aîné — et la *Providence*.

Le traité de Paris (10 février 1763) ayant mis fin aux hostilités entre la France et l'Angleterre, la paix donna un nouveau développement aux opérations commerciales de M. de Chateaubriand. Outre le *Jean-Baptiste*, il arma pour Terre-Neuve le *Paquet d'Afrique*, l'*Apolline* (du nom de sa femme) et l'*Amaranthe*. Ce fut à bord de ce dernier navire que son frère reprit la navigation. En 1764, le *Jean-Baptiste* partit pour Saint-Domingue, et l'*Amaranthe* pour les côtes de Guinée, pendant que l'*Apolline* et le *Paquet d'Afrique* retournaient à Terre-Neuve. Il continua ses entreprises d'armement jusqu'en 1772 : à partir de cette époque, il se retira peu à peu des affaires. En 1775, il ne mit plus en mer qu'un seul navire, le *Saint-René*, qu'il expédia à l'île de France et à l'île Bourbon sous le commandement de M. Benoît Giron. Le voyage du *Saint-René* mit fin à la carrière commerciale de M. de Chateaubriand[5334]. Son but était atteint. La fortune de la famille était relevée. Le 3 mai 1761, il avait pu acquérir de très haut et très puissant seigneur Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, et de très haute et très puissante dame Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen, duchesse de Duras, le château et la terre de Combourg, qui avait été le principal domaine de ses ancêtres. Sur l'acte de baptême de sa fille Julie-Marie-Agathe (la future comtesse de Farcy), le 2 septembre 1763, il put signer : René de

Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg. Le petit cadet de Bretagne, qui avait eu pour tout héritage une rente de 416 livres, était, lorsqu'il mourut, en 1786, comte de Combourg, baron d'Aubigné, seigneur de Gaugres, du Plessis-l'Épine, du Boulet, de Malestroit-en-Dol et autres lieux.

5. Chateaubriand et le collège de Dinan

Au mois de décembre 1832, Chateaubriand publia son *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry*. Cet écrit, qui se terminait par la fameuse apostrophe : « Illustre captive de Blaye, *Madame !... Votre fils est mon Roi !* » eut un immense retentissement et valut à son auteur des lettres sans nombre. L'une d'elles lui venait d'un de ses anciens camarades du collège de Dinan, M. Lecourt de la Villethassetz, ancien juge de paix à Ploubalay (Côtes-du-Nord), démissionnaire à la suite des journées de Juillet, Chateaubriand lui répondit, le 1er février 1833 :

> Vous me rappelez, Monsieur, des souvenirs bien chers. Je m'occupais précisément de mes Mémoires, qui ne paraîtront qu'après ma mort, lorsque votre lettre est venue jeter un rayon de lumière sur les obscures années de ma jeunesse, et faire revivre des images presque effacées par le temps. François regrette *Francillon*, ses petits camarades et les heures de l'enfance qui ne portent ni le poids du passé, ni les inquiétudes de l'avenir. Hélas ! mes chères bruyères de Bretagne, je ne les reverrai jamais ! Mais si je meurs en terre étrangère, comme la chose est probable, j'ai demandé et obtenu que mes os fussent rapportés dans ma patrie, et j'entends par patrie cette pauvre Armorique où j'ai été le compagnon de vos jeux. Convenez, Monsieur, que nous étions des polissons bien heureux, à Dinan, et que la gloire (si gloire il y a), et ses prétentailles, et nos vieilles années, et tout ce que nous avons vu, ne valent pas une partie de barres au bord

de la Rance. Je ne sais pas si vous étiez là un jour que j'ai pensé me noyer en apprenant à nager dans cette rivière ? Vous seriez venu à mon enterrement, et vous auriez pour jamais oublié mon nom : voilà comme la Providence dispose de chaque homme. Dans ce temps-là, Monsieur, je vous aurais écrit de ma propre main : aujourd'hui j'ai la goutte à cette ancienne jeune main que vous avez serrée, et je suis obligé de dicter ma lettre. Mais, Monsieur, vous n'y perdrez rien, car je n'ai jamais pu apprendre à écrire, et c'est toujours comme si je barbouillais la matière d'un thème latin sous la dictée de l'abbé Duhamel.

Sans plus de façon, Monsieur le juge de paix démissionnaire après expérience, ma seigneurie, qui n'a point prêté serment et qui n'a trahi personne, vous renouvelle toutes ses amitiés de collège, bien supérieures à la considération très distinguée avec laquelle j'aurais l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHATEAUBRIAND.

6. Récits de la veillée

Après avoir dit que « les gens du château étaient persuadés qu'un certain comte de Combourg, à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques », Chateaubriand ajoute : « *Ces récits* occupaient tout le temps du coucher de ma mère et de ma sœur : elles se mettaient au lit mourantes de peur... » Ces *récits*, on les cherche en vain dans l'édition de 1849 et dans les éditions suivantes, et cependant ils avaient charmé tous les auditeurs des *lectures* de 1834. Sainte-Beuve écrivait, dans son article du 15 avril 1834 : « Le coup de dix heures arrêtant brusquement sa marche, le père se retire dans son donjon. Alors, il y a un court moment d'explosion de paroles et d'allégement. Madame de Chateaubriand elle-même y cède, et elle entame une de ces merveilleuses histoires de revenants et de chevaliers, comme celle du sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac, dont le poète nous reproduit la légende dans une langue créée, inouïe[5335]. » — Jules Janin disait de son côté, dans la *Revue de Paris* : « Onze heures venues, le vieux seigneur remontait dans sa chambre ; on prêtait l'oreille et on l'entendait marcher là-haut : son pied faisait gémir les vieilles solives ; puis enfin tout se taisait, et alors la mère, le fils, la sœur, poussaient un cri de joie... Ils se racontaient des histoires de revenants. Parmi ces histoires, il y en a une que M. de Chateaubriand raconte dans ses *Mémoires*, et qui sera un jour citée comme un modèle de narration.

« Voici quelques lambeaux de cette histoire, voici le pâle squelette du revenant de M. de Chateaubriand :

« La nuit, à minuit, un vieux moine, dans sa cellule, entend frapper à sa porte. Une voix plaintive l'appelle ; le moine hésite

à ouvrir. A la fin il se lève, il ouvre : c'est un pèlerin qui demande l'hospitalité. Le moine donne un lit au pèlerin et il se repose sur le sien ; mais à peine est-il endormi que tout à coup il voit le pèlerin au bord de son lit qui lui fait signe de le suivre. Ils sortent ensemble. La porte de l'église s'ouvre et se referme derrière eux. Le prêtre, à l'autel, célébrait les saints mystères. Arrivé au pied de l'autel, le pèlerin ôte son capuchon et montre au moine une tête de mort : « Tu m'as donné une place à tes côtés, dit le pèlerin ; à mon tour, je te donne une place sur mon lit de cendres ![5336] »

Qui retrouvera le manuscrit de 1834 ? Qui nous rendra ces merveilleuses histoires, la légende du *Moine et du Pèlerin*, et celle du *Sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac* ? A leur défaut, voici du moins deux histoires de revenants et de voleurs que la copie de 1826 nous a très heureusement conservées :

> Deux faits mieux prouvés venaient mêler, pour ma mère et pour Lucile, la crainte des voleurs à celle des revenants et de la nuit. Il y avait quelques années que mes quatre sœurs, alors fort jeunes, se trouvaient seules à Combourg avec mon père. Une nuit, elles étaient occupées à lire ensemble la mort de Clarisse ; déjà tout effrayées des détails de cette mort, elles entendent distinctement des pas d'homme dans l'escalier de la tour qui conduisait à leur appartement. Il était une heure du matin. Épouvantées, elles éteignent la lumière et se précipitent dans leurs lits. On approche, on arrive à la porte de leur chambre, on s'arrête un moment comme pour écouter, ensuite on s'engage dans un escalier dérobé qui communiquait à la chambre de mon père ; quelque temps après on revient, on traverse de nouveau l'antichambre, et le bruit des pas s'éloigne, s'évanouit dans la profondeur du château.
>
> Mes sœurs n'osaient parler de l'aventure le lendemain, car elles craignaient que le revenant ou le voleur ne fût mon père lui-même qui avait voulu les surprendre. Il les mit à l'aise en leur demandant si elles n'avaient rien entendu. Il raconta qu'on était venu à la porte de l'escalier secret de sa chambre

et qu'on l'eût ouverte sans un coffre qui se trouvait par hasard devant cette porte. Éveillé en sursaut, il avait pris ses pistolets ; mais, le bruit cessant, il avait cru s'être trompé et il s'était rendormi. Il est probable qu'on avait voulu l'assassiner. Les soupçons tombèrent sur un de ses domestiques. Il est certain qu'un homme à qui le château eût été inconnu, n'aurait pas pu trouver l'escalier dérobé par où l'on descendait dans la chambre de mon père. Une autre fois, dans une soirée du mois de décembre, mon père écrivait auprès du feu dans la grande salle. On ouvre une porte derrière lui ; il tourne la tête et aperçoit un homme qui le regardait avec des yeux hagards et étincelants. Mon père tire du feu de grosses pincettes dont on se servait pour remuer les quartiers d'arbres dans le foyer ; armé de ces tenailles rougies, il se lève : l'homme s'effraye, sort de la salle, traverse la cour intérieure, se précipite sur le perron et s'échappe à travers la nuit.

7. La cousin Moreau et sa mère

Vers 1866 — ou, pour être tout à fait exact, en 1867 — M. Alexandre Dumas fils a publié avec grand succès, un roman intitulé l'*Affaire Clémenceau*. Se doutait-il qu'un siècle auparavant, en 1766, au plus fort de la querelle de La Chalotais et du duc d'Aiguillon, une autre « affaire Clémenceau » avait été lancée à Rennes, et que le roman chalotiste avait fait plus de tapage que le sien ? Le livre d'Alexandre Dumas avait pour second titre : *Mémoire à consulter*. Or, j'ai sous les yeux quelques-uns des nombreux écrits publiés à Rennes et à Paris sur l'affaire de 1766, et l'un d'eux a de même pour titre : *Mémoire à consulter pour le sieur Clémenceau*. Je vais essayer de résumer aussi brièvement que possible ce Mémoire oublié, qui dut intéresser tout particulièrement la mère de Chateaubriand, puisqu'aussi bien, nous le savons, elle s'était « jetée avec ardeur dans l'affaire La Chalotais », et qu'elle retrouvait, parmi les personnages dont il était question dans le *Mémoire à consulter*, sa propre sœur et l'un de ses neveux.

Un Normand en résidence à Rennes, le sieur Bouquerel, avait écrit à M. de Saint-Florentin[5337] une lettre anonyme fort injurieuse. Soupçonné d'en être l'auteur, arrêté et conduit à la Bastille, il avoua que la lettre était de sa main. Comme ce Bouquerel paraissait avoir eu des relations avec M. de La Chalotais, on résolut de joindre son affaire à celle du procureur général, et il fut ramené à Rennes. Il devait y être incarcéré aux Cordeliers, couvent voisin du Palais du Parlement ; mais les préparatifs nécessaires pour le recevoir n'étant pas

complètement terminés, on le déposa, pour une nuit, dans l'hôpital de Saint-Méen, maison de force semblable à celle de Charenton.

Le supérieur de Saint-Méen était un prêtre du nom de Clémenceau. Il avait été jésuite dans sa jeunesse, mais depuis 1740, c'est-à-dire depuis plus de vingt-cinq ans, il était sorti de la « Société ». Il garda, durant une nuit, l'accusé Bouquerel, et quand celui-ci, transféré aux Cordeliers, demanda à se confesser, ce fut M. Clémenceau que l'autorité militaire fit venir.

Aux Cordeliers, le supérieur de Saint-Méen fut en rapports avec un officier de dragons du nom de des Fourneaux, qui se trouvait préposé à la garde de Bouquerel. C'était un homme très brave, qui avait sauvé son colonel sur le champ de bataille. Dans une affaire, il avait reçu, disait-on, quatorze coups de sabre sur la tête. Il en avait gardé l'esprit un peu faible, et il perdit tout son sang-froid, quand il se vit en présence d'un prisonnier comme Bouquerel, lequel, depuis son entrée aux Cordeliers, avait des accès de folie réels ou simulés. M. Clémenceau lui demanda s'il voulait se charger de la malle de Bouquerel et d'une bourse trouvée sur lui. Des Fourneaux refusa et le prêtre dut alors s'adresser à l'intendant, qui l'autorisa à déposer l'argent et la malle au greffe criminel du Parlement.

Voilà les faits tels qu'ils furent racontés par Clémenceau et admis par le Parlement qui, après enquête, les reconnut vrais. De ces faits très simples allait sortir tout un roman.

Très inquiet d'être le gardien d'un homme dont l'affaire avait de la connexité avec le procès La Chalotais, M. des Fourneaux prétexta sa mauvaise santé, et il obtint qu'on le débarrassât de Bouquerel. Il n'en resta pas moins obsédé de terreur, à la pensée qu'il avait attiré sur sa tête la haine des partisans de Bouquerel et celle de tous les Chalotistes. Son régiment ayant quitté Rennes pour prendre ses quartiers à Blain, il fit là une grave maladie. Dans un accès de fièvre chaude, il courut chez une dame Roland de Lisle, et lui tint les propos les plus extravagants, disant qu'il était Jésus-Christ, et parlant en même temps d'un prisonnier d'État menacé d'empoisonnement.

Sur ces entrefaites vint de Blain à Rennes un jeune homme

de dix-huit ans, Annibal Moreau, fils d'un procureur au Parlement et soldat au même régiment que des Fourneaux. Il raconta à sa mère la maladie du lieutenant et en fit, peut-être sans en avoir conscience, une véritable légende. Des Fourneaux, disait-il, avait dans son délire souvent parlé de poison ; il s'était dit circonvenu pour tuer un prisonnier ; enfin, pendant sa convalescence, un jour qu'il entendait lire le *Tableau des Assemblées*[5338], il avait frémi au nom de M. Clémenceau. Annibal Moreau, qui ne savait rien de Bouquerel, pas même son existence, s'était dit que le prisonnier dont le souvenir torturait des Fourneaux devait être M. de La Chalotais ; de là à supposer que l'empoisonnement dont parlait son officier avait dû être conseillé par « l'ex-jésuite » Clémenceau, il n'y avait qu'un pas, et ce pas Annibal l'avait franchi.

Les Moreau confièrent leurs soupçons à leurs amis, qui en parlèrent à d'autres. Mme Moreau, d'ailleurs, ne se faisait pas faute d'embellir les récits de son fils. Elle racontait que M. des Fourneaux, alors qu'il résidait à Rennes, lui avait un jour demandé une fiole de lait qui pût servir de contre-poison. Les imaginations s'enflammèrent sur ce sujet, et le gros public, épris de scènes dramatiques et d'émotions violentes, eut vite fait de voir « l'ex-jésuite ». Clémenceau se dressant devant des Fourneaux pour le tenter, une fiole de poison dans une main, une bourse pleine d'or dans l'autre.

La poire était mûre : il ne restait plus aux Chalotistes qu'à la cueillir. Ils avaient précisément sous la main l'homme qu'il leur fallait, un procureur du nom de Canon, ancien clerc de M. Moreau et très avant dans l'intimité de Mme Moreau, homme de mœurs suspectes, de fortune mal aisée, friand de scandales et doué d'une imagination hardie. Il reprit à son compte tous les récits d'Annibal Moreau et de sa mère et en déposa en justice, les exagérant encore, les dénaturant au besoin. Il prétendit tenir des Moreau que le projet d'empoisonnement de La Chalotais avait été l'un des objets des « assemblées secrètes », et jamais ils n'avaient rien dit de semblable. Mais Canon croyait essentiel de lier l'affaire des assemblées à l'affaire Clémenceau, pour que les menées des Jésuites en parussent mieux combinées, selon

un plan plus vigoureux. Très satisfait du reste de son rôle, enivré du bruit qui se faisait autour de son nom, il se plaisait à répéter et à faire sien le vers du poète :

> Victrix causa Diis placuit, sed victa *Canoni*.

Une instruction fut ouverte. Le malheureux des Fourneaux subit de nombreux interrogatoires et fut confronté avec les principaux témoins. Il déclara n'avoir jamais parlé d'un ecclésiastique lui présentant du poison et de l'or. Il soutint aux Moreau qu'il ne les avait jamais entretenus d'aucune tentative faite sur lui pour le corrompre ; il n'avait jamais, dit-il, prononcé devant eux le nom de La Chalotais. Aussi bien, toute la légende créée à son sujet s'évanouissait, aux yeux des gens non prévenus, devant le seul fait que des Fourneaux avait été le gardien non pas de La Chalotais, mais de Bouquerel ; devant cet autre fait également certain que La Chalotais était dans la prison de Saint-Malo, quand des Fourneaux était à Rennes. Cependant, grâce aux intrigues des Chalotistes et aux nombreux partisans qu'ils comptaient dans le Parlement, le procès dura très longtemps. Ce fut seulement le 3 mai 1768 que la Cour rendit son arrêt. Jean Canon fut banni à perpétuité « hors du royaume ». Julie-Angélique de Bedée, épouse de Jean-François Moreau, et Annibal Moreau, son fils, furent condamnés « en mille livres de dommages et intérêts, par forme de réparation civile au sieur Clémenceau seulement, applicables à l'hôpital de Saint-Méen ; ladite somme supportable, savoir : six cents livres par Canon, deux cents livres par Annibal Moreau, et deux cents livres par ladite de Bedée[5339] ».

L'innocence de M. Clémenceau était proclamée par arrêt. Elle n'était douteuse pour aucune personne de bonne foi. Dans le camp de La Chalotais, on n'en continua pas moins à dire et à écrire que le « complot du poison » avait réellement existé. Des pamphlets chalotistes, cet inepte et grossier mensonge a passé dans les livres de nos historiens.

Dans le dispositif de l'arrêt du 5 mai 1768, le lecteur n'aura pas été sans remarquer cette ligne : « Julie-Angélique de *Bedée*, épouse de Jean-François Moreau... » La dame Moreau, qui fut si

déplorablement mêlée à l'affaire Clémenceau, n'était rien moins, en effet, que la tante propre de Chateaubriand, une sœur de sa mère, celle-là même dont il dit dans ses *Mémoires* : « Une sœur de ma mère qui avait fait un assez mauvais mariage. » Fille d'Ange-Annibal de Bedée, seigneur de la Boüétardais, et de Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, Julie-Angélique-Hyacinthe de Bedée avait épousé, le 14 avril 1744, « noble Me Jean-François Moreau, procureur au Parlement, noble échevin de la ville et communauté de Rennes ». Leur fils *Annibal*était donc le cousin germain de Chateaubriand. Seul de tous les personnages de l'affaire Clémenceau, il vivra, grâce aux *Mémoires* où son glorieux parent a tracé de lui cet inoubliable portrait : « Un bruit lointain de voix se fait entendre, augmente, approche ; ma porte s'ouvre : entrent mon frère et un de mes cousins, fils d'une sœur de ma mère qui avait fait un assez mauvais mariage... Mon cousin Moreau était un grand et gros homme, tout barbouillé de tabac, mangeant comme un ogre, parlant beaucoup, toujours trottant, soufflant, étouffant, la bouche entr'ouverte, la langue à moitié tirée, connaissant toute la terre, vivant dans les tripots, les antichambres et les salons ».

8. M. de Malesherbes

Un des chapitres de l'*Essai sur les Révolutions* (Seconde partie, chapitre XVII) a pour titre : *M. de Malesherbes*. *Exécution de Louis XVI.* Sur cet exécrable attentat, sur ce crime que la postérité, faisant écho à Joseph de Maistre, appellera, comme lui, Le Grand Crime[5340], Chateaubriand a des paroles éloquentes, celle-ci, par exemple : « Fions-nous en à la postérité, dont la voix tonnante gronde déjà dans l'avenir ; à la postérité qui, juge incorruptible des âges écoulés, s'apprête à traîner au supplice la mémoire pâlissante des hommes de mon siècle. » Dans une note de ce chapitre, le jeune émigré, le beau-frère de la petite-fille de Malesherbes, parle en ces termes du défenseur de Louis XVI :

> Ce que l'on sent trop n'est pas trop toujours ce que l'on exprime le mieux, et je ne puis parler aussi dignement que je l'aurais désiré du défenseur de Louis XVI. L'alliance qui unissait ma famille à la sienne me procurait souvent le bonheur d'approcher de lui. Il me semblait que je devenais plus fort et plus libre en présence de cet homme vertueux qui, au milieu de la corruption des cours, avait su conserver dans un rang élevé l'intégrité du cœur et le courage du patriote. Je me rappellerai longtemps la dernière entrevue que j'eus avec lui. C'était un matin : je le trouvai par hasard seul chez sa petite-fille. Il se mit à me parler de Rousseau avec une émotion que je ne partageais que trop. Je n'oublierai jamais le vénérable vieillard voulant bien condescendre à me donner des conseils, et me disant : « J'ai tort de vous entretenir de ces choses-là ; je devrais plutôt vous engager à modérer cette

chaleur d'âme qui a fait tant de mal à votre ami (J. S.). J'ai été comme vous, l'injustice me révoltait ; j'ai fait autant de bien que j'ai pu, sans compter sur la reconnaissance des hommes. Vous êtes jeune, vous verrez bien des choses ; moi j'ai peu de temps à vivre. » Je supprime ce que l'épanchement d'une conversation intime et l'indulgence de son caractère lui faisait alors ajouter. De toutes ses prédictions une seule s'est accomplie, je ne suis rien, et il n'est plus. Le déchirement de cœur que j'éprouvai en le quittant me semblait dès lors un pressentiment que je ne le reverrais jamais.

M. de Malesherbes aurait été grand si sa taille épaisse ne l'avait empêché de le paraître. Ce qu'il y avait de très étonnant en lui, c'était l'énergie avec laquelle il s'exprimait dans une vieillesse avancée. Si vous le voyiez assis sans parler, avec ses yeux un peu enfoncés, ses gros sourcils grisonnants et son air de bonté, vous l'eussiez pris pour un de ces augustes personnages peints de la main de Le Sueur. Mais si on venait à toucher la corde sensible, il se levait comme l'éclair, ses yeux à l'instant s'ouvraient et s'agrandissaient : aux paroles chaudes qui sortaient de sa bouche, à son air expressif et animé, il vous aurait semblé voir un jeune homme dans toute l'effervescence de l'âge ; mais à sa tête chenue, à ses mots un peu confus, faute de dents pour les prononcer, vous reconnaissiez le septuagénaire. Ce contraste redoublait les charmes que l'on trouvait dans sa conversation, comme on aime ces feux qui brûlent au milieu des neiges et des glaces de l'hiver.

M. de Malesherbes a rempli l'Europe du bruit de son nom ; mais le défenseur de Louis XVI n'a pas été moins admirable aux autres époques de sa vie que dans les derniers instants qui l'ont si glorieusement couronnée. Patron des gens de lettres, le monde lui doit l'*Émile*, et l'on sait que c'est le seul homme de cour, le maréchal de Luxembourg excepté, que Jean-Jacques ait sincèrement aimé. Plus d'une fois il brisa les portes des bastilles ; lui seul refusa de plier son caractère aux vices des grands, et sortit par des places où tant d'autres avaient laissé leur vertu. Quelques-uns lui ont reproché de

donner dans ce qu'on appelle *les principes du jour*. Si par principes du jour on entend haine des abus, M. de Malesherbes fut certainement coupable. Quant à moi, j'avouerai que s'il n'eût été qu'un bon et franc gentilhomme, prêt à se sacrifier pour le roi, son maître, et à en appeler à son épée plutôt qu'à sa raison, je l'eusse sincèrement estimé, mais j'aurais laissé à d'autres le soin de faire son éloge.

Je me propose d'écrire la vie de M. de Malesherbes, pour laquelle je rassemble depuis longtemps des matériaux. Cet ouvrage embrassera ce qu'il y a de plus intéressant dans le règne de Louis XV et de Louis XVI. Je montrerai l'illustre magistrat mêlé dans toutes les affaires des temps. On le verra patriote à la cour, naturaliste à Malesherbes, philosophe à Paris. On le suivra au conseil des rois et dans la retraite du sage. On le verra écrivant d'un côté aux ministres sur des matières d'état, de l'autre entretenant une correspondance de cœur avec Rousseau sur la botanique. Enfin, je le ferai voir disgracié par la cour pour son intégrité, et voulant porter sa tête sur l'échafaud avec son souverain. »

9. La cléricature de Chateaubriand

Il est parfaitement exact que Chateaubriand, en vue d'obtenir son agrégation à l'ordre de Malte, s'est fait donner par l'évêque de Saint-Malo la première tonsure cléricale. Sur un registre de l'ancien évêché de Saint-Malo, destiné à enregistrer les dispenses, démissions, lettres d'ordre, synodes, délibérations du clergé du diocèse et généralement les expéditions quelconques du secrétariat de l'évêché, on trouve à la date du *16 décembre 1788*, cette mention : *Lettre de tonsure pour M. de Chateaubriand*. Suit le texte de la lettre :

> *Gabriel Cortois de Pressigny miseratione divina et sanctæ sedis apostolicæ gratia Episcopus Macloviensis, etc. Notum facimus quod nos die datæ præsentium in sacello palatii nostri dilectum nostrum nobilem Franciscum-Augustum-Renatum de Chateaubriand, filium Renati-Augusti et dame Apollinæ-Joannæ-Suzannæ de Bedée conjugum, ex parochia et civitate Macloviensi laïcum de legitimo matrimonio procreatum, examinatum capacem et idoneum repertum, ad primam tonsuram clericalem promovendum duximus et promovimus. Datum maclovii sub signo sigilloque nostris et secretarii nostri suscriptione, anno Domini millesimo septingentesima octogesimo die vero decembris decima sexta*.
>
> G. Epus Macloviensis.
> De MANDATO.
> Met, *secrét.*

Voici la traduction :

Gabriel Cortois de Pressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Saint-Malo, etc.

Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes lettres nous avons promu et nous promouvons à la première tonsure cléricale, dans la chapelle de notre palais, notre cher fils noble François-Auguste-René de Chateaubriand, fils de René-Auguste et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, son épouse, laïque de la ville, et paroisse de Saint-Malo, procréé de légitime mariage, examiné et trouvé capable et idoine.

Donné à Saint-Malo sous notre seing et notre sceau et sous la signature de notre secrétaire, l'an du Seigneur mil sept cent quatre-vingt-huit, le 16e jour de décembre.

Signé : G., évêque de Saint-Malo.
PAR MANDEMENT :
Met, secrétaire.

10. Le baron Billing et l’ambassade de Londres

En 1834, à l'époque où, dans le salon de madame Récamier, eurent lieu les lectures des *Mémoires*, le baron de Billing était chargé d'affaires de France à Naples. C'est de cette ville qu'après avoir lu, dans la *Revue de Paris*, le premier article de Jules Janin ; il lui écrivit pour lui signaler un de ces actes de générosité dont Chateaubriand fut coutumier toute sa vie, aux jours de sa détresse comme aux heures de sa prospérité. Parce qu'il a plu à Chateaubriand de toujours se taire sur ces actes-là, ce nous est peut-être une raison d'en faire connaître au moins quelques-uns. Par l'anecdote qu'elle rappelle, par les détails qu'elle contient, la lettre de M. Billing est, d'ailleurs, comme une page tombée des *Mémoires* ; il sied, je crois, de la leur restituer.

Voici cette lettre.

Naples, ce 30 avril 1834.

Monsieur Jules JANIN, à PARIS,

Vous nous avez donné, dans la *Revue de Paris*, un admirable article sur M. de Chateaubriand ; vous nous en promettez un second, et c'est à cette occasion que je vous adresse la présente lettre.....

Vous saurez donc que, par un bonheur inespéré, lors de son ambassade à Londres, M. de Chateaubriand voulut bien non seulement m'honorer d'un intérêt, dont j'ai plus tard éprouvé les effets, mais qu'il daigna m'accorder quelque part dans sa confiance. Connaissant ma longue habitude du pays où il venait représenter la France, il avait coutume de remettre

entre mes mains, souvent même presque sans examen, les lettres qu'il recevait de l'intérieur de l'Angleterre. Un jour, parmi celles qui composaient cette correspondance pour ainsi dire quotidienne, il s'en trouva une dont l'écriture, la forme même, excitèrent particulièrement mon attention ; un certain parfum de femme me fit hésiter longtemps d'en pénétrer le contenu, car je craignais quelque distraction de la part de celui dont la tête, comme celle du père Aubry, n'avait pas toujours été chauve. Enfin, il me sembla que ce papier respirait une odeur de pureté et d'innocence. Je l'ouvris : c'était une de ces lettres charmantes telle que Clarisse l'aurait écrite avant d'avoir rencontré Lovelace. Elle était adressée à M. de Chateaubriand par une jeune femme qu'il avait connue enfant, qu'il avait entièrement perdue de vue depuis lors, mais qui néanmoins (heureux privilège du génie !) conservait encore le nom poétique, dont il l'avait baptisée en badinant. Elle lui rappelait ces jours charmants de sa joyeuse enfance et lui racontait comment, depuis cette époque, elle avait grandi et venait de contracter avec un jeune *Clergyman* une union qui faisait la félicité de son existence. Elle lui demandait la grâce de paraître devant lui pour lui présenter son mari, mais surtout pour remercier, au nom de ses vieux parents, l'ambassadeur du puissant roi de France, des bienfaits dont l'auteur pauvre, et *alors* ignoré, de l'*Essai sur les Révolutions*, les avait jadis comblés : « Vous ne pouvez avoir oublié, disait-elle, que sachant mes parents dans la détresse, vous avez compati à des maux que vous éprouviez vous-même, au point d'abandonner généreusement à vos humbles hôtes tout le produit de l'ouvrage que vous veniez de mettre au jour ! »

Quand je rapportai cette lettre à M. de Chateaubriand, et que je lui demandai quel était le jour que je devais indiquer à cette jeune femme pour qu'elle accomplit le devoir dont elle avait à s'acquitter envers lui, sa physionomie se couvrit de cette confusion enfantine que vous lui connaissez : il était confus que même l'un de ses plus sincères admirateurs eût surpris un nouveau trait de son admirable caractère !

Je n'oublierai jamais, monsieur, cette entrevue qui eut lieu

peu de jours après, où la jeune Anglaise, pleine de cette chaste assurance de la vertu, remplissant un devoir, portait des yeux calmes et confiants sur le timide représentant d'un grand empire, rougissant de cette sorte de *flagrante delicto*, où il se trouvait pris. Puis, le mari de la jeune femme, sérieux comme son saint ministère, appelant gravement la bénédiction divine sur le bienfaiteur de la famille de sa femme. Enfin, M. de Chateaubriand, homme alors puissant et entouré des pompes diplomatiques, troublé, éperdu, balbutiant quelques mots d'anglais, de cette voix dont je n'ai retrouvé l'harmonie que dans la bouche de Canning et dans celle de mademoiselle Mars ; pour étouffer ce souvenir du bien qu'il avait fait, alors que pauvre, obscur, isolé, il avait généreusement secouru une famille plus pauvre, plus obscure, plus isolée encore que lui !

Je ne sais, monsieur, si ce petit incident inaperçu dans un drame admirable, par une distraction bien naturelle à M. de Chateaubriand, n'aura pas été omis des *Mémoires*, dont il est si fort question, en ce moment, dans le monde ; mais il m'a semblé que c'était surtout à vous qu'il appartenait de réparer cet oubli. Quel parti, si vous le voulez bien, ne saurez-vous pas tirer de tout ce que cette anecdote renferme, à mon gré, de touchant !

Pour mon compte, je serais trop heureux si en la voyant figurer dans le prochain article que nous attendons de vous, j'avais, en la tirant de l'oubli, témoigné à l'homme illustre qui en est l'objet combien la reconnaissance que sa conduite envers moi m'a inspirée, est plus vive aux jours de ce que le monde appelle son infortune, qu'alors qu'il était assis parmi les puissants de la terre !

Recevez, monsieur, l'assurance de mon dévouement et de mes sentiments tout particuliers.

A. BILLING.

11. Francis Tulloch

Il y a de tout dans l'*Essai sur les Révolutions*, « cette tour de Babel », comme l'appelle quelque part Chateaubriand[5341]. Les Trente Tyrans d'Athènes y coudoient les membres du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale. Critias y donne la main à Marat, et Tallien y donne la réplique à Théramènes. Aux massacres d'Eleusine répondent les massacres de Septembre. La campagne de 1792 fait suite à la campagne de l'an III de la soixante-douzième olympiade, et la campagne de 1794 est comme un décalque de la campagne de l'an 479 avant notre ère. Voici pêle-mêle la bataille de Marathon et celle de Jemmapes, le combat de Salamine et celui de Maubeuge, la victoire de Platée et la victoire de Fleurus. Voici, accouplés à tout bout de champ, Miltiade et Dumouriez, Mardonius et le prince de Cobourg, Darius et l'empereur Léopold, Agis et Louis XVI, Pisistrate et Robespierre, Lycurque et Saint-Just, le second chant de Tyrtée et l'Hymne des Marseillais, Épiménide et M. de Flins ! Au milieu de ce chaos, traversé par des éclairs de génie, il y a des pages de Mémoires ; l'une d'elles est relative à ce Francis Tulloch, que Chateaubriand rencontra sur le navire qui le transportait en Amérique. Cette page, qui confirme d'ailleurs pleinement le récit des *Mémoires d'Outre-tombe*, est des plus intéressantes, et il me semble bien qu'elle a ici sa place marquée. Racontant, au chapitre LIV de sa seconde partie, son voyage aux Açores, Chateaubriand s'exprime en ces termes :

> Manquant d'eau et de provisions fraîches, et nous trouvant au printemps de 1791 par la hauteur des Açores, il fut résolu que nous y relâcherions. Dans le vaisseau sur lequel je passais

alors en Amérique, il y avait plusieurs prêtres français qui émigraient à Baltimore, sous la conduite du supérieur de St..., M. N... (l'abbé Nagot). Parmi ces prêtres se trouvaient quelques étrangers, en particulier M. T... (Francis Tulloch), jeune Anglais d'une excellente famille, qui s'était nouvellement converti à la religion romaine.

Et ici, en note, vient l'histoire du jeune Anglais et de ses relations avec le futur auteur du *Génie du christianisme*, qui, passionnément épris, à cette date, des idées philosophiques de Rousseau, cherche à le mettre en garde contre « les prêtres » et s'efforce de le détacher de « la religion romaine ». L'épisode est curieux. On va le lire :

L'histoire de ce jeune homme est trop singulière pour n'être pas racontée, surtout écrivant en Angleterre, où elle peut intéresser plusieurs. J'invite le lecteur à la parcourir avant de continuer la lecture du chapitre.

M. T... était né d'une mère écossaise et d'un père anglais, ministre, je crois, de W. (quoique j'aie fait en vain des démarches pour trouver celui-ci, et que je puis d'ailleurs avoir oublié les vrais noms). Il servait dans l'artillerie, où son mérite l'eût sans doute bientôt fait distinguer. Peintre, musicien, mathématicien, parlant plusieurs langues, il réunissait aux avantages d'une taille élevée et d'une figure charmante les talents utiles et ceux qui nous font rechercher de la société.

M. N..., supérieur de Saint..., étant venu à Londres, je crois, en 1790, pour ses affaires, fit la connaissance de T... A l'esprit rusé d'un vieux prêtre, M. N... joignait cette chaleur d'âme qui fait aisément des prosélytes parmi des hommes d'une imagination aussi vive que celle de T... Il fut donc résolu que celui-ci passerait à Paris, renverrait de là sa commission au duc de Richmond, embrasserait la religion romaine, et, entrant dans les ordres, suivrait M. N... en Amérique. La chose fut exécutée ; et T..., en dépit des lettres de sa mère, qui lui tiraient des larmes, s'embarqua pour le Nouveau-Monde.

Un de ces hasards qui décident de notre destinée m'amena sur le même vaisseau où se trouvait ce jeune homme. Je ne

fus pas longtemps sans découvrir cette âme, si mal assortie avec celles qui l'environnaient ; et j'avoue que je ne pouvais cesser de m'étonner de la chance singulière qui jetait un Anglais, riche et bien né, parmi une troupe de prêtres catholiques. T..., de son côté, s'aperçut que je l'entendais ; il me recherchait, mais il craignait M. N..., qui marquait de moi une juste défiance, et redoutait une trop grande intimité entre moi et son disciple.

Cependant notre voyage se prolongeait, et nous n'avions pu encore nous ouvrir l'un à l'autre. Une nuit, enfin, nous restâmes seuls sur le gaillard, et T... me conta son histoire. Je lui représentai que, s'il croyait la religion romaine meilleure que la protestante, je n'avais rien à dire à cet égard ; mais que d'abandonner sa patrie, sa famille, sa fortune, pour aller courir à l'autre bout du monde avec un séminaire de prêtres, me paraissait une insigne folie dont il se repentirait amèrement. Je l'engageai à rompre avec M. N... : comme il lui avait confié son argent, et qu'il craignait de ne pouvoir le ravoir, je lui dis que nous partagerions ma bourse ; que mon dessein était de voyager chez les sauvages aussitôt que j'aurais remis mes lettres de recommandation au général Washington ; que, s'il voulait m'accompagner dans cette intéressante caravane, nous reviendrons ensemble en Europe ; que je passerais par amitié pour lui en Angleterre, et que j'aurais le plaisir de le ramener moi-même au sein de sa famille. Je me chargeai en même temps d'écrire à sa mère, et de lui annoncer cette heureuse nouvelle. T..... me promit tout, et nous nous liâmes d'une tendre amitié.

T... était comme moi, épris de la nature. Nous passions les nuits entières à causer sur le pont, lorsque tout dormait dans le vaisseau, qu'il ne restait plus que quelques matelots de quart ; que, toutes les voiles étant pliées, nous roulions au gré d'une lame sourde et lente, tandis qu'une mer immense s'étendait autour de nous dans les ombres, et répétait l'illumination magnifique d'un ciel chargé d'étoiles. Nos conversations alors n'étaient peut-être pas tout à fait indignes du grand spectacle que nous avions sous les yeux ; et il nous

échappait de ces pensées qu'on aurait honte d'énoncer dans la société, mais qu'on serait trop heureux de pouvoir saisir et écrire. Ce fut dans une de ces belles nuits, qu'étant à environ cinquante lieues des côtes de la Virginie, et cinglant sous une légère brise de l'ouest, qui nous apportait l'odeur aromatique de la terre, il composa, pour une romance française, un air qui exhalait le sentiment entier de la scène qui l'inspira. J'ai conservé ce morceau précieux, et lorsqu'il m'arrive de le répéter dans les circonstances présentes, il fait naître en moi des émotions que peu de gens pourraient comprendre.

Avant cette époque, le vent nous ayant forcés de nous élever considérablement dans le Nord, nous nous étions trouvés dans la nécessité de faire une seconde relâche à l'île de Saint-Pierre[5342]. Durant les quinze jours que nous passâmes à terre, T... et moi nous allions courir dans les montagnes de cette île affreuse ; nous nous perdions au milieu des brouillards dont elle est sans cesse couverte. L'imagination sensible de mon ami se plaisait à ces scènes sombres et romantiques : quelquefois, errant au milieu des nuages et des bouffées de vent, en entendant les mugissements d'une mer que nous ne pouvions découvrir, égarés sur une bruyère laineuse et morte, au bord d'un torrent rouge qui roulait entre des rochers, T... s'imaginait être le barde de Cona ; et, en sa qualité de demi-Écossais, il se mettait à déclamer des passages d'*Ossian* pour lesquels il improvisait des airs sauvages, qui m'ont plus d'une fois rappelé le « *'t was like the memory of joys that are past, pleasing and mournful to the soul*. » Je suis bien fâché de n'avoir pas noté quelques-uns de ces chants extraordinaires, qui auraient étonné les amateurs et les artistes. Je me souviens que nous passâmes toute une après-midi à élever quatre grosses pierres en mémoire d'un malheureux célébré dans un petit épisode à la manière d'Ossian[5343]. Nous nous rappelions alors Rousseau s'amusant à lever des rochers dans son île, pour regarder ce qui était dessous : si nous n'avions pas le génie de l'auteur de l'*Émile*, nous avions du moins sa

simplicité. D'autres fois nous herborisions.

« Mais je prévis dès lors que T... m'échapperait. Nos prêtres se mirent alors à faire des processions et voilà mon ami qui se monte la tête, court se placer dans les rangs, et se met à chanter avec les autres. J'écrivis aussi de Saint-Pierre à la mère de T... Je ne sais si ma lettre lui aura été remise, comme le gouverneur me l'avait promis ; je désire qu'elle ait été perdue, puisque j'y donnais des espérances qui n'ont pas été réalisées.

Arrivé à Baltimore, sans me dire adieu, sans paraître sensible à notre ancienne liaison, à ce que j'avais fait pour lui (m'étant attiré la haine des prêtres), T... me quitta un matin et je ne l'ai jamais revu depuis. J'essayai, mais en vain, de lui parler ; le malheureux était circonvenu, et il se laissa aller. J'ai été moins touché de l'ingratitude de ce jeune homme que de son sort : depuis ma retraite en Angleterre, j'ai fait de vaines recherches pour découvrir sa famille. Je n'avais d'autre envie que d'apprendre qu'il était heureux, et de me retirer ; car, quand je le connus, je n'étais pas alors ce que je suis : je rendais alors des services, et ce n'est pas ma manière de rappeler des liaisons passés avec des riches, lorsque je suis tombé dans l'infortune. Je me suis présenté chez l'évêque de Londres et, sur les registres qu'on m'a permis de feuilleter, je n'ai pu trouver le nom du ministre T... Il faut que je l'orthographie mal. Tout ce que je sais, c'est que T... avait un frère et que deux de ses sœurs étaient placées à la cour. J'ai peu trouvé d'hommes dont le cœur fût mieux en harmonie avec le mien que celui de T... ; cependant mon ami avait dans les yeux une arrière pensée que je ne lui aurais pas voulu. »

Lorsque Chateaubriand publia, en 1826, une nouvelle édition de l'*Essai*, il fit suivre la note qu'on vient de lire des lignes suivantes :

Il n'y a de passable dans cette note que mes descriptions comme voyageur. Il fallait bien, au reste, puisque j'étais philosophe, que j'eusse tous les caractères de ma secte : la fureur du propagandisme et le penchant à calomnier les

prêtres. J'ai été plus heureux comme ambassadeur que je ne l'avais été comme émigré. J'ai retrouvé à Londres, en 1822, M. T..., il ne s'est point fait prêtre : il est resté dans le monde ; il s'est marié ; il est devenu vieux comme moi ; il n'a plus *d'arrière-pensée* dans les yeux : son roman, ainsi que le mien, est fini.

12. Journal de voyage

Dans son *Voyage en Amérique*, Chateaubriand a donné quelques fragments de son *Journal* de route. Ce sont de simples notes, mais où se révèle déjà le grand peintre qu'il sera plus tard. « Rien, dit Sainte-Beuve*(Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. I, p. 126), rien ne rend mieux l'impression vraie, toute pure, à sa source ; ce sont les cartons du grand peintre, du grand paysagiste, dans leur premier jet. »

Voici quelques-unes de ces notes.

Le ciel est pur sur ma tête, l'onde limpide sous mon canot qui fuit devant une légère brise. A ma gauche sont des collines taillées à pic et flanquées de rochers d'où pendent des convolvulus à fleurs blanches et bleues, des festons de bignonias, de longs graminées, des plantes saxatiles de toutes les couleurs ; à ma droite règnent de vastes prairies. A mesure que le canot avance, s'ouvrent de nouvelles scènes et de nouveaux points de vue ; tantôt ce sont des vallées solitaires et riantes, tantôt des collines nues ; ici c'est une forêt de cyprès dont on aperçoit les portiques sombres ; là c'est un bois léger d'érables, où le soleil se joue comme à travers une dentelle.

Liberté primitive, je te retrouve enfin ! Je passe comme cet oiseau qui vole devant moi, qui se dirige au hasard, et n'est embarrassé que du choix des ombrages. Me voilà tel que le Tout-Puissant m'a créé, souverain de la nature, porté triomphant sur les eaux, tandis que les habitants des fleuves accompagnent ma course, que les peuples de l'air me chantent leurs hymnes, que les bêtes de la terre me saluent, que les forêts courbent leur cime sur mon passage. Est-ce sur

le front de l'homme de la société, ou sur le mien, qu'est gravé le sceau immortel de notre origine ? Courez vous enfermer dans vos cités, allez vous soumettre à vos petites lois ; gagnez votre pain à la sueur de votre front, ou dévorez le pain du pauvre ; égorgez-vous pour un mot, pour un maître ; doutez de l'existence de Dieu, ou adorez-le sous des formes superstitieuses : moi j'irai errant dans mes solitudes ; pas un seul battement de mon cœur ne sera comprimé, pas une seule de mes pensées ne sera enchaînée ; je serai libre comme la nature ; je ne reconnaîtrai de souverain que celui qui alluma la flamme des soleils, et qui d'un seul coup de sa main fit rouler tous les mondes.

Sept heures du soir.

Nous nous sommes levés de grand matin pour partir à la fraîcheur ; les bagages ont été rembarques ; nous avons déroulé notre voile. Des deux côtés nous avions de hautes terres chargées de forêts ; le feuillage offrait toutes les nuances imaginables : l'écarlate fuyant sur le rouge, le jaune foncé sur l'or brillant, le brun ardent sur le brun léger ; le vert, le blanc, l'azur, lavés en mille teintes plus ou moins faibles, plus ou moins éclatantes. Près de nous c'était toute la variété du prisme ; loin de nous, dans les détours de la vallée, les couleurs se mêlaient et se perdaient dans des fonds veloutés. Les arbres harmonisaient ensemble leurs formes ; les uns se déployaient en éventail, d'autres s'élevaient en cônes, d'autres s'arrondissaient en boule, d'autres étaient taillés en pyramide : mais il faut se contenter de jouir de ce spectacle sans chercher à le décrire.

Midi.

Il est impossible de remonter plus haut en canot : il faut maintenant changer notre manière de voyager ; nous allons tirer notre canot à terre, prendre nos provisions, nos armes, nos fourrures pour la nuit, et pénétrer dans les bois.

Trois heures.

Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création telle qu'elle sortit des mains de Dieu ? Le jour, tombant d'en haut à travers un voile de feuillage, répand dans la profondeur du bois une demi-lumière changeante et mobile qui donne aux objets une grandeur fantastique. Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres. Je cherche en vain une issue dans ces solitudes ; trompé par un jour plus vif, j'avance à travers les herbes, les mousses, les lianes, et l'épais humus composé des débris des végétaux ; mais je n'arrive qu'à une clairière formée par quelques pins tombés. Bientôt la forêt redevient plus sombre ; l'œil n'aperçoit que des troncs de chênes et de noyers qui se succèdent les uns aux autres, et qui semblent se serrer en s'éloignant : l'idée de l'infini se présente à moi.

Six heures.

J'avais entrevu de nouveau une clarté et j'avais marché vers elle. Me voilà au point de lumière : triste champ plus mélancolique que les forêts qui l'environnent ! Ce champ est un ancien cimetière indien. Que je me repose un instant dans cette double solitude de la mort et de la nature : est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours.

Sept heures.

Ne pouvant sortir de ces bois, nous y avons campé. La réverbération de notre bûcher s'étend au loin ; éclairé en dessous par la lueur scarlatine, le feuillage paraît ensanglanté, les troncs des arbres les plus proches s'élèvent comme des colonnes de granit rouge, mais les plus distants, atteints à peine de la lumière, ressemblent, dans l'enfoncement du bois, à de pâles fantômes rangés en cercle au bord d'une nuit

profonde.

Minuit.

Le feu commence à s'éteindre, le cercle de sa lumière se rétrécit. J'écoute ; un calme formidable pèse sur ces forêts ; on dirait que des silences succèdent à des silences. Je cherche vainement à entendre dans un tombeau universel quelque bruit qui décèle la vie. D'où vient ce soupir ? d'un de mes compagnons : il se plaint, bien qu'il sommeille. Tu vis, donc, tu souffres : voilà l'homme.

Minuit et demie.

Le repos continue : mais l'arbre décrépit se rompt : il tombe. Les forêts mugissent ; mille voix s'élèvent. Bientôt les bruits s'affaiblissent ; ils meurent dans des lointains presque imaginaires ; le silence envahit de nouveau le désert.

Une heure du matin.

Voici le vent : il court sur la cime des arbres ; il les secoue en passant sur ma tête. Maintenant c'est comme le flot de la mer qui se brise tristement sur le rivage.

Les bruits ont réveillé les bruits. La forêt est toute harmonie, Est-ce les sons graves de l'orgue que j'entends, tandis que des sons plus légers errent dans les voûtes de verdure ? Un court silence succède : la musique aérienne recommence ; partout de douces plaintes, des murmures qui renferment eux-mêmes d'autres murmures ; chaque feuille parle un langage différent, chaque brin d'herbe rend une note particulière.

Une voix extraordinaire retentit : c'est celle de cette grenouille qui imite les mugissements du taureau. De toutes les parties de la forêt les chauves-souris accrochées aux feuilles élèvent leurs chants monotones : on croit ouïr des glas continus, ou le tintement funèbre d'une cloche. Tout nous

ramène à quelque idée de la mort, parce que cette idée est au fond de la vie.

13. Le comte du Plessix de Parscau, beau-frère de Chateaubriand

Hervé-Louis-Joseph-Marie, comte du Plessix de Parscau, né à Landerneau le 31 mars 1762, était fils de Louis-Guillaume du Plessix de Parscau, lieutenant des vaisseaux du roi (mort chef d'escadre en 1786), et de Anne-Marie-Geneviève le Roy de Parjean.

À vingt ans — il était alors enseigne — il assista au siège de Gibraltar à bord du *Guerrier*, que commandait son père (1782-1783).

Il était lieutenant de vaisseau, lorsqu'il épousa à Saint-Malo, le 29 mai 1789, Anne Buisson de la Vigne, fille de feu Messire Alexis-Jacques Buisson de la Vigne et de Céleste Rapion de la Placelière.

Dès 1791, il émigra avec sa jeune femme et son fils âgé d'un an. Après avoir séjourné quelque temps dans le Hainaut autrichien, il entra dans le régiment d'Hector composé d'officiers de marine, fit, en qualité de capitaine la campagne de 1793-1794, et se retira en Angleterre.

En 1799, il fut envoyé par le comte d'Artois aux îles Saint-Marcouff, avec mission de recevoir, d'armer et d'équiper les royalistes qui voulaient passer en Normandie pour s'aller joindre aux troupes commandées par Frotté et le chevalier de Bruslart. De 1803 à 1807, le comte du Plessix de Parscau se fixe à Jersey où il continue de travailler pour la cause royale. En 1807 seulement, car tout espoir semblait désormais impossible, il

revient en Angleterre, à Lymington. La chute de Napoléon lui rouvre les portes de la France. Il y rentre après une absence de vingt-trois ans, pendant laquelle il a perdu sa femme, morte à Lymington en 1813, et sept de ses enfants, qui tous dorment sur la terre étrangère ; il lui en reste encore six, qui voient la France pour la première fois. Pour remplacer auprès d'eux la mère morte en exil, il épouse en 1814 une femme de quarante ans, Mlle de Kermalun. Surviennent les Cent-Jours ; menacé d'être arrêté, il s'exile de nouveau, conduit sa famille à Lymington et se rend à Gand, où il présente au roi Louis XVIII deux de ses fils qui sont en état de servir, et où il retrouve son frère, le chevalier du Plessix de Parscau, et Chateaubriand, son beau-frère. Le second retour du roi met fin à son second exil. Nommé en 1816 capitaine de vaisseau, il reçoit le commandement des élèves de la marine à Brest. Chevalier de Saint-Louis depuis l'émigration, il est fait commandeur de Saint-Louis en 1823, grâce sans doute à l'appui de Chateaubriand, alors ministre. Les deux beaux-frères restèrent jusqu'à la fin dans les meilleurs termes.

Le comte du Plessix de Parscau fut promu en 1827 au grade de contre-amiral ; mais il dut bientôt prendre sa retraite, ses infirmités ne lui permettant plus de servir activement. Il est mort en son château de Kergyon le 11 octobre 1831, à l'âge de soixante-neuf ans.

14. Le mariage de Chateaubriand.

Sainte-Beuve, dans la cinquième leçon du cours professé par lui à Liège en 1848-1849 sur *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, signalant au passage le mariage du grand écrivain, ajoute en note :

> Sur ce mariage, il m'a été raconté *d'étranges choses* : je dirai peut être ce que j'en ai su, à la fin de ce volume.

Et il n'y a pas manqué. Dans les *Notes diverses* qu'il a entassées, à la fin de son livre *sur* et *contre Chateaubriand*, il se donne un mal infini pour accréditer sur le mariage du poète et de Mlle Buisson de La Vigne certaine historiette, qu'il raconte en ces termes :

> Le mariage de M. de Chateaubriand a été, dans le temps, l'objet de procès et d'assertions contradictoires singulières. Revenu d'Amérique, et à la veille d'émigrer, M. de Chateaubriand épousa, au commencement de 1792, Mlle Céleste de La Vigne-Buisson, petite-fille de M. de La Vigne-Buisson, qui avait été gouverneur de la Compagnie des Indes à Pondichéry.

Sainte-Beuve reproduit ici le récit du mariage d'après les *Mémoires d'Outre-tombe*, et il reprend :

> Mais voici bien autre chose. Ce n'est plus du côté d'un oncle maternel démocrate que le mariage est attaqué, c'est du côté de l'oncle paternel, et dans un esprit tout différent. M. de Chateaubriand va se trouver entre deux oncles. Je cite mes auteurs. M. Viennet, dans ses Mémoires (inédits), raconte qu'étant entré en service dans la marine vers 1797, il connut à Lorient un riche négociant, M. La Vigne-Buisson, et se lia avec lui. Quand l'auteur d'*Atala* commença à faire du bruit, M. Buisson dit à M. Viennet : « Je le connais ; il a épousé ma nièce, et il l'a épousée de force. » Et il raconta comment M. de Chateaubriand, ayant à contracter union avec Mlle de La Vigne, aurait imaginé de l'épouser comme dans les comédies, d'une façon postiche, en se servant

d'un de ses gens comme prêtre et d'un autre comme témoin. Ce qu'ayant appris, l'oncle Buisson serait parti, muni d'une paire de pistolets et accompagné d'un vrai prêtre, et surprenant les époux de grand matin, il aurait dit à son beau-neveu : « Vous allez maintenant, monsieur, épouser tout de bon ma nièce, et sur l'heure. » Ce qui fut fait.

M. de Pongerville, étant à Saint-Malo en 1851, y connut *un vieil avocat de considération*, qui lui raconta le même fait, et exactement avec les mêmes circonstances.

Naturellement, dans ses *Mémoires*, M. de Chateaubriand n'a touché mot de cela : il n'a parlé que du procès fait à l'instigation de l'autre oncle. Faut-il croire que, selon le désir de sa mère, ayant à se marier devant un prêtre *non assermenté*, et s'étant engagé à en trouver un, il ait imaginé, dans son indifférence et son irrévérence d'alors, de s'en dispenser en improvisant l'étrange comédie à laquelle l'oncle de sa femme serait venu mettre bon ordre ? — Ce point de sa vie, si on le pouvait, serait à éclaircir et l'on comprendrait mieux encore par là les chagrins qu'il donna à sa mère, chagrins causés, dit-il, *par ses égarements*, et le mouvement de repentir qu'il dut éprouver plus tard en apprenant sa mort avant d'avoir pu la revoir et l'embrasser[5344].

Certes, Sainte-Beuve savait mieux que personne ce qu'il fallait penser des *étranges choses* qu'il nous raconte, et qui auraient eu besoin, pour être admises, d'une autre autorité que celle de M. Viennet, qui n'a jamais réussi que ses *Fables*. Très pieuses, ayant en horreur les prêtres *intrus*, la mère et les sœurs de Chateaubriand étaient sans nul doute restées en rapports avec des prêtres*non assermentés*, lesquels d'ailleurs, au commencement de 1792, étaient encore nombreux en Bretagne. Elles ne pouvaient donc avoir aucune peine à en trouver un, pour bénir le mariage de leur fils et de leur frère, et ce sont elles, bien évidemment, qui se sont chargées de le procurer. Elles n'auront pas laissé ce soin à Chateaubriand, qui débarquait d'Amérique et ne connaissait plus guère personne à Saint-Malo. Le récit des *Mémoires d'Outre-tombe* a donc pour lui toutes les vraisemblances, tandis que la version où s'est complu Sainte-Beuve sonne le faux à chaque ligne. Elle a d'ailleurs contre elle des documents authentiques, des pièces irréfragables. M. Charles Cunat a relevé sur les registres de l'état civil de Saint-Malo les extraits qui suivent :

Du dimanche 18 mars 1792.

Il y a eu promesse de mariage entre :

François-Auguste-René de Chateaubriand, fils mineur de feu René-Auguste et

de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu Alexis-Jacques et de feue dame Céleste Rapion, tous deux originaires et domiciliés de cette ville : 1er et 3e bans.

Lundi 19 mars 1792.

François-Auguste-René de Chateaubriand, fils second et mineur de feu René-Auguste de Chateaubriand et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu sieur Alexis-Jacques Buisson et dame Céleste Rapion de la Placelière, tous deux originaires et domiciliés de cette ville, ont reçu de moi, soussigné curé, la bénédiction nuptiale dans l'église paroissiale, ce jour 19 mars 1792, en conséquence d'une bannie faite au prône de notre messe paroissiale, sans opposition, et de la dispense du temps prohibé et de deux bans. La présente cérémonie faite en vertu de deux décrets émanés de la justice de cette ville, attendu la minorité des parties contractantes, en présence de François-André Buisson, Jean-François Leroy, Michel-Thomas Bassinot et Charles Malapert, qui ont attesté le domicile et la liberté des parties ; et ont signé avec les époux :
Céleste Buisson, François de Chateaubriand, François-Auguste Buisson, Michel Bassinot, Malapert fils, Leroy.

DUHAMEL, curé.

Ce mariage du 19 mars, célébré publiquement, régulièrement, après la publication des bans, après deux décrets émanés de la justice de paix, exclut nécessairement le prétendu mariage au pistolet et à la minute de l'oncle Buisson.

Mais il y a plus. Cet oncle Buisson, « le riche négociant de Lorient », n'a jamais existé. La famille de La Vigne n'a jamais entendu parler de lui, ni de son voyage à Saint-Malo, ni de ce mariage à main armée[5345].

15. Fontanes et Chateaubriand

Voici la réponse de Chateaubriand à la lettre de Fontanes qu'on a lue dans le texte des *Mémoires* :

15 août 1798 (v. s.).

Je ne puis vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé en recevant votre lettre. Il a été en proportion de la solitude de ma vie et des longues heures que je passe avec moi-même ; vous sentez combien les marques du souvenir d'un ami de votre espèce doivent être chères alors. Si je suis la seconde personne à laquelle vous avez trouvé quelques rapports d'âme avec vous, vous êtes la première qui ayez rempli toutes les conditions que je cherchais dans un homme : tête, cœur, caractère, j'ai tout trouvé en vous à ma guise, et je sens que désormais je vous suis attaché pour la vie. Il ne me manque plus que de connaître l'ami dont vous m'avez fait un si grand éloge[5346], pour vous connaître dans toutes les parties de votre existence.

J'ai appris avec une grande et vraie joie vos heureux travaux au bord de l'Elbe. Vous possédez, sans aucun doute, le plus beau talent de la France, et il est bien malheureux que votre paresse soit un obstacle qui retarde la gloire dont nous vous verrons briller un jour. Songez, mon cher ami, que les années peuvent vous surprendre, et qu'au lieu des tableaux immortels que la postérité est en droit d'attendre de vous, vous ne laisserez peut-être que quelques cartons qui indiqueront seulement ce que vous auriez été. C'est une vérité indubitable qu'il n'y a qu'un seul talent dans le monde. Vous le possédez, cet art qui s'assied sur les ruines des

empires et qui seul sort tout entier du vaste tombeau qui dévore les peuples et les temps. Est-il donc possible que vous ne soyez pas touché de tout ce que le ciel a fait pour vous, et que vous songiez à autre chose qu'à la *Grèce sauvée* ? Vous savez que tout ceci n'est pas un pur jargon de ma part, je vous ai souvent parlé à ce sujet ; votre paresse me tient au cœur.

De vous à moi, et de la *Grèce sauvée* aux *Natchez*, la chute est immense ; mais vous voulez que je vous parle de moi. Je vous dirai que le courage m'a abandonné depuis votre départ ; tout ce que j'ai pu faire a été de mettre au net un troisième livre et d'imaginer une nouvelle division du plan. Chaque livre portera un titre particulier. Les deux premiers, par exemple, s'appelleront les *Livres du Récit* ; le troisième, le *Livre de l'Enfer* ; le quatrième, le *Livre des Mœurs* ; le cinquième, le *Livre du Ciel* ; le sixième, le *Livre d'Othaïti* : le septième, le *Livre des Loix*, etc., etc. ; de même que les Anciens disaient le livre de la *Colère d'Achille*, le livre des *Adieux d'Andromaque*, etc., et de même qu'Hérodote avait divisé son histoire. Cette sorte de division toute antique que je fais ainsi revivre a quelque chose de singulièrement attrayant, et d'ailleurs favorise beaucoup mon travail.

Au reste, mon cher ami, je passe ma vie fort tristement. J'ai revu la plupart des lieux que nous avions vus ensemble. J'ai dîné seul sur la *colline*, dans cette petite chambre où nous avions vu le soleil couchant ; j'ai visité les jardins sur les bords de la rivière, j'ai eu deux longues conversations avec M. de Lzzzamoignonyyy. Par ailleurs, j'ai laissé là toutes vos anciennes connaissances. Je ne vois presque plus Pzzzanatyyy. Quelques personnes m'ont questionné sur votre compte. J'ai répondu comme je le devais. Il paraît que beaucoup *de petites gens* sont peu contents de vous. Au nom du ciel, évitez tout ce qui peut vous compromettre, laissez à d'autres que vous un métier indigne de vos talents, et qui troublerait le reste de votre vie et celle de vos amis.

Nous reverrons-nous jamais, mon cher ami ? Je ne sais, mais je suis triste. Vous avez beaucoup moins besoin de moi

que je n'ai besoin de vous. Votre famille et vos amis vous environnent, et vous trouvez en vous-même plus de ressources que je ne puis en trouver en moi. D'ailleurs, il y a déjà six ans que je vis pour ainsi dire de *mon intérieur*, et il faut à la fin qu'il s'épuise. Et puis, cet Argos dont on se ressouvient toujours, et qui, après avoir été quelque temps une grande douceur, devient une grande amertume !

Si vous avez quelque humanité, écrivez-moi souvent, très souvent. Parlez-moi de vos travaux et de cette femme admirable que vous devez beaucoup aimer, car elle a beaucoup fait pour vous. Des hauteurs du bonheur ne m'oubliez pas. Indiquez-moi de nouveau les moyens de correspondre avec vous ; je suppose que les premières adresses que vous m'aviez données ne valent plus rien. Adieu, croyez au sincère, au très sincère attachement de votre ami des terres de l'exil.

Ne trouvez-vous pas qu'il y ait quelque chose qui parle au cœur dans une liaison commencée par deux Français malheureux, loin de leur patrie ? Cela ressemble beaucoup à celle de *René* et d'*Outougamiz* : nous avons *juré* dans un*désert* et sur des *tombeaux*.

Je ne signe point, ne signez plus. Le cousin vous dit mille choses ainsi que M. de Lzzzamoignonyyy. Le contrôleur des finances[5347] n'a point tenu sa parole et je suis fort malheureux. Rappelez-moi au souvenir de l'ancien ami Fzzzlinsyyy[5348].

16. Comment fut composé le *Génie du Christianisme*

Dans une lettre du 19 août 1799, que nous donnerons tout à l'heure, Chateaubriand annonce à ses amis de France « un ouvrage qui s'imprime à Londres et qui a pour titre : *De la Religion chrétienne par rapport à la Morale et aux Beaux-Arts* ; cet *octavo* de grandeur ordinaire, forme un volume de 430 pages ». D'après M. l'abbé Pailhès, dans son beau livre sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, Chateaubriand ne se serait mis à l'œuvre qu'après avoir appris la mort de sa sœur, Mme de Farcy, et sous le coup de cette mort succédant à celle de sa mère. En un mois, il aurait écrit son ouvrage.

> Un mois ne s'était pas écoulé, dit M. Pailhès, du 22 juillet, date de la mort de sa sœur, au 19 août 1799, date de la lettre à ses amis de France, et déjà le livre s'imprimait ou plutôt était sur le point de s'imprimer. Est-ce croyable ? Oui, si l'on veut bien se rappeler « l'opiniâtreté de Chateaubriand à l'ouvrage » ; oui, si l'on veut bien tenir compte de ce fait que « ses matériaux étaient dégrossis de longue main par ses précédentes études ».

Je ne saurais, je l'avoue, m'associer ici aux conclusions de l'honorable et savant écrivain. Mme de Farcy était morte le 22 juillet 1799. En ce temps-là, et de France en Angleterre, la guerre existant toujours entre les deux pays, les communications étaient rares et difficiles. Chateaubriand ne put recevoir la lettre lui annonçant la mort de sa sœur qu'au bout d'une ou deux semaines, dans les premiers jours d'août au plus

tôt. Ce serait donc en moins de quinze jours qu'il aurait formé le plan du *Génie du christianisme* et qu'il en aurait écrit un volume entier, un in-octavo de 430 pages. Cela est manifestement impossible. Ce qui est vrai, c'est ce que Chateaubriand lui-même nous apprend dans ses *Mémoires*.

Sa mère était morte le 31 mai 1798. Mme de Farcy lui annonça le fatal événement par une lettre, datée de Saint-Servan, 1er juillet 1798. Lorsque Chateaubriand écrivit à Fontanes, le 15 août[5349], la douloureuse missive ne lui était pas encore parvenue. Il ne la reçut qu'assez longtemps après. C'est donc dans les derniers mois de 1798 qu'il conçut la pensée d'expier l'*Essai* par un ouvrage religieux. Il lui fallut former son plan, amasser ses matériaux ; il ne se mit à la rédaction qu'en 1799 ; c'est encore lui qui nous le dit dans les *Mémoires* : « L'ouvrage fut commencé à Londres en 1799. » Seulement, il fut commencé, non au mois de juillet 1799, — nous avons vu que c'était impossible, — mais dès les premiers jours de l'année, et alors on s'explique très bien que, le 19 août, un volume entier fût déjà composé.

Lisons maintenant la lettre du 19 août. Au point de vue de la composition du *Génie du christianisme*, elle mérite une très particulière attention. Rien ne saurait nous être indifférent de ce qui se rattache à un livre qui a été un des grands événements de ce siècle. Elle est adressée à Fontanes, sous le couvert de sa femme, la *citoyenne Fontanes, à Paris :*

> *19 août 1799 (v. s.).*
>
> Citoyenne,
>
> On cherche à vendre pour cent-soixante pièces de vingt-quatre livres, à Paris, les feuilles d'un ouvrage qui s'imprime chez l'étranger et qui a pour titre : *De la Religion chrétienne par rapport à la Morale et aux Beaux-Arts*. Cet octavo de grandeur ordinaire, et formant un volume d'environ 430 pages, est une sorte de réponse indirecte au poème de la *Guerre des Dieux*, et autres livres de ce genre. Il se divise en sept parties.

La première traite des mystères, des sacrements et des vertus du Christianisme *considérés moralement et poétiquement*.

La seconde se rapporte aux traditions des Écritures.

Dans les troisième et quatrième parties, on examine le Christianisme *employé comme merveilleux dans la poésie*.

La cinquième partie contient ce qui a rapport au culte en général, tel que les fêtes, les cérémonies de l'Église, etc., etc.

La sixième parle du culte des tombeaux chez tous les peuples de la terre, et le compare à ce que les chrétiens ont fait pour les morts.

La septième enfin se forme de sujets divers comme de quelques chapitres sur les églises gothiques, sur les ruines, sur les monastères, sur les missions, sur les hospices, sur le culte des croix, des saints, des vierges dans le désert, sur les harmonies entre les grands effets de la nature et la religion chrétienne, etc., etc. Un grand nombre des meilleurs morceaux des *Natchez* se trouvent cités dans cet ouvrage qui, comme vous le voyez, est du même auteur.

On vous le recommande particulièrement, citoyenne, et pour la vente des feuilles, et pour les papiers publics, lorsqu'il paraîtra. Adressez, nous vous en supplions, le plus tôt possible, à ce sujet, un mot par la voie d'Hambourg, ou tout autre voie, à *MM. Dulau et Cie, libraires, Wardour street, à Londres*. La maison de ces citoyens est fort connue dans la librairie et est co-propriétaire du manuscrit avec l'auteur. Si quelque libraire de Paris veut acheter les feuilles au prix offert, les citoyens Dulau et Cie les lui feront passer régulièrement et promptement à mesure qu'elles se tireront à Londres, et ils s'engagent de plus à ne publier chez l'étranger que lorsque l'édition de Paris aura été mise en vente. L'arrangement des cent soixante louis n'est pas, au reste, si fixe, que vous ne puissiez le changer à volonté. Que vous obteniez plus ou moins, que l'on fasse le payement en argent ou en livres à votre choix et expédiés pour le citoyen Dulau, tout cela est égal à l'auteur. Vous aurez même les feuilles pour rien, si vous les demandez pour vous-même et dans le dessein

de vous en servir pour le mieux. Il n'y a pas un mot de politique, dans l'ouvrage, qui puisse en empêcher la vente. Il est purement littéraire et nous connaissons bien votre indulgence pour l'auteur. Nous croyons que vous serez contente de ce que vous verrez. C'est peut-être ce qu'il a fait de mieux jusqu'à présent, outre ce que l'ouvrage contient par ailleurs des *Natchez*, afin de donner au public un avant-goût de cette épopée de l'homme sauvage. Le morceau sur le *clocher*, le *tombeau dans l'arbre*, le *coucher de soleil en pleine mer*, le *couvent au bord d'une grève*, et quelques autres encore s'y trouvent.

Quel long silence, chère citoyenne, et que de choses d'amitié on aurait à vous dire ! Mais dans ces temps de calamité, il ne faut mettre dans une lettre que les mots absolument indispensables. Salut, bonheur et souvenir.

Vous savez que, répondant par Hambourg, il faut avoir un correspondant pour recevoir votre lettre et l'expédier pour l'Angleterre. Vous vous en procurerez un fort aisément.

(Suscription) À la citoyenne...
...es.

à Paris.

Deux mois plus tard, le 27 octobre 1799, dans une autre lettre à Fontanes, Chateaubriand parle, non plus d'un volume, mais de deux in-octavo de 350 pages chacun. Cette lettre, comme celle du 19 août, doit être reproduite en entier. Elle a désarmé Sainte-Beuve lui-même qui, en la publiant, le premier, dans une de ses Causeries du Lundi, la fit précéder de ces lignes :

La sincérité de l'émotion dans laquelle Chateaubriand conçut la première idée du *Génie du christianisme*, est démontrée par la lettre suivante écrite à Fontanes, lettre que j'ai trouvée autrefois dans les papiers de celui-ci, dont Mme la comtesse Christine de Fontanes, fille du poète, possède l'original, et qui n'étant destinée qu'à la seule amitié, en dit plus que toutes les phrases écrites ensuite en vue du public.

Voici cette lettre :

Ce 27 octobre 1799 (Londres).

Je reçois votre lettre en date du 17 septembre. La tristesse qui y règne m'a pénétré l'âme. Vous m'embrassez les larmes aux yeux, me dites-vous. Le ciel m'est témoin que les miens n'ont jamais manqué d'être pleins d'eau toutes les fois que je parle de vous. Votre souvenir est un de ceux qui m'attendrissent davantage, parce que vous êtes selon les choses de mon cœur, et selon l'idée que je m'étais faite de l'homme à grandes espérances. Mon cher ami, si vous ne faisiez que des vers comme Racine, si vous n'étiez pas bon par excellence, comme vous l'êtes, je vous admirerais, mais vous ne posséderiez pas toutes mes pensées comme aujourd'hui, et mes vœux pour votre bonheur ne seraient pas si constamment attachés à mon admiration pour votre beau génie. Au reste, c'est une nécessité que je m'attache à vous de plus en plus, à mesure que tous mes autres liens se rompent sur la terre. Je viens encore de perdre ma sœur[5350] que j'aimais tendrement et qui est morte de chagrin dans le lieu d'indigence où l'avait reléguée Celui qui frappe souvent ses serviteurs pour les éprouver et les récompenser dans une autre vie. *Une âme telle que la vôtre*, dont les amitiés doivent être aussi durables que sublimes, *se persuadera malaisément que tout se réduit à quelques jours d'attachement* dans un monde dont les figures changent si vite, et où tout consiste à acheter si chèrement un tombeau. Toutefois, Dieu, qui voyait que mon cœur ne marchait point dans les voies iniques de l'ambition, ni dans les abominations de l'or, a bien su trouver l'endroit où il fallait le frapper, puisque c'était lui qui en avait pétri l'argile et qu'il connaissait le fort et le faible de son ouvrage. Il savait que j'aimais mes parents et que là était ma vanité : il m'en a privé afin que j'élevasse les yeux vers lui. Il aura désormais avec vous toutes mes pensées. Je dirigerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa gloire, certain que je suis que là gît la souveraine beauté et le souverain génie, là où est un Dieu immense qui

fait cingler les étoiles sur la mer des cieux comme une flotte magnifique, et qui a placé le cœur de l'honnête homme dans un fort inaccessible aux méchants.

Il faut que je vous parle encore de l'ouvrage auquel vous vous intéressez. Je ne saurais guère vous en donner une idée à cause de l'extrême variété des tons qui le composent ; mais je puis vous assurer que j'y ai mis tout ce que je puis, car j'ai senti vivement l'intérêt du sujet. Je vous ai déjà marqué que vous y trouveriez ce qu'il y a de mieux dans les *Natchez*. Puisque je vous ai entretenu de morts et de tombeaux au commencement de cette lettre, je vous citerai quelque chose de mon ouvrage à ce sujet. C'est dans la septième partie où, après avoir passé en revue les tombeaux chez tous les peuples anciens et modernes, j'arrive aux tombeaux chrétiens. Je parle de cette fausse sagesse qui fit transporter les cendres de nos pères hors de l'enceinte des villes, sous je ne sais quel prétexte de santé. Je dis : « Un peuple est parvenu au moment de sa dissolution etc[5351]... »

Dans un autre endroit, je peins ainsi les tombeaux de Saint-Denis avant leur destruction : « On frissonne en voyant ces vastes ruines où sont mêlées également la grandeur et la petitesse, les mémoires fameuses et les mémoires ignorées, etc[5352]... »

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'auprès de ces couleurs sombres on trouve de riantes sépultures, telles que nos cimetières dans les campagnes, les tombeaux chez les sauvages de l'Amérique (où se trouve *le tombeau dans l'arbre*), etc. Je vous avais mal cité le titre de l'ouvrage ; le voici : *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*. Il formera deux volumes in-8º de 350 pages chacun.

Mais, mon cher ami, ce n'est pas de moi, c'est de vous que je devrais vous entretenir. Travaillez-vous à la *Grèce sauvée* ? Vous parlez de talents : que sont les nôtres auprès de ceux que vous possédez ! Comment persécute-on un homme tel que vous ? Les misérables ! mais enfin ils ont bien renié Dieu

qui a fait le ciel et la terre ; pourquoi ne renieraient-ils pas les hommes en qui ils voient reluire, comme en vous, les plus beaux attributs de cet Être tout puissant ?

Tâchez de me rendre service touchant l'ouvrage en question ; mais au nom du Ciel, ne vous exposez pas. Veillez aux papiers publics lorsqu'il paraîtra ; écrivez-moi souvent. Voici l'adresse à employer : *À M. César Godefroy, négociant à Hambourg* sur la première enveloppe, et, au dedans, à *MM. Dulau et Cie, libraires*. *Mon nom est inutile sur l'adresse* ; mettez seulement après Dulau, deux étoiles...

Je suis à présent fort lié avec cet admirable jeune homme auquel vous me léguâtes à votre départ[5353]. Nous parlons sans cesse de vous. Il vous aime presque autant que moi. Adieu, que toutes les bénédictions du ciel soient avec vous ! Puissé-je vous embrasser encore avant de mourir !

Après avoir eu d'abord un volume (août 1799), après en avoir ensuite formé deux (octobre 1799), l'ouvrage de Chateaubriand en aura quatre lorsqu'il paraîtra le 14 avril 1802. L'édition en deux volumes, imprimée déjà en partie à Londres, avait été interrompue par le retour en France de l'auteur, au mois de mai 1800. Chateaubriand s'était alors déterminé à recommencer l'impression à Paris et à refondre le sujet en entier, d'après les nouvelles idées qu'avait fait naître en lui son changement de position. Nous aurons à y revenir.

17. La rentrée en France

Lorsque Chateaubriand eut décidé de rentrer en France, il avisa Fontanes de sa résolution par la lettre suivante, la dernière de l'exil :

Ce 19 février 1800 (v. s.).

Depuis cette première lettre, écrite de votre *solitude*, où vous m'annonciez que vous alliez me récrire incessamment, je n'ai plus reçu de nouvelles de vous. Est-ce, mon cher ami, que les jours de la prospérité vous auraient fait oublier un malheureux ? Je ne puis croire qu'avec vos beaux talents vous soyez fait comme un autre homme. Je vous gronderais bien fort, si j'ignorais les dangers que vous avez courus ; je suis encore trop alarmé pour avoir le loisir d'être en colère. Êtes-vous bien remis au moins ? Ne vous sentez-vous plus de votre chute ? Dépêchez-vous de me tranquilliser là-dessus.

L'ami commun qui vous remettra cette lettre vous instruira de mes projets et de l'espoir que j'ai de vous embrasser en peu de temps ; pourvu toutefois que vous ne soyez pas aussi paresseux et que vous songiez un peu plus à moi. Le citoyen du B... vous dira aussi où j'en suis de mon travail, les succès qu'on veut bien me promettre, etc. J'arriverai auprès de vous avec une moitié de l'ouvrage imprimée et l'autre manuscrite *le tout formera deux volumes in-8º de 350 pages*. Vous serez peut-être un peu surpris de la nouveauté du cadre, et de la manière toute singulière dont le sujet est envisagé. Vous y retrouverez, en citation, les morceaux qui vous ont plu davantage dans les *Natchez*.

Je désire donc, mon cher ami, que vous prépariez les voies

auprès d'un libraire. C'est là mon unique espérance. Si je réussis, je suis tiré d'affaire pour longtemps : si je sombre, je suis un homme noyé sans retour. Tâchez donc de vous donner un peu de mouvement sur cet article, et ensuite *sur un autre très essentiel*, dont du B... vous parlera (radiation de la liste des émigrés). On dit que cela est fort aisé ; je compte sur votre crédit, votre amitié et votre zèle. Si vous mettez de la promptitude dans vos démarches, si je puis compter sur un libraire en arrivant, je serai au village dans le commencement d'avril.

Du B... vous dira que j'amène avec moi quelqu'un que vous connaissez et qui vous aime presque autant que moi[5354]. Peut-être même cette personne me devancera-t-elle. Elle compte bien vous gronder pour votre paresse envers vos amis.

Écrivez-moi sur le champ un petit mot ; notre ami du B... se chargera de me le faire passer. J'espère que nous nous connaîtrons un jour davantage, et que vous vous repentirez de m'avoir traité si froidement. Mille et mille bénédictions, mon cher et admirable ami ; puissé-je vous voir bientôt et vous dire combien je vous suis sincèrement et tendrement attaché. Rappelez-moi donc vite sous l'influence de cette belle muse dont la mienne a un si grand besoin pour se réchauffer. Souvenez-vous que vous m'avez écrit que vous ne seriez heureux que lorsque vous m'auriez préparé *une ruche et des fleurs à côté des vôtres*[5355].

En débarquant à Calais, le 8 mai 1800, Chateaubriand écrivit à Fontanes ce petit mot :

Calais, 18 floréal an VIII (8 mai 1800).

J'arrive, mon cher et aimable ami, Mme Jacquet[5356] veut bien me donner une place dans sa voiture. Je descendrai chez vous, et je vous prie de me chercher un logement tout près du vôtre. Nous serons à Paris le 10.

Tâchez de redoubler d'amitié pour moi, car j'aurai bien besoin de vous, et je vais vous mettre à de rudes épreuves.

Annoncez-moi à Mme Fzzzontanesyyy et réclamez pour moi ses bontés.

J'ai bien changé, mon cher ami, depuis que j'ai quitté la Suisse, pour voyager chez les Natchez, et vous aurez peine à me reconnaître. Je vous embrasse tendrement.

LA SAGNE[5357].

18. Le *Génie du Christianisme*

Le *Génie du christianisme* fut mis en vente, le 14 avril 1802 (24 germinal an X), chez Migneret, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, nº 28, et chez Le Normant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, nº 43[5358]. L'ouvrage formait cinq volumes in-8º ; mais le cinquième se composait exclusivement des *Notes et éclaircissements*.

Chateaubriand avait d'abord projeté de donner pour titre à son livre : *De la religion chrétienne par rapport à la morale et aux beaux-arts*[5359]. Un peu plus tard, il avait songé à l'intituler comme suit : *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*[5360]. C'était beaucoup trop long ; Chateaubriand le comprit, et lorsque son livre parut, ce fut avec ce titre, qui disait tout en deux mots et qui allait si vite devenir immortel : Génie du christianisme *ou Beautés de la religion chrétienne*, par François-Auguste Chateaubriand. À la première page de chaque volume se trouvait l'épigraphe suivante, supprimée depuis :

> Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.
>
> MONTESQUIEU, *Esprit des Lois*, livre XXIV, Ch.III.

La *Préface* que l'auteur avait mise en tête de son ouvrage a également disparu des éditions postérieures. Comme elle renferme des détails d'un réel intérêt, je crois devoir la reproduire ici tout entière :

PRÉFACE

Je donne aujourd'hui au public le fruit d'un travail de plusieurs années ; et comme j'ai réuni dans le *Génie du christianisme* d'anciennes observations que j'avais faites sur la littérature, et une grande partie de mes recherches sur l'histoire naturelle et sur les mœurs des sauvages de l'Amérique, je puis dire que ce livre est le résultat des études de toute ma vie.

J'étais encore à l'étranger lorsque je livrai à la presse le premier volume de mon ouvrage. Cette édition fut interrompue par mon retour en France, au mois de mai 1800 (floréal an VIII).

Je me déterminai à recommencer l'impression à Paris et à refondre le sujet en entier, d'après les nouvelles idées que mon changement de position me fit naître : on ne peut écrire avec mesure que dans sa patrie.

Deux volumes de cette seconde édition étaient déjà imprimés, lorsqu'un accident me força de publier séparément l'épisode d'*Atala*, qui faisait partie du second volume et qui se trouve maintenant dans le troisième[5361].

L'indulgence avec laquelle on voulut bien accueillir cette petite anecdote ne me rendit que plus sévère pour moi-même. Je profitai de toutes les critiques, et, malgré le mauvais état de ma fortune, je rachetai les deux volumes imprimés du *Génie du christianisme*, dans le dessein de retoucher encore une fois tout l'ouvrage.

C'est cette troisième édition que je publie. J'ai été forcé d'entrer dans ces détails, premièrement : pour montrer que si mes talents n'ont pas répondu à mon zèle, du moins j'ai suffisamment senti l'importance de mon sujet ; secondement : pour avertir que tout ce que le public connaît jusqu'à présent de cet ouvrage a été cité très incorrectement, d'après les deux éditions manquées. Or, on sait de quelle importance peut être un seul mot changé, ajouté ou omis dans une matière aussi grave que celle que je traite.

Il y avait dans mon premier travail plusieurs allusions aux circonstances où je me trouvais alors. J'en ai fait disparaître le plus grand nombre ; mais j'en ai laissé quelques-unes : elles

serviront à me rappeler mes malheurs, si jamais la fortune me sourit, et à me mettre en garde contre la prospérité.

Le chapitre d'introduction servant de véritable préface à mon ouvrage, je n'ai plus qu'un mot à dire ici.

Ceux qui combattent le christianisme ont souvent cherché à élever des doutes sur la sincérité de ses défenseurs. Ce genre d'attaque, employé pour détruire l'effet d'un ouvrage religieux, est fort connu. Il est donc probable que je n'y échapperai pas, moi surtout à qui l'on peut reprocher des erreurs.

Mes sentiments religieux n'ont pas toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui. Tout en avouant la nécessité d'une religion et en admirant le christianisme, j'en ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des abus de quelques institutions et du vice de quelques hommes, je suis tombé jadis dans les déclamations et les sophismes. Je pourrais en rejeter la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que je fréquentais, mais j'aime mieux me condamner : je ne sais point excuser ce qui n'est point excusable. Je dirai seulement de quel moyen la Providence s'est servie pour me rappeler à mes devoirs.

Ma mère, après avoir été jetée à 72 ans dans des cachots où elle vit périr une partie de ses enfants, expira dans un lieu obscur, sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume ; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le vœu de ma mère ; quand la lettre me parvint au-delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé. Je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru.

On voit par ce récit combien ceux qui m'ont supposé animé de l'esprit de parti se sont trompés. J'ai écrit pour la religion, par la même raison que tant d'écrivains ont fait et font encore des livres contre elle ; où l'attaque est permise, la défense doit

l'être. Je pourrais citer des pages de Montesquieu en faveur du christianisme, et des invectives de J.-J. Rousseau contre la philosophie, bien plus fortes que tout ce que j'ai dit, et qui me feraient passer pour un fanatique et un déclamateur si elles étaient sorties de ma plume.

Je n'ai à me reprocher dans cet ouvrage, ni l'intention, ni le manque de soin et de travail. Je sais que dans le genre d'apologie que j'ai embrassé, je lutte contre des difficultés sans nombre ; rien n'est malaisé comme d'effacer le ridicule. Je suis loin de prétendre à aucun succès ; mais je sais aussi que tout homme qui peut espérer quelques lecteurs rend service à la société en tâchant de rallier les esprits à la cause religieuse ; et dût-il perdre sa réputation comme écrivain, il est obligé en conscience de joindre sa force, toute petite qu'elle est, à celle de cet homme puissant qui nous a retirés de l'abîme.

« Celui, dit M. Lally-Tolendal, à qui toute force a été donnée pour pacifier le monde, à qui tout pouvoir a été confié pour restaurer la France, a dit au prince des prêtres, comme autrefois Cyrus : *Jéhovah, le Dieu du ciel, m'a livré les royaumes de la terre, et il m'a commis pour relever son temple. Allez, montez sur la montagne sainte de Jérusalem, rétablissez le temple de Jéhovah*[5362]. »

À cet ordre du libérateur, tous les juifs, et jusqu'au moindre d'entre eux, doivent rassembler des matériaux pour hâter la reconstruction de l'édifice. Obscur israélite, j'apporte aujourd'hui mon grain de sable. Je n'ose me flatter que, du séjour immortel qu'elle habite, ma mère ait encouragé mes efforts ; puisse-t-elle du moins avoir accepté mon expiation !

Cette *Préface* est une vraie page de mémoires, écrite, non après coup, à distance, mais au moment même de l'événement, et toute vibrante encore de l'émotion ressentie. Elle est de plus le millésime qui marque la vraie date de l'apparition de l'ouvrage de Chateaubriand. À ce double titre, elle n'aurait jamais dû perdre, et, à l'avenir, il est essentiel qu'elle reprenne sa place en tête du *Génie du christianisme*.

La première édition du *Génie du christianisme* fut tirée à

quatre mille exemplaires. Dans une seule journée, le libraire Migneret vendait pour *mille écus*, et il parlait déjà d'une seconde édition. L'ouvrage, je l'ai dit, avait paru le 24 germinal. Le lendemain 25, Fontanes l'annonçait et le mettait, dès ce premier jour, à sa vraie place, dans un article publié dans le *Mercure*. L'heure, certes, était propice et solennelle. On était à trois jours du dimanche 28 germinal an X[5363], le jour de Pâques de l'année 1802, la plus grande journée du siècle, plus glorieuse même que Marengo, plus éclatante encore qu'Austerlitz. Ce jour-là, à six heures du matin, une salve de cent coups de canon annonça au peuple, en même temps que la ratification du traité de paix entre la France et l'Angleterre, la promulgation du Concordat et le rétablissement de la religion catholique.

Quelques heures plus tard, suivi des premiers corps de l'État, entouré de ses généraux en grand uniforme, le premier Consul se rendait du palais des Tuileries à l'église métropolitaine de Notre-Dame, où le cardinal Caprara, légat du Saint-Siège, après avoir dit la messe, entonnait le *Te Deum*, exécuté par deux orchestres que conduisaient Méhul et Cherubini[5364]. Ce même jour, le *Moniteur* empruntait au *Mercure* et reproduisait l'article de Fontanes sur le *Génie du christianisme*.

Ce n'est pas sans émotion qu'aujourd'hui encore, après un siècle bientôt écoulé, on lit dans le *Journal des Débats* du samedi 27 germinal an X : « Demain, le fameux bourdon de Notre-Dame retentira enfin, *après dix ans de silence*, pour annoncer la *fête de Pâques*. » Combien dut être profonde la joie de nos pères, lorsqu'au matin de ce 18 avril 1802, ils entendirent retentir dans les airs les joyeuses volées du bourdon de la vieille église ! Dans les villes, dans les hameaux, d'un bout de la France à l'autre, les cloches répondirent à cet appel et firent entendre un immense, un inoubliable *Alleluia ! Le Génie au christianisme* mêla sa voix à ces voix sublimes ; comme elles, il rassembla les fidèles et les convoqua aux pieds des autels.

19. Chateaubriand et Mme de Custine

Sur les relations de Chateaubriand et de Mme de Custine, nous n'avons pas moins de deux volumes publiés, le premier en 1888 par M. Agénor Bardoux, le second en 1893 par M. Chédieu de Robethon.

Déjà en 1885, M. Bardoux avait consacré un volume à la *Comtesse Pauline de Beaumont* ; son livre sur *Madame de Custine* en était comme la suite. Certes, dans ces deux volumes, l'auteur a mis de l'esprit, de l'intérêt, de la délicatesse. On me permettra cependant de tenir pour fâcheuses de telles publications. Que Chateaubriand, puisqu'il appartient à l'histoire, relève de la chronique, je le veux bien ; mais ces femmes qui ont vécu dans l'ombre, qui n'ont jamais joué aucun rôle, a-t-on le droit aujourd'hui de les mettre en scène, de venir, après un demi-siècle et plus, raconter leurs amours, vider leurs tiroirs et jeter en pâture à la malignité publique leurs lettres les plus intimes ?

Quoiqu'il en soit, M. Bardoux a pris texte des relations de Mme de Custine et de Chateaubriand pour présenter sous un jour odieux le caractère du grand écrivain. Il a fait de Mme de Custine une victime misérablement trahie, lâchement abandonnée ; il a fait de Chateaubriand un froid adorateur, sans scrupules, sans remords et sans pitié.

Il y avait peut-être quelque témérité, de la part de M. Bardoux, à mettre ainsi tous les torts à la charge de l'une des parties, alors que les pièces principales du procès lui faisaient défaut. De la correspondance échangée entre Chateaubriand et

Mme de Custine, il ne possédait rien, en effet, si ce n'est une lettre et quelques billets à peu près insignifiants. Cette correspondance existait pourtant ; elle était aux mains d'un heureux collectionneur, M. Chédieu de Robethon. Ce dernier n'avait pas moins de quarante lettres de Chateaubriand à Mme de Custine. Or, ces lettres, loin de s'accorder avec les sévérités dont l'illustre écrivain venait d'être l'objet, le disculpaient, au contraire, complètement. Ne devenait-il pas dès lors nécessaire de les publier ? M. de Robethon l'a pensé avec d'autant plus de raison, qu'il ne pouvait être accusé de révéler au public les faiblesses de la vie de Mme de Custine : après le livre de M. Bardoux, il ne restait plus une indiscrétion à commettre.

À quelle époque Chateaubriand et Mme de Custine se sont-ils connus ? comment est né ce long attachement qui a traversé tant de fortunes diverses et que la mort seule a brisé ? D'après M. Bardoux, ils se seraient vus pour la première fois en 1803, dans le salon de Mme de Rosanbo, alliée au frère aîné de Chateaubriand, qui avait été une des compagnes de Mme de Custine à la prison des Carmes[5365]. M. de Robethon est d'avis que leur première rencontre remonte un peu plus haut, peut-être jusqu'à l'année 1801, et qu'elle a eu lieu dans des circonstances très différentes. Il croit, en effet, trouver un indice de leurs premières relations dans la page des *Mémoires d'Outre-tombe* où Chateaubriand raconte que, après l'apparition du *Génie du christianisme*, au milieu de l'enthousiasme des salons, il fut enseveli sous un amas de billets parfumés : « Si ces billets, continue-t-il, n'étaient aujourd'hui des billets de grand'mère, je serais embarrassé de raconter avec une modestie convenable, comment on se disputait un mot de ma main, comment on ramassait une enveloppe suscrite par moi, et comment, avec rougeur, on la cachait, en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure. » Ce dernier trait s'appliquait évidemment à une seule personne et à un fait particulier ; c'est une émotion unique que le poète a ressentie à ce larcin, gage indiscret d'un naissant amour, qui se dérobait « sous le voile *d'une longue chevelure* ». Cette longue chevelure, nous la

retrouvons deux fois dans la page des *Mémoires* que je viens de rappeler. Chateaubriand semble en avoir fait pour Mme de Custine une sorte d'auréole, un charme distinctif qui n'appartient qu'à elle.

À l'appui de la conjecture, déjà très plausible, de M. de Robethon, il est permis aujourd'hui d'apporter une preuve directe et décisive. Parmi les lettres inédites de Chateaubriand à Fontanes, récemment publiées par M. l'abbé Pailhès, j'en trouve une, en date du 8 septembre 1802, qui commence ainsi :

> Eh bien, mon cher enfant, les vers ? Vous êtes un maudit homme. Pas un signe de vie de votre part...
>
> Comment va Mme Fontanes, et l'enfant[5366], et la sœur, et l'oncle ? Que vous êtes heureux d'avoir tant de cœurs qui s'intéressent à vous ?
>
> La grande voyageuse[5367], comment est-elle ? Je ne sais si elle a reçu ma lettre.
>
> À propos de lettres, il vient de m'arriver, par la poste, toute décachetée une lettre qui me fait peine si F... l'a vue. *On* se plaint de mes rigueurs et *on* m'offre des merveilles. Je ne sais comment faire pour empêcher les indiscrètes bontés de m'arriver par le grand chemin...

F... ne peut être que Fouché. C'est lui, en sa qualité de ministre de la police, et lui seul, qui a pu voir cette lettre, si même ce n'est pas lui qui l'a décachetée ; car une lettre mise à la poste, une lettre contenant *d'indiscrètes bontés*, et de nature à intéresser Fouché, n'a pas pu n'être pas cachetée avec soin. Or, Fouché, à cette époque, et depuis plusieurs années déjà, était le protecteur actif, l'admirateur passionné, le grand ami de Mme de Custine. De là, l'ennui éprouvé par Chateaubriand, à la pensée que la lettre « décachetée » avait passé sous les yeux du ministre de la police.

Il est donc impossible de ne pas faire remonter à cette date de septembre 1802 le début des relations de Mme de Custine avec Chateaubriand.

Si la date de 1803, donnée par M. Bardoux, est inexacte, celle de 1801, mise en avant par M. de Robethon, est également erronée. Il dit en effet lui-même — et avec raison — que la première rencontre eut lieu peu après l'apparition du *Génie du christianisme*. Or, le *Génie du christianisme* a paru, non en

1801, mais le 14 avril 1802.

Après avoir reproduit une lettre du 1er août 1804, M. Bardoux ajoute : « Le Chateaubriand quinteux, personnel, méfiant, est tout entier dans cette lettre[5368] ». De quoi s'agit-il donc ? M. Bardoux ne nous le dit pas, par cette excellente raison qu'il n'en sait rien lui-même. Prise isolément, la lettre qu'il avait sous les yeux n'était pas seulement obscure, elle était inintelligible. Mais alors pourquoi s'emparer de cette lettre, à laquelle on ne comprend rien, dont on ignore par conséquent le caractère et la portée, pour s'en faire une arme contre son auteur, pour en tirer des conclusions défavorables à son caractère ?

Aujourd'hui, grâce à la publication de M. Chédieu de Robethon, nous savons exactement ce qui s'est passé.

Désintéressé, généreux, n'entendant rien aux affaires, Chateaubriand était parfois à court d'argent. Pendant son séjour à Rome, il avait épuisé ses dernières ressources au cours de la maladie de Mme de Beaumont ; il ne pouvait pas, et pour rien au monde il n'aurait voulu, en un tel moment, lui exposer sa détresse, lui demander un crédit, et se faire rembourser en quelque sorte des soins qu'il lui avait prodigués. Il y avait là une question de délicatesse et d'honneur. C'est dans ces circonstances qu'il s'adressa à Mme de Custine. Celle-ci refusa. Elle n'avait vu qu'une rivale, là où elle ne devait voir qu'une infortunée et une mourante. Chateaubriand était rentré en France depuis quelques mois, lorsqu'il apprend que cet incident connu de lui seul et de Mme de Custine est tombé dans la bouche du public et que les détails en courent les salons. Atteint jusqu'au fond du cœur, il écrit à Mmede Custine la lettre qu'on va lire :

Lundi, 16 juillet 1804.

Je ne sais si vous ne finirez point par avoir raison, si tous vos noirs pressentiments ne s'accompliront point. Mais je sais que j'ai hésité à vous écrire n'ayant que des choses fort tristes à vous apprendre. Premièrement, les embarras de ma position augmentent tous les jours et je vois que je serai forcé tôt ou tard à me retirer hors de France ou en province ; je vous

épargne les détails. Mais cela ne serait rien si je n'avais à me plaindre de vous. Je ne m'expliquerai point non plus : mais quoique je ne croie point tout ce qu'on m'a dit, et surtout la manière dont on me l'a dit, il reste certain toutefois que vous avez parlé d'un service que je vous priais de me rendre lorsque j'étais à Rome, et que vous ne m'avez pas rendu. Ces choses-là tiennent à l'honneur, et je vous avoue qu'ayant déjà le tort du refus, je n'aurais jamais voulu penser que vous eussiez voulu prendre encore sur vous le plus grand tort de la *révélation*. Que voulez-vous ? On est indiscret sans le vouloir, et souvent on fait un mal irréparable aux gens qu'on aime le plus.

Quant à moi, madame, je ne vous en demeure pas moins attaché. Vous m'avez comblé d'amitiés et de marques d'intérêt et d'estime ; je parlerai éternellement de vous avec les sentiments, le respect, le dévouement que je professe pour vous. Vous avez voulu rendre service à mon ami[5369] et vous le pouvez plus que moi puisque Fouché est ministre. Je connais votre générosité, et l'éloignement que vous pouvez ressentir pour moi ne retombera pas sur un malheureux injustement persécuté. Ainsi, madame, le ciel se joue de nos projets et de nos espérances. Bien fou qui croit aux sentiments qui paraissent les plus fermes et les plus durables. J'ai été tellement le jouet des hommes et des prétendus amis, que j'y renonce. Je ne me croirai pas, comme Rousseau, haï du genre humain, mais je ne me fierai plus à ce genre humain. J'ai trop de simplicité et d'ouverture de cœur pour n'être pas la dupe de quiconque voudra me tromper.

Cette lettre très inattendue vous fera sans doute de la peine. En voilà une autre sur ma table que je ne vous envoie pas et que je vous avais écrite il y a sept ou huit heures. J'ignorais alors ce que je viens d'apprendre, et le ton de cette lettre était bien différent du ton de celle-ci. Je vous répète que je ne crois pas un mot des détails honteux qu'on m'a communiqués, mais il reste un fait : on sait le service que je vous ai demandé et comment peut-on savoir ce qui était sous le sceau du secret dans une de mes lettres, si vous ne l'aviez

pas dit vous-même ?

Adieu.

Dans sa réponse, Mme de Custine essaya sans doute d'une diversion et rejeta probablement les torts sur une personne qu'elle craignait de se voir préférer et dont la perfidie aurait machiné cette dénonciation. La seconde lettre de Chateaubriand ne fut pas moins digne et moins noble que la première :

Il ne s'agit pas de comparaison, car je ne vous compare à personne, et je ne vous préfère personne. Mais vous vous trompez si vous croyez que je tiens ce que je vous ai dit de *celle* que vous soupçonnez. Si je le tenais d'elle, je pourrais croire que la chose n'est pas encore publique ; or ce sont des gens qui vous sont étrangers qui m'ont averti des bruits qui couraient. Il me serait encore fort égal, et je ne m'en cacherais pas, qu'on dit que je vous ai demandé un service. Mais ce sont les circonstances qu'on ajoute à cela qui sont si odieuses que je ne voudrais pas même les écrire et que mon cœur se soulève en y pensant. Vous vous êtes fort trompée si vous avez cru que Madame... m'ait jamais rendu des services dans le genre de ceux dont il s'agit[5370] ; c'est moi, au contraire, qui ai eu le bonheur de lui en rendre. J'ai toujours cru, au reste, que vous avez eu tort de me refuser. Dans votre position, rien n'était plus aisé que de vous procurer le peu de chose que je vous demandais ; j'ai vingt amis pauvres qui m'eussent obligé poste pour poste, si je ne vous avais donné la préférence. Si jamais vous avez besoin de mes faibles ressources, adressez-vous à moi et vous verrez si mon indigence me servira d'excuse.

Mais laissons tout cela, vous savez si jusqu'à présent j'avais gardé le silence, et si, bien que blessé au fond du cœur, je vous en avais laissé apercevoir la moindre chose, tant était loin de ma pensée tout ce qui aurait pu vous causer un moment de peine ou d'embarras. C'est la première et la dernière fois que je vous parlerai de ces choses-là. Je n'en dirai pas un mot à la *personne*, soit que cela vienne d'elle ou

non. Le moyen de faire vivre une pareille affaire est d'y attacher de l'importance et de faire du bruit ; cela mourra de soi-même comme tout meurt en ce monde. Les calomnies sont devenues pour moi des choses toutes simples ; on m'y a si fort accoutumé que je trouverais presque étrange qu'il n'y en eût pas toujours quelques-unes de répandues sur mon compte.

C'est à vous maintenant à juger si cela doit nous éloigner l'un de l'autre. Pour blessé, je l'ai été profondément ; mais mon attachement pour vous est à toute épreuve ; il survivra même à l'absence, si nous ne devons plus nous revoir.

Je vous recommande mon ami[5371].

Paris, 4 thermidor (juillet 23).

Mme de Custine, dans sa réponse, chercha, paraît-il, à expliquer le refus du service que Chateaubriand lui avait demandé. Elle laissa entendre qu'elle s'était sentie froissée à l'idée de subvenir aux dépenses nécessitées par la présence à Rome de Mme de Beaumont. C'est ici que se place la lettre de Chateaubriand, du 1er août 1804, citée par M. Bardoux, et dont voici le début :

> Je vois qu'il est impossible que nous nous entendions jamais par lettre. Je ne me rappelle plus pour quel objet je vous avais demandé ce service ; mais si c'est pour celui que vous faites entendre, jamais, je crois, preuve plus noble de l'idée que j'avais de votre caractère n'a été donnée ; et c'est une grande pitié que vous ayez pu la prendre dans un sens si opposé ; je m'étais trompé...

Cependant, malgré l'aigreur de ces premières lignes, Chateaubriand s'adoucit : il ne demande qu'à pardonner, à tout oublier, et la lettre se termine par un mot charmant : « Adieu, j'ai encore bien de la peine à vous dire quelque mots aimables, mais ce n'est pas faute d'envie. » Le post-scriptum renouvelle la demande de pressantes démarches auprès de Fouché en faveur de « l'ami malheureux et persécuté ». Ainsi, même dans ces circonstances où il semblerait devoir être tout entier à sa légitime irritation et à sa vive douleur, pas un seul instant il n'oubliera son ami. N'en déplaise à M. Bardoux, il me semble bien que cet épisode est tout à l'honneur de Chateaubriand.

Nous ne sommes encore qu'en 1804. Mme de Custine ne mourra que vingt-deux ans plus tard. Jusqu'à la fin, la correspondance publiée par M. de Robethon le démontre, Chateaubriand resta son ami.

Pendant son ambassade à Londres, en 1822, le fils de Mme de Custine, Astolphe, vint en Angleterre : « Une fois à son poste, dit M. Bardoux, il (Chateaubriand) n'écrivait plus ; et Astolphe alla passer quelques jours en Angleterre pour rapporter de ses nouvelles. » Cela encore n'est point exact. Il ne s'agissait point d'une simple course à Londres pour que le fils rapportât à sa mère des nouvelles de l'ambassadeur trop lent à écrire, mais d'un voyage en Angleterre et en Écosse, qui dura plus de deux mois, du 26 juillet au 30 septembre. Du 26 juillet au 8 septembre, époque à laquelle Chateaubriand quitta Londres pour se rendre au Congrès de Vérone, très nombreuses sont ses lettres à Mme de Custine, et toutes témoignent de sa sollicitude pour le fils de son amie.

De retour à Paris, Chateaubriand reprit ses relations assidues avec Mme de Custine, qui, comptant avec raison sur son dévouement et sur le crédit qu'elle-même possédait à la cour, entreprit alors de faire de son fils un pair de France, ou tout au moins, s'il n'était pas possible d'atteindre immédiatement à ce rang élevé, de lui créer des titres par de hautes fonctions diplomatiques. Chateaubriand approuva ces projets, et peut-être en fut-il l'inspirateur.

Quand il arriva au ministère avec M. de Villèle, au mois de décembre 1822, la confiance de Mme de Custine dans le succès de ses espérances s'en accrut encore. Renonçant pour Astolphe à cette sorte de stage dans la diplomatie qui, une première fois du reste, lui avait assez mal réussi elle sollicita directement la pairie avec l'ardeur fiévreuse et l'obstination qu'elle mettait à toutes choses. Elle ne laissera plus à Chateaubriand une heure de répit. Elle le poursuit, elle le harcèle, et comme la nomination ne vient pas, elle se répand en plaintes et en reproches. M. Bardoux les tient naturellement pour fondés. Il accuse Chateaubriand d'oublier « au milieu des enivrements du pouvoir » et son amie et le jeune Astolphe. « De toutes les

amies, fort anxieuses de lui, dit-il, Mme de Custine était la plus négligée ; les billets que Chateaubriand, ministre, lui envoie, sont bien écrits de sa main, mais*il ne prend plus le temps de mettre l'adresse ; c'est un secrétaire qui s'en charge*[5372]. » — Chateaubriand est ministre des affaires étrangères ; la France est en guerre avec l'Espagne ; c'est sur lui que pèsent à ce moment les plus lourdes responsabilités ; il lui faut faire face à l'opposition de M. Canning et aux attaques des *libéraux* ; dans le sein même du cabinet, il a des luttes à soutenir ; et s'il lui arrive de charger un secrétaire de mettre une adresse sur un billet, il sera démontré qu'il n'est qu'un égoïste et un lâcheur ! Ici, du reste, comme tout à l'heure pour l'incident de 1804, M. Bardoux n'a pas eu de chance. On ne lui a communiqué que des *billets*, des billets de deux ou trois lignes et il en prend texte pour accuser Chateaubriand d'ingratitude. Mais à côté de ces billets un peu laconiques, il y en a d'autres qui sont charmants et il ne les a pas connus. Il y a aussi des lettres, de vraies lettres, et il ne les a pas connues davantage. Lettres et billets prouvent que Chateaubriand ne négligeait rien pour faire réussir la candidature d'Astolphe à la pairie. Un moment, il crut avoir partie gagnée, mais le succès espéré ne vint pas. Dans la lettre suivante, il rend compte à Mme de Custine de ce qui s'est passé :

Mercredi 24 décembre 1823.

J'avais de grandes espérances. Elles ont été trompées pour le moment. Le roi n'a voulu nommer, je crois, que des députés, des militaires et des hommes de sa maison et de celles des princes. Mais j'ai la promesse pour Astolphe pour une autre circonstance qui n'est pas très éloignée. Ne croyez pas que je vous oublie et que vous n'êtes dans ma vie au nombre de mes plus doux et de mes plus impérissables souvenirs.
Mille tendresses à tous.

Ch.[5373]

La promesse faite ne fut pas tenue, mais ce ne fut ni la faute de Chateaubriand, ni celle du gouvernement de la Restauration. C'est à lui-même et à lui seul qu'Astolphe de Custine doit imputer d'avoir tout perdu. Son nom fut mêlé, à ce moment, à

une aventure honteuse, au plus abominable des scandales. M. Chédieu de Robethon s'est vu dans la nécessité d'en parler, au moins sommairement. Il me serait impossible de reproduire ici son récit. À peine y puis-je faire allusion. Ce récit, d'ailleurs, n'étonnera aucun de ceux qui ont lu les pages consacrées par Philarète Chasles, dans ses *Mémoires*, au marquis de Custine.

À partir de ce déplorable événement, tout fut fini pour Mme de Custine. Sa vie était brisée ; elle mourut le 25 juillet 1826, à l'âge de 56 ans.

20. La mort de La Harpe

Ce sera l'honneur de La Harpe d'avoir, lui le disciple de Voltaire d'avoir compris et salué, dès le premier jour, le génie de Chateaubriand. — d'avoir selon l'expression de Sainte-Beuve, « donné en mourant la main à Chateaubriand, à Fontanes, à tout ce jeune groupe littéraire en qui était alors l'avenir ».

Bien avant l'apparition du *Génie du christianisme*, il avait commencé une *Apologie de la religion chrétienne*, que la mort ne lui a pas permis de finir, mais dont il reste de très beaux fragments. D'autres à sa place eussent vu avec ennui, avec dépit sans doute, l'entrée en scène du jeune rival dont l'œuvre allait rejeter la sienne dans l'ombre. La Harpe, au contraire, l'accueillit avec un sincère enthousiasme, avec une sorte de tendresse, non comme un rival, mais comme un fils. Il inscrivit son nom sur son testament, le priant « de se souvenir combien il lui était attaché ». Chateaubriand ne fut pas ingrat. Il publia, dans le *Mercure*, au lendemain des funérailles de La Harpe, un article, où il disait :

> ... Les obsèques furent célébrées, le dimanche matin, à Notre-Dame. Il s'était retiré depuis quelques années dans le cloître de cette cathédrale, comme s'il avait voulu se réfugier, loin d'un monde peu charitable, à l'ombre de la maison du Dieu de miséricorde. Ceux qui ont vu les restes de cet auteur célèbre renfermés dans un chétif cercueil ont pu sentir le néant des grandeurs littéraires, comme de toutes les autres grandeurs ; heureusement, c'est dans la mort que le chrétien triomphe, et sa gloire commence quand toutes les autres gloires finissent.

Le convoi est parti à une heure pour le cimetière de la barrière de Vaugirard. Nous avons sincèrement regretté de ne pas voir marcher à la tête du cortège cette croix qui nous afflige et nous console, et par laquelle un Dieu compatissant a voulu se rapprocher de nos misères. Lorsqu'on est arrivé au cimetière, on a déposé le cercueil au bord de la fosse, sur le petit morceau de terre qui devait bientôt le recouvrir. M. de Fontanes a prononcé alors un discours noble et simple sur l'ami qu'il venait de perdre. Il y avait dans l'organe de l'orateur attendri, dans les tourbillons de neige qui tombaient du ciel, et qui blanchissaient le drap mortuaire du cercueil, dans le vent qui soulevait ce drap mortuaire, comme pour laisser passer les paroles de l'amitié jusqu'à l'oreille de la mort ; il y avait, disons-nous, dans ce concours de circonstances, quelque chose de touchant et de lugubre... Les restes de M. de La Harpe n'étaient pas encore recouverts de terre ; nous pleurions encore autour de son cercueil, près de sa fosse ouverte ; et dans le moment même où M. de Fontanes nous assurait que toutes les injustices allaient s'ensevelir dans cette tombe, que tout le monde partageait nos regrets, un journal insultait aux cendres d'un homme illustre ; on l'accusait d'avoir déshonoré le commencement de sa carrière par ses neuf dernières années. Nous appliquerons aux auteurs de cet article les paroles de l'Écriture que M. de La Harpe a citées à la fin de son dernier morceau sur l'Encyclopédie, et qui sont aussi les*dernières paroles* que ce grand critique a fait entendre au public : *Malheur à vous qui appelez mal ce qui est bien et bien ce qui est mal*.

Trente-cinq ans plus tard, dans ses *Mémoires*, rendant à La Harpe un dernier hommage, Chateaubriand évoquait le souvenir de cette journée de deuil du 12 février 1803, et du discours de M. de Fontanes.

Voici ce discours :

Les lettres et la France regrettent aujourd'hui un poète, un orateur, un critique illustre. La Harpe avait à peine vingt-cinq ans, et son premier essai dramatique l'annonça comme le plus

digne élève des grands maîtres de la scène française : l'héritage de leur gloire n'a point dégénéré dans ses mains, car il nous a transmis fidèlement leurs préceptes et leurs exemples. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence et de la poésie, et leur esprit, comme leur langage, se retrouve toujours dans les écrits d'un disciple qu'ils avaient formé. C'est en leur nom qu'il attaqua jusqu'au dernier moment les fausses doctrines littéraires ; et, dans ce genre de combat, sa vie entière ne fut qu'un long dévouement au triomphe des vrais principes. Mais si ce dévouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la franchise de son caractère et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux la bienveillance et même l'équité. Il n'arrachait que l'estime où tant d'autres auraient obtenu enthousiasme. Souvent les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut que le bruit de ses succès et de sa renommée. Mais à l'aspect de ce tombeau, tous les ennemis sont désarmés. Ici les haines finissent, et la vérité seule demeure. Les talents de La Harpe ne seront plus enfin contestés. Tous les amis des lettres, quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant notre deuil et nos regrets. Les circonstances où la mort le frappe, rendent sa perte encore plus douloureuse. Il expire dans un âge où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'était agrandi dans un autre ordre d'idées qu'il devait au spectacle extraordinaire dont le monde est témoin depuis douze ans. Il laisse malheureusement imparfaits quelques ouvrages dont il attendait sa plus solide gloire, et qui seraient devenus ses premiers titres dans la postérité. Ses mains mourantes se sont détachées avec peine du dernier monument qu'il élevait. Ceux qui en connaissent quelques parties avouent que le talent poétique de l'auteur, grâce aux inspirations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de force et d'originalité. On sait qu'il avait embrassé, avec toute l'énergie de son caractère, les opinions utiles et consolantes sur lesquelles repose le système social ; elles ont enrichi, non seulement ses pensées et son style de beautés

nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoraient Fénelon et Racine a consolé, sur le lit de mort, leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. Les amis qui l'ont vu dans ce dernier moment où l'homme ne déguise plus rien, savent quelle était la vérité de ses sentiments ; ils ont pu juger combien son cœur, en dépit de la calomnie, renfermait de droiture et de bonté. Déjà même les sentiments les plus doux étaient entrés dans ce cœur trop méconnu, et si souvent abreuvé d'amertumes. Les injustices se réparaient. Nous étions prêts à le revoir dans ce sanctuaire des lettres et du goût, dont il était le plus ferme soutien ; lui-même se félicitait naguère encore de cette réunion si désirée ; mais la mort a trompé nos vœux et les siens. Puissent au moins se conserver à jamais les traditions des grands modèles qu'il sut interpréter avec une raison si éloquente ! Puissent-elles, mes chers confrères, en formant de bons écrivains, donner un nouvel éclat à cette Académie française qu'illustrèrent tant de noms fameux depuis cent cinquante ans, et que vient de rétablir un grand homme, si supérieur à celui qui l'a fondée !

Les ennemis de La Harpe (et Fontanes vient de nous dire combien ils étaient nombreux) affectaient de ne pas croire à la sincérité de sa conversion. Ils savaient bien, au fond, que cette sincérité ne pouvait être mise en doute. Elle est attestée par tous les actes, par tous les écrits de ses neuf dernières années. S'il était besoin d'une autre preuve, on la trouverait dans les termes mêmes de son testament :

Je lègue, y est-il dit, 200 francs aux pauvres de ma paroisse. Ma nièce n'ayant rien, et ce que je laisserai étant peu de chose, il ne m'est pas possible de faire davantage pour cette classe qui est si à plaindre. J'engage chaque Français à se rappeler que la religion fait un devoir sacré de soulager les indigents, et de faire tout ce qu'on peut pour adoucir le sort des infortunés : je remercie monsieur et madame de Talaru[5374] des marques d'amitié qu'ils m'ont données ; j'en conserverai le souvenir jusqu'au dernier moment. Je remercie

également les respectables docteurs Malhouet et Portal, des soins qu'ils ont bien voulu me donner, avec un grand zèle, dans ma maladie. Je prie MM. de Fontanes,*Chateaubriand*, de Courtivron, de Chabannes, Récamier, de Herain, Liénard, Migneret et Agasse de se souvenir combien je leur étais attaché. Je nomme M. Boulard, notaire, mon ami depuis vingt ans, mon exécuteur testamentaire. Je supplie la divine Providence d'exaucer les vœux que je fais pour le bonheur de mon pays. — Puisse ma patrie jouir longtemps de la paix et de la tranquillité ! Puissent les saintes maximes de l'Évangile être généralement suivies pour le bonheur de la société !

Dans un codicille joint à ce testament, La Harpe avait ajouté la déclaration suivante :

Ayant eu le bonheur de recevoir hier, pour la seconde fois, le saint viatique, je crois devoir faire encore une dernière déclaration des sentiments que j'ai publiquement manifestés depuis neuf ans et dans lesquels je persévère. Chrétien par la grâce de Dieu, et professant la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître et d'être élevé, et dans laquelle je veux finir de vivre et mourir, je déclare que je crois fermement tout ce que croit et enseigne l'Église romaine, seule fondée par Jésus-Christ ; que je condamne d'esprit et de cœur tout ce qu'elle condamne ; que j'approuve de même tout ce qu'elle approuve ; en conséquence, je rétracte tout ce que j'ai écrit et imprimé, ou qui a été imprimé sous mon nom, de contraire à la foi catholique ou aux bonnes mœurs : le désavouant, et, en tant que je puis, en condamnant et dissuadant la promulgation, la réimpression et représentation sur les théâtres. Je rétracte également et condamne toute proposition erronée qui aurait pu m'échapper dans ces différents écrits. — J'exhorte tous mes compatriotes à entretenir des sentiments de paix et de concorde ; je demande pardon à ceux qui ont cru avoir à se plaindre de moi, comme je pardonne bien sincèrement à ceux dont j'ai eu à me plaindre.

Après de telles paroles, dites à l'heure suprême, qui pourrait encore suspecter la sincérité des sentiments religieux de La Harpe ? Il en avait d'ailleurs donné une preuve non moins éclatante à l'époque de ce second mariage, sous le Directoire, dont parle Chateaubriand. L'épisode est des plus intéressants, et vaut, je crois, d'être rappelé.

La Harpe avait pour ami M. Récamier, le mari de la belle Juliette. L'optimisme de M. Récamier le poussait volontiers à se mêler de mariage : il y avait la main malheureuse, mais ses insuccès ne le décourageaient point. Il connaissait de vieille date une Mmede Hatte-Longuerue, veuve, sans fortune, chargée de deux enfants : un fils et une fille fort belle, âgée de vingt-trois ans. La demoiselle était difficile à établir, attendu la pauvreté de sa famille ; M. Récamier eut l'idée de la faire épouser à La Harpe. Il avait trente-quatre ans de plus que la jeune fille, et celle-ci n'était pas sans ressentir quelque répugnance à l'accepter. Mais la mère cacha avec soin cette disposition à l'épouseur, et entraîna sa fille. Cette union, conclue le 9 août 1797, ne dura point et ne pouvait durer.

Au bout de trois semaines, Mlle de Longuerue déclarait que sa répugnance était invincible et demandait le divorce. La Harpe, vivement blessé dans son amour-propre et dans sa conscience, se conduisit en galant homme et en chrétien : il ne pouvait se prêter au divorce interdit par la loi religieuse, mais il le laissa s'accomplir, et il pardonna à la jeune fille l'éclat et le scandale de cette rupture. « J'ai toujours entendu dire à Mme Récamier, écrit Mme Lenormant dans ses *Souvenirs* (I, 57), que les procédés, le langage, les sentiments que fit entendre et voir M. de La Harpe dans cette pénible affaire avaient été pleins de modération, de droiture et de sincère humilité. » Il y avait d'autant plus de mérite, qu'il se voyait à ce moment doublement frappé, la demande en divorce de Mlle de Longuerue coïncidant avec le décret de proscription lancé contre lui par les auteurs du coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797).

Le divorce civil une fois prononcé, Mlle de Longuerue entreprit de faire annuler son mariage devant l'autorité

religieuse. Ici encore, l'attitude et la conduite de La Harpe furent de tous points irréprochables. On en pourra juger par la lettre suivante, qu'il écrivit à Mme Récamier, le 19 mai 1798, de l'asile où il se tenait alors caché, à Corbeil :

> Tout considéré, Madame, je vous avouerai que je répugne extrêmement à des explications par écrit qui ne sauraient que m'être trop pénibles et qui ne sont bonnes à rien. Vous savez mieux que personne combien dans cette malheureuse affaire mes intentions étaient pures, quoique ma conduite n'ait pas été prudente.
>
> Ma confiance a été aveugle et on en a indignement abusé. J'ai été trompé de toutes manières par celle à qui je ne voulais faire que du bien, et Dieu s'est servi d'elle pour me punir du mal que j'avais fait à d'autres. Que sa volonté soit faite, et qu'il daigne lui pardonner comme à moi, et comme je lui pardonne de tout mon cœur ! Plus on a eu de torts envers moi et moins je veux me permettre les reproches, et c'est ce que toute explication entraînerait nécessairement. Le mal est fait, et il est de nature à ce que Dieu seul puisse le réparer, puisqu'il peut tout. Les moyens qu'on veut employer aujourd'hui, uniquement dictés par les intérêts humains, ne me paraissent pas faits pour réussir, quoi qu'il me soit permis, ce me semble, de le désirer, au moins pour la satisfaction personnelle d'une personne que la jeunesse expose plus que toute autre et qui doit toujours m'être chère à cause du lien qui nous unit devant Dieu.
>
> Je vous supplie donc de lui dire, soit de vive voix, soit même en lui communiquant cette lettre, que la sienne ne contient rien qui ne m'ait paru fort honnête, et que si je n'y réponds pas directement, c'est par égard pour elle et pour moi ; que je trouve tout naturel, humainement parlant, le désir qu'elle a de rompre légalement une union qui n'a eu que des suites fâcheuses, mais qui n'aurait jamais eu lieu, si elle eût eu avec moi autant de bonne foi que j'en avais avec elle ; que je l'excuse bien volontiers, mais que je ne crois pas qu'aucune autorité ecclésiastique l'excuse d'avoir donné, à vingt-trois

ans, un consentement parfaitement libre et dont elle devait savoir toutes les conséquences, à une union que son cœur n'approuvait pas ; que sa mère est sans doute beaucoup plus condamnable qu'elle de l'avoir engagée à n'écouter que des vues d'intérêt qui n'étaient point dans son âme, et que la Providence a bientôt rendues illusoires pour notre punition commune et légitime ; mais qu'en fait de sacrements, les lois de l'Église n'admettent pour excuse ni la dissimulation ni l'intérêt ; que sa demande pourrait avoir lieu, si elle s'était éloignée de moi sur-le-champ, en réclamant contre une espèce de contrainte ou de tromperie quelconque, mais qu'ayant habité avec moi librement et publiquement, pendant trois semaines comme ma femme, elle ne sera pas probablement admise à donner comme moyen de nullité ce qu'elle a pu montrer de répugnance à remplir le vœu du mariage ; moyen que tant de raisons péremptoires ne permettent de valider dans aucun tribunal, surtout dans un tribunal ecclésiastique, le seul qu'elle puisse invoquer, puisqu'elle est déjà divorcée dans les tribunaux civils, où elle ne peut prétendre davantage ; qu'au reste je ne mettrai pas plus d'opposition aux démarches qu'elle peut faire pour annuler le mariage devant l'Église, que je n'en ai mis au divorce devant les juges civils ; qu'il me suffit de rester étranger à l'un et à l'autre, parce que l'un et l'autre sont contraires à la loi de Dieu ; que si j'étais dans le cas d'être appelé, ce que je ne crois pas, je dirais la vérité, et rien que la vérité, comme je la dois dans tous les cas.

Voilà ce que je puis dire en mon âme et conscience, et je désire qu'elle en soit satisfaite[5375].

La mésaventure de La Harpe pouvait bien réjouir ses ennemis : ils avaient pour eux les rieurs. Sa conduite en toute cette affaire n'en fut pas moins celle d'un galant homme et d'un vrai chrétien.

21. Les quatre Clausel

Jean-Claude Clausel de Coussergues, né à Coussergues (Aveyron), le 4 décembre 1759, était entré de bonne heure dans la magistrature et avait succédé à son père, le 26 octobre 1789, comme conseiller à la cour des aides de Montpellier. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, rentra en France sous le Consulat et se fit libraire et journaliste. C'est alors qu'il connut Chateaubriand et que se noua entre eux une amitié que la mort seule devait rompre. Bien des choses d'ailleurs les rapprochaient. Émigrés tous les deux, ils avaient combattu sous le même drapeau. Leur exil avait eu même durée. Comme Chateaubriand, Clausel avait commencé par être *philosophe*, et l'un des tenants les plus fanatiques de Jean-Jacques ; puis la Révolution lui avait ouvert les yeux, il avait pleuré, lui aussi, et il avait cru. On avait vu alors son ardeur philosophique se changer en une piété tendre. Il fut donc de ceux qui, par leurs articles, contribuèrent à l'immense succès du *Génie du Christianisme*. Mais il ne s'en tint pas à des articles de journaux. De Rome, le 20 décembre 1803, Chateaubriand écrivait à Gueneau de Mussy :

> Je vous prie de veiller un peu à mes intérêts littéraires ; songez que c'est la seule ressource qui va me rester. Migneret a bien vendu ses éditions, mais il a confié sa marchandise à des fripons, et j'ai éprouvé cinq banqueroutes. Engagez M. Clausel à commencer le plus tôt possible son *édition chrétienne*. Si j'en crois ce qu'il m'a mandé, elle se vendra bien, et cela me rendra encore quelque argent. Le monument de Mme de Beaumont me coûtera 9,000 francs. J'ai vendu tout ce que j'avais pour en payer une partie...

Les cinq volumes du *Génie* étaient trop gros et trop chers pour aller à tous les acheteurs ; ils renfermaient, par endroits, de trop vives peintures, pour être mis dans toutes les mains. Une édition chrétienne, c'est-à-dire abrégée et corrigée, à l'usage de la jeunesse et des écoles, était demandée. Pour se livrer à un travail de ce genre et y réussir, il fallait, avec une grande délicatesse d'âme et de foi, le sincère dévouement d'un ami. Clausel remplissait à merveille ces conditions ; aussi s'acquitta-t-il de sa tâche avec un plein succès. Son édition abrégée du *Génie du Christianisme* fut plusieurs fois réimprimée.

Clausel avait moins bien réussi dans ses propres entreprises de librairie ; ses dernières ressources commençaient à s'épuiser. Il fut donc heureux d'être choisi par le Sénat, le 17 février 1807, comme député de l'Aveyron au Corps législatif, mandat qui lui fut renouvelé le 6 janvier 1813. Une indemnité de 10,000 francs était alors allouée à chaque député. En 1811, Cambacérès, son ancien collègue à la cour des aides de Montpellier, le fit nommer conseiller à la cour d'appel de cette ville. Comme il n'y avait pas d'incompatibilité entre ces fonctions et celles de membre du Corps législatif, il continua d'habiter Paris une partie de l'année, et alors il voyait chaque jour les Chateaubriand et les Joubert. Madame de Chateaubriand l'appelait, dès cette époque « notre meilleur ami ». Il était pourtant à Montpellier au mois de juillet 1811, ce qui lui valait de recevoir cette charmante lettre de Mmede Chateaubriand, l'une des plus jolies qu'elle ait écrites :

Val-du-Loup, ce 27 juillet 1811.

Bien que l'air et le ton de *** me déplaisent également, il suffit, mon cher ami, que vous l'aimiez pour que j'aie un grand plaisir à faire quelque chose qui lui soit agréable. J'irai donc incessamment à la Marine solliciter un *brevet de mort* pour son neveu.

Je vous défie de nous écrire d'un pays plus chaud que le nôtre ; voilà deux jours qu'on ne peut respirer. Il est vrai qu'il y en a trois qu'on se chauffait à grand feu : pour le chaud, c'est la saison ; pour le froid, c'est la comète. — Vous ayez grand

tort de comparer le lieu où nous vivons au paradis terrestre ; si ce n'est qu'on y trouve aussi des *serpents*, et, si vous avez à Montpellier des procès à débrouiller et des chicanes à réprimer, nous avons ici des voleurs à pendre ; en conséquence, M. de Chateaubriand vient d'être nommé *juré*, pour juger les pauvres gens qu'il renverra sur les grands chemins sains et saufs, s'il plaît à Dieu. Mais ce qui nous déplaît beaucoup à nous, c'est que nous voilà obligés d'aller à Paris, et il est si triste et si justement triste en ce moment que rien qu'à y penser on tourne à la mort. Pas une âme, ou sinon des âmes en peine ; des rues désertes, des maisons vides et des arbres poudrés à blanc, voilà ce que nous allons trouver.

Il nous serait beaucoup plus agréable d'aller vous faire une petite visite dans votre cabinet exposé au nord et placé au milieu d'une belle campagne ; mais on ne peut pas dire à présent, voyage qui voudra. Nous vous attendons donc ici ; car vous y viendrez, et j'espère même que vous y resterez ; et, comme alors vous serez questeur, nous *aurons une voiture*.

Joubert est dans l'admiration et dans l'attendrissement des lettres que vous lui écrivez, d'où je conclus que ce ne sont pas vos chefs-d'œuvre. Il est retombé dans sa manie *universitaire* ; il n'a pas de plus grand bonheur que de pouvoir s'enfermer avec quelques inspecteurs, recteurs ou proviseurs, et de les *pérorer* tant et si longtemps qu'il est ensuite obligé de se coucher pendant huit jours et qu'il a le plaisir de se plaindre éternellement. M. de Bonald est ici depuis un mois, mais nous ne l'avons point vu, du moins moi. M. de Chateaubriand l'a rencontré l'autre jour, chez le restaurateur. On dit qu'il s'est livré aux petits littérateurs ; il les a choisis pour ses amis et pour ses juges. Il a grand tort pour l'avenir, mais il a raison pour le présent. Il paraît qu'il veut des trompettes pour son nouvel ouvrage ; il est vrai que celles d'aujourd'hui ne retentissent pas au loin, mais elles assourdissent ceux qui sont près.

Nous avons depuis huit jours un vent épouvantable, tantôt froid, tantôt chaud, c'est-à-dire aussi extraordinaire que la

saison. Comme je ne suis point mélancolique et que j'ai passé l'âge où l'on aime à soupirer, je n'aime ni le vent ni la lune ; je ne me plais qu'à la pluie pour mon gazon, et au soleil pour me réjouir. Mais voilà une des plus longues lettres que j'aie jamais écrites. Aussi je permets bien à votre distraction de penser à autre chose en la lisant. Souvenez-vous seulement toujours du tendre et sincère attachement que je vous ai voué.

J'ai le plus grand plaisir à recevoir de vos lettres, je les lis très bien ; ainsi ne m'imputez point votre silence.

M. Clausel fit partie, en 1813, de l'opposition qui se manifesta au Corps législatif contre la politique impériale ; il accueillit avec joie la Restauration et fut, en 1814, l'un des commissaires chargés de préparer la rédaction de la Charte. Nommé conseiller à la Cour de cassation le 15 février 1815, il était élu député, le 22 août de la même année, par le collège du département de l'Aveyron. Il fit partie des Chambres jusqu'en 1827. Le 14 février 1820, au lendemain de l'assassinat du duc de Berry, il se laissa égarer par l'excès de son indignation et de sa douleur au point de proposer à ses collègues « de porter un acte d'accusation contre M. Decazes, ministre de l'intérieur, comme complice de l'assassinat du prince ». Il commit, ce jour-là, une grave faute ; mais si sévèrement qu'on la doive juger, il n'en faut pas moins reconnaître en même temps que M. Clausel de Coussergues, orateur énergique, vigoureux, souvent passionné, parfois violent, était, au demeurant, le plus honnête et le meilleur des hommes. Selon le mot de Joubert, il était à la fois ardent et doux.

Pardonnez-moi donc, lui écrivait l'aimable moraliste, le 10 décembre 1809, aimez-nous et soyez toujours pour nous, comme pour le reste du monde, le *doux* et *ardent* Clausel[5376]. — Adieu, lui écrivait encore Joubert, le 20 septembre 1817, adieu, bonne âme, ange de paix, dont tant de tourbillons se jouent à rendre inutile la primitive destination. Nous aimerions mieux vous voir et vous savoir en repos qu'en mouvement, conformément à votre essence. Mais, en mouvement comme en repos, nous vous aimerons

toujours également à cause de l'incorruptibilité de votre nature. Adieu, aimez-nous aussi et vivez longtemps[5377].

En 1824, à l'occasion du sacre de Charles X, M. Clausel publia un très savant volume, que Chateaubriand appréciera plus tard en ces termes, dans la préface des *Études historiques* : « Sous ce titre modeste : *Du sacre de nos rois*, M. Clausel de Coussergues a écrit un livre qui restera ; les amateurs de la clarté et des faits bien classés, sans prétention et sans verbiage, y trouveront à se satisfaire. »

Le 30 septembre 1830, ne voulant pas prêter serment au gouvernement de la révolution de Juillet, il donna sa démission de conseiller à la Cour de cassation. Il vivra désormais dans la retraite, quelquefois à Paris, le plus souvent à Coussergues, où jusqu'à la fin viendront le trouver les aimables et spirituelles lettres de Mme de Chateaubriand. La dernière est du 10 février 1844. M. Clausel a 85 ans ; Mme de Chateaubriand en a 70, mais son esprit est toujours jeune. La lettre est très longue. En voici les dernières lignes :

...Nous sommes toujours dans notre rue du Bac, où nous resterons, parce qu'il nous faut un rez-de-chaussée pour M. de Chateaubriand et un jardin pour trois douzaines d'oiseaux qui chantent sous ma fenêtre dans une volière (comme on dit) modèle — où ils vivent heureux à l'abri des chats et de la politique.

Que vous avez été sage d'être allé, sans trop vous embarrasser du vide que vous laissez ici, vivre paisiblement dans vos montagnes où il ne pénètre de mauvais que les journaux, — que vous pouvez ne pas lire mais que vous lisez. C'est cependant une habitude dont on devrait se défaire quand on a promis de renoncer à Satan et à ses œuvres ; mais je ne sache que moi qui n'aie point ce huitième péché mortel à me reprocher.

Vous savez que M. de Chateaubriand n'a pas été à Barèges, autrement il aurait été vous voir, malgré mes craintes de le savoir traversant vos montagnes, d'où l'on ne sort vivant que par miracle.

Adieu, mon cher ministre[5378] sans portefeuille, voilà votre vieil ami qui prend la plume pour vous répéter ce que je vous dis en vous quittant, que nous vous aimons aujourd'hui comme nous vous aimions il y a quarante ans et plus.

La Vicomtesse de CHATEAUBRIAND.

Et au-dessous de la signature de sa femme, de ses pauvres doigts tout noués par la goutte, qui pouvaient à peine retenir la plume et marquer les lettres, Chateaubriand écrivit ces deux lignes :

Vous ne voyez plus, mon cher ami, et moi, je ne puis plus écrire : ainsi tout finit, excepté notre fidèle et constante amitié.

CHATEAUBRIAND[5379].

M. Clausel de Coussergues mourut le 7 juillet 1846. Deux ans après, presque jour pour jour, le 4 juillet 1848, son vieil ami le suivait dans la tombe. Mme de Chateaubriand était morte le 9 février 1847.

Les noms de Clausel et de Chateaubriand ne se sauraient séparer. Dans l'Appendice du *Génie du Christianisme*, on trouve une Note ainsi conçue :

M. de Cl..., obligé de fuir pendant la Terreur avec un de ses frères, entra dans l'armée de Condé ; après y avoir servi honorablement jusqu'à la paix, il se résolut de quitter le monde. Il passa en Espagne, se retira dans un couvent de trappistes, y prit l'habit de l'ordre, et mourut peu de temps après avoir prononcé ses vœux : il avait écrit plusieurs lettres à sa famille et à ses amis pendant son voyage en Espagne et son noviciat chez les trappistes. Ce sont ces lettres que l'on donne ici. On n'a rien voulu y changer : on y verra une peinture fidèle de la vie de ces religieux. Dans ces feuilles écrites sans art, il règne souvent une grande élévation de sentiments, et toujours une naïveté d'autant plus précieuse, qu'elle appartient au génie français, et qu'elle se perd de plus

> en plus parmi nous. Le sujet de ces lettres se lie au souvenir de nos malheurs ; elles représentent un jeune et brave Français chassé de sa famille par la Révolution et s'immolant dans la solitude, victime volontaire offerte à l'Éternel, pour racheter les maux et les impiétés de la patrie : ainsi saint Jérôme, au fond de sa grotte, tâchait en versant des torrents de larmes, et en élevant ses mains vers le ciel, de retarder la chute de l'empire romain. Cette correspondance offre donc une petite histoire complète, qui a son commencement, son milieu et sa fin. Je ne doute point que si on la publiait comme un simple roman, elle n'eût le plus grand succès...

M. de Cl... était le frère de Clausel de Coussergues. Il mourut, le 4 janvier 1802, au monastère de Sainte-Suzanne de N.-D.-de-la-Trappe, dans la province d'Aragon. Ses lettres, écrites de 1799 à 1801, justifient pleinement les éloges que leur accorde Chateaubriand. Mais le malheur est qu'elles se trouvent dans un *Appendice*, — et le lecteur (peut-être a-t-il tort ?) lit encore moins les appendices que les préfaces.

Tout le monde avait du talent dans la famille des Clausel. Un autre frère de M. Clausel de Coussergues, l'abbé Clausel de Montals publia, dans les derniers mois de 1816, un livre dont le titre seul renferme une grande pensée : *La Religion chrétienne prouvée par la Révolution française*. Le *Journal des Débats* en rendit compte dans son numéro du 27 janvier 1817 :

> Je ne sais, disait l'auteur de l'article, si c'est la première fois que M. Clausel de Montals fait imprimer : son style annonce une grande habitude d'écrire et de rendre sa pensée plus forte en la resserrant. Frère de M. Clausel de Coussergues, membre de la Chambre des députés, et de M. Clausel, grand vicaire d'Amiens, résidant à Beauvais, qui prononça, devant l'assemblée électorale du département de l'Oise, un discours que tous les gens de goût conserveront, il n'a rien à envier à ses aînés...

L'abbé Clausel de Montals fut appelé à l'épiscopat en 1824. L'éclat avec lequel il a occupé pendant près de trente ans le

siège de Chartres, l'énergie avec laquelle, étant déjà plus que septuagénaire, il a engagé le premier au mois de mars 1841, cette lutte en faveur de la liberté de l'enseignement, cette campagne des évêques d'où est sortie la loi du 25 mars 1850, les remarquables écrits qu'il a publiés pendant ces dix années et qui s'élèvent au chiffre de quarante, font de Mgr Clausel de Montals une des grandes figures de l'épiscopat au XIXe siècle.

Dans l'article du *Journal des Débats*, il est question de M. Clausel, grand vicaire d'Amiens. Membre du Conseil royal de l'instruction publique sous la Restauration, il a mérité que ses adversaires lui rendissent, dans la *Biographie des Contemporains*, ce témoignage : « M. l'abbé Clausel de Coussergues honore le royalisme ardent qu'on lui connaît par une loyauté et une noblesse de caractère dont il a donné plusieurs preuves publiques[5380]. » Il prit une part brillante aux polémiques soulevées, de 1817 à 1830, par les ouvrages de l'abbé de la Mennais, et mourut en 1835. « Peu d'hommes, dit la *Biographie universelle*[5381], ont eu plus d'agrément dans l'esprit. Sa conversation étincelante, et pleine de saillies, avait un agrément tout particulier ; mais ses saillies étaient tempérées par la droiture de ses jugements et par ses excellentes qualités. »

M. et Mme de Chateaubriand ne m'en auraient pas voulu, j'en suis sûr, de m'être un peu étendu sur les frères de *leur meilleur ami*.

22. Le cahier rouge

M. Maxime du Camp écrivait, en 1882, dans ses *Souvenirs littéraires* :

> Sainte-Beuve, dont une femme d'esprit disait : « Il ressemble à une vieille femme qui a oublié de mettre son tour » ; Sainte-Beuve, dont l'âme ne péchait point par l'excès des qualités chevaleresques ; Sainte-Beuve a jugé Chateaubriand avec une sévérité dont l'acrimonie n'est point absente. Lui, si bien informé d'habitude et amateur passionné de documents inédits, il n'a pas su que Mme de Chateaubriand écrivait, elle aussi, ses mémoires, qui se développaient parallèlement à ceux de son mari, les complétaient et dans bien des cas les éclairaient. Ces mémoires, écrits sur des cahiers reliés en maroquin rouge, je les ai lus[5382].

La révélation de Maxime du Camp ne laissa pas de causer quelque surprise. On savait bien par Joubert que les lettres de Mme de Chateaubriand étaient pleines d'esprit, à ce point qu'il s'empressait souvent de les copier pour en faire jouir leurs amis communs. « Vraiment, écrit-il, sa femme (de Chateaubriand) entend mieux que lui les petites choses... Si le *Publiciste* lisait ses lettres, il les trouverait de bon goût et dignes de ses feuilletons. Je vais vous en transcrire quelque chose : cette plume vive et leste, mérite, je crois, de vous faire quelque plaisir. » Et après avoir cité un long passage, il ajoute : « Je n'ai pas sous les yeux la deuxième lettre à ma femme et qui est encore plus piquante[5383]. » — On avait lu cette page des *Mémoires d'Outre-tombe* : « Je ne sais s'il a jamais existé une

intelligence plus fine que celle de ma femme : elle devine la pensée et la parole à naître, sur le front ou sur les lèvres de la personne avec qui elle cause : la tromper en rien est impossible. D'un esprit original et cultivé, *écrivant de la manière la plus piquante, racontant à merveille*[5384]... » Par M. Danielo, qui fut pendant vingt ans le secrétaire de M. de Chateaubriand, on savait « qu'elle avait plus d'esprit que son mari », et que, plus que lui, elle était prompte pour la répartie[5385]...

Avec son esprit mordant, avec sa verve railleuse et « sa plume vive et leste », Mme de Chateaubriand était donc assez bien armée pour écrire des mémoires. Mais, d'autre part, cette femme d'un homme de génie n'était, à aucun degré, une *femme littéraire*. Chez elle, pas la moindre trace de *bas-bleuisme*. Elle était « adverse aux lettres », selon le mot de son mari, qui ajoute : « Mme de Chateaubriand m'admire sans avoir jamais lu deux lignes de mes ouvrages[5386]. » Il advint même qu'elle vendit au rabais, petit à petit, au profit de ses pauvres, la bibliothèque de son mari, ce dont celui-ci, d'ailleurs, ne fût pas autrement fâché. Ses lectures se bornaient à quelques ouvrages de piété « où elle trouvait ses délices[5387]. » Sa grande affaire, c'était la charité, c'était la visite des pauvres ou l'Œuvre de la Sainte-Enfance, c'était surtout l'Infirmerie de Marie-Thérèse, fondée par elle et où elle passait presque toutes ses journées. En fait de livres, ce qui la préoccupait surtout, c'était de vendre beaucoup de livres... de chocolat. Elle en avait établi une fabrique dans son Infirmerie, et ses amis n'avaient pas le droit de se fournir ailleurs, quitte à eux, pour se consoler, à l'appeler la *vicomtesse Chocolat*, titre dont elle était aussi fière que de celui de vicomtesse de Chateaubriand. Ses succès comme marchande ne se comptaient pas ; il lui arriva même un jour de faire un vrai miracle : elle vendit à Victor Hugo trois livres de chocolat, au prix fort ! Il est vrai que Victor Hugo était jeune en ce temps-là[5388].

Et maintenant, vous figurez-vous cette sainte femme, tout entière vouée aux œuvres de charité, dont elle ne veut pas se laisser distraire même par les ouvrages de son mari, vous la

figurez-vous se mettant à sa table de travail et écrivant l'histoire de sa vie comme Mme George Sand ? J'en suis fâché pour M. Maxime du Camp, mais il l'a calomniée, sans le vouloir, lorsqu'il l'a représentée « écrivant ses *Mémoires* ». — Et pourtant le *Cahier rouge* existe. Dans quelles circonstances, comment et pourquoi il a été écrit, c'est ce qu'il nous faut dire.

En 1834, lorsqu'eurent lieu, à l'Abbaye-au-Bois, les premières lectures des *Mémoires d'Outre-tombe*, Chateaubriand avait terminé, d'une part, la première partie de ses récits, celle qui s'achève avec son émigration et se clôt par sa rentrée en France au printemps de 1800 ; il avait, d'autre part, retracé sa carrière politique, la seconde Restauration, la révolution de Juillet, les deux voyages à Prague, le voyage à Venise, ses relations avec la famille royale déchue. Il ne lui restait plus qu'à faire revivre les années qui vont de 1800 à 1815, d'*Atala* et du *Génie du christianisme* à la brochure de *Bonaparte et les Bourbons* et à la *Monarchie selon la Charte*.

Avant d'entreprendre cette dernière partie de sa tâche, et pour la rendre plus facile à la fois et plus sûre, Chateaubriand prie sa femme de jeter sur le papier les souvenirs qui lui sont restés de cette époque. Mme de Chateaubriand se met à l'œuvre ; elle prend un grand cahier et commence d'écrire tout en haut de la première page, sans laisser le plus petit espace pour un titre général. À quoi bon un titre, pour des notes qui ne seront lues que par une seule personne ? Elle entre en matière, sans autre préambule, par une simple date : *1804*, et débute ainsi : « Lorsque M. de Chateaubriand revint de Rome au mois de février, nous prîmes un logement à l'*Hôtel de France*, rue de Beaune. » D'elle-même et de sa vie avant 1804, pas un mot, parce que ce n'est pas sa vie, ce ne sont pas ses mémoires qu'elle écrit. C'est en 1804 qu'a eu lieu, après une séparation de douze années, sa réunion avec son mari, c'est donc à partir de ce moment seulement que ses souvenirs pourront être utiles à ce dernier, et comme c'est pour lui seul qu'elle écrit, elle ne songe pas un instant à reprendre les choses de plus haut. De même, elle terminera ses notes avec la fin des Cent-Jours, parce qu'au-delà de cette date elles ne serviraient de rien à M. de

Chateaubriand. Ce qui achève de prouver que le *Cahier rouge* n'avait pas d'autre but que de fournir à l'illustre écrivain des notes et des points de repère, c'est qu'on n'y trouve rien, absolument rien, qui soit personnel à Mme de Chateaubriand. M. Maxime du Camp dit, il est vrai, dans ses *Souvenirs*, à la suite du passage que j'ai cité : « Plusieurs anecdotes, relatées dans ces mémoires avec une sincérité toute conjugale, expliquent l'ennui morbide qui a toujours pesé sur Chateaubriand ; elles ont trait à des faits intimes, à des faits de famille que je ne crois pas avoir le droit de révéler. » Les souvenirs de M. Maxime du Camp l'ont ici mal servi. Les « faits intimes », les « anecdotes conjugales », brillent, dans le *Cahier rouge*, par leur absence, — toujours par le même motif. Les incidents de la vie de famille, les impressions personnelles de Mme de Chateaubriand ne pouvaient pas trouver place dans les *Mémoires* de son mari ; elle n'avait pas dès lors à en parler, — et elle n'en a pas parlé.

M. l'abbé Pailhès a publié le *Cahier rouge*, en 1887, dans son livre sur *Madame de Chateaubriand d'après ses mémoires et sa correspondance*. Il nous a ainsi mis à même d'apprécier la façon dont en a usé Chateaubriand avec les notes écrites par sa femme à son intention et sur sa demande.

Lorsqu'on rapproche les deux textes, le *Cahier rouge* et les *Mémoires d'Outre-tombe*, ce qui frappe tout d'abord, c'est que Chateaubriand n'a pas *romancé* les souvenirs de sa femme. Il les a suivis pas à pas, mot à mot, sans y rien ajouter de son chef, sans rien inventer. On a là la preuve, pour la partie des *Mémoires* qui va de 1804 à 1815, qu'ils sont scrupuleusement, minutieusement exacts. Nous savons déjà qu'il en est de même pour la partie antérieure à 1804. Peut-être aurons-nous à constater plus tard qu'il n'en va pas autrement pour les années qui suivent 1815.

Chateaubriand, je viens de le dire, ne s'est jamais écarté, dans ses récits, des indications qui lui étaient fournies par les notes de sa femme. Il ne cesse de les suivre que lorsqu'il y rencontre sur quelques-uns de ses contemporains des jugements trop rigoureux. Charitable envers les pauvres, douce

aux malheureux, Mme de Chateaubriand n'était pas toujours tendre pour les puissants du monde, surtout s'ils étaient soupçonnés de n'admirer pas suffisamment son mari. Sur le cardinal Fesch, en particulier, et sur le duc de Richelieu, elle a des passages extrêmement durs. Elle a de très jolies malices à l'endroit de Mme de Staël, de M. Beugnot ou de M. Pasquier. Chateaubriand reproduit ce qui précède et ce qui suit, il supprime les duretés et les malices. Dans un certain sens, au moins, il y avait quelque chose de vrai dans le mot que répétait souvent l'auteur du *Cahier rouge* : « M. de Chateaubriand est meilleur que moi. »

23. Le conseiller Réal et l’anecdote du duc de Rovigo

Voici l'anecdote :

Après l'exécution du jugement, dit le duc de Rovigo, je repris le chemin de Paris. J'approchais de la barrière, lorsque je rencontrai M. Réal qui se rendait à Vincennes en costume de conseiller d'État. Je l'arrêtai pour lui demander où il allait : « À Vincennes, me répondit-il ; j'ai reçu hier au soir l'ordre de m'y transporter pour interroger le duc d'Enghien. » Je lui racontai ce qui venait de se passer, et il me parut aussi étonné de ce que je lui disais que je le paraissais de ce qu'il m'avait dit. Je commençai à rêver. La rencontre du ministre des relations extérieures (Talleyrand) chez le général Murat me revint à l'esprit, *je commençai à douter que la mort du duc d'Enghien fut l'ouvrage du premier Consul*.

M. Thiers, qui plaide, lui aussi, *non coupable*, pour le premier Consul, s'est naturellement emparé de l'*anecdote* du duc de Rovigo, et il a échafaudé sur elle tout son système de défense.

Cependant, écrit-il, tout n'était pas irrévocable dans les ordres du premier Consul : il restait un moyen encore de sauver le prince infortuné. M. Réal devait se transporter à Vincennes pour l'interroger longuement et lui arracher ce qu'il savait sur le complot... M. Maret (secrétaire général et chef du cabinet du premier Consul) avait lui-même, dans la soirée, déposé chez le conseiller d'État Réal l'injonction écrite de se rendre à Vincennes pour voir le prisonnier. Si M. Réal voyait le prisonnier... se sentait touché par sa franchise... M. Réal

pouvait communiquer ses impressions à celui qui tenait la vie du prince dans ses puissantes mains... M. Réal, exténué de fatigue par un travail de plusieurs jours et de plusieurs nuits, avait défendu à ses domestiques de l'éveiller. L'ordre du premier Consul ne lui fut remis qu'à cinq heures du matin...

Et M. Thiers ajoute :

C'était un accident, un pur accident qui avait ôté au prince infortuné la seule chance de sauver sa vie et au premier Consul une heureuse occasion de sauver une tache à sa gloire... On est à la merci d'un *hasard*, d'une légèreté ! La vie des accusés, l'honneur des gouvernements dépendent quelquefois de *la rencontre la plus fortuite !*

Le hasard a bon dos ; mais il ne faudrait pourtant pas trop charger ses épaules.

À qui fera-t-on croire que le conseiller d'État Réal, dans des circonstances comme celles où l'on se trouvait, avait intimé à ses domestiques une défense de l'éveiller, qui se serait appliquée même au premier Consul et au chef de son cabinet ? Comment admettre que Maret, fort de l'autorité de son maître et dans une occasion où la gloire de ce dernier était en jeu, n'aurait pas forcé la consigne ?

M. Thiers a dit lui-même, à propos des ordres signés par Bonaparte et remis à Savary : « Ces ordres étaient *complets et positifs*... Ils contenaient l'injonction... de se réunir immédiatement *pour tout finir dans la nuit* et si, comme on ne pouvait en douter, la condamnation était une condamnation à mort, *de faire exécuter sur-le-champ le prisonnier*. » — On est au soir (c'est encore M. Thiers qui nous le dit), encore quelques heures, et le prince sera fusillé. Bonaparte, cependant, est revenu à d'autres sentiments : il veut essayer d'un moyen de sauver le prince, et c'est à M. Réal qu'il va confier cette mission. Comme il n'y a pas une minute à perdre, Maret, son envoyé, verra donc Réal sur-le-champ, il le verra coûte que coûte, il ne sortira pas de son hôtel qu'il ne l'ait vu partir pour Vincennes au galop de ses chevaux !... Maret arrive à l'hôtel du conseiller

d'État. — Monsieur est couché, disent les domestiques... — Et discrètement Maret se retire, non pourtant sans laisser un pli chez le concierge ! !

La brochure du duc de Rovigo donna naissance, en 1823, à plusieurs autres écrits, dont l'un, intitulé : *Extrait de Mémoires inédits sur la Révolution française*, avait pour auteur Méhée de la Touche, ancien chef de division aux ministères des relations extérieures et de la guerre, qui avait joué, lui aussi, un rôle important dans l'affaire du duc d'Enghien.

> Je déclare, écrivait Méhée, qu'il n'est pas vrai que M. de Rovigo ait rencontré, le jour de l'assassinat, en habit de conseiller d'État, M. Réal, qui avait, dit-il, ordre de Napoléon d'aller interroger le duc d'Enghien. Cette journée était assez remarquable pour être restée dans la mémoire de beaucoup de personnes qui sont, je n'en doute pas, à même d'attester le même fait. Je défierais M. Réal de nier qu'ayant reçu de lui, de la part du premier Consul, l'ordre de me rendre le matin dans son bureau, pour des affaires qui seront éclaircies dans une autre occasion, je n'aie été le prendre dans sa maison et qu'après avoir assisté à sa toilette où il n'y avait rien du costume de conseiller, nous nous soyons rendus ensemble dans ses bureaux, rue des Saints-Pères, où je passai plusieurs heures à écrire des détails que Napoléon lui avait ordonné de me demander. Je soutiendrai à quiconque voudrait donner le change à l'opinion, qu'à deux heures après-midi M. Réal n'était pas sorti et qu'il n'a pas pu avoir d'entretien avec M. de Rovigo sur la route de Vincennes, où il n'avait pas besoin d'aller pour savoir ce qui se passait et où il n'y avait plus d'interrogatoire à faire.

Méhée, sans doute, n'est point de ceux dont le témoignage s'impose ; mais il faut bien croire que son démenti n'était point ici sans valeur, puisque le duc de Rovigo, en 1828, reproduisant, au tome II de ses *Mémoires*, sa brochure de 1823, a eu bien soin de supprimer tout ce qui avait trait à sa rencontre avec Réal sur la route de Vincennes. De la fameuse *anecdote*, il n'est plus dit

un traître mot !

Dans ses *Témoignages historiques, ou Quinze ans de haute police sous Napoléon* (1833), Desmarest, le confident et le bras droit de Réal, a tout un chapitre sur *l'Enlèvement et la Mort du duc d'Enghien*. Il n'y est point parlé de la mission que Bonaparte aurait confiée à Réal, ni de la visite de Maret, ni de la rencontre sur la route de Vincennes. Et de tout cela non plus il n'est rien dit dans les *Souvenirs* mêmes de Réal, publiés en 1835 sous ce titre : *Indiscrétions* (1798-1830) ; *Souvenirs anecdotiques et politiques tirés du portefeuille d'un fonctionnaire de l'Empire*, mis en ordre par M. Desclozeaux (Paris, Dufey, 2 vol. in-8º).

Chateaubriand a donc eu raison de mettre en doute l'*anecdote* contée par le duc de Rovigo et de tenir pour « non recevable » l'argument qu'en ont voulu tirer les avocats de Bonaparte.

24. La comtesse de Noailles

Nathalie-Luce-Léontine-Joséphine de *Laborde de Méréville*, fille de M. de Laborde, banquier de la cour, avait épousé, en 1790, Arthur-Jean-Tristan-Charles-Languedoc, comte de Noailles, fils aîné du prince de Poix et petit-fils de cet héroïque duc de Mouchy qui, allant à la guillotine, le 27 juin 1794, à ceux qui lui criaient : « Courage, monsieur le maréchal ! » répondait d'un ton ferme : « À quinze ans j'ai monté à l'assaut pour mon roi ; à près de quatre-vingts je monterai à l'échafaud pour mon Dieu ! » — À la mort de son beau-père (15 février 1819), Mme de Noailles devint duchesse de Mouchy. C'est elle que Chateaubriand a peinte, dans les *Aventures du dernier Abencerage*, sous le nom de *Blanca*, comme il s'est peint lui-même sous le nom d'Aben-Hamet :

> Les mois s'écoulent, écrivait-il : tantôt errant parmi les ruines de Carthage, tantôt assis sur le tombeau de Saint-Louis, l'Abencerage exilé appelle le jour qui doit le ramener à Grenade. Ce jour se lève enfin : Aben-Hamet monte sur un vaisseau et fait tourner la proue vers Malaga. Avec quel transport, avec quelle joie mêlée de crainte il aperçoit les premiers promontoires de l'Espagne ! Blanca l'attend-elle sur ces bords ? Se souvient-elle encore d'un pauvre Arabe qui ne cessa de l'adorer sous le palmier du désert ?

Sur cette rencontre à Grenade de Chateaubriand et de Mme de Noailles, M. Hyde de Neuville, alors proscrit de France et réfugié en Espagne, nous a donné, dans ses *Mémoires*, d'intéressants détails :

Mme de Noailles, depuis duchesse de Mouchy, dit-il, si justement nommée la belle Nathalie, voyageait depuis six mois en Espagne avec ses enfants et faisait d'assez longs séjours dans les villes qui pouvaient offrir de l'intérêt à sa curiosité artistique. Elle témoigna le désir de nous voir, et nous fûmes heureux de rencontrer une femme aussi aimable que bonne, qui connaissait tous nos amis de Paris, et qui, en nous parlant d'eux, réveillait nos plus chers souvenirs.

Mme de Noailles, dont l'éclat et la beauté avaient fait du bruit à son entrée dans le monde, n'avait plus cette première fraîcheur que je lui avais vue et qui n'appartient qu'à l'extrême jeunesse ; mais elle avait conservé sa grâce, ses traits charmants et cette physionomie expressive et touchante qui ajoute tant à la beauté. Mme de Noailles était Mlle de Laborde ; elle avait la distinction, l'instruction et tous les talents qui sont de tradition dans cette famille[5389], et, ce qui vaut mieux encore, beaucoup de bonté. Je n'ai pas connu une âme plus noble et plus généreuse. C'est à elle que j'ai dû une amitié précieuse qui est devenue un des liens puissants de ma vie. Elle était très liée avec M. de Chateaubriand, alors en Terre-Sainte. Elle me parlait de lui sans cesse, et lorsque je le rencontrai peu de temps après, je crus le reconnaître sans jamais l'avoir vu.

Mme de Noailles avait passé deux mois à Grenade pour dessiner tous les monuments que les Maures y ont laissés. Elle parlait de l'Alhambra avec l'enthousiasme d'une artiste... Les Maures exaltaient tellement son imagination que nous fûmes sur le point de faire avec elle une course en Afrique, dont la traversée n'était que de quelques heures... C'est de ce grand enthousiasme pour ces mœurs dont Mme de Noailles était animée qu'est née la charmante nouvelle que Chateaubriand a appelée le *Dernier Abencerage*. *Blanca* y est bien l'image fidèle de l'aimable Nathalie, et dans la description de cette dame gracieuse et noble où il a peint la fille des Espagnes, j'ai cru souvent revoir l'amie commune qui nous avait charmés bien des fois en essayant les danses si attrayantes des pays que nous visitions ensemble. (*Mémoires*

et Souvenirs du baron Hyde de Neuville, tome I, p. 444 et suiv.).

À quelques années de là, Mme de Noailles devenait folle. Le 20 septembre 1817, la duchesse de Duras écrivait à Mme Swetchine :

> Je vous ai montré des lettres de ma pauvre amie... ; vous avez admiré avec moi la supériorité de son esprit, l'élévation de ses sentiments, et cette délicatesse, cette fierté blessée, qui depuis longtemps empoisonnait sa vie, car il n'y a pas de situation plus cruelle, selon moi, que de valoir mieux que sa conduite : on se juge avec tant de sévérité et pourtant l'abaissement est si pénible ! et quand on a réuni tout ce que la beauté, la grâce, l'esprit, l'élégance des manières peuvent inspirer d'admiration, qu'on a joui de cette admiration et qu'on sent qu'on vous la dispute, quelles affreuses réflexions ne doit-on pas faire ! Et puis, il faut joindre à cela des sentiments blessés ou point compris, enfin ce malaise d'un cœur mal avec lui-même, et cependant trop haut pour exiger. Enfin, chère amie, tout l'ensemble de cette situation a produit ce que cela devait produire : sa tête s'est égarée, son imagination s'est frappée, et elle a perdu la raison. Sa folie n'est point violente, mais elle est déchirante. La terreur la saisit, elle croit qu'on va l'assassiner, que tout ce qu'elle prend est empoisonné, que nous allons tous périr tôt ou tard par l'effet d'une conspiration, mais qu'elle est particulièrement dévouée, que tous ses domestiques sont des *demi-soldes* déguisés[5390] ; enfin mille folies. Elle s'est confessée ; elle croit toujours mourir la nuit qui va suivre ; mais elle dit qu'elle est heureuse. Elle m'a chargée de la justifier après sa mort, de dire qu'elle ne méritait pas l'abandon où on l'avait laissée, enfin des choses où l'on retrouvait, à travers sa folie, les pensées que je savais trop lui être habituelles. Cela est déchirant. On voit, dans cet état où l'on ne déguise rien, combien son âme était douce et combien elle a dû souffrir... Vous sentirez tout cela. Je ne connais que M. de Chateaubriand et vous qui puissiez m'entendre sur ce sujet. Il sera bien affligé ; je ne lui ai écrit

qu'il y a trois jours, j'espérais que cet horrible état s'améliorerait, mais il n'a fait qu'empirer. Je ne puis penser qu'à cela. (*Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, par le comte de Falloux, tome I, p. 184.)

25. L’article du Mercure

L'article du *Mercure* fut un événement. Il parut le 4 juillet 1807. L'empire était à son apogée. Napoléon venait d'avoir à Tilsit son entrevue avec Alexandre. Si sa gloire n'avait jamais été plus haute, jamais son despotisme n'avait été plus absolu. L'attaquer en face à ce moment, faire entendre, au milieu du silence universel, une voix libre, fière, indépendante, dénoncer les vices du pouvoir absolu, rappeler à la France et à l'Europe ces Bourbons, dont le nom est presque aboli, mais dont le droit et les titres ne se peuvent prescrire, une telle entreprise était, à une telle heure, d'une intrépidité rare, et, seule, elle suffirait à rendre immortel le nom de Chateaubriand.

On a lu, dans le précédent volume, la page superbe, qui ouvre l'article : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde ... » Puis, c'est la Turquie, dont l'écrivain évoque l'image, à propos du despotisme impérial : « Si nous avions jamais pensé que le gouvernement absolu est le meilleur des gouvernements possibles, *quelques mois de séjour en Turquie nous auraient bien guéri de cette opinion*. » Et comme si le sens des allusions, éparses dans l'article, n'eût pas été assez clair, l'auteur parlait, avec un respect attendri, des princes de la Maison de France : « En quel lieu du monde, disait-il, nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfants de saint Louis ? ... Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois[5391], dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui

renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme, à Versailles, n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien, en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des saintes. » D'autres passages montraient l'auteur se complaisant à l'idée du génie en lutte contre la force. Il parlait de Sertorius en guerre contre Sylla, et il disait : « Il y a des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices. Le Dieu n'est pas anéanti, quoique le temple soit désert. » Et, s'animant, à cette idée, il écrivait : « Après tout, qu'importent les revers, si notre nom prononcé dans la postérité va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie ! » Et il ajoutait, pour plus de clarté dans l'allusion : « Nous ne doutons pas que, du temps de Sertorius, les âmes pusillanimes qui prennent leur bassesse pour de la raison ne trouvassent ridicule qu'un citoyen obscur osât lutter seul contre toute la puissance de Sylla. »

D'après Chateaubriand, quand l'article fut mis sous les yeux de l'Empereur, celui-ci se serait écrié : « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ! je le ferai sabrer sur les marches des Tuileries. » — Sainte-Beuve ne veut pas que Napoléon se soit laissé aller à cette violence de langage et qu'il ait proféré une telle menace. Il semble bien pourtant qu'ici encore Chateaubriand ne s'est pas départi de son habituelle exactitude. M. Villemain, qui avait été sous l'Empire, le disciple chéri et le confident de Fontanes, raconte, en effet, cet incident dans les mêmes termes que Chateaubriand, mais avec des détails plus précis, qu'il tenait évidemment de Fontanes lui-même : « Après le lourd et méticuleux silence, écrit-il, qu'imposait alors la police de l'Empire, Napoléon fut très irrité de cet article du *Mercure*. Il en parla lui-même dans sa cour avec impatience et menace. « Chateaubriand, dit-il *à M. de Fontanes, devant le grand maréchal Duroc*, croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas ? je le ferai sabrer sur les marches de mon palais[5392]. »

Je trouve encore un écho de la grande et très réelle colère de

Napoléon, dans la lettre qu'il écrivait de Saint-Cloud à M. de Lavallette, le 14 août 1807 : « Il est temps enfin que ceux qui ont, directement ou indirectement, pris part aux affaires des Bourbons, se souviennent de l'Histoire sainte et de ce qu'a fait David[5393] contre la race d'Achab. *Cette observation est bonne aussi pour M. de Chateaubriand et pour sa clique*[5394]. »

Et à quelques jours de là, le 1er septembre, Joubert, qui avait un instant tremblé pour son ami, écrivait à Chênedollé : « Le*pauvre garçon* (Chateaubriand) a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait tant mis en colère est resté quelque temps suspendu sur sa tête, mais à la fin *le tonnerre a grondé, le nuage a crevé, et la Foudre en propre personne a dit à Fontanes que si son ami recommençait, il serait frappé*. Tout cela a été vif *et même violent*, mais court... »

Napoléon, d'ailleurs, ne s'en tint point à une simple menace. Chateaubriand, nous l'avons vu, avait acheté la propriété du *Mercure* pour une somme de 20,000 francs. C'était à peu près toute sa fortune. Il en fut dépossédé. Au mois d'octobre 1807, le privilège du *Mercure* lui fut retiré, et ce recueil fut réuni à *la Décade*, organe du parti opposé, et qui s'intitulait alors : *Revue philosophique, littéraire et politique*[5395].

Chateaubriand était ruiné ; mais, outre que la chose pour lui n'était pas nouvelle, il se pouvait consoler en voyant le prodigieux succès de son article. On en multipliait les copies, on en apprenait par cœur les passages les plus significatifs, M. Guizot relate, à ce sujet, dans ses *Mémoires*, un curieux épisode de sa jeunesse :

En août 1807, dit-il, je m'arrêtai quelques jours en Suisse en allant voir ma mère à Nîmes, et dans le confiant empressement de ma jeunesse, aussi curieux des grandes renommées qu'encore inconnu moi-même, j'écrivis à Mmede Staël pour lui demander l'honneur de la voir. Elle m'invita à dîner à Ouchy, près de Lausanne, où elle se trouvait alors. J'étais assis à côté d'elle ; je venais de Paris ; elle me questionna sur ce qui s'y passait, ce qu'on y disait, ce qui occupait le public et les salons.

Je parlai d'un article de M. de Chateaubriand dans le *Mercure*, qui faisait du bruit au moment de mon départ. Une phrase surtout m'avait frappé, et je la citai textuellement, car elle s'était gravée dans ma mémoire : « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. » Mon accent était sans doute ému et saisissant, comme j'étais ému et saisi moi-même ; Mme de Staël me prit vivement par le bras en me disant : « Je suis sûre que vous joueriez très bien la tragédie ; restez avec nous et prenez place dans *Andromaque*. » C'était là, chez elle, le goût et l'amusement du moment. Je me défendis de sa bienveillante conjecture, et la conversation revint à M. de Chateaubriand et à son article, qu'on admira beaucoup en s'en inquiétant un peu. On avait raison d'admirer, car la phrase était vraiment éloquente, et aussi de s'inquiéter, car le *Mercure* fut supprimé précisément à cause de cette phrase. Ainsi, l'empereur Napoléon, vainqueur de l'Europe et maître absolu de la France, ne croyait pas pouvoir souffrir qu'on dît que son historien futur naîtrait peut-être sous son règne, et se tenait pour obligé de prendre l'honneur de Néron sous sa garde. C'était bien la peine d'être un si grand homme pour avoir de telles craintes à témoigner et de tels clients à protéger[5396] !

26. Les *Martyrs* et M. Guizot

Les *Martyrs*, lors de leur apparition, furent l'objet de nombreuses et violentes critiques. Ces attaques ne restèrent pas d'ailleurs sans réponse. Le *Bulletin de Lyon*, dans une suite de *sept* articles, publiés à partir du 13 mai 1809, se livra à un examen approfondi de l'ouvrage et s'attacha à le défendre, surtout au point de vue du Christianisme. Ces articles, bientôt réunis en brochure[5397], étaient anonymes ; ils avaient pour auteur M. Guy-Marie Deplace, homme instruit et religieux, qui devait avoir l'honneur, quelques années plus tard, d'être chargé par Joseph de Maistre de préparer l'édition du *Pape*. Si remarquable qu'elle fût, la brochure de M. Deplace n'arriva point à Paris et n'y eut aucun écho. Heureusement, à cette même date, Chateaubriand allait trouver, à Paris même, un autre défenseur, dont les articles, pleins de vigueur et d'éclat, obtinrent un vif succès. Insérés dans *le Publiciste*, le journal de M. Suard, ils étaient signés *G* ; leur auteur était M. Guizot, alors à ses débuts[5398]. Chateaubriand en fut très touché et s'empressa de le témoigner au jeune écrivain. Un demi-siècle plus tard, M. Guizot relisait encore avec plaisir cette correspondance, et il a eu la bonne idée d'insérer dans ses *Mémoires* trois des lettres que l'auteur des *Martyrs* lui écrivit à cette époque[5399]. Ces lettres sont trop intéressantes, elles seront ici trop bien à leur place, pour que nous hésitions à les reproduire.

I

Val-de-Loup, ce 12 mai 1809.

Mille remercîments, Monsieur ; j'ai lu vos articles avec un extrême plaisir. Vous me louez avec tant de grâce et vous me donnez tant d'éloges que vous pouvez affaiblir *celles-ci* ; il en restera toujours assez pour satisfaire ma vanité d'auteur, et toujours plus que je n'en mérite.

Je trouve vos critiques fort justes. Une surtout m'a frappé par la finesse du goût. Vous dites que les catholiques ne peuvent pas, comme les protestants, admettre une mythologie chrétienne, parce que nous n'y avons pas été formés et habitués par de grands poètes : cela est très ingénieux. Et quand on trouverait mon ouvrage assez bon pour dire que je commencerai pour nous cette mythologie, on pourrait répondre que je viens trop tard, que notre goût est formé sur d'autres modèles, etc., etc.... Cependant, il resterait toujours le Tasse et tous les poèmes latins *catholiques* du moyen âge. C'est la seule objection de fait que l'on trouve contre votre critique.

Véritablement, Monsieur, je le dis très sincèrement, les critiques qui ont jusqu'à présent paru sur mon ouvrage me font une certaine honte pour les Français. Avez-vous remarqué que personne ne semble avoir compris mon ouvrage, que les règles de l'épopée sont si généralement oubliées que l'on juge un ouvrage de sens et d'un immense travail comme on parlerait d'un ouvrage d'un jour et d'un roman ? Et tous ces cris contre le merveilleux ! ne dirait-on pas que c'est moi qui suis l'auteur de ce merveilleux ? que c'est une chose inouïe, singulière, inconnue ? Et pourtant nous avons le Tasse, Milton, Klopstock, Gessner, Voltaire même ! Et si l'on ne peut pas employer le *merveilleux* chrétien, il n'y aura donc plus d'épopée chez les modernes, car le merveilleux est essentiel au poème épique, et

je pense qu'on ne veut pas faire intervenir Jupiter dans un sujet tiré de notre histoire. Tout cela est sans bonne foi, comme tout en France. La question était de savoir si mon ouvrage était bon ou mauvais comme épopée, et voilà tout, sans s'embarrasser de savoir s'il était ou non contraire à la religion, et mille choses de cette espèce.

Je ne puis, moi, Monsieur, avoir d'opinion sur mon propre ouvrage ; je ne puis que vous rapporter celle des autres. M. de Fontanes est tout à fait décidé en faveur des *Martyrs*. Il trouve cet ouvrage fort supérieur à mes premiers ouvrages, sous le rapport du plan, du style et des caractères. Ce qui me paraît singulier, c'est que le IIIe livre, que vous n'aimez pas, lui semble un des meilleurs de l'ouvrage. Sous les rapports du style, il dit que je ne l'ai jamais porté plus haut que dans la peinture du bonheur des justes, dans la description de la lumière du ciel et dans le morceau sur la Vierge. Il excuse la longueur des deux discours du Père et du Fils sur la *nécessité* d'établir ma *machine* épique. Sans ces discours plus de *récit*, plus d'*action* ; le récit et l'action sont motivés par les discours des essences incréées.

Je vous rapporte ceci. Monsieur, non pour vous convaincre, mais pour vous montrer comment d'excellents esprits peuvent voir un objet sous dix faces différentes. Je n'aime point, comme vous, Monsieur, la description des tortures ; mais elle m'a paru absolument nécessaire dans un ouvrage sur des *martyrs*. Cela est consacré par toute l'histoire et par tous les arts. La peinture et la sculpture chrétiennes ont choisi ces sujets ; ce sont là les véritables *combats* du sujet. Vous qui savez tout, Monsieur, vous savez combien j'ai *adouci* le tableau et ce que j'ai retranché des *Acta Martyrum*, surtout en faisant disparaître les douleurs*physiques* et opposant des images gracieuses à d'horribles tourments. Vous êtes trop juste, Monsieur, pour ne pas distinguer ce qui est ou l'*inconvénient* du sujet ou la *faute* du poète.

Au reste, Monsieur, vous connaissez les tempêtes élevées contre mon ouvrage et d'où elles partent. Il y a une autre plaie cachée qu'on ne montre pas, et qui au fond est la source de la colère ; c'est ce *Hiéroclès* qui égorge les chrétiens au nom de

la*philosophie* et de la *liberté*. Le temps fera justice si mon livre en vaut la peine, et vous hâterez beaucoup cette justice en publiant vos articles, dussiez-vous les changer et les mutiler jusqu'à un certain degré. Montrez-moi mes fautes, Monsieur, je les corrigerai. Je ne méprise que les critiques aussi bas dans leur langage que dans les raisons secrètes qui les font parler. Je ne puis trouver la raison et l'honneur dans la bouche de ces saltimbanques littéraires aux gages de la police, qui dansent dans le ruisseau pour amuser les laquais.

Je suis à ma chaumière, Monsieur, où je serai enchanté de recevoir de vos nouvelles. Je serais trop heureux de vous y donner l'hospitalité si vous étiez assez aimable pour venir me la demander.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma profonde estime et de ma haute considération.

DE CHATEAUBRIAND.

Val-de-Loup, près d'Aunay, par Antony, département de la Seine.

II

Val-de-Loup, ce 30 mai 1809.

Bien loin. Monsieur, de m'importuner, vous me faites un plaisir extrême de vouloir bien me communiquer vos idées. Cette fois-ci, je passerai condamnation sur le *merveilleux* chrétien, et je croirai avec vous que nous autres Français nous ne nous y ferons jamais. Mais je ne saurais, Monsieur, vous accorder que les *Martyrs* soient fondés sur une hérésie. Il ne s'agit point, si je ne me trompe, d'une *rédemption*, ce qui serait absurde, mais d'une *expiation*, ce qui est tout à fait conforme à la foi. Dans tous les temps, l'Église a cru que le sang d'un martyr pouvait effacer les péchés du peuple et le délivrer de ses maux. Vous savez mieux que moi, sans doute, qu'autrefois, dans les temps de guerre et de calamités, on enfermait un religieux dans une tour ou dans une cellule, où il jeûnait et priait pour le salut de tous. Je n'ai laissé sur mon intention aucun doute, car je fais dire positivement à l'Éternel, dans le troisième livre, qu'Eudore attirera les bénédictions du ciel sur les chrétiens *par le mérite du sang de Jésus-Christ* ; ce qui est, comme vous voyez, Monsieur, précisément la phrase orthodoxe, et la leçon même du catéchisme. La doctrine des expiations, si consolante d'ailleurs, et consacrée par toute l'antiquité, a été reçue dans notre religion : la mission du Christ ne l'a pas détruite ; et, pour le dire en passant, j'espère bien que le sacrifice de quelque victime innocente tombée dans notre révolution obtiendra dans le ciel la grâce de notre coupable patrie ; ceux que nous avons égorgés prient peut-être en ce moment même pour *nous* ; vous ne voudriez pas sans doute, Monsieur, renoncer à ce sublime espoir, fruit du sang et des larmes chrétiennes.

Au reste, Monsieur, la franchise et la noblesse de votre procédé me font oublier un moment la turpitude de ce siècle.

Que penser d'un temps où l'on dit à un honnête homme : « Vous aurez sur tel ouvrage telle opinion ; vous louerez ou vous blâmerez cet ouvrage, non pas d'après votre conscience, mais d'après l'esprit du journal où vous écrivez ? » On est trop heureux, Monsieur, de retrouver encore des hommes comme vous qui sont là pour protester contre la bassesse des temps, et pour conserver au genre humain la tradition de l'honneur. En dernier résultat, Monsieur, si vous examinez bien les *Martyrs*, vous y trouverez beaucoup à reprendre, sans doute ; mais, tout bien considéré, vous verrez que pour le plan, les caractères et le style, c'est le moins mauvais et le moins défectueux de mes faibles écrits.

J'ai en effet en Russie, Monsieur, un neveu appelé Moreau : c'est le fils du fils d'une sœur de ma mère ; je le connais à peine, mais je le crois un bon sujet. Son père, qui était aussi en Russie, est revenu en France, il n'y a guère plus d'un an. J'ai été charmé de l'occasion qui m'a procuré l'honneur de faire connaissance avec mademoiselle de Meulan[5400] : elle m'a paru, comme dans ce qu'elle écrit, pleine d'esprit, de goût et de raison. Je crains bien de l'avoir importunée par la longueur de ma visite : j'ai le défaut de rester partout où je trouve des gens aimables, et surtout des caractères élevés et des sentiments généreux.

Je vous renouvelle bien sincèrement. Monsieur, l'assurance de ma haute estime, de ma reconnaissance et de mon dévouement. J'attends avec une vive impatience le moment où je vous recevrai dans mon ermitage, ou celui qui me conduira à votre solitude. Agréez, je vous en prie, Monsieur, mes très humbles salutations et toutes mes civilités.

DE CHATEAUBRIAND.

Val-de-Loup, près d'Aunay, par Antony, ce 30 mai 1809.

III

Val-de-Loup, ce 12 juin 1809.

J'ai été absent de ma vallée. Monsieur, pendant quelques jours, et c'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre. Me voilà bien convaincu d'hérésie ; j'avoue que le mot *racheté* m'est échappé, à la vérité, contre mon intention. Mais enfin il y est ; je vais sur-le-champ l'effacer pour la première édition.

J'ai lu vos deux premiers articles. Monsieur. Je vous en renouvelle mes remercîments : ils sont excellents, et vous me louerez toujours au delà du peu que je vaux.

Ce qu'on a dit, Monsieur, sur l'église du Saint-Sépulcre est très exact. Cette description n'a pu être faite que par quelqu'un qui connaît les lieux. Mais le Saint-Sépulcre lui-même aurait bien pu échapper à l'incendie sans qu'il y ait eu pour cela aucun miracle. Il forme, au milieu de la nef circulaire de l'église, une espèce de catafalque de marbre blanc : la coupole de cèdre, en tombant, aurait pu l'écraser, mais non pas y mettre le feu. C'est cependant une circonstance très extraordinaire et qui mériterait de plus longs détails que ceux qu'on peut renfermer dans les bornes d'une lettre.

Je voudrais bien. Monsieur, pouvoir aller vous donner moi-même ces détails dans votre solitude. Malheureusement, madame de Chateaubriand est malade, je suis obligé de rester auprès d'elle. Je ne renonce pourtant point à l'espoir d'aller vous chercher ni à celui de vous recevoir dans mon ermitage : les honnêtes gens doivent, surtout à présent, se réunir pour se consoler. Les idées généreuses et les sentiments élevés deviennent tous les jours si rares qu'on est trop heureux quand on les retrouve. Je serais enchanté, Monsieur, que ma Société pût vous être agréable, ainsi qu'à M. Stapfer, que je vous prie de

remercier beaucoup pour moi.

Agréez de nouveau, Monsieur, je vous en prie, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement sincère, et, si vous le permettez, d'une amitié que nous commençons sous les auspices de la franchise et de l'honneur.

DE CHATEAUBRIAND.

La meilleure description de Jérusalem est celle de Danville, mais le petit traité est fort rare ; en général, tous les voyageurs sont fort exacts sur la Palestine. Il y a une lettre dans les *Lettres édifiantes* (Missions du Levant) qui ne laisse rien à désirer. Quant à M. de Volney, il est bon sur le gouvernement des Turcs, mais il est évident qu'il n'a jamais vu Jérusalem. Il est probable qu'il n'a pas passé Ramlé ou Rama, l'ancienne Arimathie.

Vous pourriez consulter encore le *Theatrum Terræ Sancto* d'Adrichomius.

27. Armand de Chateaubriand

M. le comte G. de Contades, dans son livre, *Émigrés et Chouans*[5401], a consacré une intéressante et très complète étude à Armand de Chateaubriand. Si l'on rapproche son travail des pages des *Mémoires d'outre-tombe*, il ressort de cette comparaison que Chateaubriand, même dans les plus petits détails, est resté scrupuleusement exact, et que son récit ne renferme pas une seule erreur.

Du même âge que son cousin, et comme lui né à Saint-Malo en 1768, Armand de Chateaubriand était capitaine au régiment de Poitou, lorsqu'il émigra en 1790. À l'armée des princes il servit, en qualité de simple soldat, dans la même compagnie que le futur auteur du *Génie du christianisme*. Tous deux portèrent l'uniforme des gentilshommes bretons, couleur bleu de roi avec retroussis à l'hermine. Tous deux, après s'être battus sous les murs de Thionville, durent aller chercher un refuge à Jersey ; mais tandis que François s'en éloignait bientôt pour aller à Londres, Armand restait dans l'île et s'y mariait. À l'époque de son mariage (1795), Armand de Chateaubriand était chargé de la correspondance des princes avec les royalistes de Bretagne. Nul service n'était plus périlleux. Armand de Chateaubriand le continua, une fois marié, avec le même zèle et la même audace. De 1794 à 1797, il ne fit pas moins de vingt-cinq voyages, des îles anglaises en France[5402], bravant, avec une inconcevable témérité, et les périls de la mer et les dangers de la côte.

À la suite du traité de paix d'Amiens (25 mars 1802), le gouvernement français exigea de l'Angleterre que certains

agents particulièrement actifs fussent éloignés de Jersey. Armand de Chateaubriand était de ceux-là, et il lui fallut se rendre à Londres. C'était, pour le proscrit, comme un second exil dans l'exil même.

Dès que la paix fut rompue, il reprit le chemin de Jersey, et demanda bientôt qu'il lui fût permis de reprendre son dangereux service, de courir de nouveau les périls d'autrefois. Ce fut seulement en 1808 que l'autorisation lui en fut donnée. Le 25 septembre, il s'embarquait à Jersey pour la côte de France. Le même jour, à 11 heures du soir, il abordait près de Saint-Cast. C'est à ce moment que le prend le récit des *Mémoires*, pour le conduire jusqu'à la plaine de Grenelle, le matin du 31 mars 1809.

Sainte-Beuve a pris texte de ce douloureux épisode pour adresser à Chateaubriand le plus sanglant des reproches. Il l'accuse de n'avoir rien fait pour empêcher l'exécution de son cousin, de s'être refusé à le sauver alors qu'il lui était facile de le faire. « Napoléon, dit-il, lui aurait très probablement accordé la grâce de son cousin, arrêté pour conspiration, qui n'aurait pas été fusillé, si l'écrivain qui se posait en adversaire avait consenti à la demander directement au maître et à lui en savoir gré. Les *Mémoires* laissés par Mme de Rémusat, s'ils sont publiés, nous diront un jour cela. » — Et plus loin, revenant sur ce sujet et insistant, Sainte-Beuve ajoute : « La vérité est que M. de Chateaubriand ayant fait parler à l'Empereur par Mme de Rémusat en faveur de ce cousin, l'Empereur répondit très nettement : « M. de Chateaubriand veut la grâce de son cousin ? pourquoi ne la demande-t-il pas lui-même ? » Mais M. de Chateaubriand, qui, apparemment, ne voulait pas en savoir gré ensuite ni contracter une obligation personnelle, ne fit point de demande en grâce toute franche et directe, et la condamnation eut son effet. *Il tenait plus à son grief et à sa vengeance future qu'à son cousin*[5403] ».

De telles et si odieuses accusations se doivent prouver. Où est la preuve de Sainte-Beuve ? Elle se trouve, selon lui, dans les *Mémoires* de Mme de Rémusat : « *Ils nous diront un jour cela* », écrit-il avec assurance. De deux choses l'une : ou Sainte-

Beuve n'avait pas lu les Mémoires de Mme de Rémusat, et alors comment osait-il être aussi affirmatif ? ou il les avait lus, et alors il mentait. Ces Mémoires, en effet, ont été publiés en 1879, et nous savons maintenant qu'ils ne disent pas un mot du procès et de l'exécution d'Armand de Chateaubriand, — et cela pour une bonne raison : l'exécution est du mois de mars 1809, et les Mémoires de Mme de Rémusat ne vont pas au delà du mois de mars 1808.

La vérité est, n'en déplaise à Sainte-Beuve, que Chateaubriand fit l'impossible pour sauver la vie de son compagnon d'enfance. Il eut tout d'abord recours à Fontanes, et celui-ci s'adressa à l'Empereur ; ce fut en vain. Il eut recours aussi à Mme de Rémusat, qui n'eut pas de peine à décider l'impératrice Joséphine et la reine Hortense à intervenir : elles ne purent rien obtenir. Chateaubriand alors se résolut à une démarche, qui dut singulièrement lui coûter. Il sollicita une audience de Fouché et implora de lui la grâce de son parent. De tout cela, Sainte-Beuve ne veut rien savoir. D'après lui, une seule démarche pouvait être utile : il fallait que Chateaubriand écrivît directement à l'Empereur, et il ne l'a pas voulu faire, il s'est refusé à cette démarche nécessaire. Or il se trouve que, contrairement à l'affirmation de Sainte-Beuve, Chateaubriand a fait cette démarche. Il a écrit directement à Napoléon, et Napoléon a jeté sa lettre au feu.

Mme de Chateaubriand, dans ses *Souvenirs*, partout si exacts et si sincères, a donné sur tous ces épisodes des détails, dont la précision ne saurait laisser place à aucun doute :

> Nous apprîmes, dit-elle, que notre cousin Armand de Chateaubriand avait été arrêté sur les côtes de Bretagne et qu'il était déjà depuis treize jours en prison à Paris. Malgré sa répugnance, mon mari demanda une audience à Fouché et se rendit chez lui avec Mme de Custine qui le connaissait beaucoup. Fouché nia que notre cousin fût arrêté, et plus tard, quand il se vit obligé d'en convenir, il dit qu'il nous l'avait caché, parce que lui-même n'était pas sûr que le détenu fût M. de Chateaubriand. Il n'était déjà plus temps de sauver ce

malheureux jeune homme : il fut condamné. Mon mari écrivit à Bonaparte, mais comme quelques expressions de la lettre l'avaient, dit-on, choqué, il répondit : « Chateaubriand me demande justice, il l'aura » ; et Fouché ayant fait presser l'exécution, Armand fut fusillé le lendemain, jour du Vendredi-Saint, à 4 heures du matin, dans la plaine de Grenelle ... Mon mari fut averti du moment de l'exécution, mais seulement à 5 heures ; quand il arriva dans la plaine de Grenelle, son malheureux cousin avait déjà payé sa dette à la fidélité ; il était encore palpitant et couvert du sang qu'il venait de répandre pour les Bourbons ... Pendant le procès du malheureux Armand, l'impératrice Joséphine et la reine Hortense firent tout ce qu'elles purent pour le sauver ; et en général, hors le cardinal Fesch, toute la famille fut admirable.

Chateaubriand porta le deuil de son cousin, et, le croirait-on ? les entours de l'Empereur — sinon l'Empereur lui-même — lui en firent un crime. On lit dans les *Mémoires* du baron de Méneval, secrétaire de Napoléon :

M. de Chateaubriand saisit plus tard (l'auteur vient de parler de l'article du *Mercure*) une autre occasion *de braver l'Empereur, en portant, avec une affectation insultante, le deuil d'un de ses cousins*. Celui-ci, chargé d'une mission secrète des princes de la maison de Bourbon, avait été arrêté en état de flagrant délit et condamné à mort[5404].

28. Le discours de réception à l'Académie

Marie-Joseph Chénier mourut le 10 janvier 1811. Sa mort laissait vacante une place à l'Institut, dans la *seconde classe*, affectée à la langue et à la *littérature française*. Il ne se pouvait guère que Chateaubriand songeât à le remplacer et qu'il posât sa candidature. Sans doute les plus grands écrivains avaient toujours tenu à honneur d'être membres de l'Académie française. Mais il convient ici de se rappeler qu'en 1811 l'Académie n'était pas ce qu'elle avait été avant 1789 et ce qu'elle est redevenue depuis 1816. La Convention avait supprimé l'Académie française le 8 août 1793. Lorsqu'elle avait créé l'Institut, le 25 octobre 1795, non seulement elle ne l'avait pas rétablie, mais elle s'était attachée à en abolir jusqu'aux derniers vestiges ; elle s'était appliquée à en rendre le retour impossible. Dans le nouvel *Institut, la Littérature* — c'est-à-dire ce qui avait été autrefois l'Académie française — était reléguée au dernier rang, dans ce qu'on appelait la « troisième classe ». Sur les huit sections dont se composait cette classe, on avait réservé aux lettres deux sections seulement, celles de *Grammaire* et de *Poésie*. Chacune de ces deux sections devait être composée de douze membres, dont six résidant à Paris et six résidant dans les départements. Vingt-quatre membres, dont *douze* obligatoirement pris parmi les *grammairiens* et les *poètes* de chefs-lieux de district, voilà ce qui restait des *Quarante* ! Il est vrai que, pour rehausser leur prestige, la Convention leur donnait pour confrères des comédiens et des chanteurs, *la déclamation* étant mise sur la même ligne que la poésie.

Comme les poètes de département, les *comédiens de province* avaient droit, eux aussi, à un certain nombre de places dans la troisième classe de l'Institut ! Du reste, plus de secrétaire perpétuel, plus de discours de réception, plus de recrutement par les membres de la classe même ; les choix étaient faits par l'Institut tout entier. Une vacance se produisait-elle dans la section de *Poésie*, c'étaient les mathématiciens et les chimistes, les géomètres et les comédiens qui décidaient de l'élection. L'œuvre de destruction était donc complète.

Lorsqu'il rétablit l'ordre en France, Napoléon Bonaparte fit, pour les lettres, les sciences et les arts, ce qu'il avait fait pour la religion, pour la magistrature, l'administration et les finances. Il rendit, le 23 janvier 1803, un arrêté signé de son nom, à l'exclusion de ceux de ses deux collègues[5405]. Cet arrêté, sous couleur de réorganiser l'Institut n'allait à rien moins qu'à détruire l'œuvre de la Convention : il mettait à néant le décret du 25 octobre 1795.

L'arrêté du 23 janvier, en effet, supprimait la classe des sciences morales et politiques.

Il rétablissait l'Académie des inscriptions et belles-lettres sous le nom de classe d'histoire et de littérature ancienne.

Il donnait à la classe des sciences mathématiques et physiques l'ancienne forme de l'Académie royale des sciences.

Il faisait, dans une certaine mesure, revivre l'Académie française sous le nom de classe de la langue et de la littérature française.

Il rétablissait les secrétaires perpétuels.

Il rétablissait au profit du chef du gouvernement le droit de confirmer ou non les élections.

Il supprimait les 144 associés pris dans les départements, et les remplaçait par des « correspondants », qui ne porteraient pas le titre de membres ni l'habit de l'Institut.

Il supprimait la section de *Déclamation* et fermait les portes de l'Institut aux comédiens et aux chanteurs.

Il supprimait les élections faites en commun par l'Institut tout entier et y substituait les nominations faites par chacune des classes où des places viendraient à vaquer.

Il supprimait l'interdiction faite aux membres de l'Institut d'être de plusieurs classes à la fois.

Il supprimait les quatre séances publiques annuelles dans lesquelles toutes les classes étaient réunies.

Ce décret réparateur avait été préparé par Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, dont le rapport n'est rien moins qu'un très habile et très éloquent réquisitoire contre l'œuvre de la Convention. Sur deux points cependant, Bonaparte n'avait pas accepté les propositions de Chaptal. Il avait bien consenti à restaurer les anciennes académies, mais il n'avait pu se décider à leur rendre leur nom. Ce nom les faisait dater du règne des Bourbons, et c'est ce qu'il ne voulait pas. De plus, l'Académie française rétablie avec son nom, c'était la littérature replacée au premier rang et au-dessus des sciences, ce qui n'était pas conforme à ses idées. « C'était surtout, dit M. Paul Mesnard dans son excellente *Histoire de l'Académie française*, la littérature reconnue comme une puissance et cherchant peut-être à ressaisir cette direction de l'opinion publique qui, au XVIIIe siècle, l'avait rendue si redoutable »[5406]. Bonaparte ne l'entendait pas ainsi. L'arrêté consulaire du 23 janvier maintint la division de l'Institut en classes.*Les sciences physiques et mathématiques* restèrent dans la première. *La langue et la littérature française* furent placées dans la seconde. Par le nombre de ses membres, par son mode d'élection, par plusieurs de ses prérogatives, cette seconde classe était bien la reproduction de l'ancienne Académie française, mais elle n'en portait pas le nom, et cela suffisait pour qu'elle ne recouvrât ni son autorité ni son prestige. *Membre de l'Académie française*, il n'y avait presque rien au-dessus de ce titre.*Membre de la IIe Classe*, cela ne disait rien au public. Chateaubriand était donc médiocrement soucieux d'un honneur qui n'ajouterait rien à son illustration. Et dans tous les cas il ne pouvait lui convenir de remplacer Chénier, puisqu'aussi bien il lui faudrait alors faire l'éloge d'un homme qui n'avait pas seulement poursuivi de ses railleries *Atala* et le *Génie du christianisme*, — ce qui, après tout, se pouvait pardonner, — mais qui avait voté la mort de Louis XVI, qui avait bafoué le pape et traîné le catholicisme dans

la boue. Ses amis pensèrent autrement. Ils estimèrent que l'Institut serait pour lui un abri protecteur, et comme un lieu d'asile où il serait moins exposé aux tracasseries de la police. Et pendant que ses amis le pressaient ainsi de poser sa candidature, il se trouva que, dans les plus hautes régions du pouvoir, et au ministère même de la police, on travaillait à lui ouvrir les portes de l'Académie. Bourrienne[5407], dont le témoignage est appuyé par celui du duc de Rovigo[5408], raconte que tous deux s'intéressaient à sa nomination ; Rovigo se chargeait de vaincre les difficultés qui pourraient venir de l'empereur. Mais, loin de rencontrer de ce côté aucune opposition, la candidature de Chateaubriand était, au contraire, accueillie très favorablement par le souverain. D'après le baron de Méneval, secrétaire de Napoléon, ce serait l'Empereur lui-même qui aurait désigné l'auteur du *Génie du christianisme* aux suffrages de l'Académie. Le témoignage de Méneval est ici confirmé par celui de Las Cases, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*[5409], où il est raconté qu'un jour, aux Tuileries, Napoléon, après une lecture de quelques pages du grand écrivain, aurait dit tout d'un coup : « Comment se fait-il que Chateaubriand ne soit pas de l'Institut ? »

Amis et adversaires s'unissaient donc pour poser sa candidature, et il lui devenait impossible de s'y soustraire. Les adversaires étaient même plus pressants que les amis, s'il en faut croire une lettre de Chateaubriand lui-même, écrite à M. Abel le 29 septembre 1815, et où nous trouvons ces lignes : « J'avais reçu l'ordre du duc de Rovigo de me présenter pour candidat à l'Institut, sous peine d'être renfermé à Vincennes pour le reste de mes jours[5410]. »

Il commença donc ses visites. Il y a plus d'une manière de faire les visites académiques. On peut les faire, par exemple, à la façon de Sainte-Beuve, façon si bien décrite par Théodore Pavie, dans une lettre à son frère Victor :

« .... À travers la fumée d'un long et noir cigare de *Tuti-Corin*, j'avisai dans la rue un petit monsieur en lévite brune, élégamment taillée ; sur la tête un étroit chapeau placé comme

le tien, sur le sommet du crâne, mais reposant sur une espèce de*chiendent* roux et collé aux tempes. Il précédait à pied un cabriolet de remise auquel il signalait de la main la route à suivre, tandis que lui-même s'arrêtait à toutes les bornes,

> Comme fait un toutou qu'on lâche le matin.

C'était ce cher *Delorme*, en visite d'académicien, joufflu et rouge comme une pomme d'api avant les gelées, pareil en tout à celui qui, d'après la chanson badine de Musset, serait *grand chantre à Saint-Thomas d'Aquin*. Quand il est en tenue, notre ami ressemble un peu trop à un instituteur primaire ou à un notaire de campagne...[5411] »

Chateaubriand fit ses visites d'une façon plus cavalière, en gentilhomme. Un contemporain, le député Auguis, rédacteur en son temps du *Journal de Paris* et du *Courrier français*, aimait à raconter comment les choses se passèrent. Chateaubriand se rendit à cheval chez ses futurs confrères. Aux renommés et aux puissants, il faisait la visite entière. Au fretin, il remettait sa carte et ne descendait point du fougueux coursier. « Quand on en vint à la délibération, ajoutait M. Auguis, M.*** vota pour le cheval du nouveau confrère, disant que c'était de lui seul qu'en bonne conscience il avait reçu visite[5412]. »

En ce temps-là du reste on ne laissait pas les candidats se morfondre pendant des semestres entiers. Quarante jours révolus après la mort de Chénier, le mercredi 20 février 1811, la seconde classe procéda à l'élection. Chateaubriand fut nommé à la presque unanimité des votants ; ces derniers, il est vrai, n'étaient que vingt-cinq. Les abstentions avaient été nombreuses, Combien, parmi les Quarante de 1811, à qui certains souvenirs de la Révolution ou leurs opinions philosophiques ne permettaient pas de voter pour l'auteur du *Génie du christianisme* !

De même que les élections, à cette époque, suivaient de près les vacances, de même aussi il s'écoulait peu de temps entre le jour de l'élection et celui de la réception. Dès le milieu d'avril, Chateaubriand prévint l'Académie que son discours était fait. Une commission de cinq membres, désignés par le sort, fut

chargée d'en entendre la lecture. C'étaient MM. François de Neufchâteau, le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Lacretelle aîné, Laujon, Legouvé. Le mercredi 24 avril, la commission déclara que, divisée d'opinion sur la question de savoir si le discours pouvait être approuvé, elle en référait au jugement de la Classe. Le discours fut aussitôt lu, devant l'Académie, non par l'auteur lui-même, comme quelques voix l'avaient demandé, mais en son absence, et par l'un des membres de la Commission. Puis, après un court débat, demeuré secret, il y eut un scrutin décidant, à la majorité, que le discours ne pouvait être admis. Chateaubriand, qui attendait dans une pièce voisine, fut aussitôt prévenu de cette décision[5413].

Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, l'un des familiers de l'Empereur, courut l'avertir de cet incident, plus politique à ses yeux que littéraire. Il était porteur du discours, dont Napoléon prit immédiatement connaissance. Grande fut son irritation. Tout le discours lui parut dirigé contre lui. Le comte de Ségur, grand maître des cérémonies et membre de la seconde classe, était de ceux qui avaient opiné pour que le discours fût admis. Ce fut lui qui reçut le premier les éclats de la colère du Maître. Son fils, le général Philippe de Ségur, nous a conservé, dans ses *Mémoires*, tous les détails de cet incident. C'était le 24 avril, le soir, à Saint-Cloud. Il y avait spectacle. L'Empereur, au sortir de sa loge, rencontrant le grand maître des cérémonies, lui dit assez brusquement : « Venez au coucher, monsieur ! » Le comte de Ségur l'y suivit. Napoléon, dès qu'il l'aperçut en avant de la foule nombreuse d'officiers de sa cour rangés en cercle autour de sa personne, vint droit à lui. « Monsieur, s'écria-t-il aussitôt, les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France ! J'ai mis tous mes soins à apaiser les partis, à rétablir le calme, et les idéologues voudraient rétablir l'anarchie ! Sachez, monsieur, que la résurrection de la monarchie est un mystère. C'est comme l'arche ! Ceux qui y touchent peuvent être frappés de la foudre ! Comment l'Académie ose-t-elle parler des régicides quand moi, qui suis couronné et qui dois les haïr plus qu'elle, je dîne avec eux et je m'asseois à côté de Cambacérès ? — Votre

Majesté, répondit M. de Ségur, veut sans doute parler de la commission de l'Institut, mais je ne vois pas en quoi elle a pu mériter de pareils reproches. — Elle en a mérité de plus graves, repartit l'Empereur, et vous et M. de Fontanes, comme conseiller d'État, et comme grand-maître de l'Université, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes ! » M. de Ségur répliqua : « Je ne vous crois point capable, sire, de cette injustice. On peut trouver naturel d'entendre blâmer la condamnation à mort de Louis XVI sans croire contrarier un gouvernement qui vient de dresser à Saint-Denis des autels expiatoires ! » À ces mots, l'Empereur en colère, frappant du pied, s'écria : « Je sais ce que je dois faire, et quand et comment je dois le faire ! Ce n'est point à vous de le juger, vous n'êtes point ici au Conseil d'État, et je ne vous demande point votre avis ! — Je ne le donne pas, répondit M. de Ségur, je me justifie ! — Et comment, reprit l'Empereur, justifiez-vous une pareille inconvenance ? — Sire, M. de Chateaubriand, dans son discours, compare Chénier à Milton, qui était un grand homme, et, quand il le condamne, c'est en ne traitant que d'erreur d'une âme élevée le républicanisme et le vote de Chénier. Je n'ai vu à cela rien d'inconvenant. — Enfin, ajouta Napoléon, au lieu de faire l'éloge de son prédécesseur, il a condamné tous les régicides, dont une partie est dans l'Institut. L'auriez-vous osé comme lui en face d'eux ? — Et c'est justement, sire, dit M. de Ségur, ce que j'ai fait dans le *Tableau politique de l'Europe*[5414], quand ils gouvernaient encore, sous la République, et là, ce que M. de Chateaubriand appelle seulement une erreur, je l'ai appelé un crime ! Ces messieurs ne m'en ont pas su mauvais gré, ils sont plus accoutumés que vous ne le pensez aux discussions politiques. — Monsieur, reprit l'Empereur, on lit froidement un ouvrage dans son cabinet, il n'en est pas de même d'un discours prononcé en public, cela aurait fait un scandale honteux. — En le permettant, répondit M. de Ségur, ç'aurait été tout au plus un scandale de vingt-quatre heures ; en le défendant, ce sera peut-être celui d'un mois ! — Je vous répète, Monsieur, reprit rudement l'Empereur, que je ne demande pas de conseils. Vous présidez la seconde classe de

l'Institut, je vous ordonne de lui dire que je ne veux pas qu'on traite de politique dans ses séances. — En ce cas, sire, ajouta M. de Ségur, je dois renoncer à l'éloge de Malesherbes, qu'elle m'a chargé de faire. — Je n'y vois pas un très grand mal, répondit Napoléon. Puis, de sa voix brève et la plus impérieuse : — Exécutez mes ordres ! Allez, et songez bien que, si la classe désobéit, je la casserai comme un mauvais club[5415] ! »

Lorsque, deux jours après, le comte Daru, ministre de la secrétairerie d'État et membre de la seconde classe, comme M. de Ségur, vint chercher l'arrêt définitif du Maître sur le discours, il dut traverser le salon, où attendaient quelques grands dignitaires, des généraux, des sénateurs. Entré dans le cabinet de l'Empereur, il le trouva tenant en main le discours, plus calme, mais cependant toujours irrité. Cette fois, ce ne fut plus un dialogue, comme l'avant-veille avec M. de Ségur, mais un monologue, au cours duquel il arriva, par moments, à Napoléon, de parler d'une voix retentissante : « Je ne puis rien souffrir de tout cela, disait-il, ni ces souvenirs imprudents, ni ces reproches au passé, ni ce blâme secret du présent, malgré quelques louanges ; je dirais à l'auteur, s'il était là, devant moi : Vous n'êtes pas de ce pays-ci, monsieur. Votre admiration, vos vœux sont ailleurs. Vous ne comprenez, ni mes intentions, ni mes actes. Eh bien ! si vous êtes mal à l'aise en France, sortez de France ; sortez, monsieur, car nous ne nous entendons pas ; et c'est moi qui suis le maître ici. Vous n'appréciez pas mon œuvre ; et vous la gâteriez, si je vous laissais faire ; sortez, monsieur, passez la frontière, et laissez la France en paix et en union sous un Pouvoir dont elle a besoin[5416]. »

Quelques-unes de ces paroles, plus fortement accentuées, les mots : « *Sortez, monsieur !* » trois fois répétés sur un ton de colère, avaient traversé la double porte du cabinet et étaient arrivés au salon voisin. Lorsque M. Daru y repassa, chacun s'écarta de lui ; on semblait ne pas le voir, ou craindre de l'aborder. À un de ses amis, qui le regardait avec tristesse, il demanda ce que signifiait cet accueil, et son ami de lui répondre : « Mon Dieu ! c'est l'effet de quelques paroles qu'on a

trop entendues ici. L'Empereur paraît bien irrité : il semble qu'il vous a destitué, qu'il vous exile, comme M. de Marbois, ou le duc d'Otrante ; cela consterne vos amis et tient tout le monde à distance et en observation. » M. Daru rassura son interlocuteur, lui dit qu'on avait mal entendu ou mal compris ; qu'il s'agissait seulement d'exiler un académicien ; que cela même n'aurait pas lieu, et que l'orage serait passé dans deux jours ; puis, saluant de bonne grâce quelques personnes qui, voyant sa sérénité, se rapprochèrent de lui, il sortit en riant[5417].

Sur un petit mot du comte Daru, Chateaubriand se rendit à Saint-Cloud le 28 avril, et reçut des mains du ministre son manuscrit, raturé en plusieurs passages de la main même de Napoléon.

Plusieurs de ses confrères auraient voulu qu'il fît un nouveau discours. Il s'y refusa, et, dans la séance du mercredi 2 mai, on lut de sa part, à l'Académie, la lettre que voici :

« Monsieur le Président,

Mes affaires et le mauvais état de ma santé ne me permettant pas de me livrer au travail, il m'est impossible, dans ce moment, de fixer l'époque à laquelle je désirerai avoir l'honneur d'être reçu à l'Académie.

Je suis, avec respect, etc...

DE CHATEAUBRIAND.

29 avril 1811.

Son élection ne fut pas annulée ; mais les effets en demeurèrent suspendus. Il ne fut point admis, sous l'Empire, à prendre place parmi ses confrères.

Non prononcé, le discours de Chateaubriand eut plus de retentissement que s'il avait été lu en séance publique. Au témoignage de l'auteur, dans ses *Mémoires*, j'ajouterai ici celui de deux de ses contemporains. « On en discuta beaucoup, dans quelques salons, dit M. Villemain ; on se communiqua des copies, et on fit des lectures à petit bruit de cette œuvre interdite[5418]. » M. de Marcellus dit, de son côté : « Je

conserve encore moi-même une copie du discours, tel qu'il circula furtivement dans nos provinces, tout de suite après l'époque où il devait être prononcé. Je l'avais transcrit en entier de ma main au collège, entre une leçon de rhétorique et l'autre. J'ai confronté les deux textes (après la publication du discours dans les *Mémoires*) ; il y a dans le mien, en plus : « Un Français fut toujours libre au pied du trône. »

Cet épisode de la nomination de Chateaubriand à l'Académie a donné lieu, dans des *Mémoires* récemment publiés, ceux du comte Ferrand, à une étrange accusation. Parlant de la publication de la *Monarchie selon la Charte* (septembre 1816) et du *Post-Scriptum*, où le roi Louis XVIII était personnellement mis en cause, le comte Ferrand écrit ce qui suit :

> Le Roi, quoique personnellement offensé, ne voulut point user de l'avantage que lui donnait sur Chateaubriand un fait antérieur et *dont la preuve était dans les cartons de la police*. Plusieurs années avant, il avait été question de le nommer à l'Académie française. Cette question se traita comme si c'eût été une grâce qu'on eût attendue de lui, et ce fut ainsi qu'il la présenta lui-même. Pour consentir à être nommé, il demanda que l'on payât ses dettes ; elles montaient à 70,000 francs. Le paiement fut convenu et effectué en deux termes par Maret, duc de Bassano. La nomination fut faite[5419].

À l'appui de sa singulière et monstrueuse accusation, il eut peut-être été séant que M. le comte Ferrand produisît ses preuves. Elles étaient, à l'en croire, « dans les cartons de la police », à l'époque où parut *la Monarchie selon la Charte*, c'est-à-dire en 1816. Elles y étaient donc également en 1815. Mais alors comment expliquera-t-on que le gouvernement des Cent-Jours ne les ait pas fait sortir des « cartons » où elles étaient déposées ? Chateaubriand avait publié, en 1814, contre *Bonaparte* le plus sanglant et le plus terrible des pamphlets. Une telle et si furieuse attaque légitimait, certes, toutes les représailles. On devait d'autant moins hésiter à y recourir, en 1815, qu'à ce moment l'auteur de *Bonaparte et les Bourbons* était à Gand, auprès de Louis XVIII, avec le titre de ministre de l'Intérieur, et qu'il venait, dans son *Rapport au Roi*, de renouveler ses attaques contre l'Empereur. Le gouvernement impérial ne laissa point son nouvel écrit sans réponse. Plusieurs brochures furent lancées contre lui. Elles étaient les plus

injurieuses du monde et les plus perfides ; quelques-unes sortaient des bureaux de la police. Dans aucune, il n'est fait allusion aux 70,000 francs versés par M. Maret. M. Maret est redevenu ministre d'État ; il peut déshonorer le plus redoutable ennemi de son maître ; il n'a pour cela qu'un mot à dire ; et ce mot, il ne le dit pas ! La Police a entre les mains, contre le ministre de Louis XVIII, une arme terrible, et elle refuse de s'en servir ! À qui fera-t-on croire ces choses, et que de tels scrupules aient arrêté un seul instant la Police des Cent-Jours ?

Mais il y a mieux, et nous avons la preuve qu'en 1811, au moment de sa nomination à l'Académie, Chateaubriand n'avait pas reçu 70,000 francs des mains de M. Maret, et que le gouvernement n'avait pas payé ses dettes. Cette preuve, elle se trouve dans sa correspondance, dans ses lettres à ses amis les plus intimes, lettres qui apparemment n'étaient pas écrites en vue de la publicité.

Le 10 mai 1811, il écrit à son ami M. Frisell, alors en Italie :

> J'ai reçu votre lettre, mon cher ami, datée de la ville où j'aimerais le mieux vivre et mourir. Je suis bien aise que vous ayez reçu la même impression que moi de cette belle Italie. Quel soleil ! quelle lumière ! quels souvenirs ! Combien nous sommes barbares en deçà des Alpes ! Si j'étais riche et que je pusse voyager à mon aise, l'Italie me verrait tous les deux ans, et peut-être finirais-je par me fixer au milieu des ruines de Rome. Mais je deviens vieux ; *je n'ai pas un sou*, et ne pouvant plus parcourir le monde, je ne cherche plus qu'à le quitter. Il faut faire une fin, et je vous attends pour savoir si c'est la Trappe ou la rivière qui doit finir la tragi-comédie.....

Et quelques jours plus tard, le 31 mai, il écrit à la duchesse de Duras, à celle qu'il appelle sa sœur :

> Il faut qu'Ussé[5420] soit bien loin, car la réponse de ma sœur a été bien longtemps en route. J'attendais avec impatience le premier mot écrit du *château de la belle cousine*. Je suis désolé de voir que ma cousine est très triste. Je ne suis pas gai non plus. *Mes affaires vont très mal. Rien ne s'arrange ; et j'ai devant moi un avenir si trouble et si noir que je ne sais comment j'échapperai à la catastrophe qui me menace...*

Les dettes de Chateaubriand ont été si peu payées en 1811, que Mme de Duras a dû prendre, au commencement de 1812, l'initiative de régler les créanciers du grand écrivain. M. Bardoux, dans son livre sur *la Duchesse de Duras*, nous a fourni

sur cet incident de précieux détails. Chateaubriand, pressé par la gêne, avait engagé à un créancier son manuscrit du *Dernier Abencerage* ; M. de Tocqueville lui procura l'argent nécessaire pour le dégager. Quant à Mme de Duras, elle travaillait à constituer une société de dix actionnaires qui paieraient les dettes et rendraient ainsi à l'auteur d'*Atala* la liberté d'esprit nécessaire pour composer de nouvelles œuvres. L'emprunt qu'il allait ainsi contracter serait gagé sur son travail. Les premiers souscripteurs furent, avec la duchesse de Duras, Adrien de Montmorency et son aimable femme que Chateaubriand, dans sa correspondance, appelle familièrement l'*Adrienne*. Ses deux neveux, Louis et Christian de Chateaubriand, offrirent de leur côté, de prendre deux actions[5421].

Tandis que sa vaillante amie, sa *sœur* dévouée poursuit la conclusion de cet emprunt, il lui écrit : « J'attends une offre sérieuse d'un pays étranger, et j'espère trouver une autre patrie moins ingrate et plus généreuse. »

Le 29 juin 1812, il écrit à Mme de Duras qu'il est allé à Chartres chercher un nouvel actionnaire, et il ajoute : Si je puis parvenir à garder mon champ et mes livres, je serai la plus heureuse personne de la terre. Je vais entreprendre quelque long ouvrage[5422] qui puisse m'occuper plusieurs années. Rien ne fait mieux sentir le charme de la solitude et ne calme mieux la tête et le cœur que le travail. Cet été, j'irai peut-être voir mes amis, je dis peut-être, car *je suis si pauvre que je ne sais si j'aurai les moyens de me déplacer*... »

Le chiffre de ses dettes s'élevait à une quarantaine de mille francs. Mme de Duras courut au plus pressé et put lui prêter quelques milliers de francs pour éteindre des dettes criardes. Elles n'avaient donc pas été payées par le gouvernement, malgré le dire de ce bon M. Ferrand, dont la caution ici, décidément, n'est pas bourgeoise.

À force de démarches, Mme de Duras parvint à réunir le nombre d'actionnaires désiré. Le pauvre grand homme n'en restait pas moins dans une situation très embarrassée. Il écrivait à la *chère sœur* : « Vous êtes la seule personne à qui je

peux dire :*N'oubliez pas le trimestre* ; au lieu qu'avec tout autre, je me tairai. Dans ce temps-ci, on n'a pas le sou ; si ce n'était pas ce temps-ci, je n'aurais besoin de personne. Je suis si las de toutes ces misères, que je vous prie de n'en plus parler. » Et l'année suivante encore, en 1813, il est si peu sorti de ses misères et de ses embarras, qu'il écrit, toujours à Mme de Duras : « *Faute d'argent*, j'ai renoncé aux eaux et à tous les projets de voyage. Je suis confiné dans mon désert. Je travaille à l'histoire ... Il est singulier comme cette histoire de France est toute à faire, et comme on s'en est jamais douté. » Et puis sa tristesse le reprend, il veut quitter la France : « C'est bien dommage, chère sœur, qu'il faille abandonner cette belle entreprise pour aller mourir en Russie. Je ne sais que vous dire de notre petite société. Je n'entends plus parler de personne, *si ce n'est de quelques créanciers qui me donnent de temps en temps signe de vie. On passe très bien une heure ou deux avec cela, comme avec la torture*. »

Il me semble bien qu'il ne reste rien de l'étrange allégation du comte Ferrand. Encore un mot cependant.

Chateaubriand, nous l'avons vu tout à l'heure, écrivait à Mme de Duras : « Si je puis parvenir à *garder mon champ et mes livres*, je serai la plus heureuse personne de la terre. » À la fin de 1816, à la date où M. Ferrand écrit que l'auteur des *Martyrs*s'est vendu à l'Empire pour 70,000 francs, Chateaubriand fait sans hésiter, alors que rien ne l'y oblige, le sacrifice de son titre de ministre d'État, qui représentait pour lui un traitement annuel de 24,000 francs. Il se condamne volontairement à une telle gêne, qu'il est forcé de vendre son *champ* et ses *livres*. Le *Journal des Débats* du 12 avril 1817 annonce la mise aux enchères de la *Vallée-aux-Loups*, et le même journal annonce, le 29 avril, que « la bibliothèque de M. de Chateaubriand sera vendue ce jour-là et les jours suivants, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants, par le ministère de M. Merlin. »

29. Les prix décennaux et le *Génie du Christianisme*

Par un décret daté d'Aix-la-Chapelle 24 fructidor an XII (10 septembre 1804), Napoléon avait établi : « qu'il y aurait de dix ans en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix donnés de sa propre main. » La première de ces solennités était fixée au 18 brumaire an XVIII (9 novembre 1810). Ces prix, connus sous le nom de *prix décennaux*, et destinés à récompenser les meilleurs ouvrages et les plus utiles inventions qui auraient honoré les sciences, les lettres et les arts dans la période de dix années, écoulée au moment de la distribution, devaient être au nombre de vingt-deux, neuf de 10,000 francs, treize de 5,000 francs. Un décret du 28 novembre 1809, au lieu de vingt-deux prix, en institua trente-cinq, dix-neuf de première classe, seize de seconde. *La classe de langue et de littérature française* avait pour sa part à porter son jugement sur cinq des grands prix de première classe, sur quatre des grands prix de seconde classe. Ces neuf prix devaient être attribués *au poème épique, à la tragédie, à la comédie, à l'ouvrage de littérature qui réunirait au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style ; au meilleur ouvrage de philosophie en général, soit de morale, soit d'éducation ; au meilleur poème didactique ou descriptif ; aux meilleurs petits poèmes dont les sujets seraient tirés de l'histoire de France ; à la traduction en vers de poèmes grecs ou latins ; au meilleur poème lyrique mis en musique*.

À qui serait confiée la tâche délicate d'assigner à chacun sa

place et son rang. Voici quelles étaient à cet égard les dispositions des décrets de l'an XII et de 1809. Un jury composé des présidents et des secrétaires perpétuels de chacune des classes de l'Institut était appelé à donner son avis sur les ouvrages présentés au concours. Ce jugement, en quelque sorte préliminaire, devait être soumis aux diverses classes, chargées chacune, en ce qui était de sa compétence, de l'examiner et de le réformer s'il y avait lieu. Mais cet arrêt des classes n'était pas lui-même en dernier ressort ; à l'empereur seul, juge suprême, était réservé le droit de rendre une sentence définitive ; en matière de science, de littérature et de beaux-arts, comme en toutes choses, il était l'arbitre souverain : c'était lui qui, par décret impérial, devait décerner les prix.

Le jour approchait cependant où la solennité, projetée en l'an XII, à Aix-la-Chapelle, dans le palais de Charlemagne, allait avoir lieu à Paris dans le Louvre de François Ier, de Louis XIV et de Napoléon. Le 12 décembre 1809, dans l'*Exposé de la situation de l'Empire* lu au corps législatif, le ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, parla en termes pompeux de la fête brillante qui se préparait : « La première de ces époques mémorables faites pour exalter les plus nobles ambitions est arrivée », lisons-nous dans cet *Exposé* dont l'auteur ajoute aussitôt : « Les prix décennaux *vont être distribués* par la main même de celui qui est la source de toute vraie gloire. »

Au mois de juillet 1810, le *Moniteur*[5423] publia les rapports du jury de l'Institut, jury composé, nous l'avons vu, des présidents et des secrétaires perpétuels de chacune des classes. Ils étaient signés de Bougainville, président, et de Suard, secrétaire. Vint le 9 novembre 1810, date fixée dès l'an XII pour la solennité : elle n'eut pas lieu. Le 28 novembre seulement le *Moniteur* commença, pour la continuer jusqu'au 13 décembre[5424], la publication du Rapport de la Commission nommée par la classe de la langue et de la littérature française pour examiner les propositions du jury de l'Institut.

Que s'était-il donc passé, et pourquoi l'Empereur renonçait-il, pour cette année du moins, à la distribution des prix

décennaux ? Plusieurs motifs sans doute le déterminèrent. Peut-être trouva-t-il bien minces, bien pâles, non pas peut-être dans les sciences, mais dans la littérature, les productions dont pouvaient s'honorer les premières années de son règne. Parmi les livres désignés pour un grand prix, un seul était vraiment remarquable, le *Lycée* de la Harpe ; mais, par la date de sa composition, il appartenait réellement à un autre temps, au règne de Louis XVI beaucoup plus qu'au règne de Napoléon.

On a supposé encore d'autres motifs de mécontentement. Le haut jury de l'Institut avait présenté, pour le grand prix de philosophie morale l'ouvrage publié en 1798 par Saint Lambert sous ce titre : *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, résumé froid et sénile des théories matérialistes du XVIIIe siècle, où l'auteur s'efforçait d'établir que les vices et les vertus ne sont que des choses de convention. Proposer de décerner à un tel livre le grand prix de philosophie morale était un véritable scandale. On protesta dans les journaux ; on s'indigna à la cour : le jury de l'Institut se tira d'affaire par une question préjudicielle, et reconnut que l'ouvrage de Saint-Lambert se trouvait par la date en deçà de l'époque décennale. Tout en écartant, puisqu'on l'y obligeait, le *Catéchisme universel*, le jury présenta, pour le même prix, l'ouvrage de Cabanis sur les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, produit de la même école, où le système sensualiste était poussé à ses dernières conséquences et où la pensée était définie une *sécrétion* du cerveau.

À côté de ce scandale, il s'en était produit un autre. Un des grands prix était destiné à *l'ouvrage de littérature qui réunirait au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style*. Un ouvrage avait paru, en ces dix dernières années, qui réunissait, *au plus haut degré*, toutes ces qualités : c'était le *Génie du christianisme*. Le jury de l'Institut et la Classe de la langue et de la littérature française s'étaient trouvés d'accord pour n'en pas parler. Ils avaient passé à côté du chef-d'œuvre sans le voir. Cette exclusion, dans l'esprit des membres de l'Institut, était destinée peut-être à flatter le Pouvoir. En ce cas ils n'atteignirent pas leur but.

Napoléon comprit que l'institution des Prix décennaux n'avait plus sa raison d'être, si elle devait servir à consacrer de si monstrueuses injustices. Par son ordre, le ministre de l'Intérieur adressa, le 9 décembre 1810, au directeur de la Classe de la langue et de la littérature française, une lettre où il était dit : « Sa Majesté désire connaître pourquoi l'Institut n'a pas fait mention dans son rapport sur les *Prix décennaux*, à l'occasion du dixième, ou onzième grand prix, du *Génie du christianisme*, par M. de Chateaubriand, ouvrage dont on a beaucoup parlé, et qui est à la septième ou huitième édition. Je vous prie de bien vouloir convoquer la Classe, pour qu'elle indique les motifs qui l'ont déterminée à garder le silence sur cet ouvrage. »

L'Académie consulta les deux commissions spéciales chargées de l'examen préparatoire pour les catégories du dixième et onzième grand prix ; et après de nouveaux rapports et une discussion intérieure elle répondit que le silence de la Classe était motivé sur la nature même du *Génie du christianisme*, qui ne pouvait être considéré, ni comme un ouvrage de littérature proprement dite, ni comme un ouvrage de philosophie générale, appartenant à la morale ou à l'éducation[5425].

Tenant avec raison cette réponse pour peu satisfaisante, le ministre fit observer que l'ouvrage de Chateaubriand rentrait incontestablement dans les termes du programme dressé par le décret qui avait institué les Prix décennaux. Puis, il insista pour qu'il fût répondu à la note de l'Empereur, objet de sa première lettre, par une opinion motivée sur le *Génie du christianisme*.

À la suite de cette seconde lettre de M. de Montalivet, l'Académie nomma une commission nouvelle de cinq membres, MM. Morellet, Arnault, Lacretelle aîné, Daru et Sicard.

Le rapport fut fait par l'abbé Morellet, classique endurci et philosophe impénitent, l'un de ceux qui avaient jadis critiqué le plus vivement *Atala*. L'abbé n'avait nul goût pour l'imagination et pour les idées de Chateaubriand. Son rapport fut modéré cependant et, sur quelques points, très favorable au *Génie du christianisme*.

Il n'en fut pas de même de quelques opinions lues dans la

séance secrète de l'Académie. M. Villemain qui a eu sous les yeux le texte de ces opinions et le procès-verbal de la séance, les a très fidèlement analysés[5426].

Népomucène Lemercier se montra nettement hostile. Après avoir établi « qu'un ouvrage littéraire est mauvais, s'il n'a pas la raison pour objet fondamental, un langage propre et juste pour expression, et des figures vraies pour ornement » il concluait que le *Génie du christianisme*, péchant contre ces trois conditions, ne pourrait, sans *une petite teinte de ridicule*, occuper plus longtemps l'Académie.

Le comte Regnaud de Saint Jean d'Angély se plaça surtout au point de vue politique. Il reprocha à l'auteur les choses les plus disparates, l'irrévérence envers la Révolution, la froideur pour l'Empire, d'avoir appelé l'Encyclopédie une Babel des sciences et de la raison, d'avoir blâmé le divorce comme portant le désordre au sein des familles, d'avoir dit qu'une des fêtes du culte catholique, la bénédiction de la terre, choqua « cette Convention qui avait fait alliance avec la mort, parce qu'elle était digne d'une telle société. » Ailleurs, le comte Regnaud s'étonnait des éloges décernés par Chateaubriand au pape Pie VII, tandis « que cet auteur, ajoutait-il, n'a encore parlé nulle part, que je sache, de la bienveillance et de la bonté du Monarque qui lui a rendu sa patrie et lui a permis *la célébrité*, en attendant qu'il obtînt la gloire ! » Ailleurs encore il se plaignait que, dans plusieurs chapitres, « l'amertume de cruels souvenirs ne fût adoucie par aucun retour reconnaissant vers le Pouvoir régénérateur qui, dès lors, avait relevé les autels et permis à l'étendard sacré de la Religion de marcher, entouré de respect, au milieu des aigles françaises triomphantes, et faisant hommage de la victoire au Dieu des armées. » M. Regnaud terminait en ces termes ces considérations, que l'esprit de parti avait seul dictées : C'est un droit pour l'Académie d'examiner si *l'esprit de parti* n'a pas eu une part considérable dans le succès de l'auteur et un devoir pour elle de le déclarer, si elle le reconnaît. »

M. Lacretelle aîné — ce qui ne surprit personne, — M. l'abbé Sicard — ce qui avait lieu d'étonner — se prononcèrent tous les

deux contre le *Génie du christianisme* avec une extrême sévérité, et dans un style qui n'était même pas un style de seconde classe.

Le comte Daru fut mieux inspiré. Il ne ménagea pas les critiques à l'ouvrage, mais il reconnut le talent. Il s'honora en notant avec complaisance les supériorités si diverses dont le livre abonde : « dans telle partie, parce que toutes les pensées sont d'un ordre élevé, les sentiments nobles, les vues littéraires neuves et pleines de sagacité, l'élocution libre et fière ; dans une autre partie, parce que l'ouvrage mérite, pour l'ordre, la clarté, la justesse, des éloges presque sans restrictions, et qu'on y trouve, à la fois, plus de simplicité et plus d'éloquence, de belles formes de style, des tableaux de la nature riches de couleurs, les peintures énergiques de nos passions, des descriptions charmantes, des pensées aussi vraies que profondes, des sentiments élevés et des passages admirables. »

L'Académie termina le débat le 13 février 1811. Sa résolution portait « que le *Génie du christianisme* avait paru à la classe défectueux, quant au fond et au plan ; que, malgré les défauts remarqués dans le plan et aussi dans l'exécution de l'ouvrage, la classe avait reconnu un talent très distingué de style, de nombreux morceaux de détail remarquables par leur mérite, et, dans quelques parties, des beautés du premier ordre ; qu'elle avait trouvé toutefois que l'effet du style et la beauté des détails n'auraient pas suffi pour assurer à l'ouvrage le succès qu'il a obtenu, et que ce succès est dû aussi à *l'esprit de parti* et à des passions du moment qui s'en sont emparées, soit pour l'exalter à l'excès, soit pour le déprimer avec injustice. » L'Académie concluait que l'ouvrage tel qu'il est lui paraissait mériter une distinction de Sa Majesté.

Cette résolution maintenait, sous une autre forme, pour le *Génie du christianisme*, l'exclusion du concours. Chateaubriand du reste n'y perdit rien, puisque les fameux *Prix décennaux* n'ont jamais été distribués. La solennité fut ajournée en 1811, comme elle l'avait été en 1810, et en 1812 il était trop tard. Plus un seul jour maintenant jusqu'à la chute de l'Empire, il n'y aura place pour les fêtes de la paix.

30. Petite guerre pendant la campagne de Russie

Le 4 septembre 1812, l'armée française, partagée en trois colonnes, partit de Gjatz et de ses environs. Napoléon marchait à la rencontre de Kutusof, qu'il devait trouver trois jours après dans les champs de la Moskowa. Ce même jour, 4 septembre, Chateaubriand recevait l'ordre de s'éloigner de Paris. La disgrâce du grand écrivain était complète, et les scribes aux gages du ministre de la police multiplièrent contre lui leurs attaques. Elles avaient du reste commencé dès 1811, à la suite de l'épisode du discours de réception. Chateaubriand était coupable d'indépendance. C'était là un « crime abominable ». On le lui fit bien voir.

Ce fut, pendant quelques mois, une pluie de brochures. Il y eut l'*Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire*[5427] *en passant par la rue Mouffetard, le faubourg Saint-Marceau, le faubourg Saint-Jacques, le faubourg Saint-Germain, les quais, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, Neuilly, Suresnes, et revenant par Saint-Cloud, Boulogne, Auteuil et Chaillot, etc.* ; ou *Lettres inédites de Chactas à Atala, ouvrage écrit en style brillant et traduit pour la première fois du bas-breton sur la 9e édition*, par *M. de Châteauterne* (René Perrin) ; — *Monsieur de la Maison-Terne. — Les Persécuteurs. — Esprit, Maximes et Principes de M. de Chateaubriand. — Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien en suivant le fleuve séquanien et en revenant par le Mont des Martyrs*, etc., etc. Dans cette dernière brochure, on voyait les aventures de M. de Saint-Géran, le pèlerinage de M. de *Maisonterne* et l'entrevue de ce dernier avec *Madame Bélise*,

comtesse de *Mascarillis* (la comtesse de Genlis).

L'auteur des *Martyrs* n'avait fait que rire des pasquinades dirigées contre M. de *Châteauterne* et M. de *Maisonterne*. Il dut s'émouvoir le jour où l'on essaya de mettre en cause non plus son style et son talent, mais son caractère et son honneur. Au mois de novembre 1812, parut une brochure intitulée : *Lettre à M. le comte de B..., pendant son séjour aux eaux d'Aix-la-Chapelle*[5428]. Elle était due à la plume d'un certain Charles His, qui avait rédigé pendant la Révolution un journal appelé le *Républicain français*, et qui allait devenir sous la Restauration un royaliste zélé, si bien que, sous Charles X, il fut un moment question de l'anoblir. Un peu plus, il se serait appelé Charles d'His, comme le Roi ! En attendant, le pauvre diable était aux gages du duc de Rovigo. Celui-ci lui avait remis un exemplaire de l'*Essai sur Les Révolutions*, et Charles His, à l'aide de citations tronquées, avait présenté l'auteur du *Génie du christianisme* comme un hypocrite et un athée.

La meilleure réponse à faire à ces prétendus *extraits*, était de réimprimer l'*Essai* en entier. En conséquence, Chateaubriand écrivit la lettre suivante au baron de Pommereul, directeur général de l'imprimerie et de la librairie :

Monsieur le baron,

On s'est permis de publier des morceaux d'un ouvrage dont je suis l'auteur. Je juge, d'après cela, que vous ne verrez aucun inconvénient à laisser paraître l'ouvrage tout entier.

Je vous demande donc, Monsieur le baron, l'autorisation nécessaire pour mettre sous presse, chez Le Normant, mon ouvrage intitulé : *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française*. Je n'y changerai pas un seul mot ; j'y ajouterai pour toute préface celle du *Génie du christianisme*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, ce 17 novembre 1812.

Dès le lendemain, M. de Pommereul lui répondait :

Paris, ce 18 novembre 1812.

Je mettrai mardi prochain, Monsieur, votre demande sous les yeux du ministre de l'Intérieur ; mais votre ouvrage, fait en 1797, est bien peu convenable au temps présent, et s'il devait paraître aujourd'hui pour la première fois, je doute que ce pût être avec l'assentiment de l'autorité. On vous attaque sur cette production ; nous ne ressemblons point aux journalistes qui admettent l'attaque et repoussent la défense, et la vôtre ne trouvera pour paraître aucun obstacle à la direction de la librairie. J'aurai soin, Monsieur, de vous informer de la décision du ministre sur votre demande de réimpression.

Agréez, je vous prie, Monsieur, la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Le 24 novembre, Chateaubriand reçut de M. de Pommereul cette autre lettre :

Paris, le 24 novembre 1812.

J'ai mis aujourd'hui, Monsieur, sous les yeux du ministre de l'Intérieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 courant, et la réponse que je vous ai faite le 18. Son Excellence a décidé que l'ouvrage que vous me demandez à réimprimer, puisqu'il n'a point été publié en France, doit être soumis aux formalités prescrites par les décrets impériaux concernant la librairie. En conséquence. Monsieur, vous devez, vous ou votre imprimeur, faire à la direction générale de l'imprimerie la déclaration de vouloir l'imprimer, et y déposer en même temps l'édition dont vous demandez la réimpression, afin qu'elle puisse passer à la censure.

Agréez, Monsieur, etc.

BARON DE POMMEREUL.

Il était clair que la censure aurait enlevé tout ce que l'auteur disait à l'éloge de Louis XVI, des Bourbons, de la vieille monarchie, et toutes ses réclamations en faveur de la liberté. Ainsi dépouillé de tout ce qui servait de contrepoids à ses erreurs, l'extrait se serait réduit à un extrait à peu près

semblable à celui dont Chateaubriand se plaignait. Force lui était donc de renoncer à le réimprimer.

Si la censure ne lui permettait pas de rééditer son livre, du moins ne s'opposait-elle pas à ce que ses amis prissent sa défense dans les journaux. Ces querelles avaient le grand mérite, aux yeux du gouvernement, d'occuper les esprits, de les détourner des affaires publiques. Cette petite guerre faisait oublier la grande. C'était l'heure où nos soldats tombaient chaque jour par milliers dans les plaines de la Russie. Les bulletins de la Grande-Armée dissimulaient soigneusement ces horribles désastres, à ce point, que la veille même du jour où il devint nécessaire aux projets de Napoléon de faire connaître enfin la vérité, la veille de cette sombre journée du 18 décembre 1812, où éclata comme un coup de foudre la publication du vingt-neuvième bulletin, il était permis de croire que notre armée, toujours victorieuse, n'avait encore éprouvé que des pertes insignifiantes et que seule l'armée russe était détruite. Les journaux, tous dans la main de la police, avaient mission d'entretenir le public dans sa quiétude et son ignorance. Paris trompé ne s'occupait que de querelles littéraires et théâtrales, des attaques de Geoffroy contre Talma ou de celles de Charles His et de ses compères contre Chateaubriand.

Ce dernier avait eu d'abord l'idée de répondre à la brochure de Charles His. Il voulait réfuter lui-même un libelle où la loyauté de son caractère et la sincérité de ses sentiments étaient mises en doute. Ses amis, convaincus que sa rentrée en scène aurait pour effet de lui attirer de nouvelles persécutions, obtinrent, non sans peine, qu'il garderait le silence. Seulement, il fut convenu qu'un jeune écrivain, qui venait de débuter, non sans éclat, dans le *Journal de l'Empire*, M. Damaze de Raymond, se chargerait du soin de sa défense.

Damaze de Raymond s'acquitta en effet de ce soin avec un plein succès. Sa brochure était intitulée : *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Chateaubriand*. Un des meilleurs critiques du temps, M. Dussault, la qualifia, dans le *Journal de l'Empire*, de « réfutation victorieuse », « complète », d'« écrit désormais inséparable des autres livres sortis de la plume brillante » de M.

de Chateaubriand. — Les adversaires de cet écrivain, disait encore Dussault, ne seraient-ils que des amis déguisés ? Et l'auteur de la dernière brochure n'a-t-il cherché, par une attaque si maladroite, qu'à lui préparer un nouveau triomphe ? M. Damaze de Raymond entre en part de cette gloire nouvelle. La voilà donc vidée, cette grande querelle, suscitée à l'un des écrivains qui font le plus d'honneur aux temps actuels, comme pour le punir de sa gloire. — Depuis quelque temps, il n'est question que de M. de Chateaubriand : articles plus ou moins violents, pamphlets plus ou moins scientifiques, brochures amères, pasquinades burlesques, tout a été mis en usage pour l'attaquer. Jamais auteur ne fut en butte à plus de traits. Je ne sais pas à quel point il peut aimer à occuper la renommée, mais il me semble que ses adversaires, ou plutôt ses ennemis, se sont comportés comme s'ils eussent craint qu'elle ne l'oubliât trop. Sans cesse, ils ont replacé son nom sous les yeux du public, et rappelé, même en dépit d'eux, ses titres à la gloire ; on dirait qu'ils sont fâchés que M. de Chateaubriand laisse un moment se reposer sa plume éloquente, et qu'ils veulent suppléer par le fracas de leurs colères aux intervalles de silence que garde cet écrivain... »

Dussault avait raison de dire que la brochure de Damaze de Raymond était désormais inséparable des autres écrits de l'auteur des *Martyrs*. Si cette brochure, en effet, n'est pas dans toutes ses parties l'œuvre de Chateaubriand, elle a été faite, à n'en pas douter, sur des notes de lui. M. Damaze n'est pas seulement en mesure de citer le livre de l'*Essai*, devenu pourtant comme introuvable ; il cite aussi des morceaux du discours non prononcé à l'Académie et resté manuscrit. Il y a de plus, dans sa *Réponse*, des traits qui, par la vigueur et l'éclat, rappellent la touche du Maître. Exemple :

> Comme il rapporte à la mort de sa mère son retour aux idées religieuses, *on a remué la tombe de Mme de Chateaubriand*, et l'on a prétendu qu'elle était morte avant la publication du livre dont M. de Chateaubriand faisait le sacrifice à ses volontés dernières. Mais il est constant que l'*Essai* a été publié en 1797, et que Mme de Chateaubriand est morte en 1798, *comme le prouve surabondamment son extrait mortuaire*. Je tiens ce fait, d'ailleurs facile à vérifier, de personnes dont la véracité ne peut être soupçonnée. *Quelle*

imputation que celle qui forcerait un honnête homme à descendre à de pareilles explications et qui obligerait un fils à produire l'acte de décès de sa mère !

Or, ce trait se retrouvera plus tard dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Quelle critique que celle qui force un honnête homme à entrer dans de pareils détails, qui oblige un fils à produire l'extrait mortuaire de sa mère ! »

Damaze de Raymond eut à ce moment son heure de gloire. Il venait d'inscrire son nom au bas de celui de Chateaubriand. Peut-être était-il appelé à conquérir plus tard une renommée durable. Un malheureux événement arrêta soudain les espérances que ses brillants débuts avaient fait concevoir. Le 27 février 1813, il périt en duel à la suite d'une querelle de jeu.

31. La saisie de la monarchie selon la charte

L'écrit de Chateaubriand était au moment de paraître quand l'ordonnance du 5 septembre fut publiée au *Moniteur*. L'auteur y ajouta un *post-scriptum*. Il rapprochait les considérants de l'ordonnance du 5 septembre 1816 de ceux de l'ordonnance du 13 juillet 1815, et faisait ressortir les contrastes et les contradictions que renfermaient ces deux ordonnances, dont l'une proclamait la nécessité de réviser la Charte, l'autre celle de la maintenir telle qu'elle était. Puis, pour prévenir le parti que les ministres pourraient tirer du nom du Roi dans les élections, il donnait à entendre que le ministère avait surpris la bonne foi du monarque ; que celui-ci ne partageait pas les passions de son entourage contre une Chambre à laquelle il avait lui-même décerné le titre de *Chambre introuvable*, et que, s'il avait consenti à la dissolution, c'était « parce qu'il avait jugé que la France satisfaite lui renverrait les députés dont il était si satisfait ».

Ce *post-scriptum* blessa profondément le roi ; il irrita surtout très vivement les ministres et en particulier le comte Decazes, ministre de la police générale. M. Decazes, malgré l'avis contraire du duc de Richelieu, président du Conseil, résolut de procéder à des poursuites, que légitimait d'ailleurs une imprudence grave commise par l'imprimeur M. Le Normant. Ce dernier avait envoyé un assez grand nombre d'exemplaires dans les départements et même en avait laissé circuler quelques-uns à Paris avant de faire le dépôt légal, la contravention était formelle et, aux termes mêmes de la loi, il y avait lieu à saisie et

séquestre. En conséquence, le 18 septembre, à dix heures du matin, une descente de police avait lieu chez M. Le Normant ; déjà les scellés étaient apposés sur les volumes, les feuilles et les *formes*, lorsque Chateaubriand, prévenu en toute hâte, arriva. Les ouvriers l'entourent et lui font une ovation. Aux cris de : Vive M. de Chateaubriand ! Vive le Roi ! Vive la liberté de la presse ! ils brisent les scellés et arrachent aux officiers de paix et aux inspecteurs de police les objets saisis et séquestrés. En vain le commissaire met M. Le Normant en demeure de faire rentrer ses ouvriers dans les ateliers. Chateaubriand, élevant fortement la voix, fait entendre cette protestation : « Je suis pair de France. Je ne connais point l'ordre du ministre. Je m'oppose, au nom de la Charte dont je suis le défenseur, et dont tout citoyen peut réclamer la protection, je m'oppose à l'enlèvement de mon ouvrage. Je défends le transport de ces feuilles. Je ne me rendrai qu'à la force, que lorsque je verrai la gendarmerie. » Elle parut bientôt. Chateaubriand se retira dans les appartements de M. Le Normant et y rédigea aussitôt la lettre suivante, adressée à M. le comte Decazes :

Paris, le 18 septembre 1816.

Monsieur le comte,

J'ai été chez vous pour vous témoigner ma surprise. J'ai trouvé à midi chez M. Le Normant, mon libraire, des hommes qui m'ont dit être envoyés par vous pour saisir mon ouvrage intitulé : *De la Monarchie selon la Charte*.

Ne voyant pas d'ordre écrit, j'ai déclaré que je ne souffrirais pas l'enlèvement de ma propriété, à moins que des gens d'armes ne la saisissent de force. Des gens d'armes sont arrivés, et j'ai ordonné à mon libraire de laisser enlever l'ouvrage.

Cet acte de déférence à l'autorité, Monsieur le comte, n'a pas pu me laisser oublier ce que je devais à ma dignité de pair. Si j'avais pu n'apercevoir que mon intérêt personnel, je n'aurais fait aucune démarche ; mais les droits de la pensée étant compromis, j'ai dû protester, et j'ai l'honneur de vous adresser copie de ma protestation. Je réclame, à titre de justice, mon

ouvrage ; et ma franchise doit ajouter que, si je ne l'obtiens pas, j'emploierai tous les moyens que les lois politiques et civiles mettent en mon pouvoir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Vicomte de CHATEAUBRIAND.

Dans sa réponse, M. Decazes fit observer que la saisie avait été faite en vertu des articles 14 et 15 de la loi du 21 octobre 1814 ; qu'elle avait été faite régulièrement, le commissaire de police et les officiers de paix étant porteurs d'un ordre signé d'un*ministre du Roi* ; que la qualité de pair dont était revêtu l'auteur ne pouvait l'affranchir de l'exécution des lois et du respect dû par tous les citoyens aux fonctionnaires publics dans l'exercice de leur charge ; qu'elle ne pouvait surtout légitimer de sa part et de celle de ses ouvriers un acte de révolte ouverte contre un commissaire de police et des officiers constitués par le Roi, revêtus des marques distinctives de leurs fonctions et agissant en vertu d'ordres légaux. Il terminait en disant que si la dignité de pair avait été compromise dans cette circonstance, ce n'était pas par lui, M. Decazes.

À cette lettre du ministre de la police, Chateaubriand fit sur le champ cette réponse :

Paris, ce 19 Septembre 1816.

Monsieur le comte,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce mois. Elle ne répond point à la mienne du même jour.

Vous me parlez d'écrits *clandestinement* publiés (à la face du soleil, avec mon nom et mes titres). Vous parlez de révolte et de rébellion, et il n'y a eu ni révolte ni rébellion. Vous dites qu'on a crié : *Vive le Roi !* Ce cri n'est pas encore compris dans la loi des cris séditieux, à moins que la police n'en ait ordonné autrement que les Chambres. Au reste, tout cela s'éclaircira en temps et lieu. On n'affectera plus de confondre la cause du libraire et la mienne ; nous saurons si, dans un gouvernement libre, un ordre de la police, que je n'ai pas même vu, est une loi pour un pair de France ; nous saurons si l'on n'a pas violé envers moi tous les

droits qui me sont garantis par la Charte, et comme citoyen et comme pair. Nous saurons, par les lois mêmes que vous avec l'extrême bonté de me citer (il est vrai avec un peu d'inexactitude), si je n'ai pas le droit de publier mes opinions ; nous saurons enfin si la France doit désormais être gouvernée par la police ou par la Constitution.

Quant à mon respect et à mon dévouement pour le Roi, Monsieur le comte, je ne puis recevoir de leçon et je pourrais servir d'exemple. Quant à ma dignité de pair, je la ferai respecter aussi bien que ma dignité d'homme ; et je savais parfaitement, avant que vous prissiez la peine de m'en instruire, qu'elle ne sera jamais compromise par vous ni par qui que ce soit. Je vous ai demandé la restitution de mon ouvrage : puis-je espérer qu'il me sera rendu ? Voilà dans ce moment, toute la question.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

Vicomte de CHATEAUBRIAND.

Dès le 18 septembre, en même temps qu'il avait adressé sa première lettre à M. Decazes, il en avait écrit une autre à M. le chancelier Dambray, président de la chambre des pairs :

Paris, ce 18 septembre 1816.

Monsieur le Chancelier,

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de la protestation que j'ai faite et de la lettre que je viens d'écrire à M. le ministre de la police.

N'est-il pas étrange, monsieur le chancelier, qu'on enlève en plein jour, à main armée, malgré mes protestations, l'ouvrage d'un pair de France, signé de son nom, imprimé publiquement à Paris, comme on aurait enlevé un écrit séditieux et clandestin, *le Nain-Jaune* ou *le Nain-Tricolore* ? Outre ce que l'on devait à ma prérogative comme pair de France, j'ose dire, Monsieur le chancelier, que je méritais *personnellement* un peu plus d'égards. Si mon ouvrage était coupable, il fallait me traduire devant les tribunaux compétents : j'aurais répondu.

J'ai protesté pour l'honneur de la pairie, et je suis déterminé à suivre cette affaire avec la dernière rigueur. Je réclame, Monsieur le chancelier, votre appui comme président de la Chambre des pairs, et votre autorité comme chef de la justice.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Vicomte de CHATEAUBRIAND.

Dans la forme M. Decazes avait raison. Il n'avait fait, après tout, qu'user du droit que lui conférait la loi du 21 octobre 1814, laquelle disait en termes exprès : « Nul imprimeur ne peut mettre en vente un ouvrage, ou le publier de quelque manière que ce soit, avant d'avoir déposé le nombre prescrit d'exemplaires. — Il y a lieu à saisie et séquestre d'un ouvrage si l'imprimeur ne représente pas les récépissés du dépôt. » La mesure de police prise par le ministre était donc légale, mais elle était à coup sûr intempestive ; prise contre un homme tel que Chateaubriand, elle était maladroite. Ainsi en avait jugé le duc de Richelieu, qui avait déconseillé les poursuites demandées par son collègue. Il avait fait remarquer qu'il était contraire à la dignité du gouvernement de supprimer la contradiction ; que, d'ailleurs, l'apparence de la persécution aurait uniquement pour effet de donner plus de vogue à l'ouvrage incriminé. « J'aime mieux, disait-il spirituellement, que l'ouvrage se vende deux francs qu'un louis. » Il fit abandonner l'instruction que le parquet avait commencée sur l'ordre de M. Decazes. On imprima une nouvelle édition du livre saisi, on satisfit cette fois à toutes les formalités légales, et l'écrit de Chateaubriand, qui était d'ailleurs un chef-d'œuvre, se répandit dans la France entière. *La monarchie selon la Charte* le plaçait au premier rang de nos publicistes, mais il ne laissa pas de payer cher cette gloire ajoutée à tant d'autres dont son front était déjà couronné. Le 20 septembre 1816, parut dans le *Moniteur* l'ordonnance qui le rayait de la liste des ministres d'État. Cette décision lui enlevait un traitement de 24,000 francs.

32. Chateaubriand, Victor Hugo et Joseph de Maistre

Au tome II de son roman des *Misérables*, Victor Hugo a réuni sous ce titre : *l'Année 1817*, un grand nombre de petits faits habillement choisis pour rendre Louis XVIII et son gouvernement ridicules et odieux. Chateaubriand obligé de vendre ses livres à la criée, à la salle Sylvestre, voilà un *petit fait*, qui méritait peut-être d'être rappelé. Le poète l'a passé sous silence. Il a cependant parlé de Chateaubriand, mais c'est uniquement pour nous le montrer en déshabillé du matin. « Chateaubriand, dit-il, debout tous les matins devant sa fenêtre du numéro 27 de la rue Saint-Dominique, en pantalon à pied et en pantoufles, ses cheveux gris coiffés d'un madras, les yeux fixés sur un miroir, une trousse complète de chirurgien-dentiste ouverte devant lui, se curait les dents, qu'il avait charmantes, tout en dictant la *Monarchie selon la Charte* à M. Pilorge, son secrétaire. » Singulière fantaisie, il faut en convenir que celle de Chateaubriand s'amusant à dicter, tout en se curant les dents, des pages depuis longtemps imprimées ; ou plutôt ignorance singulière de Victor Hugo, qui aurait dû savoir, ce qui est partout — dans toutes les histoires de la Restauration, dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, dans la préface et le *post-scriptum* de la *Monarchie selon la Charte*, — que la publication de cet écrit avait eu lieu, non en 1817, mais au lendemain même de l'ordonnance du 5 septembre 1816.

Ce n'est pas du reste la seule inexactitude que renferment les quatre lignes de Victor Hugo. En 1817, Chateaubriand ne demeurait pas rue Saint-Dominique, mais bien rue de

l'Université, nº 25. En 1818, il échangea le ruisseau de la rue de l'Université contre celui de la rue du Bac, si cher à son amie Mme de Staël[5429], et il habita pendant deux ans le nº 42 de cette dernière rue ; en 1820 seulement il se transporta au nº 27 de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain. On peut suivre, dans les volumes successifs de l'*Almanach royal*, ce petit itinéraire de Chateaubriand à Paris.

Et puisque nous voilà sur le chapitre de l'année 1817, je signalerai un autre *petit fait*, qui présente celui-là, si je ne m'abuse, un véritable intérêt.

Joseph de Maistre n'est pas nommé une seule fois dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. Est-ce donc que l'auteur du *Génie du christianisme* et l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* n'ont jamais eu aucuns rapports ensemble ? Est-ce qu'ils ne se sont jamais vus ? Est-ce qu'ils ne se sont jamais écrit ? Dans la *Correspondance du comte Joseph de Maistre*, on trouve des lettres au vicomte de Bonald, à l'abbé de La Mennais, au comte de Marcellus[5430], — ou des réponses de Bonald, de La Mennais, de Lamartine : de lettres adressées à Chateaubriand, ou écrites par lui, nulle trace. Et cependant il y a dans la *Correspondance de Joseph de Maistre* une très longue et très belle lettre de lui écrite à Chateaubriand au mois d'octobre 1817 ; le malheur est qu'elle a été donnée par les éditeurs avec cette suscription : *À M. le vicomte de Bonald*[5431]. Les éditeurs ici se sont trompés : c'est au vicomte de Chateaubriand que la lettre a été écrite. Voici, en effet, que parmi les autographes figurant, avec fac-similé, au *Catalogue de la collection Bovet*[5432], je trouve une lettre de trois pages et quart, in-4º, écrite par Chateaubriand à Joseph de Maistre et datée de Montgraham, par Nogent-le-Rotrou, 6 septembre 1817. Il le prie d'excuser le retard de ses réponses, après trois mois d'angoisses et de craintes pour la vie de Mme de Chateaubriand :

> *Je vais* Monsieur le comte, *lire votre manuscrit*, mais vous croyez bien que je n'aurai pas l'impertinence d'y rien trouver à

changer. Ce n'est point à l'écolier à toucher au tableau du maître...

Voyons maintenant la lettre de Joseph de Maistre :

Monsieur le vicomte, chaque jour en me réveillant, je me répète le fameux vers de Voltaire :

L'univers, mon ami, ne pense point à toi.

Si donc Mme la duchesse de Duras a *pris la liberté* d'oublier parfaitement et moi et mon manuscrit, je l'en absous de tout mon cœur. Je trouve très juste qu'elle mette mille et une pensées avant celle d'un Allobroge qui a passé devant elle comme une hirondelle, et qui n'a eu, par conséquent, ni le temps ni l'occasion de s'enfoncer un peu plus dans son souvenir...

Ainsi c'est à la duchesse de Duras que Joseph de Maistre a confié un manuscrit. Or, la duchesse est l'intime amie de Chateaubriand, et c'est à lui bien évidemment qu'elle a charge de le remettre. Tout ceci, du reste, est mis hors de doute par une autre lettre du comte de Maistre, écrite de Turin, le 26 octobre 1817, et adressée à Mme Swetchine : « Quand une fois, dit-il, vous serez placée, envoyez-moi le plan de votre cabinet, que je voie votre table, votre fauteuil et la place de vos livres. Je fais ce que je puis pour en ajouter deux à votre pacotille, mais je suis prodigieusement contrarié par ceci ou par cela. Si je réussis, ce sera un beau tapage. *La duchesse de Duras avait tranquillement oublié l'œuvre sur son bureau* sans y penser une seule fois, pas plus qu'à son auteur ; *lorsque M. de Chateaubriand m'en a fait part dernièrement avec toutes les excuses de la courtoisie*, je me suis mis à rire de la meilleure foi du monde. La duchesse de Duras a fort bien fait de m'oublier ; moi-même je n'ai jamais pensé à elle que pour me rappeler à quel point j'avais mal réussi dans cet hôtel. Je m'y trouvais gauche, embarrassé, ridicule, ne sachant à qui parler, et ne comprenant personne. C'est une des plus singulières expériences que j'aie faites de ma vie ; il me semble que je vous

l'ai dit à Paris...[5433] ».

La preuve est déjà faite, si je ne me trompe, que c'est bien au *vicomte* de Chateaubriand — et non au *vicomte* de Bonald — qu'a été écrite la lettre de Joseph de Maistre publiée dans sa *Correspondance*. Mais continuons de parcourir cette lettre :

> Je me sens glacé lorsque je lis dans votre lettre : *Je vais lire votre manuscrit.* Bon Dieu ! auriez-vous cette complaisance ? La lecture d'un manuscrit m'a toujours paru le tour de force de l'amitié ; c'est trop demander à la courtoisie ; si cependant vous avez cette bonté, rien n'égalera ma reconnaissance...

« *Je vais lire votre manuscrit*, » dit Chateaubriand. — « Je lis dans votre lettre : *Je vais lire votre manuscrit,* » écrit, de son côté, Joseph de Maistre. Comment expliquer cette rencontre, si la lettre de Joseph de Maistre n'est pas une réponse à celle de Chateaubriand ?

« *Vous ne voulez pas me corriger ?* écrit encore de Maistre ; *trêve de compliments*, Monsieur le vicomte, tant pis pour moi. Combien j'aurais gagné à cette revue ! » Ces lignes ne sont-elles pas encore une réponse directe à ce que Chateaubriand avait dit : « Croyez-bien que je n'aurai pas l'impertinence d'y *rien trouver à changer* ; ce n'est point à l'écolier à toucher au tableau du maître. »

Enfin Chateaubriand avait parlé des trois mois d'*angoisses* et de craintes que lui avait causées la maladie de sa femme, craintes qui ont heureusement cessé. La lettre de Joseph de Maistre répondra à ce passage comme aux autres. Elle porte ce qui suit : « Très peu de temps après vous avoir écrit ma dernière lettre, Monsieur le vicomte, j'appris les cruelles *angoisses* qui vous oppressaient. Je vous félicite de tout mon cœur de ce qu'elles ont cessé[5434]. »

S'il était besoin d'une nouvelle et dernière preuve, celle-là plus décisive encore que les autres, le vicomte de Bonald lui-même se chargerait de nous la fournir. Le 2 décembre 1817, il écrivait à Joseph de Maistre :

> Monsieur le comte, suis-je assez malheureux ! Quand je

suis en Allemagne, tous êtes je ne sais où ; je viens en France, vous êtes en Russie ; je retourne dans mes montagnes, vous arrivez à Paris ; je reviens à Paris, vous voilà à Turin, et nous semblons nous chercher et nous fuir tour à tour. J'avais eu l'honneur de vous écrire de ma campagne quand je vous sus à Paris, et, ne sachant pas bien votre adresse, je mis ma lettre sous le couvert de Mme Swetchine. Je ne sais si elle vous est parvenue, mais je n'ai plus trouvé ici cette excellente et spirituelle femme... Ne la reverrons-nous plus ici et *ne vous y verrai-je jamais vous-même* ?

Mais, Monsieur le comte, *s'il ne nous est pas donné de nous voir, au moins dans la partie matérielle de notre être*, il nous est permis de nous connaître, et surtout de nous entendre d'une manière intime et complète, dont j'avais fait depuis longtemps la remarque avec orgueil pour moi et avec une bien grande satisfaction comme écrivain, parce que cette coïncidence a été pour moi comme une démonstration rigoureuse de la vérité de mes pensées. J'ai éprouvé l'impression de plaisir et de consolation qu'un homme égaré dans un désert éprouverait en entendant la voix d'un homme qui vient à son secours[5435]...

Joseph de Maistre écrivait, de son côté, à M. de Bonald, à la fin de 1817, après sa rentrée à Turin : « Ce qu'on appelle un homme parfaitement *désappointé*, ce fut moi, lorsque je ne vous trouvai point à Paris, au mois d'août dernier. Comme on croit toujours ce qu'on désire, je m'étais persuadé que je vous rencontrerais encore ; mais *il était écrit que je n'aurais pas le plaisir de connaître personnellement l'homme du monde dont j'estime le plus la personne et les écrits*[5436]. »

Ainsi Joseph de Maistre et Bonald ne se sont jamais vus, ni même entrevus. Ce n'est donc pas au vicomte de Bonald que Joseph de Maistre pouvait dire ce qu'il écrit dans sa lettre d'octobre 1817 : « Je dirai toujours de vous : *Virgilium vidi tantum !* Moi qui avais tant d'envie de vous voir, *je n'ai pu que vous entrevoir*[5437]. » Donc, le *vicomte* auquel est adressée cette lettre ne peut être M. de Bonald ; c'est, à n'en pas douter,

un autre vicomte, le vicomte de Chateaubriand, que Joseph de Maistre a vu dans le salon de la duchesse de Duras.

Le manuscrit que le comte de Maistre avait confié à madame de Duras, avec prière de le placer sous les yeux de Chateaubriand, était le manuscrit de son livre du *Pape*. Sa lettre à Chateaubriand est donc, à ce point de vue encore, des plus curieuses, et je ne saurais trop engager les lecteurs à la lire en entier dans la *Correspondance de Joseph de Maistre*. Je dois me borner à en donner ce nouvel et court extrait :

> Des personnes qui s'intéressent fort à la publication de mon ouvrage m'assurent qu'elle ne sera point permise en France à cause du 4me livre, où je prouve jusqu'à la démonstration (du moins je m'en flatte), que le système Gallican, exagéré dans le siècle dernier, nous avait conduits à un véritable schisme de fait, infiniment nuisible à la religion. Quoique j'élève d'ailleurs l'Église Gallicane aux nues, cependant on se tient sûr que la censure me chicanera sur les vérités que je dis à ce sujet à cette vénérable Église.

Si j'ai prouvé, moi aussi, *jusqu'à la démonstration*, qu'il a existé des relations entre l'auteur du *Pape* et l'auteur du *Génie du christianisme*, — fait demeuré jusqu'ici entièrement ignoré — je ne cache pas que je tiens cette démonstration pour une bonne fortune.

Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai reçu de M. l'abbé Pailhès — dont l'obligeance est inépuisable — communication de la lettre même de Chateaubriand à Joseph de Maistre. En voici le texte complet :

> *Montgraham, par Nogent-le-Rotrou,*
> *le 6 septembre 1817.*
>
> Monsieur le Comte,
>
> Après trois mois d'angoisses et de craintes pour la vie de Mme de Chateaubriand, je viens passer deux jours à Paris ; je trouve avec grand plaisir, mais à mon grand étonnement, vos lettres et votre manuscrit restés chez Mme la duchesse de

Duras. Vous avez dû, monsieur le Comte, être bien étonné de mon silence, après la marque de confiance et d'estime que vous avez eu l'extrême bonté de me donner ; je vois que je n'ai point encore épuisé ma mauvaise fortune.

Je vais, Monsieur le Comte, lire le manuscrit : mais vous croyez bien que je n'aurai pas l'impertinence d'y trouver rien à changer ; ce n'est point à l'écolier de toucher au tableau du maître. Je trouve seulement d'avance que vous êtes bien bon de vous donner la peine de combattre M. Ferrand.

Je serai à Paris vers la fin d'octobre, pour l'ouverture de la session, et je traiterai de vos intérêts avec M. Le Normant[5438], si, d'après votre réponse, vous êtes toujours dans l'intention de publier votre ouvrage.

La triste politique et les persécutions de tout genre que j'éprouve occupent une grande partie de mon temps ; mais il m'en restera toujours pour vous lire et vous admirer.

Recevez, Monsieur le Comte, je vous prie, l'assurance de ma reconnaissance, de ma profonde estime, de ma sincère admiration, sans parler de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur le Comte,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

Le Vicomte de CHATEAUBRIAND.

En tête de cette lettre, ces mots, *de la main de Joseph de Maistre* : « Reçue à Turin, le 27. »

33. Le *Conservateur*

Le *Conservateur* a commencé au mois d'octobre 1818. Ce n'était pas un journal quotidien ; il paraissait par livraison de trois feuilles d'impression, à des jours indéterminés, ainsi que le faisait la prudente *Minerve*. Libéraux et royalistes échappaient ainsi à la censure, qui n'atteignait que les publications périodiques. Ses bureaux étaient rue de Seine, nº 8, chez Le Normant fils, éditeur. En tête de chaque livraison, se lisait la devise : *le Roi, la Charte et les Honnêtes Gens*. Chateaubriand, qui en fut jusqu'à la fin le principal rédacteur, avait groupé autour de lui des hommes politiques et des écrivains qui le secondèrent à merveille. Il en nomme quelques-uns dans ses *Mémoires* ; il convient, je crois, d'en donner ici la liste complète : on verra que jamais plus vaillant chef ne fut entouré d'un plus brillant état-major. Voici cette liste :

F.-M. Agier ; Benoit, député de Maine-et-Loire ; Berryer fils ; T. de Boisbertrand ; vicomte de Bonald ; Henri de Bonald ; de Bouville ; comte de Bruges ; vicomte de Castelbajac ; marquis de Coriolis d'Espinousse ; Couture, avocat ; Crignon d'Ouzouer, député du Loiret ; Astolphe de Custine ; Dureau de la Malle ; l'abbé Fayet ; Joseph Fiévée ; duc de Fitz-James ; A. de Frénilly ; Eugène Genoude ; vicomte Emmanuel d'Harcourt ; marquis d'Herbouville ; comte Édouard de la Grange ; A. de Jouffroy ; Florian de Kergorlay ; duc de Lévis ; le cardinal de la Luzerne ; Martainville ; l'abbé de la Mennais ; comte O'Mahony ; Charles Nodier ; comte Jules de Polignac ; *de Saint-Marcellin* ; comte de Saint-Roman ; comte de Salaberry ; comte Humbert de Sesmaisons ; vicomte de Suleau ; baron Trouvé ; Joseph de Villèle.

Le *Conservateur* cessa de paraître au mois de mars 1820. Il n'avait vécu que deux ans et demi ; mais ces deux années lui avaient suffi pour conquérir une place que depuis lors nulle feuille politique n'a pu lui disputer. Quel journal compta jamais en même temps, parmi ses rédacteurs, trois écrivains tels que Chateaubriand, La Mennais et Bonald ?

Dans la liste qu'on vient de lire, j'ai souligné un nom, aujourd'hui bien oublié, celui de *Saint-Marcellin*. M. de Saint-Marcellin était le fils de Fontanes, et c'est à lui que fait allusion Chateaubriand, à la fin du huitième livre de sa première partie, lorsqu'il écrit : « Fontanes n'est plus ; un chagrin profond, la mort tragique d'un fils, l'a jeté dans la tombe avant l'heure. » Il fut tué en duel[5439], le 1er février 1819, alors qu'il venait de débuter avec éclat dans le *Conservateur*, presque au lendemain du jour où il venait d'y publier sous ce titre : *M. Dimanche*, un dialogue étincelant d'esprit et de verve[5440]. Chateaubriand consacra au fils de son ami des pages qu'il n'a pas recueillies dans ses *Œuvres*, mais qui doivent ici trouver place. Elles sont le complément naturel de ces autres pages si belles, que l'auteur des *Mémoires*, a écrites sur Fontanes.

Voici l'article de Chateaubriand ; je l'emprunte au tome II du *Conservateur*, pages 272-276 :

NÉCROLOGIE

M. de Saint-Marcellin, à peine âgé de vingt-huit ans, blessé à mort le 1er de ce mois, a expiré le 3, entre neuf et dix heures du soir. Il avait fait l'apprentissage des armes dans la campagne de 1812, en Russie. Il donna les premières preuves de sa valeur dans le combat qui eut pour résultat la prise du village de Borodino et de la grande redoute qui couvrait le centre de l'armée russe. Le rapport du prince Eugène au major-général sur cette journée se termine par cette phrase : « Mon aide de camp de Sève et le jeune Fontanes de Saint-Marcellin méritent d'être cités dans ce rapport. »

M. de Saint-Marcellin s'était précipité dans les retranchements de l'ennemi, et avait eu le crâne fendu de trois coups de sabre.

Après le combat, il se présenta dans cet état à un hôpital encombré de 4,000 blessés, où il n'y avait que trois chirurgiens dénués de linge, de médicaments et de charpie : il ne put même obtenir d'y être reçu. Il s'en retournait baigné dans son sang, lorsqu'il rencontra Bonaparte. « Je vais mourir, lui dit-il ; accordez-moi la croix d'honneur, non pour me récompenser, mais pour consoler ma famille. » Bonaparte lui donna sa propre croix.

M. de Saint-Marcellin, jeté sur des fourgons, arriva à moitié mort à Moscou : il y séjourna quelque temps et fut assez heureux pour trouver le moyen de revenir en France, où nous l'avons vu, pendant plus de dix-huit mois, porter encore une large blessure à la tête.

La France ayant rappelé son Roi légitime, M. de Saint-Marcellin fut fidèle aux nouveaux serments qu'il avait faits. Il était aide-de-camp du général Dupont à l'époque du 20 mars. Il se trouvait à Orléans avec son général, lorsque les soldats séduits quittèrent la cocarde blanche ; M. de Saint-Marcellin osa la garder : circonstance que peut avoir connue M. le maréchal Gouvion de Saint-Cyr, qui fit reprendre la cocarde blanche aux troupes égarées. Rentré à Paris, M. de Saint-Marcellin eut une altercation politique avec un officier, se battit, blessa son adversaire, et partit du champ clos pour aller rejoindre ceux à qui il avait engagé sa foi.

Nommé capitaine à Gand, il sollicita l'honneur d'accompagner le général Donadieu, chargé par le Roi, d'une mission importante. Débarqué à Bordeaux, il fut arrêté et remis aux mains de deux gendarmes qui devaient le conduire à Paris pour y être fusillé. En passant par Angoulême, il échappa à ses gardes, excita un mouvement royaliste dans la ville, et rentra dans Paris avec le Roi.

M. de Saint-Marcellin fut alors envoyé comme chef de bataillon dans un régiment de ligne à Orléans : blessé de nouveau, il fut obligé de revenir à Paris. Depuis ce moment, il consacra ses loisirs aux lettres : il avait de qui tenir. Il donna quelques ouvrages à nos différents théâtres lyriques. Compris comme chef d'escadron dans la nouvelle organisation de l'état-

major de l'armée, il avait refusé dernièrement un service actif qui l'eût éloigné de Paris. La Providence voulait le rappeler à elle. Pour des raisons faciles à deviner, l'administration avait subitement, dit-on, changé en rigueur sa bienveillance politique. On assure que M. de Saint-Marcellin allait perdre sa place de chef d'escadron, quand la mort est venue épargner aux ennemis des royalistes une destitution de plus, et rayer elle-même ce brave militaire du tableau où elle efface également et les chefs et les soldats.

M. de Saint-Marcellin n'a point démenti, à ses derniers moments, ce courage français qui porte à traiter la vie comme la chose la plus indifférente en soi, et l'affaire la moins importante de la journée. Il ne dit ni à ses parents ni à ses amis qu'il devait se battre, et il s'occupa tout le matin d'un bal qui devait avoir lieu le soir chez M. le marquis de Fontanes. À trois heures il se déroba aux apprêts du plaisir pour aller à la mort. Arrivé sur le champ de bataille, le sort ayant donné le premier feu à son adversaire, il se met tranquillement au blanc, reçoit le coup mortel, et tombe en disant : « Je devais pourtant danser ce soir. » Rapporté sans connaissance chez M. de Fontanes, on sait qu'il y rentra à la lueur des flambeaux déjà allumés pour la fête. Lorsqu'il revint à lui, on lui demanda le nom de son adversaire : « Cela ne se dit pas, répondit-il en souriant ; seulement c'est un homme qui tire bien. » M. de Saint-Marcellin ne se fit jamais d'illusion sur son état : il sentit qu'il était perdu ; mais il n'en convenait pas, et il ne cessait de dire à ses parents et à ses amis en pleurs : « Soyez tranquilles, ce n'est rien. » Il n'a fait entendre aucunes plaintes, il n'a témoigné, ni regrets de la vie, ni haine, ni même humeur contre celui qui la lui arrachait : il est mort avec le sang-froid d'un vieux soldat et la facilité d'un jeune homme. Ajoutons qu'il est mort en chrétien.

Les lettres et l'armée perdent dans M. de Saint-Marcellin, une de leurs plus brillantes espérances. On remarque, dans les premiers essais échappés à sa plume, une gaieté de bon goût, appuyée sur un fond de raison, et sur des sentiments nobles. Lorsqu'il parle d'honneur, on voit qu'il le sent, et quand il rit, on s'aperçoit qu'il méprise. Sa destinée paraissait devoir être

heureuse dans un ordre de choses différent de celui qui existe aujourd'hui ; mais aussitôt qu'il est entré dans la ligne des devoirs légitimes, il a été atteint par cette fatalité qui semble s'attacher aux pas de tout ce qui est devenu ou resté fidèle. Est-ce une raison pour renoncer à une cause sainte et juste ? Bien loin de là, c'est une raison pour s'y attacher : les hommes généreux sont tentés par les périls, et l'honneur est une divinité à laquelle on s'attache par les sacrifices mêmes qu'on lui fait.

Devons-nous plaindre ou féliciter M. de Saint-Marcellin ? Il n'était pas fait pour vivre dans ces temps d'ingratitude et d'injustice. Le sang lui bouillait dans les veines ; son cœur se révoltait quand il voyait récompenser la trahison et punir la fidélité. Son indignation avait l'éclat de son courage, et il ne faisait pas plus de difficulté de montrer ses sentiments que de tirer son épée : avec une pareille disposition d'âme, nous ne l'eussions pas gardé longtemps. D'ailleurs, nous marchons si vite, le système adopté nous prépare de tels événements, que Saint-Marcellin n'a peut-être perdu que des orages : il s'est hâté d'arriver au lieu de son repos, et du moins il n'entend plus le bruit de nos divisions.

Mille raisons nous commandaient de payer ce tribut d'éloges à la mémoire de Saint-Marcellin ; mais il y en a surtout une qu'une vieille amitié sentira. Cette amitié a été éprouvée par la bonne et la mauvaise fortune ; elle nous retrouvera toujours, et particulièrement quand il s'agira de la consoler : *Ille dies utramque duxit ruinam.*

34. La mort de Fontanes

C'est pendant qu'il était ambassadeur à Berlin, que Chateaubriand perdit le plus ancien et le plus fidèle de ses amis, M. de Fontanes. Avant de quitter Paris, il avait essayé de faire rétablir en faveur de son ami la Grande Maîtrise de l'Université : la chose ne s'était point arrangée, à cause des combinaisons politiques qu'il avait fallu satisfaire et M. de Fontanes lui avait écrit ce billet :

Je vous le répète, je n'ai rien espéré, ni rien désiré. Ainsi, je n'éprouve aucun désappointement, mais je n'en suis pas moins sensible aux témoignages de votre amitié ; ils me rendent plus heureux que toutes les places du monde.

Le 10 mars 1821, Fontanes fut atteint d'une attaque de goutte à l'estomac qui causa tout de suite à ses amis les plus vives inquiétudes.

Je serai bien affligée, écrivait la duchesse de Duras, en annonçant à Chateaubriand la triste nouvelle, je serai bien affligée si nous perdons M. de Fontanes, je l'aime. Il vous a été si fidèle ! C'est encore un modèle qui disparaîtrait, un type de goût littéraire qui ne serait pas remplacé. Vous appartenez bien plus que lui à la race nouvelle. Ce qui me frappe tous les jours, c'est que tout finit. Les dieux s'en vont.

Le 17 mars, Chateaubriand écrivait à Mme Récamier : « Je suis au désespoir de la maladie de Fontanes. Je tremble de l'arrivée du prochain courrier. » — Fontanes était mort le matin même du jour où son ami écrivait cette lettre.

Chateaubriand fut accablé par cette mort ; il envoya à M. Bertin les lignes suivantes, qui parurent dans le *Journal des Débats*du 10 avril 1821 :

Monsieur,

Il est de mon devoir de répondre à l'appel que vous avez fait à l'amitié, dans votre journal du 19 de ce mois. J'y répondrai mal, car ce n'est pas quand on a le cœur brisé qu'on peut écrire. L'époque à jamais célèbre fondée par Boileau, Racine et Fénelon, finit en M. de Fontanes ; notre gloire littéraire expire avec la monarchie de Louis XIV.

Mon illustre ami laisse entre les mains de sa veuve inconsolable et de sa jeune et malheureuse fille les manuscrits les plus précieux ; et telle était son indifférence pour la renommée, qu'il se refusait à les publier. Ces manuscrits consistent en un Recueil d'odes et de poèmes admirables, en des mélanges littéraires écrits dans cette prose où le bon goût ne nuit point à l'imagination, l'élégance au naturel, la correction à l'éloquence et la chasteté du style à la hardiesse de la pensée.

Devais-je être appelé si tôt à parler des derniers ouvrages de l'écrivain supérieur qui annonça mes premiers essais ? Personne (si ce n'est un de ses vieux amis qui est aussi le mien, M. Joubert) n'a mieux connu que moi cette bonhomie, cette simplicité, cette absence de toute envie, qui distinguent les vrais talents et qui faisaient le fond du caractère de M. de Fontanes. Singulière fatalité ! notre amitié commença dans la terre étrangère, et c'est dans la terre étrangère que j'apprends la mort du compagnon de mon exil !

Comme homme public, M. de Fontanes a rendu à son pays des services inappréciables ; il maintint la dignité de la parole, sous l'empire du maître qui commandait un silence servile ; il éleva dans les doctrines de nos pères des enfants qu'on voulait séparer du passé pour bouleverser l'avenir. Vous aussi, monsieur, vous avez admiré et aimé ce beau génie, cet excellent homme, qui peut-être est déjà oublié dans la ville où tout s'oublie.

Mais le temps de la mémoire viendra ; la postérité reconnaissante voudra savoir quel fut cet héritier du grand siècle, dont elle lira les pages immortelles. Je suis incapable

aujourd'hui d'entrer dans de longs détails sur la personne et les travaux de mon ami ; la perte que je fais est irréparable, et je la sentirai le reste de ma vie. Au moment même où votre journal est arrivé, j'écrivais à M. de Fontanes : je ne lui écrirai plus ! Pardonnez, monsieur, si je borne ma lettre à ce peu de mots que je vois à peine en les traçant.

J'ai l'honneur, etc.

CHATEAUBRIAND.
Berlin, 31 mars.

C'est par les soins de Chateaubriand que furent publiées, en 1839, les *Œuvres de Fontanes*, en deux volumes in-8º, avec une Notice par Sainte-Beuve. L'année précédente, il s'était fait l'*éditeur* du *Recueil des Pensées* de Joubert : Chateaubriand n'oubliait pas ses amis.

35. Le prétendu traité secret de Vérone

Le *Constitutionnel*, dans son numéro du 5 avril 1831, rendant compte de la brochure de Chateaubriand sur *la Restauration et la Monarchie élective*, fit allusion à un soi-disant *traité secret*, conclu à Vérone le 22 novembre 1822 et portant la signature de *Chateaubriand*. Aux termes de ce traité, la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engageaient mutuellement à faire tous leurs efforts pour anéantir le système représentatif dans toutes les contrées de l'Europe où il pourrait exister.

Chateaubriand adressa immédiatement au *Constitutionnel* la lettre suivante :

Paris, 6 avril 1831.

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal l'article obligeant que vous avez bien voulu publier sur ma brochure de *la Restauration et de la Monarchie élective*. J'y ai remarqué une phrase qui me force à vous importuner ; cette phrase est celle-ci : « Ce sont vos anciens amis qui ont souvent dit et toujours pensé *ce que vous avez eu le malheur de signer au congrès de Vérone contre le gouvernement constitutionnel*. »

Permettez-moi, Monsieur, de m'étonner qu'un journal aussi accrédité et aussi bien informé des affaires du monde que le vôtre, ait jamais pu croire à l'authenticité de la misérable pièce, que l'on a donnée comme un traité signé par moi au congrès de Vérone. On oublie que je n'assistais à ce congrès que comme ambassadeur de France à Londres, que j'avais

pour collègues M. le comte de la Ferronnays, ambassadeur de France en Russie ; M. le marquis de Caraman, ambassadeur de France à Vienne ; M. le comte de Serre, ambassadeur de France à Naples ; et qu'enfin M. le duc (alors vicomte) Mathieu de Montmorency, Ministre des affaires étrangères de France, était le véritable représentant de la cour de France au congrès.

Et ce serait moi, dont les opinions libérales me rendaient si suspect au cabinet de Vienne ; moi que ce cabinet voyait d'un si mauvais œil à Vérone ; ce serait moi, *simple ambassadeur*, qu'on aurait choisi pour signer avec les *ministres des affaires étrangères de Russie, d'Autriche et de Prusse*, un traité contre les gouvernements constitutionnels lorsque le *ministre des affaires étrangères de France*, mon propre ministre, était là auprès de moi !

La supposition est trop absurde : il a fallu toute l'autorité dont jouit votre journal pour que j'aie daigné la relever. Je l'avais vu traîner ailleurs avec tout le mépris qu'elle méritait de ma part. Je dois ajouter, pour l'honneur de la mémoire de M. de Montmorency et la justification des ambassadeurs français, mes collègues à Vérone, que jamais le prétendu traité, publié comme pièce officielle, n'a existé, que c'est une grossière invention, aussi dénuée de vraisemblance que de vérité.

J'ose croire. Monsieur, que cette lettre suffira pour tirer d'erreur les journaux de bonne foi qui ont fait mention de cette pièce : je renonce d'avance à convaincre ceux qu'animeraient l'esprit de parti et des inimitiés personnelles.

J'ai l'honneur, etc.

CHATEAUBRIAND.

Le texte du pseudo-traité du 22 novembre 1822, publié pour la première fois par le *Morning-Chronicle* en 1823, a été reproduit par M. de Marcellus dans son excellent ouvrage, *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*. L'article 2 est ainsi conçu :

Comme on ne peut douter que la *liberté de la presse* ne soit le moyen le plus puissant employé par les prétendus défenseurs des droits des nations, au détriment de ceux des princes, les hautes parties contractantes *promettent réciproquement d'adopter toutes les mesures propres à la supprimer*, non seulement dans leurs propres états, mais aussi dans le reste de l'Europe.

Certes, il fallait une singulière audace pour oser mettre au bas de cet article la signature de Chateaubriand, — de l'homme qui avait été toute sa vie le plus énergique et le plus éloquent champion de la liberté de la presse ; de celui qui avait crié sur les toits cet axiome, que sans la liberté de la presse, toute constitution représentative est en péril ; de celui qui, le premier en France, avait fait et mené à bien une guerre, en présence de cette liberté !

M. de Marcellus a du reste donné, dans son livre, sur les circonstances dans lesquelles fut fabriqué ce prétendu traité secret, des détails qui viendraient encore corroborer, s'il en était besoin, le démenti opposé par Chateaubriand à cette misérable supercherie :

Ce document, dit M. de Marcellus, avait beau se dire natif de Vérone, marqué à sa naissance du sceau de la langue diplomatique de l'Europe, et issu en droite ligne des plénipotentiaires des cours unies par la Sainte-Alliance, il n'en était pas moins originaire de Londres, où il était sorti, tout armé de style anglais, du front d'un seul créateur...

Pendant ma gestion des affaires de France à Londres, en 1823, cet article, fabriqué tout chaud pour les presses du *Morning-Chronicle* avait attiré mes regards ; le jour même de son apparition, le prince Esterhazy pour l'Autriche, le baron de Werther pour la Prusse, le comte de Lieven pour la Russie, et moi pour la France, nous avions reconnu en lui une de ces tentatives journalières combinées pour agir sur les fonds publics d'un côté du détroit comme de l'autre ; après avoir unanimement pensé que, par son caractère apocryphe, il portait en lui-même sa condamnation et son antidote, comme

il ne méritait pas une réfutation sérieuse, nous nous étions bornés à le faire démentir à Londres, sans commentaire et sans signature, dans le *New-Times*, journal du matin, et dans le *Sun*, journal du soir.

J'ajoute qu'au moment de l'éclosion artificielle de ce traité secret, M. Canning (ministre des Affaires étrangères dans le cabinet britannique) m'en avait parlé légèrement à Glocester-Lodge mais sans le soumettre à aucun examen politique ou grammatical, et le rangeant lui-même parmi ces documents que la presse disait-il,

> Supposita de matre nothos furata creavit.

« — Sans doute, lui avais-je répondu, il est bien bâtard, et il en porte tous les signes. C'est un produit de fabrique anglaise, et je pourrais montrer dans le *Strand* la boutique d'où il sort. — Ah ! vous connaissez donc nos ateliers de *Forgery* ? — Oh ! non pas plus que votre ambassadeur à Paris ne connaît les laboratoires de nos gazettes[5441]. »

36. Le congrès de Vérone et la guerre d'Espagne

Il y a ici, dans les *Mémoires*, une lacune volontaire et forcée. Il n'est rien dit des vingt mois (octobre 1822 à juin 1824) pendant lesquels Chateaubriand fut d'abord ambassadeur de France au Congrès de Vérone, puis ministre des affaires étrangères à Paris ; rien dit de la guerre d'Espagne, qui fut cependant son œuvre. Certes, il n'entendait pas laisser dans l'ombre les événements mêmes auxquels est attaché l'honneur de son nom comme homme d'État. Il a voulu, au contraire, en parler tout à son aise. De toutes les périodes de sa vie, c'est celle dont le récit a pris sous sa plume le plus de développement, — des développements tels que ce récit formait d'abord quatre volumes, réduits plus tard à deux, dans des circonstances que nous dirons tout à l'heure. Ces deux volumes font en réalité partie intégrante des *Mémoires d'Outre-tombe*. S'ils n'y figurent pas, c'est que l'auteur a craint, en leur donnant place dans ses *Mémoires*, de déranger la belle ordonnance de son livre, où toutes les proportions sont si bien gardées, où toutes les parties de l'œuvre s'harmonisent entre elles avec un art si parfait. Pour cette raison, et aussi afin de venger publiquement la Restauration des calomnies dont elle était alors journellement l'objet, il se décida, en 1838, à publier à part tout ce qu'il avait écrit sur le Congrès de Vérone et la guerre d'Espagne.

Sa copie, je viens de le dire, formait *quatre* volumes. C'était quatre-vingt mille francs (vingt mille francs par volume) qui lui revenaient aux termes de ses traités avec la société nantie du

droit de publier ses œuvres futures. Déjà les quatre volumes étaient imprimés presque en entier, lorsque M. de Marcellus et M. de la Ferronnays, alarmés de voir mettre au jour certaines pièces diplomatiques, destinées, selon eux, à rester secrètes, supplièrent Chateaubriand de sacrifier ici et là, un peu partout, des documents, qui étaient pourtant de l'intérêt le plus vif. Il consentit à la plupart des retranchements demandés, et fit à ses deux amis si bonne mesure que les quatre volumes primitifs se trouvèrent réduits aux deux volumes actuels. — « Eh ! bien, » dit Chateaubriand à M. de Marcellus, quand le sacrifice fut consommé, « vous me coûtez, tous les deux, quarante mille francs. — Soit, quarante mille francs, reprit M. de Marcellus, plutôt que des regrets trop tardifs. » Et Chateaubriand de répliquer : — « C'est maintenant chose faite ; j'ai respecté vos scrupules et ceux de la Ferronnays ; j'ai beaucoup retranché pour vous plaire. Mais vous ne vous êtes pas suffisamment l'un et l'autre mis par la pensée en dehors de votre siècle et des affaires. Pour juger d'un effet de ton, il faut se placer à distance. C'est en disant tout qu'on se distingue de la foule des hommes d'État boutonnés et méticuleux. J'ai conçu la diplomatie sur un nouveau plan ; je parle tout haut. Vous avez tort de redouter mes révélations ; elles ne pouvaient que vous faire honneur. Je vous le prédis : vous ferez plus tard, quand vous croirez le danger amoindri, la Ferronnays ou vous, et par le même motif, ce que vous m'empêchez de faire maintenant. D'avance, pour mon compte, je vous y autorise[5442] ».

Puisque Chateaubriand a été conduit, comme nous venons de le voir, à laisser en dehors de ses *Mémoires* cette guerre d'Espagne, qui fut « le grand événement politique de sa vie », il sied de rappeler ici, au moins en quelques mots, que cette guerre fut un acte de haute et grande politique, et non, comme l'ont répété à satiété les ennemis de la Restauration, un acte de *servitude et de sujétion vis-à-vis des cabinets du Nord*.

Lorsque M. de Montmorency, ministre des Affaires étrangères, se rendit au congrès de Vérone, il était porteur d'instructions positives, qui renfermaient ces propres mots : « La France étant

la seule puissance qui doive agir par ses troupes, elle sera seule juge de cette nécessité. Les plénipotentiaires ne doivent pas consentir à ce que le congrès prescrive la conduite de la France à l'égard de l'Espagne. » Entraîné par la générosité et l'élévation de ses sentiments, qui revêtaient parfois une teinte de mysticisme,à embrasser une politique où l'initiative particulière de chaque nation s'effacerait devant les décisions prises en commun par une sorte de directoire des grandes puissances chargé de faire prévaloir partout les intérêts du droit et de l'humanité, le loyal et chevaleresque Mathieu de Montmorency avait été conduit à demander que la Russie, l'Autriche, la Prusse et la France adressassent à l'Espagne une dernière signification, après laquelle les ambassadeurs seraient rappelés. M. de Villèle se prononça contre cette action collective, dans le conseil des ministres qui fut tenu aux Tuileries le 25 janvier 1822. Il revendiqua pour la France le droit d'intervenir *seule*. Louis XVIII se rangea à son avis, et déclara que « la France était vis-à-vis de l'Espagne dans une position spéciale ; que, pour elle, rappeler l'ambassadeur, c'était trop ou trop peu ; » puis il ajouta : « Louis XIV a détruit les Pyrénées, je ne les laisserai pas relever ; il a placé ma maison sur le trône d'Espagne, je ne l'en laisserai pas tomber ; mon ambassadeur ne doit quitter Madrid que le jour où cent mille Français s'avanceront pour le remplacer. » Parler ainsi, c'était séparer l'action de la France de celle des autres puissances ; M. Duvergier de Hauranne n'hésite pas à le reconnaître[5443]. C'était désavouer M. de Montmorency ; il remit aussitôt son portefeuille. Il avait voulu faire de la question d'Espagne une *question européenne* ; avec Chateaubriand, son successeur, elle devint une *question française*. Le chef du cabinet britannique, M.Canning, s'en montra profondément irrité. L'hostilité de l'Angleterre n'arrêta point le gouvernement de Louis XVIII. « *Tenez le ton haut avec les ministres anglais* », écrivait Chateaubriand, le 16 janvier 1823, à M. de Marcellus, représentant de la France à Londres. « Dites et répétez à M. Canning, lui écrivait-il encore dans une dépêche en date du 28 janvier, que nous voulons la paix comme lui, et que l'Angleterre peut l'obtenir avant l'ouverture de la

campagne, si elle veut tenir le même langage que nous et demander la liberté du roi. Mais ajoutez bien que notre parti est pris, et que *rien ne nous fera reculer*. » Et, le 13 mars 1823 : « M.Canning m'en veut de n'avoir pas cédé à ses menaces et de n'avoir pas précipité la France aux genoux de l'Angleterre. Il ne peut pas guerroyer, il n'en a aucune demi-raison plausible, il le sent et il est piqué de s'être si fort avancé. Mais, *guerre ou non, la France fera ce qu'elle doit faire, ou je ne serai plus ministre...* » Et en *post-scriptum* : « Donnez des fêtes, et *ripostez ferme à M.Canning*. » Le 17 avril : « L'Angleterre sent que *cette guerre nous rend notre influence et nous replace à notre rang en Europe* ; elle doit être irritée et malveillante. L'amour-propre de M. Canning est compromit : de là sa violence et son humeur... Je vous recommande de vous montrer désormais froid et réservé avec M. Canning... Soyez poli, mais causez peu ; et qu'il s'aperçoive, à votre manière, *que le gouvernement français connaît sa force et défend sa dignité*. [5444] »

Les actes furent à la hauteur des paroles. La politique de Chateaubriand avait été habile et ferme : une guerre heureuse et bien conduite la couronna. Voici en quels termes Benjamin Constant et le général Foy, qui parlaient pourtant au nom de l'opposition, ont jugé la guerre d'Espagne :

> « Loin de contester ce que notre honorable collègue (M. de Martignac) a dit sur le passé, *j'aime à reconnaître avec lui que l'ensemble de cette expédition mémorable a été glorieux pour notre armée*, et je dirai que cette gloire est d'autant plus belle qu'elle ne se compose pas seulement de succès militaires. La générosité française animant jusqu'à nos simples soldats a travaillé toujours et heureusement réussi quelquefois à faire prévaloir l'humanité contre la vengeance, la pitié contre la fureur et à protéger l'ennemi désarmé contre l'auxiliaire aigri par de longs revers. » Ainsi s'exprima Benjamin Constant à la tribune de la Chambre des députés, dans la séance du 28 juin 1824. Le général Foy, dans la même séance, ajouta ces paroles : « La rapidité des opérations en Espagne et la

plénitude du succès militaire ont trompé les prévisions de ceux qui ne voulaient pas la guerre et ont surpassé les espérances de ceux qui l'avaient appelée de leurs vœux. »

Tous les esprits vraiment libéraux se sont accordés à reconnaître que la guerre d'Espagne était à la fois politique et légitime, et, par-dessus tout nationale. En affermissant le gouvernement à l'intérieur, elle rendait à la France sa liberté d'action au dehors. Le congrès d'Aix-la-Chapelle avait délivré notre territoire. Le congrès de Vérone et la campagne qui le suivit émancipaient notre politique. Nous redevenions une grande nation.

M. Saint-Marc Girardin écrivait, en 1838, dans un article publié par le *Journal des Débats* :

Non, le congrès de Vérone n'a pas imposé à la France l'obligation de faire la guerre à la révolution espagnole.*L'Europe s'accommodait de notre impuissance de 1815.* Sans doute, la révolution d'Espagne l'inquiétait ; mais *la résurrection politique et militaire de la France, qui était une des conséquences de la guerre d'Espagne, si cette guerre réussissait, inquiétait l'Europe bien plus encore que la révolution espagnole*... Voilà ce que démêla M. de Chateaubriand, et voilà pourquoi il déclara hautement que la guerre d'Espagne a été un acte de hardiesse plutôt qu'un acte de soumission et d'obéissance ; mais il vit en même temps que l'Europe continentale ne pouvait nous défendre de faire cette guerre, et qu'elle devait même nous y soutenir en apparence de ses vœux, forcée qu'elle était à cela par ses principes et ses opinions monarchiques[5445].

M. Guizot avait été, en 1823, un des adversaires de l'expédition ; cela ne l'empêchera pas, quand il aura lui-même passé par les affaires, de dire dans ses *Mémoires* :

Comme coup de main de dynastie et de parti, la guerre d'Espagne réussit pleinement. Les prédictions sinistres de ses adversaires furent démenties et les espérances de ses

fauteurs dépassées. Mises en même temps à l'épreuve, la fidélité de l'armée et l'impuissance des conspirateurs réfugiés au dehors éclatèrent à la fois. L'expédition fut facile, quoique non sans gloire. Le duc d'Angoulême s'y fit honneur. La prospérité et la tranquillité de la France n'en reçurent aucune atteinte[5446].

Sir Robert Peel, membre du Cabinet anglais, appréciait ainsi, dans une conversation avec M. de Marcellus, les résultats de la campagne :

La Providence est pour vous, vous aviez raison... Vous avez conquis une influence réelle sur le continent ; une armée fidèle ; des finances florissantes ; un héritier de la couronne qui s'est acquis autant de gloire par son courage que par sa modération[5447].

37. Le renvoi de Chateaubriand

Le duc Victor de Broglie, au tome II de ses *Souvenirs*, a cru pouvoir accueillir une anecdote, qui, si on ne l'arrêtait pas au passage, pourrait finir quelque jour par entrer dans l'histoire. Après avoir rappelé comment Chateaubriand fut brusquement renvoyé du ministère, M. de Broglie ajoute ce qui suit :

> Le 8 juin[5448], à dix heures du matin, le lendemain du jour où son sort avait été décidé à son insu, comme il entrait aux Tuileries pour faire sa cour à M. le comte d'Artois, son secrétaire, consterné et la larme à l'œil, lui remit un message qui le congédiait à peu près aussi cavalièrement qu'un laquais de bonne maison...
>
> Je dois ajouter, pour ne rien omettre, que les amis de M. de Villèle ne se firent pas faute de l'excuser, comme on excuse en ce bas monde, en aggravant le tort par la calomnie, en insinuant malignement que l'auteur du *Génie du christianisme* devait s'en prendre à lui-même si son congé ne l'avait rejoint qu'en plein midi et en pleine cour ; qu'il l'aurait reçu en temps et lieu convenables, s'il fût rentré chez lui la veille au soir, et s'il y eût passé la nuit. J'ai toujours regardé, pour ma part, cette sottise comme inventée à plaisir et après coup. M. de Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, en m'imputant (gratuitement, de son propre aveu) un acte de persécution aussi faux en lui-même qu'étranger, j'ose le dire, à mon caractère, a trouvé bon d'y joindre cette réflexion, qu'en tout cas j'en étais bien capable. Il ne tiendrait qu'à moi

de lui rendre ici la pareille ; mais les mauvais procédés et les mauvais exemples ne sont bons qu'à éviter[5449].

Mettons tout d'abord en regard de cette page des Souvenirs du duc Victor de Broglie la page du *Congrès de Vérone*, où Chateaubriand a raconté lui-même son renvoi : *audiatur et altera pars.* Aussi bien, la page est charmante :

Le 6, au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin ; les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre ; nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte ; jour mémorable dans notre vie : ce même jour, nous avions été relevé à sept ans des vœux d'une pauvre femme chrétienne ; après tant d'anniversaires, ce jour nous rendait à notre obscurité première ; de là s'en allait nous attendre au palais des rois de Bohême, où nous devions saluer ce Charles X exilé, à qui l'on ne nous permit pas, en 1824, de chanter aux Tuileries l'hymne des félicitations.

À dix heures et demie, nous nous rendîmes au Château. Nous voulions d'abord faire notre cour à Monsieur. Le premier salon du pavillon Marsan était à peu près vide ; quelques personnes entrèrent successivement et semblaient embarrassées. Un aide de camp de Monsieur nous dit : « Monsieur le vicomte, je n'espérais pas vous rencontrer ici ; n'avez-vous rien reçu ? » Nous lui répondîmes : « Non, que pouvions-nous recevoir ? » Il répliqua : « J'ai peur que vous ne le sachiez bientôt. » Là-dessus, comme on ne nous introduisit point chez Monsieur, nous allâmes ouïr la musique à la chapelle.

Nous étions tout occupé des beaux motets de la fête, lorsqu'un huissier vint nous dire qu'on nous demandait. Nous suivîmes l'huissier, il nous conduit à la salle des Maréchaux. Nous y trouvons notre secrétaire, Hyacinthe Pilorge. Il nous remit la lettre de M. de Villèle et l'ordonnance royale, en nous disant : « Monsieur n'est plus ministre » M. le duc de Rauzan,

directeur des affaires politiques, avait ouvert le paquet pendant notre absence et n'avait osé nous l'apporter[5450]...

L'ordonnance royale, qui chargeait M. de Villèle *par intérim* du portefeuille des Affaires étrangères, en remplacement de M. de Chateaubriand, se terminait ainsi : « Donné à Paris, en notre château des Tuileries, *le 6 juin* de l'an de grâce 1824 ».

C'est le dimanche 6 juin que Chateaubriand se présente aux Tuileries ; l'ordonnance qui le renvoie du ministère est de ce même jour ; elle n'a donc pas pu être portée chez lui la veille au soir. Que devient, en présence de ce fait indéniable, de cette date incontestée, le récit du duc Victor de Broglie ? Que deviennent les bruits, les insinuations recueillis dans son livre ? J'ai déjà rappelé, dans une des notes de ce volume, le mot d'un ami de Mme de Staël, la belle-mère de l'auteur des *Souvenirs*, cette parole du duc de Laval-Montmorency, disant un jour : « Les dates ! c'est peu élégant ! » C'est peu élégant, sans doute, mais c'est quelquefois bien utile.

Non content d'aimer les dates exactes, j'ai un autre faible, je l'avoue, au risque de paraître décidément *peu élégant* : j'aime les démonstrations complètes. On me permettra donc, pour achever celle que j'ai entreprise, de faire encore une citation. Je l'emprunte aux carnets de M. de Villèle :

> *Le 6 juin*, jour de la Pentecôte, je fus mandé *à dix heures du matin* chez le roi. Je m'y rendis, et à peine la porte du cabinet était-elle fermée, qu'il me dit : « Villèle, Chateaubriand nous a trahis[5451]... Je ne veux pas le voir ici à ma réception d'après la messe. Faites l'ordonnance de son renvoi, qu'on le cherche partout et qu'on la lui remette à temps. Je ne veux pas le voir à ma réception. » Je représentai au roi la brièveté du temps. Il me fit dresser l'ordonnance sur son propre bureau, ce qu'il n'aurait jamais fait dans une autre occasion. Il la signa, j'allai l'expédier. On ne trouva plus M. de Chateaubriand chez lui. *Il était déjà dans les appartements de S. A. R. Monsieur, attendant la sortie du prince pour lui présenter ses hommages.* Ce fut là seulement qu'on put lui remettre l'ordre

du roi qui le révoquait de ses fonctions[5452].

38. La mort du duc Mathieu de Montmorency

Le 24 mars 1826, jour du Vendredi-Saint, malgré les fatigues d'un grave étourdissement qui l'avait frappé dans la rue du Bac, la semaine précédente, le duc Mathieu de Montmorency voulut aller prier au tombeau dressé dans sa paroisse. Il vint à Saint-Thomas d'Aquin, dans l'après-midi ; mais à peine s'était-il agenouillé pour adorer la croix, qu'il perdit connaissance : il chancela, on accourut près de lui, il n'était plus.

Voulant s'associer à la douleur de Mme Récamier, qui perdait en M. Mathieu de Montmorency le plus ancien et le plus fidèle de ses amis, Chateaubriand composa pour elle une pièce que Madame Lenormant nous a conservée. « Le titre, dit Mme Lenormant (tome II, page 210), est au pluriel dans l'original, ce qui laisse supposer le projet d'autres compositions analogues ; mais nous croyons être sûre que cette pièce est la seule de ce genre que M. de Chateaubriand ait écrite. »

PRIÈRES CHRÉTIENNES
POUR QUELQUES AFFLICTIONS DE LA VIE.

Pour la perte d'une personne qui nous était chère.

J'ai senti que mon âme s'ennuyait de la vie, parce qu'il s'y est formé un grand vide, et que la créature qui remplissait mes jours a passé.

Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous enlevé *celui* ou celle qui m'était chère ?

Heureux celui qui n'est jamais né, car il n'a pas connu les brisements du cœur et les défaillances de l'âme. Que vous ai-je

fait, ô Seigneur, pour me traiter ainsi ? Notre amitié, nos entretiens, l'échange mutuel de nos cœurs, n'étaient-ils pas pleins d'innocence ? Et pourquoi appesantir ainsi votre main puissante sur un vermisseau ? Ô mon Dieu ! pardonnez à ma douleur insensée ! Je sens que je me plains injustement de votre rigueur. Ne vous avais-je pas oublié pendant le cours de cette amitié trompeuse ; ne portais-je pas à la créature un amour qui n'est dû qu'au créateur ? Votre colère s'est animée en me voyant épris d'une poussière périssable ; vous avez vu que j'avais embarqué mon cœur sur les flots, que les flots, en s'écoulant, le déposeraient au fond de l'abîme.

Être éternel, objet qui ne finit point et devant qui tout s'écroule, seule réalité permanente et stable, vous seul méritez qu'on s'attache à vous ; vous seul comblez les insatiables désirs de l'homme que vous portez dans vos mains. En vous aimant, plus d'inquiétudes, plus de crainte de perdre ce qu'on a choisi. Cet amour réunit l'ardeur, la force, la douceur et une espérance infinie. En vous contemplant, ô beauté divine ! on sent avec transport que la mort n'étendra jamais ses horribles ombres sur vos traits divins.

Mais, ô miracle de bonté ! je retrouverai dans votre sein l'ami vertueux que j'ai perdu ! Je l'aimerai de nouveau par vous et en vous, et mon âme entière, en se donnant, se retrouvera unie à celle de mon ami. Notre attachement divin partagera alors votre éternité.

39. Chateaubriand et le ministère Martignac

La lutte très vive à laquelle avait donné lieu, au début de la session de 1828, la vérification des pouvoirs, l'élection de M. Royer-Collard à la présidence de la Chambre, la nomination de la commission chargée de la rédaction de l'adresse au roi, commission dont la majorité était hostile au précédent ministère, avaient créé pour Mgr de Frayssinous et M. de Chabrol, qui avaient fait partie du ministère Villèle, une situation difficile au sein du nouveau cabinet comme devant les Chambres. Hommes de tact et d'honneur, ils ne voulurent pas devenir un embarras et, le 3 mars 1828, ils offrirent leur démission, qui fut acceptée.

On était à la veille de la discussion de l'adresse. Comprenant qu'au premier jour la majorité ne serait plus avec eux, les ministres supputèrent les voix dont ils pouvaient disposer et présentèrent au roi le résultat de leur calcul. Charles X en fut effrayé, et il fut décidé qu'une démarche serait faite près de Chateaubriand pour lui demander de donner son appui au cabinet, en acceptant le ministère de la marine, laissé vacant par la retraite de M. de Chabrol. Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, devait remplacer Mgr de Frayssinous. Mais je dois ici laisser la parole à un témoin particulièrement bien informé. M. Hyde de Neuville :

> Quoique la marine, dit-il, ne fût certes point un poste secondaire, néanmoins j'envisageai qu'il ne pouvait convenir à M. de Chateaubriand qu'en y ajoutant la présidence du Conseil. Par suite, je ne voulus pas me mêler aux différentes

démarches tentées près de lui, persuadé qu'une secrète irritation que j'avais cru remarquer ne disparaîtrait qu'en face d'une proposition catégorique qui lui prouverait que son admission avait été pleinement consentie par le roi. Mais un mot ambigu, comme tout ce qu'écrivait Laborie avec son écriture illisible, me donna l'espoir que mon idée avait cours parmi les projets mis en avant. Je crus à un succès presque certain, et je me rendis chez Chateaubriand pour vaincre, s'il le fallait, une dernière résistance.

La soirée était avancée, et je le trouvai retiré dans son appartement. On m'annonça ; il vint à moi avec cet œil brillant et ce front dégagé des nuages qui le couvraient depuis quelque temps.

— Eh bien, me dit-il, la marine, est-ce fait ?

— Je vous le demande, répondis-je, ce serait le plus cher de mes vœux.

Cette réponse, qui mit entre nous un moment de silence, fut rompue par de bonnes et chaleureuses paroles de mon interlocuteur.

Quel ne fut pas mon étonnement lorsqu'il me dit qu'il avait refusé positivement le poste qui lui avait été offert et m'avait désigné pour le remplir ! « Chose acceptée et qui vous sera communiquée demain », ajouta-t-il.

« Réfléchissez, je vous en conjure, lui dis-je, que mon entrée au ministère ne le consolidera en aucune façon. Nous perdons en ce moment la seule chance possible de sauver le ministère et peut-être la couronne. Vous savez bien d'ailleurs que ce ne sont pas ceux qui montent à l'assaut qui plantent le drapeau au jour de la victoire. Laissons un nom comme le vôtre lui donner le baptême de la popularité. »

Rien ne put persuader mon illustre ami, et je rentrai chez moi fort troublé, n'ayant jamais songé à être appelé à ce périlleux devoir, dont les dangers dépassent les honneurs, quand on les envisage au point de vue de la responsabilité[5453].

Hyde de Neuville dut céder, et, le 5 mars, il prêtait serment

entre les mains du roi[5454], avec Monseigneur Feutrier, nommé ministre des cultes.

En désignant M. Hyde de Neuville pour faire partie du ministère, Chateaubriand n'entendait pas très certainement renoncer lui-même à y entrer. Il croyait, comme son ami, que la popularité de son nom pourrait seule sauver la couronne et son ambition se confondait ici avec les véritables intérêts du pays. Le 15 mars, il adressait à M. Hyde de Neuville la lettre suivante :

Samedi, 15 mars 1828.

Il paraît, mon cher ami, que vous allez parler de mon entrée au Conseil sans portefeuille (*ministre secrétaire d'État, membre du conseil de vos ministres*). Si l'on fait quelque chose pour moi, l'entrée au Conseil est une réparation qui m'est due, sans quoi on aurait l'air de sanctionner la manière brutale dont j'en ai été écarté ; vous surtout, mon ami, étant là et n'ayant pas même pu prendre mon parti et plaider ma cause.

Une fois *ministre secrétaire d'État*, on fera de moi ce que l'on voudra pour le meilleur service du Roi ; mais il n'est pas question de cela dans ce moment. Le premier pas, si on veut le faire, est mon entrée *immédiate* auprès de vous au Conseil. On me trouvera bon coucheur, je ne prends pas de place et ne me mêle que de mon affaire.

Je dis entrée *immédiate*, voici pourquoi : ma position n'est plus tenable ; je suis, d'une part, regardé comme étant déjà ministre et obligé de répondre que je ne le suis pas, ce qui devient ridicule au dernier point ; d'une autre part, tout le parti immense qui s'appuie sur moi, gronde, me reproche mes politesses, prétend qu'on se moque de moi et me pousse violemment à l'opposition.

J'épuise mes forces dans ce double combat ; il faut que je prenne bientôt une résolution ; vous connaissez les exigences des partis, on ne tergiverse pas longtemps avec eux.

Voilà, mon cher ami, les raisons à exposer ; que vos collègues disent *oui* ou *non*. Me veulent-ils ou ne me veulent ils pas ? S'ils me veulent, obtenez que l'ordonnance paraisse

sans se faire attendre, pour décider ma douteuse position et me faire sortir de la race amphibie pour laquelle la nature ne m'a pas fait du tout. Je remets le tout entre vos mains.

Faites-moi dire des nouvelles de Madame de Neuville : elle est aussi bien que possible, m'assure-t-on ; si ma pauvre femme n'était presque toujours dans son lit, elle irait savoir des nouvelles de la vôtre.

CHATEAUBRIAND.

Cette lettre, dans laquelle perçait un mécontentement visible, émut fort M. Hyde de Neuville qui, dès le lendemain, recevait de son illustre ami une nouvelle missive.

Dimanche, midi, 16 mars 1828.

Je viens de demander l'audience, mon cher ami. Dieu sait ce qu'elle produira, mais j'ai fait quelques réflexions que je dois vous communiquer. Si j'entre, il faut que j'entre seul ; c'est alors une distinction particulière ; avec deux collègues sans portefeuille, je m'amoindris : c'est un plan, un système ; ce que je peux valoir disparaît ; ce n'est pas moi qu'on a appelé, c'est trois personnes. Ces personnes très honorables qu'on pourrait m'adjoindre viendront ensuite ; je dois commencer. Tenons-nous-en là.

Mais pour dire la vérité, mon cher ami, je crains que ce ne soit là que des demi-partis toujours funestes en dernier résultat. Faites recréer la maison du Roi en conservant même La Bouillerie, comme M. de Pradel était auprès de M. de Blacas. *Prenez vite Casimir Perier*, donnez les postes à Delalot avec entrée au Conseil ; les forêts à Bertin de Vaux ; et, si vous pouviez, Sébastiani à la guerre, tout serait dit et le triomphe assuré. Songez-y sérieusement ; un effort, j'en suis persuadé, réussirait. Si vous attendez, la majorité vous échappera, et vous serez tous enveloppés dans une même catastrophe.

Mon cher ami, je vous aime trop pour vous flatter. J'ai contribué à vous mettre où vous êtes ; je serais au désespoir de vous y voir périr. Prenez garde au sommeil des ministres, à

la faiblesse de vos appuis, à la fascination du pouvoir ; j'y ai été pris. Retirez-vous mille fois plutôt que de vous exposer à une chute. Si vous parlez ferme et clair, on vous donnera qui vous voudrez : l'avenir est entre vos mains. Mais les Chambres, les journaux, l'opinion générale pressent les événements ; ne croyez pas que vous ayez du temps devant vous. Je vous en avertis de bonne heure, pour ne pas vous parler trop tard.

À vous pour la vie,

CHATEAUBRIAND

Chateaubriand, ministre secrétaire d'État, membre du conseil des ministres, Casimir Perier à l'intérieur, Sébastiani à la guerre — c'était le salut. Il était permis de l'espérer, puisqu'aussi bien Charles X ne se refusait pas à l'idée d'introduire dans le gouvernement quelques hommes comme M. Casimir Perier. La combinaison cependant n'aboutit pas, et, le 22 mars, Chateaubriand adressait à Hyde de Neuville cette dernière lettre :

Samedi matin, 22 mars 1828.

Réflexions faites, mon cher ami, il vaut mieux que je n'aille pas chez vous ce soir : on parle toujours mal de soi, et moi plus qu'un autre. D'ailleurs, qu'ai-je à dire que vous ne connaissiez ? J'avais déjà peu d'ardeur pour entrer dans le Conseil, et, depuis l'audience d'hier, elle est encore singulièrement refroidie. Néanmoins, à cause de vous et pour vous seul, j'entrerai sans portefeuille, si vos collègues le veulent et montent à l'assaut.

Voilà tout, vous savez cela et vous le direz à merveille. Souvenez-vous bien seulement qu'après lundi, je ne suis plus maître de retenir personne, et la guerre continuera malgré moi.

Je serais, je vous assure, mon cher ami, très effrayé pour vous si je ne savais que vous avez toujours pour vous sauver, quand il en sera temps, le moyen d'une retraite qui ne fera qu'augmenter votre réputation d'homme de bien et de

courage. Comme le ministère est constitué, il n'ira pas à la fin de la session ; vous ne devez pas tomber avec lui. Votre démission isolée, ou vous rendra maître de tout, ou vous sauvera du naufrage commun. Qu'arrivera-t-il après la chute du ministère actuel ? Un ministère de mes ci-devant amis mêlés des amis de M. de Villèle.

Je le crois, ce ministère amènera un mouvement politique ; mais rien que la peur, si elle s'en mêle, ne me paraît pouvoir empêcher cet événement, d'après ce que j'ai vu hier.

Ainsi donc, quand vous aurez fait tout ce que vous aurez pu pour éclairer le Roi, pour amener le bien, vous déclarerez n'avoir accepté le portefeuille avec une grande répugnance que dans l'espoir d'arranger les choses et pour ne pas laisser le Roi dans l'embarras, sans appui et sans conseil ; que votre espoir ayant été trompé, vous vous retirez satisfait d'avoir rempli un devoir pénible.

Votre position politique reste ainsi admirable, et vous grandissez encore dans l'opinion publique.

Vous voyez, mon cher ami, que je suis beaucoup plus occupé de vous que de moi.

Tout à vous,

CHATEAUBRIAND[5455].

40. La mort de Léon XII

M. de Marcellus, qui se trouvait alors à Rome, écrivait sur son *Journal*, sous cette même date du 17 février 1829, la note suivante :

Hier, je suis allé, en compagnie de M. de Chateaubriand, faire au pape Léon XII notre visite suprême. Celle-ci n'a pas été adressée au souverain du monde catholique par l'ambassadeur du roi fils aîné de l'Église, dans le vaste palais du Vatican. C'était le dernier hommage d'un fidèle à ce quelque chose sans nom qui restait du père commun des chrétiens, à ce cadavre étendu pontificalement, sous la lueur des cierges, dans la grande chapelle du Saint-Sacrement qui s'allonge sous l'aile droite de l'église de Saint-Pierre. Après quelques minutes de méditations pieuses et politiques, passées en silence aux pieds de ce pontife dont le visage pâle et animé supportait encore l'éclatante tiare, nous sommes sortis du plus beau temple du monde, tristes et préoccupés.

« Voilà ce qui demeure de nous quelques heures après la fin » m'a dit l'auteur du *Génie du christianisme* ; « il m'a semblé, sous les voûtes de Saint-Pierre, entendre encore cette voix qui retentit dans un de nos vieux cantiques de Saint-Sulpice :

La mort ne m'a laissé que les os seulement.

« Savez-vous ce qui est arrivé cette nuit ? Les gardes nobles qui veillent auprès de « ce reste tel qui va disparaître » ont cru voir le pape se ranimer. Ils ont entendu, au milieu de leur silence, un bruit léger qui s'échappait de la figure du pontife. Ils sont tombés la face contre terre et le bruit a cessé.

C'était la peau du visage et les paupières qui se resserraient sous le contact de l'air, comme le parchemin craque sous les doigts. Je tiens cette anecdote funèbre du capitaine des gardes, le Suisse Pfeiffer, qui me l'a racontée ce matin. On n'entendra plus rien, pas même ce froissement du parchemin une fois fait pour toujours, de ce chef de l'Église habile et vertueux, qui prédisait, il y a peu de semaines, de longues agitations à ses États, à la France et à l'Europe. Il a été un modérateur éclairé des intérêts du monde pendant cinq ans d'un règne trop court, et il n'a recueilli que l'impopularité pour prix de ses pieux efforts. C'est l'histoire de tous les pays. »

Nous avons dépassé le môle d'Adrien et le Tibre au milieu de nos réflexions et de nos regrets. Ils nous ont suivis en face de cette *Locanda dell'orso* que Montaigne a rendue célèbre et où déjà de nombreux et joyeux buveurs s'applaudissaient de voir rouverts à leurs orgies les mille cabarets que les décrets du pape avaient fermés. À Ripetta, en nous séparant, M. de Chateaubriand m'a dit : « Voulez-vous que demain, pour nous distraire du lugubre spectacle qu'un pape vient de nous donner, nous allions voir mes fouilles de *Torre-Vergatta* ? La campagne romaine, déjà belle au début du printemps, et les souvenirs des siècles passés, nous feront oublier pour quelques heures nos sollicitudes du présent et nos tristesses. »

Nous sommes en effet partis aujourd'hui, tête à tête, dans mon petit wurst allemand, que, pour garder l'incognito, l'ambassadeur a préféré à ses pompeuses voitures, même à son coupé favori, que j'ai fait faire à Londres, en 1822, pour nous conduire à Windsor (il a traversé la mauvaise fortune de son maître, et il reparaît avec son crédit dans les rues de Rome). M. de Chateaubriand a conservé une taciturnité méditative, entrecoupée de rares interjections, jusqu'au pont Milvius. Là son front s'est déridé : « Admirez, » m'a-t-il dit, « la puissance de l'art de peindre. Ce pont, témoin d'une victoire qui changea la face du monde, et la plaine environnante, réapparaissent bien moins comme ils sont que sous les couleurs de la magnifique fresque de Jules Romain au Vatican.

C'est un chef-d'œuvre. Tout s'y trouve ; et surtout ce Tibre, gros des destinées humaines, qui va noyer Maxence et couronner Constantin. Ah ! pourquoi n'a-t-il pas éloigné miss Bathurst ! tant de beauté innocente et tant de vie ! Voilà la rive qui céda sous le poids si léger de la malheureuse fille. Rome ne m'offre que des images de deuil. » — Autre pause qu'il a interrompue un moment après le passage du pont. — « Avez-vous remarqué que Byron n'entend rien à la peinture ? Il est resté tout à fait Anglais de ce côté ; il ne l'est pas autant pour la musique, qu'il comprenait mieux que la plupart de ses compatriotes. Il aime les chants populaires, et, comme vous et moi, il en a surpris de bizarres en Orient. Mais là, plus qu'ailleurs, la chanson du peuple n'est pas de l'harmonie, c'est de la légende ou de l'histoire primitive. » — Puis, après un long silence, arrivés au tombeau de Néron, il m'a dit : « Je n'ai jamais prêté aucune attention à ce sarcophage falsifié, pas plus que s'il était véritablement le sépulcre de l'empereur parricide. La tombe d'un tyran n'excite que mon mépris. Mais retournons-nous, et d'ici contemplons Saint-Pierre, l'immortelle coupole, et cette croix qui brille au-dessus de toutes les collines : elle va consoler, par-delà le désert d'Ostie, les regards du nautonier quand il lutte contre les flots. C'est là un sublime spectacle parce qu'il emporte avec lui vers les cieux l'imagination de l'homme et son espérance. » Un peu plus loin : — « Croyez-moi, laissons votre voiture sur cette route qui ramène à Paris et aux joies du monde. Entrons résolument à pied dans le désert de la campagne *maudite*, auquel j'ai toujours trouvé tant de charme. »

Après un rapide coup d'œil jeté sur ses fouilles, où on ne travaillait pas ce jour-là, « Voilà », m'a-t-il dit, « des frustes méconnaissables presque autant que leurs énigmatiques possesseurs ; j'ai risqué quelque argent à cette loterie des morts. Il y avait autour de ces marbres qui ne sont plus, des despotes, de prétendus affranchis, des esclaves, une foule d'ambitieux ; et dans ces trois classes d'hommes que le temps a également emportés, on se disputait le pouvoir, on s'égorgeait pour l'Empire. Il me semble voir surgir de ces

ronces les ruines confondues de la République romaine et de l'affreuse domination de Tibère.... » — Une petite fleur que M. de Chateaubriand a cueillie à ses pieds est venue le distraire de ces sombres réflexions : — « Combien la nature, si marâtre pour les hommes sous tant de climats, est partout une douce mère pour ses filles les plus innocentes, les herbes des champs ! Voyez cette violette blanche ; elle n'a pas la demi-éclat et le parfum de la violette de Virgile, *violæ sublucet purpura nigræ*, mais elle est la première à m'annoncer le printemps. »

Puis, revenus à ma voiture, le silence a recommencé : seulement comme nous nous rapprochions de la porte du Peuple et du tumulte de Rome, « Ici, comme chez nous, » a-t-il dit, « la tyrannie et la liberté ont également péri. Mais, à Rome, la robe de ce capucin qui soulève en passant une poussière antique achève de mettre en relief la vanité de tant de vanités. » — Et cette réflexion a clos la promenade, dont je me hâtai de consigner sur mon journal le minutieux récit. (*Chateaubriand et son temps*.)

41. Le conclave de 1829

Chateaubriand n'a point recueilli dans ses œuvres son discours au Sacré-Collège. Ce discours, prononcé le 18 février 1829, dans la sacristie de Saint Pierre, mérite pourtant de n'être pas perdu. Le voici :

ÉMINENTISSIMES SEIGNEURS,

Il n'y a pas encore six ans que M. le duc de Laval-Montmorency vint au milieu de vous pour unir sa douleur à la vôtre, lorsque Pie VII, de religieuse mémoire, fut rappelé auprès du chef invisible de l'Église. Le roi Louis XVIII, au nom duquel mon noble prédécesseur vous porta la parole, est allé lui-même se placer auprès de saint Louis. J'étais alors ministre du vénérable monarque, restaurateur des libertés de la France. Mon nom eut l'insigne honneur de paraître dans les lettres qui furent adressées au sacré collège, et c'est moi qui viens aujourd'hui, ambassadeur de Charles X, roi non moins magnanime que son frère, vous exprimer le regret qu'éprouvera mon auguste maître pour la perte d'un souverain pontife que vos suffrages n'avaient point encore revêtu de l'autorité suprême à l'époque que je rappelle.

Ici Vos Éminences reconnaîtront les voies cachées de la Providence, et cette fragilité des choses humaines qui doivent être surtout présentes à la pensée de cette assemblée des princes de l'Église, où j'aperçois tant de courageux confesseurs de la foi.

Que vous dirai-je, messeigneurs, que vous ne sentiez mieux que moi ? La mémoire de Léon XII sera vénérée par la France. Le royaume que gouverne si glorieusement le fils aîné de

l'Église n'oubliera pas les conseils pacifiques qui ont empêché la discorde de troubler, même passagèrement, les nouvelles prospérités de ma patrie. Léon XII joignait à ses vertus apostoliques cette modération d'esprit et cette connaissance de son siècle, si nécessaires aux chefs des Empires.

Éminentissimes seigneurs, vos lumières assureront au saint-siège, dans le prochain conclave, un successeur digne de ce pontife conciliateur. Si vous êtes des princes puissants, vous êtes aussi les ministres de cette religion charitable qui abolit l'esclavage parmi les hommes, qui, simple et sublime à la fois, est également appropriée aux besoins de la société naissante et à ceux de la société perfectionnée. Vos suffrages indépendants iront bientôt chercher parmi vos pairs un vrai pasteur pour la chrétienté, un souverain éclairé pour la plus illustre portion de cette noble Italie qui dicta des lois au monde antique, qui civilisa le monde moderne, qui, toujours féconde et jamais épuisée, nourrit aujourd'hui à l'ombre de ta gloire le souvenir de ses grandeurs.

Qu'il me soit permis, Éminentissimes seigneurs, d'offrir en particulier au sacré collège l'hommage de ma profonde vénération.

Dans sa lettre à Mme Récamier, du 21 mars 1829, Chateaubriand parle du second discours qu'il prononça à Rome, celui-là en plein Conclave, le 10 mars 1829. Comme ce discours ne figure pas non plus dans ses Œuvres complètes, le lecteur sera sans doute bien aise de le trouver ici :

ÉMINENTISSIMES SEIGNEURS,

La réponse de Sa Majesté Très-Chrétienne à la lettre que lui a adressée le sacré collège vous exprime, avec la noblesse qui appartient au fils aîné de l'Église, la douleur que Charles X a ressentie en apprenant la mort du père des fidèles, et la confiance qu'il repose dans le choix que la chrétienté attend de vous.

Le roi m'a fait l'insigne honneur de me désigner à l'entière créance du sacré collège réuni en conclave. Je viens une seconde fois, Éminentissimes seigneurs, vous témoigner mes

regrets pour la perte du pontife conciliateur qui voyait la véritable religion dans l'obéissance aux lois et dans la concorde évangélique ; de ce souverain qui, pasteur et prince, gouvernait l'humble troupeau de Jésus-Christ du faîte des gloires diverses qui se rattachent au grand nom de l'Italie. Successeur futur de Léon XII, qui que vous soyez, vous m'écoutez sans doute en ce moment ; pontife à la fois présent et inconnu, vous allez bientôt vous asseoir dans la chaire de Saint Pierre, à quelques pas du Capitole, sur les tombeaux de ces Romains de la République et de l'Empire, qui passèrent de l'idolâtrie des vertus à celle des vices, sur ces catacombes où reposent les ossements non entiers d'une autre espèce de Romains : quelle parole pourrait s'élever à la majesté du sujet ? Quelle voix pourrait s'ouvrir un passage à travers cet amas d'années qui ont étouffé tant de voix plus puissantes que la mienne ? Vous-même, illustre sénat de la chrétienté, pour soutenir le poids de ces innombrables souvenirs, pour regarder en face les siècles rassemblés autour de vous sur les ruines de Rome, n'avez-vous pas besoin de vous appuyer à l'autel du sanctuaire, comme moi au trône de Saint Louis ?

À Dieu ne plaise. Éminentissimes seigneurs, que je vous entretienne ici de quelque intérêt particulier, que je vous fasse entendre le langage d'une étroite politique : les choses sacrées veulent être envisagées aujourd'hui sous des rapports plus généraux et plus dignes. Le christianisme, qui renouvela d'abord la face du monde, a vu depuis se transformer les sociétés auxquelles il avait donné la vie. Au moment même où je parle, le genre humain est arrivé à l'une des époques caractéristiques de son existence, la religion chrétienne est encore là pour la saisir, parce qu'elle garde dans son sein tout ce qui convient aux esprits éclairés et aux cœurs généreux, tout ce qui est nécessaire au monde qu'elle a sauvé de la corruption du paganisme et de la destruction de la barbarie. En vain l'impiété a prétendu que le christianisme favorisait l'oppression et faisait rétrograder les jours : à la publication du nouveau pacte scellé du sang du juste, l'esclavage a cessé d'être le droit commun des nations ; l'effroyable définition de

l'esclavage a été effacée du code romain : *Non tam viles quam nulli sunt.* Les sciences, demeurées presque stationnaires dans l'antiquité, ont reçu une impulsion rapide de cet esprit apostolique et rénovateur qui hâta l'écroulement du vieux monde ; partout où le christianisme s'est éteint, la servitude et l'ignorance ont reparu. Lumière quand elle se mêle aux facultés intellectuelles, sentiment quand elle s'associe aux mouvements de l'âme, la religion chrétienne croît avec la civilisation, et marche avec le temps ; un des caractères de la perpétuité qui lui est promise, c'est d'être toujours du siècle qu'elle voit passer, sans passer elle-même. La morale évangélique, raison divine, appuie la raison humaine dans ses progrès vers un but qu'elle n'a point encore atteint : après avoir traversé les âges de ténèbres et de force, le christianisme devient chez les peuples modernes le perfectionnement même de la société.

Éminentissimes seigneurs, vous choisirez pour exercer le pouvoir des clefs un homme de Dieu et qui comprendra bien sa haute mission. Par son caractère universel qui n'a jamais eu de modèle ou d'exemple dans l'histoire, un conclave n'est pas le conseil d'un État particulier, mais celui d'une nation composée de nations les plus diverses et répandue sur la surface du globe. Vous êtes, Éminentissimes seigneurs, les augustes mandataires de l'immense famille chrétienne pour un moment orpheline. Des hommes qui ne vous ont jamais vus, qui ne vous verront jamais, qui ne savent pas vos noms, qui ne parlent pas votre langue, qui habitent loin de vous sous un autre soleil, au delà des mers, aux extrémités de la terre, se soumettront à vos décisions que rien en apparence ne les oblige à suivre, obéiront à vos lois qu'aucune force matérielle n'impose, accepteront de vous un père spirituel avec respect et gratitude : tels sont les prodiges de la conviction religieuse. Princes de l'Église, il vous suffira de laisser tomber vos suffrages sur l'un d'entre vous pour donner à la communion des fidèles un chef qui, puissant par la doctrine et l'autorité du passé, n'en connaisse pas moins les nouveaux besoins du présent et de l'avenir, un pontife d'une vie sainte, mêlant la

douceur de la charité à la sincérité de la foi. Toutes les couronnes forment le même vœu, toutes ont un même besoin de modération et de paix : que ne doit-on pas attendre de cette heureuse harmonie ? que ne peut-on pas espérer, Éminentissimes seigneurs, de vos lumières et de vos vertus ?

Il ne me reste qu'à vous renouveler l'expression de la sincère estime et de la parfaite affection du souverain aussi pieux que magnanime dont j'ai l'honneur d'être l'interprète auprès de vous.

42. Le journal secret du conclave

Le devoir de Chateaubriand, comme ambassadeur de France, était de suivre de très près les opérations du Conclave. Aussi bien, comme il l'écrit à Mme Récamier, le 17 février 1829, le Roi l'avait chargé de surveiller « le dernier grand spectacle qui devait clore sa carrière », l'élection d'un nouveau Pape. Il prit donc ses mesures pour être tenu au courant, jour par jour, de tout ce qui se passerait, des brigues et des intrigues qui pourraient se produire, des diverses candidatures qui seraient mises en avant et des chances de chacune d'elles. Il se trouva qu'un témoin sûr et admirablement informé rédigeait secrètement un *journal du Conclave*. L'ambassadeur s'arrangea de façon à se le procurer, le fit traduire en français, accompagna d'un court commentaire quelques-uns de ses articles, et envoya le tout au ministre des Affaires étrangères, M. le comte Portalis. « Le Roi verra, écrivait-il, ce qu'on n'a jamais vu : l'intérieur d'un Conclave. »

Ce document existe encore aux Archives des Affaires étrangères. Autorisé à en prendre communication, M. Boyer d'Agen en a publié d'importants extraits dans la *Revue des Revues* des 1er et 15 janvier 1896.

Voici quelques-unes des *remarques* de Chateaubriand.

On lit dans le *Journal*, à la date du 7 mars 1829 :

> Le parti des exaltés tâche de tirer parti de tout et voudrait pêcher en eau trouble. La possibilité de leur triomphe pourrait se trouver dans la coopération des cardinaux français, qui semblent unanimes pour le choix d'un Pape favorable à leur

exaltation d'idées. Si par malheur le parti d'Oppizzoni, soit faiblesse, soit complaisance, se range au vote d'Albani, la palme est aux mains des adversaires.

En marge de ces lignes, Chateaubriand écrit la note suivante :

Il n'y a pas besoin de commentaires sur cette journée ; le texte dit tout. Voilà une minorité qui parle comme la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, qui veut s'immiscer dans nos affaires, qui pousse la violence jusqu'à attaquer en plein Conclave la mémoire de Léon XII. Elle suppose toujours que les cardinaux français pensent comme elle ; elle se figure que je veux précipiter l'élection pour n'être pas confondu par l'arrivée de ces cardinaux, arrivée que je prévoyais devoir être funeste au principe de mon gouvernement.

À la date du 9 mars, l'auteur du *Journal* annonce que le Sacré Collège a reçu la copie du discours que l'ambassadeur de France doit prononcer le lendemain, et il le juge en ces termes :

Quelle noblesse d'expressions ! quelle élévation de pensées ! quelle délicatesse d'images ! On voit que ses paroles partent du fond de l'âme. Pour moi, j'en suis dans le ravissement. Figurez-vous, dans l'étroite enceinte d'un Conclave, le tableau d'une nation qui donne la vie, qui dicte des lois de paix à toutes les autres nations, qui est le centre universel vers lequel tous les peuples, peut-être même des tribus dont nous ignorons le nom, dirigent leurs vœux et leurs prières. Tout le Sacré Collège a tressailli d'une sainte joie et se propose de se féliciter, avec le cardinal de Latil, du choix que Sa Majesté Très-Chrétienne a fait d'un si grand homme, dont les principes religieux sont les plus purs et inébranlables. Chaque phrase a été examinée attentivement ; on n'y aperçoit pas l'ombre d'un intérêt politique privé, et moins encore une apparence de vouloir hâter l'élection sans la présence des cardinaux français.....

Chateaubriand ajoute ici cette note :

J'ai été tenté de supprimer ici tout ce qui a rapport à mon discours ; mais, venant à penser aux préventions que l'on a cherché à faire naître contre moi, j'ai cru devoir conserver l'opinion du Conclave, comme une défense, comme un témoignage honorable, propre à faire le contrepoids des calomnies dont j'ai été l'objet.

La page du *Journal* consacrée à la journée du 10 mars donne lieu, de la part de Chateaubriand, à la *Remarque* ci-après :

Voici encore le nonce (Mgr Lambruschini, nonce du Saint-Siège à Paris) écho et missionnaire d'une coterie. Il paraît qu'on espérait ouvrir au sein du Conclave des conférences sur l'état de nos affaires. J'ai su, d'une autre part, qu'avant la mort de Léon XII des membres du clergé français étaient attendus à Rome pour agiter de nouveau la question des Ordonnances. Ces manœuvres doivent être surveillées ; elles bouleverseraient la France, sans atteindre même le but où elles visent. Il est consolant de voir la fermeté du Sacré-Collège et la sagesse avec laquelle il se refuse aux ouvertures du nonce. Celui-ci est un prélat passionné, entré beaucoup trop avant dans les intrigues d'un parti français, homme qui, dans son pays, est à la tête de la *Faction de Sardaigne*, et dont il est urgent de solliciter le rappel.

Le 22 mars, l'auteur du *Journal* note un petit incident assez singulier :

Ce matin on a été informé qu'un cardinal (Odescalchi) s'entretenait par signes avec des jésuites qui se trouvaient dans un jardin de la Compagnie, situé vis-à-vis l'édifice du Conclave. On s'est posté en observation : impossible de rien comprendre à ce langage par signes.... Le cardinal a été prévenu de s'abstenir de semblables manœuvres, et sur-le-champ des ordres ont été donnés pour les empêcher désormais.... Après le scrutin du soir, il a été décidé que l'on adresserait une lettre ferme et sérieuse au vicaire général des Jésuites, et qu'on réglerait sur sa réponse la conduite à tenir ultérieurement.

Chateaubriand inscrit en marge :

> Il serait impossible de s'empêcher de rire du cardinal Odescalchi et du télégraphe des jésuites, si la gravité de la matière ne formait un contraste déplorable avec ces tours d'écoliers. Voilà donc à quelles ressources en est réduite une Compagnie qui se dit pieuse et un cardinal dont on loue la régularité, pour asseoir dans la chaire de Saint-Pierre quelque pontife passionné, perturbateur du repos des nations !

Le lendemain 23 mars, à l'occasion de la réponse du père Pavani, Vicaire général de la Compagnie de Jésus, à la lettre du Conclave, Chateaubriand revient sur l'incident de la veille :

> Je dois avouer, écrit-il, que les Jésuites m'avaient semblé trop maltraités par l'opinion. J'ai jadis été leur défenseur, et, depuis qu'ils ont été attaqués dans ces derniers temps, je n'ai dit ni écrit un seul mot contre eux. J'avais pris Pascal pour un calomniateur de génie, qui nous avait laissé un immortel mensonge ; je suis obligé de reconnaître qu'il n'a rien exagéré. La lettre du père Pavani (qu'on trouvera ci-jointe) a l'air d'être échappée à Escobar lui-même, elle figurerait merveilleusement dans les *Lettres provinciales* ! Comme elle dit tout et ne dit rien ! Comme tous les mots en sont pesés, de manière qu'ils puissent être interprétés ainsi que besoin sera ! L'humeur et la violence percent pourtant. Le révérend Père s'en est aperçu, et il va bientôt tâcher de reprendre, par une seconde lettre, non moins captieuse, le peu de vérité qu'il a laissé transpirer dans la première.
>
> Au surplus, l'audace est grande. Cette Congrégation, à peine rétablie, repoussée de toute part, suspecte au Sacré-Collège lui-même, n'en aspire pas moins à donner la tiare et à se mêler de toutes les affaires du monde.

Chateaubriand cède ici, en parlant des jésuites, à un mouvement d'humeur, qui disparaîtra bientôt, quand le résultat du Conclave sera connu. Le 31 mars, à midi, l'auteur du *Journal* écrivait :

Hier, à dix heures du soir, Albani s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à recueillir des suffrages pour l'élection du cardinal Castiglioni, dont les sentiments de loyauté et de franchise étaient bien connus, non moins que l'opinion qu'il avait conçue de la capacité et des talents d'Albani pour exercer l'emploi de secrétaire d'État. Les cardinaux Pacca, Galleffi, Testaferrata, Oppizzoni, Arezzo, Bertazzoli et Gazola furent chargés de persuader Castiglioni et de ne le quitter qu'après qu'il aurait promis de se rendre au vœu commun et de se conformer à la volonté divine. Pendant ce temps, Albani disposait les autres cardinaux à coopérer à l'élection. À minuit, tout était arrangé. Les cardinaux français se montrèrent très satisfaits, et promirent de donner unanimement leur vote au scrutin. Le parti de De Gregorio fit d'abord quelque résistance, mais enfin il céda. Celui de Macchi demeura rebelle à toute concession. Le calcul d'approximation établi, il fut reconnu que les suffrages s'élèveraient à 30, non compris le parti d'Albani, qui devait *accéder* en entier. Le résultat a été tel qu'on l'avait espéré. Le premier scrutin a donné 32 voix, et ce nombre s'est accru, par l'*accedat*, jusqu'à 47....

Chateaubriand triomphe, il a *son* Pape, et il écrit, au bas du *Journal du Conclave*, cette dernière *Remarque* :

Cette journée a fait le Pape, le Pape que voulait la France, en 1823, lorsque j'avais le portefeuille des Affaires étrangères, à Paris, le Pape qui a répondu à mon discours, et qui, par cette réponse, connue de l'Europe, a pris des engagements politiques.

Le procès-verbal de l'acceptation, dressé par le notaire du Conclave, selon la coutume, est digne d'être remarqué : « Pie VIII s'est déterminé, dit-il, à nommer le cardinal Albani ministre, afin de satisfaire aussi le Cabinet de Vienne. » Singulier moyen sans doute !

Le Souverain-Pontife, partageant les lots entre les deux couronnes, se déclare le Pape de la France et donne à l'Autriche, en compensation, un Secrétaire d'État inamovible.

J'ai dit tout à l'heure que l'auteur des *Mémoires* n'avait pas conservé longtemps, à l'endroit des Jésuites, les sentiments de Pascal — et ceux du *Constitutionnel*. À peu de mois de là, en effet, il écrivait sur son neveu Christian de Chateaubriand, *jésuite*, d'admirables pages, les plus belles de ce cinquième volume[5456].

43. Dans les Pyrénées « Amour et vieillesse »

[5457]

Il existe, à la Bibliothèque Nationale, des fragments manuscrits de Chateaubriand recueillis par un de ses secrétaires, Éd. L'Agneau, et cédés par lui, en 1846, à un certain Édouard Bricon[5458]. Celui-ci, se proposant sans doute de les publier, en avait fait une copie, qui se trouve aujourd'hui également au département des manuscrits. Le plus important de ces fragments se rapporte, sans doute possible, à l'épisode dont il est question dans les *Mémoires*. Il n'avait pas échappé aux patientes et malicieuses investigations de Sainte-Beuve. Un jeune et remarquable critique, M. Victor Giraud, vient de le publier à son tour[5459], d'après le texte original, dans son étude sur *Chateaubriand et les Mémoires d'Outre-tombe* (*Revue des Deux-Mondes*, du 1er avril 1899). C'est d'après lui que nous reproduisons ces pages adressées par le poète sexagénaire à la « spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans », à celle que le bon Chactas eût appelée « la Vierge des dernières amours ».

Avant d'entrer dans la société, j'errais autour d'elle. Maintenant que j'en suis sorti, je suis également à l'écart ; vieux voyageur sans asile, je vois le soir chacun rentrer chez soi, fermer la porte ; je vois le jeune amoureux se glisser dans les

ténèbres ; et moi, assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune, et j'attends l'aurore qui n'a rien à me conter de nouveau et dont la jeunesse est une insulte à mes cheveux.

Quand je m'éveille avant l'aurore, je me rappelle ces temps où je me levais pour écrire à la femme que j'avais quittée quelques heures auparavant. À peine y voyais-je assez pour tracer mes lettres à la lueur de l'aube. Je disais à la personne aimée toutes les délices que j'avais goûtées, toutes celles que j'espérais encore ; je lui traçais le plan de notre journée, le lieu où je devais la retrouver sur quelque promenade déserte, etc.

Maintenant, quand je vois apparaître le crépuscule et que, de la natte de ma couche, je promène mes regards sur les arbres de la forêt à travers ma fenêtre rustique, je me demande pourquoi le jour se lève pour moi, ce que j'ai à faire, quelle joie m'est possible, et je me vois errant seul de nouveau comme la journée précédente, gravissant les rochers sans but, sans plaisir, sans former un projet, sans avoir une seule pensée, ou bien assis dans une bruyère, regardant paître quelques moutons ou s'abattre quelques corbeaux sur une terre labourée. La nuit revient sans m'amener une compagne ; je m'endors avec des rêves pesants, ou je veille avec d'importuns souvenirs pour dire encore au jour renaissant : « Soleil, pourquoi te lèves-tu ! »

[illegible] l'origine
de l'homme supplice, il faut satisfaire à la justice par
cette considération [illegible] et je vous dirai mes
autres imaginations [illegible] pour l'adresse. Je
vous pensais avec cette idée imaginaire
plus souvent les amours vides avec qui n'étaient
comme à cette fidélité imaginaire de Dieu
et je pense il est bien vrai aimé. J'ai vu ce
que c'est que l'idolâtrie pour un seul Dieu et avec
une seule idée. De l'idolâtrie Dieu ne saurait
[illegible] de l'invisible et [illegible] Dieu que
[illegible] Dieu ne saurait Dieu ne sait, Dieu seul
[illegible] à Dieu même comme prétende [illegible]
[illegible] Mes idées. Je me dirai ne [illegible]
[illegible] comme [illegible] un mot qui n'est
[illegible] pas [illegible] cette [illegible] qui a vidée
[illegible] dit [illegible] un [illegible] [illegible]
[illegible] mes [illegible] à [illegible]
[illegible] frères. J'ai [illegible]

et qui me présente à vous [illegible] de mon amie,
je vous jurai en l'avoir de lui mon cœur tout entier
[illegible] la fois dont je voyais [illegible]
L'amour m'a toujours [illegible] mon cœur
et je me voyais comprendre, pourquoi je n'étais plus
aimé.

Lorsque dans la [illegible] de cette [illegible], j'y
avais toute la période de mon [illegible]
je croyais ~~[illegible]~~ pour quoi Dieu m'avait
mis [illegible] je lui prouvais le [illegible]
que ~~[illegible]~~ quelque petite place j'occupe
que tout m'ordonnait le [illegible] dans les
[illegible] je [illegible] [illegible]
[illegible] et mon ame qui
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]. et pourquoi tous les [illegible]
[illegible] [illegible], pour que
~~[illegible]~~ [illegible] [illegible]

J'essai sur le globe [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

[5460]Il faut remonter bien haut pour trouver l'origine de mon supplice ; il faut retourner à cette aurore de ma jeunesse où je me créai un fantôme de femme pour l'adorer. Je vis passer cette idéale image, puis vinrent les amours réelles qui n'atteignirent jamais à cette félicité imaginaire dont la pensée était dans mon âme. J'ai su ce que c'était que de vivre pour une seule idée et avec une seule idée, de s'isoler dans un sentiment, de perdre de vue l'univers, de mettre son existence entière dans un sourire, dans un mot, dans un regard.

Mais, alors même, une inquiétude insurmontable troublait mes délices. Je me disais : M'aimera-t-elle demain comme aujourd'hui ? Un mot qui n'était pas prononcé avec autant d'ardeur que la veille, un regard distrait, un sourire adressé à un autre que moi me faisait à l'instant désespérer de mon bonheur. J'en voyais la fin et je m'en prenais à moi-même de mon ennui. Je n'ai jamais eu l'envie de tuer mon rival ou la femme dont je croyais entendre l'amour ; toujours destructeur de moi-même, je me croyais coupable parce que je n'étais plus aimé.

Repoussé dans le désert de ma vie, j'y rentrais avec toute la poésie de mon désespoir. Je cherchais pourquoi Dieu m'avait mis sur la terre, et je ne pouvais le comprendre. Quelle petite place j'occupais ici-bas ! Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, combien rougirait-il de brins de bruyère ? Et mon âme, qu'était-ce ? Une petite douleur évanouie en se mêlant dans les vents. Et pourquoi tous ces mondes autour d'une si chétive créature ?

J'errai sur le globe, changeant de place sans changer d'être, cherchant toujours et ne trouvant rien. Je vis passer devant moi de nouvelles enchanteresses ; les unes étaient trop belles pour moi et je n'aurais osé leur parler, les autres ne m'aimaient pas. Et pourtant mes jours s'écoulaient, et j'étais effrayé de leur vitesse, et je me disais : Dépêche-toi donc d'être heureux ! Encore un jour, et tu ne pourras plus être aimé. Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspirait les transports de la plus noire jalousie : si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait avec le plaisir de la vengeance et

du désespoir.

Vois-tu : quand je me laisserais aller à ma folie, je ne serais pas sûr de t'aimer demain : je ne crois pas à moi. Je m'ignore. Je suis prêt à me poignarder ou à rire. Je t'adore ; mais, dans un moment, j'aimerai plus que toi le bruit du vent dans ces roches, un nuage qui vole, une feuille qui tombe. Puis je prierai Dieu avec larmes, puis j'invoquerai le néant. Veux-tu me combler de délices ? Fais une chose : sois à moi, puis laisse-moi te percer le cœur. Eh bien, oseras-tu maintenant te hasarder avec moi dans cette thébaïde ?

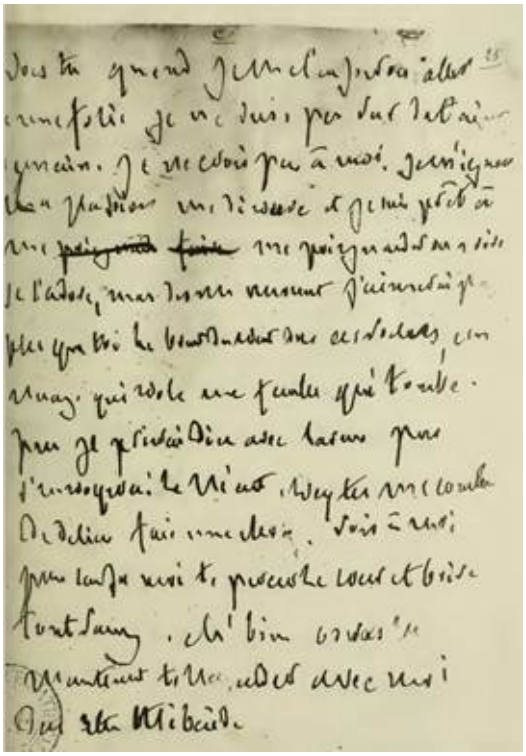

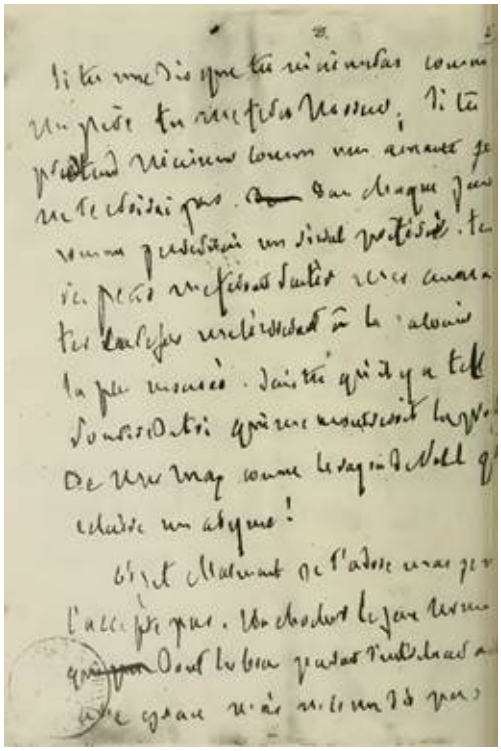

Si tu me dis que tu m'aimeras comme un père, tu me feras horreur ; si tu prétends m'aimer comme une amante, je ne te croirai pas. Dans chaque jeune homme je verrai un rival préféré. Tes respects me feront sentir mes années ; tes caresses me livreront à la jalousie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a tel sourire de toi qui me montrerait la profondeur de mes maux, comme le rayon de soleil éclaire un abîme ?

Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas. Va chercher le jeune homme dont les bras peuvent s'enlacer aux tiens avec grâce ; mais ne me le[5461] dis pas.

Oh ! non, non, ne viens plus me tenter. Songe que tu dois me survivre, que tu seras encore longtemps jeune, quand je ne serai plus. Hier, lorsque tu étais assise avec moi sur la pierre, que le vent dans la cime des pins nous faisait entendre le bruit de la mer, prêt à succomber d'amour et de mélancolie, je me disais : « Ma main est-elle assez légère pour caresser cette blonde chevelure ! Pourquoi flétrir d'un baiser des lèvres qui ont l'air de s'ouvrir pour la jeunesse et la vie[5462] ? Que peut-elle aimer en moi ? Une chimère que la réalité va détruire. » Et pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule,

quand des paroles enivrantes[5463] sortirent de ta bouche, quand je te vis prête à m'entourer de tes mains comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir. Souviens-toi seulement des aveux passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-lui s'il te parle comme je te parlais, et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne. Ah ! qu'importe ! Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre son sein, et vous vous réveillerez enivrés de délices : que t'importeront alors mes paroles sur la bruyère ?

Non, je ne veux pas que tu dises jamais en me voyant après l'heure de la folie : « Quoi ! c'est là l'homme à qui j'ai pu livrer ma jeunesse ! » Écoute, prions le ciel : il fera peut-être un miracle. Il va me donner jeunesse et beauté. Viens, ma bien-aimée : montons sur ce nuage. Que le vent nous porte dans le ciel. Alors, je veux bien être à toi. Tu te rappelleras mes baisers, mes ardentes étreintes : je serai charmant dans ton souvenir et tu seras bien malheureuse, car je ne t'aimerai plus. Oui : c'est ma nature. Et tu voudrais être peut-être abandonnée par un vieux homme ? Oh ! non, jeune grâce, va à ta destinée ; va chercher un amant digne de toi. Je pleure des larmes de fiel de te perdre. Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor. Mais fuis environnée de mes désirs, de ma jalousie, et laisse-moi me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature, où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion effroyable[5464].

à quoi j'ai pu lire ma jeunesse
ensuite prions le ciel il fera peut-être
un miracle. Dieu m'aimant jusqu'à
l'heure. Mais vraiment ainsi
vous voulez que le Mu[illegible] que le vent
nous protège le ciel. Alors je crois bien
être à toi. ~~Tu [illegible]~~
tu te dépêches [illegible] Berne, mais
Monter [illegible], ~~tes [illegible]~~
je t'aimerai [illegible] Dartrou [illegible] et
les [illegible] vraiment, car Cartaud
je m'aimerai plus que Cathma
Natale. A ton [illegible] je peut-être
[illegible] Vieux [illegible] [illegible]
[illegible] grace [illegible] à Vertrie

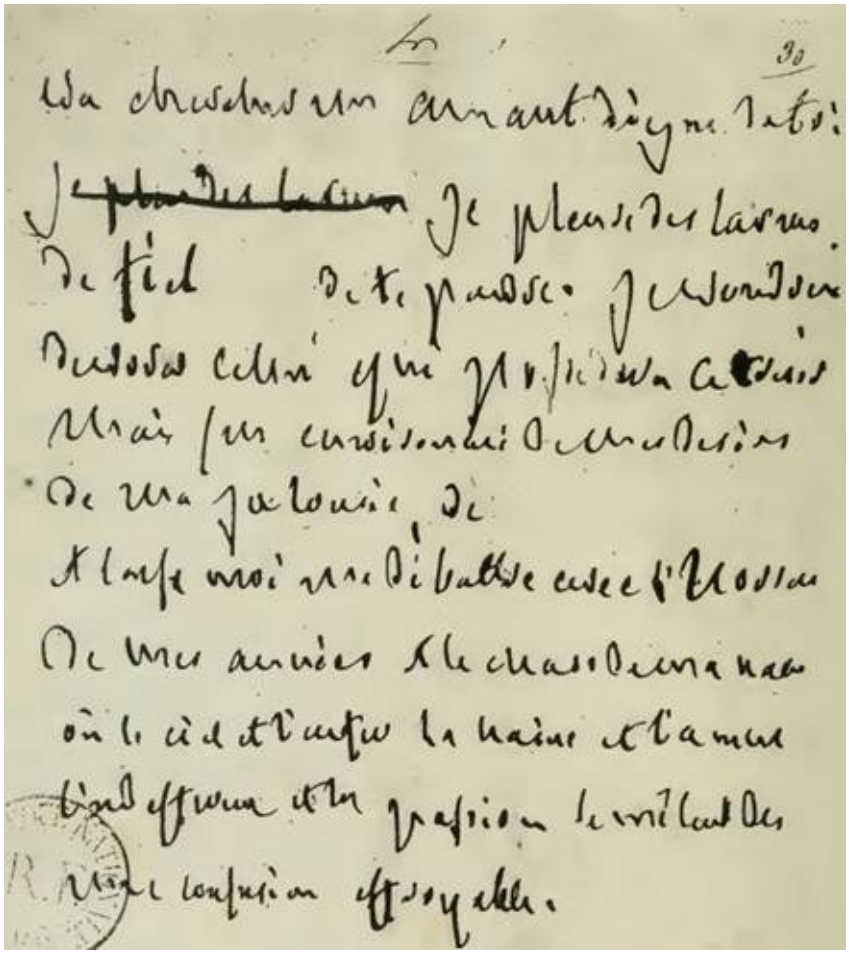

Si tu te laissais aller au caprice où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme, le jour viendrait où le regard d'un jeune homme t'arracherait à ta fatale erreur ; car même les changements et les dégoûts arrivent entre les amants du même âge. Alors, comment me verrais-tu quand je viendrais à t'apparaître sous ma forme naturelle ? Toi, tu irais te purifier dans des jeunes bras d'avoir été pressée dans les miens ; mais moi, que deviendrais-je ?

[illegible]

un tendre quelque fois l'imagination du je ne sais quoi.

Le jugement du bien et du mal d'un jeune homme l'attendent à leur [illegible] [illegible], ou même les arrangements [illegible] assistent entre les amants du même age, alors qu'il est indifférent qu'ils jouissent à toujours des mêmes satisfactions. Ces taisons de jouissent des jeunes bras d'autres [illegible] les mêmes, mais uniques [illegible] [illegible] un jeune homme [illegible] [illegible] [illegible]

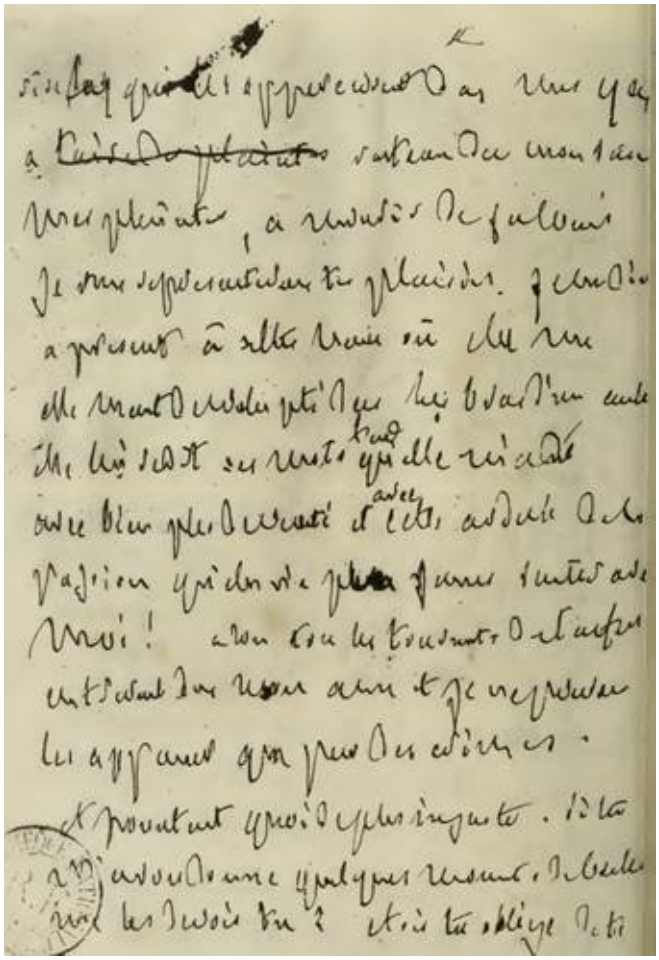

Tu me promettrais ta vénération, ton amitié, tes respects ; et chacun de ces mots me percerait le cœur. Réduit à cacher ma double défaite[5465], à dévorer des larmes qui feraient rire quiconque les apercevrait dans mes yeux, à renfermer dans mon sein mes plaintes, à mourir de jalousie, je me représenterais tes plaisirs ; je me dirais : « À présent, à cette heure où elle me parlait, elle meurt[5466] de volupté dans les bras d'un autre ; elle lui redit ces mots tendres qu'elle m'a dits avec cette ardeur de la passion qu'elle n'a jamais pu sentir pour moi. » Alors, tous les tourments de l'enfer entreraient dans mon âme, et je ne pourrais les apaiser que par des crimes.

Et pourtant, quoi de plus injuste ? Si tu m'avais donné quelques moments de bonheur, me les devais-tu ? étais-tu obligée[5467] de me donner toute ta jeunesse ? N'était-il pas tout simple que tu cherchasses les harmonies de ton âge, et ces

rapports d'âge et de beauté qui appartiennent à ta nature ? Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du vieux voyageur ? Tout cela est juste et vrai ; mais ne compte pas sur ma vertu : si tu étais à moi, pour te quitter, il me faudrait ta mort ou la mienne. Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange ; avec un homme, jamais !

N'espère pas me tromper, l'amitié a bien plus d'illusions que l'amour, et elles sont bien plus durables. L'amitié se fait des idoles, et les voit telles qu'elle les a créées : elle vit du cœur et de l'âme ; la fidélité lui est naturelle, elle s'accroît avec les années et découvre chaque jour de nouveaux charmes dans l'objet de sa préférence[5468].

L'amour enivre, mais l'ivresse passe. Il ne vit pas de pureté[5469], et ne se nourrit pas de gloire : découvrant tous les jours que l'idole qu'il a créée perd quelque chose à ses yeux, il en voit bientôt les défauts, et le temps seul le rend infidèle en dépouillant de ses grâces l'objet qu'il aime. Les talents[5470] ne rendent point ce que le temps efface : la gloire ne rajeunit que notre nom.

qu'elle les a vécu). Elle est la nourri
ture de l'âme. Elle ~~[illegible]~~ avec les ann
et devoirs chaque jour demandez chaq
sur l'objet de sa prédilection.

L'amour ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

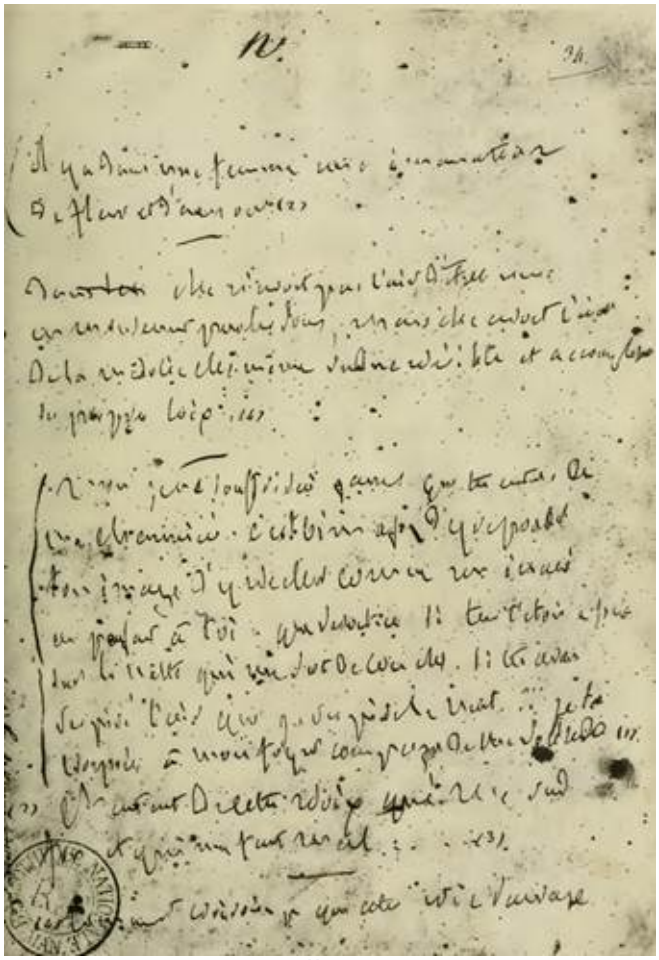

Folio 34

[5471]Il y a dans une femme une émanation de fleur et d’amour.

Elle n’avait pas l’air d'être mise en mouvement par les sons, mais elle avait l’air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois[5472].

Non, je ne souffrirai jamais que tu entres dans ma chaumière : c'est bien assez d'y repousser ton image, d'y veiller comme un insensé en pensant à toi ! Que serait-ce, si tu étais assise sur la natte qui me sert de couche, si tu avais respiré l'air que je respire la nuit, si je te trouvais à mon foyer compagne de ma solitude ? Il y a dans une femme une émanation de fleur et d'amour. Lorsque tu chantes, ta voix me rend fou et me fait

mal…[5473]

Comment croirais-je que cette vie de veuvage pourrait longtemps te suffire ? Deux beaux jeunes gens peuvent s'enchanter des soins qu'ils se rendent ; mais un vieil esclave, qu'en ferais-tu ? Pourrais-tu, du matin au soir, supporter la solitude avec moi, les fureurs de ma jalousie prévue, mes long silences, mes tristesses de cœur et tous les caprices d'une nature qui se déplaît et croit déplaire aux autres ?

Et le monde, en supporterais-tu les railleries ? Si j'étais riche, il dirait que je t'achète et que tu te vends, ne pouvant admettre que tu puisses m'aimer. Si j'étais pauvre, on se moquerait de ton amour, on me rendrait un objet ridicule à tes propres yeux, on te rendrait honteuse de ton choix. Et moi, on me ferait un crime d'avoir abusé de ta simplicité, de ta jeunesse, de t'avoir acceptée, ou d'avoir abusé de l'état de désir[5474] où tombe…[5475]

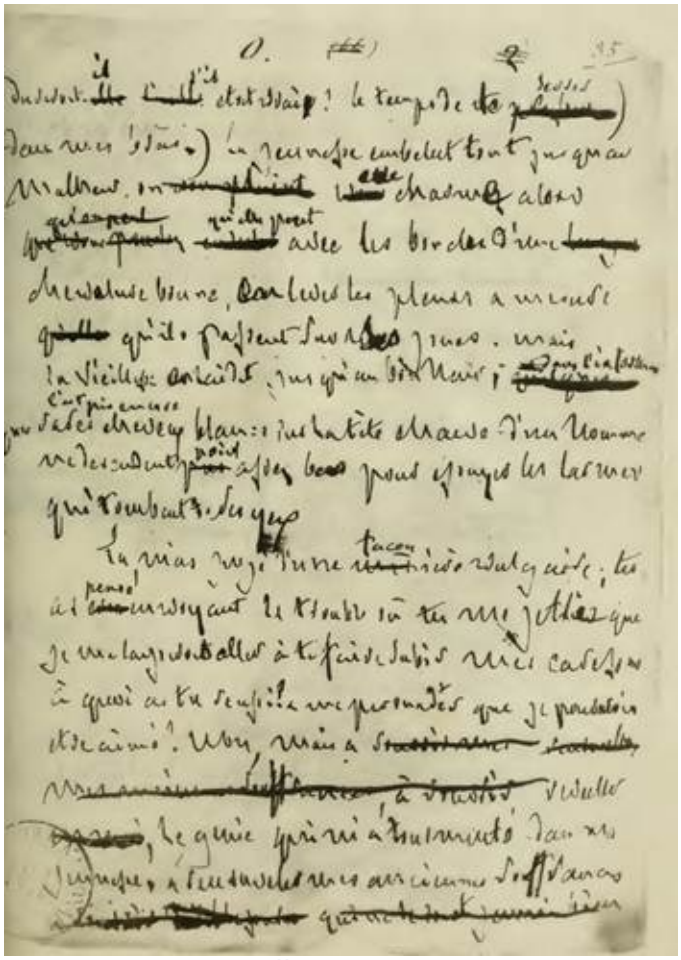

Folio 35/recto

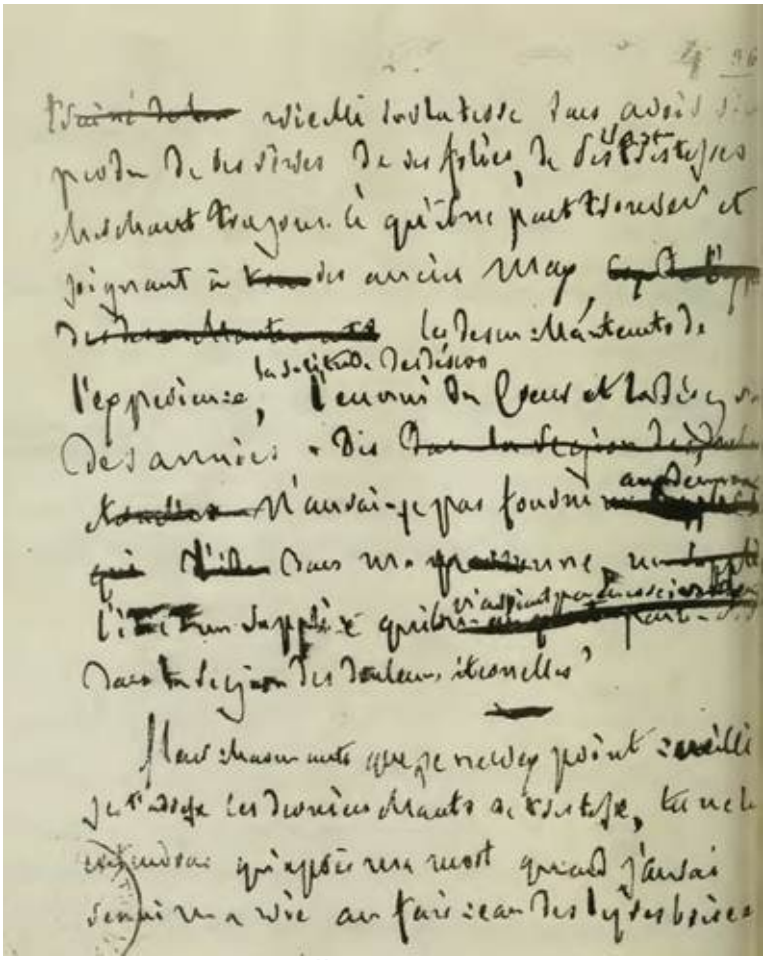

Folio 35/verso

Durerait-il, s’il était ridicule ? Le temps de te serrer [5476] dans mes bras. La jeunesse embellit tout, jusqu'au malheur. Elle charme alors qu'elle peut, avec les boucles d'une chevelure brune, enlever les pleurs à mesure qu'ils passent sur les joues. Mais la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur : dans l'infortune, c'est pis encore ; quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

Tu m'as jugé d'une façon vulgaire, tu as pensé, en voyant la trouble où tu me jettes que je me laisserais aller à te faire subir mes caresses : à quoi as-tu réussi ? À me persuader que je pourrais être aimé ? Non, mais à réveiller le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, à renouveler mes anciennes souffrances.

Vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de mes rêves, de mes

folies, de mes vagues tristesses ; cherchant toujours ce que je ne puis trouver ; joignant à mes anciens maux le désenchantement de l'expérience, la solitude des déserts à l'ennui du cœur et la disgrâce des années, dis, n'aurai-je pas fourni aux démons, dans ma personne, l'idée d'un supplice qu'ils n'avaient point encore inventé dans la région des douleurs éternelles ?

Fleur charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse mes derniers chants de tristesse, tu ne les entendras qu'après ma mort, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées[5477].

MÉMOIRES D'OUTRE TOMBE - APPENDICE

Liste des titres
Table des matières de l'Appendice
Table des matières des Mémoires

44. Le départ de Cherbourg

C'était le 16 août 1830. Un vaisseau de guerre, le *Great-Britain*, prêt à mettre à la voile, attendait ses passagers. Ce fut un douloureux et inoubliable spectacle, lorsque, devant les gardes du corps qui avaient suivi la famille royale et qui lui présentaient une dernière fois les armes, on vit passer le vieux roi, le dauphin son fils, la fille de Louis XVI, appuyée sur le bras de M. de La Rochejaquelein ; *Madame*, duchesse de Berry, conduite par le baron de Charette ; le duc de Bordeaux, porté par son gouverneur, M. de Damas ; et, à quelques pas, sa sœur, *Mademoiselle*, celle à qui M. le duc de Berry avait dit, quelques instants avant de mourir : « Mon enfant, puissiez-vous être moins malheureuse que ceux de votre famille ! » — *Mademoiselle*, destinée à voir un jour son mari assassiné comme l'avait été son père ![5478] Le roi Charles X s'embarqua le dernier. Un silence de deuil régnait sur la côte de France bien des gémissements le suivirent sur les flots[5479].

Dans des pages intitulées : *Le Départ, scène de l'histoire de France*, Balzac, le plus grand génie littéraire du XIXe siècle avec Chateaubriand, a raconté l'embarquement du roi Charles X à Cherbourg. Il m'a paru que ces pages du grand romancier, qui se montre ici, on va le voir, un grand historien, méritaient d'être rapprochées de celles qu'on vient de lire dans les *Mémoires d'Outre-tombe*.

Au moment où le roi monta sur le vaisseau qui allait l'emporter en exil, il s'enferma seul pour prier et pour pleurer. Balzac, — s'il n'était pas de sa personne sur la rade de Cherbourg, du moins y était-il d'âme et de cœur, — Balzac dit à l'ami qui l'accompagnait :

> En ce moment, ce vieillard à cheveux blancs, enveloppé dans une idée, victime de son idée, fidèle à son idée, et dont ni vous ni moi ne pouvons dire s'il fut imprudent ou sage, mais que tout le monde juge dans le feu du présent, sans se mettre

> à dix pas dans la froideur de l'avenir ; ce vieillard vous semble pauvre : hélas ! il emporte avec lui la fortune de la France ; et, pour ce pas fatal, fait du rivage au vaisseau, vous paierez plus de larmes et d'argent, vous verrez plus de désolation qu'il n'y a eu de prospérités, de rires et d'or, depuis le commencement de son règne....

Et dans ces pages d'une éloquence amère, d'une intuition merveilleuse, il déroule à l'ami qui l'écoute les réalités de l'avenir. Il lui montre les arts en deuil, suivant le vieux roi dans l'exil ; les marchands d'orviétan politique et les jurés priseurs du budget se refusant à décréter l'argent nécessaire aux galeries, aux musées, aux essais longtemps infructueux, aux lentes conquêtes de la pensée ou aux subites illuminations du génie. « Il y aura cependant un art dans lequel se feront de grands progrès, l'art du suicide. » Ce vieillard et cet enfant partis, le peuple sera souverain. La bourgeoisie traduira la souveraineté du peuple par ce mot : « Plus de supériorité sociale ! plus de nobles ! plus de privilèges ! » Les ouvriers, à leur tour, la traduiront par cet autre mot : « Plus d'impôts, et de l'or ! » La France connaîtra bientôt une révolution nouvelle. « Les gens qui mènent par les chemins le convoi de la monarchie légitime enterreront eux-mêmes l'adjudicataire au rabais de la couronne et du pouvoir. » Après avoir ainsi prédit 1848, Balzac décrit en ces termes les temps que nous voyons, le combat auquel nous assistons aujourd'hui :

> Ce combat de la médiocrité contre la richesse, de la pauvreté contre la médiocrité, n'aura pour chefs que des gens médiocres, et l'inhabileté débordera du haut en bas sur ce pays si riche en ce moment, et il nous faudra payer cher l'éducation de nos nouveaux souverains, de nos nouveaux législateurs.... Il n'y aura plus qu'un seul pouvoir armé, celui de la représentation nationale ; il n'y aura qu'une seule chose dont on ne doutera pas, la misère !

Tout cela, disait Balzac, sera le prix du passage de cette famille sur ce vaisseau. Il ajoutait, — et cette parole encore se

devait réaliser : « Un moment viendra que secrètement ou publiquement, la moitié des Français regrettera le départ de ce vieillard, de cet enfant, et dira : « Si la révolution de 1830 était à faire, elle ne se ferait pas. »

Je voudrais pouvoir tout citer de cet admirable écrit, j'en reproduirai du moins cette page sur les Bourbons :

> Quand ils revinrent, ils rapportèrent les olives de la paix, la prospérité de la paix, et sauvèrent la France, la France déjà partagée. S'ils payèrent les dettes de l'exil, ils payèrent les dettes de l'Empire et de la République. Ils versèrent si peu de sang, qu'aujourd'hui ces tyrans pacifiques s'en vont sans avoir été défendus, parce que leurs amis ne les savaient pas attaqués. Dans quelques mois, tous saurez que, même en méprisant les rois, nous devons mourir sur le seuil de leur palais, en les protégeant, parce qu'un roi, c'est nous-mêmes, un roi, c'est la patrie incarnée ; un roi héréditaire est le sceau de la propriété, le contrat vivant qui lie entre eux tous ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Un roi est la clef de la voûte sociale ; un roi, vraiment roi, est la force, le principe, la pensée de l'État, et les rois sont des conditions essentielles à la vie de cette vieille Europe, qui ne peut maintenir sa suprématie sur le monde que par le luxe, les arts et la pensée. Tout cela ne vit, ne naît et ne prospère que sous un immense pouvoir....
>
> Napoléon a péri comme ces Pharaons de l'Écriture, au milieu d'une mer de sang, de soldats, de chariots brisés, et dans le vaste linceul d'une plaine de fumée ; il a laissé la France plus petite que les Bourbons ne l'avaient faite ; ceux-ci sont tombés, ne versant guère que le sang des leurs, à peine tachés du sang des gens qui avaient pris les armes pour la défense d'un contrat, et qui, dans la victoire, l'ont méconnu.
>
> Eh bien, ces souverains bannis laissent la France agrandie et florissante. Les preneurs à bail, qui vont essayer d'entreprendre le bonheur des peuples, apprendront à leurs dépens la signification du mot catholicisme, si souvent jeté comme un reproche à ce vieillard que nous déportons[5480].

Le récit de Balzac se ferme sur le mot suivant :

> Là-bas, dis-je, en montrant le vaisseau, est le droit et la logique ; hors de cet esquif sont les tempêtes.

Philarète Chasles, dans ses *Mémoires*, résume ainsi son jugement sur l'auteur de la *Comédie humaine* : « C'était un *voyant*, non un observateur.[5481] » Si le mot est vrai du romancier, il ne l'est pas moins du publiciste. Dans le *Départ* et dans plusieurs autres de ses écrits politiques, Balzac a été un *voyant*.

45. Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois

Dans les premiers jours de juillet 1831, six mois après le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, le bruit s'était répandu que le gouvernement allait accorder à la révolution la démolition de la vieille église. Chateaubriand était alors à Genève. Il écrivit aussitôt la lettre suivante à Mme de ..., qui permit à la *Revue de Paris* de la publier :

Genève, 11 juillet 1831.

Je vous ai écrit hier, et voici encore une lettre. De quoi s'agit-il ? *de Saint-Germain-l'Auxerrois*. À qui conterais-je mes peines et mes idées, si ce n'est à vous ?

On va donc commencer, disent les journaux, la démolition de ce monument le 14 juillet. Noble manière d'inaugurer la monarchie élective, par la destruction d'une église, d'exécuter de sang-froid, et à tête reposée, ce que le vandalisme révolutionnaire faisait jadis dans la fièvre et les convulsions ! Le chapitre des comparaisons et des considérations serait ici trop long à parcourir ; un mot seulement à ce sujet. La révolution de Juillet ignore-t-elle que ce qui lui a le plus nui en Europe a été la dévastation de Saint-Germain-l'Auxerrois ? que les peuples qui tous, sans exception alors, sympathisaient avec nous, ont reculé, et que leurs dispositions favorables ont changé ? La *non-intervention*, si bien gardée, a achevé l'affaire. Une stupide manie de quelques Français, depuis quarante ans, est de compter pour rien les idées religieuses, et de les croire éteintes partout, comme elles le sont dans leur

étroit cerveau. Ils oublient que tous les peuples libres ou tous ceux qui veulent l'être et qui sont en rapport avec nous sont religieux. Aux États-Unis, la loi vous *force* d'être chrétiens. Dans les républiques espagnoles, la religion catholique est la seule ; excepté, je crois, au Mexique, où l'on vient d'essayer quelque chose pour la tolérance. Les Cortès d'Espagne avaient décrété le *seul exercice de la religion catholique*. Si l'Italie s'émancipait, elle resterait chrétienne. La Belgique a fait sa révolution pour chasser un roi protestant. L'Allemagne, si philosophique, est chrétienne, et les Polonais, que sont-ils ? Ils vont au combat ou à la mort en invoquant la sainte Vierge. Skrinecki porte un scapulaire et fait des pèlerinages. Nos démolitions religieuses sont donc à la fois une ignorance historique et un contre-sens politique.

Sous le rapport des arts, la chose n'est pas moins déplorable. Quoi ! renouveler le vandalisme de 93 ! Que ne fait-on ce que j'ai proposé ? Que ne masque-t-on l'église par des arbres, en la laissant subsister en face du Louvre comme échelle et témoin de la marche de l'art ? Saint-Germain-l'Auxerrois est un des plus vieux monuments de Paris ; il est d'une époque dont il ne reste presque rien. Que sont donc devenus vos romantiques ? On porte le marteau dans une église, et ils se taisent ! Ô mes fils ! combien vous êtes dégénérés ! Faut-il que votre grand-père élève seul sa voix cassée en faveur de vos temples ? Vous ferez une ode, mais durera-t-elle autant qu'une ogive de Saint-Germain-l'Auxerrois ? Et les artistes ne présentent point de pétitions contre cette barbarie ! Comme le plus humble de leurs camarades, je suis prêt à mettre ma signature à la suite de leurs noms. Détruire est facile, on l'a dit mille fois ; et je ne connais pas au monde d'ouvriers qui aillent plus vite en cette besogne que les Français ; mais reconstruire ! Qu'ont-ils bâti depuis quarante ans ?

On veut percer une rue ! Très bien : commencez les abatis par la côté opposé au Louvre, par la place de Grève, cela vous donnera du temps ; vous serez deux ou trois ans, peut-être davantage, à tracer votre voie ; alors, quand vous arriverez à

Saint-Germain, vous aurez mûri vos réflexions, vous jugerez mieux de l'effet même du monument, à l'extrémité de l'ouverture.... On a abattu la Bastille et l'on a bien fait. La Bastille était une prison. Je ne sache pas qu'on ait enfermé personne à Saint-Germain-l'Auxerrois ; mais, même sur l'emplacement de la Bastille, qu'a-t-on élevé ? D'abord un arbre de la liberté que le sabre de Bonaparte a coupé, pour faire place à un éléphant d'argile ; et puis, après l'éléphant, que va-t-il survenir ? Et tout cela, vous le savez, était *à toujours*, pour les *siècles*, pour *l'éternité*, comme nos serments. Quand Napoléon ordonna les travaux du Carrousel et de la rue de Rivoli, il croyait bien voir la fin de son entreprise ; la rue de Rivoli a vu passer l'Empire et la Restauration sans être achevée. Qui vous répond que la nouvelle monarchie ira jusqu'au bout de la rue qu'elle va ouvrir par une ruine ? Nous autres Français, nous sommes trop conséquents dans le mal et pas assez logiques dans le bien : parce qu'une imprudence taquine a produit à Saint-Germain une vengeance sacrilège, est-il de toute nécessité de continuer la dernière ? Les Parisiens ne peuvent-ils s'amuser sans jeter les meubles par les fenêtres, ou sans abattre les monuments publics ? On honorerait bien mieux les héros de Juillet en leur donnant à enlever les places fortes bâties contre nous, avec notre argent, qu'en livrant à leur courage une église ravagée, où ils ne trouveront pas même le curé pour la défendre. N'enfoncerons-nous plus notre chapeau sur notre tête que pour marcher contre un vicaire ou pour monter à l'assaut d'un clocher, et aurons-nous encore longtemps le chapeau bas devant l'insolence étrangère ? Il serait triste qu'on apprît l'entrée des Russes à Varsovie le jour où notre gouvernement entrerait à Saint-Germain-l'Auxerrois ! Les deux belles victoires pour la monarchie populaire !...

Vous rirez de ma grande colère, vous me direz : « Qu'est-ce que cela vous fait, vous, exilé, qui ne reverrez peut-être jamais la France ? » Ne le prenez pas là, je suis Français jusque dans la moelle des os. Que la France entre dans un système politique généreux, et si la guerre survient, vous me

verrez accourir pour partager le sort de ma patrie. J'aurais cent ans que mon cœur battrait encore pour la gloire, l'honneur et l'indépendance de mon pays. Déchiffrez, si vous pouvez, ce griffonnage écrit *ab irato*, une heure avant le départ du courrier.

CHATEAUBRIAND

46. Chateaubriand et le journal du maréchal de Castellane

Dans les jours qui suivirent l'apparition de la brochure de Chateaubriand sur *la Restauration et la monarchie élective*, le général de Castellane écrivait sur son *Journal*, à la date du 3 avril 1831 :

On veut, à la Chambre des députés, discuter beaucoup l'histoire des neuf millions que le Roi a touchés à compte sur la liste civile. Une partie de cet argent a été donnée. M. Benjamin Constant a reçu 340,000 francs ; M. Mauguin 220,000 francs, à condition de rester tranquilles ; ils ont pris l'argent, sans tenir compte de leurs promesses. *M. de Chateaubriand*, dont le désintéressement l'a porté à renoncer à la pairie et à la dotation de 12,000 francs, *a reçu du Roi 100,000 francs pour ne pas écrire*. Aussi, dans le seul pamphlet qu'il a fait paraître[5482] et qu'il annonce comme devant être l'unique et dernier, il ne traite pas mal la personne du Roi. Cette affaire s'est traitée par madame Adélaïde ; il voulait vendre son hospice, et ses terrains, rue d'Enfer, 3 ou 400,000 francs ; *on a préféré lui donner tout bonnement 100,000 francs*[5483].

Que ce bruit ait couru quelques salons, il le faut bien croire ; ce qui est certain, c'est qu'il ne tient pas debout.

Lorsqu'éclata la révolution de 1830, Chateaubriand avait pour toute fortune son titre de pair de France, la pension de 12,000 francs que lui avait faite le roi Louis XVIII, et ce qu'il touchait comme ministre d'État. Le 10 août, il donna sa démission de

pair de France et de ministre d'État, et, le 12, il adressa au ministre des finances la lettre suivante, qu'on a lue déjà dans les *Mémoires*, mais qu'il ne sera pas hors de propos de reproduire ici :

Monsieur le ministre des finances,

Il me reste des bontés de Louis XVIII et de la munificence nationale une pension de pair de douze mille francs, transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la dette publique et transmissibles seulement à la première génération directe du titulaire. Ne pouvant prêter serment à Mgr le duc d'Orléans comme roi des Français, il ne serait pas juste que je continuasse à toucher une pension attachée à des fonctions que je n'exerce plus. En conséquence je viens la résigner entre vos mains. Elle aura cessé de courir pour moi le jour (10 août) où j'ai écrit à M. le président de la Chambre des pairs qu'il m'était impossible de prêter le serment exigé.

Après avoir rapporté ses lettres de démission, Chateaubriand ajoute :

Je restai nu comme un petit saint Jean.... Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs.

Et c'est cet homme qui, quelques mois après, se serait vendu, pour cent mille francs, au gouvernement à la face duquel il avait ainsi jeté ses démissions et son reste de fortune !

Chateaubriand aurait touché ces cent mille francs au mois d'*avril 1831*. Or, voici ce qu'il écrivait sur son *Journal*, à la date de*mai 1831*.

La résolution que je conçus au moment de la catastrophe de juillet n'a point été abandonnée par moi. Je me suis occupé des moyens de vivre en terre étrangère, moyens difficiles, puisque je n'ai rien : l'acquéreur de mes œuvres m'a fait à peu près banqueroute, et mes dettes m'empêchent de trouver quelqu'un qui veuille me prêter.... Je laisse ma procuration

pour vendre la maison où j'écris cette page pour ordre de date. Si je trouve marchand à mon lit, je pourrai trouver un autre lit hors de France.

Le bruit, si légèrement accueilli par Castellane, est déjà, ce me semble, démontré faux. Mais voici qui est plus concluant encore. On a donné, dit-il, 100,000 francs à Chateaubriand, à la condition, acceptée par lui, de ne plus écrire. Mais alors, comment expliquer que, moins de six mois après, au mois d'octobre 1831, il écrive et publie sa brochure : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit : De la Restauration et de la monarchie élective ?* Cette brochure n'était pas seulement une violente attaque contre la monarchie de Juillet ; elle renfermait, à l'adresse du roi Louis-Philippe, des paroles amères et cruelles, celles-ci par exemple :

> Les dernières barricades ont chassé Charles X des Tuileries. Eh bien, dans ce château funeste, au lieu d'une couche innocente, sans insomnie, sans remords, sans apparition, qu'a trouvé Louis-Philippe ? Un trône vide que lui présente un *spectre décapité* portant dans sa main sanglante la tête d'un autre spectre.

Au mois de mai 1832, nouvelle brochure sur *les 12,000 francs envoyés par la duchesse de Berry* pour être distribués aux cholériques.

En ce même mois de mai 1832, le *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry*. Ce Mémoire, où se trouvait la fameuse phrase : *Madame, votre fils est mon roi*, était particulièrement dur pour la personne de Louis-Philippe. Chateaubriand fut traduit devant les tribunaux pour délit de presse. Déjà, au mois de juin précédent, il avait été arrêté et retenu en prison pendant quinze jours, comme prévenu de complot contre la sûreté de l'État. Au lieu de le traîner en prison, au lieu de le traduire en cour d'assises et de lui préparer ainsi des ovations, le gouvernement — si le fait rapporté par Castellane eût été vrai — aurait eu un moyen bien simple de

faire taire Chateaubriand : il lui aurait suffi de dire : « M. de Chateaubriand a reçu 100,000 francs du Roi. » — On ne l'a pas dit, et on ne pouvait pas le dire, parce que Chateaubriand n'avait rien reçu.

Et comment eût-il consenti à recevoir l'argent de Louis-Philippe, son ennemi, lui qui ne voulait même pas accepter celui que lui offrait le vieux roi auquel il restait si honorablement fidèle ? À l'avènement du ministère Polignac, il avait donné sa démission d'ambassadeur à Rome, et il était revenu à Paris, non seulement sans le sou, mais chargé d'une dette de soixante mille francs contractée pendant son ambassade. Au mois de juillet 1832, une trentaine de mille francs lui restait encore à payer sur ces soixante mille, en outre de ses vieilles dettes. « M. le duc de Lévis, dit-il dans ses *Mémoires*, à son retour d'un voyage en Écosse (au mois d'octobre 1831), m'avait dit de la part de Charles X que ce prince voulait continuer à me faire ma pension de pair ; je crus devoir refuser cette offre. Le duc de Lévis revint à la charge quand il me vit au sortir de la prison (juillet 1832) dans l'embarras le plus cruel, ne trouvant rien de ma maison et de mon jardin rue d'Enfer, et étant harcelé par une nuée de créanciers.*J'avais déjà vendu mon argenterie.* Le duc de Lévis m'apporta vingt mille francs, me disant noblement que ce n'était pas les deux années de pension de pairie que le roi reconnaissait me devoir, et que mes dettes à Rome n'étaient qu'une dette de la couronne. Cette somme me mettait en liberté, je l'acceptai comme un prêt momentané, et j'écrivis au roi la lettre suivante :

Sire,

Au milieu des calamités dont il a plu à Dieu de sanctifier votre vie, vous n'avez point oublié ceux qui souffrent au pied du trône de saint Louis. Vous daignâtes me faire connaître, il y a quelques mois, votre généreux dessein de me continuer la pension de pair à laquelle je renonçai en refusant le serment au pouvoir illégitime ; je pensai que Votre Majesté avait des serviteurs plus pauvres que moi et plus dignes de ses bontés. Mais les derniers écrits que j'ai publiés m'ont causé des

dommages et suscité des persécutions ; j'ai essayé inutilement de vendre le peu de chose que je possède. Je me vois forcé d'accepter, non la pension annuelle que Votre Majesté se proposait de me faire sur sa royale indigence, mais un secours provisoire pour me dégager des embarras qui m'empêchent de regagner l'asile où je pourrai vivre de mon travail. Sire, il faut que je sois bien malheureux pour me rendre à charge, même un moment, à une couronne que j'ai soutenue de tous mes efforts et que je continuerai à servir le reste de ma vie.

Le comte Ferrand avait accusé Chateaubriand de s'être vendu à Napoléon en 1811, pour une somme de 70,000 fr. Voici que le maréchal de Castellane l'accuse de s'être vendu à Louis-Philippe, en 1831, pour une somme de 100,000 fr. Les deux allégations se valent : elles sont, l'une et l'autre tout bonnement ridicules.

47. Lettres de Genève

Le 16 mai 1831, Chateaubriand était parti pour Genève, où il arriva le 23.

Lorsque Voltaire, au mois de février 1753, était allé se fixer en Suisse, il avait acheté coup sur coup le château de Montriond, aux portes de Lausanne, et celui de St-Jean, sur la route de Genève à Lyon. Il avait fait de ces résidences seigneuriales « un palais d'hiver et un palais d'été ». Encore embelli par ses soins, le château de Saint-Jean avait dû changer de nom et avait été baptisé par lui sous ce nouveau vocable : *les Délices*. Ce pauvre diable de Chateaubriand n'était point un si gros seigneur que Voltaire. Il fut donc tout heureux et tout aise de pouvoir s'installer, avec Mme de Chateaubriand, dans un modeste logis, situé à Genève, dans le quartier appelé *les Pâquis*.

C'est de là qu'il écrivait à son vieil ami Ballanche, le 12 juillet 1831, la jolie lettre qu'on va lire :

Genève, 12 juillet 1831.

L'ennui, mon cher et ancien ami, produit une fièvre intermittente ; tantôt il engourdit mes doigts et mes idées, et tantôt il me fait écrire, comme l'abbé Trublet. C'est ainsi que j'accable Mme Récamier de lettres et que je laisse la vôtre sans réponse. Voilà les élections, comme je l'avais toujours prévu et annoncé, ventrues et reventrues. La France est à présent toute en bedaine, et la fière jeunesse est entrée dans cette rotondité. Grand bien lui fasse ! Notre pauvre nation, mon cher ami, est et sera toujours au pouvoir : quiconque régnera l'aura ; hier Charles X, aujourd'hui Philippe, demain

Pierre, et toujours bien, *sempre bene*, et des serments tant qu'on voudra, et des commémorations à toujours pour toutes les glorieuses journées de tous les régimes, depuis les sans-culotides jusqu'aux 27, 28, et 29 juillet. Une chose seulement m'étonne, c'est le manque d'honneur du moment. Je n'aurais jamais imaginé que la jeune France pût vouloir la paix à tout prix et qu'elle ne jetât pas par la fenêtre les ministres qui lui mettent un commissaire anglais à Bruxelles et un caporal autrichien à Bologne. Mais il paraît que tous ces braves contempteurs des perruques, ces futurs grands hommes, n'avaient que de l'encre au lieu de sang sous les ongles. Laissons tout cela.

L'amitié a ses cajoleries comme un sentiment plus tendre, et plus elle est vieille, plus elle est flatteuse ; précisément tout l'opposé de l'autre sentiment. Vous me dites des choses charmantes sur ma gloire. Vous savez que je voudrais bien y croire, mais qu'au fond je n'y crois pas, et c'est là mon mal : car, si toutefois il pouvait m'entrer dans l'esprit que je suis un chef-d'œuvre de nature, je passerais mes vieux jours en contemplation de moi-même. Comme les ours qui vivent de leur graisse pendant l'hiver en se léchant les pattes, je vivrais de mon admiration pour moi pendant l'hiver de ma vie ; je me lécherais et j'aurai la plus belle toison du monde. Malheureusement je ne suis qu'un pauvre ours maigre, et je n'ai pas de quoi faire un petit repas dans toute ma peau.

Je vous dirai, à mon tour de compliment, que votre livre m'est enfin parvenu après avoir fait le voyage complet des petits cantons, dans la poche de votre courrier. J'aime prodigieusement vos siècles écoulés dans le temps qu'avait mis la sonnerie de l'horloge à sonner l'air de l'Ave Maria. Toute votre exposition est magnifique, jamais vous n'avez dévoilé votre système avec plus de clarté et de grandeur. À mon sens, votre *Vision d'Hébal* est ce que vous avez produit de plus élevé et de plus profond. Vous m'avez fait réellement comprendre que tout est contemporain pour celui qui comprend la notion de l'éternité ; vous m'avez expliqué Dieu avant la création de l'homme, la création intellectuelle de

celui-ci, puis son union à la matière par sa chute, quand il crut se faire un destin de sa volonté.

Mon vieil ami, je vous envie ; vous pouvez très bien vous passer de ce monde dont je ne sais que faire. Contemporain du passé et de l'avenir, vous vous riez du présent qui m'assomme, moi chétif, moi qui rampe sous mes idées et sous mes années. Patience ! je serai bientôt délivré des dernières ; les premières me suivront-elles dans la tombe ? Sans mentir, je serais fâché de ne plus garder une idée de vous ! Mille amitiés.

CHATEAUBRIAND.

Un autre fidèle de l'Abbaye-au-Bois, Jean-Jacques Ampère, au nom de ses amis comme au sien, lui écrivait pour le supplier de ne pas abandonner plus longtemps son pays, de revenir trouver un groupe de jeunes gens dont la bonne volonté et le libéralisme réclamaient ses encouragements et ses conseils.

Voici la réponse de Chateaubriand :

Genève, 18 juillet 1831.

Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien je suis touché de votre noble lettre. Je serais trop fier d'être choisi par cette jeunesse française que votre caractère et vos talents honorent, pour être, non pas son guide et son chef, mais son vieil ami. Mais, Monsieur, l'âge des illusions est passé pour moi ; je sens que mon rôle est fini, ma carrière achevée. Je n'ai jamais fait cas de la vie : ce qui m'en reste me semble ridicule ou pitoyable ; peu importe que ce vieux chiffon sèche maintenant au soleil de la patrie ou de l'exil.

Pour bien m'expliquer, Monsieur, il me faudrait un volume, et peut-être aurait-il le triste effet de vous ennuyer et de vous décourager. Je crains que la liberté ne soit pas un fruit du sol de la France ; hors quelques esprits élevés qui la comprennent, le reste s'en soucie peu. L'égalité, notre passion naturelle, est magnifique dans les grands cœurs, mais, pour les âmes étroites, c'est tout simplement de l'envie ; et, dans la foule, des meurtres et des désordres ; et puis l'égalité, comme

le cheval de la fable, se laisse brider et seller pour se défaire de son ennemi ; toujours l'égalité s'est perdue dans le despotisme ; cela, Monsieur, vous expliquera toutes les désertions qui vous environnent ; le passage continuel de vos jeunes amis au pouvoir ; enfin, quelque chose de pis en ce moment : l'insensibilité de la France à ce qui lui fut toujours si cher : l'honneur de son nom et de ses armes.... Ah ! Monsieur, j'ai le malheur d'être un ancien et un nouveau Français ; je me ferais écorcher vif pour l'honneur de la France et pendre pour ses libertés. À quoi serais-je bon dans un pays qui ne sent plus le premier et qui est toujours prêt à livrer les secondes ? Entre les panégyristes de la Terreur et les amis de la paix à tout prix, où est ma place ? Combattre les uns et les autres ! Où serait mon public ? Y a-t-il en France vingt hommes comme vous ! J'en doute. Vivez, Monsieur, pour conserver le feu sacré, mais sachez bien, pour ne pas vous tromper, que vous et quelques-uns de vos jeunes compagnons en avez seuls le dépôt. La civilisation générale ne rétrogradera pas, mais elle pourra périr en un lieu, en un pays, en *France*, et être errante comme l'Église du Christ. Croyez que je vous parle de tout ceci avec douleur, mais sans humeur et sans regrets cachés.... En vérité, il faudrait être bien fou pour déplorer le peu de jours que cette révolution enlève à ma vie publique ; elle me rend même un service en mettant dans l'ombre les années où j'allais radoter ; je lui sais gré de m'avoir retranché brusquement du nombre des vivants. Il y a, dans mon voisinage, à l'hospice du mont Saint-Bernard, une chambre où l'on dépose, avant de les enterrer, les voyageurs qui ont péri dans une tourmente : c'est là que je suis engourdi. À votre âge, Monsieur, il faut soigner sa vie ; au mien, il faut soigner sa mort. L'avenir au delà de la tombe est la jeunesse des hommes à cheveux blancs ; je veux user de cette seconde jeunesse un peu mieux que je n'ai fait de la première.

Je vous le répète en finissant, Monsieur, votre lettre m'a profondément touché ; elle est digne de vous et de vos sentiments ; c'est tout dire. Pardonnez à la prolixité de ma réponse : autrefois, je n'écrivais que des billets ; aujourd'hui le

plus grand papier ne me suffît plus ; c'est une infirmité des *perruques*. Je ne suis pas Nestor : je n'en ai malheureusement que les longs propos.

Si nous avons la guerre, ce que je ne crois pas du tout, je rentrerai en France pour partager le sort de ma patrie ; et alors, Monsieur, quel bonheur d'entreprendre avec vous quelque chose pour le bien et l'honneur de ce beau nom de Français que nous portons l'un et l'autre avec tant d'orgueil et d'amour.

Je suis, Monsieur, avec le plus entier dévouement et la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

48. La Némésis de Barthélémy. Chateaubriand, Lamartine et Balzac

On vient de voir avec quelle éloquence Chateaubriand avait répondu à l'auteur de *Némésis*, le rappelant au respect de ces nobles et saintes choses, la religion, l'innocence et le malheur. Le poète révolutionnaire, l'insulteur haineux de la Monarchie et de l'Église, ne laissa pas de recevoir encore d'autres leçons. Lamartine, à ce moment, était candidat à la députation quelque part, à Dunkerque, je crois. Barthélemy décocha au chantre des *Méditations* et des *Harmonies* quelques-unes de ses flèches les plus acérées :

D'en haut tu fais tomber sur nous, petits atomes,
Tes *Gloria Patri* délayés en des tomes,
Tes psaumes de David imprimés sur vélin :
Mais quand de tes billets l'échéance est venue,
Poète financier, tu descends de la nue,
Pour traiter avec Gosselin...

On n'a point oublié tes œuvres trop récentes,
Tes hymnes à Bonald en strophes caressantes,
Et sur l'autel Rémois ton vol de séraphin ;
Ni tes vers courtisans pour tes rois légitimes,
Pour les calamités des augustes victimes,
Et pour ton seigneur le Dauphin.

Va, les temps sont passés des sublimes extases,
Des harpes de Sion, des saintes paraphrases ;
Aujourd'hui tous ces chants expirent sans écho ;
Va donc, selon tes vœux, gémir en Palestine,
Et présenter, sans peur, le nom de Lamartine
Aux électeurs de Jéricho.

La réponse de Lamartine fut superbe. Celui-là avait vraiment dans son carquois les flèches d'Apollon :

> Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
> La muse sert sa gloire et non ses passions ;
> Non, je n'ai pas coupé les ailes à cet ange
> Pour l'atteler hurlant au char des factions.
> Non, je n'ai pas couvert du masque populaire
> Son front resplendissant des feux du saint parvis.
> Ni, pour fouetter et mordre irritant sa colère,
> Changé ma muse en Némésis...

Mais ces strophes vengeresses sont dans toutes les mémoires. Il suffit ici de les rappeler.

Moins illustre alors que Chateaubriand et Lamartine, mais destiné à les rejoindre dans la gloire, Balzac n'était encore que l'auteur des *Chouans* et des *Scènes de la vie privée*. Autant et plus que Lamartine et Chateaubriand, il avait la haine de la révolution et le respect de la monarchie. Le 1er mai 1831, l'auteur de *Némésis* publia, sous ce titre, la *Statue de Napoléon*, une pièce dans laquelle il jetait l'insulte aux Bourbons de la branche aînée. La lettre que lui écrivit aussitôt Balzac mérite de prendre place à côté de celle de Chateaubriand. On me saura sans doute gré de la reproduire ici.

Paris, ce 3 mai 1831.

Monsieur,

N'ayant pas l'honneur de vous connaître personnellement, je vous prie d'abord d'excuser ma liberté ; puis, permettez-moi de vous soumettre quelques observations sur votre satire de dimanche dernier, la *Statue de Napoléon*.

Avant tout, je vous féliciterai d'une chose : quand je vis apparaître votre journal, je craignis sincèrement qu'un homme de votre trempe et de votre talent ne s'engouât des idées révolutionnaires et jacobines, qui redeviennent à la mode et forment chaque jour de nouveaux prosélytes, idées qui nous feraient rétrograder jusqu'au charnier fangeux des Hébert, des Chaumette, des Marat, et que tout homme de cœur doit combattre et repousser vigoureusement. Votre numéro de

dimanche m'a pleinement rassuré là-dessus ; il met *Némésis* d'accord avec vos précédents ouvrages ; il en fait le pendant polémique de *Napoléon en Égypte*, de *Waterloo*, du *Fils de l'homme*. Vous donnez un organe de plus au parti bonapartiste et non pas aux gens qui voudraient voir revivre les beaux jours de la Convention et de la Terreur. Encore une fois, monsieur, je vous félicite.

Mais est-il nécessaire, pour défendre la cause que vous servez, d'attaquer sans cesse et sans relâche une famille malheureuse et exilée ? Vous avez fait à la monarchie légitime une guerre assez rude, vous lui avez porté des coups assez éclatants pour être généreux après la victoire. Aujourd'hui, l'adversaire est désarmé et à terre, et votre vers incisif le poursuit encore. Dès le début de votre pièce, vous montrez votre haine terrible pour cette famille que l'exil frappe pour la troisième fois. Vous leur faites vos sanglants reproches avec la même acrimonie et le même fiel que s'ils étaient encore sur le trône.

Prenez garde, Monsieur ! Sur ce chemin on dépasse aisément le but, et, si vous frappez fort, vous pourriez bien ne pas frapper juste. Quand les Bourbons revinrent, on renversa la statue de Napoléon ; ce fut un acte malheureux, à mon sens ; mais aujourd'hui que seize ans ont passé sur ces événements, est-ce une raison pour oublier ce que Louis XVIII fît, dès le premier jour, pour arrêter les dévastations des soldats des puissances étrangères, ses alliées, qui restauraient son trône ? Je ne le crois pas. La haine ne devait pas remonter si haut. La justice veut qu'on flétrisse ces hommes qui se montrèrent *plus royalistes que le roi*, et qui, dans leur zèle insensé, compromirent de tout leur pouvoir la dignité royale.

Pour ma part, je méprise souverainement ces hommes. On les rencontre à la queue de tous les partis et aucune infamie ne les arrête ; ils feraient détester la meilleure des causes et haïr le plus juste des hommes. Réservez vos foudroyants anathèmes pour ces êtres vils, Monsieur, et tous les gens de cœur applaudiront aux coups de fouet de votre *Némésis*

vengeresse. Vous pourrez bien rester encore l'organe d'un parti, mais ce parti sera grossi de tous les honnêtes gens.

C'est vraiment dommage, Monsieur, qu'une poésie aussi vigoureuse que la vôtre s'égare de la sorte. Ne soyez pas étonné de la franchise de ma parole. Vos stigmates sont durs à subir et à supporter et, nonobstant *mes opinions bien arrêtées*, je sais admirer et louer en dehors d'elles.

Ôtez de votre livraison de dimanche dernier quelques vers d'une brutalité offensante et injuste, et vos vers, sans rien perdre de leur énergie et de leur chaleur, prennent un caractère monumental tout à fait digne du sujet que vous avez traité. Vous y dites de fort belles et fort magnifiques choses sur le peuple et ses instincts et ses goûts artistiques. Votre appel sera entendu sans doute et aussi ce que vous demandez, qu'on équipe une flotte qui nous rapporte les cendres de l'empereur.

À propos de cette installation de la famille impériale, vous parlez de l'exil de la famille Bonaparte. Dieu me garde, Monsieur, de toute mauvaise pensée qui pourrait vous froisser ! Mais cet exil, pour lequel vous voulez le respect sans doute, n'eût-il pas dû vous conseiller le respect de cet exil plus récent, du moins en ce qui concerne les reproches aux personnes, reproches que je pourrais appeler dynastiques ? Cet exil de la famille de Napoléon, je voudrais le voir cesser, Monsieur, mais je trouverais injuste qu'elle accusât les Bourbons de tout ce qui s'est passé en 1815. Les temps de troubles permettent aux scélérats de tout ordre et de toute nuance de se livrer à leurs vilenies et à leurs scélératesses et ils en profitent.

Je terminerai cette lettre déjà trop longue, en formant un désir : c'est que nous n'en arrivions jamais au poème héroïque par lequel vous avez terminé votre satire. Nous avons eu assez de grandes guerres ; je crois que le temps des grandes paix est arrivé, nonobstant les avis contraires des politiques qui prennent pour vérités leurs rêveries et ne consultent jamais les nécessités populaires.

Agréez, Monsieur, l'hommage des sentiments avec lesquels

j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur[5484].

Le 1er avril 1832, la *Némésis* cessait de paraître. Le poète détendait son arc ; mais c'était, disait-il, pour le reprendre bientôt ; après un peu de repos, ses forces une fois revenues, il descendrait de nouveau dans l'arène :

> Je prendrai de nouveau le casque et la cuirasse ;
> Dans l'arène battue où j'imprimai ma trace,
> Je viendrai, comme Entelle, aux yeux des combattants,
> Raidir un bras connu qui combattit sept ans[5485].

Hélas ! c'était pour toujours que l'athlète avait déposé son ceste : *cæstus artemque repono*. Le public, en effet, n'allait pas tarder à apprendre que l'auteur de *Némésis*, après avoir vidé son carquois, travaillait, dans une paisible retraite, à une traduction en vers de l'*Énéide*, pour laquelle le ministère lui avait donné un *encouragement* de quatre-vingt mille francs. Barthélemy essaya de se justifier ; sa *Justification* se perdit au milieu du bruit des protestations indignées. Il n'en devait rester que ce vers :

> L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Plus tard, il essaiera de revenir à la satire. Il publiera la *Nouvelle Némésis* (1844-1845) ; *le Zodiaque* (1846), etc. Un méprisant silence accueillera ces vaines tentatives. Sa voix ne trouvera plus d'écho. Cet homme qui avait tant aimé le bruit et qui avait presque touché à la gloire, sera condamné pendant vingt ans à rechercher l'obscurité, à fuir la foule, à ne sortir que le soir, pareil maintenant à *l'homme qui avait perdu son ombre*. — Barthélemy est mort le 23 août 1867.

49. La duchesse de Berry en Vendée

Dans la seconde quinzaine de mars 1832, la duchesse de Berry avait adressé à Chateaubriand une lettre ainsi conçue :

> Ma lettre au ... adressée à M....[5486] devant vous être communiquée, je ne vous écris que pour vous dire qu'il est bien important que vous puissiez le joindre sans perdre un instant, et pour vous répéter combien je compte sur vous dans cette occasion décisive. Puissions-nous travailler avec succès au bonheur de la France et être bientôt à même de vous prouver toute ma reconnaissance !
>
> MARIE-CAROLINE, *régente de France*.
> 15 mars 1832.

Même communication était faite, à la même heure, à M. Hyde de Neuville et au duc de Fitz-James. Tous les trois, convaincus que la prise d'arme projetée par la mère d'Henri V, ne pouvait qu'aboutir à un échec, s'efforcèrent de l'en détourner. Chateaubriand lui écrivit une lettre qui se terminait ainsi :

> Quarante années de tempêtes ont brisé les plus fortes âmes, l'apathie est grande. Si Henri V pouvait être transporté aux Tuileries sans secousses, sans léser le plus léger intérêt, nous serions bien près d'une Restauration. Mais elle est encore loin, si des événements que Dieu seul connaît ne viennent pas changer la situation[5487] !

La duchesse de Berry avait passé outre. On apprenait

successivement son débarquement en Provence, son arrivée en Vendée. La prise d'armes, confiée au maréchal de Bourmont, était imminente si aucun contre-ordre n'était donné. Chateaubriand, Fitz-James et Hyde de Neuville estimèrent qu'il était de leur devoir de faire un nouvel et suprême appel à la raison et au cœur de la princesse. Chateaubriand rédigea une Note, qui devait être remise par l'homme le mieux fait pour donner des conseils utiles, par Berryer. Cette Note ne figure pas dans les *Mémoires*. En voici le texte :

> Les personnes en qui on a reporté une honorable confiance ne peuvent s'empêcher de témoigner leur douleur des conseils en vertu desquels on est arrivé à la crise présente. Ces conseils ont été donnés par des hommes sans doute pleins de zèle, mais qui ne connaissent ni l'état actuel des choses ni les dispositions des esprits. On se trompe quand on croit à la possibilité d'un mouvement dans Paris. On ne trouverait pas douze cents hommes, non mêlés d'agents de police, qui pour quelques écus feraient du bruit dans la rue, et qui auraient à y combattre la garde nationale et une garnison fidèle. On se trompe sur la Vendée comme on s'est trompé sur le Midi. Cette terre de dévouement et de sacrifices est désolée par une armée nombreuse, aidée de la population des villes, presque toutes antilégitimistes. Une levée de paysans n'aboutirait désormais qu'à faire saccager les campagnes et à consolider le gouvernement actuel par un triomphe facile. On pense que, si la mère de Henri V était en France, elle devrait se hâter d'en sortir, après avoir ordonné à tous ses chefs de rester tranquilles. Ainsi, au lieu d'être venue organiser la guerre civile, elle serait venue commander la paix ; elle aurait eu la double gloire d'accomplir une action d'un grand courage et d'arrêter l'effusion du sang français. Les sages amis de la légitimité que l'on n'a jamais prévenus de ce que l'on voulait faire, qui n'ont jamais été consultés sur les partis hasardeux que l'on voulait prendre, et qui n'ont connu les faits que lorsqu'ils ont été accomplis, renvoient la responsabilité de ces faits à ceux qui en ont été les conseillers et les auteurs. Ils ne

peuvent ni mériter l'honneur ni encourir le blâme dans les chances de l'une ou l'autre fortune.

50. L’arrestation de Chateaubriand

Bien loin d'encourager la duchesse de Berry dans son aventureuse entreprise, Chateaubriand, nous l'avons vu[5488], avait fait, au contraire, tous ses efforts pour la détourner de sa prise d'armes ; n'ayant pu y réussir, il l'avait suppliée de sortir de France le plus promptement possible. Mais cela, la police l'ignorait ; il était dès lors naturel qu'elle le tînt pour suspect et qu'elle exerçât sur lui une active surveillance. Il prit gaiement la chose, comme on le peut voir par cette jolie lettre, adressée au rédacteur de *La Quotidienne* :

Paris, ce 4 juin 1832.

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal l'interrogatoire subi par M. le vicomte de Toucheboeuf ; mon nom s'y trouve mêlé. Je ne puis m'empêcher de m'ébahir de la niaiserie des bonnes gens qui, me voyant écrire tous les jours ce que je pense, déclarer à la face du soleil que je ne reconnais point l'ordre politique actuel, parce qu'il ne tire son droit ni de l'ancienne monarchie, ni de la souveraineté du peuple, lequel peuple n'a point été assemblé et consulté ; je ne puis, dis-je, m'empêcher de m'ébahir de cette niaiserie qui s'évertue à *découvrir* mon opinion dans des correspondances secrètes ; je n'ai point de correspondances secrètes ; si j'en avais, elles ne diraient rien de plus, rien de moins que ce que j'imprime dans mes correspondances avec le public.

Quand j'affirme, Monsieur, que je n'ai point de

correspondances secrètes, cela ne veut pas dire que je n'ai écrit à personne dans ces derniers temps, et pour peu que la police veuille bien encore attendre quelques jours, je lui éviterai la peine de déterrer mes lettres privées. Si elle m'honorait d'une visite domiciliaire, je la conduirais moi-même à ma cachette ; je lui livrerais les preuves du délit, à la condition qu'elle les insérât le lendemain dans le *Moniteur*. Toutefois, comme je ne veux pas la prendre en traître, je l'avertis que ses maîtres ne lui sauraient aucun gré de sa découverte. Patience encore une fois, elle apprendra tout par moi, puisqu'elle est assez ingénue pour s'occuper de moi. J'invite encore la police à retirer les espions qui viennent se morfondre à ma porte et qui me regardent d'un air si bête. Eh ! bien, Messieurs, vous le savez : je sors à deux heures tous les jours ; je porte une redingote bleue aussi râpée que la légitimité dont je suis l'ambassadeur ; je me promène comme le vieux célibataire au Luxembourg : à la rente près, je ne ressemble pas mal à un des rentiers de l'allée de l'Observatoire ; je fais deux ou trois visites, toujours aux mêmes personnes ; je rentre à cinq heures et demie pour dîner ; le soir, arrivent quelques-uns de ces rares amis qui demeurent après l'infortune. Je me couche à neuf heures ; je me lève à six ; je lis les journaux qu'on veut bien m'envoyer gratis ; quand je ne me trouve pas en train de me moquer du juste-milieu, je vais, de dix heures à midi, visiter certains républicains, gens d'esprit et de cœur qui, moins indulgents que moi, ont envie de pendre ceux dont j'ai envie de rire. Quelquefois encore, des décorés de Juillet, abandonnés de la quasi-légitimité, viennent me prier de partager avec eux ma misère légitime. Voilà, Messieurs les espions, mon signalement et le compte rendu de ma journée, que vous certifierez sans doute valable et conforme. Épargnez-vous donc le souci de me suivre, et gagnez mieux l'argent tiré de la bourse des contribuables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

CHATEAUBRIAND.

La police ne se laisse pas facilement convaincre. De la lettre de Chateaubriand, elle ne retint que ce petit détail : « Je me couche à neuf heures ; *je me lève à six*. » En conséquence, le samedi 16 juin, à *quatre heures du matin*, deux heures avant son lever, trois *messieurs* se présentèrent chez lui et le mirent en état d'arrestation, sous la prévention de « complot contre la sûreté de l'État. »

51. Jeune fille et jeune fleur

À peine composées, les stances sur la mort de la jeune Élisa parurent dans un journal. En les imprimant, on fit manquer l'auteur aux lois de la prosodie, à la mesure d'un vers alexandrin. Cette faute d'impression — *felix culpa* — lui fut une occasion d'écrire à M. Amédée Pichot, directeur de la *Revue de Paris*, cette charmante lettre :

Préfecture de police, ce 22 juin 1832.

Monsieur,

Permettez à un pauvre poète de faire entendre ses doléances et de chercher dans votre journal une consolation à une injustice.

Vous aurez peut-être ouï-dire qu'il m'est arrivé ces jours derniers un petit accident : on m'a conduit à la préfecture de police pour un crime d'État dont le soupçon m'a beaucoup moins affligé que l'offense qui m'oblige à porter plainte à votre tribunal ; je reconnais la compétence littéraire.

Vous saurez donc, Monsieur, qu'amené à la préfecture de police à l'heure où les muses se couchent et les hommes se lèvent, on me déposa d'abord dans une petite chambre de six pas de long sur cinq de large. Un lit de sangle, une chaise, une table, une planche et un seau composaient mon ameublement. Ma fenêtre, percée en haut, était munie de bons barreaux de fer qui me laissaient voir quelques toits gothiques et les chauves-souris volant à l'entour ; force cris dans les cours et dans les loges environnantes, hurlements de fous, sanglots et chansons, ris et larmes, piétinements de chevaux, fracas de sabres traînants, etc., etc. Le soir, M. le

préfet de police me vint chercher et me conduisit dans ses appartements, où je fus comblé de soins et de politesses. Mais revenons à ma grande affaire.

Pendant les douze ou treize heures que je passai dans ma grotte, Apollon me visita. Un Anglais, dont je suis l'ami depuis longtemps, avait perdu sa fille unique, à peine âgée de dix-neuf ans. La veille même de mon arrestation, j'avais vu le cercueil de cette jeune fille descendre dans la fosse ; on avait déposé une couronne de roses blanches sur le cercueil, et la terre s'était refermée pour toujours sur la *jeune fille* et sur la *jeune fleur*. Cette image, empreinte dans ma mémoire, se reproduisit malgré moi dans un petit chant funèbre divisé en quatre *lais*.

Jusque-là, tout est bien ; mais, Monsieur, voici l'injure. Pourriez-vous croire qu'en imprimant ce poème, on m'a fait manquer à la mesure d'un vers alexandrin ? On m'a fait dire :

> Vieux chêne, le temps fauche sur ta racine.

N'est-ce pas, Monsieur, attaquer l'honneur d'un poète dans sa partie la plus vive ! On a beau dorer la pilule, me natter d'une agréable négligence, j'ai senti

> L'homicide acier
> Que le traître en mon sein a plongé tout entier.

Grâce à Dieu, je puis prouver mon innocence comme dans la conspiration adjointe à mes vers. Je n'accepte ni la faute, ni la correction ingénieuse de quelques amis prompts à cacher ma honte. Je n'ai point écrit avec une syllabe de moins :

> Vieux chêne, le temps fauche sur ta racine,

je n'ai point écrit avec une syllabe restituée :

> *Et* vieux chêne, le temps fauche sur sa racine,

j'ai écrit :

> Vieux chêne !... le temps *a fauché* sur ta racine,

Il est vrai qu'en maintenant cette leçon, je me déclare de l'école romantique, je romps le vers à la barbe de Boileau et

place l'hémistiche à la troisième syllabe au lieu de la sixième ; jadis, comme l'aurait déclamé Talma :

Vieux chêne ! ... avec un repos ; puis, tout de suite et tout d'une haleine : *le temps a fauché sur ta racine jeune fille et jeune fleur*. Mon oreille demeurée classique, en contradiction avec mon esprit romantique, n'est point choquée de cette césure ; elle y trouve une sorte d'euphonie rapide et triste, imitative de l'action du temps, qui, d'un seul coup, abat la jeune fille et la fleur. Ne faudrait-il pas aussi, pour contenter Messieurs les classiques, qu'au régime pluriel *roses sans taches*, je donnasse un verbe gouvernant enlevé par l'ellipse ? Et nos *licences*, Monsieur, où en seraient-elles ? Les libertés du Parnasse seraient-elles mises aussi en état de siège contre le texte formel de la Charte-Homère ? Je proteste par-devant MM. Béranger, Lamartine, Hugo, etc., et entre les mains de Mme^s^ Girardin, Tastu, Valmore, etc.

Voici les stances telles qu'elles sont tombées de mon souvenir :

Il descend le cercueil, et les roses sans taches,
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur !
Terre, tu les portas ! et maintenant tu caches
Jeune fille et jeune fleur.

Ah ! ne les rends jamais à ce monde profane,
À ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur :
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Élisa, si légère d'années !
Tu ne crains plus du jour le poids et la chaleur,
Elles ont achevé leurs fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

Sur la tombe récente, un père qui s'incline,
De la vierge expirée a déjà la pâleur.
Vieux chêne !... le temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur !

J'ai bien peur, Monsieur, qu'à travers l'insouciance affectée de cette lettre, un sentiment pénible n'ait percé :

La bouche sourit mal quand les yeux sont en pleurs,

a dit Parny après Tibulle. Élisa Frisell a été scellée dans sa tombe le jour même où je devais être écroué dans ma prison. Hélas ! la muse de l'amitié n'a pas la puissance de prendre par la main la jeune morte et de la ressusciter pour son père....

CHATEAUBRIAND.

52. Chateaubriand et M. Bertin Aîné

Le lendemain du jour où Chateaubriand avait été arrêté, le *Journal des Débats*, malgré ses attaches avec le gouvernement nouveau, n'hésita point à publier un article, où la mesure qui venait d'atteindre l'illustre écrivain était hautement déplorée. L'article était de M. Bertin, auquel il fait le plus grand honneur. En voici les principaux passages :

> On annonce que MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de Fitz-James ont été arrêtés ce matin. Rien au monde ne saurait nous forcer à dissimuler notre surprise et notre douleur. L'amitié de M. de Chateaubriand a fait la gloire du *Journal des Débats*. Cette amitié, nous la proclamerons aujourd'hui plus haut que jamais. La France tout entière, nous n'en doutons pas, se joindra à nous pour réclamer la liberté de M. de Chateaubriand ; la France, qui depuis longtemps a placé M. de Chateaubriand au nombre de ses écrivains les plus illustres, la France, dont M. de Chateaubriand a défendu les droits avec une ardeur de génie et d'éloquence qu'on ne surpassera jamais. Quelles que soient les opinions de M. de Chateaubriand sur la forme actuelle du gouvernement, son amour pour la gloire et la liberté n'en est ni moins vif ni moins pur. M. de Chateaubriand est assez fort de son génie et de son éloquence ; il écrit, il ne s'abaisse pas à conspirer.
>
> Sans doute le gouvernement n'a pu se résoudre à ordonner l'arrestation de M. de Chateaubriand que sur des dépositions judiciaires aussi graves qu'infidèles : mais nous sommes convaincus que, dès les premiers éclaircissements, il sera

rendu à la liberté. Chaque jour de plus qu'il passerait en prison serait un nouveau jour de deuil pour nous, pour tous les bons citoyens, pour quiconque respecte la gloire, le génie des lettres et la liberté....

Après avoir affirmé sa conviction que M. Hyde de Neuville et M. de Fitz-James, n'étaient pas, eux non plus, des conspirateurs ; après avoir rendu hommage à « l'admirable loyauté » du premier, à « l'élévation de caractère » du second, M. Bertin aîné terminait ainsi son article :

Le gouvernement a ordonné que ces illustres prisonniers fussent traités avec tous les ménagements convenables, et nous savons que M. de Chateaubriand, en particulier, a obtenu, sans les demander, les égards, les respects même, dus à un homme dont le nom est une des gloires nationales. Mais ce n'est pas assez : il faut que justice leur soit rendue, et que la France n'ait pas à gémir en pensant que le plus grand de ses écrivains, le plus illustre des défenseurs de ses libertés, l'homme qui a tant fait pour sa gloire et qui ne respire que pour elle, n'a plus dans sa patrie d'autre asile qu'une prison[5489].

Cet article à peine lu, Chateaubriand prenait la plume et écrivait, à son tour, à M. Bertin :

Préfecture de Police, ce 18 juin 1832.

À M. Bertin aîné, rédacteur du « Journal des Débats ».

J'attendais là, mon cher Bertin, votre vieille amitié ; elle s'est trouvée a point nommé à l'heure de l'infortune. Les compagnons d'exil et de prison sont comme les camarades de collège à jamais liés par le souvenir des joies et des leçons communes. Je voudrais bien aller vous voir et vous remercier ; je voudrais bien aussi aller remercier tous les journaux qui m'ont témoigné tant d'intérêt, et se sont souvenus du défenseur de la liberté de la presse ; mais vous savez que je suis captif ; captivité d'ailleurs adoucie par la politesse de mes hôtes. Je ne saurais trop me louer de la bienveillance et des

attentions de M. le préfet de police et de sa famille, et j'aime à leur en exprimer ici toute ma reconnaissance.

Une chose m'afflige profondément, c'est le chagrin que je cause à Mme de Chateaubriand. Malade comme elle l'est, ayant autrefois souffert pour moi quinze mois d'emprisonnement sous le règne de la Terreur, c'est trop de faire encore peser sur elle le reste de ma destinée. Mais, mon cher ami, la faute n'est pas à moi.

On m'a mis, en m'arrêtant, dans une de ces positions fatales à laquelle on aurait peut-être dû penser. J'ai refusé tout serment à l'ordre *politique* actuel ; j'ai envoyé ma démission de ministre d'État et renoncé à ma pension de pair ; je ne puis donc être un *traître* ni un *ingrat* envers le gouvernement de Louis-Philippe.

Veut-on me prendre pour un ennemi ? Mais alors je suis un ennemi loyal et désarmé, un *vaincu* qui supporte la nécessité d'un fait sans demander grâce. Maintenant on m'appréhende au corps, et l'on m'interroge sur un prétendu crime ou délit politique dont je me serais rendu coupable. Mais si je ne reconnais pas l'ordre *politique* établi, comment veut-on que je reconnaisse la compétence en *matière politique* d'un tribunal émané de cet ordre *politique* ? Ne serait-ce pas une grossière contradiction ? Si je nie le principe, comment admettrais-je la conséquence ? Mieux aurait valu, tout bonnement, prêter mon serment à la Chambre des pairs. Il n'y a point de ma part mépris de la justice, j'honore les juges et je respecte les tribunaux : il y a seulement chez moi persuasion d'une vérité et d'un devoir dont je ne puis m'écarter.

Vous voyez que je n'argumente pas de l'illégalité de l'état de siège, illégalité flagrante : je remonte plus haut. L'état de siège est un très petit accident à la suite de la grande illégalité première, et cet accident est une conséquence forcée de cette grande illégalité.

J'ai dit dans mes derniers écrits que je reconnaissais l'ordre *social* existant en France, que j'étais obligé au paiement de l'impôt, etc. ; d'où il résulte que si j'étais accusé d'un crime *social* (meurtre, vol, attaque aux personnes ou aux propriétés,

etc., etc.), je serais tenu de répondre et de reconnaître la compétence *en matière sociale* des tribunaux. Mais je suis accusé d'un crime politique, alors je n'ai plus rien à débattre.

Je conviens néanmoins que, dans le cas où le gouvernement me soupçonnerait coupable, *à ses yeux*, d'un délit politique, sa propre défense le conduirait à instruire contre moi et à prouver, s'il le pouvait, ma culpabilité. Mais moi, qui ne reconnais le gouvernement que comme gouvernement *de fait*, j'ai le droit, à mes risques et périls, de ne pas répondre. Mes accusateurs mêmes trouveraient dans mon silence un avantage, puisque je me priverais volontairement du plus puissant moyen de défense.

J'ai fondé mon refus de serment sur deux raisons : 1º la monarchie actuelle ne tire pas, selon moi, son droit par succession de l'ancienne monarchie ; 2º la monarchie actuelle ne tire pas selon moi, son droit de la souveraineté populaire, puisqu'un congrès national n'a pas été assemblé pour décider de la forme du gouvernement.

Que j'aie tort ou raison, que ces théories puissent être plus ou moins hasardeuses et combattues, ce n'est pas là la question. J'ai une conviction, je la garde et j'y ferai tous les sacrifices, y compris celui de ma vie.

Ainsi, rien n'est plus logique que ma conduite envers M. le juge d'instruction. Je n'ai pu et je ne pourrais répondre à ses questions ; car, si je lui disais même mon nom quand il me le demande *judiciairement*, je reconnaîtrais, par cela même, la compétence d'un tribunal en *matière politique*, et, une fois la première question répondue, force me serait de répondre à toutes les questions subséquentes.

J'ai offert et j'offre encore de donner *courtoisement*, et en forme de conversation *non légale*, tous les éclaircissements qu'on pourrait désirer : au delà, je ne puis rien.

Que va-t-on faire de moi, de l'excellent, du cordial, du courageux, de l'honorable Hyde de Neuville, vrai gibier de cachot et d'exil, qui recommence à subir, à la fin de sa vie, les persécutions que sa fidélité à éprouvées dans sa jeunesse ? Que fera-t-on de mon noble, loyal, brave, spirituel et éloquent

ci-devant collègue, le duc de Fitz-James ? Que fera-t-on d'un dernier des Stuarts, défendant le dernier des Bourbons ? Quand on me traînerait de tribunal en tribunal d'exception pendant vingt ans de suite, on ne me ferait pas dire que je m'appelle François-Auguste de Chateaubriand. Si l'on me transportait à Nantes pour me confronter (c'est l'expression) avec M. Berryer, je dirais, dans l'intérêt d'un tiers, tout ce que sais de lui, et il sortirait blanc comme neige de ma déclaration. Quant à ma personne, je la livrerais, sans parler, et l'on pourrait joindre, si l'on voulait, un dernier silence à mon silence.

Le capitaine Lanoue, mon cher ami, était Breton comme moi. Je n'ai d'autre rapport avec mon illustre compatriote que l'estime dont les divers partis m'honorent et qui fait l'orgueil de ma vie. Lanoue n'avait pas vu la Bretagne depuis longtemps lorsque Henri IV l'envoya combattre le duc de Mercœur. Lanoue fut tué à l'escalade d'un château. Il avait eu le pressentiment de son sort, et, en rentrant en Bretagne, il avait dit : « Je suis comme le lièvre, je viens mourir au gîte. »

Mon gîte est prêt. La petite ville qui m'a vu naître a bien voulu me faire l'honneur d'élever d'avance et à ses frais ma tombe dans un îlot que j'ai désigné.

Voilà le secret de ma conspiration *mystérieuse* avec les *chouans* de la Bretagne. N'est-ce pas une abominable conspiration ?

Bonjour, mon cher ami, et liberté si vous pouvez.

CHATEAUBRIAND

53. Chateaubriand et l'hirondelle

[5490]

L'hirondelle était l'oiseau préféré de Chateaubriand. Il se plaisait à regarder ses jeux, à la suivre dans son vol, et il trouvait toujours, pour parler d'elle, des paroles charmantes. M. de Marcellus nous en a conservé quelques-unes, qui doivent ici trouver place :

En 1822, écrit-il (*Chateaubriand et son temps,* page 460), par un des jours les moins nébuleux de l'été de Londres, M. de Chateaubriand me proposa de l'accompagner dans sa promenade favorite aux ombrages les moins fréquentés de Kensington-Garden ; il s'arrêta longtemps aux bords de Serpentine-River, occupé à regarder les jeux des hirondelles sur la surface unie du petit lac ; puis, se trouvant dans une veine d'expansion toujours fort rare chez lui : « Connaissez-vous, me dit-il, la physiologie de l'hirondelle, s'il faut parler comme notre siècle, tracée par la main de Buffon ? »

Or il advint que, dès mon enfance, passée à la campagne au milieu des hirondelles, j'avais enregistré dans ma mémoire ce brillant paragraphe, et j'en répétai les principaux traits...

M. de Chateaubriand écouta ma récitation comme l'écho d'un souvenir de son jeune âge : puis, après un moment de silence :

« Tout cela, c'est du style affecté, croyez-moi ; le travail de l'esprit s'y montre au moins autant que l'observation de la nature. Que sont ces agilités souples, suivant la trace oblique et tortueuse des insectes voltigeants, cette flexibilité

preste ?... » Ce redoublement d’épithètes et de verbes pittoresques qui se rebrouillent, pour dire comme Buffon ? J’aime mieux (et en cela, comme en bien d’autres choses, je prends pour mon patron Alceste le misanthrope), oui, j’aime mieux la chanson grecque toute naïve : « Voici venir l’hirondelle qui ramène les beaux jours ; blanche sous le ventre, noire sur le dos. Ouvrez, ne dédaignez pas l’hirondelle. »

« Au reste, continua-t-il, ce matin, vers l’aube, rêvant éveillé dans mon lit, selon ma coutume, je me suis imaginé entendre une hirondelle gazouiller sur le volet de ma fenêtre ; c’était peut-être un de ces moineaux noircis de fumée qui nichent dans les cheminées de Londres, et qui, au centre de la civilisation anglaise, perdent leur couleur, comme tant d'autres animaux y laissent leur naturel et presque leur instinct. Quoiqu’il en soit de mes illusions, je me suis mis, de rêve en rêve, à converser avec l’hirondelle travestie en moineau, et je lui ai adressé des paroles que je suis allé écrire dès que le jour plus grand m’a éclairé. Les voici. Relisons-les à l’ombre, au milieu des bois ; c’est le lieu véritable de la scène. »

Et l'ambassadeur me tendit un papier sillonné tout de travers par les grosses lignes de son écriture si familière à mes yeux, si lisible même dans son incorrection, préférée par Louis XVIII à toute autre, et que je déchiffrais journellement sur les brouillons raturés de ses dépêches. Voici ce que je lus :

« Hélas ! ma chère hirondelle, je suis un pauvre oiseau mué, et mes plumes ne reviendront plus. Je ne puis donc m’envoler avec toi : trop lourd de chagrins et d’années, me porter te serait impossible. Et puis, où irions-nous ? Le printemps et les beaux climats ne sont plus de ma saison. A toi l’air et les amours ; à moi la terre et l’isolement. Tu pars : que la rosée rafraîchisse tes ailes ! qu’une vergue hospitalière se présente à ton vol fatigué, lorsque tu traverseras la mer d’Ionie ! qu’un octobre serein te sauve du naufrage. Salue pour moi les oliviers d’Athènes et les palmiers de Rosette. Si je ne suis plus quand les fleurs te ramèneront, je t’invite à

mon banquet funèbre. Viens au soleil couchant happer des moucherons sur l’herbe de ma tombe. Comme toi j’ai aimé la liberté et j’ai vécu de peu. »

Je battis des mains à cette inspiration antique, aussi élégante et primitive qu’une idylle de Théocrite, aussi gracieuse et plus mélancolique qu’une ode d’Anacréon, harmonieuse autant que les vers de Racine et de La Fontaine ; et, comme à la fin de mon enthousiasme je m’étais mis à sourire : « Qu’est-ce donc ? me dit le poète alarmé, quelque négligence ? — Oh ! non, répliquai-je ; mais c’est ce « je vis de peu » qui m’embarrasse, et sur lequel pourtant la phrase tombe avec tant de naïveté et d’effet. — Eh bien ? reprit M. de Chateaubriand avec vivacité. — Avez-vous donc oublié si vite que le duc d’York, héritier présomptif de la couronne, dîne chez vous ce soir, et que nous avons hier dressé ensemble, sous la dictée de notre célèbre Montmirel, l’édifice du plus splendide festin qui ait jamais embaumé les cuisines et honoré les annales de la diplomatie ? — Ah ! c’est vrai, me répondit-il ; je n’y songeais pas ce matin. »

Cette charmante invocation à l’hirondelle, dit en terminant M. de Marcellus, ne devait pas s’envoler avec le songe qui l’avait fait naître, et je l’ai retrouvée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe,* autrement encadrée sans doute, mais toujours amenée par les réminiscences de la chanson grecque, qui réveillait chez M. de Chateaubriand de si doux souvenirs.

54. Le mariage morganatique de la duchesse de Berry

Le comte de la Ferronnays, au cours de ses entretiens avec le roi Charles X au château de Hradschin, avait été amené à lui dire :

> Si Madame ne s’est pas rendue encore à la volonté de Sa Majesté, si elle s’est jusqu'ici refusée à fournir la preuve qu’on lui demande, c’est que ses conseils de Paris, M. Hennequin entre autres, l’ont effrayée sur les conséquences que pourrait avoir pour elle la publicité que l’on voudrait peut-être donner à son mariage. On lui a dit que Votre Majesté ne serait satisfaite que lorsqu’elle aurait entre ses mains l’acte original. Or, Madame, je le crains, ne se dessaisira jamais de cette pièce. Mais s’il existait un autre moyen d’acquérir la certitude que veut avoir Votre Majesté, si un homme, honoré de toute la confiance du roi, comme M. de Montbel, par exemple, pouvait, sur sa parole d'honneur, garantir à Votre Majesté l’existence et la parfaite régularité de l’acte de mariage, le roi se déclarerait-il satisfait ?

Depuis l’émigration, Charles X avait l’habitude de tutoyer M. de La Ferronnays. Il répondit vivement : « Oui, certainement, je ne demande qu’à être convaincu. »

Il fut alors convenu que M. de la Ferronnays et M. de Montbel se rendraient à Florence auprès de la duchesse de Berry. Le comte de la Ferronnays continue ainsi son récit en ces termes :

> Je trouvai, en revenant à Prague, la voiture de M. de Montbel attelée devant ma porte. Il attendait mon retour pour

se mettre en route pour Florence, où nous devions rejoindre la duchesse. Il comptait passer par Vienne, où il avait à se munir de certains papiers qu'il jugeait utiles. Moi, je comptais me rendre directement en Toscane. Cependant, quelque diligence que j'aie pu faire, je n'y arrivai que vingt-quatre heures après lui.

Je me présentai immédiatement à son hôtel, il était six heures du matin. Bientôt, Montbel me rejoignit dans un petit salon attenant à sa chambre à coucher.

« Nous avons fait un voyage inutile, me dit-il aussitôt ; je regrette bien de l'avoir entrepris. J'ai vu la duchesse de Berry hier, une heure après mon arrivée. Je l'ai trouvée plus montée, plus irritée que jamais contre le roi. Elle est fermement décidée à ne céder en rien et à risquer toutes les conséquences d'un éclat en arrivant à Prague, en dépit des mesures prises pour lui en fermer la route. Tous mes raisonnements, toutes mes supplications ont été inutiles. Elle a fini par s'emporter contre ce qu'elle appelait la partialité de ma conduite. Je ne puis plus rien. Quant à vous, elle vous attend avec impatience. Elle se persuade que la lettre que vous lui apportez de l'empereur lui donnera la liberté de continuer son voyage. Cette lettre, si différente de ce qu'elle espère, va redoubler son irritation. Vous allez avoir une scène pénible, et il me paraît impossible que vous parveniez à lui faire entendre raison. »

Comme la duchesse de Berry ne devait recevoir M. de La Ferronnays qu'à onze heures, celui-ci se rendit, en quittant M. de Montbel, chez le comte de Saint-Priest. M. de Saint-Priest était le conseil le plus autorisé de la princesse. L'accueil fut parfait, mais enveloppé cependant de toutes les réserves imaginables. « Au fond, la question demeure la même, disait M. de Saint-Priest. Si affectueuse que soit la lettre du roi apportée par M. de Montbel, elle ne change rien aux exigences premières, ni aux raisons, par conséquent, qu'a la duchesse de les repousser. Le fait seul, concluait M. de Saint-Priest, de la délivrance de son acte de mariage que l'on demande à Madame, suffirait à la déposséder de ses droits de

mère, de princesse du sang et de régente. Elle se refuse et se refusera toujours à le livrer. »

C’était aborder brusquement une question que M. de La Ferronnays n’entendait traiter qu’avec la duchesse elle-même. Il quitta donc M. de Saint-Priest, non cependant sans en avoir obtenu la promesse d’une neutralité complète.

A l’heure dite, continue-t-il dans son récit, je me présentai au Poggio Imperiale qu’habitait Madame. Lorsqu’on m’annonça, elle se trouvait seule dans un petit salon avec le comte Lucchesi, qui se retira aussitôt.

La première phrase de Son Altesse Royale fut un remerciement. La seconde fut pour me demander la lettre de l’empereur. Elle la lut plusieurs fois avec une émotion toujours croissante :

« Je vois, dit-elle enfin avec colère, que la partie contre moi est fortement liée. Cette lettre de l’empereur est évidemment dictée par le roi. On veut me pousser à bout. On veut pouvoir dire à la France et à mes enfants qu’il n’y a plus de duchesse de Berry, qu’il n’y a plus qu’une étrangère à laquelle n'est dû ni protection ni pitié ! On dresse un pilori et l’on veut que je m’y attache moi-même...

« On me connaît bien mal si l’on me croit capable d'une pareille lâcheté. Ceux qui me tiennent un si haut langage apprécient faussement leur position et la mienne. Ils ignorent tout ce que l’opinion publique peut me donner de force contre eux. Ils l’apprendront, car, puisqu’on veut la guerre, je l’accepte. Je ferai tout imprimer, tout publier. Je prouverai que c’est à moi à imposer des conditions et non pas à moi à en accepter. Je forcerai le roi à respecter mes droits et à me rendre enfin mes enfants. »

La parole de Madame la duchesse de Berry était haute et brève, son geste saccadé ; et sans son extrême agitation, j’aurais pu croire qu’elle répétait un rôle étudié. Je m’attendais à cette vivacité ; j'étais aussi préparé au langage que j’allais avoir à tenir, mais je ne me hâtai pas de répondre.

Étonnée de mon silence :

— Mais enfin, dit-elle, ne trouvez-vous pas que j’ai raison ?

— J’oserai tout vous dire, Madame, parce que les raisons que j'ai d’être absolument sincère justifieront la sévérité de ma parole. Tout ce que Votre Altesse vient de me dire me fait craindre qu’elle ne soit mal informée, mal conseillée ou mal inspirée. Je viens d’écouter Madame avec une grande attention, et je suis obligé de lui dire qu’elle se trompe sur les intentions du roi, mais qu’elle se trompe, malheureusement aussi, sur sa position personnelle.

Le roi ne croit pas, Madame, au mariage de Votre Altesse. Il n’y croit pas parce que vous vous refusez à lui en donner la preuve, et parce que vos amis continuent à protester contre la réalité de ce mariage. Il importe pourtant que la vérité à cet égard soit connue. On en a trop dit ou pas assez dit. La présence de M. le comte Lucchesi auprès de Votre Altesse n’est plus explicable. Tant qu’il en sera ainsi, je ne crains pas de le dire, le roi, ayant avec lui ses petits-enfants, ne peut vous admettre dans l’intérieur de sa famille. Le droit, la justice et la raison, sont du côté de Sa Majesté.

Ici, la duchesse de Berry, dont l’agitation était extrême, ne put se contenir et s’écria :

— Mais, monsieur, je vous donne ma parole d’honneur que je suis mariée. L’acte de mon mariage, parfaitement en règle, existe. Il est déposé entre des mains sûres, et, certes, je ne l’en retirerai pas pour le remettre entre celles de Charles X et de M. de Metternich.

— Je prie Votre Altesse de remarquer que c’est la première fois qu'elle daigne me parler avec cette confiance. Une telle déclaration, faite à Naples et avec cet accent de vérité, m’eût suffi, j'ose le croire, pour remplir d’une façon entièrement satisfaisante la mission qu’il avait plu à Votre Altesse Royale de me confier. Mais que pouvais-je opposer aux doutes du roi ? Qu’avais-je à lui dire pour rassurer sa conscience ? Rien, Madame, car vous ne m’aviez rien dit. Ma conviction personnelle ne pouvait être d'aucun poids. Vos amis, d’ailleurs, me la reprochaient. Avouer que l’on croyait au mariage de Votre Altesse leur semblait presque une trahison. Je ne pouvais donc rien dire, et j’ai été forcé de laisser le roi

dans la plénitude de ses doutes.

Ne croyez pas, Madame, qu'il soit dans l'intérêt de Charles X de flétrir la veuve de son fils et la mère de son petit-fils. Non, il ne se montre jaloux que de votre honneur de veuve et de mère, croyez-le. Le roi a pu désapprouver un mariage fait à son insu, il a pu s'en irriter même ; mais, aujourd'hui, il ne demande qu'à mettre sa conscience en repos et votre honneur à l'abri.

Votre Altesse Royale parle de la force que lui prête l'opinion. Elle semble menacer de sa colère le roi et les puissances. Hélas ! tous ces éclats ne seraient que de nouveaux et grands malheurs. Il est bien douloureux pour moi d'en être réduit à ne faire entendre qu'un langage cruel. Mais il faut que Madame sache enfin toute la vérité, pour se résoudre à un sacrifice nécessaire.

Non ; Madame n'est plus en mesure de dicter des lois ni d'imposer des conditions : elle juge toujours sa position du haut de ce piédestal où l'opinion l'avait placée pendant quelque temps. Sans doute, si Votre Altesse Royale y était demeurée ; si, après l'admiration qu'avaient inspirée son courage, sa constance, son dévouement sublimes, nous n'avions eu à gémir que sur ses revers et sa captivité, non seulement Madame n'aurait rien perdu de son prestige, mais elle serait sortie de Blaye encore grandie. Elle n'aurait pas à dicter de conditions, car elle ne trouverait devant elle que des volontés soumises. Mais, malheureusement pour Madame et pour la France, la déclaration du mois de février[5491] a complètement et cruellement changé tout cela.

Croyez-en, Madame, la voix d'un ami qui ne pourra jamais vous donner une plus grande preuve de son dévouement qu'il ne le fait en ce moment, ou plutôt n'écoutez que votre raison. Elle vous fera comprendre pourquoi et combien votre position est changée. Vous reconnaîtrez combien est coupable l'irréflexion de ceux qui vous conseillent la résistance et même la menace. Tout le monde vous plaint, Madame, mais personne ne vous craint plus. La lutte qu'on vous engage à

soutenir est désormais trop inégale. Sa prolongation ne peut désormais n’être funeste qu’à vous seule. »

Je voyais, pendant que je parlais, la malheureuse princesse rougir, pâlir ; des larmes coulaient le long de ses joues, mais elle n’essayait pas de m’interrompre. Je pus remplir mon triste devoir jusqu’au bout. Elle me regarda alors avec une indéfinissable expression.

— Si tout ce que vous venez de me dire est vrai, on me trompe et je suis bien malheureuse. Que voulez-vous que je fasse ? Puis-je envoyer ce titre original qui, devant les tribunaux, serait ma condamnation ?

— Non, Madame, je suis le premier à dire à Votre Altesse que, dans aucun cas, elle ne doit s’en dessaisir. Seule, la conscience du roi veut être rassurée ; il n’y a, à sa demande, aucun autre mobile. Si le roi pouvait acquérir la certitude du mariage de Votre Altesse, sans qu’elle se dessaisît de l’acte original, sans même qu’elle en donnât une copie, verrait-elle quelque danger, pour elle ou pour ses intérêts, à satisfaire Charles X ?

La princesse cherchait à deviner ma pensée.

— Quel moyen pouvez-vous donc imaginer qui satisfasse le roi, puisqu'il refuse de croire à ma parole ?

— Le roi n’y croit pas, parce que vous ne la lui avez pas donnée.

— Mais je vous répète que je suis mariée. L’acte est à Rome, déposé entre les mains du Pape.

— Eh bien, Madame, si un homme, honoré de votre confiance et de celle du roi, si M. de Montbel se rendait à Rome, vous refuseriez-vous à ce que le dépositaire de votre acte de mariage lui en donnât communication, ou, du moins, lui en certifiât l’existence ?

J’ai la certitude que la déclaration de M. de Montbel serait immédiatement suivie de l’envoi de passeports que Votre Altesse désire si impatiemment.

Madame la duchesse de Berry, enfin vaincue, s’approcha de moi et me dit avec un triste sourire :

— Je ne vois aucun inconvénient à essayer le moyen que

vous me proposez, mais vous comprenez que je ne puis décider seule. Le consentement du comte Lucchesi est aussi nécessaire que le mien.

M. le comte Lucchesi était dans un salon voisin avec MM. de Montbel et de Saint-Priest ; je l'appelai. Madame lui répéta elle-même la proposition que je venais de lui faire. Il n'hésita pas à l'accepter.

Je demandai alors à faire entrer ces deux autres messieurs. Tout le monde s'assit autour d'une petite table devant laquelle Madame la duchesse de Berry était elle-même assise, et, par son ordre, je rendis compte de l'explication que je venais d'avoir avec elle. En achevant, je m'adressai au comte de Montbel :

— Et maintenant, monsieur, c'est à vous seul, qui connaissez la pensée du roi et qui, pour ainsi dire, le représentez ici, qu'il appartient de juger et de déclarer si le moyen que je propose pourra satisfaire Sa Majesté et faire cesser l'opposition qu'elle met à l'arrivée de Madame à Prague ?

— J'en prends l'engagement formel, s'écria M. de Montbel avec une profonde émotion. Madame, que de reconnaissance nous vous devrons et combien je serai heureux, si je puis avoir un peu contribué à un rapprochement que je désire de toute mon âme !

Je proposai à M. de Montbel de rédiger lui-même, séance tenante, la minute d'une lettre au cardinal-vicaire, qui serait ensuite copiée et signée par Madame et par le comte Lucchesi. Quelques instants suffirent à la rédaction de ce projet qui fut approuvé.

Il fut convenu que la lettre serait écrite dans la journée, et Madame nous invita à nous réunir chez elle le lendemain à midi ; elle ajouta que M. de Montbel pourrait ensuite partir pour Rome, et qu'elle-même quitterait Florence le surlendemain pour aller à Bologne, où M. de Montbel la rejoindrait.

Le lendemain, en effet, nous nous retrouvions à l'heure dite au Poggio Imperiale. Son Altesse nous reçut avec un air de

contentement que, pour ma part, je ne lui avais pas encore vu.

« J’ai fait, nous dit-elle, tout ce que vous avez désiré. J’espère que, enfin, on sera content. »

Elle nous montra en même temps sa lettre au cardinal-vicaire ; cette lettre était exactement conforme au modèle donné par M. de Montbel. La signature de Madame et celle du comte Lucchesi se trouvaient au bas, et leur authenticité était certifiée par le grand-duc de Toscane et son ministre Fossombroni. M. de Montbel partit le soir même pour Rome, et moi je quittais Florence le surlendemain.

A une poste de Viterbe, je rencontrai M. de Montbel, qui avait déjà rempli sa mission ; il ne s’était arrêté à Rome qu’une demi-journée. Il n'avait vu que le cardinal-vicaire, qui, après avoir pris les ordres du Pape, s’était empressé, non seulement de lui donner une déclaration écrite du mariage de Madame la duchesse de Berry avec le comte Lucchesi, mais lui en avait montré l’acte parfaitement en règle. M. de Montbel était décidé à voyager sans s'arrêter, convaincu du succès définitif de sa mission...

55. Fragments inédits des *Mémoires d'Outre-Tombe*

Au printemps de 1832, au plus fort de l'invasion du choléra, le duc de Noailles fut présenté à Mme Récamier.

Il fut aussitôt adopté par elle et par M. de Chateaubriand. Ce dernier prisait très haut le jugement et le sens politique, la raison et la droiture du jeune pair de France, qui venait de débuter avec éclat à la tribune de la Chambre haute et qui devait-être, dix-sept ans plus tard, son successeur à l'Académie française.

Au mois de septembre 1836, Chateaubriand alla passer quelques jours au château de Maintenon, chez M. de Noailles, et il écrivit un chapitre qu'il destinait à ses *Mémoires.* Ce chapitre cependant n'y fut pas inséré ; le manuscrit en fut donné par l'auteur à Mme Récamier. Mme Lenormant l'a publié au tome II de ses *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier,* pages 453 et suivantes, et nous le reproduisons ici comme un complément naturel et nécessaire des *Mémoires.*

I. Incidences. — Jardins.

Je reprends la plume au château de Maintenon dont je parcours les jardins à la lumière de l’automne ; *peregrinœ gentis amœnum hospitium.*

En passant devant les côtes de la Grèce, je me demandais autrefois ce qu’étaient devenus les quatre arpents du jardin d’Alcinoüs, ombragés de grenadiers, de pommiers, de figuiers et ornés de deux fontaines ? Le potager du bonhomme Laërte à Ithaque n’avait plus ses vingt-deux poiriers, lorsque je naviguai devant cette île, et l’on ne me sut dire si Zante était toujours la patrie de la fleur d'hyacinthe. L’enclos d’Académus, à Athènes, m’offrit quelques souches d’oliviers, comme le jardin des douleurs à Jérusalem. Je n’ai point erré dans les jardins de Babylone, mais Plutarque nous apprend qu’ils existaient encore du temps d’Alexandre. Carthage m’a présenté l’aspect d’un parc semé des vestiges des palais de Didon. A Grenade, au travers des portiques de l’Alhambra, mes regards ne se pouvaient détacher des bocages ou la romance espagnole a placé les amours des Zégris. Du haut de la tour de David à Jérusalem, le roi prophète aperçut Bethsabée se baignant dans les jardins d’Urie ; moi, je n’y ai vu passer qu’une fille d’Ève : pauvre Abigaïl, qui ne m’inspirera jamais les magnifiques psaumes de la pénitence.

Pendant le conclave de 1828, je me promenais dans les jardins du Vatican. Un aigle, déplumé et prisonnier dans une loge, offrait l'emblème de Rome païenne abattue ; un lapin étique était livré en proie à l’oiseau du Capitole, qui avait dévoré le monde. Des moines m’ont montré à Tusculum et à Tibur les vergers en friche de Cicéron et d’Horace. Je suis allé à la chasse aux canards sauvages dans le Laurentinum de Pline ;

les vagues y venaient mourir au pied du mur de la salle à manger, où, par trois fenêtres on découvrait comme trois mers, *quasi tria maria.*

A Rome même, couché parmi les anémones sauvages de Bel Respiro, entre les pins qui formaient une voûte sur ma tête, se déroulait au loin la chaîne de la Sabine ; Albe enchantait mes yeux de sa montagne d'azur, dont les hautes dentelures étaient frangées de l'or des derniers rayons du soleil : spectacle plus admirable encore, lorsque je venais à songer que Virgile l'avait contemplé comme moi, et que je le revoyais, du milieu des débris de la cité des Césars, par-dessus le pampre du tombeau des Scipions.

> Beaux parcs et beaux jardins, qui dans votre clôture
> Avez toujours des fleurs et des ombrages verts,
> Non sans quelque démon qui défend aux hivers
> D'en effacer jamais l'agréable peinture.

II. Château et parc de Maintenon. — Les aqueducs. — Racine. — Mme de Maintenon. — Louis XIV. — Charles X.

Si de ces Hespérides de la poésie et de l’histoire je descends aux jardins de nos jours, quelle multitude en ai-je vue naître et mourir ? Sans parler des bois de Sceaux, de Marly, de Choisy, rasés au niveau des blés, sans parler des bosquets de Versailles que l’on prétend rendre à leurs fêtes ! J'ai aussi planté des jardins ; ma petite rigole, passage des pluies d’hiver, était à mes yeux les étangs du *Prœdium rusticum.*

Vu du côté du parc, le château de Maintenon, entouré de fossés remplis des eaux de l’Eure, présente à gauche une tour carrée de pierres bleuâtres, à droite une tour ronde de briques rouges. La tour carrée se réunit, par un corps de logis, à la voûte surbaissée qui donne entrée de la cour extérieure dans la cour intérieure du château. Sur cette voûte, s’élève un amas de tourillons ; de ceux-ci part un bâtiment qui va se rattacher transversalement à un autre corps de logis venant de la tour rondo. Ces trois lignes d’architecture renferment un espace clos de trois côtés et ouvert seulement sur le pare.

Les sept ou huit tours de différentes grosseur, hauteur et forme, sont coiffées de bonnets de prêtre, qui se mêlent à la fenêtre d'une église, placée en dehors, du côté du village.

La façade du château du côté du village est du temps de la Renaissance. Les fantaisies de cette architecture donnent au château de Maintenon un caractère particulier. On dirait d'une petite ville d’autrefois, ou d’une abbaye fortifiée, avec ses flèches, ses clochers, groupés à l'aventure.

Pour achever le pêle-mêle des époques, on aperçoit un grand

aqueduc, ouvrage de Louis XIV ; on le croirait un travail des Césars. On descend du salon du château dans le jardin par un pont nouvellement établi qui tient de l'architecture du Rialto. Ainsi l'ancienne Rome, le *cinque cento* de l'Italie, se trouvent associés au XVIe siècle de la France. Les souvenirs de Bianca Capello et de Médicis, de la duchesse d'Étampes et de François Ier s'élèvent à travers les souvenirs de Louis XIV et de Mme de Maintenon, tout cela dominé et complété par la catastrophe récente de Charles X.

Ce château a été rebâti par Jean Cottereau, argentier de Louis XII. Marot, dans son *Cimetière,* prétend que Cottereau avait été trop honnête homme pour un financier. Une des filles de Cottereau porta la terre de Maintenon dans la maison d'Angennes. En 1675, cette terre fut achetée par Françoise d'Aubigné, qui devint Mme de Maintenon. Maintenon est tombé en 1698, dans la famille de Noailles, par le mariage d'une nièce de la femme de Louis XIV avec Adrien Maurice, due de Noailles.

Le parc a quelque chose du sérieux et du calme du grand roi. Vers le milieu, le premier rang des arcades de l'aqueduc traverse le lit de l'Eure et réunit les deux collines opposées de la vallée, de sorte qu'à Maintenon une branche de l'Eure eût coulé dans les airs au-dessus de l'Eure. *Dans les airs* est le mot : car les premières arcades, telles qu'elles existent, ont quatre-vingt-quatre pieds de hauteur et elles devaient être surmontées de deux autres rangs d'arcades.

Les aqueducs romains ne sont rien auprès des aqueducs de Maintenon ; ils défileraient tous sous un de ces portiques. Je ne connais que l'Aqueduc de Ségovie, en Espagne, qui rappelle la masse et la solidité de celui-ci ; mais il est plus court et plus bas. Si l'on se figure une trentaine d'arcs de triomphe enchaînés latéralement les uns aux autres, et à peu près semblables par la hauteur et par l'ouverture à l'arc de triomphe de l'Etoile, on aura une idée de l'aqueduc de Maintenon, mais encore faudra-t-il se souvenir qu'on ne voit là qu'un tiers de la perpendiculaire et de la découpure que devait former la triple galerie, destinée au chemin des eaux.

Les fragments tombés de cet aqueduc sont des blocs

compacts de rochers ; ils sont couverts d’arbres autour desquels des corneilles de la grosseur d’une colombe voltigent : elles passent et repassent sous les cintres de l’aqueduc, comme de petites fées noires, exécutant des danses fatidiques sous des guirlandes.

A l’aspect de ce monument, on est frappé du caractère imposant qu'imprimait Louis XIV à ses ouvrages. Il est à jamais regrettable que ce conduit gigantesque n’ait pas été achevé : l’eau transportée à Versailles en eut alimenté les fontaines et eût créé une autre merveille, en rendant leurs eaux jaillissantes perpétuelles ; de là on aurait pu l’amener dans les faubourgs de Paris. Il est fâcheux, sans doute, que le camp formé pour les travaux à Maintenon en 1686 ait vu périr un grand nombre de soldats ; il est fâcheux que beaucoup de millions aient été dépensés pour une entreprise inachevée. Mais certes, il est encore plus fâcheux que Louis XIV, pressé par la nécessité, étonné par ces cris d’économie avec lesquels on renverse les plus hauts desseins, ait manqué de patience, le plus grand monument de la terre appartiendrait aujourd'hui à la France.

Quoiqu’on en dise la renommée d’un peuple accroît la puissance de ce peuple, et n’est pas une chose vaine. Quant aux millions, leur valeur fut restée représentée à gros intérêts dans un édifice aussi utile qu’admirable ; quant aux soldats, ils seraient tombés comme tombaient les légions romaines en bâtissant leurs fameuses *voies,* autre espèce de champ de bataille, non moins glorieux pour la patrie.

C’est dans cette allée de vieux tilleuls, où je me promenais tout à l’heure, que Racine, après le triomphe de la *Phèdre* de Pradon, soupira ses derniers cantiques :

Pour trouver un bien facile
Qui nous vient d’être arraché,
Par quel chemin difficile
Hélas ! nous avons marché !
Dans une route insensée
Notre âme en vain s’est lassée,
Sans se reposer jamais,
Fermant l’œil à la lumière
Qui nous montrait la carrière
De la bienheureuse paix !

Mme de Maintenon, parvenue au faite des grandeurs, écrivait à son frère : « Je n’en puis plus, je voudrais être morte. » Elle écrivait à Mme de La Maisonfort : « Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse... j’ai été jeune et jolie ; j’ai goûté des plaisirs.... et je vous proteste que tous les états laissent un ride affreux. » Mme de Maintenon s’écriait : « Quel supplice d’avoir à amuser un homme qui n’est plus amusable ! » On a fait un crime à la fille d'un simple gentilhomme, à la veuve de Scarron, de parler ainsi de Louis XIV, qui l’avait élevée jusqu’à son lit ; moi, j’y trouve l’accent d’une nature supérieure, au-dessus de la haute fortune à laquelle elle était parvenue. J’aurais seulement préféré que Mme de Maintenon n’eut pas quitté Louis XIV mourant, surtout après avoir entendu ces tendres et graves paroles : « Je ne regrette que vous ; je ne vous ai pas rendue heureuse, mais tous les sentiments d’estime et d’amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous ; l’unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter[5492]. »

Les dernières années de ce monarque furent une expiation offerte aux premières. Dépouillé de sa prospérité et de sa famille, c’est de cette fenêtre qu’il promenait ses yeux sur ce jardin. Il les fixait sans doute sur ce conducteur des eaux déjà abandonné depuis vingt ans : grandes ruines, images des ruines du grand roi, elles semblaient lui prédire le tarissement de sa race et attendre son arrière-petit-fils. Le temps où Le Nôtre dessinait pour Mme de La Vallière les jardins de Versailles n’était plus ; ils étaient aussi passés, plus d’un siècle auparavant, les jours d’Olivier de Serres, lequel disait à Henri IV, projetant des jardins pour Gabrielle : « On peut cultiver les cannes du sucre, afin qu’accouplées avec l’oranger et ses compagnons, le jardin soit parfaitement anobli et rendu du tout magnifique. »

Dans l’absorption de ces rêves qui donnent quelquefois la seconde vue, Louis XIV aurait pu découvrir son successeur immédiat hâtant la chute des portiques de la vallée de l’Eure, pour y prendre les matériaux des mesquins pavillons de ses ignobles maîtresses. Après Louis XV, il aurait pu voir encore une autre ombre s’agenouiller, incliner sa tête et la poser en silence

sur le fronton de l’aqueduc, comme sur un échafaud élevé dans le ciel. Enfin, qui sait si, par ces pressentiments attachés aux races royales, Louis XIV n’aurait pas une nuit, dans ce château de Maintenon, entendu frapper à sa porte : « Qui va là ? — Charles X, votre petit-fils. »

Louis XIV ne se réveilla pas pour voir le cadavre de Mme de Maintenon traîné la corde au cou autour de Saint-Cyr.

III. Manuscrit. — Passage de Charles X à Maintenon.

Maintenon, septembre 1836.

Mon hôte m’a raconté la demi-nuit que Charles X, banni, passa au château de Maintenon. La monarchie des Capets finissait par une scène de château du moyen âge ; les rois du passé avaient remonté dans leurs siècles pour mourir. *Les dieux,* comme au temps de César, *nous promettent une grande mutation et un grand changement de l'état des choses qui sont à présent, en un autre tout contraire* (PLUTARQUE).

Le manuscrit d’une des nièces de M. le duc de Noailles, et qu’il a bien voulu me communiquer, retrace les faits dont cette jeune femme avait été le témoin. Il m’a permis d’en extraire ces passages :

« Mon oncle, prévoyant que le roi allait venir (à Maintenon) lui demander asile, donna des ordres pour qu’on préparât le château... Nous nous levâmes pour recevoir le roi, et, en attendant son arrivée, j’allai me placer à une fenêtre de la tourelle qui précède le billard, pour observer ce qui se passait dans la cour. La nuit était calme et pure, la lune à demi-voilée éclairait d’une lueur pâle et triste tous les objets, et le silence n’était encore troublé que par le pas des chevaux de deux régiments de cavalerie qui défilaient sur le pont ; après eux défila sur le même pont l’artillerie de la garde, mèche allumée. Le bruit sourd des pièces de canon, l’aspect des noirs caissons, la vue des torches au milieu des ombres de la nuit, serraient horriblement le cœur et présentaient l’image, hélas ! trop vraie, du convoi de la monarchie.

« Bientôt les chevaux et les premières voitures arrivèrent ;

ensuite M. le Dauphin et Mme la Dauphine, Mme la duchesse de Berry, M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle, enfin le roi et toute sa suite. En descendant de voiture, le roi paraissait extrêmement accablé ; sa tête était tombée sur sa poitrine, ses traits étaient tirés et son visage décomposé par la douleur. Cette marche presque sépulcrale de quatre heures, au petit pas et au milieu des ténèbres, avait contribué aussi à appesantir ses esprits, et dans ce moment d'ailleurs la couronne ne pesait-elle pas assez sur son front ? Il eut quelque peine à monter l'escalier. Mon oncle le conduisit dans son appartement qui était celui de Mme de Maintenon ; il y resta quelques moments seul avec sa famille, puis chacun des princes se retira dans le sien. Mon oncle et ma tante entrèrent alors chez le roi. Il leur parla avec sa bonté ordinaire, leur dit combien il était malheureux de n'avoir pu faire le bonheur de la France, que ç'avait toujours été son vœu le plus cher. » Tout mon désespoir, ajouta-t-il, est de voir dans quel état je la laisse ; que va-t-il arriver ? le duc d'Orléans lui-même n'est pas sûr d'avoir dans quinze jours sa tête sur ses épaules. Tout Paris est là sur la route marchant contre moi : les commissaires me l'ont assuré. Je ne m'en suis pas entièrement fié à leur rapport ; j'ai appelé Maison quand ils ont été sortis et je lui ai dit : — Je vous demande sur l'honneur de me dire, foi de soldat, si ce qu'ils m'ont dit est vrai ? — Il m'a répondu : ils ne vous ont dit que la moitié de la vérité. »

« Après la retraite du roi, chacun rentra successivement dans sa chambre. Je ne voulus pas me coucher, et je me mis de nouveau à la fenêtre à contempler le spectacle que j'avais sous les yeux. Un garde à pied était en faction à la petite porte du grand escalier, un garde du corps était placé sur le balcon extérieur qui communique de la tour carrée à l'emplacement où couchait le roi. Aux premiers rayons de l'aurore, cette figure guerrière se dessinait d'une manière pittoresque sur ces murs brunis par le temps, et ses pas retentissaient sur ces pierres antiques, comme autrefois peut-être ceux des preux bardés de fer qui les avaient foulées...

« A sept heures et demie, j'allai faire ma toilette chez ma tante, et à neuf heures je descendis avec Mme de Rivera chez

M. le duc de Bordeaux où Mademoiselle vint peu après. M. le duc de Bordeaux s’amusait, avec les enfants de ma tante, à jeter du pain aux poissons, et se roulait avec eux sur des matelas étendus dans la chambre. Rien ne déchirait le cœur comme la vue de ces enfants, riant ainsi aux malheurs qui les frappaient. A dix heures, le roi se rendit à la messe dans la chapelle du château. Ce fut dans cette petite chapelle que l’infortuné monarque fit son sacrifice à Dieu et déposa à ses pieds cette couronne brillante qui lui était si douloureusement arrachée, avec cette admirable, mais inutile vertu de résignation, héroïsme héréditaire dans sa malheureuse famille.

« En effet, ce fut à Maintenon que Charles X cessa véritablement de régner ; ce fut là qu'il licencia la garde royale et les cent Suisses, ne gardant pour son escorte que les gardes du corps. De ce moment il ne donna plus d'ordre et se constitua en quelque sorte prisonnier ; les commissaires réglèrent sa route jusqu’à Cherbourg.

« Après la messe, le roi remonta un instant dans sa chambre, puis le sinistre cortège se remit en route à dix heures et demie. Le départ fut déchirant : tous les malheurs et la plus noble résignation se peignaient sur le visage de Mme la Dauphine si habituée à la douleur. Elle m’adressa quelques mots, puis s’avançant vers les gardes qui étaient rangés dans la cour, elle leur présenta sa main sur laquelle ils se précipitèrent en versant des larmes ; ses propres yeux en étaient remplis, et elle répétait ces paroles d’une voix émue : « Ce n’est pas ma faute, mes amis, ce n’est pas ma faute. »

« M. le Dauphin embrassa M. de Diesbach qui commandait la compagnie des gardes, et monta à cheval. M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle montèrent chacun dans une voiture séparée. Le roi partit le dernier ; il parla quelque temps à mon oncle d’une manière pleine de bonté, et le remercia de l’hospitalité qu’il avait trouvée chez lui ; puis il s’avança vers les troupes et leur fit ses adieux avec cet accent du cœur qui lui appartient : « J’espère, leur dit-il, que nous nous reverrons bientôt. » Un gendarme des chasses se jeta à ses pieds et lui baisa la main en sanglotant, il la donna à plusieurs autres, et se

tournant vers le garde à pied qui était de faction, et qui lui présentait les armes : « Allons, dit-il, je vous remercie, vous avez fait votre devoir. Je suis content ; mais vous devez être bien fatigué ! — Ah ! sire, répondit le vieux soldat en laissant couler de grosses larmes sur sa moustache blanchie, la fatigue n’est rien : encore si nous avions pu sauver Votre Majesté. » Un grenadier perça la foule et vint dans ce moment se placer devant le roi : « Que voulez-vous ? » lui dit Sa Majesté. « Sire, répondit le soldat en portant la main à son bonnet, je voulais vous voir encore une fois. »

« Le roi profondément attendri, se jeta dans sa voiture, et toute cette scène disparut. »

IV. L'auteur du manuscrit. — Mes hôtes.

Maintenon, septembre 1836.

Les calamités accroissent leur effet du sort de celui qui les raconte : ce récit est l'ouvrage de Mme de Chalais-Périgord, née Beauvillier-Saint-Aignan. Le duc de Beauvillier fut, sous Louis XIV, gouverneur du prince, tige de la race aujourd'hui proscrite. La dernière fille de l'ami de Fénelon s'est rencontrée sur le chemin du duc de Bordeaux, et elle s'est hâtée d'aller dire à son père qu'elle avait vu passer le dernier héritier du duc de Bourgogne. La jeune princesse réunissait beauté, nom et fortune ; elle avait d'abord envoyé ses pensées dans le monde à la recherche des plaisirs ; son espérance, comme la colombe après le déluge trouvant la terre souillée, est rentrée dans l'arche de Dieu.

Lorsqu'en 1816, je passai par ici pour aller écrire à Montboissier le onzième livre de la première partie de ces *Mémoires,* le château de Maintenon était délaissé ; Mme de Chalais n'était pas encore née : depuis elle a étendu et compté sa vie entière sur vingt-six années de la mienne. Les lambeaux de mon existence ont ainsi composé les printemps d'une multitude de femmes tombées après leur mois de mai. Montboissier est à présent désert, et Maintenon est habité : ses nouveaux maîtres sont mes hôtes.

M. le duc de Noailles, qui, si rien ne l'arrête, remplira une brillante carrière, n'avait pas voix délibérative lorsque j'étais à la Chambre des pairs : je ne l'ai point entendu prononcer ces discours où il a plaidé, avec l'autorité de la raison et la puissance de la parole, la cause de la France et celle des royales infortunes. Son rôle a commencé quand le mien a fini : il a prêté

serment au malheur d’une manière plus utile que moi.

Mme la duchesse de Noailles est nièce de M. le marquis de Mortemart, mon ancien colonel au régiment de Navarre ; elle une triste et douce ressemblance avec ma sœur Julie.

La Fontaine disait à Mme de Montespan :

> Paroles et regards, tout est charme dans vous,
> Olympe ; c’est assez qu’à mon dernier ouvrage
> Votre nom serve un jour de rempart et d’abri.
> Protégez désormais le livre favori
> Par qui j’ose espérer une seconde vie.

Dans le mariage de M. le duc de Noailles et de Mlle de Mortemart, sont venues se perdre les rivalités de Mme de Maintenon et de Mme de Montespan. A la présente heure, qui se trouble la cervelle à propos du cœur d’un souverain ? Ce cœur est glacé depuis cent vingt ans, et, dans le décri et l’abaissement des monarchies, les attachements d’un roi, fût-il Louis XIV, sont-ils des événements ? Sur l’échelle énorme des révolutions modernes, que peut-on mesurer qui ne se contracte en un point imperceptible ? Les générations nouvelles s’embarrassent-elles des intrigues de Versailles, qui n’est plus qu’une crypte ? Que fait à la société transformée la fin des inimitiés du sang de quelques femmes, jadis destinées, sous des berceaux ou dans des palais, à la couche de duvet ou de fleurs ?

Cependant, autour des intérêts généraux de l’histoire, ne serait-il pas des curiosités historiques ? Si quelque Aulu-Gelle, quelque Macrobe, quelque Strobée, quelque Suidas, quelque Athénée du Ve ou VIe siècle, après m’avoir peint le sac de Rome par Alaric, m'apprenait, par hasard, ce que devint Bérénice quand Titus l’eut renvoyée ; s’il me montrait Antiochus rentré dans cette Césarée, *lieux charmants où son cœur*… avait adoré celle qui en aimait une autre ; s’il me menait dans un château du Liban, habité par une descendante de la reine de Palestine, en dépit de la destruction de la ville éternelle et de l’invasion des Barbares, il me plairait encore de rencontrer dans *l'Orient désert* le souvenir de Bérénice.

56. Madame Tastu et les *Mémoires d'Outre-Tombe*

[5493]

Madame A. Tastu, en 1834, avait assisté aux lectures des *Mémoires*, et elle en a rendu compte à sa manière dans ces *Stances* pleines de grâce et d'harmonie :

Oui, si dans mes beaux jours, comme aujourd'hui, poète,
Vous m'étiez apparu ; mains jointes devant vous,
Vous alors, à mes yeux, ange, saint ou prophète,
J'aurais courbé la tête
Et fléchi les genoux.

Hélas ! à chaque pas nous sentons sur la route
De ses jeunes respects le cœur se délier ;
L'oreille est moins flexible à la voix qu'elle écoute,
Et le genou sans doute
Moins facile à plier.

Las de voir insulter le nom qu'on déifie,
Las de trouver le mal où l'on cherchait le bien.
Plus tard l'esprit dédaigne et l'âme se défie :
Triste philosophie
Qui prend et ne rend rien !

Dès lors, pauvres esquifs mis à sec sur la grève,
Nous n'avons, engourdis dans un morne sommeil,
Ni vent pour nous bercer, ni flot qui nous soulève ;
Tout a fui comme un rêve
Qu'efface le soleil !

Heureux qui goûte alors l'extase où tu nous plonges,
Belle muse, art plus doux que la réalité ;
Ne trouvant ici-bas de vrai que tes mensonges,
J'ai gardé de mes songes
La foi dans ta beauté.

Oh ! que je crois encore, quand l’humaine pensée,
D’un éternel espoir, éternel monument,
Dans la forme savante habilement pressée
Y reluit, enchâssée
Comme un pur diamant !

Oh ! que j’écoute encore, quand l’aveugle du Tage[5494],
Au branle égal du rhythme, en rêvant entraîné,
Devise en mots si doux de son doux esclavage,
Et chante son servage
Par la voix de René !

Oh ! que j'admire encore, quand la reine et la mère
De nos muses, essaim de sa ruche envolé.
Par la terre et les cieux suit la belle chimère
Du pas des dieux d’Homère
Qu’elle a seule égalé.

Alors mes mains encore se joignent, et ma tête
S’incline pour saisir jusques aux moindres sons,
Et mon genou se ploie à demi, quand je prête,
Enchantée et muette,
L’oreille à vos leçons !

57. Le prince de Talleyrand et les traités de Vienne

[5495]

M. de Talleyrand n’est pas heureux avec les auteurs de Mémoires. Chateaubriand a trouvé pour le peindre des paroles d’un mépris superbe, telles que Saint-Simon n’en a pas de plus fortes et de plus inoubliables. A son tour, le chancelier Pasquier, sans éclats de voix, sans cris d’indignation, avec le plus grand calme au contraire, et d’un air bonhomme, a desservi de son mieux la mémoire du prince, et, comme Chateaubriand, il a jugé avec une extrême sévérité ses agissements à Vienne en 1815. Chateaubriand et Pasquier avaient certes raison de ne point aimer et de n’estimer point M. de Talleyrand, et ils ont eu raison aussi de ne s’en point cacher. Mais ici, en ce qui est du Congrès de Vienne et du rôle que M. de Talleyrand y a joué, je crois que nos deux auteurs de Mémoires n’ont pas rendu au célèbre diplomate la justice qui lui est due, au moins en cette circonstance.

On n’a point oublié la mésaventure posthume advenue au prince, lors de la publication de ses *Mémoires.* Il s’était étendu avec complaisance, en préparant son manuscrit, sur le Congrès de Vienne, qui devait être le clou de son livre. Il avait reproduit *in-extenso* le texte de ses principales dépêches, convaincu que, le jour où elles paraîtraient, elles seraient une révélation. Elles ne pouvaient manquer d’exciter vivement la curiosité de ses lecteurs, de lui valoir un retour de faveur, d’admiration et de sympathie. Ses *Mémoires* mirent longtemps à paraître,

beaucoup trop longtemps. Lorsqu’enfin ils virent le jour, ils avaient été devancés par la publication de M. Pallain, qui avait édité la Correspondance complète de M. de Talleyrand avec Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne. Sans mauvaise intention, bien au contraire, M. Pallain avait coupé l’herbe sous le pied du prince. Quand vinrent les *Mémoires,* nous connaissions déjà ce qu’ils renfermaient de plus intéressant. Ce qui devait être une révélation se trouvait n’être plus qu’une redite. En vain Talleyrand, ses dépêches à la main, demandait au lecteur de lui accorder un instant d’attention, de lui donner une heure ou deux : le lecteur refusa de l'entendre, et haussant légèrement les épaules, lui dit : « Mon brave homme, que venez-vous faire ici ? on vous a déjà donné ! » Pareille mésaventure, dans une mesure bien moindre, il est vrai, arrive aujourd’hui à M. Pasquier. Lui aussi a inséré dans ses *Mémoires* quelques-unes des dépêches de Talleyrand, et il croyait bien qu’elles auraient pour le lecteur l’intérêt de l’inédit. Il se trouve maintenant qu’elles ont déjà été publiées deux fois. Les chapitres qu’il a consacrés au Congrès de Vienne n’en demeurent pas moins très intéressants, et, sur plusieurs points très neufs. Seulement, je le répète, ils sont, en ce qui touche Talleyrand d'une sévérité qui va jusqu’à l’injustice.

Il ne faut pas perdre de vue les conditions dans lesquelles s’ouvrait le Congrès au commencement du mois d’octobre 1814. La France était vaincue, écrasée, réduite à n’être plus qu’une puissance de second ordre. L’objet principal du Congrès était de répartir entre les Alliés les territoires conquis par leurs armes ou cédés par le traité de Paris du 30 mai 1814. Or, par l’un des articles de ce traité, la France s’était engagée d’avance à reconnaître le partage qui serait fait par les Alliés, et par les Alliés seuls. Dans les premiers jours de juin 1814, à Londres, l’Angleterre, l’Autriche, la Prusse et la Russie avaient signé un traité par lequel elles s’en gageaient à tenir chacune 75,000 hommes sur pied, jusqu’à ce que la situation de l’Europe fût définitivement fixée. Elles restaient donc, malgré la paix, malgré la signature du traité de Paris, à l’état de coalition contre la France. De plus, à la veille de la réunion du Congrès, les quatre

grandes puissances avaient signé entre elles une convention stipulant que, pour ce qui avait rapport aux affaires générales, on ne ferait aucune attention aux réclamations de la France et de l’Espagne. Ce n'est pas tout. Par un protocole du 22 septembre 1814, elles avaient décidé qu’elles tiendraient des conférences à quatre, savoir, l’Angleterre, l’Autriche, la Russie et la Prusse, et que, dans ces conférences, elles feraient la distribution des territoires enlevés à la France ou à ses alliés ; que ce serait seulement après une parfaite et complète entente à ce sujet, qu’elles conféreraient avec les plénipotentiaires de France, de Suède, d’Espagne et de Portugal.

Telle était la situation, lorsque M. de Talleyrand arriva à Vienne, où il semblait bien dès lors que son rôle dut être, non seulement secondaire et effacé, mais nul et humilié. Or, qu’est-il arrivé ? C’est que ce rôle a été considérable, presque prépondérant, à coup sûr glorieux.

Dès le début, M. de Talleyrand obtint que la France ne serait pas tenue à l’écart des délibérations des grandes puissances, qu’elle serait admise à y prendre part sur le pied de l’égalité.

Le roi de Saxe avait encouru le cas de forfaiture posé en 1813 dans les déclarations de la Coalition. Jusqu’au dernier moment, il était resté attaché à la fortune de Napoléon ; si l’armée saxonne s’était séparée de l'Empereur à Leipzick, c’était par un mouvement spontané, indépendant de la volonté de son souverain. L’empereur Alexandre croyait donc les Alliés légitimement autorisés à appliquer au roi de Saxe l’arrêt qu’ils avaient prononcé au commencement de la campagne. Si le tsar était résolu à faire perdre au roi de Saxe ses États, le roi de Prusse était fort disposé à les prendre. La Saxe était, en effet, à la portée et à la convenance de la Prusse. Elle lui donnait en Allemagne une portée et une consistance territoriale qu’elle n’avait jamais eue. Pour l’acquérir, Frédéric-Guillaume était prêt à faire abandon à la Russie de la partie prussienne de l’ancien duché de Varsovie.

Les instructions données par Louis XVIII au prince de Talleyrand portaient, au contraire, qu’il devrait tout faire pour obtenir le maintien du roi de Saxe sur son trône. Au moment où

les Bourbons rentraient en France, au nom du principe de la légitimité, il était naturel qu'ils défendissent dans la personne du roi de Saxe le principe qui les ramenait eux-mêmes. En outre, ce qu'on reprochait au roi de Saxe, c'était sa fidélité à la France. N'était-il pas de l'honneur du roi de France de prendre en main sa cause ? Enfin, il y avait entre la maison de France et la maison de Saxe des alliances de famille.

Malgré les efforts de la Russie et de la Prusse, ce fut la politique française qui triompha. La Saxe ne devint pas prussienne. Le roi de Saxe conserva ses États.

Talleyrand avait également pour instructions d'obtenir l'éviction de Murat du trône de Naples et la reconstitution du royaume des Deux-Siciles en faveur de Ferdinand de Bourbon. L'intérêt de la France était que ce royaume retournât aux mains d'un descendant de Louis XIV, que la Sicile cessât d'être placée sous le protectorat de l'Angleterre. De plus, le devoir du roi très chrétien devait le porter à défendre contre les convoitises de l'Autriche les légations pontificales, encore occupées par les troupes de Murat et que le cabinet de Vienne voulait s'approprier. Sur ce point encore, Louis XVIII et le prince de Talleyrand eurent gain de cause.

Le royaume des Deux-Siciles fut reconstitué, et, comme le roi de Saxe, les Bourbons de Naples remontèrent sur leur trône.

Là ne devait pas se borner l'action de Talleyrand. Le 6 janvier 1815, la France signa avec l'Angleterre et l'Autriche un traité d'alliance offensive et défensive. Les puissances contractantes s'engageaient à agir de concert pour effectuer les arrangements pris dans le traité de Paris, et à se regarder toutes trois comme solidaires si les possessions de l'une d'elles venaient à être attaquées. Si l'une des trois se voyait menacée, les deux autres interviendraient d'abord amicalement ; si cette intervention amicale restait insuffisante, l'apport militaire de chacun des coalisés serait de cent cinquante mille hommes. La paix ne serait conclue que d'un commun accord. Les trois puissances se réservaient d'inviter d'autres États à s'unir à elles. Ce traité devrait être ratifié dans le délai de six semaines ; deux articles supplémentaires portaient ce qui suit : « Les souverains de

Bavière, de Wurtemberg et des Pays-Bas seront invités à accéder au traité ci-dessus. Les conventions de ce jour ne devront être communiquées par aucune des puissances signataires sans le consentement de toutes les autres. »

Je sais bien qu’aux yeux de M. Pasquier ce traité est un acte déplorable et, de la part du plénipotentiaire français, une faute, presque un crime. Après les Cent-Jours, il est vrai que le traité du G janvier, alors porté à la connaissance d’Alexandre, l’indisposa contre nous. Cela est fâcheux sans doute, mais pour juger équitablement l’acte du 6 janvier 1815, c’est à la date même de sa signature qu’il convient de se reporter.

A cette date, la France est encore saignante de ses blessures. Il semble qu'elle ne compte plus en Europe, qu’elle n’y tient plus d’autre place que celle que les puissances coalisées veulent bien lui mesurer. Et voilà qu’en moins de huit mois elle s’est relevée au point qu’elle exerce sur les affaires de l’Europe une influence considérable. Hier encore, la coalition européenne la menaçait. Aujourd'hui cette coalition n’existe plus ; elle a fait place à une autre, et celle-ci, bien loin d’être dirigée contre la France, est son œuvre, au contraire, et serait au besoin sa sauvegarde. Quand le congrès de Vienne s’est ouvert, il était entendu qu’on tiendrait la France pour une quantité négligeable ; on la ferait asseoir dans le vestibule sur la même banquette que l’Espagne et le Portugal. Le congrès est à peine réuni depuis trois mois, et non seulement la France est au salon sur le pied de l’égalité avec l’Angleterre et la Russie, l’Autriche et la Prusse, mais c’est elle, plus d’une fois, qui conduit le bal et dirige les violons.

De si grands résultats obtenus en si peu de temps et dans une telle situation assurent à Louis XVIII et aussi, il faut bien le dire, à M. de Talleyrand, un impérissable honneur.

58. L’avenir du monde

Dans son manuscrit de 1834, Chateaubriand avait placé ici de très éloquentes pages, qu’il autorisa la *Revue des Deux-Mondes* à publier dans sa livraison du 15 avril 1834, où elles parurent sous ce titre : *Avenir du monde.* Elles sont parmi les plus belles du grand écrivain, et elles doivent être ici reproduites en entier, l’auteur leur ayant fait subir, dans sa rédaction dernière, de considérables modifications.

L’Europe court à la démocratie. La France est-elle autre chose qu’une république entravée d’un directeur ? Les peuples grandis sont hors de page : les princes en ont eu la garde-noble ; aujourd’hui les nations, arrivées à leur majorité, prétendent n’avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu’à notre temps, les rois ont été appelés ; les nations semblent l’être à leur tour. Les courtes et petites exceptions des républiques grecque, carthaginoise, romaine, n’allèrent pas le fait politique général de l’antiquité, à savoir l’état monarchique normal de la société entière sur le globe. Maintenant la société quitte la monarchie, du moins la monarchie telle qu’on l’a connue jusqu’ici.

Les symptômes de la transformation sociale abondent. En vain on s’efforce de reconstituer un parti pour le gouvernement absolu d’un seul : les principes élémentaires de ce gouvernement ne se retrouvent point ; les hommes sont aussi changés que les principes. Bien que les faits aient quelquefois l’air de se combattre, ils n’en concourent pas moins au même résultat, comme, dans une machine, des roues qui tournent en sens opposé, produisent une action

commune.

Les souverains se soumettant graduellement à des libertés nécessaires, descendant sans violence et sans secousse de leur piédestal, pouvaient transmettre à leurs fils, dans une période plus ou moins étendue, leur sceptre héréditaire réduit à des proportions mesurées par la loi. La France eût mieux agi pour son bonheur et son indépendance, en gardant un enfant qui n'aurait pu faire des journées de juillet une honteuse déception ; mais personne n'a compris l'événement. Les rois s'entêtent à garder ce qu'ils ne sauraient retenir ; au lieu de glisser doucement sur le plan incliné, ils s'exposent à tomber dans le gouffre ; au lieu de mourir de sa belle mort, pleine d'honneurs et de jours, la monarchie court risque d'être écorchée vive : un tragique mausolée ne renferme à Venise que la peau d'un illustre chef.

Les pays les moins préparés aux institutions libérales, tels que le Portugal et l'Espagne, sont poussés à des mouvements constitutionnels. Dans ces pays, les idées dépassent les hommes. La France et l'Angleterre, comme deux énormes béliers, frappent à coups redoublés les remparts croulants de l'ancienne société. Les doctrines les plus hardies sur la propriété, l'égalité, la liberté, sont proclamées soir et matin à la face des monarques qui tremblent derrière une triple haie de soldats suspects. Le déluge de la démocratie les gagne ; ils montent d'étage en étage, du rez-de-chaussée au comble de leurs palais, d'où ils se jetteront à la nage dans le flot qui les engloutira.

La découverte de l'imprimerie a changé les conditions sociales : la presse, machine qu'on ne peut plus briser, continuera à détruire l'ancien monde, jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau : c'est une voix calculée pour le forum général des peuples. L'imprimerie n'est que la Parole écrite, première de toutes les puissances : la Parole a créé l'univers ; malheureusement le Verbe dans l'homme participe de l'infirmité humaine ; il mêlera le mal au bien, tant que notre nature déchue n'aura pas recouvre sa pureté originelle.

Ainsi, la transformation, amenée par l'âge du monde, aura

lieu. Tout est calculé dans ce dessein ; rien n’est possible maintenant hors la mort naturelle de la société, d’où sortira la renaissance. C’est impiété de lutter contre l’ange de Dieu, de croire que nous arrêterons la Providence. Aperçue de cette hauteur, a révolution française n’est plus qu’un point de la révolution générale ; toutes les impatiences cessent, tous les axiomes de l’ancienne politique deviennent inapplicables.

Louis-Philippe a mûri d’un demi-siècle le fruit démocratique. La couche bourgeoise où s’est implanté le philippisme, moins labourée par la révolution que la couche militaire et la couche populaire, fournit encore quelque suc à la végétation du gouvernement du 7 août, mais elle sera tôt épuisée.

Il y a des hommes religieux qui se révoltent à la seule supposition de la durée quelconque de l’ordre de choses actuel. « Il est, disent-ils, des réactions inévitables, des réactions morales, enseignantes, magistrales, vengeresses. Si le monarque qui nous initia à la liberté, a payé dans ses qualités le despotisme de Louis XIV et la corruption de Louis XV, peut-on croire que la dette contractée par *Egalité* à l’échafaud du roi innocent, ne sera pas acquittée ? *Egalité*, en perdant la vie, n’a rien expié : le pleur du dernier moment ne rachète personne ; larmes de la peur qui ne mouillent que la poitrine, et ne tombent pas sur la conscience. Quoi ! la race d’Orléans pourrait régner au droit des crimes et des vices de ses aïeux ? Où serait donc la Providence ? Jamais plus effroyable tentation n’aurait ébranlé la vertu, accusé la justice éternelle, insulté l’existence de Dieu ! »

J’ai entendu faire ces raisonnements, mais faut-il en conclure que le sceptre du 9 août va tout à l’heure se briser ? En s'élevant dans l’ordre universel, le règne de Louis-Philippe n’est qu’une apparente anomalie, qu’une infraction non réelle aux lois de la morale et de l’équité : elles sont violées ces lois, dans un sens borné et relatif ; elles sont observées dans un sens illimité et général. D’une énormité consentie de Dieu, je tirerais une conséquence plus haute, j’en déduirais la preuve *chrétienne* de l’abolition de la royauté en France ; c’est cette abolition même et non un châtiment individuel, qui serait

l’expiation de la mort de Louis XVI. Nul ne serait admis, après ce juste, à ceindre solidement le diadème : Napoléon l'a vu tomber de son front malgré ses victoires, Charles X malgré sa piété ! Pour achever de discréditer la couronne aux yeux des peuples, il aurait été permis au fils du régicide de se coucher un moment en faux roi dans le lit sanglant du martyr.

Une raison prise dans la catégorie des choses humaines peut encore faire durer quelques instants de plus le gouvernement sophisme, jailli du choc des pavés.

Depuis quarante ans, tous les gouvernements n’ont péri en France que par leur faute : Louis XVI a pu vingt fois sauver sa couronne et sa vie ; la république n’a succombé qu’à l’excès de ses crimes ; Bonaparte pouvait établir sa dynastie, et il s’est jeté en bas du haut de sa gloire ; sans les ordonnances de juillet, le trône légitime serait encore debout. Mais le gouvernement actuel ne paraît pas devoir commettre la faute qui tue ; son pouvoir ne sera jamais suicide ; toute son habileté est exclusivement employée à sa conservation : il est trop intelligent pour mourir d’une sottise, et il n’a pas en lui de quoi se rendre coupable des méprises du génie ou des faiblesses de la vertu.

Mais après tout il faudra s’en aller : qu’est-ce que trois, quatre, six, dix, vingt années dans la vie d’un peuple ? L'ancienne société périt avec la politique chrétienne, dont elle est sortie : à Rome, le règne de l’homme fut substitué à celui de la loi par César ; on passa de la république à l'empire. La révolution se résume aujourd’hui en sens contraire ; la loi détrône l’homme ; on passe de la royauté à la république. L’ère des peuples est revenue : reste à savoir comment elle sera remplie.

Il faudra d’abord que l’Europe se nivelle dans un même système ; on ne peut supposer un gouvernement représentatif en France et des monarchies absolues autour de ce gouvernement. Pour arriver là, il est probable qu’on subira des guerres étrangères, et qu’on traversera à l'intérieur une double anarchie morale et physique.

Quand il ne s’agirait que de la seule propriété, n’y

touchera-t-on point ? Restera-t-elle distribuée comme elle l’est ? Une société où des individus ont deux millions de revenu, tandis que d’autres sont réduits à remplir leurs bouges de monceaux de pourriture pour y ramasser des vers (vers qui, vendus aux pêcheurs, sont le seul moyen d’existence de ces familles elles-mêmes autochtones du fumier), une telle société peut-elle demeurer stationnaire sur de tels fondements au milieu du progrès des idées ?

Mais si l’on touche à la propriété, il en résultera des bouleversements immenses qui ne s'accompliront pas sans effusion de sang ; la loi du sang et du sacrifice est partout : Dieu a livré son fils aux clous de la croix, pour renouveler l'ordre de l’univers. Avant qu’un nouveau droit soit sorti de ce chaos, les astres se seront souvent levés et couchés. Dix-huit cents ans depuis l’ère chrétienne n’ont pas suffi à l’abolition de l’esclavage : il n’y a encore qu’une très petite partie accomplie de la mission évangélique.

Ces calculs ne vont point à l’impatience des Français : jamais, dans les révolutions qu’ils ont faites, ils n’ont admis l’élément du temps, c’est pourquoi ils sont toujours ébahis des résultats contraires à leurs espérances. Tandis qu’ils bouleversent, le temps arrange ; il met de l’ordre dans le désordre, rejette le fruit vert, détache le fruit mûr, sasse et crible les hommes, les mœurs et les idées.

Quelle sera la société nouvelle ? Je l’ignore. Ses lois me sont inconnues ; je ne la comprends pas plus que les anciens ne comprenaient la société sans esclaves produite par le christianisme. Comment les fortunes se nivelleront-elles, comment le salaire se balancera-t-il avec le travail, comment la femme parviendra-t-elle à l’émancipation légale ? Je n’en sais rien. Jusqu’à présent la société a procédé par *agrégation* et par *famille ;* quel aspect offrira-t-elle lorsqu’elle ne sera plus qu’*individuelle,* ainsi qu’elle tend à le devenir, ainsi qu’on la voit déjà se former aux États-Unis ? Vraisemblablement *l'espèce humaine* s’agrandira, mais il est à craindre que *l'homme* ne diminue, que quelques facultés éminentes du génie ne se perdent, que l’imagination, la poésie, les arts, ne

meurent dans les trous d’une société-ruche où chaque individu ne sera plus qu’une abeille, une roue dans une machine, un atome dans la matière organisée. Si la religion chrétienne s’éteignait, on arriverait par la liberté à la pétrification sociale où la Chine est arrivée par l'esclavage.

La société moderne a mis dix siècles à se composer ; maintenant elle se décompose. Les générations du moyen-âge étaient vigoureuses, parce qu’elles étaient dans la progression ascendante ; nous, nous sommes débiles, parce que nous sommes dans la progression descendante. Ce monde décroissant ne reprendra de force que quand il aura atteint le dernier degré ; alors il commencera à remonter vers une nouvelle vie. Je vois bien une population qui s’agite, qui proclame sa puissance, qui s’écrie : « Je veux ! je serai ! à moi l’avenir ! je découvre l’univers ! On n’avait rien vu avant moi ; le monde m’attendait ; je suis incomparable. Mes pères étaient des enfants et des idiots. »

Les faits ont-ils répondu à ces magnifiques paroles ? Que d’espérances n’ont point été déçues en talents et en caractères ! Si vous en exceptez une trentaine d’hommes d’un mérite réel, quel troupeau de générations libertines, avortées, sans convictions, sans foi politique et religieuse, se précipitant sur l’argent et les places comme des pauvres sur une distribution gratuite : troupeau qui ne reconnaît point de berger, qui court de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l’expérience des vieux pâtres durcis au vent et au soleil ! Nous ne sommes que des générations de passage, intermédiaires, obscures, vouées à l’oubli, formant la chaîne pour atteindre les mains qui cueilleront l’avenir.....

Respectant le malheur et me respectant moi-même ; respectant ce que j’ai servi, et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes vieux jours, je craindrais de prononcer vivant un mot qui pût blesser des infortunes ou même détruire des chimères. Mais quand je ne serai plus, mes sacrifices donneront à ma tombe le droit de dire la vérité. Mes

devoirs seront changés ; l’intérêt de ma patrie l’emportera sur les engagements de l’honneur dont je serai délié. Aux Bourbons appartient ma vie, à mon pays appartient ma mort. Prophète, en quittant le monde, je trace mes prédictions sur mes heures tombantes ; feuilles séchées et légères que le souffle de l’éternité aura bientôt emportées.

S’il était vrai que les hautes races des rois refusant de s’éclairer, approchassent du terme de leur puissance, ne serait-il pas mieux dans leur intérêt historique, que par une fin digne de leur grandeur elles se retirassent dans la sainte nuit du passé avec les siècles ? Prolonger sa vie au-delà d’une éclatante illustration ne vaut rien ; le monde se lasse de vous et de votre bruit ; il vous en veut d’être toujours là pour l’entendre. Alexandre, César, Napoléon, ont disparu selon les règles de la gloire. Pour mourir beau, il faut mourir jeune ; ne faites pas dire aux enfants du printemps : « Comment ! c’est là cette renommée, cette personne, cette race, à qui le monde battait des mains, dont on aurait payé un cheveu, un sourire, un regard, du sacrifice de la vie ! » Qu’il est triste de voir le vieux Louis XIV, étranger aux générations nouvelles, ne trouver plus auprès de lui, pour parler de son siècle, que le vieux duc de Villeroi ! Ce fut une dernière victoire du grand Condé en radotage, d’avoir, au bord de sa fosse rencontré Bossuet ; l’orateur ranima les eaux muettes de Chantilly ; avec l’enfance du vieillard, il repétrit son adolescence ; il rebrunit les cheveux sur le front du vainqueur de Rocroi, en disant, lui Bossuet, un immortel adieu à ses cheveux blancs. Hommes qui aimez la gloire, soignez votre tombeau ; couchez-vous-y bien ; tâchez d’y faire bonne figure, car vous y resterez.

59. Les dernières années de Chateaubriand

Le 16 novembre 1841, au lever du jour, Chateaubriand traçait les dernières lignes des *Mémoires d'Outre-Tombe :*

> Il ne me reste plus, écrivait-il, qu'à m'asseoir au bord de ma fosse ; après quoi je descendrai hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité.

Il venait d'entrer dans sa soixante-quatorzième année et il lui restait encore sept ans à vivre.

Au lendemain de la révolution de Juillet, en avril 1831, il avait dit dans l'Avant-Propos de ses *Études Historiques :*

> J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageais le Christianisme sous les rapports poétiques et moraux ; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques. J'ai commencé ma carrière politique avec la Restauration ; je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. *Les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi :* si, comme tous les hommes, je n'ai pas été semblable à moi-même, dans des détails, qu'on le pardonne à la fragilité humaine.

Ses dernières années vont nous le montrer conséquent avec lui-même jusqu'à la fin.

Dans les premiers jours d'octobre 1843, il reçut du comte de Chambord une lettre, datée de Magdebourg, le 30 septembre, et

qui se terminait ainsi :

> ... Je serai à Londres dans la première quinzaine de novembre et je désire bien vivement qu'il vous soit possible de venir m'y rejoindre ; votre présence auprès de moi me sera très utile et expliquera mieux que toute autre chose le but de mon voyage. Je serai heureux et fier de montrer auprès de moi un homme dont le nom est une des gloires de la France, et qui l’a si noblement représentée dans le pays que je vais visiter. — Venez donc, Monsieur le Vicomte, et croyez bien à toute ma reconnaissance et au plaisir que j’aurai à vous parler de vive voix des sentiments de haute estime et d’attachement dont j'aime à vous renouveler ici la bien sincère assurance.

Malade, presque paralysé par la goutte, le vieillard fut ému, jusqu’aux larmes, par l’invitation du jeune prince :

> A une pareille lettre, disait-il, on répond en se faisant, s’il le faut, porter dans son cercueil.

Il partit pour l’Angleterre le 22 novembre. Le prince ne devait arriver à Londres que huit jours plus tard, le 29. Le 30, un grand nombre de royalistes français, ayant à leur tête le duc Jacques de Fitz-James, se rendirent chez Chateaubriand pour lui offrir leurs hommages et le remercier d’être venu. Soudain la porte s’ouvre et le comte de Chambord paraît, accompagné de Berryer et du duc de Valmy :

> Messieurs, dit-il aux assistants, j’ai appris que vous étiez réunis chez M. de Chateaubriand, et j’ai voulu venir ici vous rendre visite... Je suis si heureux de me trouver au milieu des Français ! J’aime la France, parce que la France est ma patrie, et si jamais mes pensées se sont dirigées vers le trône de mes ancêtres, ce n’a été que dans l’espoir qu’il me serait possible de servir mon pays avec ces principes et ces sentiments si glorieusement proclamés par M. de Chateaubriand, et qui s’honorent encore de tant et de si nobles défenseurs dans votre terre natale.

Cette scène remua profondément Chateaubriand. Le jour

même il écrit à Mme Récamier :

> Je viens de recevoir la récompense de toute ma vie : le prince a daigné parler de moi, au milieu d’une foule de Français, avec une effusion digne de jeunesse. Si je savais raconter, je vous raconterais cela ; mais je suis là à pleurer comme une bête. — Protégez-moi de toutes vos prières.

Le comte de Chambord lui avait fait réserver un appartement dans son propre hôtel, à Belgrave-Square. Chaque matin, Chateaubriand voyait le petit-fils de Louis XIV entrer dans sa chambre, s’asseoir familièrement sur son lit, s’entretenir longuement avec lui des intérêts, des libertés, de l’avenir de la France. Dans la journée, le prince venait le prendre pour l’emmener dans sa voiture, afin de ne perdre presque aucune heure de son séjour.

Quand Chateaubriand fut à la veille de partir, Henri de France lui adressa la lettre suivante :

> *Londres, le 4 décembre 1843.*
>
> Monsieur le vicomte de Chateaubriand, au moment où je vais, avoir le chagrin de me séparer de vous, je veux vous parler encore de toute ma reconnaissance pour la visite que vous êtes venu me faire sur la terre étrangère, et vous dire tout le plaisir que j’ai éprouvé à vous revoir et à vous entretenir des grands intérêts de l’avenir. En me trouvant avec vous en parfaite communion d'opinions et de sentiments, je suis heureux de voir que la ligne de conduite que j’ai adoptée dans l’exil, et la position que j’ai prise sont, en tous points, conformes aux conseils que j’ai voulu demander à votre longue expérience et à vos lumières. Je marcherai donc avec encore plus de confiance et de fermeté dans la voie que je me suis tracée.
>
> Plus heureux que moi, vous allez revoir notre chère patrie ; dites à la France tout ce qu’il y a dans mon cœur d’amour pour elle. J’aime à prendre pour mon interprète cette voix si chère à la France, et qui a si glorieusement défendu, dans tous les temps, les principes monarchiques et les libertés

nationales.

Je vous renouvelle, Monsieur le vicomte, l'assurance de ma sincère amitié.

HENRI.

Chateaubriand répondit au comte de Chambord :

Londres, le 5 décembre 1843.

Monseigneur,

Les marques de votre estime me consoleraient de toutes les disgrâces ; mais, exprimées comme elles le sont, c'est plus que de la bienveillance pour moi, c'est un autre monde qu'elles découvrent, c'est un autre univers qui apparaît à la France.

Je salue avec des larmes de joie l'avenir que vous annoncez. Vous, innocent de tout, à qui l'on ne peut rien opposer que d'être descendu de la race de Saint Louis, seriez-vous donc le seul malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux vers vous ?

Vous me dites que, plus heureux que vous, je vais revoir la France : *plus heureux que vous !* C'est le seul reproche que vous trouviez à adresser à votre patrie. Non, prince, je ne puis jamais être heureux tant que le bonheur vous manque. J'ai peu de temps à vivre, et c'est ma consolation. J'ose vous demander, après moi, un souvenir pour votre vieux serviteur.

Je suis, avec le plus profond respect. Monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

De retour à Paris, Chateaubriand mit la dernière main à l'ouvrage qui devait clore sa carrière littéraire, la *Vie de Rancé.* Il ajouta au manuscrit, sur son pèlerinage à Belgrave-Square, des pages dignes de son talent, presque égales aux plus belles pages des *Mémoires.* Après une description du château de Chambord, dans le voisinage duquel l'abbé de Rancé possédait un prieuré, la pensée du grand écrivain se reporte vers le prince

qu’il vient de visiter à Londres, et il continue en ces termes :

> Cet orphelin vient de m’appeler à Londres, j’ai obéi à la lettre close du malheur. Henri m’a donné l’hospitalité dans une terre qui fuit sous ses pas. J’ai revu cette ville, témoin de mes rapides grandeurs, et de mes misères interminables, ces places remplies de brouillards et de silence, d’où émergèrent les fantômes de ma jeunesse. Que de temps déjà écoulé depuis les jours où je rêvais René dans Kensington jusqu’à ces dernières heures ! Le vieux banni s’est trouvé chargé de montrer à l’orphelin une ville que mes yeux peuvent à peine reconnaître.
>
> Réfugié en Angleterre pendant huit années, ensuite ambassadeur à Londres, lié avec lord Liverpool, avec M. Canning et avec M. Croker, que de changements n’ai-je pas vus dans ce lieux, depuis George III, qui m’honorait de sa familiarité, jusqu'à cette Charlotte que vous verrez dans mes Mémoires ! Que sont devenus mes frères en bannissement ?… Sur cette terre, où l’on ne nous apercevait pas, nous avions cependant nos fêtes et surtout notre jeunesse. Des adolescentes, qui commençaient la vie par l’adversité, apportaient le fruit semainier de leur labeur afin de s’éjouir à quelques danses de la patrie ; des attachements se formaient ; nous priions dans des chapelles que je viens de revoir et qui n’ont point changé. Nous faisions entendre nos pleurs le 21 janvier, tout émus que nous étions d’une oraison funèbre prononcée par le curé émigré de notre village. Nous allions aussi, le long de la Tamise, voir entrer au port des vaisseaux chargés des richesses du monde, admirer les maisons de campagne de Richmond, nous, si pauvres, nous, privés du toit paternel ! Toutes ces choses étaient de véritables félicités. Reviendrez-vous, félicités de ma misère ? Ah ! ressuscitez, compagnons de mon exil, camarades de ma couche de paille, me voici revenu ! Rendons-nous encore dans les petits jardins d’une taverne dédaignée pour boire de mauvais thé en parlant de notre pays : mais je n’aperçois personne ; je suis resté seul…

... Je n’étais pas, dans mon dernier voyage à Londres, reçu dans un grenier de Holborn par un de mes cousins émigrés[5496], mais par *l'héritier des siècles.* Cet héritier se plaisait à me donner l’hospitalité dans les lieux où je l’avais si longtemps attendu. Il se cachait derrière moi comme le soleil derrière des ruines. Le paravent déchiré, qui me servait d’abri, me semblait plus magnifique que les lambris de Versailles. Henri était mon dernier garde-malade : voilà les revenants-bons du malheur. Quand l’orphelin entrait, j’essayais de me lever ; je ne pouvais lui prouver autrement ma reconnaissance. A mon âge, on n’a plus que les impuissances de la vie. Henri a rendu sacrées ses misères ; tout dépouillé qu’il est, il n’est pas sans autorité : chaque matin, je voyais une Anglaise passer le long de ma fenêtre ; elle s'arrêtait, elle fondait en larmes aussitôt qu’elle avait aperçu le jeune Bourbon ; quel roi sur le trône aurait eu la puissance de faire couler de pareilles larmes ! Tels sont les sujets inconnus que donne le malheur.

La *Vie de Rancé* parut au mois de mai 1844. Chateaubriand avait dédié son livre à la mémoire de l’abbé Seguin, vieux prêtre, son directeur, mort l’année précédente à l’âge de quatre-vingt-quinze ans : « C’est pour obéir aux ordres du directeur de ma vie que j’ai écrit l’histoire de l’abbé de Rancé. »

L’ouvrage venait à peine de paraître quand le duc d’Angoulême mourut à Goritz, le 3 juin 1844. L’auteur du *Congrès de Vérone* écrivit, à cette occasion, la lettre suivante, adressée à M. le vicomte de Baulny :

Monsieur le Vicomte,

Je viens de lire dans la *France* la lettre que vous aviez bien voulu me faire connaître, et qui devançait les sentiments si noblement exprimés dans *la Gazette de France* et dans *la Quotidienne.* Je me félicite que ma famille ait contracté avec la vôtre une alliance qui m’est honorable et chère. J’aurais moi même essayé de faire entendre encore ma voix, si elle méritait d’être entendue : j’aurais redit encore ce que je pense

du libérateur de l’Espagne, de l’homme qui a rendu à l’existence les derniers soldats de Napoléon. M. le duc d'Angoulême aimait et protégeait mon neveu[5497], dont la fille a épousé votre frère. Christian, mon second neveu, fort aimé aussi de l’auguste prince, est allé à Dieu. Ainsi, tout disparaît pour moi ! Lorsque je jette les yeux en arrière, je n’aperçois plus qu’une femme qui pleure ; et quelle femme ! MARIE-THÉRÈSE domine toutes les ruines. Cependant, cette famille qui, durant neuf siècles, a commandé au monde, trouverait à peine aujourd’hui un vieux serviteur pour lui élever, au bord des flots, un bûcher avec les débris d’un naufrage ! MARIE-THÉRÈSE ensevelit sa douleur dans le sein de Dieu, afin que cette douleur soit éternelle. J’ai dit que cette douleur était une des grandeurs de la France ; me suis-je trompé ? Dans les déserts de la Bohême je voyais, la nuit, à la fenêtre d’une tour, une lumière isolée qui annonçait le nouvel exil de M. le duc d’Angoulême. Hélas ! cette lumière vient de disparaître ! Le vertueux prince est allé chercher dans le ciel sa vraie patrie. Là, les révolutions ne l’atteindront plus. Il nous tendra la main pour monter jusqu’à lui, et, sous la protection de sa vie sans tache, nous trouverons grâce auprès du Père des miséricordes.

Au printemps de 1843, Chateaubriand voulut revoir une dernière fois *son jeune roi.* Il se rendit donc à Venise à la fin de mai et passa quelques jours auprès du comte de Chambord. En le voyant partir dans l’état de faiblesse où le réduisaient les infirmités, ses amis de Paris s'étaient fort inquiétés du voyage. Il le supporta beaucoup mieux qu'on ne l’avait espéré. Le prince le décida à prolonger un peu son séjour.

J’allais partir, écrit-il (*Venise, juin 1845) ;* les embrassements et les prières du jeune prince me retiennent. *Mes jours sont à lui*, et quand il ne demande qu’un sacrifice de vingt-quatre heures, où sont mes droits pour le refuser ?

Si les fêtes de l’exil sont rares, la famille royale de France en connut cependant quelques-unes. Le 11 novembre 1845 on

célébra, à Froshdorf, le mariage de S. A. R. MADEMOISELLE avec M. le prince héréditaire de Lucques, comme elle de race royale, comme elle issu de la Maison de Bourbon. C'était cette princesse Louise, sœur du duc de Bordeaux, que Chateaubriand avait vue à Prague au mois de mai 1833[5498], et dont il avait alors tracé ce portrait :

> MADEMOISELLE rappelle un peu son père : ses cheveux sont blonds ; ses yeux bleus ont une expression fine... Toute sa personne est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse : elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d'art ; on ne sait si on doit lui dire des contes de fées, lui faire une déclaration ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d'agréments beaucoup d'instruction...

A la première annonce du mariage, les royalistes bretons décidèrent d'offrir à la princesse un cadeau, produit de l'industrie locale. Ils prièrent Chateaubriand de le porter à Froshdorf et de le remettre en leur nom. « Je dois, dit-il à leur délégué, M. Thibault de la Guichardière, je dois une visite de noces à Louise de France ; je serai charmé de lui offrir un beau tissu de notre Bretagne. »

Il écrivait à ce sujet, le 9 septembre 1845, à sa sœur, la comtesse de Marigny, qui demeurait à Dinan :

> J'ai reçu ta lettre, chère sœur ; il va sans dire que je joins mon nom à celui de tous les Bretons qui veulent faire un présent à la princesse. Tu peux donc me regarder comme un souscripteur et pour la somme qu'il te plaira fixer... Mais observe bien que je veux être confondu dans la foule, n'ambitionnant aucune autre distinction que celle de mon empressement et de mon zèle.

Le 15 du même mois, nouvelle lettre à sa sœur :

> Si je suis spécialement chargé par un certain nombre de Bretons d'aller porter leur hommage, voilà tout ce qu'il me

faut. J’irai à mes propres frais. Je connais la jeune princesse ; elle me recevra bien partout où elle sera. J’aimerais mieux qu’elle se trouvât déjà en Italie. S’il faut en croire les journaux, elle est déjà à Venise, mais peu importe le lieu... Tu peux m’engager pour 100 francs ; encore une fois, le chiffre ne signifie rien ; il suffit que l’on sache que j’ai été chargé de porter une souscription bretonne à la fille du duc de Berry ; le choix est tout... Ton canton est plus qu'il ne faut pour m’autoriser à me rendre auprès de Madame la Princesse de Lucques dont le frère, d’ailleurs, m’a invité à aller le saluer au printemps prochain.

Peu de temps avant sa mort, Chateaubriand tint à donner à Henri de France un dernier témoignage de sa fidélité. Par une disposition *à part son testament,* disposition particulière recommandée à sa famille, et dont un double fut remis au comte de Chambord, il donna à ce dernier le petit nombre de ses livres de choix, quelques-uns *annotés,* ceux *qu’il relisait,* disait-il, afin de servir aux *loisirs* et à l’instruction du prince.

Jusqu’à la fin donc, selon la très juste expression de M. Charles de Lacombe, « la flamme royaliste, entretenue par l’honneur, ne cessa de veiller, sous un apparent scepticisme, dans ce cœur désabusé[5499]. »

Et, de même, le chrétien resta fidèle. On a écrit récemment tout un volume sur *la Sincérité religieuse de Chateaubriand*[5500]. C’était peut-être un beau sujet de thèse ; il me semble bien pourtant que la démonstration n’avait pas besoin d’être faite ; on ne démontre pas l’évidence. Je n’ai du reste à parler ici que des dernières années de l’auteur du *Génie du Christianisme,* de celles qui vont de 1841 à 1848.

Dans une lettre à son ami Hyde de Neuville, du 14 juin 1841, Chateaubriand écrit :

« Je vous admire du fond du cœur ; vous prenez à tout, moi, je ne prends plus à rien ; mon courage n’est pas usé ; mais il est surmonté par le dégoût. Je ne songe plus qu’à mourir en chrétien, et j’espère que le bon Père Seguin, tout vieux qu’il

est, aura la force de lever la main pour me blanchir et m'envoyer à Dieu[5501]. »

Au mois de mars 1842, parlant de la mort récente de Théodore Jouffroy[5502], un des professeurs du collège royal de Marseille, M. Lafaye, dit à ses élèves : « Jouffroy, le sceptique, a appelé un confesseur, et personne ne peut nommer celui de l'auteur du *Génie du Christianisme.* » Ces paroles firent quelque bruit, et M. Lafaye, craignant d'être destitué, supplia le baron de Flotte, ami et coreligionnaire de Chateaubriand, d'écrire à ce dernier, pour qu'il intercédât en sa faveur auprès du ministre de l'Instruction publique, M. Villemain. Chateaubriand répondit :

« Grâce à Dieu, Monsieur, je n'ai ni ne peux avoir aucun crédit auprès du Gouvernement actuel. Lorsque j'ai possédé quelque pouvoir politique, je ne me souviens pas de l'avoir jamais employé qu'au profit des personnes qui pouvaient être opprimées. M. Lafaye ne m'a point du tout offensé ; mais, s'il était inquiété à cause de moi, je prierais qu'on le laissât tranquille. Je ne m'occupe plus de ce qui se passe dans la société. Mon rôle est fini, Monsieur. Je suis loin du monde, et on me pardonnera, j'espère, à cause de mon grand âge, d'avoir un confesseur. C'est M. l'abbé Seguin, prêtre de Saint-Sulpice. Quand on a beaucoup de jours, on doit s'accuser de beaucoup de fautes. »

Il observait rigoureusement les lois de l'Église sur l'abstinence et le jeûne, allant même souvent, dans la pratique, au-delà de ce que lui permettait sa santé. D'une lettre que Victor de Laprade m'écrivait, le 12 août 1870, j'extrais ce qui suit :

« A ceux qui veulent douter de sa ferme foi chrétienne, vous pouvez raconter ce détail que je tiens d'une dame protestante, qui fut longtemps sa voisine, et qui habite encore la maison où il est mort, rue du Bac, n° 120. Mme Mohl[5503] était très liée avec Mme de Chateaubriand, qui ne sortait pas

et ne voyait presque personne. La femme de ce vrai grand homme gémissait souvent près de sa voisine de la peine qu'elle avait à empêcher son mari de suivre dans leur plus scrupuleuse rigueur les règles du Carême et des autres temps de jeûne et d'abstinence. Chateaubriand avait alors atteint l'âge où l'Église nous en dispense, et sa santé se trouvait fort mal de ces austérités. Il les pratiquait néanmoins avec son opiniâtreté bretonne, et il fallait toutes les supplications de sa femme pour le faire fléchir quelquefois. Ceci n'était pas fait pour le monde et *pour la pose,* comme on dirait aujourd'hui. Mme de Chateaubriand et sa confidente en étaient seules témoins, et je suis peut-être le seul qui le sache aujourd'hui. Vous qui êtes jeune, gardez et transmettez ce souvenir de l'auteur du *Génie du Christianisme.*

« Je me laisse aller volontiers à ces racontages de vieux, mais c'est ainsi que les traditions se conservent. J'ai connu tout un monde évanoui. Il n'y a plus guère de gens qui aient vu Chateaubriand de près. Nous ne sommes plus que deux à l'Académie française qui ayons vu le salon de Mme Récamier, M. le duc de Noailles et moi. En dehors de l'Académie, je ne connais plus que Mme Lenormant et Mme Mohl qui aient vécu dans ces illustres intimités. »

Dans ses conversations, comme dans ses lettres, Victor de Laprade aimait à faire revivre devant moi ces jours évanouis, ces figures éteintes. Il me redisait la ponctuelle régularité de M. de Chateaubriand. Le grand écrivain arrivait tous les jours chez Mme Récamier à deux heures et demie ; ils prenaient le thé ensemble, et passaient une heure à causer en tête à tête. A ce moment, la porte s'ouvrait aux visites ; le bon Ballanche venait le premier ; puis un flot plus ou moins nombreux, plus ou moins varié, plus ou moins animé d'allants, de venants, au milieu desquels se retrouvait le groupe des personnes accoutumées à se voir chaque jour, et, comme le disait Ballanche, *à graviter vers le centre* de l'Abbaye-au-Bois[5504].

Tandis que l'auteur d'*Antigone* et *d'Orphée,* animé, souriant, jetait souvent la note gaie au milieu des conversations les plus

graves et essayait même, parfois, d'aiguiser le calembour, l'auteur de *René* assistait d'ordinaire aux visites jusqu'à six heures, mais dans un silence presque absolu. Assis à l'un des angles de la cheminée, en face de Mme Récamier, il se tenait appuyé sur sa canne, écoutant tout avec intérêt, répondant quelquefois par une question ironique et découragée.

Parce qu'il a parlé, en maint endroit de ses *Mémoires,* de la force du courant démocratique, on s'est cru autorisé à faire de lui un transfuge du royalisme, saluant, dans le triomphe de la démocratie, la réalisation de ses suprêmes espérances. C'est tout justement le contraire de la vérité. Que la France allât à la démocratie, il le voyait, il le criait bien haut ; mais, loin de se réjouir de cette révolution nouvelle, de la considérer comme un progrès pour l'humanité, un bonheur pour la France, il voyait dans la démocratie le pire des gouvernements, *omnium deterrimum,* suivant la forte expression de Bellarmin. Un jour, à l'Abbaye-au-Bois, Laprade qui, en ce temps-là, était un naïf, crut pouvoir confesser devant le grand poète sa foi juvénile dans l'avenir de la démocratie, d'une démocratie chrétienne qui accomplirait toutes les promesses du divin législateur. Chateaubriand accueillit avec son sourire mélancolique ces enthousiastes confidences ; puis, après avoir dit qu'il tenait pour prochaine la chute du trône de Juillet, pour inévitable l'avènement de la démocratie, il se mit à esquisser à grands traits cette société future, fille d'une démocratie sans religion et sans idéal. A mesure qu'il parlait, le chantre de *Psyché* voyait s'évanouir ses belles chimères. Sa nouvelle Jérusalem tant rêvée s'écroulait au bruit de cette grande parole, comme au son de la trompette les murailles de Jéricho. A la place de la terre promise, une arène tumultueuse, ensanglantée par la lutte des convoitises et des appétits ; et au plus lointain de l'horizon, au terme du voyage, le repos dans la stupidité d'une demi-barbarie, de vastes pâturages où des troupeaux humains broutaient une herbe épaisse, le front bas et sans jamais regarder le ciel[5505].

Sur les périls et les hontes que préparait à la France le régime

démocratique, il avait, en toute rencontre, les paroles les plus énergiques et les plus méprisantes. M. de Marcellus raconte qu'en 1844, un jour qu'ils faisaient quelques pas ensemble dans son jardin de la rue du Bac, Chateaubriand lui dit : « Le fleuve de la monarchie s'est perdu dans le sang à la fin du siècle dernier. *Entraînés par les courants de la démocratie,* à peine avons-nous fait quelques haltes sur la boue des écueils. Mais *le torrent nous submerge et c'en est fait en France de la vraie liberté politique et de la dignité de l'homme*[5506]. »

Le 16 août 1846, comme il faisait une promenade au Champ de Mars, en voulant descendre de voiture, le pied lui manqua, et il se cassa la clavicule. Cet accident marqua pour lui un nouveau degré de décadence physique ; à partir de cette époque, il ne marcha plus. Lorsqu'il venait à l'Abbaye-au-Bois, son valet de chambre et celui de Mme Récamier le portaient de sa voiture jusqu'au seuil du salon ; on le plaçait alors sur un fauteuil que l'on roulait jusqu'à l'angle de la cheminée. Ceci se passait en présence de la seule Mme Récamier, et les visiteurs qu'on admettait après le thé trouvaient M. de Chateaubriand tout établi ; mais, pour le départ, il fallait qu'il s'opérât devant les étrangers présents. Vainement ils semblaient ne s'apercevoir de rien ; ce n'en était pas moins pour le vieillard une cruelle souffrance de laisser voir ses infirmités[5507].

L'heure était proche maintenant où la mort allait fermer ce salon de l'Abbaye-au-Bois, sur lequel descendaient déjà les ombres du soir :

> *Majores-que cadunt celsis de montibus umbrae*.

C'est Mme de Chateaubriand qui fut atteinte la première. Elle s'endormit doucement dans le Seigneur le 9 février 1847 ; Ballanche suivit : le 12 juin 1847, il s'éteignit avec le calme d'un sage et la résignation d'un saint, doux envers la mort comme il l'avait été envers la vie. Mme Récamier, qui n'avait pas quitté son chevet d'agonie, acheva, par les larmes qu'elle y versa, de compromettre sa vue de plus en plus affaiblie. Elle était menacée d'une cécité complète ; c'est à ce moment que

Chateaubriand lui offrit de consacrer son amitié en partageant son nom. Elle refusa cet honneur, par suite des plus nobles et des plus délicats scrupules.

Il devait la précéder dans la tombe[5508]. Au mois de juin 1848, à l'heure même où le canon de la guerre civile tonnait dans les rues de la capitale, il s'alita pour ne plus se relever. Le dimanche 2 juillet, on lui donna les derniers sacrements. Il reçut le viatique, « non seulement avec sa pleine et parfaite connaissance, mais encore avec un profond sentiment de foi et d'humilité[5509]«

Le lendemain, il dicta à son neveu les lignes que voici :

> « Je déclare devant Dieu rétracter fout ce qu'il peut y avoir dans mes écrits de contraire à la foi, aux mœurs et généralement aux principes conservateurs du bien. »
>
> *« Paris, le 3 juillet 1848.*
>
> « Signé pour mon oncle François de Chateaubriand dont la main n'a pu signer et pour me conformer à la volonté qu'il m'a exprimée.
>
> « Geoffroy-Louis de CHATEAUBRIAND[5510]. »

Quand cette déclaration fut écrite, le malade se la fit répéter ; puis, il voulut la lire lui-même de ses yeux, et alors, tranquille, l'âme en paix, l'auteur du *Génie du Christianisme* attendit l'heure de paraître devant Dieu. Il rendit le dernier soupir le mardi 4 juillet. Quatre personnes seulement étaient présentes : son directeur, l'abbé Deguerry, curé de Saint-Eustache, son neveu, une sœur de charité et Mme Récamier[5511].

Dans une lettre au *Journal des Débats,* l'abbé Deguerry — le futur martyr de la Commune — raconta en ces termes les derniers moments du grand écrivain :

> *« Paris, le 4 juillet 1848.*

« Monsieur,

« La France vient de perdre l'un de ses plus nobles enfants.

« M. de Chateaubriand est mort ce matin à huit heures un quart. Nous avons recueilli son dernier soupir. Il l'a rendu en pleine connaissance. Une intelligence aussi belle devait dominer la mort et conserver, sous son étreinte, une visible liberté.

« La mort de Mme de Chateaubriand, arrivée l'année dernière, frappa si fortement M. de Chateaubriand qu'il nous dit à l'instant même, en portant la main sur sa poitrine : « Je viens de sentir la vie atteinte et tarie dans sa source ; ce n'est plus qu'une question de quelques mois. » La mort de M. Ballanche, qui ne suivit que de trop près, fut le dernier coup pour son illustre et ancien ami. Depuis lors, M. de Chateaubriand ne sembla plus descendre, mais se précipiter au tombeau.

« Peu d'instants avant sa mort, M. de Chateaubriand, qui avait été administré dimanche dernier, embrassait encore la croix avec l'émotion d'une foi vive et d'une ferme confiance. Une des paroles qu'il répétait souvent dans ses dernières années, c'est que les problèmes sociaux, qui tourmentent les nations aujourd'hui, ne sauraient être résolus sans l'Évangile, sans l'âme du Christ dont les doctrines et les exemples ont maudit l'égoïsme, ce ver rongeur de toute concorde. Aussi M. de Chateaubriand saluait-il le Christ comme le Sauveur du monde au point de vue social, et il se plaisait à le nommer son roi en même temps que son Dieu.

« Un prêtre, une sœur de charité étaient agenouillés au pied du lit de M. de Chateaubriand au moment où il expirait. C'est au milieu des prières et des larmes de cette nature que l'auteur du *Génie du Christianisme* devait remettre son âme entre les mains de Dieu.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DEGUERRY,

« Curé de Saint-Eustache[5512]. »

Le comte de Chambord écrivit, à l’occasion de cette mort, la lettre suivante :

« Votre lettre, monsieur, est la première qui m’ait apporté la nouvelle de la mort de M. de Chateaubriand. J’avais en lui un ami sincère, un conseiller fidèle, de qui j’étais heureux, dans mon exil, de recevoir les avis et de pénétrer les généreuses pensées. Depuis plusieurs mois, je m’affligeais de voir ce beau génie approcher du terme de sa carrière ; cette perte, si grande, m’est plus pénible encore en ce moment où mon cœur a tant à gémir des douleurs de la patrie.

« Que de malheurs n’ai-je pas à déplorer ! ces luttes affreuses qui viennent d’ensanglanter la capitale, la mort de tant d’hommes honorables et distingués dans la garde nationale et dans l’armée, le martyre de l’archevêque de Paris, la misère du pauvre peuple, la ruine de nos industries, les alarmes de la France entière ! Je prie Dieu d’en abréger le cours.

« Puissent le spectacle de ces calamités et la crainte des maux qui menacent l’avenir, ne point emporter les esprits loin des grands principes de justice et de liberté publique, qu’en ce temps, plus que jamais, les amis des peuples et des rois doivent défendre et maintenir.

« Je vous renouvelle, monsieur, l’assurance de ma bien sincère et constante affection.

« HENRI. »
« Le 15 juillet 1848. »

Le samedi 8 juillet, un service funèbre fut célébré dans l’église des Missions-Étrangères, située rue du Bac, tout près de la maison mortuaire ; le corps fut ensuite descendu dans les caveaux de la chapelle, pour être, de là, transporté à Saint-Malo. Le 18 juillet, dans cette dernière ville, eurent lieu les obsèques solennelles. La messe fut célébrée par le curé de Combourg. A l'élévation, par une inspiration touchante, la musique fit entendre la mélodie sur laquelle Chateaubriand a

composé ces paroles si connues :

> Combien j'ai douce souvenance
> Du joli lieu de ma naissance !

Après la messe, le cortège s'achemina entre les remparts et la mer vers l'îlot du Grand-Bé. Deux longues files de prêtres en surplis serpentaient sur la grève. Les bannières des gardes nationales venues des diverses villes de la Bretagne flottaient aux vents ; les casques resplendissaient au soleil. Le canon tonnait par intervalles. Une foule innombrable couvrait les remparts de Saint-Malo, qui s'élèvent si formidables au-dessus des rochers à pic et de la mer. Tous les récifs, tous les écueils étaient chargés de figures humaines, des barques pavoisées de deuil étaient encombrées de spectateurs. Au pied du Grand-Bé, le cercueil fut enlevé par des marins et porté au sommet à travers un coup de vent qui ressemblait à une tempête, suprême caresse de l'Océan à celui qui avait tant aimé le bruit des flots et des vents. Puis soudain il se fit un grand calme, et le cercueil fut pieusement déposé dans le roc qui doit le garder à jamais. Les suprêmes prières de l'Église furent récitées par le curé de Saint-Malo et l'eau bénite fut répandue sur la bière...

La Bretagne et la Religion avaient fait à l'auteur du *Génie du Christianisme* de magnifiques funérailles. Depuis un demi-siècle[5513], il dort, au bord des vagues, dans son sépulcre de granit, sous une pierre entourée d'une petite grille gothique en fer et surmontée d'une croix. Du reste, point d'inscription, ni nom, ni date. Il l'avait ainsi demandé, dans sa lettre de 1831 au maire de Saint-Malo : « La croix, écrivait-il, dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien ; cela suffira à ma mémoire. »

Je ne terminerai pas cet *Appendice,* sans adresser mes remerciements aux personnes qui ont bien voulu faciliter mes recherches et me prêter leur utile concours : M. Frédéric Saulnier, conseiller à la Cour d'appel de Rennes ; M. l'abbé Pâris-Jallobert ; M. René Kerviler, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées à Saint-Nazaire-sur-Loire ; le R. P. V. Delaporte ; M.

René de Kerallain, à Quimper ; M. F. de Bernhardt, à Londres ; M. le baron Alberto Lunibroso, à Rome. Que tous veuillent bien trouver ici l’expression de ma vive gratitude. Mais je dois des remerciements tout particuliers à M. l’abbé G. Pailhès, archiprêtre de la basilique de Saint-Seurin, à Bordeaux, l'homme de France qui connaît le mieux Chateaubriand et ses entours, l’auteur de ces remarquables ouvrages : *Madame de Chateaubriand, d'après ses Mémoires et sa Correspondance (*1887), — *Madame de Chateaubriand, Lettres inédites à* M. *Clausel de Coussergues* (1888) ; — *Chateaubriand, sa femme et ses amis* (1896) ; — *Du nouveau sur Joubert* (1900). Sans l’aide fraternelle, sans les communications, aussi précieuses que désintéressés, de M. Pailhès, il ne m’eût pas été possible de mener à bien ce travail, pour lequel il ne me reste plus qu’à réclamer l’indulgence du lecteur.

FIN DE L'APPENDICE

PENSÉES, RÉFLEXIONS ET MAXIMES

François-René de Chateaubriand

(1865)

OEUVRE HISTORIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

La misère de l'homme ne consiste pas seulement dans la faiblesse de sa raison, l'inquiétude de son esprit, le trouble de son cœur ; elle se voit encore dans un certain fond ridicule des affaires humaines. Les révolutions surtout découvrent cette insuffisance de notre nature : si vous les considérez dans l'ensemble, elles sont imposantes ; si vous pénétrez dans le détail, vous apercevez tant d'ineptie et de bassesse, tant d'hommes renommés qui n'étaient rien, tant de choses dites l'œuvre du génie qui furent l'œuvre du hasard, que vous êtes également étonné et de la grandeur des conséquences et de la petitesse des causes.

Lorsqu'on est placé à distance des faits, qu'on n'a pas vécu au milieu des factions et des factieux, on n'est guère frappé que du côté grave et douloureux des événements ; il n'en est pas ainsi quand on a été soi-même acteur, ou spectateur compromis, dans des scènes sanglantes. Tacite, que la nature avait formé poète, eût peut-être crayonné la satire de Pétrone s'il eût siégé au sénat de Néron : il peignit la tyrannie de ce prince, parce qu'il vécut après lui. Butler, doué d'un génie observateur, eût peut-être écrit l'histoire de Charles Ier s'il fût né sous la reine Anne : il se contenta de rimer Hudibras, parce qu'il avait vu les personnages de la révolution de Cromwell ; il les avait vus, toujours parlant de vertu, de sainteté, d'indépendance, présenter leurs mains à toutes les chaînes, et après avoir immolé le père se courber sous le joug méprisable du fils.

Il y a des iniquités politiques qui ne peuvent plus être impunément commises, à cause de la civilisation avancée des peuples. Que l'on ne croie pas que ces peuples puissent dire, sans résultat, à leurs gouvernements :

« Tel crime, tel malheur est arrivé par votre faute. » Les bases du pouvoir même sont ébranlées par ces reproches ; le respect des nations venant à manquer au pouvoir, ce pouvoir est en péril.

Chez une nation qui conserve encore l'innocence primitive, le vice apporté par des étrangers fait des progrès plus rapides que dans une société déjà corrompue, comme un homme sain meurt de l'air pestiféré où vit un homme habitué à cet air.

On peut arriver à la liberté par deux chemins, par les mœurs et par les lumières. Mais quand les mœurs et les lumières manquent à la fois, quand on ne peut être ni un républicain à la manière de Sparte ni un républicain à la manière des Etats-Unis, on peut encore conquérir la liberté, on ne la peut garder.

La postérité se souvient des hommes qui ont changé les empires, très peu de ceux qui les ont rétablis, à moins que ce rétablissement n'ait été durable. On admire ce qui crée, on estime à peine ce qui conserve : une grande gloire couvre de ténèbres tout ce qui la suit.

Tourmentez-vous pour rétablir la vertu chez un peuple qui l'a perdue, vous n'y réussirez pas. Il y a un principe de destruction en tout. À quelle fin Dieu l'a-t-il établi ? C'est son secret.

On s'étonne du succès de la médiocrité ; on a tort. La médiocrité n'est pas forte par ce qu'elle est en elle-même, mais par les médiocrités qu'elle représente ; et dans ce sens sa puissance est formidable. Plus l'homme en pouvoir est petit, plus il convient à toutes les petitesses. Chacun en se comparant à lui se dit :

« Pourquoi n'arriverais-je pas à mon tour ? » Il n'excite aucune jalousie : les courtisans le préfèrent, parce qu'ils peuvent le mépriser ; les rois le gardent comme une manifestation de leur toute-puissance. Non seulement la médiocrité a tous ces avantages pour rester en place, mais elle a encore un bien plus grand mérite : elle exclut du pouvoir la capacité. Le député des sots et des imbéciles au ministère caresse deux passions du cœur humain, l'ambition et l'envie.

La médiocrité est assez souvent secondée par des circonstances qui donnent à ses desseins un air de profondeur. Ces hommes impuissants qui, pour la foule, paraissent diriger la fortune, sont tout simplement conduits par elle, comme ils lui donnent la main, on croit qu'ils la mènent.

Les hommes de génie sont ordinairement enfants de leur

siècle ; ils en sont comme l'abrégé ; ils en représentent les lumières, les opinions et l'esprit, mais quelquefois aussi ils naissent ou trop tôt ou trop tard. S'ils naissent trop tôt, avant leur siècle naturel, ils passent ignorés ; leur gloire ne commence qu'après eux, lorsque le siècle auquel ils devaient appartenir est éclos ; s'ils naissent trop tard, après leur siècle naturel, ils ne peuvent rien, et ils n'arrivent point à une renommée durable. On les regarde un moment par curiosité, comme on regarderait les vieillards se promenant sur les places publiques avec les habits de leur temps. Ces hommes de génie qui arrivent trop tard sont donc méconnus comme les hommes de génie qui arrivent trop tôt ; mais ils n'ont pas comme ces derniers un avenir, une postérité, des descendants pour établir leur gloire : ils ne pourraient être admirés que du passé, que de leurs devanciers, que des morts, public silencieux.

Après des temps de malheur et de gloire, un peuple est enclin au repos ; et pour peu qu'il soit régi par des institutions tolérables, il se laisse facilement conduire par les plus petits ministres du monde ; cela le délasse et l'amuse : il compare ces pygmées aux géants qu'il a vus, et il rit. Il y a des exemples de lions attachés à un char et menés par des enfants, mais ils ont toujours fini par dévorer leurs conducteurs.

Pour les véritables saints et les hommes supérieurs, la religion est un admoniteur sévère, qui leur apprend à s'humilier et leur enseigne la vraie vertu ; pour les hommes passionnés et vulgaires, ses leçons ne servent qu'à nourrir l'orgueil humain et à donner des apparences de vertu. » Je marche sur la tête de mes amis et de mes ennemis : qui peut dire cependant que je manque d'humilité ? Ne me suis-je pas mis à genoux ? »

Ecoutez cet homme qu'on appelle monseigneur : il vous dira qu'il n'est qu'un vilain, qu'il veut rester un vilain, qu'il n'est pas fait pour occuper la place qu'il occupe, que la révolution ne sera finie que quand un vilain comme lui cessera d'être un des premiers personnages de l'Etat.

Monseigneur a cependant porté le bonnet rouge pour cesser d'être un vilain, comme il porte un habit brodé et un titre pour sortir de la classe des vilains. Fiez-vous à l'humilité de monseigneur, et croyez au paysan du Danube.

Les mendiants vivent de leurs plaies : il y a des hommes qui profitent de tout, même du mépris.

Point de politique sentimentale, disent des ministres. Bon Dieu ! qu'ils se tranquillisent, il n'y a aucun péril de ce côté : je ne sache pas beaucoup d'hommes qui aient conservé leur vieille passion. Vous ne voulez pas qu'on vous aime : eh ! que vous avez raison ! Mais puisque vous préférez la politique du fait à celle du droit, acceptez-en toutes les conséquences. Le fait nous donnera le droit d'examiner si vous autres ministres êtes bons à quelque chose, et s'il n'y a pas un autre fait qui vaille mieux que le vôtre.

Si l'on vous donne un soufflet, rendez-en quatre, n'importe la joue.

Il est bon de se prosterner dans la poussière quand on a commis une faute, mais il n'est pas bon d'y rester.

Voyez cet homme ; son ressentiment est extrême. » Comment ! Théodule se plaint d'avoir été offensé par moi ? quelle insolence ! » Mais, homme puissant, si Théodule a aussi sa puissance, s'il ne croit à personne le droit de l'outrager, qu'avez-vous à répliquer ? Le temps où un courtisan faisait trembler n'est plus ; il n'y a plus de faveur et de défaveur possibles, excepté pour les valets de chambre : tout est réduit à la valeur personnelle. Celui qui peut dire :

« Vous avez eu besoin de moi, je n'ai pas besoin de vous », est aujourd'hui le véritable supérieur. C'était peut-être mieux autrefois, mais c'est comme cela maintenant. Ce que l’homme a perdu en pouvoir, les hommes l'ont gagné.

La vie, le bonheur, l'infortune, tiennent à un souffle. Vous mourez : deux heures après on ne pense plus à vous. Vous vivez, on n'y pense pas davantage. Qu'importent vos joies, vos peines, votre existence, non seulement à votre voisin qui ne vous a jamais vu, mais encore à cette tourbe qu'on appelle vos amis ? Pourquoi donc se faire une affaire de la vie ? elle ne

mérite pas la moindre attention.

Quelquefois on oublie un moment ses douleurs ; puis on les reprend comme un fardeau qu'on aurait déposé un moment pour se délasser.

On finit par transformer en réalité les craintes de la tendresse : une mère voit sur le visage de son fils des marques d'une maladie qui n'y sont pas. Les autres chimères de la vie, au moral et au physique, produisent les mêmes illusions pour la peine ou le plaisir.

On se réconcilie avec un ennemi qui nous est inférieur pour les qualités du cœur ou de l'esprit ; on ne pardonne jamais à celui qui nous surpasse par l'âme et le génie.

Votre ami vient de partir ; vous vous croyez fort contre l'absence : allez visiter la demeure de votre ami, elle vous apprendra ce que vous avez perdu et ce qui vous manque.

Celui qui commet le crime, dans le danger qu'il y court et dans le tumulte de ses passions, n'a pas le temps d'écouter le remords ; mais celui qui n'est que le complice et le confident du crime, sans y avoir une part active, celui-là entend la voix vengeresse de la conscience. Il compte dans sa retraite les minutes qui s'écoulent. » À présent il se passe telle chose ; à présent on frappe ! » Oui, malheureux, on frappe ! et c'est la main de Dieu qui s'appesantit sur toi.

Le ver de la tombe commence à ronger la conscience du méchant avant de lui dévorer le cœur.

La cause la plus juste pourrait-elle, par des circonstances fatales, paraître la plus injuste ? Se peut-il présenter un cas où l'innocence ne se puisse prouver, et où la victime qui périt, et le juge qui prononce, soient également innocents ? Que serait-ce alors que la justice humaine !

Si l'on a le droit de tuer un tyran, ce tyran peut être votre père : le parricide est donc autorisé dans certains cas ? Qui pourrait soutenir une pareille proposition ?

Un charme est au fond des souffrances comme une douleur au fond des plaisirs : la nature de l'homme est la misère.

Celui qui souffre pour Dieu a l'avantage d'être toujours préparé à sa dernière heure, avantage qui n'est pas donné à

tous les infortunés.

Les grandes afflictions semblent raccourcir les heures comme les grandes joies : tout ce qui préoccupe fortement l'âme empêche de compter les instants.

Il faut avoir le cœur placé haut pour verser certaines larmes : la source des grands fleuves se trouve sur le sommet des monts qui avoisinent le ciel.

L'âme de l'homme est transparente comme l'eau de fontaine, tant que les chagrins qui sont au fond n'ont point été remués.

La simplicité vient du cœur ; la naïveté, de l'esprit. Un homme simple est presque toujours un bon homme ; un homme naïf peut être un fripon ; et pourtant la naïveté est toujours naturelle, tandis que la simplicité peut être l'effet de l'art.

Il y a des hommes qui ne sont point éloquents, parce que leur cœur parle trop haut et les empêche d'entendre ce qu'ils disent.

Redemande au repentir la robe de l'innocence : c'est lui qui l'a trouvée, et qui la rend à ceux qui l'ont perdue.

Caresser la vertu sans être capable de l'aimer, c'est presser les deux belles mains d'une jeune femme dans les mains ridées de la vieillesse.

Aussitôt qu'une pensée vraie est entrée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas auparavant.

Les sentiments d'un certain ordre s'accroissent en proportion des malheurs de l'objet aimé : c'est la flamme qui se propage plus rapidement au souffle de la tempête.

La vertu est quelquefois oubliée dans son passage ici-bas, mais elle revit tôt ou tard ; on la retire des tombeaux comme on retire du sein de la terre une statue antique qui fait l'admiration des hommes.

Souvent les gens de bien pleurent à la même heure où les pervers se réjouissent : le même moment voit s'accomplir une action honnête et une action coupable. Le vice et la vertu sont frère et sœur ; ils ont été engendrés par l'homme : Abel et Caïn

étaient enfants du même père.

Il y a des hommes pour lesquels la vertu n'est point la vertu reconnue par les autres hommes ; ils n'appellent point de ce nom toutes les choses régulières, mais inférieures, de l'existence, cette honnêteté vulgaire qui remplit exactement ses devoirs ; la vertu pour eux est un élan de l'âme qui nous porte vers le bien aux dépens de notre bonheur et de notre vie, ou une force qui nous fait dompter nos passions les plus fougueuses. Ces hommes-là s'élèvent au-dessus des autres hommes ; mais à quoi sont-ils bons dans la société ? Comme les montagnes dans la nature, comme les monuments gigantesques dans les arts, ils sortent des proportions communes : on les regarde, et on en a peur.

Les caractères exaltés dans les gens vulgaires sont insupportables : unis à une grande âme ou à un beau génie, ils entraînent tout. Ces caractères ne veulent pas séduire, et ils séduisent ; ils ignorent eux-mêmes leur force, et sont tout étonnés d'avoir fait tant d'heureux ou tant de victimes.

Le malheur agit sur nous selon notre caractère. Un homme pourrait se sauver en s'expliquant, et il ne le veut pas ; un autre croit réparer tout en parlant, et il se perd.

Il serait étrange que l'homme prétendît à une constance inaltérable, lorsque toute la nature change autour de lui : l'arbre perd ses feuilles, l'oiseau ses plumes, le cerf ses rameaux. L'homme seul dirait : « Mon âme est inébranlable ; telle elle est aujourd'hui, telle elle sera demain ; »

L'homme dont les sentiments sont plus inconstants que les nuages ! l'homme qui veut et ne veut plus ! l'homme qui se dégoûte même de ses plaisirs, comme l'enfant de ses jouets !

Souvent des personnes qui s'aiment se jurent, au commencement de leur bonheur, de quitter ensemble la vie ; mais il arrive qu'elles ne marchent pas avec la même vitesse, et quand l'une est prête à atteindre le but, l'autre ne l'est pas ou ne l'est plus.

La méchanceté est de tous les esprits le plus facile. Rien n'est si aisé que d'apercevoir un ridicule ou un vice et de s'en moquer : il faut des qualités supérieures pour comprendre le

génie et la vertu.

Quand on parle des vices d'un homme, si on vous dit :

« Tout le monde le dit, » ne le croyez pas ; si l'on parle de ses vertus en vous disant encore : « Tout le monde le dit, » croyez-le.

Avez-vous des chagrins, attachez vos yeux sur un enfant qui dort, qu'aucun souci ne trouble, qu'aucun songe n'alarme : vous emprunterez quelque chose de cette innocence, vous vous sentirez tout apaisé.

Deux amis qui souffrent sont quelquefois des heures entières sans se parler. Quelle conversation vaudrait ce commerce de la pensée dans la langue muette du malheur ?

Les autres nous semblent toujours plus heureux que nous, et pourtant ce qu'il y a d'étrange, c'est que l'homme qui changerait volontiers sa position ne consentirait presque jamais à changer sa personne. Il voudrait bien peut-être se rajeunir un peu, pas trop encore, et marcher droit s'il était boiteux ; mais il se conserverait tout l'ensemble de sa personne, dans laquelle il trouve mille agréments et un je ne sais quoi qui le charme. Quant à son esprit, il n'en altérerait pas la moindre parcelle : nous nous habituons à nous-mêmes et nous tenons à notre vieille société.

Revoyez au jour de l'infortune le lieu que vous habitiez au temps du bonheur : il s'en exhale quelque chose de triste, formé du souvenir des joies passées et du sentiment des maux présents. N'est-ce pas là qu'à telle époque vous aviez été si heureux ? et maintenant ! Ces lieux sont pourtant les mêmes : qu'y a-t-il donc de changé ? L'homme.

Ceux qui ont jamais eu quelque chose d'important à communiquer à un ami savent la peine qu'on éprouve lorsqu'en arrivant, le cœur ému, on ne trouve point cet ami ; que personne ne peut vous dire où il est, si c'est la mort qui l'a emmené ?

Il faut des secrets pour réparer la beauté du corps : il n'en faut point pour maintenir celle de l'âme.

Chaque homme a un lieu particulier dans le monde où il peut dire qu'il a joui de la plus grande somme de bonheur : le

calcul est bientôt fait.

Une passion dominante éteint les autres dans notre âme, comme le soleil fait disparaître les astres dans l'éclat de ses rayons.

Tels hommes voyagent ensemble, et se parlent peu ou point sur la route. Quoique du même pays, ils ne s'entendent point et ne sont point de la même nature : les uns sont nés blancs, les autres noirs.

La conversation des esprits supérieurs est inintelligible aux esprits médiocres, parce qu'il y a une grande partie du sujet sous-entendue et devinée.

Une certaine étendue d'esprit fait qu'on s'accoutume sur-le-champ aux usages étrangers, et qu'on a l'air de les avoir pratiqués toute sa vie, à un embarras près, qui n'est pas sans grâce ou sans noblesse.

La célébrité peut-elle faire illusion au point d'inspirer une passion pour ce que la nature a rendu désagréable ? Je ne le crois pas : la gloire est pour un vieil homme ce que sont les diamants pour une vieille femme : ils la parent, et ne peuvent l'embellir.

Les plaisirs de notre jeunesse, reproduits par notre mémoire, ressemblent à des ruines vues au flambeau.

Il est un âge où quelques mois ajoutés à la vie suffisent pour développer des facultés jusque alors ensevelies dans un cœur à demi fermé : on se couche enfant, on se réveille homme.

Si quelques heures font une grande différence dans le cœur de l'homme, faut-il s'en étonner ? il n'y a qu'une minute de la vie à la mort.

Les peines sont dans l'ordre des destinées : ceux qui, cherchant à les oublier, s'occupent de l'avenir, ne songent pas qu'ils ne verront point cet avenir. Chacun en mourant remet le poids de la vie à un autre ; à chaque sépulture, il y a un homme qui reçoit le fardeau de la main de l'homme qui se va reposer : le nouveau messager porte à son tour ce fardeau jusqu'à la tombe prochaine.

Tous les hommes se flattent ; nous avons tous à la bouche cette phrase banale : Il y a bien loin d'aujourd'hui à telle

époque. — Bien loin ! et la vie, combien dure-t-elle ?

L'arbre tombe feuille à feuille : si les hommes contemplaient chaque matin ce qu'ils ont perdu la veille, ils s'apercevraient bien de leur pauvreté.

L'homme n'a au fond de l'âme aucune aversion contre la mort ; il y a même du plaisir à mourir. La lampe qui s'éteint ne souffre pas.

La mort selon les sauvages est une grande femme fort belle, à laquelle il ne manque que le cœur.

La cendre d'un mort, quel que fût de son vivant le décédé, est sacrée. La poussière des tyrans donne d'aussi grandes leçons que celle des bons rois.

Il y a deux points de vue d'où la mort se montre bien différente. De l'un de ces points vous apercevez la mort au bout de la vie, comme un fantôme à l'extrémité d'une longue avenue : elle vous semble petite dans l'éloignement, mais à mesure que vous en approchez elle grandit ; le spectre démesuré finit par étendre sur vous ses mains froides et par vous étouffer.

De l'autre point de vue la mort paraît énorme au fond de la vie ; mais à mesure que vous marchez sur elle, elle diminue, et quand vous êtes au moment de la toucher, elle s'évanouit. L'insensé et le sage, le poltron et le brave, l'esprit impie et l'esprit religieux, l'homme de plaisir et l'homme de vertu, voient ainsi différemment la mort dans la perspective.

La voix de l'homme ne se ranime pas comme celle de l'écho : l'écho peut dormir dix siècles au fond d'un désert et répondre ensuite au voyageur qui l'interroge ; la tombe ne répond jamais.

Toi qui donnas ta vie et ta mort aux hommes, toi qui aimes ceux qui pleurent, exauce la prière de l'infortuné qui souffre à ton exemple ! soutiens le fardeau qui l'écrase ! sois pour lui le Cyrénéen qui t'aida à porter la croix sur le Golgotha !

ŒUVRE POLITIQUE

POLITIQUE, OPINIONS ET DISCOURS
RÉFLEXIONS POLITIQUES
POLITIQUE DOCUMENTS GÉNÉRAUX
POLÉMIQUE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
MÉLANGES POLITIQUES
DE LA MONARCHIE SELON LA CHARTE
NOTICES NÉCROLOGIQUES

POLITIQUE, OPINIONS ET DISCOURS

François-René de Chateaubriand

(1826)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface des ouvrages politiques

Discours prononcé le 22 août 1815, à l'ouverture du collège électoral, à Orléans

Opinion sur la révolution relative à l'inamovibilité des juges, prononcée à la chambre des pairs le 19 décembre 1815

- Chapitre Ier.
- Chapitre II.

Opinion sur la résolution de la chambre des députés relative au deuil général du 21 janvier, prononcée à la chambre des pairs le 9 janvier 1816

Opinion sur la résolution relative au clergé, prononcée à la chambre des pairs le 10 février 1816

Discours prononcé à l'occasion des communications faites à la chambre des pairs par M. le duc de Richelieu, séance du 22 février 1816

Opinion prononcée à la chambre des pairs, le 12 mars 1816, sur la résolution de la chambre des députés relative aux pensions ecclésiastiques dont jouissent les prêtres mariés

Opinion sur le projet de loi relatif aux élections, prononcée à la chambre des pairs, séance du 3 avril 1816

Proposition faite à la chambre des pairs

- Avertissement.
- Analyse des pièces justificatives

Opinion sur le projet de loi relatif aux journaux, prononcée à la chambre des pairs, séance du 22 février 1817

Opinion sur le projet de loi relatif aux finances, prononcée à la chambre des pairs, séance du 21 mars 1817

Opinion sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, prononcée à la chambre des pairs, séance du 19 janvier 1818

Opinion sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée, prononcée à la

chambre des pairs, séance du 2 mars 1818

Discours sur une proposition de M. le comte de Castellane tendant à supplier Sa Majesté de proposer une loi portant révocation de celle du 9 novembre 1815, sur les cris et écrits séditieux

Opinion sur le projet de loi relatif à la suspension de la liberté individuelle

Opinion sur l'article II du projet de loi relatif aux journaux et écrits périodiques, prononcée à la chambre des pairs, le 24 juillet 1818

Discours sur la loi relative à l'emprunt de cent millions, prononcée à la chambre des députés, le 23 février 1825

Préface des ouvrages politiques

J'ai dit dans l'*Avertissement général* de l'édition de mes *Oeuvres complètes* que mes écrits politiques contiennent l'histoire abrégée de la restauration, et que, rangés par ordre chronologique, ils représentent, comme dans un miroir les hommes et les choses qui ont traversé l'ère récente de la monarchie.

J'ai dit encore dans ce même Avertissement : Mes ouvrages politiques se diviseront en trois parties : les Discours prononcés aux chambres, les Ouvrages politiques proprement dits, et la Polémique.

Les Discours et les Opinions que je donne aujourd'hui dans ce volume offrent le tableau des lois promulguées ou proposées en France depuis ma nomination à la chambre des pairs, c'est-à-dire depuis le retour de Gand.

Les ouvrages proprement dits Politiques, et qui touchent aux circonstances du jour, sont une sorte de relation des événements : l'histoire de la restauration est pour ainsi dire renfermée entre le petit écrit De Bonaparte et des Bourbons, et la brochure intitulée : Le Roi est mort, vive le Roi ! le temps qui sépare ces deux écrits est rempli par les Réflexions politiques, le Rapport fait au Roi dans son conseil à Gand, La Monarchie selon la Charte, etc., etc.

Ces ouvrages ont exercé sur les événements une influence qui n'a point été niée : Louis XVIII avait la bienveillante générosité de dire que la brochure De Bonaparte et des Bourbons lui avait valu une armée. On sait assez quelle tempête éleva contre moi La Monarchie selon la Charte.

Enfin, ce que j'appelle la Polémique, choix des divers articles de controverse politique échappés à ma plume, est l'histoire des opinions en France depuis le commencement de la restauration jusqu'au jour où j'écris cette Préface (1826).

Ces trois genres d'ouvrages divers se placent dans un principe commun, dans celui des libertés publiques ; les vérités fondamentales de la monarchie constitutionnelle y sont sans cesse rappelées : mes seuls chapitres, articles et opinions relatifs à la liberté de la presse forment peut-être sur cette matière le corps de doctrine le plus complet qui existe.

Les Muses furent l'objet du culte de ma jeunesse ; ensuite, je continuai d'écrire en prose avec un penchant égal sur des sujets d'imagination, d'histoire, de politique, et même de finances. Mon premier ouvrage, l'Essai historique, est un long traité d'histoire et de politique. Dans le *Génie du Christianisme*, la politique se retrouve partout, et je n'ai pu me défendre de l'introduire jusque dans l'Itinéraire et dans Les Martyrs. Mais, par l'impossibilité où sont les hommes d'accorder deux aptitudes à un même esprit, on ne voulut sortir pour moi du préjugé commun qu'à l'apparition de La Monarchie selon la Charte. Les imprudences ministérielles, en essayant d'étouffer cet ouvrage, ne le firent que mieux connaître, et les journaux anglais, bons juges en fait de gouvernements constitutionnels, achevèrent ce qu'une irritation, d'ailleurs excusable, avait commencé.

Il y a loin sans doute d'Atala à La Monarchie selon la Charte ; mais mon style politique, quel qu'il soit, n'est point l'effet d'une combinaison. Je ne me suis point dit : « Il faut pour traiter un sujet d'économie sociale rejeter les images, éteindre les couleurs, repousser les sentiments. » C'est tout simplement que mon esprit se refuse à mêler les genres et que les mots de la poésie ne me viennent jamais quand je parle la langue des affaires. Plusieurs volumes de politique réunis dans cette édition de mes Oeuvres attesteront cette vérité.

Quoi qu'il en soit, ces Opinions, ces ouvrages sur les choses du jour, cette Polémique, rangés par ordre de dates, formeront un monument de quelque utilité pour l'histoire.

Considérés sous un autre point de vue, ces discours attesteront les progrès de la société ; ils prouveront que nous ne sommes plus aux éléments de la politique, et que des vérités qui auraient semblé téméraires à Montesquieu lui-

même sont devenues des vérités usuelles et communes.

Je commence le premier volume de la Politique par la publication des Opinions et des Discours. Si je n'avais trouvé en moi les sentiments manifestés dans ces opinions, il m'aurait suffi d'être membre de la chambre des pairs pour avoir appris à soutenir les intérêts d'une politique généreuse.

Le principe de l'aristocratie est la liberté, comme le principe de la démocratie est l'égalité ; mais par une suite de la révolution, le corps aristocratique, nouvellement reconstruit en France, a eu besoin d'un plus grand effort et d'un concours singulier de circonstances pour défendre son noble principe.

L'aristocratie est fille du temps ; elle sort du droit politique ; elle peut être anéantie, tandis que la démocratie, qui vient du droit naturel et qui réside dans les masses populaires, ne périt point et est toujours présente, active ou passive à toutes les révolutions d'un Etat. Séparée de l'aristocratie, la démocratie ne tend à la liberté qu'en courant vers son principe, l'égalité : la liberté n'est pas pour elle un but, mais un moyen. Aussitôt que la démocratie a rencontré l'égalité qu'elle cherche, elle fait bon marché de la liberté. Or, comme le pouvoir d'un seul s'accommode admirablement du nivellement des rangs, il consent très volontiers à l'union avec le peuple, et le despotisme s'établit par le haut et le bas de la société.

L'aristocratie est donc la source la plus sûre de la liberté. Mais l'aristocratie, ouvrage des siècles, ayant été renversée parmi nous, il était à craindre qu'elle fût lente à se régénérer, et que conséquemment une des principales sauvegardes de la liberté se relevât avec peine. Par un bonheur extraordinaire, il est arrivé que les qualités individuelles ont suppléé dans la chambre héréditaire à ce qui lui manquait en années : l'aristocratie des talents a formé l'anneau de la chaîne qui rattachera la pairie nouvelle à l'aristocratie des temps.

D'un autre côté, la plupart des grands noms historiques et des hautes dignités sociales sont venus se joindre aux capacités naturelles et former avec celles-ci les racines de la nouvelle aristocratie. Il s'est élevé un arbre d'une espèce inconnue sur ces racines, et cet arbre a déjà porté des fruits

excellents.

Des éléments en apparence hétérogènes, et qu'on n'aurait jamais crus susceptibles de s'amalgamer, avaient des affinités secrètes. Quand les partis qui ont administré le royaume, voulant ou servir des amis, ou neutraliser des adversaires, ont introduit successivement dans le premier corps de l'Etat les talents de la France, ils ne se doutaient guère de ce qu'ils faisaient. Ces talents n'ont pas plus tôt été en présence les uns des autres qu'ils se sont reconnus et mêlés. Toutes les gloires sont solidaires : la chambre héréditaire, qui en renferme de diverses sortes, s'est trouvée forte d'une aristocratie individuelle à laquelle le pouvoir ministériel n'avait point pensé.

Il manque cependant à la chambre des pairs deux choses : l'influence qui résulte de la grande propriété et la publicité des débats parlementaires.

Quant au premier point, il n'est pas aussi fâcheux qu'il le semble au premier coup d'oeil. D'abord, de très grands propriétaires de l'ancienne et de la nouvelle France sont membres de la pairie ; ensuite le temps des grandes propriétés est passé, là où ces grandes propriétés ont été détruites.

Les grandes propriétés européennes et même américaines ont eu trois sources : la conquête, une prise de possession sans titre, la confiscation et la violence des lois ; elles se sont encore accrues aux dépens de la petite propriété, par les successions de famille et par des acquisitions particulières. Or, la grande propriété ayant été morcelée en France, il n'est plus possible de la réunir, puisqu'il faudrait, ou qu'une partie de la nation fît la conquête de l'autre, ou que l'on confisquât les immeubles au profit du petit nombre, ou qu'enfin une conquête étrangère vînt imposer un nouveau partage inégal des terres.

Les substitutions, que je voudrais voir établies plus impérieusement pour la pairie, ne recomposeront que lentement les propriétés, si elles les recomposent jamais ; car elles sont aujourd'hui opposées au penchant des moeurs et à l'esprit des familles. L'industrie, le commerce, l'économie, le hasard, la faveur du prince, élèveront sans doute encore

quelques grandes fortunes ; mais elles seront isolées, mais elles n'amèneront point un système de grande propriété, et au bout d'une ou deux générations, ces fortunes rentreront, par la loi de l'égalité des partages, dans la catégorie des propriétés moyennes.

Enfin, la différence entre les propriétés particulières avant la révolution et les propriétés particulières depuis la révolution n'était pas aussi grande en étendue qu'on se l'imagine. Si les corps étaient riches dans l'ancien régime, les individus l'étaient peu. Dans l'aristocratie, par exemple, c'est-à-dire dans la noblesse, cent cinquante familles, tout au plus, possédaient de grandes propriétés territoriales ; encore ces familles étaient-elles à moitié ruinées, comme on a pu s'en convaincre par l'état des dettes fourni aux débats de la loi d'indemnité. Quant au reste de la noblesse, lorsqu'un gentilhomme avait de vingt-cinq à trente mille livres de rente, il était cité dans sa province ; dix mille livres de rente passaient pour une fortune ; à mille écus de rente on était réputé très à l'aise, et un cadet qui avait quinze cents francs à dépenser par an était richissime. La pauvreté du gentilhomme était devenue proverbiale, et cette pauvreté était le plus bel ornement de l'ancienne noblesse. La révolution a plus détruit de colombiers que de châteaux : aussi son crime social n'est pas d'avoir violé tel genre de propriété, mais la propriété elle-même. Celui qui a été dépouillé de la chaumine de son père a été plus maltraité et éprouve peut-être des regrets plus amers que celui à qui l'on a ravi des foyers de marbre.

Tout considéré, si l'on réunit les grandes fortunes militaires actuelles, les grandes fortunes qui se sont formées par un moyen quelconque depuis une trentaine d'années, les grandes fortunes de banque, les grandes fortunes conservées de l'ancien régime, on trouvera que la grande propriété individuelle est à peu près aussi considérable en 1826 qu'elle l'était en 1789.

On dit que la grande propriété est favorable à la liberté : cela demande explication. Jetez les yeux autour de vous en Europe, vous verrez qu'il n'y a presque point d'Etat, si faible et

si petit qu'il puisse être, où les grands propriétaires ne soient plus nombreux, proportion gardée, qu'en France. Dans ces pays où la grande propriété existe (l'Angleterre exceptée), les nations sont-elles plus libres ? La grande propriété maintient la liberté chez les peuples régis par des lois constitutionnelles ; elle favorise le despotisme dans les gouvernements absolus.

Pour résumer tout ceci et pour conclure, l'absence de la grande propriété dans une partie de la chambre héréditaire ne nuit pas autant à l'esprit aristocratique qu'elle le devrait faire, à cause de la diminution générale de toutes les fortunes de la France, et parce que les individus de l'ancien corps aristocratique étaient en général assez pauvres. Il y a cependant parmi les pairs des indigences qui, bien qu'honorables aux personnes, n'en sont pas moins scandaleuses pour la dignité de la couronne, la grandeur de la monarchie et la considération de la première dignité de l'Etat.

Mais s'il y a quelque raison, dans l'ordre actuel des choses, à la médiocrité de la propriété d'une partie de la chambre des pairs, il n'y a point de compensation au défaut de publicité des séances de cette noble assemblée. La France perd les instructions qu'elle recevrait, si elle était témoin des débats admirables qu'amène la présentation des lois à la tribune des pairs : science, clarté, convenance, éloquence improvisée ou écrite de toutes les sortes, brillent au plus haut degré dans ces débats. La chambre héréditaire renferme dans son sein la plupart des hommes qui depuis trente années, à différentes époques, ont déployé des talents utiles à la patrie. La religion, les lois, la guerre, les sciences, les lettres, l'administration ont leurs représentants dans ce corps illustre. Il serait difficile de traiter un sujet, de quelque nature que ce soit, qui ne trouvât sur-le-champ un pair capable de l'approfondir.

J'ai assisté aux séances du parlement britannique au temps des Burke, des Sheridan, des Fox et des Pitt ; j'ai vu attaquer et défendre, il y a peu d'années, à Westminster, la question de l'émancipation des catholiques : les discussions dans la chambre des pairs en France sont indubitablement plus fortes que les discussions dans la chambre des pairs en Angleterre.

C'est une grande erreur de la Charte d'avoir fermé la chambre des pairs lorsqu'elle ouvrait la chambre des députés. Même dans le système de précaution qui dictait cet article, on se trompait encore ; car si l'on craint les effets de la tribune, ce ne sont pas les séances secrètes de la chambre héréditaire qui feront le contrepoids des séances publique de la chambre active.

La publicité des séances de la chambre des pairs diminuerait encore les inconvénients qui résultent de l'article 38 de la Charte, combiné avec la septennalité. Cet article fixe à quarante ans l'âge éligible du député. La septennalité, excellente en principe, mais pernicieuse sans le changement d'âge et sans une plus grande garantie des droits électoraux, est venue ajouter son vice au vice de l'article 38. De sorte que le citoyen, qui n'est guère élu député avant d'avoir atteint quarante-cinq ou cinquante ans, et qui charge encore ces années de la période septénaire, peut difficilement avoir appris ou concerté l'éloquence. On ne commence point une carrière à quarante-cinq ans ; quelques exemples extraordinaires ne font point règle. La septennalité, telle qu'elle est établie, frappera nécessairement d'une paralysie ministérielle la chambre élective. Cette chambre s'enfoncera tellement dans la vieillesse, qu'un homme qui serait élu deux fois sous l'empire du renouvellement septennal pourrait regarder sa seconde élection comme un arrêt de mort.

La chambre des pairs, au contraire, se rajeunit par l'hérédité : ses membres ont non seulement voix délibérative à trente ans, mais ayant le droit de parler avant cet âge (à vingt-cinq ans), ils peuvent ainsi, au milieu d'une assemblée savante et expérimentée, se former de bonne heure aux affaires et à l'éloquence politique.

La chambre héréditaire a déjà joué un grand rôle ; chaque jour l'importance de ce rôle augmentera. Elle a opposé, en certaines occasions, des résistances décentes et courageuses à des lois qui lui semblaient contraires aux intérêts publics. Outre que ces résistances étaient fondées en justice, elles résultaient encore de l'indépendance naturelle à l'aristocratie,

fortifiée de cette autre indépendance qui naît de la conscience du talent.

Elevé à cette noble école, j'ai prononcé, comme pair ou comme ministre, les opinions qu'on réunit ici sous les yeux du public : membre de l'opposition, je défends dans ces discours les principes de la religion, de la légitimité et des libertés publiques ; ministre, je m'efforce de maintenir les droits de la France et la dignité de la couronne. Je puis me rendre du moins ce témoignage à moi-même : la liberté et l'honneur de mon pays n'ont point péri entre mes mains.

Discours prononcé le 22 août 1815, à l'ouverture du collège électoral, à Orléans

Messieurs, lorsque Louis XVI, de sainte et douloureuse mémoire, convoqua les états généraux, il voulut remédier à un mal que la France regardait alors comme insupportable, mais qui nous paraît bien léger, aujourd'hui que l'expérience nous a rendus meilleurs juges de l'adversité. Comme il arrive presque toujours aux médecins peu habiles, d'une blessure facile à guérir nous fîmes une plaie incurable. L'Assemblée constituante eut des intentions sages, mais le siècle l'entraîna. Avec moins de talents et plus d'audace, l'Assemblée législative attaqua la monarchie, que la Convention renversa. Les deux conseils se détruisirent par leurs propres factions. Sous le tyran, le peuple se tut, et ne retrouva la voix que sous le roi légitime. Au retour de Bonaparte, la Convention sembla sortir avec lui du tombeau : les deux fantômes viennent de rentrer ensemble dans l'abîme, laissant, en témoignage de leur apparition, des calamités sans nombre et six cent mille étrangers sur le sol de France.

Si l'on ne considérait, que les résultats de ces assemblées, on pourrait se sentir découragé ; mais nos fautes doivent nous servir de leçons. Le moment est venu d'employer à l'affermissement de la monarchie cette même force populaire qui a servi à l'ébranler. Jamais les députés de la nation n'ont été rassemblés dans des circonstances plus graves : le roi a voulu les avertir lui-même de l'importance des fonctions qu'ils auront à remplir, en rapprochant le peuple du trône, en confiant quelques collèges électoraux au noble patronage des princes de son sang.

Mais il ne faut pas vous le dissimuler, messieurs, tout

dépend des choix que la France va faire. L'Europe nous attend à cette dernière expérience ; elle est venue pour ainsi dire se placer au milieu de nous, afin d'assister à des résolutions qui décideront de son repos autant que du nôtre. Le peuple français va voir des rois aux tribunes de ses conseils : après avoir jugé les princes de la terre, il sera jugé par eux à son tour. Il s'agit de savoir si nous serons déclarés incapables de nous fixer à ces institutions que nous avons cherchées à travers tant d'orages, si nos succès seront regardés comme un jeu de la fortune, nos calamités comme un châtiment mérité, ou si, nous renfermant dans une liberté sage, nous conserverons l'éclat de notre gloire et la dignité de nos malheurs.

Que faut-il faire, messieurs, pour arriver à ce dernier but ? Une chose facile : choisir les bons, écarter les méchants, cesser de croire que l'esprit, le talent, l'énergie, sont le partage exclusif de quiconque a manqué à ses devoirs, et qu'il n'y a d'habile que le pervers. Que la France appelle à son secours les gens de bien, et la France sera sauvée. L'Europe ne se sentira complètement rassurée que quand elle entendra nos orateurs, trop longtemps égarés par des doctrines funestes, professer ces principes de justice et de religion, fondement de toute société ; nous ne reprendrons notre poids dans la balance politique qu'en reprenant notre rang dans l'ordre moral.

Permettez, messieurs, que je vous parle avec la franchise du pays où je suis né : ce n'est plus le moment de garder des ménagements qui pourraient devenir funestes. Sans doute il faut éteindre les divisions, cicatriser les blessures, jeter sur les fautes de nos frères le voile de la charité chrétienne, nous interdire tout reproche, toute récrimination, toute vengeance, et, à l'exemple de notre roi, pardonner le mal qu'on nous a fait. Mais il y a loin, messieurs, de cette indulgence nécessaire, à cette impartialité criminelle qui, obligée de faire un choix, le laisserait tomber également sur le bon ou sur le mauvais citoyen, ne mettrait aucune différence entre les principes et les opinions, les actions et les paroles. Si, en dernier résultat, il

était égal d'avoir commis ou de n'avoir pas commis de crime, d'avoir gardé ou d'avoir violé son serment ; si lorsque l'orage est passé on traite de la même sorte et celui qui a produit cet orage et celui qui l'a conjuré ; si l'un et l'autre jouissent du même degré de confiance, de la même part de dignités et d'honneurs, l'honnête homme, messieurs, ne sera-t-il pas trop découragé ? Ne rendons pas le devoir si difficile. Voulons-nous réparer les désastres de la patrie, ne laissons plus dire à ceux qui profitaient de nos revers que la vertu est un métier de dupe, expression dérisoire qui échappe quelquefois à la lassitude du malheur comme à l'insolence de la prospérité. Enrichissons-la, cette vertu, de notre estime et de nos faveurs, elle nous rendra nos dons avec usure.

Laisser à l'écart les artisans de nos troubles, c'est justice. La justice n'est point une réaction, l'oubli n'est point une vengeance. Il ne faut pas qu'un homme se croie puni parce qu'il n'est pas récompensé du mal qu'il a fait. Ceux qui ont amené dans vos murs ces étrangers que le bras de vos aïeux arrêta jadis à vos portes mériteraient-ils d'obtenir vos suffrages ? Toutefois, si de tels hommes se fussent rencontrés parmi vous, vous auriez pu les voir se présenter, et même avec un front serein ; car dans ce siècle le vice a sa candeur comme la vertu, et la corruption sa naïveté comme l'innocence.

Mais, grâce à l'excellent esprit de ce département, vous ne serez point, messieurs, réduits à faire ces distinctions pénibles : on ne compte ici que des sujets dévoués à leur roi. Déjà vos collèges d'arrondissement présentent à votre élection des candidats aussi distingués par leurs talents que par leur conduite courageuse et leur noble caractère. Heureux embarras des richesses, qui ne vous laissera que le regret de ne pouvoir tout nommer et tout choisir ! La fidélité au trône de saint Louis est chez les Orléanais une vertu héréditaire : ils conservèrent leurs remparts pour Charles le Victorieux, comme ils ont gardé leur coeur pour Louis le Désiré. Qui ne sait, messieurs, que votre ville pendant nos tempêtes fut le refuge de tous les Français persécutés ? Le prêtre fugitif y trouva un autel, le serviteur du roi un asile pour y prier leur Dieu, pour y

pleurer leur maître ! N'est-ce pas vous encore qui les premiers demandâtes la liberté de l'illustre orpheline, aujourd'hui l'orgueil et la gloire de la France ?

Pour moi, messieurs, je regarderai comme un des plus beaux jours de ma vie celui où j'ai été appelé à présider votre collège électoral. Le roi, qui tient compte à ses fidèles sujets même de leur zèle, a trop payé par cet honneur mes faibles services. J'ai du moins quelque titre à votre bienveillance ; car j'ose croire qu'il n'y a point d'homme qui entre mieux que moi dans vos sentiments, qui apprécie davantage votre loyauté. Comme vous, je donnerais mille fois ma vie pour le meilleur des princes ; et mon coeur a toujours battu, mes yeux se sont toujours remplis de larmes au cri d'amour et de salut, au cri français de Vive le roi !

Opinion sur la révolution relative à l'inamovibilité des juges, prononcée à la chambre des pairs le 19 décembre 1815

Chapitre Ier.

Messieurs, la résolution qui vous a été transmise par la chambre des députés mérite toute votre attention ; la controverse qu'elle a excitée, les discours remarquables qu'elle a produits, annoncent assez que ce n'est pas une de ces propositions qu'on doive adopter ou rejeter légèrement.

Je vais essayer de la traiter à fond, d'en développer les différentes parties avec exactitude, fidélité, impartialité. Si j'ose aujourd'hui paraître à cette tribune avec un peu de confiance, c'est que, depuis plusieurs années occupé de recherches historiques, je me trouve sur un terrain qui m'est assez connu et où je crains moins de m'égarer. Je serai long, beaucoup trop long peut-être : c'est une espèce de rapport complet que je vais vous faire. Je vous demande, messieurs, toute votre patience : la gravité du sujet me servira d'excuse auprès de vous.

Dans la résolution soumise à vos lumières, on doit examiner deux choses distinctes, et qui pourtant ont entre elles une liaison intime : premièrement, l'inamovibilité des charges de judicature en France ; secondement, les raisons pour lesquelles on pourrait désirer que cette inamovibilité fût suspendue pendant un an.

Ceux qui sont d'avis d'adopter la résolution, ceux qui veulent la rejeter, conviennent tout d'abord que l'inamovibilité est une chose excellente ; mais ils ne sont pas d'accord sur le

moment où elle s'est introduite dans notre magistrature : chacun s'est fait un système plus ou moins favorable au sentiment qu'il veut établir. Voyons si, en remontant aux sources, nous ne parviendrons pas à fixer nos idées de manière à pouvoir, en toute connaissance de cause, accueillir ou repousser la résolution.

Messieurs, je vais d'abord vous surprendre, car je m'écarte de toute opinion reçue ; mais j'espère bientôt appuyer la mienne sur des faits irrécusables.

Je soutiens donc que de tous temps la magistrature a été amovible et inamovible en France ; les deux principes ont été constamment placés l'un auprès de l'autre. Depuis Clovis jusqu'à Philippe de Valois, ces deux principes marchèrent ensemble ; depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII, l'inamovibilité disparut de fait, bien qu'elle existât de droit. On essaya vainement, sous Louis XI, de la remettre en vigueur, en la faisant passer à une autre classe de citoyens. Elle triompha sous François Ier, se fixa sous Charles IX, et régna seule enfin sous Henri IV.

Ainsi, l'inamovibilité de notre justice n'a point été en France, comme on l'a avancé, un développement des lumières et de la prérogative royale ; bien au contraire, car lorsque la prérogative s'étendit sous les Valois, le côté amovible de la magistrature prit le dessus. Les Grecs et les Romains, si éclairés d'ailleurs, n'ont connu l'inamovibilité des charges de judicature. L'Egypte, où on la retrouve, lui dut peut-être la permanence de ses institutions, comme l'éternité de ses monuments. Presque toutes les nations modernes l'ont ignorée, et les Anglais ne l'ont reçue qu'en 1759 ; ainsi leur belle constitution a fleuri pendant soixante-dix années, sans être appuyée sur l'inamovibilité judiciaire. Celle-ci est née parmi nous au milieu de la barbarie (ce qui est fort engendre ce qui est durable) ; elle a été suspendue dans les âges moyens, et, chose étrange ! cette inamovibilité qui fait notre gloire, après être sortie, comme on va le voir, des sources les plus pures, n'a été rétablie que par la corruption et la vénalité.

L'inamovibilité de la justice, qui a donné à notre

magistrature tant de grandeur, tire parmi nous son origine de trois principes sacrés et inamovibles : la royauté, la propriété, la religion.

La royauté, héréditaire sous la première race, troublée sous la seconde par des révolutions, héréditaire de mâle en mâle sous la troisième, en vertu de la loi salique, est la première source de notre immuable justice. Les rois chez les Francs et chez les Germains, leurs pères, étaient les premiers magistrats : Principes qui jura per pagos reddunt, dit Tacite. Ainsi, quand saint Louis et Louis XII rendaient la justice au pied d'un chêne, ils ne faisaient que siéger à l'ancien tribunal de leurs aïeux. La justice devint naturellement inamovible dans ces grands magistrats héréditaires ; elle prit ainsi dans son air quelque chose d'immortel et d'auguste, comme ces générations royales qui la portaient dans leur sein et la faisaient régner sur le trône.

La seconde source de notre magistrature inamovible est, comme je l'ai dit, la propriété. Voici, messieurs, une chose remarquable et qui distingue les peuples d'origine germanique de toutes les nations de l'antiquité. Ils attachèrent la justice au sol ; ils en firent une fille de la terre, et la rendirent immuable comme la propriété. Sous la première race, les leudes ou les fidèles, appelés par Tacite les compagnons du prince, avaient le droit de juridiction dans les domaines qu'ils possédaient en propre. On en voit la preuve dans une ordonnance de 595, aux Capitulaires de Baluze. Le droit de juridiction dans les propres se composait, pour le leude ou le seigneur, du droit de magistrature, inamovible en sa personne, et des différents droits d'amende judiciaire au civil et au criminel, tels que le fredum et autres. Ensuite les rois, en distribuant des terres aux leudes, concédèrent avec ces terres le droit de justice. La première charte où l'on trouve une pareille concession est du règne de Dagobert Ier, en 630. Trente ans après, l'usage de donner des justices en propriété était devenu général, comme on l'infère des Formules de Marculfe.

Enfin, on aperçoit encore sous la première race la troisième source de la magistrature inamovible, je veux dire la religion.

Le clergé à cette époque possédait des propres ; il pouvait hériter ; il jouissait en outre des biens de l'Eglise ; et dans ces deux natures de propriété il exerçait comme juge inamovible tout droit de juridiction. Les évêques et les abbés, qui avaient tant contribué à l'établissement des Francs dans les Gaules, obtinrent aussi, comme les leudes, de grands fiefs, avec ce droit de juridiction qu'emportait toujours la terre, même lorsque le domaine était encore amovible. Tout cela se confirme par le traité des Andelys, dans Grégoire de Tours, et par plusieurs chartes mérovingiennes, sans s'appuyer sur celle de Clovis, de 496, que dom Bouquet croit supposée.

Voilà pour la première race.

Au commencement de la seconde, l'inamovibilité resta la même dans le roi, les prélats et les grands possédant des propres. Il paraît même que Charlemagne rendit une loi en faveur de l'immutabilité des offices de judicature ; sous les successeurs de ce grand homme, l'établissement des fiefs et de la noblesse multiplia considérablement la magistrature inamovible et héréditaire. L'orgueil, ou, si l'on veut, la vanité avait donné lieu à un phénomène historique qui ne s'est reproduit chez aucune autre nation. Des privilèges particuliers se trouvant attachés aux concessions du prince, les leudes imaginèrent de changer leurs propres, ou leurs alleux, en bénéfices, c'est-à-dire de donner leur propriété au roi, pour la recevoir ensuite de sa main : alors la noblesse se trouva investie d'une magistrature inamovible à double titre, et par le roi et par la propriété. De là cet axiome de l'ancien droit français, que la justice est patrimoniale. Le droit de juger découlait si invinciblement de la seigneurie, qu'il passait même aux femmes héritières de ces seigneuries : en 1315, la comtesse Mahaut siégea comme pair de France dans le procès du trop fameux Robert d'Artois.

Voilà pour la seconde race.

Sous la troisième, cette magistrature ne fit d'abord que se confirmer et s'étendre : les ducs, les comtes, les barons, les évêques, les abbés, devenus presque indépendants de l'autorité royale, furent plus que jamais des juges inamovibles.

L'établissement de la première pairie, sous Hugues Capet, vers la fin du Xe siècle, consolida de plus en plus le fondement de notre justice ; car la pairie en variant dans ses différents âges n'en conféra pas moins à chaque pair de France le droit d'une magistrature inamovible et héréditaire.

Tel est, messieurs, le principe de l'inamovibilité, et je crois l'avoir suffisamment établi. Quel caractère auguste ne dut-il point faire prendre à notre justice lorsqu'elle se montra aux yeux des peuples ainsi appuyée sur le sceptre, l'épée et la croix ! Aussi régla-t-elle tout en France. Chez les autres nations de la terre, le droit civil naquit du droit politique ; chez nous seuls, et par l'effet de notre magistrature inamovible, le droit politique découla du droit civil. Nous devons tout aux ordonnances de nos rois-magistrats, aux arrêts de nos cours de judicature, rien ou presque rien aux assemblées de la nation. C'est dans cet esprit, messieurs, c'est par cette route qu'il faut étudier et chercher le secret de nos moeurs. En faisant naître nos constitutions de la garantie et des résultats de notre magistrature inamovible, on comprendra pourquoi la forme du gouvernement a été si stable chez les Français ; pourquoi ce gouvernement a présenté cette longue suite de rois héréditaires ; pourquoi nous n'avons presque jamais montré de jalousie du pouvoir politique, excepté comme par hasard et dans des moments de vertige. Le peuple voyait ; dans ses chefs, à commencer par le roi, des juges, et non pas des maîtres : de là son attachement aux grands corps de judicature et son indifférence pour nos états généraux. Il trouvait dans notre magistrature inamovible tous les biens qu'il pouvait réclamer : droits de citoyen, sûreté de propriété, maintien des lois, défense contre l'oppression : chose admirable ! la justice était pour nous la liberté !

Le principe général et les trois origines particulières de notre inamovibilité judiciaire étant reconnus, j'espère, messieurs, vous montrer maintenant, avec la même clarté, l'existence de notre magistrature amovible.

On la trouve, messieurs, auprès de la première, dans le berceau de la monarchie, à la cour, chez les leudes et parmi le

clergé ; elle y offre un singulier spectacle. Les rois de la première race rendaient la justice, comme les anciens Hébreux et les Pélasges, à la porte de leur palais. Autour du roi étaient placés les officiers de la couronne, les ducs, les comtes, les farons, ou les barons ; deux officiers recevaient les requêtes. Un comte-juge était le rapporteur. Ce conseil s'appelait placita, dont notre mot plaids conserve l'étymologie. Ces juges ou conseillers de la justice du roi étaient temporaires et amovibles ; ils prononçaient sur tout ce qui regardait l'ordre public et connaissaient des appels dans les causes particulières.

Tandis que le roi, magistrat inamovible, entouré des juges amovibles, exerçait cette justice paternelle à la porte de son palais, le leude offrait dans ses bois le spectacle de la justice armée. L'épée à la ceinture, la hache dans une main, le bouclier dans l'autre, il dictait ses arrêts sur le prix d'une tête abattue, sur la longueur et la profondeur d'une blessure. Il était assisté à ce tribunal militaire par des juges appelés rachinburges et scabini. Ils devaient être au moins au nombre de sept : congreget secum septem raginburgios, dit la loi salique. Ces rachinburges étaient choisis par le peuple, et amovibles, populi consensu. Pour les élever au nombre de douze, on choisissait des notables, boni homines. Les ordonnances des Mérovingiens, les lois salique et ripuaire règlent dans le plus grand détail les devoirs de ces magistrats amovibles.

Enfin, auprès de la justice paternelle du roi, de la justice armée du comte, était placée la justice chrétienne du prélat. Celui-ci se faisait assister dans ses fonctions par un vidame et des clercs, juges amovibles à la volonté de l'évêque. Il prononçait le plus souvent ses sentences pacifiques au pied de l'autel, dans quelque église où des affranchis avaient reçu la liberté. Les crimes moraux tombaient sous sa compétence, et les malheureux ressortissaient de droit à son tribunal : les veuves et les orphelins étaient sous sa juridiction particulière. Il jugeait d'après le droit romain ; et dans les terres de ses bénéfices, régies par les lois des barbares, il apportait les

adoucissements d'un esprit éclairé. La sainteté de la vie de ces premiers évêques des Gaules, leurs lumières, leur charité, rendirent leurs décisions vénérables, et donnèrent une grande prépondérance à la juridiction ecclésiastique.

Sous la seconde race, des cours d'assises furent régulièrement établies. Des envoyés royaux, missi dominici, missi regii, furent chargés par Charlemagne de l'administration de la justice amovible. Le chef du domaine royal, major villae, devint juge ; le comte du palais, comes palatii, fut le président de la justice du prince pour les laïques, et l'apocrisiaire pour les ecclésiastiques. Ces officiers étaient amovibles : ils délibéraient en présence de Charlemagne, magistrat inamovible, qui, au rapport d'Hincmar et d'Eginhard, rendait si admirablement la justice dans son palais d'Hérystal : lite cognita, sententiam dicebat.

Les comtes, de leur côté, imitèrent dans leurs domaines cette forme de la justice du prince ; mais ce bel ordre se perdit sous Charles le Chauve. Les seigneurs n'obéirent plus aux envoyés royaux ; on ne porta plus les jugements en appel à la cour du roi ; les lois salique, ripuaire, bourguignonne, romaine, s'ensevelirent dans l'oubli, et des coutumes bizarres devinrent les lois des Français.

Alors commence la troisième race : elle jeta les fondements de nos moeurs dans les ténèbres les plus épaisses de la barbarie. Ce fut au foyer du château, près du chêne allumé pour la fête, au milieu des guerres de seigneur à seigneur, dans les chasses et dans les bois, que s'établit le patronage de la féodalité ; source d'une infinité de lois fantasques, mais principe d'un grand nombre de vertus. On vit sortir de la nuit féconde qui couvrait la France des rois d'une majesté naïve, des pontifes qui mêlaient l'honneur chevaleresque à la sainteté de la tiare, des chevaliers qui joignaient la candeur du prêtre à l'héroïsme du guerrier, des magistrats simples et incorruptibles qui seuls représentaient la gravité chez une nation brillante et légère.

Chaque seigneur conserva dans ses domaines des cours d'assises où il était juge souverain, inamovible et héréditaire.

Quand il tenait ses assises, il appelait ses pairs : il en fallait au moins deux pour rendre un jugement. Lorsque le seigneur ne pouvait siéger, il déléguait un magistrat amovible, appelé bailli, d'un mot grec qui signifie précepteur. Outre ces cours d'assises seigneuriales, il y avait encore dans l'ordre de la noblesse des justices féodales, dont les juges amovibles prononçaient en matière de fiefs.

Les juridictions ecclésiastiques continuèrent à être administrées comme elles l'étaient sous la seconde race, mêlant le droit romain au droit coutumier, parce que les prélats étaient à la fois princes de l'Eglise et seigneurs de fiefs.

La magistrature nationale, ou, ce qui était la même chose, la magistrature royale, se forma sous les mêmes principes que celle des seigneurs. Le parlement succéda aux placita de Grégoire de Tours et de Frédégaire, au mallum imperatoris des Capitulaires, différent lui-même du publicum mallum, qui se tenait d'abord au mois de mars et que Pépin le Bref fixa au mois de mai. Une ordonnance de l'an 1294, citée par Budée, nous montre le parlement de Paris à peu près tel qu'il existait au commencement de la révolution. C'est vers l'an 1000 que l'on trouve le mot barbare parlamentum employé pour colloquium, et pour signifier en particulier le conseil de la justice, tandis qu'auparavant il voulait dire ces assemblées populaires que l'on réunissait au son de trompe ou de la cloche, ad sonum tubae, ad sonum campanae.

Dans ce parlement ancien nous voyons des juges inamovibles et des magistrats amovibles, savoir : le roi lui-même, qui y assistait souvent ; les pairs, les barons, les chevaliers, les prélats, tous sous le nom de conseillers jugeurs ; ensuite des hommes instruits tirés de la classe des clercs et des bourgeois, et appelés conseillers rapporteurs. D'ambulatoire qu'il était, le parlement devint permanent à Paris, en vertu de l'ordonnance de Philippe le Bel, du 18 mars 1303. Ce même roi voulut aussi rendre les offices inamovibles dans la justice de robe ; ses intentions ne furent pas suivies. Au reste, à cette époque le parlement n'était pas perpétuel. Il y avait par an deux parlements : l'un commençait à l'octave de

Pâques, l'autre à l'octave de la Toussaint. Ces deux classes de conseillers jugeurs, juges inamovibles, et de conseillers rapporteurs, magistrats amovibles, établirent peu à peu la distinction de la noblesse d'épée et de la noblesse de robe. Celle-ci ravit bientôt à la première cet exercice du droit de juger, qui avait fait sa grandeur féodale, et auquel elle devait une partie de son origine. La renaissance du droit romain, la multiplication des titres écrits, le conflit des juridictions ecclésiastiques et laïques, les appels de défaut de droit, de faux jugement et d'abus, l'extension des justices royales, tout cela rendit impossible et insupportable aux nobles l'exercice des fonctions judiciaires ; ils abandonnèrent peu à peu le parlement, et Philippe le Long en exclut les prélats, se faisant scrupule, dit-il, de les empêcher de vaquer à leurs spiritualités.

C'est ici l'époque, messieurs, d'une grande révolution dans l'ordre judiciaire en France ; ici se perd, par la retraite des nobles et des prélats, l'inamovibilité de la magistrature. Non que le principe ne subsistât toujours dans le roi et dans les pairs ; mais il dormit, pour me servir d'une expression que l'on employait en parlant de la noblesse, lorsqu'elle avait dérogé momentanément. Tout passa dans les mains des juges amovibles, et au parlement et dans les justices seigneuriales.

Sous Charles V, les conseillers et les présidents du parlement ne tenaient point leurs charges à titre d'offices. Les gens de robe devenus juges n'avaient que de simples commissions ; ils étaient payés par jour, selon leur travail, et le roi les changeait comme il le voulait.

Les troubles du règne de Charles VI, sans rendre les juges inamovibles, rendirent le parlement perpétuel. On fit encore un pas vers l'inamovibilité, et la noblesse de robe attira peu à peu dans ses mains l'héritage complet de la noblesse d'épée. Dans les désordres où les Anglais, le duc de Bourgogne et Isabeau de Bavière plongeaient la France, on oublia de renouveler les rôles de conseillers et de juges ; ceux-ci, profitant de cet oubli, se perpétuèrent dans leurs commissions ; toutefois ces commissions ne furent point des offices à vie : ce furent seulement des offices tenus pendant le règne du prince qui les

avait accordés. Des hommes habiles et très instruits, d'ailleurs n'ont pas suivi rigoureusement la vérité historique lorsqu'ils ont avancé que l'inamovibilité fut établie, ou, pour parler plus correctement, fut rétablie dans le parlement sous Louis XI. Il est vrai qu'il donna, en 1467, un édit pour rendre perpétuels les offices de judicature ; mais il n'en tint compte : on le voit changer sans cesse les officiers du parlement par pur caprice, et pour prouver, comme dit un historien, qu'il était le maître. Si dans l'ordonnance du 21 septembre 1468 il commande que l'on entretienne en charges, sans aucunement les muer, ceux qui les possèdent, il ajoute : sinon toutefois qu'aucuns d'eux soient trouvés autres que bons et loyaux. Si en 1483, quelque temps avant sa mort, il fit promettre à son fils de conserver en charges tous ceux qu'il en avait pourvus, il n'en est pas moins vrai qu'à la fin de l'édit de 1468 il avait ordonné que les charges et offices fussent confirmés à l'avènement de son fils à la couronne. Il n'y a donc point encore là, messieurs, de véritable inamovibilité dans la magistrature de robe.

Sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, et même sous celui de Louis XI, la vénalité des charges, si fâcheuse dans son principe, si avantageuse dans ses conséquences éloignées, commença à s'introduire, puisque les arrêts de 1493 et de 1508 proscrivent la vente des offices de judicature, et que les états généraux firent des remontrances à Louis XI sur ce sujet ; mais ce ne fut que sous le règne de François Ier que la vénalité de ces offices devint légale. Elle fut consacrée sous Henri II par l'ordonnance de 1554. François II l'attaqua, ou plutôt Catherine de Médicis, qui, par des vues politiques, voulut rendre au parlement son ancienne forme d'élections. Deux édits de Charles IX, de 1568 et 1569, confirmèrent la vénalité. Henri III, nonobstant son ordonnance dite de Blois, renouvela les dispositions des édits de Charles IX. Les charges de judicature tombèrent aux parties casuelles, et devinrent un objet de commerce entre les particuliers. Il ne manquait plus, pour compléter le système, que de rendre les charges héréditaires : c'est ce que fit Henri le Grand par son édit de 1604 : tout officier de judicature payant chaque année au roi le

soixantième de la finance de sa charge pouvait faire passer cette charge à sa veuve et à ses héritiers. Louis XIV et Louis XV mirent la dernière main à cet ouvrage du temps et du gouvernement de tant de rois. Et voilà, messieurs, ainsi que je l'ai annoncé dans l'exposé de ce discours, comment on revint, par les voies les moins pures, au principe si pur de l'inamovibilité. Vous voyez à présent jusqu'à quel point sont fondés en raison ceux qui, pour mieux combattre la proposition soumise à votre examen, se font un système complet de magistrature inamovible, et ceux qui pour la soutenir seraient tentés de nier ce principe.

Chapitre II.

Or, maintenant, messieurs, la première partie de la question étant bien connue, les raisons que l'on peut donner pour rejeter la résolution de la chambre des députés me semblent perdre de leur importance. En effet, la conséquence de la résolution, si vous l'adoptez, sera de mettre pendant un an l'ordre judiciaire dans l'état où il s'est trouvé durant tant de siècles ; je veux dire qu'il restera à la fois amovible et inamovible : inamovible de droit par la Charte, comme il l'était autrefois dans le roi, les pairs et les juges d'épée ; amovible de fait, mais pour le court espace d'un an, tel qu'il existait dans les juges de robe. Or, si notre magistrature a été dans cette position depuis Clovis jusqu'à Charles IX, sans qu'on ait éprouvé ces malheurs qui seraient aujourd'hui, nous dit-on, le résultat d'une amovibilité temporaire, espérons que la France ne périra pas pour être sous le rapport de la justice pendant douze mois précisément comme elle a été pendant douze siècles.

Si je descends du principe général aux raisons particulières de ceux qui combattent la résolution, il me paraît qu'elles ne sont pas tout à fait sans réplique. En commençant par celles qu'on tire de la Charte, on dit que la résolution est inconstitutionnelle, qu'elle empiète sur la prérogative royale. S'il en était ainsi, messieurs, il faudrait la rejeter à l'instant. Heureusement de telles assertions sont faciles à détruire. Qu'il me soit permis de rappeler que j'ai un peu étudié la Charte ; j'en ai été le premier commentateur ; je l'ai défendue lorsqu'elle était attaquée : je crois donc avoir acquis le droit d'en parler librement, sans qu'on puisse me soupçonner d'y être moins attaché que ceux qui combattent la résolution.

Eh bien, messieurs, cette résolution ne donne pas, selon moi, la plus petite atteinte à la Charte. Il est certain, comme on l'a remarqué, que l'article 57, comparé à l'article 58, laisse une

certaine liberté, et que la proposition peut être regardée comme un moyen terme qui sert à lier ces mots de nomination et d’institution employés dans les deux articles.

Mais, sans tenir à cette interprétation, il est de principe qu'on ne viole pas la Charte parce qu'on supplie l'autorité royale d'en suspendre temporairement un article. Vous-mêmes, messieurs, ne venez-vous pas de concourir à la formation de quelques lois dont le but est d'arrêter l'action de plusieurs dispositions de la Charte, notamment des dispositions 4 et 8 ? Combien d'ordonnances nécessaires sans doute, et toutes autorisées par l'article 14, n'ont-elles pas néanmoins dépassé les limites du pouvoir constitutionnel ! La chambre des députés a-t-elle le droit de demander qu'on ajoute une nouvelle dérogation à ces dérogations, que le temps et nos malheurs ont impérieusement exigées ? Qui oserait le nier ? L'article 19 de la Charte accorde aux deux chambres la faculté de supplier le roi de proposer une loi sur quelque objet que ce soit, et d'indiquer ce qui leur paraît convenable que la loi contienne. Vous ne voulez pas sans doute, messieurs, vous priver d'un aussi beau privilège, qui ajoute à votre dignité, parce qu'il annonce une pleine confiance en votre raison : contester aux chambres le droit de proposition, ce serait une véritable infraction à la Charte.

D'ailleurs, il faut faire une distinction entre une constitution établie et une constitution qui commence : on doit craindre de toucher à la première ; mais pour mettre la seconde en mouvement on est quelquefois obligé de se placer en dehors de cette même constitution. N'est-ce pas ce qu'on a fait cette année pour la formation de la chambre des députés ? Cette chambre n'aurait pas pu exister telle qu'elle est si la prévoyance du roi, qui s'élève si haut, avait cru qu'il n'était pas possible de s'éloigner de la lettre de la Charte. Il en est ainsi, messieurs, de la partie de la constitution qui regarde l'ordre judiciaire : cette partie n'est pas achevée, elle n'a pas encore reçu son entière exécution. Il ne s'agit pas d'enlever aux juges, par la suspension temporaire de l'institution royale, un caractère déjà imprimé ; il s'agit de savoir comment on les

revêtira de ce caractère. La Charte pose en principe l'inamovibilité ; mais elle ne dit pas dans quel délai, avec quelle précaution on appliquera ce principe : elle en laisse le soin à la prudence de la loi. C'est donc une loi sur cet important sujet que la résolution demande ; elle cherche très justement à diriger notre attention vers le choix des juges. L'inamovibilité, inconnue dans les gouvernements républicains et dans les empires despotiques, convient aux monarchies tempérées, qui se composent de pouvoirs indépendants ; elle est dans l'intérêt de l'Etat, dans l'intérêt des justiciables ; mais son excellence dépend de la bonté des choix ; car si les choix sont mauvais, l'inamovibilité, le plus grand des biens, deviendrait le plus grand des maux.

Voilà les raisons qui établissent la légalité et le but constitutionnel de la résolution. Quant à la prérogative royale, loin que cette résolution la resserre, elle tend visiblement à l'augmenter. Le roi, par la Charte, ne peut nommer que des juges inamovibles : avec la résolution, il joindra à ce pouvoir celui de l'amovibilité. Et quel pouvoir ! qu'il est immense ! disons-le franchement, qu'il serait dangereux, s'il était confié à tout autre prince qu'à un roi dont l'Europe entière admire la modération et la sagesse ! Vous ne doutez pas, messieurs, que lorsque le roi, par l'article 27 de la Charte, pouvait nommer des pairs à vie et des pairs héréditaires, la prérogative royale ne fût plus étendue que quand l'ordonnance du 18 août a semblé restreindre cette prérogative à la faculté de conférer la seule pairie héréditaire. La résolution des députés fait pour la justice, en sens contraire, tout justement ce qu'a fait l'ordonnance du 18 août pour la pairie ; elle ne retranche pas, elle ajoute à la prérogative royale.

Mais, enfin des propositions multipliées ne servent, dit-on, qu'à inquiéter le gouvernement. Jusque ici je n'en connais que deux qui aient été portées d'une chambre à l'autre chambre : personne ne nie d'ailleurs qu'il n'y ait des inconvénients attachés à notre genre de constitution. Si nous nous plaignons à présent, que sera-ce quand la presse et les journaux seront libres ; quand le public se mêlera de nos débats, blâmera,

approuvera nos discours, censurera les lois, les nominations, les ministres, les actes du ministère ? Il faudra bien pourtant, tôt ou tard, arriver là, car nous voulons un gouvernement représentatif.

On ajoute encore « que des résolutions annoncent une défiance peu respectueuse ; qu'elles sont pour les ministres une espèce de leçon, un reproche tacite fait à leur vigilance ; qu'il n'est pas bon que le pouvoir législatif prenne l'initiative dans des mesures qui sont du ressort du pouvoir exécutif. »

Je n'ignore pas tous ces raisonnements : on pourrait même, pour les fortifier, citer ce qui se passa il y a quelques années dans le parlement d'Angleterre. Le gouvernement britannique avait fait de mauvais choix ; l'opposition attaqua le ministère. Le ministre laissa parler les orateurs ; ensuite il se leva, et dit : « Les choix sont mauvais, très mauvais, plus mauvais peut-être encore qu'on ne le suppose ; mais qui oserait soutenir dans la chambre des communes que le gouvernement n'a pas le droit de faire de mauvais choix ? »

La réponse est péremptoire ; elle est tirée de la nature même de la monarchie ; toutefois serait-elle bonne pour les circonstances où nous nous trouvons ? Quand cette réponse fut faite, la constitution anglaise existait-elle depuis longtemps, ou était-elle nouvellement établie ? Fallait-il créer un ordre de choses tout entier, expliquer, fonder, fixer cet ordre par des lois urgentes, nées des besoins du moment ? Avait-on été obligé de violer tant d'articles du pacte constitutionnel ? Etait-ce après vingt-sept ans de malheurs, de bouleversements, de révolutions inouïes dans l'Etat et dans les moeurs, que le ministre anglais tenait ce langage ?

D'ailleurs, messieurs, il n'est pas question ici d'attaquer des choix ; on cherche seulement un moyen de les rendre plus faciles au chef honorable de la justice. Je ne vois rien dans les propositions des chambres qui sorte des bornes de la plus stricte convenance. N'est-il pas tout simple que, dans la multitude des affaires qui accablent les ministres, quelques-unes se dérobent à leur sollicitude ? Qui songe à leur en faire un crime ? N'est-il pas tout simple que les chambres, sans

cesse occupées du bien public, suppléent par une résolution à ce qui semble avoir échappé à l'oeil du gouvernement ? Je suppose qu'avant la loi sur la suspension de la liberté individuelle, un pair eût sollicité cette suspension, aurions-nous trouvé détestable, comme proposition, ce que nous avons déclaré excellent comme loi ? Enfin, si le droit de proposition ne doit pas être exercé, pourquoi est-il dans la Charte ? Il y est comme droit de nature, il y est comme une sorte de faculté consultative du pouvoir législatif au conseil exécutif, comme un soulagement à l'attention, une aide aux travaux des ministres. Après tout, une proposition des chambres, souvent utiles, ne peut jamais être dangereuse au gouvernement, puisqu'il en demeure le dernier juge : s'il la trouve bonne, il la fait vivre en la changeant en loi ; s'il la condamne, elle expire au pied du trône. Usons donc, sans en abuser, de tout ce que la Charte nous a permis, et ne voyons pas le mal où il n'est pas.

On s'écriera peut-être : « Eh bien ; nous admettons que la résolution n'est pas inconstitutionnelle ; vous conviendrez du moins qu'elle est de nature à produire les résultats les plus funestes. » Je n'en conviens pas du tout ; mais je sais qu'on élève beaucoup d'objections. Pour montrer mon impartialité, je vais même proposer une difficulté considérable, qui jusqu’ici avait été oubliée, mais qu'un pair vient d'indiquer dans son discours.

On pourrait dire : « Vous demandez la suspension de l'institution royale pendant un an, sous prétexte qu'il y a de grandes réformes à faire parmi les juges, et qu'après les bouleversements de la révolution, il faut se donner le temps de connaître et de bien choisir les hommes. Mais est-ce la première fois que l'on a vu des troubles en France ? et nos rois ont-ils jamais ordonné les réformes dont vous parlez ? Sous Charles VI, Isabeau de Bavière créa un parlement ; Morvilliers en fut le premier président. Ce parlement reçut le serment de fidélité que les Parisiens prêtèrent à Henri V, roi d'Angleterre ; il procéda à la condamnation du dauphin, légitime héritier du trône ; cependant le dauphin, devenu Charles VII, pardonna

tout et ne changea pas les magistrats. Après la Ligue, après la Fronde, aucun membre du parlement ne perdit sa place : on pourrait dire, il est vrai, qu'à cette dernière époque les juges étaient inamovibles. »

Voilà, je pense, messieurs, l'objection historique dans toute sa force. Mais, malgré l'autorité de ces exemples, comment comparer les temps et les hommes que nous venons de rappeler avec les temps et les hommes que nous avons vus ? Qu'y a-t-il de commun entre la Fronde et nos derniers malheurs ? Sous Charles VI, sous Henri IV, pendant la minorité de Louis XIV, il y avait faction, et non pas révolution en France : les esprits étaient agités ; les moeurs restaient immobiles ; la morale, la religion surtout, étaient entières. On peut se relever de tous les crimes quand les bases de la société ne sont pas détruites ; on peut revenir à toutes les vertus quand l'esprit de famille n'est pas changé, quand les moeurs domestiques sont demeurées les mêmes malgré les altérations du gouvernement. Si au contraire la révolution est faite dans la famille comme dans l'Etat, dans le coeur comme dans l'esprit, dans les principes comme dans les usages, un autre ordre de choses peut s'établir ; mais il ne faut plus s'appuyer sur des analogies qui n'existent pas et prendre le passé pour la règle du présent.

Quels avaient été, messieurs, les principes et l'éducation de ces juges factieux sous les règnes de Charles VI, Henri IV et Louis XIV ? quelles étaient les lois particulières auxquelles ils se soumettaient ? les moeurs, la religion qu'ils conservaient dans leur famille, la morale qu'ils transmettaient à leurs fils ? les exemples de vertus domestiques qu'ils donnaient, tout en étant emportés par les tempêtes de l'Etat ? À l'époque des calamités du XIVe siècle, ils ne recevaient ni présents, ni visites, ni lettres, ni messages, relativement aux procès. Ils ne mangeaient ni buvaient jamais avec les plaideurs ; on ne pouvait leur parler qu'à l'audience : le commerce leur était défendu. Les juges ne pouvaient être sénéchal, prévôt ni bailli dans le lieu de leur naissance. La justice était gratuite ; les conseillers au parlement recevaient cinq sous parisis par jour

de service ; le premier président avait mille livres, les trois autres présidents cinq cents livres : joignez à cela deux manteaux qu'on donnait chaque année à ces magistrats ; voilà quelle était leur fortune. Il fallait trente ans de service pour obtenir, à titre de pension, la continuation d'un traitement si modique. Lorsque ces légistes n'étaient point de service, et que conséquemment ils n'étaient point payés, ils retournaient enseigner le droit dans leurs écoles. Aussi le roi Jean disait d'eux : « De quels gages, tout modiques qu'ils sont, la modeste sincérité des officiers de notre cour est contente. » Sous Charles VI, les juges étaient si pauvres, que le greffier du parlement ne put dresser le procès-verbal de quelques fêtes qui eurent lieu à Paris, parce qu'il n'avait pas de parchemin, et que sa cour n'était pas assez riche pour en acheter. Toutes les dépenses du parlement, vers le milieu du XIVe siècle, s'élevaient à la somme de onze mille livres, qui, à quatre livres quatre sols le marc, faisaient environ cent soixante-cinq mille francs de notre d'aujourd'hui.

Plus tard, et en se rapprochant de notre siècle, Henri de Mesme, fils du premier président de Mesme, nous fait connaître ainsi ses moeurs et ses études : « L'an 1545, dit-il, je fus envoyé à Toulouse pour étudier en lois, avec mon précepteur et mon frère, sous la conduite d'un vieux gentilhomme tout blanc, qui avait longtemps voyagé par le monde. Nous étions debout à quatre heures, et, ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main. »

« Les moeurs innocentes de ces magistrats, dit Mézeray, et leur extérieur même, servaient de lois et d'exemple... Un grand fonds d'honneur faisait leur principale richesse : ils croyaient leur fortune sûre et honorable quand elle était médiocre et juste. »

Les factions de l'Etat pouvaient quelquefois, messieurs, égarer de pareils hommes ; mais l'expiation suivait de près la faute : l'ambitieux Brisson mourut pour son roi.

Pairs de France, j'aperçois au milieu de vous les descendants de ces magistrats vénérables ! Ils pourraient vous dire qu'à

l'époque même de la révolution ils retrouvaient dans leurs familles cette religion, ces bonnes moeurs, cette science, cette gravité, cet amour de la justice, qui commençaient à disparaître dans les ordres de l'Etat. Les Nicolaï, les Lepeletier, les Lamoignon, les Molé, les d'Aligre, les Seguier, les Barentin, les d'Albertas, les d'Aguesseau, s'étaient conservés comme les antiques monuments de la monarchie : vieillis auprès de la loi, ils étaient restés purs et inaltérables comme elle.

Ah, messieurs ! quel plaisir nous trouverions à comparer, s'il était possible, la magistrature que la révolution a fait naître à cette magistrature qui rendit le dernier soupir avec Malesherbes ! Autrefois en France, lorsque le roi, grand justicier de son royaume, venait à mourir, toute justice était suspendue ; il fallait renouveler les offices de judicature : le parlement paraissait aux obsèques du prince et entourait le cercueil. Bientôt le cri de la perpétuité de notre empire : Le roi est mort, vive le roi ! se faisait entendre. Les tribunaux se rouvraient, et la justice renaissait avec la monarchie.

Messieurs, les tribunaux ne se sont point rouverts après la mort de Louis XVI ; on n'a point entendu autour de son cercueil le cri de vive le roi ! Comme autrefois, les magistrats ont suivi le monarque au lieu de la sépulture, mais on ne les en a point vus revenir : ils se sont ensevelis dans la tombe de leur maître, et pendant quelques années la justice est remontée au ciel avec le fils de saint Louis.

Les troubles sous Charles VI, la Ligue et la Fronde, n'avaient point détruit le parlement et bouleversé les sanctuaires de nos lois. De nos jours, au contraire, notre antique justice a fait naufrage comme le reste de la France. Il s'est formé de ses débris des tribunaux où tout est nouveau, jusqu'au code d'après lequel ils prononcent sur l'honneur, la vie et la fortune des citoyens. Qui vous répond de vos juges ? La religion ? Mais n'est-elle pas aujourd'hui séparée de tout, comme elle était autrefois dans tout ? La morale ? Mais pourrait-on dire que sous le rapport des moeurs nous sommes ce qu'étaient nos pères ? L'éducation ? Mais les bonnes études n'ont-elles pas péri au milieu de nos discordes ? Parmi les magistrats qui

composent le nouvel ordre judiciaire, il en est sans doute qui auraient fait honneur même à notre ancien barreau ; cependant nous ne pouvons pas nous le dissimuler, la voix publique s'élève de toutes parts. Tant d'hommes depuis vingt-cinq ans ont échappé à la vue dans le tourbillon révolutionnaire ! Ne leur demandons pas des vertus qui ne sont pas de leur siècle ; faisons une ample part au temps et au malheur ; oublions beaucoup de choses ; usons d'une grande indulgence. Mais sera-ce employer trop de rigueur que de vouloir connaître un peu les juges avant de les choisir ? Et pour les connaître, ne faut-il pas prendre le temps nécessaire ? Trop d'empressement nous exposerait à donner à l'iniquité l'inamovibilité de la justice.

On nous dit : « Si vous retardez l'institution royale, vous jetterez l'inquiétude dans une multitude de familles : le juge pendant un an ne saura comment juger : dénoncé par la partie condamnée, il craindra toujours d'être dépouillé. D'une part, vous ferez des juges hypocrites ; de l'autre, vous vous exposerez à perdre des magistrats recommandables. En France, on ne veut point rester incertain de sa destinée. Aucun homme ne se souciera d'occuper une place qu'une calomnie peut lui ravir : il refusera de se soumettre à cette honteuse défiance de la loi. »

Voilà de grandes paroles, messieurs ; mais tout cela est-il bien juste ? Je ne sais si les magistrats se soulèveront contre ce délai d'une année ; je sais qu'ils n'ont point murmuré quand Bonaparte s'est donné cinq ans pour confirmer l'inamovibilité. De plus, une mesure générale n'est insultante pour personne : on n'est pas persécuté parce qu'on n'est pas définitivement fixé dans la place que l'on occupe. Si l'amovibilité était une chose si fâcheuse, on n'accepterait jamais de places amovibles, et elles le sont presque toutes en France. Dans l'ordre des choses mêmes dont nous parlons, les juges de paix sont amovibles, les tribunaux de commerce et une partie des cours prévôtales sont amovibles, les conseils de guerre sont amovibles, et pourtant dans toutes ces sortes de magistratures on ne se croit pas déshonoré. Enfin, messieurs, si les juges

réclamaient contre la suspension momentanée de l'institution royale, combien le ministre de la justice devrait se plaindre, lui qui, magistrat suprême, est placé à la tête d'une inamovibilité dont il ne partage pas les honneurs !

Quant à ces hommes qui jugeront contre leur conscience, si je ne me trompe, ce n'est pas la question. Il ne s'agit pas de ce que le magistrat fera, mais de ce qu'il a fait, mais de sa conduite passée, mais de savoir s'il n'a point commis de crimes qui le rendent indigne de s'asseoir sur les fleurs de lis. Si un an d'inquiétude suffit pour en faire un juge prévaricateur, il faut convenir qu'il était bien près de la corruption. De bonne foi, perdra-t-il sa place au bout de l'année parce qu'il aura été dénoncé par un plaideur mécontent, parce qu'il se sera trompé dans le jugement d'un procès ? Non, sans doute. Mais il la perdra si l'on vient à découvrir ce qu'on ne sait pas aujourd'hui ; s'il a surpris la religion du ministre de la justice ; si l'on apprend que dans le cours de la révolution il a tenu une conduite honteuse ; si la morale, l'humanité, la justice, ont de graves reproches à lui faire.

La suspension de l'institution royale ne servira, dit-on, qu'à rendre le juge hypocrite ! Ce juge a donc des vices à cacher, des vertus à feindre. Nous craignons avec raison l'hypocrite d'un an : craignons donc aussi de donner l'inamovibilité à cet hypocrite, puisque nous n'en ferions qu'un juge vicieux, et vicieux tout à son aise le reste de ses jours à la tête des tribunaux.

D'ailleurs, messieurs, l'objection tombe par un seul fait. Les juges depuis le retour du roi, à l'exception de quelques cours, sont demeurés amovibles. Toujours menacés d'être renvoyés avant d'avoir reçu l'institution royale, en ont-ils plus mal jugé ? Leur reproche-t-on des prévarications insignes ? Ont-ils montré cette inquiétude dont on fait tant de bruit ? Non, messieurs : ils sont restés tels qu'ils étaient, ni meilleurs ni pires. Ceci nous amène à remarquer que la suspension de l'institution royale pendant un an ne changera presque rien à l'état de votre magistrature actuelle : il y a en effet dix-huit mois que cette magistrature, inamovible par le droit, est amovible par le fait.

Allons plus loin : admettons, ce que je ne crois pas, que la suspension de l'institution royale jette en effet quelque désordre dans la magistrature. Mais ce mal passager, ce mal d'un an, pourrait-il être comparé à ce mal dont on ne sortirait que par la mort ; à ce mal qui empoisonnerait peut-être pour toujours les sources de la justice, si l'on venait à se tromper sur les choix, mais par une de ces erreurs qui peuvent échapper à l'attention la plus soutenue comme à la volonté la plus sage ?

Suspendre pendant un an l'institution royale n'est pas une chose insolite en France. Nous avons une foule de lois relatives aux choix des magistrats. « Voulons, dit une ordonnance du 5 février 1388, que nul ne soit président et conseiller si premièrement il n'est témoigné à nous par notre chancelier et par les gens de notre parlement être suffisant à exercer ledit office. » L'ordonnance de Moulins, de 1566, recommandait pour la haute magistrature une enquête de capacité et de prud'homie des pourvus. L'ordonnance de 1560 avait établi cette enquête pour les juges inférieurs.

Ce droit d'enquête existait de temps immémorial dans les parlements ; il s'étendait souvent, pour le magistrat proposé, au delà d'une année. Les cours souveraines exerçaient ce droit sur les tribunaux subalternes, comme elles l'exerçaient sur elles-mêmes. Il fallait faire preuve de bonne vie et moeurs, d'attachement au roi et à la religion. L'institution eût-elle été donnée, si l'enquête n'était pas favorable, les parlements refusaient l'enregistrement des provisions, et le ministre n'insistait pas.

Et pourtant, messieurs, de quoi s'agissait-il alors ? De nommer çà et là quelques juges à quelques places vacantes dans les tribunaux existants. Aujourd'hui il n'est question que de recréer tous les tribunaux et de constituer à la fois quelques milliers de juges. Une sage suspension dans les choix semble en pareil cas naturellement indiquée. L'intégrité du ministre de la justice, favorisée par cette longueur de temps, pourrait alors établir en France des tribunaux dignes de la gravité des Harlay et des L'Hospital, et de la science des Loyseau, des Pasquier et

des Du Tillet. En précipitant la nomination des juges inamovibles, on contrarierait toutes les traditions, tous les usages et toutes les lois de nos aïeux. Il y a une chose curieuse à observer : tandis que la chambre des députés adoptait la résolution pour la suspension de l'institution royale, on prenait la même mesure dans un royaume voisin, où notre ordre judiciaire a naguère été établi. Ce pays avait aussi autrefois son sénat inamovible, presque héréditaire, et le corps judiciaire le plus renommé de l'Europe après les parlements de France.

« L'enquête objectera-t-on, avait lieu autrefois avant la nomination : elle était donc sans inconvénient, puisqu'elle ne menaçait que le juge ; mais la suspension, venant après la nomination, tourne contre le justiciable. » Pour le prouver, on ajoute que le juge, incertain de son sort, deviendra très dangereux, surtout dans un moment où des lois terribles ont été remises entre ses mains.

Ceci, messieurs, n'est qu'un nouveau développement de l'objection générale à laquelle j'ai déjà essayé de répondre. C'est toujours supposer que par la suspension de l'institution royale les juges vont devenir des espèces de démons ; qu'ils se hâteront de faire tout le mal possible, qu'ils persécuteront la veuve, dépouilleront l'orphelin, favoriseront la richesse et le pouvoir, condamneront l'indigence et la faiblesse. Grand Dieu ! s'il en est ainsi, ne rendons jamais de pareils juges inamovibles, de peur qu'ils ne fassent toute leur vie le mal qu'ils vont faire dans une année.

Pour nous rassurer, on soutient que l'inamovibilité transformera tout à coup leur caractère, les bons deviendront excellents, les médiocres meilleurs, les méchants moins mauvais. Eh bien, je reconnais ces heureux effets de l'inamovibilité ; mais je dis qu'elle ne les opère qu'avec le temps, que ces métamorphoses ne sont ni l'ouvrage d'un jour ni même d'une année ; tout ne changera pas comme d'un coup de baguette, parce que vous vous hâterez d'instituer à la fois les juges, au risque de faire des choix funestes. L'inamovibilité ne confère pas si vite toutes les vertus ; je pourrais trop aisément le prouver.

On s'est jeté enfin sur les principes généraux : on a affirmé, dans l'une et l'autre chambre, que l'indépendance de la justice est la sauvegarde de la liberté ; que toutes les espèces de tyrannie, la tyrannie du forum comme celle du sérail, ont toujours essayé de décroître l'inamovibilité.

Tout cela est vrai, mais pourquoi perdre son temps à le soutenir, puisque personne n'avance le contraire ? D'un bout à l'autre de ce discours je n'ai cessé, messieurs, de vanter l'inamovibilité : j'ose le dire, aucun de vos orateurs ne l'a admirée plus que moi et n'en a fait un aussi grand éloge. Mais, encore une fois, attaque-t-on l'inamovibilité parce qu'on demande un an pour trouver des hommes dignes de veiller à l'arche sainte des lois ? Puisqu'on met en avant les principes généraux, qu'on se souvienne donc aussi que si la liberté se conserve par la justice, elle peut se perdre par le juge. Que nous servirait une magistrature inamovible, si nous avions des magistrats infidèles, prêts à violer leurs serments, à se précipiter dans les bras du premier tyran heureux, à lui porter en présent une inamovibilité changeante comme la fortune ? Nous n'avons pas besoin, ajoute-t-on, de recourir à cette suspension afin d'apprendre à mieux connaître le juge : s'il trahit ses devoirs, il est des lois pour le punir. Eh ! s'agit-il de se mettre en garde contre des délits ordinaires ? Nous pouvons frapper un juge prévaricateur, mais aurions-nous quelque moyen de l'atteindre si, faute de le connaître, nous avions eu le malheur de le consacrer ? Un magistrat ennemi du gouvernement, qui empoisonnerait l'opinion autour de lui, userait de son influence secrète pour corrompre la multitude, protégerait ou ne punirait pas les rebelles, sans toutefois se compromettre légalement, et n'aspirerait qu'au moment de se rendre coupable d'une de ces hautes forfaitures qui ruinent les peuples et font périr les rois. Nous châtierions ce magistrat pour son iniquité dans de petites causes ; mais il serait hors de notre puissance quand il aurait précipité sa patrie dans ces grands procès que l'on finit par perdre à l'appel des nations, comme au tribunal de Dieu.

Voici mes deux dernières considérations : c'est dans l'intérêt

du ministre de la justice lui-même que la résolution doit être accueillie. Si elle était rejetée, surtout après avoir été connue du public, de quel poids immense le ministre ne se trouverait-il pas chargé ? Au contraire, la responsabilité qui pèse sur sa tête sera considérablement allégée par la suspension de l'institution royale.

Enfin, messieurs, c'est ici la première résolution que vous recevez de la chambre des députés : elle est grave, utile dans son but ; elle a été pesée avec maturité, soutenue et attaquée par les hommes les plus respectables, adoptée après un long examen. Je pense qu'il serait heureux qu'une conviction intime vous la fît recevoir à votre tour : toute concordance de sentiments entre les deux chambres est désirable et d'un bel exemple aux Français.

Je me résume : la résolution pour la suspension de l'inamovibilité n'est point opposée au système de notre ancienne justice amovible et inamovible à la fois ; elle n'est point contraire à la Charte ; elle augmente la prérogative royale ; elle donne le temps de faire de bons choix ; elle est favorable au ministre de la justice. Je vote pour son adoption, à moins que quelques-uns de messieurs les pairs, ou les ministres eux-mêmes, n'aient un meilleur projet de loi à nous proposer.

Opinion sur la résolution de la chambre des députés relative au deuil général du 21 janvier, prononcée à la chambre des pairs le 9 janvier 1816

Messieurs, qu'il me soit permis de vous rappeler, dût-on m'accuser d'un peu d'orgueil, que je reçus l'année dernière, à pareille époque, une bien douce récompense de ma fidélité à mon souverain légitime. Cette récompense fut d'être officiellement chargé d'annoncer la pompe funèbre que la France allait célébrer en mémoire du roi-martyr et les monuments que la piété de Louis XVIII voulait fonder pour éterniser ses regrets. Je fus redevable de ce choix à un ministre dont l'amitié m'honore, et qui, s'il a des ennemis, doit en chercher le plus grand nombre parmi des ennemis du roi. Vous aurez sans doute oublié, messieurs, ou peut être n'aurez-vous jamais lu le programme que je traçai alors de la fête expiatoire : comme il renferme des dispositions qui se rattachent à la résolution de la chambre des députés, comme ces dispositions sont à moitié l'ouvrage du roi, souffrez que je remette sous vos yeux quelques traits du tableau.

« Tandis que les restes mortels de Louis XVI et de Marie-Antoinette seront portés à Saint-Denis, on posera la première pierre du monument qui doit être élevé sur la place Louis XV.

« Ce monument représentera Louis XVI, qui déjà, quittant la terre, s'élance vers son éternelle demeure. Un ange le soutient et le guide, et semble lui répéter ces paroles inspirées : Fils de saint Louis, montez au ciel ! Sur un des côtés du piédestal paraîtra le buste de la reine dans un médaillon ayant pour

exergue ces paroles si dignes de l'épouse de Louis XVI : J'ai tout su, tout vu, et tout oublié. Sur une autre face de ce piédestal on verra un portrait en bas-relief de Mme Elisabeth ; ces mots seront écrits autour : Ne les détrompez pas, mots sublimes qui lui échappèrent dans la journée du 20 juin, lorsque des assassins menaçaient ses jours en la prenant pour la reine. Sur le troisième côté sera gravé le Testament de Louis XVI, où on lira en plus gros caractères cette ligne évangélique :

Je pardonne de tout mon coeur à ceux qui se sont faits mes ennemis.

« La quatrième face portera l'écusson de France avec cette inscription : Louis XVIII à Louis XVI. Les Français solliciteront sans doute l'honneur d'unir au nom de Louis XVIII le nom de la France, qui ne peut jamais être séparée de son roi...

« Ce monument ne sera pas le seul consacré au malheur et au repentir. On élèvera une chapelle sur le terrain du cimetière de la Madeleine. Du côté de la rue d'Anjou, elle représentera un tombeau antique ; l'entrée en sera placée dans une nouvelle rue que l'on percera lors de l'établissement de cette chapelle. Pour mieux envelopper les différentes sépultures, l'édifice entier se déploiera en forme d'une croix latine, éclairée par un dôme qui n'y laissera pénétrer qu'une clarté religieuse. Dans toutes les parties du monument on placera des autels où chacun ira pleurer une mère, un frère, une soeur, une épouse, enfin toutes ces victimes, compagnes fidèles, qui pendant vingt ans ont dormi auprès de leur maître dans ce cimetière abandonné. C'est là qu'on viendra particulièrement honorer la mémoire de M. de Malesherbes. On nous pardonnera peut-être d'associer ici le nom du sujet au souvenir du roi. Il y a dans la mort, le malheur et la vertu, quelque chose qui rapproche les rangs.

« Le roi fondera à perpétuité une messe dans cette chapelle ; deux prêtres seront chargés d'y entretenir les lampes et les autels. À Saint-Denis, une autre fondation plus considérable sera faite au nom de Louis XVI, en faveur des évêques et des prêtres infirmes qui après un long apostolat auront besoin de se reposer de leurs saintes fatigues. Ils

remplaceront l'ordre religieux qui veillait aux cendres de nos rois. Ces vieillards, par leur âge, leur gravité et leurs travaux, deviendront les gardiens naturels de cet asile des morts, où eux-mêmes seront près de descendre. Le projet est encore de rendre à cette abbaye les tombeaux qui la décoraient, et auprès desquels Suger faisait écrire notre histoire, comme en présence de la Mort et de la Vérité. »

Voilà, messieurs, ce qui fut commandé par le roi. Une ordonnance déclara de plus qu'à l'avenir le 21 janvier serait un jour consacré par des cérémonies religieuses. La première pensée de ce grand sacrifice de paix appartient donc à notre souverain, comme tout ce qui s'est fait de bon et de noble depuis la restauration de la monarchie. Et pourtant dans le programme dont je viens de lire quelques passages que de choses déjà vieillies, que de réflexions qui ne sont déjà plus applicables au moment où je vous parle ! Dum loquimur, fugerit invida aetas ! Combien, lorsque je retraçais la pompe de Saint-Denis, il y avait alors d'espoir au milieu du deuil de la patrie ! Combien le repentir de quelques hommes paraissait sincère ! Qu'il était doux pour le roi de leur pardonner !

Mais quand leur seconde trahison nous forçait de quitter le sol natal, auraient-ils jamais cru que nous nous retrouverions ici, à cette époque du 21 janvier, pour célébrer la seconde fête expiatoire ! Ils espéraient n'entendre plus parler de ces morts qui les accusent à la face du Dieu vivant. Ce Dieu pour les confondre a renfermé dans le court espace d'un an des événements qu'un siècle entier pourrait à peine contenir ; les hommes et les choses se sont précipités, se sont écoulés comme un torrent : toute la terre a pour ainsi dire passé en France entre deux pompes funèbres. Partis d'un tombeau, nous sommes revenus au pied de ce tombeau ; et de tant de projets conçus il n'est resté que ceux que Louis XVIII avait formés pour les cendres du roi son frère.

La chambre des députés veut partager les oeuvres de notre souverain ; elle veut unir la douleur du peuple à celle du roi : elle nous invite à nous joindre à son touchant hommage. Pairs de France, vous qui tenez la place de l'antique noblesse, à

l'exemple du pieux Tanneguy, vous vous empresserez de concourir aux obsèques d'un monarque que des ingrats abandonnèrent. J'ai vu, messieurs, les ossements de Louis XVI mêlés dans la fosse ouverte avec la chaux vive qui avait consumé les chairs, mais qui n'a pu faire disparaître le crime ! J'ai vu le squelette de Marie-Antoinette intact, à l'abri d'une espèce de voûte qui s'était formée au-dessus d'elle comme par miracle ! La tête seule était déplacée ! et dans la forme de cette tête on pouvait encore reconnaître (ô Providence !) les traits où respirait avec la grâce d'une femme toute la majesté d'une reine ! Voilà ce que j'ai vu, messieurs ! voilà les souvenirs pour lesquels nous n'aurons jamais assez de larmes ; voilà les attentats que les hommes ne sauraient jamais expier ! Quand vous élèveriez à la mémoire de ces grandes victimes un monument pareil aux tombeaux qui bravent les siècles dans les déserts de l'Egypte, vous n'auriez encore rien fait : tout cet amas de pierres ne couvrirait pas la trace d'un sang qui ne s'effacera jamais !

Mais remarquez, messieurs, la puissance de la religion, de cette religion appelée à notre secours par notre monarque et par la chambre des députés ! Elle seule peut égaler les marques de la douleur à la grandeur des adversités ; elle n'a besoin pour cela ni de pompes magnifiques ni de mausolées superbes : quelques larmes, un jeûne, un autel, une simple pierre où elle aura gravé le nom du roi, lui suffiront. Laissons-la donc mener le deuil : cherchons seulement si dans la résolution soumise à votre examen ainsi que dans les adresses que l'on prépare rien n'a été oublié.

Je crois, messieurs, apercevoir une omission. Au milieu de tant d'objets de tristesse on n'a pas assez également départi le tribut de nos larmes. À peine dans les projets divers a-t-on nommé ce roi-enfant, ce jeune martyr qui a chanté les louanges de Dieu dans la fournaise ardente. Est-ce parce qu'il a tenu si peu de place dans la vie et dans notre histoire que nous l'oublions ? Mais que ses souffrances ont dû rendre ses jours lents à couler, et que son règne a été long par la douleur ! Jamais vieux roi, courbé sous les ennuis du trône, a-t-

il porté un sceptre aussi lourd ? Jamais la couronne a-t-elle pesé sur la tête de Louis XIV descendant dans la tombe autant que le bandeau de l'innocence sur le front de Louis XVII sortant du berceau ? Qu'est-il devenu, ce pupille royal laissé sous la tutelle du bourreau, cet orphelin qui pouvait dire, comme l'héritier de David : « Mon père et ma mère m'ont abandonné ? » Où est-il, le compagnon des adversités, le frère de l'orpheline du Temple ? Où pourrais-je lui adresser cette interrogation terrible et trop connue : Capet, dors-tu ? Lève-toi ! — Il se lève, messieurs, dans toute sa gloire céleste, et il vous demande un tombeau. Malédiction sur les scélérats qui nous obligent aujourd'hui à tant de réparations vaines ! Qu'elle soit séchée la main parricide qui osa se lever sur cet enfant de saint Louis, roi oublié jusqu’ici dans nos annales, comme il le fut dans sa prison ! La France rejette enfin les hommes qui ont eux-mêmes rejeté une amnistie sans exemple. Ils ont méconnu leur second père ; la patrie ne les connaît plus ! Leur propre fureur a effacé la clause du Testament de Louis XVI qui les mettait à l'abri : la justice a repris ses droits, et le crime a cessé d'être inviolable.

Je vote, messieurs, pour l'adoption pleine et entière de la résolution de la chambre des députés, et je regrette que nos règlements nous interdisent de la voter par acclamation. Je propose, en outre, d'ajouter à la résolution cet amendement, qui complétera les expiations du 21 janvier :

« Le roi sera humblement supplié d'ordonner qu'un monument soit élevé à la mémoire de Louis XVII, au nom et aux frais de la nation. »

Opinion sur la résolution relative au clergé, prononcée à la chambre des pairs le 10 février 1816

Messieurs, une idée aussi funeste qu'elle est étrange tomba dans la tête de quelques-uns de ces milliers de législateurs qui découvrirent tout à coup qu'après une existence de quatorze siècles la France n'avait pas de constitution ; ils imaginèrent de séparer entièrement l'ordre religieux de l'ordre politique, et cela fut regardé comme un trait de génie. Dieu, qui a fait l'homme, ne se trouva plus mêlé aux actions de l'homme, et la loi perdit ce fondement que tous les peuples ont placé dans le ciel. On fut libre de recevoir ou de rejeter le premier signe du chrétien ; de prendre une épouse à l'autel de Dieu ou au bureau du maire ; de choisir pour règle de conduite les préceptes de l'Evangile ou les ordonnances de police ; d'expier ses fautes aux pieds du prêtre ou du bourreau ; de mourir dans l'attente d'une autre vie ou dans l'espoir du néant : tout cela fut réputé sagesse.

Et néanmoins, tandis qu'on renonçait à la religion on prétendait à la liberté. Mais qu'y eut-il de plus libre et pourtant de plus religieux que Rome et Athènes ? Tout peuple qui ne cherche pas dans les choses divines de garanties à son indépendance finit toujours par la perdre, quelles que soient les révolutions dans lesquelles il se plonge pour la conserver. Eh ! sans le roi, messieurs, que nous fût-il resté de nos excès et de nos malheurs ? — des crimes et des chaînes !

Si l'Angleterre, malgré les tempêtes dont elle fut agitée sous Charles Ier, parvint à fonder sa constitution, c'est qu'à cette époque les Anglais étaient chrétiens. C'était la Bible à la main qu'ils prêchaient l'indépendance ; loin d'être irréligieux, ils étaient fanatiques. Avec le fanatisme, leurs niveleurs établirent

la liberté ; avec l'impiété, nos révolutionnaires arrivèrent à la servitude. N'est-ce pas une chose singulière, messieurs, que d'avoir été esclaves sous des républicains philosophes et de nous retrouver libres sous un roi très chrétien ?

Ce titre nous rappelle que nous nous sommes enfin soumis à l'autorité de ces princes qui nous ont placés au premier rang de la religion, comme au premier degré de la gloire. Si l'Eglise nous a reconnus pour ses fils aînés, pendant un assez grand nombre de siècles, ne cesserons-nous point d'être ingrats envers notre mère ? La résolution que la chambre des députés nous a transmise a pour but de rendre au clergé non l'éclat qu'il avait autrefois, mais cette indépendance sans laquelle le culte n'est plus qu'un fardeau pour le peuple : cette résolution d'une haute nature mérite, messieurs, la plus sérieuse attention.

Nous avons un privilège, dans la chambre des pairs, qu'on ne sera peut-être pas tenté de nous disputer : c'est d'appartenir par la maturité de notre âge à des temps qui ne sont plus. Nous pouvons raconter aux générations nouvelles quelle était jadis la splendeur de nos temples. Comment cette Eglise des Gaules, si puissante et si vénérable, a-t-elle été détruite ? vous le savez, messieurs. Les raisonnements les plus forts, les calculs les plus précis, l'éloquence la plus énergique ou la plus entraînante, tout échoua contre les passions. Un homme, devenu depuis trop fameux, s'opposa lui-même au premier envahissement du patrimoine de l'Eglise. « Ils veulent être libres, s'écria-t-il, et ils ne savent pas être justes ? » Mot qui condamne aujourd'hui cet homme, ses adhérents et ses oeuvres.

Un reste de pudeur ne permit pas de plonger d'abord le clergé tout entier dans la misère. On accorda aux prêtres desservants 81 millions sous le titre de salaire ; 72 millions furent destinés à des pensions religieuses. Ces deux sommes excédaient les revenus ecclésiastiques, qui s'élevaient à peu près à 150 millions : elles ne furent pas longtemps payées. Les révolutions forcent presque toujours à achever le mal quand on l'a commencé ; il semble à tout oppresseur qu'il se

condamnerait en réparant : il est trop vrai que chez les hommes souvent une demi-injustice accuse et une iniquité complète absout.

Vinrent ensuite, messieurs, ces temps de terreur où l'on aurait pu dire ce qu'un orateur disait de la persécution sous Dioclétien, que l'Eglise tout entière quittait la terre pour monter au ciel. Au massacre des Carmes succéda la déportation de plus de trente mille prêtres. Le clergé se divisa en deux grandes classes de persécutés : l'une suivit le monarque dans son exil, l'autre resta cachée dans les ruines de la monarchie. Les consolations de la religion furent ainsi partagées entre le sujet et le roi. J'ai vu cette Eglise errante qui pleurait au bord des fleuves étrangers : Super flumina... sedimus et flevimus ! Vous avez vu, messieurs, celle qui gémissait dans les débris du temple : tous les témoins des tribulations de l'Eglise sont donc rassemblés ici ; et il est inutile de peindre des malheurs qui sont les nôtres.

L'Eglise gallicane chancelait, affaiblie par ses blessures. Tout à coup un homme arrive d'Egypte ; ses destinées sont mystérieuses comme celles de ces monuments du désert où sont gravés des caractères que l'on n'entend plus. Une vieille forteresse en ruine l'a empêché de conquérir l'Asie, il vient conquérir l'Europe. Il a vu les sphinx, les pyramides, la plaine des tombeaux ; il s'est entretenu avec les peuples de l'Aquilon et de l'Aurore. Il prend tous les masques, parle tous les langages, affecte tous les sentiments. En arrivant, il gagne une grande bataille, assassine un grand prince, étouffe la voix de son crime par celle de ses victoires, met les rois de la terre à ses pieds, force le souverain pontife à passer les Alpes et présente à l'huile sainte un front qui n'était point courbé sous le triple poids du bonnet rouge, du turban et de la couronne.

De toutes les choses entreprises par Bonaparte, celle qui lui coûta le plus fut indubitablement son concordat. Personne, ou presque personne autour de lui, ne voulait le rétablissement des autels ; et il était beaucoup moins ennemi des prêtres que son conseil. Supérieur aux hommes qui l'environnaient, il sentait qu'il ne pouvait rien fonder sans la religion ; mais, au

milieu des esprits forts qui lui avaient ouvert le chemin du trône, il se croyait obligé de conserver les honneurs de l'impiété. Contraint de marcher dans cette route tortueuse, avec ceux-ci il se moquait de la religion, mais il disait qu'il était bon de s'en servir comme d'un moyen politique ; avec ceux-là il déclamait contre les athées, promettait de rendre à l'Eglise tout son éclat, mais faisait entendre qu'il se trouvait forcé de garder d'abord certains ménagements. Il trouvait ensuite dans son propre caractère des obstacles invincibles à une véritable restauration du culte. Si d'un côté la force de sa tête et son intérêt personnel lui faisaient apercevoir les avantages qu'il tirerait de la religion, de l'autre sa jalousie de tout pouvoir le poussait à persécuter ce clergé qu'il prétendait rétablir. Ainsi, détruisant lui-même son ouvrage, il a plus nui tout seul à la religion que les révolutionnaires ensemble. Cet homme, si parfait dans le mal, était incomplet pour le bien ; rien ne sortait pur de ses mains. Il étendit sur les prêtres ce système d'avilissement dans lequel il n'était que trop habile. Comptant peu sur l'attachement des âmes nobles, il cherchait à créer autour de lui la bassesse pour faire naître la fidélité : il espérait que la vertu tombée serait obligée de le suivre, comme l'innocence déshonorée n'a souvent d'autre ressource que la protection de son corrupteur.

Les prétendues lois qui devaient rétablir la religion en France furent de véritables lois de proscription. Par les lois organiques du concordat (lois que la cour de Rome n'a jamais reconnues), les évêques se virent enlever l'organisation de leurs séminaires. La conscription fut établie jusque dans le Saint des saints, et bientôt on la vit figurer comme un article de foi dans le catéchisme.

Ce n'était pas assez que la révolution eût dépouillé les autels, il fallait encore s'opposer à ce que les églises pussent jamais posséder : les deux fameux articles 73 et 74 de ces mêmes lois organiques rassurent toutes les craintes de la sagesse du siècle. Par ces articles, les fondations qui ont pour objet l'entretien des ministres et l'exercice du culte ne peuvent consister qu'en rentes sur l'Etat : les immeubles ne sont point

susceptibles d'être affectés à des titres ecclésiastiques.

Un décret du 30 décembre 1809, article 40, fixe le traitement des vicaires à 500 francs au plus et à 300 francs au moins : presque partout on a pris le minimum. Plusieurs autres lois et décrets portent que les pensions ecclésiastiques seront précomptées sur les traitements des desservants : elles l'étaient avec rigueur sur ce misérable viager de 300 ou de 500 francs.

Les écoles secondaires ecclésiastiques furent soustraites à la puissance ecclésiastique : la religion cessa d'exercer une autorité salutaire sur les vivants ; et l'on voulut priver les morts eux-mêmes des respects dont le christianisme se plaît à environner la tombe. Bonaparte, qui versait le sang des Français pour sa gloire, s'empara de leurs cendres à son profit ; il mit les cimetières en régie et afferma nos funérailles.

Dieu a brisé son fléau ; mais sommes-nous instruits par le châtiment ? Qu'avons-nous fait depuis que nous sommes libres pour le rétablissement de la religion ? Au sortir de la captivité, ne voulons-nous point rebâtir le temple ? Jetons les yeux autour de nous, et considérons l'état de l'Eglise.

Depuis que la France est rentrée dans ses anciennes limites, elle ne renferme plus, d'après les circonscriptions établies par le concordat, que cinquante diocèses, neuf archevêchés et quarante-un évêchés. Le nombre des desservants se compose environ de cent neuf vicaires généraux, de quatre cent vingt chanoines, de quatre cent quatre-vingt-dix curés de première classe, de deux mille quatre cents curés de seconde classe, de vingt-six mille six cent soixante succursalistes.

Il y a dans ce moment cinq archevêchés et huit évêchés vacants, et à peu près cinq mille succursales.

La totalité des places à remplir, y compris celles des vicaires et prêtres employés dans les hôpitaux, maisons de charité, etc., était en 1815 d'environ quarante-six mille ; il n'y avait que trente-quatre mille prêtres en état d'être employés : il en manquait donc douze mille.

Or, messieurs, si vous calculez la probabilité des décès, douze années suffiront pour emporter ces trente-quatre mille

vieux prêtres, qui, brisés par un long martyre, retournent chaque jour à ce Dieu pour lequel ils ont tant combattu. Il peut se faire qu'en 1828 il ne reste pas un seul membre de l'ancien clergé, calcul d'autant plus effrayant que depuis 1801 jusqu'à ce jour les ordinations n'ont donné que six mille prêtres.

Quant au traitement, le trésor fournit pour les cardinaux, archevêques, évêques, grands vicaires et chanoines, un peu plus de 1 400 000 francs ; pour les curés de première et de seconde classe, et pour les succursalistes, à peu près 11 millions. Les bourses, les congrégations religieuses et autres petites dépenses, emportent environ 600 000 francs. 5 millions sont affectés de plus au payement de quelques pensions ecclésiastiques. Les départements contribuent en outre aux frais du culte pour 2 600 000 francs. En réunissant toutes ces sommes, on trouve que l'Etat fait au clergé en 1816 une rente viagère de 20 600 000 francs : et l'on a dépouillé ce clergé d'une propriété qui rapportait en 1789 150 millions de revenus ! et l'Assemblée constituante elle-même lui avait alloué par an la somme de 153 millions !

Les archevêques, évêques, grands vicaires, chanoines et curés, ont donc aujourd'hui des traitements qui suffisent à peine, chez les uns à la décence, chez les autres aux premiers besoins de la vie.

Les succursalistes, avec 500 francs, sont dans la misère.

Les vicaires, ne recevant rien du trésor, vivent d'aumônes ou meurent de faim.

Cinq mille paraisses sont privées de tout secours religieux. Dix mille sont sans presbytère. Le cinquième des diocèses est sans maison épiscopale, sans édifice pour les séminaires.

Les églises presque partout tombent en ruine, et des calculs dont on ne peut contester l'exactitude démontrent qu'avant peu d'années les deux tiers de la France seront sans prêtres et sans autels.

« En 1799, disait l'abbé Sieyès dans un projet de décret sur le clergé, il sera fait un dénombrement exact des évêques, curés et vicaires survivants ; leurs revenus nets seront convertis en rentes viagères. » Je viens, messieurs, de faire ce

dénombrement seize ans après l'époque fixée : que vous semble-t-il du revenu net et des survivants ?

Dans la triste situation de nos finances, qui ne nous permet pas de venir immédiatement au secours des pauvres prêtres, la résolution de la chambre des députés nous offre du moins une première ressource. Il s'agit d'autoriser les églises à recevoir des dotations en fonds de terre. Tant que la religion ne possédera rien en propre, elle se montrera toujours aux yeux de la foule sous la forme d'un impôt, et non avec les charmes d'un bienfait. « Rendez sacré et inviolable l'ancien et nécessaire domaine du clergé, dit Montesquieu ; qu'il soit fixe et éternel comme lui. » Qu'est-ce, en effet, que des prêtres salariés, messieurs ? Que peuvent-ils être pour le peuple, sinon des mercenaires à ses gages, qu'il croit avoir le droit de mépriser ? Reconnaître que la religion est utile ; interdire en même temps aux églises le droit de propriété, est-ce raisonner conséquemment ? Soyons de bonne foi, et disons plutôt : « Nous ne voulons pas de religion. » Mais disons aussi : « Nous ne voulons pas de monarchie. » Dans ce cas, c'est même trop que de payer les prêtres : il est inutile de grever le peuple d'un impôt pour une chose qui n'est bonne à rien. Qu'après l'exil, la déportation, le massacre du clergé, on combatte encore vaillamment contre sa puissance tombée ; qu'en voyant la misère profonde de nos ecclésiastiques, sans abri, sans pain, sans vêtements, on leur rappelle la pauvreté des apôtres, tout en jouissant soi-même d'un abondant superflu, c'est là, il faut en convenir, du dévouement et du courage ! S'apitoyer au contraire, sur les malheurs du clergé, en faire des tableaux touchants, dire qu'il faut qu'il soit bien traité, qu'il ait de bonnes pensions : tout cela pour conclure par le fameux mais, n'est-ce point au fond la même opinion ? On pourrait alors s'épargner tous ces frais d'éloquence.

Mais pourquoi les prêtres ne seraient-ils pas salariés ? répondent ceux qui combattent la résolution : les militaires, les juges, les administrateurs le sont bien.

Si l'on veut traiter la religion comme une institution humaine, ne discutons plus ; nous ne pouvons plus nous

entendre. Alors s'il plaît au gouvernement, sous un prétexte quelconque, de retrancher le salaire des prêtres, tous les temples vont se fermer. Le gouvernement ne supprimera jamais ce salaire ? Mais l'Assemblée constituante avait solennellement déclaré que la première dette de la France, que la dette la plus sacrée, la plus inviolable, était celle que nous avions contractée envers l'Eglise : le vent a emporté toutes ces belles déclarations ! Il faudra donc que la religion, toujours à la veille de sa ruine, suive le cours de nos révolutions et ne soit pas même à l'abri du caprice d'une législature ou de l'humeur d'un ministère. On supprime un tribunal, on licencie une armée, sans exposer la sûreté d'un royaume ; mais chasse-t-on les pontifes du sanctuaire sans mettre la société en péril ? La prêtrise n'est point un état, c'est un caractère : ne confondons point des choses si différentes. Un soldat, un magistrat, que le trésor public ne soutient plus, peuvent changer de profession et se créer un nouveau moyen d'existence : mais le prêtre privé de son traitement, que deviendra-t-il ? sacerdos in aeternum !

On nous objecte encore que, n'étant plus un corps politique, le clergé serait dangereux s'il acquérait une existence considérable.

Sans doute le clergé n'est plus un corps politique ; mais c'est parce que nous raisonnons toujours comme s'il l'était, que nous tombons dans une confusion d'idées d'où naissent ensuite nos objections. Distinguons les choses, pour nous bien comprendre nous-mêmes.

Le clergé a perdu les droits qui le rendaient un ordre dans l'Etat ; il n'est plus corps, mais il est demeuré corporation. À ce dernier titre, il peut administrer, comme toute autre communauté, les biens attachés aux fondations qu'il dessert. Et remarquez que ce n'est même jamais que comme corporation, et non comme corps, qu'il a géré les biens des églises. Son rang politique dans nos états généraux était étranger à son administration.

Cela, bien entendu, nous explique pourquoi en Angleterre, sous une constitution libre, l'Eglise est encore un propriétaire

riche et puissant, sans que le royaume en soit troublé. C'est que dans ce royaume le clergé a cessé d'être corps, et qu'il est resté corporation, ainsi que le nôtre aujourd'hui. Les évêques anglicans sont admis, il est vrai, dans la chambre des pairs ; mais ils y siègent comme individus, et non comme représentants d'un corps politique. Toutes les objections s'évanouissent par cette simple explication.

Le clergé, cessant d'être un ordre, n'est plus que l'organe nécessaire d'une religion qui n'est ennemie d'aucune forme de gouvernement : les seuls Etats démocratiques existant aujourd'hui en Europe, les petits cantons suisses, professent la religion catholique : ainsi la plus ancienne religion a produit la plus ancienne liberté. « Nous devons au christianisme, dit encore l'auteur de l'Esprit des Lois, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. »

À en juger par les inquiétudes que l'on affecte de répandre, il semble que si l'on permet les dotations en faveur des églises, le clergé va soudain envahir toutes les propriétés de la France.

Les conjectures s'évanouissent devant les faits ; examinons les faits. Depuis l'année 1801 jusqu'à l'année 1816 les legs en faveur des hospices se sont élevés à la somme de 20 millions. Les églises deviendront-elles plus riches dans le même nombre d'années, surtout lorsque la France, diminuée d'un tiers, ne possède plus cette pieuse Belgique à qui l'on doit plus de la moitié de ces dons faits à nos hôpitaux ? La loi de Bonaparte, qui est à peu près celle que l'on vous propose ici, excepté qu'elle ne permet qu'en rentes sur l'Etat ce qu'on vous demande de permettre en biens fonds, cette loi a-t-elle apporté des trésors aux établissements religieux ? En admettant que les églises soient aussi favorisées que l'ont été les hospices pendant les seize dernières années, elles se trouveront propriétaires de 20 millions dans seize ans d'ici, c'est-à-dire qu'elles auront 800 000 livres de rentes. Si vous supposez qu'à cette époque il existe quarante-six mille prêtres en France, autant qu'il y a de places à remplir, chaque prêtre jouira d'un revenu d'à peu près 19 livres par an, de 29 sous par

mois et de 9 deniers par jour. Que de richesses, messieurs ! combien il faut se mettre en garde contre la future opulence de l'Eglise !

Rassurons-nous cependant. C'est un des caractères de ce siècle de craindre les maux impossibles et d'être indifférent à ceux qui vivent pour ainsi dire au milieu de nous. Ces terreurs de la puissance à venir du clergé ressemblent à celles que Bonaparte prétendait avoir de l'autorité du Saint-Siège. Il était maître de Rome, il tenait Pie VII dans la plus odieuse captivité, et il ne parlait que de l'ambition des Grégoire, des Boniface et des Jules. « Ceux qui crient aujourd'hui au papisme, disait le docteur Johnson, auraient crié au feu pendant le déluge. »

Les confesseurs ont un autre sujet d'alarmes. Chaque confesseur, affirme-t-on, deviendra le spoliateur secret d'une famille : nulle sûreté désormais, pour les fortunes ; on va commettre de toutes parts le crime de restitution ! Mais, messieurs ; fréquente-t-on beaucoup dans ce siècle les tribunaux de la pénitence ? Je ne sache pas que jusqu’ici nous ayons infiniment à nous plaindre des dangers du repentir. Hélas ! j'ai toute une autre crainte, et je la crois mieux fondée. Je pense que les dotations seront rares, faibles, insuffisantes ; nous ne changerons pas l'esprit du siècle. Ceux qui craignent de voir renaître le fanatisme peuvent se tranquilliser : pour être fanatique il faut croire en quelque chose ; on n'est pas persécuteur quand on est indifférent ; et lorsqu'on a affecté de si grandes frayeurs sur les divisions du midi, que l'on prétendait être religieuses, on ne se souvenait pas que nous sommes bien plus près de faire la guerre à Dieu que pour Dieu.

On nous dit souvent que sous les rapports politiques il faut marcher avec le siècle ; qu'il faut suivre le mouvement de l'Europe et ne pas essayer de faire rétrograder l'esprit humain : je suis complètement de cette opinion ; mais soyons donc conséquents, et suivons aussi le mouvement de l'Europe sous les rapports religieux. Quel exemple ne nous offre-t-elle pas dans ce moment même ! L'empereur de Russie vient de donner une constitution à la Pologne : on sait que ce prince professe en politique, comme en toute autre matière, les

opinions les plus généreuses. Or, écoutez, messieurs, l'article 30 de cette nouvelle constitution :

« Les catholiques romains, ainsi que les ecclésiastiques du rite grec uni, auront, au lieu des sommes que le gouvernement leur payait sous le nom de compétence, un revenu annuel de 2 millions de florins polonais en biens nationaux. Ils en useront comme d'une propriété inaliénable. Ces nouveaux fonds, joints à ceux que le clergé possédait déjà, seront répartis entre toutes les églises, de façon que le sort des pauvres prêtres soit amélioré, que l'entretien du culte, des séminaires et des maisons d'éducation soit assuré... Les champs et prés que l'on avait pris au clergé comme biens nationaux, pour les incorporer au domaine de la couronne, seront rendus à l'Eglise. On retranchera des lois et des ordonnances tout ce qui pourrait porter atteinte à la discipline de l'Eglise et à ses droits reconnus. »

Voilà, messieurs, comme on fonde les empires ; voilà comme on établit la liberté en établissant la religion, en réparant les injustices. Alexandre d'ailleurs se montre aussi magnanime que sage, car il n'est pas même de la communion dont il se déclare le protecteur. Et qu'on ne dise pas que c'est ici une mesure dictée par la nature des choses en Pologne ; non, messieurs : c'est le résultat de l'esprit qui anime en ce moment les souverains : témoin ce fameux traité où les maîtres de trois puissants empires s'associent sous la protection du Dieu des chrétiens, reconnaissent que toute puissance vient de lui, et que les malheurs qui frappent les rois et les peuples naissent de l'oubli de la religion. Ainsi nous sommes sûrs que l'Europe entière applaudira à tout ce que nous ferons en faveur du culte de nos pères ; que les souverains alliés croiront notre révolution finie ; qu'ils seront plus prompts à retirer leurs soldats, quand ils nous verront retourner à ce Dieu qu'ils adorèrent au camp de Vertus, au milieu de leurs bataillons prosternés.

Si j'examinais les divers articles de la résolution, j'aurais quelques amendements à proposer : je désirerais, par exemple, que les donations fussent faites aux églises, aux

établissements religieux, et non pas nominativement au clergé. C'est bien, il est vrai, le sens général de la résolution, mais la pensée du législateur n'y est pas assez clairement exprimée. Soyons toujours justes dans le mot, il n'y aura rien de faux dans la chose. C'est par une locution vicieuse qu'on dit les biens du clergé. Le clergé n'a jamais rien possédé ; il ne peut posséder rien. Ce sont les églises qui sont seules propriétaires ; le clergé n'est que l'administrateur d'un patrimoine dont un tiers appartient à l'autel, un tiers aux pauvres, et dont le dernier tiers est destiné à l'entretien des ministres.

Voilà les principes, messieurs ; il est nécessaire de s'en écarter moins que jamais, car on ne peut se dissimuler qu'il est survenu de graves changements dans les relations extérieures de l'Eglise de France. Homme privé, je suis sans alarmes sur les prétentions de la cour de Rome ; pair de France et ministre d'Etat, je ne puis oublier que les parlements n'existant plus, que le concordat ayant étendu en deçà des Alpes l'action immédiate du Saint-Siège, les libertés de l'Eglise gallicane sont plus exposées et le clergé plus nécessairement placé sous l'influence d'une autorité temporelle étrangère. Peut-être même que, sans faire une loi expresse sur les dotations en fonds de terre, il eût mieux valu rapporter simplement l'ordonnance de 1749 et les articles 73 et 74 des lois organiques du concordat, en laissant subsister l'article 15 de la Convention du 15 juillet 1801, l'article 809 du livre III, titre II, du Code Civil, quelques règlements particuliers sur les fabriques qui semblent autoriser les donations en général sans en spécifier la nature, et l'ordonnance du roi du 10 juin 1814. L'Eglise se fût ainsi retrouvée dans la situation où elle était en 1748, pouvant acquérir avec l'agrément du roi : on eût évité par là des explications inutiles et des détails de loi qui peuvent avoir aujourd'hui des difficultés.

Enfin, il me paraîtrait juste que l'on pût léguer aux autels où nous venons expier nos passions tout ce que la loi permet de donner à l'objet même de ces passions.

Mais ce n'est ici qu'une résolution de la chambre des

députés, et non un projet de loi du gouvernement. Perdre le temps à l'amender me semble tout à fait inutile. Cette résolution sera transmise au roi, qui la modifiera selon les desseins de sa sagesse. Il est même à désirer que le gouvernement transforme en un seul et unique projet de loi les propositions diverses sur le clergé dont les chambres s'occupent aujourd'hui. Ces propositions s'enchaînent si naturellement, que la question du divorce et celle de l'éducation publique peuvent en partie s'y rattacher : réunies sous un même titre, elles composeraient une espèce de code ecclésiastique qui consolerait la piété et assurerait le sort de la religion.

Il ne s'agit donc dans ce moment que d'adopter le principe renfermé dans la résolution : le gouvernement fera le reste. Oui, messieurs, pour la gloire de la religion et la perpétuité de l'autel, reconnaissons vite que les églises de France peuvent reprendre parmi nous cet antique droit de propriétaire dont elles étaient investies, même avant l'établissement de nos aïeux dans les Gaules. Quoi ! le plus pauvre de nos paysans possède souvent un champ, un sillon, un arbre et le clergé, qui a défriché nos forêts, planté nos vignes, enrichi notre sol de tant d'arbres étrangers, qui a transporté l'abeille de l'Attique sur les coteaux de Narbonne et le ver à soie de la Chine sur les mûriers de Marseille, le clergé ne glanera pas un épi dans ces vastes campagnes si longtemps fécondées de ses sueurs et quelquefois arrosées de son sang ! Serons-nous donc pour le prêtre plus avares que la Mort ? Elle lui donnera au moins quelques pieds de terre, qu'elle ne lui reprendra jamais ! Quoi ! ceux qui élevèrent tant de monuments utiles à la patrie, qui bâtirent des villes entières, n'auront pas un toit à eux pour y soigner leur vieillesse ! Quoi ! ces hommes qui dans les jours de paix s'occupaient à creuser nos canaux, à tracer nos chemins, à jeter des ponts sur nos fleuves ; ces hommes qui, dans les temps de calamités payaient la rançon de nos rois, rachetaient les esclaves, secouraient les pestiférés, versaient généreusement le trésor de l'Eglise au trésor de l'Etat, ces hommes recevront l'aumône dans les hospices qu'ils ont

fondés ! Qui voudra se dévouer aux fatigues de l'apostolat, si les prêtres, comme les parias des Indes, n'ont à espérer que la pauvreté et le mépris ? et qu'ont-ils fait pour être traités de la sorte ? — Ce qu'ils ont fait ? ils ont été nos pères et nos législateurs, eux qui sont aujourd'hui nos victimes ! Notre monarchie est, pour ainsi dire, l'ouvrage de leurs mains. Depuis ce premier évêque qui baptisa Clovis, jusqu'à ces derniers évêques qui suivirent Louis XVI à son baptême de sang, le clergé n'a cessé de travailler à la grandeur ou de s'associer aux malheurs de la France. C'est lui qui a adouci la férocité de nos moeurs, c'est lui qui nous a transmis les lumières de Rome et de la Grèce. Nos meilleurs et nos plus grands ministres, Suger, d'Amboise, Richelieu, Mazarin, Fleury, sont sortis de son sein ; la France lui doit une foule de savants, d'orateurs et d'hommes de génie, et pour compter le nombre de ses bienfaits il faudrait pouvoir compter le nombre des misères humaines.

Messieurs, je vous l'avouerai, je désire ardemment que le principe de la résolution soumise à votre examen soit adopté, pour l'honneur de notre patrie, pour l'honneur même de cette chambre. Qui protégera les autels, si ce ne sont les pairs de France ! La noblesse a conservé son rang, le clergé l'a perdu : ne reconnaîtra-t-elle plus dans leur adversité les antiques rivaux de sa puissance ? ne tendra-t-elle point la main aux anciens compagnons de sa gloire ? Il y a vingt-cinq ans que les tribunes de nos assemblées ne cessent de retentir de lois spoliatrices, sacrilèges, inhumaines : hélas ! elles ont toutes été accueillies ! Aurions-nous le malheur de rejeter la première proposition religieuse qui semble annoncer la fin de cette longue série d'injustices et signaler notre retour aux principes de l'ordre social ? Il y a vingt-cinq ans que toutes les fois qu'on parle de réparation on vous dit que le temps n'est pas propice ; qu'il faut aller doucement, avec prudence ; qu'il faut attendre, qu'il faut ajourner la proposition : et toutes les fois qu'il s'agissait de dépouiller les citoyens, de les bannir, de les égorger, il y avait toujours urgence ; il fallait passer les nuits : un jour de perdu mettait la patrie en danger ! Le moment du

mal est toujours venu, le moment du bien jamais ! Un peuple qui a proscrit les prêtres, pillé les temples, profané les vases sacrés, violé les tombeaux, dispersé les reliques des saints, ne serait-il pas marqué du sceau d'une réprobation éternelle si quand cet affreux délire est passé il repoussait encore toute idée de religion ? À quoi nous aurait donc servi notre expérience ? Serions-nous condamnés, après la destruction de la monarchie, après le meurtre de Louis XVI, à entendre faire contre la religion les mêmes raisonnements, les mêmes plaisanteries que l'on faisait avant ces horribles malheurs ? Alors il ne reste plus qu'à s'envelopper dans son manteau et qu'à pleurer la fin prochaine de la France.

Eloquents défenseurs de l'Eglise, vous que j'aperçois ici, vous qui soutîntes les premiers assauts de l'impiété dans notre première assemblée, que disiez-vous alors ? Qu'un royaume est perdu quand il abandonne le culte de ses aïeux ; que la chute de l'autel entraîne la chute du trône. On vous traitait de fanatiques, de petits esprits, d'hommes agités par vos intérêts personnels. Eh bien, trop véridiques prophètes, qui oserait dire aujourd'hui que vous vous êtes trompés ? Et vous qui étiez si ardents à solliciter le triomphe d'une fausse sagesse, qu'êtes-vous devenus ? Mes yeux vous cherchent en vain : l'abîme que vous aviez ouvert s'est refermé sur vous.

Ah ! messieurs, si, par une fatalité inexplicable, on devait encore reproduire les sophismes de Thouret, de Barnave, de Chapellier, de Mirabeau, je m'écrierais, en empruntant ces belles paroles d'un pair de France, de M. l'abbé de Montesquiou :

« Quel génie destructeur a passé sur cet empire ! Voyez les malheurs qui se répandent ! Il semble qu'il y ait ici le département des douleurs ! Il y a des hommes qui se sont consacrés à accabler de chagrins leurs concitoyens. Dès qu'on les voit paraître, on dit : Allons ! encore un sacrifice ! encore un malheur de plus !... Qu'allez-vous faire ? me disait-on quand je suis monté à cette tribune. Le sort en est jeté : des comités particuliers ont tout décidé. Eh bien, il faut descendre de cette tribune et demander au Dieu de nos pères de vous conserver

la religion de saint Louis, de vous protéger ! Les plus malheureux ne sont pas ceux qui souffrent l'injustice, mais ceux qui la font. »

Et moi aussi, messieurs, je descends de cette tribune, mais non pas accablé de douleur comme jadis l'orateur du clergé : j'espère que votre décision va remplir l'Eglise de joie. Tout annonce que nous commençons à revenir à ces vérités éternelles dont on ne s'écarte jamais impunément. La religion n'est plus objet de risée ; on ne rougit plus de s'avouer disciple de l'Eglise, et chacun interrogé sur sa foi ose faire la réponse des premiers fidèles : « Je suis chrétien. »

Considérant que le gouvernement en nous représentant la résolution sous la forme d'un projet de loi y pourra faire les changements qui me semblent indispensables, je vote pour la résolution ; mais si quelques-uns de messieurs les pairs avaient à proposer un amendement qui consistât à réduire les divers articles de la résolution à un seul article renfermant le principe des dotations en fonds de terre et la liberté entière de l'administration ecclésiastique, je me rangerais à cet amendement.

Discours prononcé à l'occasion des communications faites à la chambre des pairs par M. le duc de Richelieu, séance du 22 février 1816

Messieurs, un mois juste s'est écoulé depuis le moment où vous fûtes appelés à Saint-Denis : vous y entendîtes la lecture du Testament de Louis XVI. Voici un autre Testament : lorsqu'elle le fit, Marie-Antoinette n'avait plus que quatre heures à vivre. Avez-vous remarqué dans ces derniers sentiments d'une reine, d'une mère, d'une soeur, d'une veuve, d'une femme, quelques traces de faiblesse ? La main est ici aussi ferme que le coeur ; l'écriture n'est point altérée : Marie-Antoinette du fond des cachots écrit à madame Elisabeth avec la même tranquillité qu'au milieu des pompes de Versailles. Le premier crime de la révolution est la mort du roi ; mais le crime le plus affreux est la mort de la reine. Le roi du moins conserva quelque chose de la royauté jusque dans les fers, jusqu'à l'échafaud : le tribunal de ses prétendus juges était nombreux ; quelques égards étaient encore témoignés au monarque dans la tour du Temple ; enfin, par un excès de générosité et de magnificence, le fils de saint Louis, l'héritier de tant de rois, eut un prêtre de sa religion pour aller à la mort, et il n'y fut pas traîné sur le char commun des victimes. Mais la fille des césars, couverte de lambeaux, réduite à raccommoder elle-même ses vêtements, obligée, dans sa prison humide, d'envelopper ses pieds glacés dans une méchante couverture, outragée devant un tribunal infâme par quelques assassins qui se disaient des juges, conduite sur un tombereau au supplice,

et cependant toujours reine !... Il faudrait, messieurs, avoir le courage même de cette grande victime pour pouvoir achever ce récit.

Une chose ne vous frappe-t-elle pas dans la découverte de la lettre de la reine ?

Vingt-trois années sont révolues depuis que cette lettre a été écrite. Ceux qui eurent la main dans les crimes de cette époque (du moins ceux qui n'ont point été rendre compte de leurs oeuvres à Dieu) ont joui pendant vingt-trois ans de ce qu'on appelle prospérité. Ils cultivaient leurs champs en paix, comme si leurs mains étaient innocentes ; ils plantaient des arbres pour leurs enfants, comme si le ciel eût révoqué la sentence qu'il a portée contre la race de l'impie. Celui qui nous a conservé le Testament de Marie-Antoinette avait acheté la terre de Montboissier : juge de Louis XVI, il avait élevé dans cette terre un monument à la mémoire du défenseur de Louis XVI ; il avait gravé lui-même sur ce monument une épitaphe en vers français à la louange de M. de Malesherbes. N'admirons point ceci, messieurs, pleurons plutôt sur la France. Cette épouvantable impartialité qui ne produit ni remords, ni expiations, ni changements dans la vie, ce calme du crime qui juge équitablement la vertu, annoncent que tout est déplacé dans le monde moral, que le mal et le bien sont confondus, qu'en un mot la société est dissoute. Mais admirons, messieurs, cette Providence, dont les regards ne se détournent jamais du coupable. Il croit échapper à travers les révolutions ; il parvient au bonheur et à la puissance : les générations passent, les années s'accumulent, les souvenirs s'éteignent, les impressions s'effacent ; tout semble oublié. La vengeance divine arrive tout à coup ; elle se présente face à face devant le criminel, et lui dit en l'arrêtant : « Me voici ! » En vain le Testament de Louis XVI assure la grâce aux coupables : un esprit de vertige les saisit ; ils déchirent eux-mêmes ce Testament ; ils ne veulent plus être sauvés ! La voix du peuple se fait entendre par la voix de la chambre des députés : la sentence est prononcée, et, par un enchaînement de miracles, le premier résultat de cette sentence est la découverte du

Testament de notre reine !

Messieurs, c'est à notre tour à prendre l'initiative. La chambre des députés a voté une adresse au roi pour protester contre le crime du 21 janvier ; témoignons toute l'horreur que nous inspire le crime du 16 octobre. Ne pourrions-nous pas en même temps renfermer dans cet acte de notre douleur la proposition de M. le duc de Doudeauville ? Dans ce cas, la résolution de la chambre pourrait être ainsi rédigée :

« La chambre des pairs, profondément touchée de la communication que Sa Majesté a daigné lui faire par l'organe de ses ministres, arrête :

« Que son président, à la tête de la grande députation, portera aux pieds de Sa Majesté les très respectueux remerciements des pairs de France. Il lui exprimera toute la douleur qu'ils ont ressentie à la lecture de la lettre de Marie-Antoinette et toute l'horreur qu'ils éprouvent de l'épouvantable attentat dont cette lettre rappelle le souvenir ; il dira en même temps à Sa Majesté que la chambre des pairs se joint de coeur et d'âme à celle des députés dans les sentiments exprimés par cette dernière chambre relativement au crime du 21 janvier, suppliant le roi de permettre que le nom de la chambre des pairs ne soit point oublié sur les monuments qui serviront à éterniser le regret et le deuil de la France. »

Opinion prononcée à la chambre des pairs, le 12 mars 1816, sur la résolution de la chambre des députés relative aux pensions ecclésiastiques dont jouissent les prêtres mariés

Messieurs, vous avez entendu le rapport de votre commission sur la résolution de la chambre des députés relative aux pensions ecclésiastiques dont jouissent les prêtres mariés. C'est à regret que je viens combattre ce rapport. J'aurais aimé à céder à l'autorité des hommes distingués dont j'ai le malheur de ne pas partager l'opinion ; mais dans tout sujet qui intéresse ou la conscience ou l'honneur, quand on n'est pas convaincu, il est impossible de garder le silence. J'espère donc que mes honorables collègues me pardonneront de vous exposer des doutes que j'avais déjà soumis à la supériorité de leurs lumières.

Je suivrai, messieurs, dans l'ordre de mon discours, les deux divisions admises par votre commission. J'examinerai la résolution : 1° sous le rapport des lois ou de la justice légale ; 2° sous le rapport de la religion ou de la justice morale.

Pour parler d'abord du premier, sans rechercher si le sacrement de l'Ordre était un empêchement dirimant au mariage des prêtres dans le XIIe siècle, j'irai droit au but, et je ne remonterai pas plus haut que l'année 1789. À cette époque les biens des églises de France furent envahis, et l'Etat fit au clergé des pensions et des traitements. Nous n'avons à nous occuper que de ce qui regarde les pensions.

À qui furent-elles accordées, ces pensions ? Elles le furent

aux archevêques, évêques, aux chanoines prébendés ou semi-prébendés, aux officiers ecclésiastiques pourvus de titres dans des chapitres supprimés ; à tous autres bénéficiers, comme abbés, prieurs, etc., etc. ; aux curés qui avaient des bénéfices ; aux religieux et religieuses de tous ordres.

Faisons deux grandes classes de ces ecclésiastiques pensionnés, et disons, ce qui est la vérité, que les pensions furent données aux religieux et aux religieuses, et aux prêtres bénéficiers ; les organistes et autres officiers laïques sont hors de la question.

Pourquoi fit-on des pensions aux religieux et religieuses ? Parce qu'ils avaient apporté des dots en entrant dans certains ordres monastiques, parce qu'on leur avait au moins ravi une propriété commune, le toit qui les mettait à l'abri, l'asile où ils passaient leurs jours.

Pourquoi les bénéficiers furent-ils pensionnés ? Parce qu'ils remplissaient ou étaient censés remplir des fonctions religieuses particulières ; fonctions pour lesquelles ils touchaient les revenus de leurs bénéfices. En les privant de ces revenus, sans avoir eu le droit de les affranchir de leurs engagements spirituels, il parut juste de leur donner un salaire qui leur tînt lieu du revenu supprimé.

La loi supposa en outre que les bénéficiers ne vivaient que de leurs bénéfices ; que, ne pouvant comme prêtres embrasser une profession civile, il fallait bien les nourrir, puisqu'on leur ôtait tout moyen d'existence.

La preuve que ce fut là l'esprit de la loi ; c'est que les prêtres qui n'avaient point de bénéfice n'eurent point de pension, parce qu'ils furent considérés comme ne remplissant aucune fonction religieuse particulière, et parce que, vivant sans le secours d'un bénéfice, ils furent censés jouir d'un patrimoine qui suffisait à leurs besoins.

Or, messieurs, je soutiens, contre l'avis de la commission, que tout prêtre anciennement bénéficier, aujourd'hui pensionné, qui a contracté mariage, n'a plus sa part dans le contrat que la nation a passé avec les églises ; je soutiens qu'il a perdu les deux titres de sa possession.

Il a perdu le premier titre, celui en vertu duquel il recevait une somme subrogée au revenu qu'il touchait pour les fonctions ecclésiastiques dont il était chargé comme bénéficier, puisqu'en effet il a cessé de remplir ces fonctions.

Il a perdu le second titre, celui qui provenait de son impossibilité de vivre sans bénéfice, puisque, ayant renoncé à son caractère de prêtre, il a recouvré la faculté de gagner sa vie par une profession civile.

Votre commission me répond, messieurs, que la pension n'a point été faite pour l'acquittement d'une fonction ; que cette pension est individuelle et indépendante de toute considération étrangère. Si le prêtre a manqué à ses devoirs religieux, la loi civile ne peut connaître de ce délit. Elle ne voit qu'un fait : un prêtre a reçu une pension du gouvernement : que ce prêtre soit devenu l'homme le plus méprisable du monde, n'importe, il est toujours le créancier de l'Etat.

Cette réponse, messieurs, ne me semble pas péremptoire : en mettant en avant un principe, on en oublie un autre, pour le moins aussi sacré.

Un contrat entre deux parties est toujours synallagmatique lorsque le contraire n'est pas déclaré par une clause précise. De plus, un contrat entre deux parties est fait d'après des conditions expresses ou tacites : expresses, il n'y a pas matière à discussion ; tacites, elles sont sujettes à être interprétées.

Si dans le contrat bilatéral une des parties manque à ses engagements, l'autre partie est nécessairement déliée de ses obligations. Or, j'espère prouver dans un moment que le prêtre bénéficier marié a manqué à ses engagements, quoiqu'on ait essayé d'établir le contraire.

Dans le contrat passé entre l'Etat et les églises les conditions tacites sont d'une extrême évidence ; elles sont même expresses, ainsi que je le montrerai bientôt, mais je veux bien dans ce moment ne les considérer que comme tacites. L'intention des deux parties contractantes a nécessairement été que les pensions et les traitements du clergé fussent départis selon l'esprit et les principes de l'administration ecclésiastique ; car l'Etat en prenant les biens

de l'Eglise n'a pu prétendre changer la destination de ces biens, représentés par les traitements et les pensions qui les ont remplacés. Ces traitements et ces pensions doivent donc toujours former ces trois parts si connues, savoir : les frais du culte, le soulagement des pauvres, l'entretien des desservants de l'autel.

On dira peut-être que cette supposition probable est pourtant gratuite de ma part. Non, messieurs, et je l'appuie sur un témoignage irrécusable : ce témoignage sera celui-là même dont votre commission s'est servie pour établir une opinion contraire à la mienne. Qui connaîtra l'esprit de la loi, si ce ne sont les législateurs qui l'ont faite ? Or, écoutez Mirabeau ; il suffira seul : « Qu'il soit déclaré, » dit-il dans la fameuse séance du 2 novembre 1789, « que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. »

Cette opinion passa à la majorité de cinq cent soixante-huit voix contre cinq cent quarante-six.

Voilà donc, messieurs, le principe bien reconnu dans le contrat primitif. Il est donc clair que les pensions ont été faites aux bénéficiers aux mêmes titres qu'ils recevaient les revenus de leurs bénéfices. Si vous supposiez qu'il y a quelque chose de personnel et d'individuel dans la pension, il faudrait reconnaître que les membres du clergé étaient propriétaires, principe que vous n'admettez pas. Lorsqu'un abbé avait autrefois résigné son bénéfice, il n'en retirait plus rien, parce qu'il ne remplissait plus les fonctions qui le faisaient jouir de ce bénéfice : d'où l'on doit conclure que si un prêtre bénéficier s'est marié, en se débarrassant de ses obligations religieuses, il a résigné de fait la pension qui représentait les émoluments de ses charges ecclésiastiques. Les canons sont d'accord avec cette doctrine : un prêtre bénéficier qui se fût marié, outre les autres châtiments, eût encore été privé de ses bénéfices : il doit donc perdre aujourd'hui en se mariant la pension subrogée à ses bénéfices. Ce sont tellement là les notions du sens commun, que même pendant la terreur les autorités locales

voulaient retenir les pensions ecclésiastiques des prêtres mariés : votre commission vous a rappelé ce fait curieux.

Pressé de toutes parts par les principes, on croit y échapper en disant : « On pouvait peut-être admettre ce que vous soutenez avant la promulgation de la loi qui autorise le mariage des prêtres : mais après la publication de cette loi vous n'avez plus aucun droit de dépouiller les prêtres mariés, puisqu'ils n'ont fait qu'user d'une faculté que vous leur avez donnée. »

Loin d'être contre moi, cet argument est en ma faveur. On a permis aux prêtres d'opter entre la prêtrise et le mariage ; ils ont choisi le dernier : donc on ne leur doit plus la pension qui leur était accordée en partie sur ce fondement que la loi primitive, les renfermant dans leur profession religieuse, les privait de tout moyen d'exister par une profession civile.

On dit encore (et en vérité je ne puis me défendre d'une certaine honte en agitant cette question), on dit que la femme du prêtre n'a peut-être épousé ce prêtre que parce qu'il avait une pension ; qu'elle a contracté de bonne foi, que des enfants sont survenus, etc.

Des enfants ! Messieurs, pardonnez tout ceci, c'est bien malgré moi que j'en parle ; mais dans la thèse que je soutiens je suis obligé de prévoir les objections. J'ai lieu de craindre qu'on ne m'oppose celles que je viens d'indiquer, car elles m'ont déjà été faites : j'accours donc au poste où mon expérience m'a appris que je pourrais être attaqué.

Eh bien, messieurs, les femmes, les enfants des prêtres ont donc des droits aux pensions de leurs maris et de leurs pères ? Peut-on manquer de foi à ces innocentes familles ? Non, il ne faut manquer de foi à personne ; mais on ne doit rien aux femmes et aux enfants des prêtres mariés. Dans l'usage ordinaire, lorsqu'un homme pensionné par l'Etat vient à mourir, on paye à sa veuve le quartier de la pension commencé et non échu au moment de la mort du défunt. Il ne peut être ici question des droits de succession, de douaire, de reprises matrimoniales. Que la femme d'un prêtre l'ait épousé à cause de la pension dont jouissait ce prêtre, c'est un motif

qui n'est ni fort touchant pour lui ni fort puissant devant la loi. Nos pères, messieurs, étaient aussi bons justiciers que nous ; ils ne firent point de pensions aux prêtres qui s'étaient mariés pendant les troubles de la Ligue ; les enfants de ces prêtres ne réclamèrent point la survivance des bénéfices paternels. Par une suite de la licence qu'amènent les guerres civiles, les bénéfices se trouvèrent placés entre les mains de quelques seigneurs protestants ; mais cet abus fut de courte durée.

On prévoit un autre embarras : on imagine que le prêtre marié aura peut-être emprunté sur sa pension ; qu'il aura peut-être donné pour gage le titre de cette pension ; que va devenir cette créance ?

Peut-on léser les intérêts du créancier ? En vérité, c'est se forger des difficultés à plaisir. On trouve quelquefois le moyen de se faire faire une avance à courte date sur des appointements considérables ; mais que peut-on avoir emprunté sur des pensions de 2 à 300 francs ? Une pension de 200 livres de rente, qui s'éteint à la mort du titulaire, peut-elle même devenir un gage solide et réel, surtout quand cette pension était déclarée insaisissable, comme votre commission vous l'a dit ? De plus, si un homme a fait de mauvaises affaires, si un créancier, par avidité, a risqué des sommes sur de mauvais titres, la loi doit-elle entrer dans toutes ces considérations ? Enfin, de deux choses l'une : ou le prêtre marié a quelque chose au delà de sa pension, ou il n'a rien : s'il a quelque chose, le créancier a son recours naturel sur les biens du débiteur ; s'il n'a rien, la résolution de la chambre des députés laisse au prêtre dépourvu une pension à titre de secours : voilà le gage du créancier. Si vous dites que cette pension à titre de secours deviendra insaisissable comme étant alimentaire, ne dites donc plus qu'on a pu emprunter sur les anciennes pensions ecclésiastiques, lorsque vous soutenez que ces pensions n'étaient elles-mêmes qu'individuelles et alimentaires.

Voici un autre raisonnement : « Les délits des prêtres mariés sont une pure affaire de discipline religieuse. Ce n'est que par les saints canons ou dans le for de la conscience qu'un prêtre

marié peut être condamné. Avait-on le droit de décréter le mariage des prêtres ? Le prêtre a-t-il pu se croire dégagé de la loi ecclésiastique par la loi civile ? Ce n'est pas là la question. Il suffit qu'à tort ou à raison vous ayez autorisé le mariage des prêtres pour qu'il vous soit interdit de punir la faute que votre loi a non seulement permise, mais encouragée. »

Eh bien, j'admets un moment ce raisonnement. Puisque vous convenez que le délit du prêtre marié est de la compétence de l'autorité ecclésiastique, je demande que ce prêtre marié soit replacé sous la juridiction de son évêque : renfermé dans un séminaire, et soumis aux pénitences canoniques, rien ne s'opposera alors à ce qu'il touche sa pension. Vous sentez aussi bien que moi, messieurs, combien tout ceci est dérisoire. On parle de discipline ecclésiastique ; mais si l'évêque voulait user de son pouvoir sur le prêtre marié, que celui-ci réclamât la liberté du citoyen, n'est-il pas clair qu'il échapperait à la poursuite spirituelle ? Sa femme même viendrait le redemander et le disputer à l'autel. Voyez donc dans quelle jurisprudence vous vous trouvez engagés : une de vos lois autorise le scandale ; et si vous dites que c'est à l'Eglise à le faire cesser, une autre loi est là pour le protéger contre l'Eglise.

Ecoutons maintenant un syllogisme singulier : un prêtre s'est marié sous la protection de la loi civile ; mais la loi ecclésiastique rendant son caractère ineffaçable, il est toujours prêtre : donc il a toujours droit à sa pension ecclésiastique.

Ainsi, pour lui conserver cette pension on fait valoir deux lois opposées, la loi civile et la loi ecclésiastique : la loi civile, qui lui dit : « Mariez-vous ; et comme je vous en donne la permission, je n'ai plus le droit de vous ôter la pension que vous recevez à titre ecclésiastique »;

La loi ecclésiastique, qui lui dit : « En vain vous êtes marié ; vous n'avez pas cessé d'être prêtre, et à ce titre vous avez droit à votre pension ecclésiastique. »

N'est-ce pas une chose satisfaisante, et tout à fait merveilleuse, de voir un homme qui ne peut, quoi qu'il fasse, échapper à une pension, et qui la reçoit, bon gré mal gré

comme étant prêtre et comme n'étant plus prêtre ?

Ici finit, messieurs, ce que j'avais à dire touchant la résolution considérée sous le rapport des lois ou de la justice légale. Il me semble démontré, dans toute la rigueur du principe, que vous avez le droit de retirer les pensions ecclésiastiques dont jouissent illégalement les prêtres mariés. Combien ce droit va vous paraître encore plus incontestable quand il sera appuyé de toutes les raisons tirées de la religion ou de la justice morale !

Eloignons, j'y consens, l'indignation, les souvenirs, les tableaux pathétiques ; mais vous ne pouvez cependant rejeter les considérations morales. Ce n'est pas le tout d'envisager une loi sous le rapport de principe abstrait, il faut encore considérer les effets moraux de cette loi. S'il existait dans notre Code une loi qui favorisât l'assassinat, l'adultère, l'impiété, le mensonge, ne vous hâteriez-vous pas de faire disparaître cette loi ? Eh bien ! vous en avez une qui consacre l'assassinat de la morale publique, qui applaudit au sacrilège, qui souille l'autel, qui autorise la violation des serments les plus sacrés : cette loi, c'est la loi qui permet le mariage des prêtres. Voulez-vous faire croire que vous en adoptez les principes, en laissant les oblations de l'autel à ces lévites qui ont abandonné le Dieu de Jacob pour suivre des femmes étrangères ? N'y a-t-il pas dans ces seules expressions : pensions ecclésiastiques aux prêtres mariés, une alliance de mots révoltants ? Voulez-vous encore une fois violer les moeurs pour respecter la loi ? C'est ce que l'on fit à Rome sous Tibère, lorsque le bourreau outragea la fille de Séjan afin de maintenir la loi qui défendait de mettre une vierge à mort.

Etudiez, messieurs, les lois qui permettent aux prêtres de se marier, lois que votre commission vous a pertinemment énumérées, vous verrez qu'elles ne se contentaient pas d'ouvrir aux religieux les voies du siècle, mais qu'elles accordaient encore des espèces de primes d'encouragement pour le sacrilège, les mauvaises moeurs et le scandale. Elles voulaient que les prêtres mariés continuassent à célébrer les saints mystères, non pour conserver, mais pour détruire la

religion. Le peuple, même dans ces temps d'impiété, chassa du temple cette race impure. Voulons-nous, messieurs, continuer les primes de la Convention ? Laisserons-nous toujours au prêtre marié des pensions d'autant plus odieuses que les vicaires ne reçoivent rien du gouvernement ? Quels termes de comparaison offerts aux yeux de la foule ! Un homme dépouillé pour avoir rempli tous ses devoirs, un homme récompensé pour les avoir violés tous !

On a adopté une singulière manière de raisonner. S'agit-il des prêtres qui ont respecté leur caractère, on vous dit : « Oui, ils sont pleins de vertu, nous compatissons à leurs peines, il faudra trouver un jour le moyen de faire quelque chose pour eux ; mais à présent cela n'est pas possible. »

S'agit-il des prêtres mariés, on vous dit : « Oui, ce sont des hommes dignes de mépris ; il est même fâcheux qu'on ait parlé d'eux, car c'est leur donner une importance qu'ils ne méritent pas ; l'opinion en a fait justice, personne ne les défend ; mais il ne faut pas leur retrancher leurs pensions. »

Ainsi, messieurs, accordons tout au prêtre apostat, refusons tout au prêtre fidèle !

Je sais qu'à l'égard de celui-ci on insiste beaucoup sur les vertus apostoliques ; on le renvoie à ces trésors de l'Evangile qui coûtent si peu à prodiguer ! Que l'on cesse enfin de nous présenter ce lieu commun dérisoire. Il ne nous est pas permis, à nous qui avons proscrit et immolé les prêtres, il ne nous est par permis, les mains pleines de leurs dépouilles, les pieds pour ainsi dire dans leur sang, de nous ériger en prédicateurs, pour recommander le détachement des biens du monde aux malheureux qui survivent. Ne faisons point l'éloge de la douleur à ceux qui souffrent ; ne parlons point d'abstinence à ceux qui ont faim ; ne disons point à ceux qui ont froid qu'un manteau est inutile, et à ceux qui portent le poids de la chaleur du jour que l'ombre n'est pas désirable. Les hommes généreux trouveront peut-être quelque justesse dans ces réflexions, et ils n'emploieront plus un langage qui n'encourage à la vertu qu'en blessant l'humanité.

Il me serait trop facile, messieurs, de vous faire la peinture

du pauvre vicaire persécuté pendant nos troubles, et toujours fidèle à son Dieu, consacrant aujourd'hui à nos autels le reste de ses jours et de son martyre, sans recevoir la moindre rétribution de l'Etat. J'opposerais à cet homme vénérable le prêtre marié, apostat, persécuteur pendant la révolution, aujourd'hui pensionné, défendu comme un honorable créancier de l'Etat, excitant pour sa famille illégitime une pitié que l'on n'accorde pas au prêtre réduit à l'aumône. Et dans quel amas de boue et de sang a-t-on été obligé de fouiller pour retrouver des titres déplorables ! Quelles lois votre commission a-t-elle été obligée de citer à l'appui d'une cause qu'elle soutient en gémissant ! Les lois de la Convention ! Messieurs, on vous a lu il y a quelques jours le Testament de la reine ; aujourd'hui on vous parle du mariage des prêtres : voilà le fruit de lois de 93 ! Et dans cette année de malédiction ne trouverez-vous pas au nombre des juges de votre roi quelques prêtres affreux, auteurs et complices de ces lois qui permettent aux ecclésiastiques d'enfreindre leur premier devoir ? Joseph Lebon n'était-il pas un prêtre de cette tribu ? N'était-il pas un prêtre aussi, ce François Chabot marié à une religieuse, qui ne voulait pas qu'on donnât des défenseurs à Louis XVI, qui demandait contre les émigrés une loi si simple, qu'un enfant pût les mener à la guillotine ? N'était-ce pas encore un prêtre apostat, ce Jacques Roux, qui, refusant de recevoir le Testament de Louis XVI, répondit à l'infortuné monarque : « Je ne suis chargé que de te conduire à la mort. » Tels furent ces prêtres législateurs, ces prêtres qui décrétèrent à leur profit le sacrilège, qui publièrent les lois en vertu desquelles ils jouissent encore aujourd'hui de ce déshonneur légal que personne ne leur conteste.

Faut-il, pour compléter le tableau, placer à côté de ces prêtres abominables ceux qui semblent un peu moins odieux, à force d'être ridicules ? Non, messieurs, ce serait descendre trop bas : je vous épargnerai le récit des turpitudes de ces curés-époux, comme les appelle la commission, qui chantaient l'office divin auprès de leurs femmes assises avec eux dans le sanctuaire, qui se présentaient avec ces mêmes femmes à la

barre de la Convention, qui se montraient à la suite de ces pompes où l'on faisait boire dans les vases sacrés des ânes revêtus d'ornements pontificaux. Sommes-nous désormais à l'abri de tous ces scandales ? Nous devrions l'être ; mais il n'en est pas ainsi : il n'y a pas plus de quinze jours qu'un prêtre s'est présenté chez un vicaire d'une paraisse de Paris pour faire publier les bans de son mariage. Un autre prêtre, argumentant aussi de la loi, a voulu adopter son fils naturel. Inscrivons vite le nom de ces honnêtes gens sur la liste des pensionnaires ecclésiastiques.

On prétend que parmi les prêtres mariés il s'en trouve quelques-uns plus faibles que coupables : la lâcheté est une méchante excuse d'une mauvaise action ; et je ne sais si l'on est en France plus indulgent pour la bassesse que pour le crime. Quoi qu'il en soit, il y a sans doute des prêtres mariés qui sont dignes de pitié ; j'en connais qui se condamnent eux-mêmes, qui ont horreur de ce qu'ils ont fait : aussi ne demandent-ils point leur pension ; ils sont les premiers à convenir qu'ils n'y ont plus aucun droit. De tels hommes méritent qu'on les plaigne : ils sortent, comme je l'ai dit ailleurs, de la classe des coupables, pour entrer dans celle des infortunés. Malheureusement ils sont en bien petit nombre ; on n'aperçoit dans la plupart des prêtres mariés aucun signe de repentir ; loin d'abjurer leurs erreurs, ils les justifient. Ils sont et doivent être, par leur position, ennemis d'un ordre de choses qui les condamne. On les rencontre à chaque pas dans nos troubles politiques ; ils corrompent nos administrations partout où ils se trouvent. Objets de scandale pour la morale publique, il est à craindre qu'ils n'élèvent leur famille hors de cette religion qu'ils ont trahie. Ne protégeons donc plus les hommes qui, dans toute la vérité du langage chrétien, ont immolé leur Dieu tandis qu'on immolait leur roi : abandonnons à eux-mêmes les déicides comme les régicides.

Pour me résumer, messieurs, je dirai donc :

1° Que les prêtres mariés, en manquant à leurs devoirs, en cherchant un nouveau moyen d'existence dans la vie civile, ont renoncé, d'après tous les principes de la justice légale, à leurs

pensions ecclésiastiques : ces pensions leur avaient été données aux mêmes titres que les bénéfices, comme on le voit par l'analogie des choses et par les expressions mêmes du contrat primitif ; ils auraient été autrefois privés de leurs bénéfices s'ils s'étaient mariés : donc ils doivent perdre aujourd'hui leurs pensions pour la faute qui leur aurait enlevé leurs bénéfices.

2° Ils ont perdu incontestablement leurs droits à une pension ecclésiastique, par tous les principes de la justice morale : l'intérêt de la religion et des moeurs ne permet pas qu'on leur continue cette pension.

J'ajouterai, messieurs, une troisième considération tirée de vous-mêmes. Certainement tout ce que vous ferez sera bien fait ; si vous croyez qu'on doive laisser les pensions ecclésiastiques aux prêtres mariés, vous n'obéirez sans doute qu'à ce que vous croirez être la stricte justice, et vous vous mettrez au-dessus des vains murmures de l'opinion. Mais enfin vous ne pouvez pas faire que cette opinion n'existe pas ; vous ne pouvez pas même l'attribuer à l'esprit de parti, car personne n'estime les prêtres mariés ; vous ne pouvez pas non plus traiter certains sujets aussi librement que vous en traiterez quelques autres, parce qu'ils touchent aux points les plus délicats de la religion, de la conscience et de l'honneur. Ceci doit être l'objet de mûres réflexions, surtout la résolution que vous examinez ayant passé dans l'autre chambre à une majorité immense : malgré les diverses manières de considérer les objets, on s'est réuni sur ce point. Rien n'est plus satisfaisant pour les bons Français qu'un accord parfait de principes entre les branches de la législature : les députés viennent de nous donner un nouvel exemple de l'esprit de conciliation qui les anime, en adoptant l'amendement unique auquel nous avons réduit leur résolution sur les dotations du clergé.

Heureux si la déférence qu'ils ont témoignée pour vos lumières incline votre esprit à recevoir leur nouvelle résolution ! Je sais qu'il en coûte toujours un peu d'adopter une mesure lorsqu'elle a quelque apparence de rigueur : après tant

de divisions, il est tout simple que l'on désire la concorde ; après tant de fautes, il est naturel d'invoquer l'oubli. Moi-même, messieurs, qui ai fait entendre des vérités sévères, pensez-vous que je n'aie pas souffert en parlant ainsi ? Je connais toute notre fragilité ; je ne suis point assez insensé pour demander que nous soyons tous des héros de vertus : les hommes ne sont point faits comme cela ; aujourd'hui forts, demain faibles, le moins imparfait est celui qui peut dire : Je fus brave un tel jour. Cependant des législateurs sont quelquefois obligés de mettre des bornes à leur indulgence : défenseurs de la morale et de la religion, nous ne devons pas soutenir ceux qui les blessent, si nous voulons sauver la société et rendre le repos à notre patrie.

Par toutes ces considérations, messieurs, et malgré mon respect pour l'autorité des nobles pairs mes collègues, je ne puis conclure comme la commission ; je me crois obligé en conscience à voter pour la résolution, telle qu'elle nous a été transmise par la chambre des députés.

Je vote donc pour la résolution.

Opinion sur le projet de loi relatif aux élections, prononcée à la chambre des pairs, séance du 3 avril 1816

Messieurs, je parais à cette tribune lorsque la chambre, fatiguée, est suffisamment instruite ; j'y parais à l'instant où l'un de vos orateurs les plus éloquents vient d'en descendre. Je sens tout le désavantage de cette position ; mais aussi n'est-ce pas un motif de plus à votre indulgence ? Beaucoup de patience fait supporter un peu d'ennui : daignez m'écouter.

Intégralité du renouvellement de la chambre des députés, nécessité d'une loi d'élection, tels sont les deux points principaux dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Le renouvellement partiel change le principe du gouvernement représentatif, composé de trois pouvoirs, monarchique, aristocratique et démocratique ; il en fait disparaître le dernier. Il donne à la chambre des députés une perpétuité d'existence de la plus dangereuse nature. Il tend à faire des députés eux-mêmes des espèces de pairs populaires, comme nous sommes des pairs royaux : ainsi il y chaos et confusion dans les éléments.

Si vous dites que le pouvoir de dissoudre la chambre des députés, dont le roi est investi, rétablit la nature des choses, on répond que ce pouvoir placé contradictoirement auprès du renouvellement partiel ne peut être exercé que par une espèce de coup d'Etat. Ce pouvoir, toujours manifesté au moment de la tempête, sera donc placé dans notre constitution comme ces signaux de détresse employés par les vaisseaux en péril, et qui ne servent trop souvent qu'à annoncer le naufrage.

Par le renouvellement partiel, vous entretiendrez une fièvre

lente dans la France ; vous laisserez la carrière ouverte à l'intrigue et à l'ambition ; vous placerez les ministres dans la position la plus pénible : chaque année, étrangers, pour ainsi dire, à la chambre des députés, comment connaîtront-ils l'esprit de cette chambre ? comment seront-ils jamais sûrs de la majorité ? À peine commenceront-ils à s'entendre et à marcher avec les nouveaux députés, que le renouvellement partiel viendra tout détruire, déranger toutes les combinaisons, briser tous les liens de la concorde, changer la face de l'avenir. Le ministère, toujours harcelé, toujours incertain du lendemain, sera dans l'impossibilité d'étendre ses vues au delà d'une année. Il lui faudra renoncer à ces vastes plans, qui se déroulent avec lenteur et qui ne peuvent s'accomplir qu'autant que le gouvernement est stable et l'opinion publique fixée.

Ainsi point de ministère durable, ou du moins tranquille, avec le renouvellement partiel : point d'hommes de génie dont les desseins soient assurés. Si ce système, à la fois changeant et perpétuel, s'oppose par son côté mobile au repos et à la gloire d'un Etat, par son côté fixe il peut produire les plus grands malheurs. Qui nous garantit qu'un jour il ne se formera pas une coalition fatale entre un ministère ambitieux et une chambre ambitieuse et perpétuelle ? Dans ce cas, le cinquième que cette chambre recevrait tous les ans serait facilement ou séduit, ou enfin divisé, de manière à n'offrir qu'une opposition impuissante. Toutes les libertés de la France périraient dans cette combinaison oligarchique, qui donnerait des tuteurs aux rois et des maîtres au peuple. Prenons-y garde, messieurs, une assemblée populaire qui ne se renouvelle point en entier tend elle-même à la tyrannie, ou devient l'instrument du despotisme : le long parlement d'Angleterre et le corps législatif de Bonaparte vous offrent l'un et l'autre un exemple de cette effrayante vérité.

Mais une chambre élue pour cinq ans ne voudra-t-elle pas aussi gouverner l'Etat ? Se confiant en sa durée, ne voudra-t-elle point se mêler d'administration, faire et défaire les ministres selon son humeur et ses caprices ? Et comment le pourrait-elle, puisque le roi peut toujours la dissoudre ?

Toutes les grandes raisons sont donc pour le renouvellement intégral ; mais il arrive que l'on fait contre le renouvellement le raisonnement que je vous ai déjà dénoncé au sujet de quelques autres projets de loi. On l'admet en théorie ; on le loue, on l'estime, on le considère, mais on n'en veut point. « Vous avez raison, nous dit-on, cent fois raison ; mais il nous faut le renouvellement partiel. » Et pourquoi, puisque vous convenez que l'intégral est meilleur ? Pourquoi ? Les circonstances !

Voici encore les circonstances. Me serait-il permis de les examiner un peu ?

Il y a des gens, excellents d'ailleurs, mais faibles, qui, ne s'étant pas fait une idée bien nette du gouvernement représentatif, s'effrayent à la plus petite résistance, à la moindre chaleur dans les propositions ou dans les discours. Ils croient que tout est perdu si un projet de loi a subi des modifications, s'il n'a pas passé précisément tel que l'ont présenté les ministres, si les ministres eux-mêmes ont été l'objet de quelque attaque ; comme si tout cela n'était pas de la nature du gouvernement représentatif ! Il faut ou abolir cette sorte de gouvernement, ou prendre son parti. Vous n'empêcherez jamais un homme de penser tout haut à la tribune, si vous lui donnez le droit d'y paraître. Vous n'empêcherez jamais une chambre d'amender une loi, si vous ne parvenez pas à en diriger la majorité : si ce sont là des maux, ils sont sans remède.

Ces personnes timides disent donc : « Les circonstances exigent du calme : cette chambre des députés est admirable, mais ne pourrait-on la rendre encore meilleure ? Usons du renouvellement partiel ; par ce moyen nous verrons bientôt arriver des hommes comme il nous les faut ; alors la majorité sera tranquille, et la chambre des députés perfectionnée. »

Ceci est une manière de voir les objets aussi bonne qu'une autre : examinons seulement si ceux qui raisonnent ainsi en faveur du renouvellement partiel ne se font aucune illusion, s'ils obtiendraient le résultat qu'ils espèrent, si en voulant la fin ils ne se trompent pas sur les moyens.

Et d'abord les séries sortantes doivent être tirées au hasard à la fin de la session, dans le sein de la chambre.

Quels noms la main du hasard choisira-t-elle dans l'urne ? Aveuglé qu'elle est, la fortune ne pourra-t-elle pas exclure ce que l'on désirerait conserver, et conserver ce que l'on voudrait exclure ?

Est-on sûr ensuite que les députés sortis ne seront pas réélus, ou qu'ils ne seront pas remplacés par des hommes d'une opinion peut-être encore plus vive ?

Je n'entre point dans des mystères dont on a cependant parlé assez clairement pour qu'il me fût permis de soulever quelques voiles, mais je pense qu'on se tromperait complètement si l'on comptait sur des influences dont l'événement prouverait le peu de force. Il y a dans l'esprit français une certaine liberté qui échappera presque toujours à une direction étrangère, et une vanité qui tourne au profit de l'indépendance des opinions. Rien ne serait à mes yeux plus légitime qu'une influence exercée pour éloigner de la tribune publique tout homme exagéré dans ses sentiments ; mais cette influence serait de nul effet, et par la nature du caractère français, et par la position des choses. Il n'y a dans nos provinces que des hommes d'une opinion franche et prononcée ; ceux que nous appelons si improprement des modérés, c'est-à-dire d'aveugles complaisants de la puissance, indifférents au bien et au mal, pourvu qu'ils conservent leur repos, ceux-là, s'il en existe dans les départements, n'auraient pas une voix aux élections.

Si donc vous récapitulez toutes les probabilités, vous verrez que le renouvellement partiel ne vous donnera à la prochaine session qu'à peu près les mêmes députés que vous avez aujourd'hui.

Si ce ne sont pas les mêmes hommes, à coup sûr ce seront des hommes dans la même opinion ou dans une opinion diamétralement opposée.

Enfin, si l'on pouvait supposer une chose impossible, si l'on admettait que les quatre-vingts députés sortants fussent tous ceux dont l'opinion est la plus animée, que les quatre-vingts

députés rentrants fussent tous nouveaux et tous choisis dans l'opinion intermédiaire, cela ne produirait pas encore un changement de majorité, dans le sens de l'opinion que cette majorité manifeste aujourd'hui.

Il ne me reste plus rien qu'à combattre l'objection constitutionnelle.

Votre commission a établi que les chambres n'ont pas le droit de prendre l'initiative, surtout quand il s'agit de changer un article de la Charte. C'est une théorie, très bonne peut-être ; mais enfin c'est une théorie : aucun article de la Charte n'interdit en effet, dans ce cas particulier, l'initiative aux deux chambres, et il reste toujours l'article 19, en vertu duquel elles ont la faculté de proposer une loi sur quelque objet que ce soit. Voilà un fait et un droit ; et un fait et un droit valent mieux que des doctrines ingénieuses uniquement fondées sur une manière particulière de voir.

Or, si les chambres ont la faculté de proposer une loi sur quelque objet que ce soit (et la Charte n'est pas exceptée), à plus forte raison peuvent-elles se permettre d'amender un article dans un projet de loi.

De plus, je crois qu'on n'a jamais contesté en principe le droit que les trois branches de la législature (et chacune d'elles en particulier) ont de proposer la modification des lois constitutionnelles. Allons plus loin encore, et disons que la véritable doctrine sur cette matière me semble être précisément le contraire de celle que la commission veut établir ; car si l'initiative peut être quelquefois accordée aux chambres, c'est précisément en ce qui concerne la Constitution. Ce sujet, par sa nature même, est de leur directe et absolue compétence. Quand l'opposition, en Angleterre, fit la fameuse motion de la réforme parlementaire (réforme qui portait surtout sur les élections), s'avisa-t-on jamais de lui répondre qu'elle demandait une chose inconstitutionnelle ? Non, sans doute ; on écarta seulement la motion par le vote de la majorité.

Nous disons donc en principe rigoureux, comme en vertu de l'article 19 de la Charte, que la chambre des députés eût été

parfaitement autorisée à faire usage de l'initiative touchant la loi qui nous occupe. Mais ce raisonnement n'est que surérogatoire ; car, enfin, ce n'est pas la chambre, c'est le roi qui a pris l'initiative sur la question du renouvellement intégral : on vous l'a prouvé, je vais le prouver encore.

L'argumentation la plus subtile ne peut, messieurs, détruire l'autorité de cette fameuse ordonnance du 13 juillet, qu'on vous a déjà tant de fois citée.

On cherche à en éluder la force, en disant que le projet de loi d'élection, rentrant par son article 15 dans la disposition de l'article 37 de la Charte, maintient le renouvellement partiel et neutralise ainsi l'ordre de révision sur lequel repose une partie de notre système.

Mais, messieurs, cette ordonnance du 31 juillet n'a point été rappelée, elle n'a pu l'être ; elle est devenue une espèce de loi fondamentale de l'Etat, puisque la chambre actuelle des députés n'existe que par l'autorité de cette ordonnance. Comment donc l'une de ses principales dispositions serait-elle détruite parce que dans un projet de loi il se trouve un article en opposition avec cette disposition ? Les ministres eux-mêmes ont si peu pensé que cette disposition fût anéantie, qu'ils n'ont pas fait la moindre observation lorsque les députés ont amendé l'article du projet et substitué au renouvellement partiel le renouvellement intégral, en usant du droit de révision accordé par l'ordonnance du 13 juillet. Si les ministres avaient cru que la Charte était attaquée, l'initiative du roi en péril, ils se seraient sans doute hâtés de prendre la parole ; et pourtant dans tout le cours de la discussion ils n'ont pas monté une seule fois à la tribune ! Les croyez-vous moins zélés que vous pour le maintien de la Charte ? Et prétendez-vous être plus scrupuleux que les auteurs mêmes du projet de loi ?

Par une autre conséquence d'un autre principe, tout projet de loi qui est présenté aux chambres tombe de droit sous la puissance de l'amendement. Or, comment soutiendra-t-on que dans un projet de loi il y a tel article qui peut être amendé et tel article qui ne le peut pas ? Etablira-t-on en principe que quiconque propose un amendement sans en avoir reçu l'ordre

prend traîtreusement l'initiative ? Alors il faut prier le gouvernement d'avoir l'extrême bonté de mettre à la marge de ses projets une marque qui nous enseigne notre devoir et nous apprenne ce qui nous est permis et ce qui nous est défendu ; cela lui épargnerait beaucoup de soins, et à nous beaucoup de discours.

On a bien entrevu cette abjection, et pour la prévenir on explique le mot amender. Amender, dit-on, c'est modifier, et non pas remplacer un principe par un principe directement opposé.

Et voilà comme les meilleurs esprits, les esprits les plus raisonnables et les plus éclairés, les hommes les plus recommandables sous tous les rapports peuvent errer en voulant échapper à une vérité qui les presse ! Il suivrait de cette définition des amendements qu'il y a des articles non amendables, et nous retournerions par cette route à la doctrine curieuse des amendements permis et non permis. En effet, messieurs, il y a tels articles d'une loi pour lesquels il n'existe aucune nuance, et qu'on ne peut amender qu'en les changeant. C'est ce qui arrive, par exemple, dans le cas actuel : il est clair que le renouvellement doit être partiel ou intégral ; il n'y a pas de milieu. Si l'on ne voulait pas que cet article fût atteint par l'amendement, il fallait l'omettre ; on eût inféré du silence de la loi que le roi tenait, sur le point du renouvellement, au principe établi par la Charte ; mais dès lors que le roi a permis que l'article du renouvellement partiel fût introduit dans le projet de loi, cet article, par une conséquence nécessaire, se trouve soumis au droit d'amendement et à la révision commandée par l'ordonnance du 13 juillet.

Enfin, si le roi avait trouvé inconstitutionnels les amendements de la chambre des députés, il les eût gardés, et il n'eût pas envoyé la loi amendée à la chambre des pairs. Bannissons donc toute crainte. Le roi a pris évidemment l'initiative sur la question du renouvellement intégral : le roi n'a point rejeté les amendements ; le roi paraît désirer que nous nous occupions de la loi d'élection, puisqu'il a daigné nous en soumettre le projet.

Je sais que l'on a été jusqu'à murmurer officieusement que les ministres désirent nous voir repousser la loi. Messieurs, cela n'est pas possible : il serait aussi trop bizarre de supposer que des hommes d'Etat sollicitent eux-mêmes le rejet de leur propre loi ; car alors pourquoi l'avoir faite, ou pourquoi ne l'avoir pas retirée ? Il ne faut donc attacher aucune importance à ces propos de la malveillance ; des calomnies ne valent pas la peine d'être réfutées.

Examinons maintenant ce qui arriverait si nous adoptions l'avis de la commission, c'est-à-dire si nous rejetions le projet de loi amendé.

La loi fondamentale du gouvernement représentatif n'existant pas, nous serions régis par l'article 37 de la Charte, qui consacre le renouvellement.

Or, comment ce renouvellement s'exécuterait-il sans loi d'élection ? on aurait recours à une ordonnance. Une ordonnance a pu suffire au commencement de la présente session, parce qu'il y avait force majeure, parce que les événements commandaient ces mesures extraordinaires, que l'article 14 de la Charte autorise dans les temps de danger ; mais aujourd'hui quelle nécessité si violente justifierait un pareil coup d'Etat ?

Vous ne voulez pas, dites-vous, manquer à la constitution en admettant le renouvellement intégral ; par cette raison vous écartez la loi proposée, et vous ne vous apercevez pas qu'en rejetant cette loi vous allez bien autrement compromettre la Charte ! Car, de deux choses l'une : ou la prérogative royale sera suspendue, et par conséquent la Charte blessée, si vous n'exécutez pas le renouvellement ordonné chaque année par la Charte ; ou si vous exécutez ce renouvellement, vous ne pouvez le faire qu'en convoquant des collèges électoraux qui sont hors de la Charte, et en vertu d'une ordonnance contraire également à la lettre et à l'esprit de cette Charte.

Vous ne pourrez jamais sortir de ce dilemme : quoi que vous fassiez, la Charte sera violée, si vous n'adoptez pas la loi d'élection. Etes-vous libres d'ailleurs de refuser cette loi ? Le préambule de l'ordonnance du 13 juillet dit positivement

qu'une loi d'élection sera faite dans le cours de la présente session. Fidèle à l'esprit de son ordonnance, le roi a proposé cette loi ; il a consenti à la recevoir amendée par la chambre des députés ; enfin, il vous a saisis vous-mêmes de cette loi par son ordonnance du 4 mars : quelle suite de volonté ! quelle persévérance ! Pouvez-vous méconnaître ces ordres réitérés et vous dérober au plus pressant des devoirs ?

Vous avez si bien senti dans le premier moment le poids de vos obligations, que vous n'avez pas pensé à faire moindre difficulté sur la manière dont la loi vous est parvenue. Est-ce aussi pour rejeter cette loi que vous avez nommé une commission de sept membres ? Hâtons-nous, messieurs, de sortir des exceptions et de rentrer sous l'empire de la loi. Il est temps et plus que temps de mettre un terme à cet état provisoire dans lequel nous vivons. Que le gouvernement soit sobre de mesures extraordinaires ; qu'on cesse de nous placer éternellement entre la Charte et une ordonnance, dans la crainte de nous faire manquer malgré nous à l'une ou à l'autre. De nouvelles élections, exécutées sans loi dans ce moment, soit qu'elles fussent partielles, soit qu'elles fussent générales, enlèveraient la France au pouvoir légal de la Charte, pour la livrer à l'empire d'une espèce de dictature ministérielle. Croyez-vous, après ce qui a été dit dans la chambre des députés, que les amis de la liberté constitutionnelle ne soient pas justement alarmés ? Dans quel principe le projet de loi a-t-il été fait ? de quelle manière l'a-t-on interprété et défendu ? J'honore les ministres, je remettrais volontiers mon sort entre leurs mains ; mais, messieurs, ni vous ni moi ne serions disposés à leur faire le sacrifice des libertés de la patrie : sacrifice qu'ils ne demandent point, et qu'ils n'accepteraient pas sans doute.

Vivement émus, les députés ont senti qu'il fallait mettre le plus tôt possible la France à l'abri du caprice des hommes. Nous convient-il, messieurs, quand le roi veut lui-même nous sauver de l'arbitraire en nous proposant une loi, quand la chambre des députés nous demande cette loi au nom de tous les citoyens, nous convient-il de la refuser à notre généreux

monarque, aux interprètes des besoins du peuple ? Vous sentez-vous assez de courage pour prendre sur votre responsabilité tout ce qui peut arriver dans l'intervalle d'une session à l'autre, dans le cas où vous repousseriez la loi d'élection ? Ah ! si par une fatalité inexplicable, des collèges illégaux, convoqués par une ordonnance illégale, allaient nommer des députés dangereux pour la France, quels reproches ne vous feriez-vous point ! Pourriez-vous entendre le cri de douleur de votre patrie ? pourriez-vous ne pas craindre le jugement de la postérité ?

Le puissant orateur qui a parlé avant moi à cette tribune vous a dit qu'il fallait renouveler prochainement un cinquième de la chambre des députés : il veut donc une loi d'élection ; car il est trop noblement attaché aux principes de la liberté constitutionnelle pour réclamer une ordonnance.

Un autre noble orateur a demandé du ton le plus solennel si quand les passions s'agitent, si lorsque toutes les calamités pèsent sur nous, c'est bien le moment de s'occuper d'une loi d'élection.

Ces paroles sombres et mystérieuses veulent dire sans doute que dans ce moment il serait dangereux d'assembler les collèges électoraux.

Mais alors, messieurs, pourquoi ceux qui manifestent cette crainte soutiennent-ils le renouvellement partiel ? Car ce renouvellement admis, avant trois mois la session finie, il faudra convoquer les collèges électoraux. Au reste, si, comme on vous l'a dit, le roi seul donne la loi, à quoi bon tant de raisonnements, et que font ici les pairs de France, puisqu'on n'a pas besoin d'eux pour faire des lois ?

Je ne relève pas, messieurs, les rapprochements inattendus entre les gouvernements révolutionnaires promettant la liberté et changeant le gouvernement, et les chambres actuelles examinant avec respect quelques articles de la Charte ; je ne relève pas ce qu'on a dit de l'Europe attentive. Quant à moi, messieurs, je dois sans doute au sang français qui coule dans mes veines cette impatience que j'éprouve quand, pour déterminer mon suffrage, on me parle des opinions placées

hors de ma patrie ; et si l'Europe civilisée voulait m'imposer la Charte, j'irais vivre à Constantinople.

Mais cette Charte, messieurs, c'est le descendant de saint Louis, c'est le frère de Louis XVI, c'est un Français qui nous l'a donnée. Je la chéris comme le garant de ma liberté, comme le présent de mon roi ! C'est pour cela que je la veux tout entière ; c'est pour cela que je demande une loi d'élection.

J'espère, messieurs, que vous ne désavouerez pas ces sentiments. Plus le haut rang de la pairie semble nous éloigner de la foule, plus nous devons nous montrer les zélés défenseurs des privilèges du peuple. Attachons-nous fortement à nos nouvelles institutions, empressons-nous d'y ajouter ce qui leur manque. Pour relever l'autel avec des applaudissements unanimes, pour justifier la rigueur que nous avons déployée dans la poursuite des criminels, soyons généreux en sentiments politiques ; réclamons sans cesse tout ce qui appartient à l'indépendance et à la dignité de l'homme. Quand on saura que notre sévérité religieuse n'est point de la bigoterie ; que la justice que nous demandons pour les prêtres n'est point une inimitié secrète contre les philosophes ; que nous ne voulons point faire rétrograder l'esprit humain : que nous désirons seulement une alliance utile entre la morale et les lumières, entre la religion et les sciences, entre les bonnes moeurs et les beaux-arts, alors rien ne nous sera impossible, alors tous les obstacles s'évanouiront, alors nous pourrons espérer le bonheur et la restauration de la France. Trois choses, messieurs, feront notre salut : le roi, la religion et la liberté. C'est comme cela que nous marcherons avec le siècle et avec les siècles, et que nous mettrons dans nos institutions la convenance et la durée.

Je vote pour la loi amendée, me réservant de proposer moi-même quelques amendements quand on en viendra à la discussion particulière des articles.

Proposition relative aux puissances barbaresques, faite à la chambre des pairs, séance du 9 avril 1816

(La chambre a décidé qu'il y avait lieu de s'occuper de cette proposition.)

Messieurs, je vais avoir l'honneur de vous soumettre un projet d'adresse au roi. Il s'agit de réclamer les droits de l'humanité et d'effacer, j'ose le dire, la honte de l'Europe. Le parlement d'Angleterre, en abolissant la traite des noirs, semble avoir indiqué à notre émulation l'objet d'un plus beau triomphe : faisons cesser l'esclavage des blancs. Cet esclavage existe depuis trop longtemps sur les côtes de la Barbarie ; car par un dessein particulier de la Providence, qui place l'exemple du châtiment là où la faute a été commise, l'Europe payait à l'Afrique les douleurs qu'elle lui avait apportées et lui rendait esclaves pour esclaves.

J'ai vu, messieurs, les ruines de Carthage ; j'ai rencontré parmi ces ruines les successeurs de ces malheureux chrétiens pour la délivrance desquels saint Louis fit le sacrifice de sa vie. Le nombre de ces victimes augmente tous les jours. Avant la révolution les corsaires de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc, étaient contenus par la surveillance de l'ordre de Malte : nos vaisseaux régnaient sur la Méditerranée, et le pavillon de Philippe-Auguste faisait encore trembler les infidèles. Profitant de nos discordes, ils ont osé insulter nos rivages ; ils viennent d'enlever la population d'une île entière : hommes, femmes, enfants, vieillards, tout a été plongé dans la plus affreuse servitude. N'est-ce pas aux Français, nés pour la gloire et pour les entreprises généreuses, d'accomplir enfin l'oeuvre commencée par leurs aïeux ? C'est en France que fut prêchée la première croisade ; c'est en France qu'il faut lever l'étendard de la dernière, sans sortir toutefois du caractère des temps et sans employer des moyens qui ne sont plus dans nos moeurs. Je sais que nous avons pour nous-mêmes peu de chose à craindre des puissances de la côte d'Afrique ; mais plus nous

sommes à l'abri, plus nous agirons noblement en nous opposant à leurs injustices. De petits intérêts de commerce ne peuvent plus balancer les grands intérêts de l'humanité ; il est temps que les peuples civilisés s'affranchissent des honteux tributs qu'ils payent à une poignée de barbares.

Messieurs, si vous agréez ma proposition, et qu'elle se perde ensuite par des circonstances étrangères, du moins votre voix se sera fait entendre ; il vous restera l'honneur d'avoir plaidé une si belle cause. Tel est l'avantage de ces gouvernements représentatifs par qui toute vérité peut être dite, toute chose utile proposée : ils changent les vertus sans les affaiblir ; ils les conduisent au même but en leur donnant un autre mobile. Ainsi nous ne sommes plus des chevaliers, mais nous pouvons être des citoyens illustres ; ainsi la philosophie pourrait prendre sa part de la gloire attachée au succès de ma proposition et se vanter d'avoir obtenu dans un siècle de lumières ce que la religion tenta inutilement dans des siècles de ténèbres.

Veuillez maintenant, messieurs, écouter ma proposition :

Projet d'adresse au roi.

Qu'il soit présenté une adresse au roi par la chambre des pairs : dans cette adresse, Sa Majesté sera humblement suppliée d'ordonner à son ministre des affaires étrangères d'écrire dans toutes les cours de l'Europe, à l'effet d'ouvrir des négociations générales avec les puissances barbaresques pour déterminer ces puissances à respecter les pavillons des nations européennes et à mettre un terme à l'esclavage des chrétiens.

Proposition faite à la chambre des pairs

Séance du 23 novembre 1816, tendant à ce que le roi soit humblement supplié de faire examiner ce qui s'est passé aux dernières élections, afin d'en ordonner ensuite selon sa justice, suivie des pièces justificatives annoncées dans la proposition

Avertissement.

Dans la proposition que j'eus l'honneur de faire à la chambre des pairs, le 23 du mois dernier, j'annonçai des pièces justificatives. La proposition ayant été écartée, il me restait à prouver, par respect pour messieurs les pairs, que je n'avais rien annoncé légèrement. Il m'importait encore de montrer aux personnes qui m'avaient remis les pièces justificatives que j'avais fait tout ce que j'avais pu faire, que je n'avais trompé ni l'intérêt de la chose publique ni l'estime qu'elles m'avaient témoignée en voulant bien me confier une affaire d'une si haute importance.

J'avais envoyé en conséquence à l'imprimeur de la chambre des pairs ma proposition, les pièces justificatives annoncées dans la proposition et l'analyse de ces pièces. Etant allé lundi, 2 de ce mois, à dix heures du matin, chez M. Didot pour corriger des épreuves, je le trouvai alarmé des menaces qu'on était venu lui faire relativement à l'impression de ma proposition. Il me représenta qu'étant père de famille, il craignait de se compromettre en continuant cette impression. Je respectai ses motifs ; je ne voulus point exposer à des persécutions un homme estimable et dont les talents font tant d'honneur à son art. En conséquence, M. Didot me rendit deux cent cinquante exemplaires déjà tirés de ma Proposition et de l'Analyse des pièces justificatives ; il me remit encore une

épreuve des pièces justificatives elles-mêmes et le reste du manuscrit.

Mon imprimeur, M. Lenormant, ayant déjà été poursuivi pour la publication d'un de mes ouvrages, je ne voulus pas l'exposer aux nouvelles chances de ma fortune. Je cherchai et je trouvai enfin un imprimeur assez hardi pour imprimer la Proposition d'un pair de France.

Je crois devoir rappeler l'état actuel de notre législation relativement à la liberté de la presse.

L'article 8 de la Charte déclare que « tous les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté. »

La loi relative à la liberté de la presse, du 21 octobre 1814, dit, article 1er, que « tout écrit de plus de vingt feuilles d'impression pourra être imprimé librement et sans examen ou censure préalable »;

Articles 2 et 5, que « il en sera de même, quel que soit le nombre de feuilles, des opinions des membres des deux chambres. »

Une ordonnance du roi, du 20 juillet 1815, exempte même de la censure tout écrit au-dessous de vingt feuilles d'impression.

Si malgré ces lois un pair de France en plein exercice de ses fonctions ne peut pas faire imprimer ses opinions chez l'imprimeur de la chambre même sans exposer cet imprimeur à être inquiété dans sa famille et menacé dans son état ; si, au moins, dans le cours d'une session, nous n'avons pas la liberté de penser, de parler, d'écrire sur les affaires qui occupent les chambres, et de publier ce que nous avons pensé et écrit, alors, je le demande, où sommes-nous ? où allons-nous ? que devient la Charte ? que deviennent les lois et le gouvernement constitutionnel ?

Je ne me plains pas, en ce qui me touche personnellement, de ce nouveau genre d'abus, pas plus que je ne me plains des libelles qu'on imprime tous les jours contre moi, avec ou sans la protection de la police. Je trouve très bon qu'on m'attaque,

quoique je ne puisse me défendre, mes intérêts ne me feront jamais abandonner mes principes. Je suis donc charmé que la liberté de la presse existe pour quelqu'un : cela empêche du moins la prescription.

Mais je me plains dans ce moment, pour l'honneur des chambres, pour la dignité de la pairie, pour les droits de tous les Français. Ce qui m'arrive aujourd'hui peut arriver demain à tout pair, à tout député qui aurait le malheur de faire une proposition ou d'émettre une opinion contraire aux vues des ministres. Les deux chambres vont s'occuper d'une loi sur la liberté de la presse : je livre le fait que je viens de raconter aux méditations de leurs sagesses.

Proposition faite à la chambre des pairs.

Messieurs, les meilleures lois sont inutiles lorsqu'elles ne sont pas exécutées ; elles deviennent dangereuses lorsqu'elles le sont mal. Vous allez bientôt vous occuper de donner à la France un bon système d'élection : il importe que vous le mettiez à l'abri des passions qui tendraient à le détruire. C'est pour cette raison que j'appelle aujourd'hui votre attention sur la manière dont les élections ont été conduites. Je ne viens point vous proposer de porter une accusation : vous ne pouvez jamais être accusateurs. Espérons que vous ne serez plus forcés de reprendre la noble mais terrible fonction de juges. Je ne viens point non plus vous demander d'examiner la légalité des dernières élections : la chambre des députés les a reconnues valides, et conséquemment elles le sont. On vous dirait d'ailleurs que ce n'est pas de votre compétence. Mais il est du devoir de chaque branche de la législature, et plus particulièrement de celui de la chambre des pairs, de veiller à ce qu'aucune atteinte ne soit portée aux lois constitutives de l'Etat. Vous êtes, messieurs, les gardiens héréditaires de la Charte. Il paraît que la liberté des dernières élections a été violée, que plusieurs citoyens ont été désignés nominativement à l'exclusion et privés ainsi arbitrairement du plus beau de leurs droits. Vous ne pouvez pas être tranquilles spectateurs d'un délit qui attaque nos constitutions dans leurs fondements.

J'ai donc l'honneur de vous proposer, messieurs, de présenter une adresse au roi. Dans cette adresse, le roi sera humblement supplié de faire examiner ce qui s'est passé aux dernières élections, afin d'en ordonner ensuite selon sa justice.

Si vous croyez, messieurs, devoir délibérer sur ma proposition, j'aurai l'honneur d'en développer les motifs le jour qu'il vous plaira de fixer, et de déposer sur le bureau les pièces justificatives ; elles sont importantes et nombreuses.

Paris, ce 23 novembre 1816.

(La chambre a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de la proposition.)

Analyse des pièces justificatives

Les pièces et les documents annoncés dans la proposition précédente sont de deux espèces.

Les uns peuvent être appelés généraux, pour ne pas les nommer officiels. L'authenticité d'un grand nombre de ces documents est déjà prouvée par ce qui s'est passé à la chambre des députés : ce sont des circulaires de ministres, des lettres de préfets, des réclamations de plusieurs électeurs et de différents individus ; réclamations faites auprès du ministre de la justice, du ministre de l'intérieur et du ministre de la police.

Les autres documents consistent en récits, notes et lettres particulières. Ces récits, notes et lettres, dont j'ai les originaux, forment une masse de renseignements par lesquels on aurait pu remonter aux preuves, établir les faits et indiquer les témoins.

On trouve d'abord dans les documents généraux une espèce de circulaire, signée du ministre de la police générale. Je ne puis dire si elle a été envoyée dans tous les départements, ce qui semblerait probable ; mais je suis sûr du moins qu'elle l'a été dans un très grand nombre.

On se demande pourquoi une lettre du ministre de la police, à propos des élections libres d'un peuple libre. Que la police écrive secrètement à ses agents secrets pour les engager à veiller à la tranquillité publique pendant le cours des élections, elle fait ce qu'elle doit ; mais est-ce bien à ce ministère qu'il convient de parler publiquement de l'esprit dans lequel les élections doivent être faites ? Cela n'est-il pas choquant pour la dignité nationale ? Que dirait-on en Angleterre si le magistrat de Bow-street et de Old-Bailey s'avisait de donner des avis aux comtés au moment des élections parlementaires ? Quel singulier maître que la police en fait de morale, de constitution, de liberté !

On lit dans cette circulaire : « Sous le rapport de la convocation, point d'exclusions odieuses ; point d'applications illégales des dispositions de haute police pour écarter ceux qui sont appelés à voter. »

On lit encore : « Sous le rapport des élections, ce que le roi veut ses mandataires doivent le vouloir ; il ne faut que des députés dont les intentions soient de marcher avec le roi, avec la Charte et avec la nation ; les individus qui ne possèdent pas ces principes tutélaires ne doivent pas être désignés par les autorités locales. Sa Majesté attend des préfets qu'ils dirigent tous leurs efforts pour éloigner des élections les ennemis du trône et de la légitimité, qui voudraient renverser l'un et écarter l'autre, et les amis insensés qui l'ébranleraient en voulant le servir autrement que le roi veut l'être. »

Qu'on ne se permette pas d'exclusions odieuses, tout le monde est de cet avis. Qu'on évite toute application illégale pour écarter ceux qui sont appelés à voter, c'est fort bien. Il ne faut dans aucun cas d'application illégale contre qui que ce soit, de quelque mesure que ce puisse être. La police avouerait-elle que les personnes rendues libres pour les élections étaient illégalement arrêtées ? On aimerait à voir cette conscience à la police. Quoi qu'il en soit, beaucoup de surveillances ont été levées ; mais n'est-ce pas une chose unique que les hommes frappés de mesures de haute police se soient tous trouvés coupables, ou, si l'on veut, tous innocents au même degré, de sorte que les diverses surveillances sous lesquelles ils étaient placés ont expiré tout juste le même jour et à la même heure ? Ainsi devenus libres, tout simplement parce que le temps de leur détention était fini, ils ont pu aller aux élections jouir de leurs droits de citoyen. C'est dommage que quelques exceptions embarrassantes dérangent ce système. Tel, mis en liberté pour aller voter, a été remis ensuite en surveillance : cela faisait toujours une voix, et il ne faut rien négliger. Tel autre, arrivé en poste au collège électoral au moment où l'opération était finie, a demandé au collège acte de sa présence : il avait sans doute ses raisons.

Les personnes en surveillance ont-elles toutes été mises en

liberté parce qu'on n'a pas voulu les priver de leur droit de suffrage, sans égard aux différents degrés de leur culpabilité ? Mais je vois dans la même circulaire que les préfets doivent diriger tous leurs efforts pour éloigner des élections les ennemis du trône et de la légitimité qui voudraient renverser l'un et écarter l'autre.

Or, la plupart de ces hommes rendus à la société, afin qu'ils concourussent aux élections, n'étaient-ils pas en surveillance précisément pour leur conduite politique ?

La circulaire produit donc l'un ou l'autre de ces deux maux : par le premier paragraphe (qui fait cesser les mesures de haute police pour le cas particulier des électeurs) elle a pu jeter dans les élections des ennemis de la légitimité, ennemis qui ont un intérêt naturel à nommer des mandataires semblables à eux ; par le second paragraphe (qui ordonne d'écarter les ennemis de la légitimité et les amis insensés du trône) elle ravit arbitrairement à deux classes de citoyens leur droit de suffrage. De plus, il y a contradiction manifeste dans les deux passages ; enfin, il est odieux de frapper du même anathème et l'ennemi de la légitimité, souvent couvert de tous les crimes, et l'ami du roi, qui n'a d'autre tort peut-être que l'ardeur de son zèle et la plénitude de son dévouement : laissons à l'Italie son ancien supplice, et n'attachons pas un vivant à un mort.

On dira peut-être que les hommes dont nous parlons n'étaient pas en surveillance à cause de leur conduite politique : on les avait donc arrêtés pour des délits que je n'ose qualifier de leur nom ? Point de milieu : ou ces hommes étaient les ennemis du trône, ou Dieu sait de qui ils étaient ennemis.

Cet exemple prouve qu'il faut que chacun se mêle de ce qui le regarde. La police, arbitraire de sa nature, a voulu parler principes, et pour joindre la pratique à la théorie elle a levé la consigne des gendarmes.

Si le droit de suffrages aux élections est le plus beau, le plus cher, le plus imprescriptible des droits du citoyen, si la police, persuadée elle-même de cette vérité, a poussé la libéralité jusqu'à lever les surveillances des électeurs suspects au roi ou

à la justice, pourquoi a-t-on fait refuser des congés à d'anciens députés couverts de blessures reçues au service du roi, à des officiers royalistes, de sorte qu'ils n'ont pu se rendre aux élections ? Ce sont des faits de notoriété publique.

Peut-être les royalistes étaient-ils compris dans la seconde classe d'exclusion de la circulaire ; ils étaient du nombre des amis insensés du trône. Mais les anciens jacobins arrivés aux élections n'étaient-ils pas rangés dans la première classe exclue ? La justice doit être égale pour tout le monde : ou il fallait lâcher dans les élections les ennemis de la légitimité et les amis insensés du trône, ou retenir les uns et les autres. Si l'on a fait le contraire, n'a-t-on pas montré une étrange partialité ? et de quel côté, grand Dieu ! a-t-on fait pencher la balance !

Deux classes de citoyens sont donc exclues par la circulaire, qui commence toutefois par dire qu'il ne faut exclure personne.

Mais voici encore d'autres exclusions. La circulaire, parlant aux autorités locales, leur ordonne de ne pas désigner certains individus. On jugera s'il est légal que des autorités locales désignent ou ne désignent pas des individus à l'élection, et par conséquent privent ou ne privent pas ces individus de leur droit de citoyen.

Comme les opinions sont diverses, comme chacun peut voir le salut du roi, de la Charte et de la nation autrement que son voisin, quel chaos ne résulterait-il point de toutes ces autorités locales, prononçant d'après leurs passions du degré d'amour de chaque électeur pour le roi, la nation et la Charte !

De plus, je trouve quelques variantes dans la lettre de la police. Une version porte : « Les individus qui ne professent pas ces principes tutélaires ne sauraient donc être désignés. » On lit dans une autre version : « Les députés qui se sont constamment éloignés de ces principes tutélaires. » Voilà donc des députés, je ne sais lesquels, désignés comme ne pouvant être réélus et signalés comme ne voulant pas marcher d'accord avec le roi, la Charte et la nation.

Ce ne sera pas la faute des administrations, si les élections ne sont pas excellentes, car dans ces administrations il paraît

qu'on s'en est beaucoup mêlé.

Après la police arrivent les finances, et de même que la police enseigne à ses affidés comment il faut avoir des élections libres, des députés vertueux, le ministre des finances apprend à ses agents comment ils doivent concourir à la liberté et au perfectionnement des élections.

Une lettre signée Barrairon adresse à divers agents une circulaire signée Corvetto. Au fond de cette double circulaire se trouve déposée la circulaire du ministre de la police. Le ministre des finances invite chaque agent à donner connaissance des principes renfermés dans la circulaire de M. le comte Decazes aux personnes qui seront dans le cas d'en faire un usage convenable. Un directeur de l'enregistrement et des domaines, nommé Langlumé, en envoyant les pièces ci-dessus énoncées à un de ses subalternes, finit ainsi : « L'intention du roi et de ses ministres est que tous les fonctionnaires publics contribuent de tous leurs moyens à ce qu'il soit fait de bons choix : je suis convaincu qu'ils useront de toute leur influence pour arriver à ce but si désirable, et je crois inutile de prévenir messieurs les employés que si un fonctionnaire public s'écartait de ses devoirs, il perdrait sans retour la confiance du gouvernement. »

Je ne sais pas quelle est la ligne des devoirs de messieurs les employés par rapport aux élections ; mais il me semble que M. Langlumé les menace de destitution s'ils n'usent pas de toute leur influence dans les élections.

La circulaire de M. Corvetto n'a pas borné ses effets à un seul département. Une lettre datée de Montbrison, 7 octobre, dans les renseignements particuliers, s'exprime ainsi : « Pour vous faire juger, monsieur, du terrain qu'embrasse la circulaire de M. le ministre des finances, vous saurez qu'elle est de Paris, datée des 17 et 18 septembre, signée Corvetto, contresignée par le secrétaire général des finances Lefebvre, envoyée au conservateur des eaux et forêts de Grenoble, et par ce conservateur à l'inspecteur de l'Ain, par ce dernier au sous-inspecteur de Montbrison, qui ne l'a reçue qu'après qu'il n'était plus temps d'en faire usage. Si réellement cette lettre a suivi

sa destination dans les autres pays, chez les receveurs généraux, il n'est pas de percepteur qui n'ait reçu la sienne, et ensuite de garde forestier qui n'en ait reçu une. »

Si des ministres nous descendons à leurs agents, nous trouverons que des commissaires ont été envoyés dans les départements pour travailler les élections, avec des pouvoirs dont l'étendue n'est pas connue. Ces pouvoirs paraissent avoir été de deux sortes : les uns, écrits et exprimés en termes généraux, semblent avoir été faits pour être montrés aux autorités ; les autres consistaient en instructions secrètes, soit écrites, soit verbales. C'est du moins ce qui résulte de la lecture des pièces justificatives. Combien comptait-on de ces commissaires ? quel nombre de départements chacun a-t-il parcourus ? qu'ont-ils dit et fait à leur passage ? C'est ce qu'on ne pourrait savoir complètement que par une enquête juridique : voici seulement quelques faits.

Un M. A... a traversé à peu près neuf à dix départements : le Loiret, la Nièvre, l'Allier, Saône-et-Loire, la Loire, la Haute-Loire et l'Aveyron. Partout il se présentait aux autorités, déployait ses pouvoirs et parlait contre la majorité de l'ancienne chambre. Dans l'Aveyron, ce M. A... paraît avoir demandé au préfet l'éloignement momentané du commandant de la gendarmerie, qu'il regardait comme trop royaliste ; il défendait impérativement de nommer MM. de Bonald et Clausel.

À Digne (Basses-Alpes), on trouve un autre commissaire, se faisant appeler R..., nom véritable ou supposé. Il menaçait les autorités de destitution, dans le cas où M. de Vitrolles serait réélu. Il engageait les hommes les plus connus par leur conduite révolutionnaire et par leur infidélité pendant les Cent Jours à se présenter aux élections, à en écarter les nobles et les anciens serviteurs du roi.

À Dijon, un autre commissaire voyageur prétendait avoir l'ordre de faire exclure des élections MM. de Grosbois et Brenet.

À Auch, même scène, même conduite. Un commissaire demandait l'expulsion de M. de Castelbajac.

Un sieur Le C... s'est montré à Caen avec plusieurs autres

agents ; on lui donnait le titre d’inspecteur d'opinion ; et il déclamait contre les anciens députés.

À Beauvais, deux autres commissaires ont paru, le sieur B... ou La B... L'un de ces deux commissaires, étant inspecteur de la trésorerie, menaçait de destitution les employés des finances qui ne se déclareraient pas contre M. de Kergorlay. Le sieur La B... s'est aussi montré à Amiens.

Je ne finirais pas si je voulais parler de tous ces agents. Les choses ont été poussées si loin, que la police, effrayée du zèle de ces ardents citoyens, se serait vue dans la nécessité de les désavouer, d'ordonner même à quelques autorités de les faire arrêter ; mais par une de ces fatalités qui détruisent l'effet des meilleures intentions, ses ordres sont parvenus trop tard.

Passons maintenant aux préfets.

Le premier qui se présente est celui d'Arras ; sa circulaire contient ce passage, maintenant si connu : « Je suis autorisé à le dire, à le répéter, à l'écrire, le roi verra avec mécontentement siéger dans la nouvelle chambre ceux des députés qui se sont signalés dans la dernière session par un attachement prononcé à la majorité opposée au gouvernement.

« À votre arrivée à Arras, monsieur, faites-moi l'honneur de venir chez moi ; moi seul peux vous faire connaître la pensée du roi et ses véritables intentions. »

Les commentaires sont inutiles. Un des membres du collège électoral du département du Pas-de-Calais crut devoir demander le dépôt sur le bureau et la mention au procès-verbal de la lettre inconstitutionnelle de M. le préfet ; mais la parole lui fut interdite. Un autre électeur de ce département a dénoncé au ministère de la justice le discours d'un président de collège d'arrondissement.

M. le préfet de Vaucluse semblerait avoir poussé les choses pour le moins aussi loin que M. le préfet du Pas-de-Calais. Il aurait exclu M. de Forbin et présenté aux élections M. de Liautaud, en se servant du nom du roi. Les faits sont attestés dans une lettre de M. de Forbin, écrite en réclamation aux ministres de l'intérieur, de la police générale et de la justice.

M. le comte de Clermont-Mont-Saint-Jean, ancien député, a également porté plainte à M. le procureur général Bellard contre M. le préfet de Seine-et-Marne, qui l'avait (lui M. de Clermont-Mont-Saint-Jean) exclu nominativement des élections.

On sait ce qui s'est passé à Cahors. Les pièces relatives à cette affaire ont été soumises à la chambre des députés. Par ces pièces, M. le préfet du département du Lot serait accusé d'avoir mis en usage les moyens les plus illégaux pour exclure des élections les députés de la dernière chambre. M. le préfet a cru devoir se justifier dans les papiers publics. On. a refusé d'insérer dans les mêmes journaux la réplique de MM. Syrieys et Lachaise-Murel. Tel est l'état où se trouve la presse sous un gouvernement constitutionnel. Dans les pièces justificatives on trouvera une nouvelle protestation de quarante-un électeurs du département du Lot, qui n'est pas encore connue.

Plusieurs autres préfets, que je pourrais citer, ont donné l'exclusion nominative à plusieurs autres candidats en parlant à la personne même de ces candidats. Ils ont de plus employé les menaces et les promesses et effectué les unes et les autres.

Les présidents des collèges électoraux doivent être plus impassibles par la nature de leurs fonctions, par leur indépendance personnelle et les engagements solennels qu'ils contractent en acceptant la présidence. L'ordonnance royale qui leur confère cet honneur porte textuellement « que MM. les présidents... ne doivent tolérer aucune coalition tendant à capter ou gêner les suffrages ; qu'ils ne doivent rien faire par haine ou par faveur ; qu'ils doivent exercer leurs fonctions avec zèle, exactitude, fermeté et impartialité. » Un serment écrit répétant mot pour mot les paroles de l'ordonnance est envoyé par les présidents au ministre de l'intérieur. C'est du moins ce qui eut lieu pour les élections de 1815. Je ne saurais croire qu'il y ait eu des présidents capables d'oublier ou de mal comprendre des engagements aussi sacrés : serait-il vrai que MM. de Kergorlay, Michaud, Villèle et plusieurs autres eussent à se plaindre ?

Il semble donc résulter des divers rapports parvenus de toutes les parties de la France que des commissaires chargés des ordres de la police ont été envoyés dans les départements ; qu'il y a eu des exclusions formelles, des désignations non moins formelles, prononcées par des autorités constituées ; que des surveillances ont été levées pour laisser aller aux élections des électeurs d'une certaine espèce, et que des permissions ont été refusées à des électeurs d'une autre espèce. Quel a été le fruit de tant de soins ? Des collèges électoraux d'arrondissement et de département se sont séparés sans avoir pu terminer leurs opérations. Trois départements ne sont point du tout représentés. D'autres n'ont complété que le tiers ou la moitié de leurs élections : ainsi se trouve encore affaiblie une représentation déjà faible par le nombre, ce qui peut avoir les plus graves inconvénients, tant pour l'indépendance des votes que pour la discussion des lois.

Outre ce premier malheur, ces intrigues en ont produit un autre encore plus grand : elles ont mis les partis en présence ; elles ont ranimé des factions prêtes à s'éteindre. L'opinion, qui devenait excellente, a sensiblement rétrogradé vers les principes révolutionnaires. Les royalistes ont été consternés : et comment ne l'auraient-ils pas été à la vue de ces commissaires de police, parmi lesquels ils remarquaient des hommes trop connus dans la révolution et pendant les Cent Jours par leurs erreurs politiques, par leur haine contre les Bourbons ? Pouvaient-ils croire que de tels agents eussent dû être choisis pour apôtres de la légitimité ? Pouvaient-ils comprendre quelque chose à ce renversement d'idées ? Les jacobins, poussant un cri de joie, qui a été entendu de tous leurs frères en Europe, sont sortis de leurs repaires : ils se sont présentés aux élections, tout étonnés qu'on les y appelât, tout surpris de s'y voir caressés comme les vrais soutiens du trône.

Des hommes destitués en raison de leur conduite se sont trouvés avoir dans le département de la Haute-Garonne les qualités requises pour présider des collèges d'arrondissement. On s'est permis dans le département du Gers de choisir pour

scrutateur un ex-membre d'un comité révolutionnaire.

Dans le même département, trois jacobins fameux, à l'égard desquels il avait été pris des mesures de haute police, ont été mis en liberté au moment des élections, et ils n'ont pas manqué de répandre leur esprit autour d'eux. Il sera utile de faire observer que tandis qu'on jetait ainsi dans la société des hommes capables de corrompre l'opinion on déplaçait subitement des hommes attachés à la cause royale ; on leur ordonnait de partir dans les vingt-quatre heures, comme si l'on eût craint le contrepoids de leur influence.

Le roi était déjà à Senlis : les généraux qui se trouvaient au camp de La Villette adressèrent aux représentants de la nation une lettre où on lisait ces mots : « Les Bourbons sont rejetés par l'immense majorité des Français ; si on pouvait souscrire à leur rentrée, rappelez-vous, représentants, qu'on aurait signé le testament de l'armée... Les Bourbons n'offrent aucune garantie à la nation. » Un des signataires de cette lettre est venu porter son vote à Cahors.

À l'époque du mouvement de Grenoble, il se fit un mouvement correspondant à Milhau : un homme fut soupçonné d'en être le chef et d'entretenir des intelligences avec les rebelles de l'Isère ; la police crut devoir le mettre sous la garde des autorités de Milhau : le temps des élections est arrivé, et l'on a permis à cet émule de Didier d'aller voter à Rhodez.

Un membre de la chambre des représentants avait fait pendant les Cent Jours une proposition de loi. Il demandait qu'on saisit les biens des Français armés pour la cause royale : « Soient mis hors de la loi, s'écria-t-il, ces brigands, leurs ascendants et leurs descendants. » Les représentants eux-mêmes ne purent se défendre d'un mouvement d'horreur. Depuis la rentrée du roi, la police avait mis en surveillance l'auteur de cette proposition : c'est lui dont j'ai déjà parlé, et qui, mis en liberté pour aller voter à Ploërmel, a été remis ensuite en surveillance.

Beauvais a été étonné de la présence de l'ancien chef de division de la police secrète sous Fouché et Rovigo : homme

qui a fait peur si longtemps à ses propres maîtres. Il est venu, libre et autorisé, voter contre un homme qui vota si courageusement contre l'acte additionnel : sous la monarchie légitime, Desmarets était appelé et Kergorlay était exclu.

Dijon à vu siéger des électeurs tout récemment échappés aux tribunaux, où ils avaient été traduits pour crimes présumés de trahison[5514].

À Nevers, on a signalé avec effroi un électeur accusé d'avoir été juré dans le procès de la reine Marie-Antoinette !

Un juré du même tribunal s'est mis sur les rangs à Arles pour être candidat, et on l'a souffert ! et on n'a pas permis à M. de Béthisy de se rendre à son collège électoral à Lille, bien sûr sans doute que l'on était qu'il n'en sacrifierait pas moins sa vie pour le roi, quand même !

Presque partout dans les départements les royalistes ont été représentés par les commissaires de police comme les ennemis du roi. Les élections se sont faites dans plusieurs provinces au cri d'à bas les prêtres ! à bas les nobles ! cri qui fut le signal de la révolution et qui annonça tous les malheurs. Les propos les plus odieux ont été tenus contre la famille royale, dont on sépare toujours la cause de celle du roi, selon l'abominable système des ennemis de la légitimité. À Epinal, on chantait la Marseillaise, et l'on a trouvé affichés au coin des rues des placards épouvantables.

On n'apaise pas les passions comme on les soulève ; on ne remue pas impunément la lie d'un peuple corrompu par vingt-cinq années de révolution. Si tant de soins n'avaient été pris que pour se procurer une faible majorité dans une nouvelle chambre, il ne faudrait pas appeler cela de l'habileté ; ce ne serait qu'une incapacité déplorable, les résultats obtenus n'étant point en proportion des moyens employés, la vue de l'auteur de ce système n'ayant pas eu la force d'en embrasser toutes les parties, d'apercevoir ce qui allait se trouver au delà du terme qu'il avait marqué.

Si au contraire la vue s'était portée au delà du but ; si l'on avait calculé le changement qu'allait produire dans l'esprit public cet appel aux ennemis du trône ; si l'on avait prévu le

danger qui peut résulter pour la couronne du triomphe des révolutionnaires sur les royalistes ; si l'on avait voulu à la fois exalter les premiers et décourager les seconds, remplacer ceux-ci dans la condition, où ils se trouvaient sous Bonaparte, les remettre sous le joug des mêmes hommes qui les ont si longtemps opprimés ; si l'on s'était plu à changer en terreur et en inquiétudes le repos dont nous commencions à jouir ; si dans la France, aigrie par ses anciennes factions et ses calamités récentes, on n'avait pas craint de remettre tout en problème, je ne nommerais plus cela incapacité : je l'appellerais trahison, haute trahison.

Je n'ignore pas ce que l'on dit, ou plutôt de quoi on se vante : on dit que l'on saura bien contenir les flots dont on a rompu la digue ; qu'on écrasera les jacobins après s'en être servi ; qu'on serait charmé qu'ils remuassent pour avoir le plaisir de les frapper ; que si la chambre nouvelle n'eût pas été modérée dans un sens ou dans un autre, on l'eût cassée comme la dernière. Puérile jactance, vaines paroles de gens qui ne connaissent ni la puissance des affaires, ni celle des hommes, ni ce que la France est en état de supporter !

Les dangereux personnages appelés aux élections sont d'autant plus à craindre, qu'on a passé toutes les bornes de la prudence en leur témoignant de l'estime. « Bonaparte, disait dernièrement un homme d'Etat, se servait pendant les Cent Jours des révolutionnaires en les méprisant ; on a voulu s'en servir aujourd'hui en les honorant. » Remarque aussi juste que profonde.

Après tout, ces tentatives coupables sur la liberté des élections vont même contre la chose que l'on cherchait à prouver, tant elles ont été mal calculées. Que prétendaient l'année dernière ceux qui s'élevaient contre l'ancienne chambre des députés ? Ils prétendaient qu'elle n'était point dans le sens de l'opinion ; qu'elle ne représentait point les véritables sentiments de la France : cependant elle avait été librement élue. Que répondrait-on aujourd'hui aux ennemis de la chambre nouvelle (en supposant qu'elle trouve des ennemis) s'ils disaient qu'elle ne représente point les

véritables sentiments de la France, qu'elle n'est point le fruit d'une intrigue ? Essayerez-vous de répliquer ? On vous citera et les circulaires des ministres, et les lettres des préfets, et les commissaires de police ; et les exclusions formelles, et les destitutions de places, et les refus de congés, et la levée des surveillances. Serait-on reçu à rejeter la faute sur quelques agents particuliers dans quelques départements isolés, lorsque la liberté des élections a été attaquée par un système général, depuis Perpignan jusqu'à Lille, depuis Brest jusqu'à Strasbourg ? Si ce sont des autorités locales qui ont outrepassé leurs pouvoirs, pourquoi ces autorités n'ont-elles pas été cassées à l'instant même ? Les préfets qui ont violé la liberté des élections conservent leurs places, tandis que d'autres préfets (si l'on en croit la voix publique) ont été destitués parce qu'en obéissant à leur conscience ils ont agi en opposition aux intentions de la police.

Grâce à cette Providence qui veille sur le trône de saint Louis, grâce au bon esprit de la France, tout n'a pas été perdu, comme il aurait pu l'être, et la nouvelle chambre se montrera digne de succéder à la première. Les royalistes, qui ne devaient exister nulle part, se sont présentés partout ; ce parti (c'est ainsi qu'on l'appelle) pour lequel il ne faut rien faire, parce qu'il est si faible qu'on ne doit pas le compter, ce parti s'est pourtant trouvé assez fort pour lutter seul, sans secours, sans soutien, contre toute la puissance ministérielle, secondée de tous les intérêts révolutionnaires, armée de ce nom sacré qui conduisit souvent les Vendéens à la victoire, et qui seul aujourd'hui peut les vaincre.

Mais, quel que soit le but qu'on s'est proposé en se rendant maître des élections, était-il permis de violer les premières lois de l'Etat pour atteindre à ce but ? Sans doute partout où il y a des élections il y a cabales, intrigues, mouvements d'opinions et de partis : c'est un mal qui sort de la chose ; il est inévitable. Sans doute un gouvernement peut et doit employer des influences morales : des ministres, des préfets, des présidents, ont le droit de dire qu'il faut préférer les hommes de modération, de probité et de vertu ; qu'il faut écarter les

hommes immoraux, les scélérats, les parjures. Mais un ministre doit-il exercer une puissance directe et coercitive sur les élections ? doit-il désigner les individus ? doit-il priver par une mesure arbitraire un citoyen de l'exercice de ses droits ? Est-ce avec des circulaires, des commissaires de police, des menaces aux autorités, des destitutions, des mutations de places, qu'il doit diriger les élections d'un grand peuple ? Doit-il, moralement et politiquement parlant, grossir les collèges électoraux de tout ce qu'il avait cru nécessaire de retrancher de la société ? Est-ce le vote d'un traître ou d'un pervers qui doit donner au roi et à la France des représentants dignes de lui, faits pour elle ?

Et si en cassant la dernière chambre, si en troublant les élections on n'a songé qu'à conserver des places qu'on a crues mal à propos menacées, à quelle estime pourrait prétendre celui qui n'aurait pas craint de jouer le sort de sa patrie contre la conservation de sa place, celui qui n'a pas senti qu'en se retirant il honorerait son caractère et se préparerait même un chemin plus beau comme plus sûr au pouvoir ?

Sans la liberté des élections il n'y a plus de gouvernement représentatif, il n'y a plus de Charte. Il est d'autant plus nécessaire de la protéger, cette liberté, que la liberté individuelle et la liberté de la presse sont suspendues. Par la loi qui arrête la première, le ministre est le maître de retenir ou de relâcher à son gré tels ou tels électeurs. Il pourrait ainsi remplir une chambre législative de ses créatures et non des mandataires du peuple. Par la loi qui entrave la liberté de la presse, la police peut se servir des journaux pour corrompre l'esprit public au moment des élections, créer une opinion factice propre à favoriser non les intérêts de la France, mais les systèmes d'un parti. À ces moyens d'oppression, s'il est encore permis de joindre des entreprises directes contre la liberté des suffrages, que deviendra la représentation nationale ?

Ne nous laissons pas dominer par nos opinions particulières ; attachons-nous aux principes, pour ne pas tomber dans les passions. Je le demande à ceux qui seraient tentés d'approuver qu'on eût violé la liberté des élections, afin

d'avoir des députés d'une certaine sorte, s'il leur conviendrait qu'un autre ministère employât un jour des moyens coupables pour en faire nommer d'une autre espèce ? C'est aux pairs de France, qui n'ont rien à craindre des ambitions et des intrigues, parce que l'électeur royal qui les nomme est au-dessus de toutes les influences comme de toutes les erreurs, c'est à eux de veiller au maintien des lois. Qu'ils leur donnent la stabilité dont ils jouissent eux-mêmes, et ne permettent pas que le gouvernement représentatif de la France devienne la risée de l'Europe.

On ne peut se le dissimuler, des doctrines funestes à la liberté se répandent autour de nous. On murmurait l'année dernière, on dit tout haut cette année, que les chambres ne doivent être que des conseils obéissant aux ordres ministériels ; que nous ne sommes point faits pour un gouvernement constitutionnel ; qu'il faut nous conduire avec des ordonnances ; que nous n'avons pas besoin de lois. Et qui sont ceux qui soutiennent ces doctrines ? Une partie de ceux-là même qui pendant vingt-cinq ans ont crié à la constitution et à la liberté. Ils ont bouleversé la France pour quelques lettres de cachet, et ils trouvent aujourd'hui très bon qu'on fasse des élections avec des commissaires de police. Ces anciens partisans de la liberté de la pensée déclament contre la liberté de la presse, ils la voulaient pour détruire, ils ne la veulent plus pour réparer ; ou plutôt ils la veulent encore, mais pour eux seuls, mais au profit de leur vanité, de leurs intérêts, de leurs passions, et par le moyen de la police. Ils ne savent comment allier leurs vieux principes et les nouvelles doctrines ; ils se mettent à la torture pour combattre et défendre à la fois le gouvernement représentatif, embarrassés qu'ils sont dans la théorie qu'ils avouent et dans la pratique qu'ils craignent. Ils voudraient aujourd'hui qu'on nous retirât d'une main ce qu'on semblerait nous donner de l'autre. C'est précisément ce qui a eu lieu dans tout le cours de la révolution : une constitution n'était pas plus tôt achevée qu'on la proclamait comme un chef-d'oeuvre ; mais à l'instant même on en suspendait la partie la plus essentielle : libres par la loi, esclaves par

l'administration, voilà notre histoire depuis vingt-cinq ans.

Heureusement il est resté des hommes d'un esprit élevé, d'un caractère noble, qui n'ont point désavoué leurs principes ; ils se réunissent à tous ceux qui professent des opinions indépendantes, sans acception de partis et de personnes ; conséquents dans leurs systèmes politiques, comme ils l'ont été dans leur conduite, ils ne veulent pas que le gouvernement représentatif en France soit un vain nom : ils le veulent réellement et de fait dans tous ses rapports, dans toute sa plénitude. La Charte, toute la Charte, sans arrière-pensée, sans suspension, sans restriction, voilà ce qu'il nous faut. La liberté constitutionnelle nous a coûté trop cher pour perdre le fruit de nos sacrifices : qu'elle nous excuse dans l'avenir, et que du moins elle honore nos neveux, si elle n'efface pas nos crimes ! Quant à moi, je combattrai éternellement pour tout ce que réclament la dignité et le bonheur de la France, la religion, la légitimité, la liberté ; de même que je ne cesserai jamais, quoi qu'il m'en puisse coûter, d'avertir mon roi et ma patrie des périls dont ils me paraîtront menacés.

Et où prétendrait-on nous mener, si l'on parvenait à nous priver peu à peu de nos libertés constitutionnelles ? Dans l'ancien régime, lorsque les états généraux ne s'assemblèrent plus, deux grands corps, la noblesse et le clergé, restèrent et s'interposèrent entre le suprême pouvoir et le peuple. Venaient ensuite les parlements avec leurs remontrances et leurs doléances ; enfin les états de provinces, les provinces elles-mêmes, les corporations, les villes privilégiées, formaient de toutes parts des obstacles à l'autorité arbitraire.

Aujourd'hui, que tout cela est détruit, comment nous défendrions-nous, si on pouvait impunément violer les principes de la Charte ? Nous arriverions au despotisme pur ; et ce despotisme ne serait pas le despotisme royal, mais le despotisme ministériel, le pire de tous, parce qu'il est de sa nature variable, craintif et soupçonneux comme la faiblesse ; intolérant, exclusif et haineux comme un parti ; peu noble et petit dans ses vengeances, comme toute faction civile dont le champ de bataille est un bureau. Ce despotisme sans dignité

est aussi dangereux pour le roi que pour le peuple, surtout dans un siècle où l'administration paye tout et a tout envahi. Que ne ferait point, par exemple, un ministre, s'il pouvait hautement, publiquement s'emparer des élections et nommer les députés ; chose d'autant plus facile à l'avenir qu'il n'aurait plus à travailler sur la surface entière de la France, mais seulement chaque année sur un cinquième des élections ? C'est le pouvoir ministériel qui renversa la première race, comme le pouvoir aristocratique précipita la seconde, comme le pouvoir démocratique a pensé perdre la troisième : tâchons de ne pas revenir au point de départ.

Je sais qu'il paraît difficile qu'un despotisme quelconque s'affermisse aujourd'hui : on n'arrête pas les progrès des choses ; les principes politiques de la Charte resteront, en dépit de ce qu'on pourrait faire pour les détruire ; mais on peut troubler l'Etat en les attaquant ; on peut perdre le gouvernement, sans réussir à vaincre le siècle. Il faut le dire, pour nous inspirer une frayeur salutaire, un gouvernement serait en danger si un ministre pouvait mépriser demain la loi proclamée aujourd'hui ; si l'ambition n'était arrêtée par aucune considération ; si l'extrême audace, qui touche à l'extrême faiblesse, heurtait également dans sa course les hommes et les lois. L'opinion, que l'on aurait comprimée d'abord, s'échapperait enfin : lorsque le bras de fer du dernier tyran n'a pu la tenir terrassée, lorsqu'il n'a pu l'enchaîner dans sa gloire, serait-ce les faibles mains de quelques agents obscurs qui pourraient la retenir ? La police apprendra qu'on ne met point l'opinion au secret.

Je termine ici l'analyse des pièces justificatives. En parcourant et les documents généraux et la correspondance particulière, on voit que toutes les pièces sont uniformes dans leur contenu ; qu'elles disent à peu près les mêmes choses, savoir : qu'on a tenté presque partout de violer la liberté des suffrages dans les dernières élections ; que les révolutionnaires ont été appelés contre les royalistes au secours de la royauté ; que partout, et au même moment, on a tenu contre la famille royale des propos dont il serait aisé de découvrir la source. La

loi des cris séditieux n'a-t-elle été faite que contre les royalistes ? Les lâches calomniateurs de nos princes et de leurs vertus ont-ils le privilège de l'injure, quand les victimes de la fidélité et de l'honneur n'ont pas celui de la plainte ?

On a demandé quel était le but de ma proposition, puisque je reconnaissais que les élections étaient valides.

Je ne conçois pas, moi, qu'on ait pu faire une pareille question. Parce que les élections sont valides, s'ensuit-il qu'on n'ait pas voulu les corrompre ? En matière criminelle, un homme est-il innocent parce qu'il n'a pas pu consommer le crime qu'il avait tenté de commettre ? Mais s'il y a eu commencement de crime politique, pouvais-je, comme pair de France, devenir accusateur ? Non. Aussi n'ai-je pas demandé à la chambre de porter une accusation contre tels ou tels individus, mais de présenter une humble adresse au roi, pour le supplier de faire examiner ce qui s'était passé aux dernières élections, afin d'en ordonner ensuite selon sa justice. Je n'avais d'autre dessein en agissant de la sorte que de fixer l'attention de la chambre des pairs sur des délits qui attaquent la Charte par ses fondements ; que de dénoncer ces délits à l'opinion publique, et d'empêcher ainsi qu'ils se renouvellent à l'avenir. Dans un gouvernement représentatif. Il s'agit bien moins de jugements légaux que de jugements prononcés par l'opinion. Toute proposition qui peut arrêter un mal, dût-elle être repoussée, doit être faite : celui qui l'a faite dans cet esprit a atteint son but et rempli son devoir.

Opinion sur le projet de loi relatif aux journaux, prononcée à la chambre des pairs, séance du 22 février 1817

Messieurs, si l'on veut se former une idée juste du projet de loi maintenant soumis à votre examen, il ne faut jamais perdre de vue la nature de notre gouvernement. On a signalé les dangers et les abus de la liberté de la presse, considérée par rapport aux papiers publics (dangers et abus que personne ne conteste) ; mais on ne s'est point enquis si un gouvernement représentatif pouvait marcher sans cette liberté ; si l'asservissement des journaux ne détruisait pas l'équilibre de la balance constitutionnelle, et si les maux que produit cet asservissement ne sont pas plus grands que ceux qui adviendraient de la liberté des journaux. Cependant, messieurs, la forme du gouvernement ne peut être oubliée dans cette matière. Les raisonnements sur la liberté des journaux seraient-ils les mêmes pour des gazettes qui paraîtraient sous un gouvernement despotique et pour des gazettes imprimées sous une monarchie constitutionnelle ? Des journaux libres à Constantinople pourraient renverser la constitution, des journaux esclaves à Paris pourraient anéantir la Charte : dans ces deux cas, si divers, nous servirons-nous d'arguments semblables pour abolir ou pour conserver la censure !

On se place ensuite sur un terrain où l'on n'est point appelé à combattre : on raisonne comme si nous demandions la liberté illimitée et non pas la liberté légale des journaux ; on se récrie contre le mal que nous ont fait les papiers publics, et l'on ne remarque pas qu'ils étaient dans une position différente

de celle où nous voudrions les placer. Il y a toujours eu en France depuis la révolution oppression des journaux ; et ce qu'il y a de remarquable, c'était cette oppression qui produisait leur licence. Nous voulons que la presse soit sous l'empire d'une loi, et non dans la dépendance d'un homme.

Cette loi que nous demandons est-elle donc si difficile à faire ? Je ne le crois pas. Cautionnement considérable donné par le journaliste ; jury spécial pour connaître des délits de la presse, et prononçant sur la question intentionnelle (seul moyen d'atteindre la calomnie) ; amendes ruineuses pour les auteurs et pour les libraires ; peine de prison, peines infamantes pour toute calomnie d'une certaine nature (car quiconque cherche à déshonorer doit être déshonoré) ; voilà tout le fond de la loi. On pourrait la compléter en empruntant quelque chose de la loi romaine, de Libellis famosis, et en consultant la jurisprudence anglaise. Celle-ci range dans la classe des libelles la louange ironique, l'injure cachée sous des lettres initiales, la caricature, l'allégorie malicieuse et l'imitation bouffonne.

Mais si vous n'avez pas une loi, messieurs, du moins faudrait-il que la censure reposât sur des bases légales. Or, une loi peut-elle être renfermée dans un article aussi vague que celui-ci : Les journaux et écrits périodiques ne pourront paraître qu'avec l'autorisation du roi ?

Quel vaste champ cet article ne laisse-t-il pas à l'arbitraire ? Aussi comment l'a-t-on interprété ? Voici, messieurs tout ce qu'il veut dire :

On peut suspendre ou supprimer un journal sans faire juger le journaliste, et l'on viole ainsi l'article 62 de la Charte, qui porte que nul ne pourra être distrait de ses juges naturels. Il y a ici double abus, car le journal est soumis à la censure : dans ce cas, il faut convenir que la censure est une illusion, ou que la suppression du journal après le visa du censeur est une injustice.

On peut ruiner ainsi arbitrairement des propriétaires, des libraires et des imprimeurs.

On peut arrêter le journal à la poste et l'empêcher de partir,

quoiqu'il ait circulé dans Paris ; sorte d'abus auquel s'appliquent les dispositions d'une loi faite par nos assemblées législatives et qui n'a pas été révoquée.

On peut non seulement par la censure retrancher ce que l'on veut du texte d'un journal, mais on peut encore y ajouter ce que l'on veut.

On peut forcer un journaliste à insérer des articles en opposition directe avec ses principes.

On peut enfin mettre des impôts arbitraires sur les journaux.

Une ordonnance du 1er avril 1816 fixe un impôt d'un centime et demi par feuille de journal tiré à plus de cinq mille exemplaires. Cependant l'article 48 de la Charte déclare expressément qu’aucun impôt ne peut être établi ni perçu s'il n'a été consenti par les deux chambres et sanctionné par le roi.

Savez-vous, messieurs, à combien se monte cette taxe illégale sur les journaux de Paris et sur ceux des départements ? Elle a passé cette année 500 000 francs. On nous dit que cette taxe est sacrée ; qu'elle sert à faire des pensions aux gens de lettres. On ne saurait trop récompenser le mérite ; mais les 500 000 francs sont-ils tous répartis entre des gens de lettres ? Toutefois, messieurs, en m'élevant contre les taxes arbitraires imposées sur les journaux, à Dieu ne plaise que je blâme l'usage qu'on en fait, si le produit de ces taxes sert réellement à encourager la science ! J'ai trop d'obligation aux lettres pour ne pas voir avec plaisir tout ce qui peut contribuer à leur gloire : il faudrait que je fusse bien ingrat pour renier ces compagnes de mes infortunes qui deux fois m'ont suivi dans le double exil où j'avais suivi mon roi, qui, lorsque j'avais tout perdu, ont été la consolation de ma vie, et qui m'ont fait pardonner à tant d'ennemis, en me faisant oublier leurs injustices.

Pour justifier les procédés illégaux employés pour la censure, on fait un grand raisonnement : un journal, dit-on, n'existe qu'en vertu d'un privilège. Le gouvernement peut donc retirer ce privilège quand il lui plaît, et conséquemment supprimer le journal, ou maintenir le privilège en vertu de

telles conditions que le journaliste s'engage à remplir.

Cela pouvait être vrai sous le gouvernement de Bonaparte, mais dans notre nouvelle constitution un journal n'existe point en vertu d'un privilège ; il existe par la toute puissance de l'article 7 de la Charte, qui dit : Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions.

De plus, un journal est une propriété, comme toute propriété industrielle : la preuve s'en trouve même dans l'énoncé de la loi que nous examinons. Cette loi n'est que temporaire ; au bout d'un an, si elle n'est pas renouvelée, le journal paraîtra sans autorisation : donc il existe par lui-même, donc aucun privilège n'est la source de son existence. La Charte garantit cette propriété, comme toute autre propriété, par l'article 9, qui déclare que toutes les propriétés sont inviolables. Partout où il y a liberté, la propriété des journaux n'est pas contestée : les journaux sont des propriétés en Amérique, en Angleterre, dans les Pays-Bas, et dans les villes libres de l'Allemagne. Et n'est-il pas singulier que parmi nous, sous l'empire d'une constitution libre, on veuille créer une espèce de classe hors de la loi commune qui protège les autres citoyens ? Telle est cependant la condition des journalistes : on viole envers eux quatre articles de la Charte ; sous la censure, tout recours aux tribunaux leur est interdit : on peut les dépouiller, les obliger à se soumettre aux caprices d'une tyrannie obscure et fiscale, les taxer arbitrairement, les faire servir d'instrument à des partis qu'ils détestent, ou à des passions qu'ils ne partagent pas.

J'ai dit, messieurs, au commencement de ce discours, qu'il fallait, lorsqu'on raisonne sur la censure, prendre surtout en considération la nature de la constitution établie. Voyez donc ce que cette censure produit dans un Etat libre, tant par rapport à l'Etat lui-même que par rapport aux particuliers.

Je pose en fait :

1° Que la censure attaque le gouvernement représentatif dans sa source ;

2° Qu'elle ne met point à l'abri l'honneur des particuliers, comme on veut nous le persuader.

Quant au premier article, messieurs, qu'il me soit permis de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs :

« Point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse.

« Dans un gouvernement représentatif il y a deux tribunaux : celui des chambres, où les intérêts particuliers de la nation sont jugés ; celui de la nation elle-même, qui juge en dehors les deux chambres.

« Dans les discussions qui s'élèvent nécessairement entre le ministère et les chambres, comment le public connaîtra-t-il la vérité, si les journaux sont sous la censure du ministère, c'est-à-dire sous l'influence d'une des parties intéressées ? Comment le ministère et les chambres connaîtront-ils l'opinion publique, qui fait la volonté générale, si cette opinion ne peut librement s'exprimer ?

« Il faut, dans une monarchie constitutionnelle, que le pouvoir des chambres et celui du ministère soient en harmonie. Or, si vous livrez la presse au ministère, vous donnez à celui-ci le moyen de faire pencher de son côté tout le poids de l'opinion publique, et de se servir de cette opinion contre les chambres : la constitution est en péril. »

Voilà les principes, messieurs ; en voici les développements :

Dans un gouvernement représentatif, les chambres législatives ne peuvent être éclairées que par l'opinion : si l'on crée autour d'elles une opinion factice, si elles ne connaissent pas, par l'opinion réelle ou par le choc des opinions opposées le véritable état de la France, comment se détermineront-elles pour ou contre les lois, pour ou contre les mesures que l'on viendra leur proposer ?

Le même raisonnement s'applique à ce qui se passe hors de France. Est-ce qu'il n'importe pas aux chambres d'être instruites, autant que possible, de la position de l'Europe ? Comment en seraient-elles instruites ? On nous entretient de ce qu'il y a de moins important dans les gazettes de Leyde et de Francfort ; mais quant aux articles qui seraient pour nous d'un intérêt majeur, la censure n'en laisse rien passer. Par

exemple, messieurs, toute l'Europe s'est occupée dernièrement de l'emprunt que l'on projetait en France ; les journaux de l'Angleterre en ont retenti ; les opinions pour et contre ont été vivement discutées : et dans une affaire si importante, dans une affaire où nous sommes les premiers intéressés, tous vos journaux ont été muets. Les pairs et les députés n'ont pu savoir de quelle manière cet emprunt était considéré en Europe. Et cependant, messieurs, vous allez être dans quelques jours appelés à voter sur le budget.

La France a conclu une convention concernant la banque de Hambourg, convention signée Portal, Dudon et Sillem. La ville de Hambourg réclamait de la France la somme de 10 millions pour indemnités des pertes qu'elle avait éprouvées en 1813 et 1814. On lui a accordé, le 27 octobre 1816, une inscription de rente de 500 000 francs sur le grand-livre ; plus, en numéraire, une somme de 134 000 francs pour les intérêts du capital depuis le 20 novembre 1815 jusqu'au 22 mars 1816, plus une autre somme de 254 000 francs pour les arrérages de la rente de 500 000 francs, compris entre le 22 mars et le 22 septembre 1816. Les journaux étrangers ont donné le texte de cette convention ; on a voulu la répéter dans nos gazettes, et la censure s'y est opposée. Et cependant, messieurs, vous êtes en pleine session, et vous vous occupez des finances de la France ; et vous ignorez si cette convention de Hambourg est une pièce fabriquée ou une pièce authentique, et vous ne connaissez pas le texte d'une convention publiée dans toute l'Europe[5515].

Que résulte-t-il de cette censure, messieurs ? que l'on tient les deux chambres dans une ignorance qui finirait à la longue par les rendre la fable de l'Europe. Nous prétendons avoir un gouvernement représentatif, et il n'y a pas un petit journal d'Allemagne, sous le prince le plus absolu, qui ne soit plus libre que nos journaux. On nous traite comme des enfants qui ne doivent rien savoir que ce que veulent bien leur apprendre leurs maîtres. Il semble que l'on aurait dessein de nous gouverner despotiquement, en nous laissant, pour la forme et comme un hochet, les apparences d'une monarchie

constitutionnelle. Nous dirons tout ce que nous voudrons à la tribune, nous ferons de longs discours sur les principes ; tandis que nous parlerons budget, Charte et liberté, on lèvera des impôts arbitraires avec la loi sur la liberté individuelle, on arrêtera les citoyens ; et avec la censure, on étouffera leurs cris. Notre position est singulière, messieurs ; nous avons à la fois les inconvénients d'une monarchie représentative et ceux d'une monarchie absolue ; nous sommes gouvernés par des actes de quatre régimes : les anciennes ordonnances de nos rois, les lois de la république, les décrets de Napoléon, et la Charte.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui concerne l'indépendance nécessaire de l'opinion publique dans un gouvernement représentatif : je ne vous dirai pas comment elle a été violée, comment on a mutilé à la censure les discours des députés, faits dont on ne peut plus douter, d'après les débats qui ont eu lieu dans l'autre chambre.

Si néanmoins, pour prouver que la censure est compatible avec un gouvernement représentatif, on m'objecte qu'elle a eu lieu en Angleterre, sous un gouvernement de cette espèce, jusqu'en 1694, je répondrai qu'avant cette époque, et même plus de vingt ans après, les journaux étaient presque inconnus et ne ressemblaient en rien à ce qu'ils sont aujourd'hui. Les petites gazettes d'Italie furent en Europe les premiers modèles des papiers publics. Vers la fin du XVIIe siècle, il s'établit en Hollande quelques gazetiers, la plupart réfugiés français. En France, Le Mercure, commencé sous Henri IV, se soutenait mal depuis qu'il avait cessé de donner les pièces justificatives des faits. On avait en outre la Gazette de France, établie sous Louis XIII par Renaudot. Le cardinal de Richelieu inséra dans cette gazette plusieurs pièces officielles, ce qui parut une grande nouveauté. En Angleterre, vers l'an 1694, on ne comptait encore que trois ou quatre journaux : l'un d'entre eux donnait les nouvelles étrangères ; un autre s'occupait des lettres et des sciences, à l'instar de notre Journal des Savants ; un autre contenait les débats du parlement, débats qui ne commencèrent à être publiés que sous le règne de Jacques Ier.

Remarquons encore que ces journaux n'étaient pas des feuilles quotidiennes, qu'ils ne s'occupaient point de l'opinion publique et de la politique intérieure : celle-ci était reléguée dans les pamphlets, qui prirent naissance sous Richard II, se multiplièrent sous Henri VIII, inondèrent la Grande-Bretagne pendant les troubles du règne de Charles Ier et à l'avènement de Guillaume III. Enfin, ces premières gazettes anglaises, si rares et si insignifiantes avant l'année 1694, ne dépendaient point du ministère ; elles n'appartenaient point à la police, puisqu'il n'y a point de police en Angleterre, par la raison toute simple qu'il y a une constitution. Elles étaient soumises à la censure du magistrat, comme tous les autres écrits, et n'étaient justiciables que des tribunaux. Les actes du règne de Richard II, le bill du long parlement, qui maintenait les ordonnances de la chambre étoilée touchant la censure, ce bill, qui fut renouvelé sous Charles II et sous Jacques II, et qui expira enfin en 1694, sous Guillaume III, ne parle pas même des journaux, tant cette espèce d'écrits était peu connue !

Il n'y a donc, ni pour les faits ni pour les temps, aucune ressemblance à établir entre ce qui se passait en Angleterre relativement à la censure avant 1694, et ce qui a lieu en France aujourd'hui. La comparaison naturelle est celle qui existe entre les journaux anglais et les journaux français, à partir du point où nous sommes. Or, il n'y a pas un Anglais qui ne vous dise qu'établir aujourd'hui la censure en Angleterre, ce serait anéantir la constitution : la seule proposition d'une pareille mesure révolterait tous les esprits ; en tenter l'exécution serait s'exposer à un soulèvement général.

Et c'est tellement la nature des choses, messieurs, que là où s'établit la liberté politique, là s'établit sur-le-champ la liberté de la presse. Celle-ci parut en France dès l'origine du gouvernement constitutionnel ; le principe fut ainsi posé :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire et imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas prévus par la loi. » Une monarchie représentative s'est formée sous nos yeux dans les

Pays-Bas, à l'instant même où le roi nous donnait la Charte. La position de ce royaume ressemblait beaucoup à celle de la France : la Hollande et la Belgique, longtemps associées à nos malheurs, ont éprouvé toutes les vicissitudes de notre sort : elles ont vu naître dans leur sein les intérêts, les passions et les partis qui nous ont divisés. Là il y a aussi une constitution nouvelle et un prince nouvellement établi ; là il y a aussi des biens nationaux et des officiers en retraite ; il y a de plus réunion de deux peuples différents de religion, de moeurs et de langage ; et l'on sait combien les opinions religieuses sont faciles à s'enflammer. Cependant la liberté des journaux est entière dans les Pays-Bas. Pourquoi ? Parce que cette liberté a paru inséparable d'un gouvernement représentatif ; parce qu'elle est née tout naturellement de cette sorte de gouvernement, comme une conséquence découle d'un principe ; parce qu'il faut, pour qu'il n'y ait pas désordre dans les institutions politiques, que ces institutions soient calculées les unes pour les autres et qu'elles forment un système complet et raisonnable.

Toutefois j'ai bien peur que ces raisonnements ne fassent pas une impression assez durable sur l'esprit des honorables pairs. Il faut avouer que la révolution n'a pas été propre à nous guérir de nos préjugés contre ce qu'on a appelé jusqu’ici, très mal à propos, la liberté de la presse.

Toujours poursuivis par nos souvenirs, toujours faisant abstraction de la forme actuelle de notre gouvernement, on s'obstine à dire : N'établissons pas la liberté de la presse, elle a fait trop de mal à la religion, aux moeurs et à la monarchie.

Entendons-nous : est-ce de la liberté de la presse pour les livres qu'on veut parler ? Mais elle existe tout entière par la loi qu'on vous propose : on peut réimprimer aussi souvent et à aussi bon marché qu'on voudra tous les ouvrages contre la religion, les moeurs et la monarchie.

Est-ce de la censure pour les brochures qu'il est question ? Mais les brochures ne sont pas plus soumises à la censure que les grands ouvrages. Mille auteurs s'évertuent dans ce moment, et leurs pamphlets sont colportés de toutes parts. Les

uns peignent des plus odieuses couleurs les fidèles serviteurs du trône (et ce sont les mêmes écrivains qui pendant les Cent Jours traçaient dans les journaux les prétendus portraits de la famille royale) ; les autres, transformés en champions de la légitimité, attaquent, pour la soutenir, tout ce qui est légitime. Leurs brochures circulent paisiblement, tandis qu'en vertu d'une de ces mesures répressives que vous désirez on frappe les écrits des hommes les plus attachés à la monarchie. Mais si les ministres, à la fois trop indulgents et trop sévères, se trompent ainsi sur les faux et les vrais amis du roi, les révolutionnaires ne tombent pas dans la même méprise. Il existe un abominable pamphlet, dont je tairai le titre ; la profanation y sert d'enveloppe à la trahison : on y parle du roi, de monseigneur le duc d'Angoulême et de Madame, comme on n'en aurait pas parlé en 93. Et c'est à moi, messieurs, que cet infâme ouvrage est offert par une dédicace injurieuse. Ainsi, quel que soit le coup qu'on m'ait fait porter par une main sacré, les jacobins, de meilleure foi que mes ennemis politiques, ne mettent point en doute mes sentiments : ils me font l'insigne honneur de m'associer aux outrages qu'ils prodiguent à mon maître et de m'envelopper dans la haine qu'ils portent à mon roi.

Donc, messieurs, la censure n'existe point pour les livres et pour les pamphlets, et le mal que sous ce rapport on peut craindre de la liberté de la presse aura lieu, quoi qu'on fasse. Une ressource était laissée à ceux de mes honorables amis dont j'essaye dans ce moment de fixer l'opinion. Cette ressource consistait dans les journaux libres : là du moins on aurait pu descendre en champ clos ; là on aurait pu combattre les fausses doctrines, terrasser l'impiété et le jacobinisme. Et nous, nous fermons la barrière, et nous voulons être vaincus, et nous brisons la seule arme qui nous restât pour nous défendre ! Les écrits périodiques où nos principes seraient publiés sont contraints de se taire ; les journaux qui nous attaquent ont pleine liberté. Ouvrez-les, ces journaux, vous y verrez des déclamations contre les nobles, des plaisanteries contre les prêtres, comme au commencement de la révolution.

Quand les papiers publics devinrent libres en 1789, est-ce la liberté dont ils jouirent qui perdit la France ? Non. Le parti dominant s'empara de la presse : si les journalistes qui défendaient alors la monarchie avaient pu écrire longtemps en sûreté, l'opinion se fût maintenue, la France eût été sauvée. Lorsque les journaux de Marat et des Jacobins parurent, y avait-il la liberté de la presse ? Non. Les écrivains royalistes étaient massacrés, comme le roi qu'ils voulaient défendre. Les journaux devinrent libres un moment sous le Directoire, et l'influence de cette liberté fut telle que sans le 18 fructidor les Bourbons étaient rappelés. Pour éloigner l'époque de la restauration, on fut obligé d'enchaîner de nouveau la presse. Croyez-vous, messieurs, que si la presse eût été libre, le règne de Bonaparte eût été si long ? Ce n'est donc pas la liberté, c'est l'asservissement de la presse qui a causé les désastres de notre patrie. Jamais vous n'aurez d'esprit public en France si vos journaux ne sont pas indépendants. J'ose dire que ce sont des journaux libres qui, en soutenant l'opinion du peuple anglais, ont peut-être empêché la Grande-Bretagne de succomber dans cette longue lutte dont elle est sortie dernièrement avec tant de gloire. La censure peut ôter toute liberté au bien, sans pouvoir même empêcher le mal ; témoin Le Nain jaune, qui parut sous l'empire de la censure ; témoin ceux des journaux qui sont écrits à présent dans le même esprit, et qui sont également soumis à la censure ; en un mot, il y a pour la presse aujourd'hui licence d'un côté, esclavage de l'autre.

Mais si les journaux, esclaves sous Bonaparte, faisaient un grand mal, du moins étaient-ils en harmonie avec la nature des choses et dans l'intérêt de la tyrannie, tandis que les journaux, esclaves avec une Charte qui garantit la liberté nationale, sont directement opposés à la nature des choses et aux intérêts du gouvernement. Notre position sous ce rapport est la plus extraordinaire du monde : on a vu des gouvernements sans journaux, comme les empires de l'Orient ; on a vu des monarchies modérées, avec deux ou trois gazettes soumises à la censure, comme l'ancienne France ; on a vu des monarchies

constitutionnelles, avec des journaux politiques indépendants et opposés, comme l'Angleterre ; mais on n'avait jamais vu, et l'on ne verra peut-être plus, une monarchie représentative où il existe une foule de papiers publics, tous enchaînés par le même pouvoir, tous obligés d'obéir à la volonté d'un seul ministre, et exerçant sur l'opinion un despotisme de fait dans un pays libre de droit.

Que répondent à cela quelques personnes ? Elles disent : « Vous avez raison pour le moment actuel ; mais la question que vous examinez est une question d'hommes, et non pas une question de choses. Si l'on suivait un autre système, ne seriez-vous pas bien aise qu'on eût établi la censure des journaux ? »

Non, messieurs, mes opinions sont plus fixes et plus nettes, et je les crois plus favorables à la monarchie constitutionnelle. Je pense que toutes ces lois d'exception trop prolongées, loin de fortifier l'autorité de la couronne, l'affaiblissent. Si j'avais la moindre influence sur le pouvoir, je l'emploierais pour faire accorder liberté pleine et entière aux journaux avec une loi. Je ne sais pas ce que c'est que de vouloir et de ne pas vouloir un gouvernement : je vois l'ensemble du système ; je prends les détails pour ce qu'ils sont, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Je ne veux pas me faire dire que tantôt j'adopte la constitution, que tantôt je la rejette. Je voudrais réunir, s'il était possible, tous les bons esprits attachés sincèrement aux intérêts de la patrie : d'accord sur les principes, ils le seraient bientôt sur les hommes. Il y a dans une machine une roue qui vous semble nuisible et dont vous ne comprenez pas le mouvement ; ouvrier malhabile, vous l'ôtez ; la machine s'arrête : c'est la liberté de la presse supprimée dans une monarchie constitutionnelle.

Que si l'on voulait néanmoins argumenter de la misérable question personnelle (qu'il me soit permis de l'appeler ainsi), cette question serait encore pour le rejet de la censure ; car je dirais aux uns : La loi actuelle est contre vous, puisqu'elle est placée entre les mains d'hommes opposés à votre façon de penser. Je dirais aux autres : Le ministère peut changer ; il peut

passer à des hommes dont le système n'est pas le vôtre. Est-il sage de vous exposer à voir tourner contre vous l'arme que vous ne voulez prêter qu'à vos amis ? Messieurs, il n'y a de refuge que dans les principes : hors de là, tout est faux, changeant et dangereux.

Ceci nous conduit à l'examen de la seconde question sur la censure, car nous avons passé insensiblement de la considération des choses à la considération des personnes : le second motif de la censure est, dit-on, de mettre à l'abri la réputation des individus et l'honneur des familles : c'est ce qu'il convient d'éclaircir.

Si la censure des journaux mettait les personnes à l'abri de la calomnie, ce serait sans doute, messieurs, un grand avantage ; mais cela n'est encore vrai que pour une partie du public, pour celle qui entre dans le système du ministère : cela n'est pas vrai du tout pour les personnes opposées à ce système : il faudrait au moins que les armes fussent égales.

Je lis dans le Journal de Paris, du samedi 1er juin 1816, supposé être le 1er juin 1840, un article nécrologique ainsi conçu :

La France vient de perdre le p*** d***... Je m'arrête, messieurs, par respect pour vous, par respect pour le pair de France insulté dans cet article. Je désire que les hommes en pouvoir, qui disposent de la censure et qui laissent tracer de pareils portraits dans les gazettes, soient eux-mêmes traités un jour avec plus d'impartialité et de justice : heureux s'ils se distinguent dans la vie par ces qualités éminentes et par ces éclatants services qu'on ne peut jamais oublier !

Dans un autre numéro du même journal, 11 novembre 1816, je trouve une lettre adressée au rédacteur. Ce sont des injures en deux colonnes contre un de vos collègues, qui réunit le double honneur de la magistrature et de la pairie. Tout finit par les remontrances du plus mauvais ton, où la famille du magistrat n'est pas même oubliée. Dans le numéro du 25 novembre (même journal), l'indécence est encore poussée plus loin, et l'insulte commencée en prose se termine en vers.

Je vous le demande, messieurs, est-il possible de laisser

traiter ainsi sous le régime de la censure la magistrature et la pairie ? Ne sent-on pas la fâcheuse impression que ces articles doivent faire sur le peuple ? Puisqu'ils sont publiés avec permission, c'est donc l'autorité qui cherche à avilir l'autorité ? Se représente-t-on la foule accourue à une audience, et remarquant assis au tribunal le magistrat, le pair de France, que les gazetiers ont offert à la risée publique ? Est-ce comme cela que l'on prétend reconstruire la société ? Fermez vos tribunaux inutiles : l'irrévérence pour le juge mène au mépris de la loi.

On me répondra peut-être que puisque je veux la liberté de la presse, les journaux étant libres auraient imprimé les mêmes articles ; sans doute ; mais la réplique eût été permise, mais l'opinion, éclairée par d'autres journaux, aurait su que penser de ces ignobles déclamations. Je dis plus : on n'aurait pas longtemps à craindre un tel scandale avec la liberté de la presse : cette liberté rend circonspect l'écrivain qui sait qu'on peut lui répondre. La censure, au contraire, favorise la calomnie, en prêtant sa voix ou son silence aux partis et aux passions. Sous son bouclier, le lâche frappe en sûreté l'homme désarmé qui ne peut se défendre. Enfin, quand la liberté de la presse est établie, ce que l'on peut dire d'insultant à un honnête homme est sans conséquence : c'est l'ouvrage méprisé et méprisable d'un folliculaire inconnu ; mais avec la censure le moindre mot prend de l'importance et peut blesser l'honneur d'un citoyen ; car dès lors que la censure laisse passer des articles, elle les approuve ; et l'opinion du gouvernement se substitue à l'opinion du libelliste.

Je pourrais maintenant, messieurs, vous prouver par une troisième citation que la censure établie sur les journaux ne met pas les particuliers à l'abri de la calomnie : je me tais, parce qu'il faudrait vous parler de moi. Je ne veux point que des émotions involontaires me fassent sortir du calme et de la mesure que j'ai tâché de conserver dans ce discours. Quelle que soit la manière dont on s'est exprimé sur mon compte ; je trouve tout bon, et je ne me plains pas. Un ministre, défendant à la tribune des députés la loi que je combats dans ce

moment, m'a désigné comme un individu qui siège dans une autre chambre, et qui avance des absurdités[5516] telles qu'on ne doit pas les répéter. Je ne suis pas assez important pour employer à mon tour un langage si haut. Si jamais M. le comte Decazes était exposé à ces revers dont j'ai déjà vu tant d'exemples, il peut être sûr que, le jour où il serait rayé du tableau des ministres, son nom ne serait prononcé dans mes discours qu'avec les égards dus à un homme qui, après avoir été honoré de la confiance de son roi, a éprouvé l'inconstance de la fortune.

Il ne me reste plus en finissant qu'à rassurer ceux qui s'épouvantent de la liberté des journaux à cause de la présence des étrangers sur nos frontières, et ceux qui redoutent l'abolition subite de la censure, par la raison que la loi organique sur la liberté de la presse n'est pas encore faite. Je ne partage les craintes ni des uns ni des autres ; je réponds d'abord aux premiers :

Imaginer que l'Europe prendrait les armes parce qu'un gazetier, dans un pays où la presse serait libre, aurait insulté une puissance ou débité une fausse nouvelle, ce serait faire injure à la parfaite raison comme à la noble modération dont les souverains alliés nous ont donné de si beaux exemples. Ces souverains n'ont-ils pas désiré voir s'établir parmi nous la monarchie constitutionnelle ? Ne savent-ils pas que cette espèce de monarchie ne peut exister sans la liberté de la presse, et surtout sans la liberté des journaux ? S'offensent ils de ce que disent les papiers publics de Londres ? Mais établissez-vous la censure, tout change : les ministres se trouvent chargés de la plus fâcheuse responsabilité ; chaque matin une note diplomatique peut les interroger sur l'imprudence d'un censeur. L'explication qu'ils sont obligés de donner blesse à la fois leur caractère et la dignité nationale ; ils se privent de cette noble et simple réponse : « La presse est libre : adressez-vous aux tribunaux. » On a parlé, messieurs, de nécessité et de circonstances ; il n'y a point de circonstances au-dessus du courage des Français, et je ne connais pour eux d'autre nécessité que l'honneur.

Mais enfin, si l'on croyait absolument avoir quelque chose à craindre, qui empêcherait d'ajouter par amendement au premier article de la loi proposée les articles suivants[5517] :

II.

Les journaux et écrits périodiques autorisés par le roi sont libres comme les autres écrits, et ne seront soumis à aucune censure, excepté en ce qui concerne la politique étrangère.

III.

La censure établie par l'article précédent s'exerce sous l'autorité du ministre secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères.

IV.

Dans certains cas et pour certains délits, les journaux et écrits périodiques autorisés par le roi pourront être suspendus vingt-quatre heures au moins, et trois jours au plus, par l'autorité administrative ; mais ils ne pourront être définitivement supprimés qu'en vertu d'un jugement rendu par les tribunaux sur la poursuite du procureur général.

Voilà, ce me semble, messieurs, de quoi rassurer ceux qui veulent enchaîner les journaux, uniquement à cause de la présence des alliés sur notre territoire. Se refuser à ces amendements, ne serait-ce pas faire soupçonner qu'en parlant des gouvernements étrangers on ne cherche qu'un prétexte pour établir la censure, et qu'on ne désire cette censure que par des raisons qu'on ne dit pas ?

Je réponds maintenant aux honorables pairs qui réclament la censure, parce que nous n'avons pas encore de loi positive sur la liberté de la presse. Ils s'imaginent que, dans la position où nous sommes, nous passerions tout à coup, par l'abolition de la censure, de l'extrême servitude à l'extrême licence ; ils sont dans l'erreur : nous avons des lois répressives des délits de la presse ; nous en avons beaucoup, peut-être trop. Nous avons le Code pénal, pour ce qui concerne la calomnie et les crimes de machinations contre l'Etat ; nous avons la terrible loi des cris et écrits séditieux, qui atteint jusqu'aux fabricateurs et propagateurs de fausses nouvelles : elle frappe donc directement les journaux. Enfin nous aurons peut-être la petite

loi relative aux écrits saisis ; loi d'autant plus dangereuse, si elle n'est amendée, qu'elle est perpétuelle ; la loi qui dans l'état où elle est donnerait à l'arbitraire l'apparence de la légalité et pourrait anéantir la liberté de presse, en paraissant la protéger. Qu'arrivera-t-il si l'on supprime à présent la censure ? Ou les rédacteurs des gazettes, s'enveloppant dans des généralités, seront inattaquables devant les tribunaux : alors nous demeurerons tout juste comme nous sommes, avec cette différence que les opinions seront libres, et que nous aurons de bons journaux pour contrebalancer les mauvais ; ou les journalistes jetteront le masque et attaqueront ouvertement ce qu'il y a de plus sacré : dans ce cas la loi des cris et écrits séditieux suffit seule pour en faire justice.

La censure établie sur les journaux n'ajoute donc aucun pouvoir réel au gouvernement ; elle est incompatible avec une monarchie représentative ; elle ne prévient point la calomnie ; elle n'empêche ni la publication des mauvais ouvrages ni celle des mauvaises gazettes ; elle compromet les ministres auprès des cours étrangères ; elle est un moyen de corruption pour l'opinion, une arme donnée au fort contre le faible, une source d'abus de tous les genres ; elle viole manifestement la Charte et met la constitution en péril. Je vote donc contre un projet de loi qui ne produit aucun bien et qui peut faire tant de mal. Toutefois, si la chambre adoptait le principe de la censure, je serais obligé de proposer des amendements, pour donner au moins à cette censure quelque apparence de légalité.

Opinion sur le projet de loi relatif aux finances, prononcée à la chambre des pairs, séance du 21 mars 1817

Messieurs, quand j'eus l'honneur de vous soumettre mon opinion sur le projet de loi relatif aux journaux, c'était la première fois, dans le cours de cette session, que je paraissais à cette tribune ; j'espérais que ce serait la dernière. Après une révolution de vingt-cinq années, quand les passions s'agitent encore, quand les divers intérêts ne se sont point encore mis en équilibre, il est difficile de traiter un sujet de politique et de ne blesser personne. J'avais peut-être eu ce bonheur dans mon discours sur la liberté de la presse. Il convenait à mon repos comme à mes goûts d'en rester là. Mais puis-je me taire dans une cause qui est presque devenue la mienne, et que je devrais encore défendre par le sentiment de toutes les convenances, si ce n'était par celui de tous les devoirs ? Au reste, en traitant des choses, j'éviterai le plus possible de toucher aux hommes, sans toutefois dissimuler des vérités utiles et sans trahir la cause de Dieu.

Vous voyez par là, messieurs, que mon dessein n'est pas d'examiner le budget dans son entier, quoiqu'il me paraisse très attaquable : d'abord il est tout à fait inconstitutionnel de faire un emprunt sans en avoir fait connaître aux chambres les charges et les conditions ; chose d'autant plus singulière que les journaux étrangers ont publié ces conditions et que nos journaux n'ont pu les répéter. J'aurais enfin beaucoup de choses à dire sur l'arriéré, sur le chapitre des économies, bien que la parcimonie dans l'administration d'un grand royaume ne me paraisse pas un système à suivre. Mais enfin, tout imparfait

que me semble le budget, j'aurais voté pour son adoption si je n'y avais rencontré le titre XI. C'est donc, messieurs, de ce titre seul que je vous demande la permission de vous entretenir ; je voudrais être court : le sujet est long, et je n'ai pu ni dû l'abréger.

Trois sortes de propriétés sont comprises sous le nom de forêts de l'Etat : les anciens domaines de la couronne, quelques propriétés de l'ordre de Malte et le reste des biens de l'Eglise. Qu'il me soit permis d'écarter les raisons incidentes : on dira qu'on affecte les bois de l'Etat à la caisse d'amortissement, mais qu'il n'est pas dit qu'on les vendra ; qu'il est même dit qu'on ne vendra pas cette année les cent cinquante mille hectares dont l'aliénation est arrêtée, qu'il faudra une loi pour vendre le reste. Expliquez la chose comme vous le voudrez, le fond de tout cela est l'aliénation certaine pour une partie, probable pour l'autre, des anciens domaines de la couronne et du reste des biens de l'Eglise, sauf la quantité nécessaire pour former une rente de quatre millions qu'on pourra ne pas attribuer à l'Eglise sur ses propres biens, mais dont on lui fera peut-être une charité sur le bien d'autrui.

Le domaine de la couronne devint inaliénable en 1318, par une déclaration de Philippe Le Long, confirmée dans la suite par les ordonnances de Blois et de Moulins. Cependant, l'aliénation fut autorisée dans deux circonstances particulières, comme l'a prouvé Domat : 1° lorsqu'on apanageait un fils de France ; 2° lorsqu'une guerre légitime forçait la couronne à des dépenses extraordinaires. Cette exception à la règle devint en peu de temps une source d'abus.

Ainsi nos monarques, souvent obligés de céder à la nécessité, se crurent le pouvoir de disposer du domaine, tandis que les parlements et les états généraux ne reconnurent ce pouvoir que dans les deux cas dont j'ai parlé. La loi du royaume s'opposait à la volonté royale. La bourse du prince est la bourse du peuple, dit le vieux Du Tillet, expliquant cette loi : maxime digne d'une monarchie fondée sur l'esprit de famille et de paternité.

Irai-je aujourd'hui réclamer l'autorité d'un droit qui n'existe

plus, puisque le domaine est anéanti par la nouvelle constitution ? Contesterai-je à notre généreux monarque la faculté d'abandonner aux besoins de la patrie le gage de la liste civile ? Sur ce point je serais moins opposé à la disposition du budget si on donnait à cette disposition des bases admissibles ; si, au lieu d'engloutir la totalité de l'ancien domaine dans une caisse d'amortissement beaucoup trop forte, on l'en retirait ; si enfin en jouant du hautbois, comme Sully pour Henri IV, comme Sully on abattait le chêne sans le déraciner. Je n'admets point d'ailleurs que la liste civile soit pour la couronne un équivalent de ce qu'elle a perdu, surtout lorsqu'en aliénant les forêts de l'Etat vous retirez à la liste civile son hypothèque naturelle, comme l'a remarqué mon respectable ami M. de Bonald, dans un discours qui restera. Jamais un revenu, quelque considérable qu'il soit, voté par les chambres au commencement de chaque règne, et pouvant conséquemment varier selon les temps, les hommes et les révolutions, ne peut être une juste compensation d'une propriété foncière, personnelle, imprescriptible, inaliénable. La liste civile sans hypothèque a l'énorme inconvénient de livrer le roi au peuple et de mettre les princes de la famille royale dans la plus fâcheuse dépendance. Et ce n'était pas la couronne qui avait apporté aux Capets la propriété, c'étaient les Capets qui avaient apporté la propriété à la couronne : Hugues prit cette couronne pauvre et morcelée : il la dota, et sa postérité la transmit enrichie par les âges, de grands hommes en grands hommes, de saints en saints, de Philippe-Auguste à Louis IX, de saint Louis à Louis martyr. S'il naissait aujourd'hui à la France un rejeton de tant de rois puissants, la France n'aurait pas même à lui donner en apanage le potager de Charlemagne, le chêne de saint Louis et la vigne du Béarnais.

En défendant toutes les propriétés, il est de mon devoir, messieurs, de défendre aussi celle qui appartient à plusieurs membres de cette chambre. L'ordonnance du 4 juin, qui donnée avec la Charte a pour nous force de loi, se trouve évidemment violée par l'abandon de toutes les forêts de l'Etat

à la caisse d'amortissement. Il est remarquable que cette ordonnance emploie cette expression : domaine de la couronne. Vous trouverez juste de vous avoir rappelé cette ordonnance et bienséant de ne pas m'y arrêter.

S'obstinera-t-on à vendre les forêts de l'Etat ? A-t-on le dessein de recourir un jour à cette mesure déplorable par sa nature, inutile au crédit comme on l'a cent et cent fois démontré, à cette mesure qui n'apportera aucun soulagement à nos dettes et qui, nous privant à la fois du capital et du revenu, nous obligera un jour à remplacer ce revenu par un impôt ? Que l'on veille du moins scrupuleusement au mode d'aliénation quand le jour fatal sera venu. S'il était des propriétés dont la perte fût trop regrettable, il faudrait les retenir. On tâcherait, autant que possible, par des opérations habiles, de prévenir la destruction des futaies et la vileté du prix. Quelques-unes de ces futaies, par exemple, sont placées dans le ressort de nos grandes communes. Pourquoi ces communes ne les achèteraient-elles pas, en s'imposant quelques centimes, par une préférence que leur accorderait la loi ? Elles y trouveraient un agrément pour leurs villes, un avantage pour leurs pauvres. Les coupes seraient ménagées avec ce soin que les corporations mettent dans leur administration. La Gaule conserverait avec ses forêts la source de ses fleuves et les traditions de ses peuples. On ne verrait point périr la race des arbres qui fournissaient à nos pères des charpentes durables comme leurs familles. Ainsi s'augmenteraient sur la surface de la France les biens communaux, reste précieux de la législation romaine. La vente des domaines de l'Etat servirait à la fois à payer les dettes de l'Etat et à augmenter les propriétés des communes, double avantage qui réjouirait le père de famille, le consolerait de ses sacrifices et lui laisserait même l'espérance de racheter un jour l'héritage de ses aïeux. Mais telle est la différence des siècles : nous verrons sans émotion se former peut-être de nouveau ces compagnies, connues dans la révolution sous le nom de compagnies noires : elles abattront ces bois où nos aïeux les auraient contraintes de se cacher. Trop heureux alors si

quelques-unes de nos montagnes gardent pour la postérité une douzaine de ces chênes, antique honneur de notre patrie, comme le Liban montre les dix-neuf cèdres restés debout sur son sommet.

Cependant, messieurs, on n'ignore plus l'utilité des forêts. Les peuples, dans tous les temps, les ont mises sous la protection de la religion et des lois ; et le christianisme, qui connut mieux encore que les fausses religions la destinée des oeuvres du Créateur, plaça ses premiers monuments dans nos bois. Partout où les arbres ont disparu, l'homme a été puni de son imprévoyance. Je puis vous dire mieux qu'un autre, messieurs, ce que produit la présence ou l'absence des forêts, puisque j'ai vu les solitudes du Nouveau Monde où la nature semble naître, et les déserts de la vieille Arabie, où la création paraît expirer. Les Cévennes étaient autrefois couronnées de mélèzes ; le pays Chartrain conserva longtemps sa fameuse forêt ; des taillis épais répandus dans les landes de Bretagne et sur la côte maritime depuis Boulogne jusqu'au Havre mettaient la France à l'abri des vents d'ouest qui la tourmentent. Par ces plantages soigneusement entretenus, nous avions à peu près cinq cent mille lieues de ruisseaux intarissables, qui fécondaient des terrains dont un tiers est aujourd'hui stérile. Il manque à nos montagnes trois cent cinquante mille arpents de bois, à nos ruisseaux, étangs et rivières, six cent trente millions d'arbres, et cent cinquante millions à nos marais. C'est ignorer notre histoire que de se représenter la France gothique comme un pays sauvage parce qu'on y propageait les bois. Le roi Childebert ne désirait qu'une chose avant de mourir, c'était de voir cette Auvergne qui, selon l'expression de Grégoire de Tours, est le chef-d'oeuvre de la nature et une espèce d'enchantement. Lorsque Edouard III vint rendre hommage à Philippe de Valois, il fut trop frappé de la beauté de notre patrie, que les forêts du domaine couvraient comme d'un manteau royal. À son retour en Angleterre, Edouard fut reçu, dit Froissart, moult joyeusement par sa femme, qui lui demanda des nouvelles de France. Le roi son mari lui en recorda assez et du grand état qu'il avait trouvé en France,

auquel nul autre pays ne peut se comparer. Il y a maintenant dans le royaume beaucoup plus de terres en labour qu'il n'y en avait vers le milieu du XIVe siècle, et cependant sous le règne de Philippe de Valois la population de la France était au moins égale à celle qu'elle est aujourd'hui : tant il est vrai que la nature en sait plus que les hommes. Colbert voyait la destruction de la France dans la destruction des bois : je préfère son sentiment à celui de quelques-uns de ces amis de l'égalité (mais non pas de la liberté) dont la haine s'obstine à poursuivre dans les futaies la mémoire des anciens possesseurs de ces futaies, et qui, désolés de n'avoir pu niveler les hommes, en veulent encore à la noblesse des chênes.

Jusque ici, messieurs, je n'ai parlé que d'une propriété, pour laquelle il m'était libre d'opter ou de rejeter tel ou tel principe politique ; mais celle dont je vais vous entretenir ne m'a pas laissé le choix d'une opinion. Vous ne serez pas étonnés de me voir repousser de toute ma force non seulement l'idée, mais jusqu'à l'ombre de l'idée de la vente des biens de l'Eglise.

Je dois d'abord parler des propriétés de l'ordre de Malte. Un noble duc a déjà traité cette matière avec la clarté de style et la solidité de jugement qui le caractérisent. Jusque ici on a mal à propos confondu les biens de l'ordre de Malte avec les autres propriétés d'origine religieuse. On ne trouve dans aucun concile les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem rangés au nombre des religieux. Innocent III, par une belle expression, les appelle milites orantes, des soldats priants ; saint Bernard les nomme des solitaires guerriers. Deux arrêts du parlement, trois arrêts du grand conseil séparent absolument leurs biens des propriétés de l'Eglise. À quel titre, messieurs, disposerions-nous de ces biens ? L'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem est un ordre indépendant. Il régna pendant près de trois siècles sur l'île de Rhodes par droit de conquête, et Charles Quint lui céda l'île de Malte en toute souveraineté.

L'ordre est-il anéanti ? Non. Il existe après la prise de Malte comme il exista après la prise de Rhodes. À cette dernière époque il se retira à Viterbe ; maintenant il est établi à Catane.

Depuis l'abdication du grand-maître Hompesch, deux autres grands maîtres ont gouverné l'ordre, le bailli Tommasi et le bailli Caraccioli ; à celui-ci a succédé, comme lieutenant du grand-maître, le bailli Giovani, qui avec le sacré conseil représente le souverain.

L'ordre a dans ce moment même des envoyés extraordinaires en Portugal, en Espagne, en Autriche, en Angleterre. Il a porté ses réclamations au congrès de Vienne. Bien plus, Bonaparte demanda dans le traité d'Amiens que Malte fût restitué aux chevaliers, et dans le traité de Lunéville il stipula que les domaines perdus par l'ordre en deçà du Rhin lui seraient rendus au delà de ce fleuve : c'était un homme merveilleux pour la justice chez les autres.

Le décret de l'Assemblée nationale du 29 septembre 1792, qui saisit les biens de l'ordre de Malte, reconnut en même temps, par l'article 12, la souveraineté de cet ordre.

En aliénant les biens des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, vous n'attaquez pas seulement des propriétés nationales, mais des propriétés sur lesquelles des étrangers ont des droits. Ce n'est pas une pure question de législation française, c'est une question de droit public de l'Europe. L'ordre possède tous ses biens en Portugal ; ils n'ont point été vendus en Espagne ; en Sardaigne, ils seront rendus dans cinq ans ; ils existent en Autriche ; ils sont intacts dans les Etats Romains et dans les Deux-Siciles.

Le revenu de l'ordre en France était autrefois de quatre millions ; il lui resterait encore cinq à six cent mille livres de rente si on lui rendait ses propriétés non aliénées. Ne consommons pas une injustice qu'on peut réparer, sous prétexte qu'il y a des injustices plus grandes et qui sont irréparables. Ne condamnons pas le malheureux qui vit encore, parce que son compagnon n'est plus. Autrement ce serait ressembler à cet officier qui, le lendemain d'une bataille, faisant enterrer les blessés malgré leurs cris, disait : « Si on les écoutait, il n'y en aurait pas un de mort. »

Maintenant, messieurs, vous parlerai-je des services rendus au monde par l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ? Si pour

vendre sa dernière dépouille nous n'avons pas même l'ombre d'un prétexte, l'injustice d'une pareille mesure s'accroît de toute la gloire attachée à cet ordre illustre. Nous vantons notre civilisation et nos arts : sachons donc être reconnaissants envers ces guerriers qui ont tant contribué à sauver cette partie de l'Europe d'une nouvelle invasion de barbares. Vous ne refuserez pas, messieurs, de reconnaître pour vos créanciers les successeurs de La Valette, de l'Isle-Adam, de d'Aubusson, de Tourville et de Suffren. Si l'on dit que les chevaliers de Malte n'ont pas atteint le but de leur première institution, puisqu'ils n'ont pas sauvé la Palestine, est-ce une raison pour les dépouiller ? Qui sait d'ailleurs s'il n'entrait point dans les desseins de la Providence de confier la terre de la foi à la garde des infidèles ? Par les dangers répandus sur les chemins de Jérusalem, la tiédeur, la corruption, l'incrédulité furent écartées du Saint-Sépulcre pour n'en laisser la périlleuse approche qu'au zèle du prêtre, au repentir du pénitent et à la simplicité du pèlerin.

Je l'ai vue, messieurs, cette Judée jadis si florissante ; le vigneron fuyait devant l'aga qui venait de lui ravir son champ, et cet aga devait bientôt être chassé à son tour du champ par lui-même usurpé. Les montagnes et les vallées stériles montraient que dans ce pays, par un des effets les plus terribles de la malédiction dont il est frappé, la propriété avait cessé d'être inviolable : on cultive mal, l'on finit par ne plus cultiver la terre qu'on peut nous ravir. Appellerons-nous aussi le désert dans nos plaines fécondes, en remuant le fondement de la propriété ? Est-ce aussi en punition de quelque crime que le ciel nous pousse à vendre un héritage qui n'est pas le nôtre ? Et quel héritage, messieurs, que celui dont il me reste à vous parler ! Les saints débris du patrimoine de l'Eglise, les bois où la religion nous civilisa, où elle enseigna les arts de la société à nos ancêtres et coupa le sceptre que devait porter la main de soixante-dix-sept rois !

Avant d'entrer dans la question de morale et de haute politique, seule question que je prétende traiter dans ce discours, il faut un peu examiner les faits.

Si l'Eglise gallicane possédait encore tous ses biens, si le sacrifice d'une partie de ses biens pouvait sauver la France, il faudrait nous adresser à l'Eglise. Comme en 1789, elle accourrait la première au-devant de nos besoins, elle se dépouillerait elle-même sous l'autorité et par le concours des deux puissances. Elle gagnerait à son sacrifice ; car si la religion est indispensable à la France, la France doit être conservée pour faire fleurir la religion. Mais ici de quoi s'agit-il ? D'un misérable lambeau de propriété dont à peine vous restera-t-il quelque chose quand il aura subi toutes les pertes qu'il éprouvera à l'aliénation. Deux millions de rente que vous voulez vendre (puisque vous prétendez donner à l'Eglise quatre millions pour remplacer les six millions que vous lui retenez), deux millions de rente représentent un capital de quarante millions. De cette propriété cédée à vil prix, en retirerez-vous un tiers clair et net ? On sait qu'à la première restauration tel acquéreur d'un bois national en a payé le fonds avec le produit de la coupe. Est-ce donc une chétive ressource de dix à quinze millions, arrivant lentement et d'année en année, qui comblera l'abîme de votre dette ? C'est détruire les bois sans nécessité, vendre pour le plaisir de vendre, attaquer la propriété et la religion sans avantages pour la France, s'il peut toutefois y avoir des avantages pour un pays quand on attaque la propriété et la religion.

Mais à qui rendrait-on les biens provenant des différentes fondations de l'Eglise ? Les titulaires sont morts. L'évêque de Grenoble peut-il hériter des bénédictins de Clairvaux ? Il faudra donc une administration du clergé. Voilà donc le clergé redevenu un corps dans l'Etat.

Remarquons d'abord que le fait n'est pas exact : il existe des biens non vendus qui ont appartenu à des évêchés, à des chapitres, à des séminaires ; et ces évêchés, ces chapitres et ces séminaires ont été rétablis : ici le propriétaire ne manque donc pas à la propriété. De plus, des biens consacrés au culte peuvent changer de titulaires, pourvu qu'on donne à ces biens une destination pieuse et qu'on remplisse les conditions imposées par les fondateurs. On trouve dans toute la

chrétienté des exemples de ces transmutations faites du consentement des deux puissances ; il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir les lois ecclésiastiques d'Héricourt.

Quant au clergé, qui, dit-on, redeviendrait un corps dans l'Etat s'il avait une administration commune, faut-il apprendre à ce siècle, si disert en législation, que ce n'est point l'administration qui fait le corps politique ? Ce qui constitue ce corps, ce sont des droits, un ordre hiérarchique, une part à la puissance législative ; autrement toutes les communes de France et nos six ou sept ministères seraient des corps politiques. Quelle singulière destinée que celle du clergé parmi nous ! Aujourd'hui qu'il a cessé d'être un corps politique, on craint qu'il ne possède en cette qualité ; et au commencement de la révolution, lorsqu'il était véritablement un corps politique, pour prouver qu'il ne pouvait pas posséder, on le transformait en corps moral : c'était l'opinion de Thouret. Les droits qui constatent la propriété civile sont : l'achat, le don ou l'héritage, et la possession. Or, l'Eglise a souvent acheté ; on lui a donné, elle a hérité, elle a possédé : elle est donc propriétaire : sa possession surtout est si ancienne, qu'elle remontait dans quelques provinces à la possession romaine. Lorsque saint Remi baptisa Clovis, saint Remi était propriétaire, et Clovis ne possédait pas même dans les Gaules le vase de Soissons.

Mais ne laissons pas le plus petit prétexte à la plus petite objection. Rien n'est plus facile, par la loi qui rendrait à l'Eglise le reste de ses biens, que de mettre le clergé à portée d'en disposer par vente ou par échange, de sorte que dans un temps donné il n'y eut plus que des bénéfices particuliers, attribués à des églises particulières, toute administration générale cessant de plein droit à l'époque fixée par la loi. Que peut-on répondre à cela ? Ainsi s'évanouissent à l'examen la raison de la nécessité d'argent et l'objection prétendue constitutionnelle, puisque la vente des bois de l'Eglise ne vous produira presque rien, et qu'il est facile de prévenir l'administration générale du clergé.

Opposera-t-on à la restitution des bois de l'Eglise non encore

aliénés un droit de prescription produit par une interruption de jouissance de vingt-cinq années ? Louis XIII fit rendre aux églises du Béarn des biens qui leur avaient été enlevés cinquante-un ans auparavant, et dont la puissance ecclésiastique n'avait pas sanctionné la saisie. Nous avons vu l'Assemblée constituante rendre, en 1789, aux protestants des propriétés non vendues, dont ils avaient été dépouillés en 1685, et nous avons tous applaudi à une réparation qui venait plus d'un siècle après l'injustice. Ne prononcerons-nous la déshérence que pour la religion de l'Etat ?

Mais on donne à l'Eglise des dédommagements ; on lui accorde quatre millions par le nouveau budget et on lui reconnaît la faculté de recevoir des immeubles.

Si vous reconnaissez le principe, admettez donc la conséquence : si l'Eglise peut posséder, rendez-lui donc les bois qui lui restent. Est-ce sérieusement que nous avons cru l'enrichir, en déposant pour elle dans le Bulletin des Lois un principe stérile ? Quels testateurs assez ingénus voudront en effet léguer quelque chose à l'Eglise, tandis que nous sommes occupés à vendre ses derniers biens ? Une défiance, mal fondée sans doute ; mais enfin une défiance assez naturelle, ne verra dans ces charités permises qu'une mesure de finances pour l'avenir. Chose étrange ! la religion, qui partout assure la terre à l'homme, deviendrait le canal par où s'écoulerait le patrimoine des familles ; et il suffirait que la propriété touchât l'inviolable sanctuaire pour cesser d'être inviolable !

Quant aux quatre millions donnés, je me contenterai de remarquer qu'un amendement a été proposé et adopté par la chambre des députés relativement aux quatre millions. Il est dit que le roi disposera de la quantité de bois nécessaire à cette dotation du clergé.

Cet amendement est très fâcheux pour l'autorité royale ; car en laissant l'arbitrage à la couronne il lui laisse tous les inconvénients du parti qu'elle voudra prendre. Au reste, cet amendement est nul par le fait ; et quand la piété de notre vertueux monarque le porterait à choisir les quatre millions

parmi les anciennes propriétés de l'Eglise, l'article 144 lui en interdirait la faculté. Cet article déclare, en termes exprès, que la portion réservée pour le clergé sera prise dans les grands corps de forêts. Or, les grands corps de forêts appartiennent tous à l'ancien domaine de la couronne, excepté peut-être quelques-uns en Flandre et en Lorraine.

Mais lors même que l'Eglise consentirait à couvrir sa nudité de la dépouille de nos rois, deviendrait-elle pour cela propriétaire ? N'est-il pas évident qu'un évêque de Provence doté sur un grand corps de bois en Normandie ne pourra régir sa dotation qu'avec des frais qui absorberaient une partie du revenu ? Et comment partager ces grands corps de bois ? Il faudra donc s'en rapporter au gouvernement, qui tiendra compte de la dotation à l'évêque ; le bois concédé ne sera donc plus qu'une espèce d'hypothèque : j'ai bien peur que tout ici soit illusion.

Il faut donc convenir qu'il y a des raisons autres que celles dont je viens de parcourir la série, pour ne pas restituer aujourd'hui à l'Eglise ce qui lui reste ; laissant de côté le calcul des intérêts personnels et les spéculations de l'agiotage, je n'examinerai que les principes généraux du système.

Que veut-on faire des forêts de l'Etat ? Veut-on les aliéner, veut-on les conserver encore comme un moyen de crédit, comme un gage entre les mains des créanciers de l'Etat ? Parlons d'abord de ce gage.

N'en déplaise à ceux qui n'ont administré que dans nos troubles, ce n'est pas le gage matériel, c'est la morale d'un peuple qui fait le crédit public. Ne gardez pas le bien de l'Eglise, et vous acquerrez plus de crédit en le rendant qu'en le vendant. Quand vous seriez maîtres de la moitié de l'Europe, si vous n'assurez les fortunes particulières, vous n'aurez point de fortune générale.

La France pendant le règne révolutionnaire a possédé tous les biens du clergé, des émigrés et de la couronne, tant sur son vieux sol que dans ses conquêtes, et la France a fait banqueroute.

La France sous Bonaparte levait des contributions de guerre

énormes, augmentait chaque année le domaine extraordinaire, et tous les ans il y avait un arriéré indéfini, et un arriéré indéfini est une banqueroute.

Depuis le pillage du temple de Delphes et l'enlèvement de l'or de Toulouse jusqu'à nos jours, la saisie des biens consacrés aux autels n'a réussi à personne : Henri VIII vendit et dépouilla mille monastères, trente collèges, cent dix-huit hôpitaux, deux mille trois cent soixante-quatorze sanctuaires et chapelles, et chaque année du règne de ce tyran le parlement fut obligé d'augmenter les subsides.

Ce n'est donc point le gage matériel, encore une fois, qui fait le crédit, c'est la justice. Soyez intègres, moraux, religieux surtout, et la confiance que l'on aura dans votre probité vous fera trouver des trésors.

Du gage passons à la vente.

Par la vente des forêts, on rassure, dit-on, les acquéreurs de biens nationaux, et l'on finit la révolution.

Eh, messieurs ! combien de fois encore faudra-t-il rassurer la révolution ? Ceux qui veulent la justifier ne s'aperçoivent-ils pas que c'est la déclarer coupable que de la représenter si alarmée ? ce qui est innocent est tranquille. La vente des bois de l'Eglise n'opérera point la merveille que vous en attendez ; elle ne rassurera point d'abord les acquéreurs des biens des émigrés, des hôpitaux et des fabriques, puisqu'on a rendu le reste de ces biens, non encore aliénés, aux anciens propriétaires et aux anciennes fondations ; elle ne rassurera pas davantage les possesseurs des biens communaux, puisqu'on a retiré des propriétés nationales ce qui pouvait encore appartenir aux communes. Vous aurez beau multiplier les aliénations, il n'est pas en votre pouvoir de changer la nature des faits. Le temps seul peut guérir la grande plaie de la France. On distingue encore en Irlande les propriétés dont l'origine remonte à des confiscations. Loin de nous en affliger, félicitons-nous de trouver parmi les peuples ce sens moral, que le succès ne peut corrompre, qui n'admet pas même la prescription centenaire. C'est cette conscience du genre humain qui est le principe de la société ; elle survit aux

nations, et elle les recommence. Il y a de quoi trembler pour notre malheureuse patrie lorsque après vingt-cinq années d'une révolution épouvantable, lorsque après avoir vu égorger les prêtres, le trône tomber avec l'autel et nager dans le sang du meilleur des rois, nous voulons encore vendre la dernière dépouille de l'Eglise, comme les soldats tirèrent au sort le dernier vêtement du Christ. Et sous quel monarque adopterions-nous une pareille mesure ? Sous le successeur de Clovis, qui dut sa couronne à la religion ; sous le successeur de Charlemagne, qui déclara sacrilège quiconque toucherait aux biens de l'autel ; sous le descendant de Hugues Capet, qui rendit ce que les malheurs des temps avaient détaché du patrimoine de l'Eglise ; sous l'héritier de saint Louis, sous le frère de Louis martyr, sous le fils aîné de l'Eglise, sous le roi très chrétien, sous l'auguste monarque, martyr lui-même de l'impiété de son siècle, longtemps éprouvé par le malheur, rentré en France après un exil de vingt années, et ramenant avec lui pour toute garde le cortège vénérable des vieux confesseurs de la foi.

Depuis vingt-cinq ans en France le soleil a souvent éclairé les mêmes malheurs ; la révolution est pour nous le triste ouvrage de Pénélope : nous la recommençons sans cesse. Que ne dit-on point dans l'Assemblée constituante et dans l'assemblée législative sur le sujet qui nous occupe ? Treilhard, insistant pour que l'Assemblée prononçât vite le décret fatal, s'écriait : N'en doutez pas, messieurs, vous vous assurerez les bénédictions du pauvre au dedans et au dehors l'admiration des nations. Est-ce une admiration pareille, sont-ce des bénédictions semblables qu'on promet à notre vote aujourd'hui ? Je cède à qui voudra la prendre ma part de cette moisson de haine et de larmes. Toutefois, nos premières assemblées avaient une excuse : elles pouvaient ne pas prévoir l'avenir ; elles pouvaient être frappées de quelques abus, égarées par quelque théorie non encore éprouvée. De plus, une monstrueuse constitution, confondant les trois branches de la législature et accordant au roi pour toute défense un veto suspensif, ne permettait aucune réparation

lorsqu'une erreur avait été commise. Mais nous, à qui la division des pouvoirs offre tant de ressources contre une première faute, nous que l'expérience a dû instruire, rien ne pourrait nous justifier : l'incendie est à peine éteint ; ne serons-nous pas au moins éclairés par la lueur des débris qui brûlent encore autour de nous ? Allons, messieurs, que l'on achève de dépouiller le sanctuaire ! On y trouvera peu de chose, car les cendres même de nos pères n'y sont plus, et le vent qui les a dispersées ne les rapportera pas dans nos temples.

Que de raisons morales et religieuses se présenteraient encore pour combattre l'aliénation du reste des biens de l'Eglise ! Je demande, par exemple, à ceux qui se disent chrétiens et catholiques s'ils ont le pouvoir d'aliéner des propriétés auxquelles sont attachés des services pieux. Ou nous croyons, ou nous ne croyons pas : si nous croyons, ne mettons pas les morts contre nous, et laissons l'espérance à la douleur. Il n'y a qu'un moyen de disposer des biens de l'Eglise sans le concours de la puissance spirituelle : c'est de changer de religion ; tous les peuples qui ont été conséquents en ont agi de la sorte. Mais si nous restons catholiques, rien ne peut donner le droit à la puissance temporelle de s'approprier les dons faits à l'autel. Bonaparte lui-même crut avoir besoin de la cour de Rome pour sanctionner la vente des propriétés ecclésiastiques : il renonça à l'éviction d'une partie des biens de l'Eglise du Piémont ; il fit même en France quelque justice, car il rendit à l'évêché de Troyes des bois d'origine religieuse. On a voulu justifier la vente des biens du clergé par les témoignages de l'histoire : je suis trop poli pour dire ce que je pense de cette érudition.

Vous ne rassurez donc ni les acquéreurs des biens d'émigrés, ni les acquéreurs des biens des communes, en vendant le reste des biens de l'Eglise. Dire qu'on veut rassurer les acquéreurs est d'ailleurs un langage tout à fait constitutionnel, puisqu'il semble établir un doute sur les dispositions de la Charte. Enfin, si vous voulez absolument rassurer quelqu'un et quelque chose, ne devez-vous penser qu'aux intérêts nouveaux ? N'y a-t-il pas en France des millions

de citoyens qui n'ont rien acquis ? Ne forment-ils pas même la majorité de la nation ? Ces millions d'hommes ne sont-ils pas chrétiens, attachés aux principes de l'ancienne propriété, et n'alarmez-vous pas leur conscience comme leurs intérêts les plus chers en vendant le reste des biens de l'Eglise ? Que ne vous adressez-vous à cette classe nombreuse de Français dans votre besoin d'argent ? Si vous aviez voulu rendre à l'Eglise les biens qui lui restent, sous la condition d'en recevoir la valeur en argent, il n'y a pas de pauvre qui n'eût présenté son aumône, point d'infirme qui n'eût vendu son lit, point de veuve qui n'eût donné son denier pour compléter la somme demandée. Depuis vingt ans le nombre des malheureux n'a pas beaucoup diminué en France, que je sache, et ils trouveraient dans le trésor de leur misère de quoi racheter le patrimoine d'une religion qui les a si souvent consolés.

Voyez maintenant s'il est vrai que la vente des biens nationaux mette un terme à la révolution : je prétends au contraire que c'est donner à cette révolution une nouvelle vie. Messieurs, on a souvent déclaré que la révolution était finie, et c'était toujours à la veille d'un nouveau malheur.

Comment finit-on une révolution ? En rétablissant la religion, la morale et la justice ; car on ne fonde rien sur l'impiété, l'immoralité et l'iniquité. Comment prolonge-t-on une révolution ? En maintenant les principes qui l'ont fait naître. Dans un sujet si philosophique et si grave, c'est aux pairs de France qu'il convient d'étendre leurs regards dans l'avenir.

L'histoire, messieurs, est pour les peuples ce que sont pour les magistrats les anciens arrêts. Ces arrêts font autorité ; c'est par eux qu'on décide. On juge un procès comme il fut jadis jugé en cas semblable. On veut faire une chose parce qu'elle a été faite : les Anglais inventèrent le crime de la mort de Charles Ier, et nous l'avons imité. Transportons-nous dans cinquante ans d'ici, au milieu de notre histoire présente, qu'y verrons-nous ? Des hommes qui ont tué leur souverain, et qui sont comblés d'honneurs et de richesses. Nous les verrons, ces hommes, accueillis à cause de leur honteuse fortune, là où les serviteurs des rois étaient chassés à cause de leur honorable

misère.

Que verrons-nous encore dans notre histoire ? Un bouleversement presque général des propriétés, sans que le retour du roi légitime ait pu arrêter les aliénations. Que conclura la postérité de cet état de choses ? Qu'on peut condamner les rois à mort et faire fortune ; qu'il est loisible de s'approprier le bien d'autrui. Quel ambitieux ne sera tenté de recommencer la révolution si elle est finie, ou de la continuer si elle ne l'est pas ? Les propriétaires nouveaux feront-ils valoir le titre de leur propriété nouvelle ? On leur citera, pour les dépouiller, des héritages de neuf siècles enlevés sans résistance et sans indemnités à leurs anciens possesseurs. Au lieu de ces immuables patrimoines où la même famille survivait à la race des chênes, vous aurez des propriétés mobiles où les roseaux auront à peine le temps de naître et de mourir avant qu'elles aient changé de maîtres. Les foyers cesseront d'être les gardiens des moeurs domestiques ; ils perdront leur autorité vénérable : chemins de passage ouverts à tous venants, ils ne seront plus consacrés par le siège de l'aïeul et par le berceau du nouveau-né. Messieurs j'ose vous le prédire : sous la monarchie légitime, si vous n'arrêtez pas la vente des biens nationaux, aucun de vous ne peut être assuré que ses enfants jouiront paisiblement de leur héritage. Vos fils auront d'autant plus à craindre, qu'ils se trouveront dans la position des hommes qu'on a dépouillés de nos jours. Comme eux, ils occuperont les premiers rangs de la société ; comme eux, ils seront les principaux propriétaires de l'Etat ; comme eux, ils tiendront à l'ordre établi par leurs intérêts particuliers, leurs dignités et leurs droits politiques. Jetez les yeux dans cette chambre, interrogez les membres de l'ancienne pairie, demandez-leur si dans le temps où la propriété est attaquée, ce n'est pas un crime irrémissible d'être riche et pair de France. Et voyez quel progrès les idées révolutionnaires sur la propriété ont déjà fait en Angleterre ! Il est plus que temps d'arrêter le débordement de ce principe antisocial, qui menace l'Europe entière. Pairs de France, c'est votre cause que je plaide ici, et non la mienne : je vous parle pour l'intérêt de vos

enfants. Moi, je n'aurai rien à démêler avec la postérité : je n'ai point de fils, j'ai perdu le champ de mon père, et quelques arbres que j'avais plantés bientôt ne seront plus à moi.

Je sais que dans ce siècle on est peu frappé des raisons placées au delà du terme de notre vie : le malheur journalier nous a appris à vivre au jour le jour. Nous vendons les bois : nous voyons la conséquence physique et prochaine ; quant à la conséquence morale et éloignée, qui ne doit pas nous atteindre, peu nous importe. Messieurs, ne nous fions pas tant à la tombe, le temps fuit rapidement dans ce pays : en France, l'avenir est toujours prochain ; il arrive souvent plus vite que la mort. Que de fois il nous a surpris dans le cours de la révolution ! 1793 était l'avenir de 1789 ; le 20 mars 1815 était pour l'Assemblée des notables un avenir de trente ans ; et nous avons survécu à cet avenir.

Mais, dira-t-on, presque tous les biens de l'Eglise sont vendus ; ce qui en reste n'est rien ou peu de chose ; on ne peut revenir sur le passé. Non, sans doute, la Charte a consacré la vente des biens nationaux, et il importe au salut de la France de s'attacher à la Charte : mais ce n'est pas du fait matériel qu'il s'agit, c'est d'éviter de légitimer, pour ainsi dire, le principe de la violation des propriétés en continuant à vendre les forêts de l'Etat sous le roi légitime. La Charte a aboli la peine de confiscation ; les biens qui restent à l'Eglise et à l'ordre de Malte doivent donc leur être rendus. Maintenez les ventes aux termes de l'article 9 de la Charte, rendez les confiscations aux termes de l'article 71 : vous serez conséquents. Vous avez reconnu la justice de ces restitutions pour les émigrés et pour les communes : la religion a-t-elle moins de droits auprès de vous ?

On a soutenu dans l'autre chambre que les biens de l'Eglise se trouvant saisis en vertu de certaines lois, ces lois n'étant pas abrogées commandent l'obéissance.

Cette doctrine de la passive obéissance aux décrets révolutionnaires nous mènerait loin. Oublie-t-on que l'usurpateur en a fait revivre quelques-uns pendant les Cent Jours, notamment ceux qui proscrivent la famille royale, et qui

sont bien dignes de figurer dans notre Code auprès de ceux qui proscrivent la religion ? Mais enfin, puisqu'on argumente des lois non abrogées contre les propriétés de l'Eglise, je dirai que je reconnais l'effet de ces lois pour tout ce qui est vendu, non pas en vertu de l'autorité de ces lois mêmes, mais en vertu de l'autorité de la Charte, qui a sanctionné une vente déjà rendue plus régulière par le concours de la puissance spirituelle. Pour ce qui n'est pas vendu, les lois prétextées n'existent point ; en voici la preuve : Louis XVI, partant le 20 juin 1791 pour se soustraire à ses oppresseurs, protesta dans un mémoire contre tout ce qui avait été fait avant cette époque.

« Tant que le roi, est-il dit dans ce mémoire, a pu espérer voir renaître l'ordre et le bonheur du royaume... il n'aurait pas même argué de la nullité dont le défaut absolu de liberté entache toutes les démarches qu'il a faites depuis le mois d'octobre 1789, si cet espoir eût été rempli ; mais aujourd'hui, que la seule récompense de tant de sacrifices est de voir la destruction de la royauté..., les propriétés violées..., le roi, après avoir solennellement protesté contre tous les actes émanés de lui pendant sa captivité, croit devoir mettre sous les yeux des Français et de tout l'univers, le tableau de sa conduite et celui du gouvernement qui s'est établi dans le royaume. » Ainsi, messieurs, Louis XVI proteste solennellement contre tous les actes émanés de lui pendant sa captivité. Dans ces actes sont compris nécessairement les décrets dont on s'appuie aujourd'hui. Or, ces décrets dépouillés par la protestation du roi, de la sanction royale sont illégaux et non avenus. Et ce qui rend cette protestation plus forte, c'est que l'infortuné monarque l'a renouvelée dans ce moment redoutable où la vérité se montre tout entière aux hommes. On a justement appelé la voix de Louis XVI un oracle : écoutez donc cet oracle qui vous parle des portes de l'Eternel :

« Je prie Dieu, dit Louis XVI dans son Testament, de recevoir le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fût contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'Eglise catholique. »

Parmi les actes contraires à la discipline de l'Eglise, on doit

nécessairement comprendre la vente des biens de l'Eglise faite sans le concours, et encore plus contre l'autorité de la puissance spirituelle : tous les canons sont formels à cet égard. Et nous reconnaîtrions des actes dont la sanction a pu donner un repentir profond au malheur, à la sainteté, à la vertu même, au fils de saint Louis prêt à monter au ciel ! Nous reconnaîtrions la validité des décrets que Louis XVI, au moment de paraître devant Dieu, nous déclare avoir sanctionnés contre sa volonté ! La contrainte et la force, lorsqu'elles sont prouvées, rendent nuls les actes les plus solennels ; et nous dirions que des décrets frappés de réprobation par la protestation de Louis captif, par le Testament de Louis mourant, ne sont pas abrogés ! Ah ! messieurs, ce Testament divin a été une loi de grâce pour le crime : qu'il ne soit pas vainement invoqué par l'innocence !

Soyons enfin chrétiens comme Louis XVI : rétablissons cette religion qui lui a donné sa couronne céleste et qui seule peut affermir sa couronne terrestre sur la tête de ses augustes héritiers. On peut attaquer la religion dans son culte, dans ses biens, dans ses ministres ; mais on ne peut pas faire qu'une société subsiste sans religion. Un moine ignorant, mais plein de foi, peut fonder un empire ; Newton incrédule pèsera les mondes, et ne pourra créer un peuple. Paris, enseigné par les docteurs modernes, a produit une république de dix ans ; une monarchie de quatorze siècles est sortie du bourg de Lutèce où saint Denis prêcha l'Evangile. Voulons-nous sérieusement sauver notre patrie, revenons aux saines doctrines ; remplaçons les prestiges de la gloire par la solidité des principes : ce n'est plus le temps des choses éclatantes, c'est celui des choses honnêtes. Défendons-nous de ceux qui pourraient vouloir la religion sans la liberté ; mais craignons bien davantage ceux qui veulent la liberté sans la religion. N'introduisons pas le faux dans la morale ; ne créons pas un système où le droit et la justice, ne pouvant trouver leur place, deviendraient des pièces gênantes et inutiles dans la machine : nous arriverions à cet affreux résultat, qu'il n'y aurait plus d'illégitime en France que la légitimité.

Vous trouverez tout simple, messieurs, le ton religieux de ce discours : si j'avais besoin de m'appuyer d'un exemple, cet exemple me serait fourni par un peuple voisin. Un orateur faisant partie du ministère anglais vient de prononcer dans la chambre des communes un discours qui a réuni tous les suffrages. « Rappelons-nous, dit-il, les scènes de la révolution française, dans lesquelles le petit nombre triompha si constamment de la majorité... Quand l'athéisme fut professé en France, qui eût pensé que jamais ces extravagances impies dussent prévaloir ? On vit les suites de ces doctrines insensées. Les professeurs firent des élèves, et la grande nation, privée de sa religion et de sa morale, fut en même temps privée des armes qui pouvaient la défendre contre l'anarchie... Il était réservé à nos modernes de déraciner du coeur de l'homme tout respect pour la Divinité, afin de préparer leurs contemporains à devenir des assassins sans remords. »

Voilà comme parle un législateur et un ministre. Si je m'étais exprimé avec tant de franchise, on s'écrierait que je veux faire rétrograder le siècle. Cependant, nous pouvons nous tenir assurés que la religion seule peut nous empêcher de tomber dans le despotisme ; les peuples n'ont jamais conservé leur indépendance qu'en la plaçant sous la sauvegarde du ciel : à Athènes, les prêtres parurent avec la liberté, les sophistes avec l'esclavage.

C'est dans de pareils sentiments de religion et de liberté que je vais descendre de cette tribune : ils animent également les nobles amis avec lesquels je m'honore de voter. Nous soutînmes dans la dernière session les intérêts religieux ; nous avons défendu dans celle-ci les libertés nationales ; retranchés dans cette position, nous nous y maintiendrons, sinon triomphants, du moins avec dignité.

Pour moi, messieurs, si j'ai rendu quelques faibles services à la religion, j'en reçois aujourd'hui la récompense ; je regarde comme une faveur du ciel d'avoir été appelé par les circonstances à la défense de la dernière dépouille de l'autel. Quand la loi sera passée, le sacrifice sera consommé ; le

miraculeux édifice de tant de siècles sera détruit. On m'a montré au pied de la montagne de Sion quelques grosses pierres éboulées : c'est tout ce qui reste du temple de Jérusalem.

Je vote contre les articles du budget qui mettent en vente cent cinquante mille hectares de forêts de l'Etat pour l'année prochaine et affectent le reste des forêts à la caisse d'amortissement. Si ces articles passent, je serai forcé de voter contre tout le budget ; et si le budget est adopté par la chambre, je me soumettrai, mais à regret, à l'article 57 du règlement qui défend toute protestation.

Opinion sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, prononcée à la chambre des pairs, séance du 19 janvier 1818

Messieurs, lorsque, dans le cours de nos sessions, un membre de la minorité de la chambre prend la parole, il ne peut se proposer que ces deux choses : de changer le vote de la majorité, d'influer sur l'opinion publique.

Changer le vote de la majorité, cela arrive rarement ; influer sur l'opinion publique, c'est ce que ne peut espérer la minorité de la chambre des pairs. La Charte a fermé nos tribunes ; notre procès-verbal ne présente que le squelette de nos discours sans nom ; les gazettes, qui ne sont pas libres, n'obtiendraient pas la permission de les répéter tels que nous les imprimons ; et les chefs-d'oeuvre de notre éloquence vont mourir ignorés dans quelques salons de Paris.

Il est bien plus agréable, messieurs, d'être de la majorité ! La renommée reçoit l'ordre de sonner la gloire de l'orateur, la chambre perd ses mystères, la censure déride son front, Le *Moniteur* s'empare du discours, qui, toujours plus triomphant, passe de feuille ministérielle en feuille ministérielle. Cependant un malheur commun frappe à cette tribune les orateurs des deux opinions : les lois ne nous arrivent à présent qu'après avoir été discutées à la chambre des députés ; les questions sont épuisées. Ceux qui parlent et ceux qui écoutent sont comme fatigués d'avance : le dégoût, qui naît de la satiété, empêche de répéter ce qu'on a dit ou de chercher ce qu'on peut dire de nouveau.

Singulièrement frappé de ces désavantages, j'avais presque renoncé, messieurs, à vous prier de me faire l'honneur de

m'entendre, mais enfin mon dévouement à la vérité l'emporte, et, ne considérant que mon devoir comme pair de France, je passe au sujet de la présente discussion.

Votre commission a fort bien remarqué l'erreur matérielle qui se trouve dans l'ordonnance mise en tête du projet de loi. Cette erreur ne détruit rien sans doute, mais il est bon d'éviter jusqu'à l'apparence de la précipitation et de la légèreté ; tout ce qui sort d'un ministère aussi grave que celui de la justice doit se distinguer par sa gravité.

Votre commission a fait encore des réflexions sages sur la manière dont l'amendement de l'article 8 vous est offert. Ce n'est pas la première fois qu'on réclame dans cette chambre contre ce mode de présentation ; mais il y a ici quelque chose que nous n'avions pas encore vu : d'un côté, des amendements de la chambre des députés adoptés par la couronne sont fondus dans le projet de loi ; de l'autre un amendement non consenti par la couronne est séparé du projet de loi. Ainsi, messieurs, au commencement du projet de loi une ordonnance exprime un fait qui n'est pas exact ; dans le corps du projet de loi paraît un amendement non consenti et rejeté à l'écart comme une note, et à la fin du projet de loi il nous manque un petit article 27, qui pressé par ses grandes destinées a traversé rapidement cette chambre pour arrêter la liberté des journaux. Voilà bien des irrégularités.

Depuis longtemps on nous répète que les chambres ne sont que des conseils ; on veut nous habituer à cette idée ; chaque année on essaye une innovation. L'amendement non proposé et non consenti par le roi nous est soumis d'une manière consultative ; libre après au gouvernement d'adopter ou de rejeter notre avis. N'est-ce pas la manière de procéder dans un conseil ? S'agit-il de l'impôt, on nous conteste le droit d'y faire des changements : conseil pour toute autre loi, nous ne sommes pour l'impôt qu'une chambre d'enregistrement. Si on doit varier éternellement sur la forme et le fond des lois ; si, après nous avoir reproché cent fois de violer la Charte, on s'écarte à tout moment de cette Charte ; si on nous dit toujours qu'il faut nous dépêcher sur le vote d'une loi, que

cette loi expire, qu'on est à jour fixe, qu'on n'a pas le temps de renvoyer les amendements à la chambre des députés, alors pourquoi tant de discours ? J'aimerais autant que la Charte nous eût permis de mettre au bas de chaque projet de loi ce peu de mots :

Vu à la chambre des pairs ; cela, du moins, nous épargnerait des paroles inutiles.

Vous ne vous attendez pas, messieurs, que j'aille remonter aux principes de la liberté de la presse. Mon dessein n'est pas non plus d'entrer dans les détails minutieux du projet de loi : je me contenterai d'en examiner quelques points et de vous expliquer les motifs de mon vote.

Je m'arrête d'abord à l'article 8 et à l'amendement proposé sur cet article.

Je ne sais quelle pudeur me fait éprouver de l'embarras en lisant ce second paragraphe de l'article : Sont considérés comme publication, soit la distribution de tout ou partie de l'écrit, soit le dépôt qui en a été fait. Les rédacteurs du projet de loi sont des hommes sincères, je le pense : ils se seront seulement trompés sur les mots ; mais il faut convenir que l'esprit le plus subtil, s'il eût voulu corrompre le principe même de la loi, n'aurait pas inventé une autre rédaction. Que le dépôt soit considéré comme la publication, véritablement cela confond, et l'on est presque tenté de rougir. En Pologne, lorsqu'on dresse un contrat de mariage, on fait venir un notaire, qui a soin d'introduire dans le contrat une clause d'après laquelle le mariage puisse être cassé en temps et lieu : par le présent projet de loi, on prétend nous faire faire alliance avec la liberté de la presse ; mais il est vrai qu'en vertu de l'article 8, tel qu'il est conçu, il y a dans cette alliance une bonne raison de nullité.

Il est si peu naturel de regarder le dépôt comme la publication, que cette idée même ne s'est pas présentée à l'esprit de ceux qui dans l'origine ont ordonné le dépôt. C'est Bonaparte (car nous copions toujours Bonaparte) qui, par l'article 48 du décret du 5 février 1810, voulut que cinq exemplaires de chaque ouvrage imprimé à Paris fussent

déposés à la préfecture de police. Simple règlement de librairie, le dépôt ne pouvait être une mesure politique ; car il est évident que ce n'était pas pour savoir si un livre était bon ou mauvais, utile ou dangereux à publier, qu'on le portait à la préfecture de police, puisque la censure existait alors dans toute sa rigueur, et qu'on savait à quoi s'en tenir d'avance sur l'ouvrage qui devait paraître.

La loi du 21 octobre 1814, en confirmant la disposition du décret antérieur, n'assimile pas non plus le dépôt à la publication, puisque cette loi maintient la censure à l'égard des écrits de vingt feuilles et au-dessous : or, ces écrits sont évidemment les plus nombreux et les plus applicables aux circonstances politiques.

On vient, messieurs, de nous citer une ordonnance du 24 octobre 1814, qui règle la distribution des exemplaires déposés au secrétariat de la direction générale de la librairie. Il faut être bien chatouilleux sur l'article de la liberté de la presse, pour voir dans cette distribution un commencement de publication. Il est notoire que cette distribution n'avait lieu et ne devait avoir lieu qu'après la publication de l'ouvrage. Quand un numéro du Censeur fut arrêté il y a quelques mois, était-il ou non déposé à la Bibliothèque du Roi ? L'y avait-on lu ? La publication était-elle ainsi commencée ? Tout cela, messieurs, est encore une imitation de Bonaparte. Un décret du 2 juillet 1812 veut que des cinq exemplaires d'un livre imprimé déposés à la préfecture de police un seul y reste désormais, et que les quatre autres soient portés à la direction générale de l'imprimerie et de la librairie.

Et, pour le dire en passant, ce décret établissait moins une mesure d'ordre qu'une de ces mesures fiscales introduites dans l'administration. Il y a tel ouvrage de luxe et de gravure dont le prix de l'exemplaire s'élève à 12 ou 1 500 francs, quelquefois même à 100 louis et 1 000 écus. Cinq exemplaires d'un pareil ouvrage coûteraient donc 8, 10 et 15 000 francs : c'est donc 8, 10 et 15 000 francs que vous prenez dans la poche de l'auteur et du libraire ; et cet énorme impôt tombe précisément sur les arts qui auraient le plus besoin d'être

encouragés par des primes ou des dégrèvements. Le dépôt est une entrave administrative et une taxe onéreuse ; c'est bien assez : n'allons pas lui donner de plus un caractère politique en l'assimilant à la publication.

M. le rapporteur de votre commission examine une question intéressante, savoir si le récépissé doit suivre immédiatement le dépôt. Il semble conclure négativement, et s'appuie de l'opinion de la commission de la chambre des députés ; cette commission pensait que le terme pour la délivrance du récépissé pourrait être porté à trois jours. M. le rapporteur ajoute plus loin que tant que la publication n'est pas faite, l'auteur ne doit pas être poursuivi ; mais il laisse entendre que nonobstant cette sûreté de l'auteur l'ouvrage peut être déféré aux tribunaux.

Je respecte le caractère et le savoir du magistrat distingué dont je rappelle l'opinion ; je regrette de ne pouvoir me soumettre à son imposante autorité.

La doctrine par laquelle on voudrait séparer l'auteur de l'ouvrage est à la fois dangereuse pour la liberté de la presse, peu raisonnable en principe.

Dangereuse pour la liberté de la presse, car il est évident qu'il y a des auteurs qui couvrent leurs ouvrages de leur nom, et qu'il serait scandaleux, quand il n'y a pas crime, de traduire devant les tribunaux. Moins exposés que les autres, ils sont l'espoir de la vérité qui peut trouver passage dans leurs écrits ; mais si on sépare leurs ouvrages de leur personne, tout est fini, et nous aurons le silence de Constantinople.

Un noble duc a montré l'année dernière le côté bizarre d'une doctrine qui ferait d'un livre un coupable, lequel coupable ne pourrait parler ni se défendre et serait condamné sans avoir été entendu.

J'ai dit que cette doctrine est peu raisonnable en principe : car si le livre est criminel, comment le condamner sans condamner l'auteur ? C'est punir le fer de l'assassin et épargner la main qui a frappé avec ce fer.

Quant aux trois jours demandés pour accorder le récépissé, il est question d'en faire l'objet d'un sous-amendement dans

cette chambre. Pendant ces trois jours, l'auteur serait à l'abri, tandis que l'ouvrage pourrait être dénoncé. Cela ramène ainsi, messieurs, la doctrine que je viens de combattre : toute liberté de la presse est détruite si cette doctrine passe dans vos lois.

Sous un autre rapport, fixer un terme de trois jours pour la délivrance du récépissé, c'est par le fait rejeter l'amendement de la chambre des députés et rétablir l'article de la loi, mais avec moins de franchise ; c'est retomber dans les inconvénients du dépôt, tels que dans un instant je vais vous les représenter ; c'est donner le temps aux docteurs en despotisme de découvrir dans un ouvrage des crimes de l'ex-ministère, crimes que l'on sera d'autant plus disposé à trouver, que dans ce cas la cause de l'ouvrage sera séparée de celle de l'auteur. Ainsi, nous rentrons dans le cercle vicieux. Le sous-amendement dont la proposition nous menace me paraît donc inadmissible si l'on maintient l'amendement.

C'est avec grande raison que la chambre des députés a proposé cet amendement à l'article 8. Elle n'a pu rendre la loi parfaite, mais elle a voulu du moins qu'elle fût loyale et qu'elle ne tendît aucun piège à l'écrivain.

Entrons dans le caractère de l'amendement. Votre commission a démontré qu'un auteur en déposant cinq exemplaires imprimés de son ouvrage se conforme à ce que vous exigez de lui. Or, comment pouvez-vous, en bonne justice, arrêter son ouvrage au dépôt même, et le punir par conséquent de son obéissance à la loi, tandis que d'un autre côté vous l'eussiez puni s'il n'avait pas obéi à cette loi ? Cet argument est invincible.

On ne se tient pas pour battu ; on revient par des considérations générales : on dit que si l'on prend des précautions contre les délits d'une nature particulière, à plus forte raison doit-on chercher à prévenir les désordres qui compromettent la société ; que si l'on ne peut pas arrêter un mauvais ouvrage au dépôt, il ne sera plus temps de l'arrêter à la publication ; que toujours un grand nombre d'exemplaires échappera à la surveillance de l'autorité ; que le mal sera fait avant qu'on puisse y apporter de remède. Le dépôt, soutient-

on toujours, est un commencement de publication : or, si un ouvrage est dangereux, il doit être saisi au dépôt même, parce qu'en matière criminelle lorsqu'il y a commencement d'exécution de crime le crime est puni comme s'il était consommé. Une comparaison vient à l'appui de ce raisonnement.

Un homme mêle du poison dans un breuvage : prêt à donner la coupe à sa victime, il est découvert, et la loi le condamne à mort, bien que sa méchante action n'ait pas eu le résultat qu'il s'en promettait ; de même un ouvrage corrupteur doit être retranché de la société avant qu'il y ait porté ses ravages.

La poésie est belle, mais il faut éviter d'en mettre dans les affaires. Quelle comparaison peut-on faire entre un crime physique, si je puis m'exprimer ainsi, et un crime moral ? Un livre, si détestable qu'on veuille le supposer, agit-il instantanément ? va-t-il en un moment mettre le feu aux quatre coins de la France, pervertir la jeunesse ? N'aurez-vous pas toujours le temps de l'arrêter au moment même de son apparition dans le monde ? Je comprends que si on le laisse étaler sur les quais, vendre dans toutes les boutiques ; que si on n'applique pas à son auteur nos terribles lois contre la liberté de la presse, je comprends qu'il y aura à la longue du danger ; mais si les poursuites sont actives, si la justice est prompte et sévère, pourquoi violer les notions du bon sens et les règles de l'équité, en s'obstinant à considérer le dépôt comme une véritable publication ? Dans le raisonnement que je viens de faire, raisonnement par lequel j'ai essayé de montrer que le mal résultant d'un livre ne peut jamais être soudain comme un meurtre, prompt comme un empoisonnement, j'ai supposé la publication d'un de ces livres infâmes qui se font entendre à tous les esprits en prêchant la révolte, l'assassinat, le pillage et l'incendie ; mais ces ouvrages sont très rares. Admettez, ce qui est bien plus probable, que certaines mesures sont gardées, certaines précautions prises dans l'ouvrage publié ; supposez que les doctrines pernicieuses y sont un peu enveloppées, que le style de

l'auteur ne s'adresse pas à la plus basse classe de la société, alors, messieurs, peut-on soutenir que le temps manquera pour prévenir l'effet nécessairement plus lent de cet ouvrage ? Faut-il que, pour nous rassurer contre de vaines frayeurs, on établisse par une loi que le dépôt équipolle la publication dans le pays qui a vu naître les Barthole, les Pothier et les Domat ?

Si d'ailleurs, messieurs, la provocation directe au crime se trouvait dans un ouvrage, comment imaginer que l'auteur, à moins d'être fou, portât cet ouvrage au dépôt ? Si la provocation ne se trouve pas dans cet ouvrage, pourquoi le poursuivre au dépôt comme s'il était publié ? N'est-ce pas manifester l'intention de regarder comme coupable tout ouvrage qui contrarierait les vues du ministère ? n'est-ce pas déclarer implicitement qu'on ne veut pas de la liberté de la presse ?

Pour avoir le droit de poursuivre l'ouvrage déposé, on se fonde sur l'axiome qu'il faut prévenir le crime pour ne pas être obligé de le punir. Cet axiome est indubitable abstraitement considéré, mais il appartient surtout à la politique d'une monarchie absolue, et ne peut pas être aussi rigoureusement établi dans la science d'une monarchie représentative. Une des erreurs les plus communes aujourd'hui, et qui est la source d'une multitude d'autres erreurs, c'est de raisonner toujours comme si nous existions dans l'ancien ordre des choses, et d'oublier sans cesse le gouvernement que nous avons.

Dans la monarchie absolue tout est positif : trois ou quatre maximes régissent l'Etat. Tout ce qui choque ces maximes doit être réprimé. Il n'est pas permis à l'opinion de prendre son dernier essor ; les libertés publiques et particulières, défendues par les moeurs plutôt qu'établies par les lois, peuvent être violées si le gouvernement les trouve en contradiction avec les principes fondamentaux de cette espèce de monarchie. Sous ce régime rien donc de plus applicable que l'axiome qui veut qu'on prévienne le crime pour ne pas être obligé de le punir.

Mais dans la monarchie représentative il n'en va pas de la sorte. Cette monarchie ne peut exister sans la plus entière

indépendance de l'opinion. Aucune liberté, soit individuelle, soit publique, ne doit être entravée, car ces libertés sont le partage de chacun et la propriété de tous : ce ne sont pas des principes abstraits posés dans les lois, et pour ainsi dire morts au fond de ces lois ; ce sont des principes vitaux, d'un usage journalier, d'une pratique continuelle, qu'on ne peut arbitrairement attaquer sans que le gouvernement ne soit en péril, car c'est de la réunion de ces principes mêmes que se forme le gouvernement.

De ces vérités incontestables il résulte que l'axiome précité perd considérablement de sa puissance dans une monarchie constitutionnelle. Aussi voyons-nous qu'en Angleterre on se contente de surveiller le crime. Une réunion est annoncée comme devant avoir lieu à Spafields ; le ministère anglais reste immobile. Une autorité élevée dans les principes de nos anciennes institutions eût mis tous les agents de la police en campagne pour prévenir le rassemblement : cela eut été conforme au génie de notre vieille monarchie ; mais dans la monarchie fondée par la Charte n'est-il pas évident que ces mesures préventives, toutes sages et toutes bonnes qu'elles puissent être, en les considérant d'une manière isolée, sont contraires à la nature de la Charte dans leur application relative à cette Charte ? Il faut entrer de force dans le domicile du citoyen ; il faut arrêter administrativement l'homme qui ne peut être arrêté qu'en vertu d'une loi ; il faut violer la liberté de l'opinion et la liberté individuelle ; il faut, en un mot, mettre en péril la constitution même de l'Etat. Mais voyez quand le désordre est commencé avec quelle vigueur il est poursuivi : les chambres surviennent, les libertés sont légalement suspendues, les lois les plus terribles portées contre les coupables : personne ne se plaint, l'opinion approuve, le crime est châtié, et les principes du gouvernement n'ont reçu aucune atteinte.

Si donc dans une monarchie représentative on montre tant de respect pour les libertés, qu'on aime mieux laisser l'Etat courir quelque péril que de les attaquer trop légèrement, deviendra-t-on plus scrupuleux pour ces délits de la presse

dont les conséquences sont bien loin d'être un danger aussi immédiat pour l'ordre social[5518] ? Qu'allez-vous faire, messieurs, en voulant prévenir la faute d'un auteur pour n'être pas obligés de la punir ? Ne voyez-vous pas que vous ouvrez la porte à l'arbitraire ? Pour un ouvrage dangereux que l'on aura supprimé au dépôt, combien d'ouvrages utiles ne seront point arrêtés ! Il ne faudrait pas même tenter la vertu, à plus forte raison ne faut-il pas tenter les intérêts et les passions. Il n'est pas facile d'user sobrement de l'autorité quand elle est remise entre nos mains. Vous n'exigez pas que des ministres qui seraient attaqués dans un écrit soient des êtres assez parfaits pour ne pas au moins l'entraver lorsqu'ils en auront le pouvoir ? Si le dépôt est la publication, pourquoi ne pas convenir que le dépôt remplace la censure, puisque c'est l'autorité qui lit l'ouvrage déposé, qui le juge, qui l'arrête enfin, si tel est son bon plaisir ?

Supposons, messieurs, que La Bruyère et Montesquieu revinssent au monde, et qu'ils fissent à la librairie le dépôt, l'un de ses Caractères, et l'autre de ses Lettres Persanes.

Représentez-vous l'autorité occupée à lire le portrait où l'on reconnaissait celui de deux ministres ; représentez-vous la même autorité tombant sur les passages des Lettres Persanes où un autre ministre est traité avec tant de sévérité : je demande si l'autorité n'apercevrait pas un crime dans ces passages, si la bienveillance naturelle de la police ne la porterait pas à prévenir ce crime en arrêtant les Caractères et les Lettres Persanes ? Mais l'administration, dira-t-on, en saisissant ces ouvrages au dépôt, ne les supprimerait pas ; il faudrait toujours qu'ils fussent jugés par les tribunaux, et les tribunaux acquitteraient les illustres auteurs. Quant au fait de l'acquittement, cela ne m'est pas bien prouvé. N'avons-nous pas vu condamner l'auteur d'une lettre à un ministre ?

Affligeante loi ! les ouvrages de Montesquieu et de La Bruyère ne sortiraient donc du dépôt où on les aurait saisis que pour être traduits à la police correctionnelle ! Nous aurions la honte et la douleur de voir l'auteur des Caractères et l'auteur de l’Esprit des Lois assis, sous la garde d'un gendarme, sur les

mêmes bancs où l'on juge les prostituées et les filous.

Je croirai n'ajouter rien de superflu, messieurs, en vous faisant remarquer que la surveillance de la librairie est placée à la police ; que la police, par sa nature, est antipathique à toute liberté, et qu'entraînée par son caractère elle aura plus de peine que toute autre autorité à ne pas user arbitrairement de la censure qui lui est accordée par le dépôt.

Ajoutons que si l'ouvrage arrêté au dépôt est une brochure politique, on aura beau dire que cette brochure sera rendue à l'auteur après avoir été jugée, les formes, les lenteurs de la procédure détruiront tout ce que l'auteur aurait pu attendre de cette brochure si elle eût paru au moment opportun.

Lorsque M. le procureur général fit saisir un ouvrage dont j'étais le malheureux auteur, il alla à sa maison des champs, ce qui était fort naturel. Une première lettre que j'eus l'honneur de lui écrire pour réclamer mon ouvrage mit quelque temps à lui parvenir : c'était encore fort naturel. Enfin M. le procureur général voulut bien me répondre : il paraît par sa lettre qu'il avait un peu douté que je fusse l'auteur d'un ouvrage signé de mon nom, de mes titres, et frappé d'une ordonnance. Voilà, messieurs, lorsqu'on arrête un ouvrage au dépôt quelques-unes des petites lenteurs qui favorisent la liberté de la presse. Je raconte ceci pour notre instruction, sans aucun sentiment pénible : M. le procureur général aurait envers moi beaucoup de torts, qu'il n'a pas, avant que j'oubliasse sa généreuse proclamation du 31 mars 1814.

Il me reste, messieurs, à vous déclarer mon vote, et, comme je vous l'ai dit, à vous en exposer les motifs.

Je vote d'abord pour l'amendement de l'article 8, parce que si la loi doit passer, cet amendement la rend moins défectueuse.

Je vote ensuite contre la loi, parce que, soit qu'elle passe amendée ou non amendée, elle est incomplète et présente un million de contradictions et de difficultés ; je m'explique :

Je lis à l'article 24 que la loi du 28 février 1817 relative aux écrits saisis, et toutes les dispositions des lois antérieures qui seraient contraires à la présente, sont et demeurent abrogées,

et je trouve que les articles 7, 8, 9 et 21 renvoient, pour divers cas, à la loi du 21 octobre 1814.

Il y a incompatibilité de nature dans ce renvoi, car la loi actuelle veut être une loi de liberté, et elle ne peut pas vous renvoyer à une loi de censure. Ces deux lois ont été faites dans un esprit fort différent l'une de l'autre, puisque l'une permet précisément ce que l'autre défend.

Comment ensuite doit-on considérer la loi du 21 octobre 1814 ? Doit-elle être consultée dans son intégrité primitive ? Doit-elle être admise avec les mutilations et modifications qu'elle a éprouvées ? L'ordonnance du 20 juillet 1815 défend au directeur général de la librairie et aux préfets d'user de la liberté qui leur est laissée par les articles 3 et 5 de la loi du 21 octobre 1814. Je sais que cette ordonnance rendait moins dure la condition des auteurs ; mais nous ne pouvons pas admettre en principe qu'une ordonnance puisse abroger une loi, même pour un excellent motif : ce serait envahir la partie du pouvoir législatif accordée aux chambres, et les ennemis de la liberté en concluraient bientôt que les chambres sont inutiles.

Je vois que dans les articles 6, 7 et 8, titre Ier de la loi du 21 octobre, il est question d'une commission spéciale qui doit juger certains cas de censure, et qui (par parenthèse) n'a jamais été formée. Ces articles 6, 7 et 8, sont-ils directement contraires au projet de loi soumis à votre examen ? On pourrait le nier.

Je vois dans l'article 12, titre II de la loi du 21 octobre, que le brevet est retiré à tout imprimeur ou libraire convaincu de contravention aux lois et règlements. Je demande quels sont ces lois et règlements et si ces lois et règlements sont maintenus ou abrogés par le présent projet de loi ?

Je vois qu'à l'époque de la publication de la loi du 21 octobre 1814 le directeur général de la librairie se trouvait à la chancellerie, ce qui certainement était plus honorable pour les lettres, et je trouve qu'un décret de Bonaparte, daté du 24 mars 1815, réunit la librairie et l'imprimerie au ministère de la police générale ; et je trouve une ordonnance du roi, en date du 19 juin 1816, qui nomme un directeur de la division de

l'imprimerie et de la librairie à la police. Les ministres auraient pu, ce me semble, se dispenser de confirmer un décret d'oppression rendu pendant les Cent Jours. Mais enfin, est-ce la chancellerie ou la police qui doit poursuivre les délinquants ?

L'article du projet de loi qui abroge toutes dispositions des lois antérieures contraires à la présente loi étend-il sa puissance sur toute la dixième section, titre Ier, chapitre III, du livre III du Code Pénal ? On peut disputer ; car, comme on sait, tout est contraire à une chose, ou rien n'est contraire à cette chose quand on chicane. L'article 24 est un de ces articles vagues où l'arbitraire se cache pour reparaître quand il le faut.

Cet article frappe-t-il d'une mort absolue les décrets du 3 février, du 6 juillet 1810, du 3 août 1810, du 18 novembre 1810, du 14 décembre 1810, du 1er janvier 1811, du 2 février 1811, etc., décrets qui embrassent toute la législation de la librairie ? Il est évident qu'il y a dans ces décrets une foule d'articles, et des plus oppressifs, qui ne sont pas abolis par le présent projet de loi.

Ce projet fait-il cesser pour toujours, par son article 24, les dispositions de la loi sur les cris et écrits séditieux ? Cela n'est pas bien clair.

Le savant rapporteur de votre commission vous a dit que le seizième article du projet, qui ne parle que de la provocation directe à des crimes, était destiné à remplacer une autre disposition de la loi du 9 novembre 1815, qui punit la provocation indirecte.

Je soumettrai mes doutes au noble pair lui-même ; c'est le meilleur juge que je puisse choisir. La loi du 9 novembre 1815 est une loi complexe : il ne s'agit pas seulement des écrits, mais aussi des cris séditieux. Si par le présent projet de loi la provocation indirecte n'existe plus quant aux écrits séditieux, est-elle aussi abrogée relativement aux cris séditieux ? ou si elle est perpétuée pour les cris séditieux, sera-t-elle aussi maintenue pour les écrits séditieux ! Comment le nouveau projet de loi pourra-t-il scinder la loi du 9 novembre 1815, où ces deux mots cris et écrits sont tellement enchevêtrés qu'ils paraissent indivisibles ? Par quelle loi, enfin, les délits de la

presse seront-ils jugés ? Sera-ce par la nouvelle loi ? sera-ce par la loi des cris et écrits séditieux, ou par la loi du 21 octobre 1814, qui n'est pas tout à fait abrogée, ou par la loi du 28 février 1817, qui subsiste encore en partie, ou par l'article du Code Pénal et les divers décrets que j'ai cités ? Quelle confusion, messieurs ! quel chaos, quelles immenses ressources pour les ennemis de la liberté de la presse !

Ce n'est pas tout. La plupart de nos règlements sur la liberté de la presse ont été faits sous le règne de l'usurpation : ce sont des espèces de bois où le despotisme a placé la police en embuscade et préparé des guet-apens pour se jeter sur les auteurs. Bonaparte se trouvait à Amsterdam : vous savez, messieurs, que sa manie était de faire tout à coup la chose la plus étrangère du monde à celle dont il paraissait occupé : il croyait par là se donner l'air d'un génie universel qui embrasse à la fois les plus grandes et les plus petites choses. Ainsi, lorsqu'il était à Moscou, que déjà la main de Dieu s'étendait sur lui, il datait du Kremlin un règlement pour nos théâtres. Que pouvait-il faire en Hollande ? Réparer les digues, visiter les ports, encourager le commerce ? Il inventait un journal de la librairie ! Le décret hollandais est du 14 octobre 1811 ; il porte « que la direction générale de l'imprimerie et de la librairie est autorisée à publier un journal dans lequel seront annoncées toutes les éditions d'ouvrages imprimés... ; qu'il est défendu à tous auteurs et éditeurs, directeurs ou rédacteurs de gazettes... d'annoncer, sous tel prétexte que ce puisse être, aucun ouvrage imprimé... si ce n'est après qu'il aura été annoncé par le Journal de la Librairie. »

Or, messieurs, le Journal de la Librairie existe encore ; et vous remarquerez que le décret ne donne aucun moyen de forcer ce journal à insérer le titre d'un ouvrage : d'où il résultait qu'aucun rédacteur de gazette ne pouvait faire connaître ce livre au public, tant que le Journal de la Librairie refusait ou omettait d'imprimer l'annonce de l'ouvrage. Cette arme est encore aujourd'hui entre les mains de la police. Elle n'en fait pas toujours usage ; mais elle s'en sert dans certains cas contre certains écrits. Peut-on inférer du nouveau projet de loi

que l'astucieux décret est aboli ? J'en doute, quoi qu'en ait dit le rapporteur d'une commission à la chambre des députés : du moins est-il certain que les censeurs argumentent occasionnellement de ce décret pour refuser les annonces qui déplaisent à l'autorité[5519].

Si j'entrais maintenant dans le détail du temps qui peut s'écouler pour obtenir justice, je prouverais aisément, par l'examen des articles du Code d'Instruction criminelle, qu'on peut traîner le jugement d'un ouvrage assez de mois pour faire périr cet ouvrage et le rendre totalement inutile, s'il a rapport à des circonstances graves, mais transitoires.

Je ne trouve dans le nouveau projet de loi aucun article répressif des délits contre la religion ; il est vrai que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Combattez un système politique, vous serez poursuivi ; écrivez contre la religion, bagatelle. MM. Comte et Dunoyer ont imprimé des notes contre des missionnaires qui cherchent à faire revivre la morale évangélique : ce n'est pas sur ce point qu'ils ont été condamnés ; et ces notes mêmes, s'il faut en croire leurs dernières conclusions, qui n'ont point encore été démenties, seraient venues d'une source qu'ils avaient tout lieu de croire ministérielle. Le public attend toujours l'explication de ce procès, où tout a paru extraordinaire : l'instruction, les débats, les dernières conclusions et l'élargissement des accusés.

M. le garde des sceaux nous a rassurés en ce qui concerne la religion : il nous a cité l'article 287 du Code Pénal, qui selon lui en frappant les écrits contraires aux bonnes moeurs s'applique, par cette raison même, aux écrits contre la religion. Cette manière de raisonner est philosophique ; malheureusement nous ne pouvons voir que les faits : on a remarqué qu'il n'y a pas d'exemple qu'un ouvrage impie ait été poursuivi par le ministère public dans aucune cour du royaume.

Et si vous recourez à cet article 287 du Code Pénal, que trouvez-vous ? « Que toute exposition ou distribution de chansons, pamphlets, figures ou images contraires aux bonnes moeurs sera punie d'une amende de 16 francs à 500 francs,

d'un emprisonnement d'un mois à un an. »

Ainsi, une attaque contre le culte de vingt-quatre millions d'hommes peut ne nous coûter que 16 fr. ; c'est bon marché. Si en fait de liberté on peut nous reprocher un peu d'avarice, en matière de religion nous donnons sans compter.

Enfin, la loi ne propose point le jugement par jurés pour les délits de la presse, conséquemment c'est une loi sans base. Perdu dans les contradictions qu'elle renferme, dans les difficultés qu'elle présente, soit en me reportant aux anciennes lois qu'elle rappelle par un article et qu'elle abolit par un autre, je me vois forcé de la rejeter. On me dira qu'en la repoussant la presse va se trouver sous un régime peu favorable : cela est vrai ; mais la loi de l'année dernière n'est point une loi : c'est un essai de loi si imparfait, que tout le monde sent la nécessité de le changer. Au contraire, le projet de loi actuel venant à être adopté, les consciences faciles en fait de libertés seront satisfaites, et nous en resterons là. On ne songera plus à nous donner une législation complète, tant pour les livres que pour les journaux : c'est à quoi je ne puis consentir. Il nous faut un jury pour les délits de la presse ; il nous faut la liberté des journaux réglée par une loi, afin que la constitution soit maintenue. Si nous n'avons pas cette liberté, nous aurons la licence : au défaut d'ouvrages permis, on colportera des libelles défendus où la calomnie dira tout, même la vérité. Quand l'opinion pourra parler dans les feuilles publiques, quand on cessera de traduire en police correctionnelle ce qu'il y a de plus noble dans l'homme, la liberté de la pensée, alors, et seulement alors, on sentira les avantages de la Charte.

Nous sommes si loin de cet état de choses, que l'on voudrait asservir l'opinion, même dans le sein des deux chambres. Quiconque a le malheur de se trouver placé dans la minorité est obligé, en montant à la tribune, de se demander s'il a encore quelque chose à perdre, s'il a fait d'avance tous ses sacrifices. Ce n'est pas sans une profonde douleur que je vois s'établir de plus en plus cette intolérance politique. Je ne m'en suis pas plaint tant que j'en ai été seul la victime : je reconnais volontiers que mes services ne sont rien et qu'on ne me doit

aucun ménagement ; mais quand je vois les plus dignes et les meilleurs serviteurs du roi subir des rigueurs, uniquement pour s'être exprimés avec franchise, je ne puis m'empêcher d'en être affligé. Sous quel régime vivons-nous donc si un pair de France, si un député ne peut dire, sans être poursuivi comme un ennemi, ce qu'il croit utile au bien de l'Etat ? Qu'il me soit permis, pour le salut de la Charte et pour l'honneur des deux chambres, de réclamer la liberté des opinions devant cette noble assemblée. Non, elle ne refusera point son estime aux orateurs qui parlent d'après leur conscience, lors même qu'elle diffère avec eux de principes et qu'elle ne partage pas leurs sentiments.

Je vote pour l'amendement et contre le projet de loi.

Opinion sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée, prononcée à la chambre des pairs, séance du 2 mars 1818

Messieurs, la loi qui vous est présentée est une de ces lois qui peuvent perdre ou sauver les empires, et qui font peser sur la tête du législateur la plus effrayante responsabilité.

Elle offre à votre sagesse trois sujets principaux de discussion : le recrutement, la réserve formée des légionnaires vétérans, l'avancement ; division naturelle que tous les orateurs ont suivie et que je vais suivre à mon tour.

En prenant la loi par ordre de matières, parlons d'abord du mode de recrutement.

Le projet de loi porte qu'il aura lieu par des enrôlements volontaires et, en cas d'insuffisance, par des appels.

L'enrôlement volontaire ne peut être là que comme une parole de consolation qui ne tire pas à conséquence : car l'appel anéantit de fait l'enrôlement volontaire : il ne s'agit donc réellement que d'examiner le principe des appels.

Je dois avant de commencer cet examen répondre à une question faite dans un discours que j'aurai souvent occasion de citer : on a demandé « s'il était bien utile, s'il était bien patriotique, quand une institution est reconnue nécessaire, de s'appliquer à lui conserver ou à lui rendre un nom justement odieux. »

Un bon citoyen, messieurs, n'est point à l'abri des interprétations défavorables que l'on peut donner à ses sentiments : fort de sa conscience, il dit hautement ce qu'il croit utile de dire, sans être arrêté par des craintes personnelles. Plus la vérité est importante, moins il doit la

déguiser ; ce n'est pas quand il y va du salut de l'Etat qu'il faut se montrer timide. De quelle nature sont donc les appels si l'on craint que la seule discussion aux chambres rende l'exécution de ces appels impossibles ?

La milice, a-t-on dit, était la conscription, sauf l'égalité. J'adopte cette définition. Elle renferme d'une manière piquante et concise le plus grand éloge de la milice considérée dans ses rapports avec la monarchie : plus on examine les institutions de Louis XIV, plus on est forcé d'admirer ce grand roi. La belle définition de la milice par M. le ministre de la guerre va me fournir celle de la conscription : la conscription est la milice avec l'égalité. Je crois faire ici la plus sévère critique de la conscription appliquée à la monarchie, puisque cette définition montre immédiatement à quel genre de constitution politique appartient la conscription.

La conscription, messieurs, reproduite sous le nom d'appel, est à la fois le mode naturel de recrutement du despotisme et de la démocratie, et ne peut appartenir, par cette double raison, à la monarchie constitutionnelle : elle est le mode de recrutement sous le despotisme, parce qu'elle lève les hommes de force, viole les libertés politiques et individuelles, et est obligée d'employer l'arbitraire dans la forme de son exécution.

Elle est le mode de recrutement dans la démocratie, parce qu'elle ne compte que l'individu et établit une égalité métaphysique qui n'existe point dans la propriété, l'éducation et les moeurs.

Ainsi, quand on étudie les discours des orateurs qui ont parlé contre le mode des appels forcés, on croit remarquer qu'ils se réfutent les uns par les autres, ceux-ci disant que la conscription attaque la liberté, ceux-là prétendant qu'elle favorise la tyrannie. La vérité est qu'ils ont également raison. Rien n'est plus naturel que la conscription qui convient au despotisme convienne aussi à la démocratie : il y a une grande analogie entre la tyrannie de tous et la tyrannie d'un seul. Le despote est niveleur comme le peuple. Aussi la conscription, décrétée sous la république par le Directoire, passa comme un

héritage naturel à l'empire sous Bonaparte.

La conscription tend à détruire la monarchie représentative de deux manières, ou en augmentant trop la prépondérance de la partie démocratique de la constitution, ou en livrant à la couronne une force capable d'opprimer la liberté publique. Ces dangers augmentent du côté de la démocratie si dans les autres articles de la loi il se trouve des principes directement opposés à ceux de la monarchie. La loi actuelle, par exemple, attaque la prérogative de la couronne : elle coupe les familles par la tige ; elle ne sauve de la conscription ni les fils aînés, ni même les fils uniques, excepté ceux de la veuve, du père aveugle et du vieillard septuagénaire. Elle fait plus, elle établit une sorte de privilège pour les cadets, elle leur transporte pour ainsi dire le droit d'aînesse en exemptant du tirage tout jeune homme qui a un frère sous les drapeaux. Or, comme c'est évidemment l'aîné de la famille qui arrive le premier à l'âge conscriptible, s'il tombe au sort, il libère à ses dépens tous ses puînés. Quel renversement du droit civil, du droit naturel et de toute idée de famille et de monarchie ! La loi ajoute donc par les dispositions précitées une force énorme au principe républicain de la conscription. D'une autre part, la loi envahit et blesse, par le mode de son exécution, toutes les libertés de la Charte ; et vous voulez qu'une monarchie à peine rétablie résiste à tant de secousses, surmonte tous les obstacles que vous faites naître autour d'elle ! Cette monarchie n'a presque rien encore de ses propres éléments, hors son roi ; sa partie aristocratique n'est encore pour ainsi dire qu'une fiction ; et vous lui refusez son mode naturel de recrutement, et vous affaiblissez sa prérogative royale, et vous lui donnez pour ses élections une loi démocratique ! Que voulez-vous donc qu'elle devienne ?

Voyons comment la loi actuelle pourra marcher avec la Charte.

Si les droits garantis aux citoyens ne sont pas une illusion, la Charte résistera à la conscription, ou la conscription anéantira les principaux articles de la Charte.

Prétendez-vous vous renfermer dans les moyens coercitifs

légaux, vous n'obtiendrez rien par les appels forcés. Sortirez-vous de ces moyens, vous retombez malgré vous dans le Code Pénal de la conscription, et la monarchie représentative est détruite. Pourrez-vous mettre des garnisaires dans les villages sans violer la constitution entière ? Rendrez-vous les pères responsables pour leurs fils ? Voilà donc quarante mille pères de famille taxés arbitrairement ou privés de leur liberté individuelle ; voilà quarante mille familles qui tous les ans seront mises hors de la Charte par la plus terrible loi d'exception.

Et si quelques-uns de ces pères en appellent aux tribunaux, s'ils réclament leurs droits de citoyens par des pétitions aux chambres, comment ferez-vous ? N'avons-nous pas vu à Paris, en 1814, un général se cantonner dans sa maison et menacer de s'y défendre la Charte à la main ?

Si le conscrit déserte, s'il ne se présente pas aux appels, avez-vous la gendarmerie de Bonaparte, les huit cent mille hommes de Bonaparte, la terreur qu'inspirait Bonaparte, pour faire exécuter votre loi ? Prenez bien garde de vous donner l'odieux de la conscription sans en recueillir les avantages.

L'enrôlement volontaire en temps de paix, augmenté, si besoin est, par des appels en temps de guerre, tel est le mode naturel de recrutement dans une monarchie libre et constitutionnelle. L'Assemblée nationale elle-même reconnut ce principe.

Ce n'est pas que l'enrôlement volontaire, sous l'ancienne monarchie, fût exempt de tous reproches. M. le ministre de la guerre a fait une peinture frappante, mais peut-être un peu vive, des abus auxquels cet enrôlement donnait lieu. J'ignore, par exemple, ce que veulent dire les conséquences notoires en fait de l'enrôlement volontaire pour notre ancienne armée. Admirons les prodiges de nos nouveaux soldats, mais ne soyons pas injustes envers nos anciens défenseurs. Les victoires de Fornoue, de Marignan, de Lens, de Fribourg, de Fontenoy, sont réellement notoires en fait ; nous avons été quelquefois battus avec la conscription, comme nous l'avons été avec l'enrôlement volontaire. Je sais encore que du temps

de l'enrôlement volontaire, les femmes de Paris étaient comme les femmes de Sparte : elles n'avaient jamais vu la fumée d'un camp ennemi. Dans tous les cas, il n'est pas toujours trop mal d'être arrivé de défaite en défaite avec l'enrôlement volontaire, depuis Charles VII jusqu'à Louis XIV, depuis Dunois jusqu'à Turenne. Dieu veuille que la conscription nous conduise aussi loin de victoire en victoire !

Nous ne donnerons plus, dit-on, dans tous les villages de la France le scandale du spectacle de l'enrôlement volontaire ! Non, mais nous y donnerons celui de la conscription.

Ouvrez, messieurs, le Code Pénal de la conscription ; là vous verrez avec effroi tout ce que deux tyrans, la nécessité et Bonaparte, inventèrent pour torturer l'espèce humaine et dévorer les générations. On me répondra ce qu'on a déjà répondu : qu'on n'a point à craindre sous un gouvernement paternel les abus d'un gouvernement usurpateur. Sans doute ce gouvernement paternel ne voudra rien que de miséricordieux et de juste ; sans doute les ministres ont les intentions les plus humaines et les plus pures ; malheureusement il n'est pas en leur pouvoir de changer la nature des choses.

Les difficultés et le nombre des appels, augmentant, obligeront à augmenter les mesures de rigueur : peu à peu la conscription amènera la violence dont elle est inséparable, ou cette conscription sera nulle. Je vois bien que le Code Pénal de la conscription est abrogé par le titre V de la présente loi ; mais la rédaction obscure de l'article 25 laisse au moins quelques doutes, et semble remettre la chose en question. D'ailleurs, je le répète, vous aurez la main forcée : qui veut la fin veut les moyens. Or, point d'appels sans contraintes, et contraintes nécessairement croissantes en raison de la résistance progressive.

On prétend que ce qui distingue essentiellement les appels de la conscription de Bonaparte, c'est que sous le règne de celle-ci la classe entière de conscrits de l'année était solidaire, et qu'elle cesse de l'être par les appels.

Mais pourquoi donc avoir conservé le tirage par numéros, et

non par billets blancs et noirs ? N'est-ce pas qu'on a senti que si le conscrit appelé ne se présentait pas, il faudrait bien en prendre un autre sous peine de n'avoir point d'armée ?

Je trouve, au reste, très simple qu'on n'avoue pas cette conséquence forcée du projet de loi : quand on défend une cause, on dit ce qu'on peut en sa faveur, on masque les endroits qu'on ne veut pas laisser voir, on passe vite sur les parties faibles ; c'est à l'adversaire à saisir la vérité et à rétablir les choses dans leur état naturel.

En vain soutiendrait-on que les appels ne sont pas la conscription ; en vain voudrait-on dire que la Charte, en déclarant la conscription abolie, n'a entendu parler que du mode de la conscription de Bonaparte, et non pas du principe même de la conscription. Je lis aussi dans la Charte que la confiscation est abolie : que diriez-vous, messieurs, si, donnant plus d'extension au droit d'amendes reconnu par nos lois, je vous proposais de rétablir, sous le nom d'amendes, une véritable confiscation ? Les appels forcés sont à la conscription ce que seraient les amendes à la confiscation.

Quel est aujourd'hui le premier devoir du ministère ? C'est de faire aimer le gouvernement du roi. Il faut donc éviter, autant que possible, toute mesure impopulaire. Déjà dans les provinces on répand que la conscription va être rétablie. Ceux qui ont plutôt subi que désiré la restauration ne manquent pas de dire : « On vous avait promis la liberté individuelle et la liberté des opinions, et ces libertés vous ont été ravies. La Charte abolissait la conscription, et vous aurez la conscription. » On sent tout le parti que peuvent tirer de ces propos les ennemis de la légitimité.

S'il est vrai que nous ayons inoculé la conscription à l'Europe, s'il est vrai que nous soyons obligés de conserver pour nous défendre le fléau que Bonaparte employa pour attaquer, au moins fallait-il mûrement examiner comment on pourrait mettre en contact la conscription et la Charte. Si l'on croyait être dans l'impossibilité de rejeter entièrement le recrutement par le sort, il fallait le renvoyer à un temps plus heureux, alors que, débarrassés des obstacles qui nous

environnent, on aurait le loisir de combiner les ressorts d'un recrutement forcé et d'une constitution libre, d'une institution républicaine et d'un gouvernement royal. Il est hors de doute que dans ces premières années, avec une population croissante par la paix, et les vieux soldats qui nous restent, les enrôlements volontaires auraient suffi. Mais si dans cet espace de temps la France était menacée ? Eh bien, dans un malheur imprévu on suspendrait l'article de la Charte qui abolit la conscription, et la France serait sous la protection de sa population entière : elle est mieux gardée par les flots de cette population belliqueuse que l'Angleterre par l'Océan qui l'environne.

Je passe, messieurs, au titre des légionnaires vétérans.

L'illustre maréchal rapporteur de votre commission ne m'a rien laissé à dire touchant le rappel des militaires qui ont dû se considérer définitivement libérés du service. Jamais la raison par la bouche de l'honneur n'a parlé avec plus d'autorité. En autre noble pair, M. le marquis de Lauriston, dans un excellent discours, a traité le même sujet. Ce point de la question étant parfaitement éclairci, je passe à l'examen de quelques autres.

On prétend qu'une armée de légionnaires vétérans ne pourrait être dangereuse aux libertés publiques, puisque la loi amendée ne permet pas d'assembler cette armée en temps de paix.

À la vérité, messieurs, l'armée de réserve n'est plus une armée au drapeau, mais c'est une armée en cantonnement.

De deux choses l'une : ou on laissera légionnaires vétérans sans les classer, sans les organiser, sans leur nommer des commandants, des officiers et des sous-officiers, sans leur préparer des équipements et des armes, ou on fera tout ce que je viens de dire. Dans le premier cas, rien ne sera prêt pour la réserve au moment du danger ; dans le second, vous sortez, pour ainsi dire, de la loi, et l'argument par lequel vous voulez nous rassurer sur les libertés publiques perd sa puissance.

M. le ministre de la guerre a dit : « Des craintes d'une autre nature, mal déguisées, bien qu'exprimées avec une sorte d'embarras, ont porté quelques orateurs à repousser

l'institution des légionnaires vétérans. » Je l'avoue, je ne m'étais pas aperçu que les orateurs opposés au projet de loi eussent rien dissimulé ; mais enfin il faut qu'ils aient enveloppé leurs pensées, puisqu'on leur en fait le reproche. Il est tout simple d'être franc avec un franc militaire. Je vais donc parler clairement.

J'ai toujours pensé, messieurs, que le soldat français est le premier soldat du monde ; irrésistible dans le succès, patient, quoi qu'on en ait dit, dans les revers, plein d'intelligence, de générosité et d'honneur, une marque d'estime suffit pour l'enflammer et le conduire au bout de la terre. Et que serions-nous aujourd'hui, messieurs, sans le courage de notre armée ? Elle a étendu le voile de sa gloire sur le tableau hideux de la révolution ; elle a enveloppé les plaies de la patrie dans les replis de ses drapeaux triomphants ; elle ne participa point à la mort du plus vertueux des rois ; elle refusa de fusiller les émigrés et les Anglais prisonniers ; elle ne put, il est vrai, prévenir tous nos excès, mais du moins elle jeta sa vaillante épée dans un des bassins de la balance pour servir de contrepoids à la hache révolutionnaire.

Est-ce là, messieurs, être injuste, être ingrat envers l'armée ? Mais ici finit la question militaire et commence la question politique.

Placez individuellement les valeureux soldats dont vous voulez faire des légionnaires vétérans : ouvrez-leur les rangs de la garde et de l'armée active ; incorporez-les à la masse des autres militaires et des autres citoyens : rien de plus utile.

M. le ministre de la guerre a demandé « si nous appellerons encore à la défense de la patrie les soldats qui ont fait sa gloire. Notre salut, ajoute-t-il, ne réside point dans l'oubli de tant de services, dans la méfiance de tant de courage. » Je m'applaudis, messieurs, d'avoir dit au roi, dans son conseil à Gand, ces paroles qui ont le singulier bonheur de ressembler à celles du grand capitaine que je viens de citer : « Non, Sire, disais-je, l'infidélité de quelques chefs et la faiblesse d'un moment ne peuvent effacer tant de gloire ; les droits de l'honneur sont imprescriptibles, malgré les fautes passagères

qui peuvent en ternir l'éclat. »

Telles étaient, messieurs, mes paroles au moment même où nous étions victimes de ces fautes passagères. Rien donc encore une fois de plus utile, de plus équitable même, que d'employer individuellement les braves qui ne parurent jamais sur un champ de bataille sans remporter des victoires ou des blessures ; mais les réunir dans un corps séparé, cette mesure est-elle d'une sage politique ?

On a dit qu'il s'agissait de savoir s'il existait parmi nous deux armées, deux nations ; mais n'est-ce pas en établissant les légionnaires vétérans que l'on crée deux armées, deux nations ? Quand on parlait des armées royales de l'ouest, on répondait qu'on ne connaissait point d'armée ayant un nom, une existence et des intérêts à part ; on se défiait des Vendéens, de ces laboureurs héroïques qui en traçant leurs sillons trouvent non la dépouille du soldat étranger, mais les ossements de leurs pères morts pour le roi ; on repoussait la race de ces paysans guerriers, tour à tour armés de la faucille et de l'épée, qui le matin moissonnaient le champ dans lequel le soir ils étaient eux-mêmes moissonnés. Et après avoir rejeté le principe d'une armée à part, formée dans des intérêts à part, après avoir préconisé la fusion des opinions, des choses et des hommes, nous irions aujourd'hui composer un corps militaire isolé ! Est-ce agir, est-ce raisonner conséquemment ? Messieurs, nous sommes trop près de l'expérience pour en mépriser la leçon ; admirons les vertus, mais souvenons-nous que les vertus mêmes sont fragiles. Les sentiments les plus généreux ont leurs illusions et leurs chimères ; l'amour de la patrie peut égarer ; on peut être emporté au delà de la borne légitime par l'exaltation de l'honneur : Biron oublia l'amitié de son royal compagnon d'armes, et la France eut à gémir sur le vainqueur de Rocroy. En rappelant la mémoire du grand Condé et de l'ami de Henri IV, j'ai voulu fournir une consolation à l'erreur et une comparaison à la gloire.

Quittons, messieurs, un sujet trop pénible, admettons le sage et juste amendement proposé par votre commission.

Je n'examine point les articles du titre 6, parce que je n'en

admets point le principe. Par ce principe la prérogative royale est dangereusement attaquée ; on ne le nie pas, mais on se retranche dans ce raisonnement, reproduit de cent manières, savoir que « la royauté est entre les mains du roi un trésor qu'il fait valoir pour le bien des peuples, et non un dépôt stérile qu'il soit simplement chargé de transmettre à ses descendants. » Ce raisonnement, messieurs, est-il aussi solide qu'il est brillant et ingénieux ? Je ne le pense pas. Il y a des trésors inaliénables dont ne peut jamais se départir celui qui en a la garde et la jouissance. Au nombre de ces trésors sont les pouvoirs politiques. La couronne ne peut pas plus se dépouiller que les chambres ne peuvent abandonner le principe qui les constitue. Il plaît à la couronne aujourd'hui de nous faire part d'un de ses droits les plus sacrés, celui de nommer aux emplois de l'armée ; mais si demain il lui plaît encore de livrer aux chambres le droit de paix et de guerre, si de concession en concession elle énerve l'autorité royale et finit par nous investir de sa puissance, alors la souveraineté passe aux chambres, de là au peuple, et nous tombons dans la démocratie.

Si, au contraire, ce sont les chambres qui cèdent tout à la couronne, qui la laissent lever l'impôt sans leur concours, disposer à son gré de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, alors tout se concentre dans la couronne, et nous arrivons au despotisme.

Il est donc évident qu'aucun des trois pouvoirs constitutifs n'a le droit, quelle que soit sa volonté, de remuer la borne qui marque ses limites ; car si chaque pouvoir peut renoncer à ce qu'il est, il n'y a plus de constitution. Il est donc évident encore que ce n'est pas pour les intérêts seuls de la couronne qu'elle doit conserver sa prérogative, mais pour les intérêts de tous. Il ne restera aucune garantie de la Charte, ni des droits des citoyens, si rien n'est fixe dans les trois branches de l'autorité politique. Non seulement le roi est inviolable, mais les pouvoirs constitutionnels le sont ; on ne peut attenter sur eux ; ils ne peuvent attenter sur eux-mêmes. Aider par notre vote la couronne à se dépouiller, ce n'est pas partager un trésor, c'est

favoriser un suicide dont les conséquences amèneraient la ruine de la société.

Et que sera-ce, messieurs, qu'une armée indépendante de la couronne ? Que sera-ce qu'une armée qui devra son avancement à une loi ? qu'une armée raisonnant sur ses pouvoirs légaux, approuvant ou critiquant la loi, délibérant dans ses casernes ? On nous parle des droits des soldats : si ces droits sont autres que ceux qu'ils ont au respect, à l'estime, à la reconnaissance, aux bienfaits, à l'admiration de la patrie, c'en est fait de nos libertés. Et par quelle fatalité ceux qui sont les défenseurs généreux de ces libertés favorisent-ils un système qui tend à constituer au milieu de la France un état militaire indépendant ? Ne se souvient-on plus de ce qui arriva à Saint-Cloud ? A-t-on déjà oublié les grenadiers qui chassèrent les représentants du peuple ? Ceux qui ne nous trouvent pas assez libres, qui voudraient répandre plus de principes populaires dans nos institutions, semblent vouloir, pour y parvenir, introduire en attendant la démocratie dans les camps. Mais le Directoire avait beau crier que la force armée est essentiellement obéissante, la force armée très démocratiquement n'en mettait pas moins à la porte le Conseil des Cinq Cents : une république militaire ne souffre guère d'autres républiques. Les Gaulois, messieurs, adoraient leur épée. Nous avons retenu cette superstition : malheureusement c'est par la gloire que les peuples libres sont menés à l'esclavage.

À ces raisons sans réplique contre l'article 6 de la loi, on oppose une petite raison de détails, qui elle-même est sans force. On dit que si l'avancement n'est pas réglé par une loi, et qu'il ne soit fixé que par une ordonnance, les ministres ne pourront résister à l'influence de la faveur. Les ministres se jugent avec trop de modestie. D'ailleurs on conçoit bien que la faveur ne pourra plus s'étendre à ceux qui seront placés en dehors de la loi. Mais n'arrivera-t-elle pas à ceux qui se trouveront renfermés dans les limites de cette loi ? De deux hommes ayant les conditions nécessaires pour passer à un grade supérieur, ne pourra-t-on pas choisir l'un plutôt que

l'autre, préférer le plus incapable au plus méritant ? Vous ne faites donc, par une loi, que déplacer la faveur ; vous ne la détruisez pas.

Une ordonnance ne suffit pas pour régler l'avancement ? Et pourquoi non, messieurs ? Distinguons deux sortes d'ordonnances : les unes viennent après la promulgation d'une loi, afin d'en déterminer l'application ; les autres émanent directement de la prérogative de la couronne. Les premières sont moins puissantes, et ne sont qu'administratives ; les secondes peuvent être mal rédigées par les ministres et fautives par le texte ; elles peuvent venir mal à propos offrir des contradictions, produire des malheurs. On peut en montrer le danger, en rejeter le blâme sur des conseillers trompés ou perfides ; mais, après tout, elles n'en ont pas moins force de loi. Par exemple, une ordonnance qui dissout la chambre des députés est une véritable loi ; une ordonnance qui déclare la guerre est une véritable loi ; il faut obéir, ne pas se séparer comme député, ne pas prendre les armes comme soldat : c'est rébellion, parce que les ordonnances ne sont que l'exercice des prérogatives de la couronne ; mais si une ordonnance commandait de lever un impôt qui n'aurait pas été voté ni consenti par les chambres, cette ordonnance n'aurait aucune force, parce que la couronne ne peut lui communiquer un pouvoir qu'elle n'a pas.

Ces vérités, messieurs, sont incontestables. Or, une ordonnance réglant l'avancement dans l'armée est de la nature des ordonnances qui ont force de loi, par la raison que le commandement de l'armée est une des plus importantes prérogatives de la couronne. Donc une telle ordonnance commande l'obéissance absolue ; donc on ne peut la violer, ou y résister sans prévarication ou rébellion ; donc elle fixe, tout aussi bien qu'une loi, l'avancement dans l'armée, puisqu'elle est elle-même une véritable loi et qu'elle a l'immense avantage sur la loi de conserver intacte la prérogative royale. Le roi ne rend pas la justice comme magistrat, il n'administre pas comme ministre, et pourtant il nomme à toutes les places de la magistrature et de l'administration. Ne serait-il pas

étrange qu'étant le chef suprême de l'armée, que portant l'uniforme, donnant l'ordre, déclarant la guerre, il ne conférât pas les emplois de l'armée qu'il commande en personne, tandis qu'il nomme aux fonctions civiles qu'il n'exerce pas ? Le roi peut se faire tuer sur un champ de bataille ; et c'est une loi votée par des hommes dont un grand nombre sont étrangers au métier des armes, qui lui aura nommé le capitaine dont les fautes l'auront perdu, l'officier qui ne se sera pas fait tuer à ses côtés ! Dans les républiques même, à Athènes, à Sparte, à Rome, jamais l'avancement militaire n'a été le résultat d'une loi. Ce serait une chose curieuse que tandis que le président des Etats-Unis nomme aux places de l'armée, le roi de France éprouvât des difficultés pour faire un caporal. L'idée de l'avancement militaire en vertu de la loi fut en France une des mille erreurs produites par la révolution. Mais alors la loi avait à peine le temps de naître, que déjà elle ne trouvait plus la société pour laquelle elle avait été faite ; alors les paroles du législateur à la tribune passaient moins vite que les générations. Alors on voulait mettre en tête de la loi militaire cette déclaration : Le roi des Français est le chef de l'armée, et on la fit en cette autre : Le roi est le chef suprême des forces nationales, parce que, disait-on, la nation française a un roi et non pas un souverain, la souveraineté résidant essentiellement dans le peuple. Voilà, messieurs, où l'on va par cette route.

Une ordonnance royale pour l'avancement de l'armée règle tout, maintient tout, sans troubler l'harmonie des pouvoirs. Une loi sur le même sujet va vous jeter dans des embarras inextricables. Y reconnaîtra-t-on un défaut, on ne pourra le corriger qu'avec une peine infinie. Pressez un peu les conséquences, et voyez ce qui advient.

Tout ce qui découle d'une loi, tout ce qui arrive en vertu d'une loi est matière légale, et, par une conséquence immédiate et nécessaire, est passible des tribunaux.

Supposez maintenant qu'il arrive un cas d'avancement où la loi ait été violée : la partie lésée aura le droit incontestable d'appeler la partie adverse en réparation. Ainsi on pourra voir un militaire d'un grade inférieur plaider contre son colonel,

contre le ministre, contre le roi même, puisque le roi est le chef suprême de l'armée. Autrefois le roi avait souvent des procès pour le domaine ; souvent aussi il les perdait. Sera-t-il donc aujourd'hui traduit devant les tribunaux par un sous-lieutenant qui lui disputera quelque point d'avancement ? Je passe le chapitre des pétitions aux chambres.

Et quels seront, messieurs, les tribunaux compétents ? Vous faites une loi sur l'avancement ; mais avez-vous ce qui en est la suite, un code des délits contre cette loi et des magistrats pour juger ces délits ? Les causes seront-elles renvoyées au ministre ? Il sera donc juge et partie ; vous refuserez donc justice ; on se plaindra donc en vain lorsqu'on aura transgressé votre loi. Alors, pourquoi dire qu'il faut une loi pour empêcher les abus de la faveur, puisque, s'il y a abus, il n'y a rien pour les redresser ? Toute loi entraîne une législation pour en régler l'exécution, et il n'y a point de législation derrière votre loi. Ou la loi, qui donne nécessairement le droit d'appel devant des juges institués à cette fin, détruit toute subordination militaire et vous conduit à l'absurde par la nature des causes et des parties ; ou cette même loi, étant sans législation, laisse exister ni plus ni moins qu'une ordonnance l'arbitraire de la faveur. Vous ne sortirez point de ce dilemme.

Et voyez comme tout s'enchaîne : le principe d'avancement par la loi attaque la prérogative royale. Mais voulez-vous être conséquents, il faut, si le titre VI est maintenu, admettre l'amendement par lequel nul officier ne pourra être destitué sans un jugement ; car, si c'est la loi qui avance, c'est la loi seule qui doit arrêter : autrement la loi placerait, et les hommes destitueraient ; la loi ne permettrait qu'un avancement progressif, et quand on se serait soumis à la lenteur de sa marche, le caprice d'un ministre vous ferait perdre en un moment le fruit de votre longue persévérance ; la loi serait au commencement de la carrière militaire, l'arbitraire à la fin, comme une mort subite après une vie pénible ; le roi, qui ne pourrait rien en faveur de l'homme qui répand son sang pour lui, pourrait tout contre la fortune de cet homme ; le droit de grâce attaché à la couronne se convertirait pour le soldat

en droit de condamnation, et le nom du chef suprême de l'armée ne serait connu des militaires que par des destitutions. Mais si, pour mettre plus d'accord dans votre loi, vous introduisez l'amendement de la destitution par jugement, vous attaquez de nouveau la prérogative royale. Voyez, messieurs, dans quel cercle de difficultés vous tournez et les vices frappants de ce système.

On répliquera qu'en droit je puis avoir raison, mais qu'en fait il n'en sera pas de la sorte ; que d'abord on ne transgressera jamais la loi ; que, dans tous les cas, si quelque officier se croyait lésé ou voulait plaider contre ses supérieurs, le gouvernement serait toujours assez fort pour empêcher un pareil scandale ; qu'il est impossible à un simple officier de lutter contre un ministre, lequel a toujours mille moyens d'étouffer les plaintes, surtout quand il peut répondre à une réclamation par une destitution. D'ailleurs, pourra-t-on ajouter encore, l'avancement par rang d'ancienneté s'étendant à toute l'armée, si l'on fait quelque passe-droit, il demeurera inconnu ; il sera presque impossible à celui qui aurait à se plaindre de prouver que le militaire qu'on lui a préféré n'avait pas toutes les conditions voulues par la loi. On conclura de ce raisonnement que toute crainte de procès est chimérique.

Je réponds à ceux qui distinguent ainsi le fait du droit qu'ils ont peut-être raison à leur tour ; mais alors je reviens à ma vieille question : je demande à quoi bon une loi pour empêcher la faveur, s'il est reconnu d'avance qu'on ne commettra point d'injustice, ou si, en cas d'injustice, la plainte peut devenir illusoire et la preuve du délit impossible ?

On veut une loi, dit-on, pour sortir du régime des ordonnances. J'ai été un des premiers à m'élever contre ce régime mis en place et lieu du pouvoir de la Charte ; mais si l'on fait des ordonnances quand il faut des lois, et des lois quand il faut des ordonnances, c'est réparer un mal par un plus grand mal.

Tournez les choses dans tous les sens, considérez-les sous tous les rapports, vous ne trouverez jamais rien qui puisse faire préférer en matière d'avancement militaire une loi à une

ordonnance. Aucun intérêt particulier ne peut animer ceux qui défendent ou qui attaquent cette loi ; car les premiers pourraient obtenir plus facilement ce qu'ils veulent par une ordonnance, et les seconds voir paraître une ordonnance moins favorable encore à leur système que le présent projet de loi. Il ne reste donc réellement que la question générale et politique touchant la prérogative royale, puisque, encore une fois, sur le fait même de l'avancement une ordonnance vaut une loi, a toute la force d'une loi, donne autant de garantie qu'une loi, et une loi a mille inconvénients que n'a pas une ordonnance. C'est à vous, messieurs, à décider si nous avons le droit de dépouiller la couronne, si elle-même a le droit de se dépouiller, et si le pouvoir monarchique a tant de force qu'il soit utile de l'affaiblir. Pour nous engager à recevoir le don qu'on nous offre, on nous dit qu'il n'y a pas d'exemple d'assemblées législatives qui se soient jamais opposées à la cession que la couronne veut bien faire d'une partie de son pouvoir : puisse la couronne rencontrer toujours des chambres qui refusent de pareils présents !

Je n'ai point parlé, messieurs, du vote annuel, parce que je pense que ce n'est pas le moment d'examiner cette proposition ; je remarquerai seulement qu'il n'y a point de contradiction, comme on l'a pensé, dans l'opinion d'un noble pair qui a défendu la prérogative royale en même temps qu'il a parlé favorablement du principe du vote annuel ; on ne se contredit point parce qu'on pénètre au fond des questions constitutionnelles et qu'on montre un jugement libre et impartial.

J'ai parcouru, messieurs, dans ses principaux détails le grand sujet qui vous occupe ; mais ce n'est pas assez de le considérer isolément, il faut le placer dans l'ensemble des choses. Une loi est meilleure ou pire selon l'état où se trouve la société au moment de la promulgation de cette loi. Un coup d'oeil rapide jeté sur notre position vous montrera ce que cette position peut ajouter de dangereux au projet actuel de recrutement, et comment celui-ci peut augmenter à son tour l'embarras de notre position.

Nous ne pouvons plus nous le dissimuler, messieurs, si les bons Français, les amis du trône, de l'ordre, de la paix, veulent prévenir les dangers de la patrie, il est temps qu'ils se réunissent. Tout se détériore autour de nous : l'esprit fatal qui a produit nos malheurs renaît de toutes parts, on rappelle les questions vaines, on ressuscite le langage et les erreurs de l'anarchie ; les mots avec lesquels on a dépouillé, égorgé les propriétaires et conduit Louis XVI au supplice se font entendre de nouveau. Nous semblons retourner sur nos pas et reprendre le chemin des abîmes.

On nous console par l'espoir de voir bientôt les étrangers quitter nos frontières. Ah, sans doute, quiconque a une goutte de sang français dans les veines, quiconque est sensible à l'honneur, doit désirer de toute la force de son âme, doit être prêt à acheter, par tous les sacrifices, l'affranchissement de son pays. Nos coeurs palpiteront de joie quand le drapeau blanc flottera seul sur toutes les cités de la France ! Mais, rendus au premier des biens pour un peuple, à un bien sans lequel il n'y en a point d'autres, à la dignité de notre indépendance, nous n'en aurions pas moins à guérir les plaies qu'un faux système nous a faites. Tâchons, messieurs, que la loi qu'on nous présente aujourd'hui ne vienne pas augmenter les difficultés de l'avenir.

La chambre des pairs est par sa nature spécialement chargée de défendre la prérogative royale : c'est une digue élevée pour arrêter la multitude au pied du trône ; c'est contre cette digue que doivent venir se briser les efforts de la démocratie. On ne peut affaiblir la couronne sans affaiblir la pairie, qui prend sa source et sa puissance dans la couronne. La pairie constitutionnelle n'a point encore en France l'ancienneté de l'existence, la grande propriété, les honneurs nécessaires à l'affermissement de son institution : c'est donc de nous-mêmes que nous devons tirer aujourd'hui toute notre force ; c'est par notre sagesse que nous devons suppléer à cette autorité qui vient du temps et qui s'attache aux antiques monuments des hommes.

De votre opinion, messieurs, dépend peut-être en ce

moment le sort de la France ; vous allez disposer des générations futures. La monarchie est pour ainsi dire en jugement devant vous. Au nom de vos enfants, séparez bien vos intérêts réels et ceux de la patrie de vos penchants particuliers. Un vote funeste est bientôt donné, et quand on en voit les résultats, on les déplore toute sa vie. Inutiles regrets ! dans l'ordre des choses humaines, un repentir ne rend pas ce qu'une faute a fait perdre.

Je vote, messieurs, pour l'amendement que votre commission propose de faire à l'article 24, titre IV, du projet de loi.

Je vote pour le rejet du titre VI, parce qu'il viole l'article 14 de la Charte, parce qu'il attaque la prérogative royale, parce qu'il n'a aucun rapport au recrutement et qu'il offre une loi à la suite d'une loi.

Discours sur une proposition de M. le comte de Castellane tendant à supplier Sa Majesté de proposer une loi portant révocation de celle du 9 novembre 1815, sur les cris et écrits séditieux

Mars 1819.

Messieurs[5520], si la loi des cris et écrits séditieux rappelle une époque mémorable pour la France, me sera-t-il permis de dire qu'elle réveille en moi des souvenirs honorables et pénibles : honorables, parce que c'est à propos de cette loi que j'ai paru pour la première fois à cette tribune ; pénibles, parce que c'est aussi à propos de cette même loi que j'ai eu le malheur de me trouver pour la première fois en opposition avec les ministres de Sa Majesté ? Le temps n'ayant point changé mon opinion, il est tout naturel que je vienne aujourd'hui soutenir la proposition qu'un noble comte vous a faite.

Le rapporteur de votre commission[5521] a déduit, avec autant de talent que de clarté, les raisons générales qui motivent la demande de l'abrogation de la loi sur les cris et écrits séditieux. Je me contenterai donc de vous montrer par quelques détails la nécessité de faire cesser le plus tôt possible les effets de cette loi d'exception.

Dans les six derniers mois de 1816, cent vingt jours d'audience, à Paris, ont produit cent trente-sept jugements en police correctionnelle, la plupart rendus en vertu de l'article 8 de la loi des cris séditieux, article qui établit ce que dans l'examen de cette loi j'avais appelé une sorte de crime de

gazette. Les personnages condamnés sont des marchands de vin, des paysans, des maçons, des porteurs d'eau, des domestiques, des ferblantiers, des cochers, des perruquiers, des cordonniers. Le 3 juillet 1816, Bouquier, fileur, débite dans la boutique d'un épicier de fausses nouvelles : six mois d'emprisonnement, trois ans de surveillance, 50 francs d'amende, 200 francs de cautionnement punissent son indiscrétion. Manguier, menuisier, tient des propos équivoques : il est condamné à dix mois de prison et à deux ans de surveillance. Un nommé Renaud, dans un état d'ivresse, la femme Sénéchal, pareillement prise de vin, une marchande de vieux souliers, une fille publique, alarment les citoyens sur le maintien de l'autorité royale ; et toujours six, dix et treize mois de prison, plusieurs années de surveillance, des amendes et des cautionnements viennent punir ces commérages, qui sont souvent la seule distraction et la seule consolation de la misère.

Il faudrait gémir, messieurs, sur la faiblesse de nos nouvelles institutions, si elles pouvaient être renversées par de pareils délits. Si l'on punissait d'ailleurs tous ceux qui répandent de fausses nouvelles, on n'en finirait pas. Dans tous les temps et dans tous les rangs de la société, il s'est trouvé bien des coupables de cette espèce. Lorsque le duc de Mayenne fut battu à Arques et ensuite à Ivry, il fit publier dans Paris que le Béarnais avait été pris ou tué. On broda dans la rue des Lombards de faux étendards royaux, que l'on montra comme des trophées à la populace : ces nouvelles ne nuisirent point à la cause du héros légitime. Vous avez entendu naguère à cette tribune un ministre vous annoncer une agitation qui marchait dans les départements ; un autre noble pair vous a parlé de cocardes vertes et d'un grand royaume s'établissant incognito dans la petite Bretagne : si je ne me trompe, ce sont là des nouvelles tendantes à alarmer les citoyens, cas prévu par ce fameux article 8 qui établit le crime de gazette. J'espère donc que mes nobles collègues se joindront à moi, dans l'intérêt de leur sûreté personnelle, pour demander l'abrogation de la loi des cris séditieux.

L'article 9, principalement relatif à la provocation indirecte, est tout à fait intolérable : « Sont encore déclarés séditieux, dit cet article, les discours et écrits mentionnés dans l'article 5 de la présente loi, soit qu'ils ne contiennent que des provocations indirectes, soit qu'ils donnent à croire que les délits de cette nature seront commis. » Voilà, messieurs, comme j'eus l'honneur de vous le dire en 1815, de quoi punir une pensée, une parole, un soupir.

Ce sont des définitions aussi vagues qui ont produit les arrêts divers dont la France a retenti. Je vais vous montrer, par des exemples, quelles conclusions opposées, quelles sentences contradictoires peuvent donner les avocats les plus instruits, peuvent porter les juges les plus intègres, lorsque la loi, ne spécifiant pas le délit, abandonne le magistrat à la faiblesse de la raison humaine.

Lorsque, le 2 mai 1818, le tribunal de police correctionnelle eut condamné l'auteur d'un écrit remarquable, et que cette sentence eut été confirmée le 30 juin de la même année, le ministère public s'exprima de la sorte : « Nous regrettons, dit-il, que la loi ne nous accorde pas le pouvoir discrétionnaire, qui nous eût permis, selon les circonstances, de réduire cette peine à une modique amende, ou même à la simple suppression de l'ouvrage. Au moyen de cette loyale modification (continue le ministère public en s'adressant aux juges), vous ne seriez pas aujourd'hui dans l'alternative de condamner à trois mois de prison et à 50 francs d'amende un homme que la nature de son caractère et de ses opinions semblait devoir préserver d'une pareille condamnation, ou d'absoudre son écrit, qui est réprouvé par une loi que vous devez appliquer, parce que c'est une loi et que vous êtes magistrats. »

Tel fut, messieurs, le jugement prononcé, et tels furent les motifs de ce jugement. Or, maintenant, écoutez bien ceci : le même 30 juin 1818 fut commencée à la police correctionnelle l'affaire relative à la gravure intitulée L'Enfant du Régiment. L'avocat de l'accusé, après avoir écarté de son client toute intention volontaire d'avoir fait allusion au fils de l'usurpateur,

convint que la gravure, innocente en elle-même, pouvait cependant présenter quelques dangers. Il consentit, au nom de son client, à ce que la gravure fût détruite. D'après cette offre, le ministère public, qui avait conclu contre le graveur à trois mois de prison et à 200 francs d'amende, s'en rapporta à la discrétion des juges. Le tribunal ordonna la suppression de la planche ainsi que des exemplaires saisis, et renvoya de la plainte tous les prévenus.

Vous voyez ici clairement, messieurs, la difficulté d'expliquer la provocation indirecte ; le ministère public l'a reconnue, et ne l'a pas reconnue le même jour dans les deux cas d'un écrit et d'une gravure. Il regrette, d'un côté, de ne pouvoir pas demander la simple suppression de l'écrit, de ne pouvoir faire ainsi par cette suppression une loyale modification aux trois mois de prison et aux 50 francs d'amende : il affirme que les Juges doivent appliquer la loi, parce que c'est une loi. D'un autre côté, il s'en rapporte à la discrétion des juges pour la gravure : une loyale modification est faite aux trois mois d'emprisonnement et aux 200 francs d'amende, et les portes de la même prison s'ouvrent pour laisser entrer l'auteur et sortir l'artiste.

Dans une autre occasion, le 17 juillet 1818, un autre auteur, accusé d'écrits séditieux, est condamné à 200 francs d'amende, sans emprisonnement, le tribunal usant de la faculté à lui donnée par l'article 463 du Code Pénal, de modérer la peine prononcée par l'article 367, c'est-à-dire la faculté d'appliquer à l'auteur la loi contre les écrits calomnieux, au lieu de la loi contre les cris et les écrits séditieux.

Pourquoi le tribunal n'aurait-il pas usé de la même faculté en faveur du premier auteur dont le ministère public lui-même avait loué les intentions et les principes ? Tout cela vient encore une fois du vague de la provocation indirecte. Joignez-y les articles du Code Pénal qui, se mêlant aux articles de la loi des cris séditieux, laissent aux juges la faculté de choisir entre deux lois, et d'appliquer deux peines différentes à des délits de même nature, vous sentirez, messieurs, combien il est urgent de faire cesser une pareille confusion.

Il est arrivé d'ailleurs ce qui arrive toujours à une mauvaise loi : le ministère public, chargé de la faire exécuter, les tribunaux, convaincus des dangers qu'elle offrait dans son application, se sont vus forcés de reculer devant elle. On a d'abord presque tout jugé ; aujourd'hui on ne juge presque plus rien. Par exemple, messieurs, on porte dans Paris des cannes fort curieuses. Elles renferment dans la pomme, qui s'ouvre à volonté, une petite statue de Bonaparte. Pourquoi la police n'a-t-elle pas saisi ces cannes ? pourquoi les tribunaux n'ont-ils pas jugé ceux qui les portent ? Parce que la petite statue a pu être faite sans malice, comme le portrait de L'Enfant du Régiment. On peut trouver aussi qu'elle ne ressemble pas parfaitement au modèle : tous les yeux ne voient pas de la même manière. Voilà, messieurs, ce que c'est que la provocation indirecte : au moyen de cette provocation tout peut être blanc ou noir. Le magistrat qui, ne voyant point le délit spécifié, est obligé de chercher la règle de son jugement dans sa conscience, finit par s'épouvanter de cette effrayante responsabilité : dans la crainte de punir l'innocence, il aime mieux absoudre le crime, ou plutôt il préfère ne pas appliquer la loi.

Je dois maintenant parler des deux opinions qui se sont manifestées dans la chambre, et qui ont également divisé la commission. Personne, du moins jusqu’ici, n'a demandé le rejet absolu de la proposition du noble comte ; mais ceux qui ne se décident pas pour l'adoption pure et simple se retranchent dans l'ajournement.

On cherche particulièrement le motif de l'ajournement dans le projet de loi présenté à la chambre des députés, sur la réparation des crimes et délits commis par la voie de la presse, etc. Ce projet de loi rapporte la loi sur les cris et écrits séditieux : d'où l'on conclut que la proposition qui nous occupe devient inutile.

Le noble rapporteur de votre commission avait répondu d'avance à cette objection : « Le nouveau projet de loi, vous a-t-il dit, peut être longtemps discuté dans les chambres. Des obstacles qu'on ne prévoit pas peuvent même entraver ou

suspendre cette discussion ; et enfin, il pourrait résulter de cette discussion même que la loi ne serait pas adoptée, et qu'ainsi la révocation de celle du 9 novembre qu'elle renfermait se trouverait ne pas exister. »

La publication du nouveau projet de loi donne, messieurs, à ce raisonnement une force invincible. Tout porte à croire que ce projet ne passera pas dans les deux chambres, sans éprouver de nombreux amendements. Sous les apparences de la plus grande libéralité, il cache une espèce d'arbitraire légal le plus menaçant : on y reconnaît ce mélange de licence et de police, de démocratie et de despotisme, qui caractérise l'esprit du moment.

Mais comment vient-on nous dire que ce projet de loi rapporte la loi des cris et écrits séditieux, lorsqu'au contraire il consacre cette loi, lorsqu'il la reprend, l'aggrave et s'incorpore, pour ainsi dire, avec elle ? Remarquez surtout, messieurs, que la provocation indirecte (sujette à de si énormes abus) n'est point du tout détruite par le nouveau projet de loi ; on y trouve le mot provocation employé sans spécification : par cette équivoque peu digne de la sincérité d'une loi, on évite de dire ce qu'on ne veut pas avouer, et on laisse au ministère public, aux jurés, aux juges, la faculté de rendre la provocation directe ou indirecte, selon les choses, les hommes et les temps.

Tandis que le jury sera constitué tel qu'il l'est aujourd'hui, que le choix des membres de ce tribunal appartiendra exclusivement aux autorités administratives, on pourra toujours craindre que toute la loi relative à la presse ne soit plus au profit des ministres que des écrivains.

Mais, dira-t-on, il est donc inutile de demander l'abrogation de la loi sur les cris séditieux, puisque selon vous elle se retrouve dans le nouveau projet de loi ? Inutile, messieurs ! Et depuis quand est-il inutile de demander ce qui est juste, bon et honorable, lors même qu'on n'obtiendrait aucun résultat positif ? La manifestation des principes d'équité et des opinions généreuses est toujours utile : c'est pour semer l'avenir.

Ceux donc qui veulent ajourner la proposition du noble comte parce que le nouveau projet de loi rapporte la loi des

cris séditieux ne peuvent plus vouloir cet ajournement, s'il est vrai que la loi des cris séditieux entre en grande partie dans la nouvelle loi ; car alors ils voient revenir sous une autre forme une loi qu'ils condamnent, et ils doivent en rapportant la proposition protester contre cette dangereuse métamorphose.

Ceux qui désirent l'ajournement parce qu'ils craignent de désarmer le gouvernement peuvent, de leur côté, voter sans scrupule pour la proposition, puisque la loi, qui leur semble en partie nécessaire, se reproduit dans le nouveau projet de loi. Je dirai même à ceux-ci, pour achever de les tranquilliser, que dans le cas où le nouveau projet de loi fût rejeté et la proposition adoptée il n'y aurait encore rien à craindre ; car la proposition parvenue dans les portefeuilles des ministres pourrait y rester, et nous conserverions dans toute sa pureté la loi des cris séditieux.

Les motifs d'ajournement tirés du nouveau projet de loi me semblent donc peu concluants. Si on examine les raisons qui peuvent être indépendantes de ce nouveau projet, elles ne me paraissent guère plus décisives.

On vous a dit et on vous dira peut-être encore que si l'on abroge la loi des cris et écrits séditieux, il se formera une lacune dans votre législation. Jetez les yeux sur les articles du Code Pénal rapportés par le noble auteur de la proposition, et vous verrez que tous les cas de sédition sont prévus. Un noble pair, membre de la commission, a cru qu'il faudrait faire quelque chose pour remplacer l'article 8 en ce qui concerne les biens nationaux. Le noble pair ne s'est pas souvenu de la loi du 7 pluviôse an IX, qui met tout en sûreté à cet égard, sans parler d'un article formel de la Charte. « Les menaces, excès et voies de fait, dit cette loi du 7 pluviôse, exercés contre les acquéreurs de biens nationaux, seront punis de la peine d'emprisonnement, laquelle ne pourra excéder trois ans ni être au-dessous de six mois. » On dit encore que le Code ne punit pas le délit ou le crime résultant de l'érection d'un drapeau qui ne serait pas celui de la France. Mais en vérité, messieurs, si nous en étions à voir arborer des couleurs séditieuses, si l'on s'attroupait autour de ces couleurs, disons-le franchement, ce

serait là une guerre civile. Il s'agirait bien de la loi des cris et écrits séditieux ! Dans ce cas extrême, vous tomberiez sous les lois militaires, et vous seriez régis par le quatorzième article de la Charte, qui donne au roi le pouvoir de faire les règlements et ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'Etat.

Que si vous supposez que sans trouble et sans rébellion un homme seul s'amuse à promener dans les rues de nos cités des couleurs séditieuses, eh bien, il y a une police contre les fous et des places à Charenton.

Il n'est pas rigoureusement vrai, d'ailleurs, qu'il n'y ait aucune peine prononcée contre l'érection d'un drapeau. Il existe des lois contre les emblèmes, contre les attroupements, contre tout ce qui fait naître des alarmes et excite à la sédition. Dans tous les cas, il faut bien hasarder quelque chose ; si nous ne voulons jamais marcher sans lisière dans le gouvernement représentatif, s'il nous faut toujours des lois d'exception pour garder nos libertés, nous deviendrons comme ces esclaves qui perdent l'usage de leurs membres pour avoir porté trop longtemps des chaînes.

Une loi d'exception introduite dans une constitution libre est toujours une loi dangereuse. Prétendons-nous exister comme nation, hâtons-nous de nous réfugier dans des institutions fixes, qui nous servent d'abri contre les passions et l'incurie des hommes. Que nous resterait-il si nous ne gardions pas soigneusement la Charte ? Que pourrions-nous mettre entre nous et le pouvoir ? Ne nous dissimulons pas que notre génie nous porte vers le despotisme militaire. Quand on promet à l'autorité de la rendre absolue, elle se laisse naturellement tenter. Alors elle profite de tout ce qui peut discréditer des institutions qui l'arrêtent. Or, que faisons-nous depuis cinq ans ? Combien de fois avons-nous manié et remanié ces institutions ? Tous les pouvoirs de la société ont été pétris et repétris par nos mains. La chambre des députés, augmentée en 1815, est redevenue en 1816 ce qu'elle était en 1814, et va peut-être remonter en 1819 au nombre qu'elle avait obtenu en 1815. La pairie a subi de nombreuses modifications ; la couronne a cédé une partie de ses prérogatives ; les lois ont

rappelé des lois, les ordonnances ont contrarié les ordonnances. Même mobilité dans les hommes que dans les choses ; à chaque instant et partout destitutions sur destitutions : les destituants ont passé comme les destitués, et les ministres eux-mêmes se sont succédé comme des ombres.

Les lois d'exception ont ajouté leur mal à ces maux, et c'est pour cela que nous devons demander l'abrogation de celle d'entre ces lois qui a le plus pesé sur nous. Puissent désormais les hommes qui veulent également la monarchie et la liberté sentir qu'il est plus que temps de se réunir pour se sauver, eux, le roi et la France !

Je vote pour la proposition.

Opinion sur le projet de loi relatif à la suspension de la liberté individuelle[5522]

Messieurs, je n'approuve pas la maxime qui dit : Périsse la société plutôt qu'un principe. En matière de gouvernement, les vérités sont relatives et non pas absolues ; les libertés publiques ne sont pas toutes renfermées dans les mêmes formes : elles peuvent exister dans les institutions les plus diverses. Je comprends que selon les circonstances on modifie l'opinion qu'on pouvait avoir eue sur telle ou telle loi, et qu'on admette dans un temps sans se contredire une mesure que l'on avait repoussée dans une autre. Je crois qu'il est de la nature même de la liberté que les droits de cette liberté soient quelquefois suspendus : nier cette vérité, c'est fermer les yeux à la lumière, c'est rejeter tous les exemples de l'histoire. Les plus grands génies politiques, depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, sont convenus qu'en certains cas il est utile aux peuples de se mettre à l'abri dans une sorte de despotisme légal et temporaire : on ne s'établit pas pour toujours dans le méchant asile où l'on se réfugie quelquefois pendant un orage. L'Angleterre (l'exemple en a déjà été cité à cette tribune) suspend souvent l'acte d'habeas corpus ; Rome eut sa dictature, où tous les genres de liberté disparaissaient.

Un noble pair[5523], dans un discours d'ailleurs très remarquable, vous a dit hier, messieurs, qu'on ne pouvait tirer aucune induction de la dictature romaine en faveur de la suspension d'une de nos libertés publiques. Sa raison est que la dictature appartenait à une constitution républicaine, et que jamais les anciens ne se seraient avisés de placer une dictature auprès d'un monarque. Ce raisonnement ne m'a pas

convaincu. Quand on suspend une liberté dans une monarchie, il ne s'agit pas de placer un dictateur auprès d'un monarque ; il s'agit de réunir à l'autorité suprême un des pouvoirs dont la constitution l'a privée, de reporter la souveraineté à sa source, en un mot, de revêtir le roi de la dictature. Il y a donc dans l'exemple analogie politique. Ce ne fut pas, comme on vous l'a dit encore, l'institution de la dictature qui perdit la république romaine, car cette république ne périt pas sous Cincinnatus ; ce fut ce qui détruit tous les Etats, la corruption : Rome ne répudia la liberté, pour devenir la concubine des tyrans, que lorsqu'elle se fut dépouillée de l'innocence de ses moeurs et de son respect pour les dieux.

Ainsi, messieurs, je dois en convenir avec sincérité, les nobles pairs qui votent pour les lois d'exception sont parfaitement fondés en raison et en principe, puisqu'ils ont la conviction que ces lois sont nécessaires dans ce moment. D'accord avec eux sur la question de droit, je ne diffère de leur manière de voir que sur le point de fait. Ce n'est pas pour soutenir cette liberté de théorie qui depuis trente ans a servi d'étendard à tous les crimes, ce n'est pas pour déclamer les lieux communs de la révolution que je viens voter le projet de loi, mais par la persuasion où je suis que les lois d'exception ne prêteront pas aux ministres le secours qu'ils en espèrent et qu'elles fourniront aux ennemis du gouvernement un nouveau prétexte de calomnie.

Je crus devoir m'abstenir de demander la parole contre le dernier projet de loi de censure : la question semblait m'être un peu personnelle ; ma position aurait affaibli mes raisonnements. Mais j'ai voté contre ce projet de loi, parce qu'il m'est démontré que la censure dans l'état actuel de l'opinion, loin d'être un bien, est un mal. Elle n'arrêtera point la licence, elle multipliera les libelles ; rien n'empêchera même les journalistes de publier en forme de brochure les passages qu'on aura retranchés de leurs articles ; et comme la censure est presque toujours passionnée ou puérile, ses rognures ne montreraient que ses ridicules ou ses abus. Contre la licence de la presse le seul remède est une forte loi répressive.

Je vote maintenant contre la suspension de la liberté individuelle, et je n'ai plus sur cette question les mêmes raisons de garder le silence. Il me semble évident qu'il y a dans nos lois existantes tous les moyens nécessaires pour arrêter les traîtres et déjouer les machinations du crime. La mesure qu'on vous propose d'adopter n'ajouterait aux lois dont le gouvernement est armé qu'un impuissant arbitraire. Voulez-vous éloigner tous les dangers, remontez à la source du mal : rendez à la religion son influence, remettez en honneur la grande propriété, faites disparaître la démocratie de vos codes, l'individualité de vos systèmes, ranimez les tribunaux, donnez aux agents de l'autorité une impulsion monarchique, laissez reparaître cette véritable opinion publique que l'on a constamment étouffée, et vous serez bientôt débarrassés des assassins et des conspirateurs.

Une erreur trop commune aux gouvernements, c'est de croire qu'ils augmentent leur force en augmentant leur pouvoir : une armure trop pesante rend immobile celui qui la porte. Oui, messieurs, je suis convaincu que notre salut dépend aujourd'hui beaucoup plus de l'administration que des lois. Les événements nous débordent, leur torrent nous entraîne : ce qui était important il y a deux mois n'est plus dans ce moment que d'un intérêt secondaire. Quand l'Europe entière est menacée, quand l'Angleterre est troublée, quand la Prusse est travaillée par des sociétés secrètes, quand l'Espagne a pour législateurs des soldats, quand la France voit tomber ses princes sous le poignard révolutionnaire, des lois d'exception ne sont pas des remèdes. Il faut maintenant prendre un parti ; si l'on reste dans l'incertitude où l'on paraît flotter encore, nous périrons ; si ce qu'on voit fait peur, si l'on ménage les assassins et les démagogues, parce qu'on a tué Mgr le duc de Berry et ébranlé le trône de Ferdinand, nous périrons.

L'ancienne société européenne est-elle prête à se dissoudre ? un monde inconnu va-t-il sortir du milieu des ruines ? les moeurs qui se corrompent et les esprits qui ne reconnaissent plus d'autorités n'établiront-ils pas dans les

Etats modernes deux principes ennemis d'esclavage et d'indépendance, dont le combat amènera d'effroyables bouleversements ? Nous l'ignorons ; mais nous savons que le seul moyen de nous défendre avec succès, c'est de nous renfermer dans les libertés publiques, en appelant à leur secours les gens de bien et les forces de la morale et de la religion. Cette position est inexpugnable ; ne la quittons pas, si nous ne voulons donner un avantage décisif à nos ennemis.

Nous ne pouvons nous dissimuler, messieurs, qu'il y ait en France des hommes dont les intérêts se sont formés hors de la monarchie légitime. Qu'on nous demande à nous, vieux serviteurs du roi, tous les genres de sacrifices, cela n'aurait aucun inconvénient, n'altérerait en rien notre fidélité ; mais en est-il ainsi de ces générations que trente années de révolution ont rendues étrangères à nos monarques et qui ne les connaissent que par les récits de l'histoire ? Elles les considèrent comme les gardiens sacrés de nos libertés ; mais elles n'ont pas encore pour eux cette soumission filiale qui fait notre heureux partage. Il y a donc un grand intérêt à ménager ces hommes, à les ménager pour le bonheur de notre patrie ; car souvenons-nous toujours qu'il ne peut y avoir de bonheur en France que sous le gouvernement des fils de saint Louis. Eux seuls possèdent cette force de droit que chacun sent et qui ôte tout prétexte aux commotions politiques, eux seuls s'élèvent par la grandeur de leur race à cette hauteur où les amours-propres ne peuvent atteindre et où toutes les prétentions expirent. Mais si la légitimité se retirait, que nous resterait-il ? Une république, qui deviendrait bientôt une affreuse anarchie, et puis un empire militaire, avec son aigle sanglant et le cortège de ses servitudes.

Soyons donc scrupuleux sur l'abandon de ces libertés, dont on a horriblement abusé sans doute, mais dont l'absence, même temporaire, pourrait faire naître une autre espèce de mal. Prenons garde de trop attaquer par nos frayeurs ce gouvernement représentatif, qui sans doute a ses inconvénients comme tous les autres, mais qui est la transition naturelle des anciennes idées aux idées nouvelles, le point

d'arrêt entre la monarchie et la république. Il peut être antipathique à quelque partie de notre caractère ; il peut, en nous rappelant des excès de tribune, nous épouvanter par d'affreux souvenirs, nous dégoûter par de hideuses ressemblances ; il peut nous paraître chancelant dans les temps d'orage ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en dérogeant à ses principes nous hâterions les catastrophes qu'il nous importe de prévenir.

Il y a deux moyens de produire des révolutions : c'est de trop abonder dans le sens d'une institution nouvelle, ou de trop y résister. En cédant à l'impulsion populaire on arrive à l'anarchie, aux crimes qui en sont la suite, au despotisme qui en est le châtiment. En voulant trop se raidir contre l'esprit d'un siècle, on peut également tout briser, marcher par une autre voie à la confusion, et puis à la tyrannie.

La monarchie représentative convient à un peuple vieilli, où l'éducation a répandu dans toutes les classes de la société des connaissances à peu près égales et mis en circulation un certain nombre d'idées politiques. Un ancien plaçait la source du pouvoir dans le génie : le gouvernement représentatif fait dériver le pouvoir de l'intelligence, sans détruire le principe absolu de la souveraineté qui réside dans le monarque. Dans cet ordre de choses, lorsqu'il n'est pas contrarié, le mérite est presque sûr d'être appelé tôt ou tard au timon des affaires : c'est le gouvernement, pour ainsi dire, vivant par lui-même, qui choisit à la longue ses agents et ses ministres. Des lois d'exception qui dénaturent ce gouvernement, le seul possible aujourd'hui (sauf le despotisme militaire), ont certainement un danger. Tout le mal vient de ce qu'un des trois pouvoirs de ce gouvernement, le pouvoir aristocratique, est presque nul parmi nous, et qu'il laisse le pouvoir royal lutter seul contre le pouvoir démocratique.

J'ai pris les choses d'un peu haut, messieurs, il m'a semblé utile de regarder la question par son grand côté. Je pourrais, dans une autre nature d'intérêt, demander comment, contre qui et par qui les lois d'exception seront exercées ; je pourrais demander si la suspension de la liberté individuelle ne

compromettra pas la sûreté des meilleurs serviteurs du roi ; je pourrais m'enquérir si on laissera toujours parler l'impiété en forçant la religion à se taire ; s'il sera défendu, comme il l'était quelquefois sous l'ancienne censure, de faire l'éloge de nos princes ; si l'on nous forcera de nous priver des larmes que nous répandons sur le cercueil de Mgr le duc de Berry. Prince infortuné ! vous nous promettiez un grand roi ! vous aviez commencé dans les camps comme Henri IV ; vous deviez finir comme lui : vous n'avez évité de ses malheurs que la couronne.

Ces alarmes, messieurs, pourraient être justifiées pour un royaliste comme moi, lorsque je vois un directeur général déclarer à la tribune de l'autre chambre que les journaux monarchiques ont fait autant de mal que les feuilles révolutionnaires ; lorsque je ne retrouve plus dans Le *Moniteur* que des phrases entortillées, au lieu de ces paroles claires et flatteuses qu'un ministre avait adressées à certains députés ; paroles que tous les autres journaux ont répétées : les nuits sont longues, on a le temps de revenir sur un sentiment généreux. J'aurais donc quelque sujet raisonnable d'appréhender que les armes qu'on me demande ne fussent une seconde fois tournées contre l'opinion à laquelle je me fais honneur d'appartenir.

Mais je ne veux, messieurs, répandre dans ce discours aucune amertume. J'espère qu'un esprit de paix dominera désormais le conseil. Je dirai même, avec franchise, que quelques-uns des nobles pairs qui votent, comme moi, contre le présent projet de loi, ont employé des raisons selon moi peu concluantes : ces nombreuses dénonciations, ces nouveaux suspects, ces espions en mouvement, ces gendarmes en campagne, toute cette horrible peinture, au lieu d'effrayer, donne un peu envie de sourire. Ces arguments s'adressent sans doute à nos jeunes familles : on aura pris les pères pour les enfants.

La sincérité de ces aveux, messieurs, prouvera à l'autorité qu'elle ne doit voir dans mon opinion sur la liberté individuelle et sur une juste liberté de la presse que la conséquence

naturelle des opinions de toute ma vie. On me ferait injure en me soupçonnant d'être conduit à cette tribune par des ressentiments particuliers ou par un misérable esprit de contention. Je me regarderais comme un bien mauvais Français si je n'étais alarmé des périls de la France, si je ne sentais la nécessité d'une union sincère entre toutes les opinions modérées. À Dieu ne plaise que l'on me confonde avec ces hommes qui font des libertés publiques une espèce de machine pour renverser la monarchie légitime, au lieu d'en faire une colonne pour la soutenir ! À Dieu ne plaise que j'entre jamais dans les rangs de ceux qui n'attaquent les dépositaires de l'autorité que pour avilir la puissance royale ! Loin donc de trouver un secret plaisir à augmenter les embarras du ministère, loin de vouloir incessamment l'attaquer, je désire vivement qu'il m'offre une occasion loyale de le défendre. Les lois actuelles d'exception ne sont point son ouvrage : il les a soutenues ; il ne les aurait peut-être pas proposées. Je ne poursuis donc dans ces lois que le reste du système de l'ancien ministère qui a mis la France sur le bord de l'abîme. Le nouveau président du conseil ne m'inspire aucune crainte. S'il s'agissait de lui confier mon honneur, ma vie, ma fortune, je les remettrais sans hésiter entre ses nobles mains ; mais les libertés publiques (principale sauvegarde du trône dans ces temps d'inquiétude et d'innovation) ne m'appartiennent pas ; les suspendre me paraît inutile et dangereux : cette conviction m'ôte le droit de voter pour le projet de loi.

Messieurs, si j'ai jamais trouvé un devoir pénible, c'est celui que je viens de remplir. J'ai longtemps balancé, longtemps j'ai cru que je n'aurais pas assez de courage pour voter un moment hors des rangs de mes nobles et respectables amis, de ces illustres victimes de la fidélité, qui ont répandu sur nos malheurs tout l'éclat de la gloire : je dis de la gloire, messieurs, car les Français n'ont jamais pris la gloire pour le succès, et l'ont toujours confondue avec le courage. Accoutumé à défendre la couronne, j'ai cru devoir l'avertir d'un nouveau danger. Peut-être ce danger n'est-il qu'imaginaire ; mais quoi qu'il arrive, soit qu'on écoute ou qu'on n'écoute pas ma voix, je

ne servirai que la monarchie légitime, et la destinée des Bourbons sera la mienne.

Je vote contre le projet de loi.

Opinion sur l'article II du projet de loi relatif aux journaux et écrits périodiques, prononcée à la chambre des pairs, le 24 juillet 1818

Messieurs, l'amendement adopté par la chambre des députés n'est point un véritable amendement, comme on l'a déjà fait observer, c'est un article additionnel ; et en effet il forme maintenant le second article de la loi. C'est une loi introduite dans une loi, ou plutôt c'est une proposition de loi, qui pouvait être légale en suivant les formes auxquelles les propositions de loi sont assujetties, mais qui transformée en amendement viole l'initiative royale.

Lorsqu'on a improvisé cet amendement, a-t-on bien vu tout ce qu'il renfermait ? Il embrasse par ses conséquences le système entier des lettres, des sciences et des arts. Il faudra que le gouvernement multiplie les censeurs à l'infini ; il faudra que ces censeurs soient compétents dans la cause qu'ils auront à juger. Je supprime des réflexions qui se présentent en foule à mon esprit, dans la crainte d'être trop sévère : je me contenterai de dire que nous devons éviter de tomber par la censure dans les fautes qui sont devenues un objet de triomphe pour les ennemis de la religion. S'il doit naître encore des Copernic et des Galilée, ne permettons pas qu'un censeur puisse d'un trait de plume replonger dans l'oubli un secret que le génie de l'homme aurait dérobé à l'omniscience de Dieu.

D'ailleurs, messieurs, cet amendement, dont l'autorité n'avait pas cru avoir besoin, va directement contre son but. Cet amendement porte : « Les dispositions de ladite loi du 31

mars 1820, sauf en ce qui concerne le cautionnement, s'appliqueront à l'avenir à tous les journaux, etc. » Voilà donc une classe de journaux qui soumise à la censure sera pourtant exempte du cautionnement. Pourquoi désire-t-on envelopper ces journaux dans la censure ? Parce que l'on soutient qu'innocents en apparence, ils touchent au fruit défendu. Eh bien, messieurs, de prévenus qu'ils étaient ils se rangeront dans la classe des coupables, puisqu'on le veut. À l'instar du pamphlet contre lequel l'amendement est dirigé, vous en verrez naître d'autres, qui sous un titre littéraire étant à l'abri du cautionnement, traiteront les points les plus scabreux de la politique. Vous n'aurez plus contre les abus de la presse l'abri que vous aviez cherché dans la propriété : vous accordez un privilège à une espèce de feuille périodique au détriment des autres feuilles périodiques assujetties au cautionnement : cela est d'autant plus injuste, que celles-ci parlent également de littérature et qu'elles auraient un égal droit à se dire gazettes littéraires. Les journaux que j'appellerai non propriétaires, ayant moins à perdre que ceux que je nommerai journaux propriétaires, s'exprimeront avec plus d'indépendance ; leur hardiesse fera leur succès ; ils attireront à eux les abonnés, ruineront les journaux propriétaires, et la licence reviendra par l'amendement destiné à la réprimer.

Et qu'on ne dise pas que les journaux littéraires de droit, mais politiques de fait, qui se dérobent à la censure, jouissent d'un bien plus grand privilège ; font un tort bien plus réel aux journaux politiques qu'alors qu'ils seront enchaînés par cette censure. L'amendement proposé a rendu cette objection sans force ; c'est cet amendement même qui a réveillé l'attention publique et la cupidité des entrepreneurs de littérature. Il a fait sortir de l'ombre un journal qui s'y serait perdu ; il a déterminé ce qu'il eût été bon de laisser vague. De pareils écrits ne pouvaient jamais s'expliquer avec la clarté qui nuit. Les auteurs, en sortant d'une certaine obscurité, auraient craint de voir leurs ouvrages déclarés politiques et soumis comme tels à la loi sur les journaux. Aujourd'hui qui les retiendra ? L'amendement a créé le genre, fixé l'espèce : il reste décidé

qu'un journal avec un titre littéraire peut être politique, mais que ce titre littéraire l'exempte du cautionnement, et qu'ainsi le privilège lui est acquis à la ruine des journaux assujettis au cautionnement.

Vous voyez, messieurs, que le talent, la vertu, les intentions les plus pures et les plus monarchiques n'empêchent pas quelquefois de brusquer des amendements dont on n'a pas assez pesé les conséquences. Je conviendrai que le journal qu'on a voulu particulièrement entraver a pu causer de l'impatience, mais ce n'est pas l'impatience qui doit faire les lois. J'ai voulu le lire, ce journal : c'est un composé de satires plus ou moins ingénieuses, dont le plus grand mal est de faire des ennemis à la liberté de la presse et de mettre à l'épreuve la générosité des défenseurs de cette liberté.

J'ai d'abord hésité, messieurs, à vous découvrir le vice radical de cet amendement. Je craignais d'être pris au mot et de voir le mal empirer par la disparition de ce membre de phrase : sauf en ce qui concerne le cautionnement ; mais comme d'un côté il est impossible d'exiger un cautionnement des journaux consacrés aux sciences et aux arts, à moins qu'on ne veuille retourner au Xe siècle ; que de l'autre côté il est également impossible de classifier les journaux littéraires qui feraient des incursions dans la politique, il en résulte que l'amendement est inamendable, et qu'on n'a rien de mieux à faire que de le rejeter.

Le mémoire adressé en forme de pétition à la chambre des pairs vous montre à quel point, messieurs, l'amendement que je combats est contraire aux sciences et aux arts et destructif du commerce de la librairie. Les feuilles périodiques littéraires frappées par cet amendement ont non seulement leurs intérêts particuliers à soutenir, mais elles font le sort d'une foule d'ouvrages et d'entreprises utiles qui ne peuvent être connues que par elles. Si vous retardez, si vous entravez ces feuilles par la censure, vous pouvez ruiner une multitude d'imprimeurs, de libraires, de marchands de toutes espèces, et réduire beaucoup d'ouvriers à mourir de faim. La librairie de Paris met un poids assez considérable dans la balance du

commerce pour avoir droit à des ménagements.

On nous fait entendre, messieurs, qu'on se montrera facile, qu'on ne fera pas peser la censure sur les journaux véritablement consacrés aux sciences, aux arts et aux métiers. On usera donc de l'arbitraire dans l'arbitraire ; et selon les caprices des subalternes de l'autorité, qui protégeront ou ne protégeront pas un journal, ce journal sera censuré ou non censuré.

Mais ceci est encore une erreur : la loi prononçant la censure pour tous les journaux indistinctement, il ne dépendra pas de l'autorité d'en dispenser un ouvrage périodique ; voici pourquoi :

Je suppose qu'un journal délivré de la censure par l'indulgence de l'autorité soit traduit devant les tribunaux pour un délit ; les auteurs plaideront la faveur à eux accordée par le gouvernement, et le gouvernement sera compromis pour n'avoir pas appliqué la loi. Les juges et les jurés, ne connaissant que la lettre légale, condamneront à la fois, et les mandataires du pouvoir pour non-exécution de la loi, et les propriétaires du journal pour s'être soustraits à cette loi. Il y a plus, le devoir du procureur général sera de poursuivre toute feuille périodique qui paraîtrait sans avoir été censurée : ainsi toutes ces promesses d'indulgence sont par le fait illusoires. Que serait-ce, messieurs, de porter une loi si peu applicable, si peu généreuse, qu'on ne l'adopterait qu'en se flattant d'avance qu'elle sera violée ?

Je vous ai déjà parlé des censeurs, messieurs, je vous ai dit qu'on serait obligé d'en augmenter le nombre et conséquemment d'accroître les dépenses de l'Etat ; mais il faudra même que l'autorité renonce au système qu'elle a adopté pour la censure, et qui cependant est le moins mauvais. Un conseil ne suffira plus, il faudra donner à chaque journal de sciences et d'arts un censeur compétent dans la matière ; alors reparaît le grand inconvénient des noms. Augmentera-t-on les membres du conseil ? partagera-t-on le conseil en diverses sections, l'une pour les modes, l'autre pour l'astronomie, l'autre pour les spectacles, l'autre pour l'industrie

française ? Si ce corps ne devient pas ridicule, il deviendra formidable.

Considérez, messieurs, la bizarrerie de notre législation sur la presse. Vous avez deux classes de journaux politiques soumis à la censure : l'une avec cautionnement, l'autre sans cautionnement ; ensuite toutes les brochures, tous les livres qui souvent attaquent la société dans ses fondements, ne sont pas sujet à la censure. D'un côté les lois répressives nous paraissent avoir assez de puissance pour protéger la religion, le trône, les moeurs, la réputation des citoyens ; de l'autre côté, ces lois ne nous paraissent plus assez fortes quand il s'agit des intérêts journaliers de quelques hommes. Les vérités éternelles viennent demander justice à des tribunaux devant qui des erreurs humaines dédaignent de comparaître.

Il est plus que temps de rentrer dans la règle commune, de renoncer à ces lois d'exception qui exposent le ministère à tous les genres d'attaques et de calomnies.

S'il nous est mort un prince, messieurs, ne nous en est-il pas né un autre ? Si vous avez cru devoir rétablir la censure pour satisfaire au deuil de la patrie ; si vous avez enseveli nos libertés dans la tombe du père, que notre joie les retrouve dans le berceau du fils. Sous un monarque éclairé, à qui les lettres offriraient leur plus belle couronne, s'il ne portait, pour notre bonheur, celle de ses pères, qu'on ne dise pas que le plus noble des arts a été outragé ! Dans un siècle éclatant de la gloire de nos armes, ne donnons pas des entraves à cette autre gloire qui transmet à la postérité les faits illustres. Il y a trois choses qui seules assureront le repos de la France, et qu'on ne doit jamais séparer : la religion, le trône et les libertés publiques.

Je vote contre l'amendement et contre toute la loi.

Discours sur la loi relative à l'emprunt de cent millions, prononcée à la chambre des députés, le 23 février 1825[5524]

Messieurs, j'écarterai d'abord les objections personnelles : les intérêts de mon amour-propre ne doivent trouver aucune place ici. Je n'ai rien à répondre à des pièces mutilées, imprimées, par je ne sais quel moyen, dans les gazettes étrangères. J'ai commencé ma carrière ministérielle avec l'honorable préopinant pendant les Cent Jours. Nous avions tous les deux un portefeuille par intérim, moi à Gand, lui à Paris. Je faisais alors un roman ; lui, s'occupait de l'histoire : je m'en tiens encore au roman.

Je vais parcourir la série des objections présentées à cette tribune. Ces objections sont nombreuses et diverses ; pour ne pas m'égarer dans un aussi vaste sujet, je les rangerai sous différents titres.

Les orateurs qui ont obtenu la parole lors du vote de l'adresse ont fait imprimer leurs discours. Hier, en séance publique, quelques-uns des honorables députés ont référé leurs opinions à ces discours mêmes. Aujourd'hui, on a rappelé une partie des arguments produits dans le comité secret. J'essayerai donc de répondre à ce qui a été dit, imprimé et redit, afin d'embrasser l'ensemble du sujet.

Suivant dans leurs objections les orateurs qui siègent sur les bancs de l'opposition, j'examinerai : 1° le droit d'intervention, puisque c'est là la base de tous les raisonnements ; 2° le droit de parler des institutions qui peuvent être utiles à l'Espagne ; 3° le droit des alliances et des transactions de Vérone, et enfin quelques autres objections.

Examinons donc d'abord la question de l'intervention :

Un gouvernement a-t-il le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement ? Cette grande question du droit des gens a été résolue en sens opposé.

Ceux qui l'ont rattachée au droit naturel, tels que Bacon, Puffendorf et Grotius, et tous les anciens, ont pensé qu'il est permis de prendre les armes, au nom de la société humaine, contre un peuple qui viole les principes sur lesquels repose l'ordre général, de même que dans un Etat particulier on punit les perturbateurs du repos public.

Ceux qui voient la question dans le droit civil soutiennent, au contraire, qu'un gouvernement n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre gouvernement.

Ainsi les premiers placent le droit d'intervention dans les devoirs, et les derniers dans les intérêts.

J'adopte, messieurs, le principe émané du droit civil ; je me range au parti des politiques modernes, et je dis comme eux : Nul gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre gouvernement.

En effet, si ce principe n'était pas admis, et surtout par les peuples qui jouissent d'une constitution libre, aucune nation ne serait en sûreté chez elle. Il suffirait de la corruption d'un ministre ou de l'ambition d'un roi pour attaquer tout Etat qui chercherait à améliorer son sort. Aux divers cas de guerre déjà trop multipliés vous ajouteriez un principe perpétuel d'hostilités, principe dont chaque homme en pouvoir serait juge, puisqu'on aurait toujours le droit de dire à ses voisins : Vos institutions me déplaisent : changez-les, où je vous déclare la guerre.

J'espère que mes honorables adversaires conviendront que je m'explique avec franchise.

Mais si je me présente à cette tribune pour soutenir la justice de notre intervention dans les affaires d'Espagne, comment vais-je me soustraire au principe que j'ai moi-même si nettement énoncé ? Vous allez le voir, messieurs.

Lorsque les politiques modernes eurent repoussé le droit d'intervention, en sortant du droit naturel pour se placer dans

le droit civil, ils se trouvèrent très embarrassés. Des cas survinrent où il était impossible de s'abstenir de l'intervention sans mettre l'Etat en danger. Au commencement de la révolution, on avait dit : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » et les colonies périrent. Fallait-il dire aussi : Périsse l'ordre social plutôt qu'un principe ! Pour ne pas se briser contre la règle même qu'on avait établie, on eut recours à une exception au moyen de laquelle on rentrait dans le droit naturel, et l'on dit : Nul gouvernement n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'une nation, excepté dans le cas où la sûreté immédiate et les intérêts essentiels de ce gouvernement sont compromis. Je citerai bientôt l'autorité dont j'emprunte les paroles.

L'exception, messieurs, ne me paraît pas plus contestable que la règle : nul Etat ne peut laisser périr ses intérêts essentiels sous peine de périr lui-même comme Etat. Arrivé à ce point de la question, tout change de face. Nous sommes transportés sur un autre terrain ; je ne suis plus tenu à combattre victorieusement la règle, mais à prouver que le cas d'exception est venu pour la France.

Avant de déduire les motifs qui justifient notre intervention dans les affaires d'Espagne, je dois d'abord, messieurs, m'appuyer sur l'autorité des exemples.

J'aurai souvent l'occasion, dans la suite de mon discours, de parler de l'Angleterre, puisque mes honorables adversaires nous l'opposent à tout moment, et dans leurs discours improvisés, et dans leurs discours écrits, et dans leurs discours imprimés. C'est la Grande-Bretagne qui seule à Vérone a défendu les principes ; c'est elle qui s'élève seule aujourd'hui contre le droit d'intervention ; c'est elle qui est prête à prendre les armes pour la cause d'un peuple libre ; c'est elle qui réprouve une guerre impie, attentatoire au droit des gens, une guerre qu'une petite faction bigote et servile veut entreprendre, pour revenir ensuite brûler la Charte française, après avoir déchiré la constitution espagnole. N'est-ce pas cela, messieurs ? Nous reviendrons sur tous ces points. Parlons d'abord de l'intervention.

Je crains que mes honorables adversaires aient mal choisi leur autorité. L'Angleterre, disent-ils, nous donne un grand exemple en protégeant l'indépendance des nations.

Que l'Angleterre, en sûreté au milieu des flots et défendue par de vieilles institutions, que l'Angleterre, qui n'a suivi ni les désastres de deux invasions, ni les bouleversements d'une révolution de trente années, pense n'avoir rien à craindre de l'Espagne et ne veuille pas intervenir dans ses affaires, rien sans doute n'est plus naturel ; mais s'ensuit-il que la France jouisse de la même sûreté et soit dans la même position ? Lorsque, dans d'autres circonstances, les intérêts essentiels de la Grande-Bretagne ont été compromis, n'est-ce pas elle qui a pour son salut, et très justement sans doute, dérogé au principe que l'on invoque en son nom aujourd'hui ?

L'Angleterre, en entrant en guerre contre la France, donna, au mois de novembre 1793, la fameuse déclaration de White-Hall. Permettez-moi, messieurs, de vous en lire un passage. La déclaration commence par rappeler les malheurs de la révolution, puis elle ajoute :

« Les desseins annoncés de réformer les abus du gouvernement français, d'établir sur des bases solides la liberté personnelle et le droit des propriétés, d'assurer à un peuple nombreux une sage législature et une administration des lois juste et modérée, toutes ces vues salutaires ont malheureusement disparu. Elles ont fait place à un système destructeur de tout l'ordre public, soutenu par des proscriptions, des exils, des confiscations sans nombre, par des emprisonnements arbitraires, par des massacres dont le souvenir seul fait frémir... Les habitants de ce malheureux pays, si longtemps trompés par des promesses de bonheur toujours renouvelées à l'époque de chaque nouveau crime, se sont vus plongés dans un abîme de calamités sans exemple.

« Cet état de choses ne peut subsister en France sans impliquer dans un danger commun toutes les puissances qui l'avoisinent, sans leur donner le droit, sans leur imposer le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui n'existe que par la violation successive de toutes les lois et de toutes les

propriétés et par la subversion des principes fondamentaux qui réunissent les hommes par les liens de la vie sociale. Sa Majesté ne veut certainement pas contester à la France le droit de réformer ses lois ; elle n'aurait jamais désiré d'influer par la force extérieure sur le mode de gouvernement d'un Etat indépendant. Elle ne le désire actuellement qu'autant que cet objet est devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres puissances. Dans ces circonstances, elle demande à la France, et elle lui demande à juste titre de faire cesser enfin un système anarchique qui n'a de force que pour le mal, incapable de remplir envers les Français le premier devoir des gouvernements, de réprimer les troubles, de punir les crimes qui se multiplient journellement dans l'intérieur du pays, mais disposant arbitrairement de leurs propriétés et de leur sang pour troubler le repos des autres nations, et pour faire de toute l'Europe le théâtre des mêmes crimes et des mêmes malheurs. Elle lui demande d'établir un gouvernement légitime et stable, fondé sur les principes reconnus de justice universelle et propre à entretenir avec les autres nations les relations usitées d'union et de paix... Le roi leur promet d'avance de sa part suspension d'hostilités, amitié, et (autant que les événements le permettront, dont la volonté humaine ne peut disposer) sûreté et protection à tous ceux qui, en se déclarant pour un gouvernement monarchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie qui a rompu tous les liens les plus sacrés de la société, brisé tous les rapports de la vie civile, violé tous les droits, confondu tous les devoirs, se servant du nom de la liberté pour exercer la tyrannie la plus cruelle, pour anéantir toutes les propriétés, pour s'emparer de toutes les fortunes, fondant son pouvoir sur le consentement prétendu du peuple, et mettant elle-même à feu et à sang des provinces entières pour avoir réclamé leurs lois, leur religion et leur souverain légitime. »

Eh bien, messieurs, que pensez-vous de cette déclaration ? N'avez-vous pas cru entendre le discours même prononcé par le roi à l'ouverture de la présente session, mais ce discours développé, interprété, commenté avec autant de force que

d'éloquence ? L'Angleterre dit qu'elle agit de concert avec ses alliés, et on nous ferait un crime d'avoir des alliés ; l'Angleterre promet secours aux royalistes français, et on trouverait mauvais que nous protégeassions les royalistes espagnols ; l'Angleterre soutient qu'elle a le droit d'intervenir pour se sauver elle et l'Europe des maux qui désolent la France, et nous, il nous serait interdit de nous défendre contre la contagion espagnole ; l'Angleterre repousse le prétendu consentement du peuple français, elle impose à la France, pour obtenir la paix, la condition d'établir un gouvernement fondé sur les principes de la justice et propre à entretenir avec les autres Etats les relations naturelles, et nous, nous serions obligés de reconnaître la prétendue souveraineté du peuple, la légalité d'une constitution établie par une révolte militaire, et nous n'aurions pas le droit de demander à l'Espagne, pour notre sûreté, des institutions légitimées par la liberté de Ferdinand !

Il faut être juste pourtant : quand l'Angleterre publia cette fameuse déclaration, Marie-Antoinette et Louis XVI n'étaient plus ; je conviens que Marie-Joséphine n'est encore que captive, et que l'on n'a encore fait couler que ses larmes ; Ferdinand n'est encore que prisonnier dans son palais, comme Louis XVI l'était dans le sien avant d'aller au Temple et de là à l'échafaud. Je ne veux point calomnier les Espagnols, mais je ne veux point les estimer plus que mes compatriotes. La France révolutionnaire enfanta une Convention, pourquoi l'Espagne révolutionnaire ne produirait-elle pas la sienne ? Ce juge qui a condamné don Carlos aux galères serait un digne membre de ce tribunal. La révolution espagnole n'a-t-elle pas pris la nôtre pour modèle ? ne la copie-t-elle pas servilement ? ne proclame-t-elle pas les mêmes principes ? n'a-t-elle pas déjà dépouillé les autels, assassiné les prêtres dans les prisons, élevé des instruments de supplice, prononcé des confiscations et des exils ? Nous qui avons eu cette terrible maladie, pouvons-nous en méconnaître les symptômes et n'avoir pas quelques alarmes pour les jours de Ferdinand ? Direz-vous qu'en avançant le moment de l'intervention on rend la position

de ce monarque plus périlleuse ? Mais l'Angleterre sauva-t-elle Louis XVI en refusant de se déclarer ? L'intervention qui prévient le mal n'est-elle pas plus utile que celle qui le venge ? L'Espagne avait un agent diplomatique à Paris lors de la sanglante catastrophe, et ses prières ne purent rien obtenir. Que faisait là ce témoin de famille ? Certes, il n'était pas nécessaire pour constater une mort connue de la terre et du ciel. Messieurs, c'est déjà trop dans le monde que le procès de Charles Ier et celui de Louis. Encore un assassinat juridique, et on établira, par l'autorité des précédents, une espèce de droit de crime et un corps de jurisprudence à l'usage des peuples contre les rois.

Mais peut-être que l'Angleterre, qui avait admis le cas d'exception dans sa propre cause, ne l'admet pas pour la cause d'autrui ? Non, messieurs ; l'Angleterre n'a point une politique si étroite et si personnelle. Elle reconnaît aux autres les droits qu'elle réclame pour elle-même. Ses intérêts essentiels n'étaient pas compromis dans la révolution de Naples, et elle n'a pas cru devoir intervenir ; mais elle a jugé qu'il pouvait en être autrement pour l'Autriche, et c'est à propos de cette transaction que lord Castlereagh s'explique nettement dans sa circulaire du 19 janvier 1821. Il combat d'abord le principe d'intervention qu'il trouve trop généralement posé par la Russie, l'Autriche et la Prusse, dans la circulaire de Laybach ; puis : il ajoute : Il doit être clairement entendu qu'aucun gouvernement ne peut être plus disposé que le gouvernement britannique à maintenir le droit de tout Etat ou Etats à intervenir lorsque sa sûreté immédiate ou ses intérêts essentiels sont sérieusement compromis par les transactions domestiques d'un autre Etat. Rien de plus formel que cette déclaration, et le ministre de l'intérieur de la Grande-Bretagne, l'honorable M. Peel, n'a pas craint de dire, dans une des dernières séances de la chambre des communes, que l'Autriche avait eu le droit d'intervenir dans les affaires de Naples. Certes, si l'Autriche a eu le droit d'aller à Naples renverser la constitution espagnole, on ne nous contestera peut-être pas le droit de combattre cette constitution dans son

propre pays lorsqu'elle met la France en péril.

J'espère, messieurs, qu'on ne nous opposera plus l'exemple et l'opinion de l'Angleterre au sujet de l'intervention, puisque j'ai détruit ces objections par l'exemple et l'opinion même de l'Angleterre. Il faut prouver maintenant que nous sommes dans le cas légal d'exception et que nos intérêts essentiels sont blessés. D'abord nos intérêts essentiels sont blessés par l'état de souffrance où la révolution d'Espagne tient une partie de notre commerce. Nous sommes obligés d'entretenir des bâtiments de guerre dans les mers de l'Amérique qu'infestent des pirates nés de l'anarchie de l'Espagne. Plusieurs de nos vaisseaux marchands ont été pillés, et nous n'avons pas, comme l'Angleterre, les moyens de forces maritimes pour obliger les Cortès à nous indemniser de nos pertes.

D'une autre part, nos provinces limitrophes de l'Espagne ont le besoin le plus pressant de voir se rétablir l'ordre au delà des Pyrénées. Dès le mois de juin 1820 (et alors il n'était pas question de guerre) un honorable député a dit à cette chambre que la révolution espagnole, en interrompant les communications avec la France, diminuait de moitié la valeur des terres du département des Landes. Le commerce seul des mules et des mulets était d'une valeur considérable. Le paysan du Rouergue, de la Haute-Auvergne, du Haut-Limousin, du Poitou, payait souvent sa contribution foncière avec le prix de la vente des mulets, et il n'y avait pas jusqu'au Dauphiné qui ne participât à cet avantageux trafic. Nos grains du midi s'écoulaient aussi en Espagne, qui les payait en piastres, sur les négociations desquelles s'établissait un nouveau gain. Nos toiles trouvaient un vaste marché dans les ports de la péninsule espagnole. Les troubles survenus à la suite de l'insurrection militaire dans l'île de Léon ont considérablement amoindri ces échanges, et un gouvernement serait coupable qui laisserait ruiner, sans la protéger, une population entière. Espère-t-on que les guerres civiles cesseront et laisseront le champ libre à notre commerce ? N'y comptez pas : rien ne finit de soi-même en Espagne, ni les passions ni les vertus.

Nos consuls menacés dans leur personne, nos vaisseaux

repoussés des ports de l'Espagne, notre territoire violé trois fois, sont-ce là des intérêts essentiels compromis ?

Un honorable député a cru qu'il ne s'agissait que de la petite vallée d'Andorre, reconnue pays neutre par les traités ; cette vallée, en effet, a aussi été parcourue par les soldats de Mina ; mais le sol français n'a pas plus été respecté. Notre territoire violé, et comment ? et pourquoi ? Pour aller égorger quelques malheureux blessés de l'armée royaliste qui croyaient pouvoir mourir en paix dans le voisinage, et comme à l'ombre de notre généreuse patrie. Leurs cris ont été entendus de nos paysans, qui ont béni, dans leurs chaumières, le roi auquel ils doivent le bonheur d'être délivrés des révolutions.

Nos intérêts essentiels sont encore compromis par cela seul que nous sommes obligés d'avoir une armée d'observation sur les frontières de l'Espagne. Combien de jours, de mois, d'années faudra-t-il entretenir cette armée ? Cet état de demi-hostilité a tous les inconvénients de la guerre sans avoir les avantages de la paix ; il pèse sur nos finances, il inquiète l'esprit public, il expose les soldats trop longtemps oisifs à toutes les corruptions des agents de discordes. Les partisans de la paix à tout prix veulent-ils, pour l'obtenir, que nous obéissions à la déclaration de San Miguel, que nous retirions l'armée d'observation ? Eh bien, fuyons devant la compagnie du Marteau et des bandes Landaburiennes, et que le souvenir de notre faiblesse, au premier acte militaire de la restauration, s'allie pour jamais au souvenir du retour de la légitimité.

Mais pourquoi a-t-on établi une armée d'observation ? Que ne laissait-on l'Espagne se consumer elle-même ? Quelle neutralité ! Quoi ! si nous étions certains d'être à l'abri des maux qui désolent nos voisins, nous les verrions de sang-froid s'égorger les uns les autres sans essayer d'étendre entre eux une main généreuse ! Et si nous n'étions pas sûrs d'être respectés, fallait-il, par notre imprévoyance, laisser les Espagnols vider leur querelle au milieu de nous, brûler nos villages, piller nos paysans ? La violation de notre territoire ne suffirait-elle pas pour justifier l'établissement d'un cordon de sûreté ? L'Angleterre elle-même a prouvé la sagesse de cette

mesure. Dans une note officielle de S. G. le duc de Wellington, présentée au congrès de Vérone, se trouve ce passage :

« En considérant qu'une guerre civile est allumée sur toute l'étendue des frontières qui séparent les deux royaumes, que des armées actives opèrent sur tous les points de cette frontière du côté de la France, et qu'il n'y a pas une ville ou un village placé sur cette frontière du côté de la France qui ne risque d'être insulté ou inquiété, personne ne saurait désapprouver la précaution prise par S. M. T. C. de former un corps d'observation pour la protection de ses frontières et la tranquillité de ses peuples. »

Une note, adressée le 11 janvier dernier au chargé d'affaires de S. M. T. C. à Londres, par le principal secrétaire d'Etat des affaires étrangères de S. M. B., contient ces paroles :

« Le duc de Wellington n'a point établi d'objection au nom du roi son maître contre les mesures de précaution prises par la France sur ses propres frontières, parce que ces mesures étaient évidemment autorisées par le droit de sa propre défense, non seulement contre les dangers sanitaires qui furent l'origine de ces mesures et le motif exclusivement allégué jusqu'au mois de septembre pour les maintenir, mais encore contre les inconvénients que pouvaient avoir pour la France des troubles civils dans un pays séparé d'elle uniquement par une délimitation de convention, contre la contagion morale des intrigues politiques, enfin contre la violation du territoire français par des excursions militaires fortuites. »

La contagion morale, messieurs ; ce n'est pas moi qui l'ai dit. Je prends acte de cet aveu ; je conviens que cette contagion morale est la plus terrible de toutes, que c'est elle surtout qui compromet nos intérêts essentiels. Qui ignore que les révolutionnaires d'Espagne sont en correspondance avec les nôtres ? N'a-t-on pas par des provocations publiques cherché à porter nos soldats à la révolte ? Ne nous a-t-on pas menacés de faire descendre le drapeau tricolore du haut des Pyrénées, pour ramener le fils de Bonaparte ? Ne connaissons-nous pas les desseins ; les complots et les noms des coupables

échappés à la justice qui prétendent venir à nous sous cet uniforme des braves, qui doit mal convenir à des traîtres ? Une révolution qui soulève parmi nous tant de passions et de souvenirs ne compromettrait pas nos intérêts essentiels ! Cette révolution, dit-on, est isolée, renfermée dans la Péninsule, dont elle ne peut sortir, comme si, dans l'état de civilisation ou le monde est arrivé, il y avait en Europe des Etats étrangers les uns aux autres ! Ce qui est arrivé naguère à Naples et à Turin n'est-il pas une preuve suffisante que la contagion morale peut franchir les Pyrénées ? N'est-ce pas pour la constitution des Cortès que l'on a voulu renverser le gouvernement de ces pays ? Et qu'on ne vienne pas même nous dire que les peuples voulaient cette constitution à cause de son excellence : on la connaissait si peu à Naples, qu'en l'adoptant on nommait une commission pour la traduire. Aussi passa-t-elle, comme tout ce qui n'est pas national, comme tout ce qui est étranger aux moeurs d'un peuple. Née ridicule, elle mourut méprisable, entre un carbonaro et un caporal autrichien.

Sous les rapports de la politique extérieure, nos intérêts essentiels ne sont pas moins compromis. M. le président du conseil l'a déjà dit à la chambre des pairs : nous ne prétendons en Espagne ni à des avantages particuliers ni au rétablissement des traités que le temps a détruits, mais nous devons désirer une égalité qui ne nous laisse rien à craindre : si la constitution de Cadix restait telle qu'elle est, elle mènerait infailliblement l'Espagne à la république. Alors nous pourrions voir se former des alliances, se créer des relations qui dans les guerres futures affaibliraient considérablement nos forces. Avant la révolution, la France n'avait qu'une seule frontière à défendre. Elle était gardée au midi par la Méditerranée, à l'occident par l'Espagne, au nord par l'Océan, à l'orient par la Suisse ; il ne restait entre le nord et l'orient qu'une ligne assez courte, hérissée de places fortes, et sur laquelle nous pouvions porter tous nos soldats. Changez cet état de choses ; soyez forcés de surveiller vos frontières occidentales et orientales, et à l'instant vos armées partagées vous obligent, pour faire face au nord, à ces efforts qui épuisent les Etats. De cette position

pourraient résulter les plus grands malheurs ; oui, messieurs, les plus grands malheurs, et je suis fondé à le dire. Que l'expérience nous instruise : par où sont passées les armées qui ont envahi notre territoire ? Par la Suisse et par l'Espagne ; par la Suisse et par l'Espagne, que l'ambition insensée de la fausse politique d'un homme avait détachées de notre alliance. Politiques à vue bornée, n'allons pas croire que ce n'est rien pour nous que les innovations de l'Espagne, et exposer par le contrecoup de nos fautes l'indépendance de notre postérité.

J'arrive, messieurs, à la grande question de l'alliance et des congrès. L'alliance a été imaginée pour la servitude du monde, les tyrans se sont réunis pour conspirer contre les peuples ; à Vérone la France a mendié les secours de l'Europe pour détruire la liberté ; à Vérone nos plénipotentiaires ont compromis l'honneur et vendu l'indépendance de leur patrie ; à Vérone, on a résolu l'occupation militaire de l'Espagne et de la France ; les Cosaques accourent du fond de leur repaire pour exécuter le hautes oeuvres des rois, et ceux-ci forcent la France à entrer dans une guerre odieuse, comme les anciens faisaient quelquefois marcher leurs esclaves au combat.

C'est ici, messieurs, que je suis obligé de faire un effort sur moi-même pour mettre dans ma réponse le sang-froid et la mesure qui conservent la dignité du caractère. Il est difficile, j'en conviens, d'entendre sans émotion porter de si étranges accusations contre un ancien ministre, qui commande le respect à tout ce qui l'approche. Je n'ai qu'un regret, et il est sincère, c'est que vous n'entendiez pas, de la bouche même de mon prédécesseur, des explications nouvelles auxquelles ses vertus ajouteraient un poids que je ne me flatte pas de leur donner. On l'a appelé à cette tribune le duc de Vérone. Si c'est à cause de l'estime qu'il a inspirée à tous les souverains de l'Europe, il mérite d'être ainsi nommé ; c'est un nouveau titre de noblesse ajouté à tous ceux que possèdent déjà les Montmorency.

Quant à mes nobles collègues au congrès de Vérone, ce serait les insulter que de les défendre ; un compagnon de l'exil du roi, un ami de Mgr le duc de Berry, sont au-dessus du

soupçon d'avoir trahi les intérêts de leur patrie. Il ne reste donc que moi. La chambre n'a pas besoin de mes apologies ; mais j'oserai lui dire que parmi tant d'honorables députés il n'y en a pas un seul que je reconnaisse pour meilleur Français que moi.

Je ne veux point récriminer : cependant je demande la permission d'appuyer un moment sur une remarque.

En lisant les journaux de l'opinion opposée à la mienne, j'y vois sans cesse l'éloge, très mérité d'ailleurs, du gouvernement anglais. De bons Français laissent entrevoir qu'il n'y aurait pas de mal que l'Angleterre rompît la neutralité et prît les armes contre leur patrie. Dans la cause de la liberté, ils oublient les injures qu'ils prodiguaient à cette même Angleterre il n'y a pas encore un an, les caricatures dont ils couvraient les boulevards, les brochures dont ils inondaient Paris, et le patriotisme qu'ils croyaient faire éclater en insultant de la manière la plus grossière de pauvres artistes de Londres. Dans leur amour des révolutions, ils semblent avoir oublié toute leur haine pour les soldats qui furent heureux à Waterloo : peu leur importe à présent ce qu'ils ont fait, pourvu qu'ils servent à soutenir contre un Bourbon les révolutionnaires de l'Espagne. D'une autre part, ces alliés du continent, dont ils cherchaient les suffrages, sont devenus l'objet de leur animadversion. Pourquoi ne se plaignait-on pas de la perte de notre indépendance lorsque les étrangers exerçaient une si grande influence sur notre sort, lorsque l'on consultait les ambassadeurs sur les lois même qu'on portait aux deux chambres ? L'Europe, nous disait-on alors, applaudit à l'ordonnance du 5 septembre ; l'Europe approuve le traitement que l'on fait subir aux royalistes ; l'Europe, dans des actes publics, vient de déclarer qu'elle est satisfaite du système que l'on suit ; et par considération pour ce système elle retire ses soldats, elle fait remise des subventions. Qui à cette époque, messieurs, a protesté contre cet abandon de la dignité de la France ? Serait-ce par hasard ceux-là même qui auraient été abaisser cette dignité à Vérone ? Dans ce cas, il serait juste de les entendre avant de les condamner, et de ne pas conclure trop précipitamment qu'ils ont changé d'intérêts et de

principes parce que d'autres en ont changé.

Messieurs, je dois vous faire un aveu : je suis arrivé au congrès avec des préjugés qui lui étaient peu favorables ; je me souvenais encore des méprises de l'Europe. Sincère ami des libertés publiques et de l'indépendance des nations, j'avais été un peu ébranlé par ces calomnies qu'on répète encore tous les jours. Qu'ai-je été forcé de voir à Vérone ? Des princes pleins de modération et de justice, des rois honnêtes hommes, que leurs sujets voudraient avoir pour amis s'ils ne les avaient pour maîtres. J'ai mis par écrit, messieurs, les paroles que j'ai entendues sortir de la bouche d'un prince dont mes honorables adversaires ont loué eux-mêmes la magnanimité et recherché la faveur à une autre époque :

« Je suis bien aise, me dit un jour l'empereur Alexandre, que vous soyez venu à Vérone, afin de rendre témoignage à la vérité. Auriez-vous cru, comme le disent nos ennemis, que l'alliance est un mot qui ne sert qu'à couvrir des ambitions ? Cela peut-être eût été vrai dans l'ancien état des choses ; mais il s'agit bien aujourd'hui de quelques intérêts particuliers, quand le monde civilisé est en péril !

« Il ne peut plus y avoir de politique anglaise, française, russe, prussienne, autrichienne ; il n'y a plus qu'une politique générale qui doit, pour le salut de tous, être admise en commun par les peuples et par les rois. C'est à moi à me montrer le premier convaincu des principes sur lesquels j'ai fondé l'alliance. Une occasion s'est présentée, le soulèvement de la Grèce : rien sans doute ne paraissait être plus dans mes intérêts, dans ceux de mes peuples, dans l'opinion de mon pays, qu'une guerre religieuse contre la Turquie ; mais j'ai cru remarquer dans les troubles du Péloponèse le signe révolutionnaire.

« Dès lors je me suis abstenu. Que n'a-t-on point fait pour rompre l'alliance ? On a cherché tour à tour à me donner des préventions ou à blesser mon amour-propre ; on m'a outragé ouvertement : on me connaissait bien mal, si on a cru que mes principes ne tenaient qu'à des vanités ou pouvaient céder à des ressentiments. Non, je ne me séparerai jamais des

monarques auxquels je suis uni : il doit être permis aux rois d'avoir des alliances publiques pour se défendre contre les sociétés secrètes. Qu'est-ce qui pourrait me tenter ? Qu'ai-je besoin d'accroître mon empire ? La Providence n'a pas mis à mes ordres huit cent mille soldats pour satisfaire mon ambition, mais pour protéger la religion, la morale et la justice, et pour faire régner ces principes d'ordre sur lesquels repose la société humaine. »

De telles paroles, messieurs, dans la bouche d'un tel souverain, méritaient bien d'être recueillies, et je me plais à vous les transmettre, sûr qu'elles feront naître en vous des sentiments d'admiration pareils aux miens. Un prince qui peut tenir un semblable langage pouvait-il se démentir à l'instant même, et proposer à la France rien qui compromît son indépendance et son honneur ? La modération est le trait dominant du caractère d'Alexandre ; croyez-vous donc qu'il ait voulu la guerre à tout prix, en vertu de je ne sais quel droit divin et en haine des libertés des peuples ? C'est, messieurs, une complète erreur. À Vérone on est toujours parti du principe de la paix, à Vérone les puissances alliées n'ont jamais parlé de la guerre qu'elles pourraient faire à l'Espagne ; mais elles ont cru que la France, dans une position différente de la leur, pourrait être forcée à cette guerre ; le résultat de cette conviction a-t-il fait naître des traités onéreux ou déshonorants pour la France ? Non. S'est-il même agi de donner passage à des troupes étrangères sur le territoire de la France ? Jamais. Qu'est-il donc arrivé ? Il est arrivé que la France est une des cinq grandes puissances qui composent l'alliance, qu'elle y restera invariablement attachée, et qu'en conséquence de cette alliance, qui date déjà de huit années, elle trouvera dans des cas prévus et déterminés un appui qui, loin d'affecter sa dignité, prouverait le haut rang qu'elle occupe en Europe.

L'erreur de mes honorables adversaires est de confondre l'indépendance avec l'isolement ; une nation cesse-t-elle d'être libre parce qu'elle a des traités ? Est-elle contrainte dans sa marche, subit-elle un joug honteux, parce qu'elle a des rapports avec des puissances égales en force à la sienne et

soumises aux conditions d'une parfaite réciprocité ? Quelle nation fut jamais sans alliance au milieu des autres nations ? En existe-t-il un seul exemple dans l'histoire ? Voudrait-on faire des Français une espèce de peuple juif, séparé du genre humain ? À quel reproche bien autrement fondé serait exposé le gouvernement, s'il n'avait rien prévu, rien combiné, et si dans le cas d'une guerre possible il eût ignoré jusqu'au parti que prendraient d'autres puissances.

Lorsque nous n'avions point d'armée, lorsque nous ne comptions pour rien parmi les Etats du continent, lorsque de petits princes d'Allemagne envahissaient impunément nos villages, et que nous n'osions nous en plaindre, personne ne disait que nous étions esclaves ; aujourd'hui que notre résurrection militaire étonne l'Europe, aujourd'hui que nous élevons dans le conseil des rois une voix écoutée, aujourd'hui que de nouvelles conventions effacent le souvenir des traités par lesquels on nous a fait expier nos victoires, aujourd'hui on s'écrie que nous subissons un joug humiliant ! Jetez les yeux sur l'Italie, et voyez un autre effet du congrès de Vérone : le Piémont, dont l'évacuation sera complète au mois et octobre ; le royaume de Naples, dont on retire dix-sept mille hommes, dont on diminue la contribution militaire, et qui serait totalement évacué s'il avait recréé son armée.

Cependant l'Autriche n'aspirait-elle pas à la domination entière de l'Italie ? Le congrès de Laybach ne lui avait-il pas livré ce beau pays ? et en général tous ces congrès ne sont-ils pas inventés pour étendre l'oppression, pour étouffer les libertés des peuples sous de longues occupations militaires ? Toutefois un an s'est à peine écoulé, et voilà l'ambitieuse Autriche qui commence à rendre à leurs souverains légitimes les Etats qu'elle a sauvés des révolutions !

Je suis tranquille aujourd'hui sur le sort de ma patrie : ce n'est pas au moment où la France a retrouvé les armées qui ont si glorieusement défendu son indépendance que je tremble pour sa liberté.

Je passe à présent, messieurs, à quelques objections de détail.

On blâme cette phrase du discours de la couronne : Que Ferdinand soit libre de donner à son peuple des institutions qu'il ne peut tenir que de lui.

C'est la même objection que l'on a élevée contre le mot octroyé, placé dans la Charte, et elle part du même principe. On ne veut pas que la source de la souveraineté découle du souverain.

Il nous était libre de parler ou de ne pas parler d'institutions à donner à l'Espagne : si nous n'en avions rien dit, à l'instant on se fût écrié que nous voulions faire la guerre pour rétablir le roi absolu et l'inquisition ; mais parce qu'il était juste, généreux et politique de parler d'institutions, fallait-il reconnaître la souveraineté du peuple proclamée dans la Constitution espagnole ? fallait-il se soumettre à deux principes qui bouleverseraient tout l'ordre social : cette souveraineté du peuple et l'insurrection militaire ? L'amas informe de la constitution des Cortès vaut-il seulement la peine d'être examiné ?

La France a donc pu souhaiter à l'Espagne en 1823, comme l'Angleterre à la France en 1793, des institutions plus propres à la rendre heureuse et florissante. Mais la France, s'écrie-t-on, a pendant cinq années reconnu cette constitution des Cortès ; et pourquoi ne veut-elle plus la reconnaître aujourd'hui ? De grandes puissances de l'Europe eurent aussi des ambassadeurs à Paris depuis 1789 jusqu'en 1793 : elles voyaient avec inquiétude commencer notre révolution, mais elles espéraient que les hommes raisonnables seraient écoutés tôt ou tard. Quand leur espérance fut déçue, quand leurs intérêts essentiels se trouvèrent compromis par la révolution croissante, il leur fallut bien se retirer et chercher dans les chances de la guerre une sûreté qu'elles ne trouvaient plus dans la paix.

La France ne prétend point, messieurs, imposer des institutions a l'Espagne. Assez de libertés nationales reposent dans les lois des anciennes Cortès d'Aragon et de Castille pour que les Espagnols y trouvent à la fois un remède contre l'anarchie et le despotisme. Il faudrait cependant être d'accord

avec soi-même et ne pas nous reprocher, d'une part, d'avoir l'intention de soutenir l'arbitraire en Espagne, de l'autre, d'avoir le projet d'y naturaliser la Charte. Nous ne pouvons vouloir à la fois l'esclavage et la liberté.

Messieurs, je le dirai franchement, la France ne doit point se mêler des établissements politiques de l'Espagne. C'est aux Espagnols à savoir ce qui convient à l'état de leur civilisation ; mais je souhaite de toute mon âme à ce grand peuple des libertés dans la mesure de ses moeurs, des institutions qui puissent mettre ses vertus à l'abri des inconstances de la fortune et du caprice des hommes. Espagnols ! ce n'est point votre ennemi qui parle, c'est celui qui a annoncé le retour de vos nobles destinées quand on vous croyait descendus pour jamais de la scène du monde. Vous avez surpassé mes prédictions, vous avez arraché l'Europe au joug que les empires les plus puissants n'avaient pu briser : vous devez à la France vos malheurs et votre gloire. Elle vous a envoyé ces deux fléaux, Bonaparte et la révolution : délivrez-vous du second comme vous avez repoussé le premier[5525].

Qu'il me soit permis, messieurs, de repousser la comparaison que l'on prétendait faire entre l'invasion de Bonaparte et celle à laquelle on contraint la France aujourd'hui ; entre un Bourbon qui marche à la délivrance d'un Bourbon et l'usurpateur qui venait saisir la couronne d'un Bourbon après s'être emparé de sa personne par une trahison sans exemple ; entre un conquérant qui marchait brisant les autels, tuant les religieux, déportant les prêtres, renversant les institutions du pays, et un petit-fils de saint Louis qui arrive pour protéger tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes, et qui, jadis proscrit lui même, vient faire cesser les proscriptions.

Bonaparte pouvait ne pas rencontrer d'amis parmi les sujets d'un Bourbon et chez les descendants du héros de la Castille ; mais nous n'avons ni assassiné le dernier des Condés ni exhumé le Cid, et les bras armés contre Bonaparte combattront pour nous.

J'aurais désiré que l'on eût parlé avec moins d'amertume de ces royalistes espagnols qui soutiennent aujourd'hui la cause

de Ferdinand. Je me souviens d'avoir été banni comme eux, malheureux comme eux, calomnié comme eux.

Il m'est difficile de préférer au baron d'Eroles, estimé même de ses ennemis, des soldats qui ont appuyé leurs baïonnettes sur le coeur de leur roi, pour lui prouver leur dévouement et leur fidélité.

Et pourquoi avoir été rappeler ce message au sénat touchant l'occupation de l'Espagne par Bonaparte ? Ce monument de dérision et de servitude nous accuse-t-il ? Je le connaissais ; je n'avais pas voulu m'en servir dans la crainte de blesser ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la guerre : on la faisait en silence quand le sénat eut déclaré que l'invasion de Bonaparte était juste et politique.

Ne nous laissons pas étonner par des déclamations et des menaces. S'il n'y avait à s'élever contre la guerre que des hommes dont les opinions sont honorables, on pourrait peut-être hésiter ; mais quand tous les révolutionnaires de l'Europe vocifèrent la paix d'un commun accord, ils sentent apparemment qu'ils sont compromis en Espagne ; ils craignent de se voir chassés de leur dernier asile. Tel qui s'apitoie sur les maux où va nous précipiter la guerre craint plus nos succès que nos revers.

Quant aux ministres, messieurs, le discours de la couronne leur a tracé la ligne de leurs devoirs. Ils ne cesseront de désirer la paix, de l'invoquer de tous leurs voeux, d'écouter toute proposition compatible avec la sûreté et l'honneur de la France ; mais il faut que Ferdinand soit libre, il faut que la France sorte à tout prix d'une position dans laquelle elle périrait bien plus sûrement que par la guerre. N'oublions jamais que si la guerre avec l'Espagne a, comme toute guerre, ses inconvénients et ses périls, elle aura eu pour nous un immense avantage. Elle nous aura créé une armée, elle nous aura fait remonter à notre rang militaire parmi les nations, elle aura décidé notre émancipation et rétabli notre indépendance. Il manquait peut-être encore quelque chose à la réconciliation complète des Français ; elle s'achèvera sous la tente : les compagnons d'armes sont bientôt amis, et tous les souvenirs

se perdent dans la pensée d'une commune gloire.

Le roi, ce roi si sage, si paternel, si pacifique, a parlé. Il a jugé que la sûreté de la France et la dignité de la couronne lui faisaient un devoir de recourir aux armes après avoir épuisé les conseils. Le roi a voulu que cent mille soldats s'assemblassent sous les ordres du prince qui, au passage de la Drôme, s'est montré vaillant comme Henri IV. Le roi, avec une généreuse confiance, a remis la garde du drapeau blanc à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs : ils lui rapprendront le chemin de la victoire ; il n'a jamais oublié celui de l'honneur.

RÉFLEXIONS POLITIQUES

François-René de Chateaubriand

(1826)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Chapitre I – Cas extraordinaire

Chapitre II – Paroles d'un des juges d'Harrison

Chapitre III – Que la doctrine du régicide a paru en Europe vers le milieu du XVIe siècle. Buchanan. Mariana. Saumaise et Milton

Chapitre IV – Parallèle

Chapitre V – Illusions des apologistes de la mort de Louis XVI

Chapitre VI – Des Emigrés en général

Chapitre VII – Singulière méprise sur l'émigration

Chapitre VIII – Des derniers Emigrés

Chapitre X – Si le roi devait reprendre les anciennes formules dans les actes émanés du trône

Chapitre XI – Passage d'une proclamation du roi

Chapitre XII – Des alliés et des armées françaises

Chapitre XIII – De la Charte. Qu'elle convient aux deux opinions qui partagent la France

Chapitre XIV – Objections des constitutionnels contre la Charte. De l'influence ministérielle et de l'opposition

Chapitre XV – Suite des objections des constitutionnels. Ordre de la noblesse

Chapitre XVI – Objections des royalistes contre la Charte

Chapitre XVII – Suite des objections. Que nous avons essayé inutilement de diverses constitutions. Que nous ne sommes pas faits pour des assemblées délibérantes

Chapitre XIX – S'il serait possible de rétablir l'ancienne forme de gouvernement

Chapitre XX – Que le nouveau gouvernement est dans l'intérêt de tous. Ses avantages pour les hommes d'autrefois

Chapitre XXI – Que la classe la plus nombreuse des Français doit être satisfaite de la Charte

Chapitre XXII – Que le trône trouve dans la Charte sa sûreté et sa splendeur
Chapitre XXIII – Conclusion

Chapitre I – Cas extraordinaire

Décembre 1814. Un juge établi sur un tribunal d'après les anciennes constitutions du pays, et non par le fait d'une révolution violente, a condamné un homme à mort. Cet homme a été justement condamné : il était coupable des plus grands crimes. Mais cet homme avait un frère ; ce frère n'a pas pu et n'a pas dû se dépouiller des sentiments de la nature : ainsi, entre le juge du coupable et le frère de ce coupable, il ne pourra jamais s'établir aucune relation. Le cri du sang a pour toujours séparé ces deux hommes.

Un juge établi sur un tribunal d'après les anciennes constitutions du pays, et non par le fait d'une révolution violente, a condamné un homme à mort. Cet homme n'était pas coupable du crime dont on l'accusait ; mais, soit prévarication, soit erreur, le juge a condamné l'innocence. Si cet homme a un frère, ce frère, bien moins encore que dans le premier cas, ne peut jamais communiquer avec le juge.

Enfin, un homme a condamné un homme à mort : l'homme condamné était innocent ; l'homme qui l'a condamné n'était point son juge naturel ; l'innocent condamné était un roi ; le prétendu juge était son sujet. Toutes les lois des nations, toutes les règles de la justice ont été violées pour commettre le meurtre. Le tribunal, au lieu d'exiger les deux tiers des voix pour prononcer la sentence, a rendu son arrêt à la majorité de quelques voix. Afin d'obtenir cette majorité, on a même été obligé de compter le vote des juges qui avaient prononcé la mort conditionnellement. Le monarque, conduit à l'échafaud, avait un frère. Le juge qui a condamné l'innocent, le sujet qui a immolé son roi, pourra-t-il se présenter aux yeux du frère de ce roi ? S'il ne peut se présenter devant lui, osera-t-il pourtant lui écrire ? S'il lui écrit, sera-ce pour se déclarer criminel, pour lui offrir sa vie en expiation ? Si ce n'est pour dévouer sa tête,

c'est du moins pour révéler quelque secret important à la sûreté de l'Etat ! Non : il écrit à ce frère du roi pour se plaindre d'être injustement traité ; il pousse la plainte jusqu'à la menace ; il écrit à ce frère devenu roi, et dont, par conséquent, il est devenu le sujet, pour lui faire l'apologie du régicide, pour lui prouver, par la parole de Dieu et par l'autorité des hommes, qu'il est permis de tuer son roi. Joignant ainsi la théorie à la pratique, il se présente à Louis XVIII comme un homme qui a bien mérité de lui ; il vient lui montrer le corps sanglant de Louis XVI,

Et sa tête à la main demander son salaire.

Est-ce au fond d'un cachot, dans l'exaspération du malheur, que cette apologie du régicide est écrite ? L'auteur est en pleine liberté ; il jouit des droits des autres citoyens ; on voit à la tête de son ouvrage l'énumération de ses places et les titres de ses honneurs : places et honneurs dont quelques-uns lui ont été conférés depuis la restauration[5526]. Le roi, sans doute transporté de douleur et d'indignation, a prononcé quelque arrêt terrible ? Le roi a donné sa parole de tout oublier.

Chapitre II – Paroles d'un des juges d'Harrison

Mais le monde, comme le roi, n'a pas donné sa parole ; il pourra rompre le silence. Par quelle imprudence des hommes qui devraient surtout se faire oublier sont-ils les premiers à se mettre en avant, à écrire, à dresser des actes d'accusation, à semer la discorde, à attirer sur eux l'attention publique ? Qui pensait à eux ? Qui les accusait ? Qui leur parlait de la mort du roi ? Qui les priait de se justifier ? Que ne jouissaient-ils en paix de leurs honneurs ? Ils s'étaient vantés, dans d'autres écrits, d'avoir condamné Louis XVI à mort : eh bien, personne ne voulait leur ravir cette gloire ! Ils disent qu'ils sont proscrits : est-il tombé un cheveu de leur tête ? ont-ils perdu quelque chose de leurs biens, de leur liberté ? Pourquoi, fidèles au souvenir de nos temps de malheurs, continuent-ils à accuser leurs victimes ? Y a-t-il beaucoup de courage et de danger à braver aujourd'hui un Bourbon ? Faut-il porter dans son sein un coeur de bronze pour affronter leur bonté paternelle ? Est-il bien glorieux de rompre le silence que l'on gardait sous Bonaparte, pour venir dire de fières vérités à un monarque qui, assis, après vingt-cinq ans de douleurs, sur le trône sanglant de son frère, ne répand autour de lui qu'une miséricorde presque céleste ? Qu'arrive-t-il ? C'est que le public est enfin obligé d'entrer dans des questions qu'il eût mieux valu ne pas agiter.

Le colonel Harrison, un des juges de Charles Ier, fut, après la restauration de Charles II, traduit devant un tribunal pour être jugé à son tour. Parmi les diverses raisons qu'il apporta pour sa défense, il fit valoir le silence que le peuple anglais avait gardé jusque alors sur la mort de Charles 1er. Un des juges lui répondit : « J'ai ouï conter l'histoire d'un enfant devenu muet

de terreur en voyant assassiner son père. L'enfant, qui avait perdu l'usage de la voix, garda profondément gravés dans sa mémoire les traits du meurtrier : quinze ans après, le reconnaissant au milieu d'une foule, il retrouva tout à coup la parole, et s'écria : Voilà celui qui a tué mon père ! Harrison, le peuple anglais a cessé d'être muet ; il nous crie, en te regardant : Voilà celui qui a tué notre père[5527] ! »

Chapitre III – Que la doctrine du régicide a paru en Europe vers le milieu du XVIe siècle. Buchanan. Mariana. Saumaise et Milton

La doctrine du régicide n'est pas nouvelle : un peu après la mort de Henri III, il parut des écrits où l'on avançait qu'il est permis à un peuple de se défaire d'un tyran : les justifications suivent les crimes. On examina à cette époque les opinions que nous avons cru appartenir à notre siècle. Ce ne furent pas seulement les protestants qui rêvèrent des républiques ; les catholiques se livrèrent aussi aux mêmes songes. Il est remarquable que les pamphlets de ces temps-là sont écrits avec une vigueur, une science, une logique, qu'on retrouve rarement aujourd'hui.

Buchanan, dans le dialogue De Jure regni apud Scotos, et Mariana surtout, dans le traité De Rege et regis institutione, réunirent en un corps de doctrines ces idées éparses dans divers écrits.

On prétendit que Ravaillac avait puisé dans Mariana les sentiments qui coûtèrent la vie à Henri IV. Ravaillac ne savait pas le latin, et il n'avait pu lire le traité De Rege ; mais il avait pu entendre parler des opinions qui y sont déduites. Ainsi la doctrine du régicide parut d'abord dans le monde pour préconiser le crime de Jacques Clément et pour inspirer celui de Ravaillac.

La mort de Charles Ier donna une nouvelle célébrité aux principes de Buchanan et de Mariana. Un champion de l'autorité royale, Saumaise, descendit dans l'arène, armé de toute l'érudition de son siècle ; il publia son fameux traité, Defensio regia pro Carolo 1er.

Il prouva d'abord l'inviolabilité et la puissance légale des rois, d'après des préceptes et des exemples puisés dans l'Ancien Testament ; il trouva ensuite dans le Nouveau Testament et dans la doctrine des Pères d'autres autorités pour foudroyer encore les principes des régicides. De là, passant aux auteurs profanes, il invoqua en faveur de l'autorité royale les plus grands philosophes et les plus grands historiens de l'antiquité. Saumaise ne resta pas sans réponse ; il eut la gloire d'avoir pour adversaire un des plus beaux génies de l'Angleterre. Milton s'était déjà signalé dans son ouvrage sur le Droit des Rois et des Magistrats, qui n'est qu'un commentaire du traité de Mariana. Il releva le gant jeté aux régicides. « Il réfuta Saumaise, dit Voltaire, comme une bête féroce combat un sauvage. » Il eût été plus juste de dire comme un fanatique combat un pédant. Le style latin de Milton[5528] est serré, énergique ; souvent à la vigueur de l'expression on reconnaît l'auteur du Paradis perdu ; mais le raisonnement est digne de la cause que Milton avait embrassée. Les plaisanteries ne sont pas toujours de bon goût ; l'érudition, quoique moins prodiguée que dans le traité de Saumaise, vient souvent hors de propos, et l'auteur ne répond solidement à rien.

Ecoutons encore Voltaire : « Milton, dit-il, avait été quelque temps secrétaire, pour la langue latine, du parlement appelé le Rump ou le Croupion. Cette place fut le prix d'un livre latin en faveur des meurtriers du roi Charles Ier ; livre (il faut l'avouer) aussi ridicule par le style que détestable par la matière.

On peut juger si un tel pédant atrabilaire, défenseur du plus énorme crime, put plaire à la cour polie et délicate de Charles II. »

Le grand argument de Milton était aussi celui des juges de Charles Ier.

Il le trouvait, comme Ludlow, dans ce texte de l'écriture « La terre ne peut être purifiée du sang qui a été répandu que par le sang de celui qui l'a répandu. »

Cet argument n'eût rien valu contre Louis XVI.

Chapitre IV – Parallèle

Telle fut cette fameuse controverse. Ceux qui la rappellent aujourd'hui paraissent ignorer ce qu'on a dit et écrit avant eux sur ce sujet : tant ils sont faibles en preuves, en citations et en raisonnements ! De même que les régicides anglais, ils citent l'Ecriture Sainte à l'appui de leur doctrine ; mais ils la citent vaguement, ou parce qu'ils la connaissent peu ou parce qu'ils sentent qu'elle ne leur est pas favorable. Les auteurs de la mort de Charles étaient pour la plupart des fanatiques de bonne foi, des chrétiens zélés qui, abusant du texte sacré, tuèrent leur souverain en conscience ; mais parmi nous, ceux qui font valoir l'autorité de l'Ecriture dans une pareille cause ne pourraient-ils pas être soupçonnés de joindre la dérision au parricide, de vouloir, par des citations tronquées, mal expliquées, troubler le simple croyant, tandis que pour eux-mêmes ces citations ne seraient que ridicules ? Employer ainsi l'incrédulité à immoler la foi ; justifier le meurtre de Louis XVI par la parole de Dieu, sans croire soi-même à cette parole ; égorger le roi au nom de la religion pour le peuple, au nom des lumières pour les esprits éclairés ; allumer l'autel du sacrifice au double flambeau du fanatisme et de la philosophie, ce serait, il faut en convenir, une combinaison nouvelle.

Si les régicides anglais étaient, comme nous venons de le dire, des fanatiques de bonne foi, ils avaient encore un autre avantage. Ces hommes, couverts du sang de leur roi, étaient purs du sang de leurs concitoyens. Ils n'avaient pas signé la proscription d'une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards ; ils n'avaient pas apposé leurs noms, de confiance, au bas des listes de condamnés, après des noms très peu faits pour inspirer cette confiance. Pourtant ces hommes qui n'avaient pas fait tout cela étaient en horreur : on les fuyait comme s'ils avaient eu la peste, on les tuait comme

des bêtes fauves. Qu'il était à craindre que cet effrayant exemple n'entraînât les Français ! Et cependant, que disons-nous à certains hommes ? Rien.

Ils jouissent de leur fortune, de leur rang, de leurs honneurs. Comme le roi, nous ne leur eussions jamais parlé de ce qu'ils ont fait, s'ils n'avaient été les premiers à nous le rappeler, à se transformer en accusateurs ; et ils osent crier à l'esprit de vengeance ! Craignons plutôt que la postérité ne porte de nous un tout autre jugement, qu'elle ne prenne cette admirable facilité de tout pardonner pour une indifférence coupable, pour une légèreté criminelle ; qu'elle ne regarde comme une misérable insouciance du vice et de la vertu ce qui n'est qu'une impossibilité absolue de récriminer et de haïr.

Les Anglais qui firent leur révolution étaient des républicains sincères : conséquents à leurs principes, les premiers d'entre eux ne voulurent point servir Cromwell ; Harrison, Ludlow, Vane, Lambert, s'opposèrent ouvertement à sa tyrannie, et furent persécutés par lui. Ils avaient pour la plupart toutes les vertus morales et religieuses ; par leur conviction, ils honorèrent presque leur crime. Ils ne s'enrichirent point de la dépouille des proscrits. Dans les actes de leur jugement, lorsque le président du tribunal fait aux témoins cette question d'usage : « L'accusé a-t-il des biens et des châteaux ? » La réponse est toujours : « Nous ne lui en connaissons point. » Harrison écrit en mourant à sa femme qu'il ne laisse que sa Bible[5529].

Tout homme qui suit sans varier une opinion est du moins excusable à ses propres yeux ; un républicain de bonne foi, qui ne cède ni au temps ni à la fortune, peut mériter d'être estimé, quand d'ailleurs on n'a à lui reprocher aucun crime.

Mais si des fortunes immenses ont été faites ; si, après avoir égorgé l'agneau, on a caressé le tigre ; si Brutus a reçu des pensions de César il fera mieux de garder le silence ; l'accent de la fierté et de la menace ne lui convient plus.

« On ne pouvait rien contre la force. »

— Vous avez pu quelque chose contre la vertu !

On donne une singulière raison de la mort de Louis XVI : on

assure qu'il n'était déjà plus roi lorsqu'il fut jugé ; que sa perte était inévitable, que sa mort fut prononcée comme on prononce celle d'un malade dont on désespère.

Avons-nous bien lu, et en croirons-nous nos yeux ? Depuis quand le médecin empoisonne-t-il le malade lorsque celui-ci n'a plus d'espérance de vivre ? Et la maladie de Louis XVI était-elle donc si mortelle ? Plût à Dieu que ce roi, que l'on a tué parce qu'il n'y avait plus moyen de contenir les factions, eût été la victime de ces factions mêmes ! Plût à Dieu qu'il eût péri dans une insurrection populaire ! La France pleurerait un malheur ; elle n'aurait pas à rougir d'un crime.

Vous assurez « que si les juges qui ont condamné le roi à mort se sont trompés, ils se sont trompés avec la nation entière, qui, par de nombreuses adresses, a donné son adhésion au jugement. Les gouvernements étrangers, en traitant avec ces juges, ont aussi prouvé qu'ils ne blâmaient pas le meurtre de Louis. »

Ne flétrissez point tous les Français pour excuser quelques hommes. Peut-on sans rougir alléguer les adresses de ces communes gouvernées par un club de Jacobins et conduites par les menaces et la terreur ? D'ailleurs, un seul fait détruit ce que l'on avance ici. Si, en conduisant le roi à l'échafaud, on n'a fait que suivre l'opinion du peuple, pourquoi les juges ont-ils rejeté l'appel au peuple ? Si Louis était coupable, si les voeux étaient unanimes, pourquoi, dans la Convention même, les suffrages ont-ils été si balancés ? La haute cour qui condamna Charles le condamna à l'unanimité. La France vous rend le fardeau dont vous voulez vous décharger sur elle ; il est pesant ! mais il est à vous, gardez-le.

« Les nations étrangères ont traité avec vous ! » Ce ne fut point au moment de la mort du roi. L'assassinat de Louis, du plus doux, du plus innocent des hommes, acheva d'armer contre vous l'Europe entière. Un cri d'indignation s'éleva dans toutes les parties du monde : un Français était insulté pour votre crime jusque chez ces peuples accoutumés à massacrer leurs chefs, à Constantinople, à Alger, à Tunis. Parce que les étrangers ont traité avec vous, ils ont approuvé la mort du roi !

Dites plutôt que le courage de nos soldats a sauvé la France du péril où vous l'aviez exposée en appelant sur un forfait inouï la vengeance de tous les peuples. Ce n'est point avec vous qu'on a traité, mais avec la gloire de nos armes, avec ce drapeau autour duquel l'honneur français s'était réfugié, et qui vous couvrait de son ombre.

Chapitre V – Illusions des apologistes de la mort de Louis XVI

Que veulent donc au fond les auteurs de ces déplorables apologies ? La république ? Ils sont guéris de cette chimère. Une monarchie limitée ? Ils l'ont ; et ils conviennent eux-mêmes que toutes les garanties de la liberté sont dans la Charte. Si nous sondons la blessure, nous trouverons une conscience malade, qui ne peut se tranquilliser, une vanité en souffrance, qui s'irrite de n'être pas seule appelée aux conseils du roi, et qui voudrait jouir auprès de lui non seulement de l'égalité, mais encore de la préférence ; enfin un désespoir secret, né de l'obstacle insurmontable qui s'élève entre Louis XVIII et les juges de Louis XVI. Ne serait-il pas bien plus favorable pour ces hommes de se rendre justice, d'avouer ingénument leurs torts, de convenir qu'ils ne peuvent pas être une société pour le roi, de reconnaître ses bontés au lieu de se sentir humiliés de son silence, de la paix qu'il leur accorde et du bonheur qu'il répand sur eux pour toute vengeance ?

Il est assez probable toutefois qu'ils ne se mettent si fort en avant que parce qu'ils se font illusion sur leur position : il faut les détromper.

Ce n'est pas sans raison qu'ils nous répètent que la France entière est coupable avec eux de la mort du roi. « Si on nous frappe, disent-ils, on frappera bientôt ceux qui nous suivent : nous sommes la première phalange ; une fois rompue, le reste sera enfoncé de toutes parts. » Ils espèrent ainsi enrôler beaucoup de monde sous leur drapeau et se rendre redoutables par cette espèce de coalition.

D'abord on ne veut point les atteindre ; on ne les menace point. Pourquoi sont-ils si susceptibles ? Pourquoi prendre les

pleurs que l'on répand sur la mémoire de Louis XVI pour des actes d'accusation ? Faut-il, pour ménager leur délicatesses, s'interdire tous regrets ? La douleur est-elle une vengeance, le repentir une réaction ? En admettant même que ces personnes eussent de justes sujets de crainte, elles sont complètement dans l'erreur lorsqu'elles s'imaginent que tous les Français font cause commune avec elles. La mort du roi et de la famille royale est le véritable crime de la révolution. Beaucoup d'autres actes de cette révolution sont des erreurs collectives, souvent expiées par des vertus et rachetées par des services, des torts communs qui ne peuvent être imputés à des particuliers, des malheurs qui sont le résultat des passions, le produit du temps et l'inévitable effet de la nécessité.

Mais les auteurs de la mort du roi ont une cause parfaitement isolée : sous ce rapport, ils n'inspirent aucun intérêt.

Ce n'est point ici une vaine supposition : la formation de la chambre des pairs a amené nécessairement quelques exclusions : le peuple s'en est-il affligé ? La chambre des députés comptait parmi ses officiers inférieurs quelques personnes assez malheureuses pour avoir participé à la mort de Louis XVI : elle les a invitées à se retirer. La nation n'a vu dans cette conduite que l'interprétation de ses propres sentiments. Tous les exemples nobles et utiles devaient être donnés par les dignes représentants du peuple français : un d'entre eux a fait lui-même le courageux aveu de sa faute, en s'exilant du milieu de ses collègues. Se juger ainsi, c'est ôter à jamais aux autres le droit de juger ; c'est sortir de la classe des coupables pour entrer dans celle des infortunés.

Ceux qui ont prononcé l'arrêt de Louis XVI doivent donc perdre la pensée de rattacher tous les Français à leur cause. Il faut encore qu'ils ne mettent pas trop leur confiance en leur propre nombre. En effet, ne conviendrait-il pas de retrancher de ce nombre ceux qui ont voté la mort avec l'appel au peuple, ou avec une condition tendant à éloigner l'exécution ? Ceux-là avaient peut-être la pensée de sauver leur maître. Dans un pareil temps, vingt-quatre heures étaient tout ; on pouvait

croire que des votes qui présentaient un espoir de salut, sans heurter de front la fureur révolutionnaire, étaient plus propres à sauver le roi qu'un non absolu. C'est une erreur, une faiblesse ; mais qui n'a point d'erreurs, de faiblesses ? Transportons-nous à ces moments affreux ; voyons les bourreaux, les assassins remplir les tribunes, entourer la Convention, montrer du doigt, désigner au poignard quiconque refusait de concourir à l'assassinat de Louis XVI. Les lieux publics, les places, les carrefours retentissaient de hurlements et de menaces. On avait déjà sous les yeux l'exemple des massacres de septembre, et l'on savait à quels excès pouvait se porter une populace effrénée.

Il est certain encore qu'on avait fait des préparatifs pour égorger la famille royale, une partie des députés, plusieurs milliers de proscrits, dans le cas où le roi n'eût pas été condamné. Troublé par tant de périls, un homme croit trouver un moyen de concilier tous les intérêts ; il s'imagine que par un vote évasif il sauvera la famille royale, suspendra la mort du roi et préviendra un massacre général : il saisit avidement cette fatale idée ; il prononce un vote conditionnel. Mais ses collègues ne s'y trompent pas ; ils devinent son intention, rejettent avec fureur l'appel au peuple, les conditions dilatoires, et comptent le vote pour la mort. Cet homme est-il coupable ? Oui, selon le droit ; non, peut-être, d'après l'intention. Il ne s'agit pas ici de principes rigoureux ; car dans ce cas, ceux même qui auraient voté pour la vie du roi n'en seraient pas moins criminels de lèse-majesté, comme le remarquèrent les juges anglais dans le procès des régicides. Mais nos malheurs ont été si grands, qu'ils sont sortis de toute comparaison et de toute règle. Il est aisé de dire aux jours du bonheur et de la sécurité : « J'aurais agi ainsi ; je me serais conduit comme cela. » C'est au jour du combat que l'on connaît ses forces. Nous ne devons point juger à la rigueur ce qui a été dit ou fait sous la pointe du poignard ; dans ce cas une bonne intention présumée fait l'innocence ; le reste est du temps et de l'infirmité humaine.

Il faut encore faire une classe à part de ceux qui, appelés

depuis la mort du roi aux grandes places de l'Etat, ont tâché d'expier leurs premières erreurs en sauvant des victimes, en résistant avec courage aux ordres sanglants de la tyrannie, et qui depuis la Restauration ont montré par leur obéissance et leur désir d'être utiles à la monarchie combien ils étaient sensibles à la miséricorde du roi.

Voilà donc le faible bataillon de ceux qui se croient si forts diminué de tout ce qui ne doit pas entrer dans leurs rangs. Ils se trompent encore davantage lorsqu'ils s'écrient qu'ils sont la sauvegarde de quiconque a participé à nos troubles. Il serait, au contraire, bien plus vrai de dire que si quelque chose a pu alarmer les esprits, c'est le pardon accordé aux juges du roi.

Ce pardon a quelque chose de surhumain, et les hommes seraient presque tentés de n'y pas croire : l'excès de la vertu fait soupçonner la vertu. On serait disposé à dire : « Le roi ne peut traiter ainsi les meurtriers de son frère ; et puisqu'il pardonne à tous, c'est que dans le fond de sa pensée il ne pardonne à personne. » Ainsi le respect pour la vie, la liberté, la fortune, les honneurs de ceux qui ont voté la mort du roi, au lieu de tranquilliser la foule, eût pu servir à l'inquiéter.

Mais le roi ne veut proscrire personne : il est fort, très fort ; aucune puissance ne pourrait aujourd'hui ébranler son trône. S'il voulait frapper, il n'aurait besoin d'attendre ni d'autres temps ni d'autres circonstances ; il n'a aucune raison de dissimuler. Il ne punit pas, parce que comme son frère, de douloureuse et sainte mémoire, la miséricorde est son partage, et que, comme Louis XVI encore, il ne voudrait pas pour sauver sa vie répandre une seule goutte de sang français. Il a de plus donné sa parole. Aucun Français, à son exemple, ne désire ni vengeances ni réactions. Que demande-t-on à ceux qui ont été assez malheureux pour condamner à mort le fils de saint Louis et d'Henri IV. Qu'ils jouissent en paix de ce qu'ils ont acquis ; qu'ils élèvent tranquillement leurs familles. Il n'est pas cependant si dur, lorsqu'on approche de la vieillesse, qu'on a passé l'âge de l'ambition, qu'on a connu les choses et les hommes, qu'on a vécu au milieu du sang, des troubles et des tempêtes, il n'est pas si dur d'avoir un moment pour se

reconnaître, avant d'aller où Louis XVI est allé. Louis XVI a fait le voyage, non pas dans la plénitude de ses jours, non pas lentement non pas environné de ses amis, non pas avec tous les secours et toutes les consolations mais jeune encore, mais pressé, mais seul, mais nu ; et cependant il l'a fait en paix.

Ceux qui l'ont contraint de partir si vite veulent-ils prouver au monde qu'ils sont dignes de la clémence dont ils sont l'objet ? Qu'ils n'essayent plus d'agiter les esprits, de semer de vaines craintes. Tout bon Français doit aujourd'hui renfermer dans son coeur ses propres mécontentements, en eût-il de raisonnables. Quiconque publie un ouvrage dans le but d'aigrir les esprits, de fomenter des divisions, est coupable. La France a besoin de repos : il faut verser de l'huile dans nos plaies, et non les ranimer et les élargir. On n'est point injuste envers les hommes dont nous parlons : plusieurs ont des talents, des qualités morales, un caractère ferme, une grande capacité dans les affaires et expérience des hommes. Enfin, si quelque chose les blesse dans la restauration de la monarchie, qu'ils songent à ce qu'ils ont fait, et qu'ils soient assez sincères pour avouer que les misères dont ils se choquent sont bien peu de chose au prix des erreurs où ils sont eux-mêmes tombés.

Chapitre VI – Des Emigrés en général

Nous trouvons dans les pamphlets du jour beaucoup d'aigreur contre cette classe de Français malheureux, et toujours le triste sujet de la mort du roi revient au milieu de ces plaintes : « Ce sont les émigrés qui ont tué le roi ; ce sont les émigrés qui nous rapportent des fers ; ce sont eux qui accusent de tous les crimes les hommes amis de la liberté : il faut avoir été Vendéen, Chouan, Cosaque, Anglais, pour être bien accueilli à la cour : et pourtant qu'a fait la noblesse, qu'a fait le clergé pour le roi ? etc. »

On dit qu'un homme est la cause de la mort de son ami lorsque cet homme, jugeant mal d'un événement, a choisi pour sauver son ami, un moyen qui ne l'a pas sauvé ; mais s'est-on jamais imagine de prendre à la lettre cette expression hyperbolique ? A-t-on jamais comparé sérieusement le meurtrier réel d'un homme avec l'ami de cet homme ? Pour soutenir une cause qu'il eût mieux valu ne pas rappeler, comment un esprit éclairé n'a-t-il pu trouver que ce misérable sophisme ?

L'émigration était-elle une mesure salutaire ou funeste ? On peut avoir sur ce point différentes opinions. Il faudrait d'abord savoir si cette mesure n'était point forcée ; si des hommes insultés, brûlés dans leurs châteaux, poursuivis par les piques, traînés à l'échafaud, ne se sont point vus contraints d'abandonner leur patrie ; si, trouvant dans les champs de leur exil des princes proscrits comme eux, ils n'ont pas dû leur offrir leurs bras. Ceux qui leur font un crime aujourd'hui d'être sortis de France ne savent-ils pas, par leur propre expérience, qu'il y a des cas où l'on est obligé de fuir, de s'échapper la nuit pardessus des murs, et d'aller confier sa vie à une terre

étrangère ? Peuvent-ils nier la persécution ? Les listes n'existent-elles pas ? ne sont-elles pas signées ? Une seule de ces listes ne se monte-t-elle pas à quinze ou dix-huit mille personnes, hommes, femmes, enfants et vieillards ?

Ferons-nous valoir une autre raison de la nécessité de l'émigration ? Ce n'est pas une loi écrite, mais c'est le droit coutumier des Français : l'honneur. Partout où on le place, cet honneur, à tort ou à raison, il oblige. Quand on veut raisonner juste, il faut se mettre à la place de celui pour qui on raisonne. Une fois reconnu qu'un gentilhomme devait aller se battre sur le Rhin, pouvait-il n'y pas aller ? Mais par qui reconnu ? Par le corps, par l'ordre de ce gentilhomme. L'ordre se trompait. Soit : il se trompait comme ce vieux roi de Bohême qui, tout aveugle qu'il était, voulut faire le coup de lance à Crécy, et y trouva la mort. Qui l'obligeait à se battre, ce vieux roi aveugle ? L'honneur : toute l'armée entendra ceci.

Qu'a fait la noblesse pour le roi ? Elle a versé son sang pour lui à Haguenau, à Weissembourg, à Quiberon ; elle supporte aujourd'hui pour lui la perte de ses biens. L'armée de Condé, qui, sous trois héros, combattait à Berstheim en criant vive le roi ! ne le tuait pas à Paris[5530].

Mais en restant en France, les émigrés auraient sauvé le roi. Les royalistes anglais, qui ne sortirent point de leur pays, arrachèrent-ils à la mort leur malheureux maître ? Est-ce aussi Clarendon et Falkland qui ont immolé Charles, comme Lally-Tolendal et Sombreuil ont égorgé Louis ?

Qu'a fait le clergé pour le roi ? Interrogez l'église des Carmes, les pontons de Rochefort, les déserts de Sinnamary, les forêts de la Bretagne et de la Vendée, toutes ces grottes, tous ces rochers où l'on célébrait les saints mystères en mémoire du roi-martyr ; demandez-le à tous ces apôtres qui, déguisés sous l'habit du laïque, attendaient dans la foule le char des proscriptions pour bénir en passant vos victimes ; demandez-le à toute l'Europe, qui a vu le clergé français suivre dans ses tribulations le fils aîné de l'Eglise, dernière pompe attachée à ce trône errant, que la religion accompagnait encore lorsque le monde l'avait abandonné. Que font-ils

aujourd'hui ces prêtres qui vous importunent ? Ils ne donnent plus le pain de la charité, ils le reçoivent. Les successeurs de ceux qui ont défriché les Gaules, qui nous ont enseigné les lettres et les arts, ne font point valoir les services passés ; ceux qui formaient le premier ordre de l'Etat sont peut-être les seuls qui ne réclament point quelque droit politique ; sublime exemple donné par les disciples de celui dont le royaume n'était pas de ce monde ! Tant d'illustres évêques, doctes confesseurs de la foi, ont quitté la crosse d'or pour reprendre le bâton des apôtres. Ils ne réclament de leur riche patrimoine que les trésors de l'Evangile, les pauvres, les infirmes, les orphelins, et tous ces malheureux que vous avez faits.

Ah ! qu'il faudrait mieux éviter ces récriminations, effacer ces souvenirs, détruire jusqu'à ces noms d'émigrés, de royalistes, de fanatiques, de révolutionnaires, de républicains, de philosophes, qui doivent aujourd'hui se perdre dans le sein de la grande famille ! Les émigrés ont eu peut-être leurs torts, leurs faiblesses, leurs erreurs ; mais dire à des infortunés qui ont tout sacrifié pour le roi que ce sont eux qui ont tué le roi, cela est aussi trop insensé et trop cruel ! Et qui est-ce qui leur dit cela, grand Dieu !

Les émigrés nous apportent des fers. On regarde, et l'on voit d'un côté un roi qui nous apporte une Charte, telle que nous l'avions en vain cherchée, et où se trouvent les bases de cette liberté qui servit de prétexte à nos fureurs ; un roi qui pardonne tout, et dont le retour n'a coûté à la France ni une goutte de sang ni une larme ; on voit quelques Français qui rentrent à moitié nus dans leur patrie, sans secours, sans protections, sans amis ; qui ne retrouvent ni leurs toits ni leurs familles ; qui passent sans se plaindre devant leur champ paternel labouré par une charrue étrangère, et qui mangent à la porte de leurs anciennes demeures le pain de la charité. On est obligé de faire pour eux des quêtes publiques : l'homme de Dieu[5531] qui les suit comme par l'instinct du malheur est revenu avec eux des terres lointaines ; il est revenu établir parmi nous, pour leurs enfants, les écoles qu'alimentait la piété des Anglais. Il ne manquerait plus, pour couronner

l'oeuvre, que d'établir ces écoles dans un coin de l'antique manoir de l'émigré, de lui préparer à lui-même une retraite dans ces hôpitaux fondés par ses ancêtres, et où son bien sert aujourd'hui à donner aux pauvres un lit qu'il n'a plus. Ce n'est pas nous qui faisons cette peinture, ce sont des membres de la chambre des députés qui n'ont point vu dans ces infortunés des triomphateurs, mais des victimes.

Et ces Vendéens, et ces chouans, à qui tout est réservé, vous importunent de leur faveur, de leur éclat ! Leur pauvreté honorable, leur habit aussi ancien que leur fidélité, leur air étranger dans les palais, ont été pourtant l'objet de vos railleries, lorsque ces loyaux serviteurs sont accourus du fond de la France à la grande, à la merveilleuse nouvelle du retour inespéré de leur roi. Jetons les yeux autour de nous, et tâchons, si nous le pouvons, d'être justes. Par qui la presque totalité des grandes et des petites places est-elle occupée ? Est-ce par des chouans, des Vendéens, des Cosaques, des émigrés, ou par des hommes qui servaient l'autre ordre de choses ? On n'envie point, on ne reproche point les places à ces derniers : mais pourquoi dire précisément le contraire de ce qui est ? Il n'était pas si frappé de la prospérité des émigrés, ce maréchal de France qui a sollicité quelques secours pour de pauvres chevaliers de Saint-Louis : « Car, disait-il noblement, ou il faut leur ôter leur décoration, ou leur donner le moyen de la porter. » Sous l'uniforme Français, il ne peut y avoir que des sentiments généreux.

Le véritable langage à tenir sur les émigrés, pour être équitable c'est de dire que la vente de leurs biens est une des plus grandes injustices que la révolution ait produites ; que l'exemple d'un tel déplacement de propriétés au milieu de la civilisation de l'Europe est le plus dangereux qui ait jamais été donné aux hommes ; qu'il n'y aura peut-être point de parfaite réconciliation entre les Français jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen, par de sages tempéraments, des indemnités, des transactions volontaires, de diminuer ce que la première injustice a de criant et d'odieux. On ne s'habituera jamais à voir l'enfant mendier à la porte de l'héritage de ses pères. Voilà

ce qu'il y a de vrai d'un côté. Il est vrai, de l'autre, que le roi ni les chambres n'ont pu violemment réparer une injustice par des actes qui auraient compromis la tranquillité de l'Etat ; car enfin on a acheté sous la garantie des lois : les propriétés vendues ont déjà changé de main ; il est survenu des enfants, des partages. En touchant à ces ventes, on troublerait de nouvelles familles, on causerait de nouveaux bouleversements. Il faut donc employer pour guérir cette plaie les remèdes doux qui viennent du temps ; il faut qu'un esprit de paix préside aux mesures que l'on pourra prendre. Le désintéressement et l'honneur sont les deux vertus des Français : avec un tel fonds on peut tout espérer. On dit que le projet du roi est de donner chaque année une somme sur la liste civile pour secourir les propriétaires et favoriser les arrangements mutuels. Le roi est la gloire et le salut de la France.

Chapitre VII – Singulière méprise sur l'émigration

En examinant de plus près l'opinion des écrivains opposants, on s'aperçoit qu'ils sont tombés dans une singulière méprise, soit qu'ils l'aient fait à dessein, soit qu'ils aient erré de bonne foi. Ne semblerait-il pas, à les entendre, que l'émigration entière vient de rentrer avec le roi ? Ignore-t-on que presque tous les émigrés sont revenus en France il y a déjà quatorze ou quinze ans ; que les enfants de ces émigres, soit volontairement, soit de force, les uns atteints par la conscription, les autres enlevés pour les écoles militaires ; ceux-ci pressés par le défaut absolu de fortune, ceux-là obligés de servir pour soustraire leur famille à la persécution ; que les enfants de ces émigrés, disons-nous, ont pris des places sous Bonaparte ? Il a loué lui-même leur courage, leur désintéressement, et leur fidélité à leur parole quand une fois ils l'ont donnée ; beaucoup d'entre eux ont reçu des blessures sous ses drapeaux : des chefs de chouans, des Vendéens ont défendu leur patrie contre les ennemis. On comptait dans nos armées les premiers gentilshommes de nos provinces, et les descendants de nos familles les plus illustres. Représentants de l'ancienne gloire de la France, ils assistaient, pour ainsi dire, à sa gloire nouvelle. Dans cette noble fraternité d'armes, ils oubliaient nos discordes civiles, et en servant leur patrie ils apprenaient à servir un jour leur roi. Ces hommes qui auraient pu regretter le rang et la fortune de leurs aïeux, ces rejetons des connétables et des maréchaux de France qui portaient le sac du soldat, nous menaceraient-ils de la résurrection de tous les préjugés ? Ils ont du moins appris que dans le métier des armes tout soldat est noble, et que le grenadier a ses titres de gentilhomme écrits sur le papier de sa cartouche.

C'est donc en vain que la malveillance cherche à créer des distinctions et des partis : il n'y en a point, il n'y en peut pas avoir. Si Louis XVIII ne voulait remplir les places que d’hommes tout à fait étrangers à la révolution, qui serait pur à ses yeux ? Mais le roi, et ses preuves sont faites, est aussi impartial qu'il est éclairé ; il ne sépare point ceux qui ont servi le roi de ceux qui ont servi la patrie. Ne dénaturons point les faits pour soulager notre humeur ; ne prêtons point au prince des sentiments qui ne sont pas les siens, et ne cherchons point à créer des partis, en prétendant en trouver là où il n'en existe pas.

Chapitre VIII – Des derniers Emigrés

Ainsi, tout le raisonnement des pamphlets contre les émigrés, sophistique par la forme, n'est point solide par le fond : il porte sur une base fausse ; car la grande, la véritable émigration est depuis longtemps rentrée en France. Elle a pris des intérêts communs avec le reste des Français par des alliances, des places, des liens de reconnaissance et des habitudes de société. Tout se réduit donc à cette petite troupe de proscrits que Louis XVIII ramena à sa suite. Voudriez-vous que dans son exil le roi n'eût pas conservé un ami ? C'est ce qui arrive assez souvent aux princes malheureux. Vous êtes donc effrayés de quelques vieillards qui viennent, tout chargés d'ans et dépouillés par tant de sacrifices, se réchauffer un moment au soleil de la patrie ? Nous avons déjà parlé de leur détresse ; faudrait-il, pour mieux vous tranquilliser, qu'ils fussent encore durement rejetés par leur roi ? « Compagnons vieillis avec moi dans la terre étrangère, leur dirait le monarque, me voilà revenu dans mon palais ; j'ai retrouvé mon peuple, mon bonheur, la gloire de mes aïeux : vous, vous avez tout perdu pour moi ; vos biens sont vendus, les cendres de vos pères dispersées : adieu, je ne vous connais plus. » Et où iront-ils, ces compagnons du malheur du roi, ceux qui ont dormi dans l'exil, la tête appuyée sur les fleurs de lis presque effacées par le sang et les larmes ; ceux qui se consolaient en entourant de leurs respects et de leurs communes misères le roi de l'adversité ? Ne permettez-vous point que Louis XVIII leur prête un coin de son manteau ? Voulez-vous qu'il prenne un air sévère quand il les voit, qu'il ne leur adresse jamais une de ces paroles qui payent en France tous les services ? Vous le voulez indulgent, miséricordieux, et vous exigez qu'il soit ingrat ?

Admirons nos rois d'avoir été aimés dans le malheur et d'aimer dans la prospérité.

Chapitre IX S'il est vrai qu'on soit plus inquiet aujourd'hui qu'on ne l'était au moment de la Restauration

« Au retour des Bourbons, dit-on encore, la joie fut universelle ; il n'y eut qu'une opinion, qu'un sentiment : les anciens républicains, particulièrement opprimés, applaudirent franchement à la restauration. Aujourd'hui les partis renaissent, cette heureuse confiance est ébranlée, etc. » Nous avons été aussi témoin des premiers moments de la restauration, et nous avons observé précisément le contraire de ce que l'on avance ici. Sans doute il y eut du bonheur, de la joie à l'arrivée des Bourbons ; mais il s'y mêlait beaucoup d'inquiétude. Les anciens républicains étaient bien loin surtout d'être si satisfaits, d'applaudir avec tant de cordialité. Plusieurs d'entre eux songeaient à se retirer, et avaient tout préparé pour la fuite. Et en quoi avaient-ils été particulièrement opprimés sous Bonaparte ? Ils jouissaient d'une grande fortune ; ils occupaient les premières places de l'Etat. Quoi ! c'étaient les Bourboniens, les royalistes qui jouissaient de la faveur sous la tyrannie ? On croit rêver.

La vérité est que la confiance ne fut point entière au premier moment du retour du roi : beaucoup de gens étaient alarmés, les provinces même agitées, incertaines, divisées ; l'armée ne savait si on lui compterait ses souffrances et ses victoires ; on craignait les fers, en redoutait les vengeances.

Mais peu à peu le caractère du roi étant mieux connu, les frayeurs se calmèrent ; on vit luire l'aurore d'une paix et l'espérance d'un bonheur sur lesquels on ne comptait presque plus. Rassurés sur les opinions qu'on avait eues, sur les votes que l'on avait émis, tous les partis placèrent dans le monarque une juste confiance.

Depuis ce temps le roi n'a cessé de prendre de nouvelles forces, et la France de marcher vers la prospérité. Chaque jour le très petit nombre d'opposants diminue ; les contes absurdes, les terreurs populaires, s'évanouissent ; le

commerce renaît, les manufactures refleurissent, les impôts se payent, une immense dette est comblée ; l'armée n'a plus qu'un seul et même esprit ; les prisonniers et les soldats licenciés sont retournés au sein de leurs familles ; les officiers, avec une retraite honorable, jouissent dans leurs foyers de l'admiration due à leur courage ; la conscription, abolie, ne fait plus trembler les mères ; la plus entière liberté d'opinions dans les deux chambres, dans les livres, dans les journaux, dans les discours, annonce que nous sommes enfin rendus à notre dignité naturelle ; on se sent en pleine jouissance de ses droits. La main sur le coeur, de quoi se plaindrait-on ? De qui et de quoi a-t-on peur ? Jamais calme fut-il plus profond après la tempête ? Les libelles que nous combattons ne sont-ils pas même la preuve de la plus entière liberté, comme de la force du gouvernement ? Tout marche sans effort, sans oppression : les étrangers sont confondus et presque jaloux de notre paix et de notre prospérité. On n'entend parler ni de police, ni de dénonciation, ni d'un acte arbitraire du pouvoir, ni d'exécution, ni de réaction publique, ni de vengeance particulière.

Les magistrats ont seuls agi quand ils ont cru voir des coupables, et cela s'est borné à l'arrestation de quelques individus remis en liberté aussitôt que l'on a reconnu qu'ils n'avaient pas outrepassé la loi. On va, on vient, on fait ce qu'on veut. N'est-on pas content ? Les chemins sont ouverts ; qu'on demande des passeports, qu'on emporte sa fortune, chacun est le maître : à peine rencontre-t-on un gendarme. Dans un pays où plus de quatre cent mille soldats ont été licenciés, il n'y a pour ainsi dire pas une porte fermée et pas un voleur de grand chemin. Les créatures, les parents de Bonaparte sont partout ; ils jouissent de la protection des lois. S'ils ont des pensions sur l'Etat, le roi les paye scrupuleusement. S'ils veulent sortir du royaume, rentrer, porter des lettres, en rapporter, envoyer des courriers, faire des propositions, semer des bruits et même de l'argent, s'assembler en secret, en public, menacer, répandre des libelles, en un mot, conspirer, comme nous l'avons dit ailleurs, ils le peuvent ; cela ne fait de mal à personne. Ce

gouvernement de huit mois est si solide, que fît-il aujourd'hui fautes sur fautes il tiendrait encore, en dépit de ses erreurs. Le frère de Louis XVI, la famille de Louis XVI, la charte qui garantit nos libertés, ce sont là des puissances que rien ne peut ébranler. Immobile sur son trône, le roi a calmé les flots autour de lui : il n'a cédé à aucune influence, à aucune impulsion, à aucun parti. Sa patience confond, sa bonté subjugue et enchaîne, sa paix se communique à tous. Il a connu les propos que l'on a pu tenir, les petites humeurs que l'on a témoignées, les folles démarches que l'on a pu faire : tout cela s'est évanoui devant son inaltérable sérénité. Lorsque autrefois, en Allemagne, il fut frappé d'une balle à la tête, il se contenta de dire : « Une ligne plus haut, et le roi de France s'appelait Charles X ; » et il n'en parla plus. Lorsqu'il reçut l'ordre de quitter Mittau, au milieu de l'hiver, il ne fit pas entendre une plainte. Cette magnanimité sans ostentation qui lui est particulière, ce sang-froid que rien ne peut troubler, le suivent aujourd'hui au milieu de ses prospérités. On lui adresse une apologie de la mort de son frère, il la lit, fait quelques observations et la renvoie à son auteur. Et pourtant il est roi ! et pourtant il pleure tous les jours en secret la mort de ce frère ! En entrant pour la première fois aux Tuileries, le jour de son arrivée à Paris, il se jeta à genoux : « O mon frère, s'écria-t-il, que n'avez-vous vu cette journée ! Vous en étiez plus digne que moi. » Quand on s'approche de lui, il a toujours l'air de vous dire : « Où pourriez-vous trouver un meilleur père ? Laissez-moi panser vos blessures ; j'oublie les miennes pour ne songer qu'aux vôtres. Est-ce à mon âge, après mes malheurs, que je puis aimer le trône pour moi-même ? Je suis là pour vous, et je veux vous rendre aussi heureux que vous avez été infortunés. »

Quiconque jette les yeux autour de soi, au dedans et au dehors, et ne comble pas de bénédictions le prince que le ciel nous a rendu, n'est pas digne d'être gouverné par un tel prince.

Chapitre X – Si le roi devait reprendre les anciennes formules dans les actes émanés du trône

Vient ensuite un autre genre de plaintes : comme des enfants gâtés à qui l'on ne refuse rien, nous ne savons à qui nous en prendre de notre bonheur. « Le roi a voulu recevoir la couronne comme un héritage, et non comme un don du peuple ; il s'est donné le titre de roi de France, et non de roi des Français ; il a repris l'ancienne formule : Par la grâce de Dieu, etc. »

Nous voulons une monarchie, ou nous n'en voulons point. Si nous la voulons, désirons-nous qu'elle soit élective ? Dans ce cas, nous avons raison de trouver mauvais que le roi ait daté sa Charte de l'an dix-neuvième de son règne, et de s'appeler Louis XVIII. Mais si, connaissant les inconvénients de la monarchie élective, nous revenons à la monarchie héréditaire, incontestablement la meilleure de toutes, le roi a du dire : « Je règne parce que mes ancêtres ont régné ; je règne par les droits de ma naissance, sauf à moi à convenir avec mes peuples d'une forme d'institution qui régularise mon pouvoir, assure la liberté civile et politique et soit agréable à tous. » Rien alors n'est plus conséquent que la conduite du roi : nous ne sommes point une république, et il n'a pas dû reconnaître la souveraineté du peuple : nous ne sommes point une monarchie élective, et il n'a pu revenir par voie d'élection. Si vous sortez de là, tout est confondu. Il semble toujours à certains esprits exaltés qu'un roi anéantit la loi, ou que la loi va faire disparaître le roi : loi et roi sont fort compatibles, ou plutôt c'est une et même chose, selon Cicéron et le bon sens.

C'est une chicane bien misérable encore que celle qui regarde le titre de roi de France. Les Anglais ne sont-ils pas

libres ? Cependant Charles II a daté la déclaration donnée à Breda de l'an douzième de son règne, et l'on dit Roi d'Angleterre (King of England), et non pas Roi des Anglais (King of the English). Est-il plus noble d'ailleurs que le roi soit, par son titre, propriétaire des Français (Roi des Français), que propriétaire de la France (Roi de France) ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'il possédât la terre que l'homme ? Car roi des Français ne voudrait pas dire qu'il a été choisi, élu par eux, puisque la monarchie est héréditaire, mais qu'il en est le maître, le possesseur. Tous ces raisonnements sont, de part et d'autre, de méchantes subtilités : au fond il ne s'agit pas de tout cela. Sous la première race de nos rois, on disait roi des Francs, rex Francorum. Pourquoi ? Parce que les Francs étaient non une nation, mais un petit peuple barbare et conquérant, presque sans lois, et surtout sans propriétés fixes : ils n'avaient donc alors qu'un général, qu'un capitaine, qu'un chef, qu'un roi, dux, rex Francorum. Sous la seconde race, le titre d'empereur se mêla à celui de roi, et n'emporta encore que l'idée d'un chef de guerre, imperator. Sous la troisième race, on commença à dire roi de France, rex Franciae, parce qu'alors le peuple franc, par son mélange avec les Gaulois et les Romains, était devenu une nation attachée au sol de la France, remplaçant les lois salique, gombette et ripuaire de la première race, les capitulaires de la seconde, par l'usage du droit romain, par des coutumes écrites, recueillies vers le temps de Charles VIII[5532], substituant des tribunaux sédentaires à des tribunaux errants, et marchant à grands pas vers la civilisation. Tout n'est pas dans le Contrat social ; étudions un peu l'histoire de France : nous ne serons ni si prompts à condamner ni si superbes dans nos assertions. La formule par la grâce de Dieu se défend d'elle-même : tout est par la grâce de Dieu. Franchement, tâchons, si nous pouvons, d'être libres et heureux, et même, s'il le faut absolument, par la grâce de Dieu ! Cela est un peu dur, il est vrai ; mais enfin on n'a pas toujours ce que l'on veut. Pour nous consoler, nous penserons que les plus grands philosophes ont cru qu'une formule religieuse était aussi favorable à la politique qu'à la morale.

Cicéron remarque que la république romaine ne dut sa grandeur qu'à sa piété envers les dieux. Nos petites impiétés politiques auraient fait grand'pitié aux anciens. « Soit qu'on bâtisse une cité nouvelle, dit Platon, soit qu'on en rebâtisse une ancienne tombée en décadence, il ne faut point, si on a du bon sens, qu'en ce qui appartient aux dieux, aux temples, on fasse aucune innovation contraire à ce qui aura été réglé par l'oracle. »

Enfin, dans toute constitution nouvelle, il est bon, il est utile qu'on aperçoive les traces des anciennes moeurs. Pourquoi la république française n'a-t-elle pu vivre que quelques moments ? C'est (indépendamment des autres causes qui l'ont fait périr) qu'elle avait voulu séparer le présent du passé, bâtir un édifice sans base, déraciner notre religion, renouveler entièrement nos lois et changer jusqu'à notre langage. Ce monument flottant en l'air, qui n'avait d'appui ni dans le ciel ni sur la terre, s'est évanoui au souffle de la première tempête.

Au contraire, dans le pays où il s'est opéré des changements durables, on voit toujours une partie des anciennes moeurs se mêler aux moeurs nouvelles, comme des fleuves qui viennent à se réunir, et qui s'agrandissent en confondant leurs eaux. Dans la république romaine on conserva la plus grande partie des institutions monarchiques : « Le nom seul du roi fut changé, dit Cicéron, la chose resta[5533]. »

Ce nom même de roi fut jugé si sacré, qu'on le garda parmi les choses saintes, en l'attribuant au chef des sacrifices : rex sacrificulus ou rex sacrorum. À Athènes, la dignité de roi des sacrifices était le partage du second archonte, *Arcaun basiléus*, et elle passait pour une des premières de l'Etat. La constitution des Anglais porte de profondes marques de son origine gothique. « Le roi, dit Montesquieu, y conserve, avec une autorité limitée, toutes les apparences de la puissance absolue. » Dans certains cas, on le sert à genoux, on lui parle dans le langage le plus soumis et le plus respectueux ; en un mot, on lui parle comme à la loi, dont il est la principale source.

Il y a plus : presque toutes les coutumes normandes et les

lois saxonnes subsistent encore en Angleterre, même celles qui paraissent aujourd'hui les plus éloignées de nos moeurs. Ainsi, dans quelques comtés, un mari peut exposer sa femme au marché public, ce qui remonte à l'ancien droit d'esclavage. Qui croirait que dans un pays si libre on retrouve tout ce qui rappelle les siècles que nous appelons de servitude, et contre lesquels nous avons tant déclamé ? C'est que nos voisins ont été plus raisonnables que nous ; c'est que pour fonder quelque chose ils se sont servis de la base qu'ils ont trouvée ; c'est qu'ils ont le bon esprit de laisser les lois caduques mourir de mort, sans hâter leur destruction par une violence dangereuse. Quelques politiques pourront prendre tout cela pour de l'esclavage ; et c'est avec cette exagération qu'on passe des excès de la démagogie à la soumission la plus lâche sous un tyran : rien de bon sans la raison.

Enfin, ce Guillaume III, ce monarque qu'on n'appela au trône d'Angleterre que sous la condition d'accepter la constitution de 1688, fut aussi roi, lui et ses successeurs, de droit divin et par la grâce de Dieu : It was observed that, dit Smollet, the king who was made by the people, had it in his power to rule without them ; to govern jure divino, thought he was created jure humano.

« On remarqua que le roi choisi par le peuple pouvait, s'il le voulait, gouverner sans le peuple et régner de droit divin, quoiqu'il eut été établi de droit humain. »

Les Anglais en sont-ils moins libres aujourd'hui ? N'est-ce pas, au contraire, ce qui a affermi chez eux la liberté, en lui donnant un caractère sacré ? Ainsi les moeurs de nos pères, conservées dans de vieilles formules, dans le souvenir de notre ancien droit politique, porteront quelque chose de religieux dans les institutions nouvelles. La monarchie française est un arbre antique dont il faut respecter le tronc, si nous voulons greffer sur ses branches de nouveaux fruits. Cet arbre de la patrie, qui nous a donné ses fruits pendant quatorze cents ans, peut encore en nourrir d'aussi beaux, quoique d'une autre espèce, si l'on sait bien profiter de sa sève. Fut-il d'ailleurs aussi desséché qu'il est vigoureux, à l'ombre de la religion, et

par la grâce de Dieu, il aurait bientôt repris sa verdure : le bâton d'Aaron refleurit dans l'Arche.

Il est fâcheux qu'une révolution si longue et si terrible ne nous ait pas mieux instruits, que nous en soyons encore à ces éléments de la politique, à nous disputer sur des mots : ayons la chose, sans nous embarrasser comment nous l'avons ; ayons une liberté monarchique et sage : peu importe que nous la tenions des mains d'un chancelier en simarre, et qu'elle parle le langage gothique des Harlay et des L'Hospital, ou plutôt il importe beaucoup qu'elle soit fille de nos moeurs, et qu'à ses traits nous reconnaissions notre sang.

Chapitre XI – Passage d'une proclamation du roi

Voici un autre grief : « Le roi a dit, dans une de ses proclamations, que tout le monde conserverait ses places, et cependant quelques personnes les ont perdues. »

Le reproche est étrange ! Le roi a-t-il pu prendre l'engagement de ne déplacer absolument qui que ce fût ? Quoi ! par le seul fait de la présence du roi, toutes les places de l'Etat seraient devenues places à vie ! le moindre commis à la barrière se serait trouvé dans le cas du chancelier ! Le moyen alors de gouverner ? Louis XVIII, comme Hugues Capet, aurait confirmé ou établi en arrivant le système des fiefs ! il y aurait eu autant de petits et de grands souverains qu'il y a de grandes et de petites places en France ! il ne restait plus qu'à les rendre héréditaires. Le roi n'aurait pu renvoyer un juge prévaricateur, un receveur infidèle, un homme repoussé par l'opinion publique : il aurait fallu nommer dans tous ces cas un administrateur en attendant la démission ou la mort du titulaire.

Que veut donc dire cette phrase : « Tout le monde conservera ses places ? » Elle veut dire, selon le sens commun, que tout homme contre lequel il n'y aura pas de raisons invincibles, soit du côté de la capacité, soit sous le rapport moral, restera dans le poste où le roi l'aura trouvé, ou bien qu'il sera appelé à d'autres fonctions ; elle veut dire qu'on ne sacrifiera pas un parti à un autre ; que le nom de royaliste et de républicain ne sera ni un droit d'admission ni une cause d'exclusion, et qu'enfin les seuls et véritables titres aux places seront la probité et l'intelligence. Dans ce cas le roi n'a-t-il pas suivi exactement ce qu'il avait promis ? Nous avons déjà fait remarquer que la presque totalité des emplois était entre les

mains des personnes qui ont servi l'ordre de choses détruit par la restauration.

De la plainte générale passant à la plainte particulière, on cite les membres du sénat qui n'ont pas été admis dans la chambre des pairs. Il ne fallait pas toucher une pareille question, il ne fallait pas rappeler au public que tel homme qui a fait tomber la tête de Louis XVI reçoit une pension de 36, 000 francs de la main de Louis XVIII. Loin de se plaindre il fallait se taire ; il fallait sentir que de pareils exemples produisent un tout autre effet que d'attirer l'intérêt sur ceux dont on se fait les défenseurs. Tant de malheureux proscrits pour la cause royale, tant d'honnêtes républicains qui n'ont par devers eux aucun crime pourraient tomber dans le découragement.

Les uns sont réduits par leur loyauté à la plus profonde misère, les autres sont restés dans leur première indigence pour n'avoir pas voulu profiter de nos malheurs : ils se livreraient à des réflexions étranges à la vue de ces juges du roi qui possèdent des châteaux, des traitements, des cordons, des places même et des honneurs. N'insistons pas sur cette idée : nous trouverions peut-être que les honnêtes gens n'ont jamais été mis à une plus rude épreuve, et nous jetterions sur le bien et sur le mal, sur les bonnes et sur les mauvaises actions des doutes capables d'ébranler la vertu même.

Dans la vérité, on ne fait pas sérieusement aux ministres du roi le reproche que nous examinons ; car on insinue qu'ils ont conservé dans la chambre des pairs certains membres du sénat que (selon les auteurs des pamphlets) on aurait dû renvoyer ; d'où il résulte qu'on est conduit dans ces plaintes plus par un esprit de parti que par un sentiment de justice, et qu'on est bien moins fâché que tel homme soit exclu de la chambre des pairs que fâché que tel autre homme y soit admis.

Chapitre XII – Des alliés et des armées françaises

À travers les déclamations on voit percer une inimitié secrète contre les puissances alliées qui nous ont aidés à rompre nos chaînes.

Si les alliés sont entrés en France, à qui la faute en est-elle ? Est-ce au roi, ou à l'homme de l'île d'Elbe ? Y sont-ils entrés pour Louis XVIII ? Ils désiraient sans doute que les Français, revenus de leurs erreurs, rappelassent leur souverain légitime ; ils le désiraient comme le moyen le plus prompt et le plus sûr de faire cesser les maux de l'Europe ; ils le désiraient pour la cause de la justice, de l'humanité et des rois ; ils le désiraient encore à raison de l'amitié particulière qu'ils portaient à Louis XVIII, de l'estime qu'ils faisaient de ses vertus : mais ce voeu secret de leur coeur était à peine pour eux une faible espérance. Ayant, après tout, d'autres intérêts que les nôtres, ils se devaient à leurs peuples de préférence à nos malheurs ; ils ne pouvaient songer à prolonger sans fin les calamités de la guerre ; ils auraient, quoique à regret, traité avec Bonaparte s'il avait voulu mettre la moindre justice dans ses prétentions. Combien de fois ne s'est-il pas vanté pendant le congrès de Châtillon d'avoir la paix dans sa poche ? Une fois même on l'a crue signée ; et en effet elle était près de l'être. Les Bourbons n'étaient pour rien dans ces mouvements, ou du moins ils n'y étaient que pour des voeux subordonnés aux chances de la guerre, aux événements et aux combinaisons politiques. Ils n'avaient ni soldats, ni argent, ni crédit. On n'avouait pas même leur présence sur le continent ; et à Paris c'était un problème de savoir si quelques-uns d'entre eux étaient ou n'étaient pas sortis d'Angleterre.

Les malheurs de la guerre ne peuvent donc être imputés à

nos princes : la chose est si évidente qu'on n'a pas osé les leur reprocher. Très certainement (et nous le sentons peut-être plus vivement qu'un autre) c'est une chose peu agréable pour un peuple de voir les étrangers dans le coeur de son pays ; mais l'événement arrivé par la faute d'un homme qui lui-même était étranger à la France, pourrait-on ne pas reconnaître ce que la conduite des ennemis a eu de noble et de généreux ? Ils ont donné à Paris un exemple unique dans l'histoire, et qui peut-être ne se renouvellera plus. Y avait-il rien de plus insensé, de plus absurde, de plus déloyal, que cette dernière guerre déclarée par Bonaparte à Alexandre ? Il sera éternellement beau, éternellement grand, d'être sorti des cendres de Moscou pour venir conserver les monuments de Paris. Et l'Autriche qui avait tant fait de sacrifices, et la Prusse si cruellement ravagée, n'avaient-elles point de vengeances à exercer ? Et pourtant les souverains alliés, admirant notre courage, oubliant leurs injures, poussant la délicatesse jusqu'à ne pas vouloir entrer dans le palais de nos rois, n'ont paru attentifs qu'à notre bonheur. Refuserions-nous à l'un des premiers hommes de ce siècle, à lord Wellington, les éloges moins dus encore à ses talents qu'à son caractère ? Mais la part une fois faite, ces justes louanges une fois données à des monarques, à des hommes, à des peuples qui les méritent, nous rentrons dans tous nos droits. Ces louanges ne sont point prises sur celles qui appartiennent à nos armes. En quoi sommes-nous humiliés ? On est venu à Paris ? Eh bien ! ne sommes-nous pas entrés dans presque toutes les capitales de l'Europe ? Si on cessait d'être juste envers notre gloire, ce serait à nous de nous en souvenir. Les Romains disaient : L'amour de la patrie ; nous, nous disons : L'honneur de la patrie. L'honneur est tout pour nous. Malheur à qui oserait nous frapper dans cet honneur où un Français place toute sa vie !

Mais, grâce à Dieu, personne ne nous dispute ce qui nous appartient légitimement. Qui donc méconnaît l'héroïsme de notre armée ? Sont-ce ces émigrés qui ont été accusés chez l'étranger de s'enorgueillir des victoires même qui leur fermaient le chemin de leur patrie ? Qui ne connaît

l'admiration du roi et de nos princes pour nos soldats ? L'armée française est tout l'honneur de la France : si ses succès n'avaient pas fait oublier nos crimes, dans quelle dégradation ne serions-nous pas tombés aujourd'hui ! Elle nous dérobait au mépris des nations, en nous couvrant de ses lauriers ; à chaque cri d'indignation échappé à l'Europe, elle répondait par un cri de triomphe. Nos camps étaient un temple pour la gloire, un asile contre la persécution : là se réfugiaient tous les Français qui cherchaient à se soustraire aux violences des proconsuls. Nos soldats n'ont partagé aucune de nos fureurs. En Angleterre, le parlement voulait sauver Charles 1er, et l'armée le fit mourir ; en France, la Convention conduisit Louis XVI à l'échafaud, et l'armée ne prit aucune part à ce crime : elle l'aurait sans doute prévenu[5534] si elle n'eût été alors occupée à repousser les ennemis. Lorsqu'on lui ordonna de ne faire aucun quartier aux Anglais et aux émigrés, elle refusa d'obéir. Persécutée comme le reste de la France par des ingrats qui lui devaient tout, elle était souvent sans solde, sans vivres et sans vêtements ; elle se vit suivre par des commissaires qui traînaient avec eux des instruments de mort, comme si le boulet ennemi n'emportait pas encore assez de nos intrépides soldats ! On envoyait nos généraux au supplice ; on faisait tomber la tête du père de Moreau, tandis que ce grand capitaine reculait les frontières de la France. C'est Pichegru, ce sont d'autres chefs fameux, qui conçurent les premiers l'idée de rendre le bonheur à notre pays en rappelant notre roi. Honneur donc à cette armée si brave, si sensible, si touchée de la gloire, qui, toujours fidèle à ses drapeaux, oubliant les folies d'un barbare, retrouva assez de force, après la retraite de Moscou, pour gagner la bataille de Lutzen ; qui, poussée et non accablée par le poids de l'Europe, se retira en rugissant dans le coeur de la France, défendit pied à pied le sol de la patrie, se préparait encore à de nouveaux combats lorsque, placée entre un chef qui ne savait pas mourir et un roi qui venait de fermer ses blessures, elle s'élança toute sanglante dans les bras du fils de Henri IV !

Non, les événements glorieux ne sont ni oubliés ni

défigurés, comme on voudrait le faire croire ; on n'a point perdu, quoi qu'on en dise, la partie d'honneur : cette partie-là ne sera jamais perdue par les Français. Eh ! n'est-elle pas mille fois gagnée, puisqu'elle nous a valu notre roi, et qu'elle nous a fait sortir d'esclavage ? C'est un si grand bien d'être délivré du despotisme, qu'on ne saurait trop l'acheter.

Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, notre repos devait être encore troublé, des Français peuvent retrouver des victoires ; mais où retrouve-t-on un peuple lorsqu'une longue servitude l'a flétri ? Pour nous, nous le dirons avec franchise, nous aimerions mieux la France resserrée dans les murs de Bourges, mais libre sous un roi légitime, qu'étendue jusqu'à Moscou, mais esclave sous un usurpateur ; du moins on ne nous verrait pas adorer les fureurs et bénir les mépris d'un indigne maître, baiser ses mains dégoûtantes du sang de nos fils, offrir des sacrifices à sa statue, et porter son buste orné de pourpre sur la tribune aux harangues. Les Romains étaient un grand peuple quand ils ne passaient pas la frontière des Samnites : qu'étaient-ils lorsque gouvernés par Néron ils commandaient sur les rives du Rhin et de l'Euphrate ?

Chapitre XIII – De la Charte. Qu'elle convient aux deux opinions qui partagent la France

Ici finit ce que notre tâche avait de pénible : nous n'avons plus de sujets douloureux à rappeler. Le principal écrivain que nous avons combattu a raison dans les dernières pages de son ouvrage ; il nous dit « que la Charte offre assez de garanties pour nous sauver tous ; qu'il faut nous créer une opinion publique, nous attacher à notre patrie. » Belles paroles auxquelles nous souscrivons de grand coeur. Et qui pourrait se plaindre de cette Charte ? Elle réunit toutes les opinions, réalise toutes les espérances, satisfait tous les besoins. Examinons-en l'esprit : nous trouverons dans cet examen un nouveau sujet de reconnaissance pour le roi.

Les Français indépendamment des divisions politiques, naturelles et nécessaires à une monarchie, se partagent aujourd'hui en deux grandes classes : ceux qui ne sont pas obligés de travailler pour vivre, et ceux que la fortune met dans un état de dépendance : occupés de leur existence physique, les seconds n'ont besoin que de bonnes lois ; mais les premiers, avec le besoin des bonnes lois, ont encore celui de la considération. Ce besoin est dans tous les coeurs ; il n'y a point de puissance humaine qui parvint aujourd'hui à le détruire ou qui le choquât impunément. C'est une conséquence nécessaire de l'égalité qui s'est établie dans l'éducation et dans les fortunes. Tout homme qui lit passe (et trop souvent pour son malheur) de l'empire des coutumes à l'empire de sa raison ; mais enfin ce sentiment est noble en lui-même : le heurter serait dangereux.

De plus, il faut se souvenir que depuis soixante ans les Français se sont accoutumés à penser librement sur tous les

sujets : depuis vingt ans, ils ont mis en pratique toutes les théories qu'ils s'étaient plu à former. Des essais sanglants sont venus les détromper ; cependant les idées d'une indépendance légale et légitime ont survécu : elles existent partout, dans le soldat sous la tente, chez l'ouvrier dans sa boutique. Si vous voulez contrarier ces idées, les resserrer dans un cadre où elles ne peuvent plus entrer, elles feront explosion, et en éclatant causeront des bouleversements nouveaux. Il est donc nécessaire de chercher à les employer dans un ordre de choses où elles aient assez d'espace pour se placer et pour agir, et où cependant elles rencontrent une digue assez forte pour résister à leurs débordements.

C'est ce que le roi a merveilleusement senti, et c'est à quoi il a pourvu par la Charte : toutes les bases d'une liberté raisonnable y sont posées ; et les principes républicains s'y trouvent si bien combinés, qu'ils y servent à la force et à la grandeur de la monarchie.

D'une autre part, vous ne pouvez pas arracher les souvenirs, ôter aux hommes les regrets de ce passé que l'on aime et que l'on admire d'autant plus qu'il est plus loin de nous. Si vous prétendez forcer les sentiments des vieux royalistes à se soumettre aux raisonnements du jour, vous produirez une autre espèce de réaction. Il faut donc trouver un mode de gouvernement où la politique de nos pères puisse conserver ce qu'elle a de vénérable, sans contrarier le mouvement des siècles. Eh bien, la Charte présente encore cette heureuse institution : là se trouvent consacrés tous les principes de la monarchie. Elle convient donc également, cette Charte, à tous les Français : les partisans du gouvernement moderne parlent au nom des lumières qui leur semblent éclairer aujourd'hui l'esprit humain ; les défenseurs des institutions antiques invoquent l'autorité de l'expérience : ceux-ci plaident la cause du passé, ceux-là l'intérêt de l'avenir. Les républicains disent : « Nous ne voulons pas retourner à la féodalité, aux superstitions du moyen âge. » Les royalistes s'écrient : « Nous ne voulons pas, de constitution en constitution, nous égarer dans de vains systèmes, abandonner ces idées morales et

religieuses qui ont fait la gloire et le bonheur de nos aïeux. » Aucun de ces excès n'est à craindre dans l'espèce de monarchie rétablie par le roi : dans cette monarchie viennent se confondre les deux opinions ; l'une ou l'autre comprimée produirait de nouveaux désastres. Les idées nouvelles donneront aux anciennes cette dignité qui naît de la raison, et les idées anciennes prêteront aux nouvelles cette majesté qui vient du temps.

La Charte n'est donc point une plante exotique, un accident fortuit du moment ; c'est le résultat de nos moeurs présentes ; c'est un traité le paix signé entre les deux partis qui ont divisé les Français : traité où chacun des deux abandonne quelque chose de ses prétentions pour concourir à la gloire de la patrie.

Chapitre XIV – Objections des constitutionnels contre la Charte. De l'influence ministérielle et de l'opposition

« Mais, disent les constitutionnels, la Charte est incomplète : il faudrait que la chambre des pairs fût héréditaire, que l'on pût entrer plus jeune à la chambre des députés, qu'il y eût un ministère et non pas des ministres[5535], que les ministres fussent membres des deux chambres, que ces ministres fussent de bonne foi ; que l'opposition ne fut pas une opposition sans richesses, sans pouvoir, sans influence, sans moyen de contrebalancer l'influence ministérielle. Qu'est-ce qu'une ancienne et une nouvelle noblesse conservée ? Qu'est-ce que des lettres d'anoblissement, lorsque par le fait il n'y a qu'une noblesse politique ? »

Les Français auront-ils toujours cette impatience déplorable qui ne leur permet de rien attendre de l'expérience et du temps ? Quoi ! depuis le printemps dernier il n'y a pas eu assez de miracles ! Tout doit être aujourd'hui complet, parfait, achevé. La constitution anglaise est le fruit de plusieurs siècles d'essais et de malheurs, et nous en voulons une sans défaut dans six mois ! On ne se contente pas de toutes les garanties qu'offre la Charte, de ces grandes et premières bases de nos libertés ; il faut sur-le-champ arriver à la perfection : tout est perdu parce qu'on n'a pas tout. Au milieu d'un invasion, dans les dangers et dans les mouvements d'une restauration subite, on voudrait que le roi eût eu le temps de porter ses regards autour de lui pour découvrir les éléments de ces choses que l'on réclame ! Devait-il tout précipiter ? Ce qu'il a osé faire même n'est-il pas prodigieux ?

Nous qui commençons ce gouvernement, ne nous manque-t-il rien pour le bien conduire ? Ne vaut-il pas mieux qu'il se corrige progressivement avec nous que de devancer notre éducation et notre expérience ? Un seul article de la Charte place notre constitution au-dessus de toutes celles qui ont été jusqu'ici le plus admirées : nous sommes le premier peuple du monde dont l'acte constitutionnel ait aboli le droit de confiscation ; par là est à jamais tarie une source effroyable de corruption, de délation, d'injustices, de crimes. Et voila le seul jugement que le roi ait porté sur la révolution, la seule condamnation dont il l'ait frappée !

On parle des ministres : on se fait une idée ridicule et exagérée de leur influence. D'abord ils sont responsables[5536] ; et c'est déjà une chose assez menaçante pour eux que ce glaive suspendu sur leur tête. Ensuite nous avons contre leur incapacité une garantie qui tient à la nature même de nos institutions. Nous sommes à peu près sûrs que les hommes les plus distingués par leurs talents seront appelés au timon de l'Etat ; car un homme absolument nul ne peut occuper longtemps une première place sous un gouvernement représentatif. Attaqué par la voix publique et dans les deux chambres, il serait bientôt obligé de descendre du poste où la seule faveur l'aurait fait monter. La nation est donc pour toujours à l'abri de ces ministres qui n'ont pour eux que l'intrigue, et dont l'impéritie a perdu plus d'Etats que les fautes mêmes des rois.

Soupçonner la bonne foi des ministres est absurde. Est-ce avec une nation aussi éclairée, aussi spirituelle, qu'on pourrait employer de petites ruses ? Tous les yeux seraient à l'instant ouverts. Aujourd'hui il est dans l'intérêt du gouvernement de marcher à la tête des choses, et non d'être forcé de les suivre : il n'y a donc rien à craindre de ce côté.

Quant à l'opposition, nous convenons qu'elle ne peut jamais être en France de la même nature qu'en Angleterre. Parmi nous, les fortunes ne sont pas assez grandes, le patronage des familles n'est pas assez étendu pour que l'opposition trouve en elle-même de quoi résister à l'influence ministérielle. Mais si

elle n'a pas cette force d'intérêts que lui donnent ses richesses chez nos voisins, elle exerce en revanche une force d'opinion bien plus vive. Qu'un homme de talent et de probité se trouve, non par contradiction, mais par conviction, opposé aux ministres, il obtiendra dans les deux chambres et dans la France entière une prépondérance que tout le poids de la couronne pourrait seul balancer. Un discours éloquent et juste remuera bien autrement notre chambre des députés qu'un discours semblable prononcé dans la chambre des communes en Angleterre Sous ce rapport, notre nation est si sensible qu'il est à craindre qu'elle ne soit, comme Athènes, trop soumise aux inspirations de ses orateurs.

Les mystères de l'opinion et du caractère des peuples échappent à toutes les théories et ne peuvent être soumis à aucun calcul. Observez ce qui se passe aujourd'hui dans la chambre des députés : elle est laissée entièrement à elle-même ; l'influence que les ministres y exercent se réduit à quelques politesses qui ne changent pas le sort d'un seul député. Eh bien, qu'arrive-t-il ? La majorité suit tranquillement sa conscience, louant, blâmant ce qu'elle trouve de bon ou de mauvais. Une chose se fait particulièrement remarquer : toutes les fois qu'il s'est agi d'affaires d'argent, les chambres n'ont pas hésité ; le noble désintéressement de la nation s'est montré dans toute sa franchise : ainsi la liste civile, les dettes du roi, n'ont pas rencontré d'opposition. On aurait pu croire que la loi sur les émigrés allait échauffer les partis : au grand étonnement de tous, la chambre a été plus favorable que la loi. Les Français se croient déshonorés quand on les force à s'occuper de leurs intérêts. Admirable générosité qui tient au génie d'une nation particulièrement monarchique et guerrière ! Admirable nation, si facile à conduire au bien ! Oh ! que ceux qui l'ont égarée ont été coupables !

Mais a-t-on traité d'autres sujets, les chambres se sont divisées selon les principes et les idées de chacun : l'opposition ne s'est plus formée de tels et tels individus ; elle a grossi, diminué, grossi encore, sans égard à aucun parti : on aurait cru qu'il n'y avait pas de ministres, tant on avait oublié que

c'étaient eux qui avaient proposé la loi, pour ne s'occuper que de la loi même. Nous ne connaissons rien de plus propre à honorer le caractère national que la conduite actuelle de nos deux chambres ; on voit qu'elles ne cherchent que le bien de l'Etat : généreuses sur tout ce qui touche à l'honneur, attentives à nos droits politiques, elles ont voté l'argent sans opposition et défendu la liberté de la presse avec chaleur. C'est qu'en effet cette dernière question pouvait diviser et embarrasser les meilleurs esprits. Quand on voit d'un côté Genève mettre des entraves à la liberté de la presse, et de l'autre une partie de l'Allemagne et la Belgique proclamer cette liberté on peut croire qu'il n'était pas si aisé de décider péremptoirement. Nous avons montré par les faits mêmes combien il est difficile, chez une nation brillante et animée, de maîtriser les esprits. Les Français ont toujours été libres au pied du trône : nous avions placé dans nos opinions l'indépendance que d'autres peuples ont mise dans leurs lois. Cette habitude de liberté dans la pensée fait que nous nous soumettons rarement sans condition aux idées d'autrui : le député qui aurait le plus promis à un ministre de voter dans le sens de ce ministre, au moment de la délibération pourrait bien lui échapper. Avec le caractère français, l'opposition est plus à craindre que l'influence ministérielle.

Chapitre XV – Suite des objections des constitutionnels. Ordre de la noblesse

« Qu'est-ce, dit-on, qu'une noblesse qui n'est pas celle de la chambre des pairs ? Qu'est-ce que des anoblissements, etc. »

Ceci tient à la racine des choses : il faut s'expliquer.

Montesquieu a donné l'honneur pour âme à la monarchie, et la vertu pour principe à la république. L'honneur, selon lui, réside surtout dans le corps de la noblesse, partie intégrante et nécessaire de toute monarchie qui n'est pas le despotisme.

Mais dans une monarchie mixte, les corps constitués tenant à la partie républicaine du gouvernement, l'un (la chambre des pairs) à l'aristocratie, l'autre (la chambre des députés) à la démocratie, il s'ensuit que les deux corps ont pour base, pour esprit et pour but, la vertu, c'est-à-dire la liberté, sans laquelle il n'y a point de vertu politique.

Où donc résidera essentiellement le principe de la monarchie ? Dans la couronne ? Sans doute. Mais la couronne ne peut seule le défendre : elle serait bientôt envahie par le principe républicain, et la constitution serait détruite. Ainsi il faut en dehors de cette constitution un corps de noblesse qui soit comme la sauvegarde de la couronne et l'auxiliaire du principe monarchique.

Maintenant observons que la noblesse n'est pas composée d'un seul et unique principe : elle en renferme évidemment deux, l'honneur et la vertu, ou la liberté. Quand elle agit en corps et par rapport à la monarchie en général, elle est conduite par l'honneur, elle est monarchique : quand elle agit pour elle-même, et d'après la nature de sa propre constitution, elle est mue par la liberté ; elle est républicaine, aristocratique.

D'après ces vérités incontestables, voyons ce qui arrivait à

la noblesse dans l'ancienne monarchie et de quelle manière elle se combinait avec le corps politique.

La noblesse, sous la première et la seconde race de nos rois, se présentait tout entière aux assemblées de la nation ; alors les gentilshommes jouissaient en corps, et dans leur intégrité, de tous leurs droits, droits qui tenaient au principe de la liberté par leur principe aristocratique, et au principe de l'honneur par leur côté monarchique.

Sous la troisième race, quand les états généraux succédèrent aux assemblées de mars et de mai, la noblesse se contenta d'envoyer des députés à ces états : alors elle ne jouit plus en corps de la plénitude de ses droits. La moitié de ces droits, ceux qui tenaient au principe de liberté, les droits républicains ou aristocratiques, furent transmis par elle à ses représentants, tandis qu'elle continuait de garder en corps ses droits monarchiques, c'est-à-dire ceux qui découlaient du principe d'honneur. Cela durait jusqu'à la fin des états généraux, où, la mission des représentants de la noblesse venant à finir, cette noblesse réunissait de nouveau ses deux principes et les droits dérivés de ces deux sources.

Eh bien, la seule chose qui, sous le rapport de la noblesse, distingue aujourd'hui notre dernière constitution, c'est que ce qui n'arrivait que par intervalles sous la vieille monarchie est devenu permanent dans la nouvelle.

La noblesse, représentée dans la chambre des pairs, a transmis pour toujours à cette chambre son principe de liberté, ses droits républicains et aristocratiques, tandis qu'elle reste au dehors conservatrice du principe d'honneur, fondement réel de la monarchie.

On voit par là que cette noblesse n'est point du tout incompatible avec nos nouvelles institutions ; qu'elle n'est point en contradiction avec la nature du gouvernement ; que ce gouvernement n'a pu ni dû la détruire ; qu'il a seulement divisé les éléments qui la composaient, séparé son double principe, et que la noblesse subsiste à la fois dans la chambre des pairs comme pouvoir aristocratique, et hors de la chambre des pairs comme force monarchique.

Elle n'exerce plus ses droits politiques, parce qu'elle en a remis l'usage à la chambre des pairs, qui la représente sous les rapports républicains ; mais elle exerce tous ses droits d'honneur ; elle appuie de cette force, si grande en France, l'autorité monarchique, qui pourrait être envahie sans ce rempart.

Telle est l'action de ce corps qui vous paraît inutile, et qui n'est autre, par le fond, que celui de la chambre des pairs. Il n'y a point deux noblesses dans l'Etat : il n'y en a qu'une, qui se divise en deux branches, et chacune de ces branches a des fonctions distinctes et séparées. Loin donc de nuire à l'Etat, cette noblesse, toute d'honneur, réduite à son principe le plus pur, est un contrepoids placé hors du centre du mouvement pour régulariser ce mouvement et maintenir l'équilibre de l'Etat. C'est ensuite un refuge pour tous les souvenirs, pour toutes les idées qui, ne trouvant pas leur place dans les nouvelles institutions, ne manqueraient pas de les troubler. Les gentilshommes, en maintenant le principe même de la monarchie, seront encore les conservateurs des traditions de l'honneur, les témoins de l'histoire, les hérauts d'armes des temps passés, les gardiens des vieilles chartes et les monuments de la chevalerie. Considérés seulement comme propriétaires, ces hommes, distingués par leur éducation, deviendront, comme nous le dirons bientôt, une excellente pépinière d'officiers, d'orateurs et d'hommes d'Etat.

Tout ceci n'est point une théorie plus ou moins ingénieuse, imaginée pour expliquer une constitution qui n'a point eu d'exemple chez les autres peuples. Il y a aussi en Angleterre une ancienne noblesse, plus fière de descendre des Bretons, des Saxons, des Danois, des Normands, des Aquitains, que d'occuper un siège dans la chambre des pairs. Cette noblesse était autrefois si hautaine, que nul ne pouvait s'asseoir à la table d'un baron s'il n'était chevalier. Aujourd'hui elle est aussi entêtée de son blason, de ses quartiers, que les patriciens, à Rome, étaient orgueilleux de leur naissance et de leur droit d'images, jus imaginum. Le fief appartient entièrement à l'aîné, selon la coutume de Normandie. Il y a des hérauts d'armes et

des rois d'armes qui tiennent registre de tous les nobles des provinces[5537]. Cette noblesse détruit-elle la noblesse politique fondée dans cette même chambre des pairs ? Non ; mais elle sert à augmenter le poids et la dignité de la couronne. À Athènes même, ne considérait-on pas ces familles de nobles qui remontaient au temps des rois ?

Une fois prouvé qu'un corps de noblesse intermédiaire peut et doit exister dans une monarchie mixte, qu'il n'y dérange aucun des ressorts politiques, on n'a pas besoin de détendre les anoblissements. Le roi d'Angleterre fait aussi des chevaliers et des baronets. Il y a une autre sorte d'anoblissement qui s'acquiert par la profession des arts libéraux, ou en vivant d'un revenu libre ; dans ce cas, l'anobli reçoit les armoiries qu'il choisit des mains du héraut d'armes. Ces récompenses du souverain ne détruisent point l'égalité devant la loi, et sont un moyen d'encourager le mérite et la vertu.

Chapitre XVI – Objections des royalistes contre la Charte

Les royalistes disent : « C'est en invoquant les progrès des lumières avec les mots de liberté et d'égalité que l'on a précipité la France dans tous les malheurs ; le nom même de constitution est odieux et presque ridicule. On ne transporte point ainsi chez un peuple le gouvernement d'un autre peuple : les gouvernements naissent des moeurs, et sont fils du temps ; restons Français, et ne soyons pas Anglais ; ce qui est bon pour eux est mauvais pour nous. Nous sommes trop légers pour nous occuper sérieusement des soins publics, trop faciles à nous enflammer, trop enclins aux discours inutiles, trop peu épris du bien général, pour avoir des assemblées délibérantes. Nous aurons toujours de l'honneur, fondement de notre monarchie, mais nous n'aurons point cet esprit public qui tient à un autre principe de gouvernement. Notre position continentale même ne nous permet pas de pareilles formes politiques. Tandis que dans les deux chambres nous délibérerons sur la levée d'une armée, les ennemis arriveront à Paris. Si le roi, au contraire, dispose à son gré des soldats, il détruira quand il voudra notre prétendue constitution. »

On voit que des deux côtés nous ne dissimulons point les objections, et que nous les présentons dans toute leur force.

Nous avouerons d'abord que l'on a si étrangement abusé de ces mots, progrès des lumières, constitution, liberté, égalité, qu'il faut du courage aujourd'hui pour s'en servir dans un sens raisonnable. Les plus énormes crimes ont été commis, les doctrines les plus funestes se sont répandues au nom des lumières. Le ridicule et l'horreur sont venus s'attacher à ces phrases philosophiques, prodiguées sans mesure par des libellistes et des assassins. On a égorgé les blancs pour

prouver la nécessité d'affranchir les noirs : la raison a servi à détrôner Dieu, et le perfectionnement de l'espèce humaine nous a fait descendre au-dessous de la brute.

Mais, d'un autre côté, n'avons-nous pas reçu une autre leçon ? Pour nous sauver des systèmes d'une philosophie mal entendue, nous nous sommes précipités dans les idées opposées. Qu'en est-il advenu ? Qui voudrait, qui oserait aujourd'hui vanter le pouvoir arbitraire ? Les excès d'un peuple soulevé au nom de la liberté sont épouvantables, mais ils durent peu, et il en reste quelque chose d'énergique et de généreux. Que reste-t-il des fureurs de la tyrannie, de cet ordre dans le mal, de cette sécurité dans la honte, de cet air de contentement dans la douleur et de prospérité la misère ? La double leçon de l'anarchie et du despotisme nous enseigne donc que c'est dans un sage milieu que nous devons chercher la gloire et le bonheur de la France. Prenons-y garde, d'ailleurs : si, exaspérés par le souvenir de nos maux, nous les attribuons tous aux lumières, on nous dira que la dévastation du Nouveau Monde, les massacres de l'Irlande et ceux de la Saint-Barthélemy ont été causés par la religion ; que si Louis XVI a été traîné à l'échafaud par des philosophes, Charles Ier y a été conduit par des fanatiques. Cette manière de raisonner de part et d'autre ne vaut donc rien : ce qui est bon reste bon, indépendamment du mauvais usage que les hommes en ont pu faire.

Cette difficulté sur les mots une fois écartée, venons au fond des objections.

On dit : « Les gouvernements sont fils des moeurs et du temps. Restons Français ; ne transportons point chez nous les institutions d'un autre peuple, bonnes pour eux, mauvaises pour nous. »

Il y a ici une grande erreur. Il ne faut pas s'imaginer du tout que la forme actuelle de notre gouvernement soit une chose absolument nouvelle pour nous ; que de plus elle ait été inventée par les Anglais, et qu'avant eux personne n'avait songé qu'il pût exister un gouvernement participant des trois pouvoirs, monarchique, aristocratique et démocratique.

D'abord, tous les anciens ont pensé que le meilleur gouvernement possible serait celui qui réunirait ces trois pouvoirs. C'était l'opinion de Pythagore et d'Aristote. « Je conclus avec Platon, dit Cicéron, que la meilleure forme de gouvernement est celle qui offre l'heureux mélange de la royauté, de l'aristocratie et de la démocratie[5538]. » C'était ce qu'avait fait Lycurgue[5539] à Sparte. Ecoutons Polybe : « Le plus parfait de tous les gouvernements ne serait-il pas celui dont les pouvoirs se serviraient de contrepoids, où l'autorité du peuple réprimerait la trop grande puissance des rois, et où un sénat choisi mettrait un frein à la licence du peuple[5540] ? »

Tacite partageait cette opinion : il pensait, à la vérité, qu'un tel gouvernement était si parfait, qu'il ne pouvait exister chez les hommes[5541]. Mais nous avons fait remarquer ailleurs qu'il avait été réservé au christianisme de réaliser ce beau songe des plus grands génies de l'antiquité[5542]. En effet, le gouvernement représentatif est né des institutions chrétiennes.

Des autorités imposantes ne prouveraient pas que des peuples doivent renverser leur gouvernement, lorsqu'il est établi, pour en prendre un plus parfait ; mais quand ces peuples ont changé de constitution au milieu d'une révolution violente, si la nouvelle constitution se trouve être dans les formes regardées comme les plus belles, par un Lycurgue, un Aristote, un Platon, un Polybe, un Tacite, cela doit donner de la confiance : on peut croire qu'on ne s'est pas tout à fait trompé.

Montesquieu, après avoir fait un éloge pompeux du gouvernement anglais, prétend qu'on en découvre l'origine chez les Germains peints par Tacite[5543], et que ce beau système a été trouvé dans les bois.

S'il en est ainsi, en l'adoptant aujourd'hui, nous ne ferions nous-mêmes, comme les Anglais, que reprendre le gouvernement de nos pères ; mais soit qu'il vienne des Francs, nos aïeux, soit qu'il ait été produit par la religion chrétienne, soit qu'il découle de ces deux sources, il est certain qu'il est conforme à nos moeurs actuelles, qu'il ne les contrarie point,

et qu'il n'est point parmi nous une production étrangère.

Dans le moyen âge, toute l'Europe, excepté peut-être l'Italie et une partie de l'Allemagne, eut à peu près la même constitution : les Cortès en Espagne, les états généraux en France, les parlements en Angleterre, étaient fondés sur le système représentatif. L'Europe, marchant d'un pas égal vers la civilisation, serait arrivée pour tous les peuples à un résultat semblable, si des causes locales et des événements particuliers n'avaient dérangé l'uniformité du mouvement.

La France eut à repousser des invasions, sa noblesse périt presque tout entière aux champs de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Des armées régulières, établies de bonne heure par nos rois, achevèrent de rendre les gentilshommes inutiles, sinon comme chefs, du moins comme soldats. Les fiefs, par suite du renversement des fortunes commencèrent à tomber dans les mains des roturiers. La partie aristocratique de la constitution perdant ses forces, la partie monarchique accrut les siennes. Les communes, vexées par les bizarreries de la féodalité, cherchèrent à se mettre à l'abri sous l'autorité royale. L'invariable succession de nos monarques affermissait chaque jour les racines du trône. Une fois l'équilibre rompu, le gouvernement représentatif cessa de suivre sa direction naturelle. Au lieu de se fixer et de se régulariser, comme en Angleterre, il se désunit, et laissa prédominer la couronne. Les états généraux, rarement convoqués, et toujours dans des moments de troubles, voulurent profiter de ces moments pour ressaisir leurs droits, et commencèrent à ne paraître plus que des corps turbulents et dangereux : sachant qu'ils seraient bientôt dissous, ils se hâtaient de tout envahir, dans l'espoir de conserver quelque chose. Cette conduite acheva de les discréditer. S'ils avaient été appelés à des époques fixes, ils n'auraient pas montré cette jalousie ; et, au lieu de ne songer qu'à eux-mêmes, ils se seraient occupés de l'Etat. Tout se resserra donc autour d'un trône éclatant qu'occupaient tour à tour les meilleurs et les plus grands princes, tandis qu'une autre partie du pouvoir des états généraux tombait entre les mains du parlement de Paris.

Ce corps puissant s'était élevé lentement et en silence : d'abord ambulant, ensuite sédentaire à Paris, il avait acquis, par son intégrité et ses lumières, une considération méritée. Dès son origine il avait sapé les fondements de la féodalité et circonscrit les juridictions seigneuriales. La cour des pairs, laïques et ecclésiastiques, qui formait la haute cour ou le grand conseil du roi, se réunissait au parlement dans les causes importantes, avec les princes du sang, et quelquefois avec le roi même. Cette réunion donna au parlement quelque chose de la composition des états généraux. Ceux-ci n'étant convoqués que de loin à loin, le peuple s'habitua à regarder le parlement comme le corps qui les remplaçait dans l'intervalle des sessions. Le droit de remontrance fit entrer dans ce corps une partie du droit public relatif à la levée des impôts. Ainsi croissant en renommée par la vertu, la science et la gravité de ses magistrats, par la sagacité de ses décisions, le parlement se trouva peu à peu investi d'une puissance politique d'autant plus respectable, qu'elle était jointe à la puissance judiciaire. À l'époque des troubles de la Ligue, placé à la tête d'une faction, il exerça presque toutes les fonctions des états généraux, et décida des droits de Henri IV à la couronne. Les états généraux convoqués sous Louis XIII n'ayant rien produit, et Richelieu ayant achevé la ruine du pouvoir aristocratique, le parlement resta seul chargé de défendre le peuple contre la couronne, et une véritable révolution fut accomplie dans l'Etat. On a pu reprocher aux parlements quelques erreurs ; mais ces erreurs ne peuvent balancer les services qu'ils ont rendus à la France : ils l'ont éclairée dans les temps de ténèbres, défendue contre la barbarie féodale, et, après l'érection de la monarchie absolue sous Louis XIV, ils ont été, de fait, les seuls représentants, et souvent les représentants courageux de nos libertés.

L'Angleterre, partie du même but, arriva à un autre terme. Ses guerres d'Ecosse n'étaient rien pour elle et ne menaçaient point son existence ; ses guerres de France, soutenues par des Français, furent heureuses. Rassurée contre les dangers du dehors, elle put s'occuper au dedans de son administration

politique. Les querelles de ses rois affaiblirent la puissance monarchique et fortifièrent la partie aristocratique du gouvernement. La noblesse demeura longtemps souveraine : ce ne fut que sous le règne de Henri VII que les comtés, jusque alors héréditaires, se changèrent en titre de dignité. L'autorité militaire des gentilshommes ne diminua presque point, parce qu'on ne fut point obligé d'avoir de bonne heure, comme en France, des troupes disciplinées. Le génie d'Alfred, perpétué dans l'institution des jurés, avait fait entrer par l'ordre judiciaire les idées démocratiques dans le principe de l'Etat. Le gouvernement féodal, inconnu des Saxons, introduit en Angleterre par la conquête des Normands, n'y jeta jamais de profondes racines. Plus tard, Edouard III renonça à la langue française, ordonna que les actes publics fussent écrits en anglais, et fit revivre ainsi une partie de l'ancien esprit des Germains.

Le parlement (autrement les états généraux) conserva pour toutes ces causes son autorité primitive : souvent assemblé, bientôt il ne fut plus possible au monarque de marcher sans lui. L'orgueil des grands barons anglais fit que le conseil du roi, ou la chambre des pairs des barons, des lords (ce qui est la même chose sous différents noms), ne se mêla point aux chevaliers ou simples gentilshommes dans les assemblées de la nation. Les communes, appelées par Leicester, sous Henri VIII, à ces assemblées, se réunirent aux chevaliers, après en avoir été séparées quelque temps. Ainsi se formèrent dans le parlement d'Angleterre deux chambres distinctes, tandis qu'en France l'égalité des gentilshommes, pauvres ou riches, ne permit point à la noblesse de se diviser en deux corps, et nos états généraux, délibérant en commun bien qu'ils votassent par ordre, se trouvèrent avoir manqué l'établissement de la balance de leurs pouvoirs.

Enfin la révolution religieuse produite par la violence de Henri VIII diminua l'influence de l'ordre du clergé dans la chambre des lords. Le pouvoir aristocratique, affaibli à son tour par cet événement, vit par ce même événement s'augmenter le pouvoir démocratique dans la chambre des communes. À

peu près égales en force, les trois puissances de la monarchie primitive s'attaquèrent, et en vinrent à une lutte sanglante, sous les règnes malheureux des Stuarts : aucune des trois n'étant parvenue à opprimer les deux autres, la constitution des Anglais sortit de ce terrible et dernier combat.

Ainsi, nous avons eu autrefois le même gouvernement que l'Angleterre ; et nous conservons en nous, comme elle les avait en elle-même, tous les principes de son gouvernement. Voltaire observe très bien quelque part que le parlement d'Angleterre n'est autre chose qu'une imitation perfectionnée de nos états généraux ; et d'Aguesseau dit, avec autant de fondement, que l'on retrouve toutes nos lois dans les vieilles lois de la Grande-Bretagne.

Dans des questions de cette importance et de cette nature, il faut marcher le flambeau de l'histoire à la main : c'est le moyen de se guérir de beaucoup de préventions et de préjugés. Il n'est donc pas question dans tout ceci de se faire Anglais ; l'Europe, qui penche avec nous vers un système de monarchie modérée, ne se fera pas anglaise : ce que l'on a, ce que l'on va avoir est le résultat naturel des anciennes monarchies. L'Angleterre a devancé la marche générale d'un peu plus d'un siècle, voilà tout.

Chapitre XVII – Suite des objections. Que nous avons essayé inutilement de diverses constitutions. Que nous ne sommes pas faits pour des assemblées délibérantes

On se récrie avec une sorte de justice sur la multitude de nos constitutions ; mais est-ce une raison pour ne pas en trouver une qui nous convienne ? Combien de fois les Anglais en changèrent-ils avant d'arriver à celle qu'ils ont aujourd'hui ? Le rump, le conseil des officiers de Cromwell, les différentes sectes religieuses, enfantaient chaque jour des institutions politiques, que l'on se hâtait de proclamer comme des chefs-d'oeuvre : cela a-t-il rendu ridicule leur dernière constitution et nui à son excellence et à son autorité ?

Nous ne sommes pas faits, ajoute-t-on, pour des assemblées délibérantes. Mais n'en avons-nous jamais eu, de ces assemblées ? Autre erreur historique, plus frappante encore que la première. Nos pères étaient-ils moins ardents que nous ? Ces Francs, qu'Anne Comnène vit passer à Constantinople, qui étaient si impétueux, si vaillants, qui ne pouvaient consentir à se tenir découverts devant Alexis ; ces Francs irascibles, impatients, volontaires, n'avaient-ils pas des conseils de baronnie, des assemblées de province, des états généraux de la langue d'oïl et de la langue d'oc ? Lorsque, sous Philippe de Valois, s'éleva la querelle entre les juridictions seigneuriales et ecclésiastiques, vit-on jamais rien de plus grave que ce qui se passa alors ? C'étaient pourtant les deux premiers ordres de la monarchie qui, dans toute leur

puissance, luttaient pour leurs privilèges. La cause fut plaidée devant Philippe : Pierre de Cugnières, chevalier, personnage vénérable, tenant à la fois à la robe et à l'épée, pour mieux convenir aux deux hautes parties contendantes, portait la parole en qualité d'avocat général et de conseiller du roi. Cette première réclamation du droit civil contre le droit canonique produisit dans la suite l'appel comme d'abus, sauvegarde de la justice : dans le temps des bonnes moeurs, tout fait naître les bonnes lois. On admira dans cette grande affaire la piété et la justice du roi, la respectueuse hardiesse de l'orateur de la partie civile et la dignité du clergé. Ce fut un beau spectacle que celui de ces prélats et de ces chevaliers jurant sur leurs croix et sur leurs épées de s'en rapporter à l'intégrité du roi, plaidant la cause de la religion et de la noblesse devant un monarque fils aîné de l'Eglise et le premier comme le plus ancien gentilhomme de son royaume.

Quatre ou cinq siècles plus haut, nous trouvons ces mêmes Français délibérant aux assemblées de Mars et de Mai ; et, pour que nous n'en puissions douter, le temps nous a transmis leurs décisions dans le recueil des Capitulaires. Plus haut encore, nous les verrons fixant par les lois gombette, allemande, ripuaire et salique, le tarif des blessures. Leur terrible justice consistait alors à imposer leur épée : ils parlaient éloquemment sur ce droit public de leur façon. Ils discutaient sur la longueur, la largeur et la profondeur de la plaie : s'ils avaient fait tomber une partie du crâne d'un homme, ils consentaient à payer quelques sous d'or ; plus si cet homme était Franc, moins s'il était Romain ou Gaulois. Mais il fallait que l'os abattu en valut la peine, et que lancé à travers un espace de douze pas, il fît résonner un bouclier. Enfin, dans les forêts de la Germanie, nous apercevons nos pères délibérant autour d'une épée nue, plantée au milieu du Mallus, ou décidant de la paix ou de la guerre, la coupe à la main : « alors que le coeur, dit Tacite, ne peut feindre, et qu'il est disposé aux entreprises généreuses ».

Pourquoi donc le peuple, qui a toujours parlé et délibéré en public dans les temps de sa barbarie, comme à l'époque de sa

civilisation, qui a produit des ministres et des magistrats comme Suger, Nogaret, Pierre de Cugnières, Sully, L'Hospital, de Thon, Mathieu Molé, Lamoignon, d'Aguesseau ; des publicistes comme Bodin et Montesquieu ; des orateurs comme Massillon et Bossuet, n'entendrait-il rien aux lois et à l'éloquence ? Enfin, n'avons-nous pas déjà vingt-cinq années d'expérience ? Et n'est-ce rien, pour un peuple comme celui-ci, qu'un quart de siècle ? Quelques-uns de nos ministres actuels ont paru à la tribune avec éclat, et connaissent les fils qui font mouvoir le corps politique. Nos erreurs passées nous serviront de leçons ; nous en avons déjà la preuve dans la modération et le bon esprit des deux chambres.

Chapitre XVIII Suite des objections. Notre position continentale

« Notre position continentale nous oblige à avoir une nombreuse armée : si cette armée dépend des chambres, nous serons envahis avant que les chambres aient délibéré ; si la couronne dispose des soldats, la couronne peut opprimer les deux chambres. »

Cette objection la plus spécieuse de toutes, se résout comme celle de l'opposition, par la puissance de l'opinion. Croit-on de bonne foi que si l'ennemi était sur la frontière, les chambres pussent refuser une armée au roi ; que des propriétaires voulussent se laisser envahir ? Loin de se rendre populaires par ce refus elles soulèveraient contre elles la nation. Chez un peuple si sensible à l'honneur, si épris de la gloire des armes, la foule passerait à l'instant dans le parti de la couronne, et la constitution serait anéantie. D'ailleurs une invasion est-elle si subite, si imprévue, que l'on n'en ait pas reçu des avis longtemps d'avance ? Est-ce avec une poignée de soldats qu'une nation voisine entrerait en France ? N'aurait-elle pas été obligée de rassembler des troupes, de les faire marcher, n'aurions-nous rien su de ses mouvements et de ses préparatifs ?

Toutefois, comme il ne s'agit point d'imiter les Anglais, de se laisser dominer par des systèmes, d'adopter entièrement une constitution, sans égard aux habitudes, aux moeurs, à la position d'un peuple, comme si le même vêtement convenait à tous les hommes, il est évident qu'il faut laisser au pouvoir exécutif en France une bien plus grande force qu'en Angleterre. Le roi doit être plus libre dans ses mouvements, parce que la France est plus grande, plus exposée aux combinaisons de la politique extérieure. L'Angleterre n'a rien à craindre pour son existence d'un ennemi étranger ; mais en France, il peut survenir une guerre qui mette l'Etat en péril. Beaucoup d'intérêts que l'on soumet à la discussion publique

chez nos voisins demandent parmi nous du secret, et ne pourraient être débattus sans danger dans nos deux chambres. En France, il est essentiel de regarder toujours à deux choses : au gouvernement du dedans et aux affaires du dehors. Tandis qu'on se livrerait à des abstractions politiques, et qu'on aurait l'oeil fixé sur les astres, on pourrait tomber dans un abîme. Pour prévenir ce malheur, il faut que le trône, placé comme un bouclier devant nous, nous garantisse de tous les coups qu'on voudrait nous porter : il faut qu'il soit en avant-garde de la nation ; qu'environné d'éclat et de dignité, il en impose par sa puissance et par sa splendeur. L'autorité du roi doit être dégagée de beaucoup d'entraves pour agir avec vigueur et rapidité ; elle doit avoir, dans certains cas, quelque chose de la dictature à Rome ; et c'est surtout dans ce moment que nous devons tendre à augmenter le pouvoir monarchique, à l'investir de toute la force nécessaire au salut de l'Etat. Notre monarchie, toute libre au dedans, doit rester toute militaire au dehors. En Angleterre, l'armée est presque une affaire de luxe ; en France, c'est une chose de première nécessité. C'est par cette raison que le militaire et la noblesse auront toujours dans notre France une tout autre considération que celle dont ils jouissent en Angleterre. Chez nos voisins, un riche brasseur de bière, un manufacturier opulent, peuvent paraître à la patrie aussi dignes des places et des honneurs qu'un capitaine, parce qu'en effet ils sont autant, et plus que lui, nécessaires à la prospérité commune ; mais en France le soldat qui nous met à l'abri de la conquête, qui nous garantit du joug étranger, est un homme qui non seulement exerce la profession la plus noble, mais qui suit encore la carrière la plus utile à l'Etat. De là doivent naître des différences essentielles dans l'opinion des deux pays, et conséquemment des différences considérables dans les institutions politiques. L'air bourgeois ne convient point à notre liberté ; et les Français ne la suivront qu'autant qu'elle saura cacher son bonnet sous un casque.

Mais ceci nous ramène à la seconde partie de l'objection. Si vous donnez, dit-on, au roi une pareille force, il détruira la liberté et opprimera les deux chambres.

Ce serait sans doute un grand malheur si notre nouveau gouvernement plaçait continuellement la France entre la servitude et la conquête, mais il n'en est pas ainsi. Le roi peut être absolu pour les affaires du dehors, sans être oppresseur au dedans. L'opinion publique vient encore ici à notre secours. Dans l'état actuel des choses, on ne pourrait faire impunément violence aux députés : à l'instant l'impôt serait suspendu ; il faudrait, pour le lever, autant de régiments que de villages, autant d'armées que de provinces. Nous n'attribuons rien de trop ici à l'opinion. Elle est si puissante que Montesquieu n'a pas craint d'en faire le seul principe de la monarchie : la liberté est un principe, un fait ; mais l'honneur n'est que la plus belle des opinions.

Il a eu raison, Montesquieu ; et l'opinion a toujours tout fait en France. Nous en avons une preuve aussi noble qu'éclatante : tout esclave en mettant le pied sur le sol français est libre. Est-ce en vertu d'une loi positive ? Non, c'est en vertu de l'opinion ; et cette opinion, transformée en coutume, a force de loi devant les tribunaux.

Sous l'ancienne monarchie l'opinion tenait pour ainsi dire lieu de charte. Un couplet, une plaisanterie, une remontrance, arrêtaient, comme par enchantement, les entreprises du pouvoir. Tout devenait un frein contre l'autorité absolue, jusqu'à la politesse de nos moeurs. Pourquoi donc cette opinion, si puissante autrefois, aurait-elle perdu sa force ? Pourquoi ne serait-elle plus rien, précisément parce qu'elle peut s'exprimer avec plus de liberté ? Mais il n'en est pas ainsi : nous voyons tous les jours qu'un article de gazette fait nos craintes et nos espérances.

Il est aisé, dira-t-on, de se tirer d'affaire en répondant par des dénégations, en disant : « Cela n'arrivera pas ; » en se jetant dans de grands raisonnements sur l'opinion. Comme l'avenir n'est pas là pour vous démentir, on peut sortir ainsi d'embarras, mais on ne fait pas naître la conviction.

Nous comprendrions cette réplique si elle nous était faite par d'autres que par ceux qui pourraient nous l'adresser ; car, que disent ces personnes quand on attaque l'ancien ordre de

choses, quand on leur soutient, par exemple, qu'aucun homme n'était à l'abri d'un coup d'Etat, de la violence d'un ministre ? Elles répondent que cela n'arrivait pas, et que l'opinion s'opposait à ces actes arbitraires du pouvoir. Elles ont raison de répondre ainsi, et leur réponse est fort bonne ; mais alors elles doivent trouver juste qu'on oppose à leur attaque les mêmes armes et qu'on se couvre du même bouclier. Remarquez qu'il ne serait pas question, dans le cas qu'on nous propose, d'un fait obscur, d'une persécution individuelle et presque ignorée : il ne s'agirait rien moins que des deux chambres refusant une armée au roi, ou du roi faisant marcher des soldats contre les deux chambres. Certes, si l'opinion peut avoir une influence prononcée, c'est dans un moment pareil.

Au reste, il y a des choses qui ne peuvent être appuyées de démonstrations mathématiques, et qui n'en restent pas moins prouvées. Tout n'est pas positif dans la science du gouvernement : le système des finances en Angleterre ne repose-t-il pas sur une fiction ? Il y a des mystères de politique, comme il y a des mystères de religion ; le jeu des constitutions, leur marche, leur influence, sont d'une nature inexplicable. Combinés avec les moeurs, les passions et les événements, les corps politiques, attirés, repoussés, balancés, combattus, produisent des effets que toute la sagacité humaine ne peut calculer. Ce vague, cette incertitude, ces grandes choses qui ne produisent rien, ces petites causes d'où sortent tant de grands résultats, ces illusions, cette puissance de l'opinion si souvent trompeuse, se retrouve dans tout ce qui touche aux gouvernements, dans tout ce qui prend place dans l'histoire. Par exemple, n'est-on pas toujours tenté de supposer des talents supérieurs à l'homme qui joue un rôle extraordinaire ? Souvent cet homme est moins que rien ; la gloire a ses méprises comme la vertu. Il y a des temps surtout où la fortune célèbre ses fêtes ; espèces de saturnales où l'esclave s'assied sur le trône du roi. Quand on vient à regarder de près les hommes qui conduisent le monde dans ces temps de délire, on demeure plus étonné de leur néant qu'on n'était surpris de leur existence, on est frappé du peu de talent qu'il

faut pour décider du sort des empires, et l'on reconnaît qu'il y a dans les affaires humaines quelque chose de fatal et de secret qu'on ne saurait expliquer.

Chapitre XIX – S'il serait possible de rétablir l'ancienne forme de gouvernement

Enfin, quand les objections contre le nouvel ordre de choses seraient aussi fortes qu'elles nous semblent peu solides, voici qui répond à tout : on ne peut pas faire que ce qui est ne soit pas, et que ce qui n'est pas existe. Le roi nous a donné une charte : notre devoir est donc de la soutenir et de la respecter. Il y a d'ailleurs aujourd'hui une opinion générale qui domine toutes les opinions particulières : c'est l'opinion européenne, opinion qui oblige un peuple de suivre les autres peuples. Quand de toutes parts tout s'avance vers un but commun, il faut, bon gré, mal gré, se laisser aller au cours du temps.

Avant la découverte de l'imprimerie, lorsque l'Europe était sans chemins, sans postes, presque sans communications ; lorsqu'il était difficile et dangereux d'aller de Paris à Orléans, parce que le seigneur de Montlhéry, un Montmorency, faisait la guerre au roi de France, ce qui se passait dans un pays pouvait rester longtemps ignoré dans un autre. Mais aujourd'hui qu'une nouvelle arrive en quinze jours de Pétersbourg à Paris ; que l'on reçoit en quelques minutes aux Tuileries une dépêche de Strasbourg et même de Milan ; que toutes les nations se connaissent, se sont mêlées, savent mutuellement leur langue, leur histoire ; que l'imprimerie est devenue une tribune toujours ouverte, où chacun peut monter et faire entendre sa voix, il n'est aucun moyen de s'isoler et d'échapper à la marche européenne.

Les hommes ont mis en commun un certain nombre de connaissances que vous ne pouvez plus leur retirer. Le roi l'a jugé ainsi, parce qu'il est profondément éclairé, et il nous a donné la Charte. Est-ce donc parce que nous manquions

autrefois d'une constitution ? Non, sans doute. Eh ! pourquoi n'aurions-nous pas eu de constitution ? Parce qu'elle n'était pas écrite ? La constitution de Rome et celle d'Athènes l'étaient-elles ? Serait-il même exactement vrai de dire que celle dont l'Angleterre jouit actuellement est une constitution écrite ? Certes, il serait fort extraordinaire que la France eût existé comme nation pendant douze cents ans sans gouvernement et sans lois. L'ancienne constitution de la monarchie était excellente pour le temps : Machiavel, qui s'y connaissait, en fait l'éloge. Rien n'était plus parfait que la balance des trois ordres de l'Etat tant que cette balance ne fut point rompue. Rien de plus admirable et de plus complet que les ordonnances des rois de France ; là se trouvent consacrés tous les principes de nos libertés. Il n'y a peut-être pas un seul cas d'oppression qui n'y soit prévu, et auquel nos monarques n'aient essayé d'apporter remède. Il est bien remarquable que les anciens troubles de la France aient eu pour cause des guerres étrangères et des opinions religieuses, et que jamais ces troubles n'aient été produits par l'ordre politique.

Les hommes dans l'ancienne France étaient classés moins par les divisions politiques que par la nature de leurs devoirs : ainsi, le premier ordre de l'Etat était celui qui priait Dieu pour le salut de la patrie et qui soulageait les malheureux. Cette fonction était regardée comme la plus sublime, et elle l'était en effet. Le guerrier suivait le prêtre, parce que l'homme qui verse son sang pour la défense de la patrie, et dont le métier est de mourir, est un homme plus noble que celui qui s'est consacré à des travaux mécaniques. Remarquez qu'au temps de la féodalité, les vassaux allant à la guerre, il en résultait que le laboureur était soldat : aussi, dans nos opinions, l'épée et le soc de la charrue étaient nobles, et le gentilhomme ne dérogeait point en labourant le champ de son père. Les communes venaient ensuite, et s'occupaient des arts utiles à la société. On ne saurait croire à combien de vertus cette division dans l'ordre des devoirs était favorable, à quels sacrifices elle condamnait le prêtre, à quelle générosité, à quelle délicatesse dans les sentiments elle forçait le

gentilhomme, tandis qu'elle entretenait dans la classe la plus nombreuse la fidélité, la probité, le respect des lois et des moeurs. C'est ce qui a fait, n'en doutons point, la longue existence de l'ancienne monarchie.

Malheureusement ce bel édifice est écroulé. Il ne s'agit pas de savoir s'il était plus solide et plus parfait que celui qu'on vient d'élever ; si l'ancien gouvernement, fondé sur la religion comme les gouvernements antiques, produit lentement par nos moeurs, notre caractère, notre sol, notre climat, éprouvé par les siècles, n'était pas plus en harmonie avec le génie de la nation, plus propre à faire naître de grands hommes et des vertus que le gouvernement qui le remplace aujourd'hui. Il n'est pas question d'examiner encore si ce qu'on appelle le progrès des lumières est un progrès réel ou une marche rétrograde de l'esprit humain, un retour vers la barbarie, une véritable corruption de la religion, de la politique et du goût. Tout cela peut se soutenir : ceux qui prendraient en main cette cause ne manqueraient pas de raisons puissantes et surtout de sentiments pathétiques pour justifier leur opinion. Mais il faut dans la vie partir du point où l'on est arrivé. Un fait est un fait. Que le gouvernement détruit fût excellent ou mauvais, il est détruit ; que l'on ait avancé, que l'on ait reculé, il est certain que les hommes ne sont plus dans la place où ils se trouvaient il y a cent ans, bien moins encore où ils étaient il y a trois siècles. Il faut les prendre tels qu'ils sont, et ne pas toujours les voir tels qu'ils ne sont pas et tels qu'ils ne peuvent plus être : un enfant n'est pas un homme fait, un homme fait n'est pas un vieillard.

Quand nous voudrions tous que les choses fussent arrangées autrement qu'elles le sont, elles ne pourraient l'être. Déplorons à jamais la chute de l'ancien gouvernement, de cet admirable système dont la durée seule fait l'éloge ; mais enfin notre admiration, nos pleurs, nos regrets ne nous rendront pas Du Guesclin, La Hire et Dunois. La vieille monarchie ne vit plus pour nous que dans l'histoire, comme l'oriflamme que l'on voyait encore toute poudreuse dans le trésor de Saint-Denis sous Henri IV : le brave Crillon pouvait toucher avec

attendrissement et respect ce témoin de notre ancienne valeur ; mais il servait sous la cornette blanche triomphante aux plaines d'Ivry, et il ne demandait point qu'on allât prendre au milieu des tombeaux l'étendard des champs de Bouvines.

Nous avons montré ailleurs[5544] que les éléments de l'ancienne monarchie ont été dispersés par le temps et par nos malheurs : l'esprit du siècle a pénétré de toutes parts ; il est entré dans les têtes et jusque dans les coeurs de ceux qui s'en croient le moins entachés.

Il y a plus : si ceux qui pensent, sans y avoir bien réfléchi, qu'il est possible de rétablir l'ancien gouvernement, obtenaient la permission de tenter cet ouvrage, nous les verrions bientôt, perdus dans un chaos inextricable, renoncer à leur entreprise. D'abord, pas un d'entre eux ne désirerait remettre les choses absolument telles qu'elles étaient : autant de provinces, autant d'avis, de prétentions, de systèmes ; on voudrait détruire ceci, conserver cela ; chacun irait, à main armée, demander à son voisin compte de sa propriété.

Se représente-t-on ce que deviendrait la France le jour où l'on remettrait en vigueur les ordonnances relatives aux preuves de noblesse exigées des officiers de l'armée ? Supposons encore que le roi régnant seul, et ayant toujours à payer 1700 millions de dettes, sans compter les dépenses courantes, eût dit à son ministre des finances de lui présenter un plan ; que le ministre eût formé son plan tel que nous l'avons vu ; que, sans pouvoir expliquer ses raisons, sans pouvoir entrer dans la discussion publique de ses moyens, le ministre, muni d'un arrêt du conseil, eût voulu mettre ce plan à exécution : nous demandons encore ce que serait devenue la France. Le parlement de Paris, forcé à l'enregistrement, n'aurait-il fait aucune remontrance ? Les parlements des provinces n'auraient-ils point élevé la voix ? Les pays d'états n'auraient-ils point réclamé ? La noblesse et le clergé n'auraient-ils point fait valoir leurs privilèges ? Les peuples, toujours disposés à refuser l'impôt, émus par toutes ces oppositions, ne se seraient-ils point révoltés ? Une pareille résistance au moment où un levain de discorde fermentait

encore parmi nous nous aurait, n'en doutons point, précipités dans une nouvelle révolution. Eh bien, grâce à la Charte, le budget discuté dans les deux chambres a semblé nécessaire par le fait, ingénieux dans ses ressources : il a passé paisiblement ; et le peuple, satisfait d'avoir été consulté dans ses représentants, s'est soumis à des impôts qui jadis l'auraient soulevé d'un bout à l'autre de la France.

Mais il y a dans le nouvel ordre de choses des personnes qui vous déplaisent, qui vous semblent odieuses. Eh bien, elles passeront, la France restera. Les esprits, après une révolution, sont lents à se calmer. On se rappelle d'avoir vu tel homme dans telle circonstance : on ne peut se persuader que cet homme soit devenu un bon citoyen, qu'il puisse être employé utilement. C'est un mal inévitable ; mais ce mal ne doit pas faire renoncer au bien de la patrie. En 1605 Henri IV partait pour le Limousin ; il y avait déjà seize années qu'il était monté sur le trône, et pourtant Malherbe lui disait :

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes :
La plupart de leurs voeux tendent au changement ;
Et comme s'ils vivaient des misères publiques,
Pour les renouveler ils font tant de pratiques,
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.
Nous voyons les esprits nés à la tyrannie,
Ennuyés de couvrir leur cruelle manie,
Tourner tous leurs conseils à notre affliction ;
Et lisons clairement dedans leur conscience
Que s'ils tiennent la bride à leur impatience,
Nous n'en sommes tenus qu'à sa protection (d'Henri IV).
Qu'il vive donc, Seigneur, et qu'il nous fasse vivre !

Après la restauration de Charles II en Angleterre, les esprits restèrent agités. Le premier moment de joie une fois passé, les hommes qui avaient suivi des principes opposés dans le cours de la révolution continuèrent à se haïr. Les whigs et les tories descendirent de ces factions. Il y avait même quelques furieux qui regardaient les régicides condamnés comme des martyrs de la bonne vieille cause, « of the old good cause ». Ils

prétendaient qu'à leur mort Harrison, Cook et Peter avaient été très certainement revêtus du Seigneur, « cloathed with the Lord ». Ils n'étaient couverts que du sang de leur roi.

Concluons de tout ceci que ceux qui regrettent l'ancien gouvernement doivent s'attacher au nouveau, parce qu'il est très bon en soi, parce qu'il est le résultat obligé des moeurs du siècle, parce qu'enfin la fatale nécessité a détruit l'autre, et qu'on ne se soustrait point à la nécessité.

Chapitre XX – Que le nouveau gouvernement est dans l'intérêt de tous. Ses avantages pour les hommes d'autrefois

Il nous en a coûté beaucoup pour démontrer à des hommes dignes de tous les respects qu'ils ne peuvent pas obtenir ce qu'ils désirent. Nous regrettons peut-être autant et plus qu'eux ce qui a cessé d'exister ; mais enfin nous ne pouvons pas faire que le XIXe siècle soit le XVIe, le XVe, le XIVe. Tout change, tout se détruit, tout passe. On doit pour bien servir sa patrie se soumettre aux révolutions que les siècles amènent, et pour être l'homme de son pays il faut être l'homme de son temps. Hé ! qu'est-ce qu'un homme de son temps ? C'est un homme qui, mettant à l'écart ses propres opinions, préfère à tout le bonheur de sa patrie ; un homme qui n'adopte aucun système, n'écoute aucun préjugé, ne cherche point l'impossible, et tâche de tirer le meilleur parti des éléments qu'il trouve sous sa main ; un homme qui, sans s'irriter contre l'espèce humaine, pense qu'il faut beaucoup donner aux circonstances, et que dans la société il y a encore plus de faiblesses que de crimes : enfin, c'est un homme éminemment raisonnable éclairé par l'esprit, modéré par le caractère, qui croit, comme Solon que dans les temps de corruption et de lumière il ne faut pas vouloir plier les moeurs au gouvernement, mais former le gouvernement pour les moeurs.

Notre Charte constitutionnelle a précisément ce dernier caractère ; il nous reste à montrer qu'elle est également favorable aux intérêts des sujets et du monarque.

Nous dirons à la noblesse[5545] : De quoi pouvez-vous vous plaindre ? La Charte vous garantit tout ce qu'il y avait

d'essentiel dans votre ancienne existence. Si elle n'a pu faire que vous jouissiez de quelques droits depuis longtemps détruits dans l'opinion avant de l'être par les événements, elle vous assure d'autres avantages. Vous occupiez les places d'officiers dans l'armée : eh bien, vous pouvez encore les remplir ; seulement vous les partagerez avec les Français qui ont reçu une éducation honorable. On ne vous fait en cela aucune injustice : il en était ainsi autrefois dans la monarchie. Aux yeux de nos rois, le premier titre d'un guerrier était la valeur. « Pour être faits chevaliers dit du Tillet, ils ont toujours choisi le chevalier le plus renommé en prouesse et chevalerie, et non celui qui est du plus haut lignage, n'ayant égard qu'à la seule vaillance[5546]. »

Autrefois, quels étaient l'espoir et l'ambition d'un gentilhomme ? De devenir capitaine après quarante années de service, de se retirer sur ses vieux jours avec la croix de Saint-Louis et une pension de 600 francs[5547]. Aujourd'hui, s'il suit la carrière militaire, un avancement rapide le portera aux premiers rangs. À moins d'une étrange faveur ou d'une action extraordinaire, un cadet de Gascogne ou de Bretagne serait-il jamais devenu sous l'ancien régime colonel, général, maréchal de France ? Si, réunissant toute sa petite fortune, il faisait un effort pour venir solliciter quelque emploi à Paris, pouvait-il aller à la cour ? Pour jouir de la vue de ce roi qu'il défendait avec son épée, ne lui fallait-il pas être présenté, avoir monté dans les carrosses ? Quel rôle jouait-il dans les antichambres des ministres ? Qu'était-ce, en un mot, aux yeux d'un monde ingrat et frivole qu'un pauvre gentilhomme de province ? Souvent d'une noblesse plus ancienne que celle des courtisans qui occupaient sa place au Louvre, il ne recevait de ces enfants de la faveur que des refus et des mépris. Ce brave représentant de l'honneur et de la force de la monarchie n'était qu'un objet de ridicule par sa simplicité, son habit et son langage : on oubliait que Henri IV parlait gascon, et que son pourpoint était percé au coude.

Le temps de ces dédains est passé : dans les provinces, vous gentilshommes, vous jouirez de la considération attachée

à votre famille ; à Paris, vous entrerez partout, en entrant dans le palais de vos rois. Une carrière immense et nouvelle s'ouvre pour vous auprès de cette ancienne carrière militaire qui ne vous est point fermée. Vous pouvez être élus membres de la chambre des députés : redoutables[5548] à ces ministres qui vous repoussaient autrefois, vous serez courtisés par eux ; devenus pairs du royaume, appelés peut-être au timon de l'Etat, nouveaux chefs de votre antique famille, et patrons de votre province, ce sort éclatant sera l'ouvrage de vos propres mains. Qu'est-ce que l'ancien gouvernement pouvait vous offrir de comparable ? Nous ne vous entretenons ici que de vos intérêts matériels ; nous ne vous parlons pas de cette gloire, partage certain de celui qui consacre ses jours à défendre le roi, à protéger le peuple, à éclairer la patrie, de celui qui soutient, avec les autels de la religion, les droits de la raison universelle, et qui combat pour les principes de cette liberté sage sans laquelle, après tout, il n'y a rien de digne et de noble dans la vie humaine.

Burnet, réfléchissant sur la révolution qui a donné à l'Angleterre cette constitution tant admirée, observe que de son temps les gentilshommes anglais avaient de la peine à s'y soumettre, trouvant mauvais que le roi ne fût pas assez roi[5549]. Eh bien, ces gentilshommes qui se plaignaient alors sont les ancêtres des Pitt, des Burke, des Nelson des Wellington ; leur roi est devenu un des plus puissants rois de la terre ; leur pays s'est élevé au plus haut degré de prospérité sous une constitution qui répugnait d'abord à leur raison, à leurs moeurs, à leurs souvenirs.

Qui pourrait donc s'opposer, parmi nous, à la généreuse alliance de la liberté et de l'honneur ? Ces deux principes ne sont-ils pas, comme nous l'avons prouvé, ceux qui constituent essentiellement la noblesse ? Pourquoi un gentilhomme n'obtiendrait-il pas, dans l'ordre nouveau de la monarchie, toute la considération dont il jouissait dans l'ordre ancien ? La constitution, loin de lui rien ravir, lui rend cette importance aristocratique qu'il avait perdue, et dont les ministres du pouvoir, tantôt par ruse, tantôt par force, avaient mis tous

leurs soins à le dépouiller. Excepté dans les cas si rares de l'assemblée des états généraux, quelle part la noblesse avait-elle aux opérations du gouvernement ? N'était-ce pas le parlement de Paris qui exerçait les droits politiques ! Il était pourtant assez dur pour l'antique corps de la noblesse de n'influer en rien dans la chose publique, de voir l'Etat marcher à sa ruine, sans être même appelé à donner son opinion[5550]. Quelques droits féodaux tombés en désuétude valent-ils les droits politiques qui sont rendus aux gentilshommes ? Ces droits conservés par la chambre des pairs, tandis qu'ils peuvent (eux gentilshommes) entrer dans la chambre des députés, sont des biens qui compensent pour la noblesse les petits avantages de l'ancien régime, nous voulons dire de l'ancien régime tel qu'il était, tout affaibli et tout dénaturé à l'époque de la révolution. Rien n'empêche, après tout, un gentilhomme d'être citoyen comme Scipion, et chevalier comme Bayard : l'esclavage n'est point le caractère de la noblesse. Dans tous les temps, en mourant avec joie pour ses princes, elle a défendu respectueusement, mais avec fermeté, ses droits contre les prérogatives de la couronne. Elle redevient aujourd'hui une barrière entre le peuple et le trône, comme elle l'était autrefois. Lorsque Charles Ier leva l'étendard de la guerre civile, la noblesse anglaise courut se ranger autour de son roi ; mais avant de combattre pour lui elle lui déclara qu'en le défendant contre les rebelles, elle ne prétendait point servir à opprimer la liberté des peuples ; et que si l'on voulait employer ses armées à un pareil usage, elle serait obligée de se retirer. Ce généreux esprit anime également la noblesse française : nos chevaliers sont les défenseurs du pauvre et de l'orphelin. « Eh Dieu ! disait Bertrand Du Guesclin à Charles V, faites venir avant les chaperons fourrés, c'est à savoir prélats et avocats qui mangent les gens. À telles gens doit-on faire ouvrir les coffres, et non pas à pauvres gens qui ne font que languir ? Je vois aujourd'hui advenir le contraire : car celui qui n'a qu'un peu, on lui veut tollir ; et celui qui a du pain, on lui en offre. »

Peut-être direz-vous que, dépouillés de certains hommages

qu'on vous rendait et qui vous distinguaient, vous avez perdu le caractère extérieur de la noblesse. Mais, à différentes époques, et dans diverses assemblées des états généraux, les gentilshommes avaient renoncé à d'importantes prérogatives. Ils avaient consenti à la répartition égale des impôts. Si donc les derniers états généraux se fussent séparés sans que la révolution eût eu lieu, la noblesse, privée de ses privilèges par l'abandon volontaire qu'elle en avait fait, se fût-elle pour cela regardée comme anéantie ? Non sans doute : appliquez ce raisonnement à l'état actuel. Toutefois il nous paraîtrait nécessaire qu'à l'avenir on accordât à la noblesse, comme aux chevaliers romains, quelques-uns de ces honneurs qui annoncent son rang aux yeux du peuple ; sans quoi les degrés constitutionnels de la monarchie ne seraient point marqués, et nous aurions l'air d'être soumis au niveau du despotisme oriental. Il faut surtout que les pairs jouissent des plus grands privilèges, qu'ils aient des places désignées dans les fêtes publiques, qu'on leur rende des honneurs dans les provinces ; qu'en un mot, on reconnaisse tout de suite en eux les premiers hommes de l'Etat.

Au reste, comme nous ne voulons rien dire qui ne soit fondé en raison et de la plus stricte vérité, nous ne prétendons pas que tous les avantages dont nous avons parlé dans ce chapitre puissent être recueillis immédiatement. La carrière militaire, par exemple, sera quelque temps fermée, à cause du grand nombre d'officiers demeurés sans emploi, et qui doivent être préférés. Mais quel qu'eût été le gouvernement établi par la restauration, cet inconvénient aurait toujours existé. La renaissance de l'ancienne monarchie n'aurait pu ni diminuer le nombre ni effacer les droits de tant de Français qui ont versé leur sang pour la patrie. Ainsi la Charte n'entre pour rien dans cet embarras du moment. D'ailleurs, comme nous l'avons fait observer en parlant de l'émigration, un très grand nombre de gentilshommes sont déjà placés dans l'armée. Enfin, ce n'est pas toujours pour soi qu'on bâtit dans cette vie. C'est aux peuples que sont permis le long espoir et les vastes pensées.

Quant à la haute noblesse, dont nous n'avons point parlé à

propos de la Charte, elle y trouve si évidemment son avantage, qu'il serait superflu de s'attacher à le montrer. Comme c'était elle surtout qui avait le plus perdu dans la destruction du pouvoir aristocratique de la France, c'est elle aussi qui gagne le plus à l'ordre de choses qui rétablit ce pouvoir. Les hommes qui portent ces noms historiques auxquels la gloire a depuis longtemps accoutumé notre oreille rentrent dans la possession de leurs droits : c'est un sort assez remarquable de servir à fonder la nouvelle monarchie dans la chambre des pairs de Louis XVIII, après avoir formé la base de l'ancienne monarchie dans la cour des pairs de Hugues Capet.

Ainsi la Charte, qui rend aux gentilshommes leur ancienne part au gouvernement, et qui les rapproche en même temps du peuple pour le protéger et le défendre, ne fait que les rappeler au premier esprit de leur ordre. Les plus hautes et les plus brillantes destinées s'ouvrent devant eux : il leur suffit, pour y atteindre, de bien se pénétrer de leur position, sans regarder en arrière, et sans lutter vainement contre le torrent du siècle.

Chapitre XXI – Que la classe la plus nombreuse des Français doit être satisfaite de la Charte

Ceci n'a plus besoin d'être prouvé. Tout ce que nous avons dit le démontre suffisamment : la Charte nous fait jouir enfin de cette liberté que nous avons achetée au prix du plus pur sang de la France. Elle donne un but à nos efforts, elle ne rend pas vains tant de malheurs et tant de gloire ; en investissant l'homme de sa dignité, elle ennoblit nos erreurs. Chacun peut se justifier à ses propres yeux, chacun peut se dire : « Voilà ce que j'avais désiré. Les droits naturels sont reconnus ; tous les Français appelés aux emplois civils, aux grades militaires, à la tribune des deux chambres, peuvent également s'illustrer au service de la patrie. » Ce n'est point une espérance, c'est un fait. Et tel homme qui peut se dire aujourd'hui : « Je suis pair de France sous le roi légitime, » doit trouver que la Charte est déjà une assez belle chose, et qu'il est un peu différent d'être pair sous Louis XVIII ou d'être sénateur sous Bonaparte.

Qu'auraient pu attendre les vrais républicains dans l'ordre politique que la restauration a détruit ? L'égale admission aux places, aux honneurs ? Ils en jouissent sous le roi légitime, ils n'en auraient jamais joui sous l'étranger. Déjà les distinctions les plus outrageantes étaient établies. Il était plus difficile d'approcher du dernier subalterne du palais que de pénétrer aujourd'hui jusqu'à la personne du monarque. Ceux qui ont voulu sincèrement la liberté doivent bénir la Charte. Pouvaient-ils raisonnablement espérer un résultat aussi heureux de leurs efforts et de nos discordes ? Quel serait l'homme assez insensé pour rêver la république après l'expérience ? L'étendue de la France, le génie de la nation, mille souvenirs odieux ne s'opposent-ils pas d'une manière invincible à cette forme de

gouvernement ? Quiconque trouverait qu'il est esclave avec la représentation des deux chambres, qu'il est esclave avec le droit de pétition, avec l'abolition de la confiscation, avec la sûreté des propriétés, l'indépendance personnelle, la garantie contre les coups d'Etat, prouverait qu'il n'a jamais été de bonne foi dans ses opinions, et qu'il ne sera jamais digne d'être libre.

Chapitre XXII – Que le trône trouve dans la Charte sa sûreté et sa splendeur

Quant au roi, serait-il plus le maître en vertu des anciens règlements que par la Charte qu'il nous a donnée ? D'un bout de la France à l'autre, une loi passée dans les deux charnières met à sa disposition notre vie, nos enfants, notre fortune. Qu'il parle au nom de la loi, et nous allons tous nous immoler pour lui. A-t-il à essuyer ces remontrances sans fin, souvent justes, mais quelquefois inconsidérées, quand il a besoin du plus faible impôt ? Rencontre-t-il dans toutes les provinces, dans toutes les villes, dans tous les villages, des privilèges, des coutumes, des corps qui lui disputent les droits les plus légitimes, ôtent au gouvernement l'unité d'action et la rapidité de la marche ? Derrière les deux chambres, rien ne peut l'atteindre ; uni aux deux chambres, sa force est inébranlable. Les orages sont pour ses ministres ; la paix, le respect et l'amour sont pour lui. S'il est entraîné vers la gloire militaire, qu'il demande, il aura des soldats. S'il chérit les arts et les talents, un gouvernement représentatif est surtout propre à les faire éclore. S'il se plaît aux idées politiques, s'il cherche à perfectionner les institutions de la patrie, oh ! comme tout va seconder ce penchant vraiment royal ! Et pourquoi les Bourbons seraient-ils ennemis de tout changement dans le système politique ? Celui qui vient de finir avait-il toujours existé ? La monarchie a changé de forme de siècle en siècle.

La race auguste et immortelle des rois capétiens a vu, immobile sur ce trône, passer à ses pieds nos générations, nos révolutions et nos moeurs ; elle a survécu aux coups que nos bras parricides lui ont quelquefois portés, et elle n'en recueille pas moins dans son sein ses enfants ingrats. Nous devons tout

à cette famille sacrée, elle nous a faits ce que nous sommes ; elle existait pour ainsi dire avant nous ; elle est presque plus française que la nation elle-même. Sous les deux premières races, tout était romain et tudesque, gouvernement, moeurs, coutumes et langage. La troisième race a affranchi les serfs, institué la représentation nationale par les trois ordres, les parlements ou cours de justice, composé le code de nos lois, établi nos armées régulières, fondé nos colonies, bâti nos forteresses, creusé nos canaux, agrandi et embelli nos cités, élevé nos monuments, et créé jusqu'à la langue qu'ont parlée Du Guesclin et Turenne, Ville-Hardouin et Bossuet, Alain Chartier et Racine. Louis XVIII nous rendra florissants et heureux avec deux chambres, de même que ses pères nous ont rendus puissants avec les états généraux. Il trouvera lui-même sa grandeur dans nos nouvelles destinées. La monarchie renaît dans ses antiques racines, comme un lis qui a perdu sa tige pendant la saison des tempêtes, mais qui sort au printemps du sein de la terre : ex omnibus floribus orbis elegisti tibi lilium unum[5551].

Chapitre XXIII – Conclusion

Toute l'Europe paraît disposée à adopter le système des monarchies modérées : la France, qui a donné cette impulsion générale, est maintenant forcée de la suivre. Rallions-nous donc autour de notre gouvernement. Que l'amour pour le roi et pour le pays natal, que l'attachement à la Charte, composent désormais notre esprit !

Grâce au roi, au roi seul, nous conservons tout entière la France de Louis XIV. Vauban en a posé les limites mieux qu'elles ne seraient marquées par les fleuves et les montagnes. L'étendue naturelle d'un empire n'est point fixée par des bornes géographiques, quoi qu'on en puisse dire, mais par la conformité des moeurs et des langages : la France finit là où on ne parle plus français. Ces citoyens de Hambourg et de Rome, qui corrompaient notre langue dans le sénat, qui n'avaient et ne devaient avoir pour nous qu'une juste haine, auraient amené notre ruine comme peuple, de même que les Gaulois et les autres nations subjuguées détruisirent la patrie de Cicéron en entrant dans le sénat romain. Nous sommes encore ce que nous étions. Un million de soldats sont encore prêts, s'il le faut, à défendre des millions de laboureurs. Notre terre, comme une mère prévoyante, multiplie ses trésors, et ses secours, bien au delà du besoin de ses enfants. Quatre cent mille étrangers et nos propres soldats ont ravagé nos provinces, et deux mois après on a été obligé de faire une loi pour la libre exportation des grains. Que manque-t-il à cet antique royaume de Clovis, dont saint Grégoire le Grand louait déjà la force et la puissance ? Nous avons du fer, des forêts et des moissons ; notre soleil mûrit les vins de tous les climats ; les bords de la Méditerranée nous fournissent l'huile et la soie, et les côtes de l'Océan nourrissent nos troupeaux. Marseille qui n'est plus, comme du temps de Cicéron, battue des flots de la

Barbarie, appelle le commerce du monde ancien, tandis que nos ports sur l'autre mer, reçoivent les richesses du Nouveau Monde. À chaque pas se retrouvent dans la France les monuments de trois grands peuples, des Gaulois, des Romains et des Français. Cette France fut surnommée la mère des rois : elle envoya ses enfants régner sur presque tous les trônes de l'Europe, et jusqu'au fond de l'Asie. Sa gloire, qui ne passera point, croîtra encore dans l'avenir. Transformés par de nouvelles lois, les Français recommencent des destinées nouvelles. Nous aurons même un avantage sur les peuples qui nous ont précédés dans la carrière où nous entrons ; car ils y ont déjà vieilli, et nous, nous y descendons avec la vigueur de la jeunesse.

Accoutumés aux grands mouvements depuis tant d'années, remplaçons la chaleur des discordes et l'ardeur des conquêtes par le goût des arts et les glorieux travaux du génie. Ne portons plus nos regards au dehors ; écrions-nous, comme Virgile, à l'aspect de notre belle patrie :

Salve, magna parents frugum...

Magna virum !

Et pourquoi ne pas le dire avec franchise ? Certes, nous avons beaucoup perdu par la révolution ; mais aussi n'avons-nous rien gagné ? N'est-ce rien que vingt années de victoires ? N'est-ce rien que tant d'actions héroïques, tant de dévouements généreux ? Il y a encore parmi nous des yeux qui pleurent au récit d'une noble action, des coeurs qui palpitent au nom de patrie.

Si la foule s'est corrompue, comme il arrive toujours dans les discordes civiles, il est vrai de dire aussi que dans la haute société les moeurs sont plus pures, les vertus domestiques plus communes ; que le caractère français a gagné en force et en gravité. Il est certain que nous sommes moins frivoles, plus naturels, plus simples ; que chacun est plus soi, moins ressemblant à son voisin. Nos jeunes gens, nourris dans les camps ou dans la solitude, ont quelque chose de mâle ou d'original qu'ils n'avaient point autrefois. La religion, dans ceux qui la pratiquent, n'est plus une affaire d'habitude, mais le

résultat d'une conviction forte ; la morale, quand elle a survécu dans les coeurs, n'est plus le fruit d'une instruction domestique, mais l'enseignement d'une raison éclairée. Les plus grands intérêts ont occupé les esprits ; le monde entier a passé devant nous. Autre chose est de défendre sa vie, de voir tomber et s'élever les trônes, ou d'avoir pour unique entretien une intrigue de cour, une promenade au bois de Boulogne, une nouvelle littéraire. Nous ne voulons peut-être pas nous l'avouer, mais au fond ne sentons-nous pas que les Français sont plus hommes qu'ils ne l'étaient il y a trente ou quarante ans ? Sous d'autres rapports, pourquoi se dissimuler que les sciences exactes, que l'agriculture et les manufactures ont fait d'immenses progrès ? Ne méconnaissons pas les changements qui peuvent être à notre avantage ; nous les avons payés assez cher.

Cessons donc de nous calomnier, de dire que nous n'entendons rien à la liberté : nous entendons tout, nous sommes propres à tout, nous comprenons tout. En lui témoignant de la considération et de la confiance, cette nation s'élèvera à tous les genres de mérite. N'a-t-elle pas montré ce qu'elle peut être dans les moments d'épreuve ? Soyons fiers d'être Français, d'être Français libres sous un monarque sorti de notre sang. Donnons maintenant l'exemple de l'ordre et de la justice, comme nous avons donné celui de la gloire ; estimons les autres nations sans cesser de nous estimer. Les révolutions et les malheurs ont des résultats heureux, lorsqu'on sait profiter des leçons de l'infortune : les fureurs de la Ligue ont sauvé la religion ; nos dernières fureurs nous laisseront un état politique digne des sacrifices que nous avons faits.

Que tous les bons esprits se réunissent pour prêcher une doctrine salutaire, pour créer un centre d'opinions d'où partiront tous les mouvements. Les Chambres doivent s'attacher étroitement au roi, afin que le roi soit plus libre d'exécuter les projets qu'il médite pour le bonheur de son peuple. Loyauté dans les ministres, bonne foi de tous les côtés, voilà notre salut. Respect et vénération pour notre souverain,

liberté de nos institutions, honneur de notre armée, amour de notre patrie : voilà les sentiments que nous devons professer. Hors de là, nous nous perdrons dans des chimères, dans de vains regrets, dans des humeurs chagrines, des récriminations pénibles ; et après bien des contestations, le siècle nous ramènera de force à ces principes dont nous aurons voulu nous écarter. Nous le voyons, par exemple : il y a vingt-six ans que la révolution est commencée. Une seule idée a survécu ; l'idée qui a été la cause et le principe de cette révolution, l'idée d'un ordre politique qui protège les droits du peuple sans blesser ceux des souverains. Croit-on qu'il soit possible d'anéantir aujourd'hui ce que les fureurs révolutionnaires et les violences du despotisme n'ont pu détruire ? La Convention nous a guéris pour jamais du penchant à la république ; Bonaparte nous a corrigés de l'amour pour le pouvoir absolu. Ces deux expériences nous apprennent qu'une monarchie limitée, telle que nous la devons au roi, est le gouvernement qui convient le mieux à notre dignité comme à notre bonheur.

POLITIQUE DOCUMENTS GÉNÉRAUX

François-René de Chateaubriand

(1816)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Extrait des instructions envoyées au ministère de la police

Ministère de la police générale

Copie de la lettre du ministre des finances aux divers agents de son ministère, sous la date du 18 septembre

Lettre du marquis de Clermont Mont-Saint-Jean, à M. T...

Ecrit dénoncé dans la lettre précédente

Préfecture du Pas-de-Calais. – Collèges électoraux

Copie de la lettre de M. de Forbin aux ministres de l'intérieur, de la police et de la justice

Mémoire sur les élections du département du Lot, à la Chambre des députés

Instructions sur les élections

Lettre d'un électeur du département de... à M***, député de la dernière chambre

Désaveu de la pièce intitulée : Instructions sur les élections

Désaveu de la lettre d'un électeur du département de..., à M..., député de la dernière chambre

Extrait des instructions envoyées au ministère de la police

J'ai marqué de deux numéros ces Pièces justificatives : le premier est le numéro d'ordre de l'impression, le second est le numéro d'ordre des manuscrits.

Je ne publie que les Documents généraux : ce sont des pièces déjà imprimées, ou des pétitions, ou des lettres de protestation, adressées à divers ministres : je ne donne pas même tous ces documents : il m'en reste en manuscrit un assez grand nombre notamment sur les départements de la Corrèze, des Basses-Alpes, de l'Aude, de la Côte-d'Or, de l'Ain, de la Nièvre, du Pas-de-Calais et de Seine-et-Marne.

Quant à la correspondance privée et aux renseignements particuliers, je les supprime. Si ma proposition eût été prise en considération, j'aurais confié à la prudence de MM. les pairs ces renseignements particuliers ; mais la proposition ayant été écartée je dois retrancher, par des raisons faciles à comprendre, des détails trop personnels.

Au reste, les originaux de ces pièces sont déposés chez un notaire. On pourra les consulter, mais seulement en ma présence, ou en vertu d'une autorisation écrite de ma main. Toutefois, on n'en pourra prendre ni notes ni copies.

(Note de l'auteur, note de la brochure publiée en 1816).

N° 1 (6).

Paris, le 12 Septembre 1816.

Sous le rapport de la convocation, point d'exclusions odieuses, point d'applications illégales des dispositions de la haute police pour écarter ceux qui sont légalement appelés à voter ; surveillance active, mais liberté entière ; point d'extension arbitraire aux adjonctions autorisées par l'ordonnance, et de nature à détruire l'effet d'une précaution

dictée par une sage prévoyance.

Sous celui des élections, ce que le roi veut, ses mandataires doivent le vouloir. Il n'y a point deux sortes d'intérêts dans l'Etat ; et pour faire disparaître jusqu'à l'ombre des partis, qui ne sauraient subsister sans menacer son existence, il ne faut que des députés dont les intentions soient de marcher d'accord avec le roi, avec la Charte, avec la nation, dont les destinées reposent en quelque sorte entre leurs mains. Les députés qui se sont constamment écartés de ces principes tutélaires ne sauraient donc être désignés par l'autorité locale, se prévaloir de son influence, obtenir une faveur qui tournerait au détriment de la chose publique.

Point de grâce pour la malveillance qui se déclarerait par des actes ostensibles, qui afficherait de coupables espérances, qui croirait trouver dans un grand acte de politique et de justice une occasion favorable de trouble et de désordre. La loi du 29 octobre reste dans toute sa vigueur ; mais ce n'est point pour en abuser, c'est pour s'en servir à propos avec connaissance de cause, et en rendant un compte exact de leurs opérations, que le soin d'en appliquer les dispositions a été confié à des administrateurs éclairés.

Ils s'opposeront à la publication de ces correspondances empressées, et toujours marquées au coin de l'exagération, que les membres des sociétés secrètes sont en possession de faire parvenir sous le manteau du royalisme.

Dans l'ordonnance du roi ils ne verront que sa volonté, les besoins de l'Etat et la Charte. Dans leurs incertitudes, ils s'adresseront aux ministres. À des demandes exprimées avec franchise ils recevront des réponses non moins franches : des directions étrangères ne pourraient que les égarer. Leur tâche est importante, mais elle est facile, parce qu'elle est clairement indiquée et qu'ils sont assurés de l'appui d'un ministre surveillant et fort de la volonté du roi et de sa confiance.

Celle que Sa Majesté a placée dans les préfets ne sera point trompée dans cette circonstance. Elle attend d'eux qu'ils dirigent tous leurs efforts pour éloigner des élections les

ennemis du trône et de la légitimité, qui voudraient renverser l'un et écarter l'autre ; et les amis insensés qui l'ébranleraient en voulant le servir autrement que le roi ne veut l'être, qui, dans leur aveuglement, osent dicter des lois à sa sagesse, et prétendent gouverner pour lui. Le roi ne veut aucune exagération. Il attend des choix des collèges électoraux des députés qui apportent à la nouvelle chambre les principes de modération qui sont la règle de son gouvernement et de sa politique, qui n'appartiennent à aucun parti, à aucune société secrète, qui n'écoutent d'autres intérêts que ceux de l'Etat et du trône, qui n'apportent aucune arrière-pensée, et respectent avec franchise la Charte, comme ils aiment le roi avec amour.

Le ministre d'Etat au département de la police générale,

Signé : le comte Decazes[5552].

Ministère de la police générale

N° 2 (88).

M. l'inspecteur général se rendra dans les départements ci-contre. Dans chacun d'eux il s'adressera directement à M. le préfet ; il fera connaître à ce magistrat que l'objet confidentiel de sa mission est de lui exprimer toute la pensée du gouvernement, qu'il convient de suivre et d'imprimer relativement à la convocation des collèges électoraux.

Sous le rapport de la convocation, etc., etc.

(Le reste, mot pour mot, conforme au N° 1, à l'exception du paragraphe suivant qui ne se trouve pas dans le N° 1.)

Sa Majesté m'a spécialement chargé de faire connaître à MM. les préfets qu'elle suivra avec intérêt leurs efforts dans cette circonstance si importante, et qu'elle y cherchera la preuve la moins équivoque pour elle de leur dévouement et de leur fidélité.

Le ministre de la police générale,

Signé : Le comte Decazes[5553].

N° 3 (13, 50).

(Cabinet du Directeur Général.)

Administration de l'enregistrement et des domaines.

Paris, le 20 septembre 1816.

Le ministre secrétaire d'Etat des finances me fait remettre, monsieur, les copies, ci-après transcrites, de la lettre et de la note, concernant les prochaines élections, qu'il vient d'adresser aux agents des finances.

Son excellence désire que la connaissance de ces deux pièces parvienne aussitôt aux principaux préposés de l'administration dans les départements. Je ne perds pas un instant pour vous les transmettre : je ne doute point d'un empressement égal de votre part à seconder les intentions tutélaires du roi.

Copie de la lettre du ministre des finances aux divers agents de son ministère, sous la date du 18 septembre

Suite du N° 3.

Je joins ici, monsieur, un extrait d'instructions approuvées par le roi, tendantes à donner aux électeurs une direction qui n'amène à la chambre des députés que des hommes qui allient au même degré l'amour de la légitimité et l'amour de la Charte.

Elles sont l'appui l'une de l'autre ; ce sont deux éléments inséparables.

Vous donnerez connaissance de ces principes professés par le roi aux personnes qui seront dans le cas d'en faire un usage profitable, et si vous êtes appelé aux fonctions d'électeur, ils vous apprendront les devoirs que vous aurez à remplir.

La propagation de cette doctrine est la preuve la plus pure d'attachement qu'on puisse donner au roi et à la patrie.

Je vous salue avec un bien sincère attachement,

Signé : Le comte Corvetto.

Pour ampliation :

Le secrétaire général des finances,

Signé Lefèvre.

Copie de la Note jointe à la lettre ci-dessus.

(Extrait d'instructions sur les élections)

Sous le rapport des élections, ce que le roi veut, ses mandataires doivent le vouloir.

Il ne faut que des députés dont les intentions soient de marcher d'accord avec le roi, avec la Charte et avec la nation, dont les destinées reposent en quelque sorte entre leurs

mains.

Les individus qui ne professent pas ces principes tutélaires ne sauraient donc être désignés par l'autorité locale.

Point de grâce pour la malveillance, qui ne décèlerait pas de coupables espérances, qui croirait trouver dans un grand acte de justice et de politique une occasion favorable de troubles et de désordres.

S'opposer à la publication de ces correspondances empressées, et toujours marquées au coin de l'exagération, que les membres des sociétés secrètes sont en possession de faire parvenir sous le manteau du royalisme.

Dans l'ordonnance du roi il ne faut voir que sa volonté, les besoins de l'Etat et la Charte.

« Eloigner des élections les ennemis du trône et de la légitimité qui voudraient renverser l'un et écarter l'autre, et les amis insensés qui l'ébranleraient en voulant le servir autrement que le roi ne veut l'être, qui, dans leur aveuglement, osent dicter des règles à sa sagesse et prétendent gouverner pour lui. Le roi ne veut aucune exagération, et attend des choix des collèges électoraux des députés qui apportent à la nouvelle chambre les principes de modération qui font les règles de son gouvernement et de sa politique, qui n'appartiennent à aucun parti, à aucune société secrète, qui n'écoutent d'autres intérêts que ceux de l'Etat et du trône, qui n'apportent aucune arrière-pensée, qui respectent la Charte avec franchise, comme ils aiment le roi avec amour. »

Veuillez m'accuser la réception de la présente aussitôt qu'elle vous parviendra.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

Le conseiller d'Etat, directeur général,

Barrairon.

Suite du N° 3.

(N° 527 des dossiers. N° 48 des circulaires.)

Beauvais, le 23 septembre 1816.

Vous avez ci-dessus, monsieur, ampliation de la lettre que

M. Barrairon, conseiller d'Etat, directeur général de l'administration, m'a adressée le 20 de ce mois, en me transmettant la lettre de S. Exc. le ministre secrétaire d'Etat des finances, du 18 du même mois, et l’extrait d'instructions approuvées par le roi, pour les élections.

Je vous adresse également ampliation de ces pièces ; leur lecture vous apprendra de quelle manière le roi désire que la chambre des députés soit composée.

J'ajouterai que l'intention du roi et des ministres est que tous les fonctionnaires publics contribuent de tous leurs moyens à ce qu'il soit fait de bons choix. Je suis convaincu qu'ils useront de toute leur influence pour parvenir à ce but si désirable, et je crois inutile de prévenir MM. les employés que si un fonctionnaire public s'écartait à cet égard de la ligne de ses devoirs, il perdrait sans retour la confiance du gouvernement.

Le directeur de l'enregistrement et des domaines,

Langlumé[5554].

Lettre du marquis de Clermont Mont-Saint-Jean, à M. T...

N° 5 (67).

Herné, le 6 novembre 1816.

Mon très cher et respectable ami,

Vous m'avez demandé un exemplaire de l'écrit injurieux pour les députés de la chambre de 1815 répandu avec profusion dans ce département au moment des élections pour la session de 1816. Je m'empresse de vous le faire parvenir ci-joint, ainsi que copie de la plainte que j'en ai rendue à S. Exc. Mgr le chancelier et à M. le procureur général, auquel j'ai postérieurement fait connaître que cet écrit a été adressé à MM. les électeurs dans les paquets de la correspondance administrative, remis à domicile dans les villes par leurs employés, les noms mis au-dessus à la main, et les adresses de l'écriture des employés de leurs bureaux ; renseignements que, par une seconde lettre, sous la date du..., j'ai aussi donnés à M. le procureur général.

Enfin, je joins encore ici copie d'une lettre écrite par M. C... à M... relative à moi nominativement. Le même M. C... en a encore de plus fortes dont je n'ai pas encore pu me procurer copie.

Recevez l'assurance, etc.

(J'observe que je n'ai pas la lettre de M. C... à M. P... en original, mais je l'ai copiée moi-même. Il en existe une autre de M. D... plus forte encore ; j'espère en avoir au moins copie.)

Copie de la plainte portée par M. le marquis de Clermont Mont-Saint-Jean, membre de la chambre des députés de 1815, à S. Em. Mgr le chancelier et à M. le procureur général, relativement à l'écrit intitulé : À MM. les électeurs du département de Seine-et-Marne, par un habitant du

département ; et autres menées des autorités administratives pour exclure différentes personnes des élections, et notamment M. de Clermont.

Comme fidèle serviteur du roi, membre de la dernière chambre des députés français, et même comme simple individu, il est de mon devoir de faire connaître ce qui se passe ici : et de rendre plainte contre l'écrit séditieux ci-joint, portant le nom de Michelin, imprimeur de la préfecture à Melun dans lequel se trouve cette phrase,

« Le roi a senti qu'une chambre qui voulait attenter au pacte de famille n'avait point rempli le voeu de ses commettants : il en a ordonné la dissolution. »

Cette phrase est injurieuse pour le roi, pour tous les membres de la dernière chambre des députés, qu'elle calomnie et qu'elle signale comme des traîtres et des parjures à la vindicte publique.

Il n'y a rien de semblable dans l'ordonnance du roi du 5 septembre dernier et ce n'est point ainsi qu'on doit employer le nom du roi, pour répandre des calomnies sur une chambre que Sa Majesté a qualifiée d'introuvable.

Quant à ce qui se passe relativement aux élections, M. le préfet a évidemment violé et la Charte et la liberté qu'elle assure.

Il a ordonné aux sous-préfets de faire nommer pour candidats dans les collèges d'arrondissement tels et tels, d'employer toute leur influence pour empêcher qu'on ne présente comme candidats messieurs tels et tels comme trop royalistes, et notamment moi.

M. le préfet a mandé chez lui des employés du gouvernement électeurs notamment M. Le Blanc, receveur des domaines à Provins, auquel il a intimé les mêmes ordres, en se servant du nom du roi et de celui de ses ministres, le menaçant de perdre sa place si j'étais nommé. M. Barrairon a écrit dans le même sens.

Ces faits sont publics, ils irritent tous les esprits, et cela au moment où va s'ouvrir la session du collège électoral à Melun. M. le préfet a déjà indiqué les députés qu'il veut qu'on nomme.

De tels moyens ne sont ni constitutionnels ni conformes aux voeux et aux intérêts du roi : ils mettent la couronne en danger.

Attaqué personnellement par une violation manifeste de la Charte, j'aurais droit de poursuivre juridiquement cet outrage fait à la liberté concédée. Je renonce à tout ce qui m'est personnel : que la légitimité n'éprouve point atteinte, que l'Etat soit heureux et tranquille, mes voeux seront accomplis.

Mais quant à l’imprimé contre lequel je rends plainte, il crie vengeance et demande justice.

Je suis, etc.

Signé : Le marquis de Clermont Mont-Saint-Jean.

Ecrit dénoncé dans la lettre précédente

N° 6.

Aux électeurs du département de Seine-et-Marne.

Les lois d'un peuple sont rarement applicables à un autre ; de même les institutions d'un siècle peuvent ne pas entièrement convenir au siècle qui le suit. On demanda à Solon si les lois qu'il avait données aux Athéniens étaient les meilleures. « Je leur ai donné, répondit-il, les meilleures de celles qu'ils pouvaient souffrir. » Parole admirable, et qui a été la règle du Solon de la France.

La Charte que le roi nous a donnée n'est pas seulement l'expression de la volonté souveraine, elle est celle de nos besoins et de nos veux. Elle consacre à la fois le principe de la monarchie et celui d'une sage liberté. Elle est la conclusion des dissensions qui depuis vingt-cinq ans ont agité notre patrie ; elle nous préserve pour toujours des fléaux qui n'ont cessé de signaler l'époque désastreuse de notre révolution, l'anarchie et le despotisme.

Ce ne serait pas en vain que l'esprit de parti chercherait à révoquer en doute le mérite d'un pareil bienfait ; il reçoit son prix et de la main dont il sort et des droits qu'il établit. Ouvrage de la légitimité, il a le caractère de la durée comme les préceptes divins. Dicté par la modération, dans le but de la tranquillité, on ne saurait le changer ou l'altérer sans sortir de la modération et de la tranquillité. Ce qu'un peuple a obtenu en ce genre devient sa propriété irrévocable, et la volonté générale y adhère si fortement, que ce n'est point sans de violentes secousses et de cruels déchirements que l'on parviendrait à l'en dessaisir.

Le roi, dont toutes les actions tendent à l'utilité publique, et

qui par conséquent est l'organe et l'arbitre de la volonté générale, a senti qu'une chambre qui avait voulu attenter au pacte de famille n'avait point rempli le voeu de ses commettants : il en a ordonné la dissolution et a convoqué de nouveaux députés. Cet acte important a raffermi sur sa base la Charte constitutionnelle, ébranlée par quelques atteintes, et consacré le grand principe de l'inviolabilité de la loi fondamentale. Bien plus, il nous assure cette paix intérieure que nous ne pouvons obtenir que dans le calme des passions et qu'à force de sagesse.

Les collèges électoraux vont s'assembler pour remplir la plus importante des missions. Dans une circonstance aussi solennelle, le premier devoir d'un électeur doit être de réfléchir sur la nature de ses fonctions.

Un électeur, comme un député, est un fondé de pouvoirs. Ainsi, il doit apporter dans l'assemblée dont il fait partie une connaissance approfondie des veux de ses concitoyens. Il doit ne consulter que sa conscience ; mais sa conscience ne sera véritablement éclairée que quand il aura étudié l'esprit public. Qu'il fasse abnégation de tout intérêt personnel, et dut-il, comme Aristide le Juste, graver sur la coquille du paysan son propre ostracisme, il aura fait son devoir s'il a exprimé la volonté de ses commettants. Le roi lui-même n'a-t-il pas donné l'exemple de cette sublime renonciation, en se dépouillant d'une portion de son autorité pour en agrandir le domaine de nos privilèges ? Et quel audacieux voudrait se prétendre plus sage et plus juste que le roi ? Et si ce prince s'est conduit ainsi, c'est parce qu'il a appelé l'expérience au secours de la théorie des lois.

Nos voeux sont de jouir des institutions libérales de la Charte ; nos besoins sont la modération et la tranquillité. Les passions sont de mauvais conseillers, nous en avons fait la triste expérience ; il faut qu'elles s'éteignent, et que la raison, l'amour du bien public, l'oubli des dissensions et des erreurs, soient désormais les vertus de ceux que nous associerons au gouvernement. Le Roi et la Charte, ces deux noms renferment tout ce que veulent les Français. Le roi présente ce que la

légitimité a de plus imposant, tout ce que le bienfait a de plus sacré ; la Charte est inséparable de lui, parce qu'elle est le lien qui unit le roi et son peuple : vouloir séparer l'un de l'autre, c'est vouloir annuler le plus saint des contrats, bannir la bonne foi de la terre, isoler le père de ses enfants.

Ainsi un électeur doit faire tous ses efforts pour arriver à l'assemblée exempt de passions et de préjugés : son opinion se sera formée d'avance de l'opinion des hommes sages et éclairés de toutes les classes. S'il appartient à l'une d'elles, il sortira de sa sphère pour connaître le voeu des autres, parce que la représentation législative n'est pas celle d'une corporation ou d'une classe en particulier, mais bien l'expression de la volonté générale, et que le plus grand écueil que nous ayons rencontré dans nos assemblées délibérantes a été l'esprit de corps et de parti.

C'est après cette étude réfléchie que celui qui est appelé par ses concitoyens à donner son suffrage saura distinguer les hommes dignes de siéger dans l'assemblée de nos députés. Déjà la voix publique les désigne en même temps qu'elle fait connaître ceux qui sont jugés inhabiles à remplir d'aussi importantes fonctions.

Ainsi l'anarchiste, qui pendant nos discordes civiles a appelé la proscription sur la tête de ses concitoyens ; celui qui dans les assemblées tumultueuses qui se sont succédé s'est fait remarquer par l'exagération de ses opinions et de ses discours, et s'est montré l'ennemi du roi et le partisan de la démagogie, n'est pas celui sur lequel doivent se réunir les suffrages.

Celui qui veut la constitution sans le roi, qui rêve encore la république, ou dont les veux impies appellent un usurpateur, quel qu'il soit, et que rien n'a pu guérir de cette maladie anarchique, ne saurait être encore le député que nous cherchons.

Ne serait-ce pas une sorte d'opposition aux volontés du roi que de donner sa voix à celui qui veut le roi sans la Charte, le rétablissement de privilèges détruits et oubliés, l'anéantissement des institutions libérales, qui aspire à reculer l'opinion d'un demi-siècle, à replacer la France sous un ordre

de choses dont les éléments n'existent plus ?

Le fonctionnaire qui a abusé de son autorité pour rendre suspects au gouvernement des habitants paisibles, qui n'a pardonné ni à l'erreur ni à la faiblesse, qui s'est érigé en persécuteur, et ne s'est cru envoyé que pour être un ministre de vengeances, celui-là n'est point digne de siéger dans l'assemblée de nos représentants.

Celui qui, se disant l'ami du roi, condamne la modération et la traite de malveillance, qui frappe d'anathème toute une province où les habitants obéissent aux lois, payent les impôts, cultivent paisiblement leurs champs, et adorent dans le fond de leur coeur les vertus d'un roi juste et bienfaisant, auquel ils doivent leur repos ; qui se tourmente et s'agite pour trouver d'invisibles ennemis, qui jette la méfiance et le soupçon sur les magistrats les plus fidèles ; celui-là, dis je, n'aura point la vois d'un ami du roi et de la Charte.

L'ambitieux, quelle que soit sa conduite passée, quelles que soient ses opinions, qui n'aspire à siéger dans la chambre des députés que par des vues d'intérêt personnel, qui ne voit dans cette dignité qu'un moyen de parvenir à de plus hautes fonctions et serait disposé à trahir les intérêts de ses commettants et à vendre ses opinions à l'intrigue doit être écarté d'un poste où l'amour du bien public doit être le seul guide.

Un député doit vouloir la légitimité et la Charte, être exempt de passions, avoir un grand dévouement à la chose publique, et n'être imbu ni des erreurs révolutionnaires ni des préjugés anticonstitutionnels. Il faut qu'il ait un coeur droit, un esprit juste, un amour ardent pour le bien de l'Etat, et qu'il sacrifie, au besoin, ses propres intérêts à la prospérité publique. Si à ces qualités essentielles il joint l'expérience des affaires et des talents distingués, il apportera dans les grandes discussions d'importantes lumières. Mais le dévouement au roi, le bon sens et la modération doivent passer avant tout ; car les talents sans la vertu ne sont souvent que des poisons.

Ils existent parmi nous, ces hommes dignes de confiance et d'estime, et j'oserais les nommer en toute autre circonstance.

Dans celle qui nous occupe, il est permis à tout ami de son pays d'exercer sur ses concitoyens une influence morale, de faire un appel à la concorde, de proclamer des vérités utiles au bonheur de tous ; mais la brigue doit être écartée de nos comices ; l'honnête homme n'a pas besoin de tels moyens, et la corruption des voix ne peut produire que le choix d'hommes corrompus.

Le magistrat qui a vieilli irréprochable dans de pénibles travaux, l'administrateur éclairé qui est resté fidèle au roi, à ses devoirs et aux règles de la modération, le propriétaire dont les intérêts sont si étroitement liés à ceux de l'ordre public, le commerçant qui vivifie les canaux de l'industrie et a fait un honorable usage de sa fortune ; celui qui, comptant d'illustres aïeux, et portant un nom recommandable, a cependant suivi la marche de son siècle, et soumis à l’empire de la raison et de la justice ses affections héréditaires, sont également dignes de nos suffrages. C'est dans le but du maintien de la légitimité et de la Charte que la représentation doit être formée, et la légitimité et la Charte ne peuvent être respectées et maintenues que par des hommes éloignés des excès opposés, et capables d'apporter dans la discussion le calme et l'impartialité qu'exigent les intérêts de la France. Aucune classe n'est exclue de cet honneur, ou plutôt toutes les classes de la société ne doivent former qu'une seule et même famille, ayant un but et des droits communs.

Electeurs ! le bonheur de notre pays est en vos mains ; du choix que vous allez faire dépendront notre prospérité, notre repos et notre avenir. Est-il un sujet plus imposant de méditations ? Quels regrets si vos délégués ne répondaient point dignement à votre attente ! Quelle responsabilité vous auriez à encourir à l'égard de vos concitoyens si leur espoir et leurs voeux étaient déçus ! Mais vous entendrez la voix de la patrie, qui vous adresse ces paroles, désormais le ralliement des Français : Le Roi et la Charte, modération et justice ; et ces mêmes paroles seront le mandat que vous donnerez à vos délégués.

Un habitant du département[5555].

Préfecture du Pas-de-Calais. – Collèges électoraux

N° 4 (49).

Arras, le 27 septembre 1816.

Votre qualité d'électeur est un titre bien important dans un moment où les collèges tiennent dans leurs mains les destinées de la France.

Veuillez, monsieur, réfléchir à l'esprit qui a dicté l'ordonnance du 5 septembre. Le roi a-t-il dissous la chambre pour la recomposer entièrement des mêmes éléments ? Non, sans doute.

Je suis autorisé à le dire, à le répéter, à l'écrire, le roi verra avec mécontentement siéger dans la nouvelle chambre ceux des députés qui se sont signalés dans la dernière session par un attachement prononcé à la majorité opposée au gouvernement.

À votre arrivée à Arras, monsieur, faites-moi l'honneur de venir chez moi, moi seul puis vous faire connaître la pensée du roi, ses véritables intentions. Ne négligez pas surtout de vous rendre à un devoir aussi sacré que celui de venir voter ; le roi, la Charte, la France, le réclament.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Malouet.

Copie de la lettre de M. de Forbin aux ministres de l'intérieur, de la police et de la justice

N° 7 (64).

Avignon, le 25 septembre 1816.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer votre excellence d'un fait qui, bien qu'il me soit personnel, peut acquérir quelque gravité par les circonstances où nous nous trouvons, et par la forme actuelle de notre gouvernement.

Depuis quelques jours un bruit sourd s'était répandu à Avignon et dans tout le département de Vaucluse, que le préfet, nouvellement arrivé de Paris, avait apporté des ordres et des instructions pour les électeurs ; que ces ordres portaient des exclusions nominatives et des demandes formelles. Un grand nombre de personnes dignes de foi assuraient que le préfet leur avait communiqué ces ordres, qu'il leur avait dit en termes formels d'écarter des élections M. de Forbin, et de faire nommer M. de Liautaud. Plusieurs fonctionnaires publics avaient été fortement menacés par M. le préfet s'ils donnaient leurs voix dans un sens contraire. On parlait de lettres adressées aux présidents des collèges d'arrondissement, qui contenaient ces instructions d'une exclusion formelle ; on parlait de lettres pareilles adressées par les sous-préfets aux maires de leurs arrondissements ; on colportait des copies de lettres, des originaux même ; la surprise était grande, la mesure paraissait nouvelle. Sujet soumis et dévoué, prêt à obéir au nom du roi au premier ordre, je ne pouvais croire à de pareilles assertions.

D'un côté, je considérais et les lois fondamentales du royaume, et les instructions générales et particulières que

j'avais reçues en pareilles circonstances ; je repassais dans ma mémoire ce que j'avais vu dans d'autres temps ; tout m'obligeait à repousser une pareille idée ; d'un autre côté, je pensais que, quelles que fussent les intentions de Sa Majesté, elle me les aurait fait connaître par mes chefs ordinaires, et un seul mot aurait suffi. Le préfet, me disais-je, s'il en eût reçu l'ordre, se serait empressé de me le dire à moi même d'une manière officielle : il l'écrit à d'autres, pourquoi ne pas l'écrire à moi-même ? Il me semblait que l'auguste nom du roi était compromis dans le public : tout enfin s'accordait et me forçait à douter, malgré l'évidence de ces manoeuvres et de ces assertions ; mais j'ai appris d'une manière positive que M. Desjardins, secrétaire particulier de M. le préfet, s'est transporté, hier 24, veille des élections d'arrondissement, dans la ville de Cavaillon. Là, dans la mairie, en présence du maire, il a fait convoquer les électeurs d'arrondissement, et leur a lu publiquement une lettre de M. le préfet, dans laquelle il leur annonça qu'il avait ordre d'éloigner des élections M. de Forbin, et qu'il désirait la nomination de M. de Liautaud ; la publicité d'une pareille démarche, le nom auguste qui y était invoqué, a frappé les esprits d'étonnement ; il s'en est suivi une explication assez vive de la part d'un électeur avec M. Desjardins, qui a révoqué en doute une pareille assertion : le secrétaire a insisté, et l'on s'est retiré. La même opération a eu lieu de la part de la même personne dans plusieurs communes du département. Les lettres du préfet, celles du sous-préfet de Carpentras, ses menaces publiques, ses violences circulent dans toutes les mains, dans toutes les bouches, font l'objet de toutes les conversations ; et j'ai acquis les preuves les plus légales et les plus complètes à ce sujet.

Ici doit se terminer, monseigneur, le récit des faits qui viennent de se passer dans le département de Vaucluse, et comme sujet, comme citoyen, je dois m'abstenir de toutes réflexions ; j'ignore jusqu'à quel point peuvent s'étendre les droits et l'autorité d'un préfet, concernant l'influence sur les élections, l'exclusion des droits civils envers un citoyen, etc., etc. Je laisse à la profonde sagesse de votre excellence, à sa

justice et à son respect pour les lois de peser les faits ci-dessus, leur gravité et leurs conséquences.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

De Forbin.

Mémoire sur les élections du département du Lot, à la Chambre des députés

N° 8 (59).

Les élections du Lot ont présenté un résultat si peu avantageux, qu'il devient nécessaire, pour l'honneur de ce département, de prouver au roi, à la famille royale, à la chambre des pairs, à celle des députés et à la France entière que les habitants de cette province sont éminemment royalistes.

Les électeurs soussignés réclament contre les violences, les séductions et les menaces qui ont été employées, soit dans les collèges d'arrondissement soit dans celui du département, par les autorités civiles et judiciaires. Le préfet du Lot a toujours protégé, depuis son arrivée dans ce département les hommes coupables. L'influence révolutionnaire y régit tout depuis vingt-cinq ans, et presque aucune épuration n'y a été faite.

Les sous-préfets, devenus ses agents, professent les mêmes principes ; presque tous les membres des trois tribunaux, dont deux n'ont pas encore reçu l'institution royale, à cause de leur félonie dans les Cent Jours, n'ont connu que la volonté de cet administrateur et leur ambition particulière.

Dans le mois d'août, M. de Lezay-Marnésia fit une tournée dans son département ; il caressa avec affectation tous les intérêts révolutionnaires ; il fut reçu avec allégresse par les ennemis du roi, et surtout dans les villes de Gourdon et Souillac. Dans celle de Saint-Ceré, ils lui élevèrent un arc de triomphe avec une couronne tricolore, en proclamant que c'était un des leurs. La preuve de ce fait existe dans un procès en police correctionnelle devant le tribunal de Figeac, intenté par les soins et la fidélité du commandant de la garde

nationale de Saint-Ceré.

C'est dans cette situation que l'ordonnance du 5 septembre a trouvé le département du Lot, et c'est sous ces malheureux auspices que les collèges électoraux ont été convoqués.

Aussitôt des libelles diffamatoires contre la chambre des députés ont été abondamment distribués, entre autres un extrait du Journal général, des lettres du préfet aux électeurs et aux maires, des propos révolutionnaires, ont été propagés par les autorités civiles et judiciaires.

Le sous-préfet de Figeac et le procureur du roi mandent chez eux les électeurs ; ils emploient les menaces et les séductions ; ils osent dire que les députés veulent faire revenir les dîmes et les droits féodaux, que le roi n'en veut plus ; et, dans leur délire révolutionnaire, ils proscrivent les nobles, et offrent en contradiction M. le comte de Lezay-Marnésia pour candidat. Les preuves sont authentiques, et seront fournies en cas de déni.

À Figeac, des moyens aussi vils que méprisables ne procurent aucun résultat. Deux députés sont nommés candidats, avec deux propriétaires.

À Gourdon, les intrigues réussissent ; aucun député n'est nommé. À leurs places figurent le préfet, M. Barrairon, directeur général des domaines ; Verninac, ex-ambassadeur, gendre d'un régicide, et Calmon, administrateur des domaines.

À Cahors, même résultat, et des candidats nouveaux.

En 1815, le préfet provisoire, d'après des instructions ministérielles, et en vertu d'une ordonnance royale, avait adjoint au collège de département quarante électeurs, dont vingt pour remplir le nombre désigné par l'ordonnance, et vingt pour compléter le collège, en raison de décès. Le préfet, pour réduire les adjonctions faites au nombre indiqué par l'ordonnance, a éliminé à son choix, sans suivre aucune trace certaine, les individus qui lui ont paru suspects. Il a retranché les plus forts propriétaires, les chevaliers de Saint-Louis, sans établir aucune proportion entre les arrondissements ; et il a conservé les hommes dont il croyait plus aisément pouvoir disposer, ou dont il a présumé l'absence. Les noms des

adjoints conservés et éliminés ne furent point connus ni proclamés, et plusieurs de ces derniers arrivèrent à Cahors pour voter, et n'apprirent que là leur élimination.

Toutes les manoeuvres employés dans les arrondissements furent renouvelées au chef-lieu. On ajouta aux pamphlets une prétendue lettre des ministres, qui au nom du roi désignait nominativement deux députés comme indignes d'être élus.

Le chef d'escadron de la gendarmerie, homme aussi fidèle que surveillant, fut envoyé, par ordre du préfet et du général, le jour même des élections, à Figeac, pour se concerter avec le maire, le procureur du roi et le sous-préfet ; et ces trois fonctionnaires étaient à Cahors depuis deux jours à la connaissance du préfet. Il lui fut enjoint de faire arrêter un homme qui était enfermé depuis six mois, et de poursuivre d'autres individus, contre lesquels le procureur du roi n'avait jamais voulu décerner le mandat d'amener, comme n'existant pas de prouves suffisantes. S. Exc. le ministre de la guerre peut éclaircir les faits, en communiquant les rapports du chef d'escadron. Il est à observer que le colonel de la gendarmerie était à cette époque consigné aux arrêts, et le lieutenant en congé.

Le grand vicaire, chargé de l'administration du diocèse, l'évêque absent, fut mandé par le préfet, qui blâma sévèrement sa conduite et celle de quelques ecclésiastiques qui étaient à Cahors, disait cet administrateur, pour intriguer. Dans le même instant la ville de Cahors était encombrée par les agents du préfet, par les sous-préfets, par tous les employés des domaines du département, et par plusieurs autres des départements de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

Un juge de paix fut menacé de perdre sa place s'il votait pour les députés.

On offrit des emplois, soit dans les gardes nationales, soit ailleurs, pour des votes pour le préfet. On promit la réintégration d'un homme destitué, pour un vote.

Le premier scrutin ouvert (parmi les candidats) présenta 91 votants pour un ex-député ; 86 pour M. Barrairon ; 85 pour le

préfet, et 78 pour un autre député.

M. Lapergue se présenta, dans ce scrutin, pour un électeur du même nom, et signa sous le N° 130. M. Rossignol avait voté de même pour la formation du bureau.

Au second scrutin formé le lendemain, MM. le préfet et Barrairon furent proclamés députés.

Au troisième scrutin, un ex-député eut le plus grand nombre de voix.

Au quatrième scrutin, M. Moizen fut proclamé député.

On suspendit alors la séance pendant deux heures, pour mieux combiner les projets. Il restait un ballottage entre un ex-député et un candidat. Les apparences étaient en faveur du député. Les chefs du parti mirent deux bulletins de plus dans la boite, et le scrutin fut déclaré nul.

La séance, quoiqu'il ne fût que trois heures et demie, fut renvoyée au lendemain, malgré les réclamations de quelques électeurs. Plusieurs d'entre eux, croyant l'opération finie, s'étaient retirés dans leurs foyers avant l'ouverture du scrutin.

Le lendemain, la tactique changea : ne pouvant empêcher la nomination d'un ex-député, on donna l'ordre de ne plus voter. Les bons et fidèles serviteurs du roi votèrent au nombre de 95 ; plusieurs n'osèrent s'y rendre. Les signatures font foi. Parmi elles on distingue celles de trois députés de 1815, et les personnes les plus recommandables. On n'y voit point, comme dans les autres scrutins, les noms odieux à la légitimité. Le préfet et le sous préfet veillaient ceux qui entraient pour voter. Plusieurs électeurs, mandés et menacés, n'osèrent remplir leurs fonctions.

Le scrutin reste ouvert deux jours, et il est brûlé, comme ne contenant pas la moitié plus un des suffrages de tous les membres du collège.

Le département n'a que trois députés au lieu de quatre. Il est à observer que pendant toute la tenue des séances du collège, le secrétaire intime du préfet a resté constamment dans la salle, malgré les réclamations de plusieurs électeurs.

Voilà le récit exact des opérations des collèges du Lot. Les signataires, fidèles à l'honneur et au roi, certifient les faits

exposés, et ils offrent les preuves.

Dans ces temps de délire et de passion, on a vu l'amalgame honteux des administrateurs du roi avec ses ennemis les plus prononcés. Cette association funeste d'un préfet et de sous-préfets avec les agents de la tyrannie de 93, avec les signataires de la protestation du camp de La Villette, avec des hommes mis en surveillance et destitués, a ouvert, mais trop tard, les yeux aux électeurs, séduits par le nom du roi, pris à témoin par ses ennemis.

Les électeurs, pénétrés de respect et de confiance dans la chambre des députés, sollicitent la cassation des élections du Lot, et motivent leur demande sur les faits exposés, sur l'influence toujours dangereuse qu'exerce un préfet dans son département, qui seule démontrerait le vice d'une nomination pareille, en écartant toute liberté de suffrage.

(Suivent les signatures, au nombre de 48.)[5556].

Instructions sur les élections

N° 9.

(Les deux pièces qu'on va lire ci-dessous, et qui sont citées dans le numéro précédent, se trouvent aussi dans Le *Moniteur* du 10 novembre. Les originaux de ces deux pièces, imprimées à Cahors, sortent des presses de Ramel, imprimeur de la préfecture.)

Sous le rapport des élections, ce que le roi veut, ses mandataires doivent le vouloir. Il n'y a pas deux sortes d'intérêts dans l'Etat, et pour faire disparaître jusqu'à l'ombre des partis, qui ne sauraient subsister sans menacer son existence, il ne faut que des députés dont les intentions soient de marcher d'accord avec le roi, avec la Charte, avec la nation, dont les destinées reposent en quelque sorte entre leurs mains. Les députés qui se sont constamment écartés de ces principes tutélaires ne sauraient donc être désignés ni obtenir une faveur qui tournerait au préjudice de la chose publique.

Point de grâce pour la malveillance qui se déclarerait par des actes ostensibles, qui afficherait de coupables espérances, qui croirait trouver dans un grand acte de politique et de justice une occasion favorable de trouble et de désordre.

Il faut s'opposer à la publication de ces correspondances empressées, et toujours marquées au coin de l'exagération, que les membres des sociétés secrètes sont en possession de faire parvenir sous le manteau du royalisme.

Dans l'ordonnance du roi les électeurs ne verront que sa volonté, les besoins du roi et la Charte.

Le roi attend des électeurs qu'ils dirigent tous leurs efforts pour éloigner des élections les ennemis du trône et de la légitimité, qui voudraient renverser l'un et écarter l'autre, et les amis insensés qui l'ébranleraient, en voulant le servir autrement que le roi veut l'être ; qui, dans leur aveuglement,

veulent dicter des lois à sa sagesse et prétendent gouverner pour lui. Le roi ne veut aucune exagération ; il attend des choix des collèges électoraux des députés qui apportent à la nouvelle chambre les principes de la modération qui sont la règle de son gouvernement et de sa politique ; qui n'appartiennent à aucune société secrète, qui n'écoutent d'autres intérêts que ceux de l'Etat et du trône, qui n'apportent aucune arrière-pensée, et respectent avec franchise la Charte, comme ils aiment le roi avec amour.

Paris, le 19 septembre 1816.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de la police,

Signé : Decazes.

Pour ampliation, le préfet du Lot,

Signé : Lezay-Marnésia.

M. le préfet du Lot à MM. les fonctionnaires administratifs du ressort et à ses administrés.

Le roi, qui sait être fort comme il est bon et juste, a, par son ordonnance du 5 septembre, dissous la chambre des députés et raffermi la Charte sur des bases désormais inébranlables.

L'énergie de cette mesure a eu pour effet de terrasser toutes les folles prétentions, de garantir tous les droits, de contenir chacun dans sa place ; elle a doublé les forces du roi, elle lui a rallié tous les esprits qui hésitaient encore, elle lui a donné la preuve que pour que la nation entière fût à lui il suffisait de la convaincre qu'il était tout à elle.

Cependant, tandis que la France reconnaissante rend hommage à cet acte de haute sagesse de Sa Majesté, je suis informé que quelques hommes, aigris soit par un faux zèle, soit par le renversement de je ne sais quelles espérances, se permettent d'indécentes observations, cherchent à discréditer l'autorité, calomnient les intentions du roi et de son gouvernement, et portent l'audace de leurs propos jusqu'à l'irrévérence pour la personne sacrée de Sa Majesté.

Mon devoir est de faire respecter l'autorité royale et les lois de l'Etat ; je le ferai contre tous les genres de malveillance, sous quelque nom, sous quelques couleurs qu'ils se déguisent.

Ces nouveaux ennemis de la France, rares sans doute, qui

au nom du roi conspirent contre sa cause, et cherchent à le séparer de son peuple, pour l'intérêt de leur vanité et de leurs prétentions, ne sont pas moins séditieux que les autres ennemis qui, pour la satisfaction d'une ambition coupable, prétendraient éterniser l'esclavage de la France.

Tous sont également dignes d'être réprimés.

J'appelle sur tous les genres de malveillance et sur leurs menées la vigilance du magistrat, des vrais amis du roi et de la monarchie paternelle. Après tant d'exagérations diverses, la modération triomphe enfin ; prouvons qu'au lieu de mériter le reproche de faiblesse, c'est en elle que consiste la véritable force.

Cahors, le 16 septembre 1816.

Le préfet du département du Lot,

Signé : Lezay Marnésia.

Lettre d'un électeur du département de... à M***, député de la dernière chambre

N° 10.

(Pièce également mentionnée dans le Mémoire N° 8.)

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander ma voix aux prochaines élections m'a été remise par M. le curé de qui a pris soin de la commenter avec tout le zèle et toute l'onction que vous lui connaissez. Son neveu, que vous avez fait nommer juge, l'accompagnait, et m'a dit, sans beaucoup de détours, qu'incertain sur la manière dont il doit prononcer dans une affaire qu'un chicaneur très connu m'a suscitée, il est disposé à vous consulter et à s'en rapporter à vos lumières. J'aime à croire que l'oncle et le neveu sont allés fort au delà de vos intentions, l'un par ses longs discours, l'autre par ses insinuations singulières. Je trouve tout simple qu'ayant été député, vous désiriez être réélu ; je m'étonne peu que vous me demandiez ma voix ; mais il me paraît étrange qu'on essaye de me circonvenir, et qu'on veuille m'inquiéter sur des intérêts auxquels je ne puis songer quand il s'agit de l’intérêt public. La franchise et la loyauté me guideront toujours ; c'est pourquoi je ne fais nulle difficulté de vous répondre que vous n'aurez pas ma voix, et de vous exposer les raisons sur lesquelles se fonde mon refus.

Je veux la tranquillité, monsieur ; il me semble que le repos doit avoir autant de charme pour un Français que la santé pour un homme longtemps malade, à peine convalescent. Dites-moi si la majorité de la chambre des députés a fait beaucoup pour la tranquillité publique. Le roi a donné l'exemple de toutes les vertus conciliantes ; la chambre des pairs a reçu de ses

membres l'éclat qui semblait n'appartenir qu'aux vieilles institutions ; les Français, ou du moins la presque totalité d'entre eux, ne demandaient qu'à respirer de tant d'orages ; mais vous et vos amis vous avez voulu voir d'une autre manière. Vous avez paru méconnaître cet axiome incontestable, que la violence produit les révolutions et que la modération les termine ; vous semblez vous être plu a rappeler tous les souvenirs funestes et à remettre en question ce qui était décidé ; vos discours imprudents ont attisé les haines et répandu les alarmes. De bonne foi, monsieur, devez-vous être surpris si pour amener le repos je préfère d'autres hommes à ceux qui l'ont repoussé malgré le voeu du roi, de la chambre des pairs et de la presque totalité des Français ?

Une partie de la chambre des députés n'a montré ni calme ni modération. Que serait-ce si l'on recomposait sa majorité des mêmes éléments ; si vous et vos amis vous reparaissiez à la tribune, aigris par les souffrances de l'amour-propre, ardents à vous venger de la joie générale qu'excite l'ordonnance du 5 septembre, tout fiers d'un triomphe remporté sur la volonté du roi, en regardant la France comme un patrimoine qu'on ne peut arracher de vos mains ? Vous auriez eu ma voix l'année dernière, que je me garderais de vous la donner cette année.

Il faut des députés sages dans leurs opinions, calmes dans leurs discours, dignes de s'associer à cette bonté touchante qui siège sur le trône. Depuis trop longtemps les exagérés de diverses couleurs envahissent nos chambres de députés ; voyons enfin quelle pourrait être l'influence d'une assemblée modérée. Après tant d'expériences, je n'aperçois pas le danger d'essayer encore celle-ci.

Sujet fidèle, dévoué au meilleur des rois, puis-je vous donner mon suffrage quand vous avez refusé de suivre ses principes et tenté d'affaiblir son autorité ? Oubliant dans quelle sphère élevée est placé le monarque, il n'a pas tenu à vous que des sentiments de haine et de vengeance ne parvinssent jusqu'à lui ! Si, pour juger ses principes, il ne suffisait pas de votre coeur, vous pouviez consulter l'histoire de Louis XVIII, qui dans une situation semblable à celle d'Henri IV suit l'exemple

de son aïeul. L'un et l'autre ont avec douleur frappé quelques coupables et déployé leur clémence pour ramener des sujets égarés. Louis, en ces jours déplorables, pardonne à des rebelles, comme Henri fit grâce.

Vous n'avez pas moins méconnu l'autorité que les principes du monarque. Je ne puis en quelques lignes tracer l'histoire de votre session ; mais pensiez-vous affermir l'autorité royale quand vous dénaturiez les projets de loi, quand vous les étouffiez sous les amendements, et que vous cherchiez avec tant d'ardeur à substituer des volontés irréfléchies aux propositions émanées du trône ? Vous sembliez avides de réunir en vos mains tous les pouvoirs, et vous paraissiez près de renouveler cette assemblée constituante qui s'arrogea le droit de gouverner. Quoi ! vous n'avez pas senti combien il importe que le roi jouisse pleinement du pouvoir qu'il s'est réservé, en faisant à son peuple des concessions si nombreuses ! Tant de légèreté suffirait pour m'interdire de vous donner mon suffrage.

Aux dernières élections, vous parliez de la Charte comme d'une superfétation politique, et vous annonciez assez hautement le projet de nous reporter à 1788. Vous osiez alors mettre en doute la force des lois constitutionnelles, l'irrévocabilité d'une promesse sacrée : l'ordonnance du 5 septembre doit commencer à vous détromper.

Sans discuter avec vous les avantages de la Charte, elle existe ; on ne peut l'ébranler sans alarmer la France, et sa destruction serait une révolution nouvelle ajoutée à tant d'autres. Il suffit donc de vouloir la tranquillité pour vouloir le maintien du gouvernement tel qu'il est. Ne nous livrons point à des discussions métaphysiques ; portons nos regards autour de nous. Le commerce et l'industrie languissent ; la sécurité seule pourra les ranimer, et la sécurité des peuples est le fruit de la stabilité des lois. Que des députés jaloux de conserver, non d'innover, viennent s'unir de coeur aux volontés du roi, et bientôt notre sol paisible s'enrichira des prodiges de l'activité française. Mais si l'on s'aperçoit que les députés regrettent des privilèges dont l'éclat a flatté leur enfance ; si l'on voit qu'ils

aimeraient à recouvrer des propriétés qui ont fui de leurs mains et circulé dans une multitude de familles ; si l’on croit qu'ils traitent le gouvernement constitutionnel comme un gouvernement provisoire, les inquiétudes subsisteront dans les esprits, toute entreprise manufacturière ou commerciale sera différée, et les capitaux resserrés laisseront s'anéantir l'industrie. Voilà des vérités simples et palpables. Indépendamment des observations précédentes sur les députés, peut-on confier le soin de maintenir la Charte aux hommes qui l'ont si souvent attaquée pendant votre session ? Montriez-vous du respect pour la Charte quand vous vous éleviez avec tant de chaleur contre l'article qui prescrit le renouvellement par cinquièmes ?

Le département que nous habitons, monsieur, a d'autant plus besoin de sages députés, qu'il y règne moins d'union et de calme que dans beaucoup d'autres. J'en connais plusieurs où nulle division n'existe : le roi et la Charte y rallient tous les coeurs. Mais parmi nous je vois encore s'agiter deux partis : une poignée d'hommes regrettent les privilèges, fatiguent de leurs prétentions tout ce qui les environne ; et s'ils avaient autant de pouvoir que d'orgueil, leur domination serait bientôt cruelle. D'autres hommes, presque tous de la lie du peuple, craignent les Bourbons comme l'oiseau de nuit craint la lumière. Prompts à inventer ou à croire des fables absurdes, ils prédisent sans cesse des révolutions prochaines. Entre ces deus partis sont des hommes nombreux, paisibles, pleins d'honneur et dévoués au gouvernement ; c'est dans leurs rangs que nos députés seront choisis, si mes veux se réalisent : je dirai plus, c'est parmi eus qu'il faut prendre les différents fonctionnaires pour sauver les deux partis de leurs propres fureurs.

Un gouvernement ne peut être bien servi que par des hommes qui lui soient dévoués. Notre gouvernement est constitutionnel. Si Louis XVIII eût rétabli l'ancien régime, vous seriez très propre à seconder ses vues : mais Sa Majesté ayant jugé qu'après tant de bouleversements la France ne trouvera le repos que sous une monarchie tempérée, je vote pour des

hommes dévoués au roi et à la Charte.

Voilà, monsieur, quelques-unes des raisons qui ne me permettent pas de vous donner ma voix.

Je n'en ai pas moins l'honneur d'être,

***

(Extrait du Journal général du 25 septembre.)

Désaveu de la pièce intitulée : Instructions sur les élections

N° 11.

(Extrait du *Moniteur* du 11 novembre.)

Paris, le 10 novembre 1816.

Il a été donné lecture hier à la chambre des députés d'une pièce intitulée Instructions sur les élections, et dont l'impression paraît avoir été ordonnée par M. le préfet du Lot.

La copie que nous avons donnée de ces instructions dans notre numéro d'hier n'en est qu'un extrait, inexact sous beaucoup de rapports. Plusieurs phrases ont été supprimées, d'autres ont subi des altérations qui sont de nature à en changer le sens. Par exemple, le premier paragraphe de l'extrait qui a paru dans Le *Moniteur* se termine ainsi : « Les députés qui se sont constamment écartés de ces principes tutélaires ne sauraient donc être désignés ni obtenir une faveur qui ; tournerait au préjudice de la chose publique. » Dans l'original de ces instructions, que nous avons sous les yeux, il y a : Ne sauraient être désignés par l'autorité locale ni se prévaloir de son influence pour obtenir une faveur qui tournerait au profit de la chose publique[5557]. On sent toute la différence de ces deux versions sans qu'il soit besoin de la faire ressortir. Les autorités locales devaient protection à tous ; mais il n'était ni juste ni convenable qu'elles employassent l'influence qu'elles pouvaient avoir en faveur des hommes qui s'étaient montrés constamment opposés au système politique suivi par le gouvernement.

Au surplus, ces instructions adressées confidentiellement aux préfets n'étaient point destinées à l'impression ; elles avaient pour objet de régler la conduite des dépositaires de l'autorité publique dans les départements, de les éclairer sur

les véritables intentions du gouvernement, et en même temps de leur prescrire les mesures propres à assurer la tranquillité et l'indépendance des collèges électoraux. Sous ce rapport, l'esprit qui a dicté ces instructions se trouve tout entier dans ces mots qui font partie d'un des paragraphes omis dans l'extrait qui a paru hier : Surveillance, activité, mais liberté entière.

(Extrait du Journal général du 10 novembre.)

Désaveu de la lettre d'un électeur du département de..., à M..., député de la dernière chambre

N° 12.

(Extrait du Journal général du 10 novembre.)

Il est de notre devoir de dire que la lettre dont il est ici question était l'ouvrage d'un des rédacteurs de ce journal, qu'elle renfermait l'expression de son opinion très indépendante, et que Mgr le ministre de la police générale, pensant que cette opinion était énoncée en termes faits pour offenser les membres de la majorité de l'ancienne chambre, crut devoir arrêter l'envoi du numéro à la poste, bien qu'une note du rédacteur du journal adoucit et restreignît beaucoup le sens des expressions dont s'était servi l'auteur de la lettre. Il est surprenant que l'on ait argumenté contre la validité des élections du département du Lot, d'un numéro de journal qui n'a pu circuler que dans Paris[5558].

N° 13 (67).

Pièce à l'appui d'un fait mentionné dans le Mémoire N° 8.

Je, Jean-François de Saunhac de Belcastel, premier vicaire général, président du chapitre de Cahors, gouvernant et administrant le diocèse en l'absence de Mgr. l'évêque, déclare, sur la demande qui m'en est faite, et pour rendre hommage à la vérité, qu'ayant été invité par M. le comte Lezay-Marnesia, préfet du département du Lot, de passer chez lui le samedi 5 octobre courant, entre onze heures et midi, et que, m'y étant réellement rendu, ce magistrat commença par me reprocher d'avoir parlé favorablement des députés de ce département à la dernière chambre à ceux de MM les électeurs de 1816 que des affaires ecclésiastiques ou le plaisir de me voir, avaient conduits chez moi depuis que les élections étaient

commencées ; qu'il me porta ensuite plainte sur la présence de plusieurs ecclésiastiques de la campagne qu'il prétendait être venus en ville pour faire porter les voix sur MM. lesdits députés, me disant que le roi ne voulait point qu'ils fussent réélus et ajoutant avoir reçu dix instructions différentes, qui contenaient cette exclusion, particulièrement une, dont il me lut quelques lignes, que je ne trouvai point avoir le sens qu'il lui donnait, laquelle me présenta comme signée du roi lui-même, sans cependant me faire voir la signature de Sa Majesté. Je déclare ensuite que M. le Comte Lezay-Marnesia, se trouvant embarrassé pour détruire les observations que je lui fis contre la réalité de l'exclusion royale des anciens-députés, et voulant cependant la soutenir, me dit que Sa Majesté s'y était déterminée par le motif de leur trop grande exaltation dans la dernière cession et que notre conversation se terminait par ma réponse que je ne voyais dans l'ordonnance du 5 septembre dernier qu'un motif, celui de rétablir liés membres de la chambre des députés à l'âge et au nombre prescrits par la Charte ; et qu'on ne pouvait, sans vouloir se jeter dans l'arbitraire, en supposer d'autre que celui exprimé par le roi lui-même à toute la France dans son ordonnance, qui ne laissait même pas présumer la plus légère défense de renommer ceux des anciens députés que les collèges électoraux jugeraient propres à consolider l'autorité royale et la légitimité. Je déclare enfin être parfaitement convaincu que la très grande majorité de MM. les électeurs du département du Lot, laissés à leurs propres et véritables sentiments, comme dans l'entière liberté de leur choix, eussent, par attachement pour leur roi et son auguste dynastie, réélu leurs quatre députés à la dernière chambre, comme leur étant connus par leur sagesse, leur véritable dévouement au trône et leur fidélité aux Bourbons.

À Cahors, le 26 octobre 1816.

Signé : L'abbé de Saunhac, vicaire général.

Vu pour légalisation de la signature de M. l'abbé de Saunhac, vicaire général,

Cahors, le 26 octobre 1816. Le maire de la ville.

Signé : Isaac Delvincourt, adjoint.

N° 14 (60).

Pièce à l'appui du Mémoire N° 8.

Je, soussigné, certifie que le 2 du présent mois M. de Lezay-Marnesia alors préfet du département du Lot, me fit prévenir de me rendre chez lui vers midi ; que, m'y étant rendu, il me reprocha d'avoir improuvé sa circulaire aux électeurs, d'avoir en cela manqué de respect à l'autorité, et de m'être donné même des mouvements pour influencer les élections ; sur quoi je répondis que cela ne me regardait pas ; mais que, du reste, si on laissait les choix libres, MM. les électeurs du collège du département étaient incapables de choisir des députés autres que ceux qui sont attachés au roi et à son auguste famille ; et je lui ajoutai que les choix faits en 1815, justifiaient mon opinion ; et je lui dis même que ce qu'il y avait d'alarmant pour les vrais amis du roi, c'était de voir cette réunion de jacobins qui avaient assiégé le collège d'arrondissement. Le préfet m'observa alors que cela ne me regardait pas, qu'il fallait laisser agir l'autorité, et que l'intention du gouvernement était de ne pas permettre que les anciens députés fussent réélus. En foi de quoi me suis signé, à Cahors, le 22 octobre 1816.

Signé. Calmejane, avoué licencié.

Vu pour légalisation de la signature ci-dessus.

Cahors, 26 octobre 1816. Le maire de la ville.

Signé : Isaac Delvincourt, adjoint.

N° 15 (59 bis).

Nouveau Mémoire en confirmation du Mémoire N° 8.

À monsieur le président de la chambre des députés et à messieurs les membres qui la composent.

Messieurs, les instructions, les proclamations et les lettres circulaires contenues dans les imprimés joints à une pétition qui a dû être présentée à la chambre suffiront à vos yeux pour vous convaincre des desseins de M. le préfet Lezay-Marnesia, et de la part active qu'il a prise dans ces mêmes résultats.

Une infinité de faits graves qui ont précédé et accompagné les élections viennent à l'appui de cette vérité, et leur preuve se fera aisément sur les lieux si vous la jugez nécessaire. Elle vous convaincra, messieurs, qu'on a gagné une partie des

électeurs, en leur faisant accroire que le roi ne voulait pas d'anciens députés, qu'ils étaient ses ennemis ; qu'ils avaient voulu rétablir la dîme et les rentes et dépouiller les acquéreurs des biens nationaux ;

Que les personnes honnêtes qui se permettaient de raisonner sur le véritable sens de l'ordonnance du 5 septembre étaient mandées à la préfecture, grondées sur leur prétendue indiscrétion, et menacées ;

Que d'autres personnes, revêtues d'un caractère respectable, avaient été chassées de la ville, sous le faux prétexte qu'elles s'y étaient rendues pour diriger les votes sur les anciens députés ;

Qu'au collège de l'arrondissement de Cahors un des anciens députés ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages lors de la sortie du premier candidat, un électeur du canton de Castelnau se rendit sur la place où un certain nombre d'électeurs se trouvaient réunis, et qu'il leur dit à haute voix que le préfet l'avait chargé de leur déclarer que s'ils persistaient à donner leurs suffrages à ce député, il dissoudrait l'assemblée, parce que le roi ne voulait pas des anciens députés, et que le préfet dut à cet orateur des halles une seconde candidature ;

Qu'il avait été fait un appel à tous les ennemis du gouvernement pour accréditer cette insigne fausseté et proclamer d'avance ceux qu'il fallait choisir, en abusant du nom du roi ;

Que les chefs de file de cette honorable clientèle étaient des sous-préfets, des magistrats, des conseillers de préfecture, des juges de paix et d'anciens fonctionnaires destitués ou occupant les premières places ;

Que pour avoir la force armée à leur disposition, ils en écartèrent les deux chefs supérieurs de la gendarmerie, l'un en le mettant aux arrêts, sous un prétexte déguisé, tandis que son véritable tort était d'avoir dit dans un cercle que le préfet n'était pas éligible dans ce département ; et l'autre, en l'envoyant, sur la réquisition du préfet, à l'extrémité du département, soit pour y arrêter des prévenus de vol et

d'assassinat remontant à des époques reculées, dont l'un était d'ailleurs constitué prisonnier depuis six mois, et dont les autres jouissaient de leur liberté sur le refus du procureur du roi de décerner de mandat contre eux, soit pour prévenir les troubles dont la ville de Figeac était, disait-on, menacée, tandis que cette ville jouissait de la plus parfaite tranquillité, quoique le préfet eût appelé et retint près de lui le sous-préfet, et que le procureur du roi et le maire fussent absents, ainsi que le tout doit résulter plus amplement du procès-verbal de cet officier supérieur envoyé au ministre de la guerre ;

Qu'au premier tour de scrutin deux anciens députés avaient obtenu la presque majorité des suffrages ; que le secrétaire intime du préfet, quoiqu'il ne fût pas électeur, resta constamment dans l'assemblée et auprès du secrétaire de cette assemblée ; que la séance ne fut renvoyée au lendemain que pour avoir le temps de faire arriver des électeurs qui, à cause de leur félonie, n'avaient osé d'abord se présenter ou pour gagner ceux qui leur avaient résisté ;

Qu'après les trois premiers députés pris dans le parti qui s'opposa constamment à l'élection des anciens, la majeure partie de l'assemblée s'étant hautement prononcée pour l'un des quatre anciens députés, le scrutin fut déclaré nul au moyen de deux billets en sus du nombre des votants qui furent trouvés dans la boîte ;

Que la séance ayant été renvoyée au lendemain pour continuer l'opération, on ne vit plus dans la salle que la partie saine de cette assemblée, à l'exception de trois électeurs qui refusèrent de voter, et de deux autres à double face qui, pour n'avoir pas l'air d'être de la coalition, votèrent, ainsi que le tout doit résulter de la liste des votants signataires, qui est restée au pouvoir du président, comparée avec celle de la totalité des électeurs ;

Que le scrutin est resté ouvert pendant deux jours sans qu'aucun électeur de ce parti se soit présenté pour compléter la majorité requise, quoiqu'ils se montrassent dans la cour de la préfecture, dans les promenades, à la comédie, et qu'ils n'aient quitté la ville qu'après que le délai pour voter a été

expiré ;

Qu'enfin leur conduite à la comédie et l'inertie du préfet à cette occasion ont dû affliger tous les sujets fidèles au roi, puisque après s'être inutilement opposés au chant d'une cantate dont le refrain est Vive le roi ! vive la France ! ils accompagnèrent ce refrain de coups de sifflet.

Mais tous ces faits, et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, nous paraissent de surérogation pour faire ressortir les nullités intervenues dans les délibérations de cette assemblée et venger par ce moyen l'outrage fait à ce département en ramonant par séduction, par menaces et par violence, la majeure partie des électeurs aux écarts déplorables de 1793. Nous allons nous borner à articuler les nullités prises en majeure partie dans les actes de cette assemblée et sur autres pièces jointes à l'une des pétitions présentées à la chambre dans l'intérêt de ce département.

Le premier moyen de nullité dérive de la séduction et de la violence que le préfet et ses agents ont exercées sur une classe d'électeurs qui leur étaient subordonnés, tant au moyen de la tournée dans le département, qu'au moyen des circulaires, des instructions, des proclamations qu'il a fait répandre à pleines mains, et dont une partie est remise sous les yeux de la chambre.

Le second moyen de nullité est pris de ce que durant les élections le secrétaire intime du préfet a été constamment présent et s'est tenu à côté du secrétaire de l'assemblée, quoiqu'il ne fût pas électeur, malgré que plusieurs électeurs aient demandé au bureau de l'en faire sortir.

Les soussignés, mettant tout intérêt personnel et tout sujet de ressentiment à l'écart, réclament pour le respect dû à la loi, pour le maintien de l'ordre et pour l'honneur du département, l'annulation de l'assemblée électorale du département du Lot.

Cahors, ce 11 octobre 1816.

(Suivent quarante-et-une signatures.)[5559]

POLÉMIQUE

François-René de Chateaubriand

(1827)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface de l'édition de 1828
De la censure
- Avertissement de la première édition
- Avertissement de la deuxième édition
- Avertissement de la troisième édition
- De la censure que l'on vient d'établir

De l'abolition de la censure
Lettre à M. le rédacteur du Journal des débats, sur le projet de loi relatif à la police de presse
Rétablissement de la censure
- Avertissement
- Epigraphes
- Du rétablissement de la censure au 24 juin 1827

Sur la police de la presse
- Préface de la seconde édition
- Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse

Marche et effets de la censure
- Avertissement
- Les amis de la liberté de la presse
- Marche et effets de la censure
- Post-scriptum.

Dernier avis aux électeurs

Préface de l'édition de 1827

Je n'ai point recueilli dans ce volume tout ce que j'ai publié sur les affaires du temps depuis 1818 jusqu'en 1827 ; j'ai fait un choix : des écrits éphémères n'ont d'intérêt que celui même du moment. Qui pourrait relire des réflexions sur un ancien budget ou des raisonnements sur une vieille nouvelle ? J'ai fait disparaître aussi de ces feuilles d'un jour les attaques trop personnelles que justifiaient et motivaient les circonstances : toutefois, une composition polémique a dû garder le caractère indiqué par son propre nom. On pourra remarquer peut-être, dans la variété infinie des sujets que j'ai traités, ma fidélité à mes principes : la religion, le roi, la Charte et les honnêtes gens, voilà le texte dont je ne me suis jamais écarté et que j'ai commenté de mille manières. Mais deux époques bien différentes divisent naturellement ces productions successives de neuf années. À la première époque, après les Cent Jours, je faisais l'éducation constitutionnelle des royalistes ; je combattais la faction bonapartiste, qui cherchait à réveiller la faction révolutionnaire, et j'essayais d'arrêter les gouvernements sur la pente démocratique où ils s'étaient placés. À la seconde époque les positions étaient changées : les bonapartistes et les révolutionnaires n'existaient plus ; les royalistes avaient obtenu la victoire par la Charte, mais beaucoup d'hommes que j'avais ralliés aux libertés légales les avaient trahies. Mon public sous le rapport constitutionnel n'était plus le même : on avait passé d'une extrémité à l'autre, et j'étais obligé d'avertir les gouvernements des dangers de l'absolutisme, après les avoir prémunis contre l'entraînement populaire. Ces faits sont exacts, et prouvent que je suis resté immobile dans ce qui m'a paru le juste milieu politique. Accoutumé à respecter mes lecteurs, je ne leur ai jamais livré une seule ligne que je n'aie écrit cette ligne avec tout le soin

dont je suis capable. Sans ce témoignage que je me rends de la conscience et de la bonne foi de mon travail, je n'aurais pas réimprimé mes Opuscules polémiques : il y a tel de ces opuscules qui m'a coûté plus de temps et de peine, proportion gardée, que les plus longs ouvrages sortis de ma plume.

1818

22 octobre 1818

Paris, ce 22 octobre 1818.

Lorsque Bonaparte eut disparu, il resta de sa tyrannie des institutions fortes et un peuple obéissant. Avec ces deux éléments on pouvait tout créer, la liberté comme l'esclavage : si l'on sentait le poids du second, on se rappelait les malheurs qu'avait coûtés la première ; peut-être désirait-on moins la liberté que la fin de l'oppression.

Les Bourbons furent et parurent des libérateurs. Quelques grands criminels les virent arriver avec remords ; tous les Français les reçurent comme l'espérance.

Le roi était maître de donner à la France tel gouvernement qu'il eût voulu : tout était possible alors, excepté le rétablissement de l'ancien régime, dont les éléments n'existaient plus. Nul doute que la constitution même de l'empire eût paru bonne avec les Bourbons ; la magnanimité de Louis XVIII aima mieux briser nos chaînes que les consacrer.

Le roi, remonté sur son trône, délégua l'administration de son pouvoir. Ceux qui s'en trouvèrent chargés firent des fautes de plusieurs sortes : les unes par rapport aux hommes, les autres relativement aux institutions. On aurait dû licencier l'armée : si l'on eût pris ce parti, Bonaparte n'aurait pas fait vingt lieues en France après son débarquement à Cannes. Conserver la presque totalité des administrateurs impériaux, ce fut une autre erreur capitale.

Quant aux institutions, la commission nommée pour rédiger les articles de la Charte ne constitua pas assez fortement la chambre des pairs : les privilèges et les substitutions manquant à cette chambre, elle se trouva trop rapprochée du caractère d'une chambre des députés. Par une méprise

opposée, en resserrant le nombre des députés et fixant l'âge de l'élection à quarante ans, on donna à la chambre des députés quelque chose de la constitution d'une chambre des pairs. Sans soldats formés pour elle, la couronne resta isolée entre les deux autres pouvoirs que le temps n'avait point consolidés : Bonaparte n'eut qu'à étendre la main pour la reprendre.

Après le 20 mars toutes les fautes étaient connues, tous les masques tombés : on savait que faire et qui choisir.

On parut d'abord vouloir prendre la vraie route : on parla de substitutions pour la chambre des pairs ; on changea provisoirement l'âge et le nombre des députés ; on se proposa de réviser d'autres articles de la Charte.

On écarta beaucoup d'administrateurs ; on en écarta trop. Le bon sens prescrivait de ne pas confier les hautes places à ceux qui venaient de donner des preuves récentes de leur infidélité ; mais il fallait épargner les subalternes : le contraire eut lieu. On ménagea les grands, on frappa les petits, ce qui était se donner à la fois l'air de la peur et de la vengeance : c'était faire beaucoup de mécontents et quelques ingrats. La justice doit voir sous son bandeau ; ce bandeau doit la rendre impartiale, non aveugle.

La chambre de 1815 fut convoquée. Jamais la Providence n'avait tant fait pour le salut d'un royaume. Après trente années de malheurs paraissait enfin une assemblée qui voulait mettre la religion dans la morale, la morale dans les lois, la force dans le trône, la liberté chez le peuple, la justice partout. Et ce qu'il y a de remarquable, les membres de cette assemblée qui avaient suivi différents chemins se rencontraient au même but : ils voulaient le bien, ou par le souvenir de leurs maux, ou par celui de leurs fautes. Ceux que la fortune avait enrichis, ceux qu'elle avait dépouillés, venaient, en s'embrassant au pied du trône, lui offrir le sacrifice de ce qu'ils avaient acquis ou perdu. C'est encore faire un noble présent que de donner ce qu'on nous a ravi : beaucoup d'hommes protestent contre leurs malheurs ; il y en a peu qui les ratifient.

Les ministres pouvaient conduire une telle assemblée avec un fil, la faire marcher avec un mot ; ils aimèrent mieux la combattre. Quelques phrases sur la religion, un cri d'honneur, un *vive le roi* ! leur assuraient une majorité puissante : ils préférèrent se jeter dans la minorité. De pitoyables raisons d'amour-propre causèrent ce malheur : les intérêts de la vanité furent préférés à ceux de la patrie.

Comme la minorité ne décrète pas des lois, le résultat nécessaire du parti que l'on avait embrassé fut la dissolution de la chambre ; comme on n'avait rien fait en cassant cette chambre si l'on n'obtenait une majorité, il fallut employer pour l'acquérir toutes espèces de moyens ; comme cette majorité ne pouvait être prise parmi les hommes qui composaient la première, on dut la chercher ailleurs. On rétablit l'âge et le nombre des députés fixés par la Charte. Le premier ministère avait cru qu'une assemblée réduite en nombre, augmentée en âge, était facile à conduire : c'était oublier que la majorité est flottante dans une chambre peu nombreuse, surtout lorsqu'un cinquième de cette chambre se renouvelle tous les ans ; c'était oublier que l'âge de quarante ans est l'âge de l'ambition et des passions politiques.

Alors un grand scandale fut donné : des commissaires partirent pour les départements avec mission de faire nommer ou de faire rejeter les candidats désignés. Des ministres écrivirent des circulaires dans le même esprit, des préfets osèrent eux-mêmes en répandre en leurs propres et privés noms. Les candidats exclus étaient des hommes tels que MM. de Kergorlay, de Bonald, de Villèle, de Corbière, etc. Partout on voyait voter les hommes qui avaient proscrit les Bourbons pendant les Cent Jours ; partout se présentèrent d'anciens agents de police, qui durant vingt ans avaient fait fusiller les serviteurs du roi. Les individus mis en surveillance par mesure de haute police en raison de leur conduite après le 20 mars furent relâchés, afin qu'ils pussent se rendre à leurs collèges électoraux : on vit accourir jusqu'à un homme accusé d'avoir été juré dans le procès de la reine. Voilà ce que les Correspondances privées ont présenté à l'Europe comme des

élections libres, manifestant le voeu et l'opinion du peuple français ! Je ne dis pas tout ; des choses que l'on croit cachées me sont connues : j'ai entre les mains un volume de faits prouvés qui serviront à l'histoire.

La double conséquence de tout ceci fut de se jeter dans les bras de ceux qu'on avait appelés et de calomnier ceux qu'on avait exclus ; il fallait et récompenser des hommes dont on s'était servi, et justifier les mesures qu'on avait prises.

On rappela donc aux places des hommes des Cent Jours, d'où l'on chassa les royalistes. Quiconque dans l'administration avait fait quelques remontrances contre les nouvelles mesures, ou refusé de les favoriser, fut destitué : ainsi tombèrent tour à tour les préfets de Gap, de Carcassonne, de Montpellier, de Nîmes, de Mende, de Clermont, de Moulins, de Bourges, de Niort, de Périgueux, de Laval, du Morbihan, (de Rouen, de Tours, d'Amiens, de Bar-le-Duc, et tant et autres royalistes, dans les plus petites comme dans les plus grandes places. La chose en est venue au point que, lorsqu'on veut réussir dans une demande, il faut cacher soigneusement ce qu'on a fait pour le trône.

Ce n'était pas tout de repousser en France les royalistes, il fallait les calomnier et les perdre en Europe. Alors commencent ces correspondances privées où les injures les plus grossières font place aux plus atroces accusations ; moyen de diffamation inconnu même à Bonaparte. Bonaparte tuait ceux qu'il estimait ; il mettait du prix à la pureté de la victime : quand il a déshonoré quelqu'un, c'est moins par sa haine que par sa faveur.

Les concessions faites aux hommes amenèrent les concessions aux principes. Les hommes devenus l'appui du ministère avaient leurs systèmes : il fallut suivre en partie ces systèmes ou courir la chance de se voir abandonné. De là les lois démocratiques des élections et du recrutement, de là les ordonnances qui en sont dérivées, de là les entraves que l'on a mises au concordat. L'esprit a suivi l'homme, l'opinion est sortie de la chose : mille brochures où les principes de la monarchie légitime sont attaqués paraissent chaque jour ;

mille libelles contre la religion, les prêtres et les nobles, sont donnés quand ils ne sont pas vendus : tout cela doit être. Si un parti dangereux inquiète aujourd'hui les ministres, qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes ; ce sont eux qui l'ont ranimé au moment où il allait s'éteindre : ils l'ont appelé pour leur puissance : Dieu veuille que ce ne soit pas pour leur malheur !

C'est dans cette position que la France recouvre enfin sa dignité et son indépendance[5560]. C'est un de ces moments qui font la destinée des empires : un ministre qui ne le sentirait pas ferait mieux d'aller cultiver son héritage que de labourer le champ du public.

Trois opinions divisent aujourd'hui la France : celle qui s'attache au pouvoir se compose des hommes qui ont ou qui attendent des places : il faut y joindre les égoïstes qui ne se soucient de rien, les faibles qui ont peur de tout, et ces hommes errants de maître en maître, de principe en principe, qui applaudirent à l'ordonnance du 13 juillet, qui bénirent celle du 5 septembre, porteurs de toutes les livrées, approbateurs de tous les systèmes, qui s'effrayent de penser, qui n'ont pas même l'honneur d'une mauvaise opinion.

Ajoutez une portion considérable de ministériels éclairés, pleins d'honneur, de probité, de talents, qui voient le mal comme nous, et qui, se défiant trop de leurs lumières, craignent de prendre une résolution. Ces hommes offrent un espoir à la France : le jour où ils passeront aux royalistes, dont ils sont tout près par les sentiments, ils rendront le plus grand service à leur pays.

C'est avec ce contrepoids que les ministres actuels veulent tenir la balance égale entre les indépendants et les royalistes. Ce jeu de bascule, qu'on ne peut jouer longtemps dans un gouvernement représentatif, est près de finir. Les opinions vont retrouver leur indépendance avec celle de la patrie : ce ne sera plus par des intrigues qu'on parviendra à les tenir en équilibre.

Les royalistes font la grande division de la France : la tête de la société et le corps du peuple sont évidemment royalistes. Les royalistes vont se classer : par une impudence insigne, on les a jetés dans l'opposition. Cette opposition, qui n'existe pas

encore hors des chambres, se formera, parce qu'elle dérive, comme le crédit, de la nature du gouvernement constitutionnel. Les royalistes, bien que plus nombreux que leurs adversaires, ont jusqu'à présent paru plus faibles, faute d'oser parler et d'avoir un organe. Ils mettaient toujours leurs espérances dans quelque chose de vague, d'indéfinissable : l'opposition faisait peur à leurs vertus. Je les ai ouïs souvent s'écrier : « Comment faire telle chose ? Comment prendre tel parti ? Ecrire, parler, se montrer est si peu dans nos moeurs, dans nos convenances ! »

Erreur que tout cela : nous sommes dans l'empire de la Charte ; nos devoirs sont changés. Jadis on pouvait être beaucoup par sa position, maintenant on n'est quelque chose que par soi-même ; jadis on voulait des titres, maintenant on demande des talents : nouvelle espèce de noblesse qui s'étend dans l'avenir, comme l'ancienne dans le passé ; celle-là compte les aïeux, celle-ci la postérité.

Le refuge des royalistes est donc maintenant dans une opinion. Ils se défendront d'un bout de la France à l'autre par l'uniformité des sentiments. S'ils éprouvent des injustices, leurs journaux en dehors, la minorité dans les deux chambres, élèveront la voix. On sera obligé de les ménager lorsqu'on les trouvera partout, prêts à se faire entendre à l'opinion publique. On n'a pas voulu d'eux pour appui, ils sont forcés de se constituer opposition afin de n'être pas écrasés. Bientôt nous serons étonnés de voir cette opposition croître et s'étendre. Elle brisera la petite digue de la censure, misérable obstacle, qui prouve à quel point le ministère ignore le gouvernement représentatif.

Telle est la position des royalistes ; celle des indépendants est bien connue. Le ministère est-il assez fort pour lutter seul avec ses créatures contre les opinions hostiles que lui-même a fait naître, contre les périls qu'il a placés jusque dans les fondements de la monarchie ? Quel parti va-t-il prendre ? Essayera-t-il de tenir la balance entre deux opinions, l'une propre ouvrage, l'autre objet de sa haine ? Qu'il ne s'y trompe pas, la position n'est plus ce qu'elle était : chaque opinion,

devenue plus libre, va se prononcer plus fortement. Ce que nous avons comme loi, comme système administratif, n'est pas complet. Nous ne resterons pas où nous sommes ; il faudra reculer ou avancer : ou nous achèverons de nous précipiter dans la partie démocratique de la Charte, ou nous remonterons du côté monarchique.

Le ministère se flatterait-il d'amener l'opinion indépendante à une soumission passive, en lui donnant les places, les honneurs, les richesses ? Bonaparte l'a fait.

Mais le ministère est-il Bonaparte, et oublie-t-il la nature de nos institutions ? Pour gouverner despotiquement, il faut que la constitution soit despotique, sans quoi il y a un côté par où l'arbitraire s'enfuit.

Sous l'usurpateur il n'y avait point de Charte ; il n'existait point d'institutions qui pussent reproduire l'esprit de contention. Il suffisait de gagner quelques hommes pour détruire l'opinion de tout un parti. Transformez aujourd'hui les indépendants en ministériels, il en naîtra d'autres demain. La Charte amènera tôt ou tard ses conséquences, ou il y aura révolution. Tôt ou tard nous aurons la liberté de la presse, tôt ou tard les lois d'exception seront rejetées : il s'élèvera dans la chambre des députés des orateurs populaires, des hommes influents. Et croyez-vous qu'avec une tribune, des journaux non censurés, vous empêcherez les indépendants de renaître en les attachant au ministère ? Le jour où ils seront à vous, ils ne seront plus indépendants ; d'autres prendront leur place : vous croirez avoir conquis une opinion, vous n'aurez enchaîné que des hommes.

Si donc, après avoir travaillé en France et en Europe à perdre les plus fidèles serviteurs du roi, après les avoir représentés, au moyen des correspondances privées, comme une race perverse et stupide, on avait conçu le projet de les écraser par les mains de ceux qui furent leurs premiers ennemis, voici quelles seraient les conséquences d'un projet d'ailleurs trop épouvantable pour y croire :

1° On ne s'attacherait point le parti démocratique par ce moyen, car ce parti renaîtra toujours de la nature libre de nos

institutions : on satisferait ses passions sans contenter sa politique ;

2° En anéantissant les royalistes, vous auriez appris à la terre que les vertus, les talents honorables, les sacrifices, la fidélité, peuvent être comptés pour rien. Les peuples profiteraient vite de cette leçon : au premier mouvement ils ne manqueraient pas de la mettre en pratique contre les autorités même qui l'auraient enseignée. Vous tomberiez dans une suite de révolutions : l'injustice est un sable mouvant et stérile où l'on ne fonde ni ne moissonne.

Quoi qu'il en soit des desseins du ministère, desseins que l'avenir nous apprendra, ce qui menace aujourd'hui le plus, c'est l'opinion que le ministère a flattée. Cette opinion nous fait pencher vers la démocratie : elle ne demande aujourd'hui que des choses plus ou moins raisonnables, demain elle avancera d'un pas : de concession en concession elle aura bientôt dépouillé la prérogative royale.

Le ministère a quelquefois l'air de sentir le danger ; mais des flatteurs, mais des succès qui ne tiennent pas à lui, mais sa haine contre les royalistes, l'empêchent de revenir sur ses pas : quand il dort, il marche au précipice en rêvant ; quand il veille, il y court par amour-propre et par colère. Et pourtant il n'a pas un moment à perdre ; les lois qu'il a voulues augmentent le danger. Chaque année la loi des élections reproduit une lutte dangereuse et pénible ; chaque année cette loi met en question les principes de la monarchie. N'aura-t-on jamais d'autre ressource contre le vice de cette loi que l'usage de l'arbitraire et de la corruption ? Faudra-t-il toujours soumettre les électeurs à des cartes, multiplier les patentes, faire voyager des commissaires, déplacer les administrateurs pour les envoyer aux collèges électoraux ? Laissez aller la loi toute seule, elle vous mène à la démocratie ; essayez de la retenir, vous ne pouvez l'arrêter que par des moyens illicites. Un seul moment de relâche, le mal est sans remède : une majorité démocratique arrivée, il y a révolution. Ainsi notre destinée tient à une distraction des ministres ; et s'ils n'ont pas cette distraction, notre existence monarchique est fondée sur

une corruption. Telle est cette loi, qu'elle vous place entre une révolution inévitable et une prévarication forcée : pour soutenir le trône, il faut violer la loi ; pour accomplir la loi, il faut exposer le trône.

Que si l'on dit que telle est la position de l'Angleterre, l'assertion est fausse. En Angleterre, la corruption des élections ne s'étend qu'aux hommes ; la loi est saine, car elle ne fait entrer dans la chambre des communes que la propriété. Peu importe alors à la monarchie que de riches candidats achètent des suffrages : le choix peut nuire à l'existence du ministère, jamais à celle de l'Etat.

La démocratie est au fond de la loi de recrutement comme au fond le la loi des élections. L'ordonnance qui l'a suivie a augmenté le mal, puisqu'en vertu de cette ordonnance on pourrait désorganiser à la fois toute la garde royale. Ici le ministère lutte encore contre la démocratie ; c'est encore lui qui a établi cette nouvelle lutte : il aime à se créer des obstacles.

Enfin, l'ordonnance sur la garde nationale achève de démocratiser nos institutions[5561].

Tandis que l'interprétation littérale d'une ordonnance pouvait offrir un moyen de déplacer à volonté les officiers de la garde royale, une autre ordonnance, par une coïncidence singulière, allait atteindre les officiers de la garde nationale ; de sorte qu'on aurait pu voir briser à la fois tous les appuis et tous les instruments de la restauration.

Est-ce une chose sage, dans les temps où nous vivons, d'ôter au trône l'avantage qu'il retirait d'une correspondance plus intime entre l'héritier du trône et les sujets de ce trône ? La monarchie légitime est-elle depuis si longtemps relevée qu'il soit politique de couper brusquement les relations de bienveillance par lesquelles nos princes communiquaient avec les Français ?

Au moment où notre armée n'est pas encore créée, était-il bon de bouleverser la garde nationale ? N'eût-il pas été meilleur de laisser l'organisation actuelle tomber par un mouvement insensible ? L'armée se serait formée tandis que la

garde nationale se fût dissoute, et, de même que les soldats auraient eu le temps de s'assembler sur nos remparts pendant le service des citoyens, ceux-ci, à leur tour, seraient rentrés dans leurs foyers sous la protection des soldats.

On peut douter que l'institution d'une garde nationale permanente soit une chose bonne en principe. Mais une fois l'existence de cette garde admise, n'est-il pas évident que son organisation ne saurait être trop monarchique, par la raison même que son principe est républicain ? La démocratiser, c'est abonder dans ses défauts.

Une chose fait illusion : un Etat se soutient ; il semble même prospérer au milieu des principes qui peuvent le perdre. On rit des prophètes ; on attribue à la faiblesse de leurs cerveaux, aux intérêts de leurs passions, ce qu'ils disent dans la simplicité de leur coeur, dans l'amour de leur patrie. On triomphe aujourd'hui : la France, s'écrie-t-on, est florissante et tranquille ; les fonds montent, la dette se paye, les alliés se retirent ; si l'on eût suivi vos idées, serions-nous dans cet état de prospérité ?

Que les parents et les serviteurs des ministres raisonnent ainsi, rien de plus naturel. Les admirations de famille et les affections domestiques ne sont point défendues par la Charte : c'est un bien léger dédommagement des soucis qui environnent un homme d'Etat. Mais quand on n'appartient ni au foyer ni à l'antichambre, on voit les choses autrement.

Il y a dans un pays comme le nôtre une vigueur qui ne dépend point des hommes : la France vit d'elle-même et, pour ainsi dire, de son propre tempérament. Le cercle de ses années est pour elle un cercle de richesses naturelles. Rien ne peut empêcher nos blés de mûrir, nos vins et nos huiles de couler, pas même le ministère. Ainsi, d'abord, on ne peut rien attribuer de nos prospérités natives à la bonté du système qu'on a suivi. Hélas ! nous avons vu le plus beau soleil se lever et se coucher sur nos malheurs et sur nos crimes !

Rendons ensuite à nos institutions la portion de nos succès qui appartient à ces institutions mêmes : nous avons du crédit parce que nous avons un gouvernement représentatif, que

notre dette n'excède pas nos forces, que nos fonds n'ont pas encore atteint le niveau des autres fonds de l'Europe. Quand il se fût trouvé quelques royalistes parmi les ministres, les conseillers d'Etat, les préfets, les sous-préfets, cela n'eût pas empêché la rente de monter et l'année d'être abondante.

Les étrangers quittent la France. Je reconnais ici l'oeuvre de la sagesse du roi. Je fais aussi la part à la modération des princes alliés. Je paye à notre auguste monarque, pour ce nouveau bienfait, un nouveau tribut d'amour et de reconnaissance. Cela fait, il faut bien, sous peine d'ineptie, que je voie dans l'évacuation de notre territoire quelque chose qui tient aussi à la position de la France et aux relations politiques de l'Europe. Tenir longtemps garnison chez un peuple belliqueux, chez un peuple encore tout près de ses triomphes, chez une nation de vingt-six millions d'hommes, dont la population militaire s'est accrue par trois années de paix, était-ce une chose facile ? De plus, les intérêts des différentes cours, qui réunis dans un danger commun reprennent dans la paix leurs divisions naturelles, n'étaient-ils pas encore un obstacle à une occupation prolongée dans un même but et, pour ainsi dire, sous un même drapeau ? Voilà donc trois choses heureuses sur lesquelles le système qu'on a suivi n'a rien à réclamer : nos moissons, notre crédit et la délivrance de notre territoire. Reste à examiner la tranquillité de la France.

D'abord cette tranquillité a été troublée ; sans les services inappréciables des généraux Donadieu et Canuel, nous aurions vu renaître de grands malheurs. Mais je veux bien convenir que les insurrections de Grenoble et de Lyon étaient comme un reste de la coupable folie des Cent Jours : ce dernier mouvement ayant été contenu, il est peu probable qu'on le voie renaître. J'admets que tout est calme, et j'ajouterai, la grande satisfaction des admirateurs éclairés du système ministériel, que rien ne remuera en France.

La lassitude est partout ; chacun soupire après le repos : les uns veulent du moins profiter des restes de leur vie ; les autres, commençant cette vie, ne partagent ni nos haines ni nos amours. Les générations se succèdent chaque jour en

silence, et celles qui naissent et celles qui meurent ramènent incessamment dans le monde le calme de l'enfance et des tombeaux. On croit qu'on a toujours affaire aux mêmes hommes, et par le fait on agit sur une société nouvelle.

En outre, il y a chez les vieux peuples un progrès réel de civilisation qui rend les mouvements populaires et moins fréquents et plus faciles à apaiser. La machine de la société est assez connue, même du vulgaire, pour que tout aille tellement quellement[5562], malgré les fautes. Un village aujourd'hui se conduit seul, une administration marche, bien que le chef soit absent ou incapable. Le défrichement des forêts, la multitude des grands chemins, les communications entretenues par le commerce et l'imprimerie, font régner une sorte de police naturelle, qui maintient l'ordre à la surface de la société. D'une autre part le morcellement des propriétés, l'abolition des ordres de l'Etat ont fait disparaître les grandes tentations de la cupidité et de l'envie il n'y a plus dans les moeurs du peuple de fanatisme : à peine avons-nous des passions. La foule végète en paix, sûre d'être toujours ce qu'elle est, quoi qu'il arrive : elle a assisté à tant de spectacles, qu'elle est indifférente à tout. Cela prouve-t-il qu'une révolution est impossible ? Loin de là ; cela prouve qu'il suffirait de quelques hommes pour accomplir une révolution ; cela prouve la vérité de ce que j'ai avancé dans La Monarchie selon la Charte : « Par l'établissement du système, disais-je, les révolutionnaires espèrent que toutes les places se trouveront dans leurs mains au moment de la catastrophe. Les autorités diverses étant alors dans le même intérêt, le changement s'opérera d'un commun accord, sans résistance, sans coup férir. »

Le système que l'on a suivi n'est donc point la cause de la paix de la France ; la France est tranquille, parce qu'elle ne peut être agitée. Ses révolutions futures, si elle doit en éprouver, ne s'accompliront point dans le trouble, mais dans le repos : *Suscepere duo manipulares imperium... transferendum, et transtulerunt*.

Conclusion : Je ne vois rien d'heureux qu'on puisse attribuer au système des ministres, et je vois parfaitement ce que ce

système a de désastreux. Il ne fonde point la royauté, il ne tend point à rétablir les bases morales et religieuses ; il est si peu monarchique dans le sens du gouvernement *de droit*, qu'il conviendrait également au gouvernement *de fait*, et que celui-ci pourrait l'adopter sans rien y changer. Je cherche en vain dans ces combinaisons les intérêts de la monarchie légitime.

En voulant être despotique par les théories et les hommes démocratiques, le ministère court risque d'être entraîné malgré ses efforts. Y a-t-il quelque moyen d'éviter ce danger ? Un bien simple et le plus facile du monde : favoriser la religion, réviser les lois dangereuses, se rapprocher des principes et des hommes monarchiques : une fois dans cette route, la monarchie de saint Louis peut encore marcher huit cents ans.

29 octobre 1818

Paris, le 29 octobre 1818.

Les élections sont à peu près terminées : elles sont ce qu'elles doivent être dans l'esprit de la loi. La loi est démocratique ; il est naturel qu'elle amène des hommes dans le sens du pouvoir où elle incline : c'est l'arbre qui produit son fruit. Cet arbre sera d'autant plus productif que le ministère s'efforce d'élaguer les rameaux vigoureux qui pourraient en absorber la sève, c'est-à-dire, pour parler sans figure, que le ministère met toute sa science à s'opposer à la nomination des royalistes, d'où il résulte que l'action de la loi n'éprouve aucune résistance.

En dépit de son expérience, le ministère continuera-t-il de croire qu'il y a en France un parti mixte, capable de tenir l'équilibre entre les deux opinions réelles, l'opinion royaliste et l'opinion indépendante ? L'opinion ministérielle n'est qu'une pure négative, une absence de volonté : or, il n'y a point de puissance dans le néant.

Si les députés sortants, remplacés par des indépendants, étaient des membres de l'opposition de droite, on pourrait dire que les ministres, désespérant de faire passer des ministériels, ont favorisé les élections des indépendants, dans la crainte de voir nommer les royalistes ; il y aurait de l'apparence à ce raisonnement. Mais le ministère n'a pas même cette consolation ; il ne peut pas dire qu'il a voulu ce qui arrive, car ce sont des candidats ministériels qui ont été culbutés, des présidents de collèges électoraux qui ont péri sur leur chaire curule ; c'est, en un mot, la fleur de l'armée qui s'est ensevelie au champ d'honneur. On va jusqu'à dire que le président du collage où M. Manuel a été nommé n'a obtenu que huit voix. Les ministres ne peuvent donc pas nier leur défaite ; ils vont bientôt voir revenir leurs blessés ; ils les panseront avec des places.

Il est vrai que le ministère, battu sur un point, dira qu'il a vaincu sur un autre. En effet, quelques membres de l'opposition de droite n'ont pas été réélus : mais ils sont en petit nombre, et quelques-uns d'entre eux n'ont pas été remplacés par des ministériels, mais encore par des indépendants. Le côté droit a perdu, mais le côté gauche a gagné aux dépens de la majorité ministérielle.

Si les royalistes, plus nombreux que les indépendants, sont cependant moins forts dans une lutte contre le ministère, cela tient au caractère même et à la position des royalistes. Aucune ambition ne les conduit ; ils ne résistent que dans le cercle de la conscience et du devoir. S'ils s'aperçoivent que l'on ne veut pas d'eux, ils se retirent. Ils ne comprennent pas encore bien l'opposition où on les a jetés : quand on vient inconstitutionnellement leur présenter le nom du roi, ils inclinent la tête à ce nom sacré, et se laissent opprimer par le ministère. Ils semblent depuis vingt-six ans avoir si bien appris le rôle de victimes, qu'ils ne peuvent plus l'oublier.

Il faut faire observer encore que le ministère a montré dans ces dernières élections une opposition aux nominations royalistes bien plus prononcée qu'aux nominations indépendantes ; toutefois, il est vrai de dire en général que le crédit ministériel, si puissant aux élections de 1816 et 1817, a bien perdu de son importance en 1818.

N'accusons cependant pas la docilité des préfets. Nous les avons vus en 1815 favoriser de tout leur pouvoir la nomination des royalistes : on en voulait alors, et la matière était abondante. Nous les avons vus en 1815 fureter dans tous les coins de leur département pour y trouver des ministériels ; il leur en fallait à tout prix : ils eurent le bonheur de s'en procurer. Comment n'ont-ils pas obtenu le même succès dans cette dernière campagne ?

Pour atténuer l'effet des élections, on se vante déjà d'être sûr du parti des indépendants. On dit : « Nous aurons facilement tels et tels : nous les achèterons. » Pour l'honneur des Français, je suppose qu'il n'y a personne à vendre : mais enfin, sous la Charte, s'il était possible qu'il y eut un tarif pour

les hommes, il est certain qu'il n'y en a pas pour les opinions.

Les ministres, dit-on d'autre part, sont déjà tout consolés des nombreux échecs qu'ils viennent d'éprouver, et, ne pouvant encore donner le nom de ministériels aux députés nouvellement élus, ils sont convenus de les appeler ministériels inclinant vers l'indépendance : le mot est joli.

Après tout, répètent les clients et les serviteurs, l'opposition de gauche ne se recrute que de quelques voix : elle ne changera pas la majorité. C'est une grande erreur que de fonder ses calculs dans une chambre populaire sur le nombre absolu : un seul homme de talent peut faire ou défaire une majorité. D'ailleurs, encore un renouvellement de cinquième, et vous verrez le résultat de la loi.

On se demande si les ministres, effrayés, ne vont pas incliner à l'opposition royaliste, ou s'ils ne sacrifieront pas de nouveau à l'objet de leur peur. Dans l'espoir de s'attacher à l'opposition démocratique, lui accorderont-ils de nouvelles lois démocratiques ? S’imagineront-ils la gouverner parce qu'ils feront tout ce qu'elle voudra ? Comme Attale dans le camp de ses maîtres, se croiront-ils souverains parce que l'opinion dont ils porteraient le joug permettrait à leur servitude de traîner la pourpre ministérielle ?

À Dieu ne plaise que nous autres royalistes éprouvions aujourd'hui une satisfaction coupable à voir s'accomplir nos prédictions ! Que sont les triomphes de l'amour-propre auprès des dangers de la patrie ? Et ces dangers, ce n'est pas nous qui les imaginons ; il nous suffirait, pour y croire, de nous rappeler les efforts de toutes espèces que firent les ministres l'année dernière, afin d'écarter de la tribune législative les mêmes hommes qui s'y trouvent portés aujourd'hui. Et cependant ces hommes avaient été appelés aux élections de 1816 ! Ainsi, on les voulait lorsqu'ils étaient faibles, on les repousse lorsqu'ils paraissent forts, tour à tour instruments des passions ou objets des frayeurs ministérielles. Que tout cela est à la fois pitoyable et funeste ! Quelle déplorable conception que cette loi dont les auteurs semblent avoir ignoré les premiers principes de la monarchie !

Il est curieux de remarquer les mouvements qu'on se donne aujourd'hui auprès des royalistes : on se récrie sur le scandale des élections ; on nous invite à tonner contre les indépendants. Mais en supposant que ces indépendants soient aussi dangereux qu'on le dit, de quel droit les ministériels viennent-ils se plaindre à nous des choix qui les alarment ? Où étaient les indépendants en 1815 ? On ignorait jusqu'à leurs noms. Qui les a créés ? Qui a fait revivre leur doctrine ? Qui a repoussé les hommes qui pouvaient les combattre, si ce n'est le ministère ? Qu'ont donc fait les indépendants de plus que certains ministériels ? M. Benjamin de Constant n'a-t-il pas montré l'année dernière qu'il sied mal à de hauts personnages de rechercher la conduite que l'on a tenue pendant les Cent Jours ? Cette délicatesse du ministère au sujet des indépendants est au moins inconvenante : en s'élevant contre eux, ne craint-il pas de blesser quelques-uns de ses amis ?

Quant à nous, nous l'avons dit et nous le répétons, la querelle des indépendants et des ministériels n'est pas la nôtre : ce ne sont pas les indépendants qui nous ont poursuivis et calomniés. Nous rejetons leurs principes ; mais ils se rencontrent avec nous dans plusieurs opinions constitutionnelles : ils viennent d'être justes et généreux sur l'affaire du général Canuel. Nous ne les craignons donc pas pour nous ; mais nous craignons leurs principes pour la France, et nous nous élevons contre la loi des élections, non pour des intérêts personnels, mais pour ceux du trône et de la monarchie.

La France est encore pleine de ressources : d'un mot on peut dissiper toutes ces apparences de danger. Ce qui paraît si fort n'est rien : qu'on ose attaquer le fantôme, et il s'évanouira. Mais c'est avec la religion, avec la liberté légale qu'il faut combattre : placez-vous dans la vraie monarchie constitutionnelle, et vous n'aurez rien à craindre des systèmes révolutionnaires. Vous avez devant vous la plaine ou le précipice, il faut marcher ou tomber : c'est à vous de choisir, et voilà tout.

3 novembre 1818

Paris, 3 novembre 1818.

Je ne puis me taire sur ce qui arrive dans ce moment : cet événement ne se lie point au sujet que je viens de traiter, mais il m'est en quelque sorte personnel, et l'on me permettra d'en parler ici.

M. le baron Canuel, M. le comte de Rieux-Songy, M. de Romilly et M. de Chauvigny-Blot, viennent d'être déchargés de toute accusation, et rendus à la liberté, en vertu d'un arrêt de la cour royale : on sait que MM. de Chappedelaine et de Joannis avaient déjà été acquittés. Ainsi se maintient l'ancienne et incorruptible équité de notre magistrature ! Ainsi se manifeste toujours la courageuse indépendance du barreau français[5563] ! Ainsi s'évanouit la prétendue conspiration royaliste !

Je ne puis que féliciter les nobles victimes des dénonciations les plus folles comme les plus abominables. Je me regarde moi-même vengé par l'arrêt qui prononce leur innocence : mon nom, celui de quelques-uns de mes amis, n'ont-ils pas été outragés dans cette affaire déplorable ? C'est M. de La Rochejaquelein, digne de ses frères ; c'est M. Berthier de Sauvigny, dont les services et les malheurs sont si connus dans les annales du royalisme ; c'est M. le duc de Fitz-James, resté sans tache au milieu de tant de bassesses ; c'est M. le marquis de Vibraye, un des naufragés de Calais ; c'est M. le baron de Vitrolles, négociateur pour les Bourbons à Troyes et prisonnier de Bonaparte pendant les Cent Jours ; c'est M. le marquis de Puyvert, enfermé dix ans dans les cachots de l'usurpateur ; c'est M. Agier, défenseur des compagnons de Moreau, Georges et Pichegru, et qui pendant les Cent Jours osa présenter une pétition à la chambre des représentants pour le rappel des Bourbons ; c'est moi-même enfin, et plusieurs autres : c'est cette troupe de conspirateurs qui devait, avec les

sauveurs de Lyon et de Grenoble, attenter à la liberté et peut-être à la vie du roi ! « Vous avez su, a dit le juge instructeur à M. de Romilly, que MM. de Chateaubriand, de Fitz-James, de Vibraye, Berthier de Sauvigny, de Limairac, de Vitrolles, de Berthier, La Poterie, La Rochejaquelein, de Chauvigny-Blot, de Viomesnil, Roussiale, etc., étaient de la conspiration ; que les réunions avaient lieu chez MM. de Fitz-James, de Chateaubriand, de Vitrolles, et que ces différentes réunions correspondaient avec celles qui se tenaient chez le général Chappedelaine, et dont vous faisiez partie[5564]. » Ce même juge instructeur a dit encore au général Canuel :

« Vous connaissez M. de Chateaubriand ; vous êtes allé chez lui tel jour : vous y êtes resté jusqu'à minuit : quelles étaient les personnes qui étaient chez lui ? Qu'y a-t-on dit[5565] ? etc. » Que M. le juge d'instruction sache que tous les amis du roi peuvent entrer chez moi à toutes les heures du jour et de la nuit ; mais que tout ennemi du roi, lorsqu'il me sera connu, ne passera jamais le seuil de ma porte. Pendant quatre mois la correspondance privée n'a cessé de nous représenter comme des traîtres, et elle a trouvé des hommes assez stupides pour croire à de pareilles abominations. Que va-t-elle dire aujourd'hui ? Par quelle nouvelle imposture justifiera-t-elle son imposture ? Est-ce donc notre tête que l'on voulait, car personne ne peut nous enlever l'honneur ? La haine contre les royalistes s'est bien accrue : naguère on ne faisait encore que les amnistier pour avoir été fidèles ; aujourd'hui aurait-on voulu leur faire subir la peine de ce crime ? Est-ce notre sang que désirent ces dénonciateurs, ennemis de la légitimité ? Mais quand avons-nous refusé de le verser pour le roi ? Heureux, ô vous, mon cousin et mon frère, immolés en accomplissant vos devoirs ! Vous n'êtes point morts le coeur flétri, l'âme abreuvée de dégoût et d'amertume ! Heureux les royalistes qui ont payé de leur vie leur attachement à leur souverain ! Heureux ! vous surtout, ô prince dont j'ai tant déploré la perte ! Quand vous tombâtes à Vincennes, quand vous fûtes précipité encore à demi vivant dans la fosse creusée à vos pieds, quand on jeta des pierres sur votre poitrine pour

étouffer votre dernier soupir, au moins vous ignorâtes le sort qui attendait vos compagnons d'armes ; vous quittâtes la terre sans avoir été témoin de leur misère et de leur douleur. Et que sais-je ! votre mort peut-être nous a épargné l'horreur de voir calomnier aussi le héros de Berstheim, le petit-fils du grand Condé.

17 novembre 1818

Paris, le 17 novembre 1818.

Nous avons dans ce moment une nouvelle preuve de l'inutilité et même du danger de la censure. Il est merveilleux de lire dans nos gazettes des articles extraits des gazettes de Londres, et de n'y pas trouver les dernières nouvelles arrivées de Sainte-Hélène. À qui prétend-on les cacher ? Les journaux anglais ne sont-ils pas dans tous nos cabinets de lecture ? Les ambassadeurs et une foule de particuliers ne les reçoivent-ils pas ? N'arrivent-ils pas dans nos ports ? Les gazettes de la Belgique ne franchissent-elles pas nos frontières ? Quelques heures après l'arrivée du courrier de Londres, la prétendue évasion de Bonaparte était connue de tous les porteurs d'eau et de toutes les servantes de Paris. Que résulte-t-il donc de ces interdictions de la censure ? Des fables monstrueuses que la réalité dissiperait.

Jeté au milieu des mers où le Camoëns plaça le génie des tempêtes, Bonaparte ne peut se remuer sur son rocher sans que nous ne soyons avertis de son mouvement par une secousse. Un pas de cet homme à l'autre pôle se ferait sentir à celui-ci. Si la Providence déchaînait encore son fléau, si Bonaparte était libre aux Etats-Unis, ses regards, attachés sur l'Océan, suffiraient pour troubler les peuples de l'Ancien Monde : sa seule présence sur le rivage américain de l'Atlantique forcerait l'Europe à camper sur le rivage opposé.

Et toutefois cet homme formidable aurait depuis longtemps cessé de l'être pour nous, n'était le fatal système établi par les ministres. Mais si, comme avant le 20 mars, les partisans de l'usurpateur obtiennent seuls la confiance, occupent seuls les places ; si des lois démocratiques ressuscitent la puissance et les passions populaires, c'est de nouveau paver le chemin à l'homme de malheurs. La tentative de son évasion est du mois de septembre : il était donc possible qu'il nous arrivât pour les

élections et pour le recrutement : il aurait pu voter à son tour pour ceux qui ont voté pour sa dynastie, et avoir le plaisir d'entendre retentir son nom.

30 novembre 1818

Paris, le 30 novembre 1818.

Ce fut le 25 du mois d'août 1451 que Bayonne ouvrit ses portes à Charles VII et que les Anglais quittèrent la France. On avait vu en l'air une croix blanche, surmontée d'une couronne qui se changea en fleur de lis, On conclut de cette merveille que le ciel voulait que les Français se réunissent, et qu'ils prissent tous la croix blanche telle que nos gens d'armes la portaient alors. Au moment où j'écris les derniers soldats étrangers abandonnent nos frontières ; allons-nous nous réunir et prendre tous la croix blanche ? Cela dépend des ministres. On dit qu'ils s'occupent déjà de leurs discours et qu'ils veulent régenter tout le monde. Dans ce cas un rapprochement est impossible. Si le ministère affecte la menace, il ne fera peur à personne : on l'aime trop pour le craindre.

Les uns se flattent que le retour du président du conseil amènera d'heureux changements, les autres prétendent que nous resterons comme nous sommes. C'est notre sentiment ; nous croyons même qu'on abondera dans le sens de l'opinion indépendante. L'antipathie des ministres contre les royalistes l'emportera ; ils nous ont fait trop de mal pour nous le pardonner.

Qu'un homme en place est heureux ! Il peut faire autant de sottises qu'il le veut, et aussi longtemps qu'il le peut. Mais si un beau jour il lui est utile de changer de système, il n'a qu'à parler. Qu'il dise seulement : « J'ai fait, je vous assure, tout le bien possible ; j'ai empêché tout le mal qui ne s'est pas fait. Continuez-moi ministre, et vous verrez. » Chacun, enchanté, répète les paroles du grand homme : « Il pense comme vous et moi, disent les bons royalistes ; il n'a aucune raison d'être mauvais. Il a été forcé de faire comme les autres pour garder sa place ; mais au fond c'est lui qui a empêché telle destitution, qui s'est opposé à la désorganisation de la garde

royale. — Qui vous a dit cela ? — Eh mais ! c'est le ministre lui-même. — Dans ce cas, le fait est certain. »

Le Conservateur a sa part d'injures dans tous les pamphlets du jour ; mais il ressemble aux médecins, qui ne craignent pas de s'exposer au mauvais air des hôpitaux pour guérir des fièvres contagieuses : il continue à purifier l'opinion, à ranimer les idées monarchiques et les droits d'une sage liberté. Le bruit de la tentative de Bonaparte pour s'évader de Sainte-Hélène inquiétait les esprits, quand Le Conservateur, en racontant le simple fait, a dissipé les alarmes. Alors il a bien fallu se décider à instruire le public. Le premier esclave de la censure, le grave *Moniteur*, s'est excusé de son silence sur ce que quelques journaux anglais paraissaient douter de la vérité d'un événement consigné dans un rapport du gouverneur de Sainte-Hélène. On voit que Le *Moniteur* a le secret des dépêches officielles, ce qui l'a rendu cette fois un peu incrédule.

Tandis que les feuilles ultra-libérales en France accusent Le Conservateur de gothicisme, il est curieux de voir L'Argus, en Angleterre, l'anathématiser comme libéral. L'Argus reproche au Conservateur ses principes constitutionnels ; il attaque, sous les mêmes rapports, les Réflexions politiques et La Monarchie selon la Charte. Nous allons mettre tout le monde d'accord : nous acceptons des ultra-libéraux notre brevet de vieux royaliste, et nous prenons de la main de M. le marquis de Chabanes notre certificat de constitutionnel.

Nos tribunaux retentissent encore de la douloureuse affaire de Mme de Saint-Morys. Rien ne peint mieux l'esprit des temps que cet épouvantable procès : des juges écoutent une discussion sur le duel, sans qu'on rappelle les anciennes lois, regardées comme abolies tandis qu'on reconnaît force juridique à une foule de décrets de la Convention ; une veuve plaide elle-même pour son mari tué, et ce n'est pas elle qui attaque, c'est elle qui se défend contre celui qui a tué son mari ; à cette cause se joignent des détails révoltants sur la mort du gendre de la veuve infortunée ; et personne ne parle de Mme de Saint-Morys ; et Paris et la France entière ont été occupés de Mme Manson ! Voilà ce que nous sommes. Doux,

indulgent, humain, citoyen vertueux, brave soldat, M. de Saint-Morys était un de ces hommes rares chez lesquels la chaleur des sentiments n'exclut pas les lumières de la raison ; la modération de son esprit réglait les mouvements de son coeur. Il n'aura eu en expirant que le regret de mourir pour sa propre cause, et non pour celle de son roi.

Ce nom de Mme Manson nous fait souvenir qu'on vient de publier une dernière déclaration de Bastide et de Jausion, faite en présence d'un magistrat et d'un prêtre ; ils y protestent de leur innocence. Desrues en fit autant ; mais au moins ne chercha-t-il pas à provoquer les soupçons contre des innocents ; et Jausion n'a pas craint de le faire. Ces infortunés avaient-ils pu oublier les dépositions de leurs complices et des témoins oculaires, de la Bancal, de Bax, de Bousquier, des enfants de la Bancal, de Mme Manson et de tant d'autres ?

Si les journaux étaient libres, rien de plus naturel que cette publication ; mais quel goût singulier la censure a-t-elle pour de pareils morceaux, lorsqu'il faut lui forcer la main pour l'obliger à parler de l'innocence des royalistes ?

Une considération plus grave vient se mêler à ces réflexions. Si les débats qui ont précédé le jugement ont établi jusqu'à l'évidence la culpabilité des accusés, si la conviction de deux jurys a pu seule déterminer deux fois l'arrêt de la justice, n'y a-t-il pas péril pour la société à laisser mettre en question les lumières ou l'équité des tribunaux ?

Le public semble se décider contre la loi des élections ; mais on doute que le ministère ait quelque rapport avec le public. En attendant, les raisonnements principaux sont de deux sortes : « La loi des élections, disent les indépendants, est une loi populaire, une concession faite au peuple, des droits acquis que vous ne pouvez plus retirer. En ce faisant, vous vous placeriez en dehors de la nation. »

« Ce n'est point, disent plus justement les royalistes, une loi populaire : c'est au contraire une loi qui exclut le peuple des élections, et qui crée une classe de privilégiés à cent écus ; et dans cette classe de privilégiés réside essentiellement l'opinion démocratique. Pour que la loi fût populaire, il faudrait

qu'elle descendît plus bas. Loin d'avoir donné des droits au peuple, vous lui en avez ôté. Corriger la loi, c'est vous replacer dans la monarchie dont vous êtes sortis. »

Ainsi l'on raisonne. Milles projets sont formés : les serviteurs particuliers des ministres voudraient faire à la loi des élections un amendement dont le résultat serait de donner à leurs maîtres une espèce de dictature pour cinq années. Reste à savoir si les chambres consentiraient à violer la Charte, à gêner l'exercice de la prérogative royale, afin d'établir un renouvellement intégral qui ne serait pas uni au changement radical de la loi. On parle aussi de former une seconde classe d'électeurs qui seraient choisis parmi des hommes de soixante ans : cela ne conviendrait pas trop mal à une vieille monarchie.

Les députés arrivent lentement à Paris. Les embaucheurs pour le ministère les attendent à leur débotté ; ils se tiennent en embuscade à la porte des hôtels garnis, comme nos anciens recruteurs sur le quai de la Ferraille : l'enrôlement volontaire n'est plus en faveur. Cependant chaque député s'occupe de son travail : on assure qu'un membre de l'opposition de gauche a le projet de renouveler la proposition de M. le maréchal Macdonald en faveur des émigrés dont les biens ont été vendus, les royalistes reviennent comme ils sont partis ; les doctrinaires s'attachent plus à faire des prosélytes qu'à préparer des opinions.

Nous attendons, pour parler des élections du Gard, à avoir reçu tous les renseignements. Les hommes voulant avec sincérité la liberté des suffrages doivent, quelles que soient leurs opinions, se réunir pour mettre fin à des scandales qui feraient de notre gouvernement représentatif une véritable moquerie. Nous n'avons point examiné les discours des présidents des collèges électoraux, car on ne peut tout examiner : ils nous auraient cependant fourni des rapprochements curieux avec d'autres pièces authentiques. Nous aurions fait remarquer la grande prudence d'un président qui loue si bien les électeurs d'avoir toujours été soumis à l'autorité du moment : heureux ceux qui prêchent d'exemple !

5 décembre 1818

Paris, le 5 décembre 1818.

J'ai parlé de l'état intérieur de la France relativement à la politique[5566].

J'ai dit que le système ministériel tend à faire sortir le despotisme les principes populaires ; que ce système veut former une royauté sans royalistes, une monarchie sans bases monarchiques.

J'ai annoncé que nos lois fondamentales, ouvrages irréfléchis du ministère, le mèneraient malgré lui à la démocratie.

Maintenant, je vais considérer le système ministériel dans ses effets moraux : ici, le mal est grand ; la plaie est au coeur.

Le ministère a inventé une morale nouvelle, la morale des intérêts : celle des devoirs est abandonnée aux imbéciles.

Or, cette morale des intérêts, dont on veut faire la base de notre gouvernement, a plus corrompu le peuple dans l'espace de trois années que la révolution entière dans un quart de siècle.

Ce qui fait périr la morale chez les nations, et avec la morale les nations elles-mêmes, ce n'est pas la violence, mais la séduction, et par séduction j'entends ici ce que toute fausse doctrine a de flatteur et de spécieux. Les hommes prennent souvent l'erreur pour la vérité parce que chaque faculté du coeur ou de l'esprit a sa fausse image : la froideur ressemble à la vertu, le raisonner à la raison, le vide à la profondeur ; ainsi du reste.

Donc le XVIIIe siècle fut un siècle destructeur, car nous fumes tous séduits. Nous rîmes de la religion, nous dénaturâmes la politique, nous nous égarâmes dans de

coupables nouveautés de paroles. Au lieu de regarder en haut, nous regardâmes en bas, cherchant l'existence sociale dans la dégradation de nos moeurs, dans les principes populaires : nous commencions à avoir ce que l'Ecriture appelle *les vices des derniers temps* : mot profond.

La révolution vint nous réveiller : en poussant le Français hors de son lit, elle le jeta dans la tombe. Toutefois le règne de la terreur est peut-être de toutes les époques de la révolution celle qui fut la moins dangereuse à la morale. Pourquoi ? Parce qu'aucune conscience n'était forcée : le crime paraissait dans sa franchise. Des orgies au milieu du sang, des scandales qui n'en étaient plus à force d'être horribles ; voilà tout. Les femmes du peuple venaient travailler à leurs ouvrages domestiques autour de la machine à meurtre comme à leurs foyers ; les échafauds étaient les moeurs publiques et la mort le fond du gouvernement. Rien de plus net que la position de chacun : on ne parlait ni de spécialité, ni de positif, ni de système d'intérêts. Ce galimatias des petits esprits et des mauvaises consciences était inconnu. On disait à un homme : « Tu es chrétien, noble, riche : meurs ; » et il mourait. Antonelle écrivait qu'on ne trouvait aucune charge contre tels prisonniers, mais qu'il les avait condamnés comme aristocrates : monstrueuse franchise, qui nonobstant laissait subsister l'ordre moral ; car ce n'est pas de tuer l'innocent comme innocent qui perd la société, c'est de le tuer comme coupable.

En conséquence, ces temps affreux sont ceux des grands dévouements. Alors les femmes marchèrent héroïquement au supplice ; les pères se livrèrent pour les fils, les fils pour les pères ; des secours inattendus s'introduisaient dans les prisons, et le prêtre que l'on cherchait consolait la victime auprès du bourreau qui ne le reconnaissait pas. Alors les paysans vendéens se faisaient des armes des débris de leurs charrues, pour enlever des batteries de canon ; alors La Rochejaquelein tombait, enveloppé dans le drapeau blanc, dans les mêmes champs où, à la bataille de Poitiers, « fut occis, dit Froissard, monseigneur Geoffroy de Charny, la

bannière de France entre ses mains. »

La morale sous le Directoire eut plutôt à combattre la corruption des moeurs que celle des doctrines ; il y eut débordement. On fut jeté dans les plaisirs comme on avait été entassé dans les prisons. Dissipateur de l'avenir, on forçait le présent à avancer des joies sur cet avenir, dans la crainte de voir renaître le passé. Chacun, n'ayant pas encore eu le temps de se créer un intérieur, vivait dans la rue, sur les promenades, dans les salons publics. Familiarisé avec les échafauds, et déjà à moitié sorti du monde, on trouvait que cela ne valait pas la peine de rentrer chez soi. Il n'était question que d'arts, de bals, de modes : on changeait de parures et de vêtements aussi facilement qu'on se serait dépouillé de la vie.

Tandis qu'une partie du Directoire favorisait cette corruption en faisant falsifier des pièces historiques, publier des romans infâmes, vendre et abattre les restes des monuments de nos rois, une autre partie prenait une route opposée. La Révellière-Lépeaux inventait la théophilanthropie. Cette vision était au moins conforme à la morale les théophilanthropes ne préconisaient pas les intérêts ; ils recommandaient les devoirs. Ridicules, mais pauvres, ils ont épargné à la mort le soin de les dépouiller : elle les a trouvés nus.

Sous Bonaparte, la séduction recommença, mais ce fut une séduction qui portait son remède avec elle : Bonaparte séduisait par un prestige de gloire ; et tout ce qui est grand porte en soi un principe de législation. Il concevait qu'il était utile pour lui de laisser enseigner la doctrine de tous les peuples, la morale de tous les temps, la religion de toute éternité. Il recherchait même les victimes de la révolution : il y avait honneur à avoir souffert. Ceux qui refusaient d'entrer dans le nouvel ordre social restaient à part : ils s'élevaient comme des ruines vénérables au milieu des édifices modernes. On disait en les regardant avec un sentiment de respect : Voilà la vieille France.

Pourquoi donc un royaliste isolé, sans appui, sans fortune, sans influence, était-il quelque chose aux yeux d'un homme qui comptait les hommes pour rien ? Cet homme n'avait pas

pour maxime de se rapprocher de la faiblesse. C'est qu'il voyait dans le royaliste un ennemi naturel de ces dogmes démocratiques que, par un contresens stupide, nous favorisons aujourd'hui ; c'est que le royaliste lui représentait une force, la force morale, la preuve irréfragable de la puissance du devoir. Il reconnaissait dans cette puissance un grand élément de la société, puisqu'elle avait maintenu la monarchie pendant quatorze siècles. Le devoir, toujours le même, fait participer les gouvernements qu'il soutient à la permanence de son principe ; l'intérêt, variable et divers, ne peut être que la base mouvante d'un édifice de quelques jours.

Je dis encore que l'ordre moral est moins attaqué quand la fausse position où il se trouve est la suite d'une fausse position politique. Or, avant la restauration le gouvernement lui-même était une violence : les prospérités pouvaient être injustes, l'infortune non méritée, sans qu'il y eût dépravation. La chose existante n'était point le résultat d'un consentement, mais d'une force ; les droits de la morale n'étaient pas méconnus ; ils n'étaient que violés.

Mais si ces droits continuent d'être violés sous un gouvernement légitime, il s'ensuit qu'ils sont méconnus, et cela ne va pas moins qu'à établir qu'ils sont en eux-mêmes chimériques, que par le fait ils n'existent point : alors il y a principe de dissolution dans le corps social.

Je ne serais pas étonné de m'entendre répondre : Fonder la société sur un devoir, c'est l'élever sur une fiction : la placer dans un intérêt, c'est l'établir dans une réalité.

Les esprits spéciaux ne seraient-ils que des esprits bornés ? Je remarque que leur positif est presque toujours un manque d'idées : ce sont des joueurs d'échecs qui ne voient que le premier coup, et qui n'ont pas assez de force de tête pour calculer la série des coups renfermés dans le mouvement qu'ils font. Il faut donc leur apprendre que c'est précisément le devoir qui est un fait et l'intérêt une fiction. Le devoir qui prend sa source dans la Divinité descend d'abord dans la famille, où il établit des relations réelles entre le père et les enfants ; de là, passant à la société et se partageant en deux branches, il

règle dans l'ordre politique les rapports du roi et du sujet ; il établit dans l'ordre moral la chaîne des services et des protections, des bienfaits et de la reconnaissance. C'est donc un fait très positif que le devoir, puisqu'il donne à la société humaine la seule existence durable qu'elle puisse avoir.

L'intérêt est une fiction quand il est pris, comme on le prend aujourd'hui, dans son sens physique et rigoureux, puisqu'il n'est plus le soir ce qu'il était le matin ; puisqu'à chaque instant il change de nature ; puisque, fondé sur la fortune, il en a la mobilité.

J'ai intérêt à conserver le champ que j'ai acquis, mais mon voisin a intérêt à me le prendre : si pour s'en rendre maître il n'a besoin que de faire une révolution, il la fera ; car il est reconnu que partout où il y a intérêt il n'y a plus crime.

On réplique : « Les lois sont là pour maintenir l'ordre et la propriété. » Eh ! que sont les lois sans les devoirs ? Elles sont lois tant que je serai le plus faible ; le jour où je deviendrai le plus fort, n'étant arrêté par aucun devoir, je me rirai de ces lois, et j'en ferai d'autres à mon usage. Et cela m'arrivera souvent ; car une mort, une naissance, un accident fortuit, peuvent faire varier ma position : il faudra que la société se modifie autant de fois que mes intérêts cesseront d'être les mêmes. L'intérêt meurt avec l'homme, le devoir lui survit : voyez si vous voulez faire une société mortelle comme notre corps, ou immortelle comme notre âme.

Que si vous dites que je ne parle ici que de l'intérêt personnel ; qu'il y a d'autres intérêts généraux, d'autres nécessités politiques qui consolident la société ; que chacun, par exemple, veut l'ordre, la paix, la prospérité de l'Etat, parce qu'ils maintiennent l'ordre, la paix, la prospérité des individus et des familles : tout cela sont des mots. Par la morale des intérêts chaque citoyen est en état d'hostilité avec les lois et le gouvernement, puisque dans la société c'est toujours le grand nombre qui souffre. On ne se bat point pour des idées abstraites d'ordre, de paix, de patrie ; ou si l'on se bat pour elles, c'est qu'on y attache des idées de sacrifices ; alors on sort de la morale des intérêts pour rentrer dans celle des

devoirs : tant il est vrai que l'on ne peut trouver l'existence de la société hors de cette sainte limite !

Les bonnes lois ne sont que la conscience écrite : la morale des intérêts contrarie la conscience. Que disent les lois ? Respectez le bien d'autrui Que disent les intérêts ? Prenez le bien d'autrui. La morale des intérêts est donc par le fait antisociale. Elle prend pour levier politique les vices des hommes, au lieu d'agir avec leurs vertus. Or les vices sont faibles et caducs : vous bâtissez donc avec des instruments qui se briseront dans vos mains.

Qui remplit ses devoirs s'attire l'estime ; qui cède à ses intérêts est peu estimé : c'était bien du siècle de puiser un principe de gouvernement dans une source de mépris !

Le système des intérêts est le système du despotisme qui resserre tout ; il contrarie la nature du gouvernement représentatif, qui étend tout. Dans ce dernier gouvernement la vie est en commun : de là ces nombreuses associations existantes en Angleterre, et consacrées à toutes les sortes de malheurs et d'industries. La plupart de ces associations ne sont pas fondées sur des intérêts personnels, puisqu'elles sont soutenues par des hommes riches et puissants, à l'abri des infortunes qu'ils soulagent. Dans notre ancienne monarchie, c'était la religion qui se chargeait de cette partie des devoirs sociaux. Maintenant que nous avons renversé nos fondations chrétiennes, si nous ne créons pas à l'aide de la morale des devoirs un esprit public, les intérêts individuels ne rétabliront pas les monuments de l'antique charité. Elevez nos hommes politiques à ne penser qu'à ce qui les touche, et vous verrez comment ils arrangeront l'Etat. Ils chercheront à arriver au pouvoir par mille bassesses, non pour faire le bien public, mais pour faire leur fortune. Vous n'aurez que des ministres corrompus et avides, semblables à ces esclaves mutilés qui gouvernaient le Bas-Empire, et qui vendaient tout au plus offrant, se souvenant d'avoir eux-mêmes été vendus.

Par la morale des intérêts l'âme humaine perd sa beauté, la vertu ses leçons, l'histoire ses exemples. Je n'ai point demandé aux ruines de Sparte si Léonidas avait connu la morale des

intérêts. « *Il y a des pertes triomphantes à l'envie des victoires, dit Montaigne ; ni ces quatre victoires soeurs, les plus belles que le soleil ait oncques veues de ses yeux, de Salamine, de Platée, de Mycales, de Sicile, n'osèrent oncques opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la déconfiture du roi Léonidas.* » La France, comme la Grèce, repousse par son caractère la morale des intérêts. Notre vieille monarchie était fondée sur l'honneur : si l'honneur est une fiction, du moins cette fiction est naturelle à la France, et elle a produit d'immortelles réalités. Etait-ce pour l'intérêt ou le devoir que la fleur de la chevalerie française mourut à Crécy et à Poitiers ? Etait-ce l'intérêt ou le devoir qui porta les bourgeois de Calais à livrer leur tête à Edouard ? Quand Charles VII était à Bourges, et Henri V à Paris, tous les intérêts étaient d'un côté, tous les devoirs de l'autre. Qui l'emporta, des intérêts ou des devoirs ? On trouve dans les anciens comptes de la ville de Chartres une somme de 40 sous donnée à un tailleur pour avoir raccommodé le pourpoint de Henri IV : il paraîtrait que ceux qui suivaient alors ce roi n'y trouvaient point un grand intérêt.

Remarquez ceci : les intérêts ne sont puissants que lors même qu'ils prospèrent. Le temps est-il rigoureux, ils s'affaiblissent. Les devoirs, au contraire, ne sont jamais si énergiques que quand il en coûte à les remplir. Le temps est-il bon, ils se relâchent. J'aime un principe de gouvernement qui grandit dans le malheur : cela ressemble beaucoup à la vertu.

Il y a plus : les mauvaises consciences ne sont pas touchées autant qu'on le pourrait croire par la morale des intérêts, et c'est ce qui trompe dans les catastrophes des empires. On se dit : Cet homme est si bien traité, il a toutes les places, pourquoi voudrait-il faire une révolution ? Parce que sa conscience lui fait des reproches, parce qu'il ne peut exister dans un ordre de choses légitimes, parce que la société des méchants est sa société naturelle : comme ces malheureux depuis longtemps accoutumés à vivre dans les bagnes, il ne peut respirer à son aise que dans un air infect et pestiféré.

Quoi de plus absurde que de crier aux peuples : Ne soyez pas dévoués ! N’ayez pas d'enthousiasme ! Ne songez qu'à vos

intérêts ! C'est comme si on leur disait : Ne venez pas à notre secours, abandonnez-nous, si tel est votre intérêt. Avec cette profonde politique, lorsque l'heure du dévouement arrivera, chacun fermera sa porte, se mettra à la fenêtre et regardera passer la monarchie. Ce n'est pas en favorisant les passions, mais en les combattant, que tous les législateurs ont cherché à donner force aux empires. Platon défendait le vin à la jeunesse et ne le permettait qu'aux vieillards. Si la politique n'est pas une religion, elle n'est rien : or, la religion ne commande pas aux hommes d'être avares et égoïstes : elle leur prescrit des règles toutes contraires. La société, comme l'homme, n'est forte que de privations. Lorsque les Romains vivaient de fromentée et de pois chiches, ils étaient libres et puissants ; c'était alors qu'ils avaient des rois pour instruments de servitude, selon l'expression de Tacite : *Ut haberent instrumenta servitutis et reges*. Ils étaient esclaves et faibles lorsque Héliogabale les nourrissait de gâteaux et de foie de murène. Camille les délivra de Brennus avec son épée ; pour échapper aux mains d'Alaric, ils donnèrent des épiceries et des manteaux. Ils rachetèrent leur liberté avec du sang, leur esclavage avec de la pourpre. À la première époque ils en étaient à la morale des devoirs, à la seconde au système des intérêts.

Et quel moment a-t-on choisi pour établir parmi nous ce vil système ? Celui-là même où on était, pour ainsi dire, affamé de devoirs et disposé à les remplir tous. Pourquoi la France pleurait-elle de joie en 1814, au seul nom d'un roi qu'elle n'avait jamais vu ? Pourquoi chacun s'empressait-il de faire les sacrifices qui semblaient conformes à l'équité ? Pourquoi ce transport des pères de famille qui présageait des jours plus heureux pour leurs enfants ? Il semble qu'on ait eu peur des sentiments généreux prêts à renaître. Quand la chambre de 1815 écoutait avec tant de respect et de résignation la lecture d'un traité si cruel à la France, tout annonçait dans cette religieuse et monarchique assemblée le retour aux plus touchants devoirs. Espérances d'un avenir réparateur, qu'ils sont coupables, les hommes qui vous ont fait évanouir !

Que voulez-vous que le peuple conclue de la morale qu'on lui prêche, du spectacle qu'on lui donne ? De toutes parts on lui répète, dans un jargon subtil, qu'il a bien fait d'avoir fait ce qu'il a fait, d'avoir pris ce qu'il a pris ; que si les nobles ont été égorgés, les prêtres proscrits, les propriétaires dépouillés, c'est apparemment leur faute ; que ces nobles étaient des tyrans, ces prêtres des fanatiques, ces propriétaires des aristocrates ; que ce sont eux qui ont tué Louis XVI par leur résistance ; que le trône n'a péri que par hasard ; que si l'on a détruit la monarchie, c'était pour son bien ; que rien n'est si beau que la révolution ; qu'il y a une alliance naturelle entre cette révolution et la royauté légitime. Oui, il y a alliance : si je m'en souviens bien, elle fut faite le 21 janvier 1793, à dix heures dix minutes du matin ; la démocratie fut témoin, et prêta serment, en cette qualité, sur la tête sanglante de Louis XVI !

De telle façon, endoctriné par de tels pédagogues politiques, le peuple de nos villes voit l'exemple confirmer la leçon : on chasse à ses yeux des plus grandes places comme des plus petites tous ceux qui ont eu le bonheur de rendre quelque service à la couronne ; on élève aux honneurs tous ceux qui ont trahi cette même couronne. Les paysans dans les campagnes reçoivent les mêmes enseignements : là reparaît l'ancien propriétaire qui fut persécuté pour son roi : il revient mourir de faim à la porte de la maison où jadis il distribuait ses aumônes. Au moins est-il honoré dans son indigence, dans ses sacrifices ? Point : on le dépeint comme un ennemi du roi, un conspirateur, un pervers, un stupide. On lui avait donné d'abord un chétif emploi pour vivre : on le lui ôte. Dépouillé comme royaliste par les agents d'un gouvernement usurpateur, il est dépouillé de nouveau comme royaliste par les ministres d'un gouvernement légitime.

Rien n'est plus facile à un ministre que de signer négligemment une destitution que lui commande la haine, que lui enlève l'intrigue ; le soir il n'en retrouve pas moins sa table, son lit, ses laquais de toutes les sortes. Mais le malheureux qu'il a frappé, le pauvre royaliste qui, pour remplacer la perte entière de sa fortune, n'avait que les modiques appointements

d'une place ignorée, retrouve-t-il sa table, son lit, ses serviteurs ? Il ne retrouve qu'une famille en larmes, que la compagne de son exil, que des enfants élevés dans la misère à prier Dieu pour le roi ! Voulez-vous donc qu'il se mette au service des possesseurs de son bien ; qu'il devienne le valet de sa ferme ? Cela serait possible à la rigueur ; mais il ne faudrait pas qu'il eût reçu au service du roi des blessures qui l'empêchent de labourer une terre ingrate, de creuser au moins sa tombe dans le sillon qui n'est plus à lui !

Par un tel système, un horrible ravage est fait dans le coeur humain ; c'est comme si vous donniez des leçons publiques de trahison, d'injustice et d'ingratitude. Les docteurs de cette science sont véritablement assis dans la chaire empestée. Les méchants diront : « Continuons à faire le mal, puisqu'on en est récompensé. » Les bons commenceront à regarder la vertu comme une duperie, les sacrifices comme une sottise. Dans cet ordre de choses, il n'y a que des prospérités fragiles, *fortuna vitrea*, des bénédictions que le ciel maudit. Bouleverser toutes les idées du juste et de l'injuste, c'est mettre la hache dans les fondements de la société humaine ; c'est briser tous les liens de l'obéissance et de la fidélité. Vous prêchez la morale des intérêts, en contradiction avec celle des devoirs ; eh bien ! voici la conséquence de cette morale, si vous parveniez à l'établir : le gouvernement ne serait plus qu'un accident dans l'Etat, accident tantôt légitime, tantôt illégitime, tantôt républicain, tantôt monarchique, au gré de l'intérêt dominant, et une révolution politique deviendrait le moindre des événements chez un peuple.

Nos enfants s'élèvent au milieu du désordre des idées morales ; leurs oreilles et leurs yeux s'accoutument à entendre et à voir le mal : ils apprennent à étouffer leurs vertus, à suivre leurs passions. Quelle race doit donc sortir du milieu de nos exemples ? La jeunesse, naturellement généreuse, sera flétrie avant d'avoir atteint l'âge où l'expérience détruit les illusions. Ces systèmes, que nous promenons sur la France, loin de la fertiliser, la rendront stérile : ils ne ressemblent pas à ces charrues qui fécondent la terre, mais à celles qui coupent les

fleurs :

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens.

5 décembre 1818

Paris, le 5 décembre 1818.

Que dit-on aujourd'hui ? On dit qu'il n'y aura pas renouvellement dans l'administration, mais seulement remue-ménage. Si, pour le bonheur de la France, on consent à rester ministre, il est tout simple qu'un tel sacrifice soit au moins adouci par la faculté de changer de ministère.

Ces arrangements de famille, en cas qu'ils aient lieu (car qui peut sonder la profondeur des conseils ministériels ?), n'altéreront en rien le système général, ou plutôt ils lui donneront une nouvelle force ; les ministres joueront aux quatre coins sans que nous changions de place. Les hommes d'Etat ne laissent point leurs moeurs domestiques influer sur la publique destinée. Cependant on pourrait croire que le ministère est divisé en deux partis trop faibles pour s'exclure mutuellement ; l'un, par jugement comme par loyauté, voudrait se rapprocher des royalistes ; l'autre, par goût comme par humeur se jette dans les bras des indépendants. Dans cette position perplexe la session s'ouvrira, et la nécessité d'avoir une majorité obligera peut-être l'autorité à favoriser encore l'opinion démocratique.

Les autorités se sont aventurées dans une espèce d'impasse politique, d'où elles ne savent plus comment sortir. De là mille projets fantasques : c'est très sérieusement que les caudataires des ministres rêvent le renouvellement intégral, sans autres modifications dans la loi des élections. Lorsque les royalistes combattaient pour une loi complète, ils demandaient aussi le renouvellement intégral ; ils le voulaient avec le changement d'âge, l'augmentation de nombre et les deux degrés d'élection. Nous ne demanderons point aux ministres ce que deviendront, dans leur nouveau projet, leurs réclamations contre la violation de la Charte ; ce que deviendront l'ordonnance du 5 septembre et sa médaille,

monuments triomphaux de notre invariable retour à la Charte. Nous ne citerons point à ces ministres leurs propres discours contre le renouvellement intégral : il faut ménager l'amour-propre et ne pas faire rougir la pudeur. Nous dirons que le principal argument seulement répété dans ces discours était celui-ci, que le renouvellement intégral amènerait une révolution tous les cinq ans. Ce raisonnement, faux lorsqu'il s'applique à une loi monarchique, est parfaitement juste avec la loi démocratique que nous avons aujourd'hui. Ainsi, par le renouvellement intégral, nous aurions le despotisme ministériel pendant cinq ans, et après cinq ans l'espérance d'une république. Au lieu de sauver la France, nous n'aurions sauvé que le ministère ; nous serions tombés dans la méprise du dauphin de la fable. Dans quelle antichambre ce grand dessein a-t-il pris naissance ? Cela sent bien ce fier esprit d'égalité en même temps que d'humble soumission répandu parmi ces hommes qui attendent leur dîner ou leur maître.

Pourquoi les ministres veulent-ils le renouvellement intégral ? parce qu'ils craignent le renouvellement partiel : se croyant sûrs de la majorité, ils s'arrangent pour la garder cinq années. Voyez l'énorme vice de cette mesure. Si dans le cours de ces cinq ans vous perdez la majorité (ce qui est très possible et même très probable, puisque cette majorité ne se compose que d'un petit nombre de voix), que ferez-vous ? Si la chambre refusait un budget, la couronne n'oserait donc la dissoudre, dans la peur de voir arriver une chambre toute démocratique ? Voilà la position dans laquelle on se placerait en prenant un de ces demi-partis qui perdent tout et ne sauvent rien.

Le sort de la France est pour ainsi dire aujourd'hui entre les mains des députés qui jusqu'à présent ont cru devoir voter avec le ministère. Ils peuvent faire cesser ces coupables hésitations ; ils peuvent, en s'unissant à la minorité, forcer le ministère à changer de système : la patrie, qui leur devra son salut, placera leurs noms parmi ceux de ses meilleurs et de ses plus généreux citoyens. Ce n'est pas tout : on sème des bruits sur la suspension de la liberté de la presse ; du moins on

voudrait étendre la censure jusque sur les feuilles semi-périodiques. On n'a songé à cette grande mesure constitutionnelle que depuis l'apparition du Conservateur. Vous verrez que nous porterons malheur à La Minerve. Mais pourtant qui est-ce qui lit Le Conservateur ? Y a-t-il un ouvrage plus lourd, plus ennuyeux ? On s'y abonne d'une manière folle, mais en vérité on ne sait pourquoi. Pas un seul esprit spécial qui écrive dans cette rhapsodie, jamais de positif, d'administratif, de statistif !

Pourquoi les ministres demanderaient-ils la suspension de la liberté de la presse ? N'ont-ils pas la loi sur les cris et écrits séditieux ? Ne trouvera-t-on pas bien dans les ouvrages d'un royaliste quelque page contre la légitimité, et dans les livres d'un indépendant quelque phrase contre la liberté ? Qu'on fasse donc mettre à La Force ces écrivains séditieux. Alors la littérature ministérielle régnera glorieusement en France : le dieu de l'harmonie, comme une divinité assyrienne dont le nom nous échappe, descendra au quai Malaquais, sur un char tiré par des mouches ; la police, nouveau Parnasse, fleurira ornée de toutes les grâces de la liberté.

En attendant que la liberté soit totalement ravie à la presse, pour la plus grande gloire de la Charte, on fait un étrange usage des journaux déjà censurés. Une partie de la plaidoirie de M. Couture, dans l'affaire du général Canuel, est omise dans les journaux. Est-ce que tous les sténographes se sont entendus pour négliger les mêmes passages, ou bien ces passages ont-ils été rejetés par la censure ? Alors nous demanderions de quel droit la police se permet de supprimer quelque chose des débats qui doivent être publics et qui sont du ressort immédiat de la justice. Nous avons déjà fait remarquer cette audace de la police, à propos du procès de Pleignier, procès dans lequel la vie de plusieurs hommes était compromise.

Des tribunaux de justice à l'arbitraire il y a un peu loin : il semble pourtant que nous prenions plaisir à nous jeter dans cet arbitraire. Dans le 245e numéro du Bulletin des Lois on trouve une ordonnance cotée no 5538, qui distrait certaines

communes de certains cantons pour les réunir à d'autres cantons, et qui transporte les registres de ces communes aux archives d'une autre mairie, ce qui suppose réunion de mairies. Dans ce cas, comment les ministres, qui l'année dernière ont présenté aux chambres des échanges de cette nature, ne se sont-ils pas souvenus qu'ils faisaient faire par une ordonnance ce qui est matière de loi ? Il est fâcheux d'être obligé de les rappeler sans cesse à la Charte.

Le Bulletin des lois est la véritable image du chaos où nous avons été ensevelis pendant un quart de siècle. Là sont entassés pêle-mêle tous les débris de la monarchie ; là se trouvent les documents confus de toutes nos erreurs et de tous nos crimes. Le portique de ce monument est digne du monument lui-même c'est le rapport de Couthon sur le tribunal révolutionnaire et le décret de la Convention qui établit ce tribunal. Au frontispice sont gravés la République, un niveau et un oeil, comme pour surveiller la restauration. La mort est partout dans la loi. Cette loi déclare que les ennemis du peuple sont ceux qui provoquent le rétablissement de la royauté... et qui cherchent à altérer la pureté des principes révolutionnaires. Couthon s'élève, dans son rapport, contre la faction des indulgents : « On demanda, dit-il, on obtint des défenseurs officieux pour le tyran détrôné de la France... Par ce seul acte, on abjurait la république. La loi elle-même immolait les citoyens au crime... »

Quand donc arrachera-t-on ces pages du *Bulletin des Lois*, où l'on n'a pas inscrit les ordonnances rendues à Gand, mais où l'on trouve les *décrets des Cent Jours* ? Quand cessera-t-on d'asseoir la monarchie sur les bases de la démocratie ? Quel étrange piédestal aux ordonnances du roi que la loi sur la formation du tribunal révolutionnaire !

Ce mot de révolutionnaire est aujourd'hui l'objet des plus vives sollicitudes. On le défend on le lie à tous les intérêts : il est du moins authentique, puisque nous venons de le trouver dans le no 1er du Bulletin des Lois ; c'est le prendre à sa source. Il paraît que sous la Convention il y avait aussi des conspirateurs qui ne concevaient pas la pureté des principes

révolutionnaires, et à qui l'on coupait la tête pour les rendre plus intelligents. On aime à voir que quelques-uns de nos journaux défendent ce mot chéri. Mais que ne disent-ils pas, ces journaux censurés ? Nous avons lu dernièrement dans *Le Moniteur* un article qui nous a affligé, parce que nous sommes sensible à l'indépendance de notre patrie. Cet article est relatif à la déclaration des puissances. On y rencontre ce passage : « C'est contre la possibilité, même la plus éloignée, d'un désastre semblable que l'Europe est désormais rassurée par l'auguste fédération de tous les monarques, veillant tous d'un commun accord sur les mouvements de l'esprit révolutionnaire et prêts à défendre mutuellement leurs droits légitimes. »

Et quels sont donc les mauvais Français qui peuvent nous donner pour motif de tranquillité la surveillance de l'Europe ? Avons-nous besoin de tuteurs ? Une pareille surveillance serait plus propre à nous troubler qu'à nous maintenir en paix. Avant la publication des pièces officielles, nous avions quelque crainte : on nous avait alarmés par des bruits de garanties mutuelles. Nous nous demandions quelles seraient ces garanties, si elles ne donneraient pas droit ou prétexte aux étrangers de se mêler de nos affaires intérieures, si on ne viendrait point encore nous parler des circonstances, si nous en serions encore à recevoir dans des notes diplomatiques des certificats de bonne vie et moeurs, si nous n'aurions fait que changer en une garnison d'ambassadeurs une garnison de Cosaques. Rien de tout cela heureusement n'existe dans la déclaration ; nous sommes laissés à nous-mêmes : on nous confie à cet honneur, seconde providence de la France, qui ne l'a jamais trahie. La police devrait au moins gourmander une censure qui laisse passer des articles tels que celui que nous combattons, d'autant plus que cet article se trouvant dans Le *Moniteur*, on pourrait le croire officiel. Que la police ne soit pas constitutionnelle, chacun le sait ; mais il faut au moins qu'elle soit française.

22 décembre 1818

Paris, le 22 décembre 1818.

Les événements politiques qui ont eu lieu depuis huit jours feront époque.

À l'ouverture de la session, tous ceux qui veulent le salut de leur patrie ont travaillé à la réunion des hommes monarchiques : des négociations ont été ouvertes entre les minorités royalistes des deux chambres et les royalistes qui jusqu'à présent avaient cru devoir voter avec le ministère.

Du moins les royalistes n'auront rien à se reprocher : on ne les taxera plus d'ambition ; on ne pourra plus dire qu'ils sont implacables, exclusifs, intraitables. Leur conduite dans les dernières circonstances leur méritera l'estime universelle. Cette totale abnégation d'eux-mêmes n'était pas toutefois sans inconvénients politiques ; ils l'ont senti : ils ne se sont pas abusés sur les résultats ; mais il leur importait, avant tout, de prouver par un fait authentique leur sincère désir d'union et d'ôter tout prétexte à la calomnie. Mais ces hommes si prompts à capituler sur leurs prétentions, à renoncer aux places pour eux-mêmes, seront inflexibles sur les choses : plus leur modération a été grande quand il ne s'est agi que de leur intérêt personnel, plus leur opposition sera forte quand il sera question de combattre pour les intérêts de la monarchie. On dit, par exemple, que le projet des ministres est de demander la suspension des élections pendant trois ans. Croient-ils trouver un seul royaliste qui vote pour un projet aussi monstrueux, pour un projet qui créerait une nouvelle loi d'exception, pour un projet qui gênerait l'exercice de la prérogative royale, et qui n'aurait d'autre résultat que de maintenir les ministres en place en laissant la France en péril ? Si la législation peut se donner par exception des pouvoirs pour trois ans, pourquoi ne se rendrait-elle pas perpétuelle ? C'est arriver tout droit au long parlement.

Les ministres trouvent sans doute la loi des élections dangereuse, s'il était vrai qu'ils voulussent suspendre les élections pendant trois années. Dans ce cas, pourquoi ne la changeraient-ils pas, certains, comme on le leur a démontré, qu'ils ont avec les royalistes la majorité dans les deux chambres ? Pensent-ils, au contraire, que la loi est bonne ? Alors, pourquoi demanderaient-ils la suspension des élections ?

Une partie du ministère ne serait-elle que la dupe de l'autre dans ce projet de suspension ? Au lieu de garder la chambre trois années, ne pourrait-on pas avoir l'arrière-pensée d'en provoquer la dissolution ? Ne se flatterait-on pas d'obtenir, à force d'intrigues, de caresses, de menaces, des choix purement ministériels, et d'essayer de prouver ainsi que la loi des élections est excellente ? Terrible partie, dont les chances ne seraient pas en faveur de la monarchie légitime, contre une fille sanglante de la Convention.

Quoi qu'il arrive, si les royalistes, après avoir offert tant de fois une alliance généreuse, après avoir mis cette alliance au plus bas prix ; si les royalistes, disons-nous, sont encore repoussés, leur conduite dans les chambres est d'avance tracée. Ils ne voteront point pour une suspension des élections, qui, dans l'état actuel de la loi, perdrait plus sûrement la France que le remplacement partiel ; suspension qui ne sauverait pas la monarchie, mais seulement le ministère. On ne s'attend pas aussi que les royalistes se prononcent contre la liberté de la presse. Ils seront conséquents à ce qu'ils ont dit et fait : ils repoussent toute loi d'exception. Autant ils seraient décidés à soutenir la plus forte loi de répression relative aux abus de la presse, à demander des cautionnements considérables pour les journalistes, des châtiments rigoureux pour la calomnie, des peines terribles pour les ouvrages où la légitimité serait attaquée, la constitution ébranlée, la sûreté de l'Etat compromise, autant ils rejettent la censure arbitraire, qui réunit les inconvénients de la licence et de l'esclavage, qui ne prévient aucun des délits que nous venons d'énumérer, qui donne tout aux uns en refusant tout aux autres, qui n'est jamais que l'instrument du parti en pouvoir et qui détruit

radicalement le gouvernement représentatif.

Que va faire le ministère ? Sur qui s'appuiera-t-il ? Maintenant il n'y a plus de milieu possible : il faut être pour les principes monarchiques ou abonder dans le sens de la démocratie. Tout est divisé dans les chambres ; la majorité n'existe nulle part. Chaque fraction du ministère va donc s'engager dans des rangs opposés et mener au combat les uns contre les autres les royalistes, les indépendants, les doctrinaires, les ministériels de deux ou trois couleurs ? À quels moyens sera-t-on alors obligé de recourir ! La correspondance privée se mêlera-t-elle encore de nos dissensions nouvelles ? Quand serons-nous assez Français pour dérober au moins aux étrangers la connaissance de nos misères ?

On nous a fait beaucoup de mal ; on a rappelé les principes de nos erreurs et les hommes de nos adversités. Que ceux qui peuvent nous sauver sachent pourtant que rien n'est encore perdu ; qu'ils sachent que si nous périssons, ce sera par une minorité misérable. C'est devant quelques lois et une centaine d'hommes que vous abaissez le pavillon de la monarchie. Osez regarder en face vos ennemis. Faites un signe, et demain la France est royaliste. Voyez quelle consternation quelques mots du discours du roi et la seule espérance d'une réunion entre les honnêtes gens avaient jetée dans le parti ! Les révolutionnaires fuyaient déjà, ou exhalaient leur rage en invectives impuissantes. Ecartez les petits esprits qui vous obsèdent, et vous serez étonnés du calme qui renaîtra parmi nous. Ces hommes, rendus à leur nullité, n'auront pas un seul partisan : ils disparaîtront dans l'oubli qu'appellent la médiocrité de leurs talents et la servilité de leur caractère : ils ne sont forts que de l'idée ridicule que vous avez conçue de leur capacité ; ils ne sont à craindre que de la crainte encore plus ridicule qu'ils vous inspirent.

C'est vous-mêmes qui créez le fantôme dont vous êtes poursuivis, c'est vous qui produisez des oppositions fictives ; c'est dans votre imagination que gît l'obstacle : vous voyez ce qui n'est pas. Et néanmoins il est vrai que n'ayant à combattre

qu'une ombre, cette ombre peut vous terrasser. À force de caresser les penchants révolutionnaires, vous leur donnez de la consistance à force de respecter la démocratie, vous l'établissez : toute la révolution a offert ce prodige d'une nation sacrifiée par une poignée d'hommes à une chimère.

Si une partie du ministère ne se retirait pas, si nous devions désespérer de l'autre partie du ministère, en qui nous aimions à placer notre confiance, il y aurait encore des ressources. Ne perdons jamais courage ; la France est revenue de loin : quand Charles VII fut sacré à Reims, elle était plus malade qu'elle ne l'est aujourd'hui. Puisse l'huile sainte qui doit bientôt couler sur la tête d'un descendant de saint Louis fermer nos plaies, adoucir nos ressentiments, nous donner à nous-mêmes les vertus royales, à savoir l'amour de la paix, l'oubli des maux soufferts et la force de faire du bien à nos ennemis !

28 décembre 1818

Paris, le 28 décembre 1818.

Encore une année ajoutée à la vieille monarchie de Clovis ! Que de fois, depuis la fondation de notre empire, nous avons brûlé ce que nous avions adoré, adoré ce que nous avions brûlé ! *Adora quod incendisti, incende quod adorasti*. Le temps, qui retrouve encore debout ce royaume après quatorze siècles, retrouve aussi les descendants des premiers Français sinon avec les mêmes moeurs, du moins avec les mêmes passions. Nous nous agitons, comme les compagnons de Clovis, pour quelques dépouilles ; la révolution nous a vus retourner à la liberté et à la férocité de nos ancêtres ; nous avons tué des rois et des enfants de rois. Que nous reste-t-il de toutes ces fureurs ? Que nous restera-t-il des haines et des ambitions qui nous tourmentent encore ? Que de bruit pour arriver au silence ! Que d'efforts pour obtenir six pieds de terre ! Laissez venir un autre 1er janvier, et les acteurs seront descendus de la scène, et nous-mêmes nous ne serons plus là pour blâmer ou applaudir.

Toute cette morale n'empêche pas qu'on ne veuille toujours être ministre, maire du palais et même portier, s'il y a lieu. On encensera toujours Landry, Ebroïn, Bertaire, lorsqu'ils seront puissants ; on les insultera toujours quand ils seront abattus. Aujourd'hui pourtant on est assez embarrassé, car on ne sait qui est ministre. Que la position des personnes prudentes est pénible ! Le mieux pour elles serait de se coucher jusqu'à l'événement. Quoi qu'il arrive, elles sont bien sûres d'avoir un ministère : alors elles sortiront, comme le renard, pour louer le lion dans sa force, comme l'âne, pour donner le coup de pied au lion malade.

« Dans le doute, abstiens-toi, » disait un sage. Ne sachant ni quels ministres on aura, ni quel système on va suivre, il nous est impossible de tirer nos lecteurs de la perplexité qu'ils

doivent éprouver.

Jusqu'au moment où nous pourrons les instruire, nous engageons les royalistes à suspendre leur jugement et à se défier des bruits que l'on répand de tous côtés. La démocratie menacée par un changement de système s'agite et crie, ce qui prouve qu'elle est faible et qu'elle a peur. Elle va jusqu'à dire qu'elle fera présenter des pétitions par les électeurs, en cas que la législature veuille toucher à la loi des élections ; comme si les électeurs ne cessaient pas d'exercer des droits au moment même où les collèges cessent d'être rassemblés ! comme si ces droits n'avaient pas besoin, pour acquérir force légale, de l'ordonnance royale qui convoque les collèges électoraux ! Où en serions-nous si les électeurs allaient s'imaginer qu'ils forment un corps, lequel peut avoir des volontés hors de la fonction spéciale à laquelle il est appelé ? Ce serait là de la pure démagogie, des comités d'électeurs comme en 1789. Il est toujours bon que les prétendus constitutionnels se trahissent et qu'ils nous montrent leur arrière-pensée. Les électeurs ont le droit de pétition individuelle, comme simples citoyens : s'ils veulent, en cette dernière qualité, présenter des pétitions aux deux chambres pour le maintien de la loi actuelle des élections, ils en sont bien les maîtres ; mais il y aura d'autres citoyens qui demanderont le changement de cette loi : le roi et les majorités des chambres trancheront la question. Qu'on ne croie pas venir nous intimider comme en 1793. Dieu merci ! ce temps d'égarements est passé. Il suffit que le gouvernement marche ferme et qu'il cesse de craindre une centaine de petits personnages qui lui font illusion. Pour les réduire à la nullité la plus complète, il ne lui faut que le courage de les mépriser : dans vingt-quatre heures tout serait fini.

On s'étonne au reste un peu trop de ce qui arrive dans ce moment relativement au changement de ministère, parce qu'on ne songe pas assez à l'espèce de gouvernement établi par la Charte.

Dans une monarchie absolue, il n'y pas à proprement parler de ministère, il n'y a que des ministres. Presque jamais ils ne

sont renvoyés à la fois ; l'intrigue les place et les déplace un à un. La lutte n'existe dans l'intérieur du palais qu'avant la chute ; le public ignore et cette lutte et le temps qu'elle a duré. La gazette lui apprend quel est son maître ; il s'incline et obéit.

Dans un gouvernement constitutionnel, c'est une opinion qui ouvre et qui ferme les portes du pouvoir. Un ministère tombe souvent avant d'être remplacé, comme cela est arrivé plusieurs fois en Angleterre : survient alors une espèce d'interrègne ministériel. Il faut que le ministère à recomposer remplisse les conditions voulues, qu'il ait la majorité dans les chambres et que, choisi dans une opinion arrêtée, il s'avance avec toute la force de cette opinion. S'il ne réunit pas ces deux conditions, il est perdu : contrarié par les chambres, flottant entre les partis, ne s'attachant personne, il est bientôt obligé de céder la place aux opinions opposées, lesquelles reviennent avec une puissance accrue de toute la faiblesse de l'opinion qui n'a pas su triompher.

1819

8 janvier 1819

Paris, ce 8 janvier 1819.

L'époque où nous vivons est essentiellement propre à l'histoire : placés entre deux empires dont l'un finit et dont l'autre commence, nous pouvons porter également nos regards sur le passé et dans l'avenir. Il reste encore assez de monuments de l'ancienne monarchie pour la bien connaître, tandis que les monuments de la monarchie qui s'élève nous offrent au milieu des ruines le spectacle d'un nouvel univers. Nous-mêmes, avec nos malheurs et nos crimes, nous venons nous placer dans ce tableau ; du moins, si notre siècle est peu fécond en grands hommes et en grands exemples, il est fertile en grands événements et en grandes leçons.

En attendant que l'Histoire fasse de nous des personnages, les Mémoires nous réclament pour des portraits : le cardinal de Retz peut nous peindre avant que Tacite nous juge. Ce sera un tableau curieux que celui des quinze jours qui viennent de s'écouler. L'Europe, trompée si longtemps, s'étonnait que l'expérience condamnât un système jusque alors préconisé comme un chef-d'oeuvre de sagesse. La France s'effrayait de la renaissance des principes et des hommes révolutionnaires. Ce qu'on avait prévu arrivait : les deux opinions réelles croissaient, tandis que l'opinion mixte allait disparaître. On assurait qu'une division régnait dans le ministère ; qu'une partie des ministres voulait soutenir l'ancien système ; qu'une autre partie, au contraire, inclinait à un changement de mesures : de sorte qu'il ne s'agissait pas de la chute entière des ministres ! mais de la retraite de quelques-uns d'entre eux, selon l'opinion qui prédominerait dans le conseil.

À cette cause de dissolution se mêlaient des ambitions

particulières, s'il est vrai que tel ministre désirât le département de tel autre. La session s'ouvrit au milieu de ces incertitudes. Le bruit courait que rien n'était prêt. Les députés fixaient leurs regards sur un ministère divisé dont on annonçait le changement tous les quarts d'heure : ils étaient venus pour discuter des lois, ils assistaient à des querelles.

Les Chambres donnèrent dans ce moment un exemple de bon esprit et de bonne conduite. Uniquement occupés du bien public, les hommes monarchiques se réunirent pour former une majorité à tout ministère qui voudrait remédier aux maux de la patrie.

Ici l'on s'apercevra que nous ne pouvons ni ne devons entrer dans les détails. Que de choses à la fois comiques et déplorables l'avenir nous apprendra ! Quel jour jeté sur différents caractères ! Que de ministères gagnés et perdus, faits et défaits ! Que de conférences inutiles ! Que de discours singuliers ! Que de combinaisons bizarres ! Combien de rôles joués par un même homme ! Combien de journées des dupes dans un seul jour ! Combien de tâtonnements, de craintes, de désespoirs ! Tout cela en présence de la France, à peine guérie des blessures de la révolution, et qui, remplie des souvenirs de ses grandes catastrophes, attendait en s'étonnant l'issue de ces petites intrigues.

Il suffit que l'on sache qu'un ministre en faveur a été sur le point de partir pour une ambassade éloignée, et que différentes combinaisons de ministère ont eu lieu. La haine contre les royalistes la difficulté d'avouer qu'ils avaient eu raison, après les avoir accablés de calomnies, la faiblesse des uns, la passion des autres, la ruse de ceux-ci, l'audace de ceux-là, la frayeur des salariés et des révolutionnaires, ont fait manquer un accord qui pouvait avoir pour la France les suites les plus importantes et les plus heureuses.

Que faut-il penser du nouveau ministère ? Que peuvent espérer ou craindre de lui les hommes monarchiques ? C'est ce qu'il convient d'examiner.

D'abord, pour être juste, remarquons qu'aucun membre du conseil ne porte la tache des Cent Jours ; tous les ministres

actuels donnèrent au contraire, à une époque désastreuse des preuves de courage et de dévouement : ils pourront donc sans rougir parler de fidélité, et ne seront point exposés à se voir frappés par un de ces mots qui précipitent un orateur de la tribune. Ce n'est pas qu'une faute noblement reconnue ne puisse porter au bien une âme élevée ; mais dans une âme vulgaire, une première erreur corrompt toutes les actions de la vie : on fait mal parce qu'on a mal fait, et l'on hait dans les autres la vertu qu'on n'a eu le courage ni de garder ni de reprendre. Cette part d'éloges faite au nouveau ministère, il faut convenir qu'il se présente sous un aspect inquiétant.

Sur les six ministres qui composent le conseil responsable, trois sont connus par leur administration précédente : il est probable que les trois autres suivront l'impulsion de ceux qui semblent être les personnages dominants.

Et d'abord, de quelle manière opérera-t-on sur les fonds et les revenus de l'Etat ? Lorsqu'un homme est rappelé à des fonctions qu'il a déjà exercées, il est naturel qu'on juge de ce qu'il fera par ce qu'il a fait : de là les sentiments opposés que produit sur les esprits la nomination de monsieur le ministre des finances : satisfaction momentanée chez les spéculateurs sur la rente, crainte chez les contribuables : les uns et les autres se sont souvenus du budget de 1814.

Les centimes additionnels centralisés au trésor, et portés de trente-deux à cinquante, malgré la paix, malgré l'excédant des recettes sur les dépenses, excédant prouvé par les millions que Bonaparte trouva au 20 mars dans nos caisses publiques ; l'intérêt de 8 pour 100 concédé aux porteurs des obligations du trésor, auxquelles on donnait cependant en garantie trois cent mille hectares de forêts et les biens des communes ; nos dettes portées si haut dans les inventaires, que celui-là même qui avait contracté ces dettes reconnut, quelques mois après, qu'elles s'élevaient à peine à la moitié de la somme additionnée ; les dépenses évaluées à leur maximum, les recettes calculées à leur moindre produit : telles furent les opérations financières de 1814.

Elles amenèrent leur résultat naturel. Les contribuables, qui

s'attendaient à un dégrèvement, se trouvant accablés d'impôts, sentirent moins le bienfait de la restauration ; la confusion des fonds du domaine extraordinaire avec les fonds du trésor jeta des inquiétudes dans l'armée, accoutumée à recevoir des dotations sur le domaine extraordinaire ; des communes dépouillées de leurs biens se plaignirent ; des conseils généraux privés de leurs attributions s'alarmèrent : ainsi fut ébranlée la foi qu'on avait eue au retour de la justice, cette reine de l'ancienne monarchie et l'inséparable compagne de nos rois. Si quelques fautes dominent l'époque qui précéda les Cent Jours, ce furent celles qui découlèrent de notre système de finances.

On peut douter qu'il fût utile de s'attacher aux jeux de la Bourse et de trop perdre de vue les intérêts de la population payante, les propriétés communales, les libertés administratives. Au moment où les germes de prospérité dont la France abonde allaient se développer par l'influence d'un règne de paix et de liberté ; au moment où l'on revenait aux idées saines et conservatrices, on ne parut occupé en finances que d'un tour de force, que de l'idée de payer les obligations du trésor avec l'excédant des recettes. Etait-ce au véritable crédit que l'on faisait le sacrifice d'intérêts si précieux ? Mais le crédit n'était-il pas garanti par la supériorité des recettes sur les dépenses, par l'entassement du numéraire, par la non-nécessité même de ce crédit, puisqu'ayant tant d'argent d'avance et si peu de dépenses éventuelles, aucune occasion de crédit ne se présentait ? C'était donc l'intérêt des créanciers de l'arriéré qui primait les autres intérêts ? Mais pourquoi la liquidation des titres de ces créances éprouvait-elle tant de difficultés dans les bureaux ? Pourquoi l'intérêt des créances ne courait-il que du jour où l'on avait obtenu la faveur de la liquidation ? Les droits des créanciers, auxquels on paraissait vouloir tout accorder, se trouvaient par le fait dans une position défavorable.

Ces mesures financières de 1814 ne sont pas d'un heureux augure. Déjà des administrateurs ont été changés ; déjà on entend parler de ventes de forêts, de reprises des biens des

communes. Cependant aujourd'hui, c'est de raison et non de système qu'on a besoin : il faut que la morale entre jusque dans les finances. La vue aussi doit être étendue : quand on n'embrasse pas l'ensemble des objets, on se renferme dans une spécialité qui peut tout perdre en politique. Des convois apportaient l'or à la Banque le même jour où d'autres convois emportaient l'espérance et le bonheur de la patrie. Ce n'était pas la peine d'avoir des millions en caisse au mois de mars 1815, pour être obligés de payer, en 1818, l'arriéré dû aux musiciens du champ de mai[5567].

Toutefois, quelle que soit la crainte ou l'espoir qu'inspire dans ce moment la nomination de monsieur le ministre des finances, il n'est pas certain que cette crainte ou cet espoir puisse se réaliser. Les impôts sont tels, qu'il est impossible de les accroître, et la grandeur de notre dette publique interdit tout nouvel emprunt au moyen duquel on chargerait l'avenir de supporter les fautes du présent. Ajoutons qu'il existe une si forte masse de rentes et de reconnaissances de liquidation dans les mains des étrangers, que les mesures qui tendraient à exagérer fictivement les cours des fonds publics ne feraient qu'augmenter la sortie de notre numéraire.

Passons au ministère de la guerre.

Les affaires de ce département étant confiées à l'ancien ministre, il est probable que le système militaire actuel sera maintenu dans toute sa vigueur. On sait que la loi du recrutement attaque virtuellement les principes de la monarchie. Les ordonnances, conséquences naturelles de cette loi, frappent particulièrement la garde royale.

Si du département de la guerre nous venons au département de l'intérieur, nous trouverons qu'il reste encore quinze ou vingt préfets et plusieurs sous-préfets de l'opinion royaliste. Monsieur le ministre de l'intérieur va-t-il les changer ? On le craint. On craint surtout l'influence des subalternes qui se glissent dans les administrations : un homme d'Etat se doit bien garantir de ces talents médiocres qui prennent les irritations de leur amour-propre pour les besoins de la société, leurs prétentions pour des principes et

l'envie pour la politique.

Le ministère qu'on avait un moment espéré était résolu à proposer le changement de la loi des élections ; il est donc probable que le ministère qui a pris sa place ne veut pas changer cette loi. Dans ce cas, que deviendrons-nous au mois de septembre ? On parle de dissoudre la chambre, afin d'écarter l'opposition de droite et celle de gauche et d'obtenir des députés purement ministériels.

Si l'on craint des élections partielles, comment osera-t-on se jeter dans des élections générales ? L'opinion démocratique prévaudra dans les collèges électoraux ; rien ne saurait empêcher la loi des élections de porter son fruit. On ne pourrait lutter contre le mauvais esprit de cette loi qu'avec l'opinion royaliste ; mais si on écarte les royalistes de toutes les administrations ; si on les combat dans les collèges électoraux ; si eux-mêmes, fatigués de tant d'injustices, ne se présentent pas à ces collèges, ce ne sont ni les préfets ministériels ni l'opinion ministérielle qui repousseront le torrent démocratique. Allons plus loin.

Supposons que tous les préfets, que tous les commissaires de la police supprimée ou non supprimée, que toutes les places promises ou données, que toutes les patentes, que toutes les cartes d'électeurs, que tous les rôles de ces électeurs, plus ou moins vérifiés, que toutes les caresses et toutes les menaces, que tout l'argent et toutes les destitutions produisent une chambre ministérielle, c'est-à-dire une chambre livrée au pouvoir du moment, nous disons que l'on tombe ici dans un autre abîme.

On peut exercer sur quelques départements des influences directes, ces influences se perdent dans la masse des élections libres : mais croit-on que si l'on parvenait à faire, d'un bout de la France à l'autre, des élections fictives ; que si deux opinions puissantes, les seules réelles, que si ces deux opinions, opprimées par des moyens illégaux, venaient à élever la voix, croit-on qu'on pût tenir à une pareille clameur ? N'y aurait-il pas un mouvement d'indignation contre ceux qui auraient osé avilir nos institutions, violer la Charte, rendre dérisoire le plus

cher comme le plus sacré de nos droits ? À moins d'anéantir toute liberté de la presse, de détruire tous les journaux, toutes les brochures, tous les livres, une opinion formidable se formerait et emporterait peut-être, par sa réaction, les choses et les hommes. Et si la presse se taisait, pourrait-on étouffer la voix de la chambre des pairs ?

Le ministère voit-il le danger de la position où il se trouve ? Ne va-t-il pas s'endormir, tâcher de passer la session tellement quellement, sans présenter de lois susceptibles de grande controverse ? Ne songe-t-il pas même à une prorogation des chambres ? Et content d'avoir vécu sans combattre avec une majorité flottante, ne croira-t-il pas avoir triomphé ? Mais alors qu'il sera cruellement réveillé ! Voit-il, au contraire, le danger ? Il peut s'en tirer et se faire un immortel honneur en proposant le changement de la loi des élections. Prendra-t-il ce parti ? Rien n'est moins probable. Il sera entraîné par les hommes sur lesquels il s'est appuyé : il faudra qu'il leur accorde et les places et les lois, conséquences forcées de cette union.

En résumant ce que nous venons de dire, le nouveau ministère se montre avec un système de finances qui pourra engloutir les dernières propriétés nationales, avec une loi de recrutement qui ronge la garde et l'armée, avec une loi d'élections qu'on n'a plus qu'un seul moment pour changer, avec une administration qui tend à exclure des places jusqu'au dernier royaliste. Il a pour partisans les hommes démocratiques et pour défenseurs les correspondants privés.

Nous avons exposé avec sincérité et sans amertume ce que nous pensons du nouveau ministère ; nous croyons qu'il ne se soutiendra pas longtemps tel qu'il est : c'est avec regret que nous venons troubler par de funestes présages la joie qu'il doit éprouver des éloges dont il est aujourd'hui l'objet. Journaux censurés, feuilles indépendantes, tout est devenu ministériel : la brebis égarée retourne au bercail, et la prospérité, pardonnant une infidélité passagère, rappelle ses hôtes à ses banquets. Le Conservateur est demeuré seul inébranlable ; il garde ainsi le caractère de l'opinion dont il est l'organe, opinion que rien n'effraye, que rien ne séduit, qui ne se rend

qu'à la conviction du bien, qui résiste à tout ce qui ne lui présente pas l'idée de l'ordre. C'est une chose admirable que l'immobilité des hommes monarchiques : le monde a beau changer autour d'eux, ils restent les mêmes. Ils voient aujourd'hui passer les intrigues comme ils ont vu passer les échafauds. On ne les trompe ni ne les épouvante : souvent victimes, jamais dupes, après trente ans de proscriptions, ils sont ce qu'ils ont été. Royalistes de toutes les classes, nous vous le répétons : vous êtes les plus forts et les plus habiles. Il faudra que l'on revienne à vous, ou que la monarchie périsse. Vous avez lassé le temps et les bourreaux ; vous triompherez de l'injustice et de la calomnie.

18 janvier 1819

Paris, ce 18 janvier 1819.

Un grand empereur disait : Revois ce que tu as vu, si tu veux revivre. On peut dire avec autant de vérité : Redis ce que tu as dit, si tu veux persuader. Nous avons plusieurs fois parlé de la correspondance privée, mais il ne faut pas nous lasser de dénoncer au public ce manifeste que de mauvais Français publient dans les journaux anglais contre leurs compatriotes et leur pays. Cette correspondance privée, nous le répétons, a sa source dans des rangs élevés. Elle a pour but de tromper l'Europe sur notre véritable position et de répandre hors de France des mensonges qu'elle n'oserait pas publier ici. Sous un seul rapport, elle est assez curieuse : elle fait connaître d'avance les projets de nos ministres. Doit-il y avoir des destitutions, va-t-on remplacer des royalistes par des hommes des Cent Jours, aussitôt la Correspondance calomnie les administrateurs qu'on renvoie et fait l'éloge de ceux qu'on appelle ; elle tâche d'amortir ainsi l'effet de ces mesures, cherche à endormir les bons esprits, et présente comme des faits isolés des déplacements qui ne sont que l'accomplissement d'un système général. M. Pitt disait que la Convention mettait ses flottes sous la protection des tempêtes : le système que soutient la correspondance privée veut mettre l'Europe sous la protection de la révolution.

Nous allons, pour la première fois, traduire une lettre de la correspondance privée : nous la prenons dans le Times du 15 janvier ; elle a été répétée dans Le Courrier du même jour. Nous n'y ferons que les retranchements qui nous sont commandés par des bienséances impérieuses. Nous ferons ensuite le commentaire du texte.

11 janvier 1819

Extrait du Times du 15 janvier.

Paris, 11 janvier.

« Après les grands événements, on en connaît peu à peu la cause. Tout ce que j'ai appris sur le dernier changement de ministère prouve que le duc de Richelieu a résigné la présidence de notre ministère de la manière la plus spontanée, d'après les plus mures réflexions et avec la détermination la plus fixe de ne plus accepter ce poste élevé, quelque pressé qu'il en pût être. Il a cédé uniquement au sentiment de son inhabileté pour la direction des affaires[5568]. Non, certes, à défaut de talent, mais parce qu'il avait été précipité dans une fausse route par les faux renseignements qu'il avait été induit à écouter depuis son retour d'Aix-la-Chapelle. Il n'a pas épargné les reproches à quelques-uns de ses correspondants et de ses conseillers, qui ont abusé de son inexpérience pratique de notre situation intérieure[5569], pour lui inspirer des alarmes exagérées : il a même, dit-on, adressé noblement cette déclaration à l'empereur de Russie, pour le mettre sur ses gardes contre les suggestions trompeuses que l'on pourrait faire parvenir jusqu'à Pétersbourg.

« Le comte de Nesselrode, qui était à Paris avec M. Pozzo di Borgo, et qui a observé avec lui tout ce qui s'est passé, a pu informer l'empereur son maître de toute la suite de cette affaire[5570]. Ils doivent avoir été bien convaincus, par l'évidence de leur propre sens, qu'il était impossible de réaliser les chimères que l'ambition désespérée des ultras proclamait dans toute l'Europe.

« M. Pozzo di Borgo, au plus fort de la crise, a obtenu une audience du roi. Si les rapports fondés sur l'autorité la moins douteuse[5571] doivent être crus, il commença par quelques insinuations sur la démission non encore divulguée du duc de Richelieu, lorsque Sa Majesté, qui participait aux regrets que

lui exprimait M. Pozzo, voulut bien lui communiquer une lettre de M. le duc de Richelieu lui-même, contenant la déclaration que ni les ordres formels de son souverain ni les voeux de toute l'Europe ne le décideraient à reprendre un fardeau sous lequel il se sentait lui-même prêt à succomber[5572]. L'audience fut ainsi abrégée et demeura sans objet.

« Le comte de Nesselrode a eu également, avant son départ, des conférences avec certains de nos ministres : il paraît avoir applaudi, ainsi que votre ambassadeur, au choix du marquis Dessoles. L'un et l'autre l'ont connu avant sa présente élévation, qui ne surprendra pas ceux qui sont instruits des événements précédents de sa vie et qui sont capables d'apprécier sa juste réputation de talent, de caractère et fermeté dans les circonstances les plus difficiles.

« Le comte de Nesselrode, en particulier, connaît la grande estime que professe l'empereur son maître envers notre premier ministre, particulièrement pour ses principes politiques, que l'empereur Alexandre a eu l'occasion d'apprécier dans plusieurs conversations que Sa Majesté aime à provoquer parce qu'elle est sûre d'y exceller.

« Quel rare bonheur produit par cette chance inespérée qui a appelé à la tête de nos affaires un homme également estimé en Angleterre et en Russie, et qui est digne de cette estime par le double mérite d'une impartialité à la fois politique et française[5573] !

« Nous trouvons une nouvelle preuve de cette estime générale dans le ton de la plus grande partie de vos journaux et dans les innombrables lettres particulières de votre pays, dont plusieurs sont écrites par les personnes les plus distinguées parmi vous. Notre tranquillité intérieure et la paix générale ne peuvent que gagner à ces sentiments bienveillants et à l'estime mutuelle qui est exprimée par les organes des trois plus puissantes nations de l'Europe[5574]. Qui après cela peut exciter la moindre discordance ou élever la moindre plainte, comme semblerait l'indiquer un de vos correspondants, certainement mal informé sur ce point ? s’il s'élevait de telles plaintes, elles ne pourraient résulter que des

calculs intéressés de quelques prétentions personnelles.

« Ne croyez pas qu'il ait été sérieusement question du prince de Talleyrand dans nos combinaisons ministérielles ; personne ne pense à lui. (...) On a répandu le bruit que l'arrangement de notre cabinet n'était pas conclu et que le duc de Dalberg revenait de Turin pour en faire partie, quoique, dans la réalité, cet ambassadeur ne revienne qu'en conséquence d'un congé obtenu depuis longtemps et sans aucun rapport aux circonstances actuelles : tout ce qu'on écrit de contraire est une pure invention.

« Vous êtes peut-être impatient de connaître l'opinion de nos ultra sur notre révolution ministérielle. Au fond, ils n'aiment ni M. de Richelieu, ni M. Molé, ni même M. Lainé, auquel ils ne pourront jamais pardonner à cause de la loi des élections, dont il a été le plus éloquent défenseur ; mais ils flattaient dernièrement ces trois ministres dans la vue de les détruire[5575]. Maintenant ils montrent fort peu d'intérêt pour ces anciens ministres, et même ils les accusent de n'avoir pas eu le courage de marcher : dans le périlleux sentier où ils avaient souffert qu'on les engageât. Le Conservateur ne leur accorde pas le moindre regret, mais il lance ses foudres contre le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis, dont il connaît l'intime union, et il garde le silence sur leurs collègues, dont il ne prononce pas même le nom : petit artifice qui ne peut pas produire un long effet, et dont la seule vue est de jeter sur les autres ministres un soupçon qui pourrait inquiéter les libéraux ; mais ce piège est trop grossier, et personne ne s'y prendra.

« Les projets de loi qu'on propose dans ce moment et les changements qui vont avoir lieu parmi les gens en place fourniront une prompte réponse à ces insinuations, et porteront les ultra à donner une pleine carrière à cette furie que les plus politiques d'entre eux recommandent de tenir confinée dans les salons jusqu'à nouvel ordre.

« Le ministère est unanime dans le sentiment que le premier moyen de fortifier son autorité est dans l'obéissance de ses agents et dans l'identité de leurs vues avec les siennes. Ainsi il est résolu à destituer les fonctionnaires qui manquent

de volonté ou d'habileté pour exécuter les ordres qu'ils reçoivent, et il y en a beaucoup de cette sorte. Trois préfets ont déjà été changés : ceux de la Vendée, des Côtes-du-Nord et de la Vienne. M. Rogniat, frère du général de ce nom, va à Bourbon-Vendée, quoique cet administrateur fût préfet durant le voyage de Gand[5576]...

« Des exclusions de cette espèce cesseront lorsque tous les partis montreront le même désir de se rallier autour du trône pour l'intérêt général, et qu'ils manifesteront l'oubli du passé pour garantir l'harmonie du présent.

« Il est question de rapporter l'ordonnance qui exclut sans formalité de la chambre des pairs plusieurs membres que le roi y avait nommés pour leur vie. Cela garantira l'existence de tout le reste, et montrera par un nouvel exemple que le roi n'a jamais rien promis en vain, comme Sa Majesté se plaît à le répéter souvent. »

Reprenons en détail cette misérable lettre :

« Après les grands événements, on connaît peu à peu leur cause. Tout ce que j'ai appris sur le dernier changement du ministère prouve que le duc de Richelieu a résigné la présidence de notre ministère de la manière la plus spontanée, d'après les plus mûres réflexions et avec la détermination la plus fixe de ne plus accepter ce poste élevé, quelque pressé qu'il en pût être. Il a cédé uniquement au sentiment de son inhabileté pour la direction des affaires, etc. »

Il est difficile de renfermer dans quelque chose de plus vague un plus grand nombre de faussetés. On va voir par le seul ordre des dates et des faits si la retraite de M. de Richelieu a été l'effet d'une résolution spontanée ou s'il a succombé aux intrigues de ceux qui voulaient perpétuer le système dont la France est la victime.

Dès le 12 novembre dernier, avant que M. le duc de Richelieu fût arrivé d'Aix-la-Chapelle, on commença à faire sonder les députés de la minorité de droite sur leurs dispositions relativement à la loi des élections, à la censure et même à la liberté individuelle. Ils déclarèrent qu'ils désiraient le changement de la loi des élections et le maintien de toutes

les libertés constitutionnelles.

Le 17 et le 18 du même mois, des négociations s'ouvrirent entre les minorités royalistes et les royalistes ministériels. Le 25 et le 26 on reçut des communications plus décisives. Des amis de quelques ministres annoncèrent que ces ministres étaient à proposer le changement de la loi des élections, et que dans ce cas les ministres opposés se retireraient.

Le 28, le président du conseil arriva à Paris. Le bruit courut que M. le ministre de l'intérieur avait offert sa démission.

Le 29, changement de scène : le ministère paraissait résolu à maintenir la loi des élections et à demander seulement le renouvellement intégral, projet que repoussaient toutes les opinions des chambres.

Le 1er et le 2 décembre, des mutations de ministère semblèrent mettre d'accord tous les ministres.

Le 3, il survint un accident : on parla de la retraite d'un ministre en faveur. Les royalistes en furent informés.

Le 6, projet de ministère, qui ne réussit pas, par l'opposition d'un ministre.

Les deux minorités royalistes achevèrent de se réunir le 12, et montrèrent le 13, le 14 et le 15 qu'elles formaient par cette réunion une majorité incontestable. Mais le 16, une démarche qui ne signifiait rien en elle-même (une visite de M. le duc de Richelieu à M. le comte Decazes), divisa un moment les royalistes ministériels, et rendit la majorité douteuse. On rentra dans les anciennes perplexités. Le 19, on reprit l'idée d'un ministère décidé à proposer le changement de la loi des élections.

Il paraîtrait que MM. de Richelieu, Lainé et Molé offrirent leur démission le lundi 21 : ces démissions n'ayant pas été, dit-on, acceptées, on assure qu'un de ces trois ministres voulut exiger des deux autres qu'ils ne resteraient au ministère qu'autant que M. le comte Decazes serait éloigné et partirait pour l'ambassade de Pétersbourg. On ignore jusqu'où cette mesure a été poussée ; mais on tient pour certain que M. le comte Decazes travailla sérieusement à son départ.

M. le comte Decazes ne partit point, et le jeudi 24, M. le duc

de Richelieu parut seul chargé de composer un nouveau ministère. MM. de Lauriston, Mollien, Siméon et de Villèle, furent simultanément mandés le jeudi au soir chez M. le duc de Richelieu : il paraît que le premier aurait eu le portefeuille de la guerre, le second le portefeuille des finances, le troisième le portefeuille de la justice, et le quatrième le portefeuille de la marine. Les ministres désignés se trouvèrent en présence les uns des autres, la plupart pour la première fois. Ils ne montrèrent tous qu'un sentiment, celui de l'impossibilité d'établir un tel ministère dans de telles circonstances.

Alors et seulement alors, et point du tout spontanément, comme on le voit, M. le duc de Richelieu songea à se retirer des affaires. Cependant, on parla encore de la composition d'un ministère qui paraissait devoir convenir à toutes les opinions et qui aurait mis fin aux inquiétudes de la France. M. le duc de Richelieu serait resté aux affaires étrangères, M. Lainé à l'intérieur, M. Roy aux finances M. Lauriston aurait pris le département de la guerre et M. de Villèle celui de là marine.

Ce fut le samedi 26 qu'eut lieu la séance de la chambre des députés dans laquelle M. Beugnot fit le rapport sur la demande des six douzièmes de l'impôt.

L'opposition de gauche demanda la remise de cette décision au mardi : cette proposition fut adoptée.

Qui pourrait croire qu'une chose aussi peu importante en soi a fait un si grand mal ? On répandit le bruit à l'instant que la majorité se prononçait contre M. le duc de Richelieu, et que s'il s'arrêtait au ministère projeté, il n'obtiendrait pas le vote des six douzièmes.

M. le duc de Richelieu donna sa démission, et le ministère actuel fut nommé.

Ainsi l'assertion de la correspondance privée est dénuée de toute vérité. La retraite de M. le duc de Richelieu n'a point été l'effet d'une résolution spontanée, mais le résultat d'une longue intrigue par laquelle ceux qui voulaient conserver le système actuel ont fatigué cet homme de bien. Nous ignorons si M. le duc de Richelieu a fait des reproches à ses amis, s'il a écrit à l'empereur de Russie pour le mettre sur ses gardes :

nous ne sommes point les amis du noble duc ; mais nous croyons que ses amis ne l'ont point trompé, et nous pensons aussi que M. le duc de Richelieu est trop bon Français pour rendre compte au cabinet de Saint-Pétersbourg des affaires intérieures de la France. La correspondance privée a ses raisons pour n'attribuer la formation du nouveau ministère qu'à la retraite volontaire de M. le duc de Richelieu et à l'aveu qu'il aurait fait de sa propre insuffisance. Elle ne veut pas avouer que M. le duc de Richelieu sentait la nécessité d'abandonner le vieux système et de se rapprocher des hommes monarchiques : elle craindrait par cet aveu de donner du poids à l'opinion royaliste et de condamner le système du ministère actuel ; elle vient au-devant des reproches de l'Europe.

« *Le comte de Nesselrode, qui était à Paris avec M. Pozzo di Borgo, et qui a observé avec lui tout ce qui s'est passé, a pu informer l'empereur son maître de toute la suite de cette affaire ; ils doivent avoir été bien convaincus par l'évidence de leur propre sens qu'il était impossible de rétablir les chimères que l'ambition désespérée des ultra proclamait dans toute l'Europe.*

M. Pozzo di Borgo, au plus fort de la crise, a obtenu une audience du roi. Si des rapports fondés sur l'autorité la moins douteuse doivent être crus, il commença par quelques insinuations sur la démission non encore divulguée du duc de Richelieu, lorsque Sa Majesté, qui participait aux regrets que lui exprimait M. Pozzo, voulut bien lui communiquer une lettre de M. de Richelieu lui-même, etc. »

À Dieu ne plaise que ces ultra dont l'ambition est si désespérée fassent jamais partie d'un ministère libre qui s'appuierait du crédit d'un ambassadeur étranger ! Où en serions-nous s'il était vrai que des ambassadeurs, de quelque nation qu'ils soient (lorsque nous ne sommes plus liés par des traités, lorsque ces traités accomplis ne laissent aucun prétexte de se mêler de nos affaires intérieures), où en serions-nous s'il était vrai que des ambassadeurs se crussent avoir le droit de demander compte de ce que nous faisons ? Quelle est donc l'autorité qui a pu apprendre à la

correspondance privée ce qui s'est passé entre le roi et M. Pozzo di Borgo ? Misérables écrivains salariés, penseriez-vous faire estimer le ministère actuel en ayant l'air de mendier pour lui la bienveillance de l'Europe d'une manière si honteuse ? On découvre dans vos lâches apologies que vous êtes mal assurés : ces royalistes que vous insultez sans cesse ne font point dépendre leur sort et leur opinion du retour d'un courrier.

« *Ne croyez pas qu'il ait été sérieusement question du prince de Talleyrand dans nos combinaisons ministérielles ; personne ne pense à lui*, etc. »

Nous ne savons pas réellement s'il a été question de M. le prince de Talleyrand. Nous ne ferons point l'éloge de cet ancien ministre, par la raison que nous avons supprimé les outrages que lui adresse la correspondance privée. Mais nous savons que ce n'est pas lui qui nous a donné la loi des élections et la loi du recrutement.

« *Vous êtes peut-être impatient de connaître l'opinion de nos ultras sur notre révolution ministérielle. Au fond, ils n'aiment ni M. de Richelieu, ni M. Molé, ni même M. Lainé, auquel ils ne pourront jamais pardonner la loi des élections... Le Conservateur ne leur accorde pas le moindre regret, etc.* »

Ainsi la correspondance privée soutient la loi des élections ; elle soutient aussi le ministère actuel.

Elle prétend qu'au fond les royalistes ne regrettent point l'ancien ministère, elle a parfaitement raison. Ils ont constamment combattu ce ministère. Cela ne veut pas dire qu'ils ne se fussent joints de tout leur coeur à la partie du ministère qui voulait abandonner un système funeste.

On voit ici la *correspondance privée* s'occuper du *Conservateur*. Et comment ce *Conservateur*, qui ne compte pas encore quatre mois révolus, est-il déjà devenu une si grande puissance ? Comment la *correspondance privée* le mêle-t-elle aux premiers intérêts politiques, à la chute des ministères, aux mouvements des ambassadeurs, aux dépêches des diplomates ? Il faut donc que ce Conservateur soit le représentant d'une opinion prépondérante. Mais, d'un autre côté, la correspondance privée assure que l'opinion royaliste

n'est rien en France : voilà comme les hommes de mauvaise foi se coupent, se trahissent et laissent malgré eux percer la vérité.

« *Le ministère est unanime dans le sentiment que le premier moyen de fortifier son autorité est dans l'obéissance de ses agents et dans l'identité de leurs vues avec les siennes. Ainsi, il est résolu à destituer les fonctionnaires qui manquent de volonté ou d'habileté pour exécuter les ordres qu'ils reçoivent, et il y en a beaucoup de cette sorte. Trois préfets ont déjà été changés : ceux de la Vendée, des Côtes-du-Nord et de la Vienne. M. Rogniat, frère du général de ce nom, va à Bourbon-Vendée, quoique cet administrateur fût préfet pendant le voyage de Gand.* »

La correspondance privée nous annonce donc des destitutions ? En effet, elles se multiplient sous nos yeux. Cela ne nous surprend point ; il y a longtemps que nous les avons prédites. Quand toutes les autorités administratives, civiles, politiques, judiciaires et militaires, seront changées, on verra ce qui adviendra. Remarquons, pour l'instruction de nos lecteurs, cette expression, le voyage de Gand : *Stupete, gentes !* Ce sont les hommes qui se disent les amis du ministère, ce sont les hommes qui paraissent connaître si intimement ses projets, c'est la Correspondance privée qui parle ainsi : cela nous explique pourquoi nous voyons tant de voyageurs de l'île d'Elbe.

« *Il est question de rapporter l'ordonnance qui exclut sans formalités de la chambre des pairs plusieurs membres que le roi y avait nommés pour leur vie.* »

Cette ordonnance, dit-on, est rapportée. On prétend même que les pairs qui sont ou qui pourront être rappelés entreraient sur-le-champ dans la chambre des pairs si l'ancienne minorité de cette chambre : devenue majorité, était opposée au ministère. Il faudrait faire ici deux suppositions injurieuses : l'une, que l'ancienne minorité de la chambre des pairs appuierait tous les actes du ministère nouveau, quels qu'ils fussent, dans la crainte de voir revenir les pairs exclus par l'ordonnance ; l'autre, que les pairs rappelés auraient engagé

leur opinion aux ministres. Nous nous faisons une plus noble idée des pairs de France : tous ceux qui siègent maintenant dans la chambre verront toujours avec respect des choix qui dépendent uniquement de la puissance et de la sagesse du roi : ils sont, de plus, persuadés que tout nouveau pair saura conserver la dignité et l'indépendance de son opinion.

Les nations voisines se laisseront-elles berner encore longtemps par la correspondance privée ? Comment peuvent-elles être dupes de ces récits, dont il leur est si aisé de connaître la source ? Il n'y a pas de si mince individu à Paris qui ne puisse nommer l'auteur de la correspondance privée ; et les cours étrangères, et les peuples étrangers ignoreraient ce qui est en France le secret de la comédie ! L'Europe croit entendre la voix de la France, et elle n'entend que la voix de quelques hommes intéressés à défendre un système funeste par la raison que ce système favorise leurs passions, accroît leurs fortunes et les maintient dans les places et dans les honneurs.

Mais combien ces hommes eux-mêmes sont imprévoyants ! Pensent-ils recueillir les derniers fruits de la moisson qu'ils ont semée ! Illusions ! Poussés par une action puissante, quand ils seraient parvenus à chasser tous les serviteurs du roi, à écarter tous les hommes monarchiques, alors ils tomberaient eux-mêmes victimes de leur aveugle haine.

Bientôt la faction triomphante serait elle-même trompée dans ses calculs ; elle se diviserait en civile et en militaire. Les démocrates, qui auraient cru parvenir à la liberté, arriveraient encore une fois à l'esclavage : un sabre remplacerait leur constitution, et les généraux renverraient les écrivains indépendants dans les bureaux de la police.

Ceux qui ont langui si longtemps sous le despotisme des baïonnettes ne craignent-ils pas de voir renaître ce despotisme ? Espérerait-on trouver dans la puissance militaire un abri contre la démocratie ? Ce ne serait qu'un nouveau péril. Nous errons d'écueil en écueil, pour ne pas vouloir suivre la route du bon sens, de la justice et de la véritable liberté. Nous laissons périr la morale et la religion, comme pour rendre

nos maux incurables. Bonaparte avait tué la révolution, nous l'avons exhumée, et nous prodiguons l'encens à ses restes impurs. Restaurateurs de ses oeuvres, propagateurs de ses maximes, nous enlevons la consolation à la mort, l'innocence à la jeunesse. Il semble que nous prenions surtout un soin particulier d'empoisonner les générations nouvelles ; nous avons raison : rendons la postérité complice de nos opinions ; subornons l'avenir : les criminels doivent chercher à corrompre le juge.

21 janvier 1819

Paris, ce 21 janvier 1819.

C'est aujourd'hui le jour du grand sacrifice ; il semble que la Mort redouble d'activité pour augmenter la pompe de sa fête. Elle vient de frapper quatre reines ; elle continue parmi nous sa moisson. M. Hue, après avoir partagé la captivité du roi-martyr, est allé le rejoindre aux pieds de ce souverain Arbitre qui casse les sentences iniques et punit les juges prévaricateurs. L'oraison funèbre de M. Hue est prononcée aujourd'hui dans toutes les églises de France : c'est Louis XVI lui-même qui l'a faite, en écrivant dans son testament le nom de son fidèle serviteur.

M. Hue est sorti de la vie avec un compagnon digne de lui, M. l'abbé Le Gris-Duval. Ce dernier avait voulu accompagner Louis XVI à l'échafaud, comme le premier l'avait servi dans les fers. À un vrai talent pour la parole M. Le Gris-Duval joignait la charité la plus active, le caractère le plus doux, les vertus les plus modestes : il est descendu de la chaire de vérité dans la tombe, où toutes les vérités chrétiennes trouvent leurs preuves.

Ces deux hommes, dont la conduite, les discours et les écrits avaient combattu les doctrines modernes, n'ont été devancés que de quelques jours dans un autre monde par le dernier des amis de Voltaire et le dernier des encyclopédistes. M. l'abbé Morellet avait aidé à poser les premières pierres de la moderne Babel : il a été témoin de la confusion des langues et de la dispersion des peuples. Il s'en est allé quand il ne restait plus rien de cette antique société qu'une fausse philosophie a détruite.

Représentant d'un autre siècle parmi nous, M. l'abbé Morellet avait connu Montesquieu, Voltaire, Buffon et Rousseau. Il aimait à nous raconter leur gloire, comme ces vieux soldats qui, restés seuls au milieu des générations

nouvelles, se plaisent à parler des généraux illustres sous lesquels ils ont combattu.

On remarque dans les écrits de M. l'abbé Morellet de la lecture, de la perspicacité, de saines doctrines littéraires. Ses derniers ouvrages ne renferment peut-être pas des jugements d'une impartialité rigoureuse ; mais l'écrivain qu'il a critiqué avec le plus d'amertume aime à reconnaître ce qu'il lui doit et le profit qu'il a tiré de la leçon. Il faut convenir d'ailleurs que la peinture d'un amour et d'une nature sauvages devait paraître étrange à un homme qui avait passé sa vie dans les déserts d'Auteuil et dans le salon de Mme Geoffrin.

Au reste, les bonnes actions valent mieux que les bons livres. On se rappellera toujours que M. l'abbé Morellet a plaidé et gagné la cause des enfants des condamnés. Aujourd'hui, n'aurions-nous pas encore besoin de son éloquence ? Le temps des victimes est-il passé sans retour ? C'est avec une peine réelle que nous voyons ainsi disparaître les véritables gens de lettres ; car on ne peut plus appeler de ce nom ces littérateurs sans études, commis le matin, hommes du monde le soir, portant dans les affaires, avec la présomption de l'ignorance, les sentiments de haine et d'envie qui sont comme les remords ou la conscience de la médiocrité.

Ces esprits faibles qui se nomment entre eux des hommes forts, sont depuis la restauration le véritable fléau des ministères. Ils font partager aux hommes d'Etat leurs petites passions, leurs basses vengeances d'amour-propre, leur faux système de politique. Le ministère nouveau n'a point échappé à l'influence des apprentis ministres : c'est la coterie qui a triomphé. Or, ouvrez les ouvrages et les journaux de la coterie, vous y verrez partout haine des royalistes, doctrines antimonarchiques, admiration de la plupart des erreurs révolutionnaires.

Et pourtant les génies spéciaux qui fournissent au ministère ses inspirations n'ont pu rédiger un projet de loi constitutionnel et raisonnable.

Quant à la loi sur le changement de l'année financière, comment n'a-t-on pas vu qu'il y avait un moyen bien simple de

trancher la difficulté sans violer la Charte ? Faites faire sur-le-champ le budget de l'année actuelle ; fermez la session au mois d'avril ; convoquez les collèges électoraux au mois de mai ; rassemblez les chambres au mois de juin pour discuter le budget de 1820, et vous rentrez ainsi dans l'ordre du temps sans porter une loi, sans exposer la France à rester dix-huit mois sous la dictature ministérielle.

Mais des élections au mois de mai ! s'écrie-t-on ; seront-elles moins dangereuses au mois d'octobre ? Vous êtes donc effrayés des élections ? Comment soutenez-vous alors que la loi des élections est parfaite ? Si elle est défectueuse, au contraire, que ne la changez-vous ? Avec de la bonne foi, avec un désir sincère de réconciliation et de paix, tout serait facile ; tout est difficile avec des systèmes, des passions et des vanités.

Lorsque nous fûmes forcés de parler du nouveau ministère, nous nous exprimâmes avec une mesure que commandaient également le bon sens et la justice. Ce ministère nous était en partie inconnu. Nous n'étions pas sans crainte sur la marche qu'il allait suivre, mais nous trouvions aussi dans les intérêts mêmes de ce ministère quelques motifs d'espérance.

Notre espoir a été trompé ; la modération bien connue du président du conseil ; son esprit fin, son caractère conciliant, n'ont pu arrêter le mal. Nous annonçons avec douleur à la France royaliste que le nouveau ministère n'est que le continuateur des fautes du ministère qu'il a remplacé.

Avec moins d'éclat, il semble avoir plus de violence. Il tâtonne, il craint ; il cherche une majorité qui ne lui est pas assurée, et pourtant ses actes ont quelque chose de décidé. La Charte l'arrête peu : du premier coup il apporte deux lois inconstitutionnelles. Incertain dans sa marche, il paraît avoir un but ; indécis dans ses projets, il est fixé dans sa doctrine.

Ce que nous avions prévu des nouvelles opérations ministérielles commence à se réaliser. L'avis inséré dans Le *Moniteur* du 13 janvier est la preuve du penchant irrésistible qui entraîne le ministère actuel des finances à s'occuper des intérêts de la bourse, sans trop songer à ceux des

contribuables. Par cet avis, le ministre fait connaître aux porteurs de rentes que le trésor leur payera à dater du 18 de ce mois le semestre qui ne leur sera dû que le 22 mars, et qui n'aurait été payé à plusieurs que le 12 avril. Quoique cette avance soit faite sous l'escompte de 5 pour 100 l'année, nous devrions la regarder comme des étrennes, ou comme la joyeuse entrée de M. le ministre des finances, si cette avance ne devait en définitive être payée par le trésor public, c'est-à-dire par les contribuables.

Sans parler de l'idée, assez bizarre, de transformer le trésor public en une espèce de caisse d'escompte, on pourrait demander à quel taux M. le ministre des finances emprunte lui-même les capitaux qu'il va prêter à 5 pour 100.

Dira-t-on qu'il n'emprunte pas ? Mais n'existerait-il point un traité avec les receveurs généraux qui obligerait M. le ministre des finances à recevoir au trésor tout l'argent qu'ils voudraient y verser d'avance en leur tenant compte des intérêts à 6 pour 100 et leur allouant en outre un droit de commission ? M. le ministre des finances n'emprunte-t-il pas de fait à tous les porteurs de ses bons royaux et de la caisse de service ? N'emprunte-t-il pas en faisant escompter les effets à terme que lui produisent les douanes et les coupes de bois ? Il emprunte réellement tous les jours par mille opérations diverses, et le taux de ses emprunts est toujours au-dessus de 6 pour 100.

Ainsi, à moins que M. le ministre des finances n'ait remboursé à la fois tous les fonds particuliers des receveurs généraux, tous les bons royaux, tous les billets de la caisse de service, etc., etc. ; à moins qu'il ne doive rien à personne, à moins qu'il ne possède aujourd'hui en numéraire 70 ou 80 millions, lesquels n'aient et ne puissent avoir aucun autre emploi, il est évident qu'il grève le trésor de toute la différence de l'intérêt supérieur qu'il paye à l'intérêt inférieur qu'il reçoit pour escompter ; il est évident qu'en chargeant le trésor il charge les contribuables, qu'il les charge, disons-nous, inutilement, illégalement, inconstitutionnellement.

Les principes constitutionnels ne sont-ils pas violés si un

ministre peut à sa volonté disposer de l'argent du trésor, en changer l'application, ou pour les sommes ou pour le temps des payements ? L'Etat ne serait-il pas compromis si un événement imprévu survenait dans l'intervalle de la distraction des fonds et rendait nécessaire un autre emploi de ces mêmes fonds ? Enfin, comment se fait-il qu'une détermination aussi considérable ne soit motivée sur aucune loi, ni même autorisée par une ordonnance royale ? Que devient la responsabilité du ministère lorsqu'un simple avis, sans signature, prescrit l'emploi d'une partie de la fortune publique ? De grands dangers sont attachés à de pareilles mesures, et un ministre des finances qui paye ce qu'il ne doit pas fait toujours craindre un ministre des finances qui ne payera pas ce qu'il doit.

Au reste, pour soutenir ces jeux de bourse, il faudra bien en venir à la vente de nos forêts. On parle déjà d'un projet d'ordonnance qui remonterait à une date de dix ou douze jours. Quand la France sera dépouillée, que nous restera-t-il ? Une réponse horrible a été faite à cette question par un révolutionnaire : Sept cent mille soldats payés par la confiscation des biens de vingt mille familles.

Heureusement les soldats de la légitimité ne combattent que les ennemis et ne dépouillent point les Français. Espérons que notre armée conservera le bon esprit qui l'anime. Cependant la loi de recrutement et les ordonnances qu'elle a produites font un grand mal.

Nous avons à combattre un système qui ne brise pas toujours l'obstacle qu'il rencontre, mais qui tourne la difficulté et ne fait un pas en arrière que pour avancer de nouveau. Quand on jette un regard sur le chemin parcouru, on ne peut s'empêcher de remarquer la rapidité de la course. Depuis l'ordonnance du 5 septembre, vingt-quatre préfets ont été destitués. Quelques-uns de ces préfets ont été replacés puis destitués encore. Quatre ont été mis à la retraite ; un seul a donné sa démission (M. le comte Berthier, frère du colonel de la garde, qui vient de perdre son régiment). La plupart de ces administrateurs avaient rendu des services importants à la monarchie avant et après les Cent Jours.

Les changements arrivés dans les tribunaux n'ont pas été moins remarquables : à Montpellier, par exemple, les magistrats qui avaient refusé de prêter serment à Bonaparte après le 20 mars se trouvent éloignés par une fatalité inexplicable. La cour de Nîmes vient d'être instituée par une ordonnance du 8 décembre dernier. Parmi les magistrats qui composaient cette cour, sept conseillers avaient eu le noble courage dans les Cent Jours de refuser le serment exigé par l'usurpateur. Un seul de ces dignes conseillers a gardé sa place.

Les conseillers auditeurs, à l'exception d'un seul, avaient suivi ce bel exemple ; il en restait cinq lors de l'installation : l'un d'eux a été éliminé : un autre a été transféré à Montpellier, en qualité de substitut du procureur général ; les deux plus anciens ont été laissés dans leurs fonctions d'auditeurs ; un seul a été élevé à celles de conseiller en titre, et c'est celui qui avait prêté serment à Bonaparte.

Même chose est arrivée dans l'ordre militaire. D'une autre part, les hommes des Cent Jours ont été appelés de préférence aux emplois ; de sorte que, dans le système, non seulement la fidélité n'a compté pour rien, mais elle semble avoir nui à ceux qui la tinrent pour quelque chose.

Nous entendons répéter qu'on en agit ainsi sous Henri IV. Il faut redresser cette mauvaise foi ou cette ignorance. L'exemple serait mal choisi pour justifier le système, puisque enfin Henri IV fut assassiné par Jean Châtel depuis son abjuration, et qu'il finit par tomber sous le poignard d'un fanatique imbu des maximes de la Ligue. On l'avait averti en prose et en vers de se défier de sa trop grande clémence.

Ante, fuit ducibus magnis clementia virtus :
Post, fuit haec virtus, exstincto Caesare, crimen.

Ensuite, il n'est pas vrai que le ministère de Sully suivit les mesures qu'adopte aujourd'hui notre ministère ; il n'est pas vrai qu'on renvoya tous les royalistes pour donner leurs places aux ligueurs. On n'érigea point l'ingratitude en système de politique. Les partisans de l'Union à qui l'on accorda des honneurs et des emplois ne les obtinrent point au détriment

des amis d'Henri IV. Il y eut partage ; il n'y eut point exclusion.

De plus, la France ne fut point remise tout entière et tout à la fois entre les mains de son prince légitime. Il fut obligé d'en faire la conquête pied à pied ; et les commandants des places ne lui ouvraient leurs portes qu'après des capitulations qu'il était obligé de tenir : cette position explique les concessions d'Henri IV.

Enfin, Henri IV, en embrassant la religion catholique, se réunit aux deux premiers ordres de l'Etat, au clergé et à la noblesse ; à l'archevêque de Lyon, aux évêques de Paris, de Chartres, de Reims, etc. ; à MM. de Mayenne, de Nemours, de Mercoeur, d'Aumale, d'Harcourt, de Brissac, de Villeroi, de Givri, et à mille autres, c'est-à-dire qu'il abandonna le parti républicain, où il s'était trouvé comme général, pour passer comme roi dans le parti monarchique.

Aujourd'hui, au contraire, le système ministériel tend à faire sortir la royauté de l'opinion monarchique, pour la faire entrer dans l'opinion républicaine : contresens qui serait pervers s'il n'était stupide. Ce populaire Henri IV se joignit donc aux aristocrates. Il savait bien qu'il ne pouvait être roi avec des religionnaires qui se croyaient en droit d'examiner les titres de la souveraineté politique comme de scruter les principes de la puissance spirituelle, et avec d'Aubigné, qui rêvait une république fédérative. Même dans le parti monarchique, où il se plaça et dut se placer, son indulgence ne passa pas certaines bornes : l'édit de Paris du 28 mars 1594 exclut de l'amnistie générale ceux qui auraient trempé dans l'assassinat du roi Henri III, et l'article 5 du traité de Folembray (janvier 1596) répète la même exclusion en ces termes : « Voulons que des choses dessus dites rien soit excepté, fors l'assassinat du feu roi, notre très honoré seigneur et frère. »

Ainsi donc, l'exemple dont on veut s'appuyer est nul, et nos ministres peuvent réclamer la gloire d'être les inventeurs de leur système : ils n'ont rien de commun avec Sully. Ce système, ils ont cru sans doute le maîtriser en s'y jetant : erreur de vanité commune à tous les hommes. Mais qu'ils sont emportés loin de ce qu'ils voulaient peut-être !

La Charte restera ; elle sera notre sauvegarde. Elle nous mettra à l'abri et de ceux qui voudraient nous ramener le despotisme impérial et de ceux qui chercheraient à nous replonger dans la république. Les honnêtes gens finiront par l'emporter ; ils ne se découragent pas ; ils savent que les hommes passent et que la raison demeure. Combien a-t-on gémi des fautes de l'ancien ministère ! Ce ministère est tombé ; celui-ci tombera à son tour, et plus vite encore.

Que les correspondances privées le vantent, on sait pourquoi ; que tout ministère qui succède à un ministère soit toujours le plus beau et le meilleur, c'est dans l'ordre ; que la France ait tremblé en apprenant qu'on allait former une administration royaliste, on connaît la vérité de cette assertion. Mais on sait aussi que deux lignes du discours du roi avaient abattu ceux qui quelques jours après ont levé si fièrement la tête ; que leur peur était risible et pitoyable ; que l'espoir de voir embrasser un système monarchique avait répandu la joie dans le royaume.

Quant aux royalistes, comme ils sentent leur force, ils ne sont point du tout consternés de ce qu'un ministère se forme dans une opinion différente de la leur. En examinant l'état des partis, rien ne les effraye : ils n'aiment, ni n'estiment, ni ne craignent les révolutionnaires. Ceux-ci peuvent se tenir assurés qu'il n'y aura plus d'émigration. Les partisans de la royauté légitime défendront leur vie et leurs foyers ; et si jamais on les forçait de rentrer dans le droit naturel, on les trouverait sur les champs de bataille, mais on ne les traînerait plus à l'échafaud.

Les royalistes savent ensuite que la coterie qui pousse le ministère se réduit à une centaine d'hommes. Si ces hommes sortent des places ils disparaîtront pour toujours, car ils ne sont rien par eux-mêmes ; s'ils gardent ces places, ils en descendront l'un après l'autre, parce qu'ils n'ont aucun talent.

Il n'y a plus rien d'entier, hors l'opinion monarchique. La chambre des députés, brisée en diverses sections, attend ce qui doit la réunir. On se dispute le matin des places qu'on doit perdre le soir. Les nouvelles élections nous menacent ; les affaires de la religion périclitent. Les collèges sont en proie à

des insurrections, résultat d'une éducation qui n'a plus la religion pour guide. Des écoliers philosophes veulent être indépendants et souscrire pour le Champ-d'Asile. On ferme les écoles des frères de la Doctrine chrétienne, où régnaient encore la soumission et la paix. On nomme pour instruire la jeunesse, sous les Bourbons, des hommes qui ont condamné Louis XVI à la réclusion et au bannissement et rejeté l'appel au peuple. Non content d'avoir corrompu le passé, on en veut à l'innocence de l'avenir, et l'on empoisonne les générations dans leur source. Toutes les doctrines qui nous ont perdus sont de nouveau préconisées : on cherche à ranimer les haines populaires contre les prêtres et les nobles. On invente des conspirations royalistes. Ceux qui rendirent quelque service à la couronne perdent leurs places et sont obligés de défendre leur honneur devant les tribunaux. Le 21 janvier voit la disgrâce des anciens serviteurs de Louis XVI et le rappel des juges de Louis XVI. On s'agite, on crie ; on imprime les choses les plus abominables : eh bien, tout cela passera. Plus le mal paraît grand, plus il sera court : *si gravis, brevis*. Ce sont les derniers efforts du génie révolutionnaire. Les royalistes attendent en silence, les yeux fixés sur les événements futurs. Défenseurs de la légitimité et dépositaires des principes monarchiques, ils se souviennent qu'ils ont deux choses à sauver : le roi et la France !

17 février 1819

Paris, 17 février 1819.

Nous marchons : si l'on pouvait se désintéresser de la partie, se mettre à l'écart, regarder passer tous ces personnages qui courent tête baissée à leur ruine, il y aurait de quoi s'émerveiller de leur folié. Les choses en sont venues au point que tandis que l'on remarque les fautes de détail l'ensemble des choses périclite et les rouages de la machine menacent de se briser ou de s'arrêter à la fois. Le danger n'est plus dans tel ou tel ministère en particulier ; l'opinion n'est plus précisément dans les chambres ; ce n'est plus une loi, un discours, qui fixent l'attention publique : on a déjà dépassé tous ces intérêts, et l'on en est à savoir s'il y aura ou s'il n'y aura pas d'ordre social.

Ce serait une chose inexplicable, si l'on ne connaissait l'orgueil des systèmes et les fureurs de la vanité, que de voir tant d'hommes aujourd'hui effrayés, tant d'hommes maintenant éclairés sur les faux principes qui nous guident, ne rien faire néanmoins pour en arrêter les effets : loin de revenir sur leurs pas, les dépositaires du pouvoir suivent à l'envi la route tracée. Ils ont beau soutenir à la tribune, dans leurs discours, qu'ils ne veulent semer la division ni dans la garde ni dans l'armée, qu'ils ne favorisent pas l'agiotage : leur manière même de se défendre prouve qu'ils font ce qu'ils disent qu'ils ne font pas.

Au ministère de la guerre, les premiers plans ne sont point abandonnés. Les destitutions continuent ; elles tombent presque toutes sur des officiers qui ont anciennement servi dans les armées royales, ou sur des jeunes gens qui n'ont été employés que depuis la restauration. Une série d'ordonnances est jetée comme un filet sur l'armée, et enlève tour à tour les militaires qui ont donné le plus de gages à la royauté légitime. Ces ordonnances sont véritablement un chef-d'oeuvre : il faut

les étudier pour voir avec quelle subtilité elles expliquent la loi du recrutement au désavantage des royalistes et au détriment de la prérogative royale. Voici une remarque qui en vaut la peine : Bonaparte faisait tous ses efforts pour obliger les fils de famille à entrer dans son armée ; il les prenait de force, il leur envoyait des brevets de sous-lieutenant à domicile, il les contraignait d'entrer dans les gardes d'honneur ; il voulait remplir ses camps de propriétaires et d'hommes monarchiques. Aujourd'hui, sous l'autorité légitime, il n'y a rien que l'on ne fasse pour écarter les fils de famille qui s'empressent de solliciter du service : s'ils y sont entrés, quoi qu'on ait fait pour les en exclure, on leur dispute leur grade, on les rejette à la queue des contrôles, on les destitue au moindre prétexte, et à force de dégoût on les oblige à se retirer. Et c'est ainsi qu'on prétend reconstruire la monarchie !

Il y a de bonnes gens qui s'endorment, *carpebant somnos*. On leur dit qu'on ne changera plus rien à la garde : les voilà tout satisfaits. Oui, mais il y a des ordonnances préparées ; mais tôt ou tard elles seront mises à exécution. On prétend même qu'on va changer le système entier des logions, ce qui amènerait la dislocation des cadres des officiers et la refonte totale des états-majors de l'armée.

Lorsqu'en soutenant la loi de recrutement on a sacrifié la prérogative royale, que disait-on pour motiver ce sacrifice ? On disait que l'armée allait acquérir, par le nouveau mode d'avancement, la fixité des emplois ; et voilà que l'on efface deux officiers d'un haut rang du contrôle actif de l'armée, sans jugement préalable, sans même s'enquérir jusqu'à quel point ces officiers étaient entrés dans la chose dont on fait le prétexte de leur destitution ! Avant la révolution, nul officier ne pouvait perdre son grade que par le jugement d'un conseil de guerre ; et c'est ce qui existe encore dans tous les pays militaires de l'Europe. Et maintenant, sous notre gouvernement constitutionnel, le caprice d'un ministre, peut-être la vengeance d'un subalterne, pourra priver le militaire le plus distingué du prix de son sang et de ses longs travaux !

On a beaucoup répété que des officiers n'avaient pas le

droit de faire ceci, de faire cela : pourquoi donc ceux qui raisonnent de la sorte nous ont-ils tant parlé des droits des soldats, à l'occasion de la loi du recrutement ? Pourquoi nous ont-ils fait entendre que si l'armée se souleva en 1789, c'est qu'on avait méconnu ces droits ? Il ne convient pas à ceux qui ont dépouillé la prérogative royale par la loi du recrutement, qui ont établi par cette funeste loi un principe démocratique dans l'armée, il ne leur convient pas aujourd'hui de nier leurs propres principes. Souvenons-nous que le système ministériel est surtout dangereux dans le département de la guerre. Ce n'est pas dans ce département une chose indifférente que des destitutions multipliées. En changeant un corps d'officiers, on peut changer en trois mois l'esprit de l'armée. Nous ne cesserons point de signaler ce péril : il est grand, il est imminent. Puisque tôt ou tard nous aurons avec la loi des élections une chambre des députés démocratique, tâchons du moins de conserver la monarchie dans l'armée : ne donnons pas des bras à la tête révolutionnaire que nous avons modelée et façonnée de nos propres mains.

Il est d'autant plus urgent de veiller à ce danger, que le venin démocratique se glisse dans toutes les autres branches de l'administration : partout les principes de la monarchie sont méconnus. Dans les finances, on sacrifie les intérêts de la propriété à un fol esprit d'agiotage. Dans ce moment on se trouve un peu débarrassé des grosses masses de rentes qui pesaient sur la place de Paris. Il paraîtrait qu'il existe une sorte de coalition entre le ministre des finances, MM. Baring, Laffitte et autres, pour ne vendre de rentes que dans une proportion convenue, jusqu'à l'adoption de quelque grande mesure financière. Quelle sera cette mesure ? Apparemment la vente des forêts. Tout notre génie, depuis trente ans, consiste à nous dépouiller. Mais n'est-ce pas une chose inconcevable qu'on n'eût pas encore remis aux chambres les comptes qui étaient faits il y a deux mois ? On les refaisait, nous dit-on. S'il eût été égal aux ministres de refaire la monarchie au lieu du budget, on se serait arrangé après.

En attendant les comptes faits et refaits de M. le ministre

des finances, le propriétaire est accablé d'impôts. Nous avons sous les yeux un document qui prouve que vingt-quatre pièces et demie de vin commun, recueillies sur sept arpents de vignes, auprès de Toulouse, ont été imposées, en droits réunis ou octroi, à la somme de 880 fr. Les mêmes pièces de vin, en 1788, auraient coûté pour tout impôt 29 livres 16 sous : nous nous perfectionnons. Au reste, quand on charge le contribuable, l'agioteur doit prospérer ; quand on craint des révolutions, les affaires de la Bourse sont brillantes. En France aujourd'hui beaucoup de propriétés sont à vendre : chacun veut avoir sa fortune en portefeuille. Malheur au ministre qui verrait dans la hausse des fonds produite par cette cause un signe de prospérité publique !

Mais c'est au ministère de l'intérieur que tout s'agite, s'échauffe, se remue. On assure que le chef de ce département a partagé sa dépouille entre ses amis : comme Alexandre le Grand partant pour la conquête du monde, il ne s'est réservé que l'espérance. Aux uns il a départi les communes, aux autres les arts et la librairie : l'héritage du frère du roi a été donné à un ancien sous-secrétaire d'Etat de la guerre.

Il est résulté du démembrement de cet empire une étrange confusion : entre quatre ou cinq demi-ministres, on ne sait plus à qui on a affaire. Chacune de ces petites excellences montre la ferveur du noviciat : l'une fait jeter à terre les arbres des Champs-Elysées, l'autre abat des préfets et des sous-préfets, l'autre destitue les professeurs qui se sont opposés aux insurrections des collèges. On se demande comment ces insurrections se sont propagées, comment la jeunesse a manifesté un si déplorable esprit. À Nantes, le tumulte a été grand : trois coups de pistolet annoncèrent à minuit le soulèvement du collège. L'autorité du premier magistrat fut méconnue : il fallut attaquer de vive force les dortoirs, les salles d'étude. Ces scènes commencées à Paris se sont répétées dans plusieurs départements.

Nous allons proposer un problème à nos lecteurs.

Est-ce le ministère de la police qui s'est fondu dans le ministère de l'intérieur, ou le ministère de l'intérieur qui s'est

noyé dans le ministère de la police ? Le secret et l'arbitraire, qui appartiennent essentiellement à celui-ci, ont-ils envahi celui-là, ou bien la publicité et la constitutionnalité du premier ont-elles passé dans le second ? Le ministère de la police est supprimé de nom ; l'est-il de fait ? Les divisions et subdivisions de ce ministère n'existent-elles pas encore ? N'ont-elles pas à leur tête les mêmes hommes, jouissant des mêmes appointements, exerçant les mêmes fonctions ? N'y a-t-il pas dans les départements des commissaires de police qui correspondent, comme de coutume, avec leurs anciens chefs ? Si cela est, n'est-ce pas une chose énorme, une chose alarmante pour la société, qu'un homme se trouve investi, dans une monarchie constitutionnelle, de deux ministères, lesquels mettent dans sa dépendance les préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture, maires, adjoints, conseils généraux, tous les agents du commerce, tous les employés aux mines, aux ponts et chaussées, aux arts et aux métiers, toute la garde nationale, toute la gendarmerie de France, tous les agents publics et secrets et tous les budgets secrets et publics de l'intérieur et de la police ?

D'une autre part, quelle doit être la conduite du citoyen ? Dans quel rapport se trouve-t-il avec une police dite supprimée ? S’il est mandé par un commissaire de police, doit-il obéir ? De quelle autorité ce commissaire tient-il ses pouvoirs ? Est-ce du ministre de l'intérieur ou du ministre de la justice ? Quelqu'un peut avoir à se plaindre d'un acte arbitraire de la police : qui recevra sa plainte ? Quel ministère connaîtra du délit ? Cette suppression du ministère de la police n'aurait-elle servi qu'à créer une police mystérieuse, plus dangereuse que la police avouée, parce qu'on ne connaît point sa responsabilité directe ? Les commissariats de police dans les départements deviendraient donc des espèces de tribunaux arbitraires sous la direction d'un chef invisible ? Rien ne serait plus dangereux que cet état de choses. Ou la police générale, c'est-à-dire la police politique, est supprimée, ou elle ne l'est pas. Si elle est supprimée, qu'on détruise promptement tout ce qui en caractérise l'existence ; si elle ne l'est pas, rendons-lui

un chef visible qui nous réponde sur sa tête de la liberté des citoyens.

De quelque côté qu'elle arrive, cette police est assez singulière sous un gouvernement représentatif ; elle se glisse dans nos maisons, elle vient s'asseoir à nos foyers avec une simplicité antique. Des hommes qu'elle ne connaît pas sans doute, et qui abusent de son nom respectable, s'introduisent, à sa faveur, chez des habitants paisibles. Ces hommes, pour le bien des maîtres, cherchent à corrompre les serviteurs, les invitent à dérober quelques petits papiers inutiles. Nous connaissons une maison où deux hôtes de cette espèce s'étaient établis : ils s'adressèrent malheureusement à un domestique breton qui, n'entendant pas le français, fit part à son maître des propositions des deux étrangers. Le maître dit à son domestique de traiter ces gens officieux avec toutes sortes d'égards et de leur donner les papiers dont ils semblaient si friands. En conséquence, on leur remit des chiffons, dont on garda la note, leur promettant mieux pour l'avenir. Ils furent si transportés d'aise, qu'ils promirent au domestique de lui faire une pension de 50 fr. par mois ; et pour lui prouver qu'ils étaient hommes de parole, ils voulurent sur-le-champ lui donner 100 fr. de gratification. L'un des deux, étant allé à la campagne, écrivit à l'autre, touchant cette petite affaire ! Ce billet, dont l'original est entre nos mains ; nous connaissons de plus les noms et les demeures de ces deux honnêtes personnes : elles fréquentent de très bons lieux, elles vont souvent chez M. le duc de Fitz-James, pour lequel elles semblent avoir un attachement tout particulier. Voici donc le billet en question ; nous supprimons, par charité, les noms des deux correspondants :

« Je vous préviens, mon cher T..., que je n'arriverai que demain à midi à Paris, et je descendrai chez M. R..., où j'ai beaucoup à écrire. Si vous comptez avoir quelque chose du domestique du vicomte Cha[5577]..., vous pourrai alors venir me trouver et lui dire que vous lui remettrai les papiers qu'il vous remettra à l'heure qu'il reviendra avec vous. » Lui avez-vous donné les 100 francs que j'ai laissés chez vous samedi ?

D... »

Qu'est-ce que ce vicomte Cha... ? Serait-ce un parent ou un ami du Conservateur ? un homme qui aurait écrit contre la police trois ou quatre chapitres abominables ? Il mériterait bien qu'on lui eût acheté secrètement ces vilains chapitres, avant qu'ils fussent imprimés : il y aurait gagné autant que la police, car enfin il n'aurait pas été destitué d'une place inamovible. Si ce vicomte Cha... avait voulu continuer ce petit commerce de vieux papiers, son domestique aurait reçu d'un bienfaiteur inconnu une innocente pension de 50 francs par mois, non compris les gratifications ; mais c'est un homme intraitable et avec lequel il n'y a rien à faire.

Après un pareil document, tout autre fait paraîtrait insipide. Abandonnons les détails, et jetons un regard sur l'ensemble de notre position.

Une agitation et une décomposition singulière se manifestent dans le corps social : la jeunesse, soulevée, demande l'indépendance ; la religion, sans appui, voit ses prêtres à la charité : neuf évêques et un seul archevêque composent tout le haut clergé de France ; les artisans de destruction ne dissimulent point le projet d'abolir l'épiscopat et de nous amener à quelque chose de moins que le protestantisme ; l'impiété et la république prêchent ouvertement leurs doctrines dans des brochures révolutionnaires : des bruits absurdes se répandent dans nos campagnes. Les paysans sont d'autant plus portés à croire ces bruits, qu'ils voient rentrer dans les places les hommes qui occupaient ces places pendant les Cent Jours, et qu'ils se souviennent de ce que ces hommes disaient alors des Bourbons, des proclamations qu'ils faisaient contre cette auguste famille. Puisque ces individus sont employés de nouveau, le bon sens du peuple en conclut qu'ils avaient raison alors et que leur retour annonce quelque catastrophe prochaine. D'un autre côté, un parti puissant pousse à la domination militaire, et les espérances de notre révolution cherchent à mettre à profit les souvenirs de notre gloire.

Nous demandons au père de famille qui forme aujourd'hui

un plan pour l'établissement de ses enfants si dans les chances de son avenir il n'admet pas les terribles chances d'une révolution, si une vague inquiétude ne se mêle pas à tous ses projets. Ce n'est point aux hommes de parti que nous adressons cette question ; c'est à celui qui, étranger aux querelles politiques, ne connaît le gouvernement que comme le protecteur de ses droits. Ceux même que des vanités blessées ont jetés dans la faction démocratique tremblent de leur propre triomphe : ils se rappellent les échafauds où montaient ensemble les accusateurs et les victimes. Pourquoi ce malaise général ? Parce que le système adopté a rouvert la porte à tous les hommes, à toutes les doctrines révolutionnaires ; parce que ceux qui ont voulu faire de ces hommes et de ces doctrines le soutien de leur puissance sont entraînés par le torrent dont ils ont rompu les digues. Le ministère s'imagine aujourd'hui ne suivre que son propre système, et il ne s'aperçoit pas qu'il n'est plus le maître de rien ; il croit donner le mouvement, et c'est lui qui le reçoit. Veut-il faire passer une loi, il faut qu'il capitule sur les principes, qu'il donne des effets en nantissement ; il escompte avec des destitutions et des places le petit succès qu'on lui prête : les intérêts le ruinent, et la monarchie payera le capital.

Et cependant qu'il eût été facile de tout arranger ! qu'il était aisé, sans persécuter personne, en employant les gens de bien de toutes les opinions, de mettre la religion et la morale dans l'éducation, l'ordre et la justice dans l'administration, l'économie dans les finances, l'espoir, le bonheur et la paix partout ! On ne voulait que le repos, on ne demandait que le repos. Les hommes monarchiques sont toujours les plus nombreux ; et néanmoins il est vrai qu'une poignée de méchants peut encore plonger la France dans la terreur : les affreuses divinités révolutionnaires qui nous ont fait périr une première fois sont rentrées dans l'abîme, et cependant nous pouvons encore être immolés à leurs simulacres.

Les ministres peuvent-ils se dissimuler encore que ces destitutions qui tombent sur les fidèles sujets du roi ont des résultats funestes ? Il semble que plus un homme a donné de

marques de dévouement, que plus il a rempli ses devoirs, surtout pendant les Cent Jours, plus il doit être écarté : tout cela pour donner des leçons de fidélité aux peuples, pour enseigner à chacun ses devoirs, pour faire triompher la justice, ce soutien éternel des empires.

On ne se cache plus : le système effronté marche tête levée. Aussi ce n'est plus sous le rapport de l'exclusion des royalistes qu'il faut considérer les destitutions ; cela va sans dire, la chose est convenue. Ce qu'il faut voir dans ces destitutions répétées (laissant à part toute considération morale), c'est qu'elles avilissent les agents du gouvernement, leur ôtent toute autorité sur les peuples, détraquent la machine entière de l'administration, et la feront tomber en ruines.

Les ministres ne veulent pas de révolution. Que veulent-ils ? On dit qu'ils rêvent toujours une suspension de la loi des élections. Ils flattent quelques ambitions particulières, et parlent de réunions qui ne réunissent personne. Ils demandent dix-huit mois d'impôts : acheminement au despotisme ministériel. Pendant ces dix-huit mois, que ne peut-on pas faire ? On nous a mis en péril, et pour nous en tirer, on ne trouverait d'autre moyen que de nous priver de nos libertés constitutionnelles : rare effort ! admirable conception !

M. le garde des sceaux, qui a combattu à la tribune un beau mouvement du discours de M. de Villèle, pense qu'on ne céderait plus à des soldats impies et à d'insolentes paroles ; il pourrait être dans une cruelle erreur. L'assemblée que dispersa Bonaparte était soutenue par les souvenirs récents de la révolution ; elle était remplie d'esprits plus ou moins habiles, mais tous fermes dans un système politique, tous éprouvés par de longs périls : toutefois, cette assemblée fut dispersée par les baïonnettes. Qu'un général se présentât maintenant pour opprimer la liberté publique, que trouverait-il devant lui ? Serait-il arrêté par ces hommes à principes incertains, qui, jadis soldats de la cause royale, se font aujourd'hui les apôtres des doctrines qui les ont proscrits ; par ces hommes qui, tout affaiblis de l'opinion qui les abandonne, ne sont pas fortifiés de l'opinion qui les saisit, et qui, flottant entre le despotisme et la

liberté, ne sont propres ni à soutenir une monarchie, ni à fonder une république ?

1er mars 1819

Paris, ce 1er mars 1819.

La proposition de M. le marquis de Barthélemy a été repoussée par l'influence du ministère. L'aveuglement de ceux qui nous ont gouvernés depuis quatre ans est un miracle : toutes les fois que la Providence a voulu nous sauver, ils ont brisé entre leurs mains l'instrument de notre salut. Comme en toute progression sur une pente, le mouvement s'est accéléré à mesure que nous sommes descendus plus bas ! On a d'abord chassé un à un les royalistes ; ensuite on en est venu aux destitutions générales. Ces destitutions ont passé du civil au militaire. La révolution que l'on rétablissait dans les hommes a été reportée dans les choses : la loi des élections et celle de recrutement ont démocratisé la monarchie. Effrayé, mais trop tard, des conséquences de son système, le dernier ministère a voulu s'arrêter, et il a disparu.

Nous avons montré un rare instinct de médiocrité : si dans les derniers rangs de l'empire, sous Bonaparte il existait quelques génies secondaires dont on eût à peine entendu parler, c'est là que nous avons été chercher de grands hommes pour la monarchie légitime. Tous ces pygmées ont raidi leurs petits bras pour soutenir les ruines colossales sous lesquelles on les a placés. Sentant l'inutilité de leurs efforts, leur vanité blessée les a rendus persécuteurs. Envieux par nature, ils ont écarté le mérite, dans quelque opinion qu'il se soit trouvé. La tyrannie craint le talent ; si elle est faible, elle le redoute comme la puissance ; si elle est forte, elle le craint comme la liberté. Incapables de sentir les actions généreuses, ces hommes prennent la fidélité pour l'ambition, le dévouement pour la sottise, l'honneur pour l'intérêt ; et, noblement armés contre le malheur, ils achèvent à terre ceux que la révolution a laissés expirants sur le champ de bataille. Pour ressembler à nos premiers révolutionnaires, il ne leur

manque que le courage d'exécuter le mal dont ils ont la pensée : ils s'abstiennent, parce qu'ils sont impuissants ; leur innocence n'est qu'une lâcheté de plus.

Où allons-nous ? Chacun se le demande, personne ne le peut dire. Nous avons dépassé tous les rivages ; nous voguons à pleines voiles sur une mer inconnue. Et qu'on ne s'aille pas figurer qu'il s'agisse encore de chambres, de ministères, de lois, de discours. Nous n'en sommes plus là. Nos institutions, debout en apparence, sont tombées. Avons-nous une loi des élections, quand des achats simulés de propriétés fictives, quand des patentes, des cartes, des locations frauduleuses, de doubles emplois d'impôts, peuvent donner des droits à ceux qui n'en ont pas ; quand des préfets changent, augmentent, diminuent à volonté la liste des électeurs ?

On discute aujourd'hui une loi sur la responsabilité des ministres. Mais y a-t-il une telle chose que cette responsabilité, lorsque vingt, trente, quarante, cinquante, soixante pairs, parents ou amis des ministres, peuvent être tout à coup introduits dans la chambre haute et venir s'asseoir : sur le banc des juges ? Or, c'est pourtant sur la responsabilité ministérielle que roule la monarchie représentative : ôtez cette responsabilité, il n'y a plus rien.

On apporte une loi sur la liberté de la presse : nouvelle dérision. Où est cette liberté dans cette loi ?

On substituera la diffamation à la calomnie ; cela s'entend ; c'est pour nous empêcher d'ouvrir Le *Moniteur* ; c'est pour nous interdire l'histoire. Les crimes veulent faire punir les souvenirs.

Un ouvrage pourra être saisi avant le jugement. Belle liberté de la presse !

Il faudra déposer un exemplaire d'un journal, même quotidien, avant sa publication, ce qui détruit par le fait un journal quotidien.

Il sera défendu de rendre compte des séances secrètes des chambres sans leur autorisation, et néanmoins on sera obligé d'insérer les publications officielles. Qu'entend-on par des publications officielles ? Sont-ce tous les actes du

gouvernement ? Alors les gazettes seront transformées en Bulletin des Lois. Sont-ce les articles politiques de la police ? Pourquoi ne pas dire alors qu'il n'y aura de journaux que pour la police ? La loi parle des outrages à la morale publique ou aux bonnes moeurs ; mais, pour ne pas déroger au code et à la sagesse du siècle, elle ne parle point des outrages à la religion.

Le mot vague de provocation introduit dans la prétendue loi sur la liberté de la presse la provocation indirecte, et le crime de lèse-majesté se trouve, pour ainsi dire, à tous les articles de la loi : c'est une injure faite au pouvoir souverain que tant de précautions prises pour le mettre à l'abri ; il n'y a que les mauvais rois qui aient besoin de sauvegardes. Quand un prince n'est pas défendu par ses vertus, il faut qu'il le soit par ses lois. Ce ne fut pas Marc-Aurèle, ce fut Tibère qui inventa le crime de lèse-majesté. Et d'ailleurs ce crime a perdu en France une partie de son application, en vertu de la Charte, qui abolit la confiscation des biens. Le rusé Tibère, tout en défendant sa personne, avait encore trouvé le moyen de faire du crime de lèse-majesté une loi de finances. La preuve que ce crime avait fini à Rome par être considéré comme une mesure fiscale, c'est qu'on voit des princes, en parvenant à l'empire, annoncer qu'ils ne feront mourir aucun sénateur, comme s'ils eussent déclaré qu'ils ne lèveraient aucun nouvel impôt. Tout dans nos nouvelles lois détruit donc la monarchie constitutionnelle, et les trois pouvoirs de l'Etat ne sont pas moins ébranlés.

La couronne a cédé sa principale prérogative en abandonnant par la loi de recrutement son pouvoir sur l'armée.

La pairie existe-t-elle si elle est tantôt à vie et tantôt héréditaire, tantôt prescrivant un majorat, tantôt n'en exigeant plus ; ici déclarée première dignité et jouissant des premiers honneurs, là compatible avec des fonctions qui la mettent sous la dépendance d'un commis ? N'était-elle faite que pour être un instrument ministériel, pour être jetée à la tête du premier venu ? Les Anglais sont si jaloux de l'honneur de la pairie, que le bill qui investit le prince de Galles de la régence déclare que ce prince ne pourra conférer la pairie que pour des services éminents rendus à la Grande-Bretagne. Le premier bill proposé

par M. Pitt en 1788 portait la même clause.

Et si la chambre des pairs est plus nombreuse que la chambre des députés, il faut donc augmenter celle-ci ; il faut donc revenir sur ce qu'on a fait, oublier les lois, les ordonnances, les discours ! Et nous croirions avoir une constitution !

Si les trois pouvoirs de la société sont mobiles, quel respect aura-t-on pour les lois émanées de ces pouvoirs ? Persuadons-nous donc que le ministère a porté par ces dernières mesures un coup funeste au gouvernement représentatif, de même que par son système général il met en péril la monarchie légitime.

Est-ce par un calcul que nous sommes arrivés à ces résultats ? Calcul dans ceux-ci, instinct dans ceux-là, conspiration peut-être dans quelques-uns. Nous sommes livrés aux jacobins et aux bonapartistes : les uns détestent toute forme monarchique, les autres abhorrent toute espèce de liberté. Et que désirent ces révolutionnaires auxquels le ministère s'est abandonné ? La république ? l'empire ? Ils ne savent pas exactement ce qu'ils veulent ; mais ils savent très bien ce qu'ils ne veulent pas : ils ne veulent pas la légitimité. Peu leur importe à présent ce qu'ils mettront à sa place ; il faut d'abord qu'ils se délivrent de l'objet de leur haine. Ils se battront ensuite entre eux ou se réuniront pour faire la guerre à l'Europe ; car une guerre avec l'Europe est encore un des rêves de la faction.

Mais le peuple, dit-on, ne se soulèvera pas. Les jacobins sont peu nombreux, leur faction n'a plus de racines : cela est vrai ; mais une poignée d'intrigants sans capacité suffit, au moyen du système adopté, pour changer la face de la France : de vils et faibles animaux minent quelquefois les fondements d'un palais ou percent un vaisseau de haut bord.

Nos petites combinaisons ne changeront point la nature des choses. Nous avons introduit mille germes de destruction dans l'Etat. En vain nous espérons que les maximes qui ont déjà perdu la monarchie la sauveront ; notre espérance sera déçue. Préconiser ces maximes, après le mal qu'elles nous ont fait, c'est imiter les Romains, qui mettaient au rang des dieux les

monstres qui les avaient dévorés. Jamais il n'a existé d'empire sans religion et sans justice ; il n'en existera jamais. Or, la religion, où est-elle ? Où sont ses ministres ? Le philosophisme tient lieu de sagesse ; une bienfaisance de parade a remplacé sa charité. Elle n'élève point l'enfance, on ne lui confie point l'infirmité de la vieillesse ; on lui dérobe l'innocence et le malheur ; on la laisse seule prier pour nous dans ses temples en ruines. L'épiscopat tombe ; ce n'est qu'en bravant les persécutions que les missionnaires parviennent à prêcher la parole de Dieu. La liberté de la pensée existe pour tous, excepté pour le pasteur qui instruit son troupeau. Des préfets révisent les mandements des évêques ; et l'Evangile, qui a soumis le monde à sa règle, est soumis à la censure de la police[5578].

Quant à la justice, où la trouverons-nous ? Où sont les coeurs qu'elle a réjouis, la famille qu'elle a visitée, le serviteur fidèle qu'elle a couronné de ses mains ? Nous avons réduit l'ingratitude en système et constitué la trahison comme un pouvoir. Telle est, nonobstant cette politique, la nécessité de la justice pour l'existence des peuples, que si l'on supposait une société uniquement fondée sur l'iniquité, cette injustice, établissant peu à peu des droits, aurait besoin de la justice pour subsister.

Toutefois il y avait dans la restauration une difficulté que nos hommes d'Etat étaient incapables d'apercevoir et qu'ils n'ont pas même soupçonnée. Si la restauration avait paru au temps de l'anarchie, sa tâche lui eût été facile. Il eût suffi d'appeler à elle le pouvoir, de remonter de la licence à l'ordre, progrès naturel des choses. Ne trouvant rien debout, elle eût édifié ce qu'elle eût voulu ; elle est arrivée, au contraire, au milieu de l'ordre, dans des institutions fausses, il est vrai, mais fortes et complètes. Alors la légitimité a été obligée de prendre place parmi les illégitimités toutes classées. Au lieu de resserrer des liens, son devoir a été de les relâcher : elle est venue comme une liberté, elle a marché du despotisme à l'indépendance légale ; et dans ce mouvement rétrograde, qui intervertissait l'ordre naturel, il était difficile de savoir où s'arrêter. Afin de

rendre la légitimité politique moins étrangère, des esprits éclairés auraient fait tous leurs efforts pour multiplier les légitimités morales : on s'est attaché, au contraire, à les détruire. L'incapacité passionnée perd les royaumes ; elle ne conspire pas toujours, mais ses petites haines sont pires qu'une conspiration véritable. Veut-elle frapper un homme, elle tue une institution. Elle renversera la pairie pour se conserver, et elle aura l'ingénuité de le dire.

Au reste, nous ne doutons point que l'Europe ne soit menacée d'une révolution générale, par la raison que le christianisme s'affaiblit, et que toujours la chute d'une religion a entraîné la chute des empires : le faîte tombe quand la base s'écroule. Mais les insensés qui poussent à cette destruction se flattent en vain d'atteindre à leurs chimères républicaines. Les peuples européens, comme tous les peuples corrompus, passeront sous le joug militaire : un sabre remplacera partout le sceptre légitime, et ce sabre conviendra particulièrement à la France, amoureuse des armes, folle de l'égalité, mais qui de liberté ne se soucie guère[5579]. Le gouvernement de fait, autrement le gouvernement des parjures, deviendra, puisqu'il prend place dans l'ordre politique, le gouvernement dominant ; il détruira toute vertu dans le coeur des hommes ; il sera le châtiment réservé à leur bassesse.

Nous assistons à la décomposition de la société, parce que le principe religieux qui la soutint pendant tant de siècles se retire. Et nous, nous pensons atteindre, par la sagesse de ces hommes dont les noms seraient ici des ridicules, à cette perfection que la sagesse des Antonins ne put obtenir ! Tout stupides de révolution, tout hébétés de philosophisme, mélange de niaiserie et d'orgueil, nous nous croyons des hommes forts, parce que nous persécutons les gens de bien, que nous nous entendons en police, que nous savons combien de millions d'oeufs rapportent les poules de France, et que nous rêvassons des abstractions politiques dans la poussière de nos bureaux. Et pourtant les faibles mains qui ont ouvert les écluses ne peuvent plus les fermer : le torrent se précipite et nous emporte. Ce qui était hier une affaire principale ne l'est

plus aujourd'hui ; ce qui eût paru impossible ce matin, ce soir n'est plus qu'une chose naturelle et facile. On s'étonnait des injustices particulières, on ne s'étonne plus que de ce qu'elles ne sont pas encore toutes accomplies. Chacun cherche en quoi il a bien mérité de la légitimité pour connaître ce qu'il a à perdre : on descend dans son for intérieur, on s'examine ; on compte ses vertus passées pour deviner ses souffrances à venir. Quand on est frappé, on peut toujours dire : « C'est pour un tel service ! » Comme le proscrit romain s'écriait : C'est pour ma maison d'Albe !

Eh bien, achevez votre ouvrage ; mais sachez que votre jugement sera prononcé avant le nôtre. Quoi qu'il arrive, nous autres royalistes, nous serons exempts de reproches ; toujours sur la brèche, toujours avertissant du danger, nous le voyons arriver sans crainte, parce que nous l'avons jugé depuis longtemps. Il n'y a d'extraordinaire dans tout ceci que les ministres chargés du salut de l'Etat : la position, du reste, est naturelle. Les jacobins veulent renverser le trône, les honnêtes gens veulent le soutenir : c'est dans l'ordre. Les révolutionnaires font leur métier, les royalistes font leur devoir. Cette belle parole, que le prince de Talmont prononça en allant à l'échafaud, explique les hommes et les doctrines qui continuent à diviser la France.

3 mai 1819

Paris, le 3 mai 1819.

Hier dimanche, 2 mai, a commencé au mont Valérien la retraite annuelle pour la fête de l'invention de la sainte Croix ; fête qui semble aujourd'hui plus particulière à la France, où la croix, après tant de bouleversements, a été retrouvée. Les anciennes congrégations religieuses du mont Valérien sont remplacées maintenant par ces missionnaires que poursuivent de leurs anathèmes et de leurs insultes les écoliers de Diderot et les singes de Voltaire. La tradition fait remonter à près de huit cents ans l'établissement du premier solitaire sur cette montagne ; du moins le frère Français donne sept cents ans d'antiquité à l'ermitage du Calvaire, dans une lettre qu'il écrivait, vers l'an 1539, à Guillaume Coeffeteau, commentateur des *Psaumes* de David[5580].

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1400 il y avait sur le mont Valérien un reclus nommé Antoine. Nous avons encore une lettre qui lui fut adressée par le célèbre Jean Gerson, à qui l'on a quelquefois attribué mal à propos l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Depuis le solitaire Antoine jusqu'à la révolution, la succession des ermites au mont Calvaire n'avait point été interrompue. Jean du Houssay, Jean le Comte, Pierre de Bourbon, le frère Français, et Nicolas de La Boissière, donnèrent tour à tour dans cette retraite l'exemple de la douceur et de la pauvreté évangéliques. Il se forma autour d'eux une société de ces hommes qui dans tous les temps, chassés du monde par des passions ou des malheurs, ne peuvent retrouver la paix que dans la religion et la solitude. Hubert Charpentier, prêtre et bachelier de Sorbonne, établit, en 1633, auprès des anciens solitaires une congrégation nouvelle : il fit construire une église et un séminaire ; et, consacrant son institution au plus grand mystère des chrétiens, il bâtit les chapelles des stations et éleva la croix qui

firent donner au mont Valérien le nom de la *montagne du Calvaire*. Les peuples confondirent bientôt les deux ordres des prêtres et des solitaires, et montèrent plus fervemment à l'ermitage depuis qu'ils y étaient attirés par le signe du salut.

Les tableaux de la création que l'on découvre du sommet des montagnes augmentent dans le coeur de l'homme le sentiment religieux : à la vue de tant de merveilles, on se trouve naturellement disposé à adorer la main qui les tira du néant : Plus on s'élève vers le ciel, moins il semble que la prière ait d'espace à franchir pour arriver à Dieu : les anciens Perses sacrifiaient sur les hauteurs, et les Grecs avaient couronné de leurs temples les cimes de l'Olympe, du Cythéron et du Taygète. Les rochers des Alpes étaient consacrés par les divinités du Capitole ; mais si les Romains avaient un Jupiter Poennin sur le Saint-Gothard, ils n'y avaient pas un hospice : personne ne s'y enterrait vivant pour secourir le voyageur ; ce sont là les oeuvres du christianisme.

Lorsque le philosophisme troublait parmi nous les notions du bon sens, on déclamait contre les croix et les ermitages. Si l'on eût consulté les peintres, ils auraient été d'un autre avis que les philosophes, qui pourtant se piquaient d'aimer les arts. Que de paysages en France ont été gâtés par la destruction des futaies, des vieilles abbayes, des monuments religieux ! Et quel mal y avait-il donc que du sein d'une grande ville l'homme qui marchait peut-être à des crimes, ou qui poursuivait des vanités, aperçût, en levant les yeux, des autels sur le sommet de nos collines ? La croix, déployant l'étendard de la pauvreté aux yeux du luxe, rappelant le riche à des idées de souffrance et de misère, était-elle donc si déplacée auprès de nos parcs et de nos châteaux ? Les solitaires avaient à leur tour, du haut de leurs montagnes, le spectacle des orages du siècle, et s'applaudissaient de l'abri qu'ils avaient trouvé. Ce commerce de sentiments religieux et d'idées morales entre le monde et la solitude avait bien son prix. Convenons surtout que nos poètes connaissaient peu leur art lorsqu'ils se moquaient de ces monts du Calvaire, de ces missions, de ces retraites, qui retraçaient parmi nous les sites de l'Orient, les moeurs des

solitaires de la Thébaïde, les miracles de la religion et les souvenirs d'une antiquité qui n'est point effacée par celle d'Homère.

Il y a quelques années que nous allâmes en pèlerinage au mont Valérien. Arrivé à l'ermitage, dont il existait encore des ruines, nous nous assîmes sous une avenue de tilleuls qui couronnait le coteau. Nous avions à notre droite les bois de Saint-Cloud et de Meudon, devant nous Paris ; à gauche Montmartre, Saint-Denis et les collines qui bordent les vallées de Montmorency ; derrière nous les hauteurs de Saint-Germain et de Marly, où se termine le cercle de l'horizon. La Seine, coulant au milieu de ce beau bassin parmi des bois, sous des ponts, le long des villages, semblait, par ses détours multipliés, vouloir toucher à tous les lieux célèbres dans notre histoire. Nous songions aux révolutions, aux siècles, aux hommes qui s'étaient succédé sur ces bords ; nous nous représentions les Gaules, et ce grand espace couvert de forêts ; nous voyions ensuite arriver les Romains, les rois chevelus paraissaient : la Gaule devenait France : alors passaient les trois races.

Au milieu de cette fuite éternelle, de ce changement sans fin de la face de la société et même de la nature ; au milieu de ce tableau dont les aspects ont été tant de fois renouvelés, où les champs de rosiers ont succédé aux forêts, les chaumières aux palais, les palais aux chaumières, où les hommes ont paru cent fois avec des langages, des mœurs et des coutumes divers, une seule chose étoit restée la même : une croix de bois, élevée au sommet du mont Valérien, avoit vu tomber autour d'elle les monuments en apparence les plus durables, sans être ébranlée de leur chute. Un petit royaume de solitaires, placé au haut d'une colline, toujours gouverné par le même monarque, toujours attaché aux mêmes principes, s'étoit perpétué sans révolution, tandis qu'au pied de la montagne, la grande monarchie française avoit changé de maîtres, d'opinions et de malheurs. Tout passe ; la religion seule demeure. Les solitaires du mont Valérien n'avaient vu qu'une seule chose aussi invariable que leur existence: c'était le pèlerinage des infortunés qui vinrent dans tous les siècles

conter leurs diverses douleurs au pied de la même croix.

Aussi les retraites qu'on avoit ouvertes à la piété n'étaient-elles que des stations des souffrances de Jésus-Christ. Les rois montaient au mont Valérien avec la foule : Henri IV se reposa dans la cellule d'un des pauvres frères; la femme de Louis le Grand se prosterna au pied de la croix, et en 1789 S. A. R. madame la comtesse d'Artois fit chanter un *Salve* solennel dans la chapelle des ermites. C'étoit la veille de nos malheurs : les bénédictions que demandait la princesse ne devaient être accordées qu'à son auguste époux et à ses fils, lorsqu'après trente années d'exil ils sont venus rendre hommage pour le trône rétabli à la croix relevée.

Les ermites du mont Valérien ne faisaient que des vœux simples: le livre qui contient leur règle est touchant par sa naïveté. Ils recevaient les malades, et les hommes du monde qui consacraient quelques moments à la retraite. Si la grandeur cherchait quelquefois chez eux une consolation à ses ennuis, la philosophie y trouvait un remède à ses dégoûts. Bernardin de Saint-Pierre raconte qu'il alla un jour demander à dîner aux ermites du mont Valérien avec J.-J. Rousseau. « Nous arrivâmes chez eux, dit-il, un peu avant qu'ils se missent à table, et pendant qu'ils étaient à l'église. J.-J. Rousseau me proposa d'y entrer, et d'y faire notre prière. Les ermites récitaient alors les litanies de la Providence, qui sont très belles. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, et que les ermites se furent acheminés à leur réfectoire, Jean Jacques me dit avec attendrissement : Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile: *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux*. Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. Je lui répondis: Si Fénelon vivait, vous seriez catholique. Il me repartit, hors de lui et les larmes aux yeux : Oh! si Fénelon vivait, je chercherais à être son laquais, pour mériter d'être son valet-de-chambre. »

En 1789, il y avoit au Calvaire environ quarante ermites et quatre ou cinq prêtres ; en 1790, le Calvaire fut détruit, et les prêtres renvoyés ; en 1792, on chassa les ermites; en 1793,

Merlin de Thionville acheta le Calvaire, et loua à quatre à cinq ermites le petit bâtiment actuellement existant : il détruisit l'église des prêtres, et ne laissa subsister que celle des solitaires; il abattit les stations. En 1805, Merlin vendit le Calvaire à M. Gouai, curé del'Abbaye-aux-Bois. Un jardin anglais avoit remplacé le jardin potager des ermites au mont Valérien. Le dimanche, au lieu des offices divins, on entendait les tambours et les violons d'un bal public : la nouvelle religion faisait naître un moment un rire insensé parmi les malheureux dont l'ancienne essuyait les larmes. Rapprochement singulier : les païens avaient élevé un temple à Adonis sur le véritable Calvaire.

Voilà qu'au milieu des triomphes de notre sagesse, au milieu de ces joies nées de nos pleurs, voilà que la croix reparait tout-à-coup! Le nouveau propriétaire, le curé de l'Abbaye-aux-Bois, rétablit le culte du Calvaire : les vieilles statues de saint Antoine et de saint Paul ermite sortent des réduits où elles étoient cachées, et viennent reprendre leurs places. Lorsque nous fîmes au mont Valérien le pèlerinage dont nous avons parlé, la croix étoit plantée vis-à-vis d'un kiosque, et l'on voyait une tête de saint Antoine sur la voûte d'un souterrain qu'on avoit transformé en glacière. M. Hondouart, ancien supérieur des ermites, était encore vivant à cette époque. Pendant la Révolution, cultivant une vigneau pied de la montagne, et couvert de l'humilité chrétienne comme d'un voile, il avait échappé aux yeux des bourreaux. Nous le trouvâmes au Calvaire; nous visitâmes avec lui l'ermitage en ruine. On lisait encore sur les murs quelques sentences à demi effacées, telles que celle-ci, qui promettait une société aux solitaires : *Delicice meœ esse cum filiis hominum*, « J'ai fait mes délices d'être avec les enfants des hommes; » et celle-ci, qui convient aux voyageurs chrétiens : « Qui me donnera les ailes de la colombe? » Je prendrai mon vol et me reposerai ; et celle-ci encore, si formidable à ceux qui prétendent étouffer leurs remords : « Le ver qui les » ronge ne mourra point. »

En 1805, le curé de l'Abbaye-aux-Bois mourut, et ses héritiers vendirent le Calvaire à un négociait. Le culte de la

croix continua d'être public. En 1808, les curés de Paris rachetèrent le Calvaire du nouveau possesseur, et proposèrent à Buonaparte un établissement que le ministère rejeta. Ils furent alors obligés de rendre le Calvaire à celui qui le leur avait vendu, en lui payant un dédit de 10 000 francs. Le négociant ne put à son tour effectuer le payement primitif, et les héritiers du curé de l'Abbaye-aux-Bois rentrèrent dans leur propriété. Ce fut alors qu'ils cédèrent le Calvaire à l'abbé de la Trappe. Mais en 1811, à l'époque du concile de Paris, la publication du bref d'excommunication dans la communauté des Trappistes, près de Gênes, entraîna la suppression de l'ordre et la confiscation du Calvaire. Trente ouvriers furent envoyés de nuit au mont Valérien, et celui qui avait gagné tant de batailles à la face du soleil crut devoir se cacher dans l'ombre pour abattre une croix. Pendant trois ans tout culte fut interdit ; l'église des ermites, qui restait encore, fut abattue : on se proposait de la remplacer par une autre église, dont le dôme ferait le pendant de celui des Invalides. Une maison d'éducation pour les orphelines des officiers de la Légion d'Honneur s'éleva sur les ruines de l'ermitage : l'ancien asile de la paix devait servir de retraite aux victimes de la guerre. Au moins dans ce projet les grossiers plaisirs révolutionnaires ne succédaient pas aux nobles pénitences de la foi. Il y a une alliance secrète entre la religion et les armes ; dans tous les pays, et surtout en France, berceau de la chevalerie, les militaires sont naturellement religieux : ce ne sont pas les baïonnettes de nos soldats, ce sont les plumes de nos révolutionnaires qui ont égorgé les prêtres.

Au moment de la restauration, tout était abandonné sur le Calvaire : l'abbé de Janson, qui venait, de concert avec M. l'abbé de Rauzan, de former l'établissement des Missions de France, détermina le gouvernement à prendre des arrangements avec l'abbé de La Trappe. Ensuite il sollicita et obtint la jouissance des emplacements du mont Valérien, et il y rétablit le culte de la croix.

Les stations qui viennent de s'ouvrir cette année sont d'autant plus intéressantes, que M. l'abbé de Janson arrive de

Jérusalem, et qu'il a pu montrer au pied du calvaire du mont Valérien de pieux objets apportés du véritable Calvaire. La solennité d'hier était admirable : les missionnaires signalant la vanité du monde devant un monument élevé par l'homme de gloire sur les débris de l'asile d'un obscur ermite, ce monument non achevé, et n'étant lui-même qu'une ruine, le conquérant qui l'entreprit exilé sur un rocher au milieu des mers, le prêtre jadis exilé revenu dans sa patrie et annonçant la perpétuité de la religion sur un monceau d'anciennes et de nouvelles ruines, quel sujet de sentiments et de réflexions ! Qu'on y joigne la grandeur et la beauté du site, l'éclat du soleil, la verdure du printemps ; qu'on se représente la pompe religieuse ; cette tente formant l'église de la Mission, comme aux premiers jours du christianisme ; ces trois croix élevées dans les airs ; ce mélange de prédications et de chants ; cette foule couvrant les flancs de la colline, tantôt marchant en procession avec les prêtres, tantôt s'arrêtant aux stations, tombant à genoux, se relevant, recommençant sa marche en chantant des cantiques nouveaux, ou les vieilles hymnes de l'église, et l'on concevra comment il était impossible d'échapper à l'impression de cette scène. On a surtout remarqué le moment où, parvenus à la dernière station, les archevêques et les évêques présents à la cérémonie se sont réunis sur le rocher au pied de la croix. Le groupe religieux se dessinait seul sur le ciel avec la croix et la crosse d'or, tandis que les fidèles étaient prosternés. Ces vénérables pasteurs, vieux témoins de la foi décimés par la révolution, semblaient tenir une espèce de concile en plein air ; et confessant la religion pour laquelle ils avaient souffert, ils rappelaient ces anciens Pères de l'Eglise composant, après la persécution de Dioclétien, le symbole de Nicée.

Le succès des missionnaires étonne les hommes du parti. Il est dur en effet d'avoir pendant trente ans bouleversé la France pour déraciner la religion, et d'avoir perdu son temps ; il est dur pour ceux qui nous ont régénérés de n'avoir pu établir ni un gouvernement, ni une institution, ni une doctrine, durables, et de voir d'ignorants missionnaires échappés au martyre, pauvres, nus, insultés, calomniés, charmer le peuple

avec un crucifix et une parole de l'Evangile. Ce démenti donné à la sagesse du siècle n'est-il pas intolérable ? Comment souffrir des apôtres qui rétablissent les droits de la conscience et qui prêchent la soumission à l'autorité légitime ? On fait des chansons abominables, on étale des caricatures où les missionnaires prennent pour autel un bûcher : reste à savoir si ces chants ne sont pas semblables à ceux que l'on faisait entendre autour de la guillotine ; si ces bûchers ne sont pas ceux que l'on alluma pour y jeter les ecclésiastiques. Non, il faut être juste : on n'a pas brûlé le clergé ; on l'a seulement envoyé mourir à Cayenne et dans les cachots ; on n'a fait que massacrer les capucins dans leur couvent à Nîmes, qu'égorger les prêtres dans la glacière à Avignon, que les noyer dans les bateaux à soupape à Nantes, que les massacrer à Paris aux Carmes et dans la prison de l'Abbaye. Un témoin oculaire nous a raconté comment la chose se passait, pour le plus grand triomphe des lumières sur la superstition et les préjugés. « À dix heures, dit M. Journiac Saint-Méard, l'abbé Lenfant, confesseur du roi, et l'abbé Chapt de Rastignac, parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servait de prison, et dans laquelle ils étaient entrés par une porte qui donnait sur l'escalier. — Ils annoncèrent que notre dernière heure approchait, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. — Un mouvement électrique, qu'on ne peut définir, nous précipita tous à genoux, et, les mains jointes, nous la reçûmes. — À la veille de paraître devant l'Etre suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable. L'âge de ces deux vieillards, leur position au-dessus de nous, la mort planant sur nos têtes et nous environnant de toutes parts, tout répandait sur cette cérémonie une teinte auguste et lugubre : elle nous rapprochait de la Divinité ; elle nous rendait le courage ; tout raisonnement était suspendu ; le plus froid et le plus incrédule en reçut autant d'impression que le plus ardent et le plus sensible. Une demi-heure après, ces deux prêtres furent massacrés, *et nous entendîmes leurs cris*. »

Quel est l'homme qui lira les détails suivants sans que ses

yeux se remplissent de larmes, sans éprouver les crispations et les frémissements de la mort ? Quel est celui dont les cheveux ne se dresseront pas d'horreur ?

« Notre occupation la plus importante était de savoir quelle serait la position que nous devions prendre pour recevoir la mort le moins douloureusement possible, quand nous entrerions dans le lieu des massacres. Nous envoyions de temps à autre quelques-uns de nos camarades à la fenêtre de la tourelle, pour nous instruire de celle que prenaient les malheureux qu'on immolait et pour calculer d'après leur rapport celle que nous ferions bien de prendre. Ils nous rapportaient que ceux qui étendaient leurs mains souffraient beaucoup plus longtemps, parce que les coups de sabre étaient amortis avant de porter sur la tête ; qu'il y en avait même dont les mains et les bras tombaient avant le corps, et que ceux qui les plaçaient derrière le dos devaient souffrir beaucoup moins... Eh bien ! c'était sur ces horribles détails que nous délibérions. Nous calculions les avantages de cette dernière position, et nous nous conseillions réciproquement de la prendre quand notre tour d'être massacrés serait venu. »

Chantez maintenant de joyeux refrains ; imaginez des caricatures bien bouffonnes sur les sujets précédents ; faites l'éloge de la Convention quand vous serez en verve, ne vous gênez pas. Il est si courageux aujourd'hui d'attaquer le reste de ces prêtres échappés aux pamphlets de Marat et aux héros de septembre ! Il faut tant d'esprit pour rire de ces hommes qui n'ont ni pain ni asile et qui ne demandent que la permission de consoler les misérables ! Lorsque l'*Esprit* vous saisira, nous seconderons en vous l'inspiration révolutionnaire, en vous lisant quelque beau passage du *Journal des Jacobins* vos illustres devanciers. Nous ouvrirons Le *Moniteur*, et puisqu'il vous plaît de parler d'échafauds et de massacres, nous compterons.

Dans vos caricatures, vous prétendez que les missionnaires ont un tarif pour leurs services : oui, ce tarif des fautes est un seul repentir. Est-ce trop cher ? Mais vous-mêmes n'avez-vous pas eu vos tarifs ? Les bons avez lesquels vous payiez chaque

assassinat aux Carmes et à l'Abbaye n'existent-ils pas encore ? Vous êtes des esprits positifs ; vous aimez les faits : voilà un fait.

Les missionnaires vous déplaisent ; leurs solennités vous importunent. Mais n'avez-vous pas eu aussi vos fêtes ? Le bourreau marchait à la tête de ces pompes de la Raison, puis venait un âne couvert des habits pontificaux ; puis on traînait les vases sacrés et la sainte hostie ; puis on mitraillait les citoyens. Il est vrai que les missionnaires n'ont rien à présenter de pareil : ils portent aussi la sainte hostie, mais elle n'est pas souillée ; ils ne prêchent pas la haine, mais la charité ; ils ne fomentent pas les divisions, ils recommandent l'oubli des injures ; c'est surtout à la station du pardon qu'ils s'arrêtent ; et à la fin de leurs cérémonies, au lieu d'égorger des hommes, ils montrent au peuple la victime pacifique offerte pour le salut des persécuteurs somme pour celui des persécutés.

Hommes de révolution, vous feriez mieux de vous taire : vous échouerez dans vos projets et ne réussirez qu'à vous rendre odieux. Grâce à votre audace, qui n'est surpassée que par votre faiblesse, on commence à ouvrir les yeux. Les honnêtes gens de toutes les nuances d'opinion sentent la nécessité de se réunir. Les tribunaux font parler les lois, et ce réveil de la justice ranime l'espérance. C'est aujourd'hui le 3 mai, jour qui a rendu à la France son roi et son père. Cette seule date devrait avertir les petits impies du moment que s'ils ne parviennent à renverser le trône, c'est en vain qu'ils prétendent détruire la religion. Le trône de saint Louis sans la religion de saint Louis est une supposition absurde ; la légitimité politique amène de force la légitimité religieuse. On ne peut reconstruire l'ordre social qu'en le fondant sur les moeurs, et on ne rétablit les moeurs qu'en rétablissant la religion.

12 mai 1819

Paris, le 12 mai 1819.

Il y a un jeu qu'on appelle le petit bonhomme vit encore, jeu que les anciens connaissaient sous un nom plus noble, et dont Lucrèce a emprunté cette belle comparaison de la vie que les hommes se transmettent dans leur course rapide ici-bas :

Quasi cursores vitai lampada tradunt.

Il a paru ces jours derniers une caricature qui représentait le jeu du petit bonhomme : ce n'est point le flambeau de la vie que les personnages se passaient mutuellement, mais celui de la monarchie, qui pourrait bien s'éteindre entre des mains ennemies, si l'on s'obstine à l'y laisser plus longtemps.

On voyait dans la caricature le personnage le plus auguste : après lui deux femmes ; après les deux femmes un homme qui ressemblait à Bonaparte ; ensuite une autre femme, ensuite un enfant, ensuite un militaire dont les traits rappelaient les portraits du prince Eugène ; enfin, un autre militaire qui veut fuir le jeu, et que le militaire, son voisin, retient par la main. Cette caricature a été vendue avec profusion. On la dit aujourd'hui arrêtée par la police : mieux vaut tard que jamais.

Malgré les tentatives du parti révolutionnaire et les négligences de la police, malgré le système ministériel, malgré les destitutions de presque tous les royalistes, malgré les impiétés et les calomnies qu'on imprime de toutes parts, nous pouvons apprendre à nos lecteurs, avec une vive satisfaction, que l'opinion royaliste fait des progrès considérables. Ils nous permettront, pour dédommagement de nos sacrifices, de nous attribuer une partie de l'honneur de ce changement. Avant l'établissement du Conservateur, l'opinion royaliste était sans organe ; on n'avait pour connaître la vérité que les journaux jacobins et les gazettes ministérielles. La censure tenait dans l'oppression les feuilles royalistes : à peine pouvaient-elles faire entendre quelques plaintes. Le découragement était

général. Le Conservateur parut, et tout se ranima. La France vit avec épouvante qu'on n'allait à rien moins qu'à la replonger dans des révolutions ; que les hommes qui depuis trente ans font tous ses maux recommençaient à agir et à écrire, et que la conséquence de ses déclamations éternelles contre les nobles et les prêtres, la féodalité et la religion serait de nous ramener au règne de la fraternité et de la mort. Or, la France, qui ne veut plus de révolution, s'est réveillée, les honnêtes gens de toutes les nuances d'opinion ont senti qu'il fallait se réunir pour opposer une digue à l'invasion démocratique, trop favorisée par le système ministériel. D'autres feuilles royalistes se sont établies à l'ombre du Conservateur ; et si l'on compare l'époque où cet ouvrage a pris naissance, à l'époque où nous sommes arrivés, on verra que l'opinion s'est singulièrement améliorée.

Les ministres ne pourront pas nous dire qu'ils sont pour quelque chose dans cette amélioration, à moins que ce ne soit par le résultat même de leurs fautes. Ces fautes, tout énormes qu'elles sont, pourraient néanmoins se réparer, n'était l'effet de la loi de recrutement sur l'armée.

Qu'on se souvienne toujours qu'une assemblée démocratique produite par la loi des élections et une armée démocratisée obéissant à cette assemblée amèneraient une révolution infaillible. L'opinion publique aurait beau être excellente, elle n'empêcherait rien, parce que l'opinion ne peut rien contre le canon.

Grâce à Dieu, la garde, si violemment travaillée, n'a point encore été rompue. Tantôt on a voulu donner de l'avancement aux officiers, et les officiers, par un dévouement admirable, ont préféré servir dans un grade inférieur pour avoir l'honneur de rester plus près du roi ; tantôt on a parlé de réunir les régiments d'infanterie de cette garde, ce qui entraînerait la suppression de la moitié des officiers. Aujourd'hui on met en avant un nouveau raisonnement : Nous sommes, dit-on, environnés de puissances militaires ; il faut augmenter notre armée. Or, les régiments de la garde coûtent autant que coûterait l'entretien d'un corps deux fois plus considérable :

donc la garde est bonne à détruire, afin d'acquérir un plus grand nombre de soldats.

Ceci est une règle d'arithmétique, et non pas un raisonnement ; les hommes ne sont pas, comme les chiffres, d'une valeur invariable, et les choses sont encore moins soumises que les hommes aux résultats absolus. Si un corps d'élite attaché à la personne du roi, animé par tous les objets d'émulation, par tous les motifs de gloire, rend autant de services qu'un corps deux fois plus nombreux, mais qui, bien qu'aussi vaillant sans doute, est moins exercé, moins bien armé, moins bien entretenu, quel avantage trouvez-vous alors à obtenir par la quantité ce que vous avez par la qualité ? Et peut-on nier que les corps d'élite n'aient souvent décidé du sort de la victoire ? Tous les souverains de l'Europe n'ont-ils pas des gardes à qui ils doivent particulièrement leurs derniers succès ? La maison militaire des rois de France s'est toujours fait remarquer par sa bravoure, depuis les sergents à massue de Philippe-Auguste, les archers du corps de Charles VII, les gentilshommes au bec-de-corbin de Louis XI, les gardes du corps de Charles VIII et de François Ier, les gardes françaises de Charles IX, les gendarmes de Henri IV, jusqu'aux mousquetaires et aux grenadiers à cheval de Louis XIII et de Louis XIV. La maison du roi contribua à tous les succès et soutint tous les revers de Louis le Grand : on sait qu'elle triompha à Fleurus, fit capituler Lille, emporta miraculeusement Valenciennes et Condé, vainquit à Cassel et sauva l'honneur à Malplaquet. Après avoir, sous Louis XV, ramené la victoire à Fontenoy, elle disparut sous Louis XVI dans les foudres révolutionnaires. Du milieu de la tempête sortit cette fameuse garde impériale qui a rempli le monde de la renommée de ses exploits, et dont les vétérans font aujourd'hui la force et l'orgueil de la garde royale. Quels ennemis de l'honneur de la France pourraient répudier un si bel héritage de gloire ? Les considérations politiques ajoutent une nouvelle force aux considérations militaires : après vingt-sept années d'illégitimité, après la trahison des Cent Jours, toute théorie doit céder à la nécessité de mettre en sûreté le

monarque. Le trône est la clef de la voûte : vous défendrez en vain le royaume, si vous ne sauvez pas le roi.

Puisque nous parlons de soldats et de gloire, n'oublions pas que c'est demain l'anniversaire de la mort de M. le prince de Condé. Nous lisons ces paroles dans le testament de ce prince : « Ceci est mon testament, et s'il n'est pas exactement légal, d'après les anciennes lois françaises et celles du pays dans lequel je l'écris, ou de celui que j'habiterai le jour de ma mort, je prie mon fils de ne point s'arrêter à ces formes.

« Je connais trop le coeur de mon roi pour croire avoir besoin de recommander mon fils à ses bontés... J'ose répondre que le dernier des Condés est aussi digne de son estime et de ses bontés que l'était son trop malheureux fils, et que son père a tâché de l'être. »

Grand Dieu ! le prince de Condé ne sachant pas quel pays il habiterait le jour de sa mort, cette recommandation d'un Condé pour le dernier des Condés, le souvenir de ce trop malheureux fils, voilà la révolution tout entière ! Que Bossuet n'eût-il point ajouté au dernier chef-d'oeuvre de son éloquence si lorsqu'il pleurait sur le cercueil du grand Condé il eût pu prévoir l'avenir !

Il serait bien temps de mettre un terme à cette révolution si féconde en crimes. Par quelle fatalité cherchons-nous à en perpétuer l'esprit ? Chaque ministre, avec les meilleures intentions du monde sans doute, suit un chemin qui ne peut le conduire qu'à de dangereuses erreurs. Si de la guerre nous passons aux finances, nous voyons un plan qui semble être celui d'un avare : entasser des écus, supputer trop haut les dépenses et trop bas les recettes, afin de thésauriser, c'est tout le système. On s'est si bien trouvé de ce système au 20 mars, lorsqu'il est arrivé un homme qui s'est emparé des coffres ! Nous autres qui cheminions vers Gand, par monts et par vaux, il nous eût été très agréable d'avoir un bon de M. le ministre des finances pour payer la poste ; mais le trésor était resté fidèlement à Bonaparte : il n'y manquait pas une obole, sauf quelques centaines de mille francs donnés à quelques personnages qui se retirèrent avec le vivre et le couvert,

comme le rat dégoûté du monde.

Des lettres de Russie annoncent que la nouvelle de la nomination des soixante pairs n'a pas été reçue du public à Pétersbourg avec plus de faveur qu'à Londres. Quand nos ministres nous faisaient entendre à la tribune et dans leurs journaux censurés que les étrangers approuvaient leur conduite, nous n'avons cessé de réclamer contre cet abandon de la dignité nationale : nous aimons à croire qu'elle est mieux sentie aujourd'hui. Pour nous, nous n'hésitons point à déclarer que le jour où il s'agirait de l'honneur et de l'indépendance de la patrie, il n'y a point d'opinion politique qui nous empêchât de nous réunir à quiconque, combattant pour le trône légitime, voudrait vivre et mourir Français.

Ce serait une chose utile de savoir combien il faudrait de sots ministres pour composer un ministère d'esprit ; nous savons à merveille combien il faut de ministres d'esprit pour former un pauvre ministère. Tous les hommes n'ont pas tous les talents : le ministère actuel réunit sans doute à l'art de l'administration et des négociations diplomatiques la connaissance des finances et de la guerre, mais il n'a pas reçu l'éloquence en partage ; chose assez fâcheuse dans un gouvernement représentatif.

Cependant M. le garde des sceaux a soutenu, sinon disertement, du moins vaillamment, la discussion sur la liberté de la presse, et ses collègues l'ont laissé seul dans la mêlée. Grâce à ses efforts, les trois lois sur la liberté de la presse ont passé à la chambre des députés. Filles du ministère et de la minorité de gauche, elles tiennent de leur père cet esprit de police, et de leur mère ce caractère démocratique, si bien en harmonie avec les libertés constitutionnelles et les principes monarchiques.

Dans les années précédentes, on avait ouvert franchement, et sang préambule, la discussion sur la liberté de la presse ; mais cette année, le ministère étant tombé à des hommes supérieurs, on a posé des principes. On a découvert que la presse ne faisait pas de mal, mais qu'elle pouvait devenir la cause du mal, ce qui éclaircit prodigieusement la question.

Tout étant devenu si lumineux, il en est résulté trois lois embrouillées, renforcées de quelques amendements obscurs, sans compter ceux qui ont été rejetés. Jadis on faisait peu de lois, et seulement dans le cas d'une nécessité absolue : on ne songeait alors qu'à les approprier au besoin du moment, et l'on s'abstenait de tout raisonnement superflu. Venaient ensuite les magistrats et les jurisconsultes qui, chargés d'appliquer ces lois, en développaient les principes. Aujourd'hui nous sommes bien plus habiles : nous commençons par faire l'esprit d'une loi qui n'est pas faite, et d'après cette opération théorique élaborée dans notre cerveau, nous créons la loi pratique. Ainsi nous disons gravement à l'écrivain :

« Savez-vous ce que vous faites quand vous écrivez ? — J'écris. — Ce n'est pas cela. Votre écrit est-il coupable, ou donne-t-il occasion d'être coupable ? — Je n'en sais rien. — Ne voyez-vous pas que la presse n'est que l'instrument d'un crime, et n'est pas le crime lui-même ? — Et qu'est-ce que cela prouve ? — Qu'est-ce que cela prouve ! Ne sentez-vous pas que cela change tout l'esprit de la loi ? »

M. Jourdain aurait été un grand ministre de nos jours. » Sais-tu ce que tu fais, dit-il à Nicole, quand tu dis un U ? — Je dis U, répond Nicole. — Oui, réplique M. Jourdain ; mais quand tu dis U, qu'est-ce que tu fais ? — Je fais ce que vous me dites. — Oh ! l'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes ! U, vois-tu ? Je fais la moue, U. »

On est fâché, comme M. Jourdain, de n'avoir pas étudié plus tôt pour apprendre tout cela.

La discussion, commencée d'une manière si brillante dans la chambre des députés, s'est terminée d'une manière plus éclatante encore. L'orateur du gouvernement, niant les principes généraux dont il est ordinairement le champion, a dit que « la révolution nous ayant légué une société toute nouvelle, il est résulté de l'égalité introduite dans les replis de l'ordre civil qu'il n'y a plus aujourd'hui en France que le gouvernement et des individus ; que d'un côté la puissance publique est la seule qui soit réelle et forte, parce qu'il n'y a plus de puissances intermédiaires, de patronages

aristocratiques, de corporations, de privilèges particuliers, et que de l'autre cette puissance publique, si réelle et si forte, sera singulièrement exposée par la liberté de la presse, vu que cette puissance est partout vulnérable dans une multitude d'agents dont on ne saurait raisonnablement espérer que la conduite ne donnera lieu à aucun reproche légitime. » De sorte que de la constitution nouvelle de l'ordre social qui doit produire de si beaux développements, il résulte que le peuple n'a aucun moyen de défendre sa liberté contre le gouvernement, ni le gouvernement son existence contre l'opinion. Etait-ce ce que l'orateur voulait prouver ?

Après la discussion de la presse est venue la discussion du budget. Celle-ci s'est ouverte avant-hier, tant par un rapport sur le règlement des comptes des exercices 1815, 1816 et 1817, que par la réponse de M. le commissaire du roi à un précédent rapport relatif au budget définitif de 1815, 1816 et 1817. Il ne se trouvait qu'une petite différence de 191 millions entre les calculs du ministre et ceux de la commission de la chambre des députés. M. le commissaire du roi pense que cette inconcevable disparité tient à ce qu'on n'a pas bien entendu une phrase du ministre ; il réduit, par un éclaircissement, la différence entre les calculs du ministre et ceux portés dans le rapport à 58 461 000 fr. Cette différence, a-t-il ajouté, n'est qu'apparente, et tient seulement à des opinions diverses en matière de comptabilité. Ces opinions sont un peu chères.

Un membre de l'opposition de gauche a parlé contre le projet de loi d'une manière piquante et spirituelle ; mais comme le budget est matière pesante pour les contribuables, nous ne voulons pas le discuter légèrement, et nous nous proposons d'y revenir.

Avant qu'on s'occupât de cet objet principal de la session, des pétitions avaient amené des questions importantes. Deux ex-substituts près le tribunal de première instance de Paris ont demandé le payement de leur traitement pendant les Cent Jours.

Un membre de la minorité de gauche, soutenant les

pétitionnaires et combattant les adversaires de la pétition, a avancé que ceux qui blâment ce qui s'est fait à l'époque des Cent Jours auraient été bien malheureux si ces honnêtes gens ne s'étaient chargés de conduire la France. Ce fut sans doute cette nécessité de conduire la France qui porta un député de la chambre des Cent Jours à demander avec tant de chaleur l'élévation de Napoléon II au trône de Louis XVIII. Mais, en vérité, les hommes des Cent Jours eussent-ils été mieux traités sous l'usurpation que sous la légitimité ? De quoi se plaint-on ? Il n'y a pas jusqu'aux musiciens du champ de mai dont on n'ait payé les gavottes et les rigodons arriérés.

Ceux qui appuieront les pétitions pour le rappel des bannis seront également bons logiciens. Il est bizarre en effet que des hommes soient bannis, tandis que d'autres hommes qui ont eu une conduite toute semblable occupent les premières places de l'Etat et sont comblés de pensions et d'honneurs. Si l'on eût suivi le premier système, les bannis auraient eu tort de réclamer : ils auraient dû attendre, en un respectueux silence, les effets toujours certains de la miséricorde royale ; mais dès lors que les hommes des Cent Jours sont préférés aux amnistiés de Gand et aux compagnons de La Rochejaquelein ; dès lors qu'on rappelle, par une décision ministérielle, les régicides éloignés par une loi, un système de rigueur qui n'est suivi que pour quelques individus devient une sorte d'injustice. Il y aurait une chose raisonnable à faire : ce serait d'envoyer les royalistes prendre la place des bannis : ils ont l'habitude de l'exil et du malheur ; leur présence est un contresens et un reproche au milieu du système ministériel.

La minorité de droite s'est tue pendant le cours de toutes ces discussions, ou du moins elle n'y a pris part que rarement, et toujours pour proposer des choses justes et généreuses. À la diminution des idées saines et des bonnes raisons, on s'est bien aperçu de son silence. En revanche, si elle a peu parlé, elle a écrit. Les opinions imprimées de M. Bellart sont pleines de sens et de chaleur. M. de Bonald a répandu un petit écrit intitulé Réflexions sur la séance de la chambre des députés du 17 avril 1819. C'est là qu'on trouve, non une métaphysique

obscure et stérile, mais une métaphysique féconde et lucide qui prend sa source dans la morale et sa lumière dans le ciel. M. de Bonald, homme de génie, est de plus un homme de bien : c'est une chose fâcheuse pour la bonne vieille cause de la révolution que la minorité royaliste renferme tant de nobles caractères, de talents et de vertus.

Cette minorité peut maintenant reprendre la parole : elle a prouvé ce qu'elle a voulu prouver : l'expérience est faite. On ne cessait de dire : Ce sont les discours des royalistes qui aigrissent la minorité opposée et qui forcent les ministres à s'appuyer sur cette minorité. Maintenant, que l'on juge. Le calme est-il revenu ? Les ministres ont-ils été moins ardents dans la poursuite des royalistes ? ont-ils fait moins de concessions à l'opinion démocratique ? a-t-on entendu professer des principes moins opposés à ceux de la monarchie légitime ? Un très grand bien a donc été obtenu, puisque la France a été éclairée : cette nouvelle manière d'instruire la patrie par le silence a réussi au delà de ce qu'on en pouvait espérer.

Les correspondances privées, qui vont enfin être détruites par la suppression de la censure, parce qu'elles perdront leur autorité lorsqu'elles seront traduites et flétries dans nos journaux, les correspondances privées font aujourd'hui l'éloge de l'assassin de Kotzebuë ; elles le comparent à Charlotte Corday, d'où il résulte que Kotzebuë est Marat. Cependant Marat était un grand ennemi des rois et des prêtres, ce qui devait le faire chérir des correspondances privées, et Kotzebuë était le défenseur du trône et de l'autel. Mais dans les premiers transports de la reconnaissance pour Sand, on a sacrifié la mémoire de Marat par une comparaison injurieuse à ce demi-dieu, quitte à rétablir ses statues quand la religion des frères et amis aura relevé les échafauds fraternels.

Les mêmes correspondances privées crient contre les Suisses et insultent nos tribunaux : c'est dans l'ordre. Elles annoncent des épurations dans notre armée : c'est dans l'ordre. Elles s'épuisent à dire que nos ministres vivent dans la meilleure intelligence : c'est encore dans l'ordre. Les jacobins

en France tiennent les mêmes discours ; ils invitent surtout M. le ministre de l'intérieur à ne pas se ranger du côté des royalistes, qui, disent-ils, ne lui pardonneront jamais l'ordonnance du 5 septembre. Les royalistes, à qui l'on n'a jamais pardonné leurs malheurs, ont toujours oublié le mal qu'on leur a fait. Les mêmes hommes qui appellent à leur secours M. le ministre de l'intérieur lui ont-ils pardonné les lois d'exception, le bannissement des régicides et ces fameuses lettres que nous avons, où M. le ministre de l'intérieur s'exprime avec tant d'énergie et donne des ordres si sévères contre ces hommes auxquels le remords est étranger, que le pardon ne peut ramener, que la clémence offense, que l'on ne peut rassurer, parce qu'il est des consciences qui ne sauraient l'être ? C'est à lui d'examiner, l'histoire de la révolution à la main, de quel côté l'on oublie et l'on pardonne.

Il est vrai de dire pourtant que les divisions qui semblaient exister dans le ministère ont cessé, du moins momentanément. On en assigne plusieurs causes, et en particulier celles qui peuvent naître de l'affaire de Bruxelles : dans le danger on serre les rangs.

Juste retour des choses d'ici-bas : l'année dernière, quelques-unes des personnes qui se sont dévouées à l'établissement du Conservateur virent leur nom compromis dans la prétendue conspiration du bord de l'eau ; et voilà que l'ancien chef de cette police où retentissent tant de conspirations se trouve à son tour impliqué dans une de ces conspirations : il est obligé aujourd'hui de se défendre dans Le *Moniteur* comme nous nous défendions dans Le Conservateur.

Tels sont les graves inconvénients que produit notre police générale, née, comme on l'a dit, dans la fange révolutionnaire, de l'accouplement de l'anarchie et du despotisme. Tous les mauvais sujets de l'Europe, tous les espions se croient obligés de s'adresser à cette police quand ils méditent quelque crime : ils déposent dans son sein leurs abominables secrets. Si la justice déjoue leurs complots, alors, pour se sauver, ils sont obligés de compromettre le nom et la dignité de la France.

Il est temps que les ministres qui n'ont point été élevés à

une école de délation et de turpitude cessent d'accorder leur confiance aux anciens agents de la police du Directoire et de Bonaparte. Ces hommes qui réussissaient sous le despotisme, parce que la puissance absolue servait à cacher leurs trames, ces hommes ont cru qu'ils pouvaient suivre leur marche accoutumée sous le règne de la liberté et de la légitimité. Ils étaient trop bornés pour s'apercevoir qu'avec des jugements publics et la liberté de la presse, toutes leurs machinations seraient déjouées ; ils n'ont pas songé qu'appartenant à la révolution, et ne voulant pas inventer de conspirations révolutionnaires, ils seraient obligés de continuer à faire comme sous Bonaparte des conspirations royalistes, ce qui sous le roi deviendrait un odieuse absurdité. Qu'est-il résulté de ces menées ? On n'a trompé personne, et partout on n'a trouvé de conspirateurs que ceux qui avaient imaginé des conspirations.

Veut-on savoir jusqu'à quel point la manie de faire et de découvrir des conspirations a été portée ? Tandis que M. le ministre de la police était compromis dans une conspiration à Bruxelles, un autre personnage grave était également compromis en Bretagne : l'histoire est curieuse.

À quelques lieues de Dinan, sur les bords de la Rance, s'élève un château gothique. M. de..., ancien seigneur de ce château, avait dans toutes les occasions périlleuses pris les armes pour la cause royale. Longtemps chef de chouans et connu comme tel dans le pays, il était par conséquent devenu suspect depuis le retour de la légitimité. Son manoir, flanqué de tours féodales, était surveillé par ces hommes qui, depuis l'an 1793 jusqu'à ce jour, ont dénoncé les royalistes à la Convention, au Directoire, à Bonaparte, et qui continuent à les dénoncer au gouvernement royal, par habitude. Le château depuis longtemps semblait tout à fait abandonné ; cependant on avait entendu dans ses cours, ses jardins et ses bois, une voix qui criait : Vive le roi ! aux armes ! marche ! en avant les gars ! Il faut remarquer que ce dernier commandement des chefs de la Vendée était jadis celui de Du Guesclin, et que le coeur du héros breton était déposé dans un couvent de

bénédictins à Dinan. En avant les gars ! était donc un vieux cri de loyauté et de victoire, connu de toute antiquité dans les bois des Côtes-du-Nord.

Grande dénonciation, rapport circonstancié, rassemblement de chouans dans le château, exercice à feu, évolutions, cocardes vertes, telles que celles indiquées à la chambre des pairs et niées par M. le ministre de l'intérieur. Le jour est pris pour attaquer la forteresse. On marche avec précaution la nuit, par des sentiers déserts. On arrive au lever du jour au pied du donjon. On somme le gouverneur d'abaisser le pont-levis ; rien ne paraît. On se disposait à donner l'assaut, lorsqu'une porte vient à s'ouvrir, et l'on voit sortir un paysan avec sa charrue et ses boeufs. Arrêté par les assiégeants, il est conduit à leur capitaine, qui l'interroge sur le cri séditieux de *vive le roi !* entendu dans le château. Le chouan, démêlant l'affaire, répond dans son langage breton : « Mes biaux messieurs, vous ne trouverez pas les gars ; mais si vous voulaz entrer, vous prendraz le général. » On se jette dans le château, on se saisit des passages. Au milieu de tout ce bruit, un vieux corbeau, effarouché, prend sa volée, et le paysan de crier : « Le général s'envole, vous avaz fait trop de tapage. » C'était un corbeau privé à qui M. de... avait appris à répéter : « Vive le roi ! en avant les gars ! » On ne put jamais forcer le général à descendre de l'arbre où il s'était réfugié : il avait la prudence de sa race ; et quoiqu'il fût blanc comme neige de toute cette conspiration, il savait bien que la calomnie s'obstinerait à le noircir.

25 mai 1819

Paris, 25 mai 1819.

Les trois projets de loi sur la liberté de la presse ont passé aux chambres. Deux ont reçu la sanction royale, et au moment où nous écrivons cet article le troisième est peut-être sanctionné. Il a paru nécessaire de hâter la publication de cette XXXVIe livraison du Conservateur, pour faire cesser les bruits divers relatifs à cet ouvrage. Le *Conservateur* ne changera rien à sa forme ; il restera sous la nouvelle législation tel qu'il était sous l'ancienne. Il fournira son cautionnement comme ouvrage semi-périodique : il a acheté les cinq mille livres de rente exigées par la loi.

M. le baron Trouvé, homme distingué par son caractère, sa belle conduite pendant les Cent Jours, par ses talents administratifs et littéraires, va devenir l'éditeur responsable du Conservateur. Toutes les personnes qui se sont fait un devoir de soutenir Le Conservateur continueront à parler à cette tribune publique des royalistes. Elles aiment trop leur pays pour ne pas achever le bien qu'elles ont si heureusement commencé ; elles ne cesseront de faire le sacrifice de leur repos que quand ce sacrifice ne sera plus nécessaire. Vivement touchées de l'empressement honorable avec lequel la saine opinion de la France a répondu à leur appel, elles n'abandonneront point cette opinion, et seront toujours prêtes à défendre la religion, le trône et les libertés publiques.

Loin donc de se dissoudre et de se démembrer, comme on s'était plu à le dire, le *Conservateur* s'organise et prend une nouvelle stabilité. Nous avons quelquefois parlé du bien qu'il a fait, nous devons en parler encore, afin de montrer quelle sera maintenant sa tâche au milieu des journaux devenus libres.

Qu'on veuille bien se rappeler l'époque où le *Conservateur* a paru l'année dernière : les journaux royalistes étaient opprimés par la censure ; les journaux d'une opinion opposée, et soumis

pourtant à cette même censure, jouissaient de la plus grande liberté. Les principes religieux, les principes moraux, les choses et les hommes monarchiques étaient journellement attaqués. Aucune réfutation n'était possible, ou du moins la censure mettait de telles restrictions à la réponse, qu'il était aussi expédient de se taire. D'une autre part, des feuilles semi-périodiques, affranchies de tous les jougs, répandaient tous les poisons. Il y avait de ces feuilles pour toutes les classes de la société, pour tous les genres de calomnie : elles faisaient à la France le même mal que la correspondance privée faisait à l'Europe. On avait la faiblesse d'en avoir peur : les niais admiraient, les poltrons tremblaient, les méchants se réjouissaient ; une poignée d'hommes se disait un parti, prétendait représenter l'opinion de la France ; et, chose déplorable ! On sollicitait l'alliance de ces hommes.

Ce fut au milieu de cette crise que se forma l'association du Conservateur. Ceux qui en conçurent l'idée croient avoir bien mérité de leur pays. Ils ont fait voir qu'avec de la constance et de la fermeté on peut par les plus petits moyens obtenir de grands résultats. Les ennemis mêmes sont obligés de reconnaître nos succès et les changements heureux opérés par *Le Conservateur*. Les journaux révolutionnaires déclinent ; nous les avons chassés de poste en poste. Le courage est revenu aux honnêtes gens ; au dehors nous avons porté un coup mortel à la *correspondance privée*, et *Le Conservateur*, traduit en toutes langues, lu en tous pays, réimprimé en Suisse, a servi à détromper l'Europe comme à éclairer la France.

Enfin, il a produit un dernier bien : il a forcé la main aux ministres sur la liberté de la presse.

Lorsque ceux-ci ont vu qu'ils ne pouvaient plus enchaîner l'opinion royaliste, que d'autres feuilles s'établissaient à l'ombre du *Conservateur*, ils ont abandonné la censure.

Nous n'avons jamais varié sur la nécessité d'établir la liberté de la presse. Ceux des royalistes qui, par les motifs les plus respectables, craignaient l'usage de cette liberté sont-ils convaincus aujourd'hui que leur frayeur était sans fondement ?

Nous ne cessions de leur dire que la censure était la licence pour une opinion et la servitude pour une autre ; qu'elle donnait le moyen de l'attaque et refusait celui de la défense. Voient-ils maintenant la vérité de cette assertion ? Les journaux révolutionnaires sont-ils plus violents, plus mauvais, plus impies, plus antimonarchiques qu'ils ne l'étaient sous la censure ? Pas davantage ; au contraire, ils semblent même plus modérés ; et quel essor n'ont point pris les journaux royalistes !

Et voyez comme les ministres ont été réduits à l'instant même à leur propre force, comme on a connu sur-le-champ la mesure de leur pouvoir. Il ne leur reste que deux journaux, *Le Moniteur* et le *Journal de Paris* : tout le reste est contre eux, car les feuilles qui leur sourient quand ils font l'éloge de la Convention, qui les gourmandent quand ils frappent les régicides, sont leurs ennemies autant et plus que les feuilles royalistes.

Il est évident que *Le Conservateur*, au milieu de l'indépendance des journaux quotidiens, a changé de position. Il cesse d'être soldat ; mais, sans s'ériger en chef, il ne doute point que l'opinion royaliste ne lui accorde cette attention qu'il a méritée par son dévouement dans un temps critique ; il a droit encore à cette attention, par la position plus indépendante des hommes qui l'ont établi et qui vont le soutenir. Ces hommes ont accepté l'honneur de l'inimitié que les ministres leur ont si gratuitement et si libéralement accordée, et ils sont à l'abri de toute séduction comme de toute crainte. Le Conservateur veillera donc sur la bonne direction des opinions royalistes, et les empêchera de s'égarer dans leurs succès, comme il les a ranimées dans leurs revers.

Jusqu’ici les journaux royalistes marchent dans une excellente direction ; ils se montrent amis du roi, ami de la Charte. L'Europe va voir enfin où sont les vrais constitutionnels, les hommes qui veulent réellement la monarchie sans oppression, la liberté sans licence.

Le *Journal des Débats*, jadis le plus entravé par la censure, a repris ses bonnes doctrines et sa supériorité ; *La Quotidienne*,

qui a lutté si courageusement contre cette même censure, redouble de zèle et de talents ; *La Gazette de France*, revenue franchement au royalisme, s'est fait remarquer dernièrement par des articles aussi bien pensés que bien écrits ; Le brave et brillant *Drapeau blanc* continue de se battre aux avant-postes ; la Bibliothèque Royaliste répond victorieusement à la *Bibliothèque Historique* et garde *Le Trésor des Chartes révolutionnaires*. Nous espérons que la *Bibliothèque Religieuse*, *L'Oracle Français*, Le Panache blanc, se soutiendront à Paris, et que *La Ruche d'Aquitaine*, à Bordeaux, *Le Provincial*, à Nîmes, *L'Ami du Roi*, à Toulouse, et plusieurs autres, continueront à maintenir la bonne opinion des provinces. Au reste, si le cautionnement faisait disparaître quelques feuilles royalistes, il est probable qu'il nous débarrasserait de quelques journaux révolutionnaires. Quant aux feuilles ministérielles, comme elles sont réduites à deux, il ne sera pas difficile à qui de droit de les soutenir : mais elles n'obtiendront pas plus de faveur que les ministres n'obtiennent de succès.

1er juin 1819

Paris, 1er juin 1819.

Un fait resté invinciblement démontré d'après les débats qui viennent d'avoir lieu dans la chambre des députés, c'est que le ministère actuel est le plus faible de tous les ministères qui ont paru depuis la restauration. Des hommes d'Etat qui ont pris leur parti sur un système, quelque funeste qu'il soit, peuvent encore se soutenir s'ils ont du talent : ils perdent leur pays, il est vrai, mais sans se perdre eux-mêmes. Il leur reste, au milieu des calamités publiques, la réputation d'esprits dangereux et cependant habiles ; mais quand on joint à des doctrines périlleuses une insuffisance reconnue, on est jugé.

Qu'est-ce que des hommes qui tantôt repoussent de nos lois le nom de la religion, tantôt font l'éloge de la Convention, d'exécrable mémoire, puis maudissent les régicides et parlent de l'assassinat du Juste couronné, laissent ensuite des journaux ministériels faire amende honorable ou déshonorable pour ces dernières paroles, et finissent par rappeler ces mêmes régicides qu'ils avaient à jamais condamnés : tout cela dans l'espace de quelques jours ! Et qui pensent-ils satisfaire par une variation aussi déplorable ? Croient-ils que la révolution leur pardonne le fameux jamais ? En vain ils feraient rentrer le dernier des ex-conventionnels ; en vain ils sacrifieraient le dernier des royalistes : l'expiation serait insuffisante. Si les ministres voulaient emprunter l'appui du parti révolutionnaire, ils ont perdu désormais cet appui. Ils repoussent d'un autre côté l'assistance des royalistes : l'inconséquence et la faiblesse ne sauraient aller plus loin.

Le monde civilisé avait vu, avec la satisfaction que donne toujours la justice, le bannissement des régicides relaps. La peine d'ailleurs était peu proportionnée à l'offense. Aller vivre dans les pays voisins en emportant sa fortune n'est pas un si grand châtiment lorsqu'on a commis un si grand crime. Quand

la fidélité a langui vingt ans dans la terre étrangère ; quand le roi lui-même a connu les chagrins de l'exil, les régicides qui ont été prendre sa place pensent-ils exciter une commisération qu'ils n'accordaient pas au petit-fils de saint Louis, à la double majesté de l'innocence et du malheur ? Ces hommes qui ont émis un vote horrible ; ces hommes qui, au moment du procès de Louis XVI, ont prononcé des discours qui font frémir, ces mêmes hommes n'ont-ils pas, pendant les Cent Jours, signé l'Acte additionnel, et conséquemment signé le bannissement perpétuel de Louis XVIII, comme ils avaient décrété la mort de Louis XVI ? N'ont-ils pas juré foi et hommage à l'usurpateur qui avait remis en vigueur les lois contre les émigrés ; lois en vertu desquelles on aurait pu verser le sang de notre roi, de nos princes, et traîner Madame à l'échafaud de son père et de sa mère ? Quand il n'existera plus en France un seul honnête homme misérable ; quand on se sera bien assuré qu'aucun Vendéen blessé avant ou pendant les Cent Jours ne manque des premières nécessités de la vie, qu'aucun soldat de l'armée de Condé ne tend la main comme Bélisaire, alors on pourra appliquer aux régicides relaps ce qui restera de surabondant dans la charité. Mais tant que l'on n'aura pas essuyé les pleurs du dernier royaliste, la pitié pour les hommes qui ont assassiné Louis XVI et proscrit Louis XVIII sera un outrage à l'infortune, une insulte à la vertu. Que ferait-on aujourd'hui en rappelant les anciens régicides dont le coeur a été réchauffé par la trahison des Cent Jours ? On déclarerait implicitement à l'Europe que juger un monarque est une action comme une autre, une action indifférente en soi, susceptible d'interprétations diverses ; on reconnaîtrait par cela même le principe de la souveraineté du peuple ; l'on préparerait la chute des rois.

Détournons les yeux de ce spectacle affligeant ; portons nos regards, en finissant cet article, sur une scène consolante : contemplons les royalistes. Que leur position est belle ! Spectateurs de ces débats, auxquels ils sont si heureusement étrangers, ils voient leurs ennemis se disputer entre eux, se faire des reproches mutuels, se réunir, se diviser, pour se

réunir encore et pour ne jamais s'entendre. Tandis que tout s'agite, les royalistes, invariables dans leurs principes, fidèles à Dieu, fidèles au roi, poursuivent tranquillement leur noble carrière. Le présent est forcé de leur accorder son estime, l'avenir ne leur refusera pas quelque gloire. Si plusieurs d'entre eux n'ont aujourd'hui d'autre champ d'asile que leur conscience, c'est un abri sûr qu'aucune révolution ne peut leur enlever. Mais, enfin, des jours plus sereins se lèveront pour eux ; leur constance sera couronnée. Déjà leur opinion fait de toutes parts des conquêtes : on commence à reconnaître que là se trouvent les talents là où se rencontre la probité. Encore quelque temps, et l'on ne cherchera plus les sauveurs de la France dans les restes impurs de la Convention, dans les anciens agents de la police ; on n'opposera plus aux hommes de vertu et de liberté les échappés de nos crimes et de nos servitudes.

15 juin 1819

Paris, 15 juin 1819.

« Nous le changerons, » disaient en riant les députés sortant de la séance du 9 juin. De qui parlaient-ils ? De M. le ministre des finances. Celui-ci, avec une naïveté digne d'un meilleur siècle, s'était écrié, au sujet d'une proposition royale : Nous la changerons ! Or, comme il est plus constitutionnel de changer un ministre qu'une proposition royale, les députés se contentaient de faire une légère correction à la phrase. Il y a cependant une chose à dire en faveur de M. le ministre des finances : c'est qu'il était à Gand ainsi que M. le comte Beugnot. Ils n'y étaient pas l'un et l'autre, il est vrai, comme volontaires royaux, mais comme médecins, venus après la mort du malade pour procéder à l'ouverture du corps et examiner cette pauvre monarchie qui était morte entre leurs mains. Espérons, puisque ce royaume ressuscité a été confié de nouveau à des docteurs si habiles ! Aussi, avec quelle force l'un propose le budget, avec quelle dextérité l'autre le soutient, et comme tout va !

Jusqu'à présent il reste prouvé, par les débats sur les finances, que l'augmentation des recettes s'élève à 45 millions ; les économies faites par la chambre des députés sur les différents ministères montent à la somme de 20 millions 424 000 fr. On pourrait donc diminuer les impôts de la somme de 65 millions 424 000 fr. Le déficit supposé de 56 millions n'existe pas. Le ministère ne paraît disposé qu'à consentir à une réduction de 17 millions d'impôts. Il s'avise un peu tard, et la réduction est loin de la somme à laquelle on a le droit de prétendre. Il fallait au moins céder de bonne grâce et ne pas disputer avec acharnement non seulement les millions, mais le denier, mais l'obole qu'on voulait laisser dans la poche du contribuable. Désormais la popularité de la réduction est perdue pour les ministres ; elle restera tout entière aux

députés. Mais les ministres se vengeront bien de l'opinion publique ; ils destitueront M. Bricogne et casseront quelques receveurs royalistes, qui périront par représailles pour le budget. Il faut que justice se fasse.

Quand on voit les ministres assis sur leur banc à la chambre des députés, on ne saurait se défendre d'une sorte d'attendrissement. Nous nous épargnons ce spectacle, parce que, connaissant notre penchant à nous jeter du côté des victimes, nous évitons la seule tentation assez forte pour nous entraîner aux erreurs ministérielles. Il faut en convenir, on ne peut pas être plus battu que le ministère. Les hommes de talent de toutes les nuances d'opinion se sont réunis pour l'accabler.

M. le comte de La Bourdonnaye a attaqué le budget du ministère de la guerre ; son discours a vivement frappé : la force alarme toujours la faiblesse. Quelques criailleries n'arrêteront pas M. de La Bourdonnaye ; il en est dédommagé par l'estime publique : le marché est bon. À propos des discours de l'honorable député, on a parlé de *notes secrètes*, de *tutelle des alliés*, et l'on a laissé de côté et la note secrète de M. Bignon, et la note secrète de la *correspondance privée*, et les certificats de bonnes vie et moeurs que les ambassadeurs étrangers donnaient, dans leurs notes diplomatiques, à nos ministres, lesquels étaient tout fiers de cette approbation européenne. Si la correspondance privée crie aujourd'hui contre certains ambassadeurs, qu'elle se rappelle les temps où elle parlait avec jubilation du bon accueil que ces mêmes ambassadeurs avaient fait à telles propositions de loi, à tels personnages ministériels. Il ne convient point à ceux qui descendaient si bas de le prendre aujourd'hui sur un ton si haut. Jamais on n'a vu les royalistes faire leur cour aux envoyés des puissances alliées, et nos ministres nous ont souvent donné ce spectacle. À la tribune, les royalistes se sont élevés avec force contre toute menace de l'opinion diplomatique. Et combien de fois nos nobles gouvernants n'ont-ils pas usé de cette menace ! Quiconque ne voudrait pas l'indépendance de la France serait indigne du nom de royaliste.

Qu'on s'exprime sans détour : la patrie est-elle menacée ? Demain, s'il le faut, le côté droit va voter 600 millions et 600 mille soldats ; la Vendée tout entière offrira ses bras et ses armes ; mais cela ne veut pas dire qu'il soit bon de chasser de l'armée les militaires connus par leur attachement au trône ; qu'il soit juste, qu'il soit politique de préférer l'officier de Waterloo à l'officier vendéen. Servez-vous du premier, mais n'excluez pas le second ; ne traitez pas la fidélité comme vous traiteriez la poltronnerie : chez un peuple aussi amoureux des armes que les Français, la légitimité serait en péril si la fidélité pouvait fermer le chemin de la gloire.

On se demande comment le ministère sortira de la crise où il se trouve : il est amusant de le voir s'attribuer l'amélioration de cette opinion ; ce serait de l'esprit, si ce n'était de la bonhomie.

Que fera-t-il donc ? qu'imaginera-t-il de nouveau ? De quelle ordonnance sommes-nous menacés ? Les ministres garderont-ils la chambre actuelle des députés, comme on leur en soupçonne l'envie ? Mais il leur faudrait violer toute la Charte ; mais dans cette chambre ils ne sont pas même sûrs de la majorité. Néanmoins le temps presse, la session finit ; les élections approchent.

Autre question : Si les ministres se retirent, qui prendra leur place ? Peut-être le petit ministère : il est probable qu'il nous faudra épuiser cette série d'écoliers qui se disent des maîtres. Nous avons déjà vu passer bien des renommées : nous verrons encore passer celles-là. Il en sera de nos petits grands hommes comme de nos petits grands livres : on dira qu'ils sont essentiels à la prospérité de la France, que rien ne peut aller sans eux ; une fois arrivés, personne n'en voudra, et peut-être alors ira-t-on chercher des hommes de talent pour en finir.

Il y a pourtant une autre espérance : la correspondance privée nous indique la route que nous devrions prendre pour notre bonheur ; elle nous invite à créer un premier ministre autour duquel les cinq ou six autres viendraient se grouper.

Les indépendants ont conçu la crainte de voir les royalistes arriver au pouvoir. Un homme de beaucoup d'esprit et de

talent vient de prouver doctement que les royalistes sont de pauvres diables qui n'ont jamais su profiter de leurs avantages. Selon lui, en 1814, ils ont tout gâté par leur orgueil, tout aliéné par leur puissance en 1815, tout exaspéré par leur rage en 1816 : bref, ils ne sont bons à rien. Voyons.

Premièrement : Les royalistes n'ont pu montrer ce qu'ils auraient été comme gouvernants pendant le cours de la révolution, puisque ceux qui échappaient à la mort languissaient dans les cachots ou dans l'exil. Que l'abbé musqué et le capucin fétide, comme l'a dit éloquemment un indépendant, tombent sous le rasoir national. Pendant que ce voeu patriotique était exaucé, il était assez difficile aux royalistes de montrer leur capacité administrative.

Secondement : Depuis la restauration, les royalistes ont toujours eu contre eux la majorité du gouvernement. Or, par principe, devoir, honneur, amour, ils ne peuvent rien contre le gouvernement du roi, car ils ne seraient plus royalistes : donc on n'a pu savoir s'ils avaient ou n'avaient pas ce qu'il faut pour conduire les hommes.

Voici donc un singulier résultat : Depuis vingt-cinq ans, les royalistes, dépouillés, proscrits, massacrés, subsistent toujours. Aujourd'hui, après tant de calamités, chassés de toutes les places, calomniés par les ministres et les révolutionnaires, opprimés par une opinion qui a parlé seule pendant quatre années, ils se relèvent plus nombreux, plus fermes, moins découragés que jamais. Il faut cependant qu'il y ait une certaine force de caractère, une certaine élévation d'âme, une certaine vigueur de principes et de génie dans ces hommes si faibles et si médiocres, pour avoir résisté à des épreuves si longues, si multipliées, si diverses. Pour anéantir les capables indépendants, que faudrait-il faire ? Les oublier pendant quinze jours.

Le genre d'attaque dirigé cette fois par les indépendants contre les royalistes est gauche et maladroit ; car précisément ce qui fait le caractère distinctif des indépendants, c'est leur impuissance démontrée à conserver le pouvoir. Depuis trente ans ils n'ont jamais pu garder cette liberté dont ils font tant de

bruit. Pourquoi ne sont-ils pas restés les maîtres en 1789 ? Que sont-ils devenus en 1793 sous Marat, en 1795 sous le Directoire ? Bonaparte mit un bon nombre d'entre eux à la police, qui n'est pas, ce nous semble, l'école de Brutus. Quelques-uns de ceux qui crient si fort à la Charte aujourd'hui n'étaient-ils pas dans la domesticité du tyran, ne se tenaient-ils pas à la portée de la sonnette, le tout pour être plus libres et pour mieux attester les droits de l'homme ? La vérité est que les indépendants ont parmi eux des gens d'esprit, mais qu'il n'y a dans leur parti ni un orateur, ni un homme d'Etat, ni un homme de tête. S'ils arrivaient au pouvoir, ils le perdraient comme ils l'ont toujours perdu ; ils feraient de nouvelles révolutions sans obtenir la liberté qu'ils prétendent chercher, parce qu'ils sont incapables de liberté par leur caractère, leurs habitudes, et principalement par leurs doctrines subversives de tout ordre comme de toute forme de gouvernement. Nous les verrions, criant à l'indépendance, recevoir encore ou tout au plus se choisir un maître. Qui prendraient-ils ? Dieu le sait. Dans les états généraux de la satire *Ménippée*, le docteur Rose donne sa voix, pour l'élection d'un souverain, à *Guillot Fagotin*, marguillier de Gentilly, et le cardinal de Pellevé opine en faveur du marquis des Chaussons. Ces deux familles royales existent peut-être encore parmi les indépendants.

Nous autres royalistes, si nous devenions des hommes puissants, nous n'exécuterions pas de si grandes choses, car notre choix est tout fait : nous dirions aux indépendants, avec d'Aubray, député du tiers état, dans la même satire : « Nous sommes Français ; allons avec les Français exposer notre vie et ce qui nous reste de bien pour assister notre roi, notre bon roi, notre vrai roi. »

Dans ce fameux numéro de la correspondance privée, dont les indépendants se sont alarmés, que nos journaux quotidiens royalistes ont fait connaître, dans ce numéro, où les deux minorités de gauche et de droite sont si grossièrement insultées, il est encore parlé d'une expérience récente, « laquelle prouve que de petits succès de tribune n'ont rien de commun avec la science du cabinet et les talents de

l'administration. » On entend assez ce que veut dire cette expérience récente. Il s'agit d'un homme pour lequel le ministère ne crut pas avoir assez d'honneurs à prodiguer. Et quels éloges ce même homme n'a-t-il pas reçus dans la même correspondance privée ! Quand cet homme de bien entra au ministère, nous le connaissions mieux, et nous avions plus travaillé dans un temps à le porter aux affaires que ceux qui l'employaient alors. Nous le combattîmes lorsqu'il fut entraîné dans une fausse route, sans méconnaître son talent, sans cesser d'aimer et d'estimer sa personne. Comment avait-il pu croire que les bonapartistes et les révolutionnaires, qui feignaient de le caresser, lui pardonneraient jamais sa fermeté sous Bonaparte et sa belle conduite pendant les Cent Jours ? Il voit aujourd'hui quel fond on doit faire sur l'amitié de pareilles gens. Qu'il se console. La correspondance privée peut calomnier, mais elle ne peut déshonorer personne : c'est une chose remarquable que tout ce qui est vil n'a pas le pouvoir d'avilir et que l'honneur seul peut infliger le déshonneur.

On ose, dans cette correspondance, on ose parler de sentiments français ; on ose accuser les royalistes de rechercher l'opinion étrangère, quand cette correspondance traduit au tribunal de l'Angleterre nos querelles domestiques et prend pour juge de ses diffamations le public de Londres ! N'est-ce pas la correspondance privée qui a annoncé la première des conspirations imaginaires ? N'est-ce pas elle encore qui depuis l'ordonnance du 5 septembre n'a cessé d'insulter au malheur et à la vertu ? Pas un beau nom qu'elle n'ait essayé de flétrir : elle a quelquefois lancé ses traits à des hauteurs qu'il ne lui était pas donné d'atteindre.

À peine a-t-on repoussé ses outrages, qu'elle vous en adresse de nouveaux. Voici qu'un dernier numéro de cette correspondance répète et aggrave toutes les calomnies déjà renouvelées à propos du discours de M. de La Bourdonnaye. Le correspondant ajoute à ses invectives des absurdités telles que les laquais de Paris rougiraient de les avancer, même dans les antichambres de la police. Il prétend expliquer le secret de M. Bignon, et il n'explique rien, ou plutôt il dissimule mal la

frayeur que lui inspire ce secret. Il invite M. le ministre des finances à ne pas s'abandonner lui-même. D'après cela, nous faisons nos compliments de condoléance à M. le baron Louis : son arrêt est prononcé. À en croire le correspondant, « les royalistes n'ont jamais déployé plus d'audace. » Il y a des gens qui prennent la bonne conscience pour de l'audace : ils n'auront jamais cette audace-là. « La maison de M. de Chateaubriand doit être le quartier général des royalistes ! M. le comte de Bruges doit avoir fourni le cautionnement du Conservateur ! » Les fonds nécessaires au cautionnement du *Conservateur* ont été pris dans la caisse de M. Le Normant, éditeur du *Conservateur*, sur une partie du produit du trimestre actuel des abonnements au Conservateur : c'est fâcheux, mais c'est exact.

M. de Chateaubriand a dit que le public regardait la correspondance privée du Times comme écrite sous la direction particulière d'un ministre. Un journal ministériel a cru répondre en faisant entendre que l'on pourrait, si l'on voulait, soupçonner M. de Chateaubriand d'être pour quelque chose dans la rédaction de la correspondance du *New Times*. Eh bien, M. de Chateaubriand déclare que NI LUI, NI SES AMIS, NE SONT POUR RIEN DANS CETTE CORRESPONDANCE, QUELLE QU'ELLE SOIT.

Il y a longtemps que M. de Chateaubriand souffre pour la cause royale. Trop heureux de l'avoir utilement servie, il pouvait tout supporter, hors d'être accusé de trahison envers un roi qu'il venait de suivre pour la seconde fois dans l'exil. Non seulement la correspondance privée a avancé cet odieux mensonge, mais un juge d'instruction criminelle (sans doute par l'ordre de qui de droit ou sans droit) a osé faire porter sur le nom de M. de Chateaubriand d'outrageants interrogatoires.

Les ministres ont donc de leur plein gré (quelques-uns en reconnaissance d'importants services) fait la guerre, et une guerre cruelle, à M. de Chateaubriand : il n'a point refusé le combat ; mais il ne s'est point caché dans des correspondances privées ; il a tout public à la face du soleil, et n'a jamais calomnié personne. Telle est sa déclaration formelle.

Si la *Correspondance privé*e du Times n'est pas rédigée par un homme occupant une haute place en France, alors elle n'est rien qu'un misérable libelle, qui perd son autorité en Europe, et par conséquent son pouvoir de nuire, si au contraire elle est l'ouvrage d'un homme en pouvoir, il est important de connaître le personnage.

Le journal ministériel dit aujourd'hui qu'il est possible que le « *Correspondant* tienne au ministère, que c'est là le *secret des dieux*. » De quels dieux ? On en compte trente-six mille, et il y en a d'une singulière espèce. Le secret des dieux serait-il celui de la comédie ?

Encore une fois, quiconque peut avoir le malheur d'être soupçonné de diriger une pareille correspondance se doit à lui-même de démentir un bruit aussi peu honorable. En attendant qu'on ait pris ce parti loyal, nous poursuivrons sans relâche les auteurs inconnus de la correspondance privée du Times. Nous mettrons le public en garde contre cette machine à calomnies. Hâtons-nous d'avertir que cette même correspondance existe aussi en Allemagne. On la retrouve dans les feuilles de Weimar et d'Augsbourg ; un homme important à Strasbourg la fait porter à Kehl par un exprès.

Calomniateurs anonymes, payants ou payés, la presse est libre en France aujourd'hui. Que n'imprimez-vous dans les journaux de Paris ce que vous publiez dans les gazettes de l'Allemagne et de l'Angleterre ? Montrez-vous du moins français en quelque chose : renfermez vos mensonges dans votre patrie. Ayez le courage de dire qui vous êtes : un peu de honte est bientôt passé. Ajoutez votre nom à vos articles : ce ne sera qu'un mot méprisable de plus.

29 juin 1819

Paris, 29 juin 1819.

Le ministère ne saurait s'attirer à la fois un plus grand nombre d'ennemis et s'isoler davantage des hommes et des opinions : il ne recueille ni le fruit du bien, ni le fruit du mal qu'il peut faire. Il arrive au moment où des contradictions perpétuelles, où des jeux de bascule trop répétés ne donnent plus de mouvement aux choses : un temps vient que les intrigues secrètes, les concessions mystérieuses perdent leur pouvoir. Que fait-on alors ? On imagine des ressources bizarres : on frappe au hasard des coups d'Etat. Ce qui s'est passé dans la séance du 19 hâtera peut-être l'explosion d'une de ces mesures violentes, si funestes en général aux gouvernements. En effet, depuis quelques jours des bruits de cette nature circulent dans le public ; on parle d'une communication aux chambres, laquelle aurait pour but de faire voter à la suite du budget de cette année le budget de l'année prochaine, de doubler le cinquième des députés rentrants : ces deux choses accomplies, il y aurait dissolution de la chambre des députés et élections générales.

Quand serons-nous donc tranquilles ? Quand ferons-nous demain ce que nous faisons aujourd'hui ? Les ministres cesseront-ils de fatiguer un peuple qui n'aspire qu'au repos ? Quoi ! toujours des essais, des changements ! Le 13 juillet 1815, on aurait augmenté la représentation nationale et changé l'âge des députés (ce qui était conforme à la raison et aux principes d'une vraie liberté), on aurait proposé la révision de quelques articles de la Charte ; le 5 septembre 1816, on serait rentré dans la Charte, en protestant que jamais on n'en sortirait ; et voilà qu'on retournerait à l'ordonnance du 13 juillet, oubliant et l'ordonnance du 5 septembre, et les grands discours qu'on a faits, et les belles choses qu'on a dites, en faveur de cette ordonnance.

Il faut chercher la raison de ces variations déplorables : d'un côté dans la ferme résolution du ministère de rester en place à tout prix ; de l'autre côté dans la frayeur que causent à ce même ministère les institutions qu'il a créées ou défendues ; institutions dont on vient, pour ainsi dire, de le menacer dans le sein même de la chambre populaire. On loue la loi des élections pour s'attacher un parti ; la vérité est qu'on en est épouvanté. Dans le désir de conserver cinq ans la chambre actuelle des députés, il entre autant de crainte des élections nouvelles que d'envie de se perpétuer au pouvoir. Au reste, il n'y aura jamais de sûreté pour la France que la loi des élections ne soit modifiée : tôt ou tard elle le sera, ou nous recommencerons la révolution.

Mais le projet du doublement du cinquième semble contredire ce que nous avançons. Ne voyez-vous pas que ce projet, s'il existe, ne serait qu'une de ces incohérences qui résultent des plans irréfléchis du ministère, des affaires compliquées dans lesquelles il s'embarrasse par humeur ou par faiblesse ? Si d'une part ce ministère veut échapper à la loi des élections en gardant la chambre actuelle des députés (quoiqu'il n'ait pas la majorité dans cette chambre), d'une autre part il est pressé par l'ordonnance du 5 mars, laquelle ordonnance, en augmentant de soixante membres la chambre des pairs, rend nécessaire l'accroissement de la chambre des députés pour rétablir l'équilibre. Toujours occupé de ses petits intérêts du jour, il regarderait comme un point capital de faire voter sur-le-champ un second budget, afin d'être libre pendant quinze ou seize mois, et de regagner ainsi ce qu'il a perdu par le rejet de l'année financière !

Mais comment l'idée du doublement du cinquième actuel et de la dissolution subséquente de la chambre se rencontre-t-elle avec la frayeur d'une élection démocratique ? Demandez tout cela aux têtes qui rêvent tant de choses contradictoires. Savons-nous si ces projets seront exécutés, si l'on n'a pas déjà changé de desseins ? Bien habile qui prévoirait aujourd'hui ce qu'enfanteront demain la légèreté et l'impéritie !

Les moyens des ministres sont nuls, leur système est

insensé : ils n'échapperont point à cette double cause de ruine. On prétend qu'ils sont désolés de la liberté de la presse : ils étaient peu effrayés lorsque l'opinion démocratique parlait seule. Attaquer la religion, ébranler les principes de la royauté, calomnier les hommes monarchiques, tout cela n'était rien ; mais aujourd'hui que l'opinion royaliste se défend, qu'elle ose soutenir le trône et l'autel, le ministère serait-il alarmé ? Jadis le Directoire le fut aussi lorsque la presse devint libre : les plus fiers républicains demandèrent la suppression de la liberté de la presse ; car c'est une chose bien remarquable, une chose que nous avions dite, et qu'on n'avait point voulu croire, que toutes les fois que la presse est devenue vraiment libre, l'opinion royaliste a triomphé. Le royalisme est une plante naturelle au sol de la France : ses racines sont enfoncées si avant dans notre religion et dans nos moeurs, qu'on ne peut parvenir à l'arracher. Depuis trente ans on la fauche, et elle repousse sans cesse ; aussitôt qu'on la cultive, elle abonde et couvre tout.

Ecoutez ces fameux constitutionnels, qui accusent les royalistes de ne rien vouloir de libéral ; ils s'écrient que le gouvernement ne peut marcher sous le feu croisé des journaux ! Et comment fait-on en Angleterre ? Sans doute il serait plus commode pour un ministère, à la fois piteux et violent, de régner avec la censure, de lâcher les jacobins sur les royalistes, sans permettre à ceux-ci de se défendre, sans laisser ceux-là attaquer les combinaisons ministérielles. Il serait fort agréable de pouvoir rétablir les institutions impériales. Notre administration, composée des préfets et des créatures de Bonaparte, aimerait beaucoup à nous donner un budget par ordonnance : on y mettrait autant de millions que l'on voudrait ; on évaluerait les recettes et les dépenses selon le bon plaisir de MM. les directeurs. Personne ne serait là pour examiner les comptes : point de ces importuns réviseurs d'additions, point de ces chicaneurs de chiffres, pas une voix qui pût s'élever contre les rapports infidèles, contre la calomnie ou l'incapacité ; tout serait tranquille ; on n'entendrait point de discussion, on perdrait la France tout à

son aise. Cette maudite liberté de la presse gâte tout ; avec cette liberté il n'y a pas un petit grand homme qui puisse être certain de n'être pas un sot, ni un ministre qui soit sûr de coucher au ministère.

Les ministres veulent-ils conserver leurs places, il faut d'abord qu'ils soient habiles ; ensuite il faut qu'ils embrassent une opinion, et qu'ils marchent franchement avec cette opinion. S'ils sont libéraux, ils suivront une route périlleuse pour la monarchie, mais du moins la presse libérale viendra à leur secours ; s'ils sont royalistes, ils prendront le chemin du salut pour le trône, et ils seront soutenus par la presse royaliste. Mais que prétendent-ils aujourd'hui ? Dans quelle opinion les rencontre-t-on ? Que veulent-ils et à qui en veulent-ils, quand ils vont se cacher dans le Journal de Paris ? Peut-on afficher plus ridiculement sa misère et le néant de toutes conceptions politiques ? Les deux principales opinions de la France serrent de près les ministres, et finiront par les étouffer. On conçoit que Bonaparte, qu'un géant doué de force, pourrait tenir dans cette position et écarter en se débattant l'une et l'autre armée ; mais où est le géant ?

Ce n'est pas non plus avec des destitutions que le ministère parviendra à se créer un public : il aura beau placer ses créatures, les salariés du gouvernement, si nombreux qu'ils soient, ne formeront jamais que l'imperceptible minorité de la France. D'ailleurs le système des destitutions est usé et en horreur à tous les partis. Pourquoi cela ? C'est que les injustices trop souvent renouvelées finissent par causer une alarme générale et par révolter ceux même qui en profitent. Observez encore que ce ne sont pas les royalistes de 1815 que l'on destitue, car il n'y en a presque plus à destituer. Sur qui tombent donc aujourd'hui les destitutions ? Sur des hommes qui marchaient naguère avec le ministère, mais qui ne peuvent plus se résoudre à le suivre. Ce ministère est si inconcevable, il s'écarte tellement de toutes les notions connues, que ses agents sont forcés de se mettre en opposition avec lui : il crée plus de royalistes par sa déraison qu'il n'en détruit par sa violence. C'est ainsi que le centre de la chambre des députés

l'abandonne, et qu'il se réunit maintenant, dans les trois quarts des votes, au côté droit. La plupart des anciens ministériels sont devenus royalistes : quiconque ne veut pas de révolutions est forcé de s'éloigner du ministère. Nous sommes intimement convaincus qu'il n'aura pas l'année prochaine la majorité dans la chambre des pairs : les nouveaux pairs prendront l'esprit de leur institution ; ils ne voudront pas plus que les anciens pairs de lois démocratiques, de principes, d'opinions et d'hommes révolutionnaires.

Il n'y a plus qu'une chose qui fasse encore illusion à certains esprits sur le système actuel, c'est le repos de la France. Ce repos n'est point l'ouvrage du ministère ; il vient de deux causes : 1° de la lassitude du peuple, 2° de la nature de nos institutions. Quant à la lassitude du peuple, elle est patente. Indifférent à tout, le peuple ne prendra part à rien ; mais aussi il laissera tout faire.

Quant à la nature de nos institutions, voici comme elles produisent la paix :

La Charte a créé une espèce de despotisme des lois, semblable par sa force au despotisme des hommes ; toutefois avec cette différence que le despotisme des lois établit la liberté, et que le despotisme des hommes la détruit.

À l'abri de ce despotisme des lois, le peuple jouit du plus profond repos ; on ne peut ni lui enlever ses enfants par une mesure arbitraire, ni lui faire payer un écu qui ne soit pas porté au budget. Aucune vexation n'est possible : nul n'a le droit d'entrer chez un citoyen, de le molester, de le dépouiller, de l'arrêter, de le mettre en prison. Le dernier de nos paysans peut aller partout où il veut, et quand il veut ; il ne dépend de qui que ce soit ; il ne doit compte à personne de sa conduite, de ses actions, de ses sentiments ; et pour peu qu'il se renferme dans le cercle tracé par la Charte, il est aussi libre que le roi.

Il y a là-dedans un bien immense : ce bien est le principe du repos dont nous jouissons ; mais ce bien-là, on ne le doit qu'au roi, uniquement au roi. Les opinions monarchiques, ayant enfin conquis la liberté, viennent ajouter leurs forces à cette

prospérité constitutionnelle avec laquelle elles sont en pleine harmonie. Ministres qui causez nos alarmes, combien il vous serait facile de nous rendre heureux et d'attirer des bénédictions sur vos têtes ! Arrêtez le cours de vos destitutions insensées, faites des lois monarchiques, ne vous obstinez pas à tout sacrifier à un fantôme révolutionnaire qui n'existe que par votre propre volonté, soutenez la religion, embrassez franchement la Charte, et nous marcherons sans effort, dans le calme le plus complet, vers le plus haut point de prospérité où un peuple puisse atteindre.

Nous le répéterons éternellement : il y avait, après la restauration, deux routes étroites et tortueuses pour parvenir à notre perte, une route large et droite pour arriver à notre salut. On aurait également renversé la monarchie légitime ou en essayant de rétablir purement l'ancien régime, ou en voulant régner avec les principes et les partisans de la révolution. Il fallait donc prendre dans les institutions sociales, à l'époque de la restauration, ce que le temps y avait introduit d'inévitable, et choisir parmi les hommes ceux qui avaient conservé les principes moraux de l'ancienne société ; autrement, il fallait confier la politique à la morale, faire exécuter la Charte par les honnêtes gens ; et par cette expression d'honnêtes gens nous n'entendons point désigner une classe exclusive de citoyens : les honnêtes gens sont partout, dans toutes les espèces d'opinions ; seulement on ne les trouve point parmi les assassins, les persécuteurs et les traîtres.

Nous osons dire que jamais on n'établira rien, que jamais on ne sortira des embarras politiques où l'on se trouve, si l'on ne revient au plan simple et raisonnable que nous avons proposé. Nos ministres, aveuglés par la haine, irrités par le mauvais succès, ont mieux aimé crier contre les royalistes et se jeter tête baissée dans les intérêts moraux révolutionnaires. Le résultat de cette conduite a été d'établir le trouble au sein du repos, la crainte de l'avenir au milieu de la sécurité du présent. La France, tranquille par la force de ses institutions, est inquiète par la faiblesse de ses ministres. Dans l'espace de quatre années on a vu passer onze ministres ; on a changé

deux ou trois fois de système sur la chambre des députés et augmenté la chambre des pairs d'une façon disproportionnée ; on a donné force de loi à des ordonnances, et l'on s'est servi des ordonnances pour violer des lois ; on a chassé et rappelé les régicides, transformé des conspirations bonapartistes en conspirations royalistes, épuré et réépuré les administrations. Si la France existe encore, c'est que ses institutions l'ont sauvée, c'est que les royalistes sont sans cesse occupés à replacer les pierres de l'édifice que les ministres démolissent sans cesse.

De tant de variations il ne peut résulter pour nous qu'un grand et dangereux état de faiblesse. Le moindre choc, le plus petit événement mettrait en péril cette société qui paraît extérieurement si solide, mais dont on n'a pas affermi les bases. Les ministres ont blessé toutes les opinions, froissé tous les intérêts, outragé tous les hommes, exaspéré tous les partis ; et ce faisant ils ont tout préparé pour une catastrophe. Que si, par exemple, une faction nous poussait à la guerre ; que si une politique passionnée ou perverse ne sentait pas ou feignait de ne pas sentir combien la paix, si utile à la France, est nécessaire à la légitimité, on serait averti, mais trop tard, par des calamités sans fin combien le système suivi était funeste. C'est pour cela que la chambre des députés a mille fois raison de réduire le budget au plus strict nécessaire. D'inutiles millions entassés dans notre trésor ne serviraient qu'à favoriser les plans de quelques esprits bornés, qu'à faciliter à des hommes imprudents les moyens de se précipiter dans des mesures irréparables.

Une question se présente. Des hommes de caractères différents ont tenu depuis quatre années le timon des affaires : ils ont été forcés de l'abandonner, après avoir essayé de se diriger vers le port. Faut-il en conclure que nos ministères plutôt que nos ministres ont été travaillés d'un mal secret, mal qui les a tous également attaqués et détruits ? Nous prendrions volontiers pour ce mal l'esprit même qui s'est manifesté d'une manière uniforme dans ces divers ministères. Cet esprit promet et ne tient point, caresse et repousse. Il ne

crée rien : sa qualité propre est de dissoudre ; aucune majorité, soit dans les ministères, soit dans les chambres, ne peut se former avec lui. Il se précipite dans les difficultés sans savoir comment il en pourra sortir, frappe un grand coup pour vaincre un petit obstacle, tue une institution pour atteindre un homme. Veut-il le crime ou la vertu, la liberté ou l'esclavage ? Qui nous le dira ?

2 juillet 1819

Paris, ce 2 juillet 1819.

Depuis longtemps on ne lisait plus le Journal de Paris ; mais la liberté de la presse ayant mis chaque chose à sa place, et toutes les opinions s'étant séparées du ministère, l'opinion purement ministérielle n'a trouvé de refuge que dans le seul Journal de Paris. Alors on s'est vu forcé de lire cette pauvre feuille ; car dans un gouvernement représentatif on est bien obligé de savoir ce que pensent les ministres. Cette feuille nous accuse de n'avoir pas prononcé le plus petit mot de réconciliation ; elle s'indigne contre nous, parce que nous nous contentons d'être victimes, et que nous ne voulons pas être dupes. À l'entendre, le Caucase nous aurait portés dans ses flancs ; nous aurions été nourris du lait d'une tigresse.

E'l Caucaso gelato,
E le mamme allatar di tigre Ircana.

Le journal ministériel se trompe : nous avons pour lui un grand sentiment de pitié. Il prétend qu'il nous survivra. Eh ! sans doute, comme l'Almanach de Liège, les Prophéties de Mathieu Laensberg, les Etrennes mignonnes ; ces ouvrages-là ne meurent point.

Mais pourquoi les ministériels attaquent-ils toujours les royalistes et jamais les révolutionnaires ? Il y a dans ce moment même des feuilles périodiques qui portent l'audace jusqu'à la folie contre la religion et la légitimité. Ne serait-ce pas au fils unique du ministère, au Journal de Paris, à réfuter ces abominations ? Il nous en laisse le soin : nous l'en remercions ; mais la religion et la légitimité ne sont-elles rien pour le ministère, et ne voit-il d'ennemis dans l'Etat que les royalistes ?

Quoi qu'il en soit, Le Conservateur ne cessera d'encourager les ministres ; chaque jour il les oblige à déployer de nouveaux talents. Nous avions admiré, par exemple, la supériorité de

caractère qui rendait muet un ministre au commencement de la session. Cette observation l'a fait sortir de son silence ; il a pris la parole pour déclarer qu'il changerait une proposition royale : on n'attendait rien moins de la hache de l'éloquence de ce nouveau Phocion. Nous avions avoué que nous ne pouvions nous défendre d'une sorte d'attendrissement à l'aspect de ces ministres battus, si tristement assis sur leur banc à la chambre des députés. Ce mot a réveillé le courage d'un autre ministre, qui, s'élançant à la tribune, a vivement interpellé un membre de l'opposition ; celui-ci, imitant la première partie de la conduite constitutionnelle du ministre d'abord silencieux, s'est retranché dans la taciturnité, et il a eu raison. Il y a des interpellations embarrassantes, sur lesquelles on juge plus convenable de se taire. Et, par exemple, lorsque nous avons repoussé les calomnies de la correspondance privée du Times ; lorsque nous avons déclaré que ni nous ni nos amis ne sommes pour rien dans la correspondance privée du New-Times ; lorsque nous avons désiré qu'on s'exprimât avec autant de franchise sur la correspondance privée du Times, pourquoi n'a-t-on pas répondu ? Pourquoi les écrits ministériels n'ont-ils jamais flétri cette correspondance diffamatoire ? Pourquoi tous les journaux royalistes se sont-ils tus sur la correspondance privée du Times aussi longtemps qu'ils ont été soumis à la censure, tandis qu'ils l'ont attaquée vigoureusement et victorieusement aussitôt qu'ils ont été rendus à la liberté ? Enfin, par quel noble hasard la correspondance privée ne prend-elle jamais un ministre à guignon qu'il ne soit chancelant ou tombé ? Cela prouve au moins que cette correspondance n'est faite ni par les indépendants ni par les royalistes. Encore une fois, est-elle du ministère ? Le public en est persuadé.

La correspondance privée fait entrevoir la possibilité du coup d'Etat que nous avons annoncé les premiers. Que sera-ce, s'il a lieu, que ce coup d'Etat ministériel ? Rien sans doute qu'un homme de sens puisse imaginer. Mais enfin il est vrai qu'avec une loi démocratique des élections, un renouvellement par cinquième, deux minorités, des sessions de six mois, un

système d'administration qui crée des partis et qui tend à tout diviser, il est vrai qu'on ne saurait gouverner. Il y a quatre ans que nous répétons ces choses-là aux ministres : les voient-ils maintenant ? Ils auraient deux moyens sûrs et prompts de se tirer d'embarras : le premier serait de s'en aller, le second de se faire royalistes. Ces coups d'Etat sauveraient inévitablement la France.

La correspondance privée parle encore de la séance du 19 juin, mais très modérément, et en ménageant, comme les ministres, le propre parti qu'ils prétendent attaquer. On ne peut trop revenir sur cette séance ; il en est résulté pour le public cinq faits précieux :

1° Il n'y a point de secret ;

2° Il y a des comités révolutionnaires que les autorités ne poursuivent point ;

3° Les indépendants attendent la chambre que doit amener la loi des élections ; loi qui, selon l'expression du journal ministériel, a mis la minorité de droite, c'est-à-dire les royalistes, en coupe réglée ; ce qui est très avantageux pour la monarchie légitime ;

4° Les ministres ont eu des conférences avec la minorité de gauche ; ils ont pris des engagements avec elle ; ils lui ont donné des espérances, que chacun peut interpréter ;

5° Les régicides, contre lesquels les ministres font de si beaux discours, sont l'objet de la sollicitude de ces mêmes ministres.

De nouvelles pétitions demandant le retour des bannis n'ont pas ramené la même scène dans la séance du 25 juin. Les indépendants ont senti qu'ils seraient battus et qu'ils ne devaient pas forcer leurs amis les ministres à parler une seconde fois contre eux. De leur côté, les ministres, assez fâchés d'avoir été contraints de faire une première algarade, ont évité de se compromettre derechef avec les partisans de leur système. Le public s'attendait à quelques nouvelles révélations : il a été trompé. La paix s'est faite en vertu d'un ordre du jour, ou convenu d'avance, ou voté spontanément par cet instinct de conservation que les partis ont comme les

individus. Cette paix sera cimentée par le retour de plusieurs régicides, dont on assure que la liste est déjà dressée. Ils reviendront tous. Pourquoi pas ? Nous ferons quelques remarques. Première remarque : elle s'applique aux régicides relaps.

En rappelant ceux-ci, on viole manifestement une loi portée par les trois branches de la législature. Ni le moyen évasif du sursis indéfini, ni le droit de faire grâce, ne peuvent s'appliquer également au cas dont il s'agit. Ainsi, les régicides rentrés restent toujours sous le coup de la loi, tant que cette loi n'est pas rapportée ou que l'instance n'est pas périmée. Au premier changement de système ministériel, ils pourraient être frappés de déportation, sans qu'ils eussent aucun moyen de s'en garantir. Qu'auraient-ils gagné à leur appel illégal ? Seconde remarque : elle concerne les indépendants.

Des hommes poussent aujourd'hui à la mesure administrative favorable au retour des ex-conventionnels relaps. Ils trouvent bon que l'on viole une loi par une ordonnance. Eh bien, nous leur prédisons qu'ils porteront la peine de cette dérogation inconstitutionnelle. Ce précèdent retombera sur eux. Si une ordonnance peut détruire une loi quelconque, une ordonnance pourra modifier la loi des élections et la loi du recrutement. Indépendants, libéraux, doctrinaires, vous vous récrierez alors, vous ferez de grands discours, vous parlerez Charte et principes. On vous dira qu'il y a un précèdent, un précédent que vous avez sollicité, approuvé, béni. Que répondrez-vous ? Aurez-vous deux poids et deux mesures ? Soutiendrez-vous que le roi et les chambres n'avaient pas le droit de décréter une loi d'ostracisme, comme le parlement d'Angleterre a le droit de porter un bill d'attainder ? Prenez-y garde : si vous contestez un droit aux trois pouvoirs législatifs, vous contestez toute l'existence constitutionnelle, vous contestez tout ce que vous réclamez vous-mêmes de la révolution. D'ailleurs ce n'est pas là la question : les régicides relaps ne sont point bannis en vertu d'un jugement ; ils le sont en vertu d'une loi d'amnistie, dans les exceptions de laquelle ils se trouvent compris. Or, les

indépendants ne nieront pas, s'ils sont conséquents dans leur propre système, qu'un acte d'amnistie est de la compétence directe de l'autorité législative : c'est ce que prouvent des milliers d'exemples tirés des gouvernements républicains ou monarchiques, dans tous les temps et de tous les pays. Les indépendants savent aussi qu'une loi d'amnistie ne peut s'étendre à tous les cas possibles, et qu'il est de la nature d'une règle d'avoir des exceptions. Ainsi portent à faux ces grands raisonnements de principes qu'on voulait faire sur le prétendu jugement prononcé par les trois pouvoirs législatifs contre les régicides relaps. Voilà de la logique, de la saine logique ; mais l'esprit de parti se rend-il à l'évidence de la raison ? Les révolutionnaires, les partisans de la Convention, les professeurs du gouvernement de fait voudraient-ils soutenir que le régicide n'est pas en lui-même un crime ? Ecoutons ce que dit à ce sujet un fameux jurisconsulte :

«... Ainsi, quiconque oserait attenter à la personne sacrée du légitime souverain commettrait celui de tous les crimes qui a le plus d'étendue dans ses effets, et qui par conséquent doit être le plus sévèrement puni. D'un côté, comme le coupable jette le trouble dans l'Etat, il est juste que jamais l'Etat ne lui serve d'asile. C'est un monstre qui n'a plus de patrie, contre qui tous les souverains doivent s'armer, et pour qui l'univers entier ne doit plus être qu'un précipice.

D'un autre côté, comme le souverain, en tant que souverain, ne meurt jamais, et qu'il n'y a point de prescription contre lui, il est naturel que les coupables des crimes de lèse-majesté trouvent en lui un éternel vengeur. Ce sont là les causes de l'imprescriptibilité de ce crime... » Quel est le jurisconsulte qui a écrit ou publié une opinion aussi tranchante ? C'est M. Merlin de Douai, le régicide ! Dans la seconde édition du Répertoire de Jurisprudence, publié en 1784, M. Merlin, alors avocat au parlement de Flandre, et secrétaire du roi, établit l'imprescriptibilité du crime de lèse-majesté seulement en ces termes :

« Suivant quelques auteurs, le crime de lèse-majesté est encore excepté de toute prescription. » Mais dans la troisième

édition, faite par M. Merlin en 1808, et dans la quatrième en 1813, on trouve à l'article Prescription le passage augmenté, et tel que nous l'avons cité plus haut. Ainsi c'était après s'être rendu coupable du meurtre de Louis XVI, et sous ce qu'on appelait la quatrième dynastie, que M. Merlin publiait cette terrible doctrine contre le régicide ! Ainsi l'assassin du roi légitime se condamnait lui-même comme le dernier des hommes pour assurer les droits, calmer les craintes et flatter les passions de l'usurpateur ! Nous ne savons s'il existe un autre exemple de cette nature : cela est digne des temps peints par Tacite, de ces temps où Tibère s'écriait : *O homines ad servitutem paratos* ! Troisième remarque : elle regarde les ministres.

Tandis que les ministres enfreignent la loi qui bannit les régicides, pensent-ils avoir détruit la doctrine du régicide par des discours sur des pétitions ? Prétention ridicule ! Ce sont les faits qui persuadent les hommes, et non pas les déclarations des principes. Empêcherez-vous de commettre un crime par la frayeur d'un raisonnement ? Que vous gourmandiez les régicides, ils vous feront la question du cocher blâmé par le parlement de Paris. Si l'on peut juger et condamner un monarque sans qu'il en résulte rien de fâcheux pour le prétendu juge ; si non seulement ce juge vit en paix dans sa patrie, mais s'il garde encore ses honneurs et ses pensions ; si pour chaque tête de roi qu'on peut abattre on gagne trente-six ou vingt-quatre mille livres de rente, on trouvera facilement des Bradshaw et des Harrison. Peu importe qu'on foudroie la théorie du régicide, si la pratique de ce crime a de si heureux résultats. Quatrième remarque : elle est relative aux royalistes.

Les ministres ont bien l'esprit assez élevé pour avoir cru tourmenter les royalistes par le rappel des régicides ; c'est une petite joie qu'il est utile de leur ôter.

Les royalistes détestent le crime sans haïr le criminel ; il y a plus, sous le rapport de la question personnelle ; ils regardent aujourd'hui le bannissement des régicides comme une véritable dérision. Lorsque les plus grands coupables des Cent Jours occupent des places supérieures dans l'Etat, n'est-ce pas

une injustice relative que d'exiler des hommes pour les mêmes trahisons qui valent à d'autres hommes des honneurs et des richesses ? Les royalistes n'ont eu dans tout ceci que la voie de la représentation ; ils ont défendu les principes et montré le péril où l'on courait. On ne les écoute pas : ils gémissent sur le sort de la monarchie, mais ils sont tranquilles sur le leur. En cas de nouvelles révolutions, ils sont bien résolus à ne plus se laisser égorger ; ils ont pour eux le nombre, l'habileté, les talents, l'honneur, une vie sans crimes et sans remords : que pourraient-ils craindre ? Quand on aura replacé dans les rangs de leurs ennemis une douzaine de vieillards souillés du sang du juste couronné, l'armée révolutionnaire en sera-t-elle plus forte ? Les prêtres gaulois qui sacrifiaient des victimes humaines à la tête des bataillons ne décidaient pas de la victoire. Cependant le ministère compte tirer avantage de son grand combat contre les pétitions. Il espère se servir, pour influer sur les élections, de la thèse qu'il a soutenue contre la théorie du régicide. Les préfets, maires et adjoints, diront aux directeurs :

« Ne vous en rapportez pas aux mauvais propos des royalistes ; les ministres ne sont point les amis des révolutionnaires. N'ont-ils pas anathématisé le régicide, proclamé la légitimité, rompu des lances pour la dignité de la couronne ? Les ministres sont de très bons royalistes, mais des royalistes modérés et qui ne veulent pas mettre le feu à la maison. Nommez donc en sûreté de conscience les candidats que ces grands hommes d'Etat vous désignent. » Et nous, nous dirons aux honnêtes gens qu'ils ne doivent donner leur voix à aucun candidat porté par le ministère ; nous leur dirons que ce ministère prouve trop qu'il n'a point changé de système, puisque sa conduite est en opposition directe avec ses discours, puisqu'il déclame contre les régicides et les rappelle, puisqu'il ne cesse de soutenir les lois antimonarchiques, de calomnier les hommes monarchiques et de les chasser de toutes les places. Des aveux précieux, échappés dans la chaleur de la discussion, montrent encore qu'il existe des relations particulières entre les gouvernants et les libéraux.

Ces derniers n'ont-ils pas reproché aux premiers des espérances trompées ? Lisez les journaux, écoutez les discours ; que de tendres plaintes adressées par les indépendants aux ministres ! On leur dit à peu près :

« Vous nous attaquez, ingrats ! Vous repoussez les régicides ! Mais voyez qui vous servez par cette conduite ? Pour qui et pourquoi vous combattez ? » Traduit en langue vulgaire, le qui, c'est les royalistes, et le quoi, c'est la monarchie. Dans ces attaques et ces défenses des libéraux, il y a toujours une porte ouverte au repentir des ministres. Les ministres à leur tour ménagent un cher ennemi. Doux commerce de reproches et de caresses ! C'est Horace et Lydie ; c'est le *Donec gratus eram tibi* : laissons le ministère et l'indépendance vivre et mourir l'un pour l'autre. Voulons-nous connaître nos véritables défenseurs, nos véritables amis ; cherchons dans les deux chambres ces hommes qui composent les anciennes minorités royalistes, ces hommes auxquels sont réunis tous ceux des pairs et des députés de la majorité qu'effrayent les doctrines renaissantes de l'anarchie. Ces minorités respectables poursuivent leur noble carrière au milieu de tous les dégoûts ; elles n'ont pris part à des discussions déplorables que pour rétablir des principes trop méconnus. On les accuse de vouloir l'oppression, et elles ne cessent de défendre les franchises et l'argent du peuple. Depuis trois ans elles combattent pour la liberté de la presse, et le succès a couronné leurs efforts. Cette année, elles ont demandé des réductions sur le budget et voté pour toutes les économies. Français, les hommes de bien que vous devez choisir pour vous représenter, ce sont ces royalistes qui ont déjà mérité vos suffrages. Ces hommes n'intriguent point ; ils ne sont point portés par les ministres ; ils se présentent devant vous avec leurs votes et leurs discours, avec leurs services et leur conscience. Ils n'ont point trafiqué de leur beau nom de député ; ils n'ont point détourné au profit de leur ambition particulière l'honorable puissance qu'ils avaient reçue de vous : tels ils vous ont quittés, tels ils vous reviennent. Ils peuvent vous dire :

« Vos intérêts nous ont tenus longtemps éloignés de nos familles, nous avons dérangé notre modique fortune ; nous avons été calomniés ; mais nous vous rapportons notre honneur sans tache : trop heureux d'avoir obtenu au prix de quelques sacrifices la diminution des impôts qui pesaient sur la France ; trop heureux d'avoir défendu la religion, le roi et les libertés de notre pays ! »

7 août 1819. De l'esprit public

Paris, ce 7 août 1819.

Lorsque le cardinal de Richelieu allait passer quelques jours à Rueil, on se demandait :

« À qui va-t-il déclarer la guerre ? Quelle alliance va-t-il former ? Quelle tête élevée va-t-il abattre ? » Nos ministres ont dîné dernièrement à Mont-Huchet. La Gazette nous a appris cette importante nouvelle. Des personnes très bien instruites prétendent que les ministres ont renvoyé leurs gens afin de garder un plus parfait incognito, et elles ajoutent qu'un second dîner a dû avoir lieu à Madrid. Que de vastes desseins auront été agités ! que de maires et de sous-préfets foudroyés ! Ne cherchons point à pénétrer des mystères interdits aux profanes ; il suffit que la partie vulgaire de ces dîners nous soit connue. Les ministres vont assez habituellement travailler à Madrid, chez le ministre principal ; celui-ci a bien voulu aller dîner à Mont-Huchet : on reconnaît là cette politesse de l'homme supérieur, qui fait disparaître les distances, console l'amour-propre, accoutume au joug celui qui serait tenté de le secouer. La seconde cause vulgaire de ces congrès champêtres est le rapatriage des ministres. En vain on aura montré à M. le ministre des finances qu'il accusait un déficit de 52 millions, lequel n'existait pas ; en vain on lui aura prouvé qu'il demandait au moins 21 millions de trop, puisqu'on a fait sur son budget une économie de 21 millions : cette petite erreur de 73 millions aurait coûté à un ministre anglais un peu plus que sa place ; mais en France le coeur l'emporte sur la Charte ; nous sommes bonnes gens, et nous garderons M. le ministre des finances. Nous savons bien que les partisans de M. le ministre des finances répondent que les erreurs du budget n'étaient que des erreurs apparentes, provenant d'une certaine manière de compter ; qu'en déclarant un déficit aujourd'hui, ce déficit aurait été comblé demain : demain, c'est un peu

prompt ; mais il est certain que le déficit eût été rempli au bout d'un certain temps, puisqu'on aurait tôt ou tard été obligé de rendre compte des recettes. En attendant, les fonds seraient restés dans la caisse de M. le ministre des finances. Les aurait-il laissés dormir, ou les aurait-il fait valoir ? Dans le dernier cas, que seraient devenus les intérêts d'une somme énorme et disponible ? Conviendrait-il qu'un ministre des finances fit en grand ce que fait en petit un receveur général ? Il n'est rien de tel pour les contribuables que de leur présenter un budget franc et net ; toute obscurité en finances expose les plus honnêtes gens aux impertinents propos d'une foule oisive : alors le peuple parle de boni, de lots, de partages. Heureusement, s'il en était besoin, l'honorable médiocrité de nos ministres répondrait victorieusement à la calomnie. Mais il est bien question de finances, à présent que la session est finie ; les ministres ont bien autre chose à penser : il faut que la correspondance privée aille son train.

Il est triste d'être né dans ces temps où les gens les plus communs deviennent tout à coup des espèces de personnages. Et que de belles choses ces personnages nous expliqueront ! Nous aurons des chaires d'histoire philosophique du droit ! Jusque ici on avait donné des leçons de science, parce que la science est une chose positive ; aujourd'hui c'est la philosophie de la science qu'on apprendra, c'est-à-dire que le maître montrera à ses disciples comment on a des idées, si lui-même par hasard a des idées ; personne ne saura les lois, mais chacun pourra faire l'Esprit des Lois. Enseigner la philosophie des lois, c'est enseigner l'incrédulité des lois. Quand, à travers les déclamations accoutumées, vous aurez remonté jusqu'au droit naturel, vous trouverez que l'homme, en sortant du sein de sa mère, n'est ni riche, ni pauvre, ni roturier, ni noble, ni serviteur, ni maître, ni roi, ni sujet ; grand secret éloquemment commenté par Marat, Danton et Robespierre. Que conclura la jeunesse de ces leçons sur l'état naturel, si utiles dans l'état social ? Que tout gouvernement est une tyrannie ; qu'il faut en revenir à la loi agraire, à l'égalité primitive, et bouleverser les constitutions établies, pour les

rendre plus conformes aux doctrines philosophiques de M. le professeur. Les hommes supérieurs retournent souvent à la religion par l'incrédulité : leur pensée vigoureuse, arrivée au néant, ne s'arrête pas au bord de ce vide immense ; elle s'y plonge, le traverse, et va trouver Dieu de l'autre côté de l'abîme. Ces mâles esprits concluent l'existence d'un Etre suprême de la difficulté même de la preuve rigoureuse ; ils sentent que l'univers doit avoir un principe, et que si ce principe est inexplicable, il faut s'en tenir aux mystères de la religion. Ainsi Newton, Leibnitz, Clarke, Pascal, Bossuet, descendent des hauteurs, de leur génie à la foi du charbonnier. Mais de petits philosophes, tout embarrassés dans les objections communes, regardent les difficultés qu'ils ont apprises comme le plus haut point de la raison ; et trop faibles qu'ils sont pour reconnaître l'insuffisance de la science dans l'excès même de la science, ils restent pitoyablement athées. Pareille chose vous arrivera pour le code, au moyen des chaires philosophiques : les Cujas, les Barthole, les Pothier, les Domat, les d'Aguesseau, croiront à l'ordre social, après en avoir touché le néant dans l'état de nature : comme le vulgaire, ils s'inclineront devant le mystère des lois ; mais des milliers d'écoliers, frappés des imperfections qu'ils auront entendu professer par un docteur idéologue, seront les athées des lois, en attendant qu'ils en deviennent les sanglants réformateurs. Mais voici bien un autre mécompte : on a déterré une brochure ultra-royaliste que l'on soupçonne être l'ouvrage d'un professeur qui vient d'être jugé. Messieurs de la révolution en croyant voler au secours d'un libéral n'auraient-ils sauvé qu'un ultra ? Quelle effroyable mystification ! Depuis trois semaines nous connaissions cette brochure, que Le Drapeau blanc vient d'exhumer ; nous y avions lu les conseils pour épurer avec hardiesse, dans un sens peu agréable à la révolution, les injures à la majorité de l'ancien sénat, qui aurait voulu chasser à jamais le roi légitime, et les anathèmes contre le jury qui, dit l'auteur, ne pourra jamais s'acclimater parmi nous, et les raisonnements contre les machines à rouages, c'est-à-dire contre le gouvernement constitutionnel. Nous y

avions lu ce passage et plusieurs autres : « Croit-on que si Alexandre, Guillaume, François et le gouvernement d'Angleterre, n'eussent pas eu à un très haut degré l'affection et l'attachement de leur nation, ils eussent pu obtenir tous les grands et si utiles résultats dont nous venons d'être les témoins ? »

Maintenant, si la brochure est du professeur, à quelle opinion appartient-il ? Les libéraux ne doivent plus l'admettre dans leurs rangs ; nous autres royalistes, nous le repoussons également, et pour sa première brochure, et pour ses derniers discours : quant à la brochure, nous déclarons que nous avons horreur du despotisme, que nous voulons le gouvernement constitutionnel et le jugement par jurés ; nous déclarons que nous respectons les souverains étrangers, mais que nous ne nous réjouissons qu'avec mesure des grandes choses qu'ils ont faites, lorsque ces grandes choses les ont amenés deux fois dans la cour du Louvre ; quant aux discours de M. le professeur, ils nous sont odieux, car nous détestons la démocratie autant que le despotisme. Il n'y a donc que les ministériels qui puissent maintenant s'arranger de lui.

Les pédants autrefois avaient au moins de l'instruction : Vadius savait du grec autant qu'homme de France : aujourd'hui les pédagogues ne savent rien, et ils n'en sont pas moins lourds. Soyez un jeune ou un vieux commis ; ayez barbouillé quelques pages que personne n'a lues ; mettez sur votre tête un bonnet de docteur ; armez-vous d'une férule et prononcez un galimatias métaphysico-politique : en voilà assez pour mépriser le genre humain et pour daigner gouverner ce petit royaume de saint Louis. Le reste des hommes s'abîme devant vous : à peine, du sommet de votre cerveau, apercevez-vous le stupide vulgaire qui se traîne dans les routes de la vieille sagesse.

La doctrine de la nation nouvelle, en supposant qu'elle signifie quelque chose, veut apparemment dire ceci : que les siècles ne rétrogradent point ; que chaque génération amène des changements dans la société ; qu'aujourd'hui, par exemple, l'ancien gouvernement est détruit sans retour ; qu'on

ne peut plus imposer par le rang et la naissance, si les vertus ou les talents n'ajoutent leurs avantages naturels à ces avantages politiques ; que l'éducation, descendue dans les classes inférieures de la société, établit entre les hommes une sorte d'égalité qu'aucune puissance ne peut détruire ; que ce nouvel ordre de choses a produit une nation nouvelle, qui, loin de renoncer aux droits acquis, bouleverserait le monde si on lui refusait ce qu'elle est faite pour obtenir.

Tout cela est juste, très juste ; nous l'avons dit nous-même cent fois, et nous sommes loin de le contester : nous avons prêché la Charte, expliqué la Charte avant tous les garçons philosophes qui la recommandent aujourd'hui. Nous avons voulu en tous temps l'égalité des droits, la liberté, le gouvernement constitutionnel. Il est probable que sur tous ces points nous sommes de meilleure foi que nos adversaires libéraux et ministériels. N'importe ; ils diront toujours que nous voulons l'esclavage, la féodalité, l'extinction des lumières : quoiqu'on lise le contraire à chaque page, et pour ainsi dire à chaque ligne de nos écrits, ils n'auront pas une seule fois la sincérité d'en convenir.

On voit donc que la doctrine de la nation nouvelle se réduit à la vérité exprimée dans cette phrase banale : nous sommes enfants de notre siècle. Si l'on se contentait de poser en fait qu'il existe une nation nouvelle qui a besoin d'un nouvel ordre politique, il n'y aurait rien de plus simple, et nous serions tous d'accord. Mais l'on conclut de l'existence de cette nation nouvelle qu'il faut mettre à l'écart tout ce qui a tenu à l'ancienne société, pour introduire partout, ou de vieux jacobins ou des philosophes imberbes ; que les vertus, les talents, les services des royalistes doivent être soigneusement écartés ; que l'incapacité parjure est préférable à la capacité fidèle, par cela seul qu'elle est parjure ; en un mot, que le présent doit être absolument détaché du passé. Quant à ce pauvre passé, on parle de le mettre à l'hôpital ou aux Invalides, de lui faire une pension alimentaire, et de le laisser radoter dans un coin jusqu'à ce qu'il soit mort, tout à fait mort.

La grande et misérable erreur de ce système est tantôt de

séparer l'ordre moral de l'ordre politique, tantôt de supposer que le premier est variable comme le second. Lorsqu'on raisonne d'après la première idée, on dit qu'il est indifférent qu'un homme ait gardé ou violé ses serments ; qu'il ait été dans le cours de la révolution innocent ou criminel ; qu'il suffit à cet homme de comprendre et de soutenir les nouveaux intérêts politiques pour être utile à la société, laquelle n'a besoin ni de vertus morales ni de vertus religieuses.

Lorsqu'on argumente d'après la seconde idée, c'est-à-dire lorsqu'on suppose que l'ordre moral varie comme l'ordre politique, on soutient qu'il y a des temps où ce qui était vice devient vertu, où ce qui était injustice devient justice. De là les révolutionnaires n'ont fait que suivre la marche des siècles ; de là les hommes des Cent Jours n'ont point été des ingrats, des parjures, des traîtres : ils ont servi leur patrie, qui est autre chose que le roi s'il est malheureux, que le gouvernement s'il tombe ; de là ceux qui combattent depuis trente ans pour le trône n'ont aucun mérite, parce que la morale n'est plus ce qu'elle était jadis et que le devoir a changé.

Si l'on disait aux inventeurs de ce système qu'ils dégradent la nature humaine en substituant, sans s'en douter, la société physique à la société morale ; si on leur disait que le présent ne peut sortir que du passé, qui est sa racine ; que la liberté politique ne se peut établir que sur la morale qui en est la base (comme la religion est le fondement de la morale) ; que toujours l'ingratitude sera ingratitude, la trahison trahison, l'injustice injustice, et que des hommes pervers ne feront jamais de bons citoyens, ces vérités reconnues du genre humain feraient sourire de pitié les docteurs de la nouvelle science. Mais nous ne rirons pas, nous, quand la France aura été replongée dans l'abîme par quelques révolutionnaires, aidés de six têtes pensantes, de trois hommes forts et d'un ou deux génies spéciaux.

Et pourtant, qu'il serait aisé de faire justice ! Renvoyez ces grands hommes sans lesquels la France ne peut marcher, et dans huit jours on ne saura pas qu'ils existent. On peut ménager des talents qui abandonnés à eux-mêmes sont

encore une puissance redoutable, gouvernent une partie de l'opinion et créent des centres de résistance en dehors du cercle tracé par le gouvernement ; mais que de petites créatures dont le nom ne passe pas la barrière de Paris ou la porte d'un lycée vous fassent peur, c'est véritablement pitoyable. Livrez à l'oubli ces enfants de l'oubli, et ils vous demanderont grâce, et ils se jetteront à vos pieds pour vous supplier de les rétablir dans leurs emplois, vous promettant d'être plus sages à l'avenir. La cupidité est tout ce qui distingue ces hommes. Sont-ils menacés de perdre une pension, ils pâlissent. Il ne faut pas même leur faire l'honneur de croire qu'ils nous perdent par un vaste calcul, afin de moissonner sur des ruines : ceci supposerait une combinaison, et ils n'ont pas les facultés nécessaires pour combiner un certain nombre d'idées : ils ont tout simplement l'avidité des commis sans fortune et l'orgueil des hommes de lettres sans talents. Et ce sont là pourtant les conseillers de nos ministres !

Voilà le danger des systèmes qui s'éloignent de la raison et de la vérité : pour les soutenir, il faut appeler au secours la double phalange des pervers et des sophistes. Bonaparte avait lutté contre la révolution comme un géant contre un autre géant : il l'avait terrassée, mais elle respirait encore. C'est dans cet état que les ministres du roi légitime l'ont trouvée : au lieu d'achever de l'étouffer, ils l'ont relevée, soignée, ménagée ; ils l'ont entourée de ses enfants. Elle s'est peu à peu ranimée à l'espérance de l'anarchie ; bientôt, ses forces s'étant accrues, elle s'est emparée du pouvoir administratif par les hommes, du pouvoir armé et du pouvoir politique par les lois. Alors elle a donné le signal à l'Europe, et l'Europe, qui n'a pas encore essayé de nos erreurs, semble vouloir s'y précipiter : fasse le ciel qu'elle n'imite pas nos crimes !

Il faut voir le mal où il est : ce mal n'est point dans les gouvernements constitutionnels ; il est dans les doctrines et les hommes révolutionnaires, que le système ministériel français a eu le malheur de rappeler et de maintenir. Ecoutez la correspondance privée et les feuilles libérales et ministérielles, ceux qui les rédigent sentent bien que les

événements les accusent : pour se disculper, ils opposent le tableau de la tranquillité de la France à celui de l'agitation de l'Europe ; ils en concluent que le système suivi est excellent, et que ce système n'entre pour rien dans les troubles manifestés chez les puissances voisines.

Faut-il répéter ce que nous avons souvent dit des causes qui maintiennent la paix en France ? Ces causes sont la lassitude du peuple, l'action naturelle de la Charte, qui défend contre l'arbitraire la liberté, l'argent et l'enfant du peuple. Mais à ces éléments de repos se trouvent mêlés mille principes de désordre que le plus petit événement peut faire éclater.

Nous ne conspirons pas, disent les révolutionnaires ; la France est tranquille ! Et pourquoi conspireriez-vous quand on vous sacrifie les principes monarchiques et les hommes monarchiques ; quand on vous abandonne religion et légitimité ; quand on vous rend à discrétion tous les postes de l'Etat ; quand on vous livre l'argent, les places et les honneurs ; quand vous commandez en maîtres ; quand vous dictez d'avance les choix que vous voulez que l'on fasse, les partis que vous désirez que l'on prenne ; quand les ministres tremblants obéissent à vos ordres et satisfont à vos moindres caprices ? A-t-on jamais conspiré contre ses esclaves ? La France est tranquille ! Eh ! sans doute : toutes les fois qu'une faction obtient un triomphe complet, il y a calme dans l'Etat, parce que les résistances s'évanouissent. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que les principes de destruction établis pendant ce triomphe n'en produiront que plus sûrement leurs conséquences funestes ? L'homme condamné à mort est en paix dans sa prison tandis qu'on prépare son échafaud.

Notre système n'entre pour rien dans les mouvements populaires des nations voisines, disent à leur tour les ministres ; et nous, nous leur répondons : Votre système en est la première cause ; car c'est vous qui avez rendu la vie à la révolution, c'est vous qui avez donné une nouvelle puissance à des doctrines, à des hommes qui n'en avaient plus. D'un autre côté, en écartant tous les serviteurs fidèles, en vous faisant une loi et comme un triomphe de placer les hommes des Cent

Jours, en punissant les services par l'oubli et la misère, en récompensant les outrages par la fortune et les honneurs, vous enseignez la trahison aux peuples, vous rendez la rébellion profitable et vous affaiblissez partout l'estime, le respect, la vénération et l'amour que l'on doit avoir pour le gouvernement royal.

La preuve la plus évidente que le système ministériel est la grande cause de la renaissance de ces principes révolutionnaires par qui les Etats voisins sont menacés, c'est que le calme renaîtrait à l'instant si l'on abandonnait ce système. Faites des lois monarchiques, rapprochez-vous des hommes monarchiques, laissez retomber dans leur obscurité quelques misérables jacobins et une douzaine de petits sophistes, les obstacles que vous avez créés vous-mêmes s'évanouiront, et vous marcherez en paix et en sûreté au milieu de la bénédiction des peuples.

On réussirait d'autant plus facilement que le parti qu'on a la faiblesse de craindre paraît décidément divisé en deux factions, la faction républicaine et la faction militaire, et que la dernière se subdivise encore, à en juger par les généraux qui écrivent aujourd'hui les uns contre les autres.

D'un autre côté les royalistes grandissent tous les jours dans l'opinion publique, et ils offriraient au gouvernement un appui aussi solide que naturel. On se demande comment il se fait que des hommes qui voulaient, dit-on, rétablir les institutions du Xe siècle prêchent uniformément des doctrines si sages ; comment il arrive que parmi les journaux royalistes il ne s'en trouve pas un seul qui s'éloigne de la ligne constitutionnelle et qui trahisse une arrière-pensée ? Tant de raison dans l'esprit, de modération dans la conduite, de patience dans le malheur, ont enfin produit un effet sensible. La France attentive commence à écouter ces bons citoyens, des sujets fidèles si lâchement calomniés ; elle reconnaît qu'eux seuls avaient aperçu et signalé le danger, qu'eux seuls avaient vu les choses sous leur véritable jour. Il est vrai que la faction révolutionnaire redouble de rage contre eux, parce qu'elle est intérieurement persuadée que les affaires pourraient marcher sous leur

direction, et que si une fois on leur avait laissé prouver leur capacité politique, le règne des intrigants, des démocrates et des bonapartistes serait passé.

Les ministres reviendront-ils aux royalistes ? Seront-ils toujours obligés d'avoir de honteuses condescendances pour un parti aussi faible qu'insolent, qui leur reproche ensuite de n'avoir pas tenu les traités secrets ? Auront-ils toujours pour amis des hommes dont ils sont obligés de dénoncer eux-mêmes les comités, les intrigues et les complots, ou des hommes qui n'ont à leur offrir que la force de la faiblesse, qu'une obéissance dégoûtante, qu'une de ces volontés passives, viles prostituées qui se vendent à tous les pouvoirs ? Abandonnera-t-on enfin un système dont tout fait voir maintenant l'insuffisance et le péril ? On ne peut guère l'espérer : l'amour-propre irrité ne cédera pas. Si l'on est trop embarrassé, on en viendra plutôt à un coup d'Etat. On parle aujourd'hui de faire sentir aux puissances étrangères la nécessité de ce coup d'Etat pour la France. Un homme puissant serait chargé d'aller faire à l'extérieur l'apologie du ministère et d'adoucir l'humeur des cabinets européens.

Cette humeur paraît grande, s'il faut en juger par la correspondance privée : cette correspondance se plaint que nous seuls excitons les alarmes des diplomates européens ; « Nous sommes, dit-elle, le peuple qu'ils dénoncent à leurs souverains ; ils adressent à notre égard des circulaires, portent des plaintes et rédigent des mémoires ». Les ministres se souviennent-ils du temps où ils se glorifiaient de l'approbation des diplomates ? Qui défendait alors la dignité et l'indépendance de la France ? Etaient-ce les libéraux, les ministériels, ou les royalistes ? Ouvrez La Monarchie selon la Charte, au chapitre LXXXVI, vous y lirez ces paroles :

« Comment parlerai-je du dernier appui que cherchent les intérêts révolutionnaires ? Qui aurait jamais imaginé que des Français, pour conserver de misérables places, pour faire triompher les principes de la révolution, pour amener la destruction de la légitimité, iraient jusqu'à s'appuyer sur des autorités autres que celles de la patrie, jusqu'à menacer ceux

qui ne pensent pas comme eux, de forces qui, grâce au ciel, ne sont pas entre leurs mains ?... Hommes qui vous dites si fiers, si sensibles à l'honneur, c'est vous-mêmes qui cherchez aujourd'hui à me persuader qu'on vous permet tels sentiments ou qu'on vous commande telle opinion. Vous ne mouriez pas de honte lorsque vous proclamiez, pendant la session, qu'un ambassadeur voulait absolument que le projet du ministère passât, que la proposition des chambres fût rejetée. Vous voulez que je vous croie quand vous venez me dire aujourd'hui (ce qui n'est sûrement qu'une odieuse calomnie) qu'un ministre français a passé trois heures avec un ministre étranger, pour aviser au moyen de dissoudre la chambre des députés ! Vous racontez confidemment qu'on a communiqué une ordonnance à un agent diplomatique, et qu'il l'a fort approuvée. Et ce sont là des sujets d'exaltation et de triomphe pour vous ! Quel est le plus français de nous deux : de vous, qui m'entretenez des étrangers quand vous me parlez des lois de ma patrie, de moi, qui ai dit à la chambre des pairs les paroles que je répète ici :

« Je dois sans doute au sang français qui coule dans mes veines cette impatience que j'éprouve quand pour déterminer mon suffrage on me parle d'opinions placées hors de ma patrie ; et si l'Europe civilisée voulait m'imposer la Charte, j'irais vivre à Constantinople. » Et comment les mauvais Français qui soutiennent leurs sentiments par une si lâche ressource ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils vont directement contre leur but ? Ils connaissent bien peu l'esprit de la nation. S'il était vrai qu'il y eût du danger dans les opinions royalistes, vous verriez, par cette raison même, toute la France s'y précipiter : un Français passe toujours du côté du péril, parce qu'il est sûr d'y trouver la gloire. » Sied-il bien aux ministres de se plaindre aujourd'hui de l'influence étrangère ? Ils l'ont trouvée parfaite pour soutenir un système déplorable, et lorsque le corps diplomatique, enfin éclairé, voit le danger de ce système, ils se récrient contre les alarmes des diplomates. Les cabinets de l'Europe semblent être maintenant convaincus de la justesse de nos opinions : nous pourrions donc triompher

à notre tour, mais nous ne savons pas, nous autres royalistes, démentir notre langage : il ne dépend pas de nous de forcer nos ennemis à nous aimer, mais nous saurons conquérir leur estime. De même que nous demandons la religion, la monarchie légitime, la liberté constitutionnelle, la Charte avec toutes ses conséquences, nous voulons l'indépendance de notre pays : nous sommes trop Français pour approuver l'intervention des étrangers dans nos affaires intérieures, lors même que cette intervention serait favorable à nos intérêts. Nous aimons mieux encore être exclus de toutes les places, être méconnus, persécutés, calomniés, que de devoir nos succès à des influences qui blesseraient la dignité de notre patrie. Nous les attendons, ces succès, de la sainteté de notre cause. Nous croyons que l'Europe périra si elle ne se rattache à nos principes ; mais ce n'est pas à l'Europe que nous nous adressons, c'est à la France : c'est de cette chère et belle France que nous attendons toute justice. Eh ! que nous importeraient les honneurs, les dignités, la fortune et la vie, si nous avions cessé d'être Français ?

15 août 1819. Des fautes du ministère

Paris, le 15 août 1819.

Des troubles ont éclaté en Allemagne, en Espagne et en Angleterre : une grande faction démocratique s'est formée sous différents noms et en différents pays ; et comme cette faction a pris naissance dans la révolution française, il est impossible que la politique de la France ne soit pas l'objet de la sollicitude générale.

Mais comment connaîtrait-on cette politique ? Le système ministériel doit naturellement se défendre, et par ses agents, et par les moyens que le pouvoir, tout malhabile qu'on le suppose, sait toujours trouver pour ses intérêts. Nous voyons peut-être par la correspondance privée un échantillon de la diplomatie de notre cabinet. Là tout ce que la France renferme de plus respectable est constamment calomnié, là les royalistes sont présentés sous les couleurs les plus odieuses, là on cherche à tromper perpétuellement l'Europe sur l'esprit et la nature des partis qui divisent la France. Les ministres français dans leurs journaux, et jusqu'à la tribune de nos chambres législatives, se sont faits les accusateurs publics des royalistes Longtemps opprimés par la censure, nous n'avons pu élever la voix en faveur de notre cause ; mais, puisque nous pouvons parler maintenant, nous allons nous mettre en garde contre les nouvelles accusations qui pourraient être portées contre nous. Toutefois, en cherchant à éclairer le public, si grossièrement trompé par la correspondance privée, en indiquant à l'Europe les erreurs dans lesquelles elle nous semble être tombée, en lui apprenant à mieux connaître les royalistes, nous déclarons que nous ne prenons point l'Europe pour juge : notre roi et notre patrie, voilà les seules autorités dont nous voulons dépendre. Qu'on ait cru devoir souffrir l'intervention des puissances étrangères dans notre régime intérieur (par les articles mêmes d'un traité) ; qu'on ait pu

solliciter ou recevoir des notes diplomatiques dans lesquelles on loue notre système, où l'on déclare que l'on est content de la marche de notre gouvernement, cela peut convenir à des hommes qui veulent garder leurs places, mais non à des royalistes qui ne demandent point de places et qui ne voudraient pas en conserver à ce prix. Les royalistes ont une idée plus noble de l'honneur français et de l'indépendance de leur patrie. Ce langage ne donne pas le succès, mais il procure l'estime.

Les gouvernements de l'Europe n'ont jamais connu la révolution : les uns la regardèrent, dans le principe, comme une de ces rébellions faciles à réprimer par la force des armes : les autres la considérèrent comme l'effort généreux d'une nation opprimée qui cherche à recouvrer son indépendance. Les absurdités débitées par nos philosophes et nos révolutionnaires sur la tyrannie des nobles et le fanatisme des prêtres ont été crues plus ou moins sur le continent et même dans la Grande-Bretagne. Par quelle ignorance inexplicable l'Europe voulait-elle trouver en France en 1789 les moeurs et les institutions du XIIIe siècle ? Autant vaudrait soutenir que l'Angleterre est féodale parce qu'aucun acte législatif n'a aboli ses vieilles coutumes ou ses anciennes lois.

Il advint de cette étrange méprise que l'Europe vit commencer la révolution française avec une sorte de bienveillance, comme l'émancipation légitime d'un grand peuple. L'Europe crut que l'on ne demandait que la suppression de quelques privilèges, abandonnés d'avance par le clergé et la noblesse, que l'exécution de quelques réformes religieuses, qui semblaient nécessaires même à la cour de Rome ; elle crut qu'on n'en voulait qu'à des branches, et la hache était à la racine : c'était du renversement total du christianisme et de la monarchie qu'il s'agissait.

De petites envies, des jalousies trop communes entre les nations rendirent ces premières erreurs plus difficiles à détruire. On était assez content de nous voir nous déchirer et nous affaiblir : nos derniers combats sur le continent n'avaient pas été heureux, et l'on affectait de mépriser nos armes ; on

espérait que nous serions une proie facile, en cas que le mal s'augmentât parmi nous. On opposait l'ancienne politique à des hommes qui attaquaient la société avec des doctrines nouvelles ; on corrompait les peuples de l'Europe en les envahissant, et l'Europe prenait cette corruption démocratique pour la diffusion des lumières ; elle se persuadait encore que la révolution voulait la liberté, lorsque cette révolution se plongeait dans tous les crimes et rampait sous tous les maîtres. Nous verrons plus bas si le principe de la révolution a jamais été la liberté.

La tête de Louis XVI abattue, les souverains s'épouvantent et ne s'éclairent point. La crainte, la politique, les ambitions particulières divisent les cours. Des coalitions sont formées et brisées : les nations, au lieu de marcher ensemble au combat, se présentent tour à tour sur le champ de bataille et tombent séparément vaincues. On ne fait rien pour la Vendée, seul point d'où le salut pouvait venir, soit que, par une suite de ses premières erreurs, l'Europe crût que les royalistes de France n'étaient qu'un petit troupeau d'hommes gothiques sans force et sans capacité, soit qu'elle eût une secrète jalousie contre tous succès non dus à ses armes et qu'elle espérât toujours, même au milieu de ses défaites, obtenir de fructueux triomphes. Ce fut de cette sorte que l'on roula de faute en faute jusqu'au fond de l'abîme. On se vit forcé par la dure nécessité de rechercher l'alliance des maîtres de la fortune ; on prêta des soldats étrangers à la victoire française : il fut un moment où l'ennemi, poussé de poste en poste, ne trouva d'abri que dans notre gloire. Enfin, quand l'étendard tricolore eut été arboré sur les murs de Séville et de Moscou, de Naples et de Berlin, de Vienne et de Raguse, l'Europe se réveilla, et vint retrouver dans Paris sa liberté, son honneur et ses drapeaux.

Ainsi le résultat de cette révolution si vantée fut d'amener au Louvre les nations du Caucase et de livrer aux étrangers le vieux Capitole des Francs. À la vue de tout un peuple qui agitait le drapeau blanc, l'Europe parut enfin se souvenir des Bourbons. Les tombes de Saint-Denis rappelèrent aux rois

l'antique race dont la plupart d'entre eux étaient descendus. La fille aînée de la chrétienté fut remise sur le trône : l'Europe jugea, avec raison, que l'on ne pouvait rebâtir la société politique que sur la légitimité. Elle adopta donc ce grand principe fondamental ; mais, après avoir posé la véritable base de l'édifice, elle éleva sur cette base l'échafaudage de ses anciennes erreurs.

Sous les rapports constitutionnels, l'Europe commit une faute en traitant avec le sénat : le sénat n'était point une autorité légale ; le corps législatif seul représentait la nation, et, bien que dépouillé d'une partie de ses droits, il était cependant l'héritier direct des anciennes assemblées législatives de la France.

On fut ensuite étonné de voir avec quel respect les étrangers traitaient des choses et des hommes pour lesquels la France n'avait que de l'horreur ou du mépris. Cet aveuglement est pourtant facile à expliquer : ce fut une pure illusion d'amour-propre.

La France révolutionnaire n'a produit qu'une douzaine d'hommes supérieurs dans les armes et la politique ; le reste a été d'une extrême infériorité, car nous ne comptons pas les monstres de 1793 : là où l'on voit de grandes vertus on doit supposer de grandes âmes, parce que la vertu est un principe élevé et sublime ; mais le crime est par lui-même d'une nature si basse, que plus il est extraordinaire plus il est à la portée des âmes communes.

Nos étonnants succès n'ont donc point été l'ouvrage de quelques individus, mais le résultat général de l'énergie de la nation, du génie et du courage des Français. Les alliés n'avaient pu connaître cette vérité : la France s'était comme isolée des autres peuples par son état habituel de guerre, et la grandeur du camp cachait la petitesse de la cité. Les étrangers prirent de loin pour des personnages tous ces hommes qui figuraient dans Le *Moniteur* : lorsqu'ils les virent de plus près, il eût été trop dur de reconnaître l'illusion. L'Europe voulut justifier à ses propres yeux ses anciens revers : son orgueil créa des géants, pour ne pas convenir qu'elle avait cédé à des

pygmées.

Cet orgueil, fort naturel, se joignant à une grande générosité et à quelques combinaisons politiques, explique l'erreur des alliés en 1814. Ils reconnurent la légitimité, mais ils ne détrônèrent point la révolution : à cela près, leur conduite fut admirable. L'empereur Alexandre voulut se mettre à la tête de toutes les libertés, comme Bonaparte s'était fait le chef de toutes les tyrannies. C'était marcher d'une autre manière à l'empire du monde : on ne pouvait prendre un plus noble chemin.

Le 20 mars vint punir tant de magnanimité : il apprit aux alliés quelle faute ils avaient commise en confiant la légitimité à la garde de toutes les illégitimités. La journée de Waterloo tua le despotisme militaire dans la personne de Bonaparte, et laissa malheureusement subsister la démocratie révolutionnaire que ce despotisme avait appelée à son secours.

Ici se présente un des phénomènes les plus étranges de l'histoire. Les Cent Jours avaient tout appris, avaient montré le fond de tous les coeurs, avaient fait tomber tous les masques : d'un côté étaient les amis, de l'autre les ennemis. Plus de confusion, plus de mélange ; la main de la Providence avait séparé elle-même l'ivraie du bon grain. Les maîtres du champ moissonné n'avaient plus qu'à choisir, et ils choisirent l'ivraie.

Qui ferma les yeux de tant de souverains ? Puisque la France leur était livrée une seconde fois par les révolutionnaires, puisque nous devions être assez malheureux pour subir le joug, pour recevoir des conditions, comment l'Europe ne songea-t-elle qu'à nous demander des garanties physiques, lorsque ce n'était, pour ainsi dire, que des garanties morales qu'elle aurait dû exiger de nous ? Comment les ambassadeurs qui appuyèrent l'élévation de M. le duc d'Otrante pensèrent-ils qu'il pouvait être le ministre de la légitimité ? Ce désordre dans les idées annonçait les erreurs qui devaient suivre.

La Providence, pour sauver la France et l'Europe, opéra son dernier miracle : elle fit sortir des collèges électoraux de

l'usurpateur la chambre royaliste de 1815. Pour la première fois, après trente années de triomphes et de crimes, la révolution fut enfin attaquée corps à corps. On entendit parler de religion, de morale et de justice : la chambre de 1815 voulait rétablir sur ces fondements éternels de la société la monarchie légitime et les libertés publiques. La révolution vit le péril : elle rappela ses forces, séduisit le ministère, le rendit favorable à sa cause : tout s'arma pour briser le dernier instrument de salut ; et, chose à jamais déplorable, l'Europe monarchique applaudit à l'ordonnance du 5 septembre !

Mais quelle révolution s'était donc opérée dans les conseils ? Les gouvernements étaient-ils devenus plus inaccessibles à la contagion révolutionnaire ? Ne mettaient-ils plus aucun intérêt à la tranquillité intérieure de la France ? Ils jugent sans doute mieux aujourd'hui la mesure ministérielle dont ils ne sentirent pas d'abord la conséquence ; ils ne virent qu'un acte de fermeté dans un acte de destruction. C'est de ce moment que les doctrines antisociales se sont ranimées ; c'est de ce moment que les révolutionnaires sont sortis de leur retraite pour s'emparer des pouvoirs ; c'est de ce moment que les principes monarchiques et les défenseurs de ces principes ont été proscrits ; c'est de ce moment que des lois démocratiques ont reporté dans la puissance politique et dans la puissance militaire les hommes et les systèmes qui ont bouleversé l'Europe et la France.

Pendant quelque temps une espèce de vertige sembla troubler la politique générale : on n'eut pas assez d'outrages et de moqueries à prodiguer aux victimes qui s'étaient dévouées pour la cause des rois : correspondances privées, notes diplomatiques, gazettes officielles, se joignaient aux journaux révolutionnaires pour accabler le seul parti qui eût raison dans la cause des monarchies, le seul parti qui, n'attendant rien des monarques dans leur prospérité, leur était resté fidèle dans leur malheur.

La constance des royalistes a vaincu la plupart des obstacles. Il faut que ce parti soit puissant en vertus et en vérités pour être sorti d'une position qui semblait le laisser

sans ressources. Le système ministériel est si dangereux et si perfide, qu'il a séparé le nom du roi de la cause des royalistes, et que ceux-ci ont été obligés de combattre, tandis qu'on employait contre eux jusqu'à l'auguste nom qui fait leur gloire et dont ils tirent leur puissance.

Aussitôt que les royalistes ont eu un organe pour se faire entendre, on a commencé à les écouter ; on les a crus d'autant plus volontiers, que les périls qu'ils avaient annoncés se manifestaient de toutes parts. Le congrès d'Aix-la-Chapelle montra des inquiétudes. On pense généralement qu'il exigea des négociateurs français la promesse d'une modification politique. Quoi qu'il en soit, M. le duc de Richelieu échoua dans le dessein qu'il avait pu former pour le repos de la France. Bientôt il abandonne le timon des affaires ; le système ministériel augmente de violence ; les révolutionnaires Français donnent le signal aux révolutionnaires de l'Europe, et la paix des Etats voisins est troublée.

Il ne nous appartient point de régler ici ces Etats, de multiplier les inconvenantes leçons que les opinions ministérielles et révolutionnaires se permettent tous les jours d'adresser aux nations et aux souverains. Nous croyons mieux connaître l'Europe par nos liaisons, nos études et nos voyages, que ces prédicateurs politiques, mais nous savons nous renfermer dans notre compétence ; nous ne devons nous occuper des affaires de l'Europe que dans leurs rapports avec celles de notre pays. Nous avons dit que l'état de la France n'était connu de l'Europe que par nos ministres, qu'il importait aux royalistes de tracer un tableau plus fidèle, afin de n'être pas exposés aux nouvelles calomnies de nos infatigables accusateurs : c'est ce que nous allons faire.

Trois opinions, trois systèmes ou trois partis (peu importe le nom) divisent la France : le système ministériel, le système royaliste, et le système révolutionnaire : nous négligerons les subdivisions du parti ministériel et du parti révolutionnaire. Il est bon de remarquer seulement que dans le parti royaliste s'il existe quelques nuances d'opinion, elles sont si faibles qu'on peut à peine les apercevoir et qu'elles ne tombent sous aucune

dénomination connue.

Pour bien comprendre ce que c'est que le parti royaliste et le parti révolutionnaire, il faut remonter à une époque reculée.

Dès l'origine de nos malheurs, l'Europe, singulièrement abusée, se figura que le parti de la révolution était le parti de la liberté, que ceux qui s'opposaient à cette révolution étaient une petite classe de privilégiés attachés à un régime oppresseur. Depuis la restauration, les révolutionnaires n'ont pas manqué de répéter qu'ils voulaient la liberté et que les royalistes voulaient l'ancien régime, la féodalité ou l'esclavage. Les ministériels, pour justifier leur système et leurs injustices, ont joint leur voix à celle des révolutionnaires ; et l'Europe, que l'immortel Burke n'avait pu détromper, a bien voulu croire sur parole les révolutionnaires et les ministériels, c'est-à-dire la démocratie et la domesticité. Voilà l'erreur.

Voici la vérité : ce n'est point la liberté, c'est l'égalité absolue qui a été le principe réel et qui forme encore le vrai caractère de la révolution française. Pour s'en convaincre il suffit de remarquer que la liberté a toujours succombé dans nos troubles, qu'elle a subi le joug de Robespierre, du Directoire et de Bonaparte, tandis que l'égalité absolue s'est constamment maintenue. Les révolutionnaires ont conservé cette égalité sous la démocratie de la Convention comme sous le despotisme de l'empire. Les distinctions de Bonaparte n'établissaient pas de véritables rangs, vu qu'il n'avait fondé ni pairie ni noblesse ayant des droits politiques : c'était toujours l'égalité masquée en baron, comte ou duc.

Ce principe de l'égalité absolue existe encore aujourd'hui, et c'est le plus grand obstacle à l'établissement du gouvernement constitutionnel ; car l'égalité absolue s'accommode du despotisme, qui nivelle tout, mais ne peut s'arranger d'une monarchie, qui établit une distinction de pouvoirs.

La liberté est le sentiment des âmes élevées : elle produit les grandes actions, crée les grandes patries et fonde les institutions durables ; elle se plaît dans l'ordre et la majesté ; elle s'allie avec tous les gouvernements, hors avec le despotisme. L'égalité absolue est la passion des petites âmes :

elle prend sa source dans l'amour-propre et l'envie, elle enfante les basses résolutions et tend sans cesse au désordre et au bouleversement.

Principe naturel de la démocratie et du despotisme, l'égalité absolue est d'autant plus dangereuse, quand son esprit domine chez un peuple, qu'elle ne peut être satisfaite qu'en régnant sur des tombeaux. Ce qu'elle attaque est une chose qu'on peut détruire, mais qu'on ne saurait vaincre. Persécutez tant qu'il vous plaira la noblesse, vous ne l'empêcherez pas d'exister ; vous abolirez les droits, vous n'effacerez pas les noms : pour anéantir la noblesse, il faut tuer tous les individus nobles. L'égalité absolue est donc un principe de mort : elle ne peut rien fonder, parce que rien ne peut s'élever auprès d'elle, pas même la liberté, qui est une supériorité réelle, comme la vertu. Aussi remarquez que les révolutions les plus sanglantes et les moins durables sont celles où l'égalité absolue a dominé. Rome établit la liberté avec la distinction des rangs ; sa révolution, dans le premier moment, ne coûta la vie qu'à Lucrèce ; six cents ans de vertus et l'empire du monde furent le prix de cette modération républicaine.

Ce principe posé, vous allez sur-le-champ découvrir le véritable esprit du parti royaliste et du parti révolutionnaire.

Les royalistes sont en France les hommes qui veulent la liberté, avec l'égalité devant la loi, avec l'égale admission aux places et aux honneurs, avec la faculté d'atteindre à tous les rangs ; mais ils repoussent l'égalité absolue, incompatible avec une monarchie constitutionnelle. Les révolutionnaires veulent l'égalité absolue, et n'ont aucun amour sincère de la liberté.

Ouvrez les écrits des révolutionnaires et des royalistes, vous y remarquerez ces nuances d'opinion fortement prononcées.

Dans les écrits des révolutionnaires, vous distinguerez une haine violente du clergé et de la noblesse, comme de toute supériorité sociale ; vous y trouverez le voeu bien formel de la division des propriétés, ce qui conduit à la loi agraire, par la loi agraire à la démocratie, et par la démocratie au despotisme. Mais en même temps ces écrits ne présentent qu'une très molle défense de la liberté : leurs auteurs ont une tendance

naturelle à flatter le pouvoir ; tantôt, selon leurs intérêts du moment, ils prêchent la tyrannie ministérielle ; tantôt ils attaquent les tribunaux, sollicitent des mesures arbitraires, invitent à proscrire une classe d'hommes et proposent libéralement de faire des ilotes. Les écrits des royalistes expriment au contraire un vif et sincère amour de la liberté : on y remarque une extrême indépendance d'opinion et de caractère, une franche horreur de l'arbitraire ; mais aussi une haine bien prononcée de l'égalité démocratique, un penchant bien décidé aux hiérarchies sociales, sans lesquelles aucune monarchie ne peut exister, un désir bien sincère de voir s'accroître la grande propriété, qui seule fonde les familles et donne à la fois des défenseurs aux rois et aux peuples. Tels sont réellement et dans leur esprit les deux partis, révolutionnaire et royaliste. Nous les montrons sous leur véritable jour, et ce jour paraîtra peut-être nouveau : tant sur ce point les erreurs étaient étranges !

Les royalistes sont donc les défenseurs de la liberté sans l'égalité absolue ; les révolutionnaires sont les soutiens de l'égalité absolue sans la liberté.

Les royalistes ont toujours soumis au roi leur coeur et leur épée, mais ils n'ont jamais abandonné à personne leurs droits légaux et leur liberté acquise ; les révolutionnaires s'arrangeraient de Constantinople, pourvu qu'il y eût égalité d'esclavage.

Révolution dans la bouche des révolutionnaires ne veut pas dire liberté, mais égalité absolue.

Révolution dans la bouche des royalistes veut dire absence de liberté, égalité absolue, nivellement complet, ou démocratie.

Les seuls hommes qui veulent véritablement la Charte sont les royalistes, parce qu'elle proclame la légitimité dans le roi qui a donné cette Charte, parce qu'elle fonde la liberté avec la distinction des rangs ; toutes choses reconnues de tous temps des royalistes. Les révolutionnaires ne veulent point la Charte parce qu'elle établit une monarchie légitime, une noblesse, un pouvoir qui n'est point le despotisme, une liberté qui n'est

point la démocratie, une égalité de droit devant la loi qui n'est point une égalité absolue. Les royalistes ne sont donc point les soutiens d'un arbitraire gothique ; les révolutionnaires ne sont donc point les défendeurs d'une liberté constitutionnelle.

Ainsi s'évanouissent par cette explication de l'esprit du parti royaliste et du parti révolutionnaire toutes les idées fausses que l'on pouvait en avoir conçues. Mettons maintenant en lumière le troisième parti, et voyons ce que c'est que le système ministériel.

Ce système a son langage, ses prétentions et ses actions : il ne peut pas toujours déraisonner ; mais quand il fait entendre quelque chose de bon sens, il ne fait que répéter la doctrine des royalistes, car (remarque essentielle) toutes les fois que les ministériels et les révolutionnaires veulent en imposer sur leurs vrais sentiments, ils n'ont d'autre ressource que de dire ce que nous avons dit longtemps avant eux.

Cent fois nous avons déclaré que le rétablissement de l'ancien régime était impossible, que les éléments de ce régime étaient à jamais détruits, qu'il fallait donc suivre le mouvement politique du siècle, que la Charte satisfaisait à tous les besoins nouveaux. Nous avons fait un million de fois l'éloge du gouvernement constitutionnel ; et si ce gouvernement est maintenant connu et entendu de la France nous osons dire que c'est nous qui l'avons rendu populaire, par les explications que nous en avons données.

Or donc, quand le système ministériel parle constitution, qu'avance-t-il que nous n'ayons avancé ? Mais les ministériels ne sont que des écoliers ignorants qui répètent mal nos leçons, car au fond ils aiment peu les institutions libres. Elevés sous la férule du despotisme, ils violent à chaque moment cette Charte qu'ils n'entendent pas ; ils n'ont d'autre but que de garder leurs places, d'autre système que d'établir l'arbitraire. Tous ces hommes de police et d'antichambre à qui l'on a donné la Charte à exécuter en font entre eux des espèces de répétitions, comme des musiciens que l'on forcerait à jouer sur des instruments dont ils n'auraient aucune pratique : c'est une cacophonie effroyable.

Mais quittons la théorie du système ministériel, et voyons comment il agit dans la pratique. La prétention de ce système est de ne verser ni dans le sens des royalistes ni dans le sens des révolutionnaires, d'observer un juste milieu : on va juger si cette prétention a quelque chose de raisonnable.

En premier lieu : on peut maintenir l'équilibre entre deux opinions politiques quand ces deux opinions, différentes sous plusieurs rapports, n'attaquent cependant pas le fond de la chose établie. Mais si dans une monarchie deux opinions s'élèvent ; si l'une de ces deux opinions, tout erronée qu'on la suppose, est néanmoins monarchique et si l'autre est démocratique ou républicaine, doit-on tenir la balance égale ?

En second lieu : on peut essayer de maintenir l'équilibre entre les deux opinions hostiles ; mais pour les faits et pour les hommes il n'y point d'équilibre possible : la trahison et la fidélité, le vice et l'innocence, ne sont point matières semblables que l'on puisse mettre dans la balance. Combien faut-il de vertus pour peser autant qu'un crime ? ou combien faut-il de crimes pour égaler le poids d'une vertu ?

Que l'on eût pour système de confier les places à des hommes nouveaux, qui n'auraient commis aucun excès, qui n'auraient appartenu à aucune époque de la révolution, qui n'auraient trahi ni la république, ni Bonaparte, ni le roi, qui n'auraient point servi l'usurpateur pendant les Cent Jours, ni suivi à Gand le souverain légitime, on pourrait comprendre en politique cette froide impartialité. Mais placer également un royaliste et un jacobin, celui qui a rempli tous ses devoirs et celui qui les a violés tous, celui qui a fait le bien et celui qui a fait le mal, ce n'est plus un équilibre, c'est tout simplement une monstruosité morale, un véritable crime politique, qui tôt ou tard amènerait la destruction d'un Etat.

Eh bien, le système ministériel n'en est pas même à ce point d'impartialité : tout en prétendant qu'il maintient l'équilibre entre les opinions et les hommes, il se jette entièrement du côté démocratique. Toutes les concessions sont faites à la révolution ; toutes les lois, du moins les lois principales, sont conçues dans le sens de l'opinion

démocratique ; les royalistes sont chassés de l'administration, des tribunaux, de l'armée : un service rendu à la monarchie légitime est une cause sûre d'exclusion. Malheur à celui qui a donné le scandale de la fidélité ! Plus la félonie est récente, plus elle est recherchée ; on la choisit fraîche et nouvelle, pour qu'elle soit vive et durable : l'ancienne félonie de 1793 est si vieille qu'elle est presque de la fidélité. On demande surtout pour députés les députés des Cent Jours, pour juges et pour préfets les juges et les préfets des Cent Jours. L'obscurité de la trahison ne met pas à l'abri des bienfaits du ministère : si quelque adjoint d'une mairie de campagne a prêté à l'usurpateur un serment inconnu, les ministres vont déterrer ce mérite caché, chercher la vertu antimonarchique à la charrue ; la trahison a ses Cincinnatus.

Pour justifier cette indigne partie du système, on dit qu'il faut rattacher les ennemis de la légitimité à la légitimité.

Mais, en employant ces hommes, qui vous oblige à chasser les royalistes ? L'admission des premiers est-elle de nécessité l'exclusion des seconds ?

Dans tous les temps on a été obligé de capituler avec quelques chefs de factieux ; dans tous les temps on a négligé quelques serviteurs, oublié quelques services. Vous fallait-il des victimes choisies, vous pouviez les prendre : les plus fidèles étaient les plus résignées. Mais a-t-on jamais poussé l'absurdité au point d'écarter tous ses amis pour ne s'environner que de ses ennemis ? Ce spectacle d'ingratitude est pour le peuple la plus violente des tentations et la plus profonde des corruptions morales et politiques. Qui servira si on ne récompense jamais ? Qui ne voudra trahir si les honneurs et la fortune sont le prix de la foi violée ? Quelle démence de confier la monarchie à la démocratie, la paix du monde à ceux qui n'ont cessé de la troubler ! Le vieux billon de la Convention nationale, frappé au coin ministériel, ne change pas pour cela de valeur et de nature : cette prétendue monnaie royale garde toujours l'empreinte des faisceaux révolutionnaires et du bonnet rouge.

Croyez-vous gagner les ennemis du roi en leur livrant toutes

les places ? Au 20 mars n'étaient-ils pas comblés de faveurs, et quelle reconnaissance en ont-ils montrée ? Aujourd'hui ils seraient encore bien plus prompts à vous trahir : vous leur avez fait de leur défection une vertu patriotique. Pleins de la bonne conscience de leur mauvaise foi, ils marchent la tête haute et le front paré de vos couronnes. Vos bienfaits ne leur prouvent que votre crainte ou votre sottise. Le mépris que vous inspirez est pour vous un asile peu sûr : ces ministres de l'empire romain qui au moment de la catastrophe se cachaient dans des lieux infects y trouvaient-ils un abri ?

Ce système ministériel, dont les conséquences sont si funestes, n'a pour appui que les hommes les plus médiocres et ces agents du pouvoir qui reçoivent de leurs émoluments leur conscience et leur pensée. Ce système n'est qu'une machine révolutionnaire, où l'on restaure les vieux jacobins et où l'on en fabrique de nouveaux. Se rassurer sur la paix qui règne en France serait bien mal comprendre les choses. Cette paix vient, pour le répéter encore une fois, de la lassitude des peuples ; elle vient du triomphe complet que la faction révolutionnaire a obtenu au moyen du système ministériel : on ne s'agite pas lorsqu'on triomphe. En France, nous l'avons déjà dit, si nous étions jamais assez malheureux pour éprouver une révolution nouvelle, cette révolution n'arriverait point par le peuple : quand la loi des élections aura produit une chambre tout à fait démocratique ; quand la loi du recrutement aura corrompu l'esprit de l'armée ; quand le système ministériel aura chassé tous les officiers royalistes, tous les magistrats royalistes, tous les administrateurs royalistes, une révolution pourrait être l'affaire d'une proclamation. Voilà ce qu'il faut voir, si l'on est homme d'Etat : tel serait le résultat certain du système ministériel, si ce système était encore de longue durée.

Il est temps que la monarchie européenne songe à son salut : non seulement elle a à lutter contre la révolution française ranimée par notre système ministériel, mais encore contre l'esprit général du siècle et contre un obstacle né d'un changement arrivé dans l'ordre politique.

Avant l'émancipation des Etats-Unis on ne connaissait de républiques dans les temps modernes que celles de l'Italie, de la Suisse et de la Hollande : les premières n'étaient que des rendez-vous de plaisirs, les dernières que des pépinières de soldats et de matelots. L'homme qui rêvait constitution populaire n'avait d'autre ressource que l'histoire : exilé dans le passé, et citoyen des ruines de Rome, il ne troublait point la paix du monde. Il pouvait, au milieu des tombeaux, s'enthousiasmer pour les maximes républicaines, comme cet Athénien qui, s'asseyant au théâtre vide, applaudissait aux acteurs absents, aux pièces qu'on ne donnait pas.

Aujourd'hui vous avez devant vous une vaste république de plus en plus florissante : sa population augmente chaque jour ; déjà elle s'avance vers l'océan Pacifique et va chercher la Russie sous les glaces du pôle. Là règne le principe de la souveraineté du peuple. L'esprit démocratique de l'Europe ne puise-t-il pas à cette source toujours ouverte ? Si les rois favorisent encore cet esprit, s'ils appuient les systèmes qui le propagent, s'ils proscrivent les principes et les hommes qui le combattent, comment conserveront-ils leurs couronnes ? Que les colonies espagnoles passent à l'état républicain, le principe monarchique en Europe n'en sera-t-il pas de plus en plus attaqué ?

Les anciens peuples vivaient dans une espèce d'isolement les uns des autres : chaque nation, confinée à son territoire, et pour ainsi dire renfermée dans le cercle de ses lois, n'entendait parler des nations voisines que quand le commerce ou la guerre amenait à ses ports ou à ses frontières des marchands ou des soldats.

La croix changea le monde : sur les ruines de l'ancienne société s'établit la grande famille chrétienne, qui reçut dès sa naissance tous les germes de la civilisation par la morale évangélique. Dans cette vaste communauté aucun Etat ne peut s'ébranler sans menacer d'entraîner les autres dans sa ruine. Le lien maternel qui unissait toutes les monarchies européennes était donc la religion. À mesure que ce lien s'est relâché, la société s'est disjointe ; et quand la révolution est

venue le briser, les empires croulants ont semblé rentrer dans le chaos.

Veut-on renouer ce lien salutaire ? Verrons-nous fonder des institutions politiques sur des bases religieuses ? Rétablira-t-on cette justice éternelle qui est elle seule toute une constitution ? Un souverain qui aurait conçu un pareil projet mériterait les bénédictions de la terre.

Quoiqu'il en soit, il faut qu'on apprenne une dernière vérité : si la France a été le foyer des doctrines qui ont troublé l'ordre social, la France néanmoins est plus près de l'ordre et du repos qu'aucune autre nation de l'Europe. La maladie est passée pour nous ; elle commence pour nos voisins. À l'abri de toute entreprise militaire par notre force et notre courage, nous ferions encore la loi si on avait la prétention de nous la donner : ainsi, tranquilles sur notre position extérieure, notre position intérieure est telle que, si nous pouvons être facilement perdus, nous pouvons être encore plus facilement sauvés. Que le système ministériel tombe, avec lui disparaîtra une centaine de jacobins, de petits administrateurs, de petits sophistes qui font seuls tous nos maux. On corrigera les mauvaises lois, on en fera de bonnes ; on fondera les institutions aristocratiques qui manquent à nos libertés ; on ne persécutera personne, mais on n'éloignera plus les honnêtes gens : avec la paix de la France renaîtra la paix de l'Europe. Comment se fait-il que le bien soit si près du mal et qu'on ne puisse l'atteindre ? Aurions-nous mérité que Dieu exerçât sur nous quelques-uns de ces conseils de justice qui échappent à notre vue ? La Providence punit les nations obstinées. Alors elle rend impossible la chose la plus facile ; elle fait que la folie triomphe de la raison, la stupidité du génie : si les innocents périssent par ses décrets avec les coupables, elle leur donne une récompense dans le ciel ; mais les générations passent et sa volonté s'accomplit.

31 août 1819. Des fraudes électorales

Paris, le 31 août 1819.

On n'est plus occupé à Paris que des élections. Les journaux indépendants présentent leurs listes de députés ; les journaux ministériels font l'éloge de ces députés désignés ; c'est une merveilleuse concorde : à cette différence près toutefois que les indépendants traitent fort mal les ministériels, et que les ministériels se plaignent tendrement de la cruauté des indépendants. La faction militaire voudrait nommer des généraux ; la faction démocratique voudrait élire de bons jacobins ; la faction ministérielle acceptera avec reconnaissance ce que ces fiers alliés consentiront à lui donner.

La position des royalistes est cruelle, nous en convenons. Objet de toutes les calomnies, de toutes les injustices, de toutes les ingratitudes, nous sommes offerts en sacrifice à la révolution, en dérision à la terre. Dans un mouvement de dépit, trop justifié par nos souffrances, nous pourrions être tentés de dire : « Eh bien, notre rôle est fini ; nous ne nous ferons plus mettre en coupe réglée : que la monarchie se tire de ses lois ministérielles, de ses systèmes ministériels, de ses hommes ministériels, de ses amis de 1793 et des Cent Jours, comme elle pourra : cela ne nous regarde plus. Contents de cultiver notre champ à l'écart, nous échapperons individuellement à la catastrophe. Nous avons déjà vécu sous Bonaparte ; un autre usurpateur ne nous traitera pas plus mal. On nous renie ? Nous nous éloignons en pleurant, mais nous nous éloignons. Nous n'admettrons jamais en principe le gouvernement de fait, mais nous nous y soumettrons. Nous cesserons d'immoler nos familles, nos biens et notre repos à une fidélité qui importune. »

Un mouvement de dépit peut faire tenir ce langage ; mais, après tout, ce ne peut être qu'un mouvement bientôt réprimé.

Quoi ! vous seriez découragés parce que vos sacrifices sont méconnus ! Mais s'ils étaient payés, ces sacrifices, que seriez-vous ? Occuperiez-vous ce haut rang que la vertu vous donne, que la postérité vous conservera ? Lorsque, dans les champs de la Vendée et de la Bretagne, vos pères, vos frères, vos fils tombaient en criant vive le roi ! quand ils mouraient dans les prisons, quand ils versaient leur sang sur l'échafaud, songeaient-ils à la récompense que méritait leur fidélité ? Qui de vous n'aime encore mieux être un royaliste pauvre, dépouillé, insulté, oublié, que tel homme dont la fortune est aujourd'hui le mépris et le scandale du monde ? S'il en est ainsi, de quoi vous plaignez-vous ? Vous avez donc en vous-mêmes une récompense supérieure à tous les biens que l'on pourrait vous offrir ; vous occupez donc la meilleure de toutes les places, puisque vous ne la voudriez pas changer contre celle qui vous procurerait richesses et honneurs. Royalistes, vous avez pour vous la force et la justice éternelle et la paix de la bonne conscience : vous êtes donc puissants et heureux.

Mais souvenez-vous de la maxime *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Les royalistes peuvent s'apercevoir que nous nous appliquons cette maxime nous-même, que nous donnons à leur service (en accumulant sur notre tête une foule de haines et de vengeances) des moments qu'il nous serait plus doux de consacrer au repos. Mais quand il s'agit du salut de la monarchie est-il permis de rester tranquille spectateur d'un combat où le plus petit secours peut décider la plus grande victoire ? Que les royalistes aillent donc voter à leurs collèges électoraux ; qu'ils ne se laissent diviser par aucun intérêt de localité, de liaison ou de famille, c'est là le point capital ; qu'ils se fassent entre eux tous les sacrifices d'amour-propre ; qu'ils fixent leur choix sur des candidats capables de soutenir la cause royale, et qu'ils ne composent jamais avec cette espèce d'hommes qui, par une double lâcheté, se prosternent devant le crime et reculent devant la vertu.

24 septembre 1819. Des intrigues politiques et littéraires

Paris, le 24 septembre 1819.

Deux choses font les révolutions des empires, à savoir quand les événements sont grands et les hommes petits, ou quand les événements sont communs et les hommes extraordinaires. Dans le premier cas, les événements sont trop forts pour les hommes ; ils les entraînent, et tout est détruit. Dans le second cas, les hommes sont trop puissants pour les événements ; ils les accroissent, mais ils les maîtrisent, et tout est fondé.

Nous avons vu des catastrophes étonnantes : une antique religion ensevelie sous la pierre de ses autels, une monarchie de quatorze siècles renversée, un roi assassiné juridiquement par ses sujets, une république de quelques jours, un empire de quelques années. Des armées s'avancent et se retirent comme le flux et le reflux de la mer, le drapeau français flotte sur les murs du Kremlin, et les peuples du Caucase campent dans la cour du Louvre ; la légitimité chasse l'usurpation, et l'usurpation la légitimité ; l'une et l'autre abandonnent tour à tour l'exil et le trône ; la première se fixe enfin sur les fleurs de lis, la seconde est enchaînée sur un rocher à l'extrémité de la terre : tout rentre dans le silence, tout disparaît, tout s'évanouit ; aucun personnage remarquable ne reste sur la scène, et au milieu des débris entassés on n'aperçoit plus que la main de Dieu.

Pourquoi les hommes n'ont-ils rien établi dans le cours de ces changements qui présentaient sans cesse l'occasion de finir une antique société et d'en commencer une nouvelle ? Pourquoi ? Parce que les hommes étaient inférieurs aux événements, parce que leur génie raccourci n'était pas de taille à se mesurer avec la fortune. Chaque personnage de

cette révolution croyait devenir immortel à l'instant même où il tombait dans l'oubli, comme cet empereur romain qui se faisait appeler votre éternité la veille de sa mort : c'était prendre ce titre un jour trop tôt.

Les petits hommes d'Etat qui ont succédé à ces premiers révolutionnaires et qui nous gouvernent aujourd'hui ont aussi la prétention de travailler pour l'avenir, et, comme leurs prédécesseurs, ils ne sont pas de niveau avec les affaires du siècle. Il s'agissait de reconstruire l'ordre social tout entier : se sont-ils même doutés de la nature du travail confié à leur inexpérience ?

Les uns, jadis attachés à la police, sont cauteleux et madrés comme des esclaves ; mais ils ne peuvent conduire les affaires, parce qu'ils ne savent rien par eux-mêmes et qu'ils ne possèdent que le secret d'autrui. Tout leur instinct consiste à donner des chaînes, parce qu'ils en portent, à inventer des conspirations pour multiplier les infâmes et les malheureux ; mais, déjoués sans cesse par le gouvernement constitutionnel, qu'ils n'entendent pas, leur ruse est aujourd'hui misérable et leur arbitraire absurde. Les autres sont de petits littérateurs sans talents, qui n'apportent dans la politique que les mécontentements de leur vanité blessée : ils ont fait de méchants ouvrages, ils ne peuvent nous pardonner nos souvenirs.

L'abîme appelle l'abîme : le mal qu'on a fait oblige à faire un nouveau mal ; on soutient par amour-propre les ignorances où l'on est tombé par défaut de lumière. C'est ainsi que le ministère, pour justifier la folie de son système, s'est créé un fantôme menaçant, une France républicaine et impériale à laquelle il sacrifie tout. À force de constance dans l'erreur, il veut réaliser la chimère de sa faiblesse ; plus il fait croître la révolution autour de lui, plus il s'enfonce dans cette révolution pour trouver un abri dans des ruines : il n'est aucun moyen de l'éclairer, car il est aveugle. De toutes les nécessités à subir, l'incapacité est la plus insupportable ; mais elle n'en est pas moins une invincible nécessité, et elle renverse les empires tout aussi sûrement que la violence.

Si les royalistes séparaient leur cause de celle de la monarchie, ils pourraient triompher plus justement que les ministres. Leur amour-propre et leurs intérêts personnels ont été parfaitement satisfaits par le résultat des dernières élections ; et quant à leur opinion touchant la loi, elle est aujourd'hui pleinement justifiée.

Sous le premier rapport, ils ont perdu quelques députés, il est vrai ; mais comment ? Parce que la loi est toute antimonarchique et antipopulaire ; parce qu'elle a mis les royalistes en coupe réglée, comme l'a révélé candidement le journal ministériel ; parce que le ministère, toujours si puissant en France quand il est armé du nom sacré du roi, s'est jeté du côté démocratique, et que les royalistes ont eu contre eux le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, le gouvernement et la loi. Enfin, une cause non moins puissante s'est opposée au succès des royalistes : il est maintenant démontré que cette loi si populaire, que cette élection directe qui devait attirer la foule, laisse plusieurs collèges électoraux à moitié vides. Un tiers des électeurs a manqué presque partout. Les électeurs manquants sont pour la plupart des habitants des campagnes, dans la classe desquels se trouvent les royalistes. Les choix ont été livrés à la minorité des électeurs, minorité qui sort des petites villes et du chef-lieu des départements.

Parmi les royalistes qui ne se rendent point à leurs collèges, les uns sont des hommes ardents, qui, fatigués de tant d'injustices et d'outrages, renoncent à tout, jusqu'au moment où il faudra tirer l'épée pour le roi ; les autres sont des hommes froids ou timides, que la politique laisse indifférents ou qui craignent les persécutions.

Non seulement les dernières élections ne prouvent pas la faiblesse du parti royaliste, mais elles en démontrent invinciblement la force[5581]. Rassemblez les faits : voyez les royalistes obligés de lutter à la fois contre la loi, contre le ministère, contre les agents de ce ministère, contre tous les pouvoirs qu'un gouvernement peut toujours employer ; voyez-les lutter encore contre une faction rendue puissante par la protection qu'on lui accorde, contre l'argent, les menées, les

intrigues révolutionnaires, contre le comité directeur et les affiliations libérales ; voyez le parti monarchique calomnié, découragé, sacrifié, sans moyen de s'entendre et de se réunir ; voyez-le s'éloigner des élections, ou par dégoût ou par la crainte d'attirer sur lui de nouveaux orages, de nouvelles persécutions ministérielles et libérales : eh bien, malgré tous ces obstacles (sous lesquels il n'y a presque point de parti qui ne succombât) les royalistes ont encore formé le tiers des électeurs présents dans les différents collèges. Comptez les chiffres ; c'est ici de l'arithmétique : il n'y a point d'illusion dans les nombres.

Maintenant, supposez un ministère impartial, qui sans favoriser les royalistes ne les repoussât cependant pas et n'encourageât pas la faction révolutionnaire ; un ministère qui ne mît pas tous ses soins à écarter les hommes monarchiques : nous demandons si les royalistes qui composent de fait les deux cinquièmes des électeurs ne viendraient pas tous à leurs collèges et ne balanceraient pas puissamment les choix révolutionnaires ?

Jusqu’ici on a vécu dans un état contre nature. Est-il rien de plus étrange qu'un ministère royal favorisant la démocratie, cherchant des appuis là où il ne peut en trouver, prétendant faire une population monarchique d'un petit nombre de révolutionnaires, tandis qu'il a à sa disposition une nation tout entière de royalistes ? C'est vouloir amener péniblement quelques gouttes d'eau sur une montagne aride, tandis que des fleuves abondants coulent et passent à vos pieds.

Les royalistes, toujours justes, toujours conséquents, tout en étant bien persuadés qu'avec un bon ministère ils triompheraient aux élections, n'en concluent rien néanmoins en faveur de la loi. Ils rejettent une loi qui ne porte pas en elle-même sa propre vertu ; une loi qui, au lieu de représenter des masses, n'appelle que des individualités, qui ne classe aucun intérêt général, et qui par cette raison est essentiellement destructive du gouvernement royal. Nous savons que ceux qui parlent aujourd'hui des royalistes comme on en parlait à la Convention n'ont pas commis les excès de nos anciens

révolutionnaires. Non, sans doute : il y a des hommes qui sont restés purs aux yeux de la justice, parce qu'ils ont été trop lâches pour exécuter les forfaits dont ils nourrissaient le désir ; mais la justice divine les verra d'un autre oeil ; le crime du coeur de ces hommes, pesé dans la balance éternelle, s'augmentera de tout le poids de leur infâme innocence.

C'est grand pitié, en de si grandes circonstances, d'entendre de prétendus politiques, qui craignent d'avoir peur de leur peur, vous dire pour se rassurer : « Je vous proteste que ces députés ne sont pas tels qu'on se l'imagine : celui-ci a des idées monarchiques ; celui-là est facile à ramener. » Grand Dieu ! et c'est une loi que vous pouviez corriger l'année dernière sans trouble, sans effort, en adoptant la proposition d'un noble et respectable pair ; c'est une pareille loi qui vous oblige de calculer en tremblant si un homme est meilleur ou pire que sa renommée ! Vous vous suspendez à la moindre espérance ; et pour peu que vos dédaigneux amis vous permettent de vivre un ou deux jours de plus, vous êtes prêts à leur dire : *Ave... morituri te salutant*.

Tous ces hommes des Cent Jours qui vont se trouver dans la chambre des députés peuvent être individuellement des gens de talent, des citoyens estimables ; mais vous ne prétendez pas sans doute qu'ils soient brûlés du zèle de la légitimité. Qu'ils inclinent à la république ou à la monarchie, ils n'en ont pas moins proscrit les fils de saint Louis. Le gouvernement de fait est leur doctrine avérée. Ainsi, admettons qu'ils servent la race royale tant que cette auguste race possédera l'empire ; mais n'est-il pas à craindre qu'ils ne l'abandonnent le jour où d'autres maîtres se trouveraient momentanément investis de la puissance ?

Des ministériels se réjouissent au bruit assez répandu qu'un juge de Louis XVI, satisfait de son triomphe, renonce à sa nomination. D'autres prétendent qu'on a écrit à ce député la lettre la plus polie, pour l'inviter à donner sa démission, lui promettant la récompense du sacrifice. Il ne manquerait plus aux ministres que de devoir leur existence politique au mépris et à la pitié d'un prêtre régicide.

Ce député prêta serment à Louis XVI. A-t-il tenu ce serment ? Tiendra-t-il celui qu'il fera à Louis XVIII ? Comment se lèvera-t-il dans la chambre des députés ? Comment prononcera-t-il entre les mains royales ces trois mots : Je le jure ? Le premier il a provoqué la mise en accusation du juste couronné ; il a sollicité le premier l'abolition de la monarchie. Peut-il sans manquer à ses principes reconnaître pour roi le frère de celui dont il demanda et obtint la tête ?

Mais n'accusons point le député : accusons le ministère et sa loi ; accusons cet esprit de vertige et d'erreur qui poussa des hommes influents à donner à Louis XVIII Fouché pour ministre. C'est l'ordre de choses établi qui ramène le député de la Convention dans sa sphère naturelle. Si l'on n'eût pas reproduit ses opinions, il fût resté isolé dans le monde, jouissant des qualités privées ou des talents que le ciel a pu lui départir. Vous n'étiez plus son juge depuis que la Charte lui a pardonné. En le laissant à l'écart, en ne le tirant pas de son obscurité, par la force et le résultat inévitable de vos systèmes, il eut passé en paix le reste de ses jours, si la paix peut être dans sa conscience : nul n'aurait eu le droit de scruter et tourmenter sa vie. On prétend que ce député, revêtu d'un caractère sacré, offre chaque matin l'hostie sans tache de la même main dont il immola son roi ; puisse-t-il être racheté par le double sacrifice, par le mérite de ce sang répandu sur la croix et sur l'échafaud !

Ce qui s'est passé au renouvellement de la troisième série a pleinement justifié les royalistes et condamné sans retour la loi des élections. Dans le cours de trois années, cette loi a conduit à la chambre des députés les hommes qui ont amené Louis XVI prisonnier à Paris et les hommes qui ont mis à mort ce roi martyr. Elle a de plus choisi avec affectation les signataires de l'acte qui condamnait au bannissement perpétuel le monarque régnant et son auguste famille. De sorte qu'il s'est trouvé des affinités singulières avec la Convention et la chambre des Cent Jours, avec la vieille et la nouvelle félonie, avec nos deux espèces de régicides, ceux qui ont tué Louis XVI et ceux qui ont proscrit Louis XVIII : elle nous a rapprochés de la

république et de l'empire ; elle nous a donné des conventionnels et des serviteurs de Bonaparte. Voilà la loi telle que les ministres nous l'ont faite.

Certes, les royalistes ne réclament aucune part dans ces triomphes de la loi, dans ces succès du système. Que les ministres se réjouissent, nous leur prédisons que leur joie sera courte.

Quant à nous, nous ne craignons rien. Nos principes sont ceux de la religion, de l'ordre et de la justice : tôt ou tard nous triompherons avec ces principes. La vérité renversera toujours l'édifice de l'erreur et du mensonge. Partout où le paganisme avait placé ses faux dieux, le ciel envoya un destructeur ; chaque temple païen vit un barbare armé à ses portes. La Providence n'arrêta la torche et le levier que quand la race infidèle fut changée : alors une croix s'éleva sur les monuments, et tout fut dit. Cette Providence, espérons-le, ne laissera pas périr le trône de saint Louis. Les lis, enracinés dans leur sol natal, viennent de porter un nouveau rejeton : Louise-Marie-Thérèse d'Artois, Mademoiselle, précède ses frères ; elle vient, sous un nom chéri, nous annoncer des rois. La France est aujourd'hui fière de ses princesses, et montre avec orgueil à l'Europe l'héroïne du Temple.

15 octobre 1819. Des entraves de la presse

Paris, le 15 octobre 1819.

Il est certain que M. le ministre de l'intérieur s'est fait présenter un rapport sur l'état de la liberté de la presse en France, et il est encore certain que la conclusion du rapport est peu favorable à cette liberté.

Les mesures que l'on vient de prendre en Allemagne raniment l'espérance de ceux qui voudraient nous ramener à la censure. Que les journaux ministériels disent aujourd'hui qu'on ne la rétablira pas, cela ne prouve rien : dans le langage de nos hommes d'Etat, on sait ce que signifie jamais. D'ailleurs, le ministère est obsédé par les anciens agents de police. Ces ennemis du gouvernement représentatif ne cessent de regretter le bon temps de l'arbitraire impérial ; ils craignent toujours qu'on n'aille déterrer quelques-unes de leurs lâchetés. La Charte leur est odieuse, la liberté de la presse leur semble un véritable fléau, puisqu'elle peut tôt ou tard les chasser des affaires : or, ils ont beau être flétris dans l'opinion, ils n'en tiennent pas moins aux emplois : il y a des hommes publics pour lesquels le mépris est une espèce d'aimant qui les attache à leurs places. Posons quelques principes, rappelons quelques faits pour nous mettre en garde contre toute surprise.

Point de gouvernement constitutionnel sans liberté de la presse : nous l'avons dit et répété dans tous nos écrits ; nous croyons l'avoir prouvé[5582].

Qu'on s'explique : si l'on compte brûler la Charte, rien de plus conséquent que de supprimer la liberté de la presse ; mais si l'on prétend nous laisser l'une et nous ravir l'autre, c'est une absurdité.

On a vu la censure en France avec la Charte. Comment les

choses ont-elles été ? Tout de travers. En 1815 nous avons eu le 20 mars ; en 1816 l'ordonnance du 5 septembre, et le reste.

Ce qu'il y avait de pis sous la censure, c'est que la liberté de la presse n'était pas supprimée de fait : elle était en régie entre les mains d'un ministère qui la refusait aux royalistes par haine, l'accordait aux révolutionnaires par peur, et l'affermait aux ministériels moyennant certain servage, peines de corps, corvées et autres travaux domestiques.

Tous les amis du gouvernement constitutionnel, tous les hommes opprimés par le système du moment, ont une grande obligation au Conservateur : c'est à cet ouvrage qu'ils doivent en partie l'abolition de la censure. Tant que le ministère put enchaîner l'opinion royaliste, il ne s'embarrassa guère des attaques de la Bibliothèque historique, des Lettres normandes, etc. Les insultes à la monarchie légitime, les blasphèmes contre la religion, lui semblaient apparemment des bagatelles ; mais quand Le Conservateur parut, quand il nous fut possible de défendre le trône et l'autel, de repousser les calomnies, de dénoncer la correspondance privée, de démasquer certains hommes, alors le ministère s'alarma. Ne pouvant étendre la censure jusqu'aux feuilles semi-périodiques, il abandonna l'empire des feuilles quotidiennes ; en désespoir de cause, il se précipita dans la liberté de la presse ; il crut s'y cacher, il s'y noya.

La vérité est que la multitude des journaux lui parut un moyen de salut ; il compta sur des écarts : trompé par ses passions et par ses flatteurs, il s'imagina que l'opinion royaliste allait justifier les accusations révolutionnaires. Il en est arrivé tout autrement : les journaux monarchiques ont montré plus de zèle pour la Charte, plus de chaleur pour les libertés publiques que les gazettes indépendantes ; leur effet sur l'opinion a été prompt et sensible. Or, réunir les sentiments généreux au bon droit, c'est trop fort : si l'on permet plus longtemps la liberté de la presse, toute la France voudra la religion, le roi, la Charte et les honnêtes gens. Vite un remède contre cette peste d'opinion royaliste ! La France chrétienne ! la France libre ! Que deviendrait le ministère ? Il n'est qu'un

seul moyen de tout sauver : c'est de rétablir la censure.

N'en doutons point, les rapports secrets sur l'état de la liberté de la presse ne peuvent avoir été ordonnés que dans des vues hostiles contre l'opinion monarchique, car les journaux d'une autre opinion ne sont aujourd'hui ni plus impies, ni plus antilégitimes, ni plus calomniateurs qu'ils ne l'étaient sous le régime de la censure : on peut s'en convaincre par les extraits de ces journaux, extraits que M. le cardinal de La Luzerne recueillit et publia au commencement de la dernière session. Ainsi, les royalistes doivent tenir pour certain que tout projet contre la liberté de la presse les menace particulièrement.

La censure rétablie nous remettrait dans la position où nous nous trouvions l'année dernière : licence pour les feuilles révolutionnaires, esclavage pour les journaux monarchiques.

En obtenant la liberté de la presse, les royalistes ont tout obtenu. Tant que cette liberté subsistera, le triomphe leur est assuré. Depuis trente ans, c'est-à-dire depuis le commencement de la révolution, toutes les fois que la presse a été véritablement libre, la France est devenue royaliste ; et toutes les fois qu'on a voulu maintenir ou ramener la révolution, il a fallu supprimer la liberté de la presse : la révolution n'a pu se sauver que par des coups d'Etat contre cette liberté.

Ceci est un fait sans réplique. On se souvient encore des succès de Mallet du Pan, en 1789, 1790 et 1791 ; et pourtant à cette époque il avait à lutter contre toute une nation en délire. Les révolutionnaires, alarmés, eurent recours à une mesure libérale qui fit taire l'opposition : ils établirent pour loi répressive la proscription, et pour censeur le bourreau. Mallet du Pan fut obligé de fuir ; Durozoy paya ses écrits de sa tête.

Après la terreur il y eut liberté de la presse. Quel en fut le résultat ? La France devint tellement royaliste que le Directoire ne put prévenir le rétablissement du trône que par le 18 fructidor : les écrivains monarchiques furent condamnés en masse à la déportation[5583]. On vit ce qu'on a toujours vu dans la France révolutionnaire : les plus fiers républicains, les

plus ardents prédicateurs de l'égalité et de la liberté, crièrent contre la liberté de la presse. Il nous reste des discours de ces temps d'indépendance, discours dans lesquels des ministres démocratiques posent en principe qu'il faut établir la censure, et qu'il est impossible de gouverner avec la liberté de la presse ! Enfin, Fouché, pendant les Cent Jours, déclara que si Bonaparte accordait la liberté aux journaux, la France allait devenir royaliste.

La preuve nouvelle que nous avons sous les yeux vient ajouter sa force à ces anciennes preuves. Oserait-on dire que depuis l'établissement du Conservateur et l'abolition de la censure l'opinion royaliste n'a pas fait d'immenses progrès ? Les journaux monarchiques comptent au moins un tiers de plus d'abonnés que les journaux révolutionnaires et ministériels réunis. Il y a deux ans que l'opposition de droite n'obtint aucun député dans les élections par sa propre force ; cette année elle en a obtenu plusieurs ; et si les électeurs attachés à l'ordre légitime s'étaient tous rendus à leurs collèges, ils auraient, malgré le vice radical de la loi, balancé les choix révolutionnaires. À quoi faut-il attribuer ces succès ? Aux journaux royalistes. Qui a tué la fameuse correspondance privée du Times ? Les journaux royalistes. Qui a changé l'opinion de l'Europe ? Les journaux royalistes. Quel serait donc leur succès si, au lieu d'être obligés de combattre les ministres du roi, ils soutenaient ces ministres et en étaient soutenus à leur tour ?

Mais pourquoi les ministres sont-ils si fatigués par la liberté de la presse ? Parce qu'ils se sont mis dans la position la plus étrange. Ils n'appartiennent à aucune opinion ; aucune opinion ne les porte. Qu'ils se rangent du côté du Conservateur ou du côté de La Minerve, à l'instant ils auront pour eux un des deux partis qui divisent la France. Ils ne seront plus obligés de payer deux pauvres feuilles publiques que leurs infirmités retiennent dans l'état le plus languissant et qui meurent avant qu'on sache qu'elles ont vécu. On ne connaît point en Angleterre de journaux purement ministériels. Les ministres sont soutenus tout simplement par l'opinion dans laquelle ils se placent : cela

coûte moins et est plus sûr.

Soyons justes : il se peut que les ministres aient eu à se plaindre de quelques attaques personnelles trop violentes ; mais s'ils sont justes à leur tour, ils conviendront qu'en abusant de la censure de la manière la plus odieuse ils avaient préparé ces inévitables récriminations. Comment ont été traités les plus honnêtes gens de la France dans les journaux censurés ? Quels services n'ont point été méconnus, quels talents n'ont point été insultés, si ces services, si ces talents se trouvaient dans une opposition que le gouvernement représentatif fait naître ? Qui ne se rappelle le déplorable article apporté, au nom d'un ministre, par un gendarme, au Journal des Débats, article où l'on outrageait un prisonnier qui n'était pas même en état de prévention ? Et ce prisonnier était le sauveur de Lyon, ce général Canuel, que les tribunaux ont vengé de la plus stupide comme de la plus noire des calomnies. Les ministres ont-ils oublié cette prétendue conspiration, dans laquelle ils ont voulu nous envelopper ? Ont-ils oublié les interrogatoires étranges dont nous avons été l'objet ? Ont-ils oublié la correspondance privée, qui pendant trois ans a vomi contre nous les plus lâches calomnies ? Les ministres par ces attaques, qu'aggravaient les journaux sous leurs ordres, ne se contentaient pas de marquer une simple dissidence politique, ils ne prétendaient à rien moins qu'à faire tomber nos têtes ; et aujourd'hui ils s'étonnent qu'un peu de chaleur reste encore au fond de l'opinion de ces hommes qu'ils ont si indignement persécutés !

Mais, après tout, faut-il renoncer au gouvernement constitutionnel, abandonner nos libertés, parce que la liberté de la presse moleste et fatigue quelques hommes en place ? Faites-vous un bouclier de votre mérite, et les traits que vous lance l'ennemi tomberont à vos pieds, Sans doute, si vous mettez au pouvoir un homme sans capacité ou un homme que la morale réprouve, il sera vulnérable de toutes parts ; il souffrira beaucoup des attaques personnelles. Mais ces attaques ont-elles jamais nui à un homme qui valait quelque chose par lui-même ? Les injures du Morning Chronicle ont-

elles jamais déterminé M. Pitt à demander au parlement un bill de censure ? Un homme public, dans un gouvernement constitutionnel, ne doit pas être si chatouilleux. Qu'il nous soit permis d'en appeler à notre propre expérience. S'il y a quelqu'un dans le monde qui ait droit de se plaindre des outrages des journaux, c'est nous. Objet d'une double attaque littéraire et politique, que ne nous a-t-on point dit depuis vingt ans ! Qu'en est-il résulté ? Les personnes qui nous accordaient leur estime ne nous l'ont pas retirée, et l'on a fait lire un peu plus les ouvrages qu'on voulait proscrire. Nous pouvons donc assurer que les coups portés à un honnête homme ne font aucun mal : *Paete, non dolet*.

Si, d'ailleurs, les ministres prétendaient nous enlever la liberté de la presse, de quel moyen se serviraient-ils ? D'une loi ? Elle ne passerait pas aux chambres. Il serait aussi trop fort de venir, après une courte expérience de huit mois, nous demander de nous contredire honteusement, nous prier de sacrifier à l'insuffisance ministérielle la plus nécessaire de nos libertés. Emploierait-on une ordonnance ? Mais une ordonnance ne peut détruire une loi, une loi si récemment, si solennellement portée. Il suffirait d'un seul journaliste, d'un seul écrivain qui refusât d'obéir, pour déterminer une violente explosion de l'opinion publique. Nous pensons, et nous l'avons dit, que certains hommes d'Etat voudraient confisquer la Charte au profit de l'article 14 ; mais nous n'en sommes pas encore là. Ceux qui se figurent qu'on pourrait impunément suspendre la Constitution, torturer les mots de la Charte pour en tirer l'arbitraire, connaissent bien peu la force des choses qui nous entraîne et la capacité des hommes qui croient nous diriger.

Nous le répéterons : si les ministres veulent se soustraire aux petites tribulations que leur cause la liberté de la presse, ils n'ont qu'à se placer dans une des deux opinions dominantes : c'est à eux de choisir l'une ou l'autre. Ne cherchent-ils que la plus forte, il leur est dans ce moment facile de la distinguer. Les révolutionnaires, pour la vingtième fois, laissent échapper le secret de leur faiblesse : ce parti ne

peut marcher, ne peut se soutenir, ne peut être quelque chose que par la faveur des ministres. Au second retour du roi il fut abattu ; il ne releva la tête qu'après l'ordonnance du 5 septembre ; il se crut perdu de nouveau lorsqu'il fut question du second ministère Richelieu ; une seule phrase d'un discours royal le fit rentrer en terre ; la proposition de M. Barthélemy le consterna ; aujourd'hui il est dans les plus mortelles inquiétudes. Il n'y a point d'offres, de promesses qu'il ne fasse au pouvoir : les comités directeurs sont assemblés : délibération sur délibération, message sur message au ministère ; tantôt on propose de suspendre toute attaque contre M. le ministre de l'intérieur, tantôt on fulmine contre la résolution de la diète de Francfort ; puis, la peur revenant, on déclare qu'on restera neutre. Quand on est si fort, perd-on la tête à ce point ? Fait-on dépendre sa destinée d'une politique étrangère, d'une révolution de cabinet ? Voyez les royalistes : s'agitent-ils pour un changement de ministère ? Sont-ils atterrés par la perte de la faveur ? Ils verraient demain s'établir un ministère libéral, que, loin de croire la partie perdue, ils la tiendraient pour gagnée. Ils sont revenus de plus loin : leur force est dans leurs principes, et cette force ne se détruit jamais.

Ils ne s'effrayent donc point, ils n'intriguent donc point : l'Europe les a méconnus pendant trois années, et ils n'ont point été abattus ; l'Europe leur rend justice aujourd'hui, et ils ne sont point exaltés par ce succès ; ils ne cherchent point dans ce triomphe général de la bonne cause leur victoire particulière : comme ils ne demandent jamais grâce dans l'adversité, ils ne réclament dans la prospérité aucune faveur. Toutes les intrigues consistent à dire hautement et publiquement aux ministres : « Nous sommes prêts à vous seconder si vous abandonnez un système destructeur, si vous cessez de persécuter les hommes monarchiques, si vous nous donnez des lois monarchiques ; À ce prix, nous vous servirons de tout notre pouvoir : demain nous passons dans vos rangs ; nous écrirons pour vous, nous parlerons pour vous, nous voterons pour vous, nous oublierons tout ce que vous avez fait

contre nous. Nous ne vous demandons ni vos places ni vos honneurs ; gardez-les, et sauvez la France. »

Le phénomène de l'influence des journaux royalistes parmi nous (phénomène qui pourtant n'en est pas un) ne cesse de confondre les hommes démocratiques. Ces hommes veulent, en théorie, la liberté de la presse ; mais aussitôt qu'elle est accordée, ils reculent devant la pratique ; ils s'épouvantent des effets qu'ils n'attendaient pas ; ils s'étonnent que la liberté de la presse abandonne la révolution, que cette liberté se range du côté de ceux si injustement désignés comme les ennemis de toute idée généreuse. Néanmoins ces hommes, avec un peu d'impartialité, ne devraient-ils pas conclure que les moeurs naturelles de la France sont les moeurs où la foule est le plus facilement ramenée ? Si, dans le combat des doctrines, il en est une qui obtienne toujours la victoire, n'est-il pas évident que cette doctrine est la plus forte ? Or nulle doctrine ne triomphe à la longue qu'elle ne soit fondée en raison et en justice. Donc l'opinion royaliste, qui domine parmi nous lorsqu'elle est libre, est l'opinion française, comme elle est l'opinion juste et raisonnable.

Tout considéré, nous ne voyons que le crime, la bassesse et la médiocrité qui doivent craindre la liberté de la presse ; le crime la redoute comme un échafaud, la bassesse comme une flétrissure, la médiocrité comme une lumière. Tout ce qui est sans talent recherche l'abri de la censure : les tempéraments faibles aiment l'ombre.

30 novembre 1819. De la variété des systèmes politiques

Paris, le 30 novembre 1819.

Un grand système inventé par les hommes forts a rassuré le ministère. Ce ministère paraît décidé à rester tel qu'il est ; mais il prendra notre position et nos principes. Il va, dit-on, mettre les royalistes dans la situation la plus critique : il leur présentera des lois monarchiques ! S’ils rejettent ces lois, ils prouveront qu'ils ne veulent que les places et qu'ils n'ont pas les principes qu'ils professent ; s'ils approuvent ces lois, ils seront forcés de voter pour le ministère.

Que les ministres ne nous ont-ils toujours tendu de pareils pièges ! ! Oui, s'ils se conduisent ainsi, ils sont assurés de nous faire tomber dans leurs filets ; nous parlerons pour leurs lois, nous voterons pour leurs lois. Ils pourront rire, s'ils veulent, en nous voyant marcher derrière eux. Qu'ils prennent notre drapeau : qu'ils se mettent à notre tête : sous l'étendard des lis nous combattrons, quel que soit le général qui nous mène à l'ennemi. Nous ne demandons pas même que le ministère avoue qu'il s'est trompé ; il faudrait pour faire cet aveu une force d'esprit ou une générosité d'âme que nous n'exigeons pas du ministère. Il soutiendra, si bon lui semble, que tout ce qu'il a fait jusqu'à présent est adorable ; qu'il était absolument nécessaire de conduire la monarchie à la démocratie, pour tomber ensuite plus fortement sur la démocratie et la repousser à grands coups vers la monarchie. Nous conviendrons que tout a été fait à point et dans son temps ; que la France n'aurait jamais été sauvée si l'on n'eût amené un juge de Louis XVI dans la chambre des députés, afin d'avoir la gloire de l'en chasser. Nous n'abuserons point de ce que le ministère a dit autrefois ; nous ne le comparerons point à lui-même ; nous serons sérieux et sincères ; tout nous sera bon

pour la prospérité du roi et de la France. Mais expliquons-nous.

Le ministère n'aurait-il en pensée que de prononcer de grands discours royalistes, que de couvrir de pompeuses paroles des lois vagues et astucieuses ? Ne voudrait-il que céder un peu à l'opinion, pour se maintenir aux affaires ? Ne voudrait-il qu'étouffer le cri public, que répondre à l'attente européenne ? On pourrait le soupçonner, en voyant continuer dans ce moment même la proscription des hommes, tandis qu'on parle de revenir sur les choses. Dans ce cas, nous annonçons au ministère que sa nouvelle tromperie ne réussira pas ; que l'on est trop averti pour se laisser surprendre ; que les royalistes ne se croiront obligés de voter pour les lois qu'autant que ces lois seront franchement, clairement, incontestablement monarchiques. Si les ministres appellent loi monarchique toute loi qui tendrait seulement à augmenter leur pouvoir, ils doivent s'attendre à ne pas nous trouver de cet avis ; ils nous ont forcés à distinguer le roi du ministère.

Nous verrons en peu de temps quel sera le succès du nouveau plan, et comment on parviendra à faire des lois monarchiques sans employer des hommes monarchiques. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce que nous avions prédit est arrivé ; c'est que le système ministériel nous a conduits à l'abîme, et que la loi des élections, amenant régulièrement ses séries, marque avec exactitude le moment de notre politique. La conspiration des intérêts moraux de la révolution a parfaitement réussi. Quelques personnes prétendent qu'il y a trahison dans certains hommes, nous croyons qu'il y a incapacité ; cela revient au même : en fait de gouvernement, l'incapacité est une trahison.

À l'appui de ce sentiment, remarquez jusqu'à quel point le ministère a perdu sa considération, tant chez les étrangers que parmi nous. Chez les étrangers sa diplomatie ne se compose plus que d'excuses et d'apologies. Nous avons vu la copie d'une circulaire adressée à nos ambassadeurs. Si cette circulaire est authentique, et si la copie en est exacte, comme tout nous porte à le croire, jamais document plus déplorable ne serait sorti de ce cabinet illustré par le génie des Sully et des

Richelieu. Il s'agit dans ce document d'expliquer le résultat des dernières élections. On déclare qu'elles ne sont point aussi mauvaises qu'on le dit ; que si quelques choix ont affligé le ministère, la majorité des choix a réalisé les espérances du gouvernement. On fait entendre qu'on est sûr du vote de certains hommes, lesquels, après tout, ont des vertus privées, et qui, dans l'intérêt de leur fortune, se rattacheront à la monarchie légitime. Il est question des ultra-royalistes, qui continuent à s'isoler de la nation, et qui pourtant ont des talents et de l'esprit. Singulier aveu ! il n'y a pas longtemps que tous les royalistes étaient des stupides. On parle aussi du parti libéral : ce parti, dit la circulaire, ne tient à rien, mais il est lié à la masse de la nation par la consanguinité des intérêts. Si ce parti ne tient à rien, comment est-il lié à la masse de la nation ? Il a fallu la révolution pour justifier cette manière d'écrire, pour nous apprendre qu'il y avait des liaisons de sang entre les intérêts. À cette apologie sans vérité, sans dignité, misérable de raison, pitoyable de style, les étrangers ont fait, dit-on, une réponse froide et sèche, et l'on a été obligé de répliquer d'une manière moins triomphante.

L'attitude si peu noble que nos guides politiques prennent avec les étrangers est-elle plus relevée en France ? Qui ne se rit du ministère ? Jamais l'autorité a-t-elle été plus dégradée que depuis qu'elle repose entre les mains de ce ministère ! Les fonctionnaires publics ont perdu toute influence. À force de voir déplacer les préfets et les sous-préfets, le peuple a fini par les considérer comme des hommes engagés dans la domesticité ministérielle ; serviteurs plus ou moins industrieux, que leurs maîtres mettent à la porte quand ils ne sont pas contents de leurs services.

Dans l'armée, le découragement est à son comble. Aucun officier n'est sûr de garder la place qu'il occupe : malheur au militaire, dans quelque grade que ce soit, qui a défendu la cause royale ! Un travail sourd se fait de toutes parts : tel corps dont l'esprit était excellent il y a six mois n'est plus aujourd'hui reconnaissable. Tout s'altère, se détériore ; tout tombe en dissolution. Si l'opinion publique n'avait soutenu la

France, il n'eut pas été nécessaire d'attendre jusqu'aux élections prochaines pour arriver à de grands malheurs.

Les ministres prétendent repousser ces faits accablants par des dénégations ; ne pouvant prouver, ils insultent. « Les royalistes, disent-ils, sont des hommes qui, pleins de leurs souvenirs, refusent de se mêler aux intérêts communs de la nation. La violence de leurs accusations contre le ministère ne décèle que l'amertume des regrets d'une ambition trompée. Que les royalistes saisissent le timon de l'Etat, et dans six mois la France est perdue. »

Voilà le cercle des récriminations dans lequel tourne le ministère. Un bon raisonnement, un fait clair, répondraient mieux qu'une déclamation, qui, fût-elle fondée en vérité, ne prouverait pas encore la capacité des ministres. Mais n'est-ce pas une chose curieuse que ce reproche d'ambition fait éternellement aux royalistes par ceux-là même qui depuis quatre ans perdent la France pour garder leurs places ? Quand les royalistes se compareraient aux hommes d'Etat qui nous gouvernent, ils pourraient peut-être, sans blesser la modestie, se croire aussi habiles que ces hommes d'Etat. Et pourquoi les royalistes n'auraient-ils pas cette noble ambition qui vient du sentiment des vertus qu'on peut déployer, comme leurs ennemis ont cette ignoble ambition qui naît de l'envie des talents qu'on ne peut atteindre ? Si les royalistes arrivaient au pouvoir, vous prétendez que dans six mois la France serait perdue : nous pensons, au contraire, qu'elle serait sauvée. Prenons le public pour juge, en exposant le tableau d'une administration royaliste telle que nous la concevons.

Et d'abord, les seuls hommes qui aient des idées constitutionnelles sur la Charte, les seuls hommes qui entendent parfaitement le jeu du gouvernement représentatif, ce sont les royalistes : nous n'en voulons pour preuve que leurs discours et leurs écrits. Les libéraux inclinent à la démocratie pure ou à la démocratie royale, laquelle conduit également à la république ; les ministériels élevés à l'école de Bonaparte ne rêvent que le pouvoir absolu : il n'y a donc que les royalistes à qui la Charte convienne réellement. Dans tous

les temps ils abandonnèrent au roi leur vie et leur fortune, mais ils ne lui livrèrent jamais leur honneur et leur liberté. Nous ne connaissons rien de plus indépendant qu'un véritable royaliste.

Il faut dire encore que les royalistes ont été les premiers à déclarer que le retour à l'ancien régime est impossible ; qu'aucun élément de la vieille constitution n'existe aujourd'hui, et que la réédification d'un monument aussi complètement détruit ne pourrait être entreprise sans exposer la France à d'interminables révolutions.

Voilà donc les royalistes arrivés au pouvoir, fermement résolus à maintenir la Charte : tout leur édifice serait posé sur ce fondement ; mais au lieu de bâtir une démocratie, ils élèveraient une monarchie. Ainsi leur premier devoir, comme leur premier soin, serait de changer la loi des élections. Ils feraient en même temps retrancher de la loi de recrutement le titre VI, et rendraient aussi à la couronne une de ses plus importantes prérogatives. Ils rétabliraient dans la loi sur la liberté de la presse le mot religion, qu'à leur honte éternelle de prétendus hommes d'Etat en ont banni. Ministres, vous fondez une législation athée ; elle produira des moeurs conformes à vos règles.

Après la modification de ces lois capitales, les royalistes proposeraient les lois les plus monarchiques sur l'organisation des communes et sur la garde nationale. Ils affaibliraient le système de centralisation ; ils rendraient une puissance salutaire aux conseils généraux. Créant partout des agrégations d'intérêts, ils les substitueraient à ces individualités trop favorables à l'établissement de la tyrannie. En un mot, ils recomposeraient l'aristocratie, troisième pouvoir, qui manque à nos institutions, et dont l'absence produit le frottement dangereux que l'on remarque aujourd'hui entre la puissance royale et la puissance populaire. C'est dans cette vue que les royalistes solliciteraient les substitutions en faveur de la pairie. Ils chercheraient à arrêter par tous les moyens légaux la division des propriétés, division qui dans trente ans, en réalisant la loi agraire, nous fera tomber en démocratie

forcée.

Une autre mesure importante serait encore prise par l'administration royaliste : cette administration demanderait aux chambres, tant dans l'intérêt des acquéreurs que dans celui des anciens propriétaires, une juste indemnité pour les familles qui ont perdu leurs biens dans le cours de la révolution. Les deux espèces de propriétés qui existent parmi nous, et qui créent, pour ainsi dire, deux peuples sur le même sol, sont la grande plaie de la France. Pour la guérir, les royalistes n'auraient que le mérite de faire revivre la proposition de M. le maréchal Macdonald : on apprend tout dans les camps français, la justice comme la gloire.

C'est ainsi qu'en agiraient les royalistes relativement aux choses. Mais comment se conduiraient-ils pour les hommes ? N'auraient-ils pas des ressentiments à satisfaire ?

Les royalistes sont étrangers à la haine. Ils aiment trop leur pays, ils ont trop de jugement, trop de raison pour n'être pas convaincus que la vengeance est un mauvais moyen de gouverner. Il est sans doute quelques hommes qui se sont vendus, corps et âme, au ministère, et qui dans tout changement possible tomberont avec les maîtres dont ils ont servi les passions ; mais tout agent du pouvoir qui, ne faisant qu'obéir à un ordre supérieur, l'a exécuté sans blesser l'honneur et la justice, serait conservé par une administration royaliste. La gloire d'une semblable administration serait de donner des leçons de modération et de douceur à ceux qui n'ont offert que des exemples de persécution et de violence. Les royalistes ne seraient plus exclus des emplois ; la trahison des Cent Jours ne serait plus entre deux candidats un titre de préférence ; mais quiconque aurait des vertus et des talents, quiconque serait capable d'un retour sincère à la légitimité, serait reçu avec joie : les royalistes éviteraient de faire sentir aux autres l'injustice dont ils ont été les victimes.

Maintenant, que tout homme impartial ose dire, la main sur le coeur, qu'avec un pareil système on ne concilierait pas les intérêts et les partis. N'en doutons point : une administration royaliste qui se conduirait d'après de pareils principes se

maintiendrait au pouvoir, obtiendrait l'estime de l'Europe et les bénédictions de la France.

Ici l'on n'a qu'une réponse à nous faire : on nous dira que les royalistes ne suivraient pas le plan que nous venons de tracer. À cette réponse nous n'opposerons que le silence, en remarquant seulement que les royalistes ont toujours été fidèles à leur parole, et que c'est du moins une présomption en faveur de leur bonne foi.

Nous avions souvent expliqué notre pensée sur la Charte et sur l'ordre actuel des choses : il ne nous restait qu'à examiner l'assertion de ces docteurs si grands par leurs oeuvres, lesquels affirment que les royalistes perdraient tout s'ils parvenaient au pouvoir. Le public connaît maintenant nos principes. Qu'il prononce ; au reste, les royalistes ne désirent ni ne demandent le ministère : ils ne sont pas au-dessous des places, comme le disent leurs ennemis, ils sont au-dessus.

Il y avait à Rome, au temps de la dépravation de l'empire, des citoyens qui conservaient l'intégrité et la piété romaines. Ces graves personnages ne s'affligeaient que des maux de leur patrie ; quant à leur sort particulier, ils se résignaient à la volonté des dieux. Lorsque la tyrannie, importunée de leur vertu, se fatiguait de les laisser vivre, ils s'en allaient à petit bruit, jugeant qu'il était inutile de faire tout le fracas de Caton et de se déchirer les entrailles pour une liberté qui n'existait plus.

1820

14 janvier 1820. De la nouvelle dictature ministérielle

Paris, le 14 janvier 1820.

Il y a près de deux mois que nous nous taisons sur la politique. Nous avons regardé, écouté, attendu ; non que nous ayons jamais été dupe de nos ennemis ; mais si nous avions parlé plus tôt, on nous aurait peut-être accusé d'avoir dérangé des combinaisons heureuses. Il était question, disait-on, de revenir à un système monarchique. Nous n'en croyions rien ; mais nous devions respecter la fortune de la France, et même accorder aux promesses sinon de la confiance, du moins un délai pour se démentir.

Aujourd'hui que toute espérance s'évanouit, il est temps de rompre le silence et de reconnaître notre position.

Avertie d'abord par Le Conservateur, et ensuite par les journaux royalistes devenus libres, la France s'épouvanta de ses périls. Elle éleva la voix et appela les honnêtes gens à son secours. Le ministère, qui ne croyait plus rencontrer d'obstacles, fut obligé de reculer devant les conséquences des principes qu'il avait posés et les résultats des lois qu'il avait faites.

Trois ministres sont renvoyés ; trois autres leur succèdent, paraissent vouloir agir d'après un système monarchique. On annonce que la loi des élections sera changée ; la désorganisation de l'armée est arrêtée. Il n'est question que de fusion et de conciliation ; des paroles de paix sont colportées çà et là par des personnes officieuses : on s'endort sur la foi ministérielle.

Deux mois s'écoulent, et la France, alarmée, ne voit rien paraître. La maladie d'un ministre est le prétexte d'une

inaction si funeste. Les royalistes, qui avaient suspendu le combat, s'aperçoivent qu'on s'est encore une fois servi de leur loyauté pour désarmer leur victoire.

Il était impossible au ministère de suivre exactement sa première route. L'abîme où aboutissait cette route paraissait trop à découvert. Mais comment faire en apparence un sacrifice à l'opinion sans le faire en réalité ? Comment revenir ostensiblement sur ses pas sans cependant changer de but ? Un merveilleux expédient se présente : on se détermine à s'emparer des principes des royalistes, en continuant de repousser les royalistes, à professer l'amour des choses et à garder la haine des hommes. Retour aux lois monarchiques, éloignement des hommes monarchiques, tel est le nouveau sophisme. Par ce moyen, le ministère prétend se substituer à la primitive opposition monarchique et devenir le seul champion de la royauté contre l'opposition démocratique.

Mais qu'on y prenne garde : dans ce système, tout absurde qu'il est, il n'y a pas même encore de vérité ; il n'est pas vrai que l'on veuille sincèrement des lois monarchiques, on se flatte seulement de faire croire à la France qu'on les veut.

Quel bonheur pour le ministère, mais quel malheur pour la France, s'il pouvait régner avec une chambre qui aurait violé la Charte en prorogeant ses pouvoirs, avec une chambre avilie par une solde accordée à ses membres (car il entre dans le plan ministériel de faire accepter 10 000 fr. par an à chaque député) ! Une telle chambre serait nécessairement un instrument servile du ministre dictateur. La censure rétablie par cette chambre étoufferait nos plaintes. La révolution, entrée dans la domesticité du ministre, nous tuerait moins violemment : la France s'éteindrait dans une longue agonie ; elle mourrait de mépris comme on meurt de la gangrène.

Sans doute on ne se flatte pas d'obtenir de pareilles concessions des royalistes : aussi n'est-ce pas avec eux qu'on prétend faire une loi des élections. On cherche à former une majorité avec des ministériels, s'il en reste, et un certain nombre des membres de la gauche. On fait voir à cette gauche le danger de sa position ; on l'invite à se sauver en se

perpétuant, en recevant d'honorables salaires, en ôtant aux royalistes la liberté de la presse, qui resterait de fait aux amis du ministre. Ainsi l'on transforme la politique en une sorte d'escroquerie, au moyen de laquelle on espère tantôt dérober un homme, tantôt filouter une majorité. Lorsqu'il s'agit de créer de nouveau la monarchie, de replacer la pierre angulaire du temple, de raffermir les colonnes de la justice sur leurs bases éternelles, on en est aux tours d'adresse des jongleurs et aux équilibres des funambules. Jadis la France eut de plus nobles destinées, et l'urne du sort n'était pas pour elle le sac d'un escamoteur.

Quant à la censure, qu'on voudrait obtenir sous une forme quelconque, et sans laquelle la dictature serait impossible, les royalistes se souviendront des discours qu'ils ont prononcés depuis trois ans contre cette censure : ils ne seront pas inconséquents et ingrats. Ils n'oublieront pas que c'est à la liberté de la presse qu'ils doivent leur existence politique tant en France qu'en Europe. Il y a sans doute des choses horribles dans les pamphlets du jour ; mais qu'on relise les feuilles révolutionnaires et ministérielles de l'époque de la censure, et l'on y trouvera les mêmes blasphèmes. Il est vrai que du bon temps de la censure les ministres étaient épargnés ; ils pouvaient fabriquer des conspirations, insulter les hommes qu'ils avaient fait jeter dans les cachots, gouverner arbitrairement la France, destituer à tort et à travers, tomber dans toutes les fautes de l'incapacité sans avoir de comptes à rendre à l'opinion publique. Alors ils ne se scandalisaient pas des impiétés que laissait passer une libérale censure : il ne s'agissait que de la religion et de la monarchie ! Mais aujourd'hui on ose dire à nos hommes d'Etat qu'ils ne sont pas les premiers hommes du monde ; on ose les attaquer comme on attaquait les royalistes sous la censure ! Cette liberté de la presse est une vraie peste : vite des censeurs ! sauvons... Qui ? le roi ? bagatelle ! Le ministère.

En votant pour la censure, les royalistes détruiraient le gouvernement constitutionnel et se remettraient dans la position où ils étaient en 1816 : or ils ne veulent ni violer la

Charte ni passer sous le joug. Si la loi actuelle ne suffit pas pour réprimer les délits de la presse, à qui la faute, si ce n'est aux ministres, qui n'ont pas même voulu y placer le nom de la religion ? Et d'abord, la font-ils exécuter, cette loi ? Non. Est-elle faible, cette loi, est-elle timide, incomplète, on peut en augmenter les pénalités ; on peut imiter l'exemple que vient de nous donner l'Angleterre. Des hommes d'Etat, amis de l'ordre, sans avoir recours à des mesures d'exception, toujours odieuses, auraient bientôt trouvé le moyen d'arrêter ce débordement d'écrits impies, séditieux et calomniateurs. Mettez à la tête du ministère une vertu active et vigoureuse, et vous verrez s'évanouir devant elle l'audacieuse lâcheté du crime.

Ne nous berçons point de chimères, le ministère n'est point changé : son retour sincère aux principes et aux hommes monarchiques serait sans doute un grand bonheur pour la France ; mais une politique pratique et applicable doit raisonner dans l'ordre naturel et peut compter sur les miracles. Le ministère a été injuste, et dès lors il ne pardonnera pas aux royalistes. On déteste dans l'homme que l'on a persécuté non l'homme lui-même, mais le mal qu'on a fait, et c'est un châtiment de la Providence : notre haine pour nos victimes n'est que le tourment de nos remords.

Au reste, qu'un misérable système soit plus ou moins repoussé, à peine cet accident s'apercevra-t-il dans la grande catastrophe qui nous menace. L'état dans lequel nous vivons depuis six semaines est étrange : un silence profond a succédé au discours du roi. Deux chambres sont inutilement convoquées ; une espèce d'interrègne semble advenu ; la nation est comme licenciée ; on se demande si ce qui était est fini, si l'on va commencer une autre monarchie. Tout languit, tout expire : le mouvement cesse ; quelque chose d'usé, une impuissance d'être se fait sentir. La religion, âme des institutions humaines, abandonne nos lois athées, nos moeurs perverties, notre politique révolutionnaire, et ne nous laisse en se retirant que le cadavre de la société.

Et comment cette société ne se dissoudrait-elle pas ? Jamais

la vertu fut-elle exposée à une tentation plus rude ? C'est du gouvernement même que descend la corruption ; c'est le ministère du prince légitime qui exige, pour ainsi dire, qu'on ait trahi son roi, qu'on ait fait preuve d'impiété, qu'on ait soutenu toutes les illégitimités, pour obtenir la faveur. Que sous le règne d'un fils de saint Louis on demande, on recommande exclusivement tout ce qui était en honneur sous la terreur et l'usurpation, n'est-ce pas porter l'anarchie dans les esprits, l'abomination dans les coeurs, le mal jusque dans la moelle des os ? Le ministère, qui, par un jeu cruel de la fortune, dispose aujourd'hui de nos destinées ; le ministère, qui pourrait acquérir tant de gloire et qui se prépare tant de malheurs ; le ministère, qui pourrait nous sauver et qui s'obstine à nous perdre, cet imprudent ministère, au lieu de comprendre sa position et la nôtre, au lieu de revenir sur ses pas, s'enfonce de plus en plus dans le précipice : il continuera d'intriguer jusque dans l'abîme, et cet abîme se refermera sur lui.

20 janvier 1820. De l'administration

Paris, le 20 janvier 1820.

Le profond silence dans lequel nous étions plongés a été interrompu : nous avons donné quelques signes de vie. À la vérité, ce n'est pas le ministère qui s'est ranimé par sa propre force, le mouvement lui est venu du dehors.

Le système ministériel a rallumé au milieu de nous le volcan révolutionnaire : dans les intervalles des éruptions, comme on n'entend rien, on oublie le danger ; mais tout à coup la terre tremble et l'abîme élève la voix. Laissons le langage de la Bible et parlons sans figures. Des pétitions adressées à la chambre des députés, et demandant qu'aucun changement ne soit fait à la loi des élections, ont amené deux séances orageuses. La discussion s'ouvrit le 14. Le rapporteur de la commission évita adroitement de choquer diverses opinions de la chambre, et conclut à l'ordre du jour. Un député se préparait à monter à la tribune, lorsque le ministre des finances demanda à être entendu pour présenter un projet de loi sur les douanes. Un autre député fit observer qu'on ne pouvait pas introduire dans une affaire commencée un objet étranger à cette affaire. Que prétendait-on ? refroidir les combattants ? Mais cette ruse de guerre, si c'en était une, ne pouvait servir qu'à les échauffer.

Lecture du projet de loi étant faite, un député obtint enfin la parole, et renoua la discussion interrompue. Il s'étonna de voir le ministère repousser ceux qui réclamaient le maintien de la loi des élections, quand le même ministère avait accueilli les pétitionnaires qui demandèrent l'an dernier le rejet de la proposition de M. Barthélemy. Un ministre, ne pouvant répondre à cet argument ad hominem, se jeta sur la Charte. Après lui un député déclara que dix-neuf millions, que trente millions de signatures allaient incessamment revêtir des milliers de pétitions. En vain on lui objecta que le nombre des habitants de la France ne s'élève pas au-dessus de vingt-huit

millions. Il n'en voulut point démordre, et continua de faire signer femmes, enfants et vieillards :

« Oui, répéta-t-il, trente millions ! » M. le général Foy établit très bien le principe général du droit de pétition. Il parla d'une dictature perpétuelle, et fit entendre que l'on en voulait à la liberté de la presse : c'est la pure vérité. La séance fut ajournée au lendemain.

Samedi 15, nouveau combat. M. Lainé, dans un discours logique, digne et éloquent, répond à tout : il repousse les pétitions, non parce qu'elles sont inconstitutionnelles, mais parce qu'elles sont de nature négative, et que, n'enseignant rien, elles ne peuvent être déposées à un bureau de renseignements.

La clôture de la discussion est demandée. M. le ministre des affaires étrangères monte encore à la tribune, et se déclare pour la modification de la loi des élections. M. Benjamin Constant réplique. La clôture de la discussion est prononcée. Epreuve par assis et levé, douteuse ; appel nominal ; dépouillement du scrutin, qui donne 117 boules blanches pour l'ordre du jour, et 112 boules noires contre : majorité, cinq voix.

Trois voix ont donc décidé l'ordre du jour, puisqu'en passant à la gauche elles auraient amené une autre conclusion : or, les ministres présents étant tous trois membres de la chambre des députés, il en résulte que ces trois ministres ont seuls gagné la bataille : dans les anciens combats, souvent la victoire était due à la valeur personnelle des généraux. Qu'on dise encore que le ministère n'a pas la majorité lorsqu'il la porte dans son sein, comme ces plantes qui renferment en elles-mêmes leur propre vertu ! Ainsi, se levant tour à tour pour la gauche ou pour la droite, trois ministres pourront faire triompher à leur gré les dieux de Carthage ou de Rome.

Ces mémorables séances jettent un grand jour sur notre position politique. Il en faut examiner les résultats.

Dans la discussion générale, la droite et la gauche ont eu presque toujours raison. Elles étaient d'accord sur le principe du droit de pétition ; mais elles différaient en ce que la gauche

appuyait les pétitionnaires comme favorables à son opinion, et que la droite les repoussait comme opposés à la sienne.

Toutefois, dans l'opposition de gauche, c'est ce qu'on appelle le parti Ternaux qui a prévalu. Ce parti voulait le dépôt des pétitions au bureau des renseignements, et les autres membres de la gauche désiraient le renvoi au ministère de l'intérieur. Les modérés l'ont emporté : le parti n'en est donc pas encore à l'*impavidum ferient ruinae*.

La minorité de droite défend les principes partout où elle les trouve, sans songer à ses intérêts particuliers, et les ministres ont profité cette fois de sa loyauté et de ses talents. Mais dans quelle position s'est placé le ministère ! Quoi ! repousser l'année dernière un moyen de salut, pour se faire traiter cette année d'une manière si humiliante ! La proposition de M. Barthélemy, à l'époque où elle a été faite, aurait, s'écrie-t-on, renversé le ministère. Ainsi vous étiez sur le bord d'un abîme : vous voyiez cet abîme, puisque vous prétendez maintenant l'éviter ; mais comme alors vos intérêts étaient compromis, comme un peu de temps vous restait encore, vous avez mieux aimé augmenter le péril de la France que de nous sauver ; vous avez joué votre patrie contre votre ambition.

Le côté gauche de la chambre des députés s'est trouvé fort ce jour-là de cent douze membres, et le côté droit de cent dix-sept : le premier comptait quatre absents, et le second en comptait douze. Si tous ces députés eussent été présents, le scrutin aurait donné cent seize boules contre cent vingt-neuf : majorité pour la droite, treize voix : par conséquent, sept voix passant à la gauche changeraient tous les résultats.

On ne peut s'empêcher d'être épouvanté en songeant que le sort de la nouvelle loi des élections, si toutefois elle est présentée, tient à une chance si douteuse.

Heureusement, et malgré ces trop justes sujets d'alarmes, nous croyons encore que la loi, franchement monarchique, pourrait passer à une petite majorité ; mais pour peu qu'elle soit insidieuse, elle sera probablement rejetée. Dans ce cas qu'arrivera-t-il ? En restant sous l'empire de la loi actuelle, ou un cinquième de la chambre des députés sera renouvelé au

mois d'octobre, ou la chambre sera dissoute, et alors il y aura des élections générales. Fasse le ciel que la fille sanglante de la Convention n'entre pas ! Aimera-t-on mieux avoir recours à un coup d'Etat ? Quel sera ce coup ?

Fera-t-on une loi des élections par ordonnance ? Mais cette loi sera donc dans les intérêts d'une des deux grandes opinions qui régissent la France ? Frapper un coup d'Etat dans le vide entre deux partis, ce serait vouloir tomber le front par terre. Cassera-t-on la chambre des députés pour ne plus la rassembler ? Lèvera-t-on l'impôt par ordonnance ? Si le ministère veut connaître les bornes de son pouvoir et en finir avec la monarchie, il n'a qu'à tenter un pareil coup d'Etat.

En attendant l'avenir, voici quelle est notre position : le parti bonapartiste l'emporte sur le parti républicain, dont le nom et les principes ne servent plus que de voile à une faction réelle et puissante. L'administration a tellement fatigué les honnêtes gens et encouragé les pervers, tellement désorganisé tout, tellement dégradé nos institutions, tellement sapé les fondements de la monarchie légitime, qu'on ne semble plus obéir au gouvernement de droit que parce qu'il est le gouvernement de fait. Quel serait le résultat de cette position, si l'on n'apportait un prompt remède à nos maux ? Ecoutez : nous connaissons quatre-vingts hommes qui ont banni les Bourbons à perpétuité, et c'est demain le 21 janvier.

18 février 1820. De la mort du duc de Berry

Paris, le 18 février 1820.

Nous venons payer à la mémoire de Mgr le duc de Berry ce tribut de douleurs que la royale famille est depuis longtemps accoutumée à recevoir de nous. Hélas ! nous avons entendu le dernier soupir du dernier descendant de Louis XIV par la lignée française ; nous avons vu un père au désespoir, un frère inconsolable à genoux, en prière devant ces bancs rassemblés à la hâte, sur lesquels expirait un fils de France ; nous avons vu une femme tenant son enfant dans ses bras, et toute couverte du sang de son mari ; nous avons vu un vénérable monarque s'approcher pour fermer les yeux du jeune héritier de sa couronne ! Madame était là, dominant cette scène de deuil comme une héroïne éprouvée aux combats de l'adversité. Mgr le duc de Bourbon prenait sa part de la douleur : il croyait assister à la mort de son fils ! Coup affreux qui a frappé l'arbre dans sa racine ! Ah, malheureuse France ! parce que tu l'avais proscrit dans sa jeunesse, as-tu méconnu ton enfant, et n'a-t-il pu se sauver dans tes bras !

La révolution semblait rassasiée du sang des Bourbons : elle n'en était qu'enivrée ; cette ivresse, loin d'apaiser sa soif, en augmentait l'ardeur. Louis XVI, Mme Elisabeth, Louis XVII, le duc d'Enghien, n'ont pas suffi aux ennemis de la légitimité : ils ont fait un nouveau choix parmi les enfants de saint Louis : en immolant le duc de Berry, ils ont voulu répandre à la fois le sang que ce prince avait reçu de tant de monarques et celui qui devait animer le coeur d'une longue postérité de rois.

La main qui a porté le coup n'est pas la plus coupable. Ceux qui ont assassiné Mgr le duc de Berry sont ceux qui depuis quatre ans établissent dans la monarchie des lois démocratiques ; ceux qui ont banni la religion de ces lois ;

ceux qui ont cru devoir rappeler les meurtriers de Louis XVI ; ceux qui ont entendu agiter avec indifférence à la tribune la question du régicide ; ceux qui ont laissé prêcher dans les journaux la souveraineté du peuple, l'insurrection et le meurtre, sans faire usage des lois dont ils étaient armés pour réprimer les délits de la presse ceux qui ont favorisé toutes les fausses doctrines ; ceux qui ont récompensé la trahison et puni la fidélité ; ceux qui ont livré les emplois aux ennemis des Bourbons et aux créatures de Bonaparte ; ceux qui pressés par la clameur publique, ont promis de changer une loi funeste, et qui ont ensuite laissé trois mois s'écouler, comme pour donner le temps aux révolutionnaires de se reconnaître et d'aiguiser leurs poignards : voilà les véritables meurtriers de Mgr le duc de Berry.

Il n'est plus temps de se le dissimuler : cette révolution que nous avons tant de fois et si inutilement prédite est commencée : elle a même produit des maux qui sont déjà irréparables Qui rendra la vie à Mgr le duc de Berry ? Et avec cette vie précieuse, qui nous rendra les espérances que la gloire et l'amour y avaient attachées ? Un jeune lis nourri dans une terre étrangère verra-t-il éclore la tendre fleur que la foudre semble avoir respectée ?

Si du sang de nos rois quelque goutte échappée...

Autre espérance : si un prince chéri écoutait nos voeux ! Joseph orna les foyers de Jacob dans sa maturité, et transmit aux rois d'Israël les bénédictions célestes.

3 mars 1820. Des lois d'exception

Paris, ce 3 mars 1820.

Dans la séance du 22 février 1817, nous prononçâmes à la chambre des pairs un discours sur le projet de loi relatif aux journaux ; nous y retrouvons ce passage :

« Un ministre défendant à la tribune des députés la loi que je combats dans ce moment m'a désigné comme un individu qui siège dans une autre chambre et qui avance des absurdités telles qu'on ne doit pas les répéter. Je ne suis pas assez important pour employer à mon tour un langage si haut. Si jamais M. le comte Decazes était exposé à ces revers dont j'ai déjà vu tant d'exemples, il peut être sûr que le jour où il serait rayé du tableau des ministres, son nom ne serait prononcé dans mes discours qu'avec les égards dus à un homme qui, après avoir été honoré de la confiance de son roi, a éprouvé l'inconstance de la fortune. »

Telles étaient les paroles que nous adressions alors à M. le ministre de la police : nous serons conséquent dans nos sentiments comme nous le sommes dans nos doctrines. Nous ne traiterons ni d'absurde ni d'individu l'ancien ministre : évitant avec soin toute personnalité, notre sévérité se renfermera dans les bornes de la politique. Bien que la chute du président du conseil n'ait pas été rude, et qu'il soit doucement descendu du pouvoir dans le sein des honneurs, il est pourtant vrai qu'il ne règne plus : dès lors il rentre sous la sauvegarde de sa vie privée. Il y a plus : nous croyons que la nature avait fait M. le duc Decazes meilleur qu'il ne s'est montré dans sa carrière publique ; il a été trompé par les agents de police et par les petites créatures dont il s'était entouré. On doit s'étonner seulement que des hommes d'une capacité si bornée aient exercé une si longue influence. Leur existence politique concordait apparemment avec un dessein caché de la Providence : ils nous étaient imposés pour

châtiment de nos erreurs. Dans ce cas, ils auront eu la durée de la peine prononcée contre nous au tribunal d'en haut ; et comme depuis Robespierre jusqu'à Bonaparte nous avions péché par excès de crime et de génie, il était juste que nous fussions condamnés au tourment des fautes et au supplice de la médiocrité.

L'ancien ministre reconnaîtra aujourd'hui dans des ennemis généreux les amis qu'il aurait dû choisir pour sa gloire et pour le bonheur de la France. Les royalistes sont sans fiel : M. le duc Decazes vivra paisiblement au milieu de nous, comme tous ces hommes qui nous ont bannis, persécutés, dépouillés, et auxquels nous n'adressons pas même un reproche.

La blessure que la France a reçue est profonde : cette blessure ne peut être guérie que par le baume de la religion, ne peut être pansée que par une main monarchique. Ne nous faisons pas d'illusion ; rien de ce que nous voyons aujourd'hui n'existe réellement : il n'y a plus de chambres, il n'y a plus de lois, il n'y a plus de ministère, parce qu'il n'y a plus d'autorité. Si tout tient encore ensemble, c'est par la vertu magique du nom du roi et par l'épouvante qu'inspirent les crimes commis autour de nous. On serre les rangs parce qu'on a peur ; on marche sans règle, mais sans désordre, parce qu'on redoute l'avenir. L'esprit de gouvernement est dans la foule, et n'est plus dans l'Etat : disposition admirable pour qui saurait en profiter.

On nous a dit et on devait nous dire que le crime de Louvel est un crime isolé. Le crime de Sand est aussi un crime isolé ; les étudiants de la Prusse qui écrivent qu'il faut ici un peu de Sand sont aussi des fanatiques isolés ; les soldats insurgés de l'Espagne sont aussi des factieux isolés ; les trente assassins du ministère anglais sont aussi trente assassins isolés. Il n'y a pas de complot général ; mais il y a donc peste européenne, et cette peste sort de nos doctrines antisociales.

Malheur à nous ! malheur au monde, si le nouveau ministère allait conclure de tant de désastres qu'on n'a pas encore assez fait pour les ennemis de la légitimité ! On leur a déjà livré six Bourbons : combien en faut-il pour les satisfaire ?

Le peuple ne lit pas les lois, il lit les hommes, et c'est dans ce code vivant qu'il s'instruit : quand il voit préférer par le gouvernement de droit les partisans du gouvernement de fait ; quand il voit placer à la tête des préfectures les anciens agents de la police d'un régicide ; quand il voit introduire dans les administrations les fauteurs de la république et des Cent Jours ; quand il voit rappeler jusqu'à des infâmes que Bonaparte n'employait qu'en rougissant dans les oeuvres les plus viles de l'espionnage, que voulez-vous que ce peuple pense ? Peut-il croire que les Bourbons règnent encore ? Ne lui semble-t-il pas qu'ils sont sur une mine prête à sauter et que la main d'un Louvel va mettre le feu à la poudre ?

On s'étonne qu'un poignard se soit levé ! Etonnons-nous que mille poignards n'aient pas encore percé le sein de nos princes. Depuis quatre ans on comble de faveurs les prédicants de la loi agraire, de la république et de l'assassinat ; on excite celui qui n'a rien contre celui qui a quelque chose, celui qui est né dans une classe obscure contre celui à qui le malheur n'a laissé qu'un nom. On souffre que l'opinion publique soit inquiétée par des fantômes, qu'on lui représente une partie de la nation comme voulant rétablir des droits à jamais abolis, des institutions à jamais renversées. Si nous ne sommes pas plongés dans les horreurs de la guerre civile, ce n'est pas la faute de l'administration qui vient de finir.

Quelles précautions avait-on prises avant la mort de Mgr le duc de Berry ? Quelles précautions a-t-on prises après un meurtre exécrable ? Pas une proclamation pour annoncer à la patrie un si grand malheur ! Rien pour consoler le peuple, pour l'éclairer sur sa position et sur ses devoirs ! On eût dit qu'on craignait d'exciter l'indignation contre un crime ; on avait l'air de ménager la délicatesse de ceux qui pouvaient en commettre de semblables. Des autorités ont elles-mêmes semé le bruit que ce crime était une vengeance particulière ; et l'on peut remarquer des traces de cette version officielle jusque dans les journaux anglais. On s'est hâté de dérober aux regards de la foule attendrie le visage et la poitrine du malheureux prince : si la censure eût existé, on eût forcé les

journaux à garder le silence ; on eût défendu de parler du jeune Bourbon moissonné, comme on défendit jadis aux gardes nationales de porter une branche de lis, de peur de choquer la révolution, de peur d'inspirer trop d'amour pour le roi !

Espérons que les nouveaux ministres éviteront de marcher sur les traces de l'ancien ministère. Avant de les voir agir, ne nous hâtons pas de les accuser : un préjugé peut exister contre eux ; nous-même nous avons particulièrement à nous en plaindre, et c'est pour cette raison même que nous nous sommes abstenus de parler et d'écrire sur le projet de loi de censure, passé à la chambre des pairs. Nous avons voté contre ce projet parce qu'il nous semble funeste ; mais en conservant la rigueur de nos principes, nous avons cru devoir montrer par notre silence la modération de notre opinion : nous avons été adversaire, non pas ennemi. En inquiétant le ministère dans les circonstances graves où nous sommes, on pourrait faire involontairement beaucoup de mal. Désirons la réunion de tous les Français, l'oubli de toutes les inimitiés personnelles : attendons. Contentons-nous de dire à présent aux ministres que s'ils suivaient la route que leurs devanciers ont tracée, avant six mois il n'y aurait plus de France.

Les mesures d'exception que l'ancien ministère avait demandées seront-elles aussi utiles au ministère actuel qu'on le suppose ? Nous le souhaitons, mais nous ne le croyons pas. Des gazettes censurées ne lui seront d'aucune ressource : les meilleurs articles perdent leur autorité dès qu'ils ne sont pas l'expression d'une opinion indépendante. Comment le gouvernement se défendra-t-il contre les pamphlets exceptés de la loi de censure ? Ces pamphlets pourront être aussi courts et même plus courts qu'un journal quotidien ; ils pourront inonder les cabinets de lecture, les cafés, les tavernes ; ils seront lus d'autant plus avidement que les écrits périodiques seront enchaînés. L'opinion ministérielle des journaux censurés sera bien faible pour repousser de pareilles attaques : et nous, royalistes, que pourrons-nous pour la défense du trône ? Nous sera-t-il possible de descendre dans l'ignoble arène des

libellistes et des calomniateurs pseudonymes ? Une loi répressive aurait obvié à tous ces inconvénients : elle était facile à faire ; il eût suffi d'ajouter quatre articles à la loi déjà existante.

Nous savions bien que les révolutionnaires reprocheraient à l'opposition royaliste d'avoir été, en soutenant le dernier projet de loi, relatif aux journaux, infidèle aux doctrines qu'elle a professées. Qu'importent les révolutionnaires ? Depuis le nouveau crime que leurs écrits ont inspiré, ils ont perdu tout crédit. Nous qui dans tous les temps dans toutes les circonstances, dans nos premiers comme dans nos derniers ouvrages, avons défendu les libertés publiques ; nous qui venons encore de voter contre la censure, n'avons-nous pas été cent fois accusé par la faction démocratique de prêcher la féodalité et l'esclavage ? Quel prix pourrait-on donc attacher à l'opinion de ces écrivains qui ne se rendent jamais à l'évidence et qui se font une vertu de la mauvaise foi ?

Quelquefois ces mêmes écrivains, par une autre manoeuvre, ont voulu nous mettre à part de nos amis. La faction se donne trop de peine : elle ne parviendra point à nous séparer des royalistes, par la raison que nous ne les abandonnerons jamais dans leur adversité et que nous ne leur demandons rien dans leur fortune.

Eh ! malheureux qui osez reprocher aux royalistes d'avoir voté pour une censure momentanée, au risque d'être encore opprimés par cette censure, n'est-ce pas vous qui dans tous les temps avez flétri la cause de l'indépendance ? N'est-ce pas vous qui par vos excès avez forcé les honnêtes gens de chercher un refuge dans le pouvoir ? Si la liberté périt en Europe, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Quand on vous entend parler vertu et principe sur le tronc sanglant de Louis XVI ou sur le cadavre du duc de Berry, on recule d'horreur, et Constantinople ne semble pas avoir assez de despotisme pour se mettre à l'abri de votre liberté.

Oui, ce sont vos exécrables doctrines qui ont assassiné cet enfant de l'exil, ce Français héroïque, ce jeune et infortuné Berry ? Et savez-vous que ce prince magnanime aimait et

connaissait mieux que vous ces droits constitutionnels que vous exigez fièrement des Bourbons, mais que vous ne réclamiez pas dans les antichambres de Bonaparte ? Nous l'avons cent fois entendu, ce généreux prince, exposer les avantages de cette liberté de la presse, dont vous avez fait contre sa vie une arme parricide ! Ah ! si on vous laissait à vos penchants, des funérailles non encore achevées seraient suivies de bien d'autres funérailles ! Et puis vos dignes satellites se précipiteraient à Saint-Denis : ils ne se fatigueraient pas, comme dans leur premier sacrilège, à exhumer tant de gloire, à désensevelir des rois, des reines, des grands hommes inconnus à leur grossière ignorance ; un moment leur suffirait pour achever leur ouvrage. Dans ces souterrains, jadis si peuplés, où les disciples de la liberté de Marat ont uni la solitude au silence, ils ne rencontreraient plus que quatre tombeaux. Ils n'auraient pas besoin d'antiquaire pour leur apprendre les noms des victimes renfermées dans les nouveaux cercueils : c'est de la science à leur portée ! C'est de l'histoire de leur temps et faite par eux !

Prince chrétien ! digne fils de saint Louis ! illustre rejeton de tant de monarques, avant que vous soyez descendu dans votre dernière demeure, recevez notre dernier hommage. Vous aimiez, vous lisiez un ouvrage que la censure va détruire. Vous nous avez dit quelquefois que cet ouvrage sauvait le trône : hélas ! nous n'avons pu sauver vos jours ! Nous allons cesser d'écrire au moment où vous cessez d'exister : nous aurons la douloureuse consolation d'attacher la fin de nos travaux à la fin de votre vie.

1824

21 juin 1824. Des journaux

Paris, 21 juin 1824.

C'est un des caractères de l'esclave d'applaudir à sa propre dégradation, de parler de son propre métier avec une humilité voisine de la bassesse.

Un journal nous apprend aujourd'hui « que les petites illusions des vanités déchues et des ambitions trompées n'ont plus de refuge que dans les journaux et n'en sortent pas. Le pouvoir s'est relevé à la hauteur qui lui appartient, entre le trône et la tribune, et personne en France n'est dupe des gazettes qui dans une monarchie constitutionnelle disparaissent devant l'éloquence parlementaire. » Le journal qui croit ainsi rehausser le pouvoir ministériel aux dépens des gazettes comprend-il lui-même jusqu'à quel point il confond les doctrines de la monarchie constitutionnelle ?

Sans doute, les journaux ne sont rien en comparaison du pouvoir social, du trône, de la tribune. Ce ne sont pas même des choses comparables ; elles sont de deux ordres différents. Personne n'a jamais pensé à considérer un journal comme un pouvoir politique ; c'est un écrit exprimant une opinion ; et si cette opinion réunit à elle la pluralité des hommes éclairés et considérés, elle peut devenir un grand pouvoir. C'est le pouvoir de la vérité ; il n'y a rien de si haut dans l'ordre moral, il n'y a rien qui ne disparaisse devant cette force éternelle.

Dans l'ordre des choses politiques, les journaux sont un organe par lequel les citoyens expriment leur opinion sur les affaires publiques. C'est bien quelque chose dans une monarchie constitutionnelle. Aussi dans cette Angleterre, que notre adversaire cite avec admiration, des hommes tels que Pitt, Burke, Fox, Liverpool, Canning, etc., n'ont pas cru

dégrader leur éloquence parlementaire en la pliant aux formes d'un journal. Ce qui est assez curieux, c'est que de tous nos ministres passés et présents, et de tous ceux qui paraissent aspirer à leur succéder, il n'en est pas un seul qui n'ait écrit dans les journaux lorsqu'il s'en sentait la force, ou qui dans le cas contraire n'y ait fait écrire ses amis, plus habiles et plus éloquents.

Si notre adversaire eût été un royaliste, même ministériel, nous lui aurions demandé si ce n'est pas par le moyen des journaux, ou des écrits sortis de la plume des rédacteurs des journaux, que les doctrines de la monarchie légitime et constitutionnelle ont repris leur ascendant sur tous les esprits éclairés et sur tous les coeurs généreux.

28 juin 1824. Du procès de La Quotidienne

Paris, 28 juin 1824.

Voulez-vous réussir dans le gouvernement des Etats, étudiez le génie des peuples : pour toute science, favorisez ce génie.

Avez-vous affaire à une nation brillante, valeureuse, pleine de franchise et d'indépendance, ne blessez pas son caractère par une administration timide, sans éclat, pleine de ruse, avide de pouvoir.

Chez une telle nation, voulez-vous détruire la liberté, appelez la gloire à votre secours. Mais un despotisme obscur, qui sort de l'antichambre d'un ministre et qui pour prix de votre indépendance vient vous offrir non la conquête du monde, mais celle d'un bureau de perception, de timbre ou de tabac, ce despotisme se fera siffler, dut-il prendre l'effronterie pour de la force, en annonçant tout haut son système de corruption.

Notre position, après la délivrance du roi d'Espagne, était admirable : le drapeau sans tache avait retrouvé une armée, la France repris son rang militaire et son indépendance politique en Europe : au dedans tout était espérance et prospérité. Quelle main a rapetissé de si hautes destinées ?

Nous avons eu le courage et l'honneur de faire une guerre dangereuse en présence de la liberté de la presse, et c'était la première fois que ce noble spectacle était donné à la monarchie. Nous nous sommes vite repentis de notre loyauté. Nous avions bravé les journaux lorsqu'ils ne pouvaient nuire qu'au succès de nos soldats et de nos capitaines ; il a fallu les asservir lorsqu'ils ont osé parler des commis et des ministres.

L'affaire de La Quotidienne a éclaté, l'opinion publique et les tribunaux ont fait justice. La France sait désormais comment les protégés, les amis des ministres entendent la Charte,

comment les hôtels même de ces ministres deviennent des espèces de bazars où les consciences sont mises à l'encan. Un ministre a dit à un actionnaire d'un journal : « Vendez-nous un procès. » On le lui a vendu : trouve-t-il aujourd'hui le marché bon ?

Parmi les révélations qui sont sorties de la plaidoirie, il y en a une qu'il faut remarquer. En forçant un royaliste éprouvé à abandonner la rédaction d'un journal, on ne voulait pas qu'il annonçât publiquement sa retraite, afin de tromper sous son nom les lecteurs de ce journal, de faire attribuer à l'opinion monarchique tout ce qu'il plairait aux agents subalternes de l'autorité de publier en l'honneur de leurs maîtres.

Un ministre avait dit dans un comité de la chambre que l'achat des journaux était une spéculation particulière ; et il se trouve que les propositions se faisaient au ministère de l'intérieur, et que le principal acquéreur est l'ami et le confident de M. le ministre des finances.

Et ce n'était pas un seul journal qui était attaqué : de nouveaux propriétaires, tous, à ce qu'il paraît, fournis et représentés par un seul homme, se sont introduits dans les feuilles publiques, trois seulement exceptées. À l'aide de ces propriétaires, on prétendait une opinion factice, dépendante d'une volonté unique.

Comme il faut une autorisation du gouvernement pour établir un nouveau journal, et comme on ne donne point ces autorisations ; comme les procès en tendance devaient, espérait-on, abattre les journaux récalcitrants, il devenait clair que, sans l'indépendance et l'équité des magistrats, nous étions sur le point de perdre la liberté de la presse périodique.

Quelques-uns des écrivains loués à terme par les entrepreneurs sont des commensaux de Fouché et des rédacteurs de la correspondance privée. Mais comme le chef de l'atelier n'a cependant pas leur doctrine, il les a forcés, pour les déguiser, à parler de temps en temps de religion et de légitimité. Remercions-le du moins de leur avoir infligé cet honneur.

Combien il faut gémir d'avoir vu sous un ministère royaliste

ériger la corruption en système, afin de détruire des institutions qu'on n'osait pas attaquer de front, afin d'introduire le pire de tous les despotismes, celui qui commence par faire des esclaves en attendant les tyrans !

La liberté des élections a-t-elle été plus respectée que celle de la presse ? La chambre des députés avait été dissoute pour commencer une ère de repos et de fixité pour la France. L'immense majorité des suffrages était acquise au gouvernement ; il n'y avait qu'à laisser faire. C'était trop bien : on a jugé convenable de jeter des doutes sur la liberté des votes. Et à quoi bon ces déplorables lettres du pouvoir ? Les bulletins de l'armée ne suffisaient-ils pas pour influencer les élections ? Ces circulaires de la victoire et de l'honneur n'avaient-elles pas rallié tous les voeux à la cause du trône ? Fallait-il d'autre fauteur des élections royalistes que ce prince légitime qui, par la séduction de ses vertus, fit tomber les portes de la cité devant laquelle l'usurpateur vit expirer ses triomphes ?

Une grande mesure, qui était une grande justice, se présentait dans l'ordre des affaires : guérir des souffrances, effacer parmi nous toute distinction morale de propriétés, tel était le but qu'elle devait atteindre. Proposée aux deux chambres dès l'année 1814, une foule d'écrivains en avaient depuis démontré là nécessité. Le noble duc de Richelieu attachait la gloire de son administration à l'accomplissement de cette mesure, pour laquelle il avait commencé de nombreuses recherches. Précipité du pouvoir, et bientôt dans la tombe, il ne nous laissa, avec nos regrets, que la tradition de son généreux dessein. Le succès de l'expédition d'Espagne permettait enfin de fermer les dernières plaies de la révolution. L'accroissement de notre crédit public fournissait au gouvernement le moyen d'indemniser les émigrés, sans augmenter les impôts.

Que fait-on ? Dans une question politique on ne voit qu'une question de finances : ôter à l'un pour donner un jour à l'autre paraît une conception de génie ; au lieu de consulter la France, on consulte des banquiers étrangers ; on ne paraît pas craindre

de déshonorer le malheur par une déplorable association d'idées ; et, jetant ainsi une sorte de flétrissure sur une opération que réclame la conscience nationale, on la rend peut-être impossible, ou du moins on la livre aux chances d'une fortune qui jusqu'à présent a peu servi les victimes de la fidélité.

Sont-ce là des fautes ? Elles seront toujours commises quand on voudra transformer des hommes d'affaires en hommes d'Etat. Une seule pensée domine les premiers ; la France n'est pour eux qu'un tableau de chiffres ; leur politique tient son conseil à la Bourse.

En accordant au crédit public une estime et une attention très méritées, tant pour ses affinités avec un gouvernement constitutionnel que pour ses rapports avec le commerce et l'industrie, un homme d'Etat n'en fera cependant pas l'unique objet de ses vues. Il en craindra l'exagération chez une nation continentale, moins maritime qu'agricole, et il se persuadera que le système des emprunts, poussé à son dernier terme, comme il l'est aujourd'hui, n'est pas sans inconvénients dans l'ordre social.

En effet, nous sommes parvenus à cet état de choses que des banquiers trouvent sur leur signature le revenu de tel royaume ou le capital de tel autre. Parmi ces hommes aussi utiles que respectables, il en est nécessairement quelques-uns (car telle est la condition humaine) qui font abstraction de la manière dont leurs fonds peuvent être employés. Aussi voyons-nous que quiconque entreprend de troubler son pays ne manque pas d'or pour agir : on emprunte sur l'hypothèque des spoliations à venir ; on donne en nantissement les malheurs futurs de sa patrie, plus il y a de dépouilles, plus il y a de gages : l'injustice et le désordre qui ruinent les finances des gouvernements réguliers font fleurir celles des gouvernements révolutionnaires.

On voit donc que s'il y a en finances des opérations colossales qui perdent des ministres, il pourrait aussi y avoir en finances des entreprises gigantesques qui feraient tomber des rois : il faut marcher avec précaution dans cette route, et

surtout, quand on est Français, mieux connaître le génie de la France.

Si ceux qui administrent l'Etat semblent complètement ignorer ce génie dans les choses sérieuses, ils n'y sont pas moins étrangers dans ces choses de grâces et d'ornements qui se mêlent, pour l'embellir, à la vie des nations civilisées.

Les largesses que le gouvernement légitime répand sur les arts surpassent les secours que leur accordait le gouvernement usurpateur ; mais comment sont-elles départies ? Voués à l'oubli par nature et par goût, les dispensateurs de ces largesses paraissent avoir de l'antipathie pour la renommée ; leur obscurité est si invincible, qu'en approchant des lumières ils les font pâlir ; on dirait qu'ils versent l'argent sur les arts pour les éteindre, comme sur nos libertés pour les étouffer. Au lieu de donner de la gloire aux hommes de talent, ils leur jettent du pain ; mais les artistes ne vivent pas seulement de pain, ils vivent d'estime, d'égards, de réputation ; et s'ils enfantent encore des chefs-d'oeuvre, ce n'est pas pour des ministres qui les dédaignent, mais pour un monarque éclairé qui les juge, les protège et les admire.

Combien a-t-il fallu de temps à Mgr le duc d'Angoulême pour délivrer le roi Ferdinand ? Six mois. Combien en a-t-il fallu à M. le ministre de l'intérieur pour mettre une pierre à l'arc de triomphe ? Huit mois : nous nous trompons, elle n'est pas encore posée. Dix ans sont demandés pour achever l'église de la paraisse où reposèrent les cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En vain les deux chambres et le roi ont commandé le monument qui doit s'élever sur la place Louis XV.

On bâtit dans tout Paris ; mais de vieux règlements de police, que l'on suit avec une rare intelligence et qui sont en harmonie avec la cupidité des entrepreneurs et l'agiotage des terrains, laissent à peine le passage à l'air et aux voitures. Nous n'aurons pas les moeurs, mais nous aurons les rues de nos pères ; nous ne serons pas simples et naïfs, nous serons barbares ; c'est une manière comme une autre d'entendre la restauration.

Quant aux lettres, quiconque écrit est suspect : pour être un

homme d'Etat, il faut commencer par ne pas savoir le français : il ne sera pas permis aux corps littéraires de conserver cette liberté de suffrages qui fait la noblesse, le mérite et l'autorité de leurs jugements : l'Académie française sera gouvernée comme une préfecture, et le tabouret d'un chef de bureau s'élèvera au-dessus du fauteuil où se sont assis Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon, Boileau, La Fontaine, La Bruyère, Voltaire, Buffon et Montesquieu.

D'un autre côté, on rogne impitoyablement les pièces pour le théâtre : on prend sa peur pour du goût, ses intérêts pour de la critique : autant d'écus de plus, autant de vers de moins. « Ah ! grâce pour cette pensée ! elle est noble et grande ! — Retranchez vite ! nous ne voulons pas d'objets de comparaison. »

Encore si la machine étroite dans laquelle on met la France à la gêne ressemblait à ces modèles achevés que l'on examine à la loupe dans le cabinet des amateurs, la délicatesse de cette curiosité pourrait intéresser un moment ; mais point du tout : c'est une petite chose mal faite.

Après avoir montré combien le système que l'on suit est antipathique au génie de la France, nous prouverons dans un autre article qu'il est également contraire à l'esprit de la Charte. Nous jetterons un coup d'oeil sur l'avenir ; nous examinerons les projets et les ressources que peuvent avoir les ministres ; ils se sont volontairement blessés : ils n'échapperont pas aux conséquences de leur système.

5 juillet 1824. De la rédaction actuelle des lois

Paris, 5 juillet 1824.

Nous avons dit que le système suivi aujourd'hui par l'administration blesse le génie de la France : nous allons essayer de prouver qu'il méconnaît également l'esprit de nos institutions.

Voyons d'abord comment on s'y prend pour la rédaction des lois.

Dans une monarchie constitutionnelle, lorsqu'il s'agit de préparer une mesure législative, le gouvernement choisit dans le sein des chambres des hommes qui entendent la matière dont on doit traiter. Une espèce de commission consultative se forme ; cette commission examine le plan, prévoit les objections, propose des changements. La loi ainsi élaborée est apportée à la tribune, forte de l'assentiment des bons esprits qui se sont mis en communauté d'idées et de responsabilité morale avec les ministres : plus de discussions interminables, plus d'amendements sans fin, trop justifiés par la présentation d'une ébauche où le défaut de science n'est égalé que par le vice de rédaction ; quelques discours en sens contraire, une réplique suivie du vote, terminent tout dans une séance. Nous entendons autrement le gouvernement représentatif.

Pour l'économie d'une loi religieuse, consultons-nous les ecclésiastiques, le banc des évêques à la chambre des pairs ? Non.

Pour une loi en matière civile, assemblons-nous des jurisconsultes et des magistrats pairs ou députés ? Non.

Pour une loi de l'ordre politique, appelons-nous les orateurs et les hommes politiques des deux chambres ? Non.

Qui travaille donc aux projets de loi ? Chaque ministre avec ses commis. Pas même le conseil des ministres ? Nous n'en

savons rien ; mais ce conseil ne se réduit-il pas à un seul homme ?

Voyez aussi quel succès les lois obtiennent aux chambres ! Les unes sont rejetées, les autres retirées, les autres amendées à la tribune par les ministres eux-mêmes !

Lorsque Louis XIV fit rédiger ses belles ordonnances, le chancelier Seguier, accompagné de huit conseillers d'Etat, délibéra avec trente membres du parlement de Paris, présidés par Guillaume de Lamoignon, et parmi lesquels on voyait les Novion, les Bignon, les Talon, les de Mesmes, les Molé, les Pothier, les Harlay et les Catinat. Nous avons les procès-verbaux de l'ordonnance civile de 1667, modèles de la plus libre comme de la plus savante discussion. Prenons au moins des leçons de la monarchie absolue, si nous ignorons complètement la monarchie constitutionnelle. Dans cette dernière, on cherche à mettre la loi civile en rapport avec la loi politique.

Nous entendons autrement le gouvernement représentatif. Est-il quelque décret enseveli dans le Bulletin des Lois, nous allons le déterrer afin de l'appliquer à notre usage, comme pour nous consoler de la monarchie par le souvenir de la république, et de la liberté par les actes de l'esclavage. Si quelquefois nous avons l'air de vouloir perfectionner notre système politique, ce n'est pas au profit de tous, mais dans une intention particulière. Ainsi la septennalité, bonne en principe, nous avons trouvé le moyen de ne l'établir que pour l'intérêt du ministère, en n'y joignant pas le changement d'âge, complément et contrepoids du renouvellement septennal. La plupart des lois fondamentales de notre monarchie constitutionnelle sont à faire : y pensons-nous ? Point. Dans une monarchie constitutionnelle, on respecte les libertés publiques ; on les considère comme la sauvegarde du monarque, du peuple et des lois.

Nous entendons autrement le gouvernement représentatif. On forme une compagnie (on dit même deux compagnies rivales, car il faut de la concurrence) pour corrompre des journaux à prix d'argent. On ne craint pas de soutenir des

procès scandaleux contre des propriétaires qui n'ont pas voulu se vendre ; on voudrait les forcer à subir le mépris par arrêt des tribunaux. Les hommes d'honneur répugnant au métier, on enrôle pour soutenir un ministère royaliste des libellistes qui ont poursuivi la famille royale de leurs calomnies. On recrute tout ce qui a servi dans l'ancienne police et dans l'antichambre impériale ; comme chez nos voisins, lorsqu'on veut se procurer des matelots, on fait la presse dans les tavernes et les lieux suspects. Ces chiourmes d'écrivains libres sont embarqués dans cinq ou six journaux achetés, et ce qu'ils disent s'appelle l'opinion publique chez les ministres.

Dans une monarchie constitutionnelle, le ministère doit marcher avec ses amis, chercher la majorité chez eux, en les fortifiant de tout ce qu'il peut gagner dans les partis par un esprit de bienveillance et d'équité.

Nous entendons autrement le gouvernement représentatif. Nous frappons nos amis avec une sorte de fureur, aux risques de tout briser. Quant à nos adversaires, tour à tour nous cédons à l'homme qui nous fait peur, ou nous poursuivons le père sur les enfants. Nous parlons haut et sec. Quand nous avons mis dans Le *Moniteur* quelque chose de bien dur, nous nous redressons comme si nous étions Bonaparte ; nous affectons son allure, forcés que nous sommes de faire trente petites enjambées pour faire un pas de géant !

S’irriter contre tout ce qui ose avoir un avis différent du nôtre, exiger qu'on porte notre livrée, tel est notre système. Les hommes qui se respectent, les hommes d'indépendance, s'éloignent de nous avec douleur. Obligés alors de nous rapprocher de ce qui est servile, nous devenons chaque jour plus étrangers à notre première opinion. Au lieu de devoir la majorité à la loyauté de nos principes, nous la cherchons dans nos intérêts privés.

Vains efforts ! l'honneur, qui est l'esprit public de la France, reprend son empire. Non, ce n'est point l'intérêt personnel qui influera jamais sur l'opinion des chambres législatives dans ce pays ; ce qui fera en tous temps la majorité pour nos ministres, ce sont de bonnes lois, c'est une administration appropriée au

caractère ouvert, noble et spirituel de la nation. Qu'on parle aux pairs et aux députés de religion, de légitimité, d'indépendance, de gloire, de patrie, et ils voteront tout ce qui renfermera ces éléments de nos prospérités. On persuade les Français, on ne les enchaîne pas.

Dans une monarchie constitutionnelle, on fait cas de l'opinion publique ; on la ménage, on la regarde comme la puissance qui fait et défait les ministères.

Nous entendons autrement le gouvernement représentatif. Dédain superbe pour l'opinion, mépris des feuilles publiques (que nous achetons pourtant quand elles veulent se vendre), c'est, selon nous, le signe de la force et la marque de la supériorité. Que nous fait le public ? La source de notre puissance est dans les intrigues et dans les coteries ; et si nous rencontrions quelques obstacles, nous ne craindrions pas pour les vaincre de compromettre ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré. Rions des clameurs de l'opinion. N'avons-nous pas la majorité dans la chambre élective ? Ne voyons-nous pas la foule accourir dans nos salons ? Que nous ayons commis une injustice, en sommes-nous moins encensés ? Qu'importent quelques ambitions déçues qui se plaignent ? Qu’importent quelques écrivains mécontents et qui nous poursuivent de leurs brochures ? Qu’importent quelques journaux animés contre notre pouvoir ? Nous écraserons nos ennemis sous le poids de notre fortune.

C'est très bien ; mais il faut dire ce que vous ne savez pas : c'est que l'opinion que vous méprisez mine le terrain autour de vous ; elle sape les fondements de votre puissance ; elle pénétrera du dehors dans la chambre élective ; elle y a déjà pénétré. Bientôt elle entrera chez vous ; elle étendra sur votre tête sa main redoutable, et, vous saisissant au milieu de vos flatteurs, elle vous jettera à votre porte, où vous attend un public inexorable.

Il y a des athées en politique comme en religion : ils ne croient ni à l'opinion ni aux gouvernements ; ils regardent toute constitution écrite comme un chiffon de papier qui n'a de valeur qu'autant qu'il donne de l'autorité. Mais le moment de

la chute, le moment de la mort ministérielle arrive : alors il faut confesser ce qu'on a feint de méconnaître ; alors on est contraint d'avouer l'existence d'une opinion, puissance invisible qui punit. Les athées en politique éprouvent le sort des athées en religion : la foi leur vient quand il est trop tard.

On avait cru pendant quelque temps que l'administration actuelle était prudente ; elle vivait sur une renommée de circonspection : tout à coup on s'aperçoit que quelque chose de violent et d'inopiné se mêle à sa lenteur ; elle se précipite tête baissée dans les plus grandes entreprises ; puis, arrêtée par ses adversaires, elle recule, cherche des moyens d'évasion, redevient cauteleuse, se refait petite, et essaie d'échapper par quelque soupirail du lieu où elle était entrée en brisant les portes : elle n'a point l'estime des forts, elle a perdu la confiance des timides.

Que faudrait-il penser si tel ministre avait une antipathie naturelle pour la Charte qu'il ne pût s'en taire et qu'il laissât transpirer son opinion dans des plaisanteries d'aussi mauvais ton que de mauvais goût ? Rien ne corromprait davantage les moeurs publiques, ne fausserait plus les consciences, n'accoutumerait plus les peuples à mépriser et les gouvernements et les hommes investis de l'autorité que de faire de la monarchie représentative une pure moquerie. Au jour du malheur, les institutions formeraient-elles un rempart autour d'une administration qui pendant sa prospérité ne les aurait pas adoptées avec franchise ; d'une administration qui aurait ri derrière la toile de la foule imbécile, assemblée pour voir des baladins politiques jouant une parade de liberté sur des tréteaux ?

Les choses ne peuvent plus aller comme elles vont ; nous sommes dans une position fausse ; l'opinion royaliste, qui est aujourd'hui l'opinion de l'immense majorité, est séparée des premiers agents du pouvoir, qui se prétendent encore royalistes ; ils se traînent à peine dans la chambre des députés ; ils n'ont pas la majorité assurée dans la chambre des pairs, et les tribunaux ont prononcé sur des actes où ils n'étaient que trop compromis.

Les ministres méprisent l'opinion royaliste ! Mais à qui doivent-ils leur existence politique, si ce n'est à cette opinion ? Que seraient-ils sans elle ? Qui les a portés au pouvoir, sinon leurs amis ? Qui a fait leur réputation, si ce ne sont les journaux dans lesquels ils ont eux-mêmes écrit et dont ils étaient actionnaires ?

La lutte entre l'autorité ministérielle et l'opinion ne peut pas être de longue durée : continuera-t-elle jusqu'à la prochaine session sans amener un changement ? Cela est fort douteux.

Pour étouffer cette opinion, que fera le ministère ? Etablira-t-il la censure ? C'est un moyen plus prompt de se précipiter ; les brochures remplaceront les journaux. La censure ne pouvant être que temporaire (puisqu'elle doit cesser à l'ouverture des chambres), la liberté de la presse périodique, vengée par celle de la tribune, agira de nouveau, et son action sera d'autant plus forte, qu'elle aura été plus comprimée.

La censure a perdu tous ceux qui ont voulu s'en servir, parce qu'elle rend le gouvernement représentatif impossible, et que dans la lutte qui s'engage entre les institutions et les ministres, ceux-ci finissent par succomber, heureusement pour nous, heureusement pour la France, car s'ils triomphaient dans cette lutte, leur victoire amènerait une révolution. Les ministres auraient-ils à donner aux chambres une bonne raison de la censure ? On leur demanderait de quel mal si grand l'Etat était menacé pour avoir exigé la suspension d'une liberté dont on avait joui même pendant la guerre d'Espagne. À travers les déclamations accoutumées contre la licence de la presse, on ne verrait que les intérêts de l'amour-propre blessé, que la nécessité de dérober des fautes aux yeux du public. On rappellerait aux agents du pouvoir le procès de La Quotidienne, et lorsqu'ils seraient convaincus d'avoir voulu achever par la force ce qu'ils avaient commencé par la corruption, obtiendraient-ils la sanction des pairs et des députés ?

« Eh quoi ! leur dirait-on justement à la tribune, la loi actuelle sur la liberté de la presse ne vous a pas suffi, cette loi qui donne au gouvernement le droit de refuser l'autorisation

d'établir un nouveau journal, qui accorde aux tribunaux le pouvoir de supprimer un journal existant, de confisquer une propriété, contre le texte précis d'un article de la Charte ! La plupart des feuilles publiques ont été achetées par vous ou par vos amis : qu'aviez-vous donc fait pour vous effrayer de trois journaux qui restaient libres ? Ne pouviez-vous vous contenter de la corruption et des procès en tendance ? Certes, cette censure était assez rigoureuse ! »

Entêté ainsi qu'il l'est de ses systèmes, le ministère actuel, s'il existe à la session prochaine, représentera-t-il sa loi des rentes ? Cette loi sera-t-elle encore attachée à l'idée d'une loi en faveur des émigrés, comme une preuve de cette fatalité qui poursuit quelquefois les plus nobles infortunes ? Mais cette loi sur les rentes ou sera la même, ou sera modifiée : si elle est la même, elle rencontrera les mêmes obstacles ; si elle est modifiée, pourquoi n'avoir pas admis les amendements proposés dans l'une et l'autre chambre ? Au reste, ne préjugeons rien ; car si la rente tombait au-dessous du pair, on serait dans l'impossibilité de revenir à une mesure désastreuse sous tous les rapports.

Pour s'assurer de la majorité dans la chambre héréditaire, fera-t-on, comme on nous en menace, une nomination de soixante ou de cent pairs ? Où les prendra-t-on, ces pairs ? Dans la chambre élective ? Mais alors il faudra des réélections, et on les redoute. Dans les propriétaires, dans les notabilités des provinces et de la capitale ? Mais croit-on que des pairs choisis dans la chambre élective ou ailleurs soient si prompts à soumettre leur conscience à ce qu'il plaira aux ministres de leur faire voter ? Après avoir tant crié contre un exemple fatal donné par un autre ministère, un ministère royaliste commettrait-il la même faute ? A-t-on oublié que la majorité de la chambre des pair ; ne fut pas brisée, comme on l'avait espéré, en recourant à une mesure subversive de la charte ; que le lendemain de leur nomination, les nouveaux pairs firent céder le sentiment de la reconnaissance aux intérêts de la patrie ? Un second exemple a confirmé ce que le premier nous avait appris.

Et voilà ce qu'il y a d'admirable dans nos institutions ! Elles portent en elles-mêmes leur principe de conservation. Au moment où l'on prétend s'en servir pour en abuser, elles fournissent le remède contre le mal que l'on médite. Cherchez dans les dernières classes de la société un homme sans nom et sans fortune ; faites-le pair, et à l'instant il réclamera l'indépendance et la dignité du rang où vous l'aurez élevé. Que pouvez-vous contre lui ? Investi d'une portion de la souveraineté émanée du monarque, il est au-dessus de vos ressentiments : vous passerez, et il transmettra à sa postérité sa puissance héréditaire.

Où en serions-nous enfin, que deviendrait la France si pour faire adopter une loi, si pour maintenir des ministres dans leur place ces ministres attaquaient sans cesse les principes de nos institutions, cassant la chambre des députés, augmentant à l'infini la chambre des pairs, compromettant la prérogative royale et ne sauvant leur existence qu'au prix de celle de la Charte ? Mieux vaudrait déclarer qu'on ne veut point de monarchie représentative.

Tous les ministères précédents ont été renversés pour avoir voulu gouverner contre l'esprit de nos institutions ; celui-ci, engagé sur la même pente, tombera dans le même abîme. Qu'on prenne les discours des ministres actuels ; qu'on lise ce qu'ils ont dit sur la liberté de la presse, sur celle des élections, sur la centralisation administrative, sur la nécessité d'une loi communale, sur le devoir de ne placer que des hommes d'une fidélité éprouvée, sur l'instruction publique, sur l'amélioration à apporter au sort du clergé, et demandez-leur ce qu'ils ont fait pour rendre leurs actions conformes à leurs paroles.

Mais ce qui était mauvais, dangereux sous des ministres auxquels, à tort ou à raison, on refusait le nom de royalistes l'est bien autrement sous un pouvoir qui se pare de ce beau titre. Qui pourra-t-on croire désormais quand on voit des hommes en qui l'opinion monarchique avait placé toute sa confiance fuir devant leurs engagements, oublier leurs principes et ne rien faire de ce qu'ils avaient promis ?

Walpole chercha en Angleterre à fonder sa puissance sur la

corruption ; il ne put faire un grand mal, car il trouva pour lui résister la fortune individuelle. Une aristocratie puissante n'avait pas besoin de billets de banque, dont il marquait quelquefois les passages des livres qu'il envoyait à ses créatures.

Mais si on essayait de transporter un tel système en France, il indiquerait dans les imitateurs un esprit bien plus fatal que celui dont le ministre britannique était animé. Ces imitateurs rencontreraient pour obstacles à leur dessein non des richesses, mais des vertus ; car la noble indigence de presque tous les Français ne laisse parmi nous que des vertus à séduire.

Nous ne croyons pas à cette conjuration diabolique pour corrompre le peuple le plus désintéressé qui soit sur la terre ; nous ne pensons pas qu'elle pût réussir ; mais, enfin, supposons un moment qu'elle existe, admettons un moment son succès, quel en serait le résultat ? Nos institutions crouleraient sans doute ; mais passerions-nous sous la domination du génie ? Non : nous nous trouverions en face de la médiocrité effrayée de ses propres oeuvres, ne sachant pas plus administrer la servitude que la liberté, et aussi incapable de gouverner ce qu'elle aurait fait que ce qu'elle aurait détruit.

La monarchie s'est rétablie sans efforts en France, parce qu'elle est de droit parmi nous, parce qu'elle est forte de toute notre histoire, parce que la couronne est portée par une famille qui a presque vu naître la nation, qui l'a formée, civilisée, qui lui a donné toutes ses libertés, qui l'a rendue immortelle ; mais le temps a réduit cette monarchie à ce qu'elle a de réel. L'âge des fictions est passé en politique ; on ne peut plus avoir un gouvernement d'adoration, de culte et de mystère : chacun connaît ses droits ; rien n'est possible hors des limites de la raison ; et jusqu'à la faveur, dernière illusion des monarchies absolues, tout est pesé, tout est apprécié aujourd'hui.

Ne nous y trompons pas : une nouvelle ère commence pour les nations. Sera-t-elle heureuse ? La Providence le sait. Quant à nous, il ne nous est donné que de nous préparer aux événements de l'avenir, que de pressentir ce qui sera, pour

éviter des résistances inutiles.

L'homme qui pouvait seul retarder le mouvement du siècle n'est plus ; le bras qui fendit les rochers du Simplon pour tracer un chemin à notre gloire a été brisé à son tour ; le formidable oppresseur des libertés publiques a été jeté, pour mourir, aux pieds des peuples du Nouveau-Monde, où ces libertés fermentent ; mais en passant il a mûri le siècle ; lui-même, au milieu des vieux empires, était une étonnante nouveauté ; et s'il gênait par son despotisme le développement des idées, il favorisait par son côté extraordinaire ce qu'il y avait de grand et d'inconnu dans l'esprit des temps.

L'Atlantique n'est plus qu'un ruisseau que l'on passe dans quelques jours ; l'influence de la politique des Etats qui peuvent s'établir en Amérique se fera sentir en Europe : celle-ci a déjà changé.

Affranchie de la tutelle de notre épée, l'Allemagne n'a repris que la moitié de sa gothique constitution ; le lien fédératif s'est renoué d'une autre manière ; des gouvernements représentatifs sont venus se placer dans l'union. L'Italie s'est agitée ; mais en voulant réparer ses ruines elle les a fait tomber sur elle. Le Portugal a rétabli son ancienne constitution représentative. L'Espagne, qui avait pris d'abord la révolution pour la liberté, tôt ou tard retrouvera celle-ci dans ses vieilles Cortès. L'Espagnol n'est jamais pressé : ce qu'il ne fait pas aujourd'hui, il le fera demain ; et, dans sa résignation chrétienne, il a quelque chose de la patience du Dieu dont il attend les ordres.

De tels signes ne peuvent laisser de doutes sur le mouvement général des esprits. La France a payé cher ses libertés publiques : heureux les autres peuples si, avertis par son exemple, ils arrivent au même bien avec moins de malheurs !

Ne nous figurons pas que nous puissions rétrograder : il n'y a de salut pour nous que dans la Charte. Qu'avons-nous fait depuis dix ans que nous luttons contre l'esprit de nos institutions ? Nous n'avons réussi qu'à mettre la France dans un état de gêne insupportable : essayons de la bonne foi, ne

fût-ce que comme un moyen nouveau d'administration.

Nous l'espérons : le système antinational, antifrançais que l'on a suivi jusqu’ici expirera avec le présent ministère. Tous les hommes valant quelque chose, las de tant de déceptions, las de se faire une guerre qui ne tourne qu'à leur détriment, qu'à l'affaiblissement de l'Etat, sont prêts à se réunir dans un amour sincère de la légitimité et des libertés publiques.

La monarchie constitutionnelle n'est point née parmi nous d'un système écrit, bien qu'elle ait un code imprimé : elle est fille du temps et des événements, comme l'ancienne monarchie de nos pères. Nous ne sommes plus dans l'âge de la république par nos moeurs, ni dans celui du gouvernement absolu par nos lumières. Toutes les fois qu'on voudra nous conduire à la démocratie ou au despotisme, on trouvera une résistance nationale qui ramènera au gouvernement mixte, parce que nous sommes arrivés à cet état tempéré dans l'ordre social, qui nous rend le joug populaire et le pouvoir arbitraire d'un seul également insupportables.

La Charte n'est contraire à aucun principe monarchique, quoi qu'en puissent dire les esprits étroits ou passionnés ; la religion doit en faire la base ; le clergé doit y trouver sa considération et l'autorité royale y puiser une force nouvelle. En embrassant avec sincérité la monarchie représentative, en ne repoussant aucune de ses conséquences, en gouvernant dans le sens de nos institutions, sans dessein caché, sans arrière-pensée, notre chère et belle patrie s'élèvera bientôt au comble de la prospérité.

Il y a d'autres hommes qui craignent pour la liberté ; ils doutent qu'elle puisse jamais s'établir parmi nous au milieu des doubles ruines de la république et de l'empire. Ces hommes sont trop sensibles aux apparences ; ils prennent les fautes du gouvernement pour des obstacles inhérents à notre position. Pourquoi la liberté ne se maintiendrait-elle pas dans l'édifice élevé par le despotisme et où il a laissé quelques traces ? La victoire, pour ainsi dire parée des trois couleurs, s'est réfugiée dans la tente du duc d'Angoulême ; la légitimité habite le Louvre, bien qu'on y voie encore des aigles et les

insignes de l'usurpation.

1825

29 juin 1825. Du sacre de Charles X

Paris, 29 juin 1825.

Paris a vu ses dernières fêtes ; le roi est parti. L'événement politique et religieux, l'époque d'indulgence, de réconciliation, de faveur, le sacre, en un mot, qui, par sa nature même, a tant favorisé les projets ministériels, est passé. Déjà la triste vérité reste seule devant nous, dépouillée des illusions dont on l'avait environnée pour la rendre un moment supportable. Nous nous retrouvons face à face d'une administration repoussée de la France entière, d'un crédit ébranlé, d'un amortissement dénaturé, sans que les divisions aient cessé, sans que les inquiétudes qui sont au fond des coeurs se soient dissipées.

De quelle espérance bercera-t-on à présent l'avenir ? Avec quoi fera-t-on prendre patience à l'opinion ? Quels sont les projets désastreux que l'on invitera à voter dans l'attente d'une félicité prochaine et réparatrice ? La royauté a désormais tout son lustre ; ce qui la regarde est accompli : le cours des choses ordinaires a recommencé pour n'être plus interrompu. La monarchie n'aura plus d'occasion de reprendre, pour ainsi dire, la vie dans elle-même, dans sa propre essence. Il faut que tout lui vienne maintenant de l'administration et des lois. Malheureusement, avec le système que l'on a suivi jusqu’ici, comment conserver tous les résultats heureux de la consécration du roi par les mains de la Religion ? Qu'a-t-on fait de ceux de cette autre consécration que M. le dauphin a reçue des mains de la Gloire ?

Nous l'avons dit et répété : toutes les fois que le roi est appelé à se montrer seul sur la scène, sa raison supérieure et sa magnanimité se manifestent.

Charles X arrive au trône : il trouve les libertés publiques

follement violées par une double insulte à la magistrature et aux droits de tous les citoyens. Que fait-il ? Il abolit la censure : les bénédictions de la France accompagnent cet acte royal.

Charles X vient à Reims sanctifier de nouveau la couronne de saint Louis. Les fauteurs d'un ignoble despotisme se flattaient déjà de l'espoir de voir briser le pacte social. Que fait le roi ? Il jure sur l'Evangile de maintenir la Charte constitutionnelle : et la servitude reste écrasée sous le poids de ce serment chrétien.

Qu'aperçoit-on auprès de cette royauté si noble, si sincère, si pure, si française ? Une administration petite et corruptrice, qui marche dans un sens opposé, qui, après avoir attaqué ouvertement les libertés publiques, les laisse insulter dans ses journaux ; qui, violente contre les royalistes, faible avec les révolutionnaires, est ennemie de tous les talents indépendants, envieuse de tous les mérites non soumis, antipathique, sous tous les rapports, à l'esprit du siècle, du pays. On se demande avec une sorte d'étonnement comment quelque chose de si peu de valeur peut gêner à ce point la destinée d'un grand peuple.

Si certains hommes paraissent caducs aujourd'hui, diront-ils que leur décrépitude anticipée est l'effet de l'opposition de leurs ennemis ? Et comment pourraient-ils le dire ? Sont-ils courbés sous les coups de leurs adversaires ou sous le poids de leurs triomphes ? La loi des rentes et la loi d'indemnité ont-elles été rejetées ? Qui donc les cite au tribunal de l'opinion publique, ces hommes, si ce ne sont leurs propres oeuvres ?

La France peut-elle être travaillée longtemps par ces deux esprits divers, celui de la couronne et celui de l'administration : l'un grand, généreux, noblement affable, en harmonie avec les temps ; l'autre étroit, jaloux, disgracieux, en opposition complète avec l'ordre actuel de la société ?

Si notre belle patrie n'occupe pas au dehors le rang qu'elle devrait occuper, si elle gémit au dedans sous le double fléau d'une inaction stérile et d'une activité impuissante, si un changement effrayant se fait sentir dans l'opinion, n'en accusez que les premiers agents de l'autorité publique ; mais

n'espérez point qu'abandonnés de l'opinion ils se retirent jamais volontairement : ils manquent à la fois du génie qui répare ses torts et de la franchise qui les avoue.

13 juillet 1825. Des trois pour cent

Paris, 13 juillet 1825.

Nous approchons de ce mois si fatal à la monarchie ; mais cette fois les principes et les intérêts majeurs seront sauvés. L'obstination des rentiers à ne pas se convertir fera leur salut. Qui périra donc ?

Une loi dont tous les vices sont signalés à la tribune, dont tous les résultats sont prévus et annoncés, passe, on ne sait trop comment. La lassitude de l'opposition, l'approche du sacre, le désir de la concorde au commencement d'un nouveau règne, laissent sortir des chambres le projet fatal. On prend cela pour un triomphe ; on met les 3 pour 100 sur la place : personne n'en veut ; on s'étonne ; on attend, persuadé que les rentiers comprendront enfin que 4 fr. en valent 5 : un mois s'écoule ; le public s'obstine dans son bon sens.

Alors on se fâche : on fait une ordonnance sur les cautionnements, qui, quoiqu'on en dise, est fort peu légale ; on établit, afin de favoriser des levées de rentes, une espèce de syndicat de receveurs généraux, qui manque de toutes les conditions voulues par le Code pour être, ou une société anonyme, ou une société en nom collectif. On fait en sorte que les certificats d'emprunt restent certificats d'emprunt pour la Banque, inscriptions de rentes pour ceux qui veulent les convertir ; on laisse une maison étrangère mettre en coupon les 3 pour 100, pour les vendre à l'encan et en détail, au grand discrédit de l'honneur français : il ne manquait plus que de voir les 3 pour 100 et leurs coupons aussi mal reçus à Londres, Amsterdam et Francfort qu'à Paris, et c'est ce qui arrive.

En vain 100 millions, plus ou moins, ont été employés à l'opération et confection de ces projets, par des prêts sur dépôts de rentes ou certificats d'emprunts, par emprunts sur lingots et affaires faites avec différentes caisses : ces efforts, qui affectent radicalement le crédit et démontrent aux yeux de

tous le vice de la loi, ont pu à peine jusqu’ici élever au-dessus de 76 cette valeur que l'on nous disait être, pendant la discussion de la loi, à 79, 80 et même 82, sur les différentes places de l'Europe.

N'oublions pas que la hausse dans les 3 pour 100 n'est pas le but, mais le moyen de la loi. Quand les 3 pour 100 monteraient à 82 et à 84, cela ne signifierait rien pour l'opération de M. le ministre des finances, si cette hausse ne produisait pas de conversions. La hausse, ainsi que l'amoindrissement du prix des reports, n'est qu'une tentation au jeu ; et si l'on n'est pas tenté, il n'y a pas de conversion. Il est probable que personne n'entre dans les 3 pour 100 pour y rester ; car personne n'est assez fou pour consentir à réduire son revenu d'un cinquième, quand il peut le conserver intégralement : il n'y a donc que les spéculateurs qui puissent risquer l'aventure des 3 pour 100, afin de jouer sur le capital. Mais ceux-là ne possèdent qu'une bien petite partie de la rente : aussi voyons-nous que la faible hausse des 3 pour 100 n'a jusqu'à présent rien décidé pour le succès de la loi. La menace ridicule d'un remboursement impossible n'a pas eu un résultat plus heureux qu'une hausse si chèrement achetée et si péniblement produite.

Il y a quelques jours que les conversions paraissaient ne pas s'élever à la somme de 4 millions. Les journaux ministériels, désespérant de l'affaire, avouent eux-mêmes que la conversion pourrait bien être assez faible, mais que cela est fort égal à M. le ministre des finances, lequel n'a jamais désiré une conversion considérable.

Quoi ! M. le ministre des finances n'a jamais désiré une conversion considérable ! Quoi ! tous ces combats dans les chambres, toutes les mesures financières qu'il a prises pendant la session et après la session, toutes ces mesures que nous venons de rappeler à l'instant, ne prouvent pas que M. le ministre des finances désirait une conversion considérable ! Ne s'est-il pas flatté lui-même à la tribune de l'espoir de voir la conversion s'élever à 50 millions ? Il n'aurait fait et dit tout cela, d'après ses journaux, que pour constater un fait, le refus

des rentiers à toute conversion ! Nous sommes bien accoutumés au revirement d'opinion, au changement de langage de M. le ministre des finances ; mais ceci, il faut l'avouer, passe de beaucoup tout ce que nous avons vu : c'est vraiment le sublime du genre.

Parmi les preuves que le journal ministériel apporte du peu d'intérêt que le ministre avait à la conversion, c'est que celui-ci n'a point dit aux établissements publics sous sa dépendance : « Convertissez-vous. » Qu'est ceci ? Veut-on parler des caisses publiques, du domaine, des contributions, de la loterie, etc. Rêvons-nous ? Avons-nous bien lu ? Nous ne parlons pas des hospices et des biens des communes, car on nous répondrait sans doute qu'ils dépendent de l'intérieur. Imprudents défenseurs d'un homme que rien ne peut plus défendre aujourd'hui, vos apologies l'accusent bien plus que nos reproches, et le dévouement de votre domesticité vous empêche de sentir ce qu'il y a de dangereux pour votre maître dans vos paroles !

Quel est l'intérêt du gouvernement ? nous dit encore le journal ministériel. C'est qu'il y ait peu de conversion, afin que les 3 pour 100 de l'indemnité puissent avoir un cours élevé. Ce tendre intérêt qui prend subitement pour les émigrés est tout à fait touchant. Tant qu'on a espéré la conversion des 3 pour 100 à 75, on s'est bien donné de garde de parler des 3 pour 100 de l'indemnité, de peur de nuire à la hausse des premiers par l'apparition des seconds. Ceux-ci au contraire étaient profondément oubliés, et tout ce qu'on savait de l'indemnité, c'est qu'on allait payer la commission, les maîtres des requêtes et même, assure-t-on, les préfets qui auront un jour à se mêler de cette affaire. Mais voici que les 5 pour 100 ne veulent pas se convertir, et à l'instant on prouve, en dépit des efforts inouïs que l'on a faits pour obtenir leur conversion, que l'on ne voulait pas cette conversion, afin de réserver tout le bénéfice de la caisse d'amortissement au 3 pour 100 de l'indemnité. Vit-on rien de plus merveilleux et de plus souple qu'un pareil esprit ? Qui peut-on tromper par ces gambades ? On est bien malade quand on en est réduit là.

M. le ministre des finances abandonne sa loi lorsque sa loi l'abandonne ; quoi qu'il fasse, il ne pourra jamais détacher sa destinée de cette loi ; un peu plus tôt ou un peu plus tard, elle l'entraînera dans sa chute. Lorsqu'on a perdu les moyens de marcher, on se traîne encore quelque temps, mais il faut finir par rester sur la place.

Quand toute la victoire de M. le président du conseil se fût réduite, comme nous l'avons supposé, à la conversion d'une trentaine de millions de rentes, c'est-à-dire à la conversion de la dette flottante, non seulement son opération eût été manquée, mais elle l'eût été de la manière la plus désastreuse : 30 millions de 5 pour 100 convertis en 3 à 75 ne procureraient point le soulagement dont on avait flatté les contribuables, lesquels n'en seraient pas moins obligés de fournir un fonds d'amortissement, tandis que les 77 millions de cet amortissement, placés par la loi en face de quelques chétifs 3 pour 100, deviendraient la proie d'une poignée de joueurs à la bourse.

Un tel résultat d'une telle loi serait-il tolérable ? Et que sera-ce si ce résultat n'est pas même la conversion de 30 millions de rentes ? Serait-il possible d'avoir fait tant de mal au crédit et à l'opinion, pour avoir manqué d'une manière si déplorable le but qu'on s'était proposé ?

Au moment de la chute, M. le président du conseil s'emportera-t-il en de nouvelles violences ? Nous réserve-t-il l'essai d'une censure impossible ou d'un remboursement plus impossible encore ? Ces enfantines colères auront un terme. Attendons l'événement ; il n'est pas loin. Le bon sens du public sauvera le crédit ; car si les 5 pour 100 ne bougent pas, ils sont assurés de rester 5 pour 100, jusqu'à ce que l'intérêt de l'argent soit réellement réduit dans les transactions commerciales : or nous sommes bien éloignés de ce moment ; car l'intérêt de l'argent, au lieu de baisser, augmente aujourd'hui par un nouveau développement de l'industrie et de la liberté des peuples.

Que les rentiers tiennent donc ferme : les 3 pour 100 avorteront ; le roi et les chambres remédieront au vice que la

dernière loi a introduit dans l'emploi des fonds non divisés de la caisse d'amortissement ; les projets de M. le ministre des finances seront à jamais écartés, et nous en aurons été quittes pour la peur. À la vérité, l'éducation de notre nouveau Colbert nous aura coûté quelques millions ; mais enfin de bons parents payent quelquefois les fredaines d'un fils de famille, quand il a promis d'être sage, de ne plus jouer, et surtout de ne plus recourir à ces Harpagons qui, dit Molière, pour ne charger leur conscience d'aucun scrupule, prêtent leur argent au denier dix-huit.

29 juillet 1825. De la liberté de penser et d'écrire

Paris, 29 juillet 1825.

Les déplorables lois de finance qui depuis deux ans inquiètent toutes les fortunes, en ébranlant le crédit public, pourront avoir comme nous l'avons déjà remarqué, des conséquences funestes pour l'honneur et la dignité de notre patrie.

Mais comme la Providence place toujours le bien auprès du mal, elle a fait sortir du système ministériel et des mesures employées au soutien de ce système un autre résultat, qui tourne au profit de nos institutions. La Charte a poussé de vigoureuses racines ; les esprits les moins disposés au régime constitutionnel ont senti le besoin d'un abri contre les entreprises ou les fautes d'hommes violents et incapables. Et où pouvait-on le trouver, cet abri, si ce n'est dans les libertés publiques ?

L'immense service que la liberté de la presse vient de rendre dans la question financière la recommande à jamais à ceux qui en méconnaissaient la valeur. Depuis la restauration, la liberté de la presse a triomphé dans quatre occasions décisives : la première, lorsqu'elle courut au secours de la royauté légitime, gravement menacée, et arrêta le gouvernement au penchant de l'abîme ; la seconde, lorsque, après avoir combattu pour la couronne, elle combattit pour la Charte exposée à une réaction ; la troisième, lorsque, défendant les tribunaux qui l'avaient défendue, elle fit entendre ses plaintes au nouveau souverain, qui la délivra et la rendit généreusement à la France ; la quatrième, enfin, lorsque, attaquant sans relâche les vices de la loi de conversion, elle a éclairé les rentiers et sauvé le crédit public.

Ces résultats incontestables l'emportent sur toutes les

déclamations que l'on pourrait élever contre la liberté de la presse, si d'ailleurs son existence n'était liée avec celle du gouvernement représentatif.

Quel mal cette liberté a-t-elle fait, en opérant tant de bien ! A-t-elle excité des troubles ? Toute-puissante quand elle est l'organe de la vérité, elle ne peut plus rien quand elle n'exprime et ne sert que des passions.

L'entreprise d'Espagne a été exécutée en sa présence : l'épreuve était rude. Depuis le commencement de la monarchie on n'avait point encore fait la guerre avec la faculté de contrôler la conduite des hommes et d'interpréter les événements. Cette guerre offrait de plus deux dangers qui lui étaient propres, et que la liberté de la presse semblait devoir rendre plus grands. Le drapeau blanc reparaissait à la tête de nos armées, pour la première fois après la restauration du trône : comme il eût convenu aux souvenirs et aux espérances d'empêcher les victoires de ce drapeau ! La guerre d'Espagne était en outre une guerre de principes, une guerre qui touchait à la révolution : comme elle devait réveiller les partis !

En effet, à cette époque ils ont usé largement de la permission de tout dire. Qu'en est-il advenu ? La France n'en a été que plus triomphante au dehors et plus paisible au dedans.

Il est vrai que cette liberté de la presse, que la couronne et l'Etat avaient si noblement supportée, parut quelque temps après intolérable à l'incapacité, au pouvoir. Le courage, l'honneur et la gloire de M. le dauphin et de son armée n'avaient pas eu besoin de la censure ; il fallut l'établir pour sauver les ministres et leurs commis.

Qui souffre donc de la liberté de la presse ? La médiocrité et quelques amours-propres irascibles. Mais, dans le dernier cas, quand la susceptibilité se trouve unie au talent, c'est encore un bien pour l'Etat que cette susceptibilité, mise à l'épreuve, s'aguerrisse par le combat.

Point de monarchie représentative sans liberté de la presse ; point de liberté de la presse sans l'assujettissement des personnes aux investigations de cette liberté.

Or, si un homme s'emportait à la moindre contradiction ; si

pour une plaisanterie, bonne ou mauvaise, il était toujours prêt à demander la suppression de la liberté qui protège toutes les autres, y aurait-il rien de plus pitoyable que de sacrifier la constitution de l'Etat à la vanité d'un homme ?

Mais il arrive, relativement à la liberté de la presse, ce qui arrive par rapport à toutes les espèces de libertés : elles sont d'abord assez gênantes à ceux qui en usent pour la première fois ; elles ont leur poids comme l'esclavage ; elles forcent les talents, les caractères à se soumettre à des contraintes ; mais ces contraintes finissent par devenir utiles. On s'habitue à entendre des vérités, à écouter l'opinion, et l'on se corrige. Nous avons déjà fait des progrès sous ce rapport : nous craignons beaucoup moins les attaques personnelles ; et si nous avons quelque chose à craindre, c'est plutôt d'y devenir insensibles que d'en être puérilement blessé.

Les avantages négatifs de la liberté de la presse ne sont pas moins considérables que ses avantages positifs. Qui pourrait dire les fautes qu'elle a empêchées depuis dix ans, et combien la crainte qu'elle inspirait aux autorités a prévenu de sottises ? Supposez tel homme aujourd'hui en possession de faire sans entrave tout ce qu'il voudrait, où en serions-nous ? Qui doute, par exemple, que beaucoup de mal n'eût pu s'opérer s'il eut été possible aux journaux du pouvoir de prêcher tous les matins la beauté de la conversion, de menacer les rentiers d'un remboursement, de vanter ou de taire les mesures prises par l'administration, tandis que les journaux indépendants, enchaînés par la censure, n'auraient pu démontrer les inconvénients de la conversion, l'impossibilité du remboursement et le danger des mesures ministérielles ?

Mais la morale, dit-on, mais la religion, blessée par tant de publications impies !

Et l'on produit de longues listes de réimpressions de Voltaire et d'autres auteurs.

Nous devons d'abord faire observer que cette objection n'est applicable, sous aucun rapport, à la presse périodique, déjà soumise à une loi d'exception dont personne ne conteste l'extrême sévérité.

D'abord toutes les publications dont on s'alarme, ou dont on feint de s'alarmer, n'existaient-elles pas autrefois sous la censure ? Ne nous arrivait-il pas de Suisse et de Hollande des Rousseau, des Voltaire, des Diderot, des Helvétius ? Ne voyait-on pas, sous cette même censure des productions d'un libertinage que l'on ne connaît plus, même aujourd'hui ? Si l'incrédulité était presque générale sous le régime de la censure ; si la révolution a éclaté malgré la censure, et peut-être en partie à cause de la censure, n'accusons pas la liberté de la presse des désastres et des ouvrages dont nous nous plaignons si haut.

Ensuite, est-il bien certain que toutes ces éditions, si soigneusement énumérées, se soient véritablement écoulées ? Est-il bien certain qu'on n'en retrouvât pas une bonne partie dans les magasins des libraires ? Est-il bien certain qu'elles n'aient pas ruiné quelques-uns des entrepreneurs, et qu'enfin toutes ces masses de bons, de médiocres, de mauvais livres, n'aient pas été chercher des lecteurs parmi les nègres de Saint-Domingue et chez les nouveaux républicains de l'Amérique, dont la plupart ne savaient pas le français et dont un grand nombre ne savent pas lire ?

Il y a ici erreur : on a pris des spéculations commerciales de librairie pour une augmentation de lecteurs dans l'intérieur de la France. Or, on voit par le relevé des abonnements des journaux que la quantité de lecteurs depuis trente ans n'augmente ni ne diminue. Que l'on parcoure le royaume, on trouvera bien chez les libraires des exemplaires des éditions énoncés, mais on en trouvera très peu de vendus. On n'en verra point, comme on nous le dit, dans la cabane du pauvre et dans les boutiques du peuple ; on aime mieux savoir ce qu'il faut penser des 3 pour 100 que d'exhumer quelques tristes facéties de Voltaire du fond d'une édition compacte, possession non disputée dans chaque province d'une demi-douzaine d'amateurs. Enfin, pour être juste, quand on rappelle le nombre des mauvais livres, il faut citer aussi celui des bons ouvrages. Combien depuis quelques années a-t-on fait paraître d'éditions de Bossuet, de Massillon, de Fénelon et de tant

d'autres écrivains monarchiques et religieux ? Parmi les productions modernes, quelles sont celles qui ont eu le plus de vogue et de succès, celles qui sont devenues populaires et qui, imprimées et réimprimées, comptent peut-être plus de cent mille exemplaires en Europe ? N'est-ce pas celles-là même qui ont eu pour but de défendre le trône et le roi, l'autel et ses ministres ? Le mal est donc neutralisé par le bien. Loin d'empêcher la lecture et la multiplication des écrits condamnables, la censure ne serait qu'un stimulant pour les lecteurs et les imprimeurs ; elle ferait vendre ce qui est maintenant oublié dans la poussière des librairies.

Que l'on cesse de faire des choses saintes un moyen de parvenir aux places ; que le clergé, charitable et éclairé, soit le premier à s'élever contre ces petites coteries d'hypocrites persécuteurs qui font à la religion un tort incalculable ; qu'il se montre ami de nos institutions ; qu'il les embrasse pour les sanctifier, pour les rendre vénérables par l'ascendant moral de son caractère, alors il n'aura rien à redouter de la liberté de la presse, et trouvera partout des disciples et des défenseurs. L'Evangile est la Charte (Charte divine !) qui a émancipé le genre humain. Ceux qui sont chargés de l'annoncer à la terre ne peuvent dire anathème aux libertés publiques. Quand le clergé, dont les vertus sont incontestables, aura fait pour la nouvelle monarchie ce qu'il a fait pour l'ancienne, les publications impies viendront se perdre dans le respect qu'il inspirera, même à ses ennemis, et se briser contre sa salutaire et pacifique puissance.

8 août 1825. De la conversion des rentes

Paris, 8 août 1825.

Le terme de la conversion est déjà expiré depuis trois jours ; le grand secret est connu ; la quotité des rentes converties et à convertir est de 30 millions 688 268 francs.

Il faut retourner en arrière et jeter un coup d'oeil sur l'immense échafaudage élevé jusqu'aux nues pour construire un monument qui n'est pas même sorti de terre.

La première loi de finance de M. le président du conseil ayant été rejetée par la chambre des pairs, ce ministre ne parut que plus ardent à suivre son projet ; il en varia seulement la forme, et le présenta de nouveau à la tribune parlementaire. Il ne s'était point laissé convaincre par la première discussion : les lumières que fit jaillir la seconde ne l'éclairèrent pas davantage. Selon lui, son plan reposait sur des nécessités, sur des besoins manifestés par l'état des choses. Il fallait, disait-il, faire baisser le taux de l'intérêt de l'argent en France, en réduisant l'intérêt de la dette nationale.

Il fallait forcer les capitaux à refluer dans les provinces et vers l'agriculture.

Il fallait, enfin, créer une valeur au-dessous de 5 pour 100, afin de ne plus racheter les effets publics au-dessus du pair.

On prouva à M. le ministre des finances que le taux de l'intérêt de l'argent, en France, n'était ni à 3 et 1/2 ni à 4 pour 100 ; que les emprunts des villes et les emprunts chez les notaires montraient évidemment qu'il était à 5 et au-dessus.

On lui prouva qu'en abaissant l'intérêt de la dette publique il ne ferait pas descendre l'intérêt de l'argent dans les affaires particulières, que ce n'était pas l'Etat qui pouvait amener l'affaiblissement de l'intérêt de l'argent, quand cet intérêt n'était pas amoindri dans les opérations commerciales, mais bien la réduction de cet intérêt dans les transactions privées, qui devait conduire le gouvernement à la réduction de l'intérêt

de la dette générale. On prouva à M. le président du conseil que son opération, loin de faire refluer les capitaux dans les provinces, les attirerait à Paris par l'appât de l'agiotage ; ce qui est encore devenu plus vrai par l'établissement du syndicat des receveurs généraux.

Quant à la nécessité de créer une valeur en 3 pour 100, pour ne pas racheter les 5 au-dessus du pair, on démontra à M. le président du conseil que ce n'était pas là le remède à un mal dont il se plaignait, d'ailleurs, beaucoup trop tôt ; qu'il suffisait de déclarer que la caisse d'amortissement ne rachèterait plus les effets publics au-dessus du pair, et qu'alors on puiserait dans cette caisse, hors de proportion avec le montant de la dette, des sommes qui iraient à la décharge des contribuables ou à la liquidation de l'indemnité.

M. le ministre des finances parlait de l'Angleterre et s'appuyait de son exemple : on lui fit voir qu'il était d'une ignorance complète sur ce point ; qu'il ne se plaçait ni dans l'ancien ni dans le nouveau système financier de la Grande-Bretagne ; que les Anglais n'étaient arrivés aux 3 pour 100 qu'en opérant par le passé sur des annuités, et qu'ils déploraient dans le présent une réduction d'intérêt qui les avait encombrés du capital d'une dette énorme.

À la chambre des pairs, deux amendements qui auraient tout sauvé furent repoussés par les ministres : l'un, proposé par M. le comte Roy, changeait en des 5 pour 100 les 3 pour 100 de l'indemnité ; l'autre, rédigé par M. le comte Mollien, avait pour but de détruire l'emploi arbitraire du fonds d'amortissement.

C'était là de la raison, du bon sens, de l'évidence ; les hommes qui parlaient avaient toutes les connaissances requises dans ces matières : mais qu'importaient la raison, le bon sens, l'évidence, la puissance des autorités ? Soit que toute la loi ne renfermât qu'une affaire, comme plusieurs orateurs le prétendaient, soit qu'il y eût des raisons inconnues, soit que l'entêtement et l'amour-propre dominassent les motifs d'intérêt public, on n'écouta rien.

L'esprit de conciliation, le besoin de l'union et de la paix au

commencement d'un règne, l'espérance des cérémonies augustes qui allaient consacrer de nouveau le pacte social, produisirent l'effet que le ministre désirait : la loi fut votée.

Mais soudain, et au grand étonnement de ceux qui pensaient que toute la question avait été décidée dans l'urne, commença une lutte violente entre M. le président du conseil et le public. Le premier avait vanté à la tribune le bon sens de la France ; la France eut à coeur de justifier et de mériter cet éloge : personne ne voulut de la conversion. M. le ministre attendit, croyant à quelque méprise, ne pouvant comprendre que l'opinion repoussât sa loi : il fallut bien qu'il se convainquît enfin de la vérité.

Alors furent employées ces mesures extraordinaires dont la France gardera longtemps le dégoûtant souvenir : prêts faits ou à faire par les caisses publiques, par la Banque, sur dépôt de rentes, ou sur certificats d'emprunts, ou sur lingots ; ordonnance pour les cautionnements ; syndicat des receveurs généraux ; enfin, tous ces moyens dont l'emploi suffisait seul pour démontrer le vice de l'opération. Après trois mois d'un combat aussi pénible, le terme de la conversion expire, et pour tout résultat il se trouve que la rente flottante est à peine convertie et, que le tout se réduit à avoir transformé en 3 pour 100, pour la plus grande facilité de l'agiotage, un jeu de bourse qui avait lieu en 5 pour 100. Telle est la partie historique d'une loi déplorable dans son principe, plus déplorable encore dans son exécution. Présentons maintenant à nos lecteurs le résumé des conséquences financières et politiques de cette loi.

Conséquences financières :

302 070 107 francs ont été employés à produire et à soutenir la conversion de la rente.

Ces immenses ressources n'ont produit que la conversion d'une somme de 30 688 268 francs, sur laquelle nous arrêterons dans un moment l'attention de nos lecteurs.

Supposez maintenant que la loi de conversion eût été abandonnée à son cours naturel, que 302 070 107 francs n'eussent pas été employés à faire marcher cette loi, nous demandons s'il y eût eu quelque conversion ; nous demandons

si l'on peut appeler conversion réelle, conversion véritable, conversion produite par l'habile structure de la loi par la nécessité dont cette loi était pour la France, une conversion de 30 688 268 francs, procurée par un emploi de 302 070 107 francs !

On n'avait jamais vu, on ne reverra jamais l'étonnant et déplorable spectacle d'un ministre occupé publiquement pendant un an d'une affaire de bourse, pour faire réussir une opération repoussée du public, employant à cet effet les mesures les plus insolites, se colletant dans Le *Moniteur* avec les rentiers, les menaçant d'un remboursement impossible, et dont il avait lui-même combattu l'idée ; leur disant que les 5 pour 100 sont exclus de la sphère du crédit ; qu'ils ne figurent plus au grand-livre que pour mémoire ; que les propriétaires qui ont apporté un milliard 500 millions au trésor royal en échange de rentes aujourd'hui classées, n'éprouvent d'autre appréhension que d'en être chassés par le remboursement. On n'avait jamais vu, si ce n'est au temps de Law et de l'abbé Terray, un ministre faisant du crédit à coups de gazettes et d'ordonnances, et finissant par être trompé, même dans ses tristes plans.

Voilà pourtant ce que le gouvernement d'un grand peuple a présenté au monde depuis un an, et plus particulièrement depuis six mois !

Le procès-verbal officiel nous présente une conversion de rentes 5 pour 100 de 30 688 268 francs, c'est-à-dire à peu près 24 millions de rentes 3 pour 100. Cette somme se partage en deux catégories : l'une comprenant les rentes véritablement converties dans le délai légal, l'autre renfermant les demandes en conversion qui s'étendent au delà du délai légal. Si bon nombre de ces dernières sommes n'a pu être converti avant le délai expiré, ce n'est pas uniquement parce que le temps a manqué pour effectuer les inscriptions nouvelles, mais parce que les demandes n'étaient pas accompagnées des justifications nécessaires.

Ainsi on trouve 4 209 francs en six extraits qui sont au transfert. 22 500 en cinq parties, dont les extraits d'inscription

sont à la caisse des dépôts et consignations ; 5 225 en quatre parties, qui proviennent de cautionnements, et dont les extraits sont déposés dans les bureaux de l'agence judiciaire du trésor ; 1 200 dont l'extrait d'inscription est adiré ; 920 150 francs de rentes pour 4 136 parties, dont les extraits d'inscription sent suppléés par une déclaration du contrôleur en chef de la dette inscrite, qui atteste avoir entre les mains les certificats du dernier emprunt, dont l'inscription produira ladite somme de 920 150 francs ; on trouve 10 667 francs formant deux dotations de majorat, dont les extraits d'inscription ne sont pas joints aux demandes déposées au ministère de la justice ; on trouve 673 650 francs dont la propriété est constatée appartenir à 2 572 parties par des certificats du dernier emprunt dont la Banque est dépositaire ; on trouve enfin 25 651 francs pour treize parties qui n'ont point fourni les extraits d'inscription.

Ce seul relevé fait voir combien de questions épineuses s'élèvent pour toutes ces rentes à convertir, qui figurent néanmoins en chiffre de la rente convertie. Il serait très naturel qu'il en résultât des impossibilités complètes de conversions, ou que ces conversions fussent retardées jusqu'à des époques successives abandonnées à l'arbitraire des parties intéressées.

Le résultat de cette position, c'est qu'il n'y a réellement pas 30 688 268 fr. de rentes 5 pour 100 de convertis ; que la caisse d'amortissement n'agit peut-être dans ce moment que sur une vingtaine de millions de rentes 3 pour 100, plus ou moins, et que les conversions en suspens, comme s'exprime le procès-verbal, ne pourront s'effectuer que par une fiction, laquelle peut reculer à l'infini la borne fixée par la loi et par l'ordonnance du 1er mai, en exécution de ladite loi.

Une difficulté encore plus sérieuse se présente pour les rentes à convertir : si les 3 pour 100 tombaient au-dessous de 75 avant l'époque extra-légale de la conversion des demandes, le gouvernement serait-il obligé de les livrer à 75, et par conséquent de subir la perte et de remplir la différence du déficit ?

D'une autre part, si la nouvelle valeur éprouvait une

dépréciation probable, ceux qui ont demandé des conversions sans les avoir réalisées, n'ayant plus le motif d'intérêt qui avait déterminé leur première résolution, ne pourraient-ils pas retirer leurs demandes ? Quel moyen aurait-on de les forcer à la conversion, le terme général étant expiré ? Ces doutes, qui naissent dans les esprits à la lecture du procès-verbal, augmentent singulièrement la misère de l'opération.

À qui appartiennent enfin les rentes converties ? Le procès-verbal annonce 16 393 parties : c'est peu, très peu ; mais encore ces 16 393 parties sont-elles distinctes, sont-elles des parties prenantes ? Il est fort permis d'en douter.

Il est naturel de penser que les 30 688 268 francs de rentes 5 pour 100, converties ou non, appartiennent presque en totalité à des capitalistes précédemment engagés dans les opérations de M. le ministre des finances. On suppose en effet qu'ils possèdent environ 21 millions de rentes 3 pour 100. La masse des rentiers, c'est-à-dire la France, n'est donc presque pour rien dans la conversion, si ce n'est pour le mal que lui a fait et lui fera la loi ?

Mais ne prenant que le fait matériel, et supposant que la conversion se monte à la somme de 30 688 268 francs de rentes 5 pour 100, il s'ensuit que la rente flottante aurait seule été convertie, la rente déclassée ayant été évaluée par M. le président de la commission de la caisse d'amortissement de 25 à 30 millions. La loi n'a donc produit qu'un changement dans le nom du jeu : c'est un grand pharaon en 3 pour 100, au lieu de 5 pour 100, que le gouvernement tient avec un amortissement de plus de 77 millions ; mais ici la perte est pour le banquier.

Parmi tous les biens que nous devrons à l'administration, il faut compter l'augmentation du déclassement de la rente. Ce déclassement était d'un neuvième de la dette publique lors de l'entrée de M. le président du conseil au pouvoir : il est aujourd'hui d'un quart de cette dette.

Admettons maintenant que les 30 688 268 francs de rentes convertis ne soient pas même, ce qui est la vérité, entièrement convertis ; admettons que la plus grande partie de ces rentes appartienne à des banquiers étrangers, ou intéressés dans les

opérations actuelles, y aura-t-il eu jamais opération plus rudement avortée, plus franchement repoussée par l'opinion, plus honteusement stigmatisée par quiconque a la moindre autorité en finances ?

Il faut rechercher à présent ce que deviendront ces 24 millions 3 pour 100 de rentes flottantes, de rentes séparées de la grande masse des rentes ; aliment d'agiotage, valeur nouvelle moralement dépréciée et sans cours sur les places étrangères.

Deux résultats opposés sont à prévoir :

D'abord il faut huit années à la caisse d'amortissement pour racheter les 24 millions de rentes 3 pour 100 de la conversion, en supposant qu'il n'y eût point de concurrence ; mais si les 6 millions ou même les 3 millions 3 pour 100 du premier cinquième de l'indemnité viennent bientôt à la Bourse, ils absorberont l'amortissement, qui ne portera plus sa puissance sur les 3 de la conversion.

D'un autre côté, la connexion des deux rentes 5 pour 100 et 3 pour 100 étant rompue par l'expiration de la faculté de convertir, les 5 pour 100, privés de la caisse d'amortissement, pourront tomber au-dessous du pair et retrouver alors cet amortissement, qu'ils enlèveront, comme les 3 de l'indemnité, aux 3 de la conversion.

Quant aux 25 millions formant la somme des prêts et des achats employés à la confection de la conversion, ils retourneront promptement à leur destination spéciale, et ne pourront plus soutenir les 3 pour 100 de la conversion.

Il est probable alors que toutes les valeurs tendant à prendre leur niveau, les 3 de la conversion tomberont à 67 et au-dessous : ce n'est même qu'en se rapprochant de leur pair, c'est-à-dire de 60 francs, qu'ils pourront se classer et cesser d'être flottants : ils deviendront des 5 pour 100.

Dans cette chance, l'accroissement du capital n'aura pas lieu, ne sera pas un dédommagement de la perte de l'intérêt ainsi qu'on l'avait proclamé.

Les 3 pour 100 de l'indemnité, affectés par la même cause, resteront à peu près à leur pair, c'est-à-dire à 60, s'ils ne

tombent encore plus bas. Les 400 millions à produire par la hausse, qui devaient compléter le fameux milliard, s'en iront en fumée comme toutes les promesses de M. le ministre des finances.

L'autre résultat, qui serait celui de l'élévation des 3 pour 100 de la conversion, forcerait de supposer que les 3 de l'indemnité n'arriveront pas de longtemps à la Bourse, que les 5 pour 100 seront maintenus au-dessus du pair, que les 77 millions de la caisse d'amortissement resteront en proie aux 24 millions (s'ils sont réels) de rentes 3 pour 100 de la conversion.

C'est l'état monstrueux que tous les discours de l'opposition ont prédit : tous ont annoncé que si la conversion était faible, l'amortissement retiré aux anciens créanciers de l'Etat, dont il était la garantie, serait livré à des agioteurs et à des banquiers cosmopolites. C'est à quoi sans doute les chambres s'empresseront de remédier.

Non seulement, dans la supposition de la hausse des 3 pour 100 de la conversion, il faut que la caisse d'amortissement leur reste entière, mais il faut encore continuer à user des moyens du syndicat et des autres ressources appelées, dans l'argot, les absorbants ; il faut que le gouvernement, toujours inquiet, s'évertue de liquidation en liquidation pour l'amener à bien ; que, semblable à ces négociants qui ont de mauvaises affaires, il trouve des expédients pour reculer de mois en mois le moment critique, en accroissant sa détresse et ses périls. Il doit même craindre le trop grand succès de ses efforts ; car si le cours fictif de la rente 3 pour 100 s'élevait trop haut, il y aurait catastrophe par la multitude et l'empressement des ventes.

Comment a-t-on pu se mettre volontairement dans une pareille position ? Et si, dans sa position, il arrivait le plus petit accident en Europe, que deviendraient nos fonds ? Comment trouverait-on à emprunter ? À quel taux faudrait-il acheter l'honneur et l'indépendance de la France ?

Ainsi, quant aux 3 pour 100 de la conversion, ou ils descendront, ou ils monteront : s'ils descendent, le rentier converti, à qui l'on a promis un accroissement de capital en

dédommagement de la réduction de l'intérêt, sera trompé et victime d'une déception ; s'ils s'élèvent (les 3 pour 100) par l'effet de l'amortissement détourné de sa destination primitive, ce sera le trésor (et par conséquent les contribuables) qui supportera les pertes produites par la loi. Ce dilemme est sans réplique.

Que l'auteur de cette loi déplorable, ou plutôt que l'homme qui l'a adoptée sans la comprendre, fasse dire maintenant par ses journaux qu'il est satisfait, très satisfait, qu'il a obtenu ce qu'il voulait, qu'il est même étonné de son succès, peu importe : l'amour-propre humilié affecte le succès dont il n'a pas la conscience. Jamais Te Deum chanté pour une bataille perdue n'a trompé personne : les fanfaronnades sont les consolations de ceux qui n'en ont point d'autres ; laissons-les à qui de droit.

Si l'on menace les rentiers d'un remboursement, nous citerons à M. le ministre des finances ses propres paroles, l'aveu qu'il a fait lui-même de l'improbabilité d'un remboursement, dans le cas où la conversion serait peu considérable.

Si les journaux ministériels nous disent que les 3 pour 100 de l'indemnité vont profiter de la faible conversion des 3 pour 100, nous leur répondrons qu'il ne sied pas à un ministre qui s'est obstiné aux deux catégories, qui a repoussé les commissions départementales, qui a rejeté l'amendement de M. le comte Roy ; qu'il ne sied pas, disons-nous, à ce ministre de montrer un si vif intérêt dans une cause que d'autres ont mieux servie que lui.

Qu'avait-on besoin en effet d'une faible conversion pour refouler la puissance de l'amortissement vers les 3 de l'indemnité ! Si telle avait été en effet l'intention secrète du ministre, il était parfaitement inutile d'avoir recours à une conversion des 5 pour 100. Il suffisait de créer les 3 pour 100 de l'indemnité, et c'est ce qu'on fit remarquer à la tribune de la chambre des pairs. Mais il faut bien trouver quelque chose à balbutier dans la défaite, et ne pas rester court devant l'événement.

Non seulement M. le président du conseil est condamné par le mal qu'il a fait, mais encore par le bien qu'il a détruit : il peut se vanter d'avoir les plus belles finances de l'Europe, finances que nous enviait l'Angleterre, finances qui nous promettaient toutes les ressources, toutes les prospérités qu'un Etat peut désirer ; car avec un peuple brave et industrieux tout est succès dans la paix et dans la guerre, quand on a du crédit et de l'argent.

Il suffirait de laisser aller toutes seules nos finances pour qu'elles parvinssent au plus haut point de prospérité. En peu d'années ce qu'il y avait de trop dans notre dette aurait disparu ; on serait arrivé à la réduction de l'intérêt des capitaux par l'élévation naturelle des fonds et l'accroissement de l'industrie. Pourquoi ces rêves ? pourquoi cette activité stérile, cette inquiétude d'esprit qui ressemble à la fièvre, cette agitation sans nécessité, ces perturbations de la fortune publique, lorsque pour consolider cette fortune il suffisait de dormir en paix ? Le motif puéril de l'élévation des 5 pour 100 au-dessus du pair peut-il être admis un moment par un homme d'un esprit mûr et de quelque expérience ?

Les intérêts matériels des finances ont été sauvés par le bon sens des rentiers, secondé des efforts de la liberté de la presse ; mais le crédit de la France n'est pourtant plus la même ; on ne menace pas pendant deux ans les finances d'un peuple par des lois et des mesures inopportunes, sans que le crédit n'en soit profondément affecté. Qui peut vous garantir d'un ministre qui sans cesse remue, qui laisse et reprend ses doctrines, change tous les matins de principes et d'amis, se plaît dans les nouveautés et les aventures, se mêle d'affaires de bourse et s'entoure de banquiers agioteurs ; qui peut s'assurer, disons-nous, que ce ministre ne reniera pas demain la loi qu'il a voulue aujourd'hui ?

Dans cette perplexité, les capitaux étrangers iront chercher des établissements plus solides pour se mettre à l'abri de pareils caprices. Trouvera-t-on sûreté à rester dans une rente toujours traitée en ennemie, écornée sous l'ancien gouvernement, consolidée, c'est-à-dire réduite au tiers sous la

république, avec déclaration que désormais elle serait non remboursable, et pourtant convertie sous nos yeux par M. le ministre des finances, et grossièrement outragée dans le journal officiel.

M. le président du conseil quittera les finances après avoir augmenté la rente déclassée, entamé les 5 pour 100, créé une valeur d'agiotage, dénaturé la caisse d'amortissement, augmenté la dette de l'Etat de manière à ce qu'elle soit devenue inremboursable, et rendu difficile, sinon impossible dans l'avenir, tout emprunt sur des bases raisonnables. Si à ces conséquences financières de la loi on joint les conséquences morales et politiques, alors on voit s'accroître d'une manière effrayante la somme des maux que nous signalons.

N'est-ce rien que d'avoir condamné trente millions d'hommes pendant l'espace de deux années à ne s'occuper que d'affaires de bourse, à oublier tous ces graves intérêts sur lesquels repose l'édifice religieux, moral et politique de la société ? Qui pourrait dire la part que le système de Law eut à la corruption du règne de Louis XV, règne qui prépara la chute de la monarchie ? N'est-ce rien que d'avoir divisé l'opinion royaliste pendant deux années ; que d'avoir semé partout la discorde, changé et dénaturé l'opinion ?

La couronne a-t-elle à se louer des mesures imprudentes que nous déplorons ? Dans un étrange entêtement, on ne fut pas même arrêté par la mort de l'auguste auteur de la Charte ; on ne fut point épouvanté de l'idée de réduire la rente au moment où le sceptre changeait de main, de l'idée d'attacher une mesure impopulaire au commencement d'un nouveau règne. On ne sentit pas ce qu'il y avait de dangereux, nous osons dire de moralement coupable, après une révolution de plus de trente années, à venir troubler les finances de l'Etat au moment même où elles avaient atteint une prospérité que l'on attribuait avec justice au retour des souverains légitimes.

Et quand le trésor se serait trouvé dans une crise, il eut encore été d'un bon citoyen, d'un bon Français, d'un bon royaliste, d'éviter de toucher aux rentes sous la restauration.

De quel nom faut-il donc qualifier une mesure prise de sang-froid, sans besoin, sans nécessité ; une mesure qui, loin d'améliorer les finances, tendait à les renverser, alors même que leur état florissant passait toutes les espérances ?

En exposant ainsi le trône, le ministre compromettait les lumières et l'honneur des chambres. Il fallait être bien sûr du succès pour s'obstiner à une conversion combattue à la tribune par les hommes les plus habiles. Qu'apprendra-t-on aux pairs et aux députés ? Qu'une opération qu'on leur vantait comme le chef-d'oeuvre de l'expérience et du génie a été repoussée par le public. N'ont-ils pas le droit de dire à l'auteur de cette opération funeste : « Nous vous avons accordé nos suffrages de confiance, et par amour pour le roi, dont vous nous prononciez sans cesse le nom, nous avons voté votre loi : qu'avez-vous fait de notre vote ? qu'avez-vous fait du crédit de la France ? »

Si la nouvelle France a le droit de se plaindre, l'ancienne n'a pas moins été blessée. La connexité de la loi de l'indemnité et de la loi de la conversion est une flétrissure que ne méritaient pas les victimes de la plus noble cause.

Enfin, les dernières mesures financières ont paralysé dans le passé le gouvernement, et le rendent impuissant dans l'avenir ; remarque qui n'a point échappé aux journaux anglais.

Pendant cinq ans la caisse d'amortissement est affectée au service des nouvelles rentes, et ne peut être détournée de son emploi ; pendant cinq ans on ne sera occupé qu'à soutenir le mal qu'on a fait et à prévenir des catastrophes ; ainsi, pendant ces cinq années il faudra se résoudre à dévorer toutes les humiliations que l'on voudra nous faire subir. On réglera sans nous ce qui concerne les Amériques et la Grèce, dont il nous appartenait de commander les destinées. Notre pavillon sera insulté par des corsaires ; nous n'oserons pas avoir une politique à nous ; nous ne serons ni pour ni contre l'alliance ; nous nous traînerons derrière l'Angleterre, sans pourtant embrasser son système ; nous laisserons tomber nos forteresses en face de ces forteresses nouvelles que l'étranger élève à grands frais à quelques pas de nos frontières, et dont

ses généraux vont tous les ans visiter les travaux. Les alliés ont conservé presque entières les armées dont ils nous environnent ; ils entretiennent incessamment leurs arsenaux et en augmentent le matériel : et nous, nous allons jouer à la Bourse ! et 302 070 107 francs qui auraient fait tant de bien à notre marine et à notre armée ont été employés sans succès à soutenir une seule opération désastreuse de finance !

Quant à l'Espagne, n'en parlons plus ; elle deviendra ce qu'elle pourra. Tous les fruits d'une expédition miraculeuse ont été gâtés par cette main qui flétrit ce qu'elle touche. Au moment de la délivrance du roi Ferdinand, nous pouvions tout ; aujourd'hui nous ne pouvons rien. Les victoires de M. le dauphin sont venues se perdre, sinon se faire oublier, dans les 3 pour 100.

L'univers change autour de nous ; de nouveaux peuples paraissent sur la scène du monde ; d'anciens peuples ressuscitent au milieu des ruines ; des découvertes étonnantes annoncent une révolution prochaine dans les arts de la paix et de la guerre : religion, politique, moeurs, tout prend un autre caractère. Nous apercevons-nous de ce mouvement ? marchons-nous avec la société ? suivons-nous le cours du temps ? nous préparons-nous à garder notre rang dans la civilisation transformée ou croissante ? Non : les hommes qui nous conduisent sont aussi étrangers à l'état des choses de l'Europe que s'ils appartenaient à ces peuples dernièrement découverts dans l'intérieur de l'Afrique. Que savent-ils donc ? La bourse ! et encore ils la savent mal.

Disons-le : un homme coûte trop cher à la France ; un grand génie serait encore trop payé à ce prix. Sommes-nous condamnés à porter le poids de la médiocrité, pour nous punir d'avoir subi le joug de la gloire ?

Lorsqu'on voit les agents du pouvoir marchander des procès, des opinions et des hommes, attaquer l'indépendance des tribunaux et les libertés publiques, alarmer le crédit par l'imprudence de leurs combinaisons ; lorsqu'on est forcé de reconnaître dans leurs actes un mélange de faiblesse et d'obstination, de témérité et d'impuissance, la patience est au

moment d'échapper : rien n'empêcherait d'exprimer des sentiments énergiques, n'était la crainte d'enfler de petits orgueils. La supériorité qui s'égare gémit quand l'opinion l'abandonne ; mais l'infériorité qui tombe trouve une preuve de son mérite dans les vérités qu'on lui dit et se fait une grandeur de l'indignation publique.

14 août 1825. De la mission de M. de Mackau

Paris, ce 14 août 1825.

Nous avions espéré lire aujourd'hui dans Le *Moniteur* quelque chose de satisfaisant des dépêches de M. de Mackau. Nous y avons trouvé simplement un paragraphe conçu en ces termes :

« Les dépêches venues par La Béarnoise confirment la nouvelle annoncée par le télégraphe.

Les intentions du roi sont complètement remplies ; 150 millions sont assurés aux anciens colons de Saint-Domingue, et notre commerce jouira dans cette île d'avantages doubles de ceux accordés aux nations les plus favorisées ; en un mot, l'ordonnance du roi a été acceptée avec respect et reconnaissance : le président Boyer faisait les préparatifs nécessaires pour que l'ordonnance fût entérinée au sénat avec la solennité convenable. »

Il faut convenir que cette courte note du *Moniteur* n'est pas bien propre à éclaircir les doutes que l'on pourrait avoir ; une répétition à peu près textuelle de la dépêche télégraphique, lorsque les dépêches in extenso sont arrivées, est une chose assez inattendue et peu instructive. Seulement nous apprenons de plus que le président Boyer faisait les préparatifs nécessaires pour que l'ordonnance fût entérinée au sénat avec la solennité convenable.

Nous ne connaissons pas assez la Constitution de Saint-Domingue pour découvrir ce que c'est qu'un entérinement au sénat d'Haïti d'une ordonnance du roi de France, et les préparatifs que cet acte parlementaire exige : tout cela est fort singulier. En attendant un plus ample informé, raisonnons sur ce que nous savons.

C'est par la Bourse que nous avons appris l'affaire de Saint-

Domingue. La Bourse est la route des nouvelles que l'on veut donner à la France et à l'Europe. On vit jadis un grand peuple soumettre la terre pour faire croître sa gloire au Capitole ; nous, nous verrions un ministre se servir, au besoin, du monde entier pour faire hausser de quelques centimes nos 3 pour 100 à la Bourse.

Cependant, comme cette affaire de Saint-Domingue touche à la politique la plus élevée ; comme elle intéresse non seulement la couronne de France, mais toutes les couronnes ; comme elle entre profondément dans les entrailles du gouvernement représentatif, retirons-la du théâtre des 3 pour 100 pour la porter au tribunal de l'opinion publique.

Saint-Domingue, au moment de nos troubles révolutionnaires, brisa les liens qui l'attachaient à la France. Un gouvernement sorti du sein de cette colonie agit depuis ce jour pour elle et sans nous, dans une indépendance complète. Toute la colonie n'entra point néanmoins dans ce mouvement : la population blanche, autrement dite européenne, propriétaire de la presque totalité du sol, fut proscrite et égorgée ; ses biens furent ravis. Voilà les premiers faits.

Un homme en France, après avoir conquis l'Italie et l'Egypte, rêve de conquérir le trône vacant. Il le prend d'assaut à Saint-Cloud. Il lui faut avec ce trône un royaume plus étendu que celui de nos rois : le vaste héritage de Louis XIV est trop étroit pour sa fortune nouvelle. Lui, qui doit reculer nos limites d'un côté au delà du Rhin, de l'autre aux bords du Tage, laissera-t-il Saint-Domingue, colonie française, hors des lois de la France ? Non ; mais cette fois, trahi par son génie, ou plutôt par la faiblesse de ses lieutenants, il perdit son armée et la colonie ; les droits seuls de la couronne restèrent intacts ; si bien que la légitimité les retrouva, les reprit, et sembla les tenir en réserve pour des jours de force et de bonheur. Voilà d'autres faits. Maintenant, de Bonaparte descendons à M. le ministre des finances.

Tandis que ce ministre remuait 300 millions pour ses 3 pour 100, il se tournait aussi vers Saint-Domingue. Envisageait-il cette île comme un bon effet d'agiotage ? Un acte est proposé,

accepté, nous dit-on, et conclu. D'un côté, il porte pour la colonie 150 millions à donner à la France ? De l'autre que donne la France ? Quelque chose apparemment ; car dans un acte de vente il faut bien spécifier et l'objet qu'on vend et le prix dont on le paye. Or, ce que nous vendons, nous, ce sont nos droits.

Ces droits sont donc bien réels, puisqu'on nous les achète ; ils ont donc quelque prix, puisqu'on les évalue à 150 millions, somme énorme pour le gouvernement de Saint-Domingue.

Si la colonie se croit et se dit libre ; s'il était impossible de la rappeler dans notre administration, soit par des avantages, des traités, des règlements favorables, soit par des concessions nécessitées par la marche du temps, pourquoi donc méconnaît-elle sa situation au point qu'elle pense agir avec sagesse en nous payant 150 millions ? Ou nos droits sont illusoires, et dès lors ils n'ont aucun prix ; ou nos droits sont positifs, et dès lors nous devons examiner comment on pouvait les céder, et s'ils ont été cédés à un bon prix. Quatre opinions existent en France relativement à Saint-Domingue.

La première aurait voulu qu'on fît la conquête de la colonie à main armée.

La seconde, trouvant que cette conquête était impossible, demandait au moins qu'on ne reconnût jamais une république de nègres révoltés.

La troisième désirait qu'on reconnût purement et simplement l'indépendance du gouvernement de Saint-Domingue comme gouvernement de fait, et que l'on conclût un traité avec lui.

La quatrième, et c'est la nôtre, admettait qu'il y a des nécessités auxquelles on doit se soumettre ; que l'on pouvait émanciper Saint-Domingue à certaines conditions, mais seulement au moyen d'une loi proposée par le roi et votée par les chambres, conformément au droit public de la France, ancien et moderne. Aucune de ces opinions n'a été satisfaite par l'ordonnance à laquelle M. le ministre des finances a mis si singulièrement son visa.

Ceux qui voulaient la conquête de Saint-Domingue

prétendaient qu'elle était facile ; que notre position différait entièrement de celle où s'était trouvé Bonaparte.

Ceux qui voulaient qu'on ne s'occupât point de Saint-Domingue prétendaient que la discorde se mettrait tôt ou tard dans ce refuge d'esclaves armés, et que la république noire se détruirait de ses propres mains.

Ceux qui voulaient la reconnaissance pure et simple de Saint-Domingue soutenaient qu'avec un traité nous aurions trouvé ce que ne nous donnera pas, selon eux, l'ordonnance.

Ceux enfin qui voulaient une loi d'émancipation disaient qu'avec cette loi tous les intérêts auraient été mis à l'abri.

En effet, l'ordonnance présente des difficultés immenses : elle sort du principe jusqu’ici admis. Dans notre ancien comme dans notre nouveau droit public, une province ne peut être concédée que par les pouvoirs législatifs, c'est-à-dire par le roi uni à la nation, comme cela s'est vu sous le roi Jean et sous François Ier. Il n'y a aucun doute que si le gouvernement représentatif avait une plus longue existence parmi nous, M. le président du conseil serait exposé à être mis en accusation pour avoir cédé Saint-Domingue par un seul acte administratif.

Qu'on annonce demain que M. Canning vient d'abandonner Gibraltar ou le cap de Bonne-Espérance par un acte du conseil revêtu de la signature de S. M. B., et vous verrez ce qui arrivera en Angleterre. Le ministre imprudent n'aurait, pour sauver sa tête, que la plus prompte fuite.

Et que l'on ne vienne pas invoquer l'article de la Charte qui donne au roi le droit de faire des traités : il n'est pas applicable à l'espèce. Il n'y a pas ici de véritable traité ; ce n'est point un gouvernement quelconque de droit ou de fait avec lequel on a négocié ; ce n'est point un traité conclu et signé par deux parties contractantes : c'est une seule partie qui se dépouille de ce qui lui appartient, moyennant une somme d'argent ; c'est un contrat de vente d'une nature tout extraordinaire, dans lequel non seulement les tiers intéressés, les colons, ne sont point appelés à stipuler pour leurs droits, mais au bas duquel la partie même qui paye n'a pas été admise à apposer sa signature.

Sous ce rapport politique, les embarras qui naissent de l'ordonnance sont effrayants. La France, restant souveraine de droit de Saint-Domingue (et c'est ce que nous font entendre les journaux ministériels) devient responsable de tous les actes du gouvernement de fait établi dans cette île. Elle pourra être importunée de réclamations de toutes les puissances étrangères qui se croiraient lésées dans leurs relations commerciales. Il faudra qu'elle veille à ce que le gouvernement haïtien ne contracte pas des alliances qui pourraient être vues avec jalousie de telle ou telle puissance ou blesser les articles de tel ou tel traité, etc.

Sous un point de vue politique plus élevé, on peut prédire que la république de Saint-Domingue aura tôt ou tard des soeurs dans les Antilles et dans la mer des Indes. Les cabinets feront bien de se hâter de prendre les mesures les plus efficaces pour le salut des colons. On doit aussi s'attendre à des nouveautés singulières dans les relations diplomatiques.

La république de Saint-Domingue ne sera-t-elle qu'une colonie française, se gérant à la vérité par ses propres lois, mais n'étant point un Etat indépendant de la France, n'ayant par conséquent d'ambassadeurs ni à notre cour, ni auprès des puissances étrangères ? Est-il probable que le gouvernement de Saint-Domingue pousse à ce point la condescendance ?

De tout ceci, il faut bien se persuader que nous arriverons à un changement capital dans la police européenne. La création des républiques du Nouveau Monde, fortifiée par la reconnaissance d'un Etat nègre indépendant, introduira nécessairement dans la diplomatie des principes et des hommes dont les vieilles monarchies sentiront en peu d'années l'influence. Ici s'ouvre un horizon immense où nous doutons que la vue de M. le ministre des finances ait pénétré. Il est probable qu'il n'a aperçu dans tout cela que quelques millions et des moyens de popularité à la Bourse : il s'est bien trompé. Enfin, par l'ordonnance, où est la garantie des deux parties ?

Pour Saint-Domingue ? Une ordonnance peut toujours être rappelée par une ordonnance, et les journaux ministériels, en

commentant l'acte, ont soin de faire remarquer que la France sera toujours prête à ressaisir ses droits, en cas de besoin. Si cela est, la république d'Haïti a payé un peu cher un droit éventuel.

La garantie pour la France ? Saint-Domingue en 1789 rapportait à peu près 40 millions au fisc : s'il s'agissait d'un traité avec un Etat indépendant, le gouvernement français pourrait dire qu'il a généreusement abandonné ses avantages ; mais il s'agit d'un marché, et alors n'était-il pas juste de stipuler dans ce marché un dédommagement égal au sacrifice que l'on faisait ? Dira-t-on que le privilège accordé pour notre commerce à Saint-Domingue est une compensation de l'ancien revenu de cette colonie ?

Mais ce droit est un privilège que nous nous donnons aux dépens des autres puissances ; ces autres puissances ne réclameront-elles pas quelque jour, soit auprès du gouvernement de Saint-Domingue, soit auprès du nôtre ? Il serait étrange que pour n'avoir pas voulu faire la guerre à Saint-Domingue nous fussions à une époque quelconque obligés de la soutenir contre l'Angleterre !

Le gouvernement de Saint-Domingue pourra-t-il tenir le marché ? Il est pauvre ; ses revenus, qui vont toujours diminuant, ne se sont guère élevés dans la dernière année au-dessus d'une trentaine de millions : il est difficile avec cela de payer 150 millions de capital.

Ce gouvernement est républicain, et l'on sait ce que sont les républiques. Il y a des corps qui délibèrent et qui ne sont pas toujours soumis au pouvoir exécutif. Ce pouvoir exécutif peut lui-même changer et refuser de tenir les clauses du marché. Quelles seront vos ressources ? La guerre ? Mieux vaudrait l'avoir faite avant de reconnaître l'indépendance de la colonie. Le rappel de l'ordonnance ? Qu'importera ce rappel à Saint-Domingue, quand elle sera puissance indépendante reconnue par toute l'Europe ?

Rentrerons-nous dans nos droits ? Il ne sera plus temps : il est des droits qui n'existent plus dès qu'on les a une fois cédés. Montrer qu'on peut y renoncer, c'est les perdre. Louis

XVIII, d'auguste mémoire, a donné sur ce point un grand exemple : la postérité connaîtra sa réponse à Bonaparte, qui lui demandait une renonciation à ses droits ; les Stuarts au contraire acceptèrent une pension de Guillaume, et l'Angleterre se ferma pour eux.

Si encore vous receviez les 150 millions à la fois, vous auriez une garantie dans la possession actuelle de cette somme.

Si vous aviez demandé et obtenu une concession de territoire, vous aviez une hypothèque ; mais 150 millions à payer en cinq années et dans l'état où se trouve l'Amérique, et dans les éventualités de l'Europe, et dans la position financière où notre administration a placé la France, et avec la plaie de l'Espagne en contact avec nous ! C'est une sorte de manie de M. le président du conseil de fixer à tout un terme de cinq années ; il semble qu'il ait fait un pacte pour ce laps de temps.

La garantie pour les colons, où est-elle ?

D'abord, on n'a pu disposer de leurs biens, en vertu d'un article de la Charte, qu'avec une juste et préalable indemnité.

Or, 150 millions sont-ils la valeur de ces biens ? Il y a deux espèces de propriétés, la propriété de la terre et la propriété de l'esclave ; ces biens dans les colonies ne peuvent pas être évalués à un revenu fixe de 3 et 4 pour 100 comme les biens des émigrés en France, mais sur un intérêt commercial de 15, et quelquefois de 20 et 30 pour 100. Par une loi discutée dans les deux chambres, tous les intérêts auraient été examinés, toutes les objections prévues ou détruites.

Il n'y a que deux manières de disposer légitimement de la propriété d'autrui : ou en justice comme fondé de pouvoir des propriétaires, ou par un acte législatif avec une indemnité.

Enfin, ces 150 millions, représentant une propriété qu'on peut évaluer hardiment à 600 millions, comment seront-ils distribués ? On a trouvé avec justice qu'une loi était nécessaire pour régler et répartir l'indemnité des émigrés, et comment admettrait-on qu'une ordonnance suffît pour régler et répartir l'indemnité des colons ? Et où sont ces colons ? On connaît ceux à qui M. le ministre de l'intérieur voulait retrancher des secours ; mais il en est beaucoup d'autres aux Etats-Unis, à la

Louisiane, dans l'île de Cuba, dans les Amériques espagnoles. Ont-ils leurs titres ? Ces titres n'ont-ils point péri dans la dévastation de Saint-Domingue ? Comment prouveront-ils qu'ils avaient tant de nègres ? et comment prouverez-vous qu'ils ne les avaient pas ? Toutes ces objections disparaissent dans l'hypothèse de ceux qui voulaient un traité pur et simple, parce qu'il y aurait eu alors force majeure ; dans l'hypothèse de ceux qui auraient voulu une loi toutes ces choses auraient été réglées.

On nous parle de la dignité de l'ordonnance : c'est très bien de faire parler la couronne avec dignité ; mais avant tout il faut éviter de la compromettre ; car la dignité cesse là où il est possible qu'elle ne puisse être maintenue.

Si le gouvernement de Saint-Domingue, si les puissances étrangères, comme nous l'avons dit plus haut, venaient à faire des difficultés sur l'ordonnance, et qu'il fallût ou la retirer en partie ou la défendre en totalité, la dignité serait perdue ou la paix de la France serait exposée.

M. le ministre des finances aurait dû ne pas mettre son esprit dans tout cela. D'une ignorance complète dans ces matières, il aurait dû en confier au moins la rédaction à des gens du métier. Mais tel est son génie : il se précipite dans les mesures dont il n'aperçoit jamais au premier coup d'oeil les conséquences, et il est confondu lorsque les objections s'élèvent de toutes parts. On distinguait dans M. le président du conseil l'homme d'Etat de l'homme d'affaires : l'homme d'affaires s'est noyé à la Bourse, et l'homme d'Etat a fait naufrage à Saint-Domingue.

Il est encore un moyen de remédier à la faute grave que vient de commettre M. le président du conseil, c'est de changer l'ordonnance en loi à la prochaine session. Mais certes elle ne passerait pas sans amendement, si elle était discutée ; et comme il y a maintenant un autre gouvernement en possession de l'ordonnance, l'affaire se compliquerait singulièrement.

Partons bien de ce principe, qu'une colonie ne peut être cédée que par une loi, quand elle n'est pas emportée par les

stipulations d'un traité imposé par la force dans l'Etat et par le droit de guerre. Encore dans les traités où il est question de finances, l'intervention des chambres est commandée : témoin ce qui nous est arrivé après les Cent Jours.

N'admettons jamais qu'un ministre, que tout un conseil, dans un gouvernement représentatif, puisse être seul juge de la convenance qu'il y a à céder une partie du territoire de la monarchie ; qu'il puisse décider qu'il est bon de toucher à l'intégralité des droits et des possessions de la couronne : cela ne pouvait pas être même dans l'ancien gouvernement. Répétons-le en finissant : c'est le roi uni aux deux chambres, uni à la nation, qui dans ce cas est le juge suprême de la nécessité de l'acte de séparation ; et alors personne ne craindra de voir notre territoire traité comme nos finances : jamais la France et son roi ne demanderont la conversion ou la réduction de notre gloire.

16 août 1825. Ordonnance relative à Saint-Domingue

Paris, le 16 août 1825.

Nous n'avons pas fini avec l'affaire de Saint-Domingue : nous ignorons quelle en sera la suite à Saint-Domingue même ; nous ne savons pas quelle est la prépondérance du président Boyer sur le corps politique du gouvernement ; nous ne pouvons pas prévoir ce que pensera ce corps politique, lorsqu'il lira l'interprétation que les journaux ministériels donnent à l'ordonnance royale ; mais en attendant les événements, nous voulons revenir encore sur un principe que nous avons posé, parce que toutes les fois qu'on agite une question nouvelle, on ne parvient à l'éclaircir dans les esprits qu'en insistant sur les arguments, qu'en les répétant, qu'en les étendant, qu'en les rappelant dans la mémoire de ceux qui pourraient déjà les avoir oubliés.

Pour défendre l'ordonnance sur Saint-Domingue, on est obligé de se retrancher dans cette seule assertion : que l'ordonnance est un traité, et qu'aux termes de la Chatte la couronne a le droit de faire des traités.

Quelques hommes honorables et indépendants, qui désapprouvent d'ailleurs toute la mesure, paraissant incliner à cette opinion, nous croyons devoir la combattre de nouveau.

Qu'est-ce qu'un traité, d'après la définition de tous les légistes ? C'est une convention sur quelque affaire d'importance entre deux parties qui concluent, signent, ratifient ou rompent cette convention.

Or, l'ordonnance relative à Saint-Domingue n'a aucun de ces caractères : il n'y a point ici de contrat bilatéral ; on ne nomme même pas dans cette ordonnance le gouvernement d'Haïti, on ne parle que des habitants de Saint-Domingue, personnage collectif dont on ne se forme qu'une idée confuse. Cette

ordonnance par sa nature même est d'ailleurs susceptible d'être rappelée par une autre ordonnance ; une seule partie a contracté, une seule partie peut défaire ce qu'elle a fait : est-ce là le caractère du traité ?

Ce que l'on approuve même dans cette ordonnance, la dignité du langage, l'accent du souverain et du maître, détruit toute idée de traité : là où l'on commande, on ne traite pas.

Par une de ces contradictions si communes chez les écrivains ministériels, si nous prétendions que l'ordonnance est un traité avec des esclaves noirs révoltés, ils jetteraient les hauts cris, ils soutiendraient que l'acte royal est une pure et simple ordonnance, une concession gracieusement octroyée par le roi à ses sujets de Saint-Domingue. Mais disons-nous que l'ordonnance n'est pas un traité, qu'en cédant Saint-Domingue par une ordonnance les ministres ont outrepassé leurs pouvoirs, à l'instant on s'écrie que l'ordonnance est un traité ; car il faut bien couvrir les ministres avec quelque chose, même, en désespoir de cause, avec la Charte.

Est-ce par un acte du conseil britannique, signé Georges III et contresigné d'un ministre, que les Etats-Unis ont été émancipés ? Non : c'est par un traité de paix, en due forme, signé par les plénipotentiaires des deux parties, ratifié de part et d'autre par les chefs des deux gouvernements et approuvé par les résolutions parlementaires.

L'ordonnance relative à Saint-Domingue est, au contraire, une simple déclaration en vertu de laquelle trois ministres contresignataires ont pris sous leur responsabilité la cession d'une portion du territoire français, à des conditions quelconques. Or, nous avons soutenu et nous soutenons que, dans l'ancien comme dans le nouveau droit public, la cession d'une province ne s'est jamais faite qu'avec l'assentiment des pouvoirs politiques de l'Etat.

Le roi Jean ayant conclu pour sa délivrance un traité avec Edouard III, en 1359, et par lequel il lui abandonnait en toute souveraineté la Guienne, la Normandie et plusieurs autres provinces, les états généraux, convoqués par Charles V, alors régent du royaume, rejetèrent le traité. Le régent fit plus, il se

rendit au palais ; on lut au peuple assemblé au pied de l'escalier de marbre, le traité apporté de Londres. Le peuple, d'une voix unanime, s'écria avec indignation : « Ledit traité n'est point passable, ni faisable ; nous ferons bonne guerre au roi anglais ! »

En 1468, les états généraux n'étant pas rassemblés ne purent délibérer sur le traité de Péronne ; mais, dans leur absence, les députés du parlement de Paris et des cours souveraines, convoqués par Louis X à Senlis, différèrent pendant plus de quatre mois l'enregistrement du traité, qui sans nul doute eût été rejeté par les états généraux.

Dans la même année 1468, et sous le même roi Louis XI, les états généraux, convoqués, décidèrent unanimement que la Normandie ne pouvait, sous quelque prétexte que ce fût, être séparée du domaine de la couronne : il s'agissait de la donner en apanage au prince Charles, frère unique du roi. Enfin, sous François Ier, le premier président de Paris, Jean de Selves, traitant de la rançon du roi, dit à Charles Quint ces paroles, qu'il est bon de rappeler, parce qu'en même temps qu'elles constatent un fait elles témoignent de l'ancienneté d'une doctrine :

« Si l'argent ne suffit pas, et que Votre Majesté désire encore des provinces, demandez celles qui, appartenant au roi sans être du domaine de la couronne, peuvent être cédées sans qu'il soit besoin du consentement des états généraux. »

Si telle était la doctrine sous l'ancienne monarchie, ou ne prétendra pas sans doute qu'elle ait pu être affaiblie sous la monarchie constitutionnelle.

Disons plus : si l'on s'obstinait à vouloir que l'ordonnance royale fut un traité, encore est-il vrai, comme on vient de le voir, que pour céder par un traité une partie des possessions françaises il fallait anciennement la ratification des états généraux, à plus forte raison si dans ce traité il se trouve des conditions fiscales qui tiennent à la nature de l'impôt.

Or, une question de finance de la plus grave nature se mêle à l'affaire de Saint-Domingue. L'ordonnance dit bien que le gouvernement de cette île payera en cinq années une somme

de 150 millions pour indemnités aux colons ; mais elle ne dit pas en combien d'années cette somme sera répartie à ces colons, comment et en quelle proportion elle leur sera distribuée, etc.

Si des colons ont perdu leurs titres (et cela est extrêmement probable) ; si d'autres sont morts sans héritiers connus ; si d'autres, établis sur les bords du Missouri ou de l'Orénoque, ne se trouvent plus, entre les mains de qui séjourneront les sommes disponibles ? Qu'en fera-t-on ? À quel service de l'Etat seront-elles appliquées ? Quoi ! 150 millions, s'ils sont jamais payés, ou partie de ces 150 millions, demeureront à la disposition d'un ministre ! Il n'en rendra aucun compte aux chambres !

C'est pourtant ce qui arrivera si l'ordonnance n'est pas convertie en loi, et si des mesures législatives ne sont pas ajoutées à cette ordonnance : 150 millions resteront en dehors du budget, hors de la connaissance des pairs et des députés, contre les articles positifs de la Charte, contre toutes les dispositions précises de toutes les lois de finance.

Même précipitation, même ignorance de la matière se fait remarquer dans les avantages commerciaux stipulés pour la France. Régler qu'à tout jamais les droits perçus sur les marchandises seront réduits de moitié pour le pavillon français, comparativement aux droits perçus pour tous les autres pavillons, est une condition impossible à tenir à la longue, une condition qui deviendrait une source de discordes. Aussi, dans tous les traités du commerce, les privilèges ont toujours été renfermés dans des limites déterminées.

De plus, les avantages stipulés sont en grande partie illusoires. L'Angleterre, par exemple, n'a point de concurrence avec nous pour les vins, les huiles, les farines, les soieries, la bijouterie etc… et comme elle peut donner ses cotonnades à un prix fort inférieur au nôtre, ces cotonnades pourront supporter un droit dont la moitié sera encore un droit excessif pour les mêmes marchandises d'origine française.

Enfin, les ports espagnols de Saint-Domingue étant entre les mains de la république d'Haïti, pourront recevoir les

marchandises étrangères à un tarif différent du tarif imposé dans les anciens ports français, et se répandre de là dans le reste de l'île.

Etourdi par l'affiche de la dépêche télégraphique à la Bourse, on n'a pas aperçu d'abord tout ce que l'affaire de Saint-Domingue renfermait de grave ; mais nous osons assurer que plus on l'approfondira, plus on s'apercevra qu'elle soulève les questions les plus ardues. Elle a fait faire un pas immense à la politique du monde par la reconnaissance d'une république de nègres ; elle aura tôt ou tard les conséquences les plus graves pour les populations noires des Antilles et des Etats-Unis. Que deviendra, par exemple, l'île de Cuba, entre la république noire de Saint-Domingue et les républiques blanches du Mexique et de la Colombie ? Comment se fait-il que l'Angleterre et les Etats-Unis, qui ont reconnu l'indépendance des colonies espagnoles, n'aient pas reconnu celle de Saint-Domingue, d'une bien plus ancienne date en Amérique ? Ils y voyaient donc des inconvénients que nous n'y avons pas vus. Le moment a-t-il été choisi avec prudence par nos ministres pour prononcer cette reconnaissance ?

Cette reconnaissance apportera encore des changements inévitables dans les relations diplomatiques, et elle nous a fait prendre un grand parti. Enfin, elle touche, par rapport à nous seuls, à toutes nos opinions, à tous nos principes monarchiques, à notre droit public, à notre pacte constitutionnel et à notre ordre de finances.

M. le président du conseil s'est précipité, avec sa légèreté ordinaire, dans une entreprise dont il n'a pas vu les conséquences ; c'est ce qui lui arrive presque toujours. Il ne doute de rien : il avance avec témérité ; et tout à coup il recule, ou plutôt ses mesures se perdent dans des résultats dont lui seul ne s'était pas douté. À des projets qui ne sont pas mûris il joint une action irréfléchie. Le petit intérêt du moment lui ôte toute prévision de l'avenir. Croit-il faire monter les 3 pour 100, il s'empresse d'afficher à la Bourse une dépêche télégraphique sur une affaire qui se lie aux plus grands intérêts du monde. Combien il se repentirait de cette pétulance s'il

nous parvenait aujourd'hui des nouvelles annonçant quelques retards dans des négociations qu'il a crues terminées ! Comment se présentera-t-il aux chambres avec la chute des 3 pour 100, l'affaire Ouvrard et l'affaire de Saint-Domingue ?

Quant à celle-ci, il n'y a que trois moyens de rentrer dans le principe de la constitution octroyée par Louis XVIII et jurée par Charles X :

1° Convertir l'ordonnance royale en loi à la prochaine session ;

2° Demander un bill d'indemnité ou acte d'abolition pour les ministres ;

3° Mettre en accusation les mêmes ministres.

Cette sévère franchise déplaira sans doute aux partisans de l'arbitraire ; mais nous croyons bien mériter de notre pays en expliquant ces doctrines constitutionnelles, encore trop peu connues, dont les générations nouvelles doivent se pénétrer, et qui feront la sûreté comme la gloire du trône et de la France.

25 août 1825. De la fête de la Saint-Louis

Paris, le 25 août 1825.

C'est aujourd'hui la fête d'un saint, d'un grand homme, d'un roi père de la race auguste qui règne sur la France ; c'était aussi celle du vénérable auteur de la Charte. Il a manqué pour la première fois à l'amour reconnaissant de ses peuples ; et ce jour, qui s'écoulait au milieu de l'allégresse publique, a passé en silence au milieu des regrets.

Charles X nous console ; un autre Louis auprès de lui a paré un nom antique d'une gloire nouvelle. Pourquoi donc la France n'a-t-elle point retrouvé sa joie ? C'est qu'un aveugle ministère ne cesse d'attaquer l'ouvrage de Louis XVIII.

Louis XVIII, en confiant l'expédition d'Espagne au fils de son choix, nous avait replacés à notre rang politique et militaire parmi les nations, et ce ministère nous en a précipités.

Sortis de l'alliance continentale, l'Angleterre veut bien nous traîner à la suite de ses vaisseaux.

Nous osons avouer qu'il nous était impossible de reconquérir Saint-Domingue, parce que la Grande-Bretagne ne l'aurait pas souffert. (Voyez les journaux ministériels.)

Nous émancipons une république d'esclaves révoltés, et nous hésitons à traiter avec les républiques des Amériques espagnoles.

Nous laissons périr la Grèce à notre porte, reconnaissant la légitimité du grand-turc en Morée, abandonnant la notre à Saint-Domingue pour le despotisme nègre avec Ibrahim, pour le libéralisme nègre avec Boyer. Qui sait si nous ne verrons pas un jour, sous l'étendard du croissant et du bonnet de la liberté, des légions africaines nous apporter d'un côté le Coran et de l'autre les droits de l'homme ? Le crédit public avait été fondé sous Louis XVIII. Une main inhabile en a dérangé toutes les

bases, en inquiétant toutes les fortunes.

Le sage monarque, déjà penché sur sa tombe, avait laissé de tristes ministres couvrir leurs fautes en silence, en suspendant la plus précieuse de nos libertés : Charles X nous l'a rendue ; mais déjà elle fait sentir son poids aux médiocrités alarmées ; on parle de nous la ravir de nouveau. Qu'on y prenne garde ; il n'est aujourd'hui au pouvoir de personne de renverser impunément nos institutions ! Les anomalies du système actuel frappent tous les yeux : au dehors, une politique qui menace le principe de toutes les monarchies, et qui marche au républicanisme ; au dedans, des coteries qui rêvent un arbitraire impossible.

Dans l'administration se trouve un mélange presque inexplicable d'agitation et d'apathie. D'une part, rien ne se fait ; les magistrats sont obligés de se plaindre qu'on ne leur envoie pas les pièces nécessaires ; nos chemins se détériorent ; nos monuments reçoivent à peine une pierre tous les six mois : d'une autre part, nous sommes menés en hâte, et sans qu'on nous laisse respirer, de la réduction des rentes à la conversion, de la conversion à la cession de Saint-Domingue, de la cession de Saint-Domingue à un procès qui peut soulever les plus graves questions religieuses.

Tout cela est-il le résultat d'une profonde combinaison, d'un système lié dans toutes ses parties et conçu par une vaste tête ? Non ; c'est le fruit d'une imprudence sans exemple, la résolution d'un moment, l'inspiration du quart d'heure : l'entêtement vient donner ensuite de la durée à un mal enfanté dans l'esprit à la fois le plus téméraire et le plus léger qui fut jamais.

On ne peut se le dissimuler : l'avenir qui s'ouvrait si brillant devant nous s'est obscurci ; on se demande quel serait le résultat d'un seul événement en Europe. Toutes les opinions entre lesquelles on s'est plu à partager la France sont également inquiètes : royalistes purs, royalistes constitutionnels, anciens ministériels, libéraux, tous sont blessés dans leurs intérêts ou dans leurs principes ; les rentiers ont tremblé pour leur fortune ; les indemnisés voient, comme

on le leur avait prédit, s'évanouir le milliard si prôné à la tribune ; les colons de Saint-Domingue auront pour tout équivalent de leur capital une année de leur revenu, si jamais encore les 150 millions sont exactement payés par la république haïtienne. L'indépendance des tribunaux a été stigmatisée ; la liberté de la presse est l'objet de la haine des ennemis du roi, et la liberté des consciences accordée par la Charte aura bientôt à s'expliquer à la barre des tribunaux.

Disons-le : si un pareil état de choses produit par un seul homme se prolongeait, il pourrait avoir des conséquences funestes. Puisse saint Louis nous toucher de ses mains miraculeuses et nous guérir de notre nouveau mal !

4 septembre 1825. De la mort de Bessières

Paris, le 4 septembre 1825.

Bessières n'est plus : tout homme estimable ou non estimable qui, à tort ou à raison, lève, par un motif ou par un autre, l'étendard contre un gouvernement établi se condamne éventuellement à la mort. La société attaquée se défend contre cet homme, le prend, le tue ; c'est à la fois le droit naturel et le droit politique : il n'y a rien à dire contre et sur ce fait, en tant que fait.

Moralement parlant, l'homme sera plus ou moins criminel, s'il est royaliste, et qu'il se soit révolté contre son roi ; s'il est républicain, et qu'il ait pris les armes contre la république. Mais la justice ne connaît point de l'ordre moral, ou du moins elle n'en connaît que ce qui trouble l'ordre social : elle ne frappe que lorsqu'il y a action accomplie ou commencée : le reste, elle l'abandonne à l'opinion humaine et à la sentence de Dieu.

Ainsi, Bessières et ses adhérents ont péri : dans le droit rigide, il n'y a pas une objection à faire, en supposant toutefois qu'ils ont été convaincus et jugés. Que le roi du ciel les ait traités avec plus de miséricorde que les princes de la terre, c'est tout ce qu'on peut leur souhaiter à présent. Mais de cette exécution découle des conséquences si graves pour l'ordre monarchique absolu et pour l'ordre monarchique constitutionnel, qu'il est important de les examiner.

Bessières s'était insurgé contre les Cortès ; seul il avait conservé et défendu contre elles Mequinenza ; il avait porté la guerre jusqu'aux campagnes de Madrid, et quand notre armée entra dans cette capitale, Bessières marchait d'accord avec nos soldats. Mequinenza, restée en sa puissance, servit de communication à nos troupes entre l'Aragon et la Catalogne. Ainsi voilà l'identité reconnue : c'est un royaliste que l'on vient

de fusiller avec sept autres royalistes.

Par qui cet acte de rigueur a-t-il été accompli ? Par les Cortès ? Non : par le gouvernement absolu, pour lequel Bessières et ses compagnons avaient tout fait.

On ne leur a tenu compte d'aucun souvenir ; le passé n'a sollicité aucune miséricorde ; aucun mouvement de reconnaissance ne s'est fait apercevoir ; aucun attendrissement n'a réveillé le droit de grâce ; tous les services rendus pendant de longues années ont été effacés par le crime d'un moment : Bessières a été fusillé.

Mais n'aurait-il point cru seconder des vues, des désirs secrets, en se précipitant dans son projet désespéré ? N'aurait-il pas cru deviner une pensée ? N'aurait-il pas voulu délivrer le pouvoir d'une modération dont on abhorrait jusqu'à l'espérance ? Peut-être ; mais il fallait réussir : Bessières a été fusillé.

Mais ceux qui ont porté les armes contre l'ancienne monarchie espagnole ; ceux dont Bessières a contribué à délivrer cette monarchie, et qui auraient fusillé Bessières, les Abisbal, les Morillo, les Ballesteros, etc., n'ont-ils pas leur pardon ? N'est-ce pas avoir été bien doux pour les uns, bien sévère pour les autres ?

Si Bessières avait suivi le parti des constitutionnels, et qu'ensuite il n'eût pas tenté, par excès d'un autre zèle, de rendre l'arbitraire plus arbitraire encore, il vivrait donc aujourd'hui paisible, avec la fortune, les grades, les honneurs conquis sous les drapeaux des Cortès ? Sans doute.

Telles sont les réflexions qui vont se présenter aux amis et aux ennemis des rois. Les uns gémiront, les autres feront éclater leur joie ; et, pour point de comparaison, le général La Fayette reviendra bientôt enrichi, paré, couronné des mains d'une république reconnaissante. Mais si des royalistes ont été condamnés, des constitutionnels ne l'ont-ils pas été pareillement ? C'est justice pour tous !

Ces justices-là ne consolent guère ; et pour les exercer il faut de certaines conditions.

La force peut abattre ; elle passe d'une exécution à un

champ de bataille. L'homme qui expose sa vie croit avoir le droit de mépriser celle des autres ; il contient l'indignation par la terreur ; il fait du silence avec de la gloire.

Mais la faiblesse doit y regarder de plus près : ses violences irritent, parce qu'elles flétrissent en même temps qu'elles tuent. Pour porter l'épée, il faut un bras ; il faut aller à la bouche du canon, quand on veut apprendre à fusiller. Un ministre absolu qui casse la tête à des citoyens par sa fenêtre et du coin de son feu s'expose à voir briser les portes du palais. On a pendu des constitutionnels comme on vient de fusiller des royalistes. C'est justice pour tous !

Qu'on y fasse attention : dans la théorie des échafauds, suivant Machiavel, il n'est pas bon de tuer indistinctement ; il faut tuer dans un système, pour un intérêt, pour une abstraction même : l'impartialité politique en fait de sang est funeste. Aussi voyez-vous que les puissances despotiques, comme les factions populaires, égorgent toujours avec un but et sous l'empire d'une pensée.

Mais quand on prend au hasard dans toutes les opinions, que l'on frappe à droite et à gauche, royalistes et constitutionnels, amis et ennemis, cela ne va pas loin. Un gouvernement devrait surtout éviter, autant que possible, ces manières-là, lorsqu'il en est réduit à l'extrême malheur de garder pour sa sûreté des baïonnettes étrangères.

Nous pensons donc que les ministres espagnols eussent mieux agi, dans les intérêts et dans les sentiments généreux d'un Bourbon, s'ils avaient fait appliquer le droit de grâce à Bessières, en considération de ses services passés ; nous pensons que cet acte de mansuétude (dont Naples donne en ce moment un exemple heureux) eût été plus utile aux monarchies en général, et à la monarchie de Ferdinand en particulier, que la stricte justice exercée envers des hommes d'ailleurs si criminels ; le pardon n'eût laissé qu'un traître où la condamnation ne va montrer qu'un martyr.

Recherchons maintenant les enseignements que l'on peut tirer de cet événement pour la monarchie constitutionnelle.

Bessières a pris (à ce que l'on présume) les armes pour

l'absolutisme ; il ne jugeait pas son roi assez maître de ses volontés : il a péri victime de son erreur.

Or, supposez qu'il eût existé des institutions en Espagne, que fût-il arrivé à Bessières ?

Aurait-on vu paraître ce décret du 22 août, qui rappelle celui du 17, et dans lequel il est dit, article 2 : « Tous les individus susdits (Bessières et ses compagnons), aussitôt qu'ils auront été pris, seront passés par les armes, sans autre délai que le temps nécessaire pour qu'ils se préparent à mourir chrétiennement. »

Bessières aurait-il pu être mis ainsi hors la loi par une ordonnance au simple contreseing d'un ministre ? Eh quoi ! la justice humaine n'a-t-elle pas aussi ses délais nécessaires, ses indulgences, ses instances charitables ? Condamne-t-elle sans entendre ? Quoi ! pris, et par ce seul fait, fusillé sans procès, ou tout au plus avec quelque vaine forme de tribunal !

On a vu en France, dans l'ordre civil, à la gloire immortelle de la monarchie représentative, un tribunal, le plus auguste des tribunaux, employer un temps considérable à juger... qui ? Louvel !

Dans l'ordre militaire, on a vu en France prononcer lentement, et avec toutes les précautions d'un tribunal institué, sur le sort de plusieurs hommes accusés de s'être révoltés contre leur souverain ; on a vu les juges écouter attentivement, patiemment les plaidoiries publiques, trouver des innocents parmi les coupables, graduer les peines et implorer, avec un succès toujours assuré auprès des descendants d'Henri IV, la miséricorde royale.

Que les amis du trône qui pourraient encore parmi nous conserver quelques préjugés apprennent par le sort de Bessières à bénir la Charte ; qu'ils se souviennent de la prétendue conspiration du bord de l'eau, dans laquelle on enveloppait jusqu'à l'héritier de la couronne ; qu'ils se rappellent le procès du général Canuel, et qu'ils disent quelle eut été la destinée de tant de royalistes, si tout eût été, comme en Espagne, abandonné à la seule volonté d'un ministère et de ses passions !

Infortuné Bessières, vous avez voulu prendre les armes contre la pensée même de ces institutions qui vous auraient peut-être sauvé, qui du moins ne vous auraient laissé périr ni sans défenseur ni sans consolation sur la terre !

Depuis l'époque de l'accession de la maison d'Autriche au trône d'Espagne, l'action unique du monarque a été substituée à l'action de la loi. Les anciennes Cortès ont péri, et la justice criminelle a cessé d'avoir les garanties nécessaires.

Le roi fait la loi et l'exécute ; il crée le délit et la peine ; il définit le crime, désigne le coupable, le condamne à mort, et tout cela dans le même décret. Il n'y a rien à blâmer, car elle est devenue la constitution de l'Etat. Mais les conséquences d'une pareille constitution sont inévitables. Dans un pays où une volonté suprême fait tout, les volontés intermédiaires se constituent pouvoir en vertu du même droit : le sceptre absolu inféode leur poignard, et elles établissent leur justice sur les grands chemins et dans les bois.

Dans un pays où la liberté des opinions n'est pas légale, on ne peut exprimer sa pensée que par des actes ; on s'insurge quand il n'est permis ni d'écrire ni de parler ; on se jette dans des entreprises funestes quand on n'a aucune ressource pour manifester la vérité. Si depuis 1815 jusqu'à 1819 les royalistes en France n'avaient pu faire entendre leur voix, qui sait si, dans leur désespoir, ils n'auraient pas été poussés à des extrémités déplorables ? La Charte leur fournit heureusement un moyen de combattre leurs ennemis ; ils triomphèrent sans devenir coupables ; il n'en coûta que la retraite de quelques ministres.

Il paraîtrait, d'après tous les rapports, que le système ministériel est sur le point de faire en Espagne le mal qu'il fait en France ; mais, se trouvant placé dans un autre ordre de choses politique, chez une nation d'un esprit différent, il produit des effets encore plus marqués. Il n'existait que deux partis au delà des Pyrénées, les absolutistes et les negros, c'est-à-dire des royalistes et des constitutionnels à la manière des passions du sol et des intérêts nationaux.

Au milieu de ces deux grandes divisions sont venus, assure-

t-on, s'interposer des ministres, lesquels auraient formé, à l'aide des places, un parti ministériel en dehors des deux masses de la nation.

Partout où se formera un pareil parti ministériel qui n'appartiendra ni aux supériorités intellectuelles ni à l'une des grandes opinions du pays, ou qui étant sorti d'une de ces opinions l'aura abandonnée, ce parti se fera reconnaître à des traits propres à sa nature.

Des nuances doivent sans doute exister entre un parti ministériel à Madrid et un parti ministériel à Paris : ici, par exemple, les opinions sont moins absolues, plus diverses et plus conciliables qu'en Espagne : par conséquent cette différence politique doit en produire une dans le mode d'action des individus ; mais en général le caractère du parti ministériel, tel que nous venons de le définir, restera le même : ce parti sera en tous lieux faible, envieux, irascible, corrupteur ou persécuteur, parce qu'il sent qu'il ne convient à personne.

Pourquoi le parti ministériel parmi nous ne se montre-t-il pas aussi violent qu'en Espagne ? C'est qu'il ne le peut. Délivrez-le des institutions dont il est muselé, et qu'il essaye de déchirer sans cesse, et vous verrez ce qu'il fera.

Il n'en est aux outrages, aux injures, aux calomnies, aux ingratitudes, aux destitutions, que faute de mieux. Donnez-lui la censure, et il augmentera le poids de son oppression ; supprimez la Charte, et il vous enverra aux galères ou à l'échafaud, si vous avez attiré sa haine. Et il ne faut pour cela ni fanatisme ni passions véhémentes, comme de l'autre côté des Pyrénées. L'amour-propre en France suffit à tout : implacable dans sa vengeance, il vous étoufferait pour justifier une faute, comme ailleurs on vous ferait disparaître pour cacher un crime. Ne comptez pas sur la bonhomie de la sottise ; en politique la sottise est féroce. La médiocrité a son fanatisme ; c'est une religion fort répandue, qui a ses dieux, ses autels, ses sacrifices : elle choisit ordinairement les plus belles victimes.

L'Espagne aurait pu être heureuse : il ne s'agissait d'abord pour fermer les plaies de la révolution que d'écouter les sages

conseils de son glorieux libérateur. Ensuite, pour ne pas lutter inutilement contre ses vieilles moeurs, il eût suffi de lui rendre ses vieilles lois, de lui restituer ses anciennes Cortès. Elle eût adoré la liberté si elle l'avait reconnue pour espagnole, pour sa propre fille. Le monarque, appuyé par la loi, n'en eût été que plus respecté et plus puissant. Le clergé, possesseur des grandes richesses territoriales, le clergé réformé et sorti des intrigues du cloître, aurait repris des moeurs politiques, restauré le crédit en payant les dettes de l'Etat, et répandu au dehors cet esprit d'administration qui le distingue ; les grands, cessant d'être les esclaves de la cour, se seraient ressaisis de leur influence aristocratique, tandis que les villes qui députaient aux Cortès auraient ranimé les libertés populaires. D'une autre part, le régime municipal romain, introduit de tout temps au delà des monts, est excellent, et les communes en Espagne jouissent d'une entière indépendance. Toutes les bases de la monarchie constitutionnelle se seraient donc trouvées fondées, et peut-être mieux qu'en France, et cela sans révolution, sans spoliations, sans victimes, sans malheurs, en rétablissant seulement le passé ; le temps aurait fait le reste. D'autres desseins ont prévalu.

Puisse le trône du petit-fils de Louis XIV, puissent nos nobles et infortunés voisins profiter de la mort de Bessières ! On ne peut guère l'espérer. Quant à nous, elle n'a pas même servi à nos misères du jour ; elle n'a pu faire monter les 3 pour 100. On conçoit que la dépouille d'un royaliste devienne matière d'agiotage ; mais son sang, à quoi est-il bon dans une monarchie ?

17 septembre 1825. Du crédit public

Paris, le 17 septembre 1825.

Il y avait dans le moyen âge, au milieu des guerres perpétuelles, des trêves qu'on appelait trêves de Dieu : on pourrait nommer trêves du roi les espèces de repos que l'opinion laisse trois ou quatre fois l'an aux ministres. Lorsque la monarchie célèbre quelques-unes de ces pompes qui commandent la joie ou la douleur, on oublie un moment les auteurs de tous nos maux, pour porter ses voeux vers un trône révéré. Quel Français ne donnerait volontiers de son sang pour voir se convertir en paix durable ces trêves du roi, paix qui tournerait à l'honneur et à la prospérité de la patrie ? Avec quel plaisir on cesse de combattre ! avec quel dégoût, quelle lassitude on reprend les armes ! Combien il est dur de répéter éternellement les mêmes vérités à des hommes inaccessibles aux remords, endurcis aux reproches ! Comme de vieux soldats qui reprennent au lever du jour leur sac pour continuer leur route, nos ministres chargent tous les matins leurs épaules du poids de l'animadversion publique, et cheminent ainsi jusqu'à la couchée : pourvu qu'ils dorment, ils comptent pour rien leur fardeau.

Bien qu'il fût si commode de se taire ou si doux de n'avoir que des louanges à donner, c'est un devoir impérieux de continuer l'opposition contre ces agents de l'autorité suprême qui mettent en péril tout ce qui nous est cher. Ecoutez-les ; ils vous diront que la France est florissante au dedans, puissante au dehors : ils prennent la fertilité du sol, les bienfaits de la Charte, la force naturelle de la nation pour leur ouvrage ; illusion commune à tous les ministres qui cherchent à se tromper sur leurs fautes.

Rien ne périt immédiatement, donc tout va bien et tout ira bien.

On bâtit des maisons, on projette des canaux, on remue des

millions, on négocie des emprunts, on fait des affaires à la Bourse, on satisfait la cupidité de quelques joueurs, de quelques banquiers ; on achète quelques suffrages avec des places, quelques écrivains par de l'argent : donc la prospérité publique est à son comble.

Mais portez un oeil attentif au fond des choses, vous trouverez un crédit ébranlé, les éléments de la morale et de la politique déplacés et corrompus, les libertés publiques compromises, l'indépendance des tribunaux attaquée et, plus que tout cela, une opinion détériorée. Prêtez l'oreille, et vous entendrez (car il n'est plus temps de le dire), vous entendrez jusque dans les classes populaires des propos qui vous feront connaître où votre système conduit la monarchie.

Quant à vos plans extérieurs, si jamais vous en avez eu, ils tendent à créer des républiques qui menaceront dans l'avenir les couronnes, et, en vous ôtant la force et la gloire, ils renferment dans le présent des principes de division qui peuvent à tout moment éclater. Ne croyez pas qu'avec de petites ruses, de petites négociations secrètes, vous arrêtiez le mouvement du monde. Vous êtes encore en paix, mais tout s'agite autour de vous : les Amériques, la Grèce, l'Espagne, sont des foyers dont les flammes tôt ou tard s'étendront au dehors. Le seul changement d'un homme sur les trônes ou dans les cabinets peut amener un ébranlement soudain. Ce qui existe aujourd'hui n'est point un état de choses où l'on puisse rester : on est dans l'accident, dans le passage ; tout marche rapidement vers une révolution générale. Malheur à ceux qui, ne l'ayant pas prévue ou n'ayant pas su la diriger, auraient livré au naufrage les intérêts sacrés qu'il était possible de sauver et qu'ils étaient chargés de défendre !

On nous dira : « Si les choses sont telles que vous les peignez, si le mal a dépassé le ministère, s'il attaque à présent parmi nous les sources mêmes de la vie sociale, les racines de la monarchie, comment continuez-vous votre opposition ? comment accroissez-vous l'inquiétude et le mécontentement par vos cris ? comment n'êtes-vous pas assez bon Français pour faire à la paix publique le sacrifice de vos ressentiments

plus ou moins justifiés, de vos opinions plus ou moins raisonnables ? »

Nous répondrons : Si les hommes qui sont à la tête de l'administration étaient capables d'un mouvement généreux ; si, descendant dans leur conscience, ils cherchaient franchement ce qu'il peut y avoir de vrai dans les reproches que les opinions les plus opposées leur adressent, à l'instant même nous cesserions notre opposition, tant nous sommes effrayés des périls que nous avons signalés !

Nous espérions alors que les hommes du pouvoir, n'ayant pas assez de noblesse pour abandonner des places où ils ont fait tant de mal, auraient du moins assez de repentir pour essayer de réparer leurs fautes ; nous nous flattions de les voir mettre un terme aux divisions des royalistes, de les voir abandonner un système de corruption, de les voir embrasser toutes les libertés de la Charte, de les voir chercher un remède à leurs opérations de finance, de les voir compter pour quelque chose la sûreté de la couronne dans les transactions diplomatiques.

Mais pouvons-nous attendre de leur orgueil un tel retour à la vérité, un aveu si candide de leur premier égarement ? Non : nous les connaissons mieux. Ils regarderaient le silence de l'opposition comme un triomphe ; ils tourneraient contre nous notre générosité, notre désir de la concorde, notre amour de la patrie. Délivrés de tout obstacle, ils avanceraient à pas précipités dans la carrière de perdition où ils nous conduisent ; et nous croyant subjugués par la force de leur raison, terrassés par la puissance de leur génie, ces prétendus géants étoufferaient la monarchie sous les montagnes de sottises que l'opposition muette leur permettrait d'entasser.

6 octobre 1825. Reproches aux ministres

Paris, le 6 octobre 1825.

Nous le savons, les vérités que nous disons blessent. On veut dormir au bord de l'abîme ; après tant de révolutions, on regarde comme des ennemis ceux qui avertissent des nouveaux dangers. La voix qui nous réveille est importune, et il est reconnu qu'il n'y a que des hommes passionnés ou trompés dans leur ambition qui trouvent que tout va mal, lorsqu'il est évident que tout va bien.

On faisait la même observation, on tenait le même langage lorsque Le Conservateur proclamait des vérités qui n'ont point été perdues. Qu'y a-t-il de changé dans la position des choses depuis cette époque ? Cette position est bien loin de s'être améliorée. Que des hommes aient abandonné leurs doctrines, renié leurs amis, trafiqué de leur conscience, cela prouve-t-il que ceux qui sont restés fermes doivent les imiter ou se taire ?

Ce n'est pas la première fois que ceux-là luttent seuls contre des autorités malfaisantes plus ou moins redoutables ; ce ne serait pas la première fois qu'ils auraient préparé des triomphes dont le résultat ne serait pas pour eux. Ils ne l'ignorent pas ; et s'ils n'avaient été mus que par une ambition personnelle, ils auraient pris une autre route ; elle leur était ouverte, large, facile, honorable même dans le sens des âmes communes et des esprits ordinaires ; mais alors le mal se fût fait en paix, on eût ruiné à l'aise le crédit, semé la corruption ? Etouffé les libertés publiques sans trouver de résistance ; on eût élevé un monde républicain sans que la monarchie eût su où on la menait. L'opposition eût manqué d'unité et de centre ; et des hommes qui veulent encore l'honneur, la prospérité, l'indépendance de leur patrie, dispersés, isolés, découragés, auraient laissé la victoire à l'incapacité triomphante.

Placé dans cette alternative, il fallait choisir : or, jamais honnête homme n'a hésité entre ses intérêts particuliers et les

intérêts de son pays.

En Angleterre, un citoyen voulut énoncer des idées qu'il croyait utiles ; il cacha son nom, et l'on ignore encore quel fut Junius. Aujourd'hui, l'anonyme n'est qu'une convenance, et non pas un voile. Le masque ne rend pas hardi, il rend insolent : nous ne chercherions jamais à le mettre entre nous et l'outrage que nous aurions fait, si jamais, comme Junius, nous pouvions aller jusqu'à l'outrage. Mais de quoi s'agit-il ici ? D'hommes qui ne vaudraient pas même la peine qu'on s'occupât d'eux si la puissance de faire du mal n'appartenait spécialement à la médiocrité vaine.

« Bientôt, dit-on, si le feu prenait à Paris, on accuserait les ministres d'avoir allumé ce feu ; on dira bientôt qu'ils ont causé la dernière sécheresse. »

C'est attribuer à l'opinion royaliste la manière d'argumenter de l'opinion ministérielle ; c'est confondre les crédulités populaires avec les persuasions raisonnables des classes éclairées, dans lesquelles l'opinion prend aujourd'hui naissance.

Non, ce n'est point l'opinion royaliste qui attribuera aux hommes du pouvoir la dernière sécheresse ; mais c'est l'opinion ministérielle qui se vante tous les jours d'être la cause de ces prospérités natives de la France, qu'il est hors de son pouvoir de détruire.

Les ministres ne nous ont pas maintenus au dehors au rang que nous devions occuper, et ils ont mis en danger tous les principes de la monarchie. Au dedans ils ont essayé de tout corrompre, de nous ravir nos plus précieuses libertés, d'enchaîner l'indépendance des tribunaux, de dépouiller la fortune publique de sa sûreté et de ses gages, d'acheter les consciences, de diviser l'opinion monarchique, de pactiser avec tous les principes. Mais si les moissons sont abondantes, les vendanges heureuses ; si le soleil a été bienfaisant ; si les semences de la Charte, quoi qu'on ait fait pour les étouffer, ont fructifié parmi nous, les ministres vous diront que ces biens, qu'ils n'ont pas pu nous enlever, sont l'ouvrage de leur génie. N'étendent-ils pas leur puissance jusque sur le temps ? Ne lui

ont-ils pas ordonné de s'arrêter pendant cinq années, pour achever leur victoire ? Il leur fallait cinq ans de paix en Europe, de sommeil en France, pour couronner un édifice qui au bout de cinq mois tremble déjà dans ses fondements.

L'heure de la justice a sonné. Cette opinion publique que vous avez tant dédaignée, tant insultée, est en face de vous. Qu'en dites-vous maintenant ? Y croyez-vous enfin ? Mépriserez-vous encore ceux qui peuvent l'éclairer ? Vous avez voulu la guerre, vous l'avez : êtes-vous satisfaits ?

La session approche ; les députés ne reviennent pas comme ils sont partis ; ils ont à demander compte au ministère des lois qu'ils ont votées : l'esprit des provinces est encore peut-être plus opposé à ce ministère que l'esprit de la capitale. En vain l'autorité bureaucratique compte sur des divisions : les hommes qui combattaient jadis sous différents étendards se sont réunis dans de communs sentiments de liberté religieuse et monarchique, et ils y resteront pour leur salut commun. Un corps de doctrines a commencé à se former, et tous les bons esprits s'y rallient ; des vérités importantes ont été révélées, et sont désormais tombées dans le domaine public.

Ministres, vous avez cru qu'on pouvait repousser toutes les légitimités naturelles, que l'on pouvait renier les doctrines, les services, les talents, sans blesser la légitimité politique ; et vous avez commis une prodigieuse erreur. Cherchant une popularité qui vous fait dans toutes les opinions, tantôt vous avez essayé de remonter vers le temps passé, et vous n'avez pas fait assez pour ceux qui vous appelaient dans cette région des tombeaux, où l'on ne rencontre que des ombres et des ruines ; tantôt vous vous êtes livrés au cours du temps, et vous avez franchi la borne où les monarchies pouvaient s'arrêter et où le système républicain commence. Nous répéterons ici une vérité que nous avons dite, parce que nous croyons qu'elle deviendra fondamentale et qu'elle comprend tout notre avenir.

La découverte du système républicain représentatif renferme le germe de la destruction des monarchies : mettez-vous à la queue du siècle, et vous arriverez à la république ; mettez-vous à sa tête, et vous entrez dans le port de la

monarchie constitutionnelle.

Que si, consterné à l'aspect d'un système qu'on pouvait ne pas créer, mais qu'on n'est plus maître de détruire, on en est réduit à espérer le bouleversement de ces républiques dont il eût été si facile de faire des monarchies constitutionnelles, comment ces républiques nous sauraient-elles gré des relations forcées qu'on établirait avec elles ? Saisi de terreur ou de haine toutes les fois qu'on reconnaîtrait un état populaire, il serait dur que chaque acte de reconnaissance ne fût au fond qu'une lâcheté ou une malédiction.

La France, après l'expédition d'Espagne, fut remise entre les mains des ministres, riche, brillante, rajeunie, glorieuse, prépondérante en Europe ; leurs mains débiles ont tout gâté, jusqu'aux bienfaits et aux espérances du sacre.

Qu'ont donc à faire les hommes qui nous gouvernent ? À se retirer ou à se jeter dans des violences. Mais détruire la liberté de la presse, casser la chambre des députés, ce serait pour eux se précipiter dans l'abîme, au lieu d'y descendre. Ne souhaitons pas de mal à ces hommes funestes : qu'ils aillent, s'ils le peuvent, dormir en paix après avoir flétri le présent et compromis l'avenir.

17 octobre 1825. De l'isolement du ministère de toutes les opinions

Paris, ce 17 octobre 1825.

Enfin, les partisans du ministère en sont réduits à leur dernier argument, à cet argument religieusement déposé et gardé dans les bureaux depuis qu'il y a des ministres, à cet argument qu'on va prendre dans les cartons poudreux, quand toute autre ressource est épuisée. On promène l'antique relique autour du ministère assiégé, pour écarter l'ennemi : si elle ne sauve pas les infortunés ministres, on la remet solennellement à sa place pour servir à leurs successeurs. Ceux-ci, comme des rois débonnaires, prennent à leur service la maison de leurs devanciers. « Le ministère est mort, vive le ministère ! » Les gratifications recommencent ; on essuie ses larmes, et le monde va son train.

Cet argument héréditaire dans la famille ministérielle est celui-ci :

« Vous dites que les ministres sont incapables : nous le pensons aussi ; qu'ils vont mal, que même ils ne peuvent plus aller : c'est notre opinion. Mais qui mettrez-vous à leur place ? Où trouverez-vous un meilleur ministère, un ministère qui ne succombe pas sous les difficultés dont celui-ci est écrasé ? Donc il faut s'en tenir à ce qu'on a et garder les ministres actuels. »

Depuis et avant la restauration, voilà ce qui est constamment répété à chaque changement présumé du ministère.

Ecartons ce qu'il y a de bizarre et presque de ridicule dans cette manière de raisonner ; ne disons pas qu'en pressant l'argument on arriverait à cette conséquence absurde : qu'il ne faut jamais changer de ministres, même lorsque leur inaptitude est prouvée, et que l'incapacité doit avoir pour un

empire tous les effets de la nécessité. Renfermons-nous dans la simple question personnelle.

Qui pourrait, demandez-vous, remplacer les ministres du moment ?

Nous répondons : Tout le monde.

Ne voulez-vous pas choisir parmi les talents signalés et les supériorités avouées, eh bien, outre ces capacités reconnues dans les chambres et hors des chambres, il y a cent hommes de sens et de jugement infiniment supérieurs aux membres actuels du conseil, et qui conduiraient cent fois mieux la monarchie.

De quoi s'agit-il pour réussir beaucoup mieux que le ministère actuel ?

De ne pas faire ce qu'il fait, et de défaire autant que possible ce qu'il a fait.

Ainsi la route d'un ministre des finances est toute tracée : il renverrait MM. les receveurs généraux dans leurs départements respectifs ; il abandonnerait à leur force naturelle les 3 pour 100, lesquels iraient se niveler à leur pair réel, et deviendraient des 5 pour 100 ; il proposerait aux chambres, à la session prochaine, l'amendement de M. Mollien et celui de M. Roy, convertis en projet de loi, savoir : la division du fonds d'amortissement par les divers effets, et le changement des 3 pour 100 de l'indemnité en 5 pour 100 ; il cesserait de tracasser et de menacer les rentiers, mettrait un terme aux prêts des caisses publiques et à cette préoccupation journalière de la bourse et de l'agiotage. Rentré dans les voies simples et consciencieuses, le crédit aurait repris sa solidité première ; les rêves de l'imagination de M. le ministre des finances s'évanouiraient devant le bon sens de son successeur, non pas, il est vrai, sans qu'il nous en eût coûté plusieurs millions en faux calculs, machines, prestiges et fantasmagories financières.

À l'intérieur, la tâche ne serait pas plus difficile : il suffirait de ne plus rester dans ce sommeil d'où l'on ne sort que pour demander, avant de se rendormir, s'il n'y a pas quelques procès à vendre. Le nouveau ministre ne croirait pas que tout

consiste, dans un Etat bien constitué, à acheter des journaux et des suffrages ; il ne serait pas tout à fait persuadé qu'il est inutile de savoir lire, et que c'est un abus d'ajouter une pierre à des bâtiments commencés ; il ne serait pas bien convaincu qu'un administrateur doit passer son temps à s'ennuyer de sa besogne, à la maudire, à menacer sans cesse de s'en aller, bien entendu qu'il n'en ferait rien, et qu'il tiendrait obstinément à son ennui, comme d'autres tiennent à leurs plaisirs ; il ne prendrait pas la rudesse pour de la franchise, et le cynisme du pouvoir pour de la force ; il donnerait des signatures, répondrait aux préfets, mettrait à jour leur correspondance, dut-il bâiller en écrivant. Il ne faut à l'intérieur qu'un homme laborieux, expédiant beaucoup d'affaires, prévenant, affable, toujours prêt à s'enquérir, à écouter, aimant l'économie publique, les sciences, les lettres et les arts. Or, des administrateurs de cette espèce, il y en a une foule en France, dans tous les états de la société.

À la guerre, quel est le colonel qui n'en remontrerait au ministre actuel ?

À la justice, tout magistrat instruit, qui ne prétend pas mener des juges comme des caporaux, qui respecte l'indépendance des tribunaux et les arrêts des cours, est un ministre convenable.

Il fut un moment où de grandes choses étaient à faire dans les relations étrangères, où la liberté et la monarchie pouvaient s'allier pour jamais : la limite de ce puissant système a été franchie sans être aperçue ; on a remis, faute de lumière et de courage politique, l'avenir entre les mains du hasard, lorsque la Providence permettait de préparer les voies de cet avenir. Aujourd'hui la France, ne tenant plus les rênes des affaires extérieures, n'a plus besoin dans cette partie que d'un homme qui défende notre honneur, s'il ne peut rien pour notre gloire.

Qu'un ministère ainsi composé d'hommes sages et modérés paraisse ; qu'il s'annonce comme l'ami de la religion, du trône et des libertés publiques, comme l'ennemi de toute corruption ; qu'il témoigne à chacun un esprit de conciliation et de bienveillance ; qu'il ne frappe personne et se contente de

réparer les injustices : ce ministère mettra un terme à nos divisions ; l'opposition royaliste cessera à l'instant même. Quant à nous, nous le déclarons : nos amis fussent-ils tous exclus de ce ministère, nous sommes prêts à le soutenir de toute l'influence que nous pouvons exercer sur la partie considérable de l'opinion dont notre journal a l'honneur d'être l'organe.

Sans doute un ministère quelconque rencontrera toujours quelques adversaires ; mais il n'est pas vrai de dire qu'une opposition puisse se soutenir quand elle n'a pas un fondement raisonnable. Or, aura-t-on toujours à combattre et à repousser un syndicat, une conversion de rentes, une indemnité avortante, une émancipation de colonies par ordonnance, des entreprises sur les libertés publiques et sur l'indépendance des tribunaux ? Aura-t-on toujours devant soi des hommes parjures à leurs principes, infidèles à leurs amis, haineux, envieux, persécuteurs, faibles et violents, antipathiques au génie de la France, boitant, appuyés sur un système contradictoire qui tend au despotisme au dedans et au républicanisme au dehors ? Non, sans doute : de pareils hommes ne se rencontreront pas deux fois.

Des ministres marchant dans la route honorable que nous avons indiquée auraient à coup sûr une immense majorité dans les chambres et en dehors des chambres, majorité d'estime et de confiance. Qu'on prenne de pareils ministres, et nous répondons qu'un quart d'heure après la retraite de M. le président du conseil la France sera aussi tranquille, les affaires marcheront avec autant de facilité que dans les temps les plus prospères de la monarchie. Le ministère tombé ne fera faute à personne ; il ne laissera aucun vide, et ces hommes dont on ne peut se passer rentreront dans le profond oubli dont ils n'auraient jamais dû sortir.

Mais, dit-on, si les ministres doivent se retirer devant les clameurs de cinq ou six journaux, alors la France est donc gouvernée par les journaux ?

L'Angleterre est-elle gouvernée par les journaux, bien autrement libres qu'en France ? et pourtant les ministres

anglais se retirent quand les feuilles publiques de divers principes politiques se trouvent être d'accord sur l'incapacité ministérielle. Le vice radical de cet éternel raisonnement des ennemis de la liberté de la presse, c'est de prendre les journaux pour la cause de l'opinion, tandis qu'ils n'en sont que l'effet. Ayez des ministres habiles, monarchiques et nationaux, et vous verrez si les journaux parviendront à les rendre impopulaires : loin de là, ces journaux deviendraient eux-mêmes impopulaires en attaquant des hommes que le public aurait pris sous sa protection.

Mais poussons les choses à l'extrême : supposons que l'on doive résister à une opinion aussi générale que celle qui existe contre le ministère actuel, qu'arrivera-t-il ?

Supprimera-t-on la liberté de la presse ?

C'est le moyen le plus sûr de faire tomber immédiatement le ministère.

Dissoudra-t-on la chambre des députés, ou augmentera-t-on la chambre des pairs si les ministres y ont perdu la majorité ?

Est-on sûr des élections ? Est-on certain qu'une augmentation de la chambre héréditaire, tout en affaiblissant le principe de la pairie, procurerait une majorité ?

Marchera-t-on, comme on le fait aujourd'hui, en narguant l'opinion publique, et laissant les journaux libres d'user de leur droit constitutionnel, et par conséquent de dire, dans les limites de la loi, tout ce qu'ils voudront ?

Très bien ; mais les journaux ne se lasseront point ; le combat est à mort entre l'opinion et le ministère : or, est-il possible de se maintenir longtemps dans une lutte aussi violente ? Ce combat de tous les jours, de toutes les minutes, n'a-t-il pas des inconvénients ? Les partisans du ministère ne s'en plaignent-ils pas amèrement ? Or, comme l'oppression de l'opinion, comme l'établissement de la censure ne sauverait pas le ministère et exposerait la monarchie en attaquant le principe de nos institutions, il est évident que c'est le ministère qui doit céder la place à l'opinion : c'est ce qui arrivera un jour plus tôt, un jour plus tard.

Ne soyons pas trop rigoureux. Il y a dans le ministère deux

ou trois hommes qui ne sont coupables que de faiblesse, qui gémissent intérieurement du système que l'on suit. L'opinion publique ne repousse pas invinciblement ces ministres, et elle les verrait sans peine faire partie d'un nouveau conseil.

Quant au ministère tel qu'il existe aujourd'hui, non seulement il doit se retirer pour les mille raisons que chacun connaît, mais encore pour une raison qui domine toutes les autres. Ce ministère n'est point le ministère du règne actuel ; héritage d'un règne évanoui, il manque de l'action nécessaire à une monarchie renouvelée.

Sans doute, des hommes supérieurs peuvent occuper des emplois sous des souverains successifs ; mais alors même il faut que, par une flexibilité de talent extrêmement rare, ils se rajeunissent, pour ainsi dire, avec la couronne refleurissante. Chaque prince a son génie particulier : si vous ne pouvez vous plier à ce génie, vous n'êtes plus qu'un obstacle au bien, qu'une entrave au gouvernement que vous avez la prétention de faire marcher.

Or, les ministres actuels sont-ils des hommes extraordinaires, ou qui aient seulement le bon sens qui s'applique à tout ? Se sont-ils conformés au caractère du nouveau monarque ? Conviennent-ils à un roi chevalier qui voit tout par lui-même, qui se montre à ses peuples, qui prend connaissance de toutes les affaires, et qui, assis à son conseil avec son auguste fils, n'a pas besoin de s'en reposer sur un président inutile ? Il faut à ce roi des ministres en harmonie avec ses qualités et ses vertus, loyaux et sincères comme lui, et qui pour bien gouverner n'auraient qu'à suivre l'inspiration de ses pensées et à deviner les voeux de son coeur. La présente administration est vieillie, flétrie usée : laissée par la tombe à un monarque plein de vie, on sent que la mort a pesé sur cette administration ; le moment est arrivé de la retirer du lit de parade où elle a été trop longtemps exposée.

23 octobre 1825. De la cause des Hellènes

Paris, ce 23 octobre 1825.

Les Grecs semblent encore avoir échappé à la destruction dont ils étaient menacés à l'ouverture de la dernière campagne : ils se sont montrés plus intrépides que jamais. Le siège de Missolonghi, soit que ce siège ait été levé ou qu'il se soutienne encore, soit que la ville foudroyée doive succomber ou sortir triomphante du milieu des flammes ; ce siège, disons-nous, attestera à la postérité que les Hellènes n'ont point dégénéré de leurs ancêtres. Si des gouvernements étaient assez barbares pour souhaiter la destruction des Grecs, il ne fallait pas laisser aux derniers le temps de déployer un si illustre courage. Il y a trois ou quatre ans qu'une politique inhumaine aurait pu nous dire que le fer musulman n'avait égorgé qu'un troupeau d'esclaves révoltés ; mais aujourd'hui serait-elle reçue à parler ainsi d'un sang héroïque ? L'univers entier s'élèverait contre elle. On se légitime par l'estime et l'admiration qu'on inspire : les peuples acquièrent des droits à la liberté par la gloire.

Il n'est pas étonnant que la défense ait été moins forte dans le Péloponèse. Quand on a parcouru ce pays, quand on sait que les paysans grecs, opprimés, dépouillés, égorgés par les Turcs, ne pouvaient avoir chez eux ni poudre, ni fusils, ni armes d'aucune espèce, on conçoit comment une troupe de villageois, pourvus, pour tout moyen de défense et d'attaque, de bâtons et de pierres, aient été étonnés à l'aspect de troupes régulières de Nègres et d'Arabes. Mais leurs montagnes leur serviront de rempart ; ils s'accoutumeront à voir marcher des soldats à demi disciplinés ; ils apprendront la guerre ; et si Ibrahim n'est pas continuellement secouru, il pourrait rester dix ans dans les vallées du Péloponèse sans être plus avancé

le dernier que le premier jour.

Sur la mer, les Grecs ont maintenu leurs avantages. Les Turcs, malgré la supériorité de leurs vaisseaux, ne cherchent plus même à tenir devant un ennemi qui ne leur oppose pourtant que de frêles embarcations. L'audacieuse entreprise de Canaris sur le port d'Alexandrie a été au moment de tarir cette source de peste et d'esclavage que l'Afrique fait couler vers la Grèce.

On nous dit que des flottes russes vont venir à leur tour dans la Méditerranée juger des coups et assister à la lutte de quelques chrétiens abandonnés de la chrétienté entière, contre un peuple de barbares qui a menacé le monde chrétien, et qui fait encore peser son joug sur une grande partie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe. Le spectacle est digne en effet de l'admiration des hommes : mais nous plaindrions les spectateurs qui pourraient en être les témoins sans en partager l'honneur et les périls.

En attendant que les cabinets se réveillent, nous, simples particuliers, nous qui n'avons aucune raison pour séparer la justice et l'humanité de la politique, formons des voeux pour nos frères en religion. Que tous ceux dont le coeur palpite au nom de la Grèce, que tous ceux qui apprécient à sa juste valeur le grand nom de chrétien, que tous ceux qui estiment le courage, qui aiment la liberté, détestent l'oppression et ont pitié du malheur, que tous ceux-là s'empressent de soutenir une cause que la civilisation ne peut abandonner sans une lâche ingratitude : la foi de nos pères et la reconnaissance du genre humain doivent prendre sous leur protection la maison de saint Paul et les ruines d'Athènes.

Une autre campagne en Grèce peut avoir lieu ; il faut pourvoir d'avance aux besoins des braves qui seront appelés sur le champ de bataille : déjà nous avons ouvert un asile aux deux enfants de Canaris ; leur mère a été massacrée ; leur père, qui, décidé à mourir pour la patrie, les regarde déjà comme orphelins, sera-t-il abandonné par nous ? Pouvons-nous mieux répondre à la touchante confiance qu'il nous témoigne, qu'en lui fournissant les moyens de recevoir dans ses mains

triomphantes les chers gages qu'il a déposés dans le sein de l'honneur français ? Ce sont les orphelins de la Grèce qui implorent eux-mêmes aujourd'hui à nos foyers notre piété nationale : qui mieux que des Français peut sentir la sympathie de la gloire et du malheur ?

24 octobre 1825. Du discours d'adieux du président des Etats-Unis au général La Fayette

Paris, le 24 octobre 1825.

La presse périodique est une force immense sortie de la civilisation moderne : on ne l'étoufferait ni par la violence ni par le dédain. Née des besoins de la société nouvelle, elle a pris son rang parmi ces faits que les hommes n'abandonnent plus, une fois qu'ils en sont saisis ; elle a remplacé pour nous la tribune populaire des anciens ; elle est à l'imprimerie ce que l'imprimerie a été à l'écriture. Il n'est au pouvoir de personne de la détruire, pas plus que d'anéantir les grandes découvertes qui ont changé la face du monde. Il faut vivre, quoi qu'on en ait, avec la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, et, de nos jours, avec la machine à vapeur : c'est fort malheureux sans doute, mais c'est comme cela ; qu'y faire ?

Ainsi la presse périodique proclame aujourd'hui des vérités qui n'étaient autrefois renfermées que dans des livres ; elle les rend familières et les met à la portée de tous.

Pour nous, qui ne connaissons que le salut du prince et de la patrie, qui ne demandons rien, qui ne craignons personne, qui sommes habitués aux persécutions, et qui nous croyons au-dessus des injures, nous continuerons à énoncer sans déguisement ce qui nous paraîtra utile au trône et à la France. Le monde, comme on le mène, va à la république : nous l'avons dit, nous le répétons ; et ce crime de lèse-monarchie est dû en grande partie au ministère actuel.

Il y avait un moyen assuré d'éviter tout péril, c'était d'arrêter le monde dans la monarchie constitutionnelle. Or, les amis du ministère nous disent que la Charte n'est qu'un cadre disloqué, et qu'il faut que la royauté se convertisse en despotisme. De l'autre côté de ce despotisme d'un moment, on

se trouverait face à face avec la république. Dans le discours d'adieux du président des Etats-Unis au général La Fayette, discours, d'ailleurs, remarquable de tous points, nous lisons ce passage :

« Pendant ce long espace de temps (il aurait dû dire pendant ce court) le peuple des Etats-Unis, pour qui et avec qui vous avez pris part aux batailles de la liberté, a joui pleinement de ses fruits et a été l'un des plus heureux dans la famille des nations, voyant sa population s'accroître et son territoire s'agrandir, agissant et souffrant selon les conditions de sa nature, et jetant les fondements de la plus grande, et, nous l'espérons sincèrement, de la plus bienfaisante puissance qui ait jamais réglé les intérêts humains sur la terre. » Le général La Fayette répond :

« Avoir été, dans les circonstances les plus critiques, adopté par l'Union comme un fils chéri ; avoir participé aux travaux et aux périls de la noble lutte qui avait pour objet l'indépendance, la liberté et l'égalité des droits ; avoir pris part à la fondation de l'ère américaine, qui a déjà traversé, et qui doit encore, pour la dignité et le bonheur de l'espèce humaine, traverser chaque partie d'un autre hémisphère. » Le chef d'un puissant Etat raconte des faits, un citoyen adoptif exprime des voeux : voilà où l'on en est pour les idées de république.

Parmi les rois de France qui ont été l'objet des éloges du président des Etats-Unis, on eût désiré trouver le nom de Louis XVI, principal auteur et innocente victime de la liberté américaine.

Et les Etats-Unis ne sont plus seuls à influer sur l'esprit des peuples ; ils ont créé autour d'eux tout un monde républicain, qui bientôt va tenir son congrès général à Panama. Les discours qui seront prononcés dans cette réunion retentiront au delà des mers. Que produiront-ils ? La seule déclaration des droits de l'homme par les Etats-Unis nous donna les sanglantes saturnales de 1793.

Les esprits, toutefois, étaient-ils préparés, comme ils le sont aujourd'hui, à recevoir des impressions populaires ? N'y avait-il pas encore en 1789 des ordres politiques, des grands

propriétaires, des corporations, d'antiques moeurs, de vieilles habitudes, de récents souvenirs, qui luttaient contre les nouvelles doctrines ? Depuis cette époque la révolution a fait rouler sur la France son pesant niveau ; tout en a été écrasé, choses et hommes. Les illusions du passé ont disparu ; les appuis du trône ont été brisés ; chaque individu, devenu libre par ses malheurs, a appris à ne compter que sur lui-même, à ne s'estimer que par ses qualités propres, et cette légitimité naturelle, qui remplaça la légitimité politique absente, a fondé dans les esprits une indépendance désormais invincible.

En même temps ce sentiment de liberté ne vient plus des agrégations démocratiques, des masses passionnées et tumulaires ; ce ne sont plus les classes ignorantes, mais les classes éclairées qui penchent aux réformes. Si des révolutions devaient encore avoir lieu, il est probable qu'elles s'effectueraient avec moins de violence, moins d'effusion de sang, moins d'injustices, moins de spéculations ; ce serait un changement politique élaboré et amené à point par le temps, comme le soleil mûrit un fruit. La république représentative a ses formes toutes trouvées ; et cette république, qu'on aurait pu repousser à jamais avec la monarchie représentative, franchement admise, serait là pour en consacrer les libertés méconnues.

Il y a des hommes qui ne veulent rien voir, ou qui ne peuvent rien voir de ce qui se passe autour d'eux. Tout annonce qu'une révolution générale s'opère dans la société humaine, et ceux qui devraient en être le plus persuadés ont l'air de croire que tout va comme il y a mille ans.

Dans l'ordre moral, l'affaiblissement de la foi chrétienne a rendu les moeurs moins puissantes ; le système politique a été ébranlé par les coups que l'on a portés au système religieux.

Dans l'ordre physique, le développement inouï de l'industrie, la diffusion des lumières parmi les classes inférieures de la société, ont multiplié les ressources des peuples, en même temps qu'elles les ont rendus indociles à tout pouvoir qui ne se fonde pas sur la raison. Jetez un regard sur le monde, et voyez le spectacle qu'il vous présente.

Des républiques occupent une immense partie de la terre sur les rivages des deux Océans ; chez ces peuples, qui ont toute la vigueur de la jeunesse, dans ces pays vierges encore, la civilisation perfectionnée de l'ancienne Europe va prêter ses secours à une nature puissante et énergique. Les machines de l'Angleterre exploiteront les mines de l'Amérique, découverte pour ainsi dire une seconde fois. Des bateaux à vapeur remonteront tous ces fleuves destinés à devenir des communications faciles, après avoir été d'invincibles obstacles. Les bords de ces fleuves se couvriront en peu de temps de villes et de villages, comme nous avons vu sous nos yeux de nouveaux Etats américains sortir des déserts du Kentucky. Dans ces forêts, réputées impénétrables, bientôt passeront, sur des chemins de fer, comme sur les routes de la Grande-Bretagne, ces espèces de chariots enchantés marchant sans chevaux, transportant à la fois, avec une vitesse extraordinaire, des poids énormes et cinq à six cents voyageurs. Sur ces fleuves, sur ces chemins, descendront, avec les arbres pour la construction des vaisseaux, les richesses des mines qui serviront à les payer ; et l'isthme qui unit l'une et l'autre Amérique rompra sa barrière pour donner passage à ces vaisseaux dans l'un et l'autre Océan.

La nouvelle marine, qui emprunte du feu son mouvement, ne borne pas ses efforts à la navigation des fleuves, elle affronte aussi les mers : les distances s'abrègent ; il n'y a plus de courants, de moussons, de vents contraires, de ports fermés en certaines saisons de l'année.

L'art de la guerre subira à son tour une altération notable : l'embouchure des rivières est défendue par des forteresses mobiles qui vomissent des feux et des eaux bouillantes ; des projectiles d'une force et d'une forme inconnues sont inventés ; la vapeur lance le boulet plus vite et plus sûrement que la poudre, et il est impossible de dire, avec les essais qui se multiplient, à quels résultats inattendus ces nouveaux arts peuvent arriver.

Et tandis que l'Amérique se transforme et vient, monde nouveau et civilisé, mettre son poids dans la balance des

empires, le gouvernement britannique fait découvrir les régions hyperboréennes et achever la reconnaissance de la terre. Une compagnie de marchands anglais complète son occupation de l'Inde, réunit à ses territoires le royaume d'Aracan, et s'approche des frontières de la Chine, dont on déclare déjà la conquête assurée avec une armée de trente mille hommes.

Cette Grèce, jadis héroïque, libre et riante ; cette Grèce, toujours héroïque, mais aujourd'hui opprimée et désolée, voit encore l'Angleterre placée à ses avant-postes ; celle-ci la recevra dans ses bras lorsqu'elle aura été repoussée de ceux de tous les princes chrétiens.

Que faisons-nous au milieu de ce mouvement du monde ? Nous opposons au congrès de Panama la réunion de tous les commis des finances autour d'un ministre. Aux discours du président des Etats-Unis, aux proclamations prochaines des nouveaux gouvernements libres, nous répondons par des projets de censure et des procès en tendance. Nous ne cherchons pas sous le pôle des routes ignorées, nous n'avons pas la prétention de donner dans l'Inde un royaume à nos marchands ; et peu nous importe la Grèce ; il nous suffit de connaître les rues qui mènent à la Bourse et de conquérir un franc sur quelques misérables rentiers. Quand on mesure nos hommes d'Etat à l'échelle des événements, c'est véritablement alors que leur petitesse effraye.

Tout nous oblige donc à croire que l'espèce humaine marche à de nouvelles destinées ; mais si un homme d'Etat ne pouvait, sans être atteint de folie, essayer de remonter le torrent des siècles, il serait encore plus insensé de s'y livrer aveuglément.

À une époque qui n'est pas encore fort éloignée, on a pu établir dans les Amériques espagnoles le système monarchique avec une véritable liberté. L'Angleterre n'avait point encore tranché la question ; nous osons assurer qu'elle l'eût plus mûrement examinée, si l'on eût continué à lui opposer les raisons, le calme et la fermeté qui l'avaient empêchée d'abord de se précipiter trop vite dans la route qu'elle a depuis suivie. Elle eût fini par reconnaître elle-même

que ses intérêts commerciaux pouvaient également être assurés, sans compromettre dans une postérité assez rapprochée son existence monarchique. Il était encore possible de réveiller dans certains cabinets les idées généreuses qui leur étaient naturelles, et dont les traces existent partout dans les documents diplomatiques ; idées qui n'ont été étouffées, au grand malheur de l'espèce humaine, que par des conseils rétrécis.

Les bases étaient posées ; le double travail de tempérer les uns, d'éclairer les autres, s'avançait : encore un peu de patience, et un ouvrage immense qui décidait de la nature de l'avenir, qui donnait une grande gloire à la France, pouvait s'achever. Soudain tout a été interrompu ; l'intérêt des peuples et des rois a été immolé à de basses envies. L'Angleterre, dégagée de toute représentation raisonnable, a reconnu les républiques espagnoles avant de s'être bien assurée que toute autre forme politique n'était pas incompatible avec l'indépendance et la liberté de ces nouveaux Etats : de ce jour le destin du monde a été changé.

Alors quelques administrateurs parmi nous, ne se doutant pas de ce qu'ils faisaient, ne sachant pas qu'ils confirmaient le plus vaste de tous les systèmes, croyant ne prendre qu'une mesure populaire de commerce, croyant ne jouer qu'un coup heureux à la Bourse ; quelques administrateurs, disons-nous, par une sorte d'étourderie politique naturelle à la légèreté de leur esprit, ont achevé l'ouvrage commencé : ils ont, sans mesure législative, lancé à leur tour dans le monde une république de la plus formidable espèce pour la sûreté domestique et pour celle des colonies, pour les intérêts de la propriété et pour la stabilité de l'ordre monarchique.

Et quels sont les hommes qui ont versé dans ce système républicain ? Sont-ce des hommes amis de la liberté des peuples, des hommes qui aient favorisé cette liberté dans leur patrie, des hommes qui aient maintenu nos institutions, qui en aient voulu le développement et appelé toutes les conséquences ? Non : ce sont les auteurs de la censure, les admoniteurs de l'indépendance des tribunaux, les marchands

de procès, les brocanteurs d'opinions, les trafiquants de conscience, les joueurs à la Bourse, les convertisseurs de rentiers, les petits tyrans domestiques dont les élèves brûleraient avec joie la Charte en place de Grève par la main du bourreau. Voilà les hommes qui devaient propager sur la terre le système républicain ! Et nous, que l'on accuse d'un trop grand penchant aux idées constitutionnelles, nous que l'on voudrait bien accuser encore de n'être pas royaliste, si la chose était possible, c'est nous qui défendons la monarchie contre le républicanisme ministériel !

Tel est le malheur d'un état quand il est conduit par des ministres sans principes arrêtés ; ils flottent au hasard ; et, selon les besoins du jour, ils abondent tantôt dans une opinion, tantôt dans une autre : despotes à l'intérieur, républicains au dehors ; double moyen d'amener des catastrophes.

Mais les événements échappent aux mains qui ne peuvent les diriger ; tandis que l'on reste stationnaire ou que l'on se jette tête baissée dans des abîmes, le temps fuit, et le monde s'arrange malgré nous.

Qu'un ministre tombe à l'intérieur dans des erreurs considérables, qu'il protège les méchants, qu'il écarte les gens de bien, qu'il propose de mauvaises lois, qu'il prenne de fausses mesures, il y a remède à tous ces maux ; mais ce qui ne se répare point, ce sont les fautes commises au dehors. Des guerres longues et sanglantes ne rétabliraient pas ce qui souvent n'aurait coûté qu'une dépêche diplomatique ; on ne peut pas faire aujourd'hui, par exemple, que l'Amérique ne soit pas républicaine : on verra tôt ou tard où cela conduira l'Europe monarchique, si l'Europe monarchique surtout brise le sceptre constitutionnel : la gloire même ne soutient pas longtemps l'arbitraire des baïonnettes. Nous le savons : on se réfugie dans des espérances d'anarchie ; on pourra reconnaître des républiques, mais en leur souhaitant intérieurement malheurs, troubles et destructions. Ces lâches espérances d'une politique qui ne sait rien vouloir ni rien oser ne reposent pas même sur l'expérience des faits. L'anarchie des nouvelles républiques ne serait pas moins funeste aux monarchies que

l'ordre même de ces républiques. L'anarchie de la France populaire pendant cinq années a-t-elle empêché cette France de troubler l'Europe ? Et après les exemples de nos agitations révolutionnaires, le monde a-t-il été guéri des idées démocratiques ? Les Etats-Unis n'ont-ils pas continué de nourrir partout ces idées ? et l'Amérique presque entière ne vient-elle pas de devenir républicaine ?

N'espérons pas non plus que des moeurs qui seraient devenues facilement monarchiques constitutionnelles, si on l'avait voulu, refusent de se plier à des institutions populaires dans une république représentative. Cette sorte de république ressemble de bien près à la monarchie ; elle souffre, comme elle, les grands propriétaires, les grandes corporations, même religieuses ; le luxe, le commerce, l'élégance et la politesse de la vie.

Il y a deux espèces de liberté : l'une qui appartient à la jeunesse des peuples, l'autre qui peut être le fruit de leur vieillesse : l'une est une vertu d'innocence, une sorte d'instinct de l'ordre religieux ; l'autre est une vertu de philosophie, une connaissance savante qui résulte de l'ordre intellectuel ; celle-là se confond dans le coeur avec l'amour exclusif de la patrie : des habitudes simples lui servent de compagnes ; celle-ci s'associe dans l'esprit avec la bienveillance pour tous les hommes : elle jouit des arts de la civilisation ; on arrive à la première par les moeurs, à la seconde par les lumières. Ce furent ces deux espèces de liberté qui inspirèrent à Fabricius et à Tacite une égale haine des tyrans.

Qu'on cesse donc de s'en reposer, pour la sûreté monarchique de l'Europe, sur les heureux malheurs qui pourraient affliger les républiques américaines : les larmes de ces républiques, pas plus que leurs prospérités, ne feraient notre joie. Ne pouvant désormais rien empêcher, le seul parti qui reste à prendre, c'est de combattre, autant que possible, les conséquences de nos oeuvres.

Nous devons d'abord sûreté à nos compatriotes d'outre-mer : il n'y a qu'un moyen efficace de les mettre à l'abri, c'est de donner graduellement la liberté aux nègres de la Martinique

et de la Guadeloupe. Il ne faut pas que la révolte soit mieux traitée que la fidélité ; il est de meilleurs titres à l'indépendance que des massacres, des spoliations et des incendies. Quoi qu'il arrive désormais, l'émancipation de Saint-Domingue a fini le système colonial, et c'est de cette vérité qu'il faut partir.

Ce n'est pas pour les ministres que nous parlons en agitant ces questions importantes, mais pour le trône légitime, pour la France, pour l'Europe monarchique. Les ministres nous entendraient-ils ? Ont-ils su ce qu'ils faisaient ? Uniquement occupés de leur existence, la baisse d'un centime à la Bourse leur paraît bien plus importante que la création de tout un monde républicain.

On trouvera peut-être que des matières aussi graves mériteraient d'être traitées dans des feuilles moins fugitives que celles d'un journal, on se trompe : dans le temps où nous vivons, on lit peu les livres et beaucoup les ouvrages périodiques, qui suffisent au besoin du jour. Les pensées se communiquent plus vite par ce moyen que par tout autre écrit. Les écrivains seuls ne recueillent aucun fruit de leur travail, et ils peuvent dépenser inutilement pour eux beaucoup de temps et de talent dans ces combats sans nom et sans gloire : mais il ne s'agit pas des écrivains, et ils doivent immoler leur amour-propre au profit de la société. On se souviendra longtemps des services qu'a rendus Le Conservateur et il en reste encore de plus grands à rendre.

Mais quelles sont nos raisons particulières pour tirer l'opposition de son champ de bataille habituel, la Bourse, le syndicat, l'indemnité, et pour la porter dans des régions si élevées ?

Apparemment que nous espérons effrayer les ministres de ce qu'ils ont fait, les amener à quitter leurs places ?

Nous connaîtrions bien mal les hommes, si nous nourrissions une pareille espérance. En général, qui effraye-t-on, et surtout en France, par des prédictions dont l'accomplissement peut n'être pas immédiat ! « Quoi ! nous pourrions être républicains un jour ? radotage ! Qui est-ce qui rêve aujourd'hui la

république ? Ne nous disputerions-nous pas des places électives ? Dans notre amour-propre français, quel individu ne troublerait l'Etat pour arriver à la présidence ? La France peut-elle jamais devenir un Etat fédératif ? Le monde est las des révolutions ; on n'en veut plus ; et si par hasard quelques fous s'avisaient de troubler le repos public, on saurait y mettre bon ordre. Et enfin, les choses arrivent-elles jamais comme on les prévoit ? Que d'événements peuvent déranger tous vos calculs ! Les républiques nouvelles ne peuvent-elles se déchirer ? etc. »

Voilà ce que nous opposeront le rétrécissement de l'esprit, l'imprévoyance de la légèreté et la pusillanimité de caractère qui fait qu'on ferme les yeux de crainte d'avoir peur ; voilà l'oreiller sur lequel on se rendormira jusqu'au moment du réveil. Peut-être se dira-t-on de plus, intérieurement :

« Qu'importe d'ailleurs ? je n'y serai plus. » Si nous sommes convaincu que cette grande et haute opposition paraîtra fort indifférente au ministère, elle nous est donc suggérée par quelque autre raison personnelle ; car il est clair qu'on n'est dans l'opposition que par intérêt. Nous aurons apparemment été saisis d'une frayeur subite de la république ; l'ombre sanglante de la Convention nous sera apparue ; nous nous serons vus proscrit de nouveau, et dans notre terreur panique, nous aurons cru devoir sonner l'alarme. Vous vous trompez encore : et pour donner plus de poids aux vérités que nous avons énoncées, pour montrer combien elles procèdent de notre amour très désintéressé de la monarchie légitime, nous allons faire notre profession de foi.

Attaché à la famille royale par amour, fidélité, devoir, honneur, nous avons eu le bonheur de lui rendre quelques services, et nous sommes toujours prêt, s'il était nécessaire, à faire pour elle des sacrifices que ne feraient pas ceux dont les systèmes sont aujourd'hui écoutés. Partout où sera la couronne, là nous serons : nous vivrons et nous mourrons pour sa cause sacrée. Attaché à l'ordre monarchique par raison, nous regardons la monarchie constitutionnelle comme le meilleur gouvernement possible à cette époque de la société.

Mais si l'on veut tout réduire aux intérêts personnels, si l'on suppose que pour nous-même nous croirions avoir tout à craindre dans un Etat républicain, on est dans l'erreur.

Nous traiterait-il plus mal que ne nous a traité la monarchie ? Deux ou trois fois dépouillé pour elle et par elle, l'empire, qui aurait tout fait pour nous si nous l'avions voulu, nous a-t-il lui-même plus rudement renié ? Nous avons horreur de la servitude ; la liberté plaît à notre indépendance naturelle : nous préférons cette liberté dans l'ordre monarchique, mais nous la concevons dans l'ordre populaire. Qui a moins à craindre de l'avenir que nous ? Nous avons ce qu'aucune révolution ne peut nous ravir ; sans place, sans honneurs, sans fortune, tout gouvernement qui ne serait pas assez stupide pour dédaigner l'opinion serait obligé de nous compter pour quelque chose. Les gouvernements populaires surtout se composent des existences individuelles, et se font une valeur générale des valeurs particulières de chaque citoyen. Nous serons toujours sûrs de l'estime publique, parce que nous ne ferons jamais rien pour la perdre, et nous trouverions peut-être plus de justice parmi nos ennemis que chez nos prétendus amis. Le temps des ingratitudes républicaines est passé, parce qu'on a reconnu que l'ingratitude est stérile, et, en dernier résultat, funeste.

Ainsi, de compte fait, nous serions sans frayeur des républiques, comme sans antipathie contre leur liberté : nous ne sommes pas roi, nous n'attendons point de couronne ; ce n'est pas notre cause que nous plaidons. Nous aimons à le répéter : notre dévouement à la légitimité est sans bornes comme sans intérêt personnel. Nous mourrons dans les doctrines les plus sincères du royalisme ; royalisme d'autant plus assuré qu'il est dépouillé pour nous de toute illusion, qu'il n'est point fondé sur un penchant servile, et qu'il vient du choix réfléchi d'un esprit sans préjugés politiques. Eh bien, c'est dans les intérêts de l'ordre monarchique légitime et constitutionnel que nous résumerons en quelques lignes cet article.

La lutte du ministère actuel contre l'opinion est la lutte de

l'intérêt matériel de quelques hommes contre l'intelligence humaine : c'est un compte à régler entre le nombre des suffrages et le nombre des idées ; une balance à établir entre l'orgueil de l'ignorance et les lumières de l'esprit. On a essayé de former au milieu de la nation une minorité qui devînt par sa position une majorité suffisante à l'existence des autorités du jour ; mais il est arrivé qu'en immolant tout à cette existence, d'ailleurs impossible, le mal que l'on a fait a dépassé le ministère. Il n'est plus question en réalité de ce ministère moralement anéanti, mais de la vie même de la monarchie.

On a dit sous un autre ministère, et à propos de ce ministère, que « les choses étaient conduites de sorte, et si bien préparées pour une révolution, que chacun pourrait un matin se mettre à la fenêtre pour voir passer la monarchie. »

Nous disons aux ministres actuels : « En continuant de marcher comme vous marchez et de favoriser le système républicain, toute la révolution pourrait se réduire dans un temps donné à une nouvelle édition de la Charte, dans laquelle on se contenterait de changer seulement deux ou trois mots. »

28 octobre 1825. Des républiques d'Amérique et de France

Paris, le 28 octobre 1825.

Il est loin de notre intention d'entrer en lice avec les chevaliers du ministère. Il y a tantôt une vingtaine d'années que ces champions de l'arbitraire ministériel, depuis Fouché jusqu'aux espions de nos jours, nous insultent pour notre attachement à des principes généreux. Les pauvres gens ! si jamais nous pouvions et voulions les payer, ils insulteraient demain, en notre honneur et gloire, les hommes qui les nourrissent aujourd'hui. Un seul raisonnement mérite néanmoins d'être relevé.

Nous sommes républicains parce que nous avertissons la monarchie qu'on la mène à la république ! Un homme s'avance vers un abîme qu'il ne voit pas : je le saisis par le bras, je l'arrête au bord du gouffre, et il s'écrie que j'ai voulu l'y précipiter ! Admirable logique de la mauvaise foi et de l'ingratitude ! Un journal indépendant royaliste a très bien fait sentir l'absurdité de ce raisonnement. Fidèle à la conduite que nous avons toujours tenue depuis la restauration, nous avons cru devoir avertir la couronne des dangers que tous les amis du monarque voyaient et que personne n'osait clairement signaler.

Les hommes que l'opinion royaliste trompée a portés au ministère n'auront plus d'excuse à présent. Nous avons levé le bandeau qui leur couvrait les yeux ; et s'ils ne peuvent éviter l'écueil dont ils se sont trop approchés dans les ténèbres, qu'ils abandonnent le gouvernail à des pilotes plus habiles.

On n'a point détruit et l'on ne pouvait pas détruire ce que nous avons dit de l'influence que doivent avoir les républiques américaines sur le monde monarchique européen. Nous aurions pu entrer à ce sujet dans des considérations beaucoup

plus étendues. Quand il n'y aurait que les mines possédées par les nouveaux Etats populaires, ce seul accident renferme pour eux un principe extraordinaire de puissance. Ils ont dans leur sein les sources de l'or ; avec de l'or, on achète des vaisseaux, des armes et des hommes. Il sera donc possible à ces républiques d'avoir des soldats étrangers à leur paye en Europe même. Des nègres pourront solder et commander des blancs, faire des descentes sur les côtes de notre continent, pour se joindre à leurs auxiliaires. Carthage n'envoyait-elle pas des Ibériens et des Gaulois en Italie ?

Ces riches républiques américaines pourront encore appeler à elles tous les talents de l'Europe, dans quelque genre que ce soit, et les employer à leur usage. Elles se sont déjà servies de lord Cochrane ; et toutes faibles, toutes naissantes qu'elles sont, ne bloquent-elles pas dans ce moment même les ports de la vieille Espagne ? La création des nouveaux peuples diminue aussi l'importance relative des anciens peuples.

Autrefois il n'y avait dans le monde civilisé que l'Europe ; dans cette Europe, il n'y avait que cinq ou six grandes puissances, dont les colonies n'étaient que des appendices plus ou moins utiles.

Aujourd'hui il y a une Amérique indépendante et civilisée ; dans cette Amérique il y a six grands Etats républicains, deux ou trois plus petits, et une monarchie constitutionnelle. Ces neuf ou dix nations, jetées tout à coup dans un des bassins de la balance politique, rendent comparativement le poids des monarchies européennes plus léger. Ce n'est plus une querelle entre la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie et l'Angleterre, qui fera le destin de la société chrétienne. La diplomatie, le principe des traités de commerce et d'alliance, le droit politique, vont se recomposer sur des bases nouvelles. Les vieux noms, les vieux souvenirs perdent aussi de leur autorité au milieu des récentes générations, au milieu des jeunes espérances d'un univers qui se forme dans d'autres idées.

L'Angleterre souffrira moins que les puissances continentales européennes de cette création nouvelle, en raison de sa liberté, de son industrie, de son commerce et de

ses diverses possessions. Elle regarde des deux côtés les Amériques sur les deux Océans ; elle compte dans l'Inde plus de 80 millions de sujets ; elle étend ses colonies sur les côtes de l'Afrique, dont elle est au moment de découvrir et de traverser l'intérieur, comme elle explore les régions polaires. Le cinquième continent se peuple par elle ; dans l'océan Pacifique elle a créé de plus petits royaumes, défendus par une marine, du canon et des forteresses ; elle les a créés sur ces mêmes rives habitées il n'y a pas encore cinquante ans par les sauvages meurtriers du grand navigateur qui le premier nous révéla leur existence.

Que fallait-il faire pour ne pas être envahi en Europe par la souveraineté du peuple, pour éviter la lutte entre des républiques dans la force de l'âge et des monarchies affaiblies par le temps et les révolutions ? Nous le répéterons jusqu'à satiété, parce que la question était là tout entière : il fallait favoriser autant que possible l'établissement des monarchies constitutionnelles en Amérique et maintenir franchement celles qui existent en Europe. Nous allons montrer par un grand exemple la faiblesse de la monarchie absolue et la force de la monarchie constitutionnelle.

En 1701, Louis XIV, le puissant, le glorieux Louis XIV met son petit-fils sur le trône des Espagnes. Il est obligé de lui fournir des soldats, des généraux et des ministres : Philippe V n'avait rien trouvé. Charles Quint avait renversé les institutions nationales au delà des Pyrénées, et Philippe II en avait dispersé jusqu'aux débris. La monarchie, devenue absolue, marche avec la nouvelle dynastie, et s'enfonce de plus en plus dans l'abîme. Riche de tous les trésors du Mexique et du Pérou, conservant encore des possessions précieuses dans la mer des Indes et dans la mer Atlantique, l'Espagne tombe dans un état de pauvreté et de langueur presque sans exemple. Les provinces d'outre-mer qui devaient augmenter sa puissance lui deviennent un fardeau ; après avoir retrouvé un moment de gloire dans son combat contre le conquérant de l'Europe, comme la vie près de s'éteindre jette une vive lumière, cette noble Espagne semble expirer aujourd'hui, dépouillée de

superbes colonies qui deviennent des Etats indépendants.

À peu près dans le temps où un fils de France alla régner à Madrid, un petit électeur du Hanovre fut appelé au trône de Londres : il y arrive sans appui et sans force extérieure, et soudain il devient un roi puissant. Ses successeurs combattent avec avantage le pavillon de la France ; l'Angleterre perd ensuite des colonies importantes, mais elle est si loin d'être affaiblie par cette perte, qu'elle lutte corps à corps pendant vingt ans avec la révolution française, enrôle l'Europe entière sous ses drapeaux, triomphe et est chargée de garder sur un rocher celui qui avait enchaîné le monde.

Bonaparte est arrivé à la fin des monarchies absolues comme pour les continuer à force de gloire : l'arbitraire avait enfanté par un dernier effort ce qu'il avait de plus brillant pour arrêter les peuples sur la pente de la liberté. Bonaparte a succombé : qui oserait essayer d'accomplir l'oeuvre que n'a pu achever sa main formidable ?

L'Angleterre a-t-elle été épuisée par ses efforts gigantesques ? Non. La voilà plus florissante que jamais, qui se rajeunit avec la société, prend la route nouvelle ouverte devant le genre humain, et se place, pour ainsi dire, à la tête des nations que la Providence appelle sur la scène du monde. Qui a produit cette différence de destinée entre deux grands royaumes, lors de leur changement de dynastie et après ce changement ?

Philippe V rencontra le despotisme en Espagne, et George Ier la liberté en Angleterre ; l'un trouva la monarchie absolue, l'autre la monarchie représentative.

Nous l'avons, cette monarchie représentative, nous l'avons, grâce à la généreuse race de nos rois légitimes. Gardons précieusement ce don inappréciable de nos dignes souverains : loin de chercher à entraver les institutions qu'ils nous ont octroyées, loin d'en redouter les effets, favorisons le développement de ces institutions, promulguons les lois qui doivent en compléter l'édifice. Que cet édifice, nous l'avons déjà dit, ait la religion à sa base, la couronne à son sommet et la liberté entre la religion et la couronne, alors nous pourrons,

comme l'Angleterre, échapper à l'influence de ce monde républicain qu'une politique sans prudence a laissé créer devant nous. Jouissons dans la monarchie représentative de toutes les libertés raisonnables que pourrait nous offrir un système populaire ; et nos moeurs, notre caractère, nos habitudes, donneront la préférence à un ordre de choses qui nous assurera la prospérité de l'avenir, sans nous isoler de notre gloire historique, sans briser la chaîne des traditions, sans nous séparer du passé.

Mais qu'on abandonne promptement la route que l'on suit ; qu'on ne s'endorme pas ; qu'on ne vienne pas se rassurer par l'horreur qu'inspirent les crimes de 1793 ! La révolution, qui est partout, n'a plus cette couleur effrayante : son masque aujourd'hui est riant, et elle affecte l'air de la monarchie. Si l'on regardait comme ennemis ceux qui nous dénoncent sa présence, nous pourrions la trouver un matin assise tranquillement dans le palais où on l'aurait laissée pénétrer.

Enfin, que notre roi bien aimé touche nos maux et guérisse nos plaies avec ce sceptre bienfaisant à qui la France doit toutes ses libertés, depuis Louis le Gros jusqu'à Charles X. La légitimité et la monarchie constitutionnelle, voilà nos trésors : qu'ils ne soient pas dissipés par des mains qui n'en connaissent pas la valeur.

3 novembre 1825. De la Saint-Charles

Paris, 3 novembre 1825.

Encore une trêve du roi !

Paix aujourd'hui aux ministres !

Gloire, honneur, longue félicité et longue vie à Charles X !

On voudrait bien nous faire passer à ses yeux pour des mécréants, des gens suspects, des loups déguisés en bergers, des alliés secrets des jacobins, des demi-révolutionnaires ; on a beau faire, on n'y parviendra pas. Notre prince connaît par le coeur ses amis et ses ennemis : il nous a vu dans son armée, il nous a rencontré à Gand ; il nous rencontrerait demain pour lui sur la brèche s'il y avait assaut à repousser. Nous avons encore dans les veines quelques vieux restes d'un sang fraternel qui a coulé au pied du trône. On peut nous enlever la faveur, mais il n'est au pouvoir de personne de nous ravir la bienveillance intérieure et l'estime de notre roi : voilà le désespoir de nos ennemis.

Mais nous sommes dans l'opposition : c'est nous qui divisons tout ; sans nous, il n'y aurait qu'une seule opinion parmi les royalistes. Qu'on nous donne tous les jours un texte comme celui de la Saint-Charles, et l'on verra si nous disputons quelque chose.

Que pourrait-on dire de notre roi ? Parlerait-on de l'honneur ? Il en est le modèle ; de la bonté ? Cette vertu semble avoir été inventée pour lui ; de la vérité ? Elle se retrouverait dans sa bouche si elle était perdue sur la terre ; de l'humanité ? Quel est le malheureux qu'il n'ait pas secouru ? de la générosité politique ? Il a aboli la censure et juré la Charte.

C'est à nous surtout, vieux compagnons d'exil de notre monarque, qu'il faut demander l'histoire de Charles X.

Vous autres Français, qui n'avez point été forcés de quitter votre patrie ; vous qui n'avez reçu un Français de plus que pour vous soustraire au despotisme impérial et au joug de

l'étranger, habitants de la grande et bonne ville, vous n'avez vu que le prince heureux : quand vous vous pressiez autour de lui, le 12 d'avril 1814 ; quand vous touchiez, en pleurant d'attendrissement, des mains sacrées et libératrices ; quand vous retrouviez sur un front ennobli par l'âge et le malheur toutes les grâces de la jeunesse, comme on voit la beauté à travers un voile, vous n'aperceviez que la vertu triomphante, et vous conduisiez le fils des rois à la couche royale de ses pères.

Mais nous, nous l'avons vu dormir sur la terre, comme nous sans asile, comme nous proscrit et dépouillé. Eh bien ! cette bonté qui vous charme était la même ; il portait le malheur comme il porte aujourd'hui la couronne, sans trouver le fardeau trop pesant, avec cette bénignité chrétienne qui tempérait l'éclat de son infortune comme elle adoucit celui de sa prospérité.

La Saint-Charles succède à la Saint-Louis. Sous quelque nom que l'on cherche nos rois, on rencontre toujours de grands et d'illustres princes : Charlemagne, Charles V le sage, Charles VII le victorieux, Charles VIII le courtois, nous amènent à Charles X le loyal, le bon, le chevalier et, pour tout dire, le chrétien. Notre auguste souverain est pour nous la source des plus touchants souvenirs comme des plus douces espérances ; d'une main il nous présente le passé, de l'autre l'avenir : on ne peut contempler ce pieux monarque sans se rappeler la religion de Louis XVI, son frère, la sagesse de Louis XVIII, son autre frère, la gloire du dauphin, son fils et la vertu de la dauphine, sa fille adoptive. À l'ombre de son sceptre croît aussi, près de sa noble et courageuse mère, cet autre rejeton d'une tige, hélas ! si promptement coupée.

On peut considérer la Saint-Charles de cette année comme la première célébrée en France depuis l'avènement du roi au trône. L'année dernière le roi ne permit pas qu'on interrompît son deuil. Nous-mêmes nous n'aurions pu nous défendre de quelque tristesse. La mémoire du vénérable auteur de la Charte vivra à jamais dans la reconnaissance nationale ; mais les bénédictions que nous donnons aujourd'hui à cette

mémoire peuvent s'allier avec les témoignages de notre amour pour notre nouveau souverain. Les pompes de Reims ont succédé à celles de Saint-Denis ; les réjouissances du sacre se prolongent dans celles de la Saint-Charles.

Si la voix populaire appelle Charles X Charles le loyal, le bon, le chevalier, le chrétien, elle pourrait aussi l'appeler Charles le bien reçu, car c'est un des caractères particuliers du roi que de faire éclater des transports d'allégresse sur son passage. Il arrive en France : quel jour que celui de son entrée dans Paris ! Il monte au pouvoir suprême : quelles acclamations au Champ-de-Mars, lorsqu'il y parut moins brillant encore de sa couronne nouvelle que d'une liberté qu'il venait de rendre à son peuple ! Aujourd'hui offrons au ciel les voeux les plus ardents pour l'enfant de saint Louis, pour l'héritier d'Henri IV.

Souvenons-nous que nous devons la fin de tous nos malheurs au retour de nos princes légitimes ; souvenons-nous que nous devons tout, en France, à la race antique de nos rois. Ces rois, nés, pour ainsi dire, avant la nation, en ont été comme les pères ; ils l'ont protégée dans son berceau ; ils l'ont plusieurs fois délivrée des armes étrangères ; ils l'ont formée à la guerre, aux arts, aux lettres, à la politique, à la liberté ; ils en ont été tout à la fois les législateurs et les capitaines, et ils l'ont amenée par la main, à travers une longue suite de siècles, à cette grandeur immortelle où elle est parvenue de nos jours. Protecteurs des talents, ils ont fait naître autour d'eux les grands hommes. Bonaparte lui-même fut nourri dans une école royale, comme si sa gloire devait être encore un fruit de la couronne.

Les bienfaits de Charles X s'accroissent de tous les bienfaits dont nous ont comblés ses aïeux : la fête d'un roi très chrétien est pour les Français la fête de la reconnaissance. Livrons-nous donc aux transports de gratitude qu'elle doit nous inspirer ! Ne laissons pénétrer dans notre âme rien qui puisse un moment rendre notre joie moins pure ! Malheur aux hommes qui ont... ! Nous allions violer la trêve ! Vive le roi !

7 décembre 1825. Sur les lettres de deux Grecs

Paris, le 7 décembre 1825.

Les deux lettres qu'on va lire, l'une d'un Grec de Napoli de Romanie, l'autre du brave Canaris à son jeune fils, confié aux soins du comité grec, donneront à nos lecteurs une idée des sentiments qui animent aujourd'hui les malheureux Hellènes. Nous ne connaissons rien d'aussi touchant et d'aussi héroïque ; et si quelque chose de funeste et d'extraordinaire n'aveuglait dans ce moment la politique européenne, rien ne serait plus propre à lui faire prendre un parti plus prudent et plus généreux.

La postérité pourra-t-elle jamais croire que le monde chrétien à l'époque de sa plus grande civilisation a laissé des vaisseaux sous pavillon chrétien transporter des hordes de mahométans des ports de l'Afrique à ceux de l'Europe, pour égorger des chrétiens ? Une flotte de plus de cent navires, nolisée par de prétendus disciples de l'Evangile, vient de traverser la Méditerranée, amenant à Ibrahim les disciples du Coran, qui vont achever de ravager la Morée. Nos pères, que nous appelons barbares, saint Louis, quand il allait chercher les infidèles jusque dans leurs foyers, prêtaient-ils leurs galères aux Maures pour envahir de nouveau l'Espagne ?

L'Europe y songe-t-elle bien ? On enseigne aux Turcs à se battre régulièrement ; les Turcs, sous un gouvernement despotique, peuvent armer toute la population Si cette population armée se forme en bataillons, s'accoutume à la manoeuvre, obéit à ses chefs ; si elle a de l'artillerie bien servie ; en un mot, si elle apprend la tactique européenne, on aura rendu possible une nouvelle invasion des barbares, à laquelle on ne croyait plus. Cette remarque a déjà été consignée dans une brochure pleine de faits, de talent et de

raison, par M. Benjamin Constant. Qu'on se souvienne, si l'expérience et l'histoire servent aujourd'hui à quelque chose, qu'on se souvienne que les Mahomet et les Soliman n'obtinrent leurs premiers succès que parce que l'art militaire était, à l'époque où ils parurent, plus avancé chez les Turcs que chez les chrétiens.

Non seulement on fait l'éducation des soldats de la secte la plus fanatique et la plus absurde qui ait jamais pesé sur la race humaine, mais on les approche de nous. C'est nous, ce sont les chrétiens qui prêtent des barques aux Arabes et aux nègres d'Abyssinie, pour envahir la chrétienté, comme les derniers empereurs romains transportèrent les Goths des rives du Danube dans le coeur même de l'empire.

C'est en Morée, à la porte de l'Italie et de la France, que l'on établit ce camp d'instruction et de manoeuvres ; c'est contre des adorateurs de la croix qu'on leur livre que les conscrits du turban vont apprendre à faire l'exercice à feu. Etablie sur les ruines de la Grèce antique et sur les cadavres de la Grèce chrétienne, de ce poste avancé, la barbarie enrégimentée menacera la civilisation. On verra ce que sera la Morée, lorsque appuyée sur les Turcs de l'Albanie, de l'Epire et de la Macédoine, elle sera devenue, selon l'expression énergique du Grec, une nouvelle régence barbaresque. (Voyez la lettre ci-après.) Les Turcs sont braves, et ils ont derrière eux, sur le champ de bataille, le paradis de Mahomet. Dieu nous préserve de l'esclavage en guêtres et en uniforme et de la fatalité disciplinée !

Et cette nouvelle régence barbaresque, n'en prenons-nous pas un soin tout particulier ? Nous lui laissons bâtir des vaisseaux à Marseille ; on assure même, ce que nous ne voulons pas croire, qu'on lui cède, pour ces constructions, des bois de nos chantiers maritimes. D'un autre côté, elle achète aussi des vaisseaux à Londres ; elle aura des bateaux à vapeur, des canons à vapeur et le reste. Les Turcs ont conservé toute la vigueur de leur férocité native ; on y ajoutera toute la science de l'art perfectionné de la guerre. Vit-on jamais une combinaison de choses plus formidable et plus menaçante ?

Sait-on bien ce que c'est pour les Osmanlis que le droit de conquête, et de conquête sur un peuple qu'ils regardent comme des esclaves révoltés ? Ce droit, c'est le massacre des vieillards et des hommes en état de porter les armes, l'esclavage des femmes, la prostitution des enfants, suivie de la circoncision forcée et de la prise du turban. C'est ainsi que Candie, l'Albanie et la Bosnie, de chrétiennes qu'elles étaient, sont devenues mahométanes. Un véritable chrétien peut-il les yeux sans frémir sur ce résultat de l'asservissement de la Grèce ? Ce nom même, qu'on ne peut prononcer sans respect et sans attendrissement, n'ajoute-t-il pas quelque chose de plus douloureux à la catastrophe qui menace cette terre de la gloire et des souvenirs ? Qu'irait désormais chercher le voyageur dans les débris d'Athènes ? Les retrouverait-il, ces débris ? Et s'il les retrouvait, quelle affreuse civilisation retraceraient-ils à ses yeux ? Du moins le janissaire indiscipliné, enfoncé dans son imbécile barbarie, vous laissait en paix, pour quelques sequins, pleurer sur tant de monuments détruits ; le spahi discipliné, ou le Grec musulman, vous présentera sa consigne et sa baïonnette.

La cour de Rome, dans les circonstances actuelles, s'est montrée humaine et compatissante ; cependant, nous osons le dire, si elle a connu ses devoirs, elle n'a pas assez senti sa force. Qu'il eût été touchant de voir le père des fidèles réveiller les princes chrétiens, les appeler au secours de l'humanité, se déclarer lui-même, comme Eugène III, comme Pie II, le chef d'une croisade pour le moins aussi sainte que les premières ! Il aurait pu dire aux chrétiens de nos jours ce qu'Urbain II disait aux premiers croisés (nous nous servons de l'éloquente traduction de M. Michaud, dans son excellente Histoire des Croisades) :

« L'impiété victorieuse a répandu ses ténèbres sur les plus riches contrées de l'Asie ; Antioche, Ephèse, Nicée, sont devenues musulmanes ; les hordes barbares des Turcs ont planté leurs étendards aux rives de l'Hellespont, d'où elles menacent tous les pays chrétiens. Quelle nation, quel royaume pourrait leur fermer les portes de l'Occident ?... Quelle voix

humaine pourra jamais raconter les persécutions et les tourments que souffrent les chrétiens ? La rage impie des Sarrasins n'a point respecté les vierges chrétiennes ; ils ont chargé de fers les mains des infirmes et des vieillards ; des enfants arrachés aux embrassements maternels oublient maintenant chez les barbares le nom du Dieu véritable... Malheur à nous, mes enfants et mes frères, qui avons vécu dans les jours de calamité ! Sommes-nous donc venus dans ce siècle pour voir la désolation de la chrétienté et pour rester en paix lorsqu'elle est livrée entre les mains de ses oppresseurs ?... Guerriers qui m'écoutez, vous qui cherchez sans cesse de vains prétextes de guerre, réjouissez-vous, car voici une guerre légitime ! »

Que de coeurs un pareil langage, une pareille politique, n'auraient-ils pas ramenés à la religion !

Elle eût surtout formé un contraste frappant, cette politique, avec celle que l'on suit ailleurs : on refuse tout secours aux Grecs, qu'on affecte de regarder comme des rebelles, des républicains, des jacobins, des révolutionnaires ; lord Cochrane a pu faire ce qu'il a voulu en Amérique, et on lui ôte le moyen d'agir en faveur de la Grèce.

Jamais, non jamais, nous ne craignons pas de le déclarer, politique plus hideuse, plus misérable, plus dangereuse par ses résultats, n'a affligé le monde. Quand on voit des chrétiens aimer mieux discipliner des hordes mahométanes que de permettre à une nation chrétienne de prendre (même sous des formes monarchiques) son rang dans le monde civilisé, on est saisi d'une sorte d'horreur et de dégoût. Mais qu'on ne s'y trompe pas : on laisse les Turcs égorger les Grecs, quand une seule dépêche diplomatique suffirait pour leur délivrance. Eh bien ! ce sang chrétien retombera tôt ou tard sur la chrétienté. Que la France particulièrement y réfléchisse : elle a laissé partager la Pologne, qui servait de barrière aux peuples du Nord, et les Cosaques ont campé dans la cour du Louvre !

(Traduite du grec.)

« Nauplie (Napoli de Romanie), le 24 août (5 septembre 1825).

« Mon cher ami,

« J'ai reçu votre lettre du 25 mai passé dans un moment d'embarras. C'était l'arrivée du fils du pacha d'Egypte avec douze mille soldats bien aguerris et bien disciplinés, commandés par des officiers habiles, que la fausse civilisation européenne a fournis au sectateur de Mahomet pour coloniser la Grèce par des enfants noirs de l'Afrique et de l'Arabie, et qui, profitant de quelques circonstances intérieures de la Morée, s'est avancé jusqu'aux portes de Nauplie, car il est devenu sensible au point d'honneur, et il a dû tenir sa parole, donnée à un certain commandant, de venir le saluer au golfe de l'Argolide. Le preux chevalier s'est trouvé présent au poste fixé. Vous concevez donc que je ne pouvais vous répondre alors, et je devais attendre des jours plus sereins. Le pacha s'est retiré, après s'être donné le plaisir de brûler Argos. Depuis lors, nos affaires ont commencé à prospérer un peu : on a renfermé le pacha dans le plateau de Tripolitza, et nos guérillas se forment chaque jour davantage à l'art d'attaquer un ennemi discipliné. Dans le continent de la Grèce, on est parvenu à resserrer l'ennemi, bien plus nombreux mais moins discipliné, dans deux points, celui de Salone et celui de Missolonghi, où nos braves luttent à présent corps à corps avec des forces triples. La flottille grecque n'a eu qu'à se présenter pour faire fuir ignominieusement celle du sultan. En Candie, on a surpris l'importante forteresse de Graevonsa, et l'insurrection s'y propage, de manière que le pacha d'Egypte, au lieu d'acquérir le Péloponèse, va perdre peut-être l'importante île de Candie. Vous voyez donc que la balance penche en notre faveur ; mais l'ennemi nous menace de ses grands renforts qu'il attend, soit d'Egypte, soit de la Haute-Albanie et de la Macédoine, et il se montre cette année et plus systématique et plus persévérant ; et, ce qui est plus étonnant, il s'appuie sur des ingénieurs et des militaires européens. La marine marchande européenne nous est tout à fait hostile : c'est elle qui transporte les troupes de l'ennemi et qui lui fournit des vivres et des munitions. La fleur des matelots mahométans est composée de chrétiens. Je ne vous parle point

des cabales et des intrigues étrangères, qui ne nous laissent pas un moment tranquilles ; et cependant nous ferons face à tous ces ennemis, soit mahométans, soit chrétiens, soit blancs, soit noirs. Nous nous flattons qu'à la fin nous triompherons, et que malgré la politique cruelle qui veut en Grèce une nouvelle régence barbaresque nous lui épargnerons cette honte éternelle. Il est vrai que cela nous coûte extrêmement cher, et la Grèce est dévastée en tous sens. Il ne nous reste à présent pas une ville, et nos plantations sont abîmées. Mais nous voulons être libres et chrétiens, ou, autrement, nous cesserons d'exister. Vous me parlez, dans votre lettre, de parents et de propriétés ! Hors de la Grèce armée, un Grec ne peut plus rien posséder ; et je regarde mes parents comme morts. Je ne puis même correspondre avec eux. Les Turcs ont pris le parti de mahométaniser tout le pays sous leur domination, et dans les circonstances actuelles je ne puis même penser aux moyens de faire échapper mes parents de mon pays. » Voilà où nous en sommes réduits. Que le bon Dieu maudisse ceux qui ont tant contribué à nos malheurs ! »

(Traduite du grec.)

« De Napoli de Romanie, 5 septembre 1825.

« Mon cher enfant,

« Aucun des Grecs n'a eu le même bonheur que toi, celui d'être choisi par la société bienfaisante (le comité grec français) qui s'intéresse à nous pour apprendre les devoirs de l'homme. Moi je t'ai fait naître, mais ces personnes recommandables te donneront une éducation qui rend véritablement homme. Sois bien docile aux conseils de ces nouveaux pères, si tu veux faire la consolation des derniers moments de celui qui t'a donné le jour.

« Ton père, C. Canaris. »

Ce billet, de l'illustre Canaris, est adressé à cet enfant plein d'esprit et d'intelligence que l'on a vu à la seconde représentation de Léonidas, dans la loge de Mgr le duc d'Orléans, et qui a été applaudi avec enthousiasme par toute la salle.

31 décembre 1825. Revue de l'année

Paris, le 31 décembre 1825.

L'année expire, le rayon de joie qui l'avait éclairée au moment du sacre s'est promptement évanoui : tous les Français, les yeux attachés sur la couronne, attendent que ce phare, qui ne les égara jamais, brille de nouveau pour les sauver, au milieu des écueils.

Si ce n'était cette espérance, on pourrait être justement alarmé de voir l'année nouvelle s'ouvrir sous les auspices les moins favorables. Les choses se compliquent de manière qu'il devient presque impossible de voir à quelques pas devant soi.

Dans les circonstances difficiles, lorsqu'un Etat a été conduit habilement à l'extérieur et à l'intérieur, que tout est prospérité dans les finances et union dans les esprits, que l'opinion générale est prononcée en faveur de l'administration publique, que des hommes d'un talent incontestable sont à la tête des affaires, on attend sans crainte ce que l'avenir peut amener. Mais quand le crédit public a été altéré dans sa source ; quand des lois funestes ont mécontenté les diverses classes de citoyens ; quand l'incapacité des ministres est telle que ces ministres mêmes se la reprochent mutuellement, et qu'elle est avouée de leurs propres créatures ; quand ces ministres sont devenus impopulaires au point de gâter toutes les mesures où on leur suppose une influence, quand ils reçoivent des leçons à la barre des tribunaux, et quand l'improbation publique les poursuit jusque sur les théâtres, alors on ne peut s'empêcher d'être alarmé des chances qui semblent menacer le repos de l'avenir.

M. le ministre des finances demandait cinq ans de paix pour accomplir ses bouleversements ; et dans l'espace de moins d'un an les deux plus grands événements politiques qui pouvaient arriver dans les deux mondes ont eu lieu : les nouvelles républiques américaines ont été reconnues par

l'Angleterre, et l'empereur Alexandre est mort !

Quelle est la politique du ministère ? Que pense-t-il de ces deux grands événements ? Pour l'Amérique, que veut-il ? Reconnaître les républiques nouvelles ?

Pourquoi n'a-t-il pas essayé de les transformer en monarchies constitutionnelles sous des princes de la maison de Bourbon ? Il fut un moment où la chose était possible : le Mexique même l'avait offert. Le principe monarchique en Europe eût été sauvé. La France, avec ses liaisons continentales, peut-elle aujourd'hui reconnaître franchement les républiques nouvelles de l'Amérique ? Le peut-elle tandis que nous occupons encore militairement la Péninsule au delà des Pyrénées, et que des Bourbons règnent sur les trônes de France et d'Espagne ? On devine bien ce que le ministère voudrait, et ce qu'il n'ose faire ; le penchant de sa politique est combattu par le sentiment de sa faiblesse. Notre position à l'égard de l'Amérique espagnole est la pire de toutes ; car nous ne sommes ni amis ni ennemis : nous avons tous les inconvénients qui résultent des demi-partis, et nous attirons sur nous cette déconsidération de l'étranger, si fatale à l'honneur et à la prospérité des Etats.

En Europe, comment sommes-nous placés pour attendre les résultats de la mort d'Alexandre ? Elle ne produira aucun événement. Dieu le veuille ! Et si pourtant elle allait développer une politique nouvelle, que ferions-nous ? Nous verrions sans doute le cabinet de Saint-James, moins confiant que nos ministres, augmenter les forces de terre et de mer de l'Angleterre dans la Méditerranée ; et nous, songeons-nous à mettre notre armée sur un pied respectable ? Une partie de cette armée est au delà des monts ; et si nous retirons nos troupes, que deviendra l'Espagne ? Nos places frontières sont-elles réparées, approvisionnées ? Avons-nous un matériel de guerre suffisant ? L'argent, où le prendrions-nous ? Dans un nouvel emprunt ? Mais, après les funestes résultats du système de M. le président du conseil, à quel taux le ferions-nous cet emprunt, et quelle serait la garantie des préteurs ? La caisse d'amortissement ? Mais la caisse d'amortissement n'est-

elle pas livrée au 3 pour 100 de la conversion, tandis que la dette nationale, que les vieux 5 pour 100 en sont privés, et que les 3 pour 100 de l'indemnité périssent ? Si dans ce moment même les Grecs ne sont pas exterminés, les affaires d'Orient ouvriront une immense carrière à la politique. Aurons-nous l'humiliation d'être les spectateurs impuissants d'une lutte où nous aurions dû être les premiers engagés ?

Il faut gémir sur le sort de la France ! Quels ministres sont chargés de la conduire à travers tant de périls ! quels hommes pour se mesurer à la hauteur des choses qui s'amoncellent autour de nous ! Croyez-vous qu'ils songent enfin à s'en éloigner, dans la crainte d'en être écrasés ? Loin de là : s'ils croyaient les choses aussi importantes, aussi menaçantes qu'elles le sont, ils les regarderaient comme une heureuse distraction à l'attention publique ; ils s'enfouiraient dans la grandeur des événements, et s'y feraient si petits qu'on ne les verrait plus.

Mais ils n'en sont pas même là ; ils n'ont pas même l'instinct de la chose du moment, le sentiment de ce qui existe ; ils ne comprennent pas la position où nous sommes ; ils reposent dans cette sécurité de l'incapacité qui se contemple dans son mérite et s'admire dans ses oeuvres. Qu'ont-ils vu, qu'ont-ils pu voir dans les républiques du Nouveau Monde, dans la mort d'Alexandre ? Des accidents naturels, qui ne font rien à la France, qui ne valent pas la peine d'y penser. À quoi songent-ils donc ? À la session prochaine, comme ils songeaient il y a deux mois aux 3 pour 100. Alexandre est mort : peu importe. Il est bien plus essentiel de savoir dans quel esprit ce député arrive du fond de son département ; il faut l'épier à la descente de sa voiture, le prévenir, apaiser son humeur par tous les moyens : cela fait, le ministère est sauvé, et avec le ministère, la France, l'Europe, le monde.

Et c'est au milieu des ténèbres de la politique extérieure que la session va s'ouvrir : que feront et que diront les ministres ? s’ils présentent des lois importantes, seront-elles votées ? M. le président du conseil aurait-il aujourd'hui le crédit de faire adopter un plan de finances quelconque, à moins que ce ne fût

un plan qui le condamnât lui-même ? Pourrait-il venir aujourd'hui nous parler à la tribune de ses prévisions, de la certitude qu'il aurait du succès de ses opérations ? Chaque mot tombé de sa bouche ferait rire ou pleurer.

1826

11 janvier 1826. Des événements de Saint-Pétersbourg

Paris, le 11 janvier 1826.

Il ne faut juger le dernier événement de Pétersbourg ni avec des passions, ni avec des systèmes, mais avec la raison.

Voilà une insurrection militaire pour Constantin dans la ville, dans le corps de troupes où on lui supposait le moins de partisans. Ce n'est peut-être qu'une échauffourée, qui n'aura aucune suite ; mais c'est peut-être aussi un mouvement qui peut se répéter dans toute l'armée, sur tous les points de l'empire, et particulièrement à Moscou, en Pologne et en Bessarabie. Voilà deux mille soldats qui ont un dessein, qui l'exécutent avec ordre, et qui refusent de reconnaître et d'écouter leur empereur Nicolas ; des soldats qui se forment en bataillon carré, qui tirent les premiers, et contre lesquels on est obligé d'employer le canon. Au régiment de Moscou viennent se réunir les *leib*, grenadiers, les marins de la garde et le peuple. Le général commandant de Saint-Pétersbourg est tué ; deux autres généraux sont blessés. Il est rare que dans une bataille sanglante on perde autant d'officiers supérieurs ; le tout finit par la déroute des insurgés : deux cents hommes, nous dit-on, restent sur le champ de bataille ; et l'on sait que les bulletins officiels ne comptent pas exactement les morts : on en croira ce qu'on voudra.

Cependant, après la victoire, nous voyons les troupes fidèles obligées de bivouaquer autour du palais impérial pour le garder. Constantin, d'un autre côté, ne paraît pas avoir quitté Varsovie : pourquoi n'a-t-on encore de lui aucun manifeste pour blâmer et apaiser les troubles ? Le grand-duc Michel est arrivé à Pétersbourg le jour même où l'on proclamait Nicolas

empereur : ce n'est donc pas sur le message dont il pouvait être porteur que la proclamation avait eu lieu ? Que renfermait le manifeste de Nicolas Ier, pièce qui, très remarquable selon l'Etoile, expose avec beaucoup de détail et de clarté l'historique de la renonciation de Constantin, et les actes qui la constatent y sont annexés en entier. Il semblerait pourtant que cette pièce n'a pas paru assez claire à une partie du peuple et à un grand nombre de soldats, puisqu'ils ont pris les armes. Pourquoi ne nous a-t-on pas donné hier, ou du moins ce matin, cette pièce remarquable ?

Quelle sera pour l'Europe la conséquence de ce mouvement ? Une inquiétude fort motivée pour l'avenir : on pourra craindre le retour de ces scènes violentes. La Russie, mêlée désormais au système de l'Europe, ne saurait être troublée sans que le monde s'en ressente. Qu'il arrive quelque autre accident dans d'autres Etats, et de cette complication d'événements naîtra une politique nouvelle, dans laquelle on sera malgré soi entraîné. La France, avec une partie de son armée en Espagne, avec l'état de son matériel de guerre et la dégradation de ses places frontières, avec son crédit ébranlé et ses déplorables opérations de finances, avec le mécontentement général de l'opinion, avec l'impopularité et l'incapacité de ses ministres, est-elle dans une position à attendre les grands événements que l'on peut prévoir ?

Espérons que l'union de la famille impériale de Russie, que les vertus de ses princes étoufferont ces semences de discorde ; mais n'est-il pas probable aussi que le cabinet de Saint-Pétersbourg sera obligé de satisfaire l'opinion du pays ? Une guerre religieuse et populaire, appelée par tous les voeux des Russes, peut mettre fin, comme dans l'ancienne Rome, aux divisions intestines, et devenir le gage d'une réconciliation complète. Les soldats, occupés ailleurs, n'auront plus qu'à suivre avec joie l'empereur et les princes qui marcheront à leur tête. La Russie a été trop longtemps jouée à Constantinople par une double politique : le sentiment de son honneur comme de sa sûreté finira tôt ou tard par déterminer ses résolutions.

De ces considérations élevées, n'est-ce pas trop descendre

que de retomber à notre ministère ? Que pense-t-il de tout cela ? Rien. Qui sait pourtant ? Il voit peut-être des raisons de sûreté pour lui dans les troubles extérieurs. Si les nations se battent au dehors, on nous dira que c'est le moment de rester tranquille, le moment de faire le mort pour profiter de ces divisions ; on nous dira que si l'on marche vers l'Orient, ou si l'on s'agite à Varsovie, on ne viendra pas nous troubler chez nous. Nos grands ministres croient peut-être que la France, dans une monarchie représentative, avec un gouvernement public, peut s'anéantir au milieu des peuples, laisser, s'il y a lieu, partager la Grèce, et se tapir sous le portefeuille de M. le président du conseil. Ils sont gens à rêver cela, à s'applaudir de la profondeur de leur politique. Ils bravent pour leur compte tous les événements : ils n'ont pas besoin de se courber pour les éviter, leur petitesse leur permet de passer dessous, mais du moins devraient-ils songer au trône, qui, plus élevé, peut se trouver exposé à la violence de la tempête.

En attendant, remercions nos rois de nous avoir donné ces institutions qui ne font pas dépendre le sort de la couronne et celui des peuples du caprice d'une garde prétorienne ; ces institutions qui établissent dans l'Etat une autre force que la force des baïonnettes ; ces institutions où les intérêts publics, publiquement discutés, enseignent à tous leurs devoirs et apprennent à chacun ses droits. Ce sont pourtant ces institutions, aussi utiles au trône qu'à la nation elle-même, contre lesquelles des hommes sans jugement conspirent : l'absolutisme leur semble le chef-d'oeuvre de l'esprit humain, la censure le port de salut. Ils appellent de tous leurs voeux, ils favorisent de toutes leurs intrigues un ordre de choses qui mènerait en peu de temps à la perte de la monarchie légitime.

19 juillet 1826. De la clôture de la session de la chambre des pairs

Paris, le 19 juillet 1826.

Nous avons exprimé nos regrets sur la manière dont la session a fini à la chambre des pairs. Depuis douze ans la noble chambre elle-même fait entendre les mêmes plaintes et les mêmes réclamations au sujet du budget. Il est dur de voter un milliard sans oser demander les améliorations que l'on croirait nécessaires, dans la crainte de ne plus trouver personne à la chambre des députés ou d'entraver le service public.

Nous avons déjà remarqué que M. le président du conseil a répondu dans les dernières séances de la chambre héréditaire comme il répond presque toujours, c'est-à-dire qu'il n'a répondu à rien. Il est venu à propos des affaires de la Grèce lire une lettre de M. le contre-amiral de Rigny, qui disculpe les Français d'avoir pris part à un négoce infâme ; mais l'auteur de l'amendement adopté par la chambre des pairs avait-il accusé les Français ? N'avait-il pas dit, au contraire : « Je veux croire qu'aucun navire français n'a taché son pavillon blanc dans ce damnable trafic ; qu'aucun sujet des descendants du saint roi qui mourut à Tunis n'a eu la main dans ces abominations : mais quel que soit le criminel, que je ne cherche point, le crime certainement a été commis. Or, il me semble qu'il est de notre devoir rigoureux de le tenir au moins sous le coup d'une menace. »

La lettre explicative de l'ancien ministre des affaires étrangères, citée par M. de Rigny, avait déjà été citée textuellement par les journaux ministériels. Que disait-elle, cette lettre ? Rien que de très naturel : qu'il ne fallait pas prendre un pacha qui voyage paisiblement avec ses esclaves, ou qui les envoie d'un port à l'autre sous un pavillon chrétien,

pour un marchand qui vend de malheureux prisonniers de guerre et qui fait la traite des blancs. Il n'était pas question, dans l'amendement adopté, des canons qui ont foudroyé Missolonghi. M. le président du conseil a donc battu la campagne. Que ne répondait-il plutôt à l'article des vaisseaux de guerre bâtis à Marseille pour le pacha d'Egypte, sous le prétexte d'une odieuse neutralité ? Que ne s'attachait-il à prouver que la caisse militaire d'Ibrahim n'a pas été portée par un bâtiment français d'Alexandrie en Morée, et qu'il dise si cet argent de moins pour la solde des troupes égyptiennes n'aurait pas pu changer le sort de la campagne ?

La vérité est que M. le président du conseil a été vivement blessé de l'amendement en faveur des Grecs, non par le côté matériel qu'il affecte de défendre, mais par le côté politique. Il a très bien senti que la chambre des pairs, en se prononçant dans cette question ; condamnait la diplomatie du ministère, et donnait le signal à l'opinion européenne. En effet, la chose est arrivée ainsi : c'est depuis le vote de la chambre des pairs que l'enthousiasme pour la Grèce a réveillé les princes chrétiens et forcé les gouvernements à désavouer, du moins des lèvres, si ce n'est du coeur, une politique aussi misérable que barbare.

Rien de satisfaisant en réponse aux calculs de M. le comte Roy : quand un homme aussi habile que ce noble pair se croit obligé d'annoncer qu'il tait une partie des maux qu'il voit ; quand le noble comte, qui s'est retiré de la caisse d'amortissement pour ne pas mentir à ses principes, garde un douloureux silence ; quand un noble baron signale les dangers de notre position extérieure, sans qu'on daigne s'expliquer sur cette position, on est obligé de convenir que l'on est conduit par cette espèce de despotisme de l'incapacité entêtée qui, bravant les forces morales, se retranche dans le fait de son existence physique.

M. le président du conseil a parlé de ses ennemis : en Angleterre, un ministre parle de ses adversaires ; car lorsqu'il a des ennemis, et des ennemis nombreux, il est un inconvénient pour le monarque, un obstacle au gouvernement, et il se retire. Mais quels sont donc les ennemis que M. le président du

conseil veut signaler ? Serait-ce par hasard ses anciens amis ? A-t-il rejeté leur personne et renié leurs principes de manière à les obliger de s'éloigner de lui ? A-t-il porté les premiers coups, et ne fait-on que les lui rendre ? S’est-il imaginé qu'il pouvait changer d'opinion, rompre les liaisons les plus intimes, blesser l'amitié et l'honneur, frapper au hasard sur tous les royalistes, sans distinction de talents, de services, de position sociale ; commettre des fautes de toutes les espèces, se contredire à toutes les phrases comme dans tous les faits ? s’est-il imaginé qu'il pouvait agir de la sorte, et que tout cela serait trouvé bon, parfait, admirable ?

Il fut un temps où M. le président du conseil n'avait à combattre que cette opposition naturelle qui éclaire le pouvoir. L'immense majorité du public était pour lui ; il trouvait dans ses amis cette partie de popularité qui lui manque et qui lui manquera toujours. Il vivait en paix et en joie sous le bouclier d'une opinion que lui apportaient des hommes qui disposent à tort ou à raison de cette opinion. Qu'il descende maintenant dans sa conscience ; qu'il se demande quand et comment les divisions ont commencé ! depuis quelle époque les vieux serviteurs du roi et les amis des libertés publiques se sont à la fois retirés de lui ! Qu'il dise si depuis le jour de l'isolement volontaire où il s'est placé il a eu un seul moment de repos ! Il a conservé le pouvoir ; mais quel pouvoir ! et à quel prix l'a-t-il acheté !

Avant la session il se flattait d'avoir la majorité dans les chambres ; il faisait déclarer par ses journaux, dont il vient de parler lui-même avec tant de mépris, qu'il dédaignait l'opinion extérieure ; que c'était à la tribune qu'il solderait tous ses comptes ; que la majorité des votes dans les chambres le dédommagerait des suffrages qu'il ne pouvait obtenir à l'extérieur. Et il n'a rien payé à la tribune ; et il n'a point eu la majorité décisive sur laquelle il comptait. Les lois principales n'ont pu passer : la loi sur les délits commis dans les échelles du Levant a été retirée, parce qu'un amendement généreux y avait été introduit ; la grande loi des successions a été perdue, et la cour des pairs n'a point étouffé le procès des marchés

Ouvrard.

Voilà donc le ministère remis entre les mains de l'opinion publique, par l'opinion législative, plus nu, plus faible, plus pitoyable qu'il ne l'était encore avant l'ouverture de la session.

Lorsqu'on jette les regards dans l'intérieur de la France, tout afflige : querelles religieuses, division des royalistes, ingratitude et corruption érigées en système, malaise général, inquiétude des esprits, incertitude de l'avenir ; au dehors, on cherche en vain des consolations. La noble nation de saint Louis tourne un regard attristé vers l'armure dont elle s'est dépouillée après tant de combats et se demande comment on n'a pu puiser dans la seule vue de ce trophée une politique digne de sa gloire.

Qui mène le monde aujourd'hui, en supposant que le monde n'aille pas tout seul ? Ce n'est certainement pas la France. Depuis 1824 nous nous sommes placés à la suite de l'Angleterre, sans tirer du moins de cette politique les avantages matériels qu'y trouvent nos orgueilleux patrons. Ainsi, quand on a vu la Grande-Bretagne proclamer de si beaux principes de liberté au sujet des colonies espagnoles et désavouer ces mêmes principes relativement à la Grèce, nos ministres, qui ne nous faisaient pas profiter du commerce des nouvelles républiques espagnoles, se sont montrés fièrement ennemis subalternes des Grecs. La borne de leur vue ne leur permettait pas de découvrir les motifs des contradictions britanniques.

Pourquoi, dans la question de la Grèce, le cabinet de Saint-James favorisait-il les idées du cabinet autrichien ? C'est que l'Angleterre était alors dominée par son esprit d'opposition à la Russie. Mais pour nous, n'était-il pas absurde d'entrer dans cette politique ? Nous devions être Grecs, non seulement par humanité, par religion, par honneur, par mille sentiments généreux, mais nous devions l'être encore par tous les intérêts militaires et commerciaux de la France.

Vous verrez toujours l'Autriche et l'Angleterre, malgré la différence de leur politique de théorie, s'unir dans la politique pratique, par la raison qu'elles ne peuvent rien l'une contre

l'autre, et que, rivales de la France et de la Russie, elles augmentent leur pouvoir par leur union. Cette seule observation prouve, pour quiconque a deux idées diplomatiques dans la tête, que notre alliance naturelle est ailleurs. La Prusse et la Russie nous sont unies par convenance ; nous pouvons entrer dans leur politique pratique sans admettre leurs théories politiques, comme l'Angleterre penche vers l'Autriche sans partager les haines anticonstitutionnelles, d'ailleurs très récentes, du prince de Metternich.

Un ministère qui perd la vue, ou qui ignore la position dans laquelle les traités de 1814 et de 1815 ont laissé la France et les puissances alliées devrait, s'il a quelque pudeur, renoncer aux affaires. La Russie s'est agrandie de presque toute la Pologne, de la Finlande et des postes militaires au revers du Caucase ; la Prusse vient jusqu'aux limites de notre sol ; les Pays-Bas s'enferment dans une ceinture de forteresses, et ces forteresses, bâties en partie avec l'argent des alliés, sont des espèces de têtes de pont, d'ouvrages avancés que l'Europe a sur Paris, dont elle a appris le chemin ; l'Autriche a englouti Venise et domine le reste de l'Italie ; l'Angleterre a gardé, dans la Méditerranée, Malte et les Iles Ioniennes ; dans l'Océan, le cap de Bonne-Espérance et l'Ile-de-France : maîtresse ainsi des ports de la Méditerranée et des mers de l'Inde, elle embrasse tout l'Orient.

Rentrée dans ses anciennes limites, la France a perdu, avec ses colonies, quelques-unes des places qui faisaient sa sûreté : plus de quarante-cinq lieues de ses frontières sont totalement ouvertes à l'ennemi.

Et c'est dans une pareille position que nous ne savons ni profiter des bonnes chances, ni choisir les alliances qui diminueraient contre nous le nombre des chances fâcheuses ! Favorables en théorie à la politique autrichienne, favorables en pratique à la politique anglaise, nous faisons tout juste le contraire de ce qu'il faudrait faire. Nous devrions nous rapprocher de l'Angleterre par nos théories constitutionnelles et nous en éloigner par nos intérêts matériels ; ou bien,

adoptant un système complet, nous devrions reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, et, plus conséquents que l'Angleterre, nous déclarer en même temps pour l'indépendance de la Grèce.

Il est possible que la politique européenne soit au moment de changer relativement aux Hellènes. Et nous, très humbles amis de nos voisins, nous qui ne voulons pas nous troubler la tête de tant de choses, nous ferons comme on fera.

Maintenant il n'est plus possible de dire que les Hellènes sont des révoltés, des révolutionnaires, ni même des républicains. L'assemblée nationale de la Grèce a décrété que le gouvernement de la Grèce serait une monarchie constitutionnelle. Nous convenons que cela est encore assez malsonnant. Pourquoi cette assemblée n'a-t-elle pas voté un bon despotisme, bien conditionné, avec l'accompagnement obligé de la censure, le droit d'appréhender au corps quiconque s'avise de penser ? Alors quelque légitimité chrétienne aurait consenti à remplacer la légitimité turque. Comme cela, les principes auraient été conservés dans toute leur pureté, et l'on aurait visité les ruines d'Athènes sous la protection des espions de police, tout aussi bien que sous la sauvegarde des eunuques noirs.

Quoi qu'il en soit, des ministres étrangers semblent avoir adopté ce projet de note collective et d'intervention commune, qui n'est pas d'eux, et qu'ils avaient d'abord dédaigneusement repoussé. Si les Grecs peuvent encore tenir une campagne, il est possible qu'ils échappent à leur ruine ; alors nous ne serions pas étonnés de voir notre ministère déposer le turban pour la croix, se placer dans les bagages de l'opinion populaire triomphante et se vanter à la cantine d'avoir remporté la victoire. Si l'Angleterre surtout devient grecque, il sera grec, sans avoir l'honneur ou le profit du salut de la Grèce.

Par le mouvement de cette grande politique des choses, qui écrase aujourd'hui la petite politique des hommes, voici qu'un gouvernement libre est sur le point de reparaître à Lisbonne. Nos ministres l'avaient-ils prévu ? Hélas ! qu'ont-ils imaginé au delà des 3 pour 100 ? Dans cette question, ils suivaient encore

l'Angleterre ; mais ce serait une erreur de croire que l'Angleterre ait poussé à l'établissement des Cortès en Portugal. Nous savons, de science certaine, que la Grande-Bretagne s'était toujours repentie d'avoir laissé s'établir un gouvernement constitutionnel à Lisbonne, parce qu'elle trouve dans une représentation nationale des obstacles à ses intérêts. Ce furent les Cortès qui renvoyèrent les Anglais officiers dans l'armée portugaise, qui détruisirent les privilèges que l'Angleterre s'était fait donner pour l'exportation des vins de Porto et l'importation des marchandises anglaises.

Le cabinet de Saint-James ne se soucie des Chartes étrangères qu'autant qu'elles favorisent ses marchands. M. Canning, si longtemps ennemi de notre révolution et des radicaux de son pays, a cherché la popularité industrielle ; voilà tout. Sa politique n'est point romantique ; il a rudement déclaré à l'Espagne que l'Angleterre n'avait jamais pris les armes pour les Bourbons, et il a tout aussi rudement fait arrêter les secours que l'on préparait sur la Tamise pour les Hellènes. Pourvu que son pays soit libre, il fera tout aussi bien servir à la prospérité de l'Angleterre l'esclavage des nations que l'indépendance des hommes. Il préfère Bolivar au Grand-Turc ; mais il sera contre les Grecs avec les marchands de Londres, comme il sera pour les républiques espagnoles avec les marchands de Liverpool. Si la fortune change et amène d'autres intérêts, il sera pour les Grecs et contre les républiques. Selon le caractère du mouvement de la Colombie, il restera ce qu'il est aujourd'hui ou deviendra un autre homme.

Or, comme il est plus aisé d'asservir une petite cour despotique et d'acheter un ministre favori que de corrompre une assemblée nationale, la politique de l'Angleterre ne s'opposait point du tout à la politique autrichienne à Lisbonne depuis l'abolition des Cortès. Et voilà aussi pourquoi, par la raison opposée, la France faisait bien, en 1823, de favoriser auprès du vieux roi, prince d'ailleurs très généreux, le rétablissement d'un gouvernement constitutionnel. On peut donc regarder la constitution dont on parle pour le Portugal

comme le résultat des opinions personnelles de l'empereur du Brésil : notre ministère, que l'Angleterre n'aura pas prévenu, parce que l'Angleterre ne se mêlait point de cette constitution, aura été tout aussi ébahi de la nouvelle qu'incapable d'en calculer les suites. Ces suites peuvent être immenses par rapport à l'Espagne, si toutefois quelque intrigue secrète ne parvient à entraver l'exécution du noble dessein de don Pèdre.

Que conclure de tout ceci ? Que nous n'occupons ni par la force des idées, ni par l'ascendant moral, ni par la puissance des armes, le rang que nous sommes destinés à occuper en Europe. Le ministère aurait fait à l'extérieur une France semblable à lui-même, chétive, petite, humiliée, si la France pouvait jamais perdre sa grandeur. Nos hommes d'Etat, qui dans l'intérieur de la France marchandent sans honte des procès et frappent sans pudeur des gens de bien, feraient mieux de transposer leur politique : qu'ils emploient au dehors leur argent et leur arrogance, et qu'ils se soumettent au dedans à l'Empire de l'opinion.

Une chose les trompe : c'est cette prétendue bienveillance qu'ils croient rencontrer dans les cours, et dont ils se vantent à la tribune ; ils ne voient pas que l'Europe est gouvernée aujourd'hui par des princes ou par des ministres qui ont traversé la révolution, et qui tous veulent, plus ou moins, jouir en paix des derniers jours de leur existence ; ils ne voient pas que les Etats n'ont point encore réparé le désordre de leurs finances et qu'il ne leur convient pas d'agir. De là la politique à l'ordre du jour renfermée dans cette phrase, que répètent à l'envi tous les cabinets : Conservons, avant tout, la paix en Europe ! Un ministère qui dit à son tour : « Ne remuons pas, à cause de mes 3 pour 100, de ma bourse, de mon syndicat, de mon indemnité, et surtout à cause de ma place, » est un ministère qui dans toutes les dépêches des cabinets étrangers doit lire autant d'éloges que la France lui donne de témoignages de son improbation.

Mais la nature s'arrête-t-elle ? Mais les idées restent-elles stationnaires ? Mais les peuples se taisent-ils ? Mais les lumières sont-elles tout à coup étouffées ? Non : en Europe, les

vieilles générations sont prêtes à disparaître ; en Amérique, des nations nouvelles se forment, et cette Amérique, qui a reçu de nous des constitutions, nous les renvoie. Le mouvement est donné, et ne sera point suspendu ; nous serons surpris, au milieu des divisions politiques et religieuses que le ministère a fait naître, par des révolutions qui seront les dernières de l'ancien ordre de choses. Ces révolutions arrivent ; elles sont à notre porte. Puisque nous refusons de prendre pour pilotes le talent, la raison, le bon sens et l'expérience, il ne nous reste qu'à nous abandonner, les yeux fermés, à la tempête : nous n'avons pas voulu conduire les événements nous serons conduits par eux.

11 octobre 1826. Des négociations relatives à la Grèce

Paris, le 11 octobre 1826.

L'intérêt que nous portons à la cause de la Grèce nous avait empêché jusqu’ici de parler des négociations entamées par les cabinets. Nous savions très bien que la voix de la raison commençait à se faire entendre : aujourd'hui que des feuilles publiques ont laissé transpirer quelque chose de ce changement d'opinion, nous pouvons dire qu'en effet le changement a lieu, mais qu'il est encore loin d'être arrivé à un résultat. Ce que l'on propose, ou proposera, est-il acceptable par la Porte ou par les Grecs ? Il n'y a jusqu'à présent de certain dans tout cela que le triomphe de l'opinion des peuples. Il est fâcheux pour les gouvernements de n'avoir pas pris l'initiative dans une pareille question.

On a traité de jacobins et de révolutionnaires les hommes qui ont élevé la voix en faveur de ces millions de chrétiens que les puissances chrétiennes laissaient égorger, et maintenant on adoptera les plans ou une partie des plans présentés par ces mêmes hommes ! On viendra essayer, peut-être trop tard, et avec des demi-mesures, ce qu'on aurait opéré facilement au commencement des troubles de la Grèce ! On aura laissé massacrer des milliers d'individus de tout âge et de tout sexe dans le cher espoir du rétablissement de la tyrannie mahométane ; et à présent qu'il est démontré qu'on peut dépeupler la Grèce, mais non la soumettre, on viendra humainement, charitablement, chrétiennement, tendre la main au reste des victimes : on aurait désiré qu'elles restassent esclaves ; elles ont la folie de préférer la liberté : qu'y faire ?

Nous avons dit dans un autre article que nos ministres étaient gens à se vanter à la cantine d'un succès qui ne serait pas le leur : notre prédiction se vérifie. Vous verrez que le salut

de la Grèce, si jamais la Grèce est sauvée, sera sorti de leur génie. Admirez déjà les symptômes d'humanité : on a mis à la disposition d'un préfet quelque argent pour les familles fugitives jetées sur nos rivages. Si l'on eût accordé aux Hellènes pour se défendre le secours que l'on ne peut guère leur refuser dans l'exil, le calcul eût été meilleur : ils ne seraient pas restés à la charge du gouvernement : Missolonghi eût été sauvé. Mais on aime mieux jeter un morceau de pain à un Moraïte proscrit que de donner un mousquet à un Grec libre.

Quoi qu'il en puisse advenir des négociations entamées, soit que M. le président du conseil convertisse en 3 pour 100 la liberté de la Grèce comme celle de Saint-Domingue, et que Athènes paye une indemnité à Sa Hautesse ; soit que tout se réduise à des pourparlers sans résultats, les gens de bien qui, dans les diverses parties de l'Europe, ont plaidé une cause sainte au milieu de toutes les calomnies, ces gens de bien doivent se réjouir : si la chaîne de la Grèce est brisée, cette délivrance sera leur ouvrage. Ils trouveront dans un succès dû à l'opinion qu'ils ont formée par leur persévérance la récompense de leurs efforts. Ne cessons jamais de réclamer les droits de la justice, lors même que nos intentions sont méconnues, lors même que la sottise, l'hypocrisie, l'envie, affectent des craintes ou des airs dédaigneux. Tôt ou tard la vérité triomphe, et ceux qui lui faisaient obstacle sont renversés par le mépris public ou emportés par le cours du temps.

20 octobre 1826. Du séjour de M. Canning à Paris

Paris, le 20 octobre 1826.

Nous nous sommes jusqu’ici abstenu de parler du ministre étranger qui depuis un mois habite Paris : son séjour se prolongeant, notre silence finirait par paraître de l'affectation : force nous est donc de le rompre.

Nous ne voulons pas manquer aux convenances de l'hospitalité, mais nous ne pouvons aussi partager l'espoir qui a valu à ce ministre la faveur d'une opinion qui pourrait en dernier résultat se trouver trompée. Nous ne voyons pas partout la perfide Angleterre, mais aussi nous ne voyons pas partout l'Angleterre bienveillante, et marchant à la tête des libertés du monde. Nous pensons que toute sa bienveillance est dans son intérêt : aujourd'hui pour les colonies espagnoles, demain contre elles, s'il y a lieu ; témoin sa conduite envers la Grèce. Si on ne part de ce point, on sera déçu, et l'on regrettera de s'être précipité dans des éloges qu'il faudra rétracter.

Les journaux anglais nous mettent d'ailleurs à l'aise pour la franchise ; ils disent ce qu'ils pensent des choses et des individus de la France avec une liberté que nous imiterons, à la grossièreté près. Ils ouvrent leurs colonnes à des correspondances privées que des journaux français n'accepteraient jamais, si d'ailleurs les Anglais pouvaient, comme nous, se calomnier les uns les autres dans des gazettes étrangères.

Tout le monde connaît la vie publique de l'hôte célèbre qui est venu nous visiter, ses talents comme poète, comme écrivain, comme orateur et comme politique. Laissant le passé de côté, nous dirons, quant au présent, qu'il y avait, ce nous semble, pour l'Angleterre autre chose à faire que ce que le

ministère anglais a fait. Nous pensons qu'il pouvait favoriser les libertés publiques dans l'Amérique espagnole, sans exposer en Europe les principes sur lesquels repose la triple monarchie d'Edouard le Saxon, de Guillaume le Normand et de Guillaume le Hollandais. Nous croyons qu'on pouvait ouvrir des débouchés au commerce de la Grande-Bretagne dans le Nouveau Monde sans amener la catastrophe industrielle dont l'Angleterre a été et est encore victime ; nous croyons qu'on pouvait réformer le système des douanes des trois royaumes sans être obligé de reculer, comme on l'a déjà fait, et sans produire une diminution notable dans l'impôt : voir vite et voir loin sont deux choses. Qu'il renaisse en Angleterre des Burke, des Fox et des Sheridan, et nous pensons qu'une telle opposition aurait bientôt trouvé le côté faible du nouveau système !

Mais cela n'est pas notre affaire. Le public français se contente de demander dans quel dessein le très honorable ministre anglais est venu à Paris. Dans notre opinion, il n'est venu dans aucun dessein particulier : il regarde autour de lui, il profite de son voyage pour voir où nous en sommes dans ce pays, pour se faire une idée des partis et des opinions, de ce qu'il y a à craindre ou à espérer de la France, pour étudier la capacité, les talents et le caractère des personnages en pouvoir. Sous tous ces rapports, il doit être content. On lui dit tous les jours que nos hommes d'Etat resteront éternellement en place : que peut-il désirer de mieux ? Si c'est là notre secret, si le ministre d'une puissance peu amie emporte ce secret, le voilà certes bien à l'aise, ce ministre, pour se conduire en Europe comme il voudra, sans s'embarrasser de la France.

Mais ne fait-on rien autre chose dans l'intérieur des cabinets ? Si l'on savait à quoi se réduisent les mystères de la diplomatie, on s'en soucierait moins, et souvent on en rirait. On cause vraisemblablement, dans les rencontres fortuites ou préparées, de toutes sortes de choses ; beaucoup moins du Portugal qu'on ne le pense ; un peu plus de l'Espagne, afin de l'amener, si faire se pouvait, à reconnaître l'indépendance de

ses colonies, vieux plan qui depuis trois ans traîne dans toutes les chancelleries de l'Europe. On parle peut-être davantage de la Russie, et surtout à cause des coups de canon qu'elle vient de tirer. Qui sait où porte un boulet lancé par une puissance qui compte une armée de sept cent mille hommes ? Peut-être, forcé par le cri des peuples, s'occupe-t-on de la pacification de la Grèce : c'est encore peut-être quelque vieux plan d'*hospodarat*, qui se changerait selon l'occasion en protectorat. On laisserait la Russie occuper (si la Turquie ne l'a pas déjà satisfaite) la Valachie et la Moldavie ; l'Angleterre protégerait la Grèce ; et nous, nous écririons peut-être des dépêches pour offrir nos bons services à tout le monde, sans demander un village ou une obole. Verrait-on jamais rien de plus désintéressé, de plus bénin, de meilleur pour la sûreté de la France, s'il y avait quelque vérité dans tous ces on dit ?

Mais avons-nous besoin de quelque chose, et n'avons-nous pas nos 3 pour 100 pour les présenter à nos amis et à nos ennemis ? En faut-il davantage à la gloire de M. le président du conseil et à la nôtre ? Voyez monter ces 3 pour 100, que l'on disait frappés de réprobation : ils sont déjà, après un an de sueurs et de travaux, à 68 ; il ne reste plus que 7 à gagner pour arriver à 75, hausse qui ne profiterait pas aux pauvres premiers convertis qui se sont dépêchés de revendre dans la descente à 60. Mais n'est-il pas certain que si pendant quelques années on sacrifie encore la caisse d'amortissement aux 3 pour 100, et que le syndicat et les banquiers cosmopolites continuent à les remorquer, il faudra bien que ces 3 pour 100, bon gré, mal gré, soient amortis, et que la dernière inscription de cette rente soit nécessairement achetée, à la volonté du vendeur, à 100 et au-dessus par la caisse d'amortissement ? Alors, qui pourra nier que les 3 pour 100 se soient élevés par le crédit public au pair du 5 ? Oh ! la belle opération ! 80 millions sacrifiés pendant plusieurs années à l'amortissement de 20 millions de rentes en 3 pour 100 ! Quel génie il a fallu pour enfanter cette oeuvre financière !

Et le milliard des émigrés, que devient-il ? Si l'on prenait une moyenne proportionnelle entre les sommes réclamées et les

sommes à réclamer, les demandes pourraient s'élever de 12 à 1500 millions ; et l'on a tout juste un milliard à donner en principe.

Ce milliard en théorie étant en 3 pour 100 en pratique, et ces 3 pour 100 de l'émigré ne se vendant pas au-dessus, et peut-être se brocantant au-dessous de 60, le milliard se trouve réduit à 600 millions, sur lesquels il faut défalquer les fonds de réserve : somme totale, 400 ou 450 millions ; et il faudrait peut-être pour un acquittement tolérable une somme d'un milliard 500 millions. Oh ! la belle opération ! quel succès ! quel génie ! Et l'indemnité de Saint-Domingue ? 30 millions reçus sur 150 à recevoir, reste 120 millions que vraisemblablement on ne touchera pas si tôt. Oh ! la belle opération ! quel succès ! quel génie ! Tout cela ne fait rien à M. le président du conseil ; et s'il meurt jamais politiquement, il compte expirer sur un monceau de boules blanches, comme Vert-Vert sur un tas de dragées.

D'ailleurs, détracteurs que nous sommes, rivaux mordus du serpent de l'envie, ne devons-nous pas voir la prospérité dans la plus-value de l'impôt ? qu'avons-nous à répondre ?

Rien du tout, si c'est le ministère qui a fait la terre, l'air, l'eau et le soleil de la France ; si c'est lui qui a fait la Charte, où repose dans les libertés publiques un fonds de prospérité que l'on ne peut nous ravir, si le filon de nos richesses naturelles et industrielles est abondant. Les impôts, qui grâce au temps ne nous manquent pas, exploitent merveilleusement ce filon : reste à savoir s'il est inépuisable. Voulez-vous qu'il y ait encore une plus grande plus-value dans l'impôt, ajoutez une taxe à toutes celles dont nous sommes écrasés, et vous aurez le plaisir de publier à chaque trimestre la preuve de la prospérité de la France : ce jeu-là pourrait réussir quelques mois ; mais après !

Voulez-vous savoir où en est la prospérité produite par les opérations du ministère ? Supposez demain l'apparence d'une guerre pour la France, et vous verrez ce que deviendra toute cette machine financière, construite à si grands frais et si déplorablement inventée ! Vos fonds tomberont, vos impôts

diminueront, et il ne restera que le néant d'un système financier où tout est illusion, fantasmagorie et réelle misère.

La France est dans ce moment tranquille pour des regards qui ne veulent pas plonger au fond des choses ; mais il n'y a pas deux hommes qui aillent ensemble : la France paye l'impôt ; mais chaque jour la position des propriétaires s'empirera. La France est mâle et robuste ; mais pourtant ses enfants guerriers sont dégoûtés du service militaire. La France a encore des forteresses ; mais elles croulent de toutes parts. La France pourrait jouer un rôle important en Europe ; mais elle suit la politique la moins propre au sentiment de sa force.

Cette France, que des adulateurs à gages veulent voir si paisible, est remplie des éléments de troubles que le ministère y a jetés ; elle s'avance vers l'avenir le plus obscur et peut-être le plus orageux : mais elle dort en marchant, et la flatterie et la sottise prennent ce dangereux sommeil pour du repos. Les talents qui consolaient notre belle patrie s'éteignent tour à tour ; quelque chose d'étroit nous étouffe : cet état est trop opposé au tempérament de la France pour qu'il dure longtemps.

Aussi sommes-nous à l'apogée de cette prospérité ministérielle, objet de l'admiration des valets du pouvoir : cette prospérité ne peut plus que descendre. Les élections viendront dans deux ou trois ans ; et quand elles ne viendraient pas, nous vieillissons : le temps où nous devons disparaître est proche. Si nous étions jeunes, nous pourrions dire : « Allons toujours comme cela une vingtaine d'années, et puis nous verrons. » Mais, dans deux ou trois ans, nous serons arrivés aux jours de grâce, à ces jours où l'on ne compte plus. Rien de ce qui nous succédera ne suivra notre système : le monde appartiendra à des générations nouvelles.

Ministres, songez-y bien : si vous êtes encore en place ou sur la terre, vous répondrez alors de ce que vous aurez fait ; vous répondrez de la désunion politique que vous avez établie entre les serviteurs du roi, des divisions religieuses commencées sous votre administration, de la corruption que vous avez répandue, des injustices dont on aura eu à se

plaindre, et qui ont laissé au fond des coeurs tant d'amertume ; de l'indifférence, plus déplorable encore, que vous aurez fait naître sur des choses d'où dépend la vie de la France monarchique, et enfin du chemin que vous aurez laissé faire aux idées républicaines. Songez-y bien, vous êtes arrivés trop tard au pouvoir pour vous y perpétuer ; vous avez fait un mal immense, car le mal se fait vite, et vous n'avez ni le génie ni le temps de le réparer.

3 novembre 1826. De l'occupation de Lisbonne par les Anglais

Paris, 3 novembre 1826.

On a beaucoup parlé ces derniers jours de l'occupation de Lisbonne par nos voisins insulaires. Si cette nouvelle se confirmait, elle mériterait de fixer l'attention publique.

On sait que le gouvernement constitutionnel du Portugal, sous le vieux roi, s'était débarrassé de la protection de la Grande-Bretagne, qu'il avait renvoyé tous les officiers anglais servant dans les troupes portugaises et aboli les privilèges commerciaux arrachés par un allié puissant à un peuple malheureux. Le parti anglais était réduit à un très petit nombre de négociants à Porto, à Lisbonne et à Coimbre. Le parti français, au contraire, était devenu extrêmement populaire dans ces mêmes villes et dans les campagnes, grâce au dévouement et à l'habileté de M. Hyde de Neuville. Tous les corps de l'Etat, et même le clergé, inclinaient vers la France. Il ne restait donc plus qu'à nourrir ces sentiments nationaux, de telle sorte que les Anglais ne pussent arriver que de force sur les rives du Tage, jamais du consentement et par l'autorité du gouvernement portugais.

Arriver de force en Portugal n'était pas chose aisée pour la politique du cabinet de Saint-James. L'Europe est inquiète, et l'équilibre continental est dérangé toutes les fois que les Anglais mettent le pied en terre ferme.

Mais arriver en Portugal à la réquisition des autorités de Lisbonne changerait l'état de la question et mettrait les Anglais fort à l'aise. Ils nous diraient : « Nous occupons le Portugal comme vous occupez l'Espagne, comme l'Autriche occupe le royaume de Naples. Qu'avez-vous à répondre ? »

Rien du tout, en vérité, sinon qu'une occupation anglaise, effectuée sous les yeux de l'armée française, tandis que nous

avions tous les moyens politiques moraux et militaires de prévenir cette occupation, serait une chose sans exemple dans notre histoire, une chose aussi humiliante pour notre diplomatie que déplorable pour la France.

Quand un gouvernement prépare un mouvement militaire, il en avertit ordinairement les autres puissances, ce qui donne lieu à un échange de notes. L'armée anglaise aurait-elle reparu sur le continent ? Si cet événement de la plus sérieuse nature a eu lieu, en avons-nous été prévenus ? M. Canning aurait-il fait entendre raison sur ce point à nos ministres bénévoles ? Il nous serait impossible de le croire. Mais si nous n'avions été prévenus de rien, et si par hasard les Anglais étaient à Lisbonne, comment nous serions-nous ainsi laissé surprendre ? Ici on se trouverait nécessairement placé entre la faiblesse et l'incurie.

Si le Portugal était occupé, le ministère français serait responsable en notre pays d'avoir laissé les Anglais aborder au continent, et d'autant plus responsable que nous avions une armée aux avant-postes.

Mais aurait-il donc fallu faire la guerre à l'Angleterre pour l'empêcher de mettre garnison dans Lisbonne ?

C'est déplacer la question : il fallait se conduire avec assez d'habileté à Lisbonne pour qu'on n'y désirât pas les troupes de la Grande-Bretagne, ou pour qu'on y préférât, en cas de besoin, notre protection à celle de l'Angleterre.

Voyez un peu ce qui résulterait pour la France de l'occupation du Portugal par les Anglais.

S'il arrivait, par une raison ou par une autre, que nous fussions obligés d'évacuer l'Espagne, pourrions-nous le faire tant que les Anglais tiendraient le Portugal ? L'honneur français ne pousserait-il pas un cri d'indignation si nos troupes sortaient de Barcelone, de Cadix, de Madrid, tandis que les troupes anglaises resteraient à Lisbonne ? car, enfin, ce n'est certainement pas pour remettre le Portugal au nombre des colonies anglaises que M. le dauphin a remporté ses généreuses victoires.

D'un autre côté, le cas de l'occupation de Lisbonne par les

Anglais échéant, pourrions-nous demeurer en Espagne avec une armée aussi faible que celle que nous y avons aujourd'hui ? La plus simple prévoyance ne nous obligerait-elle pas de renforcer nos garnisons, et même de les porter sur la frontière de la Galice, de Zamora et de l'Estramadure ? Mais si nous renforcions ces garnisons, les cours étrangères n'en prendraient-elles pas ombrage ? N'augmenterions-nous pas en même temps les frais, déjà si considérables, de notre occupation militaire ? Complication d'embarras de toutes parts.

Raisonnons maintenant dans une autre hypothèse. Supposerons-nous que les deux gouvernements français et anglais se soient entendus, qu'ils se soient dit : « Nous occuperons respectivement le Portugal et l'Espagne ; nous évacuerons ces deux royaumes quand cela nous conviendra, d'un commun accord, ensemble, et le même jour ? » Qui serait la dupe dans cette convention ? Bien évidemment la France. L'Angleterre, déjà maîtresse au Brésil, doit désirer l'être encore en Portugal, où elle trouvera moyen de faire payer ses troupes et de se dédommager de ses soins par des avantages commerciaux. Nous, nous n'avons qu'à perdre à rester en Espagne.

Ainsi l'Angleterre nous forcerait, par une convention en apparence équitable, à évacuer l'Espagne ou à y rester à sa volonté : À l'évacuer, en nous déclarant qu'elle va sortir du Portugal, peut-être au moment même où il nous conviendrait de demeurer en Espagne.

À y rester, en nous notifiant qu'elle veut prolonger le séjour de ses troupes en Portugal.

Dans ce dernier cas, elle obtiendrait un double avantage : elle affaiblirait notre armée sur nos frontières du nord, en retenant une partie de nos troupes en Espagne, et elle nous obligerait à continuer nos sacrifices d'argent : car, encore une fois, si les Anglais restaient à Lisbonne, il n'y aurait aucun moyen sûr et honorable pour nous d'évacuer l'Espagne.

Bien d'autres inconvénients résulteraient de l'occupation du Portugal par l'Angleterre. Le cabinet de Saint-James pourrait prendre sur le cabinet de Madrid, par ce voisinage, une

influence que nous avons achetée assez cher pour désirer la conserver. Ce même voisinage pourrait susciter des troubles sur les frontières espagnoles ; ces troubles pourraient exiger la présence des troupes de Georges IV. Quel parti prendrions-nous alors ? Laisserions-nous faire la police par des patrouilles anglaises dans un pays où les soldats du roi de France veillent à la sûreté d'un petit-fils de Louis XIV ?

Nous espérons encore que les Anglais ne règnent pas à Lisbonne ; nous espérons que s'ils ont paru dans cette ville, ils n'auront agi fortuitement que pour rétablir l'ordre, et qu'ils se seront bientôt retirés ; nous espérons surtout que l'on s'empressera de donner à la France les éclaircissements qu'elle a droit d'attendre. Cette affaire du Portugal est très obscure ; on la glisse dans les feuilles ministérielles en passant, comme une chose qui ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe, et pourtant elle est d'une importance majeure.

Les troupes anglaises ont-elles de nouveau, oui ou non, débarqué sur le continent ? Sont-elles, oui ou non, en Portugal ?

Et qu'on ne vienne pas nous dire que quelques soldats de marine sont seulement descendus de leur vaisseau. Un seul soldat anglais stationné sur les bords du Tage résout la question comme mille soldats : il n'y a pas loin, pour la marine anglaise de Corck ou de Gibraltar à Lisbonne.

Perdons notre argent au 3 pour 100, si telle est notre folie, mais ne jouons jamais avec l'honneur de la France. Que malheureusement la nouvelle de l'occupation du Portugal par les Anglais se trouve vraie, et ce sera une preuve de plus de l'impuissance, de l'incapacité de ces ministres trop étrangers à la prospérité et à la gloire de leur patrie.

18 décembre 1826. De la présence de nos soldats en Espagne

Paris, ce 18 décembre 1826.

La politique ministérielle a agi avec tant d'habileté qu'elle a fini par rappeler sur le continent européen la puissance anglaise ; faute énorme qui annule ce qui pouvait faire dans les traités de Vienne et de Paris une espèce de contrepoids aux préjudices causés à la France par ces traités ; faute que les puissances continentales ne cesseront désormais de reprocher à la déplorable administration qui désole la France. Sans doute il ne faudrait pas écouter ces puissances dans tout ce qui pourrait nuire à la liberté ou à l'honneur de notre pays ; mais ce serait une insigne folie de nous croire isolés sur le continent et de nous placer de sorte que la politique insulaire et la politique continentale eussent également à se plaindre de nous : ne marchons ni derrière M. Canning, ni derrière M. de Metternich.

Nous demandions s'il était possible pour nous de rester avec si peu de forces en Espagne, tandis que l'Angleterre va occuper le sol et les ports du Portugal avec ses troupes et ses vaisseaux. Cinq mille Anglais vont d'abord descendre à Lisbonne ; parmi ces troupes se trouvent des régiments de l'infanterie de la garde de Georges IV et des corps de cavalerie, ce qui n'annonce pas le projet d'une occupation stationnaire et de peu d'importance. Peut-on jamais prévoir les cas fortuits d'un mouvement militaire dans les événements d'une guerre civile ? Tout en désirant la paix, ne peut-on pas dire, comme M. Canning vient de le dire, qu'il y a deux positions où l'on est toujours obligé de recourir aux armes, savoir : quand l'honneur national et la foi publique sont compromis ? Si nous n'avions pas de troupes en Espagne, l'occupation du Portugal par les Anglais serait fâcheuse, sans

être d'un danger immédiat ; mais la présence du drapeau blanc dans la Péninsule complique la question et préoccupe tous les esprits.

C'est pourtant dans ce moment qu'on paraît diminuer l'effectif de notre armée : des Prussiens occupent, assure-t-on, des villages en France ; nos places frontières tombent en ruine : mais aujourd'hui bornons-nous à l'Espagne.

On ne peut nier que le mouvement des Portugais réfugiés n'ait eu pour lui l'assentiment du parti que nos armes ont fait triompher en Espagne. Ces masses si ingouvernables, et qui suivent les impulsions de ceux qui les dirigent sans obéir à l'autorité légale, ont les Anglais en horreur ; le gouvernement espagnol n'a pas plus de penchant pour cette nation, et la reconnaissance des républiques espagnoles par la Grande-Bretagne est une plaie récente et vive dans le sein de tout Espagnol, quelles que soient la classe et l'opinion auxquelles il appartienne.

Maintenant que l'Angleterre nous déclare ouvertement son allié, et qu'elle nous félicite d'avoir fait, d'accord avec elle, tout ce que nous avons pu faire pour empêcher l'invasion du marquis de Chaves, de quel oeil allons-nous être vus en Espagne ? Si une guerre s'engageait, non entre nous et l'Angleterre, mais entre l'Espagne et le Portugal ; si les Anglais, pour mieux assurer la paix intérieure du Portugal, mettaient garnison dans les places frontières de l'Espagne, dans quelle position nous trouverions-nous ?

Nous sommes les alliés de l'Angleterre, mais nous le sommes aussi de l'Espagne ; si les Anglais entraient en Espagne, nos soldats tireraient-ils sur les Espagnols ou sur les Anglais, ou bien regarderaient-ils l'arme au bras, derrière les remparts, les combats de leurs doubles alliés ? Le marquis de Lansdown et lord Holland ont demandé dans la chambre des pairs de quelle nature était notre coopération, et si lorsque nous pouvions agir nous nous sommes contentés de parler : les troupes anglaises feraient-elles les mêmes interpellations aux nôtres sur le champ de bataille ? Les Espagnols, de leur côté, ne nous sommeraient-ils pas de venir à leur secours ?

Mais, dit-on, il n'y aura pas de guerre entre le Portugal et l'Espagne : ces dangers sont donc imaginaires. Dieu le veuille ! Dieu fasse qu'on puisse compter sur quelque chose avec les passions de ces peuples du Midi, qui trompent tous les calculs de la raison ! Mais, nous le répétons, comment serons-nous vus maintenant du peuple espagnol ? Nos faibles garnisons ne seront-elles point insultées ? Nos soldats seront-ils obligés de faire feu sur les sujets d'un roi, d'un Bourbon qu'ils sont venus délivrer, ou de supporter les insultes d'une population fanatique ?

La prévoyance la plus commune nous oblige donc à augmenter le nombre de nos troupes en Espagne, ou à évacuer ce pays.

Si nous renforçons nos garnisons, nous nous exposons aux représentations les plus vives et à une augmentation de dépenses militaires ; si nous retirons nos troupes, laisserons-nous donc le Portugal aux mains des Anglais ? L'arrivée des gardes du roi d'Angleterre à Lisbonne sera-t-elle le signal de la retraite des gardes du roi de France à Madrid ? Les victoires de M. le dauphin auraient-elles pour résultat définitif le rappel des Anglais sur le continent et l'occupation du Portugal par cette nation ? L'honneur ne permet plus à notre ministère d'évacuer l'Espagne ; la sûreté ne nous permet plus d'y rester aussi faibles : notre double politique nous met aux prises avec les Anglais et les Espagnols, et cette impossibilité de notre ministère de prendre un parti sur quoi que ce soit nous crée partout des ennemis.

Quand on apprendrait demain que l'insurrection portugaise est apaisée, que le marquis de Chaves est battu, ou que les Anglais, descendus à Lisbonne, ont empêché l'occupation de cette capitale par les ennemis de la Régence, notre position n'en serait pas beaucoup meilleure : les Anglais resteront désormais en Portugal ; et tant qu'ils y resteront, pouvons-nous honorablement sortir d'Espagne ?

Notre rôle dans tout cela sera toujours misérable, et la France ne se trouve point placée au rang qu'elle doit occuper. Il est remarquable que M. Canning dans son discours n'a pas

même fait un compliment à la France ; notre alliance méritait cependant bien un petit mot d'encouragement. M. le ministre des finances n'a pas osé lui-même avouer franchement l'Angleterre, et dans le discours de la couronne il a fait dire seulement à la couronne : « D'accord avec nos alliés. » Cette petite précaution diplomatique aura été peu agréable à l'Angleterre, qui a si hautement avoué le roi de France, et il est probable que cette précaution n'aura pas eu beaucoup de succès auprès de MM. les ambassadeurs résidant à Paris.

Il est certain que la tendance de tous les gouvernements en Europe est vers la paix : le caractère des monarques et des ministres, la lassitude des peuples, le délabrement des finances en tous les pays, expliquent assez cette tendance générale ; mais ce serait s'abuser que de croire que rien ne peut détruire ce penchant à la paix, surtout si l'Angleterre continuait à voir l'Espagne au fond des affaires du Portugal.

Aurions-nous pu, à une certaine époque, prévenir les malheurs dont le Portugal est aujourd'hui affligé ? Oui, sans doute, nous l'aurions pu, si l'on avait continué à suivre une politique digne à la fois de la grandeur et de la générosité de la France. Que de choses seraient connues si le gouvernement constitutionnel avait dans nos chambres législatives l'action qu'il devrait avoir !

M. le président du conseil pensât-il à l'avenir ? Croit-il maintenant au péril de sa politique ? Oui, mais seulement pour le 3 pour 100. Il aura été mille fois plus occupé d'une dépression d'agiotage de cinquante sous que des atteintes qui pourraient être portées à la dignité de son pays. Toutes ses sollicitudes sont pour la Bourse. L'alarme est au camp, mais seulement dans l'intérêt des banquiers, du syndicat, des joueurs à la hausse et à la baisse : pas une idée au delà. Les fonds ont descendu ; qu'ils remontent vite, tout sera sauvé ! Qu'importe la gloire de la France exposée dans la Péninsule, qu'importe la liberté de la France menacée par une loi sur la presse ! le 3 pour 100 va-t-il bien ? À l'aide d'un amortissement de 80 millions, à l'aide du syndicat, à l'aide des prêts sur dépôts de rentes et des efforts de la compagnie financière, 20

millions de rentes 3 pour 100 à 75 sont à 67 : victoire ! tout prospère, tout est à l'abri, gloire, honneur, liberté !

On a parlé de division dans le conseil : peu importe. La France ne s'embarrasse guère des querelles de la petite famille ; elle voudrait être libre, glorieuse, paisible : tôt ou tard elle le sera, quand son excellent monarque, instruit par la voix publique et les humbles doléances de ses peuples, aura secoué son manteau royal et appelé d'autres mains au soutien de la couronne.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

François-René de Chateaubriand

(1828)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface de l'édition de 1828
De la censure
- Avertissement de la première édition
- Avertissement de la deuxième édition
- Avertissement de la troisième édition
- De la censure que l'on vient d'établir

De l'abolition de la censure
Lettre à M. le rédacteur du Journal des débats, sur le projet de loi relatif à la police de presse
Rétablissement de la censure
- Avertissement
- Epigraphes
- Du rétablissement de la censure au 24 juin 1827

Sur la police de la presse
- Préface de la seconde édition
- Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse

Marche et effets de la censure
- Avertissement
- Les amis de la liberté de la presse
- Marche et effets de la censure
- Post-scriptum.

Dernier avis aux électeurs

Préface de l'édition de 1828

Si l'on réunit aux écrits ci-après ce que j'ai dit de la liberté de la presse dans La Monarchie selon la Charte, dans mes anciens Discours et Opinions, et jusque dans ma Polémique, on sera forcé de convenir qu'aucun homme n'a plus souvent et plus constamment que moi réclamé la liberté sur laquelle repose le gouvernement constitutionnel. J'ai quelque droit à m'en regarder comme un des fondateurs parmi nous, car je ne l'ai trahie dans aucun temps. Je l'ai demandée dans les premiers jours de la restauration, je l'ai voulue à Gand[5584] O comme à Paris ; prêchée par un royaliste, elle cessait d'être suspecte à des yeux qui s'en effrayaient, à des esprits qui n'en voulaient pas, à un parti qui ne l'aimait guère. Que ce parti la répudie de nouveau aujourd'hui, cela peut être ; mais il ne la détruira plus. Quand je n'aurais rendu que ce service à mon pays, je n'aurais pas été tout à fait inutile dans mon passage sur la terre.

La liberté de la presse a été presque l'unique affaire de ma vie politique ; j'y ai sacrifié tout ce que je pouvais y sacrifier : temps, travail ou repos. J'ai toujours considéré cette liberté comme une constitution entière ; les infractions à la Charte m'ont paru peu de chose tant que nous conservions la faculté d'écrire. Si la Charte était perdue, la liberté de la presse la retrouverait et nous la rendrait ; si la censure existait, c'est en vain qu'il y aurait une Charte. N'allons pas chicaner sur le plus ou moins de perfection de la loi qu'on doit soumettre aux chambres : elle abolit, dit-on, la censure : eh bien, tout est là. C'est par la liberté de la presse que les droits des citoyens sont conservés, que justice est faite à chacun selon son mérite ; c'est la liberté de la presse, quoi qu'on en puisse dire, qui à l'époque de la société où nous vivons est le plus ferme appui du trône et de l'autel. Charles X nous délivra de la censure en

prenant la couronne ; pour affermir cette couronne, il ne veut pas même que les ministres à venir trouvent dans la loi un moyen de violer la plus vitale de nos libertés[5585] O. Cette noble et salutaire résolution doit rendre tous les coeurs profondément reconnaissants ; elle suffirait seule pour immortaliser le règne d'un prince aussi loyal que généreux.

Si donc le gouvernement se détermine, comme il y a lieu de le croire, à apporter une loi pour l'abolition de la censure facultative, pour la suppression de la poursuite en tendance et pour l'établissement des journaux sans autorisation préalable, je verrai s'accomplir ce que je n'ai cessé de solliciter depuis quatorze ans.

Sous l'empire, j'ai cherché, par le *Génie du Christianisme*, à contribuer au rétablissement des principes religieux ; lors de la restauration, j'ai promulgué dans La Monarchie selon la Charte les vérités qui doivent désormais servir de fondement à notre croyance politique. J'ose quelquefois me flatter que ce double effort n'a pas été vain, puisque les doctrines que j'ai déduites ont été peu à peu adoptées : descendues dans la nation, elles sont remontées au pouvoir. Les obstacles que j'avais signalés dans les hommes et dans les choses ont été graduellement écartés ; mes prévisions funestes, réalisées comme mes espérances, ont montré qu'en mal et en bien je ne m'étais pas tout à fait trompé sur les caractères, les préjugés, les passions et les vertus de l'ancienne et de la nouvelle France. Ainsi mon rôle, comme défenseur de nos libertés publiques, touche à son terme ; la censure va disparaître pour toujours ; un triomphe fécond en résultats heureux se trouve placé au bout de ma carrière constitutionnelle ; je n'en réclame pas les palmes ; *tulit alter honores* : peu importe ; il ne s'agit pas de moi, mais de la France.

Toutefois un retour sur le passé me sera-t-il un moment permis ? Que de haines et de calomnies entassées sur ma tête depuis quatorze années, pour en venir à faire ce qui m'a attiré ces haines et ces calomnies ! S'évanouiront-elles ? Je le souhaite plus que je ne l'espère ; on m'en voudra peut-être en secret d'avoir eu raison si longtemps contre des autorités

successives. D'un autre côté, de quelle prospérité nous jouirions aujourd'hui si dès le point de départ on eût marché dans les voies de la Charte comme je ne cessais d'y inviter ! Mais apparemment qu'il en est des vérités comme des fruits : ceux-ci ne tombent que quand ils sont mûrs.

Mille cris s'élevèrent lorsque j'entrai une dernière fois dans les rangs de l'opposition ; on aurait trouvé plus prudent et plus sage que j'eusse attendu à l'écart et en silence l'occasion de me glisser de nouveau au ministère. Sans doute, comme calcul d'ambition personnelle, cela eût valu beaucoup mieux ; mais les libertés publiques, que deviendraient-elles si chacun pour les défendre ne consultait que son intérêt ? Dans une monarchie représentative, les convenances des salons et la politique des courtisans sont-elles admissibles ? Que celui qui ne peut rien quand il est tombé se taise ; qu'il se mette en embuscade dans une antichambre et qu'il guette le pouvoir au passage pour le reprendre par une intrigue, à la bonne heure ; mais que celui dont la voix a été quelquefois entendue avec bienveillance se range parmi les muets, rien de plus absurde dans un gouvernement constitutionnel. N'est-il pas clair aujourd'hui que j'ai suivi la vraie route pour arriver à ce qui me paraissait être le bien de mon pays ?

De la censure

que l’on vient d’établir en vertu de l’article 4 de la loi du 17 mars 1822

Avertissement de la première édition

La censure n'a pas permis qu'on annonçât cette brochure dans les journaux ; cependant le titre de ce petit écrit n'a rien de séditieux : De la censure que l'on vient d'établir. Y a-t-il là quelque chose contre le roi et la loi ? Ce titre même fait-il connaître si l'auteur de l'ouvrage est pour ou contre la censure ? Quel instinct dans les censeurs ! quelle merveilleuse sagacité ! Mais je ne dis pas tout : mon nom est imprimé en tête de la brochure ! Pourrait-on croire que nous en soyons là sous le ministère de MM. Corbière et de Villèle ?

Avertissement de la deuxième édition

Le public a enlevé la première édition de cette brochure plus rapidement encore que je ne l'ai écrite, bien que la censure n'ait pas permis de l'annoncer, et qu'à la poste on ait refusé d'expédier les exemplaires destinés aux départements. Cela ne prouve rien pour le mérite de l'ouvrage, mais cela montre à quel point l'opinion s'est prononcée en faveur des tribunaux, avec quelle ardeur elle réclame les libertés publiques et repousse le système ministériel.

J'ai à peine eu le temps de faire disparaître quelques incorrections de style, échappées à ce que je pourrais appeler une improvisation écrite. J'ai ajouté peu de chose au texte, mais je veux consigner ici un nouveau fait de la censure actuelle.

La censure avait mutilé dans le Journal des Débats un article relatif à Mgr le duc d'Orléans ; elle a été plus rigoureuse envers Le Constitutionnel, qui s'est avisé de parler de Mgr le duc d'Angoulême.

La chose m'avait paru si improbable que pour le croire j'ai voulu voir l'article supprimé, supposant qu'il y avait au moins à cette témérité censoriale une ombre, une apparence de prétexte. On en va juger ; voici l'article :

« Nous publions avec un vrai plaisir l'avis suivant, qui nous est adressé du cabinet de S. A. R. le duc d'Angoulême :

« Messieurs les membres de la Société royale des Prisons sont invités à se trouver jeudi, 19 de ce mois, à une heure, à la séance de la Société, présidée par Son Altesse Royale, et qui se réunira chez Monseigneur. »

« Puissent tous les abus qui sont si malheureusement enracinés dans le régime des prisons, et qui excitent depuis si longtemps la sollicitude de tous les vrais amis de l'humanité et de la religion, être connus du prince ! Puisse l'administration, docile à sa voix, réformer des scandales affligeants pour toutes

les âmes sensibles ! Puisse-t-elle purifier le séjour infect où tant de victimes diverses sont si malheureusement confondues ! Ce que nous désirons surtout, c'est que l'intéressant ouvrage que vient de publier M. Appert soit mis sous les yeux du prince, et qu'on ne lui cache aucun de ceux qui sont de nature à l'éclairer sur un objet si digne de sa bienfaisance et de son humanité. »

Il ne s'agit pas des doctrines du Constitutionnel, qui sous tant de rapports ne sont pas les miennes ; cette feuille d'ailleurs m'épargne trop peu pour qu'on puisse me soupçonner d'avoir un grand penchant pour elle ; mais il s'agit de la raison, de la bonne foi, de l'équité des principes. Y a-t-il rien dans l'article précité qui ait pu mériter la colère des rogneurs de phrases ? Il ne sera donc plus permis de parler d'humanité, ni même de religion, car le mot se trouve dans l'article : ainsi le nom d'un prince restaurateur de notre armée, ce nom que l'Europe respecte, que la France a inscrit dans les fastes de sa gloire, est rayé par quelques censeurs obscurs dans un bureau de police ! Il est vrai que ce prince, tout chrétien qu'il est, est soupçonné d'aimer la Charte ; il est vrai qu'en Espagne tous les partis ont trouvé un abri derrière son épée ; qu'il a prêché la concorde au milieu des divisions, qu'il a réprimé les écarts de la liberté comme les fantaisies de l'arbitraire, qu'il s'est opposé aux réactions et aux vengeances, qu'il n'a pas souffert que des proscriptions déshonorassent ses armes et que les bûchers de l'inquisition devinssent les autels élevés à ses victoires.

Paris, le 20 août 1824.

Avertissement de la troisième édition

Je voulais laisser passer cette troisième édition sans un nouvel avertissement. J'avais vu, il est vrai, dans un journal une espèce d'amende honorable, une explication par laquelle un écrivain officieux prétendait prouver que ses maîtres, en établissant la censure, n'avaient pas voulu attaquer les tribunaux : ce misérable désaveu d'un fait patent ne peut inspirer que de la pitié[5586].

Je n'aurais donc pas songé à grossir ce petit ouvrage de quelques lignes, si un autre article, d'une tout autre gravité, n'avait attiré mon attention.

Lorsque j'ai dit que les ministres seraient obligés, pour prolonger leur existence politique, de pousser leurs systèmes jusqu'aux dernières conséquences ; lorsque j'ai demandé quel serait le parti qu'ils prendraient en cas d'opposition de la part des chambres législatives, je n'ai rien exagéré, et l'on ne m'a pas fait attendre longtemps la réponse à mes questions.

Un article inséré dans Le Drapeau blanc a été répété par L'Etoile : la censure, en le laissant passer dans d'autres journaux, a achevé de lui donner un caractère semi-officiel : il mérite la peine d'être transcrit et commenté ; le voici :

« Les conseils généraux de département s'assemblent ; appelés par la loi fondamentale à donner leur avis sur tout ce qui intéresse la prospérité du commerce et de l'agriculture, vue à la vérité d'une manière locale, il ne leur est pas interdit pour cela de traiter les plus hautes considérations législatives lorsqu'elles se rattachent aux besoins particuliers des subdivisions territoriales. Ne sont-ce pas les cahiers des conseils généraux qui les premiers ont indiqué la nécessité d'une loi sur la voirie vicinale et qui ont posé le principe de la double prestation ? Les modifications apportées aux tarifs de l'enregistrement n'avaient-elles pas été invoquées par les mêmes organes ? La plupart des grandes améliorations n'ont-

elles pas pris leur source dans ces assemblées qui, par la manière dont elles ont été composées depuis la restauration, offrent toutes les garanties désirables de dévouement, de sagesse, de lumières, d'indépendance et de bonne foi ?

« Aux yeux du gouvernement, comme pour tous les hommes éclairés, les vrais organes de l'opinion publique sont les conseillers choisis par le roi sous le titre de pairs et ceux envoyés devers lui par la nation sous le nom de députés. Mais dans une circonstance aussi où l'une des chambres a cru devoir rejeter ce qu'une autre avait adopté, où même celle qui a voté négativement a offert un partage à peu près égal d'opinions, où enfin le rejet n'a été qu'une sorte de plus ample informé, il nous paraît non seulement convenable, mais encore de toute justice, que le ministère accueille ce que les conseils d'arrondissement et de département croiront devoir exprimer au sujet de la loi des rentes. Ces conseils, composés de propriétaires, de négociants, de magistrats, enfin de ce que nos provinces ont de plus honorable, ne peuvent que jeter une grande lumière sur un objet qui touche aussi essentiellement à la fortune publique. C'est sous de tels auspices que la grande question débattue pendant la dernière session pourra se représenter, forte d'un assentiment presque unanime ; ou bien, si elle est proscrite dans le sein de ces assemblées, le gouvernement sera autorisé à mettre fin à une incertitude qui ne saurait se prolonger sans inconvénient. »

Examinons cette pièce curieuse.

Comparer d'abord les conseils généraux d'aujourd'hui aux bailliages, aux sénéchaussées d'autrefois, aux anciennes communes des villes et des campagnes, à tout ce qui formait le régime municipal de la France, c'est une étrange ignorance ou une bizarre aberration d'esprit.

Quand on nous parle de cahiers des conseils généraux, ne s'aperçoit-on pas de la confusion des mots, des idées et des doctrines qui se trouve dans cette seule phrase ? Des cahiers ! Il y a donc des mandataires ? Sont-ce les membres des conseils généraux qui sont les mandataires du peuple, lequel pourtant ne les a pas nommés ? Sont-ce les députés qui

doivent être regardés comme les mandataires des conseils généraux, quoiqu'ils ne soient pas élus par ces conseils ? Enfin, seraient-ce les ministres qui se trouveraient chargés des pleins pouvoirs de ces conseils ? Et néanmoins tous les jours, à la tribune le ministère s'élève contre le système des mandataires, et soutient qu'il n'y a point de représentants. Quelle tour de Babel ! Je ne parle pas des députés, dont on ne fait plus que des conseillers de la couronne : singuliers conseillers qui peuvent voter ou refuser l'impôt, mettre les ministres en accusation, etc. ! On voit bien où tout cela tend, et où l'on en veut venir. Mais, sans trop nous arrêter, tâchons de trouver ce qui sort des ténèbres de l'article.

Ce qui en sort, c'est la loi sur la réduction des rentes. Tout ce galimatias est pour nous dire qu'on n'a point abandonné l'ancien projet ; que les cent trente boules noires de la chambre des députés, que la majorité des vingt-trois voix contre la loi dans la chambre des pairs, que les nombreux écrits publiés contre cette loi, que l'opinion presque générale des hommes instruits dans la matière, n'ont pu ébranler l'obstination d'un ministre ; qu'on se tienne pour averti qu'un seul homme en France a le privilège d'avoir toujours raison.

Et comment un esprit si sûr de son fait semble-t-il avoir besoin de se faire appuyer ? On nous parle des voeux que les conseils généraux pourront émettre : mais lorsque les chambres ont rejeté ou qu'une des chambres a refusé l'adoption d'une loi, à quel titre les conseils généraux interviendraient-ils ? Aurait-on le dessein de les faire sortir du cercle de leurs attributions ? Voudrait-on créer dans l'état un nouveau pouvoir politique ? Aurait-on déjà quelques inquiétudes sur la disposition de la chambre élective, et pour la rendre favorable à la loi renouvelée, le ministère viendrait-il présenter cette loi non plus comme son ouvrage, mais comme le voeu des départements ? La sagesse des conseils généraux nous rassure ; mais l'imprudence des hommes qui pourraient agir sur eux nous effraye.

On a souvent fait entendre dans les discussions de la loi que si Paris repoussait le projet, les départements le désiraient,

bien qu'on ait cent fois prouvé que cette réduction de la rente, loin de faire refluer les capitaux dans les provinces, les attirerait à Paris. Est-ce l'oeuvre d'un bon Français de chercher à rappeler, dans des articles censurés, la prétendue différence d'intérêts que l'on suppose faussement devoir exister entre Paris et le reste de la France ?

Venons au dernier paragraphe de l'article :

« Ces conseils (les conseils généraux), composés de propriétaires, de négociants, de magistrats, enfin de ce que nos provinces ont de plus honorable, ne peuvent que jeter une grande lumière sur un objet qui touche aussi essentiellement à la fortune publique. C'est sous de tels auspices que la grande question débattue pendant la dernière session pourra se présenter, forte d'un assentiment presque unanime ; ou bien, si elle est proscrite dans le sein de ces assemblées, le gouvernement sera autorisé à mettre fin à une incertitude qui ne saurait se prolonger sans inconvénient. »

Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela veut-il dire que si les conseils généraux sont d'avis du projet de loi, on le présentera de nouveau aux chambres, sans égard au changement d'opinion qui pourrait être survenu dans la chambre élective, sans considération pour le vote négatif de la chambre héréditaire ? Mais les chambres, tout en respectant l'opinion des conseils généraux, ont une volonté ; elles écoutent leurs consciences, elles consultent leurs lumières, et ne règlent point le vote d'après des délibérations étrangères à leurs séances.

On nous fait entrevoir que les conseils généraux pourraient bien être unanimes dans leur opinion. Aurait-on fait menacer de destitution les membres de ces conseils qui occupent des places dans le gouvernement, s'ils n'opinaient pas pour la loi des rentes ? M. le ministre de l'intérieur nous a fait connaître ses principes sur la liberté des votes ; et comme les membres des conseils généraux sont révocables, il ne peut manquer d'avoir action sur des corps qu'il peut faire composer, décomposer et recomposer, selon l'inspiration de son patriotisme.

Mais si les conseils généraux sont d'un avis, et les chambres d'un autre, comment arrivera-t-il, selon la phrase ministérielle, que le gouvernement sera autorisé à mettre fin à une incertitude qui ne saurait se prolonger sans inconvénient ? Qu'entend-on par là, et de quelle manière mettra-t-on fin à cette incertitude ?

Comment y sera-t-on encore autorisé si la grande question débattue pendant la dernière session est proscrite dans le sein de ces assemblées, c'est-à-dire dans le sein des conseils généraux, en supposant que l'on parle français ? Ou ces phrases sont de purs non-sens, ou elles renferment une menace. Quand on considère tout ce que l'on a déjà entrepris contre nos libertés, on est trop disposé à penser que le ministère tenterait les choses les plus étranges plutôt que d'abandonner son système. Un pareil article n'a pu être publié que sous le régime de la censure ; il n'a d'importance que parce que les journaux sont censurés ; autrement la liberté de la presse périodique en aurait fait bonne justice.

Puisque ma voix est encore entendue malgré ce qu'on fait pour l'étouffer, sentinelle vigilante, je ne cesserai d'avertir du danger. Je suis loin d'être tranquille sur nos institutions : non que je croie que les mains qui les menacent soient capables de les renverser ; mais elles peuvent faire beaucoup de mal au trône et à la patrie, parce que le mal est une chose facile, à l'usage des intelligences communes : le bien seul, qui vient de Dieu, a besoin des talents qui viennent du ciel pour être mis en oeuvre.

Paris, 26 août 1824.

De la censure que l'on vient d'établir

Dans la séance de la chambre des pairs du 13 mars 1823, je disais, en répondant à un orateur :

« Un noble baron a présenté pour résultat de l'expédition d'Espagne la France envahie, toutes nos libertés détruites. Quant à l'invasion de la France et à la perte de nos libertés publiques, une chose servira du moins à me consoler : c'est qu'elles n'auront jamais lieu tandis que moi et mes collègues serons ministres. Le noble baron qui professe avec talent des sentiments généreux me pardonnera cette assertion : elle sort de la conscience d'un Français. »

Ces paroles et l'établissement de la censure expliquent assez les raisons pour lesquelles j'ai cessé d'être ministre et les causes du traitement que j'ai éprouvé de mes collègues. Je les avais associés à mes sentiments ; ils les renient aujourd'hui. Il a donc fallu qu'ils se séparassent de moi, quand ils ont médité de suspendre la plus importante de nos libertés.

Laissons ma personne : parlons de la France.

Je ne répéterai pas ce que j'ai dit cent fois à la tribune dans mes discours, ce que j'ai imprimé cent fois dans mes ouvrages : point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse.

Avec la censure des journaux, la monarchie constitutionnelle devient ou beaucoup plus faible ou beaucoup plus violente que la monarchie absolue : c'est une languissante machine ou une machine désordonnée, qui s'arrête par l'embrouillement des roues ou se brise par l'énergie de son mouvement. Je ne dis rien de ce commerce de mensonges qui s'établit au profit de quelques hommes dans les feuilles sans liberté, et des diverses espèces de turpitudes, suite inévitable de la censure.

Pourquoi m'étendrais-je sur tout cela ? Il s'agit bien de principes ! On n'en est pas à ces niaiseries. On reconnaît sans doute qu'on a dépensé en vain des sommes considérables

pour s'emparer de l'opinion des journaux : il faut donc achever par la violence ce qu'on avait commencé par la corruption. On prend l'entêtement pour du caractère, l'irritation de l'amour-propre pour de la grandeur d'esprit, sans songer que l'homme le plus débile peut dans un accès de fièvre mettre le feu à sa maison. Cet état de démence est-il une preuve de force ?

L'article 4 de la loi du 17 mars 1822 est ainsi conçu :

« Si dans l'intervalle des sessions des chambres des circonstances graves rendaient momentanément insuffisantes les mesures de garantie et de répression établies, les lois des 31 mars 1820 et 26 juillet 1821 pourront être remises immédiatement en vigueur, en vertu d'une ordonnance du roi, délibérée en conseil et contresignée par trois ministres. »

Je me demande si le cas prévu par la loi est arrivé. Des armées étrangères sont-elles à nos portes ? Quelque complot dans l'intérieur a-t-il éclaté ? La fortune publique est-elle ébranlée ? Le ciel a-t-il déchaîné quelques-uns de ses fléaux sur la France ? Le trône est-il menacé ? Un de nos princes chéris est-il tombé sous le fer d'un nouveau Louvel ? Non ! heureusement non !

Qu'est-il donc advenu ? Que le ministère a fait des fautes ; qu'il a perdu la majorité dans la chambre des pairs ; qu'il s'est vu mettre en scène devant les tribunaux, pour avoir été mêlé à de honteuses négociations dont le but était d'acheter des opinions ; qu'il a gâté la plupart des résultats de l'expédition d'Espagne ; qu'il s'est séparé des royalistes ; en un mot, qu'il paraît peu capable, et qu'on le lui dit. Voilà les circonstances graves qui l'obligent à nous ravir la liberté fondamentale des institutions que nous devons à la sagesse du roi ! Si les circonstances étaient graves, il les aurait faites : c'est donc contre lui-même qu'il aurait établi la censure.

L'expédition d'Espagne a été commencée, poursuivie, achevée en présence de la liberté de la presse : une fausse nouvelle pouvait compromettre l'existence de Mgr le duc d'Angoulême et le salut de son armée ; elle pouvait occasionner la chute des fonds publics, exciter des troubles dans quelques départements, faire faire un mouvement aux

puissances de l'Europe : ces circonstances n'étaient pas assez graves pour motiver la suppression de la liberté de la presse périodique. Mais on ose dire la vérité à des ministres ; le Français, né moqueur, se permet quelquefois de rire de ses ministres : vite la censure, ou la France est perdue ! Quelle pitié !

Il ne manquait au couronnement de l'oeuvre que la raison alléguée pour l'établissement de la censure. On aurait pu avoir recours aux lieux communs contre la liberté de la presse, parler de ses excès, de ses dangers, en affectant de la confondre avec la licence. On aurait pu dire que les lois actuelles de répression ne suffisent pas, bien qu'elles soient extrêmement dures, bien qu'elles aient obligé par le fait tous les journaux à se renfermer dans de justes limites. Ce n'est pas cela : on ne se plaint pas des journaux, on se plaint des tribunaux ! La censure est nécessaire parce que de vrais, de dignes magistrats ont défendu la liberté de la presse, parce qu'ils ont rendu un arrêt dans l'intégrité de leur conscience et l'indépendance de leur caractère, parce qu'ils ont admis pour les journaux une existence de droit, indépendante de leur existence de fait. Et le moyen du droit paraît peu pertinent sous la monarchie légitime, après le fait de la révolution après le fait des Cent Jours ! Un ministre de la justice s'expose à blâmer par sa signature la sentence d'un tribunal ! il se prononce indirectement contre la chose jugée ! Quel exemple donné aux peuples ! Trois ministres osent mettre, pour ainsi dire, en accusation devant l'opinion publique les deux premières cours du royaume, la cour de cassation, la cour royale et le tribunal de première instance ; car ces trois tribunaux ont prononcé tous trois dans la même cause ! On attaque ainsi le monde judiciaire tout entier, depuis le sommet jusqu'à la base : même le ministère public à la cour de cassation a opiné dans le sens de l'arrêt de cette cour.

Tous les ministres étaient-ils présents au conseil lorsque cette dangereuse résolution a été prise ? Si l'un d'eux était absent, comme on le dit, il doit bien se repentir d'avoir été privé de l'honneur de se retirer.

Les cours de justice, direz-vous, se sont trompées ! Qui vous le prouve ? Etes-vous plus sages, plus éclairés qu'elles ? Y a-t-il eu à peu près partage égal des voix entre les magistrats dans ces cours ? Je n'en sais rien. On assure toutefois que la cour de cassation, dont le savoir est si connu, a prononcé à la presque unanimité dans l'affaire de L'Aristarque.

Mais la résurrection de ce journal allait faire renaître plusieurs autres journaux. Pourquoi pas, s'ils ont réellement le droit de reparaître ? Pourquoi la loi, pourquoi la justice, ne seraient-elles pas égales pour tous ? Les faits ne sont pas même exacts : il est douteux qu'il y ait d'autres journaux dans le cas précis de L'Aristarque.

N'existe-t-il pas, d'ailleurs, une loi redoutable qui a suffi pour réprimer les excès de la presse ? Les tribunaux, dont on blâme la jurisprudence, n'ont-ils pas souvent porté des sentences de condamnation contre des journalistes ? Si l'on additionnait les sommes exigées pour les amendes, les jours, les mois et les années fixés pour les emprisonnements, on trouverait un total de peines qui satisferait les esprits les plus sévères. La rigueur que les magistrats ont déployée dans leurs premiers jugements prouve que la douceur de leurs derniers arrêts est l'oeuvre de la plus impartiale justice.

Et pouvaient-ils, par exemple, sans se déshonorer, ces magistrats, ne pas juger comme ils ont jugé dans l'affaire de La Quotidienne ? Pourquoi le ministère ne s'est-il pas opposé à ce que cette cause, où il jouait un rôle, fût portée devant les cours de justice ? Inconcevable imprévoyance ! car on ne doit pas supposer qu'on se fît illusion sur des choses honteuses ou sur la conscience des juges.

On dit que la jurisprudence des cours fournit un moyen d'éluder la suspension, la suppression des journaux. Ainsi, ce n'était pas la répression des délits qu'on cherchait ; c'était la suspension, la suppression des journaux, c'est-à-dire la suppression de la liberté de la presse périodique. Votre secret vous échappe. Voilà ce que vous voyez dans la loi ; voilà comme vous comprenez le gouvernement constitutionnel. Nous savions déjà ce que vous en pensiez ; nous avions lu

votre brochure.

La justice est le pain du peuple : il en est affamé, surtout en France. Les corps politiques avaient depuis longtemps disparu dans ce pays ; ils avaient été remplacés par les corps judiciaires, leurs contemporains, et presque leurs devanciers. Nos cours souveraines se rattachaient par les liens de la civilisation, par les besoins de la société, par la tradition de la sagesse des âges, par l'étude des codes de l'antiquité, se rattachaient, dis-je, au berceau du monde. La nation, vivement frappée des vertus de nos magistrats, s'était accoutumée à les aimer comme l'ordre, à les respecter comme la loi vivante. Les Harlay, les Lamoignon, les Molé, les Seguier, dominent encore nos souvenirs : nous les voyons toujours protecteurs comme le trône, incorruptibles comme la religion, sévères comme la liberté, probes comme l'honneur, dont ils étaient les appuis, les défenseurs et les organes.

Et ce sont les successeurs de ces magistrats immortels que des hommes d'un jour osent attaquer ? Des hommes soumis à toutes les chances de la fortune, des hommes qui rentreront demain dans leur néant si la faveur royale se retire ; ces hommes viennent gourmander des juges inamovibles qui parcourent honorablement une carrière fermée à toute ambition et consacrée aux plus pénibles travaux !

Vous vous tenez pour offensés lorsque les chambres n'accueillent pas vos lois ; vous vous irritez quand les tribunaux jugent d'après leurs lumières. Vous ne voulez donc rien dans l'Etat que votre volonté, que vous seuls, que vos personnes ?

Mais si vous parveniez à ébranler chez les peuples la confiance qu'ils doivent avoir dans leurs juges ; si vous déclariez, comme vous le faites réellement, que la jurisprudence des tribunaux est dangereuse sur un point, n'en résulte-t-il pas qu'elle peut l'être sur d'autres ? Dites-nous alors que deviendrait la société où vous auriez semé de pareils soupçons, vous autorité, vous pouvoir ministériel ? Tous les jours ces tribunaux prononcent sur la fortune et la vie des citoyens : vous m'exposez donc à soupçonner tous les jours

qu'un bien a peut-être été injustement ravi, qu'un innocent a peut-être péri sur l'échafaud ?

Imprudents, qui ne voyez pas le désordre que vous jetez dans les esprits par de pareils actes ! Et quelle est votre valeur morale pour condamner d'un trait de plume des cours entières, pour substituer vos ignorances ministérielles à la science des magistrats qui tiennent de l'auteur de toute justice la balance pour peser, le glaive pour punir ?

Pourquoi tant d'humeur contre L'Aristarque ? Serait-ce qu'il a pour propriétaires trois députés de l'opposition ? Le ministère est plus riche que cela : n'a-t-il pas pour lui tous ces journaux achetés sur la place, plus ou moins cher, selon la hausse ou la baisse du prix des consciences ?

Mais est-il permis à des ministres de n'avoir pas étudié les lois qu'ils sont chargés de faire exécuter ? S'ils s'étaient un peu plus occupés de celles qui doivent réprimer les délits de la presse, ils auraient vu que la censure n'y était placée qu'éventuellement pour un cas si rare, pour un cas si grave, que dans tous les cas ordinaires l'exercice de cette censure rendait impraticables quelques articles de ces mêmes lois : tant il avait été loin de la pensée du législateur de faire de cette censure l'ordre commun, le droit coutumier !

Aux termes de l'article 2 de la loi du 25 mars 1822, j'ai le droit de répondre à tout ce qu'on peut me dire dans un journal ; mais si le censeur a permis l'attaque et s'il ne permet pas la défense, s'il trouva dans ma réponse quelque chose qui mérite d'être marqué du signe de sa proscription, de son encre rouge, voilà donc un article de la loi qui ne sera pas exécuté ? Que ferai-je ? Poursuivrai-je l'éditeur responsable ? L'éditeur me renverra au censeur, et le censeur au gouvernement. Je ne puis mettre un ministre en cause que par un arrêté du conseil d'Etat. Il résulte de tout cela que je suis calomnié sans pouvoir confondre la calomnie, que la loi est violée, que je ne puis avoir recours aux tribunaux, lesquels eux-mêmes se trouvent paralysés par l'exercice d'un pouvoir extra-légal en matière judiciaire.

Le fait de la censure est par lui-même destructif de tout

gouvernement constitutionnel. Mais outre le fond, il y a la forme ; et la forme est quelque chose entre gens bien élevés, quoiqu'on sache que nous n'y tenons pas beaucoup.

Comme on a été vite, on n'avait pas le temps de nommer une commission, et comme une vérité pouvait échapper dans vingt-quatre heures, au grand péril de la monarchie, il a fallu envoyer provisoirement à la police tous les journaux pris en flagrant délit de liberté.

Jugez quel malheur si on les avait laissés écrire un seul mot contre la mesure de la censure ! Ils ont donc été mystérieusement censurés à l'hôtel de la direction de la police : une main invisible, peut-être celle d'un valet de chambre, Caton inconnu, a mutilé le soir la pensée du maître qu'il avait servi le matin, et cela pour la plus grande sûreté des ministres. On ignorera à jamais comment était provisoirement composé ce Saint-Office d'espions, chargé de décider de l'orthodoxie des doctrines constitutionnelles.

Mais encore ici les choses sont-elles légales ?

L'article 1er du Code Civil porte :

« Les lois seront exécutées dans chaque partie du royaume, du moment où la promulgation pourra en être connue.

« La promulgation faite par le roi sera réputée connue dans le département de la résidence royale un jour après celui de la promulgation. »

Or, les journaux ont reçu l'ordre de se soumettre à la censure douze heures seulement après la publication de l'ordonnance dans Le *Moniteur*.

Et ce censeur qui a signé les premières censures était-il légalement connu lorsqu'il a exercé ses fonctions ? L'ordonnance qui le nommait avait-elle été communiquée aux journalistes ?

Tout cela est très attaquable devant les tribunaux : et il n'est pas permis lorsqu'on est ministre, et surtout lorsqu'on a appartenu à des corps judiciaires, de se montrer aussi despote, aussi ignorant.

Une commission est maintenant ordonnée, sous la présidence du directeur de la police, à l'honneur des lumières

et des lettres. On avait été jusqu'à dire que des hommes choisis dans les deux chambres législatives composeraient le conseil de censure. Nous eussions plaint la faiblesse de ces hommes honorables : les pairs et les députés sont faits pour être les gardiens et non les geôliers des libertés publiques.

La censure, depuis la restauration, n'a sauvé personne : tous les anciens ministres qui ont voulu l'établir ont péri ; et pourtant ils avaient une sorte d'excuse : ils étaient plus près de l'événement des Cent Jours ; il y avait des troubles et des conspirations dans l'Etat : le duc de Berry avait succombé.

De plus, ces ministres avaient une certaine force ; ils appartenaient à un parti ; ils ne s'étaient pas mis en guerre avec toute la société ; ils ne s'étaient pas élevés contre l'autorité des tribunaux. On connaissait moins le gouvernement représentatif, et par cette raison il était plus facile de s'en écarter.

Le ministère actuel ne peut argumenter ni d'une grande catastrophe ni de l'ignorance des principes de la Charte, mis aujourd'hui à la portée de tous. Il est sans puissance, car il lui a plu de s'isoler de toutes les opinions. Il a renié ses propres doctrines, et aujourd'hui qu'il établit la censure, pourrait-il relire sans rougir les discours qu'il prononçait contre la même censure à la tribune ? Sorti des rangs royalistes, il a cessé d'être royaliste. Il n'a pas mieux traité l'antique honneur que la liberté nouvelle : il s'est placé entre deux Frances, dans une troisième France, composée des déserteurs des deux autres et qui ne durera pas plus que lui.

Pour vivre, il sera forcé de pousser ses systèmes à leurs dernières conséquences. C'est une vérité triviale qu'une erreur en entraîne une autre. Une vérité moins connue, c'est que le ministère se trompe sur deux qualités de force ; il prend la force physique pour la force morale : or, dans la société, la première détruit, la seconde édifie.

Voyez l'enchaînement des choses :

On veut acheter des journaux ; on n'y réussit pas complètement. S'arrête-t-on ? ce qui valait mieux. Non : il faut aller devant les tribunaux, où l'on est condamné.

On apporte une loi relative à la fortune publique ; elle est rejetée. S'arrête-t-on ? ce qui était incontestablement plus sage. Avec de la modération tout pouvait encore se réparer. L'irritation de la vanité l'emporte : on cherche des victimes, on frappe au hasard, sans s'inquiéter des résultats, sans prévoir l'effet de cette violence sur l'opinion.

L'opinion se prononce. S'arrête-t-on ? Non : il faut une nouvelle violence, il faut la censure.

Que le ministère trouve maintenant d'autres résistances, comme il en trouvera indubitablement, il sera contraint de devenir persécuteur. Quand il aura destitué ses adversaires, comblé de faveurs ses créatures, il n'aura rien fait ; il faudra qu'il trouve un moyen d'empêcher les écrits périodiques de paraître, de modifier la jurisprudence des tribunaux, puisqu'il s'en plaint ; de ces tribunaux si puissants aujourd'hui par l'injure même qu'on leur a faite, si populaires en devenant les défenseurs de nos libertés.

Qu'imaginera le ministère pour ces cours de justice, dans le cas où elles continuent, comme elles le feront, à maintenir leur doctrine indépendante ? Ces cours sont établies par des lois ; sans doute on ne songe pas à violer ces lois, et le temps des jugements par commission est passé.

Et à l'égard des chambres, quel parti prendra-t-on ? Comment viendrait-on leur déclarer qu'on a établi la censure, n'ayant d'autre raison à leur donner que celle dont on a eu l'inconcevable naïveté de nous faire part ? Oserait-on leur dire : « Nous avons supprimé la liberté de la presse périodique, parce que les magistrats ont rendu un arrêt qu'ils avaient le droit de rendre ? »

On fera des pairs, soit ; mais ces pairs seront-ils soumis aux caprices des ministres ? Cette première magistrature n'est-elle pas aussi indépendante que l'autre ? Ces nouveaux pairs viendraient-ils prendre leur siège uniquement pour approuver la censure ou voter la loi des rentes renouvelée ? Je ne vous dis pas que ces créations multipliées dans un intérêt personnel tueraient à la longue l'institution de la pairie ; mais songez au moins à votre chute, que précipitent tant de mesures funestes.

Et la chambre des députés, qu'en fera-t-on ? Cette chambre excellente n'a besoin que d'un peu d'expérience ; elle peut revenir formidable pour les ministres : en demandera-t-on la dissolution ? Voyez où cela mène, et frémissez ; car je veux bien supposer que vous n'avez pas vu tout cela, que vous aimez encore votre patrie.

La censure, considérée dans ses rapports avec l'état de notre société et de nos institutions, ne peut convenir à personne. Tout au plus charmera-t-elle l'antichambre et les valets qui daigneront nous transmettre dans leurs journaux les ordres de leurs maîtres. Eux seuls jouiront de la liberté, parce qu'on est sûr de leur servitude. Un journal du soir a déjà des privilèges : on lui accorde la faveur, qu'on refuse à d'autres, de partir par la poste du jour où il paraît. Si l'on veut prendre quelques nouvelles dans ce journal, on ne le peut pas sans les avoir envoyées à la censure, quoiqu'il faille bien supposer que ces nouvelles aient déjà passé sous les yeux du censeur. Mais l'on permet à l'un ce que l'on ne permet pas à l'autre : ce qui est légal dans L'Etoile deviendrait illégal dans les Débats ou La Quotidienne, dans Le Constitutionnel ou Le Courrier. L'impudence de ces petites tyrannies s'explique pourtant : la puissance n'a rien de blessant quand elle marche avec le génie ; elle en est, pour ainsi dire, une qualité naturelle ; mais quand la médiocrité arrive aux premières places, le pouvoir qui l'accompagne a toute l'insolence d'un parvenu.

La liberté que l'on veut comprimer échappera aux mains débiles qui essayeront de la retenir ; elle leur échappe déjà. Voilà les blancs[5587] O revenus dans les journaux ; vous verrez qu'il faudra sévir contre les blancs : le délit des pages blanches serait singulier à porter devant les tribunaux ! Les vexations aux messageries et à la poste ne réussiront pas davantage ; quand l'opinion a pris son parti, rien ne l'arrête. La capitale, les provinces, vont être inondées de brochures. Le silence même deviendra une attaque, et le ministère sera accusé par la chose qu'on ne lui dira pas. Eh, grand Dieu ! en étions-nous là à l'ouverture de la session ?

Lorsque Bonaparte pouvait faire fusiller en vingt-quatre

heures un écrivain, on conçoit qu'il y avait répression. La terreur aussi était répressive ; mais le ministère, qui le craint ?

Ceux qui bravaient si fièrement l'opinion, pourquoi fuient-ils devant elle ? Pourquoi cette censure, si ce n'est la peur de cette opinion qu'ils affectent de mépriser ?

Je ne sais si l'on est frappé comme moi ; mais il me semble que tout ce que je vois est inexplicable, que cela tient à une espèce de folie. Je conçois des actes, tout bizarres qu'ils puissent être, lorsqu'ils tendent au même but, lorsqu'ils doivent amener un résultat dans l'intérêt de ceux qui les font ; mais il m'est impossible de concevoir des hommes qui veulent se sauver et qui font évidemment ce qui les perdra. À quoi bon, je le demande, ces inutiles violences dont nous sommes les témoins depuis quelques mois, cette agitation au milieu du repos, cette soif de la dictature ministérielle quand personne ne dispute le pouvoir ? Pourquoi corrompre les journaux, et ensuite les enchaîner lorsque la victoire d'un héritier du trône et la prospérité de la France avaient détruit toutes les oppositions révolutionnaires ? Ce que le roi avait annoncé en ouvrant la session de 1823, la Providence l'avait permis, et l'armée l'avait fait. Qui ne sentait le sol de la patrie raffermi sous ses pas ? Qui ne jouissait de voir la France remonter à son rang parmi les puissances de l'Europe ?

Quelque chose d'inconnu vient nous enlever soudain nos plus douces espérances. Nous rétrogradons tout à coup de huit années ; nous nous replaçons au commencement de la restauration ; nous nous armons de nouveau contre les libertés publiques ; nous revenons à la censure, en aggravant le mal par un acte sans précédent à l'égard des tribunaux. Nous imitons une conduite que nous avons stigmatisée ; nous faisons des circulaires pour les élections : il nous faudrait des pairs pour briser une majorité ; nous repoussons les royalistes, et cependant nous nous disons royalistes. Tout allait au pouvoir ministériel ; tout s'en retire : il reste isolé, en butte à mille ennemis, supporté seulement par une opinion qu'il dicte, par des journaux qu'il paye et des flatteurs qu'il méprise.

Quelquefois on serait tenté de croire, pour s'expliquer des

choses inexplicables, ce que disent des esprits chagrins, savoir, que des sociétés mystérieuses poussent à la destruction de l'ordre établi. Et que mettrait-on à sa place ? L'arbitraire ministériel, le joug de quelques commis ? Et c'est avec cela qu'on prétendrait mener la France, contrarier le mouvement de la société et du siècle !

Non, cela ne serait pas possible ; mais en repoussant ces craintes, il reste toujours celles qu'inspirent les fautes dont nous sommes les témoins et les victimes. En exagérant tout, en forçant tout, en abusant de tout, en gâtant d'avance les institutions, en compromettant les choses les plus sacrées, on détruit pour l'avenir tout moyen de gouvernement, on fatigue les caractères les plus forts, on dégoûte les honnêtes gens, et entre un despotisme impossible et une liberté impraticable, on se retranche dans cette indifférence politique qui amène la mort de la société, comme l'indifférence religieuse conduit au néant.

Qui produit tant de mal ? Quel génie funeste, mais puissant, a maîtrisé la fortune de la patrie ? Ce n'est point un génie : rien de plus triste que ce qui nous arrive : c'est le triomphe d'un je ne sais quoi indéfinissable, le succès de petits savoir-faire réunis. Deux hommes se collent au pouvoir ; et pour y rester deux jours de plus ils jouent la longue destinée de la France contre leur avenir d'un moment : voilà tout.

Il faut sortir promptement de la route où l'on s'est jeté, si l'on ne veut arriver à un abîme. On peut disposer de soi, on peut se perdre si on le juge convenable ; mais on ne doit jamais compromettre son pays : or, le ministère ébranle par son système la monarchie légitime : peu importent ses intentions, elles ne répareront pas ses actes.

Le remède est facile si la maladie est prise à temps ; en la laissant aller, elle deviendra incurable. Je ne puis développer toute ma pensée dans ce petit écrit, rapide ouvrage de quelques heures, que je publie à la hâte pour l'intérêt de la circonstance. Il m'est dur, déjà avancé dans ma carrière, de rentrer dans les combats qui ont consumé ma vie ; mais pair de France, mais investi d'une magistrature, je n'ai pu voir périr

une liberté publique, je n'ai pu voir attaquer les tribunaux sans élever la voix, sans prêter mon secours, tout faible qu'il puisse être à nos institutions menacées. Que le trône de notre sage monarque reste inébranlable ! que la France soit heureuse et libre ! Et quant à ma destinée, comme il plaira à Dieu.

De l'abolition de la censure

Je comptais publier quelques autres écrits faisant suite à ma brochure contre la censure ; brochure que cette même censure n'avait pas permis d'annoncer dans les journaux. Combien je me trouve heureux de voir les armes brisées dans ma main, de changer mes remontrances, importunes aux ministres, en cantiques de louanges pour le roi !

Nous devions tout attendre du principe de la vieille monarchie, de cet honneur assis sur le trône avec Charles X : notre espérance n'a point été vaine. La censure est abolie : l'honneur nous rend la liberté !

Puisse-t-il être récompensé du bonheur dont il nous fait jouir, notre excellent monarque ! Mettons aussi nos voeux aux pieds du dauphin, dont nous reconnaissons et la puissante influence et les sentiments généreux : c'est toujours le prince libérateur !

La Charte est ce qu'il nous fallait ; la Charte est ce que nous pouvions avoir de meilleur au moment de la restauration. Une fois admise, il se faut bien persuader qu'elle est inexécutable avec la censure : il y a plus, la censure mêlée à la Charte produirait tôt ou tard une révolution. Voici pourquoi :

Le gouvernement représentatif sans la liberté de la presse est le pire de tous : mieux vaudrait le divan de Constantinople. Lâche moquerie de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, ce gouvernement n'est alors qu'un gouvernement traître, qui vous appelle à la liberté pour vous perdre et qui fait de cette liberté un moyen terrible d'oppression.

Supposez, ce qui n'est pas impossible, qu'un ministère parvienne à corrompre les chambres législatives : ces deux énormes machines broieront tout dans leur mouvement, attirant sous leurs roues et vos enfants et vos fortunes. Et ne pensez pas qu'il faille un ministère de génie pour s'emparer

ainsi des chambres : il ne faut que le silence de la presse et la corruption que ce silence amène.

Dans l'ancienne monarchie absolue, les corps privilégiés et la haute magistrature arrêtaient et pouvaient renverser un ministère dangereux. Avez-vous ces ressources dans la monarchie représentative ? Si la presse se tait, qui fera justice d'un ministère appuyé sur la majorité des deux chambres ? Il opprimera également et le roi, et les tribunaux, et la nation ; sous le régime de la censure, il y a deux manières de vous perdre : il peut, selon le penchant de son système, vous entraîner à la démocratie ou au despotisme.

Avec la liberté de la presse, ce péril n'existe pas : cette liberté forme en dehors une opinion nationale, qui remet bientôt les choses dans l'ordre. Si cette liberté avait existé sous nos premières assemblées, Louis XVI n'aurait pas péri ; mais alors les écrivains révolutionnaires parlaient seuls, et on envoyait à l'échafaud les écrivains royalistes. J'ai lu, il est vrai, dans une brochure en réponse à la mienne, que Sélim, Mustapha et Tippoo-Saëb étaient tombés victimes de la liberté de la presse : à cela je ne sais que répondre.

La liberté de la presse est donc le seul contrepoids des inconvénients du gouvernement représentatif ; car ce gouvernement a ses imperfections comme tous les autres. Par la liberté de la presse il faut entendre ici la liberté de la presse périodique, puisqu'il est prouvé que quand les journaux sont enchaînés, la presse est dépouillée de cette influence de tous les moments qui lui est nécessaire pour éclairer. Elle n'a jamais fait de mal à la probité et au talent ; elle n'est redoutable qu'aux médiocrités et aux mauvaises consciences : or, on ne voit pas trop pourquoi celles-ci exigeraient des ménagements et quel droit exclusif elles auraient à la conduite de l'Etat.

Cette nécessité de la liberté de la presse est d'autant plus grande parmi nous que nous commençons la carrière constitutionnelle, que nous n'avons point encore d'existences sociales très décidées, qu'il y a encore beaucoup de chercheurs de fortune et que les ministres arrivent encore un peu au hasard. Il faut donc surveiller de près, pour le salut de

la couronne, les hommes inconnus qui pourraient surgir au pouvoir par un mouvement non encore régularisé.

On dit que la censure est favorable aux écrivains, qu'elle les décharge de la responsabilité, qu'elle les met à l'abri d'une loi sévère. Est-ce de l'intérêt particulier des écrivains qu'il s'agit, relativement à la liberté de la presse dans l'ordre politique ? Cette liberté doit être considérée dans cet ordre par rapport aux intérêts généraux, par rapport aux citoyens, par rapport à la société tout entière : c'est une liberté qui assure toutes les autres dans les gouvernements constitutionnels. Quand donc vous venez nous entretenir d'ouvrages et d'auteurs, vous confondez la littérature et la politique, la critique et la censure, et vous ne comprenez pas un mot de la chose dont vous parlez.

D'autres, soulevés contre la manière brutale dont on exerçait la censure, n'en admettaient pas moins le principe ; ils auraient établi seulement une oppression douce et tempérée. On avait mis la liberté de la presse au carcan ; ils ne voulaient que l'étrangler avec un cordon de soie.

D'autres, cherchant des motifs à la censure, et n'en trouvant pas de raisonnables, prétendaient qu'ayant peut-être à examiner à la session prochaine les moyens propres à cicatriser les dernières plaies de l'Etat, la censure serait nécessaire pour empêcher la voix des passions étrangères de se mêler à la discussion de la tribune.

Et moi je demanderai comment on pourrait agiter de telles questions sans la liberté de la presse : faut-il se cacher pour être juste ? Votre cause ne deviendrait-elle pas suspecte, ne calomnierait-on pas vos intentions, si vous croyiez devoir traiter dans l'ombre et comme à huis clos des affaires qui sont de la France entière ! Ouvrez, au contraire, toutes les portes ; appelez le public comme un grand jury à la connaissance du procès : vous verrez si nous rougirons de plaider la cause de la fidélité malheureuse, nous qui parlons franchement de liberté sans que ce mot nous blesse la bouche. Et depuis quand la religion et la justice auraient-elles cessé d'être les deux bases de la véritable liberté ? Soyons francs sur les principes de la

Charte, et nous pourrons réclamer, sans qu'on nous suppose d'arrière-pensée, ce que l'ordre moral et religieux exige impérieusement d'une société qui veut vivre.

Le dernier essai que l'on vient de faire a heureusement prouvé qu'il n'était plus possible d'établir la censure parmi nous ; nous avons fait de tels progrès dans les institutions constitutionnelles que les censeurs même n'ont pas osé se nommer. D'un bout de la France à l'autre, toutes les opinions ont réclamé la liberté de la presse ; par la raison qu'on en avait joui paisiblement deux années et qu'il était démontré, d'après l'expérience tentée pendant la guerre d'Espagne, que cette liberté, ne nuisant à rien, était propre à tout : c'était un droit acquis dont on ne sentait pas le prix tandis qu'on le possédait, mais dont on a connu la valeur aussitôt qu'on l'a perdu.

Désormais nos institutions sont à l'abri : nous allons marcher d'un pas ferme dans des routes battues. Dix années ont amené de grands changements dans les esprits : des préjugés se sont effacés, des haines se sont éteintes ; le temps a emporté des hommes, tandis que des générations nouvelles se sont formées sous nos nouvelles institutions. Chacun prend peu à peu sa place, et l'on détourne les yeux d'un passé affligeant pour les porter sur un riant avenir.

L'abolition de la censure a dans ce moment surtout un avantage qu'il est essentiel de signaler. Nous pouvons louer nos princes sans entraves ; nous pouvons déclarer notre pensée sans que l'on puisse dire que la manifestation de cette pensée n'est que l'expression des ordres de la police. Il faut que l'Europe sache que tout est vrai dans les sentiments de la France, que les opinions sont unanimes, que les oppositions même se rencontrent au pied du trône pour l'appuyer et le bénir. Louis XVIII étend ses bienfaits sur nous au delà de la vie : il termina la révolution par la Charte ; il reprit le pouvoir par la guerre d'Espagne ; et sa mort, objet de si justes regrets, a pourtant consolidé la restauration, en mettant un règne entre les temps de l'usurpation et l'avènement de Charles X.

Depuis un mois cette restauration a avancé d'un siècle ; la monarchie a fait un pas de géant. Quel triomphe complet de la

légitimité et de ce qu'il y a d'excellent dans ce système ! Un roi meurt, le premier roi légitime qui s'était assis sur le trône après une révolution de trente années. Ce roi gouverne avec sagesse ; mais ceux qui ne comprenaient pas la force de la légitimité, mais les passions comprimées, mais les vanités déçues, mais les ambitions secrètes, mais les intérêts, les jalousies politiques, murmuraient tout bas : « Cet état de choses pourra durer pendant la vie de Louis XVIII ; mais vous verrez au changement de règne ! »

Eh bien, nous avons vu ! nous avons vu un frère succéder à un frère, de même qu'un fils remplace un père dans le plus tranquille héritage. À peine s'aperçoit-on qu'on a changé de souverain. Un des plus grands événements dans les circonstances actuelles s'accomplit avec la plus grande simplicité. Comme dans une succession ordinaire, on lève les scellés : ce n'est rien ; ce n'est que la couronne de la France qui passe d'une tête à une autre ! ce n'est que le sceptre de saint Louis que Charles X prend au foyer de Louis XVIII !

Entend-on parler de quelque réclamation ? Où sont les prétendants de la république et de l'empire ? Est-il dans le monde une puissance qui ait envie de contester le trône au nouveau roi ? A-t-il fallu des hérauts d'armes, des bruits de tambours et de trompettes, des parades et des jongleries ; un développement imposant de la force militaire, pour dérober à la foule ébahie ce que le droit d'un usurpateur a de douteux ? Nullement. Le roi est mort : Vive le roi ! Voilà tout, et chacun vaque à ses affaires, l'esprit libre, le coeur content, sans craindre l'avenir, sans demander : « Qu'arrivera-t-il demain ? » Le pouvoir protecteur, la puissance politique n'a point péri, la société est en sûreté, et la succession légitime de la famille royale garantit à chaque famille en particulier sa succession légitime.

Que sont devenues toutes ces allusions, pour le moins téméraires, au sort d'un prince étranger ? Où trouver la moindre ressemblance dans les choses, les temps et les souverains ? Ces mouvements d'humeur que l'on prenait pour des intuitions de la vérité, pour des enseignements historiques,

s'évanouissent devant les faits et les vertus, et jamais les vertus ne furent plus évidentes et les faits plus décisifs.

Si la royauté triomphe, le roi ne triomphe pas moins. Charles X s'est élevé au niveau de sa fortune ; il a montré qu'il connaissait les moeurs de son siècle, qu'il prenait la monarchie telle que le temps et les révolutions l'ont faite. Il a dit aux magistrats de continuer à être justes et à prononcer avec impartialité ; il a dit aux pairs et aux députés qu'il maintiendrait comme roi la Charte qu'il avait jurée comme sujet, et il a tenu sa parole, et il nous a rendu la plus précieuse de nos libertés ; il a dit aux Français de la confession protestante que sa bienfaisance s'étendait également sur tous ses sujets ; il a dit aux ministres du culte catholique qu'il protégerait de tout son pouvoir la religion de l'Etat, la religion, fondement de toute société humaine ; il a recommandé cette même religion comme base de l'éducation publique. Toutes ces paroles, qui sont de véritables actes politiques, ont enchanté la nation. Charles X peut se vanter d'être aujourd'hui aussi puissant que Louis XIV, d'être obéi avec autant de zèle et de rapidité que le souverain le plus absolu de l'Europe.

Pour savoir où nous en sommes de la monarchie, il faut avoir vu le monarque se rendant à Notre-Dame ; tout un grand peuple, malgré l'inclémence du temps, saluant avec transport ce roi à cheval, qui s'avançait lui-même au-devant de ses plus pauvres sujets pour prendre de leurs mains leurs pétitions avec cet air qui n'appartient qu'à lui seul ; il faut l'avoir vu au Champ-de-Mars au milieu de la garde nationale, de la garde royale et de trois cent mille spectateurs : jour de puissance et de liberté qui montrait la couronne dans toute sa force et qui rendait à l'opinion ses organes et son indépendance. Un roi est bien placé au milieu de ses soldats quand il départ à ses peuples tout ce qui contribue à la dignité de l'homme ! l'épée est pour lui : elle pourrait tout détruire, et il ne s'en sert que pour conserver ! Aussi l'enthousiasme n'était pas feint : ce n'étaient pas de ces cris qui expirent sur les lèvres du mendiant payé, chargé sous les tyrans d'exprimer la joie ou plutôt la tristesse publique : c'étaient des cris qui sortent du

fond de la poitrine, de cet endroit où bat le coeur avec force, quand il est ému par l'amour et la reconnaissance.

Ceux qui ont connu d'autres temps se rappelaient une fête bien différente au Champ-de-Mars la monarchie finissait alors ; aujourd'hui elle recommence. Est-ce bien là le même peuple ? Oui, c'est le même ; mais le peuple guéri, le peuple désabusé. Il avait cherché la liberté à travers des calamités inouïes, et il n'avait rencontré que la gloire : ses princes légitimes devaient seuls lui donner le bien que des tribuns factieux et un despote militaire lui avaient dérisoirement promis.

Si les bénédictions du peuple, comme il n'en faut pas douter, attirent celles du ciel, elles ont descendu sur la tête du souverain et de la famille royale. Jamais la France n'a été plus heureuse, plus glorieuse et plus libre que dans ce jour mémorable. Mais à la vue de cette famille en deuil au milieu de tant d'allégresse, la pensée se tournait avec attendrissement vers cet autre monarque qui n'est pas encore descendu dans la tombe ; l'aspect d'une multitude affranchie de tout esclavage et protégée par de généreuses institutions rappelait encore le souvenir de l'auguste auteur de la Charte. Quel pays que cette France ! les villes apportent leurs clefs au lit funèbre de ses généraux et les peuples rendent hommage de leur liberté au cercueil de ses rois !

Lettre à M. le rédacteur du Journal des débats, sur le projet de loi relatif à la police de presse

4 janvier 1827.

Monsieur,

Permettez-moi de répondre, par l'entremise de votre journal, à diverses lettres que des personnes, qui me sont pour la plupart incommodes, m'ont fait l'honneur de m'adresser ces jours-ci. Ces personnes me demandent si je ne ferai rien paraître sur le nouveau projet de loi relatif à la liberté de la presse ; elles veulent bien se souvenir que dans d'autres circonstances je n'ai jamais manqué d'élever la voix en faveur de la plus précieuse de nos libertés.

En effet, monsieur, lorsqu'en 1824 la censure facultative fut établie, je publiai un petit écrit contre cette mesure ministérielle. La raison qui me détermina à prendre ce parti était simple : il m'était impossible de parler à la tribune, puisque la session était close ; je ne pouvais recourir à la presse périodique, puisque les journaux étaient censurés : je n'avais donc pour toute ressource que la presse non périodique, qui n'était point encore opprimée comme elle est menacée de l'être.

Aujourd'hui, monsieur, je ne balancerais pas à attaquer la loi vandale dont le projet vient d'être présenté à la chambre des députés, si la session législative n'était ouverte : c'est à la tribune de la chambre des pairs que mon devoir m'appelle à combattre ; mais les lettres que j'ai reçues m'ont fait sentir la nécessité d'une explication préalable. Le projet de loi ne peut être examiné à la chambre héréditaire avant six semaines ou deux mois : il m'importe que mon silence jusqu'à cette époque, puisqu'on veut bien me demander compte de mon silence, ne

soit pas exposé à de fausses interprétations. Dans tous les âges et dans toutes les positions de ma vie, j'ai défendu la liberté de la presse ; je ne reculerai pas quand on me somme de dire hautement mon opinion sur un projet que nous auraient envié les jours les plus florissants de la barbarie.

J'espère démontrer en temps et lieu que ce projet, converti en loi, serait aussi fatal aux lettres qu'aux libertés publiques ; qu'il tendrait à étouffer les lumières ; qu'il déclarerait la guerre aux talents ; qu'il violerait toutes les lois de propriété ; qu'il altérerait même la loi de succession, puisque la fille ne pourrait hériter de son père dans la propriété d'un journal ; que, par un vice de rétroactivité, ce projet de loi, voté tel qu'il est, annulerait les clauses des traités passés, blesserait les droits des tiers, favoriserait le dol et la fraude, troublerait et bouleverserait toute une partie du Code Civil et du Code de Commerce ; qu'il anéantirait une branche d'industrie alimentée d'un capital de plus de cinquante millions ; qu'il ruinerait à la fois les imprimeurs, les libraires, les fondeurs, les graveurs, les possesseurs de papeteries, etc. ; qu'il frapperait comme de mort une population de cinq à six cent mille âmes, et qu'il jetterait sur le pavé une multitude d'ouvriers sans ouvrage et sans pain.

Ce projet, monsieur, a été forgé dans la plus complète ignorance de la matière. L'article 4 dit, par exemple :

« Tout déplacement ou transport d'une partie quelconque de l'édition hors des ateliers de l'imprimeur, et avant l'expiration du délai fixé par l'article premier, sera considéré comme tentative de publication. La tentative du délit de publication sera poursuivie et punie dans ce cas de la même manière que le délit. »

Ainsi l'on pourrait considérer comme tentative de publication le transport des feuilles d'impression de chez l'imprimeur chez le libraire ; de chez le libraire chez la brocheuse ou chez le relieur, ou à l'atelier du satinage. Sur les quatre-vingts imprimeurs de Paris, il n'y en a pas deux qui aient des établissements assez vastes pour procéder chez eux au séchage et à l’assemblage.

Qu'est-ce que c'est que des caractères (art. 1er) conformes aux règles de la librairie, et quelle intention est cachée au fond de cet apparent non-sens ?

Pour une simple contravention à un règlement de police, comment détruirez-vous (art. 1er) une édition entière ou un volume, qui interromprait une collection plus ou moins coûteuse, plus ou moins avancée, sans donner recours aux souscripteurs, aux artistes, aux fournisseurs de papier, aux divers bailleurs de fonds ?

Et quelle dérision ! on prétend qu'on ne punira le délit qu'après qu'il aura été commis, lorsqu'on ordonne un dépôt dont la durée doit précéder de cinq ou de six jours la publication ! Les alguazils de la police ne seront-ils pas en embuscade à la porte du libraire, pour sauter sur le premier paquet de l'ouvrage que l'autorité croira devoir arrêter ? La Monarchie selon la Charte n'a-t-elle pas été saisie, moi présent, dans la cour même de mon libraire ? et pourtant quelle différence entre les lois de la presse qui existaient alors et celles qui nous régissent aujourd'hui !

Mais quel mal, dira-t-on, qu'un ouvrage, s'il est mauvais, soit saisi avant d'être publié ?

Et comment pouvez-vous savoir s'il est mauvais avant qu'il soit publié ? Soumettez-vous d'avance votre jugement à celui d'un procureur du roi, quel qu'il puisse être ? Dans les temps de passion politique, chaque parti ne soutient-il pas que tel ouvrage est dangereux, que tel ouvrage est salutaire ? Un ministère fera poursuivre tous les livres religieux, un autre tous les livres philosophiques. Le dépôt de cinq et de dix jours est évidemment la censure, et une censure qui, non satisfaite de vous imposer son joug, vous enveloppe encore dans des procès ruineux. La censure devrait au moins dispenser d'aller devant les tribunaux.

Comment, pour la presse périodique, comment réduira-t-on à cinq membres (art. 4) des compagnies déjà formées et composées d'un bien plus grand nombre de propriétaires ?

Que veut dire ce nombre mystérieux de cinq ? Il est facile de dégager l’inconnu. Si sur douze propriétaires il y en a sept qui

refusent de vendre leur part aux cinq autres, ou cinq qui ne peuvent acheter cette part, la condition de la loi n'étant pas remplie, il n'y aura plus de journal. Il y a plus, la condition de la loi dans ce cas même ne pourra pas être remplie, puisque cette loi déclare que toutes stipulations seront nulles, même entre les parties contractantes (art. 16). Cela n'est-il pas tout à fait digne du génie d'un clerc du XIe siècle ?

Les cinq propriétaires seront condamnés en masse pour un article incriminé, encore que la minorité de ces propriétaires se soit peut-être opposée à la publication de l'article, ou que quelques-uns de ces propriétaires aient été absents au moment de cette publication.

Une femme ne pourra être copropriétaire d'un journal, quoique sa dot ou une portion de l'héritage paternel ait été assise sur cette propriété. Il faudra alors que le bien de ce mineur par la loi soit vendu dans les formes prescrites au Code Civil : l'autorité ministérielle se portera pour dernier enchérisseur, et introduira ainsi un levain de servitude dans une association libre : c'est l'esprit de l'article 9.

Pour être propriétaire d'un journal, il faudra prouver à un préfet ou au directeur général de la librairie qu'on a les qualités exigées par l'article 980 du Code (art. 9). Si ces autorités administratives vous font de mauvaises chicanes sur ces qualités, comme on en fait aux électeurs sur les droits ; si elles renvoient la partie devant les tribunaux, la décision de ces autorités administratives n'en recevra pas moins provisoirement son exécution (art. 9). Cela veut dire que le journal sera supprimé pendant trois, quatre, cinq ou six mois, selon la durée du procès. Or un journal qui cesserait de paraître pendant un mois serait un journal détruit.

Remarquez, monsieur, que ce mot détruit revient sans cesse dans le projet de loi, comme renfermant tout l'esprit du projet. Il n'y a pas de raison pour qu'avec un tel projet tous les journaux, excepté les journaux ministériels, ne soient en effet successivement détruits : c'est ce que l'on veut.

Sous le rapport fiscal, le projet applique le timbre aux brochures : on a calculé que le plus mince vaudeville imprimé

coûterait à l'auteur de 15 à 1800 francs. D'un autre côté, les journaux littéraires se trouvent soumis au cautionnement (art. 12). Ne croit-on pas voir les Welches brisant les monuments des arts, ou les Arabes brûlant la bibliothèque d'Alexandrie ? Ne pensez pas que l'on soit touché de ce reproche ; on s'en fait gloire. Le commerce de la librairie de la France passera en Belgique : tant mieux ! Ne sont-ce pas les livres qui font tout le mal ? Depuis le savant qui étudie le cours des astres jusqu'au paysan qui épelle la Croix de par Dieu, tout ce qui sait lire ou apprend à lire est suspect.

Je comprends bien que le timbre est ici principalement le cachet de la barbarie ; c'est le veto suspensif mis sur la publication de la pensée ; mais pourtant ce timbre est la levée d'un impôt : je voudrais savoir, monsieur, la destination des sommes qui proviendront de cet impôt. Iront-elles à ces censeurs invisibles que j'ai jadis appelés un saint-office d'espions ? Seront-elles tenues en réserve pour acheter des procès ? Serviront-elles à augmenter les gages de la livrée ministérielle ? ou bien (ce qui serait plus juste) seront-elles employées à payer des soupes économiques pour nourrir les auteurs et les libraires que le projet de loi, admis, aura réduits à la mendicité ?

Les imprimeurs seront responsables des amendes, dommages et intérêts, et des frais portés par les jugements de condamnation des auteurs (art. 22), le tout afin que les imprimeurs deviennent les censeurs officieux des auteurs, tant ce nom de censeur plaît au coeur et charme l'oreille !

On conçoit qu'un libraire pouvait être enveloppé dans une condamnation pour un ouvrage obscène, impie ou calomniateur, pour un ouvrage où le délit flagrant frappe tous les yeux ; mais quoi ! l'imprimeur sera juge d'un ouvrage de science, de philosophie, de littérature ? Si cet ouvrage est condamné par les tribunaux, l'imprimeur, qui n'y aura rien compris, portera la peine du délit dont il sera innocent ! Il y a telle maison d'imprimeur-libraire qui compte quelque cent mille publications : vous voulez que l'imprimeur ait lu et compris ces cent mille ouvrages, longs ou courts ! Mais ne

nous récrions pas trop contre cette palpable absurdité : elle a son dessein. On exige l'impossible de l'imprimeur : et pourquoi ? Pour qu'il ne puisse paraître aucun ouvrage qui n'ait obtenu d'avance la sanction de la coterie qui nous opprime. Quel libraire en effet oserait se charger sans garantie de l'impression d'un manuscrit, sous la menace d'un pareil projet de loi ?

Le projet, dit-on, est conçu dans l'intention de mettre à l'abri les autels, de défendre la religion contre les productions scandaleuses de l'impiété.

Le projet, loin de protéger la religion, l'expose ; loin d'arrêter le débit des ouvrages qu'on veut proscrire, il fera vendre toutes ces éditions rivales qui, par leur multiplication, restaient ensevelies dans les magasins. La France est fournie des Oeuvres de Voltaire et de Rousseau pour deux siècles, et le projet de loi actuel n'aura pas une aussi longue durée. À moins d'ordonner la saisie des éditions publiées, on n'aura rien obtenu. Chose remarquable ! on prétend venir au secours de la religion par le présent projet de loi, et l'on n'a pas même dans ce projet osé écrire le nom de religion ! D'où vient cette réticence ? Est-ce vraiment la religion que vous voulez défendre ? Dites-le donc tout haut ; apportez un projet qui ne blesse ni la propriété, ni les lois existantes, ni les libertés, ni les lettres, ni les talents, ni la civilisation. Ce projet sera examiné dans les deux chambres ; et s'il n'a visiblement pour but que le maintien des moeurs et la protection de la foi de nos pères, vous ne trouverez pas un vote pour le repousser.

Le projet de loi, dit-on encore, est calculé pour le châtiment des calomnies répandues sur la vie privée d'un citoyen.

D'abord, monsieur, il ne me paraît pas bien prouvé que ces petites biographies dont on a tant raison de se plaindre, et dont les tribunaux ont fait justice ; il ne m'est pas bien prouvé, dis-je, que ces biographies n'aient pas été fabriquées à l'instigation d'un certain parti ennemi de la liberté de la presse, afin de rendre cette liberté odieuse et d'avoir un prétexte de la détruire.

Ensuite, il ne faut pas que les intérêts particuliers blessent

les intérêts généraux. En prétendant venir au secours d'un honneur qui ne se plaint pas, prenons garde de nous interdire la censure des actes de l'autorité. Il y a des outrages d'une nature mixte, qui s'appliquent également à l'homme public et à l'homme privé : tâchons de ne pas venger la famille aux dépens de la société.

Quant à moi, monsieur, dans la crainte de l'intérêt qu'un défenseur d'office voudrait bien prendre à ma personne, je me hâte de profiter du bénéfice du dernier paragraphe de l'article 20 du projet de loi ; je déclare autoriser par la présente toute publication contre ou sur mes actes ; je me range du côté de mon calomniateur, et je lui livre sans restriction ma vie publique et ma vie privée.

Je n'ai guère, monsieur, touché dans cette lettre qu'à la partie matérielle d'un projet de loi qui ajoute des amendes nouvelles à d'anciennes amendes, sans faire grâce des emprisonnements, sans révoquer le pouvoir abusif de supprimer le brevet du libraire, sans renoncer à la censure facultative, sans abolir la procédure en tendance, sans dispenser de la permission nécessaire pour établir une feuille périodique ; permission qui réduit de fait la liberté de la presse à un simple privilège.

Mais lorsque, à la chambre des pairs, je parlerai du rapport moral du projet de loi, je montrerai que ce projet décèle une horreur profonde des lumières, de la raison et de la liberté ; qu'il manifeste une violente antipathie contre l'ordre de choses établi par la Charte ; je prouverai qu'il est en opposition directe avec les moeurs, les progrès de la civilisation, l'esprit du temps et la franchise du caractère national ; qu'il respire la haine contre l'intelligence humaine ; que toutes ses dispositions tendent à faire considérer la pensée comme un mal, comme une plaie, comme un fléau. On sent que les partisans de ce projet anéantiraient l'imprimerie s'ils le pouvaient, qu'ils briseraient les presses, dresseraient des gibets et élèveraient des bûchers pour les écrivains ; ne pouvant rétablir le despotisme de l'homme, ils appellent de tous leurs voeux le despotisme de la loi.

Voilà, monsieur, ce que j'avais à exprimer aux personnes qui ont bien voulu m'écrire, et qui m'ont fait l'honneur d'attacher à mon opinion une importance que je suis loin de lui reconnaître. Je ne pouvais adresser à chacune de ces personnes une réponse particulière : je les prie de vouloir bien agréer en commun cette réponse publique.

Je ne puis, monsieur, en finissant cette lettre, me défendre d'un sentiment douloureux. N'avons-nous voté, dans l'adresse en réponse au discours de la couronne, les libertés du Portugal que pour voir attaquer les libertés de la France ? Ces dernières étaient-elles promises en expiation des premières ! Quelle tendresse pour la Charte de don Pèdre ! quelle indifférence pour la Charte de Louis XVIII !

Je crains qu'il n'y ait dans tout cela bien de l'aveuglement :

Ibant obscuri sola sub nocte per umbram.

Quelques souvenirs, quelques ambitions, quelques rêveries particulières à des esprits faux fermentent dans un coin de la France ; n'allons pas prendre ces souvenirs, ces ambitions, ces rêveries pour une opinion réelle, pour une opinion qu'il faut satisfaire ; n'allons pas donner à la nation la crainte d'un système opposé à ses libertés. Les hommes qui ont souffert ensemble de nos discordes, également fatigués, se résignent à achever en paix leurs vieux jours ; mais nos enfants, ces enfants qui n'auront pas comme nous besoin de repos, n'entreront point dans ce compromis de lassitude : ils marcheront et revendiqueront, la Charte à la main, le prix du sang et des larmes de leurs pères. On ne fait point reculer les générations qui s'avancent en leur jetant à la tête des fragments de ruines et des débris de tombeaux. Les insensés qui prétendent mener le passé au combat contre l'avenir sont les victimes de leur témérité : les siècles en s'abordant les écrasent.

Rétablissement de la censure

Avertissement

La presse non périodique doit venir au secours de la presse périodique : je ne puis pas plus me taire sur la censure que M. Wilberforce sur la traite des nègres. Des écrivains courageux se sont associés pour donner une suite de brochures ; on compte parmi eux des pairs, des députés, des magistrats. Tout sera dit, aucune vérité ne restera cachée. Si certains hommes ne se lassent pas de nous opprimer, d'autres ne se fatigueront pas de les combattre. Je remercie mes concitoyens de la confiance qu'ils me témoignent dans ce moment. J'ai reçu toutes leurs lettres, tous leurs renseignements, tous leurs avis : j'en ai fait et j'en ferai encore usage. Beaucoup d'ouvrages se préparent. M. Salvandy, dont le talent énergique est si connu, fera paraître le mois prochain une brochure sur l'état actuel des affaires. M. Alexis de Jussieu publiera dans quelques jours un écrit sur le même sujet. Ils m'ont prié d'annoncer leurs travaux : je m'en fais un devoir, car il est probable que les feuilles périodiques n'auront pas même la permission de citer l'intitulé des ouvrages. Cependant, un titre conçu d'une manière générale constitue-t-il un délit ? Voilà comment la censure sur les journaux est exercée, et comment elle nuit au commerce de la librairie : un livre non annoncé est exposé à rester dans les magasins : aussi la librairie est-elle menacée d'une nouvelle crise. Mais qu'importe tout cela à nos hommes d'Etat et à la stupide et violente faction qui désole la France ?

Si les propriétaires des journaux ont d'autres plaintes à porter contre la censure, s'ils jugent que je puisse faire entendre ces plaintes, ils me trouveront prêt à tout. Espérons que les lecteurs soutiendront plus que jamais les feuilles

indépendantes de leur patronage : ils ne se laisseront pas décourager si la censure empêche pendant quelque temps les journaux non salariés de réfléchir aussi vivement qu'ils le faisaient. Le silence politique, les blancs, les suspensions, les procès, sont des preuves de constance et de zèle qui seront appréciés des amis du trône et de la Charte. Rallions-nous d'un bout de la France à l'autre contre les ennemis de nos libertés : patience et esprit public remporteront la victoire.

Epigraphes

On réclama hautement la liberté d'écrire et de publier ses pensées par la voie de l'impression, et la liberté illimitée de penser et d'écrire devint un axiome du droit public de l'Europe, un article fondamental de toutes les constitutions, un principe enfin de l'ordre social.

(Vicomte de Bonald, séance des députés, 28 janvier 1817.)

Aujourd'hui que le gouvernement peut tout contre le citoyen, ne doit-il pas laisser au citoyen quelque abri contre un pouvoir si illimité ? (Vicomte de Bonald, séance des députés, 28 janvier 1817.)

Les gens habiles ne sont pas tous dans les conseils ; et ceux-ci, placés à une juste distance des objets, ni trop haut, ni trop bas, peuvent savoir bien des choses qui échappent à l'attention ou à la préoccupation des hommes en autorité, et leur dire par la voix des journaux d'utiles vérités qu'ils ne voudraient pas enfouir dans les cartons d'un bureau ni soumettre à la censure d'un commis.

Peut-être au premier instant d'une explosion les déclamations des journaux ne seraient pas sans quelque danger ; mais à la longue, et lorsqu'on a à lutter contre des causes secrètes de désordre, leur silence ne serait-il pas plus dangereux encore ? L'Etat, si l'on veut, peut être troublé par ce que peuvent dire les journaux, mais il peut périr par ce qu'ils ne disent pas. Il existe un remède très efficace contre leurs exagérations ou leurs impostures ; il n'y en a point contre leur silence.

L'Angleterre a vu le danger, et a voulu s'en préserver en posant en loi la libre circulation des journaux comme la sauvegarde de l'Etat ; elle n'a pas cru que ce fût trop du public tout entier, dont les journaux sont les sentinelles, pour servir de contrepoids au pouvoir immense d'un ministère responsable. (Vicomte de Bonald, séance des députés, 28

janvier 1817.)

L'intérêt de la nation étant que les ministres soient éclairés, ils ne doivent pas fermer eux-mêmes la seule voie par laquelle l'opinion véritablement générale peut arriver jusqu'à eux. Y a-t-il beaucoup à craindre des journaux, aujourd'hui qu'ils sont devenus presque la seule lecture des honnêtes gens, et que les écrivains les plus estimables ne dédaignent pas d'y travailler ? Sans doute ils écrivent les uns et les autres dans des principes différents : c'est un malheur inévitable, et qui a sa source dans l'opinion des deux principes monarchique et républicain du gouvernement représentatif, que chacun, suivant votre opinion, cherche à entraîner de son côté. Heureuse la nation dans de telles circonstances, où ce combat n'a pour champ de bataille que les journaux ! L'opposition armée n'a cessé en Angleterre que depuis qu'elle est devenue littéraire. L'opposition des journaux amuse les partis et trompe les haines. (Vicomte de Bonald, séance des députés, 28 janvier 1817.)

« Que les représentants d'une nation, chargés de stipuler les droits et les garanties de la liberté civile et politique, confèrent par une loi à des hommes déjà armés du terrible droit d'emprisonner à volonté tout citoyen qui leur sera suspect le droit, plus étendu et plus dangereux, d'étouffer toute pensée qui leur sera odieuse, et qu'ainsi les ministres au droit qu'ils ont d'agir seuls ajoutent le droit de parler tout seuls, c'est en vérité ce que tout législateur tremblerait d'accorder, même lorsqu'il croirait, comme citoyen, la mesure utile. Ne serait-ce pas compromettre par ce dangereux exemple la sûreté générale et future de l'Etat, en voulant lui ménager une tranquillité locale et temporaire ? Et ce roi que la fable représente tenant tous les vents à ses ordres pouvait exciter moins de tempêtes qu'un ministère investi de tout pouvoir sur les corps et sur les esprits. » (Vicomte de Bonald, séance des députés, 28 janvier 1817.)

Il est digne de remarque que tous les journaux employés à grands frais par tous les gouvernements qui se sont succédé n'ont pu, malgré leur influence, en soutenir aucun, et que les

journaux opposés, que la tyrannie a contrariés, tantôt à force ouverte, tantôt plus sérieusement, ont vu, ont fait à la fois triompher la cause qu'ils ont constamment défendue...

Les gens les plus distingués dans les lettres n'ont pas dédaigné d'écrire dans les journaux, et y ont défendu avec courage les principes conservateurs des sociétés... Dès lors une succession non interrompue de journaux amis de l'ordre a entretenu le feu sacré ; ils l'ont entretenu par ce qu'ils disaient et même par ce qu'ils ne disaient pas, lorsque, forcés de se taire ou même de parler, ils laissaient apercevoir leurs opinions particulières sous la transparence des opinions commandées. C'est cette opposition constante qui a conservé toutes les bonnes doctrines qui ont à la fois prévalu : car il faut remarquer, à l'honneur de l'esprit national, que ces journaux sont les seuls qui aient joui d'une vogue constante, tandis que les autres n'ont pu se soutenir même avec les secours du gouvernement ; en sorte que l'on peut dire que le public a fait ces journaux plus encore que les journaux n'ont formé le public, parce que les journaux expriment l'opinion et ne la font pas. Réflexion juste et profonde de M. de Brigode, et qui suffirait à décider la question. (Vicomte de Bonald, séance des députés, 28 janvier 1817.)

Avant que la presse fût libre, les chances en étaient moins assurées, parce que le pouvoir, qui laissait une libre carrière aux mauvaises doctrines, avait soin d'enchaîner les bonnes. Vainement les royalistes avaient-ils réclamé, dans l'intérêt public, cette liberté dont ils sentaient le prix : il leur a fallu du temps, beaucoup de temps, pour la posséder, parce que leurs adversaires en redoutaient l'effet. Enfin, la faculté d'écrire, arrachée plutôt qu'obtenue, a muni les amis de la royauté d'armes égales à celles des ennemis qui veulent la détruire, et bientôt le nombre des lecteurs de chaque opinion a montré l'étendue de leurs forces relatives.

(M. le marquis d'Herbouville, Conservateur, t. VI, p. 62-63.)

N'a-t-on pas vu naguère que les journaux tombés sous le joug du despotisme étaient devenus des instruments d'oppression et de servitude ? C'est la meilleure preuve du

danger de subjuguer les journaux.

(M. Corbière, séance des députés, 29 janvier 1817.)

Supprimer un journal, c'est ruiner le propriétaire ; et cependant on se joue avec une cruelle indifférence de cette propriété. Le propriétaire est ruiné sans même qu'on puisse lui imputer le plus souvent une faute réelle.

(M. Corbière, séance des députés, 29 janvier 1817.)

« Si le ministère obtient le droit de donner ou de refuser arbitrairement l'autorisation aux journaux de paraître, il pourra la rendre onéreuse aux uns, la donner gratuitement aux autres, en favoriser quelques-uns, pour les mettre en mesure de se soutenir contre l'opinion ; il pourra user des moyens les plus contraires aux droits garantis à tous les Français par les articles 1 et 2 de la Charte. »

(M. de Villèle, séance des députés, 27 janvier 1817.)

Du rétablissement de la censure au 24 juin 1827

Paris, 30 juin 1827.

Mon pays n'aura rien à me reprocher : resté le dernier sur la brèche, j'ai fait à la chambre héréditaire le devoir d'un loyal pair de France ; je remplis maintenant celui d'un simple citoyen. Il m'en coûte : déjà rentré dans mes paisibles travaux, je revoyais mes vieux manuscrits, je voyageais en Amérique : *Desertas quaerere terras*. Rappelé subitement de la terre de la liberté, je reviens défendre cette liberté dans ma patrie, comme jadis j'accourus de cette même terre pour me ranger sous le drapeau blanc.

En quittant la tribune de la chambre des pairs, le 18 de ce mois, je prononçai ces mots :

« Je vous dirai, messieurs, que ceux dont l'esprit d'imprudence inspira le projet de loi contre la liberté de la presse n'ont pas perdu courage. Repoussés sur un point, ils dirigent leur attaque sur un autre ; ils ne craignent pas de déclarer à qui veut les entendre que la censure sera établie après la clôture de la présente session.

« Mais comme une censure qui cesserait de droit un mois après l'ouverture de la session de 1828 serait moins utile que funeste aux fauteurs du système, ils songeraient déjà au moyen de parer à cet inconvénient : ils s'occuperaient, pour l'an prochain, d'une loi qui prolongerait la censure, ou d'une loi à peu près semblable à celle dont la couronne nous a délivrés.

« La difficulté, messieurs, serait de vous faire voter un travail de cette nature, si d'ailleurs il était possible de déterminer les ministres eux-mêmes à l'accepter. Vous n'avez pas de complaisances contre les libertés publiques : quel moyen aurait-on alors de changer votre majorité ? Un bien simple, selon les hommes que je désigne : obtenir une

nombreuse création de pairs.

« Avant de toucher ce point essentiel, jetons un regard sur la censure.

« Les auteurs des projets que j'examine en ont-ils bien calculé les résultats ? Quand on établirait la censure entre les deux sessions, si cette censure, décriée par les ministres eux-mêmes, ne produisait rien de ce que l'on veut qu'elle produise ; si elle n'avait fait que multiplier les brochures ; si le ministère avait brisé le grand ressort du gouvernement représentatif sans avoir amélioré les finances, sans avoir calmé l'effervescence des esprits ; si, au contraire, les haines, les divisions, les défiances s'étaient augmentées ; si le malaise était devenu plus général ; si l'on avait donné une force de plus à l'opposition, en lui fournissant l'occasion de revendiquer une liberté publique, comment viendrait-on demander aux chambres la continuation de cette censure ? On conçoit que du sein de la liberté de la presse on réclame la censure sous prétexte de mettre un frein à la licence ; mais on ne conçoit pas que, tout chargé des chaînes de la censure, on sollicite la censure lorsqu'on n'a plus à présenter pour argument que les flétrissures de cette oppression.

« L'abolition de la censure, le retrait de la loi contre la liberté de la presse, sont des bienfaits de Charles X ; rien ne serait plus téméraire que d'effacer par une mesure contradictoire le souvenir si populaire de ces bienfaits. Et quelle pitié d'établir au profit de quelques intérêts particuliers une censure qu'on n'a pas cru devoir imposer pendant la guerre d'Espagne, lorsque le sort de la France dépendait peut-être d'une victoire ! Nous nous sommes confiés à la gloire de Mgr le dauphin ; il n'est pas aussi sûr, j'en conviens, de s'abandonner à toute autre gloire ; mais, enfin, que MM. les ministres aient foi en eux-mêmes ; qu'ils nous épargnent la répétition des ignobles scènes dont nous avons trop souffert. Reverrons-nous ces censeurs proscrivant jusqu'aux noms de tels ou tels hommes, rayant du même trait de plume et les éloges donnés aux vertus de l'héritier du trône et la critique adressée à l'agent du pouvoir ?

« Après avoir été témoins des transports populaires du 17 avril, on ne peut plus nier l'amour de la France pour la liberté de la presse. Dans quels rangs pourriez-vous donc trouver aujourd'hui des oppresseurs de la pensée ? Parmi des fanatiques qui courraient à la honte comme au martyre, et parmi des hommes vils qui mettraient du zèle à gagner en conscience le mépris public. »

Me trompais-je dans les projets que j'annonçais ? Mes frayeurs étaient-elles vaines ? La haine ou la vérité dictaient-elles mes paroles ?

Du moins un avantage me reste sur mes adversaires : point n'ai renié mes opinions ; je suis ce que j'ai été ; je vais à la procession de la Fête-Dieu avec le *Génie du Christianisme*, et à la tribune avec La Monarchie selon la Charte. Comme pair, j'ai prononcé plusieurs discours en défense de la liberté de la presse. J’ai écrit cent fois pour cette liberté dans Le Conservateur et dans d'autres ouvrages. Pourquoi cette énumération ? Pour me vanter, pour me citer avec complaisance ? Non : pour répondre à des hommes qui, ayant trahi leur premier sentiment, veulent mettre leurs variations sur le compte des autres ; à ces hommes qui s'écrient : « Vous marchez ! » quand vous êtes immobile, ne s'apercevant pas que ce sont eux qui passent, et qui se figurent en changeant de place que l'objet offert à leurs regards s'est déplacé.

La liberté de la presse est devenue un des premiers intérêts de ma vie politique : j'en ai fait l'objet de mes travaux parlementaires. J'ose dire que ma position sociale, les opinions royalistes et religieuses que je professe, donnent à mes paroles quelque crédit, lorsque je réclame cette liberté : on ne peut pas dire que je suis un révolutionnaire, un impie : on le dit, il est vrai, aujourd'hui ; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que ces obligeants propos sont tenus par les jacobins à la solde de ce prétendu parti religieux et royaliste, lequel j'ai poussé au pouvoir, en lui apprenant à bégayer contre nature la Charte et la liberté.

Il ne peut plus être question de poser les principes de la liberté de la presse, leur substance se trouve dans les

épigraphes que j'ai mises à la tête de cet écrit. La monarchie représentative sans la liberté de la presse est un corps privé de vie, une machine sans ressort. Au commencement de l'empire, des pièces d'argent avaient d'un côté ces mots : Napoléon empereur, et de l'autre côté : République française. Bonaparte frappait ses monnaies au coin de la gloire, et elles avaient cours. Sous un gouvernement constitutionnel régi par la censure, on pourrait graver des médailles portant dans l'exergue : Liberté, et au revers : Police. Qui voudrait prendre ce faux billon à l'effigie du ministère ?

Laissons donc des principes avoués même par ceux qui les violent, et examinons les ordonnances du 24 de ce mois.

Elles sont sans préambule : l'ordonnance de la première censure était précédée d'un considérant accusateur des tribunaux. Les sycophantes du ministère firent entendre ensuite que cette insulte à la magistrature n'était que pour rire, et que l'approche de la mort du vénérable auteur de la Charte avait été la vraie cause de l'établissement de la censure. On plaça la perte de la première des libertés publiques entre une offense et une douleur.

De quel considérant aurait-on pu accompagner les nouvelles ordonnances ?

Des illuminations avaient brillé dans toute la France pour le retrait du projet de loi sur la liberté de la presse : aurait-on pu dire que cette circonstance grave obligeait de les éteindre avec la censure ?

La garde nationale crie : Vive le roi ! Quelques voix isolées élèvent un cri inconvenant contre les agents du pouvoir : la garde nationale est licenciée ; on reçoit à Meaux la monnaie de ce licenciement. Aurait-il été convenable de faire de ces faits la raison du rétablissement de la censure ?

Un déficit se rencontrait dans les recettes des premiers mois de l'année : était-ce là un bon prétexte pour suspendre la liberté de la presse ?

Enfin, aurait-on pu déclarer qu'il fallait une ordonnance de censure parce que les ministres ne peuvent marcher avec la liberté de la presse ? Des ordonnances sans considérant

étaient donc ce qu'il y avait de mieux.

La première remet en vigueur les lois du 31 mars 1820 et du 26 juillet 1821.

Le ministère est investi de ce droit par l'article 4 de la loi du 17 mars 1822, ainsi conçu :

« Si dans l'intervalle des sessions des chambres, des circonstances graves rendaient momentanément insuffisantes les mesures de garantie et de répression établies, les lois des 31 mars 1820 et 26 juillet 1821 pourront être remises immédiatement en vigueur, en vertu d'une ordonnance du roi délibérée en conseil et contresignée par trois ministres.

« Cette disposition cessera de plein droit un mois après l'ouverture de la session des chambres, si pendant ce délai elle n'a pas été convertie en loi.

« Elle cessera pareillement de plein droit le jour où serait publiée une ordonnance qui prononcerait la dissolution de la chambre des députés. »

Ainsi, pour imposer la censure il faut des circonstances graves qui rendent momentanément insuffisantes les mesures de garantie et de répression établies.

Et où sont-elles, les circonstances graves ? Des troubles ont-ils éclaté ? L’impôt ne se perçoit-il plus ? Des provinces se sont-elles soulevées ? A-t-on découvert quelque conspiration contre le trône ? Sommes-nous menacés d'une guerre étrangère, bien qu'il soit prouvé que M. le dauphin n'a pas besoin de censure pour obtenir des triomphes ? Si ces circonstances graves sont advenues, elles ne se sont pas déclarées tout à coup le lendemain de la clôture de la session ; elles existaient sans doute lorsque les pairs et les députés étaient encore assemblés : pourquoi n'en a-t-on pas parlé aux chambres ? Les ministres n'ont-ils pas été interpellés sur leurs projets ? pourquoi n'ont-ils pas répondu ? Si leurs desseins ne pouvaient supporter l'épreuve d'une discussion parlementaire, les circonstances n'étaient donc pas assez graves pour justifier la censure ? Nous parlera-t-on du trône, de la religion, des insultes personnelles ? Les tribunaux sont là.

Le trône est trop élevé pour craindre les insultes : il s'agit

bien moins de le mettre à l'abri que de rendre la royauté aussi douce, aussi populaire qu'elle l'est en effet : je ne connais rien qui s'entende mieux dans ce monde qu'un roi de France et son peuple, quand des ministres insensés ne viennent pas troubler cette union.

Il ne s'agit pas d'empêcher qu'on parle légèrement du clergé : il faut nourrir les prêtres, les secourir quand ils sont vieux et malades les mettre à même de déployer leurs vertus, de faire aimer une religion de miséricorde et de charité.

Il ne s'agit pas de prévenir les attaques personnelles : on ne diffame que ce qui peut être diffamé. Un honnête homme se défend par son propre nom et accepte la responsabilité de sa vie. Si le vice impudent émousse l'action de la presse, il serait étrange que la vertu patiente n'eût pas le même pouvoir.

Vous avez détruit la liberté de la presse : multipliez les espions. La censure est aujourd'hui, dans tous les sens, une véritable conspiration contre le trône.

Pour quiconque a la moindre bonne foi, il est évident que la censure a été rétablie dans le seul intérêt d'une incapacité colérique ; c'est pour une si noble nécessité que l'on attaque la Charte dans ses fondements, que l'on retire à la France des droits déjà confirmés par une possession paisible : il est dur d'en être là après treize années de restauration.

Je n'insiste pas davantage : il est trop aisé d'ergoter sur la gravité des circonstances : chacun la voit dans la chose qui le touche. Un censeur soutient que les circonstances sont graves parce qu'il veut que l'on mette les libertés publiques en régie ; l'espion trouve que les circonstances sont graves lorsque tout se dit publiquement et qu'il n'a plus rien à dénoncer ; les circonstances sont graves aux yeux du sot dont on rit, de l'hypocrite qu'on démasque, de l'homme déshonoré qui redoute la lumière. Faut-il pour les assouvir leur livrer l'indépendance nationale ? De quoi vivent les nations ? De liberté et d'honneur : ne jetons pas aux chiens le pain des peuples et des rois.

Disons pourtant que tout le monde est frappé d'une certaine crainte de l'avenir dans laquelle on pourrait voir une gravité

des circonstances. Mais qui cause cette crainte ? L'administration : l'inquiétude tient uniquement à ses actes. Toujours menaçant nos libertés, on se figure qu'elle les veut faire disparaître ; on se demande ce que l'on deviendrait si nos institutions étaient renversées ; on tremble également de l'idée des attaques et des résistances. Pour guérir un mal qui est en elle, que fait l'administration ? Elle impose la censure : c'est diriger le vent sur un incendie.

Passons à la seconde ordonnance.

Je ne m'arrête pas aux deux noms propres placés dans une ordonnance réglementaire. Des erreurs de cette nature sont si fréquentes au ministère de l'intérieur, que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

La censure facultative est dans l'article 4 de la loi du 17 mars 1822 : le ministère a donc eu le droit, si les circonstances sont graves, de mettre la censure par la première ordonnance, et conséquemment de nommer des censeurs. Mais la seconde ordonnance rétablit le conseil de surveillance autorisé par une loi abolie : cela se peut-il ? Je ne le nie ni ne l'affirme : il y a matière à contestation.

Veut-on que ce conseil, né d'une ordonnance et non d'une loi, ne soit qu'une commission chargée de surveiller les censeurs eux-mêmes ? Comment alors cette commission connaît-elle avec autorité compétente de la suppression provisoire d'un journal ?

Voici quelque chose de plus étrange : l'article 9 de l'ordonnance dit : « Quand il y aura lieu, en exécution de l'article 6 de la loi du 31 mars 1820, à la suppression provisoire d'un journal ou écrit périodique, elle sera prononcée par nous, sur le rapport de notre garde des sceaux. »

Quoi ! c'est le roi qui ordonnera la suppression provisoire d'un journal ! c'est la royauté que l'on fera descendre à un pareil rôle ! c'est la couronne qui s'abaissera à des fonctions de cette nature ! c'est le pouvoir suprême qui luttera corps à corps avec la première de nos libertés ! Ministres, y avez-vous bien pensé ?

Que dit l'article 6 de la loi du 31 mars 1820 ? Il dit :

« Lorsqu'un propriétaire ou éditeur responsable sera poursuivi, en vertu de l'article précédent, le gouvernement pourra prononcer la suspension du journal ou écrit périodique jusqu'au jugement. »

Que faut-il entendre par ce mot gouvernement ? Il faut entendre la couronne, les deux chambres, les juges inamovibles : pourrait-on jamais soutenir que le gouvernement est la personne royale toute seule ? En Turquie, peut-être. Cette personne sacrée est-elle un juge qui prononce dans des cas infimes, en police correctionnelle ? La couronne exécutant les propositions de sentence élaborées dans un tripot de censeurs ! la couronne, qui seule a le droit de faire grâce, ajoutant par la suspension d'un journal aux rigueurs d'une loi d'exception ! Et si les tribunaux venaient ensuite à absoudre la feuille incriminée, le roi serait donc condamné ? Ministres, encore une fois, y avez-vous bien pensé ? On se sent comme oppressé par un mauvais songe.

Une troisième ordonnance nomme les membres du conseil de surveillance.

Ce n'est pas sans le plus profond étonnement et la plus profonde douleur qu'on y lit les noms de trois pairs et de trois députés. Je soutiens, sans hésiter, que des pairs et des députés ne peuvent pas être investis de pareilles fonctions sans y être formellement contraints en vertu d'un acte législatif. Ceux qui discutent et votent les lois, ceux qui sont les défenseurs naturels des libertés publiques, les gardiens de la constitution, ne sont pas aptes et idoines à composer une commission administrative de censure uniquement établie par ordonnance. En prêtant leur serment comme pairs et comme députés, ils ont juré de maintenir la Charte : il leur est donc moralement interdit de faire partie d'une conseil créé pour la mise en vigueur d'une mesure qui suspend le plus sacré des droits accordés par cette Charte.

Les opinions particulières ne font rien à la question. Des pairs et des députés peuvent manifester à la tribune et dans leurs écrits ce qu'ils pensent contre la liberté de la presse ; mais prendre une part active contre cette liberté, voilà ce qui

ne leur est pas permis. Ce serait bien pis dans le cas où leurs fonctions ne seraient pas gratuites et où ils recevraient le prix d'une liberté : on assure que la France n'aura pas à rougir de ce dernier scandale. Si la presse pouvait être enchaînée en Angleterre, je ne doute point que des lords et des membres des communes, volontairement ravalés jusqu'à des fonctions de censeurs, ne fussent admonestés par leurs chambres respectives à l'ouverture de la session : il y a des bienséances qui ont force de devoir.

Dans la position des pairs et des députés membres du conseil de surveillance, tout est inconvénient et péril. Qu'un journal imprime, par exemple, les passages de discours servant d'épigraphes à cette brochure : les censeurs subalternes, ne reconnaissant pas l'ouvrage de leurs supérieurs, croiraient ne pas avoir assez d'encre pour effacer ces effroyables lignes. Leur travail serait porté au conseil de surveillance : que dirait le conseil ?

Il y a toutefois des consolations à des choses affligeantes : MM. Caix et Rio ont donné leur démission.

Le premier est un jeune professeur d'histoire, de beaucoup de savoir, d'un esprit très distingué, et qui a plus de mérite que de fortune. Il a joué sa place contre l'estime publique : c'est risquer peu pour gagner beaucoup.

Le second est pareillement un jeune professeur plein de talent. Une illustration toute particulière le distingue. Pendant les Cent Jours, dans la terre du royalisme, apparut tout à coup une armée d'enfants : les vieux avaient vingt ans, les jeunes en avaient quinze.

Tout ce qui se trouvait entre ces deux âges parmi les élèves du collège de Vannes échangea ce qu'on peut posséder au collège de quelque valeur contre des armes, et courut au combat. Quinze ou vingt élèves furent tués : les mères apprirent le danger en apprenant la mort et la gloire.

Une ordonnance royale constate ces faits : cette gloire de l'enfance est rappelée chaque année, selon le dispositif de cette ordonnance, dans une enceinte où l'on ne célèbre ordinairement que des triomphes paisibles : ce n'est pas loin

du monument de Quiberon. Les trois officiers de cette singulière armée ont reçu la croix de la Légion d'Honneur. M. Rio est un de ces trois officiers. C'est à un pareil homme que le ministère a proposé la honte : il l'a refusée.

La conduite de ce jeune professeur est une preuve de plus qu'on peut être fidèle à son prince, royaliste jusqu'au plus grand dévouement, religieux jusqu'au martyre, sans cesser d'aimer les libertés publiques.

On assure encore que M. Cuvier n'a pas accepté la place dans le conseil de surveillance. M. Cuvier a respecté sa renommée ; il a voulu la garder tout entière. Gloire aux lettres et aux sciences qui n'ont point trahi leur propre cause, qui se sont senties trop nobles pour porter la livrée d'un ministère, pour exécuter ses hautes oeuvres[5588] O !

Je ne parle point des autres censeurs, ils ne sont plus que quatre. Quatre opérateurs suffisent-ils pour expédier tant de patients ? Il y aurait donc des garçons censeurs, des adjoints secrets, des amateurs de police dont la récompense est dans le secret promis à leur nom. Ce syndicat anonyme aurait bien de la peine à soutenir le crédit de la censure et à escompter le mépris public.

Maintenant examinons l'esprit et la marche de la nouvelle censure.

Cette censure se montre sous un jour nouveau, son caractère est doucereux, mielleux, patelin ; elle a l'air d'être la fille du bon M. Tartufe. « Eh, mon Dieu ! vous direz tout ce que vous voudrez ; on ne s'opposera qu'à ce qui pourrait blesser la religion, le trône et les moeurs. Nous aimons tant la religion et le trône, que nous n'avons jamais trahis ! Nos moeurs sont si pures ! Faites de l'opposition tant qu'il vous plaira, vous êtes entièrement libres sur la politique ; attaquez les ministres avec leur permission ; nous savons qu'il n'y a point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse, et c'est pourquoi nous établissons la censure. La censure est l'âge d'or de la liberté de la presse. »

Tel est l'esprit de cette nouvelle censure : la naïve insolence de l'article du *Moniteur* du 26 juin prouve que nous restons

même en deçà de la vérité.

Je remarque d'abord une date singulière. Le manifeste ministériel, ou le vrai considérant des ordonnances du 24 juin de cette année fait remonter ce qu'il appelle la licence de la presse au mois de juin 1824. Il revient plusieurs fois sur cette date ; il parle de la presse opposante depuis 1824 ; il dit que depuis trois ans la presse a jeté des nuages fantasmagoriques ; il redit en finissant le mal causé depuis trois ans par la licence de la presse.

Frappé de cette date précise, de cette extrême insistance, je me suis demandé ce qui était arrivé de si extraordinaire au mois de juin 1824, ce qui pouvait causer la préoccupation évidente de l'interprète des ministres. En me creusant la tête, et ne trouvant rien du tout dans ce mois de juin 1824, j'ai été obligé de me souvenir d'un événement fort ordinaire, fort peu digne d'occuper le public, ma sortie du ministère.

Si par hasard le jour de la Pentecôte, 6 juin 1824, avait obsédé la mémoire de l'écrivain semi-officiel, c'est donc moi qui depuis trois ans serais la cause de la licence de la presse.

En rassemblant mes idées, je me souviens en effet qu'au moment de l'imposition de la censure, en 1824, on déclara qu'on ne pouvait aller ni avec moi ni sans moi. Que faudrait-il conclure de ces dires ? que je faisais la paix de la presse quand j'étais auprès du gouvernement ; que je ralliais à la couronne les diverses opinions par mon côté religieux et royaliste et par mon côté constitutionnel ?

Hors du conseil du roi j'aurais donc été suivi par tout ce qui s'attache aux doctrines de légitimité, de religion et de liberté que je professe invariablement. J'aurais donc tout brouillé, tout détaché de l'autorité ; j'aurais donc excité les tempêtes, et ne pouvant m'attacher l'opinion que je soulève, force est de la bâillonner encore une fois.

Si tout cela était véritable, on eût été bien malavisé de méconnaître et de reconnaître à la fois mon pouvoir, ou on aurait commis une grande faute en me précipitant du ministère aussi grossièrement qu'on eût chassé le dernier des humains. Telles sont les conséquences que mon amour-propre

pourrait tirer des aveux de mes adversaires. Grâce à Dieu, je ne suis pas assez fat pour me supposer une telle puissance ; si j'ai quelque force, je ne la tire que de la fixité de mes opinions, et surtout des fautes de ces hommes qui compromettent tous les jours le trône, l'autel et la patrie.

Après avoir fixé la date de la licence, Le *Moniteur* déclare que les écrivains de l'opposition prévoyaient depuis un mois la censure, parce que le mot de censure était écrit dans leur conscience.

Tout le monde ; non pas depuis un mois, mais depuis plus de deux années, annonçait la perte de la plus vitale de nos libertés, parce qu'on n'ignorait pas que M. le président du conseil avait écrit un ouvrage en faveur du rétablissement de l'ancien régime, parce que l'on savait que le ministère était trop faible pour marcher avec les libertés publiques, et parce qu'en multipliant les fautes et les projets, il avait besoin de silence et de voile.

Le *Moniteur* nous dit que pendant cinq années de liberté de la presse l'autorité s'est refusée constamment à désespérer du bon sens national.

Et c'est parce que le bon sens national a approuvé pendant cinq années la liberté de la presse que l'autorité a désespéré de ce bon sens et qu'elle a fini par mettre ce fou dans la chemise de force de la censure ! Et c'est ainsi que le bon sens des ministres traite le bon sens national ! C'est la misère même en délire : Bonaparte dans toute sa puissance n'aurait pas osé insulter ainsi la nation.

Pendant cinq années, des travaux ont été laborieusement suivi, à travers les difficultés que la licence des écrits suscitait sans cesse autour des projets les plus éclairés ! (Moniteur.)

Les projets les plus éclairés ! Quels projets ? Le 3 pour 100, le syndicat, la cession de Saint-Domingue par ordonnance et sans garantie de payement, les avortons des lois ? Mais ce ne sont pas les journaux qui ont rejeté ou refait les projets des lois, ce sont les chambres à qui Le *Moniteur* donne des éloges, offrant en exemple l'ordre admirable qui règne dans les discussions parlementaires.

Les gazettes prétendraient-elles au privilège d'être moins constitutionnelles, moins légales que les chambres ? (Moniteur.)

Qu'est-ce qu'il y a de commun, dans les principes de la matière, entre les gazettes et les chambres ? Rien, si ce n'est la liberté de la parole, garantie à tous par la Charte. Or, met-on la censure sur la parole des orateurs ? Il me semble cependant qu'on a dit aux ministres dans les chambres, tout aussi énergiquement que dans les journaux, qu'ils perdaient la France, qu'ils méritaient d'être mis en accusation. Les feuilles périodiques ont-elles témoigné plus de mépris aux agents du pouvoir que n'en a répandu sur eux cette phrase d'un éloquent député ?

« Conseillers de la couronne, auteurs de la loi, connus ou inconnus, qu'il nous soit permis de vous le demander : Qu'avez-vous fait jusqu’ici qui vous élève à ce point au-dessus de vos concitoyens, que vous soyez en état de leur imposer la tyrannie ?

« Dites-nous quel jour vous êtes entrés en possession de la gloire, quelles sont vos batailles gagnées, quels sont les immortels services que vous avez rendus au roi et à la patrie. Obscurs et médiocres comme nous, il nous semble que vous ne nous surpassez qu'en témérité. La tyrannie ne saurait résider dans vos faibles mains ; votre conscience vous le dit encore plus haut que nous[5589]. »

Un peu plus loin Le *Moniteur* appelle l'administration un pouvoir constitutionnel. Le mot est curieux : il prouve comment les publicistes du ministère entendent la Charte.

Les résultats de la censure telle que la voilà... paraissent si peu incertains aux vrais amis de la liberté de la presse, que pour eux le triomphe de celle-ci ne date que de ce jour... La censure ne laissera subsister que des réalités. (Moniteur.)

Ainsi, c'est la censure qui est la liberté de la presse. À merveille ! N'est-ce pas là le pieux guet-apens de Pascal ?

La censure ne laissera subsister que les réalités ; ajoutez ministérielles, et le sens de la phrase sera complet.

Le *Moniteur* porte ensuite un défi à l'opposition : il l'appelle

en champ clos : bien entendu qu'il combattra cuirassé de la censure, et que l'opposition toute nue sera menacée des ciseaux des censeurs.

Les ministres, par l'organe de leur champion, qui se promène bravement dans la solitude du *Moniteur* en attendant les passants, s'étendent sur la garantie qu'offre la composition du conseil de surveillance. Tout en respectant le caractère des hommes, en rendant hommage à leurs vertus privées, ce ne sont pas des partisans avoués du pouvoir absolu qui pensent rassurer les citoyens sur les libertés publiques.

Si le conseil de surveillance n'est pas rempli des créatures des ministres, il l'est et le doit être de leurs amis ; il est naturel que l'autorité choisisse des hommes dans ses opinions.

En dernier résultat, le ministère est tout dans cette affaire, puisqu'il peut nommer et changer à son gré les membres d'un conseil dont les places ne sont pas inamovibles. N'est-ce pas un ministre ? N’est-ce pas M. le garde des sceaux qui instrumente dans les cas graves, après avoir pris seulement l'avis du conseil de surveillance ? Ce conseil n'est au fond qu'une imitation de la commission de la liberté de la presse, placée par Bonaparte auprès du sénat : il produira le même bien ; on écrira tout aussi librement que dans le bon temps de M. Fouché.

Le Montesquieu du *Moniteur* termine son apologie par cette phrase digne du reste : « Les amis véritables de la liberté de la presse se croient affranchis, par les ordonnances du 24 juin, d'une insupportable tyrannie qui pesait sur le pays, et ils ne voient que l'émancipation de la liberté dans la censure de la licence. »

Rien de si commun dans l'histoire de la politique que les consolations dérisoires offertes à la victime : c'est toujours pour leur plus grand bien que l'on a opprimé les hommes.

Un député ministériel, argumentant contre une proposition faite par un membre de l'opposition, disait que cette proposition était renouvelée de Robespierre. Puisque les hommes qui nous combattent se permettent ces comparaisons odieuses, qu'il soit permis de dire, avec plus de justesse, que

l'article du *Moniteur* ressemble à ces fameux récits d'un rhétoricien tout aimable, tout sensible, tout doux, qui prenait les malheurs du beau côté, récits que ses contemporains appelaient, à ce que je crois, d'un nom propre assez ridicule.

Il fallait répondre au manifeste du ministère : à présent je conseille à chacun de laisser en paix Le *Moniteur* ; le citer, c'est le tirer de son obscurité. Le chevalier de la censure serait charmé qu'on voulût jouter avec lui ; ne nous chargeons pas de mettre au jour les pauvretés officielles.

Au surplus, à travers le langage de l'écrivain confit en politique, le but où il veut aller est visible.

Un citoyen du Mans, chapon de son métier ;
Etait sommé de comparaître
Par-devant les lares du maître,
Au pied d'un tribunal que nous nommons foyer.
Tous les gens lui criaient, pour déguiser la chose :
Petit, petit, petit...

Mais, avant de montrer comment, si l'on donne dans le piège, la censure passagère et accommodante de Tartufe pourrait engendrer la censure perpétuelle et fanatique de la faction, il est bon de s'arrêter un moment : apprenons d'abord au public ce qu'il doit croire de la bénigne censure.

Je suis fâché de descendre à des détails peu dignes ; mais qui les racontera si je ne les révèle ? Ce n'est pas sans doute les journaux. Au moment où les institutions de la Charte sont en péril, il ne s'agit ni de moi ni de personne ; il s'agit de la France : il faut qu'elle sache ce que c'est que cette honorable censure, cette impartiale inquisition établie pour la plus grande gloire de la liberté.

Premièrement, il est convenu, autant que possible, entre les recors de la pensée, que les blancs n'auront pas lieu. En effet, les blancs, qui annoncent les suppressions, mettent le lecteur sur ses gardes ; c'est comme s'il lisait le nom de la censure écrit au haut du journal. On craint l'effet de ce nom honteux. Esclaves, soyez mutilés, mais cachez la marque du fer ; subissez la torture, mais donnez-vous garde de paraître disloqués ; portez des chaînes avec l'air de la liberté. Dans ces

injonctions machiavéliques, la censure a au moins la conscience de son ignominie ; c'est quelque chose.

Comment peut-on forcer les feuilles périodiques à remplir les blancs que laissent les retranchements de nos seigneurs ? Elles ne peuvent y être contraintes au nom de la loi. — D'accord, mais voici ce qui arrive :

On dit à un journal : « Si vous laissez des blancs, on vous mettra des entraves qui rendront impossible la publication du journal pour le lendemain. »

On dit à un second journal : « Si vous laissez des blancs, nous accorderons à une autre feuille la permission de donner une nouvelle que nous retrancherons dans la vôtre. »

On dit à un troisième journal : « Si vous laissez des blancs, nous exercerons sur vous la censure dans toute sa rigueur ; nous ne vous passerons pas un mot ; nous vous réduirons au néant. »

Les journaux menacés couvrent leurs plaies. Aux Débats, à La Quotidienne, des passages ont été supprimés : comme ils les ont immédiatement remplacés, le public ne s'est aperçu de rien. La France chrétienne, La Pandore, et quelques autres feuilles, ont paru avec la robe d'innocence de la censure[5590] O.

On a rayé dans le Journal des Débats un article de la Gazette d'Augsbourg qu'on a laissé dans Le Constitutionnel. Demain ce sera le tour de celui-ci : on lui défendra ce qu'on aura permis aux Débats, si les Débats sont dociles.

Dans un article du Journal des Débats, où l'on proposait M. Delalot comme candidat aux électeurs d'Angoulême, la censure a barré ces lignes : « Si la carrière législative de M. Delalot fut courte, on n'a point oublié ce qu'il fallut de manoeuvres pour l'abréger. Nous espérons sincèrement revoir bientôt à la tribune M. Delalot vouer à la défense du trône et des libertés publiques tout ce qu'elles ont droit d'attendre de son éloquence et de son inébranlable fermeté. Son nom est l'effroi des ministres ennemis de la Charte, et qui trahissent les doctrines qui les portèrent au pouvoir. »

On a rayé l'annonce de la démission de MM. Caix et Rio. On

se venge du courage de ces hommes d'honneur en les laissant sous la flétrissure de la faveur ministérielle[5591] O.

Enfin, il s'agissait d'annoncer la présente brochure de cette manière modeste : On assure que M. de Chateaubriand va faire paraître un écrit sur le rétablissement de la censure.

Je savais que l'avertissement serait refusé ; il l'a été. Ainsi des professeurs honorables ne sont pas libres de faire connaître qu'ils n'acceptent pas une place ; un pair de France ne peut pas faire dire qu'il va publier quelques pensées sur une question qui touche aux lois politiques, à l'existence même de la Charte : voilà l'impartiale censure !

Pourra-t-on croire que c'est sous un conseil de surveillance composé de pairs, de députés et de magistrats que les droits les plus légitimes sont ainsi méconnus ? M. le vicomte de Bonald, que j'appelais encore il y a quelques jours à la tribune mon illustre ami, peut-il consentir à couvrir de son noble nom de pareilles lâchetés, de telles turpitudes lui dont les ouvrages ont aussi été proscrits, et qui a subi, comme moi les outrages de la censure ?

Nous verrons s'il en sera de ma brochure nouvelle comme de La Monarchie selon la Charte ; si défense sera faite aux journaux d'en parler ; si la poste refusera de la porter ; si les commis qui la liront seront destitués ; si les préfets la poursuivront dans les provinces et menaceront les libraires qui s'aviseraient de la vendre ; si, enfin, M. le président du conseil, qui a tant à se louer de La Monarchie selon la Charte, et qui m'en a fait des remerciements si obligeants, agira aujourd'hui comme le ministre dont il était alors le violent adversaire.

Ces précautions ministérielles devraient me donner beaucoup d'orgueil, n'eussé-je à déplorer tant de misères. La religion est bien malade, si elle peut craindre l'auteur du *Génie du Christianisme* ; la légitimité est en péril, si elle redoute l'homme qui a donné la brochure De Bonaparte et des Bourbons, rédigé le Rapport fait au roi dans son conseil à Gand et publié le petit écrit : Le Roi est mort, vive le Roi !

Mais ce que je viens dire par rapport à mon nouvel opuscule n'est déjà plus d'une vérité rigoureuse ; le sol est mouvant

sous nos pas. Ce que l'on a refusé au Journal des Débats, à La Quotidienne au Courrier, on l'a permis encore au Constitutionnel. On lit ces deux lignes dans sa feuille du 28 : On annonce l'apparition prochaine d'un nouvel écrit de M. de Chateaubriand.

Quel écrit ? La censure n'aura pas sans doute laissé ajouter : sur la censure. Libre aux lecteurs de penser qu'il s'agit d'une nouvelle livraison de mes Oeuvres complètes.

Le lendemain 29, il a été loisible à La Quotidienne et au Courrier de répéter la petite escobarderie.

Encore quelques jours, et vous serez témoin de ce qui adviendra. On ne commande point aux passions ; ceux qui jouissent du pouvoir absolu ont beau se promettre de s'en servir avec sobriété, le despotisme les emporte ; ils s'irritent des résistances ; bientôt ils trouvent que c'est une duperie d'avoir en main l'arbitraire et de ne pas en user largement.

D'un autre côté, le parti qui domine le ministère prétend dire ce qui lui plaira. Si la censure veut l'enchaîner, il menacera ; il faudra lui obéir, et l'extrême licence des feuilles périodiques se placera auprès de l'extrême esclavage.

Voulez-vous juger jusqu'à quel point la presse est libre sous la censure, que La Quotidienne essaye de rappeler la violence exercée sur M. Hyde de Neuville ; qu'elle parle des services méconnus, de l'ingratitude dont on use envers les royalistes ; qu'elle déclare qu'on n'aurait jamais dû reconnaître une république de nègres révoltés ; qu'elle demande si Boyer payera ce qu'il doit ; qu'elle invite les électeurs à ne nommer que des royalistes opposés aux volontés du ministère, et vous verrez si la gracieuse censure laissera passer deux mots de tout cela.

Que les Débats, Le Constitutionnel, Le Courrier, La France chrétienne, Le Journal du Commerce, fassent à leur tour, chacun dans la nuance de son opinion, des articles comme ils en faisaient il y a seulement quatre ou cinq jours ; qu'ils passent en revue les fautes du ministère, qu'ils signalent ses erreurs, qu'ils rappellent et le 3 pour 100, et le syndicat, et le droit d'aînesse, et la loi sur la presse, et les funérailles du duc

de Liancourt, et le licenciement de la garde nationale ; qu'ils répètent ce qu'ils ont dit mille fois sur l'incapacité du ministère, sur le mal qu'il fait à la France ; enfin, que, réclamant toutes nos libertés, ils s'élèvent avec chaleur contre la censure, et vous verrez si la censure leur laissera cette indépendance.

La prétendue douceur de la censure est donc pure jonglerie. Il ne s'agit d'ailleurs ni de douceur ni de rigueur ; la liberté de la presse est un principe, principe vivant du gouvernement représentatif. Ce gouvernement ne peut exister avec la censure, modérément ou violemment exercée. La liberté de la presse n'est point la propriété d'un ministère ; il ne doit point en user à son gré et selon son tempérament. Aujourd'hui le ministère sera bénévole, demain il aura de l'humeur, et la liberté de la presse suivra l'inconstance de ses caprices. Un ministère peut changer ; un autre ministère peut survenir, avec un système tout contraire aux intérêts que l'on prétend protéger aujourd'hui, et il emploiera la censure à ses fins. Que chacun fasse ce raisonnement dans son opinion particulière, et l'on demeurera convaincu que la censure blesse les intérêts divers, pour n'en favoriser qu'un, variable selon la variation du pouvoir.

Si la censure facultative et momentanée est déjà une si grande peste, quel fléau ne deviendrait-elle pas changée en censure perpétuelle ou centenaire ! Tous les ménagements disparaîtraient : on se moquerait des dupes et du cri des opprimés lorsqu'on aurait rivé leurs chaînes. Dans le silence de l'opinion, la faction essayerait de renverser l'ouvrage de Louis XVIII, d'annuler le contrat entre la vieille et la nouvelle génération, de déchirer le traité réconciliateur du passé et de l'avenir.

C'est ici qu'il faut montrer le but caché de ceux qui ont si imprudemment poussé les ministres à rétablir la censure. Mon opinion (puissé-je me tromper !) est que cette censure provisoire pourrait devenir le type d'un projet de loi que l'on espérerait obtenir pour la session prochaine. On se flatterait que de nouveaux pairs, introduits dans la chambre héréditaire,

aplaniraient les difficultés. Tout changerait alors si l'on obtenait la victoire. La pensée serait enchaînée jusqu'au jour des révolutions. Le silence ne sauve point les empires : Bonaparte, avec la censure, a péri au milieu de ses armées.

J'ai la conviction qu'on échappera au malheur que je redoute en évitant ce qui peut nous perdre.

Si les feuilles périodiques acceptaient la liberté dérisoire qu'on leur offre ; si, sous la verge des commandeurs, elles consentaient à faire une demi-opposition, elles s'exposeraient au plus grand péril. On viendrait à la session prochaine entonner dans les chambres les louanges d'une censure destructive de la licence et conservatrice de la liberté ; on apporterait en preuve les articles mêmes des journaux ; on lirait d'une voix retentissante ce qu'on leur aurait laissé dire dans le sens de leurs opinions diverses. Si, par malheur, on avait réellement présenté une loi de censure, l'argument tiré de la liberté censurée des journaux paraîtrait irrésistible. Avec des larmes d'attendrissement et d'admiration pour de si magnanimes ministres, serait-ce trop que de leur faire, à eux et à leurs successeurs, présent à toujours de la liberté de la presse ? Des entraves méritées enchaîneraient des mains trop obéissantes.

Quant à moi, je ne consentirai jamais à faire de la liberté avec licence des supérieurs[5592] O : on n'entre aux bagnes à aucune condition. Rompre des lances pour des libertés publiques, sous les yeux des hérauts de la censure ; danser la pyrrhique en présence des garde-chiourmes, qui applaudissent à la dextérité des coups, à la grâce des acteurs, serait imiter ces esclaves qui faisaient des tours d'escrime et des sauts périlleux pour le divertissement de leurs maîtres. Passaient-ils la borne prescrite, le fouet les avertissait qu'ils n'étaient que des baladins ou des gladiateurs.

Les principes les plus utiles perdent leur efficacité quand ils sont timbrés du bureau d'un inspecteur aux pensées. On ne croit point à un journal censuré : le bon sens enseigne que si l'on permet à tel journal de dire telle chose, c'est que le ministère y a un intérêt secret : la vérité devient mensonge en

passant par la censure.

Les mêmes hommes que l'on traitait si rudement il y a quelques jours sont-ils devenus des saints parce qu'ils ont mis la censure ? Ont-ils une vertu de plus parce qu'ils ont fait un mal de plus ? Leurs fautes sont-elles effacées parce qu'ils ont ordonné le silence ? Si hier ils perdaient la France, la sauvent-ils aujourd'hui ? On leur faisait de grands reproches : ou ils ne mériteraient plus ces reproches s'ils consentaient à se les laisser adresser ; ou ils mépriseraient assez leurs adversaires pour leur permettre des arguments de rodomont visés à la police ; ou l'on aurait l'air de remplir un rôle de compère avec eux.

Ce qu'ils veulent surtout, les ministres, c'est produire une illusion de gouvernement représentatif. Marionnettes dont les fils seraient tirés par la censure, nous ferions une mascarade d'opposition ; la France deviendrait une espèce de polichinelle de liberté, parlant fièrement d'indépendance, et puis, quand la farce serait jouée, un espion de police laisserait retomber le sale rideau.

Lâcherons-nous la réalité pour l'ombre ? Sommes-nous des vieillards tombés en enfance, qu'on amuse avec des hochets politiques ? Et pour peu qu'appuyés sur notre béquille nous donnions l'essor à nos vaines paroles, aurons-nous de la Charte tout ce que nous en désirons ? Une nation qui, renonçant à la seule surveillance digne d'elle, la surveillance des lois, contreferait une nation libre sous la tutelle d'un gardien payé, serait-elle assez dégradée ?

Je n'ai point la prétention de tracer une marche aux amis des libertés publiques, et l'on me contesterait à bon droit mon autorité. Je pense que si l'opposition suit diverses routes, elle a comme moi l'horreur de la censure, qu'elle cherche comme moi le moyen le plus sûr de briser cet infâme joug. J'expose seulement mes idées, mes craintes ; on peut voir mieux que moi, mais je dois compte aux gens de bien de ma manière de comprendre la question du moment.

Si Le Conservateur existait encore, si je dirigeais encore cette feuille avec MM. de Villèle, Frénilly, de Bonald,

d'Herbouville et mes autres nobles et honorables amis, voici ce que je leur proposerais : Continuer d'écrire comme si la censure n'existait pas.

On supprimerait les articles : nous laisserions des blancs pour protester contre la violence.

Le journal serait exposé à toutes sortes de vexations, il ne paraîtrait pas à jour fixe, il serait retardé de vingt-quatre heures : tant mieux ! ces persécutions rendraient la censure plus odieuse. Une page blanche est un article que les abonnés lisent à merveille, et dont ils sentent tout le prix.

On nous ferait peut-être des procès pour crime de blancs, comme on condamnait jadis les aristocrates taciturnes : tant mieux ! Nous ferions des procès à notre tour ; nous appellerions le conseil de surveillance et les censeurs devant les tribunaux. Il faudrait plaider ; nous traînerions au grand jour les ennemis ténébreux de nos libertés, et nous ne vendrions pas nos procès aux marchands de conscience.

Enfin, nous réimprimerions à part tous les huit jours, en forme de brochure, les articles supprimés, car, chose remarquable ! et qui explique toute la censure ! Les articles incriminés par elle seraient innocents devant les tribunaux : le censeur condamne ce que le magistrat acquitterait.

Enfin, jamais nous n'engagerions le combat avec les écrivains ministériels dans la lice de la censure ; et quand nous ne pourrions pas parler de politique en pleine et entière liberté, nous parlerions littérature[5593] O.

En ma qualité de pair de France, je ne puis me défendre d'une réflexion pénible. Une censure facultative, accordée pour le besoin de la couronne dans des circonstances graves, n'a paru au législateur qu'une prévoyance utile. Eh bien ! que résulte-t-il aujourd'hui de cette malheureuse facilité à livrer au pouvoir les libertés publiques ? Avec quelle circonspection, avec quelle prudence ne faut-il donc pas discuter et voter des lois ?

Il n'est plus temps de se le dissimuler : la marche que suit le ministère peut conduire à une catastrophe. Se suspendre un moment aux parois des abîmes est chose possible, mais il faut

finir par y tomber. On sent que l'embarras est grand pour des hommes qui se préfèrent à leur patrie. Hors du pouvoir que seraient-ils ? Ecrasé du fardeau des responsabilités qui pèsent sur sa tête, tantôt en voulant corrompre les journaux, tantôt en essayant de faire passer un projet de loi détestable, tantôt en recourant à la censure, tantôt en menaçant les rentiers d'une conversion, tantôt en licenciant la garde nationale de Paris, le ministère a créé une immense impopularité.

Il a mis de toutes parts des haines en réserve ; il a cherché la force dans la police et dans les médiocrités : autant demander la vie au néant.

Les choses humaines ne sont pas stationnaires : les années, les jours, les heures, amènent les événements ; le temps moissonne plus d'hommes dans une minute que le faucheur n'abat d'herbes dans la même minute. Le terme de la septennalité approche : que fera-t-on ? des élections ? Qui sera élu ?

Les royalistes, dispersés, persécutés, reniés, ne sont plus réunis comme au temps du Conservateur. Ceux d'entre eux qui ont porté le poids des ruines de l'ancienne monarchie sont au bord de leur tombe : ils feraient bien un effort pour aller mourir aux pieds du roi, mais c'est tout ce qu'ils pourraient faire.

Les partisans de l'usurpation ou de la république, s'il en est encore, se réjouissent de ce qu'ils voient.

La France nouvelle, la France constitutionnelle et monarchique est blessée ; elle croit que le ministère veut lui ôter ce que le roi lui a donné : au moment où l'on a parlé de tant de projets funestes, la censure lui semble être le moyen que la coterie s'est réservé pour les accomplir.

La France raisonnable et éclairée ne peut concevoir une administration qui choque tous les intérêts, qui traite les amis de la royauté comme les ennemis de la couronne, une administration qui, dans l'espace de trois années, met, ôte et remet la censure, qui fait des lois et les retire, qui s'en prend aux tribunaux, qui ne daigne pas même répondre lorsqu'on lui dit qu'elle sera entraînée à violer le principe de la pairie ; une administration qui traite une capitale de sept cent mille

habitants où le roi réside comme elle traiterait une province de l'Auvergne et du Berry ; une administration qui frappe brutalement avec un bras débile, et qui, n'étant capable de rien, se laisse soupçonner de tout.

Dans ce siècle, on ne tient point devant l'opinion : les idées sont aujourd'hui des intérêts, des puissances ; mettez-les de votre côté. Prenez-y garde ; si les journaux ont fait tout le mal. Il faut maintenant que tout aille bien sous la censure : si le mal continue, il est de vous.

On se demande en vain ce que feront les ministres. Essayeront-ils de changer la loi des élections avant une époque fatale ? Il n'y a point de loi d'élections, à moins qu'elle ne nomme des députés d'office qui donnent aux ministres une majorité. Loin de calmer l'opinion, le silence imposé par la censure ne fera que l'irriter.

Se porterait-on à des mesures sortant des limites de la Charte, l'impôt ne rentrerait plus.

L'affectation que les parasites du pouvoir mettent à parler de soldats et d'armée fait sourire un peuple militaire qui a vu la garde impériale au retour d'Austerlitz et de Marengo, qui a vu les rois de l'Europe expier à la porte des Tuileries l'inhospitalité dont ils s'étaient rendus coupables envers le véritable maître de ce palais : c'est avec les arts et les libertés constitutionnelles qu'on pouvait faire oublier la gloire. Que nous donnent les antichartistes en place de celle-ci ? La censure et le ministère : c'est bien peu.

Eh quoi ! le plus pur sang de la France aurait coulé pendant trente années ; le trône aurait été brisé ; nous aurions vu nos biens, nos amis, nos parents, et jusqu'aux tombeaux de nos familles s'abîmer dans le gouffre révolutionnaire ; nous aurions combattu l'Europe conjurée, et tout cela pour conquérir la censure que nous avions en 1789 ! À force de malheurs et de victoires, quand, sur la poussière des générations immolées, nous sommes parvenus à relever le trône légitime, le résultat de tant d'efforts serait de confier à des êtres obscurs, dont le nom n'a pas dépassé le seuil de leur porte, la dictature de l'intelligence humaine !

Non, il y a des choses impossibles. Vous établissez, dites-vous, la censure, aux termes de la loi, pour des circonstances graves. C'est la censure qui fera naître ces circonstances ; elles renverseront le pouvoir ministériel : puissent-elles n'ébranler que lui !

Je réclame la liberté de la presse avec la conscience d'un sujet fidèle, fermement convaincu qu'il combat pour la sûreté du trône. Ne nous y trompons pas : la liberté de la presse est aujourd'hui toute la constitution. Nous ne sommes pas assez nourris au gouvernement représentatif, ce gouvernement n'a pas encore jeté parmi nous des racines assez profondes pour qu'il existe de lui-même : c'est la liberté de la presse qui le fait. Ce n'est pas la Charte qui nous donne cette liberté, c'est cette liberté qui nous donne la Charte. Elle seule, cette liberté, est le contrepoids d'un impôt énorme, d'un recrutement que l'on peut accroître à volonté, d'une administration despotique laissée par la puissance impériale ; elle seule fait prendre patience contre des abus de l'ancien régime, qui renaissent avec les hommes d'autrefois ; elle seule fait oublier les scandaleuses fortunes gagnées dans la domesticité, et qui surpassent celles que les maréchaux ont trouvées sur les champs de bataille. Elle console des disgrâces ; elle retient par la crainte des oppresseurs ; elle est le contrôle des moeurs, la surveillante des injustices. Rien n'est perdu tant qu'elle existe ; elle conserve tout pour l'avenir ; elle est le grand, l'inestimable de la restauration. Qu'avaient nos rois à nous offrir en arrivant de l'exil ? Leur droit, les souvenirs de l'histoire, l'adversité et la vertu : ils y ont ajouté la liberté de la pensée, et cette France pleine de génie est tombée à leurs pieds.

La patrie invoque aujourd'hui la déclaration de Saint-Ouen, la Charte, les serments de Reims. Charles X n'a pas juré en vain sur le sceptre de saint Louis : la liberté sera plus belle quand elle nous sera rendue par la religion et l'honneur.

Post-scriptum.

Dimanche, 1er juillet 1827.

J'écrirais aussi longtemps que durera la censure, que je ne pourrais suffire à noter toutes ses persécutions. Voici quelques

nouveaux faits que j'ai encore le temps de rapporter :

Le Journal des Débats donne le 27 juin un article littéraire ; la censure y trouve quelques mots, quelques phrases à reprendre ; elle barre l'article entier, et rend le reste approuvé du journal à onze heures du soir.

Le lendemain, 30 juin, qu'arrive-t-il ? On envoie comme de coutume la double épreuve exigée à la censure. Le porteur de l'épreuve attend jusqu'à dix heures du soir, et demande l'épreuve qui doit être rendue avec le visa de la censure : on lui remet une des deux épreuves non visée, en lui disant que les censeurs se sont retirés.

Le Journal des Débats avait par hasard le reste d'une ancienne épreuve approuvée, il s'en sert pour que ces feuilles ne soient pas entièrement blanches, et le journal paraît dans l'état où la France a pu le voir.

N'est-il pas évident qu'en adoptant ce système de non-censure, on peut, par le fait, supprimer un journal ? Car si toutes les colonnes du journal sont non censurées, ou le journal paraîtra tout en blanc, ou il ne paraîtra pas du tout ; ou s'il paraît avec des articles non censurés, aux termes de la loi, il sera suspendu.

Peut-on voir une plus odieuse, une plus abominable persécution de la presse ? Y a-t-il des termes assez forts, des expressions assez vives, pour rendre l'indignation qu'elle inspire ? Quoi ! vous faites une loi de censure ; j'y obéis, et vous refusez même de m'appliquer votre loi oppressive ! Vous me déniez la justice, vous me déniez l'esclavage pour m'étouffer.

Quel est l'homme qui dirige un pareil système ? Si le conseil de surveillance est réellement quelque chose, ne doit-il pas faire chasser à l'instant un pareil homme ? Ainsi c'est l'esprit de vengeance contre les blancs, c'est la fureur contre les blancs accusateurs des mutilations de la censure, c'est cette fureur qui amène ce dévergondage de despotisme : on veut tuer ceux que l'on a blessés, de peur de laisser des témoins de violence, de peur d'être reconnu, d'être jugé et condamné au tribunal de l'opinion. Et c'est là ce qu'on veut nous faire passer

pour de la liberté ! C’est là ce qu'on appelle une censure contre la licence ! Les petites tyrannies subalternes prennent le caractère de la bassesse dans laquelle elles sont engendrées.

Il y a pourtant une ressource contre une telle déloyauté : c'est de faire paraître le journal non censuré, après avoir fait constater légalement, autant que possible, le refus de la censure. Le journal sera suspendu : il y aura procès. Nous verrons si les tribunaux condamneront un journal pour avoir transgressé une loi à laquelle il s'était soumis, et dont on lui a refusé le triste bénéfice. Car enfin ce journal s'est trouvé, par ce déni, dans la position de paraître non censuré ou de cesser d'exister. En principe de droit, on ne peut forcer ni un homme ni une chose à s'anéantir volontairement.

Un article du Courrier anglais, journal ministériel, dévoué à M. Canning, m'arrive : je m'empresse de faire connaître cet article ; car désormais la France ignorera ce qu'on pense de nous en Europe. C'est encore un des bienfaits de la censure.

« Les journaux de Paris de dimanche et de lundi nous sont parvenus hier soir. Le *Moniteur* du 25 contient une ordonnance royale qui établit une rigide censure de la presse. Cet exercice de la prérogative royale nous paraît être le résultat du retrait de la loi sur la presse, présentée aux chambres dans la dernière session. Le but de cette mesure est d'enchaîner en France l'impression de l'opinion publique. La manière dont elle sera exercée dépendra de la discrétion et de l'humeur des personnes chargées de la surveiller. Nous ne pouvons pas découvrir le motif précis d'une telle ordonnance dans le moment actuel. Nous lisons avec attention les journaux de Paris, et nous avouons que nous n'y trouvons pas ce langage séditieux et incendiaire qui pourrait demander une surveillance aussi sévère de la presse ; d'ailleurs il y a des preuves suffisantes que les tribunaux du pays ont le pouvoir d'en punir les excès. Un gouvernement doit être bien faible, ou le peuple qu'il régit bien porté à la désaffection, pour qu'on croie nécessaire d'établir une censure. Mais c'est une grande erreur de supposer que cette ressource soit aussi utile dans l'un ou

l'autre cas. Un gouvernement n'acquiert aucune force en trahissant ses craintes, et un peuple mécontent ne redevient pas affectionné sous le poids de nouvelles entraves. »

(Courrier anglais du 27 juin 1827.)

Sur la police de la presse

Préface de la seconde édition

Paris, ce 7 mai 1827.

Le public a bien voulu recevoir avec quelque faveur le discours que je devais prononcer à la chambre des pairs sur la loi relative à la police de la presse. Les vérités contenues dans les trois dernières parties de ce discours sont encore applicables à notre position politique.

J'ose me flatter que tout homme de bonne foi après avoir lu la seconde partie de cette espèce de traité sur la presse ne croira plus au crime de cette presse.

Néanmoins je n'ai pas tout dit sur les siècles où la presse était inconnue et sur les temps où elle était opprimée[5594].

Dans le détail de la Jacquerie et des troubles sous Charles VI, j'ai passé sous silence bien des atrocités. Je n'ai point fouillé les chroniques de Louis XI ; j'ai parlé des crimes des catholiques à la Saint-Barthélemy et sous la Ligue ; j'aurais pu mettre en contrepoids les crimes des protestants, qui n'étaient pas plus éclairés que leurs persécuteurs. Cinq ans avant la Saint-Barthélemy, les protestants de Nîmes précipitèrent quatre-vingts catholiques notables de cette ville dans le puits de l'archevêché. Ils renouvelèrent de semblables assassinats en 1569.

On a voulu nous persuader que le suicide et l'infanticide étaient plus communs de nos jours qu'autrefois. Qu'on ouvre le journal de Pierre de L'Etoile, et l'on y trouvera à toutes les pages le suicide, même parmi les enfants.

Quant à l'infanticide, nous citerons ce passage de Guy-Patin : « Les vicaires généraux et les pénitenciers se sont allés plaindre à M. le président que depuis un an (1660) six cents femmes, de compte fait, se sont confessées d'avoir tué et

étouffé leur fruit. »

Remarquons que la science administrative était ignorée dans les siècles barbares ; presque personne ne savait lire, très peu d'hommes savaient écrire ; il n'y avait point de journaux, point de chemins, point de communications : combien de forfaits devaient donc rester ensevelis dans l'oubli ! Nous connaissons maintenant, heure par heure, tous les délits qui se commettent sur la surface de la France. Malgré cette différence de renseignements, nous trouvons dans les chroniques et les mémoires, année par année, des crimes plus fréquents et d'un caractère infiniment plus horrible que ceux qui se commettent aujourd'hui.

Il y a un fait que je n'ai pu dire, et qui était l'objet de la douleur et de la consternation de tous les curés de campagne, dans les parties de l'Europe les plus ignorantes et les plus sauvages.

Quant à la troisième et surtout à la quatrième partie de mon discours, le retrait du projet de loi ne lui a rien ôté, notre mal présent vient de la résistance d'une poignée d'hommes aux changements produits par les siècles. Des calculs fournis dernièrement par M. le baron Dupin viennent à l'appui de mon assertion, et sont comme les éloquentes pièces justificatives de mon discours.

« Hâtons-nous, dit-il, d'indiquer les vastes changements survenus dans la population française, dans ses moeurs, ses idées et ses intérêts, depuis la fin de l'empire. Durant treize années seulement, douze millions quatre cent mille Français sont venus au monde, et neuf millions sept cent mille sont descendus dans la tombe... Déjà près du quart de la population qui vivait sous l'empire n'existe plus. Les deux tiers de la population actuelle n'étaient pas nés en 1789, à l'époque où fut convoquée l'assemblée constituante ; les hommes qui comptaient alors l'âge de vingt ans ne forment plus aujourd'hui qu'un neuvième de la population totale ; ils représentent les grands-pères et grand-mères de nos familles ; enfin, la totalité des hommes qui comptaient vingt ans lors de la mort de Louis XV ne forme plus que la quarante-neuvième partie de cette

population ; ils représentent les bisaïeuls et les bisaïeules de nos familles. (...)

« Une révolution plus grande encore s'est opérée sur le continent européen.

« En Europe, depuis 1814, la génération nouvelle est fortifiée par quatre-vingts millions d'hommes venus au monde, et l'ancienne est affaiblie par soixante millions d'hommes descendus dans la tombe. Sur deux cent vingt millions d'individus, l'ancienne génération n'en compte plus que vingt-trois subsistant encore, ou plutôt qui meurent chaque jour. Quelle moisson terrible de peuples et de rois ! Ainsi les hommes qui comptaient vingt ans lors de la mort de Louis XV ne forment plus que la quarante-neuvième partie de la population totale de la France ; ceux qui comptaient vingt ans en 1789 n'en forment plus que le neuvième, et les deux tiers de la population actuelle n'étaient pas nés au commencement de la révolution. »

Maintenant, si vous retranchez du petit nombre d'hommes qui ont connu l'ancien régime ceux qui ont embrassé le régime nouveau, à combien peu se réduiront ces hommes d'autrefois qui, toujours les yeux attachés sur le passé, le dos tourné à l'avenir, marchent et reculons vers cet avenir !

C'est pourtant ces demeurants d'un autre âge qu'on écoute : les passions ministérielles s'emparent de cette raison décrépite ; ou plutôt, lorsque ces passions agissent, le radotage d'une sagesse surannée se charge de prouver que les passions n'ont pas tort. Chaque jour nous fournit une preuve nouvelle des anachronismes où tombe relativement à la société la faction du passé qui nous tourmente. Sur quel motif a-t-on fondé, par exemple, l'ordonnance qui licencie la garde nationale ? Sur des cris inconvenants, lesquels auraient été poussés au Champ-de-Mars.

Voilà bien les personnages que je signale ! La monarchie représentative est toujours pour eux la monarchie absolue ; les faits sont toujours pour eux non avenus ; rien n'a changé depuis 1789 dans les choses et dans les hommes ; personne n'est mort ; une révolution qui a bouleversé le monde ancien

et émancipé le nouveau monde, trente-huit années écoulées ne sont rien ! La garde nationale en 1827 est toujours la garde nationale de la première fédération ; le roi est toujours en présence du peuple ; il n'y a entre lui et ce peuple ni deux chambres législatives, ni une Charte constitutionnelle ; *à bas les ministres !* est un cri répréhensible dans un pays où les ministres sont responsables et où la liberté de parler et d'écrire est établie par la loi.

En Angleterre, non seulement on crie *à bas les ministres !* mais on casse leurs vitres ; ils les font tranquillement remettre : le roi n'est pour rien dans tout cela, pas plus qu'en France le roi n'entre pour quelque chose dans les inimitiés soulevées par les dépositaires de son pouvoir. On s'obstine à voir sédition et révolution là où il n'y a qu'antipathie pour les ministres. Ceux-ci violent l'esprit de la constitution en demeurant au pouvoir lorsque l'opinion les repousse ; il en résulte que cette opinion saisit les occasions favorables d'éclater : c'est l'effet qui sort de la cause ; la couronne est parfaitement étrangère à cette position.

Autre méprise : les partisans des ministres applaudissent surtout au coup porté, parce qu'il n'en est résulté aucun mouvement ; ils attribuent à la fermeté de ce coup l'immobilité du public.

« Voilà ce que c'est, s'écrient-ils, que d'agir avec vigueur ! encore quelques mesures de cette espèce, et tout rentrera dans l'ordre ! »

Dans l'ordre ! qui songe à sortir de l'ordre ? N'allez-vous pas vous persuader que la mesure ministérielle a répandu la terreur ? Elle a excité la pitié des indifférents, elle a réjoui les ennemis, elle a profondément affligé les amis de la royauté ; elle n'a fait peur à personne.

Pourquoi cette folle mesure n'a-t-elle été suivie d'aucun mouvement ? Par une raison simple, qui tient à la nature même de ce gouvernement représentatif que vous détestez, alors même qu'il vous sauve de vos propres erreurs.

Le pouvoir de la couronne, employé par les ministres, n'est pas sorti de son droit légitime en licenciant la garde nationale.

Le coup a été violent, mais il n'a pas été inconstitutionnel ; aucune partie du pacte fondamental n'a été lésée, aucune liberté n'a péri, aucun intérêt politique ni même municipal n'a succombé. Il importe peu à nos institutions prises dans leur ensemble qu'un citoyen de Paris soit vêtu d'un uniforme ou et un habit bourgeois ; une garde paisible et fidèle, qui a rendu tant de services à la restauration, peut sans doute s'attrister d'en être si étrangement récompensée par des ministres, mais elle ne se révolte pas contre son roi. Changez la question ; supposez qu'une mesure ministérielle viole ouvertement un article de la Charte, et vous verrez alors l'impression produite par cette mesure.

Ainsi, ces hommes qui sont tout étonnés de leur courage, qui pensent devoir à leur héroïsme de bureau le repos dont ils jouissent, ne s'aperçoivent pas qu'ils sont redevables de ce repos aux institutions mêmes dont la forme les irrite, à ce gouvernement représentatif qui donne de la modération et de la raison à tous, à cet esprit constitutionnel que l'attaque aux principes pourrait seule pousser à la sédition. Tant que l'on ne portera pas la main sur les chambres et sur les libertés publiques, il n'y aura point de mouvement dangereux en France. Les libertés publiques sont patientes ; elles attendent très bien la fin des générations, et les nations qui en jouissent n'ont rien d'essentiel à demander.

Dans les gouvernements absolus, au contraire, le peuple, comme les flots de la mer, se soulève au moindre vent : le premier ambitieux le trouble ; quelques pièces d'argent le remuent ; une taxe nouvelle le précipite dans les crimes ; il se jette sur les ministres, massacre les favoris et renverse quelquefois les trônes.

Dans les gouvernements représentatifs, le peuple n'a jamais ni ces passions ni cette allure ; rien ne l'émeut profondément quand la loi fondamentale est respectée. Pourquoi se soulèverait-il ? Pour ses libertés ? Il les a. Pour l'établissement d'un impôt ? Cet impôt est voté par ses mandataires. Vient-on chez le pauvre lui enlever arbitrairement son dernier fils pour l'armée, son dernier écu pour le trésor ? Nul ne peut être arrêté

que d'après la loi ; chacun est libre de parler et d'écrire ; tous peuvent, selon leur bon plaisir, faire ce qu'ils veulent, aller où il leur plaît, user et abuser de leur propriété. La monarchie représentative fait ainsi disparaître les principales causes des commotions populaires ; il n'en reste qu'une seule pour cette monarchie : c'est, on ne saurait trop le répéter, l'atteinte aux libertés publiques.

Et alors même ce gouvernement est-il sans défense ? Non. L'histoire de l'Angleterre nous apprend avec quelle simplicité se résout encore cette difficulté : les chambres repoussent la loi de finances ; et si, cette loi n'étant pas votée, le gouvernement veut lever irrégulièrement l'impôt ! le peuple refuse de le payer.

Heureusement nous n'en viendrons jamais là en France ; mais ces explications font sentir combien serait vain et téméraire le projet de procéder de violence en violence à la suppression de la liberté ; elles font voir combien sont dénuées de justesse les raisons par lesquelles on a voulu faire de quelques cris isolés une sédition commune digne d'être punie d'un licenciement général. Laissons des médiocrités colériques applaudir à l'emportement de l'impuissance comme à la preuve de la force ; les vrais amis du roi en gémissent. Quant à moi, depuis le jour où je vis à Saint-Denis passer un homme trop fameux pour aller mettre ses mains entre les mains du frère de Louis XVI, je n'ai jamais été si profondément affligé.

Eh ! comment les conseillers de la couronne ne se sont-ils pas souvenus qu'un monarque paternel vivait au milieu de ses peuples, que le temps était passé où les princes se renfermaient dans le donjon de Vincennes ou dans les galeries de Versailles ? Comment n'ont-ils pas compris que cette mesure précipitée porterait le deuil au fond des coeurs ? que la fidélité et l'amour, craignant de devenir suspects, oseraient à peine faire entendre sur le passage d'un prince chéri, d'un prince si longtemps éprouvé par la fortune, le cri du salut de la France ? N'y avait-il pas d'autres moyens de punir quelques exclamations inconvenantes ? Le mode même du licenciement général était-il raisonnable ? Licencie-t-on trente mille hommes

qui restent de fait réunis dans la même ville, presque sous le même toit, avec leurs armes ? En Angleterre, d'après l'ordonnance du licenciement, on s'est figuré que de grands troubles avaient éclaté parmi nous ; le reste de l'Europe le croira de même. N'est-ce rien que d'avoir fait naître dans l'esprit des étrangers une telle idée de la situation de la France ?

Si l'on pouvait croire à un dessein suivi, à un enchaînement de principes dans un système qui jusqu'à présent n'a marché que par bonds et n'a su donner que des saccades, on devrait s'attendre à une série de mesures corrélatives au licenciement de la garde nationale de Paris. Conséquents ou inconséquents, les agents du pouvoir ne peuvent faire sortir que des maux de cette mesure déplorable. L'humeur de ceux qui approuvent cette mesure prouve qu'intérieurement ils en sentent les graves inconvénients.

Il serait à désirer toutefois qu'ils modérassent leur zèle. Qui pensent-ils imposer en parlant de casser la chambre des pairs ? comme si on pouvait casser la chambre des pairs ! En attendant le jour où ces fanfarons de fidélité qui s'étouffaient dans les salles des Tuileries le 16 mars 1815, et qui disparurent le 20 ; en attendant le jour où ils se cacheraient de nouveau, le jour où ils nous laisseraient défendre encore la monarchie, si la monarchie était attaquée, qu'ils cessent d'animer le soldat contre le citoyen, de vouloir tripler la garnison de Paris, de faire marcher en pensée des troupes sur la capitale. Il serait curieux de rassembler l'armée, de compromettre la tranquillité de la France pour assurer le portefeuille de deux ou trois ministres et la pitance des familiers de ces ministres ! Cette petite agitation d'antichambre dans le grand repos du royaume serait risible, si elle n'avait un côté dangereux. Les rodomontades amènent quelquefois des rixes. Dieu sait ce que pourrait produire une goutte de sang répandue sur une terre également disposée à porter des moissons ou des soldats. Lorsque dans les troubles des empires on en est venu à l'emploi de la force, il ne s'agit plus de la première attaque, mais de la dernière victoire.

La police prendrait-elle pour une conspiration contre le trône

les propos qu'elle peut entendre contre une administration brouillonne et sauvage ? Ses rapports seraient-ils dans ce sens ? Voudrait-elle qu'on fît parader des gendarmes, qu'on doublât les postes ? Contre qui ? contre des complaintes ? Il ne manquerait plus que de couronner la violence par le ridicule.

La retraite d'un ministre estimé est venue mettre le sceau de la réprobation à un acte d'amour-propre en démence. Ce ministre honorable et honoré n'a pas cru pouvoir s'asseoir plus longtemps auprès des hommes qui font de leur intérêt personnel la cause de la monarchie. Mais au milieu des consciences muettes, une conscience qui parle est séditieuse ; la vertu qui se réveille importune le devoir qui dort ; une bonne action est une leçon insolente pour ceux qui n'ont pas le courage de la faire : je ne serais donc pas étonné qu'un La Rochefoucauld, qu'un royaliste dévoué, qu'un esprit aussi conciliant que modéré, qu'un chrétien pieux et sincère, ne passât aujourd'hui parmi la tourbe servile pour un démocrate, un révolutionnaire, un furibond, un impie.

N'en sommes-nous pas là, tous tant que nous sommes ? Qui n'a dans sa poche son brevet de Jacobin, expédié en bonne forme par des royalistes de métier ? Ne viens-je pas d'ajouter à tous mes crimes celui d'avoir publié (à l'exemple de nombre de pairs et de députés) un discours qui n'a pas été prononcé ? Si on ne le lit pas, quel mal fait-il ? Si on le lit, on y trouve donc autre chose que le projet de loi retiré ? La vérité est que plus l'administration commet de fautes, plus elle désire le silence. Il faudrait renoncer à la parole, afin que l'incapacité perpétuée au pouvoir se vantât d'avoir subjugué ses adversaires par la force de son génie. Ne nous laissons pas prendre à ce grossier artifice ; nous ne sauverions rien en nous taisant. Toute alliance est impossible entre le mal et le bien : on ne se réunit pas à l'abîme, on s'y engloutit.

Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse

(Dans la lettre que j'adressai le 3 janvier de cette année à M. le rédacteur du Journal des Débats, sur le projet de loi relatif à la police de la presse, je disais :

« Lorsque, à la chambre des pairs, je parlerai du rapport moral du projet de loi, je montrerai que ce projet décèle une horreur profonde des lumières, de la raison et de la liberté, qu'il manifeste une violente antipathie contre l'ordre de choses établi par la Charte ; je prouverai qu'il est en opposition directe avec les moeurs, les progrès de la civilisation, l'esprit du temps et la franchise du caractère national ; qu'il respire la haine contre l'intelligence humaine ; que toutes ses dispositions tendent à considérer la pensée comme un mal, comme une plaie, comme un fléau. »

Le roi, en augmentant sa gloire ainsi que l'amour et la vénération dont les peuples environnent sa personne auguste, vient, par un acte éclatant de sa justice, de nous délivrer une seconde fois. La mesure salutaire qui attire tant de bénédictions sur la tête de notre monarque m'a mis dans l'heureuse impossibilité de prononcer le discours que j'avais préparé pour satisfaire à ma conscience et pour remplir les devoirs de la pairie. Cependant, après le retrait même du projet de loi, on m'avait pressé de publier ce discours : j'hésitais à prendre ce parti, lorsque l'adoption d'une proposition qui semblait un corollaire de l'ancien projet a mis fin à mes incertitudes. Cette affaire d'arrière-garde, dans laquelle un ministre a combattu trois fois au premier rang, prouve que les agents du pouvoir n'ont ni abandonné leur doctrine ni leurs projets sur la liberté de la presse : je publie donc mon discours.

Au surplus, ce discours ne répète qu'un très petit nombre

des arguments dont on s'est servi. Comme je réservais les objections de détail pour la discussion des articles, il en résulte que mon discours général, traitant des principes de la matière, embrasse une sphère d'idées indépendantes du sort advenu au projet de loi. Ce discours frappe peu sur le cadavre, du projet, mais beaucoup sur son esprit tout vivant encore dans les ennemis de la liberté et de la presse.

J'aurais pu à la rigueur retrancher aujourd'hui de mon travail ce que je dis de la multitude de nos lois, du nombre des jugements des tribunaux, de la quantité des ouvrages imprimés ; une raison majeure m'a déterminé à conserver ces calculs. D'abord ils n'ont jamais été présentés dans leur ensemble, quelques-uns même n'avaient pas encore été faits ; ensuite il y a des personnes timides qui s'imaginent que le retrait du projet de loi nous laisse sans moyens de répression, et d'autres qui se figurent que les tribunaux n'ont pas employé ces moyens : en lisant mon discours, si elles le lisent, elles se pourront rassurer. Ces calculs subsisteront en outre comme le témoignage d'une respectueuse reconnaissance pour une magistrature qui défend avec tant de gravité les droits du trône et les intérêts des citoyens.

Dans tout ce qui concerne la partie historique de la presse et de la liberté de la presse, dans l'examen des rapports de cette liberté avec le christianisme en général et l'Eglise gallicane en particulier, dans la déduction des affinités de cette même liberté avec l'état social moderne, je touche à des sujets que les débats législatifs sont loin d'avoir épuisés. Heureux si en éclairant quelques points restés obscurs, si en complétant les vérités sorties d'une discussion mémorable, je pouvais contribuer à prévenir toute nouvelle tentative contre nos institutions politiques ! Plus heureux si l'on trouvait dans les faits que j'expose de nouvelles sources de gratitude pour l'ordonnance du 17 avril, de nouvelles raisons d'admirer un monarque qui juge si bien des besoins de ses peuples, de nouveaux motifs de chérir un prince digne en tout de l'illustre race à qui nous devons la gloire de l'ancienne monarchie et la liberté de la monarchie nouvelle ! — N. d. A.)

Nobles pairs,

Dans les longues recherches auxquelles je me suis livré, et dont j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui le résultat à la chambre, j'ai nécessairement isolé ma pensée du travail de votre commission. Je savais tout ce que l'on devait attendre de la conscience et du talent des nobles pairs chargés de vous faire un rapport sur le projet de loi ; mais je devais raisonner dans l'hypothèse que ce projet restait tel que vous l'avaient présenté les ministres.

En effet, messieurs, des amendements proposés ne sont pas des amendements votés ; et quand j'aurais eu, comme je l'ai, la conviction morale de leur adoption, cela ne dérangerait rien au plan que je m'étais tracé. Mon discours, dans la supposition d'une suite d'amendements capitaux, deviendrait un double plaidoyer : plaidoyer contre l'ouvrage des ministres, partout où cet ouvrage ne serait pas amendé ; plaidoyer pour l'ouvrage de votre commission, partout où elle aurait porté ses lumières. Ce point éclairci, j'aborde le sujet.

Voici, messieurs, ce que l'on trouve dans l'ouvrage posthume du XIVe siècle :

Censure avant publication, et jugement après publication, comme s'il n'y avait pas eu censure ; rétroactivité, annulation ou violation des contrats ; atteinte au droit commun ; proscription de la presse non périodique ; accaparement ou destruction de la presse périodique ; voies ouvertes à la fraude, amorces offertes à la cupidité, invitation aux trahisons particulières, appel et encouragement à la chicane, intervention de l'arbitraire, haine des lumières, antipathie des libertés publiques, embrouillements, entortillements, ténèbres.

Mais, chose déplorable ! messieurs, plus vous démontrez à certains esprits que cet instrument de mort pour l'intelligence humaine détruit non seulement la liberté de la presse, mais la presse elle-même, plus vous les persuadez de l'excellence de l'ouvrage.

« Comment ! vous nous dites que tout périra, livres, brochures, journaux ? À merveille ! nous ne croyions pas le projet si bon : vos objections nous démontrent ce qu'il a

d'admirable. »

Suit un débordement d'injures contre les lettres, et surtout contre les gens de lettres, contre les folliculaires, les pamphlétaires, les chiffonniers et les académiciens.

C'est être en vérité fort libéral de mépris. Il faut en avoir beaucoup recueilli pour en avoir tant à donner. Ces enfants prodigues feraient mieux d'être plus économes de leur bien.

Hélas ! messieurs, ces diatribes contre la presse n'ont pas même le mérite de la nouveauté ; renouvelées des temps révolutionnaires, elles auraient dû rester dans l'oubli. Il est triste sous la légitimité de s'approprier un pareil langage, surtout lorsqu'il se peut appliquer à ces mêmes publicistes justement soupçonnés sous le Directoire de travailler au rétablissement de la royauté, et qui continuent d'écrire pour elle.

Quelques personnes trouvent un motif de sécurité dans l'excès même du mal : « Le projet de loi est si vicieux, disent-elles, qu'on ne pourra l'exécuter. » Ne nous fions, messieurs, ni à l'espérance du mal, ni à l'impuissance de l'incapacité : elles nous tromperaient toutes deux. Maintes fois les gouvernements ont laissé périr les bonnes lois et ont fait un long usage des mauvaises. C'est cette même faiblesse des hommes qui les asservit souvent à une tyrannie vulgaire et qui les porte à briser une autorité éclatante : les parlementaires souffrirent Buckingham et tuèrent Strafford ; on pardonne à la puissance, rarement au génie.

La meilleure manière de vous occuper du projet de loi, ce n'est pas, selon moi, de vous en énumérer à présent les vices particuliers (ils se présenteront assez d'eux-mêmes dans la discussion des articles) ; il me paraît plus utile de vous faire remarquer d'où le projet est sorti, ce qu'il veut dire, quelle lumière il jette à la fois sur le passé et sur l'avenir.

Oui, nobles pairs, le projet de loi est un phare élevé aux limites d'un monde qui finit et d'un monde qui commence ; il vous éclaire sur la plus importante des vérités politiques ; il vous indique le point juste où la société est parvenue, et conséquemment il vous apprend ce que demande cette

société : d'un côté, il vous montre des ruines irréparables ; de l'autre, un nouvel univers qui se dégage peu à peu du chaos d'une révolution.

Permettez-moi de développer mes idées : la matière est grave, le sujet immense. Si je mets votre patience à l'épreuve, vous me le voudrez bien pardonner, en songeant que j'abuse rarement de votre temps à cette tribune. J'y parais aujourd'hui appelé par des devoirs sacrés, devoirs que je n'hésiterai jamais à remplir, mais dont le temps commence néanmoins à me faire sentir le poids : les vétérans souffrent quelquefois de leurs vieilles blessures.

En sortant du chemin battu, en plaçant la question où je la placerai, surtout dans la dernière partie de ce discours, j'ai plus compté sur la haute intelligence de cette assemblée que sur mes propres forces.

Voici, messieurs, les quatre vérités que je vais essayer de démontrer :

1° La loi n'est pas nécessaire, parce que nous avons surabondance de lois répressives des abus de la presse : les tribunaux ont fait leur devoir.

2° Les crimes et les délits que l'on impute à l'usage de la presse et à la liberté de la presse n'ont point été commis par la presse, et sous le régime de la liberté de la presse.

3° La religion n'est point intéressée au projet de loi ; elle n'y trouve aucun secours : l'esprit du christianisme et le caractère de l'Eglise gallicane sont en opposition directe avec l'esprit du projet de loi.

4° La loi n'est point de ce siècle ; elle n'est point applicable à l'état actuel de la société.

J'entre dans l'examen de la première question.

Nous avons, messieurs, depuis la restauration, six ordonnances et quinze lois et fragments de loi concernant la librairie, la presse périodique et la presse non périodique.

À ces lois viennent se réunir l'arrêt du conseil d'Etat sur la librairie du 28 février 1723, le décret de l'Assemblée nationale du 27 août 1789, celui du 17 mars 1791, le décret de la Convention du 19 juillet 1793, la loi du 25 décembre 1796, les

décrets du 22 mars 1805, du 28 mars 1805, du 5 juin 1806, du 5 février 1810, du 14 octobre 1811, enfin une partie du livre III du Code Pénal ; tous arrêts, lois et décrets dont divers articles sont encore en vigueur.

Le maximum des amendes pour les délits et les crimes de la presse non périodique est, dans le cas le plus grave, de 10 000 fr., et dans le cas le moins grave, de 500 fr.

Le maximum de la prison pour les mêmes délits et crimes de la presse non périodique est de cinq ans pour le cas le plus grave, et d'un an pour le cas le moins grave.

La récidive entraîne l'application des articles 56, 57 et 58 du Code Pénal, c'est-à-dire qu'il peut y avoir carcan, travaux forcés, et mort ; que la peine peut être élevée au double, savoir : dix ans d'emprisonnement, suivis de cinq à dix années sous la surveillance de la police.

Le maximum de la prison et des amendes pour les délits et les crimes de la presse périodique est le même que pour les délits et les crimes de la presse non périodique ; mais les amendes peuvent être élevées au double, et, en cas de récidive, au quadruple (40 000 fr. d'amende, vingt ans de prison), sans préjudice des peines de la récidive prononcées par le Code Pénal.

Si un libraire a été convaincu de contravention aux lois et règlements, il est loisible de lui retirer son brevet, c'est-à-dire que l'administration peut intervenir dans les jugements des tribunaux, qu'elle peut, autorité suprême, altérer l'arrêt de ces tribunaux, non comme la couronne, en faisant grâce, mais en aggravant la peine.

La contravention d'un libraire n'aura pas paru aux magistrats mériter une amende au-dessus de quelques centaines de francs, et l'administration ajoutera à cette amende la suppression du brevet ; ce qui n'est rien moins que la ruine d'une famille entière. Je ne dirai pas, pour achever de caractériser ces rigueurs, qu'elles ont lieu malgré plusieurs arrêts des cours, qui ont déclaré que la loi de 1791 conservait sa force et que la librairie n'était pas plus assujettie à exister par brevet que toute autre profession.

Les journaux politiques sont obligés de fournir un cautionnement de 200 000 fr., sans préjudice de la solidarité des propriétaires ou actionnaires.

Un journal peut être suspendu par une première et par une seconde condamnation en tendance ; après une troisième condamnation, il peut être supprimé.

Les chambres pendant les sessions sont investies du pouvoir de se faire elles-mêmes justice de la presse périodique.

Dans l'intervalle des sessions le ministère est maître d'établir la censure.

Enfin, la liberté de la presse périodique n'existe que par privilège, tout en faveur des ministres, puisque aucun nouveau journal ne saurait s'établir sans une autorisation du gouvernement. Etes-vous satisfaits, messieurs, et trouvez-vous que nous manquions de lois répressives ? J'ai négligé de mentionner parmi toutes ces peines celle que le chef de la magistrature a rappelée et que prononce l'article 21 du Code Pénal. Il y a dans cette chambre plusieurs nobles pairs qui ont le malheur d'aimer les lettres et le plus grand malheur de faire jouir quelquefois le public du fruit de leurs veilles.

Si jamais ils tombaient dans quelques-unes de ces erreurs où nous entraîne la fragilité humaine, si l'on trouvait que leur dignité ne les place pas dans ce cas en dehors des tribunaux communs, je sollicite d'avance pour eux et pour moi l'indulgence de l'administration. Je désirerais que mon compagnon de chaînes fût au moins exempt de maladies contagieuses, et je suis bien vieux pour apprendre un métier.

Ici se présente l'imprudente accusation hasardée contre les tribunaux ; ici se découvre la cause de cet esprit rancunier contre ces mêmes tribunaux, lequel domine dans le texte du nouveau projet de loi, projet qui tend à transporter à la police tout ce qu'il peut ôter à la justice.

Il y a des lois, dit-on ; mais les tribunaux ne font point ou font très peu usage de ces lois.

D'abord, quand vous entasseriez sans fin peines sur peines, est-il un moyen d'obliger le magistrat à appliquer ces peines, lorsque l'écrivain ne lui semblera pas coupable de ce dont il

est accusé ? À quoi donc vous servira la nouvelle loi ?

Une réponse plus tranchante et plus nette encore peut être faite à l'accusation.

Les calculs que je vais mettre sous vos yeux ont été recueillis non sans quelques difficultés. Les sources de ces calculs, qui devraient être accessibles à tout le monde, ne le sont pas toujours ; les jugements des tribunaux, qui pourraient être publiés aussitôt qu'ils sont rendus, ne paraissent quelquefois dans Le *Moniteur* qu'assez longtemps après leur date. La presse a surtout été malheureuse sous ce rapport, et il est arrivé que ce qu'on aimerait le mieux à connaître est le plus difficile à trouver. Néanmoins, je crois pouvoir dire que si quelque erreur s'est glissée dans mes calculs, elle est peu considérable, et qu'elle n'altère en rien le fond de la vérité, résultat de ces calculs.

J'ai renfermé mes recherches dans les arrêts rendus par la cour royale de Paris dans l'espace de cinq années. Si l'on était curieux de connaître les jugements en première instance, un document irrécusable en fournirait le total approximatif.

M. le garde des sceaux a publié le compte général de la justice criminelle pour l'année 1825. On y remarque deux accusations pour délits littéraires dans les départements et vingt-cinq devant le tribunal de police correctionnelle de la Seine. Si l'on en suppose un nombre, égal chaque année depuis le commencement de l'année 1822, époque du rétablissement de la liberté de la presse, jusqu'à l'année 1827, vingt-sept actions en police correctionnelle, multipliées par cinq années, nous donneraient cent trente-cinq actions. Vous allez voir que je trouve quatre-vingt-trois procès portés devant la cour royale de Paris : il y aurait donc cent trente-cinq causes de plus pour les tribunaux correctionnels de toute la France à ajouter aux quatre-vingt trois causes jugées par la cour royale de Paris.

Mais dans ce cas ma concession est infiniment trop large, puisque j'admettrais qu'il n'y a pas eu un seul appel à des juridictions supérieures, ce qui est tout l'opposé de la vérité ; compter à la fois les jugements en première instance et les

jugements aux cours royales, c'est compter presque double. Il est singulier qu'on ait eu le temps de nous donner en 1827 pour 1825 les jugements du tribunal correctionnel de la Seine, et qu'on n'ait pas eu le temps de nous donner les jugements de la cour royale de Paris dans la même année 1825.

Qu'importe ? nous aurons tout cela en temps utile, après le vote du projet de loi.

Je dis donc, messieurs, que depuis le 27 avril 1822 jusqu'au 6 mars 1827, quatre-vingt-trois causes pour délits de la presse ont été portées devant la cour royale de Paris. Sur ces quatre-vingt-trois causes, on trouve trois causes non jugées, onze acquittements et soixante-neuf condamnations.

Peut-on soutenir que sur quatre-vingt-trois causes jugées, lorsqu'il y a eu soixante-neuf condamnations et seulement onze acquittements, peut-on soutenir que les tribunaux n'ont pas fait usage des lois, qu'ils ont manqué d'une salutaire sévérité ?

Répondra-t-on que les peines prononcées ont été trop légères ?

Mais voulez-vous donc substituer votre conscience à celle du juge ? Voulez-vous qu'il voie absolument comme vous, qu'il pèse les délits au même poids que vous, ou que ne trouvant pas ces délits aussi graves qu'ils vous le paraissent, il n'en applique pas moins des châtiments disproportionnés, selon lui, à l'offense ? Est-ce comme cela que vous entendez la justice ? D'ailleurs, messieurs, il y a ici nouvelle erreur.

Dans l'énumération des peines prononcées par la cour royale, en ne s'arrêtant qu'aux condamnations qui stipulent plus d'un mois d'emprisonnement, je note une condamnation à quarante jours de prison, onze à trois mois, une à quatre mois, sept à six mois, trois à neuf mois, deux à treize mois, et une à dix-huit mois.

Quant aux amendes, en négligeant celles au-dessous de 500 fr., j'en compte quatorze à 500 fr., sept à 1 000 fr., cinq à 2 000 fr. et deux à 3 000 fr.

Il faut remarquer que l'amende est presque toujours unie à l'incarcération, de sorte que le châtiment est double. On n'est

donc pas plus fondé à soutenir que les peines prononcées ont été trop légères qu'on ne l'était à dire que les condamnations n'avaient pas été assez fréquentes. Il ne faut pas croire qu'une détention de trois mois à dix-huit mois, qu'une amende de 500 fr. à 3 000 fr., ne soient pas des répressions très graves en France. En Angleterre on a l'habitude des longues réclusions pour dettes, et les fortunes permettent de supporter de gros prélèvements pécuniaires : 500 fr. sont plus pesants pour telle fortune française que 1 000 livres sterling pour telle fortune anglaise. La mobilité et l'indépendance de notre caractère, jointes au souvenir des temps révolutionnaires, nous rendent la prison odieuse. Nos magistrats, dans la pondération de leurs sentences, ont donc montré une connaissance profonde de nos moeurs.

Ainsi, messieurs, disparaissent devant des calculs positifs les accusations vagues des ennemis de la presse. Les peines portées par les anciennes lois sont considérables, et les magistrats ont accompli leur devoir. Nous verrons plus loin la nature des délits compris dans ces causes littéraires portées dans l'espace de cinq années devant la cour royale de Paris, causes qui ont produit tant de condamnations.

À ceux qui désireraient des arrêts encore plus sévères je dirai qu'il y a moyen d'obtenir ces jugements : c'est de mettre les magistrats à l'aise en rendant la liberté complète à la presse. Si un nouveau journal n'avait pas besoin d'autorisation pour paraître, s'il était tenu seulement à remplir les conditions très onéreuses de son existence, il est certain que les juges se pourraient montrer plus rigoureux. Mais quand ils voient l'opinion réduite à n'avoir pour organe à Paris que cinq ou six feuilles indépendantes, dont l'existence est sans cesse menacée, ils craignent d'aller au delà du but : placés entre la loi civile et la loi politique, si d'un côté leur sentence peut atteindre un délit particulier, de l'autre elle peut tuer une liberté publique ; entre deux dangers, on choisit le moindre.

Voyez, messieurs, s'il vous convient d'ajouter à tant de lois une loi qui consommerait la ruine de la presse non périodique, une loi dont la tendance secrète est d'amener les auteurs, les

imprimeurs et les libraires, par corruption ou terreur, à ne plus rien publier.

Quant à la presse périodique, elle est évidemment l'objet principal de l'animadversion du projet de loi. Il est impossible qu'au moyen des conditions mises à la propriété le pouvoir administratif n'arrive pas à s'emparer du peu de journaux qui restent libres. Il s'en emparera, soit en intervenant comme acheteur aux enchères consenties ou forcées, soit en produisant, à l'aide de mille chicanes cachées dans le projet de loi, la dissolution des sociétés de propriétaires. Et alors, comme on ne peut établir un nouveau journal sans une autorisation, il est évident que l'administration obtiendra le monopole complet de la presse périodique.

La censure, messieurs, est infiniment moins dangereuse que ce système-là. La censure est une mesure odieuse, mais transitoire, une mesure qui par son nom même annonce l'état de servitude dans lequel est plongée l'opinion : le bruit de la chaîne avertit de la présence de l'esclave. Mais où trouver le remède lorsque le pouvoir deviendra à perpétuité possesseur légal des feuilles périodiques ; lorsqu'on pourra s'écrier que la presse est libre, au moment même où elle ne sera plus que la vassale d'un ministère ? Se représente-t-on bien ou la France muette, privée des organes libres qui lui restent, ou la police écrivant sous différents noms, dans les Débats et La Quotidienne, dans Le Constitutionnel et Le Courrier, dans le Journal du Commerce et dans La France chrétienne, politique et littéraire ?

Que les amis du ministère actuel y songent sérieusement. Les ministres ne sont pas inamovibles : cette chambre hospitalière doit être particulièrement convaincue de cette vérité. Aujourd'hui vous seriez charmés que la presse périodique fût entre les mains de quelques hommes favorables à vos opinions ; demain, à l'arrivée d'un ministère dans d'autres principes, tels d'entre vous éprouveraient d'amers regrets d'avoir remis à l'autorité le monopole de la pensée.

Portons notre vue plus haut : ne peut-il pas se rencontrer dans l'avenir un ministère coupable, un ministère conspirateur

contre le souverain légitime ? Eh bien, en lui livrant d'avance tous les journaux, vous lui donneriez le moyen le plus actif de corrompre l'opinion, le moyen le plus prompt de se créer sur toute la surface de la France des adhérents et des complices. Vous seriez vous-mêmes complices d'avance des crimes qui pourraient être commis, des révolutions qui pourraient survenir. Dans ce sens, messieurs, la loi qu'on vous propose est une loi véritablement conspiratrice. Voilà pourtant où l'on se précipite lorsqu'on n'écoute que l'irritation de l'amour-propre : il est difficile que l'équité et la prudence se rencontrent avec la colère.

Si l'on répliquait que le projet de loi a été fait pour les circonstances actuelles, que si ce projet devient loi, un jour on pourra rapporter cette loi, je dirais que je ne vois rien dans les circonstances qui réclame cette mesure ; qu'après treize années de restauration, on n'est plus admis à plaider le provisoire, et qu'enfin il n'y a jamais lieu à faire, même provisoirement, une mauvaise loi. Mais n'allons pas nous laisser leurrer au provisoire ; ne croyons pas naïvement que des ministres quelconques, successeurs des présents ministres, trouvant une loi qui les rendrait seigneurs suzerains des journaux, fussent très empressés de nous débarrasser de cette loi ; ne croyons pas qu'ils eussent fort à coeur de rendre la liberté à la presse périodique, pour se procurer la satisfaction de voir censurer leurs actes et d'entendre la voix rude de la critique succéder à l'hymne sans fin de leurs bureaux. Ils n'auraient pas fait la loi, ils n'en auraient pas la honte : ils en auraient le profit. Par dévouement aux ministres présents, ne prostituons pas aux ministres futurs la première des libertés constitutionnelles. Les agents de l'autorité suprême qui pourraient un jour nous ôter les chaînes que nous aurions nous-mêmes forgées seraient des anges : or on ne voit plus guère ici-bas que des hommes. S'il serait plus beau d'attendre son salut de la vertu, il est plus sûr de la placer dans la loi. Nous sommes avertis du péril, l'écueil est connu ; rien de plus facile que de l'éviter : pourquoi donc accomplir volontairement le naufrage, dans l'espoir de nous sauver sur

un débris ?

Et quand vient-on nous demander un pareil sacrifice ? Quand la loi sur la responsabilité des ministres n'est pas faite ! Les ministres échappent aujourd'hui à toute responsabilité, il n'existe aucun moyen de les atteindre, excepté pour les faits grossiers de concussion et de trahison ; ils peuvent à leur gré refuser toute espèce de renseignement aux pairs et aux députés, se débarrasser des amendements faits par les chambres, en les inscrivant en dehors des projets de loi ; ils peuvent fausser nos institutions, ensevelir dans leurs bureaux les pétitions de la France, et il faudrait leur livrer la liberté de la presse, seule garantie qui nous reste, seul supplément moral à la loi sur la responsabilité des ministres !

Quel malheur inouï, soudain, imprévu, exige-t-il qu'on immole immédiatement cette liberté à la sûreté publique ? Non, messieurs, la France est souffrante[5595] O, mais paisible ; elle attendait avec patience l'amélioration de son sort. Pour un impôt d'un milliard ponctuellement payé, elle se contentait du droit de faire entendre quelques plaintes ; plaintes que d'ailleurs les ministres n'écoutaient pas, et qu'elle n'avait plus même la prétention de leur faire écouter ; et voici qu'on veut punir jusqu'à ses inutiles paroles ! Voici que du sein de la plus profonde paix sort une loi de discorde et de destruction, une loi qui ressemble à ces lois nommées d’urgence dans nos temps de calamités, alors que les passions prenaient le prétexte des périls pour créer des malheurs.

Ce qu'il y avait à faire, nobles pairs, c'était de refondre dans une seule loi toutes nos lois relatives à la presse, d'établir dans cette loi unique la liberté pleine et entière, conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte : plus de brevet obligé pour le libraire, plus d'autorisation nécessaire pour établir un journal, plus de poursuites en tendance, plus de censure facultative, plus de responsabilité générale de l'imprimeur, plus de gêne pour la propriété littéraire. Cette large base posée, élevez votre édifice : punissez avec la dernière sévérité les abus, les délits et les crimes qui pourraient être commis par la presse. Je ne reculerai devant aucune des conditions et des menaces de

cette loi ; je suis prêt à voter tout ce qui mettra à l'abri la légitimité et la monarchie, la religion et la morale, tout ce qui s'accordera d'une part avec la liberté, de l'autre avec la justice.

L'*immanis lex*, que j'ai demandée avec la liberté complète de la presse, je la demande encore ; car je ne suis pas de ceux qui abandonneraient sans crainte la société sans défense à la licence des passions. Mais si j'admets une loi forte pour les délits et les crimes susceptibles d'être commis par la voie de la presse, je ne veux pas une loi inique, *iniqua lex*, *injusta lex* ; je repousse une loi qui détruit la liberté en affectant de frapper le violateur de cette liberté ; une loi bien moins dirigée contre l'écrivain coupable que contre les moyens dont il se servit pour le devenir ; une loi qui ne cherche dans le délinquant que l'objet pour lequel il a délinqué ; une loi qui poursuit non le crime, mais ce qui donne matière au crime, c'est-à-dire l'innocence elle-même, victime de l'attentat commis sur elle.

Je n'insiste pas davantage pour vous prouver, messieurs, ce fait avéré, que nous avons suffisance de lois répressives des abus de la liberté de la presse, et que les tribunaux ont fait un équitable et sévère usage de ces lois. Loin de manquer, elles surabondent : par elles il y a possibilité de ruine des écrivains et longues années de prison ; l'arbitraire, venant joindre sa tyrannie à la puissance du juge, peut à son gré imposer la censure, refuser l'autorisation pour établir un journal et retirer à un libraire le brevet qui le fait vivre. Voilà l'inventaire de nos armes contre la liberté de penser et d'écrire ; l'arsenal est assez plein.

Je passe à la seconde question que je me propose d'examiner.

Les crimes et les délits que l'on impute à l'usage de la presse et à la liberté de la presse ont-ils été commis par la presse et sous le régime de la liberté de la presse ?

Tout retentit de déclamations contre la presse : la presse a produit tous les forfaits de la révolution ; la presse a causé tous les malheurs de la monarchie ; la presse a gangrené les esprits, corrompu les moeurs, ruiné la religion. Si on la laissait faire, elle nous replongerait dans le chaos dont nous sommes à

peine sortis. Avant la liberté de la presse tout était paisible et heureux en France ; on n'entendait presque jamais parler d'un crime ; les autels étaient respectés, les familles présentaient le spectacle touchant de la fidélité conjugale ; l'enfance, protégée par une éducation chrétienne, conservait toute sa pureté ; enfin, messieurs, voulez-vous connaître les maux qui vous travaillent, lisez ces monitoires avant-coureurs du projet de loi sur lequel vous délibérez, feuilletez ces factums intitulés crimes de la presse, et osez soutenir qu'il ne soit pas temps de conjurer un fléau.

Je descends dans l'arène historique, puisqu'on nous y veut bien appeler, je relève le gant que l'innocente oppression de la presse jette à la presse criminelle.

La monarchie française a commencé sous Clovis, comme chacun sait, vers l'an 486, en vous faisant grâce, messieurs, du règne de Pharamond, si Pharamond il y a, et de ses trois premiers successeurs.

Depuis la première année du règne de Clovis jusqu'à l'année 1438, qui vit, sous Charles VII, la découverte de l'imprimerie, posons neuf cent cinquante-deux ans.

De l'année 1438 à l'année 1789, sous le règne de Louis XVI, dans un espace de trois cent cinquante-un ans, la presse n'a jamais cessé d'être contenue ou par la terrible loi romaine, ou par les violents édits de nos rois, ou par la censure.

Le 27 août 1789 la presse devint libre pour la première fois en France : elle perdit bientôt de fait, sinon de droit, cette liberté. Le 17 août 1792 amena l'établissement d'un premier tribunal criminel extra-légal, remplacé en 1793 par le tribunal révolutionnaire. Sous le Directoire la presse retrouva pendant trois ans sa liberté, pour la perdre après dans une nouvelle proscription ; l'esclavage de la presse fut continué sous le consulat et sous l'empire.

Louis XVIII, en 1814, mit le principe de la liberté de la presse dans la Charte : divers ministères crurent devoir demander la censure. Celle-ci fut abolie en 1819, rétablie en 1820, prolongée jusqu'en 1822, et enfin levée à cette époque, bien qu'elle conserve dans la loi une existence facultative.

De compte fait, nous trouvons donc dans la monarchie neuf cent cinquante-deux années de temps barbares avant la découverte de l'imprimerie, trois cent cinquante-une années depuis cette découverte, sous le régime varié de l'oppression ou de la censure de la presse, trois années de la liberté de cette presse, depuis le 27 août 1789 jusqu'au 17 août 1792, trois ans de cette même liberté sous le Directoire jusqu'au 18 fructidor ; six ans sous la restauration ; somme totale, à peu près douze années de liberté de la presse dans une monarchie de près de quatorze siècles sommes-nous déjà fatigués de cette liberté ?

Cela posé, on est forcé de convenir que tous les crimes, que toutes les corruptions dont on accuse la liberté de la presse, ne sont point le fait de cette liberté. Rien n'est mortel aux déclamations comme les chiffres : de ces chiffres il résulte que la liberté de la presse est l'exception à la règle dans nos lois. Et quelle exception ! une exception de douze années dans des institutions qui embrassent une période historique de 1431 ans !

Parcourons maintenant les époques. Lorsqu'en 1358 les paysans brûlaient les châteaux des gentilshommes, comme en 1789 ; lorsqu'ils faisaient rôtir ces gentilshommes et s'asseyaient à un festin de cannibales, en contraignant des épouses et des filles outragées à le partager avec eux, était-ce l'imprimerie non encore découverte qui avait endoctriné ces vassaux félons ?

Lorsque, le 12 juillet 1418, le peuple de Paris donna dans les prisons la première représentation des 2, 4 et 6 septembre 1792 ; lorsque, obligeant les prisonniers de sortir un à un, il les massacrait à mesure qu'ils sortaient ; lorsqu'il éventrait les femmes, pendait les grands seigneurs et les évêques, l'imprimerie était inconnue, l'esprit humain reposait encore dans une vertueuse ignorance.

Recueillie à sa naissance par la Sorbonne et ensuite par Louis XI, qui la mit apparemment dans une cage de fer, l'imprimerie était trop faible à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, pour être accusée de toutes les

calamités avenues sous les règnes qui précédèrent ceux de la maison de Valois.

Les massacres de la Saint-Barthélemy voulaient-ils l'indépendance de l'opinion ? Ce nommé Thomas qui se vantait d'avoir tué de sa main quatre-vingts huguenots dans un seul jour ; cet autre assassin qui, par son récit, épouvanta Charles IX lui-même ; ce Coconnas qui racheta des mains du peuple trente huguenots pour les tuer à petits coups de poignard, après leur avoir fait abjurer leur foi, sous promesse de la vie ; ces brigands de 1572 ne ressemblaient-ils pas assez bien aux septembriseurs de 1792 ? Je ne sache pas néanmoins qu'ils fussent grands partisans de la liberté de la presse.

Jacques Clément, Ravaillac, Damiens, avaient été régicides avant les régicides de 1793, et le parlement de Paris avait commencé à instruire le procès d'Henri III avant que la Convention mît Louis XVI en jugement.

Eh, messieurs, les horreurs mêmes de la révolution ont-elles eu lieu en face de la liberté de la presse ? La presse, devenue libre en 1789, cessa de l'être le 17 août 1792 ; alors s'établit, je l'ai déjà dit, un tribunal prévôtal. Quelles furent les premières victimes immolées ? Des gens de lettres, défenseurs du monarque et de la monarchie. Durosoy, jugé à cinq heures du soir et conduit au supplice à huit heures et demie, remit au président du tribunal un billet qui ne contenait que ces mots : Un royaliste comme moi devait mourir un jour de Saint-Louis. Il précéda son roi, que tant d'autres devaient suivre : il eut la tête tranchée le 25 août 1792.

Les écrivassiers, les vils folliculaires que poursuit le présent projet de loi ne se découragèrent point ; ils ne s'effrayèrent point de marcher dans un peu de sang sorti de leurs veines : tous les royalistes prirent la plume ; les journaux devinrent un périlleux champ de bataille ; l'intelligence humaine eut ses grenadiers et ses gardes d'honneur, qui se faisaient tuer au pied du trône. Et que faisaient alors les prédicateurs de l'ignorance ? Plusieurs se cachaient devant les échafauds et quelques-uns jusque dans les crimes révolutionnaires, afin sans doute d'être plus à l'abri.

Au moment du procès de Louis XVI, les écrivains mêlèrent leur voix à celle des trois défenseurs de la grande victime ; mais elles étaient étouffées par la faction régicide. À cette faction seule était laissée la liberté entière de tout exprimer : la mort, qui présidait à ce tribunal de sang, retirait la parole à quiconque voulait défendre l'innocence et la vertu ; témoin ce grand citoyen, ce magistrat courageux, l'immortel Malesherbes.

Et vous, mon illustre collègue[5596], vous qui avez l'insigne honneur d'être nommé dans l'Evangile de la royauté, j'en appelle à votre déposition : appuyé par la liberté complète de la presse, votre triomphe n'aurait-il pas été assuré ? Si la France avait pu hautement se faire entendre, vous auriez brisé les fers du martyr, et nous pourrions aujourd'hui vous féliciter de votre gloire sans répandre des larmes. Mais votre éloquence fut un baume inutile appliqué sur les blessures du juste ; votre auguste maître aurait pu dire de vous ce que le Christ dit de la femme charitable : En répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait en vue de ma sépulture. *Ad sepeliendum me fecit*. Un nouveau tribunal criminel extraordinaire avec jurés fut érigé le 10 mars 1793, et mis en activité le 27 du même mois ; le 29, on prononça la peine de mort contre ceux qui provoquaient le rétablissement de la royauté, c'est-à-dire contre les écrivains.

Le 17 septembre de la même année vint le décret contre les suspects : la reine périt le 16 octobre. Le 28 du même mois le tribunal criminel extraordinaire prit le nom fameux de tribunal révolutionnaire.

Le premier numéro du Bulletin de ces lois, où sera inscrite la loi actuelle, si vous l'adoptez, contient la loi qui réprima les abus de la liberté de la presse pendant le règne de la terreur. Cette loi portait :

« Article 1er. Il y aura un tribunal révolutionnaire.

« Art. 4. Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

« Art. 5. Les ennemis du peuple sont (suit la catégorie des ennemis du peuple) : on y trouve ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté (...) ; ceux qui auront cherché à

égarer l'opinion, à altérer l'énergie et la pureté des principes révolutionnaires et républicains, ou à en arrêter les progrès par des écrits contre-révolutionnaires ou insidieux.

« Art. 7. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort.

« Art. 9. Tout citoyen a le droit de saisir et de conduire devant les magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. »

L'article 13 dispense de la preuve testimoniale, et l'article 16 prive de défenseur les conspirateurs.

Voilà, messieurs, de la haine contre la liberté de la presse sur une grande échelle. Couthon s'entendait à réprimer les abus de cette liberté. Au moins on ne soumettait pas les gens de lettres à une loi d'exception ; la justice et l'égalité de ces temps promenaient sur eux le niveau révolutionnaire : la mort était alors le droit commun français. Les écrivains, frappés avec tous les gens d'honneur, étaient attachés, en allant au supplice, non avec des galériens, mais avec Malesherbes, avec Mme Elisabeth. Pour comité de censure on avait le club des Jacobins ; pour gazette du matin le procès-verbal des exécutions de la veille ; le bourreau était le seul journaliste quotidien qui fût en pleine possession de la liberté de la presse. On n'exigeait pas des autres écrivains le dépôt de leurs ouvrages, mais celui de leurs têtes : c'était plus logique ; car s'il est vrai que les morts ne reviennent pas, il est aussi certain qu'ils n'écrivent plus. Cependant, messieurs, sous la terreur on se plaignait de la liberté de la presse ; on arrêtait les journaux à la poste comme rendant un compte infidèle des séances de la Convention. Thuriot assurait que l’esprit public était corrompu par des écrits pernicieux ; il demandait que l'on empêchât la circulation de ces journaux qui infectaient tous les jours la France entière de leur poison : ce sont ses propres paroles. Les rédacteurs du *Moniteur* se virent dans le plus grand péril pour avoir cité un discours prononcé à la Société des Jacobins et inséré dans le journal de cette horde. Le comité de salut public envoyait chercher les épreuves du *Moniteur*, et

effaçait apparemment les calomnies contre les crimes. Robespierre s'élevait contre la licence des écrits ; il donnait à entendre qu'il était impossible de gouverner avec la liberté de la presse ; il incriminait quelques numéros du Vieux Cordelier, journal de Camille Desmoulins ; il voulait qu'on le brûlât, et Camille Desmoulins lui disait fort bien que brûler n'était pas répondre.

Vous jugez facilement, messieurs, de l'état de la liberté de la presse en France à l'époque où Le Vieux Cordelier passait pour le journal de l'opposition, pour le journal royaliste. Dans la solitude du Temple, lorsque le roi-orphelin était déjà appelé au ciel par son père, on n'entendait que le bruit de la machine de mort et les acclamations des furies révolutionnaires. Qui dans la France désolée chantait encore un *Domine salvum fac Regem* pour le royal enfant délaissé ? Quelques écrivains cachés au fond des forêts, des cavernes et des tombeaux.

Après la terreur, la liberté de la presse reparut : son effet fut tel qu'on se crut au moment de voir rentrer le roi. Il fallut du canon et le génie de Bonaparte pour réduire la liberté de la presse. Celui qui devait remporter de plus nobles victoires foudroya les écrivains. À la tête d'une des sections de Paris, il rencontra un homme d'honneur et de talent armé pour les chefs de cette vieille monarchie dont il devait écrire l'histoire ; personnages illustres auxquels il est trop heureux d'avoir pu donner dernièrement un nouveau gage de sa fidélité[5597].

À cette même époque du 13 vendémiaire, un autre homme fut arrêté à Chartres et amené à Paris par des gendarmes, lesquels avaient ordre de l'attacher à la queue de leurs chevaux. L'enceinte où l'Académie tient aujourd'hui ses séances était alors une prison : on y renferma l'homme arrêté à Chartres. Les gendarmes venaient le prendre chaque matin. ils le conduisaient à une commission militaire. Au bout de cinq jours, on le condamna à être fusillé. De quel crime fut-il atteint et convaincu ? D'avoir usé dans son journal de la liberté de la presse en faveur du roi légitime. Cet homme, aujourd'hui membre de l'Académie, a été frappé avec deux de ses confrères, frappé dans le lieu même qui fut jadis son cachot,

frappé pour avoir réclamé une seconde fois cette liberté de la presse dont il avait fait un si loyal emploi[5598] O. Convenons, messieurs, que ce sont là de bizarres destinées, de singuliers rapprochements et d'utiles leçons.

Dispersés un moment par le canon du 13 vendémiaire, quand ce censeur eut fini de gronder, les amis de la liberté de la presse revinrent à la charge pour la famille exilée. Le Directoire proposa de les déporter en masse. Les propriétaires, entrepreneurs, directeurs, auteurs, rédacteurs et collaborateurs de cinquante-quatre journaux furent proscrits. Quelques orateurs voulurent les défendre dans le Conseil des Cinq Cents ; ils firent observer que par le vague de la rédaction les innocents couraient le danger d'être confondus avec les coupables ; on cria : Tant mieux ! Le représentant du peuple soutint que les écrivains étaient des conspirateurs, que leur existence accusait la nature et compromettait l'espèce humaine, qu'ils corrompaient la morale publique, qu'ils flétrissaient les réputations les mieux méritées. L'assemblée déclara que tous les journalistes étaient des coquins, et en répétant aux voix ! aux voix ! on proscrivit quatre-vingts citoyens en haine de la liberté de la presse et de la légitimité.

Et quels étaient ces vils folliculaires, ces méprisables journalistes ? C'étaient les hommes les plus distingués par leurs talents, les Fontanes, les Suard, les Bertin, les Fiévée, les Michaud, les Royou, les Lacretelle, et tant d'autres. Ici, messieurs, une remarque importante doit être faite.

La liberté de la presse a commencé en France en 1789, précisément avec la révolution : de là il est arrivé que les premiers rédacteurs des premiers journaux libres n'ont été que des citoyens de tous les rangs, de toutes les conditions, de toutes les fortunes, qui s'emparèrent de cette nouvelle arme pour défendre, chacun selon son opinion, les intérêts de leur pays. Le noble et le plébéien, l'homme de cour et l'habitant de la ville, le prêtre et le laïque, le ministre et le député, le juge et le soldat, déposèrent leur pensée dans les feuilles périodiques. Au moment où les plus grandes questions étaient soulevées, au moment où l'ancien ordre de choses disparaissait, on ne

s'occupa pas théoriquement de la liberté de la presse ; on se hâta de la mettre en pratique ; on n'usa pas de la liberté de la presse dans son intérêt propre, mais dans l'intérêt des existences personnelles en péril. Ainsi les journalistes politiques, à leur naissance, n'ont point été chez nous, comme partout ailleurs, de simples raconteurs de nouvelles. Voilà pourquoi il est si injuste d'oublier leur noble origine, de les insulter d'un ton superbe. Vous leur demandez des garanties de leurs principes, ils vous exhiberont les arrêts d'emprisonnement, d'exil, de déportation et de mort dont ils ont été frappés. Contesterez-vous la validité de leurs titres ? N'accepterez-vous pas ces cautionnements, qui sont bien à eux et qu'ils n'ont pas empruntés ?

Le consulat et l'usurpation impériale ne purent s'établir que par la servitude de la presse, mais du moins Bonaparte donna la gloire pour censeur à la liberté : c'était l'esclavage, moins la honte.

Sous le poids de ces chaînes brillantes, les écrivains conservèrent seuls le souvenir des Bourbons : on était distrait et enivré dans les camps par la victoire ; les gens de lettres en fouillant dans les caveaux de Saint-Denis, en rappelant l'antique religion, réveillaient des regrets, faisaient naître des espérances : jamais race de rois n'a tant eu à se louer de la presse que la race de saint Louis. Je le dirai sans crainte d'être démenti, c'est principalement aux gens de lettres que nous sommes redevables du retour de la légitimité : ils la cachèrent dans le sanctuaire des Muses aux jours de la persécution, comme les lévites conservèrent dans le temple la dernière goutte du sang de David. Leur fidélité et leur dévouement au malheur ne méritaient pas le projet de loi qui les menace.

Sur les treize années de la monarchie constitutionnelle, on compte sept années de censure : dans ces sept années se trouvent placés le retour de Bonaparte et cinq ou six conspirations. Nous n'avons, messieurs, été tranquilles, les conspirations n'ont cessé que depuis qu'on nous a rendu la liberté de la presse. Singulière inadvertance ! on met sur le compte de la liberté de la presse, à peine établie depuis

quelques années, tous les désordres, tous les malheurs qui appartiennent à des temps où la presse a été opprimée par la violence des édits, le joug de la censure et la terreur de la révolution.

Si, m'abandonnant les crimes pour ainsi dire politiques, on se rabattait sur les crimes de l'ordre moral et civil, on n'aurait pas meilleur marché de l'histoire.

On nous épouvante de la monomanie cruelle d'une servante, et nous voyons en 1555 un misérable, appartenant à une profession sacrée, se jeter, par amour du sang, sur une petite fille âgée de six ans et l'égorger ! Aux empoisonnements tentés de nos jours j'opposerai ceux de la veuve Merle, en 1782 ; de Desrues, en 1776 ; de la Brinvilliers, en 1674 ; enfin du parfumeur de Catherine de Médicis, en 1572 :

« Homme confit en toutes sortes de cruautés et de méchancetés, dit Pierre de L'Estoile, qui allait aux prisons poignarder les huguenots, et ne vivait que de meurtres, brigandages et empoisonnements. »

Le crime de Léger est un des plus affreux de notre époque, et un de ceux qui ont le plus prêté aux déclamations contre les effets immoraux de la presse : il se reproduit néanmoins plusieurs fois dans l'histoire de la monarchie absolue. On le retrouve sous le règne de Charles VII, dans le maréchal de Retz : ses débauches et ses cruautés sont trop connues. En 1610 fut roué et brûlé à Paris un scélérat, pour violences envers ses trois filles en bas âge : les détails du crime étaient si affreux, que le parlement condamna la procédure à être brûlée avec le criminel, afin, dit l'historien, que ce fait tant énorme fût enseveli et éteint à jamais dans les cendres d'oubliance. Enfin, en 1782, Blaise Ferage-Seyé, maçon, âgé de vingt-deux ans, se retira dans un antre sur le sommet d'une des montagnes d'Aure. Vers le déclin du jour, il sortait de sa caverne, enlevait les femmes, poursuivait à coups de fusil celles qui fuyaient, et exerçait sur ces victimes expirantes toutes les fureurs de Léger. Il ne vivait plus de pain, il était devenu anthropophage. Il fut saisi par la justice et rompu vif le 13 décembre 1782.

La plupart de ces criminels ne savaient ni lire ni écrire.

Mais voici quelque chose de plus concluant : M. le garde des sceaux a fait publier le compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1825. Il résulte des tableaux synoptiques de ce compte que les cours d'assises ont jugé cinq mille six cent cinquante-trois accusations.

Eh bien, messieurs, dans les plus beaux temps du règne de Louis XIV, en 1665, on trouve que douze mille plaintes pour crimes de toutes les espèces furent portées devant les commissaires royaux à ce qu'on appelait les grands jours d'Auvergne, c'est-à-dire qu'en 1665 on jugea dans une seule province de la France deux fois plus de crimes que l'on n'en a jugé en 1825 dans toute l'étendue de la France. L'historien qui raconte le fait des douze milles plaintes n'est pas suspect de philosophie, c'est Fléchier : il entre dans les détails. Il nous apprend que l'accusateur et les témoins se trouvaient quelquefois plus criminels que l'accusé. « Un de ces terribles châtelains, dit-il, entretenait dans des tours à Pont-du-Château douze scélérats dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il appelait ses douze apôtres. » L'abbé Ducreux, éditeur des ouvrages de Fléchier, rapporte à cette occasion l'exécution d'un curé condamné pour des crimes affreux, et il déplore l'état où l'ignorance et la corruption des moeurs avaient fait tomber la société à cette époque : il y eut dans un seul jour plus de trente exécutions en effigie.

Trente-quatre ans plus tard, en 1699, toujours sous le règne du grand roi, une femme appelée Tiquet eut la tête tranchée pour tentative d'assassinat sur son mari. Louis XIV, sollicité par le mari même de cette femme, allait accorder des lettres de grâce, lorsque l'archevêque de Paris représenta au roi que les confesseurs avaient les oreilles rebattues de projets contre la vie des maris. L'arrêt fut exécuté.

Certes, on ne dira pas que la religion fût sans force, le clergé sans puissance, l'instruction chrétienne sans vigueur sous le règne de Louis XIV, et pourtant les forfaits que je viens de rappeler n'étaient ni prévenus par l'esprit d'un siècle que l'on nous cite comme modèle, ni fomentés par la liberté de la

presse, qui n'existait pas.

Il m'en a coûté, messieurs, de vous présenter ce triste inventaire des dépravations humaines. C'est bien malgré moi que j'en suis venu à ces affligeantes représailles ; mais tous les jours les détracteurs de nos institutions nous poursuivaient de leurs mensonges : le tableau des prétendus crimes de la presse, incessamment ravivé, fascinait la foule, troublait les esprits faibles, rendait perplexes les caractères les plus fermes. Il fallait en finir ; il fallait faire remonter le mal à sa source en confondant la mauvaise foi ; il était urgent de prouver que les forfaits attribués à la liberté de la presse, afin d'avoir un prétexte de l'étouffer, ne sont point d'elle ; que ces forfaits se retrouvent avec plus d'abondance, avec des circonstances plus atroces aux diverses époques de la monarchie absolue. Ignorance et censure, reprenez vos crimes ! En maxime de droit, les coupables ne sont reçus ni comme témoins ni comme accusateurs.

Si l'on me disait que des attentats peuvent être commis sous la liberté de la presse, je ne suis pas assez absurde pour le contester. Mais est-ce la question ? Il s'agit de savoir si l'asservissement de la presse prévient les actions coupables : or, c'est ce que je nie. Par les exemples que j'ai cités, j'ai le droit de soutenir que les crimes sont plus nombreux, plus faciles à exécuter dans l'absence de la liberté de la presse qu'en présence de cette liberté.

Reste à examiner l'article des moeurs. J'en suis fâché pour les partisans du projet de loi, pour les admirateurs du bon vieux temps auquel ce projet ne manquera pas de nous ramener : les abominables jours de la liberté de la presse, ces jours où nous avons le malheur de vivre, vont encore gagner leur procès.

À quelle époque de la monarchie absolue veut-on que je me place ? sous la première ou sous la seconde race ? Ouvrirons-nous Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginhart, les Annales de Fulde ou les Chroniques des Normands ? Nous y verrions de bien belles choses sur les bonnes moeurs de ces temps, où l'invention de l'imprimerie n'était point encore sortie de l'enfer.

Passerons-nous tout de suite aux croisades ? Les chevaliers sans doute étaient des héros ; mais étaient-ils des saints ? Qu'on lise les sermons de saint Bernard, on verra ce qu'il reprochait à son siècle. Après le règne de saint Louis, nous ne rencontrons guère que des cours corrompues, le brigandage des guerres civiles se mêle à des dévotions déshonorées par tous les genres d'excès.

Il est affreux de le dire, mais il ne faut rien laisser d'inconnu sur ces temps dont on a le courage de regretter l'ignorance : la religion, messieurs, subissait les outrages de cette ignorance. C'était l'hostie sur les lèvres, c'était après avoir juré à la sainte table l'oubli de toute inimitié qu'on enfonçait le poignard dans le sein de celui avec lequel on venait de se réconcilier. On ne se servait de l'absolution du prêtre que pour commettre le crime avec innocence. La conscience retrouvait la paix dans le sacrilège, et Louis XI expirait sans remords, sinon sans terreur.

Isabelle de Bavière mourut en 1435, trois années seulement avant la découverte de l'imprimerie : apparemment que l'approche de ce fléau se fit sentir dans le règne de cette reine, à en juger par la dépravation des moeurs.

À la cour de ces ducs de Bourgogne, qu'un de nos nobles collègues[5599] O a peinte avec le charme des anciennes chroniques et la raison de l'histoire moderne, les grands seigneurs se gaudissaient à table dans des contes trop naïfs, qui sont devenus les *Cent Nouvelles* nouvelles. Qu'on ne dise pas que ces déviations morales n'avaient lieu que dans le cercle des grands : elles se faisaient remarquer partout. Les plaintes contre la dissolution des religieux et des prélats étaient générales. Le peuple se laissait emporter à des débordements effroyables : qui n'a entendu parler de la vaudoisie d'Arras ? Les hommes et les femmes se retiraient la nuit dans les bois, où, après avoir trouvé un certain démon, ils se livraient pêle-mêle à une prostitution générale.

Les lois voulurent réprimer ces excès ; elles furent atroces : elles punirent par une espèce de débauche de barbarie la débauche des moeurs.

Regretterons-nous ces temps où des populations entières

étaient ainsi abruties ? D'un côté l'ignorance des lettres humaines, de l'autre côté l'enseignement de la religion et l'exercice du pouvoir absolu, n'étaient-ils pas impuissants contre ces horreurs ? Aujourd'hui de pareilles choses seraient-elles possibles ? N'est-ce pas le progrès de la civilisation et des lumières, n'est-ce pas l'usage que les hommes ont fait de la faculté de penser et d'écrire, n'est-ce pas l'accroissement des libertés publiques qui a délivré le monde de ces prodigieuses corruptions ?

Je ne m'imagine pas que le règne de François Ier fût précisément un règne de vertu, bien que ce grand roi eût eu l'intention pendant quelques mois de faire briser toutes les presses de son royaume.

Rabelais et Brantôme ne manquent ni de saletés ni d'impiétés : on brûlait cependant de leur temps les hérétiques. Il est probable que Charles IX n'eût pas permis qu'on volât la vaisselle d'argent de son hôte, le sieur de Nantouillet, chez lequel il avait dîné, si l'on avait joui d'un peu plus de liberté de la presse. Henri III, habillé en femme, un collier de perles au cou, ne fait pas beaucoup d'honneur aux moeurs de ces temps, où l'on défendait d'écrire à peine de la hart.

Villequier tue sa femme parce qu'elle ne veut pas se prostituer à Henri III. Cimier tue son frère, chevalier de Malte, parce que ce frère avait entretenu un commerce criminel avec sa belle-soeur ; Vermandet est décapité pour inceste ; Dadon, régent de classe, est brûlé comme corrupteur de l'enfance ; la duchesse de Guise se livre à un moine pour obtenir l'assassinat d'un roi, et Marguerite de Valois va cacher dans le château d'Usson les désordres de sa vie.

Le sentiment religieux n'était pas moins altéré que le sentiment moral. Ceux-ci, catholiques sincères, le chapelet à la main, s'enfonçaient dans tous les vices ; ceux-là, abandonnés aux mêmes vices, tuaient les réformés sans être persuadés de la religion au nom de laquelle ils les persécutaient. Maugiron et Saint-Mégrin moururent le blasphème à la bouche. Les athées étaient fort communs. Il y avait des hommes, disent plaisamment les Mémoires du temps, qui ne croyaient à Dieu

que sous bénéfice d'inventaire[5600] O.

En nous rapprochant de notre siècle, serons-nous plus édifiés des moeurs de la Fronde ? Le cardinal de Retz nous les a trop fait connaître.

Par respect, admiration et reconnaissance, jetons un voile sur certaine partie du règne de Louis le Grand.

Enfin, à l'abri de la censure fleurirent dans toute leur innocence l'âge d'or de la régence et les jours purs qui l'ont suivie. Ces temps sont trop près de nous pour descendre à des particularités qui deviendraient des satires. Il suffira de noter quelques faits généraux à l'appui de la thèse que je soutiens.

À cette époque, messieurs, les diverses classes de la société se ressemblaient : les Mémoires de Laissaient et de Bezenval ne contiennent pas plus de turpitudes que les Mémoires de Grimm et de Mme d'Epinay, que les Confessions de Rousseau et les Mémoires des secrétaires de Voltaire.

Par une dérision dont l'histoire offre plusieurs exemples, on ne croyait pas en Dieu, et l'on fulminait des arrêts contre l'impiété ; les hommes les moins chastes prononçaient des châtiments contre les publications obscènes ; les édits de 1728 et de 1757 condamnaient au bannissement, aux galères, au pilori, à la marque, à la potence, les auteurs, imprimeurs et distributeurs des livres contre l'ordre religieux moral et politique. Le gouvernement n'avait plus l'air d'être celui du peuple sur lequel il dominait. On remarquait, entre les lois et les moeurs, ces contradictions qui annoncent une altération radicale dans le fond des choses et un prochain changement dans la société.

N'est-ce pas lorsque les collèges étaient gouvernés par des ecclésiastiques que se sont échappés de ces mêmes collèges les destructeurs du trône et de l'autel ? Je n'accuse point la science et la piété de ces anciens maîtres, je désire que l'éducation soit fortement chrétienne ; je ne fais point la guerre au passé, mais je défends le présent, qu'on calomnie : je dis qu'on n'empêche point les générations d'être ce qu'elles doivent être ; je dis qu'on n'est pas reçu à charger la liberté de la presse des désordres que l'on croit apercevoir aujourd'hui,

lorsque le XVIIIe siècle avec son impiété et sa dépravation s'est écoulé sous la censure, s'est élancé, du sein même de l'enseignement religieux dans le gouffre de la révolution.

Me dira-t-on que c'est précisément la licence des écrits qui a engendré les malheurs et la corruption du dernier siècle ? Alors je demande à quoi bon les mesures que vous proposez, puisque le gibet, le carcan, les galères, le donjon de Vincennes, la Bastille, la censure et le pouvoir absolu n'ont pu arrêter l'essor de la pensée ; puisqu'en condamnant au feu le chevalier de La Barre vous n'avez point épouvanté l'impiété ? Essayez donc de la liberté de la presse, ne fût-ce que comme un remède, l'inefficacité de l'oppression pour étouffer l'indépendance de l'esprit de l'homme étant reconnue.

Cessons, messieurs, de flétrir le siècle qui commence : nos enfants valent mieux que nous. On s'écrie que la France est impie et corrompue, et quand on jette les yeux autour de soi, on n'aperçoit que des familles plus régulières dans leurs moeurs qu'elles ne l'ont jamais été, on ne voit que des temples où se presse une multitude attentive, qui écoute avec respect les instructions de son pasteur. Une jeunesse pleine de talent et de savoir, une jeunesse sérieuse, trop sérieuse peut-être, n'affiche ni l'irréligion ni la débauche. Son penchant l'entraîne aux études graves et à la recherche des choses positives. Les déclamations ne la touchent point ; elle demande qu'on l'entretienne de la raison, comme l'ancienne jeunesse voulait qu'on lui parlât de plaisirs. On l'accuserait injustement de se nourrir d'ouvrages qu'elle méprise, ou qui sont si loin de ses idées qu'elle ne les comprend même plus. Il y a très peu d'hommes de mon âge et au delà qui n'aient la mémoire souillée d'un poème doublement coupable : vous ne trouveriez pas dix jeunes gens qui sussent aujourd'hui dix vers de ce poème, que nous savions tous par coeur au collège.

Que prétendez-vous donc ? Vous vous créez des chimères, et pour les combattre vous imaginez de rétablir précisément la législation qui a produit les mauvais livres dont vous vous plaignez. Voulez-vous faire des impies et des hypocrites, montrez-vous fanatiques et intolérants. La morale n'admet

point de lois somptuaires : ce n'est que par les bons exemples et par la charité que l'on peut diminuer le luxe des vices.

Mais observez, je vous prie, messieurs, que cette jeunesse, si tranquille maintenant avec la liberté de la presse, était tumultueuse au temps de la censure. Elle s'agitait sous les chaînes dont on chargeait la pensée. Par une réaction naturelle, plus on la refoulait vers l'arbitraire, plus elle devenait républicaine ; elle nous poussait hors de la scène, nous autres générations vieillissantes, et dans son exaspération elle nous eût peut-être écrasés tous. Bannie du présent, étrangère au passé, elle se croyait permis de disposer de l'avenir : ne pouvant écrire, elle s'insurgeait ; son instinct la portait à chercher à travers le péril quelque chose de grand, fait pour elle, et qui lui était inconnu : on ne la contenait qu'avec des gendarmes. Aujourd'hui, docile jusque dans l'exaltation de la douleur, si elle fait quelque résistance, ce n'est que pour accomplir un pieux devoir, que pour obtenir l'honneur de porter un cercueil : un regard, un signe l'arrête. Sous la menace d'une nouvelle loi de servitude cette jeunesse donne un rare exemple de modération ; à la voix d'un maître qu'elle aime, elle comprime ces sentiments que la candeur de l'âge ne sait ni repousser ni taire : plus de mille disciples (délicatesse toute française !) cachent dans leur admiration leur reconnaissance : ils remplacent par des applaudissements dus au plus beau talent ceux qu'ils brûlaient de prodiguer à la noblesse d'un sacrifice[5601] O.

Je ne sépare point, messieurs, de ces éloges donnés à la jeunesse, les fils des guerriers renommés, des savants illustres, des administrateurs habiles, des grands citoyens, qui représentent au milieu de cette noble chambre les différentes gloires de leurs pères. Instruits aux libertés publiques sans les avoir achetées par des malheurs, ils apprendront de vous, nobles pairs, l'art difficile de ces discussions où la connaissance de la matière se joint à la clarté des idées et à l'éloquence du langage, de ces discussions où toutes les convenances sont gardées, ou les passions ne viennent jamais obscurcir les vérités, où l'on parle avec sincérité, où l'on

écoute avec conscience. Pénétrés de la plus profonde reconnaissance pour la mémoire d'un roi magnanime qui voulut bien donner à leur sang une portion de souveraineté héréditaire, nos enfants seront prêts, comme nous, à verser pour nos princes légitimes la dernière goutte de ce sang : ils leur feront, s'il le faut, un sacrifice plus pénible : ils oseront signaler les erreurs échappées peut-être aux conseillers de la couronne, et par qui la France aurait à souffrir dans son repos, sa dignité ou son honneur. Ils se souviendront des belles paroles de l'ordonnance qui institue l'hérédité de la pairie. « Voulant donner à nos peuples, dit Louis XVIII, un nouveau gage du prix que nous mettons à fonder de la manière la plus stable les institutions sur lesquelles repose le gouvernement que nous leur avons donné, et que nous regardons comme le seul propre à faire leur bonheur. »

Telles sont, messieurs, les générations qui vivent sous la liberté de la presse, et telles furent celles qui ont passé sous l'asservissement de la presse. C'est un fait incontestable que partout où la liberté de la presse s'est établie, elle a adouci et épuré les moeurs, en éclairant les esprits. Quand a cessé ce long massacre de rois, ces atroces guerres civiles qui ont désolé l'Angleterre ? Quand la liberté de la presse a été fixée. Deux fois l'incrédulité a voulu se montrer dans la Grande-Bretagne sous la bannière de Toland et de Hume, deux fois la liberté de la presse l'a repoussée. Jetez les yeux sur le reste de l'Europe, vous reconnaîtrez que la corruption des moeurs est précisément en raison du plus ou moins d'entraves que les gouvernements mettent à l'expression de la pensée. Un écrivain qui consacre ses veilles à des travaux utiles vous a prouvé que jusque dans Paris les quartiers où il y a plus d'instruction sont ceux où il y a moins de désordre[5602] O. On vous a parlé de la multitude des mauvais livres : un de vos savants collègues, à la fois homme d'Etat et homme de lettre supérieur[5603] O, a démontré, par des calculs sans réplique, que les ouvrages sur la religion, l'histoire et les sciences, c'est-à-dire tous les ouvrages sérieux, ont augmenté depuis les années de la liberté de la presse dans une proportion qui fait

honneur à l'esprit public.

La véritable censure, messieurs, est celle que la liberté de la presse exerce sur les moeurs. Il y a des choses honteuses qu'on se permettrait avec le silence des journaux, et qu'on n'oserait hasarder sous la surveillance de la presse. Les grands scandales, les grands forfaits dont notre histoire est remplie dans les plus hauts rangs de la société, seraient aujourd'hui impossibles avec la liberté de la presse. N'est-ce donc rien qu'une liberté qui peut prévenir l'accomplissement d'un crime, ou qui force les chefs des empires à joindre la décence à leurs autres vertus ?

Tel est, messieurs, le tableau complet des moeurs de ces siècles où la presse et la liberté de la presse étaient ignorées. Ecrasé par les faits, accablé par les preuves historiques, on est obligé de reconnaître que toutes les accusations contre la liberté de la presse n'ont pas le plus léger fondement ; on reste convaincu qu'il faut chercher non dans des intérêts généraux, mais dans de misérables intérêts particuliers, la cause d'un déchaînement qui autrement serait inexplicable. Il est en effet facile d'établir les catégories des ennemis de la liberté de la presse, et c'est par là que je vais terminer cette seconde partie de mon discours.

Les ennemis (je ne dis pas les adversaires) de la liberté de la presse sont d'abord les hommes qui ont quelque chose à cacher dans leur vie, ensuite ceux qui désirent dérober au public leurs oeuvres et leurs manoeuvres, les hypocrites, les administrateurs incapables, les auteurs sifflés, les provinciaux dont on rit, les niais dont on se moque, les intrigants et les valets de toutes les espèces.

La foule des médiocrités est en révolte contre la liberté de la presse : comment, un sot ne sera pas en sûreté ! Cette Charte est véritablement un fléau ! Les petites tyrannies qui ne peuvent s'exercer à l'aise, les abus qui n'ont pas les coudées franches, les sociétés secrètes qui ne peuvent parler sans qu'on les entende, la police qui n'a plus rien à faire, jettent les hauts cris contre cette maudite liberté de la presse. Enfin, les censeurs en espérance s'indignent contre un ordre de choses

qui les affame ; ils battent des mains à un projet de loi qui leur promet des ouvrages à mettre au pilon, comme les entrepreneurs de funérailles se réjouissent à l'approche d'une grande mortalité.

Restent après tous ceux-ci quelques hommes extrêmement honorables, que des préventions, des théories, peut-être le souvenir de quelques outrages non mérités, rendent antipathiques à la liberté de la presse. Je vous parlerai bientôt, messieurs, d'une classe d'hommes qui ne veut pas non plus de cette liberté, parce qu'elle ne veut pas de la monarchie constitutionnelle.

Mais, dira-t-on, vous ne nierez pas l'existence des petites biographies ? Non ; je rappellerai seulement à votre mémoire que ces espèces de pamphlets ont existé de tout temps. Si la monarchie avait pu être renversée par des chansons et des satires, il y a longtemps qu'elle n'existerait plus. Allons-nous rendre des arrêts contre la conspiration des épigrammes et ajouter gravement au code criminel le titre Des bons mots et des quolibets ? Ce serait une grande misère que de voir l'irréligion dans un calembour, et la calomnie dans un logogriphe.

Chez nos pères, les sirventes n'étaient, messieurs, que des satires personnelles les plus amères. Qui ignore les écrits de la Ligue ? La satire Ménippée est la biographie des députés aux états généraux de Paris de 1593. La Fronde eut ses Mazarinades ; les épouvantables Philippiques furent noblement méprisées par le régent.

Enfin n'avions-nous pas avant la révolution, sous la protection de la censure, ces noëls scandaleux, ces chansons calomnieuses, que répétait toute la France ? N'avions-nous pas les gazettes à la main, cette Gazette ecclésiastique qui déjouait toutes les recherches de la police ? N'avions-nous pas ces *Mémoires secrets de Bachaumont*, « amas d'absurdités, dit La Harpe, ramassées dans les ruisseaux, où les plus honnêtes gens et les hommes les plus célèbres en tous genres sont outragés et calomniés avec l'impudence et la grossièreté des beaux esprits d'antichambre ? »

N'est-ce pas là, messieurs, ces biographies dont on a voulu faire tant de bruit, et qui auraient été oubliées vingt-quatre heures après leur publication, si les tribunaux n'en avaient prolongé l'existence par leur justice ?

De pareils libelles sont coupables ; on les doit poursuivre avec rigueur ; mais il ne faut pas confondre l'ordre politique et l'ordre civil, il ne faut pas détruire une liberté publique pour venger l'injure d'un particulier. Je pourrais, messieurs, déposer sur ce bureau cinq ou six gros volumes imprimés contre moi, sans compter autant de volumes d'articles de journaux. Viendrai-je, moi chétif, pour l'amour de ma petite personne, vous demander en larmoyant la proscription de la première de nos libertés ? On m'aura dit que je suis un méchant écrivain et que j'étais un mauvais ministre : si cela est vrai, quel droit aurais-je de me plaindre ? Le public est-il obligé de partager la bonne opinion que je puis avoir de moi ? Arrière ces susceptibilités d'amour-propre ! fi de toutes ces vanités ! Autrement, tous les personnages de Molière viendraient nous présenter des pétitions contre la liberté de la presse, depuis Trissotin jusqu'à Pourceaugnac, depuis le bon M. Tartufe jusqu'au pauvre Georges Dandin.

Messieurs, vous n'êtes point des guérisseurs d'amour-propre en souffrance, des emmaillotteurs de vanités blessées, des Pères de la Merci, des Frères de la Miséricorde ; vous êtes des législateurs. Pour quelques plaintes d'une gloriole choquée, pour quelques intérêts de coterie, vous ne sacrifierez point les droits de l'intelligence humaine ; pour venger quelques hommes attaqués dans de méprisables biographies, vous ne violerez pas la Charte, vous ne briserez pas le grand ressort du gouvernement représentatif.

Ce n'est jamais au profit de la société tout entière qu'on nous présente des lois, c'est toujours au profit de quelques individus. On nous parle toujours des intérêts de la religion et du trône ; et quand on va au fond de la question, on trouve toujours que la religion et le trône n'y sont pour rien.

Messieurs, quand nos arrière-neveux compteront quatorze cents ans de lumières et de liberté de la presse avec douze

années de censure, comme nous comptons aujourd'hui quatorze siècles d'ignorance et de censure avec douze années de liberté de la presse, le procès se pourra juger. En attendant, il est bon d'essayer si avec la liberté de la presse nos enfants pourront éviter la Jacquerie, les meurtres des Armagnacs et des Bourguignons, les massacres de la Saint-Barthélemy, les assassinats de Henri III, de Henri IV et de Louis XV, la corruption de la régence et du siècle qui l'a suivie, enfin les crimes révolutionnaires, crimes qui auraient été prévenus ou arrêtés si les écrivains n'eussent été condamnés à l'échafaud ou déportés à la Guiane.

Je n'aurais jamais osé, messieurs, entrer dans d'aussi longs développements si je n'avais espéré de vous en abréger un peu l'ennui par l'intérêt historique. Il est plus que temps d'en venir aux autres vérités importantes, dont j'ai réservé la démonstration pour la troisième partie de ce discours.

Les vérités dont je me propose maintenant, messieurs, de vous entretenir, sont celles-ci :

La religion n'est point intéressée au projet de loi ; elle n'y trouve aucun secours. L'esprit du christianisme et le caractère de l'Eglise gallicane sont en opposition directe avec la loi.

J'entre avec une sorte de regret dans l'examen d'un sujet religieux.

Nous autres hommes du siècle, nous pouvons faire tort à une cause sainte en la mêlant à nos discours : trop souvent les faiblesses de notre vie exposent à la risée la force de nos doctrines.

Mais les circonstances me ramènent malgré moi sur un champ de bataille où j'ai jadis combattu presque seul au milieu des ruines : les ennemis de la liberté de la presse proclament des périls, et, se portant défenseurs officieux des intérêts de l'autel, ils sollicitent des lois qu'ils disent nécessaires : nobles pairs, vous prononcerez entre nous.

Quelle est la position de la religion relativement à l'esprit public et relativement aux lois existantes ? Examinons.

La presse a pu nuire à la religion de deux manières : ou par l'impression d'ouvrages nouveaux, ou par la réimpression

d'anciens ouvrages.

Quant aux ouvrages nouveaux, l'enquête sera bientôt terminée : depuis l'établissement de la liberté de la presse, il n'a pas été publié un seul livre contre les principes essentiels de la religion. Fut-il jamais de réponse plus péremptoire à des accusations plus hasardées ?

Quant aux réimpressions des anciens livres, le projet de loi les prévient-il ? Non.

Les lois existantes suffisaient-elles pour punir ces réimpressions ? Oui.

Une jurisprudence très sage s'est établie sur ce point ; des condamnations ont été prononcées contre de vieilles impiétés reproduites, comme si ces impiétés en étaient à leur première édition. Le projet de loi que nous discutons ne stipule rien de plus ; il n'ajoute par conséquent rien à la législation actuelle.

On se plaint de la réimpression des mauvais livres, et l'on ne fait pas attention que ces livres ont tous été écrits sous le régime de la censure. Et c'est par la censure, plus ou moins déguisée, que l'on veut prévenir ce que la censure n'a pu arrêter.

Que peuvent, au surplus, toutes les mesures répressives, tous les règlements de la police contre la circulation des anciens ouvrages ? Les bibliothèques sont saturées, les magasins de librairie encombrés de Rousseau et de Voltaire, le royaume en est fourni pour plus d'un demi-siècle, et, au défaut de la France, la Belgique ne vous en laisserait pas chômer. Le projet de loi n'aura d'autre effet que d'élever la valeur de ces ouvrages. Il est si bien calculé, qu'en appauvrissant les libraires par les bons livres, il les enrichirait par les mauvais : l'esprit en est odieux, les résultats en seraient absurdes.

On ne cesse de nous citer des ouvrages dangereux tirés à des milliers d'exemplaires, formant des millions de feuilles d'impression. Mais d'abord tous ces ouvrages se sont-ils vendus ? Ils ont ruiné la plupart des éditeurs. Si une colère puérile contre la presse n'était venue réveiller la cupidité des marchands, tout demeurait enseveli dans la poussière. Parcourez les provinces : vous aurez de la peine à trouver

quelques exemplaires de ces écrits dont on prétend que la France est inondée.

Et parmi ces milliers de mauvais livres, tout est-il mauvais ? Dans les Œuvres complètes de Voltaire, par exemple, quand vous aurez retranché une douzaine de volumes, et c'est beaucoup, le reste ne pourrait-il pas être mis entre les mains de tout le monde ?

Enfin, ces milliers de mauvais livres n'ont-ils pas leur contrepoids dans des milliers de bons livres ? Nos temps ont vu imprimer les oeuvres complètes des Bossuet, des Fénelon, des Massillon, des Bourdaloue, qui n'avaient jamais été totalement recueillies. Mais venons encore aux chiffres.

Dans les tableaux présentés par un noble pair dont j'ai déjà cité la puissante autorité, vous trouverez que depuis le 1er novembre 1811 jusqu'au 31 décembre 1825, la librairie française a publié en textes sacrés, traductions, commentaires, liturgie, livres de prières, catéchisme mystique, ascétique, etc., 159 586 642 feuilles imprimées.

Les nombres compris sous les années de liberté de la presse, c'est-à-dire depuis 1822 jusqu'à 1825, ont été toujours croissant, de manière qu'en 1821 vous trouverez 7 998 857 feuilles ; en 1822, 9 021 852 ; en 1823, 10 361 297 ; en 1824, 10 976 179, et en 1825, 13 238 620 feuilles. Est-ce là, messieurs, un siècle impie ? et la liberté de la presse a-t-elle arrêté le mouvement de l'esprit religieux ?

Passons à d'autres calculs.

Depuis le 27 avril 1822 jusqu'au 6 mars 1827, 83 causes pour délits de la presse, comme je l'ai déjà dit, ont été portées devant la cour royale de Paris ; de ces 83 causes il faut retrancher 13 acquittements et 3 causes non jugées ; ce qui réduit le tout à 67 délits réels, lesquels ont amené 67 condamnations. Si l'on contestait l'exactitude rigoureuse de ce chiffre, deux ou trois causes de plus ou de moins ne font rien à l'affaire. Divisez maintenant ces 67 condamnations par les années où elles ont eu lieu, c'est-à-dire par 5, depuis le mois d'avril 1822 jusqu'au mois de mars 1827, vous trouverez à peu près 14 délits par année. Ce résultat vous force d'abord à

convenir que les délits littéraires se réduisent à bien peu de chose ; que ces désordres sont bien peu nombreux, comparés aux autres désordres réprimés par les tribunaux.

Par exemple, dans le compte général déjà cité de l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1825, on trouve que les cours d'assises ont jugé 5 653 accusations ; sous le titre de diffamations et Injures, on remarque 3 140 prévenus, et le travail de M. le ministre de la justice ne donne pour toute la France, dans cette année 1825 que 27 délits de la presse, 2 dans les départements, 25 à Paris. Ainsi, sur 3 140 prévenus de diffamations et injures commises par toutes sortes de voies, 27 délinquants seulement se sont servis du moyen de la presse, en supposant encore que les 27 causes relatives à la presse fussent toutes des causes de diffamations et d'injures. Or, comme en 1825, d'après les calculs de M. le comte Daru, on a tiré 12 810 483 feuilles d'ouvrages et 21 660 000 feuilles de journaux, il en résulte qu'il n'y a eu que 27 délits produits par 149 670 483 feuilles d'impression.

Maintenant si vous remarquez que sur une population de 30 504 000 âmes il y a eu en 1825 4 594 sentenciés par les cours d'assises, cela fait un coupable sur à peu près 6 000 individus, tandis que les 27 publications répréhensibles, sur les 149 670 483 feuilles imprimées dans l'année 1825 n'arrivent qu'à la proportion d'environ un écrit condamné sur 5 543 351 feuilles publiées.

Quand vous ajouteriez la répression des contraventions et délits par les tribunaux correctionnels et les tribunaux de simple police, vous multiplieriez le nombre des repris de justice pour toutes sortes de faits, sans augmenter celui des accusés pour délits de la presse ; mon argument n'en serait que plus concluant.

Dans ce peu de délits commis par la presse en général, cherchons à présent la part de la religion. Sur 69 condamnations pour affaires de la presse, à la cour royale de Paris, dans les cinq dernières années, 13 seulement sont relatives à des outrages envers la religion et ses ministres. Il est essentiel d'observer que pas une seule de ces

condamnations n'a été prononcée en récidive.

Treize divisés par cinq ne donnent pas un quotient de trois condamnations pour délits religieux, et voilà néanmoins ce qu'on appelle un débordement d'impiété !

Les adversaires de la liberté de la presse en seraient-ils réduits pour justifier leur système à désirer que les preuves judiciaires d'une impiété prétendue fussent plus multipliées ? Quels seraient les meilleurs chrétiens, de ceux qui se réjouiraient de trouver si peu de coupables, ou de ceux qui s'affligeraient de rencontrer tant d'innocents ? Quand l'orgueil de l'homme est soulevé, il devient impitoyable : s'il a placé son triomphe dans la supposition de la dépravation des moeurs, il ne voudra pas en avoir le démenti ; on l'a vu quelquefois, lorsqu'il y avait disette de mauvaises actions, inventer des prévaricateurs avec des lois, en donnant le nom de crime à la vertu.

Ainsi, messieurs, depuis l'établissement de la liberté de la presse, pas un seul nouveau livre n'a été écrit contre les principes fondamentaux de notre foi ; ainsi, depuis le règne de cette liberté, les ouvrages pieux se sont multipliés à l'infini ; ainsi la cour royale de Paris n'a eu à juger par an que trois délits peu graves en matière religieuse ; elle n'a fait grâce à aucun, et elle les a sévèrement punis.

Les faits rétablis, la position de la religion reconnue, voyons, puisque cette religion n'a réellement à se plaindre ni de l'esprit public, ni de la faiblesse des anciennes lois, ni de la justice des tribunaux, voyons si elle a à se louer du nouveau projet de loi.

Je demande d'abord si ce projet peut être approuvé par la morale chrétienne. Ne favorise-t-il pas la fraude ? Ne détruit-il pas des engagements contractés sous l'empire d'une autre loi, sous la garantie des autorités compétentes, sous la sauvegarde de la bonne foi publique ? N'envahit-il pas la propriété, en imposant à cette propriété des conditions autres que celles qui furent d'abord prescrites ? L'effet de ce projet n'est-il pas rétroactif ? Dans ce cas, le premier principe de la justice n'est-il pas ouvertement méconnu ? Que ce projet, s'il doit devenir loi, s'applique à la propriété littéraire à naître, au

moins la probité naturelle n'en sera pas blessée ; mais qu'il soit exécutaire pour la propriété littéraire déjà existante en vertu d'autres lois, c'est renverser les fondements du droit, c'est violer patemment l'article 9 de la Charte qui dit : *Toutes les propriétés sont inviolables sans aucune exception*.

Si un homme se présentait au tribunal de la pénitence, en manifestant ce penchant au dol et à la fraude que l'on trouve dans les articles du projet, la main qui lie et délie se lèverait-elle pour l'absoudre ? Je crois trop aux vertus de nos prêtres pour penser jamais qu'ils puissent approuver dans le sanctuaire des lois humaines ce qu'ils repousseraient au tribunal des lois divines.

Cette loi, d'ailleurs, atteint-elle le but auquel le clergé pouvait aspirer ? Met-elle à l'abri la religion, cette loi où le mot de religion n'est pas même prononcé ? Attaque-t-elle l'impiété dans sa source ?

Ose-t-elle dire franchement que telle chose est défendue, cette loi de ruse et d'astuce, qui n'ose être forte parce qu'elle se sent injuste ? Que prévient-elle, qu'empêche-t-elle ? Rien. Elle ne tue, elle n'immole que la liberté de la presse, et ne met aucun frein à la licence.

Et depuis quand le clergé serait-il l'ennemi des libertés publiques ?

N'est-ce pas au sein de ces libertés, souvent par lui protégées, qu'il a jadis trouvé son pouvoir ? Si dans cette noble chambre on voyait de respectables prélats élever la voix contre une loi antisociale ; s'ils la repoussaient en vertu du même principe qui détermina leurs prédécesseurs à sauver les lettres et les arts du naufrage de la barbarie, on ne saurait dire à quel degré de force et de vénération le clergé parviendrait en France : toutes les calomnies tomberaient. Eh ! qu'y aurait-il de plus beau que la parole de Dieu réclamant la liberté de la parole humaine ?

Il existe, messieurs, un monument précieux de la raison de la France ; ce sont les cahiers des députés des trois ordres aux états généraux, en 1789. Ces cahiers forment un recueil de soixante-six volumes in-folio, dont l'impression serait bien à

désirer pour l'honneur de notre pays. Là se trouvent consignés, avec une connaissance profonde des choses, tous les besoins de la France de sorte que si l'on avait exactement suivi les instructions des cahiers, on aurait obtenu ce que nous avons acquis par la révolution, moins les crimes révolutionnaires.

Le clergé se distingue principalement par ses institutions : celles qui ont pour objet la législation criminelle, civile, administrative sont des chefs-d'oeuvre. Il provoque l'établissement des états provinciaux ; il désire la réintégration des villes et des communes dans le droit de choisir librement leurs préposés municipaux ; il sollicite la création des justices de paix, l'abolition des tribunaux d'exception et l'amélioration du régime des prisons, « afin, dit-il, que ces prisons ne soient plus un séjour d'horreur et d'infection ».

En grande politique, le clergé ne montre pas moins d'élévation et de génie : ce fut lui qui pressa la convocation des états généraux de 1789. Le clergé de Reims, l'archevêque à sa tête, demanda un code national contenant les lois fondamentales, le retour périodique des états généraux, le vote libre de l'impôt, la liberté de chaque citoyen, l'inviolabilité de la propriété, la responsabilité des ministres, la faculté pour tous citoyens de parvenir aux emplois, la rédaction d'un nouveau code civil et militaire, l'uniformité des poids et mesures, et enfin une loi contre la traite des nègres. Les autres cahiers du clergé sont plus ou moins conformes à ces sentiments.

Dans la question de la liberté de la presse, la noblesse et le tiers état sont unanimes ; ils réclament cette liberté avec des lois restrictives. Quant au clergé, il expose d'abord les dangers de la licence des écrits ; puis, venant à la question de fait, sur cent soixante-quinze sénéchaussées, duchés, bailliages, villes, provinces, vicomtés, principautés, prévôtés, diocèses et évêchés, formant deux cent quarante-quatre réunions ecclésiastiques, cent trente-quatre se déclarent pour la liberté entière de la presse, une centaine signale les abus qu'on peut faire de cette liberté sans indiquer de moyens précis de répression, et quelques-unes demandent la censure. Il est utile

d'entendre le clergé s'exprimer lui-même sur cette matière.

Le clergé du bailliage de Villiers-la-Montagne dit « que la liberté indéfinie de la presse soit autorisée, à la charge par l'imprimeur d'apposer son nom à tous les ouvrages qu'il imprimera ».

Le clergé du bailliage principal de Dijon dit : « Le droit de tout citoyen est de conserver le libre exercice de sa pensée, de sorte que tout écrit puisse être librement publié par la voie de l'impression, en exceptant néanmoins tout ce qui pourrait troubler l'ordre public dans tous ses rapports, et en observant les formalités qui seront jugées nécessaires pour assurer la punition d'un délit en pareil cas. »

Le clergé de la province d'Angoumois dit : « L'ordre du clergé ne s'oppose pas à la liberté de la presse, pourvu qu'elle soit modifiée, que les écrits ne soient point anonymes, et qu'on interdise l'impression des livres obscènes et contraires au dogme de la foi et aux principes du gouvernement. »

Le clergé du bailliage d'Autun dit : « La liberté d'écrire ne peut différer de celle de parler : elle aura donc les mêmes étendues et les mêmes limites ; elle sera donc assurée, hors les cas où la religion, les moeurs et les droits d'autrui seraient blessés ; surtout elle sera entière dans la discussion des affaires publiques, car les affaires publiques sont les affaires de chacun. »

Le clergé de Paris intra muros demande aussi la liberté de la presse avec des lois répressives. La sénéchaussée de Rhodez fait la même demande. Le clergé de Melun et de Moret prononce ces paroles mémorables : « La liberté morale et des facultés intellectuelles étant encore plus précieuse à l'homme que celle du corps et des facultés physiques, il sera libre de faire imprimer et publier tout ouvrage, sans avoir besoin préalablement de censure et de permission quelconques ; mais les peines les plus sévères seront portées contre ceux qui écriraient contre la religion, les moeurs, la personne du roi, la paix publique, et contre tout particulier. Le nom de l'auteur et de l'imprimeur se trouvera en tête du livre. »

Ceux qui s'opposent aujourd'hui avec le plus de vivacité au

projet de loi du ministère parlent-ils de la liberté dans des termes plus forts, plus explicites que ceux du clergé en 1789 ? Cependant, à l'époque où le clergé montrait tant d'indépendance et de générosité, n'avait-il pas été insulté, calomnié, pendant cinquante ans, par les encyclopédistes ?

N'avait-il pas été accablé des plaisanteries de Voltaire, au point qu'on n'osait plus paraître religieux, de peur de paraître ridicule ? Qui plus que les prêtres avait le droit de s'élever alors contre la presse, de se plaindre de l'ingratitude de ces lettres dont ils avaient été les nourriciers et les protecteurs ? Eh bien, que fait le clergé ? Il se venge. Et comment ? En demandant la liberté de la presse, en opposant cette liberté à la licence ! Il ne craint rien pour les vérités religieuses, parce qu'elles sont impérissables ; il ne craint point une lutte publique entre la religion et l'impiété. Quant aux membres du sacerdoce, il semble leur dire : « Défendez-vous par votre vertu ; les imputations de vos ennemis se détruiront d'elles-mêmes si elles sont fausses ; si elles sont véritables, il n'est pas bon que tout un peuple soit privé de la plus précieuse de ses libertés pour dissimuler vos fautes et pour cacher vos erreurs. »

Et l'on voudrait nous dire aujourd'hui que le clergé demande l'anéantissement de cette liberté, lorsque les écrits dont il avait tant à gémir en 1789 ont perdu leur vogue et leur puissance, lorsque l'impiété n'est plus de mode, lorsque tout le monde sent la nécessité d'une religion aussi tolérante dans sa morale qu'elle est sublime dans ses dogmes, lorsqu'un siècle sérieux a succédé à un siècle frivole ! Le clergé actuel, sous la sauvegarde des persécutions qu'il a éprouvées, se croirait-il plus vulnérable aux coups de la liberté de la presse que dans les temps où il demandait cette liberté, que dans les temps où sa prospérité et ses richesses le rendaient un objet de convoitise et d'envie ? Rajeunie par l'adversité, l'Eglise a retrouvé sa force en touchant le sein de sa mère. Les livres ont pu quelque chose contre des dignitaires ecclésiastiques possesseurs d'immenses revenus ; ils ne peuvent rien contre des vicaires à 250 fr. de salaire, contre des hommes nus qui

pour toute réponse aux insultes peuvent montrer les cicatrices de leur martyre.

Le christianisme, messieurs, est au-dessus de la calomnie ; il ne cherche point l'obscurité, il n'a pas besoin de pactiser avec l'ignorance. Craindre pour lui la liberté de la presse, c'est lui faire injure, c'est n'avoir aucune idée juste de sa grandeur, c'est méconnaître sa divine puissance. Il a civilisé la terre, il a détruit l'esclavage ; il ne prétend point faire rétrograder aujourd'hui la société ; il ne tombe point dans une contradiction si déplorable. Notre religion a été fondée et défendue par le libre exercice de la pensée et de la parole. Quand les apôtres envoyaient aux gentils leurs épîtres, n'usaient-ils pas de la liberté d'écrire contre le culte romain, et en violant même la loi romaine ? Paul ne fut-il pas traduit au tribunal de Félix et de Festus pour rendre compte de ses discours ? Festus ne s'écria-t-il pas : « Vous êtes un insensé, Paul ! votre grand savoir vous met hors de sens. »

Dans les fastes de la société chrétienne, c'est là le premier jugement rendu contre la liberté de la pensée ; Paul était insensé parce qu'il annonçait à Athènes le Dieu inconnu, parce qu'il prêchait contre ces hommes qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice. Les Actes des Martyrs ne sont que le recueil des procès intentés au ciel par la terre, le catalogue des condamnations prononcées contre la liberté de la pensée et de la conscience.

Plus tard le christianisme brilla au sein des académies de l'antiquité : ce fut par ses ouvrages qu'il vainquit les sophismes dans les écoles d'Alexandrie, d'Antioche et d'Athènes. L'Eglise a dû ses victoires autant à la plume de ses docteurs qu'à la palme de ses martyrs. La religion, obéissant à l'ordre du Maître, *docete omnes gentes* ; la religion, qui a fondé presque tous les collèges, les universités et les bibliothèques de l'Europe, repousse naturellement des lois qui renverseraient son ouvrage. Rome chrétienne, qui recueillit les savants fugitifs, qui acheta au poids de l'or les manuscrits des anciens, ne demande pas la proscription de la pensée.

Le christianisme est la raison universelle : il s'est accru avec

les lumières, il continuera à verser aux générations futures des vérités intarissables. De tout ce qui a existé dans l'ancienne société, lui seul n'a point péri ; il n'a aucun intérêt à ressusciter ce qui n'est plus ; sa vie est l'espérance ; ses moeurs ne sont ni d'un siècle ni d'un autre ; elles sont de tous les siècles. Il parle toutes les langues ; il est simple avec les peuples sauvages, il est savant et éclairé avec les peuples policés ; il a converti le pâtre armé de la Scythie et couronné le Tasse au Capitole. Il marche en portant deux livres, l'un, qui nous raconte notre origine immortelle, l'autre, qui nous révèle nos fins également immortelles. Il sait tout, il comprend tout ; il se soumet à toutes les autorités établies. Il n'appartient de préférence à aucune politique, parce qu'il est pour toutes les sociétés : républicain en Amérique, monarchique en France, ne ranime-t-il pas aujourd'hui même la poussière de Sparte et d'Athènes ? Il a soufflé sur des ossements arides : d'illustres morts se sont levés. Ce serait au nom de la religion que l'on prétendrait opprimer la France au moment où cette religion brise avec sa croix les chaînes des églises de saint Paul, au moment où ses mains divines déterrent dans les champs de Marathon la statue de la liberté, pour transformer en patronne chrétienne l'ancienne idole de la Grèce !

J'aurai le courage de le dire au clergé, parce qu'en combattant pour lui j'ai acquis des droits à lui parler avec sincérité. Avec la Charte les ministres de l'autel peuvent tout, sans la Charte ils ne peuvent rien. Défenseurs des libertés publiques, ils sont les plus forts des hommes car ils réunissent la double autorité de la terre et du ciel ; ennemis des libertés publiques, ils sont les plus faibles des hommes ; s'il était jamais possible que les temples se refermassent, ils ne se rouvriraient plus.

Je viens enfin, messieurs, à la dernière partie de ce discours.

La quatrième vérité que je me propose de prouver est celle-ci : La loi n'est point de ce siècle ; elle n'est point applicable à l'état actuel de la société.

Les sociétés, messieurs, sont soumises à une marche graduelle : cette vérité de fait peut irriter, mais elle n'en est

pas moins incontestable.

Les peuples par les progrès de la civilisation ont maintenant un lien commun et influent les uns sur les autres.

Il y a deux mouvements dans les sociétés : le mouvement particulier d'une société particulière, et le mouvement général des sociétés générales, lequel mouvement commun entraîne chaque société séparée. Ainsi le monde moral reproduit une des lois du monde physique : l'homme ne se peut plaindre de retrouver quelque chose de ses destinées dans ce bel ordre de l'univers arrangé par la main de Dieu.

Il faut beaucoup de siècles pour mûrir les choses, pour amener un changement essentiel dans les sociétés. Quatre ou cinq grandes révolutions intellectuelles composent jusqu'à présent l'histoire tout entière du genre humain. Nous étions destinés, messieurs, à assister à l'une de ces révolutions. Cette chambre renferme plusieurs hommes de mon âge : nous sommes nés précisément à l'époque où le travail lent et graduel des siècles s'est manifesté. Les premiers troubles de l'Amérique septentrionale éclatèrent en 1765 ; de 1765 à 1827, il y a soixante-deux ans. J'ai vu Washington et Louis XVIII : la république représentative est restée à l'Amérique avec le nom de Washington, la monarchie représentative à l'Europe continentale avec le nom de Louis XVIII. Entre Washington et Louis XVIII se viennent placer Robespierre et Bonaparte, les deux termes exorbitants, dans l'anarchie et le despotisme, d'une révolution dont le terme juste devait fixer la société ; car les sérieuses discordes chez un peuple prennent leur source dans une vérité quelconque qui survit à ces discordes. Souvent cette vérité est enveloppée à son apparition dans des paroles sauvages et des actions atroces, mais le fait politique ou moral qui reste d'une révolution est toute cette révolution.

Quel est ce fait dévolu aux deux mondes après cinquante ans de guerres civiles et étrangères ? Ce fait est la liberté, républicaine pour l'Amérique, monarchique pour l'Europe continentale. On sait aujourd'hui que la liberté peut exister dans toutes les formes de gouvernement. La liberté ne vient

point du peuple, ne vient point du roi ; elle ne sort point du droit politique, mais du droit de nature, ou plutôt du droit divin : elle émane de Dieu, qui livra l'homme à son franc arbitre ; de Dieu, qui ne mit point de condition à la parole lorsqu'il donna la parole à l'homme, laissant aux lois le pouvoir de punir cette parole quand elle faillit, mais non le droit de l'étouffer.

À peine un demi-siècle a suffi pour établir dans le Nouveau et dans l'Ancien Monde ce principe de liberté. Le passé a lutté contre l'avenir ; les intérêts divers en se combattant ont multiplié les ruines ; le passé a succombé. Il n'est plus au pouvoir de personne de relever ce qui gît maintenant dans la poudre. Si la liberté avait pu périr en France, elle eut été ensevelie dans l'anarchie démocratique ou dans le despotisme militaire. Mais le temps ne se laisse enchaîner ni aux échafauds des révolutionnaires ni au char des triomphateurs ; il brise les uns et les autres ; il ne s'assied point aux spectacles du crime ; il ne s'arrête pas davantage pour admirer la gloire ; il s'en sert et passe outre.

Pourquoi la république française ne s'est-elle pas constituée ? C'est qu'elle a trahi le principe de la révolution générale, la liberté. Pourquoi l'empire a-t-il été détruit ? C'est qu'il n'a pas voulu lui-même cette liberté. Pourquoi la monarchie légitime s'est-elle rétablie ? C'est qu'elle s'est portée, avec tous ses autres droits, pour héritière de cette liberté.

Dans les révolutions dont le principe doit subsister, il naît presque toujours un individu de la capacité et du génie nécessaires à l'accomplissement de ces révolutions, un personnage qui représente les choses et qui est l'exécuteur de l'arrêt des siècles. Il se montre d'abord invincible, comme les idées nouvelles dont il est le champion ; mais l'ambition lui est menée par la victoire. Il réussit à s'emparer du pouvoir, et tout à coup il est étonné de ne plus retrouver sa force : c'est qu'il s'est séparé de son principe. Ce géant qui ébranlait le monde succombe, au fond de son palais, dans des frayeurs pusillanimes ; ou bien, captif de ceux qu'il avait vaincus, il

expire sur un rocher au bout du monde. Telles furent les destinées de Cromwell et de Bonaparte, pour avoir renié la liberté dont ils étaient sortis. Louis XVIII, après vingt ans d'exil, est rentré dans la demeure de ses pères : objet de la vénération publique, il est mort en paix, plein de gloire et de jours, pour avoir recueilli cette liberté à laquelle il ne devait rien, mais qu'il vous a laissée généreusement, comme la fille adoptive de sa sagesse et la réparatrice de vos malheurs.

Le principe pour lequel depuis soixante ans les hommes ont été agités dans les deux Mondes s'étant enfin fixé, il en est résulté que la société s'est coordonnée à ce principe : il a pénétré toutes nos institutions. Les lois, les moeurs, les usages ont graduellement changé : on n'a plus considéré les objets de la même manière, parce que le point de vue n'était plus le même. Des préjugés se sont évanouis, des besoins jusque alors inconnus se sont fait sentir, des idées d'une autre espèce se sont développées : il s'est établi d'autres rapports entre les membres de la famille privée et les membres de la famille générale. Les gouvernants et les gouvernés ont passé un autre contrat ; il a fallu créer un nouveau langage pour plusieurs parties de l'économie sociale. Nos enfants n'ont plus nos sentiments, nos goûts, nos habitudes : leurs pensées prennent ailleurs leurs racines.

Toutefois, messieurs, les générations contemporaines ne meurent pas exactement le même jour : au milieu de la race nouvelle, il reste des hommes du siècle écoulé qui crient que tout est perdu, parce que la société à laquelle ils appartenaient a fini autour d'eux sans qu'ils s'en soient aperçus. Ils s'obstinent à ne pas croire à cette disparition ; toujours jugeant le présent par le passé, ils appliquent à ce présent des maximes d'un autre âge, se persuadant toujours qu'on peut faire renaître ce qui n'est plus.

À ces hommes qui surnagent sur l'abîme du temps viennent se réunir (avec les adversaires de la liberté de la presse dont je vous ai déjà parlé) quelques individus de diverses sortes : des ambitieux, qui s'imaginent découvrir dans les institutions tombées en vétusté un pouvoir nouveau près d'éclore ; des

jeunes gens simples ou zélés, qui croient détendre, en rétrogradant, l'antique religion et les vénérables traditions de leurs pères ; des personnes encore effrayées des souvenirs de la révolution ; enfin, des ennemis secrets du pouvoir existant, qui, témoins joyeux des fautes commises, abondent dans le sens de ces fautes pour amener une catastrophe.

Quelquefois des chefs se présentent pour conduire ces demeurants d'un autre âge : ce sont des hommes de talent, mais qui aiment à sortir de la foule ; ils se mettent à prêcher le passé à la tête d'un petit troupeau de survivanciers ; le paradoxe les amuse. Ces esprits distingués qui arrivent trop tard, et après le siècle où ils auraient dû paraître, n'entraînent point les générations nouvelles ; ils ne pourraient être compris que des morts : or, ce public est silencieux, et l'on n'applaudit point dans la tombe.

Si un gouvernement a le malheur de prêter l'oreille à ces solitaires, s'il a le plus grand malheur de les regarder comme la nation, de prendre pour la voix d'un public vivant la voix d'une société expirante, il tombera dans les plus étranges erreurs. C'est, messieurs, ce qui est arrivé à l'égard du projet de loi que j'examine : il est dicté par un esprit qui n'est point l'esprit du siècle. Ces hommes d'autrefois, qui, toujours les yeux attachés sur le passé et le dos tourné à l'avenir, marchent à reculons vers cet avenir, ces hommes voient tout dans une illusion complète. Ecoutez-les parler des anciens livres : ils y aperçoivent toujours les dangers qu'on y pouvait trouver il y a quarante ans.

Et qu'importent cependant les plaisanteries de Voltaire contre les couvents de religieux dans un pays qui n'admet plus de communautés d'hommes ? Elles ne rendront aujourd'hui personne impie, parce que le siècle n'en est plus à l'impiété. Qu'importe la politique libérale de Rousseau dans une monarchie constitutionnelle ? Voulez-vous mieux vous convaincre, messieurs, à quel point tout est changé ? Les principes mêmes que je développe à cette tribune auraient été des blasphèmes, légalement sinon justement punis, dans l'ancienne monarchie : si un auteur se fût avisé de publier la

Charte comme un rêve de son cerveau, il eût été décrété de prise de corps, et son procès lui aurait été fait et parfait. Apprenons donc à connaître le temps où nous vivons ; ne jugeons pas du péril des livres d'après les anciennes idées et les vieilles institutions ; ne réglons pas la liberté de la presse par des maximes qui ne sont plus applicables ; si vous ressuscitiez aujourd'hui le Code romain tout entier et les lois féodales, n'est-il pas évident que vous ne sauriez que faire des dispositions relatives aux empereurs ou aux esclaves, ou des droits de champart, de capsoos et d'ostises !

Une autre manie de ces hommes qui ont inspiré le projet de loi est de parler d'un coup d'Etat. À les entendre, il suffit de monter à cheval et d'enfoncer son chapeau ; ils oublient encore que le coup d'Etat n'est point de l'ordre actuel et qu'il n'appartient qu'à la monarchie absolue. À dater du règne de Louis XIV, où l'ancienne Constitution du royaume acheva de périr, la couronne, en exerçant le pouvoir dictatorial, ne faisait, avant l'année 1789, qu'user de la plénitude de sa puissance. Il n'y avait pas révolution dans l'Etat par le coup d'Etat, parce qu'en fait le roi était chef de l'armée, législateur suprême, juge et exécuteur de ses propres arrêts ; il réunissait aux pouvoirs militaire et politique les attributions de la justice civile et criminelle.

Tout subsistait donc dans l'Etat, après le coup d'Etat, parce que le roi était là, et que tout était dans le roi ; mais dans la monarchie constitutionnelle, la liberté de la presse et la liberté individuelle entrent dans la composition de la loi politique qui garantit ces libertés. Les juges inamovibles ne peuvent être destitués ; les chambres, partie intégrante du pouvoir législatif, ne peuvent être abolies. Le coup d'Etat, dans une monarchie constitutionnelle, serait une révolution ; car après ce coup d'Etat, qui porterait sur les individus, les tribunaux et les chambres, il ne resterait plus que la couronne, laquelle ne représenterait plus, comme dans la monarchie de Louis XIV, tout ce qui aurait péri.

Entendrait-on par un coup d'Etat un mouvement renfermé dans les limites constitutionnelles, la dissolution de la chambre

des députés, l'accroissement de la chambre des pairs ? Ce ne serait pas un coup d'Etat, ce serait une mesure qui ne produirait rien dans le sens du pouvoir absolu.

Il est pourtant vrai, messieurs, que la tyrannie a un moyen d'intervenir dans la monarchie représentative ; voici comment : les trois pouvoirs pourraient s'entendre pour détruire toutes les libertés ; un ministère conspirateur contre ces libertés, deux chambres vénales et corrompues, votant tout ce que voudrait ce ministère, plongeraient indubitablement la nation dans l'esclavage. On serait écrasé sous le triple joug du despotisme monarchique, aristocratique et démocratique. Alors le gouvernement représentatif deviendrait la plus formidable machine de servitude qui fut jamais inventée par les hommes. Heureusement, par la nature même de la coalition des trois pouvoirs, cette coalition serait de courte durée : quelle explosion extérieure, quelle réaction, même dans les chambres, au moment du réveil !

Voilà pourtant, messieurs, les méprises où tombent ceux dont l'esprit a inspiré le présent projet de loi : ils rêvent la monarchie absolue sans ses illusions, le despotisme militaire sans sa gloire, la monarchie représentative sans ses libertés. Espérons que, pour la sûreté du royaume, le pouvoir ne sera jamais remis entre de pareilles mains. Si ces insensés essayaient seulement de lever l'impôt dans un de leurs trois systèmes, le premier Hampden qui se croirait le droit de refuser cet impôt mettrait le feu aux quatre coins de la France.

En vain on s'irrite contre les développements de l'intelligence humaine. Les idées, qui étaient autrefois un mouvement de l'esprit hors de la sphère populaire, sont devenues des intérêts sociaux ; elles s'appliquent à l'économie entière des gouvernements. Tel est le motif de la résistance que l'on trouve lorsqu'on veut aujourd'hui repousser les idées. Nous sommes arrivés à l'âge de la raison politique : cette raison éprouve le combat que la raison morale éprouva lorsque Jésus-Christ apporta celle-ci sur la terre avec la loi divine. Tout ce qui reste de la vieille société politique est en armes contre la raison politique, comme tout ce qui restait de la vieille

société morale s'insurgea contre la raison morale de l'Evangile. Inutiles efforts ! les monarchies n'ont plus les conditions du despotisme, les hommes n'ont plus les conditions d'ignorance nécessaires pour le souffrir. Si les monarchies modernes ne voulaient pas s'arrêter dans la monarchie représentative, après de vains essais d'arbitraire elles tomberaient dans la république représentative. C'est donc nous pousser à l'abîme que de nous présenter une loi qui, en détruisant la liberté de la presse, brise le grand ressort de la monarchie représentative. Ce ne sont point là de vaines théories, ce sont des faits qui, pour être d'une haute nature, n'en sont pas moins des faits, par lesquels toute la matière est dominée. Vous y ferez, messieurs, une attention sérieuse quand vous discuterez les articles du projet de loi.

Ce projet sur lequel il vous reste à conclure est donc, selon moi, l'ouvrage de ces étrangers dans le nouveau siècle, de ces voyageurs qui n'ont rien regardé, de ces hommes qui font le monde selon leurs moeurs, et non selon la vérité. Ils ont l'horreur des lettres : craignent-ils d'être dénoncés par elles à la postérité ? C'est une véritable terreur panique : pourquoi avoir peur d'un tribunal où ils ne comparaîtront pas ?

Les ministres sont-ils eux-mêmes les hommes d'autrefois ? Le projet de loi est-il l'ouvrage de leurs intérêts, de leurs préjugés, de leurs souvenirs, de leurs moeurs ? N'ont-ils fait que céder à des influences étrangères ? Ont-ils été trompés par le bruit que l'on a fait autour d'eux, bruit qu'ils auraient pris pour les réclamations de la France ? N'ont-ils simplement cherché que la sûreté de leurs places ? Tout ce que nous savons, c'est que le projet de loi est devant nous. Il était difficile de rendre palpable aux générations présentes ce songe du passé. En évoquant cette idée morte, il fallait l'envelopper de quelque chose de matériel, afin qu'elle pût nous apparaître : on l'a donc revêtue d'une loi : on a pourvu ce corps des organes propres à exécuter tout le mal que l'esprit pensait. Il est résulté de cette création on ne sait quel fantôme : c'est l'ignorance personnifiée dans toute sa laideur, revenant au combat contre les lumières, pour faire rétrograder les sociétés,

pour les refouler dans la nuit des temps et dans l'empire des ténèbres.

Mais cette ignorance, messieurs, a compté trop tôt sur la victoire. Elle va vous rencontrer sur son chemin, et ce n'est pas chose facile pour elle que de subjuguer tant d'esprits éclairés.

Messieurs, c'est peut-être ici mon dernier combat pour des libertés que j'ai proclamées dans ma jeunesse comme dans les derniers jours de ma vie. J'ai soutenu vingt fois devant vous à cette tribune les mêmes doctrines. Le peu de temps que j'ai passé au pouvoir n'a point ébranlé ma croyance ; on n'est point venu vous demander, pour favoriser les victoires de M. le dauphin pendant la dangereuse guerre d'Espagne, le sacrifice qu'on sollicite aujourd'hui pour amener des triomphes que j'ignore. Avant le ministère, pendant le ministère et après le ministère, je suis resté dans mes doctrines : mon opinion tire du moins quelque force de sa constance.

Si l'indépendance m'avait jamais manqué pour exprimer ce qui me paraît utile, je trouverais aujourd'hui cette indépendance dans mon âge : je suis arrivé à cette époque de la vie où l'espérance ne manque pas à l'homme, mais où le temps manque à l'espérance. Aucun intérêt particulier ne me fait donc ni parler ni agir : que m'importent les ministres présents et futurs ? Les hommes ne me peuvent plus rien, et je n'ai besoin de personne. Dans cette position, j'oserai dire, en finissant, quelques vérités que d'autres craindraient peut-être de faire entendre : c'est mon devoir comme citoyen, comme pair de France et comme sujet fidèle.

Messieurs, on ne peut se le dissimuler, le gouvernement représentatif est attaqué dans sa base : on cherche à enlever la publicité à ces débats ; les aveux que l'on a faits, la haine qu'un certain parti a manifestée contre la Charte, tout annonce qu'une fois plongé dans le silence, on s'efforcerait de détruire ce que l'on déclare ne pas aimer. On ne réussirait pas, je le sais, mais on préparerait de grandes douleurs à la France.

Quel que soit le sort du projet de loi, ce projet par sa seule apparition a fait un mal qu'une longue administration dans le sens de la Charte pourrait seule maintenant effacer. Il a

démontré qu'il existait des hommes ennemis décidés de nos institutions, des hommes déterminés à les briser aussitôt qu'ils en trouveraient l'occasion. Jusque ici on avait soupçonné ce fait, mais on n'en avait pas acquis la preuve. Aujourd'hui, tout est découvert : le projet a tout révélé.

Non, messieurs, on ne veut point de la Charte lorsqu'on prétend violer le principe même du gouvernement représentatif. Jetant tous les masques, déchirant tous les voiles, les partisans du projet de loi ont montré le fond de leur pensée ; ils n'ont fait aucun mystère de leur opinion. Cette certitude acquise de l'existence d'un parti qui a horreur de l'ouvrage de Louis XVIII ; d'un parti qui d'un moment à l'autre peut se faire illusion au point d'entreprendre tout contre nos libertés ; cette certitude, dis-je, attriste profondément les hommes dévoués au monarque et à la monarchie.

Les désaveux ne rassureront personne. En vain on voudra faire passer pour le cri des intérêts privés le cri de réprobation qui s'est élevé contre le projet de loi d'un bout de la France à l'autre.

Ou il faut compter la Charte pour rien, le gouvernement représentatif comme une chose transitoire, les changements arrivés dans la société comme non avenus ; ou il faut maintenir la liberté de la presse : sans elle il n'y a plus rien qu'une moquerie politique. Combien de temps les choses pourraient-elles aller de la sorte ? Tout juste le temps que la corruption met à se dissoudre et la violence à se briser.

La légitimité, ainsi que la religion, est toute-puissante ; elle peut, de même que la religion, tout braver dans la monarchie constitutionnelle. mais avec ses conditions nécessaires, c'est-à-dire avec les autres légitimités, et au premier rang de celles-ci se trouve la liberté de la presse.

Sous la république, sous l'empire, aurait-on pu vendre publiquement dans les rues les bustes de Louis XVIII et celui de son héritier, comme on vend au milieu de nous, sans dommage pour la race royale, le portrait de Bonaparte et de son fils ? Non, sans doute : les deux usurpations auraient péri. Pour se mettre à l'abri, elles tuaient les distributeurs de tout ce

qui rappelait le pouvoir légitime, elles égorgeaient ou déportaient les écrivains et établissaient la censure.

Le fils de Cromwell passa tranquillement ses jours en Angleterre, sous le règne des deux fils de Charles Ier. Le jeune homme de Vienne viendrait aujourd'hui s'établir en France, qu'il ne serait qu'un triomphe de plus pour le trône légitime, qu'une preuve de plus de la force du droit dans la couronne et de la magnanimité dans le souverain.

Mais il en serait tout autrement si vous violiez les conditions naturelles de la monarchie représentative. Détruisez la liberté de la presse ; faites que des défenseurs indépendants ne puissent plaider la cause de la légitimité, qu'ils ne puissent surveiller, dénoncer par l'opinion publique les manoeuvres des partis : alors les conseillers malhabiles de la légitimité se trouvent dans une condition de soupçon, de tyrannie, de faiblesse, pareille à celle des conseillers de l'usurpation. Un ministre qui croirait avoir besoin de silence, qui semblerait avoir des raisons de cacher la légitimité, reconnaîtrait la nature de cette puissance.

Une gloire immense, des malheurs presque aussi grands que cette gloire, le bien rendu pour le mal, voilà ce qu'offre l'histoire de notre famille royale : et cette triple légitimité pourrait être troublée par quelques misérables pamphlets qui n'atteindraient pas même les existences les plus obscures !

Il y a une France admirable en prospérité et en gloire avec nos institutions. Il y a une France pleine de troubles privée de nos institutions.

Pour arriver à la première, il suffit de suivre le mouvement naturel de l'esprit de la Charte ; chose d'autant plus facile aujourd'hui que toutes les préventions personnelles ont disparu, que toutes les capacités, dans quelque opinion qu'elles aient été placées, se réunissent dans des principes communs.

Pour arriver à la seconde France, à la France troublée, il faut apporter chaque année des mesures en opposition aux moeurs, aux intérêts, aux libertés du pays. Après s'être rendu bien malheureux soi-même par des efforts si déraisonnables,

on gâterait tout, et les imprudents promoteurs d'un système funeste achèveraient leurs jours dans de douloureux, mais d'inutiles regrets.

Il me semble, messieurs, entendre votre réponse : « Le roi, me direz-vous, n'est-il pas là pour nous sauver, si jamais quelque danger menaçait la France ? La Charte périrait que le souverain resterait encore. On retrouverait en lui non tous les pouvoirs comme dans la monarchie absolue, mais quelque chose de mieux et de plus, toutes les libertés. »

Je le sais, un prince religieux n'a pas en vain juré de maintenir l'oeuvre de son auguste frère, il aurait bientôt puni quiconque oserait y porter la main. Mais s'il est facile à ce monarque, modèle de loyauté, de franchise et d'honneur, s'il lui est facile de calmer les orages, j'aime encore mieux qu'il vive en paix, heureux du bonheur qu'il donne à ses peuples, dans la région pure et sereine où sont placées ses royales vertus.

En donnant mon vote contre la loi en général, je ne renonce point au droit d'en combattre et d'en discuter les articles, puisqu'il faut en venir à cette lamentable discussion. Je vote à présent contre l'ensemble d'un projet de loi qui met la religion en péril, parce qu'il fait calomnier cette religion ; je vote contre un projet de loi destructeur des lumières et attentatoire aux droits de l'intelligence humaine ; je vote contre un projet de loi qui proscrit la plus précieuse de nos libertés ; je vote contre un projet de loi qui en attaquant l'ouvrage du vénérable auteur de la Charte ébranle le trône des Bourbons. Si j'avais mille votes à donner contre ce projet impie, je les donnerais tous, croyant remplir le premier de mes devoirs envers la civilisation, la religion et la légitimité.

Marche et effets de la censure

Avertissement

Lorsqu'en 1820 la censure mit fin au Conservateur, je ne m'attendais guère à recommencer sept ans après la même polémique, sous une autre forme et par le moyen d'une autre presse. Les hommes qui combattaient alors avec moi réclamaient, comme moi, la liberté de penser et d'écrire : ils étaient dans l'opposition comme moi, dans la disgrâce comme moi, et ils se disaient mes amis.

Aujourd'hui, arrivés au pouvoir encore plus par mes travaux que par les leurs, ils sont tous contre la liberté de la presse ; de persécutés ils sont devenus persécuteurs ; ils ont cessé d'être et de se dire mes amis. Qui a changé ?

Tel que le temps m'a laissé, tel il me retrouve : soutenant les mêmes principes et n'ayant point rencontré au poste éminent où j'ai passé les lumières qui ont obligé mes ci-devant amis à abandonner leurs doctrines. Il faut même que les ténèbres qui m'environnent se soient étendues sur eux lorsque j'étais ministre, car ils soutiennent que la licence de la presse n'a commencé que le 6 juin 1824.

Leur mémoire est courte : s'ils relisaient les opinions qu'ils ont prononcées, les articles qu'ils ont écrits contre un autre ministère et pour la liberté de la presse, ils seraient obligés de convenir qu'ils étaient au moins en 1818 et 1819 les sous-chefs de la licence.

D'une autre part, mes anciens adversaires sont revenus au principe de la liberté de la presse ; ils se sont rapprochés de moi : cette marche est naturelle, celle de mes premiers compagnons est contre nature. Qu'on se soit éclairé par l'usage même du gouvernement constitutionnel, rien de plus simple ; mais que de purs royalistes, sans doute attachés de

coeur à l'ancien régime, aient rompu de grandes lances pour la Charte et pour les libertés publiques dans un temps où ces libertés, peu connues, semblaient avoir des périls ; qu'aujourd'hui, lorsque tout est calme et qu'ils sont puissants, ils s'épouvantent en pleine paix de ces mêmes libertés, la chose est étrange. S'élever du mal au bien est ordre, descendre du bien au mal est désordre.

Vieux capitaine d'une armée qui a déserté ses tentes, je continuerai, sous la bannière de la religion, à tenir d'une main l'oriflamme de la monarchie et de l'autre le drapeau des libertés publiques. Aux antiques cris de la France de saint Louis et de Henri IV, vive le roi ! Montjoie ! saint Denis ! je joindrai les cris nouveaux de la France de Louis XVIII et de Charles X, tolérance ! lumière ! liberté ! Peut-être rattacherai-je avec plus de fruit au trône et à l'autel les partisans de l'indépendance que je ne ralliai à la Charte de prétendus serviteurs du trône et de l'autel.

L'honneur et mon pays me rappellent sur le champ de bataille. Je suis arrivé à l'âge où les hommes ont besoin de repos ; mais si je jugeais de mes années par la haine toujours croissante que m'inspirent l'oppression et la bassesse, je croirais avoir rajeuni.

Les amis de la liberté de la presse

J'ai publié, le 30 du mois dernier, une brochure intitulée : Du rétablissement de la Censure au 24 juin 1827.

Dans l'Avertissement de cette brochure on lit ce passage : « La presse non périodique doit venir au secours de la presse périodique : des écrivains courageux se sont associés pour donner une suite de brochures. On compte parmi eux des pairs, des députés, des magistrats. Tout sera dit ; aucune vérité ne restera cachée. Si certains hommes ne se lassent point de nous opprimer, d'autres ne se fatigueront pas de les combattre. »

En effet, une société d'hommes de bien, également attachés à la religion, au roi, à la patrie, s'est formée dans le dessein de venir au secours de la première de nos libertés.

Les brochures qu'ils vont publier seront répandues gratis à Paris et dans les départements : ainsi elles n'auront pas besoin d'être annoncées pour être connues. Le public apprendra par elles et les vérités que la censure enlève aux feuilles indépendantes et les mensonges qu'elle laisse dans les journaux ministériels.

Les amis de la liberté de la presse placent leurs ouvrages sous la sauvegarde et sous la censure des tribunaux. De bons citoyens, des sujets fidèles, de vrais Français, des hommes religieux qui veulent la liberté et non la licence, qui désirent la paix et non le désordre, n'ont rien à redouter des lois. Les uns signeront leurs écrits, les autres garderont l'anonyme. Taire son nom, ce n'est pas le cacher.

Tel est le plan dont les amis de la liberté de la presse commencent l'exécution dès ce moment même. On ne peut s'empêcher de reproduire une réflexion devenue vulgaire : après cinq ans de pleine et entière jouissance de la liberté de la presse, il est triste d'être revenu aux moyens de défense employés dans les premiers temps de la restauration : le pas

rétrograde est effrayant. Quand on marche à reculons, il est difficile d'éviter les précipices.

Marche et effets de la censure

L'écrit déjà cité plus haut étant le premier, dans l'ordre des dates, de tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur l'ordonnance du 24 juin, c'est de cet écrit qu'il faut partir pour continuer l'histoire de la censure.

On a vu que des mutilations avaient été faites aux journaux, que ces journaux avaient été obligés de rejoindre les tronçons des articles coupés, sous peine d'être exposés à toutes sortes de vexations. Le Journal des Débats ayant eu l'audace de laisser dans sa feuille un blanc accusateur, on le priva le lendemain de l'honneur du visa, de manière qu'il se trouva dans la nécessité ou de paraître avec un nouveau blanc, ou de ne pas paraître du tout, ou de paraître non censuré, ce qui entraînait la suspension provisoire. La France chrétienne était dans un cas semblable ; on lui déniait aussi le bâillon, on lui refusait l'amnistie de la censure, on la mettait hors la loi, pour avoir occasion de la punir comme une esclave révoltée. M. Pagès, dans une Lettre adressée à M. Lourdoueix, fait connaître de hideux détails, après lesquels il ajoute :

« M. Deliége déclara à M. Marin, directeur de La France chrétienne, qu'on ne voulait pas de blancs, que Le Constitutionnel, le Journal des Débats, que tous les journaux déféraient à cette volonté, et que La France chrétienne ne serait à l'avenir ni approuvée ni rejetée. Depuis ce moment les épreuves, chaque jour envoyées à deux heures après midi, sont chaque jour renvoyées à minuit sans approbation et sans rejet.

« Je vis alors que tous les journaux s'étaient laissé prendre au traquenard de la police ; et il importait, non certes à la prospérité de notre journal, mais à la dignité de l'opposition, mais aux libertés publiques, qu'une feuille protestât contre ces violences illégales, contre ces pièges grossiers, qu'elle parût telle qu'elle était mutilée par vous, et que chaque lecteur pût

se dire : La censure a passé par là.

« Or, si vous êtes de mauvais censeurs pour les autres journaux, pour nous vous ne voulez pas être censeurs, et il faut que l'autorité vous force à remplir vos devoirs ou qu'elle nous rende notre liberté.

« Or, votre inertie s'oppose à ce que La France chrétienne puisse paraître : elle est donc un attentat à la propriété, une véritable spoliation ; et ce genre de confiscation, ce vol véritable, ne peut être sanctionné par une ordonnance. »

Constantinople a-t-il donc d'administration plus despotique que celle de la censure, de muets plus arbitraires que les censeurs ? Ces messieurs vous tuent en vous appliquant la loi ; ils vous tuent encore, mieux en ne vous l'appliquant pas. Si vous prétendez les poursuivre devant les tribunaux, il faut en obtenir la permission de l'autorité supérieure administrative, ou les huissiers refusent de porter vos assignations[5604] O. Si, de son côté, l'autorité supérieure suspend provisoirement votre feuille et vous fait elle-même un procès, plusieurs mois s'écoulent avant que vous puissiez être jugé : votre journal est perdu. Voila la douce censure, l'équitable censure, la libérale censure, la constitutionnelle censure, la censure qui a produit la véritable liberté de la presse !

Lorsque la censure fut établie en 1814, et dans les années suivantes, il y avait une sorte d'excuse à cette dérogation de la loi fondamentale : les troupes alliées occupaient la France ; elles demandaient des sommes considérables, des articles indiscrets pouvaient blesser ces étrangers. Dans l'intérieur du royaume, la vieille France et la France nouvelle se trouvaient en présence pour la première fois, et elles avaient des comptes à régler ; les partis étaient animés, les passions exaltées par l'aventure des Cent Jours ; des conspirations éclataient de toutes parts : on pouvait craindre que la parole, si longtemps contenue par le despotisme de Bonaparte, ne fît explosion en se dégageant tout à coup.

Il était possible encore que sous des institutions nouvelles, dont on ignorait le mécanisme, on abusât d'abord de la presse ; à peine savait-on ce que c'était que la Charte. Il faut

même rendre justice aux ministres de cette époque : en prenant des précautions contre la licence, ils se soumirent à la liberté de l'opinion, puisqu'ils se retirèrent, et peut-être trop tôt, devant la puissance de cette liberté : c'était un hommage que, dans leur sincérité, ils offraient au principe vital de la Charte.

Enfin, lorsque cette Charte fut donnée, elle déclara par son article 8 que les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de la liberté de la presse. Or, ces lois n'étaient pas faites. La censure, à laquelle les Français étaient façonnés, et qui était le droit commun, fut provisoirement maintenue. On ne passait donc pas de la liberté de la presse à la censure, on restait comme on était ; on ne détruisait pas un droit acquis, on ajournait seulement un droit accordé. Il n'y avait pas secousse dans les esprits, changement, révolution dans la législation : on pouvait se plaindre qu'une promesse n'était pas remplie, mais on ne pouvait pas dire qu'un bienfait était retiré, en violation de la foi jurée.

Aujourd'hui existe-t-il une seule des raisons qui servirent au maintien de la censure dans les premières années de la restauration ? Toutes les lois de répression sont faites. Habitués à la liberté de la presse, familiarisés même avec ses écarts, nous avons traité de ses principes sous tous les rapports et dans toutes les formes ; nous connaissons ses affinités avec le gouvernement représentatif ; nous savons qu'elle est le prix et la consolation de tous les sacrifices ; nous savons qu'excepté l'honneur, elle remplace tout chez un peuple : nous l'ôter à présent, c'est nous enlever une possession prescrite, c'est arrêter violemment le cours de nos idées, le mouvement de nos moeurs. La censure a tellement vieilli pour nous, qu'elle nous paraît ce qu'elle est en effet, une loi caduque, ressuscitée du double despotisme féodal et impérial : elle a quelque chose de risible, comme les droits de queuage et de remuage, et d'odieux comme l'oppression militaire.

Un règne a déjà fini, un règne a commencé sous l'empire de

la Charte ; des générations entières se sont formées sous cet empire. La liberté de la presse a glorieusement traversé une guerre étrangère et une crise de finances ; la paix règne au dehors et au dedans du pays. Il y a si peu de prétexte apparent à la censure, qu'on est forcé de supposer des desseins à ses fauteurs et de chercher dans l'avenir ce qu'on ne trouve pas dans le présent.

Nous avons pu faire cette apologie de la première censure, parce que nous nous sommes opposés même à cette première censure. Il n'y a jamais, selon nous, une raison suffisante de suspendre la liberté : celle-ci est plus forte que la servitude pour écarter les dangers d'un Etat.

Mais il ne s'agit pas de tout cela, dira-t-on : c'est pour sauver la religion que l'on a imposé la censure ; c'est pour se délivrer des impiétés des journaux : la censure dans le cas présent est une pure affaire de conscience.

D'abord il faudrait être fixé sur ce mot de religion, savoir si ceux qui l'emploient ne confondent pas les choses divines, ne cachent pas les intérêts de l'homme dans les intérêts du ciel. Aucun doute que si la religion est véritablement attaquée, il ne faille la défendre à tout risque et à tout prix ; mais nous nions la majeure, et nous disons ensuite : Les tribunaux sont là pour punir les outrages au culte : les peines sont sévères ; elles n'ont jamais manqué d'être appliquées quand le délit a été prouvé. Cette manière de toujours raisonner comme s'il n'existait pas de justice, comme s'il n'y avait pas de magistrats, comme si l'on n'avait d'autre défense que l'arbitraire, montre à quel point la raison est détériorée chez les hommes dont nous subissons le système.

En second lieu, si vous ne cherchez à défendre que la religion, votre censure ne s'exerce sans doute que sur les articles irréligieux, que sur les journaux impies ; or, elle frappe également tous les genres d'articles et toutes les espèces de journaux : expliquez-nous donc cette affaire de conscience.

Enfin, vous prétendez soutenir la religion par la censure, et vous lui faites un tort irréparable. Aujourd'hui on accuse publiquement les ecclésiastiques d'être la première cause de la

perte de notre première liberté : on les rend responsables de tout ce qui peut arriver à la Charte ; on accumule sur leurs têtes des haines d'autant plus dangereuses qu'elles semblent appuyées sur un fait réel, et non sur des déclamations vaines Qu'est-ce que quelques articles de journaux qui n'allaient point au fond de la question, quelques mots sur les missionnaires et sur les jésuites, auprès d'une accusation calomnieuse, sans doute, mais généralement crue, laquelle représente le clergé catholique comme incompatible avec l'existence d'un gouvernement constitutionnel ? Voilà pourtant où votre censure a amené les choses. Vous vous réjouissez, parce que rien n'éclate encore ; attendez : les générations vont vite. Souvenez-vous que si jamais les autels étaient brisés de nouveau, les ennemis des libertés publiques seraient les véritables auteurs de la catastrophe.

La plus haute des folies pour des hommes aveuglés serait de soutenir que la religion catholique adopte une forme de gouvernement plutôt qu'une autre, qu'elle s'oppose aux vérités de la science et aux progrès de l'esprit humain, lorsqu'elle est, au contraire, l'ordre universel, la raison par excellence, la lumière même : quiconque aujourd'hui prétendra défendre la religion catholique en la séparant de la société telle que le temps l'a modifiée conduira les peuples au protestantisme.

La religion catholique fait des progrès rapides aux Etats-Unis ; la cour de Rome se met en communication avec les républiques espagnoles : pourquoi donc, nous autres catholiques de France, ne pourrions-nous vivre sous une monarchie constitutionnelle ? Elevez notre jeune clergé dans l'amour des lois du pays, il les défendra et en tirera sa puissance. En sommes-nous toujours aux regrets du passé, aux calomnies du présent ?

Dans une brochure de M. de Salvandy, qui vient de paraître, nous lisons cette très belle page :

« Les générations de l'ancien régime, élevées on sait par qui et comment, ont égorgé les nobles et les prêtres, tué Louis XVI, tué Marie-Antoinette, tué Mme Elisabeth, tué... Ce siècle a été une longue orgie commencée dans la débauche et finie dans le

sang. Les générations nouvelles, nées sur les marches des échafauds, grandies à la lueur des incendies et des batailles, ont relevé les autels, rétabli le trône, rappelé à ce trône vénéré le vieux sang des comtes de Paris, reconstitué l'ordre social, reconnu le légitime empire des noms, des richesses, des talents, des vertus, consacré une aristocratie politique investie de privilège et d'hérédité[5605] O. »

Quoi qu'il en soit, si l'administration de la première censure eut des motifs plausibles, elle fut aussi moins capricieuse et moins rude que l'administration de la censure actuelle.

L'ordonnance pour la mise à exécution de la loi de 1820 établissait douze censeurs ; cinq étaient nécessaires pour signer l'arrêt.

À cette époque aussi les blancs et les noirs étaient permis ; les journalistes allaient quelquefois jusqu'à mettre le portrait d'une paire de ciseaux dans les endroits supprimés ; le noble duc de Richelieu avait trop de franchise pour souffrir que la censure employât les moyens haineux et faux, violents et hypocrites dont elle se sert aujourd'hui.

Plus tard, lorsque la censure fut rétablie avec insulte à la magistrature, on eut des censeurs secrets de la police, un saint-office d'espions ; mais tels qu'ils étaient, ils ne firent point la guerre aux blancs, ils ne se crurent jamais le droit de dénier la censure, de refuser leur petit ministère aux journaux qui se présentaient de bonne grâce. Il était réservé à la censure libérale du bon M. Tartufe de se porter en moins d'un mois à des excès jusqu’ici inconnus, tout en nous déclarant que les résultats de la censure paraissent si peu incertains aux vrais amis de la liberté de la presse, que pour eux le triomphe de celle-ci ne date que de ce jour.

Aujourd'hui il n'y a que six censeurs ; et la signature d'un seul secrétaire, pris en dehors de leur confrérie, suffit pour rendre valide la maraude censoriale. Sur ces six censeurs, deux, on le sait, MM. Caix et Rio, ont courageusement donné leur démission ; un troisième M. Fouquet, a siégé, dit-on, deux ou trois fois, mais on assure qu'il se retire, après avoir vu et entendu sans doute de belles choses.

Il n'a pas été permis aux journaux d'annoncer la non-acceptation de MM. Caix et Rio : la censure proscrit un homme pour son honneur comme on proscrivait un Romain pour sa fortune. Et tout cela sous la légitimité ! sous le règne de l'honneur et de la vertu !

Une ordonnance du roi, du 4 de ce mois, annonce que M. de Silans et M. Lévêque ont été nommés en remplacement de MM. Caix et Rio. La censure, pour être conséquente, aurait dû biffer l'ordonnancé royale, puisqu'elle trahit le secret qu'on voulait garder. Pourquoi ne l'aurait-elle pas biffée, cette ordonnance ? Dans un article[5606] O que le bureau de censure a laissé sans censure se trouvait l'ordonnance du roi pour la convocation des conseils généraux.

La censure s'arroge aussi le droit de supprimer jusqu'aux actes du gouvernement ; elle se permet encore d'altérer les détails judiciaires comme on le verra dans l'instant.

Remarquons toutefois une chose : Le *Moniteur* annonce bien que MM. de Silans et Lévêque ont été nommés en remplacement de MM. Caix et Rio, mais il ne dit pas de MM. Caix et Rio démissionnaires ; de sorte que d'après le journal officiel on pourrait croire que ces deux honorables professeurs ont été destitués. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la justice que se rend la censure en essayant de cacher les sentiments qu'elle inspire, ou de l'obstination des ministres à laisser sur la victime qu'ils ont touchée la tache de leurs mains. Il a fallu enfin avouer la retraite de M. de Broé et de M. Cuvier ; ils ont été remplacés par MM. de Blair et Olivier[5607] O. M. de Broé avait, dit-on, motivé son refus sur des raisons tirées de la pureté de la magistrature. M. Cuvier a senti que la science séparée de l'estime perd sa tranquillité naturelle : l'étude ne console que du malheur.

Quant à M. le marquis d'Herbouville, on avait prétendu qu'il s'était retiré ; il n'en est rien : nous nous empressons de réparer le tort que ce bruit a pu faire au noble pair.

On a demandé si le conseil de surveillance était rétribué. La pudeur publique a répondu négativement. La calomnie insiste ; elle va jusqu'à prétendre que tel membre de ce conseil reçoit

pour sa place nouvelle un traitement de 1 500 fr. par mois. Un démenti public sera sans doute donné à la calomnie. En effet, quelques membres du conseil de surveillance jouissent de plusieurs pensions à divers titres ; il n'est pas probable qu'ils aient eu besoin de nouveaux secours : il y a d'ailleurs des places où le zèle suffit.

Dans la brochure qui sert de point de départ à celle-ci, j'ai prouvé que des pairs et des députés n'étaient pas aptes à remplir des fonctions de censeurs. J'aurais pu appuyer cette opinion de l'autorité même et du jugement de la chambre des pairs.

Le 14 février 1820 fut apporté à cette chambre un projet de loi relatif aux journaux. Les articles 5 et 6 de ce projet, qui devint loi après avoir éprouvé des amendements, étaient ainsi conçus :

« Article 5. Une commission composée de trois pairs et de trois députés nommés par le roi, sur une liste double de candidats présentés par leur chambre respective, et de trois magistrats inamovibles, également nommés par le roi, choisira et révoquera à volonté les censeurs.

« Article 6. Cette commission sera renouvelée chaque session des chambres : ses membres pourront être indéfiniment renommés. »

L'article 8 accordait à la commission le droit de suspendre provisoirement un journal, lorsque ce journal aurait publié un article non communiqué ou non approuvé.

L'article 11 déclarait que la censure cesserait de plein droit d'avoir son effet au 1er janvier 1825.

On voit combien cette commission légale était supérieure de tous points à la commission de surveillance actuelle : c'étaient les chambres et non les ministres qui devaient en présenter les candidats au choix du roi, sur une liste double. Cette commission devait être renouvelée à chaque session des chambres. La commission (et non le garde des sceaux, sous la protection du fameux nous, de l'ordonnance du 24 juin dernier), cette commission seule pouvait suspendre un journal en contravention. Enfin, cette loi d'exception avait un terme

fixe ; elle devait expirer au 1er janvier 1825.

Eh bien, malgré ses apparents avantages, la commission nommée par la chambre des pairs pour faire un rapport sur le projet de loi proposa le rejet pur et simple de ce projet. Le rapporteur de la commission était M. le duc de La Rochefoucauld, cet homme des bonnes oeuvres dont nous avons vu profaner les cendres. Voici comme il s'exprima sur les articles 5 et 6 du projet de loi ; du fond de son cercueil fracassé, ses paroles serviront encore les libertés de la patrie.

« Le projet de loi propose, il est vrai, la formation d'une commission composée de pairs, de députés et de magistrats pour surveiller la censure. Cette pensée a le caractère de modération de la part du gouvernement ; elle a sans doute pour intention de porter un remède à la censure et à l'influence ministérielle, tant redoutée en fait de censure, et à si juste titre ; mais le bien qu'elle voudrait promettre n'est qu'illusoire. Qui pourra s'imaginer qu'une commission ainsi formée passera des journées entières à recevoir et à vérifier les jugements des censeurs, à écouter les plaintes de trente journalistes plaidant pour l'insertion de l'intégrité de leurs articles ? Et si elle ne se livre pas à ces longs et fastidieux travaux, elle ne sera qu'un nom. Peut-être pourrait-elle dans quelques cas empêcher quelque grande injustice[5608] O ; peut-être pourrait-elle parfois donner quelques conseils généraux sur la manière d'exercer la censure. Mais le ministère de son côté n'aurait-il pas son but à remplir, sa tendance à faire prévaloir ? Et, disons-le franchement, de quelque manière qu'une censure soit organisée, il est toujours à craindre qu'elle ne soit plus ou moins sous l'influence ministérielle.

« Ce projet de commission est plus qu'illusoire et qu'incomplet, il est évidemment inconstitutionnel. Le projet de loi fait intervenir des pairs et des députés, pour leur donner une participation active à l'exécution d'une loi et pour leur faire exercer des fonctions au moins moralement responsables. Les chambres elles-mêmes devraient nommer les pairs et les députés : elles prendraient donc part à l'action du gouvernement quand nos principes constitutionnels

s'opposent, dans l'intérêt même du trône, à la confusion des pouvoirs. Cette commission serait chargée de prononcer des peines graves, de suspendre des journaux, de les interdire même dans certains cas, de prononcer ainsi des jugements correctionnels frappant sur les biens et sur les personnes ; elle distrairait ainsi les sujets de l'Etat de leurs juges naturels : elle est inadmissible[5609] O. »

Les pairs furent frappés de ces hautes considérations, et retranchèrent du projet de loi les articles 5 et 6. À plus forte raison la noble chambre se fût-elle récriée s'il eût été question d'une simple commission de surveillance à la présentation des ministres.

Le ministère n'insista pas : M. le baron Pasquier déclara « qu'il savait tout ce qu'on pouvait dire sur la création d'une commission spéciale pour l'exercice et la juridiction de la censure ; qu'il ne se dissimulait point la force des objections qu'on avait élevées contre son existence[5610]. » Le projet de loi fut voté avec le notable amendement qui rejetait les articles 5 et 6 relatifs à l'établissement d'une commission de censure, et avec un amendement plus notable encore qui bornait à la fin de la session de 1820 la durée de cette loi. Encore le projet amendé ne passa-t-il qu'à la majorité d'une voix.

Il est probable, d'après ces débats, que la même question sera agitée à l'ouverture de la session prochaine, et que MM. les pairs, membres du conseil de surveillance, seront invités à ne plus faire partie à l'avenir d'une commission de censure. Si les fonctions de préfet ont paru incompatibles avec la dignité de la pairie, à plus forte raison les fonctions de censeur sont-elles une déchéance de cette dignité. La noblesse d'extraction peut dormir sans se perdre ; celle de caractère ne peut sommeiller sans périr.

Etrange anomalie ! dans la discussion du Code militaire à la chambre haute, on a voulu soustraire les pairs portant les armes à la juridiction des conseils de guerre, tant la dignité de la pairie a semblé respectable ! Et un pair pourrait être censeur !

On a soutenu qu'un conseil de surveillance placé hors des

attributions de la police, composé de personnes graves et d'un rang élevé dans l'Etat, était une espèce de tribunal qui témoignait de la considération que l'on avait pour la liberté de la presse et du désir de rassurer les amis de cette liberté.

Les faits ont mal répondu à cette déclaration. La censure s'est exercée d'une manière intolérable, et contre les hommes et contre les choses, en violation même de la loi qui la constitue. D'ailleurs, il est démontré qu'un conseil de surveillance de censure est une chose ou impossible ou illusoire.

Impossible : pour que le conseil de surveillance devînt réellement une magistrature, il faudrait que les membres en fussent inamovibles : or un tribunal inamovible, maître absolu de l'opinion, serait le vrai souverain : il dominerait le roi et le peuple ; l'article 62 de la Charte disparaîtrait ; les citoyens distraits de leurs juges naturels, comme le remarquait M. le duc de La Rochefoucauld, seraient traduits, sans appel, devant cette formidable magistrature de l'opinion, qui ne connaîtrait d'autre amovibilité que celle de la mort.

Le conseil de surveillance avec une autorité indépendante est donc impossible ; il est illusoire si les membres en sont amovibles : ceux-ci, exposés aux violences et aux caresses du pouvoir, ne sont plus dans les mains de ce pouvoir qu'un instrument ministériel. Tout ou rien, trop ou trop peu, tel est le conseil de surveillance, selon qu'il est amovible ou inamovible.

Les pairs et les députés peuvent-ils être les exécuteurs des lois qu'ils votent et surtout des lois d'exception ? Des membres de la législature ravalés au rang de censeurs, eux qui en jurant la Charte ont nécessairement juré les libertés qu'elle renferme ! Pourrait-on concevoir que le magistrat qui plaide ou qui juge dans un procès pour délit de la presse devînt le censeur sous les yeux duquel seraient altérées le soir les paroles que lui ou le défendeur auraient prononcées le matin devant le tribunal ?

À ce propos je rappellerai ce qui s'est passé dans l'affaire de M. de Keratry. M. Alexis de Jussieu, dans une brochure écrite d'un ton ferme, raconte le fait de la manière suivante :

« Aujourd'hui même, au moment de livrer cet écrit à l'impression, j'apprends que la censure vient de supprimer quelques lignes dans la défense de M. de Keratry. » Ce sont celles-ci (il s'agissait du magistrat censeur, M. de Broé) :

« Pourquoi même ne pas croire qu'à l'exemple d'un savant célèbre en Europe, et de deux estimables professeurs d'histoire, il aura compris que faire taire n'est pas répondre, et qu'attenter aux droits d'une nation, c'est en démériter. »

La censure viole ainsi l'article 64 de la Charte, qui dit : « Les débats sont publics en matière criminelle, » et elle viole cet article dans l'intérêt de sa propre cause. Si la censure est bonne et honorable, pourquoi tant de précautions afin de cacher que quelques individus ont refusé des places de censeurs ?

La censure crée une société factice, substitue la fiction à la réalité. La magistrature, maintenant les franchises nationales, acquitte sans blâme et sans dépens M. de Keratry ; elle établit par son arrêt qu'il n'y a rien de répréhensible, rien de contraire aux lois dans le passage incriminé ; elle permet devant elle un développement de principe, une plaidoirie grave en faveur de la liberté de la presse, en réprobation des hommes qui ont asservi cette liberté.

Supposez à présent que le passage dénoncé, que la plaidoirie de M. de Keratry et de son défenseur fussent de simples articles envoyés par Le Courrier français à la censure, la censure en laisserait-elle passer deux lignes ? Où se trouve donc le véritable esprit de la France ? Est-il représenté par des juges inamovibles, assis sur les fleurs de lis, en présence du public assemblé, ou par des censeurs amovibles, assis sur les escabelles de M. de Corbière, dans un abattoir où l'on assomme à huis clos l'opinion[5611] ?

Au reste, il paraît évident que six censeurs ne peuvent suffire à l'exécution de tant de journaux : aussi donne-t-on pour certain qu'au-dessous de ces hommes se trouvent au pied de l'échelle des aides d'office. Si ces faits sont exacts, nous aurions à la fois la censure publique et la censure secrète : on ne peut réunir plus d'éclat à plus de modestie.

Les poids et les mesures varient selon les journaux et selon l'humeur de messieurs de la censure. Ainsi le Journal des Débats a vu mutiler un article qui proposait M. Delalot aux électeurs d'Angoulême, et il a été permis au Constitutionnel de louer et d'offrir M. Chauvelin aux mêmes électeurs : petite ruse facile à pénétrer. Les agents du pouvoir veulent avoir quelque chose à dire à la tribune en faveur et en défense de leur censure ; ils permettent en certains cas un peu de liberté, afin de tuer plus sûrement un jour la liberté. Quelques phrases tolérées sont des arguments ministériels en réserve, et non des franchises laissées au public. Quand on aura obtenu la censure pour un quart de siècle ou pour un demi-siècle, on ne fera pas tant de compliments, et l'on resserrera la muselière.

Heureusement les journaux ministériels sont naïfs ; au lieu de dissimuler la pensée de leurs maîtres, ils la dévoilent.

Si vous ne voulez pas croire à la liberté de la presse sous la censure, voyez, nous disent-ils, tel journal citant des passages des journaux anglais pour et contre M. Canning, tel autre s'expliquant sur le Brésil ; tel autre parlant des fêtes données à MM. Bourdeau et Gautier, députés de l'opposition.

Le *Moniteur* et les journaux de préfecture éclatent en mêmes jubilations : nous pouvons être sûrs qu'on nous répétera mot pour mot à la tribune les raisonnements des gazettes stipendiées. On aura beau dire que les journaux indépendants ont expliqué leurs pensées, qu'ils ont protesté contre la censure : leur protestation tournera contre eux, comme une preuve de plus de leur liberté ; c'est même la raison pour laquelle on leur permet de protester. En définitive, puisqu'on proscrit des noms et des ouvrages, puisqu'on interdit les blancs, puisqu'on veut le martyre sans stigmates, la prétendue tolérance de la censure n'est qu'un piège et une jonglerie.

Ce que cette censure désire surtout, c'est que l'on ferraille avec elle, que l'on parle de principes, de liberté, de constitution, de Charte. Elle dit avec un touchant intérêt aux journaux qui se sont retranchés dans la littérature : « Vous vous faites tort ; vous ennuierez vos lecteurs ; vous perdrez

vos abonnés. Qui vous empêche de publier de vigoureux articles de doctrine ? Nous vous les passerons tous sans en retrancher une seule ligne. »

Que ces messieurs sont bons ! Allons ! ferme ! soutenons une thèse sur la liberté, mais cachons bien nos mains, de peur qu'on ne voie les petits anneaux des gendarmes. Les maîtres ès jeux de la censure nous distribueront des couronnes, et les Pindares de la police célébreront nos victoires.

En politique extérieure la censure ne nous fait connaître que ce qui convient à l'autorité : elle ne permet pas surtout que l'on traduise les articles des gazettes anglaises, où elle est traitée comme elle le mérite, mais avec des outrages à notre patrie. Ministres, rendez-nous compte de l'honneur français !

Que reste-t-il à la presse périodique pour organe libre de l'opinion ? Les journaux ministériels, qui sans doute ont leur franc-parler : à la vérité ils sont réduits à deux ; car le ministérialisme est une fièvre jaune dont meurent tour à tour les gazettes qui en sont attaquées. Ces deux journaux donnent à leurs maîtres des éloges qui doivent les embarrasser. Dernièrement un ministre n'était rien moins que Fabius Cunctator, à l'arme ardente, à la décision froide, se préparant à fondre du haut de la montagne sur les soldats d'Annibal. Comme il n'était question dans tout cela que de finances, on se demandait si la montagne était l'hôtel Rivoli, la Bourse, le Capitole, la rue Notre-Dame-des-Victoires le champ de bataille, et quelque banquier le général carthaginois. De terribles défis que personne n'accepte, des monologues que personne ne lit, sont consignés le matin dans une des gazettes de l'autorité et répétés le soir par l'autre. On n'oserait peut-être pas avouer les principaux écrivains de ces gazettes, jadis rédacteurs des Correspondances privées où le prince, aujourd'hui roi, était chaque jour insulté. Voilà les soutiens du trône, les interprètes des doctrines du ministère !

En politique intérieure, la censure interdit ce qui blesserait les projets et les intérêts de sa coterie. Elle sépare les citoyens des lois, les rend étrangers à leur gouvernement, les prive de l'instruction nécessaire à l'exercice de leurs droits, devient une

espèce de rouille qui empêche le jeu de la machine, ou plutôt qui ne laisse tourner que les rouages du pouvoir.

Les censeurs, si dangereux, comme on le voit, en politique, deviennent des critiques en littérature : ils ont leurs coteries, leurs haines, leurs amours, ils coupent et tranchent à leur gré, permettent ou refusent d'annoncer les nouveaux et les anciens écrits, effacent certains noms, biffent les éloges de certains ouvrages : ils interdiraient le feu et l'eau à Racine et accorderaient le droit de cité à Cotin. Peut-on espérer autre chose, lorsqu'on donne à la médiocrité tout pouvoir sur le génie, à l'obscurité toute autorité sur la gloire ? Si vous introduisiez l'envie et la sottise dans le temple de la Renommée, n'en briseraient-elles pas les statues ?

Les nouveaux censeurs empruntent à l'administration supérieure l'urbanité qui la distingue. Les journaux politiques n'ont qu'une heure (de sept à huit heures du soir) pour être marqués et fouettés. Avant sept heures il n'y a personne au bureau : après huit heures on n'admet plus rien à la censure du jour : c'est le cercle de Popilius pour l'opinion. Il semble pourtant que des commis à 6 000 francs de gages pourraient traiter un peu plus poliment le public qui les paye, à la vérité bien malgré lui. Des feuilles périodiques, dont le tirage est considérable, sont cruellement embarrassées lorsqu'on n'a qu'un moment pour remanier une composition mutilée. La haine de l'intelligence humaine et le mépris des lettres se devraient mieux masquer.

On raconte que des fiacres et des gendarmes viennent tous les soirs chercher les censeurs et les reconduisent chez eux : on pense que les gendarmes sont là en guise de gardes d'honneur[5612]. Une partie des travaux de la censure a lieu après le coucher du soleil ; il y a des ouvrages qui ne se font que de nuit. Cela se passe pourtant assez loin de M. le ministre de l'intérieur pour que son sommeil n'en soit point troublé.

Voyons maintenant dans quel état la presse périodique demeure lorsque les censeurs, ayant achevé leur besogne, ordonnent de laisser passer leur justice.

Un étranger a quitté la France depuis une vingtaine de

jours ; par un hasard quelconque il a ignoré l'imposition de la censure, et il est revenu hier à Paris.

À son départ pour cette capitale, il avait lu dans les feuilles indépendantes des articles politiques et littéraires sur les sujets les plus dignes d'occuper l'esprit humain. Accoutumé à ce mouvement de la pensée qui annonce les progrès d'un peuple dans la carrière de la raison et de la liberté, il demande les journaux du matin, il les ouvre avec empressement ; il court à ce que les Anglais appellent le *leading article*, l'article principal. Il voit écrit en grosses lettres, dans une feuille, ce titre : La girafe ; une autre feuille contient une annonce de chien perdu ; une troisième parle d'une scène de Bobèche ou d'une danse de singes ; une quatrième raconte la pêche d'un énorme esturgeon.

Notre voyageur cherche en vain dans les matières littéraires les noms qu'il avait coutume d'y trouver ; les ouvrages importants dont on lui donnait l'analyse, tout a disparu. Il se frotte les yeux, il ne sait s'il rêve ; il se demande si la France n'a pas été frappée tout à coup d'une paralysie à la suite de laquelle elle serait tombée en enfance. Il ne se peut figurer que ce soit là la nation qu'il avait laissée si saine, si grande, si spirituelle, et qu'il retrouve si cacochyme, si petite, si idiote.

Telle est pourtant dans l'exacte vérité la dégradation subite où nous a plongés la censure. Un peuple peut-il consentir longtemps à cet amoindrissement forcé, à cet abandon de toutes ses facultés morales et intellectuelles ? S'imagine-t-on que l'on peut passer sans transition des mâles travaux de l'homme aux occupations puériles de l'enfant, des jouissances de la liberté aux plaisirs de l'esclavage et du spectacle de la gloire aux gambades de Fagotin ?

C'est tenter l'impossible ; il serait plus aisé de nous ramener au mode de la régence que de réduire nos esprits à la mesure des censeurs.

Aussi les effets de la censure ne sont pas moins effrayants qu'ils ne sont inévitables ; le dégoût, le mépris, la haine, s'augmentent au fond de tous les coeurs pour un système d'administration qui exploite au profit de quelques hommes

quarante années de révolutions, de victoires et de malheurs. On se demande si c'est pour arriver à l'ovation de tels et tels ministres que la république a brisé le trône et élevé l'échafaud de Louis XVI, que la Vendée a versé son sang, que Bonaparte a vaincu l'Europe, que Louis XVIII a donné la Charte ? Sommes-nous punis par où nous avons péché ? Devons-nous expier l'extrême grandeur par l'extrême petitesse ?

Des nains ministériels, montés sur les débris de nos libertés, ont osé attacher un bandeau sur les yeux de la France, imitant la gloire, qui seule était de taille à atteindre le front de la fille aînée de l'Europe. Prétendent-ils tuer cette France quand elle ne les verra plus ? Mais ne pourrait-elle pas étendre son bras dans l'ombre ? Malheur à ceux sur qui s'abaisserait sa main !

Chaque jour on nous effraye du bruit de quelques projets sinistres. Les ministres, nous dit-on, n'en resteront pas là : enivrés de la victoire remportée sur Paris par le licenciement de la garde nationale, sur la France entière par la censure, ils songent à de nouveaux triomphes. Leurs créatures sollicitent une nombreuse nomination de pairs pour obtenir, si elles le peuvent, des mesures selon leurs voeux ; elles méditent une nouvelle circonscription des tribunaux, afin de dompter l'esprit indépendant de la magistrature ; elles parlent d'une loi de censure perpétuelle, d'une loi d'élections plus flexible, d'une suspension de la Charte, etc., etc.

De quoi les ennemis du roi et de la patrie ne parlent-ils pas ! Mais ils comptent sans le temps, sans les événements, sans la force du siècle, sans l'esprit des peuples. Ne confondons pas le génie qui rêve avec la médiocrité qui extravague : quelques idées vieillies, cantonnées dans des têtes étroites et usées, peuvent-elles régir une nation où les lumières sont entrées de toutes parts ? Une garnison d'invalides, retranchée dans un donjon délabré, fait-elle la loi aux assiégeants, lorsque la place est prise et le pays occupé ?

La France avait montré une joie extrême du retrait du projet de loi contre la presse ; si elle ne pouvait supporter ce projet, même en pensée, est-ce pour la satisfaire qu'on lui impose la censure ? Est-il sage, est-il politique de narguer ainsi, de fouler

aux pieds l'opinion ?

Après cinq années de possession de la liberté de la presse, cette liberté n'est plus pour la France un simple principe abstrait, c'est un fait pratique qu'il n'est donné à personne de détruire. La censure, loin de calmer les esprits, n'a fait que les irriter : elle les a confirmés dans l'idée que les ministres cherchaient à ravir à la France les institutions que leur a octroyées Louis XVIII.

Dans l'ancienne monarchie, le pouvoir n'avait pas en lui-même son principe modérateur ; il ne rencontrait de résistance que dans ses limites ; clergé, noblesse, états provinciaux, droits et privilèges municipaux, lui faisaient obstacle.

Dans la monarchie nouvelle, le pouvoir n'a point de bornes ; mais il est retenu par un principe renfermé dans son propre sein, la publicité. Détruisez celle-ci, il ne reste qu'un despotisme orageux. « La monarchie légitime, a dit un esprit profond, la monarchie légitime, si nécessaire à la France, cette monarchie qui est à nous aussi bien qu'à nos adversaires, serait amenée par leur imprudence au seul risque véritable qu'elle ait à courir, celui d'être regardée comme incompatible avec les libertés qu'elle a promises[5613]. »

Ces libertés ont pénétré nos institutions et nos moeurs : attaquer la plus précieuse de toutes, c'est blesser nos intérêts essentiels. Ajoutons que la censure, telle qu'elle existe aujourd'hui, est absurde, parce qu'elle est impuissante.

Lorsqu'à côté d'une presse esclave il existe une presse libre, et que celle-ci raconte ce que l'autre est obligée de taire, le pouvoir tombe dans la désaffection et dans l'impopularité, sans arriver au but qu'il se propose : il se donne à la fois les embarras de la liberté de la presse et les inconvénients de la censure.

Nous avons maintenant les chansons et les noëls satiriques de la vieille monarchie, et les brochures politiques de la monarchie nouvelle. Avant un mois le public commencera à connaître ces brochures ; elles seront d'autant plus lues, demandées, recherchées, que la presse périodique est moins indépendante.

Lorsqu'un écrit a la faculté de paraître sous le régime de la loi, que l'auteur de cet écrit ne peut pas être arrêté, jugé et fusillé dans vingt-quatre heures, une petite violence administrative à la publicité est une bouderie à laquelle ne se laissera jamais aller un véritable homme d'Etat. La censure, glaive tranchant de l'arbitraire, s'émousse aux mains de l'autorité légale : il ne coupe pas, il meurtrit ; l'arme de la légitimité est la liberté de la presse.

La légitimité revint de l'exil nue et dépouillée, elle réclama la puissance en offrant la liberté : l'échange fut accepté avec transport. De mâle en mâle, par une succession non interrompue, on arrivait de Robert le Fort à Louis XVIII : les fils de ceux qui fondèrent la monarchie, et qui gardèrent le passé pendant mille ans, demandaient à garder l'avenir. Ce miracle d'antiquité était une grandeur qu'on ne pouvait méconnaître : les Français se soumirent à l'autorité de leur roi comme à l'autorité de leur histoire.

Le souverain eut donc en partage le pouvoir, et le peuple la liberté. Les deux parties, satisfaites l'une de l'autre, sont sincères et loyales ; mais entre elles se sont glissées de petites gens qui cherchent à brouiller. Elles ont réussi jusqu'à un certain point ; on s'en étonne, et l'on a tort.

La médiocrité individuelle n'est pas forte par ce qu'elle est en elle-même, mais par le corps nombreux des médiocrités qu'elle représente. Plus l'homme en pouvoir est petit, plus il convient à toutes les petitesses : il donne à la foule l'espérance de réussir ; les courtisans le préfèrent, parce qu'ils peuvent dédaigner sa première condition ; les rois le conservent comme une preuve de leur toute-puissance. Non seulement la médiocrité parvenue a tous ces avantages, mais elle a encore un bien plus grand mérite : elle exclut du pouvoir la capacité. Ce député des infirmes aux affaires caresse deux passions du coeur humain : l'ambition du vulgaire et l'envie de tous.

Mais enfin cela n'a qu'un temps, et un temps fort court dans la forme de nos institutions : elles ramèneront les vraies supériorités, ou bien il faudrait tenter des coups d'Etat, qui viendraient échouer contre le refus de l'impôt.

Si nous voulons remporter la victoire, agissons toujours de concert, et soyons attentifs aux manoeuvres des ennemis de nos libertés. C'est principalement des élections prochaines que nous devons attendre notre salut. Les élections partielles qui ont eu lieu dernièrement n'ont laissé passer qu'un seul candidat de l'autorité. M. Delalot vient d'être nommé à Angoulême, à la haute satisfaction des royalistes constitutionnels et au mortel déplaisir de leurs adversaires ; ce qui prouve, ce que l'on savait depuis longtemps, que la censure est un mauvais moyen d'obtenir aux élections des votes ministériels. Mais prenons garde à une chose.

La dernière loi sur le jury est excellente : faite de sorte à empêcher dans l'avenir les fraudes électorales, elle pourrait cependant avoir dans ce moment le plus grand danger, si la France était surprise par une dissolution subite de la chambre des députés, après le 1er octobre prochain.

On commence à exécuter cette loi : les listes où les citoyens iront s'enregistrer seront closes le 1er octobre de cette année. Il est naturel que toutes les créatures, que tous les agents du ministère soient portés immédiatement sur ces listes.

Malheureusement l'institution du jury n'est pas encore bien entrée dans nos moeurs : il est probable que dans les départements on se montrera tiède à placer son nom sur le rôle des jurés ; on croira qu'il sera toujours temps d'en venir là ; on ne se souviendra pas qu'en négligeant de se faire inscrire on perd ses droits d'électeur. Souvenons-nous bien que les listes du jury sont les listes électorales. Personne ne viendra vous en avertir dans votre domicile ; les autorités ne diront rien ; les journaux, sous le joug de la censure, se tairont ; le 1er octobre arrivera. Si la chambre des députés est dissoute, alors que fera-t-on ? on courra aux collèges électoraux : inutile empressement ! on n'est point inscrit sur la liste du jury, on a perdu ses droits d'électeur ! On réclamera : les réclamations seront accueillies pour l'année 1828. Tout sera parfaitement légal ; il n'y aura pas lieu à la plus petite plainte ; mais, comme les initiés le disent déjà trivialement en se frottant les mains, on aura manqué le coche ; une chambre des

députés sera élue pour sept ans. Les ministres, riant des dupes et de la véritable opinion de la France, recueilleront le fruit de la censure.

Je recommande ceci à l'attention la plus sérieuse des citoyens : qu'ils se hâtent de se faire inscrire sur la liste du jury avant le 1er octobre ; il y va de leurs droits électoraux, il y va de la prospérité et de la liberté de la France. Je répéterai plusieurs fois cet avertissement et tous les écrivains amis de leur pays se feront un devoir de le rappeler.

Il est déplorable d'en être à ces craintes de surprise, d'avoir sans cesse à se défier, à se défendre du pouvoir administratif comme d'un ennemi, de ce pouvoir qui devrait être le premier à instruire les citoyens, à les inviter à l'exercice de leurs droits. Malheureusement les défiances ne sont que trop justifiées par les anciennes tromperies électorales, par tout ce que l'on a fait pour acheter d'abord l'opinion et ensuite pour l'étouffer. Serrons nos rangs, oublions nos petites dissidences. Ne nous laissons pas décourager parce que le temps nous semble long. On a sans cesse à la bouche cette phrase banale : Il y a bien loin d'ici à telle époque ! Bien loin ! Et la vie, combien dure-t-elle ?

Charles X entendra nos plaintes : c'est de lui surtout que viendra notre salut. Si sa piété est vive, elle est éclairée ; elle ne lui a point été donnée en diminution de ses vertus ; il ne se met point humblement à genoux au pied des autels pour marcher ensuite avec orgueil sur la tête de ses sujets ; il n'est pas de ces princes qui se croient le droit de frapper leurs peuples quand ils se sont frappé la poitrine. Il descend de ce Louis IX qui disait : « *J'aimerais mieux que le peuple de mon royaume fust gouverné bien et loyalement par un Ecossoys venu d'Ecosse, ou par quelque loingtain estrangier, que par un roy de France qui ne fust pas aymé de son peuple et qui gouvernast mal à point et en reproches.* »

Vrais sentiments d'un roi, d'un saint et d'un grand homme !

Post-scriptum.

Des journaux nous donnent le traité conclu, disent-ils, entre la France, l'Angleterre et la Russie, pour la pacification de la Grèce. Ces négociations, commencées sous mon ministère, me paraîtraient dans ce cas avoir eu une triste fin. Il serait difficile de comprendre que les Ottomans, vainqueurs presque partout, abandonnassent les forteresses qu'on leur a laissé prendre, livrassent toutes les propriétés turques à des rayas rebelles, et que les Grecs de leur côté reconnussent le sultan comme leur seigneur suzerain, lui payassent un tribut annuel et consentissent à laisser à la Porte une voix déterminante dans la nomination des autorités qu'ils se choisiront.

Je disais dans ma note sur la Grèce qu'il était déjà trop tard, il y a deux ans, de demander pour celle-ci une sorte d'existence semblable à celle de la Valachie et de la Moldavie, les Grecs paraissant être au moment de chasser les Turcs ou d'être exterminés par eux.

Je remarquais toutefois qu'il était encore possible de délivrer les Hellènes sans troubler le monde, sans se diviser, sans mettre même en danger l'existence de la Turquie, par une seule dépêche collective souscrite des grandes puissances de l'Europe : ce sont là, ajoutais-je, de ces pièces diplomatiques qu'on aimerait à signer de son sang.

On en est venu à cette résolution : mais quand ? Quand des flots de sang ont été versés, lorsque les Turcs sont rentrés dans les ruines d'Athènes, et que la torche de Mahomet, plantée dans les débris des monuments de Phidias, semble éclairer les dernières funérailles de la Grèce.

La France, qui devait prendre l'initiative dans cette question, la France, qui aurait pu avoir dans ce moment vingt-cinq mille

volontaires en Morée, a été placée, par la faiblesse des ministres, à la suite des autres puissances. Les peuples ont traîné les gouvernements à la remorque dans une affaire où la religion, l'humanité et les intérêts matériels bien entendus réclamaient l'intervention de ces gouvernements.

On a déclamé contre les comités philhellènes ; mais en quêtant du pain ils ont nourri des veuves, des orphelins, une poignée de héros et laissé le temps à la chrétienté de rougir.

La Russie voulait agir : qui l'a arrêtée ? S'il est juste de secourir aujourd'hui les Grecs, eut-il été injuste de les secourir il y a quatre ans ? S'était-on flatté qu'ils seraient anéantis ? Ils ont malencontreusement résisté au delà de l'espérance. Maintenant leur renommée embarrasse : qu'en faire ? Ne pourrait-on pas les en punir, en les rejetant sous la suzeraineté des Turcs ? On n'a pas pu leur ôter la vie ; ôtons-leur la gloire : ce sera toujours se venger de la liberté. Si la Porte n'accepte pas une médiation proposée avec tant de ménagements et des paroles si modestes, combien de temps encore les massacres dureront-ils, puisque le traité ne porte pas une condition expresse d'armistice ? Pendant les échanges de notes diplomatiques, les Turcs continueront-ils à égorger les Grecs sous les yeux des médiateurs ?

Si vous regardez ces Grecs comme des sujets rebelles, pourquoi vous occupez-vous d'eux ? Si vous les considérez comme un peuple qui mérite d'être libre, quel droit avez-vous de fixer les conditions de sa liberté ou plutôt de prolonger véritablement son esclavage ? Laissez-le mourir : la postérité lui rendra les derniers honneurs ; il n'a pas besoin que votre pitié de parade et votre admiration dérisoire viennent promener vos pavillons en deuil sur les mers qu'il illustra et tirer des coups de canon à poudre sur sa tombe.

Si les Grecs, comme ils l'ont décrété, érigent une monarchie constitutionnelle et se choisissent un prince étranger, c'est donc le Grand-Turc qui, avec sa voix déterminante, nommera ce roi vassal ?

Si les Grecs n'acceptent pas les chefs désignés par la Porte, qui décidera la question ? Les puissances médiatrices, réunies

en conseil de censure, prendront-elles à tout moment les armes ?

Il fallait éviter des détails où l'on a tout réglé sans consulter les parties contendantes. On devait, selon moi, se contenter de dire : « La guerre cessera à l'instant : nous l'exigeons dans l'intérêt de la religion et de l'humanité, dans l'intérêt de nos sujets et du commerce. Nous reconnaissons l'indépendance de la Grèce, et nous offrons notre médiation pour les arrangements qui seront la suite de cette reconnaissance. »

L'Angleterre a reconnu l'indépendance des colonies espagnoles, la France l'indépendance d'une république de noirs, et l'on en est à parler d'un rapprochement éventuel avec les Grecs ! La France et l'Angleterre ne soutiendraient-elles des principes généreux que lorsqu'elles n'ont à craindre aucune résistance ! Les Turcs sont-ils si formidables ?

Il suffit que nos gens d'Etat se mêlent de quelque chose pour que tout avorte : leur administration pauvrette n'amène rien à terme.

Si de tant de désastres on sauve quelques familles, on devra sans doute s'en réjouir ; mais qu'on ne vienne pas réclamer, au nom d'une mesure incomplète et tardive, une popularité qu'on n'a pas méritée. Faut-il croire à un article secret devenu un article public ? Dans tous les cas, cet article n'engagerait pas beaucoup les puissances ; car il y est dit qu'on établirait avec les Grecs des relations commerciales aussi longtemps qu'il existera parmi eux des autorités en état de maintenir de telles relations.

Or, n'est-il pas évident qu'on pourra toujours déclarer aux Grecs qu'on désirait établir avec eux des relations, mais qu'ils ne sont pas en état de les maintenir ? Cette grande négociation finirait ainsi par une misérable moquerie. En tout, le ton du traité, si ce traité est authentique, est timide, vague, embrouillé, sans franchise, très peu digne du langage de trois grandes puissances de l'Europe. On y sent l'amour des Turcs, les défiances de l'Autriche, la peur de la guerre, la mercantille de la cité de Londres et l'agiotage de la Bourse de Paris : on ne peut échapper au 3 pour 100.

Dernier avis aux électeurs

[5614]

Paris, le 5 septembre 1827.

Il n'y a qu'une chose qui doive fixer dans ce moment l'attention publique ; qu'une chose dont nous puissions entretenir nos lecteurs : la formation des listes pour le jury. Ces listes, on le sait, sont aussi les listes électorales : quiconque négligerait de s'y faire inscrire avant le 30 de ce mois perdrait son droit d'électeur pendant une année. Si une élection générale avait lieu dans le cours de cette année, le mauvais citoyen, car il faut trancher le mot, qui se serait tenu à l'écart deviendrait coupable de tout ce qu'une chambre des députés dévouée à l'administration du jour pourrait faire de mal à la France.

Remarquez que vous avez contre vous deux chances de dissolution à deux époques différentes. Une fois close le 30 septembre, la liste du jury est valable pour un an ; le ministère peut déterminer la couronne à dissoudre la chambre des députés avant la session prochaine ou après cette session ; que l'élection précède seulement de quelques jours le 1er octobre 1828, c'est la liste arrêtée le 30 septembre 1827 qui servira. De sorte que s'il plaît au ministère de faire encore une campagne avec la chambre actuelle des députés, il le peut, réservant sa bonne liste (si elle était bonne à ses fins) pour des élections qu'il placerait au mois d'août ou de septembre 1828 : il gagnerait ainsi une année d'existence ; il ajouterait l'année qui va s'écouler aux sept années qu'il se donnerait ensuite. Y a-t-il en France un seul homme autre qu'un serviteur extrêmement humble à qui l'arrangement puisse convenir ? Encore huit années de la chose ministérielle ! c'est un peu long. Voilà néanmoins ce qui arriverait si les électeurs non serviles renonçaient à se présenter à leur préfecture avant le

30 septembre. Et qu'ils se dépêchent, car nous sommes au cinquième jour de ce mois fatal.

Déjà dans les bureaux on se réjouit des retards d'inscription ; on se vante que, ces retards continuant, les quatre cinquièmes, ou tout au moins les trois cinquièmes des voix seront acquis à l'autorité. On va jusqu'à marquer le nombre des membres dont l'opposition future serait composée : soixante députés de la minorité de gauche, huit députés de la minorité de droite, c'est tout ce que le ministère accorde aux besoins de l'opposition.

L'outrecuidance ministérielle est connue ; elle a souvent annoncé des succès qu'elle n'a point obtenus. Elle se disait sûre de faire repousser M. Delalot à l'élection d'Angoulême, et M. Delalot a été nommé. (Il en a été ainsi de quelques autres élections partielles.) Elle se regardait comme certaine du vote de plusieurs lois, et ces lois ont été rejetées ou refaites. Nous croyons même, et nous avons nos raisons pour cela, que dans les voix que le ministère s'attribue déjà sur les listes du jury il aura de grands mécomptes. Ne nous effrayons donc pas des vanteries, mais qu'elles nous servent d'admonition : souvenons-nous qu'un seul suffrage peut décider de la nomination d'un député, et la boule de ce député, du sort d'une loi ou d'un ministère.

Mais si le ministère a l'intention de procéder à des élections, comment se fait-il qu'il soit le premier à solliciter l'inscription sur les listes ? Voyez les avertissements des préfets, les articles de journaux : n'est-il pas évident que la censure ne laisserait pas passer ces articles, s'ils contrariaient les plans des hommes du pouvoir ? Il est donc clair que ces hommes ne veulent pas renouveler la chambre des députés, ou qu'ils désirent que l'élection soit sincère, que les opinions soient libres.

Nous aimerions à donner ces éloges au ministère ; mais il a trop appris à la France à le juger autrement. Il dirait aujourd'hui la vérité qu'on ne le croirait pas : c'est peut-être ce qu'il y a de plus déplorable dans sa position, pour lui-même et pour le pays.

La défiance est poussée au point que nous avons vu des électeurs, au moment de commencer les démarches nécessaires, reculer devant l'invitation des autorités. « On nous presse, c'est pour nous prendre dans un piège que nous ne voyons pas. Le ministère n'a pas envie que nous votions contre lui : or, il nous appelle, donc il nous trahit. » On ne pouvait les tirer de ce raisonnement.

Il est aisé d'expliquer la contradiction apparente entre ce qui peut être le voeu secret de l'administration et le langage public des autorités et des journaux censurés.

Les raisons de principe agissent peu sur les hommes ; il n'y a que les raisons de fait qui frappent et qui soient entendues. Ainsi, quand vous crieriez du matin au soir : « Rien n'est si beau que la fonction de juré, rien de si admirable que le pouvoir électoral ! Si vous vous exposez à le perdre, vous vous montrerez indigne du gouvernement représentatif et de la liberté constitutionnelle : indépendant, vous renoncerez à votre indépendance ; royaliste, vous méconnaîtrez le bienfait de la Charte octroyée par le roi votre maître. Sortez de votre apathie, et assurez votre double droit d'électeur-juré. »

Ce langage est fort convenable ; mais déterminera-t-il à s'inscrire vingt électeurs de ceux qui ne s'inscrivent pas naturellement ? Nous ne le pensons pas. Il n'y a donc aucun danger pour l'administration à laisser proclamer ces théories ; elle sait très bien que ce n'est pas avec de la métaphysique politique qu'on fait mouvoir les électeurs ; elle se donne ainsi, à bon marché, un air de candeur ; ses partisans viendront vous dire à la tribune, en apologie de la censure et après des réélections favorables pour eux : « Cette chambre nouvelle où le ministère a une majorité acquise démontre que l'opinion réelle de la France est tout en faveur du système que l'on suit. Soutiendrez-vous que l'on a agi déloyalement, que l'on a écarté des collèges électoraux nos adversaires ? Loin de là, on les a appelés de toutes parts ; les préfets les ont instruits de ce qu'ils avaient à faire. Quelle opinion a été enchaînée ? Le journal royaliste n'a-t-il pas désigné le candidat royaliste ; le journal libéral, le candidat libéral ? »

Et l'orateur, en prononçant ces paroles, aurait sous sa main une liasse de journaux censurés et d'arrêtés de préfets, et, comme dans Les Plaideurs, il en montrerait les pièces ; et Perrin Dandin, réélu, dirait avec attendrissement : Vraiment il plaide bien !

Voulez-vous savoir si tout cela est franchise ? sortez des théories, venez au fait ; dites aux électeurs qu'ils doivent se faire inscrire pour mettre un terme au système ministériel ; pour prévenir le retour de ces projets de loi qui désolent et irritent la France ; pour empêcher la perpétuité de la censure et la détérioration de la pairie ; pour renvoyer les receveurs généraux dans leurs départements et dissoudre un syndicat dangereux ; pour rendre la caisse d'amortissement à sa destination primitive ; pour cesser d'être humiliés par des pirates dont nous bloquons inutilement les ports ; pour que le commerce refleurisse ; pour que des injustices soient réparées : voilà ce que tout le monde comprendra ; voilà ce qui amènera la foule aux listes de jurés ; mais voilà aussi ce que la censure ne vous permettra pas d'écrire dans les journaux ; voilà ce dont les préfets n'auront garde de vous instruire ; voilà ce qui prouve que la sincérité de l'appel ministériel aux électeurs est une déception de plus.

Dans un pays où l'administration ne se séparerait pas du peuple, ne regarderait pas l'opinion publique comme une ennemie, tout se passerait dans l'ordre ; au lieu de chercher à profiter des difficultés et des lacunes qui peuvent exister dans une loi, au lieu de s'en tenir rigoureusement à la lettre de cette loi, une autorité paternelle attendrait avec patience les citoyens et leur aplanirait les voies.

La loi actuelle sur le jury a oublié de commander aux autorités locales de délivrer un récépissé des pièces qu'on doit leur fournir. Comment prouvera-t-on que ces pièces ont été remises en temps utile, si par hasard elles s'égaraient dans les bureaux, ou s'il convenait à quelque séide ministériel de nier les avoir reçues ?

Des électeurs arrivent de la campagne ; ils ont fait plusieurs lieues afin de remplir le voeu de la loi. L'heure est trop

avancée ; les bureaux ne sont plus ouverts : ces électeurs pourront-ils revenir ?

Les percepteurs des impositions des communes rurales ne manquent pas de prétextes pour retarder quelquefois la remise des extraits qu'on leur demande.

L'article 3 de l'ordonnance de 1820 veut que tous les dix jours, pendant que les listes électorales restent affichées, les préfets fassent publier un relevé des noms ajoutés ou retranchés. Les électeurs-jurés jouiront-ils du bénéfice de cette ordonnance ?

Puis viennent les dégrèvements, les chicanes sur les pièces produites, les erreurs volontaires ou involontaires des percepteurs, maires, sous-préfets et préfets.

Il est dur d'énumérer les moyens que saurait bien trouver le pouvoir ministériel de fausser une excellente loi ; mais ce pouvoir a été vu à l'oeuvre : le personnel de ce pouvoir n'est pas changé, son esprit l'est encore moins ; ce pouvoir a fait sans rougir des professions publiques de son despotisme. Les mêmes hommes qui dirigèrent les dernières élections seront chargés de travailler celles qui pourraient avoir lieu. Qu'attendre de leur justice ?

Nos craintes paraîtront peut-être prématurées. L'administration, répliquera-t-on, n'est pas d'humeur à jouer le certain contre l'incertain : elle peut encore se traîner deux ou trois ans comme elle est : que chaque année elle remporte le budget et remette la censure, elle n'en demande pas davantage. Elle tient la considération publique pour niaiserie, les discours à la tribune pour néant. Vous lui direz que la censure a tout perdu, elle vous répondra que la censure a tout sauvé : sur ce, clôture, ordre du jour ; le compte des boules réglera l'affaire. À chaque jour suffit sa peine : dans trois ans il arrive tant de choses ! Et puis quand on sera là, on verra. Pourquoi les ministres se troubleraient-ils le cerveau de toutes ces prévoyances ? On leur dit, dans Le *Moniteur*, qu'ils sont les premiers hommes du monde, qu'ils ont fait des choses magnifiques, étonnantes ; on suppute, par le menu, toutes ces belles choses que la censure environne de son inviolabilité. Le

patenté politique est bien payé des deniers publics, et chacun s'endort. On n'est pas assez fou pour lâcher ce qu'on tient, pour risquer sur un coup de dés une fortune acquise. Il n'y aura pas le plus petit changement ; les choses resteront comme elles sont : rien ne presse donc de se faire inscrire.

Nous en conviendrons, c'est là l'esprit de l'administration : pourvu qu'elle vive, elle est satisfaite. Devenue insensible à tout reproche, elle garderait certainement sa position si elle suivait les habitudes de sa misère. Vous ne la toucheriez pas davantage en lui disant que dans deux ou trois ans les élections pourraient être dangereuses par l'exaspération toujours croissante des esprits. Qu'importe au ministère tout intérêt qui n'est pas le sien ? Mais dans les circonstances où nous sommes, les agents de l'autorité suprême ne sont pas libres de s'abandonner au penchant de leur caractère ; ils seront forcés d'agir.

Il est probable qu'après la session prochaine il y aura de nombreuses démissions beaucoup de députés pensent que leurs pouvoirs légaux expirent au bout de cinq années. L'année 1828 peut donc amener des réélections partielles : voudrait-on laisser ces réélections au profit de qui de droit ? De plus, tout ne fait-il pas présumer que ces démissions multipliées entraîneront une dissolution complète ? Or, que des élections partielles ou des élections générales aient lieu avant le 1er octobre 1828, notre précédent raisonnement subsiste.

Enfin si l'on est déterminé à s'inscrire dans un temps quelconque sur la liste des électeurs jurés, pourquoi ne pas le faire à présent, pourquoi ne pas prévenir les chances défavorables ? La chambre des députés ne sera pas dissoute : eh bien, l'on sera en règle, et l'on attendra paisiblement l'avenir.

Quant à ceux qui pourraient craindre d'exercer les fonctions de juré, ils doivent maintenant être rassurés. Il est prouvé que leur tour ne peut guère revenir dans les départements qu'une fois tous les huit ans. Voudrait-on renoncer aux plus beaux des droits, aux droits électoraux, pour éviter une aussi petite peine ? Mais alors même on n'y réussirait pas ; on ne serait

plus électeur, et on resterait juré : le préfet peut toujours vous inscrire d'office, et les citoyens dont vous n'auriez pas voulu partager l'honorable labeur seraient les premiers à vous dénoncer comme étant apte à faire partie d'un jury.

Ne cherchons pas dans le pouvoir ministériel, dans son amour de repos, dans son imprévoyance accoutumée, dans sa difficulté à pousser ses calculs au delà des besoins du moment, ne cherchons pas un prétexte pour autoriser notre paresse et notre négligence. L'administration pourrait sortir inopinément de sa nature : il n'y a personne qui ne démente une fois dans sa vie ses propres défauts. On veut sans doute du silence et de l'immobilité au dehors ; on sacrifierait la dignité de la France à une hausse de fonds de quelques centimes ; jamais la prospérité de la patrie ne sera mise en balance avec la prospérité du 3 pour 100. Mais s'agit-il de conserver une place de ministre, il n'y a pas de coup d'Etat qui coûte : garde nationale, libertés publiques, pairie, tout y passerait.

Audacieux avec légèreté, timides sans prudence, violents contre tout ce qu'ils sentent enchaîné par la loyauté, faibles contre tout ce qui oserait pousser au dernier terme la vengeance d'un outrage, ingrats comme des nécessiteux, se figurant que leur colère épouvante et que leur faveur est quelque chose, des hommes ont creusé un abîme sous nos pas : eux seuls méconnaissent les symptômes alarmants d'une crise que leurs fautes ont préparée. Au lieu d'arrêter le mal, la censure l'a prodigieusement augmenté. Qu'a-t-elle empêché, cette censure ? Le ministère a-t-il vu se tempérer pour lui l'animadversion publique ? Les journaux étaient accusés de donner des ordres, de dicter des lois, d'ameuter la foule autour des cercueils. Eh bien, les gazettes sont demeurées muettes : les cendres de M. Manuel ont-elles été moins accompagnées à leur dernier asile ? qu'a-t-on entendu à ces funérailles où la censure devait joindre son silence à celui des tombeaux ? N'y avait-il rien de plus qu'à l'inhumation du général Foy, accomplie sous les auspices de la liberté de la presse ? Tout devient résistance quand tout blesse ; tout est opposition

aujourd'hui, les vivants et les morts.

La religion, nous l'avions prévu, souffre particulièrement de cet état de choses. On ne parle plus dans les journaux de missionnaires et de jésuites, mais écoutez ce que l'on répète autour de vous : c'est le clergé tout entier que l'on accuse. Au dire de ses ennemis, c'est pour favoriser son ambition, c'est pour cacher ses fautes que l'on a mis la censure : il veut la ruine de nos institutions ; la Charte est incompatible avec son existence. Telles sont les calomnies qu'a fait naître le système ministériel, calomnies indignes et absurdes sans doute, mais populaires : or les mensonges ont produit plus de troubles sur la terre que les vérités.

Il est malheureusement trop vrai que des ressentiments profonds fermentent dans les coeurs. Les petits Machiavels du temps s'imaginent que tout marche à merveille dans une société quand le peuple a du pain et qu'il paye l'impôt. Ils ignorent, ces prétendus hommes d'Etat, qu'il y a chez les nations des besoins moraux plus impérieux que les besoins physiques. Lorsque ces nations sont offensées dans leurs libertés, dans leurs opinions, dans leurs goûts, dans leur orgueil, en vain les champs se couvrent de moissons ; un malaise général se fait sentir ; et des désordres sont à craindre. Dans l'ordre politique les maux physiques causent les soulèvements, et les souffrances morales font des révolutions. Une nation ne manque de rien ; elle jouit de toutes les richesses de la terre, de tous les trésors du ciel, et voilà qu'elle tombe tout à coup dans le délire. Pourquoi cela ? C'est qu'elle portait au sein une blessure secrète que son gouvernement n'a su guérir. Rome est patiente aux plus cruelles disettes et s'émeut pour l'honneur de Virginie ; Paris tout entier se laisse mourir de faim plutôt que d'ouvrir ses portes à Henri IV. C'est la liberté, c'est la gloire, c'est la religion, qui arment les hommes ; les bras ne servent que les intelligences.

On a voulu nous donner la censure pour mille raisons personnelles, et peut-être pour favoriser des élections dans le sens du pouvoir administratif. Elle ne produira point ce qu'on désire qu'elle produise : mais elle aura d'autres effets, effets

funestes si l'on ne s'empresse d'en détruire la cause : on a pris pour des circonstances graves beaucoup de sottises faites : la médiocrité a eu peur de son ombre, et on lui a immolé la liberté.

Quand on verra réunies, à la prochaine session, toutes les rognures des journaux, toutes les méchancetés et toutes les absurdités de la censure, toutes les destructions causées par les intérêts personnels, par les petites passions politiques et littéraires, on restera stupéfait. Force sera d'écouter de la tribune l'histoire des blancs, des dénis même de censure, des permissions accordées à tel journal, refusées à tel autre. Comment a-t-on pu mettre en tutelle l'âge viril d'un grand peuple ? Comment s'est-on figuré que ce peuple oublierait tout ce qu'il avait appris, qu'il se soumettrait sans indignation à ne parler de ses plus chers intérêts qu'avec licence et privilège, qu'il consentirait à encadrer son génie dans les bornes de l'esprit étroit qu'on lui a donné pour mesure, à rétrograder jusqu'à l'enfance, à balbutier, dans des lisières, l'imbécile langage de la Mère l'Oie ? Une nation qui depuis quarante années s'instruit au gouvernement représentatif ; une nation qui a payé de son sang et de ses sueurs ce rude apprentissage ; une nation qui depuis cinq ans a joui de l'indépendance entière de sa pensée ; une nation dont le droit écrit se retrouve dans la Charte et les serments de deux rois, une telle nation souffrira-t-elle longtemps les flagellations d'une censure famélique, qu'on pourrait nourrir de toute autre chose que des libertés de la France ?

J'aime bien mieux ces honnêtes enfants
Qui de Savoie arrivent tous les ans,
Et dont la main légèrement essuie
Ces longs canaux engorgés par la suie.

Voulez-vous faire cesser toutes les divisions, calmer toutes les inquiétudes, rendre la France prospère, calme au dedans, invulnérable au dehors, exécutez franchement la Charte ; non parce qu'elle est charte, constitution, code, principe, mais parce qu'elle est l'expression des besoins du temps. Tout gouvernement qui méconnaît la vérité politique dans laquelle il

doit vivre marche à sa perte. Dans l'ordre illégitime même, Bonaparte n'a péri que parce qu'il a été infidèle à sa mission ; né de la république, il a tué sa mère. Il s'est hâté de jouir et d'abuser de sa gloire comme d'une jeunesse fugitive ; il paraissait sur tous les rivages : il inscrivait précipitamment son nom dans les fastes de tous les peuples ; il jetait en courant des diadèmes à sa famille et à ses soldats ; il se dépêchait dans ses monuments, dans ses lois, dans ses victoires. Penché sur le monde, d'une main il terrassait les rois, de l'autre il abattait le géant révolutionnaire ; mais en écrasant l'anarchie, il étouffa la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille.

Et nous, du milieu de notre infirmité, du fond de nos chères ténèbres ; nous, vieux malades d'un autre âge, presque oubliés dans celui-ci, nous aurions la prétention de repousser ces principes, que Bonaparte, tout vivant, tout éclatant, tout enfant de son siècle qu'il était, n'attaqua pas impunément ; principes qui laissèrent ce géant sans force lorsqu'il s'en fut séparé !

On ne peut se délivrer d'un système qui compromet les choses saintes, qui nuit à la couronne, qui tue les libertés, qui opprime les opinions, qui divise les esprits, qui punit les services, qui détruit l'industrie, qui paralyse le commerce, qui persécute les lettres, qui ne sympathise avec aucun des sentiments de la France ; on ne peut se délivrer de cet ignoble système que par des élections indépendantes ; il ne tient qu'à nous d'obtenir le triomphe : remplissons les formalités de la loi du 2 mai. Si nous négligeons de conserver nos droits électoraux, la politique à la fois mesquine et oppressive sous laquelle nous gémissons se perpétuera. Cette politique prolongée amènerait tôt ou tard une catastrophe. Nous faire inscrire sur la liste du jury, c'est sauver l'avenir, c'est défendre le trône, l'autel, nos libertés, nos propriétés, nos familles.

Tel est le sentiment des Amis de la liberté de la presse ; telle est en particulier l'opinion de celui dont la devise sera toujours : le Roi, la Charte et les honnêtes gens.

MÉLANGES POLITIQUES

François-René de Chateaubriand

(1831)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface de l'édition de 1828

Compiègne

De l'état de la France au 4 octobre 1814

Rapport sur l'Etat de la France au 12 mai 1815, fait au roi dans son conseil, à Gand.

- Chapitre I – Actes et décrets pour l'intérieur.
- Chapitre II – Extérieur.
- Chapitre III – Reproches faits au gouvernement royal.
- Chapitre IV – Esprit du gouvernement.

De la dernière déclaration du congrès

Rapport fait au roi dans son conseil sur le décret de Napoléon Bonaparte du 9 mai 1815

Le vingt-un janvier mil huit cent quinze

De l'excommunication des comédiens.

De la guerre d'Espagne

Du système politique suivi par le ministère

- Avertissement.

Remarques sur les affaires du moment

Première Lettre à un pair de France

Deuxième Lettre à un pair de France

- Avertissement.

Préface de l'édition de 1828

Quand on aura relu, si on les relit, Bonaparte et les Bourbons, Compiègne, l'Etat de la France au 4 octobre 1814, le Rapport fait au roi dans son conseil à Gand, etc., il restera prouvé que je suis un ennemi de la légitimité, comme il appert par le *Génie du Christianisme* que je suis un impie, comme il appert par les Réflexions politiques que dès 1814 je ne voulais pas de la Charte.

Mais si je ne suis pas un impie, je suis tout au moins un philosophe ; en voici la preuve. J'ai dit dans la nouvelle préface de l'Essai historique : « Je crois très sincèrement ; j'irais demain, pour ma foi, d'un pas ferme à l'échafaud.

« Je ne démens pas une syllabe de ce que j'ai écrit dans le *Génie du Christianisme* ; jamais un mot n'échappera à ma bouche, une ligne à ma plume qui soit en opposition avec les opinions religieuses que j'ai professées depuis vingt-cinq ans.

Voilà ce que je suis.

Voici ce que je ne suis pas :

Je ne suis point chrétien par patentes de trafiquant en religion : mon brevet n'est que mon extrait de baptême. J'appartiens à la communion générale, naturelle et publique de tous les hommes qui depuis la création se sont entendus d'un bout de la terre à l'autre pour prier Dieu.

Je ne fais point métier et marchandise de mes opinions. Indépendant de tout, fors : de Dieu, je suis chrétien sans ignorer mes faiblesses, sans me donner pour modèle, sans être persécuteur, inquisiteur, délateur, sans espionner mes frères, sans calomnier mes voisins.

Je ne suis point un incrédule déguisé en chrétien, qui propose la religion comme un frein utile aux peuples. Je n'explique point l'Evangile au profit du despotisme, mais au profit du malheur.

Si je n'étais pas chrétien, je ne me donnerais pas la peine de le paraître : toute contrainte me pèse, tout masque m'étouffe ; à la seconde phrase, mon caractère l'emporterait et je me trahirais. J'attache trop peu d'importance à la vie pour m'amuser à la parer d'un mensonge.

Se conformer en tout à l'esprit d'élévation et de douceur de l'Evangile, marcher avec le temps, soutenir la liberté par l'autorité de la religion, prêcher l'obéissance à la Charte comme la soumission au roi, faire entendre du haut de la chaire des paroles de compassion pour ceux qui souffrent, quels que soient leur pays et leur culte, réchauffer la foi par l'ardeur de la charité, voilà, selon moi, ce qui pouvait rendre au clergé la puissance légitime qu'il doit obtenir : par le chemin opposé, sa ruine est certaine. La société ne peut se soutenir qu'en s'appuyant sur l'autel ; mais les ornements de l'autel doivent changer selon les siècles et en raison des progrès de l'esprit humain. Si le sanctuaire de la Divinité est beau à l'ombre, il est encore plus beau à la lumière : la croix est l'étendard de la civilisation.

Je ne redeviendrai incrédule que quand on m'aura démontré que le christianisme est incompatible avec la liberté ; alors je cesserai de regarder comme véritable une religion opposée à la dignité de l'homme. Comment pourrais-je le croire émané du ciel, un culte qui étoufferait les sentiments nobles et généreux, qui rapetisserait les âmes, qui couperait les ailes du génie, qui maudirait les lumières au lieu d'en faire un moyen de plus pour s'élever à la contemplation des oeuvres de Dieu ? Quelle que fût ma douleur, il faudrait bien reconnaître malgré moi que je me repaissais de chimères : j'approcherais avec horreur de cette tombe où j'avais espéré trouver le repos, et non le néant.

Mais tel n'est point le caractère de la vraie religion ; le christianisme porte pour moi deux preuves manifestes de sa céleste origine : par sa morale, il tend à nous délivrer des passions ; par sa politique, il abolit l'esclavage. C'est donc une religion de liberté : c'est la mienne. »

Pourrait-on croire que dans ces pages où je déclare que j'irais demain, pour ma foi, d'un pas ferme à l'échafaud, que je

ne démens pas une syllabe de ce que j'ai écrit dans le *Génie du Christianisme*, pourrait-on croire que des hommes charitables aient trouvé contre moi une accusation de philosophisme ? — Comment cela ? — Eh ! n'avez-vous pas remarqué cette abominable manifestation de l'erreur ? J'appartiens à la communion générale, naturelle et publique de tous les hommes qui depuis la création se sont entendus d'un bout de la terre à l'autre pour prier Dieu.

En bonne logique, ne puis-je appartenir à la grande communion des hommes qui ont prié Dieu depuis les patriarches jusqu'aux gentils des temps modernes, ignorants encore de l'Evangile ? ne puis-je, dis-je, appartenir à cette communion, sans cesser de connaître et de prier Dieu à la manière des chrétiens ? Mais passons.

Je suis bien plus coupable encore ; je joins l'hérésie au philosophisme, témoin ces mots : Je suis chrétien. C'est du protestantisme tout pur ; je devais dire : Je suis catholique, apostolique et romain. Bien : je suis hérétique parce que je me suis servi du mot fameux des martyrs allant au supplice : « Je suis chrétien ! »

Mais si j'ai déclaré, dans le même paragraphe, que j'irais, pour ma foi, d'un pas ferme à l'échafaud, que je ne démens pas une syllabe de ce que j'ai écrit dans le *Génie du Christianisme*, reste-t-il quelque doute sur mes sentiments ? L'ouvrage dont je ne démens pas une syllabe n'est-il pas l'apologie la plus complète de la religion catholique, apostolique et romaine ? Ah, mes pieux commentateurs ! ce ne sont pas les phrases qui vous blessent ! Vous me trouveriez très orthodoxe si avant et après ces mots : je suis chrétien, on ne lisait pas ces divers passages : Je ne suis point chrétien par patentes de trafiquant en religion... Je ne fais point métier et marchandise de mes opinions... Indépendant de tout, fors de Dieu, je suis chrétien sans ignorer mes faiblesses, sans me donner pour modèle, sans être persécuteur, inquisiteur, délateur, sans espionner mes frères, sans calomnier mes voisins... Je n'explique point l'Evangile au profit du despotisme, mais au profit du malheur... Marcher avec le temps ; soutenir la

liberté par l'autorité de la religion, prêcher l'obéissance à la Charte comme la soumission au Roi... voilà, selon moi, ce qui pourrait rendre au clergé la plus légitime qu'il doit obtenir. Le christianisme porte pour moi deux preuves de sa céleste origine : par sa morale, il tend à nous délivrer des passions ; par sa politique il abolit l'esclavage. C'est donc une religion de liberté : c'est la mienne.

Détester la persécution, l'intrigue et le mensonge ; désirer que la religion s'allie avec la liberté et s'étende avec les lumières du siècle, voilà ma véritable hérésie, mon philosophisme réel, mon péché irrémissible. Un homme qui veut la Charte, en la séparant de l'Evangile, prêche une doctrine stérile ; mais un homme qui demande que la Charte soit déposée sur l'autel est assis dans une chaire féconde en séductions diaboliques : la foule trompée finirait par se plaire à l'oeuvre réprouvée que l'ancien Dragon inspira à Louis XVIII et fit jurer à Charles X.

Pour tout esprit droit et tout coeur sincère, il ne peut y avoir rien d'équivoque dans les phrases incriminées, si on les rattache aux phrases dont elles sont précédées ou suivies ; mais voulant trancher la question, et ne laisser aucune occasion d'anathème aux nouveaux docteurs, je déclare donc que je vivrai et mourrai catholique, apostolique et romain. Voilà qui est clair et positif. Les trafiquants de religion seront-ils satisfaits, me croiront-ils ? Pas du tout ; ils me jugent d'après eux.

Je me serais bien gardé de rappeler de misérables critiques dans une préface, si ces critiques ne tombaient sur un point religieux : le mépris ou l'insouciance en pareille matière serait coupable. Je professe ma croyance religieuse aussi publiquement que ma croyance politique : j'ai toujours été d'avis qu'il n'y a point de liberté durable si elle n'est fondée, comme la société tout entière, dans la religion ; seulement il ne faut pas prendre l'hypocrisie pour la foi, l'ardeur de la calomnie pour le zèle de la charité, et l'abus que l'on fait des choses saintes pour les choses saintes elles-mêmes.

Je parlerai maintenant de l'écrit placé à la tête de ce

volume : Louis XVIII voulait bien dire que cet écrit lui avait valu une armée.

Bonaparte est jugé avec rigueur dans cet opuscule approprié aux besoins de l'époque. À cette époque de trouble et de passion les paroles ne pouvaient être rigoureusement pesées ; il s'agissait moins d'écrire que d'agir ; c'était une bataille qu'il fallait gagner ou perdre dans l'opinion ; et perdue, elle dispersait pour toujours les débris du trône légitime. La France ne savait que penser ; l'Europe, stupéfaite de sa victoire, hésitait ; Bonaparte était à Fontainebleau, tout-puissant encore et environné de quarante mille vétérans ; les négociations avec lui n'étaient pas rompues : le moment était décisif ; force était donc de s'occuper seulement de l'homme à craindre, sans rechercher ce qu'il avait d'éminent ; l'admiration mise imprudemment dans la balance l'aurait fait pencher du côté de l'oppresseur de nos libertés. La patrie était écrasée sous le despotisme, et livrée par l'ambition insensée de ce despotisme à l'invasion de l'étranger ; nos blessures récentes saignaient : le donjon de Vincennes, les exils, les fusillades à la plaine de Grenelle, l'anéantissement de notre indépendance, la conscription, les banqueroutes répétées, l'iniquité, de la politique napoléonienne, l'ingrate persécution suscitée du souverain pontife, l'enlèvement du roi d'Espagne ; les désastres de la campagne de Russie ; enfin, tous les abus de l'arbitraire, toutes les vexations du gouvernement de l'empire ne laissaient à personne le sang-froid nécessaire pour prononcer un jugement impartial. On ne voyait que la moitié du tableau ; les défauts étaient en saillie dans la lumière, les qualités plongées dans l'ombre.

Le temps a marché ; Napoléon a disparu : le soldat devant lequel tant de rois fléchirent le genou, le conquérant qui fit tant de bruit, occupe à peine, dans un silence sans fin, quelques pieds de terre sur un roc au milieu de l'Océan. Usurpateur du trône de saint Louis et des droits de la nation, tel se montrait Bonaparte quand j'esquissai ses traits pour la première fois. Je le jugeai d'abord avec les générations souffrantes, moi-même une de ses victimes ; depuis, j'ai dû

parler d'un sceptre perdu, d'une épée brisée, en historien consciencieux, en citoyen qui voit l'indépendance de son pays assurée. La liberté m'a permis d'admirer la gloire : assise désormais sur un tombeau solitaire, cette gloire ne se lèvera point pour enchaîner ma patrie.

En 1814, j'ai peint Bonaparte et les Bourbons ; en 1827, j'ai tracé le parallèle de Washington et de Bonaparte ; mes deux plâtres de Napoléon ressemblent ; mais l'un a été coulé sur la vie, l'autre modelé sur la mort, et la mort est plus vrai que la vie.

Cessant lui-même d'avoir un intérêt à garder contre moi sa colère, Bonaparte m'avait aussi pardonné et rendu quelque justice. Un article où je parlais de sa force étant tombé entre ses mains, il dit à M. de Montholon :

« Si en 1814 et en 1815 la confiance royale n'avait point été placée dans des hommes dont l'âme était détrempée par des circonstances trop fortes, ou qui, renégats à leur patrie, ne voient de salut et de gloire pour le trône de leur maître que dans le joug de la sainte-alliance ; si le duc de Richelieu, dont l'ambition fut de délivrer son pays des baïonnettes étrangères ; si Chateaubriand, qui venait de rendre à Gand d'éminents services, avaient eu la direction des affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux grandes crises nationales. Chateaubriand a reçu de la nature le feu sacré : ses ouvrages l'attestent. Son style n'est pas celui de Racine, c'est celui du prophète. Il n'y a que lui au monde qui ait pu dire impunément, à la tribune des pairs, que la redingote grise et le chapeau de Napoléon, placés au bout d'un bâton sur la côte de Brest, feraient courir l'Europe aux armes[5615]. Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Chateaubriand s'égare : tant d'autres y ont trouvé leur perte ! mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est grand et national doit convenir à son génie, et qu'il eût repoussé avec indignation ces actes infamants de l'administration d'alors. » (Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, par M. de Montholon, tom. IV)

Pourquoi ne conviendrais-je pas que ce jugement flatte de

mon coeur l'orgueilleuse faiblesse ? Bien de petits hommes, à qui j'ai rendu de grands services, ne m'ont pas jugé si favorablement que le géant dont j'avais osé détester le crime[5616] et attaquer la puissance.

Quoi qu'il en soit, en rapprochant l'écrit De Bonaparte et des Bourbons du parallèle De Bonaparte et de Washington[5617], et de quelques pages de ma Polémique[5618], on saura à peu près tout ce qu'il y a à dire en bien ou en mal de celui que les peuples appelèrent un fléau : les fléaux de Dieu conservent quelque chose de l'éternité et de la grandeur de ce courroux divin dont ils émanent. *Ossa arida... dabo vobis spiritum et vivetis* (Ezéchiel).

Compiègne

Avril 1814.

Le roi était annoncé au château de Compiègne pour le 29 avril ; une foule de personnes arrivaient continuellement de Paris ; toutes étaient comme du temps de Henri IV, affamées de voir un roi. Les troupes en garnison ici[5619] étaient composées d'un régiment suisse et de divers détachements de la garde à pied et à cheval. On voyait sur les visages, dans l'attente du souverain, un certain mélange d'étonnement, de crainte, d'amour et de respect. Des courriers se succédaient d'heure en heure, annonçant l'approche du roi. Tout à coup on bat aux champs ; une voiture attelée de six chevaux entre dans la cour où se trouvaient rangés, sur deux lignes, des soldats suisses et les gardes nationaux de Compiègne ; ceux-ci portaient, en guise de ceinture, une large écharpe blanche ; des lanciers de la garde se tenaient à cheval à l'entrée de la cour, et les grenadiers à pied étaient placés au vestibule. La voiture s'arrête devant le perron ; on l'entoure de toutes parts ; on en voit descendre non le roi, mais un vénérable vieillard soutenu par son fils : c'était M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon. De vieux serviteurs de la maison de Condé, qui étaient accourus à Compiègne, poussent des cris en reconnaissant leur maître, se jettent sur ses mains et sur son habit, qu'ils baisent avec des sanglots. Ces princes n'étaient que deux, et tous les yeux cherchaient en vain le troisième ! Le comte de Lostanges s'étant nommé au prince de Condé, le prince lui a répondu : *Ah ! oui, le comte de Lostanges ! vous étiez colonel de mon régiment d'Enghien ?* et il lui jette les bras autour du cou. Le prince a monté l'escalier du vestibule, appuyé sur le bras de son fils, entre les grenadiers de la garde : j'ai vu, et tout le monde a vu comme moi, ces braves soldats couverts de blessures, portant la décoration de la

Légion d'honneur, une large cocarde blanche dans leurs bonnets de peau d'ours, pleurer en rendant le salut des armes aux deux Condé, à ces représentants de l'ancienne gloire de la France, comme ces grenadiers eux-mêmes sont les dignes témoins de notre nouvelle gloire. Il est impossible de décrire la joie et la douleur que l'on ressentait à la vue des deux derniers rejetons du vainqueur de Rocroi, de ces princes si braves, si illustres, si malheureux ! Ils étaient tout près de ce Chantilly qui n'existe plus : mais quand l'héritier manque, qu'importe l'héritage ?

Enfin, le roi lui-même est arrivé. Son carrosse était précédé des généraux et des maréchaux de France qui étaient allés au-devant de Sa Majesté. Ce n'a plus été des cris de vive le roi ! mais des clameurs confuses dans lesquelles on ne distinguait rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. Quand le roi est descendu de sa voiture, soutenu par Madame, duchesse d'Angoulême, la France a cru revoir son père. Ni le roi, ni Madame, ni les maréchaux, ni les soldats ne pouvaient parler. On ne s'exprimait que par des larmes. Les moins attendris criaient encore : Vive le roi ! vive notre père ! et c'est tout ce qu'ils pouvaient dire. Le roi portait un habit bleu, distingué seulement par une plaque et des épaulettes ; ses jambes étaient enveloppées de larges guêtres de velours rouge, bordées d'un petit cordon d'or. Il marche difficilement. mais d'une manière noble et touchante ; sa taille n'a rien d'extraordinaire ; sa tête est superbe, son regard est à la fois celui d'un roi et d'un homme de génie. Quand il est assis dans son fauteuil, avec ses guêtres à l'antique, tenant sa canne entre ses genoux, on croirait voir Louis XIV à cinquante ans.

Madame était vêtue d'une simple robe blanche, sa tête était couverte d'un petit chapeau blanc à l'anglaise. Si quelque chose sur la terre peut donner l'idée d'un ange par la beauté, la modestie, la candeur, c'est certainement la fille de Louis et d'Antoinette : ses traits sont un mélange heureux de ceux de son père et de sa mère, une expression de douceur et de tristesse annonce dans ses regards ce qu'elle a souffert ; on remarque jusque dans ses vêtements, un peu étrangers, des

traces de son long exil. Elle ne cessait de répéter en pleurant et en riant à la fois : Que je suis heureuse d'être au milieu des bons Français ! paroles bien dignes d'une princesse qui regrettait, dans le palais de l'étranger les prisons de la France.

Parvenu dans l'appartement qui lui était préparé, le roi s'est assis au milieu de la foule. On lui a présenté les dames qui se trouvaient à Compiègne il a adressé à chacune d'elles les paroles les plus obligeantes. La même présentation a eu lieu pour Madame. Le roi, un peu fatigué et prêt à se retirer, a dit à MM. les maréchaux et généraux : Messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous ; et il a ajouté avec un accent qu'il aurait fallu entendre : Heureux et fier ! Il a repris ensuite : J'espère que la France sera désormais assez heureuse pour n'avoir plus besoin de vos talents ; mais dans tous les cas, a-t-il ajouté en se levant avec une gaieté noble qui rappelait le descendant de Henri IV, tout goutteux que je suis, je viendrai me mettre au milieu de vous ; et il a traversé le groupe aux cris répétés de vive le roi !

Le dîner a été servi à huit heures. Le roi, Madame, M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon, MM. les maréchaux et généraux, les gentilshommes de service auprès du roi, les dames de Madame, duchesse d'Angoulême, Mme de Montboissier, fille de M. Malesherbes, Mmes les duchesses de Duras, Mme la comtesse de Simiane, et quelques autres personnes de distinction, invitées par ordre de Sa Majesté, étaient à table. La foule était si grande dans le salon, que l'on pouvait à peine servir. Au milieu du dîner, le roi a pris un verre de vin, et a dit à MM. les maréchaux et généraux : Messieurs, buvons à l'armée. Après le dîner, Sa Majesté est retournée dans le salon. Tout le monde voulait se tenir debout. Le roi a fait asseoir MM. les maréchaux et généraux à sa droite. Ces braves capitaines ont paru singulièrement touchés de cette bonté du souverain : ils se rappelaient que l'étranger, sans égard pour leur âge, leurs travaux et leurs blessures, les forçait à se tenir debout devant lui des heures entières, comme s'il eût cherché le respect dans les maux qu'il faisait souffrir à ses serviteurs. On sait que le roi joint à l'esprit le plus remarquable

la mémoire la plus étonnante ; il a donné des preuves de ces rares qualités en causant avec les personnes qui l'environnaient. En voyant marcher avec difficulté le maréchal Lefebvre, un peu tourmenté par la goutte, il lui dit : Hé bien ! maréchal, est-ce que vous êtes des nôtres ? Il a dit au maréchal Mortier : Monsieur le maréchal, lorsque nous n'étions pas amis, vous avez eu pour la reine, ma femme, des égards qu'elle ne m'a pas laissé ignorer, et je m'en souviens aujourd'hui. S'adressant au maréchal Marmont : Vous avez été blessé en Espagne. et vous avez pensé perdre un bras ? « Oui, sire, a répondu le maréchal, mais je l'ai retrouvé pour le service de Votre Majesté. » Les maréchaux Macdonald, Ney, Moncey, Sérurier, Brune, le prince de Neuchâtel, tous les généraux, toutes les personnes présentes, ont obtenu pareillement du roi les paroles les plus affectueuses ; et il n'y avait point de coeur qui ne fût subjugué. Le roi sans armes pouvait dire, comme on l'a dit de Henri IV, qu’il régnait sur la France,

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

On entendait de tous côtés : Il verra comme nous le servirons ! Nous sommes à lui pour la vie. Tous les intéressants exilés revenus avec leur maître de la terre étrangère, tous les officiers de l'armée se serraient la main comme des frères, se disant : Plus de factions, plus de partis ! tous pour Louis XVIII ! Telle est en France la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom de roi. Un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses : il n'a rien à donner, presque rien à promettre. Il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme ? C'est le fils de saint Louis ! c'est le roi ! Tout tombe à ses pieds, l'armée, les grands, le peuple, un million de soldats brûlent de mourir pour lui ; on sent qu'il peut tout nous demander, nos enfants, notre vie, notre fortune ; qu'il ne nous reste plus en propre que l'honneur, seul bien dont nous ne pouvons pas disposer, et dont un roi de France n'exigera jamais de nous le sacrifice.

De l'état de la France au 4 octobre 1814

Accoutumés depuis longtemps aux prodiges, à peine remarquons-nous ceux qui se passent aujourd'hui sous nos yeux : il est vrai de dire cependant que de tous les miracles qui se sont opérés depuis quelques années, aucun n'est plus frappant que le bonheur actuel de la France. Pouvions-nous raisonnablement nous attendre à un calme aussi profond après une si longue tempête ? Pour mieux juger de notre position au mois d'octobre de cette année, rappelons-nous l'état où nous nous trouvions au mois de mars de cette même année.

La France était envahie depuis le Rhin jusqu'à la Loire, depuis les Alpes jusqu'aux montagnes de l'Auvergne, depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne. Paris était occupé par l'ennemi. Cinq cent mille Russes, Allemands, Prussiens, restés de l'autre côté du Rhin, étaient prêts à seconder les efforts de leurs compatriotes par une seconde invasion, qui aurait achevé la désolation de la France ; toute l'Espagne se préparait à franchir les Pyrénées sur les traces de l'armée anglaise, espagnole et portugaise. Plus d'un million de Français avaient, en moins de treize mois, été appelés sur le champ de bataille. Un insensé, à qui l'on ne cessait d'offrir la paix, s'obstinait à arracher le dernier homme et le dernier écu à notre malheureuse patrie, pour soutenir au dehors un monstrueux système de guerre, au dedans une tyrannie plus monstrueuse encore. S'il parvenait à prolonger la guerre, la France courait le risque de ne plus offrir en quelques mois qu'un monceau de cendres ; s'il acceptait enfin la paix, cette paix ne pouvait plus être faite qu'à des conditions aussi déshonorantes pour lui que pour notre patrie : il aurait fallu payer des contributions énormes, céder nos places frontières en garantie des

traités[5620]. Bonaparte humilié dans son orgueil, trompé dans son ambition, eût couvert le royaume de deuil et de proscriptions. Déjà les listes étaient dressées, les victimes désignées, les villes entières condamnées : les confiscations, les expropriations auraient suivi les supplices ; la guerre civile aurait peut-être couronné toutes les dévastations de la guerre étrangère, et un despotisme sanglant se serait assis pour jamais sur les ruines de la France.

Quel était dans ce moment notre unique espoir ? Une famille que nous avions accablée de tous les maux en reconnaissance de tous les biens qu'elle avait versés sur nous depuis tant de siècles ! cette famille exilée, presque oubliée de ses enfants ingrats, ne trouvait pas chez les étrangers plus de souvenirs et plus d'appuis. Ce n'était point pour elle qu'on se battait ; aucun des malheurs qui accablaient alors la France par suite d'une guerre désastreuse ne pouvait être imputé à cette famille : à Châtillon, on traitait de bonne foi avec Bonaparte. À peine permettait-on à Monsieur de suivre presque seul, et de très loin, les armées envahissantes ; il venait coucher dans les ruines que Bonaparte avait faites, essuyer les pleurs des paysans qui s'attroupaient autour de lui, secourir nos conscrits blessés, ne pouvant exercer de la prérogative royale que ces bienfaisantes vertus qu'il avait héritées du sang de saint Louis. Mgr le duc d'Angoulême n'était reconnu que comme simple volontaire à l'armée de lord Wellington ; à Jersey, Mgr le duc de Berry sollicitait en vain la faveur d'être jeté, avec ses deux aides de camp, sur les côtes de France ; et il comptait si peu sur le succès de ces courageuses entreprises, qu'il avait fait renouveler le bail de sa maison à Londres.

C'est dans ce moment désespéré que la Providence acheva l'ouvrage dont elle avait voulu se charger seule, afin de rendre sa main visible à tous. Les étrangers entrent dans Paris ; Dieu change le coeur des princes, ouvre les yeux des Français ; un cri de vive le roi ! sauve le monde. Bonaparte s'écrie qu'on l'a trahi. Trahi, grand Dieu ! et par qui, si ce n'est par lui-même ! Vit-on jamais une fidélité plus extraordinaire, plus touchante que celle de son armée ? Jamais les soldats français ne se sont

montrés plus héroïques que dans l'instant même où, détestant l'auteur de nos infortunes, ils respectaient encore en lui leur général, et seraient morts avec lui si lui-même avait su mourir.

Mais lorsqu'il eut emporté sa vie avec les millions qu'il avait eu le courage de demander, la France se tourna vers notre véritable père, qui arrivait de l'exil sans stipulations, sans traités, sans trésors, rentrant les mains vides, comme il était sorti, mais le coeur plein de cette tendresse et de cette miséricorde naturelle à la race de nos rois.

Qu'est-ce que le roi trouva en arrivant ? Quatre cent mille étrangers dans le coeur de la France, 1700 millions de dettes, des armées désorganisées et sans solde depuis plusieurs mois, plus de trente mille officiers qui avaient droit à un sort et à des récompenses, quatre cent mille prisonniers prêts à rentrer dans leur patrie et à augmenter l'embarras du moment, une constitution à faire, des craintes à calmer, des espérances à remplir, des partis en présence, et tous les éléments d'une guerre civile. Il paraissait sage à quelques personnes que le roi, au milieu de tant d'embarras, ne connaissant ni le terrain sur lequel il marchait, ni l'état des opinions, ni le caractère des hommes en France, inconnu lui-même à son peuple, il paraissait sage, disons-nous, que le roi conservât auprès de lui une force étrangère. Le roi rejeta noblement cette idée : une paix honorable fit sortir les alliés du royaume ; il ne nous en coûta ni contributions ni places fortes ; nous conservâmes nos anciennes frontières, et même nous nous agrandîmes du côté de la Savoie. Les monuments des arts nous restèrent : tout cela fut le fruit de l'estime des alliés pour le roi. Une Charte assura nos droits politiques. Bientôt cette armée, si embarrassante par le nombre de ses soldats, a vu, comme par miracle, presque tout son arriéré acquitté, et le reste de cet arriéré au moment de l'être. Les officiers qui n'ont pu trouver place dans la nouvelle organisation militaire reçoivent, au sein de leur famille, une pension qui leur assure cet honorable repos, récompense naturelle de la gloire. Les propriétés ont été garanties ; la confiance renaît ; les manufactures reprennent leurs travaux : tout marche vers la prospérité. La modération,

le génie et les vertus d'un seul homme ont opéré ces prodiges ; et il n'en a pas coûté une goutte de sang à la France ; et personne n'a été ni inquiété ni persécuté pour son opinion ; ni aucune prison ne s'est ouverte, sinon pour rendre la liberté à quelques victimes. et aucun acte arbitraire du pouvoir ne s'est mêlé à tant d'actes de clémence et de bonté ! Nous sommes trop près de ces merveilles pour les apprécier comme elles le méritent ; mais l'histoire les présentera à l'admiration des hommes : elle ajoutera au nom de Louis le Désiré le surnom de Sage, que la France a déjà eu la gloire de donner à l'un de ses rois.

Si on en avait cru quelques personnes qui avaient leurs raisons pour semer de pareilles alarmes, la France, à l'arrivée des Bourbons, allait devenir le théâtre des réactions et des vengeances. Que pourraient-elles dire aujourd'hui ? Quoi ! pas une exécution, pas un emprisonnement, pas un exil pour consoler leurs prophéties ! Au retour de Charles II en Angleterre, le parlement fit mettre en jugement plusieurs coupables. Au retour de Louis XVIII en France, tout le monde conserve la vie, la fortune, la liberté, rien pour de certains hommes n'est perdu, fors l'honneur ! Quelque opinion que l'on ait, ou que l'on ait eue, on convient généralement que jamais la France n'a été aussi heureuse à aucune époque que dans les quatre mois qui se sont écoulés depuis le rétablissement de la monarchie. Il n'y a aucun Français qui ne porte en lui-même le sentiment de son affranchissement et de sa pleine liberté. Chacun s'endort, sûr de n'être pas réveillé au milieu de la nuit, pour être traîné par des espions à la police, ou par des gendarmes à un tribunal militaire. Le propriétaire sait qu'il conservera son bien, la mère son enfant : elle ne tremble plus dans la crainte de voir chaque matin, au coin de la rue, afficher quelque nouvelle conscription. Le fermier, l'artisan, ne se mettent plus d'avance à la torture, pour savoir comment ils rachèteront le seul fils qui leur reste ; le conscrit, qui ne le sera plus, ne songe plus à se mutiler pour se dérober à la mort. Les taxes seules pèsent encore sur la France ; mais du moins on est certain qu'elles seront réduites dans un temps donné,

qu'elles ne seront point imposées arbitrairement par la première autorité de l'Etat, et jusque par des préfets, des sous-préfets, des maires et des adjoints. L'Etat a des dettes, il faut bien les payer. Et qui les a contractées, ces dettes ? Est-ce le roi ou l'homme de l'île d'Elbe ? Si le roi avait voulu dire : « Je ne suis pas obligé de reconnaître les dettes de Bonaparte ; la fortune que la plupart des fournisseurs ont faite les dédommagera assez de la perte qu'ils éprouveront, » qu'aurait-on eu à répondre ? Mais le roi a cru qu'il y allait de son honneur, comme de celui de la France, d'acquitter scrupuleusement toute dette qui pouvait être regardée comme dette de l'Etat ; et par cette bonne foi digne d'un descendant de Henri IV il donne à la France un crédit qui doublera la fortune publique.

Ainsi, les grands malheurs dont nous menaçait le retour des Bourbons se réduisent à quelques murmures ; et ces murmures, quand on veut aller au fond de la chose, naissent tous de quelque espérance trompée, de quelque place qu'on demandait et qu'on n'a pas obtenue. La moitié de la France, sous le despotisme qui vient de finir, était payée par l'autre. Le moyen de soutenir un pareil abus ! Bonaparte lui-même, s'il fût resté sur le trône sans être le maître de l'Europe, aurait-il pu maintenir toutes les places qu'il avait créées ? Il ne les payait déjà plus. Pour faire taire les mécontents, il les aurait fusillés. D'ailleurs toutes les traces d'une révolution de vingt-cinq années peuvent-elles être effacées dans l'espace de six mois ? À la mort de Henri IV, il se trouva encore de vieux ligueurs qui applaudirent au parricide de Ravaillac. Il faut donc nous attendre à voir encore longtemps, et peut-être toute notre vie, les opinions des Français partagées sur une foule d'objets : les uns détester ce que les autres aimeront ; ceux-ci vanter, ceux-là dénigrer le gouvernement.

Selon les constitutionnels, la constitution n'est pas assez libérale. Selon les anciens royalistes, on se serait bien passé d'une constitution. Ne peut-on pas dire aux premiers : « S'il y a quelque chose de défectueux dans la constitution actuelle, le temps y apportera remède. La constitution anglaise, objet de

votre admiration, n'a pas été l'ouvrage d'un jour. Il suffit que les fondements de la liberté publique soient établis parmi nous, que le peuple soit représenté, qu'il ne puisse être imposé que du consentement de ses représentants, qu'aucun homme ne puisse être ni dépouillé, ni exilé, ni emprisonné, ni mis à mort arbitrairement. Asseyons-nous un moment sur ces grandes bases, et respirons du moins après une course si violente et si rapide. »

Ne peut-on pas dire aux derniers : « L'ancienne constitution du royaume était sans doute excellente ; mais pouvez-vous en réunir les éléments ? Où prendrez-vous un clergé indépendant, représentant, par ses immenses domaines, une partie considérable des propriétés de l'Etat ? Où trouverez-vous un corps de gentilshommes assez nombreux, assez riches, assez puissants pour former, par leurs anciens droits féodaux, par leurs terres seigneuriales, par leurs vassaux et leur patronage, par leur influence dans l'armée, un contrepoids à la couronne ? Comment rétablirez-vous ces privilèges des provinces et des villes, les pays d'états, les grands corps de magistrature qui mettaient de toutes parts des entraves à l'exercice du pouvoir absolu ? L'esprit même de ces corps dont nous parlons n'est-il pas changé ? L'égalité de l'éducation et des fortunes, l'opinion publique, l'accroissement des lumières, permettraient-ils aujourd'hui des distinctions qui choqueraient toutes les vanités ? Les institutions de nos aïeux, où l'on reconnaissait les traces de la sainteté de notre religion, de l'honneur de notre chevalerie, de la gravité de notre magistrature, sont sans doute à jamais regrettables ; mais peut-on les faire revivre entièrement ? Permettez donc, puisqu'il faut enfin quelque chose, qu'on essaye de remplacer l'honneur du chevalier par la dignité de l'homme, et la noblesse de l'individu par la noblesse de l'espèce. En vain voudriez-vous revenir aux anciens jours : les nations, comme les fleuves, ne remontent point vers leurs sources : on ne rendit point à la république romaine le gouvernement de ses rois, ni à l'empire d'Auguste le sénat de Brutus. Le temps change tout, et l'on ne peut pas plus se soustraire à ses lois qu'à ses ravages. »

Qu'il reste donc encore un peu de chaleur dans nos opinions, cela ne peut être autrement. Le despotisme qui vient de finir nous avait fait sortir de l'ordre naturel. Toutes nos passions étaient exaltées ; le soldat ne songeait qu'à devenir maréchal de France, au prix de la vie d'un million de Français ; le plus mince commis aux douanes voyait en perspective un ministère ; l'ouvrier sorti de sa boutique ne voulait plus y rentrer ; la jeunesse, débarrassée du joug domestique, se plongeait dans toutes les jouissances et dans toutes les chimères de son âge. Un devoir qui se réduisait à une bassesse, obéir aveuglément à la volonté d'un maître, remplaçait toute la morale de la vie. Bonaparte était le chef visible du mal, comme le démon en est le chef invisible Toutes les ambitions désordonnées se rassemblaient autour de lui, à peu près comme les songes qui viennent se suspendre à l'arbre funeste que Virgile place à la porte des enfers.

Aujourd'hui, il nous en coûte de rentrer dans le devoir ; le repos nous paraît insipide. Mais comme l'ordre est l'état naturel des choses, nous reprendrons malgré nous le goût des choses honnêtes et des jouissances légitimes. Il est curieux de voir la surprise des hommes accoutumés à gouverner par les moyens violents du despotisme. Ils prédisent des révolutions, des soulèvements qui n'arrivent pas ; ils prennent leurs opinions particulières, leur humeur, leurs intérêts secrets, pour l'opinion, l'humeur et l'intérêt de la France. On n'administre pas, disent-ils. Cela n'ira pas ; cela ne peut pas aller. Eh ! pourquoi ? parce qu'on n'a pas fusillé ce matin à la plaine de Grenelle ; parce que la police n'a pas mis à Vincennes cette nuit une douzaine de personnes ; parce qu'on n'a pas amené du bout de la France des prisonniers dans des cages de poste ; parce qu'on n'a pas payé assez d'espions ; parce qu'on n'empêche personne de parler, d'écrire, d'imprimer même ce qu'il veut ; parce qu'on ne s'est mêlé ni des opérations du commerce ni de celles de l'agriculture ; parce que le conseil d'Etat n'a pas pris dans un seul jour cent arrêtés contradictoires ; parce que, ayant à choisir sur vingt-cinq millions de Français, on n'a pas cru que tous les talents fussent

exclusivement renfermés dans les têtes de quelques hommes que l'opinion publique repousse, et qu'on n'a pas appelé ces hommes au gouvernement ! Ces personnes (distinguées d'ailleurs par l'expérience des affaires) sont cependant de mauvais juges de la marche d'un gouvernement légal : elles n'ont connu que la révolution et ses violences ; uniquement occupées de la force physique, elles n'ont aucune idée de la force morale Elles sont étonnées que tout aille sans efforts, et presque sans qu'on s'en mêle : elles ne savent pas qu'un roi légitime est une plante qui étend naturellement ses branches et ses racines, s'affermit, donne de la protection et de l'ombre, par la seule raison que la terre et le ciel lui sont favorables, et qu'elle croît dans son sol natal. Il est impossible que ce sentiment de sécurité qu'on éprouve ne pénètre pas à la longue toutes les âmes, n'entre pas dans les chaumières et dans les palais, et qu'à la fin on ne se dise pas : « Mais nous sommes cependant heureux ! »

Que ceux qui croient le gouvernement si faible l'examinent d'après les faits et les résultats, et ils verront qu'il est déjà beaucoup plus fort que ce gouvernement de fer auquel il a succédé. Aurait-on pu, par exemple, laisser imprimer contre le dernier despotisme les livres que l'on imprime aujourd'hui contre l'autorité existante, sans que le despotisme en eût été ébranlé ? Les plus infâmes libelles, les ouvrages les plus audacieux se colportent, se vendent publiquement : cela fait-il rien à personne ? Qui est-ce qui lit ces ouvrages ? Et si on les lit, quels sont les lecteurs qui se laissent persuader ? On dira que les auteurs, en signant les libelles, en détruisent eux-mêmes l'effet, comme les poisons se neutralisent mutuellement ; que l'infamie de l'écrivain corrige le venin de l'ouvrage. Par une raison ou par une autre, il est cependant certain qu'un gouvernement qui compte à peine quatre ou cinq mois d'existence, qui s'est établi, comme nous l'avons vu, au milieu de tant de factions et de tant de malheurs, résiste à une épreuve qui eût renversé Bonaparte au plus haut point de sa puissance. Dans les cafés, dans les salons, on juge hautement les actes du ministère, les lois discutées dans les deux

chambres ; on critique, on crie, on blâme, on loue : la marche du gouvernement en paraît-elle dérangée ?

La France est ouverte de toutes parts : on y voyage comme on veut. S'il y a des ennemis secrets, ils peuvent y entrer, en sortir quand bon leur semble. Ils peuvent correspondre, se donner des rendez-vous, en un mot, conspirer ouvertement sur les places publiques et au coin des rues. Les craint-on ? Pas du tout. Bonaparte aurait-il pu leur laisser cette liberté ? On ne daignerait pas même se mettre en défense, ils viendraient échouer devant la douceur et l'indulgence d'un gouvernement paternel qui arrêterait le bras prêt à les punir : le roi les accablerait du poids de son pardon et de sa bonté. On ne peut rien de redoutable contre une autorité fondée sur la légitimité et la justice. La France est remplie des parents et des créatures de Bonaparte, et ils sont protégés comme les autres citoyens, sans que l'on songe à se prémunir contre eux. Une grande princesse est venue, sous la généreuse protection du roi, prendre les eaux dans nos provinces, et pourtant la plaie était bien vive et bien récente ! Cette princesse pouvait réveiller de puissants souvenirs ! Eh bien, qu'est-ce que sa présence a produit ? Se représente-t-on Mme la duchesse d'Angoulême aux eaux d'Aix sous le gouvernement si robuste de la tyrannie, lorsque le seul nom de Bourbon faisait trembler le roi des rois ? Enfin, un frère de l’étranger est établi sur notre frontière, où il se montre avec une richesse qu'il serait plus décent de cacher. En a-t-on témoigné la moindre inquiétude ? A-t-on demandé son éloignement ? Qu'on apprenne donc à juger de la force d'un gouvernement, non par ses actes administratifs, mais par son plus ou moins de morale, de modération et de justice. La force des rois est inébranlable quand elle vient des lumières de leur esprit et de la droiture de leur coeur.

Les Bourbons ont erré, presque sans asile, sur la surface de la terre ; exposés aux craintes de l'usurpateur, ils ne pouvaient surtout approcher des frontières de France sans courir les risques de la vie, témoin l'infortuné duc d'Enghien. Aujourd'hui ils ne poursuivent point ceux qui les ont si cruellement poursuivis ; ils les laissent paraître autour d'eux, sans leur

montrer la moindre crainte, sans même prendre les précautions qui paraîtraient si naturelles. Qui n'admirerait une confiance aussi magnanime, une absence aussi absolue de tout ressentiment ? Louis XVIII a raison. C'est en s'abandonnant ainsi à la loyauté des Français qu'il prouve invinciblement la légitimité de ses droits et la solidité de son trône. Il semble qu'il nous ait crié, en arrivant à Calais, comme Philippe de Valois aux portes du château de Broye : « Ouvrez, c'est la fortune de la France ! » Nous lui avons ouvert ; et nous lui prouverons que nous sommes dignes de l'estime qu'il nous a témoignée, lorsqu'il a si noblement confié à notre foi ses vertus et ses malheurs.

Rapport sur l'Etat de la France au 12 mai 1815, fait au roi dans son conseil, à Gand. [5621]

Sire,

Le seul malheur qui menaçât encore l'Europe, après tant de malheurs, est arrivé. Les souverains vos augustes alliés ont cru qu'ils pouvaient être impunément magnanimes envers un homme qui ne connaît ni le prix d'une conduite généreuse ni la religion des traités. Ce sont là de ces erreurs qui tiennent à la noblesse du caractère : une âme droite et élevée juge mal de la bassesse et de l'artifice, et le sauveur de Paris ne pouvait pas bien comprendre le destructeur de Moscou.

Bonaparte, placé par une fatalité étrange entre les côtes de la France et de l'Italie, est descendu, comme Genséric, là ou l'appelait la colère de Dieu. Espoir de tout ce qui avait commis et de tout ce qui méditait un crime, il est venu ; il a réussi. Des hommes accablés de vos dons le sein décoré de vos ordres, ont baisé le matin la main royale que le soir ils ont trahie. Sujets rebelles, mauvais Français, faux chevaliers, les serments qu'ils venaient de vous faire à peine expirés sur leurs lèvres, ils sont allés, le lis sur la poitrine, jurer pour ainsi dire le parjure à celui qui se déclara si souvent lui-même traître, félon et déloyal.

Au reste, sire, le dernier triomphe qui couronne et qui va terminer la carrière de Bonaparte n'a rien de merveilleux. Ce n'est point une révolution véritable ; c'est une invasion passagère. Il n'y a point de changement réel en France ; les opinions n'y sont point altérées. Ce n'est point le résultat inévitable d'un long enchaînement de causes et d'effets. Le roi s'est retiré un moment ; la monarchie est restée tout entière.

La nation, par ses larmes et par le témoignage de ses regrets, a montré qu'elle se séparait de la puissance armée qui lui imposait des lois.

Ces bouleversements subits sont fréquents chez tous les peuples qui ont l'affreux malheur de tomber sous le despotisme militaire. L'histoire du Bas-Empire, celle de l'Empire Ottoman, celle de l'Egypte moderne et des régences barbaresques en sont remplies. Tous les jours au Caire, à Alger, à Tunis, un bey proscrit reparaît sur la frontière du désert ; quelques mameloucks se joignent à lui, le proclament leur chef et leur maître. Pour réussir dans son entreprise, il n'a besoin ni d'un courage extraordinaire, ni de combinaisons savantes, ni de talents supérieurs : il peut être le plus commun des hommes, pourvu qu'il en soit le plus méchant. Animées par l'espoir du pillage, quelques autres bandes de la milice se déclarent : le peuple consterné tremble, regarde, pleure et se tait : une poignée de soldats armés en impose à la foule sans armes. Le despote s'avance au bruit des chaînes, entre dans la capitale de son empire, triomphe et meurt.

Sire, il y a longtemps que le ciel vous éprouve ; il veut faire de vous un monarque accompli. Vos royales vertus, s'il y manquait encore quelque chose, reçoivent aujourd'hui, sous la main de Dieu, leur dernière perfection. Dans tous les pays où vous avez porté la double majesté du trône et du malheur, oubliant vos propres infortunes, vous n'avez songé qu'à celles de votre peuple. Les yeux attachés sur cette France, dont vous apercevez en quelque sorte la frontière, et dont vous voulez connaître les maux pour y apporter le remède, vous m'ordonnez de vous présenter le tableau de l'état politique et des dispositions morales de la nation. Je vais, sire, soumettre à vos lumières une suite de faits et de réflexions. Je parlerai sans détours : Votre Majesté, qui sait tout voir, saura tout entendre.

Chapitre I – Actes et décrets pour l'intérieur.

Bonaparte arrive à Paris le 20 mars au soir ; le ravisseur de nos libertés se glisse dans le palais de nos rois à l'heure des ténèbres. le triomphateur, porté sur les bras de ses peuples, envahit le château des Tuileries par une issue secrète, tant il compte sur l'amour de ses sujets ! La frayeur et la superstition accompagnent ses pas dans ces salles, une seconde fois abandonnées, qui avaient revu la fille de Louis XVI.

L'histoire remarquera peut-être que Bonaparte est rentré cette année dans Paris à peu près à la même époque où les alliés y pénétrèrent l'année dernière Son orgueil humilié le ramène dans cette ville, qui ne fut jamais prise sous nos rois, et que son ambition punie a livrée à la conquête ; il vient rétablir sa police là où un général russe exerça la sienne il n'y a pas encore un an, grâce au vaste génie, aux merveilleuses combinaisons de ce vrai conservateur de l'honneur français ! Vous parûtes, sire, et les étrangers se retirèrent : Bonaparte revient, et les étrangers vont rentrer dans notre malheureuse patrie. Sous votre règne, les morts retrouvèrent leurs tombeaux, les enfants furent rendus à leurs familles ; sous le sien, on va voir de nouveau les fils arrachés à leurs mères, les os des Français dispersés dans les champs : vous emportez toutes les joies, il rapporte toutes les douleurs.

À peine Bonaparte a-t-il repris le pouvoir, que le règne du mensonge commence. En lisant les journaux du 20 et ceux du 21 du mois de mars, on croit lire l'histoire de deux peuples. Dans les premiers, trente mille gardes nationales, trois mille volontaires, dix mille étudiants de toutes espèces poussaient des cris de rage contre le tyran dans les seconds, ils bénissent sa présence ! L'enthousiasme éclatait dit-on, sur son passage, lorsqu'on sait qu'il n'a été reçu que par le silence de la

consternation et de la terreur. Sire, votre triomphe était alors plus réel et plus touchant : c'était celui d'un père. Les bénédictions suivaient vos pas, et votre coeur est encore ému de ces derniers cris de vive le roi ! que vous avez entendus retentir à travers les gémissements et les sanglots dans les dernières chaumières de la France !

Chaque jour a vu depuis éclore une imposture. Il a fallu d'abord avancer quelques mensonges hardis pour décourager les bons et encourager les méchants. Ainsi on a publié qu'il n'y aurait point de guerre, que Bonaparte s'entendait avec les alliés, que l'archiduchesse Marie-Louise arrivait avec son fils. La fausseté de ces faits devait bientôt se découvrir : mais on gagnait toujours du temps. Dans ce gouvernement, le mensonge est organisé, et entre comme moyen d'administration dans les affaires. Il y a des mensonges pour un quart d'heure, pour une demi-journée, pour un jour, pour une semaine. Un mensonge sert pour arriver à un autre mensonge, et dans cette série d'impostures l'esprit le plus juste a souvent de la peine à saisir le point de vérité.

Des proclamations ont annoncé d'abord l'oubli de tout ce qui a été fait, dit et écrit sous le gouvernement royal. Les individus ont été déclarés libres, la nation libre, la presse libre ; on ne veut que la paix, l'indépendance et le bonheur du peuple. Tout le système impérial est changé. L'âge d'or va renaître : Bonaparte sera le Saturne de ce nouveau siècle d'innocence et de prospérité, et il ne dévorera plus ses enfants. Voyons si la pratique a déjà répondu à la théorie.

C'est au champ de mai que la nation doit être régénérée ; on y donnera des aigles aux légions ; on y couronnera (vraisemblablement par contumace) l'héritier de l'empire ; on y fera le dépouillement des votes pour ou contre l'Acte additionnel aux constitutions. J'aurai soin d'indiquer, vers la fin de ce rapport, quel est vraisemblablement le but réel de cette grande assemblée.

En attendant l'acceptation de l'Acte additionnel qui va rendre le peuple français à l'indépendance, on commence à faire jouir la France du gouvernement le plus libéral :

Bonaparte l'a partagée en sept grandes divisions de police ! Les sept lieutenants sont investis des mêmes pouvoirs qu'avaient autrefois ce qu'on appelait les directeurs généraux. On sait encore aujourd'hui à Lyon, à Bordeaux, à Milan, à Florence, à Lisbonne, à Hambourg, à Amsterdam, ce que c'était que ces protecteurs de la liberté individuelle. Dans le nombre des sept personnes qui doivent rassurer les citoyens et les défendre du despotisme, quatre au moins ont eu ou auraient pu avoir la gloire, en 1793, d'être nommées à de semblables emplois. Au-dessus de ces lieutenants se trouvent placés, dans une hiérarchie de plus en plus favorable à la liberté, des commissaires extraordinaires, à la manière des représentants du peuple sous le règne de la Convention.

La police nous apprend qu'elle ne va plus servir qu'à répandre la philosophie ; qu'elle n'agira plus que d'après des principes de vertu ; qu'elle est la source des lumières et la base de tous les gouvernements libres.

Elle enseigne à ses respectables agents qu'il faut, selon les circonstances, creuser à de grandes profondeurs ou savoir seulement écouter et entendre ; c'est-à-dire qu'il faudra, selon le besoin, corrompre le serviteur, inviter le fils à trahir son père, ou seulement répéter ce qu'on a reçu sous le sceau du secret.

La chose religieuse est aussi soumise à la police ; et la conscience, qui jadis relevait immédiatement de Dieu, obéira maintenant à un espion.

Par le pouvoir constitutionnel de Votre Majesté, il était loisible à vos ministres pendant l'année 1815 d'éloigner des tribunaux de justice les magistrats qui ne paraîtraient plus avoir la confiance publique. Huit ou dix seulement ont été écartés, et l'on en connaît trop la raison.

Quelle mesure arbitraire ! s'écrie le gouvernement actuel de la France ; et à l'instant même il déplace une foule de magistrats irréprochables dans leur conduite, éminents par leurs lumières et étrangers à tous mouvements politiques.

Il s'était même permis une chose plus violente, sur laquelle l'opinion l'a forcé de revenir. L'acte qui institue les notaires

étant de pure forme n'a jamais été annulé par les gouvernements révolutionnaires qui se sont succédé en France ; et toutefois Bonaparte a voulu révoquer celui qui instituait trois avoués et huit notaires, uniquement parce qu'ils avaient été installés sous le gouvernement royal.

Il n'a pas plus respecté les places administratives et militaires. Sur quatre-vingt-trois préfets, vingt-deux seulement ont été conservés, et ces vingt-deux restants ont presque tous été changés de préfecture ; quarante-trois colonels ont reçu leur destitution.

Cette liberté entière, qui sort de la police comme de sa source ; ce respect pour les lois, les places et les hommes, viennent évidemment de la liberté de la presse, car la censure est abolie et la direction de la librairie supprimée. Il est vrai que si la presse est libre, Vincennes est ouvert ; et, par mesure de sûreté, les journaux et la librairie sont restés provisoirement sous la main de M. le duc d'Otrante.

La censure généreuse que les ministres de Bonaparte osent reprocher à votre ministère était bien plus établie pour eux que pour nous : elle forçait le public à se taire sur le passé. Sous le roi, du moins, on ne parlait de certains hommes qu'avec le ton de l'impartialité, et encore uniquement pour repousser leurs imprudentes attaques.

Bonaparte a cherché un autre succès dans l'abolition de l’exercice, cette grande difficulté de l'impôt sur les boissons. D'abord, si les droits réunis étaient odieux, qui les avait établis ? N'était-ce pas Bonaparte ? Il ne fait donc que changer son propre ouvrage ; ensuite cette abolition décrétée n'aura son effet qu'au premier du mois de juin de cette année. Bonaparte, qui compte sur sa fortune, espère bien qu'avant cette époque quelque événement viendra à son secours. Il ne faut pas lui demander de quel droit le chef d'un peuple libre se permet de toucher à l'impôt et d'indiquer un mode de perception autre que celui prescrit par la loi ; ce n'est pas une question pour lui : il sait, et cela lui suffit, que selon le besoin de sa politique il peut retrancher ou feindre de retrancher un impôt trop désagréable au peuple. S'il se trouve pressé par les

événements, n'a-t-il pas la grande ressource de ne pas payer ses dettes ? Le trésor est toujours assez plein quand la violence y pourvoit, et que l'on paye non ce que l'on doit, mais ce que l'on veut. Pour sortir d'embarras, il a encore les séquestres, les confiscations, les exactions, les dons volontaires forcés.

Vous, sire, qui régniez par les lois, l'ordre et la justice, qui ne pouviez ni ne vouliez chercher des trésors dans les mesures arbitraires et les larmes de vos sujets ; vous qui mettiez votre bonheur à acquitter des dettes que vous n'aviez pas contractées, dettes d'autant moins obligatoires, qu'elles n'avaient été faites que pour vous fermer le chemin du trône ; vous, sire, vous n'avez employé, en montant sur ce trône, d'autres moyens de plaire à vos peuples que ceux qui naissaient naturellement de vos vertus. La banqueroute faite ou projetée ne vous a pas paru un système de finance digne de la France et de vous. Supprimer dans le moment un impôt même odieux vous aurait paru une libéralité criminelle ; mais je conviens que pour le maintenir il fallait tout le courage d'un roi légitime, dont les intentions paternelles sont connues et vénérées. Un usurpateur ne pouvait prendre une résolution aussi noble, et préférer au présent cet avenir qu'il ne verra point.

Ce que je dis sur la ressource des futures spoliations n'est point, sire, une conjecture plus ou moins probable. Je ne me permets de parler à Votre Majesté que d'après des documents officiels. Les spoliations sont visiblement annoncées, la dépouille du citoyen est promise, au soldat dans le rapport sur la Légion d'Honneur : il y est dit qu'on remplacera par des biens situés en France une partie des dotations de l'armée. Et de quels biens s'agit-il ? Indubitablement des vignes de Bordeaux, des oliviers de Marseille, en un mot de tous les biens des particuliers et des villes qui auront manifesté leur attachement à la cause des Bourbons.

Sire, le soixante-sixième article de la Charte porte : « La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie. » Ainsi Votre Majesté, dépouillée si longtemps de ses

domaines par ses ennemis, n'a trouvé d'autres moyens de se venger d'eux qu'en abolissant l'odieux principe de la confiscation des biens. De quel côté est le gouvernement équitable ? De quel côté est le véritable roi ?

Vous aviez encore aboli la conscription ; vous croyiez, sire, avoir pour jamais délivré de ce fléau votre peuple et le monde. Bonaparte vient de le rappeler ; seulement il l'a produit sous une autre forme, en évitant une dénomination odieuse. Le décret sur la garde nationale est ce que la révolution a enfanté jusqu'à ce jour de plus effrayant et de plus monstrueux : trois mille cent trente bataillons se trouvent désignés, à raison de sept cent vingt hommes ; ils formeront un total de deux millions deux cent cinquante-trois mille six cents hommes. À la vérité, il n'y a de rendus mobiles à présent que deux cent quarante bataillons, choisis parmi les chasseurs et les grenadiers, représentant cent soixante-douze mille huit cents hommes. On n'est pas encore assez fort pour faire marcher le reste ; mais cela viendra à l'aide de la grande machine du champ de mai.

Cet immense coup de filet embrasse la population entière de la France, et comprend ce que les masses et les conscriptions n'ont jamais compris. En 1793 la Convention n'osa prendre que sept années les hommes de dix-huit à vingt-cinq ans. Ils marcheront aujourd'hui de vingt à soixante. Réformés, non réformés ; mariés, non mariés ; remplacés, non remplacés ; gardes d'honneur, volontaires, tout enfin se trouve enveloppé dans cette proscription générale. Bonaparte, fatigué de décimer le peuple français veut l'exterminer d'un seul coup. On espère par la terreur des polices, obliger les citoyens à s'inscrire. Des comités de réforme ne sont établis que par une nouvelle dérision, comme les anciennes commissions de la liberté de la presse et de la liberté individuelle auprès du sénat. Heureusement, sire, des faits matériels et des influences morales contribueront à diminuer le danger de cette désastreuse conscription. Il ne reste que très peu de fusils dans les arsenaux de la France par suite de l'invasion de l'année dernière, plusieurs manufactures d'armes ont été

démontées ou détruites. Des piques seraient susceptibles d'être forgées assez vite pour être mises aux mains de la multitude ; mais cette arme offre peu de ressource, et l'on ne veut pas sans doute renouveler le décret pour la formation des compagnies en blouse bleue, en braccha, en bonnet gaulois. Quant à cette valeur, qui supplée chez les Français à toutes les armes, il est certain que les gardes nationales ne l'emploieront point contre Votre Majesté. Toute la force morale de la France et le torrent de l'opinion sont absolument pour le roi. Dans beaucoup de départements la garde nationale ne se lèvera point, ou ne se formera qu'avec une difficulté extraordinaire. enfin, le citoyen opprimé par le militaire se laissera moins subjuguer si on lui donne des armes ; et Bonaparte, au lieu de fondre un peuple qui le hait dans une armée qu'il séduit, perdra peut-être une soldatesque dévouée dans une population ennemie.

Pour contrebalancer ce grand arrêt de mort, on devait s'attendre à quelque mesure philanthropique. Aussi Bonaparte, qui demande la vie de deux millions de Français, s'attendrit sur le sort des habitants de la Bourgogne et de la Champagne. Il ne saurait trop, il est vrai, dédommager les victimes de son ambition, puisque c'est lui qui attira les étrangers dans le coeur de la France ; qui les ramena, pour ainsi dire par la main, des plaines du Borysthène aux rives de la Loire : il est juste de secourir les malheureux qu'on a faits. Votre Majesté avait mis à soulager les tristes victimes de l'usurpateur non la stérile ostentation d'un charlatan d'humanité, mais la bonté féconde d'un père. Votre auguste frère allait, sire, dans les ruines des chaumières embrasées essuyer les larmes qu'il n'avait pas fait répandre. La religion venait au secours de ses oeuvres charitables, et rouvrait dans tous les coeurs les sources de la pitié. Ce n'était point par des impôts pesants pour une autre partie du peuple qu'on secourait le peuple ; le malheureux n'était point mis à contribution pour le malheureux ; l'humanité n'excluait point la justice.

Sire, vous aviez tout édifié et Bonaparte a tout détruit. Vos lois abolissaient la conscription et la confiscation ; elles ne

permettaient ni l'exil, ni l'emprisonnement arbitraire ; elles laissaient aux représentants du peuple le soin d'asseoir les contributions. elles assuraient avec un droit égal aux honneurs, la liberté civile et politique Bonaparte paraît, et la conscription recommence, et les fortunes sont violées. La chambre des pairs et celle des députés sont dissoutes. L'impôt est changé, modifié, dénaturé par la volonté d'un seul homme ; les grâces accordées aux défenseurs de la patrie sont rappelées ou du moins contestées. Votre maison civile et militaire est condamnée. un décret oblige quiconque a rempli des fonctions ministérielles à s'éloigner de Paris, à prêter un serment, sous peine de prendre contre les contrevenants telle mesure qu'il appartiendra : mots vagues qui laissent le plus libre champ à l'arbitraire. Le tyran reprend ainsi une à une les victimes auxquelles il promettait oubli et repos dans ses premières proclamations. On compte déjà de nombreux séquestres, des arrestations, des exils, des lois de bannissement ; treize victimes sont portées sur une liste de mort. Sire... vous-même vous êtes proscrit, vous et les descendants de Henri IV, et la fille de Louis XVI ! Vous ne pourriez dans ce moment sans courir le risque de la vie mettre le pied sur cette terre où vous fîtes tant de bien, où vous essuyâtes tant de larmes, où vous rendîtes tant d'enfants à leurs pères, où vous ne répandîtes pas une goutte de sang, où vous apportâtes la paix et la liberté ! Quand Votre Majesté, après vingt-trois ans de malheurs, remonta sur le trône de ses aïeux, elle trouva devant elle les juges de son frère. Et ces juges vivent ! et vous leur avez conservé avec la vie tous les droits du citoyen ! Et ce sont eux qui rendent aujourd'hui contre votre personne sacrée, contre votre auguste famille, contre vos serviteurs fidèles, des arrêts de mort et de proscription ! Et tous ces actes où la violence, l'injustice, l'hypocrisie, le disputent à l'ingratitude, sont rendus au nom de la liberté !

Chapitre II – Extérieur.

La politique extérieure de Bonaparte offre les mêmes contradictions de conduite et de langage : tout était faux dans sa puissance, tout étant en opposition avec son caractère, tout doit être faux dans ce qu'il dit et dans ce qu'il fait. Maintenant il veut tromper le monde entier, et il tombera dans ses propres pièges. Votre Majesté pénétrera, dans sa haute sagesse, les motifs qui le font agir, lorsque j'essayerai de développer l'esprit du gouvernement actuel de l'usurpateur et de montrer l'homme derrière le masque : à présent je ne m'occupe que des faits.

Le but de Bonaparte est d'endormir les puissances au dehors par des protestations de paix, comme il cherche à tromper les Français au dedans par le mot de liberté. Cette paix est la guerre, cette liberté est l'esclavage. D'un côté il offre d'exécuter le traité de Paris, de l'autre il ne soutient l'esprit de son armée qu'en lui promettant la Belgique, les limites naturelles du Rhin, et cette belle Italie, objet de ses prédilections filiales. Le ministre des affaires étrangères de Bonaparte fait dans le *Moniteur* de singuliers raisonnements : « Son maître, dit-il, propose de tenir le traité de Paris. Les puissances alliées ; pour toute réponse, font marcher leurs armées. Or, si les puissances n'en voulaient qu'à un seul homme, comme elles le prétendent, elles n'auraient pas besoin de six cent mille soldats pour l'attaquer. Donc, conclut M. le duc de Vicence, c'est au peuple français qu'elles font la guerre. » Mais si ces puissances acceptent le traité de Paris avec Louis XVIII, et si elles le rejettent avec Bonaparte, n'est-il pas clair qu'un seul homme fait ici toute la différence, et qu'elles n'en veulent réellement qu'à un seul homme ?

Les puissances alliées n'ont pas le droit de s'immiscer dans les affaires de France. Non, et elles déclarent elles-mêmes qu'elles ne prétendent point régler nos institutions politiques.

Mais quand les Français, opprimés par une faction, voient reparaître à leur tête l'ennemi du genre humain, l'homme qui a porté le fer et la flamme chez toutes les nations de l'Europe, n'est-ce pas le devoir des souverains d'écarter le nouveau péril qui les menace ? Qui peut se fier à la parole de Bonaparte ? Qui croira à ses serments ? Par ses protestations pacifiques, il ne veut que gagner du temps et rassembler ses logions.

Convient-il à la France elle-même, convient-il aux Etats voisins de laisser subsister au centre du monde civilisé une poignée de militaires parjures, qui, maîtrisant jusqu'à l'armée, disposent à leur gré du sceptre de saint Louis, le donnent et le reprennent au gré de leur caprice ? Quoi ! un souverain légitime pourra être arraché des bras de son peuple par une horde de janissaires ! Quoi ! tous les gouvernements pourront être mis en péril, sans qu'on ait le droit de chercher à arrêter ces violences ! Ce qui se fait sans inconvénient pour l'Europe chez les corsaires de l'Afrique peut-il s'accomplir également chez les Français sans danger pour l'ordre social ? Ne doit-on pas prendre contre les moeurs et les mameloucks de la moderne Egypte autant de précautions que contre la peste qui nous vient de ce pays ? Les souverains de la Russie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de la Sicile, de la Suède, du Danemark, consentiront-ils à recevoir, par droit d'exemple, la couronne de la main de leurs soldats ? Enfin, les nations qui chérissent les lois, la paix, la liberté, sont-elles décidées à mettre tous ces biens sous la protection du despotisme militaire ?

Si Bonaparte était aussi pacifique que ses ministres nous l'annoncent, ferait-il tous les jours des actes d'agression contre les cours étrangères ? Il s'efforce, mais en vain, de rendre infidèles à leur patrie les régiments suisses ; il promet la demi-solde aux officiers belges qui ont cessé d'être sujets de la France ; il insulte le noble souverain qui, lui-même éprouvé par le malheur, a reçu si généreusement son illustre compagnon d'infortune. Bonaparte se flatte d'être aimé dans la Belgique ; il se trompe, il y est détesté. Ses conscriptions, ses gardes d'honneur, ses persécutions religieuses, l'ont rendu un objet

d'horreur pour les habitants de ces belles provinces.

Sire, je sens trop combien tout ce que je viens de dire est déchirant pour votre coeur. Nous partageons dans ce moment votre royale tristesse. Il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour prévenir l'invasion de la France. Sire, vous êtes Français, nous sommes Français ! Sensibles à l'honneur de notre patrie, fiers de la gloire de nos armes, admirateurs du courage de nos soldats, nous voudrions, au milieu de leurs bataillons, verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les ramener à leur devoir, ou pour partager avec eux des triomphes légitimes. Nous ne voyons qu'avec la plus profonde douleur les maux prêts à fondre sur notre pays ; nous ne pouvons nous dissimuler que la France ne soit dans le plus imminent danger : Dieu ressaisit le fléau qu'avaient laissé tomber vos mains paternelles, et il est à craindre que la rigueur de sa justice ne passe la grandeur de votre miséricorde ! Ah ! sire, à la voix de Votre Majesté, les étrangers, respectant le descendant des rois, l'héritier de la bonne foi de saint Louis et de Louis XII, sortirent de la France ! Mais si les factieux qui oppriment vos sujets prolongeaient leur règne, si vos sujets, trop abattus, ne faisaient rien pour s'en délivrer, vous ne pourriez pas toujours suspendre les calamités qu'entraîne la présence des armées. Du moins votre royale sollicitude s'est déjà assurée par des traités qu'on respectera l'intégrité du territoire français, qu'on ne fera la guerre qu'à un seul homme. Vous êtes encore accouru au secours de votre peuple, et vous avez transformé en amis généreux ceux qui auraient pu se montrer ennemis implacables.

Chapitre III – Reproches faits au gouvernement royal.

Tromper la France et l'Europe est donc le premier moyen employé par Bonaparte pour fonder sa nouvelle puissance ; le second est de calomnier le gouvernement royal. Parmi les reproches faits au ministère de Votre Majesté, plusieurs sont appuyés sur des faits évidemment faux ; un grand nombre sont absurdes. Quelques-uns ont un côté vrai, à les considérer isolément, et non dans l'ensemble des choses.

Bonaparte assure que le domaine extraordinaire ayant été dissipé par le gouvernement royal, il compte le remplacer par des biens en France, qui serviront à la donation de qui il appartiendra.

Le domaine extraordinaire et le domaine privé représenteraient à peu près la somme de 480 millions. Sur cette somme totale, 150 ou 157 millions du domaine extraordinaire, et 100 millions du domaine privé, ont servi dans le dernier budget à payer les dettes de l'Etat, ou plutôt ont été portés en déduction de ces dettes. Etait-ce le roi qui les avait contractées, ces dettes ? Etait-il le dévastateur ou le réparateur de l'Etat ?

150 millions dus par les puissances étrangères entraient dans le calcul des 480 millions du domaine extraordinaire. Les alliés sont venus chercher en France la quittance de ces 150 millions ; et ce n'est pas encore le roi qui l'a donnée, puisque c'est Bonaparte qui a conduit les étrangers à Paris. Voilà donc plus de 400 millions du domaine extraordinaire qui ont nécessairement disparu, et dont votre ministère ne peut être responsable.

Les 100 millions restants du domaine extraordinaire se composaient de l'emprunt de Saxe, montant de 13 à 17 millions ; de 15 ou 20 millions sur le Mont-Napoléon de Milan ;

de quelques millions sur le Mont-Napoléon de Naples ; de cent dix actions sur les canaux ; de quelques millions sur les salines du Peccais ; de plusieurs maisons ; des sommes dues par la famille de Bonaparte et par différents particuliers ; les billets des débiteurs, entre autres un billet de Jérôme Bonaparte pour la somme d'un million, sont demeurés avec les valeurs ci-dessus énoncées dans la caisse du domaine extraordinaire. La seule somme prélevée par le ministère de Votre Majesté sur le domaine extraordinaire est une somme de 8 millions en effets sur la place, appliquée aux réparations du Louvre, à celles de Versailles et à l'achat de plusieurs maisons sur le Carrousel. De ces 8 millions, 4 seulement avaient été dépensés à l'époque du 20 mars.

Dénué des documents qui pourraient donner à ces calculs une précision rigoureuse, il se peut faire que des erreurs se soient glissées dans le résultat que j'offre ici à Votre Majesté ; mais ces erreurs ne sont ni graves ni nombreuses, et cet aperçu général suffit pour prouver la mauvaise foi et détruire les calomnies de Bonaparte.

Quant au séquestre mis sur les biens de la famille de Bonaparte, entre les raisons d'Etat, trop évidentes aujourd'hui, qui obligeaient le ministère de faire apposer promptement ce séquestre, on vient de voir que la famille de Bonaparte devait plusieurs millions à la France : les billets de ces dettes se trouvaient à la caisse du domaine extraordinaire, et représentaient une valeur empruntée à ce domaine. La saisie des biens des débiteurs absents était une conséquence nécessaire des sommes qu'ils devaient à l'Etat.

Pour parler sans doute aux passions de la dernière classe du peuple, on a prétendu que les diamants de la couronne étaient une propriété de l'Etat.

Si quelque chose appartient aux Bourbons, héritiers des Capets et des Valois, ce sont des diamants achetés de leurs propres deniers, et par cette raison même appelés joyaux de la couronne. Le plus beau de ces joyaux, le Régent, offre dans son nom seul la preuve incontestable qu'il était une propriété particulière. Je ne parle pas, sire, du droit que vous avez, et

que consacre la Charte, de prendre toute mesure nécessaire au salut de l'Etat dans les temps de crise : mettre à couvert les richesses qui peuvent tomber entre les mains de l'ennemi est pour le roi un de ses devoirs les plus impérieux. Loin donc de faire un crime aux ministres de Votre Majesté d'avoir soustrait à Bonaparte les propriétés de l'Etat, on pourrait plutôt leur reprocher de lui avoir laissé 30 millions en espèces, et 42 millions en effets. Dans une pareille circonstance, Bonaparte aurait-il manqué de vider le trésor public et même de spolier la Banque ? Bien plus, son gouvernement n'essaya-t-il pas l'année dernière d'emporter aussi les diamants de la couronne ? Tous ces reproches sont donc un mélange de dérision et d'absurdité. Votre ministère, en laissant à Bonaparte 72 millions, pourrait être accusé d'un excès de bonne foi ; mais ce sont là de ces fautes que commet la probité et que la conscience absout.

On a voulu dire que le gouvernement royal, infidèle à la Charte et à ses promesses, avait tourmenté les acquéreurs de domaines nationaux. Pour prendre connaissance de ces prétendus délits, une commission a été nommée par Bonaparte. Quel a été le résultat de ses recherches ?

Le gouvernement royal méconnaissait dit-on, la gloire de l'armée ! Qui a plus admiré nos guerriers que les Bourbons ? qui les a plus noblement récompensés ? Qu'il me soit permis de rappeler que dans un écrit publié sous les yeux de Votre Majesté, écrit qu'elle a daigné honorer de sa sanction royale, j'ai parlé des sentiments et des triomphes de notre armée avec une justice qui a paru exciter la reconnaissance du soldat[5622]. Faut-il se repentir de ces éloges ? Non, sire, l'infidélité de quelques chefs et la faiblesse d'un moment ne peuvent effacer tant de gloire : les droits de l'honneur sont imprescriptibles, malgré les fautes passagères qui peuvent en ternir l'éclat.

Enfin, sire, vient la grande accusation de despotisme. Le despotisme des Bourbons ! Ces deux mots semblent s'exclure. Et c'est Bonaparte qui accuse Louis XVIII de despotisme ! Il faut bien compter sur la stupidité ou sur la perversité des

hommes pour avancer des calomnies aussi grossières. Les plus audacieux mensonges ne coûtent rien à l'usurpateur ; il ne rougit point de tomber dans les contradictions les plus manifestes ; car en même temps qu'il représente le gouvernement royal comme violent et tyrannique, il lui reproche l'incapacité et la faiblesse.

Etait-il tyrannique, le gouvernement qui craignait si fort de blesser les lois qu'il a mieux aimé s'exposer aux plus grands périls que d'employer l'autorité arbitraire pour arrêter des conspirateurs ? Etait-il tyrannique, le gouvernement qui, armé de la loi de la censure, laissait publier contre lui les écrits les plus séditieux ?

A-t-on vu sous le règne de Louis XVIII, comme sous celui de Bonaparte, plus de sept cents personnes retenues dans les prisons après avoir été acquittées par les tribunaux ?

Le roi a-t-il cassé les décisions des jurés ? Le général Exelmans a-t-il été arrêté depuis le jugement qui déclarait son innocence ?

Si les généraux d'Erlon et Lallemant avaient tenté sous Bonaparte ce qu'ils ont fait sous le roi, vivraient-ils encore ?

Quoi, sire, vous avez pardonné non seulement toutes les fautes, mais encore tous les crimes ! Après tant de malheurs, tant de souvenirs amers, tant de sujets de vengeance, un généreux oubli a tout effacé ! Vous avez reçu dans votre palais et ceux qui vous avaient servi et ceux qui vous avaient offensé ; vous n'avez fait aucune distinction entre le fils innocent et le fils repentant ; vous avez réalisé dans toute son étendue, dans toute sa simplicité la touchante parabole de l'enfant prodigue, et on ose parler de la tyrannie des Bourbons !

Ah, sire, quand tout le peuple rassemblé sous vos fenêtres, la veille de votre départ, témoignait, tantôt par sa morne tristesse, tantôt par ses cris d'amour, combien il chérissait son père ; quand les paysans de l'Artois et de la Flandre vous suivaient en vous comblant de bénédictions, ce n'était pas un tyran qu'ils pleuraient ! Que le fils que vous avez privé de son père, que le citoyen que vous avez dépouillé se lève et vous

accuse. Bonaparte osera-t-il porter le même défi à la France ? Mais, sire, vos ministres n'étaient pas de bonne foi : ils voulaient détruire la Charte. Le nouveau gouvernement de la France, employant les moyens les plus odieux pour attaquer le gouvernement royal, a fait rechercher soigneusement tous les papiers qui pouvaient accuser celui-ci. On a trouvé dans une armoire secrète de l'appartement d'un de vos ministres des lettres qui devaient révéler d'importants mystères. Eh bien, qu'ont-elles appris au public, ces lettres confidentielles, inconnues, cachées, qu'on a eu la maladresse de publier (car la passion fait aussi des fautes, et les méchants ne sont pas toujours habiles) ? Elles ont appris que vos ministres, différant entre eux sur quelques détails, étaient tous d'accord sur le fond ; qu'ils pensaient qu'on ne pouvait régner en France que par la Charte et avec la Charte, et que les Français aimant et voulant la liberté, il fallait suivre les moeurs et les opinions du siècle.

Si nous possédions les papiers secrets de Bonaparte, il est probable que nous y trouverions des révélations d'une tout autre nature. Oui, sire, et c'est ici l'occasion d'en faire la protestation solennelle : tous vos ministres, tous les membres de votre conseil sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté ; ils puisent auprès de vous cet amour des lois, de l'ordre et de la justice, sans lesquels il n'est point de bonheur pour un peuple. Sire, qu'il nous soit permis de vous le dire avec le respect profond et sans bornes que nous portons à votre couronne et à vos vertus : Nous sommes prêts à verser pour vous la dernière goutte de notre sang, à vous suivre au bout de la terre, à partager avec vous les tribulations qu'il plaira au. Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons devant Dieu que vous maintiendrez la constitution que vous avez donnée à votre peuple ; que le voeu le plus sincère de votre âme royale est la liberté des Français. S'il en avait été autrement, sire, nous serions toujours morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée, parce que vous êtes notre seigneur et maître, le roi de nos aïeux, notre souverain légitime ; mais, sire, nous n'aurions plus été que vos soldats,

nous aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres.

Sire, un roi qui peut écouter un pareil langage n'est pas un tyran ; ceux à qui votre magnanimité permet de tenir ce langage ne sont pas des esclaves. Avec la même sincérité, sire, nous avouerons que votre ministère a pu tomber dans quelques méprises Quel est le gouvernement établi au milieu d'une invasion étrangère, du choc de tous les intérêts, des cris de toutes les passions, qui n'eût pas commis de plus graves erreurs ? Le gouvernement usurpateur vient de nous donner une leçon utile : il n'a pas perdu un moment pour éloigner des préfectures et des tribunaux les hommes qu'il a présumés ennemis de son autorité ou indifférents à sa cause ; il a pensé qu'un magistrat qui le matin avait administré dans un sens ne pouvait pas le soir administrer dans un autre : il ne faut jamais placer un homme entre la honte et le devoir. et le forcer, pour éviter l'une, à trahir l'autre.

Si le ministère de Votre Majesté n'a pas suivi rigoureusement ce principe, c'était pour s'attacher plus scrupuleusement à la lettre de vos proclamations royales, qui, par une bonté infinie, promettaient à tous les Français la conservation de leurs places et de leurs honneurs. Ainsi, ce n'est pas le défaut de sincérité, c'est toujours le trop de bonne foi qu'il faudrait reprocher à vos ministres.

Eviter les excès de Bonaparte, ne pas trop multiplier, à son exemple, les actes administratifs, était une pensée sage et utile. Cependant, depuis vingt-cinq ans les Français s'étaient accoutumés au gouvernement le plus actif que l'on ait jamais vu chez un peuple : les ministres écrivaient sans cesse ; les ordres partaient de toutes parts : chacun attendait toujours quelque chose ; le spectacle, l'acteur, le spectateur, changeaient à tous les moments. Quelques personnes semblent donc croire qu'après un pareil mouvement, détendre trop subitement les ressorts serait dangereux. C'est, disent-elles, laisser des loisirs à la malveillance, nourrir les dégoûts, exciter des comparaisons inutiles. L'administrateur secondaire, accoutumé à être conduit dans les choses même les plus communes, ne sait plus ce qu'il doit faire, quel parti prendre.

Peut-être serait-il bon, dans un pays comme la France, si longtemps enchanté par les triomphes militaires, d'administrer vivement dans le sens des institutions civiles et politiques, de s'occuper ostensiblement des manufactures, du commerce, de l'agriculture, des lettres et des arts. De grands travaux commandés, de grandes récompenses promises, des distinctions éclatantes accordées aux talents, des prix, des concours publics, donneraient une autre tendance aux moeurs, une autre direction aux esprits : le génie du prince, particulièrement formé pour le règne des arts, répandrait sur eux un éclat immortel. Certains de trouver dans leur roi le meilleur juge, le politique le plus habile, l'homme d'Etat le plus instruit, les Français ne craindraient plus d'embrasser une nouvelle carrière ; les triomphes de la paix leur feraient oublier les succès de la guerre ; ils croiraient n'avoir rien perdu en changeant laurier pour laurier, gloire pour gloire.

Votre ministère, malgré sa vigilance, ses soins, son attention de tous les moments, n'a pu prévenir ce qui était hors de sa puissance : quelques vanités ont choqué quelques vanités. Il est bien essentiel de soigner, en France, cet amour-propre si dangereux et si susceptible ; si on le satisfait à peu de frais, il s'aigrit pour peu de chose ; et de cette source misérable encore renaître d'épouvantables révolutions. Mais les ministres établis pour diriger les affaires humaines ne peuvent pas toujours régler les passions des hommes.

Enfin, sire, vous vous apprêtiez à couronner les institutions dont vous aviez posé la base, en attendant dans votre sagesse l'instant propre à l'accomplissement de vos projets. Vous saviez qu'en politique il ne faut rien précipiter ; vous vous étiez donné quelque temps pour essayer nos moeurs, connaître l'esprit public, étudier les changements que la révolution et vingt-cinq années d'orages avaient apportés dans le caractère national. Suffisamment instruit de toutes ces choses, vous aviez déterminé une époque pour le commencement de la pairie héréditaire ; le ministère eût acquis plus d'unité ; les ministres seraient devenus membres des deux chambres, selon l'esprit même de la Charte ; une loi eût été proposée afin

qu'on pût être élu membre de la chambre des députés avant quarante ans, et que les citoyens eussent une véritable carrière politique. On allait s'occuper d'un code pénal pour les délits de la presse, après l'adoption de laquelle loi la presse eût été entièrement libre ; car cette liberté est inséparable de tout gouvernement représentatif. On avait d'ailleurs reconnu l'inutilité ou plutôt le danger d'une censure, qui, n'empêchant pas le délit, rendait les ministres responsables des imprudences des journaux.

Dieu a ses voies impénétrables et ses jugements imprévus ; il a voulu suspendre un moment le cours des bénédictions que Votre Majesté répandait sur ses sujets. De ces Bourbons, qui avaient ramené le bonheur dans notre patrie désolée, il ne reste plus en France que les cendres de Louis XVI ! Elles règnent, sire, dans votre absence ; elles vous rendront votre trône comme vous leur avez rendu un tombeau.

Mais, au milieu de tant d'afflictions, combien aussi de consolations pour le coeur de Votre Majesté ! L'amour et les regrets de tout un peuple vous suivent et vous accompagnent, des prières s'élèvent de toutes parts pour vous vers le ciel ; votre retraite d'un moment est une calamité publique, Je vois autour de leur roi les vieux compagnons de son infortune, ces vétérans de l'exil et du malheur, qui sont revenus à leur poste ; j'aperçois ces grands capitaines, si chers à l'armée, qu'ils n'ont jamais conduite que dans les sentiers de l'honneur, vrais représentants de la valeur Française et de la foi militaire, D'autres maréchaux, qui n'ont pu suivre vos pas, ont refusé de violer les serments qu'ils vous avaient faits, plus glorieux dans leur repos que lorsqu'ils triomphaient sur les champs de bataille. Une foule de généraux, de colonels, d'officiers et de soldats, déposent aussi des armes qu'ils ne peuvent plus porter pour leur roi. Les gardes nationales du royaume, celles de Paris à leur tête, expriment leur douleur par le silence de leurs rangs incomplets et déserts, et rappellent de tous leurs voeux le père qu'ils gardaient, le noble chef que vous leur aviez donné. Dans les emplois civils, dans la magistrature, Votre Majesté a pareillement trouvé une multitude de sujets

fidèles : les uns ont quitté leurs places, les autres ont refusé d'humiliantes faveurs. Il s'est rencontré des hommes qui, se croyant négligés, auraient pu être tentés de suivre une autre fortune ; et pourtant ils n'ont point trahi le devoir : ainsi, dans ces jours d'épreuve, l'honneur, comme la honte, a eu ses triomphes et ses surprises.

Parmi vos ministres, sire, les uns ont été assez heureux pour s'attacher à vos pas, les autres pour souffrir sous la main de Bonaparte. Les chefs les plus habiles de leurs administrations ont imité leur exemple : plus leurs talents sont éminents, plus ils sont heureux de les consacrer à Votre Majesté et de les refuser à l'usurpateur.

Le clergé n'a point perdu l'habitude des persécutions : reprenant avec joie sa croix nouvelle, il refuse à l'impie cette touchante prière qui demande au ciel le salut du roi. Les deux chambres, qui conservaient avec Votre Majesté le dépôt sacré de la liberté publique, l'ont courageusement défendue. Rome, dans le siècle des Fabricius, eût nommé avec orgueil un citoyen tel que le président de la chambre des députés. Sa proclamation, sa protestation, au sujet des avis de M. le duc d'Otrante, resteront, sire, comme un monument de votre règne et des nobles sentiments que vous savez inspirer.

Ajoutons, sire, que votre famille vient d'attacher à votre couronne une nouvelle gloire. Si Monsieurs, votre digne frère, si Mgr le duc de Berry, si Mgr le duc d'Orléans, placés dans des circonstances pénibles, n'ont pu rallier une foule désarmée, ils ont montré, au milieu des trahisons et des perfidies, l'élévation, le courage, la loyauté naturels au sang des Bourbons. Ne croit-on pas voir et entendre le Béarnais lorsque Mgr le duc de Berry, sortant des portes de Béthune, se précipitant au-devant d'une troupe de rebelles, les appelant à la fidélité ou au combat, les trouvant sourds à sa voix, répond à ceux qui l'invitaient à faire un exemple : « Comment voulez-vous frapper des gens qui ne se défendent pas ? »

L'entreprise héroïque de Mgr le duc d'Angoulême prendra son rang parmi les hauts faits d'armes de notre histoire. Sagesse et audace du plan, hardiesse d'exécution, tout s'y

trouve. Le prince, jusqu'alors éloigné des champs de bataille par la fortune, se précipite sur la gloire aussitôt qu'il l'aperçoit, et la ressaisit comme une portion du patrimoine de ses pères : mais la trahison arrête un fils de France aux mêmes lieux où elle avait laissé passer Bonaparte. Que de malheurs Mgr le duc d'Angoulême eût évités à notre patrie s'il avait pu arriver jusqu'à Lyon ! Un soldat rebelle, qui avait vu ce prince au milieu du feu, disait, en admirant sa valeur : « Encore une demi-heure, et nous allons crier vive le roi ! »

Mais que dire de la défense de Bordeaux par Madame ? Non, ce n'étaient pas des Français que les hommes qui ont pu tourner leurs armes contre la fille de Louis XVI ! Quoi ! c'est l'orpheline du Temple, celle qui a tant souffert par nous et pour nous, celle à qui nous ne pouvons jamais offrir trop d'expiations, d'amour et de respects, que l'on vient de chasser à coups de canon de sa terre natale ! Grand Dieu ! et pour mettre à sa place l'assassin du duc d'Enghien, le tyran de la France et le dévastateur de l'Europe ! Les balles ont sifflé autour d'une femme, autour de la fille de Louis XVI ! Si elle rentre en France, on lui appliquera les décrets contre les Bourbons, c'est-à-dire qu'on la traînera à l'échafaud de son père et de sa mère ! Elle a paru, au milieu de ces nouveaux périls, telle qu'elle se montra, dans sa première jeunesse, au milieu des assassins et des bourreaux. Fille de France, héritière de Henri IV et de Marie-Thérèse, nourrie de tribulations et de larmes, éprouvée par la prison, les persécutions et les dangers, que de raisons pour savoir mépriser la vie ! Je ne voudrais en preuve de la réprobation du gouvernement de Bonaparte que d'avoir laissé insulter Mme la duchesse d'Angoulême ; la représenter baisant les mains des soldats pour les engager à rester fidèles, l'appeler une femme furieuse, à l'instant où ses vertus, ses malheurs et son courage excitaient l'admiration de toute la terre, c'est se condamner au mépris comme à l'exécration du genre humain.

Chapitre IV – Esprit du gouvernement.

Sire, les empires se rétablissent autant par la mémoire des choses passées que par le concours des faits présents. Les souvenirs que Votre Majesté et son auguste famille ont laissés en France vous y préparent un prompt retour. Mais il est encore d'autres causes qui rendent la chute de Bonaparte infaillible. Je ne parle pas de la guerre étrangère, elle suffirait seule pour le renverser ; je parle des principes de mort qui existent dans son gouvernement même : c'est par l'examen de là nature et de l'esprit de son gouvernement que je terminerai ce rapport.

À peine, sire, votre retraite momentanée eut-elle suspendu le règne des lois, que votre royaume se vit menacé d'une alliance hideuse entre le despotisme et la démagogie : on promit à vos peuples une liberté d'une espèce nouvelle. Cette liberté devait naître au champ de mai, le bonnet rouge et le turban sur la tête, le sabre du mamelouck et la hache révolutionnaire à la main, entourée des ombres de ces milliers de victimes sacrifiées sur les échafauds, dans les campagnes brûlantes de l'Espagne, dans les déserts glacés de la Russie : le marchepied de son trône eût été le corps sanglant du duc d'Enghien, et son étendard la tête de Louis XVI.

Bonaparte, rentré en France, a senti qu'il ne pouvait régner dans le premier moment par les principes qui avaient contribué à précipiter sa chute. Le gouvernement du roi avait répandu une si grande liberté, qu'on ne pouvait se jeter tout à coup dans l'arbitraire sans révolter les esprits. Le roi, tout absent qu'il était, forçait le tyran à ménager les droits du peuple ; bel hommage rendu à la légitimité ! D'une autre part, l'homme que l'on avait vu tremblant sous les pieds des commissaires étrangers qui le conduisaient comme un malfaiteur à l'île d'Elbe, n'était plus aux yeux de la nation le vainqueur d'Austerlitz et de Marengo ; il ne pouvait plus commander de par la Victoire. Déjà contenu dans ses excès

par la nouvelle direction de l'opinion publique, il trouvait encore devant lui des hommes disposés à lui disputer le pouvoir.

Ces hommes étaient d'abord ceux qu'on peut appeler les républicains de bonne foi : délivrés des chaînes du despotisme et des lois de la monarchie, ils désiraient garder cette indépendance républicaine impossible en France, mais qui du moins est une noble erreur. Venaient ensuite ces furieux qui composaient l'ancienne faction des Jacobins. Humiliés de n'avoir été sous l'empire que des espions de police d'un despote, ils étaient résolus à reprendre pour leur propre compte cette liberté de crimes dont ils avaient cédé pendant quinze années le privilège à un tyran.

Mais ni les républicains, ni les révolutionnaires, ni les satellites de Bonaparte, n'étaient assez forts pour établir leur puissance séparée, ou pour se subjuguer les uns les autres. Menacés au dehors d'une invasion formidable, poursuivis au dedans par l'opinion publique, ils comprirent que s'ils se divisaient, ils étaient perdus. Afin d'échapper au danger, ils ajournèrent leurs querelles : les uns apportaient à la défense commune leurs systèmes et leurs chimères ; les autres, leur contingent de terreur, de tyrannie et de perversité. Il est probable qu'ils n'étaient pas de bonne foi dans ce pacte effrayant ; chacun se promit en secret de le tourner à son avantage aussitôt que le péril serait passé, et chacun chercha d'avance à s'assurer de la victoire.

Dans les premiers jours, les indépendants semblèrent être les plus forts, et Bonaparte paraissait subjugué. Il s'était vu forcé d'appeler aux premières places de l'Etat des hommes qu'intérieurement il déteste : il en coûte à son orgueil d'obéir à ceux qu'il avait condamnés à le servir ou à se taire. Au commencement du consulat, il fut de même obligé de feindre des sentiments qui n'étaient pas dans son coeur ; mais il sapa peu à peu les fondements de l'édifice qu'il avait élevé ; à mesure que ses forces croissaient, il se débarrassait de quelques principes et de quelques hommes Le tribunat fut d'abord épuré, ensuite détruit ; il ne conserva que deux corps

politiques, subjugués par la terreur, l'un pour lui livrer l'or, l'autre pour lui prodiguer le sang de la France.

Il suit aujourd'hui la même route : il n'embrasse la liberté que pour l'étouffer. L'assemblée du champ de mai est sa grande machine, À la faveur d'un spectacle nouveau, de ces scènes préparées d'avance, qu'il joue d'une manière si habile, au milieu des cris des soldats, il espère obtenir une levée en masse, ou, ce qui revient au même, faire décréter la marche de toutes les gardes nationales du royaume : ce qu'il veut avant tout, ce sont les moyens de la victoire ; quand il l'aura obtenue, il jettera le masque, se rira de la constitution qu'il aura jurée, et reprendra à la fois son caractère et son empire. Aujourd'hui, avant le succès, les mameloucks sont jacobins ; demain, après le succès, les jacobins deviendront mameloucks : Sparte est pour l'instant du danger, Constantinople pour celui du triomphe.

Il était impossible que les gens habiles dont Bonaparte est environné ne devinassent pas sa pensée ; mais comment le prévenir ? D'un côté, ils ne veulent plus le tyran pour maître ; de l'autre, ils en ont encore besoin pour général ; ils redoutent ses triomphes, et ses triomphes leur sont nécessaires ; il faut qu'ils se défendent contre l'Europe, et Bonaparte seul peut les défendre. Dans cette position désespérée, liés, associés avec lui par la force des événements, ils avaient conçu l'espoir de l'enchaîner si fortement qu'il serait hors d'état de leur nuire quand la guerre lui aurait rendu des forces. Ils retombaient ainsi dans l'erreur où ils étaient déjà tombés au commencement du consulat ; ils croyaient de nouveau dominer Bonaparte par l'ascendant d'une république, quoiqu'ils dussent être détrompés par l'expérience. Pleins de cette pensée, ils laissaient quelques enfants perdus presser les mesures révolutionnaires : les bonnets rouges avaient reparu ; on entendait chanter la Marseillaise ; un club établi à Paris correspondait et correspond encore avec d'autres clubs dans les provinces ; on annonçait la résurrection du Journal des Patriotes. On oubliait que le peuple est las, que tout tend aujourd'hui au repos, comme en 1793 tout tendait au

mouvement : les déclamations, les formes, les enseignes révolutionnaires, que l'on essayait de reproduire, ayant cessé d'être l'expression d'une opinion réelle, ne sont plus que la révoltante parodie d'une tragédie épouvantable. Et quelle confiance pourraient inspirer aujourd'hui les hommes de 1793 ? Ne sait-on pas ce qu'ils entendent par la liberté, l'égalité, les droits de l'homme ? Sont-ils plus moraux, plus sincères, plus sages après leurs crimes qu'avant leurs crimes ? Est-ce parce qu'ils se sont souillés de tous les excès qu'ils sont devenus capables de toutes les vertus ? On n'abdique pas le crime aussi facilement qu'on abdique une couronne ; et le front que ceignit l'affreux diadème en conserve des marques ineffaçables.

Toutefois, sire, ces graves considérations n'arrêtaient pas les partis en France. Il ne s'agissait pas pour eux de savoir ce qui était possible dans l'avenir, mais d'obéir à ce que le présent commandait : ainsi quelques hommes se berçaient toujours du projet d'une constitution républicaine. Il paraît qu'on avait conçu la pensée de faire descendre Bonaparte du haut rang d'empereur à la condition modeste de généralissime ou de président de la république. Juste punition de son orgueil ! il ne serait sorti de l'île d'Elbe avec tous ses projets d'ambition, de grandeur, de dynastie, que pour humilier sa pourpre, ses faisceaux, ses aigles, ses victoires devant d'insolents citoyens. Le bonnet rouge apprit à Bonaparte à porter des couronnes ; le bonnet rouge dont on charge aujourd'hui la tête de ses bustes lui annonce-t-il de nouveaux diadèmes ? Non : c'est une vie qui s'accomplit, c'est le cercle qui se ferme : on ne recommence pas sa fortune.

Les républicains se promettaient la victoire ; tout semblait favoriser leurs projets. On parlait de placer le prince de Canino au ministère de l'intérieur, le lieutenant général comte Carnot au ministère de la guerre, le comte Merlin à celui de la justice. Bonaparte, en apparence abattu, ne s'opposait point à des mouvements révolutionnaires, qui en dernier résultat fournissaient des hommes à son armée. Il se laissait même attaquer dans des pamphlets : on lui prêchait, en le tutoyant,

la liberté et l'égalité ; il écoutait ces remontrances d'un air contrit et docile. Tout à coup, échappant aux liens dont on avait cru l'envelopper, il renverse les barrières républicaines, et proclame de sa propre autorité non une constitution, mais un Acte additionnel aux constitutions de l'empire. Les citoyens seront appelés à consigner leurs votes touchant cet Acte sur des registres ouverts aux secrétariats des diverses administrations ; et tout le travail de l'assemblée du champ de mai se réduira au dépouillement d'un scrutin.

Bonaparte gagne par cette publication deux points essentiels : supposant d'abord que rien n'est détruit dans ce qu'il appelle ses constitutions, il regarde l'empire comme existant ; il évite les contestations sur son titre et sur sa réélection. Ensuite il se place hors de l'atteinte du champ de mai, puisqu'il soustrait l'Acte additionnel à l'acceptation des électeurs, et leur interdit par le fait toute discussion politique Ainsi cette assemblée, à qui l'on attribuera peut-être le droit de voter la mort de deux millions de Français, n'aura pas celui de décréter leur liberté.

Au reste, sire, la nouvelle constitution de Bonaparte est encore un hommage à votre sagesse : c'est, à quelques différences près, la Charte constitutionnelle. Bonaparte a seulement devancé, avec sa pétulance accoutumée, les améliorations et les compléments que votre prudence méditait. simplicité de croire que s'il n'avait rien à craindre de l'Europe, il respecterait tout ce qu'il promet dans son Acte additionnel, qu'il laisserait écrire tout ce qu'on voudra, qu'il n'exilerait, ne fusillerait personne ! Il en serait de la chambre des pairs et de celle des députés comme il en a été du tribunal, du sénat et du corps Législatif.

Nous voyons, sire, dans le considérant de l'Acte additionnel que Bonaparte, s'occupant d'une grande confédération européenne (c'est-à-dire la conquête des Etats voisins), avait ajourné la liberté de la France.

Il en est arrivé ce léger malheur, que quatre ou cinq millions de Français morts pour le système fédératif n'ont pu jouir de la liberté que Bonaparte réservait aux générations présentes.

Que diront aujourd'hui ceux qui trouvaient mauvais que Votre Majesté s'intitulât roi par la grâce de Dieu, qu'elle eût gardé l'initiative des lois, qu'elle se fût réservé l'espace d'une année pour l'épuration des tribunaux et la nomination des juges à vie ? L'Acte additionnel conserve ces dispositions. Que diront ceux qui oseraient blâmer le roi d'avoir donné la Charte de sa pleine autorité, au lieu de l'avoir reçue du peuple ? Bonaparte imite cet exemple. — Mais il soumet sa constitution à l'acceptation de la nation ! À qui la soumet-il ? à des citoyens qui iront s'inscrire sur un registre dans une municipalité. Si les votes sont peu nombreux, s'ils sont contre l'Acte additionnel, aura-t-on égard à ces oppositions ? Qui vérifiera les signatures ? N'en introduira-t-on pas sur les rôles autant que bon semblera ? Qui osera réclamer ? Comment l'assemblée du champ de mai s'assure-t-elle de la fidélité des maires, des sous-préfets, chargés de recueillir les votes, surtout lorsque les commissaires extraordinaires auront renouvelé les administrations d'un bout de la France à l'autre ? Si quelque chose pouvait ressembler à l'assentiment du peuple, ne serait-ce pas celui des collèges électoraux au champ de mai ? Et pourquoi interdit-on tout examen aux électeurs ? Mais pourquoi me perdre moi-même dans cet examen inutile ? Je raisonne comme s'il était encore question de régularité, de pudeur, de bonne foi : et l'acceptation de l'*Acte* est préjugée par un décret, et sa promulgation ordonnée d'avance !

Dans l'Acte additionnel je n'aperçois rien sur l'abolition de la confiscation des biens : je vois que la propriété n'est plus une condition nécessaire pour être élu membre de la chambre des représentants ; que l'armée est appelée à donner son suffrage, que les anciennes constitutions, les sénatus-consultes ne sont point rapportés et deviennent comme des armes secrètes dans les arsenaux de la tyrannie.

Voilà Bonaparte tout entier : il se réserve la confiscation des biens, remet aux non propriétaires la défense de la propriété, pose les principes du gouvernement militaire, et cache ses desseins dans les chaos de ses lois. Ceux qui chérissent sincèrement les idées libérales peuvent-ils supporter des

choses aussi monstrueuses ? Tout cela n'est-il pas un mélange de dérision et d'impudence ? N'est-ce pas à la fois et dans le même moment reconnaître et violer un principe, admettre la souveraineté du peuple et s'en moquer ? N'est-ce pas toujours montrer la même astuce, la même mauvaise foi. la même domination de caractère ?

Oserai-je parler au roi du dernier article de l'Acte additionnel ? Par cet article, le peuple français cède tous ses droits à l'usurpateur, excepté celui de rappeler les Bourbons : donc si Bonaparte voulait ouvrir à Votre Majesté les chemins de la France, il ne le pourrait plus ; et si, d'un autre côté, le peuple voulait vous rapporter votre couronne, cela lui serait impossible, parce que Bonaparte, en vertu des institutions impériales, a seul le droit d'assembler le peuple. Si l'on avait pu douter des sentiments de la France, ce dernier article les proclamerait : les mauvaises consciences se trahissent ; l'excès de la précaution annonce l'excès de la crainte ; interdire au peuple français le droit de rappeler son roi, c'est prouver qu'il veut le rappeler.

Toutefois Bonaparte s'est embarrassé dans ses propres adresses : l'Acte additionnel lui sera fatal. Si cet Acte est observé, il y a dans son ensemble assez de liberté pour renverser le tyran ; s'il ne l'est pas, le tyran n'en deviendra que plus odieux. D'un autre côté, Bonaparte perd tout à la fois, par cet Acte, et la faveur des républicains et la force révolutionnaire du jacobinisme : les démagogues ne veulent ni de la pairie ni des deux chambres ; ce qu'ils veulent surtout, c'est l'égalité absolue : ils préféreraient à ces institutions de Bonaparte son ancien despotisme : du moins ce joug était un niveau. Enfin, comme l'Acte additionnel n'est après tout que la Charte, qu'est-ce que les Français auront gagné au retour de l'usurpateur ? Vont-ils de nouveau soutenir une guerre cruelle, exposer leur patrie à une seconde invasion pour obtenir précisément ce qu'ils avaient sous le roi, avec la paix, la considération et le bonheur ? Ne se trouvent-ils pas à peu près dans la même position que les alliés par rapport au traité de Paris ? Ceux-ci disent à Bonaparte : « Nous voulons le traité de

Paris, mais nous le voulons sans vous, parce qu'un autre que vous en tiendra toutes les conditions, et que vous n'en remplirez aucune. »

Les Français diront à Bonaparte : « Nous voulons la Charte constitutionnelle, mais nous ne la voulons qu'avec le roi, parce qu'il y sera fidèle et que vous l'auriez bientôt violée. » Ainsi, quelque parti que prenne Bonaparte, qu'il soit tyran, jacobin, constitutionnel, on trouve toujours que ses triomphes sont des défaites, et que son despotisme, ses violences, ses ruses, viennent, sire, échouer devant votre autorité légale, votre modération constante et votre parfaite sincérité.

Il n'y a de salut que dans le roi : l'Europe connaît sa foi, sa loyauté, sa sagesse ; elle ne peut trouver de garantie que dans son trône et dans sa parole. Sire, vous êtes l'héritier naturel de tous les pouvoirs usurpés dans votre royaume. Toutes les révolutions en France se feront pour vous. Indépendamment de ses droits, Votre Majesté a sur ses ennemis un avantage immense : son gouvernement est le seul qui depuis vingt-cinq ans ait paru raisonnable à tous ; le seul qui, en consacrant les principes d'une liberté sage, ait donné ce que la révolution a tant de fois promis et qu'elle promet encore. On a reconnu, sire, par l'essai qu'on a fait de vos vertus, que vous êtes le prince qui convient le mieux à la France ; que l'ordre des choses établi pouvait subsister. Quelques années auraient suffi pour le porter à sa perfection ; il avait en lui tous les principes de durée, et il n'a été momentanément suspendu que par l'unique chance qui pouvait en arrêter le cours.

Mais déjà tout se prépare pour le prompt rétablissement du trône. La France commence à revenir de sa surprise, les illusions se dissipent, la vérité perce de toutes parts. On se trouve avec épouvante sous le règne de la terreur et de la guerre. Chacun se demande si, après tant d'années de souffrances, de sang et de meurtres, il faut recommencer la révolution. Les Français se voient une seconde fois isolés au milieu de l'Europe, séparés du monde, comme des hommes atteints d'une maladie contagieuse. Les portes de leur beau pays, ouvertes par le roi à la foule des voyageurs, se sont tout

à coup fermées. L'Europe se tait ; et dans ce silence effrayant on n'entend retentir que les pas d'un million d'ennemis qui s'avancent de toutes parts vers les frontières de la France.

Les citoyens, alarmés, tournent les yeux vers leur roi, ils l'appellent à leur secours ; et son silence se joignant à celui du monde civilisé semble annoncer quelque catastrophe terrible. Les soldats eux-mêmes s'étonnent ; ils se demandent qu'est devenue la fille des Césars, où sont les dépouilles qui leur avaient été promises ? En grand nombre désertent ; des officiers se retirent ; la garde même est triste et découragée ; les finances s'épuisent ; les soixante-douze millions restés au trésor sont déjà dissipés. Plusieurs départements refusent de payer l'impôt et de fournir des hommes. Les provinces de l'ouest et du midi ne sont pas entièrement soumises ; elles n'attendent qu'un nouveau signal pour reprendre les armes. La faiblesse de Bonaparte s'accroît à mesure que la force du roi augmente. La comparaison de ce que la France était il y a un mois et de ce qu'elle est aujourd'hui frappe tous les esprits, et reporte avec douleur la pensée sur les biens qu'on a perdus.

Le 28 du mois de février dernier[5623] la France était en paix avec toute la terre ; son commerce commençait à renaître, ses colonies à se rétablir ; ses dettes s'acquittaient, ses blessures se fermaient ; elle reprenait dans la balance politique de l'Europe sa prépondérance et son utile autorité. Jamais elle n'avait eu de meilleures lois, jamais elle n'avait joui de plus de liberté ; elle sortait de ses débris et de ses tombeaux heureuse, brillante et rajeunie. Dix mois d'une restauration accomplie au milieu de tous les genres d'obstacles avaient suffi à Louis XVIII pour enfanter ces merveilles.

Le 1er de mars[5624] la France est en guerre avec le monde entier. Elle redevient l'objet de la haine et de la crainte de l'univers. Elle voit renaître dans son sein les factions qui l'ont déchirée : ses enfants vont être de nouveau traînés au carnage, ses lois détruites, ses propriétés bouleversées. Courbée sous un double despotisme, elle ne conserve de sa restauration que des regrets, de sa liberté qu'une vaine ombre.

Voilà les autres merveilles opérées dans un moment par Bonaparte : vingt-quatre heures séparent et tant de biens et tant de maux.

Sire, vous reparaîtrez, le bonheur rentrera dans notre chère patrie. Vos sujets verront l'abîme où quelques factieux les ont entraînés : ils se hâteront d'en sortir ; ils accourront à vous, les uns pour recevoir la récompense due à leur fidélité, les autres pour implorer cette miséricorde dont ils n'ont pu épuiser les trésors. Oui, sire, innocents ou coupables, ils trouveront leur salut en se jetant dans vos bras ou à vos pieds.

Mais tandis que je m'efforce de fixer sous les yeux de Votre Majesté le tableau de l'intérieur de la France, ce tableau n'est déjà plus le même : demain il changera encore. Quelque rapidité que je puisse mettre à le retracer, il me serait impossible de suivre les mouvements convulsifs d'un homme agité par ses propres passions et par celles qu'il a si follement soulevées. Je disais au roi que Bonaparte avait remporté une victoire sur le parti républicain, et ce parti l'a vaincu de nouveau. La publication de l'Acte additionnel lui a enlevé, comme nous l'avions prévu, le reste de ses complices. Attaqué de toutes parts, il recule, il retire à ses commissaires extraordinaires la nomination des maires des communes, et rend cette nomination au peuple. Effrayé de la multiplicité des votes négatifs, il abandonne la dictature, et convoque la chambre des représentants en vertu de cet Acte additionnel qui n'est point encore accepté. Errant ainsi d'écueil en écueil, il se replie en cent façons pour éluder ses engagements et ressaisir le pouvoir qui lui échappe : à peine délivré d'un danger, il en rencontre un nouveau Ce souverain d'un jour osera-t-il instituer une pairie héréditaire ? Comment gouvernera-t-il ses deux chambres, qu'il est forcé de réunir ? Montreront-elles à ses ordres une obéissance passive ? N'élèveront-elles pas la voix ? Ne chercheront-elles point à sauver la patrie ? Quels seront les rapports de ces chambres avec l'assemblée du champ de mai, qui n'a plus de véritable but, puisque l'Acte additionnel est mis à exécution avant que les suffrages aient été comptés ? Cette assemblée du champ

de mai, composée de trente mille électeurs, ne se croira-t-elle pas la véritable représentation nationale, supérieure en autorité à cette chambre des représentants qu'elle aura elle-même choisis ? Il est impossible à l'intelligence humaine de prévoir ce qui sortira d'un pareil chaos ; ces changements subits, cette étrange confusion de toutes choses annoncent une espèce d'agonie du despotisme : la tyrannie usée et sur son déclin conserve encore l'intention du mal, mais elle paraît en avoir perdu la puissance. On dirait en effet que Bonaparte, jouet de tout ce qui l'environne, ne prend plus conseil que du moment, esclave de cette destinée à laquelle il semblait commander jadis. La licence règne à Paris, l'anarchie dans les provinces : les autorités civiles et militaires se combattent. Ici on menace de brûler les châteaux et d'égorger les prêtres ; là on arbore le drapeau blanc et l'on crie vive le roi ! Cependant, au milieu de ces désordres, le temps marche et les événements se précipitent. L'Europe entière est arrivée sur les frontières de la France : chaque peuple a pris son poste dans cette armée des nations, et n'attend plus que le dernier signal. Que fera l'auteur de tant de calamités ? S'il quitte Paris, Paris demeurera-t-il tranquille ? S'il ne rejoint pas ses soldats ses soldats combattront-ils sans lui ? Un succès peut-il changer sa fortune ? Non : un succès retarderait à peine sa chute. Peut-il, d'ailleurs, l'espérer, ce succès ? L'arrêt est parti d'en haut, la victoire s'est déclarée, et Bonaparte est déjà vaincu dans Murat : un appel a été fait aux passions des peuples d'Italie, et ces peuples ont répondu par un cri de fidélité. Puissent les Français imiter cet exemple ! Puissent-ils abandonner le fléau de la terre à la justice du ciel ! Ah, sire, espérons que, désarmé par les prières du fils de saint Louis, le Dieu des batailles épargnera le sang de notre malheureuse patrie ! Vous conserverez à la France, pour son bonheur, ce reste de sang qu'elle a trop prodigué pour sa gloire ! Le moment approche où Votre Majesté va recueillir le fruit de ses vertus et de ses sacrifices : à l'ombre du drapeau blanc les nations jouiront enfin de ce repos après lequel elles soupirent, et qu'elles ont acheté si cher.

De la dernière déclaration du congrès

Gand, le 2 juin 1815.

La déclaration émanée du congrès de Vienne, en date du 12 mai 1815, fait autant d'honneur aux plénipotentiaires qui l'ont signée qu'aux souverains dont elle est pour ainsi dire la dernière profession de foi.

Rien de plus clair et de plus précis que la manière dont les trois questions sont posées et résolues dans le rapport de la commission, inséré au procès-verbal. En effet, le succès de l'invasion de Bonaparte est un fait et non un droit : le succès ne peut rien changer à l'esprit de la déclaration du 13 mars. Cette vérité, resserrée à dessein dans la solution de la première question, serait susceptible de longs développements.

Soutenir, par exemple, que l'Europe, à qui l'on reconnaissait le droit d'attaquer Bonaparte encore errant dans les montagnes du Dauphiné, n'aurait pas celui de s'armer contre Bonaparte redevenu le maître de la France, ne serait-ce pas une véritable absurdité ?

La déclaration du 13 mars prévoyait et supposait évidemment le succès, autrement elle devenait ridicule : on ne fait pas marcher un million de soldats pour combattre douze cents hommes. Bonaparte pouvait-il entreprendre la conquête d'un grand royaume avec quelques satellites, sans y être appelé par une conspiration redoutable ? Le caractère connu de l'usurpateur devait confirmer dans cette pensée les princes réunis à Vienne : cet homme n'est point un partisan qui sait faire la guerre à la tête d'une bande déterminée, sur les rochers et dans les bois ; il ne retrouve sa force et son audace qu'en remuant des masses et en employant des moyens

immenses. Les souverains avaient donc jugé le péril avec sagesse. L'empereur de Russie apprit le 3 mars, à deux heures de l'après-midi, que Bonaparte avait quitté l'île d'Elbe ; et le même jour, à cinq heures du soir, une estafette porta à Pétersbourg l'ordre de faire partir la garde impériale russe ; les autres souverains expédièrent des courriers aux ministres et aux commandants de leurs provinces ; en moins d'une semaine le signal fut donné à toutes les armées de l'Europe : ce n'était pas, nous le répétons, contre douze cents hommes, qu'un seul pont rompu pouvait arrêter dans les défilés de Gap, qu'était dirigée tant de prévoyance, de résolution et d'activité.

La seconde question du procès-verbal porte sur le traité de Paris, que Bonaparte offre de sanctionner, tout en affectant de l'appeler un traité honteux. Le congrès répond avec raison, et conformément à la déclaration du 31 mars 1814, que Bonaparte, si les alliés lui eussent accordé la paix, n'aurait point obtenu les conditions favorables de ce traité. On eût exigé de lui des garanties qu'on n'a pas demandées à Louis XVIII. Il eût été obligé de payer des contributions, de céder des provinces. Sa parole n'eût pas suffi pour délivrer, comme par enchantement, la France de quatre cent mille étrangers. Oserait-on prétendre que la politique ne doive pas faire entrer dans ses motifs et dans ses considérations le caractère moral des chefs des nations ? L'Angleterre soumit à l'arbitrage de saint Louis de graves débats qu'elle n'eût pas fait juger par un capitaine de la Ligue. Si la France a été de nos jours exposée à la conquête, c'est par Bonaparte ; si la France est sortie entière des mains de l'ennemi, elle le doit à Louis XVIII. La France aurait peut-être pu garder son tyran par un traité de Paris ; mais en gardant son esclavage, elle eût perdu ses provinces et son honneur.

On nous assure que Bonaparte est bien changé. Non ; ce n'est pas à quarante-cinq ans, quand on est né sans entrailles, quand on s'est enivré du pouvoir absolu, que l'on change dans l'espace de huit mois. Bonaparte, traîné par des commissaires à l'île d'Elbe, se cachant sous leurs pieds pour se soustraire aux vengeances du peuple, n'a pas été ennobli par le malheur,

mais dégradé par la honte : il n'y a rien à espérer de lui.

Il est donc vrai que la France n'a eu aucune raison de se plaindre du traité de Paris... Que ce traité était même un bienfait immense pour un pays réduit, par le délire de son chef, à la situation la plus désastreuse[5625]. Le maréchal Ney, dans sa lettre du 5 avril 1814, adressée à M. le comte de Talleyrand, avoue que Bonaparte reconnaissait le danger de cette situation : Convaincu, dit-il, de la position ou il (Bonaparte) a placé la France, et de l'impossibilité ou il se trouve de la sauver lui-même il a paru se résigner et consentir à l'abdication entière et sans aucune restriction.

Dans quel abîme, en effet, n'avait-il pas précipité la France !

Lors des conventions du 23 avril 1814, quelques esprits prévenus, oubliant notre position, ne parurent pas les approuver dans toutes leurs parties ; elles rendaient, disaient-ils, aux alliés, sans conditions, les places de l'Allemagne, encore occupées par nos troupes. Quoi ! Paris, Bordeaux, Toulouse, Lyon, ne valent pas Dantzig, Hambourg, Torgau, Anvers ! C'était rendre ces dernières villes sans conditions, que d'en faire l'objet d'un pareil échange, que d'obtenir à ce prix la retraite des alliés ! À l'époque du 23 avril 1814, les alliés occupaient la France depuis les Pyrénées occidentales jusqu'à la Gironde, depuis les Alpes jusqu'au Rhône, depuis le Rhin jusqu'à la Loire ; quarante départements, c'est-à-dire près de la moitié du royaume, étaient envahis ; cent mille prisonniers, répartis dans les provinces où les alliés n'avaient pas encore pénétré, menaçaient de se joindre à leurs compatriotes ; quatre cent mille étrangers sur le sol de la patrie, les réserves des Russes, des Autrichiens, des Prussiens, des Allemands prêtes à passer le Rhin, les Suédois et les Danois venant grossir cette inondation d'ennemis, telle était la position de la France. Chaque jour on voyait tomber quelques-unes des places que nous tenions encore sur l'Oder, le Weser, l'Elbe et la Vistule ; et les landsverh, qui avaient formé le blocus de ces places, prenaient aussitôt la route de notre malheureux pays. Au milieu de tant de calamités présentes, de tant de craintes pour l'avenir, que pouvait exiger le gouvernement provisoire ?

Quelle force aurait-il opposée aux alliés, s'il avait plutôt consulté l'ambition que la justice, ou si les alliés avaient préféré leur agrandissement à leur sûreté ? L'armée n'avait point encore vu à sa tête le prince noble dépositaire des pouvoirs du roi ; et trop séduite par les prestiges de la gloire, on peut juger à présent qu'elle eût été moins fidèle à ses devoirs qu'à ses souvenirs ; désorganisée, découragée par la retraite honteuse de Bonaparte, eût-elle essayé, sous les ordres de son nouveau chef, de renouveler des combats qu'elle était déjà lasse de soutenir sous son ancien général ? Aux premiers signes de mésintelligence, les alliés, occupant la capitale et la moitié du royaume, se seraient emparés des caisses publiques, auraient levé l'impôt à leur profit, frappé de contributions les villages et les villes, et enlevé au gouvernement toutes ses ressources. Ils auraient appelé leurs nouvelles armées d'au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées ; les Anglais, les Espagnols, les Portugais, partant de Toulouse et de Bordeaux, les Russes et les Prussiens, de Paris et d'Orléans, les Bavarois et les Autrichiens, de Dijon, de Lyon et de Clermont, auraient opéré leur jonction dans nos provinces non encore envahies. Le roi n'était point arrivé : aurait-il pu se faire entendre au milieu de ce chaos ? Sans doute il est impossible de conquérir la France. Les Espagnols, les Portugais, les Russes, les Prussiens, les Allemands ont prouvé, et les Français auraient prouvé à leur tour, qu'on ne subjugue point un peuple qui combat pour son nom et son indépendance. Mais combien de temps cette lutte se fût-elle prolongée ? Que de malheurs n'eût-elle point produits ? Est-ce du sein de ces bouleversements intérieurs que nos soldats auraient marché à la délivrance de Dantzig, de Hambourg et d'Anvers ? Ces places n'auraient-elles point ouvert leurs portes avant le triomphe de nos armées, avant la fin des guerres civiles et étrangères allumées dans nos foyers ? Car il est probable que dans le premier moment nous nous fussions divisés. Enfin, après bien des années de ravages, lorsque la paix eût mis un terme à nos maux, cette paix nous eût-elle fait obtenir les citadelles rendues aux alliés par les conventions du

23 avril 1814 ?

Que si quelqu'un pouvait avoir le droit de reprocher le traité de Paris à ceux qui l'ont signé, ce ne serait pas certainement Bonaparte, qui a donné lieu à ce traité en introduisant les alliés jusque dans le coeur de la France. Dans tous les cas, il est insensé de soutenir qu'il fallait prolonger nos révolutions, recommencer des guerres désastreuses, compromettre l'existence de la patrie, afin de conserver quelques places, peut-être même quelques provinces, conquises, il est vrai, par notre valeur, mais enlevées, après tout, à leurs possesseurs légitimes par l'injustice et la violence.

Au reste, pour juger en homme d'Etat les conventions du 23 avril 1814 et le traité du 30 mai, qui en est la suite, on ne doit point les prendre isolément : il faut examiner leurs causes et leurs effets, considérer la place qu'ils occupent dans la chaîne des actes diplomatiques ; non seulement ils firent cesser les calamités de la France, mais ils fondèrent dans l'avenir les droits des souverains et des peuples, la sûreté et la liberté de l'Europe.

Si ces traités forcèrent Bonaparte à descendre d'un trône usurpé, ne sont-ce pas ces mêmes traités qui le condamnent aujourd'hui de nouveau ? Sans l'existence de ces actes salutaires, il pourrait dire que l'Europe n'a pas le droit de s'armer contre lui ; mais il se trouve qu'en vertu même du traité du 30 mai 1814, ce ne sont pas les étrangers qui attaquent le fugitif de l'île d'Elbe, c'est lui qui a troublé la paix du monde. En effet, quelles sont les bases du traité de Paris ?

1° La déclaration des alliés du 31 mars 1814, qui annonce que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties, lorsqu'ils s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles devaient être plus favorables lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance de ce repos ; que les souverains alliés ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun de sa famille ; qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes ;

2° L'acte de déchéance du 3 avril 1814, prononcé par le

sénat de Bonaparte, acte qui rappelle une partie des crimes par lesquels l'usurpateur avait attenté à la liberté de la France et de l'Europe ;

3° L'acte d'abdication du 11 avril de la même année, dans lequel Bonaparte lui-même reconnaît qu’étant le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, il renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie ;

4° La convention du même jour, qui répète en des termes encore plus formels la renonciation exprimée par l'acte d'abdication ;

5° Les conventions du 23 avril, où les puissances alliées déclarent qu'elles veulent donner la paix à la France, parce que la France est revenue à un gouvernement dont les principes offrent les garanties nécessaires pour le maintien de la paix.

Ainsi, sans toutes ces conditions préalables, établies dans les actes ci-dessus mentionnés, le traité de Paris n'eût point été conclu, et toutes ces conditions se réduisent à une seule : exclure formellement Bonaparte et les siens du trône de France, tant par l'action d'une force étrangère que par l'acquiescement de sa propre volonté.

Cela posé, Bonaparte, violant des engagements si sacrés, reprenant le titre d’empereur des Français, rompt de fait la paix que le traité de Paris avait établie, et est condamné par le traité même.

Pour nous résumer : le succès momentané de Bonaparte n'a pu changer la déclaration du 13 mars dernier, comme le prouve la seconde déclaration du 12 mai.

La base, la condition sine qua non du traité de Paris était l'abolition du pouvoir de Bonaparte.

Or Bonaparte, venant rétablir ce pouvoir, renverse le fondement du traité ; il se replace volontairement et replace la France qui le souffre dans la situation politique antérieure au 31 mars 1814 : donc c'est Bonaparte qui déclare la guerre à l'Europe, et non l'Europe à la France.

Ajoutons et répétons encore que le traité de Paris, quoi qu'en dise Bonaparte, était nécessaire et très honorable à la France : c'est ce que nous croyons avoir démontré. Plus on

examinera les transactions politiques qui ont préparé et suivi la restauration, plus on admirera les princes et l'habile ministre qui ont si parfaitement jugé les intérêts pressants de la patrie, si bien connu les choses et les hommes. Le 31 mars 1814, des armées innombrables occupaient la France ; quatre mois après, toutes les armées ennemies avaient repassé nos frontières, sans avoir emporté un écu, tiré un coup de fusil, versé une goutte de sang, depuis la rentrée des Bourbons à Paris. La France se trouve agrandie sur quelques-unes de ses frontières ; on partage avec elle les vaisseaux et les magasins d'Anvers ; on lui rend trois cent mille de ses enfants, exposés à périr dans les prisons des alliés si la guerre se fût prolongée ; après vingt-cinq années de combats, le bruit des armes cesse subitement d'un bout de l'Europe à l'autre. Quel pouvoir a opéré ces merveilles ? Le ministre d'un gouvernement à peine établi, deux princes revenus de la terre étrangère, sans force, sans suite et sans armes, deux simples traités signés Charles et Louis !

Rapport fait au roi dans son conseil sur le décret de Napoléon Bonaparte du 9 mai 1815

Sire,

La France entière demande son roi ; les sujets de Votre Majesté ne dissimulent plus leurs sentiments : les uns viennent se ranger autour d'elle, les autres font éclater dans l'intérieur du royaume leur amour pour leur souverain légitime et l'espoir de retrouver bientôt la paix sous son autorité tutélaire. Mais plus l'opinion publique se manifeste, plus Bonaparte, épouvanté, appesantit son joug sur les Français. Il appelle l'anarchie au secours du despotisme ; il veut, mais vainement, ébranler la fidélité des faubourgs de Paris, armer la dernière classe du peuple. Pour soutenir sa tyrannie, il cherche, sous les lambeaux de la misère, des bras ensanglantés dans les massacres de septembre ; il fouille dans les archives révolutionnaires pour y découvrir quelques lois propres à seconder ses fureurs. C'est cet esprit de violence qui a dicté le dernier rapport du ministre de la police de Bonaparte. Ce rapport, en date du 7 mai, a été suivi d'un décret rendu le 9 par le prétendu chef du gouvernement de la France ; et le soi-disant ministre de la justice a couronné ce rapport et ce décret par sa circulaire du 11, adressée aux procureurs généraux.

Déjà l'application de ces principes d'iniquité a été faite dans plusieurs départements : des agents secondaires se sont hâtés de répondre au signal donné, en portant la rigueur et l'injustice à un excès inouï, même dans les fastes de la révolution. Nous reviendrons plus bas sur l'arrêté du lieutenant général de police Moreau : nous ne faisons ici que l'indiquer à Votre Majesté.

Ce décret du 9 mai, dont la première lecture a si vivement

affligé le coeur du roi, ordonne, par le premier article, à tous les Français (autres que ceux compris dans l'article II de l'amnistie du 12 mars dernier) qui se trouvent hors de France au service de Votre Majesté ou des princes de votre maison de rentrer en France dans le délai d'un mois, à peine d'être poursuivis aux termes d'un décret du 6 avril 1809.

Ce décret du 6 avril 1809 condamne à mort, par l'article 1er du titre 1er, tous les Français portant les armes contre la France, conformément à l'article III de la section 1ère de la deuxième partie du Code pénal du 8 octobre 1791. Par différents articles des titres II, III et IV du même décret, tous les Français qui exercent à l'étranger des fonctions politiques, administratives ou judiciaires, sont déclarés morts civilement, et leurs biens meubles et immeubles confisqués.

Le troisième article du décret du 9 mai enjoint aux procureurs généraux et soi-disant impériaux de poursuivre les auteurs de toutes relations et correspondances qui auraient lieu de l'intérieur de la France avec Votre Majesté et les princes de votre maison, ou leurs agents, lorsque ces dites relations ou correspondances auraient pour objet les complots ou manoeuvres spécifiés dans l'article 77 du Code pénal.

Cet article 77 du Code pénal porte peine de mort et confiscation de biens contre quiconque aura pratiqué des manoeuvres ou entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat.

Les quatrième, cinquième et sixième articles du décret du 9 mai, sont dirigés contre ceux des sujets de Votre Majesté qui enlèveraient le drapeau tricolore, contre les communes qui ne s'opposeraient point à cet enlèvement, et contre les individus qui porteraient des signes de ralliement autres que la cocarde tricolore.

À tous ces prétendus délits sont appliqués l'article 257 du Code pénal, la loi du 10 vendémiaire an IV, relative à la responsabilité des communes, et l'article 11 de la loi du 27 germinal an IV, sans préjudice de l'article 91 du Code pénal.

L'article 257 du Code pénal prononce un emprisonnement d'un mois à deux ans, ou une amende de 100 francs à 500

francs, contre quiconque aura abattu des monuments destinés à l'utilité publique, etc.

La loi de la Convention nationale relative à la solidarité des communes par le titre 1er et le premier article, rend garants tous les habitants de la même commune des attentats commis soit envers les personnes, soit contre les propriétés ; et par le titre IIe, article 1er, cette responsabilité tombe sur la tête même des enfants lorsqu'ils ont atteint l'âge de douze ans.

Nous passons, sire, à l'arrêté dont nous avons parlé plus haut. Le lieutenant de police du troisième arrondissement a pris, à Nantes, le 15 mai, cet arrêté, dont le considérant et les dispositions sont également remarquables. Attribuant l'agitation des départements de l'ouest aux ex-nobles, il désire, dit-il, ôter tout prétexte à la calomnie, et fournir à ces ex-nobles les moyens de se justifier. En conséquence, l'arrêté porte que tous les gentilshommes des douze départements formant le troisième arrondissement de la police seront tenus de se rendre, dans le délai de dix jours, auprès du préfet de leur département. Si le préfet juge que leur conduite passée n'offre pas de garantie suffisante, il les enverra en surveillance dans une commune de l'intérieur ; et dans le cas où ils ne se présenteraient pas devant le préfet, on leur appliquera le premier article du décret du 9 mai.

Le ministre de la police de France avait dit, dans son rapport, qu'il ne proposerait pas à Bonaparte d’excéder les bornes de son pouvoir constitutionnel ; et voilà qu'un simple lieutenant de police porte un arrêt d'exil, de confiscation et de mort contre un ordre entier de citoyens qui ne sont pas même compris dans le décret du 9 mai ! C'est là ce qu'on appelle se renfermer dans les bornes du pouvoir constitutionnel ! Malgré ce que nous avons vu depuis vingt-cinq ans, on est toujours confondu d'un abus de mots si scandaleux, d'entendre toujours attester la liberté pour établir l'esclavage, la constitution pour sanctionner l'arbitraire, et les lois pour proscrire.

Afin de punir la fidélité, la loyauté et l'honneur, il était impossible d'invoquer et d'inventer des lois plus monstrueuses. En lisant la circulaire du ministre de la justice, on croit relire

cette loi des suspects qui semble l'expression de toutes les terreurs que la tyrannie éprouve et de toutes les vengeances qu'elle médite. Un ministre de la justice invite des juges à se défendre d'une imprudente pitié pour des délits qui, de son aveu même, appellent plutôt l'indulgence que la rigueur ; il ose dire qu'il ne faut pas absoudre ou condamner un homme sur le fait dont on l'accuse, parce que ce fait peut n'offrir en lui-même rien de répréhensible ; mais il veut que l'on prononce sur l'ensemble des circonstances, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'on peut traîner un homme à l'échafaud, selon l'opinion qu'il plaira aux juges de supposer à cet homme. Sire, où en seraient aujourd'hui vos ennemis, si vous aviez fait usage contre eux des principes qu'ils mettent en avant pour persécuter vos sujets ? Nous ne proposerons point à Votre Majesté d'adopter de pareils principes : ils sont contraires à ses vertus et à l'esprit d'un gouvernement légal et paternel ; mais la bonté même du roi lui fait un devoir de défendre la fidélité contre la rébellion, et nous le supplions de menacer de la vengeance des lois ceux qui oseraient se rendre complices d'une autorité illégitime.

Après avoir entendu ce rapport, Sa Majesté a rendu l'ordonnance suivante :

Ordonnance du roi.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

À tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Au moment où les mesures les plus odieuses se renouvellent en France, notre devoir le plus cher, comme notre besoin le plus pressant, est de défendre les droits de nos peuples contre l'oppression et la tyrannie.

Nous avons vu avec une profonde douleur la vie, la liberté et les propriétés de tous les Français restés fidèles à leur devoir, compromises par le décret que le chef du prétendu gouvernement de la France a rendu le 9 de ce mois, et par les arrêtés de quelques-uns de ses agents.

Ce décret et ces arrêtés, qui rappellent les lois révolutionnaires les plus atroces, sont encore en contradiction formelle avec notre Charte, notamment avec l'article 66, par

lequel la confiscation des biens demeure à jamais abolie.

À ces causes, notre conseil entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. Tous les procureurs généraux et soi-disant impériaux, tous les membres d'un tribunal quelconque, soit civil, soit militaire, tous les agents de la police, qui, en vertu du décret de Bonaparte en date du 9 mai 1815, ou en vertu des mesures prises, soit en application, soit en extension de ce même décret, par des autorités quelconques, feraient des poursuites relatives aux prétendus délits y spécifiés, et appliqueraient les peines prononcées par le décret, seront responsables dans leur personne et dans leurs biens, et seront traduits par-devant nos cours et tribunaux, pour y être jugés conformément aux lois de notre royaume.

2. Les préfets, sous-préfets, maires, adjoints, et tous autres agents de l'administration qui auraient concouru aux poursuites ordonnées parle décret du 9 mai, soit en faisant arrêter les personnes, soit en faisant mettre des séquestres ou apposer des scellés, soit enfin en procédant à des ventes mobilières ou immobilières, sont également responsables, et devront aussi être traduits devant nos tribunaux, tant à la poursuite de nos procureurs généraux et royaux, que sur la plainte de ceux qui, en vertu de la précédente ordonnance, auraient droit à des indemnités.

3. Tout juge de paix, greffier, commissaire-priseur, huissier, et autres, qui concourront à la vente des propriétés mobilières ou des fruits des propriétés immobilières, tous ceux qui se seront rendus sciemment acquéreurs des objets vendus, seront solidairement responsables de la valeur desdits objets.

4. Nos ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné à Gand, le vingtième jour du mois de mai de l'an de grâce mil huit cent quinze et de notre règne le vingtième.

Signé : Louis.

Et plus bas : Par le roi,

Le chancelier de France,

Signé : d'Ambray.

Le vingt-un janvier mil huit cent quinze

Le 21 janvier approche. On se demande depuis longtemps : Que ferons-nous ? Que fera la France ? Laissera-t-on passer encore ce jour de douleur sans aucune marque de regret ? Où sont les cendres de Louis XVI ? Quelle main les a recueillies ? Sans la pitié d'un obscur citoyen, à peine saurait-on aujourd'hui où repose la sainte dépouille de ce roi qui devait dormir à Saint-Denis auprès de Louis XII et de Charles le Sage. Pendant quelques années on a voulu que le jour de la mort de ce juste fût un jour de réjouissance ; mais combien les factions s'aveuglaient ! Tandis qu'elles prétendaient soulever le crêpe funèbre qui couvrait notre patrie, tandis qu'elles ordonnaient des pompes dérisoires, les citoyens multipliaient les marques de leur douleur ; chacun pleurait dans la solitude, ou faisait célébrer en secret le sacrifice expiatoire. En vain quelques hommes appelaient la foule à d'abominables spectacles ; la tristesse publique semblait leur dire : Non, la France n'est point coupable avec vous ; elle ne prend aucune part à vos crimes et à vos fêtes.

Louis XVI dès le commencement de son règne avait aboli les corvées, amélioré les branches de l'administration, relevé sur la mer la gloire de nos armes, et fait retentir nos victoires sur les côtes de l'Inde et de l'Amérique. Au milieu des orages de la révolution, malgré la chaleur des partis, on fut si persuadé de ses vertus, qu'on le nomma d'une commune voix le plus honnête homme de son royaume. Abreuvé d'amertume, accablé d'outrages, on l'amena à Paris, précédé de la tête de quelques-uns de ses gardes ; on l'y réduisit à vivre dans les fers, à languir dans la douleur. Mais ce n'est point devant la famille royale qu'il convient d'achever le récit de telles

adversités.

L'orpheline est là, et sa seule présence nous en dit assez. Témoins et juges, vous vivez : vos yeux ont vu ce qu'il y eut de public, et votre conscience vous racontera ce qu'il y a de secret dans l'histoire de nos malheurs.

À Dieu ne plaise qu'aucun de nous cherche à trouver des coupables et à alimenter des haines ! Mais, si nous prétendons aux vertus, il faut avoir le courage d'être hommes : il faut, à l'exemple des peuples de l'antiquité, que notre caractère soit assez mâle pour soutenir la vue de nos propres fautes. Quiconque craint de se repentir ne tire aucun fruit de ses erreurs. Oublions donc le criminel, mais souvenons-nous toujours du crime. Eh bien, si tandis que nous pleurerons quelques hommes se croient obligés de fuir nos larmes, cette innocente vengeance ne nous serait-elle pas permise ? Faut-il que tout un peuple étouffe dans son coeur la morale et la religion, qu'il renonce à toute justice, qu'il ait l'air d'approuver dans sa raison ce que sa faiblesse lui fit supporter, parce qu'il est des consciences ombrageuses, qui ne croient la patrie tranquille qu'autant qu'elles ne sont point troublées par leurs remords, et qui prennent la voix de ces remords pour le cri de nos factions ?

Chez presque tous les peuples on a vu de grands crimes, et partout on a établi des sacrifices pour les expier. Lorsque Agis périt à Lacédémone en voulant, comme Louis, donner à son peuple de meilleures lois, « les citoyens de Sparte estimèrent, dit Plutarque, qu'il n'avait oncques été commis un si cruel, si malheureux ni si damnable forfait depuis que les Doriens étaient venus habiter le Péloponnèse. »

Après la restauration de Charles II en Angleterre, on éleva une statue sur le lieu même où Charles Ier avait été décapité, et le jour anniversaire de la mort de ce roi devint un jour de jeune et de prière.

Mais il ne s'agit ici d'imiter aucune nation étrangère : tous les bons exemples peuvent être trouvés parmi nous. Après la bataille de Poitiers, les états de la langue d'oc ordonnèrent « qu'homme ni femme pendant l'année, si le roi (Jean) n'était

délivré, ne porteraient sur leurs habits or, argent ni perles, et qu'aucuns ménétriers ni jongleurs ne joueraient de leurs instruments. »

Nos pères furent plus heureux que nous : ils purent se livrer à leur naïve douleur aussitôt qu'ils l'éprouvèrent. Cette douleur même cessa bientôt : le roi Jean revint de sa captivité. Mais, les marques de nos regrets seront éternelles : Louis XVI ne reparaîtra plus parmi nous.

Du moins nous allons voir s'accomplir ce que nous avons tant désiré, ce que toute l'Europe attendait : notre douleur, si longtemps comprimée, va enfin sortir du fond de notre âme ; le roi vient encore pour ainsi dire au-devant du besoin de nos coeurs ; il va satisfaire à la piété de son peuple, nous rendre aux idées morales et religieuses, comme de sa paisible main il nous a soustraits au despotisme et rangés sous l'empire de nos antiques lois.

Le 21 janvier Monsieur, Mgr le duc d'Angoulême, Mgr le duc de Berry, se rendront au cimetière de la Madeleine, appartenant aujourd'hui à M. Descloseaux. Le terrain a été légalement reconnu ; on s'est assuré d'avance du lieu où repose le corps du roi ; on croit pouvoir aussi retrouver les cendres de la reine. Par un hasard touchant, les Suisses tués à la journée du 10 août sont enterrés aux pieds de Louis XVI. La fosse où notre monarque fut jeté avait dix pieds de profondeur. On n'a pas voulu remuer la terre avant le moment de l'exhumation. Rien ne doit être secret dans cet acte saint : toute la France a vu mourir son roi, toute la France doit voir reparaître au même moment sa dépouille mortelle. Ah ! que ne sentiront point les spectateurs quand la terre enlevée laissera voir les os blanchis de Louis XVI, son tronc mutilé, sa tête déplacée et déposée à l'autre extrémité de son corps, signe auquel on doit reconnaître le descendant de tant de rois ! Se représente-t-on bien les trois princes tombant à genoux avec le clergé dans ce moment redoutable, la religion entonnant son hymne de paix et de gloire, les reliques du martyr sortant triomphantes du sein de la terre pour protéger désormais notre patrie et attirer par leur intercession la bénédiction du ciel sur

tous les Français !

Les restes sacrés du roi étant retrouvés ainsi que les cendres de la reine, le cortège se mettra aussitôt en route pour Saint-Denis. Les malheurs de Louis XVI feront toute la magnificence de cette pompe funèbre. La modestie convient au triomphe de tant de vertus, et la simplicité à la grandeur de tant d'infortunes. Les passions humaines ne doivent point troubler le calme et la majesté de cette cérémonie. Tout ce qui accuse en sera banni ; on n'y verra que ce qui console : le père de famille en retrouvant son tombeau veut que tous ses enfants ensevelissent dans ce tombeau leurs dissensions et leurs inimitiés.

Le convoi suivra la route que prit, il y a six siècles, celui de saint Louis, premier aïeul des Bourbons. « Et leva, dit Joinville, le saint corps l'archevêque de Rheims, et après qu'il fut levé, frère Jehan de Seymours le prêcha. Et entre autres de ses faits ramenta souvent une chose que je lui avais dicte du bon roi : c'estoit de sa grande loyauté... Quand le sermon fut fini, ajoutent les chroniques, le roi (Philippe le Hardi) prit son père sur son col, et se mit à la voie tout à pied à aller droict à Sainct-Denys en France. »

Quel abîme de réflexions ! quelle comparaison à faire entre les événements, le temps, les lieux et les pompes funèbres de saint Louis et de Louis martyr !

Le cortège se rendra donc à l'église de l'apôtre de la France, mais les successeurs de ces religieux qui vinrent avec l'oriflamme au-devant de la châsse de saint Louis ne recevront point le descendant du saint roi. Dans ces demeures souterraines, où dormaient ces rois et ces princes anéantis ; dans ces sombres lieux, où les rangs étaient si pressés qu'on pouvait à peine y placer Mme Henriette, Louis XVI se trouvera seul !... Comment tant de morts se sont-ils levés ? Pourquoi Saint-Denis est-il désert ? Demandons plutôt pourquoi son toit est rétabli, pourquoi son autel est debout. Quelle main a reconstruit la voûte de ses caveaux et préparé ces tombeaux vides ? La main de ce même homme qui était assis sur le trône des Bourbons. O Providence ! il croyait préparer des sépulcres

à sa race, et il ne faisait que bâtir le tombeau de Louis XVI ! L'injustice ne règne qu'un moment : il n'y a que la sagesse qui compte des aïeux et laisse une postérité. Voyez en même temps le maître de la terre tomber au milieu de ses violences, Louis XVIII ressaisir le sceptre et Louis XVI retrouver la sépulture de ses pères. La royauté des légitimes monarques avait dormi pendant vingt années ; mais leurs droits, fondés sur leurs vertus, étaient indestructibles comme leur noblesse. Dieu finit d'un seul coup cette révolution épouvantable, et les rois de France reprennent à la fois possession de leur trône et de leur tombeau.

Tandis que les restes mortels de Louis XVI et de Marie-Antoinette seront portés à Saint-Denis, on posera la première pierre du monument qui doit être élevé sur la place Louis XV.

Ce monument représentera Louis XVI[5626] qui déjà, quittant la terre, s'élance vers son éternelle demeure. Un ange le soutient et le guide, et semble lui répéter ces paroles inspirées : Fils de saint Louis, montez au ciel ! Sur un des côtés du piédestal paraîtra le buste de la reine dans un médaillon ayant pour exergue ces paroles si dignes de l'épouse de Louis XVI : J'ai tout su, tout vu, et tout oublié. Sur une autre face de ce piédestal, on verra un portrait en bas-relief de Mme Elisabeth. Ces mots seront écrits autour : Ne les détrompez pas ; mots sublimes qui lui échappèrent dans la journée du 20 juin, lorsque des assassins menaçaient ses jours en la prenant pour la reine. Sur le troisième côté sera gravé le Testament de Louis XVI, où on lira en plus gros caractères cette ligne évangélique :

Je pardonne de tout mon coeur à ceux qui se sont faits mes ennemis.

La quatrième face portera l'écusson de France avec cette inscription : Louis XVIII à Louis XVI. Les Français solliciteront sans doute l'honneur d'unir au nom de Louis XVIII le nom de la France, qui ne peut jamais être séparée de son roi.

Ce monument sera aussi touchant qu'admirable. Un autel funèbre au milieu de la place Louis XV n'eût été convenable sous aucun rapport. Cette place est une espèce de grand

chemin où la foule passe pour courir à ses plaisirs ou pour étaler ses vanités. Dans les distractions naturelles à la faiblesse de nos coeurs, les accents de la joie auraient trop souvent profané un monument de douleur. Non, aucun Français ne sera obligé de détourner ses pas ou ses regards du monument projeté : les uns y trouveront dans le Testament de Louis XVI l'origine et la confirmation de l'article de notre Charte qui les met à l'abri de toutes recherches ; les autres y recueilleront ces souvenirs qui dépouillés par le temps de leur amertume ne laissent au fond de l'âme qu'un attendrissement religieux. Le roi, qui jusqu'à présent n'a osé fouler le champ du sang, pourra peut-être y passer un jour, sinon sans tristesse, du moins sans horreur, tandis que le juge de Louis XVI, à l'abri du monument de miséricorde, pourra lui-même traverser cette place, sinon sans remords, du moins sans crainte. Enfin, ce monument expiatoire deviendra pour tous les Français une source de consolations : nos enfants y puiseront à l'avenir ces graves leçons, ces utiles pensées qui forment dans tous les temps et dans tous les pays les grands peuples et les grands hommes.

Ce monument ne sera pas le seul consacré au malheur et au repentir. On élèvera une chapelle sur le terrain du cimetière de la Madeleine. Du côté de la rue d'Anjou, elle représentera un tombeau antique ; l'entrée en sera placée dans une nouvelle rue que l'on percera lors de l'établissement de cette chapelle. Pour mieux envelopper les différentes sépultures, l'édifice entier se déploiera en forme d'une croix latine, éclairée par un dôme qui n'y laissera pénétrer qu'une clarté religieuse. Dans toutes les parties du monument on placera des autels où chacun ira pleurer une mère, un frère, une soeur, une épouse, enfin toutes ces victimes, compagnes fidèles, qui pendant vingt ans ont dormi auprès de leur maître dans ce cimetière abandonné : c'est là qu'on viendra particulièrement honorer la mémoire de M. de Malesherbes. On nous pardonnera peut-être d'associer ici le nom du sujet au souvenir du roi : il y a dans la mort, le malheur et la vertu, quelque chose qui rapproche les rangs.

Le roi fondera à perpétuité une messe dans cette chapelle : deux prêtres seront chargés d'y entretenir les lampes et les autels. À Saint-Denis, une autre fondation plus considérable sera faite, au nom de Louis XVI, en faveur des évêques et des prêtres infirmes qui, après un long apostolat, auront besoin de se reposer de leurs saintes fatigues. Ils remplaceront l'ordre religieux qui veillait aux cendres de nos rois. Ces vieillards, par leur âge, leur gravité et leurs travaux, deviendront les gardiens naturels de cet asile des morts, où eux-mêmes seront près de descendre. Le projet est encore de rendre à cette vieille abbaye les tombeaux qui la décoraient, et auprès desquels Suger faisait écrire notre histoire, comme en présence de la mort et de la vérité.

Quand on songe que le prince qui vient de consacrer nos libertés ; que le prince qui sans verser une seule goutte de sang a fait cesser nos divisions et rendu le repos à la France ; que le prince qui par la politique la plus généreuse défend au dehors les droits des souverains malheureux, quand on songe que ce prince est le même monarque par qui de si grands exemples de religion vont être donnés, peut-on trouver assez de bénédictions pour les répandre sur sa tête ? Et qui ne voit déjà que les siècles le placeront au rang des meilleurs et des plus grands rois de sa race ?

Pendant la cérémonie funèbre, Madame se retirera à Saint-Cloud.

Nous avons dit que les princes accompagneraient les cendres de Louis XVI à Saint-Denis ; le roi seul restera à Paris, pour confier sa douleur à son peuple, pour mêler des consolations à nos pleurs et pour adoucir l'amertume de nos regrets par sa présence vénérable.

De l'excommunication des comédiens.

Février 1815.

Il y a quelque temps que l'on a beaucoup parlé de la scène scandaleuse qui s'est passée aux funérailles de Mlle Raucourt. Ce n'était qu'une répétition de celle qui eut lieu en 1802 à l'enterrement de Mlle Chamerois, avec cette différence qu'à la première époque on ne profana point l'église de Saint-Roch, et que le curé remporta une espèce de victoire, bien qu'il souffrît dans la suite des mesures du despotisme. Maintenant que les passions sont tranquilles, mais que l'opinion publique n'est pas encore fixée sur le sujet qui les avait émues, il nous semble utile d'examiner, une fois pour toutes, la question de l'excommunication des comédiens. Nous la soumettrons au bon sens des lecteurs. Quoi qu'on en dise, il y a aujourd'hui beaucoup de raison en France : c'est un fruit de notre expérience et de nos malheurs. Les hommes des partis les plus opposés, las enfin de nos discordes, ne demandent qu'à se rallier à la vérité toutes les fois qu'on la leur montrera simplement, franchement, loyalement.

Deux choses doivent être considérées dans le sujet que nous prétendons examiner : 1° la cause de l'aversion de l'Eglise contre les spectacles ; 2° le degré d'autorité qu'un curé peut et doit exercer dans son église, lorsqu'il ne fait que suivre les canons et obéir aux ordres de ses supérieurs.

Il faut remonter jusqu'aux premiers siècles du christianisme pour trouver la cause de la sévérité de l'Eglise et de la rigueur de ses règlements contre le théâtre. « Tout l'appareil de ces pompes, dit Tertullien, est fondé sur l'idolâtrie. » De là, examinant l'origine des spectacles admis chez les Romains, il fait voir qu'ils tiraient presque tous leur nom de quelque

divinité du paganisme : les jeux de Bacchus Libériaux, Apollinaires, Céréales, Neptunaux, Floraux, Olympiens. Le Cirque était consacré, ou plutôt, comme le dit ce premier Bossuet, était prostitué au Soleil. Les théâtres s'élevaient sous l'invocation de Bacchus et de Vénus. Aujourd'hui les dieux n'étant plus pour nous que les fictions ingénieuses d'Homère, nous ne pouvons nous faire une idée de l'horreur qu'ils inspiraient à l'Eglise, lorsqu'ils étaient adorés comme des êtres réels, protecteurs des passions et des crimes, comme de véritables démons persécuteurs des chrétiens.

La prostitution et le meurtre souillaient encore ces spectacles, que l'idolâtrie rendait déjà abominables aux yeux des fidèles. Des femmes publiques paraissaient sur le théâtre aux fêtes de Flore ; et ces malheureuses, dit encore Tertullien, étaient, du moins une fois l'an, condamnées à rougir. À l'amphithéâtre, que voyait-on ? Les combats des gladiateurs ou les souffrances des martyrs ! « Chrétiens, s'écrie l'auteur de l'Apologétique, demandez-vous des luttes, des combats, des victoires ? Le christianisme vous en offre de toutes parts. Voyez l'impureté vaincue par la chasteté, la perfidie par la foi, la cruauté par la miséricorde, l'impudence par la modestie : c'est dans ces jeux qu'il faut mériter des couronnes. Voulez-vous du sang répandu ? Vous avez celui de Jésus-Christ. »

Si les spectacles furent si justement proscrits par les premiers chrétiens, il était tout simple que l'acteur demeurât frappé de l'anathème dont la pièce était atteinte. En cela même les fidèles ne s'écartèrent point de l'usage des païens. À Rome les comédiens, les bouffons, les cavaliers du Cirque, les gladiateurs, étaient exclus de la cour, du barreau, du sénat, de l'ordre des chevaliers et de toutes les charges publiques ; ils perdaient le droit de citoyen. Une loi des empereurs Valentinien, Valence et Gratien, permet aux évêques de conférer le baptême à un comédien en danger de mort ; elle ordonne de plus que si ce comédien baptisé revient à la vie, il ne sera point forcé de suivre son ancienne profession. Une autre loi contraint les comédiennes à demeurer au théâtre, à moins qu'elles n'aient embrassé le christianisme. Mais la

même loi, renouvelée quelque temps après, ajoute que si ces femmes devenues chrétiennes, et dispensées par cette raison de jouer devant le public, continuent de vivre dans le désordre, on les obligera de reparaître sur la scène. Quelle condamnation du théâtre et quel éloge de la religion ! La profession d'acteur était donc si peu estimée des Romains qu'elle devenait comme le partage exclusif de quelques familles, dotées par la loi de ce brillant, mais malheureux héritage.

Des préjugés si cruels chez le peuple, des lois si dures, émanées du sénat et des empereurs romains, nous montrent assez que cette prévention contre le théâtre ne doit point être attribuée uniquement à ce qu'on affecte d'appeler la barbarie du christianisme : elle prend naturellement sa source dans la morale et dans la gravité des lois. L'opinion de l'Eglise sur les spectacles n'est pas plus sévère que celle de Tacite et de Sénèque. Ovide, et son autorité n'est pas suspecte, exhorte Auguste à supprimer les théâtres, comme une école de corruption :

... Ludi quoque semina praebent
Nequitiae : tolli theatra jube.

Dans la patrie même de Sophocle, dans ces heureux climats où les Muses firent éclater leurs prodiges, les femmes ne paraissaient point sur la scène et n'assistaient point aux jeux du théâtre.

L'Eglise ne fit donc que suivre le penchant des lois lorsque, dans les premiers siècles, déterminée par les raisons que nous avons déjà déduites, elle lança ses foudres contre les spectacles. Ceux-ci s'abolirent par degrés dans le monde romain, à mesure qu'il se convertit au christianisme et qu'il passa sous la domination des barbares. Tandis que le bruit de ces jeux trop célèbres se perdait dans le bruit de la chute des empires, il est curieux de voir ces mêmes jeux renaître obscurément parmi ces Francs, ces Huns, ces Vandales, qui venaient de les détruire : tant le coeur humain est toujours le même, tant l'homme a besoin de ces plaisirs qui le consolent un moment ! Clovis, dans les dernières années de sa vie, rassasié de victoires et de conquêtes, entretenait auprès de lui

un mime que lui avait envoyé Théodoric : c'est à ce mime du premier roi des Français qu'il faut aller, à travers les siècles, rattacher la nouvelle pompe de nos spectacles. Tout le monde connaît l'histoire et l'origine de notre théâtre : tout le monde sait que les Mystères joués par les confrères de la Passion furent les avant-coureurs de Cinna et d'Athalie.

Mais pourquoi l'Eglise aurait-elle montré plus d'indulgence pour ces nouveaux spectacles ? La religion y était profanée, les moeurs outragées, la satire poussée jusqu'à la calomnie. Enfin, quand notre scène s'épura, l'Eglise, toujours scrupuleuse lorsqu'il s'agit de la conservation des moeurs, ne vit pas de raisons suffisantes pour renoncer à ses souvenirs, pour abandonner ses traditions et ses lois. Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, continuèrent à condamner le théâtre avec toute l'autorité de leur éloquence et de leur génie. L'auteur des Oraisons funèbres ne dédaigna pas de prendre la plume pour réfuter une Apologie des spectacles, attribuée à un religieux, et imprimée en 1694, à la tête d'une édition des comédies de Boursault. La lettre de Bossuet et ses Dissertations sur la comédie sont des chefs-d'oeuvre, où Rousseau a puisé une partie des arguments qu'il emploie dans sa fameuse lettre à d'Alembert. Pourrait-on faire un crime à l'Eglise d'avoir pensé sur la comédie comme le philosophe J.J. Rousseau ?

Tout ceci prouve-t-il qu'il faut abolir les spectacles et ne pas enterrer les comédiens ? Non. Mais cela prouve que si ceux qui blâment la rigueur de l'Eglise, sans avoir examiné la question, avaient bien voulu consulter l'histoire, ils se seraient moins hâtés de condamner à la fois l'antiquité païenne et l'antiquité chrétienne. Aujourd'hui que nos moeurs sont changées, l'Eglise doit-elle se relâcher de quelque chose sur la discipline des spectacles ? On doit tout confier à sa sagesse. « Rome, dit Voltaire, a toujours su tempérer ses lois selon les temps et selon les besoins. » Elle ne fut jamais ennemie des beaux-arts, quand ils se renfermèrent dans des bornes légitimes. Le cardinal de Richelieu, en établissant son théâtre, fit enregistrer au parlement une déclaration du roi, par laquelle il renouvelle les peines prononcées contre les comédiens qui useront

d’aucunes paroles lascives ou à double entente, qui pourraient blesser l'honnêteté publique ; mais au cas qu'ils soient modestes, ils ne seront pas notés d'infamie. Maintenant que notre théâtre est devenu plus chaste, que les acteurs ont suivi le progrès général de la société, que plusieurs d'entre eux joignent à des talents distingués des qualités morales dont s'honoreraient tous les hommes, ne doit-on pas les placer au rang de ces artistes estimables et estimés qui nous font jouir des chefs-d'oeuvre du génie ? Nos préjugés contre le théâtre se sont affaiblis, parce que tous nos liens religieux se sont relâchés. Si l'on pouvait tout à coup nous rendre chrétiens zélés et fervents, il serait très bon sans doute de maintenir la rigueur des canons : mais qui sait si l'Eglise ne jugera pas à propos de mettre un accord plus général entre sa discipline et l'état actuel de nos moeurs ? Cette discipline est-elle uniforme sur ce qui regarde le théâtre ? Dans une partie de l'Italie et de l'Allemagne, les comédiens ne sont pas excommuniés : le Saint-Siège et les conciles généraux ne se sont jamais expliqués sur ce sujet d'une manière très positive. Clément XIII avait fait fermer le théâtre Albertini à Rome ; Clément XIV crut devoir en tolérer le rétablissement. Innocent XI défendit seulement aux femmes de paraître sur la scène, En 1696, les comédiens français ayant fait présenter une requête à Innocent XII, pour être relevés des censures ecclésiastiques, ce pape, sans les condamner absolument, se contenta de les renvoyer à l'archevêque de Paris pour être traités comme de droit : *Ut provideat eis de jure*. La modération est le caractère distinctif de l'Eglise gallicane[5627]. « En ce qui regarde ce que l'Eglise défend, dit Bossuet, les évêques ont souvent jugé selon toute la rigueur des canons : quelquefois aussi ils ont toléré beaucoup de choses selon la nécessité des temps ; et quand ils n'ont point vu de danger pour la foi ou pour les moeurs, ils ont consenti à quelque adoucissement, non toutefois par un relâchement de discipline aveugle ou inconsidéré, mais pour céder à une nécessité de telle nature qu'elle aurait pu même faire changer les lois ; c'est par cette raison que les saints Pères, et même le Saint-Siège, ont tant de fois loué cet

adoucissement des canons... Selon les expressions d'Yves de Chartres, » pourvu qu'on ne touche pas au fondement de la foi et à la règle générale des moeurs, on peut user de quelque tempérament, quand il semblerait approcher de la faiblesse... « Accusera-t-on pour cela l'Eglise de légèreté ? Dira-t-on, pour user des termes de saint Paul, qu'il y a en elle le oui et le non ? À Dieu ne plaise ! mais assurée qu'elle est de son éternité et immuablement attachée à la vérité même, elle s'accommode en quelque façon, par ce qu'elle a d'extérieur, aux choses humaines, moins pour céder à la nécessité des temps que pour servir au salut des âmes. »

Ne pourrait-on pas espérer de la sagesse du clergé qu'il prendra en considération le changement des moeurs et des temps ? Mais cette part une fois faite à l'esprit du siècle, avons-nous le droit de devancer la décision de l'Eglise et de nous porter à des violences pour nous faire à nous-mêmes ce qu'il nous plaît d'appeler justice ? Non, sans doute. Ceci nous ramène à la seconde partie de la question.

Un curé ne fait que suivre la loi qui lui est imposée lorsqu'il refuse de recevoir le corps d'un homme notoirement frappé des censures ecclésiastiques. Quand par sa charité naturelle il serait disposé à en agir autrement, il ne le pourrait pas sans transgresser les canons auxquels, comme prêtre et comme curé, il est nécessairement assujetti. Si un soldat a reçu une consigne, peut-il violer ou laisser violer cette consigne, sous prétexte qu'elle a des inconvénients ? Est-il le juge et l'interprète des ordres de ses supérieurs ? Que deviendrait toute la discipline si chaque soldat, au lieu d'obéir, se mettait à examiner les raisons de la conduite de son général, à blâmer ses motifs, ses plans, ses desseins ? Nous nous servons de cette comparaison chez une nation toute militaire, qui en sentira la justesse. Un curé est seul maître dans son église, comme un officier au poste qu'on lui a confié ; nul n'a le droit de venir lui imposer des lois qu'il ne peut pas reconnaître. Eh ! combien est-on plus coupable encore si on mêle à la violence qu'on lui fait le scandale public, l'insulte au culte de la patrie et la profanation des autels !

Mais les comédiens, dit-on, jouissent de tous les droits de citoyens : ils peuvent parvenir à toutes les places, ils sont enrôlés dans la garde nationale, etc. C'est précisément ce qui rendrait leur cause moins favorable, si leurs amis, par une ignorance fâcheuse, ou par un zèle inconsidéré, continuaient à se porter pour eux à des excès qui n'ont point d'excuse. Il ne s'agit plus pour les acteurs de réclamer les lois générales de l'Etat, de constater leur existence civile : ils en sont en pleine possession. De quoi s'agit-il donc ? De droits purement religieux. Or, une religion a ses rites, ses usages, dont elle ne peut se départir. On ne force personne à suivre cette religion : on est chrétien ou on ne l'est pas ; voilà tout : cela ne change rien à la condition civile d'un homme. Mais si l'on se prétend, par exemple, catholique, apostolique et romain, n'est-ce pas le curé qui est juge naturel de cette prétention ? N'est-ce pas lui qui sait, d'après les règles de son culte, si la personne qui se présente a conservé ou perdu la qualité d'enfant de l'Eglise ?

Ajoutez que le droit de citoyens étant rendu aux acteurs, le curé ne peut plus être taxé d'inhumanité quand il refuse son ministère à leurs funérailles : car ce refus n'emporte plus la privation de la sépulture commune. Le curé ne fait que rentrer dans ses droits naturels : c'est une coutume de toutes les religions de la terre de n'accorder leurs honneurs funèbres qu'à leurs disciples. Le corps d'un chrétien mort à Constantinople serait-il reçu dans une mosquée ? Un ministre protestant, à Philadelphie, ne renverrait-il pas le corps d'un catholique à son curé, celui d'un presbytérien à son église, celui d'un quaker à ses frères, celui d'un juif à sa synagogue ? Vous voulez qu'un curé enterre un homme qui n'avait pas vécu dans la communion catholique : mais si le curé prétendait s'emparer à son tour du corps d'un citoyen qui n'aurait pas voulu mourir sous la loi chrétienne, ne crieriez-vous pas au fanatisme, à l'intolérance ? N'avons-nous pas vu des prêtres repoussés du lit d'un mourant avec mépris, et des moribonds préférer aux paroles consolantes de l'homme de Dieu les stériles pompes d'un nouveau paganisme ? Accordez donc au prêtre la même indépendance que vous réclamez pour vous-mêmes : si vous

n'êtes point forcés de l'appeler à votre dernier soupir, pourquoi serait-il obligé de veiller à votre dernier asile ? par quelle dérision ceux qui ont su toute leur vie, sans y attacher aucune importance, qu'ils étaient hors de l'Eglise catholique, veulent-ils y rentrer après leur mort ? S'ils ont cru à la puissance de l'anathème, il est trop tard pour la réconciliation ; s'ils n'y ont pas cru, ils n'ont donc voulu produire que du scandale ? Si, comme autrefois, les registres des naissances, des mariages et des décès étaient tenus par les curés des diverses paraisses ; si, comme autrefois encore, ces curés étaient les maîtres de refuser l'inhumation en terre sainte, on pourrait dire que l'excommunication trouble l'état civil, en empêchant un citoyen d'être inscrit sur le rôle des morts et de reposer auprès d'eux ; mais il n'en est pas ainsi, puisque tous les actes publics se font aux municipalités, et que la puissance temporelle est séparée de la puissance spirituelle. Qui empêchait Mlle Raucourt de se faire porter en pompe au cimetière, environnée de ses amis et de tous ceux qui attachaient quelque prix à ses talents ? Qu'auraient demandé de plus les admirateurs de Molière ? Voltaire, au lieu de déplorer le sort de Mlle Le Couvreur, n'aurait-il pas chanté la tolérance du siècle qui eût accordé à cette actrice de pareilles funérailles ?

Et regardons encore à quel point l'Eglise gallicane pousse la douceur et la charité : que faut-il à un comédien pour que ses cendres soient reçues dans l'église ? Il suffit qu'un domestique, un témoin, affirment que le moribond avant d'expirer a demandé les secours d'un prêtre. Lorsqu'on a négligé de donner ces légères marques de respect au culte antique de la patrie, à la religion de tant de grands hommes, sied-il bien de venir lui demander les dernières prières qu'elle offre pour le repos de ses enfants ? Mais en même temps quel aveu de l'insuffisance de l'homme pour consoler les cendres de l'homme ! Vainement nous avons paru mépriser la religion dans notre passage sur la terre, il s'élève de notre cercueil une voix qui réclame ses espérances et ses bénédictions.

De la guerre d'Espagne

12 octobre 1823.

Le roi, dans son discours à l'ouverture de la dernière session, avait dit :

« Si la guerre est inévitable, je mettrai tous mes soins à en resserrer le cercle, à en borner la durée ; elle ne sera entreprise que pour conquérir la paix que l'état de l'Espagne rendrait impossible.

Que Ferdinand VII soit libre de donner à ses peuples les institutions qu'ils ne peuvent tenir que de lui, et qui en assurant leur repos dissiperaient les justes inquiétudes de la France, dès ce moment les hostilités cesseront : j'en prends devant vous, messieurs, le solennel engagement. »

Les paroles royales se sont accomplies ; et malgré les bruits que la malveillance avait fait courir en sens divers, jamais on ne s'est écarté du principe posé par le roi, lors même qu'au prix de quelques concessions on pouvait terminer une entreprise si importante au salut de la France et de l'Europe. Le premier drapeau ennemi que les soldats de la légitimité rencontrèrent fut le drapeau tricolore ; la révolution espagnole l'avait pris pour enseigne et pour abri ; il annonçait des principes et des victoires dont le moment était passé. Un seul coup de canon mit fin au prestige, et trente années d'illusion s'évanouirent.

Alors s'ouvrit cette campagne dont le plan tracé, par Mgr le duc d'Angoulême, fait l'admiration des hommes qui s'occupent de l'art militaire. La Catalogne eut son armée à part, où les généraux Damas, Donnadieu, Curial, d'Eroles, sous les ordres d'un vieux maréchal plein d'honneur, ont montré tout ce que peuvent l'activité, la patience et le courage. En même temps les places fortes de la Navarre et des Biscayes furent masquées par les généraux Hohenlohe, Canuel et d'Espagne.

Les provinces en deçà de l'Ebre étant ainsi occupées, deux colonnes partirent, l'une sous la conduite du général Molitor, l'autre sous les ordres du général Bourcke : la première commençant par le combat de Logrono, et forçant Ballesteros à capituler devant Grenade, après avoir délivré du joug révolutionnaire la Catalogne et les royaumes de Valence et de Murcie, la seconde chassant les rebelles des Asturies et des Galices, et déterminant la soumission de Morillo.

Au centre de ces deux colonnes, qui, nettoyant les côtes occidentales et orientales de l'Espagne, étaient destinées à se rejoindre sous les murs de Cadix, marchait la colonne qui, sous les ordres mêmes du prince généralissime, devait arriver par un chemin plus direct au dernier rempart de la révolution. Le prince s'arrête un moment à Madrid, organise le gouvernement espagnol, que les grandes puissances du continent reconnaissent, envoie devant lui les généraux Bourmont et Bordesoulle, dirige le mouvement des divisions Bourcke et Molitor, lorsqu'elles sont parvenues à la hauteur déterminée, va lui-même emporter le Trocadéro, bombarder Cadix, forcer cette ville réputée impénétrable à lui ouvrir ses portes et à lui rendre le royal prisonnier.

Une nouvelle réserve entrait toutefois en Espagne sous les ordres du maréchal Lauriston, pour enlever Pampelune, se porter ensuite sur Lerida, et hâter la réduction de la Catalogne, où Figuières tombait par le brillant fait d'armes de Llers et Llado. Figuières, Pampelune, Saint-Sébastien, Santona, élargissaient, en capitulant, la barrière par laquelle nous étions entrés en Espagne, et dégageaient vingt à vingt-cinq mille hommes qui pouvaient se porter partout où leur présence aurait été nécessaire. Ainsi, en moins de six mois, l'armée française s'est avancée des rives de la Bidassoa à la baie de Cadix, en touchant à tous les points de l'Espagne. Dans ce court espace de temps, elle a parcouru plus de mille lieues de terrain, livré des combats, fait des sièges, emporté des forteresses d'assaut, pour venir étouffer la révolution espagnole au lieu même de sa naissance, dans cette île demeurée inaccessible à la puissance de Bonaparte. Un des

derniers noms que nous voyons figurer sur le champ de bataille pour la cause des Bourbons d'Espagne est celui de La Rochejaquelein : le sang vendéen n'a point perdu sa vertu dans les plaines de l'Estramadure.

Il serait injuste d'oublier la part que notre marine renaissante a prise à ces succès : par les blocus qu'elle a formés, par son attaque à Algesiras, elle a amené la reddition de places importantes ; par la prise du fort de Santi-Petri, elle nous a ouvert l'île de Léon, où elle se préparait à débarquer nos soldats. Tout a été grand, noble, chevaleresque dans la délivrance de l'Espagne. La France légitime conservera éternellement la gloire d'avoir interdit l'armement en course, d'avoir la première rétabli sur mer ce droit de propriété respecté dans toutes les guerres sur terre par les nations civilisées, et dont la violation dans le droit maritime est un reste de la piraterie des temps barbares.

Avant notre entrée Espagne, il s'agissait de savoir si nous existions ou si nous n'existions pas, si nous avions ou non une armée ; si cette armée était fidèle, quand on faisait tout pour la corrompre ; si nous pouvions sans danger réunir quelques bataillons au drapeau. Force était de sortir de ce doute qui avait pénétré dans les meilleurs esprits, par la constance des calomniateurs à le répandre ; il était impossible de rien établir dans un pareil état d'incertitude. Une occasion naturelle de trancher la question s'est présentée : il a fallu défendre la France de la contagion morale des troubles de l'Espagne L'expérience a été faite, et le même événement qui nous a délivrés du retour de la révolution a prouvé que la légitimité a des soldats.

Parmi les circonstances qui signalent cet événement extraordinaire, il en est une que nous voulons particulièrement remarquer pour les intérêts politiques de notre pays. C'est la première fois, depuis le commencement de la monarchie, que la France a fait la guerre sous un gouvernement constitutionnel régulièrement organisé, et en présence de la liberté de la presse ! Que de personnes disaient à l'ouverture de la campagne qu'il serait impossible de marcher sans suspendre

les libertés publiques ! Qu'on se figure en effet ce que seraient devenues les opérations militaires de Bonaparte si une opposition active avait pu en attaquer les succès, en exagérer les revers. Et nous, au sortir d'une révolution de trente années ; et nous, en proie à l'esprit de parti ; et nous, menacés par une faction qui se sentait attaquée au coeur par la guerre d'Espagne, nous avons osé entreprendre cette guerre sans condamner l'opinion au silence !

Quoi ! la première fois que le drapeau blanc reparaissait sur le champ de bataille, avec une armée dont on avait intérêt à calomnier la fidélité, on a eu la témérité de laisser la presse libre, lorsqu'on avait une loi qui permettait de la suspendre ! N'était-il pas évident, comme cela en effet est arrivé, qu'on allait dénaturer les faits, nier les victoires, inventer des défaites, blâmer les plans, calomnier les intentions, juger les généraux, flétrir le principe même d'une guerre juste, et se faire le champion des ennemis ? Eh bien, le roi légitime s'est senti assez fort pour braver ces dangers ; il n'avait pas de conscription à demander, de projets ambitieux à cacher ; il était obligé de recourir aux armes pour soutenir les droits de la monarchie : cela peut se dire tout haut, aucune loi d'exception n'était nécessaire. La France a prouvé qu'avec un gouvernement ferme et vigoureux la monarchie constitutionnelle de Louis XVIII peut obtenir des triomphes aussi éclatants que la monarchie absolue de Louis XIV.

Deux révolutions abattues d'un seul coup, deux rois arrachés des mains des factieux, tels sont les effets immédiats d'une campagne de six mois. D'autres résultats immenses et incalculables sortent pour nous de cet événement. Pour ne parler que de celui qui frappe à présent tous les yeux, nos succès en Espagne font remonter notre patrie au rang militaire des grandes puissances de l'Europe, et assurent notre indépendance.

Les victoires de la révolution ne sont point effacées, mais elles n'exercent plus sur le souvenir une influence dangereuse ; d'autres victoires sont venues se placer entre le trône des Bourbons et celui de l'usurpateur. Un caractère

particulier d'ordre et de modération, le caractère de la légitimité, a marqué des succès auxquels ne s'attache aucun sentiment pénible : on sent qu'ils sont faits pour tout conserver, comme les autres pour tout détruire.

Les soldats français, qui se modèlent toujours sur leur capitaine se sont montrés religieux, disciplinés, intrépides, et ont réfléchi, pour ainsi dire, dans chacun de leurs combats l'image et les vertus de leur chef illustre. Et quel chef ! l'héritier de soixante-huit rois ; le prince qui, instruit par l'adversité, doit monter un jour sur le trône et servir d'exemple à l'enfant du miracle ; le prince qui, longtemps opprimé par une révolution dont il allait renverser l'empire, n'a trouvé dans son coeur au milieu du triomphe que de la générosité pour les vaincus, de la miséricorde pour les coupables ; d'une main plantant le drapeau de la victoire, de l'autre arrêtant les vengeances et sauvant les victimes !

L'Europe attentive a contemplé avec étonnement ce nouveau spectacle d'une armée qui n'a rien coûté au pays qu'elle a délivré, d'une armée dans les rangs de laquelle tous les partis cherchaient un abri, d'une armée qui va se retirer après ses conquêtes, n'emportant rien, ne demandant rien que l'amour du peuple qu'elle a sauvé ; d'un prince qui ne laissera après lui qu'une mémoire adorée et des conseils d'indulgence et de sagesse qu'il plaira à la Providence de faire écouter, car elle ne permettra pas que les passions corrompent et défigurent cet immortel ouvrage.

Prince objet du respect et de l'admiration publique, agréez ce tribut d'hommages qui vous est si justement dû. On peut louer des victoires que la religion bénit et que la morale réclame ; des victoires qui consolident la restauration, qui donnent de la stabilité à l'avenir, qui nous assurent des alliés confiants dans notre force et dans nos principes comme nous le sommes dans les leurs, qui terminent la révolution en Europe et commencent un nouvel ordre de choses dans les affaires humaines.

Il y a loin de la France de 1815 à la France de 1823, et six mois ont suffi pour achever une renaissance qu'on n'espérait

que des années. Quel coeur français ne serait attendri en voyant le bonheur que la Providence avait réservé à cette famille si éprouvée, à ce roi si sage et si éclairé, à son auguste frère, dont le coeur paternel avait tant besoin d'être consolé, à cette orpheline du Temple, qui retrouve un mari dans le héros et le libérateur de l'Espagne, à cette illustre veuve, associée si jeune à de si longs malheurs, et qui ne peut se réjouir de la gloire du prince son frère sans songer qu'il aurait pu avoir un rival ! Tous les Français, quelles que soient leurs opinions, doivent, prendre part à la nouvelle gloire de la France : pour les uns elle est sans tache, car elle orne le trône légitime ; pour les autres elle est sans péril, car elle ne détruira point la liberté.

Du système politique suivi par le ministère

Avertissement.

C'est un usage établi dans le parlement d'Angleterre de s'enquérir de temps en temps de l'état de la nation. Cet usage sert puissamment les libertés et les intérêts de la patrie. Un combat corps à corps s'engage entre l'opposition et le ministère ; et le public, intéressé à ce combat, en est à la fois le spectateur et le juge. Les règlements de nos deux chambres n'admettent pas cette manière de procéder ; il serait à désirer qu'elle fût introduite parmi nous : c'est pour y suppléer qu'on s'est déterminé à composer ce petit écrit et à le publier au commencement de la présente session.

Avant de le livrer à l'impression, on a cru devoir le communiquer à plusieurs membres de la chambre des pairs et de la chambre des députés : ils ont pensé que la publication de cet écrit serait utile, et que, dans tous les cas, elle ne pourrait avoir d'inconvénient que pour l'auteur.

On a voulu faire entendre que les royalistes, par des obstacles accumulés, arrêtent la marche du gouvernement, l'ébranlent, le compromettent peut-être un moment.

Les royalistes n'ont pas besoin d'être justifiés. On sait s'ils ont défendu la monarchie : leurs malheurs le disent assez. On fera peut être dans le cours de cet écrit retomber sur la tête de leurs accusateurs une accusation si injuste ; on prouvera peut-être que ce ne sont pas les royalistes qui compromettent le gouvernement, mais les hommes qui par un faux système de politique retardent l'union de tous les Français.

Et puisque l'on s'obstine à défendre ce système, puisqu'un ministre dernièrement encore l'a vanté comme un chef-

d'oeuvre, il faut donc montrer qu'il n'est qu'un chef-d'oeuvre d'inconséquences : à la fois violent et faible, fixe pour la haine, changeant par la peur, ce système offense les amours-propres et est antipathique au caractère français. Vous commandez l'union, et vous divisez ; vous établissez la liberté en théorie, et l'arbitraire en pratique ; vous ne parlez que de la Charte, et vous demandez sans cesse des lois d'exception ; vous vantez l'égalité des droits, et vous vous efforcez de ravir à des classes de citoyens leur droit d'éligibilité ; enfin, vous isolez le pouvoir, et vous faites du ministère le gardien des intérêts de l'homme en place, et non le protecteur des intérêts de tous.

Comment le ministère, qui favorise ou qui subit le système, a-t-il traité les hommes et les opinions ?

Dans quel esprit a-t-il rédigé les lois ?

Quel caractère politique la chambre des députés a-t-elle pris entre ses mains ? et dans ses communications avec cette chambre, le ministère a-t-il bien compris l'esprit de la Charte ?

Voilà les points qu'il convient d'examiner.

La chambre des députés de 1815 déplut au ministère, qui s'était placé dans la minorité, et qui crut pendant quelque temps qu'on pouvait marcher de la sorte. Il s'aperçut bientôt que la chose était plus difficile qu'il ne l'avait d'abord pensé. L'ordonnance du 5 septembre répara cette petite erreur.

Alors, nouvelles élections, circulaire du ministre de la police générale pour empêcher que les choix ne tombassent sur des individus trop ardents dans la cause du trône ; surveillances levées, afin que les hommes frappés de mesures de haute police pussent aller voter aux collèges électoraux ; ordres donnés par les différentes directions à tous les employés d'user de leur influence aux élections, s'ils ne veulent perdre sans retour la confiance du gouvernement ; commissaires envoyés dans les départements pour prévenir la nomination de MM. de Bonald, Grosbois, Brenet, Villèle, Castelbajac, Forbin, Siryès, Lachaise-Murel, Clermont Mont-Saint-Jean, Kergorlay, Corbière, etc. Il faudrait nommer tous les membres de la majorité de la chambre de 1815, puisque M. le préfet d'Arras disait dans sa fameuse lettre : « Je suis autorisé à le dire, à le

répéter, à l'écrire : le roi verra avec mécontentement siéger dans la nouvelle chambre ceux des députés qui se sont signalés dans la dernière session par un attachement prononcé à la majorité opposée au gouvernement. »

Ces précautions prises, les élections commencent : dans quelques endroits elles se font aux cris d'à bas les prêtres ! à bas les nobles[5628] ! Des collèges électoraux se séparent sans pouvoir terminer leurs opérations, trois départements ne sont point représentés, et d'autres ne complètent que le tiers ou la moitié de leurs élections.

Déclaré d'une manière aussi furibonde et aussi inconstitutionnelle contre les royalistes, le ministère se vit dans la nécessité de les poursuivre à outrance. Il y a longtemps que Tacite a dit : On ne pardonne point l'injure qu'on a faite. Alors se multiplièrent les mesures annoncées dans La Monarchie selon la Charte. En conséquence de ces mesures, la condition des royalistes est devenue pire qu'elle ne l'a été depuis qu'on a cessé de les proscrire ; car alors, s'ils n'avaient rien, du moins étaient-ils respectés ; s'ils ne pouvaient entrer comme éléments dans le gouvernement usurpateur, du moins on estimait leur caractère, leur constance, leur opinion même ; on se fiait à leur probité, on comptait sur leur parole. Aujourd'hui quel rôle jouent-ils ? Ils sont restés nus comme ils l'étaient sous Bonaparte. mais ils n'ont plus ce qu'ils avaient, la considération pour supporter le présent, l'espérance pour attendre l'avenir. Qu'avant la restauration ils subissent le joug, c'était une conséquence inévitable de leur position ; aujourd'hui la chose est-elle aussi naturelle ? Haïs comme des vainqueurs, dépouillés comme des vaincus, ils s'entendent dire : « N'êtes-vous pas contents ? N'avez-vous pas le gouvernement que vous appeliez de tous vos voeux, pour lequel vous avez tout sacrifié ? » D'autres les poursuivent avec l'ancien cri des assassinats, en appelant sur eux la proscription comme nobles, comme méditant l'envahissement des propriétés nationales. Et pourtant les acquéreurs de biens d'émigrés cultivent en paix leurs champs au milieu même de la Vendée : immortel exemple de l'obéissance aux lois et de la

religion du serment chez les royalistes ! Ce sont de tels hommes que l'on condamne à rester sous la tutelle ministérielle, dont on met l'honneur en surveillance, et qui sont inquiétés comme suspects de fidélité : il est vrai, ils peuvent être recherchés pour ce crime.

Non content de les traiter avec tant de sévérité, on les livre encore à la moquerie publique : on essaye de les faire passer pour des imbéciles tombés dans une espèce d'enfance[5629].

Si Montesquieu avait vécu jusqu'à nos jours, je doute que le ministère l'eût trouvé capable d'entrer au conseil d'Etat. Il semble qu'on s'efforce, par tous les moyens possibles, même par ceux de l'amour-propre, d'extirper le royalisme pour arracher les racines du trône : on voudrait qu'il ne restât de la race fidèle que quelques tombeaux épars sur les rives de la Drôme et dans les champs de la Vendée.

Et pourquoi attaque-t-on les royalistes avec tant de courage ? Pourquoi ? Parce qu'ils ne se défendent pas ! Leur vertu les perd ; leur honneur fait leur faiblesse : on les frappe sans crainte, sûr que l'on est qu'ils ne repousseront jamais les coups qu'on leur porte au nom du roi.

On s'excuse en disant que les intérêts de la révolution sont puissants, et qu'il faut beaucoup leur accorder. Cela est juste ; mais ces intérêts sont garantis par la Charte et par les lois. On doit les protéger ; d'accord : s'ensuit-il nécessairement qu'il faille persécuter les royalistes ? Dans tous temps on a méconnu quelques services ; mais il n'appartenait qu'à la nouvelle école ministérielle de faire de l'ingratitude un principe de gouvernement.

« Les royalistes sont en si petit nombre ! » dites-vous. Serait-ce une raison pour les proscrire ? Les royalistes sont très nombreux, et les élections en offrent la preuve ; quand ils ne le seraient pas, quel avantage les ministres d'un roi trouvent-ils donc à prouver qu'il n'y a point de royalistes ? N'est-il pas de leur devoir d'en augmenter la race ? Au contraire, ils ont pris à tâche de multiplier les hommes d'une opinion différente. J'avais dit : Faites des royalistes : on a mieux aimé faire autre chose. Tel qui au retour du roi se serait estimé heureux d'être

oublié a appris qu'il était un personnage, et qu'on parlait de lui donner des garanties. D'abord il n'osait se montrer, il sollicitait humblement les amis du trône de lui faire obtenir son pardon : voilà qu'on lui déclare que c'est à lui de protéger les amis du trône. Tout étonné, il sort de sa retraite, il en croit à peine ses yeux, il est persuadé qu'on se moque de lui ; mais enfin il reconnaît, sans pouvoir le comprendre, que la chose est très réelle, très sérieuse ; que c'est à lui qu'appartiennent les récompenses et les honneurs ; que lui seul est un esprit éclairé, un homme habile, un grand citoyen. Il accepte avec dédain ce qu'on lui offre avec empressement : bientôt il devient exigeant, il parle de ses droits : c'est lui qui est l'opprimé, le persécuté ; il réclame, il n'est pas satisfait : il ne le sera que quand il aura renversé la monarchie légitime.

Voilà comme de ce qui n'était rien on a fait quelque chose. On s'est plu à ranimer un feu dont les dernières étincelles commençaient à s'éteindre. Déplorable effet du système adopté : pour embrasser ce système, on fut obligé de soutenir que la France était révolutionnaire ; ensuite, pour n'avoir pas le démenti de ce qu'on avait avancé, on se vit dans la nécessité de créer un parti qu'on supposa être celui de la révolution. Tel est l'enchaînement de nos vanités et de nos malheurs !

On a voulu, dites-vous, tenir la balance égale, ne placer le gouvernement à la tête d'aucun parti.

C'est d'abord une chose singulière que de regarder les royalistes comme un parti sous la royauté. Ensuite il n'est pas vrai qu'on ait tenu la balance égale. Les royalistes sont chassés ; leurs plus petites fautes sont punies avec une rigueur inflexible ; et la rébellion, les outrages aux drapeaux et au nom du roi trouvent des coeurs indulgents, excitent la pitié, la miséricorde. On s'attendrit sur le sort des conspirateurs. « Ce sont les royalistes qui les ont poussés à bout ! » On destitue les autorités qui ont réprimé des rébellions. Ce n'est pas un moyen de plaire aux champions du système, que de découvrir des complots qui en révèlent la faiblesse et en démontrent le danger.

Sous un rapport seulement on agit avec impartialité : le

ministère veut bien oublier les outrages commis et les services rendus pendant les Cent Jours. Ce n'est rien d'avoir demandé aux alliés un roi quelconque à l'exclusion du roi légitime ; mais aussi ce n'est rien d'avoir été amené pieds et poings liés à Paris, pour être fusillé en qualité de commissaire du roi. Je me trompe ; ici même il n'y a pas égalité : on est amnistié pour avoir été à Gand... Je supprime l'autre terme de comparaison.

On triomphe néanmoins, parce que tout marche encore paisiblement, que les dernières conséquences de ce système sont encore cachées dans l'avenir. Les petits esprits sont dans l'exaltation et dans la joie ; mais qu'ils attendent. La révolution n'enfantera que la révolution ; pour consolider le gouvernement de droit, il ne faut pas administrer d'après les maximes du gouvernement de fait ; pour n'avoir rien à craindre autour de soi, il ne faut pas que les agents du pouvoir écartent ses véritables amis : faible et imprudente politique ! Les méchants mêmes ne croient point à la durée du bien qu'on leur fait, quand ils voient le mal qu'on fait aux honnêtes gens. Leur conscience leur crie : « Si l'on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on du bois sec ? » On espère retrouver les royalistes dans le danger ; on compte sur leur conscience, et on a raison. Mais pourquoi ne pas aussi garder leurs coeurs ? Deux sûretés valent mieux qu'une.

En dispersant les anciens amis du trône, on achevait de remporter sur les royalistes une victoire si utile à la royauté ; en pesant sur le grand ressort révolutionnaire, ce ressort avait produit son effet accoutumé. Des brochures remplies de l'esprit de ces paroles de bénédiction : Guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! avaient heureusement ranimé, pour la paix et le bonheur de la France, la haine contre la noblesse, et contre la religion, c'est-à-dire contre deux principes du moins consacrés par la Charte, si on ne veut pas considérer le premier comme un élément naturel de la monarchie et le second comme le fondement de toute société. Mais voici tout soudain un changement de scène : voici qu'au milieu du triomphe un cri de détresse se fait entendre. On avait fait passer une loi des élections dans les meilleures intentions du

monde ; seulement on n'en avait pas prévu les résultats. La frayeur s'empare des esprits : il n'est plus question du système ; on ne pense plus à ce qu'on a fait aux premières élections contre les royalistes : on les appelle au secours. Le 22 septembre on s'écrie : « Royalistes purs, royalistes constitutionnels, royalistes avant ou après la Charte, réunissez-vous : c'est votre cause qui va se juger. » (Journal des Débats.) Et il fallait que les royalistes (dans un article précédent déclarés ennemis de la loi des élections) accourussent vite pour empêcher le mal qu'allait faire cette loi ; et l'on supposait des partis, des divisions, des nuances, après avoir répété cent fois que tous les partis étaient éteints ; et l'on proclamait des périls, après avoir soutenu qu'il n'y avait plus de périls, et que, grâce au système de l'administration, nous étions tous heureux et tranquilles. Le 23 septembre on disait : « Choisissez des hommes contre lesquels il ne soit pas possible d'alléguer le 20 mars, quand ils parleront de justice et de liberté. Royalistes, votre opinion est divisée en plusieurs nuances ; mais toutes ces nuances se réunissent lorsqu'on les oppose à des noms qui rappellent la république ou l'usurpation des Cent Jours. Il y a tel choix qui, sans importance immédiate par lui-même, serait un danger, uniquement parce qu'il serait un scandale. » (Journal des Débats.)

On disait le 24 septembre : « Ce ne sont pas les rédacteurs de l'Acte additionnel qui peuvent mériter de parler au nom de la Charte dans l'assemblée de la nation. (...)

La Charte, ouvrage du roi, ne sera pas remise entre les mains des hommes qui ont voté à la tribune l'exil de sa dynastie. » (Journal des Débats.) Et l'on oubliait que la chambre actuelle des députés compte dans son sein plusieurs représentants de la chambre de Bonaparte, lesquels votent avec le ministère ; on oubliait que d'autres représentants présidaient des collèges électoraux, et que le ministère, par conséquent, les avait tacitement désignés au choix de leurs concitoyens ; et l'on oubliait qu'il y avait tel département où dans ce moment même on portait en entier la députation des Cent Jours ; et l'on s'attirait la juste réponse d'un candidat qui,

se croyant insulté, trouvait étrange que le parti ministériel stigmatisât les hommes du 20 mars, quand on pouvait en remarquer jusque dans les places les plus élevées.

On niera sans doute à présent la terreur que l'on a éprouvée, les confessions naïves qui en furent la suite : « La loi était défectueuse, on s'était trompé, on reviendra sur cette loi ! » On ne parlait que d'union et de concorde ; on conjurait les plus obscurs royalistes de voler au secours du ministère ; on faisait l'éloge de ces royalistes, « gens, s'écriait-on, pleins d'honneur et de probité. » Victoire obtenue, frayeur oubliée : la veille on avait embrassé les royalistes ; on leur tourna le dos le lendemain. « On se sert des traîtres, mais on ne les aime pas », disait jadis un ministre. C'est ce que semblent dire nos ministres aujourd'hui.

Est-ce donc ainsi, au milieu des lumières du XIXe siècle, dans un royaume parvenu au dernier degré de la civilisation, chez une nation éclairée par sa récente expérience et par ses longs malheurs, est-ce ainsi que l'on traite des hommes raisonnables ? Est-ce donc ainsi qu'on se précipite en moins d'un an dans les contraires ? A-t-on le droit de désigner comme ne pouvant pas être élus membres de la chambre des députés des hommes qui remplissent d'ailleurs toutes les conditions de l'éligibilité ? Les royalistes ont été dénoncés dans tous les journaux, pour les écarter des élections précédentes, une autre classe de citoyens a été flétrie dans ces mêmes journaux pour l'éloigner des dernières élections. Si les gazettes étaient libres, leurs opinions seraient sans conséquence ; mais elles sont esclaves, et ce qu'elles renferment devient la pensée du gouvernement. Au moment où il est le plus important sous un régime constitutionnel de connaître l'opinion publique, on n'a entendu que l'opinion, sans doute excellente, de quelques hommes en place, mais qui pourtant en avaient une toute contraire il y a neuf mois, puisqu'ils envoyaient voter aux élections de 1816 les hommes qu'ils déclaraient indignes d'être élus aux élections de 1817.

Ces déplorables variations nous annoncent-elles un nouveau système politique ? Allons-nous voir le retour des royalistes ?

Autre inconséquence : on n'en veut point. À la seconde restauration on fit des épurations dans un sens, on appela quelques royalistes, puis on les destitua pour remettre en place les premiers épurés ; et maintenant ces hommes de choix sont traités une seconde fois en ennemis. Quand en finirons-nous ? On embrasse un système ; puis on en a peur, puis on n'a pas la force d'en changer ; on blesse toutes les opinions, on se rend suspect à tous ; et au milieu des haines qu'on a ranimées, n'effaçant point les maux du passé, ne préparant point le bonheur de l'avenir, on reste environné d'une multitude d'ennemis qui, fatigués par leurs souffrances, vous déclarent ou peu sincères ou incapables de conduire les affaires humaines.

Voilà, considéré dans son esprit général, ce système politique offert à notre admiration et à celle de la postérité. Voyons maintenant quelles lois on a proposées et si on a mieux compris sous ce rapport les intérêts de la monarchie légitime et les principes de la Charte.

Commençons par la loi des élections.

On évitera de répéter ici ce qu'on a dit contre cette loi : jamais discussion ne fut mieux approfondie dans les deux Chambres[5630].

Lorsqu'on songe que l'article principal de cette loi n'a été emporté dans la chambre des députés que par une majorité de douze voix, et dans la chambre des pairs que par une majorité de quatorze ; qu'ainsi sept voix dans la chambre des députés et huit dans la chambre des pairs passant à la minorité auraient suffi pour changer toute l'économie de la loi ; lorsqu'on songe que pour obtenir la victoire il fallut faire venir à la chambre des pairs ceux de ses membres dont les infirmités demandent habituellement le repos ; que cinq ou six pairs opposés à la loi n'assistèrent pas à la séance ; il y a certes de quoi faire hésiter les ministres eux-mêmes dans le jugement qu'on doit porter de cette loi.

Chez nos voisins, un bill fondamental que n'aurait pas accueilli un plus grand nombre de suffrages eut été retiré par le ministère. Les ministres français plus éclairés sans doute,

continuent à s'applaudir de la loi des élections. « L'ordonnance du 5 septembre, vient de nous dire l'un d'eux, et la loi des élections lui ont appris (au peuple) quels étaient les véritables défenseurs, les véritables amis de la Charte et de la liberté. » (Discours de M. le ministre de la police générale.). Paroles étranges après la frayeur que l'on a montrée lors des élections et après les articles de journaux que je viens de citer !

On n'entrera point dans les raisons de la terreur éprouvée relativement à certains candidats ; terreur injurieuse pour ceux qui l'inspiraient, et qu'auraient dû cacher ceux qui l'ont ressentie. Admettons un moment, contre notre conviction intime, que ces raisons soient fondées. Quoi ! parce que des hommes dont les principes effrayaient les ministres n'auront manqué leur nomination que d'un petit nombre de voix, vous chanterez victoire ! Vous êtes contents de la loi des élections, je vous en félicite ; mais je ne vous félicite pas d'avoir appris à la France et à l'Europe, par des journaux soumis à votre censure, qu'il y a tel département où près de la moitié des électeurs présents ont donné leur voix à des hommes qui, selon l'expression de ces mêmes journaux, ont voté à la tribune l'éternel exil de la dynastie des Bourbons.

La question touchant la loi des élections n'est donc pas, pour le ministère, de savoir si on évitera une fois, deux fois peut-être, par un concours fortuit de circonstances, des députés tels que ceux qu'il a proclamés dangereux d'une manière si inconstitutionnelle, pour ne pas me servir d'un mot plus dur ; il s'agit de dire si dans un temps donné ces députés n'arriveront pas, malgré l'opposition de l'autorité. Le problème peut se résoudre par une simple opération d'arithmétique : combien faut-il de réélections pour que les candidats dénoncés par les journaux soient en majorité dans la chambre ? Faites la règle de proportion et additionnez.

On reproduira sans doute le puissant raisonnement qu'on a coutume de faire : « Puisque les hommes que nous craignons sont si forts, il faut donc les caresser. Donc, au lieu de réviser la loi des élections, il faut nous jeter dans les bras de ceux que nous avons déclarés nos ennemis. »

Mais pourquoi donc alors avez-vous voulu les écarter des élections ? Vous caresserez ceux que vous venez d'outrager ? Ils vous mépriseront : l'empire romain paya tribut aux Francs pour acheter momentanément une paix avilissante, qui finit par une guerre d'extermination.

Si donc on ne veut d'abord considérer la loi des élections que dans les intérêts des hommes en place qui l'ont proposée, il est évident que ces hommes ont méconnu leur faiblesse ; ils ont cru qu'il existait un parti moyen avec lequel ils remporteraient la victoire. Dans cette persuasion, ils ont méprisé et les royalistes qu'ils avaient repoussés des élections de 1815, et les indépendants[5631] qu'ils voulaient exclure des élections de 1816. Cependant, quand on administre, on ne devrait pas ignorer les faits : or, les faits, les voici :

La loi des élections désigne en général une classe d'électeurs où les royalistes ne sont peut-être pas aussi nombreux que dans les classes qui payent moins ou plus de cent écus de contribution. Malgré ce désavantage de la loi, il est cependant prouvé, par une moyenne proportionnelle prise dans les départements appelés aux dernières élections, que les opinions se sont montrées dans les rapports suivants : deux cinquièmes de royalistes, deux cinquièmes d'indépendants, un cinquième de ministériels ; de sorte encore que si tantôt les royalistes dans la crainte des indépendants, tantôt les indépendants dans la crainte des royalistes n'eussent passé aux ministériels, ceux-ci n'auraient pas eu un seul député ; de sorte encore que si l'année prochaine les indépendants et les royalistes votent constamment dans leur ligne, sans se joindre aux ministériels, les élections seront toutes indépendantes et toutes royalistes ; de sorte encore que si les royalistes, fatigués d'une lutte aussi pénible, las d'un dévouement aussi mal apprécié, se retiraient des collèges électoraux[5632] les indépendants obtiendraient un triomphe complet.

Dans cette circonstance, que fera le ministère ? Il cassera la chambre ! Le peut-il aujourd'hui, d'après son opinion même, sans danger pour lui ou pour la légitimité ?

Sans danger pour lui, si les élections sont royalistes et

indépendantes.

Sans danger pour la légitimité, si les élections sont purement indépendantes, à en juger par tout ce qu'il a voulu nous faire entendre dans son attaque contre les indépendants.

Ne serait-ce pas une chose funeste si le premier essai qu'on a fait de la loi des élections mettait sous le présent ministère un obstacle moral à l'exercice de la prérogative la plus importante de la couronne ?

Que quelques hommes se fussent trompés dans leurs intérêts particuliers, il faudrait bien s'en consoler ; cela prouverait seulement qu'ils ont eu tort de blesser les deux classes les plus nombreuses de la France, en croyant qu'elles n'étaient rien et qu'ils étaient tout. Mais s'ils s'étaient mépris sur les intérêts de la monarchie, il faudrait déplorer cette erreur. Il est bien à craindre qu'une loi des élections où l'influence légale de la grande propriété et le patronage des grands dignitaires ne balancent pas assez l'action populaire ne sème de nouveau dans nos institutions les germes du républicanisme. Le projet de loi de recrutement vient encore augmenter les craintes des amis de la monarchie.

Ce projet viole ouvertement plusieurs articles de la charte : sans m'arrêter à ses nombreux inconvénients, le titre de l'avancement dépouillerait la couronne de sa plus importante prérogative ; le roi cesserait pour ainsi dire d'être le maître de l'armée, et une fatale confusion ferait passer le pouvoir exécutif au pouvoir législatif ; ce fut la grande faute de l'Assemblée constituante. Ainsi la révolution ne nous aurait rien appris ! La même témérité qui nous poussait au milieu des écueils avant la tempête nous suivrait encore après le naufrage.

Dans les républiques mêmes, l'avancement dans l'armée n'a jamais été réglé par une loi ; dans une monarchie, c'est tout au plus matière à une ordonnance. Le roi même n'a pas le droit de se dépouiller de sa puissance exécutive : elle est inhérente à la royauté ; elle existe une et entière dans la couronne, pour le salut du peuple, pour la paix comme pour la gloire de la patrie.

On a encore reproduit cette année une triste loi d'exception

pour les journaux : la discussion de cette loi a donné lieu à un reproche auquel il faut d'abord répondre.

On reproche donc à la minorité royaliste, qui vote aujourd'hui pour la liberté de la presse, d'avoir laissé passer en 1815, lorsqu'elle était majorité, la loi sur la censure des journaux.

Remarquez d'abord que c'est la chambre des députés de 1814, et non pas celle de 1815, qui avait établi provisoirement la censure : la chambre de 1815 n'a fait que la proroger relativement aux journaux ; mais dans quelle circonstance l'a-t-elle fait ? Après les Cent Jours, au moment où la France venait d'être bouleversée, où l'on était environné de tant de factions, où tant d'intérêts froissés, tant de passions émues menaçaient l'existence de la monarchie, où tant d'hommes comblés des bienfaits du roi s'étaient livrés à la plus inconcevable trahison, où les alliés occupaient Paris, Lyon, Marseille, la France, enfin, jusqu'à la Loire !

Si les deux chambres, dans des circonstances aussi graves, ont cru devoir accorder une répression temporaire de la presse, sied-il bien au ministère, qui demande encore cette répression, de le leur reprocher aujourd'hui ? Et parce qu'elles ont voté alors pour la censure, sont-elles obligées de maintenir cette même censure lorsque les circonstances ont changé ? Quand le parlement d'Angleterre suspend l’habeas corpus s'oblige-t-il à le suspendre d'année en année ? Nous refusons la censure aujourd'hui, précisément parce qu'on l'a accordée hier, et parce que, n'étant plus utile au salut de l'Etat, elle ne sert que les passions d'une autorité qui en abuse.

On insiste. Comment se fait-il que la liberté des journaux (il ne reste plus à présent que cette question à traiter), comment se fait-il que cette liberté soit réclamée et par ceux qui pensent qu'elle est indispensable dans un gouvernement représentatif, et par ceux qui la tiennent pour dangereuse ? — Cela vient de l'abus que l'on a fait de la censure. Si on eût laissé une honnête liberté d'opinions dans les gazettes ; si aucun homme n'y eût été calomnié, sans pouvoir au moins s'y défendre ; si l'on n'eût pas fait de la censure une arme de

parti ; si tout ouvrage eût pu être annoncé avec louange ou blâme, selon l'opinion du critique ; si la censure se fût réduite à retrancher ce qu'elle eût voulu d'un article, mais sans y rien ajouter ; si l'on n'eût jamais forcé un rédacteur à recevoir, contre son gré, ces paragraphes politiques qui sentent encore les bureaux d'où ils sortent ; si, enfin, on eût respecté les propriétés des journalistes soumis à la censure, il n'y a pas de doute que, par cette conduite adroite, on eût diminué les partisans de la liberté de la presse parmi ceux qui n'entendent pas bien la question constitutionnelle ; mais quand la censure ne sert qu'à faire le mal et à s'opposer au bien, quand les plus indignes libelles, quand les plus mauvais journaux circulent sans obstacles, tandis que les ouvrages les plus utiles et les journaux les mieux intentionnés sont de toutes parts entravés, l'homme le moins favorable à la liberté de la presse devient partisan de cette liberté ; et puisqu'il se sent perdu par l'esclavage des journaux, comme il craint de l'être par leur liberté, il aime mieux se ranger à une opinion qui lui donne un espoir de salut que d'embrasser un parti qui, en le privant de tout moyen de défense, ne lui laisse pas même la chance du combat.

Mais ce ne sont là que des raisons tirées des opinions individuelles.

En entrant dans le fond des choses, on sentira que des journaux dans la dépendance de la police changent et dénaturent le gouvernement représentatif, au point qu'on ne le reconnaît plus.

Sous le rapport de la politique extérieure, les membres des deux chambres sont laissés dans une ignorance complète : nous sommes réduits à chercher dans les feuilles publiques étrangères les choses les plus importantes pour notre patrie. Un correspondant de Paris écrit dans le Courrier anglais : il y calomnie souvent les hommes, mais il apprend aussi aux Anglais ce que font nos ambassadeurs ; quelles négociations sont commencées, quels traités vont se conclure : nous, nous ne valons pas la peine d'être instruits de ce qui nous touche[5633].

Ces nouvelles cependant seraient aussi bien à leur place dans nos gazettes que dans le courrier, et cela serait plus honorable pour la France.

Sous le rapport de la politique intérieure, on a dit ailleurs[5634] comment la censure attaque jusqu'aux principes de l'ordre judiciaire, en défendant aux journaux, lorsqu'ils rendent compte d'un procès criminel, de parler de la partie des débats où se trouveraient mêlés quelques agents de la police[5635]. Au reste, la police a un si grand intérêt à disposer des journaux pour jouir de l'impôt illégal de 550 000 fr., qu'il est tout naturel qu'elle veuille les retenir dans sa dépendance. Si nous étions en possession de nos libertés, à quoi servirait la police, et de quoi vivrait-elle ? Espérons, pour l'avenir, que, sa dépense étant portée au budget, elle sera plus libérale sur la censure des journaux, qu'elle nous donnera le tableau de ses recettes et de ses dépenses, et imprimera la liste exacte de ses pensions !

Il y a imprévoyance dangereuse à ne pas accorder aujourd'hui la liberté des journaux avec une bonne loi de répression. C'est une maxime d'Etat, qu'un gouvernement ne doit pas refuser ce que la force des choses est au moment de lui ravir : aujourd'hui vous obtiendrez une liberté de la presse, demain on vous forcera peut-être d'en supporter la licence.

Tout le monde veut que les journaux soient libres, puisque ceux même qui s'opposent à l'abolition de la censure cette année nous la promettent dans un an. Si tout se réduit à une question de temps, tout se réduit donc à savoir quelle sera l'époque la plus favorable pour établir la liberté de la presse : or, pense-t-on qu'il sera moins dangereux de l'accorder lorsque les alliés se retireront, et que la loi des élections aura changé un autre cinquième de la chambre des députés ? Ne serait-il pas plus sage de nous habituer à cette liberté tandis que nous savons encore où nous sommes et que nous marchons dans nos vieux sentiers ? Du moins le premier effet serait passé quand tout changera de face en France ; cette explosion ne viendrait pas se joindre à celle que produira nécessairement la délivrance de notre territoire. Si l'on songeait un peu plus aux

intérêts de la patrie, et que l'on ne vît pas toujours dans la question des journaux les soucis particuliers du ministère, on ferait attention à ce que je dis ici.

N'apprendrons-nous jamais les affaires, et verrons-nous encore se passer sous nos yeux les choses dont nous sommes les tristes témoins ? En vain une majorité est acquise si les lois qu'on lui présente sont tellement défectueuses que la raison les repousse et que la bienveillance la plus décidée ne puisse les admettre sans amendements ; forcée de voter contre son penchant, cette majorité accuse par son vote les auteurs de la loi encore plus que la loi elle-même.

Le concordat passera-t-il ? Non pas vraisemblablement sans éprouver une grande opposition ; et cette opposition viendra peut-être du côté où le ministère a cherché son appui. Cela prouverait qu'il n'a pas bien connu les hommes. Des raisons secrètes ou publiques, comme on l'a dit un moment, feront-elles retirer le concordat ? L'opinion ne pardonne guère ces tâtonnements ; et la déconsidération marche, pour les hommes d'Etat, à la suite des essais et des demi-partis.

Enfin, remarquez le sort de la loi sur la liberté de la presse : on en sépare d'abord le dernier article de la manière la plus insolite, pour en faire une loi particulière, sans égard au rang qu'il occupait dans la série des articles, sans égard à l'influence qu'il a pu avoir sur les opinions, sur la manière dont il a pu déterminer des amendements, des suppressions ou des adoptions, lorsqu'il faisait partie de la loi générale. Vite on porte à la chambre des pairs ce qui n'était dans l'origine ni un projet de loi, ni un article d'un projet de loi, ni un amendement de la chambre des députés à un projet de loi, mais un amendement de la commission de la chambre des députés fait au dernier article d'une loi composée de vingt-sept articles. On ne sait précisément quel sera le terme de l'existence de cet être extraordinaire, partie périssable d'une loi immortelle à laquelle il était attaché : la durée de sa vie dépend de la durée de la prochaine session.

Tandis que la loi générale est discutée lentement dans la chambre des députés, le malheureux fragment de la loi a à

peine le temps de paraître à la chambré des pairs : il faut qu'il soit voté avant le 31 décembre, afin que l'ancienne loi expirante ait la consolation de voir son héritière avant de mourir : moins heureuse que l'esclave romain, la pensée n'aura pas même dans l'année un jour de fête où, sous la protection de quelque divinité, elle puisse déposer ses chaînes. À peine les ministres étaient-ils parvenus à faire distraire de la loi générale l'article concernant les journaux, qu'ils expiaient ce succès en perdant la majorité sur un autre article : bientôt ils sont encore battus sur un autre. Ils ont triomphé, il est vrai, en faisant rejeter l'amendement en faveur du jury. Déplorable triomphe pour la France et pour le ministère lui-même ! Quand on livre aux disputes humaines ces questions qui touchent à la fois aux intérêts les plus chers et aux passions les plus vives, il faudrait du moins que le prix de la victoire en compensât le péril. Enfin la loi est adoptée ! Quelques voix seulement la livrent comme à regret au ministère, qui ne craindra pas de présenter à l'approbation de la chambre des pairs, à la sanction du roi et au respect de la nation un projet de loi auquel une majorité de dix suffrages donne à peine un commencement d'existence !

L'article sur les journaux sera peut-être admis par la chambre des pairs ; mais comme il n'a d'effet que jusqu'à la fin de la session suivante, l'année prochaine les débats recommenceront. Rien de plus imprudent que de remettre chaque année en question les principes de l'ordre social. Que résultera-t-il donc de ces derniers débats ? La profonde affliction que causent à tous les Français des mesures si fausses, des projets si mal conçus, des méprises si fatales sur les choses et sur les hommes.

Il reste à considérer le ministère dans ses rapports avec la constitution, à examiner ce qu'est devenue la chambre des députés sous son influence, quelle notion il a du gouvernement représentatif, et quel est à cet égard son savoir ou son ignorance : cela fait, on aura parcouru tout son système.

La chambre des députés présente un aspect aussi singulier qu'il est nouveau. Une main peu sûre l'a laissée se briser en

plusieurs parties. Aux deux extrémités se présentent les hommes qu'on voulut exclure des élections en 1815 et en 1816. Ils forment deux minorités : ceux qui composent la première sont les plus nombreux.

Au centre, dans ce qui devrait être la majorité, s'est formé un tiers parti. Ce tiers parti semble composé d'hommes éclairés, qui n'ont pu faire le sacrifice de leurs lumières à des ministres qu'ils regrettent de ne pouvoir suivre.

Ici l'on doit sentir, sous le simple rapport du ministère, l'inconvénient d'une représentation diminuée, et combien étaient dans l'erreur ceux qui prétendaient qu'une chambre réduite à deux cent cinquante sept membres serait plus facile à conduire qu'une chambre composée de quatre cents membres et plus. Dans une assemblée peu nombreuse, dix ou douze hommes qui se groupent et s'isolent deviennent importants et changent la majorité. Le ministère est forcé d'entamer des négociations avec ces petites puissances ; il est à la merci de quelques voix, qu'il ne perdrait pas peut-être si l'assemblée, plus nombreuse, lui permettait de les négliger.

La petite minorité dont le germe existait dans la chambre dès la session dernière a pris des forces cette année. Elle vient de paraître avec mesure et talent, et a défendu, comme l'ancienne minorité, les principes conservateurs de la Charte.

Quant à cette ancienne minorité formée de la majorité de la chambre de 1815, elle est tout juste dans la position où elle se trouvait l'année dernière : elle continuera d'émettre son opinion selon sa conscience. La religion, la légitimité, la Charte avec toutes ses libertés, non pas arbitrairement suspendues par les lois d'exception, mais sagement réglées par des lois permanentes ! voilà ce que veut cette minorité : tous ceux, sans exception d'hommes, qui voudront venir sur ce terrain sont sûrs de la trouver : c'est là que, sans intrigues, sans ambition, elle tiendra d'une main ferme le drapeau blanc a la tribune, et soutiendra une opinion qu'on cherche à décourager. La lassitude des royalistes serait le plus grand malheur qui put arriver à la royauté ; pour ne pas sentir cette lassitude, il faut avoir une dose peu commune de longanimité.

La politique adoptée en donnant naissance aux minorités royalistes des deux chambres a fait un mal incalculable. Ce sont des minorités contre nature : on ne s'accoutume point à voir dans l'opposition les plus fidèles soutiens du trône. De tous les devoirs que les royalistes aient eu à remplir jusqu'ici, le plus douloureux peut-être est d'être obligé de voter contre des projets qu'on leur présente comme émanés de la volonté du roi. L'opposition naturelle aujourd'hui serait une opposition démocratique combattue par une forte majorité royaliste[5636]. Avec cette Opposition le ministère et l'Etat marcheraient sans craintes et sans entraves ; mais quatre-vingts membres dans la chambre des députés, soixante au moins dans la chambre des pairs, presque tous connus par leurs sacrifices et pour leur attachement à la monarchie, plusieurs au service particulier du monarque et nobles compagnons de ses exils, forment des minorités trop extraordinaires pour ne pas annoncer un vice radical dans l'administration.

Vous avez beau dire que ce sont des hommes honnêtes, mais égarés : une erreur peut appartenir à un homme, à quelques hommes, elle n'est pas le partage d'un nombre considérable de sujets loyaux, dévoués, sincères, religieux. Qui peut donc les pousser à une opposition si pénible pour eux ? L'ambition ? Mais dans ces nobles vieillards de la chambre des pairs, fatigués des traverses d'une longue vie, on n'a jamais remarqué que l'ambition de s'attacher aux pas d'un monarque malheureux, de lui aider à soutenir sa couronne, lorsqu'elle pesait sur sa tête royale. Courtisans des temps de son adversité, ils ne veulent point être ses ministres au jour de sa fortune. Ils ont un plus beau titre à garder, un titre que la fidélité leur donne, qu'aucune puissance ne peut leur ravir : ils sont les amis du roi.

On ne voit dans l'ancienne minorité de la chambre des députés que des citoyens modestes, fidèlement attachés ou noblement revenus au trône. Qui les console dans leurs pénibles travaux ? Ont-ils, comme en Angleterre, des journaux qui les défendent, des fortunes, une existence, qui les

dédommagent de la perte de la faveur ? Les rencontre-t-on chez les ministres ? Intriguent-ils dans les antichambres ? Ils vivent entre eux dans la simplicité de leurs moeurs, sans prétention sans autre but que celui de faire triompher la monarchie légitime sacrifiant en silence les intérêts jusqu'aux intérêts de leur famille, enveloppée dans leur disgrâce, et n'opposant aux calomnies que le témoignage de leur conscience. Ils ne tirent aucun parti de leur renommée ; ils la quittent pour ainsi dire avec leur habit, et ne la reprennent qu'à la tribune : ces hommes de bien, si redoutables aux ministres, si estimés dans toute la France, sont à peine aperçus dans Paris.

Une opposition pareille a nécessairement une influence considérable sur l'opinion. Par quelle fatalité a-t-on fait deux choses de la royauté et des royalistes ? Les gens simples ne comprennent rien à cette distinction bizarre ; ils ne savent où est la vérité, de quel côté il faut qu'ils se rangent ; ainsi se trouve rompu ce faisceau de volontés sur lequel la France doit s'appuyer et dont elle doit tirer sa défense et sa force.

On entend une clameur : Les royalistes voter avec les indépendants !

Les royalistes inscrits avec eux pour parler contre la même loi ! Quel malheureux esprit de parti !

Mais qui donc élève cette clameur ? Qui donc est si jaloux de l'honneur des royalistes ? Serait-ce par hasard leurs ennemis ? Ils ont donc une idée bien haute de notre vertu ! Depuis deux ans on calomnie les royalistes de la manière la plus honteuse : on essaye d'armer contre eux l'opinion publique ; tous les journaux, même les journaux étrangers à la solde française, les déchirent : on voudrait les perdre dans toute l'Europe ; et quand l'histoire fouillera les archives, aujourd'hui fermées à ses recherches, elle y découvrira peut-être des documents qui prouveront à quel point la haine a poursuivi la fidélité. On a tout fait souffrir aux royalistes ; et parce qu'on s'est mis dans une position périlleuse, on trouvera mauvais que les royalistes ne s'empressent pas de tendre la main à leurs imprudents persécuteurs ? C'est la patrie, dit-on,

qu'il s'agit de sauver ! Et qu'est-ce qui a compromis la patrie ? N'est-ce pas une politique étroite et passionnée qui a produit les divisions existantes aujourd'hui ? Si on ne change pas de système, le plus grand malheur ne serait-il pas de maintenir au pouvoir ceux qui nous perdent par ce système ? Leur retraite dans ce cas n'est-elle pas la première condition du salut de la France ?

L'ancienne minorité de la chambre des députés voter avec elle ! Et pourquoi ceux qui se scandalisent de cette coïncidence de votes sont ils plus scrupuleux pour les royalistes que pour eux-mêmes ? Ne votèrent-ils pas pour la loi des élections avec ces mêmes hommes dont la faveur est passée aujourd'hui ? On eut besoin des indépendants pour faire un 5 septembre contre les royalistes : voudrait-on aujourd'hui employer les royalistes pour faire un autre 5 septembre contre les indépendants ?

Les royalistes défendirent l'année dernière la liberté de la presse : fallait-il qu'ils changeassent d'avis cette année, parce qu'une autre minorité partage leur opinion ? Et que deviendraient leurs discours de l'autre session ? S'ils pouvaient changer si subitement de doctrine sans raison palpable et motivée, ne seraient-ils pas et ne mériteraient-ils pas d'être la fable de l'Europe et de la France ? On disait que les royalistes étaient incapables ; et on va trouver mauvais à présent qu'ils ne se précipitent pas sur des hommes qui sont d'accord avec eux dans une discussion capitale !

Grâce à Dieu, la querelle des hommes tire à sa fin entre tout ce qui ne veut pas le despotisme ministériel : les bons esprits sentent la nécessité de se fixer dans des principes qui n'aient pas la mobilité des passions. Tout ministère qui ne sera pas franc dans l'exercice de la constitution, qui n'embrassera pas le gouvernement représentatif avec toutes ses libertés, toutes ses conséquences, tous ses inconvénients comme tous ses avantages tombera écrasé sous le poids de ce gouvernement. Bonne foi et talent, voilà ce qu'il faut maintenant pour nous conduire ; et la bonne foi et le talent ne sont point le partage exclusif d'une classe d'hommes. Les royalistes ne repoussent

que la lâcheté et le crime, ils ne sont point ennemis des opinions. Quant à l'auteur de cet écrit, il pense qu'on peut rencontrer des amis sincères de la monarchie constitutionnelle jusque dans les rangs des anciens partisans de la république (lorsqu'ils n'ont pas commis de crimes), parmi ces hommes dont les premières erreurs ont eu un fonds de noblesse ; il croit encore que les enfants de nos victoires récentes sont désormais disposés à se joindre aux vieux soldats de notre antique gloire : aimer l'honneur, c'est déjà aimer le roi. Mais défions-nous de ces suppôts de la tyrannie, prêts à servir comme à trahir tous les maîtres, qui, toujours attendant l'événement, en ont toujours profité, esclaves que rien ne peut rendre libres et dont la Charte n'a fait que des affranchis.

Que faut-il conclure de la rencontre des deux minorités dans des principes communs de liberté et de justice ? Que cette réunion est la plus sévère critique du système que l'on suit et l'accusation la plus grave que l'on puisse former contre ce système.

Enfin, on s'écrie que c'est par esprit de parti que les royalistes combattent pour la Charte, pour la liberté de la presse ; qu'au fond ils n'aiment pas ces libertés. Cet argument est usé : la persévérance des royalistes dans leurs opinions détruit à cet égard toutes les insinuations de la calomnie ; mais pour trancher la question d'une façon péremptoire, qu'il me soit permis de citer un exemple :

Dans un rapport sur l'état de la France fait au roi dans son conseil, à Gand, je m'exprimais de la sorte :

« Sire, vous vous apprêtiez à couronner les institutions dont vous aviez posé la base, en attendant dans votre sagesse l'accomplissement de vos projets. (...) Vous aviez déterminé une époque pour le commencement de la pairie héréditaire : le ministère eût acquis plus d'unité ; les ministres seraient devenus membres des deux chambres, selon l'esprit même de la Charte ; une loi eût été proposée afin qu'on put être élu membre de la chambre des députés avant quarante ans et que les citoyens eussent une véritable carrière politique[5637]. On allait s'occuper d'un code pénal pour les délits de la presse,

après l'adoption de laquelle loi la presse eut été entièrement libre, car cette liberté est inséparable de tout gouvernement représentatif[5638].

On avait d'ailleurs reconnu l'inutilité ou plutôt le danger d'une censure, qui, n'empêchant pas le délit, rendait les ministres responsables de l'imprudence des journaux.

« Sire, et c'est ici l'occasion d'en faire la protestation solennelle, tous vos ministres, tous les membres de votre conseil sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté. Ils puisent auprès de vous cet amour des lois, de l'ordre et de la justice, sans lesquels il n'est de bonheur pour un peuple. Sire, qu'il nous soit permis de vous le dire avec le respect profond et sans bornes que nous portons à votre couronne et à vos vertus, nous sommes prêts à verser pour vous la dernière goutte de notre sang, à vous suivre au bout de la terre, à partager avec vous les tribulations qu'il plaira au Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons devant Dieu que vous maintiendrez la constitution que vous avez donnée à votre peuple, que le voeu le plus sincère de votre âme royale est la liberté des Français. S'il en avait été autrement, sire, nous serions toujours morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée, parce que vous êtes notre seigneur et maître, le roi de nos aïeux, notre souverain légitime ; mais, sire, nous n'aurions plus été que vos soldats, nous aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres[5639]. »

Que ceux qui accusent les royalistes de n'être pas de bonne foi dans leur attachement à la Charte, de n'avoir pris qu'un masque de circonstance, que ceux-là disent pourquoi à Gand un royaliste qui ignorait quel serait le terme de son exil et l'issue des événements, qui n'était ni pair de France ni opposé à un ministère dont l'existence même ne pouvait pas être prévue, qu'ils disent pourquoi ce royaliste réclamait si hautement les libertés constitutionnelles. Qu'ils disent si le langage qu'il tenait alors diffère de celui qu'il tient aujourd'hui ; si sa franchise à la tribune a surpassé celle qu'il a montrée dans le conseil. Un homme qui, suivant son prince malheureux,

a pu faire à ses pieds, en terre étrangère, une pareille profession de foi, a peut-être quelques droits d'en être cru sur parole lorsqu'il soutient des principes généreux et qu'il les allie à d'inaltérables sentiments d'amour et de fidélité pour son roi.

Ce qui à chaque session, à chaque question nouvelle, semble remettre en doute l'influence du ministère sur les chambres, c'est qu'il ne s'est pas bien pénétré des doctrines du gouvernement constitutionnel.

Lorsque la restauration est venue nous sauver, par un mouvement naturel on s'est reporté au commencement de nos troubles, et les vingt-cinq années de nos malheurs s'évanouissant comme un mauvais songe, on a repris la monarchie là où on l'avait laissée. Cependant les choses n'étaient plus les mêmes : le roi, dans sa magnanimité, nous avait donné une Charte : avec cette Charte, nos devoirs avaient changé. Mais les hommes appelés au pouvoir virent que le rétablissement du trône avait réveillé dans nos coeurs cet amour inné des Français pour les enfants de saint Louis. Ils se hâtèrent de profiter de ce sentiment pour échapper aux entraves de la Charte. Au lieu de rester à leur poste devant le roi, ils passèrent derrière, afin de couvrir la responsabilité du ministre de l'inviolabilité du monarque. Ainsi retranchés, ils se flattèrent de conduire la monarchie nouvelle avec les maximes de l'ancienne monarchie. De là le combat qui s'est engagé entre le ministère et les chambres : le ministère s'exprimant d'un ton absolu, s'efforçant d'emporter tout de haute lutte au nom sacré du roi ; les chambres acclamant la liberté de leurs opinions et voulant renfermer le ministère dans les principes.

Telle est la première cause qui empêcha certaines personnes de bien comprendre l'esprit de la Charte. Il y a une autre raison qui rend aussi quelques hommes étrangers à l'ordre actuel : ils conservent le souvenir des institutions de Bonaparte. On n'a d'un côté pour conduire la monarchie représentative que les traditions de la monarchie absolue, et de l'autre que l'expérience du pouvoir arbitraire. Remarquez la manière dont on interprète les lois, le soin avec lequel on va déterrer celles qui furent inventées par le vandalisme

conventionnel ou par la tyrannie impériale ; lisez les discours prononcés dans quelques tribunaux, vous y découvrirez une antipathie secrète pour l'ordre constitutionnel. Ne répète-t-on pas que les chambres sont moins un contrepoids qu'un conseil pour l'autorité royale ? N'entend-on pas dire qu'on peut gouverner avec des ordonnances ; que les Français ne sont pas faits pour une monarchie représentative ; qu'ils sont las de ces corps politiques auxquels ils attribuent tous leurs malheurs ? Tantôt on confond le ministère avec le trône, on soutient qu'attaquer le premier c'est attaquer le second ; tantôt, pour un autre motif, on en fait une puissance séparée ; on parle des principes qui lient le ministère au roi et le roi au ministère, créant ainsi en théorie de petits souverains qui sembleraient avoir des principes et un pouvoir indépendants de ceux du monarque. On perpétue des lois d'exception, qui perpétuent le ministère de la police générale ; tribunal d'inquisition politique, qui dans un moment de crise a pu avoir son utilité, mais dont l'existence est définitivement incompatible avec un gouvernement constitutionnel. On a surtout horreur de cette liberté des journaux, qui déjouerait tant de petits projets, qui mettrait à nu tant de médiocrités. On introduit dans l'administration ce despotisme sauvage qui déplace les hommes, sans égard à leur position, afin de briser les volontés et de n'avoir partout que des machines. Bonaparte a disparu, mais il nous a laissé les muets de son sérail pour étouffer la liberté.

Il est au fond de la nature humaine quelque chose qui semble militer en faveur du pouvoir absolu : ce pouvoir se présente comme une idée simple ; et sous ce pouvoir il faut moins d'habileté à l'ambition pour parvenir. Quand on n'a pas les vertus nécessaires pour n'obéir qu'aux lois, on a un penchant naturel pour être l'esclave des hommes ; mais quiconque voudrait ramener avec la maison de France le despotisme de l'usurpateur perdrait la légitimité.

Il est tout simple cependant que des hommes jadis en pouvoir sous Bonaparte aient un penchant secret pour son système d'administration. L'admiration qu'ils ont pour ce

système est une illusion d'amour propre. « Tout allait bien, disent-ils en eux-mêmes : nous gouvernions. » Et ils s'imaginent qu'ils avaient fait Bonaparte, et ils ne voient pas que c'est Bonaparte qui les avait faits ! Instruments de la force ; ils obéissaient comme des machines qui taillent le fer, qui font des ouvrages prodigieux par la violence du torrent qui les pousse ou du feu qui les soulève ; ôtez le moteur, il ne reste plus que des pièces inertes et impuissantes.

Les efforts du ministère entre les trois divisions de la chambre des députés seront-ils couronnés du succès ? Nous l'ignorons ; mais nous savons que dans une monarchie représentative le gouvernement doit avoir une majorité compacte, sûre, imperturbable. Un ministère, obligé de négocier entre un tiers parti et deux minorités pour acquérir la majorité ; un ministère forcé de s'appuyer de l'une ou de l'autre de ces minorités pour faire passer les lois, un tel ministère n'est maître de rien et doit tout perdre.

On serait tenté de regarder l'existence du ministère actuel comme un phénomène. Il ne se rattache point à l'opinion royaliste ; il ne s'appuie pas sur l'opinion indépendante ; une partie des hommes qui le suivaient semble se séparer de lui : à quoi tient-il donc ? Nécessairement les opinions diverses des différentes parties de la chambre des députés offrent la réunion complète des opinions de la France, et le ministère ne se trouve dans aucune de ces opinions : Aurait-il conçu le projet de les combattre toutes et de se maintenir par une portion de chacune ? Plus d'une fois à ce jeu funeste on a perdu les Etats.

En y regardant de plus près, on trouve que le ministère, isolé de la nation, a cependant un parti.

Ceux qui dans l'origine donnèrent naissance au système politique si menaçant aujourd'hui, ce furent une trentaine d'hommes qui s'arrangèrent pour renfermer l'autorité administrative dans leur petit cercle et la conserver à tout prix. Tenant entre leurs mains les places qui séduisent, l'argent qui enchaîne, les journaux qui trompent, ils parvinrent à diriger les ministères, à créer une opinion factice, à faire un moment

illusion à l'Europe. Ils nous ont mis à peu près dans la position où nous étions à Saint-Denis, lorsqu'on prétendait qu'il était impossible d'entrer à Paris avec la maison du roi, une garde nationale et un peuple qui n'attendaient Louis le Désiré que pour le bénir. Une poignée de fédérés tenait les barrières fermées, et pour vaincre cette grande résistance il ne s'agissait rien moins que d'ouvrir une négociation et de prendre la cocarde tricolore. Ainsi quelques hommes sans force réelle gardent les avenues de la monarchie et disent à la foule des honnêtes gens : « Vous ne pouvez pas entrer, personne ne veut de vous ; vous n'êtes pas assez forts ; prenez nos couleurs. »

Ces trente inventeurs du système sont donc des génies extraordinaires ? Pas du tout : ce n'est qu'une coterie poussée par une faction[5640] : cette coterie a été forcée de prendre son point d'appui dans cette faction. C'est de là qu'elle tire sa puissance, c'est de là que viendra sa perte. Pour se maintenir, elle sera obligée d'exagérer ses propres principes, parce que dans les choses humaines tout ce qui ne croît plus est prêt à décroître. C'est par cette cause que le ministère, soumis malgré lui à l'action du système, tend continuellement à s'épurer, à se dégager des hommes qui ne sont pas assez prononcés dans un certain sens, pour les remplacer par des hommes plus décidés ou plus soumis. Il arrivera qu'à force d'épurations l'esprit du gouvernement se trouvera changé, qu'une opinion aura pris la place d'une autre sans qu'on s'en soit aperçu. Si alors, justement saisi d'épouvante, le ministère veut reculer, il perdra l'appui de la faction ; s'il continue d'avancer, la faction l'engloutira.

Des hommes plus zélés que judicieux ont coutume de citer l'Europe en témoignage de la sagesse du système qu'on se permet de combattre dans cet écrit.

Est-il certain que l'Europe favorise un système dont elle a été la victime ? Voit-elle sans inquiétude se rassembler les éléments des tempêtes l'ont ébranlée ? Elle n'a rien à redouter des principes qui peuvent consolider en France la monarchie légitime ; elle aurait tout à craindre des doctrines qui

rétabliraient parmi nous l'empire de la révolution. Si je traitais ce côté de la question, j'y trouverais de grands avantages, en inspirant aux rois une crainte salutaire ; mais je suis arrêté par un sentiment d'honneur : ma cause me semblerait mauvaise si je tirais mes arguments d'une source étrangère. Je respecte l'opinion de l'Europe, mais elle ne sera jamais une autorité pour moi en ce qui touche les intérêts particuliers de mon pays : je suis trop français pour oublier un moment ce que je dois à l'indépendance de la France.

J'ai dit quelques vérités ; je n'ai pas cru devoir me tenir dans ce milieu d'où l'on ne peut atteindre à rien et où aucun intérêt ne vient aboutir. Des raisons et des phrases affaiblies manquent leur effet : c'est avoir l'inconvénient et n'avoir pas le courage de son opinion. Un imprudent système a gâté le bien qu'il était si facile d'opérer. Si par des raisons de parti, des craintes mal fondées de réaction et de vengeance, on a cru devoir verser du côté de la révolution, a-t-on bien songé où l'on serait inévitablement conduit ? A-t-on pensé à ce qui arrivera, lorsque, la France devenue libre par la retraite des troupes étrangères, nous nous trouverons seuls en présence des passions que nous aurons armées ? Sommes-nous sûrs de pouvoir rétrograder ? Sera-t-il temps de revenir ? Déjà le mouvement nous entraîne ; déjà ceux qui sont dans ce moment ne s'aperçoivent plus de sa rapidité. Ils nous crient que tout est tranquille, parce que le tourbillon qui les emporte roule et se précipite avec eux. Les illusions sont grandes autour de nous. À Paris, des devoirs à remplir, des plaisirs à suivre occupent la journée ; il faut conserver sa place, soigner sa faveur, faire son chemin, garder les bienséances de la société, ne choquer l'opinion de personne. L'atmosphère des cours a quelque chose qui porte à la tête et change l'aspect des objets. Toutefois ceux qui ont vu Bonaparte dans ses succès, les rois de la terre formant son cortège, huit cent mille soldats (et quels soldats !) soutenant sa couronne, tous les talents travaillant à immortaliser sa mémoire, savent combien il faut se défier du sourire de la fortune. Vingt-cinq ans ont suffi pour enlever la légitimité et l'usurpation du même palais :

l'une avec sa vieille monarchie de quatorze siècles, l'autre avec son vaste empire de quatorze ans : *Transivi, et ecce non erat*. Rien n'est stable que la religion et la justice : heureusement le trône de Louis XVI était fondé sur ces bases, et c'est pour cette raison qu'il est aujourd'hui rétabli. Ah ! ne permettons pas qu'il soit exposé à de nouvelles secousses ; veillons à la garde de la couronne du meilleur et du plus révéré des monarques ; rétablissons nos autels, épurons nos moeurs, corrigeons nos lois en fondant nos libertés ne lassons pas la patience du ciel, de peur d'aller grossir le nombre de ces nations punies pour des fautes qu'elles n'ont pas voulu reconnaître et des crimes qu'elles n'ont pas assez pleurés.

Remarques sur les affaires du moment[5641]

Paris, 31 juillet 1818.

J'avais renoncé à la politique ; des travaux historiques, depuis longtemps entrepris, sollicitaient mon retour à l'étude. Tout n'avait pas été perdu pour ces travaux dans mon rapide passage à travers les affaires humaines : les hommes apprennent à connaître les hommes, et je portais dans l'examen des principes qui servirent à l'établissement de notre monarchie les lumières que j'avais pu acquérir, en voyant de plus près les causes de sa destruction.

C'est au milieu de ces occupations, lorsque je fouillais dans les tombeaux de nos ancêtres, que, déroulant les vieux titres de notre gloire, je cherchais à élever à la France un monument ; c'est dans cet instant même que l'on me peint comme un indigne enfant de cette France ! La plus lâche et la plus noire calomnie arrête ma plume sur la ligne même où je venais d'exprimer mon amour et mon admiration pour ma patrie. Je recherchais l'origine de la noble race de saint Louis, et voilà que je suis dénoncé comme un ennemi de cette race dont j'ai cependant défendu les droits et partagé l'exil. On m'arrache à mes paisibles recherches ; on vient me provoquer au milieu de la poussière des livres. J'étais déterminé au silence, à la paix, à l'oubli, et l'on ne veut ni de ce silence, ni de cette paix, ni de cet oubli : on me jette le gant, je le relève.

Non seulement je dois soutenir mon honneur, mais je dois défendre les royalistes[5642]. Une trop touchante fraternité de malheur m'unit à ces hommes pour qu'ils ne me retrouvent pas quand ils ont besoin de moi. Tout conspire aujourd'hui contre eux, et nos journaux, enchaînés par la censure, et les pamphlets libres, mais dirigés par une opinion hostile, et les

feuilles étrangères sous l'influence de notre argent ou de nos passions. On craint de plaider la cause de ces victimes de la fidélité ; on parle de leurs services avec les ménagements qu'on prendrait pour parler d'un crime ; leur innocence fait peur, et il semble qu'on n'ose en approcher. Ils peuvent du moins compter sur moi. Trop longtemps les calomniateurs anonymes ont joui de l'impunité ; ils ont trop espéré dans leur bassesse : je cesse de reconnaître leur privilège, et ils réclameront en vain l'inviolabilité du mépris.

On n'a peut-être pas encore tout à fait oublié La Monarchie selon la Charte. Quel que soit le jugement qu'on ait porté de cet écrit, on conviendra du moins que je me suis peu écarté de la vérité. Qu'on veuille bien jeter les yeux sur les chapitres XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, de la deuxième partie, et l'on verra que j'ai calculé la suite des choses avec une précision effrayante. Les injures, les déclamations, les libelles ne détruisent point les faits : j'ai dit qu'on chasserait les royalistes de toutes les places ; qu'après avoir épuré le civil, on chercherait à épurer l'armée : tout cela est arrivé, et si ponctuellement, que ce n'est pas moi qui semble avoir prévu l'événement, mais les auteurs du système, qui paraissent avoir pris à tâche de suivre la route que j'avais tracée.

J'avais dit encore que la doctrine secrète des ennemis de la légitimité est celle-ci : « Une révolution de la nature de la notre ne finit que par un changement de dynastie[5643]. » J'avais dit que les plus grands ennemis du roi affecteraient pour lui le plus grand amour qu'ils reconnaîtraient en lui ces hautes vertus, ces lumières supérieures que personne ne peut méconnaître ; que le roi, qu'on a tant outragé pendant les Cent Jours, deviendrait le très juste objet des hommages de ceux qui l'ont trahi et qui sont prêts à le trahir encore. J'ajoutais que ces démonstrations d'admiration et d'amour ne seraient que l'excuse des attaques dirigées contre la famille royale ; qu'on affecterait de craindre l'ambition de ces princes qui dans tous les temps se sont montrés les plus fidèles et les plus soumis des sujets ; qu'on essayerait de leur enlever le respect et la

vénération des peuples ; qu’on calomnierait leurs vertus ; que les journaux étrangers seraient chargés de cette partie de l'attaque par des correspondants officieux[5644]. La prédiction s'est-elle accomplie ? Y a-t-il eu un moment, un seul moment où l'on se soit écarté du système annoncé, où l'on ait cessé de se servir des mêmes moyens, d'employer les mêmes manoeuvres ? Lorsqu'une fois on est sur le penchant du précipice, ceux qui ont eu l'imprudence de s'y placer sont entraînés sans ressource.

Il faut en effet que nous soyons déjà bien engagés dans la descente, puisque nous en sommes aux conspirations. Depuis longtemps on murmurait, dans un certain parti, la nécessité de découvrir une conspiration royaliste. Ne fallait-il pas un contrepoids aux conspirations de Grenoble et de Lyon ? N'était-il pas affligeant de trouver que des jacobins s'étaient soulevés tandis que des Vendéens restaient tranquilles ? N'était-il pas évident à tous les yeux que des hommes qui se sont fait massacrer pendant vingt-cinq ans pour le trône veulent le renversement de ce trône comme les hommes qui ont conduit Louis XVI à l'échafaud ?

Je vois dans des journaux étrangers, endoctrinés par des correspondants, que deux, que trois colonels devaient échelonner leurs régiments de Saint-Cloud à Vincennes le jour où un crime devait être commis. En conséquence de ces infâmes calomnies, le juge se trouve forcé d'envoyer un mandat de comparution à l'un de ces colonels, afin qu'il vienne déclarer ce qu'il pourrait savoir d'une conspiration contre le roi. Ce brave militaire reçoit le mandat l'anniversaire du jour où son père et son grand-père périrent les premiers pour la monarchie ! Qu'un autre colonel ne prétende point en appeler aux cendres de ses deux frères ; qu'il ne vienne point montrer sur son visage les blessures qu'il obtint au service de sa patrie, ni sur son corps celles qu'il reçut pour son roi dans les Cent Jours ; qu'il cesse d'étaler l'orgueil d'un nom qui représente l'honneur de la vieille France, et qui reste comme un immortel débris d'un grand naufrage, c'est un conspirateur contre le roi ! ! ! Il devait... Je n'oserais achever le blasphème dans le

pays qui voit encore les ruines des chaumières de la Vendée. Les calomniateurs français ont reculé eux-mêmes devant leur propre calomnie ; ils n'ont osé la répandre que sur une terre étrangère.

Il faut que l'on sache qu'il existe une certaine correspondance privée dont la source est à Paris. Cette correspondance privée est confiée à des hommes qui osent tout, excepté signer leur nom, ce qui prouve au moins qu'ils rougissent de quelque chose. Sous le voile de l'anonyme, calomniateurs sans périls, et par conséquent doublement lâches, ils n'ont pas même le courage de l'assassin, qui peut être tué par celui qu'il veut égorger. Si dans votre patrie on porte des accusations contre vous, du moins on sait qui vous êtes ; vous êtes là, vos amis sont là : le public n'est pas longtemps dans l'erreur. Mais qui redressera le tort qu'on vous fait si l'on noircit votre réputation dans un autre pays ? Les plus grossiers mensonges ne peuvent-ils pas être adoptés comme des vérités par des hommes qui ne vous connaissent pas ? Une opinion étrangère se forme, s'enracine, se propage avant même que vous en soupçonniez l'existence, et vous pouvez ainsi porter toute votre vie la marque de la sale main qui vous a souillé en vous touchant.

Qu'est donc devenu en nous le sentiment de la dignité nationale ? Quoi ! ce sont les lecteurs des journaux de l'Allemagne et de l'Angleterre que nous instruisons de nos discordes ! Dans quel rang inférieur nous plaçons-nous donc ? Nous avouons-nous vaincus, et, comme des esclaves, débattons-nous nos différends devant nos maîtres ? Nous voyons ce que nous n'avions pas encore vu dans l'histoire de nos malheurs, nous voyons des Français[5645] acheter au poids de l'or une place dans les feuilles publiques étrangères, pour y flétrir des Français. Qu'on ne s'y trompe pas : ces outrages faits à des particuliers retombent sur la nation entière. Nous ne pouvons nous attirer que le mépris de nos voisins en nous déchirant ainsi dans leurs journaux. Si l'on y représente comme des scélérats les plus honnêtes gens de la France, qu'est-ce donc que le reste de la France ? Voit-on les

étrangers nous imiter, payer leur déshonneur dans nos gazettes ? Qu'il serait plus français, plus généreux, plus patriotique, de dérober nos misères aux regards des autres peuples, de nous parer des réputations et des talents qui nous restent ! Nous avons souffert tant de vices, ne pouvons-nous supporter quelques vertus ?

Une correspondance privée dit donc que nous sommes coupables de haute trahison ; que les auteurs de certain Mémoire, entre lesquels je suis particulièrement désigné, sont aussi les auteurs de certaine conspiration. Je reviendrai sur le Mémoire. Examinons auparavant ce que peut être une conspiration dans une monarchie constitutionnelle.

Plus on étudie le gouvernement représentatif, plus on l'admire. Indépendamment de ses autres avantages, c'est encore de toutes les espèces de gouvernement celui qui est le moins exposé aux dangers d'une conspiration. Dans les républiques, le gouvernement peut périr, quand un des pouvoirs de l'Etat attaque les autres pouvoirs. À Rome, une partie des sénateurs et du peuple entre dans la conjuration de Catilina contre une autre partie des sénateurs et du peuple : ôtez Cicéron, et le Capitole est en cendres. Dans les monarchies absolues, un coup de poignard peut tout changer : Henri III meurt, et la France est livrée aux fureurs de la Ligue. À Constantinople, la patiente servitude, le soir endormie sous un tyran, le matin réveillée sous un autre, abaisse son front devant la nouvelle idole, ouvrage d'un eunuque ou d'un janissaire. Un homme était encore à minuit dans une maison de détention : il franchit les murs d'un jardin, va chercher quelques soldats à Vincennes, revient à Paris, tire un coup de pistolet dans la tête d'un gouverneur : s'il en eût tiré un second, il devenait le maître de celui qui était encore le maître du monde : tant est faible le plus fort despotisme !

À quoi parviendraient des conspirateurs dans notre monarchie constitutionnelle ? Ils n'auraient de chance de brouiller que dans un seul cas : s'il s'agissait de remettre le despotisme de la révolution à la place de la légitimité et de la Charte. Alors appelant tous ceux qui ont servi ce despotisme,

séduisant les soldats, alarmant les intérêts, ils parviendraient peut-être à exciter quelques troubles.

Mais si l'on suppose qu'il existe une conspiration dont les membres sont tous des serviteurs dévoués au monarque, que cette conspiration ait pour but de forcer ce monarque à changer ses ministres, y a-t-il là une ombre de probabilité ? Quand un ministère serait enlevé ; quand un prince opprimé aurait consenti à tout, ne resterait-il pas les deux chambres ? Croit-on qu'à l'ouverture de la session aucune voix ne se ferait entendre ; qu'une si abominable scène n'attirerait l'attention d'aucun pair, d'aucun député ? Ce serait alors que les deux autres parties du pouvoir législatif, restées libres, s'armeraient bien justement, et qu'une loi forgée comme la foudre tombant sur la tête des conspirateurs rendrait au roi son inviolabilité, à la nation son indépendance.

Les conspirateurs se seraient débarrassés des chambres ? Je l'ai dit ailleurs, et je le répète ici : La Charte est plus forte que nous ; quiconque voudra la détruire sera détruit par elle. Quelle autorité aurait une poignée d'obscurs conspirateurs pour renverser le produit du temps et l'œuvre de la sagesse du roi ? Retranchez la Charte, et demain vous n'aurez pas un écu dans le trésor.

Sur des renseignements qu'il ne nous est pas donné de connaître et qu'il ne nous est pas permis d'interpréter, des mandats de dépôt ont été lancés contre quelques personnes. Le magistrat a cru devoir agir par des raisons dont il ne doit compte à personne. Jusque là tout est dans l'ordre et dans les attributions de la justice. Mais aussitôt l'esprit de parti s'empare de l'affaire ; les correspondances privées sont mises en mouvement, elles répandent au dehors les plus odieuses calomnies. Au dedans les passions se jettent sur leur proie ; ceux-ci s'attachent par haine à certains noms, ceux-là se laissent troubler par faiblesse ; les uns adoptent les rumeurs populaires par amour de l'étrange et du nouveau, les autres les propagent sans y croire, afin de cacher des desseins plus dangereux. La perversité, la cupidité, la bassesse, profitent de ce moment pour gagner leur salaire. On crie dans les rues :

Grande conspiration ! quand il n'y a pas encore d'accusés. Les journaux impriment des articles injurieux[5646], et les conseils des détenus ne peuvent obtenir, même par sommation judiciaire, qu'on leur déclare le nom des accusateurs de leurs malheureux clients. Le secret vient ajouter l'effroi du silence au scandale du bruit. Dans ce chaos le bon sens se perd, le jugement s'égare : autant de villages, autant d'opinions, ou plutôt, chose affreuse ! tandis qu'on diffère sur les moyens, sur le but et les agents secondaires d'une conspiration qu'on ne connaît pas, la plus criminelle des calomnies demeure invariable ; et c'est l'honneur, la religion et la vertu qu'on ose placer à la tête du crime !

Il n'appartient à qui que ce soit de se placer entre le juge et le justiciable. Je respecte profondément et l'auguste fonction du magistrat, et l'arrêt qu'il pourra prononcer : sans la soumission la plus complète aux lois et aux tribunaux, tout est perdu. Je ne préjuge donc rien des personnes maintenait détenues : mais je dois, avec la loi, les supposer innocentes, puisqu'elles ne sont ni accusées ni même en état de prévention ; il m'est surtout permis de les plaindre, parce qu'elles souffrent et que je suis homme : il est dur pour le général Canuel, après avoir combattu dans la Vendée pendant les Cent Jours, et sauvé le roi et la France à Lyon, d'être aujourd'hui plongé dans les cachots : l'intérêt pour lui doit redoubler, puisqu'il est venu se remettre lui même si noblement entre les mains de ses juges. J'admets donc, je dois donc admettre que les détenus seront pleinement justifiés, qu'ils recouvreront bientôt leur liberté.

Dans cette supposition, que tout bon citoyen doit adopter jusqu'à ce que la justice ait prononcé, il se présente une question.

Des hommes déclarés innocents par la justice peuvent-ils poursuivre leurs dénonciateurs ? Quand ils ont souffert une détention plus ou moins longue, n'y a-t-il pour eux aucune indemnité, aucun dédommagement ? s'en iront-ils tout simplement déplorer leurs malheurs dans leurs familles, et reprendre le cours de leur vie, comme si rien ne leur était

arrivé ? Oui : tel est le vice de notre Code Pénal : il suffirait seul pour détruire la Charte. Un homme est soupçonné d'un complot, et en conséquence mis en prison : on peut l'y garder tant que le juge instructeur croira n'avoir pas complété l'instruction secrète. Celui-ci peut appeler tous les témoins qu'il lui plaît d'entendre, et si ces témoins sont aux colonies, il faudra les faire venir. La Charte n'existe plus pour un homme frappé d'un mandat de dépôt : or, comme tout le monde peut se trouver dans ce cas, personne n'étant à l'abri d'une fausse dénonciation, il en résulte qu'avec le Code Pénal, s'il arrivait jamais que des juges se laissassent intimider ou corrompre par la puissance, on pourrait toujours, et aussi longtemps qu'on voudrait, disposer de la liberté d'un citoyen. Nous n'avons rien à craindre d'un tel malheur aujourd'hui ; mais il n'en est pas moins instant de réformer notre Code Pénal, car il faut toujours faire dépendre la sûreté de la société de l'inflexible pouvoir des lois, et non de la volonté des hommes, sujets à changer et à faillir.

Quand je dis que l'homme, détenu et déclaré innocent sort de prison comme il y est entré, je me trompe : on peut prononcer qu'il n'y a pas lieu à le poursuivre que les preuves judiciaires ont manqué ; mais les ennemis n'ont-ils pas la ressource des preuves morales ? N'est-ce pas déjà ce que commencent à dire les correspondances privées ? L'infortuné échappé au glaive de la loi n'échappe pas au supplice de la calomnie. Avec les prétendues preuves morales, tout est gagné : une source inépuisable de calomnie est ouverte aux outrages, aux persécutions, aux destitutions.

Quoi qu'il en soit, je suis encore à comprendre que des mensonges infâmes aient été insérés dans les feuilles étrangères, qu'ils aient été répétés dans quelques-uns de nos ouvrages périodiques, sans qu'on se soit mis en peine de leur donner un démenti formel dans nos journaux censurés. Est-ce par quelques phrases insignifiantes, jetées comme à regret dans nos gazettes, qu'on arrêtera ce débordement d'outrages ? Si les ministres étaient compromis, que de braves prendraient leur défense ! que de champions en campagne !

Mais les personnages les plus augustes sont attaqués, et mille voix ne s'élèvent pas pour étouffer celle du mensonge ! Quand il faudrait tonner, on reste muet ; quand on devrait instruire les départements, les détromper, les rassurer, on laisse la contagion se répandre. L'opinion est égarée ; qui la redressera, si ce ne sont ceux qui disposent du plus sûr moyen pour la diriger ? Le devoir le plus impérieux des hommes en puissance n'est-il pas de défendre la légitimité ? « Apprenons à distinguer les vrais des faux royalistes : les premiers sont ceux qui ne séparent jamais le roi de la famille royale, qui les confondent dans un même dévouement et dans un même amour, qui obéissent avec joie au sceptre de l'un, et ne craignent point l'influence de l'autre ; les seconds sont ceux qui, feignant d'idolâtrer le monarque, déclament contre les princes de son sang, cherchent à planter le lis dans un désert, et voudraient arracher les rejetons qui accompagnent sa noble tige. On peut dans les temps ordinaires, quand tout est tranquille, quand aucune révolution n'a ébranlé l'autorité de la couronne, on peut se former des maximes sur la part que les princes doivent prendre au gouvernement ; mais quiconque après nos malheurs, après tant d'années d'usurpation, ne sent pas la nécessité de multiplier les liens entre les Français et la famille royale, d'attacher les peuples et les intérêts aux descendants de saint Louis ; quiconque a l'air de craindre pour le trône les héritiers du trône plus qu'il ne craint les ennemis de ce trône est un homme qui marche à la folie ou court à la trahison[5647]. »

Il serait bien temps que le scandale finît. Une des grandes choses dont on se servait pour le propager était un certain Mémoire des royalistes dont on ne parlait qu'avec horreur. Ce Mémoire, disait-on, se liait à la conspiration ; il en expliquait le prétexte et le but. Dans ce Mémoire, il ne s'agissait rien moins (suivant les bienveillants interprètes) que d'engager les étrangers à rester en France et à supprimer la Charte. De là on partait pour traiter les auteurs de ce Mémoire de mauvais Français, de gens abominables : on les déclarait, dans une Correspondance privée, coupables du double crime de trahison

envers la France et envers le roi. J'étais particulièrement désigné, et par toutes les lettres de mon nom, pour l'auteur de ce Mémoire.

Avant d'aller plus loin, je demanderai à ceux qui donnent si facilement des brevets de conspirateurs aux meilleurs serviteurs du roi s'ils sont eux-mêmes des hommes si fidèles ? N'ont-ils jamais abandonné Bonaparte ? N'ont-ils point pendant les Cent Jours manqué à d'autres serments ? Où étaient-ils alors ? Etaient-ils à Gand, dans la Vendée, sur les bords de la Drôme ? Quelles places occupaient-ils ? Vous qui osez nous appeler des conspirateurs, héritiers de tous les gouvernements de fait, êtes-vous bien descendus dans le fond de votre conscience ? Au mot de trahison ne devriez-vous point rougir ? Quand vous accusez, ne vous condamnez-vous pas ? Vous parlez de Biron ! Ah ! du moins, il avait servi longtemps son maître avant d'être coupable, et vous, vous n'avez jamais su que trahir les vôtres !

Accusé d'avoir fait le Mémoire secret, j'ordonnai sur-le-champ d'attaquer devant les tribunaux le journal anglais où une correspondance privée avait déposé la calomnie. Il y avait quelque chose de clair, de net, de tranchant dans mon affaire : je n'ai fait ni rédigé de Mémoire secret d'aucune sorte.

Il paraît que la fermeté de cette dénégation a poussé à bout mes ennemis, et que pour n'en avoir pas le démenti, pour prouver qu'il existait un Mémoire, ils ont tout à coup produit au grand jour cette œuvre d'iniquité.

J'avoue que lorsqu'on m'apprit la publication d'un Mémoire, il me vint en pensée qu'on aurait fabriqué quelque pièce horrible pour la mettre sur le compte des royalistes. En ce genre les exemples n'ont pas manqué dans le cours de la révolution : les *Mémoires de Cléry* ont été falsifiés de la manière la plus infâme ; tout dernièrement, pendant les Cent Jours, le manifeste du roi, si éloquemment écrit par M. de Lally-Tollendal, a été interpolé, et mon rapport au roi défiguré.

J'ouvre donc en tremblant la note secrète. Quelle fut ma surprise ! cette note devait, assurait-on, demander la prolongation de séjour des troupes alliées en France et le

renversement de la Charte. Or, voici comment l'auteur de la note s'exprime sur le premier point. Il se fait cette question ; savoir : Si on peut partager la France ou l'occuper militairement.

« J'avoue, dit-il, que mon sang français se révolte à cette pensée, et que je ne pourrais la discuter politiquement. La France a deux fois souffert l'invasion, parce que les alliés portaient avec eux, et pour ainsi dire sur leurs drapeaux, de grandes espérances, celles d'un gouvernement qui avait pour lui de grands souvenirs de bonheur et des garanties d'un repos durable. Ces espérances ont été déçues ; et cette fois on ne les verrait plus arriver qu'avec l'horreur qu'inspire l'ennemi qui n'a plus rien à nous offrir en compensation des maux de la guerre. Le prince qui les rappellerait, faute d'avoir su gouverner lui-même, deviendrait odieux à la nation entière ; et le parti qui chercherait son appui dans leurs armes serait aussi ennemi que les étrangers et serait repoussé avec eux. D'ailleurs, que seraient cent vingt mille hommes qui devraient occuper la France contre le sentiment profond d'horreur qui s'établirait contre eux dans toutes les classes de la nation ? Croirait-on qu'on aurait le temps, les moyens de rassembler encore une fois un million d'hommes pour les jeter sur cette malheureuse France ? On ne le pourrait pas dans un an ; et dans vingt jours la France entière serait un camp, une citadelle impénétrable, dont la population entière formerait la garnison. »

Est-ce là un homme qui demande la prolongation du séjour des troupes alliées en France ?

Mais peut-être demande-t-il le renversement de la Charte. Ecoutons-le :

« Quelle violence ne faudrait-il pas pour arracher aujourd'hui à la France les concessions qu'elle a reçues du roi ? Elles ont été consacrées par les puissances qui le replaçaient sur le trône, par l'usage qu'on en a fait, par les garanties qu'on y a trouvées, enfin par leur adoption franche et entière de la part de ceux même qui y étaient le moins préparés.

« On ne pourrait pas rétablir ce qu'on appelle l'ancien régime ; tous les éléments en sont brisés, et la poussière

même en est dispersée. On ne retrouverait pas même le fantôme de ces grands corps de l'Etat qui, à la fois défenseurs des droits de la couronne et des privilèges des peuples, se balançaient noblement dans le cercle qui était tracé et garantissaient à la fois les libertés de la nation et l'inviolabilité du trône. Ce serait donc un despotisme nu et hideux qu'il faudrait mettre à la place de ces belles et irréparables institutions des temps anciens ; un despotisme sans force, sans institutions, sans garanties ; un despotisme tel que la France ne l'a jamais connu et ne saurait jamais le supporter ; un despotisme enfin qu'il faudrait maintenir par la force des armes, et qui attacherait à la légitimité tous les inconvénients et tous les malheurs de l'usurpation. Un pareil gouvernement répugnerait à la France entière et répugnerait bien plus encore au noble caractère des princes légitimes...

« Et en faveur de qui prétendrait-on exécuter une pareille subversion ? Ce ne serait pas dans les intérêts du pays, qui ne trouverait plus dans le gouvernement légitime aucun gage de stabilité ; ce ne serait pas dans les intérêts de l'Europe, qui s'engagerait à soutenir par la force le gouvernement qu'elle aurait imposé par la force : ce ne serait donc que dans l'intérêt de quelques noms propres, qui croiraient ainsi se maintenir plus facilement au pouvoir...

« Il restera donc démontré à tout esprit judicieux que toutes les tentatives que l'on ferait pour détruire en France le gouvernement qu'on y a établi seraient dangereuses ; que ces formes constitutionnelles sont les mieux adaptées aux circonstances où la France se trouve placée, qu'elles conviennent à l'esprit des hommes et des temps ; qu'elles sont un pacte raisonnable entre les institutions anciennes, qu'on ne saurait rétablir, et les théories de la révolution, qu'il est si essentiel de détruire[5648]. »

Quel est le vrai Français, quel est l'homme attaché aux principes de la liberté qui ne voudrait avoir écrit ces pages ? Ici je dois remarquer une chose qui fait grand honneur aux royalistes : c'est que toujours ce que l'on appelle leur doctrine secrète est parfaitement conforme à leur doctrine publique. La

minorité dans les deux chambres a-t-elle parlé en public autrement que l'auteur du Mémoire en secret ? Nos ennemis peuvent-ils en dire autant, et leur doctrine secrète est-elle bien la légitimité et la charte ?

On ne saurait expliquer les vertiges qui s'emparent quelquefois des hommes : chacun se demande comment les ennemis des royalistes ont fait la sottise d'imprimer une note qui justifie complètement ceux qu'ils prétendaient accuser. Dans l'impossibilité de trouver la solution de cette maladresse, les uns disent que c'est un tour des royalistes ; les autres mettent ce tour sur le compte des indépendants, tandis que tout semble prouver que l'impression de cette note a été l'œuvre irréfléchie de la colère. On aura été emporté par l'idée de rendre publique la doctrine secrète des royalistes. Qui sait si, dans la séduction de cette idée, on se sera donné la peine de lire la note ? En France, les personnages les plus graves sont bien légers. Cependant, il est certain qu'on était mieux placé pour le succès dans les ténèbres : en parlant mystérieusement d'un mémoire honteux, en annonçant un crime invisible dans lequel se trouvaient enveloppés tous ceux qu'on voulait proscrire, l'attaque était plus formidable, plus difficile à repousser. La publication du Mémoire est vraiment la Journée des Dupes.

Pour rendre la chose complète, il a fallu que le ridicule vînt se joindre à ces déplorables mensonges : au titre simple de Note, qui était apparemment le titre original, on a cru devoir joindre cette phrase à l'usage de la populace : Note secrète exposant les prétextes et le but de la dernière conspiration. On ouvre le livre, et l'on trouve que les prétextes et le but de la conspiration sont de prouver que les alliés ne peuvent ni partager ni occuper militairement la France, et que le gouvernement représentatif est le seul qui convienne aujourd'hui à notre patrie. Une préface, peut-être écrite par un homme d'esprit qui n'en avait pas ce jour-là, déclare que la Note est un acte de souveraineté, un manifeste et un plan de conspiration ; et cet acte de souveraineté a été exercé par un souverain que l'on ne connaît pas ; et ce manifeste est une

Note secrète, et ce plan de conspiration est pour le maintien de la légitimité et de la Charte !

L'auteur de la Note examine cinq questions, savoir : si l'on peut partager la France ou l'occuper militairement ; si l'on peut changer la dynastie ; si l'on peut renverser la Charte ; si les ministres peuvent revenir aux principes qui sauveraient la monarchie ; enfin, s'il serait désirable que le roi changeât ses ministres. Les éditeurs ont imprimé ces titres de chapitres en caractères ordinaires, excepté le dernier, qui se lit en caractères italiques. Occuper la France, changer la dynastie, renverser la Charte, revenir à de meilleurs principes ; propositions indifférentes, qu'il est très loisible d'examiner ; mais agiter la question de savoir s'il serait heureux que le roi changeât ses ministres quel crime abominable, surtout dans un gouvernement représentatif ! Il faut souligner ces mots affreux pour dévouer à l'exécration de la postérité le conspirateur qui a osé les écrire.

Que les royalistes ne se laissent ni abattre, ni effrayer de tout ce bruit : leur innocence, tôt ou tard, percera le nuage. Je dois surtout les avertir de ce qui pourrait les égarer. J'entends quelquefois dire : Les royalistes sont sans force, parce qu'ils sont isolés, dispersés sur la surface de la France ; personne ne les rallie, ne combat pour eux en public. C'est là une grave erreur : les royalistes n'ont point de chef et ne doivent point en avoir.

Dans un gouvernement représentatif on ne se place point derrière un homme, mais derrière une opinion. Les royalistes sont aujourd'hui dans l'opposition : leur guide alors est la minorité des deux chambres. C'est là qu'ils doivent mettre leur espoir : tous leurs efforts doivent tendre à augmenter cette minorité : ils doivent se rendre aux élections, se secourir, s'entraider ; ils doivent avoir leurs choix faits d'avance, et les maintenir invariablement. La maxime connue des ministériels est celle-ci : « Alliance avec les jacobins le plus tard possible ; avec les royalistes, jamais. » À cette haineuse et illibérale maxime les royalistes doivent opposer celle-ci : « Alliance avec les honnêtes gens de toutes les opinions. »

Les royalistes sont sur un excellent terrain : il n'est plus possible de nier qu'ils se soient ralliés franchement à la Charte. Toute leur force est là. Tant que dans les deux chambres ils soutiendront le parti de la liberté, ils auront un immense avantage, car ils ajouteront alors à leur force politique toute la force morale de leur caractère. On les représente comme un parti faible, repoussé par l'opinion, sans capacités, sans esprit, n'ayant pour tout éclat qu'une fidélité surannée. Cela est faux : ils sont plus nombreux que les indépendants, et il ne faut pas qu'ils s'élèvent bien haut pour atteindre à l'esprit ministériel. Enfin, puisque j'ai tant parlé de conspiration, persuadons-nous bien que sous l'empire de la Charte il n'y a de vraies conspirations que celles de l'esprit et des talents.

« Ce fut ainsi que M. Pitt conspira contre ses opposants et qu'il les chassa du ministère. »

Il faut que j'ôte en finissant un espoir et une joie aux ennemis de la légitimité : ils croient qu'en persécutant les royalistes ils les fatigueront, les dégoûteront, et enlèveront ainsi à la maison de Bourbon son plus ferme appui. Pauvres gens ! vous avez déjà usé vos échafauds contre notre fidélité, et vous espérez encore nous vaincre ! Elle a comparu, cette fidélité, devant vos tribunaux révolutionnaires, et elle se rit des conspirations que vous pourriez inventer. Notre foi, éprouvée par vingt-cinq ans de malheurs, s'est encore accrue par la vertu du sang de nos pères et de nos frères immolés. Souvenez-vous que la balte qui si souvent a cassé la tête des serviteurs de Louis XVI, de Louis XVII et de Louis XVIII, n'est jamais arrivée assez vite pour empêcher le dernier cri de vive le roi !

Première Lettre à un pair de France

Paris, 8 novembre 1824.

Vous voudriez, mon noble ami, que j'examinasse dans des lettres qui vous seraient adressées les questions politiques du jour ; vous y voyez un moyen d'éclairer le public et de servir le roi, surtout aux approches de la réunion des chambres. Votre idée me paraît utile, je l'adopte, sans toutefois admettre que mon influence sur l'opinion soit aussi considérable que votre amitié se plaît à le supposer.

Au moment de la mort de Louis XVIII, je n'ai pu, je n'ai dû penser qu'à son successeur ; je me serais à jamais reproché toute parole qui n'eût pas été pour le nouveau règne. Maintenant que je me suis acquitté de devoirs chers à mon coeur, vous me pressez d'en remplir d'autres assez pénibles ; vous croyez que j'aurai un peu plus de force et d'autorité pour développer des vérités importantes, après avoir prouvé, comme je l'ai fait, qu'aucun ressentiment ne conduit ma plume.

Qui plus que moi désire voir cesser les oppositions royalistes ? Le penchant naturel des coeurs vers un monarque qui les enchaîne par tant de qualités a disposé les esprits à l'union. Il n'y a plus qu'un seul combat, c'est celui de l'opinion générale contre le ministère ; mais ce combat qui se reproduit sur tous les points de la France trouble le bonheur public et fait gémir les honnêtes gens. On prétend que la liberté de la presse le prolonge, et l'on entend répéter une objection que je crois important de réfuter. Je vais faire de l'examen de cette objection le sujet de ma première lettre, et j'entre tout de suite en matière.

On dit donc, mon noble ami :

« En affectant de rabaisser les agents du pouvoir et d'élever le monarque jusqu'aux nues, on ne trompe personne. Loin d'agréer l'encens qu'on lui prodigue, la couronne le rejette avec dédain ; on veut détacher le prince de ses meilleurs serviteurs, on veut semer la division entre l'administration et le souverain ; on n'y parviendra pas. »

Il faut espérer qu'on ne s'aperçoit pas de ce qu'il y a d'injurieux pour l'autorité royale dans cette manière d'argumenter.

Quoi ! parce que les ministres seraient tombés dans des erreurs, il faudrait s'interdire toute marque d'admiration pour le roi, de peur que les ministres ne la considérassent comme un reproche indirect à leur personne, ou bien il faudrait ne pas exposer les erreurs des ministres, dans la crainte que la couronne ne s'en voulût rendre solidaire ! Quelle confusion d'idées !

Ensuite, pour diviser les hommes, il faut qu'il y ait entre eux égalité. Dire que l'on peut faire naître la division entre les ministres et le monarque, c'est supposer que les ministres sont une puissance capable de lutter avec le pouvoir royal ; avancer qu'on flatte le roi dans le dessein de l'engager à renvoyer ses ministres, c'est supposer qu'on ne le loue que conditionnellement, et qu'on cessera de le louer s'il ne fait pas ce qu'on attend de lui ; toutes suppositions indignes, et qui pourraient aller jusqu'à mériter la répression des lois.

Non, mon noble ami, il n'y a point de coexistence entre le roi et les ministres : il est tout, et ils ne sont quelque chose que par lui. Il les brise ou les conserve comme des instruments fragiles dans sa main puissante. Il n'entre point dans leurs étroites vanités ; il n'épouse point leurs petites querelles. Il ne peut pas être plus flatté des hommages qu'on lui offre à part de ses ministres qu'il ne serait jaloux des éloges qu'on leur donnerait s'ils les méritaient. On ne peut l'unir aux ministres, par la raison qu'il n'y a rien de commun dans l'espèce entre le maître et les serviteurs : des ministres qui prétendraient qu'on ne les blâme et qu'on ne loue le roi que pour semer des mésintelligences seraient des téméraires qui n'auraient une

idée juste ni de leur néant ni de la grandeur de la royauté.

Je vois quelque chose de plus dangereux que cette prétendue confusion qu'on voudrait faire et qu'on ne fera jamais du prince et de ses délégués ; ce serait un ministère ou un ministre qui s'attribuerait tout l'honneur de la prospérité de l'Etat, qui insinuerait que rien ne se fait que par lui, qui se mettrait sans cesse devant le trône, qui substituerait son nom à celui du monarque, qui se proclamerait indispensable, laissant entendre que sans lui il n'y a point de majorité dans les chambres. Heureusement le péril ne serait pas aujourd'hui de longue durée : sans flatterie comme sans critique, nous avons plus que Louis XIII et moins que Richelieu.

Au raisonnement que je viens de combattre on en ajoute un autre, qui n'est pas plus logique :

« Ces attaques multipliées, dit-on, produisent un effet tout opposé à celui qu'on espère ; elles blessent la majesté royale, et il importe à la dignité de la couronne de ne pas céder lorsqu'on prétend lui enlever le ministère pour ainsi dire l'épée à la main. »

Il n'est pas question ici de la dignité de la couronne. La royauté tient ses attributs du souverain Maître : elle n'a ni colère ni humeur ; elle rejette les prières injustes ; elle accueille les voeux légitimes. Dieu renverse les tyrans quand le cri des peuples opprimés est monté jusqu'à lui ; un roi renvoie ses ministres quand la voix publique les a convaincus ou de forfaiture ou d'incapacité.

Ce serait entièrement méconnaître le gouvernement représentatif que d'exiger le silence de l'opinion. Quelle que soit la supériorité du prince, encore faut-il qu'il soit instruit des faits. Où sont les cours souveraines, les ordres privilégiés, les états de province qui lui adresseraient d'humbles représentations ? Dans son conseil, il n'entend que la plaidoirie d'une des parties intéressées. Vous n'avez dans la monarchie constitutionnelle, pour suppléer aux grands corps de la monarchie absolue, que la liberté de la presse. La conséquence nécessaire de cette liberté, c'est que chacun dise ce qu'il pense.

Les esprits impartiaux répondent qu'ils ne condamnent point une opposition, mais qu'ils la voudraient modérée, toujours dirigée contre les choses, jamais contre les personnes.

Ceci est véritablement puéril. Les génies sont divers : chacun écrit avec son talent et son caractère : toutes les troupes n'ont pas la même arme. En Angleterre, l'attaque est personnelle, et l'on ne croit pas que tout est dans les choses, quand souvent les choses ne sont mauvaises que par les hommes. La forme sans doute fait valoir le fond ; mais le fond peut être excellent lors même que la forme est défectueuse.

Ainsi, le raisonnement que j'analyse porte à faux : on oublie toujours les institutions sous lesquelles on vit ; on argumente toujours comme dans l'ancien ordre de choses. Si la presse devait être muette, il s'ensuivrait que les ministres prévaricateurs seraient plus à l'abri dans la monarchie représentative que dans la monarchie absolue, puisqu'ils n'auraient à craindre ni les remontrances imprimées d'un parlement ni les dénonciations des corps privilégiés de l'Etat.

« Ils seraient renversés par les chambres », réplique-t-on.

Inconséquence de l'esprit humain ! on ne veut pas que la couronne s'éclaire de l'opinion librement exprimée par la presse, et l'on est d'avis qu'elle se rende aux instances des chambres ! On prétend qu'elle doit se soustraire à une influence morale qui n'a d'autre force que celle des faits qu'elle allègue, et on la verrait sans alarmes se soumettre à une espèce de violence physique exercée par des pairs ou des députés ! On ne trouverait aucun danger à mettre en lutte les pouvoirs politiques de l'Etat !

Allons plus loin : l'opinion extérieure peut non seulement dans un cas particulier être un meilleur guide que les chambres législatives, mais elle peut encore servir de sauvegarde contre l'autorité égarée de ces chambres.

En effet, des ministres corrupteurs ne pourraient-ils pas se rendre maîtres des votes de deux chambres ambitieuses ou intéressées ? Si même ces ministres, sans parvenir à séduire les pairs et les députés, n'apportaient à la tribune que des lois insignifiantes ou des lois commandées par une impérieuse

nécessité, où serait le point d'attaque ? Dans l'adresse ? Rien n'est plus hasardeux et plus difficile. Dans le budget ? Refuse-t-on en France, et peut-on refuser un budget ? Alors il est évident qu'il ne resterait aucun moyen d'éclairer la couronne sur les dangers d'un ministère, s'il fallait s'interdire toutes réclamations par la voie de la presse.

Serrons nos adversaires, et leur raisonnement nous mène à ce résultat, savoir : que la couronne serait perpétuellement et nécessairement en lutte avec l'opinion publique, puisque celle-ci demande toujours quelque chose. Or, s'il suffisait que cette opinion parlât, pour qu'aussitôt on crut de la dignité de la couronne de ne pas l'entendre, la division serait éternelle. Quoi de plus absurde !

Mais on insiste, mon noble ami :

« Il importe, s'écrie-t-on, surtout au commencement d'un règne, que la couronne se montre ferme et libre. Une fois qu'on aurait appris le secret de sa noblesse, tout serait perdu. Si on lui arrachait un ministre aujourd'hui, on lui en enlèverait un autre demain. C'est ainsi que Louis XVI a succombé ; on le louait aussi, le roi martyr, aux dépens de ses ministres ! C'est ainsi que les monarchies périssent ; c'est ainsi que les souverains, de concession en concession, s'enfoncent dans l'abîme, en obéissant à une prétendue opinion qui varie sans cesse, à une opinion quelquefois pervertie tout entière, et qui n'est souvent que l'expression de la haine et des passions. »

Un mot d'abord sur les louanges qu'on donnait à Louis XVI aux dépens de ses ministres. Qu'est-ce qu'il y a de semblable dans les temps et dans les hommes de 1789 et de 1824 ? Aux jours de la révolution, était-ce l'opinion royaliste qui parlait, comme elle parle aux jours de la restauration ? Sans doute il y a des louanges intéressées, des censures suspectes ; mais il faut savoir de quelle bouche elles sortent, et ne pas comparer ceux qui verseraient la dernière goutte de leur sang pour le roi et ceux qui ont répandu ou contribué à faire répandre le sang du roi.

Nous trouvons des exemples dans deux augustes frères : Louis XVI a cédé à l'opinion révolutionnaire ; il a renvoyé des

serviteurs fidèles, et il a succombé. Louis XVIII a prêté une oreille indulgente à l'opinion monarchique ; il a écarté des hommes qui s'égaraient, et il a été sauvé. Sa puissance en a-t-elle été amoindrie ? Voit-on que dans la guerre d'Espagne les soldats n'aient pas obéi à un roi constitutionnel ? Les ministres actuels ont trouvé très bon que l'opinion les appelât ; il est tout simple qu'ils trouvent mauvais aujourd'hui que l'opinion les rejette ; il est encore tout simple qu'ils érigent leur intérêt en principe ; mais cette inconséquence est-elle une raison ?

Ceux qui renient l'opinion et ceux qui veulent qu'on la méprise en reconnaissent plus que moi l'ascendant ; car dans leur système il y aura coercition pour la couronne, soit que l'opinion, en désignant des ministres, la force à les prendre, soit qu'en les attaquant elle l'oblige à les garder. Et n'est-ce pas d'ailleurs toujours l'opinion qui, sous toutes les formes de gouvernement et dans toutes les espèces de monarchies, désigne les sujets à choisir ? Où un roi les prendrait-il, ses ministres, s'ils ne lui étaient indiqués par une renommée de probité ou de talent ? Ne pas admettre cette vérité obligerait à conclure que les hommes ne peuvent arriver aux affaires que par les intrigues de cour, ou la protection des valets, des favoris et des maîtresses.

Maintenant est-il vrai que la couronne, en consultant l'opinion publique, lorsqu'elle est générale et appuyée, sur des raisons frappantes, s'engage à l'écouter toutes les fois qu'elle parlera, dans une position qui ne sera pas la même ? Le cas extraordinaire où nous nous trouvons peut-il se représenter ? Quel est ce cas extraordinaire ? C'est, mon noble ami, de voir non une portion, mais l'universalité de l'opinion se prononcer contre un ministère, et ce ministère conserver sa position.

Un fait unique dans l'histoire des monarchies existe au moment où j'écris : l'acquiescement général et complet au nouveau règne, l'opposition générale et complète à l'administration.

Les royalistes, les constitutionnels, les anciens ministériels sont aux pieds de Charles X et s'élèvent à la fois contre le ministère : leur opinion compose dans ses trois divisions

l'opinion totale de la France.

Le fait que nous signalons est inouï au commencement d'un règne, mais incontestable. Il est certain, très certain que le monarque est aussi populaire que le ministère l'est peu. Les causes de la popularité du roi sont multipliées à l'infini.

Louis XVIII avait succédé à la révolution : les partis, fatigués, pouvaient regarder son règne comme une trêve, non comme une paix : la solution de la question était dans l'avènement de l'héritier de Louis XVIII.

Le fondateur de la monarchie représentative meurt au moment où l'expédition d'Espagne a ruiné toutes les espérances de discorde : dix ans de liberté ont rendu le peuple reconnaissant : six mois de gloire ont donné une armée fidèle au drapeau blanc. Charles X monte au trône, appuyé sur le sceptre de son frère, couronné des lauriers de son fils. La légitimité triomphe de toutes parts ; car, pour quelques anciens opposants à principes anti-légitimes, le droit est devenu le fait, et en reconnaissant le nouveau souverain ils semblent rester fidèles à leurs doctrines.

Charles le Bon, qui mériterait mieux ce surnom populaire qu'un grand prince de sa race, se montre digne de sa destinée : il subjugue tous les coeurs : il accueille tous ses sujets, dans quelque opposition qu'ils aient jadis été placés. On trouve avec ravissement un monarque tout l'opposé du portrait qu'en avait tracé la calomnie révolutionnaire : modéré, indulgent, sans cesser d'être juste ; il écoute, il observe, il étudie la France ; son oreille n'est fermée à aucune réclamation. Il assemble souvent ses conseils, se livre avec une assiduité religieuse à ses devoirs de roi : on voit qu'il en connaît l'étendue, qu'il sent le poids du sceptre, et pour se soulager dans ses fonctions sacrées, il associe son glorieux fils à ses travaux.

Le roi et la France paraissent plus grands qu'ils ne l'ont jamais été. À la mort de Louis XVIII, la légitimité a fait trois choses immenses : elle a attaché sans effort le diadème au front du nouveau monarque ; elle a, par la volonté de ce monarque, rétabli les libertés publiques ; enfin, elle a rallié au

trône une opinion qui en était restée séparée depuis 1814. La France, trouvant sûreté et dignité dans la couronne, a poussé un cri d'amour et de reconnaissance.

Tandis que tout ce qui sortait du principe de la monarchie au début du nouveau règne avait tant de simplicité et de grandeur, que faisait l'administration ? Je n'en sais rien, mon noble ami : elle se reposait peut-être dans sa légitimité ; elle pensait que les successeurs des trente-huit ministres de la restauration n'avaient pas plus à faire pour recueillir une couronne que l'héritier de soixante-neuf rois.

Charles X, qui est venu déranger bien des petits arrangements, a rompu en montant au trône les toiles d'araignée qu'on avait suspendues au marchepied de ce trône. Par le seul acte de l'abolition de la censure il a déclaré qu'il voulait entendre l'opinion publique, puisqu'il lui rendait la voix. L'opinion est un pouvoir qui échappe aux vivacités de l'impatience comme aux fureurs de la persécution : s'irriter contre elle est folie, ne pas y croire est péril.

On affirmera que si cette opinion ne se trompe pas à l'égard du roi, elle peut se tromper sur les ministres.

Je conviendrai de très bonne foi que l'opinion, comme on l'a dit, peut être quelquefois entièrement pervertie ; mais ce n'est jamais que dans les grandes crises intérieures de l'Etat ou lorsque les animosités politiques d'un peuple contre un autre peuple ont été réveillées par quelque circonstance majeure. Ainsi, pendant les guerres civiles Mazarin était détesté ; le ridicule de la Fronde n'empêchait pas le sang de couler. Ainsi l'on a vu en Angleterre un ministère, devenu odieux parce qu'il n'était pas assez antifrançais, se retirer devant lord Chatam, dont le génie était sa haine pour la France. Au commencement des troubles de la révolution, des ministres honnêtes gens, et même quelquefois capables, se sont abîmés devant les violences populaires et les fureurs antimonarchiques ; mais on n'a jamais vu qu'en pleine paix, sans guerre civile, sans mouvements précurseurs des révolutions, l'opinion se soit tout entière égarée sur le compte d'un ministère.

Il est possible qu'aujourd'hui la voix de quelques intérêts

particuliers se mêle à celle des intérêts généraux et vienne augmenter le bruit ; mais les causes de l'impopularité du ministère sont aussi faciles à trouver que les causes de la popularité du monarque ; et tous les jours la presse périodique signale et révèle les unes et les autres.

Je sais que pour convaincre l'opinion générale de prévention contre les ministres, pour démontrer que cette opinion n'est qu'une coalition d'amours-propres froissés et d'ambitions déçues on cite les prospérités de la France.

Il y a sans doute en France des prospérités, mais des prospérités qui tiennent à la légitimité, aux vertus, à la présence de nos rois, à l'admirable conduite du prince libérateur, à la bravoure de l'armée, aux institutions de la Charte, à des lois que l'administration actuelle n'a pas faites, et qu'on l'accuse d'avoir voulu corrompre ou détruire.

L'ordre monarchique tempéré produit de lui-même un bien qu'il ne faut pas confondre avec cette félicité qui naît d'une gestion habile. Lorsque dans un Etat la base politique est bonne, comme en France, que les principales libertés ont résisté aux entreprises de l'arbitraire ministériel, que cet arbitraire n'a pu descendre encore jusque dans les classes inférieures de la société, une certaine exubérance de richesses natives se fait remarquer : c'est une terre féconde qui étale ses trésors, bien qu'elle puisse être mal cultivée.

Avancer qu'on n'a pas droit de se plaindre parce qu'on jouit, tellement quellement, des lois fondamentales, et qu'après tout le soleil brille et les récoltes sont abondantes, cette manière de conclure serait étrange. En Angleterre, tous les ministères seraient bons : ils ne périraient jamais que par la mort, comme les monarques ; car dans ce pays il n'y a rien à faire au fond des choses, et le crédit, l'industrie, l'agriculture, y ont atteint leur plus haut point de perfection. Souvent une administration pèche moins par ce qu'elle fait que par ce qu'elle ne fait pas ou par ce qu'elle veut défaire. Il suffit même pour qu'elle trébuche d'être antipathique au génie du peuple qu'elle conduit : si ce peuple vivait de gloire et d'honneur, le régime contraire conviendrait mal à son tempérament ; si une monarchie était

toute grandeur, il ne faudrait pas qu'une petite administration s'accrochât au manteau royal pour retenir les pas de cette monarchie. La politesse grecque et la splendeur latine auraient repoussé un instinct obscur et grossier.

Il n'y a donc je le répète, ni division ni partage dans les esprits ; et l'opinion qui repousse l'administration est en général celle qui depuis trente ans soutient la couronne. Il serait singulier que l'administration eût raison contre cette opinion.

Ajoutez que le sentiment des magistrats, blessés dans leur indépendance, se réunit à l'opinion générale, et que la chambre des pairs met comme le sceau à l'opposition de la magistrature et de la politique.

Voilà, mon noble ami, toutes les choses qu'il est essentiel d'observer lorsqu'on parle de la couronne et de l'opinion, lorsqu'on dit que si la première favorise une fois la dernière, elle sera obligée d'en supporter ensuite les caprices. Les circonstances et les faits, en résumant ce que je viens de déduire, sont faciles à distinguer. Il faut savoir :

1° Si l'opinion tout entière est pervertie par une faction armée dans l'intérieur, par l'approche d'une grande révolution, par des haines nationales de peuple à peuple ;

2° Si cette opinion est l'expression de la majorité ou de la minorité, si elle est générale ou limitée ;

3° Si ce sont des amis ou des ennemis qui parlent, des hommes qui dans tous les temps ont combattu pour le trône ou des hommes qui cherchent à le renverser.

Que l'on imagine un nouveau ministère, choisi ou parmi les royalistes ou parmi les anciens ministériels, ou parmi les constitutionnels : réunirait-il contre lui les constitutionnels, les anciens ministériels et les royalistes ? Sans doute il y aurait toujours une opposition ; mais serait-elle toujours générale ? Cette opposition pourrait même être virulente : M. Pitt a été poursuivi avec acharnement, quelquefois avec de sanglants outrages ; mais M. Pitt n'était-il pas défendu avec la même chaleur qu'il était attaqué ? Georges III s'est-il cru obligé de le sacrifier à une opinion divisée, à la minorité violente de

l'opinion, à la majorité même de la chambre des communes, qui était d'abord en contradiction avec la majorité de l'opinion extérieure ? Non ; il l'aurait abandonné au voeu de l'opinion complète et générale.

Pour que la couronne soit éclairée, sans jamais être accablée par l'opinion, elle n'a rien à faire que de rester ce qu'elle est par sa nature, impassible. Le point juste où elle doit se tenir est celui où elle trouve gloire et tranquillité : elle sera placée dans ce parfait équilibre lorsqu'elle aura rencontré des ministres, non sans contradicteurs, ce qui est impossible, mais sans ennemis raisonnables ; des ministres, en un mot, qui seront portés par la majorité d'une opinion indépendante.

Enfin, s'il était de la dignité de la couronne d'échapper aux voeux de ses sujets, voyons ce qui pourrait arriver à l'ouverture de la prochaine session.

Nous supposerons que la chambre élective ait éprouvé l'influence de l'opinion publique ; car il n'est possible de raisonner que dans l'analogie des choses. Cette influence pourrait avoir augmenté l'opposition dans cette chambre : la majorité est perdue depuis longtemps pour les ministres dans la chambre héréditaire. Les ministres imploreraient-ils la couronne, afin qu'elle sollicitât des voix pour accroître ou former leur majorité ?

Si, au contraire, la couronne n'agissait point, elle laisserait donc les ministres succomber ? elle se rendrait donc au désir de la chambre populaire ? Et l'on parle de la dignité de la couronne ! et l'on ne voit pas que dans ce système sa condescendance serait bien plus marquée que dans celui où elle prendrait d'elle-même l'initiative d'après l'espèce de rendu compte ou de doléance de l'opinion !

Lorsqu'on soutient qu'en s'élevant contre une administration on veut forcer la couronne à la dissoudre, on prend l'effet pour la cause. On n'a pas l'audace coupable de dire à la couronne : « Renvoyez vos ministres, parce qu'ils ne nous conviennent pas ; » on dit : « les ministres ont fait telles et telles fautes. » On montre le mal qu'on voit ou qu'on croit voir ; on n'indique point le remède, on sait seulement qu'il existe dans la

couronne, d'où vient le salut de tous.

On ne peut se dissimuler, mon noble ami, que la lutte engagée entre le ministère et l'opinion ne produise une scission de la nature la plus grave.

Si la haute administration peut résister quelque temps, l'administration inférieure est promptement ébranlée. Chaque ville, chaque bourgade, chaque hameau devient un champ de bataille, où, depuis le préfet jusqu'à l'adjoint du maire, les fonctionnaires publics ont des assauts à soutenir : perdant confiance dans la durée du pouvoir de leurs chefs, bientôt ils ne leur obéissent plus, ou ils accroissent l'opposition en exécutant leurs ordres. À peine toute la majesté de la couronne, tout l'amour qu'on porte au roi suffisent-ils pour faire le contrepoids du mal produit par une administration que chacun repousse.

Il y aurait un dénouement fort simple à cette complication politique, un parti que l'honneur conseille serait pris sans hésiter par de vrais royalistes qui voudraient soulager la couronne, dussent-ils croire qu'ils succombent à une injuste prévention. Lorsqu'une position politique est gâtée de manière qu'on ne puisse plus faire le bien, il ne reste qu'à se décider entre l'estime personnelle et une puissance flétrie.

Cette puissance ministérielle, il faut qu'elle en convienne, s'est porté elle-même de rudes coups. On n'a point oublié, on n'oubliera jamais les circulaires électorales, le système de captation avoué du haut de la tribune, la violence chargée d'achever l'ouvrage de la ruse, l'attaque directe aux tribunaux et aux libertés publiques, la censure venant, comme une espèce de banqueroute, solder l'arriéré des brocanteurs de consciences, et réduisant de force au silence des écrivains qu'on n'avait plus besoin de payer pour les faire parler ou se taire. On n'efface point de pareils souvenirs : le pouvoir tiré de la corruption ne ressemble point à l'or de Vespasien ; il retient toujours quelque chose de son origine.

Admettrons-nous qu'une généreuse impulsion ne puisse être donnée à des intérêts ministériels ? Ces intérêts, qui tantôt sont si scrupuleux sur la dignité de la couronne, quand il s'agit

de se couvrir, qui tantôt font si bon marché de cette dignité, quand ils ont besoin qu'elle s'abaisse pour les sauver ; ces intérêts, disons-nous, s'obstineraient-ils à vouloir que le prince leur servît toujours d'égide et condamnât l'opinion publique au silence ?

Le prince pourrait tout ce qu'il voudrait : on obéirait ; personne n'a la prétention de résister ou de donner des leçons à la volonté souveraine. Mais quels seraient les meilleurs serviteurs du roi, ou de ceux qui conseilleraient une politique opposée au génie des institutions octroyées, ou de ceux qui, ayant une plus haute idée du trône, penseraient que sa gloire est de vivifier les institutions qui découlent de lui ?

Dans ce second cas, l'opinion écoutée deviendrait une force nouvelle pour la monarchie ; dans le premier cas, l'opinion dédaignée se soumettrait avec une respectueuse résignation. Les hommes qui valent quelque chose, et qui comptent chez les peuples, se tiendraient à l'écart ; ils diminueraient l'existence publique de tout ce qu'ils donneraient à leur vie privée. La couronne serait toujours chérie, toujours vénérée ; on serait toujours prêt à lui sacrifier repos, fortune, famille et vie : on n'en offrirait pas moins pour elle les voeux les plus ardents au ciel ; mais les bénédictions qui sortent d'un coeur attristé ont-elles la même puissance pour la prospérité des Etats ?

Veut-on que le moment de se mettre d'accord avec l'opinion générale ne puisse jamais arriver pour des ministres ? Veut-on qu'ils se maintiennent au pouvoir en dépit de cette opinion ? Alors se présenterait une question toute nouvelle en politique.

Si après avoir censuré jusqu'aux arrêts des tribunaux, si après avoir bravé ou la majorité ou une minorité parlementaire imposante, des ministres bravaient encore la liberté de la presse, dont la force est doublée par l'évidence des faits qu'elle expose ; si tous les matins, traduits au tribunal du public, ils usaient le reproche, défiaient les vérités comme les sauvages défient les tourments, et fatiguaient le fouet de l'opinion, que deviendrait un peuple sous de tels hommes ?

Je n'ai point, mon noble ami, de solution à ce problème. En

tous temps, en tous lieux, l'opinion publique, armée du bon droit, a remporté la victoire : comment nous serait-il possible de dire ce qui arriverait si cette opinion était vaincue par la faculté dont serait doué un ministère de tout souffrir, de tout dévorer ? Des Mithridates politiques qui se seraient habitués à digérer les poisons nous placeraient dans un ordre de choses où l'expérience ordinaire ne peut plus servir de guide.

Que l'on recherche, si l'on peut, sans être épouvanté ce que deviendrait un peuple dont les institutions seraient entièrement perverties ; ce que deviendrait un gouvernement prétendu représentatif dont l'opinion ne serait plus le principal ressort ; un gouvernement qui n'aurait plus d'affinités avec ses propres éléments, et qui mentirait à toutes ses doctrines. Que serait-ce que deux chambres législatives passées au service d'un ministère contempteur de la liberté, qui ne seraient plus que des machines d'oppression, battant monnaie, forgeant des conscrits et imprimant des lois pour des esclaves appelés constitutionnels ?

Non, la France ne produira point de ministres capables de porter ainsi la gangrène jusqu'au fond des entrailles de la société ! Toutefois, si la Providence, par un conseil impénétrable, permettait jamais à de tels hommes de paraître au milieu de nous, nous leur dirions :

« Epargnez au monde une corruption effroyable ; épargnez-nous la moquerie de tout ce qu'il y a de beau, de saint et de juste. Rendez nous un service, dont nous serons reconnaissants : détruisez franchement la liberté ; mettez les moeurs publiques en réserve dans le despotisme, elles s'y conserveront peut-être de la même manière que la dépouille des morts dans certains caveaux funèbres. Du moins quelque innocence pourra se cacher encore dans le sein des familles, du moins nous pourrons conserver la foi de la vertu, nous figurer qu'il existe hors de votre influence des gouvernements sincères, des institutions généreusement observées ; et peut-être nous sera-t-il permis de nous consoler quelquefois, en rêvant, au delà de vous et de votre siècle, des jours d'indépendance et d'honneur pour notre postérité délivrée. »

Ecartons ces tristes présages ; il y aurait une sorte d'impiété à s'y livrer. J'aime à le redire, mon noble ami, nous n'avons point à craindre de pareils ministres, et s'il s'en trouvait, ils ne réussiraient pas ; les traits de l'opinion publique ne seraient pas lancés impunément contre eux : on n'est pas invulnérable parce qu'on est insensible, et la dépravation ne produit pas le même effet que la vertu. Des hommes de cette nature seraient aussi sans influence sur les chambres. Il y a chez les Français un sentiment d'indépendance et d'honneur que rien ne peut étouffer.

Enfin, dominant et l'opinion et la puissance parlementaire, Charles X ne serait-il pas là pour nous secourir ? n'a-t-il pas déclaré qu'il maintiendrait comme roi ce qu'il a juré comme sujet ? Rien ne peut se détruire que par sa volonté, et sa volonté n'est point soumise aux hommes qu'il daigne admettre en sa présence. Il retirera sa main quand et comment il le voudra. L'opinion publique ne sera point méprisée, car l'opinion publique est sur le trône dans la personne même de notre auguste monarque. S'il était jamais quelques hommes qu'il trouvât à propos d'éloigner de ses conseils, il prononcerait la sentence, et la France appliquerait la peine : l'oubli.

Je termine ici ma première lettre : je me propose de vous entretenir dans les autres de l'indemnité des émigrés et des intérêts des rentiers, de l'indépendance de la magistrature, des lois à faire, du rôle que la France pourrait jouer en Europe, de la position de l'Espagne et de ses colonies, des destinées futures de la Grèce, etc.

En attendant, tout à vous, mon noble ami.

Deuxième Lettre à un pair de France

Avertissement.

On peut aujourd'hui comparer les projets de loi présentés à la chambre élective avec celui qui se trouve indiqué dans cette Lettre, et juger lequel des deux plans est le plus sûr et le plus moral. La plupart des objections que l'on avait faites contre un système alors éventuel s'appliquent maintenant à un système connu. Sous ce rapport, la Lettre dont on publie la seconde édition a quelque intérêt.

Il faut le dire : il ne semble presque pas possible que les projets de loi sur les indemnités et sur les rentes soient de l'auteur à qui on les attribue, tant ils pèchent sous le simple rapport financier.

Il est d'abord contre tout principe de constituer ou de reconnaître une dette (et cette dette n'est que d'un milliard !) sans établir un fonds pour le service des intérêts de cette dette ou pour la liquidation de son capital.

Or, que propose-t-on ? D'abord 3 millions rachetés chaque année par les 77 500 000 francs, montant de l'amortissement, tel qu'il sera conservé, et ces 3 millions rachetés seront tout juste la moitié de 6 millions émis annuellement pour l'indemnité. Ensuite les 3 autres millions seront soldés sur l'accroissement présumé des taxes qui frappent les transactions et les consommations des populations de la France.

On comprend que pour l'émission annuelle des 6 millions d'indemnité les rachats de la caisse d'amortissement fourniront ou absorberont annuellement 3 millions. Mais les bénéfices présumés sur les taxes n'agissent pas de la même

manière ; ils ne sont pas des capitaux ; ils ne feront que couvrir ou servir la première année les 3 millions excédant les rachats de la caisse d'amortissement. Il dériverait pourtant de l'exposé du projet de loi qu'on a supposé que le service des 3 millions non rachetés la première année cesserait la seconde, et ainsi de suite.

Pour que le rachat annuel des 3 millions d'indemnité par la caisse d'amortissement fût complet, il faut en outre être certain que les 5 pour 100 et les 4 et demi pour 100 ne tomberont pas au-dessous du pair, et bien convenir aussi de ce qu'on entend par le pair. Ces singulières aberrations viennent peut-être de ce qu'on s'est mal expliqué ; on aime à le croire pour l'honneur des hommes qui se mêlent de finances.

Ainsi les indemnités successivement payées dans l'espace de cinq ans auront pour hypothèque les caprices de la fortune ; il faut que pendant cinq ans rien de nouveau n'arrive en Europe ; que la France sommeille en paix aux cris des citoyens luttant pêle-mêle à la Bourse. Si le plus petit événement venait déranger ce beau songe, l'opération s'arrêterait ; les indemnités, dont les fonds qui ne sont pas faits reposent sur des éventualités, ne pourraient plus se payer, et les expropriés resteraient privés d'une partie plus ou moins forte de leur dû, selon l'époque où l'événement les aurait surpris. Les 3 pour 100, à qui la caisse d'amortissement, totalement appliquée, aurait produit une hausse subite et disproportionnée au mouvement naturel du crédit, tomberaient de même subitement : banqueroute envers les émigrés, catastrophes dans les autres fortunes, tel serait le résultat de la loi. L'opération avorterait pour jamais, et mieux aurait valu cent fois qu'elle n'eût point été conçue.

Ces observations, qui n'échapperont à personne, forceront les expropriés à se hâter de vendre en herbe leurs moissons. Des bandes se formeront pour acheter à vil prix leurs espérances : sur 900 millions, peut-être plus de 400 millions iront dans la poche des entremetteurs[5649].

En examinant de près les nouveaux projets de loi, on les voit s'évanouir peu à peu comme une ombre ; ils n'ont rien de

palpable, si ce n'est l'addition d'un milliard à la dette publique, sans atteindre le but qu'on devait se proposer.

En puisant simplement à la caisse d'amortissement, en laissant de côté les rentiers et toutes ces combinaisons plus subtiles que praticables, on aurait évité bien des périls.

On comprend difficilement, pour peu qu'on ait des idées saines en finances, le raisonnement de l'administration sur la caisse d'amortissement. On la réserve, dit-on, pour les besoins qui pourraient survenir, pour un cas de guerre, par exemple. L'Angleterre, notre devancière et notre modèle en matière de crédit, ne raisonne pas de la sorte : elle rend aux contribuables les fonds de l'amortissement, lorsqu'ils lui semblent excéder les besoins de l'Etat ; elle remet cet argent au peuple, qui le fait fructifier dans les propriétés particulières. Un cas d'urgence arrive-t-il, elle retrouve dans un accroissement de crédit les sommes nécessaires : les fonds qui ont accru la prospérité publique, qui ne sont pas restés morts comme le trésor de réserve dans les anciens systèmes de finances, deviennent l'hypothèque d'un nouvel emprunt. Voilà la marche naturelle d'une administration paternelle et bien entendue.

Puisqu'on tient à une énorme caisse d'amortissement, comment n'a-t-on pas vu qu'il y avait un moyen simple d'obvier à une diminution sensible, en chargeant cette caisse du service des indemnités ? Il suffisait de la doter des éventualités qu'on applique aux indemnités mêmes ; et alors, si les prospérités qu'on nous prédit se réalisaient, la caisse d'amortissement au bout de cinq ans aurait payé les indemnités, et se retrouverait à peu près aussi riche qu'elle l'est aujourd'hui.

On ne serait pas reçu à dire que cela ne se passerait pas de la sorte ; car si l'on admet que des bénéfices surviendront pour couvrir les indemnités, on ne peut pas soutenir que les mêmes bénéfices ne se trouveraient plus quand il s'agirait de les donner à la caisse d'amortissement.

Dans tous les cas, on aurait l'immense avantage, en faisant servir les indemnités par la caisse d'amortissement, de ne pas suspendre ces indemnités en l'air, de leur assigner une base,

de ne pas faire d'une grande opération politique un coup de fortune, un billet de loterie, une fantasmagorie le rêve d'un joueur, la fable du Pot au lait.

La loi des indemnités proprement dite est défectueuse. Elle a sans doute été faite de la meilleure foi du monde ; malheureusement elle n'en a pas l'air. Dire qu'on rembourse intégralement quand on donne 60 francs pour 100 francs, la fiction est un peu forte. Et pourquoi les rentiers à 5 pour 100 auraient-ils 75 francs, et les expropriés seulement 60 francs ? On voit bien pourquoi ; mais cela est-il juste ?

Quelques-unes des bases d'estimation rendront les indemnités prodigieusement inégales : l'un aura beaucoup, l'autre n'aura rien, ou presque rien.

L'arbitraire dans l'exécution n'est pas évité : c'est un préfet, c'est une commission nommée par le ministère, c'est le conseil d'Etat, et au sommet de tout cela, c'est le ministre des finances. Personne, sans doute, ne songerait à réclamer contre de pareils juges, si l'on n'avait déclaré du haut de la tribune que tout fonctionnaire public qui ne fait pas ce que désire le pouvoir ministériel doit être destitué. Après la proclamation de cette doctrine, il est permis d'être alarmé sur l'indépendance des agents de l'autorité.

Les 5 pour 100 sont visiblement menacés ; on va jusqu'à se vanter de les avoir tués ; on dit qu'ils sont remboursables. On trouve dans la présente Lettre des documents contre cette assertion, qui méritent au moins d'être pesés.

Que si l'on désire avoir des effets de différentes valeurs et de différentes époques, la création des 3 pour 100 en faveur des expropriés suffit pour cela sans présenter aux 5 pour 100 une conversion nécessaire. Si les porteurs de cette dernière rente trouvent un intérêt à prendre des 3 pour 100 de l'indemnité, ils sauront bien en acheter en vendant leurs 5 pour 100, sans que le gouvernement en fasse une opération expresse. On a dit dans la Lettre que ce n'était pas en réduisant violemment la rente que l'on devait faire baisser l'intérêt de l'argent, mais que c'était l'intérêt de l'argent qui, en diminuant dans le commerce, devait faire descendre le taux de

la rente. Amoindrir de force la rente, c'est confondre deux choses diamétralement opposées c'est prendre une loi de maximum pour une loi de réduction.

On ne parlera pas des divers jeux offerts dans la loi des rentes. Il est clair qu'on a voulu satisfaire des pairs et des députés qui la session précédente, en désespoir de cause, proposèrent des amendements. Si on trouve bons cette année ces amendements, si on les transforme en loi, que ne les adoptait-on l'année dernière ? Que de bruit, de colères, de ruptures, d'attaques aux libertés publiques on se serait épargnés ! Et en même temps combien le projet actuel justifie ceux qui combattirent le projet de 1823 !

On a cru sans doute qu'on ne pouvait proposer de reconnaître la dette de la justice et de l'honneur sans offrir la perspective d'un dégrèvement d'impôts ; on a été séduit par l'idée d'indemniser les expropriés sans nuire au crédit, sans établir de nouvelles taxes, sans distraire les fonds affectés aux différents services publics : c'est une noble ambition ; mais pourquoi les projets de lui ne répondent-ils pas à la confiance qu'avait inspirée le discours de la couronne ?

C'est un grand malheur que cette loi des rentes accolée à la loi des indemnités : quoi qu'on fasse et dise, elle nuit à la cause sacrée du malheur et de la fidélité. Cela est injuste sans doute ; mais il était du devoir des hommes d'Etat d'apporter une grande attention à cette disposition des esprits.

Un bien plus grand malheur encore, c'est d'avoir donné à une loi de justice l'allure d'une loi d'agiotage. Non content de mettre l'ancienne propriété foncière de la France en papier sur la place, on appelle autour du tapis la propriété rentière : on va jouer sur quatre milliards !

Au commencement d'un nouveau règne, et à la fin d'une révolution de trente années, il y a peut-être quelque imprudence à remuer ainsi les fortunes, parce que c'est remuer les moeurs ; à tenter toutes les faiblesses, à ranimer toutes les cupidités, à faire sortir toutes les familles de cet état de repos et de modération dans lequel elles commençaient à se complaire. Espérons que l'autorité sera frappée des

observations que ses amis pourront lui soumettre, et qu'elle se hâtera de retirer (pour amender l'un et annuler l'autre) des projets de loi obscurs qui n'ont entre eux aucun rapport obligé ; des projets de loi qui en dérangeant nos fonds portent le crédit vers les fonds étrangers ; des projets de loi, enfin, qui blessent une multitude d'intérêts et effrayent les hommes attachés à leur pays.

Deuxième lettre.

Paris, 2 décembre 1824

Parlons aujourd'hui, mon noble ami, de l'indemnité due aux propriétaires dépouillés pendant la captivité ou l'absence de nos souverains légitimes ; indemnité qui fera, nous assure-t-on, la matière d'une loi dont nous aurons à nous occuper dans le cours de la session qui va s'ouvrir.

Est-ce un effet de mon malheur ou de mon zèle, depuis la restauration, de n'avoir jamais manqué de signaler à l'opinion publique un sujet important pour la monarchie ? J'ai tort de dire de mon malheur ; car si personnellement j'en ai souffert, j'ai eu la satisfaction de voir presque toujours adopter mes idées : on me condamnait d'abord, on me jugeait ensuite, et l'on me réhabilitait après. Soit : je tiens moins à ma personne qu'à ma mémoire.

J'écrivais donc ces paroles en 1819, en exposant ce que feraient les royalistes s'ils arrivaient jamais au pouvoir :

« Une autre mesure importante serait encore prise par l'administration royaliste ; cette administration demanderait aux chambres, tant dans l'intérêt des acquéreurs que dans celui des anciens propriétaires, une juste indemnité pour les familles qui ont perdu leurs biens dans le cours de la révolution. Les deux espèces de propriété qui existent parmi nous, et qui créent pour ainsi dire deux peuples sur le même sol, sont la grande plaie de la France. Pour la guérir, les royalistes n'auraient que le mérite de faire revivre la proposition de M. le maréchal Macdonald : on apprend tout dans les camps Français, la justice comme la gloire. »

Ce passage fut attaqué à la tribune de la chambre élective. Un député prit ma défense, et termina son discours par ces

mots :

« Je n'ai point été dépossédé par la révolution ; je n'ai rien perdu de mon patrimoine ; mais quand il faudrait donner une partie de ma fortune pour arriver à ce grand moyen de conciliation qui était dans le voeu du noble pair, ce sacrifice serait bien loin de m'en paraître un. »

Quand on est resté immobile, il est souvent pénible de regarder derrière et devant soi.

Oui, mon noble ami, les confiscations ont été, avec le jugement de Louis XVI, la grande plaie de la révolution. Des massacres accompagnés de circonstances plus ou moins atroces, une tyrannie transitoire, soit qu'elle vienne du peuple ou d'un soldat, produisent beaucoup de maux, mais laissent peu de traces, surtout en France, où l'on pourrait se venger comme ailleurs si on avait le temps d'y penser. Mais la condamnation d'un roi, laquelle commence une jurisprudence à l'usage de la révolte, une condamnation que le crime transforme en principe pour se justifier ; mais les spoliations, qui apprennent à ceux qui n'ont rien qu'on peut déposséder ceux qui ont quelque chose, voilà ce qui bouleverse les empires jusque dans leurs fondements.

La gravité de ces désordres s'accroît ou s'affaiblit de l'état des moeurs à l'époque où ils arrivent. Lorsque Charles Ier périt en Angleterre, que les propriétés furent confisquées en Irlande, le monde sans doute était sorti de la barbarie, mais pourtant la société n'était pas parvenue au point de civilisation où elle l'est aujourd'hui : les communications entre les peuples n'avaient pas acquis cette fréquence et cette facilité qu'elles ont maintenant ; la presse, et surtout la presse périodique, ne transportait pas les nouvelles en quelques jours des bords de la Tamise à ceux du Volga, du Danube, du Tibre et du Guadalquivir. On savait peu les langues étrangères, et la langue anglaise moins que toute autre ; les débats sur un crime atroce se réduisaient à des injures latines échangées entre Saumaise et Milton. L'immense majorité des populations ne savait pas lire. Combien y avait-il en Europe de prolétaires et de propriétaires qui eussent entendu dire qu'on avait

confisqué quelques domaines au fond de l'Ulster ou du Connaught ? La mer, en isolant la Grande-Bretagne, amortissait encore le retentissement des événements de Londres et de Dublin.

Mais quelle région de la terre a ignoré ce qui s'est passé dernièrement en France, dans cette France placée au centre de l'Europe, à l'époque de la plus grande civilisation des peuples, à l'époque où ces peuples sont unis par les mêmes usages, comme ils l'étaient autrefois par le même culte ? Où n'avons-nous pas porté sur le continent nos doctrines et nos armes ? où n'avons-nous pas prêché la mort des tyrans, jusqu'au jour où nous avons voulu en établir partout ? où n'avons-nous pas élevé des prisons et, en criant vive la liberté n'avons-nous pas vendu le bien d'autrui ? où n'avons-nous pas créé des domaines nationaux, dressé des listes de proscription ? La nouvelle France avait soumis les étrangers à ses douleurs, comme l'ancienne à ses modes.

Plus l'exemple que nous avons donné au monde est pernicieux, plus il nous convient d'en détruire l'effet : il importe à la société tout entière qu'il soit prouvé qu'on ne viole pas les propriétés impunément.

En reprenant la couronne, Louis XVIII se hâta de proclamer le grand principe de l'inviolabilité de la propriété. Ce roi, roi sur le trône comme il l'avait été dans l'exil, au milieu des propriétés déplacées, au milieu du domaine de ses pères envahi ou démembré, abolit la confiscation. Il ne pouvait pas dire : « Ce qui a été fait n'est pas fait ; » il dit : « Ce qui a été fait n'arrivera plus. » Il se flattait ainsi d'étouffer la tyrannie dans son germe, d'anéantir la principale cause des proscriptions politiques et de faire disparaître les révolutions en détruisant l'appât révolutionnaire.

Il savait toutefois que cette déclaration ne suffisait pas ; il avait devant les yeux l'exemple de son auguste frère. Louis XVI aussi avait aboli la confiscation ; la date de cette première abolition est du 21 janvier 1790 : comme on paya le bienfait, le 21 janvier 1793 ! L'Assemblée nationale, s'unissant à son souverain, décréta que dans aucun cas les propriétés ne

seraient confisquées, et trois ans après les deux tiers de la propriété de la France étaient sous le séquestre, et l'on vendait à l'encan le bien de la veuve et de l'orphelin.

Bonaparte pendant les Cent Jours, dans son Acte additionnel, introduisit une partie de la Charte, mais il eut soin d'en exclure l'article qui abolit la confiscation : l'usurpation connaissait trop bien la source de sa puissance. Justinien, qui eut la gloire de rayer cette confiscation du Code romain, n'avait pu l'empêcher de souiller les lois des barbares : l'odieux principe régna partout où le droit coutumier ne fut pas remplacé par le droit écrit.

Des lois et des règlements sont donc d'impuissantes barrières contre la cupidité, l'envie, l'ambition et les autres passions humaines ; mais à une déclaration de principes ajoutez un fait : accordez une indemnité aux propriétaires dépouillés, et la leçon fructifiera, et la société sera sauvée.

Ceci nous conduit naturellement, mon noble ami, à nous enquérir d'où sort la loi projetée. Elle sort de deux articles de la Charte.

Le roi, en rentrant dans la plénitude de sa puissance, a pu dire, article 9 de la Charte : « Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. » Il a dû déclarer ce principe, poser ce fait, en vertu de ce droit de haut domaine, *eminens dominium*, qui investit le souverain du pouvoir de demander la cession d'une propriété particulière pour le bien de l'Etat. Les ordonnances du Louvre offrent partout des preuves de l'exercice de ce droit. Il était maintenu dans les constitutions de 1791, de l'an III et de l'an VIII. Le monde ancien l'a connu comme le monde moderne.

Mais ce droit a été partout soumis à une condition d'équité, sans laquelle il devient nul : il faut qu'une indemnité équivalant au prix de la propriété soustraite dédommage le propriétaire.

C'est pourquoi l'article 9 de la Charte est immédiatement suivi d'un autre article explicatif du précédent, lequel énonce que l'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public légalement constatée, mais avec une

indemnité préalable.

Ainsi les articles 9 et 10 ne peuvent être détachés l'un de l'autre. L'article 9 déclare le fait, l'article 10 établit le droit : l'un dit que toutes les propriétés sont inviolables sans aucune exception ; l'autre règle la condition de cette inviolabilité.

Supprimez l'article 10, l'article 9 devient infirme pour les propriétés nationales, car les anciens possesseurs de ces propriétés n'étant point dédommagés, on n'aurait pas le droit de retenir leurs immeubles.

De l'autre côté, ne pas exécuter l'article 10 serait retomber dans le cas du non-dédommagement, et le possesseur évincé aurait le droit incontestable de rentrer dans la possession de son bien.

Ni le haut domaine ni aucune loi ne peut rendre un souverain maître de la propriété des citoyens sans un dédommagement, sinon préalable, du moins subséquent ; il ne peut donner à l'un ce qui appartient à l'autre. À Constantinople même cette transportation n'est pas licite, et la loi religieuse supplée à cet égard au silence de la loi civile : d'où il résulte que la loi des indemnités est une loi forcée pour rendre valide l'article 9 de la Charte en accomplissant l'article 10.

L'honneur de l'initiative de cette loi appartient à M. le maréchal duc de Tarente. Dans la séance de la chambre des pairs du 3 décembre 1814, il prononça un discours remarquable sur le projet de loi relatif aux biens non vendus des émigrés. « J'ai témoigné les regrets, dit-il, que le projet de loi ne présente pas pour le moment des ressources plus étendues à un si grand nombre d'infortunés. J'ai aussi exprimé le voeu adopté par la commission, et que M. le comte Pastoret a si éloquemment développé, que le roi fût supplié de prendre les moyens les plus prompts et les plus sûrs qu'il avisera dans sa haute sagesse de concilier avec l'état des finances un système général d'indemnité.

« La loi que vous discutez rend des biens non vendus qui, par leur nature, appartenaient en général aux premières familles de l'Etat, mais ceux qu'un dévouement peut-être plus exalté a arrachés des rangs de l'armée ou de leurs antiques

manoirs, sans qu'ils eussent jamais participé à la puissance et aux faveurs de la cour ; ceux qui se sont associés sans espoir de retour aux infortunes du monarque et qui chaque année voyaient avec indifférence passer dans des mains étrangères les débris d'un patrimoine longtemps préservé par la médiocrité ; ces exilés volontaires, que le soin de leurs intérêts ne put détacher de la cause du malheur, seront-ils punis d'y être restés fidèles ? »

Le noble maréchal développa, dans la séance du 10 décembre 1814, la proposition qu'il avait faite dans la séance du 3 du même mois : « Les exilés, dit-il, reparaissent au milieu de nous, protégés par la vieillesse et le malheur ; ce sont des espèces de croisés qui ont suivi l'oriflamme en terre étrangère et nous racontent ces longues vicissitudes, ces tempêtes qui les ont enfin poussés dans le port où ils avaient perdu l'espoir d'aborder. (...)

(...) Descendons dans nos coeurs, messieurs, pour juger de nos semblables ; plaçons-nous par la pensée dans la position que je décris ; ajoutons au sentiment qu'elle nous inspirerait cette fierté compagne de l'infortune ; reconnaissons des Français au calme du désintéressement de la plupart d'entre eux. »

Je me suis laissé entraîner au plaisir de rappeler ces généreuses et éloquentes paroles. Doivent-elles nous étonner ? Notre collègue, qui a obtenu une gloire unique dans l'histoire, celle de recevoir le bâton de maréchal sur le champ de bataille, est un soldat français ; il descend d'une famille d'exilés fidèle à ses rois : à ce double titre il sentait le prix des beaux sacrifices et de la loyauté malheureuse. Comme les émigrés, il n'apporta sur un sol étranger que son épée ; la France accepta cette épée pour prix d'une patrie : le marché a été bon des deux côtés.

Il avait bien raison, le duc de Tarente, de vanter le désintéressement des exilés français ! Nous les voyons tous les jours non pas vivre, mais mourir à la porte de l'habitation paternelle qu'ils ne possèdent plus, sans exprimer un regret, sans élever un murmure : Dieu et le Roi l'ont voulu ; ils

obéissent. L'Irlande est encore agitée par les confiscations qui ont eu lieu il y a près de deux siècles, et la France est tranquille au milieu des terres aliénées dont les anciens propriétaires sont encore vivants. Qui le croira jamais ! dans les champs de la Vendée les acquéreurs de biens nationaux n'ont jamais été inquiétés. Le paysan royaliste, à peine à l'abri dans les ruines de sa chaumière voit moissonner sans le réclamer le sillon que son héroïque père arrosa de son sang, quand il ne lui fut plus permis de le féconder de ses sueurs.

Un ancien chef des royalistes, M. le marquis de La Boissière, aujourd'hui membre de la chambre des députés, qui prononça à la dernière session un magnifique éloge de la Vendée, fut obligé, après les Cent Jours, de venir témoigner dans une affaire déplorable ; il fit à la cour d'assises d'Angers cette déclaration que les anciens auraient gravée en lettres d'or sur les tables de leur loi : « Le roi, dit-il, m'avait ordonné à Gand de faire respecter la Charte pendant la lutte qui allait s'entamer et d'y faire revenir aussitôt qu'il se pourrait, alors que les circonstances auraient momentanément rendu impossible de s'y conformer. La crise finie, j'ai pu dire au roi : Sire, il n'y a pas eu d'infraction ; si Votre Majesté avait prévu des impossibilités éventuelles dans l'exercice de la Charte, rien n'a été impossible à l'amour obéissant de vos Bretons. Victorieux dans la lutte au milieu du tumulte des armes, alors que toutes les infractions auraient été nécessairement excusées et couvertes, la surface de la Bretagne n'a pas offert un seul exemple d'un chef qui se soit permis un seul acte de propriété sur ses propres biens confisqués, et entre les mains d'un ennemi de Votre Majesté portant les armes contre elle. »

Louis XVIII connaissait bien ces vertus lorsque, voulant passer dans la Vendée, il écrivait ces magnanimes paroles au duc d'Harcourt : « Il n'y a rien à craindre pour le roi, qui ne meurt jamais en France. Si je reste en arrière, si je n'emploie pas non seulement ma tête, mais mon bras, pour monter sur mon trône, toute considération personnelle, je la perds ; et si l'on pouvait croire que ce fût de mon plein gré que je n'ai pas joint mes fidèles sujets, mon règne serait plus malheureux que

celui de Henri III.

Que me reste-t-il donc ? La Vendée. Qui peut m'y conduire ? L'Angleterre. Insistez de nouveau sur cet article ; dites aux ministres, en mon nom, que je leur demande mon trône ou mon tombeau. »

M. le maréchal Macdonald estima à quatre milliards la valeur des biens nationaux de toutes classes, etc. Il supposa que les propriétés particulières frappées de confiscation formaient à peu près le quart de la confiscation générale.

900 millions lui parurent le capital de la rente à créer pour l'établissement d'une indemnité.

Il diminuait sur ce capital 300 millions payés aux créanciers des Français expropriés.

Il pensait que 300 autres millions devaient être déduits pour les levées des séquestres depuis vingt-trois ans.

Ces deux soustractions faites, 300 millions restaient pour base de l'indemnité. Enfin, différents calculs lui faisaient supposer qu'une création de rente de 12 millions suffirait à la mesure.

Des renseignements plus exacts acquis dans la suite ont démontré que les calculs de notre illustre collègue n'étaient pas tout à fait assez élevés.

Les Cent Jours arrivèrent : l'ouragan qui passa sur la France produisit l'effet de ces vents qui répandent la contagion dans l'Orient. Il altéra les esprits les plus sains ; le délire était si grand que l'on se figura qu'un régicide pouvait être le ministre d'un roi dont il avait conduit le frère à l'échafaud. Au retour de Gand, on était presque un contre-révolutionnaire lorsqu'on rappelait la proposition de M. le duc de Tarente. Le mouvement dura dans toute sa force jusqu'à la mort de ce fils de France dont j'étais destiné à retracer l'histoire. Prince infortuné ! vous nous promettiez un grand roi. Vous aviez commencé dans les camps comme Henri IV ; vous deviez finir comme lui : vous n'avez évité de ses malheurs que la couronne.

Cependant, grâce à la protection de la Charte, le courage et la raison n'avaient pas été étouffés. La tribune et la presse avaient fait entendre la vérité à travers les erreurs du

moment ; des écrits en faveur des indemnités avaient paru, et ils avaient réveillé les questions déjà examinées dans de premiers mémoires publiés en 1814. Ces écrits se multiplièrent à mesure que les changements de ministres donnaient plus de vivacité ou d'indépendance à l'opinion. Parmi les ouvrages que j'ai lus avec fruit et qui m'ont servi à me confirmer dans mes sentiments, il faut distinguer, entre plusieurs autres également utiles, une discussion solide sur la nécessité et la légalité de demandes en indemnités, par un homme de lettres ; plusieurs digressions savantes et lumineuses sur la restitution des biens des émigrés, sur le rétablissement des rentes foncières, sur les moyens de faire cesser la différence qui existe dans l'opinion entre la valeur des biens patrimoniaux et des biens dits nationaux, etc., par un jurisconsulte ; enfin, une petite brochure sur la propriété par un vieillard célèbre ; brochure où l'on trouve sur la nature de la propriété foncière et le caractère de la propriété industrielle quarante pages qui sont un véritable chef d'oeuvre.

Cependant la question n'était pas arrivée à son point de maturité, et l'auteur du dernier écrit que je viens de citer fut mis en jugement. M. de Richelieu ne perdait pas néanmoins de vue l'indemnité des émigrés : il en faisait le rêve glorieux de son ministère. Des recherches furent ordonnées pour constater le montant des biens vendus ; il paraît même que M. Corvetto rédigea un projet de loi.

M. de Richelieu quitta le ministère ; un écrit dont on avait autorisé l'impression pour être distribué aux deux chambres fut mis à l'écart : c'était une maxime du jour, que plus on est soupçonné d'être attaché à la monarchie légitime, moins on a de force pour la servir.

Le dernier roi, qui voyait sa fin approcher et qui voulait achever sa gloire, sentit que le moment de nos triomphes en Espagne était favorable à la demande des indemnités, que le drapeau blanc rapporté par les mains victorieuses du prince libérateur pourrait servir d'appareil aux dernières plaies de la révolution. La pensée royale, glissée dans une loi que repoussait l'opinion publique, fut sans effet, et le chef de

l'opposition royaliste dans la chambre populaire enleva aux ministres l'initiative de la proposition la plus honorable. Par un effort qui dut leur coûter, ils se virent même obligés de la combattre ; ou du moins ils se retranchèrent dans une de ces promesses vagues que, selon lés temps, on remplit ou l'on oublie.

Dans cet historique de la loi projetée, vous reconnaîtrez comme moi, mon noble ami, l'heureuse influence de ces institutions qui nous ont sauvés et qui porteront la France à son plus haut point de prospérité, si quelque génie fatal n'en corrompt les principes.

Dans un gouvernement constitutionnel, mettez un projet en avant, l'opinion s'en empare, le discute : s'il est utile, la majorité finit par se déclarer en sa faveur, et les hommes d'Etat n'ont plus qu'à exécuter ce qui est devenu le voeu du public.

Ainsi, dans l'espace de dix années s'est élaborée l'idée d'une indemnité à donner aux propriétaires dépouillés : la chose même qui avait semblé dangereuse paraît salutaire, et l'on en est venu à ce point que tout le monde demande aujourd'hui la loi que presque personne n'osait d'abord espérer. Tels sont les triomphes de la liberté de la presse ; telle est l'excellence de la monarchie représentative.

Mais qui ne tremblerait, mon noble ami, en voyant que l'autorité ministérielle n'a encore rien fait connaître de ses projets sur la loi des indemnités ? On pourrait même supposer qu'elle a craint qu'on les devinât, car elle a eu soin de faire démentir par un article inséré au *Moniteur* les bruits qui circulaient dans Paris. Nous sommes à vingt jours de l'ouverture de la session, et le public ignore une loi qui touche à la propriété des deux tiers de la France. Cette loi devrait être l'objet des discussions politiques ; la presse périodique l'aurait dû saisir pour en travailler les éléments, pour en rendre les débats moins obscurs à la tribune : point ; tout reste secret.

Il en serait donc de cette loi comme de celle des rentes ? On la jetterait donc tout à coup au milieu de la chambre élective ? Une loi si compliquée, qui demande des connaissances si

spéciales, des études si profondes, serait donc livrée à des esprits non préparés ? Si elle était bonne, tant mieux ; si elle était mauvaise, tant pis : elle n'en serait pas moins présentée. Viendrait-on nous dire : « Comme vous voudrez, c'est à prendre ou à laisser. Vous n'en voulez pas ? très bien : Il n'y aura pas d'indemnité pour les émigrés. Cela vous convient-il ? » Et ainsi, le pistolet sur la gorge, on se verrait comme forcé d'adopter une loi peut-être désastreuse, une loi qui n'irait pas à sa fin, ou qui serait créée dans des intérêts étrangers au but que l'on doit désirer d'atteindre.

Il serait fâcheux d'être obligé de supposer qu'il existe dans l'administration un esprit antipathique à la Charte, un esprit qui a horreur de la publicité et qui ne peut se résoudre à reconnaître la puissance de l'opinion. En attendant que l'on déchire les voiles et que l'on nous frappe d'une loi comme d'un coup d'autorité, il n'y a qu'une chose à faire pour être utile : c'est d'examiner ce qui pourrait contribuer à vicier les bases de la loi projetée ou à en consolider les fondements.

Je conçois l'embarras bien naturel de l'administration ; la matière est difficile à traiter, si l'on ne veut pas sortir des anciens systèmes. L'administration sent aussi qu'elle n'a pas l'honneur d'un projet de loi qui commence à M. le duc de Tarente et finit à M. le comte de La Bourdonnai, après avoir été demandé, discuté par tous les écrivains royalistes. Ce projet, qui sans doute est dans les intentions de l'administration, mais qui pourtant a l'air de lui être arraché, ne doit pas produire chez elle l'amour que l'on a pour son propre ouvrage, l'ardeur que l'on met à exécuter son propre dessein.

Une des choses les plus funestes serait, relativement à la loi en question, de se laisser surprendre par ce qu'on appellerait un projet simple, renfermant dans un court énoncé les combinaisons de l'arbitraire. Le projet de loi de la réduction des rentes était aussi très bref, et l'on a vu tout ce qu'il contenait de long.

La loi des indemnités doit être une loi détaillée, une espèce de code de la propriété, dans laquelle, autant que possible, il ne faut rien souffrir de processif, d'obscur et de douteux. Si

l'on venait nous dire, par exemple :

« Un crédit de 600 000 000 fr. plus ou moins sera ouvert au ministre des finances pour donner une juste indemnité, etc. ; » si le projet, après avoir fixé une ou plusieurs bases variables de l'estimation des biens, après avoir tranché la question des créanciers antérieurs à l'émigration renvoyait tout le reste à des règlements administratifs, il ne pourrait être voté qu'avec le plus grand péril pour les propriétaires et pour l'Etat.

Un pareil projet ne serait qu'une lettre de 600, de 800 000 000 de fr. livrée à un homme. Ne demandons point de blanc-seing pour les confiscations : il serait aussi nuisible qu'il l'eût été pour l'affaire des rentes, et c'est déjà trop d'en avoir donné un pour les bons royaux. De cet aveugle abandon de la fortune publique découlerait une source inépuisable d'arbitraire.

Arbitraire dans la forme à établir pour la vérification et la discussion des titres, puisque la loi se tairait sur ce sujet, et n'indiquerait ni les moyens d'examen ni les recours en appel.

Des commissions seraient nommées pour régler ces affaires ; mais ne le sont-elles pas sur la présentation du ministre ? Que d'abus pourraient se glisser dans de pareilles commissions !

Arbitraire dans l'ordre d'admission des liquidations. Cet ordre pourrait être fait au gré du caprice, de l'intérêt, de la faveur, de l'intrigue, de la corruption même, qui se mêle à tout : les riches pourraient passer avant les pauvres, les grandes fortunes à moitié retrouvées avant les petites fortunes tout à fait perdues.

Il en serait peut-être d'un émigré comme d'un commis ; il faudrait savoir comment il pense, comment il vote ; et de même qu'on renvoie un magistrat parce qu'il a écouté la voix de sa conscience, de même on éconduirait un fidèle serviteur du roi qui n'aurait conservé de tous ses biens que son indépendance.

Un vieux gentilhomme de l'armée de Condé, chargé d'années, couvert de blessures, pourrait se voir préférer l'intrigant qui aurait fait de son exil un temps de plaisir sur le pavé des capitales de l'Europe.

D'une loi qui doit être l'humeur du règne de Charles X, comme la Charte a fait la gloire du règne de Louis XVIII de cette loi qui doit fermer les dernières plaies de la révolution, on ferait une loi fiscale dans un intérêt privé.

Cette loi, flétrie dans sa fleur l'année dernière par la seule idée de l'accoler à la loi des rentes, serait séchée cette année dans sa racine. Le ministère des finances deviendrait une espèce de mont-de-piété où l'émigration porterait ses vieux gages ; on ferait une affaire sur un nantissement fourni par des malheureux. Les lambeaux de la France, rassemblés et convertis en papier, iraient enrichir ceux qui entendent le négoce des dépouilles.

Encore ne fournirait pas qui voudrait sa part à ce commerce : l'exilé de province transmettrait à la préfecture de son département. Ses titres, qui seraient envoyés à Paris, où ils resteraient ensevelis dans les bureaux, en attendant qu'un protecteur vînt en secouer la poussière. Dans notre manière actuelle d'administrer, combien il faut d'écritures pour réparer une ruine ! En faudrait-il autant pour secourir un homme ? Mais l'homme n'attend pas comme la ruine, et tombe plus vite qu'elle.

On conçoit que, dans les idées qui dominent, la perfection du système serait d'appeler les liquidations de l'indemnité à Paris, de centraliser jusqu'à nos malheurs ; on conçoit que des administrateurs aimeraient assez à devenir des notaires universels, qui, tenant dans leur cabinet tous les titres des propriétés de la France, seraient chargés des intérêts de toutes les familles ; Ils pourraient se servir de l'importance que leur donnerait cette position pour se perpétuer au pouvoir, malgré l'opinion et presque malgré la couronne. Mais cela peut-il convenir à la monarchie, à la France ? Six cents, huit cents millions à la disposition d'un seul homme et de ses agents ! Moyens d'influence d'autant plus dangereux, que l'on vient de détruire tous ces contrôles si bien organisés par Bonaparte, et qui rendaient les mécomptes presque impossibles.

Singulier rapprochement ! il arriverait à la fin des confiscations pour les biens rachetés ce qui est arrivé au

commencement pour les biens vendus. La Convention, voulant se débarrasser des plaintes et des réclamations relatives aux ventes des biens des émigrés, décréta « que toutes les pétitions et questions relatives à ces ventes seraient exclusivement renvoyées au comité des finances, section des domaines. » (Ier fructidor an III.)

Hâtons-nous de publier une loi que la religion, la morale, l'honneur, l'humanité, la politique, réclament également ; mais ne faisons pas d'une loi de justice et de probité une loi d'immoralité et d'agiotage, et surtout ne créons pas par cette loi une dictature incompatible avec la royauté.

La loi des indemnités doit être considérée sous deux rapports : sous le rapport civil et sous le rapport financier.

Sous le premier rapport, elle doit être élaborée par des jurisconsultes habiles et des magistrats intègres. Ce ne sont pas là des matières que l'on travaille avec quelques commis, au milieu des autres embarras d'une administration sous laquelle on succombe.

Cette loi doit être pénétrée de l'esprit du nouveau et de l'ancien droit Français, puisqu'elle doit toucher à toutes les questions de l'ancienne et de la nouvelle jurisprudence.

Elle doit énoncer les héritiers et leurs ayant cause dans la succession directe ou collatérale, jusqu'à un terme qu'elle fixera.

Dire que les parties se pourvoiront devant qui de droit, c'est consommer la ruine des hommes qu'on veut secourir.

Dire que l'on réglera tout cela par des ordonnances, selon l'échéance des cas, c'est dire qu'on fera justice quand il n'en sera plus temps, qu'on donnera la règle quand la règle aura été transgressée. Et où appellerait-on d'une ordonnance ministérielle ? Au conseil d'Etat ? Mais le conseil d'Etat ne doit juger qu'en matière contentieuse et non en matière civile : c'est devant les tribunaux qu'il faut aller, et la loi seule peut en ouvrir les portes.

On pourrait prendre les ministres à partie ? Oublie-t-on qu'il faudrait en obtenir l'autorisation du conseil d'Etat ? que les membres du conseil d'Etat sont amovibles et dans la

dépendance des ministres ? C'est parcourir le cercle vicieux.

Quelques personnes pensent qu'au lieu d'une loi simple ou d'une loi détaillée, il faudrait faire trois ou quatre lois réglant la matière. Dangereuse idée s'il en fut ! S'il advenait qu'une, ou deux, ou trois de ces lois fussent rejetées, et que la quatrième passât, que deviendrait-elle ? comment serait-elle exécutée ?

Si cette seule loi admise était (comme c'est probable) celle même qui renfermât le principe de la loi, il arriverait ou que ce principe ne serait qu'un énoncé stérile, sans résultat pour les expropriés, ou qu'au défaut des lois corrélatives, ce principe serait mis en mouvement par des règlements, et l'on retomberait ainsi dans le gouffre de l'arbitraire administratif.

Ce système de plusieurs lois séparées peut convenir à ceux qui voudraient se débarrasser de l'exécution d'une loi capitale, en se contentant de l'honneur d'en faire voter le principe, ou à ceux qui voudraient s'emparer du principe, en se dégageant de toute contrainte pour l'exécution : cette piperie doit être surveillée.

On parle encore d'un autre système : ce serait de payer les indemnisés en 3 pour 100 au taux de 75, et de donner en même temps aux rentiers l'option de prendre des 3 pour 100 au même taux ou de garder leurs 5 pour 100 ; dans ce dernier cas, la caisse d'amortissement n'opérerait plus sur les 5 pour 100, mais seulement sur les 3 pour 100. De plus, sitôt qu'un transfert dans les 5 pour 100 aurait lieu, soit par vente ou succession, ladite rente transférée serait forcément convertie en 3 pour 100.

Il n'y a rien à dire contre ce projet, sinon qu'il serait illégal et injuste. La caisse d'amortissement n'a point été créée pour éteindre une dette particulière ou pour soutenir un fonds particulier, mais pour agir sur toutes les rentes en général. L'affecter uniquement aux 3 pour 100, ce serait créer un privilège aux dépens des 5 pour 100. Qu'ont donc fait ces malheureux rentiers possesseurs des 5 pour 100 ? De quel crime se sont-ils rendus coupables pour être toujours ainsi menacés par la loi ? La caisse d'amortissement, agissant sur une seule espèce de rentes, produirait des hausses énormes et

spontanées, suivies de baisses aussi terribles, qui renouvelleraient une partie des accidents du système de Law. Le public ne verrait dans ce projet que la consolation et le dédommagement de la loi sur la réduction des rentes.

Et pourquoi les porteurs des 5 pour 100 ne pourraient-ils vendre et acheter sans être forcés à un rachat d'une espèce particulière ?

Qu'ils gardent leurs fonds, dit-on, et ils auront leurs 5 pour 100. S'ils veulent jouer, on a le droit alors de leur dire que l'Etat a besoin de baisser l'intérêt de l'argent.

Voilà une autorité ministérielle bien scrupuleuse : elle ne veut pas que l'on joue, et elle établirait une immense table de jeu ! Ce serait donc à son profit seulement ? Mais les rentiers, dont une partie ont été dépouillés par des réductions et des banqueroutes, seraient-ils si coupables de chercher à user du crédit public pour retrouver leurs capitaux sans perdre en même temps leurs intérêts ? C'est d'ailleurs une violation manifeste du droit de propriété que de vouloir forcer le propriétaire à garder cette propriété ou à la vendre dans une forme imposée : c'est aller contre tous les principes des lois.

On pourrait acheter des 3 pour 100 : on ne pourrait donc plus acheter des 5, puisque les 5 ne pourraient être vendus sans être convertis en 3 ? Ou, pour parler plus clairement, les 5 pour 100 ne seraient plus transférables ; ils s'éteindraient nécessairement dans un temps donné, et c'est ce qui explique pourquoi ils n'auraient plus besoin de l'action de la caisse d'amortissement. Qu'est-ce que tout cela ? Pour que toutes ces inventions, et qu'ont-elles de commun avec la mesure qui doit réparer une grande injustice ?

Quant aux indemnisés, en leur donnant des rentes à 3 pour 100, comme 100 fr. à 3 pour 100 ne valent que 75, selon les idées qui dominaient dans le projet de la réduction des rentes, et qu'elles ne valent que 65 francs à la Bourse au taux actuel des 5 pour 100, il est évident que l'indemnisé qui recevrait 100 000 fr. en 3 pour 100 ne toucherait réellement que les trois quarts ou même que les deux tiers de cette somme.

Si donc le montant des indemnités, défalcation faite des

dettes payées par le gouvernement, est de 600 millions, en donnant cette somme en 3 pour 100 au pair, on ne paye plus aux indemnisés que 400 millions. Il y aurait déception manifeste dans ce mode de payement ; la perte du malheureux indemnisé s'accroîtrait encore de sa propre détresse, qui l'obligerait à vendre promptement son effet au négociateur assez riche pour le garder.

Et si, d'une autre part, les rentiers devenaient les héritiers forcés des 3 pour 100, il arriverait que, par une combinaison au moins singulière, on ne donnerait pas aux expropriés ce qui leur est dû et on ôterait aux rentiers quelque chose de ce qu'ils ont.

Enfin, par quelle fatalité faudrait-il encore que le sort des expropriés se trouvât lié à celui des rentiers ? Quoi ! toujours écartant les simples idées de morale et de justice, on s'obstinerait à ne chercher dans la loi des indemnités qu'une double opération et l'établissement d'un jeu de hasard !

La bonne foi a aussi son habileté et son influence : une loi grave, sincère, lucide, dont tout le monde verrait le fond et pénétrerait la pensée, serait selon moi plus favorable au crédit que les combinaisons les plus déliées de l'agiotage.

Deux idées fixes, mon noble ami, dominent aujourd'hui notre système de finances : ne pas toucher à la caisse d'amortissement ; créer des valeurs au-dessous des 5 pour 100, pour faire baisser le taux de l'intérêt dans le commerce.

Idées également erronées : la caisse d'amortissement est trop forte, et ce n'est pas l'Etat qui peut agir sur la réduction de l'intérêt de l'argent dans le commerce, mais le commerce qui doit amener l'abaissement du taux de l'intérêt pour l'Etat.

J'ignore ce que fera l'administration ; je ne la cherche point dans les ténèbres : je serai charmé qu'elle dise, quand j'attaque de fausses théories, que tels ne sont point ses projets et que j'ai poursuivi des fantômes : que la loi soit bonne, voilà tout ! Mais pourtant il faut bien admettre que l'on fera un emprunt ou que l'on aura recours à la caisse d'amortissement pour les indemnités, car il n'y a que ces deux manières de procéder.

Et c'est ici qu'un vrai Français doit déplorer la position fâcheuse ou la précipitation a placé le pouvoir administratif. Si ce pouvoir fait un emprunt, les objections les plus graves s'élèvent de toutes parts. S'il puise à la caisse d'amortissement, il se soumet donc à toutes les idées qu'il a si obstinément combattues ? Combien de fois n'a-t-il pas déclaré que toucher à la caisse d'amortissement serait toucher à l'arche sainte !

Et il commettrait le sacrilège ! Alors pourquoi le fracas de l'année dernière ? Pourquoi ces cris contre les ennemis, ces séparations violentes des amis, si l'on était réduit à faire ce que l'on refusait d'entendre ? Jadis on a prononcé les plus beaux discours contre la censure, et l'on a établi la censure ; naguère on a tout brisé pour repousser un système de finances qu'on admettrait aujourd'hui. Mais qu'importe que l'on se contredise, pourvu que les contradictions soient au profit de la liberté et de la prospérité de la France !

En jetant un regard sur la partie financière du projet de loi, telle qu'on peut la concevoir sans recourir à des combinaisons extraordinaires, on trouve d'abord que M. le duc de Tarente avait proposé, article 4 de sa résolution : « Que la quotité de rentes à créer en faveur des anciens propriétaires fût évaluée, ou sur le tiers du revenu (valeur de 1790) des biens aliénés, et dans ce cas les créanciers des propriétaires desdits biens seraient réduits au tiers, ou sur le pied de 2 et demi pour 100 du capital desdits biens, à la même époque de 1790, et dans ce cas les créanciers non liquidés conserveraient leurs droits ; bien entendu que dans les deux hypothèses il serait fait sur la valeur desdits biens défalcation des créances éteintes par la liquidation. »

Quoi qu'il en soit, la loi, mon noble ami, devra d'abord stipuler que les propriétaires dépossédés seront, si la chose est possible, dédommagés intégralement de la perte de leurs biens ; autrement, elle ne remplirait son objet qu'à moitié. L'homme d'Etat doit considérer beaucoup moins le but d'une justice particulière, le soulagement accordé au malheur et à la fidélité, que la consécration du principe de l'inviolabilité de la

propriété.

Considérez que même avec l'indemnité intégrale (dans les cas où elle ne dépassât pas les bornes du possible) vous auriez fait suffisante et bonne justice, mais vous n'auriez pas tout rendu, vous n'auriez rendu ni l'usage de l'immeuble ni les fruits de la terre ; vous n'auriez rendu au propriétaire ni son berceau ni sa tombe. Ce champ dont il tirait sa considération, qui fournissait à ses modestes besoins comme à ses honnêtes plaisirs ; ce toit où s'attachaient les traditions de sa famille et de son enfance, les souvenirs du passé, les espérances de l'avenir, seront-ils remplacés pour lui par une rente sur le grand livre ? C'est bien assez qu'il perde tout cela sans lui retenir encore une portion de son capital ; c'est bien assez qu'il cesse d'être un paisible cultivateur pour devenir un joueur à la Bourse.

Il n'est pas donné à l'homme de réparer ce qui est irréparable, mais il est en son pouvoir d'être juste, autant qu'une inflexible nécessité peut le permettre. Pour quelques millions de plus, on ne doit pas mutiler une opération qui, si elle ne ferme pas la dernière plaie de la révolution, pourrait les raviver toutes. Qu'on y songe sérieusement, il y va peut-être du salut de la France !

L'indemnité intégrale (que j'aime à supposer possible) étant arrêtée, la manière la plus franche, la plus claire, la plus morale de payer cette indemnité, est de transporter au propriétaire dépouillé des rentes rachetées par la caisse d'amortissement.

Dans ce projet, point d'émission d'un nouveau papier, point d'impôt, point d'emprunt, par conséquent point de compagnie de banquiers entre l'Etat et les propriétaires indemnisés, point de traités secrets, point de ces conditions qui dévoreraient une partie des fruits de la mesure ; rien de mystérieux, de menaçant, de louche dans ce grand acte de la justice royale et nationale. Ce n'est pas ici une opération de banque, c'est une mesure législative, c'est pour ainsi dire la reconstruction des bases de la société.

Maintenant si l'on suppose que l'indemnité s'élève à 30

millions de rentes, il en resterait encore dans la caisse plus qu'il n'en faut pour un fonds d'amortissement, et on pourrait encore ôter à cette caisse quelques millions de rentes, en diminution des contributions directes.

Il y a quelque chose d'étrange dans l'idée de créer de nouvelles rentes, au lieu de faire usage de celles acquises par la caisse d'amortissement. C'est comme si un particulier, après avoir fait des économies sur son revenu et se trouvant avoir besoin d'une somme d'argent, aimait mieux charger sa terre d'une nouvelle hypothèque que de recourir à ses économies.

Prétendra-t-on que l'Etat emploie ses économies, puisqu'il les applique à l'amortissement de ses anciennes dettes ? N'est-ce pas chercher à se tromper soi-même que d'avoir la prétention d'acquitter d'anciennes dettes quand on en contracte de nouvelles ?

En outre, l'Etat est dans une plus mauvaise situation que ne serait un particulier qui agirait de la sorte : un particulier ne rend jamais que la somme qu'il a empruntée, avec les intérêts échus ; mais par le système de l'amortissement l'Etat doit toujours racheter la dette publique à un taux plus élevé que celui auquel elle a été livrée.

Si le gouvernement a besoin de 30 millions de rentes, en supposant qu'il fasse une création d'autant de rentes et qu'il les rachète au même prix qu'il les a émises, il est évident qu'il ferait aussi bien de les prendre dans la caisse d'amortissement, puisqu'il éviterait les frais d'un double emploi.

Et si, comme cela ne manquera guère d'arriver, il rachète les nouvelles rentes avec la caisse d'amortissement à 10 ou 20 pour 100 au-dessus du prix de leur création, il est clair qu'il perd la différence entre les deux prix.

L'objection contre le système de diminuer le fonds d'amortissement en y puisant les rentes nécessaires aux indemnités est que cette réduction de la caisse occasionnerait une baisse dans la rente, et qu'ainsi le gain que l'Etat paraîtrait avoir fait serait illusoire.

D'abord une assertion n'est pas une chose prouvée, et la

vraisemblance d'une baisse considérable n'est pas démontrée. Maintenant que le gouvernement français est aussi solidement établi qu'aucun autre en Europe, et que son crédit est égal à sa force, peut-on croire qu'il faille une caisse d'amortissement dotée de près de 80 millions pour soutenir 140 millions de rentes à 5 pour 100, au pair ou un peu au dessus, et cela quand les 3 pour 100 en Angleterre sont à 96 ?

Mais quelque hasardée que soit cette opinion, la question n'est pas là : il s'agit de savoir si une création de 30 millions de rentes nouvelles, avec la caisse d'amortissement actuelle, ne ferait pas baisser le taux de la rente autant que si sans aucune création nouvelle on diminuait de 30 millions la dotation de la caisse et qu'on les donna pour l'indemnité. L'expérience prouve que le crédit public ne suit pas nécessairement le mouvement de la dette nationale. C'est depuis que nos voisins ont diminué de moitié la dotation de leur caisse d'amortissement que les 3 pour 100 ont monté si prodigieusement en Angleterre.

Mais, dira-t-on, non seulement vous diminuez la caisse d'amortissement de 30 millions, mais vous remettez en circulation 30 millions de rentes rachetées. En couvrant la place d'une aussi grande quantité d'effets de même valeur que ceux qui s'y négocient, comment espérez vous éviter une baisse ?

Les 30 millions de rentes ne seront pas jetés à la fois sur la place, puisqu'ils ne peuvent être émis qu'au fur et à mesure des liquidations. Supposez que vous preniez sept ans pour écouler ces 30 millions ; en les divisant en portions égales, cela vous donnera à peu près pour chaque année une émission de 4 285 714 francs, émission que les fonds peuvent très bien porter sans en être matériellement affectés.

Mais ceci nous fait voir que la quotité successive et régulière de l'émission de rentes doit être déterminée par la loi, dut-elle être dans l'année au-dessus ou au-dessous des liquidations épurées. Dans l'un ou dans l'autre cas, ou l'argent dormirait à la caisse des consignations, ou le propriétaire dont la liquidation serait établie attendrait l'année suivante. Je dirai

bientôt comment les intérêts de ce propriétaire devraient être ménagés.

Rien ne serait plus dangereux qu'une émission de rentes spontanée, menaçant toujours la Bourse, et qui dépendrait de la volonté d'un homme. Quelle que fût la pureté de cet homme, il saurait d'avance la quantité de rentes nouvelles qui doivent venir chaque matin ou chaque mois au marché, et par conséquent il lui serait aisé de calculer le prix auquel elles se vendraient. Comme cet homme ne pourrait pas être seul dans le secret, on peut juger quel parti pourraient tirer de ce secret ceux qui en auraient connaissance.

Il faut donc que la loi brise ce levier de puissance et d'agiotage, sans quoi la fortune de l'Etat et celle des particuliers seraient à la merci de cette probité humaine qui n'est pas toujours un sûr rempart contre les tentations.

Toutefois, quoique la liquidation ne puisse et ne doive être que successive, il serait juste que les intérêts de ces liquidations présumées courussent à dater de la promulgation de la loi. Autrement, il arriverait qu'il y aurait une différence de pertes et de bénéfices considérable entre le propriétaire qui serait indemnisé la première année de la liquidation et celui qui ne le serait que la dernière.

Il faut aussi que la rente soit donnée aux indemnisés à un taux fixe au pair, quel que soit celui de la Bourse ; sans cela un indemnisé recevrait plus ou moins qu'un autre, selon l'époque où sa créance serait liquidée.

Une fois que la loi aura déclaré que les 30 millions pris dans les rentes rachetées par la caisse de liquidation sont destinés aux indemnités, ils n'appartiennent plus à cette caisse. Ils doivent en être séquestrés et déposés à la caisse des consignations. Cette caisse en recevra les valeurs ; et l'Etat, devenu le tuteur de l'indemnisé, lui tiendra compte, au jour de la liquidation, de sa créance.

Une loi dont l'exécution sera successive amènera des accidents qu'il faut prévoir : il arrivera, par exemple, que le droit d'une famille s'éteindra avant que cette famille ait été liquidée par la mort de l'héritier placé au degré de

successibilité admis. Il arrivera que tel immeuble sans réclamants retrouvera tout à coup un propriétaire. Ces bonifications ou ces déchets doivent trouver un emploi ou une ressource : la loi doit y pourvoir.

Si l'ordre des liquidations doit être fixé, un terme fatal doit être prescrit. La France doit mesurer sa générosité à sa force ; on ne peut pas la tenir éternellement sur le bord d'une dette sans fond.

Il ne peut pas être question de faire une confusion des dettes liquidées sur le prix des immeubles vendus ; chaque indemnisé doit supporter le poids de sa dette personnelle et ne pas s'en décharger sur son voisin, qui ne devait rien.

Mais enfin, malgré tout ce que j'ai allégué de contraire, voudrait-on dans la loi des indemnités (sous prétexte d'empêcher une chute de fonds) avoir recours à ces opérations compliquées, à ces revirements de parties, à ces concurrences de valeurs, à ces espèces d'escamotages qui trompent la foule ébahie ? Soutiendrait-on toujours que les 5 pour 100 seraient affectés en baisse par la remise en circulation dans l'espace de quelques années de 30 millions de ces 5 pour 100 ? Il y a un moyen, honnête d'en faire hausser le prix, et ce moyen, je le présente en toute confiance.

L'année dernière on avait mêlé l'idée d'une indemnité en faveur des propriétaires dépouillés au projet de la réduction de la rente : faites le contraire aujourd'hui : en même temps que vous demanderez l'indemnité, déclarez que vous n'agiterez point la question de la rente avant l'expiration du nombre d'années nécessaires à la liquidation de l'indemnité : à l'instant même les fonds publics s'élèveront, et vous ferez bénir le roi, et vous aurez un crédit immense.

On a été un peu vite dans la solution des problèmes de finances les plus ardus : c'est ainsi qu'on a décidé avec une grande hauteur que la rente était remboursable. L'article du Code qui déclare que toute rente établie à perpétuité est essentiellement remboursable pourrait fort bien être combattu par l'article de la Charte qui déclare que la propriété est inviolable, et par celui qui établit (article 70) que la dette

publique est garantie et que toute espèce d'engagement pris par l'Etat avec ses créanciers est inviolable. En Angleterre les intérêts commerciaux règlent communément ces matières : en France peut-on partir du même principe ?

La rente parmi nous est moins un bien-meuble qu'un immeuble. Elle représente aussi souvent le revenu d'un champ ou le fonds de ce champ vendu et converti en argent qu'elle représente les profits de l'industrie : son origine la rattache aux lois qui gouvernent la propriété territoriale.

Si la rente est un bien-meuble, que signifie l'article de la Charte déjà cité sur la garantie de la dette publique ? L'établissement des majorats en rentes ne prouve-t-il pas que du moins dans certains cas la rente est considérée comme immeuble ?

Remarquons ensuite que toutes les rentes constituées avant le XVIème siècle n'étaient jamais remboursables : la portion de rentes qui reste de cette espèce est donc de droit non remboursable.

Au commencement du XVIème siècle, le parlement décida que dans certains cas particuliers les rentes seraient remboursables ; mais il prononça sur l'espèce et non sur le genre, lequel resta soumis au même principe, en vertu de la maxime de droit. Aussi voyons-nous, sous Louis XV, qu'un emprunt fut déclaré remboursable, ce qui suppose que les autres ne l'étaient pas.

On a voulu que le mot consolidé, emprunté des Anglais, signifiât confusion, agglomération. Il est pourtant certain qu'on ne l'entendit point ainsi dans l'origine. Nos 5 pour 100 appelés par Bonaparte les 5 pour 100 consolidés s'appelaient auparavant le tiers consolidé, et certes on ne pouvoir pas dire qu'il y avait agglomération de fonds dans une propriété dont on volait les deux tiers. Il est évident que ce mot consolidé était employé pour rassurer le rentier et lui persuader qu'on ne lui ferait pas banqueroute du reste. Mais voici des documents qui tranchent la question, et qui auraient produit une grande sensation s'ils eussent été fournis au moment de la discussion sur la réduction de la rente.

Le 8 vendémiaire an VI (29 septembre 1797), M. Crétet, chargé du rapport sur le projet de loi de finances après la banqueroute, s'exprima ainsi dans le Conseil des Anciens :

« C'est une vérité sentie par tous ceux qui connaissent les allures du crédit public, que la portion de la dette bien consolidée pouvait un jour se vendre beaucoup au delà du pair, parce qu'elle est la mieux fondée de toutes celles qui existent en Europe. »

Il est d'abord évident que l'idée de la rente remboursable ne s'offrait même pas au rapporteur, et qu'il s'adressait à des législateurs également persuadés qu'elle ne l'était point.

Quatre ans après, lors de la présentation de la loi du 21 floréal an X, qui donne le nom de 5 pour 100 consolidés à la partie de la dette perpétuelle, le même M. Crétet prononça ces paroles devant le corps législatif :

« L'individu qui confie sa fortune au gouvernement compte sur deux choses : la stabilité de sa créance et le payement exact des intérêts...

Cette définition est justifiée par le projet de loi qui, en affectant les produits de la contribution foncière au payement des intérêts de la dette perpétuelle, en consacre la consolidation par une délégation immuable. »

Ces paroles sont-elles équivoques ?

Enfin, le même orateur, soutenant le projet de loi dans la séance du 21 floréal, s'énonça encore avec plus de clarté, et dit :

« La dette perpétuelle se compose de la fortune du créancier et de celle de sa postérité ; elle admet l'emploi des deniers dotaux et pupillaires, de ceux des établissements publics et des communes, caractères qui la placent dans l'ordre des choses le plus à surveiller par la loi et par le gouvernement. Cette dette n'étant point remboursable, elle serait une richesse inactive si les créanciers ne pouvaient la transmettre qu'avec un désavantage ; autre circonstance qui commande à la loi d'en protéger la valeur vénale. »

Telle a été la doctrine à l'égard de la dette publique sous la république et sous l'empire. Cette dette était tenue non

remboursable. C'est le même orateur qui, parlant au nom du gouvernement, proclame trois fois le même principe. Par quel malheur, par quelle déplorable fatalité ce principe serait-il abandonné sous la monarchie légitime ?

Je dois remercier ici, mon noble ami, un de nos collègues : il avait rassemblé ces documents pour soutenir un amendement qu'il comptait proposer lui-même dans cette discussion financière, qui a fait un si grand honneur à la chambre des pairs, et il a bien voulu me les communiquer. Son discours, qui n'a point été prononcé, et dont j'ai le manuscrit sous les yeux, renferme cette apostrophe remarquable :

« Que dites-vous, messieurs, de cette doctrine (la doctrine énoncée au corps législatif et au tribunat) ? Que dites-vous de ces expressions ? sont-elles assez positives, assez formelles, assez explicatives en faveur de ces malheureux rentiers qui, ayant subi la réduction de la moitié de leur créance, lorsqu'elle ne se montait qu'au-dessous de 600 fr. de rente, et des deux tiers lorsqu'elle était au-dessus, recevaient, par la dénomination même conservée dans la nouvelle loi, la confirmation consolante d'un principe qui ne leur permettait plus de craindre à l'avenir des dispositions semblables à celles que nous discutons aujourd'hui ? »

Voilà, mon noble ami, des faits qui peuvent conduire à de graves réflexions ; maintenant il faut convenir avec candeur qu'ils n'étaient pas généralement connus l'année dernière. Au milieu d'une discussion animée, on n'avait pas eu le temps d'approfondir la matière ; les esprits les plus sains, les hommes de la meilleure foi du monde purent hésiter, ou même avoir une opinion différente de celle qu'ils manifesteraient aujourd'hui. Lorsque le péril a été passé, et qu'on a regardé en arrière, l'étude et la réflexion ont fait voir des choses dont on ne s'était pas même douté. Puisse l'expérience nous corriger à jamais de ces improvisations de lois qui peuvent avoir les conséquences les plus funestes ! Ce n'est pas à la tribune que l'on tranche ces importantes questions de droit qui embarrassent les jurisconsultes les plus habiles.

À mon tour, je ne décide rien ; mais je crois mettre les

choses dans une voie salutaire en demandant que le projet de loi soit précédé d'une déclaration en vertu de laquelle la question de la réduction et du remboursement de la rente sera ajournée à dix ans. On pourrait même soutenir que la rente (et c'est mon opinion) ne doit être réduite que par l'effet de la caisse d'amortissement et par la dépréciation annuelle des espèces d'or et d'argent ; dépréciation qui se précipiterait de plus de 30 pour 100 en peu d'années si les mines du Mexique et du Pérou venaient à être exploitées par les compagnies européennes.

Telle est à peu près, mon noble ami, ce que j'avais d'important à vous dire sur le grand sujet des indemnités. Les détails demanderaient des volumes ; j'ai choisi ce qu'il y a de plus solide dans la matière, et les bases que j'ai posées peuvent, ce me semble, porter le monument :

1° Rembourser, autant que possible, intégralement les propriétaires dépossédés ;

2° Mettre la loi en rapport avec le Code Civil et entrer dans les plus grands développements ;

3° Ne point faire d'emprunt ;

4° Payer les indemnités avec les rentes acquises par le fonds d'amortissement ;

5° Fixer année par année l'ordre et la quotité des liquidations ;

6° Déclarer qu'on ne s'occupera ni de la réduction ni du remboursement des 5 pour 100 (et j'espère qu'on ne s'en occupera jamais) avant le terme de dix ans ;

7° Ne laisser rien ou ne laisser que le moins possible à l'arbitraire dans la loi et dans l'exécution de la loi.

Or, pour arriver à cette heureuse fin, voici ce qui me paraîtrait le plus expédient :

Dans une affaire où il s'agit de la propriété presque entière du royaume, je ne connais aucun homme assez élevé en dignité, science et vertu pour la diriger : des ministres qui passent avec leur système ne sont point en rapport avec les intérêts permanents de la France.

Il n'y a que le père commun des familles, il n'y a que le chef

d'une race antique qui a vu naître l'ancienne propriété et qui voit se former la nouvelle, d'une race qui veilla au berceau de la monarchie et qui présidera à ses dernières destinées ; il n'y a que le roi, en un mot, dont l'autorité soit assez sacrée, le caractère assez impassible, l'esprit assez éclairé, le coeur assez haut, la parole assez sûre pour que les Français remettent avec joie le sort de leur fortune aux mains de ce souverain arbitre. Investi de tout pouvoir, qu'il exécute la loi qu'il aura lui-même conçue ; qu'il descende dans nos propriétés ; qu'il vienne replacer la borne des héritages, et que, comme ses pères, il rende la justice à ses sujets au pied d'un chêne.

Mais il faut qu'il soit assisté dans cette tâche royale : son conseil privé paraît naturellement appelé à cet honneur ; ne pourrait-on y adjoindre un certain nombre de prélats, de pairs, de députés, de magistrats et de conseillers d'Etat ?

Le roi, assisté de M. le Dauphin, et ayant sous lui le chancelier de France, présiderait les séances générales.

Le conseil privé, qui n'est presque d'aucun usage, trouverait ainsi une immense et noble occupation.

Dans le ressort de chaque cour royale, ne serait-il pas possible de former un comité composé du président et de quelques conseillers de la cour ? Des membres des conseils généraux des départements sur lesquels s'étendrait la juridiction de cette cour ne pourraient-ils leur être adjoints ? Les papiers et pièces relatifs aux liquidations ouvertes dans ces départements ne pourraient-ils être transmis à ce comité ? Le travail se ferait ainsi sous les yeux des parties intéressées, et chaque comité enverrait son travail à la section du conseil privé chargé de la correspondance.

La solennité de cette administration annoncerait la solennité de la mesure et fixerait les regards des peuples, comme nous intéressés au maintien de la propriété.

Tant qu'il n'existera point de loi sur la responsabilité ministérielle, et que la responsabilité morale sera méprisée comme elle l'est aujourd'hui, puisqu'on se fait gloire de braver l'opinion, ce ne serait qu'avec une défiance fort naturelle que

les intérêts majeurs de la société se verraient à la merci d'un pouvoir sans contrôle. Tout serait sincère, tout serait monarchique dans le projet que j'ai osé esquisser : il rattacherait par de nouveaux liens la France au roi et le roi à la France.

C'est ainsi que le feu roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, avait nommé, par son édit d'indemnité, des commissions provinciales dans ses villes de Chambéry et de Nice, correspondant avec une délégation placée auprès de lui à Turin. Le roi régnant a conservé ces dispositions. Vingt-un articles composent l'édit royal, d'où l'on peut tirer d'excellentes choses. Ces princes de Savoie, dont le sang, mêlé à celui de Henri IV, coule dans les veines de M. le dauphin, ont la gloire singulière de dédaigner le trône s'ils n'y trouvent l'honneur, d'arrêter les révolutions en refusant d'être leurs complices, et de conserver des couronnes en les abdiquant.

Autant, mon noble ami, la loi projetée serait pernicieuse, fatale, pleine de divisions et d'alarmes si elle est mal faite, autant elle sera salutaire, heureuse, conciliatrice si un esprit d'équité et de franchise préside à sa rédaction. Elle rétablira l'harmonie entre les citoyens ; elle effacera les dernières traces révolutionnaires ; elle ôtera aux esprits turbulents tout prétexte de troubles, tout moyen d'agir sur les intérêts et les passions.

La légitimité du trône se fortifiera des légitimités qu'elle aura fondées, et cessera d'être isolée dans la France de la république et de l'empire. On verra tarir à la fois la source et s'arrêter les conséquences des révolutions ; car ce sont les spoliations de la propriété qui tentent les novateurs et éternisent les discordes.

N'apercevoir dans la loi attendue que des bannis et une affaire de finances, la repousser ou l'admettre par esprit de parti, c'est ne pas se placer assez haut pour la juger, c'est n'y rien comprendre.

Que les propriétaires dépouillés, que leurs enfants et leurs familles souffrent encore de la confiscation, ou qu'ils en aient reçu une sorte de dédommagement par des pensions et des

honneurs, que ces propriétaires se trouvent aujourd'hui dans des places que les anciennes moeurs leur auraient autrefois interdites ; qu'ils restent mécontents ou satisfaits de l'indemnité que l'Etat pourra leur accorder, on doit les plaindre s'ils sont infortunés, les congratuler s'ils sont heureux. mais la loi s'occupe d'un tout autre objet Elle n'est point une loi de reconnaissance de la couronne, de grâce de l'Etat ; elle n'est point une loi que des passions repoussent, que des passions appellent, elle n'est point une loi de système, une loi de démocratie ou d'aristocratie ; elle est loi de justice, loi de propriété.

Si un roi seul, ou un roi avec un corps politique, ou des corps politiques sans un roi, peuvent, dans un temps quelconque, spolier les propriétés de presque tout un Etat, ils pourront demain ce qu'ils ont pu hier.

Ne vous assurez point dans votre position sociale ; une assemblée plébéienne a-t-elle ravi les héritages patriciens, une assemblée patricienne s'emparera des champs plébéiens.

Vous voulez que l'on garde le bien d'autrui et qu'on n'en restitue pas la valeur dans une proportion possible ? Attendez ma fortune : à mon tour je vous dépouillerai, et je vous refuserai l'indemnité légale, et je m'autoriserai de votre exemple et de vos principes. Qu'aurez-vous à me dire, sinon qu'il fut un temps où vous étiez le plus fort, et que je le suis aujourd'hui ?

Qu'on y prenne garde ; si le droit de propriété n'est pas sacré, la liberté est violée, car c'est la propriété qui est le rempart de la liberté. La liberté défend à son tour la propriété ; mais avec la propriété on peut refaire la liberté, et avec la liberté seule on ne refait pas la propriété.

Si celui qui possède quelque chose ce matin peut ce soir ne posséder rien et retomber dans la dépendance qui s'attache au prolétaire, alors plus de moeurs nationales, car les moeurs ne se forment que par la permanence des choses : or, il n'y a point de moeurs là où l'habitant de la campagne n'est pas sûr de laisser son héritage à son fils ; alors plus de famille, car il n'est de famille là où le foyer paternel peut être envahi, là où

le chêne planté par les aïeux peut tomber sous la cognée du premier bûcheron.

Et non seulement il n'y a plus de société durable, mais dans les courts intervalles qui sépareraient les confiscations politiques cette société chancelante, toujours attendant une révolution, cette société, n'osant semer que la moisson de l'année, n'osant planter que l'arbre qui dure quelques jours, cette société serait encore troublée par des haines. La propriété mobilière peut disparaître sans laisser de souvenirs ; il n'en est pas ainsi de la propriété immobilière ; les pas de l'homme sont ineffaçables sur la poussière qu'il a foulée ; il mêle son nom à la terre comme ses cendres. Inutilement la charrue étrangère bouleverse le champ usurpé ; vainement le hoyau le déchire : le nom de l'antique possesseur repousse avec le nouvel épi, et il se trouve comme une vérité importune au fond de la coupe de vin qui devait réjouir le banquet du vendangeur légitime.

Répétons-le mille fois : presque toujours dans l'ordre politique les vertus politiques tiennent au sol, et elles croulent si le sol tremble sous les pieds du propriétaire. C'était une forte conception de nos pères barbares, que d'avoir attribué des qualités à la terre, chose que l'antiquité a ignorée et qui n'est pas moins prodigieuse ; la noblesse était pour eux l'indépendance, et ils avaient fait des terres nobles. Supposez qu'ils eussent entendu la liberté comme nous la comprenons aujourd'hui, ils auraient, en l'attachant au sillon, établi une société libre dont le principe ne se fût pas détruit comme dans les cités ordinaires, parce qu'un sillon ne devient pas esclave comme un homme, parce qu'on peut tuer un propriétaire et qu'on ne tue pas une propriété. Ces seigneuries républicaines auraient fait et perpétué des citoyens, comme les seigneuries féodales ont fait et perpétué pendant neuf siècles des ducs, des marquis et des comtes.

L'esprit de la loi d'indemnité est donc d'apprendre aux propriétaires, pour leur sûreté mutuelle, qu'ils sont solidaires, tant ceux qui ont profité de la vente des domaines nationaux que ceux qui n'en ont pas profité. Il faut qu'on sache qu'un

gouvernement qui ne serait pas arrêté par des idées de morale et d'équité doit l'être du moins par un intérêt matériel ; il faut qu'on sache qu'on ne doit pas s'emparer du patrimoine des particuliers, parce qu'il faut tôt ou tard qu'on en fournisse une indemnité équivalente. Or, comme le contribuable qui paye n'est pas le pouvoir qui a pris, il en résultera ou que les confiscations dans la suite ne trouveront plus d'acquéreurs, ou que les propriétaires opposeront à une spoliation qui serait un jour rachetée aux dépens de leur innocente postérité.

Le roi aura ordonné le plus grand acte de justice qui ait jamais été fait sur la terre et la France, digne de son roi, aura fourni le moyen de l'accomplir. Louis XVI a porté sa tête sur l'échafaud, et Louis XVIII a prononcé le pardon ; les propriétés ont été envahies, et Charles X en aura fait restituer la valeur. Comme la clémence a surpassé le crime, la réparation égalera le désastre.

Il faudrait plaindre des hommes infidèles à leurs doctrines comme à leurs amis, qui s'obstineraient à troubler tant d'éléments de prospérité, et qui seuls resteraient étrangers dans la France à ces miracles de gloire et de miséricorde, de liberté et de justice.

Cette lettre, mon noble ami, s'est fort étendue sous ma plume. J'ai été au moment de la diviser en deux lettres, parce qu'elle a deux fois la longueur de la première ; mais, après mûre réflexion, j'ai pensé qu'il était plus utile de vous présenter dans son ensemble l'important sujet de la loi des indemnités. À présent, sans être Cicéron, je vous dirai comme lui : *Tum ad ques dies rediturus sim, scribam ad te*.

DE LA MONARCHIE SELON LA CHARTE

François-René de Chateaubriand

(1831)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface de la première édition
Préface de l'édition de 1827
Première partie
- Chapitre I – Exposé
- Chapitre II – Suite de l'exposé
- Chapitre III – Eléments de la monarchie représentative
- Chapitre IV – De la prérogative royale. Principe fondamental
- Chapitre V – Application du principe
- Chapitre VI – Suite de la prérogative royale. Initiative. Ordonnance du roi
- Chapitre VII – Objections
- Chapitre VIII – Contre la proposition secrète de la loi
- Chapitre IX – Ce qui résulte de l'initiative laissée aux chambres
- Chapitre X – Où ce qui précède est fortifié
- Chapitre XI – Continuation du même sujet
- Chapitre XII – Question
- Chapitre XIII – De la chambre des pairs. Privilèges nécessaires
- Chapitre XIV – Substitutions : qu'elles sont de l'essence de la pairie
- Chapitre XV – De la chambre des députés. Ses rapports avec les ministres
- Chapitre XVI – Que la chambre des députés doit se faire respecter au dehors par les journaux
- Chapitre XVII – De la liberté de la presse
- Chapitre XVIII – Que la presse entre les mains de la police rompt la balance constitutionnelle
- Chapitre XIX – Continuation du même sujet
- Chapitre XX – Dangers de la liberté de la presse. Journaux. Lois fiscales
- Chapitre XXI – Liberté de la presse par rapport aux ministres

Chapitre XXII – La chambre des députés ne doit pas faire le budget
Chapitre XXIII – Du ministère sous la monarchie représentative. Ce qu'il produit d'avantageux. Ses changements forcés
Chapitre XXIV – Le ministère doit sortir de l'opinion publique et de la majorité des chambres
Chapitre XXV – Formation d'un ministère : qu'il doit être un. Ce que signifie l'unité ministérielle
Chapitre XXVI – Que le ministère doit être nombreux
Chapitre XXVII – Qualités nécessaires d'un ministre sous la monarchie constitutionnelle
Chapitre XXVIII – Qui découle du précédent
Chapitre XXIX – Quel homme ne peut jamais être ministre sous la monarchie constitutionnelle
Chapitre XXX – Du ministère de la police. Qu'il est incompatible avec une constitution libre
Chapitre XXXI – Qu'un ministre de la police générale dans une chambre des députés n'est pas à sa place
Chapitre XXXII – Impôts levés par la police
Chapitre XXXIII – Autres actes inconstitutionnels de la police
Chapitre XXXIV – Que la police générale n'est d'aucune utilité
Chapitre XXXV – Que la police générale, inconstitutionnelle et inutile, est de plus très dangereuse
Chapitre XXXVI – Moyen de diminuer le danger de la police générale, si elle est conservée
Chapitre XXXVII – Principes que tout ministre constitutionnel doit adopter
Chapitre XXXVIII – Continuation du même sujet
Chapitre XXXIX – Que le ministère doit conduire ou suivre la majorité
Chapitre XL – Que les ministres doivent toujours aller aux chambres
Deuxième partie
Chapitre I – Que depuis la restauration une même erreur a été suivie par les trois ministères
Chapitre II – Du premier ministère. Son esprit

Chapitre III – Actes du premier ministère

Chapitre IV – Du second ministère. Sa formation

Chapitre V – Suite du précédent

Chapitre VI – Premier projet du second ministère

Chapitre VII – Suite du premier plan du second ministère

Chapitre VIII – Renversement du premier plan du second ministère

Chapitre IX – Division du second ministère

Chapitre X – Actes du second ministère et sa chute

Chapitre XI – Du troisième ministère. Ses actes. Projets de loi

Chapitre XII – Quels hommes ont embrassé les systèmes que l'on va combattre, et s'il importe de les distinguer

Chapitre XIII – Système capital, fondement de tous les autres systèmes suivis par l'administration

Chapitre XIV – Qu'avec ce système on explique toute la marche de l'administration

Chapitre XV – Erreurs de ceux qui soutiennent le système des intérêts révolutionnaires

Chapitre XVI – Ce qu'il faut faire en admettant la distinction notée au précédent chapitre

Chapitre XVII – Exemple à l'appui de ce qu'on vient de dire

Chapitre XVIII – Continuation du même sujet

Chapitre XIX – Que le système des intérêts révolutionnaires, pris à la fois dans le sens physique et moral, mène à cet autre système, savoir : qu'il n'y a point de royalistes en France

Chapitre XX – Que les royalistes sont en majorité en France

Chapitre XXI – Ce qui a pu tromper les ministres sur la véritable opinion de la France

Chapitre XXII – Objection réfutée

Chapitre XXIII – Que s'il n'y a pas de royalistes en France, il faut en faire

Chapitre XXIV – Système sur la chambre actuelle des députés

Chapitre XXV – Réfutation

Chapitre XXVI – Conseils des départements

Chapitre XXVII – Que l'opinion même de la minorité de la chambre des députés n'est point en faveur du système des intérêts révolutionnaires

Chapitre XXVIII – Dernier fait qui prouve que les intérêts ne sont pas révolutionnaires en France

Chapitre XXIX – Qu'on ne fait pas des royalistes par le système des intérêts révolutionnaires

Chapitre XXX – Des épurations en général

Chapitre XXXI – Que les épurations partielles sont une injustice

Chapitre XXXII – Sur l'incapacité présumée des royalistes et la prétendue habileté de leurs adversaires

Chapitre XXXIII – Danger et fausseté de l'opinion qui n'accorde d'habileté qu'aux hommes de la révolution

Chapitre XXXIV – Que le système des intérêts révolutionnaires, amenant indirectement le renversement de la Charte, menace de destruction la monarchie légitime

Chapitre XXXV – Qu'il y a conspiration contre la monarchie légitime

Chapitre XXXVI – Doctrine secrète cachée derrière le système des intérêts révolutionnaires

Chapitre XXXVII – But et marche de la conspiration. Elle dirige ses premiers efforts contre la famille royale

Chapitre XXXVIII – La conspiration se sert des intérêts révolutionnaires pour mettre ses agents dans toutes les places

Chapitre XXXIX – Continuation du même sujet

Chapitre XL – La guerre

Chapitre XLI – La faction poursuit les royalistes

Chapitre XLII – Suite du précédent

Chapitre XLIII – Ce que l'on se propose en persécutant les royalistes

Chapitre XLIV – La faction poursuit la religion

Chapitre XLV – Haine du parti contre la chambre des députés

Chapitre XLVI – Politique extérieure du système des intérêts révolutionnaires

Chapitre XLVII – Est-il un moyen de rendre le repos à la France ?

Chapitre XLVIII – Principes généraux dont on s'est écarté

Chapitre XLIX – Système d'administration à substituer à celui des intérêts révolutionnaires

Chapitre L – Développement du système : comment le clergé doit être employé dans la restauration

Chapitre LI – Comment la noblesse doit entrer dans les éléments de la restauration

Chapitre LII – Continuation du précédent. Qu'il faut attacher les hommes d'autrefois à la monarchie nouvelle. Eloge de cette monarchie. Conclusion

Préface de la première édition

Si, n'étant que simple citoyen, je me suis cru obligé dans quelques circonstances graves d'élever la voix et de parler à ma patrie, que dois-je donc faire aujourd'hui ? Pair et ministre d'Etat, n'ai-je pas des devoirs bien plus rigoureux à remplir, et mes efforts pour mon roi ne doivent-ils pas être en raison des honneurs dont il m'a comblé ?

Comme pair de France, je dois dire la vérité à la France, et je la dirai.

Comme ministre d'Etat, je dois dire la vérité au roi, et je la dirai.

Si le conseil dont j'ai l'honneur d'être membre était quelquefois assemblé, on pourrait me dire : « Parlez dans le conseil. » Mais ce conseil ne s'assemble pas : il faut donc que je trouve le moyen de faire entendre mes humbles remontrances et de remplir mes fonctions de ministre.

Si j'avais besoin de prouver par des exemples que les hommes en place ont le droit d'écrire sur les matières d'Etat, ces exemples ne me manqueraient pas : j'en trouverais plusieurs en France, et l'Angleterre m'en fournirait une longue suite. Depuis Bolingbroke jusqu'à Burke, je pourrais citer un grand nombre de lords, de membres de la chambre des communes, de membres du conseil privé, qui ont écrit sur la politique, en opposition directe avec le système ministériel adopté dans leur pays.

Eh quoi ! si la France me semble menacée de nouveaux malheurs ; si la légitimité me paraît en péril, il faudra que je me taise, parce que je suis pair et ministre d'Etat ? Mon devoir, au contraire, est de signaler l'écueil, de tirer le canon de détresse et d'appeler tout le monde au secours. C'est par cette raison que, pour la première fois de ma vie, je signe mes titres, afin d'annoncer mes devoirs et d'ajouter, si je puis, à cet

ouvrage, le poids de mon rang politique.

Ces devoirs sont d'autant plus impérieux, que la liberté individuelle et la liberté de la presse sont suspendues. Qui oserait parler ? Puisque la qualité de pair de France me donne, en vertu de la Charte, une sorte d'inviolabilité, je dois en profiter pour rendre à l'opinion publique une partie de sa puissance. Cette opinion me dit : « Vous avez fait des lois qui m'entravent : prenez donc la parole pour moi, puisque vous me l'avez ôtée. »

Enfin, le public m'a prêté quelquefois une oreille bienveillante : j'ai quelque chance d'être écouté. Si donc en écrivant je peux faire un peu de bien, ma conscience m'ordonne encore d'écrire.

Cette préface se bornerait ici, si je n'avais quelques explications à donner.

Le mot de royaliste dans cet ouvrage est pris dans un sens très étendu : il embrasse tous les royalistes, quelle que soit la nuance de leurs opinions, pourvu que ces opinions ne soient pas dictées par les intérêts moraux révolutionnaires[5650].

Par gouvernement représentatif j'entends la monarchie telle qu'elle existe aujourd'hui en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, soit qu'on veuille ou qu'on ne veuille pas convenir de la justesse rigoureuse de l'expression.

Quand je parle des fautes, des systèmes, des ordonnances, des projets de loi d'un ministère, je ne fais la part ni du bien ni du mal à chacun des ministres qui composaient ou qui composent ce ministère. Ainsi je n'ai point ménagé des ministères dans lesquels même j'avais des amis. Je fais, par exemple, profession d'un respect particulier pour M. le chancelier de France : j'ai souvent eu l'occasion de reconnaître en lui cette candeur, cette droiture d'esprit et de coeur, cette rare probité de notre ancienne magistrature. Mes sentiments pour M. le comte de Blacas sont bien connus : je les ai consignés dans mes écrits, dans mes discours à la chambre des pairs. Le roi n'a pas de serviteur plus noble et plus dévoué que M. de Blacas. Il prouve en ce moment même son habileté par la manière dont il conduit les négociations difficiles dont il

est chargé. Plût à Dieu qu'il eût exercé une plus grande influence sur le ministère dont il faisait partie ! Mais enfin ce ministère est tombé dans des fautes énormes, et je l'ai jugé rigoureusement, sans parler ni de M. le chancelier ni de M. de Blacas, qui, loin de partager les systèmes de l'administration, n'avaient pas cessé un moment de les combattre. Toutefois, dans un écrit où je traite des principes de la Monarchie représentative, j'ai dû admettre le principe qu'une mesure ministérielle est l'ouvrage du ministère.

Préface de l'édition de 1827

La Monarchie selon la Charte est divisée en deux parties, ainsi que je l'ai déjà dit dans ma préface générale : la partie théorique est maintenant indépendante de celle qui n'avait rapport qu'aux circonstances du moment.

La publication de La Monarchie selon la Charte a été une des grandes époques de ma vie : elle m'a fait prendre rang parmi les publicistes, et elle a servi à fixer l'opinion sur la nature de notre gouvernement. Je ne cesserai de le répéter : hors la Charte point de salut. C'est le seul abri qui nous reste contre la république et contre le despotisme militaire : qui ne voit pas cela est aveugle-né.

Comme ce qui m'arrive ne ressemble à rien, La Monarchie selon la Charte me fit ôter une place obtenue à Gand, et réputée jusqu'alors inamovible. Ce que je regrettai, ce ne fut pas cette place : ce fut la vente de mes livres, forcée par ma nouvelle situation, et surtout de la petite retraite que j'avais plantée de mes mains et acquise du fruit des succès du *Génie du Christianisme*. L'homme de vertu qui a depuis habité cette retraite m'en a rendu la perte moins pénible. Mais il n'est pas bon de se mêler, même accidentellement, à ma fortune : cet homme de vertu n'est plus.

J'ai eu l'honneur d'être dépouillé trois fois pour la légitimité : la première, pour avoir suivi les fils de saint Louis dans leur exil ; la seconde, pour avoir écrit en faveur des principes de la monarchie que le roi nous avait octroyée ; la troisième, pour m'être tu sur une loi funeste, et pour avoir contribué à maintenir l'Europe en paix pendant cette campagne si glorieuse pour un fils de France, et qui a rendu une armée au drapeau blanc.

Les bourreaux qui avaient tué mon frère ne m'ont pas laissé mon patrimoine : c'est dans l'ordre ; mais je ne puis

m'empêcher d'engager les ministres futurs à se défendre de ces mesures précipitées, sujettes à de graves inconvénients. En me frappant, on n'a frappé qu'un dévoué serviteur du roi, et l'ingratitude est à l'aise avec la fidélité ; toutefois il peut y avoir tels hommes moins soumis et telles circonstances dont il ne serait pas bon d'abuser : l'Histoire le prouve. Je ne suis ni le prince Eugène, ni Voltaire, ni Mirabeau ; et quand je posséderais leur puissance, j'aurais horreur de les imiter dans leur ressentiment. Mais comme j'ai eu lieu de connaître mieux qu'un autre le mal que font à mon pays les divisions et les injustices, j'exhorte les hommes en pouvoir à les éviter. Il y a quelques mois que je me serais bien gardé de faire ces réflexions, dans la crainte qu'on ne les prît ou pour la menace de la forfanterie, ou pour le regret de l'ambition, ou pour la plainte de la faiblesse : on ne les saurait considérer aujourd'hui que comme un conseil aussi important que désintéressé.

Première partie

Chapitre I – Exposé

La France veut son roi légitime.

Il y a trois manières de vouloir le roi légitime :

1° Avec l'ancien régime ;

2° Avec le despotisme ;

3° Avec la Charte.

Avec l'ancien régime, il y a impossibilité : nous l'avons prouvé ailleurs[5651].

Avec le despotisme, il faut avoir, comme Bonaparte, six cent mille soldats dévoués, un bras de fer, un esprit tourné vers la tyrannie : je ne vois rien de tout cela. Je sais bien comment on établit le despotisme ; je ne sais pas comment on ferait un despote dans la famille des Bourbons.

Reste donc la monarchie avec la Charte.

C'est la seule bonne aujourd'hui : c'est d'ailleurs la seule possible ; cela tranche la question.

Chapitre II – Suite de l'exposé

Partons donc de ce point que nous avons une Charte, que nous ne pouvons avoir autre chose que cette Charte.

Mais depuis que nous vivons sous l'empire de la Charte, nous en avons tellement méconnu l'esprit et le caractère, que c'est merveille.

À quoi cela tient-il ? À ce qu'emportés par nos passions, nos intérêts, notre humeur, nous n'avons presque jamais voulu nous soumettre à la conséquence, tout en disant que nous adoptions le principe ; à ce que nous prétendons maintenir des choses contradictoires et impossibles ; à ce que nous résistons à la nature du gouvernement établi, au lieu d'en suivre le cours ; à ce que, contrariés par des institutions encore nouvelles, nous n'avons pas le courage de braver de légers inconvénients pour acquérir de grands avantages ; en ce qu'ayant pris la liberté pour base de ces institutions, nous nous effrayons, et nous sommes tentés de reculer jusqu'à l'arbitraire, ne comprenant pas comment un gouvernement peut être vigoureux sans cesser d'être constitutionnel.

Je vais essayer de poser quelques vérités d'un usage commun dans la pratique de la monarchie représentative. Je traiterai des principes : je tâcherai de démontrer ce qui manque à nos institutions, ce qu'il faut créer, ce qu'il faut détruire, ce qui est raisonnable, ce qui est absurde. Je parlerai ensuite des systèmes : je dirai quels sont ceux que l'on a suivis jusqu’ici dans l'administration. J'indiquerai le mal ; je finirai par offrir ce que je crois être le remède. Au reste, je ne m'écarterai pas des premières notions du sens commun. Mais il paraît que le sens commun est une chose plus rare que son nom ne semble l'indiquer : la révolution nous a fait oublier tant de choses ! En politique comme en religion, nous en sommes au catéchisme.

Chapitre III – Eléments de la monarchie représentative

Qu'est-ce que le gouvernement représentatif ? Quelle est son origine ? comment s'est-il formé en Europe ? Comment fut-il établi autrefois en France et en Angleterre ? Comment se détruisit-il chez nos aïeux, et pourquoi subsista-t-il chez nos voisins ? Par quelles voies y sommes-nous revenus ? Pour toutes ces questions, voyez les Réflexions politiques.

Or, le gouvernement établi par la Charte se compose de quatre éléments : de la royauté, ou de la prérogative royale, de la chambre des pairs, de la chambre des députés, du ministère. Cette machine, moins compliquée que l'organisation de l'ancienne monarchie avant Louis XIV, est cependant plus délicate, et doit être touchée avec plus d'adresse : la violence la briserait, l'inhabileté en arrêterait le mouvement.

Voyons ce qui manque, et quels embarras se sont rencontrés jusqu'ici dans la nouvelle monarchie.

Chapitre IV – De la prérogative royale. Principe fondamental

La doctrine sur la prérogative royale constitutionnelle est que rien ne procède directement du roi dans les actes du gouvernement ; que tout est l'oeuvre du ministère, même la chose qui se fait au nom du roi et avec sa signature, projets de loi, ordonnances, choix des hommes.

Le roi dans la monarchie représentative est une divinité que rien ne peut atteindre : inviolable et sacrée, elle est encore infaillible ; car s'il y a erreur, cette erreur est du ministre, et non du roi. Ainsi, on peut tout examiner sans blesser la majesté royale, car tout découle d'un ministère responsable.

Chapitre V – Application du principe

Quand donc les ministres alarment des sujets fidèles, quand ils emploient le nom du roi pour faire passer de fausses mesures, c'est qu'ils abusent de notre ignorance ou qu'ils ignorent eux-mêmes la nature du gouvernement représentatif. Le plus franc royaliste dans les chambres peut, sans témérité, écarter le bouclier sacré qu'on lui oppose, et aller droit au ministère ; il ne s'agit que de ce dernier, jamais du roi.

Et tout cela est fondé en raison. Car le roi étant environné de ministres responsables, tandis qu'il s'élève au-dessus de toute responsabilité, il est évident qu'il doit les laisser agir d'après eux-mêmes, puisqu'on s'en prendra à eux seuls de l'événement. S'ils n'étaient que les exécuteurs de la volonté royale, il y aurait injustice à les poursuivre pour des desseins qui ne seraient pas les leurs.

Que fait donc le roi dans son conseil ? Il juge, mais il ne force point le ministre. Si le ministre obtempère à l'avis du roi, il est sûr de faire une chose excellente et qui aura l'assentiment général ; s'il s'en écarte et que, pour maintenir sa propre opinion, il argumente de sa responsabilité, le roi n'insiste plus : le ministre agit, fait une faute, tombe ; et le roi change son ministre.

Et quand bien même le roi dans le conseil eût adopté l'avis du ministère, si cet avis entraîne une fausse mesure, le roi n'est encore pour rien dans tout cela : ce sont les ministres qui ont surpris sa sagesse, en lui présentant les choses sous un faux jour, en le trompant par corruption, passion, incapacité. Encore un coup, rien n'est l'ouvrage du roi que la loi sanctionnée, le bonheur du peuple et la prospérité de la patrie.

J'ai appuyé sur cette doctrine, parce qu'elle a été méconnue : on a profité de la passion que la chambre des députés a pour le roi, afin de donner des scrupules à cette chambre admirable. Les députés ont été quelque temps à

démêler les véritables intérêts du trône, quand on se servait du nom même du roi pour l'opposer à ses intérêts. Passons du principe général à quelques détails.

Chapitre VI – Suite de la prérogative royale. Initiative. Ordonnance du roi

La prérogative royale doit être plus forte en France qu'en Angleterre[5652] ; mais il faudra tôt ou tard la débarrasser d'un inconvénient dont le principe est dans la Charte : on a cru fortifier cette prérogative en lui attribuant exclusivement l'initiative, on l'a au contraire affaiblie.

La forme ici n'a pas moins d'inconvénients que le fond : les ministres apportent aux chambres leur projet de loi dans une ordonnance royale. Cette ordonnance commence par la formule : Louis, par la grâce de Dieu, etc. Ainsi les ministres sont forcés de faire parler le roi à la première personne : ils lui font dire qu'il a médité dans sa sagesse leur projet de loi, qu'il l'envoie aux chambres dans sa puissance : puis surviennent des amendements qui sont admis par la couronne ; et la sagesse et la puissance du roi reçoivent un démenti formel. Il faut une seconde ordonnance pour déclarer, encore par la grâce de Dieu, la sagesse et la puissance du roi, que le roi (c'est-à-dire le ministère) s'est trompé.

Et voilà comment un nom sacré se trouve compromis. Il est donc nécessaire que l'ordonnance soit réservée pour la loi complète, ouvrage de la couronne assistée des deux autres branches de la puissance législative, et non pour le projet de loi, qui n'est que le travail des ministres.

En tout, il faut désormais user des ordonnances avec sobriété : le style de l'ordonnance est absolu, parce qu'autrefois le roi était seul souverain législateur ; mais aujourd'hui qu'il a consenti, dans sa magnanimité, à partager les fonctions législatives avec les deux chambres, il est mieux, en matière de loi, que la couronne ne parle impérieusement que pour la loi achevée. Autrement vous placez le pair et le député entre deux puissances législatives, la loi et

l'ordonnance, entre l'ancienne et la nouvelle constitution, entre ce qu'on doit à la loi comme citoyen, et ce que l'on doit à l'ordonnance comme sujet. Comment alors travailler librement à la loi sans blesser la prérogative, ou se taire devant la prérogative sans cesser d'obéir à sa conscience en votant sur les articles de la loi ? Le nom du roi, mis en avant par les ministres, produirait à la longue l'un ou l'autre de ces graves inconvénients : ou il imprimerait un tel respect que, toute liberté disparaissant dans les deux chambres, on tomberait sous le despotisme ministériel ; ou il n'enchaînerait pas les volontés, ce qui conduirait au mépris de cette autorité royale, sans laquelle pourtant il n'est point de salut pour nous.

Toutes les convenances seraient choquées en Angleterre si un membre du parlement s'avisait de citer l'auguste nom du monarque pour combattre ou pour faire passer un bill.

Chapitre VII – Objections

Mais si les chambres ont seules l'initiative, ou si elles la partagent avec la couronne, ne va-t-on pas voir recommencer cette manie de faire des lois, qui perdit la France sous l'Assemblée constituante ?

On oublie dans ces comparaisons, si souvent répétées, que l'esprit de la France n'était pas tel alors qu'il est aujourd'hui ; que la révolution commençait et qu'elle finit ; que l'on tend au repos, comme on tendait au mouvement ; que loin de vouloir détruire, la plus forte envie est de réparer.

On oublie que la constitution n'était pas la même ; qu'il n'y avait qu'une assemblée ou deux conseils de même nature, et que la Charte a établi deux chambres formées d'éléments divers ; que ces deux chambres se balancent, que l'une peut arrêter ce que l'autre aurait proposé imprudemment.

On oublie que toute motion d'ordre faite et poursuivie spontanément n'est plus possible ; que toute proposition doit être déposée par écrit sur le bureau ; que si les chambres décident qu'il y a lieu de s'occuper de cette proposition, elle ne peut être développée qu'après un intervalle de trois jours ; qu'elle est ensuite envoyée et distribuée dans les bureaux : ce n'est qu'après avoir passé à travers toutes ces formes dilatoires qu'elle revient aux chambres, modifiée et comme refroidie, pour y rencontrer tous les obstacles, y subir tous les amendements des projets de loi ; encore la discussion peut-elle en être retardée, s'il se trouve à l'ordre du jour d'autres affaires qui aient la priorité.

On oublie enfin que le roi a puissance absolue pour rejeter la loi, pour dissoudre les chambres, si le besoin de l'Etat le requérait.

D'ailleurs, de quoi s'agit-il ? D'ôter l'initiative des lois à la couronne ? Pas du tout : laissez l'initiative à la couronne, qui s'en servira dans les grandes occasions, pour quelque loi bien

éclatante, bien populaire ; mais donnez-la aussi aux chambres, qui l'exercent déjà par le fait, puisqu'elles ont le droit de la proposition de loi.

Le développement de la proposition est secret, répond-on, et avec l'initiative la discussion est publique : les assemblées délibérantes ont fait tant de mal à la France, qu'on ne saurait trop se prémunir contre elles.

Mais alors pourquoi une Charte ? pourquoi une constitution libre ? pourquoi n'avoir pas pris les choses telles qu'elles étaient, un sénat passif, un corps législatif muet ? Et voilà comment, par une inconséquence funeste, on veut et on ne veut pas ce que l'on a.

Sait-on ce qui arrivera si nous ne sommes pas plus décidés dans nos voeux, pas plus d'accord avec nous-mêmes ? Ou nous détruirons la constitution (et Dieu sait ce qui en résultera), ou nous serons emportés par elle : prenons-y garde, car dans l'état actuel des choses, elle est probablement plus forte que nous.

Chapitre VIII – Contre la proposition secrète de la loi

Proposition secrète de la loi : idée fausse et contradictoire, élément hétérogène dont il faudra se débarrasser. La proposition secrète de la loi ne peut même jamais être si secrète qu'elle ne parvienne au public défigurée : l'initiative franche est de la nature du gouvernement représentatif. Dans ce gouvernement tout doit être connu, porté au tribunal de l'opinion. Si la discussion aux chambres devient orageuse, cinq membres, en se réunissant, peuvent, aux termes de l'article 44 de la Charte, faire évacuer les tribunes. On conserverait donc, par l'initiative, les avantages du secret sans perdre ceux de la publicité ; il n'y a donc rien à gagner à préférer la proposition à l'initiative. C'est vouloir se procurer par un moyen ce qu'on obtient déjà par un autre ; c'est compliquer les ressorts, pour se donner ce qu'on peut avoir par un procédé simple et naturel.

L'initiative accordée aux chambres fera disparaître en outre ces définitions de principes généraux, qui cette année ont entravé la discussion de chacune de nos lois. On n'entendrait plus parler aussi de l'éternelle doctrine des amendements. Le bon sens veut que les chambres admises à la confection des lois aient le droit de proposer dans ces lois tous les changements qui leur semblent utiles (excepté pour le budget, comme je vais le dire). Vouloir fixer des bornes au droit d'amendement ; trouver le point mathématique où l'amendement finit, où la proposition de loi commence ; savoir exactement quand cet amendement empiète, quand il n'empiète pas sur la prérogative, c'est se perdre dans une métaphysique politique, sans rivages et sans fond.

Permettez l'initiative aux chambres : que la loi, si vous le voulez, puisse être également proposée par le gouvernement,

mais sans ordonnance formelle, et toutes ces questions oiseuses tomberont. Au lieu de crier à tout propos à la violation de la Charte, à la violation de la prérogative royale ; au lieu de rejeter un amendement, non parce qu'il est mauvais en lui-même, mais parce qu'il contrarie une théorie, on sera obligé de combattre son adversaire par des raisons prises dans la nature même de la loi proposée. On s'accusera plus mutuellement, les uns de rappeler des principes démocratiques, les autres de prêcher l'obéissance passive : les esprits deviendront plus justes, les coeurs plus unis ; il y aura moins de temps perdu.

Chapitre IX – Ce qui résulte de l'initiative laissée aux chambres

D'ailleurs l'initiative laissée aux chambres est manifestement dans les intérêts du roi : la couronne ne se charge alors que de la proposition des lois populaires, et laisse aux pairs et aux députés tout ce qu'il peut y avoir de rigoureux dans la législation. Ensuite, si la loi ne passe pas, le nom du roi ne s'est pas trouvé mêlé à des discussions où souvent le mouvement de la tribune fait sortir de la convenance. D'une autre part, les ministres ne viendront plus violenter votre conscience, en s'écriant : « C'est la proposition du roi, c'est sa volonté ; jamais il ne consentira à cet amendement. »

Enfin si les ministres sont habiles, l'initiative des chambres ne sera jamais que l'initiative ministérielle, car ils auront l'art de faire proposer ce qu'ils voudront. C'est l'avantage de l'anonyme pour un auteur : si l'ouvrage est bon, l'auteur le réclame après le succès ; s'il ne réussit pas, il le laisse à qui la critique veut le donner. Encore le ministre est-il mieux placé que l'auteur ; car, bonne ou mauvaise, la loi que ce ministre a chargé ses amis de proposer doit toujours passer aux chambres, à moins qu'il n'ait adopté le système de la minorité, si ingénieusement inventé dans la dernière session. Renoncer à la majorité, c'est vouloir marcher sans pieds, voler sans ailes ; c'est briser le grand ressort du gouvernement représentatif : je le montrerai plus loin.

Chapitre X – Où ce qui précède est fortifié

Voilà les inconvénients de la proposition secrète de la loi par les chambres et de l'initiative par la couronne ; en voici les absurdités :

Si la proposition passe aux chambres, elle va à la couronne ; si la couronne l'adopte, elle revient aux chambres en forme de projet de loi.

Si les chambres jugent alors à propos de l'amender, elle retourne à la couronne, qui peut à son tour introduire de nouveaux changements, lesquels doivent encore être adoptés par les deux chambres pour être présentés ensuite à la sanction du roi, qui peut encore ajouter ou retrancher.

Il y a dans le Kiang-Nan, province la plus polie de la Chine, un usage : deux mandarins ont une affaire à traiter ensemble ; le mandarin qui a reçu le premier la visite de l'autre mandarin ne manque pas par politesse de l'accompagner jusque chez lui ; celui-ci à son tour, par politesse, se croit obligé de retourner à la maison de son hôte, lequel sait trop bien vivre pour laisser aller seul son honorable voisin, lequel connaît trop bien ses devoirs pour ne pas reconduire encore un personnage si important, lequel... Quelquefois les deux mandarins meurent dans ce combat de bienséance, et l'affaire avec eux[5653].

Chapitre XI – Continuation du même sujet

L'initiative et la sanction de la loi sont visiblement incompatibles ; car dans ce cas c'est la couronne qui approuve ou désapprouve son propre ouvrage. Outre l'absurdité du fait, la couronne est ainsi placée dans une position au-dessous de sa dignité : elle ne peut confirmer un projet de loi que les ministres ont déclaré être le fruit des méditations royales, avant que les pairs et les députés n'aient examiné et pour ainsi dire approuvé ce projet de loi. N'est-il pas plus noble et plus dans l'ordre que les chambres proposent la loi, et que le roi la juge ? Il se présente alors comme le grand et le premier législateur, pour dire :

« Cela est bon, cela est mauvais ; je veux ou ne veux pas. » Chacun conserve son rang : ce n'est plus un sujet obscur qui s'avise de contrôler une loi proposée au nom du souverain maître et seigneur.

L'initiative, loin d'être favorable au trône, est donc anti-monarchique, puisqu'elle déplace les pouvoirs : les Anglais l'ont très raisonnablement attribuée aux chambres.

Chapitre XII – Question

Dans le gouvernement représentatif, s'écrie-t-on, le roi n'est donc qu'une vaine idole ? On l'adore sur l'autel, mais il est sans action et sans pouvoir.

Voilà l'erreur. Le roi dans cette monarchie est plus absolu que ses ancêtres ne l'ont jamais été, plus puissant que le sultan à Constantinople, plus maître que Louis XIV à Versailles.

Il ne doit compte de sa volonté et de ses actions qu'à Dieu.

Il est le chef ou l'évêque extérieur de l'Eglise gallicane.

Il est le père de toutes les familles particulières, en les rattachant à lui par l'instruction publique.

Seul il rejette ou sanctionne la loi : toute loi émane donc de lui ; il est donc souverain législateur.

Il s'élève même au-dessus de la loi, car lui seul peut faire grâce et parler plus haut que la loi.

Seul il nomme et déplace les ministres à volonté, sans opposition, sans contrôle : toute l'administration découle donc de lui ; il en est donc le chef suprême.

L'armée ne marche que par ses ordres.

Seul il fait la paix et la guerre.

Ainsi, le premier dans l'ordre religieux, moral et politique, il tient dans sa main les moeurs, les lois, l'administration, l'armée, la paix et la guerre.

S'il retire cette main royale, tout s'arrête.

S'il l'étend, tout marche.

Il est si bien tout par lui-même, qu'ôtez le roi, il n'y a plus rien.

Que regrettez-vous donc pour la couronne ? Seraient-ce les millions d'entraves dont la royauté était jadis embarrassée, et le pouvoir qu'un ministre avait de vous mettre à la Bastille ? Vous vous trompez encore quand vous supposez que la couronne pouvait agir autrefois avec plus d'indépendance ou plus de force qu'aujourd'hui. Quel roi de France dans l'ancienne

monarchie aurait pu lever l'impôt énorme que le budget a établi ? Quel roi aurait pu faire usage d'un pouvoir aussi violent que celui dont les lois sur la liberté de la presse, la liberté individuelle et les cris séditieux ont investi la couronne ?

De l'examen de la prérogative royale passons à l'examen de la chambre des pairs.

Chapitre XIII – De la chambre des pairs. Privilèges nécessaires

Si avant d'avoir reçu de la munificence toute gratuite du roi la haute dignité de la pairie je n'avais pas réclamé pour la chambre des pairs ce que je vais encore demander aujourd'hui, une certaine pudeur m'empêcherait peut-être de parler ; mais mon opinion imprimée[5654] ayant devancé des honneurs qui surpassent de beaucoup les très faibles services que j'ai pu rendre à la cause royale, je puis donc m'expliquer sans détours.

Il manque encore à la chambre des pairs de France, non dans ses intérêts particuliers, mais dans ceux du roi et du peuple, des privilèges, des honneurs et de la fortune.

Néanmoins, dans le rapport que j'eus l'honneur de faire au roi à Gand dans son conseil, en indiquant la nécessité d'instituer l'hérédité de la pairie (tant pour consacrer les principes de la Charte que pour prouver que l'on voulait sincèrement ce que l'on avait promis), je ne prétendais pas conseiller de faire à la fois tous les pairs héréditaires. Un certain nombre de pairs, pris parmi les anciens et les nouveaux pairs, m'aurait d'abord paru suffire. Le ministère dont l'ordonnance du 19 août 1815 est l'ouvrage n'a peut-être pas assez vu tout ce que cette ordonnance enlevait à la couronne. Le roi providence de la France, et qui, comme cette providence, répand les bienfaits à pleines mains, a consenti à une générosité toujours au-dessous de sa munificence : il ne s'est rien réservé de ce qu'il pouvait donner. Et pourtant quelle source de récompenses est tarie par l'acte ministériel ! Quel noble sujet enlevé à une noble ambition ! Que n'eût point fait un pair à vie pour devenir pair héréditaire, pour constituer dans sa famille une si haute et si importante dignité !

La même ordonnance semble ôter au roi la faculté de faire à

l'avenir des pairs à vie ; mais il y a sans doute sur ce point quelque vice de rédaction. La Charte, article 27, dit positivement : « Le roi peut nommer les pairs à vie ou les rendre héréditaires, selon sa volonté. »

Chapitre XIV – Substitutions : qu'elles sont de l'essence de la pairie

Je ne répéterai point sur les honneurs et les privilèges à accorder à la pairie ce que j'ai dit dans les Réflexions. J'ajouterai seulement qu'il faudra tôt ou tard rétablir pour les pairs l'usage des substitutions, par ordre de primogéniture. Passées des lois romaines dans nos anciennes lois, mais pour y maintenir d'autres principes, les substitutions entrent dans la constitution monarchique. Le retrait lignager en serait un appendice heureux : inventé à l'époque où les fiefs devinrent héréditaires, il rattacherait la dignité à la glèbe, et la terre noble ferait le noble plus sûrement que la volonté politique.

Stat fortuna domus, et avi numerantur avorum.

Tel est le moyen de rétablir en France des familles aristocratiques, barrières et sauvegarde du trône. Sans privilèges et sans propriétés, la pairie est un mot vide de sens, une institution qui ne remplit pas son but. Si la chambre des pairs a moins d'honneurs et de propriétés territoriales que la chambre des députés, la balance est rompue : le principe de l'aristocratie est déplacé, et va se réunir au principe démocratique dans la chambre des députés. Cette dernière chambre acquerra alors une prépondérance inévitable et dangereuse, en joignant à sa popularité naturelle l'égalité des titres et la supériorité de la fortune.

Quand et comment faut-il exécuter ce que je propose pour la chambre des pairs ? On l'apprendra du temps ; mais, quoi qu'on fasse, il faudra en venir là, ou la monarchie représentative ne se constituera pas en France.

Au reste, les séances de la chambre des pairs doivent être publiques, sinon par la loi, du moins par l'usage, comme en Angleterre. Sans cette publicité, la chambre des pairs n'a pas assez d'action sur l'opinion, et laisse encore un trop grand

avantage à la chambre des députés.

L'intérêt du ministère réclame également cette publicité : l'attaque légale contre les ministres commence à la chambre des députés, et la défense a lieu dans la charnière des pairs. L'attaque est donc publique, tandis que la défense est secrète. Les principes de deux jurisprudences opposées sont donc employés dans le même procès. Il y a contradiction dans la loi et lésion pour la partie.

Quittons la chambre des pairs : venons à la chambre des députés.

Chapitre XV – De la chambre des députés. Ses rapports avec les ministres

Notre chambre des députés serait parfaitement constituée si les lois sur les élections et sur la responsabilité des ministres étaient faites ; mais il manque encore à cette chambre la connaissance de quelques-uns de ses pouvoirs, de quelques-unes de ces vérités filles de l'expérience.

Il faut d'abord qu'elle sache se faire respecter. Elle ne doit pas souffrir que les ministres établissent en principe qu'ils sont indépendants des chambres ; qu'ils peuvent refuser de venir lorsqu'elles désireraient leur présence. En Angleterre, non seulement les ministres sont interrogés sur des bills, mais encore sur des actes administratifs, sur des nominations, et même sur des nouvelles de gazette.

Si on laisse passer cette grande phrase, que les ministres du roi ne doivent compte qu'au roi de leur administration, on entendra bientôt par administration tout ce qu'on voudra : des ministres incapables pourront perdre la France à leur aise ; et les chambres, devenues leurs esclaves, tomberont dans l'avilissement.

Quel moyen les chambres ont-elles de se faire écouter ? Si les ministres refusent de répondre, elles en seront pour leur interpolation, compromettront leur dignité et paraîtront ridicules, comme on l'est en France quand on fait une fausse démarche.

La chambre des députés a plusieurs moyens de maintenir ses droits.

Posons donc les principes :

Les chambres ont le droit de demander tout ce qu'elles veulent aux ministres.

Les ministres doivent toujours répondre, toujours venir, quand les chambres paraissent le souhaiter.

Les ministres ne sont pas toujours obligés de donner les explications qu'on leur demande ; ils peuvent les refuser, mais en motivant ce refus sur des raisons d'Etat dont les chambres seront instruites quand il en sera temps. Les chambres traitées avec cet égard n'iront pas plus loin. Lorsqu'un ministre a désiré d'obtenir un crédit de six millions sur le grand-livre, il a donné sa parole d'honneur, et les députés n'ont pas demandé d'autres éclaircissements. Foi de gentilhomme est un vieux gage sur lequel les Français trouveront toujours à emprunter.

D'ailleurs les chambres ne se mêleront jamais d'administration, ne feront jamais de demandes inquiétantes, elles n'exposeront jamais les ministres à se compromettre, si les ministres sont ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire maîtres des chambres par le fond, et leurs serviteurs par la forme.

Quel moyen conduit à cet heureux résultat ? Le moyen le plus simple du monde : le ministère doit disposer la majorité et marcher avec elle ; sans cela, point de gouvernement.

Je sais bien que cette espèce d'autorité que les chambres exercent sur le ministère pendant les sessions rappelle à l'esprit les envahissements de l'Assemblée constituante, mais, encore une fois, toute comparaison de ce qui est aujourd'hui à ce qui fut alors est boiteuse. L'expérience de nos temps de malheurs n'autorise point à dire que la monarchie représentative ne peut pas s'établir en France : le gouvernement qui existait à cette époque n'était point la monarchie représentative fondée sur des principes naturels, par la véritable division des pouvoirs. Une assemblée unique, un roi dont le veto n'était pas absolu ! Qu'y a-t-il de commun entre l'ordre établi par l'Assemblée constituante et l'ordre politique fondé par la Charte ? Usons de cette Charte : si rien ne marche avec elle, alors nous pourrons affirmer que le génie français est incompatible avec le gouvernement représentatif ; jusque là nous n'avons pas le droit de condamner ce que nous n'avons jamais eu.

Chapitre XVI – Que la chambre des députés doit se faire respecter au dehors par les journaux

La chambre des députés ne doit pas permettre qu'on l'insulte collectivement dans les journaux, ou qu'on altère les discours de ses membres.

Tant que la presse sera captive, les députés ont le droit de demander compte au ministère des délits de la presse ; car dans ce cas ce sont les censeurs qui sont coupables, et les censeurs sont les agents des ministres.

Lorsque la presse deviendra libre, les députés doivent mander à la barre le libelliste, ou le faire poursuivre dans toute la rigueur des lois par-devant les tribunaux.

En attendant l'époque qui délivrera la presse de ses entraves, il serait bon que la chambre eût à elle un journal où ses séances, correctement imprimées, deviendraient la condamnation ou la justification des gazettes officielles.

Mais ce qu'il faut surtout, c'est la liberté de la presse. Que la chambre se hâte de la réclamer : je vais en donner les raisons.

Chapitre XVII – De la liberté de la presse

Point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse. Voici pourquoi :

Le gouvernement représentatif s'éclaire par l'opinion publique, et est fondé sur elle. Les chambres ne peuvent connaître cette opinion si cette opinion n'a point d'organes.

Dans un gouvernement représentatif, il y a deux tribunaux : celui des chambres, où les intérêts particuliers de la nation sont jugés ; celui de la nation elle-même, qui juge en dehors les deux chambres.

Dans les discussions qui s'élèvent nécessairement entre le ministère et les chambres, comment le public connaîtra-t-il la vérité si les journaux sont sous la censure du ministère, c'est-à-dire sous l'influence d'une des parties intéressées ? Comment le ministère et les chambres connaîtront-ils l'opinion publique, qui fait la volonté générale, si cette opinion ne peut librement s'expliquer ?

Chapitre XVIII – Que la presse entre les mains de la police rompt la balance constitutionnelle

Il faut dans une monarchie constitutionnelle que le pouvoir des chambres et celui du ministère soient en harmonie. Or, si vous livrez la presse au ministère, vous lui donnez le moyen de faire pencher de son côté tout le poids de l'opinion publique et de se servir de cette opinion contre les chambres : la constitution est en péril.

Chapitre XIX – Continuation du même sujet

Qu'arrive-t-il lorsque les journaux sont, par le moyen de la censure, entre les mains du ministère ? Les ministres font admirer dans les gazettes qui leur appartiennent tout ce qu'ils ont dit, tout ce qu'a fait, tout ce qu'a dit leur parti intra muros et extra. Si dans les journaux dont ils ne disposent pas entièrement ils ne peuvent obtenir les mêmes résultats, du moins ils peuvent forcer les rédacteurs à se taire.

J'ai vu des journaux non ministériels suspendus pour avoir loué telle ou telle opinion.

l'ai vu des discours de la chambre des députés mutilés par la censure sur l'épreuve de ces journaux.

J'ai vu apporter les défenses spéciales de parler de tel événement, de tel écrit qui pouvait influer sur l'opinion publique d'une manière désagréable aux ministres[5655].

J'ai vu destituer un censeur qui avait souffert onze années de détention comme royaliste, pour avoir laissé passer un article en faveur des royalistes.

Enfin, comme on a senti que des ordres de la police envoyés par écrit aux bureaux des feuilles publiques pouvaient avoir des inconvénients, on a tout dernièrement supprimé cet ordre, en déclarant aux journalistes qu'ils ne recevraient plus que des injonctions verbales. Par ce moyen les preuves disparaîtront, et l'on pourra mettre sur le compte des rédacteurs des gazettes tout ce qui sera l'ouvrage des injonctions ministérielles.

C'est ainsi que l'on fait naître une fausse opinion en France, qu'on abuse celle de l'Europe ; c'est ainsi qu'il n'y a point de calomnies dont on n'ait essayé de flétrir la chambre des députés. Si l'on n'eût pas été si contradictoire et si absurde dans ces calomnies ; si, après avoir appelé les députés des aristocrates, des ultra-royalistes, des ennemis de la Charte,

des jacobins blancs, on ne les avait pas ensuite traités de démocrates, d'ennemis de la prérogative royale, de factieux, de jacobins noirs, que ne serait-on pas parvenu à faire croire ?

Il est de toute impossibilité, il est contre tous les principes d'une monarchie représentative de livrer exclusivement la presse au ministère, de lui laisser le droit d'en disposer selon ses intérêts, ses caprices et ses passions, de lui donner moyen de couvrir ses fautes et de corrompre la vérité. Si la presse eût été libre, ceux qui ont tant attaqué les chambres auraient été traduits à leur tour au tribunal et l'on aurait vu de quel côté se trouvaient l'habileté, la raison et la justice.

Soyons conséquents : ou renonçons au gouvernement représentatif, ou ayons la liberté de la presse : il n'y a point de constitution libre qui puisse exister avec les abus que je viens de signaler.

Chapitre XX – Dangers de la liberté de la presse. Journaux. Lois fiscales

Mais la liberté de la presse a des dangers. Qui l'ignore ? Aussi cette liberté ne peut exister qu'en ayant derrière elle une loi forte, *immanis lex*, qui prévienne la prévarication par la ruine, la calomnie par l'infamie, les écrits séditieux par la prison, l'exil, et quelquefois par la mort : le Code a sur ce point la loi unique. C'est aux risques et périls de l'écrivain que je demande pour lui la liberté de la presse ; mais il la faut, cette liberté, ou, encore une fois, la constitution n'est qu'un jeu.

Quant aux journaux, qui sont l'arme la plus dangereuse, il est d'abord aisé d'en diminuer l'abus, en obligeant les propriétaires des feuilles périodiques, comme les notaires et autres agents publics, à fournir un cautionnement. Ce cautionnement répondrait des amendes, peine la plus juste et la plus facile à appliquer. Je le fixerais au capital que suppose la contribution directe de 1000 francs, que tout citoyen doit payer pour être élu membre de la chambre des députés. Voici ma raison :

Une gazette est une tribune : de même qu'on exige du député appelé à discuter les affaires que son intérêt, comme propriétaire, l'attache à la propriété commune, de même le journaliste qui veut s'arroger le droit de parler à la France doit être aussi un homme qui ait quelque chose à gagner à l'ordre public et à perdre au bouleversement de la société.

Vous seriez par ce moyen débarrassé de la foule des papiers publics. Les journalistes, en petit nombre, qui pourraient fournir ce cautionnement menacés par une loi formidable, exposés à perdre la somme consignée, apprendraient à mesurer leurs paroles. Le danger réel disparaîtrait : l'opinion des chambres, celle du ministère et celle du public seraient connues dans toute leur vérité.

L'opinion publique doit être d'autant plus indépendante aujourd'hui que l'article 4 de la Charte est suspendu. En Angleterre, lorsque l’habeas corpus dort, la liberté de la presse veille : soeur de la liberté individuelle, elle défend celle-ci tandis que ses forces sont enchaînées et l'empêche de passer du sommeil à la mort[5656].

Chapitre XXI – Liberté de la presse par rapport aux ministres

Les ministres seront harcelés, vexés, inquiétés par la liberté de la presse ; chacun leur donnera son avis. Entre les louanges, les conseils et les outrages, il n'y aura pas moyen de gouverner.

Des ministres véritablement constitutionnels ne demanderont jamais que pour leur épargner quelques désagréments on expose la constitution. Ils ne sacrifieront pas aux misérables intérêts de leur amour-propre la dignité de la nature humaine ; ils ne transporteront point sous la monarchie les irascibilités de l'aristocratie. « Dans l'aristocratie, dit Montesquieu, les magistrats sont de petits souverains, qui ne sont pas assez grands pour mépriser les injures. Si dans la monarchie quelque trait va contre le monarque, il est si haut que le trait n'arrive point jusqu'à lui. Un seigneur aristocratique en est percé de part en part. »

Que les ministres se persuadent bien qu'ils ne sont point des seigneurs aristocratiques. Ils sont les agents d'un roi constitutionnel dans une monarchie représentative. Les ministres habiles ne craignent point la liberté de la presse ; on les attaque, et ils survivent.

Sans doute les ministres auront contre eux des journaux, mais ils auront aussi des journaux pour eux : ils seront attaqués et défendus comme cela arrive à Londres. Le ministère anglais se met-il en peine des plaisanteries de l'opposition et des injures du Morning Chronicle ? Que n'a-t-on point dit, que n'a-t-on point écrit contre M. Pitt ? Sa puissance en souffrit-elle ? Sa gloire en fut-elle éclipsée ?

Que les ministres soient des hommes de talent ; qu'ils sachent mettre de leur parti le public et la majorité des chambres, et les bons écrivains entreront dans leurs rangs, et

les journaux les mieux faits et les plus répandus les soutiendront. Ils seront cent fois plus forts, car ils marcheront alors avec l'opinion générale. Quand ils ne voudront plus se tenir dans l'exception et contrarier l'esprit des choses, ils n'auront rien à craindre de ce que l'humeur pourra leur dire. Enfin tout n'est pas fait dans un gouvernement pour des ministres : il faut vouloir ce qui est de la nature des institutions sous lesquelles on vit, et, encore une fois, il n'y a pas de liberté constitutionnelle sans liberté de la presse.

Une dernière considération importante pour les ministres, c'est que la liberté de la presse les dégagera d'une responsabilité fâcheuse envers les gouvernements étrangers. Ils ne seront plus importunés de toutes ces notes diplomatiques que leur attirent l'ignorance des censeurs et la légèreté des journaux, et, n'étant plus forcés d'y céder, ils ne compromettront plus la dignité de la France.

Chapitre XXII – La chambre des députés ne doit pas faire le budget

La chambre des députés connaîtra donc ses droits et sa dignité ; elle demandera donc le plus tôt possible la liberté de la presse : voilà ce qu'elle doit faire : voici ce qu'elle ne doit pas faire : elle ne doit pas faire un budget. La formation d'un budget appartient essentiellement à la prérogative royale.

Si le budget que les ministres présentent à la chambre des députés n'est pas bon, elle le rejette.

S'il est bon seulement par parties, elle l'accepte par parties ; mais il faut qu'elle se garde de jamais remplacer elle-même les impôts non consentis par des impôts de sa façon, ni de substituer au système de finances ministériel son propre système de finances ; voici pourquoi.

Elle se compromet. Le ministre restant est l'exécuteur de ce nouveau budget ; il a à venger son amour-propre, à justifier son oeuvre. Dès lors, ennemi secret de la chambre, ce ne serait que par une vertu extraordinaire qu'il pourrait mettre du zèle à seconder un plan qui a cessé d'être le sien : il est plus naturel de supposer qu'il l'entravera et le fera manquer dans les points les plus essentiels. Puis, à la prochaine session, il viendra, d'un air modestement triomphant, annoncer à la chambre qu'elle avait fait un excellent budget, mais que malheureusement il n'a pas réussi.

Qu'est-ce que les députés répondront ? Notre budget, diront-ils, n'était peut-être pas excellent, mais il était meilleur que le vôtre. Soit, répliquera le ministre ; mais il y a un déficit : vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes, et n'avez rien à me reprocher.

Règle générale : le budget doit être fait par le ministère, et non par la chambre des députés, qui est le juge de ce budget. Or, si elle fait le budget, elle ne peut demander compte de son

propre ouvrage, et le ministère cesse d'être responsable dans la partie la plus importante de l'administration : ainsi les éléments de la constitution sont déplacés.

Mais ces déviations de la ligne constitutionnelle, ces agitations, ces efforts, proviennent, comme tout le reste, dans la dernière session, de la lutte du ministère contre la majorité. Que le ministère consente à retourner aux principes, et le budget, convenu d'avance entre lui et la majorité, passera sans altercation : les choses reprendront leur cours naturel, et l'on sera étonné du silence avec lequel les affaires marcheront en France.

Soit dit ainsi de la prérogative royale, de la chambre des pairs, de la chambre des députés : parlons du ministère.

Chapitre XXIII – Du ministère sous la monarchie représentative. Ce qu'il produit d'avantageux. Ses changements forcés

Un avantage incalculable de la monarchie représentative, c'est d'amener les hommes les plus habiles à la tête des affaires, de créer une hérédité forcée de lumières et de talents[5657].

La raison en est sensible. Avec des chambres, un ministère faible ne peut se soutenir ; ses fautes, rappelées à la tribune, répétées dans les journaux, livrées à l'opinion publique, amènent en peu de temps sa chute.

Je ne cherche donc point dans un gouvernement représentatif de causes trop privées aux changements des ministres. Quand ces changements sont fréquents, c'est tout simplement que ces ministres ont embrassé de faux systèmes, méconnu l'esprit public, ou qu'ils ont été incapables de supporter le poids des affaires.

Sous une monarchie absolue on peut s'effrayer de la succession rapide des ministres, parce que ces révolutions peuvent annoncer un défaut de discernement dans le prince ou une suite d'intrigues de cour.

Sous une monarchie constitutionnelle les ministres peuvent et doivent changer jusqu'à ce qu'on ait trouvé les hommes de la chose, jusqu'à ce que les chambres et l'opinion aient fait sortir l'habileté des rangs où elle se tenait cachée. Ce sont des eaux qui cherchent à prendre leur niveau ; c'est un équilibre qui veut s'établir.

Il y aura donc changement tant que l'harmonie ne sera pas exactement établie entre les chambres et le ministère.

Chapitre XXIV – Le ministère doit sortir de l'opinion publique et de la majorité des chambres

Il suit de là que sous la monarchie constitutionnelle c'est l'opinion publique qui est la source et le principe du ministère, *principium et fons* ; et par une conséquence qui dérive de celle-ci, le ministère doit sortir de la majorité de la chambre des députés, puisque les députés sont les organes de l'opinion populaire.

C'est assez dire aussi que les ministres doivent être membres des chambres, parce que représentant alors une partie de l'opinion publique, ils entrent mieux dans le sens de cette opinion et sont portés par elle à leur tour. Ensuite le ministre député se pénètre de l'esprit de la chambre, laquelle s'attache à lui par une réciprocité de bienveillance et de patronage.

Chapitre XXV – Formation d'un ministère : qu'il doit être un. Ce que signifie l'unité ministérielle

Le ministère une fois formé doit être un[5658]. Cela ne veut pas dire que la différence d'opinions politiques dans des hommes de mérite, lorsqu'ils sont encore isolés, soit un obstacle à leur réunion dans un ministère. Ils peuvent y entrer par ce qu'on appelle en Angleterre une coalition[5659], convenant d'abord entre eux d'un système général, faisant chacun les sacrifices commandés par l'opinion et la position des affaires. Mais une fois assis au timon de l'Etat, ils ne doivent plus gouverner que dans un même esprit.

L'unité du ministère ne veut pas dire encore que la couronne ne puisse changer quelques membres du conseil sans changer les autres ; il suffit que les membres entrants forment un système homogène d'administration avec les membres restants. En Angleterre, il y a assez fréquemment des mutations partielles dans le ministère ; et la totalité ne tombe que quand le premier ministre s'en va.

Chapitre XXVI – Que le ministère doit être nombreux

Le ministère doit être composé d'un plus grand nombre de membres responsables qu'il ne l'est aujourd'hui : il y a tel ministère dont le travail surpasse physiquement les forces d'un homme.

On gagne à augmenter le conseil responsable : 1° de diviser le travail et de multiplier les moyens ; 2° d'augmenter le nombre des amis et des défenseurs du ministère dans les chambres et hors des chambres ; 3° de diminuer autour du ministère les intrigues des hommes qui prétendent au ministère, en satisfaisant un plus grand nombre d'ambitions.

Chapitre XXVII – Qualités nécessaires d'un ministre sous la monarchie constitutionnelle

Ce qui convient à un ministre sous une monarchie constitutionnelle, c'est d'abord la facilité pour la parole : non qu'il ait besoin de cette grande et notable éloquence, compagne de séditions, pleine de désobéissance, téméraire et arrogante, n'étant à tolérer aux cités bien constituées[5660] ; non qu'on ne puisse être un homme très médiocre avec un certain talent de tribune ; mais il faut au moins que le ministre puisse dire juste, exposer avec propriété ce qu'il veut, répondre à une objection, faire un résumé clair, sans déclamation, sans verbiage. Cela s'apprend, comme toute chose, par l'usage.

Ce ministre aura du liant dans le caractère, de la perspicacité pour juger les hommes, de l'adresse pour manier leurs intérêts. Toutefois il faut qu'il soit ferme, résolu, arrêté dans ses plans, que l'on doit connaître pour les suivre et pour s'attacher à son système. Sans cette fermeté il n'aurait aucun partisan : personne n'est de l'avis de celui qui est de l'avis de tout le monde.

Chapitre XXVIII – Qui découle du précédent

Un tel ministre aura assez d'esprit pour bien connaître celui des chambres, et toutes les chambres n'ont pas la même humeur, la même allure.

Aujourd'hui, par exemple, la chambre des députés est une chambre pleine de délicatesse : vous la cabreriez à la moindre mesure qui lui paraîtrait blesser la justice ou l'honneur. Ne croyez pas gagner quelque chose en engageant dans vos systèmes ses chefs et ses orateurs, elle les abandonnerait : la majorité ne changerait pas, parce que son opposition est une opposition de conscience, et non une affaire de parti. Mais prenez cette chambre par la loyauté, parlez-lui de Dieu, du roi, de la France ; au lieu de la calomnier, montrez-lui de la considération et de l'estime, vous lui ferez faire des miracles. Le comble de la maladresse serait de prétendre la mener où vous désirez en lui débitant des maximes qu'elle repousse.

Pensez-vous qu'il soit nécessaire de lui faire adopter quelque mesure dans le sens de ce que vous appelez les intérêts révolutionnaires, gardez-vous de lui faire l'apologie de ces intérêts : dites qu'une fatale nécessité vous presse ; que le salut de la patrie exige ces nouveaux sacrifices ; que vous en gémissez ; que cela vous paraît affreux ; que cela finira. Si la chambre vous croit sincère dans votre langage, vous réussirez peut-être. Si vous allez, au contraire, lui déclarer que rien n'est plus juste que ce que vous lui proposez, qu'on ne saurait trop donner de gages à la révolution, vous remporterez votre loi.

Un ministre anglais est plus heureux, sa tâche est moins difficile : chacun va droit au fait à Londres, pour son intérêt, pour son parti. En France, les places données ou promises ne sont pas tout. L'opposition ne se compose pas des mêmes éléments[5661]. Une politesse vous gagnera ce qu'une place

ne vous obtiendrait pas ; une louange vous acquerra ce que vous n'achèteriez pas par la fortune. Sachez encore et converser et vivre : la force d'un ministre français n'est pas seulement dans son cabinet : elle est aussi dans son salon.

Chapitre XXIX – Quel homme ne peut jamais être ministre sous la monarchie constitutionnelle

Partout où il y a une tribune publique, quiconque peut être exposé à des reproches d'une certaine nature ne peut être placé à la tête du gouvernement. Il y a tel discours, tel mot, qui obligerait un pareil ministre à donner sa démission en sortant de la chambre. C'est cette impossibilité résultant du principe libre des gouvernements représentatifs que l'on ne sentit pas lorsque toutes les illusions se réunirent, comme je le dirai bientôt, pour porter un homme fameux au ministère, malgré la répugnance trop fondée de la couronne. L'élévation de cet homme devait produire l'une de ces deux choses : ou l'abolition de la Charte, ou la chute du ministère à l'ouverture de la session. Se représente-t-on le ministre dont je veux parler écoutant à la chambre des députés la discussion sur les catégories, sur le 21 janvier, pouvant être apostrophé à chaque instant par quelque député de Lyon, et toujours menacé du terrible *tu es ille vir !* Les hommes de cette sorte ne peuvent être employés ostensiblement qu'avec les muets du sérail de Bajazet ou les muets du corps législatif de Bonaparte.

Chapitre XXX – Du ministère de la police. Qu'il est incompatible avec une constitution libre

Comme il y a des ministres qui ne peuvent l'être sous une monarchie constitutionnelle, il y a des ministères qui ne sauraient exister dans cette sorte de monarchie : c'est indiquer la police générale.

Si la Charte, qui fonde la liberté individuelle, est suivie, la police générale est sans action et sans but.

Si la liberté individuelle est suspendue par une loi transitoire, on n'a pas besoin de la police générale pour exécuter la loi.

En effet, si les droits de la liberté constitutionnelle sont dans toute leur plénitude, et que néanmoins la police générale se permette les actes arbitraires qui sont de sa nature, tels que suppressions d'ouvrages, visites domiciliaires, arrestations, emprisonnements, exils, la Charte est anéantie.

La police n'usera pas de cet arbitraire : eh bien, elle est inutile.

La police générale est une police politique ; elle tend à étouffer l'opinion ou à l'altérer : elle frappe donc au coeur le gouvernement représentatif. Inconnue sous l'ancien régime, incompatible avec le nouveau, c'est un monstre né dans la fange révolutionnaire, de l'accouplement de l'anarchie et du despotisme.

Chapitre XXXI – Qu'un ministre de la police générale dans une chambre des députés n'est pas à sa place

Voyez un ministre de la police générale dans une chambre de députés : qu'y fait-il ? il fait des lois pour les violer, des règlements de moeurs pour les enfreindre. Comment peut-il sans dérision parler de la liberté, lui qui en descendant de la tribune peut faire arrêter illégalement un citoyen ? Comment s'exprimera-t-il sur le budget, lui qui lève des impôts arbitraires ? Quel représentant d'un peuple que celui-là qui donnerait nécessairement une boule noire contre toute loi tendant à supprimer les établissements de jeu, à fermer les lieux de débauche, parce que ce sont les égouts où la police puise ses trésors ! Enfin, les opinions seront-elles indépendantes en présence d'un ministre qui ne les écoute que pour connaître l'homme qu'il faut un jour dénoncer, frapper ou corrompre ? C'est le devoir de sa place. Nous prétendons établir parmi nous un gouvernement constitutionnel, et nous ne nous apercevons seulement pas que nous voulons y faire entrer jusqu'aux institutions de Bonaparte.

Chapitre XXXII – Impôts levés par la police

J'ai dit que la police levait des impôts qui ne sont pas compris dans le budget. Ces impôts sont au nombre de deux : taxe sur les jeux[5662], taxe sur les journaux.

La ferme des jeux rapporte plus on moins : elle s'élève aujourd'hui au-dessus de cinq millions.

La contribution levée sur les journaux, pour être moins odieuse, n'en est pas moins arbitraire.

La Charte dit, article 47 : La chambre des députés reçoit toutes les propositions d'impôts. Article 48 : Aucun impôt ne peut être établi ni perçu s'il n'a été consenti par les deux chambres et sanctionné par le roi. Je ne suis pas assez ignorant des affaires humaines pour ne pas savoir que les maisons de jeu ont été tolérées dans les sociétés modernes. Mais quelle différence entre la tolérance et la protection, entre les obscures rétributions données à quelques commis sous la monarchie absolue, et un budget de cinq ou six millions levés arbitrairement par un ministre qui n'en rend point compte, et sous une monarchie constitutionnelle !

Chapitre XXXIII – Autres actes inconstitutionnels de la police

La police se mêle des impôts : elle tombe comme concessionnaire sous l'article 56 de la Charte ; mais de quoi ne se mêle-t-elle pas ? Elle intervient en matière criminelle : elle attaque les premiers principes de l'ordre judiciaire, comme nous venons de voir qu'elle viole le premier principe de l'ordre politique.

À l'article 64 de la Charte, on lit ces mots : Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les moeurs, et dans ce cas le tribunal le déclare par un jugement.

Si quelques-uns des agents de la police se trouvent mêlés dans une affaire criminelle comme complices volontaires, afin de pouvoir devenir délateurs ; si dans l'instruction du procès les accusés relèvent cette double turpitude qui tend à les excuser en affaiblissant les dépositions d'un témoin odieux, la police défend aux journaux de parler de cette partie des débats. Ainsi l’entière publicité n'existe que pour l'accusé, et n'existe pas pour l'accusateur ; ainsi l'opinion, que la loi a voulu appeler au secours de la conscience du juré, se tait sur le point le plus essentiel ; ainsi la plus grande partie du public ignore si le criminel est la victime de ses propres complots ou s'il est simplement tombé dans un piège tendu à ses passions et à sa faiblesse. Et nous prétendons avoir une Charte ! et voilà comme nous la suivons !

Chapitre XXXIV – Que la police générale n'est d'aucune utilité

Il faudrait certes que la police générale rendît de grands services sous d'autres rapports pour racheter des inconvénients d'une telle nature ; et néanmoins à l'examen des faits on voit que cette police est inutile. Quelle conspiration importante a-t-elle jamais découverte, même sous Bonaparte ? Elle laissa faire le 3 nivôse ; elle laissa Mallet conduire MM. Pasquier et Savary, c'est-à-dire la police même, à La Force. Sous le roi elle a permis pendant dix mois à une vaste conspiration de se former autour du trône : elle ne voyait rien, elle ne savait rien. Les paquets de Napoléon voyageaient publiquement par la poste, les courriers étaient à lui ; les frères Lallemand marchaient avec armes et bagages ; le Nain Jaune parlait des plumes de Cannes ; l'usurpateur venait de débarquer dans ce port, et la police ignorait tout. Depuis le retour du roi tout un département s'est rempli d'armes, des paysans se sont formés en corps et ont marché contre une ville ; et la police générale n'a rien empêché, rien trouvé, rien su, rien prévu. Les découvertes les plus importantes ont été dues à des polices particulières, au hasard, à la bonne volonté de quelques zélés citoyens. La police générale se plaint de ces polices particulières ; elle a raison, mais c'est son inutilité et la crainte même qu'elle inspire qui les ont fait naître ; car si elle ne sauve pas l'Etat, elle a du moins tous les moyens de le perdre.

Chapitre XXXV – Que la police générale, inconstitutionnelle et inutile, est de plus très dangereuse

Incompatible avec le gouvernement constitutionnel, insuffisante pour arrêter les complots, lors même qu'elle ne trahit pas, que sera-ce si vous supposez la police infidèle ? Et ce qu'il y a d'incroyable et de prouvé, c'est qu'elle peut être infidèle sans que son chef le soit lui-même.

Les secrets du gouvernement sont entre les mains de la police ; elle connaît les parties faibles et le point où l'on peut attaquer. Un ordre sorti de ses bureaux suffit pour enchaîner toutes les forces légales ; elle pourrait même faire arrêter toutes les autorités civiles et militaires, puisque l'article 4 de la Charte est légalement suspendu. Sous sa protection les malveillants travaillent en sûreté, préparent leurs moyens, sont instruits du moment favorable. Tandis qu'elle endort le gouvernement, elle peut avertir les vrais conspirateurs de tout ce qu'il est important qu'ils sachent. Elle correspond sans danger sous le sceau inviolable de son ministère, et par la multitude de ses invisibles agents elle établit une communication depuis le cabinet du roi jusqu'au bouge du fédéré.

Ajoutez que les hommes consacrés à la police sont ordinairement des hommes peu estimables, quelques-uns d'entre eux des hommes capables de tout. Que penser d'un ministère où l'on est obligé de se servir d'un infâme tel que Perlet ? Il n'est que trop probable que Perlet n'est pas le seul de son espèce. Comment donc, encore une fois, souffrir un tel foyer de despotisme, un tel amas de pourriture au milieu d'une monarchie constitutionnelle ? Comment, dans un pays où tout doit marcher par les lois établir une administration dont la nature est de les violer toutes ? Comment laisser une

puissance sans bornes entre les mains d'un ministre que ses rapports forcés avec ce qu'il y a de plus vil dans l'espèce humaine doivent disposer à profiter de la corruption et à abuser du pouvoir ?

Que faut-il pour que la police soit habile ? Il faut qu'elle paye le domestique afin qu'il vende son maître ; qu'elle séduise le fils afin qu'il trahisse son père ; qu'elle tende des pièges à l'amitié, à l'innocence. Si la fidélité se tait, un ministre de la police est obligé de la persécuter pour le silence même qu'elle s'obstine à garder, pour qu'elle n'aille pas révéler la honte des demandes qu'on lui a faites. Récompenser le crime, punir la vertu, c'est toute la police. Le ministre de la police est d'autant plus redoutable, que son pouvoir entre dans les attributions de tous les autres ministres, ou plutôt qu'il est le ministre unique. N'est-ce pas un roi qu'un homme qui dispose de la gendarmerie de la France, qui lève des impôts, perçoit une somme de sept à huit millions dont il ne rend pas compte aux chambres ? Ainsi tout ce qui échappe aux pièges de la police vient tomber devant son or et se soumettre à ses pensions. Si elle médite quelque trahison, si tous ses moyens ne sont pas encore prêts, si elle craint d'être découverte avant l'heure marquée, pour détourner le soupçon, pour donner une preuve de son affreuse fidélité, elle invente une conspiration, immole à son crédit quelques misérables, sous les pas desquels elle sait ouvrir un abîme.

Les Athéniens attaquèrent les nobles de Corcyre, qui, chassés par la faction populaire, s'étaient réfugiés sur le mont Istoni. Les bannis capitulèrent, et convinrent de s'abandonner au jugement du peuple d'Athènes ; mais il fut convenu que si l'un d'eux cherchait à s'échapper, le traité serait annulé pour tous. Des généraux athéniens devaient partir pour la Sicile ; ils ne se souciaient pas que d'autres eussent l'honneur de conduire à Athènes leurs malheureux prisonniers. De concert avec la faction populaire, ils engagèrent secrètement quelques nobles à prendre la fuite, et les arrêtèrent au moment même où ils montaient sur un vaisseau. La convention fut rompue, les bannis livrés aux Corcyréens, et égorgés[5663].

Chapitre XXXVI – Moyen de diminuer le danger de la police générale, si elle est conservée

Mais il ne faut donc pas de police ? Si c'est un mal nécessaire, il y a un moyen de diminuer le danger de ce mal.

La police générale doit être remise aux magistrats et émaner immédiatement de la loi. Le ministre de la justice, les procureurs généraux et les procureurs du roi sont les agents naturels de la police générale. Un lieutenant de police à Paris complétera le système légal. Les renseignements qui surviendront par les préfets iront directement au ministre de l'intérieur, qui les communiquera à celui de la justice. Les préfets ne seront plus obligés d'entretenir une double correspondance avec le département de la police et le département de l'intérieur : s'ils ne rapportent pas les mêmes faits aux deux ministres, c'est du temps perdu ; s'ils mandent des choses différentes ou s'ils présentent ces choses sous divers points de vue, selon les principes divers des deux ministres, c'est un grand mal.

C'est assez parler du ministère de la police en particulier : revenons au ministère en général.

Chapitre XXXVII – Principes que tout ministre constitutionnel doit adopter

Quels sont les principes généraux d'après lesquels doivent agir les ministres ?

Le premier, et le plus nécessaire de tous, c'est d'adopter franchement l'ordre politique dans lequel on est placé et de n'en point contrarier la marche, d'en supporter les inconvénients.

Ainsi, par exemple, si les formes constitutionnelles obligent, dans de certains détails, à de certaines longueurs, il ne faut point s'impatienter.

Si l'on est obligé de ménager les chambres, de leur parler avec égard, de se rendre à leurs invitations, il ne faut pas affecter une hauteur déplacée.

Si l'on dit quelque chose de dur à un ministre à la tribune, il ne faut pas jeter tout là et s'imaginer que l'Etat est en danger.

Si dans un discours il est échappé à un pair, à un député, des expressions étranges, s'il a énoncé des principes inconstitutionnels, il ne faut pas croire qu'il y ait une conspiration secrète contre la Charte, que tout va se perdre, que tout est perdu. Ce sont les inconvénients de la tribune, ils sont sans remède. Lorsque six à sept cents hommes ont le droit de parler, que tout un peuple a celui d'écrire, il faut se résigner à entendre et à lire bien des sottises. Se fâcher contre tout cela serait d'une pauvre tête ou d'un enfant.

Chapitre XXXVIII – Continuation du même sujet

Le ministère, accoutumé à voir nos dernières constitutions marcher toujours avec l'impiété et s'appuyer sur les doctrines les plus funestes, a cru mal à propos qu'on en voulait à la Charte lorsqu'en parlant de cette Charte on a aussi parlé de morale et de religion. Comme si la liberté et la religion étaient incompatibles ! comme si toute idée généreuse en politique ne pouvait pas s'allier avec le respect que l'on doit aux principes de la justice et de la vérité ! Est-ce donc se jeter dans les réactions que de blâmer ce qui est blâmable, que de vouloir réparer tout ce qui n'est pas irréparable ?

Prenons bien garde à ce qu'on appelle des réactions ; distinguons-en de deux sortes. Il y a des réactions physiques et des réactions morales. Toute réaction physique, c'est-à-dire toute voie de fait, doit être réprimée : le ministère sur ce point ne sera jamais assez sévère. Mais comment pourrait-il prévenir les réactions morales ? Comment empêcherait-il l'opinion de flétrir toute action qui mérite de l'être ? Non seulement il ne le peut pas, mais il ne le doit pas ; et les discours qui attaquent les mauvaises doctrines, rétablissent les droits de la justice, louent la vertu malheureuse, applaudissent à la fidélité méconnue, sont aussi utiles à la liberté qu'au rétablissement de la monarchie.

Et à qui prétend-on persuader, d'ailleurs, que les hommes de la révolution sont plus favorables à la Charte que les royalistes ? Ces hommes, qui ont professé les plus fiers sentiments de la liberté sous la république, la soumission la plus abjecte sous le despotisme, ne trouvent-ils pas dans la Charte deux choses qui sont antipathiques à leur double opinion : un roi, comme républicains ; une constitution libre, comme esclaves ?

Le ministère croit-il encore la Charte plus en sûreté quand elle est défendue par les disciples d'une école dont je parlerai bientôt ? Cette école professe hautement la doctrine que les deux chambres ne doivent être qu'un conseil passif, qu'il n'y a point de représentation nationale, qu'on peut tout faire avec des ordonnances. Les royalistes ont défendu les vrais principes de la liberté dans les questions diverses qui se sont présentées (notamment dans la loi sur les élections), tandis que la doctrine de la passive obéissance a été prêchée par les hommes qui ont bouleversé la France au nom de la liberté.

Si des ministres pensent donc que sous l'empire d'une constitution où la parole est libre ils n'entendront pas des opinions de toutes les sortes, s'ils prennent ces opinions solitaires pour des indications d'une opinion générale ou d'un dessein prémédité, ils n'ont aucune idée de la nature du gouvernement représentatif : ils seront conduits à d'étranges folies en agissant d'après leur humeur et leurs suppositions. La règle dans ce cas est de peser les résultats et les faits. Un homme d'Etat ne considère que la fin ; il ne s'embarrasse pas si la chose qu'il désirait, et qui était bonne, a été produite par les passions ou par la raison, par le calcul ou par le hasard. Si vous sortez des faits en politique, vous vous perdez sans retour.

Chapitre XXXIX – Que le ministère doit conduire ou suivre la majorité

Les ministres doivent, en administration, suivre l'opinion publique, qui leur est marquée par l'esprit de la chambre des députés. Cet esprit peut très bien n'être pas le leur, ils pourraient très bien préférer un système qui serait plus dans leurs goûts, leurs penchants, leurs habitudes ; mais il faut qu'ils changent l'esprit de la majorité ou qu'ils s'y soumettent. On ne gouverne point hors la majorité.

Je dirai ailleurs comment on est arrivé à cette hérésie politique, que le ministère peut marcher avec la minorité ; cette hérésie fut inventée en désespoir de cause, pour justifier de faux systèmes et des opinions imprudemment avancées.

Si l'on dit que les ministres peuvent toujours demeurer en place malgré la majorité, parce que cette majorité ne peut pas physiquement les prendre par le manteau et les mettre dehors, cela est vrai.

Mais si c'est garder sa place que de recevoir tous les jours des humiliations, que de s'entendre dire les choses les plus désagréables, que de n'être jamais sûr qu'une loi passera, tout ce que je sais alors, c'est que le ministre reste et que le gouvernement s'en va.

Point de milieu dans une constitution de la nature de la nôtre : il faut que le ministère mène la majorité ou qu'il la suive. S'il ne peut ou ne veut prendre ni l'un ni l'autre de ces partis, il faut qu'il chasse la chambre ou qu'il s'en aille : mais aujourd'hui c'est à lui de voir s'il se sent le courage d'exposer, même éventuellement, sa patrie pour garder sa place ; c'est à lui de calculer en outre s'il est de force à frapper un coup d'Etat, s'il n'a rien à craindre aux élections pour la tranquillité du pays ; s'il a le pouvoir de déterminer ces élections dans le sens qu'il désire, ou si, n'étant pas sûr du triomphe, il ne vaut

pas mieux ou se retirer ou revenir aux opinions de la majorité.

Dans ce dernier cas, se décider promptement est chose nécessaire ; car il n'est pas clair qu'une majorité trop longtemps aigrie et contrariée consentit à marcher avec le ministère quand il plairait à celui-ci de rentrer dans la majorité.

Chapitre XL – Que les ministres doivent toujours aller aux chambres

Autre hérésie : un ministre, dit-on, n'est pas obligé de suivre aux chambres ses projets de loi ; il peut très bien se dispenser d'y venir.

C'est le même principe qui fait dire aussi qu'un ministre n'est point obligé de donner des éclaircissements que les chambres pourraient désirer ; qu'il ne doit compte de rien qu'au roi, etc [5664].

Tout cela est insoutenable et contraire à la nature du gouvernement représentatif. Si un ministre ne daigne pas défendre le projet de loi qu'il a apporté, comment ses amis le défendraient-ils ? Est-ce avec du dédain et de l'humeur que l'on traite les affaires ? Pourquoi est-on ministre, si ce n'est pour remplir les devoirs d'un ministre ?

Et qu'ont donc les ministres de plus important à faire que de paraître aux chambres et d'y discuter les lois ? Quoi ! ils trouveront plus utile de traiter dans leur cabinet quelques détails d'administration que de veiller aux grandes mesures qui doivent mettre en mouvement tout un peuple !

Si les chambres, à leur tour, allaient suivre la même méthode et ne vouloir pas s'occuper des projets de loi qu'on leur aurait apportés, que deviendrait le gouvernement ?

Suivez la dictée du bon sens. et les routes battues, revenez à la majorité, vous n'aurez plus de répugnance à vous rendre à des assemblées où vous serez toujours sûrs de triompher, où vous n'aurez à recueillir que des choses agréables.

Les faux systèmes gâtent et perdent tout.

Deuxième partie

Chapitre I – Que depuis la restauration une même erreur a été suivie par les trois ministères

Mais qu'entends-je par de faux systèmes en administration ? J'entends tout ce qui est contraire au principe des institutions établies, tout ce qui fait qu'une chose doit inévitablement se détruire.

Eh bien, depuis la restauration, une grande et fatale erreur a été constamment suivie : les ministères qui se sont succédé ont marché sur les mêmes traces, avec les seules différences que les caractères particuliers des ministres apportent dans les affaires publiques, et avec les lenteurs plus ou moins grandes produites par la résistance courageuse de la minorité dans les ministères.

Avant de passer à l'examen de ces systèmes, il est nécessaire de dire quelque chose de la composition et de l'esprit des trois ministères par qui ces systèmes ont été si malheureusement établis.

Chapitre II – Du premier ministère. Son esprit

Lorsqu'en 1814 le ministre des affaires étrangères fut parti pour Vienne, il laissa derrière lui une administration polie, spirituelle, mais incapable de travail, portant dans les affaires, pour lesquelles elle n'était point faite, cette humeur que nous ressentons lorsque notre secret se découvre et que notre réputation nous échappe.

Quand on en est venu à ce point, on est bien près de se précipiter dans les faux systèmes. Effrayé de l'habileté que demande la direction d'un gouvernement représentatif, incapable de concevoir une vraie liberté, aigri contre une sorte d'opposition que les principes constitutionnels font naître à chaque pas, manquant de force ou d'adresse pour conduire les choses et se sentant entraîné par elles, on finit par ne vouloir plus les gouverner. Alors on s'en prend à tout ce qui n'est pas soi, à la nature des institutions, aux corps, aux individus, du mécompte qu'on éprouve, et, croyant faire une excellente critique de ce que l'on a, lorsqu'on ne fait que montrer sa faiblesse, on laisse périr la France au nom de la Charte.

C'est ce qui arriva au premier ministère. Il ne demanda aucune loi répressive, hors la mauvaise loi contre la liberté de la presse ; il ne songea à se garantir d'aucun danger, et lorsqu'on lui disait de prendre telle ou telle mesure, il répondait : La Charte s'y oppose. Le ministère se divisa et s'affaiblit encore par cette division.

On vit éclore dans la majorité du ministère cette opinion développée depuis dans l'école, que les chambres ne sont qu'un conseil assemblé par le roi, qu'il n'y a point de gouvernement représentatif, que toutes ces comparaisons de la France et de l'Angleterre sont ridicules, qu'on peut très bien se passer de lois et gouverner avec des ordonnances.

Les bonapartistes s'arrangèrent parfaitement de ce commentaire de la Charte : il était au moins impolitique, par conséquent il pouvait amener une catastrophe, et ils ne demandaient pas mieux. Si cette application des principes constitutionnels ne produisait pas une crise, elle conduisait au despotisme, et, malgré leur premier amour pour la liberté, le despotisme est fort du goût de nos fiers républicains. Ainsi tout était à merveille.

Quand on a assez de lumières pour s'apercevoir qu'on se trompe et trop de vanité pour en convenir, au lieu de retourner en arrière, on s'enfonce dans ses propres erreurs. C'est la marche et la consolation de l'orgueil. L'esprit du ministère s'exaspéra. Lorsqu'on allait se plaindre d'un mauvais choix ou proposer un royaliste, on répondait : « Nous irions chercher partout un bonapartiste habile pour le placer, s'il voulait l'être. » Les bonapartistes n'ont pas manqué, et Bonaparte est revenu. Peu à peu il fut reconnu qu'aucun homme n'avait de talent s'il n'avait servi la révolution ; et cette doctrine, transmise soigneusement de ministère en ministère, est devenue aujourd'hui un article de foi.

Et pourtant la majorité du ministère qui fonda cette doctrine comptait parmi ses membres d'excellents royalistes connus par leurs généreux efforts contre la révolution, des hommes d'une conduite pure, d'un caractère désintéressé, et qui n'avaient fléchi le genou devant aucune idole. Ainsi la sentence qu'ils avaient portée retombait sur eux ; car, s'étant tenus noblement à l'écart dans les temps de bassesse, ils se déclaraient par leur propre système incapables d'être ministres : il est vrai que leur exemple a justifié leur doctrine.

Au reste, rien n'est plus commun que de voir la vanité blessée embrasser, contre son propre intérêt, les plus étranges opinions. Quiconque aujourd'hui, par exemple, fait une faute passe aussitôt dans le système révolutionnaire. Les amours-propres humiliés se donnent rendez-vous sous ce grand abri de tous les crimes et de toutes les folies : là se rencontrent la plupart des hommes qui se sont mêlés plus ou moins des affaires de France depuis 1789 jusqu'à 1816. Différents, sans

doute, par une foule de rapports, ils se touchent du moins dans ce point : mécontents d'eux-mêmes et des autres, ils mettent en commun les remords de la médiocrité et ceux du crime.

Chapitre III – Actes du premier ministère

Ce ministère était pourtant trop spirituel pour prétendre marcher sans la majorité : il l'eut, et n'en profita pas. Une seule loi importante, la loi sur la liberté de la presse, fut proposée. On ne donna que des motifs puérils pour engager les chambres à la supprimer ; il ne fut question que de l'honneur des femmes, des insultes au pouvoir (c'est-à-dire aux ministres) ; mais des raisons générales et constitutionnelles, point. Etaient-ce, en effet, des raisons dignes seulement d'être examinées pour ceux qui ne voient dans les deux chambres qu'un conseil passif sans action et sans droit ? Au reste, la loi ne réprimait rien, et donnait au gouvernement l'apparence de l'arbitraire, en laissant tout empire à la licence.

Quant aux ordonnances, il n'y en eut qu'une remarquable, et, au lieu de régler l'éducation, elle la bouleversa.

Les chambres eurent alors l'avantage des bonnes propositions opposées aux mauvais projets de loi. La seule vue vraiment grande et politique autant qu'elle est juste et généreuse, présentée dans la session de 1814, appartient à un maréchal de France.

Le premier ministère fut emporté par la tempête qu'il avait laissée se former, et cette tempête fut sur le point d'emporter la France.

Chapitre IV – Du second ministère. Sa formation

Le principal ministre du premier ministère fut porté d'un commun accord à la tête du second. La plus belle carrière s'ouvrait devant lui ; il pouvait achever son ouvrage et consolider le trône qu'il avait puissamment contribué à relever. Il lui suffisait de bien sentir sa position, de renoncer franchement à la révolution et aux révolutionnaires, d'embrasser avec franchise la monarchie constitutionnelle, mais en l'asseyant sur les bases de la religion, de la morale et de la justice ; en lui donnant pour guides des hommes irréprochables, nécessairement fixés dans les intérêts de la couronne.

Le nom de ce ministre, ses talents, son expérience des affaires, son crédit en Europe, tout l'appelait à remplir ce rôle aussi brillant pour lui qu'utile à la France. Il aurait joui dans la postérité du double éclat de ces hommes extraordinaires qui perdent et qui sauvent les empires. À force de gloire, il eût forcé ses ennemis au silence.

Naturellement enclin à embrasser ce parti, et par l'empire de sa haute naissance et par la rare perspicacité de son jugement, il en fut détourné par une de ces fatalités qui changent toute une destinée. Trop longtemps absent de la France, il n'en connaissait pas bien le véritable esprit : il interrogea des hommes qui le trompèrent ; car il est peut-être encore plus habile à juger les choses que les hommes. Le ministre rentra donc, comme malgré lui, dans des systèmes dont il sentait la nécessité de sortir.

Chapitre V – Suite du précédent

Ces systèmes se fortifièrent encore quand un homme resté à Paris fut, par une autre fatalité, jeté dans le ministère.

Ce personnage fameux, qui n'avait pris d'abord aucun parti, mais qui dans toutes les chances voulait se ménager des ressources, faisait porter des paroles à Gand, comme il en faisait probablement porter ailleurs. Une coalition puissante se formait pour lui à mesure que nous avancions en France. Il ne fut plus possible d'y résister en approchant de Paris. Tout s'en mêla, la religion comme l'impiété, la vertu comme le vice, le royaliste comme le révolutionnaire, l'étranger comme le Français. Je n'ai jamais vu un vertige plus étrange. On criait de toutes parts que sans le ministre proposé il n'y avait ni sûreté pour le roi ni salut pour la France ; que lui seul avait empêché une grande bataille, que lui seul avait déjà sauvé Paris, que lui seul pouvait achever son ouvrage.

Qu'on me permette une vanité : je ne parlerais pas de l'opinion que je manifestai alors, si elle avait été ignorée du public. Je soutins donc que dans aucun cas il ne fallait admettre un tel ministre ; que si jamais on lui livrait la conduite des affaires, il perdrait la France, ou ne resterait pas trois mois en place. Ma prédiction s'est accomplie.

Outre les raisons morales qui me faisaient penser ainsi, deux raisons me semblaient sans réplique.

En politique, comme en toute chose, la première loi est de vouloir le possible : or, dans la nomination proposée il y avait deux impossibilités.

La première naissait de la position particulière où se trouverait le ministre par rapport à son maître.

La seconde venait de cet empêchement constitutionnel qui fait le jugement du XXXIXe chapitre de la première partie de cet ouvrage.

Si l'on croyait qu'un homme de cette nature était utile, il

fallait le laisser derrière le rideau, le combler de biens, élever sa famille en proportion des services qu'il pouvait avoir rendus, prendre en secret ses conseils, consulter son expérience. Mais on aurait dû éviter de faire violence à la couronne pour le porter ostensiblement au ministère. Au reste, il fut presque impossible aux meilleurs esprits d'échapper à la force des choses et à l'illusion du moment.

Je me rappellerai toute ma vie la douleur que j'éprouvai à Saint-Denis. Il était à peu près neuf heures du soir : j'étais resté dans une des chambres qui précédaient celle du roi. Tout à coup la porte s'ouvre : Je vois entrer le président du conseil, s'appuyant sur le bras du nouveau ministre... O Louis le Désiré ! ô mon malheureux maître ! vous avez prouvé qu'il n'y a point de sacrifices que votre peuple ne puisse attendre de votre coeur paternel !

Chapitre VI – Premier projet du second ministère

Le conseil installé, il fallait qu'il adoptât une marche ; le nouveau ministre admis voulut lui faire prendre la seule possible dans ses intérêts particuliers. Il sentait l'incompatibilité de son existence ministérielle avec le jeu de la monarchie représentative. Il comprit très bien que si la force armée illégitime et la force politique pareillement illégitime n'étaient pas conservées, sa chute était inévitable. Il savait qu'on ne lutte pas contre la force des choses ; et comme il ne pouvait s'amalgamer avec les éléments d'un gouvernement légal, il voulut rendre ces éléments homogènes à sa propre nature.

Son plan fut sur le point de réussir : il créa une terreur factice avant que la cour entrât dans Paris. Supposant des dangers imaginaires, il prétendait forcer la couronne à reconnaître les deux chambres de Bonaparte, et à accepter la déclaration des droits qu'on s'était hâté de finir. Louis XVIII eût été roi par les constitutions de l'empire ; le peuple lui aurait fait la grâce de le choisir pour chef ; il eût daté les actes de son gouvernement de l'an Ier de son règne ; les gardes du corps et les compagnies rouges eussent été licenciés, l'armée de la Loire conservée, et la cocarde blanche, arrachée à quelques soldats fidèles arrivés de l'exil avec le roi, eût été remplacée par la cocarde tricolore des rebelles, encore armés contre le souverain légitime.

Alors la révolution eût été en effet consommée ; la famille royale fût restée là quelque temps, jusqu'au jour où le peuple souverain et les ministres, plus souverains encore, eussent jugé bon de changer et le monarque et la monarchie. À cette époque la faction révolutionnaire murmurait même quelques mots de la nécessité d'exiler les princes ; le projet était d'isoler

le roi de sa famille.

Chapitre VII – Suite du premier plan du second ministère

Cependant on continuait d'être la dupe de tout ce qu'il plaisait au parti de débiter. Les plus chauds royalistes accouraient pour nous dire, de la meilleure foi du monde que, si le roi entrait dans Paris avec sa maison militaire, cette maison serait massacrée ; que si l'on ne prenait pas la cocarde tricolore, il y aurait une insurrection générale. En vain la garde nationale passait par-dessus les murs de Paris pour venir protester de son dévouement : on assurait que cette garde était mal disposée. La faction avait fermé les barrières pour empêcher le peuple de voler au-devant de son souverain : il y avait conjuration autant contre ce pauvre peuple que contre le roi. L'aveuglement était miraculeux ; car alors l'armée française, qui aurait pu faire le seul danger, se retirait sur la Loire ; cent cinquante mille soldats étrangers occupaient les postes, les avenues et les barrières de Paris, où ils allaient entrer dans vingt-quatre heures par capitulation, et l'on prétendait toujours que le roi, avec ses gardes et ses alliés, n'était pas assez fort pour pénétrer dans une ville où il ne restait pas un soldat, où il n'y avait plus que des bourgeois fidèles, très capables à eux seuls de contenir une poignée de fédérés, si ceux-ci s'étaient avisés de vouloir faire un mouvement.

Il se passa cependant quelque chose de bien propre à dessiller les yeux : le gouvernement provisoire fut dissous, mais il le fut par une espèce d'acte[5665] d'accusation contre la couronne ; c'était la pierre d'attente sur laquelle on espérait bâtir la révolution à l'avenir. Quelques personnes furent un peu étonnées ; mais le ministre ayant assuré qu'il n'avait pas eu d'autre moyen de dissoudre le gouvernement provisoire, on le crut. Or, remarquez que le ministre lui seul avait toute la

puissance dans ce gouvernement, et que s'il avait voulu laisser faire, ces directeurs, si difficiles à chasser avec cent cinquante mille alliés et toute la maison du roi, auraient été jetés dans la Seine par cinquante hommes de la garde nationale.

Chapitre VIII – Renversement du premier plan du second ministère

Toute cette comédie finit par je ne sais quel hasard : le nouveau Directoire, les pairs et les représentants de Bonaparte furent chassés : la maison du roi ne fut point dissoute ; on ne prit point la cocarde tricolore, grâce aux nobles sentiments du noble héritier de Henri IV, qui déclara qu'il aimerait mieux retourner à Hartwel ; le drapeau blanc flotta sur les Tuileries ; on entra paisiblement dans Paris, et, au grand ébahissement des dupes, jamais le roi ne fut mieux reçu, jamais les gardes du corps ne furent mieux accueillis. La prétendue résistance que l'on devait rencontrer ne se montra nulle part, et les obstacles, qui n'avaient jamais existé, s'évanouirent.

C'était une chose curieuse à observer que l'air stupéfait et un peu honteux qui régna sur les visages pendant quelque temps dans les sociétés de Paris. Chacun voulait encore, pour se justifier, soutenir que le choix du nouveau ministre était un choix indispensable ; mais à mesure que l'opinion de la province et de l'Europe se faisait connaître (et la province et l'Europe n'eurent pas un moment d'illusion), à mesure que la terreur cessait à Paris, on revenait au bon sens : on ne tarda pas à découvrir l'impossibilité absolue de garder en entier ce ministère, qu'on avait demandé à la couronne avec une sorte de fureur. N'accusons personne : il était tout simple que ceux qui s'étaient crus protégés pendant les Cent Jours (et qui auraient été cruellement détrompés si la bataille de Waterloo eût été perdue par les alliés), il était tout simple, dis-je, que ceux-là fussent sous l'illusion de la reconnaissance. Mais puisqu'ils ont été si promptement forcés de reconnaître leur erreur, cela leur devrait donner moins d'assurance dans leurs nouvelles assertions. Quand ils excusent aujourd'hui toutes les fautes que l'on peut faire, quand ils soutiennent avec la même

conviction que sans tel ou tel ministre nous serions inévitablement perdus, qu'ils se rappellent leur enthousiasme pour un autre personnage, le ton tranchant avec lequel ils affirmaient que rien ne pouvait aller sans lui, leurs grands raisonnements, leur colère contre les profanes qui n'admiraient pas, qui osaient douter de l'infaillibilité du ministre : alors ils apprendront à se méfier de leur propre jugement et seront plus réservés dans la distribution de leurs anathèmes.

Chapitre IX – Division du second ministère

Le plan général ayant avorté, le ministre qui l'avait conçu, s'il eût été sage, eût donné sa démission, car d'un côté les deux impossibilités de sa position naturelle l'empêchaient, comme je l'ai dit, d'entrer dans le système du gouvernement légitime, et de l'autre il ne pouvait plus suivre le système révolutionnaire, puisque celui-ci venait de manquer par la base. Si cette retraite avait eu lieu, le ministère amélioré aurait pu se soutenir ; il ne se serait pas trouvé engagé dans la fausse position qui devint la cause de ses fausses démarches et précipita sa chute.

Le président du conseil, dégagé du tourbillon qui l'avait d'abord entraîné, revenait à des idées plus justes, et désirait administrer dans le sens royaliste et constitutionnel. À cette fin, il fallait une chambre des députés, et cette chambre fut convoquée. Les électeurs adjoints, les présidents des collèges électoraux furent généralement choisis parmi les hommes attachés à la royauté. Mais précisément ce qu'il y avait de bon dans ces mesures tendait à dissoudre l'administration, puisque par là se trouvait menacé le ministre attaché à la révolution : ce ministre, en s'efforçant même d'entrer dans la chambre des députés, montrait de son côté une ignorance complète de sa position.

Comment un homme était-il devenu si aveugle sur son intérêt politique après avoir été d'abord si clairvoyant ? C'est qu'ayant été arrêté dans son premier plan, il ne pouvait plus empêcher la constitution de marcher, ni l'arbre de produire son fruit ; c'est qu'il se fit peut-être illusion ; qu'il pensa que la chambre des députés entrerait dans le système révolutionnaire. Et d'ailleurs, vain et mobile, ce ministre, dont le nom rappellera éternellement nos malheurs, se croit seul

capable de maîtriser les tempêtes, parce qu'il a l'expérience des naufrages, et sa légèreté semble être en raison inverse de la gravité des affaires qu'il a traitées.

Lorsque Cromwell signa la sentence de mort de Charles Ier, il barbouilla d'encre le visage de Marten, autre régicide auquel il passait la plume. C'est une prétention des grands criminels de supporter gaiement les douleurs de la conscience.

Chapitre X – Actes du second ministère et sa chute

Les actes émanés d'un ministère aussi divisé ne pouvaient être que contradictoires : quelques-uns sont excellents, quelques autres sont déplorables, et laisseront dans nos institutions les traces les plus désastreuses. La justice oblige de reconnaître que si les ministres actuels se sont trouvés enveloppés dans des difficultés inextricables, la plupart de ces difficultés sont nées des ordonnances rendues sous leurs prédécesseurs.

Un seul exemple suffira pour montrer à quel point le second ministère se trompa dans les choses les plus importantes. Au moment où il saisit les rênes de l'Etat, il eût dû purger le sol de la France, traduire devant les tribunaux les grands criminels, comprendre dans une autre catégorie ceux qui devaient s'éloigner, et publier une amnistie pleine et entière pour le reste : ainsi les coupables eussent été punis, les faibles rassurés. Au lieu de prendre une mesure si clairement indiquée, on laissa planer des craintes sur la tête de tous les Français, Appelées, longtemps après le délit, à prendre connaissance de ce délit, les chambres ont été forcées d'agiter des questions qui remuent trop de passions et réveillent trop de souvenirs. Les jugements partiels et sans termes se sont prolongés jusqu'au moment où j'écris ; et comme tel prévenu a été absous, et tel autre condamné en apparence pour le même crime, il en est résulté que l'indulgence et la rigueur ont eu l'air de s'accuser mutuellement d'injustice.

L'humeur augmentait : les ministres désunis commençaient à chercher des appuis dans les opinions opposées que chaque parti du ministère aurait voulu voir triompher. L'affaire du Muséum accrut le mécontentement public. La divulgation de deux fameux rapports déroula tout ce plan révolutionnaire que

j'ai expliqué, et qu'on essaya de faire adopter avant l'entrée du roi à Paris. Mais ces rapports ne pouvaient plus rien changer à l'état des choses ; le temps des craintes chimériques était passé : les rapports n'étaient plus que l'expression du désespoir d'une cause perdue et d'une ambition trompée. Du reste, médiocres en tout, ils étaient erronés dans les faits, vagues dans les vues et décousus dans les moyens.

Tant de contradictions, de tâtonnements, de faux systèmes, hâtèrent la catastrophe que tout le monde prévoyait. La session allait s'ouvrir : l'ombre des chambres suffit pour faire disparaître un ministère trop exposé à la franchise de la tribune. Quand les ministres furent tombés, on en trouva d'autres, bien qu'on eût assuré qu'il n'y en avait plus.

Chapitre XI – Du troisième ministère. Ses actes. Projets de loi

Les nouveaux ministres entrèrent en pouvoir au moment même de l'ouverture de la session. Les projets de loi qu'ils présentèrent à la chambre des députés étaient urgents et nécessaires : ils furent tous adoptés, quoique avec des améliorations considérables.

Ainsi, cette chambre dont le ministère ne tarda pas à faire de si grandes plaintes n'a jamais commis une faute ni contre le roi, qu'elle aime avec idolâtrie, ni contre le peuple, dont elle devait défendre les droits. Par les lois sur la suspension de la liberté individuelle, sur les cris séditieux, sur les cours prévôtales, sur l'amnistie, elle s'est empressée d'armer la couronne de tous les pouvoirs ; en amendant le projet de loi d'élections et en faisant, contre ses propres intérêts comme chambre, un meilleur budget, elle a maintenu les intérêts du peuple.

Si le ministère avait consenti, pour son repos comme pour celui de la France, à suivre le principe constitutionnel, à marcher avec la majorité, jamais travaux politiques plus importants et plus brillants à la fois n'auraient consolé un peuple après tant de folies et d'erreurs.

Les projets de loi des ministres furent de grands actes d'administration : mieux dirigés, ils auraient passé sans difficulté.

Les propositions des chambres[5666] furent de leur côté matière à grandes lois ; accueillies par le ministère, elles se fussent perfectionnées.

De faux systèmes dérangèrent tout, et ce qui devait être un point d'union devint un champ de bataille.

Entrons donc dans l'examen de ces systèmes qui ont déjà perdu la France au 20 mars, qui nous font et nous feront

encore tant de mal.

Chapitre XII – Quels hommes ont embrassé les systèmes que l'on va combattre, et s'il importe de les distinguer

Il y a des administrateurs qui ont embrassé les systèmes en vigueur depuis la restauration, voyant très bien le but caché, désirant très vivement la conséquence de ces systèmes.

Il y a des hommes d'Etat qui y sont tombés, faute de lumières et de jugement ; d'autres s'y sont précipités en haine de tels ou tels hommes ; d'autres y tiennent par orgueil, passion, caractère, entêtement, humeur.

Il est clair que ces systèmes ont leurs dupes et leurs fripons, comme toute opinion dans ce monde ; mais puisque dupes et fripons nous conduisent également à l'abîme, peu nous importe les motifs divers qui les ont déterminés à suivre le même chemin.

Fairfax s'était laissé entraîner par la faction parlementaire ; il s'aperçut trop tard qu'il avait été trompé. Il voulut trop tard arracher le roi à ses bourreaux. Le jour de l'exécution de Charles Ier, il se mit en prière avec Harrison pour demander des conseils à Dieu. Harrison savait que le coup allait être porté ; il prolongeait exprès la fatale oraison, afin d'ôter au général le temps de sauver le monarque. On apporte la nouvelle : « Le ciel l'a voulu ! » s'écrie Harrison en se levant. Fairfax fut consterné, mais le roi était mort.

Sans donc nous occuper des hommes, ne parlons que des systèmes. Si je parviens à en prouver la fausseté, à montrer l'écueil aux pilotes chargés de nous conduire, je croirai avoir rendu un grand service à la France, convaincu, comme je le suis, que si l'on continue à suivre la route où nous sommes engagés, on mènera la monarchie légitime au naufrage.

Chapitre XIII – Système capital, fondement de tous les autres systèmes suivis par l'administration

Le grand système d'après lequel on administre depuis la restauration, le système qui est la base de tous les autres, celui d'où sont nées ces hérésies : Il n'y a point de royalistes en France ; la chambre des députés n'est point dans le sens de l'opinion générale ; il ne faut point suivre la majorité de cette chambre ; il ne faut point d'épurations ; les royalistes sont incapables, etc., etc. ; ce système, qu'on ne peut soutenir qu'en niant l'évidence des faits, qu'en calomniant les choses et les hommes, qu'en renonçant aux lumières du bon sens, qu'en abandonnant un chemin droit et sûr, pour prendre une voie tortueuse et remplie de précipices, ce système, enfin, est celui-ci : Il faut gouverner la France dans le sens des intérêts révolutionnaires.

Cette phrase, bien digne des révolutionnaires par sa barbarie, renferme l'instruction entière d'un ministre. Tout homme qui ne la comprend pas est déclaré incapable de s'élever à la hauteur de l'administration. Il ne vaut pas la peine qu'on daigne lui expliquer les secrets des têtes fortes, des esprits positifs et des génies spéciaux[5667].

Chapitre XIV – Qu'avec ce système on explique toute la marche de l'administration

Servez-vous de ce système comme d'un fil, et vous pénétrerez dans tous les replis de l'administration ; vous découvrirez la raison de ce qui vous a paru le plus inconcevable ; vous trouverez la cause efficiente des déterminations ministérielles : je le prouve.

Il n'y a que deux espèces d'hommes qui peuvent gouverner dans le sens des intérêts révolutionnaires : ceux qui sont eux-mêmes engagés fortement dans ces intérêts ; ceux qui sans les partager sont néanmoins convaincus que la majorité de la France est révolutionnaire.

Que les premiers administrent au profit de la révolution, cela est tout naturel ; que les seconds, par d'autres motifs, s'attachent au même système, c'est tout naturel encore ; car étant faussement persuadés, mais enfin étant persuadés, que toute résistance à l'ordre de choses révolutionnaire est inutile, que cette résistance amènerait des crises et des bouleversements, ils doivent gouverner selon l'opinion qu'ils croient dominante et insurmontable.

Cela posé, il faut favoriser de toutes parts les hommes et les choses de la révolution, parce qu'on les regarde comme seuls puissants, seuls à craindre, tandis que, par une conséquence contraire, on doit écarter les hommes et les choses qui ne tiennent pas à cette révolution, parce qu'ils ne sont ni puissants ni à craindre.

Or, n'est-ce pas ce qu'on a toujours fait depuis la restauration ? Partez donc du système des intérêts révolutionnaires, et toute l'administration est expliquée.

Cette administration a-t-elle sauvé, a-t-elle perdu, perdra-t-elle la France ? voilà la question.

Si elle sauve la France, le système est vrai : il faut le suivre.

Si elle a déjà perdu, si elle doit perdre encore la France, le système est faux : qu'on se hâte de l'abandonner.

Et moi je soutiens que le système des intérêts révolutionnaires nous a précipités et nous précipitera encore dans un abîme d'où nous ne sortirons plus.

Je dis qu'il est inconcevable que des ministres attachés à la couronne retombent dans les fautes qui ont produit la leçon du 20 mars.

Je dis que je ne saurais comprendre comment ces ministres sacrifient la France pour gagner des gens qu'on ne gagnera jamais ; comment ils en sont encore à ce pitoyable système de fusion et d'amalgame que Bonaparte lui-même n'a pu exécuter avec un bras de fer et six cent mille hommes ; comment ils croient avoir trouvé un moyen de salut quand ils n'emploient qu'un moyen de destruction.

Je ferai toucher au doigt et à l'oeil les conséquences terribles du système des intérêts révolutionnaires pris pour base de l'administration ; mais il faut d'abord l'attaquer dans son principe, ainsi que les autres systèmes dérivés de ce système capital.

Chapitre XV – Erreurs de ceux qui soutiennent le système des intérêts révolutionnaires

Voici l'erreur de ceux qui veulent gouverner de bonne foi dans le sens des intérêts révolutionnaires : ils confondent les intérêts matériels révolutionnaires et les intérêts moraux de la même espèce. Protégez les premiers ; poursuivez, détruisez, anéantissez les seconds.

J'entends par les intérêts matériels révolutionnaires la possession des biens nationaux, des droits politiques développés par la révolution et consacrés par la Charte.

J'entends par les intérêts moraux, ou plutôt immoraux de la révolution, l'établissement des doctrines antireligieuses et antisociales, la doctrine du gouvernement de fait, en un mot, tout ce qui tend à ériger en dogme, à faire regarder comme indifférents, ou même comme légitimes, le manque de foi, le vol et l'injustice.

Chapitre XVI – Ce qu'il faut faire en admettant la distinction notée au précédent chapitre

Ainsi, punissez quiconque se porterait à des voies de fait contre les acquéreurs de biens nationaux ; veillez à la conservation de tous les avantages que la constitution accorde aux diverses classes de citoyens : cette part faite aux intérêts révolutionnaires, c'est une erreur déplorable autant qu'odieuse de se croire obligé de soutenir toutes les opinions impies et sacrilèges nées de la fange de la révolution : c'est prendre pour des intérêts réels des principes destructeurs de toute société humaine.

Chapitre XVII – Exemple à l'appui de ce qu'on vient de dire

Faut-il, par exemple, parce qu'on a vendu des biens qui ne nous appartenaient pas, que la Charte a reconnu cette vente (pour ne pas amener de nouveaux troubles), faut-il déclarer qu'il est légal de garder ceux qui ne sont pas encore aliénés ? Une injustice commise devient-elle un droit pour commettre une autre injustice ? Craindrait-on, en rendant ce qui reste des domaines de l'Eglise, d'avouer qu'on a eu tort de vendre ce qui ne reste plus et ce qu'on ne redemande pas ? Cet aveu ne doit-il jamais être fait ?

Singulière doctrine de ces hommes qui prétendent aimer la liberté ! Ne dirait-on pas que les droits consacrés par la Charte n'ont été établis qu'au profit de ceux qui ont tout contre ceux qui n'ont rien ? L'inviolabilité des propriétés que l'on invoque pour la France nouvelle n'existe point pour l'ancienne France : la peine de la confiscation n'est plus connue pour crime de lèse-majesté, mais elle continue de l'être pour crime de fidélité.

Malheur à la nation dont la loi, comme la règle de plomb de certains architectes de la Grèce, se ploie pour s'appliquer à différentes formes ! Malheur au juge qui a deux poids et deux mesures ! Malheur au citoyen réclamant pour lui la justice qu'il dénie à son voisin ! Sa prospérité sera passagère, il sera frappé de cette même adversité qui ne le touche pas en autrui.

Au temps de Philippe de Valois, il y eut une peste : durant la mortalité, il advint que deux religieux de Saint-Denis chevauchaient à travers champs ; ils arrivèrent à un village où ils trouvèrent les hommes et les femmes dansant au son des tambourins et des cornemuses. Ils en demandèrent la raison : les paysans répondirent qu'ils voyaient tous les jours mourir leurs voisins, mais que la contagion n'étant pas entrée dans

leur village, ils avaient bonne espérance et se tenaient en joie. Les deux religieux continuèrent leur route. Quelque temps après, ils repassèrent par le même village : ils n'y rencontrèrent que peu d'habitants, et ces habitants avaient l'air abattu et le visage triste. Les religieux s'enquirent où étaient les hommes et les femmes qui menaient naguère une si grande fête : « Beaux seigneurs, répondirent les paysans, le courroux du ciel est descendu sur nous[5668].

Chapitre XVIII – Continuation du même sujet

Poursuivez, et voyez où vous arrivez avec le système que j'attaque.

On doit s'opposer au rétablissement de la religion, parce que les intérêts révolutionnaires sont contraires à la religion.

On ne doit jamais faire aucune proposition, présenter aucun projet de loi tendant à rétablir les institutions morales et chrétiennes, parce que les rétablir c'est menacer la révolution ; c'est en outre supposer que ces institutions ont été renversées, par conséquent faire un reproche indirect à la révolution qui les a détruites. N'ai-je pas entendu blâmer comme impolitiques les honneurs funèbres rendus à Louis XVI, à Marie-Antoinette, au jeune roi Louis XVII, à Mme Elisabeth ? Si c'est comme cela qu'on sauve la monarchie, je suis étrangement trompé.

Si des choses on passe aux hommes, on trouvera qu'il ne faut rien faire pour ceux qui ont combattu la révolution, de peur d'alarmer les intérêts révolutionnaires ; qu'il faut combler au contraire les amis de la révolution pour les gagner et se les attacher. Je présenterai les détails du tableau quand je peindrai l'état actuel de la France.

Enfin, tous ces discours où l'on retrouve les mots d'honneur, de religion, de royalisme, sont des discours de factieux : parler ainsi, c'est blesser les intérêts révolutionnaires.

Avant la révolution, les prédicateurs, effrayés par l'esprit du siècle, n'osaient presque plus nommer Jésus-Christ : ils tâchaient, par des périphrases, de faire entendre de qui ils voulaient parler.

Aujourd'hui, à cause des intérêts moraux révolutionnaires, évitez toutes les paroles qui pourraient blesser des oreilles délicates ; restitution, par exemple, est un mot si affreux,

qu'on doit le bannir, lui et ses dérivés, de la langue française. Il y a de bonnes gens qui consentiraient presque à la dotation de l'autel, à condition qu'on donnât, mais non pas qu'on rendît au clergé ce qui reste des biens de l'Eglise ; car, comme ils le disent très sensément, il faut maintenir le principe !

Si cela continue, grâce aux intérêts révolutionnaires, dans peu d'années il y aura une foule de mots que l'on n'entendra plus, et l'on sera obligé de les expliquer dans les nouveaux dictionnaires.

Chapitre XIX – Que le système des intérêts révolutionnaires, pris à la fois dans le sens physique et moral, mène à cet autre système, savoir : qu'il n'y a point de royalistes en France

Gouverner dans le sens des intérêts révolutionnaires, sous le rapport moral, est un système si directement opposé aux principes du gouvernement légitime, il paraît si insensé de caresser toujours ses ennemis et de repousser toujours ses amis, qu'il a bien fallu s'appuyer sur quelque raison décisive.

Qu'a-t-on alors imaginé ? On a dit : Il n'y a point de royalistes en France ! C'est justifier une erreur par une erreur.

« Combien êtes-vous ? s'écriait un jour un homme spécial : deux royalistes contre cent révolutionnaires : subissez donc votre sort ! Vae victis ! Un gouvernement ne connaît que la majorité, et n'administre que pour elle. Des faits, et non des mots : comptons. »

Eh bien, comptons.

Vous dites donc qu'il y a deux royalistes contre cent personnes attachées aux principes de la révolution, ou, pour me servir de votre phrase habituelle, vous dites qu'il n'y a point de royalistes en France. Vous en concluez qu'il faut gouverner dans le sens des intérêts révolutionnaires, non seulement matériels, mais encore moraux, sans avoir égard à la distinction que je prétends établir.

Je tirerais de ce fait, s'il était véritable, une conséquence tout opposée ; mais je commence par le nier.

Chapitre XX – Que les royalistes sont en majorité en France

Loin que les royalistes soient en minorité en France, ils sont en majorité.

S'ils étaient en majorité, répond-on, la révolution n'eût pas eu lieu.

Et depuis quand, dans les révolutions des peuples, la majorité a-t-elle fait la loi ? L'expérience n'a-t-elle pas prouvé que c'est le plus souvent la minorité qui l'emporte ? La nation voulait-elle le meurtre de Louis XVI ? voulait-elle la Convention et ses crimes ? voulait-elle le Directoire et ses bassesses ? voulait-elle Bonaparte et sa conscription ? Elle ne voulait rien de tout cela : mais elle était contenue par une minorité active et armée. Doit-on inférer que parce que la majorité se tait, ses intérêts n'existent pas dans un pays ? Dans ce cas, il faudrait presque toujours conclure contre l'opprimé en faveur de l'oppresseur.

Mais délivrez du joug cette majorité, et vous verrez ce qu'elle dira. L'exemple en est récent et sous vos yeux. Des collèges électoraux formés par Bonaparte sont appelés à des élections sous le roi ; que feront-ils ? Entraînés par l'opinion populaire, et puisant, pour ainsi dire, eux-mêmes dans cette opinion, ils nomment pour députés les plus déterminés royalistes. Je dirai plus : il a fallu toute la puissance ministérielle d'alors pour parvenir à faire élire certains chefs que l'esprit public repoussait. Loin qu'on veuille encore des révolutionnaires, on en est las : le torrent de l'opinion coule aujourd'hui dans un sens tout à fait opposé aux idées qui ont amené le bouleversement de la France.

Renfermons-nous dans les faits. Que chacun se rappelle les départements, les villes, les villages, les hameaux où il peut avoir des relations, des intérêts de famille ou d'amitié. Dans

tous ces lieux, il lui sera facile de compter le très petit nombre d'hommes connus par leurs principes révolutionnaires. Y en a-t-il un millier par département, une centaine par ville, une douzaine par village, bourg et hameau ? C'est beaucoup ; et vous ne les trouveriez pas.

Ceux qui n'ont parcouru que nos provinces les plus dévastées par deux invasions consécutives, qui n'ont suivi que la route militaire, ravagée par douze cent mille étrangers, ceux-là ont vu des paysans au milieu de leurs moissons détruites, de leurs chaumières en cendres. Serait-il juste de conclure que des propos arrachés à l'impatience de la misère sont la manifestation d'une opinion nationale ? Et comment se fait-il que ces provinces dépouillées aient nommé des députés tout aussi royalistes que ceux du reste de la France ? Ignore-t-on même que les départements du nord sont remarquables par l'ardeur de leur royalisme ! Voyagez à l'ouest et au midi, et vous serez frappé de la vivacité de cette opinion, qui est portée jusqu'à l'enthousiasme. Voilà des faits et des calculs.

Chapitre XXI – Ce qui a pu tromper les ministres sur la véritable opinion de la France

L'illusion du ministère sur la véritable opinion de la France tient encore à une autre cause. Il prend pour une chose existante hors de lui une chose inhérente à lui-même, et il s'émerveille de découvrir ce qui est le résultat forcé de la position où il a placé l'ordre politique.

Le ministère ne voit pas que sur la question de l'opinion générale il n'a pour guide et pour témoin qu'une opinion intéressée. La plupart des places étaient et sont encore entre les mains des partisans de la révolution ou de Bonaparte. Les ministres ne correspondent qu'avec les hommes en place ; ils leur demandent des renseignements sur l'opinion de la France. Ces hommes tout naturellement ne manquent pas de répondre que les administrés pensent comme eux, hors une petite poignée de chouans et de Vendéens. Comptez l'armée des douaniers, des employés de toutes les sortes, des commis de toutes les espèces, et vous reconnaîtrez que l'administration, dans sa presque totalité, tient aux intérêts révolutionnaires. Or, si le gouvernement voit l'opinion de la France dans les administrateurs, et non dans les administrés, il en résulte qu'il doit croire, contre la vérité évidente, qu'il y a très peu de royalistes en France Et comme ce sont des administrateurs qui parlent, qui écrivent, qui disposent des journaux et de la voix de la renommée ; comme, enfin, ce sont eux qui forment les autorités publiques, il est clair qu'il y a de quoi prendre là des idées fausses sur la France, de quoi se tromper soi-même et tromper l'Europe.

Chapitre XXII – Objection réfutée

Un homme d'esprit, consulté sur l'opinion de la France, après avoir dit que les royalistes sont les meilleures gens du monde, qu'ils sont pleins de zèle et de dévouement (précaution oratoire à l'usage de tous ceux qui veulent leur nuire), ajoutait : Mais ces honnêtes gens sont en si petit nombre, ils sont si peu de chose comme parti, qu'ils n'ont pas pu, le 20 mars, sauver le roi à Paris, ni défendre Madame à Bordeaux. Eh, grand Dieu ! quels sont donc ceux qui emploient de tels raisonnements pour prouver la minorité des royalistes ? Ne seraient-ce point des hommes qui chercheraient une excuse à des événements qui les condamnent ? Ne seraient-ce point des administrateurs auteurs et fauteurs du merveilleux système qu'il faut gouverner dans les intérêts révolutionnaires, par conséquent ne placer que des amis de Bonaparte, que des élèves de la révolution ?

Quoi ! c'est vous qui refusiez de croire à tout ce qu'on vous dénonçait ; qui traitiez d'alarmistes ceux qui osaient vous parler des dangers de la France ; qui n'ouvriez pas même les lettres qu'on vous écrivait des départements ; qui n'avez pas pu garder un bras de mer avec toute la flotte de Toulon ; qui vous êtes montrés si pusillanimes au moment du danger, si incapables de prendre un parti, de suivre un plan, de concevoir une idée ; qui n'avez su que vous cacher en laissant 35 millions comptant à l'usurpateur, tant il vous semblait difficile de trouver quelques chariots ! C'est vous qui reprochez aux royalistes écartés, désarmés par vous, de n'avoir pas pu sauver le roi ! Ah ! qu'il vaudrait mieux garder le silence que de vous exposer à vous faire dire que tous les torts viennent de vous ; de vos funestes systèmes ! Si vous n'aviez pas mis des révolutionnaires dans toutes les places, si vous n'aviez pas éloigné les royalistes de tous les postes, l'usurpateur n'aurait pas réussi. Ce sont vos préfets révolutionnaires, vos

commandants bonapartistes qui ont ouvert la France à leur maître. Ne lui aviez-vous pas ingénieusement envoyé des maréchaux de logis dans tout le midi, en semant sur son chemin ses créatures ? Il avait raison de dire que ses aigles voleraient de clocher en clocher : il allait de préfecture en préfecture coucher chaque soir, grâce à vos soins, chez un de ses amis. Et vous osez vous en prendre aux royalistes ! Qui ne sait que dans tout pays ce sont les autorités civiles et militaires qui font tout, parce qu'elles disposent de tout ; que la foule désarmée ne peut rien ? Où l'usurpateur a-t-il rencontré quelque résistance, si ce n'est là même où, par hasard, il s'est rencontré des hommes qui n'étaient pas dans les intérêts révolutionnaires ? Vos agents, ces habiles que vous aviez comblés de faveurs pour les attacher à la couronne, arrêtaient les royalistes, empêchaient les Marseillais de sortir de Marseille. Vous sied-il bien de mettre sur le compte de la prétendue faiblesse des sujets fidèles ce qui n'est que le fruit de la pauvreté de vos conceptions ? Abandonnez un moyen de défense aussi maladroit qu'imprudent, puisqu'au lieu de prouver la bonté de votre système il en démontre le vice.

Chapitre XXIII – Que s'il n'y a pas de royalistes en France, il faut en faire

Après avoir nié la majeure, je change d'argument, et j'accorde aux adversaires tout ce qu'ils voudront. Je dis alors : Fût-il vrai qu'il n'y eût pas de royalistes en France, le devoir du ministère serait d'en faire : loin de gouverner dans le sens de la révolution, de fortifier les principes révolutionnaires, essentiellement républicains, il serait coupable de ne pas employer tous ses efforts pour amener le triomphe des opinions monarchiques.

Ainsi, trouvant sous sa main, par miracle, une chambre de députés purement royalistes, le ministère devrait s'en servir pour changer la mauvaise opinion qu'il supposait exister dans la majorité de la France. Et qu'il ne soutienne pas que ce changement eût été impossible : les moyens d'un gouvernement sont toujours immenses. C'est bien après avoir été témoin de toutes les variations que la révolution a produites, de tous les rôles que la plupart des hommes ont joués, de tous ces serments prêtés à la république, à la tyrannie, à la royauté, au gouvernement de droit, au gouvernement de fait, que l'on peut désespérer de ramener à la légitimité des caractères si flexibles ! Et si au lieu de supposer la majorité révolutionnaire, je la suppose seulement indifférente et passive, quelle facilité de plus pour la faire pencher vers les principes de la religion et de la royauté ! C'est donc par goût et par choix que vous la déterminez à tomber du côté de la révolution ? Vous avez dit à la tribune qu'un ministre doit diriger l'opinion : eh bien, je vous prends par vos paroles ; faites des royalistes, ou je vous accuse de n'être pas royalistes vous-mêmes.

Chapitre XXIV – Système sur la chambre actuelle des députés

Ce qui embarrasse le plus les partisans des intérêts révolutionnaires, lorsqu'ils soutiennent qu'il n'y a point de royalistes en France, c'est la composition de la chambre des députés.

Le système des intérêts révolutionnaires amène le système de la minorité des royalistes en France ; ce second système produit nécessairement celui-ci, savoir, que la chambre actuelle des députés n'a point été élue dans le sens de l'opinion générale. C'est de ce quatrième système qu'est née l'absurdité inconstitutionnelle d'après laquelle on prétend que le ministère n'a pas besoin de la majorité de la chambre. Le mal engendre le mal.

Voici comment on raisonne pour détruire l'objection tirée du royalisme de la chambre des députés :

« L'opinion de la majorité de la chambre des députés ne représente point, dit-on, l'opinion de la majorité de la France. Cette chambre, élue par surprise, fut convoquée au milieu d'une invasion. Dans le trouble et la confusion, les collèges électoraux se sont hâtés de nommer des royalistes, croyant que ceux-ci allaient être tout-puissants, quoique l'opinion de ces collèges fût opposée à la nature des choix mêmes qu'ils faisaient. L'opinion de la majorité des Français est précisément celle de la minorité actuelle de la chambre des députés : voilà pourquoi les ministres ont suivi cette minorité, voulant marcher avec la France, et non pas avec une faction. »

Chapitre XXV – Réfutation

Je vois d'abord dans cet exposé une chose qui, si elle était réelle, confirmerait ce que j'ai avancé plus haut : il est facile de faire des royalistes en France, en supposant qu'il n'y en ait pas.

En effet, des collèges électoraux sont assemblés : dans la simple supposition que les royalistes vont être puissants, que le gouvernement va prendre des mesures en leur faveur, ces collèges nomment sur-le-champ, contre leurs intérêts, leurs penchants et leurs opinions, des députés royalistes ! On est donc bien coupable, je le répète, de ne pas rendre toute la France royaliste, lorsqu'on le peut à si peu de frais, lorsque la moindre influence la détermine à faire aussi promptement ce qu'elle ne veut pas que ce qu'elle veut.

Pour moi, je m'en tiens au positif, et, comme ceux dont je combats le système, je ne veux que des faits.

J'ai eu l'honneur de présider un collège électoral dans une ville dont la garnison étrangère n'était séparée de l'armée de la Loire que par un pont. S'il devait y avoir oppression, confusion, incertitude quelque part, c'était certainement là. Je n'ai vu que le calme le plus parfait, que la gaieté même, que l'espérance, l'absence de toutes craintes, que les opinions les plus libres. Le collège était nombreux ; il n'y manquait presque personne. On y remarquait des hommes de tous les caractères, de toutes les opinions ; des malades s'y étaient fait porter : le résultat de tout cela fut la nomination de quatre royalistes pris dans l'administration, la magistrature et le commerce. Il y en aurait eu vingt de nommés si l'on avait eu vingt choix à faire, car il n'y eut concurrence qu'entre des royalistes. On n'aurait trouvé de difficulté ou plutôt d'impossibilité qu'à faire élire les partisans des intérêts révolutionnaires.

Je suis peut-être suspect ici par mes opinions. Il y a d'autres présidents qui ne l'étaient pas, et ils ont rapporté comme moi des nominations royalistes. Si donc il y avait tant de calme et

d'indépendance à Orléans, les départements éloignés de Paris et du théâtre de la guerre devaient être encore plus libres de suivre leurs véritables opinions.

Une preuve de plus que l'opinion de la majorité de la chambre des députés était l'opinion de la majorité de la France, c'est la réception que les départements ont faite à leurs députés. Je ne parle pas des témoignages de satisfaction donnés aux hommes les plus éclatants ; on pourrait répondre que l'esprit de parti s'en est mêlé. Je parle de la manière dont les députés les plus obscurs ont été accueillis presque partout, par cela seul qu'ils avaient voté avec la majorité. On a dit que la police avait envoyé des ordres secrets pour que de semblables honneurs attendissent aussi les membres de la minorité : ce sont des propos de la malveillance.

Si les départements avaient élu des députés qu'ils n'aimaient pas, il faut avouer qu'ils avaient eu le temps de revenir de leur surprise, de s'apercevoir que les royalistes n'avaient ni puissance ni faveur : alors ces départements, mécontents eux-mêmes de tout ce qui s'était passé dans la session, auraient pu montrer combien ils se repentaient de leurs choix. Point du tout : ils en paraissaient de plus en plus satisfaits. Voilà une abnégation de soi-même, une frayeur, une surprise, qui durent bien longtemps !

Que n'avait-on point tenté toutefois pour égarer l'opinion ! Que de calomnies répandues, que d'insultes dans les journaux ! Tantôt les députés voulaient ramener l'ancien ordre de choses et revenir sur tout ce qui avait été fait ; tantôt ils attaquaient la prérogative et prétendaient résister au roi. Comment dans les provinces aurait-on démêlé la vérité, quand la presse n'était pas libre, quand elle était entre les mains des ministres, quand on ne pouvait rien expliquer au delà de la barrière de Paris, ni faire comprendre la singulière position où l'on plaçait les plus fidèles serviteurs du roi ? Pour couronner l'oeuvre, les chambres avaient été renvoyées immédiatement après le rapport sur le budget à la chambre des pairs ; et les députés, sans pouvoir répondre, étaient retournés chez eux, chacun avec un acte d'accusation dans la poche : cependant la

vérité a été connue.

Trompé comme on l'est dans les cercles de Paris, où chacun ne voit et n'entend que sa coterie, où l'on prend ce qu'on désire pour la vérité, où l'on est la dupe des bruits et des opinions que l'on a soi-même répandus, où la flatterie attaque le dernier commis comme le premier ministre, on disait avec une généreuse pitié que le ministère serait obligé de protéger les députés quand ils retourneraient dans les provinces ; que ces malheureux seraient insultés, bafoués, maltraités par le peuple : *Ride, si sapis* !

Il me semble que les départements commencent à se soustraire à cette influence de Paris, qui les a dominés depuis la révolution et qui date de loin en France. Lorsque le duc de Guise le Balafré montrait à sa mère la liste des villes qui entraient dans la ligue : « Ce n'est rien que tout cela, mon fils, disait la duchesse de Nemours : si vous n'avez Paris, vous n'avez rien. »

Que l'administration, par maladresse, accroisse aujourd'hui le dissentiment entre les provinces et Paris, il en résultera une grande révolution pour la France.

Chapitre XXVI – Conseils des départements

Le sophisme engendre l'illusion ; l'illusion détrompée produit l'humeur, anime l'amour-propre : on se pique au jeu. Il serait plus simple de dire : J'ai tort, et de revenir ; mais on ne le fait pas.

Les départements avaient bien reçu leurs députés ; cette réception tendait à prouver que l'opinion était royaliste, mais il restait une ressource : les conseils des départements allaient s'assembler. S'ils se plaignaient des députés ou ne montraient pour leurs travaux que de l'indifférence, le triomphe était encore possible. On eût fait valoir les adresses des conseils ; on se serait écrié : « Vous le voyez ! nous vous l'avions bien dit. Voilà la véritable opinion de la France. Etes-vous maintenant convaincus que la chambre n'a point été choisie dans le sens de l'opinion générale, opinion qui est toute dans les intérêts révolutionnaires ? Ecoutez les conseils généraux : ils sont les organes de l'opinion publique. »

Qu'est-il arrivé ? Les conseils ont aussi fait l'éloge des députés. Eh bien, les conseils ne sont plus les organes de l'opinion publique. On sait que toutes ces louanges sont des coups montés, des affaires de cabale et de parti. On sait que l'on rédige une adresse comme on veut, etc.

Ordre aux journaux de se moquer des honneurs rendus aux députés ; ordre aux conseils généraux de ne députer personne à Paris, parce qu'on ne veut pas qu'on vienne dire au pied du trône combien la France est satisfaite de ses mandataires. On ne recevra que les adresses des conseils ; et ces adresses, on ne les mettra que par extrait dans Le *Moniteur*, en ayant soin d'en retrancher tous les éloges de la chambre.

Enfin, comme les conseils votent des remerciements et des témoignages d'estime à leurs députés, ordre encore de

n'accorder ces remerciements et ces témoignages d'estime qu'avec la permission de la couronne. Pour motiver cet ordre extraordinaire, il faut faire violence à toute l'histoire ; il faut dire que la couronne eut seule en tout temps le droit de décerner des honneurs, tandis qu'il n'est personne qui ne sache que depuis Clovis jusqu'à nos jours les villes, les corps, les confréries, ont été en possession de ce droit ; jusque-là qu'on tirait quelquefois le canon pour un écolier qui avait remporté un prix à l'université.

Et quand il eût été vrai que ce droit n'eût pas existé sous la monarchie absolue, ne dérive-t-il pas tout naturellement de la monarchie constitutionnelle ? Si les départements ont le droit d'élire des députés, n'ont-ils pas celui de dire à ces députés qu'ils sont contents de leurs services ? Quelle pitié que tout cela !

Tel est le fatal esprit du système : quiconque en est possédé ferme les yeux à la vérité. Les hommes de la meilleure foi du monde se donnent l'air de tout ce qui est opposé à la bonne foi ; avec les idées les plus généreuses, ils gouvernent comme Bonaparte, par les moyens les moins généreux. Mais pour administrer ainsi ont-ils la force de Bonaparte ? Les adresses sont connues ; elles arrivent de toutes parts ; chacun les reçoit ; chacun voit pourquoi on cherche à les étouffer : on rit ou l'on rougit, en restant convaincu plus que jamais que la majorité de la chambre des députés est dans le sens de l'opinion de la France.

Chapitre XXVII – Que l'opinion même de la minorité de la chambre des députés n'est point en faveur du système des intérêts révolutionnaires

Que si l'on s'appuie de l'opinion de la minorité réelle des députés, comme représentant l'opinion générale de la France, je dis encore que cette opinion, à la prendre à son origine, servirait elle-même à battre en ruine le système des intérêts révolutionnaires.

Quand la chambre s'est rassemblée, elle était presque unanime dans ses sentiments. Il a fallu que le ministère travaillât avec une persévérance incroyable pour parvenir à la diviser. On conçoit à peine comment des hommes de sens trouvant sous leur main un instrument aussi parfait, aussi bien disposé pour tous les usages, n'aient pas voulu ou n'aient pas pu s'en servir ; on conçoit à peine que ces hommes de sens aient mis autant de soins à se créer une minorité qu'un ministère en met ordinairement à acquérir la majorité.

Que de mouvements il a fallu se donner en effet, que de démarches, de sueurs répandues, pour avoir le plaisir de voir refaire ou rejeter les lois ! Que d'adresse-pour perdre la partie ! Un club n'a d'abord rien produit. La chambre tout entière était si franchement royaliste, que ce n'est qu'en abusant du nom du roi, en répétant sans cesse que le roi désirait, voulait, ordonnait ceci, cela, qu'on est parvenu à ébranler quelques hommes. Ces honnêtes gens se sont détachés, comme malgré eux, d'une majorité qu'ils n'ont pas crue assez soumise à la volonté du monarque. Cela est si vrai, que, dans une foule d'occasions, comme dans l'affaire des régicides, ils ont voté par acclamation dans le sens de la majorité. Or, le bannissement des régicides était un coup mortel porté aux intérêts révolutionnaires.

Ainsi on ne peut pas même argumenter de l'opinion de la minorité de la chambre des députés en faveur du système de ces intérêts ; car cette opinion, loin d'être l'opinion réelle de la minorité, n'est que la reproduction de l'opinion ministérielle par laquelle elle a été formée.

Chapitre XXVIII – Dernier fait qui prouve que les intérêts ne sont pas révolutionnaires en France

Faisons la contre-épreuve du tableau. Si les intérêts étaient révolutionnaires en France, toutes les fois qu'il y a un mouvement politique, ce mouvement serait infiniment dangereux. Aussi à chaque conspiration ne manque-t-on pas de s'écrier : « Voilà ce que vos paroles imprudentes ont fait ! les intérêts révolutionnaires se sont crus menacés : à l'instant la tranquillité a été troublée. Cette étincelle peut produire un vaste incendie. »

On regarde, et cette étincelle ne produit rien ; personne ne remue. On voit avec indifférence et mépris quelques jacobins isolés tomber dans le gouffre qu'ils ont tenté de rouvrir. Ce parti, sans force, n'a aucune racine dans l'opinion : il n'est dangereux (mais alors il l'est beaucoup) que quand on a l'imprudence de l'employer. La vipère est faible et rampante ; vous pouvez l'écraser d'un coup de pied, mais elle vous tuera si vous la mettez dans votre sein.

Chapitre XXIX – Qu'on ne fait pas des royalistes par le système des intérêts révolutionnaires

Passons sur un autre champ de bataille.

J'ai dit qu'il fallait faire des royalistes, s'il n'y en avait pas en France. C'est précisément pour cela, répond-on, que l'on gouverne dans le sens des intérêts révolutionnaires. Le chef-d'oeuvre du ministère sera de rattacher au roi tous ses ennemis. On gagnera tous les hommes qui n'ont à se reprocher qu'un excès d'énergie, et qui mettront à défendre le trône la force qu'ils ont mise à le renverser.

Et moi aussi j'ai prêché cette doctrine. et moi aussi j'ai dit qu'il fallait fermer les plaies, oublier le passé, pardonner l'erreur. Quel éloge n'ai-je point fait de l'armée ! Je dois même le confesser : je suis trop sensible à la gloire militaire, et je raisonne mal quand j'entends battre un tambour. Mais ce que je concevais avant le 20 mars, je ne le conçois plus après. Etre un bon homme, soit ! mais un niais, non ! Je serais aussi trop honteux d'être deux fois dupe. Vous prétendez rendre royalistes les hommes qui vous ont déjà perdus ! Et que ferez-vous pour eux qu'on n'eût point fait alors ? Ils occupaient toutes les places, ils dévoraient tout l'argent, ils étaient chargés de tous les honneurs. On donnait à quelques régicides mille écus par mois pour avoir fait tomber la tête de Louis XVI. Serez-vous plus libéral ? Les Cent Jours ont envenimé la plaie ; ils ont ajouté aux passions premières la honte d'avoir tenté sans succès une nouvelle trahison. Par cette raison, la légitimité est devenue de plus en plus odieuse à de certains hommes : ils ne seront satisfaits que par son entière destruction. Je le répéterai : essayer encore après le 20 mars de gagner les révolutionnaires, remettre encore toutes les places entre les mains des ennemis du roi, continuer encore le

système de fusion et d'amalgame, croire encore qu'on enchaîne la vanité par les bienfaits, les passions par les intérêts ; en un mot, retomber dans toutes les fautes qu'on a faites après une leçon si récente, une expérience si rude, disons-le sans détour, il faut que quelque arrêt fatal ait été prononcé contre cet infortuné pays.

Chapitre XXX – Des épurations en général

Ceci nous amène à traiter des épurations.

Avant l'ouverture de la session, les collèges électoraux avaient demandé l'épuration des autorités. À l'ouverture de la session, les deux chambres répétèrent la même demande dans leurs adresses. Le ministère répondit qu'il surveillerait ses agents ; qu'il prenait, d'ailleurs, les événements sous sa responsabilité.

Mais, d'abord, qu'est-ce que la responsabilité des ministres ? La loi qui doit la définir n'est point encore faite. Jusque ici cette terrible responsabilité, de loin vaisseau de haut bord, de près n'est que bâton flottant sur l'onde. Le premier ministre était sans doute dévoué à la cause de la royauté : cependant a-t-il pu prévenir l'infidélité des bureaux et des commis ? Dans une foule de cas le ministre ne peut voir que par les sous-ordres qui l'environnent ; sa foi peut être surprise. Si, par exemple, les administrations sont remplies d'hommes qui calomnient les amis du roi, le ministre n'agira-t-il pas dans le sens des rapports qu'on lui fera ? Ne sera-t-il pas trompé sur les véritables intérêts de la patrie ?

À ce mot d'épuration on s'écrie : Vous voulez des vengeances, vous demandez des réactions.

J'ai dit dans une autre occasion que la justice n'est point une vengeance, que l'oubli n'est point une réaction. Il ne faut persécuter personne ; mais il n'est pas nécessaire et il est tout à fait dangereux de confier les places aux ennemis du roi. Pourquoi s'élève-t-il une si grande rumeur parmi une certaine classe d'hommes lorsqu'on hasarde le mot de justice ? Parce que ces hommes sentent très bien que toute la question est là ; que si une fois on en vient à la justice, tout est perdu pour ceux qui nourrissent encore de coupables espérances. Ne

croyez pas qu'ils se soucient du tout de la Charte et de la liberté, dont ils invoquent sans cesse les noms : tout ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir. Le salut ou la perte de la France leur paraît tenir à la perte ou à la conservation de leur place.

Lorsqu'on était trop pressé par l'opinion publique, on se retranchait dans la nécessité d'une sage temporisation. On fera peu à peu, disait-on, les épurations nécessaires ; mais on ne peut pas désorganiser à la fois tous les ministères et paralyser l'action du gouvernement.

Cette objection peut paraître invincible à un administrateur ; elle n'arrête pas un homme d'Etat. Ne vaut-il pas mieux, dans tous les cas, avoir des agents inexpérimentés que des agents infidèles ?

Mais, si vous exécutiez tous ces changements, vous feriez au gouvernement une multitude d'ennemis.

Ces ennemis sont-ils plus dangereux en dehors qu'en dedans des administrations ? L'influence d'un homme en place, quelque médiocre que soit cette place, n'est-elle pas mille fois plus grande que quand il est rendu à la vie privée ? D'ailleurs, je vous l'ai dit, vous ne gagnerez pas ces hommes que vous prétendez réconcilier à vos principes : vos caresses leur semblent une fausseté, car ils sentent bien que vous ne pouvez pas les aimer ; le système de fusion que vous suivez les fait rire, car ils savent que ce système vous mène à votre perte. Et, pour prouver que vous êtes incapables de gouverner, pour justifier leurs nouveaux complots, ils apporteront en témoignage contre vous votre indulgence et vos bienfaits.

Enfin, je veux que les autorités ne s'abandonnent pas à leurs inimitiés politiques ; mais comment les empêcherez-vous d'être fidèles à des penchants plus excusables sans doute, et toutefois aussi dangereux ? Dans le système des administrations actuelles, les vertus d'un homme sont aussi à craindre que ses vices. Il faut qu'il étouffe, pour vous servir, les plus doux sentiments de la nature ; il faut qu'il arrête son ennemi, qu'il poursuive peut-être son bienfaiteur ; vous le placez entre ses penchants et ses devoirs, et vous faites dépendre votre sûreté de son ingratitude.

Chapitre XXXI – Que les épurations partielles sont une injustice

Après tout, puisqu'on avait embrassé le système des intérêts révolutionnaires, c'était une chose forcée que de repousser celui des épurations. Mais lorsqu'on suit une route, il faut y marcher franchement, rondement ; et c'est ce qu'on ne fit pas. On prit encore le plus mauvais parti, dans un mauvais parti : on en vint aux épurations partielles, et l'on convertit ainsi un grand acte de justice en une injustice criante.

Il y a un esprit de justice chez les hommes qui fait qu'on ne se plaint point d'une mesure générale, lorsqu'elle est fondée sur la raison et sur les faits ; mais une mesure particulière qui n'a l'air que du caprice, révolte tout le monde, et ne satisfait personne.

Quel a été le résultat des épurations partielles ? Tel homme a perdu sa place ou sa pension pour avoir signé une seule fois l'Acte additionnel ; tel autre qui l'a signé quatre ou cinq fois, en quatre ou cinq qualités différentes, conserve ses places et ses pensions.

Celui-ci aura accepté un emploi pendant les Cent Jours, et il sera déclaré indigne de le garder aujourd'hui ; celui-là se sera conduit de la même manière, et conserve ce qu'il avait mal acquis.

Un fonctionnaire public descend du haut rang qu'il avait conservé sous Bonaparte après l'avoir reçu de Louis XVIII, on le punit ; mais son voisin avait sollicité de l'usurpateur le même rang, et ne l'avait point obtenu. Dédaigné de Bonaparte, il jouit du témoignage d'une conscience pure, de la gloire de la fidélité et des faveurs du gouvernement légitime.

Des fédérés ont reçu l'institution royale, et un magistrat qui dans une cour obscure a prêté un misérable serment éprouve toute la sévérité de l'épuration.

Comme il faut que tout soit compensé dans cette vie, des juges royalistes, des citoyens qui se sont conduits avec courage pendant les Cent Jours ont perdu leur emploi, et on a mis à leur place des partisans de l'usurpateur : tant on s'est piqué d'impartialité ! Encore n'a-t-on pas réellement écarté certains fonctionnaires désignés par l'opinion publique. ; on les a seulement ôtés d'une province, pour les faire passer avec plus d'avantages dans une autre.

Un homme que je ne connaissais pas, et qui avait été éloigné par l'effet des épurations, vint un jour me demander quelques services : il eut la naïveté de me dire qu'un ministre lui avait promis de le replacer aussitôt que cette chambre furibonde serait renvoyée. J'admirai la grandeur de la Providence, et je bénis Dieu de ce que cet honnête homme était venu s'adresser à moi.

Ces demi-épurations prolongées produisent encore un autre mal : elles sèment la division dans les provinces ; elles encouragent les petites vengeances, les jalousies secrètes, les dénonciations. Chacun, dans l'espoir d'obtenir la place de son voisin, ne manque pas de raconter ce qu'a fait ce voisin ou d'inventer sur son compte quelques calomnies. Si l'on avait d'abord frappé un grand coup, qu'on en fût venu à une large épuration, on se serait soumis, et la vindicte publique eût été satisfaite. On se plaint aujourd'hui des dénonciations, et on a raison ; mais à qui la faute ? N'est-ce pas les tergiversations et les demi-mesures qui les ont fait naître ? Il faut savoir ce que l'on veut quand on administre : mieux aurait-il fallu dire : « Il n'y aura point d'épuration, » et tenir ferme, que de n'avoir la force ni de suivre le système opposé, ni de le rejeter entièrement.

Chapitre XXXII – Sur l'incapacité présumée des royalistes et la prétendue habileté de leurs adversaires

Enfin, et c'est ici la dernière opinion qui nous reste à examiner, on prétend que les royalistes sont incapables ; qu'il n'y a d'habiles que les hommes sortis de l'école de Bonaparte ou formés par la révolution.

Apporte-t-on quelque raison en preuve de cette assertion ? Aucune ; mais on regarde la chose comme démontrée. « Nous voulons bien des royalistes, nous dit-on ; mais donnez-nous-en que nous puissions employer : faute de quoi nous prendrons les administrateurs de Bonaparte, puisque eux seuls ont du talent. »

Ainsi, l'on remonte encore la chaîne, et l'on retourne au premier anneau : les royalistes ne peuvent être utiles, parce qu'ils manquent de capacité et de savoir, l'épuration est donc impossible, parce qu'on n'aurait plus personne pour administrer. Il faut donc gagner les hommes habiles qu'on est forcé d'employer : donc il faut ménager les intérêts révolutionnaires.

J'ai une question préliminaire à proposer. La plupart de ceux qui ont gouverné la France depuis la restauration étaient-ils des royalistes ? Si l'on répond par l'affirmative, j'avoue que le système qui condamne les serviteurs du roi comme incapables n'est que trop vrai. Les fautes ont été énormes ! Mais il y aura du moins cette petite consolation : si l'incapacité est le caractère distinctif du royalisme, il faut convenir qu'on a calomnié certains administrateurs, lorsqu'on a prétendu qu'ils n'étaient pas attachés à la monarchie : je les tiens pour les sujets les plus fidèles qui furent oncques dans le royaume de saint Louis.

Résout-on la question que j'ai faite par la négative, je

demande alors si la manière dont la France a été conduite les deux dernières années prouve que les administrateurs sortis de la révolution sont d'habiles gens. Qu'auraient fait de pis les royalistes, s'ils eussent été appelés au maniement des affaires ? C'est une chose vraiment curieuse que des hommes qui sont tombés au moindre choc, qui n'ont pas fait un pas sans faire une chute, qui ont laissé Bonaparte revenir de l'île d'Elbe et la France périr entre leurs mains, que ces hommes osent se vanter de leur capacité, se donner l'air de mépriser les serviteurs du roi. Et comment pouvez-vous dire que les royalistes sont incapables, puisque vous ne les avez pas employés ? Vous, dont l'administration a été si funeste, vous n'avez pas le droit de les juger dédaigneusement avant de les avoir mis à l'oeuvre. Essayez une fois ce qu'ils peuvent : s'ils se montrent plus ignares que vous, s'ils font plus de fautes que vous n'en avez fait, vous reprendrez alors les rênes, et tous vos systèmes seront justifiés.

On peut affirmer une chose : avant l'époque du 20 mars 1815, si toutes les administrations eussent été royalistes, elles n'auraient peut-être pas empêché le retour de l'homme de l'île d'Elbe ; mais, à coup sûr, elles n'auraient ni trahi le roi ni servi l'usurpateur pendant les Cent Jours. Quatre-vingt-trois préfets, imbéciles si l'on veut, mais résistant à la fois sur la surface de la France, seraient devenus assez fâcheux pour Bonaparte. Dans certains cas, la fidélité est du talent, comme l'instinct du bon La Fontaine était du génie.

Chapitre XXXIII – Danger et fausseté de l'opinion qui n'accorde d'habileté qu'aux hommes de la révolution

C'est un bien faux et bien dangereux système, un système dont l'expérience nous a coûté bien cher, que celui qui ne voit de talent pour la France que dans les hommes de la révolution. Bonaparte, a dit mon noble ami M. de Bonald, a pu former des administrateurs, mais il n'a pu créer des hommes d'Etat ; belle observation, dont voici le commentaire.

Qu'est-ce qu'un ministre sous un despote ? C'est un homme qui reçoit un ordre, qui le fait exécuter, juste ou injuste, et qui, dispensé de toute idée, ne connaît que l'arbitraire, n'emploie que la force.

Transportez ce ministre dans une monarchie constitutionnelle, obligez-le de penser pour son propre compte, de prendre un parti, de trouver les moyens de faire marcher le gouvernement, en respectant toutes les lois, en ménageant toutes les opinions, en se glissant entre tous les intérêts, vous verrez se rapetisser cet homme, que vous regardiez peut-être comme un géant. Tous ses chiffres, tous ses résultats positifs, tous ses résumés de statistique lui manqueront à la fois. Il ne lui servira plus de rien de savoir combien un département renferme de bétail, combien tel autre fournit de légumes, de poules et d'oeufs ; Smith et Malthus lui deviendront inutiles. Aussitôt que les combinaisons morales et politiques entreront pour quelque chose dans la science du gouvernement, cette tête carrée se trompera sur tout, cet administrateur distingué ne sera plus qu'un sot.

J'ai vu les coryphées de la tyrannie déconcertés, étonnés, et comme égarés au milieu d'un gouvernement libre. Etrangers aux moyens naturels de ce gouvernement, la religion et la justice, ils voulaient toujours appliquer les forces physiques à

l'ordre moral. Moins propres à cet ordre de choses que le dernier des royalistes, ils se sentaient arrêtés par des bornes invisibles ; ils se débattaient contre une puissance qui leur était inconnue. De là leurs mauvaises lois, leurs faux systèmes, leur opposition à tous les vrais principes. Ce qui fut esclave ne comprend pas l'indépendance ; ce qui est impie est mal à son aise au pied des autels. Ne croyons pas que tous les hommes de la révolution aient conservé leur fatal génie ! Sous un gouvernement moral et régulier, ce qu'ils possédaient de facultés pour le mal est devenu inutile. Ils sont pour ainsi dire morts au milieu du monde nouveau qui s'est formé autour d'eux ; et nous ne voyons plus errer parmi nous que leurs ombres ou leurs cadavres inanimés.

Chapitre XXXIV – Que le système des intérêts révolutionnaires, amenant indirectement le renversement de la Charte, menace de destruction la monarchie légitime

Je crois avoir démontré que le système des intérêts révolutionnaires ne s'appuie que sur des principes erronés ; qu'en le suivant on a été obligé de se jeter dans les hérésies les plus inconstitutionnelles : que les mesures administratives prises en conséquence de ce système ont amené des oppositions, résultat inévitable de l'ordre faux dans lequel on a placé les choses et les hommes.

Ce n'est pas tout : je n'ai considéré jusqu’ici que le peu de solidité du système ; je vais en faire voir le danger.

Il conduit d'abord indirectement à la subversion de la Charte ; car si nous avons toujours, comme on doit l'espérer, des députés courageux et libres, ils combattront les maximes révolutionnaires ; et pour se débarrasser de ces surveillants importuns, il faudra bien violer la constitution. Aussi, qu'est-ce que les ministériels ne disent point de la Charte, même à la tribune ? Comme ils l'expliquent et l'interprètent ! à quoi ne la réduiraient-ils point s'ils étaient les maîtres ! Et pourtant, à les entendre, c'est nous qui ne sommes pas constitutionnels ; c'est moi peut-être qui ne veux pas de la Charte !

Quand le système des intérêts révolutionnaires ne produirait que la destruction du plus bel ouvrage du roi, ce serait déjà, je pense, un assez grand mal ; mais je soutiens de plus que c'est un des principaux moyens employés par la faction révolutionnaire pour renverser de nouveau la monarchie légitime.

Il faut parler : le temps des ménagements est passé. Puissé-

je être un prophète menteur ! Puissent mes alarmes n'avoir d'autre source que l'excès de mon amour pour mon roi, pour son auguste famille ! Mais dussé-je attirer sur ma tête les haines de parti, les fureurs des intérêts personnels, j'aurai le courage de tout dire. Si je me fais illusion, s'il n'y a pas de danger, le vent emportera mes paroles ; s'il y a, au contraire, conspiration et péril, je pourrai faire ouvrir les yeux aux hommes de bonne foi. Complot dévoilé est à demi détruit : ôtez aux factions leur masque, vous leur enlevez leur force.

Chapitre XXXV – Qu'il y a conspiration contre la monarchie légitime

Je dis donc qu'il y a une véritable conspiration formée contre la monarchie légitime.

Je ne dis pas que cette conspiration ressemble à une conspiration ordinaire, qu'elle soit le résultat de machinations d'un certain nombre de traîtres prêts à porter un coup subit, à tenter un enlèvement, un assassinat, bien qu'il s'y mêle aussi des dangers de cette sorte. Je dis seulement qu'il existe une conspiration, pour ainsi dire forcée, d'intérêts moraux révolutionnaires, une association naturelle de tous les hommes qui ont à se reprocher quelque crime ou quelque bassesse ; en un mot, une conjuration de toutes les illégitimités contre la légitimité.

Je dis que cette conspiration agit de toutes parts et à tous moments ; qu'elle s'oppose par instinct à tout ce qui peut consolider le trône, rétablir les principes de la religion, de la morale, de la justice et de l'honneur. Elle ignore le moment de son succès ; diverses causes peuvent le hâter ou le retarder ; mais elle se croit sûre de ce succès. En attendant elle travaille à le préparer ; et le principal moyen d'action lui est fourni par le système des intérêts révolutionnaires.

Chapitre XXXVI – Doctrine secrète cachée derrière le système des intérêts révolutionnaires

Derrière le système que l'on prétend devoir suivre pour la sûreté du trône, pour la paix de l'Etat, se cachent les motifs secrets qui l'ont fait adopter, la doctrine dont il doit amener le triomphe.

Il passe pour constant dans un certain parti qu'une révolution de la nature de la nôtre ne peut finir que par un changement de dynastie ; d'autres plus modérés disent par un changement dans l'ordre de successibilité à la couronne : je me donnerai garde d'entrer dans les développements de cette opinion criminelle.

Qui veut-on sur le trône à la place des Bourbons ? À cet égard les avis sont partagés, mais ils s'accordent tous sur la nécessité de déposséder la famille légitime. Les Stuarts sont l'exemple cité : l'histoire les tente. Sans l'échafaud de Charles Ier, la France n'aurait point vu celui de Louis XVI : tristes imitateurs, vous n'avez pas même inventé le crime !

Comment puis-je prouver qu'une doctrine aussi épouvantable est mystérieusement voilée sous le système des intérêts révolutionnaires ?

Il me suffit de jeter un coup d'oeil sur les pamphlets et les journaux des Cent Jours.

J'ai lu depuis, et d'autres ont lu comme moi, des écrits qui ne laissent rien dans l'ombre, pas même le nom. Dans les épanchements de la table, ou dans la chaleur de la discussion, autre sorte d'ivresse, la franchise et la légèreté se sont souvent trahies.

Mais quand les preuves directes me manqueraient pour être convaincu, je n'aurais qu'à regarder ce qui se passe autour de moi : partout où j'observe un plan uniforme dont les parties se

lient et se coordonnent entre elles, je suis forcé de convenir que ce dessin régulier n'a pu être tracé par les caprices du hasard : une conséquence me fait chercher un principe, et par la nature de l'effet j'arrive à connaître le caractère de la cause.

Marquons le but et suivons la marche de la conspiration.

Chapitre XXXVII – But et marche de la conspiration. Elle dirige ses premiers efforts contre la famille royale

Ce que j'appelle la conspiration des intérêts moraux révolutionnaires a pour but principal de changer la dynastie, pour but secondaire d'imposer au nouveau souverain les conditions que l'on voulait faire subir au roi à Saint-Denis : prendre la cocarde tricolore, se reconnaître roi par la grâce du peuple, rappeler l'armée de la Loire et les représentants de Bonaparte, si ceux-ci existent encore au moment de l'événement. Ce projet, qui n'a jamais été abandonné, va sortir tout entier de l'observation des faits placés sous nos yeux.

Il est convenu qu'on parlera du roi comme les royalistes mêmes ; qu'on reconnaîtra en lui ces hautes vertus, ces lumières supérieures que personne ne peut méconnaître. Le roi, qu'on a tant outragé pendant les Cent Jours, est devenu le très juste objet des louanges de ceux qui l'ont indignement trahi, qui sont prêts à le trahir encore.

Mais ces démonstrations d'admiration et d'amour ne sont que les excuses de l'attaque dirigée contre la famille royale. On affecte de craindre l'ambition des princes, qui dans tous les temps se sont montrés les plus fidèles et les plus soumis des sujets. On parle de l'impossibilité d'administrer, dans un gouvernement constitutionnel, avec divers centres de pouvoir. On a éloigné les princes du conseil ; on a été jusqu'à prétendre qu'il y avait des inconvénients à laisser au frère du roi le commandement suprême des gardes nationales du royaume, et on a cherché à restreindre et à entraver son autorité. Mgr le duc d'Angoulême a été proposé pour protecteur de l'université, comme une espèce de prince de la jeunesse : c'est un moyen d'attacher les générations naissantes à une famille qu'elle connaît à peine ; les enfants sont susceptibles de dévouement

et d'enthousiasme : rien ne serait plus éminemment politique que de leur donner pour tuteur le prince qui doit devenir leur roi. Cela sera-t-il adopté ? Je ne l'espère pas.

La raison de cette conduite est facile à découvrir : la faction qui agit sur des ministres loyaux et fidèles, mais qui ne voient pas le précipice où on les pousse, cette faction veut changer la dynastie : elle s'oppose donc à tout ce qui pourrait lier la France à ses maîtres légitimes. Elle craint que la famille royale ne jette de trop profondes racines ; elle cherche à l'isoler, à la séparer de la couronne ; elle affecte de dire, elle ne cesse de répéter que les affaires pourront se soutenir en France pendant la vie du roi, mais qu'après lui nous aurons une révolution : elle habitue ainsi le peuple à regarder l'ordre des choses actuel comme transitoire. On renverse plus aisément ce que l'on croit ne pas devoir durer.

Si l'on cherche à ôter toute puissance aux héritiers de la couronne, on cherche, on essaye, mais bien vainement, de leur enlever le respect et la vénération des peuples : on calomnie leurs vertus ; les journaux étrangers sont chargés de cette partie de l'attaque par des correspondants officieux. Et dans nos propres journaux, n'a-t-on pas vu imprimées des choses aussi déplacées qu'étranges ? À qui en veut-on, lorsqu'on publie les intrigues de quelques subalternes ? Si elles ne compromettent que ces hommes, méritent-elles d'occuper l'Europe ? Si elles touchent par quelque point à des noms illustres, quel singulier intérêt met-on à les faire connaître ? Ceux qui ne veulent pas de la liberté de la presse conviendront du moins que dans des questions aussi embarrassantes cette liberté fournirait une réponse, sinon satisfaisante, du moins sans réplique.

Apprenons à distinguer les vrais des faux royalistes : les premiers sont ceux qui ne séparent jamais le roi de la famille royale, qui les confondent dans un même dévouement et dans un même amour, qui obéissent avec joie au sceptre de l'un, et ne craignent point l'influence de l'autre ; les seconds sont ceux qui, feignant d'idolâtrer le monarque, déclament contre les princes de son sang, cherchent à planter le lis dans un désert,

et voudraient arracher tous les rejetons qui accompagnent sa noble tige.

On peut dans les temps ordinaires, quand tout est tranquille, quand aucune révolution n'a ébranlé l'autorité de la couronne, on peut se former des maximes sur la part que les princes doivent prendre au gouvernement ; mais quiconque après nos malheurs, après tant d'années d'usurpation, ne sent pas la nécessité de multiplier les liens entre les Français et la famille royale, d'attacher les peuples et les intérêts aux descendants de saint Louis ; quiconque a l'air de craindre pour le trône les héritiers du trône plus qu'il ne craint les ennemis de ce trône est un homme qui marche à la folie ou court à la trahison.

Chapitre XXXVIII – La conspiration se sert des intérêts révolutionnaires pour mettre ses agents dans toutes les places

Attaquer par toutes sortes de moyens la famille royale ; avoir toujours en perspective un malheur que tout bon Français voudrait racheter de sa vie, et qu'il se flatte de ne jamais voir ; espérer, comme suite de ce malheur, l'exil éternel des princes, s'endormir et se réveiller sur ces effroyables espérances, voilà ce que la secte ennemie recommande d'abord à ses initiés.

Ensuite elle fait les derniers efforts pour soutenir, étendre et propager le système des intérêts révolutionnaires : elle le présente aux timides comme un port de salut, aux sots comme une idée de génie, aux dupes comme un moyen d'affermir la royauté.

Par l'établissement complet de ce système, les révolutionnaires espèrent que toutes les places se trouveront dans leurs mains au moment de la catastrophe. Les autorités diverses étant alors dans le même intérêt, le changement s'opérera, comme au 20 mars, d'un commun accord, sans résistance, sans coup férir. Qu'en coûte-t-il à ces hommes pour tourner le dos à leurs maîtres ? N'ont-ils pas abandonné Bonaparte lui-même ? Dans l'espace de quelques mois, n'ont-ils pas pris, quitté et repris tour à tour la cocarde blanche et la cocarde tricolore ? Le passage d'un courrier à travers la France faisait changer les coeurs et la couleur du ruban. Voyez avec quelle simplicité admirable ils vous parlent de leur signature au bas de l'Acte additionnel ! ils n'ont rien fait de mal ; ils sont innocents comme Abel. Ils ont écrit contre les Bourbons des calomnies abominables ; ils les ont insultés par des proclamations trop connues : eh bien, ils vont faire aujourd'hui la cour à nos princes avec ces proclamations dans la poche. Ils parlent monarchie légitime, loyauté, dévouement, sans

grimacer ; on dirait qu'ils sortent des forêts vendéennes, et ils arrivent du champ de mai. Ils ont raison, puisque toutes les fois qu'ils violent la foi jurée ils obtiennent un emploi de plus. Comme on compte l'âge des vieux cerfs aux branches de leur ramure, on peut aujourd'hui compter les places d'un homme par le nombre de ses serments.

C'est donc bien vainement que vous espérez qu'ils vous demeureront attachés, quand vous leur aurez confié les autorités de la France. Comme avant le 20 mars, ils ne recherchent les places que pour mieux vous perdre. Déjà ils se vantent de leurs succès ; ils deviennent insolents ; ils ne peuvent contenir leur joie en voyant prospérer le système des intérêts révolutionnaires.

« Si nous vous avons trahis, disent-ils, c'est que vous ne nous aviez donné que les trois quarts des places. Donnez-nous-les toutes, et vous verrez comme nous serons fidèles. » Augmentez la dose du poison, et vous verrez qu'au lieu de vous tuer, il vous guérira ! Et il y a de prétendus royalistes qui soutiennent eux-mêmes cette monstrueuse absurdité ! Tout ce qu'on peut dire, c'est que s'ils ont été royalistes, ils ne le sont plus.

Chapitre XXXIX – Continuation du même sujet

La faction demande donc toutes les places dans tous les ministères, et elle réussit plus ou moins à les obtenir. Elle s'éleva avec chaleur contre l'inamovibilité des juges : de vertueux jacobins, qui ne peuvent plus être dépossédés, sont des hommes très utiles ; ils gardent en sûreté le feu sacré et tendent une main secourable à leurs frères.

Aux finances et dans les directions qui en dépendent le système des intérêts révolutionnaires s'est maintenu avec vigueur. Un commis retourne dans le village où il a été trop connu pendant les Cent Jours. Que pensent les gens de la campagne en revoyant cet homme ? Que cet homme avait raison de leur annoncer la catastrophe du 20 mars avant les Cent Jours, et qu'il a sans doute encore raison lorsqu'il se sert, en parlant, de cette phrase si connue : Quand l'autre reviendra.

À l'intérieur, les intérêts révolutionnaires avaient d'abord succombé : l'alarme a été au camp ; l'impulsion royaliste donnée aux préfectures a fait peur : le parti a réuni ses forces. On a d'abord mis un obstacle aux nominations et aux destitutions trop franches, en faisant soumettre ces nominations et ces destitutions à l'examen du conseil des ministres : de sorte que le ministre de la justice peut faire des officiers généraux, et le ministre de la guerre des hommes de loi.

Si cette bizarre solidarité était également admise pour tous les ministres, il faudrait se contenter de rire ; mais elle ne s'applique qu'aux ministres soupçonnés de royalisme. Ceux qui sont connus pour soutenir franchement le système des intérêts révolutionnaires ont toute liberté de placer des hommes suspects et d'éloigner des hommes dévoués.

Ces arrangements n'ont pas rassuré le parti ; il est parvenu à faire renverser le ministre : alors les espérances se sont ranimées. On se flatte de faire perdre au royalisme tout le terrain qu'il avait gagné dans cette partie de l'administration. La garde nationale a été attaquée. Déjà des préfets trop royalistes ont été rappelés ; d'autres sont menacés. On aura soin surtout de déplacer les amis du trône, si on est assez heureux pour obtenir la dissolution de la chambre des députés, et qu'il faille en venir à des élections nouvelles : alors il sera plus facile au parti de diriger et d'influencer les choix.

Chapitre XL – La guerre

C'est avec difficulté que d'autres ministres, connus par leur royalisme, se maintiennent dans leur place ; mais on en veut surtout au ministre de la guerre : on ne lui pardonne pas son noble dévouement ; on lui pardonne encore moins d'avoir formé une gendarmerie excellente et une armée qui brûle du désir de verser son sang pour son roi : il faut, à tout prix, détruire cet ouvrage, qui rendrait vains les efforts des conspirateurs. Si l'on ne peut d'abord renverser le ministre, il faut essayer de le dépopulariser dans le parti royaliste ; il faut l'obliger à donner des gages, le forcer à quelques destitutions fâcheuses, à quelque choix malheureux. On cherche en même temps à faire revivre l'armée de la Loire : estimons son courage, mais donnons-nous garde de lui rendre un pouvoir dont elle a trop abusé. L'armée de Charles VII se retira aussi sur les bords de la Loire ; mais La Hire et Dunois combattaient pour les fleurs de lis et Jeanne d'Arc sauva Orléans pour le roi comme pour la France.

Chapitre XLI – La faction poursuit les royalistes

La faction s'empare ainsi de tous les postes, recule lentement quand elle y est forcée, avance avec célérité quand elle voit le moindre jour, et profite de nos fautes autant que de ses victoires. Pateline et audacieuse, son langage ne prêche que modération, oubli du passé, pardon des injures ; ses actions annoncent la haine et la violence. En même temps qu'elle soutient ses amis, qu'elle les porte au pouvoir, qu'elle les établit dans les places, afin de s'en servir an moment critique, elle décourage, insulte, persécute les royalistes pour ne pas les trouver sur son chemin dans ce même moment.

Elle a inventé un nouveau jargon pour arriver à son but. Comme elle disait au commencement de la révolution les aristocrates, elle dit aujourd'hui les ultra-royalistes. Les journaux étrangers à sa solde ou dans ses intérêts écrivent tout simplement les *ultra*. Nous sommes donc des *ultra*, nous, tristes héritiers de ces aristocrates dont les cendres reposent à Picpus et au cimetière de La Madeleine ! Par le moyen de la police, la faction domine les papiers publics, et se moque en sûreté de ceux à qui la défense n'est pas permise. La grande phrase reçue, c'est qu’il ne faut pas être plus royaliste que le roi. Cette phrase n'est pas du moment ; elle fut inventée sous Louis XVI : elle enchaîna les mains des fidèles, pour ne laisser de libre que le bras du bourreau.

Si les royalistes essayent de se réunir pour se reconnaître, pour se prémunir contre les coalitions des méchants, on s'empresse de les disperser. Des autorités avancent cette abominable maxime : qu'il faut proscrire un bon principe qui a de mauvais résultats, comme on proscrirait un principe pervers : frappez donc la vertu, car presque toujours dans ce monde ce qu'elle entreprend tourne à sa ruine. Un royaliste est

assimilé à un jacobin, et, par une équité bien digne du siècle, la justice consiste à tenir la balance égale entre le crime et l'innocence, entre l'infamie et l'honneur, entre la trahison et la fidélité.

Chapitre XLII – Suite du précédent

Le dévouement est l'objet éternel des plaisanteries de ces hommes qui ne craindraient pas le supplice inventé par les anciens peuples de la Germanie pour les infâmes : on les ensevelirait dans la boue, qu'ils y vivraient comme dans leur élément. Le voyage de Gand est appelé par eux le voyage sentimental. Ce bon mot est sorti du cerveau de quelques commis, qui, toujours fidèles à leur place, ont servi avant, pendant et après les Cent Jours ; de ces honnêtes employés, bien payés aujourd'hui par le roi, qui ont applaudi de tout leur coeur au voyageur sentimental de l'île d'Elbe, et qui attendent son retour de Sainte-Hélène.

Allez proposer un soldat de l'armée de Condé à ces loyaux administrateurs : « Nous ne voulons, répondent-ils, que des hommes qui ont envoyé des balles au nez des alliés. » J'aimerais autant ceux qui ont envoyé des balles au nez des Bonapartistes.

On met sur la même ligne La Rochejaquelein, tombant en criant vive le roi ! dans les mêmes champs arrosés du sang de son illustre frère, et l'officier mort à Waterloo en blasphémant le nom des Bourbons. On donne la croix d'Honneur au soldat qui combattit à cette journée ; et le volontaire royal qui quitta tout pour suivre son roi n'a pas même le petit ruban qu'on promit à Alost à sa touchante fidélité. Ainsi, tandis qu'on exécute les décrets de Bonaparte, datés des Tuileries au mois de mai 1815, on ne reconnaît point les ordonnances du roi signées à Gand dans le même mois. On paye l'officier à demi-solde, chevalier de la Légion d'Honneur, et l'on fait fort bien ; mais le chevalier de Saint-Louis, courbé par les ans, est à l'aumône : trop heureux ce dernier quand on lui achète une méchante redingote pour couvrir sa nudité, ou quand on lui donne un billet avec lequel il pourra du moins faire panser par les filles de la Charité de vieilles blessures méprisées comme la

vieille monarchie. Enfin, c'est une sottise, une faute, un crime, de n'avoir pas servi Bonaparte. N'allez pas dire, si vous voulez placer ce jeune homme, qu'il s'est racheté de la conscription au prix d'une partie de sa fortune ; qu'il a été errant, persécuté, emprisonné, pour ne pas prêter son bras à l'usurpateur ; qu'il n'a jamais fait un serment, accepté une place ; qu'il s'est conservé pur et sans tache pour son roi ; qu'il l'a accompagné dans sa dernière retraite, au risque de s'exposer avec lui à un exil éternel : ce sont là autant de motifs d'exclusion. « Il n'a pas servi, nous répondra-t-on froidement ; il ne sait rien. » Mais il sait l'honneur. Pauvre principe ! le siècle est plus avancé que cela.

Mais venez : proposez, pour vous dédommager de ce refus, un homme qui aura tout accepté, depuis la haute dignité de portemanteau jusqu'à la place de marmiton impérial parlez ; que voulez-vous ? Choisissez dans la magistrature, l'administration, l'armée : cent témoins vont déposer en faveur de votre client ; ils attesteront qu'ils l'ont vu veiller dans les antichambres avec un courage extraordinaire. Il ne veut qu'une décoration ; c'est trop juste. Vite un chevalier pour lui donner l'accolade ; attachez à sa boutonnière la croix de Saint-Louis : c'est un homme prudent, il la mettra dans sa poche en temps et lieu.

Celui-là était facile à placer, j'en conviens : il était sans tache. Mais vous hésitez à présenter celui-ci. Il a foulé sa croix de Saint-Louis aux pieds pendant les Cent Jours. Bagatelle, excès d'énergie : ce caractère bouillant est un vin généreux que le temps adoucira.

Un homme pendant les Cent Jours a été l'écrivain des charniers de la police ; faites-lui une pension : il faut encourager les talents. Un autre est venu à Gand, au péril de sa vie, proposer au roi de l'argent et des soldats ; il sollicite une petite place dans son village : donnez cette place au douanier qui tira sur cet ultra-royaliste lorsqu'il passait à la frontière.

Vous n'avez pas obtenu la nomination de ce juge ? Mais ne saviez-vous pas qu'elle était promise à un prêtre marié ? Un ci-

devant préfet avait prévariqué : un rapport était prêt ; on arrête ce rapport, et pourquoi ? « Ne voyez-vous pas, répond-on, que le rapport vous empêcherait de placer cet l'homme ? »

Où sont vos certificats ? dit-on au meilleur royaliste qui sollicite humblement la plus petite place. Il y a vingt-cinq ans qu'il souffre pour le roi ; il a tout perdu, sa famille et sa fortune. Il a des recommandations des princes, de cette princesse, peut-être, dont la moindre parole est un oracle pour quiconque reconnaît la puissance de la vertu, de l'héroïsme et du malheur. Ces titres ne sont pas jugés suffisants. Arrive un Bonapartiste ; les fronts se dérident ; ses papiers étaient à la police ; il les a perdus lors du renvoi de M. Fouché. C'est un malheur ; on le croit sur sa parole : « Entrez, mon ami, voilà votre brevet. » Dans le système des intérêts révolutionnaires on ne saurait trop tôt employer un homme des Cent Jours : qu'il aille encore, tout chaud de sa trahison nouvelle, souiller le palais de nos rois, comme Messaline rapportait dans celui des césars la honte de ses prostitutions impériales.

Chapitre XLIII – Ce que l'on se propose en persécutant les royalistes

Cette tactique a pour but de fatiguer les amis du trône, d'enlever à la couronne ses derniers partisans : on espère les jeter dans le désespoir, les pousser à des imprudences dont on profiterait contre eux et contre la monarchie légitime ; on se flatte du moins qu'ils feront ce qu'ils ont toujours fait et ce qui les a toujours perdus, qu'ils se retireront.

Depuis le commencement de la révolution, tel a été le sort des royalistes : dépouillés d'abord, on n'a cessé depuis de triompher de leur malheur. On prend à tâche de leur répéter qu'ils n'ont rien, qu'ils n'auront rien, qu'ils ne doivent compter sur rien. On leur a rouvert la France ; mais on a écrit pour eux sur la porte, comme sur celle des enfers : « Entre, qui que tu sois, et laisse l'espérance. » On reprend la loi qui les a frappés ; on l'aiguise, on la retourne dans le sein comme un poignard. Offrent-ils ce qui leur reste, leurs bras et leurs services, on les repousse. Le nom de royaliste semble être un brevet d'incapacité, une condamnation aux souffrances et à la misère. Aux partisans du système des intérêts révolutionnaires se joignent les prédicateurs de l'ingratitude. Les royalistes, disent-ils, ne sont pas dangereux ; il est inutile de s'occuper de leur sort. S'il survient un orage, nous les retrouverons. Et vous ne craignez pas de flétrir par des propos inconsidérés, de laisser languir dans l'oppression et la pauvreté ceux dont vous avez une si haute idée ! Quels hommes que ceux-là que vous repoussez dans la fortune et dont vous vous réservez la vertu, pour le temps de vos malheurs ! Vous avez raison ! ils ne se lasseront pas ; ils consommeront leur sacrifice : leur patience est inépuisable comme leur amour pour leur roi.

Chapitre XLIV – La faction poursuit la religion

Les royalistes défendraient leur roi, il faut les écarter ; l'autel soutiendrait le trône, il faut l'empêcher de se rétablir. Le système des intérêts révolutionnaires est surtout incompatible avec la religion ; les plus grands efforts du parti se dirigent contre elle, parce qu'elle est la pierre angulaire de la légitimité.

On a tâché d'abord d'exciter une guerre civile dans le midi, avec le dessein d'en rejeter l'odieux sur les catholiques. On a rendu vains les projets des chambres : aucune des propositions religieuses adoptées par elles n'est sortie du portefeuille des ministres : double avantage pour les intérêts révolutionnaires, le prêtre marié continue à toucher sa pension et le curé meurt de faim.

Ainsi, l'on n'a encore presque rien fait depuis le retour du fils aîné de l'Eglise, pour guérir les plaies ou mettre fin au scandale de l'Eglise ; et pourtant que ne doit point ce royaume à la religion catholique ! Le premier apôtre des Français dit au premier roi des Français montant sur le trône : « Sicambre, adore ce que tu as méprisé ; brûle ce que tu as adoré. » Le dernier apôtre des Français dit au dernier roi des Français descendant du trône : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » C'est entre ces deux mots qu'il faut placer l'histoire des rois très chrétiens, et chercher le génie de la monarchie de saint Louis.

On n'a point adopté les propositions favorables au clergé, mais on a regretté vivement la loi du 23 septembre. On sait très bien que cette loi est une mauvaise loi de finances, mais c'est une bonne mesure révolutionnaire. On sait très bien que 10 millions de rentes restitués aux églises ne feraient pas la fortune du clergé, mais ce serait un acte de justice et de religion, et il ne faut ni justice ni religion, parce qu'elles

contrarient le système des intérêts révolutionnaires.

Toutes choses allant comme elles vont, dans vingt-cinq ans d'ici il n'y aura de prêtres en France que pour attester qu'il y avait jadis des autels. Le parti connaît le calcul ; et pour empêcher la race sacerdotale de renaître, il s'oppose à ce qu'on lui fournisse les moyens d'une existence honorables. Il n'ignore pas que des pensions insuffisantes, précaires, soumises à toutes les détresses du fisc et à tous les événements politiques, ne présentent pas assez d'avantages aux familles pour qu'elles consacrent leurs enfants à l'état ecclésiastique. Les mères ne vouent pas facilement leurs fils au mépris et à la pauvreté : la partie est donc sûre, si elle est jouée avec persévérance. Je ne sais si la patience appartient à l'enfer comme au ciel, à cause de son éternité ; mais je sais que dans ce monde elle est donnée au méchant. La destruction physique et matérielle du culte est certaine en France, pourvu que les ennemis secrets de la légitimité, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, parviennent à tenir le clergé dans l'état d'abjection où il est maintenant plongé.

Au milieu de ses enfants massacrés, sur le champ de bataille où elle est tombée, en défendant le trône de saint Louis, la religion blessée étend encore ses mains défaillantes pour parer les coups qu'on porte au roi ; mais ceux qui l'ont renversée sont attentifs, et toutes les fois qu'elle fait un effort pour se relever, ils frappent un coup pour l'abattre. Un prélat vénérable avait obtenu la direction des affaires religieuses ; la distribution du pain des martyrs n'était plus confiée à ceux qui l'ont pétri avec l'ivraie, et qui ne vendent pas même à bon poids ce pain amer. On a forcé un ministre honorable de remettre les choses telles et pires qu'elles étaient sous Bonaparte : le prêtre est rentré sous l'autorité du laïque, et la religion est venue se replacer sous la surveillance du siècle.

Lorsqu'un vicaire veut toucher le mois échu de sa pension, il faut qu'il présente un certificat de vie au maire du lieu ; celui-ci en écrit au sous-préfet, qui s'adresse à son tour au préfet, dont la prudence en peut référer au chef de division de l'intérieur chargé de la direction des cultes : le chef peut en parler au

ministre. Enfin, cette grande affaire mûrement examinée, on compte 12 liv. 10 s. sur quittance à l'homme qui console les affligés, partage son denier avec les pauvres, soulage les infirmes, exhorte les mourants, donne la sépulture aux morts, prie pour ses ennemis, pour la France et pour le roi.

Quelques biens ecclésiastiques étaient aliénés sans contrat légal ; on les a découverts : on a craint que leurs détenteurs ne trouvassent le moyen de les rendre aux églises ; vite, on s'est bâté de rappeler les biens aux domaines.

Ce n'est pas assez d'empêcher le prêtre de vivre, il faut encore lui ôter, s'il est possible, toute considération aux yeux des peuples. Ce qu'on n'avait pas vu sous le règne des athées, on a trouvé piquant de le montrer sous le règne du roi très chrétien : un prêtre a été cité, comme un criminel, à comparaître au tribunal de la police correctionnelle ; il y est venu, en soutane et en rabat, s'asseoir sur les bancs des prostituées et des filous. Le peuple a été étonné, et la cause a cessé d'être publique.

Cette haine de la religion est le caractère distinctif de ceux qui ont fait notre perte, qui méditent encore notre ruine. Ils détestent cette religion parce qu'ils l'ont persécutée, parce que sa sagesse éternelle et sa morale divine sont en opposition avec leur vaine sagesse et la corruption de leur coeur. Jamais ils ne se réconcilieront avec elle. Si quelques-uns d'entre eux montraient seulement quelque pitié pour un prêtre, tout le parti se croirait dégénéré de ses vertus et menacé d'un grand malheur. Rome au temps de ses moeurs fut consternée de voir une femme plaider devant les tribunaux : ce manque de pudeur parut à la république annoncer quelque calamité, et le sénat envoya consulter l'oracle.

Mais comment comprendre que ceux qui peuvent quelque chose sur nos destinées, qui prétendent vouloir la monarchie légitime, rejettent la religion ? L'impiété ne nous a-t-elle pas fait assez de mal ? Le sang et les larmes n'ont-ils pas assez coulé ? N'y a-t-il pas eu assez de proscriptions, de spoliations, de crimes ? Non : on remet encore en question les injustices révolutionnaires ; on entend encore débiter les mêmes

sophismes qu'en 1789. Les prêtres, après le massacre des Carmes, les déportations à la Guiane, les mitraillades de Lyon, les noyades de Nantes, après le meurtre du roi, de la reine, de Mme Elisabeth, du jeune roi Louis XVII, les prêtres, dépouillés de tout, sans pain, sans asile, sont encore pour des hommes d'Etat des Calotins. Eh bien ! si nous en sommes là, je ne crains pas d'annoncer que le souhait du philosophe Diderot s'accomplira.

Chapitre XLV – Haine du parti contre la chambre des députés

Quelque chose dans l'ordre politique, comme dans l'ordre religieux, contrarie-t-il le système des intérêts révolutionnaires, et conséquemment s'oppose-t-il au renversement de la famille légitime, le parti frémit, se soulève, tonne, éclate : de là sa fureur contre la chambre des députés. Quelle pitié d'entendre aujourd'hui les constitutionnels nier l'existence des gouvernements représentatifs, soutenir qu'une chambre de députés doit se réduire à la passive obéissance, combattre la liberté de la presse, préconiser la police, enfin changer entièrement de rôle et de langage ! Ils traitaient d'esprits bornés, d'esclaves, d'ennemis des lumières, ceux qui professaient les principes qu'ils adoptent aujourd'hui. Sont-ils convertis ? Non, c'est toujours le même libéralisme. Mais les doctrines constitutionnelles ont enfin armé la chambre actuelle des députés ; mais cette chambre veut à la fois la liberté et la religion, la constitution et le roi légitime : furieux contre ce résultat de vingt-cinq ans de rébellion, ils ne veulent plus de la chambre. Alors il faut déclamer contre le gouvernement représentatif, parce qu'ils sont arrêtés par sa vigilance ; contre la liberté de la presse, qui ne serait plus à leur profit, quittes à reprendre les principes libéraux lorsque la dynastie sera changée et qu'on n'aura plus à craindre le rétablissement des autels.

Il faut convenir que la chambre des députés a fait deux choses qui ont dû la faire prendre en horreur aux partisans du système des intérêts révolutionnaires. En bannissant les régicides, en arrêtant la vente des domaines nationaux, elle a arrêté la révolution : comment jamais lui pardonner ?

Aussi que n'a-t-on point tenté pour la détruire après l'avoir tant calomniée ! Elue par les collèges électoraux, choisie parmi

les plus grands propriétaires de la France, dans tous les rangs de la société, n'a-t-on pas voulu persuader aux étrangers qu'il n'y avait personne aux collèges électoraux qui l'ont élue, et qu'elle n'est composée que d'émigrés sans propriétés ? Quel bonheur si au lieu de ces députés fanatiques, qui n'entendent qu'au nom de Dieu et du roi, on avait pu avoir des révolutionnaires éclairés, souples, qui, rampant sous l'autorité, n'auraient opposé aucune résistance aux volontés des ministres : jusqu'au jour où, tout étant arrangé, ils auraient déclaré, au nom du peuple souverain, que le peuple voulait changer son maître !

Mille projets ont été formés pour se débarrasser de la chambre : tantôt on voulait la dissoudre : mais il n'y a pas de loi d'élections ; tantôt on prétendait en renvoyer un cinquième : mais comment régler les séries ? Et d'ailleurs gagnerait-on quelque chose à cette faible réélection ? Enfin, la passion a été poussée si loin, qu'on a rêvé l'ajournement indéfini des chambres, la suspension de la Charte et la continuation de l'impôt par des ordonnances. Nous avons vu dans le journal officiel de la police l'éloge d'un ministère étranger qui a remis à un autre temps la constitution promise, qui gouverne seul avec une modération parfaite, paye scrupuleusement les dettes de l'Etat, et se fait adorer du peuple. Entendez-vous, peuple français, peuple grossier,

... Quoi ! toujours les plus grandes merveilles

Sans ébranler ton coeur frapperont tes oreilles !

Une chambre de bons jacobins, qu'on appellerait des modérés, ou point de chambres, voilà le système du parti. Dans l'une ou l'autre chance, il y a tout à gagner pour lui : avec des modérés de cette nature, on peut tout détruire ; avec un ministère à soi, on arrive également à tout. Bientôt ces libéraux, qui poussent à l'arbitraire, feraient un crime à la couronne de cet arbitraire qu'ils conseillent.

Je frémis en déroulant un plan si bien ordonné, et dont le résultat est infaillible, à moins qu'on ne se hâte d'y apporter remède. Qui ne serait inquiet en voyant une armée qui manoeuvre si bien, qui mine, attaque, envahit, fait usage de

toutes les armes, enrôle les ambitieux et séduit les faibles, qui se donne les honneurs d'une opinion indépendante, en prêchant l'autorité absolue ; faction pourtant sans talents réels, mais douce d'astuce ; faction lâche, poltronne, facile à écraser, que l'on peut faire rentrer en terre d'un seul mot, mais qui, lorsqu'elle aura tout gangrené, tout corrompu, lorsqu'il n'y aura plus de danger pour elle, lèvera subitement la tête, arrachera sa couronne de lis, et prenant le bonnet rouge pour diadème, offrira cette pourpre à l'illégitimité ?

Mais comment pouvez-vous croire, me dira-t-on, que tels et tels hommes, si connus par leurs sentiments royalistes, par leurs actions même, par leur caractère moral et religieux, parce qu'ils sont dans un système politique contraire au votre, entrent dans une conjuration contre les Bourbons ?

Cette objection est grande pour ceux qui n'y regardent pas de près et qui jugent sur les dehors ; la réponse est facile.

Celui-ci donc a servi le roi toute sa vie ; mais il est ambitieux, il n'a point de fortune, il a besoin de places, il a vu la faveur aller à une certaine opinion, et il s'est jeté de ce côté. Celui-là avait été irréprochable jusqu'aux Cent Jours ; mais pendant les Cent Jours il a été faible, et dès lors il est devenu irréconciliable ; on punit les autres de la faute qu'on a faite, surtout quand cette faute décèle autant le manque de jugement que la faiblesse du caractère ; les grands intérêts sont moins ennemis des Bourbons que les petites vanités.

Tel pendant les Cent Jours a été héroïque, mais depuis les Cent Jours son orgueil a été blessé, une querelle particulière l'a fait passer sous les drapeaux qu'il a combattus. Tel est religieux, mais on lui a persuadé qu'en parlant à présent des intérêts de l'Eglise on manquait de prudence, et qu'on nuisait à ces intérêts par trop de précipitation. Tel chérit la monarchie légitime, mais abhorre la noblesse et n'aime pas les prêtres, Tel est attaché aux Bourbons, les a servis, les servirait encore : mais il veut aussi la liberté, les résultats politiques de la révolution, et il s'est mis ridiculement, en tête que les royalistes veulent détruire la liberté et revenir sur tout ce qui a été fait. Tel pourrait croire à quelques dangers, s'il n'était

convaincu que ceux qui les signalent ne crient que parce qu'ils sont mécontents, que parce qu'ils ont été déjoués dans leurs intrigues et leurs ambitions particulières. Tels enfin, et c'est le plus grand nombre, sont frivoles ou pusillanimes, ne veulent que la tranquillité et les plaisirs, craignent jusqu'à la pensée de ce qui pourrait les troubler, et se rangent du côté de la puissance, croyant embrasser le parti du repos.

Toutes ces personnes ne trahissent pas la monarchie légitime, mais elles servent d'instruments à la faction qui la trahit : en les voyant soutenir des hommes pervers et des opinions révolutionnaires, la foule, qui ne raisonne pas, croit que la raison est du côté de ces opinions et de ces hommes pervers. Ils entraînent ainsi par l'autorité de leur exemple et affaiblissent le bataillon des fidèles. Quand l'événement viendra les réveiller ; quand, surpris par la catastrophe, ils s'apercevront qu'ils ont été les dupes des misérables qu'ils protègent, qu'ils ont servi de marchepied à l'usurpation, alors ils se feront loyalement tuer aux pieds du monarque, mais la monarchie sera perdue.

Chapitre XLVI – Politique extérieure du système des intérêts révolutionnaires

Comment parlerai-je du dernier appui que cherchent les intérêts révolutionnaires ? Qui aurait jamais imaginé que des Français, pour conserver de misérables places, pour faire triompher les principes de la révolution, pour amener la destruction de la légitimité, iraient jusqu'à s'appuyer sur des autorités autres que celles de la patrie, jusqu'à menacer ceux qui ne pensent pas comme eux de forces qui, grâce au ciel ! ne sont pas entre leurs mains ?

Mais vous qui nous assurez, les yeux brillants de joie, que les étrangers veulent vos systèmes (ce que je ne crois pas du tout), vous qui semblez mettre vos nobles opinions sous la protection des baïonnettes européennes, ne reprochiez-vous pas aux royalistes de revenir dans les bagages des alliés ? Ne faisiez-vous pas éclater une haine furieuse contre les princes généreux qui voulaient délivrer la France de la plus infâme oppression ? Que sont donc devenus ces sentiments héroïques ? Français si fiers, si sensibles à l'honneur, c'est vous-mêmes qui cherchez aujourd'hui à me persuader qu'on vous permet tels sentiments, ou qu'on vous commande telle opinion. Vous ne mouriez pas de honte lorsque vous proclamiez pendant la session qu'un ambassadeur voulait absolument que le projet du ministère passât, que la proposition des chambres fût rejetée. Vous voulez que je vous croie, quand vous venez me dire aujourd'hui (ce qui n'est sûrement qu'une odieuse calomnie) qu'un ministre français a passé trois heures avec un ministre étranger pour aviser au moyen de dissoudre la chambre des députés ! Vous racontez confidemment qu'on a communiqué une ordonnance à un agent diplomatique, et qu'il l'a fort approuvée : et ce sont là des sujets d'exaltation et de triomphe pour vous ! Quel est le

plus Français de nous deux, de vous qui m'entretenez des étrangers quand vous me parlez des lois de ma patrie, de moi qui ai dit à la chambre des pairs les paroles que je répète ici : « Je dois sans doute au sang français qui coule dans mes veines cette impatience que j'éprouve quand pour déterminer mon suffrage on me parle d'opinions placées hors de ma patrie ; et si l'Europe civilisée voulait m'imposer la Charte, j'irais vivre à Constantinople. »

Ainsi la faction a mis les royalistes dans cette position critique : s'ils veulent combattre le système des intérêts révolutionnaires, on les menace de l'Europe pour les forcer au silence ; si cette menace leur ferme la bouche, on fait marcher en paix le système destructeur, et avec lui la conspiration contre la légitimité.

Eh bien ! ce sera moi qui, à mes risques et périls, élèverai la voix ; moi qui signalerai cette abominable intrigue du parti qui veut notre perte. Et comment les mauvais Français qui soutiennent leurs sentiments par une si lâche ressource ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils vont directement contre leur but ? Ils connaissent bien peu l'esprit de la nation. S'il était vrai qu'il y eût du danger dans les opinions royalistes, vous verriez par cette raison même toute la France s'y précipiter : un Français passe toujours du côté du péril, parce qu'il est sûr d'y trouver la gloire.

Au reste, faut-il s'étonner que des hommes qui ont été offrir la couronne des Bourbons à quiconque voulait la prendre, qui demandaient, selon leur expression, une pique et un bonnet de cosaque plutôt qu'un descendant de Henri IV, faut-il s'étonner que leur politique ressemble à leurs affections ? Comprendraient-ils que ce n'est pas en se mettant sous les pieds d'un maître qu'on se fait respecter ; qu'une conduite noble est sans danger ? Tenez fidèlement vos traités ; payez ce que vous devez ; donnez, s'il le faut, votre dernier écu ; vendez votre dernier morceau de terre, la dernière dépouille de vos enfants, pour payer les dettes de l'Etat ; le reste est à vous ; vous êtes nus, mais vous êtes libres.

Eloignons de vaines terreurs : les princes de l'Europe sont

trop magnanimes pour intervenir dans les affaires particulières de la France. Ils ont adopté cette haute politique de Burke : « La France, dit ce grand homme d'Etat, doit être conquise et rétablie par elle-même, en la laissant à sa propre dignité. Il serait peu honorable, il serait peu décent, il serait encore moins politique pour les puissances étrangères, de se mêler des petits détails de son administration intérieure, dans lesquels elles ne pourraient se montrer qu'ignorantes, incapables et oppressives[5669]. » Les alliés ont eux-mêmes délivré leur propre pays du joug des Français ; ils savent que les nations doivent jouir de cette indépendance qu'on peut leur arracher un moment, mais qu'elles finissent toujours par reconquérir : *spoliatis arma supersunt*. Si, lors même que notre roi n'était pas encore rentré dans sa patrie, les monarques de l'Europe ont eu la générosité de déclarer qu'ils ne s'immisceraient en rien dans le gouvernement intérieur de la France, nous persuadera-t-on aujourd'hui qu'ils veulent s'en mêler ? Nous persuadera-t-on qu'ils s'alarment de ces débats, qui sont de la nature même du gouvernement représentatif ? qu'ils ont trouvé mauvais que nous ayons discuté l'existence de la cour des comptes et l'inamovibilité des juges ? qu'ils vont s'armer parce que nos députés veulent rendre quelque splendeur à des autels arrosés du sang de tant de martyrs, ou parce qu'ils ont cru devoir éloigner les assassins de Louis XVI ? N'est-ce pas insulter ces grands monarques que de nous les représenter accourant au secours d'un spoliateur ou d'un régicide, faisant marcher leurs soldats pour soutenir un receveur d'impôts qui chancelle ou un ministre qui tombe ?

L'Europe n'a pas moins d'intérêt que les vrais Français à défendre la cause de la religion et de la légitimité : elle doit voir avec plaisir le zèle de nos députés à repousser les doctrines funestes qui l'ont mise à deux doigts de sa perte. Quand nos tribunes retentissaient de blasphèmes contre Dieu et contre les rois, les rois, justement épouvantés, ont pris les armes : vont-ils aujourd'hui marcher contre ceux qui font des efforts pour ramener les peuples à la crainte de Dieu et à l'amour des rois ? Qui a fait la guerre à l'Europe ? qui l'a

ravagée ? qui a insulté tous les princes ? qui a ébranlé tous les trônes ? Ne sont-ce pas les hommes que les royalistes combattent ? Certes, si, par la permission de la divine providence, on voyait aujourd'hui les princes de la terre soutenir les auteurs de tous leurs maux ; s'ils prêtaient la main à la destruction des autels, au renversement de la morale et de la justice, de la véritable liberté et de la royauté légitime, il faudrait reconnaître que la révolution française n'est que le commencement d'une révolution plus terrible ; il faudrait reconnaître que le christianisme, prêt à disparaître de l'Europe, la menace, en se retirant, d'un bouleversement général. Les grandes catastrophes dans l'ordre politique accompagnent toujours les grandes altérations dans l'ordre religieux : tant il est vrai que la religion est le vrai fondement des empires !

Hommes de bonne foi, qui ne suivez que par une sorte de fatalité le système des intérêts révolutionnaires, j'ai rempli ma tâche ; vous êtes avertis ; vous voyez maintenant où ce système vous mène : me croirez-vous ? Je ne le pense pas. Vous prendrez pour les passions d'un ennemi ce qui est la franche et sincère conviction d'un honnête homme. Un jour peut-être il n'en sera plus temps ; vous regretterez de ne m'avoir pas écouté : vous reconnaîtrez alors quels étaient et quels n'étaient pas vos amis. Vous vous confiez aujourd'hui à des hommes qui flattent vos passions, caressent votre humeur, chatouillent vos faiblesses ; à des hommes qui vous égarent, qui tiennent derrière vous sur votre compte les propos les plus méprisants, et sont les premiers à rire de ce qu'ils appellent votre incapacité. Ils vous poussent à des fautes dont ils profitent. Vous croyez qu'ils vous servent avec zèle : les uns ne veulent que votre place, les autres que la ruine du trône que vous soutenez. Je vous le prédis, et j'en suis certain, vous n'arriverez point au but en suivant le système des intérêts révolutionnaires : vous pouvez y toucher ; une fatale illusion vous trompe. Athamas, jouet d'une puissance ennemie, croyait déjà reconnaître le port d'Ithaque, le temple de Minerve, la forteresse et la maison d'Ulysse ; il croyait déjà voir au milieu de ses sujets tranquilles, dans l'antique palais de Laerte, ce roi

si fameux par sa sagesse, qui revenu de l'exil, éprouvé par le malheur, avait appris à connaître les hommes : mais quand le nuage vint à se dissiper, Athamas ne vit plus qu'une terre inconnue, où vivait un peuple en butte aux factions, en guerre avec ses voisins, et que gouvernait un roi étranger, poursuivi par la colère des dieux.

Chapitre XLVII – Est-il un moyen de rendre le repos à la France ?

Je laisserais trop d'amertume dans le coeur des bons Français en terminant ainsi mon travail. L'ouvrage, d'ailleurs, ne serait pas complet. Si j'ai exposé sans déguisement les périls dont nous sommes menacés, parce que j'ai pensé qu'il était nécessaire de nous réveiller au bord de l'abîme ; si j'ai des craintes vives et fondées, j'ai aussi des espérances qui balancent ces craintes : le mal est grand, le remède est infaillible.

Dans aucun de mes écrits, je n'ai jamais rien avancé qu'avec défiance. Pour la première fois de ma vie, j'oserai prendre le langage affirmatif ; j'oserai proposer un moyen que je crois propre à rendre le repos à la France. Ce moyen s'est sans doute présenté à beaucoup d'autres esprits : il est si simple ! mais il n'a jusqu’ici, du moins que je sache, été suivi ni développé par personne. Les préjugés, les passions, les intérêts, empêcheront peut-être de l'employer aujourd'hui ; mais je n'hésite point à prononcer qu'il faudra ou que l'administration l'adopte ou que la France périsse.

Je vais dérouler mon plan ; ce n'est point une utopie : en fait de gouvernement, il ne faut que des choses pratiques.

Chapitre XLVIII – Principes généraux dont on s'est écarté

Les premières sociétés ont pu être formées par une agrégation d'hommes que réunissaient des intérêts et des passions ; mais elles ne se sont conservées qu'autant qu'elles ont établi dans leur sein la religion, la morale et la justice.

Aucune révolution n'a fini que l'on ne soit revenu à ces trois principes fondamentaux de toute humaine société.

Aucun changement politique chez un peuple n'a pu se consolider qu'il n'ait eu pour base l'ancien ordre politique auquel il a succédé.

Quand les rois disparurent de Rome, il n'y eut presque rien de changé dans Rome ; les dieux surtout restèrent au Capitole.

Quand Charles II remonta sur le trône de ses pères, la religion recouvra sa force, ses richesses et sa splendeur. On punit quelques criminels ; on écarta quelques hommes faibles. Le parlement conserva les droits politiques qu'il avait acquis ; le reste reprit son cours et marcha avec les anciennes moeurs.

Voilà ce que nous n'avons pas voulu faire ; et voilà pourquoi la monarchie légitime est menacée de nouveaux malheurs.

Chapitre XLIX – Système d'administration à substituer à celui des intérêts révolutionnaires

D'après les principes que je viens de rappeler, voici le système à suivre pour sauver la France. Il faut conserver l'ouvrage politique, résultat de la révolution, consacré par la Charte, mais extirper la révolution de son propre ouvrage, au lieu de l'y renfermer, comme on l'a fait jusqu'à ce jour.

Il faut, autant que possible, mêler les intérêts et les souvenirs de l'ancienne France dans la nouvelle, au lieu de les en séparer ou de les immoler aux intérêts révolutionnaires.

Il faut bâtir le gouvernement représentatif sur la religion, au lieu de laisser celle-ci comme une colonne isolée au milieu de l'Etat.

Ainsi je veux toute la Charte, toutes les libertés, toutes les institutions amenées par le temps, le changement des moeurs et le progrès des lumières, mais avec tout ce qui n'a pas péri de l'ancienne monarchie, avec la religion, avec les principes éternels de la justice et de la morale, et surtout sans les hommes trop connus qui ont causé nos malheurs.

Quelle singulière chose de prétendre donner à un peuple des institutions généreuses, nobles, patriotiques, indépendantes, et d'imaginer qu'on ne peut établir ces institutions qu'en les confiant à des mains qui n'ont été ni généreuses, ni nobles, ni patriotiques, ni indépendantes ! de croire qu'on peut former un présent sans un passé, planter un arbre sans racines, une société sans religion ! C'est faire le procès à tous les peuples libres ; c'est renier le consentement unanime des nations, c'est mépriser l'opinion des plus beaux génies de l'antiquité et des temps modernes.

Mon projet a du moins l'avantage d'être conforme aux règles du sens commun et d'accord avec l'expérience des

siècles. L'exécution en est facile ; il vaut la peine d'être essayé. Qu'avons-nous gagné à suivre l'ornière où nous nous traînons depuis trois ans ? Tâchons d'en sortir. Nous avons déjà brisé le char une fois ; si nous nous obstinons de nouveau, nous n'arriverons pas au terme du voyage.

Chapitre L – Développement du système : comment le clergé doit être employé dans la restauration

Lorsque Dagobert fit rebâtir Saint-Denis, il jeta dans les fondations de l'édifice ses joyaux et ce qu'il avait de plus précieux : jetez ainsi la religion et la justice dans les fondations de notre nouveau temple.

Toutes les propositions de la chambre des députés relativement au clergé non seulement étaient justes autant que morales, mais encore éminemment politiques. Les esprits superficiels n'ont point vu cela : mais que voient-ils ?

Voulez-vous faire aimer et respecter les institutions nouvelles ? Que le clergé aime et prêche de coeur les institutions. Conduisez-les à l'antique autel de Clovis avec le roi ; qu'elles y soient marquées de l'huile sainte ; que le peuple assiste à leur sacre, si j'ose m'exprimer ainsi, et leur règne commencera. Jusqu'à ce moment la Charte manquera de sanction aux yeux de la foule : la liberté qui ne nous viendra pas du ciel nous semblera toujours l'ouvrage de la révolution, et nous ne nous attacherons point à la fille de nos crimes et de nos malheurs. Que serait-ce en effet qu'une Charte que l'on croirait en péril toutes les fois que l'on parlerait de Dieu et de ses prêtres ? une liberté dont les alliés naturels seraient l'impiété, l'immoralité et l'injustice ?

Mais pour que le clergé s'attache à votre gouvernement, levez donc l'espèce de proscription dont il est encore frappé, et qui semble tenir à ce gouvernement même ; faites que celui qui distribue le pain de vie puisse donner la charité au lieu de la recevoir, et que, prenant part lui-même à l'ordre politique, le ministre de Dieu ne soit plus étranger aux hommes.

Ainsi, permettez aux Eglises d'acquérir ; rendez-leur le reste des domaines sacrés non encore vendus. Il est prouvé, par

l'exemple de la Grande-Bretagne, que l'existence d'un clergé propriétaire n'est point incompatible avec celle d'un gouvernement constitutionnel. Dire que parce que l'Eglise possédera quelques terres le clergé redeviendra un corps politique en France, c'est une chimère que les ennemis de la religion mettent en avant sans y croire. Ils savent parfaitement combien nos moeurs et nos idées s'opposent aujourd'hui à tout envahissement du clergé. Ne voyons-nous pas des gens tout aussi sincères craindre à présent la puissance de la cour de Rome ? Ceux qui crient aujourd'hui aux papistes, disait le docteur Johnson, auraient crié au feu pendant le déluge.

On fait valoir la générosité, la patience, la résignation du clergé, qui ne demande rien, qui souffre en silence pendant que tout le monde murmure et réclame quelque chose. Il est curieux d'argumenter de ses vertus pour le laisser mourir de faim ; c'est pour ces vertus mêmes qu'il faut lui donner.

Qui recevra les biens dont je veux qu'on remette la jouissance au clergé ? Les biens n'appartenaient pas aux églises en général : ils étaient le patrimoine particulier d'ordres monastiques, d'abbayes, d'évêchés même qui n'existent plus.

Que j'aime à voir ces tendres sollicitudes et ces soucis vraiment paternels ! Mais rendez toujours, et laissez faire ceux à qui vous aurez rendu. Il est probable que l'Eglise, qui ne s'entend pas trop mal en administration, trouvera moyen, aussi bien que vous, de gérer et de répartir quelques chétives propriétés.

Le clergé sera donc organisé ; il aura donc un conseil administratif. Quel mal cela vous fera-t-il ? Les villes, les communes, les fabriques, les hôpitaux, ne possèdent-ils pas, n'ont-ils pas aussi des assemblées pour diriger leurs affaires ?

Par cette opération salutaire, le peuple se trouvera d'abord soulagé d'une partie de l'impôt qu'il paye pour le culte. À mesure que les églises acquerront, on diminuera les secours que l'Etat est obligé de leur fournir.

Le clergé reprendra en même temps cette dignité qui naît de l'indépendance. Devenu propriétaire, ou du moins trouvant une existence honorable dans les propriétés de l'Eglise, il

s'intéressera à la propriété commune. Cet acte de justice l'attachera au gouvernement ; engagé par la reconnaissance, vous aurez bientôt dans vos rangs un auxiliaire dont la force égalera le zèle.

Augmentez ensuite son penchant pour la monarchie nouvelle, en lui rendant, partout où cela sera possible, la tenue des registres de l'état civil.

Quand le législateur peut choisir entre deux institutions, il doit préférer la plus morale à celle qui l'est moins. Le chrétien reçu par un prêtre en venant au monde, inscrit sous le nom et la protection d'un saint à l'autel du Dieu vivant, semble, pour ainsi dire, protester, en naissant, contre la mort, et prendre acte de son immortalité. L'Eglise, qui l'accueille à son premier soupir, paraît lui apprendre encore que les premiers devoirs de l'homme sont les devoirs de la religion, et ceux-là renferment tous les autres. Ces idées si nobles et si utiles ne s'attachent point aux registres purement civils : c'est un catalogue d'esclaves pour la loi et de conscrits pour la mort.

Il n'y a aucun doute que l'éducation publique ne doive être remise entre les mains des ecclésiastiques et des congrégations religieuses aussitôt qu'on le pourra : c'est le voeu de la France.

Que la pairie appartienne au siège de tous les archevêchés de France ; qu'il y ait dans la chambre des pairs le banc des évêques, comme il existe dans la chambre des lords en Angleterre. Je ne vois rien qui puisse empêcher encore qu'un ecclésiastique soit élu membre de la chambre des députés ; la Charte ne s'y oppose pas, s'il est propriétaire ; cela ne blesserait ni nos moeurs ni nos souvenirs, puisque le clergé formait autrefois le premier ordre de nos états généraux, et que nous sommes également accoutumés à l'entendre parler dans la chaire et dans les assemblées politiques.

Je ne doute point que le clergé, tenant au sol de la France par la propriété des églises, prenant une part active à nos institutions civiles et politiques, ne fournit en même temps une classe de citoyens aussi dévoués que nous-mêmes à la Charte. Depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, il

est incontestable que les talents supérieurs se sont trouvés placés dans l'Eglise ; elle a fourni nos plus grands ministres, comme elle nous a donné nos plus éloquents orateurs et nos premiers écrivains. Répandus dans le corps social, les prêtres y porteraient une influence salutaire ; ils guériraient les plaies faites par la révolution, apaiseraient le bouillonnement des esprits, corrigeraient les moeurs, rétabliraient peu à peu les idées d'ordre et de justice, déracineraient les fausses doctrines, introduiraient de toutes parts la religion, qui est le ciment des institutions humaines, et la morale, qui donne la perpétuité à la politique.

Mais l'esprit du clergé ne sera-t-il pas en opposition avec l'esprit du gouvernement constitutionnel ? Et depuis quand la religion chrétienne est-elle ennemie d'une liberté réglée par les lois ? L'Evangile n'a-t-il pas été prêché à toute la terre ? N'est-ce pas un de ses caractères divins que de pouvoir s'appliquer à toutes les formes de la société ?

Dans le moyen âge, l'Italie était couverte de républiques, et l'Italie était catholique comme aujourd'hui. Les trois cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald ne professent-ils pas également la religion catholique ? Et n'y a-t-il pas déjà quatre siècles qu'ils ont donné à l'Europe barbare l'exemple de la liberté ? En Angleterre, un clergé riche et puissant est le plus ferme appui du trône, comme de la constitution britannique ; et le temps n'est pas éloigné sans doute où le clergé catholique irlandais jouira des bienfaits de cette belle constitution.

Enfin, si vous laissez, comme on l'a fait jusqu’ici, le clergé en dehors de tout, vous le rendrez nécessairement ennemi, ou du moins indifférent ; une grande partie de l'opinion le suivra, et se détachera de vous. Ce clergé, tout pauvre, tout misérable que vous l'aurez laissé, créera malgré vous un empire dans un empire. Il se rappellera bien plus le rang qu'il occupait jadis en France quand vous le tiendrez à l'écart que lorsque vous l'aurez admis à tout ce qu'il peut être. S'il se plaignait alors, ce serait sans justice, car il faut bien qu'il supporte les modifications éprouvées par les ordres de l'Etat.

Au reste, lorsque j'insiste, comme premier moyen de salut, sur la nécessité de faire rentrer la religion dans la monarchie, je ne prétends aller ni au delà ni en deçà du siècle : la raison est mon guide, et je sais très bien ce qui se peut et ce qui ne se peut pas. Sur ce point, j'ai exposé ma doctrine à la chambre des pairs ; qu'il me soit permis de la rappeler.

« Plus le haut rang de la pairie, disais-je en parlant sur la loi des élections, semble nous éloigner de la foule, plus nous devons nous montrer les zélés défenseurs des privilèges du peuple. Attachons-nous fortement à nos nouvelles institutions, empressons-nous d'y ajouter ce qui leur manque. Pour relever l'autel avec des applaudissements unanimes, pour justifier la rigueur que nous avons déployée dans la poursuite des criminels, soyons généreux en sentiments politiques ; réclamons sans cesse tout ce qui appartient à l'indépendance et à la dignité de l'homme. Quand on saura que notre sévérité religieuse n'est point de la bigoterie ; que la justice que nous demandons pour les prêtres n'est point une inimitié secrète contre les philosophes ; que nous ne voulons point faire rétrograder l'esprit humain ; que nous désirons seulement une alliance utile entre la morale et les lumières, entre la religion et les sciences, entre les bonnes moeurs et les beaux arts, alors rien ne nous sera impossible, alors tous les obstacles s'évanouiront, alors nous pourrons espérer le bonheur et la restauration de la France. Trois choses, messieurs, feront notre salut : le roi, la religion et la liberté. C'est comme cela que nous marcherons avec le siècle et avec les siècles, et que nous mettrons dans nos institutions la convenance et la durée. »

Chapitre LI – Comment la noblesse doit entrer dans les éléments de la restauration

La noblesse, comme le clergé, doit se mêler à nos institutions, pour apporter dans la société nouvelle la tradition de l'ancien honneur, la délicatesse des sentiments, le mépris de la fortune, le désintéressement personnel, la foi des serments, cette fidélité dont nous avons un si grand besoin, et qui est la vertu distinctive d'un gentilhomme ; mais sur ce point j'ai peu de choses à désirer, et la noblesse est venue tout naturellement, en vertu de la Charte, prendre place dans le nouveau gouvernement.

Je me suis fort étendu dans les Réflexions politiques sur l'ancienne noblesse de France et sur les avantages qu'elle trouverait dans la monarchie représentative. Je lui avais prédit que ceux de ses membres qui n'entreraient pas d'abord dans la chambre des pairs trouveraient la plus belle carrière ouverte dans la chambre des députés. Je lui avais prédit encore qu'elle prendrait goût à l'ordre politique actuel. Avais-je tort ? il y a tel gentilhomme aujourd'hui député qui certes n'aurait jamais cru arriver aux opinions où il est parvenu dans le cours de la session dernière. C'est le résultat naturel des choses : on s'attache à ce que l'on fait, on aime ce qui nous procure des succès. Je le demande à ceux qui ont brillé dans cette assemblée, à ceux dont on a retenu les discours, à ceux dont la France et l'Europe répètent les noms, si le gouvernement représentatif leur paraît aujourd'hui contraire à leurs intérêts véritables ? Combien ils doivent être heureux de se voir environnés d'hommages, reçus en triomphe, pour avoir défendu à la fois le roi et le peuple, pour avoir fait entendre le langage de la religion, de la justice, de la loyauté et de l'honneur, depuis si longtemps oublié !

Les jalousies entre les ordres de l'Etat, premier principe de notre révolution, disparaîtront nécessairement un jour, par la composition naturelle de la chambre des députés : ce qu'on appelait autrefois le noble et le bourgeois, réunis pour le bien de la patrie, apprendront à s'estimer les uns les autres. Fiers de porter ensemble le beau nom de députés du peuple français, ils n'admettront plus entre eux que cette inégalité qui vient de la différence des talents et de la diversité des vertus.

Je suis donc persuadé que l'ancienne noblesse de France, qui a déjà rejoint à l'armée tous ses nouveaux compagnons d'armes, faits nobles par le courage et par l'honneur, cette noblesse qui vient de prendre une part si brillante à l'ordre politique, aura bientôt fait taire tous les regrets, et qu'elle deviendra un aussi ferme soutien de la monarchie représentative qu'elle le fut de l'ancienne monarchie. La liberté n'est point étrangère à la noblesse française, et jamais elle ne reconnut dans nos rois de puissance absolue que sur son coeur et sur son épée.

Chapitre LII – Continuation du précédent. Qu'il faut attacher les hommes d'autrefois à la monarchie nouvelle. Eloge de cette monarchie. Conclusion

Depuis la restauration, quelques hommes de bonne foi, dupes des intérêts révolutionnaires, se sont efforcés de convertir les hommes d'aujourd'hui à l'ancienne royauté : c'est le contre-pied du vrai système. Ce sont les hommes d'autrefois qu'il faut réconcilier avec les nouvelles institutions.

Je conviens que nos malheurs ont pu faire naître contre le gouvernement représentatif des préjugés fort légitimes. Mais si l'ancien régime ne peut se rétablir, comme je crois l'avoir rigoureusement démontré dans les Réflexions politiques, que voudrait-on mettre à sa place ? Et d'ailleurs cet ancien régime, tout admirable qu'il pouvait être, n'avait-il pas eu, comme l'ordre des choses actuel, ses temps de crise et de détresse ? Nos vieillards, se rappelant les jours sereins qui ont précédé nos tempêtes, peuvent croire qu'un calme aussi parfait était uniquement dû à la bonne constitution de l'ancien gouvernement ; mais si nous pouvions interroger nos pères qui vivaient du temps de la Ligue, nous les entendrions peut-être accuser ce gouvernement aujourd'hui l'objet de nos regrets. Tout peut devenir cause de crimes, les principes les meilleurs, les plus saints établissements ; les hommes conserveraient peu de chose s'ils rejetaient toutes les institutions qui ont été le prétexte ou le résultat de leurs malheurs.

La monarchie représentative peut n'être pas parfaite, mais elle a des avantages incontestables. Y a-t-il guerre au dehors, agitation au dedans, elle se change en une espèce de dictature par la suspension de certaines lois. Une chambre est-elle

factieuse, elle est arrêtée par l'autre, ou dissoute par le roi. Le temps fait-il monter sur le trône un prince ennemi de la liberté publique, les chambres préviennent l'invasion de la tyrannie. Quel gouvernement peut imposer des taxes plus pesantes, lever un plus grand nombre de soldats ? Les lettres et les arts fleurissent particulièrement sous cette monarchie : qu'un roi meure dans un empire despotique, les travaux qu'il a commencés sont interrompus. Avec des chambres toujours vivantes, sans cesse renouvelées, rien n'est jamais abandonné. Elles ressemblent sous ce rapport à ces grands corps religieux et littéraires qui ne mouraient point, et qui amenaient à terme les immenses ouvrages que des particuliers n'auraient jamais pu entreprendre, encore moins perfectionner et finir.

Chaque homme trouve sa place naturelle dans cette sorte de gouvernement, qui emploie nécessairement les talents et les lumières, qui sait se servir de tous les rangs comme de tous les âges.

En France, autrefois, que devenaient la plupart des hommes lorsqu'ils avaient atteint l'âge destiné à recueillir les fruits que la jeunesse a promis[5670] ? Que leur restait-il à faire dans la plénitude de leurs ans, alors qu'ils jouissaient de toutes les facultés de leur esprit ? À charge aux autres et à eux-mêmes, dépouillés de ces passions qui animent la jeunesse, ou de ces avantages qui la font rechercher, ils vieillissaient dans une garnison, dans un tribunal, dans les antichambres de la cour, dans les sociétés de Paris, dans le coin d'un vieux château, oisifs par état, soufferts plutôt que désirés, n'ayant pour toute occupation que l'historiette de la ville, la séance académique, le succès de la pièce nouvelle, et pour les grands jours la chute d'un ministre. Tout cela était bien peu digne d'un homme. N'était-il pas assez dur de ne servir à rien dans l'âge où l'on est propre à tout ? Aujourd'hui les mâles occupations qui remplissaient l'existence d'un Romain, et qui rendent la carrière d'un Anglais si belle, s'offriront à nous de toutes parts. Nous ne perdrons plus le milieu et la fin de notre vie ; nous serons des hommes quand nous aurons cessé d'être jeunes gens. Nous nous consolerons de n'avoir plus les illusions du

premier âge, en cherchant à devenir des citoyens illustres : on n'a rien à craindre du temps quand on peut être rajeuni par la gloire.

Telles sont les considérations qu'il est à propos de présenter aux hommes de probité et de vertu, qui, déjà repoussés par votre ingratitude et vos faux systèmes, n'auraient encore pour nos institutions nouvelles que de l'éloignement et du dégoût. Hâtons-nous de les appeler à notre secours. On a fait tant d'avances pour gagner des gens suspects ! faisons quelques efforts pour environner le trône de serviteurs fidèles. C'est à ceux-ci qu'il appartient de diriger les affaires : ils rendront meilleur tout ce qui leur sera confié ; les autres gâtent tout ce qu'ils touchent. Qu'on ne mette plus les honnêtes gens dans la dépendance des hommes qui les ont opprimés, mais qu'on donne les bons pour guides aux méchants : c'est l'ordre de la morale et de la justice. Confiez donc les premières places de l'Etat aux véritables amis de la monarchie légitime. Vous en faut-il un si grand nombre pour sauver la France ? Je n'en demande que sept par département : un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de la cour prévôtale, un commandant de gendarmerie, et un commandant de gardes nationales. Que ces sept hommes-là soient à Dieu et au roi, je réponds du reste.

Mais il ne faut pas qu'un ministère entrave, retienne, paralyse, tracasse, tourmente, persécute et destitue ces sept hommes ; qu'il leur donne tort en toute occasion contre les malveillants et les conspirateurs. Aussi, point de ministres et de chefs de direction suspects, ou dans le système des intérêts moraux révolutionnaires. Que les premiers administrateurs ne persécutent personne ; qu'ils soient doux, indulgents, tolérants, humains ; qu'ils ne souffrent aucune réaction ; qu'ils embrassent franchement la Charte, et respectent toutes nos libertés. Mais qu'en même temps ils aient l'horreur des méchants ; qu'ils donnent la préférence à la vertu sur le vice ; qu'ils ne fassent pas consister l'impartialité à placer ici un honnête homme et là un homme pervers ; qu'ils favorisent toutes les lois justes ; qu'ils appuient hautement et

ouvertement la religion ; qu'ils soient dévoués au roi et à la famille royale, jusqu'à la mort, s'il le faut, et la France sortira de ses ruines.

Quant à ces hommes capables, mais dont l'esprit est faussé par la révolution, à ces hommes qui ne peuvent comprendre que le trône de saint Louis a besoin d'être soutenu par l'autel et environné des vieilles moeurs, comme des vieilles traditions de la monarchie, qu'ils aillent cultiver leur champ. La France pourra les rappeler, quand leurs talents, lassés d'être inutiles, seront sincèrement convertis à la religion et à la légitimité.

Pour ce qui est du troupeau des administrateurs subalternes, il serait insensé de les juger avec rigueur : donnez-leur des chefs fidèles, des gardiens sûrs et vigilants, et vous n'aurez rien à craindre ; d'ailleurs le temps des épurations est passé.

Dans le mouvement à donner aux affaires, consultez le génie des Français ; que l'administration soit économe sans être mesquine qu'elle soit surtout ferme, surveillante et animée.

« Sire, disais-je au roi dans mon Rapport fait à Gand, éviter les excès de Bonaparte, ne pas trop multiplier, à son exemple, les actes administratifs, était une pensée sage et utile. Cependant, depuis vingt-cinq ans les Français s'étaient accoutumés au gouvernement le plus actif que l'on ait jamais vu chez un peuple : les ministres écrivaient sans cesse ; des ordres partaient de toutes parts ; chacun attendait toujours quelque chose ; le spectacle, l'acteur, le spectateur, changeaient à tous les moments. Quelques personnes semblent donc croire qu'après un pareil mouvement, détendre trop subitement les ressorts serait dangereux. C'est, disent-elles, laisser des loisirs à la malveillance, nourrir les dégoûts, exciter des comparaisons inutiles. L'administrateur secondaire, accoutumé à être conduit dans les choses même les plus communes, ne sait plus ce qu'il doit faire, quel parti prendre. Peut-être serait-il bon, dans un pays comme la France, si longtemps enchanté par les triomphes militaires, d'administrer vivement dans le sens des institutions civiles et politiques, de

s'occuper ostensiblement des manufactures, du commerce, de l'agriculture, des lettres et des arts. De grands travaux commandés, de grandes récompenses promises, des prix, des distinctions éclatantes accordées aux talents, des concours publics, donneraient une autre tendance aux moeurs, une autre direction aux esprits. Le génie du prince, particulièrement formé par le règne des arts, répandrait sur eux un éclat immortel. Certains de trouver dans leur roi le meilleur juge, le politique le plus habile, l'homme d'Etat le plus instruit, les Français ne craindraient plus d'embrasser une nouvelle carrière. Les triomphes de la paix leur feraient oublier les succès de la guerre ; ils croiraient n'avoir rien perdu en changeant laurier pour laurier, gloire pour gloire. »

Les sessions des chambres doivent être courtes, mais rapprochées. Que les projets de loi soient préparés d'avance avec soin. On apprendra un jour à les resserrer comme en Angleterre. C'est un vice capital de notre législation que les articles innombrables de nos projets de loi : ils amènent de force des discussions interminables et des amendements sans fin. Quand les chambres ne seront plus contrariées, loin d'entraver, elles accroîtront la force et l'action du gouvernement.

Je ne poursuivrai pas plus loin les développements de mon système. J'ai déjà signalé les principes les plus utiles dans les premiers chapitres de cet écrit. Il me resterait encore beaucoup de choses à indiquer touchant l'éducation, les lettres et les arts ; mais il faut finir, et me borner aux grandes lignes politiques.

Je me résume en quelques mots.

La religion, base du nouvel édifice, la Charte et les honnêtes gens, les choses politiques de la révolution, et non les hommes politiques de la révolution : voilà tout mon système.

Le contraire de ce système est précisément ce que l'on a adopté. On a toujours voulu les hommes beaucoup plus que les choses. On a gouverné pour les intérêts, nullement pour les principes. On a cru que l'oeuvre et le chef-d'oeuvre de la restauration consistait à conserver chacun à la place qu'il

occupait. Cette stérile et timide idée a tout perdu : car les principaux auteurs de nos troubles ayant des intérêts opposés aux intérêts de la monarchie légitime, ne pouvant d'ailleurs que détruire, et étant inhabiles à fonder, la restauration n'a point marché, et la France a été replongée dans l'abîme.

On se rassure vainement sur l'excellent esprit de la garde et de l'armée, sur la bonne composition de la gendarmerie : ce sont deux grandes choses sans doute, mais elles ne suffisent pas. Le système des intérêts révolutionnaires aurait bientôt détruit ce bel ouvrage. Partout où il s'insinue, il empoisonne, gâte et corrompt tout. Il détériore le bien, arrête les choses le plus heureusement commencées, persécute les hommes fidèles, les force à se retirer, décourage le zèle, favorise les malveillants ; et il triompherait tôt ou tard de la monarchie légitime.

Dans mon plan, le succès de cette monarchie est assuré ; mais je sais qu'il faut du courage pour le suivre. Il est plus facile d'attaquer les choses qui se taisent que les hommes qui crient. Il est plus aisé de renverser une Charte qui ne se défend pas que des intérêts personnels qui font une vive résistance. Je n'en suis pas moins persuadé qu'il n'y a de salut que dans la vérité politique que j'expose ici. Si les uns croyaient que l'on peut revenir à toutes les anciennes institutions ; si les autres pensaient qu'on ne doit gouverner la France qu'avec les mains qui l'ont déchirée, ce serait de part et d'autre la méprise la plus funeste. La France veut les intérêts politiques et matériels créés par le temps et consacrés désormais par la Charte ; mais elle ne veut plus ni les principes ni les hommes qui ont causé nos malheurs. Hors de là tout est illusion, et l'administration qui ne sentira pas cette vérité tombera dans des fautes irréparables.

Ma tâche est remplie. Je n'ai jamais écrit un ouvrage qui m'ait tant coûté. Souvent la plume m'est tombée des mains ; et dans des moments de découragement et de faiblesse, j'ai quelquefois été tenté de jeter le manuscrit au feu. Quel que soit le succès de cet ouvrage, je le compterai au moins au nombre des bonnes actions de ma vie. Fais ce que tu dois,

arrive ce que pourra. Pour avertir la France, qui me paraît en péril, pour la réveiller au bord de l'abîme, il m'a fallu ne rien calculer. J'ai été obligé de tout dire, de heurter de front bien des hommes, de froisser une multitude d'intérêts. J'ai cru voir le salut de la patrie, comme je le disais à la chambre des pairs, dans l'union des anciennes moeurs et des formes politiques actuelles, du bon sens de nos pères et des lumières du siècle, de la vieille gloire de Du Guesclin et de la nouvelle gloire de Moreau ; enfin dans l'alliance de la religion et de la liberté fondée sur les lois : si c'est là une chimère, les coeurs nobles ne me la reprocheront pas.

Post-scriptum

La chambre des députés est dissoute. Cela ne m'étonne point ; c'est le système des intérêts révolutionnaires qui marche : je n'ai donc rien à changer à cet écrit. J'avais prévu le dénouement, et je l'ai plusieurs fois annoncé. Cette mesure ministérielle sauvera, dit-on, la monarchie légitime. Dissoudre la seule assemblée qui depuis 1789 ait manifesté des sentiments purement royalistes, c'est, à mon avis, une étrange manière de sauver la monarchie !

On a vu, aux chap. IV, V et VI de la Ière partie la doctrine constitutionnelle sur les ordonnances dans la monarchie représentative. Sous l'ancien régime une ordonnance du roi était une loi, et personne n'avait le droit de la discuter. Dans notre nouvelle constitution, une ordonnance n'est forcément qu'une mesure des ministres : tout citoyen a donc le droit de l'examiner ; et ce qui est un droit pour chaque citoyen est un devoir pour les pairs et pour les députés. Si une ordonnance mettait la France en péril, les chambres pourraient en accuser les ministres. Ceux-ci sont donc les véritables auteurs de ces ordonnances, puisqu'ils peuvent être poursuivis pour ces ordonnances.

Je vais donc, conformément à la raison et aux principes constitutionnels, examiner sans scrupule l'ordonnance du 5 septembre.

D'abord il eût été mieux de ne faire précéder cette ordonnance par aucun considérant. Le roi dissout la chambre,

parce qu'il en a le droit, parce qu'il le veut. Souverain maître et seigneur, il ne doit compte de ses raisons à personne : quand il parle seul, tout doit obéir avec joie dans un profond et respectueux silence. On court aux élections parce qu'il l'ordonne ; et quand il dit à ses sujets : Je veux, la loi même a parlé. Mais les ministres ayant donné des motifs dans le considérant ; la chose change de nature. Il faut toujours respecter, adorer la volonté royale ; hésiter un moment à s'y soumettre serait un crime. Le roi ne peut vouloir que notre bien, ne peut ordonner que notre bien ; mais les motifs ministériels sont livrés à nos disputes.

Les ministres rappellent ces sages paroles de l'admirable discours du roi à l'ouverture de la dernière session : « Aucun de nous ne doit oublier qu'auprès de l'avantage d'améliorer est le danger d'innover. »

Il peut paraître d'abord un peu singulier que les ministres aient cité cette phrase, car sur qui le reproche d'innovation tombe-t-il ? Ce n'est pas sur la chambre, qui n'a rien innové : c'est donc sur l'ordonnance du 13 juillet 1815, qui avait changé quelques articles de la Charte. C'est donc une querelle d'ordonnance à ordonnance, de ministère à ministère.

Les ministres, qui ont lu le discours du roi (puisqu'ils en citent une phrase dans l'ordonnance du 5 septembre), n'ont-ils point lu dans ce même discours ce passage, si remarquable : « Messieurs, c'est pour donner plus de poids à vos délibérations, c'est pour en recueillir moi-même plus de lumières que j'ai créé de nouveaux pairs, et que le nombre des députés des départements a été augmenté ? »

Puisqu'ils ont également oublié le considérant de l'ordonnance du 13 juillet 1815, je vais le leur remettre sous les yeux.

« Nous avions annoncé que notre intention était de proposer aux chambres une loi qui réglât les élections des députés des départements. Notre projet était de modifier, conformément à la leçon de l'expérience et au voeu bien connu de la nation, plusieurs articles de la Charte touchant les conditions d'éligibilité, le nombre des députés et quelques autres

dispositions relatives à la formation de la chambre, à l'initiative des lois et au mode de ses délibérations.

« Le malheur des temps ayant interrompu la session des deux chambres, nous avons pensé que maintenant le nombre des députés des départements se trouvait, par diverses causes, beaucoup trop réduit pour que la nation fût suffisamment représentée ; qu'il importait surtout dans de telles circonstances que la représentation nationale fût nombreuse, que ses pouvoirs fussent renouvelés, qu'ils émanassent plus directement des collèges électoraux ; qu'enfin les élections servissent comme d'expression à l'opinion actuelle de nos peuples.

« Nous nous sommes donc déterminé à dissoudre la chambre des députés et à en convoquer sans délai une nouvelle ; mais le mode des élections n'ayant pu être réglé par une loi, non plus que les modifications à faire à la Charte, nous avons pensé qu'il était de notre justice de faire jouir dès à présent la nation des avantages qu'elle doit recueillir d'une représentation plus nombreuse et moins restreinte dans les conditions d'éligibilité ; mais voulant cependant que dans aucun cas aucune modification à la Charte ne puisse devenir définitive que d'après les formes constitutionnelles, les dispositions de la présente ordonnance seront le premier objet des délibérations des chambres. Le pouvoir législatif, dans son ensemble, statuera sur la loi des élections, sur les changements à faire à la Charte dans cette partie, changements dont nous ne prenons ici l'initiative que dans les points les plus indispensables et les plus urgents, en nous imposant même l'obligation de nous rapprocher, autant que possible, de la Charte et des formes précédemment en usage. »

Que de choses dans les motifs de cette ordonnance ! Les ministres qui l'ont faite disent : Qu'il faut modifier plusieurs articles de la Charte conformément à la leçon de l'expérience et au voeu bien connu de la nation ; ils assurent que le nombre des députés des départements se trouve, par diverses causes, beaucoup trop réduit pour que la nation soit suffisamment

représentée ; ils, prétendent qu'il est important que la représentation nationale soit nombreuse ; que les élections servent comme d'expression à l'opinion de la France. Enfin, insistant sur le même principe, ils déclarent que bien que le mode des élections n'eut pu encore être réglé par une loi, il était de la justice de faire jouir dès à présent la nation des avantages qu'elle doit recueillir d'une représentation plus nombreuse et moins restreinte dans les conditions de l'éligibilité.

Tout cela était vrai il y a à peine un an : ce n'est donc plus vrai aujourd'hui ? Le voeu bien connu de la nation a donc changé ? La leçon de l'expérience et le voeu bien connu de la nation demandaient alors la révision de quelques articles de la Charte ; et à présent les ministres nous disent que les voeux et les besoins des Français sont pour conserver intacte la Charte constitutionnelle ! Il fallait au moins changer les mots. Que penser lorsqu'on voit des hommes qui avaient applaudi avec transport à la première ordonnance, applaudir avec fureur à la seconde ? On s'est donc trompé, lorsqu'on a cru que le nombre des députés des départements était beaucoup trop réduit ?

La nation, composée de vingt-quatre millions d'habitants, sera donc suffisamment représentée par deux cent soixante députés ? Les départements de la Lozère, des Hautes et Basses-Alpes, par exemple, qui n'auront qu'un seul député à la chambre, seront-ils pleinement satisfaits ? Si nous changeons de ministres tous les ans, aurons-nous d'année en année un nouveau mode d'élections ? Qui m'assure que les ministres de l'année prochaine ne trouveront pas encore la représentation de cette année trop nombreuse ? Une centaine de leurs commis (toujours légalement assemblés) ne leur paraîtront-ils pas former une chambre plus convenable et plus dans les intérêts de la France ? On s'en tiendra désormais à la Charte, me dira-t-on : Dieu le veuille ! c'est tout ce que je demande. Mais je ne suis pas du tout tranquille. En vertu de l'article 14 de la Charte, qui donne au roi le pouvoir de faire les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat, les ministres ne pourront-ils pas voir

la sûreté de l'Etat partout où ils verront le triomphe de leurs systèmes ? Il y a tant de constitutionnels qui veulent gouverner aujourd'hui avec des ordonnances, qu'il est possible qu'un beau matin toute la Charte soit confisquée au profit de l'article 14.

Il est dur de voir toujours remettre en question le sort de notre malheureuse patrie : on joue encore notre destinée sur une carte ; on frappe le crédit public, que toute secousse alarme et resserre. On donne à nos institutions une instabilité effrayante, et par la contradiction des ordonnances on compromettrait la majesté du trône, si le sceptre n'était aux mains d'un de ces rois qui d'un seul regard rétablissent l'ordre autour d'eux, et dont le caractère est la sagesse, le calme et la dignité même.

Que sortira-t-il de ces élections où les passions peuvent être émues, où les partis vont se trouver en présence ? Fatale prévoyance ! Je disais à la chambre des pairs, au sujet de la loi des élections, dans la séance du 3 avril : « Une ordonnance, messieurs, a pu suffire au commencement de la présente session, parce qu'il y avait force majeure, parce que les événements commandaient ces mesures extraordinaires que l'article 14 de la Charte autorise dans les temps de dangers. Mais aujourd'hui, quelle nécessité si violente justifierait un pareil coup d'Etat ?... Vous sentez-vous assez de courage, messieurs, pour prendre sur votre responsabilité tout ce qui peut arriver dans l'intervalle d'une session à l'autre, dans le cas où vous repousseriez la loi d'élection ? Ah ! si, par une fatalité inexplicable, les collèges, de nouveau convoqués, allaient nommer des députés dangereux pour la France, quels reproches ne vous feriez-vous point ? Pourriez-vous entendre le cri de douleur de votre patrie ? Pourriez-vous ne pas craindre le jugement de la postérité ? »

Ce discours, que je tenais aux pairs de France, je l'adresse aujourd'hui aux ministres ; qu'ils voient la consternation des honnêtes gens, le triomphe des révolutionnaires, et je les fais juges eux-mêmes de ce qu'ils ont fait. Si une fille sanglante de la Convention allait sortir des collèges électoraux, ne

regretteraient-ils point cette chambre, qui a pu contrarier leurs systèmes, mais où se rencontrait l'élite des vrais Français, où se trouvaient des hommes qui, en partageant jadis l'exil du roi, avaient retenu quelque chose des vertus de leur maître ? Les ministres apprendraient alors à leurs dépens, et malheureusement à ceux de la France, que leurs prétendus amis sont moins faciles à conduire que leurs prétendus ennemis : ils verraient s'il est plus commode d'avoir affaire à une assemblée d'ambitieux révolutionnaires qu'à une chambre dont le roi regardait les députés comme introuvables, comme un bienfait de la Providence.

Et si les révolutionnaires ne dominent pas tout à fait dans la nouvelle chambre, les ministres n'ont-ils point à craindre qu'une assemblée divisée en deux partis violents ne présente à l'Europe le spectacle et ne promette les résultats d'une diète de Pologne ?

Vous la dissoudrez encore : quoi ! tous les mois de nouvelles élections !

Enfin, si la nouvelle chambre n'est composée que d'hommes nuls et passifs, incapables, si l'on veut, de faire le mal, mais incapables aussi de l'arrêter ; si cette chambre devenait l'instrument aveugle de la faction qui pousse à l'illégitimité, je demande encore ce que deviendrait notre malheureuse patrie.

Quels motifs impérieux ont donc pu porter les ministres à avoir recours à la prérogative royale ? Quel avantage peut balancer les inconvénients de toutes les sortes que présente dans ce moment la convocation des collèges électoraux ? Voici la grande raison pour laquelle ont met encore la France en loterie : le parti qui entraîne la France à sa perte veut, par-dessus tout, la vente des bois du clergé : il la veut, non comme un bon système de finance, mais comme une bonne mesure révolutionnaire ; non pour payer les alliés, mais pour consacrer la révolution : et comme il savait bien que la chambre des députés n'eût jamais consenti à cette vente, il a profité de l'humeur et des fausses terreurs du ministère pour lui persuader, très mal à propos, que son existence était incompatible avec celle de la chambre. On a craint encore que

cette chambre n'éclairât le roi sur la véritable opinion de la France. Enfin, je l'ai déjà dit, le parti n'a jamais pu pardonner aux députés d'avoir démêlé ses projets et frappé dans les régicides les princes de la révolution.

Cependant, que les bons Français ne perdent point courage ; qu'ils ne se retirent point ; qu'ils se présentent en foule aux élections. Ils auront sans doute à vaincre bien des obstacles ; il leur faudra lutter contre la puissance d'un parti qui, ne daignant même pas prendre la peine de dissimuler ses intentions, les manifeste par des choix d'hommes, des actes publics et des coups d'autorité. Mais, encore une fois, que les bons Français se soutiennent les uns les autres, qu'ils ne soient point abattus, si l'on crée autour d'eux une défaveur momentanée, une opinion factice. S'ils lisent dans les journaux de grands articles à la louange de la dissolution de la chambre, qu'ils se rappellent que la presse n'est pas libre, qu'elle est entre les mains des ministres, que ce sont les ministres qui ont fait dissoudre la chambre et qui font les journaux. S'ils remarquent la hausse des fonds, qu'ils sachent que le jour où l'ordonnance du 5 fut publiée, on fit faire un mouvement à la Bourse. Un agioteur osa s'écrier : « Les brigands ne reviendront plus ! » Il parlait des députés. Ce n'est pas à des Français que je prêcherai le désintéressement. Je ne leur dirai rien des places que l'on pourra leur promettre. Mais qu'ils se mettent en garde contre une séduction à laquelle il nous est si difficile d'échapper ! On leur parlera du roi, de sa volonté, comme on en parlait aux chambres. Les entrailles françaises seront émues, les larmes viendront aux yeux ; au nom du roi on ôtera son chapeau, on prendra le billet présenté par une main ennemie, et on le mettra dans l'urne. Défiez-vous du piège. N'écoutez point ces hommes qui dans leur langage seront plus royalistes que vous : sauvez le roi ! quand même.

Et que veut d'ailleurs le roi ? S'il était permis de pénétrer dans les secrets de sa haute sagesse, ne pourrait-on pas présumer qu'en laissant constitutionnellement toute liberté d'action et d'opinion à ses ministres responsables, il a porté ses regards plus loin qu'eux ? On a souvent admiré, dans les

affaires les plus difficiles, la perspicacité de sa vue et la profondeur de ses pensées. Il a peut-être jugé que la France satisfaite lui renverrait ces mêmes députés dont il était si satisfait ; que l'on aurait une chambre nouvelle aussi royaliste que la dernière, bien que convoquée sur d'autres principes, et qu'alors il n'y aurait plus moyen de nier la véritable opinion de la France.

Voilà ce que j'avais à dire à mes concitoyens, à ceux qui pourraient ignorer ce qui se passe et laisser surprendre leur foi. Je ne fais point porter cet écrit par des messagers secrets ; je le publie à la face du soleil. Je n'ai aucune puissance pour favoriser mes intrigues, hors celle que je tire de ma conscience et de mon amour pour mon roi. Grâce à Dieu, je n'ai encore manqué aucune occasion quand il s'est agi du sang ou des intérêts de mes maîtres.

Français, si ma voix ne vous est point étrangère, si je vous fis quelquefois entendre les accents de la religion et de l'honneur, écoutez-moi : présentez-vous aux élections. Le salut ou la perte de votre pays sont peut-être attachés aux choix que vous allez faire. Ne nommez que des hommes dont la vertu, la fidélité et les sentiments français vous soient connus. Qu'ils viennent alors, ces députés chers à la patrie ; qu'ils viennent mettre au pied du trône leur respect, leur dévouement et leur amour, et que, donnant à la fois tous les exemples, ils disent aux ministres, dans un esprit de paix, de modération et de concorde : « Nous n'avons point été, nous ne sommes point, nous ne serons point vos ennemis ; mais renoncez à des systèmes qui perdront le roi et la France ! »

NOTICES NÉCROLOGIQUES

François-René de Chateaubriand

(1831)

OEUVRE POLITIQUE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Partie I – Sur la mort de M. de La Harpe. (Février 1803)
Partie II – Sur la mort de M. de Saint-Marcellin. (Février 1819)
Partie III – Sur la mort de M. de Fontanes. (Mars 1821)
Partie IV – Sur M. le général Nansouty. (Février 1815)
Notes

Partie I – Sur la mort de M. de La Harpe. (Février 1803)

La littérature vient de perdre presque à la fois M. de Saint-Lambert et M. de La Harpe. Le premier était âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans ; son lit de mort a été entouré de nombreux amis ; il a devancé dans la tombe ceux qui firent le bonheur de sa vie ; ses opinions, toujours les mêmes, l'ont mis à l'abri des outrages dont on a accablé les derniers ans de l'auteur de Philoctète et du Cours de Littérature : on ne pourra donc pas dire de M. de Saint-Lambert :

Malheur à qui le ciel accorde de longs jours !

Tandis que l'auteur des Saisons mourait au milieu de toutes les consolations de la philosophie, M. de La Harpe expirait au milieu de toutes les consolations de la religion. L'un fut visité des hommes à son dernier soupir ; l'autre fut visité de Dieu, selon la belle et tendre expression du christianisme pour peindre la mort du fidèle. M. de La Harpe quitta ce monde le vendredi 11 février 1803, entre sept et huit heures du matin. Il conserva toute sa tête jusqu'à son dernier moment. Il put sentir avec reconnaissance ce que le ciel faisait pour lui ; plus heureux que M. de Saint-Lambert, qui ignora les derniers soins que lui rendait la terre.

M. de La Harpe a montré le plus grand courage et la piété la plus sincère pendant sa longue maladie. Il se fit lire plusieurs fois les prières des agonisants. M. de Fontanes se présenta un jour au milieu de cette triste cérémonie : « Mon ami, lui dit le mourant en lui tendant une main desséchée, je remercie le ciel de m'avoir laissé l'esprit assez libre pour sentir combien cela est consolant et beau. » C'est à la fois le dernier regard du chrétien et de l'homme de lettres.

Les obsèques de M. de La Harpe furent célébrées le

dimanche matin, à Notre-Dame. Il s'était retiré depuis quelques années dans le cloître de cette cathédrale, comme s'il avait voulu se réfugier, loin d'un monde peu charitable, à l'ombre de la maison du Dieu de miséricorde. Ceux qui ont vu les restes de cet auteur célèbre renfermés dans un chétif cercueil ont pu sentir le néant des grandeurs littéraires, comme de toutes les autres grandeurs ; heureusement c'est dans la mort que le chrétien triomphe, et sa gloire commence quand toutes les autres gloires finissent.

On eût dit que la présence du cercueil de cet homme, qui avait si bien senti les beautés de l'Ecriture, rendait encore plus belles les prières que le christianisme a consacrées à la mort. Tous ces cris d'espérance : *Requiem dabo tibi, dicit Dominus* : — Je vous donnerai le repos, dit le Seigneur ; — *Expectabo, Domine, donec veniat immutatio mea : vocabis me, et ego respondebo tibi : operi manuum tuarum porriges dexteram* : — J'attends, Seigneur, que mon changement arrive : Vous m'appellerez, et je Vous répondrai : Vous tendrez votre droite à l'ouvrage de Vos mains ; l'épître de saint Paul : O mort, où est ton aiguillon ! l'évangile de saint Jean : Le temps viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ; tous ces soupirs de la religion, toutes ces paroles prophétiques attendrissaient profondément les coeurs. Quand les prêtres ont chanté, à la communion, *ut requiescant a laboribus suis*, dès à présent ils se reposent de leurs travaux, les larmes sont venues aux yeux de tous les amis de M. de La Harpe.

Le convoi est parti à une heure pour le cimetière de la barrière de Vaugirard. Nous avons sincèrement regretté de ne pas voir marcher à la tête du cortège cette croix qui nous afflige et nous console, et par laquelle un Dieu compatissant a voulu se rapprocher de nos misères. Lorsqu'on est arrivé au cimetière, on a déposé le cercueil au bord de la fosse, sur le petit monceau de terre qui devait bientôt le recouvrir. M. de Fontanes a prononcé alors un discours noble et simple sur l'ami qu'il venait de perdre. Il y avait dans l'organe de l'orateur attendri, dans les tourbillons de neige qui tombaient du ciel et

qui blanchissaient le drap mortuaire du cercueil, dans le vent qui soulevait ce drap mortuaire, comme pour laisser passer les paroles de l'amitié jusqu'à l'oreille de la mort ; il y avait, disons-nous, dans ce concours de circonstances quelque chose de touchant et de lugubre.

On va maintenant entendre parler M. de Fontanes lui-même[5671], interprète bien plus digne que nous d'honorer la mémoire de M. de La Harpe. Nous ferons observer seulement que l'orateur s'est trompé lorsqu'il a dit que la mort éteint toutes les haines. Les restes de M. de La Harpe n'étaient pas encore recouverts de terre, nous pleurions encore autour de son cercueil, près de sa fosse ouverte, et dans le moment même où M. de Fontanes nous assurait que toutes les injustices allaient s'ensevelir dans cette tombe, que tout le monde partageait nos regrets, un journal insultait aux cendres d'un homme illustre : on l'accusait d'avoir déshonoré le commencement de sa carrière par ses neuf dernières années. Nous appliquerons aux auteurs de cet article les paroles de l'Ecriture que M. de La Harpe a citées à la fin de son dernier morceau sur l'Encyclopédie, et qui sont aussi les dernières paroles que ce grand critique ait fait entendre au public : Malheur à vous qui appelez mal ce qui est bien et bien ce qui est mal !

Discours prononcé par M. de Fontanes devant l'Institut aux funérailles de M. de La Harpe.

Les lettres et la France regrettent aujourd'hui un poète, un orateur, un critique illustre... La Harpe avait à peine vingt-cinq ans, et son premier essai dramatique l'annonça comme le plus digne élève des grands maîtres de la scène française. L'héritage de leur gloire n'a point dégénéré dans ses mains, car il nous a transmis fidèlement leurs préceptes et leurs exemples. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence et de la poésie, et leur esprit comme leur langage se retrouva toujours dans celui d'un disciple qu'ils avaient formé : c'est en leur nom qu'il attaqua jusqu'au dernier moment les fausses doctrines littéraires ; et dans ce genre de combat sa vie entière ne fut qu'un long dévouement au

triomphe des vrais principes. Mais si ce dévouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la franchise de son caractère et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux la bienveillance et même l'équité ; il n'arrachait que l'estime où tant d'autres auraient obtenu l'enthousiasme. Souvent les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut que le bruit de ses succès et de sa renommée : mais à l'aspect de ce tombeau tous les ennemis sont désarmés. Ici les haines finissent, et la vérité seule demeure.

Les talents de La Harpe ne seront plus enfin contestés, tous les amis des lettres, quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant notre deuil et nos regrets. Les circonstances où la mort le frappe rendent sa perte encore plus douloureuse ; il expire dans un âge où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'était agrandi dans un autre ordre d'idées, qu'il devait aux spectacles extraordinaires dont le monde est témoin depuis douze ans. Il laisse malheureusement imparfaits quelques ouvrages dont il attendait sa plus solide gloire, et qui seraient devenus ses premiers titres dans la postérité. Ses mains mourantes se sont détachées avec peine du dernier monument qu'il élevait : ceux qui en connaissent quelques parties avouent que le talent poétique de l'auteur, grâce aux inspirations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de force et d'originalité. On sait qu'il avait embrassé avec toute l'énergie de son caractère ces opinions utiles et consolantes sur lesquelles repose tout le système social ; elles ont enrichi non seulement ses pensées et son style de beautés nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoraient Fénelon et Racine a consolé sur le lit de mort leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. Les amis qui l'ont vu dans ce moment où l'homme ne déguise plus rien savent quelle était la vérité de ses sentiments ; ils ont pu juger aussi combien son coeur, malgré la calomnie, renfermait de droiture et de bonté. Déjà même des sentiments plus doux étaient

entrés dans ce coeur trop méconnu et si souvent abreuvé d'amertume : les injustices se réparaient ; nous étions prêts à le revoir dans ce sanctuaire des lettres et du goût, dont il était le plus ferme soutien ; lui-même se félicitait naguère encore de cette réunion si désirée : mais la mort a trompé nos voeux et les siens ; puissent au moins se conserver à jamais les traditions des grands modèles qu'il sut interpréter avec une raison si éloquente ! Puissent-elles, mes chers collègues, en formant de bons écrivains qui le remplacent, donner un nouvel éclat à cette Académie française qu'illustrèrent tant de noms fameux depuis cent cinquante ans, et que vient de rétablir un grand homme, si supérieur à celui qui l'a fondée.

Partie II – Sur la mort de M. de Saint-Marcellin. (Février 1819)

M. de Saint-Marcellin, à peine âgé de vingt-huit ans, blessé à mort le 1er de ce mois, a expiré le 3, entre neuf et dix heures du soir. Il avait fait l'apprentissage des armes dans la campagne de 1812, en Russie. Il donna les premières preuves de sa valeur dans le combat qui eut pour résultat la prise du village de Borodino et de la grande redoute qui couvrait le centre de l'armée russe. Le rapport du prince Eugène au major général sur cette journée se termine par cette phrase : « Mon aide de camp de Sève et le jeune Fontanes de Saint-Marcellin méritent d'être cités dans ce rapport. »

M. de Saint-Marcellin s'était précipité dans les retranchements de l'ennemi, et avait eu le crâne fendu de trois coups de sabre.

Après le combat, il se présenta dans cet état à un hôpital encombré de quatre mille blessés, où il n'y avait que trois chirurgiens dénués de linge, de médicaments et de charpie ; il ne put même obtenir d'y être reçu. Il s'en retournait, baigné dans son sang, lorsqu'il rencontra Bonaparte : « Je vais mourir, lui dit-il ; accordez-moi la croix d'Honneur, non pour me récompenser, mais pour consoler ma famille. » Bonaparte lui donna sa propre croix.

M. de Saint-Marcellin, jeté sur des fourgons, arriva à moitié mort à Moscou ; il y séjourna quelque temps, et fut assez heureux pour trouver le moyen de revenir en France, où nous l'avons vu, pendant plus de dix-huit mois porter encore une large blessure à la tête.

La France ayant rappelé son roi légitime, M. de Saint-Marcellin fut fidèle aux nouveaux serments qu'il avait faits. Il était aide de camp du général Dupont à l'époque du 20 mars. Il

se trouvait à Orléans avec son général, lorsque des soldats séduits quittèrent la cocarde blanche ; M. de Saint-Marcellin osa la garder : circonstance que peut avoir connue M. le maréchal Gouvion de Saint-Cyr, qui fit reprendre la cocarde blanche aux troupes égarées. Rentré à Paris, M. de Saint-Marcellin eut une altercation politique avec un officier, se battit, blessa son adversaire, et partit du champ clos pour aller rejoindre ceux à qui il avait engagé sa foi.

Nommé capitaine à Gand, il sollicita l'honneur d'accompagner le général Donnadieu, chargé pour le roi d'une mission importante.

Débarqué à Bordeaux, il fut arrêté et remis aux mains de deux gendarmes qui devaient le conduire à Paris pour y être fusillé. En passant par Angoulême, il échappa à ses gardes, excita un mouvement royaliste dans la ville, et rentra dans Paris avec le roi.

M. de Saint-Marcellin fut alors envoyé comme chef de bataillon dans un régiment de ligne à Orléans. Blessé de nouveau, il fut obligé de revenir à Paris. Depuis ce moment il consacra ses loisirs aux lettres : il avait de qui tenir. Il donna quelques ouvrages à nos différents théâtres lyriques. Compris comme chef d'escadron dans la nouvelle organisation de l'état-major de l'armée, il avait refusé dernièrement un service actif qui l'eût éloigné de Paris. La Providence voulait le rappeler à elle. Pour des raisons faciles à deviner, l'administration avait subitement, dit-on, changé en rigueur sa bienveillance politique. On assure que M. de Saint-Marcellin allait perdre sa place de chef d'escadron quand la mort est venue épargner aux ennemis des royalistes une destitution de plus, et rayer elle-même ce brave militaire du tableau d'où elle efface également et les chefs et les soldats.

M. de Saint-Marcellin n'a point démenti, à ses derniers moments, ce courage français qui porte à traiter la vie comme la chose la plus indifférente en soi et l'affaire la moins importante de la journée. Il ne dit ni à ses parents ni à ses amis qu'il devait se battre, et il s'occupa tout le matin d'un bal qui devait avoir lieu le soir chez M. le marquis de Fontanes. À trois

heures il se déroba aux apprêts du plaisir pour aller à la mort. Arrivé sur le champ de bataille, le sort ayant donné le premier feu à son adversaire, il se met tranquillement au blanc, reçoit le coup mortel, et tombe en disant : « Je devais pourtant danser ce soir. » Rapporté sans connaissance chez M. de Fontanes, on sait qu'il y rentra à la lueur des flambeaux déjà allumés pour la fête. Lorsqu'il revint à lui, on lui demanda le nom de son adversaire : « Cela ne se dit pas, répondit-il en souriant ; seulement c'est un homme qui tire bien. » M. de Saint-Marcellin ne se fit jamais d'illusion sur son état ; il sentit qu'il était perdu, mais il n'en convenait pas, et il ne cessait de dire à ses parents et à ses amis en pleurs : « Soyez tranquilles, ce n'est rien. » Il n'a fait entendre aucune plainte ; il n'a témoigné ni regrets de la vie, ni haine, ni même humeur contre celui qui la lui arrachait ; il est mort avec le sang-froid d'un vieux soldat et la facilité d'un jeune homme. Ajoutons qu'il est mort en chrétien.

Les lettres et l'armée perdent dans M. de Saint-Marcellin une de leurs plus brillantes espérances. On remarque dans les premiers essais échappés à sa plume une gaieté de bon goût appuyée sur un fonds de raison et sur des sentiments nobles. Lorsqu'il parle d'honneur on voit qu'il le sent, et quand il rit on s'aperçoit qu'il méprise. Sa destinée paraissait devoir être heureuse dans un ordre de choses différent de celui qui existe aujourd'hui ; mais aussitôt qu'il est entré dans la ligne des devoirs légitimes, il a été atteint par cette fatalité qui semble s'attacher aux pas de tout ce qui est devenu ou resté fidèle. Est-ce une raison pour renoncer à une cause sainte et juste ? Bien loin de là, c'est une raison pour s'y attacher : les hommes généreux sont tentés par les périls, et l'honneur est une divinité à laquelle on s'attache par les sacrifices mêmes qu'on lui fait.

Devons-nous plaindre ou féliciter M. de Saint-Marcellin ? Il n'était pas fait pour vivre dans ces temps d'ingratitude et d'injustice. Le sang lui bouillait dans les veines ; son coeur se révoltait quand il voyait récompenser la trahison et punir la fidélité. Son indignation avait l'éclat de son courage, et il ne

faisait pas plus de difficulté de montrer ses sentiments que de tirer son épée : avec une pareille disposition d'âme, nous ne l'eussions pas gardé longtemps. D'ailleurs nous marchons si vite, le système adopté nous prépare de tels événements, que Saint-Marcellin n'a peut-être perdu que des orages : il s'est hâté d'arriver au lieu de son repos, et du moins il n'entend plus le bruit de nos divisions.

Mille raisons nous commandaient de payer ce tribut d'éloges à la mémoire de Saint-Marcellin ; mais il y en a surtout une qu'une vieille amitié sentira. Cette amitié a été éprouvée par la bonne et la mauvaise fortune ; elle nous retrouvera toujours, et particulièrement quand il s'agira de la consoler : *Ille dies utramque duxit ruinam*.

Partie III – Sur la mort de M. de Fontanes. (Mars 1821)

À M. le rédacteur du Journal des débats.

Monsieur,

Il est de mon devoir de répondre à l'appel que vous avez fait à l'amitié dans votre journal du 19 de ce mois. J'y répondrai mal, car ce n'est pas quand on a le coeur brisé qu'on peut écrire. L'école à jamais célèbre fondée par Boileau, Racine et Fénelon, finit en M. de Fontanes ; notre gloire littéraire expire avec la monarchie de Louis XIV.

Mon illustre ami laisse entre les mains de sa veuve inconsolable et de sa jeune et malheureuse fille les manuscrits les plus précieux et telle était son indifférence pour sa renommée, qu'il se refusait à les publier. Ces manuscrits consistent en un Recueil d'odes et de poèmes admirables, en des mélanges littéraires écrits dans cette prose où le bon goût ne nuit point à l'imagination, l'élégance au naturel, la correction à l'éloquence, et la chasteté du style à la hardiesse de la pensée.

Devais-je être appelé sitôt à parler des derniers ouvrages de l'écrivain supérieur qui annonça mes premiers essais ! Personne (si ce n'est un de ses vieux amis, qui est aussi le mien, M. Joubert) n'a mieux connu que moi cette bonhomie, cette simplicité, cette absence de toute envie, qui distinguent les vrais talents et qui faisaient le fond du caractère de M. de Fontanes. Singulière fatalité ! notre amitié commença dans la terre étrangère, et c'est dans la terre étrangère que j'apprends la mort du compagnon de mon exil !

Comme homme public, M. de Fontanes a rendu à son pays des services inappréciables : il maintint la dignité de la parole sous l'empire du maître qui commandait un silence servile ; il

éleva dans les doctrines de nos pères des enfants qu'on voulait séparer du passé pour bouleverser l'avenir. Vous aussi, monsieur, vous avez admiré, aimé ce beau génie, cet excellent homme, qui peut-être est déjà oublié dans la ville où tout s'oublie.

Mais le temps de la mémoire reviendra ; la postérité reconnaissante voudra savoir quel fut ce dernier héritier du grand siècle dont elle lira les pages immortelles. Je suis incapable aujourd'hui d'entrer dans de longs détails sur la personne et les travaux de mon ami ; la perte que je fais est irréparable, et je la sentirai le reste de ma vie. Au moment même où votre journal est arrivé, j'écrivais à M. de Fontanes : je ne lui écrirai plus ! Pardonnez, monsieur, si je borne ma lettre à ce peu de mots que je vois à peine en les traçant.

J'ai l'honneur, etc.

Chateaubriand.

Berlin, 31 mars.

Partie IV – Sur M. le général Nansouty. (Février 1815)

Nansouty (Etienne-Antoine-Marie Champion, comte de), né à Bordeaux le 30 mai 1768, descendait d'une famille noble originaire de Bourgogne, qui se distingua dans la double carrière des armes et de la magistrature. On trouve, au XVIe siècle, un seigneur de Nansouty, qui contribua puissamment à faire rentrer la Bourgogne sous l'autorité légitime. Pour récompenser ses services, Henri IV l'admit dans son conseil ; il accorda la même faveur à son fils, et ordonna que le château de Nansouty, à moitié détruit par les troubles de la Ligue, fût réparé aux frais du trésor. L'histoire remarquera que dans notre siècle, si fécond en vertus guerrières, les anciennes races militaires ne dégénérèrent point de leur valeur : chevaleresques à la Vendée, héroïques à l'armée de Condé, aussi brillantes et plus heureuses dans les légions de la république et de l'empire, elles ont fourni des généraux habiles, des maréchaux célèbres ; Bonaparte même est sorti de leurs rangs. Envoyé à l'âge de dix ans à l'école royale et militaire de Brienne, Etienne de Nansouty passa le 21 octobre 1779 à l'école militaire de Paris. Il obtint une sous-lieutenance d'infanterie le 30 mai 1785, et Monsieur, aujourd'hui le roi, le créa chevalier novice du Mont-Carmel. La croix de cet ordre ne s'accordait qu'à l'élève de l'école militaire qui pendant deux ans avait été le premier dans toutes les classes, et qui s'était autant distingué par sa conduite que par ses études. Etienne de Nansouty était destiné à recevoir ses premiers et ses derniers honneurs de la main de son roi. Conduit au régiment de Bourgogne par son père, qui avait laissé des souvenirs honorables dans son régiment, il obtint, en 1788, par la protection du maréchal de Beauvau, un brevet de capitaine de

remplacement au régiment de Franche-Comté, cavalerie ; il parut à peine à ce corps, et entra le 24 mai de la même année dans le sixième régiment de hussards, commandé par le duc de Lauzun, depuis duc de Biron, personnage trop petit pour la révolution, mais qui vivra pourtant, parce qu'il réunit quelque chose des aventures et des malheurs dont son premier et son dernier nom rappellent le souvenir. Etienne de Nansouty se trouva mêlé à Nancy dans l'affaire du régiment de Châteauvieux, et courut des dangers en restant fidèle aux ordres du roi. La révolution commençait par accréditer ses doctrines ; elle mit d'abord quelque discernement dans ses choix. Etienne de Nansouty, malgré sa jeunesse, fut désigné par les officiers et les soldats pour commander une compagnie de son régiment : chaque régiment, devenu une espèce de république militaire, avait acquis ce droit d'élection.

La guerre ayant éclaté, le capitaine Nansouty y fut successivement nommé lieutenant-colonel du 9e régiment de cavalerie (4 avril 1792), chef de brigade ou colonel du même régiment (19 brumaire an II, 1793), général de brigade ou maréchal de camp (17 fructidor an VII), général de division ou lieutenant général (3 germinal an XI, 1803) et enfin colonel des dragons (11 janvier 1813) ; tous grades qu'il acquit avec son épée. Il apprit en Allemagne avec le général Moreau et en Portugal avec le général Leclerc, ce qui fait les succès et les revers à la guerre ; il commandait la grosse cavalerie sous les ordres du général Mortier, à la conquête du Hanovre. Nommé premier chambellan de Mme Joséphine Bonaparte, alors impératrice, il donna bientôt sa démission d'une place peu compatible avec l'indépendance d'un soldat : il ne voulut ramper ni sous les crimes ni sous les honneurs de la révolution. Retourné aux camps, il attacha son nom à la plupart de ces grandes journées où nos soldats prodiguèrent leur sang pour faire oublier celui qu'on avait versé sur les échafauds. Il se battit à Wertinghen et à Ulm, acheva la victoire à Austerlitz, commença celle de Wagram, se trouva au feu à l'affaire de Friedland et fut blessé à la Moskowa ; la cavalerie de l'armée et de la garde l'avait pour chef à la bataille de Leipzig, et ce fut

lui qui dans le défilé de Hanau rouvrit à nos étendards le chemin de la France. Dans la campagne de 1814, où Bonaparte manifesta pour la dernière fois son génie (car l'homme extraordinaire finit en lui au 20 mars, et Waterloo, placé hors des limites assignées à sa puissance, ne compte plus que dans sa destinée), nos soldats étaient rentrés dans la cause de la monarchie, accompagnés plutôt que repoussés par l'Europe, qui les suivait comme à la trace de leurs victoires. Après douze siècles, notre gloire militaire débordée sur toutes les nations, se retira vers sa source ; on se disputait la capitale des Gaules dans les lieux mêmes d'où les premiers Francs avaient marché à sa conquête. L'éclat de nos armes faisait sortir de l'obscurité les hameaux de l'Ile-de-France, comme il avait donné un nom aux villages inconnus des Arabes et des Moscovites : les derniers boulets de cette guerre de vingt-cinq années, qui nous avait soumis Berlin, Vienne, Moscou, Lisbonne, Madrid, Naples et Rome, vinrent tomber sur les boulevards de Paris. Le général Nansouty assiste à tous les combats livrés aux bords de la Marne et de la Seine, comme il s'était trouvé aux batailles données sur les rives du Borysthène et du Tage ; il protège la retraite à Brienne, ouvre l'attaque à Montmirail, à Berry-au-Bac, à Craonne, et voit enfin la couronne impériale tomber à Fontainebleau, dans ce même palais où Bonaparte avait retenu prisonnier le pontife qui l'avait marqué du sceau des rois. Ainsi s'écroula, après trente années, ce prodigieux édifice de gloire, de folies et de crimes qu'on appelle la révolution. Les conquêtes utiles de Louis XIV existent entières ; et de l'Europe envahie il ne restait à la république et à l'empire que le camp des cosaques autour du Louvre. Pendant la campagne de France, le général Nansouty ressentit les atteintes de la maladie à laquelle il devait bientôt succomber. Il manquait souvent des secours que son état exigeait ; mais il voulut rester à cheval tant qu'il y eut un champ de bataille ; il avait vécu sous la tente au milieu des triomphes et loin de nos malheurs, lorsque le bruit des armes cessa, il fit parvenir à l'autorité cette adhésion, remarquable par sa simplicité : « J'ai l'honneur de prévenir le gouvernement provisoire de ma

soumission à la Maison de Bourbon. » Cette adhésion entraîna celle d'une grande partie de l'armée : en déterminant ses compagnons d'armes à rejoindre le drapeau blanc, le général Nansouty obtint pour sa patrie sa dernière et sa plus belle victoire. Les souverains de l'Europe, réunis à Paris en 1814, lui donnèrent des témoignages d'estime d'autant plus flatteurs, que si la faveur était venue quelquefois le trouver, il ne l'avait jamais recherchée. Mais un suffrage que le coeur d'un Français ambitionnera toujours lui était réservé : Monsieur l'accueillit avec bonté ; Louis XVIII l'honora de sa confiance ; le général parcourut la Bourgogne en qualité de commissaire du roi, et fut nommé, au retour de cette mission, capitaine-lieutenant de la 1re compagnie de mousquetaires. Le général Nansouty, un des meilleurs officiers de cavalerie que les guerres de la révolution aient produits, était brave, humain, désintéressé, et conservait au milieu de la rudesse des camps la politesse de nos anciennes moeurs. Il sauva constamment la vie aux émigrés que le sort des armes jetait entre ses mains ; il épargna au Tyrol les horreurs du pillage, et fit distribuer aux hôpitaux une somme considérable, que les autorités du pays avaient voulu lui faire accepter par reconnaissance. Logé à Moscou, avec des soldats affamés, dans le palais du prince Kourakin, on trouva, après son départ, les scellés intacts et tels qu'ils avaient été apposés sur les armoires par les ordres du prince. S'il avait souvent gémi des maux que la guerre avait fait souffrir sous ses yeux aux peuples étrangers, il fut plus sensible encore à ces mêmes maux quand il les vit retomber sur sa patrie. « On ne se figure pas, disait-il, ce que c'est que d'entendre de malheureux paysans se plaindre en français. » À une affaire près de Fontainebleau, Bonaparte lui commande d'enlever un retranchement d'où l'ennemi faisait un feu épouvantable : des files entières de cavaliers tombent dans cette entreprise désespérée et inutile. Tout à coup le général Nansouty arrête les escadrons et s'avance seul hors des rangs : Bonaparte lui envoie demander la raison de cet ordre, et pourquoi il cesse de marcher sur la redoute : « Dites-lui que j'y vais seul, répondit le général : il n'y a là qu'à mourir. » Le général Nansouty ne vit

point les nouveaux malheurs de la France : une maladie dangereuse l'emporta le 12 février 1815. Il expira dans ces sentiments religieux qui font de la mort la plus simple une grande action, et qui, donnant de la noblesse aux moindres faits d'une vie chrétienne, les élèvent à la dignité de l'histoire. Le comte de Nansouty avait épousé, en 1802 Adélaïde de Vergennes, et, après avoir pu disposer d'une partie des dépouilles de l'Europe, il laissa un fils sans fortune, qu'il a recommandé, en mourant, aux bontés d'un roi qui a connu l'adversité.

Notes

Qu'il me soit permis de me citer, puisqu'on me met dans le cas de la défense personnelle. Qui a défendu la Charte plus que moi[5672] ? Qui a montré plus que moi d'opposition à la domination étrangère ?

Je disais dans mon Rapport sur l'état de la France, fait au roi dans son conseil, à Gand, le 12 mai 1815 :

« Sire, je sens trop combien tout ce que je viens de dire est déchirant pour votre coeur. Nous partageons dans ce moment votre royale tristesse. Il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour prévenir l'invasion de la France. Sire, vous êtes Français, nous sommes Français ! Sensibles à l'honneur de notre patrie, fiers de la gloire de nos armes, admirateurs du courage de nos soldats, nous voudrions, au milieu de leurs bataillons, verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les ramener à leur devoir, ou pour partager avec eux des triomphes légitimes. Nous ne voyons qu'avec la plus profonde douleur les maux prêts à fondre sur notre pays ; nous ne pouvons nous dissimuler que la France ne soit dans le plus imminent danger : Dieu ressaisit le fléau qu'avaient laissé tomber vos mains paternelles, et il est à craindre que la rigueur de sa justice ne passe la grandeur de votre miséricorde ! Ah ! sire, à la voix de Votre Majesté, les étrangers respectant le descendant des rois, l'héritier de la bonne foi de saint Louis et de Louis XII, sortirent de la France ! Mais si les factieux qui oppriment vos sujets prolongeaient leur règne, si vos sujets trop abattus ne faisaient rien pour s'en délivrer, vous ne pourriez pas toujours suspendre les calamités qu'entraîne la présence des armées. Du moins, votre royale sollicitude s'est déjà assurée, par des traités, qu'on respectera l'intégrité du territoire français, qu'on ne fera la guerre qu'à un seul homme. »

Je disais, le 2 juin de la même année, à Gand, à propos de la déclaration du congrès :

« Il est impossible de conquérir la France. Les Espagnols, les Portugais, les Russes, les Prussiens, les Allemands ont prouvé, et les Français, auraient prouvé à leur tour qu'on ne subjugue point un peuple qui combat pour son nom et son indépendance. »

Si l'on remarque que ces passages étaient écrits et publiés au milieu même de l'armée confédérée, cette circonstance ajoutera peut-être quelque force aux sentiments qu'ils expriment.

J'écrivais au mois d'août 1816, dans La Monarchie selon la Charte, en traitant de la politique extérieure :

« Qui aurait jamais imaginé que des Français, pour conserver de misérables places, pour faire triompher les principes de la révolution, pour amener la destruction de la légitimité iraient, jusqu'à s'appuyer sur des autorités autres que celles de la patrie, jusqu'à menacer ceux qui ne pensent pas comme eux de forces qui, grâce au ciel, ne sont pas entre leurs mains ?

« Mais vous qui nous assurez, les yeux brillants de joie, que les étrangers veulent vos systèmes (ce que je ne crois pas du tout), vous qui semblez mettre vos nobles opinions sous la protection des baïonnettes européennes, ne reprochiez-vous pas aux royalistes de revenir dans les bagages des alliés ?... Que sont donc devenus ces sentiments héroïques ? Français, si fiers, si sensibles à l'honneur, c'est vous-mêmes qui cherchez aujourd'hui à me persuader qu'on vous permet tels sentiments, ou qu'on vous commande telle opinion. Vous ne mouriez pas de honte, lorsque vous proclamiez pendant la session qu'un ambassadeur voulait absolument que le projet du ministère passât, que la proposition des chambres fût rejetée. Vous voulez que je vous croie quand vous venez me dire aujourd'hui (ce qui n'est sûrement qu'une odieuse calomnie) qu'un ministre français a passé trois heures avec un ministre étranger pour aviser un moyen de dissoudre la chambre des députés ? Vous racontez confidemment qu'on a communiqué

une ordonnance à un agent diplomatique, et qu'il l'a fort approuvée : et ce sont là des sujets d'exaltation et de triomphe pour vous. Quel est le plus Français de nous deux, de vous qui m'entretenez des étrangers quand vous me parlez des lois de ma patrie, de moi qui ai dit à la chambre des pairs les paroles que je répète ici : Je dois sans doute au sang français qui coule dans mes veines cette impatience que j'éprouve quand pour déterminer mon suffrage on me parle d'opinions placées hors de ma patrie ; et si l'Europe civilisée voulait m'imposer la Charte, j'irais vivre à Constantinople. (...)

« Et comment les mauvais Français qui soutiennent leurs sentiments par une si lâche ressource ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils vont directement contre leur but ? Ils connaissent bien peu l'esprit de la nation. S'il était vrai qu'il y eût du danger dans les opinions royalistes, vous verriez par cette raison même toute la France s'y précipiter. Un Français passe toujours du côté du péril, parce qu'il est sûr d'y trouver la gloire. (...)

« Ce n'est pas en se mettant sous les pieds d'un maître qu'on se fait respecter ; une conduite noble est sans danger. Tenez fidèlement vos traités ; payez ce que vous devez ; donnez, s'il le faut, votre dernier écu, vendez votre dernier morceau de terre, la dernière dépouille de vos enfants, pour payer les dettes de l'Etat ; le reste est à vous ; vous êtes nus, mais vous êtes libres.

« Eloignons de vaines terreurs ; les princes de l'Europe sont trop magnanimes pour intervenir dans les affaires particulières de la France. (...)

« Les alliés ont eux-mêmes délivré leur propre pays du joug des Français ; ils savent que les nations doivent jouir de cette indépendance qu'on peut leur arracher un moment, mais qu'elles finissent par reconquérir : *Spoliatis arma supersunt*. »

Je prononçais à la tribune de la chambre des pairs, le 2 mars de cette année, ces paroles tirées de mon Opinion sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée :

« Sans doute, quiconque a une goutte de sang français dans les veines doit désirer de toute la force de son âme, doit être prêt à acheter, par tous les sacrifices, l'affranchissement de

son pays : nos coeurs palpiteront de joie quand le drapeau blanc flottera seul sur toutes les cités de la France. Mais, rendus au premier des biens pour un peuple, à un bien sans lequel il n'y en a point d'autres, à la dignité de notre indépendance, nous n'en aurons pas moins à guérir les plaies qu'un faux système nous a faites. »

Il est impossible de tenir le lecteur au courant de toutes les prévarications comme de toutes les niaiseries de la censure. Un journal, dans une annonce des Oeuvres de M. Desaugiers, avait dit qu'il était le plus gai et le plus spirituel de nos chansonniers : la censure a biffé cette phrase, parce qu'un chansonnier est aujourd'hui censeur.

Un autre journal avait cité un mauvais couplet de ce même censeur aussitôt le couplet est retranché, et sans blanc.

Un ancien article d'un autre censeur, naguère opposant au ministère, avait été oublié dans un carton d'un journal indépendant ; cet article oublié est présenté malicieusement à la censure : le père reconnaît son enfant, et l'étouffe. La censure a aussi ses Brutus.

M. Charles Dupin avait adressé à un excellent journal littéraire un morceau qu'il a fait depuis imprimer à part, et qui s'intitule Hommage aux habitants de la France méridionale ; l'article entier a été retranché sans qu'on puisse deviner pourquoi, sinon que M. Dupin invite les habitants de la France méridionale à apprendre à lire, et qu'il cite malencontreusement deux pairs de France.

Voilà un échantillon de la niaiserie de la censure : on peut en avoir beaucoup d'autres dans un écrit piquant intitulé : Lettres de la Girafe au pacha d'Egypte. Voici maintenant ce que nos voisins pensent de cette censure ; les journaux ne nous le diront pas.

Il me semble inutile de répéter ici l'article du Courrier anglais cité dans ma brochure sur le rétablissement de la censure, et l'article du Times, cité par l'auteur de la Lettre de la Girafe au pacha d'Egypte.

Je reçois à l'instant d'un de mes nobles collègues les pièces suivantes, que je m'empresse de mettre sous les yeux du

public.

À M. le rédacteur de ***.

« Monsieur,

« Permettez-moi de me servir de votre journal pour exprimer ma profonde et sensible reconnaissance des nombreux témoignages d'estime et d'amitié que j'ai reçus de mes honorables frères d'armes de l'ancienne garde nationale parisienne. Etant dans l'impossibilité de répondre aux lettres multipliées et aux marques de bienveillance dont chaque jour ils daignent m'honorer, depuis l'opinion que j'ai prononcée le 19 juin à la tribune de la chambre des pairs, souffrez, monsieur, que je leur adresse ici les remerciements et l'hommage des sentiments que leur approbation m'inspire, et que je les supplie de croire que mon dévouement et ma reconnaissance égalent mon respectueux attachement et mon admiration pour cet illustre corps, dont la patrie garde le souvenir avec gloire et douleur.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments et de ma considération très distinguée,

« Le duc de Choiseul. »

Paris, le 7 juillet 1827.

M. Armand Bertin, par une lettre en date du 8 juillet, apprend à M. le duc de Choiseul que la lettre ci-dessus a été rayée à la censure dans le Journal des Débats.

Lettre de M. le duc de Choiseul à M. le vicomte de Bonald.

« Monsieur le Vicomte,

« Pair de France, vous avez accepté des fonctions dans le comité supérieur de la censure ; permettez-moi, comme votre collègue à la Chambre des pairs, d'avoir l'honneur de vous consulter sur un fait qui m'est personnel.

« Je dois d'abord avoir celui de vous informer que depuis le licenciement de la garde nationale parisienne j'ai reçu, après mon discours du 19 juin à la chambre haute, une multitude de lettres et de témoignages de reconnaissance de la part des personnes que j'ai eu l'honneur longtemps de commander.

« Ne pouvant répondre à chacune d'elles en particulier, j'ai adressé avant-hier la lettre dont copie est ci-jointe à MM. les

rédacteurs des Débats, du Courrier et du Constitutionnel.

« J'apprends à l'instant que ma lettre a été biffée et son insertion refusée à la censure.

« Sans entrer ici dans la discussion des droits d'un pair et des supériorités de la censure, discussion qui pourra trouver sa place ailleurs, j'ai cru devoir d'abord m'adresser à vous, monsieur le vicomte, pour vous prier de faire cesser ce scandale, bien persuadé que le sentiment de votre dignité et celui des convenances vous engageront à donner les ordres nécessaires, ordres que je réclame comme pair de France et comme citoyen français.

« Agréez, monsieur le vicomte, l'assurance de ma haute considération,

« Le duc de Choiseul. »

Paris, le 9 juillet 1827.

Réponse de M. le vicomte de Bonald à M. le duc de Choiseul.

« Monsieur le duc,

« Je mettrai sous les yeux du conseil la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et la réclamation qu'elle contient, et j'aurai celui de vous faire part de sa décision.

« Agréez, monsieur le duc, l'assurance de ma haute considération,

« Le vicomte de Bonald. »

Paris, 9 juillet 1827.

Le lendemain ou surlendemain de la réponse ci-dessus de M. de Bonald à M. le duc de Choiseul, la censure effaça l'article ci-après, qui avait été inséré dans le Constitutionnel :

« M. le duc de Choiseul a écrit, comme pair de France, à M. de Bonald, son collègue et président de la commission de censure, pour se plaindre du refus fait par la censure de laisser insérer une lettre qu'il a adressée au Constitutionnel relativement à la garde nationale parisienne. M. de Choiseul insiste sur tout ce qu'a d'étrange l'interdiction faite à un pair de France de la presse périodique pour manifester des sentiments qui n'ont rien que d'honorable et de patriotique. »

Enfin, le 15 juillet, M. le duc de Choiseul reçut la lettre suivante de M. le vicomte de Bonald :

Paris, le 14 juillet 1827.

« Monsieur le duc,

« Le conseil de surveillance de la censure, vu la lettre que vous avez fait à son président l'honneur de lui écrire, et dans laquelle Votre Seigneurie réclame contre la radiation faite par le bureau de censure de sa lettre à messieurs de la ci-devant garde nationale parisienne, envoyée aux journaux des Débats, du Courrier et du Constitutionnel,

« Arrête à l'unanimité que le jugement du bureau de censure est maintenu, et charge son président de le communiquer à Votre Seigneurie.

« Agréez, monsieur le duc, l'assurance de ma haute considération.

« Le président du conseil de surveillance de la censure,

« Le vicomte de Bonald, pair de France. »

À M. le duc de Choiseul, pair de France.

Réponse de M. le duc de Choiseul à M. le vicomte de Bonald.

Paris, 15 juillet 1827.

« Monsieur le vicomte,

« Je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire comme président du conseil de surveillance de la censure.

« Vous m'y annoncez la confirmation à l'unanimité du jugement du bureau de censure, sans m'en faire connaître un seul motif.

« L'inconvenance de cette forme est la suite naturelle de celle du premier procédé.

« Ne pouvant, comme pair de France, reconnaître un tribunal dans un bureau de censure, ne pouvant me soumettre à d'autres jugements que ceux de la cour des pairs dans les cas extraordinaires, et dans les cas ordinaires que ceux des tribunaux, il est de mon devoir de ne point laisser avilir notre haute dignité et de protester contre cette coupable violation de nos droits.

« Agréez, monsieur le vicomte, l'assurance de ma haute considération.

« Le duc de Choiseul, pair de France. »

Il faut espérer que tant de scandale finira avec la censure, et qu'on ne s'obstinera pas à prolonger un état de choses si révoltant.

Discours prononcé à la chambre des pairs à l'occasion de la mort de M. le comte de Seze

(Extrait du *Moniteur* du 20 juin 1828.)

Messieurs,

Par une destinée qui n'a appartenu à aucun autre corps politique, il est arrivé maintes fois qu'en déplorant à cette tribune la perte de quelques-uns de nos collègues, notre douleur particulière était en même temps une douleur générale. Presque tout ce que la France a produit de plus remarquable depuis trente années s'est écoulé dans la Chambre des Pairs ; de sorte, Messieurs, que la mort, en étendant au hasard sa main sur vous, a souvent emporté quelque célébrité.

J'obéis au voeu de notre nouveau collègue, M. le comte Romain de Seze, en venant vous entretenir aujourd'hui du défenseur du Roi-martyr. Ce n'est point par une ambition téméraire, mais pour obéir au voeu de l'amitié, que j'associe mon nom à des noms illustres : il y aurait ici matière au langage de Bossuet devant les autels, et je sens mon insuffisance.

Raymond de Seze naquit à Bordeaux, le 26 septembre 1748. Il était fils de Jean de Seze, avocat au parlement, et de Marthe du Bergier, épouse de Jean. La famille de M. de Seze était originaire de Saint-Emilion : lorsque Louis XIII traversa cette ville en 1621, ce fut Antoine de Seze, quatrième aïeul du Pair de France, qui eut l'honneur de haranguer le fils de Henri IV.

Raymond de Seze était le quatrième de neuf garçons, qui tous ont été distingués dans leurs carrières. En 1775, le maréchal de Mouchy, étant venu prendre possession de son gouvernement, choisit Raymond pour présenter au Parlement de Bordeaux les lettres que ce Parlement devait enregistrer.

M. de Seze, jeune encore, fut attiré à Paris par l'amour des lettres : il y contracta des amitiés brillantes ; les orateurs qui se distinguaient alors au barreau cherchèrent à retenir auprès

d'eux le jeune étranger. Retourné à ses foyers paternels, M. de Seze écrivit, en 1778, au célèbre Gerbier, une lettre où l'on remarque ce passage :

« Je n'ignore point, Monsieur, les divers malheurs que vous avez éprouvés, et j'ai pris à chacun d'eux la part la plus vive. Vous avez perdu une femme qui vous était chère. La haine de quelques ennemis vous a poursuivi ; ne pouvant flétrir votre gloire, elle a tenté d'empoisonner au moins votre repos ; elle a surpris même la justice pour l'associer à sa vengeance, et peu s'en est fallu que vous n'en soyez enfin devenu victime. J'ai su tout cela, Monsieur, et j'en ai gémi pour notre misérable humanité. Trente années de la plus illustre carrière ne mettent donc pas toujours à couvert de la calomnie ! Un citoyen qui a vécu glorieux n'est donc pas sûr de mourir tranquille !

« C'est cet exemple effrayant qui, malgré le désir si flatteur pour moi que vous m'aviez montré de me voir fixé à Paris, m'a fortifié dans le dessein où j'étais de continuer à vivre dans ma patrie. C'est vous qui m'avez garanti de vous : vous m'avez appris que sur un grand théâtre on n'éprouvait que de grands orages : n'ayant pas vos ressources pour les surmonter, j'ai eu la sagesse de vouloir m'en mettre à l'abri j'aime mieux être utile avec moins d'éclat, mais aussi avec moins de danger. »

Ne croit-on pas voir, Messieurs, l'auteur de cette lettre, par un pressentiment extraordinaire de sa destinée, se débattre contre les dangers et la gloire qui devaient l'atteindre ?

Gerbier répond à M. de Seze, 11 janvier 1778 : « Vous augmentez mes regrets par les marques d'estime et d'amitié que vous me donnez. Pourquoi renoncer à un aussi beau théâtre avec tant de talent ? Je n'approuve point que vous ayez peur d'avoir mon sort. Il existera toujours des envieux et des fous, mais nous ne verrons pas de longtemps une seconde révolution de l'espèce de la dernière, et c'est bien assez pour chaque siècle d'avoir un Linguet... Je n'aspire plus qu'à trouver, dans une entière retraite, le repos que je crois avoir mérité. Vous, Monsieur, qui ne faites que commencer votre carrière, vous devez la voir avec d'autres yeux... Je puis encore vous y aider ; j'ai même, dans ce moment, une très belle et très

grande cause qui devait être ma dernière, et que je tâcherai de vous procurer. »

M. de Seze était destiné à voir une révolution tout autre que les petites agitations au palais de justice, le siècle ne s'est pas trouvé épuisé par l'enfantement d'un Linguet, et cette très belle et très grande cause que Gerbier voulait remettre à M. de Seze n'était pas celle que le ciel réservait au jeune orateur.

Revenu à Paris malgré ses résolutions, M. de Seze voulut savoir à quoi s'en tenir sur le talent qu'on lui supposait ; il rassembla ses plaidoiries et les envoya à Target. Target, consulté, lui répondit le 17 mars 1784 :

« J'ai lu plusieurs des Mémoires dont vous avez bien voulu me gratifier, et j'y ai trouvé tout ce qu'il faut pour vous tranquilliser sur l'événement... La place que je laisserai ne sera pas bien grande... Si, néanmoins, quand je ne plaiderai plus, je pouvais croire qu'il y eût encore des causes à ma disposition, vous ne devez pas douter de l'usage que je ferais pour vous d'une partie de mon pouvoir. »

Target avait raison : la place qu'il a laissée n'est pas bien grande, parce qu'il n'a pas voulu qu'elle le fût davantage. Dès 1784, il se sentait disposé à abandonner à son courageux collègue les causes qu'il renonçait à plaider.

Le début de M. de Seze au barreau de Paris fut marqué par un succès. Un écrivain du temps en rend compte de cette manière :

« Me de Seze est un avocat du barreau de Bordeaux ; il a débuté au Châtelet dans une cause de partage très ingrate, qui n'avait d'intéressant que le nom d'Helvétius, dont il a défendu la fille, madame la comtesse d'Andlau, et il l'a fait avec un éclat sans exemple... Pendant cinq quarts d'heure qu'il a parlé, les juges ne l'ont pas perdu de vue un seul instant, et il a été applaudi à la fin pendant plusieurs minutes. »

C'est une chose intéressante, Messieurs, que le récit des triomphes obscurs d'un homme qui devait remporter des défaites égales aux victoires les plus éclatantes.

Ils vinrent trop tôt les orages dont chacun de vous, nobles Pairs, a plus ou moins été la victime : nous sommes dans cette

Chambre comme une troupe de naufragés que la légitimité a sauvés de l'abîme ; assis au rivage sur les lis du drapeau blanc, nous pouvons nous raconter nos aventures et signaler à nos fils les écueils où notre vaisseau est venu se briser.

Quatre ou cinq grandes révolutions intellectuelles composent jusqu'à présent l'histoire du genre humain. Nous étions destinés, Messieurs, à assister à l'une de ces révolutions. Beaucoup d'entre nous sont nés à l'époque où le travail lent et graduel des siècles s'est manifesté. Le passé a lutté contre l'avenir ; les intérêts divers, en se combattant, ont multiplié les ruines ; le passé a succombé. Il n'est au pouvoir de personne de relever ce qui gît dans la poudre. Si la liberté avait pu périr en France, elle eût été ensevelie dans l'anarchie démocratique ou dans le despotisme militaire. Mais le temps ne se laisse enchaîner ni aux échafauds ni aux chars de triomphe ; il ne s'assied point aux spectacles du crime ; il ne s'arrête pas davantage pour admirer la gloire : il s'en sert, et passe outre.

Nous sommes revenus, en 1814, aux doctrines de 1789 : nous aurions pu nous épargner le luxe de nos malheurs. M. de Seze était destiné à fixer, au milieu de ces malheurs, les regards de la postérité. Dès les premiers mouvements révolutionnaires, appelé à la défense des victimes, il sauva M. de Besenval : il était difficile alors d'empêcher un innocent de mourir.

M. de Seze, après la dissolution du Parlement de Paris, s'ensevelit dans la retraite : il y fut trahi par sa renommée.

Louis XVI, mis en accusation, avait indiqué MM. Tronchet et Target pour ses défenseurs.

M. Target n'ayant pas accepté, M. de Malesherbes s'offrit et fut agréé par Sa Majesté. Le vénérable ministre proposa au Roi de lui adjoindre M. de Seze.

Il était plus de minuit lorsqu'on se présenta chez ce dernier : on l'éveille ; il se met à une croisée sur la rue ; il reconnaît la personne qui demandait à lui parler. Cette personne, introduite, lui fait sa proposition.

Voici en propres termes la réponse de M. de Seze :

« Avant de me coucher, j'ai lu dans le Journal du soir un arrêté du conseil général qui porte que les défenseurs du Roi, une fois entrés au Temple, n'en sortiront plus qu'avec Sa Majesté.

« Je regarde cet arrêté comme un acte de proscription contre les défenseurs du Roi, et je m'y voue de tout mon coeur. »

L'arrêté du conseil général de la commune ne fut point mis à exécution. Les défenseurs eurent la permission de sortir du Temple : ils s'y renfermaient deux fois le jour avec le Roi.

Ce ne fut que le 17 décembre que les commissaires de la Convention remirent aux conseils de la victime les volumineux papiers du procès : dès le 26 il fallut présenter la défense,

Le discours de M. de Seze produisit le plus grand effet : on en rendit compte dans tous les journaux du temps. Voici comment s'exprime le Patriote français du 27 décembre 1792 :

« L'exorde de Seze a répondu à la grandeur de la cause et à la célébrité de ses talents. Il a parlé de l'impartialité de ses juges avec confiance, de la situation de son client avec sensibilité ; il a intéressé en faveur de son infortune avant de prouver son innocence.

« Il a établi ensuite, comme principe général de défense, l'inviolabilité constitutionnelle. La Constitution à la main, il a avancé que la plus grande peine que Louis ait pu encourir était la déchéance, puisque le plus grand crime qui y est prévu, la révolte à main armée contre la nation, n'y est soumis qu'à cette peine. Ou les délits dont Louis est prévenu, a dit l'orateur, sont prévus par la loi, ou ils ne le sont pas. S'ils ne le sont pas, vous ne pouvez pas le punir, pas même le juger ; s'ils le sont, la peine l'est aussi : c'est la déchéance. L'orateur a ajouté que l'abolition de la royauté ne changeait rien au sort de l'accusé, et ne pouvait faire créer une peine qui n'existait pas dans la loi. Vous avez certainement toute la puissance nationale, a-t-il dit à la Convention ; mais la puissance que vous n'avez pas, c'est celle de n'être pas justes. À ceux qui ont dit que Louis devait être puni parce qu'il était roi, Seze a répondu que si c'était là un crime, c'était celui de la nation, qui

aurait dit à Louis : Je t'offre la royauté, et je te punirai de l'avoir acceptée.

Il faut se souvenir, Messieurs, que ces gazettes étaient écrites en présence du bourreau ; que ce censeur, qui coupait des têtes au lieu de mutiler des articles, ne pouvait cependant enchaîner la liberté de la presse : liberté toujours vantée, toujours invoquée au moment du péril ; toujours calomniée, toujours repoussée, quand elle ne fait plus trembler que des vanités.

« Citoyens, s'écria M. de Seze, je vous parlerai avec la franchise d'un homme libre : je cherche parmi vous des juges et je n'y vois que des accusateurs !

« Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-mêmes qui l'accusez ! »

« Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vous avez déjà émis votre voeu ! »

Ce beau mouvement de l'orateur couvrit la Convention de confusion : le crime rougit, et Louis XVI, présent à la barre, reconnut un moment ses sujets.

Nous avons tous, Messieurs, entendu M. de Seze nous redire les scènes du Temple ; il en perpétuait la tradition au milieu des générations nouvelles ; il n'en avait rien oublié : son coeur était venu au secours de sa mémoire. Ses yeux s'animaient à son récit ; pour ne pas frémir de ses périls passés, on était obligé de se souvenir qu'il les racontait à l'abri de sa gloire.

L'abbé Morellet a inséré dans ses *Mémoires* une conversation de M. Devaines et de M. de Malesherbes. On y trouve des détails sur Louis XVI et sur son défenseur :

« Dès que j'eus, me dit M. de Malesherbes (c'est M. Devaines qui parle), la permission d'entrer dans la prison du Roi, j'y courus. À peine m'eut-il aperçu qu'il quitta un Tacite ouvert devant lui, sur une petite table ; il me serra entre ses bras ; ses yeux devinrent humides, les miens se remplirent de larmes, et il me dit : « Votre sacrifice est d'autant plus généreux, que vous exposez votre vie, et que vous ne sauverez pas la mienne. » Je lui représentai qu'il ne pouvait y avoir de danger pour moi, et qu'il était trop facile de le

défendre victorieusement pour qu'il y en eut pour lui. Il reprit : « J'en suis sûr, ils me feront mourir ; ils en ont le pouvoir et la volonté : n'importe, occupons-nous de mon procès comme si je pouvais le gagner. Je le gagnerai, en effet, puisque ma mémoire est sans tache. Mais quand viendront les deux avocats ? »

« Il avait vu Tronchet à l'Assemblée constituante ; il ne connaissait pas de Seze. Il me fit plusieurs questions sur son compte ; il fut satisfait des éclaircissements que je lui donnai. Il parla sans amertume du refus de Target. Il ajouta : — « Croyez-vous qu'on nous laisse un temps suffisant pour la défense ? — Je l'espère, Sire « lui répondis-je. Il sourit et me dit : — « Il ne faut plus me donner ce titre-là ; les autres ne s'en serviraient pas, et ils pourraient me blâmer. » — « Quel autre, dis-je alors, puis-je employer ? Me permettez-vous de vous appeler citoyen ? » — Certainement, repartit le Roi, je me crois un « bon citoyen, et meilleur que ceux qui m'accusent. »...

«... Quand de Seze eut fini son plaidoyer, il nous le lut. Je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Tronchet et moi, nous en fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le Roi dit : — « Il faut la supprimer ; je ne veux pas les attendrir. » Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : — « J'ai une grande peine. — Quelle est-elle, Sire ? — Je n'ai point de regret, répondit le Roi, de ne rien faire pour vous ; vous n'avez jamais voulu ni dignités, ni fortune. Je vous ai appelé au ministère ; je sais que vous ne le souhaitiez pas ; mais c'était le témoignage le plus distingué de ma confiance, et je vous l'ai donné. Vous avez cru remplir un devoir en venant à mon secours. Mais de Seze et Tronchet ne me doivent rien ; ils me donnent leur temps, leur travail, peut-être leur vie : comment reconnaître un tel service ? Je n'ai plus rien, et quand je leur ferais un legs, on ne l'acquitterait pas. — Sire, m'écriai-je, leur mémoire, l'Europe, la postérité se charge de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle ? » dit le Roi. — « Embrassez-les, » répondis-je. Le lendemain il les pressa contre son coeur, et tous deux fondirent en larmes. »

Quel temps, Messieurs, mais quel magnifique prix du dévouement et de la vertu ! Le descendant de Henri IV, le petit-fils de Louis XIV n'a rien à donner, inspiré par cet ancien ministre de sa puissance, par l'ami de son infortune, il presse ses sujets sur son coeur. Un roi a-t-il jamais décerné plus de récompense et plus de gloire ?

Messieurs, je ne veux point vous surprendre. Cette réflexion qui vous touche n'est pas de moi ; je l'ai trouvée dans les notes que M. le comte Romain de Seze a bien voulu me confier : elle prouve combien la piété filiale aurait été plus éloquente qu'une sincère mais impuissante admiration, si la douleur n'avait ses convenances et sa dignité, si l'on pouvait s'occuper à mesurer des paroles quand le coeur saigne.

Le sacrifice fut consommé. Malgré les efforts de Kersain, de Lanjuinais, de Maynard et de plusieurs autres ; malgré des votes royalistes énergiquement exprimés ; malgré l'amendement de Mailhe, cinq voix envoyèrent le juste à l'échafaud : le martyr, épuisé de sang, monta au ciel. Que la France pleure à jamais au forfait qu'elle a toujours désavoué ; forfait qui allait même contre son but, car il tendait à rendre la liberté exécrable ; assassinat qui tuait deux ou trois millions de Français dans le père de famille ; crime qui n'avait pas même l'avantage d'être original, qui n'était qu'un infâme plagiat d'un crime étranger ! Du moins en Angleterre on masqua les bourreaux ; aveu tacite qu'un meurtre avait été accompli sur une tête qu'aucune créature à visage d'homme n'avait le droit de toucher.

Apres le rejet de l'appel au peuple, M. de Seze se retira à Malesherbes avec le vieillard, son chef et son ami. J'aimerais à m'étendre sur ce moment de la vie de M. de Seze, sur ce court moment de repos passé, après une bonne et grande action, sous des arbres plantés de la main d'un magistrat philosophe ; mais mon nom, que je rencontrerais dans ce récit, m'avertit que mes douleurs de famille ne peuvent être celles de cette noble assemblée. Toutefois je ne puis taire, dût-on accuser d'orgueil mes souvenirs, qu'au rapport de M. de Seze les vers tracés au bas du portrait de M. de Malesherbes sont du

compagnon de son échafaud. Il y avait ajouté pour épigraphe ce beau vers de Virgile : « *Dicam equidem, licet arma mihi mortemque minetur*. »

La mort enleva bientôt à M. de Seze son hôte vénérable et toute sa famille. Que le jeune héritier de ces foyers déserts qui sont devenus les siens, que celui qui doit paraître après moi au milieu de vous, apprenne, Messieurs, par l'exemple de son père, de son aïeul et de son bisaïeul, comment on est fidèle à son roi, comment on sait mourir pour lui, sans rien sacrifier de ce que l'on doit aux libertés de la patrie !

M. de Seze fut plongé dans les cachots. Une sérénité d'âme, qui lui était particulière, lui permit de s'y livrer à la consolation des lettres : il commenta ce chapitre de Montaigne : Philosopher, c'est apprendre à mourir. Il transforma ses prisons en écoles ; il étudia l'anglais à la Force, l'italien à Picpus. Ses maîtres étaient des camarades d'infortune qui le quittaient pour aller eux-mêmes recevoir au supplice la grande et dernière leçon. À Picpus, les assassinats avaient lieu sous les fenêtres des prisonniers : les corps étaient jetés dans une fosse à quelque distance ; de sorte que M. de Seze voyait à la fois et la tombe et l'échafaud. Ce sont là, Messieurs, nos garanties pour l'avenir, garanties fournies par nos familles. Les crimes et les misères des révolutions ne seront pas des trésors de la colère divine dépensés en vain pour nous : ces crimes et ces misères, considérés comme enseignements de Dieu, affligent les nations, mais pour les instruire, pour les rendre circonspectes, pour les affermir dans la religion, dans les principes de la liberté légale, principes qu'elles seraient peut-être tentées de regarder comme insuffisants, si l'expérience douloureuse d'une liberté sans frein n'avait été faite.

La journée du 9 thermidor vint affranchir la France : peu de temps après M. de Seze recouvra sa liberté. Rentré dans le sein de sa famille, il s'abandonna d'abord à ses goûts littéraires, et reprit ensuite les travaux de sa profession. Pendant plus de sept ans, il s'abstint de paraître dans aucun lieu public : il semblait craindre de profaner les souvenirs religieux qu'il conservait au fond de son âme. Une fois

seulement, se trouvant à Marseille, en passant devant la Bourse, il fut reconnu : par un mouvement spontané, tous les négociants découvrirent leur tête, et contemplèrent avec un respect mêlé d'attendrissement le défenseur de leur roi ; et pourtant les jours de la restauration étaient encore loin. Marmontel connut M. de Seze à cette époque. « Rien dans ma solitude, dit-il, ne m'a plus occupé ni plus intéressé que lui. »

Cependant les premiers acteurs d'une scène sanglante s'étaient mutuellement exterminés ; les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre. Dans les grandes révolutions, le talent qui heurte de front ces révolutions est écrasé ; le talent qui les suit peut seul s'en rendre maître : il les domine lorsque, ayant épuisé leurs forces, elles n'ont plus pour elles le poids des masses et l'énergie des premiers mouvements. Mais cette sorte de talent complice appartient à des personnages plus grands par la tête que par le coeur, car ils sont longtemps obligés de se cacher dans le crime pour s'emparer de la puissance.

Un géant, sorti du sein de la discorde, étouffa l'anarchie au dedans, terrassa l'ennemi au dehors ; la révolution et la vieille Europe mirent le genou en terre devant lui. Ce grand renégat de la liberté lui fut infidèle pour la gloire : il ne pouvait souffrir que celle-ci eût des complaisances pour d'autres que pour lui ; il s'inquiétait de toutes les renommées ; il les regardait comme un vol fait à la sienne. Aussi le défenseur de Louis XVI l'importunait.

Vous n'avez point oublié, Messieurs, la belle conduite d'un homme, aujourd'hui votre collègue, d'un homme qui me permet de l'appeler mon noble et éloquent ami. Vous vous souvenez qu'en 1814 M. Lainé proposa au Corps législatif de déclarer que « la France ne faisait la guerre que pour l'indépendance du peuple français et pour l'inviolabilité de notre territoire ; que l'empereur devait être supplié de maintenir l'exécution pleine et entière des lois qui assurent aux Français les droits de la liberté personnelle et la sûreté des propriétés, ainsi que le libre développement de leurs droits

politiques. »

Aujourd'hui, Messieurs, il est aisé de dire ces choses, et il ne faut pas un grand courage pour parler de liberté. Mais ce langage tenu à un homme qui voulait que l'univers se tût devant lui, comme il se tut devant Alexandre, le mit en fureur ; le Corps législatif fut immédiatement dissous. Bonaparte prétendit « que le député Lainé n'était qu'un traître vendu aux Anglais, et qui conspirait avec les ennemis de la France dans les conciliabules tenus chez l'avocat de Seze. »

Ce trouble d'un aussi haut génie annonçait une chute prochaine. Je dois rappeler, Messieurs, que la déchéance fut prononcée à la tribune même où je parle. Si les corps politiques commencent quelquefois les révolutions, toujours les corps politiques les terminent. Une assemblée délibérante a plus de puissance qu'une armée pour ramener un souverain au trône : sans un arrêté du parlement de la Ligue, qui déclara la couronne de France incommunicable à tout autre prince qu'à un prince français, Henri IV n'aurait jamais régné. Il y a dans la loi une force invincible, et c'est de la loi que les monarques doivent tirer leur vraie puissance.

La restauration fut la couronne de M. de Seze ; il la porta avec joie, moins pour lui-même que pour l'héritier du Roi-martyr. Le 15 février 1815, il fut pourvu de la première présidence de la Cour de cassation, place éminente dans laquelle il vient de mourir. Peu de jours après, il reçut un nouvel honneur : il fut nommé grand trésorier commandeur des ordres du roi.

Ces dates se rapprochent de celle du 20 mars. Notre collègue accompagna dans son nouvel exil l'auguste fille du prisonnier du Temple. Il se vint placer à Gand sous les yeux du Roi : partout où les Bourbons ont souffert, on rencontre M. de Seze.

Après les Cent jours, la vie de cet homme de bien n'est plus qu'une suite de triomphes ; et, il faut le dire, il jouissait avec bonheur et naïveté de sa gloire. Elevé à la dignité de Pair de France, le 17 août 1815, vous l'avez vu, Messieurs, siéger treize années au milieu de vous, le plus obligeant, le plus

affectueux de vos collègues, ne parlant presque jamais à cette tribune de ce qu'il avait fait ; mais aucun de vous ne l'avait oublié. L'opposition le compta dans ses rangs ; ce qui contribuait à nous rassurer sur la loyauté de notre politique.

L'immortel auteur de la Charte avait, vous le savez, Messieurs, autant de grâce dans l'esprit que de raison et de sagesse. Il envoya un jour une tabatière à M. de Seze avec ce billet :

« J'ai appris, Monsieur, avec le plus grand plaisir que vous vouliez vous convertir au tabac ; pour vous encourager dans ce bon sentiment, je vous envoie une tabatière, la seule digne d'être offerte à M. de Seze. » Cette tabatière était ornée d'un portrait de Louis XVI.

Avec le titre de comte, M. de Seze reçut l'autorisation de placer des fleurs de lis sans nombre dans ses armes, et de graver ces mots autour de l'écusson : 26 décembre 1792.

Jadis nos rois accordaient des fleurs de lis à quelques chevaliers pour de hauts faits d'armes. Louis XVIII jugea que M. de Seze avait été valeureux soldat.

Le plus beau titre de ce soldat, c'est de trouver son nom dans le testament de Louis XVI : ce titre ne périra point, et personne n'en contestera la noblesse.

À la mort du chef de la nouvelle monarchie, M. de Seze témoigna une douleur que partageait la France. Il suivit le char funèbre à Saint-Denis : il n'avait pu suivre le tombereau à la Madeleine. On remarquait, comme je l'ai dit ailleurs, à la tête de la première cour du royaume, le vieillard illustre qui, après avoir défendu la vie mortelle de Louis XVI au tribunal des hommes, allait demander la vie impérissable de Louis XVIII à un juge qui n'a jamais condamné l'innocence.

La royauté ne meurt point en France ; toute la monarchie est dans ce cri : Le Roi est mort, vive le Roi ! Lorsque M. de Seze alla présenter ses félicitations au nouveau monarque, ce monarque lui dit : « J'avais deux frères ; vous avez servi l'un au péril de votre vie ; vous avez servi l'autre avec zèle et fidélité ; continuez-moi les mêmes sentiments. »

C'est ainsi que Charles X puise dans la loyauté de son coeur

la grâce de bien dire. Vous reconnaissez là, Messieurs, ce frère religieux, ce père tendre, si affligé dans l'un de ses fils, si consolé par l'autre ; ce Prince qui vint le premier, après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main ; ce Prince qui, maintenant orné du diadème, n'est encore qu'un Français de plus au milieu de vous.

M. de Seze parut au sacre de Charles X : comme le drapeau de Jeanne d'Arc, il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur. Que vous dirai-je de plus, nobles Pairs ? Votre illustre collègue, devenu ministre d'Etat, chargé d'ans et d'honneurs, est descendu dans la tombe. Quelque temps avant de nous quitter pour jamais, il avait éprouvé un de ces malheurs de famille dont rien ne console. Il est mort en chrétien ; c'est toujours le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un mort, même après la plus glorieuse vie.

J'ai vu, lorsqu'on le descendait dans le sépulcre, j'ai vu le cercueil de M. de Seze pressé par les mains tremblantes d'un fils, comme on touche une sainte relique, pour en retirer une vertu bienfaisante. Mais les lieux étaient trop riants ; cet Elysée ne me semblait pas convenir aux mânes du défenseur de Louis XVI. C'est à Saint-Denis que j'aurais voulu voir déposer la dépouille de l'avocat courageux, sous la protection de la poussière de son royal client. Du temps de Bossuet, les rangs étaient trop pressés dans les caveaux de l'antique abbaye : la révolution est venue au secours de la mort, et maintenant il y a place dans les sépulcres des monarques.

Mais ces regrets, Messieurs, sont effacés : si les cendres de M. de Seze ne reposent pas à Saint-Denis, Charles X a ordonné qu'un monument leur serait élevé à la Madeleine. N'est-ce pas là le plus grand honneur qu'on pouvait leur rendre, puisqu'elles vont, pour ainsi dire, remplacer dans ce lieu les cendres du Roi-martyr ?

M. de Seze est le dernier témoin des malheurs du Temple : tout ce qui a vu la révolution achève de disparaître. Nous, qui sommes d'un autre siècle ; nous, dont les racines furent plantées dans d'autres moeurs, la main du Temps nous sarcle

et nous arrache du sol.

La race des anciens royalistes finit ; une race de royalistes nouveaux commence, royalistes d'une autre espèce que nous, mais plus aptes à soutenir et à consolider la monarchie représentative. Ne renions pas cette France nouvelle, si jeune, si brillante, si forte, si pleine d'avenir ; servons-lui de guide, conduisons-la vers ce trône dont nous connaissons les vieux chemins, et bannissons les vaines terreurs que l'on voudrait nous inspirer.

En 1792, de grands citoyens comme M. de Seze furent appelés à combattre ; mais sommes-nous en 1792 ? Tout ce qu'on voulait conquérir n'est-il pas conquis ? Liberté de conscience, de pensée, de parole, de personne ; répartition égale de l'impôt ; admission de tous les citoyens à tous les emplois et à tous les honneurs ; le jury en matière criminelle ; la division des pouvoirs politiques ; l'impossibilité de toute motion d'ordre ; l'initiative laissée à la couronne ; le pouvoir de casser la chambre élective ? Et vous, Messieurs, ne comptez-vous pour rien ? Que vous importeraient les murmures des factions qui n'existent pas ? Ils viendraient expirer à vos portes. Ainsi pensait l'homme illustre dont je vous raconte les opinions, partie si belle de sa vie

Que de fois, Messieurs, je l'ai vu repousser avec le dédain de la raison et de la fidélité des comparaisons aussi fausses qu'odieuses, entre notre histoire et celle d'une nation voisine ! Les Bourbons sont ils des Stuarts ? en ont-ils les préjugés, les moeurs, le caractère ? Les Stuarts n'étaient-ils pas une race nouvelle sur le trône de la Grande Bretagne ? Quand Jacques Ier vint coucher dans le lit de la femme qui avait tué sa mère, n'était-il pas le souverain d'un peuple étranger, de tout temps rival et ennemi du peuple anglais ? Les Stuarts ne régnèrent en Angleterre que quatre-vingt-cinq ans. Et dites moi, Messieurs, depuis quand les Capets règnent-ils sur la France, eux qui ont vu naître la monarchie et l'ont formée, eux qui l'ont agrandie par leurs héritages et leurs conquêtes, qui ont vu plusieurs fois se modifier cette monarchie, leur ouvrage, sans changer eux-mêmes, qui ont vu s'écouler au pied de leur trône plus de

quarante générations, et qui, à tant d'autres avantages, joignent encore celui d'être les plus vieux Français des Français.

Il est vrai, une catastrophe sanglante, je l'ai déjà dit, a été imitée parmi nous d'une catastrophe étrangère ; mais cette triste ressemblance ne s'étend pas plus loin ; et ni les temps, ni les lieux, ni les choses, ni les hommes, ni les opinions, ni les faits, ne sont pareils dans les deux révolutions. Les Stuarts auraient pu régner après leur restauration, en ne laissant pas à faire à Guillaume III ce qu'ils auraient dû faire eux-mêmes, en faisant ce qu'a fait Louis XVIII en France, en octroyant un bill des droits ou une charte, en acceptant de la révolution ce qu'elle avait de bon, d'invincible, ce qui était accompli dans les esprits et dans le siècle, ce qui était terminé dans les moeurs, ce qu'on ne pouvait essayer de détruire sans remonter violemment les âges, sans imprimer à la société un mouvement rétrograde, sans bouleverser de nouveau la nation.

Les révolutions qui arrivent chez les peuples dans le sens naturel, c'est-à-dire dans le sens de la marche progressive du temps, peuvent être terribles, mais elles sont durables ; celles que l'on tente en sens contraire, c'est-à-dire en rebroussant le cours des choses, ne sont pas moins sanglantes, mais, fléau d'un moment, elles ne fondent, elles ne créent rien tout au plus elles peuvent exterminer.

Les Stuarts ont passé, les Bourbons resteront, parce que indépendamment de leur bon droit, en nous rapportant leur gloire, ils ont adopté les libertés récentes douloureusement enfantées par nos malheurs.

Charles II débarqua à Douvres les mains vides : il n'avait dans ses bagages que des vengeances et le pouvoir absolu. Louis XVIII s'est présenté à Calais tenant d'une main l'ancienne loi, de l'autre la loi nouvelle, avec l'oubli des injures et le pouvoir constitutionnel : il était à la fois Charles II et Guillaume. III ; la légitimité déshéritait l'usurpation. Le loyal Charles X, imitant son auguste frère, n'a voulu ni changer le culte national, qui est le sien, ni détruire ce qu'il avait juré de

maintenir. Alors le drame de la révolution s'est terminé ; la France entière s'est reposée avec joie, amour et reconnaissance, sous la protection de ses anciens monarques. Tout a été renversé par la tempête autour du trône de saint Louis, et ce trône est demeuré debout. Il s'élève au coeur de la France comme ces antiques et vénérables ouvrages de la patrie, comme ces vieux monuments des siècles qui dominent les édifices modernes, et au pied desquels vient se jouer la jeune postérité

Il y a trois choses que les quatre-vingt-dix-neuvièmes de la France ne veulent pas : l'ancien régime, la république et l'usurpation. Notre illustre collègue peut dormir en paix, sa voix n'a manqué à ses princes légitimes que lorsqu'elle ne leur était plus nécessaire.

LES VOYAGES

VOYAGE EN ITALIE
VOYAGE AU MONT-BLANC
VOYAGE EN AMERIQUE
CINQ JOURS À CLERMONT (AUVERGNE)

VOYAGE EN ITALIE

François-René de Chateaubriand

(1803)

VOYAGES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Première lettre à M. Joubert
Lettre deuxième à M. Joubert
Lettre troisième à M. Joubert
Tivoli et la Villa Adriana
Le Vatican
Musée Capitolin
Galerie Doria
Promenade dans Rome au clair de lune
Voyage de Naples
Voyage de Naples – Pouzzoles et la Solfatara
Voyage de Naples – Le Vésuve
Voyage de Naples – Patria ou Literne
Voyage de Naples – Baïes
Voyage de Naples – Herculanum, Portici, Pompéia
Voyage de Naples – À M. de Fontanes
Notice sur les fouilles de Pompéi.
Note

Première lettre à M. Joubert[5673]

Turin, ce 17 juin 1803

Je n'ai pu vous écrire de Lyon, mon cher ami, comme je vous l'avais promis. Vous savez combien j'aime cette excellente ville, où j'ai été si bien accueilli l'année dernière, et encore mieux cette année. J'ai revu les vieilles murailles des Romains, défendues par les braves Lyonnais de nos jours, lorsque les bombes des conventionnels obligeaient notre ami Fontanes à changer de place le berceau de sa fille ; j'ai revu l'abbaye des Deux-Amants et la fontaine de J.J. Rousseau. Les coteaux de la Saône sont plus riants et plus pittoresques que jamais ; les barques qui traversent cette douce rivière, *mitis Arar*, couvertes d'une toile, éclairées d'une lumière pendant la nuit, et conduites par de jeunes femmes, amusent agréablement les yeux. Vous aimez les cloches : venez à Lyon ; tous ces couvents épars sur les collines semblent avoir retrouvé leurs solitaires.

Vous savez déjà que l'Académie de Lyon m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres. Voici un aveu : si le malin esprit y est pour quelque chose, ne cherchez dans mon orgueil que ce qu'il y a de bon, vous savez que vous voulez voir l'enfer du beau côté. Le plaisir le plus vif que j'aie éprouvé dans ma vie, c'est d'avoir été honoré, en France et chez l'étranger, des marques d'un intérêt inattendu. Il m'est arrivé quelquefois, tandis que je me reposais dans une méchante auberge de village, de voir entrer un père et une mère avec leur fils : ils m'amenaient, me disaient-ils, leur enfant pour me remercier. Etait-ce l'amour-propre qui me donnait alors ce plaisir vif dont je parle ? Qu'importait à ma vanité que ces obscurs et honnêtes gens me témoignassent leur satisfaction sur un grand chemin, dans un lieu où

personne ne les entendait ? Ce qui me touchait, c'était, du moins j'ose le croire, c'était d'avoir produit un peu de bien, d'avoir consolé quelques coeurs affligés, d'avoir fait renaître au fond des entrailles d'une mère l'espérance d'élever un fils chrétien, c'est-à-dire un fils soumis, respectueux, attaché à ses parents. Je ne sais ce que vaut mon ouvrage[5674] ; mais aurais-je goûté cette joie pure si j'eusse écrit avec tout le talent imaginable un livre qui aurait blessé les moeurs et la religion ?

Dites à notre petite société, mon cher ami, combien je la regrette : elle a un charme inexprimable, parce qu'on sent que ces personnes qui causent si naturellement de matières communes peuvent traiter les plus hauts sujets, et que cette simplicité de discours ne vient pas d'indigence, mais de choix.

Je quittai Lyon le... à cinq heures du matin. Je ne vous ferai pas l'éloge de cette ville ; ses ruines sont là ; elles parleront à la postérité : tandis que le courage, la loyauté et la religion seront en honneur parmi les hommes, Lyon ne sera pas oublié[5675].

Nos amis m'ont fait promettre de leur écrire de la route. J'ai marché trop vite et le temps m'a manqué pour tenir parole. J'ai seulement barbouillé au crayon, sur un portefeuille, le petit journal que je vous envoie. Vous pourriez trouver dans le livre de postes les noms des pays inconnus que j'ai découverts, comme, par exemple, Pont-de-Beauvoisin et Chambéry ; mais vous m'avez tant répété qu'il fallait des notes, et toujours des notes, que nos amis ne pourront se plaindre si je vous prends au mot.

JOURNAL.

La route est assez triste en sortant de Lyon. Depuis la Tour-du-Pin jusqu'à Pont-de-Beauvoisin le pays est frais et bocager. On découvre en approchant de la Savoie trois rangs de montagnes à peu près parallèles, et s'élevant les unes au-dessus des autres. La plaine au pied de ces montagnes est arrosée par la petite rivière le Gué. Cette plaine vue de loin paraît unie ; quand on y entre on s'aperçoit qu'elle est semée

de collines irrégulières : on y trouve quelques futaies, des champs de blé et des vignes. Les montagnes qui forment le fond du paysage sont ou verdoyantes et moussues, ou terminées par des roches en forme de cristaux. Le Gué coule dans un encaissement si profond, qu'on peut appeler son lit une vallée. En effet, les bords intérieurs en sont ombragés d'arbres. Je n'avais remarqué cela que dans certaines rivières de l'Amérique, particulièrement à Niagara.

Dans un endroit on côtoie le Gué d'assez près ; le rivage opposé du torrent est formé de pierres qui ressemblent à de hautes murailles romaines, d'une architecture pareille à celle des arènes de Nîmes[5676].

Quand vous êtes arrivé aux Echelles, le pays devient plus sauvage. Vous suivez, pour trouver une issue, des gorges tortueuses dans des rochers plus ou moins horizontaux, inclinés ou perpendiculaires. Sur ces rochers fumaient des nuages blancs, comme les brouillards du matin qui sortent de la terre dans les lieux bas. Ces nuages s'élevaient au-dessus ou s'abaissaient au-dessous des masses de granit, de manière à laisser voir la cime des monts ou à remplir l'intervalle qui se trouvait entre cette cime et le ciel. Le tout formait un chaos dont les limites indéfinies semblaient n'appartenir à aucun élément déterminé.

Le plus haut sommet de ces montagnes est occupé par la Grande-Chartreuse, et au pied de ces montagnes se trouve le chemin d'Emmanuel : la religion a placé ses bienfaits près de celui qui est dans les cieux ; le prince a rapproché les siens de la demeure des hommes.

Il y avait autrefois dans ce lieu une inscription annonçant qu'Emmanuel, pour le bien public, avait fait percer la montagne. Sous le règne révolutionnaire, l'inscription fut effacée ; Bonaparte l'a fait rétablir : on y doit seulement ajouter son nom : que n'agit-on toujours avec autant de noblesse !

On passait anciennement dans l'intérieur même du rocher par une galerie souterraine. Cette galerie est abandonnée. Je n'ai vu dans ce lieu que de petits oiseaux de montagne qui

voltigeaient en silence à l'ouverture de la caverne, comme ces songes placés à l'entrée de l'enfer de Virgile :

> Foliisque sub omnibus haerent.

Chambéry est situé dans un bassin dont les bords, rehaussés, sont assez nus ; mais on y arrive par un défilé charmant, et on en sort par une belle vallée. Les montagnes qui resserrent cette vallée étaient en partie revêtues de neige ; elles se cachaient et se découvraient sans cesse sous un ciel mobile, formé de vapeurs et de nuages.

C'est à Chambéry qu'un homme fut accueilli par une femme, et que pour prix de l'hospitalité qu'il en reçut, de l'amitié qu'elle lui porta, il se crut philosophiquement obligé de la déshonorer. Ou Jean-Jacques Rousseau a pensé que la conduite de Mme de Warens était une chose ordinaire, et alors que deviennent les prétentions du citoyen de Genève à la vertu ? ou il a été d'opinion que cette conduite était répréhensible, et alors il a sacrifié la mémoire de sa bienfaitrice à la vanité d'écrire quelques pages éloquentes ; ou, enfin, Rousseau s'est persuadé que ses éloges et le charme de son style feraient passer pardessus les torts qu'il impute à Mme de Warens, et alors c'est le plus odieux des amours-propres. Tel est le danger des lettres : le désir de faire du bruit l'emporte quelquefois sur des sentiments nobles et généreux. Si Rousseau ne fût jamais devenu un homme célèbre, il aurait enseveli dans les vallées de la Savoie les faiblesses de la femme qui l'avait nourri ; il se serait sacrifié aux défauts même de son amie ; il l'aurait soulagée dans ses vieux ans, au lieu de se contenter de lui donner une tabatière d'or et de s'enfuir. Maintenant que tout est fini pour Rousseau, qu'importe à l'auteur des Confessions que sa poussière soit ignorée ou fameuse ? Ah ! que la voix de l'amitié trahie ne s'élève jamais contre mon tombeau !

Les souvenirs historiques entrent pour beaucoup dans le plaisir ou dans le déplaisir du voyageur. Les princes de la maison de Savoie, aventureux et chevaleresques, marient bien leur mémoire aux montagnes qui couvrent leur petit empire.

Après avoir passé Chambéry, le cours de l'Isère mérite d'être remarqué au pont de Montmélian. Les Savoyards sont agiles, assez bien faits, d'une complexion pâle, d'une figure régulière ; ils tiennent de l'Italien et du Français : ils ont l'air pauvre sans indigence, comme leurs vallées. On rencontre partout dans leur pays des croix sur les chemins et des madones dans le tronc des pins et des noyers ; annonce du caractère religieux de ces peuples. Leurs petites églises, environnées d'arbres, font un contraste touchant avec leurs grandes montagnes. Quand les tourbillons de l'hiver descendent de ces sommets chargés de glaces éternelles, le Savoyard vient se mettre à l'abri dans son temple champêtre, et prier sous un toit de chaume celui qui commande aux éléments.

Les vallées où l'on entre au-dessus de Montmélian sont bordées par des monts de diverses formes, tantôt demi-nus, tantôt revêtus de forêts. Le fond de ces vallées représente assez pour la culture les mouvements du terrain et les anfractuosités de Marly, en y mêlant de plus des eaux abondantes et un fleuve. Le chemin a moins l'air d'une route publique que de l'allée d'un parc. Les noyers dont cette allée est ombragée m'ont rappelé ceux que nous admirions dans nos promenades de Savigny. Ces arbres nous rassembleront-ils encore sous leur ombre[5677] ? Le poète s'est écrié dans un mouvement de mélancolie :

> Beaux arbres qui m'avez vu naître,
> Bientôt vous me verrez mourir !

Ceux qui meurent à l'ombre des arbres qui les ont vus naître sont-ils donc si à plaindre !

Les vallées dont je vous parle se terminent au village qui porte le joli nom d'Aigue-Belle. Lorsque je passai dans ce village, la hauteur qui le domine était couronnée de neige : cette neige, fondant au soleil, avait descendu en longs rayons tortueux dans les concavités noires et vertes du rocher : vous eussiez dit d'une gerbe de fusées, ou d'un essaim de beaux serpents blancs qui s'élançaient de la cime des monts dans la

vallée.

Aigue-Belle semble clore les Alpes ; mais bientôt en tournant un gros rocher isolé, tombé dans le chemin, vous apercevez de nouvelles vallées qui s'enfoncent dans la chaîne des monts attachés au cours de l'Arche. Ces vallées prennent un caractère plus sévère et plus sauvage.

Les monts des deux côtés se dressent ; leurs flancs deviennent perpendiculaires ; leurs sommets, stériles, commencent à présenter quelques glaciers : des torrents, se précipitant de toutes parts, vont grossir l'Arche, qui court follement. Au milieu de ce tumulte des eaux j'ai remarqué une cascade légère et silencieuse, qui tombe avec une grâce infinie sous un rideau de saules. Cette draperie humide, agitée par le vent, aurait pu représenter aux poètes la robe ondoyante de la Naïade, assise sur une roche élevée. Les anciens n'auraient pas manqué de consacrer un autel aux Nymphes dans ce lieu.

Bientôt le paysage atteint toute sa grandeur : les forêts de pins, jusque alors assez jeunes, vieillissent ; le chemin s'escarpe, se plie et se replie sur des abîmes ; des ponts de bois servent à traverser des gouffres où vous voyez bouillonner l'onde, où vous l'entendez mugir.

Ayant passé Saint-Jean-de-Maurienne, et étant arrivé vers le coucher du soleil à Saint-André, je ne trouvai pas de chevaux, et fus obligé de m'arrêter. J'allai me promener hors du village. L'air devint transparent à la crête des monts ; leurs dentelures se traçaient avec une pureté extraordinaire sur le ciel, tandis qu'une grande nuit sortait peu à peu du pied de ces monts, et s'élevait vers leur cime.

J'entendais la voix du rossignol et le cri de l'aigle ; je voyais les aliziers fleuris dans la vallée et les neiges sur la montagne : un château, ouvrage des Carthaginois, selon la tradition populaire, montrait ses débris sur la pointe d'un roc. Tout ce qui vient de l'homme dans ces lieux est chétif et fragile ; des parcs de brebis formés de joncs entrelacés, des maisons de terre bâties en deux jours : comme si le chevrier de la Savoie, à l'aspect des masses éternelles qui l'environnent, n'avait pas cru devoir se fatiguer pour les besoins passagers de sa courte

vie ! comme si la tour d’Annibal en ruine l'eût averti du peu de durée et de la vanité des monuments !

Je ne pouvais cependant m'empêcher, en considérant ce désert, d'admirer avec effroi la haine d'un homme, plus puissante que tous les obstacles, d'un homme qui du détroit de Cadix s'était frayé une route à travers les Pyrénées et les Alpes pour venir chercher les Romains. Que les récits de l'antiquité ne nous indiquent pas l'endroit précis du passage d'Annibal, peu importe ; il est certain que ce grand capitaine a franchi ces monts alors sans chemins, plus sauvages encore par leurs habitants que par leurs torrents, leurs rochers et leurs forêts. On dit que je comprendrai mieux à Rome cette haine terrible que ne purent assouvir les batailles de la Trébie, de Trasimène et de Cannes : on m'assure qu'aux bains de Caracalla, les murs, jusqu'à hauteur d'homme, sont percés de coups de pique. Est-ce le Germain, le Gaulois, le Cantabre, le Goth, le Vandale, le Lombard, qui s'est acharné contre ces murs ? La vengeance de l'espèce humaine devait peser sur ce peuple libre qui ne pouvait bâtir sa grandeur qu'avec l'esclavage et le sang du reste du monde.

Je partis à la pointe du jour de Saint-André, et j'arrivai vers les deux heures après midi à Lans-le-Bourg, au pied du mont Cenis. En entrant dans le village, je vis un paysan qui tenait un aiglon par les pieds, tandis qu'une troupe impitoyable frappait le jeune roi, insultait à la faiblesse de l'âge et à la majesté tombée : le père et la mère du noble orphelin avaient été tués. On me proposa de me le vendre, mais il mourut des mauvais traitements qu'on lui avait fait subir avant que je le pusse délivrer. N'est-ce pas là le petit Louis XVII, son père et sa mère ?

Ici on commence à gravir le mont Cenis[5678], et l'on quitte la petite rivière d'Arche qui vous a conduit au pied de la montagne : de l'autre coté du mont Cenis, la Doria vous ouvre l'entrée de l'Italie. J'ai eu souvent occasion d'observer cette utilité des fleuves dans mes voyages. Non seulement ils sont eux-mêmes des grands chemins qui marchent, comme les appelle Pascal, mais ils tracent encore le chemin aux hommes

et leur facilitent le passage des montagnes. C'est en côtoyant leurs rives que les nations se sont trouvées ; les premiers habitants de la terre pénétrèrent, à l'aide de leur cours, dans les solitudes du monde. Les Grecs et les Romains offraient des sacrifices aux fleuves ; la Fable faisait les fleuves enfants de Neptune, parce qu'ils sont formés des vapeurs de l'Océan et qu'ils mènent à la découverte des lacs et des mers ; fils voyageurs, ils retournent au sein et au tombeau paternels.

Le mont Cenis du côté de la France n'a rien de remarquable. Le lac du plateau ne m'a paru qu'un petit étang. Je fus désagréablement frappé au commencement de la descente vers la Novalaise ; je m'attendais, je ne sais pourquoi, à découvrir les plaines de l'Italie : je ne vis qu'un gouffre noir et profond, qu'un chaos de torrents et de précipices.

En général les Alpes, quoique plus élevées que les montagnes de l'Amérique septentrionale, ne m'ont pas paru avoir ce caractère original, cette virginité de site que l'on remarque dans les Apalaches, ou même dans les hautes terres du Canada : la hutte d'un Siminole sous un magnolia, ou d'un Chipowois sous un pin, a tout un autre caractère que la cabane d'un Savoyard sous un noyer.

Lettre deuxième à M. Joubert

Milan, lundi matin, 21 juin 1803.

Je vais toujours commencer ma lettre, mon cher ami, sans savoir quand j'aurai le temps de la finir.

Réparation complète à l'Italie. Vous aurez vu, par mon petit journal daté de Turin, que je n'avais pas été très flatté de la première vue. L'effet des environs de Turin est beau, mais ils sentent encore la Gaule : on peut se croire en Normandie, aux montagnes près. Turin est une ville nouvelle, propre, régulière, fort ornée de palais, mais d'un aspect un peu triste.

Mes jugements se sont rectifiés en traversant la Lombardie : l'effet ne se produit pourtant sur le voyageur qu'à la longue. Vous voyez d'abord un pays fort riche dans l'ensemble, et vous dites : « C'est bien ; » mais quand vous venez à détailler les objets, l'enchantement arrive. Des prairies dont la verdure surpasse la fraîcheur et la finesse des gazons anglais se mêlent à des champs de maïs, de riz et de froment ; ceux-ci sont surmontés de vignes qui passent d'un échalas à l'autre, formant des guirlandes au-dessus des moissons ; le tout est semé de mûriers, de noyers, d'ormeaux, de saules, de peupliers, et arrosé de rivières et de canaux. Dispersés sur ces terrains, des paysans et des paysannes, les pieds nus, un grand chapeau de paille sur la tête, fauchent les prairies, coupent les céréales, chantent, conduisent des attelages de boeufs, ou font remonter et descendre des barques sur les courants d'eau. Cette scène se prolonge pendant quarante lieues, en augmentant toujours de richesse jusqu'à Milan, centre du tableau. À droite on aperçoit l'Apennin, à gauche les Alpes.

On voyage très vite : les chemins sont excellents ; les auberges, supérieures à celles de France, valent presque celles

de l'Angleterre. Je commence à croire que cette France si policée est un peu barbare[5679].

Je ne m'étonne plus du dédain que les Italiens ont conservé pour nous autres Transalpins, Visigoths, Gaulois, Germains, Scandinaves, Slaves, Anglo-Normands : notre ciel de plomb, nos villes enfumées, nos villages boueux, doivent leur faire horreur. Les villes et villages ont ici une tout autre apparence : les maisons sont grandes et d'une blancheur éclatante au dehors ; les rues sont larges et souvent traversées de ruisseaux d'eau vive où les femmes lavent leur linge et baignent leurs enfants. Turin et Milan ont la régularité, la propreté, les trottoirs de Londres et l'architecture des plus beaux quartiers de Paris : il y a même des raffinements particuliers ; au milieu des rues, afin que le mouvement de la voiture soit plus doux, on a placé deux rangs de pierres plates sur lesquelles roulent les deux roues : on évite ainsi les inégalités du pavé.

La température est charmante ; encore me dit-on que je ne trouverai le ciel de l'Italie qu'au delà de l'Apennin : la grandeur et l'élévation des appartements empêche de souffrir de la chaleur.

23 juin.

J'ai vu le général Murat : il m'a reçu avec empressement et obligeance ; je lui ai remis la lettre de l'excellente Mme Bacciochi[5680]. J'ai passé ma journée avec des aides de camp et de jeunes militaires ; on ne peut être plus courtois : l'armée française est toujours la même ; l'honneur est là tout entier.

J'ai dîné en grand gala chez M. de Melzi : il s'agissait d'une fête donnée à l'occasion du baptême de l'enfant du général Murat. M. de Melzi a connu mon malheureux frère : nous en avons parlé longtemps. Le vice-président a des manières fort nobles ; sa maison est celle d'un prince, et d'un prince qui l'aurait toujours été. Il m'a traité poliment et froidement, et m'a tout juste trouvé dans des dispositions pareilles aux siennes.

Je ne vous parle point, mon cher ami, des monuments de

Milan, et surtout de la cathédrale, qu'on achève ; le gothique, même le marbre, me semble jurer avec le soleil et les moeurs de l'Italie. Je pars à l'instant ; je vous écrirai de Florence[5681] et de Rome.

Lettre troisième à M. Joubert

Rome, 27 juin au soir, en arrivant, 1803.

M'y voilà enfin ! toute ma froideur s'est évanouie. Je suis accablé, persécuté par ce que j'ai vu ; j'ai vu, je crois, ce que personne n'a vu, ce qu'aucun voyageur n'a peint : les sots ! les âmes glacées ! les barbares ! Quand ils viennent ici, n'ont-ils pas traversé la Toscane, jardin anglais au milieu duquel il y a un temple, c'est-à-dire Florence ? n'ont-ils pas passé en caravane, avec les aigles et les sangliers, les solitudes de cette seconde Italie appelée l'Etat romain ? Pourquoi ces créatures voyagent-elles ? Arrivé comme le soleil se couchait, j'ai trouvé toute la population allant se promener dans l'Arabie déserte à la porte de Rome : quelle ville ! quels souvenirs !

28 juin, onze heures du soir.

J'ai couru tout ce jour, veille de la fête de saint Pierre. J'ai déjà vu le Colisée, le Panthéon, la colonne Trajane, le château Saint-Ange, Saint-Pierre ; que sais-je ! j'ai vu l'illumination et le feu d'artifice qui annoncent pour demain la grande cérémonie consacrée au prince des apôtres : tandis qu'on prétendait me faire admirer un feu placé au haut du Vatican, je regardais l'effet de la lune sur le Tibre ; sur ces maisons romaines, sur ces ruines qui pendent ici de toutes parts.

29 juin.

Je sors de l'office à Saint-Pierre. Le pape a une figure admirable : pâle, triste, religieux, toutes les tribulations de l'Eglise sont sur son front. La cérémonie était superbe ; dans quelques moments surtout elle était étonnante ; mais chant médiocre, église déserte ; point de peuple.

3 juillet 1803.

Je ne sais si tous ces bouts de ligne finiront par faire une lettre. Je serais honteux, mon cher ami, de vous dire si peu de chose, si je ne voulais, avant d'essayer de peindre les objets, y voir un peu plus clair. Malheureusement j'entrevois déjà que la seconde Rome tombe à son tour : tout finit.

Sa Sainteté m'a reçu hier ; elle m'a fait asseoir auprès d'elle de la manière la plus affectueuse. Elle m'a montré obligeamment qu'elle lisait le *Génie du Christianisme*, dont elle avait un volume ouvert sur sa table. On ne peut voir un meilleur homme, un plus digne prélat et un prince plus simple : ne me prenez pas pour Mme de Sévigné. Le secrétaire d'Etat, le cardinal Gonsalvi, est un homme d'un esprit fin et d'un caractère modéré. Adieu ! Il faut pourtant mettre tous ces petits papiers à la poste.

Tivoli et la Villa Adriana

10 décembre 1803.

Je suis peut-être le premier étranger qui ait fait la course de Tivoli dans une disposition d'âme qu'on ne porte guère en voyage. Me voilà seul arrivé à sept heures du soir, le 10 décembre, à l'auberge du Temple de la Sibylle. J'occupe une petite chambre à l'extrémité de l'auberge, en face de la cascade, que j'entends mugir. J'ai essayé d'y jeter un regard ; je n'ai découvert dans la profondeur de l'obscurité que quelques lueurs blanches produites par le mouvement des eaux. Il m'a semblé apercevoir au loin une enceinte formée d'arbres et de maisons, et autour de cette enceinte un cercle de montagnes. Je ne sais ce que le jour changera demain à ce paysage de nuit.

Le lieu est propre à la réflexion et à la rêverie : je remonte dans ma vie passée ; je sens le poids du présent, et je cherche à pénétrer mon avenir. Où serai-je, que ferai-je, et que serai-je dans vingt ans d'ici ? Toutes les fois que l'on descend en soi-même, à tous les vagues projets que l'on forme, on trouve un obstacle invincible, une incertitude causée par une certitude : cet obstacle, cette certitude est la mort, cette terrible mort qui arrête tout, qui vous frappe vous ou les autres.

Est-ce un ami que vous avez perdu ? En vain avez-vous mille choses à lui dire : malheureux, isolé, errant sur la terre, ne pouvant conter vos peines ou vos plaisirs à personne, vous appelez votre ami, et il ne viendra plus soulager vos maux, partager vos joies ; il ne vous dira plus : « Vous avez eu tort, vous avez eu raison d'agir ainsi. » Maintenant il vous faut marcher seul. Devenez riche, puissant, célèbre, que ferez-vous de ces prospérités sans votre ami ? Une chose a tout détruit, la mort. Flots qui vous précipitez dans cette nuit profonde où je

vous entends gronder, disparaissez-vous plus vite que les jours de l'homme, ou pouvez-vous me dire ce que c'est que l'homme, vous qui avez vu passer tant de générations sur ces bords ?

Ce 11 décembre.

Aussitôt que le jour a paru, j'ai ouvert mes fenêtres. Ma première vue de Tivoli dans les ténèbres était assez exacte ; mais la cascade m'a paru petite, et les arbres que j'avais cru apercevoir n'existaient point. Un amas de vilaines maisons s'élevait de l'autre côté de la rivière ; le tout était enclos de montagnes dépouillées. Une vive aurore derrière ces montagnes, le temple de Vesta, à quatre pas de moi, dominant la grotte de Neptune, m'ont consolé. Immédiatement au-dessus de la chute, un troupeau de boeufs, d'ânes et de chevaux s'est rangé le long d'un banc de sable : toutes ces bêtes se sont avancées d'un pas dans le Teverone, ont baissé le cou et ont bu lentement au courant de l'eau qui passait comme un éclair devant elles, pour se précipiter. Un paysan sabin, vêtu d'une peau de chèvre et portant une espèce de chlamyde roulée au bras gauche, s'est appuyé sur un bâton et a regardé boire son troupeau, scène qui contrastait par son immobilité et son silence avec le mouvement et le bruit des flots.

Mon déjeuner fini, on m'a amené un guide, et je suis allé me placer avec lui sur le pont de la cascade : j'avais vu la cataracte du Niagara. Du pont de la cascade nous sommes descendus à la grotte de Neptune, ainsi nommée, je crois, par Vernet. L'Anio, après sa première chute sous le pont, s'engouffre parmi des roches et reparaît dans cette grotte de Neptune, pour aller faire une seconde chute à la grotte des Sirènes.

Le bassin de la grotte de Neptune a la forme d'une coupe : j'y ai vu boire des colombes. Un colombier creusé dans le roc, et ressemblant à l'aire d'un aigle plutôt qu'à l'abri d'un pigeon, présente à ces pauvres oiseaux une hospitalité trompeuse ; ils se croient en sûreté dans ce lieu en apparence inaccessible ;

ils y font leur nid ; mais une route secrète y mène : pendant les ténèbres, un ravisseur enlève les petits qui dormaient sans crainte au bruit des eaux sous l'aile de leur mère : *Observans nido implumes detraxit*.

De la grotte de Neptune remontant à Tivoli, et sortant par la porte Angelo ou de l'Abruzze, mon cicérone m'a conduit dans le pays des Sabins, *pubemque sabellum*. J'ai marché à l'aval de l'Anio jusqu'à un champ d'oliviers, où s'ouvre une vue pittoresque sur cette célèbre solitude. On aperçoit à la fois le temple de Vesta, les grottes de Neptune et des Sirènes, et les cascatelles qui sortent d'un des portiques de la villa de Mécène. Une vapeur bleuâtre répandue à travers le paysage en adoucissait les plans.

On a une grande idée de l'architecture romaine lorsqu'on songe que ces masses bâties depuis tant de siècles ont passé du service des hommes à celui des éléments, qu'elles soutiennent aujourd'hui le poids et le mouvement des eaux, et sont devenues les inébranlables rochers de ces tumultueuses cascades.

Ma promenade a duré six heures. Je suis entré, en revenant à mon auberge, dans une cour délabrée, aux murs de laquelle sont appliquées des pierres sépulcrales chargées d'inscriptions mutilées. J'ai copié quelques-unes de ces inscriptions :

DIS. MAN.
ULLÆ PAULIN.
VIXIT ANN. X
MENSIBUS DIEB. 3

SEI. DEUS.
SEI. DEA.

D. M.
VICTORIÆ.
FILIÆ QUÆ.
VIXIT. AN. XV
PEREGRINA,
MATER. B. M. F.

D. M.
LICINIA
ASELERIO
TENIS.

Que peut-il y avoir de plus vain que tout ceci ? Je lis sur une pierre les regrets qu'un vivant donnait à un mort ; ce vivant est mort à son tour, et après deux mille ans je viens, moi barbare des Gaules, parmi les ruines de Rome, étudier ces épitaphes dans une retraite abandonnée, moi indifférent à celui qui pleura comme à celui qui fut pleuré, moi qui demain m'éloignerai pour jamais de ces lieux, et qui disparaîtrai bientôt de la terre.

Tous ces poètes de Rome qui passèrent à Tibur se plurent à retracer la rapidité de nos jours : Carpe diem, disait Horace ; *Te spectem suprema mihi cum venerit hora*, disait Tibulle : Virgile peignait cette dernière heure : *Invalidasque tibi tendens*, heu ! non tua, palmas. Qui n'a perdu quelque objet de son affection ? Qui n'a vu se lever vers lui des bras défaillants ? Un ami mourant a souvent voulu que son ami lui prît la main pour le retenir dans la vie, tandis qu'il se sentait entraîné par la mort. Heu ! non tua ! Ce vers de Virgile est admirable de tendresse et de douleur. Malheur à qui n'aime pas les poètes ! je dirais presque d'eux ce que dit Shakespeare des hommes insensibles à l'harmonie.

Je retrouvai en rentrant chez moi la solitude que j'avais laissée au dehors. La petite terrasse de l'auberge conduit au temple de Vesta. Les peintres connaissent cette couleur des siècles que le temps applique aux vieux monuments, et qui varie selon les climats : elle se retrouve au temple de Vesta. On fait le tour du petit édifice entre le péristyle et la cella en une soixantaine de pas. Le véritable temple de la Sibylle contraste avec celui-ci par la forme carrée et le style sévère de son ordre d'architecture. Lorsque la chute de l'Anio était placée un peu plus à droite, comme on le suppose, le temple devait être immédiatement suspendu sur la cascade : le lieu était propre à l'inspiration de la prêtresse et à l'émotion religieuse de la foule.

J'ai jeté un dernier regard sur les montagnes du nord que les brouillards du soir couvraient d'un rideau blanc, sur la vallée du midi, sur l'ensemble du paysage, et je suis retourné à ma chambre solitaire. À une heure du matin, le vent soufflant avec

violence, je me suis levé, et j'ai passé le reste de la nuit sur la terrasse. Le ciel était chargé de nuages, la tempête mêlait ses gémissements, dans les colonnes du temple, au bruit de la cascade : on eût cru entendre des voix tristes sortir des soupiraux de l'antre de la Sibylle. La vapeur de la chute de l'eau remontait vers moi du fond du gouffre comme une ombre blanche : c'était une véritable apparition. Je me croyais transporté au bord des grèves ou dans les bruyères de mon Armorique, au milieu d'une nuit d'automne ; les souvenirs du toit paternel effaçaient pour moi ceux des foyers de César : chaque homme porte en lui un monde composé de tout ce qu'il a vu et aimé, et où il rentre sans cesse, alors même qu'il parcourt et semble habiter un monde étranger.

Dans quelques heures je vais aller visiter la *villa Adriana*.

12 décembre.

La grande entrée de la villa Adriana était à l'Hippodrome, sur l'ancienne voie Tiburtine, à très peu de distance du tombeau des Plautius. Il ne reste aucun vestige d'antiquités dans l'Hippodrome, converti en champs de vignes.

En sortant d'un chemin de traverse fort étroit, une allée de cyprès, coupée par la cime, m'a conduit à une méchante ferme, dont l'escalier croulant était rempli de morceaux de porphyre, de vert antique, de granit, de rosaces de marbre blanc et de divers ornements d'architecture. Derrière cette ferme se trouve le théâtre romain, assez bien conservé : c'est un demi-cercle composé de trois rangs de sièges. Ce demi-cercle est formé par un mur en ligne droite qui lui sert comme de diamètre ; l'orchestre et le théâtre faisaient face à la loge de l'empereur.

Le fils de la fermière, petit garçon presque tout nu, âgé d'environ douze ans, m'a montré sa loge et les chambres des acteurs. Sous les gradins destinés aux spectateurs, dans un endroit où l'on dépose les instruments de labourage, j'ai vu le torse d'un Hercule colossal, parmi des socs, des herses et des râteaux : les empires naissent de la charrue et disparaissent sous la charrue.

L'intérieur du théâtre sert de basse-cour et de jardin à la ferme : il est planté de pruniers et de poiriers. Le puits que l'on a creusé au milieu est accompagné de deux piliers qui portent les seaux ; un de ces piliers est composé de boue séchée et de pierres entassées au hasard, l'autre est fait d'un beau tronçon de colonne cannelée ; mais pour dérober la magnificence de ce second pilier, et le rapprocher de la rusticité du premier, la nature a jeté dessus un manteau de lierre. Un troupeau de porcs noirs fouillait et bouleversait le gazon qui recouvre les gradins du théâtre : pour ébranler les sièges des maîtres de la terre, la Providence n'avait eu besoin que de faire croître quelques racines de fenouil entre les jointures de ces sièges et de livrer l'ancienne enceinte de l'élégance romaine aux immondes animaux du fidèle Eumée.

Du théâtre, en montant par l'escalier de la ferme, je suis arrivé à la Palestrine, semée de plusieurs débris. La voûte d'une salle conserve des ornements d'un dessin exquis.

Là commence le vallon appelé par Adrien la *vallée de Tempé :*

> Est nemus Aemoniae, praerupta quod undique claudit
> Sylva.

J'ai vu à Stowe, en Angleterre, la répétition de cette fantaisie impériale ; mais Adrien avait taillé son jardin anglais en homme qui possédait le monde.

Au bout d'un petit bois d'ormes et de chênes verts, on aperçoit des ruines qui se prolongent le long de la *vallée de Tempé* ; doubles et triples portiques, qui servaient à soutenir les terrasses des fabriques d'Adrien. La vallée continue à s'étendre à perte de vue vers le midi ; le fond en est planté de roseaux, d'oliviers et de cyprès. La colline occidentale du vallon, figurant la chaîne de l'Olympe, est décorée par la masse du Palais, de la Bibliothèque, des Hospices, des temples d'Hercule et de Jupiter, et par les longues arcades festonnées de lierre qui portaient ces édifices. Une colline parallèle, mais moins haute, borde la vallée à l'orient ; derrière cette colline s'élèvent en amphithéâtre les montagnes de Tivoli, qui

devaient représenter l'*Ossa*.

Dans un champ d'oliviers, un coin du mur de la *villa* de Brutus fait le pendant des débris de la *villa* de César. La liberté dort en paix avec le despotisme : le poignard de l'une et la hache de l'autre ne sont plus que des fers rouillés ensevelis sous les mêmes décombres.

De l'immense bâtiment qui, selon la tradition, était consacré à recevoir les étrangers, on parvient, en traversant des salles ouvertes de toutes parts, à l'emplacement de la Bibliothèque. Là commence un dédale de ruines entrecoupées de jeunes taillis, de bouquets de pins, de champs d'oliviers de plantations diverses qui charment les yeux et attristent le coeur.

Un fragment détaché tout à coup de la voûte de la Bibliothèque a roulé à mes pieds, comme je passais : un peu de poussière s'est élevée, quelques plantes ont été déchirées et entraînées dans sa chute. Les plantes renaîtront demain ; le bruit et la poussière se sont dissipés à l'instant : voilà ce nouveau débris couché pour des siècles auprès de ceux qui paraissaient l'attendre. Les empires se plongent de la sorte dans l'éternité, où ils gisent silencieux. Les hommes ne ressemblent pas mal aussi à ces ruines qui viennent tour à tour joncher la terre : la seule différence qu'il y ait entre eux, comme entre ces ruines, c'est que les uns se précipitent devant quelques spectateurs, et que les autres tombent sans témoins.

J'ai passé de la Bibliothèque au cirque du Lycée : on venait d'y couper des broussailles pour faire du feu. Ce cirque est appuyé contre le temple des Stoïciens. Dans le passage qui mène à ce temple, en jetant les yeux derrière moi, j'ai aperçu les hauts murs lézardés de la Bibliothèque, lesquels dominaient les murs moins élevés du Cirque. Les premiers, à demi cachés dans des cimes d'oliviers sauvages, étaient eux-mêmes dominés d'un énorme pin à parasol, et au-dessus de ce pin s'élevait le dernier pic du mont Calva, coiffé d'un nuage. Jamais le ciel et la terre, les ouvrages de la nature et ceux des hommes ne se sont mieux mariés dans un tableau.

Le temple des Stoïciens est peu éloigné de la place d'Armes.

Par l'ouverture d'un portique, on découvre, comme dans un optique, au bout d'une avenue d'oliviers et de cyprès, la montagne de Palomba, couronnée du premier village de la Sabine. À gauche du Poecile, et sous le Poecile même, on descend dans les Cento-Cellae des gardes prétoriennes : ce sont des loges voûtées de huit pieds à peu près en carré, à deux, trois et quatre étages, n'ayant aucune communication entre elles, et recevant le jour par la porte. Un fossé règne le long de ces cellules militaires, où il est probable qu'on entrait au moyen d'un pont mobile. Lorsque les cent ponts étaient abaissés, que les prétoriens passaient et repassaient sur ces ponts, cela devait offrir un spectacle singulier, au milieu des jardins de l'empereur philosophe qui mit un dieu de plus dans l'olympe. Le laboureur du patrimoine de saint Pierre fait aujourd'hui sécher sa moisson dans la caserne du légionnaire romain. Quand le peuple-roi et ses maîtres élevaient tant de monuments fastueux, ils ne se doutaient guère qu'ils bâtissaient les caves et les greniers d'un chevrier de la Sabine et d'un fermier d'Albano.

Après avoir parcouru une partie des *Cento-Cellae*, j'ai mis un assez long temps à me rendre dans la partie du jardin dépendante des Thermes des femmes : là, j'ai été surpris par la pluie[5682].

Je me suis souvent fait deux questions au milieu des ruines romaines : les maisons des particuliers étaient composées d'une multitude de portiques, de chambres voûtées, de chapelles, de salles, de galeries souterraines, de passages obscurs et secrets : à quoi pouvait servir tant de logement pour un seul maître ? Les offices des esclaves, des hôtes, des clients, étaient presque toujours construites à part.

Pour résoudre cette première question, je me figure le citoyen romain dans sa maison comme une espèce de religieux qui s'était bâti des cloîtres. Cette vie intérieure, indiquée par la seule forme des habitations, ne serait-elle point une des causes de ce calme qu'on remarque dans les écrits des anciens ? Cicéron retrouvait dans les longues galeries de ses habitations, dans les temples domestiques qui y étaient

cachés, la paix qu'il avait perdue au commerce des hommes. Le jour même que l'on recevait dans ces demeures semblait porter à la quiétude. Il descendait presque toujours de la voûte ou des fenêtres percées très haut ; cette lumière perpendiculaire, si égale et si tranquille, avec laquelle nous éclairons nos salons de peinture, servait, si j'ose m'exprimer ainsi, servait au Romain à contempler le tableau de sa vie. Nous, il nous faut des fenêtres sur des rues, sur des marchés et des carrefours. Tout ce qui s'agite et fait du bruit nous plaît ; le recueillement, la gravité, le silence, nous ennuient.

La seconde question que je me fais est celle-ci : Pourquoi tant de monuments consacrés aux mêmes usages ? on voit incessamment des salles pour des *bibliothèques*, et il y avait peu de livres chez les anciens. On rencontre à chaque pas des *Thermes* : les Thermes de Néron, de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, etc. Quand Rome eut été trois fois plus peuplée qu'elle ne l'a jamais été, la dixième partie de ces bains aurait suffi aux besoins publics.

Je me réponds qu'il est probable que ces monuments furent dès l'époque de leur érection de véritables ruines et des lieux délaissés. Un empereur renversait ou dépouillait les ouvrages de son devancier, afin d'entreprendre lui-même d'autres édifices, que son successeur se hâtait à son tour d'abandonner. Le sang et les sueurs des peuples furent employés aux inutiles travaux de la vanité d'un homme, jusqu'au jour où les vengeurs du monde, sortis du fond de leurs forêts, vinrent planter l'humble étendard de la croix sur ces monuments de l'orgueil.

La pluie passée, j'ai visité le Stade, pris connaissance du temple de Diane, en face duquel s'élevait celui de Vénus, et j'ai pénétré dans les décombres du palais de l'empereur. Ce qu'il y a de mieux conservé dans cette destruction informe est une espèce de souterrain ou de citerne formant un carré, sous la cour même du palais. Les murs de ce souterrain étaient doubles : chacun des deux murs a deux pieds et demi d'épaisseur, et l'intervalle qui les sépare est de deux pouces.

Sorti du palais, je l'ai laissé sur la gauche derrière moi, en

m'avançant à droite vers la campagne romaine. À travers un champ de blé, semé sur des caveaux, j'ai abordé les thermes, connus encore sous le nom de *Chambres des philosophes* ou de *Salles prétoriennes* : c'est une des ruines les plus imposantes de toute la *villa*. La beauté, la hauteur, la hardiesse et la légèreté des voûtes, les divers enlacements des portiques qui se croisent, se coupent ou se suivent parallèlement, le paysage qui joue derrière ce grand morceau d'architecture, produisent un effet surprenant. La villa Adriana a fourni quelques restes précieux de peinture. Le peu d'arabesques que j'y ai vues est d'une grande sagesse de composition et d'un dessin aussi délicat que pur.

La Naumachie se trouve derrière les thermes, bassin creusé de main d'homme, où d'énormes tuyaux, qu'on voit encore, amenaient des neuves. Ce bassin, maintenant à sec, était rempli d'eau, et l'on y figurait des batailles navales. On sait que dans ces fêtes un ou deux milliers d'hommes s'égorgeaient quelquefois pour divertir la populace romaine.

Autour de la Naumachie s'élevaient des terrasses destinées aux spectateurs : ces terrasses étaient appuyées par des portiques qui servaient de chantiers ou d'abris aux galères.

Un temple imité de celui de Sérapis en Egypte ornait cette scène. La moitié du grand dôme de ce temple est tombée. À la vue de ces piliers sombres, de ces cintres concentriques, de ces espèces d'entonnoirs où mugissait l'oracle, on sent qu'on n'habite plus l'Italie et la Grèce, que le génie d'un autre peuple a présidé à ce monument. Un vieux sanctuaire offre sur ses murs verdâtres et humides quelques traces du pinceau. Je ne sais quelle plainte errait dans l'édifice abandonné.

J'ai gagné de là le temple de Pluton et de Proserpine, vulgairement appelé l'*Entrée de l'Enfer*. Ce temple est maintenant la demeure d'un vigneron : je n'ai pu y pénétrer : le maître comme le dieu n'y était pas. Au-dessous de l'Entrée de l'Enfer s'étend un vallon appelé le *Vallon du Palais* : on pourrait le prendre pour l'Elysée. En avançant vers le midi, et suivant un mur qui soutenait les terrasses attenantes au temple de Pluton, j'ai aperçu les dernières ruines de la villa,

situées à plus d'une lieue de distance.

Revenu sur mes pas, j'ai voulu voir l'académie, formée d'un jardin, d'un temple d'Apollon et de divers bâtiments destinés aux philosophes. Un paysan m'a ouvert une porte pour passer dans le champ d'un autre propriétaire, et je me suis trouvé à l'Odéon et au théâtre grec : celui-ci est assez bien conservé quant à la forme. Quelque génie mélodieux était sans doute resté dans ce lieu consacré à l'harmonie, car j'y ai entendu siffler le merle le 12 décembre : une troupe d'enfants occupés à cueillir les olives faisait retentir de ses chants des échos qui peut-être avaient répété les vers de Sophocle et la musique de Timothée.

Là s'est achevée ma course, beaucoup plus longue qu'on ne la fait ordinairement : je devais cet hommage à un prince voyageur. On trouve plus loin le grand portique, dont il reste peu de chose ; plus loin encore, les débris de quelques bâtiments inconnus ; enfin, les Colle di San Stefano, où se termine la villa, portent les ruines du Prytanée.

Depuis l'Hippodrome jusqu'au Prytanée, la *villa Adriana* occupait les sites connus à présent sous le nom de *Rocca Brana, Palazza, Aqua Fera* et les *Colle di San Stefano*.

Adrien fut un prince remarquable, mais non un des plus grands empereurs romains ; c'est pourtant un de ceux dont on se souvient le plus aujourd'hui. Il a laissé partout ses traces : une muraille célèbre dans la Grande-Bretagne, peut-être l'arène de Nîmes et le pont du Gard dans les Gaules, des temples en Egypte, des aqueducs à Troie, une nouvelle ville à Jérusalem et à Athènes, un pont où l'on passe encore, et une foule d'autres monuments à Rome, attestent le goût, l'activité et la puissance d'Adrien. Il était lui-même poète, peintre et architecte. Son siècle est celui de la restauration des arts.

La destinée du Mole Adriani est singulière : les ornements de ce sépulcre servirent d'armes contre les Goths. La civilisation jeta des colonnes et des statues à la tête de la barbarie, ce qui n'empêcha pas celle-ci d'entrer. Le mausolée est devenu la forteresse des papes ; il s'est aussi converti en une prison ; ce n'est pas mentir à sa destination primitive. Ces

vastes édifices élevés sur les cendres des hommes n'agrandissent point les proportions du cercueil : les morts sont dans leur loge sépulcrale comme cette statue assise dans un temple trop petit d'Adrien ; s'ils voulaient se lever, ils se casseraient la tête contre la voûte.

Adrien, en arrivant au trône, dit tout haut à l'un de ses ennemis : « Vous voilà sauvé. » Le mot est magnanime. Mais on ne pardonne pas au génie comme on pardonne à la politique : le jaloux Adrien, en voyant les chefs-d'oeuvre d'Apollodore, se dit tout bas : « Le voilà perdu ; » et l'artiste fut tué.

Je n'ai pas quitté la villa Adriana sans remplir d'abord mes poches de petits fragments de porphyre, d'albâtre, de vert antique, de morceaux de stuc peint et de mosaïque ; ensuite j'ai tout jeté.

Elles ne sont déjà plus pour moi, ces ruines, puisqu'il est probable que rien ne m'y ramènera. On meurt à chaque moment pour un temps, une chose, une personne qu'on ne reverra jamais : la vie est une mort successive. Beaucoup de voyageurs, mes devanciers, ont écrit leur nom sur les marbres de la villa Adriana ; ils ont espéré prolonger leur existence en attachant à des lieux célèbres un souvenir de leur passage ; ils se sont trompés. Tandis que je m'efforçais de lire un de ces noms, nouvellement crayonné et que je croyais reconnaître, un oiseau s'est envolé d'une touffe de lierre ; il a fait tomber quelques gouttes de la pluie passée ; le nom a disparu.

À demain la *villa* d'Este[5683].

Le Vatican

22 décembre 1802.

J'ai visité le Vatican à une heure. Beau jour, soleil brillant, air extrêmement doux.

Solitude de ces grands escaliers, ou plutôt de ces rampes où l'on peut monter avec des mulets ; solitude de ces galeries ornées des chefs-d'oeuvre du génie, où les papes d'autrefois passaient avec toutes leurs pompes ; solitude de ces Loges que tant d'artistes célèbres ont étudiées, que tant d'hommes illustres ont admirées : le Tasse, Arioste, Montaigne, Milton, Montesquieu, des reines, des rois ou puissants tombés, et tous ces pèlerins de toutes les parties du monde.

Dieu débrouillant le chaos.

J'ai remarqué l'ange qui suit Loth et sa femme.

Belle vue de Frascati par-dessus Rome, au coin ou au coude de la galerie.

Entrée dans les *Chambres*. — Bataille de Constantin : le tyran et son cheval se noyant.

Saint Léon arrêtant Attila. Pourquoi Raphael a-t-il donné un air fier et non religieux au groupe chrétien ? pour exprimer le sentiment de l'assistance divine.

Le Saint-Sacrement, premier ouvrage de Raphael : froid, nulle piété, mais disposition et figures admirables.

Apollon, les Muses et les Poètes. — Caractère des poètes bien exprimé. Singulier mélange.

Héliodore chassé du temple. — Un ange remarquable, une figure de femme céleste, imitée par Girodet dans son Ossian.

L'incendie du bourg. — La femme qui porte un vase : copiée sans cesse. Contraste de l'homme suspendu et de l'homme qui veut atteindre l'enfant ; l'art trop visible. Toujours la femme et l'enfant rendus mille fois par Raphael, et toujours

excellemment.

L'Ecole d'Athènes : j'aime autant le carton.

Saint Pierre délivré. — Effet des trois lumières, cité partout.

Bibliothèque : porte de fer, hérissée de pointes ; c'est bien la porte de la science. Armes d'un pape : trois abeilles ; symbole heureux.

Magnifique vaisseau : livres invisibles. Si on les communiquait, on pourrait refaire ici l'histoire moderne tout entière.

Musée chrétien. — Instruments de martyre : griffes de fer pour déchirer la peau, grattoir pour l'enlever, martinets de fer, petites tenailles : belles antiquités chrétiennes ! Comment souffrait-on autrefois ? comme aujourd'hui, témoin ces instruments. En fait de douleurs, l'espèce humaine est stationnaire.

Lampes trouvées dans les catacombes. — Le christianisme commence à un tombeau ; c'est à la lampe d'un mort qu'on a pris cette lumière qui a éclairé le monde. — Anciens calices, anciennes croix, anciennes cuillères pour administrer la communion. — Tableaux apportés de Grèce pour les sauver des iconoclastes.

Ancienne figure de Jésus-Christ, reproduite depuis par les peintres ; elle ne peut guère remonter au-delà du VIIIe siècle. Jésus-Christ était-il le plus beau des hommes, ou était-il laid ? Les Pères grecs et les Pères latins se sont partagés et opinion : je tiens pour la beauté.

Donation à l'Eglise sur papyrus : le monde recommence ici.

Musée antique. — Chevelure d'une femme trouvée dans un tombeau. Est-ce celle de la mère des Gracques ? est-ce celle de Délie, de Cinthie, de Lalagé ou de Lycinie, dont Mécène, si nous en croyons Horace, n'aurait pas voulu changer un seul cheveu contre toute l'opulence d'un roi de Phrygie :

> Aut pinguis Phrygiae mygdonias opes
> *Permutare velis crine Lyciniae* ?

Si quelque chose emporte l'idée de la fragilité, ce sont les

cheveux d'une jeune femme, qui furent peut-être l'objet de l'idolâtrie de la plus volage des passions, et pourtant ils ont survécu à l'empire romain. La mort, qui brise toutes les chaînes, n'a pu rompre ce léger roseau.

Belle colonne torse d'albâtre. Suaire d'amiante retiré d'un sarcophage : la mort n'en a pas moins consumé sa proie.

Vase étrusque. Qui a bu à cette coupe ? un mort. Toutes les choses dans ce musée sont trésor du sépulcre, soit qu'elles aient servi aux rites des funérailles ou qu'elles aient appartenu aux fonctions de la vie.

Musée Capitolin

23 décembre 1803.

La Colonne Milliaire. Dans la cour les pieds et la tête d'un colosse : l'a-t-on fait exprès ?

Dans le Sénat : noms des sénateurs modernes ; Louve frappée de la foudre ; Oies du Capitole :

> Tous les siècles y sont, on y voit tous les temps ;
> Là sont les devanciers avec leurs descendants.

Mesures antiques de blé, d'huile et de vin, en forme d'autel, avec des têtes de lion.

Peintures représentant les premiers événements de la république romaine.

Statue de Virgile : contenance rustique et mélancolique, front grave, yeux inspirés, rides circulaires partant des narines et venant se terminer au menton, en embrassant la joue.

Cicéron : une certaine régularité avec une expression de légèreté ; moins de force de caractère que de philosophie, autant d'esprit que d'éloquence.

L'Alcibiade ne m'a point frappé par sa beauté ; il a du sot et du niais.

Un jeune Mithridate ressemblant à un Alexandre.

Fastes consulaires antiques et modernes.

Sarcophage d'Alexandre Sévère et de sa mère.

Bas-relief de Jupiter enfant dans l'île de Crète : admirable.

Colonne d'albâtre oriental, la plus belle connue.

Plan antique de Rome sur un marbre : perpétuité de la ville Eternelle.

Buste d'Aristote : quelque chose d'intelligent et de fort.

Buste de Caracalla : oeil contracté ; nez et bouche pointus ; l'air féroce et fou.

Buste de Domitien : lèvres serrées.

Buste de Néron : visage gros et rond, enfoncé vers les yeux, de manière que le front et le menton avancent : l'air d'un esclave grec débauché.

Bustes d'Agrippine et de Germanicus : la seconde figure longue et maigre ; la première, sérieuse. Buste de Julien : front petit et étroit,

Buste de Marc-Aurèle : grand front, oeil élevé vers le ciel ainsi que le sourcil.

Buste de Vitellius : gros nez, lèvres minces, joues bouffies, petits yeux, tête un peu abaissée comme le porc.

Buste de César : figure maigre, toutes les rides profondes, l'air prodigieusement spirituel, le front proéminent entre les yeux, comme si la peau était amoncelée et coupée d'une ride perpendiculaire, sourcils surbaissés et touchant l'oeil, la bouche grande et singulièrement expressive. On croit qu'elle va parler, elle sourit presque ; le nez saillant, mais pas aussi aquilin qu'on le trace ordinairement ; les tempes aplaties comme chez Bonaparte ; presque point d'occiput ; le menton rond et double ; les narines un peu fermées : figure d'imagination et de génie.

Un bas-relief : Endymion dormant assis sur un rocher ; sa tête est penchée dans sa poitrine, et un peu appuyée sur le bois de sa lance, qui repose sur son épaule gauche ; la main gauche, jetée négligemment sur cette lance, tient à peine la laisse d'un chien qui, planté sur ses pattes de derrière, cherche à regarder au-dessus du rocher. C'est un des plus beaux bas-reliefs connus[5684].

Des fenêtres du Capitole on découvre tout le Forum, les temples de la Fortune et de la Concorde, les deux colonnes du temple de Jupiter Stator, les Rostres, le temple de Faustine, le temple du Soleil, le temple de la Paix, les ruines du palais doré de Néron, celles du Colisée, les arcs de triomphe de Titus, de Septime Sévère, de Constantin ; vaste cimetière des siècles, avec leurs monuments funèbres, portant la date de leur décès.

Galerie Doria

24 décembre 1803.

Gaspard Poussin : grand paysage. Vues de Naples. Frontispice d'un temple en ruine dans une campagne.

Cascade de Tivoli et temple de la Sibylle.

Paysage de Claude Lorrain. Une fuite en Egypte du même : la Vierge, arrêtée au bord d'un bois, tient l'Enfant sur ses genoux ; un ange présente des mets à l'Enfant, et saint Joseph ôte le bât de l'âne ; un pont dans le lointain, sur lequel passent des chameaux et leurs conducteurs ; un horizon où se dessinent à peine les édifices d'une grande ville : le calme de la lumière est merveilleux.

Deux autres petits paysages de Claude Lorrain, dont l'un représente une espèce de mariage patriarcal dans un bois : c'est peut-être l'ouvrage le plus fini de ce grand peintre.

Une fuite en Egypte, de Nicolas Poussin : la Vierge et l'Enfant, portés sur un âne que conduit un ange, descendent d'une colline dans un bois ; saint Joseph suit : le mouvement du vent est marqué sur les vêtements et sur les arbres.

Plusieurs paysages du Dominiquin : couleur vive et brillante. les sujets riants ; mais en général un ton de verdure cru et une lumière peu vaporeuse, peu idéale : chose singulière ! ce sont des yeux français qui ont mieux vu la lumière de l'Italie.

Paysage d'Annibal Carrache : grande vérité, mais point d'élévation de style.

Diane et Endymion, de Rubens : l'idée est heureuse. Endymion est à peu près endormi dans la position du beau bas-relief du Capitole. Diane suspendue dans l'air appuie légèrement une main sur l'épaulé du chasseur, pour donner à celui-ci un baiser sans l'éveiller ; la main de la déesse de la nuit est d'une blancheur de lune, et sa tête se distingue à

peine de l'azur du firmament. Le tout est bien dessiné ; mais quand Rubens dessine bien, il peint mal : le grand coloriste perdait sa palette quand il retrouvait son crayon.

Deux têtes, par Raphael. Les quatre Avares, par Albert Durer. Le Temps arrachant les plumes de l'Amour, du Titien ou de l'Albane : maniéré et froid ; une chair toute vivante.

Noces Aldobrandines, copie de Nicolas Poussin : dix figures sur un même plan, formant trois groupes de trois, quatre, et trois figures. Le fond est une espèce de paravent gris à hauteur d'appui, les poses et le dessin tiennent de la simplicité de la sculpture ; on dirait d'un bas-relief. Point de richesse de fond, point de détails, de draperies, de meubles, d'arbres, point d'accessoire quelconque, rien que les personnages naturellement groupés.

Promenade dans Rome, au clair de lune

Du haut de la Trinité du Mont, les clochers et les édifices lointains paraissent comme les ébauches effacées d'un peintre, ou comme des côtes inégales vues de la mer, du bord d'un vaisseau à l'ancre.

Ombre de l'obélisque : combien d'hommes ont regardé cette ombre en Egypte et à Rome ?

Trinité du Mont déserte : un chien aboyant dans cette retraite des Français. Une petite lumière dans la chambre élevée de la villa Médicis.

Le Cours : calme et blancheur des bâtiments, profondeur des ombres transversales. Place Colonne : Colonne Antonine à moitié éclairée.

Panthéon : sa beauté au clair de la lune.

Colisée : sa grandeur et son silence à cette même clarté.

Saint-Pierre : effet de la lune sur son dôme, sur le Vatican, sur l'obélisque, sur les deux fontaines, sur la colonnade circulaire.

Une jeune femme me demande l'aumône : sa tête est enveloppée dans son jupon relevé ; la *poverina* ressemble à une madone : elle a bien choisi le temps et le lieu. Si j'étais Raphael, je ferais un tableau. Le Romain demande parce qu'il meurt de faim ; il n'importune pas si on le refuse ; comme ses ancêtres, il ne fait rien pour vivre : il faut que son sénat ou son prince le nourrisse.

Rome sommeille au milieu de ces ruines. Cet astre de la nuit, ce globe que l'on suppose un monde fini et dépeuplé, promène ses pâles solitudes au-dessus des solitudes de Rome ; il éclaire des rues sans habitants, des enclos, des places, des jardins où il ne passe personne, des monastères où l'on

n'entend plus la voix des cénobites, des cloîtres qui sont aussi déserts que les portiques du Colisée.

Que se passait-il il y a dix-huit siècles à pareille heure et aux mêmes lieux ? Non seulement l'ancienne Italie n'est plus, mais l'Italie du moyen âge a disparu. Toutefois la trace de ces deux Italies est encore bien marquée à Rome : si la Rome moderne montre son Saint-Pierre et tous ses chefs-d'oeuvre, la Rome ancienne lui oppose son Panthéon et tous ses débris ; si l'une fait descendre du Capitole ses consuls et ses empereurs, l'autre amène du Vatican la longue suite de ses pontifes. Le Tibre sépare les deux gloires : assises dans la même poussière, Rome païenne s'enfonce de plus en plus dans ses tombeaux, et Rome chrétienne redescend peu à peu dans les catacombes d'où elle est sortie.

J'ai dans la tête le sujet d'une vingtaine de lettres sur l'Italie, qui peut-être se feraient lire, si je parvenais à rendre mes idées telles que je les conçois : mais les jours s'en vont, et le repos me manque. Je me sens comme un voyageur qui forcé de partir demain a envoyé devant lui ses bagages. Les bagages de l'homme sont ses illusions et ses années ; il en remet à chaque minute une partie à celui que l'Ecriture appelle un courrier rapide : le Temps de cette vingtaine de lettres que j'avais dans la tête, je n'en ai écrit qu'une seule, la Lettre sur Rome à M. de Fontanes. Les divers fragments qu'on vient de lire et qu'on va lire devaient former le texte des autres lettres ; mais j'ai achevé de décrire Rome et Naples dans le quatrième et dans le cinquième livre des Martyrs. Il ne manque donc à tout ce que je voulais dire sur l'Italie que la partie historique et politique.

Voyage de Naples

Terracine, 31 décembre.

Voici les personnages, les équipages, les choses et les objets que l'on rencontre pêle-mêle sur les routes de l'Italie : des Anglais et des Russes, qui voyagent à grands frais dans de bonnes berlines, avec tous les usages et les préjugés de leurs pays ; des familles italiennes qui passent dans de vieilles calèches pour se rendre économiquement aux vendanges ; des moines à pied, tirant par la bride une mule rétive chargée de reliques ; des laboureurs conduisant des charrettes que traînent de grands boeufs, et qui portent une petite image de la Vierge élevée sur le timon au bout d'un bâton ; des paysannes voilées ou les cheveux bizarrement tressés, jupon court de couleur tranchante, corsets ouverts aux mamelles, et entrelacés avec des rubans, colliers et bracelets de coquillages ; des fourgons attelés de mulets ornés de sonnettes, de plumes et d'étoffe rouge ; des bacs, des ponts et des moulins ; des troupeaux d'ânes, de chèvres, de moutons ; des voiturins, des courriers, la tête enveloppée et un réseau comme les Espagnols ; des enfants tout nus ; des pèlerins, des mendiants, des pénitents blancs ou noirs ; des militaires cahotés dans de méchantes carrioles ; des escouades de gendarmerie ; des vieillards mêlés à des femmes. L'air de bienveillance est grand, mais grand est aussi l'air de curiosité ; on se suit des yeux tant qu'on peut se voir, comme si on voulait se parler, et l'on ne se dit mot.

Dix heures du soir.

J'ai ouvert ma fenêtre : les flots venaient expirer au pied des murs de l'auberge. Je ne revois jamais la mer sans un mouvement de joie et presque de tendresse.

Gaète, 1er janvier 1804.

Encore une année écoulée !

En sortant de Fondi j'ai salué le premier verger d'orangers : ces beaux arbres étaient aussi chargés de fruits murs que pourraient l'être les pommiers les plus féconds de la Normandie. Je trace ce peu de mots à Gaète, sur un balcon, à quatre heures du soir, par un soleil superbe, ayant en vue la pleine mer. Ici mourut Cicéron, dans cette patrie, comme il le dit lui-même, qu'il avait sauvée : *Moriar in patria saepe servata*. Cicéron fut tué par un homme qu'il avait jadis défendu ; ingratitude dont l'histoire fourmille. Antoine reçut au Forum la tête et les mains de Cicéron ; il donna une couronne d'or et une somme de 200 000 livres à l'assassin ; ce n'était pas le prix de la chose : la tête fut clouée à la tribune publique entre les deux mains de l'orateur. Sous Néron on louait beaucoup Cicéron ; on n'en parla pas sous Auguste. Du temps de Néron le crime s'était perfectionné ; les vieux assassinats du divin Auguste étaient des vétilles, des essais presque de l'innocence au milieu des forfaits nouveaux. D'ailleurs on était déjà loin de la liberté ; on ne savait plus ce que c'était : les esclaves qui assistaient aux jeux du cirque allaient-ils prendre feu pour les rêveries des Caton et des Brutus ? Les rhéteurs pouvaient donc, en toute sûreté de servitude, louer le paysan d'Arpinum. Néron lui-même aurait été homme à débiter des harangues sur l'excellence de la liberté ; et si le peuple romain se fût endormi pendant ces harangues, comme il est à croire, son maître, selon la coutume, l'eût fait réveiller à coups de bâton pour le forcer d'applaudir.

Naples, 2 janvier.

Le duc d'Anjou, roi de Naples, frère de saint Louis, fit mettre à mort Conradin, légitime héritier de la couronne de Sicile. Conradin sur l'échafaud jeta son gant dans la foule qui le releva ? Louis XVI, descendant de saint Louis.

Le royaume des Deux-Siciles est quelque chose d'à part en Italie : grec sous les anciens Romains, il a été sarrasin, normand, allemand, français, espagnol, au temps des Romains

nouveaux.

L'Italie du moyen âge était l'Italie des deux grandes factions guelfe et gibeline, l'Italie des rivalités républicaines et des petites tyrannies ; on n'y entendait parler que de crimes et de liberté ; tout s'y faisait à la pointe du poignard. Les aventures de cette Italie tenaient du roman : qui ne sait Ugolin, Françoise de Rimini, Roméo et Juliette, Othello ? Les doges de Gênes et de Venise, les princes de Vérone, de Ferrare et de Milan, les guerriers, les navigateurs, les écrivains, les artistes, les marchands de cette Italie étaient des hommes de génie : Grimaldi, Fregose, Adorni, Dandolo, Marin Zeno, Morosini, Gradenigo, Scaligieri, Visconti, Doria, Trivulce, Spinola, Zeno, Pisani, Christophe Colomb, Améric Vespuce, Gabato, le Dante, Pétrarque, Boccace, Arioste, Machiavel, Cardan, Pomponace, Achellini, Erasme, Politien, Michel-Ange, Pérugin, Raphael, Jules Romain, Dominiquin, Titien, Caragio, les Médicis ; mais, dans tout cela, pas un chevalier, rien de l'Europe transalpine.

À Naples, au contraire, la chevalerie se mêle au caractère italien, et les prouesses aux émeutes populaires ; Tancrède et le Tasse, Jeanne de Naples et le bon roi René, qui ne régna point, les Vêpres Siciliennes, Mazaniel et le dernier duc de Guise, voilà les Deux-Siciles. Le souffle de la Grèce vient aussi expirer à Naples ; Athènes a poussé ses frontières jusqu'à Poestum ; ses temples et ses tombeaux forment une ligne au dernier horizon d'un ciel enchanté.

Je n'ai point été frappé de Naples en arrivant : depuis Capoue et ses délices jusqu’ici le pays est fertile, mais peu pittoresque. On entre dans Naples presque sans la voir, par un chemin assez creux[5685].

3 janvier 1804.

Visité le Musée.

Statue d'Hercule dont il y a des copies partout : Hercule en repos appuyé sur un tronc d'arbre ; légèreté de la massue. Vénus : beauté des formes ; draperies mouillées. Buste de Scipion l'Africain.

Pourquoi la sculpture antique est-elle supérieure[5686] à la

sculpture moderne, tandis que la peinture moderne est vraisemblablement supérieure, ou du moins égale à la peinture antique ?

Pour la sculpture, je réponds :

Les habitudes et les moeurs des anciens étaient plus graves que les nôtres, les passions moins turbulentes. Or, la sculpture, qui se refuse à rendre les petites nuances et les petits mouvements, s'accommodait mieux des poses tranquilles et de la physionomie sérieuse du Grec et du Romain.

De plus, les draperies antiques laissaient voir en partie le nu : ce nu était toujours ainsi sous les yeux des artistes, tandis qu'il n'est exposé qu'occasionnellement aux regards du sculpteur moderne : enfin les formes humaines étaient plus belles.

Pour la peinture, je dis :

La peinture admet beaucoup de mouvement dans les attitudes : conséquemment la matière, quand malheureusement elle est sensible, nuit moins aux grands effets du pinceau.

Les règles de la perspective, qui n'existent presque point pour la sculpture, sont mieux entendues des modernes qu'elles ne l'étaient des anciens. On connaît aujourd'hui un plus grand nombre de couleurs ; reste seulement à savoir si elles sont plus vives et plus pures.

Dans ma revue du Musée, j'ai admiré la mère de Raphael, peinte par son fils : belle et simple, elle ressemble un peu à Raphael lui-même, comme les Vierges de ce génie divin ressemblent à des anges.

Michel-Ange peint par lui-même.

Armide et Renaud : scène du miroir magique.

Voyage de Naples – Pouzzoles et la Solfatara

4 janvier

À Pouzzoles, j'ai examiné le temple des Nymphes, la maison de Cicéron, celle qu'il appelait la Puteolane, d'où il écrivit souvent à Atticus, et où il composa peut-être sa seconde Philippique. Cette villa était bâtie sur le plan de l'Académie d'Athènes : embellie depuis par Velus, elle devint un palais sous l'empereur Adrien, qui y mourut en disant adieu à son âme.

> Animula vagula, blandula,
> Hospes comesque corporis, etc.

Il voulut qu'on mît sur sa tombe qu'il avait été tué par les médecins :

> Turba medicorum regem interfecit.

La science a fait des progrès.

À cette époque, tous les hommes de mérite étaient philosophes, quand ils n'étaient pas chrétiens.

Belle vue dont on jouissait du Portique : un petit verger occupe aujourd'hui la maison de Cicéron ;

Temple de Neptune et tombeaux.

La Solfatare, champ de soufre. Bruit des fontaines d'eau bouillante ; bruit du Tartare pour les poètes.

Vue du golfe de Naples en revenant : cap dessiné par la lumière du soleil couchant ; reflet de cette lumière sur le Vésuve et l'Apennin ; accord ou harmonie de ces feux et du ciel. Vapeur diaphane à fleur d'eau et à mi-montagne. Blancheur des voiles des barques rentrant au port. L'île de Caprée au loin. La montagne des Camaldules avec son couvent

et son bouquet d'arbres au-dessus de Naples. Contraste de tout cela avec la Solfatare. Un Français habite sur l'île où se retira Brutus. Grotte d'Esculape. Tombeau de Virgile, d'où l'on découvre le berceau du Tasse.

Voyage de Naples – Le Vésuve

5 janvier 1804.

Aujourd'hui 5 janvier, je suis parti de Naples à sept heures du matin ; me voilà à Portici. Le soleil est dégagé des nuages du levant, mais la tête du Vésuve est toujours dans le brouillard. Je fais marché avec un cicérone pour me conduire au cratère du volcan. Il me fournit deux mules, une pour lui, une pour moi : nous partons.

Je commence à monter par un chemin assez large, entre deux champs de vignes appuyées sur des peupliers. Je m'avance droit au levant d'hiver. J'aperçois, un peu au-dessus des vapeurs descendues dans la moyenne région de l'air, la cime de quelques arbres : ce sont les ormeaux de l'ermitage. De pauvres habitations de vignerons se montrent à droite et à gauche, au milieu des riches ceps du Lacryma Christi. Au reste, partout une terre brûlée, des vignes dépouillées entremêlées de pins en forme de parasol, quelques aloès dans les haies, d'innombrables pierres roulantes, pas un oiseau.

J'arrive au premier plateau de la montagne. Une plaine nue s'étend devant moi. J'entrevois les deux têtes du Vésuve ; à gauche la Somma, à droite la bouche actuelle du volcan : ces deux têtes sont enveloppées de nuages pâles. Je m'avance. D'un côté la Somma s'abaisse ; de l'autre je commence à distinguer les ravines tracées dans le cône du volcan, que je vais bientôt gravir. La lave de 1766 et de 1769 couvre la plaine où je marche. C'est un désert enfumé où les laves, jetées comme des scories de forge, présentent sur un fond noir leur écume blanchâtre, tout à fait semblable à des mousses desséchées.

Suivant le chemin à gauche, et laissant à droite le cône du volcan, j'arrive au pied d'un coteau ou plutôt d'un mur formé

de la lave qui a recouvert Herculanum. Cette espèce de muraille est plantée de vignes sur la lisière de la plaine, et son revers offre une vallée profonde occupée par un taillis. Le froid devient très piquant.

Je gravis cette colline pour me rendre à l'ermitage que l'on aperçoit de l'autre côté. Le ciel s'abaisse, les nuages volent sur la terre comme une fumée grisâtre, ou comme des cendres chassées par le vent. Je commence à entendre le murmure des ormeaux de l'ermitage.

L'ermite est sorti pour me recevoir. Il a pris la bride de la mule, et j'ai mis pied à terre. Cet ermite est un grand homme de bonne mine et d'une physionomie ouverte. Il m'a fait entrer dans sa cellule ; il a dressé le couvert, et m'a servi un pain, des pommes et des oeufs. Il s'est assis devant moi, les deux coudes appuyés sur la table, et a causé tranquillement tandis que je déjeunais. Les nuages s'étaient fermés de toutes parts autour de nous ; on ne pouvait distinguer aucun objet par la fenêtre de l'ermitage. On n'oyait dans ce gouffre de vapeurs que le sifflement du vent et le bruit lointain de la mer sur les côtes d'Herculanum ; scène paisible de l'hospitalité chrétienne, placée dans une petite cellule au pied d'un volcan et au milieu d'une tempête !

L'ermite m'a présenté le livre où les étrangers ont coutume de noter quelque chose. Dans ce livre, je n'ai pas trouvé une pensée qui méritât d'être retenue ; les Français, avec ce bon goût naturel à leur nation, se sont contentés de mettre la date de leur passage, ou de faire l'éloge de l'ermite. Ce volcan n'a donc inspiré rien de remarquable aux voyageurs ; cela me confirme dans une idée que j'ai depuis longtemps : les très grands sujets, comme les très grands objets, sont peu propres à faire naître les grandes pensées ; leur grandeur étant pour ainsi dire en évidence, tout ce qu'on ajoute au delà du fait ne sert qu'à le rapetisser. Le *nascitur ridiculus mus* est vrai de toutes les montagnes.

Je pars de l'ermitage à deux heures et demie ; je remonte sur le coteau de lave que j'avais déjà franchi : à ma gauche est la vallée qui me sépare de la Somma, à ma droite la plaine du

cône. Je marche en m'élevant sur l'arête du coteau. Je n'ai trouvé dans cet horrible lieu, pour toute créature vivante, qu'une pauvre jeune fille maigre, jaune, demi-nue, et succombant sous un fardeau de bois coupé dans la montagne.

Les nuages ne me laissent plus rien voir ; le vent, soufflant de bas en haut, les chasse du plateau noir que je domine, et les fait passer sur la chaussée de lave que je parcours : je n'entends que le bruit des pas de ma mule.

Je quitte le coteau, je tourne à droite et redescends dans cette plaine de lave qui aboutit au cône du volcan et que j'ai traversée plus bas en montant à l'ermitage. Même en présence de ces débris calcinés, l'imagination se représente à peine ces champs de feu et de métaux fondus au moment des éruptions du Vésuve. Le Dante les avait peut-être vus lorsqu'il a peint dans son Enfer ces sables brûlants où des flammes éternelles descendent lentement et en silence, *come di neve in Alpe senza vento* :

> ... Arrivammo ad una landa
> Che dal suo letto ogni pianta rimuove.
> (...)
> Lo spazzo era una rena arida e spessa,
> (...)
> Sovra tutto'l sabbion d'un cader lento
> Piovén di fuoco dilatate falde,
>
> Come di neve in Alpe sanza vento.

Les nuages s'entrouvrent maintenant sur quelques points ; je découvre subitement, et par intervalles, Portici, Caprée, Ischia, le Pausilippe, la mer parsemée des voiles blanches des pêcheurs et la côte du golfe de Naples, bordée d'orangers : c'est le paradis vu de l'enfer.

Je touche au pied du cône ; nous quittons nos mules ; mon guide me donne un long bâton, et nous commençons à gravir l'énorme monceau de cendres. Les nuages se referment, le brouillard s'épaissit, et l'obscurité redouble.

Me voilà au haut du Vésuve, écrivant assis à la bouche du volcan et prêt à descendre au fond de son cratère. Le soleil se montre de temps en temps à travers le voile de vapeurs qui

enveloppe toute la montagne. Cet accident, qui me cache un des plus beaux paysages de la terre, sert à redoubler l'horreur de ce lieu. Le Vésuve, séparé par les nuages des pays enchantés qui sont à sa base, a l'air d'être ainsi placé dans le plus profond des déserts, et l'espèce de terreur qu'il inspire n'est point affaiblie par le spectacle d'une ville florissante à ses pieds.

Je propose à mon guide de descendre dans le cratère ; il fait quelque difficulté, pour obtenir un peu plus d'argent. Nous convenons d'une somme qu'il veut avoir sur-le-champ. Je la lui donne. Il dépouille son habit ; nous marchons quelque temps sur les bords de l'abîme, pour trouver une ligne moins perpendiculaire et plus facile à descendre. Le guide s'arrête et m'avertit de me préparer. Nous allons nous précipiter.

Nous voilà au fond du gouffre[5687]. Je désespère de pouvoir peindre ce chaos.

Qu'on se figure un bassin d'un mille de tour et de trois cents pieds d'élévation, qui va s'élargissant en forme d'entonnoir. Ses bords ou ses parois intérieures sont sillonnées par le fluide de feu que ce bassin a contenu, et qu'il a versé au dehors. Les parties saillantes de ces sillons ressemblent aux jambages de briques dont les Romains appuyaient leurs énormes maçonneries. Des rochers sont suspendus dans quelques parties du contour, et leurs débris, mêlés à une pâte de cendres, recouvrent l'abîme.

Ce fond du bassin est labouré de différentes manières. À peu près au milieu sont creusés trois puits ou petites bouches nouvellement ouvertes, et qui vomirent des flammes pendant le séjour des Français à Naples en 1798.

Des fumées transpirent à travers les pores du gouffre, surtout du côté de la Torre del Greco. Dans le flanc opposé, vers Caserte, j'aperçois une flamme. Quand vous enfoncez la main dans les cendres, vous les trouvez brûlantes à quelques pouces de profondeur sous la surface.

La couleur générale du gouffre est celle d'un charbon éteint. Mais la nature sait répandre des grâces jusque sur les objets les plus horribles : la lave en quelques endroits est pleine

d'azur, d'outremer, de jaune et d'orangé. Des blocs de granit, tourmentés et tordus par l'action du feu, se sont recourbés à leurs extrémités, comme des palmes et des feuilles d'acanthe. La matière volcanique, refroidie sur les rocs vifs autour desquels elle a coulé, forme çà et là des rosaces, des girandoles, de rubans ; elle affecte aussi des figures de plantes et d'animaux, et imite les dessins variés que l'on découvre dans les agates. J'ai remarqué sur un rocher bleuâtre un cygne de lave blanche parfaitement modelé ; vous eussiez juré voir ce bel oiseau dormant sur une eau paisible, la tête cachée sous son aile, et son long cou allongé sur son dos comme un rouleau de soie :

Ad vada Meandri concinit albus olor.

Je retrouve ici ce silence absolu que j'ai observé autrefois, à midi, dans les forêts de l'Amérique, lorsque, retenant mon haleine, je n'entendais que le bruit de mes artères dans mes tempes et le battement de mon coeur. Quelquefois seulement des bouffées de vent, tombant du haut du cône au fond du cratère, mugissent dans mes vêtements ou sifflent dans mon bâton ; j'entends aussi rouler quelques pierres que mon guide fait fuir sous ses pas en gravissant les cendres. Un écho confus, semblable au frémissement du métal ou du verre, prolonge le bruit de la chute, et puis tout se tait. Comparez ce silence de mort aux détonations épouvantables qui ébranlaient ces mêmes lieux lorsque le volcan vomissait le feu de ses entrailles et couvrait la terre de ténèbres.

On peut faire ici des réflexions philosophiques et prendre en pitié les choses humaines. Qu'est-ce en effet que ces révolutions si fameuses des empires auprès des accidents de la nature qui changent la face de la terre et des mers ? Heureux du moins si les hommes n'employaient pas à se tourmenter mutuellement le peu de jours qu'ils ont à passer ensemble ! Le Vésuve n'a pas ouvert une seule fois ses abîmes pour dévorer les cités, que ses fureurs n'aient surpris les peuples au milieu du sang et des larmes. Quels sont les premiers signes de civilisation, les premières marques du

passage des hommes que l'on a retrouvés sous les cendres éteintes du volcan ? Des instruments de supplice, des squelettes enchaînés[5688].

Les temps varient, et les destinées humaines ont la même inconstance. La vie, dit la chanson grecque, fuit comme la roue d'un char :

> Trocox armatox gar oia
> Biotox trecei culisqeix.

Pline a perdu la vie pour avoir voulu contempler de loin le volcan dans le cratère duquel je suis tranquillement assis. Je regarde fumer l'abîme autour de moi. Je songe qu'à quelques toises de profondeur j'ai un gouffre de feu sous mes pieds ; je songe que le volcan pourrait s'ouvrir et me lancer en l'air avec des quartiers de marbre fracassés.

Quelle providence m'a conduit dans ce lieu ? Par quel hasard les tempêtes de l'océan américain m'ont-elles jeté aux champs de Lavinie : *Lavinaque venit littora* ? Je ne puis m'empêcher de faire un retour sur les agitations de cette vie, « où les choses, dit saint Augustin, sont pleines de misères, l'espérance vide de bonheur : *rem plenam miseriae, spem beatitudis inanem*. » Né sur les rochers de l'Armorique le premier bruit qui a frappé mon oreille en venant au monde est celui de la mer ; et sur combien de rivages n'ai-je pas vu depuis se briser ces mêmes flots que je retrouve ici ?

Qui m'eût dit il y a quelques années que j'entendrais gémir aux tombeaux de Scipion et de Virgile ces vagues qui se déroulaient à mes pieds, sur les côtes de l'Angleterre, ou sur les grèves du Maryland ? Mon nom est dans la cabane du sauvage de la Floride ; le voilà sur le livre de l'ermite du Vésuve. Quand déposerai-je à la porte de mes pères le bâton et le manteau du voyageur ?

O patria ! O divum domus Ilium !

Voyage de Naples – Patria ou Literne

6 janvier 1804.

Sorti de Naples par la grotte du Pausilippe, j'ai roulé une heure en calèche dans la campagne ; après avoir traversé de petits chemins ombragés, je suis descendu de voiture pour chercher à pied Patria l'ancienne Literne. Un bocage de peupliers s'est d'abord présenté à moi, ensuite des vignes et une plaine semée de blé. La nature était belle, mais triste. À Naples, comme dans l'Etat romain, les cultivateurs ne sont guère aux champs qu'au temps des semailles et des moissons, après quoi ils se retirent dans les faubourgs des villes ou dans de grands villages. Les campagnes manquent ainsi de hameaux, de troupeaux, d'habitants, et n'ont point le mouvement rustique de la Toscane, du Milanois et des contrées transalpines. J'ai pourtant rencontré aux environs de Patria, quelques fermes agréablement bâties : elles avaient dans leur cour un puits orné de fleurs et accompagné de deux pilastres, que couronnaient des aloès dans des paniers. Il y a dans ce pays un goût naturel d'architecture, qui annonce l'ancienne patrie de la civilisation et des arts.

Des terrains humides semés de fougères, attenant à des fonds boisés, m'ont rappelé les aspects de la Bretagne. Qu'il y a déjà longtemps que j'ai quitté mes bruyères natales ! On vient d'abattre un vieux bois de chênes et d'ormes parmi lesquels j'ai été élevé : je serais tenté de pousser des plaintes, comme ces êtres dont la vie était attachée aux arbres de la magique forêt du Tasse.

J'ai aperçu de loin, au bord de la mer, la tour que l'on appelle Tour de Scipion. À l'extrémité d'un corps de logis que forment une chapelle et une espèce d'auberge, je suis entré

dans un camp de pêcheurs : ils étaient occupés à raccommoder leurs filets au bord d'une pièce d'eau. Deux d'entre eux m'ont amené un bateau et m'ont débarqué près d'un pont, sur le terrain de la tour. J'ai passé des dunes, où croissent des lauriers, des myrtes et des oliviers nains. Monté, non sans peine, au haut de la tour, qui sert de point de reconnaissance aux vaisseaux, mes regards ont erré sur cette mer que Scipion avait contemplée tant de fois. Quelques débris des voûtes appelées *Grottes de Scipion* se sont offerts à mes recherches religieuses ; je foulais, saisi de respect, la terre qui couvrait les os de celui dont la gloire cherchait la solitude. Je n'aurai de commun avec ce grand citoyen que ce dernier exil dont aucun homme n'est rappelé.

Voyage de Naples – Baïes

9 janvier.

Vue du haut de Monte-Nuovo : culture au fond de l'entonnoir ; myrtes et élégantes bruyères.

Lac Averne : il est de forme circulaire, et enfoncé dans un bassin de montagnes ; ses bords sont parés de vignes à haute tige. L'antre de la Sibylle est placé vers le midi, dans le flanc des falaises, auprès d'un bois. J'ai entendu chanter les oiseaux, et je les ai vus voler autour de l'antre, malgré les vers de Virgile :

> Quam super haud ullae poterant impune volantes
> Tendere iter pennis...

Quant au rameau d'or, toutes les colombes du monde me l'auraient montré, que je n'aurais su le cueillir.

Le lac Averne communiquait au lac Lucrin : restes de ce dernier lac dans la mer ; restes du pont Julia.

On s'embarque, et l'on suit la digue jusqu'aux bains de Néron. J'ai fait cuire des oeufs dans le Phlégéton. Rembarqué en sortant des mains de Néron ; tourné le promontoire : sur une côte abandonnée gisent, battues par les flots, les ruines d'une multitude de bains et de villa romaines. Temples de Vénus, de Mercure, de Diane ; tombeaux d'Agrippine, etc. Baïes fut l'Elysée de Virgile et l'Enfer de Tacite.

Voyage de Naples – Herculanum, Portici, Pompéia

11 janvier.

La lave a rempli Herculanum, comme le plomb fondu remplit les concavités d'un moule.

Portici est un magasin d'antiques.

Il y a quatre parties découvertes à Pompeïa : 1° le temple, le quartier des soldats, les théâtres ; 2° une maison nouvellement déblayée par les Français ; 3° un quartier de la ville ; 4° la maison hors de la ville.

Le tour de Pompeïa est d'environ quatre milles. Quartier des soldats, espèce de cloître autour duquel régnaient quarante-deux chambres ; quelques mots latins estropiés et mal orthographiés barbouillés sur les murs. Près de là étaient des squelettes enchaînés : « Ceux qui étaient autrefois enchaînés ensemble, dit Job, ne souffrent plus, et ils n'entendent plus la voix de l'exacteur. »

Un petit théâtre : vingt-et-un gradins en demi-cercle, les corridors derrière. Un grand théâtre : trois portes pour sortir de la scène dans le fond, et communiquant aux chambres des acteurs. Trois rangs marqués pour les gradins ; celui du bas plus large et en marbre. Les corridors derrière, larges et voûtés.

On entrait par le corridor au haut du théâtre, et l'on descendait dans la salle par les vomitoires. Six portes s'ouvraient dans ce corridor. Viennent, non loin de là, un portique carré de soixante colonnes, et d'autres colonnes en ligne droite, allant du midi au nord ; dispositions que je n'ai pas bien comprises.

On trouve deux temples : l'un de ces temples offre trois autels et un sanctuaire élevé.

La maison découverte par les Français est curieuse : les chambres à coucher, extrêmement exiguës, sont peintes en bleu ou en jaune, et décorées de petits tableaux à fresque. On voit dans ces tableaux un personnage romain, un Apollon jouant de la lyre, des paysages, des perspectives de jardins et de villes. Dans la plus grande chambre de cette maison, une peinture représente Ulysse fuyant les Sirènes : le fils de Laerte, attaché au mât de son vaisseau, écoute trois Sirènes placées sur les rochers ; la première touche la lyre, la seconde sonne une espèce de trompette, la troisième chante.

On entre dans la partie la plus anciennement découverte de Pompeïa par une rue d'environ quinze pieds de large ; des deux côtés sont des trottoirs ; le pavé garde la trace des roues en divers endroits. La rue est bordée de boutiques et de maisons dont le premier étage est tombé. Dans deux de ces maisons se voient les choses suivantes :

Une chambre de chirurgien et une chambre de toilette avec des peintures analogues.

On m'a fait remarquer un moulin à blé et les marques d'un instrument tranchant sur la pierre de la boutique d'un charcutier ou d'un boulanger, je ne sais plus lequel.

La rue conduit à une porte de la cité où l'on a mis à nu une portion des murs d'enceinte. À cette porte commençait la file des sépulcres qui bordaient le chemin public. Après avoir passé la porte, on rencontre la maison de campagne si connue. Le portique qui entoure le jardin de cette maison est composé de piliers carrés, groupés trois par trois. Sous ce premier portique, il en existe un second : c'est là que fut étouffée la jeune femme dont le sein s'est imprimé dans le morceau de terre que j'ai vu à Portici : la mort, comme un statuaire, a moulé sa victime.

Pour passer d'une partie découverte de la cité à une autre partie découverte, on traverse un riche sol cultivé ou planté de vignes. La chaleur était considérable, la terre riante de verdure et émaillée de fleurs.

En parcourant cette cité des morts, une idée me poursuivait. À mesure que l'on déchausse quelque édifice à Pompeïa, on

enlève ce que donne la fouille, ustensiles de ménage, instruments de divers métiers, meubles, statues, manuscrits, etc., et l'on entasse le tout au Musée Portici. Il y aurait selon moi quelque chose de mieux à faire : ce serait de laisser les choses dans l'endroit où on les trouve et comme on les trouve, de remettre des toits, des plafonds, des planchers et des fenêtres, pour empêcher la dégradation des peintures et des murs ; de relever l'ancienne enceinte de la ville, d'en clore les portes ; enfin d'y établir une garde de soldats avec quelques savants versés dans les arts. Ne serait-ce pas là le plus merveilleux musée de la terre ? Une ville romaine conservée tout entière, comme si ses habitants venaient d'en sortir un quart d'heure auparavant !

On apprendrait mieux l'histoire domestique du peuple romain, l'état de la civilisation romaine dans quelques promenades à Pompeïa restaurée, que par la lecture de tous les ouvrages de l'antiquité. L'Europe entière accourrait : les frais qu'exigerait la mise en oeuvre de ce plan seraient amplement compensés par l'affluence des étrangers à Naples. D'ailleurs rien n'obligerait d'exécuter ce travail à la fois ; on continuerait lentement, mais régulièrement les fouilles ; il ne faudrait qu'un peu de brique, d'ardoise, de plâtre, de pierre, de bois de charpente et de menuiserie pour les employer en proportion du déblai. Un architecte habile suivrait, quant aux restaurations, le style local dont il trouverait des modèles dans les paysages peints sur les murs mêmes des maisons de Pompeïa.

Ce que l'on fait aujourd'hui me semble funeste : ravies à leurs places naturelles, les curiosités les plus rares s'ensevelissent dans des cabinets où elles ne sont plus en rapport avec les objets environnants. D'une autre part, les édifices découverts à Pompeïa tomberont bientôt : les cendres qui les engloutirent les ont conservés ; ils périront à l'air, si on ne les entretient ou on ne les répare.

En tous pays les monuments publics, élevés à grands frais avec des quartiers de granit et de marbre, ont seuls résisté à l'action du temps ; mais les habitations domestiques, les villes

proprement dites, se sont écroulées, parce que la fortune des simples particuliers ne leur permet pas de bâtir pour les siècles.

Voyage de Naples – À M. de Fontanes

Rome, le 10 janvier 1804.

J'arrive de Naples, mon cher ami, et je vous porte un fruit de mon voyage, sur lequel vous avez des droits : quelques feuilles du laurier du tombeau de Virgile. « *Tenet nunc Parthenope*. » Il y a longtemps que j'aurais dû vous parler de cette terre classique, faite pour intéresser un génie tel que le vôtre ; mais diverses raisons m'en ont empêché. Cependant je ne veux pas quitter Rome sans vous dire au moins quelques mots de cette ville fameuse. Nous étions convenus que je vous écrirais au hasard et sans suite tout ce que je penserais de l'Italie, comme je vous disais autrefois l'impression que faisaient sur mon coeur les solitudes du Nouveau Monde. Sans autre préambule, je vais donc essayer de vous peindre les dehors de Rome, ses campagnes et ses ruines.

Vous avez lu tout ce qu'on a écrit sur ce sujet ; mais je ne sais si les voyageurs vous ont donné une idée bien juste du tableau que présente la Campagne de Rome. Figurez-vous quelque chose de la désolation de Tyr et de Babylone, dont parle l'Ecriture ; un silence et une solitude aussi vastes que le bruit et le tumulte des hommes qui se pressaient jadis sur ce sol. On croit y entendre retentir cette malédiction du prophète : *Venient tibi duo haec subito in die una : sterilitas et viduitas*[5689]. Vous apercevez çà et là quelques bouts de voies romaines dans des lieux où il ne passe plus personne, quelques traces desséchées des torrents de l'hiver : ces traces, vues de loin, ont elles-mêmes l'air de grands chemins battus et fréquentés, et elles ne sont que le lit désert d'une onde orageuse qui s'est écoulée comme le peuple romain. À peine découvrez-vous quelques arbres, mais partout s'élèvent des

ruines d'aqueducs et de tombeaux ; ruines qui semblent être les forêts et les plantes indigènes d'une terre composée de la poussière des morts et des débris des empires. Souvent dans une grande plaine j'ai cru voir de riches moissons ; je m'en approchais : des herbes flétries avaient trompé mon oeil. Parfois sous ces moissons stériles vous distinguez les traces d'une ancienne culture. Point d'oiseaux, point de laboureurs, point de mouvements champêtres, point de mugissements de troupeaux, point de villages. Un petit nombre de fermes délabrées se montrent sur la nudité des champs ; les fenêtres et les portes en sont fermées ; il n'en sort ni fumée, ni bruit, ni habitants. Une espèce de sauvage, presque nu, pâle et miné par la fièvre, garde ces tristes chaumières, comme les spectres qui, dans nos histoires gothiques, défendent l'entrée des châteaux abandonnés. Enfin, l'on dirait qu'aucune nation n'a osé succéder aux maîtres du monde dans leur terre natale, et que ces champs sont tels que les a laissés le soc de Cincinnatus ou la dernière charrue romaine.

C'est du milieu de ce terrain inculte que domine et qu'attriste encore un monument appelé par la voix populaire le Tombeau de Néron[5690], que s'élève la grande ombre de la ville éternelle. Déchue de sa puissance terrestre, elle semble, dans son orgueil, avoir voulu s'isoler : elle s'est séparée des autres cités de la terre ; et, comme une reine tombée du trône, elle a noblement caché ses malheurs dans la solitude.

Il me serait impossible de vous dire ce qu'on éprouve lorsque Rome vous apparaît tout à coup au milieu de ses royaumes vides, inania regna, et qu'elle a l'air de se lever pour vous de la tombe où elle était couchée. Tâchez de vous figurer ce trouble et cet étonnement qui saisissaient les prophètes lorsque Dieu leur envoyait la vision de quelque cité à laquelle il avait attaché les destinées de son peuple : *Quasi aspectus splendoris*[5691]. La multitude des souvenirs, l'abondance des sentiments vous oppressent ; votre âme est bouleversée à l'aspect de cette Rome qui a recueilli deux fois la succession du monde, comme héritière de Saturne et de Jacob[5692].

Vous croirez peut-être, mon cher ami, d'après cette

description, qu'il n'y a rien de plus affreux que les campagnes romaines ? Vous vous tromperiez beaucoup ; elles ont une inconcevable grandeur : on est toujours prêt, en les regardant, à s'écrier avec Virgile :

> Salve, magna parents frugum, Saturnia tellus,
> *Magna virum !* [5693]

Si vous les voyez en économiste, elles vous désoleront ; si vous les contemplez en artiste, en poète, et même en philosophe, vous ne voudriez peut-être pas qu'elles fussent autrement. L'aspect d'un champ de blé ou d'un coteau de vignes ne vous donnerait pas d'aussi fortes émotions que la vue de cette terre dont la culture moderne n'a pas rajeuni le sol, et qui est demeurée antique comme les ruines qui la couvrent.

Rien n'est comparable pour la beauté aux lignes de l'horizon romain, à la douce inclinaison des plans, aux contours suaves et fuyants des montagnes qui le terminent. Souvent les vallées dans la campagne prennent la forme d'une arène, d'un cirque, d'un hippodrome ; les coteaux sont taillés en terrasses, comme si la main puissante des Romains avait remué toute cette terre. Une vapeur particulière, répandue dans les lointains, arrondit les objets et dissimule ce qu'ils pourraient avoir de dur ou de heurté dans leurs formes. Les ombres ne sont jamais lourdes et noires ; il n'y a pas de masses si obscures de rochers et de feuillages dans lesquelles il ne s'insinue toujours un peu de lumière. Une teinte singulièrement harmonieuse marie la terre, le ciel et les eaux : toutes les surfaces, au moyen d'une gradation insensible de couleurs, s'unissent par leurs extrémités, sans qu'on puisse déterminer le point où une nuance finit et où l'autre commence. Vous avez sans doute admiré dans les paysages de Claude Lorrain cette lumière qui semble idéale et plus belle que nature ? Eh bien, c'est la lumière de Rome !

Je ne me lassais point de voir à la villa Borghèse le soleil se coucher sur les cyprès du mont Marius et sur les pins de la villa Pamphili, plantés par Le Nôtre. J'ai souvent aussi remonté le

Tibre à Ponte-Mole, pour jouir de cette grande scène de la fin du jour. Les sommets des montagnes de la Sabine apparaissent alors de lapis-lazuli et d'opale, tandis que leurs bases et leurs flancs sont noyés dans une vapeur d'une teinte violette et purpurine. Quelquefois de beaux nuages comme des chars légers, portés sur le vent du soir avec une grâce inimitable, font comprendre l'apparition des habitants de l'Olympe sous ce ciel mythologique ; quelquefois l'antique Rome semble avoir étendu dans l'occident toute la pourpre de ses consuls et de ses césars, sous les derniers pas du dieu du jour. Cette riche décoration ne se retire pas aussi vite que dans nos climats : lorsque vous croyez que ses teintes vont s'effacer, elle se ranime sur quelque autre point de l'horizon ; un crépuscule succède à un crépuscule, et la magie du couchant se prolonge. Il est vrai qu'à cette heure du repos des campagnes l'air ne retentit plus de chants bucoliques ; les bergers n'y sont plus, *Dulcia linquimus arva !* mais on voit encore les grandes victimes du Clytumne, des boeufs blancs ou des troupeaux de cavales demi-sauvages qui descendent au bord du Tibre et viennent s'abreuver dans ses eaux. Vous vous croiriez transporté au temps des vieux Sabins ou au siècle de l'Arcadien Evandre, πολμενες λαῖον[5694], alors que le Tibre s'appelait Albula[5695], et que le pieux Enée remonta ses ondes inconnues.

Je conviendrai toutefois que les sites de Naples sont peut-être plus éblouissants que ceux de Rome : lorsque le soleil enflammé, ou que la lune large et rougie, s'élève au-dessus du Vésuve, comme un globe lancé par le volcan, la baie de Naples avec ses rivages bordés d'orangers, les montagnes de la Pouille, l'île de Caprée, la côte du Pausilippe, Baïes, Misène, Cumes, l'Averne, les champs Elysées, et toute cette terre virgilienne, présentent un spectacle magique ; mais il n'a pas selon moi le grandiose de la campagne romaine. Du moins est-il certain que l'on s'attache prodigieusement à ce sol fameux. Il y a deux mille ans que Cicéron se croyait exilé sous le ciel de l'Asie, et qu'il écrivait à ses amis : *Urbem, mi Rufi, cole ; in ista luce vive*[5696]. Cet attrait de la belle Ausonie est encore le

même. On cite plusieurs exemples de voyageurs qui, venus à Rome dans le dessein d'y passer quelques jours, y sont demeurés toute leur vie. Il fallut que le Poussin vînt mourir sur cette terre des beaux paysages : au moment même où je vous écris, j'ai le bonheur d'y connaître M. d'Agincourt, qui y vit seul depuis vingt-cinq ans, et qui promet à la France d'avoir aussi son Winckelman.

Quiconque s'occupe uniquement de l'étude de l'antiquité et des arts, ou quiconque n'a plus de liens dans la vie, doit venir demeurer à Rome. Là il trouvera pour société une terre qui nourrira ses réflexions et qui occupera son coeur, des promenades qui lui diront toujours quelque chose. La pierre qu'il foulera aux pieds lui parlera, la poussière que le vent élèvera sous ses pas renfermera quelque grandeur humaine. S'il est malheureux, s'il a mêlé les cendres de ceux qu'il aima à tant de cendres illustres, avec quel charme ne passera-t-il pas du sépulcre des Scipions au dernier asile d'un ami vertueux, du charmant tombeau de Cecilia Metella au modeste cercueil d'une femme infortunée ! Il pourra croire que ces mânes chéris se plaisent à errer autour de ces monuments avec l'ombre de Cicéron, pleurant encore sa chère Tullie, ou d'Agrippine encore occupée de l'urne de Germanicus. S'il est chrétien, ah ! comment pourrait-il alors s'arracher de cette terre qui est devenue sa patrie, de cette terre qui a vu naître un second empire, plus saint dans son berceau, plus grand dans sa puissance que celui qui l'a précédé, de cette terre où les amis que nous avons perdus, dormant avec les martyrs aux catacombes, sous l'oeil du Père des fidèles, paraissent devoir se réveiller les premiers dans leur poussière et semblent plus voisins des cieux ?

Quoique Rome, vue intérieurement, offre l'aspect de la plupart des villes européennes, toutefois elle conserve encore un caractère particulier : aucune autre cité ne présente un pareil mélange d'architecture et de ruines, depuis le Panthéon d'Agrippa jusqu'aux murailles de Bélisaire, depuis les monuments apportés d'Alexandrie jusqu'au dôme élevé par Michel-Ange. La beauté des femmes est un autre trait distinctif

de Rome : elles rappellent par leur port et leur démarche les Clélie et les Cornélie ; on croirait voir des statues antiques de Junon ou de Pallas descendues de leur piédestal et se promenant autour de leurs temples. D'une autre part, on retrouve chez les Romains ce ton des chairs auquel les peintres ont donné le nom de couleur historique, et qu'ils emploient dans leurs tableaux. Il est naturel que des hommes dont les aïeux ont joué un si grand rôle sur la terre aient servi de modèle ou de type aux Raphael et aux Dominiquin pour représenter les personnages de l'histoire.

Une autre singularité de la ville de Rome, ce sont les troupeaux de chèvres, et surtout ces attelages de grands boeufs aux cornes énormes, couchés au pied des obélisques égyptiens, parmi les débris du Forum et sous les arcs où ils passaient autrefois pour conduire le triomphateur romain à ce Capitole que Cicéron appelle le conseil public de l'univers :

> Romaneos ad templa deum duxere triomphos.

À tous les bruits ordinaires des grandes cités se mêle ici le bruit des eaux que l'on entend de toutes parts, comme si l'on était auprès des fontaines de Blandusie ou d'Egérie. Du haut des collines renfermées dans l'enceinte de Rome, ou à l'extrémité de plusieurs rues, vous apercevez la campagne en perspective, ce qui mêle la ville et les champs d'une manière pittoresque. En hiver les toits des maisons sont couverts d'herbes, comme les toits de chaume de nos paysans. Ces diverses circonstances contribuent à donner à Rome je ne sais quoi de rustique, qui va bien à son histoire : ses premiers dictateurs conduisaient la charrue ; elle dut l'empire du monde à des laboureurs, et le plus grand de ses poètes ne dédaigna pas d'enseigner l'art d'Hésiode aux enfants de Romulus :

> Ascraeumque cano romans per oppida carmen.

Quant au Tibre, qui baigne cette grande cité et qui en partage la gloire, sa destinée est tout à fait bizarre. Il passe dans un coin de Rome comme s'il n'y était pas ; on n'y daigne pas jeter les yeux, on n'en parle jamais, on ne boit point ses

eaux, les femmes ne s'en servent pas pour laver ; il se dérobe entre de méchantes maisons qui le cachent, et court se précipiter dans la mer, honteux de s'appeler le Tevere.

Il faut maintenant, mon cher ami, vous dire quelque chose de ces ruines dont vous m'avez recommandé de vous parler, et qui font une si grande partie des dehors de Rome : je les ai vues en détail, soit à Rome, soit à Naples, excepté pourtant les temples de Poestum, que je n'ai pas eu le temps de visiter. Vous sentez que ces ruines doivent prendre différents caractères, selon les souvenirs qui s'y attachent.

Dans une belle soirée du mois de juillet dernier, j'étais allé m'asseoir au Colisée, sur la marche d'un des autels consacrés aux douleurs de la Passion. Le soleil qui se couchait versait des fleuves d'or par toutes ces galeries où roulait jadis le torrent des peuples ; de fortes ombres sortaient en même temps de l'enfoncement des loges et des corridors, ou tombaient sur la terre en larges bandes noires. Du haut des massifs de l'architecture, j'apercevais, entre les ruines du côté droit de l'édifice, le jardin du palais des césars, avec un palmier qui semble être placé tout exprès sur ces débris pour les peintres et les poètes. Au lieu des cris de joie que des spectateurs féroces poussaient jadis dans cet amphithéâtre, en voyant déchirer des chrétiens par des lions, on n'entendait que les aboiements des chiens de l'ermite qui garde ces ruines. Mais aussitôt que le soleil disparut à l'horizon, la cloche du dôme de Saint-Pierre retentit sous les portiques du Colisée. Cette correspondance établie par des sons religieux entre les deux plus grands monuments de Rome païenne et de Rome chrétienne me causa une vive émotion : je songeai que l'édifice moderne tomberait comme l'édifice antique ; je songeai que les monuments se succèdent comme les hommes qui les ont élevés ; je rappelai dans ma mémoire que ces mêmes Juifs qui, dans leur première captivité, travaillèrent aux pyramides de l'Egypte et aux murailles de Babylone, avaient, dans leur dernière dispersion, bâti cet énorme amphithéâtre. Les voûtes qui répétaient les sons de la cloche chrétienne étaient l'ouvrage d'un empereur païen marqué dans les

prophéties pour la destruction finale de Jérusalem. Sont-ce là d'assez hauts sujets de méditation, et croyez-vous qu'une ville où de pareils effets se reproduisent à chaque pas soit digne d'être vue ?

Je suis retourné hier, 9 janvier, au Colisée, pour le voir dans une autre saison et sous un autre aspect : j'ai été étonné, en arrivant, de ne point entendre l'aboiement des chiens qui se montraient ordinairement dans les corridors supérieurs de l'amphithéâtre parmi les herbes séchées. J'ai frappé à la porte de l'ermitage pratiqué dans le cintre d'une loge ; on ne m'a point répondu : l'ermite est mort. L'inclémence de la saison, l'absence du bon solitaire, des chagrins récents, ont redoublé pour moi la tristesse de ce lieu ; j'ai cru voir les décombres d'un édifice que j'avais admiré quelques jours auparavant dans toute son intégrité et toute sa fraîcheur. C'est ainsi, mon très cher ami, que nous sommes avertis à chaque pas de notre néant : l'homme cherche au dehors des raisons pour s'en convaincre ; il va méditer sur les ruines des empires, il oublie qu'il est lui-même une ruine encore plus chancelante, et qu'il sera tombé avant ces débris[5697]. Ce qui achève de rendre notre vie le songe d'une ombre[5698], c'est que nous ne pouvons pas même espérer de vivre longtemps dans le souvenir de nos amis, puisque leur coeur, où s'est gravée notre image, est, comme l'objet dont il retient les traits, une argile sujette à se dissoudre. On m'a montré à Portici un morceau de cendres du Vésuve, friable au toucher, et qui conserve l'empreinte, chaque jour plus effacée, du sein et du bras d'une jeune femme ensevelie sous les ruines de Pompeïa ; c'est une image assez juste, bien qu'elle ne soit pas encore assez vaine, de la trace que notre mémoire laisse dans le coeur des hommes, *cendre et poussière*[5699].

Avant de partir pour Naples, j'étais allé passer quelques jours seul à Tivoli, je parcourus les ruines des environs, et surtout celles de la villa Adriana. Surpris par la pluie au milieu de ma course, je me réfugiai dans les salles des thermes voisins du Poecile[5700], sous un figuier qui avait renversé le pan d'un mur en croissant. Dans un petit salon octogone, une

vigne vierge perçoit la voûte de l'édifice, et son gros cep lisse, rouge et tortueux, montait le long du mur comme un serpent. Tout autour de moi, à travers les arcades des ruines, s'ouvraient des points de vue sur la campagne romaine. Des buissons de sureau remplissaient les salles désertes où venaient se réfugier quelques merles. Les fragments de maçonnerie étaient tapissés de feuilles de scolopendre, dont la verdure satinée se dessinait comme un travail en mosaïque sur la blancheur des marbres. Çà et là de hauts cyprès remplaçaient les colonnes tombées dans ce palais de la mort ; l'acanthe sauvage rampait à leurs pieds, sur des débris, comme si la nature s'était plu à reproduire sur les chefs-d'oeuvre mutilés de l'architecture l'ornement de leur beauté passée. Les salles diverses et les sommités des ruines ressemblaient à des corbeilles et à des bouquets de verdure, le vent agitait les guirlandes humides, et toutes les plantes s'inclinaient sous la pluie du ciel.

Pendant que je contemplais ce tableau, mille idées confuses se pressaient dans mon esprit : tantôt j'admirais, tantôt je détestais la grandeur romaine ; tantôt je pensais aux vertus, tantôt aux vices de ce propriétaire du monde, qui avait voulu rassembler une image de son empire dans son jardin. Je rappelais les événements qui avaient renversé cette villa superbe ; je la voyais dépouillée de ses plus beaux ornements par le successeur d'Adrien ; je voyais les barbares y passer comme un tourbillon, s'y cantonner quelquefois, et, pour se défendre dans ces mêmes monuments qu'ils avaient à moitié détruits, couronner l'ordre grec et toscan du créneau gothique ; enfin, des religieux chrétiens, ramenant la civilisation dans ces lieux, plantaient la vigne et conduisaient la charrue dans le temple des Stoïciens et les salles de l'Académie[5701]. Le siècle des arts renaissait, et de nouveaux souverains achevaient de bouleverser ce qui restait encore des ruines de ces palais, pour y trouver quelques chefs-d'oeuvre des arts. À ces diverses pensées se mêlait une voix intérieure qui me répétait ce qu'on a cent fois écrit sur la vanité des choses humaines. Il y a même double vanité dans les

monuments de la villa Adriana ; ils n'étaient, comme on sait, que les imitations d'autres monuments répandus dans les provinces de l'empire romain : le véritable temple de Sérapis à Alexandrie, la véritable Académie à Athènes, n'existent plus : vous ne voyez donc dans les copies d'Adrien que des ruines de ruines.

Il faudrait maintenant, mon cher ami, vous décrire le temple de la Sibylle, à Tivoli, et l'élégant temple de Vesta, suspendu sur la cascade ; mais le loisir me manque. Je regrette de ne pouvoir vous peindre cette cascade célébrée par Horace : j'étais là dans vos domaines, vous l'héritier de l'Afelia des Grecs, ou du *simplex munditiis*[5702] du chantre de l'*Art poétique* ; mais je l'ai vue dans une saison triste, et je n'étais pas moi-même fort gai. Je vous dirai plus : j'ai été importuné du bruit des eaux, de ce bruit qui m'a tant de fois charmé dans les forêts américaines. Je me souviens encore du plaisir que j'éprouvais lorsque, la nuit, au milieu du désert, mon bûcher à demi éteint, mon guide dormant, mes chevaux paissant à quelque distance, j'écoutais la mélodie des eaux et des vents dans la profondeur des bois. Ces murmures, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, croissant et décroissant à chaque instant, me faisaient tressaillir ; chaque arbre était pour moi une espèce de lyre harmonieuse dont les vents tiraient d'ineffables accords.

Aujourd'hui je m'aperçois que je suis beaucoup moins sensible à ces charmes de la nature ; je doute que la cataracte de Niagara me causât la même admiration qu'autrefois. Quand on est très jeune, la nature muette parle beaucoup ; il y a surabondance dans l'homme ; tout son avenir est devant lui (si mon Aristarque veut me passer cette expression) ; il espère communiquer ses sensations au monde, et il se nourrit de mille chimères. Mais dans un âge avancé, lorsque la perspective que nous avions devant nous passe derrière, que nous sommes détrompés sur une foule d'illusions, alors la nature seule devient plus froide et moins parlante, les jardins parlent peu[5703]. Pour que cette nature nous intéresse encore, il faut qu'il s'y attache des souvenirs de la société ; nous nous

suffisons moins à nous-mêmes : la solitude absolue nous pèse, et nous avons besoin de ces conversations qui se font le soir à voix basse entre des amis[5704].

Je n'ai point quitté Tivoli sans visiter la maison du poète que je viens de citer : elle était en face de la villa de Mécène ; c'était là qu'il offrait *floribus et vino genium memorem brevis aevi*[5705]. L'ermitage ne pouvait pas être grand, car il est situé sur la croupe même du coteau ; mais on sent qu'on devait être bien à l'abri dans ce lieu, et que tout y était commode, quoique petit. Du verger devant la maison l'oeil embrassait un pays immense : vraie retraite du poète à qui peu suffit, et qui jouit de tout ce qui n'est pas à lui, *spatio brevi spem longam reseces*[5706]. Après tout, il est fort aisé d'être philosophe comme Horace. Il avait une maison à Rome, deux villas à la campagne, l'une à Utique, l'autre à Tivoli. Il buvait d'un certain vin du consulat de Tullus avec ses amis : son buffet était couvert d'argenterie ; il disait familièrement au premier ministre du maître du monde : « *Je ne sens point les besoins de la pauvreté, et si je voulais quelque chose de plus, Mécène, tu ne me le refuserais pas*. » Avec cela on peut chanter *Lalagé*, se couronner de lis, *qui vivent peu*, parler de la mort en buvant le falerne, et *livrer au vent les chagrins*.

Je remarque qu'Horace, Virgile, Tibulle, Tite-Live, moururent tous avant Auguste, qui eut en cela le sort de Louis XIV : notre grand prince survécut un peu à son siècle, et se coucha le dernier dans la tombe comme pour s'assurer qu'il ne restait rien après lui.

Il vous sera sans doute fort indifférent de savoir que la maison de Catulle est placée à Tivoli, au-dessus de la maison d'Horace, et qu'elle sert maintenant de demeure à quelques religieux chrétiens ; mais vous trouverez peut-être assez remarquable que l'Arioste soit venu composer ses fables comiques[5707] au même lieu où Horace s'est joué de toutes les choses de la vie. On se demande avec surprise comment il se fait que le chantre de Roland, retiré chez le cardinal d'Este, à Tivoli, ait consacré ses divines folies à la France, et à la France demi-barbare, tandis qu'il avait sous les yeux les

sévères monuments et les graves souvenirs du peuple le plus sérieux et le plus civilisé de la terre. Au reste, la villa d'Este est la seule villa moderne qui m'ait intéressé au milieu des débris des villas de tant d'empereurs et de consulaires. Cette maison de Ferrare a eu le bonheur peu commun d'avoir été chantée par les deux plus grands poètes de son temps et les deux plus beaux génies de l'Italie moderne.

> Piacciavi, generose Ercolea prole,
> Ornamento e splendor del secol nostro,
> Ippolito, etc.

C'est ici le cri d'un homme heureux, qui rend grâces à la maison puissante dont il recueille les faveurs et dont il fait lui-même les délices. Le Tasse, plus touchant, fait entendre dans son invocation les accents de la reconnaissance d'un grand homme infortuné :

> Tu, magnanimo Alfonso, il qual ritogli, etc.

C'est faire un noble usage du pouvoir que de s'en servir pour protéger les talents exilés et recueillir le mérite fugitif. Arioste et Hippolyte d'Este ont laissé dans les vallons de Tivoli un souvenir qui ne le cède pas en charme à celui d'Horace et de Mécène. Mais que sont devenus les protecteurs et les protégés ? Au moment même où j'écris, la maison d'Est vient de s'éteindre ; la villa du cardinal d'Este tombe en ruine comme celle du ministre d'Auguste : c'est l'histoire de toutes les choses et de tous les hommes.

> Linquenda tellus, et domus, et placens
> *Uxor*[5708].

Je passai presque tout un jour à cette superbe villa ; je ne pouvais me lasser d'admirer la perspective dont on jouit du haut de ses terrasses : au-dessous de vous s'étendent les jardins avec leurs platanes et leurs cyprès ; après les jardins viennent les restes de la maison de Mécène, placée au bord de l'Anio[5709] ; de l'autre côté de la rivière, sur la colline en face, règne un bois de vieux oliviers, où l'on trouve les débris de la villa de Varus[5710] ; un peu plus loin, à gauche, dans la

plaine, s'élèvent les trois monts Monticelli, San-Francesco et San-Angelo, et entre les sommets de ces trois monts voisins apparaît le sommet lointain et azuré de l'antique Soracte ; à l'horizon et à l'extrémité des campagnes romaines, en décrivant un cercle par le couchant et le midi, on découvre les hauteurs de Monte-Fiascone, Rome, Civita-Vecchia, Ostia, la mer, Frascati, surmonté des pins de Tusculum ; enfin, revenant chercher Tivoli vers le levant, la circonférence entière de cette immense perspective se termine au mont Ripoli, autrefois occupé par les maisons de Brutus et d'Atticus, et au pied duquel se trouve la villa Adriana avec toutes ses ruines.

On peut suivre au milieu de ce tableau le cours du Teverone, qui descend vers le Tibre, jusqu'au pont où s'élève le mausolée de la famille Plautia, bâti en forme de tour. Le grand chemin de Rome se déroule aussi dans la campagne ; c'était l'ancienne voie Tiburtine autrefois bordée de sépulcres, et le long de laquelle des meules de foin élevées en pyramides imitent encore des tombeaux.

Il serait difficile de trouver dans le reste du monde une vue plus étonnante et plus propre à faire naître de puissantes réflexions. Je ne parle pas de Rome, dont on aperçoit les dômes, et qui seule dit tout ; je parle seulement des lieux et des monuments renfermés dans cette vaste étendue. Voilà la maison où Mécène, rassasié des biens de la terre, mourut d'une maladie de langueur ; Varus quitta ce coteau pour aller verser son sang dans les marais de la Germanie ; Cassius et Brutus abandonnèrent ces retraites pour bouleverser leur patrie. Sous ces hauts pins de Frascati, Cicéron dictait ses Tusculanes ; Adrien fit couler un nouveau Pénée au pied de cette colline, et transporta dans ces lieux les noms, les charmes et les souvenirs du vallon de Tempé. Vers cette source de la Solfatare, la reine captive de Palmyre acheva ses jours dans l'obscurité, et sa ville d'un moment disparut dans le désert. C'est ici que le roi Latinus consulta le dieu Faune dans la forêt de l'Albunée ; c'est ici qu'Hercule avait son temple, et que la sibylle tiburtine dictait ses oracles ; ce sont là les montagnes des vieux Sabins, les plaines de l'antique Latium ;

terre de Saturne et de Rhée, berceau de l'âge d'or, chanté par tous les poètes ; riants coteaux de Tibur et de Lucrétile, dont le seul génie français a pu retracer les grâces, et qui attendaient le pinceau du Poussin et de Claude Lorrain.

Je descendis de la villa d'Este[5711] vers les trois heures après midi ; je passai le Teverone sur le pont de Lupus, pour rentrer à Tivoli par la porte Sabine. En traversant le bois des vieux oliviers, dont je viens de vous parler, j'aperçus une petite chapelle blanche, dédiée à la madone Quintilanea, et bâtie sur les ruines de la villa de Varus. C'était un dimanche : la porte de cette chapelle était ouverte, j'y entrai. Je vis trois petits autels disposés en forme de croix ; sur celui du milieu s'élevait un grand crucifix d'argent, devant lequel brûlait une lampe suspendue à la voûte. Un seul homme, qui avait l'air très malheureux, était prosterné auprès d'un banc ; il priait avec tant de ferveur, qu'il ne leva pas même les yeux sur moi au bruit de mes pas. Je sentis ce que j'ai mille fois éprouvé en entrant dans une église, c'est-à-dire un certain apaisement des troubles du coeur (pour parler comme nos vieilles bibles), et je ne sais quel dégoût de la terre. Je me mis à genoux à quelque distance de cet homme, et, inspiré par le lieu, je prononçai cette prière : « Dieu du voyageur, qui avez voulu que le pèlerin vous adorât dans cet humble asile bâti sur les ruines du palais d'un grand de la terre ! Mère de douleur, qui avez établi votre culte de miséricorde dans l'héritage de ce Romain infortuné mort loin de son pays dans les forêts de la Germanie ! nous ne sommes ici que deux fidèles prosternés au pied de votre autel solitaire : accordez à cet inconnu, si profondément humilié devant vos grandeurs, tout ce qu'il vous demande : faites que les prières de cet homme servent à leur tour à guérir mes infirmités, afin que ces deux chrétiens qui sont étrangers l'un à l'autre, qui ne se sont rencontrés qu'un instant dans la vie, et qui vont se quitter pour ne plus se voir ici-bas, soient tout étonnés, en se retrouvant au pied de votre trône, de se devoir mutuellement une partie de leur bonheur, par les miracles de leur charité ! »

Quand je viens à regarder, mon cher ami, toutes les feuilles

éparses sur ma table, je suis épouvanté de mon énorme fatras, et j'hésite à vous l'envoyer. Je sens pourtant que je ne vous ai rien dit, que j'ai oublié mille choses que j'aurais dû vous dire. Comment, par exemple, ne vous ai-je pas parlé de Tusculum, de Cicéron, qui, selon Sénèque, « fut le seul génie que le peuple romain ait eu d'égal à son empire » ? *Illud ingenium quod solum populus romanus par imperio suo habuit*. Mon voyage à Naples, ma descente dans le cratère du Vésuve[5712], mes courses à Pompeïa, à Caserte[5713], à la Solfatare, au lac Averne, à la grotte de la Sibylle, auraient pu vous intéresser, etc. Baïes, où se sont passées tant de scènes mémorables, méritait seule un volume. Il me semble que je vois encore la tour de Bola, où était placée la maison d'Agrippine, et où elle dit ce mot sublime aux assassins envoyés par son fils : *Ventrem feri*[5714]. L'île Nisida, qui servit de retraite à Brutus, après le meurtre de César, le pont de Caligula, la Piscine admirable, tous ces palais bâtis dans la mer, dont parle Horace, vaudraient bien la peine qu'on s'y arrêtât un peu. Virgile a placé ou trouvé dans ces lieux les belles fictions du sixième livre de son Enéide : c'est de là qu'il écrivait à Auguste ces paroles modestes (elles sont, je crois, les seules lignes de prose que nous connaissions de ce grand homme) : *Ego vero frequentes a te litteras accipio... De Aenea quidem meo, si me hercule jam dignum auribus haberem tuis, libenter mitterem ; sed tanta inchoata res est, ut pene vitio mentis tantum opus ingressus midi videar ; cum praesertim, ut scis, alia quoque studia ad id opus multoque potiora impertiar*[5715].

Mon pèlerinage au tombeau de Scipion l'Africain est un de ceux qui ont le plus satisfait mon coeur, bien que j'aie manqué le but de mon voyage. On m'avait dit que le mausolée existait encore, et qu'on y lisait même le mot *patria*, seul reste de cette inscription qu'on prétend y avoir été gravée : Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ! Je me suis rendu à Patria, l'ancienne Literne : je n'ai point trouvé le tombeau, mais j'ai erré sur les ruines de la maison que le plus grand et le plus aimable des hommes habitait dans son exil : il me semblait

voir le vainqueur d'Annibal se promener au bord de la mer sur la côte opposée à celle de Carthage, et se consolant de l'injustice de Rome par les charmes de l'amitié et le souvenir de ses vertus.

Quand aux Romains modernes, mon cher ami, Duclos me semble avoir de l'humeur lorsqu'il les appelle les Italiens de Rome ; je crois qu'il y a encore chez eux le fond d'une nation peu commune. On peut découvrir parmi ce peuple, trop sévèrement jugé, un grand sens, du courage, de la patience, du génie, des traces profondes de ses anciennes moeurs, je ne sais quel air de souverain et quels nobles usages qui sentent encore la royauté. Avant de condamner cette opinion, qui peut vous paraître hasardée, il faudrait entendre mes raisons, et je n'ai pas le temps de vous les donner.

Que de choses me resteraient à vous dire sur la littérature italienne ! Savez-vous que je n'ai vu qu'une seule fois le comte Alfieri dans ma vie, et devineriez-vous comment ? Je l'ai vu mettre dans la bière ! On me dit qu'il n'était presque pas changé. Sa physionomie me parut noble et grave ; la mort y ajoutait sans doute une nouvelle sévérité ; le cercueil étant un peu trop court, on inclina la tête du défunt sur sa poitrine, ce qui lui fit faire un mouvement formidable. Je tiens de la bonté d'une personne qui lui fut bien chère[5716], et de la politesse d'un ami du comte Alfieri, des notes curieuses sur les ouvrages posthumes, les opinions et la vie de cet homme célèbre. La plupart des papiers publics en France ne nous ont donné sur tout cela que des renseignements tronqués et incertains. En attendant que je puisse vous communiquer mes notes, je vous envoie l'épitaphe que le comte Alfieri avait faite, en même temps que la sienne, pour sa noble amie :

HIC. SITA. EST.

Al... E... St...
Alb... Com...
Genere. Forma. Moribus.
Incomparabili. Animi. Candore.
Praeclarissima.

A. Victorio. Alferio.
*Juxta. Quem. Sarcophago. Uno**[5717]**.*
Tumulata. Est.
Annorum. 26. Spatio.
Ultra. Res. Omnes. Dilecta.
Et. Quasi. Mortale. Numen.
Ab. Ipso. Constanter. Habita.
Et. Observata.
Vixit. Annos... Menses... Dies...
Hannoniae. Montibus. Nata.
Obiit... Die... Mensis...
*Anno. Domini. M. D. CCC**[5718]**.*

La simplicité de cette épitaphe, et surtout la note qui l'accompagne, me semblent extrêmement touchantes.

Pour cette fois, j'ai fini ; je vous envoie ce monceau de ruines : faites en tout ce qu'il vous plaira. Dans la description des divers objets dont je vous ai parlé, je crois n'avoir omis rien de remarquable, si ce n'est que le Tibre est toujours le flavus Tiberinus de Virgile. On prétend qu'il doit cette couleur limoneuse aux pluies qui tombent dans les montagnes dont il descend. Souvent, par le temps le plus serein, en regardant couler ses flots décolorés, je me suis représenté une vie commencée au milieu des orages : le reste de son cours passe en vain sous un ciel pur ; le fleuve demeure teint des eaux de la tempête qui l'ont troublé dans sa course.

Notice sur les fouilles de Pompéi.

On découvrit d'abord les deux théâtres, ensuite le temple d'Isis et celui d'Esculape, la maison de campagne d'Arrius Diomédès, et plusieurs tombeaux. Durant le temps que Naples fut gouverné par un roi sorti des rangs de l'armée française, les murailles de la ville, la rue des tombeaux, plusieurs vues de l'intérieur de la ville, la basilique, l'amphithéâtre et le forum furent découverts. Le roi de Naples a fait continuer les travaux ; et comme les fouilles sont conduites avec beaucoup de régularité et se font dans le louable dessein de découvrir la ville plutôt que de chercher des trésors enfouis, chaque jour ajoute aux connaissances déjà acquises sur cet objet, si intéressant et presque inépuisable.

La ville de Pompéi, située à peu près à quatorze milles au sud-est de Naples, était bâtie en partie sur une éminence qui dominait une plaine fertile, et qui s'est considérablement accrue par l'immense quantité de matières volcaniques dont le Vésuve l'a recouverte. Les murailles de la ville et les murs de ses édifices ont retenu dans leur enceinte toutes les matières que le volcan y vomissait, et empêché les pluies de les emporter ; de sorte que l'étendue de ces constructions est très distinctement marquée par le monticule qu'ont formé l'amas des pierres ponces et l'accumulation graduelle de terre végétale qui le couvrent.

L'éminence sur laquelle Pompéi fut bâtie doit avoir été formée à une époque très reculée ; elle est composée de produits volcaniques vomis par le Vésuve.

On a conjecturé que la mer avait autrefois baigné les murs de Pompéi, et qu'elle venait jusqu'à l'endroit où passe aujourd'hui le chemin de Salerne. Strabon dit en effet que cette ville servait d'arsenal maritime à plusieurs villes de la Campanie, ajoutant qu'elle est près du Sarno, fleuve sur lequel

les marchandises peuvent descendre et remonter.

Plusieurs faits que l'on observe à Pompéi sembleraient incompréhensibles si l'on ne se rappelait pas que la destruction de cette ville a été l'ouvrage de deux catastrophes distinctes : l'une en l'an 63 de J. C., par un tremblement de terre ; l'autre, seize ans plus tard, par une éruption du Vésuve. Ses habitants commençaient à réparer les dommages causés par la première, lorsque les signes précurseurs de la seconde les forcèrent d'abandonner un lieu qui ne tarda pas à être enseveli sous un déluge de cendres et de matières volcaniques.

Cependant des débris d'ouvrages en briques indiquaient sa position. Il conserva, sans doute pendant longtemps, un reste de population dans son voisinage, puisque Pompéi est indiqué dans l'*Itinéraire* d'Antonin et sur la carte de Peutinger. Au XIIIe siècle, les comtes de Sarno firent creuser un canal dérivé du Sarno ; il passait sous Pompéi, mais on ignorait sa position ; enfin, en 1748, un laboureur ayant trouvé une statue en labourant son champ, cette circonstance engagea le gouvernement napolitain à ordonner des fouilles.

À l'époque des premiers travaux, on versait dans la partie que l'on venait de déblayer les décombres que l'on retirait de celle que l'on s'occupait de découvrir ; et, après qu'on en avait enlevé les peintures à fresque, les mosaïques et autres objets curieux, on comblait de nouveau l'espace débarrassé : aujourd'hui l'on suit un système différent.

Quoique les fouilles n'aient pas offert de grandes difficultés par le peu d'efforts que le terrain exige pour être creusé, il n'y a pourtant qu'une septième partie de la ville de déterrée. Quelques rues sont de niveau avec le grand chemin qui passe le long des murs, dont le circuit est d'environ seize cents toises.

En arrivant par Herculanum, le premier objet qui frappe l'attention est la maison de campagne d'Arrius Diomédès, située dans le faubourg. Elle est d'une très jolie construction, et si bien conservée quoiqu'il y manque un étage, qu'elle peut donner une idée exacte de la manière dont les anciens

distribuaient l'intérieur de leurs demeures. Il suffirait d'y ajouter des portes et des fenêtres pour la rendre habitable ; plusieurs chambres sont très petites, le propriétaire était cependant un homme opulent. Dans d'autres maisons de gens moins riches, les chambres sont encore plus petites. Le plancher de la maison d'Arrius Diomédès est en mosaïques ; tous les appartements n'ont pas de fenêtres, plusieurs ne reçoivent du jour que par la porte. On ignore quelle est la destination de beaucoup de petits passages et de recoins. Les amphores qui contenaient le vin sont encore dans la cave, le pied posé dans le sable, et appuyées contre le mur.

La rue des tombeaux offre, à droite et à gauche, les sépultures des principales familles de la ville ; la plupart sont de petite dimension, mais construites avec beaucoup de goût.

Les rues de Pompéi ne sont pas larges, n'ayant que quinze pieds d'un côté à l'autre, et les trottoirs les rendent encore plus étroites ; elles sont pavées en pierre de lave grise et de formes irrégulières, comme les anciennes voies romaines : on y voit encore distinctement la trace des roues. Il ne reste aux maisons qu'un rez-de-chaussée, mais les débris font voir que quelques-unes avaient plus d'un étage ; presque toutes ont une cour intérieure, au milieu de laquelle est un impluvium ou réservoir pour l'eau de pluie, qui allait ensuite se rendre dans une citerne contiguë. La plupart des maisons étaient ornées de pavés mosaïques, et de parois généralement peintes en rouge, en bleu et en jaune. Sur ce fond, l'on avait peint de jolies arabesques et des tableaux de diverses grandeurs. Les maisons ont généralement une chambre de bains, qui est très commode ; souvent les murs sont doubles, et l'espace intermédiaire est vide : il servait à préserver la chambre de l'humidité.

Les boutiques des marchands de denrées, liquides et solides, offrent des massifs de pierre souvent revêtus de marbre, et dans lesquels les vaisseaux qui contenaient les denrées étaient maçonnés.

On a pensé que le genre de commerce qui se faisait dans quelques maisons était désigné par des figures qui sont

sculptées sur le mur extérieur ; mais il paraît que ces emblèmes indiquaient plutôt le génie sous la protection duquel la famille était placée.

Les fours et les machines à moudre le grain font connaître les boutiques des boulangers. Ces machines consistent en une pierre à base ronde ; son extrémité supérieure est conique et s'adapte dans le creux d'une autre pierre qui est de même creusée en entonnoir dans sa partie supérieure : on faisait tourner la pierre d'en haut par le moyen de deux anses latérales que traversaient des barres de bois. Le grain, versé dans l’entonnoir supérieur tombait par un trou entre l'entonnoir renversé et la pierre conique. Le mouvement de rotation le réduisait en farine.

Les édifices publics, tels que les temples et les théâtres, sont en général les mieux conservés, et par conséquent ce qu'il y a jusqu'à présent de plus intéressant dans Pompéi.

Le petit théâtre, qui, d'après des inscriptions, servait aux représentations comiques, est en bon état ; il peut contenir quinze cents spectateurs : il y a dans le grand de la place pour plus de six mille personnes.

De tous les amphithéâtres anciens, celui de Pompéi est un des moins dégradés. En enlevant les décombres, on y a trouvé, dans des corridors qui font le tour de l'arène, des peintures qui brillaient des couleurs les plus vives ; mais à peine frappées du contact de l'air extérieur, elles se sont altérées. On aperçoit encore des vestiges d'un lion, et un joueur de trompette vêtu d'un costume bizarre. Les inscriptions qui avaient rapport aux différents spectacles sont un monument très curieux.

On peut suivre sur le plan les murailles de la ville ; c'est le meilleur moyen de se faire une idée de sa forme et de son étendue.

« Ces remparts, dit M. Mazois, étaient composés d'un terre-plein terrasse et d'un contre-mur ; ils avaient quatorze pieds de largeur, et l'on y montait par des escaliers assez spacieux pour laisser passage à deux soldats de front. Ils sont soutenus, du côté de la ville, ainsi que du côté de la campagne, par un mur en pierre de taille. Le mur extérieur devait avoir environ

vingt-cinq pieds d'élévation ; celui de l'intérieur surpassait le rempart en hauteur d'environ huit pieds. L'un et l'autre sont construits de l'espèce de lave qu'on appelle piperino, à l'exception de quatre ou cinq premières assises du mur extérieur, qui sont en pierre de roche ou travertin grossier. Toutes les pierres en sont parfaitement bien jointes : le mortier est en effet peu nécessaire dans les constructions faites avec des matériaux d'un grand échantillon. Ce mur extérieur est partout plus ou moins incliné vers le rempart ; les premières assises sont, au contraire, en retraite l'une sur l'autre.

« Quelques-unes des pierres, surtout celles de ces premières assises, sont entaillées et encastrées l'une dans l'autre de manière à se maintenir mutuellement. Comme cette façon de construire remonte à une haute antiquité, et qu'elle semble avoir suivi les constructions pélasgiques ou cyclopéennes, dont elle conserve quelques traces, on peut conjecturer que la partie des murs de Pompéi bâtie ainsi, est un ouvrage des Osques, ou du moins des premières colonies grecques qui vinrent s'établir dans la Campanie.

« Les deux murs étaient crénelés de manière que vus du côté de la campagne ils présentaient l'apparence d'une double enceinte de remparts.

« Ces murailles sont dans un grand désordre, que l'on ne peut pas attribuer uniquement aux tremblements de terre qui précédèrent l'éruption de 79. Je pense, ajoute M. Mazois, que Pompéi a dû être démantelé plusieurs fois ; comme le prouvent les brèches et les réparations qu'on y remarque. Il paraît même que ces fortifications n'étaient plus regardées depuis longtemps comme nécessaires, puisque du côté où était le port les habitations sont bâties sur les murs, que l'on a en plusieurs endroits abattus à cet effet.

« Ces murs sont surmontés de tours, qui ne paraissent pas d'une si haute antiquité : leur construction indique qu'elles sont du même temps que les réparations faites aux murailles ; elles sont de forme quadrangulaire, servent en même temps de poterne, et sont placées à des distances inégales les unes des autres.

« Il paraît que la ville n'avait pas de fossés, au moins du côté où l'on a fouillé ; car les murs, en cet endroit, étaient assis sur un terrain escarpé. »

On voit que par leur genre de construction les remparts sont les monuments qui résisteront le mieux à l'action du temps. Malgré l'attention extrême avec laquelle on a cherché à conserver ceux qui ont été découverts, l'exposition à l'air, dont ils ont été préservés depuis si longtemps, les a endommagés. Les pluies d'hiver, extrêmement abondantes dans l'Europe méridionale, font pénétrer graduellement l'humidité entre les briques et leur revêtement. Il y croît des mousses, puis des plantes qui déjoignent les briques. Pour éviter la dégradation on a couvert les murs avec des tuiles, et placé des toits au-dessus des édifices.

Le plan indique cinq portes, désignées chacune par un nom qui n'a été donné que depuis la découverte de la ville, et qui n'est fondé sur aucun monument. La porte de Nola, la plus petite de toutes, est la seule dont l'arcade soit conservée. La porte la plus proche du forum, ou quartier des soldats, est celle par laquelle on entre : elle a été construite d'après l'antique.

Quelques personnes avaient pensé qu'au lieu d'enlever de Pompéi les divers objets que l'on y a trouvés, et d'en former un muséum à Portici, l'on aurait mieux fait de les laisser à leur place, ce qui aurait représenté une ville ancienne avec tout ce qu'elle contenait. Cette idée est spécieuse, et ceux qui la proposaient n'ont pas réfléchi que beaucoup de choses se seraient gâtées par le contact de l'air, et qu'indépendamment de cet inconvénient on aurait couru le risque de voir plusieurs objets dérobés par des voyageurs peu délicats ; c'est ce qui n'arrive que trop souvent. Il faudrait, pour songer même à meubler quelques maisons, que l'enceinte de la ville fût entièrement déblayée, de manière à être bien isolée, et à ne pas offrir la facilité d'y descendre de dessus les terrains environnants ; alors on fermerait les portes, et Pompéi ne serait plus exposé à être pillé par des pirates terrestres.

L'on n'a eu dessein dans cette Notice que de donner une idée succincte de l'état des fouilles de Pompéi en 1817. Pour

bien connaître ce lieu remarquable, il faut consulter le bel ouvrage de M. Mazois[5719]. L'on trouve aussi des renseignements précieux dans un livre que M. le comte de Clarac, conservateur des antiques, publia étant à Naples. Ce livre, intitulé Pompéi, n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, et n'a pas été mis en vente. M. de Clarac y rend un compte très instructif de plusieurs fouilles qu'il a dirigées.

Il est d'autant plus nécessaire de ne consulter sur cet objet intéressant que des ouvrages faits avec soin, que trop souvent des voyageurs, ou même des écrivains qui n'ont jamais vu Pompéi, répètent avec confiance les contes absurdes débités par les ciceroni. Quelques journaux quotidiens de Paris ont dernièrement transcrit un article du Courrier de Londres, dans lequel M. W... abusait étrangement du privilège de raconter des choses extraordinaires. Il était question, dans son récit, d'argent trouvé dans le tiroir d'un comptoir, d'une lance encore appuyée contre un mur, d'épigrammes tracées sur les colonnes du quartier des soldats, de rues toutes bordées d'édifices publics.

Ces niaiseries ont engagé M. M..., qui a suivi pendant douze ans les fouilles de Pompéi, à communiquer au Journal des Débats, du 18 février 1821, des observations extrêmement sensées.

« Il est sans doute permis, dit M. M..., à ceux qui visitent Pompéi d'écouter tous les contes que font les ciceroni ignorants et intéressés, afin d'obtenir des étrangers qu'ils conduisent quelques pièces de monnaie ; il est même très permis d'y ajouter foi, mais il y a plus que de la simplicité à les rapporter naïvement comme des vérités et à les insérer dans les journaux les plus répandus.

« La relation de M. W... me rappelle que le chevalier Coghell, ayant vu au Muséum de la reine de Naples des artoplas, ou tourtières pour faire cuire le pain, les prit pour des chapeaux, et écrivit à Londres qu'on avait trouvé à Pompéi des chapeaux de bronze extrêmement légers.

« Les fouilles de Pompéi sont d'un intérêt trop général, les découvertes qu'elles procurent sont trop précieuses sous le

rapport de l'histoire de l'art et de la vie privée des anciens, pour qu'on laisse publier des relations niaises et erronées, sans avertir le public du peu de foi qu'elles méritent. »

Lettre de M. Taylor à M. C. Nodier sur les villes de Pompéi et d'Herculanum.

« Herculanum et Pompéi sont des objets si importants pour l'histoire de l'antiquité, que pour bien les étudier il faut y vivre, y demeurer.

« Pour suivre une fouille très curieuse je me suis établi dans la maison de Diomède ; elle est à la porte de la ville, près de la voie des tombeaux, et si commode, que je l'ai préférée aux palais qui sont près du forum. Je demeure à côté de la maison de Salluste.

« On a beaucoup écrit sur Pompéi, et l'on s'est souvent égaré. Par exemple, un savant, nommé Matorelli, fut employé pendant deux années à faire un mémoire énorme pour prouver que les anciens n'avaient pas connu le verre de vitre, et quinze jours après la publication de son in-folio on découvrit une maison où il y avait des vitres à toutes les fenêtres. Il est cependant juste de dire que les anciens n'aimaient pas beaucoup les croisées ; le plus communément le jour venait par la porte ; mais enfin chez les patriciens il y avait de très belles glaces aux fenêtres, aussi transparentes que notre verre de Bohême, et les carreaux étaient joints avec des listels de bronze de bien meilleur goût que nos traverses en bois.

« Un voyageur de beaucoup d'esprit et de talent, qui a publié des lettres sur la Morée, et un grand nombre d'autres voyageurs, trouvent extraordinaire que les constructions modernes de l'Orient soient absolument semblables à celles de Pompéi. Avec un peu de réflexion, cette ressemblance paraîtrait toute naturelle. Tous les arts nous viennent de l'Orient ; c'est ce qu'on ne saurait trop répéter aux hommes qui ont le désir d'étudier et de s'éclairer.

« Les fouilles se continuent avec persévérance et avec beaucoup d'ordre et de soin : on vient de découvrir un nouveau quartier et des thermes superbes. Dans une des salles, j'ai particulièrement remarqué trois sièges en bronze,

d'une forme tout à fait inconnue, et de la plus belle conservation. Sur l'un d'eux était placé le squelette d'une femme, dont les bras étaient couverts de bijoux, en outre des bracelets d'or, dont la forme était déjà connue ; j'ai détaché un collier qui est vraiment d'un travail miraculeux. Je vous assure que nos bijoutiers les plus experts ne pourraient rien faire de plus précieux ni d'un meilleur goût.

« Il est difficile de peindre le charme que l'on éprouve à toucher ces objets sur les lieux mêmes où ils ont reposé tant de siècles, et avant que le prestige ne soit tout à fait détruit. Une des croisées était couverte de très belles vitres, que l'on vient de faire remettre au musée de Naples.

« Tous les bijoux ont été portés chez le roi. Sous peu de jours ils seront l'objet d'une exposition publique.

« Pompéi a passé vingt siècles dans les entrailles de la terre ; les nations ont passé sur son sol ; ses monuments sont restés debout, et tous ses ornements intacts. Un contemporain d'Auguste, s'il revenait, pourrait dire : « Salut, ô ma patrie ! ma demeure est la seule sur la terre qui ait conservé sa forme, et jusqu'aux moindres objets de mes affections. Voici ma couche ; voici mes auteurs favoris. Mes peintures sont encore aussi fraîches qu'au jour où un artiste ingénieux en orna ma demeure. Parcourons la ville, allons au théâtre ; je reconnais la place où pour la première fois j'applaudis aux belles scènes de Térence et d’Euripide.

« Rome n'est qu'un vaste musée ; Pompéi est une antiquité vivante. »

Note

Non seulement on m'avait dit que ce tombeau existait, mais j'avais lu les circonstances de ce que je rapporte ici dans je ne sais plus quel voyageur. Cependant les raisons suivantes me font douter de la vérité des faits :

l° Il me paraît que Scipion, malgré les justes raisons de plainte qu'il avait contre Rome, aimait trop sa patrie pour avoir voulu qu'on gravât cette inscription sur son tombeau : cela semble contraire à tout ce que nous connaissons du génie des anciens.

2° L'inscription rapportée est conçue presque littéralement dans les termes de l'imprécation que Tite-Live fait prononcer à Scipion en sortant de Rome : ne serait-ce pas là la source de l'erreur ?

3° Plutarque raconte que l'on trouva près de Gaète une urne de bronze dans un tombeau de martre, où les cendres de Scipion devaient avoir été renfermées, et qui portait une inscription très différente de celle dont il s'agit.

4° L'ancienne Literne ayant pris le nom de Patria, cela a pu donner naissance à ce qu'on a dit du mot *patria*, resté seul de toute l'inscription du tombeau. Ne serait-ce pas, en effet, un hasard fort singulier que le lieu se nommât Patria, et que le mot *patria* se trouvât aussi sur le monument de Scipion ? à moins que l'on ne suppose que l'un a pris son nom de l'autre.

Il se peut faire toutefois que des auteurs que je ne connais pas aient parlé de cette inscription de manière à ne laisser aucun doute : il y a même une phrase dans Plutarque qui semble favorable à l'opinion que je combats. Un homme du plus grand mérite, et qui m'est d'autant plus cher qu'il est fort malheureux (M. Bertin l'aîné, que je puis nommer aujourd'hui. Il était alors exilé et persécuté par Bonaparte, pour son dévouement à la maison de Bourbon.), a fait, presque en

même temps que moi, le voyage de Patria. Nous avons souvent causé ensemble de ce lieu célèbre ; je ne suis pas bien sûr qu'il m'ait dit avoir vu lui-même le tombeau et le mot (ce qui trancherait la difficulté), ou s'il m'a seulement raconté la tradition populaire. Quant à moi, je n'ai point trouvé le monument, et je n'ai vu que les ruines de la villa, qui sont très peu de chose.

Plutarque parle de l'opinion de ceux qui plaçaient le tombeau de Scipion auprès de Rome ; mais ils confondaient évidemment le tombeau des Scipions et le tombeau de Scipion. Tite-Live affirme que celui-ci était à Literne, qu'il était surmonté d'une statue, laquelle fut abattue par une tempête, et que lui, Tite-Live, avait vu cette statue. On savait d'ailleurs par Sénèque, Cicéron et Pline, que l'autre tombeau, c'est-à-dire celui des Scipions, avait existé en effet à une des portes de Rome. Il a été découvert sous Pie VI ; on en a transporté les inscriptions au musée du Vatican ; parmi les noms des membres de la famille des Scipions trouvés dans le monument, celui de l'Africain manque. (N. d. A.)

VOYAGE AU MONT-BLANC

François-René de Chateaubriand

(1805)

VOYAGES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Paysages de Montagnes

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Fin d'août 1805.

J'ai vu beaucoup de montagnes en Europe et en Amérique, et il m'a toujours paru que dans les descriptions de ces grands monuments de la nature on allait au-delà de la vérité. Ma dernière expérience à cet égard ne m'a point fait changer de sentiment. J'ai visité la vallée de Chamouny, devenue célèbre par les travaux de M. de Saussure ; mais je ne sais si le poète y trouverait le speciosa deserti comme le minéralogiste. Quoi qu'il en soit, j'exposerai avec simplicité les réflexions que j'ai faites dans mon voyage. Mon opinion, d'ailleurs, a trop peu d'autorité pour qu'elle puisse choquer personne.

Sorti de Genève par un temps assez nébuleux, j'arrivai à Servoz au moment où le ciel commençait à s'éclaircir. La crête du Mont-Blanc ne se découvre pas de cet endroit, mais on a une vue distincte de sa croupe neigée, appelée le Dôme. On franchit ensuite le passage des Montées, et l'on entre dans la vallée de Chamouny. On passe au-dessous du glacier des Bossons ; ses pyramides se montrent à travers les branches des sapins et des mélèzes, M. Bourrit a comparé ce glacier, pour sa blancheur et la coupe allongée de ses cristaux, à une flotte à la voile ; j'ajouterais, au milieu d'un golfe bordé de vertes forêts.

Je m'arrêtai au village de Chamouny, et le lendemain je me rendis au Montanvert. J'y montai par le plus beau jour de l'année. Parvenu à son sommet, qui n'est qu'une croupe du Mont-Blanc, je découvris ce qu'on nomme très improprement la Mer de Glace.

Qu'on se représente une vallée dont le fond est entièrement couvert par un fleuve. Les montagnes qui forment cette vallée laissent pendre au-dessus de ce fleuve une masse de rochers, les aiguilles du Dru, du Bochard, des Charmoz. Dans

l'enfoncement, la vallée et le fleuve se divisent en deux branches, dont l'une va aboutir à une haute montagne, le Col du Géant, et l'autre aux rochers des Jorasses. Au bout opposé de cette vallée se trouve une pente qui regarde la vallée de Chamouny. Cette pente, presque verticale, est occupée par la portion de la Mer de Glace qu'on appelle le Glacier des Bois. Supposez donc un rude hiver survenu ; le fleuve qui remplit la vallée, ses inflexions et ses pentes, a été glacé jusqu'au fond de son lit ; les sommets des monts voisins se sont chargés de neige partout où les plans du granit ont été assez horizontaux pour retenir les eaux congelées : voilà la Mer de Glace et son site. Ce n'est point, comme on le voit, une mer ; c'est un fleuve ; c'est, si l'on veut, le Rhin glacé ; la Mer de Glace sera son cours, et le Glacier des Bois sa chute à Laufen.

Lorsqu'on est sur la Mer de Glace, la surface, qui vous en paraissait unie du haut du Montanvert, offre une multitude de pointes et d'anfractuosités. Ces pointes imitent les formes et les déchirures de la haute enceinte de rocs qui surplombent de toutes parts : c'est comme le relief en marbre blanc des montagnes environnantes.

Parlons maintenant des montagnes en général.

Il y a deux manières de les voir : avec les nuages, ou sans les nuages.

Avec les nuages, la scène est plus animée ; mais alors elle est obscure, et souvent d'une telle confusion, qu'on peut à peine y distinguer quelques traits.

Les nuages drapent les rochers de mille manières. J'ai vu au-dessus de Servoz un piton chauve et ridé qu'une nue traversait obliquement comme une toge ; on l'aurait pris pour la statue colossale d'un vieillard romain. Dans un autre endroit, on apercevait la pente défrichée de la montagne ; une barrière de nuages arrêtait la vue à la naissance de cette pente, et au-dessus de cette barrière s'élevaient de noires ramifications de rochers imitant des gueules de Chimère, des corps de Sphinx, des têtes d'Anubis, diverses formes des monstres et des dieux de l'Egypte.

Quand les nues sont chassées par le vent, les monts

semblent fuir derrière ce rideau mobile : ils se cachent et se découvrent tour à tour ; tantôt un bouquet de verdure se montre subitement à l'ouverture d'un nuage, comme une île suspendue dans le ciel ; tantôt un rocher se dévoile avec lenteur, et perce peu à peu la vapeur profonde comme un fantôme. Le voyageur attristé n'entend que le bourdonnement du vent dans les pins, le bruit des torrents qui tombent dans les glaciers, par intervalle la chute de l'avalanche, et quelquefois le sifflement de la marmotte effrayée qui a vu l'épervier dans la nue.

Lorsque le ciel est sans nuages, et que l'amphithéâtre des monts se déploie tout entier à la vue, un seul accident mérite alors d'être observé : les sommets des montagnes, dans la haute région où ils se dressent, offrent une pureté de lignes, une netteté de plan et de profil que n'ont point les objets de la plaine. Ces cimes anguleuses, sous le dôme transparent du ciel, ressemblent à de superbes morceaux d'histoire naturelle, à de beaux arbres de coraux, à des girandoles de stalactite, renfermés sous un globe du cristal le plus pur. Le montagnard cherche dans ses découpures élégantes l'image des objets qui lui sont familiers : de là ces roches nommées les Mulets, les Charmoz, ou les Chamois ; de là ces appellations empruntées de la religion, les sommets des Croix, le rocher du Reposoir, le glacier des Pèlerins ; dénominations naïves qui prouvent que si l'homme est sans cesse occupé de l'idée de ses besoins, il aime à placer partout le souvenir de ses consolations.

Quant aux arbres des montagnes, je ne parlerai que du pin, du sapin et du mélèze, parce qu'ils font, pour ainsi dire, l'unique décoration des Alpes.

Le pin a quelque chose de monumental ; ses branches ont le port de la pyramide, et son tronc celui de la colonne. Il imite aussi la forme des rochers où il vit : souvent je l'ai confondu sur les redans et les corniches avancées des montagnes, avec des flèches et des aiguilles élancées ou échevelées comme lui. Au revers du Col de Balme, à la descente du glacier de Trient, on rencontre un bois de pins, de sapins et de mélèzes : chaque arbre, dans cette famille de géants, compte plusieurs siècles.

Cette tribu alpine a un roi que les guides ont soin de montrer aux voyageurs. C'est un sapin qui pourrait servir de mat au plus grand vaisseau. Le monarque seul est sans blessure, tandis que tout son peuple autour de lui est mutilé : un arbre a perdu sa tête, un autre ses bras ; celui-ci a le front sillonné par la foudre, celui-là le pied noirci par le feu des pâtres. Je remarquai deux jumeaux sortis du même tronc, qui s'élançaient ensemble dans le ciel : ils étaient égaux en hauteur et en âge ; mais l'un était plein de vie et l'autre était desséché.

> Daucia, Laride Thymberque, simillima proles,
> Indiscreta suis, gratusque parentibus error,
> At nunc dura dedit vobis discrimina Pallas.

« Fils jumeaux de Daucus, rejetons semblables, ô Laris et Thymber ! vos parents mêmes ne pouvaient vous distinguer, et vous leur causiez de douces méprises ! Mais la mort mit entre vous une cruelle différence. »

Ajoutons que le pin annonce la solitude et l'indigence de la montagne. Il est le compagnon du pauvre Savoyard, dont il partage la destinée : comme lui, il croit et meurt inconnu sur des sommets inaccessibles, où sa postérité se perpétue également ignorée. C'est sur le mélèze que l'abeille cueille ce miel ferme et savoureux qui se marie si bien avec la crème et les framboises du Montanvert. Les bruits du pin, quand ils sont légers, ont été loués par les poètes bucoliques ; quand ils sont violents, ils ressemblent au mugissement de la mer : vous croyez quelquefois entendre gronder l'Océan au milieu des Alpes. Enfin, l'odeur du pin est aromatique et agréable ; elle a surtout pour moi un charme particulier, parce que je l'ai respirée à plus de vingt lieues en mer sur les côtes de la Virginie : aussi réveille-t-elle toujours dans mon esprit l'idée de ce Nouveau Monde qui me fut annoncé par un souffle embaumé, de ce beau ciel, de ces mers brillantes où le parfum des forêts m'était apporté par la brise du matin ; et comme tout s'enchaîne dans nos souvenirs, elle rappelle aussi dans ma mémoire les sentiments de regrets et d'espérance qui m'occupaient lorsque appuyé sur le bord du vaisseau je rêvais

à cette patrie que j'avais perdue, et à ces déserts que j'allais trouver.

Mais, pour venir enfin à mon sentiment particulier sur les montagnes, je dirai que comme il n'y a pas de beaux paysages sans un horizon de montagnes, il n'y a point aussi de lieux agréables à habiter ni de satisfaisants pour les yeux et pour le coeur là où on manque d'air et d'espace : or, c'est ce qui arrive dans l'intérieur des monts. Ces lourdes masses ne sont point en harmonie avec les facultés de l'homme et la faiblesse de ses organes.

On attribue aux paysages des montagnes la sublimité : celle-ci tient sans doute à la grandeur des objets. Mais si l'on prouve que cette grandeur, très réelle en effet, n'est cependant pas sensible au regard, que devient la sublimité ?

Il en est des monuments de la nature comme de ceux de l'art : pour jouir de leur beauté, il faut être au véritable point de perspective ; autrement, les formes, les couleurs, les proportions, tout disparaît. Dans l'intérieur des montagnes, comme on touche à l'objet même, et comme le champ de l'optique est trop resserré, les dimensions perdent nécessairement leur grandeur : chose si vraie, que l'on est continuellement trompé sur les hauteurs et sur les distances. J'en appelle aux voyageurs : le Mont-Blanc leur a-t-il paru fort élevé du fond de la vallée de Chamouny ? Souvent un lac immense dans les Alpes a l'air d'un petit étang ; vous croyez arriver en quelques pas au haut d'une pente que vous êtes trois heures à gravir ; une journée entière vous suffit à peine pour sortir de cette gorge, à l'extrémité de laquelle il vous semblait que vous touchiez de la main. Ainsi cette grandeur des montagnes, dont on fait tant de bruit, n'est réelle que par la fatigue qu'elle vous donne. Quant au paysage, il n'est guère plus grand à l’oeil qu'un paysage ordinaire.

Mais ces monts qui perdent leur grandeur apparente quand ils sont trop rapprochés du spectateur sont toutefois si gigantesques qu'ils écrasent ce qui pourrait leur servir d'ornement. Ainsi, par des lois contraires, tout se rapetisse à la fois dans les défilés des Alpes, et l'ensemble et les détails. Si la

nature avait fait les arbres cent fois plus grands sur les montagnes que dans les plaines ; si les fleuves et les cascades y versaient des eaux cent fois plus abondantes, ces grands bois, ces grandes eaux pourraient produire des effets pleins de majesté sur les flancs élargis de la terre. Il n'en est pas de la sorte ; le cadre du tableau s'accroît démesurément, et les rivières, les forêts, les villages, les troupeaux gardent les proportions ordinaires : alors il n'y a plus de rapport entre le tout et la partie, entre le théâtre et la décoration. Le plan des montagnes étant vertical devient une échelle toujours dressée où l'oeil rapporte et compare les objets qu'il embrasse ; et ces objets accusent tour à tour leur petitesse sur cette énorme mesure. Les pins les plus altiers, par exemple, se distinguent à peine dans l'escarpement des vallons, où ils paraissent collés comme des flocons de suie. La trace des eaux pluviales est marquée dans ces bois grêles et noirs par de petites rayures jaunes et parallèles ; et les torrents les plus larges, les cataractes les plus élevées, ressemblent à de maigres filets d'eau ou à des vapeurs bleuâtres.

Ceux qui ont aperçu des diamants, des topazes, des émeraudes dans les glaciers, sont plus heureux que moi : mon imagination n'a jamais pu découvrir ces trésors. Les neiges du bas Glacier des Bois, mêlées à la poussière de granit, m'ont paru semblables à de la cendre ; on pourrait prendre la Mer de Glace, dans plusieurs endroits, pour des carrières de chaux et de plâtre ; ses crevasses seules offrent quelques teintes du prisme, et quand les couches de glace sont appuyées sur le roc, elles ressemblent à de gros verres de bouteille.

Ces draperies blanches des Alpes ont d'ailleurs un grand inconvénient : elles noircissent tout ce qui les environne, et jusqu'au ciel, dont elles rembrunissent l'azur. Et ne croyez pas que l'on soit dédommagé de cet effet désagréable par les beaux accidents de la lumière sur les neiges. La couleur dont se peignent les montagnes lointaines est nulle pour le spectateur placé à leur pied. La pompe dont le soleil couchant couvre la cime des Alpes de la Savoie n'a lieu que pour l'habitant de Lausanne. Quant au voyageur de la vallée de

Chamouny, c'est en vain qu'il attend ce brillant spectacle. Il voit, comme du fond d'un entonnoir, au-dessus de sa tête, une petite portion d'un ciel bleu et dur, sans couchant et sans aurore ; triste séjour où le soleil jette à peine un regard à midi par-dessus une barrière glacée.

Qu'on me permette, pour me faire mieux entendre, d'énoncer une vérité triviale. Il faut une toile pour peindre : dans la nature le ciel est la toile des paysages ; s'il manque au fond du tableau, tout est confus et sans effet. Or, les monts, quand on en est trop voisin, obstruent la plus grande partie du ciel. Il n'y a pas assez d'air autour de leurs cimes ; ils se font ombre l'un à l'autre et se prêtent mutuellement les ténèbres qui résident dans quelque enfoncement de leurs rochers. Pour savoir si les paysages des montagnes avaient une supériorité si marquée, il suffisait de consulter les peintres : ils ont toujours jeté les monts dans les lointains, en ouvrant à l'oeil un paysage sur les bois et sur les plaines.

Un seul accident laisse aux sites des montagnes leur majesté naturelle : c'est le clair de lune. Le propre de ce demi-jour sans reflets et d'une seule teinte est d'agrandir les objets en isolant les masses et en faisant disparaître cette gradation de couleurs qui lie ensemble les parties d'un tableau. Alors plus les coupes des monuments sont franches et décidées, plus leur dessin a de longueur et de hardiesse et mieux la blancheur de la lumière profile les lignes de l'ombre. C'est pourquoi la grande architecture romaine, comme les contours des montagnes, est si belle à la clarté de la lune.

Le grandiose, et par conséquent l'espèce de sublime qu'il fait naître, disparaît donc dans l'intérieur des montagnes : voyons si le gracieux s'y trouve dans un degré plus éminent.

On s'extasie sur les vallées de la Suisse ; mais il faut bien observer qu'on ne les trouve si agréables que par comparaison. Certes l'oeil, fatigué d'errer sur des plateaux stériles ou des promontoires couverts d'un lichen rougeâtre, retombe avec grand plaisir sur un peu de verdure et de végétation. Mais en quoi cette verdure consiste-t-elle ? En quelques saules chétifs, en quelques sillons d'orge et d'avoine

qui croissent péniblement et mûrissent tard, en quelques arbres sauvageons qui portent des fruits âpres et amers. Si une vigne végète péniblement dans un petit abri tourné au midi, et garantie avec soin des vents du nord, on vous fait admirer cette fécondité extraordinaire.

Vous élevez-vous sur les rochers voisins, les grands traits des monts font disparaître la miniature de la vallée. Les cabanes deviennent à peine visibles, et les compartiments cultivés ressemblent à des échantillons d'étoffes sur la carte d'un drapier.

On parle beaucoup des fleurs des montagnes, des violettes que l'on cueille au bord des glaciers, des fraises qui rougissent dans la neige, etc. Ce sont d'imperceptibles merveilles qui ne produisent aucun effet : l'ornement est trop petit pour des colosses.

Enfin, je suis bien malheureux, car je n'ai pu voir dans ces fameux chalets enchantés par l'imagination de J.J. Rousseau que de méchantes cabanes remplies du fumier des troupeaux, de l'odeur des fromages et du lait fermenté ; je n'y ai trouvé pour habitants que de misérables montagnards, qui se regardent comme en exil et aspirent à descendre dans la vallée.

De petits oiseaux muets, voletant de glaçons en glaçons, des couples assez rares de corbeaux et d'éperviers, animent à peine ces solitudes de neige et de pierre, où la chute de la pluie est presque toujours le seul mouvement qui frappe vos yeux. Heureux quand le pivert, annonçant l'orage, fait retentir sa voix cassée au fond d'un vieux bois de sapins ! Et pourtant ce triste signe de vie rend plus sensible la mort qui nous environne. Les chamois, les bouquetins, les lapins blancs sont presque entièrement détruits ; les marmottes mêmes deviennent rares, et le petit Savoyard est menacé de perdre son trésor. Les bêtes sauvages ont été remplacées sur les sommets des Alpes par des troupeaux de vaches, qui regrettent la plaine aussi bien que leurs maîtres. Couchés dans les herbages du pays de Caux, ces troupeaux offriraient une scène aussi belle, et ils auraient en outre le mérite de rappeler

les descriptions des poètes de l'antiquité.

Il ne reste plus qu'à parler du sentiment qu'on éprouve dans les montagnes. Eh bien, ce sentiment, selon moi, est fort pénible. Je ne puis être heureux là où je vois partout les fatigues de l'homme et ses travaux inouïs, qu'une terre ingrate refuse de payer. Le montagnard, qui sent son mal, est plus sincère que les voyageurs : il appelle la plaine le bon pays, et ne prétend pas que des rochers arrosés de ses sueurs, sans en être plus fertiles, soient ce qu'il y a de meilleur dans les distributions de la Providence. S'il est très attaché à sa montagne, cela tient aux relations merveilleuses que Dieu a établies entre nos peines, l'objet qui les cause et les lieux où nous les avons éprouvées ; cela tient aux souvenirs de l'enfance, aux premiers sentiments du coeur, aux douceurs et même aux rigueurs de la maison paternelle. Plus solitaire que les autres hommes, plus sérieux par l'habitude de souffrir, le montagnard appuie davantage sur tous les sentiments de sa vie. Il ne faut pas attribuer aux charmes des lieux qu'il habite l'amour extrême qu'il montre pour son pays : cet amour vient de la concentration de ses pensées et du peu d'étendue de ses besoins.

Mais les montagnes sont le séjour de la rêverie ? J'en doute ; je doute qu'on puisse rêver lorsque la promenade est une fatigue, lorsque l'attention que vous êtes obligé de donner à vos pas occupe entièrement votre esprit. L'amateur de la solitude qui bayerait aux chimères[5720] en gravissant le Montanvert pourrait bien tomber dans quelque puits comme l'astrologue qui prétendait lire au-dessus de sa tête et ne pouvait voir à ses pieds.

Je sais que les poètes ont désiré les vallées et les bois pour converser avec les Muses, Mais écoutons Virgile :

> Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes :
> Flumina amem sylvasque inglorius.

D'abord il se plairait aux champs, *rura mihi* ; il chercherait les vallées agréables, riantes, gracieuses, *vallibus amnes ;* il aimerait les fleuves*, flumina amem* (non pas les torrents), et

les forêts où il vivrait sans gloire, *sylvasque inglorius*. Ces forêts sont de belles futaies de chênes d'ormeaux, de hêtres, et non de tristes bois de sapins ; car il n'eût pas dit :

> *... Et ingenti ramorum protegat umbra*,

« Et d'un *feuillage épais*, ombragera ma tête. »

Et où veut-il que cette vallée soit placée ? Dans un lieu où il y aura de beaux souvenirs, des noms harmonieux, des traditions de la Fable et de l'Histoire :

> ... O ubi campi
> Sperchiusque et virginibus bacchata lacaenis
> Taygeta ! O qui me gelidis in vallibus Haemi
> Sistat !

Dieux ! que ne suis-je assis au bord du Sperchius !
Quand pourrai-je fouler les beaux vallons d'Hémus
Oh ! qui me portera sur le riant Taygète !

Il se serait fort peu soucié de la vallée de Chamouny, du glacier de Taconay, de la petite et de la grande Jorasse, de l'aiguille du Dru et du rocher de la Tête-Noire.

Enfin, si nous en croyons Rousseau et ceux qui ont recueilli ses erreurs sans hériter de son éloquence, quand on arrive au sommet des montagnes on se sent transformé en un autre homme. « Sur les hautes montagnes, dit Jean-Jacques, les méditations prennent un caractère grand, sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres... je doute qu'aucune agitation violente pût tenir contre un pareil séjour prolongé, etc. »

Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! Qu'il serait doux de pouvoir se délivrer de ses maux en s'élevant à quelques toises au-dessus de la plaine ! Malheureusement l'âme de l'homme est indépendante de l'air et des sites ; un coeur chargé de sa peine n'est pas moins pesant sur les hauts lieux que dans les vallées. L'antiquité, qu'il faut toujours citer quand il s'agit de

vérité de sentiments, ne pensait pas comme Rousseau sur les montagnes ; elle les représente au contraire comme le séjour de la désolation et de la douleur : si l'amant de Julie oublie ses chagrins parmi les rochers du Valais, l'époux d'Eurydice nourrit ses douleurs sur les monts de la Thrace. Malgré le talent du philosophe genevois, je doute que la voix de Saint-Preux retentisse aussi longtemps dans l'avenir que la lyre d'Orphée. Oedipe, ce parfait modèle des calamités royales, cette image accomplie de tous les maux de l'humanité, cherche aussi les sommets déserts :

> Il va,
> du Cythéron remontant vers les cieux,
> Sur le malheur de l'homme interroger les dieux.

Enfin, une autre antiquité plus belle encore et plus sacrée nous offre les mêmes exemples. L'Ecriture, qui connaissait mieux la nature de l'homme que les faux sages du siècle, nous montre toujours les grands infortunés, les prophètes, et Jésus-Christ même, se retirant au jour de l'affliction sur les hauts lieux. La fille de Jephté, avant de mourir, demande à son père la permission d'aller pleurer sa virginité sur les montagnes de la Judée : *Super montes assumam*, dit Jérémie, *fletum ac lamentum*. « Je m'élèverai sur les montagnes pour pleurer et gémir. » Ce fut sur le mont des Oliviers que Jésus-Christ but le calice rempli de toutes les douleurs et de toutes les larmes des hommes.

C'est une chose digne d'être observée que dans les pages les plus raisonnables d'un écrivain qui s'était établi le défenseur de la morale, on distingue encore des traces de l'esprit de son siècle. Ce changement supposé de nos dispositions intérieures selon le séjour que nous habitons tient secrètement au système de matérialisme que Rousseau prétendait combattre. On faisait de l'âme une espèce de plante soumise aux variations de l'air, et qui, comme un instrument, suivait et marquait le repos ou l'agitation de l'atmosphère. Eh ! comment Jean-Jacques lui-même aurait-il pu croire de bonne foi à cette influence salutaire des hauts lieux ? L'infortuné ne traîna-t-il pas sur les montagnes de la Suisse ses passions et

ses misères ?

Il n'y a qu'une seule circonstance où il soit vrai que les montagnes inspirent l'oubli des troubles de la terre : c'est lorsqu'on se retire loin du monde, pour se consacrer à la religion. Un anachorète qui se dévoue au service de l'humanité, un saint qui veut méditer les grandeurs de Dieu en silence, peuvent trouver la paix et la joie sur des roches désertes ; mais ce n'est point alors la tranquillité des lieux qui passe dans l'âme de ces solitaires, c'est au contraire leur âme qui répand sa sérénité dans la région des orages.

L'instinct des hommes a toujours été d'adorer l'Eternel sur les lieux élevés : plus près du ciel, il semble que la prière ait moins d'espace à franchir pour arriver au trône de Dieu. Il était resté, dans le christianisme des traditions de ce culte antique ; nos montagnes, et, à leur défaut, nos collines étaient chargées de monastères et de vieilles abbayes. Du milieu d'une ville corrompue, l'homme qui marchait peut-être à des crimes, ou du moins à des vanités, apercevait, en levant les yeux, des autels sur les coteaux voisins. La Croix, déployant au loin l'étendard de la pauvreté aux yeux du luxe, rappelait le riche à des idées de souffrance et de commisération. Nos poètes connaissaient bien peu leur art lorsqu'ils se moquaient de ces monts de Calvaire, de ces missions, de ces retraites qui retraçaient parmi nous les sites de l'Orient, les moeurs des solitaires de la Thébaïde, les miracles d'une religion divine et le souvenir d'une antiquité qui n'est point effacé par celui d'Homère.

Mais ceci rentre dans un autre ordre d'idées et de sentiments, et ne tient plus à la question générale que nous venons d'examiner. Après avoir fait la critique des montagnes, il est juste de finir par leur éloge. J'ai déjà observé qu'elles étaient nécessaires à un beau paysage, et qu'elles devaient former la chaîne dans les derniers plans d'un tableau. Leurs têtes chenues, leurs flancs décharnés, leurs membres gigantesques, hideux quand on les contemple de trop près, sont admirables lorsqu'au fond d'un horizon vaporeux ils s'arrondissent et se colorent dans une lumière fluide et dorée.

Ajoutons, si l'on veut, que les montagnes sont la source des fleuves, le dernier asile de la liberté dans les temps d'esclavage, une barrière utile contre les invasions et les fléaux de la guerre. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me force pas d'admirer les longues arêtes de rochers, les fondrières, les crevasses, les trous, les entortillements des vallées des Alpes. À cette condition je dirai qu'il y a des montagnes que je visiterais encore avec un plaisir extrême : ce sont celles de la Grèce et de la Judée. J'aimerais à parcourir les lieux dont mes nouvelles études me forcent de m'occuper chaque jour ; j'irais volontiers chercher sur le Tabor et le Taygète d'autres couleurs et d'autres harmonies, après avoir peint les monts sans renommée et les vallées inconnues du Nouveau Monde[5721].

VOYAGE EN AMERIQUE

François-René de Chateaubriand

(1827)

VOYAGES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Avertissement de l'édition de 1827
Préface
Introduction
Voyage en Amérique
Les Onondagas.
Lacs du Canada.
Journal sans date.
Histoire naturelle
- Castors.
- Ours.
- Cerf.
- Orignal.
- Bison.
- Fouine.
- Renards.
- Loups.
- Rat musqué.
- Carcajou.
- Oiseaux.
- Poissons.
- Serpents.
- Arbres et plantes.
- Abeilles.

Moeurs des sauvages
- Mariages, enfants, funérailles.
- Moissons, fêtes, récoltes de sucre d'érable, pêches, danses et jeux

Année, division et règlement du temps, calendrier naturel
Médecine
Langues indiennes
Chasse
La guerre
Religion
Gouvernement
Les Natchez.
Les Muscogulges.
Les Hurons et les Iroquois.
Etat actuel des sauvages
Conclusion. – Etats-Unis
Conclusion. – Républiques espagnoles
Conclusion. – Fin du voyage

Avertissement de l'édition de 1827

Je n'ai rien à dire de particulier sur le Voyage en Amérique qu'on va lire ; le récit en est tiré, comme le sujet des Natchez, du manuscrit original des Natchez mêmes : ce Voyage porte en soi son commentaire et son histoire.

Mes différents ouvrages offrent d'assez fréquents souvenirs de ma course en Amérique : j'avais d'abord songé à les recueillir et à les placer sous leur date dans ma narration ; mais j'ai renoncé à ce parti, pour éviter un double emploi. Je me suis contenté de rappeler ces passages ; j'en ai pourtant cité quelques-uns, lorsqu'ils m'ont paru nécessaires à l'intelligence du texte et qu'ils n'ont pas été trop longs.

Je donne dans l'*Introduction* un fragment des *Mémoires de ma vie*, afin de familiariser le lecteur avec le jeune voyageur qu'il doit suivre outre-mer. J'ai corrigé avec soin la partie déjà écrite ; la partie qui relate les faits postérieurs à l'année 1791, et qui nous amène jusqu'à nos jours, est entièrement neuve.

En parlant des républiques espagnoles, j'ai raconté (en tout ce qu'il m'était permis de raconter) ce que j'aurais désiré faire dans l'intérêt de ces Etats naissants, lorsque ma position politique me donnait quelque influence sur les destinées des peuples.

Je n'ai point été assez téméraire pour toucher à ce grand sujet avant de m'être entouré des lumières dont j'avais besoin. Beaucoup de volumes imprimés et de mémoires inédits m'ont servi à composer une douzaine de pages. J'ai consulté des hommes qui ont voyagé et résidé dans les républiques espagnoles : je dois à l'obligeance de M. le chevalier d'Esménard des renseignements précieux sur les emprunts américains.

La préface qui précède le *Voyage en Amérique* est une espèce d'histoire des voyages : elle présente au lecteur le tableau général de la science géographique, et, pour ainsi dire, la feuille de route de l'homme sur le globe.

Quant à mes voyages en Italie, il n'y a de connu du public que ma lettre adressée de Rome à M. de Fontanes, et quelques pages sur le Vésuve : les lettres et les notes qu'on trouvera réunies à ces opuscules n'avaient point encore été publiées.

Les Cinq jours en Auvergne, morceau inédit, suivent, dans l'ordre chronologique, les Lettres et les Notes sur l'Italie.

Le Voyage au Mont Blanc parut en 1806, peu de mois avant mon départ pour la Grèce.

Préface[5722]

Les voyages sont une des sources de l'histoire : l'histoire des nations étrangères vient se placer, par la narration des voyageurs, auprès de l'histoire particulière de chaque pays.

Les voyages remontent au berceau de la société : les livres de Moïse nous représentent les premières migrations des hommes. C'est dans ces livres que nous voyons le patriarche conduire ses troupeaux aux plaines de Chanaan, l'Arabe errer dans ses solitudes de sable, et le Phénicien explorer les mers.

Moïse fait sortir la seconde famille des hommes des montagnes de l'Arménie ; ce point est central par rapport aux trois grandes races, jaune, noire et blanche : les Indiens, les Nègres et les Celtes ou autres peuples du Nord.

Les peuples pasteurs se retrouvent dans Sem, les peuples commerçants dans Cham, les peuples militaires dans Japhet. Moïse peupla l'Europe des descendants de Japhet : les Grecs et les Romains donnent Japetus pour père à l'espèce humaine.

Homère, soit qu'il ait existé un poète de ce nom, soit que les ouvrages qu'on lui attribue n'offrent qu'un recueil des traditions de la Grèce, Homère nous a laissé dans l’Odyssée le récit d'un voyage ; il nous transmet aussi les idées que l'on avait dans cette première antiquité sur la configuration de la terre : selon ces idées, la terre représentait un disque environné par le fleuve Océan. Hésiode a la même cosmographie.

Hérodote, le père de l'histoire comme Homère est le père de la poésie, était comme Homère un voyageur. Il parcourut le monde connu de son temps. Avec quel charme n'a-t-il pas décrit les moeurs des peuples ! On n'avait encore que quelques cartes côtières des navigateurs phéniciens et la mappemonde d'Anaximandre corrigée par Hécatée : Strabon

cite un itinéraire du monde de ce dernier.

Hérodote ne distingue bien que deux parties de la terre, l'Europe et l'Asie ; la Libye ou l'Afrique ne semblerait, d'après ses récits, qu'une vaste péninsule de l'Asie. Il donne les routes de quelques caravanes dans l'intérieur de la Libye, et la relation succincte d'un voyage autour de l'Afrique. Un roi d'Egypte, Nécos, fit partir des Phéniciens du golfe Arabique : ces Phéniciens revinrent en Egypte par les colonnes d'Hercule ; ils mirent trois ans à accomplir leur navigation, et ils racontèrent qu'ils avaient vu le soleil à leur droite. Tel est le fait rapporté par Hérodote.

Les anciens eurent donc, comme nous, deux espèces de voyageurs : les uns parcouraient la terre, les autres les mers. À peu près à l'époque où Hérodote écrivait, le Carthaginois Hannon accomplissait son Périple. Il nous reste quelque chose du recueil fait par Scylax des excursions maritimes de son temps.

Platon nous a laissé le roman de cette Atlantide, où l'on a voulu retrouver l'Amérique. Eudoxe, compagnon de voyage du philosophe, composa un itinéraire universel, dans lequel il lia la géographie à des observations astronomiques.

Hippocrate visita les peuples de la Scythie : il appliqua les résultats de son expérience au soulagement de l'espèce humaine.

Xénophon tient un rang illustre parmi ces voyageurs armés qui ont contribué à nous faire connaître la demeure que nous habitons.

Aristote, qui devançait la marche des lumières, tenait la terre pour sphérique ; il en évaluait la circonférence à quatre cent mille stades ; il croyait, ainsi que Christophe Colomb le crut, que les côtes de l'Hespérie étaient en face de celles de l'Inde. Il avait une idée vague de l'Angleterre et de l'Irlande, qu'il nomme Albion et Jerne ; les Alpes ne lui étaient point inconnues, mais il les confondait avec les Pyrénées.

Dicéarque, un de ses disciples, fit une description charmante de la Grèce, dont il nous reste quelques fragments, tandis qu'un autre disciple d'Aristote, Alexandre le Grand, allait

porter le nom de cette Grèce jusque sur les rivages de l'Inde. Les conquêtes d'Alexandre opérèrent une révolution dans les sciences comme chez les peuples.

Androstène, Néarque et Onésicritus reconnurent les côtes méridionales de l'Asie. Après la mort du fils de Philippe, Séleucus Nicanor pénétra jusqu'au Gange ; Patrocle, un de ses amiraux, navigua sur l'océan Indien. Les rois grecs de l'Egypte ouvrirent un commerce direct avec l'Inde et la Taprobane ; Ptolémée Philadelphe envoya dans l'Inde des géographes et des flottes ; Timosthène publia une description de tous les ports connus, et Eratosthène donna des bases mathématiques à un système complet de géographie. Les caravanes pénétraient ainsi dans l'Inde par deux routes : l'une se terminait à Palibothra en descendant le Gange ; l'autre tournait les monts Imaüs.

L'astronome Hipparque annonça une grande terre qui devait joindre l'Inde à l'Afrique : on y verra si l'on veut l'univers de Colomb.

La rivalité de Rome et de Carthage rendit Polybe voyageur, et lui fit visiter les côtes de l'Afrique jusqu'au mont Atlas, afin de mieux connaître le peuple dont il voulait écrire l'histoire. Eudoxe de Cyzique tenta, sous le règne de Ptolémée Physcon et de Ptolémée Lathyre, de faire le tour de l'Afrique par l'ouest ; il chercha aussi une route plus directe pour passer des ports du golfe Arabique aux ports de l'Inde.

Cependant les Romains, en étendant leurs conquêtes vers le nord, levèrent de nouveaux voiles : Pythéas de Marseille avait déjà touché à ces rivages d'où devaient venir les destructeurs de l'empire des Césars. Pythéas navigua jusque dans les mers de la Scandinavie, fixa la position du cap Sacré et du cap Calbium (Finistère) en Espagne, reconnut l'île Uxisama (Ouessant), celle d'Albion, une des Cassitérides des Carthaginois, et surgit à cette fameuse Thulé dont on a voulu faire l'Islande, mais qui, selon toute apparence, est la côte du Jutland.

Jules César éclaircit la géographie des Gaules, commença la découverte de la Germanie et des côtes de l'île des Bretons :

Germanicus porta les aigles romaines aux rives de l'Elbe.

Strabon, sous le règne d'Auguste, renferma dans un corps d'ouvrage les connaissances antérieures des voyageurs et celles qu'il avait lui-même acquises. Mais si sa géographie enseigne des choses nouvelles sur quelque partie du globe, elle fait rétrograder la science sur quelques points : Strabon distingue les îles Cassitérides de la Grande-Bretagne, et il a l'air de croire que les premières (qui ne peuvent être dans cette hypothèse que les Sorlingues) produisaient l'étain : or l'étain se tirait des mines de Cornouailles ; et lorsque le géographe grec écrivait, il y avait déjà longtemps que l'étain d'Albion arrivait au monde romain à travers les Gaules.

Dans la Gaule ou la Celtique, Strabon supprime à peu près la péninsule armoricaine ; il ne connaît point la Baltique, quoiqu'elle passât déjà pour un grand lac salé, le long duquel on trouvait la côte de l'Ambre jaune, la Prusse d'aujourd'hui.

À l'époque où florissait Strabon, Hippalus fixa la navigation de l'Inde par le golfe Arabique, en expérimentant les vents réguliers que nous appelons moussons : un de ces vents, le vent du sud-ouest, celui qui conduisait dans l'Inde, prit le nom d’Hippale. Des flottes romaines partaient régulièrement du port de Bérénice vers le milieu de l'été, arrivaient en trente jours au port d'Océlis ou à celui de Cané dans l'Arabie, et de là en quarante jours à Muziris, premier entrepôt de l'Inde. Le retour, en hiver, s'accomplissait dans le même espace de temps ; de sorte que les anciens ne mettaient pas cinq mois pour aller aux Indes et pour en revenir. Pline et le Périple de la mer Erythréenne (dans les petits géographes) fournissent ces détails curieux.

Après Strabon, Denis le Périégète, Pomponius Mela, Isidore de Charax, Tacite et Pline, ajoutent aux connaissances déjà acquises sur les nations. Pline surtout est précieux par le nombre des voyages et des relations qu'il cite. En le lisant nous voyons que nous avons perdu une description complète de l'empire romain faite par ordre d'Agrippa, gendre d'Auguste ; que nous avons perdu également des Commentaires sur l'Afrique par le roi Juba, commentaires

extraits des livres carthaginois ; que nous avons perdu une relation des îles Fortunées par Statius Sebosus, des *Mémoires sur l'Inde* par Sénèque, un Périple de l'historien Polybe, trésors à jamais regrettables. Pline sait quelque chose du Thibet ; il fixe le point oriental du monde à l'embouchure du Gange ; au nord, il entrevoit les Orcades ; il connaît la Scandinavie et donne le nom de golfe Codan à la mer Baltique.

Les anciens avaient à la fois des cartes routières et des espèces de livres de poste : Végèse distingue les premières par le nom de *picta*, et les seconds par celui d'*annotata*. Trois de ces itinéraires nous restent : l'Itinéraire d'Antonin, l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem et la Table de Peutinger. Le haut de cette table, qui commençait à l'ouest, a été déchiré ; la Péninsule espagnole manque, ainsi que l'Afrique occidentale ; mais la table s'étend à l'est jusqu'à l'embouchure du Gange, et marque des routes dans l'intérieur de l'Inde.

Cette carte a vingt-et-un pieds de long sur un pied de large ; c'est une zone ou un grand chemin du monde antique.

Voilà à quoi se réduisaient les travaux et les connaissances des voyageurs et des géographes avant l'apparition de l'ouvrage de Ptolémée. Le monde d'Homère était une île parfaitement ronde, entourée, comme nous l'avons dit, du fleuve Océan. Hérodote fit de ce monde une plaine sans limites précises, Eudoxe de Cnide le transforma en un globe d'à peu près treize mille stades de diamètre ; Hipparque et Strabon lui donnèrent deux cent cinquante-deux mille stades de circonférence, de huit cent trente-trois stades au degré. Sur ce globe on traçait un carré, dont le long côté courait d'occident en orient ; ce carré était divisé par deux lignes, qui se coupaient à angle droit : l'une, appelée le diaphragme, marquait de l'ouest à l'est la longueur ou la longitude de la terre ; elle avait soixante-dix-sept mille huit cents stades ; l'autre, d'une moitié plus courte, indiquait du nord au sud la largeur ou la latitude de cette terre ; les supputations commencent au méridien d'Alexandrie. Par cette géographie, qui faisait la terre beaucoup plus longue que large, on voit d'où nous sont venues ces expressions impropres de longitude et de

latitude.

Dans cette carte du monde habité se plaçaient l'Europe, l'Asie et l'Afrique : l'Afrique et l'Asie se joignaient aux régions australes, ou étaient séparées par une mer qui raccourcissait extrêmement l'Afrique. Au nord les continents se terminaient à l'embouchure de l'Elbe, au sud vers les bords du Niger, à l'ouest au cap Sacré en Espagne, et à l'est aux bouches du Gange ; sous l'équateur une zone torride, sous les pôles une zone glacée, étaient réputées inhabitables.

Il est curieux de remarquer que presque tous ces peuples appelés barbares, qui firent la conquête de l'empire romain et d'où sont sorties les nations modernes, habitaient au delà des limites du monde connu de Pline et de Strabon, dans des pays dont on ne soupçonnait pas même l'existence.

Ptolémée, qui tomba néanmoins dans de graves erreurs, donna des bases mathématiques à la position des lieux. On voit paraître dans son travail un assez grand nombre de nations sarmates. Il indique bien le Volga, et redescend jusqu'à la Vistule.

En Afrique il confirme l'existence du Niger, et peut-être nomme-t-il Tombouctou dans Tucabath ; il cite aussi un grand fleuve qu'il appelle Gyr.

En Asie, son pays des Sines n'est point la Chine, mais probablement le royaume de Siam. Ptolémée suppose que la terre d'Asie, se prolongeant vers le midi, se joint à une terre inconnue, laquelle terre se réunit par l'ouest à l'Afrique. Dans la Sérique de ce géographe il faut voir le Thibet, lequel fournit à Rome la première grosse soie.

Avec Ptolémée finit l'histoire des voyages des anciens, et Pausanias nous fait voir le dernier cette Grèce antique, dont le génie s'est noblement réveillé de nos jours à la voix de la civilisation nouvelle. Les nations barbares paraissent, l'empire romain s'écroule ; de la race des Goths, des Francs, des Huns, des Slaves, sortent un autre monde et d'autres voyageurs.

Ces peuples étaient eux-mêmes de grandes caravanes armées, qui des rochers de la Scandinavie et des frontières de la Chine marchaient à la découverte de l'empire romain. Ils

venaient apprendre à ces prétendus maîtres du monde qu'il y avait d'autres hommes que les esclaves soumis au joug des Tibère et des Néron ; ils venaient enseigner leur pays aux géographes du Tibre : il fallut bien placer ces nations sur la carte ; il fallut bien croire à l'existence des Goths et des Vandales quand Alaric et Genseric eurent écrit leurs noms sur les murs du Capitole. Je ne prétends point raconter ici les migrations et les établissements des barbares ; je chercherai seulement dans les débris qu'ils entassèrent les anneaux de la chaîne qui lie les voyageurs anciens aux voyageurs modernes.

Un déplacement notable s'opéra dans les investigations géographiques par le déplacement des peuples. Ce que les anciens nous font le mieux connaître, c'est le pays qu'ils habitaient ; au delà des frontières de l'Empire Romain tout est pour eux déserts et ténèbres. Après l'invasion des barbares nous ne savons presque plus rien de la Grèce et de l'Italie, mais nous commençons à pénétrer les contrées qui enfantèrent les destructeurs de l'ancienne civilisation. Trois sources reproduisirent les voyages parmi les peuples établis sur les ruines du monde romain : le zèle de la religion, l'ardeur des conquêtes, l'esprit d'aventures et d'entreprises, mêlé à l'avidité du commerce.

Le zèle de la religion conduisit les premiers comme les derniers missionnaires dans les pays les plus lointains. Avant le IVe siècle, et pour ainsi dire du temps des apôtres, qui furent eux-mêmes des pèlerins, les prêtres du vrai Dieu portaient de toutes parts le flambeau de la foi. Tandis que le sang des martyrs coulait dans les amphithéâtres, des ministres de paix prêchaient la miséricorde aux vengeurs du sang chrétien : les conquérants étaient déjà en partie conquis par l'Evangile lorsqu'ils arrivèrent sous les murs de Rome.

Les ouvrages des Pères de l'Eglise mentionnent une foule de pieux voyageurs. C'est une mine que l'on n'a pas assez fouillée, et qui sous le seul rapport de la géographie et de l'histoire des peuples renferme des trésors. Un moine Egyptien, dès le Ve siècle de notre ère, parcourut l'Ethiopie et composa une topographie du monde chrétien ; un Arménien, du nom de

Chorenenzis, écrivit un ouvrage géographique. L'historien des Goths, Jornandès, évêque de Ravenne, dans son histoire et dans son livre de *Origine mundi*, consigne, au VIe siècle, des faits importants sur les pays du nord et de l'est de l'Europe. Le diacre Varnefrid publia une histoire des Lombards ; un autre Goth, l'Anonyme de Ravenne, donna un siècle plus tard la description générale du monde. L'apôtre de l'Allemagne, saint Boniface, envoyait au pape des espèces de mémoires sur les peuples de l'Esclavonie. Les Polonais paraissent pour la première fois sous le règne d'Othon II, dans les huit livres de la précieuse Chronique de Ditmar. Saint Otton, évêque de Bemberg, sur l'invitation d'un ermite espagnol appelé Bernard, prêche la foi en parcourant la Prusse. Otton vit la Baltique, et fut étonné de la grandeur de cette mer. Nous avons malheureusement perdu le journal du voyage que fit, sous Louis le Débonnaire, en Suède et en Danemark Anscaire, moine de Corbie, à moins toutefois que ce journal, qui fut envoyé à Rome en 1260, n'existe dans la bibliothèque du Vatican. Adam de Brême a puisé dans cet ouvrage une partie de sa propre relation des royaumes du Nord ; il mentionne de plus la Russie, dont Kiow était la capitale, bien que dans les Sagas l'empire russe soit nommé Gardavike, et que Holmgard, aujourd'hui Novogorod, soit désigné comme la principale cité de cette empire naissant.

Giraud Barry, Dicuil retracent l'un le tableau de la principauté de Galles et de l'Irlande sous le règne de Henri II ; l'autre retourne à l'examen des mesures de l'empire romain sous Théodose.

Nous avons des cartes du moyen âge : un tableau topographique de toutes les provinces du Danemark, vers l'an 1231, sept cartes du royaume d'Angleterre et des îles voisines, dans le XIIe siècle, et le fameux livre connu sous le nom de Doomsdaybook, entrepris par ordre de Guillaume le Conquérant. On trouve dans cette statistique le cadastre des terres cultivées, habitées ou désertes de l'Angleterre, le nombre des habitants libres ou serfs, et jusqu'à celui des troupeaux et des ruches d'abeilles. Sur ces cartes sont

grossièrement dessinées les villes et les abbayes : si d'un côté ces dessins nuisent aux détails géographiques, d'un autre côté ils donnent une idée des arts de ce temps.

Les pèlerinages à la Terre Sainte forment une partie considérable des monuments graphiques du moyen âge. Ils eurent lieu dès le IVe siècle, puisque saint Jérôme assure qu'il venait à Jérusalem des pèlerins de l'Inde, de l'Ethiopie, de la Bretagne et de l'Hibernie ; il paraît même que l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem avait été composé vers l'an 333, pour l'usage des pèlerins des Gaules.

Les premières années du VIe siècle nous fournissent l'Itinéraire d'Antonin de Plaisance. Après Antonin vient, dans le VIIe siècle, saint Arculfe, dont Adamannus écrivit la relation ; au VIIIe siècle nous avons deux voyages à Jérusalem de saint Guilbaud, et une relation des lieux saints par le vénérable Bède ; au IXe siècle, Bernard Lemoine ; aux Xe et XIe siècles, Olderic, évêque d'Orléans, le Grec Eugisippe, et enfin Pierre l'Ermite.

Alors commencent les croisades : Jérusalem demeure entre les mains des princes français pendant quatre-vingt-huit ans. Après la reprise de Jérusalem par Saladin, les fidèles continuèrent à visiter la Palestine, et depuis Focas dans le XIIIe siècle, jusqu'à Pococke, dans le XVIIIe, les pèlerinages se succèdent sans interruption.

Avec les croisades on vit renaître ces historiens voyageurs dont l'antiquité avait offert les modèles. Raymond d'Agiles, chanoine de la cathédrale du Puy en Velay, accompagna le célèbre évêque Adhémar à la première croisade : devenu chapelain du comte de Toulouse, il écrivit avec Pons de Balazun brave chevalier, tout ce dont il fut témoin sur la route et à la prise de Jérusalem. Raoul de Caen, loyal serviteur de Tancrède, nous peint la vie de ce chevalier : Robert Lemoine se trouva au siège de Jérusalem.

Soixante ans plus tard, Foulcher de Chartres et Odon de Deuil allèrent aussi en Palestine : le premier avec Baudouin, roi de Jérusalem, le second avec Louis VII, roi de France. Jacques de Vitry devint évêque de Saint-Jean-d'Acre.

Guillaume de Tyr, qui s'éleva vers la fin du royaume de Jérusalem, passa sa vie sur les chemins de l'Europe et de l'Asie. Plusieurs historiens de nos vieilles chroniques furent ou des moines et des prélats errants, comme Raoul, Glaber et Flodoard, ou des guerriers, tels que Nithard, petit-fils de Charlemagne, Guillaume de Poitiers, Ville-Hardouin, Joinville, et tant d'autres qui racontent leurs expéditions lointaines. Pierre Devaulx-Cernay était une espèce d'ermite dans les effroyables camps de Simon de Montfort.

Une fois arrivé aux chroniques en langue vulgaire, on doit surtout remarquer Froissart, qui n'écrivit, à proprement parler, que ses voyages : c'était en chevauchant qu'il traçait son histoire. Il passait de la cour du roi d'Angleterre à celle du roi de France, et de celle-ci à la petite cour chevaleresque des comtes de Foix. « Quand j'eus séjourné en la cité de Paumiers trois jours, me vint d'aventure un chevalier du comte de Foix qui revenait d'Avignon, lequel on appelait messire Espaing du Lyon, vaillant homme et sage et beau chevalier, et pouvait alors être en âge de cinquante ans. Je me mis en sa compagnie, et fumes six jours sur le chemin. En chevauchant, ledit chevalier (puisqu'il avait dit au matin ses oraisons) se devisait le plus du jour à moi, en demandant des nouvelles : aussi, quand je lui en demandais, il m'en répondait, etc. » On voit Froissart arriver dans de grands hôtels, dîner à peu près aux heures où nous dînons, aller au bain, etc. L'examen des voyages de cette époque me porte à croire que la civilisation domestique du XIVe siècle était infiniment plus avancée que nous ne nous l'imaginons.

En retournant sur nos pas, au moment de l'invasion de l'Europe civilisée par les peuples du Nord, nous trouvons les voyageurs et les géographes arabes qui signalent dans les mers des Indes des rivages inconnus des anciens : leurs découvertes furent aussi fort importantes en Afrique : Massudi, Ibn-Haukal, Al-Edrisi, Ibn-Alouardi, Hamdoullah, Abulféda, El-Bakoui, donnent des descriptions très étendues de leur propre patrie et des contrées soumises aux armes des Arabes. Ils voyaient au nord de l'Asie un pays affreux, qu'entourait une

muraille énorme, et un château de Gog et de Magog. Vers l'an 715, sous le calife Walid, les Arabes connurent la Chine, où ils envoyèrent par terre des marchands et des ambassadeurs : ils y pénétrèrent aussi par mer dans le IXe siècle : Wahab et Abuzaïd abordèrent à Canton. Dès l'an 850 les Arabes avaient un agent commercial dans la province de ce nom ; ils commerçaient avec quelques villes de l'intérieur, et, chose singulière ! ils y trouvèrent des communautés chrétiennes.

Les Arabes donnaient à la Chine plusieurs noms : le Cathai comprenait les provinces du nord, le Tchin ou le Sin les provinces du midi. Introduits dans l'Inde, sous la protection de leurs armes, les disciples de Mahomet parlent dans leurs récits des belles vallées de Cachemire aussi pertinemment que des voluptueuses vallées de Grenade. Ils avaient jeté des colonies dans plusieurs îles de la mer de l'Inde, telles que Madagascar et les Moluques, où les Portugais les trouvèrent après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance.

Tandis que les marchands militaires de l'Asie faisaient, à l'orient et au midi, des découvertes inconnues à l'Europe subjuguée par les barbares, ceux de ces barbares restés dans leur première patrie, les Suédois, les Norvégiens, les Danois, commençaient au nord et à l'ouest d'autres découvertes, également ignorées de l'Europe franque et germanique. Other le Norvégien s'avançait jusqu'à la mer Blanche, et Wulfstan le Danois décrivait la mer Baltique, qu'Eginbard avait déjà décrite, et que les Scandinaves appelaient le Lac salé de l'Est. Wulfstan raconte que les Estiens, ou peuples qui habitaient à l'orient de la Vistule, buvaient le lait de leurs juments comme les Tartares, et qu'ils laissaient leur héritage aux meilleurs cavaliers de leur tribu.

Le roi Alfred nous a conservé l'abrégé de ces relations. C'est lui qui le premier a divisé la Scandinavie en provinces ou royaumes tels que nous les connaissons aujourd'hui. Dans les langues gothiques, la Scandinavie portait le nom de Mannaheim, ce qui signifie pays des hommes, et ce que le latin du VIe siècle a traduit énergiquement par l'équivalent de ces mots : fabrique du genre humain.

Les pirates normands établirent en Irlande les colonies de Dublin, d'Ulster et de Connaught ; ils explorèrent et soumirent les îles de Shetland, les Orcades et les Hébrides ; ils arrivèrent aux îles Feroer, à l'Islande, devenue les archives de l'histoire du Nord ; au Groenland, qui fut habité alors et habitable, et enfin peut-être à l'Amérique. Nous parlerons plus tard de cette découverte ainsi que du voyage et de la carte des deux frères Zeni.

Mais l'empire des califes s'était écroulé ; de ses débris s'étaient formées plusieurs monarchies : le royaume des Aglabites et ensuite des Fatimites en Egypte, les despotats d'Alger, de Fez, de Tripoli, de Maroc, sur les côtes d'Afrique. Les Turcomans, convertis à l'islamisme, soumirent l'Asie occidentale depuis la Syrie jusqu'au mont Casbhar. La puissance ottomane passa en Europe, effaça les dernières traces du nom romain, et poussa ses conquêtes jusqu'au delà du Danube.

Gengis-Kan paraît, l'Asie est bouleversée et subjuguée de nouveau. Oktaï-Kan détruit le royaume des Cumanes et des Nioutchis ; Mangu s'empare du califat de Bagdad ; Kublaï-Kan envahit la Chine et une partie de l'Inde. De cet empire Mongol, qui réunissait sous un même joug l'Asie presque entière, naissent tous les kanats que les Européens rencontrèrent dans l'Inde.

Les princes européens, effrayés de ces Tartares qui avaient étendu leurs ravages jusque dans la Pologne, la Silésie et la Hongrie, cherchèrent à connaître les lieux d'où partait ce prodigieux mouvement : les papes et les rois envoyèrent des ambassadeurs à ces nouveaux fléaux de Dieu. Ascelin, Carpin, Rubruquis, pénétrèrent dans le pays des Mongols. Rubruquis trouva que Caracorum, ville capitale de ce kan maître de l'Asie, avait à peu près l'étendue du village de Saint-Denis : elle était environnée d'un mur de terre ; on y voyait deux mosquées et une église chrétienne.

Il y eut des itinéraires de la Grande-Tartarie à l'usage des missionnaires : André Lusimel prêcha le christianisme aux Mongols ; Ricold de Monte-Crucis pénétra aussi dans la

Tartarie.

Le rabbin Benjamin de Tudèle a laissé une relation de ce qu'il a vu ou de ce qu'il a entendu dire sur les trois parties du monde (1160).

Enfin Marc-Paul, noble Vénitien, ne cessa de parcourir l'Asie pendant près de vingt-six années. Il fut le premier Européen qui pénétra dans la Chine, dans l'Inde au delà du Gange, et dans quelques îles de l'océan Indien (1271-95). Son ouvrage devint le manuel de tous les marchands en Asie et de tous les géographes en Europe.

Marc-Paul cite Pékin et Nankin ; il nomme encore une ville de Quinsaï, la plus grande du monde : on comptait douze mille ponts sur les canaux dont elle était traversée ; on y consommait par jour quatre-vingt-quatorze quintaux de poivre. Le voyageur vénitien fait mention dans ses récits de la porcelaine ; mais il ne parle point du thé : c'est lui qui nous a fait connaître le Bengale, le Japon, l'île de Bornéo, et la mer de la Chine, où il compte sept mille quatre cent quarante îles, riches en épiceries.

Ces princes tartares ou mongols, qui dominèrent l'Asie et passèrent dans quelques provinces de l'Europe, ne furent pas des princes sans mérite ; ils ne sacrifiaient ni ne réduisaient leurs prisonniers en esclavage. Leurs camps se remplirent d'ouvriers européens, de missionnaires, de voyageurs, qui occupèrent même sous leur domination des emplois considérables. On pénétrait avec plus de facilité dans leur empire que dans ces contrées féodales où un abbé de Clugny tenait les environs de Paris pour une contrée si lointaine et si peu connue, qu'il n'osait s'y rendre.

Après Marc-Paul, vinrent Pegoletti, Oderic, Mandeville, Clavijo, Josaphat, Barbaro : ils achevèrent de décrire l'Asie. Alors on allait souvent par terre à Pékin ; les frais du voyage s'élevaient de 300 à 350 ducats. Il y avait un papier monnaie en Chine ; on le nommait *babisci* ou *balis*.

Les Génois et les Vénitiens firent le commerce de l'Inde et de la Chine en caravanes par deux routes différentes : Pegoletti marque dans le plus grand détail les stations d'une

des routes (1353). En 1312 on rencontre à Pékin un évêque appelé Jean de Monte Corvino.

Cependant le temps marchait : la civilisation faisait des progrès rapides : des découvertes dues au hasard ou au génie de l'homme séparaient à jamais les siècles modernes des siècles antiques, et marquaient d'un sceau nouveau les générations nouvelles. La boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, étaient trouvées pour guider le navigateur, le défendre et conserver le souvenir de ses périlleuses expéditions.

Les Grecs et les Romains avaient été nourris aux bords de cette étendue d'eau intérieure qui ressemble plutôt à un grand lac qu'à un océan : l'empire ayant passé aux barbares, le centre de la puissance politique se trouva placé principalement en Espagne, en France et en Angleterre, dans le voisinage de cette mer Atlantique qui baignait, vers l'occident, des rivages inconnus. Il fallut donc s'habituer à braver les longues nuits et les tempêtes, à compter pour rien les saisons, à sortir du port dans les jours de l'hiver comme dans les jours de l'été, à bâtir des vaisseaux dont la force fût en proportion de celle du nouveau Neptune contre lequel ils avaient à lutter.

Nous avons déjà dit un mot des entreprises hardies de ces pirates du Nord qui, selon l'expression d'un panégyriste, semblaient avoir vu le fond de l'abîme à découvert ; d'une autre part les républiques formées en Italie des ruines de Rome, du débris des royaumes des Goths, des Vandales et des Lombards, avaient continué et perfectionné l'ancienne navigation de la Méditerranée. Les flottes vénitiennes et génoises avaient porté les croisés en Egypte, en Palestine, à Constantinople, dans la Grèce ; elles étaient allées chercher à Alexandrie et dans la mer Noire les riches productions de l'Inde.

Enfin, les Portugais poursuivaient en Afrique les Maures, déjà chassés des rives du Tage ; il fallait des vaisseaux pour suivre et nourrir le long des côtes les combattants. Le cap Nunez arrêta longtemps les pilotes ; Jilianez le doubla en 1433 ; l'île de Madère fut découverte ou plutôt retrouvée ; les

Açores émergèrent du sein des flots ; et comme on était toujours persuadé, d'après Ptolémée, que l'Asie s'approchait de l'Afrique, on prit les Açores pour les îles qui, selon Marc-Paul, bordaient l'Asie dans la mer des Indes. On a prétendu qu'une statue équestre, montrant l'occident du doigt, s'élevait sur le rivage de l'île de Corvo ; des monnaies phéniciennes ont été aussi rapportées de cette île.

Du cap Nunez les Portugais surgirent au Sénégal ; ils longèrent successivement les îles du Cap-Vert, la côte de Guinée, le cap Mesurado au midi de Sierra-Leone, le Benin et le Congo. Barthélémy Diaz atteignit en 1486 le fameux cap des Tourmentes, qu'on appela bientôt d'un nom plus propice.

Ainsi fut reconnue cette extrémité méridionale de l'Afrique qui, d'après les géographes grecs et romains, devait se réunir à l'Asie. Là s'ouvraient les régions mystérieuses où l'on n'était entré jusque alors que par cette mer des prodiges qui vit Dieu et s'enfuit : *Mare vidit et fugit*.

« Un spectre immense, épouvantable, s'élève devant nous : son attitude est menaçante, son air farouche, son teint pâle, sa barbe épaisse et fangeuse ; sa chevelure est chargée de terre et de gravier, ses lèvres sont noires, ses dents livides ; sous d'épais sourcils, ses yeux roulent étincelants. (...)

« Il parle : sa voix formidable semble sortir des gouffres de Neptune. (...)

« Je suis le génie des tempêtes, dit-il ; j'anime ce vaste promontoire que les Ptolémée, les Strabon, les Pline et les Pomponius, qu'aucun de vos savants n'a connu. Je termine ici la terre africaine, à cette cime qui regarde le pôle antarctique, et qui, jusqu'à ce jour, voilée aux yeux des mortels, s'indigne en ce moment de votre audace. (...)

« De ma chair desséchée, de mes os convertis en rochers, les dieux, les inflexibles dieux ont formé le vaste promontoire qui domine ces vastes ondes. (...)

« À ces mots, il laissa tomber un torrent de larmes, et disparut. Avec lui s'évanouit la nuée ténébreuse, et la mer sembla pousser un long gémissement[5723]. »

Vasco de Gama, achevant une navigation d'éternelle

mémoire, aborda en 1498 à Calicut, sur la côte de Malabar.

Tout change alors sur le globe ; le monde des anciens est détruit. La mer des Indes n'est plus une mer intérieure, un bassin entouré par les côtes de l'Asie et de l'Afrique ; c'est un océan qui d'un coté se joint à l'Atlantique, de l'autre aux mers de la Chine et à une mer de l'Est, plus vaste encore. Cent royaumes civilisés, arabes ou indiens, mahométans ou idolâtres, des îles embaumées d'aromates précieux, sont révélés aux peuples de l'Occident. Une nature toute nouvelle apparaît ; le rideau qui depuis des milliers de siècles cachait une partie du monde se lève : on découvre la patrie du soleil, le lieu d'où il sort chaque matin pour dispenser la lumière ; on voit à nu ce sage et brillant Orient dont l'histoire se mêlait pour nous aux voyages de Pythagore, aux conquêtes d'Alexandre, aux souvenirs des croisades, et dont les parfums nous arrivaient à travers les champs de l'Arabie et les mers de la Grèce. L'Europe lui envoya un poète pour le saluer, le chanter et le peindre ; noble ambassadeur de qui le génie et la fortune semblaient avoir une sympathie secrète avec les régions et les destinées des peuples de l'Inde ! Le poète du Tage fit entendre sa triste et belle voix sur les rivages du Gange ; il leur emprunta leur éclat, leur renommée et leurs malheurs : il ne leur laissa que leurs richesses.

Et c'est un petit peuple, enfermé dans un cercle de montagnes à l'extrémité occidentale de l'Europe, qui se fraya le chemin à la partie la plus pompeuse de la demeure de l'homme.

Et c'est un autre peuple de cette même péninsule, un peuple non encore arrivé à la grandeur dont il est déchu ; c'est un pauvre pilote génois, longtemps repoussé de toutes les cours, qui découvrit un nouvel univers aux portes du Couchant, au moment où les Portugais abordaient les champs de l'Aurore.

Les anciens ont-ils connu l'Amérique ?

Homère plaçait l'Elysée dans la mer occidentale, au delà des ténèbres Cimmériennes : était-ce la terre de Colomb ?

La tradition des Hespérides et ensuite des Iles Fortunées succéda à celle de l’Elysée. Les Romains virent les îles

Fortunées dans les Canaries, mais ne détruisirent point la croyance populaire de l'existence d'une terre plus reculée à l'occident.

Tout le monde a entendu parler de l'Atlantide de Platon : ce devait être un continent plus grand que l'Asie et l'Afrique réunies, lequel était situé dans l'Océan occidental en face du détroit de Gades ; position juste de l'Amérique. Quant aux villes florissantes, aux dix royaumes gouvernés par des rois fils de Neptune, etc., l'imagination de Platon a pu ajouter ces détails aux traditions égyptiennes. L'Atlanlide fut, dit-on, engloutie dans un jour et une nuit au fond des eaux. C'était se débarrasser à la fois du récit des navigateurs phéniciens et des romans du philosophe grec.

Aristote parle d'une île si pleine de charmes, que le sénat de Carthage défendit à ses marins d'en fréquenter les parages sous peine de mort. Diodore nous fait l'histoire d'une île considérable et éloignée, où les Carthaginois étaient résolus de transporter le siège de leur empire s'ils éprouvaient en Afrique quelque malheur.

Qu'est-ce que cette Panchoea d'Evhémère, niée par Strabon et Plutarque, décrite par Diodore et Pomponius Mela, grande île située dans l'océan au sud de l'Arabie, île enchantée où le phénix bâtissait son nid sur l'autel du soleil ?

Selon Ptolémée, les extrémités de l'Asie se réunissaient à une terre inconnue qui joignait l'Afrique par l'occident.

Presque tous les monuments géographiques de l'antiquité indiquent un continent austral : je ne puis être de l'avis des savants qui ne voient dans ce continent qu'un contrepoids systématique imaginé pour balancer les terres boréales : ce continent était sans doute fort propre à remplir sur les cartes des espaces vides ; mais il est aussi très possible qu'il y fut dessiné comme le souvenir d'une tradition confuse : son gisement au sud de la rose des vents, plutôt qu'à l'ouest, ne serait qu'une erreur insignifiante parmi les énormes transpositions des géographies de l'antiquité.

Restent pour derniers indices les statues et les médailles phéniciennes des Açores, si toutefois les statues ne sont pas

ces ornements de gravure appliqués aux anciens postulants de cet archipel.

Depuis la chute de l'empire romain et la reconstruction de la société par les barbares, des vaisseaux ont-ils touché aux côtes de l'Amérique avant ceux de Christophe Colomb ?

Il paraît indubitable que les rudes explorateurs des ports de la Norvège et de la Baltique rencontrèrent l'Amérique septentrionale dans la première année du XIe siècle. Ils avaient découvert les îles Feroer vers l'an 861, l'Islande de 868 à 872, le Groenland en 982, et peut-être cinquante ans plus tôt. En 1001, un Islandais appelé Biorn, passant au Groenland, fut chassé par une tempête au sud-ouest, et tomba sur une terre basse toute couverte de bois. Revenu au Groenland, il raconte son aventure. Leif, fils d'Eric Rauda, fondateur de la colonie norvégienne du Groenland, s'embarque avec Biorn ; ils cherchent et retrouvent la côte vue par celui-ci : ils appellent Helleland une île rocailleuse, et Marcland un rivage sablonneux. Entraînés sur une seconde côte, ils remontent une rivière, et hivernent sur le bord d'un lac. Dans ce lieu, au jour le plus court de l'année, le soleil reste huit heures sur l'horizon. Un marinier allemand, employé par les deux chefs, leur montre quelques vignes sauvages : Biorn et Leif laissent en partant à cette terre le nom de Vinland.

Dès lors le Vinland est fréquenté des Groenlandais : ils y font le commerce des pelleteries avec les sauvages. L'évêque Eric, en 1121, se rend du Groenland au Vinland pour prêcher l'Evangile aux naturels du pays.

Il n'est guère possible de méconnaître à ces détails quelque terre de l'Amérique du Nord vers les 49 degrés de latitude, puisqu'au jour le plus court de l'année, noté par les voyageurs, le soleil resta huit heures sur l'horizon. Au 49e degré de latitude on tomberait à peu près à l'embouchure du Saint-Laurent. Ce 49e degré vous porte aussi sur la partie septentrionale de l'île de Terre-Neuve. Là coulent de petites rivières qui communiquent à des lacs fort multipliés dans l'intérieur de l'île.

On ne sait pas autre chose de Leif, de Biorn et d'Eric. La plus

ancienne autorité pour les faits à eux relatifs est le recueil des Annales de l'Islande par Hauk, qui écrivait en 1300, conséquemment trois cents ans après la découverte vraie ou supposée du Vinland.

Les frères Zeni, Vénitiens, entrés au service d'un chef des îles Feroer et Shetland, sont censés avoir visité de nouveau, vers l'an 1380, le Vinland des anciens Groenlandais : il existe une carte et un récit de leur voyage. La carte présente au midi de l'Islande et au nord-est de l'Ecosse, entre le 61e et le 65e degré de latitude nord, une île appelée Frislande ; à l'ouest de cette île et au sud du Groenland, à une distance d'à peu près quatre cents lieues, cette carte indique deux côtes sous le nom d’Estotiland et de Droceo. Des pêcheurs de Frislande jetés, dit le récit, sur l'Estotiland, y trouvèrent une ville bien bâtie et fort peuplée ; il y avait dans cette ville un roi et un interprète qui parlait latin.

Les Frislandais naufragés furent envoyés par le roi d'Estotiland vers un pays situé au midi, lequel pays était nommé Droceo : des anthropophages les dévorèrent, un seul excepté. Celui-ci revint à Estotiland après avoir été longtemps esclave dans le Droceo, contrée qu'il représente comme étant d'une immense étendue, comme un nouveau monde.

Il faudrait voir dans l'Estotiland l'ancien Vinland des Norvégiens : ce Vinland serait Terre-Neuve ; la ville d'Estotiland offrirait le reste de la colonie norvégienne, et la contrée de Droceo ou Drogeo deviendrait la Nouvelle-Angleterre.

Il est certain que le Groenland a été découvert vers le milieu du Xe siècle ; il est certain que la pointe méridionale du Groenland est fort rapprochée de la côte du Labrador ; il est certain que les Esquimaux, placés entre les peuples de l'Europe et ceux de l'Amérique, paraissent tenir davantage des premiers que des seconds ; il est certain qu'ils auraient pu montrer aux premiers Norvégiens établis au Groenland la route du nouveau continent ; mais enfin trop de fables et d'incertitudes se mêlent aux aventures des Norvégiens et des frères Zeni pour qu'on puisse ravir à Colomb la gloire d'avoir abordé le premier aux terres américaines.

La carte de navigation des deux Zeni et la relation de leur voyage, exécuté en 1380, ne furent publiées qu'en 1558 par un descendant de Nicolo Zeno : or, en 1558 les prodiges de Colomb avaient éclaté : des jalousies nationales pouvaient porter quelques hommes à revendiquer un honneur qui certes était digne d'envie ; les Vénitiens réclamaient Estotiland pour Venise, comme les Norvégiens Vinland pour Berghen.

Plusieurs cartes du XIVe et du XVe siècle présentent des découvertes faites ou à faire dans la grande mer, au sud-ouest et à l'ouest de l'Europe. Selon les historiens génois, Doria et Vivaldi mirent à la voile dans le dessein de se rendre aux Indes par l'occident, et ils ne revinrent plus. L'île de Madère se rencontre sur un portulan espagnol de 1384, sous le nom d'*isola di Leguame*. Les îles Açores paraissent aussi dès l'an 1380. Enfin, une carte tracée en 1436 par André Bianco, Vénitien, dessine à l'occident des îles Canaries une terre d'Antilla, et au nord de ces Antilles une autre île appelée isola de la Man Satanaxio.

On a voulu faire de ces îles les Antilles et Terre-Neuve ; mais l'on sait que Marc-Paul prolongeait l'Asie au sud-est, et plaçait devant elle un archipel qui, s'approchant de notre continent par l'ouest, devait se trouver pour nous à peu près dans la position de l'Amérique. C'est en cherchant ces Antilles indiennes, ces Indes occidentales, que Colomb découvrit l'Amérique : une prodigieuse erreur enfanta une miraculeuse vérité.

Les Arabes ont eu quelque prétention à la découverte de l'Amérique : les frères Almagurins, de Lisbonne, pénétrèrent, dit-on, aux terres les plus reculées de l'occident. Un manuscrit arabe raconte une tentative infructueuse dans ces régions où tout était ciel et eau.

Ne disputons point à un grand homme l'oeuvre de son génie. Qui pourrait dire ce que sentit Christophe Colomb, lorsque, ayant franchi l'Atlantique, lorsque, au milieu d'un équipage révolté, lorsque, prêt à retourner en Europe sans avoir atteint le but de son voyage, il aperçut une petite lumière sur une terre inconnue que la nuit lui cachait ! Le vol des

oiseaux l'avait guidé vers l'Amérique ; la lueur du foyer d'un sauvage lui découvrit un nouvel univers. Colomb dut éprouver quelque chose de ce sentiment que l'Ecriture donne au Créateur, quand, après avoir tiré la terre du néant, il vit que son ouvrage était bon : *Vidit Deus quod esset bonurn*. Colomb créait un monde. On sait le reste : l'immortel Génois ne donna point son nom à l'Amérique ; il fut le premier Européen qui traversa chargé de chaînes cet océan dont il avait le premier mesuré les flots. Lorsque la gloire est de cette nature qui sert aux hommes, elle est presque toujours punie.

Tandis que les Portugais côtoient les royaumes du Quitève, de Sédanda, de Mozambique, de Mélinde, qu'ils imposent des tributs à des rois mores, qu'ils pénètrent dans la mer Rouge, qu'ils achèvent le tour de l'Afrique, qu'ils visitent le golfe Persique et les deux presqu'îles de l'Inde, qu'ils sillonnent les mers de la Chine, qu'ils touchent à Canton, reconnaissent le Japon, les îles des l'Epiceries et jusqu'aux rives de la Nouvelle-Hollande, une foule de navigateurs suivent le chemin tracé par les voiles de Colomb, Cortès renverse l'empire du Mexique et Pizarre celui du Pérou. Ces conquérants marchaient de surprise en surprise, et n'étaient pas eux-mêmes la chose la moins étonnante de leurs aventures. Ils croyaient avoir exploré tous les abîmes en atteignant les derniers flots de l'Atlantique, et du haut des montagnes Panama, ils aperçurent un second océan qui couvrait la moitié du globe. Nuguez Balboa descendit sur la grève, entra dans les vagues jusqu'à la ceinture, et, tirant son épée, prit possession de cette mer au nom du roi d'Espagne.

Les Portugais exploitaient alors les côtes de l'Inde et de la Chine : les compagnons de Vasco de Gama et de Christophe Colomb se saluaient des deux bords de la mer inconnue qui les séparait : les uns avaient retrouvé un ancien monde, les autres découvert un monde nouveau ; des rivages de l'Amérique aux rivages de l'Asie, les chants du Camoëns répondaient aux chants d'Ercylla, à travers les solitudes de l'océan Pacifique.

Jean et Sébastien Cabot donnèrent à l'Angleterre l'Amérique septentrionale ; Corteréal releva la Terre-Neuve, donna le Labrador, remarqua l'entrée de la baie d'Hudson, qu'il appela

le Détroit d'Anian, et par lequel on espéra trouver un passage aux Indes orientales. Jacques Cartier, Vorazani, Ponce de Léon, Walter Raleigh, Ferdinand de Soto, examinèrent et colonisèrent le Canada, l'Acadie, la Virginie, les Florides. En venant atterrir au Spitzberg, les Hollandais dépassèrent les limites fixées à la problématique Thulé ; Hudson et Baffin s'enfoncèrent dans les baies qui portent leurs noms.

Les îles du golfe Mexicain furent placées dans leurs positions mathématiques. Améric Vespuce avait fait la délinéation des côtes de la Guyane, de la Terre-Ferme et du Brésil ; Solis trouva Rio de la Plata ; Magellan, entrant dans le détroit nommé de lui, pénètre dans le grand Océan : il est tué aux Philippines. Son vaisseau arrive aux Indes par l'occident, revient en Europe par le cap de Bonne-Espérance, et achève ainsi le premier tour du monde. Le voyage avait duré onze cent quatre-vingt-quatre jours ; on peut l'accomplir aujourd'hui dans l'espace de huit mois.

On croyait encore que le détroit de Magellan était le seul déversoir qui donnât passage à l'océan Pacifique, et qu'au midi de ce détroit la terre américaine rejoignait un continent austral : Francis Drake d'abord, et ensuite, Shouten et Lemaire, doublèrent la pointe méridionale de l'Amérique. La géographie du globe fut alors fixée de ce côté : on sut que l'Amérique et l'Afrique, se terminant aux caps de Horn et de Bonne-Espérance, pendaient en pointes vers le pôle antarctique, sur une mer australe parsemée de quelques îles.

Dans le grand Océan, la Californie, son golfe et la mer Vermeille avaient été connus de Cortès ; Cabrillo remonta le long des côtes de la Nouvelle Californie jusqu'au 43e degré de latitude nord ; Galli s'éleva au 53e degré. Au milieu de tant de périples réels, Maldonado, Juan de Fuca et l'amiral de Fonte placèrent leurs voyages chimériques. Ce fut Betring qui fixa au nord-ouest les limites de l'Amérique septentrionale, comme Lemaire avait fixé au sud-est les bornes de l'Amérique méridionale. L'Amérique barre le chemin de l'Inde comme une longue digue entre deux mers.

Une cinquième partie du monde vers le pôle austral avait

été aperçue par les premiers navigateurs portugais : cette partie du monde est même dessinée assez correctement sur une carte du XVIe siècle, conservée dans le muséum britannique : mais cette terre, longée de nouveau par les Hollandais, successeurs des Portugais aux Moluques, fut nommée par eux terre de Diemen. Elle reçut enfin le nom de Nouvelle-Hollande, lorsqu'en 1642 Abel Tasman en eut achevé le tour : Tasman, dans ce voyage, eut connaissance de la Nouvelle-Zélande.

Des intérêts de commerce et des guerres politiques ne laissèrent pas longtemps les Espagnols et les Portugais en jouissance paisible de leurs conquêtes. En vain le pape avait tracé la fameuse ligne qui partageait le monde entre les héritiers du génie de Gama et de Colomb. Le vaisseau de Magellan avait prouvé physiquement aux plus incrédules que la terre était ronde et qu'il existait des antipodes. La ligne droite du souverain pontife ne divisait donc plus rien sur une surface circulaire, et se perdait dans le ciel. Les prétentions et les droits furent bientôt mêlés et confondus.

Les Portugais s'établirent en Amérique et les Espagnols aux Indes ; les Anglais, les Français, les Danois, les Hollandais accoururent au partage de la proie. On descendait pêle-mêle sur tous les rivages : on plantait un poteau, on arborait un pavillon : on prenait possession d'une mer, d'une île, d'un continent au nom d'un souverain de l'Europe, sans se demander si des peuples, des rois, des hommes policés ou sauvages n'étaient point les maîtres légitimes de ces lieux. Les missionnaires pensaient que le monde appartenait à la Croix, dans ce sens que le Christ, conquérant pacifique, devait soumettre toutes les nations à l'Evangile ; mais les aventuriers du XVe et du XVIe siècle prenaient la chose dans un sens plus matériel ; ils croyaient sanctifier leur cupidité en déployant l'étendard du salut sur une terre idolâtre ; ce signe d'une puissance de charité et de paix devenait celui de la persécution et de la discorde.

Les Européens s'attaquèrent de toutes parts : une poignée d'étrangers répandus sur des continents immenses semblaient

manquer d'espace pour se placer. Non seulement les hommes se disputaient ces terres et ces mers où ils espéraient trouver l'or, les diamants, les perles, ces contrées qui produisent l'ivoire, l'encens, l'aloès, le thé, le café, la soie, les riches étoffes, ces îles où croissent le cannellier, le muscadier, le poivrier, la canne à sucre, le palmier au sagou, mais ils s'égorgeaient encore pour un rocher stérile sous les glaces des deux pôles, ou pour un chétif établissement dans le coin d'un vaste désert. Ces guerres, qui n'ensanglantaient jadis que leur berceau, s'étendirent avec les colonies européennes à toute la surface du globe, enveloppèrent des peuples qui ignoraient jusqu'au nom des pays et des rois auxquels on les immolait. Un coup de canon tiré en Espagne, en Portugal, en France, en Hollande, en Angleterre, au fond de la Baltique, faisait massacrer une tribu sauvage au Canada, précipitait dans les fers une famille nègre de la côte de Guinée, ou renversait un royaume dans l'Inde. Selon les divers traités de paix, des Chinois, des Indous, des Africains, des Américains, se trouvaient Français, Anglais, Portugais, Espagnols, Hollandais, Danois : quelques parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique changeaient de maîtres selon la couleur d'un drapeau arrivé d'Europe. Les gouvernements de notre continent ne s'arrogeaient pas seuls cette suprématie : de simples compagnies de marchands, des bandes de flibustiers faisaient la guerre à leur profit, gouvernaient des royaumes tributaires, des îles fécondes, au moyen d'un comptoir, d'un agent de commerce ou d'un capitaine de forbans.

Les premières relations de tant de découvertes sont pour la plupart d'une naïveté charmante ; il s'y mêle beaucoup de fables, mais ces fables n'obscurcissent point la vérité. Les auteurs de ces relations sont trop crédules, sans doute, mais ils parlent en conscience ; chrétiens peu éclairés, souvent passionnés, mais sincères, s'ils vous trompent, c'est qu'ils se trompent eux-mêmes. Moines, marins, soldats, employés dans ces expéditions, tous vous disent leurs dangers et leurs aventures avec une piété et une chaleur qui se communiquent. Ces espèces de nouveaux croisés qui vont en quête de

nouveaux mondes racontent ce qu'ils ont vu ou appris : sans s'en douter, ils excellent à peindre, parce qu'ils réfléchissent fidèlement l'image de l'objet placé sous leurs yeux. On sent dans leurs récits l'étonnement et l'admiration qu'ils éprouvent à la vue de ces mers virginales, de ces terres primitives qui se déploient devant eux, de cette nature qu'ombragent des arbres gigantesques, qu'arrosent des fleuves immenses, que peuplent des animaux inconnus, nature que Buffon a devinée dans sa description du Kamitchi, qu'il a, pour ainsi dire, chantée en parlant de ces oiseaux attachés au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques, oiseaux qui volent sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre.

Parmi les voyageurs qui écrivirent le journal de leurs courses, il faut compter quelques-uns des grands hommes de ces temps de prodiges. Nous avons les quatre Lettres de Cortès à Charles Quint ; nous avons une Lettre de Christophe Colomb à Ferdinand et Isabelle, datée des Indes occidentales, le 7 juillet 1503 ; M. de Navarette en publie une autre adressée au pape, dans laquelle le pilote génois promet au souverain pontife de lui donner le détail de ses découvertes et de laisser des commentaires comme César. Quel trésor si ces lettres et ces commentaires se retrouvaient dans la bibliothèque du Vatican ! Colomb était poète aussi comme César ; il nous reste de lui des vers latins. Que cet homme fût inspiré du ciel, rien de plus naturel sans doute. Aussi Giustiniani, publiant un Psautier hébreu, grec, arabe et chaldéen, plaça en note la vie de Colomb sous le psaume *Coeli enarrant gloriam Dei*, comme une récente merveille qui racontait la gloire de Dieu.

Il est probable que les Portugais en Afrique et les Espagnols en Amérique recueillirent des faits cachés alors par des gouvernements jaloux. Le nouvel état politique du Portugal et l'émancipation de l'Amérique espagnole favoriseront des recherches intéressantes. Déjà le jeune et infortuné voyageur Bowdich a publié la relation des découvertes des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique, entre Angola et Mozambique, tirée des manuscrits originaux. On a maintenant un rapport secret

et extrêmement curieux sur l'état du Pérou pendant le voyage de La Condamine. M. de Navarette donne la collection des voyages des Espagnols avec d'autres mémoires inédits concernant l'histoire de la navigation.

Enfin, en descendant vers notre âge, commencent ces voyages modernes où la civilisation laisse briller toutes ses ressources, la science tous ses moyens. Par terre, les Chardin, les Tavernier, les Bernier, les Tournefort, les Niébuhr, les Pallas, les Norden, les Shaw, les Hornemann, réunissent leurs beaux travaux à ceux des écrivains des Lettres édifiantes. La Grèce et l'Egypte voient des explorateurs pour découvrir un monde passé bravent des périls comme les marins qui cherchèrent un nouveau monde : Bonaparte et ses quarante mille voyageurs battent des mains aux ruines de Thèbes.

Sur la mer, Drake, Sarmiento, Candish, Sebald de Weert, Spilberg, Noort, Woodrogers, Dampier, Gemelli-Carreri, La Barbinais, Byron, Wallis, Anson, Bougainville, Cook, Carteret, La Pérouse, Entrecasteaux, Vancouver, Freycinet, Duperré, ne laissent plus un écueil inconnu[5724].

L'océan Pacifique cessant d'être une immense solitude, devient un riant archipel, qui rappelle la beauté et les enchantements de la Grèce.

L'Inde, si mystérieuse, n'a plus de secrets ; ses trois langues sacrées sont divulguées, ses livres les plus cachés sont traduits : on s'est initié aux croyances philosophiques qui partagèrent les opinions de cette vieille terre ; la succession des patriarches de Bouddhah est aussi connue que la généalogie de nos familles. La société de Calcutta publie régulièrement les nouvelles scientifiques de l'Inde ; on lit le sanscrit, on parle le chinois, le javanais, le tartare, le turc, l'arabe, le persan, à Paris, à Bologne, à Rome, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, à Copenhague, à Stockholm, à Londres. On a retrouvé jusqu'à la langue des morts, jusqu'à cette langue perdue avec la race qui l'avait inventée ; l'obélisque du désert a présenté ses caractères mystérieux, et on les a déchiffrés ; les momies ont déployé leurs passeports de la tombe, et on les a lus. La parole a été rendue à la pensée muette, qu'aucun

homme vivant ne pouvait plus exprimer.

Les sources du Gange ont été recherchées par Webb, Raper, Hearsay et Hodgson ; Moorcroft a pénétré dans le petit Thibet : les pics d'Himalaya sont mesurés. Citer avec le major Renell mille voyageurs à qui la science est à jamais redevable, c'est chose impossible.

En Afrique, le sacrifice de Mungo-Park a été suivi de plusieurs autres sacrifices : Bowdich, Toole, Belzoni, Beaufort, Peddie, Woodney, on péri : néanmoins ce continent redoutable finira par être traversé.

Dans le cinquième continent, les montagnes Bleues sont passées : on pénètre peu à peu cette singulière partie du monde où les fleuves semblent couler à contre-sens, de la mer à l'intérieur, où les animaux ressemblent peu à ceux qu'on a connus, où les cygnes sont noirs, où le kangourou s'élance comme une sauterelle, où la nature, ébauchée ainsi que Lucrèce l'a décrite au bord du Nil, nourrit une espèce de monstre, un animal qui tient de l'oiseau, du poisson et du serpent, qui nage sous l'eau, pond un oeuf et frappe d'un aiguillon mortel.

En Amérique, l'illustre Humboldt a tout peint et tout dit.

Le résultat de tant d'efforts, les connaissances positives acquises sur tant de lieux, le mouvement de la politique, le renouvellement des générations, le progrès de la civilisation, ont changé le tableau primitif du globe.

Les villes de l'Inde mêlent à présent à l'architecture des Brames des palais italiens et des monuments gothiques ; les élégantes voitures de Londres se croisent avec les palanquins et les caravanes sur les chemins du Tigre et de l'Eléphant. De grands vaisseaux remontent le Gange et l'Indus : Calcutta, Bombay, Bénarès, ont des spectacles, des soirées savantes, des imprimeries. Le pays des Mille et une Nuits, le royaume de Cachemire, l'empire du Mogol, les mines de diamants de Golconde, les mers qu'enrichissent les perles orientales, cent vingt millions d'hommes que Bacchus, Sésostris, Darius, Alexandre, Tamerlan, Gengis-Kan, avaient conquis, ou voulu conquérir, ont pour propriétaires et pour maîtres une douzaine

de marchands anglais dont on ne sait pas le nom, et qui demeurent à quatre milles lieues de l'Indostan, dans une rue obscure de la cité de Londres. Ces marchands s'embarrassent très peu de cette vieille Chine, voisine de leurs cent vingt millions de vassaux : lord Hastings leur a proposé d'en faire la conquête avec vingt mille hommes. Mais quoi ! le thé baisserait de prix sur les bords de la Tamise ! Voilà ce qui sauve l'empire de Tobi, fondé deux mille six cent trente-sept ans avant l'ère chrétienne[5725], de ce Tobi contemporain de Réhu, trisaïeul d'Abraham.

En Afrique, un monde européen commence au cap de Bonne-Espérance.

Le révérend Jonh Campbell, parti de ce cap, a pénétré dans l'Afrique australe jusqu'à la distance de onze mille milles ; il a trouvé des cités très peuplées (Machéou, Kurréchane), des terres bien cultivées et des fonderies de fer. Au nord de l'Afrique, le royaume de Bornou et le Soudan, proprement dit, ont offert à MM. Clapperton et Denham trente-six villes plus ou moins considérables, une civilisation avancée, une cavalerie nègre, armée comme les anciens chevaliers.

L'ancienne capitale d'un royaume nègre mahométan présentait des ruines de palais, retraite des éléphants, des lions, des serpents et des autruches.

On peut apprendre à tout moment que le major Laing est entré dans ce Tombouctou si connu et si ignoré. D'autres Anglais, attaquant l'Afrique par la côte de Benin, vont rejoindre ou ont rejoint, en remontant les fleuves, leurs courageux compatriotes arrivés par la Méditerranée. Le Nil et le Niger nous auront bientôt découvert leurs sources et leurs cours. Dans ces régions brûlantes, le lac Stad rafraîchit l'air ; dans ces déserts de sable, sous cette zone torride, l'eau gèle au fond des outres, et un voyageur célèbre, le docteur Oudney, est mort de la rigueur du froid.

Au pôle antarctique, le capitaine Smith a découvert la Nouvelle-Shetland : c'est tout ce qui reste de la fameuse terre australe de Ptolémée. Les baleines sont innombrables et d'une énorme grosseur dans ces parages ; une d'entre elles attaqua

le navire américain l’Essex en 1820, et le coula à fond.

La Grande Océanique n'est plus un morne désert ; des malfaiteurs anglais, mêlés à des colons volontaires, ont bâti des villes dans ce monde ouvert le dernier aux hommes. La terre a été creusée ; on y a trouvé le fer, la houille, le sel, l'ardoise, la chaux, la plombagine, l'argile à potier, l'alun, tout ce qui est utile à l'établissement d'une société. La Nouvelle-Galles du Sud a pour capitale Sidney, dans le port Jackson. Paramatta est situé au fond du havre ; la ville de Windsor prospère au confluent du South-Creek et du Hawkesbury. Le gros village de Liverpool a rendu féconds les bords de Georges-River qui se décharge dans la baie Botanique (Botany-Bay), située à quatorze milles au sud du port Jackson.

L'île Van-Diemen est aussi peuplée ; elle a des ports superbes, des montagnes entières de fer ; sa capitale se nomme Hobart.

Selon la nature de leurs crimes, les déportés à la Nouvelle-Hollande sont ou détenus en prison, ou occupés à des travaux publics, ou fixés sur des concessions de terre. Ceux dont les moeurs se réforment deviennent libres ou restent dans la colonie, avec des billets de permission.

La colonie a déjà des revenus : les taxes montaient en 1819 à 21 179 livres sterling, et servaient à diminuer d'un quart les dépenses du gouvernement.

La Nouvelle-Hollande a des imprimeries, des journaux politiques et littéraires, des écoles publiques, des théâtres, des courses de chevaux, des grands chemins, des ponts de pierre, des édifices religieux et civils, des machines à vapeur, des manufactures de drap, de chapeaux et de faïence ; on y construit des vaisseaux. Les fruits de tous les climats, depuis l'ananas jusqu'à la pomme, depuis l'olive jusqu'au raisin, prospèrent dans cette terre qui fut de malédiction. Les moutons, croisés de moutons anglais et de moutons du cap de Bonne-Espérance, les purs mérinos surtout, y sont devenus d'une rare beauté.

L'Océanique porte ses blés aux marchés du Cap, ses cuirs aux Indes, ses viandes salées à l'Ile-de-France. Ce pays, qui

n'envoyait en Europe il y a une vingtaine d'années que des kangourous et quelques plantes, expose aujourd'hui ses laines de mérinos aux marchés de Liverpool, en Angleterre ; elles s'y sont vendues jusqu'à onze sous six deniers la livre, ce qui surpassait de quatre sous le prix donné pour les plus fines laines d'Espagne aux mêmes marchés.

Dans la mer Pacifique, même révolution. Les îles Sandwich forment un royaume civilisé par Taméama. Ce royaume a une marine composée d'une vingtaine de goélettes et de quelques frégates. Des matelots anglais déserteurs sont devenus des princes : ils ont élevé des citadelles, que défend une bonne artillerie ; ils entretiennent un commerce actif, d'un côté avec l'Amérique, de l'autre avec l'Asie. La mort de Taméama a rendu la puissance aux petits seigneurs féodaux des îles Sandwich, mais n'a point détruit les germes de la civilisation. On a vu dernièrement à l'Opéra de Londres un roi et une reine de ces insulaires qui avaient mangé le capitaine Cook, tout en adorant ses os dans le temple consacre au dieu Rono. Ce roi et cette reine ont succombé à l'influence du climat humide de l'Angleterre ; et c'est lord Byron, héritier de la pairie du grand poète, mort à Missolonghi, qui a été chargé de transporter aux îles Sandwich les cercueils de la reine et du roi décédés : voila, je pense, assez de contrastes et de souvenirs.

Otaïti a perdu ses danses, ses choeurs, ses moeurs voluptueuses. Les belles habitantes de la nouvelle Cythère, trop vantées peut-être par Bougainville, sont aujourd'hui, sous leurs arbres à pain et leurs élégants palmiers, des puritaines qui vont au prêche, lisent l'Ecriture avec des missionnaires méthodistes, controversent du matin au soir, et expient dans un grand ennui la trop grande gaieté de leurs mères. On imprime à Otaïti des Bibles et des ouvrages ascétiques.

Un roi de l'île, le roi Pomario, s'est fait législateur : il a publié un code de lois criminelles en dix-neuf titres, et nommé quatre cents juges pour faire exécuter ces lois : le meurtre seul est puni de mort. La calomnie au premier degré porte sa peine : le calomniateur est obligé de construire de ses propres mains une grande route de deux à quatre milles de long et de douze

pieds de large. « La route doit être bombée, dit l'ordonnance royale, afin que les eaux de pluie s'écoulent des deux côtés. » Si une pareille loi existait en France, nous aurions les plus beaux chemins de l'Europe. Les sauvages de ces îles enchantées, qu'admirèrent Juan Fernandès, Anson, Dampier, et tant d'autres navigateurs, se sont transformes en matelots anglais. Un avis de la Gazette de Sidney, dans la Nouvelle-Galles, annonce que les insulaires d'Otaïti et de la Nouvelle-Zélande, Roni, Paoutou, Popoti, Tiapoa, Moaï, Topa, Fieou, Aiyong et Haouho, vont partir du port Jackson dans des navires de la colonie.

Enfin, parmi ces glaces de notre pôle, d'où sortirent avec tant de peine et de dangers Gmelin, Ellis, Frédéric Martens, Philipp, Davis, Gilbert, Hudson, Thomas Button, Baffin, Fox, James, Munk, Jacob May, Owin, Koscheley ; parmi ces glaces où d'infortunés Hollandais, demi-morts de froid et de faim, passèrent l'hiver au fond d'une caverne qu'assiégeaient les ours ; dans ces mêmes régions polaires, au milieu d'une nuit de plusieurs mois, le capitaine Parry, ses officiers et son équipage, pleins de santé, chaudement enfermés dans leur vaisseau, ayant des vivres en abondance, jouaient la comédie, exécutaient des danses et représentaient des mascarades : tant la civilisation perfectionnée a rendu la navigation sûre, a diminué les périls de toutes espèces, a donné à l'homme les moyens de braver l'intempérie des climats !

Dans le voyage même qui vient à la suite de cette préface, je parlerai des changements arrivés en Amérique. Je remarquerai seulement ici les résultats différents qu'ont eus pour le monde les découvertes de Colomb et celles de Gama.

L'espèce humaine n'a retiré que peu de bonheur des travaux du navigateur portugais. Les sciences, sans doute, ont gagné à ces travaux ; des erreurs de géographie et de physique ont été détruites ; les pensées de l'homme se sont agrandies à mesure que la terre s'est étendue devant lui ; il a pu comparer davantage en visitant plus de peuples ; il a pris plus de considération pour lui-même en voyant ce qu'il pouvait faire ; il a senti que l'espèce humaine croissait ; que les

générations passées étaient mortes enfants : ces connaissances, ces pensées, cette expérience, cette estime de soi, sont entrées comme éléments généraux dans la civilisation ; mais aucune amélioration politique ne s'est opérée dans les vastes régions où Gama vint plier ses voiles ; les Indiens n'ont fait que changer de maîtres. La consommation des denrées de leur pays, diminuée en Europe par l'inconstance des goûts et des modes, n'est plus même un objet de lucre : on ne courrait pas maintenant au bout du monde pour chercher ou pour s'emparer d'une île qui porterait le muscadier. Les productions de l'Inde ont été d'ailleurs ou imitées ou naturalisées dans d'autres parties du globe. En tout, les découvertes de Gama sont une magnifique aventure, mais elles ne sont que cela ; elles ont eu peut-être l'inconvénient d'augmenter la prépondérance d'un peuple de manière à devenir dangereuse à l'indépendance des autres peuples.

Les découvertes de Colomb, par leurs conséquences, qui se développent aujourd'hui, ont été une véritable révolution, autant pour le monde moral que pour le monde physique : c'est ce que j'aurai l'occasion de développer dans la conclusion de mon Voyage. N'oublions pas toutefois que le continent retrouvé par Gama n'a pas demandé l'esclavage d'une autre partie de la terre, et que l'Afrique doit ses chaînes à cette Amérique si libre aujourd'hui. Nous pouvons admirer la route que traça Colomb sur le gouffre de l'Océan ; mais pour les pauvres nègres c'est le chemin qu'au dire de Milton la Mort et le Mal construisirent sur l'abîme.

Il ne me reste plus qu'à mentionner les recherches au moyen desquelles a été complétée dernièrement l'histoire géographique de l'Amérique septentrionale.

On ignorait encore si ce continent s'étendait sous le pôle en rejoignant le Groenland ou des terres arctiques, ou s'il se terminait à quelque terre contiguë à la baie d'Hudson et au détroit de Behring.

En 1772 Hearn avait découvert la mer à l'embouchure de la rivière de la Mine de Cuivre ; Mackensie l'avait vue en 1789 à l'embouchure du fleuve qui porte son nom. Le capitaine Ross

et ensuite le capitaine Parry furent envoyés, l'un en 1818, l'autre en 1819, explorer de nouveau ces régions glacées. Le capitaine Parry pénétra dans le détroit de Lancastre, passa vraisemblablement sur le pôle magnétique, et hiverna au mouillage de l'île Melville.

En 1821 il fit la reconnaissance de la baie d'Hudson, et retrouva Repulsebay. Guidé par le récit des Esquimaux, il se présenta au goulet d'un détroit qu'obstruaient les glaces, et qu'il appela le détroit de La Fury et de L'Hécla, du nom des vaisseaux qu'il montait : là il aperçut le dernier cap au nord-est de l'Amérique.

Le capitaine Francklin, dépêché en Amérique pour seconder par terre les efforts du capitaine Perry, descendit de la rivière de la Mine de Cuivre, entra dans la mer polaire, et s'avança à l'est jusqu'au golfe du Couronnement de Georges IV, à peu près dans la direction et à la hauteur de Repulsebay.

En 1825, dans une seconde expédition, le capitaine Francklin descendit le Mackensie, vit la mer Arctique, revint hiverner sur le lac de l'Ours, et redescendit le Mackensie en 1826. À l'embouchure de ce fleuve l'expédition anglaise se partagea : une moitié, pourvue de deux canots, alla retrouver à l'est la rivière de la Mine de Cuivre ; l'autre, sous les ordres de Francklin lui-même, et pareillement munie de deux canots, se dirigea vers l'ouest.

Le 9 juillet, le capitaine fut arrêté par les glaces : le 4 août il recommença à naviguer. Il ne pouvait guère avancer plus d'un mille par jour ; la côte était si plate, l'eau si peu profonde, qu'on put rarement descendre à terre. Des brumes épaisses et des coups de vent mettaient de nouveaux obstacles aux progrès de l'expédition.

Elle arriva cependant le 18 août au 150e méridien et au 70e degré 30 minutes nord. Le capitaine Francklin avait ainsi parcouru plus de la moitié de la distance qui sépare l'embouchure du Mackenzie du cap de Glace, au-dessus du détroit de Behring : l'intrépide voyageur ne manquait point de vivres, ses canots n'avaient souffert aucune avarie ; les matelots jouissaient d'une bonne santé ; la mer était ouverte ;

mais les instructions de l'amirauté étaient précises ; elles défendaient au capitaine de prolonger ses recherches s'il ne pouvait atteindre la baie de Kotzebue avant le commencement de la mauvaise saison. Il fut donc obligé de revenir à la rivière de Mackensie, et le 21 septembre il rentra dans le lac de l'Ours, où il retrouva l'autre partie de l'expédition.

Celle-ci avait achevé son exploration des rivages, depuis l'embouchure du Mackensie jusqu'à celle de la rivière de la Mine de Cuivre ; elle avait même prolongé sa navigation jusqu'au golfe du Couronnement de Georges IV, et remonté vers l'est jusqu'au 118e méridien : partout s'étaient présentés de bons ports et une côte plus abordable que la côte relevée par le capitaine Francklin.

Le capitaine russe Otto Kotzebue découvrit en 1816, au nord-est du détroit de Behring, une passe ou entrée qui porte aujourd'hui son nom ; c'est dans cette passe que le capitaine anglais Beechey était allé sur une frégate attendre, au nord-est de l'Amérique, le capitaine Francklin, qui venait vers lui du nord-ouest. La navigation du capitaine Beechey s'était heureusement accomplie : arrivé en 1826 au lieu et au temps du rendez-vous, les glaces n'avaient arrêté son grand vaisseau qu'au 72e degré 30 minutes de latitude nord. Obligé alors d'ancrer sous une côte, il remarquait tous les jours des baïdars (nom russe des embarcations indiennes dans ces parages) qui passaient et repassaient par des ouvertures entre la glace et la terre ; il croyait voir à chaque instant arriver ainsi le capitaine Francklin.

Nous avons dit que celui-ci avait atteint dès le 18 août 1826 le 150e méridien de Greenwich et le 70e degré 30 minutes de latitude nord : il n'était donc éloigné du cap de Glace que de 10 degrés en longitude ; degrés qui dans cette latitude élevée ne donnent guère plus de quatre-vingt-une lieues. Le cap de Glace est éloigné d'une soixantaine de lieues de la passe de Kotzebue : il est probable que le capitaine Francklin n'aurait pas même été obligé de doubler ce cap, et qu'il eût trouvé quelque chenal en communication immédiate avec les eaux de l'entrée de Kotzebue : dans tous les cas, il n'avait plus que cent

vingt-cinq lieues à faire pour rencontrer la frégate du capitaine Beechey !

C'est à la fin du mois d'août, et pendant le mois de septembre, que les mers polaires sont le moins encombrées de glaces. Le capitaine Beechey ne quitta la passe de Kotzebue que le 14 octobre : ainsi le capitaine Francklin aurait eu près de deux mois, du 18 août au 14 octobre, pour faire cent vingt-cinq lieues, dans la meilleure saison de l'année. On ne saurait trop déplorer l'obstacle que des instructions, d'ailleurs fort humaines, ont mis à la marche du capitaine Francklin. Quels transports de joie mêlée d'un juste orgueil n'auraient point fait éclater les marins anglais en achevant la découverte du passage du nord-ouest, en se rencontrant au milieu des glaces, en s'embrassant dans des mers non encore sillonnées par des vaisseaux, à cette extrémité jusque alors inconnue du Nouveau Monde ! Quoi qu'il en soit, on peut regarder le problème géographique comme résolu ; le passage du nord-ouest existe, la configuration extérieure de l'Amérique est tracée.

Le continent de l'Amérique se termine au nord-ouest, dans la baie d'Hudson, par une péninsule appelée Melville, dont la dernière pointe, ou le dernier cap, se place au 69e degré 48 minutes de latitude nord, et au 82e degré 50 minutes de longitude ouest de Greenwich. Là se creuse un détroit entre ce cap et la terre de Cockburn, lequel détroit, nommé le détroit de La Fury et de L'Hécla, ne présenta au capitaine Parry qu'une masse solide de glace.

La péninsule nord-ouest s'attache au continent vers la baie de Repulse ; elle ne peut pas être très large à sa racine, puisque le golfe du Couronnement le Georges IV, découvert par le capitaine Francklin dans son premier voyage, descend au sud jusqu'au 66e degré et demi, et que son extrémité méridionale n'est éloignée que de soixante-sept lieues de la partie la plus occidentale de la baie Wager. Le capitaine Lyon fut renvoyé à la baie de Repulse, afin de passer par terre du fond de cette baie au golfe du Couronnement de Georges IV. Les glaces, les courants et les tempêtes arrêtèrent le vaisseau de cet aventureux marin.

Maintenant, poursuivant notre investigation, et nous plaçant de l'autre côté de la péninsule Melville, dans ce golfe du Couronnement de Georges IV, nous trouvons l'embouchure de la rivière de la Mine de Cuivre à 67 degrés 42 minutes 35 secondes de latitude nord, et à 115 degrés 49 minutes 33 secondes de longitude ouest de Greenwich. Hearn avait indiqué cette embouchure quatre degrés et un quart plus au nord en latitude, et quatre degrés et un quart plus à l'ouest en longitude.

De l'embouchure de la rivière de la Mine de Cuivre, naviguant vers l'embouchure du Mackenzie, on remonte le long de la côte jusqu'au 70e degré 37 minutes de latitude nord, on double un cap, et l'on redescend à l'embouchure orientale du Mackenzie par les 69 degrés 29 minutes. De là, la côte se porte à l'ouest vers le détroit de Behring, en s'élevant jusqu'au 70e degré 30 minutes de latitude nord, sous le 150e méridien de Greenwich, point où le capitaine Francklin s'est arrêté le 18 août 1826. Il n'était plus alors, comme je l'ai dit, qu'à 10 degrés de longitude ouest du cap de Glace : ce cap est à peu près par les 71 degrés de latitude.

En relevant maintenant les divers points, nous trouvons :

Le dernier cap nord-ouest du continent de l'Amérique septentrionale au 69e degré 48 minutes de latitude nord, et au 82e degré 50 minutes de longitude ouest de Greenwich ; le cap Turnagain, dans le golfe du Couronnement de Georges IV, au 68e degré 30 minutes de latitude nord ; l'embouchure de la rivière de la Mine de Cuivre, au 60e degré 49 minutes 35 secondes de latitude nord, et au 115e degré 49 minutes 33 secondes de longitude Ouest de Greenwich ; un cap sur la côte entre la rivière de la Mine de Cuivre et le Mackenzie, au 70e degré 37 minutes de latitude nord, et au 126e degré 52 minutes de longitude ouest de Greenwich ; l'embouchure de Mackenzie, au 69e degré 29 minutes de latitude, et au 133e degré 24 minutes de longitude : le point où s'est arrêté le capitaine Francklin, au 70e degré 30 minutes de latitude nord et au 15e méridien à l'ouest de Greenwich ; enfin le cap de Glace, 10 degrés de longitude plus à l'ouest, au 71e degré de

latitude nord.

Ainsi, depuis le dernier cap nord-ouest de l'Amérique septentrionale, dans le détroit de L'Hécla et de La Fury jusqu'au cap de Glace, au-dessus du détroit de Behring, la mer forme un golfe large, mais assez peu profond, qui se termine à la côte nord-ouest de l'Amérique ; cette côte court est et ouest, offrant dans le golfe général trois ou quatre baies principales, dont les pointes ou promontoires approchent de la latitude où sont placés le dernier cap nord ouest de l'Amérique, au détroit de La Fury et de L'Hécla, et le cap de Glace, au-dessus du détroit de Behring.

Devant ce golfe gisent, entre le 70e et le 75e degrés de latitude, toutes les découvertes résultantes de trois voyages du capitaine Parry, l'île présumée de Cockburn, les délinéations du détroit du Prince régent, les îles du Prince Léopold, de Bathurst, de Melville, la terre de Banks. Il ne s'agit plus que de trouver entre ces sols disjoints un passage libre à la mer qui baigne la côte nord-ouest de l'Amérique, et qui serait peut-être navigable dans la saison opportune, pour des vaisseaux baleiniers.

M. Macleod a raconté à M. Douglas, aux grandes chutes de la Colombia, qu'il existe un fleuve coulant parallèlement au fleuve Mackenzie, et se jetant dans la mer près le cap de Glace. Au nord de ce cap est une île où des vaisseaux russes viennent faire des échanges avec les naturels du pays. M. Macleod a visité lui-même la mer polaire, et passé, dans l'espace de onze mois, de l'océan Pacifique à la baie d'Hudson. Il déclare que la mer est libre dans la mer polaire après le mois de juillet.

Tel est l'état actuel des choses à l'extérieur de l'Amérique septentrionale, relativement à ce fameux passage que je m'étais mis en tête de chercher, et qui fut la première cause de mon excursion d'outre-mer. Voyons ce qu'ont fait les derniers voyageurs dans l'intérieur de cette même Amérique.

Au nord-ouest, tout est découvert dans ces déserts glacés et sans arbres qui enveloppent le lac de l'Esclave et celui de l'Ours[5726]. Mackenzie partit le 3 juin 1789 du fort

Chipiouyan, sur le lac des Montagnes, qui communique à celui de l'Esclave par un courant d'eau : le lac de l'Esclave voit naître le fleuve qui se jette dans la mer du pôle, et qu'on appelle maintenant le fleuve Mackenzie.

Le 10 octobre 1792 Mackenzie partit une seconde fois du fort Chipiouyan : dirigeant sa course à l'ouest, il traversa le lac des Montagnes, et remonta la rivière Oungigah, ou rivière de la Paix, qui prend sa source dans les montagnes Rocheuses. Les missionnaires Français avaient déjà connu ces montagnes sous le nom de montagnes des Pierres brillantes. Mackenzie franchit ces montagnes, rencontra un grand fleuve, le Tacoutché-Tessé, qu'il prit mal à propos pour la Colombia : il n'en suivit point le cours, et se rendit à l'océan Pacifique par une autre rivière, qu'il nomma la rivière du Saumon.

Il trouva des traces multipliées du capitaine Vancouver ; il observa la latitude à 52 degrés 21 minutes 33 secondes, et il écrivit avec du vermillon sur un rocher : « Alexandre Mackenzie est venu du Canada ici par terre, le 22 juillet 1793. » À cette époque que faisions-nous en Europe ?

Par un petit mouvement de jalousie nationale dont ils ne se rendent pas compte, les voyageurs américains parlent peu du second itinéraire de Mackenzie ; itinéraire qui prouve que cet Anglais a eu l'honneur de traverser le premier le continent de l'Amérique septentrionale depuis la mer Atlantique jusqu'au grand Océan.

Le 7 mai 1792 le capitaine américain Robert Gray aperçut à la côte nord-ouest, de l'Amérique septentrionale l'embouchure d'un fleuve sous le 46e degré 19 minutes de latitude nord et le 126e degré 14 minutes 15 secondes de longitude ouest, méridien de Paris. Robert Gray entra dans ce fleuve le 11 du même mois, et il l'appela la Colombia : c'était le nom du vaisseau qu'il commandait.

Vancouver arriva au même lieu le 19 octobre de la même année : Broughton, avec la conserve de Vancouver, passa la barre de la Colombia et remonta le fleuve quatre-vingt-quatre milles au-dessus de cette barre.

Les capitaines Lewis et Clarke, arrivés par le Missouri,

descendirent des montagnes Rocheuses, et bâtirent en 1805, à l'entrée de la Colombia, un fort, qui fut abandonné à leur départ.

En 1811 les Américains élevèrent un autre fort, sur la rive gauche du même fleuve : ce fort prit le nom d'Astoria, du nom de M. J.J. Astor, négociant de New-York et directeur de la compagnie des pelleteries à l'océan Pacifique.

En 1810 une troupe d'associés de la compagnie se réunit à Saint-Louis du Mississipi, et fit une nouvelle course à la Colombia, à travers les montagnes Rocheuses : plus tard, en 1812, quelques-uns de ces associés, conduits par M. R. Stuart, revinrent de la Colombia à Saint-Louis. Tout est donc connu de ce côté. Les grands affluents du Missouri, la rivière des Osages, la rivière de la Roche-Jaune, aussi puissante que l'Ohio, ont été remontés : les établissements américains communiquent par ces fleuves au nord-ouest avec les tribus indiennes les plus reculées, au sud-est avec les habitants du Nouveau Mexique.

En 1820 M. Cass, gouverneur du territoire du Michigan, partit de la ville du Détroit, bâtie sur le canal qui joint le lac Erié au lac Saint-Clair, suivit la grande chaîne des lacs, et rechercha les sources du Mississipi ; M. Schoolcraft rédigea le journal de ce voyage, plein de faits et d'instruction. L'expédition entra dans le Mississipi par la rivière du Lac-de-Sable : le fleuve en cet endroit était large de deux cents pieds. Les voyageurs le remontèrent, et franchirent quarante-trois rapides : le Mississipi allait toujours se rétrécissant, et au saut de Peckagoma il n'avait plus que quatre-vingts pieds de largeur. « L'aspect du pays change, dit M. Schoolcraft : la forêt qui ombrageait les bords du fleuve disparaît ; il décrit de nombreuses sinuosités dans une prairie large de trois milles, où s'élèvent des herbes très hautes, de la folle-avoine et des joncs, et bordée de collines de hauteur médiocre et sablonneuses, où croissent quelques pins jaunes. Nous avons navigué longtemps sans avancer beaucoup ; il semblait que nous fussions arrivés au niveau supérieur des eaux : le courant du fleuve n'était que d'un mille par heure. Nous n'apercevions que le ciel et les herbes au milieu desquelles nos canots se

frayaient un passage ; elles cachaient tous les objets éloignés. Les oiseaux aquatiques étaient extrêmement nombreux, mais il n'y avait pas de pluviers. »

L'expédition traversa le petit et le grand lac Ouinnipec : cinquante milles plus haut, elle s'arrêta dans le lac supérieur du Cèdre-Rouge, auquel elle imposa le nom de Cassina, en l'honneur de M. Cass.

C'est là que se trouve la principale source du Mississipi : le lac a dix-huit milles de long sur six de large. Son eau est transparente et ses bords sont ombragés d'ormes, d'érables et de pins. M. Pike, autre voyageur qui place une des principales sources du Mississipi au lac de la Sangsue, met le lac Cassina au 47e degré 42 minutes 40 secondes de latitude nord.

La rivière La Biche sort du lac du même nom, et entre dans le lac Cassina. « En estimant à soixante milles, dit M. Schoolcraft, la distance du lac Cassina au lac La Biche, source du Mississipi la plus éloignée, on aura pour la longueur totale du cours de ce fleuve trois mille trente-huit milles. L'année précédente je l'avais descendu (le Mississipi) depuis Saint-Louis dans un bateau à vapeur, et le 10 juillet j'avais passé son embouchure pour aller à New-York. Ainsi, un peu plus d'un an après, je me trouvais près de sa source, assis dans un canot indien. »

M. Schoolcraft fait observer qu'à peu de distance du lac La Biche les eaux coulent au nord dans la rivière Rouge, qui descend à la baie d'Hudson.

Trois ans plus tard, en 1823, M. Beltrami a parcouru les mêmes régions. Il porte les sources septentrionales du Mississipi à cent milles au-dessus du lac Cassina ou du Cèdre-Rouge. M. Beltrami affirme qu'avant lui aucun voyageur n'a passé au delà du lac du Cèdre-Rouge. Il décrit ainsi sa découverte des sources du Mississipi :

« Nous nous trouvons sur les plus hautes terres de l'Amérique septentrionale... Cependant tout y est plaine, et la colline où je suis n'est pour ainsi dire qu'une éminence formée au milieu pour servir d'observatoire.

« En promenant ses regards autour de soi, on voit les eaux

couler au sud vers le golfe du Mexique ; au nord, vers la mer Glaciale ; à l'est, vers l'Atlantique, et à l'ouest se diriger vers la mer Pacifique.

« Un grand plateau couronne cette suprême élévation ; et, ce qui étonne davantage, un lac jaillit au milieu.

« Comment s'est-il formé, ce lac ? d'où viennent ces eaux ? C'est au grand architecte de l'univers qu'il faut le demander... Ce lac n'a aucune issue, et mon oeil, qui est assez perçant, n'a pu découvrir, dans aucun lointain de l'horizon le plus clair, aucune terre qui s'élève au-dessus de son niveau ; toutes sont au contraire beaucoup inférieures...

« Vous avez vu les sources de la rivière que j'ai remontée jusqu'ici (la rivière Rouge) : elles sont précisément au pied de la colline, et filtrent en ligne directe du bord septentrional du lac ; elles sont les sources de la rivière Rouge ou Sanglante. De l'autre côté, vers le sud, d'autres sources forment un joli petit bassin d'environ quatre-vingts pas de circonférence ; ces eaux filtrent aussi du lac, et ces sources... ce sont les sources du Mississipi.

« Ce lac a trois milles de tour environ ; il est fait en forme de coeur, et il parle à l'âme ; la mienne en a été émue : il était juste de le tirer du silence où la géographie, après tant d'expéditions, le laissait encore, et de le faire connaître au monde d'une manière distinguée. Je lui ai donné le nom de cette dame respectable dont la vie, comme il a été dit par son illustre amie, madame la comtesse d'Albani, a été un cours de morale en action, la mort, une calamité pour tous ceux qui avaient le bonheur de la connaître... J'ai appelé ce lac le lac Julie ; et les sources des deux fleuves, les sources Juliennes de la rivière Sanglante, les sources Juliennes du Mississipi.

« J'ai cru voir l'ombre de Colombo, d'Americo Vespucci, des Cabotto, de Verazani, etc., assister avec joie à cette grande cérémonie, et se féliciter qu'un de leurs compatriotes vint réveiller par de nouvelles découvertes le souvenir des services qu'ils ont rendus au monde entier par leurs talents, leurs exploits et leurs vertus. »

C'est un étranger qui écrit en français : on reconnaîtra

facilement le goût, les traits, le caractère et le juste orgueil du génie italien.

La vérité est que le plateau où le Mississipi prend sa source est une terre unie, mais culminante, dont les versants envoient les eaux au nord, à l'est, au midi et à l'ouest ; que sur ce plateau sont creusés une multitude de lacs ; que ces lacs répandent des rivières qui coulent à tous les rumbs[5727] de vent. Le sol de ce plateau supérieur est mouvant comme s'il flottait sur des abîmes. Dans la saison des pluies, les rivières et les lacs débordent : on dirait d'une mer, si cette mer ne portait des forêts de folle-avoine de vingt et trente pieds de hauteur. Les canots, perdus dans ce double océan d'eau et d'herbes, ne se peuvent diriger qu'à l'aide des étoiles ou de la boussole. Quand des tempêtes surviennent, les moissons fluviales plient, se renversent sur les embarcations, et des millions de canards, de sarcelles, de morelles, de hérons, de bécassines s'envolent en formant un nuage au-dessus de la tête des voyageurs.

Les eaux débordées restent pendant quelques jours incertaines de leur penchant ; peu à peu elles se partagent. Une pirogue est doucement entraînée vers les mers polaires, les mers du midi, les grands lacs du Canada, les affluents du Missouri, selon le point de la circonférence sur lequel elle se trouve lorsqu'elle a dépassé le milieu de l'inondation. Rien n'est étonnant et majestueux comme ce mouvement et cette distribution des eaux centrales de l'Amérique du Nord.

Sur le Mississipi inférieur, le major Pike, en 1806, M. Nuttal, en 1819, ont parcouru le territoire d'Arkansa, visité les Osages, et fourni des renseignements aussi utiles à l'histoire naturelle qu'à la topographie.

Tel est ce Mississipi, dont je parlerai dans mon Voyage ; fleuve que les Français descendirent les premiers en venant du Canada ; fleuve qui coula sous leur puissance, et dont la riche vallée regrette encore leur génie.

Colomb découvrit l'Amérique dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492 : le capitaine Francklin a complété la découverte de ce monde nouveau le 18 août 1826. Que de générations écoulées, que de révolutions accomplies, que de changements

arrivés chez les peuples dans cet espace de trois cent trente-trois ans neuf mois et vingt-quatre jours !

Le monde ne ressemble plus au monde de Colomb. Sur ces mers ignorées au-dessus desquelles on voyait s'élever une main noire, la main de Satan[5728], qui saisissait les vaisseaux pendant la nuit et les entraînait au fond de l'abîme ; dans ces régions antarctiques, séjour de la nuit, de l'épouvante et des fables ; dans ces eaux furieuses du cap Horn et du cap des Tempêtes, où pâlissaient les pilotes ; dans ce double océan qui bat ses doubles rivages ; dans ces parages jadis si redoutés, des bateaux de poste font régulièrement des trajets pour le service des lettres et des voyageurs. On s'invite à dîner d'une ville florissante en Amérique à une ville florissante en Europe, et l'on arrive à l'heure marquée. Au lieu de ces vaisseaux grossiers, malpropres, infects, humides, où l'on ne vivait que de viandes salées, où le scorbut vous dévorait, d'élégants navires offrent aux passagers des chambres lambrissées d'acajou, ornées de tapis, de glaces, de fleurs, de bibliothèques, d'instruments de musique, et toutes les délicatesses de la bonne chère. Un voyage qui demandera plusieurs années de perquisitions sous les latitudes les plus diverses n'amènera pas la mort d'un seul matelot.

Les tempêtes ? On en rit. Les distances ? Elles ont disparu. Un simple baleinier fait voile au pôle austral : si la pêche n'est pas bonne, il revient au pôle boréal : pour prendre un poisson, il traverse deux fois les tropiques, parcourt deux fois un diamètre de la terre, et touche en quelque mois aux deux bouts de l'univers. Aux portes des tavernes de Londres on voit affichée l'annonce du départ du paquebot de la terre de Diemen avec toutes les commodités possibles pour les passagers aux Antipodes, et cela auprès de l'annonce du départ du paquebot de Douvres à Calais. On a des Itinéraires de poche, des Guides, des Manuels à l'usage des personnes qui se proposent de faire un voyage d'agrément autour du monde. Ce voyage dure neuf ou dix mois, quelquefois moins. On part l'hiver en sortant de l'opéra ; on touche aux îles Canaries, à Rio-Janeiro, aux Philippines, à la Chine, aux Indes,

au cap de Bonne-Espérance, et l'on est revenu chez soi pour l'ouverture de la chasse.

Les bateaux à vapeur ne connaissent plus de vents contraires sur l'Océan, de courants opposés dans les fleuves : kiosques ou palais flottants à deux ou trois étages, du haut de leurs galeries on admire les plus beaux tableaux de la nature dans les forêts du Nouveau Blonde. Des routes commodes franchissent le sommet des montagnes, ouvrent des déserts naguère inaccessibles : quarante mille voyageurs viennent de se rassembler en partie de plaisir à la cataracte de Niagara. Sur des chemins de fer glissent rapidement les lourds chariots du commerce ; et s'il plaisait à la France, à l'Allemagne et à la Russie, d'établir une ligne télégraphique jusqu'à la muraille de la Chine, nous pourrions écrire à quelques Chinois de nos amis, et recevoir la réponse dans l'espace de neuf ou dix heures. Un homme qui commencerait son pèlerinage à dix-huit ans, et le finirait à soixante, en marchant seulement quatre lieues par jour, aurait achevé dans sa vie près de sept fois le tour de notre chétive planète. Le génie de l'homme est véritablement trop grand pour sa petite habitation : il faut en conclure qu'il est destiné à une plus haute demeure.

Est-il bon que les communications entre les hommes soient devenues aussi faciles ? Les nations ne conserveraient-elles pas mieux leur caractère en s'ignorant les unes les autres, en gardant une fidélité religieuse aux habitudes et aux traditions de leurs pères ? J'ai vu dans ma jeunesse de vieux Bretons murmurer contre les chemins que l'on voulait ouvrir dans leurs bois, alors même que ces chemins devaient élever la valeur des propriétés riveraines.

Je sais qu'on peut appuyer ce système de déclamations fort touchantes : le bon vieux temps a sans doute son mérite ; mais il faut se souvenir qu'un état politique n'en est pas meilleur parce qu'il est caduc et routinier ; autrement il faudrait convenir que le despotisme de la Chine et de l'Inde, où rien n'a changé depuis trois mille ans, est ce qu'il y a de plus parfait dans ce monde. Je ne vois pourtant pas ce qu'il peut y avoir de si heureux à s'enfermer pendant une quarantaine de

siècles avec des peuples en enfance et des tyrans en décrépitude.

Le goût et l'admiration du stationnaire viennent des jugements faux que l'on porte sur la vérité des faits et sur la nature de l'homme : sur la vérité des faits, parce qu'on suppose que les anciennes moeurs étaient plus pures que les moeurs modernes, complète erreur ; sur la nature de l'homme, parce qu'on ne veut pas voir que l'esprit humain est perfectible.

Les gouvernements qui arrêtent l'essor du génie ressemblent à ces oiseleurs qui brisent les ailes de l'aigle pour l'empêcher de prendre son vol.

Enfin, on ne s'élève contre les progrès de la civilisation que par l'obsession des préjugés : on continue à voir les peuples comme on les voyait autrefois, isolés, n'ayant rien de commun dans leurs destinées. Mais si l'on considère l'espèce humaine comme une grande famille qui s'avance vers le même but ; si l'on ne s'imagine pas que tout est fait ici-bas pour qu'une petite province, un petit royaume, restent éternellement dans leur ignorance, leur pauvreté, leurs institutions politiques, telles que la barbarie, le temps et le hasard les ont produites, alors ce développement de l'industrie, des sciences et des arts semblera ce qu'il est en effet, une chose légitime et naturelle. Dans ce mouvement universel on reconnaîtra celui de la société, qui, finissant son histoire particulière, commence son histoire générale.

Autrefois, quand on avait quitté ses foyers comme Ulysse, on était un objet de curiosité ; aujourd'hui, excepté une demi-douzaine de personnages hors de ligne par leur mérite individuel, qui peut intéresser au récit de ses courses ? Je viens me ranger dans la foule des voyageurs obscurs qui n'ont vu que ce que tout le monde a vu, qui n'ont fait faire aucun progrès aux sciences, qui n'ont rien ajouté au trésor des connaissances humaines ; mais je me présente comme le dernier historien des peuples de la terre de Colomb, de ces peuples dont la race ne tardera pas à disparaître ; je viens dire quelques mots sur les destinées futures de l'Amérique, sur ces

autres peuples héritiers des infortunés Indiens : je n'ai d'autre prétention que d'exprimer des regrets et des espérances.

Introduction

Dans une note de l'Essai historique[5729] écrite en 1794, j'ai raconté, avec des détails assez étendus, quel avait été mon dessein en passant en Amérique ; j'ai plusieurs fois parlé de ce même dessein dans mes autres ouvrages, et particulièrement dans la préface d'Atala. Je ne prétendais à rien moins qu'à découvrir le passage au nord-ouest de l'Amérique, en retrouvant la mer Polaire, vue par Hearne en 1772, aperçue plus à l'ouest en 1789 par Mackenzie, reconnue par le capitaine Parry, qui s'en approcha en 1819, à travers le détroit de Lancastre, et en 1821 à l'extrémité du détroit de L'Hécla et de La Fury[5730] ; enfin le capitaine Franklin, après avoir descendu successivement la rivière de Hearne en 1821, et celle de Mackenzie en 1826, vient d'explorer les bords de cet océan, qu'environne une ceinture de glaces, et qui jusqu'à présent a repoussé tous les vaisseaux.

Il faut remarquer une chose particulière à la France : la plupart de ses voyageurs ont été des hommes isolés, abandonnés à leurs propres forces et à leur propre génie : rarement le gouvernement ou des compagnies particulières les ont employés ou secourus. Il est arrivé de là que des peuples étrangers, mieux avisés, ont fait, par un concours de volontés nationales, ce que les individus français n'ont pu achever. En France on a le courage ; le courage mérite le succès, mais il ne suffit pas toujours pour l'obtenir.

Aujourd'hui, que j'approche de la fin de ma carrière, je ne puis m'empêcher, en jetant un regard sur le passé, de songer combien cette carrière eût été changée pour moi si j'avais rempli le but de mon voyage. Perdu dans ces mers sauvages, sur ces grèves hyperboréennes où aucun homme n'a imprimé ses pas, les années de discorde qui ont écrasé tant de générations avec tant de bruit seraient tombées sur ma tête

en silence : le monde aurait changé moi absent. Il est probable que je n'aurais jamais eu le malheur d'écrire ; mon nom serait demeuré inconnu, ou il s'y fût attaché une de ces renommées paisibles qui ne soulèvent point l'envie et qui annoncent moins de gloire que de bonheur. Qui sait même si j'aurais repassé l'Atlantique, si je ne me serais pas fixé dans les solitudes par moi découvertes, comme un conquérant au milieu de ses conquêtes ? Il est vrai que je n'aurais pas figuré au congrès de Vérone, et qu'on ne m'eût pas appelé monseigneur dans l'hôtellerie des affaires étrangères, rue des Capucines, à Paris.

Tout cela est fort indifférent au terme de la route : quelle que soit la diversité des chemins, les voyageurs arrivent au commun rendez-vous ; ils y parviennent tous également fatigués, car ici-bas depuis le commencement jusqu'à la fin de la course on ne s'assied pas une seule fois pour se reposer : comme les Juifs au festin de la Pâque, on assiste au banquet de la vie à la hâte, debout, les reins ceints d'une corde, les souliers aux pieds et le bâton à la main.

Il est donc inutile de redire quel était le but de mon entreprise, puisque je l'ai dit cent fois dans mes autres écrits. Il me suffira de faire observer au lecteur que ce premier voyage pouvait devenir le dernier si je parvenais à me procurer tout d'abord les ressources nécessaires à ma grande découverte ; mais dans le cas où je serais arrêté par des obstacles imprévus, ce premier voyage ne devait être que le prélude d'un second, qu'une sorte de reconnaissance dans le désert.

Pour s'expliquer la route qu'on me verra prendre, il faut aussi se souvenir du plan que je m'étais tracé : ce plan est rapidement esquissé dans la note de l’Essai historique ci-dessus indiquée. Le lecteur y verra qu'au lieu de remonter au septentrion, je voulais marcher à l'ouest, de manière à attaquer la rive occidentale de l'Amérique, un peu au-dessus du golfe de Californie. De là, suivant le profil du continent, et toujours en vue de la mer, mon dessein était de me diriger vers le nord jusqu'au détroit de Behring, de doubler le dernier cap de l'Amérique, de descendre à l'est le long des rivages de la mer Polaire, et de rentrer dans les Etats-Unis par la baie

d'Hudson, le Labrador et le Canada.

Ce qui me déterminait à parcourir une si longue côte de l'océan Pacifique était le peu de connaissance que l'on avait de cette côte. Il restait des doutes, même après les travaux de Vancouver, sur l'existence d'un passage entre le 40e et le 60e degré de latitude septentrionale : la rivière de la Colombie, les gisements du Nouveau Cornouailles, le détroit de Chelchoff, les régions Aleutiennes, le golfe de Bristol ou de Cook, les terres des Indiens Tchoukotches, rien de tout cela n'avait encore été exploré par Kotzebue et les autres navigateurs russes ou américains. Aujourd'hui le capitaine Franklin, évitant plusieurs mille lieues de circuit, s'est épargné la peine de chercher à l'occident ce qui ne se pouvait trouver qu'au septentrion.

Maintenant je prierai encore le lecteur de rappeler dans sa mémoire divers passages de la préface générale de mes *Oeuvres complètes*, et de la préface de l'Essai historique, où j'ai raconté quelques particularités de ma vie. Destiné par mon père à la marine, et par ma mère à l'état ecclésiastique, ayant choisi moi-même le service de terre, j'avais été présenté à Louis XVI : afin de jouir des honneurs de la cour et de monter dans les carrosses, pour parler le langage du temps, il fallait avoir au moins le rang de capitaine de cavalerie : j'étais ainsi capitaine de cavalerie de droit et sous-lieutenant d'infanterie de fait, dans le régiment de Navarre. Les soldats de ce régiment, dont le marquis de Mortemart était colonel, s'étant insurgés comme les autres, je me trouvai dégagé de tout lien vers la fin de 1790. Quand je quittai la France, au commencement de 1791, la révolution marchait à grands pas : les principes sur lesquels elle se fondait étaient les miens, mais je détestais les violences qui l'avaient déjà déshonorée : c'était avec joie que j'allais chercher une indépendance plus conforme à mes goûts, plus sympathique à mon caractère.

À cette même époque le mouvement de l'émigration s'accroissait ; mais comme on ne se battait pas, aucun sentiment d'honneur ne me forçait, contre le penchant de ma raison, à me jeter dans la folie de Coblentz. Une émigration plus raisonnable se dirigeait vers les rives de l'Ohio ; une terre

de liberté offrait son asile à ceux qui fuyaient la liberté de leur patrie. Rien ne prouve mieux le haut prix des institutions généreuses que cet exil volontaire des partisans du pouvoir absolu dans un monde républicain.

Au printemps de 1791 je dis adieu à ma respectable et digne mère, et je m'embarquai à Saint-Malo ; je portais au général Washington une lettre de recommandation du marquis de La Rouairie. Celui-ci avait fait la guerre de l'indépendance en Amérique ; il ne tarda pas à devenir célèbre en France par la conspiration royaliste à laquelle il donna son nom. J'avais pour compagnons de voyage de jeunes séminaristes de Saint-Sulpice, que leur supérieur, homme de mérite, conduisait à Baltimore. Nous mîmes à la voile : au bout de quarante-huit heures nous perdîmes la terre de vue, et nous entrâmes dans l'Atlantique.

Il est difficile aux personnes qui n'ont jamais navigué de se faire une idée des sentiments qu'on éprouve lorsque du bord d'un vaisseau on n'aperçoit plus que la mer et le ciel. J'ai essayé de retracer ces sentiments dans le chapitre du *Génie du Christianisme* intitulé Deux Perspectives de la nature, et dans Les Natchez, en prêtant mes propres émotions à Chactas. L’Essai historique et l’Itinéraire sont également remplis des souvenirs et des images de ce qu'on peut appeler le désert de l'Océan. Me trouver au milieu de la mer, c'était n'avoir pas quitté ma patrie ; c'était, pour ainsi dire, être porté dans mon premier voyage par ma nourrice, par la confidente des mes premiers plaisirs. Qu'il me soit permis, afin de mieux faire entrer le lecteur dans l'esprit de la relation qu'il va lire, de citer quelques pages de mes *Mémoires* inédits : presque toujours notre manière de voir et de sentir tient aux réminiscences de notre jeunesse.

C'est à moi que s'appliquent les vers de Lucrèce :

> Tum porro puer ut saevis projectus ab undis
> Navita...

Le ciel voulut placer dans mon berceau une image de mes destinées.

« Elevé comme le compagnon des vents et des flots, ces flots, ces vents, cette solitude, qui furent mes premiers maîtres, convenaient peut-être mieux à la nature de mon esprit et à l'indépendance de mon caractère. Peut-être dois-je à cette éducation sauvage quelque vertu que j'aurais ignorée : la vérité est qu'aucun système d'éducation n'est en soi préférable à un autre. Dieu fait bien ce qu'il fait ; c'est sa providence qui nous dirige, lorsqu'elle nous appelle à jouer un rôle sur la scène du monde. »

Après les détails de l'enfance viennent ceux de mes études. Bientôt échappé du toit paternel, je dis l'impression que fit sur moi Paris, la cour, le monde ; je peins la société d'alors, les hommes que je rencontrai ; les premiers mouvements de la révolution : la suite des dates m'amène à l'époque de mon départ pour les Etats-Unis. En me rendant au port je visitai la terre où s'était écoulée une partie de mon enfance : je laisse parler les *Mémoires*.

« Je n'ai revu Combourg que trois fois : à la mort de mon père toute la famille se trouva réunie au château pour se dire adieu. Deux ans plus tard j'accompagnai ma mère à Combourg : elle voulait meubler le vieux manoir ; mon frère y devait amener ma belle-soeur : mon frère ne vint point en Bretagne, et bientôt il monta sur l'échafaud avec la jeune femme[5731] pour qui ma mère avait préparé le lit nuptial. Enfin, je pris le chemin de Combourg en me rendant au port, lorsque je me décidai à passer en Amérique.

« Après seize années d'absence, prêt à quitter de nouveau le sol natal pour les ruines de la Grèce, j'allai embrasser au milieu des landes de ma pauvre Bretagne ce qui me restait de ma famille ; mais je n'eus pas le courage d'entreprendre le pèlerinage des champs paternels. C'est dans les bruyères de Combourg que je suis devenu le peu que je suis ; c'est là que j'ai vu se réunir et se disperser ma famille. De dix enfants que nous avons été, nous ne restons plus que trois. Ma mère est morte de douleur ; les cendres de mon père ont été jetées au vent.

« Si mes ouvrages me survivaient, si je devais laisser un

nom, peut-être un jour, guidé par ces *Mémoires*, le voyageur s'arrêterait un moment aux lieux que j'ai décrits. Il pourrait reconnaître le château, mais il chercherait en vain le grand mail ou le grand bois : il a été abattu ; le berceau de mes songes a disparu comme ces songes. Demeuré seul debout sur son rocher, l'antique donjon semble regretter les chênes qui l'environnaient et le protégeaient contre les tempêtes. Isolé comme lui, j'ai vu comme lui tomber autour de moi ma famille, qui embellissait mes jours et me prêtait son abri : grâce au ciel, ma vie n'est pas bâtie sur terre aussi solidement que les tours où j'ai passé ma jeunesse. »

Les lecteurs connaissent à présent le voyageur auquel ils vont avoir affaire dans le récit de ses premières courses.

Voyage en Amérique

Je m'embarquai donc à Saint-Malo, comme je l'ai dit ; nous prîmes la haute mer, et le 6 mai 1791, vers les huit heures du matin, nous découvrîmes le pic de l'île de Pico, l'une des Açores : quelques heures après, nous jetâmes l'ancre dans une mauvaise rade, sur un fond de roches, devant l'île Graciosa. On en peut lire la description dans l'Essai historique. On ignore la date précise de la découverte de cette île.

C'était la première terre étrangère à laquelle j'abordais ; par cette raison même il m'en est resté un souvenir qui conserve chez moi l'empreinte et la vivacité de la jeunesse. Je n'ai pas manqué de conduire Chactas aux Açores, et de lui faire voir la fameuse statue que les premiers navigateurs prétendirent avoir trouvée sur ces rivages.

Des Açores, poussés par les vents sur le banc de Terre-Neuve, nous fumes obligés de faire une seconde relâche à l'île Saint-Pierre. « T. et moi, dis-je encore dans l'Essai historique nous allions courir dans les montagnes de cette île affreuse ; nous nous perdions au milieu des brouillards dont elle est sans cesse couverte, errant au milieu des nuages et des bouffées de vent, entendant les mugissements d'une mer que nous ne pouvions découvrir, égarés sur une bruyère laineuse et morte, au bord d'un torrent rougeâtre qui coulait entre des rochers. »

Les vallées sont semées, dans différentes parties, de cette espèce de pin dont les jeunes pousses servent à faire une bière amère. L'île est environnée de plusieurs écueils, entre lesquels on remarque celui du Colombier, ainsi nommé parce que les oiseaux de mer y font leur nid au printemps. J'en ai donné la description dans le *Génie du Christianisme*.

L'île Saint-Pierre n'est séparée de celle de Terre-Neuve que par un détroit assez dangereux : de ses côtes désolées on découvre les rivages, encore plus désolés, de Terre-Neuve. En

été, les grèves de ces Iles sont couvertes de poissons qui sèchent au soleil, et en hiver, d'ours blancs qui se nourrissent des débris oubliés par les pêcheurs.

Lorsque j'abordai à Saint-Pierre, la capitale de l'île consistait, autant qu'il m'en souvient, dans une assez longue rue, bâtie le long de la mer. Les habitants, fort hospitaliers, s'empressèrent de nous offrir leur table et leur maison. Le gouverneur logeait à l'extrémité de la ville. Je dînai deux ou trois fois chez lui. Il cultivait dans un des fossés du fort quelques légumes d'Europe. Je me souviens qu'après le dîner il me montrait son jardin ; nous allions ensuite nous asseoir au pied du mât du pavillon planté sur la forteresse. Le drapeau français flottait sur notre tête, tandis que nous regardions une mer sauvage et les côtes sombres de l'île de Terre-Neuve, en parlant de la patrie.

Après une relâche de quinze jours, nous quittâmes l'île Saint-Pierre, et le bâtiment, faisant route au midi, atteignit la latitude des côtes du Maryland et de la Virginie : les calmes nous arrêtèrent. Nous jouissions du plus beau ciel ; les nuits, les couchers et les levers du soleil étaient admirables. Dans le chapitre du *Génie du Christianisme* déjà cité, intitulé Deux perspectives de la nature, j'ai rappelé une de ces pompes nocturnes et une de ces magnificences du couchant. « Le globe du soleil, prêt à se plonger dans les flots, apparaissait entre les cordages du navire, au milieu des espaces sans bornes, etc. »

Il ne s'en fallut guère qu'un accident ne mit un terme à tous mes projets.

La chaleur nous accablait ; le vaisseau, dans un calme plat, sans voile, et trop chargé de ses mâts, était tourmenté par le roulis. Brûlé sur le pont et fatigué du mouvement, je voulus me baigner, et quoique nous n'eussions point de chaloupe dehors, je me jetai du mât de beaupré à la mer. Tout alla d'abord à merveille, et plusieurs passagers m'imitèrent. Je nageais sans regarder le vaisseau ; mais quand je vins à tourner la tête, je m'aperçus que le courant l'avait déjà entraîné bien loin. L'équipage était accouru sur le pont ; on avait filé un grelin aux autres nageurs. Des requins se montraient dans les eaux du

navire, et on leur tirait du bord des coups de fusil pour les écarter. La houle était si grosse qu'elle retardait mon retour et épuisait mes forces. J'avais un abîme au-dessous de moi, et les requins pouvaient à tout moment m'emporter un bras ou une jambe. Sur le bâtiment, on s'efforçait de mettre un canot à la mer ; mais il fallait établir un palan, et cela prenait un temps considérable.

Par le plus grand bonheur, une brise presque insensible se leva : le vaisseau, gouvernant un peu, se rapprocha de moi ; je pus m'emparer du bout de la corde ; mais les compagnons de ma témérité s'étaient accrochés à cette corde ; et quand on nous attira au flanc du bâtiment, me trouvant à l'extrémité de la file, ils pesaient sur moi de tout leur poids. On nous repêcha ainsi un à un, ce qui fut long. Les roulis continuaient ; à chacun d'eux nous plongions de dix ou douze pieds dans la vague, ou nous étions suspendus en l'air à un même nombre de pieds, comme des poissons au bout d'une ligne. À la dernière immersion, je me sentis prêt à m'évanouir ; un roulis de plus, et c'en était fait. Enfin on me hissa sur le pont à demi mort : si je m'étais noyé, le bon débarras pour moi et pour les autres !

Quelques jours après cet accident, nous aperçûmes la terre : elle était dessinée par la cime de quelques arbres qui semblaient sortir du sein de l'eau : les palmiers de l'embouchure du Nil me découvrirent depuis le rivage de l'Egypte de la même manière. Un pilote vint à notre bord. Nous entrâmes dans la baie de Chesapeake, et le soir même on envoya une chaloupe chercher de l'eau et des vivres frais. Je me joignis au parti qui allait à terre, et une demi-heure après avoir quitté le vaisseau je foulai le sol américain.

Je restai quelque temps les bras croisés, promenant mes regards autour de moi dans un mélange de sentiments et d'idées que je ne pouvais débrouiller alors, et que je ne pourrais peindre aujourd'hui. Ce continent ignoré du reste du monde pendant toute la durée des temps anciens et pendant un grand nombre de siècles modernes ; les premières destinées sauvages de ce continent, et ses secondes destinées depuis l'arrivée de Christophe Colomb ; la domination des

monarchies de l'Europe ébranlée dans ce Nouveau Monde ; la vieille société finissant dans la jeune Amérique ; une république d'un genre inconnu jusque alors, annonçant un changement dans l'esprit humain et dans l'ordre politique ; la part que ma patrie avait eue à ces événements ; ces mers et ces rivages devant en partie leur indépendance au pavillon et au sang français ; un grand homme sortant à la fois du milieu des discordes et des déserts, Washington habitant une ville florissante dans le même lieu où un siècle auparavant Guillaume Penn avait acheté un morceau de terre de quelques Indiens ; les Etats-Unis renvoyant à la France, à travers l'Océan, la révolution et la liberté que la France avait soutenues de ses armes ; enfin, mes propres desseins, les découvertes que je voulais tenter dans ces solitudes natives, qui étendaient encore leur vaste royaume derrière l'étroit empire d'une civilisation étrangère : voilà les choses qui occupaient confusément mon esprit.

Nous nous avançâmes vers une habitation assez éloignée pour y acheter ce qu'on voudrait nous vendre. Nous traversâmes quelques petits bois de baumiers et de cèdres de la Virginie qui parfumaient l'air. Je vis voltiger des oiseaux moqueurs et des cardinaux, dont les chants et les couleurs m'annoncèrent un nouveau climat. Une négresse de quatorze ou quinze ans, d'une beauté extraordinaire, vint nous ouvrir la barrière d'une maison qui tenait à la fois de la ferme d'un Anglais et de l'habitation d'un colon. Des troupeaux de vaches paissaient dans des prairies artificielles entourées de palissades dans lesquelles se jouaient des écureuils gris, noirs et rayés ; des nègres sciaient des pièces de bois, et d'autres cultivaient des plantations de tabac. Nous achetâmes des gâteaux de maïs, des poules, des oeufs, du lait, et nous retournâmes au bâtiment mouillé dans la baie.

On leva l'ancre pour gagner la rade, et ensuite le port de Baltimore. Le trajet fut lent ; le vent manquait. En approchant de Baltimore, les eaux se rétrécirent : elles étaient d'un calme parfait ; nous avions l'air de remonter un fleuve bordé de longues avenues : Baltimore s'offrit à nous comme au fond

d'un lac. En face de la ville s'élevait une colline ombragée d'arbres, au pied de laquelle on commençait à bâtir quelques maisons. Nous amarrâmes au quai du port. Je couchai à bord et ne descendis à terre que le lendemain. J'allai loger à l'auberge, où l'on porta mes bagages. Les séminaristes se retirèrent avec leur supérieur à l'établissement préparé pour eux, d'où ils se sont dispersés en Amérique.

Baltimore, comme toutes les autres métropoles des Etats-Unis, n'avait pas l'étendue qu'elle a aujourd'hui : ç'était une jolie ville fort propre et fort animée. Je payai mon passage au capitaine, et lui donnai un dîner d'adieu dans une très bonne taverne auprès du port. J'arrêtai ma place au stage, qui faisait trois fois la semaine le voyage de Philadelphie. À quatre heures du matin je montai dans ce stage, et me voilà roulant sur les grands chemins du Nouveau Monde, où je ne connaissais personne, où je n'étais connu de qui que ce soit : mes compagnons de voyage ne m'avaient jamais vu, et je ne devais jamais les revoir après notre arrivée à la capitale de la Pensylvanie.

La route que nous parcourûmes était plutôt tracée que faite. Le pays était assez nu et assez plat : peu d'oiseaux, peu d'arbres, quelques maisons éparses, point de villages, voilà ce que présentait la campagne et ce qui me frappa désagréablement.

En approchant de Philadelphie nous rencontrâmes des paysans allant au marché, des voitures publiques et d'autres voitures fort élégantes. Philadelphie me parut une belle ville : les rues larges ; quelques-unes, plantées d'arbres, se coupent à angle droit dans un ordre régulier du nord au sud et de l'est à l'ouest. La Delaware coule parallèlement à la rue qui suit son bord occidental : c'est une rivière qui serait considérable en Europe, mais dont on ne parle pas en Amérique.

Ses rives sont basses et peu pittoresques.

Philadelphie à l'époque de mon voyage (1791) ne s'étendait point encore jusqu'au Schuylkill ; seulement le terrain en avançant vers cet affluent était divisé par lots, sur lesquels on construisait quelques maisons isolées.

L'aspect de Philadelphie est froid et monotone. En général, ce qui manque aux cités des Etats-Unis, ce sont les monuments et surtout les vieux monuments. Le protestantisme, qui ne sacrifie point à l'imagination, et qui est lui-même nouveau, n'a point élevé ces tours et ces dômes dont l'antique religion catholique a couronné l'Europe. Presque rien à Philadelphie, à New-York, à Boston, ne s'élève au-dessus de la masse des murs et des toits. L'oeil est attristé de ce niveau.

Les Etats-Unis donnent plutôt l'idée d'une colonie que d'une nation mère ; on y trouve des usages plutôt que des moeurs. On sent que les habitants ne sont point nés du sol : cette société, si belle dans le présent, n'a point de passé ; les villes sont neuves, les tombeaux sont d'hier. C'est ce qui m'a fait dire dans Les Natchez : « Les Européens n'avaient point encore de tombeaux en Amérique, qu'ils y avaient déjà des cachots. C'étaient les seuls monuments du passé pour cette société sans aïeux et sans souvenirs. »

Il n'y a de vieux en Amérique que les bois, enfants de la terre, et la liberté, mère de toute société humaine : cela vaut bien des monuments et des aïeux.

Un homme débarqué, comme moi, aux Etats-Unis plein d'enthousiasme pour les anciens, un Caton qui cherchait partout la rigidité des premières moeurs romaines, dut être fort scandalisé de trouver partout l'élégance des vêtements, le luxe des équipages, la frivolité des conversations, l'inégalité des fortunes, l'immoralité des maisons de banque et de jeu, le bruit des salles de bal et de spectacle. À Philadelphie, j'aurais pu me croire dans une ville anglaise : rien n'annonçait que j'eusse passé d'une monarchie à la république.

On a pu voir dans l’Essai historique qu'à cette époque de ma vie j'admirais beaucoup les républiques : seulement je ne les croyais pas possibles à l'âge du monde où nous étions parvenus, parce que je ne connaissais que la liberté à la manière des anciens, la liberté fille des moeurs dans une société naissante ; j'ignorais qu'il y eût une autre liberté fille des lumières et d'une vieille civilisation ; liberté dont la république représentative a prouvé la réalité. On n'est plus

aujourd'hui obligé de labourer soi-même son petit champ, de repousser les arts et les sciences, d'avoir les ongles crochus et la barbe sale pour être libre.

Mon désappointement politique me donna sans doute l'humeur qui me fit écrire la note satirique contre les quakers, et même un peu contre tous les Américains, note que l'on trouve dans l’Essai historique. Au reste, l'apparence du peuple dans les rues de la capitale de la Pensylvanie était agréable ; les hommes se montraient proprement vêtus ; les femmes. surtout les quakeresses, avec leur chapeau uniforme, paraissaient extrêmement jolies.

Je rencontrai plusieurs colons de Saint-Domingue et quelques Français émigrés. J'étais impatient de commencer mon voyage au désert : tout le monde fut d'avis que je me rendisse à Albany, où, plus rapproché des défrichements et des nations indiennes, je serais à même de trouver des guides et d'obtenir des renseignements.

Lorsque j'arrivai à Philadelphie, le grand Washington n'y était pas. Je fus obligé de l'attendre une quinzaine de jours ; il revint. Je le vis passer dans une voiture qu'emportaient avec rapidité quatre chevaux fringants, conduits à grandes guides. Washington, d'après mes idées d'alors, était nécessairement Cincinnatus ; Cincinnatus en carrosse dérangeait un peu ma république de l'an de Rome 296. Le dictateur Washington pouvait-il être autre chose qu'un rustre piquant ses boeufs de l'aiguillon et tenant le manche de sa charrue ? Mais quand j'allai porter ma lettre de recommandation à ce grand homme, je retrouvai la simplicité du vieux Romain.

Une petite maison dans le genre anglais, ressemblant aux maisons voisines, était le palais du Président des Etats-Unis : point de gardes, pas même de valets. Je frappai ; une jeune servante ouvrit. Je lui demandai si le général était chez lui ; elle me répondit qu'il y était. Je répliquai que j'avais une lettre à lui remettre. La servante me demanda mon nom, difficile à prononcer en anglais, et qu'elle ne put retenir. Elle me dit alors doucement : *Walk in, sir*, « Entrez, monsieur ; » et elle marcha devant moi dans un de ces étroits et longs corridors qui

servent de vestibule aux maisons anglaises : elle m'introduisit dans un parloir, où elle me pria d'attendre le général.

Je n'étais pas ému. La grandeur de l'âme ou celle de la fortune ne m'imposent point : j'admire la première sans en être écrasé ; la seconde m'inspire plus de pitié que de respect. Visage d'homme ne me troublera jamais.

Au bout de quelques minutes le général entra. C'était un homme d'une grande taille, d'un air calme et froid plutôt que noble : il est ressemblant dans ses gravures. Je lui présentai ma lettre en silence ; il l'ouvrit, courut à la signature, qu'il lut tout haut avec exclamation : « Le colonel Amand ! » C'était ainsi qu'il appelait et qu'avait signé le marquis de La Rouairie.

Nous nous assîmes ; je lui expliquai, tant bien que mal, le motif de mon voyage. Il me répondait par monosyllabes français ou anglais, et m'écoutait avec une sorte d'étonnement. Je m'en aperçus, et je lui dis avec un peu de vivacité : « Mais il est moins difficile de découvrir le passage du nord-ouest que de créer un peuple comme vous l'avez fait. » *Well, well, young man* ! s'écria-t-il en me tendant la main. Il m'invita à dîner pour le jour suivant, et nous nous quittâmes.

Je fus exact au rendez-vous : nous n'étions que cinq ou six convives. La conversation roula presque entièrement sur la révolution française. Le général nous montra une clef de la Bastille : ces clefs de la Bastille étaient des jouets assez niais qu'on se distribuait alors dans les deux Mondes. Si Washington avait vu, comme moi, dans les ruisseaux de Paris, les vainqueurs de la Bastille, il aurait eu moins de foi dans sa relique. Le sérieux et la force de la révolution n'étaient pas dans ces orgies sanglantes. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, la même populace du faubourg Saint-Antoine démolit le temple protestant à Charenton avec autant de zèle qu'elle dévasta l'église de Saint-Denis en 1793.

Je quittai mon hôte à dix heures du soir, et je ne l'ai jamais revu ; il partit le lendemain pour la campagne, et je continuai mon voyage.

Telle fut ma rencontre avec cet homme qui a affranchi tout

un monde. Washington est descendu dans la tombe avant qu'un peu de bruit se fût attaché à mes pas ; j'ai passé devant lui comme l'être le plus inconnu ; il était dans tout son éclat, et moi dans toute mon obscurité. Mon nom n'est peut-être pas demeuré un jour entier dans sa mémoire. Heureux pourtant que ses regards soient tombés sur moi ! je m'en suis senti échauffé le reste de ma vie : il y a une vertu dans les regards d'un grand homme.

J'ai vu depuis Bonaparte : ainsi la Providence m'a montré les deux personnages qu'elle s'était plu à mettre à la tête des destinées de leurs siècles.

Si l'on compare Washington et Bonaparte homme à homme, le génie du premier semble d'un vol moins élevé que celui du second. Washington n'appartient pas, comme Bonaparte, à cette race des Alexandre et des César, qui dépasse la stature de l'espèce humaine. Rien d'étonnant ne s'attache à sa personne ; il n'est point placé sur un vaste théâtre ; il n'est point aux prises avec les capitaines les plus habiles et les plus puissants monarques du temps ; il ne traverse point les mers ; il ne court point de Memphis à Vienne et de Cadix à Moscou : il se défend avec une poignée de citoyens sur une terre sans souvenirs et sans célébrité, dans le cercle étroit des foyers domestiques. Il ne livre point de ces combats qui renouvellent les triomphes sanglants d'Arbelles et de Pharsale ; il ne renverse point les trônes pour en recomposer d'autres avec leurs débris ; il ne met point le pied sur le cou des rois ; il ne leur fait point dire, sous les vestibules de son palais :

Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila s'ennuie.

Quelque chose de silencieux enveloppe les actions de Washington. il agit avec lenteur : on dirait qu'il se sent le mandataire de la liberté de l'avenir, et qu'il craint de la compromettre. Ce ne sont pas ses destinées que porte ce héros d'une nouvelle espèce, ce sont celles de son pays ; il ne se permet pas de jouer ce qui ne lui appartient pas. Mais de cette profonde obscurité quelle lumière va jaillir ! Cherchez les bois inconnus où brilla l'épée de Washington, qu'y trouverez-vous ? Des tombeaux ? Non, un monde ! Washington a laissé

les Etats-Unis pour trophée sur son champ de bataille.

Bonaparte n'a aucun trait de ce grave Américain : il combat sur une veille terre, environnée d'éclat et de bruit ; il ne veut créer que sa renommée ; il ne se charge que de son propre sort. Il semble savoir que sa mission sera courte, que le torrent qui descend de si haut s'écoulera promptement : il se hâte de jouir et d'abuser de sa gloire comme d'une jeunesse fugitive. À l'instar des dieux d'Homère, il veut arriver en quatre pas au bout du monde ; il paraît sur tous les rivages, il inscrit précipitamment son nom dans les fastes de tous les peuples ; il jette en courant des couronnes à sa famille et à ses soldats ; il se dépêche dans ses monuments, dans ses lois, dans ses victoires. Penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre il abat le géant révolutionnaire ; mais en écrasant l'anarchie il étouffe la liberté, et finit par perdre la sienne sur son dernier champ de bataille.

Chacun est récompensé selon ses oeuvres : Washington élève une nation à l'indépendance : magistrat retiré, il s'endort paisiblement sous son toit paternel, au milieu des regrets de ses compatriotes et de la vénération de tous les peuples.

Bonaparte ravit à une nation son indépendance : empereur déchu il est précipité dans l'exil, où la frayeur de la terre ne le croit pas encore assez emprisonné sous la garde de l'Océan. Tant qu'il se débat contre la mort, faible et enchaîné sur un rocher, l'Europe n'ose déposer les armes. Il expire : cette nouvelle, publiée à la porte du palais devant laquelle le conquérant avait fait proclamer tant de funérailles, n'arrête ni n'étonne le passant : qu'avaient à pleurer les citoyens ?

La république de Washington subsiste ; l'empire de Bonaparte est détruit : il s'est écoulé entre le premier et le second voyage d'un Français qui a trouvé une nation reconnaissante là où il avait combattu pour quelques colons opprimés.

Washington et Bonaparte sortirent du sein d'une république : nés tous deux de la liberté, le premier lui a été fidèle, le second l'a trahie. Leur sort, d'après leur choix, sera différent dans l'avenir.

Le nom de Washington se répandra avec la liberté d'âge en âge ; il marquera le commencement d'une nouvelle ère pour le genre humain.

Le nom de Bonaparte sera redit aussi par les générations futures ; mais il ne se rattachera à aucune bénédiction, et servira souvent d'autorité aux oppresseurs, grands ou petits.

Washington a été tout entier le représentant des besoins, des idées, des lumières, des opinions de son époque ; il a secondé, au lieu de contrarier, le mouvement des esprits ; il a voulu ce qu'il devait vouloir, la chose même à laquelle il était appelé : de là la cohérence et la perpétuité de son ouvrage. Cet homme, qui frappe peu, parce qu'il est naturel et dans des proportions justes, a confondu son existence avec celle de son pays ; sa gloire est le patrimoine commun de la civilisation croissante ; sa renommée s'élève comme un de ces sanctuaires où coule une source intarissable pour le peuple.

Bonaparte pouvait enrichir également le domaine public : il agissait sur la nation la plus civilisée, la plus intelligente, la plus brave, la plus brillante de la terre. Quel serait aujourd'hui le rang occupé par lui dans l'univers s'il eût joint la magnanimité à ce qu'il avait d'héroïque, si, Washington et Bonaparte à la fois, il eût nommé la liberté héritière de sa gloire !

Mais ce géant démesuré ne liait point complètement ses destinées à celles de ses contemporains : son génie appartenait à l'âge moderne, son ambition était des vieux jours ; il ne s'aperçut pas que les miracles de sa vie dépassaient de beaucoup la valeur d'un diadème, et que cet ornement gothique lui siérait mal. Tantôt il faisait un pas avec le siècle, tantôt il reculait vers le passé ; et, soit qu'il remontât ou suivît le cours du temps, par sa force prodigieuse il entraînait ou repoussait les flots. Les hommes ne furent à ses yeux qu'un moyen de puissance ; aucune sympathie ne s'établit entre leur bonheur et le sien. Il avait promis de les délivrer, et il les enchaîna ; il s'isola d'eux, ils s'éloignèrent de lui. Les rois d'Egypte plaçaient leurs pyramides funèbres non parmi des campagnes florissantes, mais au milieu des sables

stériles : ces grands tombeaux s'élèvent comme l'éternité dans la solitude : Bonaparte a bâti, à leur image, le monument de sa renommée.

Ceux qui, ainsi que moi, ont vu le conquérant de l'Europe et le législateur de l'Amérique, détournent aujourd'hui les yeux de la scène du monde : quelques histrions, qui font pleurer ou rire, ne valent pas la peine d'être regardés.

Un stage semblable à celui qui m'avait amené de Baltimore à Philadelphie me conduisit de Philadelphie à New-York, ville gaie, peuplée et commerçante, qui pourtant était bien loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui. J'allai en pèlerinage à Boston pour saluer le premier champ de bataille de la liberté américaine. « J'ai vu les champs de Lexington ; je m'y suis arrêté en silence, comme le voyageur aux Thermopyles, à contempler la tombe de ces guerriers des deux Mondes qui moururent les premiers pour obéir aux lois de la patrie. En foulant cette terre philosophique qui me disait, dans sa muette éloquence, comment les empires se perdent et s'élèvent, j'ai confessé mon néant devant les lois de la Providence et baissé mon front dans la poussière[5732]. »

Revenu à New-York, je m'embarquai sur le paquebot qui faisait voile pour Albany, en remontant la rivière d'Hudson, autrement appelée la rivière du Nord.

Dans une note de l'Essai historique, j'ai décrit une partie de ma navigation sur cette rivière, au bord de laquelle disparaît aujourd'hui parmi les républicains de Washington, un des rois de Bonaparte et quelque chose de plus, un de ses frères. Dans cette même note j'ai parlé du major André, de cet infortuné jeune homme sur le sort duquel un ami, dont je ne cesse de déplorer la perte, a laissé tomber de touchantes et courageuses paroles lorsque Bonaparte était près de monter au trône où s'était assise Marie-Antoinette[5733].

Arrivé à Albany, j'allai chercher un M. Swift, pour lequel on m'avait donné une lettre à Philadelphie. Cet Américain faisait la traite des pelleteries avec les tribus indiennes enclavées dans le territoire cédé par l'Angleterre aux Etats-Unis ; car les puissances civilisées se partagent sans façon, en Amérique,

des terres qui ne leur appartiennent pas. Après m'avoir entendu, M. Swift me fit des objections très raisonnables : il me dit que je ne pouvais pas entreprendre de prime abord, seul, sans secours, sans appui, sans recommandation pour les postes anglais, américains, espagnols, où je serais forcé de passer, un voyage de cette importance ; que, quand j'aurais le bonheur de traverser sans accident tant de solitudes, j'arriverais à des régions glacées où je périrais de froid ou de faim. Il me conseilla de commencer à m'acclimater en faisant une première course dans l'intérieur de l'Amérique, d'apprendre le sioux, l'iroquois et l'esquimau, de vivre quelque temps parmi les coureurs de bois canadiens et les agents de la compagnie de la baie d'Hudson. Ces expériences préliminaires faites, je pourrais alors, avec l'assistance du gouvernement français, poursuivre ma hasardeuse entreprise.

Ces conseils, dont je ne pouvais m'empêcher de reconnaître la justesse, me contrariaient ; si je m'en étais cru, je serais parti pour aller tout droit au pôle, comme on va de Paris à Saint-Cloud. Je cachai cependant à M. Swift mon déplaisir. Je le priai de me procurer un guide et des chevaux, afin que je me rendisse à la cataracte de Niagara, et de là à Pittsbourg, d'où je pourrais descendre l'Ohio. J'avais toujours dans la tête le premier plan de route que je m'étais tracé.

M. Swift engagea à mon service un Hollandais qui parlait plusieurs dialectes indiens. J'achetai deux chevaux, et je me hâtai de quitter Albany.

Tout le pays qui s'étend aujourd'hui entre le territoire de cette ville et celui de Niagara est habité, cultivé et traversé par le fameux canal de New-York ; mais alors une grande partie de ce pays était déserte.

Lorsque après avoir passé le Mohawk, je me trouvai dans des bois qui n'avaient jamais été abattus, je tombai dans une sorte d'ivresse que j'ai encore rappelée dans l’Essai historique : « J'allais d'arbre en arbre, à droite et à gauche indifféremment, me disant en moi-même : Ici plus de chemin à suivre, plus de villes, plus d'étroites maisons, plus de présidents de républiques, de rois... Et pour essayer si j'étais enfin rétabli

dans mes droits originels, je me livrais à mille actes de volonté qui faisaient enrager le grand hollandais qui me servait de guide, et qui dans son âme me croyait fou[5734]. ».

Nous entrions dans les anciens cantons des six nations iroquoises. Le premier sauvage que nous rencontrâmes était un jeune homme qui marchait devant un cheval sur lequel était assise une Indienne parée à la manière de sa tribu. Mon guide leur souhaita le bonjour en passant.

On sait déjà que j'eus le bonheur d'être reçu par un de mes compatriotes sur la frontière de la solitude, par ce M. Violet, maître de danse chez les sauvages. On lui payait ses leçons en peaux de castor et en jambons d'ours. « Au milieu d'une forêt, on voyait une espèce de grange ; je trouvai dans cette grange une vingtaine de sauvages, hommes et femmes, barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux passés dans les narines. Un petit Français, poudré et frisé comme autrefois, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, raclait un violon de poche, et faisait danser Madelon Friquet à ces Iroquois. M. Violet, en me parlant des Indiens, me disait toujours : Ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses. Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers : en effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. M. Violet, tenant son petit violon entre son menton et sa poitrine, accordait l'instrument fatal ; il criait en iroquois : À vos places ! et toute la troupe sautait comme une bande de démons[5735]. »

C'était une chose assez étrange pour un disciple de Rousseau que cette introduction à la vie sauvage par un bal que donnait à des Iroquois un ancien marmiton du général Rochambeau. Nous continuâmes notre route. Je laisse maintenant parler le manuscrit : je le donne tel que je le trouve, tantôt sous la forme d'un récit, tantôt sous celle d'un journal, quelquefois en lettres ou en simples annotations.

Les Onondagas.

Nous étions arrivés au bord du lac auquel les Onondagas, peuplade iroquoise, ont donné leur nom. Nos chevaux avaient besoin de repos. Je choisis avec mon Hollandais un lieu propre à établir notre camp. Nous en trouvâmes un dans une gorge de vallée, à l'endroit où une rivière sort en bouillonnant du lac. Cette rivière n'a pas couru cent toises au nord en directe ligne qu'elle se replie à l'est, et court parallèlement au rivage du lac, en dehors des rochers qui servent de ceinture à ce dernier.

Ce fut dans la courbe de la rivière que nous dressâmes notre appareil de nuit : nous fichâmes deux hauts piquets en terre ; nous plaçâmes horizontalement dans la fourche de ces piquets une longue perche ; appuyant des écorces de bouleau, un bout sur le sol, l'autre bout sur la gaule transversale, nous eûmes un toit digne de notre palais. Le bûcher de voyage fut allumé pour faire cuire notre souper et chasser les maringouins. Nos selles nous servaient d'oreiller sous l’ajoupa, et nos manteaux de couverture.

Nous attachâmes une sonnette au cou de nos chevaux, et nous les lâchâmes dans les bois. Par un instinct admirable, ces animaux ne s'écartent jamais assez loin pour perdre de vue le feu que leurs maîtres allument la nuit afin de chasser les insectes et de se défendre des serpents.

Du fond de notre hutte nous jouissions d'une vue pittoresque. Devant nous s'étendait le lac, assez étroit et bordé de forêts et de rochers ; autour de nous la rivière, enveloppant notre presqu'île de ses ondes vertes et limpides, balayait ses rivages avec impétuosité.

Il n'était guère que quatre heures après-midi lorsque notre

établissement fut achevé. Je pris mon fusil et j'allai errer dans les environs. Je suivis d'abord le cours de la rivière ; mes recherches botaniques ne furent pas heureuses : les plantes étaient peu variées. Je remarquai des familles nombreuses de *plantago virginica*, et de quelques autres beautés de prairies, toutes assez communes ; je quittai les bords de la rivière pour les côtes du lac, et je ne fus pas plus chanceux. À l'exception d'une espèce de rhododendrum, je ne trouvai rien qui valût la peine de m'arrêter : les fleurs de cet arbuste, d'un rose vif, faisaient un effet charmant avec l'eau bleue du lac où elles se miraient, et le flanc brun du rocher dans lequel elles enfonçaient leurs racines.

Il y avait peu d'oiseaux ; je n'aperçus qu'un couple solitaire qui voltigeait devant moi, et qui semblait se plaire à répandre le mouvement et l'amour sur l'immobilité et la froideur de ces sites. La couleur du mâle me fit reconnaître l'oiseau blanc, ou le passer nivalis des ornithologistes. J'entendis aussi la voie de cette espèce d'orfraie que l'on a fort bien caractérisée par cette définition, *strix exclamator*. Cet oiseau est inquiet comme tous les tyrans : je me fatiguai vainement à sa poursuite.

Le vol de cette orfraie m'avait conduit à travers les bois jusqu'à un vallon resserré par des collines nues et pierreuses. Dans ce lieu extrêmement retiré on voyait une méchante cabane de sauvage bâtie à mi-côte entre les rochers : une vache maigre paissait dans un pré au-dessous.

J'ai toujours aimé ces petits abris : l'animal blessé se tapit dans un coin ; l'infortuné craint d'étendre au dehors avec sa vue des sentiments que les hommes repoussent. Fatigué de ma course, je m'assis au haut du coteau que je parcourais, ayant en face la hutte indienne sur le coteau opposé. Je couchai mon fusil auprès de moi, et je m'abandonnai à ces rêveries dont j'ai souvent goûté le charme.

J'avais à peine passé ainsi quelques minutes, que j'entendis des voix au fond du vallon. J'aperçus trois hommes qui conduisaient cinq ou six vaches grasses. Après les avoir mises paître dans les prairies, ils marchèrent vers la vache maigre,

qu'ils éloignèrent à coups de bâton.

L'apparition de ces Européens dans un lieu si désert me fut extrêmement désagréable ; leur violence me les rendit encore plus importuns. Ils chassaient la pauvre bête parmi les roches en riant aux éclats, et en l'exposant à se rompre les jambes. Une femme sauvage, en apparence aussi misérable que sa vache, sortit de la hutte isolée, s'avança vers l'animal effrayé, l'appela doucement et lui offrit quelque chose à manger. La vache courut à elle en allongeant le cou avec un petit mugissement de joie. Les colons menacèrent de loin l'Indienne, qui revint à sa cabane. La vache la suivit. Elle s'arrêta à la porte, ou son amie la flattait de la main, tandis que l'animal reconnaissant léchait cette main secourable. Les colons s'étaient retirés.

Je me levai, je descendis la colline, je traversai le vallon, et, remontant la colline opposée, j'arrivai à la hutte, résolu de réparer autant qu'il était en moi la brutalité des hommes blancs. La vache m'aperçut, et fit un mouvement pour fuir ; je m'avançai avec précaution, et je parvins, sans qu'elle s'en allât, jusqu'à l'habitation de sa maîtresse.

L'Indienne était rentrée chez elle. Je prononçai le salut qu'on m'avait appris : Siègoh ! Je suis venu ! L'Indienne, au lieu de me rendre mon salut par la répétition d'usage : Vous êtes venu ! ne répondit rien. Je jugeai que la visite d'un de ses tyrans lui était importune. Je me mis alors à mon tour à caresser la vache. L'Indienne parut étonnée : je vis sur son visage jaune et attristé des signes d'attendrissement et presque de gratitude. Ces mystérieuses relations de l'infortune remplirent mes yeux de larmes : il y a de la douceur à pleurer sur des maux qui n'ont été pleurés de personne.

Mon hôtesse me regarda encore quelque temps avec un reste de doute, comme si elle craignait que je ne cherchasse à la tromper ; elle fit ensuite quelques pas, et vint elle-même passer sa main sur le front de sa compagne de misère et de solitude.

Encouragé par cette marque de confiance, je dis en anglais, car j'avais épuisé mon indien : « Elle est bien maigre ! »

L'Indienne repartit aussitôt en mauvais anglais : « Elle mange fort peu. » *She eats very little*. « On l'a chassée rudement, » repris-je. Et la femme me répondit : « Nous sommes accoutumées à cela toutes deux, both. » Je repris : « Cette prairie n'est donc pas à vous ? » Elle répondit : « Cette prairie était à mon mari, qui est mort. Je n'ai point d'enfants, et les blancs mènent leurs vaches dans ma prairie. »

Je n'avais rien à offrir à cette indigente créature : mon dessein eût été de réclamer la justice en sa faveur ; mais à qui m'adresser dans un pays où le mélange des Européens et des Indiens rendait les autorités confuses, où le droit de la force enlevait l'indépendance au sauvage, et où l'homme policé, devenu à demi sauvage, avait secoué le joug de l'autorité civile ?

Nous nous quittâmes, moi et l'Indienne, après nous être serré la main. Mon hôtesse me dit beaucoup de choses que je ne compris point, et qui étaient sans doute des souhaits de prospérité pour l'étranger. S'ils n'ont pas été entendus du ciel, ce n'est pas la faute de celle qui priait, mais la faute de celui pour qui la prière était offerte : toutes les âmes n'ont pas une égale aptitude au bonheur, comme toutes les terres ne portent pas également des moissons.

Je retournai à mon ajoupa où je fis un assez triste souper. La soirée fut magnifique ; le lac, dans un repos profond, n'avait pas une ride sur ses flots ; la rivière baignait en murmurant notre presqu'île, que décoraient de faux ébéniers non encore défleuris ; l'oiseau nommé coucou des Carolines répétait son chant monotone ; nous l'entendions tantôt plus près, tantôt plus loin, suivant que l'oiseau changeait le lieu de ses appels amoureux.

Le lendemain j'allai avec mon guide rendre visite au premier sachem des Onondagas, dont le village n'était pas éloigné. Nous arrivâmes à ce village à dix heures du matin. Je fus environné aussitôt d'une foule de jeunes sauvages, qui me parlaient dans leur langue, en y mêlant des phrases anglaises et quelques mots français : ils faisaient grand bruit et avaient l'air fort joyeux. Ces tribus indiennes, enclavées dans les

défrichements des blancs, ont pris quelque chose de nos moeurs : elles ont des chevaux et des troupeaux ; leurs cabanes sont remplies de meubles et d'ustensiles achetés d'un côté à Québec, à Montréal, à Niagara, au Détroit ; de l'autre dans les villes des Etats-Unis.

Le sachem des Onondagas était un vieil Iroquois dans toute la rigueur du mot : sa personne gardait le souvenir des anciens usages et des anciens temps du désert : grandes oreilles découpées, perle pendante au nez, visage bariolé de diverses couleurs, petite touffe de cheveux sur le sommet de la tête, tunique bleue, manteau de peau, ceinture de cuir, avec le couteau de scalpe et le casse-tête, bras tatoués, mocassines aux pieds, chapelet ou collier de porcelaine à la main.

Il me reçut bien et me fit asseoir sur sa natte. Les jeunes gens s'emparèrent de mon fusil ; ils en démontèrent la batterie avec une adresse surprenante, et replacèrent les pièces avec la même dextérité : c'était un simple fusil de chasse à deux coups.

Le sachem parlait anglais et entendait le français : mon interprète savait l'iroquois, de sorte que la conversation fut facile. Entre autre choses le vieillard me dit que, quoique sa nation eût toujours été en guerre avec la mienne, elle l'avait toujours estimée. Il m'assura que les sauvages ne cessaient de regretter les Français ; il se plaignit des Américains, qui bientôt ne laisseraient pas aux peuples dont les ancêtres les avaient reçus assez de terre pour couvrir leurs os.

Je parlai au sachem de la détresse de la veuve indienne : il me dit qu'en effet cette femme était persécutée, qu'il avait plusieurs fois sollicité à son sujet les commissaires américains, mais qu'il n'en avait pu obtenir justice ; il ajouta qu'autrefois les Iroquois se la seraient faite.

Les femmes indiennes nous servirent un repas. L'hospitalité est la dernière vertu sauvage qui soit restée aux Indiens au milieu des vices de la civilisation européenne. On sait quelle était autrefois cette hospitalité : une fois reçu dans une cabane on devenait inviolable : le foyer avait la puissance de l'autel ; il vous rendait sacré. Le maître de ce foyer se fût fait tuer avant

qu'on touchât à un seul cheveu de votre tête.

Lorsqu'une tribu chassée de ses bois, ou lorsqu'un homme venait demander l'hospitalité, l'étranger commençait ce qu'on appelait la danse du suppliant. Cette danse s'exécutait ainsi :

Le suppliant avançait quelques pas, puis s'arrêtait en regardant le supplié, et reculait ensuite jusqu'à sa première position. Alors les hôtes entonnaient le chant de l'étranger : « Voici l'étranger, voici l'envoyé du Grand-Esprit. » Après le chant, un enfant allait prendre la main de l'étranger pour le conduire à la cabane. Lorsque l'enfant touchait le seuil de la porte, il disait : « Voici l'étranger « et le chef de la cabane répondait : « Enfant, introduis l'homme dans ma cabane. » L'étranger, entrant alors sous la protection de l'enfant, allait, comme chez les Grecs, s'asseoir sur la cendre du foyer. On lui présentait le calumet de paix ; il fumait trois fois, et les femmes disaient le chant de la consolation : « L'étranger a retrouvé une mère et une femme : le soleil se lèvera et se couchera pour lui comme auparavant. »

On remplissait d'eau d'érable une coupe consacrée : c'était une calebasse ou un vase de pierre qui reposait ordinairement dans le coin de la cheminée, et sur lequel on mettait une couronne de fleurs. L'étranger buvait la moitié de l'eau, et passait la coupe à son hôte qui achevait de la vider.

Le lendemain de ma visite au chef des Onondagas je continuai mon voyage. Ce vieux chef s'était trouvé à la prise de Québec : il avait assisté à la mort du général Wolf. Et moi, qui sortais de la hutte d'un sauvage, j'étais nouvellement échappé du palan de Versailles, et je venais de m'asseoir à la table de Washington.

À mesure que nous avancions vers Niagara, la route, plus pénible, était à peine tracée par des abatis d'arbres : les troncs de ces arbres servaient de ponts sur les ruisseaux ou de fascines dans les fondrières. La population américaine se portait alors vers les concessions de Génésée. Les gouvernements des Etats-Unis vendaient ces concessions plus ou moins cher, selon la bonté du sol, la qualité des arbres, le cours et la multitude des eaux.

Les défrichements offraient un curieux mélange de l'état de nature et de l'état civilisé. Dans le coin d'un bois qui n'avait jamais retenti que des cris du sauvage et des bruies de la bête fauve, on rencontrait une terre labourée ; on apercevait du même point de vue la cabane d'un Indien et l'habitation d'un planteur. Quelques-unes de ces habitations, déjà achevées, rappelaient la propreté des fermes anglaises et hollandaises ; d'autres n'étaient qu'à demi terminées, et n'avaient pour toit que le dôme d'une futaie.

J'étais reçu dans ces demeures d'un jour ; j'y trouvais souvent une famille charmante, avec tous les agréments et toutes les élégances de l'Europe ; des meubles d'acajou, un piano, des tapis, des glaces ; tout cela à quatre pas de la hutte d'un Iroquois. Le soir, lorsque les serviteurs étaient revenus des bois ou des champs, avec la cognée ou la charrue, on ouvrait les fenêtres ; les jeunes filles de mon hôte chantaient, en s'accompagnant sur le piano, la musique de Paësiello et de Cimarosa, à la vue du désert, et quelquefois au murmure d'une cataracte.

Dans les terrains les meilleurs s'établissaient des bourgades. On ne peut se faire une idée du sentiment et du plaisir qu'on éprouve en voyant s'élancer la flèche d'un nouveau clocher du sein d'une vieille forêt américaine. Comme les moeurs anglaises suivent partout les Anglais, après avoir traversé des pays où il n'y avait pas trace d'habitants, j'apercevais l'enseigne d'une auberge qui pendait à une branche d'arbre sur le bord du chemin, et que balançait le vent de la solitude. Des chasseurs, des planteurs, des Indiens, se rencontraient à ces caravansérails ; mais la première fois que je m'y reposai je jurai bien que ce serait la dernière.

Un soir, en entrant dans ces singulières hôtelleries, je restai stupéfait à l'aspect d'un lit immense bâti en rond autour d'un poteau : chaque voyageur venait prendre sa place dans ce lit, les pieds au poteau du centre, la tête à la circonférence du cercle, de manière que les dormeurs étaient rangés symétriquement comme les rayons d'une roue ou les bâtons d'un éventail. Après quelque hésitation, je m'introduisis

pourtant dans cette machine, parce que je n'y voyais personne. Je commençais à m'assoupir lorsque je sentis la jambe d'un homme qui se glissait le long de la mienne : c'était celle de mon grand diable de Hollandais qui s'étendait auprès de moi. Je n'ai jamais éprouvé une plus grande horreur de ma vie. Je sautai dehors de ce cabas hospitalier, maudissant cordialement les bons usages de nos bons aïeux. J'allai dormir dans mon manteau au clair de la lune : cette compagne de la couche du voyageur n'avait rien du moins que d'agréable, de frais et de pur.

Le manuscrit manque ici, ou plutôt ce qu'il contenait a été inséré dans mes autres ouvrages. Après plusieurs jours de marche, j'arrive à la rivière Génésée ; je vois de l'autre côté de cette rivière la merveille du serpent à sonnettes attiré par le son d'une flûte[5736] ; plus loin je rencontre une famille sauvage, et je passe la nuit avec cette famille à quelque distance de la chute du Niagara. On retrouve l'histoire de cette rencontre et la description de cette nuit dans l'Essai historique et dans le *Génie du Christianisme*.

Les sauvages du saut de Niagara, dans la dépendance des Anglais, étaient chargés de la garde de la frontière du Haut-Canada de ce côté. Ils vinrent au-devant de nous armés d'arcs et de flèches, et nous empêchèrent de passer.

Je fus obligé d'envoyer le Hollandais au fort Niagara chercher une permission du commandant pour entrer sur les terres de la domination britannique : cela me serrait un peu le coeur, car je songeais que la France avait jadis commandé dans ces contrées. Mon guide revint avec la permission : je la conserve encore ; elle est signée : Le capitaine Gordon. N'est-il pas singulier que j'aie retrouvé le même nom anglais sur la porte de ma cellule à Jérusalem[5737] ?

Je restai deux jours dans le village des sauvages. Le manuscrit offre en cet endroit la minute d'une lettre que j'écrivais à l'un de mes amis en France. Voici cette lettre :

Lettre écrite de chez les sauvages de Niagara.

Il faut que je vous raconte ce qui s'est passé hier matin chez mes hôtes. L'herbe était encore couverte de rosée ; le vent

sortait des forêts tout parfumé, les feuilles du mûrier sauvage étaient chargées des cocons d'une espèce de ver à soie, et les plantes à coton du pays, renversant leurs capsules épanouies, ressemblaient à des rosiers blancs.

Les Indiennes s'occupaient de divers ouvrages, réunies ensemble au pied d'un gros hêtre pourpre. Leurs plus petits enfants étaient suspendus dans des réseaux aux branches de l'arbre : la brise des bois berçait ces couches aériennes d'un mouvement presque insensible. Les mères se levaient de temps en temps pour voir si leurs enfants dormaient et s'ils n'avaient point été réveillés par une multitude d'oiseaux qui chantaient et voltigeaient à l'entour. Cette scène était charmante.

Nous étions assis à part, l'interprète et moi, avec les guerriers, au nombre de sept ; nous avions tous une grande pipe à la bouche ; deux ou trois de ces Indiens parlaient anglais.

À quelque distance de jeunes garçons s'ébattaient : mais au milieu de leurs jeux, en sautant, en courant, en lançant des balles, ils ne prononçaient pas un mot. On n'entendait point l'étourdissante criaillerie des enfants européens ; ces jeunes sauvages bondissaient comme des chevreuils, et ils étaient muets comme eux. Un grand garçon de sept ou huit ans, se détachant quelquefois de la troupe, venait téter sa mère, et retournait jouer avec ses camarades.

L'enfant n'est jamais sevré de force ; après s'être nourri d'autres aliments, il épuise le sein de sa mère comme la coupe que l'on vide à la fin d'un banquet. Quand la nation entière meurt de faim, l'enfant trouve encore au sein maternel une source de vie. Cette coutume est peut-être une des causes qui empêchent les tribus américaines de s'accroître autant que les familles européennes.

Les pères ont parlé aux enfants et les enfants ont répondu aux pères. Je me suis fait rendre compte du colloque par mon Hollandais. Voici ce qui s'est passé :

Un sauvage d'une trentaine d'années a appelé son fils, et l'a invité à sauter moins fort : l'enfant a répondu : C'est

raisonnable. Et, sans faire ce que le père lui disait, il est retourné au jeu.

Le grand-père de l'enfant l'a appelé à son tour, et lui a dit : Fais cela ; et le petit garçon s'est soumis. Ainsi l'enfant a désobéi à son père, qui le priait et a obéi à son aïeul, qui lui commandait. Le père n'est presque rien pour l'enfant.

On n'inflige jamais une punition à celui-ci ; il ne reconnaît que l'autorité de l'âge et celle de sa mère. Un crime réputé affreux et sans exemple parmi les Indiens est celui d'un fils rebelle à sa mère. Lorsqu'elle est devenue vieille, il la nourrit.

À l'égard du père, tant qu'il est jeune, l'enfant le compte pour rien ; mais lorsqu'il avance dans la vie, son fils l'honore, non comme père, mais comme vieillard, c'est-à-dire comme un homme de bons conseils et d'expérience.

Cette manière d'élever les enfants dans toute leur indépendance devrait les rendre sujets à l'humeur et aux caprices ; cependant les enfants des sauvages n'ont ni caprices ni humeur, parce qu'ils ne désirent que ce qu'ils savent pouvoir obtenir. S'il arrive à un enfant de pleurer pour quelque chose que sa mère n'a pas, on lui dit d'aller prendre cette chose où il l'a vue : or, comme il n'est pas le plus fort et qu'il sent sa faiblesse, il oublie l'objet de sa convoitise. Si l'enfant sauvage n'obéit à personne, personne ne lui obéit : tout le secret de sa gaieté ou de sa raison est là.

Les enfants indiens ne se querellent point, ne se battent point : ils ne sont ni bruyants, ni tracassiers, ni hargneux ; ils ont dans l'air je ne sais quoi de sérieux comme le bonheur, de noble comme l'indépendance.

Nous ne pourrions pas élever ainsi notre jeunesse ; il nous faudrait commencer par nous défaire de nos vices : or nous trouvons plus aisé de les ensevelir dans le coeur de nos enfants, prenant soin seulement d'empêcher ces vices de paraître au dehors.

Quand le jeune Indien sent naître en lui le goût de la pêche, de la chasse, de la guerre, de la politique, il étudie et imite les arts qu'il voit pratiquer à son père : il apprend alors à coudre un canot, à tresser un filet, à manier l'arc, le fusil, le casse-

tête, la hache, à couper un arbre, à bâtir une hutte, à expliquer les colliers. Ce qui est un amusement pour le fils devient une autorité pour le père : le droit de la force et de l'intelligence de celui-ci est reconnu, et ce droit le conduit peu à peu au pouvoir du sachem.

Les filles jouissent de la même liberté que les garçons : elles font à peu près ce qu'elles veulent, mais elles restent davantage avec leurs mères, qui leur enseignent les travaux du ménage. Lorsqu'une jeune Indienne a mal agi, sa mère se contente de lui jeter des gouttes d'eau au visage et de lui dire : Tu me déshonores. Ce reproche manque rarement son effet.

Nous sommes restés jusqu'à midi à la porte de la cabane ; le soleil était devenu brûlant. Un de nos hôtes s'est avancé vers les petits garçons, et leur a dit : Enfants, le soleil vous mangera la tête, allez dormir. Ils se sont tous écriés : C'est juste. Et pour toute marque d'obéissance ils ont continué de jouer, après être convenus que le soleil leur mangerait la tête.

Mais les femmes se sont levées, l'une montrant de la sagamité dans un vase de bois, l'autre un fruit favori, une troisième déroulant une natte pour se coucher : elles ont appelé la troupe obstinée, en joignant à chaque nom un mot de tendresse. À l'instant les enfants ont volé vers leurs mères comme une couvée d'oiseaux. Les femmes les ont saisis en riant, et chacune d'elles a emporté avec assez de peine son fils, qui mangeait dans les bras maternels ce qu'on venait de lui donner.

Adieu, je ne sais si cette lettre écrite du milieu des bois vous arrivera jamais.

Je me rendis du village des Indiens à la cataracte de Niagara. La description de cette cataracte, placée à la fin d'Atala, est trop connue pour la reproduire ; d'ailleurs elle fait encore partie d'une note sur l'Essai historique ; mais il y a dans cette même note quelques détails si intimement liés à l'histoire de mon voyage, que je crois devoir les répéter ici.

À la cataracte de Niagara, l'échelle indienne qui s'y trouvait jadis étant rompue, je voulus, en dépit des représentations de mon guide, me rendre au bas de la chute par un rocher à pic

d'environ deux cents pieds de hauteur. Je m'aventurai dans la descente. Malgré les rugissements de la cataracte et l'abîme effrayant qui bouillonnait au-dessous de moi, je conservai ma tête et parvins à une quarantaine de pieds du fond. Mais ici le rocher lisse et vertical n'offrait plus ni racines ni fentes où pouvoir reposer mes pieds. Je demeurai suspendu par la main à toute ma longueur, ne pouvant ni remonter ni descendre, sentant mes doigts s'ouvrir peu à peu de lassitude sous le poids de mon corps et voyant la mort inévitable. Il y a peu d'hommes qui aient passé dans leur vie deux minutes comme je les comptai alors, suspendu sur le gouffre de Niagara. Enfin mes mains s'ouvrirent et je tombai. Par le bonheur le plus inouï je me trouvai sur le roc vif, où j'aurais dû me briser cent fois, et cependant je ne me sentais pas grand mal ; j'étais à un demi-pouce de l'abîme, et je n'y avais pas roulé ; mais lorsque le froid de l'eau commença à me pénétrer, je m'aperçus que je n'en étais pas quitte à aussi bon marché que je l'avais cru d'abord. Je sentis une douleur insupportable au bras gauche ; je l'avais cassé au-dessous du coude. Mon guide, qui me regardait d'en haut, et auquel je fis signe, courut chercher quelques sauvages, qui, avec beaucoup de peine, me remontèrent avec des cordes de bouleau et me transportèrent chez eux.

Ce ne fut pas le seul risque que je courus à Niagara. En arrivant je m'étais rendu à la chute, tenant la bride de mon cheval entortillée à mon bras ; tandis que je me penchais pour regarder en bas, un serpent à sonnettes remua dans les buissons voisins ; le cheval s'effraye, recule en se cabrant et en approchant du gouffre. Je ne puis dégager mon bras des rênes, et le cheval, toujours plus effarouché, m'entraîne après lui. Déjà ses pieds de devant quittaient la terre, et accroupi sur le bord de l'abîme, il ne s'y tenait plus que par force de reins. C'en était fait de moi, lorsque l'animal, étonné lui-même du nouveau péril, fait un nouvel effort, s'abat en dedans par une pirouette et s'élance à dix pieds loin du bord.

Je n'avais qu'une fracture simple au bras : deux lattes, un bandage et une écharpe suffirent à ma guérison. Mon

Hollandais ne voulut pas aller plus loin. Je le payai, et il retourna chez lui. Je fis un nouveau marché avec des Canadiens de Niagara, qui avaient une partie de leur famille à Saint-Louis des Illinois, sur le Mississipi.

Le manuscrit présente maintenant un aperçu général des lacs du Canada.

Lacs du Canada.

Le trop-plein des eaux du lac Erié se décharge dans le lac Ontario, après avoir formé la cataracte de Niagara. Les Indiens trouvaient autour du lac Ontario le baume blanc dans le baumier ; le sucre dans l'érable, le noyer et le merisier ; la teinture rouge dans l'écorce de la perousse ; le toit de leurs chaumières dans l'écorce du bois blanc : ils trouvaient le vinaigre dans les grappes rouges du vinaigrier, le miel et le coton dans les fleurs de l'asperge sauvage ; l'huile pour les cheveux dans le tournesol, et une panache pour les blessures dans la plante universelle. Les Européens ont remplacé ces bienfaits de la nature par les productions de l'art : les sauvages ont disparu.

Le lac Erié a plus de cent lieues de circonférence. Les nations qui peuplaient ses bords furent exterminées par les Iroquois il y a deux siècles ; quelques hordes errantes infestèrent ensuite des lieux où l'on n'osait s'arrêter.

C'est une chose effrayante que de voir les Indiens s'aventurer dans des nacelles d'écorce sur ce lac où les tempêtes sont terribles. Ils suspendent leurs manitous à la poupe des canots, et s'élancent au milieu des tourbillons de neige, entre les vagues soulevées. Ces vagues, de niveau avec l'orifice des canots, ou les surmontant, semblent les aller engloutir. Les chiens des chasseurs, les pattes appuyées sur le bord, poussent des cris lamentables, tandis que leurs maîtres, gardant un profond silence, frappent les flots en mesure avec leurs pagayes. Les canots s'avancent à la file ; à la proue du premier se tient debout un chef, qui répète le monosyllabe *oah*, la première voyelle sur une note élevée et courte, la

seconde sur une note sourde et longue ; dans le dernier canot est encore un chef debout, manoeuvrant une grande rame en forme de gouvernail. Les autres guerriers sont assis, les jambes croisées, au fond des canots : à travers le brouillard, la neige et les vagues, on n'aperçoit que les plumes dont la tête de ces Indiens est ornée, le cou allongé des dogues hurlant, et les épaules des deux sachems, pilote et augure, on dirait des dieux de ces eaux.

Le lac Erié est encore fameux par ses serpents. À l'ouest de ce lac, depuis les îles aux Couleuvres jusqu'aux rivages du continent, dans un espace de plus de vingt milles, s'étendent de larges nénuphars : en été les feuilles de ces plantes sont couvertes de serpents entrelacés les uns aux autres. Lorsque les reptiles viennent à se mouvoir aux rayons du soleil, on voit rouler leurs anneaux d'azur, de pourpre, d'or et d'ébène ; on ne distingue dans ces horribles noeuds, doublement, triplement formés, que des yeux étincelants, des langues à triple dard, des gueules de feu, des queues armées d'aiguillons ou de sonnettes, qui s'agitent en l'air comme des fouets. Un sifflement continuel, un bruit semblable, au froissement des feuilles mortes dans une forêt, sortent de cet impur Cocyte.

Le détroit qui ouvre le passage du lac Huron au lac l'Erié tire sa renommée de ses ombrages et de ses prairies. Le lac Huron abonde en poisson ; on y pêche l'artikamègue et des truites qui pèsent deux cents livres. L'île de Matimoulin était fameuse ; elle renfermait le reste de la nation des Ontawais, que les Indiens faisaient descendre du grand Castor. On a remarqué que l'eau du lac Huron, ainsi que celle du lac Michigan, croît pendant sept mois, et diminue dans la même proportion pendant sept autres. Tous ces lacs ont un flux et reflux plus ou moins sensibles.

Le lac Supérieur occupe un espace de plus de 4 degrés entre le 46e et le 50e de latitude nord, et non moins de 8 degrés entre le 87e et le 95e de longitude ouest, méridien de Paris ; c'est-à-dire que cette mer intérieure a cent lieues de large et environ deux cents de long, donnant une circonférence d'à peu près six cents lieues.

Quarante rivières réunissent leurs eaux dans cet immense bassin ; deux d'entre elles, l'Allinipigon et le Michipicroton, sont deux fleuves considérables ; le dernier prend sa source dans les environs de la baie d'Hudson.

Des îles ornent le lac, entre autres l'île Maurepas, sur la côte septentrionale, l'île Pontchartrain, sur la rive orientale ; l'île Minong vers la partie méridionale, et l'île du Grand-Esprit, ou des Ames, à l'occident : celle-ci pourrait former le territoire d'un Etat en Europe ; elle mesure trente-cinq lieues de long et vingt de large.

Les caps remarquables du lac sont : la pointe Kioucounan, espèce d'isthme s'allongeant de deux lieues dans les flots ; le cap Minabeaujou, semblable à un phare ; le cap de Tonnerre, près de l'anse du même nom, et le cap Rochedebout, qui s'élève perpendiculairement sur les grèves comme un obélisque brisé.

Le rivage méridional du lac Supérieur est bas, sablonneux, sans abri ; les côtes septentrionales et orientales sont au contraire montagneuses, et présentent une succession de rochers taillés à pic. Le lac lui-même est creusé dans le roc. À travers son onde verte et transparente, l'oeil découvre à plus de trente et quarante pieds de profondeur des masses de granit de différentes formes, et dont quelques-unes paraissent comme nouvellement sciées par la main de l'ouvrier. Lorsque le voyageur, laissant dériver son canot, regarde, penché sur le bord, la crête de ces montagnes sous-marines, il ne peut jouir longtemps de ce spectacle ; ses yeux se troublent, et il éprouve des vertiges.

Frappée de l'étendue de ce réservoir des eaux, l'imagination s'accroît avec l'espace : selon l'instinct commun de tous les hommes, les Indiens ont attribué la formation de cet immense bassin à la même puissance qui arrondit la voûte du firmament ; ils ont ajouté à l'admiration qu'inspire la vue du lac Supérieur la solennité des idées religieuses.

Ces sauvages ont été entraînés à faire de ce lac l'objet principal de leur culte, par l'air de mystère que la nature s'est plu à attacher à l'un de ses plus grands ouvrages. Le lac

Supérieur a un flux et un reflux irréguliers : ses eaux, dans les plus grandes chaleurs de l'été, sont froides comme la neige à un demi-pied au-dessous de leur surface ; ces mêmes eaux gèlent rarement dans les hivers rigoureux de ces climats, alors même que la mer est gelée.

Les productions de la terre autour du lac varient selon les différents sols : sur la côte orientale on ne voit que des forêts d'érables rachitiques et déjetés, qui croissent presque horizontalement dans du sable ; au nord, partout où le roc vif laisse à la végétation quelque gorge, quelques revers de vallée, on aperçoit des buissons de groseilliers sans épines, et des guirlandes d'une espèce de vigne qui porte un fruit semblable à la framboise, mais d'un rose plus pâle. Ca et là s'élèvent des pins isolés.

Parmi le grand nombre de sites que présentent ces solitudes, deux se font particulièrement remarquer.

En entrant dans le lac Supérieur par le détroit de Sainte-Marie, on voit à gauche des îles qui se courbent en demi-cercle, et qui toutes plantées d'arbres à fleurs ressemblent à des bouquets dont le pied trempe dans l'eau ; à droite, les caps du continent s'avancent dans les vagues : les uns sont enveloppés d'une pelouse qui marie sa verdure au double azur du ciel et de l'onde ; les autres, composés d'un sable rouge et blanc, ressemblent, sur le fond du lac bleuâtre, à des rayons d'ouvrages de marqueterie. Entre ces caps longs et nus s'entremêlent de gros promontoires revêtus de bois qui se répètent invertis dans le cristal au-dessous. Quelquefois aussi les arbres serrés forment un épais rideau sur la côte, et quelquefois clairsemés ils bordent la terre comme des avenues ; alors leurs troncs écartés ouvrent des points d'optique miraculeux. Les plantes, les rochers, les couleurs, diminuent de proportion ou changent de teinte à mesure que le paysage s'éloigne ou se rapproche de la vue.

Ces îles au midi et ces promontoires à l'orient, s'inclinant par l'occident les uns sur les autres, forment et embrassent une vaste rade, tranquille quand l'orage bouleverse les autres régions du lac. Là se jouent des milliers de poissons et

d'oiseaux aquatiques ; le canard noir du Labrador se perche sur la pointe d'un brisant ; les vagues environnent ce solitaire en deuil des festons de leur blanche écume ; des plongeons disparaissent, se montrent de nouveau, disparaissent encore ; l'oiseau des lacs plane à la surface des flots, et le martin pêcheur agite rapidement ses ailes d'azur pour fasciner sa proie.

Par-delà les îles et les promontoires enfermant cette rade, au débouché du détroit de Sainte-Marie, l'oeil découvre les plaines fluides et sans bornes du lac. Les surfaces mobiles de ces plaines s'élèvent et se perdent graduellement dans l'étendue ; du vert d'émeraude elles passent au bleu pâle, puis à l'outremer, puis à l'indigo. Chaque teinte se fondant l'une dans l'autre, la dernière se termine à l'horizon, où elle se joint au ciel par une barre d'un sombre azur.

Ce site, sur le lac même, est proprement un site d'été : il faut en jouir lorsque la nature est calme et riante, le second paysage est au contraire un paysage d'hiver : il demande une saison orageuse et dépouillée.

Près de la rivière Allinipigon s'élève une roche énorme et isolée, qui domine le lac. À l'occident se déploie une chaîne de rochers, les uns couchés, les autres plantés dans le sol, ceux-ci perçant l'air de leurs pics arides, ceux-là de leurs sommets arrondis ; leurs flancs verts, rouges et noirs, retiennent la neige dans leurs crevasses, et mêlent ainsi l'albâtre à la couleur des granits et des porphyres.

Là croissent quelques-uns de ces arbres de forme pyramidale que la nature entremêle à ses grandes architectures et à ses grandes ruines comme les colonnes de ces édifices debout ou tombés : le pin se dresse sur les plinthes des rochers, et des herbes hérissées de glaçons pendent tristement de leurs corniches ; on croirait voir les débris d'une cité dans les déserts de l'Asie, pompeux monuments, qui avant leur chute dominaient les bois, et qui portent maintenant des forêts sur leurs combles écroulés.

Derrière la chaîne de rochers que je viens de décrire se creuse comme un sillon une étroite vallée : la rivière du

Tombeau passe au milieu. Cette vallée n'offre en été qu'une mousse flasque et jaune ; des rayons de fongus, au chapeau de diverses couleurs, dessinent les interstices de rochers. En hiver, dans cette solitude remplie de neige, le chasseur ne peut découvrir les oiseaux et les quadrupèdes peints de la blancheur des frimas que par les becs colorés des premiers, les museaux noirs et les yeux sanglants des seconds. Au bout de la vallée et loin par-delà, on aperçoit la cime des montagnes hyperboréennes où Dieu a placé la source des quatre plus grands fleuves de l'Amérique septentrionale. Nés dans le même berceau, ils vont, après un cours de douze cents lieues, se mêler, aux quatre points de l'horizon, à quatre océans : le Mississipi se perd, au midi, dans le golfe Mexicain. le Saint-Laurent se jette, au levant, dans l'Atlantique. L'Ontawais se précipite, au nord, dans les mers du pôle, et le fleuve de l'Ouest porte au couchant le tribut de ses ondes à l'océan de Nontoulia[5738].

Après cet aperçu des lacs vient un commencement de journal qui ne porte que l'indication des heures.

Journal sans date.

Le ciel est pur sur ma tête, l'onde limpide sous mon canot, qui fuit devant une légère brise. À ma gauche sont des collines taillées à pic et flanquées de rochers d'où pendent des convolvulus à fleurs blanches et bleues, des festons de bignonias, de longues graminées, des plantes saxatiles de toutes les couleurs ; à ma droite règnent de vastes prairies. À mesure que le canot avance, s'ouvrent de nouvelles scènes et de nouveaux points de vue : tantôt ce sont des vallées solitaires et riantes, tantôt des collines nues ; ici c'est une forêt de cyprès, dont on aperçoit les portiques sombres ; là c'est un bois léger d'érables, où le soleil se joue comme à travers une dentelle.

Liberté primitive, je te retrouve enfin ! Je passe comme cet oiseau qui vole devant moi, qui se dirige au hasard, et n'est embarrassé que du choix des ombrages. Me voilà tel que le Tout-Puissant m'a créé, souverain de la nature, porté triomphant sur les eaux, tandis que les habitants des fleuves accompagnent ma course, que les peuples de l'air me chantent leurs hymnes, que les bêtes de la terre me saluent, que les forêts courbent leur cime sur mon passage. Est-ce sur le front de l'homme de la société, ou sur le mien, qu'est gravé le sceau immortel de notre origine ? Courez vous enfermer dans vos cités, allez vous soumettre à vos petites lois ; gagnez votre pain à la sueur de votre front, ou dévorez le pain du pauvre ; égorgez-vous pour un mot, pour un maître ; doutez de l'existence de Dieu, ou adorez-le sous des formes superstitieuses : moi j'irai errant dans mes solitudes ; pas un seul battement de mon coeur ne sera comprimé, pas une seule

de mes pensées ne sera enchaînée ; je serai libre comme la nature ; je ne reconnaîtrai de souverain que celui qui alluma la flamme des soleils et qui d'un seul coup de sa main fit rouler tous les mondes[5739].

Sept heures du soir.

Nous avons traversé la fourche de la rivière et suivi la branche du sud-est. Nous cherchions le long du canal une anse où nous pussions débarquer. Nous sommes entrés dans une crique qui s'enfonce sous un promontoire chargé d'un bocage de tulipiers. Ayant tiré notre canot à terre, les uns ont amassé des branches sèches pour notre feu, les autres ont préparé l'ajoupa. J'ai pris mon fusil, et je me suis enfoncé dans le bois voisin.

Je n'y avais pas fait cent pas que j'ai aperçu un troupeau de dindes occupées à manger des baies de fougères et des fruits d'aliziers. Ces oiseaux diffèrent assez de ceux de leur race naturalisés en Europe : ils sont plus gros, leur plumage est couleur d'ardoise, glacé sur le cou, sur le dos, et à l'extrémité des ailes d'un rouge de cuivre ; selon les reflets de la lumière, ce plumage brille comme de l'or bruni. Ces dindes sauvages s'assemblent souvent en grandes troupes. Le soir elles se perchent sur les cimes des arbres les plus élevés. Le matin elles font entendre du haut de ces arbres leur cri répété ; un peu après le lever du soleil leurs clameurs cessent, et elles descendent dans les forêts.

Nous nous sommes levés de grand matin pour partir à la fraîcheur ; les bagages ont été rembarqués ; nous avons déroulé notre voile. Des deux côtes nous avions de hautes terres chargées de forêts : le feuillage offrait toutes les nuances imaginables : l'écarlate fuyant sur le rouge, le jaune foncé sur l'or brillant, le brun ardent sur le brun léger, le vert, le blanc, l'azur, lavés en mille teintes plus ou moins faibles, plus ou moins éclatantes. Près de nous c'était toute la variété du prisme ; loin de nous, dans les détours de la vallée, les couleurs se mêlaient et se perdaient dans des fonds veloutés. Les arbres harmonisaient ensemble leurs formes : les uns se

déployaient en éventail, d'autres s'élevaient en cône, d'autres s'arrondissaient en boule, d'autres étaient taillés en pyramide. Mais il faut se contenter de jouir de ce spectacle sans chercher à le décrire.

Dix heures du matin.

Nous avançons lentement. La brise a cessé, et le canal commence à devenir étroit : le temps se couvre de nuages.

Midi.

Il est impossible de remonter plus haut en canot ; il faut maintenant changer notre manière de voyager ; nous allons tirer notre canot a terre, prendre nos provisions, nos armes, nos fourrures pour la nuit et pénétrer dans les bois.

Trois heures.

Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création telle qu'elle sortit des mains de Dieu ? Le jour, tombant d'en haut à travers un voile de feuillage, répand dans la profondeur du bois une demi-lumière changeante et mobile, qui donne aux objets une grandeur fantastique. Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres. Je cherche en vain une issue dans ces solitudes ; trompé par un jour plus vif, j'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus composé des débris des végétaux ; mais je n'arrive qu'à une clairière formée par quelques pins tombés. Bientôt la forêt redevient plus sombre ; l'oeil n'aperçoit que des troncs de chênes et de noyers qui se succèdent les uns les autres, et qui semblent se serrer en s'éloignant : l'idée de l'infini se présente à moi.

Six heures.

J'avais entrevu de nouveau une clarté, et j'avais marché vers elle. Me voilà au point de lumière : triste champ, plus mélancolique que les forêts qui l'environnent ! Ce champ est un ancien cimetière indien. Que je me repose un instant dans cette double solitude de la mort et de la nature : est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours ?

Sept heures.

Ne pouvant sortir de ces bois, nous y avons campé. La réverbération de notre bûcher s'étend au loin : éclairé en dessous par la lueur scarlatine, le feuillage paraît ensanglanté ; les troncs des arbres les plus proches s'élèvent comme des colonnes de granit rouge, mais les plus distants, atteints à peine de la lumière, ressemblent, dans l'enfoncement du bois, à de pales fantômes rangés en cercle au bord d'une nuit profonde.

Minuit.

Le feu commence à s'éteindre, le cercle de sa lumière se rétrécit. J'écoute : un calme formidable pèse sur ces forêts ; on dirait que des silences succèdent à des silences. Je cherche vainement à entendre dans un tombeau universel quelque bruit qui décèle la vie. D'où vient ce soupire ? D'un de mes compagnons : il se plaint, bien qu'il sommeille. Tu vis, donc tu souffres : voilà l'homme.

Minuit et demi.

Le repos continue ; mais l'arbre décrépit se rompt, il tombe. Les forêts mugissent ; mille voix s'élèvent. Bientôt les bruits s'affaiblissent ; ils meurent dans des lointains presque imaginaires : le silence envahit de nouveau le désert.

Une heure du matin.

Voici le vent ; il court sur la cime des arbres ; il les secoue

en passant sur ma tête. Maintenant c'est comme le flot de la mer qui se brise tristement sur le rivage.

Les bruits ont réveillé les bruits. La forêt est toute harmonie. Est-ce les sons graves de l'orgue que j'entends, tandis que des sons plus légers errent dans les voûtes de verdure ? Un court silence succède ; la musique aérienne recommence ; partout de douces plaintes, des murmures qui renferment en eux-mêmes d'autres murmures ; chaque feuille parle un différent langage, chaque brin d'herbe rend une note particulière.

Une voix extraordinaire retentit : c'est celle de cette grenouille qui imite les mugissements du taureau. De toutes les parties de la forêt les chauves-souris accrochées aux feuilles élèvent leurs chants monotones : on croit ouïr des glas continus ou le tintement funèbre d'une cloche. Tout nous ramène à quelque idée de la mort, parce que cette idée est au fond de la vie.

Dix heures du matin.

Nous avons repris notre course : descendus dans un vallon inondé, des branches de chêne-saule étendues d'une racine de jonc à une autre racine nous ont servi de pont pour traverser le marais. Nous préparons notre dîner au pied d'une colline couverte de bois, que nous escaladerons bientôt pour découvrir la rivière que nous cherchons.

Une heure.

Nous nous sommes remis en marche ; les gelinottes nous promettent pour ce soir un bon souper.

Le chemin s'escarpe, les arbres deviennent rares ; une bruyère glissante couvre le flanc de la montagne.

Six heures.

Nous voilà au sommet : au-dessous de nous on n'aperçoit que la cime des arbres. Quelques rochers isolés sortent de cette mer de verdure, comme des écueils élevés au-dessus de

la surface de l'eau. La carcasse d'un chien, suspendue à une branche de sapin, annonce le sacrifice indien offert au génie de ce désert. Un torrent se précipite à nos pieds, et va se perdre dans une petite rivière.

Quatre heures du matin.

La nuit a été paisible. Nous nous sommes décidés à retourner à notre bateau, parce que nous étions sans espérance de trouver un chemin dans ces bois.

Neuf heures.

Nous avons déjeuné sous un vieux saule tout couvert de convolvulus et rongé par de larges potirons. Sans les maringouins, ce lieu serait fort agréable : il a fallu faire une grande fumée de bois vert pour chasser nos ennemis. Les guides ont annoncé la visite de quelques voyageurs qui pouvaient être encore à deux heures de marche de l'endroit où nous étions. Cette finesse de l'ouïe tient du prodige : il y a tel Indien qui entend les pas d'un autre Indien à quatre et cinq heures de distance, en mettant l'oreille à terre. Nous avons vu arriver en effet au bout de deux heures une famille sauvage ; elle a poussé le cri de bienvenue : nous y avons répondu joyeusement.

Midi.

Nos hôtes nous ont appris qu'ils nous entendaient depuis deux jours ; qu'ils savaient que nous étions des chairs blanches, le bruit que nous faisions en marchant étant plus considérable que le bruit fait par les chairs rouges. J'ai demandé la cause de cette différence ; on m'a répondu que cela tenait à la manière de rompre les branches et de se frayer un chemin. Le blanc révèle aussi sa race à la pesanteur de son pas ; le bruit qu'il produit n'augmente pas progressivement : l'Européen tourne dans les bois ; l'Indien marche en ligne droite.

La famille indienne est composée de deux femmes, d'un enfant et de trois hommes. Revenus ensemble au bateau, nous avons fait un grand feu au bord de la rivière. Une bienveillance mutuelle règne parmi nous : les femmes ont apprêté notre souper, composé de truites saumonées et d'une grosse dinde. Nous autres guerriers, nous fumons et devisons ensemble. Demain nos hôtes nous aideront à porter notre canot à un fleuve qui n'est qu'à cinq milles du lieu où nous sommes.

Le journal finit ici. Une page détachée qui se trouve à la suite nous transporte au milieu des Apalaches. Voici cette page :

Ces montagnes ne sont pas, comme les Alpes et les Pyrénées, des monts entassés régulièrement les uns sur les autres, élevant au-dessus des nuages leurs sommets couverts de neige. À l'ouest et au nord, elles ressemblent à des murs perpendiculaires de quelques mille pieds, du haut desquels se précipitent les fleuves qui tombent dans l'Ohio et le Mississipi. Dans cette espèce de grande fracture, on aperçoit des sentiers qui serpentent au milieu des précipices avec les torrents. Ces sentiers et ces torrents sont bordés d'une espèce de pin dont la cime est couleur de vert de mer, et dont le tronc presque lilas est marqué de taches obscures produites par une mousse rase et noire.

Mais du côté du sud et de l'est, les Apalaches ne peuvent presque plus porter le nom de montagnes : leurs sommets s'abaissent graduellement jusqu'au sol qui borde l'Atlantique ; elles versent sur ce sol d'autres fleuves qui fécondent des forêts de chênes verts, d'érables, de noyers, de mûriers, de marronniers, de pins, de sapins, de copalmes, de magnolias et de mille espèces d'arbustes à fleurs.

Après ce court fragment vient un morceau assez étendu sur le cours de l'Ohio et du Mississipi, depuis Pittsbourg jusqu'aux Natchez. Le récit s'ouvre par la description des monuments de l'Ohio. Le *Génie du Christianisme* a un passage et une note sur ces monuments ; mais ce que j'ai écrit dans ce passage et dans cette note diffère en beaucoup de points de ce que je dis ici.

Représentez-vous des restes de fortifications ou de monuments, occupant une étendue immense. Quatre espèces d'ouvrages s'y font remarquer : des bastions carrés, des lunes, des demi-lunes et des tumuli. Les bastions, les lunes et demi-lunes sont réguliers, les fossés larges et profonds, les retranchements faits de terre avec des parapets à pan incliné ; mais les angles des glacis correspondent à ceux des fossés, et ne s'inscrivent pas comme le parallélogramme dans le polygone.

Les tumuli sont des tombeaux de forme circulaire. On a ouvert quelques-uns de ces tombeaux : on a trouvé au fond un cercueil formé de quatre pierres, dans lequel il y avait des ossements humains. Ce cercueil était surmonté d'un autre cercueil contenant un autre squelette, et ainsi de suite jusqu'au haut de la pyramide, qui peut avoir de vingt à trente pieds d'élévation.

Ces constructions ne peuvent être l'ouvrage des nations actuelles de l'Amérique ; les peuples qui les ont élevées devaient avoir une connaissance des arts supérieure même à celle des Mexicains et des Péruviens.

Faut-il attribuer ces ouvrages aux Européens modernes ? Je ne trouve que Ferdinand de Soto qui ait pénétré anciennement dans les Florides, et il ne s'est jamais avancé au delà d'un village de Chicassas, sur une des branches de la Mobile : d'ailleurs, avec une poignée d'Espagnols, comment aurait-il remué toute cette terre et à quel dessein ?

Sont-ce les Carthaginois ou les Phéniciens qui jadis, dans leur commerce autour de l'Afrique et aux îles Cassitérides, ont été poussés aux régions américaines ? Mais avant de pénétrer plus avant dans l'ouest, ils ont du s'établir sur les côtes de l'Atlantique : pourquoi alors ne trouve-t-on pas la moindre trace de leur passage dans la Virginie, les Géorgies et les Florides ? Ni les Phéniciens ni les Carthaginois n'enterraient leurs morts comme sont enterrés les morts des fortifications de l'Ohio. Les Egyptiens faisaient quelque chose de semblable ; mais les momies étaient embaumées, et celles des tombes américaines ne le sont pas ; on ne saurait dire que les

ingrédients manquaient : les gommes, les résines, les camphres, les sels, sont ici de toutes parts.

L'Atlantide de Platon aurait-elle existé ? L'Afrique, dans des siècles inconnus, tenait-elle à l'Amérique ? Quoi qu'il en soit, une nation ignorée, une nation supérieure aux générations indiennes de ce moment, a passé dans ces déserts. Quelle était cette nation ? Quelle révolution l'a détruite ? Quand cet événement est-il arrivé ! Questions qui nous jettent dans cette immensité du passé où les siècles s'abîment comme des songes.

Les ouvrages dont je parle se trouvent à l'embouchure du grand Miami, à celle du Muskingum à la Crique du Tombeau, et sur une des branches du Scioto : ceux qui bordent cette rivière occupent un espace de plus de deux heures de marche en descendant vers l'Ohio. Dans le Kentucky, le long du Tennessee, chez les Siminoles, vous ne pouvez faire un pas sans apercevoir quelques vestiges de ces monuments.

Les Indiens s'accordent à dire que quand leurs pères vinrent de l'ouest, ils trouvèrent les ouvrages de l'Ohio tels qu'on les voit aujourd'hui. Mais la date de cette migration des Indiens d'occident en orient varie selon les nations. Les Chicassas, par exemple, arrivèrent dans les forts qui couvrent les fortifications il n'y a guère plus de deux siècles : ils mirent sept ans à accomplir leur voyage, ne marchant qu'une fois chaque année, et emmenant des chevaux dérobés aux Espagnols, devant lesquels ils se retiraient.

Une autre tradition veut que les ouvrages de l'Ohio aient été élevés par les Indiens blancs. Ces Indiens blancs, selon les Indiens rouges, devaient être venus de l'orient ; et lorsqu'ils quittèrent le lac sans rivages (la mer), ils étaient vêtus comme les Chairs-Blanches d'aujourd'hui.

Sur cette faible tradition, on a raconté que, vers l'an 1170, Ogan, prince du pays de Galles, ou son fils Madoc, s'embarqua avec un grand nombre de ses sujets[5740], et qu'il aborda à des pays inconnus, vers l'occident. Mais est-il possible d'imaginer que les descendants de ces Gallois aient pu construire les ouvrages de l'Ohio, et qu'en même temps, ayant

perdu tous les arts, ils se soient trouvés réduits à une poignée de guerriers errants dans les bois comme les autres Indiens ?

On a aussi prétendu qu'aux sources-du Missouri des peuples nombreux et civilisés vivent dans des enceintes militaires pareilles à celles des bords de l'Ohio ; que ces peuples se servent de chevaux et d'autres animaux domestiques ; qu'ils ont des villes, des chemins publics, qu'ils sont gouvernés par des rois[5741].

La tradition religieuse des Indiens sur les monuments de leurs déserts n'est pas conforme à leur tradition historique. Il y a, disent-ils, au milieu de ces ouvrages, une caverne ; cette caverne est celle du Grand-Esprit. Le Grand-Esprit créa les Chicassas dans cette caverne. Le pays était alors couvert d'eau ; ce que voyant le Grand-Esprit, il bâtit des murs de terre pour mettre sécher dessus les Chicassas.

Passons à la description du cours de l'Ohio. L'Ohio est formé par la réunion de la Nionongahcla et de l'Allogllany, la première rivière prenant sa source au sud, dans les montagnes Bleues ou les Apalaches ; la seconde, dans une autre chaîne de ces montagnes au nord, entre le lac Erié et le lac Ontario : au moyen d'un court partage, l'Alleghany communique avec le premier lac. Les deux rivières se joignent au-dessous du fort jadis appelé le fort Duquesne, aujourd'hui le fort Pitt, ou Pittsbourg : leur confluent est au pied d'une haute colline de charbon de terre ; en mêlant leurs ondes, elles perdent leurs noms, et ne sont plus connues que sous celui de l'Ohio, qui signifie à bon droit belle rivière.

Plus de soixante rivières apportent leurs richesses à ce fleuve ; celles dont le cours vient de l'est et du midi sortent des hauteurs qui divisent les eaux tributaires de l'Atlantique des eaux descendantes à l'Ohio et au Mississippi ; celles qui naissent à l'ouest et au nord découlent des collines dont le double versant nourrit les lacs du Canada et alimente le Mississipi et l'Ohio.

L'espace où roule ce dernier fleuve offre dans son ensemble un large vallon bordé de collines d'égales hauteurs ; mais, dans les détails, à mesure que l'on voyage avec les eaux, ce

n'est plus cela.

Rien d'aussi fécond que les terres arrosées par l'Ohio : elles produisent sur les coteaux des forêts de pins rouges, des bois de lauriers de myrtes, d'érables à suc, de chênes de quatre espèces ; les vallées donnent le noyer, l'alizier, le franc, le tupelo ; les marais portent le bouleau, le tremble, le peuplier et le cyprès chauve. Les Indiens font des étoffes avec l'écorce de peuplier ; ils mangent la seconde écorce du bouleau ; ils emploient la sève de la bourgène pour guérir la fièvre et pour chasser les serpents ; le chêne leur fournit des flèches, le frêne des canots.

Les herbes et les plantes sont très variées : mais celles qui couvrent toutes les campagnes sont : l'herbe à bullle, de sept à huit pieds de haut, l'herbe à trois fouilles, la folle-avoine, ou le riz sauvage, et l'indigo.

Sous un sol partout fertile, à cinq ou six pieds de profondeur, on rencontre généralement un lit de pierre blanche, base d'un excellent humus ; cependant, en approchant du Mississipi, on trouve d'abord à la surface du sol une terre forte et noire, ensuite une couche de craie de diverses couleurs, et puis des bois entiers de cyprès chauves, engloutis dans la vase.

Sur le bord du Chanon, à deux cents pieds au-dessous de l'eau, on prétend avoir vu des caractères tracés aux parois d'un précipice : on en a conclu que l'eau coulait jadis à ce niveau, et que des nations inconnues écrivirent ces lettres mystérieuses en passant sur le fleuve.

Une transition subite de température et de climat se fait remarquer sur l'Ohio : aux environs du Canaway, le cyprès chauve cesse de croître, et les sassafras disparaissent ; les forêts de chênes et d'ormeaux se multiplient. Tout prend une couleur différente : les verts sont plus foncés, leurs nuances plus sombres.

Il n'y a, pour ainsi dire, que deux saisons sur le fleuve : les feuilles tombent tout à coup en novembre ; les neiges les suivent de près ; le vent du nord-ouest commence, et l'hiver règne. Un froid sec continue avec un ciel pur jusqu'au mois de

mars ; alors le vent tourne au nord-est et en moins de quinze jours, les arbres chargés de givre apparaissent couverts de fleurs. L'été se confond avec le printemps.

La chasse est abondante. Les canards branchus, les linottes bleues, les cardinaux, les chardonnerets pourpres, brillent dans la verdure des arbres ; l'oiseau whet-shaw imite le bruit de la scie ; l'oiseau-chat miaule, et les perroquets qui apprennent quelques mots autour des habitations les répètent dans les bois. Un grand nombre de ces oiseaux vivent d'insectes : la chenille verte à tabac, le ver d'une espèce de mûrier blanc, les mouches luisantes, l'araignée d'eau, leur servent principalement de nourriture ; mais les perroquets se réunissent en grandes troupes et dévastent les champs ensemencés. On accorde une prime pour chaque tête de ces oiseaux : on donne la même prime pour les têtes d'écureuil.

L'Ohio offre à peu près les mêmes poissons que le Mississipi. Il est assez commun d'y prendre des truites de trente à trente-cinq livres, et une espèce d'esturgeon dont la tête est faite comme la pelle d'une pagaye.

En descendant le cours de l'Ohio on passe une petite rivière appelée le Lic des grands Os. On appelle lic en Amérique des bancs d'une terre blanche un peu glaiseuse, que les buffles se plaisent à lécher ; ils y creusent avec leur langue des sillons. Les excréments de ces animaux sont si imprégnés de la terre du lic, qu'ils ressemblent à des morceaux de chaux. Les buffles recherchent les lics à cause des sels qu'ils contiennent : ces sels guérissent les animaux ruminants des tranchées que leur cause la crudité des herbes. Cependant les terres de la vallée de l'Ohio ne sont point salées au goût ; elles sont au contraire extrêmement insipides.

Le lic de la rivière du Lic est un des plus grands que l'on connaisse ; les vastes chemins que les buffles ont tracés à travers les herbes pour y aborder seraient effrayants si l'on ne savait que ces taureaux sauvages sont les plus paisibles de toutes les créatures. On a découvert dans ce lic une partie du squelette d'un mammouth : l'os de la cuisse pesait soixante-dix livres, les côtes comptaient dans leur courbure sept pieds,

et la tête trois pieds de long ; les dents mâchelières portaient cinq pouces de largeur et huit de hauteur, les défenses quatorze pouces de la racine à la pointe.

De pareilles dépouilles ont été rencontrées au Chili et en Russie. Les Tartares prétendent que le mammouth existe encore dans leur pays à l'embouchure des rivières : on assure aussi que des chasseurs l'ont poursuivi à l'ouest du Mississipi. Si la race de ces animaux a péri, comme il est à croire, quand cette destruction dans des pays si divers et dans des climats si différents est-elle arrivée ? Nous ne savons rien, et pourtant nous demandons tous les jours à Dieu compte de ses ouvrages !

Le Lic des grands Os est à environ trente milles de la rivière Kentucky, et à cent huit milles à peu près des rapides de l'Ohio. Les bords de la rivière Kentucky sont taillés à pic comme des murs. On remarque dans ce lieu un chemin fait par les buffles, qui descend du haut d'une colline, des sources de bitume qu'on peut brûler en guise d'huile, des grottes qu'embellissent des colonnes naturelles, et un lac souterrain qui s'étend à des distances inconnues.

Au confluent du Kentucky et de l'Ohio le paysage déploie une pompe extraordinaire : là, ce sont des troupeaux de chevreuils qui de la pointe du rocher vous regardent passer sur les fleuves ; ici des bouquets de vieux pins se projettent horizontalement sur les flots ; des plaines riantes se déroulent à perte de vue, tandis que des rideaux de forets voilent la base de quelques montagnes dont la cime apparaît dans le lointain.

Ce pays si magnifique s'appelle pourtant le Kentucky, du nom de sa rivière, qui signifie rivière de sang : il doit ce nom funeste à sa beauté même : pendant plus de deux siècles les nations du parti des Chéroquois et du parti des nations iroquoises s'en disputèrent les chasses. Sur ce champ de bataille, aucune tribu indienne n'osait se fixer : les Sawanoes, les Miamis, les Piankiciawoes, les Wayoes, les Kaskasias, les Delawares, les Illinois, venaient tour à tour y combattre. Ce ne fut que vers l'an 1752 que les Européens commencèrent à savoir quelque chose de positif sur les vallées situées à l'ouest

des monts Alleghany, appelés d'abord les montagnes Endless (sans fin), ou Kittanniny, ou montagnes Bleues. Cependant Charlevoix, en 1720, avait parlé du cours de l'Ohio ; et le fort Duquesne, aujourd'hui fort Pitt (Pitts Burgh), avait été tracé par les Français à la jonction des deux rivières mères de l'Ohio. En 1752, Louis Evant publia une carte du pays situé sur l'Ohio et le Kentucky ; Jacques Macbrive fit une course dans ce désert en 1754 ; Jones Finley y pénétra en 1757 ; le colonel Boone le découvrit entièrement en 1769, et s'y établit avec sa famille en 1775. On prétend que le docteur Wood et Simon Kenton furent les premiers Européens qui descendirent l'Ohio en 1773, depuis le fort Pitt jusqu'au Mississipi. L'orgueil national des Américains les porte à s'attribuer le mérite de la plupart des découvertes à l'occident des Etats-Unis ; mais il ne faut pas oublier que les Français du Canada et de la Louisiane, arrivant par le nord et par le midi, avaient parcouru ces régions longtemps avant les Américains, qui venaient du côté de l'orient et que gênaient dans leur route la confédération des Creeks et les Espagnols des Florides.

Cette terre commence (1791) à se peupler par les colonies de la Pennsylvanie, de la Virginie et de la Caroline, et par quelques-uns de mes malheureux compatriotes fuyant devant les premiers orages de la révolution.

Les générations européennes seront-elles plus vertueuses et plus libres sur ces bords que les générations américaines qu'elles auront exterminées ? Des esclaves ne laboureront-ils point la terre sous le fouet de leur maître, dans ces déserts où l'homme promenait son indépendance ? Des prisons et des gibets ne remplaceront-ils point la cabane ouverte et le haut chêne, qui ne porte que le nid des oiseaux ? La richesse du sol ne fera-t-elle point naître de nouvelles guerres ? Le Kentucky cessera-t-il d'être la terre du sang, et les édifices des hommes embelliront-ils mieux les bords de l'Ohio que les monuments de la nature ?

Du Kentucky aux rapides de l'Ohio on compte à peu près quatre-vingts milles. Ces rapides sont formés par une roche qui s'étend sous l'eau dans le lit de la rivière ; la descente de ces

rapides n'est ni dangereuse ni difficile, la chute moyenne n'étant guère que de quatre à cinq pieds dans l'espace d'un tiers de lieue. La rivière se divise en deux canaux par des îles groupées au milieu des rapides. Lorsqu'on s'abandonne au courant, on peut passer sans alléger les bateaux, mais il est impossible de les remonter sans diminuer leur charge.

Le fleuve, à l'endroit des rapides, a un mille de large. Glissant sur le magnifique canal, la vue est arrêtée à quelque distance au-dessous de sa chute par une île couverte d'un bois d'ormes enguirlandés de lianes et de vigne vierge.

Au nord se dessinent les collines de la Crique d'Argent : la première de ces collines trempe perpendiculairement dans l'Ohio ; sa falaise, taillée à grandes facettes rouges, est décorée de plantes ; d'autres collines parallèles, couronnées de forêts, s'élèvent derrière la première colline, fuient en montant de plus en plus dans le ciel, jusqu'à ce que leur sommet, frappé de lumière, devienne de la couleur du ciel et s'évanouisse.

Au midi sont des savanes parsemées de bocages et couvertes de buffles, les uns couchés, les autres errants, ceux-ci paissant l'herbe, ceux-là arrêtés en groupe, et opposant les uns aux autres leurs têtes baissées. Au milieu de ce tableau les rapides, selon qu'ils sont frappés des rayons du soleil, rebroussés par le vent, ou ombrés par les nuages, s'élèvent en bouillons d'or, blanchissent en écume, ou roulent à flots brunis.

Au bas des rapides est un îlot où les corps se pétrifient. Cet îlot est couvert d'eau au temps des débordements ; on prétend que la vertu pétrifiante confinée à ce petit coin de terre ne s'étend pas au rivage voisin.

Des rapides à l'embouchure du Wabash on compte trois cent seize milles. Cette rivière communique, au moyen d'un portage de neuf milles, avec le Miami du lac qui se décharge dans l'Erié. Les rivages du Wabash sont élevés ; on y a découvert une mine d'argent.

À quatre-vingt-quatorze milles au-dessous de l'embouchure du Wabash commence une cyprière. De cette cyprière aux bancs jaunes, toujours en descendant l'Ohio, il y a cinquante-

six milles : on laisse à gauche les embouchures de deux rivières qui ne sont qu'à dix-huit milles de distance l'une de l'autre.

La première rivière s'appelle le Chéroquois ou le Tennessee ; elle sort des monts qui séparent les Carolines et les Géorgies de ce qu'on appelle les terres de l'Ouest ; elle roule d'abord d'orient en occident au pied des monts : dans cotte première partie de son cours, elle est rapide et tumultueuse ; ensuite elle tourne subitement au nord ; grossie de plusieurs affluents, elle épand et retient ses ondes, comme pour se délasser, après une fuite précipitée de quatre cents lieues. À son embouchure, elle a six cents toises de large, et dans un endroit nommé le Grand-Détour elle présente une nappe d'eau d'une lieue d'étendue.

La seconde rivière, le Shanawon ou le Cumberland, est la compagne du Chéroquois ou du Tennessee. Elle passe avec lui son enfance dans les mêmes montagnes, et descend avec lui dans les plaines. Vers le milieu de sa carrière, obligée de quitter le Tennessee, elle se hâte de parcourir des lieux déserts, et les deux jumeaux, se rapprochant vers la fin de leur vie, expirent à quelque distance l'un de l'autre dans l'Ohio, qui les réunit.

Le pays que ces rivières arrosent est généralement entrecoupé de collines et de vallées rafraîchies par une multitude de ruisseaux : cependant, il y a quelques plaines de cannes sur le Cumberland et plusieurs grandes cyprières. Le buffle et le chevreuil abondent dans ce pays, qu'habitent encore des nations sauvages, particulièrement les Chéroquois. Les cimetières indiens sont fréquents, triste preuve de l'ancienne population de ces déserts.

De la grande cyprière sur l'Ohio aux bancs Jaunes j'ai dit que la route estimée est d'environ cinquante-six mille. Les bancs Jaunes sont ainsi nommés de leur couleur : placés sur la rive septentrionale de l'Ohio, on les rase de près, parce que l'eau est profonde de ce côté. L'Ohio a presque partout un double rivage, l'un pour la saison des débordements, l'autre pour les temps de sécheresse.

Des bancs Jaunes à l'embouchure de l'Ohio dans le Mississipi, par les 36° 51’ de latitude, on compte à peu près trente-cinq milles.

Pour bien juger du confluent des deux fleuves, il faut supposer que l'on part d'une petite île sous la rive orientale du Mississipi, et que l'on veut entrer dans l'Ohio : à gauche vous apercevez le Mississipi, qui coule dans cet endroit presque est et ouest, et qui présente une grande eau troublée et tumultueuse ; à droite, l'Ohio, plus transparent que le cristal, plus paisible que l'air, vient lentement du nord au sud, décrivant une courbe gracieuse : l'un et l'autre dans les saisons moyennes ont à peu près deux milles de large au moment de leur rencontre. Le volume de leur fluide est presque le même ; les deux fleuves, s'opposant une résistance égale, ralentissent leur cours, et paraissent dormir ensemble pendant quelques lieues dans leur lit commun.

La pointe où ils marient leurs flots est élevée d'une vingtaine de pieds au-dessus d'eux : composé de limon et de sable, ce cap marécageux se couvre de chanvre sauvage, de vigne qui rampe sur le sol ou qui grimpe le long des tuyaux de l'herbe à buffle ; des chênes-saules croissent aussi sur cette langue de terre qui disparaît dans les grandes inondations. Les fleuves débordés et réunis ressemblent alors à un vaste lac.

Le confluent du Missouri et du Mississipi présente peut-être encore quelque chose de plus extraordinaire. Le Missouri est un fleuve fougueux, aux eaux blanches et limoneuses, qui se précipite dans le pur et tranquille Mississipi avec violence. Au printemps, il détache de ses rives de vastes morceaux de terre : ces îles flottantes descendant le cours du Missouri avec leurs arbres couverts de feuilles ou de fleurs, les uns encore debout, les autres à moitié tombés, offrent un spectacle merveilleux.

De l'embouchure de l'Ohio aux mines de fer, sur la côte orientale du Mississipi, il n'y a guère plus de quinze milles ; des mines de fer à l'embouchure de la rivière de Chicassas on marque soixante-sept milles. Il faut faire cent quatre milles pour arriver aux collines de Margette, qu'arrose la petite rivière

de ce nom ; c'est un lieu rempli de gibier.

Pourquoi trouve-t-on tant de charme à la vie sauvage ? Pourquoi l'homme le plus accoutumé à exercer sa pensée s'oublie-t-il joyeusement dans le tumulte d'une chasse ? Courir dans les bois, poursuivre des bêtes sauvages, bâtir sa hutte, allumer son feu, apprêter soi-même son repas auprès d'une source, est certainement un très grand plaisir. Mille Européens ont connu ce plaisir, et n'en ont plus voulu d'autre, tandis que l'Indien meurt de regret si on l'enferme dans nos cités. Cela prouve que l'homme est plutôt un être actif qu'un être contemplatif ; que dans sa condition naturelle il lui faut peu de chose, et que la simplicité de l'âme est une source inépuisable de bonheur.

De la rivière Margelle à celle de Saint-François on parcourt soixante dix milles. La rivière de Saint-François a reçu son nom des Français, et elle est encore pour eux un rendez-vous de chasse.

On compte cent huit milles de la rivière Saint-François aux Akansas ou Arkansas. Les Akansas nous sont encore fort attachés. De tous les Européens, mes compatriotes sont les plus aimés des Indiens. Cela tient à la gaieté des Français, à leur valeur brillante, à leur goût de la chasse et même de la vie sauvage ; comme si la plus grande civilisation se rapprochait de l'état de nature !

La rivière d'Akansas est navigable en canot pendant plus de quatre cent cinquante milles : elle coule à travers une belle contrée ; sa source paraît être cachée dans les montagnes du Nouveau-Mexique.

De la rivière des Akansas à celle des Yazous, cent cinquante-huit milles. Cette dernière rivière a cent toises de largeur à son embouchure. Dans la saison des pluies, les grands bateaux peuvent remonter le Yazou à plus de quatre-vingts milles ; une petite cataracte oblige seulement à un portage. Les Yazous, les Chactas et les Chicassas habitaient autrefois les diverses branches de cette rivière. Les Yazous ne faisaient qu'un peuple avec les Natchez.

La distance des Yazous aux Natchez par le fleuve se divise

ainsi : des côtes des Yazous au Bayouk-Noir, trente-neuf milles ; du Bayouk-Noir à la rivière des Pierres, trente milles ; de la rivière des Pierres aux Natchez, dix milles.

Depuis les côtes des Yazous jusqu'au Bayouk-Noir, le Mississipi est rempli d'îles et fait de longs détours ; sa largeur est d'environ deux milles, sa profondeur de huit à dix brasses. Il serait facile de diminuer les distances en coupant des pointes. La distance de la Nouvelle Orléans à l'embouchure de l'Ohio, qui n'est que de quatre cent soixante milles en ligne droite, est de huit cent cinquante-six sur le fleuve. On pourrait raccourcir de ce trajet deux cent cinquante milles au moins.

Du Bayouk-Noir à la rivière des Pierres, on remarque des carrières de pierres. Ce sont les premières que l'on rencontre à partir de l'embouchure du Mississipi jusqu'à la petite rivière qui a pris le nom de ces carrières.

Le Mississipi est sujet à deux inondations périodiques, l'une au printemps, l'autre en automne : la première est la plus considérable ; elle commence en mai et finit en juin. Le courant du fleuve file alors cinq milles à l'heure, et l'ascension des contre-courants est à peu près de la même vitesse : admirable prévoyance de la nature ! car, sans ces contre-courants, les embarcations pourraient à peine remonter le fleuve[5742]. À cette époque, l'eau s'élève à une grande hauteur, noie ses rivages, et ne retourne point au fleuve dont elle est sortie, comme l'eau du Nil ; elle reste sur la terre, ou filtre à travers le sol, sur lequel elle dépose un sédiment fertile.

La seconde crue a lieu aux pluies d'octobre ; elle n'est pas aussi considérable que celle du printemps. Pendant ces inondations, le Mississipi charrie des trains de bois énormes et pousse des mugissements. La vitesse ordinaire du cours du fleuve est d'environ deux milles à l'heure.

Les terres un peu élevées qui bordent le Mississipi, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à l'Ohio, sont presque toutes sur la rive gauche ; mais ces terres s'éloignent ou se rapprochent plus ou moins du canal laissant quelquefois entre elles et le fleuve des savanes de plusieurs milles de largeur. Les collines ne courent pas toujours parallèlement au rivage ; tantôt elles divergent en

rayons à de grandes distances, et présentent, dans les perspectives qu'elles ouvrent, des vallées plantées de mille sortes d'arbres : tantôt elles viennent converger au fleuve, et forment une multitude de caps qui se mirent dans l'onde. La rive droite du Mississipi est rase, marécageuse, uniforme, à quelques exceptions près : au milieu des hautes cannes vertes ou dorées qui la décorent, on voit bondir des buffles ou étinceler les eaux d'une multitude d'étangs remplis d'oiseaux aquatiques.

Les poissons du Mississipi sont la perche, le brochet, l'esturgeon et les colles ; on y pèche aussi des crabes énormes.

Le sol autour du fleuve fournit la rhubarbe, le coton, l'indigo, le safran, l'arbre ciré, le sassafras, le lin sauvage ; un ver du pays file une assez forte soie ; la drague, dans quelques ruisseaux, amène de grandes huîtres à perles, mais dont l'eau n'est pas belle. On connaît une mine de vif-argent, une autre de lapis-lazuli, et quelques mines de fer.

La suite du manuscrit contient la description du pays des Natchez et celle du cours du Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ces descriptions sont complètement transportées dans Atala et dans les Natchez.

Immédiatement après la description de la Louisiane, viennent dans le manuscrit quelques extraits des voyages de Bartram, que j'avais traduits avec assez de soin. À ces extraits sont entremêlées mes rectifications, mes observations, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions, à peu près comme les notes de M. Ramond à sa traduction du Voyage de Coxe en Suisse. Mais, dans mon travail, le tout est beaucoup plus enchevêtré, de sorte qu'il est presque impossible de séparer ce qui est de moi de ce qui est de Bartram, ni souvent même de le reconnaître. Je laisse donc le morceau tel qu'il est sous ce titre :

Description de quelques sites dans l'intérieur des Florides.

Nous étions poussés par un vent frais. La rivière allait se perdre dans un lac qui s'ouvrait devant nous, et qui formait un bassin d'environ neuf lieues de circonférence. Trois îles

s'élevaient du milieu de ce lac ; nous fîmes voile vers la plus grande, où nous arrivâmes à huit heures du matin.

Nous débarquâmes à l'orée d'une plaine de forme circulaire ; nous mîmes notre canot à l'abri sous un groupe de marronniers qui croissaient presque dans l'eau. Nous bâtîmes notre hutte sur une petite éminence. La brise de l'est souillait, et rafraîchissait le lac et les forêts. Nous déjeunâmes avec nos galettes de maïs, et nous nous dispersâmes dans l'île, les uns pour chasser, les autres pour pêcher ou pour cueillir des plantes.

Nous remarquâmes une espèce d'hibiscus. Cette herbe énorme, qui croît dans les lieux bas et humides, monte à plus de dix ou douze pieds, et se termine en un cône extrêmement aigu : les feuilles, lisses, légèrement sillonnées, sont ravivées par de belles fleurs cramoisies, que l'on aperçoit à une grande distance.

L'agavé vivipare s'élevait encore plus haut dans les criques salées, et présentait une forêt d'herbes de trente pieds perpendiculaires. La graine mure de cette herbe germe quelquefois sur la plante même, de sorte que le jeune plant tombe à terre tout formé. Comme l'agavé vivipare croît souvent au bord des eaux courantes, ses graines nues emportées du flot étaient exposées à périr : la nature les a développées pour ces cas particuliers sur la vieille plante, afin qu'elles pussent se fixer par leurs petites racines en s'échappant du sein maternel.

Le souchet d'Amérique était commun dans l'île. Le tuyau de ce souchet ressemble à celui d'un jonc noueux, et sa feuille à celle du poireau. Les sauvages l'appellent *apoya matsi*. Les filles indiennes de mauvaise vie broient cette plante entre deux pierres, et s'en frottent le sein et les bras.

Nous traversâmes une prairie semée de jacobée à fleurs jaunes, d'alcée à panaches roses, et d'obélia, dont l'aigrette est pourpre. Des vents légers se jouant sur la cime de ces plantes brisaient leurs flots d'or, de rose et de pourpre, ou creusaient dans la verdure de longs sillons.

La sénéka, abondante dans les terrains marécageux,

ressemblait, par la forme et par la couleur, à des scions d'osier rouge ; quelques branches rampaient à terre, d'autres s'élevaient dans l'air : la sénéka a un petit goût amer et aromatique. Auprès d'elle croissait le convolvulus des Carolines, dont la feuille imite la pointe d'une flèche. Ces deux plantes se trouvent partout où il y a des serpents à sonnettes : la première guérit de leur morsure ; la seconde est si puissante, que les sauvages, après s'en être frotté les mains, manient impunément ces redoutables reptiles. Les Indiens racontent que le Grand-Esprit a eu pitié des guerriers de la chair rouge aux jambes nues, et qu'il a semé lui-même ces herbes salutaires, malgré la réclamation des âmes des serpents.

Nous reconnûmes la serpentaire sur les racines des grands arbres ; l'arbre pour le mal de dents, dont le tronc et les branches épineuses sont chargés de protubérances grosses comme des oeufs de pigeon ; l'arctosta ou canneberge, dont la cerise rouge croît parmi les mousses et guérit du flux hépatique. La bourgène, qui a la propriété de chasser les couleuvres, poussait vigoureusement dans des eaux stagnantes couvertes de rouille.

Un spectacle inattendu frappa nos regards : nous découvrîmes une ruine indienne ; elle était située sur un monticule au bord du lac ; on remarquait sur la gauche un cône de terre de quarante à quarante-cinq pieds de haut ; de ce cône partait un ancien chemin tracé à travers un magnifique bocage de magnolias et de chênes verts, et qui venait aboutir à une savane. Des fragments de vases et d'ustensiles divers étaient dispersés çà et là, agglomérés avec des fossiles, des coquillages, des pétrifications de plantes et des ossements d'animaux.

Le contraste de ces ruines et de la jeunesse de la nature, ces monuments des hommes dans un désert où nous croyions avoir pénétré les premiers, causaient un grand saisissement de coeur et d'esprit. Quel peuple avait habité cette île ? Son nom, sa race, le temps de son existence, tout est inconnu ; il vivait peut-être lorsque le monde qui le cachait dans son sein était

encore ignoré des trois autres parties de la terre. Le silence de ce peuple est peut-être contemporain du bruit que faisaient de grandes nations européennes tombées à leur tour dans le silence, et qui n'ont laissé elles-mêmes que des débris.

Nous examinâmes les ruines : des anfractuosités sablonneuses du tumulus sortait une espèce de pavot à fleur rose, pesant au bout d'une tige inclinée d'un vert pâle. Les Indiens tirent de la racine de ce pavot une boisson soporifique ; la tige et la fleur ont une odeur agréable, qui reste attachée à la main lorsqu'on y touche. Cette plante était faite pour orner le tombeau d'un sauvage : ses racines procurent le sommeil, et le parfum de sa fleur, qui survit à cette fleur même, est une assez douce image du souvenir qu'une vie innocente laisse dans la solitude.

Continuant notre route et observant les mousses, les graminées pendantes, les arbustes échevelés, et tout ce train de plantes au port mélancolique qui se plaisent à décorer les ruines, nous observâmes une espèce d'oenothère pyramidale, haute de sept à huit pieds, à feuilles oblongues, dentelées et d'un vert noir ; sa fleur est jaune. Le soir, cette fleur commence à s'entrouvrir ; elle s'épanouit pendant la nuit ; l'aurore la trouve dans tout son éclat ; vers la moitié du matin elle se fane. elle tombe à midi : elle ne vit que quelques heures, mais elle passé ces heures sous un ciel serein. Qu'importe alors la brièveté de sa vie ?

À quelques pas de là s'étendait une lisière de mimosa ou de sensitive ; dans les chansons des sauvages, l'âme d'une jeune fille est souvent comparée à cette plante[5743].

En retournant à notre camp, nous traversâmes un ruisseau tout bordé de dionées ; une multitude d'éphémères bourdonnaient à l'entour. Il y avait aussi sur ce parterre trois espèces de papillons : l'un blanc comme l'albâtre, l'autre noir comme le jais avec des ailes traversées de bandes jaunes, le troisième portant une queue fourchue, quatre ailes d'or barrées de bleu et semées d'yeux de pourpre. Attirés par les dionées, ces insectes se posaient sur elles ; mais ils n'en avaient pas plus tôt touché les feuilles qu'elles se refermaient

et enveloppaient leur proie.

De retour à notre ajoupa, nous allâmes à la pêche pour nous consoler du peu de succès de la chasse. Embarqués dans le canot, avec les filets et les lignes, nous côtoyâmes la partie orientale de l'île, au bord des algues et le long des caps ombragés : la truite était si vorace que nous la prenions à des hameçons sans amorce ; le poisson appelé le poisson d'or était en abondance. Il est impossible de voir rien de plus beau que ce petit roi des ondes : il a environ cinq pouces de long ; sa tête est couleur d'outremer ; ses côtés et son ventre étincellent comme le feu ; une barre brune longitudinale traverse ses flancs ; l'iris de ses larges yeux brille comme de l'or bruni. Ce poisson est carnivore.

À quelque distance du rivage, à l'ombre d'un cyprès chauve, nous remarquâmes de petites pyramides limoneuses qui s'élevaient sous l'eau et montaient jusqu'à sa surface. Une légion de poissons d'or faisait en silence les approches de ces citadelles. Tout à coup l'eau bouillonnait ; les poissons d'or fuyaient. Des écrevisses armées de ciseaux, sortant de la place insultée, culbutaient leurs brillants ennemis. Mais bientôt les bandes éparses revenaient à la charge, faisaient plier à leur tour les assiégés, et la brave mais lente garnison rentrait à reculons pour se réparer dans la forteresse.

Le crocodile, flottant comme le tronc d'un arbre, la truite, le brochet, la perche, le cannelet, la basse, la brème, le poisson tambour, le poisson d'or, tous ennemis mortels les uns des autres, nageaient pêle-mêle dans le lac, et semblaient avoir fait une trêve afin de jouir en commun de la beauté de la soirée : le fluide azuré se peignait de leurs couleurs changeantes. L'onde était si pure, que l'on eût cru pouvoir toucher du doigt les acteurs de cette scène, qui se jouaient à vingt pieds de profondeur dans leur grotte de cristal.

Pour regagner l'anse où nous avions notre établissement, nous n'eûmes qu'à nous laisser dériver au gré de l'eau et des brises. Le soleil approchait de son couchant : sur le premier plan de l'île paraissaient des chênes verts, dont les branches horizontales formaient le parasol, et des azaléas qui brillaient

comme des réseaux de corail.

Derrière ce premier plan s'élevaient les plus charmants de tous les arbres, les papayas : leur tronc droit, grisâtre et guilloché, de la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds, soutient une touffe de longues feuilles à côtes, qui se dessinent comme l'S gracieuse d'un vase antique. Les fruits, en forme de poire, sont rangés autour de la tige ; on les prendrait pour des cristaux de verre ; l'arbre entier ressemble à une colonne d'argent ciselé, surmontée d'une urne corinthienne.

Enfin, au troisième plan, montaient graduellement dans l'air les magnolias et les liquidambars.

Le soleil tomba derrière le rideau d'arbres de la plaine ; à mesure qu'il descendait, les mouvements de l'ombre et de la lumière répandaient quelque chose de magique sur le tableau : là, un rayon se glissait à travers le dôme d'une futaie et brillait comme une escarboucle enchâssée dans le feuillage sombre ; ici, la lumière divergeait entre les troncs et les branches, et projetait sur les gazons des colonnes croissantes et des treillages mobiles. Dans les cieux, c'étaient des nuages de toutes les couleurs, les uns fixes, imitant de gros promontoires ou de vieilles tours près d'un torrent, les autres flottant en fumée de rose ou en flocons de soie blanche. Un moment suffisait pour changer la scène aérienne : on voyait alors des gueules de four enflammées, de grands tas de braise, des rivières de laves, des paysages ardents. Les mêmes teintes se répétaient sans se confondre ; le feu se détachait du feu, le jaune pâle du jaune pâle, le violet du violet : tout était éclatant, tout était enveloppé, pénétré, saturé de lumière.

Mais la nature se joue du pinceau des hommes : lorsqu'on croit qu'elle a atteint sa plus grande beauté, elle sourit et s'embellit encore.

À notre droite étaient les ruines indiennes ; à notre gauche notre camp de chasseurs ; l'île déroulait devant nous ses paysages gravés ou modelés dans les ondes. À l'orient, la lune, touchant l'horizon, semblait reposer immobile sur les côtes lointaines ; à l'occident, la voûte du ciel paraissait fondue en une mer de diamants et de saphirs, dans laquelle le soleil, à

demi plongé, avait l'air de se dissoudre.

Les animaux de la création étaient, comme nous, attentifs à ce grand spectacle : le crocodile, tourné vers l'astre du jour, lançait par sa gueule béante l'eau du lac en gerbes colorées ; perché sur un rameau desséché, le pélican louait à sa manière le Maître de la nature, tandis que la cigogne s'envolait pour le bénir au-dessus des nuages !

Nous te chanterons aussi, Dieu de l'univers, toi qui prodigues tant de merveilles ! la voix d'un homme s'élèvera avec la voix du désert : tu distingueras les accents du faible fils de la femme, au milieu du bruit des sphères que ta main fait rouler, du mugissement de l'abîme dont tu as scellé les portes.

À notre retour dans l'île, j'ai fait un repas excellent ; des truites fraîches, assaisonnées avec des cimes de canneberge étaient un mets digne de la table d'un roi : aussi étais-je bien plus qu'un roi. Si le sort m'avait placé sur le trône, et qu'une révolution m'en eût précipité, au lieu de traîner ma misère dans l'Europe comme Charles et Jacques, j'aurais dit aux amateurs : « Ma place vous fait envie, eh bien ! essayez du métier, vous verrez qu'il n'est pas si bon. Egorgez-vous pour mon vieux manteau ; je vais jouir dans les forêts de l'Amérique de la liberté que vous m'avez rendue. »

Nous avions un voisin à notre souper : un trou semblable à la tanière d'un blaireau était la demeure d'une tortue : la solitaire sortit de sa grotte, et se mit à marcher gravement au bord de l'eau. Ces tortues diffèrent peu des tortues de mer ; elles ont le cou plus long. On ne tua point la paisible reine de l'île.

Après le souper, je me suis assis à l'écart sur la rive ; on n'entendait que le bruit du flux et du reflux du lac, prolongé le long des grèves ; des mouches luisantes brillaient dans l'ombre et s'éclipsaient lorsqu'elles passaient sous les rayons de la lune. Je suis tombe dans cette espèce de rêverie connue de tous les voyageurs : nul souvenir distinct de moi ne me restait ; je me sentais vivre comme partie du grand tout et végéter avec les arbres et les fleurs. C'est peut-être la disposition la plus douce pour l'homme, car, alors même qu'il

est heureux, il y a dans ses plaisirs un certain fonds d'amertume, un je ne sais quoi qu'on pourrait appeler la tristesse du bonheur. La rêverie du voyageur est une sorte de plénitude de coeur et de vide de tête qui vous laisse jouir en repos de votre existence : c'est par la pensée que nous troublons la félicité que Dieu nous donne : l'âme est paisible, l'esprit est inquiet.

Les sauvages de la Floride racontent qu'il y a au milieu d'un lac une île où vivent les plus belles femmes du monde. Les Muscogulges ont voulu plusieurs fois tenter la conquête de l'île magique ; mais les retraites élyséennes fuyant devant leurs canots finissaient par disparaître : naturelle image du temps que nous perdons à la poursuite de nos chimères. Dans ce pays était aussi une fontaine de Jouvence : qui voudrait rajeunir ?

Le lendemain, avant le lever du soleil, nous avons quitté l'île, traversé le lac et rentré dans la rivière par laquelle nous y étions descendus. Cette rivière était remplie de caïmans. Ces animaux ne sont dangereux que dans l'eau, surtout au moment d'un débarquement. À terre, un enfant peut aisément les devancer en marchant d'un pas ordinaire. Pour éviter leurs embûches, on met le feu aux herbes et aux roseaux : c'est alors un spectacle curieux que de voir de grands espaces d'eau surmontés d'une chevelure de flamme.

Lorsque le crocodile de ces régions a pris toute sa croissance, il mesure environ vingt à vingt-quatre pieds de la tête à la queue. Son corps est gros comme celui d'un cheval : ce reptile aurait exactement la forme du lézard commun si sa queue n'était comprimée des deux côtés comme celle d'un poisson. Il est couvert d'écailles à l'épreuve de la balle, excepté auprès de la tête et entre les pattes. Sa tête a environ trois pieds de long ; les naseaux sont larges ; la mâchoire supérieure de l'animal est la seule qui soit mobile ; elle s'ouvre à angle droit sur la mâchoire inférieure : au-dessous de la première sont placées deux grosses dents comme les défenses d'un sanglier, ce qui donne au monstre un air terrible.

La femelle du caïman pond à terre des oeufs blanchâtres,

qu'elle recouvre d'herbes et de vase. Ces oeufs, quelquefois au nombre de cent forment avec le limon dont ils sont recouverts de petites meules de quatre pieds de haut et de cinq pieds de diamètre à leur base : le soleil et la fermentation de l'argile font éclore ces oeufs. Une femelle ne distingue point ses propres oeufs des oeufs d'une autre femelle ; elle prend sous sa garde toutes les couvées du soleil. N'est-il pas singulier de trouver chez des crocodiles les enfants communs de la république de Platon ?

La chaleur était accablante ; nous naviguions au milieu des marais ; nos canots prenaient l'eau : le soleil avait fait fondre la poix du bordage. Il nous venait souvent des bouffées brûlantes du nord ; nos coureurs de bois prédisaient un orage, parce que le rat des savanes montait et descendait incessamment le long des branches du chêne vert ; les maringouins nous tourmentaient affreusement. On apercevait des feux errants sur les lieux bas.

Nous avons passé la nuit fort mal à l'aise, sans ajoupa, sur une presqu'île formée par des marais ; la lune et tous les objets étaient noyés dans un brouillard rouge. Ce matin la brise a manqué, et nous nous sommes rembarqués pour tâcher de gagner un village indien à quelques milles de distance ; mais il nous a été impossible de remonter longtemps la rivière, et nous avons été obligés de débarquer sur la pointe d'un cap couvert d'arbres, d'où nous commandons une vue immense. Des nuages sortent tour à tour de dessous l'horizon du nord-ouest, et montent lentement dans le ciel. Nous nous faisons, du mieux que nous pouvons, un abri avec des branches. Le soleil se couvre, les premiers roulements du tonnerre se font entendre ; les crocodiles y répondent par un sourd rugissement, comme un tonnerre répond à un autre tonnerre. Une immense colonne de nuages s'étend au nord-est et au sud-est ; le reste du ciel est d'un cuivre sale, demi-transparent et teint de la foudre. Le désert éclairé d'un jour faux, l'orage suspendu sur nos têtes et près d'éclater offrent un tableau plein de grandeur.

Voilà l'orage ! qu'on se figure un déluge de feu sans vent et

sans l'odeur de soufre remplit l'air ; la nature est éclairée comme à la lueur d'un embrasement.

À présent les cataractes de l'abîme s'ouvrent ; les grains de pluie ne sont point séparés : un voile d'eau unit les nuages à la terre.

Les Indiens disent que le bruit du tonnerre est causé par des oiseaux immenses qui se battent dans l'air et par les efforts que fait un vieillard pour vomir une couleuvre de feu. En preuve de cette assertion, ils montrent des arbres où la foudre a tracé l'image d'un serpent. Souvent les orages mettent le feu aux forêts ; elles continuent de brûler jusqu'à ce que l'incendie soit arrêté par le cours de quelque fleuve : ces forêts brûlées se changent en lacs et en marais.

Le courlis, dont nous entendons la voix dans le ciel au milieu de la pluie et du tonnerre, nous annonce la fin de l'ouragan. Le vent déchire les nuages qui volent brisés à travers le ciel ; le tonnerre et les éclairs attachés à leurs flancs les suivent ; l'air devient froid et sonore : il ne reste plus de ce déluge que des gouttes d'eau qui tombent en perles du feuillage des arbres. Nos filets et nos provisions de voyage flottent dans les canots remplis d'eau jusqu'à l'échancrure des avirons.

Le pays habité par les Creeks (la confédération des Muscogulges, des Siminoles et des Chéroquois) est enchanteur. De distance en distance la terre est percée par une multitude de bassins qu'on appelle des puits, et qui sont plus ou moins larges, plus ou moins profonds : ils communiquent par des routes souterraines aux lacs, aux marais et aux rivières. Tous ces puits sont placés au centre d'un monticule planté des plus beaux arbres, et dont les flancs creusés ressemblent aux parois d'un vase rempli d'une eau pure. De brillants poissons nagent au fond de cette eau.

Dans la saison des pluies, les savanes deviennent des espèces de lacs au dessus desquels s'élèvent, comme des îles, les monticules dont nous venons de parler.

Cuscowilla, village siminole, est situé sur une chaîne de collines graveleuses à quatre cents toises d'un lac ; des sapins écartés les uns des autres, et se touchant seulement par la

cime, séparent la ville et le lac : entre leurs troncs, comme entre des colonnes. On aperçoit des cabanes, le lac et ses rivages attachés d'un côté à des forêts, de l'autre à des prairies : c'est à peu près ainsi que la mer, la plaine et les ruines d'Athènes se montrent, dit-on[5744], à travers les colonnes isolées du temple de Jupiter Olympien.

Il serait difficile d'imaginer rien de plus beau que les environs d'Apalachucla, la ville de la paix. À partir du fleuve Chata-Uche, le terrain s'élève en se retirant à l'horizon du couchant ; ce n'est pas par une pente uniforme, mais par des espèces de terrasses posées les unes sur les autres.

À mesure que vous gravissez de terrasse en terrasse, les arbres changent selon l'élévation du sol : au bord de la rivière ce sont des chênes-saules, des lauriers et des magnolias ; plus haut des sassafras et des platanes, plus haut encore des ormes et des noyers ; enfin la dernière terrasse est plantée d'une forêt de chênes, parmi lesquels on remarque l'espèce qui traîne de longues mousses blanches. Des rochers nus et brisés surmontent cette forêt.

Des ruisseaux descendent en serpentant de ces rochers, coulent parmi les fleurs et la verdure, ou tombent en nappes de cristal. Lorsque, placé de l'autre côté de la rivière Chata-Uche, on découvre ces vastes degrés couronnés par l'architecture des montagnes, on croirait voir le temple de la nature et le magnifique perron qui conduit à ce monument.

Au pied de cet amphithéâtre est une plaine où paissent des troupeaux de taureaux européens, des escadrons de chevaux de race espagnole, des hordes de daims et de cerfs, des bataillons de grues et de dindes, qui marbrent de blanc et de noir le fond vert de la savane. Cette association d'animaux domestiques et sauvages, les huttes siminoles, où l'on remarque les progrès de la civilisation à travers l'ignorance indienne, achèvent de donner à ce tableau un caractère que l'on ne retrouve nulle part.

Ici finit, à proprement parler, l’Itinéraire ou le mémoire des lieux parcourus ; mais il reste dans les diverses parties du manuscrit une multitude de détails sur les moeurs et les

usages des Indiens. J'ai réuni ces détails dans des chapitres communs, après les avoir soigneusement revus et amené ma narration jusqu'à l'époque actuelle. Trente-six ans écoulés depuis mon voyage ont apporté bien des lumières et changé bien des choses dans l'Ancien et dans le Nouveau Monde ; ils ont dû modifier les idées et rectifier les jugements de l'écrivain. Avant de passer aux moeurs des sauvages, je mettrai sous les yeux des lecteurs quelques esquisses de l’histoire naturelle de l'Amérique septentrionale.

Histoire naturelle

Castors.

Quand on voit pour la première fois les ouvrages des castors, on ne peut s'empêcher d'admirer celui qui enseigna à une pauvre petite bête l'art des architectes de Babylone, et qui souvent envoie l'homme, si fier de son génie, à l'école d'un insecte.

Ces étonnantes créatures ont-elles rencontré un vallon où coule un ruisseau, elles barrent ce ruisseau par une chaussée ; l'eau monte et remplit bientôt l'intervalle qui se trouve entre les deux collines : c'est dans ce réservoir que les castors bâtissent leurs habitations. Détaillons la construction de la chaussée.

Des deux flancs opposés des collines qui forment la vallée commence un rang de palissades entrelacées de branches et revêtues de mortier. Ce premier rang est fortifié d'un second rang placé à quinze pieds en arrière du premier. L'espace entre les deux palissades est comblé avec de la terre.

La levée continue de venir ainsi des deux côtés de la vallée, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une ouverture d'une vingtaine de pieds au centre ; mais à ce centre l'action du courant opérant dans toute son énergie, les ingénieurs changent de matériaux : ils renforcent le milieu de leurs substructions hydrauliques de troncs d'arbres entassés les uns sur les autres, et liés ensemble par un ciment semblable à celui des palissades. Souvent la digue entière a cent pieds de long, quinze de haut et douze de large à la base ; diminuant d'épaisseur dans une proportion mathématique à mesure qu'elle s'élève, elle n'a plus que trois pieds de surface au plan horizontal qui la termine.

Le côté de la chaussée opposé à l'eau se retire

graduellement en talus ; le côté extérieur garde un parfait aplomb.

Tout est prévu : le castor sait par la hauteur de la levée combien il doit bâtir d'étages à sa maison future ; il sait qu'au delà d'un certain nombre de pieds il n'a plus d'inondation à craindre, parce que l'eau passerait alors par-dessus la digue. En conséquence une chambre qui surmonte cette digue lui fournit une retraite dans les grandes crues ; quelquefois il pratique une écluse de sûreté dans la chaussée, écluse qu'il ouvre et ferme à son gré.

La manière dont les castors abattent les arbres est très curieuse : ils les choisissent toujours au bord d'une rivière. Un nombre de travailleurs proportionné à l'importance de la besogne ronge incessamment les racines : on n'incise point l'arbre du côté de la terre, mais du côté de l'eau, pour qu'il tombe sur le courant. Un castor, placé à quelque distance, avertit les bûcherons par un sifflement quand il voit pencher la cime de l'arbre attaqué, afin qu'ils se mettent à l'abri de la chute. Les ouvriers traînent le tronc abattu à l'aide du flottage jusqu'à leurs villes, comme les Egyptiens, pour embellir leurs métropoles, faisaient descendre sur le Nil les obélisques taillés dans les carrières d'Eléphantine.

Les palais de la Venise de la solitude, construits dans le lac artificiel, ont deux, trois, quatre et cinq étages, selon la profondeur du lac. L'édifice, bâti sur pilotis, sort des deux tiers de sa hauteur hors de l'eau : les pilotis sont au nombre de six ; ils supportent le premier plancher, fait de brins de bouleau croisés. Sur ce plancher s'élève le vestibule du monument : les murs de ce vestibule se courbent et s'arrondissent en voûte recouverte d'une glaise polie comme un stuc. Dans le plancher du portique est ménagée une trappe par laquelle les castors descendent au bain ou vont chercher les branches de tremble pour leur nourriture : ces branches sont entassées sous l'eau dans un magasin commun, entre les pilotis des diverses habitations. Le premier étage du palais est surmonté de trois autres, construits de la même manière, mais divisés en autant d'appartements qu'il y a de castors. Ceux-ci sont

ordinairement au nombre de dix ou douze, partagés en trois familles : ces familles s'assemblent dans le vestibule déjà décrit et y prennent leur repas en commun : la plus grande propreté règne de toutes parts. Outre le passage du bain, il y a des issues pour les divers besoins des habitants ; chaque chambre est tapissée de jeunes branches de sapin, et l'on n'y souffre pas la plus petite ordure. Lorsque les propriétaires vont à leur maison des champs, bâtie au bord du lac et construite comme celle de la ville, personne ne prend leur place, leur appartement demeure vide jusqu'à leur retour. À la fonte des neiges, les citoyens se retirent dans les bois.

Comme il y a une écluse pour le trop-plein des eaux, il y a une route secrète pour l'évacuation de la cité : dans les châteaux gothiques un souterrain creusé sous les tours aboutissait dans la campagne. Il y a des infirmeries pour les malades. Et c'est un animal faible et informe qui achève tous ces travaux, qui fait tous ces calculs !

Vers le mois de juillet, les castors tiennent un conseil général : ils examinent s'il est expédient de réparer l'ancienne ville et l'ancienne chaussée, ou s'il est bon de construire une cité nouvelle et une nouvelle digue. Les vivres manquent-ils dans cet endroit, les eaux et les chasseurs ont-ils trop endommagé les ouvrages, on se décide à former un autre établissement. Juge-t-on au contraire que le premier peut subsister, on remet à neuf les vieilles demeures, et l'on s'occupe des provisions d'hiver.

Les castors ont un gouvernement régulier : des édiles sont choisis pour veiller à la police de la république. Pendant le travail commun, des sentinelles préviennent toute surprise. Si quelque citoyen refuse de porter sa part des charges publiques, on l'exile ; il est obligé de vivre honteusement seul dans un trou. Les Indiens disent que ce paresseux puni est maigre et qu'il a le dos pelé en signe d'infamie. Que sert à ces sages animaux tant d'intelligence ? L'homme laisse vivre les bêtes féroces et extermine les castors, comme il souffre les tyrans et persécute l'innocence et le génie.

La guerre n'est malheureusement point inconnue aux

castors : il s'élève quelquefois entre eux des discordes civiles, indépendamment des contestations étrangères qu'ils ont avec les rats musqués. Les Indiens racontent que si un castor est surpris en maraude sur le territoire d'une tribu qui n'est pas la sienne, il est conduit devant le chef de cette tribu, et puni correctionnellement ; à la récidive, on lui coupe cette utile queue qui est à la fois sa charrette et sa truelle : il retourne ainsi mutilé chez ses amis, qui s'assemblent pour venger son injure. Quelquefois le différend est vidé par un duel entre les deux chefs des deux troupes, ou par un combat singulier de trois contre trois, de trente contre trente, comme le combat des Curiaces et des Horaces, ou des trente Bretons contre les trente Anglais. Les batailles générales sont sanglantes : les sauvages qui surviennent pour dépouiller les morts en ont souvent trouvé plus de quinze couchés au lit d'honneur. Les castors vainqueurs s'emparent de la ville des castors vaincus, et, selon les circonstances, ils y établissent une colonie ou y entretiennent une garnison.

La femelle du castor porte deux, trois, et jusqu'à quatre petits ; elle les nourrit et les instruit pendant une année. Quand la population devient trop nombreuse, les jeunes castors vont former un nouvel établissement, comme un essaim d'abeilles échappé de la ruche. Le castor vit chastement avec une seule femelle ; il est jaloux, et tue quelquefois sa femme pour cause ou soupçon d'infidélité.

La longueur moyenne du castor est de deux pieds et demi à trois pieds ; sa largeur, d'un flanc à l'autre, d'environ quatorze pouces ; il peut peser quarante-cinq livres ; sa tête ressemble à celle du rat ; ses yeux sont petits, ses oreilles courtes, nues en dedans, velues en dehors ; ses pattes de devant n'ont guère que trois pouces de long, et sont armées d'ongles creux et aigus ; ses pattes de derrière, palmées comme celles du cygne, lui servent à nager ; la queue est plate, épaisse d'un pouce, recouverte d'écailles hexagones, disposées en tuiles comme celles des poissons ; il use de cette queue en guise de truelle et de traîneau. Ses mâchoires, extrêmement fortes, se croisent ainsi que les branches des ciseaux ; chaque mâchoire

est garnie de dix dents, dont deux incisives de deux pouces de longueur : c'est l'instrument avec lequel le castor coupe les arbres, équarrit leurs troncs, arrache leur écorce et broie les bois tendres dont il se nourrit.

L'animal est noir, rarement blanc ou brun ; il a deux poils, le premier long, creux et luisant ; le second, espèce de duvet qui pousse sous le premier, est le seul employé dans le feutre. Le castor vit vingt ans. La femelle est plus grosse que le mâle, et son poil est plus grisâtre sous le ventre. Il n'est pas vrai que le castor se mutile lorsqu'il tombe vivant entre les mains des chasseurs, afin de soustraire sa postérité à l'esclavage. Il faut chercher une autre étymologie à son nom.

La chair des castors ne vaut rien, de quelque manière qu'on l'apprête. Les sauvages la conservent cependant après l'avoir fait boucaner à la fumée : ils la mangent lorsque les vivres viennent à leur manquer.

La peau du castor est fine sans être chaude ; aussi la chasse du castor n'avait autrefois aucun renom chez les Indiens : celle de l'ours, où ils trouvaient avantage et péril, était la plus honorable. On se contentait de tuer quelques castors pour en porter la dépouille comme parure, mais on n'immolait pas des peuplades entières. Le prix que les Européens ont mis à cette dépouille a seul amené dans le Canada l'extermination de ces quadrupèdes, qui tenaient par leur instinct le premier rang chez les animaux. Il faut cheminer très loin vers la baie d'Hudson pour trouver maintenant des castors ; encore ne montrent-ils plus la même industrie, parce que le climat est trop froid : diminués en nombre, ils ont baissé en intelligence, et ne développent plus les facultés qui naissent de l'association[5745].

Ces républiques comptaient cent et cent cinquante citoyens ; quelques-unes étaient encore plus populeuses. On voyait auprès de Québec un étang formé par des castors, qui suffisait à l'usage d'un moulin à scie. Les réservoirs de ces amphibies étaient souvent utiles en fournissant de l'eau aux pirogues qui remontaient les rivières pendant l'été. Des castors faisaient ainsi pour des sauvages, dans la Nouvelle-France, ce

qu'un esprit ingénieux, un grand roi et un grand ministre ont fait dans l'ancienne pour des hommes policés.

Ours.

Les ours sont de trois espèces en Amérique : l'ours brun ou jaune, l'ours noir et l'ours blanc. L'ours brun est petit et frugivore ; il grimpe aux arbres.

L'ours noir est plus grand ; il se nourrit de chair, de poisson et de fruits ; il pêche avec une singulière adresse. Assis au bord d'une rivière, de sa patte droite il saisit dans l'eau le poisson qu'il voit passer et le jette sur le bord. Si, après avoir assouvi sa faim, il lui reste quelque chose de son repas, il le cache. Il dort une partie de l'hiver dans les tanières ou dans les arbres creux où il se retire. Lorsqu'aux premiers jours de mars il sort de son engourdissement, son premier soin est de se purger avec des simples.

Il vivait de régime et mangeait à ses heures.

L'ours blanc ou l'ours marin fréquente les côtes de l'Amérique septentrionale, depuis les parages de Terre-Neuve jusqu'au fond de la baie de Baffin, gardien féroce de ces déserts glacés.

Cerf.

Le cerf du Canada est une espèce de renne que l'on peut apprivoiser. Sa femelle, qui n'a point de bois, est charmante ; et si elle avait les oreilles plus courtes, elle ressemblerait assez bien à une légère jument anglaise.

Orignal.

L'orignal a le mufle du chameau, le bois plat du daim, les jambes du cerf. Son poil est mêlé de gris, de blanc, de rouge et de noir ; sa course est rapide.

Selon les sauvages, les orignaux ont un roi surnommé le grand orignal ; ses sujets lui rendent toutes sortes de devoirs. Ce grand orignal a les jambes si hautes, que huit pieds de neige ne l'embarrassent point du tout. Sa peau est invulnérable ; il a un bras qui lui sort de l'épaule, et dont il use de la même manière que les hommes se servent de leurs bras.

Les jongleurs prétendent que l'orignal a dans le coeur un petit os qui, réduit en poudre, apaise les douleurs de l'enfantement ; ils disent aussi que la corne du pied gauche de ce quadrupède appliquée sur le coeur des épileptiques les guérit radicalement. L'orignal, ajoutent-ils, est lui-même sujet à l'épilepsie ; lorsqu'il sent approcher l'attaque il se tire du sang de l'oreille gauche avec la corne de son pied gauche, et se trouve soulagé.

Bison.

Le bison porte basses ses cornes noires et courtes ; il a une longue barbe de crin ; un toupet pareil pend échevelé entre ses deux cornes jusque sur ses yeux. Son poitrail est large, sa croupe effilée, sa queue épaisse et courte ; ses jambes sont grosses et tournées en dehors ; une bosse d'un poil roussâtre et long s'élève sur ses épaules comme la première bosse du dromadaire. Le reste de son corps est couvert d'une laine noire, que les Indiennes filent pour en faire des sacs à blé et des couvertures. Cet animal a l'air féroce, et il est fort doux.

Il y a des variétés dans les bisons, ou, si l'on veut, dans les buffaloes, mot espagnol anglicisé. Les plus grands sont ceux que l'on rencontre entre le Missouri et le Mississipi ; ils approchent de la taille d'un moyen éléphant. Ils tiennent du lion par la crinière, du chameau par la bosse, de l'hippopotame ou du rhinocéros par la queue et la peau de l'arrière-train, du taureau par les cornes et par les jambes.

Dans cette espèce, le nombre des femelles surpasse de beaucoup celui des mâles. Le taureau fait sa cour à la génisse en galopant en rond autour d'elle. Immobile au milieu du cercle, elle mugit doucement. Les sauvages imitent dans leurs jeux propitiatoires ce manège, qu'ils appellent la danse du bison.

Le bison a des temps irréguliers de migration : on ne sait trop où il va ; mais il paraît qu'il remonte beaucoup au nord en été, puisqu'on le retrouve aux bords du lac de l'Esclave, et qu'on l'a rencontré jusque dans les îles de la mer Polaire. Peut-être aussi gagne-t-il les vallées des montagnes Rocheuses à l'ouest et les plaines du Nouveau Mexique au midi. Les bisons sont si nombreux dans les steppes verdoyantes du Missouri, que quand ils émigrent leur troupe met quelquefois plusieurs jours à défiler comme une immense armée : on entend leur marche à plusieurs milles de distance, et l'on sent trembler la

terre.

Les Indiens tannent supérieurement la peau du bison avec l'écorce du bouleau : l'os de l'épaule de la bête tuée leur sert de grattoir.

La viande du bison, coupée en tranches larges et minces, séchée au soleil ou à la fumée, est très savoureuse ; elle se conserve plusieurs années, comme du jambon : les bosses et les langues des vaches sont les parties les plus friandes à manger fraîches. La fiente du bison brûlée donne une braise ardente, elle est d'une grande ressource dans les savanes, où l'on manque de bois. Cet utile animal fournit à la fois les aliments et le feu du festin. Les Sioux trouvent dans sa dépouille la couche et le vêtement. Le bison et le sauvage, placés sur le même sol, sont le taureau et l'homme dans l'état de nature : ils ont l'air de n'attendre tous les deux qu'un sillon, l'un pour devenir domestique, l'autre pour se civiliser.

Fouine.

La fouine américaine porte auprès de la vessie un petit sac rempli d'une liqueur roussâtre : lorsque la bête est poursuivie, elle lâche cette eau en s'enfuyant ; l'odeur en est telle que les chasseurs et les chiens même abandonnent la proie : elle s'attache aux vêtements et fait perdre la vue. Cette odeur est une sorte de musc pénétrant qui donne des vertiges : les sauvages prétendent qu'elle est souveraine pour les maux de tête.

Renards.

Les renards du Canada sont de l'espèce commune ; ils ont seulement l'extrémité du poil d'un noir lustré. On sait la manière dont ils prennent les oiseaux aquatiques : La Fontaine, le premier des naturalistes, ne l'a pas oublié dans ses immortels tableaux.

Le renard canadien fait donc au bord d'un lac ou d'un fleuve mille sauts et gambades. Les oies et les canards, charmés qu'ils sont, s'approchent pour le mieux considérer. Il s'assied alors sur son derrière, et remue doucement la queue. Les oiseaux, de plus en plus satisfaits, abordent au rivage, s'avancent en dandinant vers le futé quadrupède, qui affecte autant de bêtise qu'ils en montrent. Bientôt la sotte volatile s'enhardit au point de venir becqueter la queue du maître-passé, qui s'élance sur sa proie.

Loups.

Il y a en Amérique diverses sortes de loups : celui qu'on appelle cervier vient pendant la nuit aboyer autour des habitations. Il ne hurle jamais qu'une fois au même lieu ; sa rapidité est si grande, qu'en moins de quelques minutes on entend sa voix à une distance prodigieuse de l'endroit où il a poussé son premier cri.

Rat musqué.

Le rat musqué vit au printemps de jeunes pousses d'arbrisseaux, et en été de fraises et de framboises ; il mange des baies de bruyères en automne, et se nourrit en hiver de racines d'orties. Il bâtit et travaille comme le castor. Quand les sauvages ont tué un rat musqué, ils paraissent fort tristes : ils fument autour de son corps et l'environnent de manitous, en déplorant leur parricide : on sait que la femelle du rat musqué est la mère du genre humain.

Carcajou.

Le carcajou est une espèce de tigre ou de grand chat. La manière dont il chasse l'orignal avec ses alliés les renards est célèbre. Il monte sur un arbre, se couche à plat sur une branche abaissée, et s'enveloppe d'une queue touffue qui fait trois fois le tour de son corps. Bientôt on entend des glapissements lointains, et l'on voit paraître un orignal rabattu par trois renards, qui manoeuvrent de manière à le diriger vers l'embuscade du carcajou. Au moment où la bête lancée passe sous l'arbre fatal, le carcajou tombe sur elle, lui serre le cou avec sa queue, et cherche à lui couper avec les dents la veine jugulaire. L'orignal bondit, frappe l'air de son bois, brise la neige sous ses pieds : il se traîne sur ses genoux, fuit en ligne directe, recule, s'accroupit, marche par sauts, secoue sa tête. Ses forces s'épuisent, ses flancs battent, son sang ruisselle le long de son cou, ses jarrets tremblent, plient. Les trois renards arrivent à la curée : tyran équitable, le carcajou divise également la proie entre lui et ses satellites. Les sauvages n'attaquent jamais le carcajou et les renards dans ce moment : ils disent qu'il serait injuste d'enlever à ces autres chasseurs le fruit de leurs travaux.

Oiseaux.

Les oiseaux sont plus variés et plus nombreux en Amérique qu'on ne l'avait cru d'abord : il en a été ainsi pour l'Afrique et pour l'Asie. Les premiers voyageurs n'avaient été frappés en arrivant que de ces grands et brillants volatiles qui sont comme des fleurs sur les arbres ; mais on a découvert depuis une foule de petits oiseaux chanteurs, dont le ramage est aussi doux que celui de nos fauvettes.

Poissons.

Les poissons dans les lacs du Canada, et surtout dans les lacs de la Floride, sont d'une beauté et d'un éclat admirables.

Serpents.

L'Amérique est comme la patrie des serpents. Le serpent d'eau ressemble au serpent à sonnettes ; mais il n'en a ni la sonnette ni le venin. On le trouve partout.

J'ai parlé plusieurs fois dans mes ouvrages du serpent à sonnettes : on sait que les dents dont il se sert pour répandre son poison ne sont point celles avec lesquelles il mange. On peut lui arracher les premières, et il ne reste plus alors qu'un assez beau serpent plein d'intelligence et qui aime passionnément la musique. Aux ardeurs du midi, dans le plus profond silence des forêts, il fait entendre sa sonnette pour appeler sa femelle : ce signal d'amour est le seul bruit qui frappe alors l'oreille du voyageur.

La femelle porte quelquefois vingt petits ; quand ceux-ci sont poursuivis, ils se retirent dans la gueule de leur mère, comme s'ils rentraient dans le sein maternel.

Les serpents en général, et surtout le serpent à sonnettes, sont en grande vénération chez les indigènes de l'Amérique, qui leur attribuent un esprit divin : ils les apprivoisent au point de les faire venir coucher l'hiver dans des boîtes placées au foyer d'une cabane. Ces singuliers pénates sortent de leurs habitacles au printemps, pour retourner dans les bois.

Un serpent noir, qui porte un anneau jaune au cou, est assez malfaisant ; un autre serpent tout noir, sans poison, monte sur les arbres, et donne la chasse aux oiseaux et aux écureuils. Il charme l'oiseau par ses regards, c'est-à-dire qu'il l'effraye. Cet effet de la peur, qu'on a voulu nier, est aujourd'hui mis hors de doute : la peur casse les jambes à l'homme : pourquoi ne briserait-elle pas les ailes à l'oiseau ?

Le serpent ruban, le serpent vert, le serpent piqué, prennent leurs noms de leurs couleurs et des dessins de leur peau ; ils sont parfaitement innocents et d'une beauté remarquable.

Le plus admirable de tous est le serpent appelé de verre, à

cause de la fragilité de son corps, qui se brise au moindre contact. Ce reptile est presque transparent, et reflète les couleurs comme un prisme. Il vit d'insectes, et ne fait aucun mal : sa longueur est celle d'une petite couleuvre.

Le serpent à épines est court et gros. Il porte à la queue un dard dont la blessure est mortelle.

Le serpent à deux têtes est peu commun : il ressemble assez à la vipère ; toutefois ses têtes ne sont pas comprimées.

Le serpent siffleur est fort multiplié dans la Géorgie et dans les Florides. Il a dix-huit pouces de long ; sa peau est sablée de noir sur un fond vert. Lorsqu'on approche de lui, il s'aplatit, devient de différentes couleurs, et ouvre la gueule en sifflant. Il se faut bien garder d'entrer dans l'atmosphère qui l'environne ; il a le pouvoir de décomposer l'air autour de lui. Cet air imprudemment respiré fait tomber en langueur. L'homme attaqué dépérit, ses poumons se vicient, et au bout de quelques mois il meurt de consomption : c'est le dire des habitants du pays.

Arbres et plantes.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, les fleurs, transportés dans nos bois, dans nos champs, dans nos jardins, annoncent la variété et la richesse du règne végétal en Amérique. Qui ne connaît aujourd'hui le laurier couronné de roses appelé Magnolia, le marronnier qui porte une véritable hyacinthe, le catalpa qui reproduit la fleur de l'oranger, le tulipier qui prend le nom de sa fleur, l'érable à sucre, le hêtre pourpre, le sassafras, et parmi les arbres verts et résineux, le pin du lord Weymouth, le cèdre de la Virgie, le baumier de Gilead, et ce cyprès de la Louisiane, aux racines noueuses, au tronc énorme, dont la feuille ressemble à une dentelle de mousse ? les lilas, les azaléas, les pompadouras ont enrichi nos printemps ; les aristoloches, les ustérias, les bignonias, les décumarias, les célustris, ont mêlé leurs fleurs, leurs fruits et leurs parfums à la verdure de nos lierres.

Les plantes à fleurs sont sans nombre : l'éphémère de Virginie, l'hélonias, le lis du Canada, le lis appelé superbe, la tigridie panachée, l'achillée rose, le dahlia, l'hellénie d'automne, les phlox de toutes les espèces se confondent aujourd'hui avec nos fleurs natives.

Enfin, nous avons exterminé presque partout la population sauvage ; et l'Amérique nous a donné la pomme de terre, qui prévient à jamais la disette parmi les peuples destructeurs des Américains.

Abeilles.

Tous ces végétaux nourrissent de brillants insectes. Ceux-ci ont reçu dans leurs tribus notre mouche à miel, qui est venue à la découverte de ces savanes et de ces forêts embaumées dont on racontait tant de merveilles. On a remarqué que les colons sont souvent précédés dans les bois du Kentucky et du Tennessée par des abeilles : avant-garde des laboureurs, elles sont le symbole de l'industrie et de la civilisation qu'elles annoncent. Etrangères à l'Amérique, arrivées à la suite des voiles de Colomb, ces conquérantes pacifiques n'ont ravi à un nouveau monde de fleurs que des trésors dont les indigènes ignoraient l'usage ; elles ne se sont servies de ces trésors que pour enrichir le sol dont elles les avaient tirés. Qu'il faudrait se féliciter, si toutes les invasions et toutes les conquêtes ressemblaient à celles de ces filles du ciel !

Les abeilles ont pourtant eu à repousser des myriades de moustiques et de maringouins, qui attaquaient leurs essaims dans le tronc des arbres ; leur génie a triomphé de ces envieux, méchants et laids ennemis. Les abeilles ont été reconnues reines du désert, et leur monarchie administrative s'est établie dans les bois auprès de la république de Washington.

Moeurs des sauvages

Il y a deux manières également fidèles et infidèles de peindre les sauvages de l'Amérique septentrionale : l'une est de ne parler que de leurs lois et de leurs moeurs, sans entrer dans le détail de leurs coutumes bizarres, de leurs habitudes souvent dégoûtantes pour les hommes civilisés. Alors on ne verra que des Grecs et des Romains ; car les lois des Indiens sont graves et les moeurs souvent charmantes.

L'autre manière consiste à ne représenter que les habitudes et les coutumes des sauvages, sans mentionner leurs lois et leurs moeurs ; alors on n'aperçoit plus que des cabanes enfumées et infectes dans lesquelles se retirent des espèces de singes à parole humaine. Sidoine Apollinaire se plaignait d'être obligé d'entendre le rauque langage du Germain et de fréquenter le Bourguignon, qui se frottait les cheveux avec du beurre.

Je ne sais si la chaumine du vieux Caton, dans le pays des Sabins, était beaucoup plus propre que la hutte d'un Iroquois. Le malin Horace pourrait sur ce point nous laisser des doutes.

Si l'on donne aussi les mêmes traits à tous les sauvages de l'Amérique septentrionale, on altérera la ressemblance ; les sauvages de la Louisiane et de la Floride différaient en beaucoup de points des sauvages du Canada. Sans faire l'histoire particulière de chaque tribu, j'ai rassemblé tout ce que j'ai su des Indiens sous ces titres :

Mariages, enfants, funérailles ;
Moissons, fêtes, danses et jeu ;
Année, division et règlement du temps, calendrier naturel ;
Médecine ;
Langues indiennes ;
Chasse ;
Guerre ;

Religion ;

Gouvernement.

Une conclusion générale fait voir l'Amérique telle qu'elle s'offre aujourd'hui.

Mariages, enfants, funérailles.

Il y a deux espèces de mariages parmi les sauvages : le premier se fait par le simple accord de la femme et de l'homme ; l'engagement est pour un temps plus ou moins long, et tel qu'il a plu au couple qui se marie de le fixer. Le terme de l'engagement expiré, les deux époux se séparent : tel était à peu près le concubinage légal en Europe, dans le VIIIe et le IXe siècle.

Le second mariage se fait pareillement en vertu du consentement de l'homme et de la femme ; mais les parents interviennent. Quoique ce mariage ne soit point limité, comme le premier, à un certain nombre d'années, il peut toujours se rompre. On a remarqué que chez les Indiens le second mariage, le mariage légitime, était préféré par les jeunes filles et les vieillards, et le premier par les vieilles femmes et les jeunes gens.

Lorsqu'un sauvage s'est résolu au mariage légal, il va avec son père faire la demande aux parents de la femme. Le père revêt des habits qui n'ont point encore été portés ; il orne sa tête de plumes nouvelles, lave l'ancienne peinture de son visage, met un nouveau fard, et change l'anneau pendant à son nez ou à ses oreilles ; il prend dans sa main droite un calumet dont le fourneau est blanc, le tuyau bleu, et empenné avec des queues d'oiseaux ; dans sa main gauche il tient son arc détendu en guise de bâton. Son fils le suit chargé de peaux d'ours, de castors et d'orignaux ; il porte en outre deux colliers de porcelaine à quatre branches et une tourterelle vivante dans une cage.

Les prétendants vont d'abord chez le plus vieux parent de la jeune fille ; ils entrent dans sa cabane, s'asseyent devant lui sur une natte, et le père du jeune guerrier, prenant la parole, dit : « Voilà des peaux. Les deux colliers, le calumet bleu et la tourterelle demandent ta fille en mariage. »

Si les présents sont acceptés, le mariage est conclu, car le consentement de l'aïeul ou du plus ancien sachem de la famille l'emporte sur le consentement paternel. L'âge est la source de l'autorité chez les sauvages : plus un homme est vieux, plus il a d'empire. Ces peuples font dériver la puissance divine de l'éternité du Grand-Esprit.

Quelquefois le vieux parent, tout en acceptant les présents, met à son consentement quelque restriction. On est averti de cette restriction si, après avoir aspiré trois fois la vapeur du calumet, le fumeur laisse échapper la première bouffée au lieu de l'avaler, comme dans un consentement absolu.

De la cabane du vieux parent on se rend au foyer de la mère et de la jeune fille. Quand les songes de celle-ci ont été néfastes, sa frayeur est grande. Il faut que les songes, pour être favorables, n'aient représenté ni les Esprits, ni les aïeux, ni la patrie, mais qu'ils aient montré des berceaux, des oiseaux et des biches blanches. Il y a pourtant un moyen infaillible de conjurer les rêves funestes, c'est de suspendre un collier rouge au cou d'un marmouset de bois de chêne : chez les hommes civilisés l'espérance a aussi ses colliers rouges et ses marmousets.

Après cette première demande, tout a l'air d'être oublié ; un temps considérable s'écoule avant la conclusion du mariage : la vertu de prédilection du sauvage est la patience. Dans les périls les plus imminents, tout se doit passer comme à l'ordinaire : lorsque l'ennemi est aux portes, un guerrier qui négligerait de fumer tranquillement sa pipe, assis les jambes croisées au soleil, passerait pour une vieille femme.

Quelle que soit donc la passion du jeune homme, il est obligé d'affecter un air d'indifférence et d'attendre les ordres de la famille. Selon la coutume ordinaire, les deux époux doivent demeurer d'abord dans la cabane de leur plus vieux parent ; mais souvent des arrangements particuliers s'opposent à l'observation de cette coutume. Le futur mari bâtit alors sa cabane : il en choisit presque toujours l'emplacement dans quelque vallon solitaire, auprès d'un ruisseau ou d'une fontaine, et sous les bois qui la peuvent

cacher.

Les sauvages sont tous, comme les héros d'Homère, des médecins, des cuisiniers et des charpentiers. Pour construire la hutte du mariage, on enfonce dans la terre quatre poteaux, ayant un pied de circonférence et douze pieds de haut ; ils sont destinés à marquer les quatre angles d'un parallélogramme de vingt pieds de long sur dix huit de large. Des mortaises creusées dans ces poteaux reçoivent des traverses, lesquelles forment, quand leurs intervalles sont remplis avec de la terre, les quatre murailles de la cabane.

Dans les deux murailles longitudinales on pratique deux ouvertures : l'une sert d'entrée à tout l'édifice, l'autre conduit dans une seconde chambre semblable à la première, mais plus petite.

On laisse le prétendu poser seul les fondements de sa demeure mais il est aidé dans la suite du travail par ses compagnons. Ceux-ci arrivent chantant et dansant ; ils apportent des instruments de maçonnerie faits de bois ; l'omoplate de quelque grand quadrupède leur sert de truelle. Ils frappent dans la main de leur ami, sautent sur ses épaules, font des railleries sur son mariage, et achèvent la cabane. Montés sur les poteaux et les murs commencés, ils élèvent le toit d'écorce de bouleau ou de chaume de maïs ; mêlant du poil de bête fauve et de la paille de folle-avoine hachée dans de l'argile rouge, ils enduisent de ce mastic les murailles à l'extérieur et à l'intérieur. Au centre ou à l'une des extrémités de la grande salle, les ouvriers plantent cinq longues perches, qu'ils entourent d'herbe sèche et de mortier : cette espèce de cône devient la cheminée, et laisse échapper la fumée par une ouverture ménagée dans le toit. Tout ce travail se fait au milieu des brocards et des chants satiriques : la plupart de ces chants sont grossiers ; quelques-uns ne manquent pas d'une certaine grâce :

« La lune cache son front sous un nuage ; elle est honteuse, elle rougit ; c'est qu'elle sort du lit du soleil. Ainsi se cachera et rougira... le lendemain de ses noces, et nous lui dirons : Laisse-nous donc voir tes yeux. »

Les coups de marteau, le bruit des truelles, le craquement des branches rompues, les ris, les cris, les chansons, se font entendre au loin, et les familles sortent de leurs villages pour prendre part à ces ébattements.

La cabane étant terminée en dehors, on la lambrisse en dedans avec du plâtre quand le pays en fournit, avec de la terre glaise au défaut de plâtre. On pèle le gazon resté dans l'intérieur de l'édifice : les ouvriers, dansant sur le sol humide, l'ont bientôt pétri et égalisé. Des nattes de roseaux tapissent ensuite cette aire ainsi que les parois du logis. Dans quelques heures est achevée une hutte qui cache souvent sous un toit d'écorce plus de bonheur que n'en recouvrent les voûtes d'un palais.

Le lendemain on remplit la nouvelle habitation de tous les meubles et comestibles du propriétaire : nattes, escabelles, vases de terre et de bois, chaudières, seaux, jambons d'ours et d'orignaux, gâteaux secs, gerbes de maïs, plantées pour nourriture ou pour remèdes : ces divers objets s'accrochent aux murs ou s'étalent sur des planches ; dans un trou garni de cannes éclatées, on jette le maïs et la folle-avoine. Les instruments de pêche, de chasse, de guerre et d'agriculture, la crosse du labourage, les pièges, les filets faits avec la moelle intérieure du faux palmier, les hameçons de dents de castor, les arcs, les flèches, les casse-têtes, les haches, les couteaux, les armes à feu, les cornes pour porter la poudre, les chichikoués, les tambourins, les fifres, les calumets, le fil de nerfs de chevreuil, la toile de mûrier ou de bouleau ; les plumes, les perles, les colliers, le noir, l'azur et le vermillon pour la parure, une multitude de peaux, les unes tannées, les autres avec leurs poils : tels sont les trésors dont on enrichit la cabane.

Huit jours avant la célébration du mariage, la jeune femme se retire à la cabane des purifications, lieu séparé où les femmes entrent et restent trois ou quatre jours par mois, et où elles vont faire leurs couches. Pendant les huit jours de retraite, le guerrier engagé chasse : il laisse le gibier dans l'endroit où il le tue ; les femmes le ramassent et le portent à

la cabane des parents pour le festin de noces. Si la chasse a été bonne, on en tire un augure favorable.

Enfin le grand jour arrive. Les jongleurs et les principaux sachems sont invités à la cérémonie. Une troupe de jeunes guerriers va chercher le marié chez lui ; une troupe de jeunes filles va pareillement chercher la mariée à sa cabane. Le couple promis est orné de ce qu'il a de plus beau en plumes, en colliers, en fourrures, et de plus éclatant en couleurs.

Les deux troupes, par des chemins opposés, surviennent en même temps à la hutte du plus vieux parent. On pratique une seconde porte à cette hutte, en face de la porte ordinaire : environné de ses compagnons, l'époux se présente à l'une des portes ; l'épouse, entourée de ses compagnes, se présente à l'autre. Tous les sachems de la fête sont assis dans la cabane, le calumet à la bouche. La bru et le gendre vont se placer sur des rouleaux de peaux à l'une des extrémités de la cabane.

Alors commence en dehors la danse nuptiale entre les deux choeurs restés à la porte. Les jeunes filles, armées d'une crosse recourbée, imitent les divers ouvrages du labour ; les jeunes guerriers font la garde autour d'elles, l'arc à la main. Tout à coup un parti ennemi sortant de la forêt s'efforce d'enlever les femmes, celles-ci jettent leur hoyau et s'enfuient ; leurs frères volent à leur secours. Un combat simulé s'engage ; les ravisseurs sont repoussés.

À cette pantomime succèdent d'autres tableaux tracés avec une vivacité naturelle ; c'est la peinture de la vie domestique, le soin du ménage, l'entretien de la cabane, les plaisirs et les travaux du foyer ; touchantes occupations d'une mère de famille. Ce spectacle se termine par une ronde où les jeunes filles tournent à rebours du cours du soleil, et les jeunes guerriers selon le mouvement apparent de cet astre.

Le repas suit : il est composé de soupes, de gibier, de gâteaux de maïs, de canneberges, espèce de légumes, de pommes de mai, sorte de fruit porté par une herbe, de poissons, de viandes grillées et d'oiseaux rôtis. On boit dans les grandes calebasses le suc de l'érable ou du sumac, et dans de petites tasses de hêtre une préparation de cassine, boisson

chaude que l'on sert comme du café. La beauté du repas consiste dans la profusion des mets.

Après le festin la foule se retire. Il ne reste dans la cabane du plus vieux parent que douze personnes, six sachems de la famille du mari, six matrones de la famille de la femme. Ces douze personnes, assises à terre, forment deux cercles concentriques ; les hommes décrivent le cercle extérieur. Les conjoints se placent au centre des deux cercles : ils tiennent horizontalement, chacun par un bout, un roseau de six pieds de long. L'époux porte dans la main droite un pied de chevreuil ; l'épouse élève de la main gauche une gerbe de maïs. Le roseau est peint de différents hiéroglyphes qui marquent l'âge du couple uni et la lune où se fait le mariage. On dépose aux pieds de la femme les présents du mari et de sa famille, savoir : une parure complète, le jupon d'écorce de mûrier, le corset pareil, la mante de plumes d'oiseaux ou de peau de martre, les mocassines brodées en poil de porc-épic, les bracelets de coquillages, les anneaux ou les perles pour le nez et pour les oreilles.

À ces vêtements sont mêlés un berceau de jonc, un morceau d'agaric, des pierres à fusil pour allumer le feu, la chaudière pour faire bouillir les viandes, le collier de cuir pour porter les fardeaux, et la bûche du foyer. Le berceau fait palpiter le coeur de l'épouse, la chaudière et le collier ne l'effrayent point : elle regarde avec soumission ces marques de l'esclavage domestique.

Le mari ne demeure pas sans leçons : un casse-tête, un arc, une pagaye, lui annoncent ses devoirs : combattre, chasser et naviguer. Chez quelques tribus, un lézard vert, de cette espèce dont les mouvements sont si rapides que l'oeil peut à peine les saisir, des feuilles mortes entassées dans une corbeille, font entendre au nouvel époux que le temps fuit et que l'homme tombe. Ces peuples enseignent par des emblèmes la morale de la vie, et rappellent la part des soins que la nature a distribués à chacun de ses enfants.

Les deux époux enfermés dans le double cercle des douze parents ayant déclaré qu'ils veulent s'unir, le plus vieux parent

prend le roseau de six pieds ; il le sépare en douze morceaux, lesquels il distribue aux douze témoins : chaque témoin est obligé de représenter sa portion de roseau pour être réduite en cendre si les époux demandent un jour le divorce.

Les jeunes filles qui ont amené l'épouse à la cabane du plus vieux parent l'accompagnent avec des chants à la hutte nuptiale ; les jeunes guerriers y conduisent de leur côté le nouvel époux. Les conviés à la fête retournent à leurs villages : ils jettent en sacrifice aux Manitous des morceaux de leurs habits dans les fleuves, et brûlent une part de leur nourriture.

En Europe, afin d'échapper aux lois militaires on se marie : parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale, nul ne se pouvait marier qu'après avoir combattu pour la patrie. Un homme n'était jugé digne d'être père que quand il avait prouvé qu'il saurait défendre ses enfants. Par une conséquence de cette mâle coutume, un guerrier ne commençait à jouir de la considération publique que du jour de son mariage.

La pluralité des femmes est permise ; un abus contraire livre quelquefois une femme à plusieurs maris : des hordes plus grossières offrent leurs femmes et leurs filles aux étrangers. Ce n'est pas une dépravation, mais le sentiment profond de leur misère qui pousse ces Indiens à cette sorte d'infamie ; ils pensent rendre leur famille plus heureuse en changeant le sang paternel.

Les sauvages du nord-ouest voulurent avoir de la race du premier nègre qu'ils aperçurent : ils le prirent pour un mauvais esprit : ils espérèrent qu'en le naturalisant chez eux ils se ménageraient des intelligences et des protecteurs parmi les génies noirs.

L'adultère dans la femme était autrefois puni chez les Hurons par la mutilation du nez : on voulait que la faute restât gravée sur le visage.

En cas de divorce, les enfants sont adjugés à la femme : chez les animaux, disent les sauvages, c'est la femelle qui nourrit les petits.

On taxe d'incontinence une femme qui devient grosse la première année de son mariage ; elle prend quelquefois le suc

d'une espèce de rue pour détruire son fruit trop hâtif cependant (inconséquences naturelles aux hommes) une femme n'est estimée qu'au moment où elle devient mère. Comme mère, elle est appelée aux délibérations publiques ; plus elle a d'enfants, et surtout de fils, plus on la respecte.

Un mari qui perd sa femme épouse la soeur de sa femme quand elle a une soeur, de même qu'une femme qui perd son mari épouse le frère de ce mari s'il a un frère : c'était à peu près la loi athénienne. Une veuve chargée de beaucoup d'enfants est fort recherchée.

Aussitôt que les premiers symptômes de la grossesse se déclarent, tous rapports cessent entre les époux. Vers la fin du neuvième mois, la femme se retire à la hutte des purifications, où elle est assistée par les matrones. Les hommes, sans en excepter le mari, ne peuvent entrer dans cette hutte. La femme y demeure trente ou quarante jours après ses couches, selon qu'elle a mis au monde une fille ou un garçon.

Lorsque le père a reçu la nouvelle de la naissance de son enfant, il prend un calumet de paix dont il entoure le tuyau avec des pampres de vigne vierge, et court annoncer l'heureuse nouvelle aux divers membres de la famille. Il se rend d'abord chez les parents maternels, parce que l'enfant appartient exclusivement à la mère. S'approchant du sachem le plus âgé, après avoir fumé vers les quatre points cardinaux, il lui présente sa pipe, en disant : « Ma femme est mère. » Le sachem prend la pipe, fume à son tour, et dit en ôtant le calumet de sa bouche : « Est-ce un guerrier ? »

Si la réponse est affirmative, le sachem fume trois fois vers le soleil : si la réponse est négative, le sachem ne fume qu'une fois. Le père est reconduit en cérémonie plus ou moins loin, selon le sexe de l'enfant. Un sauvage devenu père prend une tout autre autorité dans la nation ; sa dignité d'homme commence avec sa paternité.

Après les trente ou quarante jours de purification, l'accouchée se dispose à revenir à sa cabane : les parents s'y rassemblent pour imposer un nom à l'enfant : on éteint le feu ; on jette au vent les anciennes cendres du foyer ; on prépare un

bûcher composé de bois odorants : le prêtre ou jongleur, une mèche à la main, se tient prêt à allumer le feu nouveau : on purifie les lieux d'alentour en les aspergeant avec de l'eau de fontaine.

Bientôt s'avance la jeune mère : elle vient seule, vêtue d'une robe nouvelle ; elle ne doit rien porter de ce qui lui a servi autrefois. Sa mamelle gauche est découverte ; elle y suspend son enfant complètement nu ; elle pose un pied sur le seuil de sa porte.

Le prêtre met le feu au bûcher : le mari s'avance, et reçoit son enfant des mains de sa femme. Il le reconnaît d'abord et l'avoue à haute voix. Chez quelques tribus les parents du même sexe que l'enfant assistent seuls aux relevailles. Après avoir baisé les lèvres de son enfant, le père le remet au plus vieux sachem ; le nouveau né passe entre les bras de toute sa famille : il reçoit la bénédiction du prêtre et les voeux des matrones.

On procède ensuite au choix d'un nom : la mère reste toujours sur le seuil de la cabane. Chaque famille a ordinairement trois ou quatre noms qui reviennent tour à tour ; mais il n'est jamais question que de ceux du côté maternel. Selon l'opinion des sauvages, c'est le père qui crée l'âme de l'enfant, la mère n'en engendre que le corps[5746] : on trouve juste que le corps ait un nom qui vienne de la mère.

Quand on veut faire un grand honneur à l'enfant, on lui confère le nom le plus ancien dans sa famille : celui de son aïeule, par exemple. Dès ce moment l'enfant occupe la place de la femme dont il a recueilli le nom ; on lui donne en lui parlant le degré de parenté que son nom fait revivre : ainsi un oncle peut saluer un neveu du titre de grand-mère ; coutume qui prêterait au rire si elle n'était infiniment touchante. Elle rend pour ainsi dire la vie aux aïeux ; elle reproduit dans la faiblesse des premiers ans la faiblesse du vieil âge ; elle lie et rapproche les deux extrémités de la vie, le commencement et la fin de la famille ; elle communique une espèce d'immortalité aux ancêtres, en les supposant présents au milieu de leur postérité ; elle augmente les soins que la mère a pour

l'enfance par le souvenir des soins qu'on prit de la sienne : la tendresse filiale redouble l'amour maternel.

Après l'imposition du nom, la mère entre dans la cabane ; on lui rend son enfant, qui n'appartient plus qu'à elle. Elle le met dans un berceau. Ce berceau est une petite planche du bois le plus léger, qui porte un lit de mousse ou de coton sauvage : l'enfant est déposé tout nu sur cette couche ; deux bandes d'une peau moelleuse l'y retiennent et préviennent sa chute, sans lui ôter le mouvement. Au-dessus de la tête du nouveau né est un cerceau sur lequel on étend un voile pour éloigner les insectes et pour donner de la fraîcheur et de l'ombre à la petite créature.

J'ai parlé ailleurs[5747] de la mère indienne ; j'ai raconté comment elle porte ses enfants ; comment elle les suspend aux branches des arbres ; comment elle leur chante ; comment elle les pare, les endort et les réveille ; comment, après leur mort, elle les pleure ; comment elle va répandre son lait sur le gazon de leur tombe, ou recueillir leur âme sur les fleurs[5748].

Après le mariage et la naissance, il conviendrait de parler de la mort, qui termine les scènes de la vie ; mais j'ai si souvent décrit les funérailles des sauvages, que la matière est presque épuisée.

Je ne répéterai donc point ce que j'ai dit dans Atala et dans Les Natchez relativement à la manière dont on habille le décédé, dont on le peint, dont on s'entretient avec lui, etc. j'ajouterai seulement que parmi toutes les tribus il est d'usage de se ruiner pour les morts : la famille distribue ce qu'elle possède aux convives du repas funèbre ; il faut manger et boire tout ce qui se trouve dans la cabane. Au lever du soleil, on pousse de grands hurlements sur le cercueil d'écorce où gît le cadavre ; au coucher du soleil, les hurlements recommencent : cela dure trois jours, au bout desquels le défunt est enterré. On le recouvre du mont du tombeau ; s'il fut guerrier renommé, un poteau peint en rouge marque sa sépulture.

Chez plusieurs tribus les parents du mort se font des

blessures aux jambes et aux bras. Un mois de suite, on continue les cris de douleur au coucher et au lever du soleil, et pendant plusieurs années on accueille par des mêmes cris l'anniversaire de la perte que l'on a faite.

Quand un sauvage meurt l'hiver à la chasse, son corps est conservé sur les branches des arbres ; on ne lui rend les derniers honneurs qu'après le retour des guerriers au village de sa tribu. Cela se pratiquait jadis ainsi chez les Moscovites.

Non seulement les Indiens ont des prières, des cérémonies différentes, selon le degré de parenté, la dignité, l'âge et le sexe de la personne décédée, mais ils ont encore des temps d'exhumation publique[5749], de commémoration générale.

Pourquoi les sauvages de l'Amérique sont-ils de tous les peuples ceux qui ont le plus de vénération pour les morts ? Dans les calamités nationales, la première chose à laquelle on pense, c'est à sauver les trésors de la tombe : on ne reconnaît la propriété légale que là où sont ensevelis les ancêtres. Quand les Indiens ont plaidé leurs droits de possession, ils se sont toujours servis de cet argument, qui leur paraissait sans réplique : « Dirons-nous aux os de nos pères : Levez-vous, et suivez-nous dans une terre étrangère ? » Cet argument n'étant point écouté, qu'ont-ils fait ? ils ont emporté les ossements, qui ne les pouvaient suivre.

Les motifs de cet attachement extraordinaire à de saintes reliques se trouvent facilement. Les peuples civilisés ont pour conserver les souvenirs de leur patrie les monuments des lettres et des arts, ils ont des cités, des palais, des tours, des colonnes, des obélisques ; ils ont la trace de la charrue dans les champs par eux cultivés ; leurs noms sont gravés sur l'airain et le marbre ; leurs actions conservées dans les chroniques.

Les sauvages n'ont rien de tout cela : leur nom n'est point écrit sur les arbres de leurs forêts ; leur hutte, bâtie dans quelques heures, périt dans quelques instants : la simple crosse de leur labour, qui n'a fait qu'effleurer la terre, n'a pu même élever un sillon ; leurs chansons traditionnelles s'évanouissent avec la dernière mémoire qui les retient, avec

la dernière voix qui les répète. Il n'y a donc pour les tribus du Nouveau-Monde qu'un seul monument : la tombe. Enlevez à des sauvages les os de leurs pères, vous leur enlevez leur histoire, leur loi et jusqu'à leurs dieux ; vous ravissez à ces hommes dans la postérité la preuve de leur existence comme celle de leur néant.

Moissons, fêtes, récoltes de sucre d'érable, pêches, danses et jeux

Moissons.

On a cru et on a dit que les sauvages ne tiraient pas parti de la terre : c'est une erreur. Ils sont principalement chasseurs, à la vérité, mais tous s'adonnent à quelque genre de culture, tous savent employer les plantes et les arbres aux besoins de la vie. Ceux qui occupaient le beau pays qui forme aujourd'hui les Etats de la Géorgie, du Tennessée de l'Alabama, du Mississipi, étaient sous ce rapport plus civilisés que les naturels du Canada.

Chez les sauvages, tons les travaux publics sont des fêtes : lorsque les derniers froids étaient passés, les femmes siminoles, chicassoises, natchez, s'armaient d'une crosse de noyer, mettaient sur leur tête des corbeilles à compartiments remplies de semailles de maïs, de graine de melon d'eau, de féveroles et de tournesols. Elles se rendaient au champ commun, ordinairement placé dans une position facile à défendre, comme sur une langue de terre entre deux fleuves ou dans un cercle de collines.

À l'une des extrémités du champ, les femmes se rangeaient en ligne et commençaient à remuer la terre avec leur crosse, en marchant à reculons.

Tandis qu'elles rafraîchissaient ainsi l'ancien labourage sans former de sillon, d'autres Indiennes les suivaient ensemençant l'espace préparé par leurs compagnes. Les féveroles et le grain de maïs étaient jetés ensemble sur le guéret, les quenouilles du maïs étant destinées à servir de tuteurs ou de rames au légume grimpant.

Des jeunes filles s'occupaient à faire des couches d'une terre noire et lavée : elles répandaient sur ces couches des graines de courge et de tournesol ; on allumait autour de ces

lits de terre des feux de bois vert, pour hâter la germination au moyen de la fumée.

Les sachems et les jongleurs présidaient au travail ; les jeunes hommes rodaient autour du champ commun et chassaient les oiseaux par leurs cris.

Fêtes.

La fête de blé vert arrivait au mois de juin : on cueillait une certaine quantité de maïs tandis que le grain était encore en lait. De ce grain, alors excellent, on pétrissait le tossomanony, espèce de gâteau qui sert de provisions de guerre ou de chasse.

Les quenouilles de maïs, mises bouillir dans de l'eau de fontaine, sont retirées à moitié cuites et présentées à un feu sans flamme. Lorsqu'elles ont acquis une couleur roussâtre, on les égrène dans un poutagan ou mortier de bois. On pile le grain en l'humectant. Cette pâte, coupée en tranches et séchée au soleil, se conserve un temps infini.

Lorsqu'on veut en user, il suffit de la plonger dans de l'eau, du lait de noix ou du jus d'érable ; ainsi détrempée, elle offre une nourriture saine et agréable.

La plus grande fête des Natchez était la fête du feu nouveau, espèce de jubilé en l'honneur du soleil, à l'époque de la grande moisson : le soleil était la divinité principale de tous les peuples voisins de l'empire mexicain.

Un crieur public parcourait villages, annonçant la cérémonie au son d'une conque. Il faisait entendre ces paroles :

« Que chaque famille prépare des vases vierges, des vêtements qui n'ont point été portés ; qu'on lave les cabanes ; que les vieux grains, les vieux habits, les vieux ustensiles, soient jetés et brûlés dans un feu commun au milieu de chaque village ; que les malfaiteurs reviennent : les sachems oublient leurs crimes. »

Cette amnistie des hommes accordée aux hommes au moment où la terre leur prodigue ses trésors, cet appel général des heureux et des infortunés, des innocents et des coupables au grand banquet de la nature étaient un reste touchant de la simplicité primitive de la race humaine.

Le crieur reparaissait le second jour, prescrivait un jeûne de soixante douze heures, une abstinence rigoureuse de tout

plaisir, et ordonnait en même temps la médecine des purifications. Tous les Natchez prenaient aussitôt quelques gouttes d'une racine qu'ils appelaient la racine du sang. Cette racine appartient à une espèce de plantin ; elle distille une liqueur rouge, violent émétique. Pendant les trois jours d'abstinence et de prières, on gardait un profond silence ; on s'efforçait de se détacher des choses terrestres pour s'occuper uniquement de celui qui mûrit le fruit sur l'arbre et le blé dans l'épi.

À la fin du troisième jour, le crieur proclamait l'ouverture de la fête fixée au lendemain.

À peine l'aube avait-elle blanchi le ciel, qu'on voyait s'avancer, par les chemins brillants de rosée, les jeunes filles, les jeunes guerriers, les matrones et les sachems. Le temple du soleil, grande cabane qui ne recevait le jour que par deux portes, l'une du côté de l'occident et l'autre du côté de l'orient, était le lieu du rendez-vous ; on ouvrait la porte orientale ; le plancher et les parois intérieures du temple étaient couverts de nattes fines, peintes et ornées de différents hiéroglyphes. Des paniers rangés en ordre dans le sanctuaire renfermaient les ossements des plus anciens chefs de la nation, comme les tombeaux dans nos églises gothiques.

Sur un autel placé en face de la porte orientale, de manière à recevoir les premiers rayons du soleil levant, s'élevait une idole représentant un chouchouacha. Cet animal, de la grosseur d'un cochon de lait, a le poil du blaireau, la queue du rat, les pattes du singe ; la femelle porte sous le ventre une poche où elle nourrit ses petits. À droite de l'image du chouchouacha était la figure d'un serpent à sonnettes, à gauche un marmouset grossièrement sculpté. On entretenait dans un vase de pierre, devant les symboles, un feu d'écorce de chêne, qu'on ne laissait jamais éteindre, excepté la veille de la fête du feu nouveau ou de la moisson : les prémices des fruits étaient suspendues autour de l'autel, les assistants ordonnés ainsi dans le temple :

Le grand-chef ou le soleil, à droite de l'autel ; à gauche, la femme-chef, qui, seule de toutes les femmes, avait le droit de

pénétrer dans le sanctuaire ; auprès du soleil se rangeaient successivement les deux chefs de guerre, les deux officiers pour les traités, et les principaux sachems ; à côté de la femme-chef s'asseyaient l'édile ou l'inspecteur des travaux publics, les quatre hérauts des festins, et ensuite les jeunes guerriers. À terre, devant l'autel, des tronçons de cannes séchées, couchés obliquement les uns sur les autres jusqu'à la hauteur de dix huit pouces, traçaient des cercles concentriques dont les différentes révolutions embrassaient, en s'éloignant du centre, un diamètre de douze à treize pieds.

Le grand-prêtre debout, au seuil du temple, tenait les yeux attachés sur l'orient. Avant de présider à la fête, il s'était plongé trois fois dans le Mississipi. Une robe blanche d'écorce de bouleau l'enveloppait et se rattachait autour de ses reins par une peau de serpent. L'ancien hibou empaillé, qu'il portait sur sa tête, avait fait place à la dépouille d'un jeune oiseau de cette espèce. Ce prêtre frottait lentement l'un contre l'autre deux morceaux de bois sec, et prononçait à voix basse des paroles magiques. À ses côtés, deux acolytes soulevaient par les anses deux coupes remplies d'une espèce de sorbet noir. Toutes les femmes, le dos tourné à l'orient, appuyées d'une main sur leur crosse de labour, de l'autre tenant leurs petits enfants, décrivaient en dehors un grand cercle à la porte du temple.

Cette cérémonie avait quelque chose d'auguste : le vrai Dieu se fait sentir jusque dans les fausses religions ; l'homme qui prie est respectable ; la prière qui s'adresse à la Divinité est si sainte de sa nature, qu'elle donne quelque chose de sacré à celui-là même qui la prononce, innocent, coupable ou malheureux. C'était un touchant spectacle que celui d'une nation assemblée dans un désert à l'époque de la moisson pour remercier le Tout-Puissant de ses bienfaits, pour chanter ce Créateur qui perpétue le souvenir de la création en ordonnant chaque matin au soleil de se lever sur le monde.

Cependant un profond silence régnait dans la foule. Le grand-prêtre observait attentivement les variations du ciel. Lorsque les couleurs de l'aurore, muées du rose au pourpre,

commençaient à être traversées des rayons d'un feu pur et devenaient de plus en plus vives, le prêtre accélérait la collision de deux morceaux de bois sec. Une mèche soufrée de moelle de sureau était préparée afin de recevoir l'étincelle. Les deux maîtres de cérémonies s'avançaient à pas mesurés, l'un vers le grand-chef, l'autre vers la femme-chef. De temps en temps ils s'inclinaient ; et s'arrêtant enfin devant le grand-chef et devant la femme-chef, ils demeuraient complètement immobiles.

Des torrents de flamme s'échappaient de l'orient, et la portion supérieure du disque du soleil se montrait au-dessus de l'horizon. À l'instant le grand-prêtre pousse l'*oah* sacré, le feu jaillit du bois échauffé par le frottement, la mèche soufrée s'allume, les femmes, en dehors du temple, se retournent subitement et élèvent toutes à la fois vers l'astre du jour leurs enfants nouveau-nés et la crosse du labourage.

Le grand-chef et la femme-chef boivent le sorbet noir que leur présentent les maîtres de cérémonies ; le jongleur communique le feu aux cercles de roseau : la flamme serpente en suivant leur spirale. Les écorces de chêne sont allumées sur l'autel, et ce feu nouveau donne ensuite une nouvelle semence aux foyers éteints du village. Le grand-chef entonne l'hymne au soleil.

Les cercles de roseau étant consumés et le cantique achevé, la femme-chef sortait du temple, et se mettait à la tête des femmes, qui toutes rangées à la file, se rendaient au champ commun de la moisson. Il n'était pas permis aux hommes de les suivre. Elles allaient cueillir les premières gerbes de maïs pour les offrir au temple, et pétrir avec le surplus les pains azymes du banquet de la nuit.

Arrivées aux cultures, les femmes arrachaient dans le carré attribué à leur famille un certain nombre des plus belles gerbes de maïs, plante superbe, dont les roseaux de sept pieds de hauteur, environnés de feuilles vertes et surmontés d'un rouleau de grains dorés, ressemblent à ces quenouilles entourées de rubans que nos paysannes consacrent dans les églises de village. Des milliers de grives bleues, de petites

colombes de la grosseur d'un merle, des oiseaux de rizière, dont le plumage gris est mêlé de brun, se posent sur la tige des gerbes, et s'envolent à l'approche des moissonneuses américaines, entièrement cachées dans les avenues des grands épis. Les renards noirs font quelquefois des ravages considérables dans ces champs.

Les femmes revenaient au temple, portant les prémices en faisceau sur leur tête ; le grand-prêtre recevait l'offrande, et la déposait sur l'autel. On fermait la porte orientale du sanctuaire, et l'on ouvrait la porte occidentale.

Rassemblée à cette dernière porte lorsque le jour allait clore, la foule dessinait un croissant dont les deux pointes étaient tournées vers le soleil ; les assistants, le bras droit levé, présentaient les pains azymes à l'astre de la lumière. Le jongleur chantait l'hymne du soir ; c'était l'éloge du soleil à son coucher : ses rayons naissants avaient fait croître le maïs, ses rayons mourants avaient sanctifié les gâteaux formés du grain de la gerbe moissonnée.

La nuit venue, on allumait des feux ; on faisait rôtir des oursons, lesquels, engraissés de raisins sauvages, offraient à cette époque de l'année un mets excellent. On mettait griller sur des charbons des dindes de savanes, des perdrix noires, des espèces de faisans plus gros que ceux d'Europe. Ces oiseaux ainsi préparés s'appelaient la nourriture des hommes blancs. Les boissons et les fruits servis à ces repas étaient l'eau de smilax, d'érable, de plane, de noyer blanc, les pommes de mai, les plankmines, les noix. La plaine resplendissait de la flamme des bûchers ; on entendait de toutes parts les sons du chichikoué, du tambourin et du fifre, mêlés aux voix des danseurs et aux applaudissements de la foule.

Dans ces fêtes, si quelque infortuné retiré à l'écart promenait ses regards sur les jeux de la plaine, un sachem l'allait chercher, et s'informait de la cause de sa tristesse ; il guérissait ses maux s'ils n'étaient pas sans remède, ou le soulageait du moins s'ils étaient de nature à ne pouvoir finir.

La moisson du maïs se fait en arrachant les gerbes ou en les

coupant à deux pieds de hauteur sur leur tige. Le grain se conserve dans des outres ou dans des fosses garnies de roseaux. On garde aussi les gerbes entières ; on les égrène à mesure que l'on en a besoin. Pour réduire le mais en farine, on le pile dans un mortier ou on l'écrase entre deux pierres. Les sauvages usent aussi de moulins à bras achetés des Européens.

La moisson de la folle-avoine ou de riz sauvage suit immédiatement celle du maïs. J'ai parlé ailleurs de cette moisson[5750].

Récolte du sucre d'érable.

La récolte du suc d'érable se faisait et se fait encore parmi les sauvages deux fois l'année. La première récolte a lieu vers la fin de février, de mars ou d'avril, selon la latitude du pays où croît l'érable à sucre. L'eau recueillie après les légères gelées de la nuit se convertit en sucre, en la faisant bouillir sur un grand feu. La quantité de sucre obtenue par ce procédé varie selon les qualités de l'arbre. Ce sucre léger de digestion, est d'une couleur verdâtre, d'un goût agréable et un peu acide.

La seconde récolte a lieu quand la sève de l'arbre n'a pas assez de consistance pour se changer en suc. Cette sève se condense en une espèce de mélasse qui, étendue dans de l'eau de fontaine, offre une liqueur fraîche pendant les chaleurs de l'été.

On entretient avec grand soin le bois d'érable de l'espèce rouge et blanche. Les érables les plus productifs sont ceux dont l'écorce paraît noire et galeuse. Les sauvages ont cru observer que ces accidents sont causés par le pivert noir à tête rouge, qui perce l'érable dont la sève est la plus abondante. Ils respectent ce pivert comme un oiseau intelligent et un bon génie.

À quatre pieds de terre environ, on ouvre dans le tronc d'érable deux trous de trois quarts de pouce de profondeur, et perforés du haut en bas pour faciliter l'écoulement de la sève.

Ces deux premières incisions sont tournées au midi ; on en pratique deux autres semblables du côté du nord. Ces quatre taillades sont ensuite creusées, à mesure que l'arbre donne sa sève, jusqu'à la profondeur de deux pouces et demi.

Deux auges de bois sont placées aux deux faces de l'arbre au nord et au midi, et des tuyaux de sureau introduits dans les fentes servent à diriger la sève dans ces auges.

Toutes les vingt-quatre heures on enlève le suc écoulé ; on le porte sous des hangars couverts d'écorce ; on le fait bouillir dans un bassin de pierre en l'écumant. Lorsqu'il est réduit à

moitié par l'action d'un feu clair, on le transvase dans un autre bassin, où l'on continue à le faire bouillir jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance d'un sirop. Alors retiré du feu, il repose pendant douze heures. Au bout de ce temps on le précipite dans un troisième bassin, prenant soin de ne pas remuer le sédiment tombé au fond de la liqueur.

Ce troisième bassin est à son tour remis sur des charbons demi brûlés et sans flamme. Un peu de graisse est jetée dans le sirop pour l'empêcher de surmonter les bords du vase. Lorsqu'il commence à filer, il faut se hâter de le verser dans un quatrième et dernier bassin de bois, appelé le refroidisseur. Une femme vigoureuse le remue en rond, sans discontinuer, avec un bâton de cèdre, jusqu'à ce qu'il ait pris le grain du sucre. Alors elle le coule dans des moules d'écorce qui donnent au fluide coagulé la forme de petits pains coniques : l'opération est terminée.

Quand il ne s'agit que des mélasses, le procédé finit au second feu.

L'écoulement des érables dure quinze jours, et ces quinze jours sont une fête continuelle. Chaque matin on se rend au bois d'érables, ordinairement arrosé par un courant d'eau. Des groupes d'Indiens et d'Indiennes sont dispersés au pied des arbres ; des jeunes gens dansent et jouent à différents jeux ; des enfants se baignent sous les yeux des sachems. À la gaieté de ces sauvages, à leur demi-nudité, à la vivacité des danses, aux luttes non moins bruyantes des baigneurs, à la mobilité et à la fraîcheur des eaux, à la vieillesse des ombrages, on croirait assister à l'une de ces scènes de Faunes et de Dryades décrites par les poètes.

Tum vero in numerum Faunosque ferasque videres

Ludere.

Pêches.

Les sauvages sont aussi habiles à la pêche qu'adroits à la chasse : ils prennent le poisson avec des hameçons et des filets ; ils savent aussi épuiser les viviers. Mais ils ont de grandes pêches publiques. La plus célèbre de toutes ces pêches était celle de l'esturgeon, qui avait lieu sur le Mississipi et sur ses affluents.

Elle s'ouvrait par le mariage du filet. Six guerriers et six matrones portant ce filet s'avançaient au milieu des spectateurs sur la place publique, et demandaient en mariage pour leur fils, le filet, deux jeunes filles qu'ils désignaient.

Les parents des jeunes filles donnaient leur consentement, et les jeunes filles et le filet étaient mariés par le jongleur avec les cérémonies d'usage : le doge de Venise épousait la mer !

Des danses de caractère suivaient le mariage. Après les noces du filet on se rendait au fleuve, au bord duquel étaient assemblés les canots et les pirogues. Les nouvelles épouses, enveloppées dans le filet, étaient portées à la tête du cortège : on s'embarquait après s'être muni de flambeaux de pin et de pierres pour battre le feu. Le filet, ses femmes, le jongleur, le grand-chef, quatre sachems, huit guerriers pour manier les rames, montaient une grande pirogue qui prenait le devant de la flotte.

La flotte cherchait quelque baie fréquentée par l'esturgeon. Chemin faisant, on pêchait toutes les autres sortes de poissons : la truite, avec la seine, le poisson-armé, avec l'hameçon. On frappe l'esturgeon d'un dard attaché à une corde, laquelle est nouée à la barre intérieure du canot. Le poisson frappé fuit en entraînant le canot ; mais peu à peu sa fuite se ralentit, et il vient expirer à la surface de l'eau. Les différentes attitudes des pêcheurs, le jeu des rames, le mouvement des voiles, la position des pirogues, groupées ou dispersées, montrant le flanc, la poupe ou la proue, tout cela compose un spectacle très pittoresque : les paysages de la

terre forment le fond immobile de ce mobile tableau.

À l'entrée de la nuit, on allumait dans les pirogues des flambeaux dont la lueur se répétait à la surface de l'onde. Les canots, pressés, jetaient des masses d'ombres sur les flots rougis ; on eût pris les pécheurs indiens qui s'agitaient dans ces embarcations pour leurs Manitous, pour ces êtres fantastiques, création de la superstition et des rêves du sauvage.

À minuit le jongleur donnait le signal de la retraite, déclarant que le filet voulait se retirer avec ses deux épouses. Les pirogues se rangeaient sur deux lignes. Un flambeau était symétriquement et horizontalement placé entre chaque rameur sur le bord des pirogues : ces flambeaux, parallèles à la surface du fleuve, paraissaient, disparaissaient à la vue par le balancement des vagues, et ressemblaient à des rames enflammées plongeant dans l'onde pour faire voguer les canots.

On chantait alors l'épithalame du filet : le filet, dans toute la gloire d'un nouvel époux, était déclaré vainqueur de l'esturgeon qui porte une couronne et qui a douze pieds de long. On peignait la déroute de l'armée entière des poissons : le lencornet, dont les barbes servent à entortiller son ennemi, le chaousaron, pourvu d'une lance dentelée, creuse et percée par le bout, l'artimègue qui déploie un pavillon blanc, les écrevisses qui précèdent les guerriers-poissons, pour leur frayer le chemin, tout cela était vaincu par le filet.

Venaient des strophes qui disaient la douleur des veuves des poissons. « En vain ces veuves apprennent à nager, elles ne reverront plus ceux avec qui elles aimaient à errer dans les forêts sous les eaux ; elles ne se reposeront plus avec eux sur des couches de mousse que recouvrait une voûte transparente. » Le filet est invité, après tant d'exploits, à dormir dans les bras de ses deux épouses.

Danses.

La danse chez les sauvages, comme chez les anciens Grecs et chez la plupart des peuples enfants, se mêle à toutes les actions de la vie. On danse pour les mariages, et les femmes font partie de cette danse ; on danse pour recevoir un hôte, pour fumer un calumet ; on danse pour les moissons ; on danse pour la naissance d'un enfant ; on danse surtout pour les morts. Chaque chasse a sa danse, laquelle consiste dans l'imitation des mouvements, des moeurs et des cris de l'animal dont la poursuite est décidée : on grimpe comme un ours, on bâtit comme un castor, on galope en rond comme un bison, on bondit comme un chevreuil, on hurle comme un loup, et l'on glapit comme un renard.

Dans la danse des braves ou de la guerre, les guerriers, complètement armés, se rangent sur deux lignes ; un enfant marche devant eux, un chichikoué à la main ; c'est l'enfant des songes, l'enfant qui a rêvé sous l'inspiration des bons ou des mauvais manitous. Derrière les guerriers vient le jongleur, le prophète ou l'augure interprète des songes de l'enfant.

Les danseurs forment bientôt un double cercle en mugissant sourdement, tandis que l'enfant, demeuré au centre de ce cercle, prononce, les yeux baissés, quelques mots inintelligibles. Quand l'enfant lève la tête, les guerriers sautent et mugissent plus fort : ils se vouent à Athaensic, manitou de la haine et de la vengeance. Une espèce de coryphée marque la mesure en frappant sur un tambourin. Quelquefois les danseurs attachent à leurs pieds de petites sonnettes achetées des Européens.

Si l'on est au moment de partir pour une expédition, un chef prend la place de l'enfant, harangue les guerriers, frappe à coups de massue l'image d'un homme ou celle du manitou de l'ennemi, dessinées grossièrement sur la terre. Les guerriers recommençant à danser, assaillent également l'image, imitent les attitudes de l'homme qui combat, brandissent leurs

massues ou leurs haches, manient leurs mousquets ou leurs arcs, agitent leurs couteaux avec des convulsions et des hurlements.

Au retour de l'expédition, la danse de la guerre est encore plus affreuse : des têtes, des coeurs, des membres mutilés, des crânes avec leurs chevelures sanglantes sont suspendus à des piquets plantés en terre. On danse autour de ces trophées, et les prisonniers qui doivent être brûlés assistent au spectacle de ces horribles joies. Je parlerai de quelques autres danses de cette nature à l'article de la guerre.

Jeux.

Le jeu est une action commune à l'homme ; il a trois sources : la nature, la société, les passions. De là trois espèces de jeux : les jeux de l'enfance, les jeux de la virilité, les jeux de l'oisiveté ou des passions. Les jeux de l'enfance, inventés par les enfants eux-mêmes, se retrouvent sur toute la terre. J'ai vu le petit sauvage, le petit Bedouin, le petit nègre, le petit Français, le petit Anglais, le petit Allemand, le petit Italien, le petit Espagnol, le petit Grec opprimé, le petit Turc oppresseur, lancer la balle et rouler le cerceau. Qui a montré à ces enfants si divers par leurs langues, si différents par leurs races, leurs moeurs et leurs pays, qui leur a montré ces mêmes jeux ? Le Maître des hommes, le Père de la grande et même famille : il enseigna à l'innocence ces amusements, développement des forces, besoin de la nature.

La seconde espèce de jeux est celle qui, servant à apprendre un art, est un besoin de la société. Il faut ranger dans cette espèce les jeux gymnastiques, les courses de char, la naumachie chez les anciens, les joutes, les castilles, les pas d'armes, les tournois dans le moyen âge, la paume, l'escrime, les courses de chevaux et les jeux d'adresse chez les modernes. Le théâtre avec ses pompes est une chose à part, et le génie le réclame comme une de ses récréations : il en est de même de quelques combinaisons de l'esprit, comme le jeu de dames et des échecs.

La troisième espèce de jeux, les jeux de hasard, est celle où l'homme expose sa fortune, son honneur, quelquefois sa liberté et sa vie avec une fureur qui tient du délire ; c'est un besoin des passions. Les dés chez les anciens, les cartes chez les modernes, les osselets chez les sauvages de l'Amérique septentrionale, sont au nombre de ces récréations funestes.

On retrouve les trois espèces de jeux dont je viens de parler chez les Indiens.

Les jeux de leurs enfants sont ceux de nos enfants ; ils ont

la balle et la paume[5751], la course, le tir de l'arc pour la jeunesse, et de plus le jeu des plumes, qui rappelle un ancien jeu de chevalerie.

Les guerriers et les jeunes filles dansent autour de quatre poteaux, sur lesquels sont attachés des plumes de différentes couleurs : de temps en temps un jeune homme sort des quadrilles et enlève une plume de la couleur que porte sa maîtresse : il attache cette plume dans ses cheveux, et rentre dans les choeurs de danse. Par la disposition de la plume et la forme des pas, l'Indienne devine le lieu que son amant lui indique pour rendez-vous. Il y a des guerriers qui prennent des plumes d'une couleur dont aucune danseuse n'est parée : cela veut dire que ce guerrier n'aime point ou n'est point aimé. Les femmes mariées ne sont admises que comme spectatrices à ce jeu.

Parmi les jeux de la troisième espèce, les jeux de l'oisiveté ou des passions, je ne décrirai que celui des osselets.

À ce jeu, les sauvages pleigent leurs femmes, leurs enfants, leur liberté ; et lorsqu'ils ont joué sur promesse et qu'ils ont perdu, ils tiennent leur promesse. Chose étrange ! l'homme, qui manque souvent aux serments les plus sacrés, qui se rit des lois, qui trompe sans scrupule son voisin et quelquefois son ami, qui se fait un mérite de la ruse et de la duplicité, met son honneur à remplir les engagements de ses passions, à tenir sa parole au crime, à être sincère envers les auteurs, souvent coupables, de sa ruine et les complices de sa dépravation.

Au jeu des osselets, appelé aussi le jeu du plat, deux joueurs seuls tiennent la main ; le reste des joueurs parie pour ou contre : les deux adversaires ont chacun leur marqueur. La partie se joue sur une table ou simplement sur le gazon.

Les deux joueurs qui tiennent la main sont pourvus de six ou huit dés ou osselets, ressemblant à des noyaux d'abricot taillés à six faces inégales : les deux plus larges faces sont peintes, l'une en blanc, l'autre en noir.

Les osselets se mêlent dans un plat de bois un peu concave ; le joueur fait pirouetter ce plat ; puis, frappant sur la

table ou sur le gazon, il fait sauter en l'air les osselets.

Si tous les osselets, en tombant, présentent la même couleur, celui qui a joué gagne cinq points : si cinq osselets, sur six ou huit, amènent la même couleur, le joueur ne gagne qu'un point pour la première fois ; mais si le même joueur répète le même coup, il fait rafle de tout, et gagne la partie, qui est en quarante.

À mesure que l'on prend des points, on en défalque autant sur la partie de l'adversaire.

Le gagnant continue de tenir la main ; le perdant cède sa place à l'un des parieurs de son côté, appelé à volonté par le marqueur de sa partie : les marqueurs sont les personnages principaux de ce jeu : on les choisit avec de grandes précautions, et l'on préfère surtout ceux à qui l'on croit le manitou le plus fort et le plus habile.

La désignation des marqueurs amène de violents débats : si un parti a nommé un marqueur dont le manitou, c'est-à-dire la fortune, passe pour redoutable, l'autre parti s'oppose à cette nomination : on a quelquefois une très grande idée de la puissance du manitou d'un homme qu'on déteste ; dans ce cas l'intérêt l'emporte sur la passion, et l'on adopte cet homme pour marqueur, malgré la haine qu'on lui porte.

Le marqueur tient à la main une petite planche sur laquelle il note les coups en craie rouge : les sauvages pressent en foule autour des joueurs ; tous les yeux sont attachés sur le plat et sur les osselets ; chacun offre des voeux et fait des promesses aux bons génies. Quelquefois les valeurs engagées sur le coup de dés sont immenses pour des Indiens ; les uns y ont mis leur cabane ; les autres se sont dépouillés de leurs vêtements, et les jouent contre les vêtements des parieurs du parti opposé ; d'autres, enfin, qui ont déjà perdu tout ce qu'ils possèdent, proposent contre un faible enjeu leur liberté ; ils offrent de servir pendant un certain nombre de mois ou d'années celui qui gagnerait le coup contre eux.

Les joueurs se préparent à leur ruine par des observances religieuses : ils jeûnent, ils veillent, ils prient ; les garçons s'éloignent de leurs maîtresses, les hommes mariés de leurs

femmes ; les songes sont observés avec soin. Les intéressés se munissent d'un sachet où ils mettent toutes les choses auxquelles ils ont rêvé, de petits morceaux de bois, des feuilles d'arbres, des dents de poissons, et cent autres manitous supposés propices. L'anxiété est peinte sur les visages pendant la partie ; l'assemblée ne serait pas plus émue s'il s'agissait du sort de la nation. On se presse autour du marqueur ; on cherche à le toucher, à se mettre sous son influence ; c'est une véritable frénésie ; chaque coup est précédé d'un profond silence et suivi d'une vive acclamation. Les applaudissements de ceux qui gagnent, les imprécations de ceux qui perdent, sont prodigués aux marqueurs, et des hommes ordinairement chastes et modérés dans leurs propos vomissent des outrages d'une grossièreté et d'une atrocité incroyables.

Quand le coup doit être décisif, il est souvent arrêté avant d'être joué : des parieurs de l'un ou l'autre parti déclarent que le moment est fatal, qu'il ne faut pas encore faire sauter les osselets. Un joueur, apostrophant ces osselets, leur reproche leur méchanceté et les menace de les brûler : un autre ne veut pas que l'affaire soit décidée avant qu'il ait jeté un morceau de petun dans le fleuve ; plusieurs demandent à grands cris le saut des osselets ; mais il suffit qu'une seule voix s'y oppose pour que le coup soit de droit suspendu. Lorsqu'on se croit au moment d'en finir, un assistant s'écrie : « Arrêtez ! arrêtez ! ce sont les meubles de ma cabane qui me portent malheur ! » Il court à sa cabane, brise et jette tous les meubles à la porte et revient en disant : « Jouez ! jouez ! »

Souvent un parieur se figure que tel homme lui porte malheur ; il faut que cet homme s'éloigne du jeu s'il n'y est pas mêlé, ou que l'on trouve un autre homme dont le manitou, au jugement du parieur, puisse vaincre celui de l'homme qui porte malheur. Il est arrivé que des commandants français au Canada, témoins de ces déplorables scènes, se sont vus forcés de se retirer pour satisfaire aux caprices d'un Indien. Et il ne s'agit pas de traiter légèrement ces caprices : toute la nation prendrait fait et cause pour le joueur ; la religion se mêlerait de

l'affaire, et le sang coulerait.

Enfin, quand le coup décisif se joue, peu d'Indiens ont le courage d'en supporter la vue ; la plupart se précipitent à terre, ferment les yeux, se bouchent les oreilles, et attendent l'arrêt de la fortune comme on attendrait une sentence de vie ou de mort.

Année, division et règlement du temps, calendrier naturel

Année.

Les sauvages divisent l'année en douze lunes, division qui frappe tous les hommes ; car la lune, disparaissant et reparaissant douze fois, coupe visiblement l'année en douze parties, tandis que l'année solaire, véritable année, n'est point indiquée par des variations dans le disque du soleil.

Division du temps.

Les douze lunes tirent leurs noms des labeurs, des biens et des maux des sauvages, des dons et des accidents de la nature : conséquemment ces noms varient selon le pays et les usages des diverses peuplades. Charlevoix en cite un grand nombre. Un voyageur moderne[5752] donne ainsi les mois des Sioux et les mois des Cipawois :

Mois des Sioux. Langue siouse.
Mars, la lune du mal des yeux. Wisthociasia-oni.
Avril, la lune du gibier. Mograhoandi-oni.
Mai, la lune des nids. Mograhochandà-oni.
Juin, la lune des fraises. Wojusticiascià-oni.
Juillet, la lune des cerises. Champascià-oni.
Août, la lune des buffaloes. Tantankakiocu-oni.
Septembre, la lune de la folle-avoine. Wasipi-oni.
Octobre, la lune de la fin de la Sciwostapi-oni.
folle-avoine.
Novembre, la lune du chevreuil. Takiouka-oni.
Décembre, la lune du chevreuil Ah esciakiouska-oni.
qui jette ses cornes.
Janvier, la lune de valeur. Ouwikari-oni.
Février, la lune des chats sauvages. Owiciata-oni.
Mois des Cipawois. Langue Algonquine.
Juin, la lune des fraises. Hode i min-quisis.
Juillet, la lune des fruits brûlés. Mikin-quisis.
Août, la lune des feuilles jaunes. Wathebaqui-quisis.
Septembre, la lune des feuilles tombantes. Inaqui-quisis.
Octobre, la lune du gibier qui passe. Bina-hamo-quisis.
Novembre, la lune de la neige. Kaskadino-quisis.
Décembre, la lune du Petit-Esprit. Manito-quisis.
Janvier, la lune du Grand-Esprit. Kitci-manito-quisis.
Février, la lune des aigles qui arrivent. Wamebinni-quisis.
Mars, la lune de la neige durcie. Ouabanni-quisis.
Avril, la lune des raquettes Pokaodaquimi-quisis.

aux pieds.

Mai, la lune des fleurs. Wabigon-quisis.

Les années se comptent par neiges ou par fleurs : le vieillard et la jeune fille trouvent ainsi le symbole de leurs âges dans le nom de leurs années.

Calendrier naturel.

En astronomie, les Indiens ne connaissent guère que l'étoile polaire ; ils l'appellent l’étoile immobile ; elle leur sert pour se guider pendant la nuit. Les Osages ont observé et nommé quelques constellations. Le jour, les sauvages n'ont pas besoin de boussole ; dans les savanes, la pointe de l'herbe qui penche du côté du sud, dans les forêts, la mousse qui s'attache au tronc des arbres du côté du nord, leur indiquent le septentrion et le midi. Ils savent dessiner sur des écorces des cartes géographiques où les distances sont désignées par les nuits de marche.

Les diverses limites de leur territoire sont des fleuves, des montagnes, un rocher où l'on aura conclu un traité, un tombeau au bord d'une forêt, une grotte du Grand-Esprit dans une vallée.

Les oiseaux, les quadrupèdes, les poissons, servent de baromètre, de thermomètre, de calendrier aux sauvages : ils disent que le castor leur a appris à bâtir et à se gouverner, le carcajou à chasser avec des chiens, parce qu'il chasse avec des loups, l'épervier d'eau à pêcher avec une huile qui attire le poisson.

Les pigeons, dont les volées sont innombrables, les bécasses américaines, dont le bec est d'ivoire, annoncent l'automne aux Indiens ; les perroquets et les piverts leur prédisent la pluie par des sifflements tremblotants.

Quand le maukawis, espèce de caille, fait entendre son chant au mois d'avril depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, le Siminole se tient assuré que les froids sont passés : les femmes sèment les grains d'été ; mais quand le maukawis se perche la nuit sur une cabane, l'habitant de cette cabane se prépare à mourir.

Si l'oiseau blanc se joue au haut des airs, il annonce un orage ; s'il vole le soir au-devant du voyageur, en se jetant d'une aile sur l'autre, comme effrayé, il prédit des dangers.

Dans les grands événements de la patrie, les jongleurs affirment que Kit-chi-manitou se montre au-dessus des nuages porté par son oiseau favori, le wakon, espèce d'oiseau de paradis aux ailes brunes, et dont la queue est ornée de quatre longues plumes vertes et rouges.

Les moissons, les jeux, les chasses, les danses, les assemblées des sachems, les cérémonies du mariage, de la naissance et de la mort, tout se règle par quelques observations tirées de l'histoire de la nature. On sent combien ces usages doivent répandre de grâce et de poésie dans le langage ordinaire de ces peuples. Les nôtres se réjouissent à la Grenouillère, grimpent au mât de cocagne, moissonnent à la mi-août, plantent des oignons à la Saint-Fiacre, et se marient à la Saint-Nicolas.

Médecine

La science du médecin est une espèce d'initiation chez les sauvages : elle s'appelle la grande médecine ; on y est affilié comme à une franc-maçonnerie ; elle a ses secrets, ses dogmes, ses rites.

Si les Indiens pouvaient bannir du traitement des maladies les coutumes superstitieuses et les jongleries des prêtres, ils connaîtraient tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'art de guérir ; on pourrait même dire que cet art est presque aussi avancé chez eux que chez les peuples civilisés.

Ils connaissent une multitude de simples propres à fermer les blessures ; ils ont l'usage du garent oguen, qu'ils appellent encore *abasoutchenza*, à cause de sa forme : c'est le ginseng des Chinois. Avec la seconde écorce de sassafras, ils coupent les fièvres intermittentes : les racines du lycnis à feuilles de lierre leur servent pour faire passer les enflures du ventre ; ils emploient le bellis du Canada, haut de six pieds, dont les feuilles sont grasses et cannelées, contre la gangrène : il nettoie complètement les ulcères, soit qu'on le réduise en poudre, soit qu'on l'applique cru et broyé.

L'hédisaron à trois feuilles, dont les fleurs rouges sont disposées en épi, a la même vertu que le bellis.

Selon les Indiens, la forme des plantes a des analogies et des ressemblances avec les différentes parties du corps humain que ces plantes sont destinées à guérir, ou avec les animaux malfaisants dont elles neutralisent le venin. Cette observation mériterait d'être suivie : les peuples simples, qui dédaignent moins que nous les indications de la Providence, sont moins sujets que nous à s'y tromper.

Un des grands moyens employés par les sauvages dans beaucoup de maladies, ce sont les bains de vapeur. Ils bâtissent à cet effet une cabane qu'ils appellent la cabane des sueurs. Elle est construite avec des branches d'arbres plantées

en rond et attachées ensemble par la cime, de manière à former un cône ; on les garnit en dehors de peaux de différents animaux : on y ménage une très petite ouverture pratiquée contre terre, et par laquelle on entre en se traînant sur les genoux et sur les mains. Au milieu de cette étuve est un bassin plein d'eau que l'on fait bouillir en y jetant des cailloux rougis au feu ; la vapeur qui s'élève de ce bassin est brûlante, et en moins de quelques minutes le malade se couvre de sueur.

La chirurgie n'est pas à beaucoup près aussi avancée que la médecine parmi les Indiens. Cependant ils sont parvenus à suppléer à nos instruments par des inventions ingénieuses. Ils entendent très bien les bandages applicables aux fractures simples : ils ont des os aussi pointus que des lancettes pour saigner et pour scarifier les membres rhumatisés ; ils sucent le sang à l'aide d'une corne, et en tirent la quantité prescrite. Des courges pleines de matières combustibles auxquelles ils mettent le feu leur tiennent lieu de ventouses. Ils ouvrent des ustions avec des nerfs de chevreuil, ils font des siphons avec les vessies des divers animaux.

Les principes de la boîte fumigatoire employée quelque temps en Europe, dans le traitement des noyés, sont connus des Indiens. Ils se servent à cet effet d'un large boyau fermé à l'une des extrémités ouvert à l'autre par un petit tube de bois. On enfle ce boyau avec de la fumée, et l'on fait entrer cette fumée dans les intestins du noyé.

Dans chaque famille on conserve ce qu'on appelle le sac de médecine ; c'est un sac rempli de manitous et de différents simples d'une grande puissance. On porte ce sac à la guerre : dans les camps c'est un palladium, dans les cabanes un dieu Lare.

Les femmes pendant leurs couches se retirent à la cabane de purification ; elles y sont assistées par des matrones. Celles-ci, dans les accouchements ordinaires, ont les connaissances suffisantes, mais dans les accouchements difficiles, elles manquent d'instruments. Lorsque l'enfant se présente mal et qu'elles ne le peuvent retourner, elles suffoquent la mère, qui, se débattant contre la mort, délivre

son fruit par l'effort d'une dernière convulsion. On avertit toujours la femme en travail avant de recourir à ce moyen ; elle n'hésite jamais à se sacrifier. Quelquefois la suffocation n'est pas complète ; on sauve à la fois l'enfant et son héroïque mère.

La pratique est encore, dans ces cas désespérés, de causer une grande frayeur à la femme en couches ; une troupe de jeunes gens s'approchent en silence de la cabane des purifications, et poussent tout à coup un cri de guerre : ces clameurs échouent auprès des femmes courageuses, et il y en a beaucoup.

Quand un sauvage tombe malade, tous ses parents se rendent à sa hutte. On ne prononce jamais le mot de mort devant un ami du malade : l'outrage le plus sanglant qu'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire : « Ton père est mort. »

Nous avons vu le côté sérieux de la médecine des sauvages, nous allons en voir le côté plaisant, le côté qu'aurait peint un Molière indien, si ce qui rappelle les infirmités morales et physiques de notre nature n'avait quelque chose de triste.

Le malade a-t-il des évanouissements, dans les intervalles où on peut le supposer mort, les parents, assis selon les degrés de parenté autour de la natte du moribond, poussent des hurlements qu'on entendrait d'une demi-lieue. Quand le malade reprend ses sens les hurlements cessent pour recommencer à la première crise.

Cependant le jongleur arrive ; le malade lui demande s'il reviendra à la vie : le jongleur ne manque pas de répondre qu'il n'y a que lui, jongleur, qui puisse lui rendre la santé. Alors le malade qui se croit près d'expirer harangue ses parents, les console, les invite à bannir la tristesse et à bien manger.

On couvre le patient d'herbes, de racines et de morceaux d'écorce ; on souffle avec un tuyau de pipe sur les parties de son corps où le mal est censé résider ; le jongleur lui parle dans la bouche pour conjurer, s'il en est temps encore, l'esprit infernal.

Le malade ordonne lui-même le repas funèbre : tout ce qui

reste de vivres dans la cabane se doit consommer. On commence à égorger les chiens, afin qu'ils aillent avertir le Grand-Esprit de la prochaine arrivée de leur maître. À travers ces puérilités, la simplicité avec laquelle un sauvage accomplit le dernier acte de la vie a pourtant quelque chose de grand.

En déclarant que le malade va mourir, le jongleur met sa science à l'abri des événements et fait admirer son art si le malade recouvre la santé.

Quand il s'aperçoit que le danger est passé, il n'en dit rien, et commence ses adjurations.

Il prononce d'abord des mots que personne ne comprend ; puis il s'écrie : « Je découvrirai le maléfice ; je forcerai Kitchi-Manitou à fuir devant moi. »

Il sort de la hutte ; les parents le suivent ; il court s'enfoncer dans la cabane des sueurs pour recevoir l'inspiration divine. Rangés dans une muette terreur autour de l'étuve, les parents entendent le prêtre qui hurle, chante, crie en s'accompagnant d'un chichikoué. Bientôt il sort tout nu par le soupirail de la hutte, l'écume aux lèvres et les yeux tors : il se plonge, dégouttant de sueur, dans une eau glacée, se roule par terre, fait le mort, ressuscite, vole à sa hutte en ordonnant aux parents d'aller l'attendre à celle du malade.

Bientôt on le voit revenir, tenant un charbon à moitié allumé dans sa bouche et un serpent dans sa main.

Après de nouvelles contorsions autour du malade, il laisse tomber le charbon et s'écrie : « Réveille-toi, je te promets la vie ; le Grand-Esprit m'a fait connaître le sort qui te faisait mourir. » Le forcené se jette sur le bras de sa dupe, le déchire avec les dents, et ôtant de sa bouche un petit os qu'il y tenait caché : « Voilà, s'écrie-t-il, le maléfice que j'ai arraché de ta chair ! » Alors le prêtre demande un chevreuil et des truites pour en faire un repas, sans quoi le malade ne pourrait guérir : les parents sont obligés d'aller sur-le-champ à la chasse et à la pêche.

Le médecin mange le dîner ; cela ne suffit pas. Le malade est menacé d'une rechute, si l'on n'obtient, dans une heure, le manteau d'un chef qui réside à deux ou trois journées de

marche du lieu de la scène. Le jongleur le sait ; mais comme il prescrit à la fois la règle et donne les dispenses, moyennant quatre ou cinq manteaux profanes fournis par les parents, il les tient quittes du manteau sacré réclamé par le ciel.

Les fantaisies du malade, qui revient tout naturellement à la vie augmentent la bizarrerie de cette cure : le malade s'échappe de son lit, se traîne sur les pieds et sur les mains derrière les meubles de la cabane. Vainement on l'interroge ; il continue sa ronde et pousse des cris étranges. On le saisit : on le remet sur sa natte ; on le croit en proie à une attaque de son mal : il reste tranquille un moment, puis il se relève à l'improviste et va se plonger dans un vivier ; on l'en retire avec peine ; on lui présente un breuvage « Donne-le à cet original, » dit-il en désignant un de ses parents.

Le médecin cherche à pénétrer la cause du nouveau délire du malade. « Je me suis endormi, répond gravement celui-ci, et j'ai rêvé que j'avais un bison dans l'estomac. » La famille semble consternée ; mais soudain les assistants s'écrient qu'ils sont aussi possédés d'un animal : l'un imite le cri d'un caribou, l'autre l'aboiement d'un chien, un troisième le hurlement d'un loup ; le malade contrefait à son tour le mugissement de son bison : c'est un charivari épouvantable. On fait transpirer le songeur sur une infusion de sauge et de branches de sapin ; son imagination est guérie par la complaisance de ses amis, et il déclare que le bison lui est sorti du corps. Ces folies, mentionnées par Charlevoix, se renouvellent tous les jours chez les Indiens.

Comment le même homme, qui s'élevait si haut lorsqu'il se croyait au moment de mourir, tombe-t-il si bas lorsqu'il est sûr de vivre ? Comment de sages vieillards, des jeunes gens raisonnables, des femmes sensées, se soumettent-ils aux caprices d'un esprit déréglé ? Ce sont là les mystères de l'homme, la double preuve de sa grandeur et de sa misère.

Langues indiennes

Quatre langues principales paraissent se partager l'Amérique septentrionale : l'algonquin et le huron au nord et à l'est, le sioux à l'ouest, et le chicassais au midi ; mais les dialectes diffèrent pour ainsi dire de tribu à tribu. Les Creeks actuels parlent le chicassais mêlé d'algonquin.

L'ancien natchez n'était qu'un dialecte plus doux du chicassais.

Le natchez, comme le huron et l'algonquin, ne connaissait que deux genres, le masculin et le féminin ; il rejetait le neutre. Cela est naturel chez des peuples qui prêtent des sens à tout, qui entendent des voix dans tous les murmures, qui donnent des haines et des amours aux plantes, des désirs à l'onde, des esprits immortels aux animaux, des âmes aux rochers. Les noms en natchez ne se déclinaient point ; ils prenaient seulement au pluriel la lettre k ou le monosyllabe *ki*, si le nom finissait par une consonne.

Les verbes se distinguaient par la caractéristique, la terminaison et l'augment. Ainsi les Natchez disaient : *T-ija*, je marche ; *ni Tija-ban*, je marchais ; *ni-ga Tija*, je marcherai ; *ni-ki Tija*, je marcherai ou j'ai marché.

Il y avait autant de verbes qu'il y avait de substantifs exposés à la même action ; ainsi manger du maïs était un autre verbe que manger du chevreuil ; se promener dans une forêt se disait d'une autre manière que se promener sur une colline ; aimer son ami se rendait par le verbe napitilima, qui signifie j'estime ; aimer sa maîtresse s'exprimait par le verbe nisakia, qu'on peut traduire par je suis heureux. Dans les langues des peuples près de la nature, les verbes sont ou très multipliés ou peu nombreux, mais surchargés d'une multitude

de lettres qui en varient les significations : le père, la mère, le fils, la femme, le mari, pour exprimer leurs divers sentiments, ont cherché des expressions diverses ; ils ont modifié d'après les passions humaines la parole primitive que Dieu a donnée à l'homme avec l'existence. Le verbe était un et renfermait tout : l'homme en a tiré les langues avec leurs variations et leurs richesses ; langues où l'on trouve pourtant quelques mots radicalement les mêmes, restés comme type ou preuve d'une commune origine.

Le chicassais, racine du natchez, est privé de la lettre *r* excepté dans les mots dérivés de l'algonquin, comme *arreg*, je fais la guerre, qui se prononce avec une sorte de déchirement de son. Le chicassais a des aspirations fréquentes pour le langage des passions violentes telles que la haine, la colère, la jalousie ; dans les sentiments tendres, dans les descriptions de la nature, ses expressions sont pleines de charme et de pompe.

Les Sioux, que leur tradition fait venir du Mexique sur le haut Mississipi, ont étendu l'empire de leur langue depuis ce fleuve jusqu'aux montagnes Rocheuses à l'ouest, et jusqu'à la rivière Rouge, au nord : là se trouvent les Cypowois, qui parlent un dialecte de l'algonquin et qui sont ennemis des Sioux.

La langue siouse siffle d'une manière assez désagréable à l'oreille : c'est elle qui a nommé presque tous les fleuves et tous les lieux à l'ouest du Canada, le Mississipi, le Missouri, l'Osage, etc. On ne sait rien encore ou presque rien de sa grammaire.

L'algonquin et le huron sont des langues mères de tous les peuples de la partie de l'Amérique septentrionale comprise entre les sources du Mississipi, la baie d'Hudson et l'Atlantique, jusqu'à la côte de la Caroline. Un voyageur qui saurait ces deux langues pourrait parcourir plus de dix-huit cents lieues de pays sans interprète, et se faire entendre de plus de cent peuples.

La langue algonquine commençait à l'Acadie et au golfe Saint-Laurent ; tournant du sud-est par le nord jusqu'au sud-ouest, elle embrassait une étendue de douze cents lieues. Les

indigènes de la Virginie la parlaient ; au delà, dans les Carolines, au midi, dominait la langue chicassaise. L'idiome algonquin, au nord, venait finir chez les Cypowois. Plus loin encore, au septentrion, paraît la langue des Esquimaux ; à l'ouest, la langue algonquine touchait la rive gauche du Mississipi : sur la rive droite règne la langue siouse.

L'algonquin a moins d'énergie que le Luron ; mais il est plus doux, plus élégant et plus clair : on l'emploie ordinairement dans les traités ; il passe pour la langue polie ou la langue classique du désert.

Le huron était parlé par le peuple qui lui a donné son nom, et par les Iroquois, colonie de ce peuple.

Le huron est une langue complète ayant ses verbes, ses noms, ses pronoms et ses adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque ; les troisièmes personnes ont les deux genres, et les nombres et les temps suivent le mécanisme de la langue grecque. Les verbes actifs se multiplient à l'infini, comme dans la langue chicassaise.

Le huron est sans labiales ; on le parle du gosier, et presque toutes les syllabes sont aspirées. La diphtongue ou forme un son extraordinaire qui s'exprime sans faire aucun mouvement des lèvres. Les missionnaires, ne sachant comment l'indiquer, l'ont écrit par le chiffre 8.

Le génie de cette noble langue consiste surtout à personnifier l'action, c'est-à-dire à tourner le passif par l'actif. Ainsi, l'exemple est cité par le père Rasle : « Si vous demandiez à un Européen pourquoi Dieu l'a créé, il vous dirait : C'est pour le connaître, l'aimer, le servir et par ce moyen mériter la gloire éternelle. »

Un sauvage vous répondrait dans la langue huronne : « Le Grand-Esprit a pensé de nous : qu'ils me connaissent, qu'ils m'aiment, qu'ils me servent, alors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. »

La langue huronne ou iroquoise a cinq principaux dialectes.

Cette langue n'a que quatre voyelles, a, e, i, o, et la diphtongue 8, qui tient un peu de la consonne et de la valeur

du w anglais ; elle a six consonnes, h, k, n, r, s, t.

Dans le huron, presque tous les noms sont verbes. Il n'y a point d'infinitif ; la racine du verbe est la première personne du présent de l'indicatif.

Il y a trois temps primitifs dont se forment tous les autres : le présent de l'indicatif, le prétérit indéfini, et le futur simple affirmatif.

Il n'y a presque pas de substantifs abstraits ; si on en trouve quelques-uns, ils ont été évidemment formés après coup du verbe concret, en modifiant une de ses personnes.

Le huron a un duel comme le grec, et deux premières personnes plurielles et duelles. Point d'auxiliaire pour conjuguer les verbes ; point de participes ; point de verbes passifs ; on tourne par l'actif : Je suis aimé, dites : On m'aime, etc. Point de pronoms pour exprimer les relations dans les verbes : elles se connaissent seulement par l'initiale du verbe, que l'on modifie autant de différentes fois et d'autant de différentes manières qu'il y a de relations possibles entre les différentes personnes des trois nombres, ce qui est énorme. Aussi ces relations sont-elles la clef de la langue. Lorsqu'on les comprend (elles ont des règles fixes), on n'est plus arrêté.

Une singularité, c'est que, dans les verbes, les impératifs ont une première personne.

Tous les mots de la langue huronne peuvent se composer entre eux. Il est général, à quelques exceptions près, que l'objet du verbe, lorsqu'il n'est pas un nom propre, s'inclut dans le verbe même, et ne fait plus qu'un seul mot, mais alors le verbe prend la conjugaison du nom ; car tous les noms appartiennent à une conjugaison. Il y en a cinq.

Cette langue a un grand nombre de particules explétives, qui seules ne signifient rien, mais qui répandues dans le discours lui donnent une grande force et une grande clarté. Les particules ne sont pas toujours les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Chaque genre a les siennes propres.

Il y a deux genres, le genre noble, pour les hommes, et le genre non noble, pour les femmes et les animaux mâles ou femelles. En disant d'un lâche qu'il est une femme, on

masculinise le mot femme ; en disant d'une femme qu'elle est un homme, on féminise le mot homme.

La marque du genre noble et du genre non noble, du singulier, du duel et du pluriel, est la même dans les noms que dans les verbes, lesquels ont tous, à chaque temps et à chaque nombre, deux troisièmes personnes, noble et non noble.

Chaque conjugaison est absolue, réfléchie, réciproque et relative. J'en mettrai ici un exemple.

Conjugaison absolue.

Singulier présent de l'indicatif.

Iks8ens. — Je hais, etc.

Duel.

Tenis8ens. — Toi et moi, etc.

Pluriel.

Te8as8ens. — Vous et nous, etc.

Conjugaison réfléchie.

Singulier.

Katats8ens. — Je me hais, etc.

Duel.

Tiatats8ens. — Nous nous, etc.

Pluriel.

Te8atats8ens. — Vous et nous, etc.

Pour la conjugaison réciproque on ajoute te à la conjugaison réfléchie, en changeant r en h dans les troisièmes personnes du singulier et du pluriel.

On aura donc :

Tekatats8ens. — Je me hais, muwtuo, avec quelqu'un.

Conjugaison relative du même verbe, du même temps.

Singulier.

Relation de la première personne aux autres.

Kons8ens. — Ego te odi, etc.

Relation de la seconde personne aux autres.

Taks8ens. — Tu me.

Relation de la troisième masculine aux autres.

Rask8ens. — Ille me.

Relation de la troisième personne féminine aux autres.

8aks8ens. — Illa me, etc.

Relation de la troisième personne indéfinie on.

Ionks8ens. — On me hait.

Duel.

La relation du duel au duel et au pluriel devient plurielle. On ne mettra donc que la relation du duel au singulier.

Relation du duel aux autres personnes.

Kenis8ens. — Nos 2 te, etc.
Les troisièmes personnes duelles aux autres sont les mêmes que les plurielles.

Pluriel.

Relation de la première plurielle aux autres.

K8as8ens. — Nos te, etc.

Relation de la seconde plurielle aux autres.

Tak8as8ens. — Vos me.

Relation de la troisième plurielle masculine aux autres.

Ronks8ens. — Illi me.

Relation de la troisième féminine plurielle aux autres.

Ionsks8ens. — Illae me.

Conjugaison d'un nom.

Singulier.

Hieronke. — Mon corps.
Tsieronke. — Ton corps.
Raieronke. — Son — à lui.
Kaierouke. — Son — à elle.
Ierouke. — Le corps de quelqu'un.

Duel.

Tenïeronke. — Notre (meum, et tuum).
Iakeniieronke. — Notre (meum et illum).
Seniieronke. — Votre 2.
Niieronke. — Leur 2 à eux.
Kaniieronke. — Leur 2 à elles.

Pluriel.

Te8aieronke. — Notre (nost. et vest.).
Iak8aieronke. — Notre (nost. et illor.)

Et ainsi de tous les noms. En comparant la conjugaison de ce nom avec la conjugaison absolue du verbe iks 8 ens, je hais, on voit que ce sont absolument les mêmes modifications aux trois nombres : k pour la première personne, s pour la seconde ; r pour la troisième noble, ka pour la troisième non noble ; ni pour le duel. Pour le pluriel, on redouble te 8 a, se 8

a rati, konti, changeant k en te 8 a, s en se 8 a, ra en rati, ka en konti, etc.

La relation dans la parenté est toujours du plus grand au plus petit. Exemple :

Mon père, rakenika, celui qui m'a pour fils. (Relation de la troisième personne à la première.)

Mon fils, rienha, celui que j'ai pour fils. (Relation de la première à la troisième personne.)

Mon oncle, rakenchaa, rak... (Relation de la troisième personne à la première.)

Mon neveu, rion 8 atenha, ri... (Relation de la première à la troisième personne comme dans le verbe précédent.)

Le verbe vouloir ne se peut traduire en iroquois. On se sert de ikire, penser ; ainsi :

Je veux aller là.

Ikere etho iake

Je pense aller là.

Les verbes qui expriment une chose qui n'existe plus au moment où l'on parle n'ont point de parfait, mais seulement un imparfait, comme ronnhek 8 e, imparfait, il a vécu, il ne vit plus. Par analogie à cette règle : si j'ai aimé quelqu'un et si je l’aime encore, je me servirai du parfait kenon 8 ehon. Si je ne l'aime plus, je me servirai de l'imparfait kenon 8 esk 8 e : je l’aimais, mais je ne l'aime plus : voilà pour les temps.

Quant aux personnes, les verbes qui expriment une chose que l'on ne fait pas volontairement n'ont pas de premières personnes, mais seulement une troisième relative aux autres. Ainsi, j'éternue, te 8 akitsionk 8 a, relation de la troisième à la première : cela m’éternue ou me fait éternuer.

Je bâille, te 8 akskara 8 ata, même relation de la troisième non noble à la première 8 ak, cela m’ouvre la bouche. La seconde personne, tu bâilles, tu éternues, sera la relation de la même troisième personne non noble à la seconde tesatsionk 8 a, tesaskara 8 ata, etc.

Pour les termes des verbes, ou régimes indirects, il y a une variété suffisante de modifications aux finales qui les expriment intelligiblement ; et ces modifications sont soumises

à des règles fixes.

Kninons, j'achète. Kehninonse, j'achète pour quelqu'un. Kehninon, j'achète de quelqu'un. — Katennietha, j'envoie. Kehnieta, j'envoie par quelqu'un. Keiatennietennis, j'envoie à quelqu'un.

Du seul examen de ces langues, il résulte que des peuples surnommés par nous sauvages étaient fort avancés dans cette civilisation qui tient à la combinaison des idées. Les détails de leur gouvernement confirmeront de plus en plus cette vérité[5753].

Chasse

Quand les vieillards ont décidé la chasse du castor ou de l'ours, un guerrier va de porte en porte dans les villages, disant : « Les chefs vont partir ; que ceux qui veulent les suivre se peignent de noir et jeûnent, pour apprendre à l'Esprit des songes où les ours et les castors se tiennent cette année. »

À cet avertissement tous les guerriers se barbouillent de noir de fumée détrempé avec de l'huile d'ours ; le jeûne de huit nuits commence : il est si rigoureux qu'on ne doit pas même avaler une goutte d'eau, et il faut chanter incessamment, afin d'avoir d'heureux songes.

Le jeûne accompli, les guerriers se baignent : on sert un grand festin. Chaque Indien fait le récit de ses songes : si le plus grand nombre de ces songes désigne un même lieu pour la chasse, c'est là qu'on se résout d'aller.

On offre un sacrifice expiatoire aux âmes des ours tués dans les chasses précédentes, et on les conjure d'être favorables aux nouveaux chasseurs, c'est-à-dire qu'on prie les ours défunts de laisser assommer les ours vivants. Chaque guerrier chante ses anciens exploits contre les bêtes fauves.

Les chansons finies, on part complètement armé. Arrivés au bord d'un fleuve, les guerriers, tenant une pagaye à la main, s'asseyent deux à deux dans le fond des canots. Au signal donné par le chef, les canots se rangent à la file : celui qui tient la tête sert à rompre l'effort de l'eau lorsqu'on navigue contre le cours du fleuve. À ces expéditions, on mène des meutes, et l'on porte des lacets, des pièges, des raquettes à neige.

Lorsqu'on est parvenu au rendez-vous, les canots sont tirés à terre et environnés d'une palissade revêtue de gazon. Le chef divise les Indiens en compagnies composées d'un même nombre d'individus. Après le partage des chasseurs, on procède au partage du pays de chasse. Chaque compagnie

bâtit une hutte au centre du lot qui lui est échu.

Le neige est déblayée, des piquets sont enfoncés en terre, et des écorces de bouleau appuyées contre ces piquets : sur ces écorces, qui forment les murs de la hutte, s'élèvent d'autres écorces inclinées l'une vers l'autre ; c'est le toit de l'édifice : un trou ménagé dans ce toit laisse échapper la fumée du foyer. La neige bouche en dehors les vides de la bâtisse, et lui sert de ravalement ou de crépi. Un brasier est allumé au milieu de la cabane ; des fourrures couvrent le sol ; les chiens dorment sur les pieds de leurs maîtres ; loin de souffrir du froid, on étouffe. La fumée remplit tout : les chasseurs, assis ou couchés, tâchent de se placer au-dessous de cette fumée.

On attend que les neiges soient tombées, que le vent du nord-est, en rassérénant le ciel, ait amené un froid sec, pour commencer la chasse du castor. Mais, pendant les jours qui précèdent cette nuaison on s'occupe de quelques chasses intermédiaires, telles que celles des outres, des renards et des rats musqués.

Les trappes employées contre ces animaux sont des planches plus ou moins épaisses, plus ou moins larges. On fait un trou dans la neige : une des extrémités des planches est posée à terre, l'autre extrémité est élevée sur trois morceaux de bois agencés dans la forme du chiffre 4. L'amorce s'attache à l'un des jambages de ce chiffre ; l'animal qui la veut saisir s'introduit sous la planche, tire à soi l'appât, abat la trappe, est écrasé.

Les amorces diffèrent selon les animaux auxquels elles sont destinées : au castor on présente un morceau de bois de tremble, au renard et au loup un lambeau de chair, au rat musqué des noix et divers fruits secs.

On tend les trappes pour les loups à l'entrée des passes, au débouché d'un fourré ; pour les renards, au penchant des collines, à quelque distance des garennes ; pour le rat musqué, dans les taillis de frênes ; pour les loutres, dans les fossés des prairies et dans les joncs des étangs.

On visite les trappes le matin : on part de la hutte deux

heures avant le jour.

Les chasseurs marchent sur la neige avec des raquettes : ces raquettes ont dix-huit pouces de long sur huit de large ; de forme ovale par devant, elles se terminent en pointe par derrière ; la courbe de l'ellipse est de bois de bouleau, plié et durci au feu. Les cordes transversales et longitudinales sont faites de lanières de cuir : elles ont six lignes en tous sens ; on les renforce avec des scions d'osier. La raquette est assujettie aux pieds au moyen de trois bandelettes. Sans ces machines ingénieuses il serait impossible de faire un pas l'hiver dans ces climats ; mais elles blessent et fatiguent d'abord, parce qu'elles obligent à tourner les genoux en dedans et à écarter les jambes.

Lorsqu'on procède à la visite et à la levée des pièges, dans les mois de novembre et de décembre, c'est ordinairement au milieu des tourbillons de neige, de grêle et de vent : on voit à peine à un demi pied devant soi. Les chasseurs marchent en silence ; mais les chiens, qui sentent la proie, poussent des hurlements. Il faut toute la sagacité du sauvage pour retrouver les trappes ensevelies, avec les sentiers, sous les frimas.

À un jet de pierre des pièges, le chasseur s'arrête, afin d'attendre le lever du jour ; il demeure debout, immobile au milieu de la tempête, le dos tourné au vent, les doigts enfoncés dans la bouche : à chaque poil des peaux dont il est enveloppé se forme une aiguille de givre, et la touffe de cheveux qui couronne sa tête devient un panache de glace.

À la première lueur du jour, lorsqu'on aperçoit les trappes tombées, on court aux fins de la bête. Un loup ou un renard, les reins à moitié cassés, montre aux chasseurs ses dents blanches et sa gueule noire : les chiens font raison du blessé.

On balaye la nouvelle neige, on relève la machine ; on y met une pâture fraîche, observant de dresser l'embûche sous le vent. Quelquefois les pièges sont détendus sans que le gibier y soit resté : cet accident est l'effet de la matoiserie des renards ; ils attaquent l'amorce en avançant la patte par le côté de la planche, au lieu de s'engager sous la trappe ; ils emportent sains et saufs la picorée.

Si la première levée des pièges a été bonne, les chasseurs retournent triomphants à la hutte ; le bruit qu'ils font alors est incroyable : ils racontent les captures de la matinée ; ils invoquent les manitous ; ils crient sans s'entendre ; ils déraisonnent de joie, et les chiens ne sont pas muets. De ce premier succès on tire les présages les plus heureux pour l'avenir.

Lorsque les neiges ont cessé de tomber, que le soleil brille sur leur surface durcie, la chasse du castor est proclamée. On fait d'abord au Grand-Castor une prière solennelle, et on lui présente une offrande de petun. Chaque Indien s'arme d'une massue pour briser la glace, d'un filet pour envelopper la proie. Mais quelle que soit la rigueur de l'hiver, certains petits étangs ne gèlent jamais dans le Haut-Canada : ce phénomène tient ou à l'abondance de quelques sources chaudes, ou à l'exposition particulière du sol.

Ces réservoirs d'eau non congélables sont souvent formés par les castors eux-mêmes, comme je l'ai dit à l'article de l'histoire naturelle. Voici comment on détruit les paisibles créatures de Dieu :

On pratique à la chaussée de l'étang où vivent les castors un trou assez large pour que l'eau se perde et pour que la ville merveilleuse demeure à sec. Debout sur la chaussée, un assommoir à la main, leurs chiens derrière eux, les chasseurs sont attentifs : ils voient les habitations se découvrir à mesure que l'eau baisse. Alarmé de cet écoulement rapide, le peuple amphibie, jugeant, sans en connaître la cause, qu'une brèche s'est faite à la chaussée, s'occupe aussitôt à la fermer. Tous nagent à l'envi : les uns s'avancent pour examiner la nature du dommage ; les autres abordent au rivage pour chercher des matériaux ; d'autres se rendent aux maisons de campagne pour avertir les citoyens. Les infortunés sont environnés de toutes parts : à la chaussée la massue étend raide mort l'ouvrier qui s'efforçait de réparer l'avarie ; l'habitant réfugié dans sa maison champêtre n'est pas plus en sûreté : le chasseur lui jette une poudre qui l'aveugle, et les dogues l'étranglent. Les cris des vainqueurs font retentir les bois, l'eau

s'épuise, et l'on marche à l'assaut de la cité.

La manière de prendre les castors dans les viviers gelés est différente : des percées sont ménagées dans la glace ; emprisonnés sous leur voûte de cristal, les castors s'empressent de venir respirer à ces ouvertures. Les chasseurs ont soin de recouvrir l'endroit brisé avec de la bourre de roseau ; sans cette précaution, les castors découvriraient l'embuscade que leur cache la moelle du jonc répandue sur l'eau. Ils approchent donc du soupirail ; le remolé qu'ils font en nageant les trahit : le chasseur plonge son bras dans l'issue, saisit l'animal par une patte, le jette sur la glace, où il est entouré d'un cercle d'assassins, dogues et hommes. Bientôt attaché à un arbre, un sauvage l'écorche à moitié vivant, afin que son poil aille envelopper au delà des mers la tête d'un habitant de Londres ou de Paris.

L'expédition contre les castors terminée, on revient à la hutte des chasses, en chantant des hymnes au Grand-Castor, au bruit du tambour et du chichikoué.

L'écorchement se fait en commun. On plante des poteaux : deux chasseurs se placent à chaque poteau, qui porte deux castors suspendus par les jambes de derrière. Au commandement du chef, on ouvre le ventre des animaux tués et on les dépouille. S'il se trouve une femelle parmi les victimes, la consternation est grande ; non seulement c'est un crime religieux de tuer les femelles du castor, mais c'est encore un délit politique, une cause de guerre entre les tribus. Cependant l'amour du gain, la passion des liqueurs fortes, le besoin d'armes à feu, l'ont emporté sur la force de la superstition et sur le droit établi ; des femelles en grande quantité ont été traquées, ce qui produira tôt ou tard l'extinction de leur race.

La chasse finit par un repas composé de la chair des castors. Un orateur prononce l'éloge des défunts comme s'il n'avait pas contribué à leur mort : il raconte tout ce que j'ai rapporté de leurs moeurs ; il loue leur esprit et leur sagesse : « Vous n'entendrez plus, dit-il, la voix des chefs qui vous commandaient et que vous aviez choisis entre tous les

guerriers castors pour vous donner des lois. Votre langage, que les jongleurs savent parfaitement, ne sera plus parlé au fond du lac ; vous ne livrerez plus de batailles aux loutres, vos cruels ennemis. Non, castors ! mais vos peaux serviront à acheter des armes, nous porterons vos jambons fumés à nos enfants, nous empêcherons nos chiens de briser vos os, qui sont si durs. »

Tous les discours, toutes les chansons des Indiens, prouvent qu'ils s'associent aux animaux, qu'ils leur prêtent un caractère et un langage, qu'ils les regardent comme des instituteurs, comme des êtres doués d'une âme intelligente. L'Ecriture offre souvent l'instinct des animaux en exemple à l'homme.

La chasse de l'ours est la chasse la plus renommée chez les sauvages. Elle commence par de longs jeûnes, des purgations sacrées et des festins, elle a lieu en hiver. Les chasseurs suivent des chemins affreux, le long des lacs, entre des montagnes dont les précipices sont cachés dans la neige. Dans les défilés dangereux, ils offrent le sacrifice réputé le plus puissant auprès du génie du désert : ils suspendent un chien vivant aux branches d'un arbre, et l'y laissent mourir enragé. Des huttes élevées chaque soir à la hâte ne donnent qu'un mauvais abri : on y est glacé d'un côté et brûlé de l'autre ; pour se défendre contre la fumée, on n'a d'autre ressource que de se coucher sur le ventre, le visage enseveli dans des peaux. Les chiens affamés hurlent, passent et repassent sur le corps de leurs maîtres : lorsque ceux-ci croient aller prendre un chétif repas, le dogue, plus alerte, l'engloutit.

Après des fatigues inouïes, on arrive à des plaines couvertes de forêts de pins, retraite des ours. Les fatigues et les périls sont oubliés ; l'action commence.

Les chasseurs se divisent et embrassent, en se plaçant à quelque distance les uns des autres, un grand espace circulaire. Rendus aux différents points du cercle, ils marchent, à l'heure fixée, sur un rayon qui tend au centre, examinant avec soin sur ce rayon les vieux arbres qui recèlent les ours : l'animal se trahit par la marque que son haleine laisse dans la neige.

Aussitôt que l'Indien a découvert les traces qu'il cherche, il appelle ses compagnons, grimpe sur le pin, et, à dix ou douze pieds de terre, trouve l'ouverture par laquelle le solitaire s'est retiré dans sa cellule : si l'ours est endormi, on lui fend la tête ; deux autres chasseurs, montant à leur tour sur l'arbre, aident le premier à retirer le mort de sa niche et à le précipiter.

Le guerrier explorateur et vainqueur se hâte alors de descendre : il allume sa pipe, la met dans la gueule de l'ours, et soufflant dans le fourneau du calumet, remplit de fumée le gosier du quadrupède. Il adresse ensuite des paroles à l'âme du trépassé ; il le prie de lui pardonner sa mort, de ne point lui être contraire dans les chasses qu'il pourrait entreprendre. Après cette harangue, il coupe le filet de la langue de l'ours, pour le brûler au village, afin de découvrir, par la manière dont il pétillera dans la flamme, si l'esprit de l'ours est ou n'est pas apaisé.

L'ours n'est pas toujours renfermé dans le tronc d'un pin ; il habite souvent une tanière dont il a bouché l'entrée. Cet ermite est quelquefois si replet, qu'il peut à peine marcher, quoiqu'il ait vécu une partie de l'hiver sans nourriture.

Les guerriers partis des différents points du cercle, et dirigés vers le centre, s'y rencontrent enfin, apportant, traînant ou chassant leur proie : on voit quelquefois arriver ainsi de jeunes sauvages qui poussent devant eux, avec une baguette, un gros ours trottant pesamment sur la neige. Quand ils sont las de ce jeu, ils enfoncent un couteau dans le coeur du pauvre animal.

La chasse de l'ours, comme toutes les autres chasses, finit par un repas sacré. L'usage est de faire rôtir un ours tout entier et de le servir aux convives, assis en rond sur la neige, à l'abri des pins, dont les branches étagées sont aussi couvertes de neige. La tête de la victime, peinte de rouge et de bleu, est exposée au haut d'un poteau. Des orateurs lui adressent la parole ; prodiguent les louanges au mort, tandis qu'ils dévorent ses membres. « Comme tu montais au haut des arbres ! quelle force dans tes étreintes ! quelle constance dans tes entreprises ! quelle sobriété dans tes jeûnes ! Guerrier à l'épaisse fourrure, au printemps les jeunes ourses brûlaient

d'amour pour toi. Maintenant tu n'es plus ; mais ta dépouille fait encore les délices de ceux qui la possèdent. »

On voit souvent assis pêle-mêle avec les sauvages à ces festins des dogues, des ours et des loutres apprivoisés.

Les Indiens prennent pendant cette chasse des engagements qu'ils ont de la peine à remplir. Ils jurent, par exemple, de ne point manger avant d'avoir porté la patte du premier ours qu'ils tueront à leur mère ou à leur femme, et quelquefois leur mère et leur femme sont à trois ou quatre cents milles de la forêt où ils ont assommé la bête. Dans ces cas on consulte le jongleur, lequel, au moyen d'un présent, accommode l'affaire. Les imprudents faiseurs de voeux en sont quittes pour brûler en l'honneur du Grand-Lièvre la partie de l'animal qu'ils avaient dévouée à leurs parents.

La chasse de l'ours finit vers la fin de février, et c'est à cette époque que commence celle de l'orignal. On trouve de grandes troupes de ces animaux dans les jeunes semis de sapins.

Pour les prendre, on enferme un terrain considérable dans deux triangles de grandeur inégale, et formés de pieux hauts et serrés. Ces deux triangles se communiquent par un de leurs angles, à l'issue duquel on tend des lacets. La base du plus grand triangle reste ouverte, et les guerriers s'y rangent sur une seule ligne. Bientôt ils s'avancent poussant de grands cris, frappant sur une espèce de tambour. Les orignaux prennent la fuite dans l'enclos cerné par les pieux. Ils cherchent en vain un passage, arrivent au détroit fatal, et demeurent embarrassés dans les filets. Ceux qui les franchissent se précipitent dans le petit triangle, où ils sont aisément percés de flèches.

La chasse du bison a lieu pendant l'été, dans les savanes qui bordent le Missouri ou ses affluents. Les Indiens, battant la plaine, poussent les troupeaux vers le courant d'eau. Quand ils refusent de fuir, on embrase les herbes, et les bisons se trouvent resserrés entre l'incendie et le fleuve. Quelques milliers de ces pesants animaux mugissant à la fois, traversant la flamme ou l'onde, tombant atteints par la balle ou percés par l'épieu, offrent un spectacle étonnant.

Les sauvages emploient encore d'autres moyens d'attaque

contre les bisons : tantôt ils se déguisent en loups, afin de les approcher ; tantôt ils attirent les vaches, en imitant le mugissement du taureau. Aux derniers jours de l'automne, lorsque les rivières sont à peine gelées, deux ou trois tribus réunies dirigent les troupeaux vers ces rivières. Un Sioux, revêtu de la peau d'un bison, franchit le fleuve sur la glace mince ; les bisons trompés le suivent, le pont fragile se rompt sous le lourd bétail, que l'on massacre au milieu des débris flottants. Dans ces occasions les chasseurs emploient la flèche : le coup muet de cette arme n'épouvante point le gibier, et le trait est repris par l'archer quand l'animal est abattu. Le mousquet n'a pas cet avantage : il y a perte et bruit dans l'usage du plomb et de la poudre.

On a soin de prendre les bisons sous le vent, parce qu'ils flairent l'homme à une grande distance. Le taureau blessé revient sur le coup ; il défend la génisse, et meurt souvent pour elle.

Les Sioux errant dans les savanes, sur la rive droite du Mississipi, depuis les sources de ce fleuve jusqu'au saut Saint-Antoine, élèvent des chevaux de race espagnole, avec lesquels ils lancent les bisons.

Ils ont quelquefois de singuliers compagnons dans cette chasse : ce sont les loups. Ceux-ci se mettent à la suite des Indiens afin de profiter de leurs restes, et dans la mêlée ils emportent les veaux égarés.

Souvent aussi ces loups chassent pour leur propre compte. Trois d'entre eux amusent une vache par leurs folâtreries : tandis que, naïvement attentive, elle regarde les jeux de ces traîtres, un loup tapi dans l'herbe la saisit aux mamelles ; elle tourne la tête pour s'en débarrasser, et les trois complices du brigand lui sautent à la gorge.

Sur le théâtre de cette chasse s'exécute, quelques mois après, une chasse non moins cruelle, mais plus paisible, celle des colombes : on les prend la nuit au flambeau, sur les arbres isolés où elles se reposent pendant leur migration du nord au midi.

Le retour des guerriers au printemps, quand la chasse a été

bonne, est une grande fête. On revient chercher les canots ; on les radoube avec de la graisse d'ours et de la résine de térébinthe ; les pelleteries, les viandes fumées, les bagages sont embarqués, et l'on s'abandonne au cours des rivières, dont les rapides et les cataractes ont disparu sous la crue des eaux.

En approchant des villages, un Indien, mis à terre, court avertir la nation. Les femmes, les enfants, les vieillards, les guerriers restés aux cabanes, se rendent au fleuve. Ils saluent la flotte par un cri, auquel la flotte répond par un autre cri. Les pirogues rompent leur file, se rangent bord à bord et présentent la proue. Les chasseurs sautent sur la rive, et rentrent aux villages dans l'ordre observé au départ.

Chaque Indien chante sa propre louange : « Il faut être homme pour attaquer les ours comme je l'ai fait ; il faut être homme pour apporter de telles fourrures et des vivres en si grande abondance. » Les tribus applaudissent. Les femmes suivent portant le produit de la chasse.

On partage les peaux et les viandes sur la place publique ; on allume le feu du retour ; on y jette les filets de langues d'ours : s'ils sont charnus et pétillent bien, c'est l'augure le plus favorable ; s'ils sont secs et brûlent sans bruit, la nation est menacée de quelque malheur.

Après la danse du calumet, on sert le dernier repas de la chasse : il consiste en un ours amené vivant de la forêt : on le met cuire tout entier avec la peau et les entrailles dans une énorme chaudière. Il ne faut rien laisser de l'animal, ne point briser ses os, coutume judaïque ; il faut boire jusqu'à la dernière goutte de l'eau dans laquelle il a bouilli : le sauvage dont l'estomac repousse l'aliment appelle à son secours ses compagnons. Ce repas dure huit ou dix heures : les festoyants en sortent dans un état affreux ; quelques-uns payent de leur vie l'horrible plaisir que la superstition impose. Un sachem clôt la cérémonie :

« Guerriers, le Grand-Lièvre a regardé nos flèches ; vous avez montré la sagesse du castor, la prudence de l'ours, la force du bison, la vitesse de l'orignal. Retirez-vous, et passez la

lune de feu à la pêche et aux jeux. » Ce discours se termine par un *Oah* ! cri religieux, trois fois répété.

Les bêtes qui fournissent la pelleterie aux sauvages sont : le blaireau, le renard gris, jaune et rouge, le pécan, le gopher, le racoon, le lièvre gris et blanc, le castor, l'hermine, la martre, le rat musqué, le chat-tigre ou carcajou, la loutre, le loup-cervier, la bête puante, l'écureuil noir, gris et rayé, l'ours, et le loup de plusieurs espèces.

Les peaux à tanner se tirent de l'orignal, de l'élan, de la brebis de montagne, du chevreuil, du daim, du cerf et du bison.

La guerre

Chez les sauvages tout porte les armes, hommes, femmes et enfants ; mais le corps des combattants se compose en général du cinquième de la tribu.

Quinze ans est l'âge légal du service militaire. La guerre est la grande affaire des sauvages et tout le fond de leur politique ; elle a quelque chose de plus légitime que la guerre chez les peuples civilisés, parce qu'elle est presque toujours déclarée pour l'existence même du peuple qui l'entreprend : il s'agit de conserver des pays de chasse ou des terrains propres à la culture. Mais, par la raison même que l'Indien ne s'applique que pour vivre à l'art qui lui donne la mort, il en résulte des fureurs implacables entre les tribus : c'est la nourriture de la famille qu'on se dispute. Les haines deviennent individuelles : comme les armées sont peu nombreuses, comme chaque ennemi connaît le nom et le visage de son ennemi, on se bat encore avec acharnement par des antipathies de caractère et par des ressentiments particuliers ; ces enfants du même désert portent dans leurs querelles étrangères quelque chose de l'animosité des troubles civils.

À cette première et générale cause de guerre parmi les sauvages viennent se mêler d'autres raisons de prises d'armes, tirées de quelque motif superstitieux, de quelques dissensions domestiques, de quelque intérêt né du commerce des Européens. Ainsi, tuer des femelles de castor était devenu chez les hordes du nord de l'Amérique un sujet légitime de guerre.

La guerre se dénonce d'une manière extraordinaire et terrible. Quatre guerriers, peints en noir de la tête aux pieds, se glissent dans les plus profondes ténèbres chez le peuple menacé : parvenus aux portes des cabanes, ils jettent au foyer de ces cabanes un casse-tête peint en rouge, sur le pied

duquel sont marqués, par des signes connus des sachems, les motifs des hostilités : les premiers Romains lançaient une javeline sur le territoire ennemi. Ces hérauts d'armes indiens disparaissent aussitôt dans la nuit comme des fantômes, en poussant le fameux cri ou *woop* de guerre. On le forme en appuyant une main sur la bouche et frappant les lèvres, de manière à ce que le son échappé en tremblotant, tantôt plus sourd, tantôt plus aigu, se termine par une espèce de rugissement dont il est impossible de se faire une idée.

La guerre dénoncée, si l'ennemi est trop faible pour la soutenir, il fuit ; s'il se sent fort, il l'accepte : commencent aussitôt les préparatifs et les cérémonies d'usage.

Un grand feu est allumé sur la place publique, et la chaudière de la guerre placée sur le bûcher : c'est la marmite du janissaire. Chaque combattant y jette quelque chose de ce qui lui appartient. On plante aussi deux poteaux où l'on suspend des flèches, des casse-têtes et des plumes, le tout peint en rouge. Les poteaux sont placés au septentrion, à l'orient, au midi ou à l'occident de la place publique, selon le point géographique d'où la bataille doit venir.

Cela fait, on présente aux guerriers la médecine de la guerre, vomitif violent, délayé dans deux pintes d'eau qu'il faut avaler d'un trait. Les jeunes gens se dispersent aux environs, mais sans trop s'écarter. Le chef qui doit les commander, après s'être frotté le cou et le visage de graisse d'ours et de charbon pilé, se retire à l'étuve, où il passe deux jours entiers à suer, à jeûner et à observer ses songes. Pendant ces deux jours, il est défendu aux femmes d'approcher des guerriers ; mais elles peuvent parler au chef de l'expédition, qu'elles visitent, afin d'obtenir de lui une part du butin fait sur l'ennemi, car les sauvages ne doutent jamais du succès de leurs entreprises.

Ces femmes portent différents présents qu'elles déposent aux pieds du chef. Celui-ci note avec des graines ou des coquillages les prières particulières : une soeur réclame un prisonnier pour lui tenir lieu d'un frère mort dans les combats ; une matrone exige des chevelures pour se consoler de la perte de ses parents ; une veuve requiert un captif pour mari, ou une

veuve étrangère pour esclave ; une mère demande un orphelin pour remplacer l'enfant qu'elle a perdu.

Les deux jours de retraite écoulés, les jeunes guerriers se rendent à leur tour auprès du chef de guerre : ils lui déclarent leur dessein de prendre part à l'expédition ; car, bien que le conseil ait résolu la guerre, cette résolution ne lie personne, l'engagement est purement volontaire.

Tous les guerriers se barbouillent de noir et de rouge de la manière la plus capable, selon eux, d'épouvanter l'ennemi. Ceux-ci se font des barres longitudinales ou transversales sur les joues ; ceux-là, des marques rondes ou triangulaires ; d'autres y tracent des figures de serpents. La poitrine découverte et les bras nus d'un guerrier offrent l'histoire de ses exploits : des chiffres particuliers expriment le nombre de chevelures qu'il a enlevées, les combats où il s'est trouvé les dangers qu'il a courus. Ces hiéroglyphes, imprimés dans la peau en points bleus, restent ineffaçables : ce sont des piqûres fines, brûlées avec de la gomme de pin.

Les combattants, entièrement nus ou vêtus d'une tunique sans manches, ornent de plumes la seule touffe de cheveux qu'ils conservent sur le sommet de la tête. À leur ceinture de cuir est passé le couteau pour découper le crâne ; le casse-tête pend à la même ceinture : dans la main droite ils tiennent l'arc ou la carabine ; sur l'épaule gauche ils portent le carquois garni de flèches, ou la corne remplie de poudre et de balles. Les Cimbres, les Teutons et les Francs essayaient ainsi de se rendre formidables aux yeux des Romains.

Le chef de guerre sort de l'étuve, un collier de porcelaine rouge à la main, et adresse un discours à ses frères d'armes : « Le Grand-Esprit ouvre ma bouche. Le sang de nos proches tués dans la dernière guerre n'a point été essuyé ; leurs corps n'ont point été recouverts : il faut aller les garantir des mouches. Je suis résolu de marcher par le sentier de la guerre ; j'ai vu des ours dans mes songes ; les bons manitous m'ont promis de m'assister, et les mauvais ne me seront pas contraires : j'irai donc manger les ennemis, boire leur sang, faire des prisonniers. Si je péris, ou si quelques-uns de ceux qui

consentent à me suivre perdent la vie, nos âmes seront reçues dans la contrée des esprits ; nos corps ne resteront pas couchés dans la poussière ou dans la boue, car ce collier rouge appartiendra à celui qui couvrira les morts. »

Le chef jette le collier à terre ; les guerriers les plus renommés se précipitent pour le ramasser : ceux qui n'ont point encore combattu, ou qui n'ont qu'une gloire commune, n'osent disputer le collier. Le guerrier qui le relève devient le lieutenant général du chef ; il le remplace dans le commandement si ce chef périt dans l'expédition.

Le guerrier possesseur du collier fait un discours. On apporte de l'eau chaude dans un vase. Les jeunes gens lavent le chef de guerre et lui enlèvent la couleur noire dont il est couvert ; ensuite ils lui peignent les joues, le front, la poitrine, avec des craies et des argiles de différentes teintes, et le revêtent de sa plus belle robe.

Pendant cette ovation, le chef chante à demi-voix cette fameuse chanson de mort que l'on entonne lorsqu'on va subir le supplice du feu :

« Je suis brave, je suis intrépide, je ne crains point la mort ; je me ris des tourments ; qu'ils sont lâches ceux qui les redoutent ! des femmes, moins que des femmes ! Que la rage suffoque mes ennemis ! puissé-je les dévorer et boire leur sang jusqu'à la dernière goutte ! »

Quand le chef a achevé la chanson de mort, son lieutenant général commence la chanson de guerre :

« Je combattrai pour la patrie ; j'enlèverai des chevelures ; je boirai dans le crâne de mes ennemis, etc. »

Chaque guerrier, selon son caractère, ajoute à sa chanson des détails plus ou moins atroces. Les uns disent : « Je couperai les doigts de mes ennemis avec les dents ; je leur brûlerai les pieds et ensuite les jambes. » Les autres disent : « Je laisserai les vers se mettre dans leurs plaies ; je leur enlèverai la peau du crâne ; je leur arracherai le coeur, et je le leur enfoncerai dans la bouche. »

Ces infernales chansons n'étaient guère hurlées que par les hordes septentrionales. Les tribus du midi se contentaient

d'étouffer les prisonniers dans la fumée.

Le guerrier, ayant répété sa chanson de guerre, redit sa chanson de famille : elle consiste dans l'éloge des aïeux. Les jeunes gens qui vont au combat pour la première fois gardent le silence.

Ces premières cérémonies achevées, le chef se rend au conseil des sachems, qui sont assis en rond, une pipe rouge à la bouche : il leur demande s'ils persistent à vouloir lever la hache. La délibération recommence, et presque toujours la première résolution est confirmée. Le chef de guerre revient sur la place publique, annonce aux jeunes gens la décision des vieillards, et les jeunes gens y répondent par un cri.

On délie le chien sacré qui était attaché à un poteau ; on l'offre à Areskoui, dieu de la guerre. Chez les nations canadiennes, on égorge ce chien, et, après l'avoir fait bouillir dans une chaudière, on le sert aux hommes rassemblés. Aucune femme ne peut assister à ce festin mystérieux. À la fin du repas, le chef déclare qu'il se mettra en marche tel jour, au lever ou au coucher du soleil.

L'indolence naturelle des sauvages est tout à coup remplacée par une activité extraordinaire ; la gaieté et l'ardeur martiale des jeunes gens se communiquent à la nation. Il s'établit des espèces d'ateliers pour la fabrique des traîneaux et des canots.

Les traîneaux employés au transport des bagages, des malades et des blessés, sont faits de deux planches fort minces, d'un pied et demi de long sur sept pouces de large, relevés sur le devant. Ils ont clos rebords où s'attachent des courroies pour fixer les fardeaux. Les sauvages tirent ce char sans roues à l'aide d'une double bande de cuir appelée *metump*, qu'ils se passent sur la poitrine, et dont les bouts sont liés à l'avant-train du traîneau.

Les canots sont de deux espèces, les uns plus grands, les autres plus petits. On les construit de la manière suivante :

Des pièces courbes s'unissent par leur extrémité, de façon à former une ellipse d'environ huit pieds et demi dans le court diamètre, de vingt dans le diamètre long. Sur ces maîtresses

pièces on attache des côtes minces de bois de cadre rouge ; ces cotes sont renforcées par un treillage d'osier. On recouvre ce squelette du canot de l'écorce enlevée pendant l'hiver, aux ormes et aux bouleaux, en jetant de l'eau bouillante sur le tronc de ces arbres. On assemble ces écorces avec des racines de sapin extrêmement souples, et qui sèchent difficilement. La couture est enduite en dedans et en dehors d'une résine dont les sauvages gardent le secret. Lorsque le canot est fini et qu'il est garni de ses pagayes d'érable, il ressemble assez à une araignée d'eau, élégant et léger insecte qui marche avec rapidité sur la surface des lacs et des fleuves.

Un combattant doit porter avec lui dix livres de maïs ou d'autres grains, sa natte, son manitou et son sac de médecine.

Le jour qui précède celui du départ, et qu'on appelle le jour des adieux, est consacré à une cérémonie touchante, chez les nations des langues huronne et algonquine. Les guerriers, qui jusque alors ont campé sur la place publique ou sur une espèce de Champ de Mars, se dispersent dans les villages, et vont faire leurs adieux de cabane en cabane. On les reçoit avec des marques du plus tendre intérêt ; on veut avoir quelque chose qui leur ait appartenu ; on leur ôte leur manteau pour leur en donner un meilleur ; on échange avec eux un calumet : ils sont obligés de manger ou de vider une coupe. Chaque hutte a pour eux un voeu particulier, et il faut qu'ils répondent par un souhait semblable à leurs hôtes.

Lorsque le guerrier fait ses adieux à sa propre cabane, il s'arrête, debout, sur le seuil de la porte. S'il a une mère, cette mère s'avance la première : il lui baise les yeux, la bouche et les mamelles. Ses soeurs viennent ensuite, et il leur touche le front : sa femme se prosterne devant lui ; il la recommande aux bons génies. De tous ses enfants, on ne lui présente que ses fils ; il étend sur eux sa hache ou son casse-tête sans prononcer un mot. Enfin, son père paraît le dernier. Le sachem, après lui avoir frappé l'épaule, lui fait un discours pour l'inviter à honorer ses aïeux ; il lui dit : « Je suis derrière toi comme tu es derrière ton fils : si on vient à moi, on fera du bouillon de ma chair en insultant ta mémoire. »

Le lendemain du jour des adieux est le jour même du départ. À la première blancheur de l'aube, le chef de guerre sort de sa hutte et pousse le cri de mort. Si le moindre nuage a obscurci le ciel, si un songe funeste est survenu, si quelque oiseau ou quelque animal de mauvais augure a été vu, le jour du départ est différé. Le camp, réveillé par le cri de mort, se lève et s'arme.

Les chefs des tribus haussent les étendards formés de morceaux d'écorce ronds, attachés au bout d'un long dard, et sur lesquels se voient, grossièrement dessinés, des manitous, une tortue, un ours, un castor, etc. Les chefs des tribus sont des espèces de maréchaux de camp, sous le commandement du général et de son lieutenant. Il y a, de plus, des capitaines non reconnus par le gros de l'armée : ce sont des partisans que suivent les aventuriers.

Le recensement ou le dénombrement de l'armée s'opère : chaque guerrier donne au chef, en passant devant lui, un petit morceau de bois marqué d'un sceau particulier. Jusqu'au moment de la remise de leur symbole, les guerriers se peuvent retirer de l'expédition ; mais, après cet engagement, quiconque recule est déclaré infâme.

Bientôt arrive le prêtre suprême, suivi du collège des jongleurs ou médecins. Ils apportent des corbeilles de jonc en forme d'entonnoir, des sacs de peau remplis de racines et de plantes. Les guerriers s'asseyent à terre, les jambes croisées, formant un cercle ; les prêtres se tiennent debout au milieu.

Le grand jongleur appelle les combattants par leurs noms : le guerrier appelé se lève et donne son manitou au jongleur, qui le met dans une des corbeilles de jonc, en chantant ces mots algonquins : *Ajouhoyah-allaya !*

Les manitous varient à l'infini, parce qu'ils représentent les caprices et les songes des sauvages : ce sont des peaux de souris rembourrées avec du foin ou du coton, de petits cailloux blancs, des oiseaux empaillés, des dents de quadrupèdes ou de poissons, des morceaux d'étoffe rouge, des branches d'arbre, des verroteries, ou quelques parures européennes, enfin toutes les formes que les bons génies sont censés avoir

prises pour se manifester aux possesseurs de ces manitous : heureux du moins de se rassurer à si peu de frais, et de se croire sous un fétu à l'abri des coups de la fortune ! Sous le régime féodal on prenait acte d'un droit acquis par le don d'une baguette, d'une paille, d'un anneau, d'un couteau, etc.

Les manitous, distribués en trois corbeilles, sont confiés à la garde du chef de guerre et des chefs de tribu.

De la collection des manitous, on passe à la bénédiction des plantes médicinales et des instruments de la chirurgie. Le grand jongleur les tire tour à tour du fond d'un sac de cuir ou de poil de buffle ; il les dépose à terre, danse alentour avec les autres jongleurs, se frappe les cuisses, se démonte le visage, hurle et prononce des mots inconnus. Il finit par déclarer qu'il a communiqué aux simples une vertu surnaturelle, et qu'il a la puissance de rendre à la vie les guerriers expirés. Il s'ouvre les lèvres avec les dents, applique une poudre sur la blessure dont il a sucé le sang avec adresse, et paraît subitement guéri. Quelquefois on lui présente un chien réputé mort ; mais, à l'application d'un instrument, le chien se relève sur ses pattes, et l'on crie au miracle. Ce sont pourtant des hommes intrépides qui se laissent enchanter par des prestiges aussi grossiers. Le sauvage n'aperçoit dans les jongleries de ses prêtres que l'intervention du Grand-Esprit ; il ne rougit point d'invoquer à son aide celui qui a fait la plaie et qui peut la guérir.

Cependant les femmes ont préparé le festin du départ ; ce dernier repas est composé de chair de chien comme le premier. Avant de toucher au mets sacré, le chef s'adresse à l'assemblée :

« Mes frères,

« Je ne suis pas encore un homme, je le sais, cependant on n'ignore pas que j'ai vu quelquefois l'ennemi. Nous avons été tués dans la dernière guerre ; les os de nos compagnons n'ont point été garantis des mouches ; il les faut aller couvrir. Comment avons-nous pu rester si longtemps sur nos nattes ? Le manitou de mon courage m'ordonne de venger l'homme. Jeunesse, ayez du coeur. »

Le chef entonne la chanson du manitou des combats[5754] ; les jeunes gens en répètent le refrain. Après le cantique, le chef se retire au sommet d'une éminence, se couche sur une peau, tenant à la main un calumet rouge dont le fourneau est tourné du côté du pays ennemi. On exécute les danses et les pantomimes de la guerre. La première s'appelle la danse de la découverte.

Un Indien s'avance seul et à pas lents au milieu des spectateurs ; il représente le départ des guerriers : on le voit marcher, et puis camper au déclin du jour. L'ennemi est découvert ; on se traîne sur les mains pour arriver jusqu'à lui : attaque, mêlée, prise de l'un, mort de l'autre, retraite précipitée ou tranquille, retour douloureux ou triomphant.

Le guerrier qui exécute cette pantomine y met fin par un chant en son honneur et à la gloire de sa famille.

« Il y a vingt neiges que je fis douze prisonniers ; il y a dix neiges que je sauvai le chef. Mes ancêtres étaient braves et fameux. Mon grand-père était la sagesse de la tribu et le rugissement de la bataille ; mon père était un pin dans sa force. Ma trisaïeule fut mère de cinq guerriers ; ma grand-mère valait seule un conseil de sachems ; ma mère fait de la sagamité excellente. Moi je suis plus fort, plus sage que tous mes aïeux. » C'est la chanson de Sparte : Nous avons été jadis jeunes, vaillants et hardis.

Après ce guerrier, les autres se lèvent et chantent pareillement leurs hauts faits ; plus ils se vantent, plus on les félicite : rien n'est noble, rien n'est beau comme eux ; ils ont toutes les qualités et toutes les vertus. Celui qui se disait au-dessus de tout le monde applaudit à celui qui déclare le surpasser en mérite. Les Spartiates avaient encore cette coutume : ils pensaient que l'homme qui se donne en public des louanges prend un engagement de les mériter.

Peu à peu tous les guerriers quittent leur place pour se mêler aux danses ; on exécute des marches au bruit du tambourin, du fifre et du chichikoué. Le mouvement augmente ; on imite les travaux d'un siège, l'attaque d'une palissade : les uns sautent comme pour franchir un fossé, les

autres semblent se jeter à la nage ; d'autres présentent la main à leurs compagnons pour les aider à monter à l'assaut. Les casse-têtes retentissent contre les casse-têtes ; le chichikoué précipite la marche ; les guerriers tirent leurs poignards ; ils commencent à tourner sur eux-mêmes, d'abord lentement, ensuite plus vite, et bientôt avec une telle rapidité, qu'ils disparaissent dans le cercle qu'ils décrivent : d'horribles cris percent la voûte du ciel. Le poignard que ces hommes féroces se portent à la gorge avec une adresse qui fait frémir, leur visage noir ou bariolé, leurs habits fantastiques, leurs longs hurlements, tout ce tableau d'une guerre sauvage inspire la terreur. Epuisés, haletants, couverts de sueur, les acteurs terminent la danse, et l'on passe à l'épreuve des jeunes gens. On les insulte, on leur fait des reproches outrageants, on répand des cendres brûlantes sur leurs cheveux, on les frappe avec des fouets, on leur jette des tisons à la tête ; il leur faut supporter ces traitements avec la plus parfaite insensibilité. Celui qui laisserait échapper le moindre signe d'impatience serait déclaré indigne de lever la hache.

Le troisième et dernier banquet du chien sacré couronne ces diverses cérémonies : il ne doit durer qu'une demi-heure. Les guerriers mangent en silence ; le chef les préside ; bientôt il quitte le festin. À ce signal les convives courent aux bagages, et prennent les armes. Les parents et les amis les environnent sans prononcer une parole ; la mère suit des regards son fils occupé à charger les paquets sur les traîneaux ; on voit couler des larmes muettes. Des familles sont assises à terre ; quelques-unes se tiennent debout ; toutes sont attentives aux occupations du départ ; on lit, écrite sur tous les fronts, cette même question faite antérieurement par diverses tendresses : « Si je n'allais plus le revoir ! »

Enfin le chef de guerre sort, complètement armé, de sa cabane. La troupe se forme dans l'ordre militaire : le grand jongleur, portant les manitous, paraît à la tête ; le chef de guerre marche derrière lui ; vient ensuite le porte-étendard de la première tribu, levant en l'air son enseigne ; les hommes de cette tribu suivent leur symbole. Les autres tribus défilent

après la première, et tirent les traîneaux chargés des chaudières, des nattes et des sacs de maïs ; des guerriers portent sur leurs épaules, quatre à quatre ou huit à huit, les petits et les grands canots : les filles peintes ou les courtisanes, avec leurs enfants accompagnent l'armée. Elles sont aussi attelées aux traîneaux ; mais au lieu d'avoir le metump passé par la poitrine, elles l'ont appliqué sur le front. Le lieutenant général marche seul sur le flanc de la colonne.

Le chef de guerre, après quelques pas faits sur la route, arrête les guerriers et leur dit :

« Bannissons la tristesse : quand on va mourir on doit être content. Soyez dociles à mes ordres. Celui qui se distinguera recevra beaucoup de petun. Je donne ma natte à porter à..., puissant guerrier. Si moi et mon lieutenant nous sommes mis dans la chaudière, ce sera... qui vous conduira. Allons ! frappez-vous les cuisses et hurlez trois fois. »

Le chef remet alors son sac de maïs et sa natte au guerrier qu'il a désigné, ce qui donne à celui-ci le droit de commander la troupe si le chef et son lieutenant périssent.

La marche recommence : l'armée est ordinairement accompagnée de tous les habitants des villages jusqu'au fleuve ou au lac où l'on doit lancer les canots. Alors se renouvelle la scène des adieux : les guerriers se dépouillent et partagent leurs vêtements entre les membres de leur famille. Il est permis, dans ce dernier moment, d'exprimer tout haut sa douleur : chaque combattant est entouré de ses parents qui lui prodiguent des caresses, le pressent dans leurs bras, l'appellent par les plus doux noms qui soient entre les hommes. Avant de se quitter, peut-être pour jamais, on se pardonne les torts qu'on a pu avoir réciproquement. Ceux qui restent prient les manitous d'abréger la longueur de l'absence, ceux qui partent invitent la rosée à descendre sur la hutte natale ; ils n'oublient pas même dans leurs souhaits de bonheur les animaux domestiques hôtes du foyer paternel. Les canots sont lancés sur le fleuve ; on s'y embarque, et la flotte s'éloigne. Les femmes, demeurées au rivage, font de loin les derniers signes de l'amitié à leurs époux, à leurs pères et à

leurs fils.

Pour se rendre au pays ennemi, on ne suit pas toujours la route directe ; on prend quelquefois le chemin le plus long, comme le plus sûr. La marche est réglée par le jongleur, d'après les bons ou les mauvais présages : s'il a observé un chat-huant, on s'arrête. La flotte entre dans une crique ; on descend à terre, on dresse une palissade ; après quoi, les feux étant allumés, on fait bouillir les chaudières. Le souper fini, le camp est mis sous la garde des esprits. Le chef recommande aux guerriers de tenir auprès d'eux leur casse-tête et de ne pas ronfler trop fort. On suspend aux palissades les manitous, c'est-à-dire les souris empaillées, les petits cailloux blancs, les brins de paille, les morceaux d'étoffe rouge, et le jongleur commence la prière :

« Manitous, soyez vigilants : ouvrez les yeux et les oreilles. Si les guerriers étaient surpris, cela tournerait à votre déshonneur. Comment ! diraient les sachems, les manitous de notre nation se sont laissé battre par les manitous de l'ennemi ! Vous sentez combien cela serait honteux ; personne ne vous donnerait à manger ; les guerriers rêveraient pour obtenir d'autres esprits plus puissants que vous. Il est de votre intérêt de faire bonne garde ; si on enlevait notre chevelure pendant notre sommeil, ce ne serait pas nous qui serions blâmables, mais vous qui auriez tort. »

Après cette admonition aux manitous, chacun se retire dans la plus parfaite sécurité, convaincu qu'il n'a pas la moindre chose à craindre.

Des Européens qui ont fait la guerre avec les sauvages, étonnés de cette étrange confiance, demandaient à leurs compagnons de natte s'ils n'étaient jamais surpris dans leurs campements : « Très souvent « répondaient ceux-ci. « Ne feriez-vous pas mieux, dans ce cas, disaient les étrangers, de poser des sentinelles ? » — « Cela serait fort bien, » répondait le sauvage en se tournant pour dormir. L'Indien se fait une vertu de son imprévoyance et de sa paresse, en se mettant sous la seule protection du ciel.

Il n'a point d'heure fixe pour le repos ou pour le

mouvement : que le jongleur s'écrie à minuit qu'il a vu une araignée sur une feuille de saule, il faut partir.

Quand on se trouve dans un pays abondant en gibier, la troupe se disperse ; les bagages et ceux qui les portent restent à la merci du premier parti hostile ; mais deux heures avant le coucher du soleil tous les chasseurs reviennent au camp avec une justesse et une précision dont les Indiens sont seuls capables.

Si l'on tombe dans le sentier *blazed*, ou le sentier du commerce la dispersion des guerriers est encore plus grande : ce sentier est marqué, dans les forêts, sur le tronc des arbres, entaillés à la même hauteur. C'est le chemin que suivent les diverses nations rouges pour trafiquer les unes avec les autres, ou avec les nations blanches. Il est de droit public que ce chemin demeure neutre ; on ne trouble point ceux qui s'y trouvent engagés.

La même neutralité est observée dans le sentier du sang ; ce sentier est tracé par le feu que l'on a mis aux buissons. Aucune cabane ne s'élève sur ce chemin consacré au passage des tribus dans leurs expéditions lointaines. Les partis même ennemis s'y rencontrent, mais ne s'y attaquent jamais. Violer le sentier du commerce, ou celui du sang, est une cause immédiate de guerre contre la nation coupable du sacrilège.

Si une troupe trouve endormie une autre troupe avec laquelle elle a des alliances, elle reste debout, en dehors des palissades du camp, jusqu'au réveil des guerriers. Ceux-ci étant sortis de leur sommeil, leur chef s'approche de la troupe voyageuse, lui présente quelques chevelures destinées pour ces occasions, et lui dit : « Vous avez coup ici « ce qui signifie : « Vous pouvez passer, vous êtes nos frères, votre honneur est à couvert. » Les alliés répondent : « Nous avons coup ici ; » et ils poursuivent leur chemin. Quiconque prendrait pour ennemie une tribu amie, et la réveillerait, s'exposerait à un reproche d'ignorance et de lâcheté.

Si l'on doit traverser le territoire d'une nation neutre, il faut demander le passage. Une députation se rend, avec le calumet, au principal village de cette nation. L'orateur déclare

que l'arbre de paix a été planté par les aïeux ; que son ombrage s'étend sur les deux peuples ; que la hache est enterrée au pied de l'arbre ; qu'il faut éclaircir la chaîne d'amitié et fumer la pipe sacrée. Si le chef de la nation neutre reçoit le calumet et fume, le passage est accordé. L'ambassadeur s'en retourne, toujours dansant, vers les siens.

Ainsi l'on avance vers la contrée où l'on porte la guerre, sans plan, sans précaution, comme sans crainte. C'est le hasard qui donne ordinairement les premières nouvelles de l'ennemi : un chasseur reviendra en hâte déclarer qu'il a rencontré des traces d'homme. On ordonne aussitôt de cesser toute espèce de travaux, afin qu'aucun bruit ne se fasse entendre. Le chef part avec les guerriers les plus expérimentés pour examiner les traces. Les sauvages, qui entendent les sons à des distances infinies, reconnaissent les empreintes sur d'arides bruyères, sur des rochers nus, où tout autre oeil que le leur ne verrait rien. Non seulement ils découvrent ces vestiges, mais ils peuvent dire quelle tribu indienne les a laissés et de quelle date ils sont. Si la disjonction des deux pieds est considérable, ce sont des Illinois qui ont passé là ; si la marque du talon est profonde et l'impression de l'orteil large, on reconnaît les Outchipouois ; si le pied a porté de côté, on est sûr que les Pontonétamis sont en course ; si l'herbe est à peine foulée, si son pli est à la cime de la plante et non près de la terre, ce sont les traces fugitives des Hurons ; si les pas sont tournés en dehors, s'ils tombent à trente-six pouces l'un de l'autre, des Européens ont marqué leur route ; les Indiens marchent la pointe du pied en dedans : les deux pieds sur la même ligne. On juge de l'âge des guerriers par la pesanteur ou la légèreté, le raccourci ou l'allongement du pas.

Quand la mousse ou l'herbe n'est plus humide, les traces sont de la veille ; ces traces comptent quatre ou cinq jours quand les insectes courent déjà dans l'herbe ou dans la mousse foulée ; elles ont huit, dix ou douze jours lorsque la force végétale du sol a reparu et que des feuilles nouvelles ont poussé : ainsi quelques insectes, quelques brins d'herbe et quelques jours effacent les pas de l'homme et de sa gloire.

Les traces ayant été bien reconnues, on met l'oreille à terre, et l'on juge, par des murmures que l'ouïe européenne ne peut saisir, à quelle distance est l'ennemi.

Rentré au camp, le chef fait éteindre les feux : il défend la parole, il interdit la chasse ; les canots sont tirés à terre et cachés dans les buissons. On fait un grand repas en silence, après quoi on se couche.

La nuit qui suit la première découverte de l'ennemi s'appelle la nuit des songes. Tous les guerriers sont obligés de rêver et de raconter le lendemain ce qu'ils ont rêvé, afin que l'on puisse juger du succès de l'entreprise.

Le camp offre alors un singulier spectacle : des sauvages se lèvent et marchent dans les ténèbres, en murmurant leur chanson de mort, à laquelle ils ajoutent quelques paroles nouvelles, comme celles-ci : « J'avalerai quatre serpents blancs, et j'arracherai les ailes à un aigle roux. » C'est le rêve que le guerrier vient de faire et qu'il entremêle à sa chanson. Ses compagnons sont tenus de deviner ce songe, ou le songeur est dégagé du service. Ici les quatre serpents blancs peuvent être pris pour quatre Européens que le songeur doit tuer, et l'aigle roux pour un Indien auquel il enlèvera la chevelure.

Un guerrier, dans la nuit des songes, augmenta sa chanson de mort de l'histoire d'un chien qui avait des oreilles de feu ; il ne put jamais obtenir l'explication de son rêve, et il partit pour sa cabane. Ces usages, qui tiennent du caractère de l'enfance, pourraient favoriser la lâcheté chez l'Européen ; mais chez le sauvage du nord de l'Amérique ils n'avaient point cet inconvénient : on n'y reconnaissait qu'un acte de cette volonté libre et bizarre dont l'Indien ne se départ jamais, quel que soit l'homme auquel il se soumet un moment par raison ou par caprice.

Dans la nuit des songes les jeunes gens craignent beaucoup que le jongleur n'ait mal rêvé, c'est-à-dire qu'il n'ait eu peur ; car le jongleur, par un seul songe, peut faire rebrousser chemin à l'armée, eût-elle marché deux cents lieues. Si quelque guerrier a cru voir les esprits de ses pères, ou s'il s'est figuré

entendre leur voix, il oblige aussi le camp à la retraite. L'indépendance absolue et la religion sans lumière gouvernent les actions des sauvages.

Aucun rêve n'ayant dérangé l'expédition, elle se remet en route. Les femmes peintes sont laissées derrière avec les canots ; on envoie en avant une vingtaine de guerriers choisis entre ceux qui ont fait le serment des amis[5755]. Le plus grand ordre et le plus profond silence règnent dans la troupe ; les guerriers cheminent à la file, de manière que celui qui suit pose le pied dans l'endroit quitté par le pied de celui qui précède : on évite ainsi la multiplicité des traces. Pour plus de précaution, le guerrier qui ferme la marche répand des feuilles mortes et de la poussière derrière lui. Le chef est à la tête de la colonne. Guidé par les vestiges de l'ennemi, il parcourt leurs sinuosités à travers les buissons, comme un limier sagace. De temps en temps on fait halte et l'on prête une oreille attentive. Si la chasse est l'image de la guerre parmi les Européens, chez les sauvages la guerre est l'image de la chasse : l'Indien apprend, en poursuivant les hommes, à découvrir les ours. Le plus grand général dans l'état de nature est le plus fort et le plus vigoureux chasseur ; les qualités intellectuelles, les combinaisons savantes, l'usage perfectionné du jugement, font dans l'état social les grands capitaines.

Les coureurs envoyés à la découverte rapportent quelquefois des paquets de roseaux nouvellement coupés ; ce sont des défis ou des cartels. On compte les roseaux : leur nombre indique celui des ennemis. Si les tribus qui portaient autrefois ces défis étaient connues, comme celle des Hurons, pour leur franchise militaire, les paquets de jonc disaient exactement la vérité ; si, au contraire, elles étaient renommées, comme celle des Iroquois, pour leur génie politique, les roseaux augmentaient ou diminuaient la force numérique des combattants.

L'emplacement d'un camp que l'ennemi a occupé la veille vient-il à s'offrir, on l'examine avec soin : selon la construction des huttes, les chefs reconnaissent les différentes tribus de la même nation et leurs différents alliés. Les huttes qui n'ont

qu'un seul poteau à l'entrée sont celles des Illinois. L'addition d'une seule perche, son inclinaison plus ou moins forte, devient un indice. Les ajoupas ronds sont ceux des Outouois. Une hutte dont le toit est plat et exhaussé annonce des chairs blanches. Il arrive quelquefois que les ennemis, avant d'être rencontrés par la nation qui les cherche, ont battu un parti allié de cette nation : pour intimider ceux qui sont à leur poursuite, ils laissent derrière eux un monument de leur victoire. On trouva un jour un large bouleau dépouillé de son écorce. Sur l'obier nu et blanc était tracé un ovale où se détachaient, en noir et en rouge, les figures suivantes : un ours, une feuille de bouleau rongée par un papillon, dix cercles et quatre nattes, un oiseau volant, une lune sur des gerbes de maïs, un canot et trois ajoupas, un pied d'homme et vingt huttes, un hibou et un soleil à son couchant, un hibou, trois cercles et un homme couché, un casse-tête et trente têtes rangées sur une ligne droite, deux hommes debout sur un petit cercle, trois têtes dans un arc avec trois lignes.

L'ovale avec des hiéroglyphes désignait un chef Illinois appelé Atabou ; on le reconnaissait par les marques particulières qui étaient celles qu'il avait au visage ; l'ours était le manitou de ce chef ; la feuille de bouleau rongée par un papillon représentait le symbole national des Illinois ; les dix cercles nombraient mille guerriers, chaque cercle étant posé pour cent ; les quatre nattes proclamaient quatre avantages obtenus ; l'oiseau volant marquait le départ des Illinois ; la lune sur des gerbes de maïs signifiait que ce départ avait eu lieu dans la lune du blé vert ; le canot et les trois ajoupas racontaient que les mille guerriers avaient voyagé trois jours par eau ; le pied d'homme et les vingt huttes dénotaient vingt jours de marche par terre ; le hibou était le symbole des Chicassas ; le soleil à son couchant montrait que les Illinois étaient arrivés à l'ouest du camp des Chicassas ; le hibou, les trois cercles et l'homme couché, disaient que trois cents Chicassas avaient été surpris pendant la nuit ; le casse-tête et les trente têtes rangées sur une ligne droite déclaraient que les Illinois avaient tué trente Chicassas. Les deux hommes

debout sur un petit cercle annonçaient qu'ils emmenaient vingt prisonniers ; les trois têtes dans l'arc comptaient trois morts du côté des Illinois, et les trois lignes indiquaient trois blessés.

Un chef de guerre doit savoir expliquer avec rapidité et précision ces emblèmes ; et par les connaissances qu'il a de la force et des alliances de l'ennemi, il doit juger du plus ou moins d'exactitude historique de ces trophées. S'il prend le parti d'avancer, malgré les victoires vraies ou prétendues de l'ennemi, il se prépare au combat.

De nouveaux investigateurs sont dépêchés. Ils s'avancent en se courbant le long des buissons et quelquefois en se traînant sur les mains. Ils montent sur les plus hauts arbres ; quand ils ont découvert les huttes hostiles, ils se hâtent de revenir au camp, et de rendre compte au chef de la position de l'ennemi. Si cette position est forte, on examine par quel stratagème on pourra la lui faire abandonner.

Un des stratagèmes les plus communs est de contrefaire le cri des bêtes fauves. Des jeunes gens se dispersent dans les taillis, imitant le bramement des cerfs, le mugissement des buffles, le glapissement des renards. Les sauvages sont accoutumés à cette ruse ; mais telle est leur passion pour la chasse, et telle est la parfaite imitation de la voix des animaux, qu'ils sont continuellement pris à ce leurre. Ils sortent de leur camp, et tombent dans des embuscades. Ils se rallient, s'ils le peuvent, sur un terrain défendu par des obstacles naturels, tels qu'une chaussée dans un marais, une langue de terre entre deux lacs.

Cernés dans ce poste, on les voit alors, au lieu de chercher à se faire jour, s'occuper paisiblement de différents jeux, comme s'ils étaient dans leurs villages. Ce n'est jamais qu'à la dernière extrémité que deux troupes d'indiens se déterminent à une attaque de vive force ; elles aiment mieux lutter de patience et de ruse ; et comme ni l'une ni l'autre n'a de provisions, ou ceux qui bloquent un défilé sont contraints à la retraite, ou ceux qui y sont enfermés sont obligés de s'ouvrir un passage.

La mêlée est épouvantable ; c'est un grand duel comme dans les combats antiques : l'homme voit l'homme. Il y a dans

le regard humain animé par la colère quelque chose de contagieux, de terrible qui se communique. Les cris de mort, les chansons de guerre, les outrages mutuels font retentir le champ de bataille ; les guerriers s'insultent comme les héros d'Homère ; ils se connaissent tous par leur nom : « Ne te souvient-il plus, se disent-ils, du jour où tu désirais que tes pieds eussent la vitesse du vent pour fuir devant ma flèche ! vieille femme ! te ferai-je apporter de la sagamité nouvelle et de la cassine brûlante dans le noeud du roseau ? — Chef babillard, à la large bouche ! répondent les autres, on voit bien que tu es accoutumé à porter le jupon ; ta langue est comme la feuille du tremble, elle remue sans cesse. »

Les combattants se reprochent ainsi leurs imperfections naturelles : ils se donnent le nom de boiteux, de louche, de petit ; ces blessures faites à l'amour-propre augmentent leur rage. L'affreuse coutume de scalper l'ennemi augmente la férocité du combat. On met le pied sur le cou du vaincu : de la main gauche on saisit le toupet de cheveux que les Indiens gardent sur le sommet de la tête ; de la main droite on trace, à l'aide d'un étroit couteau, un cercle dans le crâne, autour de la chevelure : ce trophée est souvent enlevé avec tant d'adresse, que la cervelle reste à découvert sans avoir été entamée par la pointe de l'instrument.

Lorsque deux partis ennemis se présentent en rase campagne, et que l'un est plus faible que l'autre, le plus faible creuse des trous dans la terre, il y descend et s'y bat, ainsi que dans ces villes de guerre dont les ouvrages, presque de niveau avec le sol, présentent peu de surface au boulet. Les assiégeants lancent leurs flèches comme des bombes, avec tant de justesse, qu'elles retombent sur la tête des assiégés.

Des honneurs militaires sont décernés à ceux qui ont abattu le plus d'ennemis : on leur permet de porter des plumes de killiou. Pour éviter les injustices, les flèches de chaque guerrier portent une marque particulière : en les retirant du corps de la victime, on connaît la main qui les a lancées.

L'arme à feu ne peut rendre témoignage de la gloire de son maître. Lorsque l'on tue avec la balle, le casse-tête ou la

hache, c'est par le nombre des chevelures enlevées que les exploits sont comptés.

Pendant le combat, il est rare que l'on obéisse au chef de guerre, qui lui-même ne cherche qu'à se distinguer personnellement. Il est rare que les vainqueurs poursuivent les vaincus : ils restent sur le champ de bataille à dépouiller les morts, à lier les prisonniers, à célébrer le triomphe par des danses et des chants : on pleure les amis que l'on a perdus : leurs corps sont exposés avec de grandes lamentations sur les branches des arbres : les corps des ennemis demeurent étendus dans la poussière.

Un guerrier détaché du camp porte à la nation la nouvelle de la victoire et du retour de l'armée[5756] : les vieillards s'assemblent ; le chef de guerre fait au conseil le rapport de l'expédition : d'après ce rapport on se détermine à continuer la guerre ou à négocier la paix.

Si l'on se décide à la paix, les prisonniers sont conservés comme moyen de la conclure : si l'on s'obstine à la guerre, les prisonniers sont livrés au supplice. Qu'il me soit permis de renvoyer les lecteurs à l'épisode d’Atala et aux Natchez pour le détail. Les femmes se montrent ordinairement cruelles dans ces vengeances : elles déchirent les prisonniers avec leurs ongles, les percent avec les instruments des travaux domestiques, et apprêtent le repas de leur chair. Ces chairs se mangent grillées ou bouillies, et les cannibales connaissent les parties les plus succulentes de la victime. Ceux qui ne dévorent pas leurs ennemis, du moins boivent leur sang, et s'en barbouillent la poitrine et le visage.

Mais les femmes ont aussi un beau privilège : elles peuvent sauver les prisonniers en les adoptant pour frères ou pour maris, surtout si elles ont perdu des frères ou des maris dans le combat. L'adoption confère les droits de la nature ! il n'y a point d'exemple qu'un prisonnier adopté ait trahi la famille dont il est devenu membre, et il ne montre pas moins d'ardeur que ses nouveaux compatriotes en portant les armes contre son ancienne nation : de là les aventures les plus pathétiques. Un père se trouve assez souvent en face d'un fils, si le fils

terrasse le père, il le laisse aller une première fois, mais il lui dit : « Tu m'as donné la vie, je te la rends : nous voilà quittes. Ne te présente plus devant moi, car je t'enlèverais la chevelure. »

Toutefois les prisonniers adoptés ne jouissent pas d'une sûreté complète. S'il arrive que la tribu où ils servent fasse quelque perte, on les massacre : telle femme qui avait pris soin d'un enfant le coupe en deux d'un coup de hache.

Les Iroquois, renommés d'ailleurs pour leur cruauté envers les prisonniers de guerre, avaient un usage qu'on aurait dit emprunté des Romains, et qui annonçait le génie d'un grand peuple : ils incorporaient la nation vaincue dans leur nation sans la rendre esclave ; ils ne la forçaient même pas d'adopter leurs lois ; ils ne la soumettaient qu'à leurs moeurs.

Toutes les tribus ne brûlaient pas leurs prisonniers ; quelques-unes se contentaient de les réduire en servitude. Les sachems, rigides partisans des vieilles coutumes, déploraient cette humanité, dégénération, selon eux, de l'ancienne vertu. Le christianisme, en se répandant chez les Indiens, avait contribué à adoucir des caractères féroces. C'était au nom d'un Dieu sacrifié par les hommes que les missionnaires obtenaient l'abolition des sacrifices humains : ils plantaient la croix à la place du poteau du supplice, et le sang de Jésus-Christ rachetait le sang du prisonnier.

Religion

Lorsque les Européens abordèrent en Amérique, ils trouvèrent parmi les sauvages des croyances religieuses presque effacées aujourd'hui. Les peuples de la Floride et de la Louisiane adoraient presque tous le soleil, comme les Péruviens et les Mexicains. Ils avaient des temples, des prêtres ou jongleurs, des sacrifices ; ils mêlaient seulement à ce culte du midi le culte et les traditions de quelque divinité du nord.

Les sacrifices publics avaient lieu au bord des fleuves ; ils se faisaient aux changements de saison, ou à l'occasion de la paix ou de la guerre. Les sacrifices particuliers s'accomplissaient dans les huttes. On jetait au vent les cendres profanes, et l'on allumait un feu nouveau. L'offrande aux bons et aux mauvais génies consistait en peaux de bêtes, ustensiles de ménage, armes, colliers, le tout de peu de valeur.

Mais une superstition commune à tous les Indiens, et pour ainsi dire la seule qu'ils aient conservée, c'était celle des manitous. Chaque sauvage a son manitou, comme chaque nègre a son fétiche : c'est un oiseau, un poisson, un quadrupède, un reptile, une pierre, un morceau de bois, un lambeau d'étoffe, un objet coloré, un ornement américain ou européen. Le chasseur prend soin de ne tuer ni blesser l'animal qu'il a choisi pour manitou : quand ce malheur lui arrive, il cherche par tous les moyens possibles à apaiser les mânes du dieu mort ; mais il n'est parfaitement rassuré que quand il a rêvé un autre manitou.

Les songes jouent un grand rôle dans la religion du sauvage ; leur interprétation est une science, et leurs illusions sont tenues pour des réalités. Chez les peuples civilisés c'est souvent le contraire : les réalités sont des illusions.

Parmi les nations indigènes du Nouveau-Monde le dogme de l'immortalité de l'âme n'est pas distinctement exprimé, mais elles en ont toutes une idée confuse, comme le témoignent

leurs usages, leurs fables, leurs cérémonies funèbres, leur piété envers les morts. Loin de nier l'immortalité de l'âme, les sauvages la multiplient : ils semblent l'accorder aux âmes des bêtes, depuis l'insecte, le reptile, le poisson et l'oiseau, jusqu'au plus grand quadrupède. En effet, des peuples qui voient et qui entendent partout des esprits doivent naturellement supposer qu'ils en portent un en eux-mêmes, et que les êtres animés compagnons de leur solitude ont aussi leurs intelligences divines.

Chez les nations du Canada, il existait un système complet de fables religieuses, et l'on remarquait, non sans étonnement, dans ces fables des traces des fictions grecques et des vérités bibliques.

Le Grand-Lièvre assembla un jour sur les eaux sa cour, composée de l'orignal, du chevreuil, de l'ours et des autres quadrupèdes. Il tira un grain de sable du fond du grand lac, et il en forma la terre. Il créa ensuite les hommes des corps morts des divers animaux.

Une autre tradition fait d'Areskoui ou d'Agresgoué, dieu de la guerre, l'Etre suprême ou le Grand-Esprit.

Le Grand-Lièvre fut traversé dans ses desseins : le dieu des eaux, Michabou, surnommé le Grand-Chat-Tigre, s'opposa à l'entreprise du Grand-Lièvre ; celui-ci ayant à combattre Michabou ne put créer que six hommes : un de ces hommes monta au ciel ; il eut commerce avec la belle Athaensic, divinité des vengeances. Le Grand-Lièvre, s'apercevant qu'elle était enceinte, la précipita d'un coup de pied sur la terre : elle tomba sur le dos d'une tortue.

Quelques jongleurs prétendent qu'Athaensic eut deux fils, dont l'un tua l'autre ; mais on croit généralement qu'elle ne mit au monde qu'une fille, laquelle devint mère de Tahouet-Saron et de Jouskeka. Jouskeka tua Tahouet-Saron.

Athaensic est quelquefois prise pour la lune, et Jouskeka pour le soleil. Areskoui, dieu de la guerre, devient aussi le soleil. Parmi les Natchez, Athaensic, déesse de la vengeance, était la femme-chef des mauvais manitous, comme Jouskeka était la femme-chef des bons.

À la troisième génération, la race de Jouskeka s'éteignit presque tout entière : le Grand-Esprit envoya un déluge. Messou, autrement Saketchak, voyant ce débordement, députa un corbeau pour s'enquérir de l'état des choses, mais le corbeau s'acquitta mal de sa commission ; alors Messou fit partir le rat musqué, qui lui apporta un peu de limon. Messou rétablit la terre dans son premier état ; il lança des flèches contre le tronc des arbres qui restaient encore debout, et ces flèches devinrent des branches. Il épousa ensuite, par reconnaissance, une femelle du rat musqué : de ce mariage naquirent tous les hommes qui peuplent aujourd'hui le monde.

Il y a des variantes à ces fables : selon quelques autorités, ce ne fut pas Messou qui fit cesser l'inondation, mais la tortue sur laquelle Athaensic tomba du ciel : cette tortue, en nageant, écarta les eaux avec ses pattes, et découvrit la terre. Ainsi c'est la vengeance qui est la mère de la nouvelle race des hommes.

Le Grand-Castor est après le Grand-Lièvre le plus puissant des manitous : c'est lui qui a formé le lac Nipissingue : les cataractes que l'on trouve dans la rivière des Ontaouois, qui sortent du Nipissingue sont les restes des chaussées que le Grand-Castor avait construites pour former ce lac ; mais il mourut au milieu de son entreprise. Il est enterré au haut d'une montagne à laquelle il a donné sa forme. Aucune nation ne passe au pied de son tombeau sans fumer en son honneur. Michabou, dieu des eaux, est né à Michilinakinac, sur le détroit qui joint le lac Huron au lac Michigan. De là il se transporta au Détroit jeta une digue au saut Sainte-Marie, et, arrêtant les eaux du lac Alimipigon, il fit le lac Supérieur pour prendre des castors. Michabou apprit de l'araignée à tisser des filets, et il enseigna ensuite le même art aux hommes.

Il y a des lieux où les génies se plaisent particulièrement. À deux journées au-dessous du saut Antoine, on voit la grande Wakon-Teebe (la caverne du Grand-Esprit) : elle renferme un lac souterrain d'une profondeur inconnue ; lorsqu'on jette une pierre dans ce lac, le Grand-Lièvre fait entendre une voix redoutable. Des caractères sont gravés par les esprits sur la

pierre de la voûte.

Au soleil couchant du lac Supérieur sont des montagnes formées de pierres qui brillent comme la glace des cataractes en hiver. Derrière ces montagnes s'étend un lac bien plus grand que le lac Supérieur. Michabou aime particulièrement ce lac et ces montagnes[5757]. Mais c'est au lac Supérieur que le Grand-Esprit a fixé sa résidence ; on l'y voit se promener au clair de la lune : il se plaît aussi à cueillir le fruit d'un groseillier qui couvre la rive méridionale du lac. Souvent, assis sur la pointe d'un rocher, il déchaîne les tempêtes. Il habite dans le lac une île qui porte son nom : c'est là que les âmes des guerriers tombés sur le champ de bataille se rendent pour jouir du plaisir de la chasse.

Autrefois du milieu du lac Sacré émergeait une montagne de cuivre que le Grand-Esprit a enlevée et transportée ailleurs depuis longtemps ; mais il a semé sur le rivage des pierres du même métal qui ont une vertu singulière : elles rendent invisibles ceux qui les portent. Le Grand-Esprit ne veut pas qu'on touche à ces pierres. Un jour des Algonquins furent assez téméraires pour en enlever une : à peine étaient-ils rentrés dans leurs canots, qu'un manitou de plus de soixante coudées de hauteur, sortant du fond d'une forêt, les poursuivit : les vagues lui allaient à peine à la ceinture ; il obligea les Algonquins de jeter dans les flots le trésor qu'ils avaient ravi.

Sur les bords du lac Huron, le Grand-Esprit a fait chanter le lièvre blanc comme un oiseau, et donné la voix d'un chat à l'oiseau bleu.

Athaensic a planté dans les îles du lac Erié l’herbe à la puce : si un guerrier regarde cette herbe, il est saisi de la fièvre ; s'il la touche, un feu subtil court sur sa peau. Athaensic planta encore au bord du lac Erié le cèdre blanc pour détruire la race des hommes : la vapeur de l'arbre fait mourir l'enfant dans le sein de la jeune mère, comme la pluie fait couler la grappe sur la vigne.

Le Grand-Lièvre a donné la sagesse au chat-huant du lac Erié. Cet oiseau fait la chasse aux souris pendant l'été ; il les mutile et les emporte toutes vivantes dans sa demeure, où il

prend soin de les engraisser pour l'hiver. Cela ne ressemble pas trop mal aux maîtres des peuples.

À la cataracte du Niagara habite le génie redoutable des Iroquois.

Auprès du lac Ontario, des ramiers mâles se précipitent le matin dans la rivière Gennessé ; le soir ils sont suivis d'un pareil nombre de femelles ; ils vont chercher la belle Endaé, qui fut retirée de la contrée des âmes par le chant de son époux.

Le petit oiseau du lac Ontario fait la guerre au serpent noir. Voici ce qui a donné lieu à cette guerre.

Hondioun était un fameux chef des Iroquois constructeurs de cabanes. Il vit la jeune Almilao, et il fut étonné. Il dansa trois fois de colère, car Almilao était fille de la nation des Hurons, ennemis des Iroquois. Hondioun retourna à sa hutte en disant : « C'est égal ; » mais l'âme du guerrier ne partait pas ainsi.

Il demeura couché sur la natte pendant deux soleils, il ne put dormir : au troisième soleil il ferma les yeux, et vit un ours dans ses songes. Il se prépara à la mort.

Il se lève, prend ses armes, traverse les forêts, et arrive à la hutte d'Almilao, dans le pays des ennemis. Il faisait nuit.

Almilao entend marcher dans sa cabane ; elle dit : « Akouessan, assieds-toi sur ma natte. » Hondioun s'assit sans parler sur la natte. Athaensic et sa rage étaient dans son coeur. Almilao jette un bras autour du guerrier iroquois sans le connaître, et cherche ses lèvres. Hondioun l'aima comme la lune.

Akouessan l'Abénakis, allié des Hurons, arrive ; il s'approche dans les ténèbres : les amants dormaient. Il se glisse auprès d'Almilao, sans apercevoir Hondioun roulé dans les peaux de la couche. Akouessan enchanta le sommeil de sa maîtresse.

Hondioun s'éveille, étend la main, touche la chevelure d'un guerrier. Le cri de guerre ébranle la cabane. Les sachems des Hurons accourent. Akouessan l'Abénakis n'était plus.

Hondioun, le chef iroquois, est attaché au poteau des prisonniers, et chante sa chanson de mort ; il appelle Almilao

au milieu du feu, et invite la fille huronne à lui dévorer le coeur. Celle-ci pleurait et souriait : la vie et la mort étaient sur ses lèvres.

Le Grand-Lièvre fit entrer l'âme d'Hondioun dans le serpent noir, et celle d'Almilao dans le petit oiseau du lac Ontario. Le petit oiseau attaque le serpent noir et l'étend mort d'un coup de bec. Akouessan fut changé en homme marin.

Le Grand-Lièvre fit une grotte de marbre noir et vert dans le pays des Abénakis ; il planta un arbre dans le lac salé (la mer), à l'entrée de la grotte. Tous les efforts des chairs blanches n'ont jamais pu arracher cet arbre. Lorsque la tempête souffle sur le lac sans rivage, le Grand-Lièvre descend du rocher bleu et vient pleurer sous l'arbre Hondioun, Almilao et Akouessan.

C'est ainsi que les fables des sauvages amènent le voyageur du fond des lacs du Canada aux rivages de l'Atlantique. Moïse, Lucrèce et Ovide semblaient avoir légué à ces peuples, le premier sa tradition, le second sa mauvaise physique, le troisième ses métamorphoses. Il y avait dans tout cela assez de religion, de mensonge et de poésie pour s'instruire, s'égarer et se consoler.

Gouvernement

Les Natchez.

Despotisme dans l'état de nature.

Presque toujours on a confondu l'état de nature avec l'état sauvage : de cette méprise il est arrivé qu'on s'est figuré que les sauvages n'avaient point de gouvernement, que chaque famille était simplement conduite par son chef ou par son père ; qu'une chasse ou une guerre réunissait occasionnellement les familles dans un intérêt commun ; mais que cet intérêt satisfait, les familles retournaient à leur isolement et à leur indépendance.

Ce sont là de notables erreurs. On retrouve parmi les sauvages le type de tous les gouvernements connus des peuples civilisés, depuis le despotisme jusqu'à la république, en passant par la monarchie limitée ou absolue, élective ou héréditaire.

Les Indiens de l'Amérique septentrionale connaissent les monarchies et les républiques représentatives ; le fédéralisme était une des formes politiques les plus communes employées par eux : l'étendue de leur désert avait fait pour la science de leurs gouvernements ce que l'excès de la population a produit pour les nôtres.

L'erreur où l'on est tombé relativement à l'existence politique du gouvernement sauvage est d'autant plus singulière, que l'on aurait dû être éclairé par l'histoire des Grecs et des Romains : à la naissance de leur empire ils avaient des institutions très compliquées.

Les lois politiques naissent chez les hommes avant les lois civiles, qui sembleraient néanmoins devoir précéder les premières ; mais il est de fait que le pouvoir s'est réglé avant

le droit, parce que les hommes ont besoin de se défendre contre l'arbitraire avant de fixer les rapports qu'ils ont entre eux.

Les lois politiques naissent spontanément avec l'homme, et s'établissent sans antécédents ; on les rencontre chez les hordes les plus barbares.

Les lois civiles, au contraire, se forment par les usages : ce qui était une coutume religieuse pour le mariage d'une fille et d'un garçon, pour la naissance d'un enfant, pour la mort d'un chef de famille, se transforme en loi par le laps de temps. La propriété particulière, inconnue des peuples chasseurs, est encore une source de lois civiles qui manquent à l'état de nature. Aussi n'existait-il point chez les Indiens de l'Amérique septentrionale de code de délits et de peines. Les crimes contre les choses et les personnes étaient punis par la famille, non par la loi. La vengeance était la justice : le droit naturel poursuivait chez l'homme sauvage ce que le droit public atteint chez l'homme policé.

Rassemblons d'abord les traits communs à tous les gouvernements des sauvages, puis nous entrerons dans le détail de chacun de ces gouvernements.

Les nations indiennes sont divisées en tribus ; chaque tribu a un chef héréditaire différent du chef militaire, qui tire son droit de l'élection, comme chez les anciens Germains.

Les tribus portent un nom particulier : la tribu de l'Aigle, de l'ours, du Castor, etc. Les emblèmes qui servent à distinguer les tribus deviennent des enseignes à la guerre, des sceaux au bas des traités, Les chefs des tribus et des divisions de tribu tirent leur nom de quelque qualité, de quelque défaut de leur esprit ou de leur personne, de quelque circonstance de leur vie. Ainsi l'un s'appelle le bison blanc, l'autre la jambe cassée, la bouche plate, le jour sombre, le dardeur, la belle voix, le tueur de castors, le coeur de fer, etc.

Il en fut ainsi dans la Grèce : à Rome, Coclès tira son nom de ses yeux rapprochés, ou de la perte de son oeil, et Cicéron, de la verrue ou de l'industrie de son aïeul. L'histoire moderne compte ses rois et ses guerriers, Chauve, Bègue, Roux,

Boiteux, Martel ou marteau, Capet ou grosse-tête, etc.

Les conseils des nations indiennes se composent des chefs des tribus, des chefs militaires, des matrones, des orateurs, des prophètes ou jongleurs, des médecins ; mais ces conseils varient selon la constitution des peuples.

Le spectacle d'un conseil de sauvages est très pittoresque. Quand la cérémonie du calumet est achevée, un orateur prend la parole. Les membres du conseil sont assis ou couchés à terre dans diverses attitudes : les uns, tout nus, n'ont pour s'envelopper qu'une peau de buffle ; les autres, tatoués de la tête aux pieds, ressemblent à des statues égyptiennes ; d'autres entremêlent à des ornements sauvages, à des plumes, à des becs d'oiseau, à des griffes d'ours, à des cornes de buffle, à des os de castor, à des dents de poisson, entremêlent, dis-je, des ornements européens. Les visages sont bariolés de diverses couleurs, ou peinturés de blanc ou de noir. On écoute attentivement l'orateur ; chacune de ses pauses est accueillie par le cri d'applaudissement *oah ! oah !*

Des nations aussi simples ne devraient avoir rien à débattre en politique ; cependant il est vrai qu'aucun peuple civilisé ne traite plus de choses à la fois. C'est une ambassade à envoyer à une tribu pour la féliciter de ses victoires, un pacte d'alliance à conclure ou à renouveler, une explication à demander sur la violation d'un territoire, une députation à faire partir pour aller pleurer sur la mort d'un chef, un suffrage à donner dans une diète, un chef à élire, un compétiteur à écarter, une médiation à offrir ou à accepter pour faire poser les armes à deux peuples, une balance à maintenir, afin que telle nation ne devienne pas trop forte et ne menace pas la liberté des autres. Toutes ces affaires sont discutées avec ordre ; les raisons pour et contre sont déduites avec clarté. On a connu des sachems qui possédaient à fond toutes ces matières, et qui parlaient avec une profondeur de vue et de jugement dont peu d'hommes d'Etat en Europe seraient capables.

Les délibérations du conseil sont marquées dans des colliers de diverses couleurs, archives de l'Etat qui renferment les traités de guerre, de paix et d'alliance, avec toutes les

conditions et clauses de ces traités. D'autres colliers contiennent les harangues prononcées dans les divers conseils. J'ai mentionné ailleurs la mémoire artificielle dont usaient les Iroquois pour retenir un long discours. Le travail se partageait entre des guerriers qui, au moyen de quelques osselets, apprenaient par coeur, ou plutôt écrivaient dans leur mémoire la partie du discours qu'ils étaient chargés de reproduire[5758].

Les arrêtés des sachems sont quelquefois gravés sur des arbres en signes énigmatiques. Le temps, qui ronge nos vieilles chroniques, détruit également celles des sauvages, mais d'une autre manière ; il étend une nouvelle écorce sur le papyrus qui garde l'histoire de l'Indien : au bout d'un petit nombre d'années, l'Indien et son histoire ont disparu à l'ombre du même arbre.

Passons maintenant à l'histoire des institutions particulières des gouvernements indiens, en commençant par le despotisme.

Il faut remarquer d'abord que partout où le despotisme est établi, règne une espèce de civilisation physique, telle qu'on la trouve chez la plupart des peuples de l'Asie, et telle qu'elle existait au Pérou et au Mexique. L'homme qui ne peut plus se mêler des affaires publiques, et qui livre sa vie à un maître comme une brute ou comme un enfant, a tout le temps de s'occuper de son bien-être matériel. Le système de l'esclavage soumettant à cet homme d'autres bras que les siens, ces machines labourent son champ, embellissent sa demeure, fabriquent ses vêtements et préparent son repas. Mais, parvenue à un certain degré, cette civilisation du despotisme reste stationnaire ; car le tyran supérieur, qui veut bien permettre quelques tyrannies particulières, conserve toujours le droit de vie et de mort sur ses sujets, et ceux-ci ont soin de se renfermer dans une médiocrité qui n'excite ni la cupidité ni la jalousie du pouvoir.

Sous l'empire du despotisme, il y a donc commencement de luxe et d'administration, mais dans une mesure qui ne permet pas à l'industrie de se développer, ni au génie de l'homme

d'arriver à la liberté par les lumières.

Ferdinand de Soto trouva des peuples de cette nature dans les Florides, et vint mourir au bord du Mississipi. Sur ce grand fleuve s'étendait la domination des Natchez. Ceux-ci étaient originaires du Mexique, qu'ils ne quittèrent qu'après la chute du trône de Montezume. L'époque de l'émigration des Natchez concorde avec celle des Chicassais, qui venaient du Pérou, également chassés de leur terre natale par l'invasion des Espagnols.

Un chef surnommé le soleil gouvernait les Natchez : ce chef prétendait descendre de l'astre du jour. La succession au trône avait lieu par les femmes : ce n'était pas le fils même du soleil qui lui succédait, mais le fils de sa soeur ou de sa plus proche parente. Cette femme-chef, tel était son nom, avait avec le soleil une garde de jeunes gens appelés allouez.

Les dignitaires au-dessous du soleil étaient les deux chefs de guerre, les deux prêtres, les deux officiers pour les traités, l'inspecteur des ouvrages et des greniers publics, homme puissant, appelé le chef de la farine, et les quatre maîtres des cérémonies.

La récolte, faite en commun et mise sous la garde du soleil, fut dans l'origine la cause principale de l'établissement de la tyrannie. Seul dépositaire de la fortune publique, le monarque en profita pour se faire des créatures : il donnait aux uns aux dépens des autres ; il inventa cette hiérarchie de places qui intéressent une foule d'hommes au pouvoir par la complicité dans l'oppression. Le soleil s'entoura de satellites prêts à exécuter ses ordres. Au bout de quelques générations, des classes se formèrent dans l'Etat : ceux qui descendaient des généraux ou des officiers des allouez se prétendirent nobles ; on les crut. Alors furent inventées une multitude de lois : chaque individu se vit obligé de porter au soleil une partie de sa chasse ou de sa pêche. Si celui-ci commandait tel ou tel travail, on était tenu de l'exécuter sans en recevoir de salaire. En imposant la corvée, le soleil s'empara du droit de juger. « Qu'on me défasse de ce chien, » disait-il, et ses gardes obéissaient.

Le despotisme du soleil enfanta celui de la femme-chef, et ensuite celui des nobles. Quand une nation devient esclave, il se forme une chaîne de tyrans depuis la première classe jusqu'à la dernière. L'arbitraire du pouvoir de la femme-chef prit le caractère du sexe de cette souveraine ; il se porta du côté des moeurs. La femme-chef se crut maîtresse de prendre autant de maris et d'amants qu'elle le voulut ; elle faisait ensuite étrangler les objets de ses caprices. En peu de temps il fut admis que le jeune soleil en parvenant au trône pouvait faire étrangler son père, lorsque celui-ci n'était pas noble.

Cette corruption de la mère de l'héritier du trône descendit aux autres femmes. Les nobles pouvaient abuser des vierges, et même des jeunes épouses, dans toute la nation. Le soleil avait été jusqu'à ordonner une prostitution générale des femmes, comme cela se pratiquait à certaines initiations babyloniennes.

À tous ces maux il n'en manquait plus qu'un, la superstition : les Natchez en furent accablés. Les prêtres s'étudièrent à fortifier la tyrannie par la dégradation de la raison du peuple. Ce devint un honneur insigne, une action méritoire pour le ciel que de se tuer sur le tombeau d'un noble ; il y avait des chefs dont les funérailles entraînaient le massacre de plus de cent victimes. Ces oppresseurs semblaient n'abandonner le pouvoir absolu dans la vie que pour hériter de la tyrannie de la mort : on obéissait encore à un cadavre, tant on était façonné à l'esclavage ! Bien plus, on sollicitait quelquefois dix ans d'avance l'honneur d'accompagner le soleil au pays des âmes. Le ciel permettait une justice : ces mêmes allouez par qui la servitude avait été fondée, recueillaient le fruit de leurs oeuvres : l'opinion les obligeait de se percer de leur poignard aux obsèques de leur maître ; le suicide devenait le digne ornement de la pompe funèbre du despotisme. Mais que servait au souverain des Natchez d'emmener sa garde au delà de la vie ? Pouvait-elle le défendre contre l'éternel vengeur des opprimés !

Une femme-chef étant morte, son mari, qui n'était pas noble, fut étouffé. La fille aînée de la femme-chef, qui lui

succédait en dignité, ordonna l'étranglement de douze enfants : ces douze corps furent rangés autour de ceux de l'ancienne femme-chef et de son mari. Ces quatorze cadavres étaient déposés sur un brancard pompeusement décoré.

Quatorze allouez enlevèrent le lit funèbre. Le convoi se mit en marche : les pères et mères des enfants étranglés ouvraient la marche, marchant lentement deux à deux, et portant leurs enfants morts dans leurs bras. Quatorze victimes qui s'étaient dévouées à la mort suivaient le lit funèbre, tenant dans leurs mains le cordon fatal qu'elles avaient filé elles-mêmes. Les plus proches parents de ces victimes les environnaient. La famille de la femme-chef fermait le cortège.

De dix pas en dix pas, les pères et les mères qui précédaient la théorie laissaient tomber les corps de leurs enfants ; les hommes qui portaient le brancard marchaient sur ces corps, de sorte que quand on arriva au temple les chairs de ces tendres hosties tombaient en lambeaux.

Le convoi s'arrêta au lieu de la sépulture. On déshabilla les quatorze personnes dévouées ; elles s'assirent à terre ; un allouez s'assit sur les genoux de chacune d'elles, un autre leur tint les mains par derrière ; on leur fit avaler trois morceaux de tabac et boire un peu d'eau ; on leur passa le lacet au cou, et les parents de la femme-chef tirèrent, en chantant, sur les deux bouts du lacet.

On a peine à comprendre comment un peuple chez lequel la propriété individuelle était inconnue, et qui ignorait la plupart des besoins de la société, avait pu tomber sous un pareil joug. D'un côté des hommes nus, la liberté de la nature ; de l'autre des exactions sans exemples, un despotisme qui passe ce qu'on a vu de plus formidable au milieu des peuples civilisés ; l'innocence et les vertus primitives de l'état politique à son berceau, la corruption et les crimes d'un gouvernement décrépit : quel monstrueux assemblage !

Une révolution simple, naturelle, presque sans effort, délivra en partie les Natchez de leurs chaînes. Accablés du joug des nobles et du soleil, ils se contentèrent de se retirer dans les bois ; la solitude leur rendit la liberté. Le soleil, demeuré au

grand village, n'ayant plus rien à donner aux allouez, puisqu'on ne cultivait plus le champ commun, fut abandonné de ces mercenaires. Ce soleil eut pour successeur un prince raisonnable. Celui-ci ne rétablit point les gardes ; il abolit les usages tyranniques, rappela ses sujets, et leur fit aimer son gouvernement. Un conseil de vieillards formé par lui détruisit le principe de la tyrannie, en réglant d'une manière nouvelle la propriété commune.

Les nations sauvages, sous l'empire des idées primitives, ont un invincible éloignement pour la propriété particulière, fondement de l'ordre social. De là chez quelques Indiens cette propriété commune, ce champ public des moissons, ces récoltes déposées dans des greniers où chacun vient puiser selon ses besoins ; mais de là aussi la puissance des chefs qui veillent à ces trésors, et qui finissent par les distribuer au profit de leur ambition.

Les Natchez régénérés trouvèrent un moyen de se mettre à l'abri de la propriété particulière, sans tomber dans l'inconvénient de la propriété commune. Le champ public fut divisé en autant de lots qu'il y avait de familles. Chaque famille emportait chez elle la moisson contenue dans un de ces lots. Ainsi le grenier public fut détruit, en même temps que le champ commun resta, et comme chaque famille ne recueillait pas précisément le produit du carré qu'elle avait labouré et semé, elle ne pouvait pas dire qu'elle avait un droit particulier à la jouissance de ce qu'elle avait reçu. Ce ne fut plus la communauté de la terre, mais la communauté du travail qui fit la propriété commune.

Les Natchez conservèrent l'extérieur et les formes de leurs anciennes institutions : ils ne cessèrent point d'avoir une monarchie absolue, un soleil, une femme-chef, et différents ordres ou différentes classes d'hommes ; mais ce n'était plus que des souvenirs du passé, souvenirs utiles aux peuples, chez lesquels il n'est jamais bon de détruire l'autorité des aïeux. On entretint toujours le feu perpétuel dans le temple ; on ne toucha pas même aux cendres des anciens chefs déposées dans cet édifice, parce qu'il y a crime à violer l'asile des morts,

et qu'après tout la poussière des tyrans donne d'aussi grandes leçons que celle des autres hommes.

Les Muscogulges.

Monarchie limitée dans l'état de nature.

À l'orient du pays des Natchez accablés par le despotisme, les Muscogulges présentaient dans l'échelle des gouvernements des sauvages la monarchie constitutionnelle ou limitée.

Les Muscogulges forment avec les Siminoles, dans l'ancienne Floride, la confédération des Creeks. Ils ont un chef appelé mico, roi ou magistrat.

Le mico, reconnu pour le premier homme de la nation, reçoit toutes sortes de marques de respect. Lorsqu'il préside le conseil, on lui rend des hommages presque abjects ; lorsqu'il est absent, son siège reste vide.

Le mico convoque le conseil pour délibérer sur la paix et sur la guerre ; à lui s'adressent les ambassadeurs et les étrangers qui arrivent chez la nation.

La royauté du mico est élective et inamovible. Les vieillards nomment le mico ; le corps des guerriers confirme la nomination. Il faut avoir versé son sang dans les combats, ou s'être distingué par sa raison, son génie, son éloquence, pour aspirer à la place de mico. Ce souverain, qui ne doit sa puissance qu'à son mérite, s'élève sur la confédération des Creeks, comme le soleil pour animer et féconder la terre.

Le mico ne porte aucune marque de distinction : hors du conseil, c'est un simple sachem qui se mêle à la foule, cause, fume, boit la coupe avec tous les guerriers : un étranger ne pourrait le reconnaître. Dans le conseil même, où il reçoit tant d'honneurs, il n'a que sa voix ; toute son influence est dans sa sagesse : son avis est généralement suivi, parce que son avis est presque toujours le meilleur.

La vénération des Muscogulges pour le mico est extrême. Si un jeune homme est tenté de faire une chose déshonnête, son

compagnon lui dit : « Prends garde, le mico te voit ; » le jeune homme s'arrête : c'est l'action du despotisme invisible de la vertu.

Le mico jouit cependant d'une prérogative dangereuse. Les moissons chez les Muscogulges se font en commun. Chaque famille, après avoir reçu son lot, est obligée d'en porter une partie dans un grenier public, où le mico puise à volonté. L'abus d'un pareil privilège produisit la tyrannie des soleils des Natchez, comme nous venons de le voir.

Après le mico, la plus grande autorité de l'Etat réside dans le conseil des vieillards. Ce conseil décide de la paix et de la guerre, et applique les ordres du mico : institution politique singulière. Dans la monarchie des peuples civilisés, le roi est le pouvoir exécutif, et le conseil ou l'assemblée nationale, le pouvoir législatif ; ici, c'est l'opposé : le monarque fait les lois, et le conseil les exécute. Ces sauvages ont peut-être pensé qu'il y avait moins de péril à investir un conseil de vieillards du pouvoir exécutif qu'à remettre ce pouvoir aux mains d'un seul homme. D'un autre côté, l'expérience ayant prouvé qu'un seul homme d'un âge mûr, d'un esprit réfléchi, élabore mieux des lois qu'un corps délibérant, les Muscogulges ont placé le pouvoir législatif dans le roi.

Mais le conseil des Muscogulges a un vice capital : il est sous la direction immédiate du grand jongleur, qui le conduit par la crainte des sortilèges et par la divination des songes. Les prêtres forment chez cette nation un collège redoutable, qui menace de s'emparer des divers pouvoirs.

Le chef de guerre, indépendant du mico, exerce une puissance absolue sur la jeunesse armée. Néanmoins, si la nation est dans un péril imminent, le mico devient pour le temps limité général au dehors, comme il est magistrat au dedans.

Tel est, ou plutôt tel était le gouvernement muscogulge, considéré en lui-même et à part. Il a d'autres rapports comme gouvernement fédératif.

Les Muscogulges, nation fière et ambitieuse, vinrent de l'ouest, et s'emparèrent de la Floride après avoir extirpé les

Yamases, ses premiers habitants[5759]. Bientôt après, les Siminoles, arrivant de l'est, firent alliance avec les Muscogulges. Ceux-ci étant les plus forts forcèrent ceux-là d'entrer dans une confédération, en vertu de laquelle les Siminoles envoient des députés au grand village des Muscogulges, et se trouvent ainsi gouvernés en partie par le mico de ces derniers.

Les deux nations réunies furent appelées par les Européens la nation des Creeks, et divisées par eux en Creeks supérieurs, les Muscogulges, et en Creeks inférieurs, les Siminoles. L'ambition des Muscogulges n'étant pas satisfaite, ils portèrent la guerre chez les Chéroquois et chez les Chicassais, et les obligèrent d'entrer dans l'alliance commune ; confédération aussi célèbre dans le midi de l'Amérique septentrionale que celle des Iroquois dans le nord. N'est-il pas singulier de voir des sauvages tenter la réunion des Indiens dans une république fédérative, au même lieu où les Européens devaient établir un gouvernement de cette nature ?

Les Muscogulges, en faisant des traités avec les blancs, ont stipulé que ceux-ci ne vendraient point d'eau-de-vie aux nations alliées. Dans les villages des Creeks on ne souffrait qu'un seul marchand européen : il y résidait sous la sauvegarde publique. On ne violait jamais à son égard les lois de la plus exacte probité ; il allait et venait, en sûreté de sa fortune comme de sa vie.

Les Muscogulges sont enclins à l'oisiveté et aux fêtes ; ils cultivent la terre ; ils ont des troupeaux et des chevaux de race espagnole ; ils ont aussi des esclaves. Le serf travaille aux champs, cultive dans le jardin les fruits et les fleurs, tient la cabane propre et prépare les repas. Il est logé, vêtu et nourri comme ses maîtres. S'il se marie, ses enfants sont libres ; ils rentrent dans leur droit naturel par la naissance. Le malheur du père et de la mère ne passe point à leur postérité ; les Muscogulges n'ont point voulu que la servitude fût héréditaire : belle leçon que les sauvages ont donnée aux hommes civilisés !

Tel est néanmoins l'esclavage : quelle que soit sa douceur, il

dégrade les vertus. Le Muscogulge, hardi, bruyant, impétueux, supportant à peine la moindre contradiction, est servi par le Yamase, timide, silencieux, patient, abject. Ce Yamase, ancien maître des Florides, est cependant de race indienne : il combattit en héros pour sauver son pays de l'invasion des Muscogulges ; mais la fortune le trahit. Qui a mis entre le Yamase d'autrefois et le Yamase d'aujourd'hui, entre ce Yamase vaincu et ce Muscogulge vainqueur, une si grande différence ? Deux mots : liberté et servitude.

Les villages Muscogulges sont bâtis d'une manière particulière : chaque famille a presque toujours quatre maisons ou quatre cabanes pareilles. Ces quatre cabanes se font face les unes aux autres, et forment entre elles une cour carrée d'environ un demi-arpent : on entre dans cette cour par les quatre angles. Les cabanes, construites en planches, sont enduites en dehors et en dedans d'un mortier rouge, qui ressemble à de la terre de brique. Des morceaux d'écorce de cyprès, disposés comme des écailles de tortue, servent de toiture aux bâtiments.

Au centre du principal village, et dans l'endroit le plus élevé, est une place publique environnée de quatre longues galeries. L'une de ces galeries est la salle du conseil, qui se tient tous les jours pour l'expédition des affaires. Cette salle se divise en deux chambres par une cloison longitudinale : l'appartement du fond est ainsi privé de lumière ; on n'y entre que par une ouverture surbaissée, pratiquée au bas de la cloison. Dans ce sanctuaire sont déposés les trésors de la religion et de la politique : les chapelets de cornes de cerf, la coupe à médecine, les chichikoués, le calumet de paix, l'étendard national fait d'une queue d'aigle. Il n'y a que le mico, le chef de guerre et le grand-prêtre qui puissent entrer dans ce lieu redoutable.

La chambre extérieure de la salle du conseil est coupée en trois parties par trois petites cloisons transversales, à hauteur d'appui. Dans ces trois balcons s'élèvent trois rangs de gradins appuyés contré les parois du sanctuaire. C'est sur ces bancs couverts de nattes que s'asseyent les sachems et les guerriers.

Les trois autres galeries, qui forment, avec la galerie du conseil, l'enceinte de la place publique, sont pareillement divisées chacune en trois parties ; mais elles n'ont point de cloison longitudinale. Ces galeries se nomment galeries du banquet : on y trouve toujours une foule bruyante occupée de divers jeux.

Les murs, les cloisons, les colonnes de bois de ces galeries sont chargés d'ornements hiéroglyphiques, qui renferment les secrets sacerdotaux et politiques de la nation. Ces peintures représentent des hommes dans diverses attitudes, des oiseaux et des quadrupèdes à têtes d'hommes, des hommes à têtes d'animaux. Le dessin de ces monuments est tracé avec hardiesse et dans les proportions naturelles ; la couleur en est vive, mais appliquée sans art. L'ordre d'architecture des colonnes varie dans les villages selon la tribu qui habite ces villages : à Otasses les colonnes sont tournées en spirale, parce que les Muscogulges d'Otasses sont de la tribu du Serpent.

Il y a chez cette nation une ville de paix et une ville de sang. La ville de paix est la capitale même de la confédération des Creeks, et se nomme Apalachucla. Dans cette ville on ne verse jamais le sang ; et quand il s'agit d'une paix générale, les députés des Creeks y sont convoqués.

La ville de sang est appelée Coweia ; elle est située à douze milles d'Apalachucla : c'est là que l'on délibère de la guerre.

On remarque dans la confédération des Creeks les sauvages qui habitent le beau village d'Uche, composé de deux mille habitants, et qui peut armer cinq cents guerriers. Ces sauvages parlent la langue *savanna* ou *savantica*, langue radicalement différente de la langue muscogulge. Les alliés du village d'Usche sont ordinairement. dans le conseil, d'un avis différent des autres alliés, qui les voient avec jalousie ; mais on est assez sage de part et d'autre pour n'en pas venir à une rupture.

Les Siminoles, moins nombreux que les Muscogulges, n'ont guère que neuf villages, tous situés sur la rivière Flint. Vous ne pouvez faire un pas dans leur pays sans découvrir des

savanes, des lacs, des fontaines, des rivières de la plus belle eau.

Le Siminole respire la gaieté, le contentement, l'amour ; sa démarche est légère, son abord ouvert et serein ; ses gestes décèlent l'activité de la vie : il parle beaucoup et avec volubilité ; son langage est harmonieux et facile. Ce caractère aimable et volage est si prononcé chez ce peuple, qu'il peut à peine prendre un maintien digne dans les assemblées politiques de la confédération.

Les Siminoles et les Muscogulges sont d'une assez grande taille, et, par un contraste extraordinaire, leurs femmes sont la plus petite race de femmes connue en Amérique : elles atteignent rarement la hauteur de quatre pieds deux ou trois pouces ; leurs mains et leurs pieds ressemblent à ceux d'une Européenne de neuf ou dix ans. Mais la nature les a dédommagées de cette espèce d'injustice : leur taille est élégante et gracieuse ; leurs yeux sont noirs, extrêmement longs, pleins de langueur et de modestie. Elles baissent leurs paupières avec une sorte de pudeur voluptueuse : si on ne les voyait pas, lorsqu'elles parlent, on croirait entendre des enfants qui ne prononcent que des mots à moitié formés.

Les femmes creeks travaillent moins que les autres femmes indiennes : elles s'occupent de broderies, de teinture et d'autres petits ouvrages. Les esclaves leur épargnent le soin de cultiver la terre ; mais elles aident pourtant, ainsi que les guerriers, à recueillir la moisson.

Les Muscogulges sont renommés pour la poésie et pour la musique. La troisième nuit de la fête du maïs nouveau, on s'assemble dans la galerie du conseil ; on se dispute le prix du chant. Ce prix est décerné, à la pluralité des voix, par le mico : c'est une branche de chêne vert : les Hellènes briguaient une branche d'olivier. Les femmes concourent, et souvent obtiennent la couronne ; une de leurs odes est restée célèbre :

Chanson de la chair blanche.

« La chair blanche vient de la Virginie. Elle était riche ; elle avait des étoffes bleues, de la poudre, des armes et du poison

français[5760]. La chair blanche vit Tibéima l'ikouessen[5761].

« Je t'aime, dit-elle à la fille peinte : quand je m'approche de toi, je sens fondre la moelle de mes os ; mes yeux se troublent, je me sens mourir.

« La fille peinte, qui voulait les richesses de la chair blanche, lui répondit : Laisse-moi graver mon nom sur tes lèvres ; presse mon sein contre ton sein.

« Tibéima et la chair blanche bâtirent une cabane. L'ikouessen dissipa les grandes richesses de l'étranger, et fut infidèle. La chair blanche le sut, mais elle ne put cesser d'aimer. Elle allait de porte en porte mendier des grains de maïs pour faire vivre Tibéima. Lorsque la chair blanche pouvait obtenir un peu de feu liquide[5762], elle le buvait pour oublier sa douleur.

« Toujours aimant Tibéima, toujours trompé par elle, l'homme blanc perdit l'esprit, et se mit à courir dans les bois. Le père de la fille peinte, illustre sachem, lui lit des réprimandes : le coeur d'une femme qui a cessé d'aimer est plus dur que le fruit du papaya.

« La chair blanche revint à sa cabane. Elle était nue, elle portait une longue barbe hérissée ; ses yeux étaient creux, ses lèvres pâles : elle s'assit sur une natte pour demander l'hospitalité dans sa propre cabane. L'homme blanc avait faim : comme il était devenu insensé, il se croyait un enfant, et prenait Tibéima pour sa mère.

« Tibéima, qui avait retrouvé des richesses avec un autre guerrier dans l'ancienne cabane de la chair blanche, eut horreur de celui qu'elle avait aimé. Elle le chassa. La chair blanche s'assit sur un tas de feuilles à la porte, et mourut. Tibéima mourut aussi. Quand le Siminole demande quelles sont les ruines de cette cabane recouverte de grandes herbes, on ne lui répond point. »

Les Espagnols avaient placé dans les beaux déserts de la Floride une fontaine de Jouvence. N'étais-je donc pas autorisé à choisir ces déserts pour le pays de quelques autres illusions ?

On verra bientôt ce que sont devenus les Creeks et quel sort menace ce peuple qui marchait à grands pas vers la

civilisation.

Les Hurons et les Iroquois.

République dans l'état de nature.

Si les Natchez offrent le type du despotisme dans l'état de nature, les Creeks, le premier trait de la monarchie limitée, les Hurons et les Iroquois présentaient dans le même état de nature la forme du gouvernement républicain. Ils avaient, comme les Creeks, outre la constitution de la nation proprement dite, une assemblée générale représentative et un pacte fédératif.

Le gouvernement des Hurons différait un peu de celui des Iroquois. Auprès du conseil des tribus s'élevait un chef héréditaire, dont la succession se continuait par les femmes, ainsi que chez les Natchez. Si la ligne de ce chef venait à manquer, c'était la plus noble matrone de la tribu qui choisissait un chef nouveau. L'influence des femmes devait être considérable chez une nation dont la politique et la nature leur donnaient tant de droits. Les historiens attribuent à cette influence une partie des bonnes et des mauvaises qualités du Huron.

Chez les nations de l'Asie, les femmes sont esclaves et n'ont aucune part au gouvernement ; mais, chargées des soins domestiques, elles sont soustraites, en général, aux plus rudes travaux de la terre.

Chez les nations d'origine germanique, les femmes étaient libres, mais elles restaient étrangères aux actes de la politique, sinon à ceux du courage et de l'honneur.

Chez les tribus du nord de l'Amérique, les femmes participaient aux affaires de l'Etat, mais elles étaient employées à ces pénibles ouvrages qui sont dévolus aux hommes dans l'Europe civilisée. Esclaves et bêtes de somme dans les champs et à la chasse, elles devenaient libres et reines dans les assemblées de la famille et dans les conseils de

la nation. Il faut remonter aux Gaulois pour retrouver quelque chose de cette condition des femmes chez un peuple.

Les Iroquois ou les Cinq nations[5763], appelés dans la langue algonquine les Agannonsioni, étaient une colonie des Hurons. Ils se séparèrent de ces derniers à une époque ignorée ; ils abandonnèrent les bords du lac Huron, et se fixèrent sur la rive méridionale du fleuve Hochelaga (le Saint-Laurent), non loin du lac Champlain. Dans la suite, ils remontèrent jusqu'au lac Ontario, et occupèrent le pays situé entre le lac Erié et les sources de la rivière d'Albany.

Les Iroquois offrent un grand exemple du changement que l'oppression et l'indépendance peuvent opérer dans le caractère des hommes. Après avoir quitté les Hurons, ils se livrèrent à la culture des terres, devinrent une nation agricole et paisible, d'où ils tirèrent leur nom d’Agannonsioni.

Leurs voisins, les Adirondacs, dont nous avons fait les Algouquins, peuple guerrier et chasseur qui étendait sa domination sur un pays immense, méprisèrent les Hurons émigrants, dont ils achetaient les récoltes. Il arriva que les Algonquins invitèrent quelques jeunes Iroquois à une chasse ; ceux-ci s'y distinguèrent de telle sorte que les Algonquins, jaloux, les massacrèrent.

Les Iroquois coururent aux armes pour la première fois : battus d'abord, ils résolurent de périr jusqu'au dernier, ou d'être libres. Un génie guerrier, dont ils ne s'étaient point douté, se déploya tout à coup en eux. Ils défirent à leur tour les Algonquins, qui s'allièrent avec les Hurons, dont les Iroquois tiraient leur origine. Ce fut au moment le plus chaud de cette querelle que Jacques Cartier et ensuite Champlain abordèrent au Canada. Les Algonquins s'unirent aux étrangers, et les Iroquois eurent à lutter contre les Français, les Algonquins et les Hurons.

Bientôt les Hollandais arrivèrent à Manhatte (New-York). Les Iroquois recherchèrent l'amitié de ces nouveaux Européens, se procurèrent des armes à feu et devinrent en peu de temps plus habiles au maniement de ces armes que les blancs eux-mêmes. Il n'y a point chez les peuples civilisés d'exemple

d'une guerre aussi longue et aussi implacable que celle que firent les Iroquois aux Algonquins et aux Hurons. Elle dura plus de trois siècles. Les Algonquins furent exterminés et les Hurons réduits à une tribu réfugiée sous la protection du canon de Québec. La colonie française du Canada, au moment de succomber elle-même aux attaques des Iroquois, ne fut sauvée que par un calcul de la politique de ces sauvages extraordinaires[5764].

Il est probable que les Indiens du nord de l'Amérique furent gouvernés d'abord par des rois, comme les habitants de Rome et d'Athènes, et que ces monarchies se changèrent ensuite en républiques aristocratiques : on retrouvait dans les principales bourgades huronnes et iroquoises des familles nobles, ordinairement au nombre de trois.

Ces familles étaient la souche des trois tribus principales : l'une de ces tribus jouissait d'une sorte de prééminence ; les membres de cette première tribu se traitaient de frères, et les membres des deux autres tribus de cousins.

Ces trois tribus portaient le nom des tribus huronnes : la tribu du Chevreuil, celle du Loup, celle de la Tortue. La dernière se partageait en deux branches, la grande et la petite Tortue.

Le gouvernement, extrêmement compliqué, se composait de trois conseils : le conseil des assistants, le conseil des vieillards, le conseil des guerriers en état de porter les armes, c'est-à-dire du corps de la nation.

Chaque famille fournissait un député au conseil des assistants ; ce député était nommé par les femmes, qui choisissaient souvent une femme pour les représenter. Le conseil des assistants était le conseil suprême : ainsi la première puissance appartenait aux femmes dont les hommes ne se disaient que les lieutenants ; mais le conseil des vieillards prononçait en dernier ressort, et devant lui étaient portées en appel les délibérations du conseil des assistants.

Les Iroquois avaient pensé qu'on ne se devait pas priver de l'assistance d'un sexe dont l'esprit, délié et ingénieux, est fécond en ressources et sait agir sur le coeur humain ; mais ils avaient aussi pensé que les arrêts d'un conseil de femmes

pourraient être passionnés : ils avaient voulu que ces arrêts fussent tempérés et comme refroidis par le jugement des vieillards. On retrouvait ce conseil des femmes chez nos pères les Gaulois.

Le second conseil, ou le conseil des vieillards, était le modérateur entre le conseil des assistants et le conseil composé du corps des jeunes guerriers.

Tous les membres de ces trois conseils n'avaient pas le droit de prendre la parole : des orateurs choisis par chaque tribu traitaient devant les conseils des affaires de l'Etat : ces orateurs faisaient une étude particulière de la politique et de l'éloquence.

Cette coutume, qui serait un obstacle à la liberté chez les peuples civilisés de l'Europe, n'était qu'une mesure d'ordre chez les Iroquois. Parmi ces peuples, on ne sacrifiait rien de la liberté particulière à la liberté générale. Aucun membre des trois conseils ne se regardait lié individuellement par la délibération des conseils. Toutefois il était sans exemple qu'un guerrier eût refusé de s'y soumettre.

La nation iroquoise se divisait en cinq cantons : ces cantons n'étaient point dépendants les uns des autres ; ils pouvaient faire la paix et la guerre séparément. Les cantons neutres leur offraient dans ces cas leurs bons offices.

Les cinq cantons nommaient de temps en temps des députés qui renouvelaient l'alliance générale. Dans cette diète, tenue au milieu des bois, on traitait de quelques grandes entreprises pour l'honneur et la sûreté de toute la nation. Chaque député faisait un rapport relatif au canton qu'il représentait, et l'on délibérait sur des moyens de prospérité commune.

Les Iroquois étaient aussi fameux par leur politique que par leurs armes. Placés entre les Anglais et les Français, ils s'aperçurent bientôt de la rivalité de ces deux peuples. Ils comprirent qu'ils seraient recherchés par l'un et par l'autre : ils firent alliance avec les Anglais, qu'ils n'aimaient pas, contre les Français, qu'ils estimaient, mais qui s'étaient unis aux Algonquins et aux Hurons. Cependant, ils ne voulaient pas le

triomphe complet d'un des deux partis étrangers : ainsi les Iroquois étaient prêts à disperser la colonie Française du Canada, lorsqu'un ordre du conseil des sachems arrêta l'armée et la força de revenir ; ainsi les Français se voyaient au moment de conquérir la Nouvelle Jersey, et d'en chasser les Anglais, lorsque les Iroquois firent marcher leurs cinq nations au secours des Anglais, et les sauvèrent.

L'Iroquois ne conservait de commun avec le Huron que le langage : le Huron, gai, spirituel, volage, d'une valeur brillante et téméraire, d'une taille haute et élégante, avait l'air d'être né pour être l'allié des Français.

L'Iroquois était au contraire d'une forte stature : poitrine large, jambes musculaires, bras nerveux. Les grands yeux ronds de l'Iroquois étincelaient d'indépendance : tout son air était celui d'un héros ; on voyait reluire sur son front les hautes combinaisons de la pensée et les sentiments élevés de l'âme. Cet homme intrépide ne fut point étonné des armes à feu lorsque pour la première fois on en usa contre lui ; il tint ferme au sifflement des balles et au bruit du canon, comme s'il les eût entendus toute sa vie ; il n'eut pas l'air d'y faire plus d'attention qu'à un orage. Aussitôt qu'il se put procurer un mousquet, il s'en servit mieux qu'un Européen. Il n'abandonna pas pour cela le casse-tête, le couteau, l'arc et la flèche ; mais il y ajouta la carabine, le pistolet, le poignard et la hache ; il semblait n'avoir jamais assez d'armes pour sa valeur. Doublement paré des instruments meurtriers de l'Europe et de l'Amérique, avec sa tête ornée de panaches, ses oreilles découpées, son visage barbouillé de noir, ses bras teints de sang, ce noble champion du Nouveau Monde devint aussi redoutable à voir qu'à combattre, sur le rivage qu'il défendit pied à pied contre l'étranger.

C'était dans l'éducation que les Iroquois plaçaient la source de leur vertu. Un jeune homme ne s'asseyait jamais devant un vieillard : le respect pour l'âge était pareil à celui que Lycurgue avait fait naître à Lacédémone. On accoutumait la jeunesse à supporter les plus grandes privations ainsi qu'à braver les plus grands périls. De longs jeûnes commandés par la politique au

nom de la religion, des chasses dangereuses, l'exercice continuel des armes, des jeux mâles et virils, avaient donné au caractère de l'Iroquois quelque chose d'indomptable. Souvent de petits garçons s'attachaient les bras ensemble, mettaient un charbon ardent sur leurs bras liés, et luttaient à qui soutiendrait plus longtemps la douleur. Si une jeune fille commettait une faute, et que sa mère lui jetât de l'eau au visage, cette seule réprimande portait quelquefois la jeune fille à s'étrangler.

L'Iroquois méprisait la douleur comme la vie : un sachem de cent années affrontait les flammes du bûcher ; il excitait les ennemis à redoubler de cruauté ; il les défiait de lui arracher un soupir. Cette magnanimité de la vieillesse n'avait pour but que de donner un exemple aux jeunes guerriers et de leur apprendre à devenir dignes de leurs pères.

Tout se ressentait de cette grandeur chez ce peuple : sa langue, presque tout aspirée, étonnait l'oreille. Quand un Iroquois parlait, on eût cru ouïr un homme qui, s'exprimant avec effort, passait successivement des intonations les plus sourdes aux intonations les plus élevées.

Tel était l'Iroquois avant que l'ombre et la destruction de la civilisation européenne se fussent étendues sur lui.

Bien que j'aie dit que le droit civil et le droit criminel sont à peu près inconnus des Indiens, l'usage en quelques lieux a suppléé à la loi.

Le meurtre, qui chez les Francs se rachetait par une composition pécuniaire en rapport avec l'état des personnes, ne se compense chez les sauvages que par la mort du meurtrier. Dans l'Italie du moyen âge, les familles respectives prenaient fait et cause pour tout ce qui concernait leurs membres : de là ces vengeances héréditaires qui divisaient la nation lorsque les familles ennemis étaient puissantes.

Chez les peuplades du nord de l'Amérique, la famille de l'homicide ne vient pas à son secours, mais les parents de l'homicidé se font un devoir de le venger. Le criminel que la loi ne menace pas, que ne défend pas la nature, ne rencontrant d'asile ni dans les bois, où les alliés du mort le poursuivent, ni

chez les tribus étrangères, qui le livreraient, ni à son foyer domestique, qui ne le sauverait pas, devient si misérable, qu'un tribunal vengeur lui serait un bien. Là au moins il aurait une forme, une manière de le condamner ou de l'acquitter : car, si la loi frappe, elle conserve, comme le temps, qui sème et moissonne. Le meurtrier indien, las d'une vie errante, ne trouvant pas de famille publique pour le punir, se remet entre les mains d'une famille particulière qui l'immole : à défaut de la force armée, le crime conduit le criminel aux pieds du juge et du bourreau.

Le meurtre involontaire s'expiait quelquefois par des présents. Chez les Abénakis la loi prononçait : on exposait le corps de l'homme assassiné sur une espèce de claie en l'air ; l'assassin, attaché à un poteau, était condamné à prendre sa nourriture et à passer plusieurs jours à ce pilori de la mort.

Etat actuel des sauvages

De l'Amérique septentrionale

Si je présentais au lecteur ce tableau de l'Amérique sauvage comme l'image fidèle de ce qui existe aujourd'hui, je tromperais le lecteur : j'ai peint ce qui fut beaucoup plus que ce qui est. On retrouve sans doute encore plusieurs traits du caractère indien dans les tribus errantes du Nouveau Monde ; mais l'ensemble des moeurs, l'originalité des coutumes, la forme primitive des gouvernements, enfin le génie américain a disparu. Après avoir raconté le passé, il me reste à compléter mon travail en retraçant le présent.

Quand on aura retranché du récit des premiers navigateurs et des premiers colons qui reconnurent et défrichèrent la Louisiane, la Floride, la Géorgie, les deux Carolines, la Virginie, le Maryland, la Delaware, la Pensylvanie, le New-Jersey, le New-York, et tout ce qu'on appela la Nouvelle-Angleterre, l'Acadie et le Canada, on ne pourra guère évaluer la population sauvage comprise entre le Mississipi et le fleuve Saint-Laurent, au moment de la découverte de ces contrées, au-dessous de trois millions d'hommes.

Aujourd'hui la population indienne de toute l'Amérique septentrionale, en n'y comprenant ni les Mexicains, ni les Esquimaux, s'élève à peine à quatre cent mille âmes. Le recensement des peuples indigènes de cette partie du Nouveau Monde n'a pas été fait ; je vais le faire. Beaucoup d'hommes, beaucoup de tribus manqueront à l'appel : dernier historien de ces peuples, c'est leur registre mortuaire que je vais ouvrir.

En 1534, à l'arrivée de Jacques Cartier au Canada, et à l'époque de la fondation de Québec par Champlain, en 1608, les Algonquins, les Iroquois, les Hurons, avec leurs tribus

alliées ou sujettes, savoir : les Etchemins, les Souriquois, les Bersiamites, les Papinaclets, les Montagnès, les Attikamègues, les Nipissings, les Temiscamins, les Amikouès, les Cristinaux, les Assiniboïls, les Pouteouatamis, les Nokais, les Otchagras, les Miamis, armaient à peu près cinquante mille guerriers ; ce qui suppose chez les sauvages une population d'à peu près deux cent cinquante mille âmes. Au dire de Laboutan, chacun des cinq grands villages iroquois renfermait quatorze mille habitants. Aujourd'hui on ne rencontre, dans le bas Canada, que six hameaux de sauvages devenus chrétiens : les Hurons de Corette, les Abénakis de Saint-François, les Algonquins, les Nipissings, les Iroquois du lac des deux-Montagnes et les Osouékatchies ; faibles échantillons de plusieurs races qui ne sont plus, et qui, recueillis par la religion, offrent la double preuve de sa puissance à conserver et de celle des hommes à détruire.

Le reste des cinq nations iroquoises est enclavé dans les possessions anglaises et américaines, et le nombre de tous les sauvages que je viens de nommer est tout au plus de deux mille cinq cents à trois mille âmes.

Les Abénakis, qui en 1587 occupaient l'Acadie (aujourd'hui le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse), les sauvages du Maine, qui détruisirent tous les établissements des blancs en 1675, et qui continuèrent leurs ravages jusqu'en 1748 ; les mêmes hordes qui firent subir le même sort au New-Hampshire, les Wampanoags, les Nipmuchs, qui livrèrent des espèces de batailles rangées aux Anglais, assiégèrent Hadley et donnèrent l'assaut à Brookfield, dans le Massachusetts ; les Indiens qui dans les mêmes années 1673 et 1675 combattirent les Européens ; les Pequots du Connecticut ; les Indiens qui négocièrent la cession d'une partie de leurs terres avec les Etats de New-York, de New-Jersey, de la Pensylvanie, de la Delaware ; les Pyscataways du Maryland ; les tribus qui obéissaient à Powhatan, dans la Virginie ; les Paraoustis, dans les Carolines, tous ces peuples ont disparu[5765].

Des nations nombreuses que Ferdinand de Soto rencontra dans les Florides (et il faut comprendre sous ce nom tout ce

qui forme aujourd'hui les Etats de la Géorgie, de l'Alabama, du Mississipi et du Tennessée), il ne reste plus que les Creeks, les Chéroquois et les Chicassais[5766].

Les Creeks, dont j'ai peint les anciennes moeurs, ne pourraient mettre sur pied dans ce moment deux mille guerriers. Des vastes pays qui leur appartenaient, ils ne possèdent plus qu'environ huit milles carrés dans l'Etat de Géorgien, et un territoire à peu près égal dans l'Alabama. Les Chéroquois et les Chicassais, réduits à une poignée d'hommes, vivent dans un coin des Etats de Géorgie et de Tennessée ; les derniers, sur les deux rives du fleuve Hiwassée.

Tout faibles qu'ils sont, les Creeks ont combattu vaillamment les Américains dans les années 1813 et 1814. Les généraux Jackson, White, Clayborne, Floyd, leur firent éprouver de grandes pertes à Talladega, Hillabes, Autossées, Bécanachaca, et surtout à Entonopeka. Ces sauvages avaient fait des progrès sensibles dans la civilisation, et surtout dans l'art de la guerre, employant et dirigeant très bien l'artillerie. Il y a quelques années qu'ils jugèrent et mirent à mort un de leurs micos, ou rois, pour avoir vendu des terres aux blancs sans la participation du conseil national.

Les Américains, qui convoitent le riche territoire où vivent encore les Muscogulges et les Siminoles, ont voulu les forcer à le leur céder pour une somme d'argent, leur proposant de les transporter ensuite à l'occident du Missouri. L'Etat de Géorgie a prétendu qu'il avait acheté ce territoire ; le congrès américain a mis quelque obstacle à cette prétention ; mais tôt ou tard les Creeks, les Chéroquois et les Chicassais, serrés entre la population blanche du Mississipi, du Tennessée, de l'Alabama et de la Géorgie, seront obligés de subir l'exil ou l'extermination.

En remontant le Mississipi, depuis son embouchure jusqu'au confluent de l'Ohio, tous les sauvages qui habitaient ces deux bords, les Biloxis, les Torimas, les Kappas, les Sotouïs, les Bayagoulas, les Colapissas, les Tansas, les Natchez et les Yazous ne sont plus.

Dans la vallée de l'Ohio, les nations qui erraient encore le

long de cette rivière et de ses affluents se soulevèrent en 1810 contre les Américains. Elles mirent à leur tête un jongleur ou prophète qui annonçait la victoire, tandis que son frère, le fameux Thécumseh, combattait : trois mille sauvages se trouvèrent réunis pour recouvrer leur indépendance. Le général américain Harrison marcha contre eux avec un corps de troupes ; il les rencontra le 6 novembre 1811, au confluent du Tippacanoé et du Wabash. Les Indiens montrèrent le plus grand courage, et leur chef Thécumseh déploya une habileté extraordinaire : il fut pourtant vaincu.

La guerre de 1812 entre les Américains et les Anglais renouvela les hostilités sur les frontières du désert ; les sauvages se rangèrent presque tous du parti des Anglais ; Thécumseh était passé à leur service : le colonel Proctor, Anglais, dirigeait les opérations. Des scènes de barbarie eurent lieu à Cikago et aux forts Meigs et Milden : le coeur du capitaine Wells fut dévoré dans un repas de chair humaine. Le général Harrison accourut encore, et battit les sauvages à l'affaire du Thames. Thécumseh y fut tué : le colonel Proctor dut son salut à la vitesse de son cheval.

La paix ayant été conclue entre les Etats-Unis et l'Angleterre en 1814, les limites des deux empires furent définitivement réglées. Les Américains ont assuré par une chaîne de postes militaires leur domination sur les sauvages.

Depuis l'embouchure de l'Ohio jusqu'au saut de Saint-Antoine, sur le Mississipi, on trouve sur la rive occidentale de ce dernier fleuve les Saukis, dont la population s'élève à quatre mille huit cents âmes ; les Renards, à mille six cents âmes ; les Winebegos, à mille six cents, et les Ménomènes, à mille deux cents. Les Illinois sont la souche de ces tribus.

Viennent ensuite les Sioux, de race mexicaine, divisés en six nations : la première habite en partie le haut Mississipi ; la seconde, la troisième, la quatrième et la cinquième, tiennent les rivages de la rivière Saint-Pierre ; la sixième s'étend vers le Missouri. On évalue ces six nations siouses à environ quarante-cinq mille âmes.

Derrière les Sioux, en s'approchant du Nouveau-Mexique, se

trouvent quelques débris des Osages, des Cansas, des Octotatas, des Mactotatas, des Ajouès et des Panis.

Les Assiboins errent, sous divers noms, depuis les sources septentrionales du Missouri jusqu'à la grande rivière Rouge, qui se jette dans la baie d'Hudson : leur population est de vingt-cinq mille âmes.

Les Cypowois, de race algonquine, et ennemis des Sioux, chassent, au nombre de trois ou quatre mille guerriers, dans les déserts qui séparent les grands lacs du Canada du lac Winnepic.

Voilà tout ce que l'on sait de plus positif sur la population des sauvages de l'Amérique septentrionale. Si l'on joint à ces tribus connues les tribus moins fréquentées qui vivent au delà des montagnes Rocheuses, on aura bien de la peine à trouver les quatre cent mille individus mentionnés au commencement de ce dénombrement. Il y a des voyageurs qui ne portent pas à plus de cent mille âmes la population indienne en deçà des montagnes Rocheuses, et à plus de cinquante mille au delà de ces montagnes, y compris les sauvages de la Californie.

Poussées par les populations européennes vers le nord-ouest de l'Amérique septentrionale, les populations sauvages viennent, par une singulière destinée, expirer au rivage même sur lequel elles débarquèrent, dans des siècles inconnus, pour prendre possession de l'Amérique. Dans la langue iroquoise, les Indiens se donnaient le nom d’hommes de toujours, Ongoue-Ongoue. Ces hommes de toujours ont passé, et l'étranger ne laissera bientôt aux héritiers légitimes de tout un monde que la terre de leur tombeau.

Les raisons de cette dépopulation sont connues : l'usage des liqueurs fortes, les vices, les maladies, les guerres, que nous avons multipliées chez les Indiens, ont précipité la destruction de ces peuples ; mais il n'est pas tout à fait vrai que l'état social, en venant se placer dans les forêts, ait été une cause efficiente de cette destruction.

L'Indien n'était pas sauvage ; la civilisation européenne n'a point agi sur le pur état de nature ; elle a agi sur la civilisation américaine commençante ; si elle n'eût rien rencontré, elle eût

créé quelque chose ; mais elle a trouvé des moeurs, et les a détruites, parce qu'elle était plus forte et qu'elle n'a pas cru se devoir mêler à ces moeurs.

Demander ce que seraient devenus les habitants de l'Amérique si l'Amérique eût échappé aux voiles de nos navigateurs, serait sans doute une question inutile, mais pourtant curieuse à examiner. Auraient-ils péri en silence, comme ces nations, plus avancées dans les arts, qui selon toutes les probabilités fleurirent autrefois dans les contrées qu'arrosent l'Ohio, le Muskingum, le Tennessée, le Mississipi inférieur et le Tumbec-bee ?

Ecartant un moment les grands principes du christianisme, mettant à part les intérêts de l'Europe, un esprit philosophique aurait pu désirer que les peuples du Nouveau Monde eussent eu le temps de se développer hors du cercle de nos institutions.

Nous en sommes réduits partout aux formes usées d'une civilisation vieillie (je ne parle pas des populations de l'Asie, arrêtées depuis quatre mille ans dans un despotisme qui tient de l'enfance). On a trouvé chez les sauvages du Canada, de la Nouvelle-Angleterre et des Florides, des commencements de toutes les coutumes et de toutes les lois des Grecs, des Romains et des Hébreux. Une civilisation d'une nature différente de la nôtre aurait pu reproduire les hommes de l'antiquité ou faire jaillir des lumières inconnues d'une source encore ignorée. Qui sait si nous n'eussions pas vu aborder un jour à nos rivages quelque Colomb américain venant découvrir l'Ancien Monde ?

La dégradation des moeurs indiennes a marché de pair avec la dépopulation des tribus. Les traditions religieuses sont devenues beaucoup plus confuses ; l'instruction, répandue d'abord par les missionnaires du Canada, a mêlé des idées étrangères aux idées natives des indigènes. On aperçoit aujourd'hui, au travers des fables grossières, les croyances chrétiennes défigurées. La plupart des sauvages portent des croix pour ornements, et les traiteurs protestants leur vendent ce que leur donnaient les missionnaires catholiques. Disons, à

l'honneur de notre patrie et à la gloire de notre religion, que les Indiens s'étaient fortement attachés aux Français ; qu'ils ne cessent de les regretter, et qu’une robe noire (un missionnaire) est encore en vénération dans les forêts américaines. Si les Anglais, dans leurs guerres avec les Etats-Unis, ont vu presque tous les sauvages s'enrôler sous la bannière britannique, c'est que les Anglais de Québec ont encore parmi eux des descendants des Français, et qu'ils occupent le pays qu'Ononthio[5767] a gouverné. Le sauvage continue de nous aimer dans le sol que nous avons foulé, dans la terre où nous fûmes ses premiers hôtes, et où nous avons laissé les tombeaux : en servant les nouveaux possesseurs du Canada, il reste fidèle à la France dans les ennemis des Français.

Voici ce qu'on lit dans un Voyage récent fait aux sources du Mississipi. L'autorité de ce passage est d'autant plus grande, que l'auteur, dans un autre endroit de son Voyage, s'arrête pour argumenter contre les jésuites de nos jours :

« Pour rendre justice à la vérité, les missionnaires français en général se sont toujours distingués partout par une vie exemplaire et conforme à leur état. Leur bonne foi religieuse, leur charité apostolique, leur douceur insinuante, leur patience héroïque, et leur éloignement du fanatisme et du rigorisme, fixent dans ces contrées des époques édifiantes dans les fastes du christianisme ; et pendant que la mémoire des del Vilde, des Vodilla, etc., sera toujours en exécration dans tous les coeurs vraiment chrétiens, celle des Daniel, des Brébeuf, etc., ne perdra jamais de la vénération que l'histoire des découvertes et des missions leur consacre à juste titre. De là cette prédilection que les sauvages témoignent pour les Français, prédilection qu'ils trouvent naturellement dans le fond de leur âme, nourrie par les traditions que leurs pères ont laissées en faveur des premiers apôtres du Canada, alors la Nouvelle-France[5768]. »

Cela confirme ce que j'ai écrit autrefois sur les missions du Canada. Le caractère brillant de la valeur française, notre désintéressement, notre gaieté, notre esprit aventureux, sympathisaient avec le génie des Indiens ; mais il faut convenir

aussi que la religion catholique est plus propre à l'éducation du sauvage que le culte protestant.

Quand le christianisme commença au milieu d'un monde civilisé et des spectacles du paganisme, il fut simple dans son extérieur, sévère dans sa morale, métaphysique dans ses arguments, parce qu'il s'agissait d'arracher à l'erreur des peuples séduits par les sens ou égarés par des systèmes de philosophie. Quand le christianisme passa des délices de Rome et des écoles d'Athènes aux forêts de la Germanie, il s'environna de pompes et d'images, afin d'enchanter la simplicité du barbare. Les gouvernements protestants de l'Amérique se sont peu occupés de la civilisation des sauvages : ils n'ont songé qu'à trafiquer avec eux : or, le commerce, qui accroît la civilisation parmi les peuples déjà civilisés, et chez lesquels l'intelligence a prévalu sur les moeurs, ne produit que la corruption chez les peuples où les moeurs sont supérieures à l'intelligence. La religion est évidemment la loi primitive : les pères Jogues, Lallemant et Brébeuf, étaient des législateurs d'une tout autre espèce que les traiteurs anglais et américains.

De même que les notions religieuses des sauvages se sont brouillées, les institutions politiques de ces peuples ont été altérées par l'irruption des Européens. Les ressorts du gouvernement indien étaient subtils et délicats ; le temps ne les avait point consolidés ; la politique étrangère, en les touchant, les a facilement brisés. Ces divers conseils balançant leurs autorités respectives, ces contrepoids formés par les assistants, les sachems, les matrones, les jeunes guerriers, toute cette machine a été dérangée : nos présents, nos vices, nos armes, ont acheté, corrompu ou tué les personnages dont se composaient ces pouvoirs divers.

Aujourd'hui les tribus indiennes sont conduites tout simplement par un chef : celles qui se sont confédérées se réunissent quelquefois dans des dictes générales ; mais aucune loi ne réglant ces assemblées, elles se séparent presque toujours sans avoir rien arrêté : elles ont le sentiment de leur nullité et le découragement qui accompagne la

faiblesse.

Une autre cause a contribué à dégrader le gouvernement des sauvages : l'établissement des postes militaires américains et anglais au milieu des bois. Là, un commandant se constitue le protecteur des Indiens dans le désert ; à l'aide de quelques présents, il fait comparaître les tribus devant lui ; il se déclare leur père et l'envoyé d'un des trois mondes blancs : les sauvages désignent ainsi les Espagnols, les Français et les Anglais. Le commandant apprend à ses enfants rouges qu'il va fixer telles limites, défricher tel terrain, etc. Le sauvage finit par croire qu'il n'est pas le véritable possesseur de la terre dont on dispose sans son aveu ; il s'accoutume à se regarder comme d'une espèce inférieure au blanc ; il consent à recevoir des ordres, à chasser, à combattre pour des maîtres. Qu'a-t-on besoin de se gouverner quand on n'a plus qu'à obéir ?

Il est naturel que les moeurs et les coutumes se soient détériorées avec la religion et la politique, que tout ait été emporté à la fois.

Lorsque les Européens pénétrèrent en Amérique, les sauvages vivaient et se vêtissaient du produit de leurs chasses, et n'en faisaient entre eux aucun négoce. Bientôt les étrangers leur apprirent à le troquer pour des armes, des liqueurs fortes, et divers ustensiles de ménage, des draps grossiers et des parures. Quelques Français, qu'on appela coureurs de bois, accompagnèrent d'abord les Indiens dans leurs excursions. Peu à peu il se forma des compagnies de commerçants qui poussèrent des postes avancés et placèrent des factoreries au milieu des déserts. Poursuivis par l'avidité européenne et par la corruption des peuples civilisés jusqu'au fond de leurs bois, les Indiens échangent, dans ces magasins, de riches pelleteries contre des objets de peu de valeur, mais qui sont devenus pour eux des objets de première nécessité. Non seulement ils trafiquent de la chasse faite, mais ils disposent de la chasse à venir, comme on vend une récolte sur pied.

Ces avances accordées par les traiteurs plongent les Indiens dans un abîme de dettes : ils ont alors toutes les calamités de

l'homme du peuple de nos cités et toutes les détresses du sauvage. Leurs chasses, dont ils cherchent à exagérer les résultats, se transforment en une effroyable fatigue : ils y mènent leurs femmes ; ces malheureuses, employées à tous les services du camp, tirent les traîneaux, vont chercher les bêtes tuées, tannent les peaux, font dessécher les viandes. On les voit, chargées des fardeaux les plus lourds, porter encore leurs petits enfants à leurs mamelles ou sur leurs épaules. Sont-elles enceintes et près d'accoucher, pour hâter leur délivrance et retourner plus vite à l'ouvrage, elles s'appliquent le ventre sur une barre de bois élevée à quelques pieds de terre ; laissant pendre en bas leurs jambes et leur tête, elles donnent ainsi le jour à une misérable créature, dans toute la rigueur de la malédiction : *In dolore paries filios* !

Ainsi la civilisation, en entrant par le commerce chez les tribus américaines, au lieu de développer leur intelligence, les a abruties. L'Indien est devenu perfide, intéressé, menteur, dissolu : sa cabane est un réceptacle d'immondices et d'ordure. Quand il était nu ou couvert de peaux de bêtes, il avait quelque chose de fier et de grand ; aujourd'hui des haillons européens, sans couvrir sa nudité, attestent seulement sa misère : c'est un mendiant à la porte d'un comptoir ; ce n'est plus un sauvage dans ses forêts.

Enfin, il s'est formé une espèce de peuple métis, né du commerce des aventuriers européens et des femmes sauvages. Ces hommes, que l'on appelle Bois bricolés, à cause de la couleur de leur peau, sont les gens d'affaires ou les courtiers de change entre les peuples dont ils tirent leur double origine : parlant à la fois la langue de leurs pères et de leurs mères, interprètes des traiteurs auprès des Indiens, et des Indiens auprès des traiteurs, ils ont les vices des deux races. Ces bâtards de la nature civilisée et de la nature sauvage se vendent tantôt aux Américains, tantôt aux Anglais, pour leur livrer le monopole des pelleteries ; ils entretiennent les rivalités des compagnies anglaises de la baie d'Hudson, du Nord-Ouest, et des compagnies américaines ; *Fur Colombian American Company, Missouri's fur Company*, et autres : ils font

eux-mêmes des chasses au compte des traiteurs et avec des chasseurs soldés par les compagnies.

Le spectacle est alors tout différent des chasses indiennes : les hommes sont à cheval ; il y a des fourgons qui transportent les viandes sèches et les fourrures ; les femmes et les enfants sont traînés sur de petits chariots par des chiens. Ces chiens, si utiles dans les contrées septentrionales, sont encore une charge pour leurs maîtres ; car ceux-ci, ne pouvant les nourrir pendant l'été, les mettent en pension à crédit chez les gardiens, et contractent ainsi de nouvelles dettes. Les dogues affamés sortent quelquefois de leur chenil ; ne pouvant aller à la chasse, ils vont à la pêche : on les voit se plonger dans les rivières et saisir le poisson jusqu'au fond de l'eau.

On ne connaît en Europe que cette grande guerre de l'Amérique qui a donné au monde un peuple libre. On ignore que le sang a coulé pour les chétifs intérêts de quelques marchands fourreurs. La Compagnie de la baie d'Hudson vendit, en 1811, à lord Selkirk un grand terrain sur le bord de la rivière Rouge ; l'établissement se fit en 1812. La Compagnie du Nord-Ouest, ou du Canada, en prit ombrage : les deux compagnies, alliées à diverses tribus indiennes, et secondées des Bois brûlés, en vinrent aux mains. Cette petite guerre domestique, qui fut horrible, avait lieu dans les déserts glacés de la baie d'Hudson : la colonie de lord Selkirk fut détruite au mois de juin 1815, précisément au moment où se donnait la bataille de Waterloo. Sur ces deux théâtres, si différents par l'éclat et par l'obscurité, les malheurs de l'espèce humaine étaient les mêmes. Les deux compagnies, épuisées, ont senti qu'il valait mieux s'unir que se déchirer : elles poussent aujourd'hui de concert leurs opérations, à l'ouest jusqu'à Colombia, au nord jusque sur les fleuves qui se jettent dans la mer Polaire.

En résumé, les plus fières nations de l'Amérique septentrionale n'ont conservé de leur race que la langue et le vêtement ; encore celui-ci est-il altéré : elles ont un peu appris à cultiver la terre et à élever des troupeaux. De guerrier fameux qu'il était, le sauvage du Canada est devenu berger

obscur ; espèce de pâtre extraordinaire, conduisant ses cavales avec un casse-tête et ses moutons avec des flèches. Philippe, successeur d'Alexandre, mourut greffier à Rome ; un Iroquois chante et danse pour quelques pièces de monnaie à Paris : il ne faut pas voir le lendemain de la gloire.

En traçant ce tableau d'un monde sauvage, en parlant sans cesse du Canada et de la Louisiane, en regardant sur les vieilles cartes l'étendue des anciennes colonies françaises dans l'Amérique, j'étais poursuivi d'une idée pénible : je me demandais comment le gouvernement de mon pays avait pu laisser périr ces colonies, qui seraient aujourd'hui pour nous une source inépuisable de prospérité.

De l'Acadie et du Canada à la Louisiane, de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississipi, le territoire de la Nouvelle-France entourait ce qui forma dans l'origine la confédération des treize premiers Etats-Unis. Les onze autres Etats, le district de la Colombie, les territoires du Michigan, du Nord-Ouest, du Missouri, de l'Orégon et d'Arkansa, nous appartenaient ou nous appartiendraient comme ils appartiennent aujourd'hui aux Etats-Unis, par la cession des Anglais et des Espagnols, nos premiers héritiers dans le Canada et dans la Louisiane.

Prenez votre point de départ entre le 43e et le 44e degré de latitude nord, sur l'Atlantique, au cap Sable de la Nouvelle-Ecosse, autrefois l'Acadie ; de ce point conduisez une ligne qui passe derrière les premiers Etats-Unis, le Maine, Vernon, New-York, la Pensylvanie, la Virginie, la Caroline et la Géorgie ; que cette ligne vienne par le Tennessée chercher le Mississipi et la Nouvelle-Orléans, qu'elle remonte ensuite du 29e degré (latitude des bouches du Mississipi), qu'elle remonte par le territoire d'Arkansa à celui de l'Orégon ; qu'elle traverse les montagnes Rocheuses et se termine à la pointe Saint Georges, sur la côte de l'océan Pacifique, vers le 42e degré de latitude nord : l'immense pays compris entre cette ligne, la mer Atlantique au nord-est, la mer Polaire au nord, l'océan Pacifique et les possessions russes au nord-ouest le golfe Mexicain au midi, c'est-à-dire plus des deux tiers de l'Amérique septentrionale, reconnaîtraient les lois de la France.

Que serait-il arrivé si de telles colonies eussent été encore entre nos mains au moment de l'émancipation des Etats-Unis ? Cette émancipation aurait-elle eu lieu ? Notre présence sur le sol américain l'aurait-elle hâtée ou retardée ? La Nouvelle-France elle-même serait-elle devenue libre ? Pourquoi non ? Quel malheur y aurait-il pour la mère patrie à voir fleurir un immense empire sorti de son sein, un empire qui répandrait la gloire de notre nom et de notre langue dans un autre hémisphère ?

Nous possédions au delà des mers de vastes contrées qui pouvaient offrir un asile à l'excédant de notre population, un marché considérable à notre commerce, un aliment à notre marine ; aujourd'hui nous nous trouvons forcés d'ensevelir dans nos prisons des coupables condamnés par les tribunaux, faute d'un coin de terre pour y déposer ces malheureux. Nous sommes exclus du nouvel univers, où le genre humain recommence. Les langues anglaise et espagnole servent en Afrique, en Asie, dans les îles de la mer du Sud, sur le continent des deux Amériques, à l'interprétation de la pensée de plusieurs millions d'hommes ; et nous, déshérités des conquêtes de notre courage et de notre génie, à peine entendons-nous parler dans quelques bourgades de la Louisiane et du Canada, sous une domination étrangère, la langue de Racine, de Colbert et de Louis XIV ; elle n'y reste que comme un témoin des revers de notre fortune et des fautes de notre politique.

Ainsi donc la France a disparu de l'Amérique septentrionale, comme ces tribus indiennes avec lesquelles elle sympathisait, et dont j'ai aperçu quelques débris. Qu'est-il arrivé dans cette Amérique du Nord depuis l'époque où j'y voyageais ? C'est maintenant ce qu'il faut dire. Pour consoler les lecteurs, je vais, dans la conclusion de cet ouvrage, arrêter leurs regards sur un tableau miraculeux : ils apprendront ce que peut la liberté pour le bonheur et la dignité de l'homme, lorsqu'elle ne se sépare point des idées religieuses, qu'elle est à la fois intelligente et sainte.

Conclusion. – Etats-Unis

Si je revoyais aujourd'hui les Etats-Unis, je ne les reconnaîtrais plus : là où j'ai laissé des forêts, je trouverais des champs cultivés ; là où je me suis frayé un chemin à travers les halliers, je voyagerais sur de grandes routes. Le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, ne coulent plus dans la solitude ; de gros vaisseaux à trois mâts les remontent, plus de deux cents bateaux à vapeur en vivifient les rivages. Aux Natchez, au lieu de la hutte de Céluta, s'élève une ville charmante d'environ cinq mille habitants. Chactas pourrait être aujourd'hui député au congrès et se rendre chez Atala par deux routes, dont l'une mène à Saint-Etienne, sur le Tumbec-bee, et l'autre aux Natchitochès : un livre de poste lui indiquerait les relais au nombre de onze : Washington, Franklin, Homochitt, etc.

L'Alabama et le Tennessée sont divisés, le premier en trente-trois comtés, et il contient vingt et une villes ; le second en cinquante et un comtés, et il renferme quarante-huit villes. Quelques-unes de ces villes, telles que Cahawba, capitale de l'Alabama, conservent leur dénomination sauvage, mais elles sont environnées d'autres villes différemment désignées : il y a chez les Muscogulges, les Siminoles, les Chéroquois et les Chicassais, une cité d'Athènes, une autre de Marathon, une autre de Carthage, une autre de Memphis, une autre de Sparte, une autre de Florence, une autre d'Hampden, des comtés de Colombie et de Marengo : la gloire de tous les pays a placé un nom dans ces mêmes déserts où j'ai rencontré le père Aubry et l'obscure Atala.

Le Kentucky montre un Versailles ; un comté appelé Bourbon a pour capitale Paris. Tous les exilés, tous les opprimés qui se sont retirés en Amérique, y ont porté la mémoire de leur patrie.

... Falsi Simoentis ad undam

Libabat cineri Andromache.

Les Etats-Unis offrent donc dans leur sein, sous la protection de la liberté, une image et un souvenir de la plupart des lieux célèbres de l'ancienne et de la moderne Europe, semblables à ce jardin de la campagne de Rome où Adrien avait fait répéter les divers monuments de son empire.

Remarquons qu'il n'y a presque point de comtés qui ne renferment une ville, un village ou un hameau de Washington, touchante unanimité de la reconnaissance d'un peuple.

L'Ohio arrose maintenant quatre Etats : le Kentucky, l'Ohio proprement dit, l'Indiana et l'Illinois. Trente députés et huit sénateurs sont envoyés au congrès par ces quatre Etats. La Virginie et le Tennessée touchent l'Ohio sur deux points ; il compte sur ses bords cent quatre-vingt-onze comtés et deux cent huit villes. Un canal que l'on creuse au partage de ses rapides, et qui sera fini dans trois ans, rendra le fleuve navigable pour de gros vaisseaux jusqu'à Pittsbourg.

Trente-trois grandes routes sortent de Washington, comme autrefois les voies romaines partaient de Rome, et aboutissent, en se partageant, à la circonférence des Etats-Unis. Ainsi on va de Washington à Dover, dans la Delaware ; de Washington à la Providence, dans le Rhode-Island ; de Washington à Robbinstown, dans le district du Maine, frontière des Etats britanniques au nord ; de Washington à Concorde ; de Washington à Montpellier, dans le Connecticut ; de Washington à Albany, et de là à Montréal et à Québec ; de Washington au Havre de Sackets, sur le lac Ontario ; de Washington à la chute et au fort de Niagara ; de Washington, par Pittsbourg, au détroit et à Michilimakinac, sur le lac Erié ; de Washington, par Saint-Louis sur le Mississipi, à Councile-Bluffs du Missouri ; de Washington à la Nouvelle-Orléans et à l'embouchure du Mississipi ; de Washington aux Natchez ; de Washington à Charlestown, à Savannah et à Saint-Augustin, le tout formant une circulation intérieure de routes de vingt-cinq mille sept cent quarante-sept milles.

On voit, par les points où se lient ces routes, qu'elles parcourent des lieux naguère sauvages, aujourd'hui cultivés et

habités. Sur un grand nombre de ces routes, les postes sont montées : des voitures publiques vous conduisent d'un lieu à l'autre à des prix modérés. On prend la diligence pour l'Ohio ou pour la chute de Niagara, comme, de mon temps, on prenait un guide ou un interprète indien. Des chemins de communication s'embranchent aux voies principales, et sont également pourvus de moyens de transport. Ces moyens sont presque toujours doubles ; car des lacs et des rivières se trouvant partout, on peut voyager en bateaux à rames et à voiles, ou sur des bateaux à vapeur.

Des embarcations de cette dernière espèce font des passages réguliers de Boston et de New-York à la Nouvelle-Orléans ; elles sont pareillement établies sur le lac du Canada, l'Ontario, l'Erié, le Michigan, le Champlain, sur ces lacs où l'on voyait à peine il y a trente ans quelques pirogues de sauvages, et où des vaisseaux de ligne se livrent maintenant des combats.

Les bateaux à vapeur aux Etats-Unis servent non seulement au besoin du commerce et des voyageurs, mais on les emploie encore à la défense du pays : quelques-uns d'entre eux, d'une immense dimension, placés à l'embouchure des fleuves, armés de canons et d'eau bouillante, ressemblent à la fois à des citadelles modernes et à des forteresses du moyen âge.

Aux vingt-cinq mille sept cent quarante-sept milles de routes générales, il faut ajouter l'étendue de quatre cent dix-neuf routes cantonales, et celle de cinquante-huit mille cent trente-sept milles de routes d'eau. Les canaux augmentent le nombre de ces dernières routes : le canal de Middlesex joint le port de Boston avec la rivière Merrimack ; le canal Champlain fait communiquer ce lac avec les mers canadiennes ; le fameux canal Erié, ou de New-York, unit maintenant le lac Erié à l'Atlantique ; les canaux Sautee, Chesapeake et Albemarne sont dus aux Etats de la Caroline et de la Virginie ; et comme de larges rivières, coulant en diverses directions, se rapprochent par leurs sources, rien de plus facile que de les lier entre elles. Cinq chemins sont déjà connus pour aller à l'océan Pacifique ; un seul de ces chemins passe à travers le

territoire espagnol.

Une loi du congrès de la session de 1824 à 1825 ordonne l'établissement d'un poste militaire à l'Orégon. Les Américains, qui ont un établissement sur la Colombia, pénètrent ainsi jusqu'au grand Océan, entre les Amériques anglaise, russe et espagnole, par une zone de terre d'à peu près six degrés de large.

Il y a cependant une borne naturelle à la colonisation. La frontière des bois s'arrête à l'ouest et au nord du Missouri, à des steppes immenses qui n'offrent pas un seul arbre, et qui semblent se refuser à la culture, bien que l'herbe y croisse abondamment. Cette Arabie verte sert de passage aux colons qui se rendent en caravanes aux montagnes Rocheuses et au Nouveau-Mexique ; elle sépare les Etats-Unis de l'Atlantique des Etats-Unis de la mer du Sud, comme ces déserts qui, dans l'Ancien Monde, disjoignent des régions fertiles. Un Américain a proposé d'ouvrir à ses frais un grand chemin ferré, depuis Saint-Louis sur le Mississipi jusqu'à l'embouchure de la Colombia, pour une concession de dix milles en profondeur qui lui serait faite par le congrès, des deux côtés du chemin : ce gigantesque marché n'a pas été accepté.

Dans l'année 1789 il y avait seulement soixante-quinze bureaux de poste aux Etats-Unis : il y en a maintenant plus de cinq mille.

De 1790 à 1795 ces bureaux furent portés de soixante-quinze à quatre cent cinquante-trois ; en 1800 ils étaient au nombre de neuf cent trois ; en 1805 ils s'élevaient quinze cent cinquante-huit ; en 1810, à deux mille trois cents ; en 1815, à trois mille ; en 1817, à trois mille quatre cent cinquante-neuf ; en 1820, à quatre mille trente ; en 1825, à près de cinq mille cinq cents.

Les lettres et dépêches sont transportées par des malles-poste, qui font environ cent cinquante milles par jour, et par des courriers à cheval et à pied.

Une grande ligne de malles-poste s'étend depuis Anson, dans l'Etat du Maine, par Washington, à Nashville, dans l'Etat du Tennessée : distance, quatorze cent quarante-huit milles.

Une autre ligne joint Highgate, dans l'Etat de Vermont, à Sainte-Marie en Géorgie : distance, treize cent soixante-neuf milles. Des relais de malles-poste sont montés de Washington à Pittshourg ; distance, deux cent vingt-six milles : ils seront bientôt établis jusqu'à Saint-Louis du Mississipi, par Vincennes, et jusqu'à Nashville, par Lexington, Kentucky. Les auberges sont bonnes et propres, et quelquefois excellentes.

Des bureaux pour la vente des terres publiques sont ouverts dans les Etats de l'Ohio et d'Indiana, dans le territoire du Michigan, du Missouri et des Arkansas, dans les Etats de la Louisiane, du Mississipi et de l'Alabama. On croit qu'il reste plus de cent cinquante millions d'acres de terre propre à la culture, sans compter le sol des grandes forêts. On évalue ces cinquante millions d'acres à environ un milliard cinq cents millions de dollars, estimant les acres l'un dans l'autre à 10 dollars, et n'évaluant le dollar qu'à 3 fr. ; calcul extrêmement faible sous tous les rapports.

On trouve dans les Etats du nord vingt-cinq postes militaires, et vingt-deux dans les Etats du midi.

En 1790, la population des Etats-Unis était de trois millions neuf cent vingt-neuf mille trois cent vingt-six habitants ; en 1800 elle était de cinq millions trois cent cinq mille six cent soixante-six ; en 1810, de sept millions deux cent trente-neuf mille neuf cent trois ; en 1820, de neuf millions six cent neuf mille huit cent vingt-sept. Sur cette population il faut compter un million cinq cent trente-un mille quatre cent trente-six esclaves.

En 1790, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, l'Alabama, le Mississipi, le Missouri, n'avaient pas assez de colons pour qu'on les pût recenser. Le Kentucky seul en 1800 en présentait soixante-treize mille six cent soixante-dix-sept, et le Tennessée trente-cinq mille six cent quatre-vingt-onze. L'Ohio, sans habitants en 1790, en comptait quarante cinq mille trois cent soixante-cinq en 1800 ; deux cent trente mille sept cent soixante en 1810, et cinq cent quatre-vingt-un mille quatre cent trente-quatre en 1820 ; l'Alabama de 1810 à 1820 est monté de dix mille habitants à cent vingt-sept mille neuf cent un.

Ainsi, la population des Etats-Unis s'est accrue de dix ans en dix ans, depuis 1790 jusqu'à 1820, dans la proportion de trente-cinq individus sur cent. Six années sont déjà écoulées des dix années qui se compléteront en 1830, époque à laquelle on présume que la population des Etats-Unis sera à peu près de douze millions huit cent soixante-quinze mille âmes ; la part de l'Ohio sera de huit cent cinquante mille habitants, et celle du Kentucky de sept cent cinquante mille.

Si la population continuait à doubler tous les vingt-cinq ans, en 1855 les Etats-Unis auraient une population de vingt-cinq millions sept cent cinquante mille âmes : et vingt-cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1880, cette population s'élèverait au-dessus de cinquante millions.

En 1821, le produit des exportations des productions indigènes et étrangères des Etats-Unis a monté à la somme de 64 974 382 dollars ; le revenu public dans la même année s'est élevé à 14 264 000 dollars ; l'excédant de la recette sur la dépense a été de 3 334 826 dollars. Dans la même année encore, la dette nationale était réduite à 89 204 236 dollars.

L'armée a été quelquefois portée à cent mille hommes : onze vaisseaux de ligne, neuf frégates, cinquante bâtiments de guerre de différentes grandeurs, composent la marine des Etats-Unis.

Il est inutile de parler des constitutions des divers Etats ; il suffit de savoir qu'elles sont toutes libres.

Il n'y a point de religion dominante ; mais chaque citoyen est tenu de pratiquer un culte chrétien : la religion catholique fait des progrès considérables dans les Etats de l'ouest.

En supposant, ce que je crois la vérité, que les résumés statistiques publiés aux Etats-Unis soient exagérés par l'orgueil national, ce qui resterait de prospérité dans l'ensemble des choses serait encore digne de toute notre admiration.

Pour achever ce tableau surprenant, il faut se représenter les villes comme Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Savannah, la Nouvelle-Orléans, éclairées la nuit, remplies de chevaux et de voitures, offrant toutes les jouissances du luxe qu'introduisent dans leurs ports des milliers de vaisseaux ; il

faut se représenter ces lacs du Canada, naguère si solitaires, maintenant couverts de frégates, de corvettes, de cutters, de barques, de bateaux à vapeur, qui se croisent avec les pirogues et les canots des Indiens, comme les gros navires et les galères avec les pinques, les chaloupes et les caïques dans les eaux du Bosphore. Des temples et des maisons embellis de colonnes d'architecture grecque s'élèvent au milieu de ces bois, sur le bord de ces fleuves antiques ornements du désert. Ajoutez à cela de vastes collèges, des observatoires élevés pour la science dans le séjour de l'ignorance sauvage, toutes les religions, toutes les opinions vivant en paix, travaillant de concert à rendre meilleure l'espèce humaine et à développer son intelligence : tels sont les prodiges de la liberté.

L'abbé Raynal avait proposé un prix pour la solution de cette question : « Quelle sera l'influence de la découverte du Nouveau Monde sur l'Ancien Monde ? »

Les écrivains se perdirent dans des calculs relatifs à l'exportation et l'importation des métaux, à la dépopulation de l'Espagne, à l'accroissement du commerce, au perfectionnement de la marine : personne, que je sache, ne chercha l'influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe dans l'établissement des républiques américaines. On ne voyait toujours que les anciennes monarchies à peu près telles qu'elles étaient, la société stationnaire, l'esprit humain n'avançant ni ne reculant ; on n'avait pas la moindre idée de la révolution qui dans l'espace de quarante années s'est opérée dans les esprits.

Le plus précieux des trésors que l'Amérique renfermait dans son sein, c'était la liberté ; chaque peuple est appelé à puiser dans cette mine inépuisable. La découverte de la république représentative aux Etats-Unis est un des plus grands événements politiques du monde. Cet événement a prouvé, comme je l'ai dit ailleurs, qu'il y a deux espèces de liberté praticables : l'une appartient à l'enfance des peuples ; elle est fille des moeurs et de la vertu : c'était celle des premiers Grecs et des premiers Romains, c'était celle des sauvages de l'Amérique ; l'autre naît de la vieillesse des peuples ; elle est

fille des lumières et de la raison : c'est cette liberté des Etats-Unis, qui remplace la liberté de l'Indien. Terre heureuse, qui, dans l'espace de moins de trois siècles a passé de l'une à l'autre liberté presque sans effort, et par une lutte qui n'a pas duré plus de huit années !

L'Amérique conservera-t-elle sa dernière espèce de liberté ? Les Etats-Unis ne se diviseront-ils pas ? N'aperçoit-on pas déjà les germes de ces divisions ? Un représentant de la Virginie n'a-t-il pas déjà soutenu la thèse de l'ancienne liberté grecque et romaine avec le système d'esclavage, contre un député du Massachusetts qui défendait la cause de la liberté moderne sans esclaves, telle que le christianisme l'a faite ?

Les Etats de l'ouest, en s'étendant de plus en plus, trop éloignés des Etats de l'Atlantique, ne voudront-ils pas avoir un gouvernement à part ?

Enfin, les Américains sont-ils des hommes parfaits ? N’ont-ils pas leurs vices comme les autres hommes ? Sont-ils moralement supérieurs aux Anglais, dont ils tirent leur origine ? Cette émigration étrangère, qui coule sans cesse dans leur population de toutes les parties de l'Europe, ne détruira-t-elle pas à la longue l'homogénéité de leur race ? L'esprit mercantile ne les dominera-t-il pas ? L'intérêt ne commence-t-il pas à devenir chez eux le défaut national dominant ?

Il faut encore le dire avec douleur l'établissement des républiques du Mexique, de la Colombie, du Pérou, du Chili, de Buenos-Ayres, est un danger pour les Etats-Unis. Lorsque ceux-ci n'avaient auprès d'eux que les colonies d'un royaume transatlantique, aucune guerre n'était probable. Maintenant des rivalités ne naîtront-elles point entre les anciennes républiques de l'Amérique septentrionale et les nouvelles républiques de l'Amérique espagnole ? Celles-ci ne s'interdiront-elles pas des alliances avec des puissances européennes ? Si de part et d'autre on courait aux armes ; si l'esprit militaire s'emparait des Etats-Unis, un grand capitaine pourrait s'élever : la gloire aime les couronnes ; les soldats ne sont que de brillants fabricants de chaînes, et la liberté n'est

pas sûre de conserver son patrimoine sous la tutelle de la victoire.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, la liberté ne disparaîtra jamais tout entière de l'Amérique ; et c'est ici qu'il faut signaler un des grands avantages de la liberté fille des lumières sur la liberté fille des moeurs.

La liberté fille des moeurs périt quand son principe s'altère, et il est de la nature des moeurs de se détériorer avec le temps.

La liberté fille des moeurs commence avant le despotisme aux jours d'obscurité et de pauvreté ; elle vient se perdre dans le despotisme et dans les siècles d'éclat et de luxe.

La liberté fille des lumières brille après les âges d'oppression et de corruption ; elle marche avec le principe qui la conserve et la renouvelle ; les lumières dont elle est l'effet, loin de s'affaiblir avec le temps, comme les moeurs qui enfantent la première liberté, les lumières, dis-je, se fortifient au contraire avec le temps : ainsi elles n'abandonnent point la liberté qu'elles ont produite ; toujours auprès de cette liberté, elles en sont à la fois la vertu générative et la source intarissable.

Enfin, les Etats-Unis ont une sauvegarde de plus : leur population n'occupe pas un dix-huitième de leur territoire. L'Amérique habite encore la solitude ; longtemps encore ses déserts seront ses moeurs, et ses lumières sa liberté.

Je voudrais pouvoir en dire autant des républiques espagnoles de l'Amérique. Elles jouissent de l'indépendance ; elles sont séparées de l'Europe : c'est un fait accompli, un fait immense sans doute dans ses résultats, mais d'où ne dérive pas immédiatement et nécessairement la liberté.

Conclusion. – Républiques espagnoles

Lorsque l'Amérique anglaise se souleva contre la Grande-Bretagne, sa position était bien différente de la position où se trouve l'Amérique espagnole. Les colonies qui ont formé les Etats-Unis avaient été peuplées à différentes époques par des Anglais mécontents de leur pays natal, et qui s'en éloignaient afin de jouir de la liberté civile et religieuse. Ceux qui s'établirent principalement dans la Nouvelle-Angleterre appartenaient à cette secte républicaine fameuse sous le second des Stuarts.

La haine de la monarchie se conserva dans le climat rigoureux du Massachusetts, du New-Hampshire et du Maine. Quand la révolution éclata à Boston, on peut dire que ce n'était pas une révolution nouvelle, mais la révolution de 1649 qui reparaissait après un ajournement d'un peu plus d'un siècle et qu'allaient exécuter les descendants des puritains de Cromwell. Si Cromwell lui-même, qui s'était embarqué pour la Nouvelle-Angleterre, et qu'un ordre de Charles Ier contraignit de débarquer ; si Cromwell avait passé en Amérique, il fût demeuré obscur, mais ses fils auraient joui de cette liberté républicaine qu'il chercha dans un crime et qui ne lui donna qu'un trône.

Des soldats royalistes faits prisonniers sur le champ de bataille, vendus comme esclaves par la faction parlementaire, et que ne rappela point Charles II, laissèrent aussi dans l'Amérique septentrionale des enfants indifférents à la cause des rois.

Comme Anglais, les colons des Etats-Unis étaient déjà accoutumés à une discussion publique des intérêts du peuple, aux droits du citoyen, au langage et à la forme du

gouvernement constitutionnel. Ils étaient instruits dans les arts, les lettres et les sciences ; ils partageaient toutes les lumières de leur mère-patrie. Ils jouissaient de l'institution du jury ; ils avaient de plus, dans chacun de leurs établissements, des chartes en vertu desquelles ils s'administraient et se gouvernaient. Ces chartes étaient fondées sur des principes si généreux, qu'elles servent encore aujourd'hui de constitutions particulières aux différents Etats-Unis. Il résulte de ces faits que les Etats-Unis ne changèrent pour ainsi dire pas d'existence au moment de leur révolution ; un congrès américain fut substitué à un parlement anglais, un président à un roi ; la chaîne du feudataire fut remplacée par le lien du fédéraliste, et il se trouva par hasard un grand homme pour serrer ce lien.

Les héritiers de Pizarre et de Fernand Cortez ressemblent-ils aux enfants des frères de Penn et aux fils des indépendants ? Ont-ils été dans les vieilles Espagnes élevés à l'école de la liberté ? Ont-ils trouvé dans leur ancien pays les institutions, les enseignements, les exemples, les lumières qui forment un peuple au gouvernement constitutionnel ? Avaient-ils des chartes dans ces colonies soumises à l'autorité militaire, où la misère en haillons était assise sur des mines d'or ? L'Espagne n'a-t-elle pas porté dans le Nouveau Monde sa religion, ses moeurs, ses coutumes, ses idées, ses principes et jusqu'à ses préjugés ? Une population catholique soumise à un clergé nombreux, riche et puissant ; une population mêlée de deux millions neuf cent trente sept mille blancs, de cinq millions cinq cent dix-huit mille nègres et mulâtres libres ou esclaves, de sept millions cinq cent trente mille Indiens ; une population divisée en classes noble et roturière, une population disséminée dans d'immenses forêts, dans une variété infinie de climats, sur deux Amériques et le long des côtes de deux océans ; une population presque sans rapports nationaux, et sans intérêts communs, est-elle aussi propre aux institutions démocratiques que la population homogène, sans distinction de rangs et aux trois quarts et demi protestante, des dix millions de citoyens des Etats-Unis ? Aux Etats-Unis

l'instruction est générale ; dans les républiques espagnoles la presque totalité de la population ne sait pas même lire ; le curé est le savant des villages ; ces villages sont rares, et pour aller de telle ville à telle autre, on ne met pas moins de trois ou quatre mois. Villes et villages ont été dévastés par la guerre ; point de chemins, point de canaux ; les fleuves immenses qui porteront un jour la civilisation dans les parties les plus secrètes de ces contrées n'arrosent encore que des déserts.

De ces Nègres, de ces Indiens, de ces Européens, est sortie une population mixte, engourdie dans cet esclavage fort doux que les moeurs espagnoles établissent partout où elles règnent. Dans la Colombie il existe une race née de l'Africain et de l'Indien, qui n'a d'autre instinct que de vivre et de servir. On a proclamé le principe de la liberté des esclaves, et tous les esclaves ont voulu rester chez leurs maîtres. Dans quelques-unes de ces colonies, oubliées même de l'Espagne, et qu'opprimaient de petits despotes appelés gouverneurs, une grande corruption de moeurs s'était introduite ; rien n'était plus commun que de rencontrer des ecclésiastiques entourés d'une famille dont ils ne cachaient pas l'origine. On a connu un habitant qui faisait une spéculation de son commerce avec des négresses, et qui s'enrichissait en vendant les enfants qu'il avait de ces esclaves.

Les formes démocratiques étaient si ignorées, le nom même d'une république était si étranger dans ces pays, que sans un volume de l'Histoire de Rollin on n'aurait pas su au Paraguay, ce que c'était qu'un dictateur, des consuls et un sénat. À Guatimala, ce sont deux ou trois jeunes étrangers qui ont fait la constitution. Des nations chez lesquelles l'éducation politique est si peu avancée laissent toujours des craintes pour la liberté.

Les classes supérieures au Mexique sont instruites et distinguées ; mais comme le Mexique manque de ports, la population générale n'a pas été en contact avec les lumières de l'Europe.

La Colombie au contraire a, par l'excellente disposition de ses rivages, plus de communications avec l'étranger, et un

homme remarquable s'est élevé dans son sein. Mais est-il certain qu'un soldat généreux puisse parvenir à imposer la liberté aussi facilement qu'il pourrait établir l'esclavage ? La force ne remplace point le temps : quand la première éducation politique manque à un peuple, cette éducation ne peut être que l'ouvrage des années. Ainsi la liberté s'élèverait mal à l'abri de la dictature, et il serait toujours à craindre qu'une dictature prolongée ne donnât à celui qui en serait revêtu le goût de l'arbitraire perpétuel. On tourne ici dans un cercle vicieux. Une guerre civile existe dans la république de l'Amérique centrale.

La république Bolivienne et celle du Chili ont été tourmentées de révolutions : placées sur l'océan Pacifique, elles semblent exclues de la partie du monde la plus civilisée[5769].

Buenos-Ayres a les inconvénients de sa latitude : il est trop vrai que la température de telle ou telle région peut être un obstacle au jeu et à la marche du gouvernement populaire. Un pays où les forces physiques de l'homme sont abattues par l'ardeur du soleil, où il faut se cacher pendant le jour et rester étendu presque sans mouvement sur une natte, un pays de cette nature ne favorise pas les délibérations du forum. Il ne faut sans doute exagérer en rien l'influence des climats ; on a vu tour à tour au même lieu, dans les zones tempérées, des peuples libres et des peuples esclaves ; mais sous le cercle polaire et sous la ligne il y a des exigences de climat incontestables et qui doivent produire des effets permanents. Les nègres par cette nécessité seule seront toujours puissants, s'ils ne deviennent pas maîtres dans l'Amérique méridionale.

Les Etats-Unis se soulevèrent d'eux-mêmes par lassitude du joug et amour de l'indépendance ; quand ils eurent brisé leurs entraves, ils trouvèrent en eux les lumières suffisantes pour se conduire. Une civilisation très avancée, une éducation politique de vieille date, une industrie développée, les portèrent à ce degré de prospérité où nous les voyons aujourd'hui, sans qu'ils fussent obligés de recourir à l'argent et à l'intelligence de l'étranger.

Dans les républiques espagnoles les faits sont d'une tout autre nature.

Quoique misérablement administrées par la mère-patrie, le premier mouvement de ces colonies fut plutôt l'effet d'une impulsion étrangère que l'instinct de la liberté. La guerre de la révolution française le produisit. Les Anglais, qui depuis le règne de la reine Elisabeth n'avaient cessé de tourner leurs regards vers les Amériques espagnoles, dirigèrent en 1804 une expédition sur Buenos-Ayres ; expédition que fit échouer la bravoure d'un seul Français, le capitaine Liniers.

La question pour les colonies espagnoles était alors de savoir si elles suivraient la politique du cabinet espagnol, alors allié à Bonaparte, ou si, regardant cette alliance comme forcée et contre nature, elles se détacheraient du gouvernement espagnol pour se conserver au roi d'Espagne.

Dès l'année 1790 Miranda avait commencé à négocier avec l'Angleterre l'affaire de l'émancipation. Cette négociation fut reprise en 1797, 1801, 1804 et 1807, époque à laquelle une grande expédition se préparait à Corck pour la Terre-Ferme. Enfin, Miranda fut jeté, en 1809, dans les colonies espagnoles ; l'expédition ne fut pas heureuse pour lui mais l'insurrection de Venezuela prit de la consistance, Bolivar l'étendit.

La question avait changé pour les colonies et pour l'Angleterre ; l'Espagne s'était soulevée contre Bonaparte ; le régime constitutionnel avait commencé à Cadix, sous la direction des Cortès ; ces idées de la liberté étaient nécessairement reportées en Amérique par l'autorité des Cortès mêmes.

L'Angleterre, de son côté, ne pouvait plus attaquer ostensiblement les colonies espagnoles, puisque le roi d'Espagne, prisonnier en France, était devenu son allié : aussi publia-t-elle des bills afin de défendre aux sujets de S. M. B. de porter des secours aux Américains ; mais en même temps six ou sept mille hommes, enrôlés malgré ces bills diplomatiques, allaient soutenir l'insurrection de la Colombie.

Revenue à l'ancien gouvernement, après la restauration de Ferdinand, l'Espagne fit de grandes fautes : le gouvernement

constitutionnel, rétabli par l'insurrection des troupes de l'île de Léon, ne se montra pas plus habile ; les Cortès furent encore moins favorables à l'émancipation des colonies espagnoles que ne l'avait été le gouvernement absolu. Bolivar, par son activité et ses victoires, acheva de briser des liens qu'on n'avait pas cherché d'abord à rompre. Les Anglais, qui étaient partout, au Mexique, à la Colombie, au Pérou, au Chili avec lord Cochrane, finirent par reconnaître publiquement ce qui était en grande partie leur ouvrage secret.

On voit donc que les colonies espagnoles n'ont point été, comme les Etats-Unis, poussées à l'émancipation par un principe puissant de liberté ; que ce principe n'a pas eu à l'origine des troubles cette vitalité, cette force qui annonce la ferme volonté des nations. Une impulsion venue du dehors, des intérêts politiques et des événements extrêmement compliqués, voilà ce qu'on aperçoit au premier coup d'oeil. Les colonies se détachaient de l'Espagne, parce que l'Espagne était envahie ; ensuite elles se donnaient des constitutions, comme les Cortès en donnaient à la mère-patrie ; enfin, on ne leur proposait rien de raisonnable, et elles ne voulurent pas reprendre le joug. Ce n'est pas tout : l'argent et les spéculations de l'étranger tendaient encore à leur enlever ce qui pouvait rester de natif et de national à leur liberté.

De 1822 à 1826 dix emprunts ont été faits en Angleterre pour les colonies espagnoles, montant à la somme de 20 978 000 liv. sterl. Ces emprunts, l'un portant l'autre, ont été contractés à 75 c. Puis on a défalqué sur ces emprunts deux années d'intérêt à 6 pour 100 ; ensuite on a retenu pour 7 000 000 de liv. sterl. de fournitures. De compte fait, l'Angleterre a déboursé une somme réelle de 7 000 000 de liv. sterl., ou 175 000 000 de francs ; mais les républiques espagnoles n'en restent pas moins grevées d'une dette de 20 978 000 liv. sterl.

À ces emprunts, déjà excessifs, vinrent se joindre cette multitude d'associations ou de compagnies destinées à exploiter les mines, pêcher des perles, creuser les canaux, ouvrir les chemins, défricher les terres de ce nouveau monde qui semblait découvert pour la première fois. Ces compagnies

s'élevèrent au nombre de vingt-neuf, et le capital nominal des sommes employées par elles fut de 14 767 500 liv. sterl. Les souscripteurs ne fournirent qu'environ un quart de cette somme ; c'est donc 3 000 000 sterl. (ou 75 000 000 de francs) qu'il faut ajouter aux 7 000 000 sterl. (ou 175 000 000 de francs) des emprunts : en tout 250 000 000 de francs avancés par l'Angleterre aux colonies espagnoles et pour lesquelles elle répète une somme nominale de 35 745 500 liv. sterl., tant sur les gouvernements que sur les particuliers.

L'Angleterre a des vice-consuls dans les plus petites baies, des consuls dans les ports de quelque importance, des consuls généraux, des ministres plénipotentiaires à la Colombie et au Mexique. Tout le pays est couvert de maisons de commerce anglaises, de commis-voyageurs anglais, agents de compagnies anglaises pour l'exploitation des mines, de minéralogistes anglais, de militaires anglais, de fournisseurs anglais, de colons anglais à qui l'on a vendu 3 schellings l'acre de terre qui revenait à 12 sous et demi à l'actionnaire. Le pavillon anglais flotte sur toutes les côtes de l'Atlantique et de la mer du Sud ; des barques remontent et descendent toutes les rivières navigables, chargées des produits des manufactures anglaises ou de l'échange de ces produits ; des paquebots fournis par l'amirauté partent régulièrement chaque mois de la Grande-Bretagne pour les différents points des colonies espagnoles.

De nombreuses faillites ont été la suite de ces entreprises immodérées ; le peuple en plusieurs endroits a brisé les machines pour l'exploitation des mines ; les mines vendues ne se sont point trouvées ; des procès ont commencé entre les négociants américains-espagnols et les négociants anglais, et des discussions se sont élevées entre les gouvernements relativement aux emprunts.

Il résulte de ces faits que les anciennes colonies de l'Espagne, au moment de leur émancipation, sont devenues des espèces de colonies anglaises. Les nouveaux maîtres ne sont point aimés, car on n'aime point les maîtres ; en général l'orgueil britannique humilie ceux même qu'il protège ; mais il

n'en est pas moins vrai que cette espèce de suprématie étrangère comprime dans les républiques espagnoles l'élan du génie national.

L'indépendance des Etats-Unis ne se combina point avec tant d'intérêts divers : l'Angleterre n'avait point éprouvé, comme l'Espagne, une invasion et une révolution politique tandis que ses colonies se détachaient d'elle. Les Etats-Unis furent secourus militairement par la France, qui les traita en alliés ; ils ne devinrent pas, par une foule d'emprunts, de spéculations et d'intrigues, les débiteurs et le marché de l'étranger.

Enfin, l'indépendance des colonies espagnoles n'est pas encore reconnue par la mère-patrie. Cette résistance passive du cabinet de Madrid a beaucoup plus de force et d'inconvénient qu'on ne se l'imagine ; le droit est une puissance qui balance longtemps le fait, alors même que les événements ne sont pas en faveur du droit : notre restauration l'a prouvé. Si l'Angleterre, sans faire la guerre aux Etats-Unis, s'était contentée de ne pas reconnaître leur indépendance, les Etats-Unis seraient-ils ce qu'ils sont aujourd'hui ?

Plus les républiques espagnoles ont rencontré et rencontreront encore d'obstacles dans la nouvelle carrière où elles s'avancent, plus elles auront de mérite à les surmonter. Elles renferment dans leurs vastes limites tous les éléments de prospérité : variété de climat et de sol, forêts pour la marine, ports pour les vaisseaux, double océan qui leur ouvre le commerce du monde. La nature a tout prodigué à ces républiques ; tout est riche en dehors et en dedans de la terre qui les porte ; les fleuves fécondent la surface de cette terre, et l'or en fertilise le sein. L'Amérique espagnole a donc devant elle un propice avenir ; mais lui dire qu'elle peut y atteindre sans efforts, ce serait la décevoir, l'endormir dans une sécurité trompeuse : les flatteurs des peuples sont aussi dangereux que les flatteurs des rois. Quand on se crée une utopie, on ne tient compte ni du passé, ni de l'histoire, ni des faits, ni des moeurs, ni du caractère, ni des préjugés, ni des passions : enchanté de ses propres rêves, on ne se prémunit point contre les

événements, et l'on gâte les plus belles destinées.

J'ai exposé avec franchise les difficultés qui peuvent entraver la liberté des républiques espagnoles, je dois indiquer également les garanties de leur indépendance.

D'abord l'influence du climat, le défaut de chemins et de culture rendraient infructueux les efforts que l'on tenterait pour conquérir ces républiques. On pourrait occuper un moment le littoral, mais il serait impossible de s'avancer dans l'intérieur.

La Colombie n'a plus sur son territoire d'Espagnols proprement dits ; on les appelait les Goths : ils ont péri ou ils ont été expulsés. Au Mexique, on vient de prendre des mesures contre les natifs de l'ancienne mère-patrie.

Tout le clergé dans la Colombie est américain ; beaucoup de prêtres, par une infraction coupable à la discipline de l'Eglise, sont pères de famille comme les autres citoyens ; ils ne portent même pas l'habit de leur ordre. Les moeurs souffrent sans doute de cet état de choses ; mais il en résulte aussi que le clergé, tout catholique qu'il est, craignant des relations plus intimes avec la cour de Rome, est favorable à l'émancipation. Les moines ont été dans les troubles plutôt des soldats que des religieux. Vingt années de révolution ont créé des droits, des propriétés, des places qu'on ne détruirait pas facilement ; et la génération nouvelle, née dans le cours de la révolution des colonies, est pleine d'ardeur pour l'indépendance. L'Espagne se vantait jadis que le soleil ne se couchait pas sur ses Etats : espérons que la liberté ne cessera plus d'éclairer les hommes.

Mais pouvait-on établir cette liberté dans l'Amérique espagnole par un moyen plus facile et plus sûr que celui dont on s'est servi : moyen qui, appliqué en temps utile lorsque les événements n'avaient encore rien décidé, aurait fait disparaître une foule d'obstacles ? Je le pense.

Selon moi, les colonies espagnoles auraient beaucoup gagné à se former en monarchies constitutionnelles. La monarchie représentative est à mon avis un gouvernement fort supérieur au gouvernement républicain, parce qu'il détruit les prétentions individuelles au pouvoir exécutif, et qu'il réunit

l'ordre et la liberté.

Il me semble encore que la monarchie représentative eût été mieux appropriée au génie espagnol, à l'état des personnes et des choses, dans un pays où la grande propriété territoriale domine, où le nombre des Européens est petit, celui des nègres et des Indiens considérable. Où l'esclavage est d'usage public, où la religion de l'Etat est la religion catholique, où l'instruction surtout manque totalement dans les classes populaires.

Les colonies espagnoles indépendantes de la mère-patrie formées en grandes monarchies représentatives auraient achevé leur éducation politique à l'abri des orages qui peuvent encore bouleverser les républiques naissantes. Un peuple qui sort tout à coup de l'esclavage en se précipitant dans la liberté peut tomber dans l'anarchie, et l'anarchie enfante presque toujours le despotisme.

Mais s'il existait un système propre à prévenir ces divisions, on me dira sans doute : « Vous avez passé au pouvoir : vous êtes-vous contenté de désirer la paix, le bonheur, la liberté de l'Amérique espagnole ? Vous êtes-vous borné à de stériles voeux ? »

Ici j'anticiperai sur mes *Mémoires*, et je ferai une confession.

Lorsque Ferdinand fut délivré à Cadix, et que Louis XVIII eut écrit au monarque espagnol pour l'engager à donner un gouvernement libre à ses peuples, ma mission me sembla finie. J'eus l'idée de remettre au roi le portefeuille des affaires étrangères, en suppliant Sa Majesté de le rendre au vertueux duc de Montmorency. Que de soucis je me serais épargnés ! que de divisions j'aurais peut-être épargnées à l'opinion publique ! L'amitié et le pouvoir n'auraient pas donné un triste exemple. Couronné de succès, je serais sorti de la manière la plus brillante du ministère, pour livrer au repos le reste de ma vie.

Ce sont les intérêts de ces colonies espagnoles, desquelles mon sujet m'a conduit à parler, qui ont produit le dernier bond de ma quinteuse fortune. Je puis dire que je me suis sacrifié à l'espoir d'assurer le repos et l'indépendance d'un grand

peuple.

Quand je songeai à la retraite, des négociations importantes avaient été poussées très loin ; j'en avais établi et j'en tenais les fils ; je m'étais formé un plan que je croyais utile aux deux Mondes ; je me flattais d'avoir posé une base où trouveraient place à la fois et les droits des nations, l'intérêt de ma patrie et celui des autres pays. Je ne puis expliquer les détails de ce plan, on sent assez pourquoi.

En diplomatie, un projet conçu n'est pas un projet exécuté : les gouvernements ont leur routine et leur allure ; il faut de la patience : on n'emporte pas d'assaut des cabinets étrangers comme M. le Dauphin prenait des villes ; la politique ne marche pas aussi vite que la gloire à la tête de nos soldats. Résistant par malheur à ma première inspiration, je restai afin d'accomplir mon ouvrage. Je me figurai que l'ayant préparé je le connaîtrais mieux que mon successeur ; je craignis aussi que le portefeuille ne fût pas rendu à M. de Montmorency et qu'un autre ministre n'adoptât quelque système suranné pour les possessions espagnoles. Je me laissai séduire à l'idée d'attacher mon nom à la liberté de la seconde Amérique, sans compromettre cette liberté dans les colonies émancipées et sans exposer le principe monarchique des Etats européens.

Assuré de la bienveillance des divers cabinets du continent, un seul excepté, je ne désespérais pas de vaincre la résistance que m'opposait en Angleterre l'homme d'Etat qui vient de mourir ; résistance qui tenait moins à lui qu'à la mercantile fort mal entendue de sa nation. L'avenir connaîtra peut-être la correspondance particulière qui eut lieu sur ce grand sujet entre moi et mon illustre ami. Comme tout s'enchaîne dans les destinées d'un homme, il est possible que M. Canning en s'associant à des projets d'ailleurs peu différents des siens eut trouvé plus de repos, et qu'il eut évité les inquiétudes politiques qui ont fatigué ses derniers jours. Les talents se hâtent de disparaître ; il s'arrange une toute petite Europe à la guise de la médiocrité ; pour arriver aux générations nouvelles, il faudra traverser un désert.

Quoi qu'il en soit, je pensais que l'administration dont j'étais

membre me laisserait achever un édifice qui ne pouvait que lui faire honneur ; j'avais la naïveté de croire que les affaires de mon ministère, en me portant au dehors, ne me jetaient sur le chemin de personne ; comme l'astrologue, je regardais le ciel, et je tombai dans un puits. L'Angleterre applaudit à ma chute : il est vrai que nous avions garnison dans Cadix sous le drapeau blanc, et que l'émancipation monarchique des colonies espagnoles, par la généreuse influence du fils aîné des Bourbons, aurait élevé là France au plus haut degré de prospérité et de gloire.

Tel a été le dernier songe de mon âge mûr : je me croyais en Amérique, et je me réveillai en Europe. Il me reste à dire comment je revins autrefois de cette même Amérique, après avoir vu s'évanouir également le premier songe de ma jeunesse.

Conclusion. – Fin du voyage

En errant de forêts en forêts, je m'étais rapproché des défrichements américains. Un soir j'avisai au bord d'un ruisseau une ferme bâtie de troncs d'arbres. Je demandai l'hospitalité ; elle me fut accordée.

La nuit vint : l'habitation n'était éclairée que par la flamme du foyer : je m'assis dans un coin de la cheminée. Tandis que mon hôtesse préparait le souper, je m'amusai à lire à la lueur du feu, en baissant la tête, un journal anglais tombé à terre. J'aperçus, écrits en grosses lettres, ces mots : Flight of the king, fuite du roi. C'était le récit de l'évasion de Louis XVI et de l'arrestation de l'infortuné monarque à Varennes. Le journal racontait aussi les progrès de l'émigration, et la réunion de presque tous les officiers de l'armée sous le drapeau des princes français. Je crus entendre la voix de l'honneur, et j'abandonnai mes projets.

Revenu à Philadelphie, je m'y embarquai. Une tempête me poussa en dix-huit jours sur la côte de France, où je fis un demi-naufrage entre les îles de Guernesey et d'Origny. Je pris terre au Havre. Au mois de juillet 1792, j'émigrai avec mon frère. L'armée des princes était déjà en campagne, et sans l'intercession de mon malheureux cousin, Armand de Chateaubriand, je n'aurais pas été reçu. J'avais beau dire que j'arrivais tout exprès de la cataracte de Niagara, on ne voulait rien entendre, et je fus au moment de me battre pour obtenir l'honneur de porter un havresac. Mes camarades, les officiers du régiment de Navarre, formaient une compagnie au camp des princes, mais j'entrai dans une des compagnies bretonnes. On peut voir ce que je devins, dans la nouvelle préface de mon Essai historique.

Ainsi ce qui me sembla un devoir renversa les premiers desseins que j'avais conçus, et amena la première de ces

péripéties qui ont marqué ma carrière. Les Bourbons n'avaient pas besoin sans doute qu'un cadet de Bretagne revint d'outre-mer pour leur offrir son obscur dévouement, pas plus qu'ils n'ont eu besoin de ses services lorsqu'il est sorti de son obscurité : si, continuant mon voyage, j'eusse allumé la lampe de mon hôtesse avec le journal qui a changé ma vie, personne ne se fût aperçu de mon absence, car personne ne savait que j'existais. Un simple démêlé entre moi et ma conscience me ramena sur le théâtre du monde : j'aurais pu faire ce que j'aurais voulu, puisque j'étais le seul témoin du débat ; mais de tous les témoins c'est celui aux yeux duquel je craindrais le plus de rougir.

Pourquoi les solitudes de l'Erié et de l'Ontario se présentent-elles aujourd'hui avec plus de charme à ma pensée que le brillant spectacle du Bosphore ?

C'est qu'à l'époque de mon voyage aux Etats-Unis j'étais plein d'illusions ; les troubles de la France commençaient en même temps que commençait ma vie ; rien n'était achevé en moi ni dans mon pays. Ces jours me sont doux à rappeler, parce qu'ils ne reproduisent dans ma mémoire que l'innocence des sentiments inspirés par la famille et par les plaisirs de la jeunesse.

Quinze ou seize ans plus tard, après mon second voyage, la révolution s'était déjà écoulée : je ne me berçais plus de chimères ; mes souvenirs, qui prenaient alors leur source dans la société, avaient perdu leur candeur. Trompé dans mes deux pèlerinages, je n'avais point découvert le passage du nord-ouest ; je n'avais point enlevé la gloire du milieu des bois où j'étais allé la chercher, et je l'avais laissée assise sur les ruines d'Athènes.

Parti pour être voyageur en Amérique, revenu pour être soldat en Europe, je ne fournis jusqu'au bout ni l'une ni l'autre de ces carrières : un mauvais génie m'arracha le bâton et l'épée, et me mit la plume à la main. À Sparte, en contemplant le ciel pendant la nuit je me souvenais des pays qui avaient déjà vu mon sommeil paisible ou troublé : j'avais salué sur les chemins de l'Allemagne, dans les bruyères de l'Angleterre,

dans les champs de l'Italie, au milieu des mers, dans les forêts canadiennes, les mêmes étoiles que je voyais briller sur la patrie d'Hélène et de Ménélas. Mais que me servait de me plaindre aux astres, immobiles témoins de mes destinées vagabondes ? Un jour leur regard ne se fatiguera plus à me poursuivre ; il se fixera sur mon tombeau. Maintenant, indifférent moi-même à mon sort, je ne demanderai pas à ces astres malins de l'incliner par une plus douce influence, ni de me rendre ce que le voyageur laisse de sa vie dans les lieux où il passe.

Note

Depuis l'époque où j'écrivis cette *Dissertation*, des hommes savants et des Sociétés archéologiques américaines ont publié des Mémoires sur les ruines de l'Ohio. Ils sont curieux sous deux rapports :

1° Ils rappellent les traditions des tribus indiennes ; ces tribus indiennes disent toutes qu'elles sont venues de l'ouest aux rivages de l'Atlantique, un siècle ou deux (autant qu'on en peut juger) avant la découverte de l'Amérique par les Européens ; qu'elles eurent dans leurs longues marches beaucoup de peuples à combattre, particulièrement sur les rives de l'Ohio, etc.

2° Les Mémoires des savants américains mentionnent la découverte de quelques idoles trouvées dans des tombeaux, lesquelles idoles ont un caractère purement asiatique. Il est très certain qu'un peuple beaucoup plus civilisé que les sauvages actuels de l'Amérique a fleuri dans la vallée de l'Ohio et du Mississipi. Quand et comment a-t-il péri ? C'est ce qu'on ne saura peut-être jamais. Ces Mémoires dont je parle sont peu connus, et méritent de l'être. On les trouve dans le journal intitulé Nouvelles Annales des Voyages. (N. d. A.)

CINQ JOURS À CLERMONT (AUVERGNE)

François-René de Chateaubriand

(1838)

VOYAGES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

2, 3, 4, 5 et 6 août 1805.

Me voici au berceau de Pascal et au tombeau de Massillon. Que de souvenirs ! les anciens rois d'Auvergne et l'invasion des Romains, César et ses légions, Vercingetorix, les derniers efforts de la liberté des Gaules contre un tyran étranger, puis les Visigoths, puis les Francs, puis les évêques, puis les comtes et les dauphins d'Auvergne, etc.

Gergovia, oppidum Gergovia, n'est pas Clermont : sur cette colline de Gergoye, que j'aperçois au sud-est, était la véritable Gergovie. Voilà Mont-Rognon, Mons Rugosus, dont César s'empara pour couper les vivres aux Gaulois renfermés dans Gergovie. Je ne sais quel dauphin bâtit sur le Mont Rugosus un château dont les ruines subsistent.

Clermont était Nemossus, à supposer qu'il n'y ait pas de fausse lecture dans Strabon ; il était encore Nemetum, Augusto Nemetum, Arverni urbs, Civitas Arverna, Oppidum Arvernum, témoin Pline, Ptolémée, la carte de Peutinger, etc.

Mais d'où lui vient ce nom de Clermont, et quand a-t-il pris ce nom ? Dans le IXe siècle, disent Loup de Ferrières et Guillaume de Tyr : il y a quelque chose qui tranche mieux la question. L'anonyme, auteur des Gestes de Pipin, ou, comme nous prononçons, Pepin, dit : *Maximam partem Aquitaniae vastans, usque urbem Arvernam, cum omni exercitu veniens* (Pipinus) *CLARE MONTEM castrum captum, atque succensum bellando cepit*.

Le passage est curieux en ce qu'il distingue la ville, *urbem Arvernam*, du château *Clare Montem castrum*. Ainsi, la ville romaine était au bas du monticule, et elle était défendue par un château bâti sur le monticule : ce château s'appelait Clermont. Les habitants de la ville basse ou de la ville romaine, *Arverni urbs*, fatigués d'être sans cesse ravagés dans une ville ouverte, se retirèrent peu à peu autour et sous la protection du château. Une nouvelle ville du nom de Clermont s'éleva dans l'endroit où elle est aujourd'hui, vers le milieu du VIIIe siècle,

un siècle avant l'époque fixée par Guillaume de Tyr.

Faut-il croire que les anciens Arvernes, les Auvergnats d'aujourd'hui, avaient fait des incursions en Italie, avant l'arrivée du pieux Enée ? Ou faut-il croire, d'après Lucain, que les Arvernes descendaient tout droit des Troyens ? Alors ils ne se seraient guère mis en peine des imprécations de Didon, puisqu'ils s'étaient faits les alliés d'Annibal et les protégés de Carthage. Selon les druides, si toutefois nous savons ce que disaient les druides, Pluton aurait été le père des Arvernes : cette fable ne pourrait-elle tirer son origine de la tradition des anciens volcans d'Auvergne ?

Faut-il croire, avec Athénée et Strabon, que Luerius, roi des Arvernes, donnait de grands repas à tous ses sujets, et qu'il se promenait sur un char élevé en jetant des sacs d'or et d'argent à la foule ? Cependant les rois Gaulois (César. Comm.) vivaient dans des espèces de huttes faites de bois et de terre, comme nos montagnards d'Auvergne.

Faut-il croire que les Arvernes avaient enrégimenté des chiens, lesquels manoeuvraient comme des troupes régulières, et que Bituitus avait un assez grand nombre de ces chiens pour manger toute une armée romaine ?

Faut-il croire que ce roi Bituitus attaqua avec deux cent mille combattants le consul Fabius, qui n'avait que trente mille hommes ? Nonobstant ce, les trente mille Romains tuèrent ou noyèrent dans le Rhône cent cinquante mille Auvergnats, ni plus ni moins. Comptons :

Cinquante mille noyés, c'est beaucoup.

Cent mille tués.

Or, comme il n'y avait que trente mille Romains, chaque légionnaire a dû tuer trois Auvergnats, ce qui fait quatre-vingt-dix mille Auvergnats.

Restent dix mille tués à partager entre les plus forts tueurs, ou les machines de l'armée de Fabius.

Bien entendu que les Auvergnats ne se sont pas défendus du tout, que leurs chiens enrégimentés n'ont pas fait meilleure contenance, qu'un seul coup d'épée, de pilum, de flèche ou de fronde, dûment ajusté dans une partie mortelle, a suffi pour

tuer son homme ; que les Auvergnats n'ont ni fui ni pu fuir ; que les Romains n'ont pas perdu un seul soldat, et qu'enfin quelques heures ont suffi matériellement pour tuer avec le glaive cent mille hommes ; le géant Robastre était un Myrmidon auprès de cela. À l'époque de la victoire de Fabius, chaque légion ne traînait pas encore après elle dix machines de guerre de la première grandeur, et cinquante plus petites.

Faut-il croire que le royaume d'Auvergne, changé en république, arma sous Vercingetorix quatre cent mille soldats contre César ?

Faut-il croire que Nemetum était une ville immense, qui n'avait rien moins que trente portes ?

En fait d'histoire, je suis un peu de l'humeur de mon compatriote le père Hardouin, qui avait du ton : il prétendait que l'histoire ancienne avait été refaite par les moines du XIIIe siècle, d'après les Odes d'Horace, les Géorgiques de Virgile, les ouvrages de Pline et de Cicéron. Il se moquait de ceux qui prétendaient que le soleil était loin de la terre : voilà un homme raisonnable.

La ville des Arvernes, devenue romaine sous le nom d’Augusto-Nemetum, eut un capitole, un amphithéâtre, un temple de Wasso-Galates, un colosse qui égalait presque celui de Rhodes ; Pline nous parle de ses carrières et de ses sculpteurs : Elle eut aussi une école célèbre, d'où sortit le rhéteur Fronton, maître de Marc-Aurèle. Augusto-Nemetum, régie par le droit latin, avait un sénat, ses citoyens, citoyens romains, pouvaient être revêtus des grandes charges de l'Etat : c'était encore le souvenir de Rome républicaine qui donnait la puissance aux esclaves de l'empire.

Les collines qui entourent Clermont étaient couvertes de bois et marquées par des temples : à Champturgues un temple de Bacchus, à Monjuset un temple de Jupiter, desservi par des femmes fées (*fatuae fatidicae*), au Puy de Montaudon un temple de Mercure ou de Teutatès ; Montaudon, Mons Teutates, etc.

Nemetum tomba avec toute l'Auvergne sous la domination des Visigoths, par la cession de l'empereur Népos ; mais Alaric

ayant été vaincu à la bataille de Vouillé, l'Auvergne passa aux Francs. Vinrent ensuite les temps féodaux, et le gouvernement, souvent indépendant, des évêques, des comtes et des dauphins.

Le premier apôtre de l'Auvergne fut saint Austremoine : la Gallia christiana compte quatre-vingt-seize évêques depuis ce premier évêque jusqu'à Massillon. Trente-un ou trente-deux de ces évêques ont été reconnus pour saints ; un d'entre eux a été pape, sous le nom d'Innocent VI. Le gouvernement de ces évêques n'a rien eu de remarquable : je parlerai de Caulin.

Chilping disait à Thierry, qui voulait détruire Clermont : « Les murs de cette cité sont très forts et remparés de boulevards inexpugnables ; et, afin que Votre Majesté m'entende mieux, je parle des saints et de leurs églises, qui environnent les murailles de cette ville. »

Ce fut au concile de Clermont que le pape Urbain II prêcha la première croisade. Tout l'auditoire s'écria : « *Diex el volt* ! », et Aymar, évêque du Puy, partit avec les croisés. Le Tasse le fait tuer par Clorinde.

> (...)*Fu del sangue sacro*
> Su l'arme femminili ampio lavacro.

Les comtes qui régnèrent en Auvergne, ou qui en furent les premiers seigneurs féodaux, produisirent des hommes assez singuliers. Vers le milieu du Xe siècle, Guillaume, septième comte d'Auvergne, qui, du côté maternel, descendait des dauphins viennois, prit le titre de dauphin, et le donna à ses terres.

Le fils de Guillaume s'appela Robert, nom des aventures et des romans. Ce second dauphin d'Auvergne favorisa les amours d'un pauvre chevalier. Robert avait une soeur, femme de Bertrand Ier, sire de Mercoeur ; Pérols, troubadour, aimait cette grande dame ; il en fit l'aveu à Robert qui ne s'en fâcha pas du tout : c'est l'histoire du Tasse retournée. Robert lui-même était poète et échangeait des sirventes avec Richard Coeur de Lion.

Le petit-fils de Robert, commandeur des templiers en

Aquitaine, fut brûlé vif à Paris : il expia avec courage dans les tourments un premier moment de faiblesse. Il ne trouva pas dans Philippe le Bel la tolérance qu'un troubadour avait rencontrée dans Robert : pourtant Philippe, qui brûlait les templiers, faisait enlever et souffleter les papes.

Une multitude de souvenirs historiques s'attachent à différents lieux de l'Auvergne. Le village de la Tour rappelle un nom à jamais glorieux pour la France, la Tour d'Auvergne.

Marguerite de Valois se consolait un peu trop gaiement à Usson de la perte de ses grandeurs et des malheurs du royaume ; elle avait séduit le marquis de Canillac, qui la gardait dans ce château. Elle faisait semblant d'aimer la femme de Canillac : « Le bon du jeu, dit d'Aubigné, fut qu'aussitôt que son mari (Canillac) eut le dos tourné pour aller à Paris, Marguerite la dépouilla de ses beaux joyaux, la renvoya comme une péteuse avec tous ses gardes, et se rendit dame et maîtresse de la place. Le marquis se trouva bête, et servit de risée au roi de Navarre. »

Marguerite aimait beaucoup ses amants tandis qu'ils vivaient ; à leur mort elle les pleurait, faisait des vers pour leur mémoire, déclarait qu'elle leur serait toujours fidèle *Mentem Venus ipsa dedit* :

> Atys, de qui la perte attriste mes années,
> Atys, digne des voeux de tant d'âmes bien nées,
> Que j'avais élevé pour montrer aux humains
> Une oeuvre de mes mains.
> (…)
> Si je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre :
> Je ne veux désormais être prise ni prendre.

Et dès le soir même Marguerite était prise, et mentait à son amour et à sa muse.

Elle avait aimé La Molle, décapité avec Conconas : pendant la nuit, elle fit enlever la tête de ce jeune homme, la parfuma, l'enterra de ses propres mains, et soupira ses regrets au beau Hyacinthe. « Le pauvre diable d'Aubiac, en allant à la potence, au lieu de se souvenir de son âme et de son salut, baisait un manchon de velours raz bleu qui lui restait des bienfaits de sa dame. » Aubiac, en voyant Marguerite pour la première fois,

avait dit : « Je voudrais avoir passé une nuit avec elle, à peine d'être pendu quelque temps après. » Martigues portait aux combats et aux assauts un petit chien que lui avait donné Marguerite.

D'Aubigné prétend que Marguerite avait fait faire à Usson les lits de ses dames extrêmement hauts, « afin de ne plus s'écorcher, comme elle soulait, les épaules en s'y fourrant à quatre pieds pour y chercher Pominy, » fils d'un chaudronnier d'Auvergne, et qui, d'enfant de choeur qu'il était, devint secrétaire de Marguerite.

Le même historien la prostitue dès l'âge de onze ans à d'Antragues et à Charin ; il la livre à ses deux frères, François, duc d'Alençon, et Henri III ; mais il ne faut pas croire entièrement les satires de d'Aubigné, huguenot hargneux, ambitieux mécontent, d'un esprit caustique : Pibrac et Brantôme ne parlent pas comme lui.

Marguerite n'aimait point Henri IV, qu'elle trouvait malpropre. Elle recevait Champvallon « dans un lit éclairé avec des flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir. » Elle avait écouté M. de Mayenne, bon compagnon gros et gras, et voluptueux ; comme elle, et ce grand dégoûté de vicomte de Turenne, et ce vieux rufian de Pibrac, dont elle montrait les lettres pour rire à Henri IV ; et ce petit chicon de valet de Provence, Date, qu'avec six aulnes d'étoffe elle avait anobli dans Usson ; et ce bec jaune de Bajaumont, le dernier de la longue liste qu'avait commencée d'Antragues et qu'avaient continuée, avec les favoris déjà cités, le duc de Guise, Saint-Luc et Bussy.

Selon le père Lacoste, la seule vue de l’ivoire du bras de Marguerite triompha de Canillac.

Pour finir ce notable commentaire, qui m'est échappé d'un flux de caquet, comme parle Montaigne, je dirai que les deux lignées royales des d'Orléans et des Valois avaient peu de moeurs, mais qu'elles avaient du génie ; elles aimaient les lettres et les arts : le sang français et le sang italien se mêlaient en elles par Valentine de Milan et Catherine de Médicis. François Ier était poète, témoin ses vers charmants

sur Agnès Sorel ; sa soeur, la reyne de Navarre, contait à la manière de Boccace ; Charles IX rivalisait avec Ronsard ; les chants de Marguerite de Valois, d'ailleurs tolérante et humaine (elle sauva plusieurs victimes à la Saint-Barthélemy), étaient répétés par toute la cour : ses Mémoires sont pleins de dignité, de grâce et d'intérêt.

Le siècle des arts en France est celui de François Ier, en descendant jusqu'à Louis XII, nullement le siècle de Louis XIV : le petit palais des Tuileries, le vieux Louvre, une partie de Fontainebleau et d'Anet, le palais du Luxembourg, sont ou étaient fort supérieurs aux monuments du grand roi.

C'était tout un autre personnage que Marguerite de Valois, ce chancelier de L'Hospital, né à Aigueperse, à quinze ou seize lieues d'Usson. « C'était un autre censeur Caton, celui-là, dit Brantôme, et qui savait très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avait du moins toute l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eût dit à le voir que c'était un vrai portrait de saint Jérôme.

« Il ne fallait pas se jouer avec ce grand juge et rude magistrat ; si était-il pourtant doux quelquefois, là où il voyait de la raison... Ces belles-lettres humaines lui rabattaient beaucoup de sa rigueur de justice. Il était grand orateur et fort disert ; grand historien, et surtout très divin poète latin, comme plusieurs de ses oeuvres l'ont manifesté tel. »

Le chancelier de L'Hospital, peu aimé de la cour et disgracié, se retira pauvre dans une petite maison de campagne auprès d'Etampes. On l'accusait de modération en religion et en politique : des assassins furent envoyés pour le tuer lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Ses domestiques voulaient fermer les portes de sa maison : « Non, non, dit-il ; si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, ouvrez la grande. »

La veuve du duc de Guise sauva la fille du chancelier, en la cachant dans sa maison ; il dut lui-même son salut aux prières de la duchesse de Savoie. Nous avons son testament en latin ; Brantôme nous le donne en français : il est curieux, et par les dispositions et par les détails qu'il renferme.

« Ceux, dit L'Hospital, qui m'avaient chassé prenaient une

couverture de religion, et eux-mêmes étaient sans pitié et religion ; mais je vous puis assurer qu'il n'y avait rien qui les émût davantage que ce qu'ils pensaient que tant que je serais en charge il ne leur serait permis de rompre les édits du roi, ni de piller ses finances et celles de ses sujets.

« Au reste, il y a presque cinq ans que je mène ici la vie de Laerte... et ne veux point rafraîchir la mémoire des choses que j'ai souffertes en ce département de la cour. »

Les murs de sa maison tombaient ; il avait de la peine à nourrir ses vieux serviteurs et sa nombreuse famille ; il se consolait, comme Cicéron, avec les Muses : mais il avait désiré voir les peuples rétablis dans leur liberté, et il mourut lorsque les cadavres des victimes du fanatisme n'avaient pas encore été mangés par les vers, ou dévorés par les poissons et les vautours.

Je voudrais bien placer Châteauneuf de Randon en Auvergne ; il en est si près ! C'est là que Du Guesclin reçut sur son cercueil les clefs de la forteresse ; nargue des deux manuscrits qui ont fait capituler la place quelques heures avant la mort du connétable. « *Vous verrez dans l'histoire de ce Breton une âme forte, nourrie dans le fer, pétrie sous des palmes, dans laquelle masse fit eschole longtemps. La Bretagne en fut l'essai, l'Anglais son boute-hors, la Castille son chef-d'oeuvre ; dont les actions n'estoient que heraults de sa gloire ; les défaveurs, theastres élevés à sa constance ; le cercueil, embasement d'un immortel trophée.* »

L'Auvergne a subi le joug des Visigoths et des Francs, mais elle n'a été colonisée que par les Romains ; de sorte que s'il y a des Gaulois en France, il faut les chercher en Auvergne, montes Celtorum. Tous ses monuments sont celtiques, et ses anciennes maisons descendent ou des familles romaines consacrées à l'épiscopat, ou des familles indigènes.

La féodalité poussa néanmoins de vigoureuses racines en Auvergne ; toutes les montagnes se hérissèrent de châteaux. Dans ces châteaux s'établirent des seigneurs qui exercèrent ces petites tyrannies, ces droits bizarres, enfants de l'arbitraire, de la grossièreté des moeurs et de l'ennui. À

Langeac, le jour de la fête de saint Galles, un châtelain jetait un millier d'oeufs à la tête des paysans, comme en Bretagne, chez un autre seigneur, on apportait un oeuf garrotté dans un grand chariot traîné par six boeufs.

Un seigneur de Tournemine, assigné dans son manoir d'Auvergne par un huissier appelé Loup, lui fit couper le poing, disant que jamais loup ne s'était présenté à son château, sans qu'il n'eût laissé sa patte clouée à la porte. Aussi arriva-t-il qu'aux grands jours tenus à Clermont en 1665 ces petites fredaines produisirent douze mille plaintes rendues en justice criminelle. Presque toute la noblesse fut obligée de fuir, et l'on n'a point oublié l'homme aux douze apôtres. Le cardinal de Richelieu fit raser une partie des châteaux d'Auvergne ; Louis XIV en acheva la destruction. De tous ces donjons en ruine, un des plus célèbres est celui du Murat ou d'Armagnac. Là fut pris le malheureux Jacques, duc de Nemours, jadis lié d'amitié avec ce Jean V, comte d'Armagnac, qui avait épousé publiquement sa propre soeur. En vain le duc de Nemours adressa-t-il une lettre bien humble à Louis XI, écrite en la cage de la Bastille et signée le pauvre Jacques ; il fut décapité aux halles de Paris, et ses trois jeunes fils, placés sous l'échafaud, furent couverts du sang de leur père.

Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, frère utérin de la marquise de Verneuil, fut investi du comté de Clermont et d'Auvergne. Il entra dans les complots de Biron, dont la mort est justement reprochée à Henri IV. À la mort d'Henri III, Henri IV avait dit à Armand de Gontaud, baron de Biron : C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne ; venez-moi servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. Henri aurait dû garder la mémoire de ces paroles ; il aurait dû se souvenir que Charles de Gontaud, fils d'Armand, avait été son compagnon d'armes ; il aurait dû se souvenir que la tête de celui qui avait mis la main droite à sa couronne avait été emportée par un boulet : ce n'était pas au Béarnais à joindre la tête du fils à la tête du père.

Le comte d'Auvergne, pour de nouvelles intrigues, fut arrêté

à Clermont ; sa maîtresse, la dame de Châteaugay, menaçait de tuer de cent coups de pistolet et de cent coups d'épée d'Eure et Murat qui avaient saisi le comte : elle ne tua personne. Le comte d'Auvergne fut mis à la Bastille ; il en sortit sous Louis XIII, et vécut jusqu'en 1650 : c'était la dernière goutte du sang des Valois.

Le duc d'Angoulême était brave, léger et lettré comme tous les Valois. Ses Mémoires contiennent une relation touchante de la mort d'Henri III, et un récit détaillé du combat d'Arques, auquel lui, duc d'Angoulême, s'était trouvé à l'âge de seize ans. Chargeant Sagonne, ligueur décidé, qui lui criait : « Du fouet ! du fouet ! petit garçon ! » il lui cassa la cuisse d'un coup de pistolet, et obtint les prémices de la victoire.

L'Auvergne fut presque toujours en révolte sous la seconde race ; elle dépendait de l'Aquitaine ; et la charte d'Aalon a prouvé que les premiers ducs d'Aquitaine descendaient en ligne directe de la race de Clovis ; ils combattaient donc les Carlovingiens comme des usurpateurs du trône. Sous la troisième race, lorsque la Guyenne, fief de la couronne de France, tomba par alliance et héritage à la couronne d'Angleterre, l'Auvergne se trouva anglaise en partie : elle fut alors ravagée par les grandes compagnies, par les écorcheurs, etc. On chantait partout des complaintes latines sur les malheurs de la France :

> Plange regni respublica,
> Tua gens, ut schismatica,
> Desolatur, etc.

Pendant les guerres de la Ligue, l'Auvergne eut beaucoup à souffrir. Les sièges d'Issoire sont fameux : le capitaine Merle, partisan protestant, fit écorcher vifs trois religieux de l'abbaye d'Issoire. Ce n'était pas la peine de crier si haut contre les violences des catholiques.

On a beaucoup cité, et avec raison, la réponse du gouverneur de Bayonne à Charles IX qui lui ordonnait de massacrer les protestants. Montmorin, commandant en Auvergne à la même époque, fit éclater la même générosité. La noble famille qui avait montré un si véritable dévouement à

son prince ne l'a point démenti de nos jours ; elle a répandu son sang pour un monarque aussi vertueux que Charles IX fut criminel.

Voltaire nous a conservé la lettre de Montmorin :

« Sire,

« J'ai reçu un ordre, sous le sceau de Votre Majesté, de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop Votre Majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte aussi trop pour lui obéir. »

C'est de Clermont que nous viennent les deux plus anciens historiens de la France, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours. Sidoine, natif de Lyon et évêque de Clermont, n'est pas seulement un poète, c'est un écrivain qui nous apprend comment les rois francs célébraient leurs noces dans un fourgon, comment ils s'habillaient et quel était leur langage. Grégoire de Tours nous dit, sans compter le reste, ce qui se passait à Clermont de son temps ; il raconte, avec une ingénuité de détails qui fait frémir, l'épouvantable histoire du prince Anastase, enfermé par l'évêque Caulin dans un tombeau avec le cadavre d'un vieillard. L'anecdote des deux amants est aussi fort célèbre : les deux tombeaux d'Injuriosus et de Scholastique se rapprochèrent, en signe de l'étroite union de deux chastes époux, qui ne craignaient plus de manquer à leur serment. Quelque chose de semblable a été dit depuis d'Abailard et d'Héloïse : on n'a pas la même confiance dans le fait. Grégoire de Tours, naïf dans ses pensées, barbare dans son langage, ne laisse pas que d'être fleuri et rhétoricien dans son style.

L'Auvergne a vu naître le chancelier de L'Hospital, Donat, Pascal, le cardinal de Polignac, l'abbé Gérard, le père Sirmond, et de nos jours La Fayette, Desaix, d'Estaing, Chamfort, Thomas, l'abbé Delille, Chabrol, Dulaure, Montlosier et Barante. J'oubliais de compter ce Lizet, ferme dans la prospérité, lâche au malheur, faisant brûler les protestants, requérant la mort

pour le connétable de Bourbon, et n'ayant pas le courage de perdre une place.

Maintenant que ma mémoire ne fournit plus rien d'essentiel sur l'histoire d'Auvergne, parlons de la cathédrale de Clermont, de la Limagne et du Puy-de-Dôme.

La cathédrale de Clermont est un monument gothique qui, comme tant d'autres, n'a jamais été achevé. Hugues de Tours commença à la faire bâtir en partant pour la Terre Sainte, sur un plan donné par Jean de Campis. La plupart de ces grands monuments ne se finissaient qu'à force de siècles, parce qu'ils coûtaient des sommes immenses. La chrétienté entière payait ces sommes du produit des quêtes et des aumônes.

La voûte en ogive de la cathédrale de Clermont est soutenue par des piliers si déliés qu'ils sont effrayants à l'oeil : c'est à croire que la voûte va fondre sur votre tête. L'église, sombre et religieuse, est assez bien ornée pour la pauvreté actuelle du culte. On y voyait autrefois le tableau de la Conversion de saint Paul, un des meilleurs de Le Brun ; on l'a ratissé avec la lame d'un sabre : *Turba ruit* ! Le tombeau de Massillon était aussi dans cette église ; on l'en a fait disparaître dans un temps où rien n'était à sa place, pas même la mort.

Il y a longtemps que la Limagne est célèbre par sa beauté. On cite toujours le roi Childebert à qui Grégoire de Tours fait dire : « Je voudrais voir quelque jour la Limagne d'Auvergne, que l'on dit être un pays si agréable. » Salvien appelle la Limagne la moelle des Gaules. Sidoine en peignant la Limagne d'autrefois semble peindre la Limagne d'aujourd'hui : *Taceo territorii peculiarem jacunditatem, viatoribusmolle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum ; quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, saxosa castellis, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus : quod, denique, hujusmodi est ut semel visum advenis, multis Patriae oblivionem saepe persuadeat.*

On croit que la Limagne a été un grand lac ; que son nom vient du grec *limen* : Grégoire de Tours écrit alternativement *Limane* et *Limania*. Quoi qu'il en soit, Sidoine, jouant sur le mot, disait dès le IVe siècle : *Aequor agrorum in quo sine*

periculo quaestuosae fluctuant in segetibus undae. C'est en effet une mer de moissons.

La position de Clermont est une des plus belles du monde.

Qu'on se représente des montagnes s'arrondissant en un demi-cercle ; un monticule attaché à la partie concave de ce demi-cercle ; sur ce monticule Clermont ; au pied de Clermont, la Limagne, formant une vallée de vingt lieues de long, de six, huit et dix de large.

La place du[5770] O... offre un point de vue admirable sur cette vallée. En errant par la ville au hasard, je suis arrivé à cette place vers six heures et demie du soir. Les blés mûrs ressemblaient à une grève immense, d'un sable plus ou moins blond. L'ombre des nuages parsemait cette plage jaune de taches obscures, comme des couches de limon ou des bancs d'algues : vous eussiez cru voir le fond d'une mer dont les flots venaient de se retirer.

Le bassin de la Limagne n'est point d'un niveau égal ; c'est un terrain tourmenté, dont les bosses, de diverses hauteurs, semblent unies quand on les voit de Clermont, mais qui, dans la vérité, offrent des inégalités nombreuses et forment une multitude de petits vallons au sein de la grande vallée. Des villages blancs, des maisons de campagne blanches, de vieux châteaux noirs, des collines rougeâtres, des plants de vignes, des prairies bordées de saules, des noyers isolés qui s'arrondissent comme des orangers ou portent leurs rameaux comme les branches d'un candélabre, mêlent leurs couleurs variées à la couleur des froments. Ajoutez à cela tous les jeux de la lumière.

À mesure que le soleil descendait à l'occident, l'ombre coulait à l'orient et envahissait la plaine. Bientôt le soleil a disparu ; mais baissant toujours et marchant derrière les montagnes de l'ouest, il a rencontré quelque défilé débouchant sur la Limagne : précipités à travers cette ouverture, ses rayons ont soudain coupé l'uniforme obscurité de la plaine par un fleuve d'or, Les monts qui bordent la Limagne au levant retenaient encore la lumière sur leur cime ; la ligne que ces monts traçaient dans l'air se brisait en arcs dont la partie

convexe était tournée vers la terre Tous ces arcs, se liant les uns aux autres par les extrémités, imitaient à l'horizon la sinuosité d'une guirlande ou les festons de ces draperies que l'on suspend aux murs d'un palais avec des roses de bronze, Les montagnes du levant, dessinées de la sorte et peintes, comme je l'ai dit, des reflets du soleil opposé, ressemblaient à un rideau de moire bleue et pourpre ; lointaine et dernière décoration du pompeux spectacle que la Limagne étalait à mes yeux.

Les deux degrés de différence entre la latitude de Clermont et celle de Paris sont déjà sensibles dans la beauté de la lumière : cette lumière est plus fine et moins pesante que dans la vallée de la Seine ; la verdure s'aperçoit de plus loin et paraît moins noire :

> Adieu donc, Chanonat ! adieu, frais paysages !
> Il semble qu'un autre air parfume vos rivages ;
> Il semble que leur vue ait ranimé mes sens,
> M'ait redonné la joie et rendu mon printemps.

Il faut en croire le poète de l'Auvergne.

J'ai remarqué ici dans le style de l'architecture des souvenirs et des traditions de l'Italie : les toits sont plats, couverts en tuile à canal, les lignes des murs longues, les fenêtres étroites et percées haut, les portiques multipliés, les fontaines fréquentes. Rien ne ressemble plus aux villes et aux villages de l'Apennin que les villes et les villages des montagnes de Thiers, de l'autre côté de la Limagne, au bord de ce Lignon où Céladon ne se noya pas, sauvé qu'il fut par les trois nymphes Sylvie, Galatée et Léonide.

Il ne reste aucune antiquité romaine à Clermont, si ce n'est peut-être un sarcophage, un bout de voie romaine et des ruines d'aqueduc ; pas un fragment du colosse, pas même de trace des maisons, des bains et des jardins de Sidoine. Nemetum et Clermont ont soutenu au moins seize sièges, ou, si l'on veut, ils ont été pris et détruits une vingtaine de fois.

Un contraste assez frappant existe entre les femmes et les hommes de cette province. Les femmes ont les traits délicats, la taille légère et déliée ; les hommes sont construits

fortement, et il est impossible de ne pas reconnaître un véritable Auvergnat à la forme de la mâchoire inférieure. Une province, pour ne parler que des morts, dont le sang a donné Turenne à l'armée, L'Hospital à la magistrature et Pascal aux sciences et aux lettres, a prouvé qu'elle a une vertu supérieure.

Je suis allé au Puy-de-Dôme par pure affaire de conscience. Il m'est arrivé ce à quoi je m'étais attendu : la vue du haut de cette montagne est beaucoup moins belle que celle dont on jouit de Clermont. La perspective à vol d'oiseau est plate et vague ; l'objet se rapetisse dans la même proportion que l'espace s'étend.

Il y avait autrefois sur le Puy-de-Dôme une chapelle dédiée à saint Barnabé ; on en voit encore les fondements une pyramide de pierre de dix ou douze pieds marque aujourd'hui l'emplacement de cette chapelle. C'est là que Pascal a fait les premières expériences sur la pesanteur de l'air. Je me représentais ce puissant génie cherchant à découvrir sur ce sommet solitaire les secrets de la nature, qui devaient le conduire à la connaissance des mystères du Créateur de cette même nature. Pascal se fraya au moyen de la science le chemin à l'ignorance chrétienne ; il commença par être un homme sublime pour apprendre à devenir un simple enfant.

Le Puy-de-Dôme n'est élevé que de huit cent vingt-cinq toises au-dessus du niveau de la mer ; cependant je sentis à son sommet une difficulté de respirer que je n'ai éprouvée ni dans les Alleghanys, en Amérique, ni sur les plus hautes Alpes de la Savoie. J'ai gravi le Puy-de-Dôme avec autant de peine que le Vésuve ; il faut près d'une heure pour monter de sa base au sommet par un chemin raide et glissant, mais la verdure et les fleurs vous suivent. La petite fille qui me servait de guide m'avait cueilli un bouquet des plus belles pensées ; j'ai moi-même trouvé sous mes pas des oeillets rouges d'une élégance parfaite. Au sommet du mont on voit partout de larges feuilles d'une plante bulbeuse, assez semblable au lis. J'ai rencontré, à ma grande surprise, sur ce lieu élevé trois femmes qui se tenaient par la main et qui chantaient un cantique. Au-dessous

de moi, des troupeaux de vaches paissaient parmi les monticules que domine le Puy-de-Dôme. Ces troupeaux montent à la montagne avec le printemps, et en descendent avec la neige. On voit partout les burons ou les chalets de l'Auvergne, mauvais abris de pierres sans ciment ou de bois gazonné. Chantez les chalets, mais ne les habitez pas.

Le patois de la montagne n'est pas exactement celui de la plaine. La musette, d'origine celtique, sert à accompagner quelques airs de romances, qui ne sont pas sans euphonie, et sur lesquels on a fait des paroles françaises. Les Auvergnats, comme les habitants du Rouergue, vont vendre des mules en Catalogne et en Aragon ; ils rapportent de ce pays quelque chose d'espagnol qui se marie bien avec la solitude de leurs montagnes ; ils font pour leurs longs hivers provision de soleil et d'histoires. Les voyageurs et les vieillards aiment à conter, parce qu'ils ont beaucoup vu : les uns ont cheminé sur la terre, les autres dans la vie.

Les pays de montagnes sont propres à conserver les moeurs. Une famille d'Auvergne, appelée les Guittard-Pinon, cultivait en commun des terres dans les environs de Thiers ; elle était gouvernée par un chef électif, et ressemblait assez à un ancien clan d'Ecosse. Cette espèce de république champêtre a survécu à la révolution, mais elle est au moment de se dissoudre.

Je laisse de côté les curiosités naturelles de l'Auvergne, la grotte de Royat, charmante néanmoins par ses eaux et sa verdure, les diverses fontaines minérales, la fontaine pétrifiante de Saint-Allyre, avec le pont de pierre qu'elle a formé et que Charles IX voulut voir : le puits de la poix, les volcans éteints, etc.

Je laisse aussi à l'écart les merveilles des siècles moyens, les orgues, les horloges avec leur carillon et leurs têtes de Maure ou de More, qui ouvraient des bouches effroyables quand l'heure venait à sonner. Les processions bizarres, les jeux mêlés de superstition et d'indécence, mille autres coutumes de ces temps, n'appartiennent pas plus à l'Auvergne qu'au reste de l'Europe gothique.

J'ai voulu avant de mourir jeter un regard sur l'Auvergne, en souvenance des impressions de ma jeunesse. Lorsque j'étais enfant, dans les bruyères de ma Bretagne, et que j'entendais parler de l'Auvergne et des petits Auvergnats, je me figurais que l'Auvergne était un pays bien loin, bien loin, où l'on voyait des choses étranges, où l'on ne pouvait aller qu'avec de grands périls, en cheminant sous la garde de la Mère de Dieu. Une chose m'a frappé et charmé à la fois : j'ai retrouvé dans l'habit du paysan Auvergnat le vêtement du paysan breton. D'où vient cela ? C'est qu'il y avait autrefois pour ce royaume, et même pour l'Europe entière, un fond d'habillement commun. Les provinces reculées ont gardé les anciens usages, tandis que les départements voisins de Paris ont perdu leurs vieilles moeurs : de là cette ressemblance entre certains villageois placés aux extrémités opposées de la France, et qui ont été défendus contre les nouveautés par leur indigence et leur solitude.

Je ne vois jamais sans une sorte d'attendrissement ces petits Auvergnats qui vont chercher fortune dans ce grand monde, avec une boîte et quelques méchantes paires de ciseaux. Pauvres enfants qui dévalent bien tristes de leurs montagnes, et qui préféreront toujours le pain bis et la bourrée aux prétendues joies de la plaine. Ils n'avaient guère que l'espérance dans leur boite en descendant de leurs rochers ; heureux s'ils la rapportent à la chaumière paternelle !

CORRESPONDANCE

SUR L'ART DU DESSIN DANS LES PAYSAGES
CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND AVEC LA MARQUISE DE VICHET
CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DE SALVIATI
LETTRE À M. DE FONTANES.

SUR L'ART DU DESSIN DANS LES PAYSAGES

François-René de Chateaubriand

(1795)

CORRESPONDANCE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Lettre à Monsieur ***.

Londres, 1795.

Voilà le petit paysage que vous m'avez demandé. Je vous l'ai fait attendre ; mais vous savez quels tristes soins m'appellent à d'autres études, qui pourtant ne seront pas longues, s'il faut en croire les médecins[5771] : je suis prêt quand et comment il plaira à Dieu. Ces mêmes études m'ont fait abandonner cette grande vue du Canada qui me plaisait par le souvenir de mes voyages. Quelle différence de ce temps-là à celui-ci ! Lorsque mes pensées se reportent vers le passé, je sens si vivement le poids de mes peines que je ne sais ce que je deviens. Pardonnez à cet épanchement de mon coeur. Il y a tant de charme à parler de ses souffrances quand ceux qui vous écoutent peuvent vous comprendre ! Peu de gens me comprennent ici.

Le petit dessin que je vous envoie m'a fait faire quelques réflexions sur l'art du paysage : elles vous seront peut-être utiles. D'ailleurs nous sommes en hiver ; vous avez du feu : grande ressource contre les barbouilleurs de papier.

Elevé dans les bois, les défauts de l'art et la sécheresse des paysages m'ont frappé presque dès mon enfance, sans que je pusse dire ce qui constituait ces défauts. Lorsque je dessinais moi-même, je sentais que je faisais mal en copiant des modèles ; j'étais plus content de moi lorsque je suivais mes propres idées. Insensiblement cela m'engagea à rechercher les causes de cette bizarrerie ; car, enfin, ce que je retraçais d'après les règles valait mieux que ce que je créais d'après ma tête. Voici ce que l'examen m'apprit et la solution la plus satisfaisante que j'aie pu me donner de mon problème.

En général, les paysagistes n'aiment point assez la nature et la connaissent peu. Je ne parle point ici des grands maîtres, dont au reste il y aurait encore beaucoup de choses à dire ; je ne parle que des maîtres ordinaires et des amateurs comme nous. On nous apprend à forcer ou à éclaircir les ombres, à

rendre un trait net, pur, et le reste ; mais on ne nous apprend point à étudier les objets mêmes qui nous flattent si agréablement dans les tableaux de la nature ; on ne nous fait point remarquer que ce qui nous charme dans ces tableaux, ce sont les harmonies et les oppositions des vieux bois et des bocages, des rochers arides et des prairies parées de toute la jeunesse des fleurs. Il semblerait que l'étude du paysage ne consiste que dans l'étude des coups de crayon ou de pinceau ; que tout l'art se réduit à assembler certains traits, de manière à ce qu'il en résulte des apparences d'arbres, de maisons, d'animaux et d'autres objets. Le paysagiste qui dessine ainsi ne ressemble pas mal à une femme qui fait de la dentelle, qui passe de petits bâtons les uns sur les autres en causant et en regardant ailleurs ; il résulte de cet ouvrage des pleins et des vides qui forment un tissu plus ou moins varié ; appelez cela un métier, et non un art.

Il faut donc que les élèves s'occupent d'abord de l'étude même de la nature : c'est au milieu des campagnes qu'ils doivent prendre leurs premières leçons. Qu'un jeune homme soit frappé de l'effet d'une cascade qui tombe de la cime d'un roc et dont l'eau bouillonne en s'enfuyant : le mouvement, le bruit, les jets de lumière, les masses d'ombres, les plantes échevelées, la neige de l'écume qui se forme au bas de la chute, les frais gazons qui bordent le cours de l'eau, tout se gravera dans la mémoire de l'élève. Ces souvenirs le suivront dans son atelier ; il n'a pas encore touché le pinceau, et il brûle de reproduire ce qu'il a vu. Un croquis informe sort de dessous sa main ; il se dépite ; il recommence son ouvrage, et le déchire encore. Alors il s'aperçoit qu'il y a des principes qu'il ignore ; il est forcé de convenir qu'il lui faut un maître : mais un pareil élève ne demeurera pas long temps aux principes, et il avancera à pas de géant dans une carrière où l'inspiration aura été son premier guide.

Le peintre qui représente la nature humaine doit s'occuper de l'étude des passions : si l'on ne connaît le coeur de l'homme, on connaîtra mal son visage. Le paysage a sa partie morale et intellectuelle comme le portrait ; il faut qu'il parle

aussi, et qu'à travers l'exécution matérielle on éprouve ou les rêveries ou les sentiments que font naître les différents sites. Il n'est pas indifférent de peindre dans un paysage, par exemple, des chênes ou des saules, les chênes à la longue vie, *durando saecula vincit*, aux écorces rudes, aux bras vigoureux, à la tête altière, *immota manet*, inspirent sous leurs ombres des sentiments d'une tout autre espèce que ces saules au feuillage léger, qui vivent peu et qui ont la fraîcheur des ondes où ils puisent leur sève : *umbrae irrigui fontis amica salix*.

Quelquefois le paysagiste, comme le poète, faute d'avoir étudié la nature, viole le caractère des sites. Il place des pins au bord d'un ruisseau et des peupliers sur la montagne ; il répand la corbeille de la Flore de nos jardins dans les prairies ; l'églantier d'une haie sauvage porte la rose de nos parterres, couronne trop pesante pour lui.

L'étude de la botanique me semble utile au paysagiste, quand ce ne serait que pour apprendre le feuillé et ne pas donner aux feuilles de tous les arbres le même limbe et la même forme. Si le peintre qui doit exprimer sur la toile les tristes passions des hommes est obligé d'en rechercher les organes à l'aide de l'anatomie, plus heureux que lui, le peintre de paysage ne doit s'occuper que des générations innocentes des fleurs, des inclinations des plantes et des moeurs paisibles des animaux rustiques.

Lorsque l'élève aura franchi les premières barrières, quand son pinceau, plus hardi, pourra errer sans guide avec ses pensées, il faudra qu'il s'enfonce dans la solitude ; qu'il quitte ces plaines déshonorées par le voisinage de nos villes. Son imagination, plus grande que cette petite nature, finirait par lui donner du mépris pour la nature même ; il croirait faire mieux que la création : erreur dangereuse par laquelle il serait entraîné loin du vrai dans des productions bizarres, qu'il prendrait pour du génie.

Gardons-nous de croire que notre imagination est plus féconde et plus riche que la nature. Ce que nous appelons grand dans notre tête est presque toujours du désordre. Ainsi, dans l'art qui fait le sujet de cette lettre, pour nous représenter

le grand, nous nous figurons des montagnes entassées jusqu'aux cieux, des torrents, des précipices, la mer agitée, des flots si vastes que nous ne les voyons que dans le vague de nos pensées, des vents, des tonnerres ; que sais-je ? un million de choses incohérentes et presque ridicules, si nous voulions être de bonne foi et nous rendre un compte net et clair de nos idées.

Cela ne serait-il point une preuve du penchant que l'homme a pour détruire ? Il nous est bien plus facile de nous faire des notions du chaos que des justes proportions de l'univers. Nous avons toutes les peines du monde à nous peindre le calme des flots, à moins que nous n'y mêlions des souvenirs de terreur : c'est ce dont on se peut convaincre par la description de ces calmes où l'on trouve presque toujours les mots de menaçant, de profond silence, etc. Que, rempli de ces folles idées du sublime, un paysagiste arrive pendant un orage au bord de la mer qu'il n'a jamais vue, il est tout étonné d'apercevoir des vagues qui s'enflent, s'approchent et se déroulent avec ordre et majesté l'une après l'autre, au lieu de ce choc et de ce bouleversement qu'il s'était représentés. Un bruit sourd, mêlé de quelques sons rauques et clairs entrecoupés de quelques courts silences, a succédé au tintamarre que notre peintre entendait dans son cerveau. Partout des couleurs tranchantes, mais conservant des harmonies jusque dans leurs disparates. L'écume éblouissante des flots jaillit sur des rochers noirs ; dans un horizon sombre roulent de vastes nuages, mais qui sont poussés du même côté : ce ne sont plus mille vents déchaînés qui se combattent, des couleurs brouillées, des cieux escaladés par les flots, la lumière épouvantant les morts à travers les abîmes creusés entre les vagues.

Notre jeune poète ou notre jeune peintre s'écrie : « J'imaginais mieux que cela ; » et il tourne le dos avec dédain. Mais si son esprit est bon, il reviendra bientôt de ses notions exagérées ; il rectifiera son imagination ; rien ne lui paraîtra plus grand désormais que les ouvrages formés par une puissance première. Il renversera ces montagnes entassées dans sa tête, où tous les sites, tous les accidents, tous les

végétaux, étaient confondus. Ces montagnes idéales ne s'élèveront plus jusqu'aux étoiles, mais les neiges couvriront la tête des Alpes, les torrents s'écouleront de leur cime ; les mélèzes, dans une région moins élevée, commenceront à décorer le flanc des rochers ; des végétaux, moins robustes, quittant le séjour des tempêtes, descendront par degrés dans la vallée, et la cabane du Suisse agricole et guerrier sourira sous les saules grisâtres au bord du ruisseau.

Fort alors de ses études et de son goût épuré, l'élève se livrera à son génie. Tantôt il égarera les yeux de l'amateur sous des pins où peut-être un tombeau couvert de lierre appellera en vain l'amitié ; tantôt dans un vallon étroit, entouré de rochers nus, il placera les restes d'un vieux château : à travers les crevasses des tours on apercevra le tronc de l'arbre solitaire qui a envahi la demeure du bruit et des combats ; le perce-pierre couvrira de ses croix blanches les débris écroulés, et les capillaires tapisseront les pans de murs encore debout. Peut-être un petit pâtre gardera dans ce lieu ses chèvres, qui sauteront de ruine en ruine.

Les paysages riants auront leur tour, quoiqu'en général ils soient moins attachants dans leur composition, soit que l'image du bonheur convienne peu aux hommes, soit que l'art ne trouve que de faibles ressources dans la peinture des plaisirs champêtres, réduits pour la plupart à des danses et à des chants. Il y a pourtant certains caractères généraux propres à ces sortes de vues : le feuillé doit être léger et mobile, le lointain indéterminé sans être vaporeux, l'ombre peu prononcée, et il doit régner sur toute la scène une clarté suave qui veloute la surface des objets.

Le paysagiste apprendra l'influence des divers horizons sur la couleur des tableaux : si vous supposez deux vallons parfaitement identiques, dont l'un regarde le midi et l'autre le nord, les tons, la physionomie, l'expression morale de ces deux vues semblables seront dissemblables.

La perspective aérienne est d'une difficulté prodigieuse ; cependant il y faut savoir placer la perspective linéaire des plans de la terre, et détacher sur les parties fuyantes les

nuages, si différents aux différentes heures du jour. La nuit même a ses couleurs ; il ne suffit pas de faire la lune pâle pour la faire belle : la chaste Diane a aussi ses amours, et la pureté de ses rayons ne doit rien ôter à l'inspiration de sa lumière.

Cette lettre est déjà d'une extrême longueur, et je n'ai encore qu'effleuré un sujet inépuisable. Tout ce que j'ai voulu vous dire aujourd'hui, c'est que le paysage doit être dessiné sur le nu, si on le veut faire ressemblant, et en accuser pour ainsi dire les muscles, les os et les formes. Des études de cabinet, des copies sur des copies, ne remplaceront jamais un travail d'après nature. *Atticae plurimam salutem*.

CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND AVEC LA MARQUISE DE VICHET

Un dernier amour de René

François-René de Chateaubriand et Marie-Louise de Vichet

(1816)

CORRESPONDANCE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Préface
Prologue
Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V...
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV
XVI
XVII
XVIII
XIX
XX
XXI
XXII
XXIII

XXIV
XXV
XXVI
XXVII
XXVIII
XXIX
XXX
XXXI
XXXII
XXXIII
XXXIV
XXXV
XXXVI
XXXVII
XXXVIII
XXXIX
XL
XLI
XLII
XLIII
XLIV
XLV
XLVI
XLVII
XLVIII
XLIX
L
LI
LII
LIII

LIV
LV
LVI
LVII
LVIII
LIX
LX
LXI
LXII
LXIII
LXIV
LXV
LXVI
LXVII
LXVIII
LXIX
LXX
LXXI
LXXII
LXXIII
LXXIV
LXXV

Préface

Dans un château des environs de Viviers, propriété séculaire de sa famille, demeurait, en l'année 1827, une femme d'une sensibilité délicate et de l'esprit le plus distingué, la marquise de V... Née en 1779, elle avait épousé à quinze ans un gentilhomme du Languedoc, d'excellente maison, lui aussi ; et elle avait eu de lui un fils, son unique enfant. Mais, en 1827, elle demeurait seule dans son château du Vivarais. Son mari, entré dans l'administration sous l'Empire, habitait Toulouse, où il remplissait les fonctions d'inspecteur des douanes. Son fils, officier de chasseurs, avait sa garnison à l'autre bout du royaume. De telle sorte que, dans sa solitude, Mme de V... pouvait entretenir à loisir le culte qu'elle avait voué depuis sa jeunesse à l'auteur du *Génie du Christianisme*. Elle avait été de celles que l'apparition de ce livre, jadis, avait affolées d'enthousiasme[5772] : toujours, depuis lors, elle continuait à être partagée entre son désir de connaître Chateaubriand et la crainte d'importuner celui-ci ou de lui déplaire. Déjà en 1816, profitant d'un séjour à Paris, elle avait écrit à son grand homme ; puis, au dernier moment, elle avait imaginé un prétexte pour se dispenser de le rencontrer. Onze ans plus tard, à propos de quelques mots lus dans le Journal des Débats sur une indisposition de Chateaubriand, elle s'enhardit à lui écrire de nouveau ; et, cette fois, sa lettre fut le point de départ d'une correspondance qui devait durer sans interruption près de deux ans, jusqu'au mois de juin 1829.

Au moment où s'ouvrit cette correspondance, Chateaubriand traversait une des périodes les plus tristes et les plus inquiètes de sa vie. Il avait perdu, peu de mois auparavant, sa vieille amie Mme de Custine. Mme de Chateaubriand, très souffrante elle-même, lui faisait sentir plus vivement que jamais l'incompatibilité naturelle de leurs

caractères. Ruiné, dépossédé de toute influence politique, réduit à une opposition hargneuse et rebutante, toujours plus ennuyé des autres et de lui-même à mesure qu'il découvrait davantage son inutilité, René se trouvait dans une disposition morale qui, sans doute, lui rendit plus sensible l'hommage imprévu de la marquise de V... Le fait est qu'il y répondit aussitôt avec une passion extraordinaire, se livrant comme il se livrait à peine à ses plus intimes confidents. C'est ainsi que s'engagea, entre lui et son « inconnue », un véritable petit roman, dont aucun de ses biographes ne paraît avoir soupçonné l'existence, et que, grâce à une pieuse précaution de Mme de V... [5773], nous pouvons aujourd'hui mettre tout entier sous les yeux du public.

Disons-le tout de suite : ce qui donne à ce roman un intérêt, un piquant très particulier, c'est que la marquise de V... est restée, presque jusqu'au bout, une « inconnue » pour Chateaubriand. Celui-ci, pendant tout le temps qu'ont duré leurs relations, a ignoré l'âge et la figure de sa correspondante. Il y a eu là un mystère, et, à la suite de ce mystère, un malentendu, qui seuls peuvent faire comprendre la vraie signification des lettres qu'on va lire. Et le mystère était né du hasard ; et si, peut-être, Mme de V... n'a pas fait absolument tout ce qui était en son pouvoir pour dissiper le malentendu, nous ne croyons pas que personne, ayant lu ses lettres, trouve jamais le courage de le lui reprocher.

Personne n'aura jamais le courage de lui reprocher que, lorsque l'homme qu'elle adorait a enfin daigné s'enquérir d'elle, elle ne lui ait pas nettement déclaré qu'elle n'était pas la jeune femme qu'il semblait supposer. Elle avait alors près de cinquante ans ; elle aurait pu le dire à Chateaubriand, et ne le lui a pas dit ; on sent qu'elle n'a pas eu la force de s'y résigner. Mais, on le sent aussi, elle a cruellement souffert de ce malentendu qu'elle n'osait dissiper. Sans cesse, et de mille façons les plus touchantes du monde, elle s'efforce de suggérer à Chateaubriand qu'elle ne saurait attendre de lui qu'une amitié toute fraternelle. Tantôt elle le gronde de sa familiarité, tantôt elle projette de ne plus lui écrire ; elle va

même jusqu'à le prier de se renseigner sur elle auprès d'amis communs. Et le poète s'obstine dans ses illusions, avec une insistance dont on devine que la pauvre femme est à la fois effrayée et ravie. « Votre écriture est toute jeune, lui dit-il, la mienne est vieille comme moi. » Il est certain de retrouver en elle, quand il la verra, « une image de femme qu'il s'est faite depuis sa jeunesse », et qu'il « n'a encore rencontrée nulle part ». Quand elle lui demande de « ne penser à elle que comme à une personne simple et bonne qui l'aime de tout son coeur », il l'accuse de vouloir « commencer une correspondance orageuse ». Et il achète une carte de France, pour y regarder l'endroit où demeure « Marie » ; et il l'invite à venir avec lui à Rome ; et il lui parle des longues années « qui seront pour elle, et non pour lui qui s'en va ». Mais surtout il veut la voir ; c'est comme le refrain de toutes ses lettres : « Venez à moi !... Il faut que je vous voie ! »

Et d'autant plus Mme de V... a peur de se laisser voir. L'affection de Chateaubriand lui est désormais devenue si nécessaire qu'elle s'épouvante à l'idée de la perdre. « Ma vie, lui écrit-elle un jour, s'est passée tout entière à désirer votre affection et à fuir votre présence. » Ou plutôt elle désire de toute son âme la présence de son ami : elle rêve de le rencontrer aux eaux où il doit aller, de l'avoir près d'elle dans son château, de se promener avec lui sous le mail de l'Infirmerie Marie-Thérèse ; mais, dès que l'occasion s'offre à elle de réaliser un de ces rêves, elle hésite, elle ajourne, elle invente un prétexte pour rester « inconnue » quelque temps encore. Que d'angoisses il y a en elle, dont chacune de ses lettres nous apporte l'écho ! Et comme ses lettres nous sont aujourd'hui expressives et touchantes, avec leurs contradictions, leurs alternatives de confiance et de désespoir, avec ce gracieux déploiement d'images et de style par où elle s'efforce de se gagner, dans le coeur de son « maître », une estime assez forte pour pouvoir survivre aux désillusions de l'amour ! « Pourquoi donc, lui demande-t-elle naïvement, pourquoi ne pouvez-vous m'aimer par mes lettres, comme je vous aime par vos livres ? »

Mais Chateaubriand s'obstine à ne pas la comprendre. Il ne voit, dans toute cette conduite, qu'un caprice, peut-être une ruse pour piquer davantage sa curiosité. Et, en effet, sa curiosité se pique sans cesse davantage, pendant les premiers mois de la correspondance. Il écrit lettre sur lettre, du ton à la fois le plus tendre et le plus sincère. Lui dont Mme de Duras disait « qu'il ne répondait jamais rien qui eût rapport à ce qu'on lui écrivait », il n'y a pas dans les lettres de Mme de V... un seul passage où il ne prenne à coeur de répondre. Puis, peu à peu, on sent que sa curiosité commence à se fatiguer. La chute du cabinet Villèle vient de lui rendre l'espoir d'un grand rôle politique : il refuse des offres de ministères, il se fait nommer ambassadeur à Rome : une vie nouvelle s'ouvre devant lui, qui ne lui laisse plus guère de loisirs pour échanger des rêves et des confidences avec une « soeur » qu'il n'a jamais vue.

Il continue cependant à solliciter les lettres de son inconnue ; il continue à lui dire : « Il faut que je vous voie ! » Mais il le lui dit avec moins d'impatience ; et sa pauvre « Marie », qui naguère le priait de ne penser à elle que comme à une bonne et simple amie, lui reproche maintenant que ses lettres « aient une sorte de style anonyme, comme si elles ne s'adressaient à personne ! » Hélas ! oui, les dernières lettres de Chateaubriand, plus précieuses peut-être pour nous que les premières par les renseignements historiques qu'elles nous offrent, justifient les reproches et les plaintes de Mme de V... Si intéressantes que soient ces dernières lettres de Chateaubriand, bien plus profondément nous émeuvent les longues et maladroites réponses où l'amie, affolée, s'épuise en efforts inutiles pour retenir une attention qui se détourne d'elle. C'est dans ces réponses que se révèlent à nous, en même temps, tout l'amour de Mme de V... et toute sa souffrance. Et puis nous nous rappelons son âge, la situation particulière où elle se trouve vis-à-vis de l'homme qu'elle aime d'un tel amour : et nous ne pouvons nous empêcher d'imaginer quel magnifique sujet aurait été, pour un Balzac, ce roman de « l'inconnue » de Chateaubriand.

Enfin, – après combien de luttes, et avec quelle crainte ! – Marie se décide à affronter la présence de son ami ; et ainsi s'achève son triste roman. « M. de Chateaubriand est venu me voir le samedi 30 mai et le samedi suivant, 6 juin », écrit-elle, bien des années plus tard, à la dernière page d'un cahier où elle vient de recopier, une fois de plus, toute sa correspondance avec « l'élu de son coeur ». Et celui-ci s'en va aux eaux de Cauterets, où il l'avait maintes fois invitée à l'accompagner ; et elle, pendant les longues années qui lui restent à vivre (elle est morte en 1848, presque en même temps que Chateaubriand), nous ne voyons pas qu'elle tente même la plus timide démarche pour se rappeler au souvenir de celui qui, jadis, jurait « d'aimer pour la vie sa Marie inconnue ».

Heureuse est-elle encore d'être morte avant lui, et de n'avoir pas pu lire, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, le récit d'une aventure arrivée précisément pendant ce séjour aux eaux de Cauterets !

Voilà qu'en poétisant (il s'amusait à composer une ode) je rencontrai une jeune femme assise au bord du gave. Elle se leva et vint droit à moi. Elle savait, par la rumeur publique, que j'étais à Cauterets. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne, qui m'écrivait depuis deux ans sans que je l'eusse jamais vue. La mystérieuse anonyme se dévoila : *patuit dea*. J'allai rendre une visite respectueuse à la naïade du torrent. Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre : je fus forcé de la reporter chez elle dans mes bras... J'ai laissé s'effacer l'impression fugitive de ma Clémence Isaure ; la brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur ; la spirituelle, déterminée, et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée[5774].

Ainsi Chateaubriand, pendant les deux années qu'a duré sa correspondance avec Mme de V..., avait une autre « inconnue », à qui peut-être il promettait aussi de « l'aimer pour la vie » ! Peut-être lui avait-il proposé, à elle aussi, de venir le rejoindre à Rome, en même temps qu'il le proposait à

« Marie » et à Mme Récamier ? Et peut-être n'est-ce pas simplement le hasard qui la lui a fait rencontrer à Cauterets, « assise au bord du gave » ? Il avait toujours eu le goût de conduire en même temps plusieurs petites intrigues sentimentales, traitant chacune d'elles avec tant de chaleur, et tant de mystère, qu'on pouvait croire qu'il s'y donnait tout entier ; mais parfois le mystère se découvrait, et un pauvre coeur de femme en était déchiré. Heureuse du moins « Marie » de n'avoir pas connu cette souffrance-là !

Oui, – les lettres qu'on va lire le prouvent une fois de plus, – Chateaubriand avait raison de dire que « son amour portait malheur » ; mais nous soupçonnerions volontiers que la faute en était au moins autant à lui-même qu'à la fatalité. Il était fait de telle sorte que, attachant toujours beaucoup plus de prix à ce qu'il n'avait pas qu'à ce qu'il avait, il ne pouvait s'empêcher de le laisser voir. La dureté qu'on lui a reprochée pour les femmes qui ont « agréé sa vie » semble bien avoir consisté surtout en un contraste trop rapide, trop peu dissimulé, entre ses façons d'agir à leur égard avant et après sa victoire sur elles ; et sans doute ses amies l'auraient trouvé moins dur s'il ne les avait pas habituées, d'abord, à toutes les douceurs d'une tendresse, d'une prévenance, d'une sollicitude infinies. Ses premières lettres à Mme de V... suffiraient pour nous donner une idée de l'art vraiment merveilleux que ce grand artiste savait mettre à la conquête d'un coeur. Tous les mots y sont des caresses ; et leur musique même, tour à tour langoureuse ou pressante, c'est avec un attrait irrésistible qu'elle murmure : « Venez à moi ! » Comme on comprend que, accoutumée à une telle musique, une femme ait pleuré toutes ses larmes avant de se résigner à ne plus l'entendre !

Mais Mme de V... avait l'esprit trop droit et l'âme trop généreuse pour ne pas se rappeler que l'homme par qui elle souffrait était celui aussi qui, durant de longs mois, avait transfiguré sa vie en un rêve enchanté. De la même façon qu'elle avait aimé Chateaubriand avant de le connaître, elle a continué de l'aimer après que la destinée les eut séparés : le soin qu'elle a pris de conserver, de transcrire, d'annoter ses

lettres nous montre assez que, jusqu'au bout, elle est restée pieusement fidèle à « l'élu de son coeur ». Et nous, à notre tour, tout en la plaignant, gardons-nous d'êtres injustes ou sévères pour lui ! Par une étrange perversité de notre nature, nous sommes trop souvent tentés de donner tort, d'avance, aux hommes de génie, dans les aventures d'amour où nous les voyons engagés ; nous sentons ces hommes si différents de nous, si supérieurs à nous, que nous ne pouvons nous défendre de vouloir les en punir une fois encore. Et cependant, à y regarder de plus près, il est bien rare que le véritable génie ne s'accompagne pas d'une certaine bonté : d'une bonté faite parfois de détachement, voire d'indifférence, mais répugnant d'instinct à toutes les formes de la bassesse, dont il n'y en a pas de plus basse que de faire souffrir. Pour ce qui est de Chateaubriand, en particulier, si ses premières lettres à Mme de V... nous le révèlent infiniment habile à tous les artifices de la séduction, les dernières nous apportent un nouveau témoignage de ce qu'il a appelé quelque part, en riant, « sa maudite bonté ». Dès le moment de son départ pour Rome, nous sentons que son « inconnue » ne l'intéresse plus ; nous le sentons, comme elle le sentait elle-même, au « style anonyme » de ses lettres, à mille petites nuances involontaires de froideur et de gêne : mais il n'en continue pas moins de lui écrire, et de la consoler, avec une complaisance d'autant plus touchante qu'on devine davantage l'effort qu'elle lui coûte. Ce n'est pas lui qui, comme le médiocre Adolphe, serait descendu jusqu'à se plaindre d'une femme qu'il aurait cessé d'aimer. Il avait toujours vite fait, malheureusement, de cesser d'aimer, et nombreuses sont les femmes qui en ont souffert ; mais il n'accusait jamais que lui seul de cette fatale et malfaisante mobilité de son coeur. Et personne n'en a souffert autant que lui-même.

C'était un de ces enfants gâtés qui ne peuvent résister à la tentation de casser aussitôt les jouets qu'on leur donne, et qui ensuite se désolent de les avoir cassés. Combien de jouets divers il a cassés, ou tout au moins ébréchés, au cours de sa vie, depuis des coeurs de femmes jusqu'à une religion et une

royauté ! Et combien, toute sa vie, il s'en est désolé ! Sous les apparences extérieures d'une vanité enfantine, ses *Mémoires* ne sont, d'un bout à l'autre, que la plainte d'un enfant sur ses jouets brisés. « N'est-ce pas une chose curieuse, écrivait-il en 1826 dans une préface des Martyrs, que je sois aujourd'hui un chrétien douteux et un royaliste suspect ? » Hélas ! il était vraiment l'un et l'autre, malgré les meilleures intentions du monde ; et, bien qu'il s'en défendît au dehors, il ne pouvait s'empêcher de le reconnaître, au-dedans de soi, ni de s'en affliger, ni de sentir qu'il allait recommencer le lendemain les fautes qu'il se repentait d'avoir commises la veille. C'était un enfant, un malheureux enfant. À Rome, un soir, pendant une des brillantes réceptions de l'ambassade de France, une dame anglaise, « qu'il ne connaissait ni de nom, ni de visage », s'est approchée de lui, l'a regardé, et lui a dit, en français, mais avec un fort accent de son pays : « Monsieur de Chateaubriand, vous êtes bien malheureux ! » Étonné de « cette manière d'entrer en conversation », l'ambassadeur a demandé à la dame ce qu'elle voulait dire. « Je veux dire que je vous plains ! » lui a-t-elle répondu, après quoi elle a « accroché le bras d'une autre Anglaise, et s'est perdue dans la foule ». Rien de ce qu'on pourra jamais écrire de Chateaubriand n'égalera, en finesse ni en profondeur, le jugement porté sur lui par cette dame inconnue.

T. W

CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND AVEC LA MARQUISE DE VICHET

Liste des titres
Table des matières du titre

Prologue

À M. de Chateaubriand

Paris, 15 mars 1816.

Monsieur le Vicomte,

J'ai trouvé chez moi, parmi de vieux papiers négligés, un petit manuscrit dont la lecture m'a vivement intéressée. C'est, à ce qu'il m'a paru, la copie d'une correspondance qu'on avait voulu soustraire aux profanations révolutionnaires, mais qu'on n'avait pu se résoudre à sacrifier tout à fait.

L'élégance et la pureté du style de ces lettres, les nobles sentiments dont elles sont remplies, et le tableau consolant et mélancolique qu'offre leur ensemble dans un espace de trente-trois années, me donnèrent le désir de les faire imprimer, en changeant toutefois les noms des lieux et des personnes, par respect pour ces dernières, s'il en existait encore. Je n'ai point de notions là-dessus, parce que j'habite le Vivarais où je suis née, et que je ne connais personne en Bretagne, d'où ces lettres ont été écrites.

Une seconde lecture de mon petit manuscrit me fit naître un doute qui changea mon projet.

Plusieurs passages de ces lettres dans lesquels se trouve votre nom me firent imaginer que la dame qui les avait écrites pouvait être votre parente.

Cette pensée me rendit le manuscrit bien plus précieux, et, quoiqu'il n'y eût point d'apparence que j'eusse jamais l'honneur de vous voir, je résolus de n'en disposer qu'après m'être assurée qu'il n'avait point d'intérêt pour vous.

J'aurai donc l'avantage de vous le remettre, si vous désirez le lire. Mais, pour ne pas vous obliger à cette lecture inutilement, voici quelques mots qui vous en dispenseront peut-être :

L'auteur de ces lettres se nommait Mme la marquise de P... (le nom est en abrégé dans le cahier), elle habitait Auray, et deux terres dont l'une se nommait Le Lardais, et l'autre

Lannouan. Elle avait passé ses premières années à Châteaubriand, et était nièce de M. de La Chalotais.

Si à ces renseignements vous reconnaissez en effet, monsieur le vicomte, une personne dont le souvenir vous soit cher, je serai bien heureuse de pouvoir vous en offrir cet intéressant vestige.

Vous le recevrez comme un gage des sentiments de respect et de reconnaissance que je vous ai voués avec tous les vrais Français. Veuillez bien en agréer suis partie sur-le-champ pour aller la chercher. Pardonnez-moi, Monsieur le vicomte, de ne vous avoir pas écrit pour vous prévenir de mon absence ! Cette bonne pensée ne m'est pas venue, je suis partie en toute hâte, et préoccupée d'inquiétude et de regret.

Ce soir, à mon retour, j'ai trouvé votre carte. Je conclus de votre billet et de votre visite que mon manuscrit vous intéresse, en effet, et je me réjouis de tout mon coeur de pouvoir vous en faire l'hommage. Tous les Français vous offrent celui de leur reconnaissance pour les bons sentiments et les douces émotions qu'ils vous doivent. Ceux que vous avez consolés dans leurs peines peuvent vous en vouer une plus spéciale encore.

Votre temps est trop précieux, monsieur le vicomte, pour que j'ose vous demander une seconde visite. Si vous me la destiniez, je voudrais en savoir le moment ? Mais je me bornerai à vous envoyer le manuscrit ; s'il vous intéresse, vous le garderez tout à fait. S'il vous est étranger, ne vous donnez pas la peine de me le renvoyer, je l'enverrai chercher chez vous avant mon départ.

Agréez...

De M. de Chateaubriand, Paris, mardi 19 mars 1816.

Selon toutes les apparences, madame, le manuscrit n'intéresse personne de ma famille. Mais j'ai à vous remercier de votre politesse. Puisque vous voulez bien me le permettre, madame, et me laisser le choix du jour, j'aurai l'honneur de passer chez vous, samedi 29, à midi.

Agréez, madame, je vous en prie, l'hommage de mon

respect.

de CHATEAUBRIAND.

Note de Mme de V. — Me trouvant suffisamment remerciée, je voulus épargner à M. de Chateaubriand l'ennui d'une visite sans but, et me punir moi-même d'avoir risqué d'abuser de sa politesse. Je partis de Paris avant le jour qu'il avait fixé pour notre entrevue.

Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V...

I

À M. le vicomte de Chateaubriand

Hlle, 14 novembre 1827.

Monsieur le Vicomte,

Depuis que je sais aimer et honorer quelque chose, vous avez tout mon respect et tout mon attachement ; à mesure que votre caractère public s'est développé, ces sentiments se sont fortifiés dans mon coeur, et ils y ont enfin jeté de si profondes racines que je me crois quelques droits à votre bienveillance, parce que, depuis bien des années, les principaux événements de votre vie forment un des plus chers intérêts de la mienne.

Depuis que notre ami commun, M. Hyde de Neuville, est revenu des pays étrangers, il m'a donné de vos nouvelles de loin en loin. Mais le voilà trop occupé des élections pour que je puisse en attendre, ni même lui en demander.

Cependant, je viens de lire, dans le Journal des Débats du 9 novembre, la lettre que vous avez adressée au rédacteur du courrier. Mes yeux se sont mouillés de larmes en y voyant que « votre santé est altérée par un travail excessif et par les vives inquiétudes que vous cause une autre sauté qui vous est plus chère que la vôtre ! »

En prenant, monsieur, la liberté de vous écrire et de vous dérober quelques minutes d'un temps toujours si précieux, et dans ce moment si péniblement employé, je serais coupable d'une indiscrète présomption, si le sentiment qui dicte ma lettre n'était pas de ceux qu'il est toujours doux et honorable d'inspirer, et d'accueillir. Vous êtes fait pour en être touché, et

j'en suis si persuadée que j'ose vous en demander une preuve. Remettez ma lettre à votre secrétaire, et recommandez-lui de m'adresser, tous les quinze jours, deux lignes en forme de bulletin, qui me tirent d'inquiétude sur votre santé, et sur Mme de Chateaubriand !

Cependant, monsieur, si vous ne jugez pas à propos d'accorder un soin si obligeant à une personne qui vous est étrangère, et qui probablement ne vous verra jamais, je vous prie au moins de juger ma lettre d'après les circonstances qui me sont personnelles et non d'après les règles générales de la bienséance ! Je ne crois cependant pas les enfreindre aujourd'hui ; il me paraît simple de vous demander de vos nouvelles, et juste que vous m'en fassiez donner, car j'ai passé beaucoup d'années, je ne dis pas à vous admirer (l'admiration ne me donnerait aucun droit particulier auprès de vous), mais à vous chérir avec une attention que rien n'a pu détourner. D'ailleurs qui peut mieux que vous justifier une exception, et combien de fois ne devez-vous pas avoir reçu des marques d'attachement de personnes auxquelles le sort, ainsi qu'à moi, a refusé le bien de vous connaître et d'obtenir votre affection ?

Recevez donc avec bienveillance l'assurance du profond attachement que je vous ai voué pour toujours, et celle des voeux que je ne cesse de former pour votre bonheur.

J'ai l'honneur d'être avec un tendre respect, monsieur le vicomte, votre très humble servante.

La marquise de V... née d'H.

H., 13 novembre 1827, près La Voulte en Vivarais.

II

De M. de Chateaubriand

Paris, 24 novembre 1827.

Madame la Marquise,

J'espère que vous n'avez pas cru sérieusement que je laisserais à mon secrétaire l'honneur de vous répondre. Votre lettre, madame, m'a pénétré de reconnaissance ; j'accepte cordialement votre amitié étrangère, elle remplacera celle de tant de vieux amis qui ont fui avec la fortune. Je vais donc sur-le-champ vous donner les ennuis de l'intimité. Mme de Chateaubriand est un peu moins souffrante, ma santé est aussi un peu meilleure. Tout cela est à charge de revanche, madame la marquise : vous allez être obligée de me dire ce que vous faites, comment vous vous portez, ce que vous pensez ? Mais ne sais-je pas d'avance ce que doit être l'amie de M. Hyde de Neuville ? Réjouissez-vous, madame : le voilà nommé dans la Mayenne. Il viendra nous aider à débarrasser la France des seuls ennemis qui restent au roi, les ministres.

Je voudrais bien, madame, que mon écriture ressemblât à la vôtre ; mais voilà déjà un des inconvénients de mon amitié : votre écriture est toute jeune, la mienne est vieille comme moi[5775]. Il vous faudra beaucoup de temps pour apprendre à la lire. Je suis presque tenté de désirer de n'être jamais connu de vous ; j'aime trop vos illusions, madame, pour n'avoir pas peur de les dissiper par ma présence. Si vous m'écrivez, de grâce ne me parlez plus de respect ! C'est moi, madame, qui mets le mien à vos pieds, avec les tendres hommages que vous me permettez de vous offrir.

CHATEAUBRIAND.

III

À M. de Chateaubriand

H., 28 novembre 1827.

Monsieur le Vicomte,

Je vous remercie mille fois de m'avoir appris que Mme de Chateaubriand est mieux portante et que vous êtes vous-même plus content de votre santé.

Je dois marquer le jour où j'ai reçu votre lettre avec une pierre blanche. Je n'ose pas vous dire combien le nombre de ces jours est petit, parmi celui des miens.

Lorsque, dans le premier moment d'alarme où me jeta la nouvelle de votre chagrin et de l'altération de votre santé, je vous écrivis pour vous offrir l'hommage du profond intérêt que j'y prenais et pour vous prier de me faire donner de vos nouvelles et de celles de Mme de Chateaubriand, je crus faire une chose juste et simple. Cependant, la crainte que ma lettre vous parût peu convenable traversa mon esprit, au moment même où j'écrivais. La réflexion fortifia cette crainte, et l'élection de M. Hyde de Neuville ne put m'en distraire ; votre pensée ne me quittait pas. Je faisais et refaisais souvent, intérieurement, la réponse que j'espérais recevoir de vous, d'abord telle que je la désirais, ensuite telle qu'il était probable qu'elle serait, et plus tard telle que je la craignais. Enfin j'avais fini par me résigner à n'en point avoir du tout. Je me souvenais que ma lettre s'était trouvée plus affectueuse que je n'avais d'abord compté la faire. Dès lors, vous n'étiez pas homme à l'abandonner à un secrétaire ; cependant, en y pensant bien, je ne pouvais supposer qu'un nom qui vous était inconnu obtiendrait de vous des égards de sentiment jusqu'à vous faire sacrifier une partie de votre temps et entrer en correspondance avec une étrangère. Je pensais donc que je n'aurais de vous que des remerciements aimables et pleins de

bonté, et que vous en chargeriez M. Hyde de Neuville, lorsque vous le reverriez.

Ce matin, parmi les lettres qu'on m'apporte, j'en vois une qui me frappe. Une écriture qui m'est étrangère : sur le cachet, des lettres initiales qui ne me l'ont jamais été m'annoncent bien vite de qui elle me vient. Alors le coeur me manque, et je n'ose plus l'ouvrir. Bien que je ne sois pas très heureuse, je suis, je crois, difficile en bonheur. Ce mot de La Bruyère, Il est malaisé d'être content de quelqu'un, me revenait pour m'effrayer. Je sentais que j'allais recevoir une décision bien plus importante pour moi que si elle eût fixé les plus grands intérêts de ma vie extérieure. Je tâchais de me fortifier contre la perte d'une espérance trop douce. Je la jugeais moi-même chimérique. J'ouvre enfin cette lettre si désirée et maintenant si redoutée. Un coup d'oeil rapide me montre qu'elle est longue, qu'elle est de votre main ; je vois briller ce nom chéri, synonyme de tout ce qu'il y a de plus noble et de plus beau dans ce monde : et les mots de reconnaissance, d'amitié, de tendre hommage, frappent mes yeux et mon coeur. Mon Dieu ! que ce moment m'a été doux ! Je ne connaissais pas le tumulte d'idées et de sentiments dans lequel jette un bonheur inattendu : il m'a fallu du temps pour m'en remettre.

Mais est-il vrai, monsieur le vicomte, qu'avec la généreuse confiance de l'âme la plus belle qui fût jamais, vous acceptiez une affection étrangère, et lui remettiez le soin de remplacer les ingrats qui vous ont fui ? Avec quelle vive et profonde reconnaissance je reçois cet honneur ! Avec quel plaisir j'ose vous donner l'assurance que je le mérite ! Ah ! tout le monde, sans doute, vous admire et vous honore : beaucoup de personnes vous aiment : mais aucune ne saura vous chérir mieux que moi.

Vous me demandez ce que je pense ? Cette question que votre bonté m'adresse est un bonheur de plus pour moi, je n'aurais jamais osé vous entretenir avec quelque détail des sentiments que je vous ai voués depuis mon enfance. Ils ont toujours rempli mon coeur et tenu une si grande place dans ma vie qu'ils se répandent quelquefois dans mes conversations

et surtout dans mes lettres. Le hasard m'en a fait retrouver plusieurs ici, écrites à diverses personnes, en différentes circonstances et à des époques très éloignées. En copiant pour vous, monsieur le vicomte, quelques-uns des passages où je parle de vous, vous verrez non seulement ce que je pense à présent, mais ce que j'ai toujours pensé. Alors mes inquiétudes du 13 novembre, la lettre qu'elles me poussèrent à vous écrire, la joie que j'ai ressentie de votre réponse et l'éloignement où je suis restée de vous, vous seront expliqués par l'existence d'un attachement qui, pour être extraordinaire, n'en est pas moins fidèle et inaltérable.

Du 29. Monsieur le vicomte, ce matin, à mon réveil, la pensée que vous êtes plus heureux et mieux portant, que vous connaissez mes sentiments, que vous en êtes touché, que vous les acceptez et que vous me l'avez écrit, ne m'a plus semblé qu'un beau rêve. Mais la vue de votre lettre, que j'ai déjà relue tant de fois, m'a rassurée sur la réalité d'une situation si douce. J'ai aussi relu ma lettre, et j'ai pensé qu'il fallait la refaire. Mais ce changement m'a laissée encore plus mécontente. Cette nouvelle lettre était sèche, froide, et comme menteuse. Je l'ai jetée dans le feu ; celle-ci partira.

Pourquoi vous cacherais-je une partie de mes sentiments, et quel intérêt pourriez-vous prendre à moi si vous les ignoriez ? Mon nom ne vous présente point d'image ; il ne vous rappelle aucun souvenir ; il ne vous offre aucune espérance. Mon existence relativement à vous n'a d'autre réalité que celle d'un écho que vous entendriez répéter votre nom dans la solitude.

Malgré ces raisons avec lesquelles je m'encourage, je n'ose vous envoyer tant d'écriture à la fois, et ce sera le courrier de demain qui vous portera les copies dans lesquelles vous verrez ce que je pense.

Adieu, monsieur le vicomte, adieu, vous que depuis si longtemps j'ai nommé mon étoile chérie ! Si je ne vous étais pas inconnue, je remplacerais à la fin de ma lettre la formule d'usage, que vous repoussez, par celle d'Henri IV : Mon cher monsieur de Beuvron, faites-moi ce bien de m'aimer ! Mais, puisqu'il n'en peut être ainsi, je me borne à vous souhaiter un

bonheur inaltérable.

Marquise de V... [5776]

IV

De M. de Chateaubriand

Paris, 10 décembre 1827.

Ainsi, mon ancienne amie, j'avais en France une personne inconnue qui me défendait à mon insu, qui prenait mon parti même contre un ministre de l'Empire[5777], qui soutenait que ce gros livre[5778] que je viens de réimprimer et de condamner moi-même n'était ni aussi impie, ni aussi mauvais qu'on se plaisait à le dire ! Savez-vous, Madame, que cela ne ressemble pas mal à ces fées bienfaisantes qui protégeaient les faibles et les malheureux ? Je suis pourtant charmé que mon bon génie ait manqué l'occasion de me voir. On prête à ce qu'on aime en pensée mille agréments que la réalité détruit. Dans ma jeunesse, je m'étais fait une image de femme que je n'ai rencontrée nulle part. Ce fantôme charmant, qui me suivait partout, qui était toujours invisible à mes côtés et que j'aimais à l'idolâtrie, si vous m'apparaissiez, je le reconnaîtrais ; mais, moi, serais-je ce que vous avez rêvé ? Non, sans doute. Le vent de l'adversité n'a pas plus épargné ma moustache que celle d'Henri IV, et mes années sont écrites sur mon front.

Savez-vous, Madame, que tous les ans je veux aller aux eaux des Pyrénées ? Si je faisais ce voyage, et si je ne passais pas bien loin de votre maison, me recevriez-vous ? Voilà comme je suis fait : au commencement de cette lettre, je vous disais que je ne voulais pas vous voir, et, à la fin, je vous menace d'une prochaine visite ! Vous me demandez une lettre par an, et en voilà deux en moins d'un mois ! Vous me direz, Madame, quand vous aurez assez de moi.

Je prie ma généreuse protectrice d'agréer mon tendre et respectueux hommage.

CHATEAUBRIAND.

V

À M. de Chateaubriand

H., 16 et 19 décembre 1827.

Serez-vous surpris, monsieur le vicomte, que la lecture de votre lettre m'ait laissé beaucoup de tristesse et de confusion ? Si je vous parle de cette impression, ce n'est pas pour m'en plaindre, mais pour vous dire que, parce qu'il n'y a pour moi aucune autorité si haute et si chère que la vôtre, j'accepte de bon coeur la petite correction que vous m'avez envoyée, comme une preuve de votre amitié naissante. Je suis certaine de l'avoir méritée par l'imprudence de mes lettres, puisque vous en jugez ainsi.

J'ai hâte de vous dire que je n'ai rien rêvé. Parmi les qualités que vous possédez, celles qui m'attachent à vous ne peuvent être mises au rang des illusions. L'affection que j'ai pour vous, monsieur, c'est de l'estime toute pure. En voilà pour toute ma vie. Je ne connais rien sur la terre de plus réel et de plus solide que cela. Cette affection n'a rien que je veuille cacher ni aux autres ni à vous-même. Si vous n'aviez pas été persécuté, si votre conduite n'avait pas révélé votre âme, si sa noble et touchante empreinte ne faisait pas le charme le plus irrésistible de vos immortels écrits, je laisserais à d'autres le soin de les louer, et je ne penserais pas plus à vous que je ne pense à Tacite ou à Virgile.

Mais vous devez avoir souffert de la vanité d'autrui ; cette laide passion a beaucoup d'empire sur nos compatriotes ; vous lui offrez une puissante tentation ; elle a dû souvent troubler votre bonheur dans vos sentiments les plus doux. L'habitude de la rencontrer sous vos pas doit vous rendre quelquefois inattentif à des sentiments plus estimables et plus dignes de vous. Les miens sont de ceux-là. Dans la solitude où s'écoule ma vie, personne ne sait, personne ne saura que vous

m'écrivez, et qu'il m'y arrive de vous des paroles décevantes et légères qui me font mal.

Vous parlez de faibles et de malheureux : c'est peut-être parce que le sort m'a rangée parmi eux que j'ai ressenti vos chagrins. C'est apparemment la même raison qui, dans ce moment, fait rouler des larmes sur mes joues ; elles n'ont pourtant été provoquées que par une raillerie bien douce. Mais le railleur, c'est vous, et le sujet me tient bien au coeur ! Quelqu'un que vous avez, je crois, aimé[5779] a dit : « Les coeurs souffrants ainsi que les santés faibles s'affectent de mille nuances que le bonheur et la force n'aperçoivent pas. » Ah ! vous ne savez pas quel délicieux abri je trouverais dans quelques expressions affectueuses qui me viendraient de vous !

Je vous demande en grâce d'oublier votre beau fantôme quand vous vous souviendrez de moi. Je suis attristée de la pensée de lui être comparée, je ne puis lui ressembler, moi qui n'ai peut-être rien d'aimable, et sûrement rien de brillant. Ne pensez à moi que comme à une personne simple et bonne qui vous aime de tout son coeur, parce qu'elle vous connaît trop bien pour pouvoir s'en empêcher ! Voilà mes sentiments ! Voilà aussi ceux que vous m'auriez accordés, s'il m'eût été donné de vivre près de vous ! Il n'y aurait eu là ni déception ni mécompte, ni serrement de coeur comme ce soir.

Si j'ai mal compris votre lettre, monsieur le vicomte, excusez-moi ! Le sentiment de ma faute m'a peut-être trop alarmée ; il est d'ailleurs facile de se tromper sur le sens d'une expression : les lettres n'ont malheureusement ni expression, ni regard. N'en recevrai-je pas bientôt une autre qui me rende le bonheur qui devrait être mon partage quand vous m'adressez le nom d'amie, et que vous voulez venir me chercher ? et, si je la reçois, aurez-vous encore oublié le sujet qui m'est cher, vous et ceux que vous aimez ?

Si je recevrai votre visite ? Sans doute : mon Dieu, oui ! Mais comment avez-vous trouvé le moyen, comment avez-vous eu le pouvoir d'éteindre la joie qu'une nouvelle si inespérée devait me donner ? et est-ce bien moi qui suis si triste en

l'apprenant ?

Je devais aller aussi aux eaux des Pyrénées : la mauvaise santé de ma mère m'a empêchée d'aller y joindre M. de V... qui y a passé les deux derniers étés, et qui doit y retourner encore celui-ci. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'avancerai ou reculerai mon voyage, ou que j'y renoncerai tout à fait, pour profiter de cette lueur que vous me promettez. Je me recommande à vous pour qu'elle me soit heureuse.

Adieu, mon étoile chérie, je voudrais être réellement une de ces fées bienfaisantes dont vous plaisantez, ou plutôt, si j'étais une sainte, si j'avais quitté la vie, s'il m'était donné de choisir ma récompense, je voudrais devenir votre ange gardien.

MARIE.

VI

De M. de Chateaubriand

Paris, 24 décembre 1827.

Il faut bien le dire à ma nouvelle amie, sa lettre m'a confondu. Moi, lui écrire des choses légères ! la blesser ! Je ne sais plus ce que j'ai écrit, mais je suis sûr qu'elle s'est trompée. Dans tous les cas, je proteste de la pureté, de la sincérité de mes intentions ; et je supplie mon amie de ne pas commencer une correspondance orageuse.

Elle me parle de l'estime qu'elle veut bien avoir pour moi. Est-ce que je lui demande autre chose ? Aurait-elle vu dans l'histoire de mon fantôme une galanterie hors de saison pour moi ? En vérité, j'en ai parlé dans toute la sincérité de mon coeur, dans toute la joie que j'éprouvais d'avoir trouvé, vers la fin de ma vie, quelqu'un qui consentît à avoir pour moi cette bienveillance dont les hommes, arrivés à l'âge où je suis, sont rarement entourés. Si je veux vous voir pleine de charme et de grâce, quel mal cela vous fait-il ? Pourquoi voulez-vous que notre vieille amitié ne se pare pas des illusions de la jeunesse ? Votre estime pour moi serait-elle un sentiment moins grave, si je veux, dans mon imagination, en faire quelque chose de plus tendre et de plus doux ? Vous avez visiblement tort dans cette première querelle, et j'attends de vous une réparation en forme.

Mon projet des eaux est devenu presque une réalité, depuis que je sais que vous aviez pareil projet. Je vais vite en fait de chimères.

Cette lettre arrivera à ma nouvelle amie au commencement de l'année nouvelle : c'est ce qu'elle a désiré. Je ne lui souhaite pas beaucoup de jours : je sens l'inconvénient de ce bagage que je traîne après moi.

J'espère d'elle une meilleure lettre.

CHATEAUBRIAND.

VII

À M. de Chateaubriand

H., 1er janvier 1828.

La crainte d'avoir commis une faute devant vous, monsieur le vicomte, en vous écrivant la première ; celle de vous avoir donné une fausse idée de moi ; le regret d'être moins belle que votre trop belle chimère ; et peut-être les inquiétudes d'un coeur souffrant, avaient sans doute contribué à me faire prendre le change sur vos expressions ; mais j'ai surtout manqué de pénétration.

En chérissant vos grandes qualités, je vous croyais cependant un coeur lassé d'impressions, de succès, et d'hommages. Je n'ai pu croire tout de suite à cette simplicité de coeur, à cette candeur véritablement adorable qui vous a fait accueillir si doucement mon affection timide : elle venait pourtant à vous sans autre cortège que sa tendresse et sa sincérité.

Ô mon maître chéri, oubliez cette injustice involontaire, et laissez à votre reconnaissante disciple le soin de la réparer en vous aimant encore davantage ! Ne craignez pas une correspondance orageuse ! Croyez-moi, mon ami, Dieu vous rend une soeur qui se consacre à vous. Les hasards de la vie vous en séparent aussi. Mais la tendresse d'une âme toute empreinte de la vôtre la dédommagera de ses mécomptes, la reposera quelquefois de ses travaux.

Vous reparlez encore de ce voyage dans les Pyrénées ! Cette espérance de vous voir s'est emparée de mon esprit. Je me suis si souvent représenté ce moment, que je crois vous avoir déjà vu. Il y a ici une place que j'affectionne plus que les autres. Je m'y retire ordinairement pour vous écrire ; c'est une retraite tranquille, sous de grands arbres, au bord d'un ruisseau. Il me semble que je vous voyais vous avancer vers ce

lieu ; que j'allais à votre rencontre. Je vous offrais mes mains unies, vous les pressiez dans les vôtres, et sur votre coeur. Mon front s'inclinait devant vous, et vos regards renouvelaient ma vie... J'ignore si j'ai eu cette vision durant la veille ou le sommeil, mais elle m'a laissé un souvenir distinct, comme un événement arrivé. Hélas ! qui sait si mes yeux vous verront jamais ?

Quand je regarde les hautes montagnes qui m'entourent, la vallée solitaire que j'habite : quand je me rappelle que je n'en suis pas sortie, que personne n'y est venu, j'ai peine à comprendre comment mon sort est changé. Il l'est pourtant, ô destinée ! quelques larmes furtives qui n'ont point eu de témoin, quelques pensées secrètes qui n'ont point été confiées, ont eu la force d'attirer jusqu'ici l'affection de celui dont j'ai presque fait ma divinité sur la terre.

1er janvier 1828.

Il est plus de minuit. À genoux devant ce ciel d'hiver, si beau dans mon pays, j'ai prié Dieu pour vous, j'ai demandé le rétablissement de Mme de Chateaubriand, votre bonheur et celui de tous ceux que vous aimez. J'ai aussi demandé votre amitié, votre tendresse même... Je les ai demandées pour toute ma vie. Le temps est passé où je pouvais vivre étrangère à vous.

En 1817, je vous écrivis pour vous proposer de lire un manuscrit que je croyais intéressant pour vous. Un accident arrivé à une de mes parentes me priva de votre visite : il ne m'en reste qu'une carte que je conserve encore, et deux petites lettres, de cette grosse écriture que j'ai regardée tant de fois. Le hasard qui trompait mon espérance me parut un avertissement du ciel, je résolus de ne vous voir jamais. Je vins ici reposer près de mon père ma santé altérée et mon coeur abattu. Le calme et la douceur des affections de famille me rétablirent bientôt. Peu de temps après vous devîntes ambassadeur, puis ministre.

Alors, je voyais le mérite à sa place, la France glorifiée par vous, les affaires en dignes mains, et je ne pensais plus à vous qu'avec joie et contentement.

Il y a trois ans, votre sortie du ministère et la vengeance que vous en tirâtes en donnant au roi de France les coeurs des Français[5780], vous asservirent mon âme pour toujours. J'aurais donné mille fois ma vie pour vous. Je revins ici, je vous y retrouvai dans le recueillement de la solitude et la lecture de l'Itinéraire, dont je m'étais longtemps privée. Depuis, vous ne m'avez plus quittée, et maintenant, pour vivre, j'ai besoin de votre affection.

Adieu, noble et aimable ami ; quels que soient votre gloire, vos travaux, et vos généreux efforts, votre solitaire attend une lettre où vous lui parlerez enfin de celui qu'elle aime. Songez qu'un plus long silence sur un sujet si cher deviendrait une véritable injustice !

MARIE.

VIII

De M. de Chateaubriand

Paris, 12 janvier 1828.

Vous dirai-je que votre lettre m'a touché jusqu'aux larmes ! Est-il possible que vous aimiez si profondément, si sincèrement, un étranger, un homme que vous n'avez jamais vu, qui n'est entré dans aucun des secrets de votre vie, qui ne se mêle à aucun de vos souvenirs, et à qui vous seriez obligée de raconter votre histoire depuis votre berceau jusqu'au jour où vous avez commencé à m'écrire ? Je vous le dis avec joie et vérité, que ce bonheur inattendu effacerait en moi le souvenir de bien des jours pénibles, et rendrait pleins de charmes mes derniers jours.

Il me semble à mon tour que je vous ai vue. Votre ciel d'hiver, vos montagnes, votre vallée, vos grands arbres auprès d'un ruisseau, je vois tout cela. Mais il me prend une crainte, je vous la confie naïvement : devons-nous détruire notre roman ? Dois-je vous voir ? Serai-je semblable à la vision que vous avez eue ? Dans la jeunesse, on est présomptueux ; il y a je ne sais quoi, dans les jeunes années, qui se sent fait pour être aimé. À mon âge, on est timide, on craint de se montrer. Vous souvenez-vous du récit que fait Jean-Jacques Rousseau de ces voix mélodieuses qu'il entendit dans un couvent à Venise ? Il prêtait aux divinités de ces chants une beauté et des grâces divines ; et puis il vit sortir de petites filles affreusement laides, borgnes, boiteuses, bossues. Si je n'allais être pour vous qu'une voix ? Réfléchissez-y avant que nous nous voyions !

Comment, je vous ai écrit un billet en 1817[5781] ? Je n'en savais pas un mot. Je suis allé chez vous ! Que ne disiez-vous cela tout de suite ? Savez-vous que Hyde de Neuville est ici ? Je n'ose lui parler de vous, en vérité ne sais pourquoi.

Bien des gens me croient dans ce moment occupé de

politique et de ministères, et c'est avec une sorte de félicité que j'écris à une femme qui m'est inconnue. Je lui écris du fond de ma solitude, car j'habite aussi une solitude, un hospice que Mme de Chateaubriand et moi avons établi pour de pauvres femmes et de vieux prêtres, à une barrière de Paris[5782]. J'ai un grand enclos comme un chartreux, où je fais planter une allée droite et longue comme autrefois, et qui dans cent ans prêtera son ombre à quelques vieillards descendus de l'autel faute de pouvoir achever le sacrifice. Maintenant vous savez d'où je vous écris, comme je sais d'où viennent vos lettres. Vous voyez que je m'y plais. Voilà un long bavardage ! Votre empire sur moi est singulier. Je n'ai pu de ma vie écrire une lettre de deux pages[5783] : n'ai-je pas raison de dire que vous êtes le brillant fantôme de ma jeunesse ? Vous m'apparaissez, comme le fantôme des rois de France, lorsque je vais bientôt mourir...

J'attends une réponse de mon amie.

CHATEAUBRIAND.

IX

À M. de Chateaubriand

H., 19 janvier 1828.

Je me vantais que mon âme était toute empreinte de la vôtre. Ô mon maître, mon erreur était grande ! Je confondais ma tendresse avec le reflet de vos vertus. Je suis encore si loin de vous que je ne vous devine même pas.

Parce que vous aviez attaqué M. de Villèle, je croyais que vous aviez renoncé à revenir au ministère. Mais vous étiez plus haut que cette hauteur moyenne où je vous plaçais. Vous avez attaqué M. de Villèle parce qu'il faisait le mal, vous lui succèderez parce que vous ferez le bien[5784]. Tant que vous pourrez en faire encore, vous ne direz point : c'est assez. Mais si vous vous rendez à la France, qui vous appelle de tant de voeux, à la famille royale, qui est encore comme étrangère sur ses foyers si longtemps perdus, cette surcharge de travail à un travail déjà excessif, ce surcroît de sollicitude dans une vie qui n'est déjà que trop remplie, n'épuiseront-ils pas enfin vos forces ? Au nom de ce que vous avez le plus aimé, je vous conjure d'arrêter vos réflexions sur cette question, et de vous souvenir qu'après tout vous n'êtes qu'un homme, quoique le plus excellent d'entre eux !

Heureux le pays qui vous a vu naître ! Heureuse la patrie que vous servez ! Mais, pour moi, ô mon étoile ! vous brillez dans une sphère bien au-dessus des grandeurs que les hommes peuvent vous offrir, ou vous retirer. Dans les forêts de l'Amérique, dans les landes de la Bretagne, dans les solitudes de la Grèce, dans les sables des Tuileries ou dans l'allée de votre chartreuse, je vous vois des mêmes yeux ; et je vous suis avec le même coeur.

La lecture des Débats, en me faisant entrevoir la possibilité de votre retour aux affaires, m'avait fait concevoir pour vous la crainte que je viens de vous détailler : j'en avais aussi pour

moi-même. J'étais abattue, découragée. Pour la seconde fois j'allais être effacée de votre souvenir. Mais celui qui me soutint la première fois est maintenant au-delà du tombeau, il y est avec ma meilleure mère, avec l'amie de mon enfance, avec le frère élu par mon coeur : je les avais tous alors. Que ferai-je maintenant ? Je mesurais tristement la hauteur de mes montagnes : je me sentais exilée dans cette vallée chérie où il me suffisait autrefois d'ouvrir les yeux pour être charmée, de respirer pour être heureuse ; je murmurais ces paroles de Jean-Jacques : « Que le jour me dure, passé loin de toi ! Toute la nature n'est plus rien pour moi ! » La résignation sortait de mon coeur, mon sort me semblait triste et dur, mes devoirs pénibles, et l'air pesant ; et, durant ce temps, ô mon ami ! Oubliant le monde rempli de votre renommée, retiré dans le sanctuaire de vos vertus et de vos affections les plus intimes, vous m'écriviez, à loisir, une lettre si touchante qu'elle vous acquitte envers moi ! Depuis que j'ai reçu cette lettre, tout est encore changé autour de moi. J'ai remarqué plusieurs fois l'étonnement du peu de personnes qui me parlent. C'est que la joie brille sur mon visage, quoique je n'aie aucun sujet connu de contentement. C'est que je regarde avec une profonde tendresse quelque objet inanimé que je ne vois point. Ah ! je le sens, tout ce qu'il peut y avoir de plus honorable et de plus doux dans le sort d'une femme sur cette terre se trouve réuni pour elle dans le bonheur de dépendre d'une âme comme la vôtre !

Et ce bonheur deviendra-t-il un jour mon partage ? M'aimerez-vous ? Hélas ! laissez-moi les craintes, à moi, qui ne suis pas même une voix pour vous ! Si vous relisiez mes lettres à M. Hyde de Neuville, vous verriez l'empire que ces craintes ont eu sur moi. Je voudrais que vous parlassiez de moi à cet excellent homme : il sait comment je vous ai toujours chéri, il vous le dirait. Ses expressions simples et inattentives me peindraient à vous telle que je suis ; mais aussi, elles désespéreraient la belle chimère qui vous conduit à moi. Il ne m'a pas écrit depuis son élection, je comprends qu'il n'a pas le temps. Ne vous souvenez-vous plus de ces belles paroles que

vous lui adressâtes il y a deux ans, au sujet d'une femme généreuse, disiez-vous, que vous le chargiez de remercier ? Si j'ai souffert des hommes... qui n'en a pas souffert ?... Cette femme, c'était moi. Pardonnez-moi ces fréquents retours vers le passé : j'ai besoin de vous prouver qu'il s'agit ici d'un sentiment digne de vous.

Les quelques années de différence qu'il y a entre nous vous causent une sorte d'inquiétude à laquelle je refuserais de croire si vous-même ne m'en faisiez pas l'aveu avec la sincérité d'une âme demeurée jeune et pure. Ô mon aimable ami, ne soyez pas ingrat envers ces année qui semblent, en votre faveur, ne poursuivre leur cours que pour ajouter à votre gloire et à vos vertus, sans pour cela vous priver d'aucun des avantages qui vous ont été prodigués ! Je n'avais jamais songé à vous créer dans ma pensée un extérieur qui pût vous représenter à moi et, lorsque je pensais à vous, je ne voyais qu'un nom, le hasard ne m'ayant jamais offert aucun de vos portraits. Je ne faisais point de questions sur vous. Depuis l'époque malheureuse où je ne pus vous voir après vous avoir cherché, je ne voulais plus vous trouver que dans mon coeur. Je vous fuyais partout, même dans vos ouvrages ; j'ai passé plusieurs années sans pouvoir lire René, et surtout l'Itinéraire. Dernièrement encore, ils m'ont fait mal : c'est à leur lecture que j'attribue l'abattement où j'étais tombée à la seule pensée que le torrent des affaires vous ferait perdre mon souvenir. Dès votre première et votre seconde lettre, vous parûtes très préoccupé de cette différence d'âge : cela me fit naître le désir d'avoir une idée de vous, car je n'en avais point du tout, quoique je connusse bien le fond de votre âme. J'écrivis à une femme de ma connaissance qui vous a vu cet automne. Je ne sais comment il se fit que je n'osais guère lui faire de questions : cependant, sa réponse, toute incomplète qu'elle est, suffira, de reste, à vous rassurer, « M. de Chateaubriand est d'une taille moyenne, il a l'air noble et très distingué ; il est d'une belle figure ; il parle peu ; il est cependant fort aimable. » Savez-vous l'effet que ce portrait produisit sur moi ? Je demeurai troublée et confuse de vous tant aimer. J'ai ajouté

beaucoup de choses à ce portrait ; je sens que je ne me trompe sur aucune : vous me le direz ?

L'âme d'un ange, le caractère d'un héros, peut-être le coeur d'une femme... et quelquefois la gaîté franche et naïve d'un enfant. La puissance de votre regard est irrésistible comme le charme de votre sourire : vos manières sont nobles et charmantes. Votre invincible fermeté ajoute en vous son attrait à l'attrait de vos malheurs, et votre modestie sincère fait aimer votre gloire. Ami ! vous n'êtes que trop bien doué pour plaire, et celui de nous deux qui doit trembler, ce n'est pas vous.

Mais pour vous punir de votre coquetterie avec moi, je dois vous apprendre qu'il ne faut pas tant d'agréments pour me plaire. Il y a à Paris un homme que nos connaissances communes appellent mon chevalier, qu'on m'accuse de préférer à tous les autres hommes, et qu'en effet j'aime comme mes yeux. C'est un des députés de la Côte-d'Or, le chevalier de Berbis. Si vous le connaissiez, vous seriez de mon goût, et tomberiez à mes genoux pour obtenir votre pardon de l'affront que vous faites à ma solidité.

Dites-moi, je vous prie, dans quel quartier est votre hospice, afin que je le cherche sur la carte ; ce sera un plaisir pour moi. Je n'ai pas oublié la folle joie que j'éprouvai, il y a dix ans, lorsque je vis mon nom tracé de votre main sur une de vos cartes.

Adieu, mon maître aimé ! Vous savez que vos lettres font le bonheur de ma vie. N'en aurai-je pas bientôt une autre ? ou du moins me pardonnerez-vous de l'avoir demandée ?

MARIE.

X

De M. de Chateaubriand

Janvier 1828.

J'allais répondre en détail à votre aimable lettre du 20, lorsque j'ai appris la mort d'une femme que j'aimais depuis longues années et dont la tendre amitié m'avait bien souvent consolé[5785]. Le coeur me manque aujourd'hui pour vous écrire. Vous le voyez, vous n'avez sauvé qu'un solitaire que tout quitte et qui ne vous apporte que ses souvenirs et ses souffrances ; je vous fais là un triste présent. Plus votre lettre me charme, plus en même temps elle me désespère. Qu'ai-je à vous offrir ? quelques jours qui seront bientôt écoulés ! Et ne dois-je pas craindre de me rattacher à une vie qui m'échappe ? Ne craignez pas, au reste, que la politique puisse me distraire de vous : je ne serai point ministre ; j'ai refusé de l'être, parce que, dans la position où l'on m'aurait placé, je n'aurais pu donner la majorité au roi, et j'aurais perdu ma place dans l'opinion publique sans être utile à la couronne. De plus, ce ne serait qu'avec une peine mortelle que je sortirais de la solitude qui doit me conduire au dernier repos : j'avance à grands pas dans le désert où je dois rester.

Vous vous êtes trompée sur ma coquetterie, je n'en ai aucune. Votre amie m'a peint comme je ne suis point. Que j'aie peur de mes années comparées aux vôtres, rien de plus naturel, mais mes prétentions ne vont pas au-dessus de mes cheveux blancs. Pourtant, je ne sais pourquoi, je n'aime point que vous aimiez un chevalier de Bourgogne « comme vos yeux ». Expliquez-moi cela ? — Je devais dîner demain chez Hyde de Neuville ; je lui aurais parlé de vous. Au lieu de cela, je m'ensevelis dans mon infirmerie. Elle est située à deux cents pas de la barrière d'Enfer, Route du Midi, conséquemment sur la route qui mène vers vous : c'est un

tout-ensemble composé de pâturages, de vergers, de maisons pour les malades, d'une chapelle, et d'une petite maison pour moi. Écrivez-moi une lettre pour le moins aussi bonne que la dernière ; j'en ai besoin. Serait-il vrai que je sois pour quelque chose dans votre vie ? — C'est la pauvre Mme de Duras dont je veux vous parler. Elle est morte à Nice.

XI

À M. de Chateaubriand

H., 29 janvier 1828.

MON AMI,

Je viens de recevoir votre lettre du 26. J'y réponds tout de suite ; je ne veux pas que le courrier retourne sans vous porter les larmes et les tendresses d'une autre ancienne amie dont la mort pourra seule vous priver. Je pleure avec vous celle que vous venez de perdre ; elle était digne de vous aimer, et toutes ses nobles vertus étaient récompensées par votre tendresse et votre suffrage. Hélas ! je voudrais avoir eu son sort et être où elle est ; et pourtant, si elle s'est vue mourir, quel regret elle a dû éprouver de quitter la vie sans presser encore une fois votre main, sans retrouver encore une fois votre regard ! Tout ce qu'il y a de plus soumis dans la résignation à la volonté de Dieu suffit à peine à un tel sacrifice. Pauvre ange souffrant ! vous endurez dans ce moment l'une des deux véritables infortunes de notre vie mortelle, la perte de ce qu'on aime, et vous ne la sentez que trop ! Je vous plains du fond d'un coeur tout à vous. Je connais cette douleur, je sais la trace qu'elle laisse dans l'âme. L'amie qui vous a quitté était ornée de tous les dons qui lui avaient obtenu votre attachement ; et celle que la Providence semble vous envoyer à la place n'est qu'un écho mélancolique et fidèle, qui, dans un lieu désert, répète vos soupirs. Mais, de si loin, cette voix, si faible, pourra-t-elle arriver jusqu'à vous ? — Et vous me demandez si vous êtes quelque chose dans ma vie ! Vous m'assurez que mon affection suffirait pour vous faire oublier bien des jours pénibles ; vous me demandez de vous consoler ! Mon front s'abaisse et mon coeur bat à ces paroles : je les reçois comme une bénédiction, elles adoucissent tous les regrets, tous les chagrins de ma vie ; elles me rendraient heureuse si je pouvais

l'être quand vous ne l'êtes pas. Je vous le dis sans contrainte, parce que je ne vous ai jamais vu : si j'avais vécu près de vous, il est probable que vous n'auriez jamais su combien vous étiez aimé, ou plutôt je sens que je n'aurais pas osé vous tant aimer en votre présence. — Il y quatre jours que j'ai reçu une lettre de M. Hyde de Neuville : je la parcourus deux fois très rapidement pour y chercher votre nom ; ne l'y trouvant pas, je la lisais posément, lorsque j'arrivai à ce passage : « Celui que nous aimons et admirons se porte bien. (Bon M. de Neuville ! Ces douces paroles se sont gravées dans mon coeur à côté des plus chères obligations que je vous ai). Il a pu être ministre, il y a deux jours, il ne l'a pas voulu[5786]. Il est cependant probable qu'il le sera encore ; mais il est certain qu'il n'y consentira qu'avec les moyens d'être utile au roi et à la France. Quand on fait un aussi grand sacrifice que l'acceptation d'un portefeuille dans des circonstances aussi pénibles, il faut au moins s'assurer tous les moyens de succès. »

Cette lettre me combla de joie, et admirez ma folie ! Ce ministère, que je redoutais pour votre santé, pour votre repos et aussi pour le mien, dont la seule crainte m'avait jetée dans un si grand accablement, à présent qu'on me l'annonçait comme un événement probable, ne me donnait qu'une vive satisfaction. J'étais transportée à l'idée d'une réparation éclatante, d'un triomphe public. Faible femme que je suis ! Comme si vous aviez besoin de tout cela, vous !

L'autre jour, un jeune homme, qui était à Paris cet été, me racontait quel enthousiasme vous aviez fait naître à la séance de M. Villemain[5787], et comment une foule immense, ravie de vous voir et de vous rendre hommage, vous avait accompagné jusque chez vous. « Sa belle figure, disait-il, et son regard animé peignaient franchement sa satisfaction. » Toutes les conversations ramènent votre nom et votre éloge, tous les journaux en retentissent, je vous retrouve dans le coeur de mes amis, dans vos ouvrages, où je « m'amourache », comme dit ma mère, au point que, lorsque j'ouvre un de vos volumes, je ne puis m'en arracher. Vous remplissez ma vie : vous charmez ma solitude, mon affection

pour vous croît avec mon estime, heureuse que je suis de ne sentir les bornes ni de l'une ni de l'autre ! et ce sentiment n'est pas d'un jour ! Je me suis rendue malade en relisant les deux premières lettres que je vous écrivis, il y a onze ans, et vos réponses. Alors le regret altéra ma santé et peu s'en faut qu'il ne l'altère encore aujourd'hui quand je pense à tant d'années perdues pour une amitié si chère ! Nous devions donc une fois nous aimer, nous rencontrer dans ce monde ?... À ces pensées un frisson me saisit. Je me souviens que nous ne nous connaissons point, que nous ne nous verrons peut-être jamais, que vous ne m'aimerez peut-être pas... Si ce malheur m'arrivait, je crois que ce serait le dernier de mes malheurs.

Il y a dans votre lettre des choses si tristes que mes larmes ne peuvent tarir depuis que je l'ai lue. O mon maître bien-aimé ! avez-vous donc reçu de si profondes blessures ? vous, placé si haut, comment n'avez-vous pu échapper aux traits de l'adversité ? Hélas ! j'ai trop bien deviné, il y a sans doute dans votre coeur une sorte de sensibilité de femme qui vous a rendu vulnérable a des peines que vous méritiez d'ignorer.

Le chevalier de Berbis est un homme d'acier dur et tranchant, mais pur et fidèle. C'est un saint qui s'en va faisant le bien. Sa soeur est l'amie de ma mère : ses nièces sont mes amies : je lui ai des obligations et je l'estime parfaitement, ce qui dans mon coeur compose toujours une véritable tendresse. Il disait plaisamment que M. de Villèle lui avait l'obligation de n'être pas l'homme de France le plus laid ; il est vrai qu'il l'est au point qu'en le voyant vous ne pourrez vous empêcher de rire de la qualification de « mon chevalier », comme je riais moi-même en l'écrivant comme preuve de ma solidité. Adieu, mon maître bien-aimé, j'ai mis en vous toute mon espérance ! Si jamais vous prenez un peu d'amitié pour moi, j'aurai tout sur la terre en dépit d'un sort contraire.

MARIE.

P.S. Je reviens à mon bon chevalier de Berbis : en relisant ma lettre, je trouve que je ne vous ai pas parlé de lui convenablement. Il mérite l'honneur d'être estimé de vous. En 1824, M. de Villèle voulait le faire questeur « Non, lui dit-il, je

ne veux point, je veux voter en conscience. » Dernièrement, sur ce que je lui demandais des nouvelles de la pairie, que les journaux lui avaient octroyée, il y a deux ans, et s'il n'avait pas eu l'esprit de la trouver dans cette année d'abondance, il me répondit : « Non, je ne suis point pair, parce que je ne suis point du bois dont on les fait, parce qu'il faut d'autres services que les miens, une autre fortune, et, en tout, quelque chose de plus étoffé que ma chétive personne ! Non, je ne suis point directeur général, parce qu'il faut plus de souplesse que je n'en veux avoir et plus d'ambition que je n'en ai ! Je suis Gros Jean comme devant et comme je serai toujours tant que je vivrai, n'aspirant à rien qu'à ne rien être et croyant d'ailleurs qu'un député doit être indépendant. » Ce bon garçon, grosse tête chiffrante et combinante, ressemble presque à vos petites filles de Venise ; il n'a pas le temps d'être aimable et, s'il l'avait, il n'en prendrait pas la peine ; il est bon gentilhomme, tout juste, et n'a que cinq mille livres de rente, qu'il mange de reste dans les sessions. Avec tout cela, je l'ai vu accueilli par tous les grands sociétaires de M. de Villèle avec une considération qui allait jusqu'au respect. M. de Rainneville lui parlait avec déférence. Le veau d'or de nos jours, Rothschild, ne ricanait pas devant lui ; et, lorsque ce digne homme se sépara de M. Villèle dont il était l'ancien ami, son départ fit sensation. Ma lettre est presque illisible ; ma mère est ici ; pour que je vous écrive à mon aise, il faut que nous y soyons seuls. — La longueur de mes lettres me rend presque confuse devant vous, dont le temps est si rempli. Cela tient à deux choses : l'une, c'est que j'ai le coeur plein ; l'autre que, n'ayant jamais rien composé, je n'ai pas le savoir de resserrer mes idées en peu de mots, comme mon maître chéri, qui sait, en une ligne, m'envoyer de quoi vivre pour huit jours. — Je viens de lire la notice sur la pauvre Mme de Duras[5788]. Cette notice est de vous certainement. Je l'ai coupée et réunie à votre lettre d'aujourd'hui.

XII

De M. de Chateaubriand

Paris, 5 février 1828.

Sans doute, mon amie, ces quelques mots étaient de moi ; mais ils étaient bien froids, bien glacés ; je les avais écrits en présence même du premier mouvement de ma douleur et de toutes les convenances sociales dont je me sentais entouré : craignant de blesser une mémoire sacrée au lieu de l'honorer, je n'ai trouvé sous ma plume qu'un sentiment contraint qui, à force d'être mal à l'aise, a pris l'air de l'indifférence. Je ne me consolerais pas si je ne retrouvais un jour l'occasion de dire tout ce que j'ai perdu[5789]. Pardonnez-moi ces détails ; je ne devrais vous parler que de vous, et vous remercier tendrement de votre généreuse amitié. Envoyez-moi tout ce que vous voudrez, mais rien de moi, c'est de vous seulement que je veux avoir quelque chose !

Je ne vois presque pas l'excellent Hyde de Neuville ; nous demeurons aux deux barrières opposées de Paris. Il a bien deux vieux chevaux qui le traînent, mais qui ne peuvent suffire à ses courses. Moi, je suis à pied, et je me fatigue à présent beaucoup en marchant. Nos misères ne peuvent se rencontrer que de loin à loin. Je brûle de lui parler de vous. Je le verrai ce matin même, à la séance royale.

Je ne suis pas rassuré par le portrait de votre chevalier. Ces chevaliers si laids, comme Du Guesclin, font souvent des conquêtes.

M. Villemain a toutes sortes de bontés pour moi, il me fait passer à travers la magie de son talent. N'allez pas vous monter la tête sur mon refus du ministère ! Il est plus aisé de refuser d'être ministre que de rendre une monarchie ; vous m'avez pris pour un brave, et je n'ai été qu'un poltron.

Il faut que vous sachiez que j'ai acheté une carte de France

qui me coûte 8 francs ; elle n'est pas belle. Savez-vous ce que je fais de cette carte ? Je regarde La Voulte, ne pouvant voir H..., qui ne s'y trouve point. Quand j'avais vingt ans, je faisais de ces choses-là. Je retourne à l'enfance, et cela est fort naturel.

Je mets mes respectueuses tendresses aux pieds de Marie.

Écrivez-moi !

XIII

À M. de Chateaubriand

H., 11 février 1828.

MON AMI,

La profonde tristesse que respirait votre lettre m'affligea sans me surprendre. Mais, en relisant les précédentes, j'y retrouve les mêmes pensées, j'en suis troublée. J'ai peine à comprendre que le chagrin puisse vous poursuivre. Dans mes idées, vous devez être heureux. Si, comme je le crains, vous ne l'êtes pas, la charité vous consolera. Après la mort de mon père, je n'ai trouvé que ce baume pour ma blessure.

Je suis les événements avec une attention silencieuse. Que d'ennemis contre celui que j'aime ! La lutte va devenir terrible. Si vous ne l'emportez pas, on vous offrira sans doute une ambassade. L'accepterez-vous ? C'est à votre indulgente bonté que j'ose adresser cette question.

Lorsque j'ai appris comment vous aviez disposé de vos biens et arrangé votre vie, mon coeur a été comme envahi de sentiments divers, parmi lesquels la satisfaction a dominé. La solitude a toujours été un besoin de votre âme. La pratique du bien en est une nécessité. La palme de Vincent de Paule n'était pas indigne de vous. Dieu vous voit sans doute avec amour, la réunir à celle de Tacite et du Tasse, et maintenant, François-Auguste de Chateaubriand, les Français veulent vous décerner celle de leur Sully ! Ah ! pourquoi le vertueux Charles X ne vous prend-il pas pour ami ? Si cet événement arrivait, je m'en réjouirais sans restriction ; non par vertu, mais par tendresse.

L'autre jour, quelqu'un, parlant des gens de lettres, demanda si aucun d'eux ne faisait une Histoire de France. « M. de Chateaubriand en fait une[5790]«, dit une autre personne. « Oui, dit le prêtre qui avait déjà parlé ; mais, depuis son apostasie, on n'aime pas à lire ses ouvrages. » Tout le monde resta muet. « Monsieur, lui dis-je, sachez que, si l'infortune

atteint un jour votre vieillesse, vous pourrez en toute assurance aller frapper à la porte de cet apostat ; il vous recueillera dans sa maison sans s'enquérir de vos opinions ou de vos injustices ; il vous nourrira du pain qu'il doit à ses glorieux travaux : et, lorsque la maladie pèsera sur vous, il veillera lui-même avec sa femme autour de votre lit. » Un grand silence suivit. Mes yeux étaient pleins de larmes, et d'autres aussi. Une vive rougeur couvrit le front du coupable, et je rougis moi-même de la honte de mon supérieur.

(Mon maître chéri, vous avez fondé un hospice, et vous êtes à pied !)

Vous écrivez souvent dans les Débats. Je reconnais vos articles, je les lis avec attention, triste à vos regrets, que ne donnerais-je pour vous être quelque chose, pour les recueillir et les adoucir en les partageant de tout mon coeur ? Je n'avais jamais senti la force de cette expression si usuelle : vivre dans le coeur de ceux qu'on aime ; j'en éprouve aujourd'hui la justesse. Ce n'est pas mourir que d'être pleuré. La mort véritable est dans l'oubli de ceux qu'on chérit. Regrettez bien votre amie ; mais ne la plaignez pas ; son sort fut heureux, elle fut aimée de vous durant sa vie, et vous la pleurez à présent !

J'ai eu le coeur atteint par ces paroles : « Je me fatigue beaucoup en marchant »... Soyez bon tout à fait, parlez-moi un peu plus de vous ! Votre santé n'est-elle donc pas rétablie ? Et cette autre santé si chère, vous ne m'en avez plus rien dit, et pourtant croyez-vous que je n'y pense plus ? C'est une chose amère que d'ignorer tout de ceux dont on s'occupe sans cesse.

Vous m'écrivez le matin même de la séance royale : vous regardez le pays que j'habite ! Mon coeur devrait être content, et je ne puis respirer ! Mais tout ceci n'est et ne peut être qu'un jeu pour vous. Vous trouvez qu'il est inutile de me donner quelques-unes de vos pensées : et cela n'est que trop juste, envers une étrangère que vous n'avez jamais vue et dont vous ne savez rien. Moi, je vous donne beaucoup des miennes, et cela est juste encore...

J'ai été près de me trouver mal, quand j'ai vu mon nom de Marie écrit de votre main. Voici pourquoi : je m'appelle Marie-

Louise-Élisabeth. Le nom d'Éliza était à la mode dans mon enfance : ma mère le choisit, c'est celui que je signe et qu'on me donne. Mon père préférait le nom de Marie, et me nommait toujours ainsi. Depuis qu'il a emporté dans son tombeau tout mon amour et tout mon bonheur, je n'avais plus reçu de personne ce nom que son souvenir m'a rendu si cher. Je ne sais par quelle fatalité ce nom m'est revenu en vous écrivant ; je n'avais pas besoin de rien ajouter à la pente qui m'entraîne à vous. Mon ami, je vous prie de ne m'abandonner jamais !

Je vous envoie donc notre première correspondance, vous y verrez mes premières espérances et mes premiers chagrins, et comment le coeur de Marie vous suit depuis si longtemps sans se détourner.

Si vous allez dans le midi, si vous me destinez l'honneur et le bonheur de vous recevoir, me donnerez-vous autant de jours que je vous ai donné d'années ?

J'espère que vous avez demandé mes lettres à M. Hyde de Neuville. Il vous les aura données, je lui ai écrit il y a quelques jours.

Adieu, mon ami, je vous envoie les plus tendres voeux.

MARIE.

P.S. Soyez indulgent pour ma tristesse ! Songez pour m'excuser que vous êtes beaucoup pour moi et que je ne suis rien pour vous !

Note de Mme de V. – À cette lettre étaient joints la copie des deux lettres que je lui écrivis en 1816, et les originaux de ses réponses.

XIV

De M. de Chateaubriand

Paris, 16 février 1828.

Vous êtes une éloquente amie. Ces pauvres prêtres sont un peu ingrats, et la charité n'est pas leur première vertu ; mais ils souffrent ; ils sont trompés par les calomniateurs à gages d'une petite faction qui se sert d'eux et qui les perdra. Il est probable que l'apostat sera le seul défenseur qui leur restera dans la catastrophe dont ils sont menacés ; si toutefois ma vie ne va pas plus vite encore que le temps.

Ainsi vous aviez deux billets de moi, longtemps avant le commencement de notre correspondance ! Vous le voyez bien, c'était un sort, je devais finir par vous aimer ! Dans ce moment-ci, notre ami[5791] est tout à la politique. Il a de grandes espérances. Lui parler d'une affaire comme la nôtre lui paraîtrait folie. Gardons-la pour vos montagnes et pour mon hospice !

« Donnerai-je à Marie autant de jours qu'elle m'a donné d'années ? » Cette question me pénètre le coeur de reconnaissance, de regrets, et de tristesse. Que ne vous ai-je connue à l'époque des deux premiers billets ? Hélas ! qui sait ce que je ferai ? Ma vie est tellement entravée que tous mes projets ne sont que des songes. Je cherche à les réaliser, mais je n'ai plus cette foi vive de la jeunesse qui parvient à transformer les chimères en réalités. Ce que j'ai de plus certainement arrêté dans ma pensée, c'est ce voyage qui me conduirait dans votre petit bois. Mais il y a encore cinq ou six mois à attendre, et, comme les sauvages auxquels je ressemble assez, je ne compte guère que sur l'espace renfermé entre deux soleils.

Si l'on m'offre une ambassade, l'accepterai-je ? On me l'a déjà offerte, ainsi qu'un ministère, et je l'ai refusée ; mais des

détails d'intérieur et de position dans lesquels je ne puis entrer peuvent influer sur ma destinée.

Dites-moi à votre tour si vous ne voyageriez pas en Italie, dans le cas où la fortune me pousserait dans ce riant exil ?

Ce qu'il y a de mieux, c'est de ne pas nous inquiéter de l'avenir. Prenons le présent ; je le trouve heureux pour moi, au-delà de ce que je puis dire, puisqu'il me donne l'amitié de Marie.

P.S. J'ai écrit assez souvent dans le Journal des Débats, avant la chute du dernier ministère, il y a deux ou trois ans. Mais, depuis près d'un an, j'y ai à peine mis quelques mots. J'ai un sosie[5792].

XV

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 20 février 1828.

MON AMI,

Quand je redoutais pour vous les fatigues du ministère, j'ignorais le genre de vie que vous aviez embrassé. Lorsque je l'appris, je vous admirai, mais j'eus le coeur percé de douleur, en vous trouvant fixé dans une retraite sombre et prématurée. L'innocente Prêtresse des Muses n'était ni plus gracieuse ni plus belle que ne l'est encore l'imagination de mon cher maître. Quel regret de la trouver captive dans cette atmosphère de tristesse et d'austérité. Je craignais la suite de cette résolution. Je vous cachai mes craintes, mais, dès lors, tous mes voeux se tournèrent vers ce ministère que j'avais tant redouté : je le désirai comme un honorable moyen de distraction pour vous. Je possède le don funeste de la prévision. Sans réflexion, sans prévention, pour les choses importantes comme pour les moindres choses, j'entends intérieurement une voix distincte qui, dans une phrase courte et claire, me dit l'avenir. Il y a plus de quinze jours que j'entendis ces mots : « On veut qu'il aille en ambassade »... de là ma question. Et vous y voilà presque décidé ! Ainsi vous quitterez l'arène où vous avez vaincu, où tôt ou tard vous auriez triomphé ! Vous abandonnerez la retraite d'où, rayonnant dans l'obscurité, vous éclairiez la marche de ceux qui vous redoutent !

Cédant aux impulsions de cette faction, vous allez fuir la France et vous laisser repousser au pied d'un trône étranger quand le nôtre chancelle !... Votre devoir est-il là ? Votre gloire est-elle là ? Je ne le pense pas. Le public dira comme moi. Enfin vos ennemis personnels, ou ceux que la calomnie vous a faits, triompheront de votre départ. Mais aussi le changement de

scène vous sera peut-être favorable. Mon cher maître, l'apologie de la liberté de mes réflexions est dans mes droits d'amie. Je les ai tous, bien que je sois privée du bonheur que ce titre chéri devrait me donner. Vous le voyez, je crois en vous. Vos paroles ne sont point pour moi des paroles vaines. Si mon ignorance des choses, des personnes, et des circonstances, fait porter mes réflexions à faux, mon ami y verra toujours le dévouement et la confiance de son amie. Peut-être aussi le regret de vous perdre me fait-il voir les choses autrement qu'elles ne sont ?

Si vous aviez simplement dit à M. Hyde de Neuville : « Qu'est-ce que votre amie, Mme de V..., qui m'a écrit une lettre fort aimable au sujet de Mme de Chateaubriand ? » il vous aurait répondu quelques mots qui m'auraient donné votre estime et m'auraient tirée des petites vénitiennes. Il ne m'en fallait pas davantage pour être aimée de vous. Mais vous n'êtes pas curieux de votre Marie, et ne songez point à l'aimer. Vous lisez mes lettres comme on respire le parfum d'un bouquet de violettes, sans songer à cueillir dans le buisson la plante qui le produit.

Notre ami vous aurait aussi appris une chose que notre correspondance m'avait presque fait oublier. Le 12 novembre, le jour même où elle a commencé, une inondation furieuse, un ouragan des Antilles, m'a enlevé la touffe d'herbe dans laquelle j'avais un abri. Les belles allées de Beauchastel et d'H... sont ravagées à jamais. Les arbres à soie et les prairies ont disparu : il ne reste à leur place que des grèves désolées et incultivables, sur la montagne ; les vignes sont demeurées déracinées sur des roches dépouillées de terre. Vos lettres m'avaient comme endormie sur ce malheur. Je sens aujourd'hui qu'il m'a ravi le peu de liberté matérielle que la mauvaise fortune m'avait laissé.

La profonde tristesse de votre lettre du 25 janvier fit naître dans mon coeur le désir de vous voir plus tôt et je commençai à regarder mon départ pour Paris comme nécessaire et prochain. Mes devoirs s'y trouvaient. J'aurais été réclamer les soins de mes amis pour réparer mon désastre. Ses suites

menacent la vieillesse de ma mère et d'autres parents dont je suis chargée. La force de mes obligations m'aurait donné celle de commencer cette tâche, presque impossible à accomplir pour une femme fière et timide. J'aurais placé mes devoirs sous la protection tutélaire de votre amitié. Encouragée par vous dans leur accomplissement, et me reposant dans votre force, j'aurais goûté sans trouble, le bonheur de vous offrir la soeur qui vous a tant aimé.

C'est ainsi que j'étais charmée d'une lueur douce et belle, que je voyais dans le lointain. J'allais à elle sans regarder autour de moi : mais la voilà déjà qui disparaît à l'horizon : je suis seule dans un désert et je voudrais retourner sur mes pas. Mais j'ai perdu mon chemin...

Vous me demandez si je voyagerais en Italie dans le cas où vous y iriez ? Mon maître ! ! ! si j'étais un oiseau, je m'envolerais après vous dans l'Italie ou la Norvège avec la même joie... si j'étais un jeune garçon, je deviendrais votre secrétaire ou votre page, et marcherais à votre suite sans regarder derrière moi tant que la terre pourrait me porter. Si j'étais la parente ou l'amie de Mme de Chateaubriand, je quitterais tout pour la suivre. Je dévouerais mon coeur et ma force à la soigner nuit et jour, pour vous la mieux conserver. Mais, étant ce que je suis, comment pourrais-je avec convenance voyager seule en pays étranger ?

Non, cette fois encore, nous serons séparés ! Vous partirez encore sans emporter dans votre coeur l'image de celle qui vous aime et sans lui laisser la vôtre. Bientôt sa pensée s'effacera de votre esprit. Seulement quelquefois peut-être, dans des jours d'abattement (puissent-ils être rares, ô mon maître trop aimé !) et de tristesse, vous vous rappellerez la pieuse tendresse de Marie : cette tendresse qui vivait de vos peines.

XVI

De M. de Chateaubriand

Paris, 21 février 1828.

J'allais écrire à Marie lorsque sa lettre est arrivée ; j'étais inquiet de son silence. Mon âme est triste et malheureuse. Je crois déjà le lui avoir dit : je porte malheur. À peine notre liaison commence-t-elle que voilà sa retraite ravagée, et l'asile où elle comptait me recevoir détruit ! C'est ma destinée ; elle m'emporte, moi et tout ce qui s'attache à moi !

Pourtant, je dirai à Marie que je ne quitterai point la France ; qu'il est possible que les négociations se renouent, et que, dans tous les cas, je resterai. Il faut que le vieux voyageur se repose pour le dernier voyage. Si mille raisons ne m'arrêtaient, je ne serais pas retenu par l'idée du triomphe des ennemis : sur ce point-là je suis invulnérable ; mon mépris est si complet, ou mon indifférence si profonde pour eux, que je ne pense jamais à leur peine ou à leur joie.

Viendrez-vous à Paris ? quel bonheur de vous voir et de vous aimer, devant vous, auprès de vous, et de vous le dire ! Vous avez été injuste. Vous croyez que je ne suis point curieux de Marie. J'en ai parlé à Hyde de Neuville. Il m'a dit quelques mots gracieux, mais insuffisants. Je n'ai pas recommencé, car je suis timide pour ce que j'aime, et puis vous ne savez pas ce que c'est que la politique pour un homme du caractère, de l'esprit, et de l'âge de notre ami : il ne voit et n'entend rien dans ce moment. Moi, qui n'ai certainement aucune ambition véritable, et que la fatalité a poussé aux affaires, sans en avoir le goût, quoiqu'en ayant assez l'aptitude, vous me donneriez cette passion pour vous être utile. Cette pauvre vallée ravagée me tourmente l'esprit ; voilà ce que c'est que les orages ! Vous vantiez votre beau ciel d'hiver et vos solitaires montagnes, et vous voyez ce que cela est devenu ! Je vous ai surpris pourtant

un sentiment qui me plaît : vous voulez sortir du rang des petites vénitiennes ! Soyez tranquille, vous restez pour moi un ange, et vous avez raison de le dire : vos lettres sont un parfum.

J'espère bientôt une lettre de vous, moins triste et moins découragée. J'aime pour la vie mon inconnue.

XVII

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 1er mars 1828.

Je suis venue passer ici le carême chez ma mère, pour donner le temps de déblayer les suites de l'inondation et de réparer une portion de ce qui est réparable. Hier matin, je partis pour H..., où j'allais passer la journée. Je laissai l'ordre de m'y apporter mon courrier. J'expliquais à deux jeunes nièces et à leur petit frère, que j'emmenais avec moi, ce que nous allions faire à la campagne ; nous étions joyeux tous quatre de cette explication, et je ne pensais pas à vous, lorsqu'en montant en voiture j'entendis : « Il n'y aura pas de lettre ce soir ». Cet avertissement ne m'effraya pas : depuis deux jours, ma tristesse s'était dissipée d'elle-même. Je revis ma pauvre vallée avec bonheur ; votre cher souvenir m'embellissait ce chaos. Nous eûmes une journée délicieuse ; nous fûmes, dans un désert, sur des rochers inaccessibles, au-dessus d'une cascade inconnue, enlever un bel arbre aux fraises, dont la première vue, lorsqu'il était couvert à la fois de ses fleurs et de ses fruits, nous causa des transports de joie, il y a deux ans. Avec beaucoup de peine, et même de dangers, nous déracinâmes notre charmant solitaire, et nous l'apportâmes en triomphe dans un bosquet d'H... Nous le fîmes planter avec des soins et des précautions infinies. On dit qu'il reprendra... Cependant, cette douceur et cette abondance lui plairont-elles autant que son rocher ? Je n'ose l'espérer : les pauvres montagnards sont fortement enracinés et difficiles à transplanter.

Au retour, à moitié chemin, l'oracle secret du matin se vérifia. Je n'eus point de lettre. Je n'en fus point troublée, mon coeur était plein d'espérance. Je me fis descendre au pied de la montagne, fis reconduire les enfants chez eux, et continuai seule ma promenade à pied.

La montagne que je gravissais s'élève à pic, au-dessus du Rhône qui, dans cet endroit, se divise en trois branches, comme pour mieux arroser la plaine du Dauphiné, couverte d'habitations et d'une riche culture. Au-delà, les montagnes du matin s'élèvent insensiblement en amphithéâtre, et si chargées de villages qu'on les prendrait pour une ville immense coupée de jardins. Enfin, à l'horizon, les Hautes-Alpes portent jusqu'au ciel leurs cimes pittoresques, dont les formes bizarres offrent des masses de rose ou d'albâtre ou d'azur, dont les riches nuances varient à toutes les heures du jour, suivant le passage d'un nuage ou la direction d'un rayon de soleil. Pour mieux jouir de cette vue, je fus m'asseoir dans un abri d'où je découvrais à ma gauche le vieux château de La Voulte avec ses tours, ses terrasses, et ses murailles crénelées, qui semblent protéger les tombes chéries qui sont à leur pied. Le soleil se couchait : Roche-Colombe et le Roi-René qui font partie des Hautes-Alpes, à l'horizon, étaient chargées de neiges. Sur la chaîne inférieure des montagnes du matin, tout était d'or, de laque ou de rose, et la lune, qui semblait sortir des eaux parmi les îles déjà verdoyantes, mêlait ses blanches clartés aux teintes enflammées du couchant. Ce spectacle était digne de vos yeux et de vos pinceaux.

Un nuage d'or brillait, isolé, il venait lentement du nord, et me fit penser à vous. Je le contemplai longtemps, et, lorsqu'il disparut enfin derrière les montagnes du midi, je ne vous crus point parti pour Naples ; je ne me sentis point délaissée. Tranquille et charmée, je regardais monter paisiblement la lune dans le ciel et paraître l'une après l'autre les constellations que j'aime. J'entendis sonner l'office du soir à la chapelle ducale du château, devenue l'église paroissiale. J'y portai votre pensée. Que mes prières furent douces !

Cependant, aujourd'hui, quand votre lettre est arrivée, je n'osais plus l'ouvrir : mais il en est toujours ainsi ; et, lorsque j'ai vu que vous resterez en France et que vous m'aimez, des torrents de larmes se sont échappés de mes yeux. La joie brisait mon âme : il m'a fallu la répandre devant Dieu et chercher dans des prières récitées, souvent reprises et

longtemps continuées, l'apaisement dont j'avais besoin.

Votre lettre, ô mon ami ! aurait fait de votre Marie une créature heureuse si elle pouvait l'être quand vous souffrez. Ainsi l'ordre et l'innocence suffisent dans ce monde au bonheur des hommes ordinaires : et la pratique des plus hautes vertus laisse malheureuse l'âme noble de mon noble maître ! Mais cette âme est tendre aussi ! Dieu ne la voulut pas créer invulnérable... Puisse-t-il du moins l'avoir rendue accessible aux baumes de l'amitié ! Je n'ose en dire plus : je crains, hélas ! d'appuyer une épine sur une blessure que je ne vois pas.

Mais perdez, mon bon ange, l'idée de la fatalité qui vous poursuit ; reconnaissez au moins, par rapport à moi, que votre influence ne m'a pas été moins secourable qu'elle ne m'est chère ! En effet, que serais-je devenue, seule au milieu de ce désastre irréparable, dont les suites atteignent tout ce que j'aime le mieux : que serais-je devenue sans cette existence intime et passionnée que vous avez créée en moi ? Sa puissance a suffi pour détourner mes yeux d'un avenir menaçant, et je vous fais l'aveu que je me suis plusieurs fois reproché de sentir mon âme nager dans la joie, lorsqu'une pénible sollicitude devait la remplir ; et maintenant que vos expressions si douces me peignent un intérêt si tendre et si profond, de quoi ne serais-je pas consolée ? Écoutez, mon ami : le bien suprême, pour moi, c'est d'être aimée de vous et digne de l'être. Quel que soit le reste de ma destinée, je l'accepte de plein coeur.

J'osais à peine vous écrire, sur votre demande ; j'osais à peine espérer vos réponses ; il me semblait que ces longues effusions de coeur, sans art, que je vous envoyais, vous étaient presque à charge, surtout pendant cette crise politique qui agite la France et tient l'Europe en suspens, cette crise qui est en grande partie votre ouvrage et où vous jouez le principal rôle ; et pourtant, pendant ce temps même, vous m'écrivez des lettres longues et fréquentes, vous remarquez dans les miennes un retard de deux jours ! Vous me parlez à coeur ouvert, vous me laissez entrer dans la discussion de vos plus

grands intérêts, de vos desseins les plus secrets, avec une douceur et une bonté d'ange : moi, étrangère, absente, inconnue !... Ami, sentez-vous au coeur combien je vous aime ?

Mais admirez les exigences de votre Marie ; je ne veux plus que vous me nommiez votre inconnue, ce mot me glace le sang ; il me présente en face l'idée que j'ai établi ma vie sur un rêve... du moins suivant le train du monde.

Adieu ! Que je serais heureuse si vous me disiez une fois que le bonheur de Marie a pénétré jusqu'au coeur de son ami !

J'ai la tête dans un sac pour cette malheureuse politique. Imaginez que je n'y comprends plus rien du tout. J'avais d'abord envie de me désoler de ce que notre ami n'avait pas été choisi par le roi, mais je vous remets le tout, ne pouvant m'empêcher de penser que tout va bien, puisque vous restez.

MARIE.

4 mars.

XVIII

De M. de Chateaubriand

Paris, 10 mars 1828.

Eh bien ! Marie, êtes-vous contente ? voilà notre ami ministre, et vous serez encore plus satisfaite que j'aie eu le bonheur de contribuer à sa nomination. Je vis les ministres le samedi, et, le lundi, il était à la marine. C'est une excellente acquisition pour la France et pour le roi.

Votre promenade solitaire m'a charmé. J'aurais voulu vous aider à transporter cet arbre et cheminer dans les rudes sentiers de la montagne. Vous avez pris un nuage pour moi. Vous avez raison ; je passerai bientôt, mais je n'aurai que la courte existence de votre nuage et non sa beauté.

Ne viendrez-vous point, à présent, solliciter quelque chose à Paris ? Vous serez en crédit ; vous me trouverez dans mon hôpital ; j'en sortirai pour vous. J'irai importuner les ministres. Tâchez de prendre un peu à l'ambition : j'en profiterai, et, si ma vue ne détruit pas votre illusion, nous pourrons nous aimer en nous connaissant, après nous être aimés sans nous connaître.

Je ne puis vous écrire plus au long aujourd'hui, j'ai mon rhumatisme dans la tête : car, malgré votre indulgente imagination, vous vous doutez bien qu'un rhumatisme s'est fourré sous des cheveux gris. Prenez-moi comme je suis ; moi, je vous aime à jamais comme vous êtes.

XIX

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 16 mars.

C'est avec peine que j'apprends votre indisposition. Je vous remercie de m'avoir écrit, quoique vous fussiez souffrant. J'ai déjà reçu plusieurs preuves de votre condescendance et de votre bonté.

Je croyais qu'un ministère serait pour vous une utile distraction. Je le désirais donc avec une passion qui m'a fait, je crois, éprouver toutes les anxiétés poignantes qui doivent être le partage des ambitieux : j'en suis comme épuisée, votre silence à ce sujet a renversé les espérances que je me plaisais à former.

Je comprends que je vous ai parlé trop librement de ce qui vous concerne. Je tâcherai de mettre plus de convenance dans notre relation, ou plutôt dans mes lettres. Il est vrai que j'ai ardemment désiré le pouvoir pour vous, mais ce désir était généreux, car, s'il avait été réalisé, je n'aurais pas été à Paris et vous n'auriez plus eu le temps de m'écrire.

J'avais aussi une haute ambition pour moi-même : vous n'y avez pas fait attention. J'espérais que ma présence pourrait vous apporter une distraction douce et consolante. De là mon projet, que j'entourais de raisons plausibles. J'ouvre enfin les yeux sur le peu de réalité de ces espérances présomptueuses ; je ne serais pas un bien pour vous. Je resterai.

Je vous remercie du fond du coeur de vos bontés ; pardonnez si je ne les mets pas à l'épreuve ! Ce que je peux désirer est si peu de chose qu'il n'est pas nécessaire de si puissants ressorts pour mouvoir un poids si léger. M. de Berbis y suffira de reste, sans que j'aie besoin d'aller moi-même solliciter, c'est-à-dire appliquer incessamment toutes mes forces et mes attentions à subir de bonne grâce et avec dignité

des refus ou des dégoûts. Je vidai ce calice, il y a quelques années ; j'avais alors le coeur plus libre et l'âme plus ferme qu'à présent : il m'en reste pourtant le souvenir le plus déplaisant de toute ma vie. Non, je n'irai point mêler le sentiment le plus tendre et le plus pur à la lie des sollicitations ! Je veux vous regretter en paix et loin de vous. Je n'ai besoin que d'ombre et de silence.

Adieu, mon cher maître, pensez quelquefois à moi avec un peu d'amitié ; ne m'accusez pas d'ingratitude, je ne suis que trop touchée de votre bonté.

MARIE.

Je ne suis pas surprise que vous ayez puissamment contribué à faire entrer M. Hyde de Neuville au ministère : je ne vous soupçonne pas de froideur envers vos amis.

XX

De M. de Chateaubriand

Paris, le 21 mars 1828.

Mon amie, pourquoi cette lettre triste et contrainte ? Vous aurais-je blessée sans le vouloir ? Avez-vous cru que je vous disais que j'étais souffrant pour abréger ma lettre ? Vous auriez été injuste, je souffrais beaucoup, et je souffre encore. Mais ne parlons point de mes maux !

Je ne vous engagerai jamais à vous transformer en solliciteuse. J'aimerais mieux mourir que de demander une faveur, une place, et même un service à qui que ce soit ; je comprends donc très bien votre répugnance. Mais je n'aime point que vous n'ayez besoin que de M. de Berbis, et il me semble que, si je vous parlais de venir à Paris, je n'étais pas aussi généreux et désintéressé que j'en avais l'air. Je meurs d'envie de vous voir : cela vous fait-il bien de la peine ? Je me creuse la tête à deviner ce que j'ai pu faire qui vous ait donné ce mouvement d'irritation et de peine. Vous voyez du moins que j'ai déjà tous les symptômes d'une vieille et longue amitié ! Peut-être me suis-je trompé ? Peut-être n'avez-vous rien contre moi ? Vous m'avez promis que nous n'aurions jamais d'orages ; mais les habitantes des montagnes peuvent-elles bien tenir cette promesse ?

Je ne vous parle point de politique. Nous sommes encore chancelants, mais nous finirons par marcher. Il est toujours question de moi pour un ministère. Je ne sais si cela s'arrangera, j'espère que vous ne croyez pas à la Révolution renaissante et à toute cette fantasmagorie de l'opposition Villéliste. Il n'y a plus en France de principe révolutionnaire, le peuple ne remuera pas ; l'armée est fidèle, nous jouissons de toute les libertés raisonnables. Le gouvernement seul pourrait se précipiter ; mais, s'il est sage, de longues années de repos

sont assurées à la France.

Elles seront pour vous, ces années, et non pour moi qui m'en vais, et dont la destinée est d'être troublé jusqu'à ma dernière heure : vivez longtemps, vivez heureuse et n'oubliez pas votre tout à la fois vieux et nouvel ami !

XXI

À M. de Chateaubriand

Hlle, 24 mars 1828.

Mon ami, pour me reposer de la lettre que je vous écrivis le 15 de ce mois, je suis revenue passer quelques jours au milieu de mon déblaiement. Pour mon hygiène morale, j'ai relu d'un bout à l'autre les mémoires de La Rochejacquelein, et le numéro du Conservateur dans lequel vous en avez fait un magnifique résumé. Lorsqu'on fixe son attention sur ces grandes souffrances, sur ces hautes vertus, on rougit d'accorder tant de sensibilité aux revers qui n'affligent qu'une famille, aux chagrins qui n'atteignent qu'un ou deux coeurs... on retrouve alors la force de reprendre son fardeau, et de bon coeur, suivant la volonté de Dieu. Mais on ne marche point sans penser : tout mon courage n'a pu suffire à vous éloigner tout à fait, et, faute de pouvoir m'en défendre, je vous ai mis de moitié dans mes rêves.

Ce qui n'en pas un, c'est le désir d'avoir un hôpital dans le département de l'Ardèche. À force de le désirer, nous avons déjà une grande et belle maison, huit lits, une petite Sainte Vierge, des promesses pour environ mille francs de rentes, plus deux saintes religieuses habituées, en fait de charité, à faire de rien toutes choses. Nous avons donc cela, mais rien de plus. Si vous étiez devenu président des ministres, comme je l'espérais, nous vous aurions mis dans la balance avec toutes nos ressources, et vous auriez pesé plus que notre grande maison. Vous nous auriez fait avoir je ne sais quoi, qui nous aurait fait faire les premiers pas (les seuls difficiles dans ces sortes d'entreprises), et nous aurait peut-être donné le droit de faire porter votre nom chéri à notre hospice... Mais, pour n'être point ministre, vous n'en êtes pas moins vous, et qui sait si vous ne prendrez pas un peu d'intérêt aux projets de votre

Marie, comme vous en prenez à sa vallée ?

Pauvre vallée ; que je l'aime en pensant que vous y viendrez peut-être ! Que j'aimerais à avoir son portrait écrit par vous ! J'ai le plan d'un petit appartement que je voulais faire faire pour moi, et qu'à présent je vous destine avec délices. Deux croisées au midi, la cheminée entre deux. En face du lit, une croisée au levant. Un cabinet de toilette, aussi au levant. Un cabinet d'étude au couchant... La vue de la vallée de Beauchastel, le bassin du Rhône et les Alpes en bordure. Et pourquoi ne pourriez-vous de temps en temps y revenir comme dans une propriété favorite, pour jouir de la campagne et de la solitude, près d'un coeur ami, dans un climat béni, sous un ciel de bonheur ? Les combinaisons de la politique ne sont pour rien dans ce doux rêve. Il est pour moi comme votre royaume de Grèce était pour vous autrefois : moins chimérique, pourtant, si vous m'aimez un jour autant que je vous aime à présent. Alors donc, pourquoi ne viendriez-vous pas goûter la paix de cette riante retraite que votre pensée m'embellit depuis si longtemps ? Vous visiteriez aussi votre hospice : vous y verriez, dans les yeux reconnaissants de vos humbles amies, de vos malades, des vieux prêtres auxquels nous destinons aussi un asile, tout le bonheur que votre présence chérie leur apporterait. Je crois à présent plus que jamais qu'à force de désirer les choses, elles arrivent... Quoique ce soit aujourd'hui le dixième jour et que je n'aie rien, je n'ai pas d'inquiétude. Je ne suis ni triste ni abattue, ce qui me persuade que vous n'êtes pas souffrant.

Le jour est trop court pour cueillir de la violette, et voici une lettre qui m'en coûte haut comme cela. Il est six heures du soir, et je suis descendue au jardin à onze heures. J'ai dîné dans une petite cabane sur le ruisseau, c'est de là que je vous écris. Le temps est charmant, tout pousse, l'air est doux et embaumé, on sent le printemps encore plus qu'on ne le voit. Les merles et les pinsons chantent dans les cimes des grands arbres, mais les rossignols chuchotent et tracassent déjà dans les chèvrefeuilles et les lilas, pour commencer leur ménage. J'ai passé la journée auprès des jardiniers, faisant semer de

pleins paniers de graines de fleurs, et planter des fagots de rosiers, de bégonias, et d'autres bonnes choses. Pourquoi n'avez-vous pas dîné dans ma cabane avec moi ? Vous auriez été heureux comme moi. Je voudrais vous envoyer le soleil de ma Savane, les parfums de l'air, mes eaux si riantes et si vives, et tout cet enchantement si bon à partager avec ce qu'on chérit.

Du 25. – Je viens d'assister à l'installation des deux religieuses trinitaires dans notre hospice. En entrant dans l'allée droite qui précède la maison, j'ai frissonné de la pensée que mon exil s'achèverait là. J'ai senti que je vous suivrais sans que vous me vissiez. J'ai vu toute ma destinée, mes yeux ne s'en sont pas détournés. Notre vie et notre coeur sont entre les mains de Dieu, laissons-le disposer de l'un et de l'autre !

Du 26. – Ami trop aimé, je reçois votre lettre, elle m'accable. Je sens que je pourrai mourir de votre tristesse, si je ne puis l'adoucir. Que ferai-je, je suis déjà lasse ! Pardonnez le trouble de votre pauvre Marie, c'est un faible roseau ! Je ne puis répondre aujourd'hui à cette lettre cruelle et douce : mais, au milieu de cet orage de larmes que je n'ai pu conjurer, je vous répète vos paroles : vivez longtemps, vivez heureux, et n'oubliez pas votre dernière soeur !

MARIE.

XXII

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 29 mars 1828.

Non, mon maître chéri, non, point d'orages, mais une tendresse qui durera plus que ma vie ! Je serais bien injuste si je vous envoyais des impressions pénibles, à vous qui êtes si bon et si aimable pour moi, à vous qui, sans m'avoir jamais vue, me donnez le saint nom d'amie ; qui plaignez mes chagrins ; qui voulez rendre mon sort plus doux ; qui, malgré l'accablement d'affaires et de travaux où vous êtes, m'écrivez exactement, même quand vous souffrez. Mais comment pouvez-vous supposer que je doute de ce que vous me dites ? Ami, c'est impossible : je ne puis douter de vous en rien. Non, point d'orages, mais quelques larmes, peut-être quelques regrets ; la nature de notre relation le comporte, au moins quant à moi. D'ailleurs, c'est une femme qui vous aime, et non pas un ange.

Puisque vous voulez savoir ce que j'avais, je vais vous le dire. Vous me supposiez dans une joie parfaite, et vous ne m'annonciez pourtant qu'une nomination... J'étais peinée que vous n'eussiez pas mieux lu dans mon coeur. Mais tout savant que vous êtes, vous ne savez pas lire de si loin... J'avais aussi le coeur bien serré de ce que votre tristesse ne s'adoucissait jamais dans les moments où vous m'écriviez. Enfin, je voulais être quelque chose pour vous, c'est-à-dire que je voulais l'impossible ; je le reconnais, n'en parlons plus ; mais ne me jugez pas mal pour cela ; si vous connaissiez ma vie, vous comprendriez mon caractère et surtout mes sentiments. Vous verriez bien qu'il n'est pas possible que je vive, que je pense, et que j'aime comme ceux qui n'ont pas souffert, ou qui du moins ont souffert librement.

Il faut, mon aimable ami, que vous me permettiez de vous

confier la peine qui me fait souffrir. Jusqu'à présent, j'avais attribué les réflexions tristes qui se trouvent dans toutes vos lettres à des chagrins que je couvrais du voile de mes larmes, sans chercher à les pénétrer. Mais votre lettre d'avant-hier a jeté dans mon esprit un doute si insupportable, que le désir d'en sortir surmonte jusqu'à mon respect pour votre volonté, et jusqu'à la crainte de vous attrister en sortant des limites où je dois sans doute rester. Il m'est venu dans l'esprit que c'était peut-être une altération grave dans votre santé qui faisait naître ces sombres pensées dont je suis alarmée ? Si cela est, ne me laissez pas loin de vous ! Appelez-moi, je viendrai. Vous le savez, le regard de l'affection est bon pour tous les maux.

MARIE.

XXIII

De M. de Chateaubriand

Paris, vendredi saint, matin. (4 avril 1828.)

J'ai reçu vos deux lettres. Je suis désolé de vous avoir fait la moindre peine. J'étais touché de votre tristesse, et je craignais d'y avoir donné lieu par quelque bévue, voilà tout. Rassurez-vous ; ma santé est bonne, je n'ai que des années ; maladie incurable, mais avec laquelle on se traîne quelquefois trop longtemps. Je suis las de la vie. Je l'étais dès ma jeunesse : c'est un travers d'esprit, ou de coeur, dont je n'ai jamais pu me corriger. Je m'y suis accoutumé et, toujours rongé d'un ennui secret, j'avance vers le terme qui m'a toujours semblé si loin qu'on ne peut l'atteindre. Toute votre grâce, toute votre amitié ne changeront pas en moi cette disposition intérieure, mais l'adouciront.

Il paraît que vous prenez à la politique plus vivement que moi. Je n'ai jamais eu de bouffées d'ambition que par amour-propre blessé. N'allez donc pas vous affliger de ce qui n'est rien du tout dans ma vie ; ma passion est la solitude, et cette passion s'accroît naturellement, à mesure que l'on devient moins propre au monde : heureuse passion qui s'enrichit de tout ce qu'on perd.

Vous me donnez appétit de votre retraite. Si rien ne se dérange dans ma destinée et dans mes projets, je pourrai vous voir cet automne en revenant des eaux des Pyrénées : mais je n'ose trop me plonger dans ce rêve, de peur d'être encore trompé.

Savez-vous que je vous gronderai pour votre hospice ? Je sais ce que cela coûte. J'y ai mis tous les travaux et toutes les sueurs de ma vie. L'Infirmerie est fondée, prospère, mais c'est aux dépens de ma santé et de mon aisance. Sans elle, je serais aujourd'hui indépendant et à mon aise : et je n'ai rien, à la fin

de mes jours, et je suis obligé, pour vivre, d'être aux gages d'un libraire ! Prenez bien garde à cela, et arrêtez-vous à propos ! Vous voyez que je vous aime au point de me mêler de vos affaires, et pourtant je vous proteste que je n'aime point du tout les affaires.

Mille tendres hommages à Marie.

XXIV

À M. de Chateaubriand

Je vous remercie, mon cher maître, de m'avoir tirée d'une inquiétude bien pénible. Mes propres réflexions m'avaient déjà allégée d'une partie.

Pendant que je croyais votre existence heureuse et votre santé menacée, vous étiez bien portant, grâces au ciel ! mais en proie à un funeste mécompte, et livré à des circonstances dont je ne puis soutenir la pensée. C'est l'inévitable effet de l'absence que les espérances, les craintes, les suppositions, les projets, portent toujours à faux. Pour les âmes tendres, l'absence est comme un néant tourmenté.

Je regrette que vous ne puissiez venir à H., en allant aux eaux plutôt qu'en en revenant. Il y a bien loin, d'ici au mois de septembre, et je ne sais où l'orage de l'automne dernier m'aura poussée dans ce temps-là.

Il faut que je vous dise ce qui m'est arrivé et comment, sans le savoir, vous avez peut-être décidé de mon sort.

M. de V. émigré non indemnisé et rangé dans toutes les plus fâcheuses catégories, s'est réfugié dans une inspection des douanes à Toulouse. Toute son ambition se borna à avoir son changement à Lyon, pour être plus près de nous. Il m'écrivit, il y a quelques jours, pour m'avertir que l'inspection de Lyon était vacante et m'engager à partir sur-le-champ, s'il m'était possible, pour aller la demander à M. Roy[5793]. Il m'observait que c'était la seule qu'il désirât et qui lui convînt, qu'elle était vacante pour la première et probablement pour la dernière fois, et que, dans cette circonstance décisive, il ne fallait rien négliger. Je compris d'autant mieux ces raisons qu'elles étaient fortifiées pour moi par l'événement du 12 novembre, dont j'ai laissé ignorer à M. de V. les plus fâcheuses suites. Mais je me sentis si intimidée de notre singulière relation, que je ne pus me résoudre à partir pour l'endroit où vous êtes, et j'aimai

mieux tout abandonner au hasard. À présent, je crains d'avoir manqué à ce que je dois à M. de V. en négligeant l'occasion de le sortir d'un abîme ; mais je n'ai pas su mieux faire... Si l'influence que vous exercez autour de vous est proportionnée à ceci, vous êtes un puissant enchanteur ; mais c'est ce dont je n'ai jamais douté...

Depuis que j'ai reçu votre lettre, tout est peine dans mon coeur, et confusion dans mon esprit. Mais je ne veux plus vous parler des impressions d'une personne qui ne vous est, qui ne vous sera jamais rien. Si ces impressions étaient douces et heureuses, alors seulement je regretterais le pouvoir de vous les faire partager.

Adieu, mon cher maître, je voudrais bien que mes voeux fussent exaucés ; s'ils l'étaient, vous seriez si parfaitement heureux dans ce monde que vous perdriez le désir de le quitter.

MARIE.

XXV

De M. de Chateaubriand

Paris, 18 avril 1828.

Votre frayeur de me voir me toucherait au fond de l'âme, si elle ne me faisait rire en me forçant de me regarder. Quelle peur puis-je inspirer à une femme ? Je ne fais pas de mes années et de mes cheveux blancs un roman et un texte de sagesse ; la chose est bien réelle, je ne m'en plains ni ne m'en vante. Venez donc, et vous me verrez à vos pieds sans être troublée ! Ma vie est si incertaine que, toujours faisant des projets, je ne sais si jamais je les réaliserai. Aller aux eaux, c'est ma passion. Mais irai-je ? et, si j'y vais, pourrai-je aller vous chercher dans vos montagnes, en allant ou en revenant ? Un mois encore pourra éclaircir mon avenir. Dans tous les cas, je ne puis rester comme je suis, et il faudra qu'en peu de temps j'en vienne à quelque parti.

J'ai senti un vif regret en lisant votre lettre. Croiriez-vous que, sous ce ministère qui suit pas à pas la route que j'ai indiquée, et parmi lequel j'ai placé de ma propre main un ami[5794], croiriez-vous que je n'ai pas plus de crédit que je n'en avais sous l'ancien ministère, dont la chute est en grande partie mon ouvrage ? Je voudrais vous servir que je ne le pourrais pas ! jugez-en ! J'avais à Bordeaux un parent chargé d'une recette particulière ; il est accouru à Paris, croyant que j'allais disposer de tout, et jouir de la plus haute faveur. Il m'a fait faire une démarche auprès du ministre des finances, et je n'ai rien obtenu, et je n'obtiendrai rien. Voyez pourtant si vous voulez m'employer pour M. de V. ! Je suis à vos ordres. Mais si vous veniez ? quel bonheur pour moi !

XXVI

À M. de Chateaubriand

Hlle, 25 avril 1828.

Vous avez enfin parlé, dans cette préface du XXVIIIe tome[5795] ! J'ai besoin de vous en remercier. Tout ce qu'il y a de conviction dans mon estime, d'involontaire tendresse dans mon attachement, et d'orgueil dans mon choix, se trouve consolé par ces lignes : elles allègent mon coeur ; elles me contentent, car je sens que, si je savais dire, c'est tout cela que j'aurais dit. Mais pour qui le roi garde-t-il cette présidence ? Est-ce pour un plus habile ? pour un plus digne ? ou pour un plus fidèle ? tout cela ne peut être que ténèbres pour moi ; mais je partage bien, de toute mon âme, vos chagrins, que je respecte et dont je n'ose vous entretenir ; ils font mon étonnement, comme ils causent ma peine. Je comprends que vous êtes dans une crise importante. Je me résigne à tout, pourvu qu'elle se termine heureusement pour vous. Je prie Dieu de vous éclairer et de vous garantir de toute démarche dont vous puissiez vous repentir dans d'autres temps.

Voilà, mon cher maître, la seconde fois que vous m'offrez vos soins pour arranger mon sort. Les circonstances incompréhensibles dans lesquelles vous vous trouvez augmentent tellement le prix de cette offre que je la tiens d'une bonté parfaite. Recevez l'assurance de ma gratitude, mais souffrez avec amitié que je vous dise sincèrement ce que je pense à ce sujet ! J'ai trouvé dans votre correspondance de l'urbanité, de la franchise, et de la bienveillance, mais rien de plus. Si j'étais aimée de vous, je crois que j'aimerais à vous devoir moi-même jusqu'à l'air que je respire ; mais, dans l'état de notre relation, vous n'avez pas encore gagné le droit de me rendre service. Vous seriez sur le trône, que je ne vous

répondrais pas autrement.

Quand je croyais que ma présence vous serait douce dans un moment de chagrin, ou que votre santé était menacée, je partais sans crainte ; mais, pour des affaires ou pour mon plaisir, je ne puis m'y résoudre... Vous me grondez un peu rudement d'avoir eu peur de vous voir, et en cela vous êtes injuste, ou insensible pour moi ; il fallait au contraire m'approuver et m'encourager. Croyez-vous donc que, si le courage m'a manqué pour partir, les larmes m'aient manqué pour rester ? Vous oubliez qu'il y a onze ans que je vous fuis, même en pensée, et que voici la troisième fois que je repousse l'occasion prochaine de vous voir. À présent plus que jamais, je crains qu'en me connaissant vous ne m'aimiez pas assez, et qu'en vous connaissant je ne puisse plus vous quitter. Voilà tout, comme vous dites, et vous auriez trente ans de plus qu'il en serait de même.

À ces craintes trop bien fondées, il se joint une timidité que vous avez fort augmentée vous-même, par la supposition répétée que votre vue détruirait mon illusion... J'en fus blessée dès le commencement, je m'en défendis vivement ; je vous expliquai que non seulement l'âge et l'extérieur de mes amis m'étaient indifférents, mais encore que je pouvais aimer avec attrait des personnes dépourvues de toute espèce de charme, et pour lesquelles je n'avais que de l'estime et de la reconnaissance. Vous ne fûtes pas convaincu. Je m'attribuai la première faute de cette injustice, et ne m'y soumis qu'à regret. La timidité me resta. Sans elle, nous nous serions vus depuis longtemps, et maintenant qui sait si nous nous verrons jamais ! Mais le malentendu que vous avez fait vient de ce que vous n'avez aucune notion de mon caractère, et il n'est pas étonnant qu'il y ait quelque embarras dans l'intimité de deux personnes qui ne se sont jamais vues. Vous me croyez peut-être romanesque et exaltée ? Il n'en est rien. Je ne suis qu'aimante et craintive. Depuis ma naissance, le malheur est mon maître et la crainte ma compagne. J'ai été forcée de me replier dans une vie toute intérieure. Habituée à voir les choses mal tourner pour moi, j'ai fini par y être moins attentive : de là

vient que je suis plus affligée d'une marque d'indifférence que d'un revers de fortune, et que je suis plus touchée d'une parole de tendresse que d'un service.

Par suite de cette manière d'être, le ton de vos deux dernières lettres (malgré l'offre qu'elles contenaient) m'a fait naître une crainte. Peut-être la sympathie qui m'attire vers vous n'est-elle pas réciproque, peut-être ne m'écrivez-vous que par pure condescendance ? Si rien de ce que je vous ai écrit n'est allé jusqu'à vous, si mon affection lointaine n'est qu'une charge de plus pour un coeur lassé qui se détourne de tout, vous devez en conscience m'en avertir.

Je vous aimais pour vous et non pour moi ; je ne songeais qu'à vous offrir l'hommage d'un sentiment capable d'adoucir votre âme offensée. Ce sentiment, croyez-moi, est bien indépendant de l'âge et de la figure, et même des circonstances de la vie extérieure. C'est de l'enthousiasme ; c'est un attachement électif ; je m'y suis acheminée par l'admiration, par la pitié, par la tristesse ; il s'est formé dès mon enfance et me survivra. Vous m'affligez en le confondant avec l'exaltation du caprice et de la vanité. L'un et l'autre me sont étrangers ; mais vous vivez dans le tourbillon des plus grandes affaires de ce monde. Quelque supérieur que vous soyez, vous n'avez pas le temps de comprendre, de si loin, l'affection d'un être doux et dévoué qui, dans une retraite écartée, suit vos chagrins et use sa vie dans le vain désir de vous honorer et de vous servir. Dieu seul, dans sa gloire, entend une fleur s'ouvrir et distingue le dernier souffle de l'oiseau du ciel, mourant sous le feuillage.

XXVII

De M. de Chateaubriand

Paris, le 1er mai 1828.

Le résultat de votre lettre est que vous viendriez à Paris si je vous aimais. Eh ! bien, si je vous aime, vous viendrez donc à Paris ? Mais comment vous persuader que je vous aime, vous que je n'ai jamais vue ? Un esprit aussi facile à se tourmenter que me semble être le vôtre ne s'arrangera pas de toutes mes protestations. Vous chercheriez dans les phrases, dans les mots de ma lettre, la preuve que je n'ai pour vous que de la politesse, de la bienveillance commune ; que mes sentiments ne sont que cette galanterie dont on se fait un devoir envers toutes les femmes. Mais, en vérité, convenez que, pour une simple politesse, elle serait assez longue ! Prendre tant de plaisir à vous écrire si souvent passe un peu le savoir-vivre ; et, si un grand attrait ne m'entraînait vers vous, moi qui ai toujours eu en horreur les lettres, ma correspondance avec vous deviendrait bien inexplicable. Allons, ne vous creusez pas la tête ; reconnaissez la vérité ; et convenez que, si vous ne venez pas à Paris, ce n'est pas à cause de mon indifférence pour Marie !

Je veux vous détromper encore sur un autre point. Vous me paraissez croire que j'attache un grand intérêt à la politique, que je suis tourmenté sous ce rapport, que j'ai de grands soucis d'ambition : c'est une complète erreur. Je suis profondément indifférent à ce qu'on appelle la politique. C'est là, même, mon véritable défaut comme homme public, et ce qui m'empêche de parvenir. Je désire sans doute sortir de la position pénible où je suis, encore plus pour Mme de Chateaubriand que pour moi ; mais ce désir ne s'étend pas au-delà d'une aisance honorable qui me permette de me reposer sur mes vieux jours, et ne m'oblige plus d'être aux gages d'un

libraire. Vous voyez combien vous êtes, en tout, loin de la vérité ; j'aime Marie et ne désire qu'une vie retirée, exempte des inquiétudes du lendemain.

Vous voilà bien grondée ! Humiliez-vous et demandez pardon à « votre maître » !

XXVIII

À M. de Chateaubriand

H., le 10 mai 1828.

Vous m'écrivez que vous m'aimez et ne souhaitez qu'une vie retirée et tranquille. Ce peu de mots contient nos voeux et nos espérances à tous deux ; puissent les unes et les autres n'être pas trompés ! — Ce n'est pas à moi, « mon cher maître », que vous avez besoin d'expliquer que vous n'avez pas d'ambition, c'est-à-dire une ardeur aveugle pour les richesses et le pouvoir. Je le sais depuis que j'admire votre conduite. Mais je n'apprendrais pas sans regret que la noble émulation des grandes âmes fût sortie de la vôtre. Quoi qu'il en soit, c'est moi qui, par moments, ai de l'ambition pour vous. En dépit de ma raison, je vous désire tous les triomphes. Mon amitié voudrait que vous eussiez tous les moyens de retrouver ce que, dans toute la terre, vous avez trop généreusement sacrifié ; mais je ne sais où ces moyens peuvent exister pour vous, qui vous obérez dans les ambassades, qui sortez pauvre des ministères, et vous ruinez dans la retraite. Je voyais un grand succès dans cette place de gouverneur[5796] ; il me semblait qu'avec le génie de Fénelon et le caractère de Tancrède vous pouviez élever le duc de Bordeaux à son rang. J'ai donc souffert de ce que vous ne l'ayez pas eue. À présent je m'en félicite. Quelle chaîne ! pour vous surtout !

Cependant, vous m'écrivez que vous ne pouvez rester comme vous êtes : que votre sort va se décider. Alors mes craintes de l'ambassade recommencent. Je la redoute comme si je vous voyais tous les jours et jouissais de votre amitié. Mes voeux recommencent aussi, car je désire avant tout que vos affaires s'arrangent sans que vos goûts soient contrariés. — Si j'étais roi de France, je mettrais ma gloire à vous nommer mon ami, et je vous formerais un modeste apanage.

Les regrets que je vous exprimais vaguement, de peur d'appuyer sur vos peines, ne portaient pas sur l'ambition. Je ne puis avoir oublié que vous seriez ambassadeur ou ministre depuis quatre mois si vous l'aviez voulu, ou plutôt que vous l'auriez toujours été depuis bien des années si la morale des intérêts eût été à votre usage. Je ne pensais qu'à vos affaires, qui vous tourmentent ; à quelques-unes de vos relations, dont vous paraissez mécontent ; et à vos dispositions intérieures, dont je m'occupe peut-être trop, parce que, si vous n'avez pas assez de temps pour penser à moi, j'en ai trop pour penser à vous.

Dans mon ancien système d'éloignement de vous, je ne lisais pas vos ouvrages. Je les réservais d'ailleurs pour me servir un jour de consolation. Je ne connais aucun de ceux que vous avez publiés depuis quelques années. Je ne connais pas davantage la société de Paris, où j'aurais tant entendu parler de vous. Il résulte de tout cela que j'ignore de vous une foule de choses que tout le monde sait. Si vous vouliez être véritablement aimable et bon pour moi, vous abandonneriez vos réserves de bon goût, qui ne sont avec moi que des ingratitudes, et vous me parleriez beaucoup de vous.

Vous m'écriviez, il y a quelques mois : « Je voudrais connaître votre vie depuis votre berceau jusqu'au commencement de notre correspondance. » Ce désir était amical ; je devais y accéder. Mais la répugnance que j'éprouvais à vous occuper de moi seule pendant trois ou quatre pages, et à m'en souvenir moi-même si longtemps, me fit éloigner l'accomplissement de cette tâche. Cette omission a tourné contre moi. Je sens aujourd'hui le besoin d'empêcher à l'avenir tout malentendu entre nous en vous montrant votre amie inconnue. Au premier moment, je vous écrirai les principales circonstances de ma destinée. Le mal que me fera cette démarche sera compensé par le plaisir de vous donner une preuve de confiance parfaite. Quand vous recevrez cette feuille, réservez-la pour la lire dans un moment de repos d'esprit !

Mais n'attendez pas, pour m'écrire, que vous l'ayez reçue,

car mon dessein peut encore changer !

Je suis enfin revenue dans ma solitude riante et chérie. Il me semble que je vous y ai retrouvé comme après une absence. Il y a des places qui me rappellent vos lettres, les miennes, et jusqu'à des pensées qui m'ont occupée... Ces lieux alors étaient attristés par l'hiver, désolés par l'orage ; je m'y plaisais pourtant ! Aujourd'hui je les retrouve embellis de tout le triomphe, de toutes les délices du printemps, et j'y suis moins bien ! il y a trop de roses, de rossignols, de parfums, de fraîcheur et de paix pour moi toute seule ; je voudrais de tout mon coeur pouvoir vous donner ma place ici et aller prendre la vôtre, le travail, les ennuis, les affaires qui vous obsèdent : mais que sont les voeux du coeur ? et l'amitié lointaine, qu'est-elle ?

Quand je vous écris, c'est presque toujours immédiatement après avoir reçu vos lettres. Ordinairement pendant la nuit, toujours d'abondance de coeur et sans réflexions. (Si j'en faisais, il est probable que nous ne serions pas en correspondance.) Mais il est remarquable que j'aie commencé et soutenu une correspondance avec le plus grand écrivain de son siècle et de bien d'autres siècles, sans éprouver le moindre embarras. La vérité est que je ne pense pas plus à bien écrire quand je vous écris que je ne pense à bien parler quand je fais mes prières. Si vous avez révélation du ciel, vous savez qu'on y aime ainsi ! Ne me laissez pas dans l'anxiété sur votre position ! Je ne sais plus rien de M. Hyde de Neuville depuis le rétablissement de sa femme, qu'il m'écrivit. Il est juste qu'il ait du temps pour aller vous voir et qu'il n'en ait pas pour m'écrire ; dites m'en quelque chose !... Mon ignorance se trompe-t-elle en croyant voir que sa position politique est difficile, séparé de vous ?

XXIX

À M. de Chateaubriand

H., le 18 mai.

HOMMAGE À L'ÉLU DE MON COEUR

À l'âge de dix-huit ans, mon père se maria contre son gré pour complaire à sa mère. Il aimait avant son mariage une jeune personne, digne de tous les voeux et de tous les hommages. On l'en sépara parce qu'elle était pauvre. De son côté, ma mère ne s'était mariée que par dépit ; ils ne furent pas heureux ensemble.

Ils n'eurent jamais d'autre enfant que moi. Dès ma naissance, je devins la consolation de mon père et l'objet du déplaisir de ma mère. Je restai chez ma nourrice jusqu'à l'âge de cinq ans. J'en revins faible et délicate, parce que j'y avais souffert. Mon père, peu de temps après son mariage, était tombé dans une maladie de langueur qui l'avait empêché de veiller sur moi. Il se rétablit enfin. Il avait repris à la vie et retrouvé son amie.

Il faut que je vous parle d'elle, parce qu'elle a eu une grande influence sur mon sort. L'enfant de celui qu'elle aimait devint son trésor. Sa tendre pitié me donna l'existence une seconde fois ; elle m'aimait chèrement et ne pouvait me quitter. Elle employait tous les moyens pour me retenir auprès d'elle ; elle me prodiguait tous les soins, tous les dons, toutes les caresses. J'apprenais d'elle à prier Dieu, à chérir mon père, et à aimer les pauvres. Quelquefois elle me dérobait à ma mère ; d'autres fois, ne pouvant m'obtenir, elle allait m'attendre dans le bois de pins, au bord de la rivière, et mon père me conduisait à elle. Nous la trouvions qui nous attendait, les larmes aux yeux et le sourire sur la bouche. Il me plaçait dans ses bras et s'asseyait auprès d'elle. Sans comprendre leurs discours, je sentais qu'ils

se plaignaient, et tâchais de les consoler par des paroles enfantines qui les faisaient sourire quelquefois, et plus souvent redoublaient leur tristesse. Ils ne sortaient guère de leur vallée, s'aimaient uniquement, vivaient de larmes, et se quittaient peu. Leur amour n'eut d'autre terme que celui de leur vie ; et, maintenant qu'ils reposent l'un et l'autre dans le tombeau, leur pauvre délaissée porte rivée à son cou la même chaîne qui les a liés autrefois, et les aime encore l'un pour l'autre. J'étais incessamment couverte de leurs caresses, et baignée de leurs larmes. C'est ainsi que, dès mon bas âge, mon coeur fut empreint de tendresse et de mélancolie.

D'un autre côté, mon enfance fut très malheureuse. Le désespoir ne m'était pas étranger. Une aimable sainte, ma grand'mère maternelle, me donna une dévotion exaltée qui me sauva ; plusieurs fois, en faisant mes prières du soir, je demandai à mon ange gardien de me transporter durant mon sommeil dans les déserts de la Thébaïde. L'histoire de saint Alexis me touchait beaucoup[5797]. Une fois, à l'âge de sept ans, je demeurai deux jours et une nuit cachée dans un endroit d'où j'espérais voir passer ma mère chaque jour sans qu'elle me revît jamais.

Ces premiers temps ont laissé dans mon âme des traces ineffaçables ; la suite de ma vie les a gravées encore plus profondément.

Mon père, mon appui, mon ami, me fut enlevé lorsqu'il était encore dans la force de sa jeunesse. Frappé à mort, sa vie demeura suspendue jusqu'à ce qu'il fût près de moi ; et lorsque sa tête fut appuyée sur mon sein, lorsque son regard eut retrouvé mon regard, il expira. J'abaissai ses paupières pour toujours. Il en fut de lui comme de votre père ; un sourire plein de noblesse et de douceur vint aussi embellir ses traits ; on voyait qu'il jouissait du repos de la mort, et de la vue de son Dieu. Lorsqu'il me le fallut quitter, je n'avais ni paroles, ni larmes, ni pensée ; il ne me resta qu'un baiser. J'appuyai longtemps mes lèvres froides et tremblantes sur sa poitrine froide, plus froide que je ne puis le dire ! mais le contact de la mort a peut-être quelque chose de funeste pour les vivants !

L'impression de ce baiser demeura pendant des années comme un sceau de glace sur mes lèvres et sur mon coeur, et m'ôta presque la raison.

Cependant, j'exécutai religieusement les désirs secrets de mon père en partageant son héritage avec sa malheureuse amie (mon digne mari m'approuva), mais elle ne demeura pas longtemps après lui. De ma main incertaine, je fermai aussi ses yeux... je ne puis me rappeler ce temps.

Des arrangements de fortune et d'autres motifs avaient déterminé ma mère à me marier à l'âge de treize ans avec un de ses parents, qui avait, dans mon intérêt, donné son consentement. Je subis alors le sort de la comtesse de Ganges[5798] ; vous n'avez peut-être jamais entendu parler d'elle, mais ses infortunes sont connues de tout le monde, dans le Languedoc. La mienne fut ignorée du public.

L'excellent M. de V. eut tous les malheurs, je les partageai dans toute la sensibilité de mon coeur. Son estime et son amitié sont mes uniques biens. Mais ses chagrins ont affaibli son âme. Le spleen et ses conséquences les plus funestes le menacent incessamment, et moi, avec un caractère craintif et irrésolu, il me faut en secret soutenir et conduire celui qui devrait être mon guide et mon appui... Quoique je le chérisse et l'estime parfaitement, la confiance m'est interdite avec lui. Je dois lui cacher soigneusement la force des atteintes que j'ai reçues moi-même ; je cultive la gaieté naturelle et la douceur de mon humeur avec les mêmes soins qu'une autre femme pourrait donner à ses grâces et à sa parure. Ces soins me sont doux à remplir ; mais le poids des affaires, pour lesquelles ma répugnance est extrême, est aussi tombé sur moi.

Une circonstance funeste m'a longtemps privée du seul fils que Dieu m'ait donné. Mais il vit et il me sera rendu. La santé de ma mère s'altéra, il y a plusieurs années ; il me fallut alors m'arracher à mes regrets et à M. de V. pour demeurer auprès d'elle... Dieu a béni mes soins. Elle est enfin rétablie, et je puis maintenant goûter la solitude et le silence, derniers biens qui me restent.

Cependant, mes chagrins n'ont jamais éclaté au dehors ; ils

n’ont soulevé contre ceux qui les ont causés la censure de personne : eux-mêmes en ignorent peut-être une partie. Je n'ai rompu ni desserré aucune de mes relations naturelles, je suis demeurée étroitement attachée à ce qui me faisait mal, parce que l'honneur vaut mieux que la vie. M'abandonnant au destin contraire, j'ai vécu d'une vie tout intérieure, séparée par la mort de tout ce que j'ai aimé, privée par l'absence de tout ce que j'aime. D'autres malheurs se sont succédé et... j'ai eu des ailes comme celles de la colombe. J'ai volé et j'ai trouvé le lieu de mon repos ! Le sort inévitable m'a réfugiée dans votre sein : rien ne peut plus m'en éloigner que vous-même, et vous ne m'en éloignerez pas !

Pour vous seul au monde, je pouvais rassembler ces terribles souvenirs qui dorment habituellement au fond de mon coeur. Que maintenant ils reposent dans le vôtre, et que ce dépôt, sacré pour moi, le soit aussi pour mon ami ! Cependant, ne concluez pas de ce sombre tableau que je suis tout à fait malheureuse ! Non, cette funeste destinée n'a détruit dans mon âme ni la confiance ni l'espoir. Même avant de vous écrire, il y avait dans ma vie un grand nombre d'heures pleines de douceur, et des moments de joie sans cause qui me sont peut-être doubles en compensation. J'ai d'ailleurs embrassé la résignation comme une véritable amie ; je puis souffrir paisiblement sans attrister personne. Je ne connais pas le ressentiment, tout calcul m'est impossible, et, si j'ai de la fierté comme femme, Dieu m'a fait la grâce de me laisser douce et humble de coeur. Mes goûts sont simples, et je prends volontiers tous les petits bonheurs dont la vie est comme semée à chaque pas. Voilà toute l'amie que Dieu envoya à celui auquel les dons les plus parfaits n'ont pu faire aimer la vie !

XXX

De M. de Chateaubriand

Paris, 28 mai 1828.

J'ai lu et relu votre terrible et touchante histoire. Mais votre comtesse de Ganges est-elle la marquise de Ganges ? Je n'ose le croire. Non, cela n'est pas possible ! Et ce fils dont vous me parlez tout à coup, pourquoi a-t-il disparu, pourquoi revient-il ? Vous m'en dites trop ou trop peu. Et quand reçois-je ces confidences ? à l'instant où ma vie change encore une fois, où ma bizarre destinée me rappelle encore sur la scène du monde et me pousse hors de ma patrie. Ne vous verrai-je donc jamais ? Je vais à Rome[5799]. Y viendrez-vous ? Pouvez-vous y venir ? Puis-je vous rencontrer sur la route ? Moi-même serai-je longtemps dans cet exil ? Suis-je longtemps quelque part ? La roue de ma fortune tourne encore plus vite que ne passent mes années, qui touchent à leur terme.

Je suis, je vous assure, tout bouleversé de votre lettre et de ma nouvelle position. J'attends avec impatience une lettre de vous. Je demande peut-être de la force à la faiblesse : mais deux roseaux s'appuient mutuellement.

Il me serait impossible d'écrire quelques lignes de plus. Votre histoire me poursuit comme un mauvais songe. Quelle femme ai-je donc rencontrée ? Venez à moi ! L'abri n'est pas bien sûr, mais on se cache quelquefois dans des ruines.

J'aime celle qui ne m'est plus inconnue que de visage.

XXXI

À M. de Chateaubriand

Hlle, 8 juin 1828.

J'ai lu votre lettre avec joie. Je vous le dis devant Dieu, je vous aurais donné cette ambassade de ma main, si cela eût été en mon pouvoir, et je vous la redonnerais encore dans ce moment. Et, pourtant, le coeur me manque à l'idée de vous perdre. Allez, mon maître bien aimé, mon ami chéri, vous emportez les dernières lueurs de ma vie ! Soyez heureux, vous et la chère compagne de votre destinée, et gardez un souvenir à votre Marie !

Le rétablissement de la santé de ma mère, l'inutilité de mon séjour ici, au moins pendant dix-huit mois, m'avaient fait projeter de m'en absenter. Trop pauvre maintenant pour faire de longs séjours à Paris, j'avais enfin accepté l'invitation d'une amie qui vit seule à la campagne avec son enfant, à quelques lieues de Paris. Je devais aller, avec une seule femme de chambre, passer l'automne et l'hiver chez elle, pour être plus près de vous, et elle devait venir passer ici l'année suivante. Depuis que vous m'avez donné le nom d'amie, ce projet a été mon idée fixe. Hélas !

Le mois qui vient de s'écouler m'avait préparée à l'événement. J'ai reçu votre lettre en allant à vêpres. J'ai versé beaucoup de larmes devant Dieu. Je me plains moi-même de vous perdre sans vous avoir vu. Je vous plains aussi d'avoir inspiré vainement une affection si tendre. Avions-nous donc mérité cette rigueur du sort ?

Vous me demandez si j'irai à Rome ? Si je pourrai y venir ? Relisez ma lettre du 20 février !

Vous ajoutez : Venez à moi ! Cette parole est puissante. Écoutez :

Le coeur de Mme de Chateaubriand vous appartient. Dites-

lui que vous avez une dernière soeur ! Priez-la de m'aimer, et elle m'aimera ! Alors je pourrai faire avec vous deux le voyage de Rome. Je ne serai au milieu de vous que lorsque vos coeurs m'y appelleront. Notre vie sera pleine de douceur et de charme. Vous deux, heureux l'un par l'autre, vous trouverez le délassement de votre situation dans mon amitié pure et fidèle. Et moi, solitaire là comme ici, sans crainte et sans regret, je livrerai toute mon âme au bonheur de vivre près de vous et pour vous. Voilà l'inspiration que j'ai reçue au milieu de mes prières : je me suis vue versant, sur les marbres éternels des vastes basiliques de Rome, les mêmes larmes de tendresse que je répands si souvent ici, dans l'église rustique où je vous conduis avec moi.

Si ce projet de ma tendresse ne peut s'exécuter, quelque chose me dit que je ne vivrai pas jusqu'à votre retour. — Quand partez-vous ? Par où passez-vous ? Ah ! retardez tant que vous pourrez !

XXXII

De M. de Chateaubriand

Paris, ce 13 juin 1828.

Enfin, me voilà libre de causer avec vous. Il m'a fallu franchir les premiers moments d'une position nouvelle, et répondre à plus de cent lettres de demandes ou de compliments. Ma main est si fatiguée que je puis à peine écrire, mais le coeur n'est pas las, et il est à vous.

Que ne puis-je disposer de ma vie ! quel bonheur j'aurais de vous voir avec nous ! Mais je ne puis rien, et je ne hasarderai pas même une proposition qui paraîtrait extraordinaire. Beaucoup de vertus ne sont pas toujours des raisons de paix, de douceur, et de bonheur.

Une chose me console. Ma vie est d'une vicissitude si continuelle que je parierais ne rester à Rome que quelques moments. Irai-je même ? Je suis nommé, mais je ne suis pas parti, et je ne puis partir, au plus tôt, que vers la fin du mois prochain. Que de choses peuvent arriver dans cet intervalle ! Ah ! comment songerais-je à associer une autre existence à une existence aussi troublée et aussi incertaine que la mienne ?

« Vous ne vivrez pas jusqu'à mon retour ! » Ne le croyez pas ! Vous me survivrez de longues années. Mais savez-vous une chose ? Il faut absolument que je vous voie ! Si vous perdez vos illusions, tant mieux pour vous ; si je les réalise, elles deviendront des vérités. N'êtes-vous pas fatiguée de cette ombre qui vous poursuit comme vous me poursuivez ? Il y avait d'abord du charme, dans cette amitié adressée à quelque chose d'inconnu : mais ce charme, à la longue, devient une espèce de désespoir. Quand je n'aurais pas pour moi toutes les bizarreries de ma destinée, les sessions me ramèneront nécessairement tous les ans. Je ne sortirai pas de

France ou je n'y rentrerai pas sans vous voir, mon parti est arrêté.

J'attendais une explication sur votre vie. Vous ne me la donnez pas. Parlez-moi de votre fils ! Est-ce la marquise de Ganges qu'il faut lire dans votre lettre ? Écrivez-moi comme à l'ordinaire ! Rien n'est changé. Écrivez-moi !

XXXIII

À M. de Chateaubriand

Hlle, 13 juin 1828.

J'ai vu dans les Débats l'inauguration de l'Infirmerie de Marie-Thérèse. Ce récit serait plein de charme même pour une étrangère. J'ai eu de la joie des justes hommages qu'on vous rend. J'ai eu de la tristesse en apprenant cette maladie que vous m'avez laissé ignorer ; mais vous ne pouvez partir avant le rétablissement de Mme de Chateaubriand, et pouvez-vous exposer sa convalescence aux fatigues du voyage, jointes aux chaleurs caniculaires du Midi ? D'ailleurs on annonce que vous devez défendre la loi de la presse. Tout cela entraîne des délais que je saisis comme une branche...

16 juin. – Hier, je fus voir ma mère, elle reçoit la Gazette, que je ne daigne jamais regarder, mais dont je suis quelquefois contrainte d'entendre lire et commenter les ignobles insolences. Expressément invitée à lire celle du 10, je ne sais quelle prévision me poussa à la parcourir avec rapidité : j'y vis ces mots : M. de Chateaubriand a enfin pris congé du roi. Ainsi, l'audience de congé avait eu lieu il y avait déjà cinq ou six jours : elle précède immédiatement le départ des ambassadeurs. Le vôtre était donc effectué ; vous deviez même avoir passé les monts ! Je demeurai tranquille sous le coup, mais il ne porta pas à faux. D'affreuses douleurs de coeur me saisirent ; je réunis toutes mes forces pour les surmonter, et me hâtai de me faire conduire ici, où mes pauvres domestiques me soignèrent de bon coeur. Ces douleurs aiguës augmentaient de moment en moment, elles m'ôtaient le pouls, la respiration, et presque la vie. J'ai été bien soignée, le danger est passé. Ainsi une pensée a suffi pour renverser une santé que les chagrins avaient toujours laissée inaltérable (hors une fois) !

Que devins-je, hier au soir, en revenant aux lieux d'où j'étais partie le matin pleine d'espérance et de joie, parce que je ne prévoyais point d'obstacle à notre réunion ? Je dois rester ici jusqu'à ce que M. de V. revienne à Lyon. Il plaint ma solitude, et les ennuis qui la troublent ; il ne m'aurait pas refusé son agrément pour le voyage de Rome, entrepris sous vos auspices ; votre heureuse compagne ne m'aurait d'abord aimée que de sa tendresse pour vous ; mais, bientôt, elle m'aurait aimée pour moi-même. Quelle femme au monde pourrait lui offrir une affection plus tendre et plus vive, des soins plus doux et plus caressants ? Que mes heures, que mes jours seraient bien employés à la distraire de ses maux, s'ils duraient encore, à la délasser des contraintes de la position ! Mon pauvre ami, que je me sentais heureuse de devenir l'amie de votre femme : de ne vous voir, de ne vous aimer qu'ensemble ; et de vous confondre dans mon coeur en vous apercevant l'un et l'autre pour la première fois, en allant vous chercher tous deux en toute sécurité. Et tout cela n'était qu'un rêve ! Pauvre Marie ! Oublie l'espérance, suis encore un peu de temps ta carrière solitaire, marche encore sans assistance et sans appui !

Du 17. – Hier, quoique souffrante, j'ai lu les Débats. L'article paru ne confirmait pas votre départ, mais ce silence ne me rassure pas, parce que je l'avais aussi remarqué lors de votre nomination. Aujourd'hui, triste, abattue, je parcourais avec langueur et distraction la séance du 11. Je me réveille en apercevant ce nom trop cher que j'entends toujours intérieurement. C'est M. Dupin qui le prononce. Il dit : « Ce Chateaubriand, dont le nom se lie inséparablement à la liberté de la presse : quoique absent de la France, sa voix y retentit encore dans tous les souvenirs. » Ces paroles excitent un enthousiasme général... Voilà donc la confirmation de votre départ ! Les termes sont ceux que mon coeur aurait employés ; mais il est donc vrai que, déjà depuis plusieurs jours, vous êtes absent de la France ! Vous l'avez toujours chérie ; n'oubliez pas ceux que vous y laissez ! Puissent leurs regrets ne pas vous poursuivre, puissent ces ombres, trop

fidèles, ne pas obscurcir pour vous les beaux jours de l'Italie ! et puissiez-vous y trouver, avec l'éclatante réparation qui vous y attend, la fin de vos ennuis et l'oubli des injustices sans bornes et sans nombre qui n'ont pu ni vous lâcher, ni vous changer.

Du 18. – Mon ami, quelles tristes lettres je vous écris, moi qui voudrais acheter votre bonheur au prix du mien ! Quelle âme blessée vous avez recueillie ! C'est un chagrin de plus pour moi de ne pouvoir retenir ma tristesse et de l'envoyer jusqu'à vous. Pardonnez-la-moi ou soyez-en reconnaissant ; il y a dans mon attachement pour vous une confiance intime et expansive qui m'empêche de vous cacher aucune de mes impressions, malgré le désir sincère que j'en ai quand elles sont pénibles.

18 au soir. – Depuis trois jours j'oubliais d'envoyer à la poste. Mais voici une lettre de vous. Elle est timbrée de Paris 13 juin, Chambre des Pairs. Vous n'étiez donc pas parti le 10, ainsi qu'amis et ennemis se sont rencontrés pour me le faire croire ? Quel changement autour de moi ! Cette lettre m'a remplie de trouble, d'étonnement, et de regret, mais aussi de consolation, car vous êtes en France et vous m'aimez ! Je l'ai relue plusieurs fois ; puis, la pressant sur mon coeur souffrant, comme un baume pour les blessures, je me suis endormie d'un sommeil paisible qui s'est prolongé trois heures et a commencé ma convalescence. Je suis confuse d'avoir tant souffert et de vous le dire. Mais ma lettre partira telle qu'elle est. Vous y verrez, il est vrai, que j'ai besoin d'appui ; mais je le trouverai tout entier dans les fréquentes expressions de votre tendresse ; elles suffiront à tout, même à une absence éternelle. Soutenue par vous, je ne vous donnerai que des consolations.

Que d'espérances cette lettre m'apporte ! Je veux m'y livrer ; cette fois encore elles m'aideront. Mais la série d'espérances déçues qui me sont venues de vous, et de craintes chimériques qui m'ont troublée à votre sujet, serait singulière à détailler. L'absence donne naissance à beaucoup de déceptions ; mais quelle absence que la nôtre ! elle n'a

point eu de commencement, puisse-t-elle avoir une fin ! Ainsi, en mettant tout au pire, vous reviendrez donc tous les ans à Paris ! Si je l'habitais, cette espérance me rendrait heureuse. Elle change déjà l'aspect de ma profonde vallée.

J'ai lu, dans les Débats du 13, un article qui commence ainsi : « M. de Villèle et ses plans secrets... » Cet article est de vous, c'est le réveil du lion ! Dieu vous garde, noble et intrépide ami ! Quant à votre gloire, elle s'accroîtra, je le sais, et sortira plus brillante et plus pure de cette troisième persécution.

Mon fils est sans reproche. Sa passion pour l'état militaire le lui a fait embrasser bien avant la fin de ses études ; il est entré au service prématurément, à l'époque de la guerre d'Espagne ; il a été fait lieutenant à la rentrée du prince. Sa conduite est parfaite. Il a d'excellentes qualités. Il y a deux ans que nous ne nous sommes vus. Je ne sais quand je le retrouverai. Son père en décidera. Je n'en puis dire plus.

C'était bien la marquise de Ganges qu'il fallait lire. Je n'avais confondu que le titre de ce malheureux modèle. Mais ne rappelons plus les souvenirs ! Ce n'est pas impunément que je les ai rassemblés, pour que vous eussiez une idée vraie du coeur qui vous aime.

Ainsi donc, mon projet était impossible ! Si vous connaissiez ma timidité, vous m'aimeriez de l'avoir formé ; je serais embarrassée devant tout autre que vous ; mais vous, qui connaissez le fond des coeurs, vous voyez le mien. Vous ne tournerez en dérision ni sa confiance, ni l'ignorance du monde où je suis demeurée. Pourquoi faut-il que vous soyez privé de moi ? Cette douceur et cet abandon vous reposeraient ! L'explication que vous me donnez m'oblige à vous prier de régler vous-même ma conduite en ce qui vous concerne. Mais est-il possible que la pensée faible et incertaine de votre Marie inconnue puisse arriver jusqu'à vous, à travers le bruit et le trouble d'une existence si forte et si tumultueuse ? C'est le brin d'herbe qui se fait jour dans le marbre et le granit.

Adieu, mon maître chéri, mes voeux vous suivent.

MARIE.

XXXIV

De M. de Chateaubriand

Paris, 24 juin 1828.

Il faut bien que je vous gronde. Vous rendre malade pour un article de gazette, est-ce sage ? Que m'importe, d'abord, l'injure de Villèle, et, ensuite, suis-je parti parce qu'il le dit ou le fait dire ? Mais enfin, vous êtes guérie. Dieu soit loué ! Venons aux faits ! Il est impossible désormais que je parte avant le mois de septembre, et nous avons d'abord deux grands mois à nous écrire. Ensuite je reviendrai à chaque session, et il est plus que probable que je ne ferai pas un long séjour à Rome.

Comme je reviendrai seul en France, je suis déterminé à revenir par la Corniche et aller vous voir dans votre désert ; vous pouvez y compter. Nous nous verrons avant de quitter la vie ; soyez-en sûre !

Ce n'est aucune des idées qui semblent vous être venues qui fait la difficulté pour Mme de Ch. C'est le tour de son esprit, et la presque impossibilité où elle est de rompre des habitudes intérieures de sa vie et de s'associer une compagne. Je l'ai vue quelquefois tentée de prendre avec elle une jeune ou une vieille parente, pour la soigner, et jamais elle n'a pu arriver à une détermination. Lui proposer une inconnue lui semblerait une folie. Si quelque hasard vous la faisait connaître, alors il y aurait quelque chance ; encore, il ne faudrait guère y compter.

Non, Marie, c'est moi qui irai vous trouver ! C'est moi qui arrangerai votre vie ! Un peu de temps encore, et les difficultés s'aplaniront.

Vous vous êtes trompée sur l'article. Depuis la chute de Villèle, je n'ai pas mis un seul mot dans les Débats, ni n'y mettrai. L'article, je crois, était de Salvandy.

XXXV

À M. de Chateaubriand

Hlle, 25 juin 1828.

J'étais assise, ce matin, sur ma terrasse, ombragée et entourée des cimes des grands arbres qui s'élèvent du fond du vallon. Je voyais briller à leurs pieds les eaux qui rafraîchissent mon asile, pendant que la sécheresse atteint tout un peu plus loin, je jouissais du calme de ma solitude et de mes espérances. J'oubliais le parfum des fraises et du café servi devant moi. J'abandonnais les soins que je donne tous les jours aux mélodieux compagnons de ma retraite ; soins payés par une confiance si parfaite, qu'après m'avoir ravie par leurs beaux chants, qu'ils ne refusent jamais à mon appel, ils amènent maintenant leurs petits autour de moi, pendant que je déjeune ou que je me baigne ; j'oubliais donc tout cela, pour chercher la mystérieuse jouissance de ma mystérieuse tendresse, dans les journaux livrés à toute l'Europe. C'était vous que je cherchais là, mon maître. Je vous y ai trouvé tout entier dans l'éloge de M. de Sèze[5800]. Tout ce qu'il y a de noble, de bon, de satisfaisant, dans l'âme et dans la destinée humaine, abonde dans ces lignes immortelles qui consolent, qui récompensent, qui rendent heureux ! Hélas ! est-il possible que vous n'aimiez pas la vie, vous qui la rendez si belle ? vous dont l'âme est un si riche trésor de ses véritables biens ? Je pensais à ma vie, mystérieusement empoisonnée dans toutes les sources de bonheur ouvertes à tous, et mystérieusement consolée par votre affection sympathique, et je sentais que cette affection suffit pour me dédommager de tout ce m'a qui été refusé. Elle m'entraîne pourtant dans les troubles et vicissitudes de votre destinée. Je ne m'en plaindrai jamais.

Cet éloge de M. de Sèze a d'abord rempli mon coeur des plus tendres, des plus généreuses émotions ; puis, il m'a

rappelé un chagrin que j'eus autrefois par rapport à vous, et à son occasion.

J'étais à Paris en 1816. Vous savez que je désirais vivement vous voir. On allait célébrer à Saint-Denis, pour la première ou la seconde fois, le service solennel pour le roi Louis XVI. Je résolus d'y aller pour vous voir. L'occasion était bien choisie ; on vous aurait sûrement montré à moi, sans que j'eusse besoin de m'en enquérir ; vous seriez en face de moi pendant plus d'une heure, et je pourrais, sans craindre vos regards ni ceux de personne, graver à loisir dans ma mémoire les traits dont je voulais emporter le souvenir pour toute ma vie. J'arrivai tard, la cérémonie était commencée. J'étais émue de mon projet, je l'étais aussi de la circonstance, car j'avais été nourrie dans un royalisme ardent. La travée dans laquelle j'étais était vis-à-vis une autre travée dont l'intérieur était caché par un vaste crêpe noir qui descendait jusqu'au pavé du choeur. Je demandai ce que c'était, on me dit que Mme Royale[5801] était là... Immédiatement au-dessous et, je crois, le premier parmi les pairs, je vis un vieillard prosterné dans une attitude de désolation. Il était à genoux sur le pavé ; ses bras étaient jetés en avant de lui dans le fond de sa stalle, où sa tête chauve demeurait comme ensevelie. On me nomma M. de Sèze. L'émotion toujours croissante dont je n'avais pu me défendre me surmonta dans ce moment : je perdis connaissance. Quand je revins à moi, on me ramenait à Paris. Ce fut ainsi que je ne vous vis point. Je passai plusieurs mois combattue entre le désir de vous voir et la timidité qui m'en empêchait. Vous savez que vous vîntes chez moi, et qu'un accident me força à m'en éloigner, le jour où je vous y attendais ; que ma volonté m'en fit partir quand vous dûtes y revenir une seconde fois : et comment notre bizarre destinée nous a conduits enfin à nous chérir sans nous connaître, et probablement à nous perdre avec déchirement de coeur sans nous être jamais vus !

Mais revenons à vous ! Je croyais que vous aviez trouvé l'amour dans le mariage, la sérénité dans l'étude, et le bonheur dans la vertu. Puisqu'il n'en est pas ainsi, tout est trouble et confusion dans mon coeur et dans mon esprit. Tout l'ordre

moral est comme bouleversé pour moi par cet incompréhensible mécompte ; il me jette dans des pensées dangereuses et affligeantes que je voudrais éloigner, mais où je retombe souvent. Quand vous aurez un moment pour moi, guérissez-moi de ce mal : et si jamais il vous arrive quelque impression de vrai bonheur, quelque charme puissant qui vous contente, dites-le-moi !

Je crois que vous aviez donné à mon projet de Rome plus d'extension que je ne lui en avais donné moi-même. Je désirais, pour la bienséance, qu'il ne fût pas dit que j'y allais avec vous. Je pensais que nous pourrions nous rencontrer sur la route, que ma voiture suivrait la vôtre jusqu'à Rome, que, là, nous nous serions séparés, et que ma qualité de voyageuse stationnaire me permettrait d'éloigner ou de rapprocher mes visites à Mme de Chateaubriand, suivant le degré d'amitié qui s'établirait entre nous.

Du 28 juin. En relisant ma lettre, j'hésite à vous l'envoyer. Je vois que je vous écris avec détail et abandon, comme à mes plus anciens amis. Mais c'est ainsi qu'il faut que je vous écrive, ou pas du tout ; et, puisque vous aimez mes lettres telles qu'elles sont, je ne referai pas celle-ci parce que mes rossignols et mes prognettes (nom vulgaire des hirondelles dans mon pays) s'y sont glissés ; laissez-les passer, comme l'araignée de Pélisson ! D'ailleurs, vous leur devez de l'indulgence, c'est vous qui m'avez appris à les aimer ; que n'étiez-vous moins aimable en parlant d'eux ?

Vous me grondez d'avoir été malade, comme les mères grondent leurs enfants lorsqu'ils tombent. Pouvais-je supposer un mensonge sur un fait aussi public que le départ d'un ambassadeur ? Et M. Dupin ? C'était donc une fleur de rhétorique ? Non, je devais le croire : et je ne vous aurais pas aimé si je n'avais été navrée en vous voyant quitter la France sans m'adresser un adieu. Mais tout ce tracas de politique, de chambres et de journaux m'est si étranger que, livrée à moi-même au fond de mes bois, je n'y comprends rien du tout. Tout est contraste entre nous, hors le fond du coeur.

Du 28 juin. J'avais bien raison, hier, quand je vous écrivais

que vous vous étiez trompé sur mon projet de Rome, faute d'avoir eu le temps de deviner ce que je ne vous disais pas. Vous m'avez crue si folle que j'en suis peinée.

Ce projet était extraordinaire dans le fond ; mais il pouvait devenir fort simple et fort convenable, dans le fait.

Je pensais que vous pouviez dire à Mme de Chateaubriand qu'une femme dont vous avez reçu des marques d'attachement, il y a bien des années, vous avait inspiré une bienveillance que sa correspondance avait portée jusqu'à l'amitié ; que, cette femme devant venir à Rome, vous désiriez profiter de cette occasion pour lui faire un bon accueil et la prier de s'en charger. De là une présentation et quelques visites, ainsi que je vous l'ai dit au commencement de ma lettre. Si Mme de Chateaubriand vous avait aimé du sentiment que je lui supposais, vous seriez inévitablement devenu notre lien : elle m'aurait bientôt donné son amitié parce que je vous aime, et par la même sympathie qui me fait à présent lui accorder tout mon intérêt, sans que je sache rien d'elle que son nom. Il est vrai que ce nom établissait dans mon esprit toutes les bases d'une généreuse amitié, avec l'attrait et la grâce qui en font le charme. Tout cela n'était pas si extravagant. Ce qui l'était un peu (pardon, mon cher maître !) c'était l'idée que vous me supposiez. En vérité, vous me rendez comme Mme de Grignan, qui rougissait en pensant aux péchés des autres.

J'avais bien de mon côté quelque chose à me reprocher. Ce mot : venez à moi ! et le plaisir d'y répondre par une confiance imprudente, par un dévouement impossible, me faisaient affronter bien des choses qui me sont contraires. J'avais destiné de brillantes inutilités aux dépenses de ce voyage, ce qui m'empêchait d'en avoir du scrupule ; mais cependant ce léger sacrifice n'était fait que pour moi, et ce n'est pas à moi que je dois songer maintenant. Enfin, aurais-je obtenu l'agrément de M. de V. ? J'en doute en y pensant bien ; et moi-même, en définitive, la résolution ne m'aurait-elle pas manqué ? J'étais comme quelqu'un qui veut aborder sur un point unique, et qui nage en pleine mer, dans une profonde

obscurité. N'y pensons plus, et mettez ce projet dans le trésor des tendresses perdues !

La Voulte, 30 juin.

Je croyais notre correspondance ignorée, parce que je n'en avais jamais parlé : je me trompais. La connaissance qu'on en a dans mes relations les plus indispensables y jette des dégoûts et une amertume pénible ; une conversation dont je vous parlais cet hiver, et sur laquelle vous me répondites que j'étais une éloquente amie (je répète cette phrase pour que vous me compreniez, ne voulant rien préciser ici), a été suivie de mille attaques et intrigues qui, ne pouvant être dirigées contre moi, ont atteint dans leur fortune et leur existence des personnes auxquelles je m'intéresse. Tout cela fermentait autour de moi depuis quelque temps sans que je m'en fusse aperçue. Je ne trouve plus qu'une investigation haineuse et accusatrice dans une autorité qui devrait être régénératrice et sainte, et ne dépose à ses pieds qu'une résistance de conviction, à la place de la soumission repentante que j'y devrais apporter. Je me trouve déconcertée de ce perfectionnement d'ennui, et affligée de ce que mon amitié ait été si nuisible à une famille estimable.

Soyez assez bon pour observer les timbres et les cachets de mes lettres !

M. Hyde de Neuville et le chevalier de Berbis ne m'écrivent plus, et n'ont pas même répondu à mes lettres de cet hiver. Tout se trouble et s'obscurcit autour de moi, de plus en plus.

Vous me dites : « Nous nous verrons avant de quitter la vie », et, plus loin : « c'est moi qui arrangerai votre vie ! » Ces paroles sont douces, je les prends pour soutien. Je crois que vous m'avez envoyé votre mal.

XXXVI

De M. de Chateaubriand

Paris, lundi 7 juillet 1828.

Je n'ai rien remarqué dans vos lettres qui pût motiver vos craintes sur les dates et les cachets. Il faut accorder aux hommes auprès desquels vous avez été éloquente du respect et de l'estime, mais les tenir à distance, ne pas leur permettre de s'emparer de notre vie, ce qu'ils sont toujours prêts à faire, et bien distinguer ce qui est de notre devoir de leur confier, et de notre devoir de leur taire.

Je n'avais pas compris votre voyage comme vous l'expliquez. Comme cela, il était praticable, aux inconvénients près du caractère et des humeurs, que je ne puis vous détailler. Le mieux, si votre bonne intention subsistait, serait de venir directement à Rome. Là vous feriez la connaissance de Mme de Ch. et, si vous trouviez la chose possible quand vous auriez vu, vous resteriez.

Nous ne partons qu'au mois de septembre, et il serait possible que je revinsse dès le mois de novembre. Je vous l'ai dit, ma destinée ne me permet de rester nulle part avec la fortune. Je suis donc à peu près sûr de vous voir avant peu de temps, car je reviendrai par le midi de la France. En vérité, j'en suis quelquefois à croire que je ne partirai pas.

Je suis obligé de quitter aujourd'hui ma mystérieuse amie plus tôt que je ne le voudrais. Voici cette loi sur la presse qui vient aux Pairs ; il faut que je l'étudie pour parler après-demain, et, jusqu'à présent, je n'ai pu m'en occuper. Ce sera mon dernier travail et, après, je ne songerai plus qu'aux préparatifs de mon exil. Dites à vos oiseaux de chanter pour moi, et à Marie de m'aimer !

XXXVII

De M. de Chateaubriand

Paris, ce 9 août 1828.

Je vous ai écrit le mois dernier, il y a environ trois semaines. J'attendais votre réponse de jour en jour ; elle n'arrive point. Je m'inquiète de cette interruption subite de notre correspondance. Êtes-vous souffrante ? Que vous est-il arrivé ? Est-ce tout simplement l'ennui d'écrire qui vous a saisie tout à coup ? Est-ce mes lettres qui sont trop régulières ? Enfin, dites-moi par un mot ce qui est ! J'ai encore le temps de recevoir ce mot ici, ne partant que le 1er septembre. Quand j'aurai cessé d'être inquiet, je gronderai bien ma nouvelle amie.

XXXVIII

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 14 août 1828.

Mon cher maître, des raisons de convenance et de délicatesse ont seules causé mon silence depuis six semaines. Hier, en revoyant enfin une lettre de vous, mon coeur s'est ému de la pensée que je ne suis pas encore sortie de votre mémoire. J'en aurais eu de la joie, si la joie maintenant pouvait arriver jusqu'à moi. Mais, en lisant ces lignes insuffisantes, qui semblent toujours ne s'adresser à personne (j'oublie souvent que vous ne m'avez jamais vue), en y trouvant enfin l'annonce positive de votre départ, je suis retombée dans une tristesse morne contre laquelle je ne lutte plus.

J'avais perdu l'espérance de vous voir à H., cette année. Je voulais affaiblir une préoccupation vaine et douloureuse, et me disposais à retourner auprès de M. de V. Je sentais enfin le besoin d'un peu d'amitié pour reposer ma vie de l'aride solitude dans laquelle j'éteins mon coeur depuis si longtemps. Mais les Pyrénées fuient aussi devant moi. Dans les commencements de notre correspondance, vous y deviez aller aussi. Je crus pendant quelque temps que nous nous rencontrerions au Cirque de Marbre ou à la Cascade de Gavarnie. Mais ce rêve se perdit comme ceux qui l'ont suivi.

À la veille de mon départ, ma mère tomba dangereusement malade ; privée, pendant deux jours, du seul médecin qu'il y ait ici, il me fallut la soigner sans guide, dans une maladie dont je savais le danger. Dans ces deux jours je connus le malheur. Dieu me prit en pitié, je la sauvai. Je passai trente-sept jours sans sortir de sa chambre ; mes soins lui furent agréables. Pendant quelques jours, lorsque je fus rassurée, je me sentais plus heureuse que je ne croyais pouvoir l'être. Je pensais rarement à vous, j'espérais vous oublier comme l'autre fois.

Mais, à mesure que nous nous sommes éloignées du danger, je suis retombée dans mon isolement. Le regret de votre départ m'est revenu, et je suis seule et triste comme avant.

Durant tant d'heures de veille, pendant la nuit, durant tant d'heures de silence et d'obscurité pendant le jour, le temps ne m'aurait pas manqué pour vous écrire ; mais je ne voulais rien ajouter à l'accablement du départ, rien ôter à vos amis ; et j'aimais mieux vous attendre que vous prévenir.

Voilà mes raisons ; elles sont bonnes : je ne me plaindrai pas si vous les jugez autrement.

Adieu, monsieur l'ambassadeur ! Adieu mon cher maître ! Mes voeux vous suivront partout, et votre nom me sera cher tant que je vivrai.

MARIE.

P.S. M. de V. me presse d'aller à Paris pour l'affaire dont je vous avais parlé cet hiver. M. de Berbis me le conseille, et je sens moi-même que je ne puis longtemps rester comme je suis. J'irai donc, je crois, au mois d'octobre, précisément au moment où vous en serez parti, et il est probable que j'en reviendrai quand vous y rentrerez vous-même.

XXXIX

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 22 août 1828.

Mon ami, la convalescence de ma pauvre maman languit. Cependant, je ne vous oublie pas. Ah ! soyez-en reconnaissant, c'est la plus tendre preuve d'attachement que je vous aie encore offerte !

J'ai relu votre dernière lettre, et j'y ai remarqué un doute qui ne m'avait pas arrêtée d'abord, parce que je ne puis comprendre tout de suite que vous ne compreniez pas mes sentiments. Cependant, en y regardant, je trouve que, malheureusement pour nous, vous êtes un pauvre ami qui n'a pas bien le temps d'aimer. Il faut donc tout vous dire, et prendre au pied de la lettre ce que vous dites, même ceci : « Vous vous ennuyez peut-être de m'écrire ? vous trouvez peut-être mes lettres trop régulières ?... » Puisque j'avais laissé en arrière la réponse à ces injustices, je veux bien en faire une aujourd'hui. Emportez-la dans votre coeur, s'il y a place pour Marie !

Vos lettres sont ce que je désire le plus, et la seule chose qui puisse me faire plaisir.

Ainsi donc, s'il reste quelque chose de ces apparitions d'amitié, et même de tendresse, qui, depuis près d'un an, m'ont fait vivre dans un songe si doux, réglez notre correspondance, et n'oubliez plus ce que vous êtes pour moi !

Adieu, mon maître bien-aimé !

MARIE.

P.S. J'avais depuis longtemps une demande à vous faire ; j'ai eu tort d'attendre le dernier moment. Je n'osais, je ne sais pourquoi, car un grand nombre de vos amis possèdent ce que je désire. N'avez-vous pas autour de vous quelque esquisse, quelque lithographie, qui puisse me donner une idée de vos

traits et de votre regard ? Ordonnez qu'on me l'envoie ! Elle me servira d'appui dans ce moment ; et, s'il me faut abandonner ma retraite chérie et menacée, que je ne puis garantir, j'y laisserai cette chère image, comme pour la protéger et lui porter bonheur.

XL

De M. de Chateaubriand

(écrit par un secrétaire)

Votre lettre m'a fort affligé, et je ne puis y répondre de ma propre main, comme vous le voyez, car je viens d'éprouver une fièvre rhumatismale, qui m'a laissé dans un grand état de faiblesse. Il n'en faut pas moins que je parte, et je me mettrai en route, Dieu aidant, d'aujourd'hui en quinze, c'est-à-dire le 7 septembre, pour Rome.

J'ai encore le temps de recevoir une lettre de vous ici. Je vous répondrai courrier par courrier. J'espère vous écrire la première fois moi-même, et vous dire mieux qu'aujourd'hui.

CHATEAUBRIAND. Paris, 23 août 1828.

XLI

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 30 août 1828.

Je reçois la lettre que vous m'avez fait écrire. Je l'ai lue sans la comprendre d'abord, tant a été grand le trouble que m'a causé l'absence de votre écriture. Aimer c'est vivre, avais-je toujours pensé. Ah ! je crois maintenant qu'aimer c'est souffrir ! Vous voilà malade au moment de partir ! Je craignais pour vous la malaria de Rome et les chaleurs, et vous allez affronter tout cela lorsque vous serez à peine en convalescence !... Hélas ! mon pauvre maître, faut-il donc que vous vous exposiez à mourir pour cette fatale politique ? Est-il donc impossible que vous fassiez comme les autres ? Ne pouvez-vous prendre du repos chez vous, ou aller chercher la santé à quelque source salutaire, dans quelque température douce et pure ? Ne pouvez-vous attendre la fin de septembre ? Les chaleurs sont encore affreuses ici, jugez de l'Italie ! Mais les voeux sont inutiles, les prières sont vaines, la résignation s'épuise, il faut souffrir sans en avoir la force. Hélas ! que fais-je sur la terre ? Sans consolation, sans appui, inconnue à ce que j'ai de plus cher ! C'est de la chambre de ma mère, et à l'aide d'un faible rayon de jour, que je vous écris ; d'épais rideaux lui cachent ma présence... mes soins timides sont sans succès, elle s'affaiblit, elle souffre de plus en plus. J'ai la double tâche de préparer son âme à l'avenir, qui l'effraie et me navre, et de la garantir des assauts dangereux qui la troubleraient sans la consoler. Ô mon maître, où êtes-vous ?

Le 25 août, le jour même où vous m'avez fait écrire, vous aurez reçu ma lettre du 22. Puissiez-vous y répondre vous-même, ainsi qu'à la précédente !

Reviendrez-vous cet hiver ? Prévoyez-vous de pouvoir tenir votre promesse ? Me conseillez-vous d'aller à Paris en

octobre ? Aurai-je de vous une image quelconque ? M'oublierez-vous ? et cette correspondance mélancolique lassera-t-elle votre coeur ? Quoi qu'il en soit, ne me laissez pas sans nouvelles pendant votre voyage ! Je ne suis pas moins tendre que le vieux modèle de La Fontaine, et, comme à lui, un songe, un rien, tout me fait peur quand il s'agit de ce que j'aime.

XLII

De M. de Chateaubriand

Paris, ce 2 septembre 1828.

J'ai déjà reconnu que mon inconnue était susceptible et un peu capricieuse. Qu'importe ! elle n'en est pas moins digne de tout mon attachement. Je lui écris, encore assez malade et au milieu des préparatifs de mon départ, qui aura lieu du 8 au 10 de ce mois. Elle se plaît à me dire qu'elle viendra à Paris quand je n'y serai plus ; cela n'est pas bien. Moi, je la chercherai, quoiqu'elle en pense et en dise, aux lieux où elle sera, et je la trouverai, et je la verrai malgré elle. Je n'ai point de portrait que je puisse laisser. Ma gravure fait une affreuse grimace ; mais, si Marie veut me voir tel que j'étais il y a vingt ans, elle trouvera l'admirable portrait de Girodet dans mon ermitage ; elle pourra demander à le voir dans ma petite maison, après avoir vu la Sainte Thérèse à la chapelle de l'infirmerie ; et, si elle me veut voir tel que je suis aujourd'hui, le sculpteur David[5802] vient de faire de moi un buste très beau et très ressemblant.

Je vous écrirai encore avant de quitter Paris. Je vous écrirai de Rome, mais où ? M'écrirez-vous aussi à Rome ? Il faudra affranchir les lettres ; elles mettent dix à douze jours en route, et sont lues trois ou quatre fois, chemin faisant ; ne vous effrayez pas et écrivez toujours ! J'attends encore une lettre de vous, ici, avant de partir.

Marie est un grand charme dans ma vie ; je ne voudrais pas être un tourment pour elle.

XLIII

À M. Chateaubriand

La Voulte, 6 septembre 1828.

Vous qui n'avez de moi que des sentiments tendres et doux, vous ne pouvez guère savoir l'effet de votre grosse injure. Il est juste que je vous en punisse en vous disant qu'elle a augmenté ma tristesse de votre éloignement. Je ne suis point capricieuse, mais inquiète et troublée ; ma situation vis-à-vis de vous le comporte.

Ce n'est point par plaisir, mais par regret, que je vous ai parlé de mon voyage à Paris lorsque vous l'aurez quitté. Je ne puis rester comme je suis ; c'est pourquoi il faut que j'y aille. Malgré cela, s'il était certain que vous deviez venir dans mon désert, je vous y attendrais pourtant ; tout me fait mal ici, même la solitude, et vous savez que je n'y ai plus d'amis. Vos lettres seules pourraient m'y soutenir si... votre réponse me fixera. Ainsi vous devenez le régulateur de ma vie ; mais, si quelque circonstance imprévue venait à m'éloigner précipitamment de ma vallée, vos lettres me seraient soigneusement renvoyées où je serais.

Il est vrai qu'il y a depuis longtemps, dans vos lettres, une chose qui m'attriste toujours. La réflexion me fait vous la pardonner. N'en parlons donc point !

Si le profond isolement où je suis, si les peines qui m'envahissent de toutes parts me rendaient en effet susceptible, mon ami m'excuserait. Peut-être même ne m'offrirait-il que de la reconnaissance pour ces pauvres défauts que de si loin il juge avec rigueur, s'il les voyait de plus près.

Vous me dites (et c'est un perfectionnement d'absence sur lequel je n'avais pas compté) que mes lettres seront lues trois ou quatre fois chemin faisant, et vous ajoutez : « Ne vous

effrayez pas et écrivez toujours » !... En lisant cette phrase, j'ai crié ; en la relisant, je n'ai pu m'empêcher d'en rire, et, en l'écrivant, j'en ris encore ; c'est un véritable bout d'oreille. Dans vos idées d'ambassadeur, cela ne vous paraît rien du tout, et vous en parlez tout résolument. J'écrirai donc, je le veux bien, mais que vous dirai-je ? en vérité, je n'en sais rien. Vous auriez dû m'envoyer quelque chiffre pour me soustraire à ces indiscrétions : mais, ne l'ayant pas fait, il me semble que, de mon côté du moins, ce serait le cas de recourir à une correspondance rétrograde et qu'en mettant une date à une feuille de papier, et en vous priant de relire la lettre que je vous ai écrite le même jour un an plus tôt, nous y perdrions moins l'un et l'autre. Mais avez-vous conservé la seule chose que vous ayez de Marie ?

Il me vient beaucoup d'idées sur ces lettres lues en chemin. Soyez assez bon pour numéroter les vôtres, ainsi que je le ferai moi-même ! Permettez-moi de vous désigner quelquefois sous la qualification de l'étoile, que je vous ai donnée si souvent ! Laissez-moi me nommer la violette !

Je ne veux pas finir ma lettre sans vous remercier de m'avoir écrit vous-même. Cette marque d'amitié m'a allégée d'un grand poids ; mais, dussiez-vous m'accuser de mille défauts, il faut que je vous reproche de ne m'avoir rien dit de vos santés.

La lettre la plus véritablement bonne et aimable que vous m'ayez écrite, c'est la première.

Je voudrais à présent être assez aimée de vous pour avoir le droit de vous dire : soignez-vous, ménagez-vous, pour l'amour de moi !

Adieu, monsieur l'ambassadeur ; adieu, mon cher maître : aucune des personnes qui vous voient partir à regret ne vous regrette plus que moi, et ne souhaite plus tendrement votre bonheur.

MARIE.

Ma mère est rétablie. Je sors d'une fournaise.

XLIV

De M. de Chateaubriand

Paris, 3 septembre 1828.

Je venais de mettre à la poste la lettre que je vous ai écrite hier, lorsque la vôtre est arrivée. Hélas ! vous passez la vie comme moi auprès de ceux qui souffrent ! J'espère que Dieu vous rendra votre mère.

Que voulez-vous que je vous dise sur votre voyage à Paris ? Je ne serai plus dans mon ermitage : faites ce qui conviendra le mieux à vos affaires ! Oui, très certainement, je reviendrai bientôt de Rome, et je vous verrai.

Je quitte Paris du 8 au 10. Calculez si une lettre de vous peut encore m'arriver ici !

Tout à Marie.

XLV

De M. de Chateaubriand

Paris, ce samedi 13 septembre 1828.

Je pars demain ! Je pars d'autant plus tourmenté que la dernière lettre de Marie, du 6 septembre, et numérotée 24, est une véritable énigme pour moi. Je ne me souviens jamais de ce que j'ai écrit et ne saurais jamais dire ce que contiennent mes lettres ; je suis sûr seulement qu'elles doivent renfermer pour Marie l'expression d'un tendre et sincère sentiment. Si, par hasard, je l'ai blessée dans quelques-unes de ses idées, je lui en demande un million de pardons ; mais, si j'ai des torts, je sens que je ne les réparerai bien que quand je l'aurai vue.

Pour couper court à tous les inconvénients des postes, écrivez-moi sous enveloppe à cette adresse : À M. Henri Hildebrand, rue d'Enfer, n° 84, à Paris : en dedans, mettez mon nom ! On me fera passer vos lettres par les courriers des Affaires Étrangères. Je vous répondrai par la même voie.

Je ne puis, dussé-je encore vous offenser, m'empêcher de vous dire que je m'afflige de ce que vous viendrez à Paris quand je n'y serai plus. Est-ce quelque chose qui puisse vous déplaire ?

J'accepte vos voeux de bonheur, puisqu'ils me ramènent auprès de vous. Je ne serai à Rome que du 10 au 15 du mois prochain. J'ignore si je reviendrai pour la session, mais, avant six mois, j'espère avoir vu Marie.

XLVI

À M. de Chateaubriand

H..., 23 septembre 1828.

Mon cher maître, j'espère que cette lettre ira vous trouver dans votre route. L'époque de votre fête et de votre jour de naissance s'approche. J'ai vu dans l'Itinéraire que c'est le 4 d'octobre, jour de Saint François. Je ne veux pas perdre l'occasion de faire comme ceux que vous aimez. Comme eux, je vous souhaite une bonne fête, et c'est avec un coeur plein des meilleurs sentiments pour vous. Puissiez-vous ne conserver dans votre éloignement que des souvenirs doux et tendres ! Puissiez-vous trouver, sur les bords étrangers qui vont vous retenir, la santé, la paix, et la joie ! Je vous envoie une violette des rives ignorées où vous êtes aimé. Lorsqu'elle vous parviendra, ses couleurs se seront effacées, ses parfums se seront perdus, mais le coeur de votre amie n'aura pas changé.

L'entier rétablissement de maman m'a permis de revoir ma solitude. Après deux mois et demi d'absence, j'y suis rentrée dépouillée d'espérances chéries, le coeur meurtri de peines présentes et surchargé de regrets ; vous avez dit quelque part que Dieu n'approuve pas les préférences exclusives, et je le reconnais, au profond abattement de mon âme. Si vous voulez me soutenir, envoyez-moi de Rome une prière faite par vous et écrite de votre main, que je puisse attacher dans un livre d'heures[5803] !

J'ai reçu votre lettre de Paris 13 septembre, veille de votre départ : j'y répondrai quand vous serez à Rome.

Adieu, monsieur le vicomte ; adieu, mon maître trop admiré et trop chéri ! Ne m'oubliez pas !

MARIE.

Violette odorante de la lisière du bois des pins, sur les bords

de l'Érieu.

H..., 23 septembre 1828.

XLVII

De M. de Chateaubriand

Milan, 29 septembre 1828.

Je veux vous prouver que la distance ne fait rien à mes sentiments. Je mets ce petit mot à la poste pour vous, en traversant l'Italie. Hélas ! je revois cette belle Italie sans plaisir. Mon rôle de voyageur a fini avec ma jeunesse. Adieu, je vous écrirai de Rome.

CHATEAUBRIAND.

XLVIII

À M. de Chateaubriand

H..., 9 octobre 1828.

Le 14 septembre, jour malheureux, je quittai furtivement mes hôtes. J'étais triste, j'avais besoin d'être seule. Mes pensées m'entraînèrent, presque à mon insu, dans un endroit nommé Pontpéri, parce que, sur la cime de rochers élevés, on voit encore les débris d'un pont romain qui devait être d'une seule arche jetée sur l'Erieu, d'une montagne à l'autre ; mais ces montagnes ne sont aujourd'hui que des masses escarpées, sans culture, sans végétation, tourmentées par une multitude de torrents, et profondément ravinées par l'eau des pluies. La sombre horreur de ce lieu sauvage n'a peut-être point d'égale dans les Alpes et les Apennins. La rivière y est renfermée dans une espèce de bassin circulaire, formé par des masses de granit qui s'élèvent perpendiculairement du fond de l'eau à une grande hauteur, en affectant des formes bizarres de niches, d'antres, de chapelles, et d'aiguilles, qui jettent de grandes ombres sur l'eau profonde et tranquille. À peu de distance au-dessous, cette même eau bondit avec fracas et se fraie à grand bruit un passage entre les rochers entassés. Ce n'étaient point ces grands effets d'une nature sauvage et désolée qui captivaient mon attention. Un tableau qui parlait à mon coeur attristé l'attirait davantage. Une bergeronnette lavandière s'est fixée dans ce lieu. Je l'y ai toujours vue. J'avais déjà remarqué sa prédilection, cette fois elle m'inspirait plus d'intérêt. Elle revient toujours avec amour se reposer sur le même rocher de granit bleu tout brillant de mica. Mais le beau rocher ne sent pas les pieds du petit oiseau, dont le chant faible se perd aussi dans le bruit retentissant des vagues. Je songeais tristement, en le regardant, à ce que pouvait devenir une âme tendre et méditative autour d'un homme politique...

ces pensées m'absorbaient, je marchais sans précaution sur une corniche de roches dont le sommet aplati pend en voûte sur le bassin. Tout à coup, le pied me manqua, je glissai, et je tombais dans la combe, lorsque, saisissant machinalement une touffe de petite meringia mousseuse, le mouvement que je fis pour m'y attacher me rendit l'équilibre que mon inattention m'avait fait perdre. Je pus me relever et, retrouvant une agilité montagnarde, m'éloigner du danger. Ô mon ami, si j'avais péri dans ces ondes ignorées, vous ne l'auriez point appris. D'abord vous m'auriez crue légère : plus tard, vous m'auriez oubliée ; et pourtant ma mort eût été comme ma vie... En revenant à moi, je retrouvai dans ma main la méringia secourable. Je voulais vous l'envoyer pour votre fête ; mais, en remarquant la mollesse et la ténuité de la tige et des feuilles filiformes, la délicatesse presque aérienne de ses petites étoiles blanches, je pensai que le coeur de mon ami se troublerait en voyant quel avait été, le jour de son départ, le dernier appui de Marie. Je ne veux plus permettre à mon coeur de se répandre devant vous. Je veux garder pour moi seule les tristesses de l'éloignement, et ne vous envoyer que des impressions douces et tendres comme ce que je sens pour vous. Je ne vous ai donc adressé, le 22 septembre, sous le couvert de M. Henri Hildebrand, qu'une violette du bois de pins, avec les voeux de mon coeur. Auront-ils été, suivant mon désir, vous trouver pour le 4 octobre, jour de votre naissance et de votre fête ?

Votre lettre de Milan m'est parvenue au sixième jour de sa date. Je ne l'attendais pas du tout. Sans croire notre relation tout à fait rompue, il me semblait pourtant que vous étiez comme perdu pour moi. Un mot, une pensée de vous, rattachent ce lien faible et chéri. Votre petite lettre ne m'a pas été moins secourable que la touffe d'herbes qui m'a sauvée le 14 septembre. Les amis que vous regrettez en France seront heureux d'apprendre que vous revoyez l'Italie sans plaisir. Je suis comme eux. Je voudrais que vous ne songeassiez qu'à revenir.

J'ai renoncé à sortir d'ici, et j'y veux demeurer pour vous attendre jusqu'à votre retour.

Adieu, monsieur l'ambassadeur ; adieu, mon maître aimé ! N'oubliez pas Marie ! Personne au monde ne vous honore plus tendrement, même parmi ceux qui sont comblés des douceurs de votre amitié.

XLIX

À M. de Chateaubriand

H..., 23 octobre 1828.

Le journal du 20 dit, mon cher maître, que le 1er octobre vous avez passé à Bologne. Voilà un bien long intervalle ; cependant, c'est quelque chose de savoir qu'il y a vingt jours vous étiez arrivé jusque-là sans accident.

Dans l'ignorance où je suis de tout ce qui vous touche, je veux vous écrire de provision, et me donner la consolation de parler à vous, mon cher maître ; j'aimerais bien à vous parler de vous ; mais je ne sais rien. Il me semble qu'en vous écrivant j'attirerai cette lettre de Rome que j'attends avec un si vif désir ; il me tarde d'y voir que vous et les vôtres êtes en bonne santé, que vous êtes satisfait, et que la pensée de votre amie ne s'est pas dissipée dans ce long chemin et parmi tant de personnes et de choses diverses, quand rien ne vous rappelle le coeur solitaire qui vous attend.

Je vous ai écrit sous le couvert de M. Henri Hildebrand, le 22 septembre et aussi le 9 octobre, en réponse à votre lettre de Milan.

Mais je dois encore une réponse à votre dernière lettre de Paris, et je veux la faire dans ce moment, où la privation de vos nouvelles me laisse de l'espace.

Dans cette lettre de Paris, vous m'accusiez un peu légèrement d'être capricieuse. Comme je suis loin de vous, je vous assure que vous vous êtes trompé. Si vous étiez à mes côtés, je vous tendrais la main et vous verriez dans mon sourire joyeux ma justification et votre pardon. Éloignez donc cette idée de votre esprit, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir ! Quand nous nous verrons, ne m'accusez pas de caprice, si mes discours et mes manières ne ressemblent point à mes lettres !

À présent que je ne vous connais pas, mon sentiment pour vous est sans entraves ; c'est une affection élective que je regarde comme une sorte d'alliance généreuse entre nous, et, de ma part, comme une consécration au génie, au malheur, à la gloire. Rien n'est si noble, rien n'est si beau ! Je m'en fais une vertu ; et lorsque j'ai tâché de vous convaincre que je suis votre soeur par le coeur, je suis satisfaite et crois avoir tout fait pour vous et pour moi-même, car je n'ai pas oublié que je dois remplacer dans votre coeur les « vieux amis qui ont fui avec la fortune ».

Les convenances sociales modifieront un jour l'expression de ces sentiments ; mais ils demeureront inaltérables au fond de mon coeur jusqu'à ce qu'il ait cessé de battre.

Vous me dites encore, dans cette lettre de Paris : « Si j'ai des torts, je sens que je ne les réparerai bien que lorsque je vous aurai vue... » Cela ne veut-il pas dire : « Je vous aimerai si vous me plaisez... » Mais pourquoi donc, mon cher maître, ne pouvez-vous m'aimer par mes lettres, comme je vous aime par vos livres ? Serait-ce que vos livres sont beaux et que mes lettres ne sont pas belles ? Ah ! il est vrai ; mais aussi vos livres sont pour tout le monde, et mes lettres ne sont que pour vous !... Vous avez sûrement remarqué, au musée, un tableau de Champaigne[5804] qui, sans le secours des grâces de l'extérieur, offre, sous des traits vulgaires et presque ignobles, une beauté morale qui touche à l'âme et qu'on n'oublie plus ? Il représente deux religieuses : l'une est malade, sa compagne la sert. Celle qui prie pour sa soeur n'observe pas que l'objet de sa sollicitude est privé de la beauté, et pourtant rien ne manque à la tendresse de ses soins, à la ferveur de sa prière ; et la pauvre souffrante, dans sa paisible résignation, dans sa douce reconnaissance, ne songe point à examiner si sa bienfaitrice est belle. Que ce tableau devienne le modèle de votre amitié ! Supposez-moi semblable à l'une de ces religieuses, et aimez-moi franchement pour l'attachement que j'ai pour vous, et non pour mon extérieur, quel qu'il soit ! Tel est le partage auquel mon coeur aspire, je le mérite et je l'obtiendrai. Avant que vous soyez rentré en France, vous

m'aurez honorée du nom de soeur, ou, je le promets à Dieu devant vous, ma vie, qui s'est passée à désirer votre affection et à fuir votre présence, achèvera de s'écouler sans que nos regards se soient rencontrés.

Mon ami, je vous conjure de graver ceci dans votre mémoire !

Vous le savez, la vie n'est pour moi qu'un désert plein de dangers. Je le traverse seule. Ma main n'est point pressée dans une main amie qui me conduise doucement et me soutienne avec bonté. Je ne vois point le but de ma course : j'espère pourtant ! et continue sans m'arrêter ; c'est que je ne suis pas tout à fait abandonnée. J'aperçois des jalons qui me guident dans ces solitudes glacées : ce sont vos lettres... je prends courage et j'avance : bientôt deux mois seront passés.

Tant de temps écoulé dans une si vive anxiété de votre destinée ; la rapide succession de craintes et d'espérances qui me venaient de vous, et les chagrins qui me troublent ici, joints à votre départ, m'avaient enfin découragée. Vous apprendrez avec plaisir que je suis revenue de cet abattement. Je ne sais quelle paix, quelle espérance est rentrée dans mon âme. Je sens de nouveau ces vifs mouvements de joie qui me faisaient tressaillir au commencement de notre amitié. Je suis enfin seule dans ma vallée chérie. J'y pourrais avoir des visites, mais je les fuis. C'est seule que je veux être, avec une pensée délicieuse et chère, avec vous, mon maître, qui êtes à Rome et que je n'ai jamais vu. Je prévois avec bonheur une solitude absolue de quatre ou cinq mois passée avec les manuscrits et les souvenirs de mon père, avec vos livres, vos lettres, et l'idée de votre retour. Je sens que tout ce bien-être me vient d'avoir repoussé ce voyage de Paris, si cruel pour moi, surtout quand vous veniez d'en partir. Vous voyez que je ne suis pas fâchée que vous en ayez été affligé !

Il y a dans mon âme trois prédilections invincibles, qui font les seuls plaisirs de ma vie : une mémoire sacrée, un ami inconnu, une vallée solitaire. Je ne me fais pas scrupule d'entretenir mon cher maître de ma résurrection morale, parce qu'il sera bien aise de me voir sortie de la tristesse dans

laquelle j'étais tombée ; d'ailleurs, je ne puis l'entretenir de ce qui le touche ; je ne sais rien.

Je voudrais vous parler de Rome, mais je n'en suis pas encore là. Je crains, si j'y pense, de redevenir triste : je n'ose regarder encore que le retour. Vous me disiez, une fois, « ce riant exil » ; mais je ne m'en fais pas cette idée : il me semble au contraire que ce séjour doit être bien mélancolique. C'est le tombeau de la puissance humaine. On y est toujours en face du néant des grandeurs et de la brièveté de la vie... j'aimerais mieux Florence et Naples, où c'est la nature qu'on voit dans sa force et sa beauté. Je suis bien fâchée de n'avoir pas lu votre voyage en Italie, je saurais ce qu'elle est. Je ne me souviens plus de Corinne, mais, par ce que j'ai lu ailleurs, il me semble que j'aimerais le caractère des Romains, s'ils sont en effet passionnés dans leurs affections, vrais dans leurs plaisirs, et orgueilleux sans vanité. C'est le contraire des Parisiens, qui, dit-on, se plaisent mieux à juger qu'à sentir, et qui aiment mieux paraître qu'être.

28 octobre. – Avec la sérénité, j'ai retrouvé les impressions agréables que l'aspect de la nature avait cessé de m'inspirer ; je sens de nouveau le beau temps. Le soleil est encore chaud, l'air est doux et léger, les eaux étincellent à travers la riche verdure des mûriers et des châtaigniers, que l'automne commence à nuancer d'or et de feu. Une atmosphère douce et brillante rend beaux ou gracieux tous les objets que l'oeil peut voir, car nous n'avons pas ici les tons durs et crus des Alpes et des Pyrénées. Des vapeurs lumineuses, et colorées d'une manière ravissante, couvrent nos montagnes bleues et les rendent comme transparentes et poudrées d'or ou veloutées de rose ; et ces belles nuances changent à chaque instant : il serait peut-être difficile de trouver, dans une autre chaîne de montagnes, des aspects d'un caractère plus imposant que ceux de quelques vallées du Vivarais. Ces beaux lieux où la nature ne se montre plus que sous des traits d'une grandeur paisible ont été, dans des temps bien loin de nous, bouleversés par d'effroyables catastrophes. Les magnifiques colonnades en basalte de Jaugeac et de Montpesat, la chaussée des géants de

Thueyle, le pont d'Arc, la gueule d'Enfer, le mont Mézenc, la Solfatare et cent cinquante volcans réunis dans une même chaîne et se touchant par leurs bases comme les vagues de la mer, sont d'une magnificence à laquelle, suivant mon père, le nouveau monde, dans ses pompes terribles, n'offre peut-être rien d'égal, et qui n'a besoin, pour exciter à l'avenir l'intérêt et l'admiration, que d'avoir un moment charmé les yeux de mon ami... Mon âme ambitionne cet honneur pour mon pays. Oh ! venez donc, mon noble maître, illustrer cette portion de notre patrie ! Vous y recueillerez quelques rayons d'une gloire nouvelle, et vous y trouverez aussi ce bien que l'Écriture appelle un trésor.

Du 30, au soir. – Je reçois votre lettre de Rome en date du 11. Elle est restée dix-neuf jours. Vous êtes arrivé ; vous êtes fidèle à la pensée de Marie ; vous ne pouvez l'oublier ; vous reviendrez bientôt ; je devrais être contente ; et savez-vous ce que cette lettre, cette écriture, ce même timbre, et tout cela m'a fait ? J'ai pleuré des larmes amères, mais si longtemps que j'en suis épuisée. Il est donc vrai que vous êtes ambassadeur à Rome ! mon pauvre ami, je crois que Dieu me punit de vous trop aimer. Puisse-t-il vous bénir et vous rendre heureux ! Adieu.

Quand vous le pourrez, envoyez-moi la prière dont j'ai besoin et que je vous ai demandée dans ma lettre du 22 septembre ! N'y manquez pas, si vous m'aimez !

MARIE.

L

De M. de Chateaubriand

Rome, ce 11 octobre 1828.

Me voilà à Rome, qui ne m'a rien fait. À mon âge, il ne faut plus voyager : on n'y voit plus. J'espère me retrouver bientôt dans notre commune patrie. Je vous écrirai plus au long quand j'aurais rempli les premiers devoirs de ma position. Ce mot est seulement pour vous prouver ma fidélité, et mon impossibilité d'oublier Marie. Cette lettre, que j'envoie aux Affaires Étrangères, sera mise à la poste à Paris. J'espère avoir bientôt une lettre de vous.

CHATEAUBRIAND.

Je vous ai écrit de Milan.

LI

De M. de Chateaubriand

Rome, 21 octobre 1828.

Votre première lettre de France est venue me trouver à travers les montagnes au milieu des ruines de Rome : elle m'a fait un grand bien, et je vous en remercie ; elle n'avait pas même perdu la petite violette attachée à l'une des feuilles ; j'ai salué cette fleur de mon pays, cueillie par une main amie. Que vous dirai-je ? Rome m'ennuie : tout m'ennuie[5805] ! J'ai passé l'âge des joies, il faut que je me retire. Que fais-je dans ce monde ? Je le connais trop et j'y ai été trop longtemps. Je me réserve pourtant encore un dernier plaisir, c'est celui d'aller vous trouver dans votre solitude. Quand j'aurai vu cette Marie inconnue, tout sera accompli. Pensez à moi et écrivez-moi !

LII

À M. de Chateaubriand

H..., 8 novembre 1828.

Mon cher maître, il y a aujourd'hui un an que vous écrivîtes cette lettre qui perça mon coeur d'un trait aigu, en m'apprenant que vous étiez menacé dans ce que vous aimiez. Je vous écrivis moi-même, et, du moment où j'eus reçu votre réponse, je fus invinciblement entraînée dans votre sphère.

Mes dernières lettres n'étaient remplies que de mes chagrins, de mes regrets, de mon abattement, parce que mon coeur se répand quand je vous écris ; et pourtant je n'ai pas tout dit, car je n'ai jamais tout pensé. Dans la convalescence de ma mère, je lui ai lu plus de soixante numéros de la Gazette. Vous ne me plaindrez peut-être pas d'avoir subi si longtemps, dans le milieu du coeur, ce petit supplice renouvelé de Saint-Sébastien ! Je n'ai ni l'âme d'un ange, ni celle d'un héros, votre inconnue n'est qu'une simple femme ; elle n'a pu recevoir sans blessure tant de traits acérés ; elle n'est point demeurée invulnérable à tous ces poisons. Cette troisième persécution m'a été plus douloureuse que les autres, à présent que vous êtes mon ami. Je n'osais vous en parler, mais j'en souffrais. Je voyais l'unique et éclatante réparation de tant d'injures dans cette ambassade de Rome. Cette considération a été ma véritable consolation, et je vous aurais prié à genoux de partir, si votre départ eût été à ma décision.

Aujourd'hui, je lis dans le journal du 1er novembre : « Depuis son arrivée dans cette ville, M. le vicomte de Chateaubriand est l'objet de toutes les prévenances du Souverain Pontife et de tout ce que Rome a de plus distingué ; quoique Son Excellence ne reçoive point encore, l'hôtel de l'ambassade est continuellement visité par les cardinaux, les princes romains, et les familles patriciennes. C'est une chose

remarquable que, dans cette capitale du monde catholique, on ne connaisse en aucune manière cet esprit étroit et tracassier des coteries religieuses de Paris. On n'a point nié ici à l'auteur du *Génie du Christianisme* sa noble piété ; au serviteur fidèle de la couronne, à l'écrivain courageux de la Restauration, le titre de royaliste. M. de Chateaubriand a été vengé des outrages d'un parti par le Saint-Père lui-même »... Et je me dis : « C'en est fait, le roi de France et le Chef de l'Église l'ont en effet vengé, et se sont eux-mêmes garantis du blâme de la postérité ! » En même temps, je reçois votre lettre du 20 octobre. Elle est si sombre que mon coeur se trouble à vos tristes paroles... ô mon maître ! Ont-ils blessé votre âme ? et ce juste triomphe n'est-il pour vous qu'une tâche que vous vous êtes imposée et que vous avez accomplie ?

Je ne m'explique pas bien vos expressions. Vous dites : « Il faut que je me retire »... Ah ! plût au Ciel que cela pût être ; mais je ne le comprends pas et n'ose le croire.

La même destinée qui, de si loin, m'a dévouée à vous vous entraîne aussi vers moi. Je le reconnais à ce que vos pensées les plus intimes se décèlent toujours dans les lettres que vous m'écrivez. Vous aimez les miennes, elles vous sont bonnes. Vous voulez me voir. Vous nommez notre rencontre sur la terre « votre dernier plaisir »... Voilà ce qui me soutient et m'encourage contre ces mêmes lettres !... Elles ont une sorte de style anonyme, comme si elles ne s'adressaient à personne. Vous n'y parlez plus de vos sentiments pour moi. Vous ne répondez pas aux miens. Tous détails sur ce qui vous concerne en sont sévèrement bannis. Hélas ! pour qui donc les réservez-vous ? Vous connaissez l'amitié : vous ne pouvez ignorer que vous contristez la mienne en paraissant la méconnaître, et me laissant si parfaitement étrangère à vous après avoir commencé notre correspondance avec tant de douceur et des formes si différentes. Ô mon cher maître ! que vous m'affligez en cela ! Vous ne savez pas combien il me faut de confiance en votre bonté d'âme pour surmonter ma timidité naturelle, augmentée par le changement de votre style ! Depuis bien des mois, il semble que vous m'interdisiez tout autre sujet que

moi-même et que vous ne veuillez m'envoyer que quelques jalons, uniquement pour m'empêcher de perdre vos traces... Que deviendrait notre amitié, si je ne m'encourageais pas moi-même à écarter jusqu'au moindre mouvement de cet orgueil qu'on inspire à toutes les femmes ? Mais c'est ce que je fais avec une profonde tendresse. J'aime à vous prodiguer à présent les hommages d'une âme élevée, et je donnerais ma vie sans regret pour effacer les peines de la vôtre, et pour vous assurer un bonheur digne de vous.

Voilà ce que je vous écris sans pouvoir m'en empêcher ; et voilà aussi que je vous ai un peu grondé sans en avoir eu le projet ; mais je ne puis rien vous cacher.

Vous dites aussi : « Je viendrai bientôt ». Pour moi, bientôt, c'est cet hiver ; aussi, quand je marche sur les gazons encore trop verts, je me réjouis en traînant sous mes pas les feuilles sèches qui commencent à les cacher ; elles vous promettent à moi. Mais comment viendrez-vous ? Les monts sont remplis de dangers durant l'hiver. Les côtes de la Méditerranée sont infestées de corsaires tripolitains. Si vous ne voulez pas fâcher Marie, vous répondrez un petit mot là-dessus.

Adieu, mon cher maître, mon étoile toujours belle, toujours chérie, laissez-moi vous assurer de mon respect ; vous ne savez pas combien ce mot est tendre, quand je vous l'adresse.

MARIE.

Je vous ai écrit le 9 et le 30 octobre.

Du 9 novembre. – J'ai lu et relu votre seconde lettre de Rome ; elle pénètre toute mon âme de votre tristesse, je la sens sans la comprendre. Je crois que je dépends de vous.

J'ai aussi relu ma lettre : il faut que j'y ajoute quelques mots parce que j'ai beaucoup tourné autour de mon chagrin sans avoir osé vous l'expliquer. Aujourd'hui, j'ai plus de courage et je vais en profiter de peur que, faute de temps pour m'écouter, vous ne m'entendiez pas bien.

Toutes vos lettres sont très courtes ; j'en suis attristée malgré moi ; mais je n'oublie pas que vous les avez écrites au milieu du tourbillon politique qui vous entraîne et de vos plus tendres regrets.

Mais il y a une autre chose qui me fait mal, à tort ou à raison : depuis bien longtemps le nom d'amie ne se trouve pas dans vos lettres. Rendez-le-moi, j'en ai besoin !

Du 10. À la réflexion, je suis inquiète de vous avoir parlé si franchement. Me trouverez-vous susceptible ? Que je serais fâchée si vous preniez de moi une idée peu aimable ! Pourtant, il faut que vous me voyiez telle que je suis, et mon affection aussi. Si j'ai besoin d'excuse auprès de vous, songez combien les pensées se creusent dans le silence d'une solitude absolue ! Il y a des moments où je suis alarmée de l'abandon avec lequel je laisse aller une relation isolée de tout, qui ne se soutient que par sa propre force, et qui m'est si chère ; mais, outre que mon esprit est peu susceptible de combinaisons et de calculs, c'est précisément votre supériorité qui me rassure. Le jour où vous voudrez me regarder dans mes lettres, vous me verrez comme à travers un cristal. Ce qui est bon est bon. Ce qui est vrai est vrai. Je me confie.

LIII

De M. de Chateaubriand

Rome, ce 15 novembre 1828.

Eh ! bien, j'aime que vous restiez dans votre solitude ! Vous dirai-je pourquoi ? Je n'en sais rien, car, enfin, je ne profite pas de cette solitude. Est-ce que je serais jaloux d'une personne que je n'ai jamais vue ? Pourquoi pas ? Vos lettres me plaisent, du désert ; elles me plairaient moins, venant de Paris. Seulement ne tombez point dans un abîme ! Vos belles descriptions me font frémir.

Je ne m'accoutume point aux ruines de Rome ; j'ai assez vu de débris. Il est plus que temps que je rentre dans ma solitude, pour ne plus en sortir. Au fond de tous les tableaux que je vois à présent, j'aperçois toujours ma tombe ; elle ne m'effraie pas du tout, j'aime même à la contempler ; mais, en même temps, elle m'ôte le goût de tout, l'intérêt de toute chose ; en face de la mort, les plus grandes affaires paraissent misérables. Les attachements resteraient encore, mais personne ne s'attache à ce qui s'en va et vieillit, et c'est quand on a le plus besoin d'être entouré qu'on se trouve plus seul et plus délaissé.

Je ne sais quel sera le terme de mon brillant exil ; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il ne sera pas éloigné, puisqu'il dépend toujours de moi d'en finir. J'attendrai sans doute un temps raisonnable ; je n'y mettrai point de précipitation ; mais, à mon âge, il faut compter par jours et non par années.

Écrivez-moi ! Vos lettres me font un plaisir extrême, ne me le retranchez pas ! C'est charité que de venir à mon secours.

LIV

De M. de Chateaubriand

Rome, ce 20 novembre 1828.

Votre petit journal du 23 au 28 octobre m'est parvenu. Je vous remercie de me rendre ainsi compte de vos pensées : vous me faites des aveux ; est-ce que vous espérez bien ne jamais me voir, ou que mes vieux ans vous mettent en paix ? N'importe ; ces aveux sont doux, et je les prends pour ce que vous me les donnez. Je ne sais pourquoi ma lettre, arrivée de Rome, vous a rendue tout à coup si triste : qu'est-ce donc que vous avez pour un inconnu, pour un étranger que vos regards n'ont jamais rencontré ? Une passion ? je l'accepte. Votre imagination amusa votre solitude : elle me plairait même, dans ces jeux où vous vous moqueriez de la vanité d'un homme assez fou pour tomber en imagination à vos pieds, tout chargé du poids d'une longue vie. Il faudra bien enfin que j'arrive jusqu'à vous ; si vous avez des illusions, elles s'évanouiront ; vous m'aimerez peut-être encore, mais je ne vous tourmenterai plus, si toutefois je vous tourmente.

Je vous ai écrit par l'avant-dernier courrier, le 15 de ce mois. Écrivez-moi longuement, et j'aimerai Marie.

CHATEAUBRIAND.

La prière que vous demandez, je l'offre, mais je ne puis la parler, ni l'écrire.

LV

À M. de Chateaubriand

H..., 10 décembre 1828.

Je le vois à regret, les solitaires ne peuvent être entendus ; leurs sentiments, agrandis et fortifiés par la retraite, sont taxés d'illusions et de chimères, lorsqu'ils les laissent égarer jusqu'aux gens du monde, et leurs expressions, parce qu'elles peignent naïvement des sentiments généreux et peu communs, sont prises pour les jeux frivoles d'imaginations capricieuses et mal réglées. Vous-même, mon cher maître, de la sphère bruyante où vous vivez, vous n'entendez plus leur langage. Pourquoi le mien n'a-t-il pas aujourd'hui la puissance du vôtre ! et que je souhaiterais en ce moment le pouvoir de vous persuader !

Jamais nous ne fûmes autant menacés qu'aujourd'hui d'une séparation éternelle. Vous seul pouvez nous en garantir.

Votre lettre du 20 novembre me trouble et me troublera ; elle est venue m'apporter mille peines. Vous pouvez m'en délivrer, mais y consentirez-vous ? Je crains, hélas ! que Marie ne soit pour vous un sujet de curiosité plutôt que d'intérêt. Vous n'êtes pas soigneux de son repos...

Je ne puis avec convenance répondre à votre lettre du 20 novembre. Pendant quelques jours, j'ai cru que je ne devais plus vous écrire, mais je n'ai pu m'y résoudre. Dans vos précédentes lettres, vous me demandez la continuation des miennes, en m'assurant qu'elles vous sont bonnes... et, moi, j'ai une dernière demande à vous faire.

Le temps se passe, il me presse ; celui de votre retour s'approche ; peut-être m'en reste-t-il à peine assez pour recevoir votre réponse. Je l'attendrai, cette réponse, avec autant d'anxiété que d'impatience. L'oublierez-vous ?

J'avais besoin d'une prière faite par vous et écrite de votre

main, et vous me la refusez !

Je vous ai demandé le nom de soeur, point de réponse. Eh ! bien, si vous me croyez au-dessous de ce beau présent, je ne m'en offenserai pas, je me résignerai sincèrement !

Mais, par compensation, s'il est vrai que le partage des devoirs soit la première obligation de l'amitié, vous me promettrez votre appui dans l'accomplissement des miens. Je me reposerai tout à fait sur cette promesse et je vous attendrai en toute joie et sécurité.

Mais, si vous ne m'entendez pas, si vous continuez à ne pas me répondre, si vous éludez ou repoussez encore cette prière, vous ne verrez jamais votre Marie, vous n'entendrez plus parler d'elle. Vous pourrez croire que sa tendresse ne fut qu'un songe. Je fuirai ma vallée, dont la solitude profonde et sauvage ne put m'abriter contre votre pensée. Aux approches de votre retour en France, je quitterai ma demeure. J'y laisserai mon espérance flétrie. La douleur seule me suivra. Je continuerai à vous écrire tant que je vivrai ; mais mes lettres demeureront avec moi. Elles ne vous parviendront que lorsque le courage ne me sera plus nécessaire, et que le repos sera devenu mon partage.

MARIE.

LVI

À M. de Chateaubriand

H., le 16 décembre 1828.

Mon cher maître, il serait mal à moi de douter de votre réponse à ma lettre du 8 de ce mois. Puisque vous me voulez pour amie, vous ne me refuserez pas la demande qu'elle contient. Je me tiens pour assurée de la recevoir, et je continue à vous écrire avec la confiance qui vous est due.

Je voulus, l'année dernière, arranger mes pensées et mes expressions en vous écrivant ma seconde lettre, cela ne me réussit pas, j'y renonçai pour toujours. Depuis, je vous ai écrit du premier mouvement, à coeur ouvert et plume courante ; mais, quand mes lettres sont faites, je les copie telles qu'elles sont, et les joins aux vôtres. Tout ce que j'ai écrit à vous et de vous m'est ainsi resté. Quelque chose m'a toujours poussée à retenir autour de moi cette vie intérieure et secrète.

Lorsque je reçus cette troisième lettre de Rome, qui m'a troublé l'âme, je vous écrivais de provision et à loisir, goûtant la paix que mon séjour ici et l'espoir de votre retour m'avaient rendue, et le plaisir de m'entretenir avec vous. J'ai sous les yeux le commencement de cette lettre, que l'arrivée de la vôtre a interrompue. La voici :

« Dans ma longue lettre du 23 au 30 octobre, je vous ai très bien expliqué l'amitié que j'ai pour vous et celle que je demande de vous. Je suis très contente de ma lettre. Toutes les fois que je me la rappelle, j'ai le coeur soulagé. Je crois que vous avez compris mes sentiments et que vous les reconnaîtrez en m'en accordant de semblables. Je vous ai présenté ces pauvres religieuses de Champaigne comme le modèle de l'attachement qui doit nous lier. En vous priant de ne penser à moi qu'en me prêtant les traits de l'une d'elles, je me suis garantie des surprises de votre imagination. En vous

demandant le titre de soeur, j'ai préparé ma justification du passé. Ce nom sera cause que je paraîtrai devant vous sans confusion de vous avoir tant aimé. Une soeur ne peut rougir de son dévouement à un frère tel que vous. Ce nom si cher contentera l'ambition de mon coeur ; il sera tout à la fois ma récompense et ma justification... »

D'après ce qui précède, jugez de la confusion des pensées que votre lettre a élevées dans mon esprit ! J'ai couru à mes anciennes lettres et j'ai trouvé dans celles à mon père (écrites il y a tant d'années), à une amie qui n'est plus, à M. Hyde de Neuville, les mêmes sentiments qui remplissent aujourd'hui celles que je vous écris à vous-même. Ils sont exprimés de la même manière et souvent dans les mêmes termes. Cette lecture m'a rassurée. La trempe de mon âme n'est pas mon ouvrage. Vous l'avez formée en partie, vous y régnez par les qualités de la vôtre. Je ne puis ni me le reprocher ni m'en plaindre. S'il s'y trouve en effet quelque chose de passionné, je le tiens de mon père : ce trait nous est commun avec la plupart de nos compatriotes, et ma vie solitaire et éprouvée n'a pas dû l'effacer.

Du 17. – Quand j'ai passé une partie du jour à vous lire et qu'il me vient tout à coup à l'esprit que vous m'écrivez souvent, j'ai peine à le croire ! et puis je viens à penser que vous soutenez cette correspondance depuis treize mois, à travers une vie qui se précipite dans un tumulte de grands événements, que vous répondez fidèlement à des lettres où il n'y a rien, rien qu'un attachement vrai ; je sens que c'est à cet attachement que vous répondez. Cette certitude me suffit. Je ne crains rien de l'avenir, vous aimerez Marie.

J'ai souri à un endroit de vos lettres où vous dites que je vous fais des descriptions. Il est vrai, et, ce qu'il y a de mieux, c'est que je n'y suis pas plus embarrassée qu'à vous dire l'heure qu'il est... Vous méritez bien, mon cher maître, d'être aimé parfaitement ; mais l'avez-vous jamais été avec plus de tendresse et d'abnégation que cela ?

Du 18. – J'écris encore ! Est-ce pour endormir mes craintes ? Non, je n'ai point de craintes contre l'élu de mon coeur. C'est

plutôt pour soulever un moment le poids qui pèse sur mon âme ; trop de choses se réunissent contre moi ! Une pensée me soutenait : à présent elle me trouble. Je suis seule ! je ne sais où m'appuyer ! Nous voilà dans une saison que j'aimais autrefois ici : elle y est bien triste, cette année ; tout y est encore bien beau ; mais, depuis quelques jours, les montagnes ont été mauvaises, il y est tombé beaucoup de neiges, des familles entières en descendent et se succèdent continuellement pour venir chercher dans nos vallées de l'ouvrage et des secours. L'année dernière, elles en trouvèrent encore ; cette année, je ne puis leur accorder qu'un soulagement passager. Mes voisins indigents ont déjà souffert de ma pauvreté. Hier, pourtant, une jeune orpheline nouvellement veuve, que les larmes et la blancheur des neiges avaient à demi aveuglée, fut un objet d'envie pour moi autant que de pitié ; un bandeau rafraîchissant, quelques livres de lin à filer, et une modique pension payée pour trois mois la comblèrent de joie. C'est qu'elle n'était pas loin de ce qu'elle aimait. Son cher petit enfant était suspendu à son cou, et pressé sur son sein comme son trésor. Elle l'avait enveloppé de tous les vêtements dont elle avait pu se priver, et l'avait apporté ainsi à travers les glaces, les rudes, et les torrents. Ses pauvres yeux n'avaient pas cessé de le regarder et ses bras de l'étreindre… c'était pour lui qu'elle était joyeuse !

Tout émeut quand on n'est pas heureux. Ce matin, dans une note du traducteur de lord Byron, j'ai trouvé cette ligne : « N'est-ce pas un peu la touche de notre Chateaubriand ? » Ces simples paroles m'ont fait fondre en larmes. Un temps viendra où tous les Français parleront ainsi. Oh ! puisse ce temps être bien éloigné ! puisse la pauvre Marie ne pas le voir même un seul jour !

LVII

De M. de Chateaubriand

Rome, ce 11 décembre 1828.

Vos lettres m'arrivent très bien, mais longtemps après leur date. J'en suis à celle du 8 et 9 novembre... Voilà le malheur des distances ! Je remercie mon amie de toutes ses sollicitudes, mais je ne lui pardonne pas de s'affliger d'une Gazette. Pour mon compte, je ne la lis point, je devine très bien ce qu'elle peut dire. Elle doit chercher les endroits qu'elle croit sensibles, m'attaquer et comme homme public, et comme homme privé, et comme écrivain, et comme poète, que sais-je enfin ? Eh ! bien, qu'est-ce que tout cela me fait ? Si elle a tort, elle ne m'atteint pas ; si elle a raison, qu'y faire ? M'a-t-elle nui dans l'opinion publique ? Il paraît que non. Dans ce cas, quel mal me fait-elle ? et, même si elle m'avait fait ce mal, je me réfugierais encore dans ma conscience et là je serais à l'abri. Soyez pour ces misères aussi impassible que moi, ou plutôt faites comme moi : je n'ai de ma vie lu un seul numéro de la Gazette. Pourtant, depuis que je suis ici, les rédacteurs ont eu l'impudence de me l'envoyer ; apparemment pour voir si je voulais m'y abonner ; je me suis contenté de la jeter au feu sans l'ouvrir.

Laissons cet ennuyeux sujet !

Vous êtes étonnée du contraste de mes succès à Rome et de la tristesse de mes lettres : il existe, il est vrai ; on ne peut être mieux accueilli, plus comblé de soins que je ne le suis ; mais je me suis mesuré aux ruines de Rome ; j'ai trouvé que j'ai vieilli plus qu'elles ; je leur ai demandé mes anciennes rêveries, elles ne m'ont donné que des avertissements et des leçons. Je me retire parce que mes années se retirent, parce que je m'en vais, parce qu'il faut finir. Mes pensées ne sont pas le fruit d'un chagrin secret, d'une peine cachée, d'un sentiment

de l'injustice des hommes ; au contraire, les hommes me rendent plus que je vaux : elles sont le résultat de mon âge. Je suis déterminé à quitter le monde, à me réserver à moi seul mes derniers jours ; j'en ai trop donné au public. Je deviens avare du temps lorsqu'il m'échappe ; j'aurais dû commencer à thésauriser plus tôt.

Voilà l'explication que désire celle qui veut que je l'appelle mon amie. Elle se plaint encore de la brièveté de mes lettres. Eh ! bien, je n'ai jamais écrit si longuement à personne qu'à elle ; je ne sais point causer.

Quand reviendrai-je ? Au printemps. À cette époque, je demanderai un congé et je passerai, soit en allant, soit en revenant, par le midi de la France, pour voir mon inconnue.

LVIII

À M. de Chateaubriand

H..., le 26 décembre 1828.

Je veux écrire à mon cher maître jusqu'à ce que sa réponse ou son silence m'apprennent qu'il ne faut plus que mes pensées aillent jusqu'à lui, et que je dois reprendre le sentier solitaire que son regard n'éclairera jamais.

Je viens de recevoir sa grave et obligeante lettre du 11 décembre ; je le remercie des détails dans lesquels il est entré sur ses dispositions intimes : je n'ose lui dire ma réflexion à ce sujet, mes droits d'amie inconnue ne vont pas jusqu'à exprimer une demi-désapprobation à celui qu'il faudrait choisir pour arbitre suprême de tout ce qui est généreux et élevé. Vous voulez vous retirer ; peut-être ne le devez-vous pas ? Si, contre mon pressentiment, vous exécutez ce projet, que tous les biens vous suivent ! Heureux ceux qui, dans cette retraite, donneront quelques beaux jours à celui qui méritait de ne pas en connaître d'autres !

Les journaux m'ennuient. Ils sont hors de mes goûts et de ma portée ; ils blessent mes idées de convenance et de délicatesse. Quant à la Gazette, je ne l'aurais jamais lue si j'en avais été la maîtresse : c'est le journal de ma mère, elle y tient. Les lectures que je lui fais à haute voix sont pour son plaisir, et non pour le mien ; c'est pourquoi tant de bassesses et d'irrévérences sont venues, non pas ébranler ma foi dans l'élu de mon coeur, mais contrister mon esprit déjà trop abattu. Je ne lis les Débats assidûment que depuis deux ans, pour y chercher de vos nouvelles. C'est là que j'ai trouvé des détails sur votre infirmerie, votre séjour à Rome, et une foule de choses que j'aurais ignorées si je n'avais pris ce soin. Dernièrement, j'ai été presque jalouse d'une Muse de Nantes[5806], non pas de ce qu'elle vous a adressé une épître

dédicatoire, car je vous en ai adressé tant d'autres que, pour les sentiments que vous méritez, je ne me crois en arrière de personne (que sous des rapports qui me touchent peu), mais de ce qu'on l'a fait rester à Paris, où vous voulez vous retirer.

La Voulte, 1er janvier 1829. – La nuit est avancée, le premier jour de l'année nouvelle est commencé. Je veille ma mère. Je prie Dieu de soulager ses maux et de me la conserver. Je prie aussi pour vous, mon cher maître, mais vous voilà établi en Italie, je vous suis toujours inconnue ! Je n'ose plus demander à Dieu qu'une chose, c'est de vous accorder ce que vous voulez. Je ne fais plus aucun voeu pour moi-même. Mon coeur lassé ne peut s'élever jusqu'à l'espérance, et mon regard découragé reste abattu vers la terre.

5 janvier. – Je vous le disais l'autre jour, c'est dans les journaux que je cherche à présent les choses qui m'intéressent le plus. Dernièrement j'y ai appris un événement dont j'ai peut-être déjà reçu le contrecoup de Rome : c'est la mort d'une personne dont j'ignorais jusqu'à l'existence[5807]. Pourtant cette nouvelle m'a frappée, elle a ouvert pour moi une source de réflexions et de sentiments mélancoliques. Je plains du fond de l'âme celle qui, en abandonnant la vie, a quitté un sort si doux. (Je ne puis m'empêcher de penser que son coeur fut rempli du même attachement qui remplit le mien). Il est probable aussi que M. de Chateaubriand vient de perdre en elle quelque chose de plus qu'une personne chargée du soin de distribuer ses bienfaits aux objets de sa généreuse pitié. C'est peut-être cette mort qui le rend si triste, et qui entraîne ses pensées vers le tombeau, loin de ceux qu'il oublie et délaisserait sans regret... Cette sainte personne n'avait que quelques années de plus que moi, mais de combien elle m'a devancée ! Sa tâche est accomplie ! Elle avait quitté le monde, mais elle était honorablement fixée auprès de ce que le monde renferme de plus digne et de plus aimable ! Elle avait dévoué sa vie à la charité et à la retraite, mais cette retraite était la maison de mon illustre ami, et ses devoirs lui venaient de lui ; il partait, mais son retour n'était pas douteux pour elle, et c'était dans ses foyers qu'elle l'attendait... Combien elle a dû

regretter les années qui lui étaient promises dans l'accomplissement des plus hautes vertus et le recueillement d'un bonheur si rare ! Mais qu'il y a eu de consolations dans sa mort ! Sa cendre ne sera point bannie loin de lui. Sa tombe ne sera point délaissée, elle attirera quelquefois ses regards attendris et demeurera dans l'asile où elle fut elle-même accueillie, où elle voulut vivre et mourir. Ils seront un jour réunis dans le même repos et sans doute dans la même récompense !

Dans le cours d'une année, voici la seconde mort que je trouve digne d'envie[5808] !

Mais cette douce et sombre image d'un bonheur permis n'est peut-être qu'un de ces rêves mélancoliques que l'isolement produit... Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi, et que M. de Chateaubriand n'ait à regretter en ce moment qu'une perte réparable !

MARIE.

LIX

De M. de Chateaubriand

Rome, 31 décembre 1828.

Je ne sais plus que penser de Marie : je ne sais ce que disait ma lettre du 20 novembre, je ne garde ni la copie, ni la mémoire de ce que j'écris. Je désavoue seulement du fond du coeur tout ce qui aurait pu vous déplaire. Un pardon demandé à genoux est facile à accorder.

Pourquoi ces menaces d'un grand parti, pris ou à prendre ? Pourquoi songer à ne jamais me voir, même à ne jamais m'écrire ? qu'ai-je fait pour produire tout cela ?

Vous voulez une prière : je la ferai, mais je suis à présent trop souffrant.

Vous voulez porter le nom de soeur ? je vous le donne, quoique à regret. J'ai eu des soeurs trop malheureuses. Enfin, rassurez-vous ; je n'arrive pas ; je ne vais pas fondre sur vous comme un oiseau de proie, je ne reviendrai en France qu'après Pâques. Je ne vous chercherai pas, si vous ne le voulez pas. Il faut que je vous aide à remplir des devoirs, dites-vous ? Ai-je jamais songé à vous en éloigner, moi qui m'en vais, qui quitterai bientôt cette vie, qui ne demande à ce qui s'intéresse encore à moi que du repos et un peu d'amitié ? J'espère que cette lettre vous satisfera, et que vous m'écrirez que vous m'attendez, à mon retour, dans votre solitude.

Que le ciel accorde à ma soeur de longues années de bonheur, après celle qui finira demain !

CHATEAUBRIAND.

LX

À M. de Chateaubriand

La Voulte, 15 janvier.

Que le temps est long quand on vit si loin des lieux où l'on est ! Ma lettre du 9 décembre est partie depuis trente-sept jours, et je ne puis assigner celui où j'en recevrai la réponse. Mon ami ne me la fera pas attendre, j'y trouverai la promesse que lui-même m'a inspiré de lui demander.

Depuis quelques jours, je suis retombée dans les mêmes anxiétés qui me troublèrent tout l'hiver dernier. La maladie de M. de La Ferronnays[5809] fait penser à son successeur.

L'année passée, la crainte qu'un surcroît de travail ne nuisît à votre santé, que je croyais altérée, et aussi la peur d'être oubliée de vous, me firent redouter cet événement. Plus tard, étant mieux instruite de votre situation, je souhaitai que votre retour aux affaires vous éloignât d'une vie trop mélancolique. J'y croyais aussi votre devoir engagé, et j'y voyais toutes vos convenances ; je désirais donc ce ministère autant que je l'avais redouté. On vous l'offrit, et vous le refusâtes. Ami, comment oubliâtes-vous dans ce moment que votre nom vivra toujours ? Et pourquoi la main puissante qui venait d'enlever l'écluse se retirait-elle quand il fallut diriger le cours du torrent ? L'ambassade ne justifia que trop mes profonds regrets. Quand je pense aux longues années que les autres ont passées dans le même poste, j'en suis effrayée. Je sais, mon indulgent ami, qu'il ne m'appartient pas d'avoir un avis sur de semblables sujets ; mais je ne puis éloigner la pensée que, si les choses vont mal par la suite, vous en supporterez le blâme dans l'avenir. Maintenant, tout va peut-être être réparé ; mais, en songeant à l'envie que vous excitez, aux ressentiments que vous avez attirés sur vous, il me semble voir un bouclier, tout hérissé de traits, et je n'ose espérer, car vous avez d'habiles

ennemis même dans le ministère. Il est vrai que M. Hyde de Neuville et M. de la Ferronnays sont, je crois, tout à vous ; mais si, malgré votre absence, votre souvenir surmonte tant d'obstacles, si le ministère vous est encore offert, le refuserez-vous encore ? Votre dégoût du monde, vos projets de retraite l'emporteront-ils sur votre pays, et sur vos amis de France ? Pensez que vous êtes trop jeune encore pour vous retirer dans votre chartreuse et y vivre pour vous seul ! Ce n'est pas aux deux tiers du jour qu'on cherche le repos du soir.

En répondant à votre lettre du 11 novembre, je n'ai pas osé vous dire tout cela, je me suis trouvée plus timide pour les affaires de l'État que pour les descriptions ; mais cet embarras s'est dissipé ; je n'en aurai plus, de ma vie, à vous dire quoi que ce soit. Avec de bons sentiments, que peut-on craindre devant vous ? Je connais déjà par expérience la bonté parfaite de mon incomparable ami ; plus je pense à lui (et j'y pense beaucoup), plus je m'y abandonne ; c'est pour sa belle âme que je l'aime, plus que pour son beau génie. Je n'ai plus de doutes sur votre réponse à ma lettre du 10 décembre. Je n'en ai jamais eu. La continuation des miennes vous l'aura prouvé d'avance ; il y a eu des instants où j'ai seulement craint que vous n'eussiez pas le temps d'écouter ma pensée, que je n'exprime pas toujours bien.

Je reviens à ce ministère. Que je le désire ! Jamais ambitieux n'a formé tant de voeux ! Il vous ramènerait en France ! Quel plaisir d'en finir avec cette ambassade ! Je crains toujours que, malgré vos projets, vous ne vous accoutumiez à Rome et que vous n'y restiez. Alors, quel serait mon sort ? Quel charme décevant m'aurait entraînée si loin de moi-même et de tout ce que le reste du monde peut m'offrir ? Quelle espérance moqueuse aurait trompé ma vie, qu'une destinée fatale n'avait pu désenchanter ?

Du 16. – Voilà votre lettre du 31 décembre, mon maître chéri ! Mon frère choisi et donné ! Vous m'honorez du nom de soeur. Ce nom me fera vivre heureuse et mourir en paix. C'est plus que je n'osais attendre. Mon coeur est accablé d'un bonheur inespéré, des larmes de reconnaissance et de

tendresse inondent mon visage. Vous avez tout fait pour moi, je n'envie plus personne, ni sur la terre ni dans le ciel, pas même celles dont la tombe garde les droits.

Du 18. – Il n'y a que des joies troublées. La mienne l'est. Cette lettre, qui m'apporte ce que je désirais le plus au monde, m'apporte aussi des sujets de peine ; vous êtes souffrant, vous me le dites, sans vous expliquer davantage. Cette pensée jette bien de la mélancolie sur la douceur de vous trouver si bon pour moi. Vous êtes triste aussi, et je suis trop loin de vous pour pouvoir vous offrir aucune consolation.

Vous deviez venir pour la session, et voilà votre retour renvoyé au mois de mai !...

Enfin, vous paraissez mécontent de moi, vous dites : « Je ne sais plus que penser de Marie »... et, plus loin : « Qu'ai-je fait pour produire tout cela ? » J'ai besoin d'adoucir le coeur de mon ami. Je ne puis souffrir qu'il me croie injuste pour lui, et susceptible de sottes craintes. C'est pourquoi je me décide à lui renvoyer sa lettre du 20 novembre, que je ne veux ni transcrire ni commenter. Il reconnaîtra facilement les passages qui m'ont troublée ; il verra comment lui-même m'a dessillé les yeux, et il saura que penser de Marie. Écoutez, mon cher maître, je sais que l'âme humaine est devant vous comme un livre ouvert où vous lisez ; c'est pourquoi je n'ai pas eu de peine à croire que mes sentiments vous sont mieux connus qu'à moi-même. Je sais aussi que je ne puis rien contre eux ; ils règnent dans mon coeur depuis que je me connais, et remplissent ma vie depuis que vous m'écrivez. J'ai donc réclamé votre appui : suivant mon espérance vous me le promettez, je ne crains et ne demande plus rien. Vous m'aviez ôté une sécurité d'aveuglement, vous m'en donnez une de confiance. Vous avez remplacé un mal par un bien. Laissez-moi vous en remercier encore !

Un moment de retour sur le passé m'a trop prouvé que vous aviez raison, le 20 novembre, et que j'ai bien fait de vous croire et de recourir à vous, non contre vos volontés, vous ne pouvez en avoir de mauvaises, mais contre l'influence que vous exercez involontairement sur moi.

Je ne vous connais pas, et pourtant, sans que vous le veuillez, sans que je le veuille moi-même, vous êtes devenu le régulateur de ma vie. L'hiver dernier, M. de V... me priait instamment d'aller à Paris : il s'agissait d'une chose qui, dans la médiocrité de notre situation, décidait du repos ou du malheur de ma famille. Je rougis en avouant que la pensée que vous crussiez que j'allais vous chercher me fit rester ici et tout abandonner. Pendant l'été, j'aurais tout quitté si j'avais pu le faire avec convenance pour aller en Italie chercher Mme de Ch... et vous, que je n'avais jamais vus. Au mois d'octobre, lorsque mon voyage à Paris était devenu encore plus nécessaire, la crainte de manquer le temps où vous deviez y venir vous-même, et le plaisir de m'enfermer en votre absence, m'ont fait demeurer en dépit de tout ; et, à présent même, l'espérance, chimérique peut-être, de vous voir quelques jours ou quelques heures à votre arrivée en France, ou même à votre départ (dites-vous maintenant), me retient encore... Il est des devoirs. Si, par exemple, lorsque nous serons réunis, le charme de votre présence me fait oublier de partir, je sais à présent que vous m'aimerez assez tendrement pour me dire : « Marie, je veux que vous me quittiez ! » Ce ne sera jamais pour vous obéir que la force me manquera.

Votre dernière lettre, en m'affranchissant de toute crainte sur mes propres sentiments, assure à jamais la douceur et la facilité de notre relation.

Vous dites : « Rassurez-vous, je ne vous chercherai pas malgré vous, je ne viendrai pas comme un oiseau de proie. »... Est-ce vous, mon cher maître, qui avez pu revêtir de si fausses couleurs la plus douce espérance de ma vie ? Injuste, injuste ami ! Croyez-moi, si, pensant bien faire, j'avais fui votre présence, j'aurais dû vous inspirer plus de tristesse que de colère. Ce qui m'en avait inspiré l'idée, c'est que je ne croyais pas avoir le temps d'échanger plusieurs lettres avec vous ; votre retour devait être bien plus rapproché. Mais chacune de vos lettres en retarde l'époque, et maintenant la rigueur de l'hiver me fait souhaiter que vous attendiez le printemps.

Renvoyez-moi, je vous prie, votre lettre du 20 novembre !

Lisez-la bien ; mais n'y revenons plus : c'est un écueil franchi qu'il faut oublier.

Du 20. – Ils ont évité de vous nommer et de vous placer à leur tête sans secousse, sans dislocation. On dit qu'ils vous craignent : et, moi, moi, je crains qu'ils n'aient agi d'accord avec vous et que vous ne restiez à Rome.

Dans l'abattement de mon âme, je vous souhaitais dernièrement ce que vous voulez. C'est du repos et un peu d'amitié que vous demandez. Aimez donc votre Marie, qui vous consacre l'une et ne troublera jamais l'autre !

LXI

De M. de Chateaubriand

Rome, 27 janvier 1829.

J'ai reçu votre lettre du 16 et 26 décembre. Vous avez maintenant entre vos mains une réponse de moi à ce nom de soeur que vous désiriez porter. Je vous le donne à regret, il est fatal.

Le récit de vos rêveries me charme et entretient les miennes. Tandis qu'à Paris on me croit sans doute occupé de ministère et de projets d'ambition, je me promène seul dans la campagne romaine au milieu des ruines, repassant les souvenirs de ma vie, ne demandant à Dieu qu'un peu de temps pour achever mes mémoires et laisser de moi un portrait fidèle ; si, toutefois, la postérité s'embarrasse de moi, et se soucie de savoir ce que j'étais, et comment j'étais.

Vous faites bien d'abandonner les journaux, je n'en lis plus ; ils sont utiles à la liberté et à la politique ; mais, quand cette liberté est établie et n'est plus en péril, l'intérêt d'une gazette cesse en partie ; et, lorsqu'on est vieux comme moi, qu'on cherche le repos, le bruit des passions et du monde, qui vous arrive par la feuille du matin, vous trouble.

Vous avez vu que je fais élever un tombeau au Poussin[5810]. J'aime les renommées que la postérité a faites, et envers lesquelles les contemporains furent injustes. Mon nom restera du moins à Rome sous la protection de celui d'un homme de génie. La mélancolie et la philosophie des tableaux du Poussin me plaît, et je passe des heures à les regarder.

Je vais aussi commencer une fouille[5811] ; je ne suis pas heureux, et, sans doute, je ne trouverai rien, mais je trompe le temps ; si cependant j'allais tomber sur quelque chef-d'oeuvre enterré de Praxitèle ? Cela fait battre le coeur.

C'est toujours au printemps que j'aurai un congé, et c'est

cette année 1829 que je dois vous voir. Songez bien à cela !

LXII

À M. de Chateaubriand

H..., 23 janvier 1829.

Avant-hier, voyant ma mère très bien, je bravai neiges et glaces et revins dans ma vallée, comme pour vous faire une visite. La solitude est un besoin pour moi, ce n'est que là que je respire librement ; il me semble que mon âme, chargée de la double vie qui l'anime, s'allège dans la paix du silence et la contemplation de la nature. Je suis ici plus loin de ma vie réelle et plus près de vous, mon ami : j'y suis bien !

L'hiver a pourtant des rigueurs extraordinaires ; cette nuit, il est tombé près de deux pieds de neige, et me voilà renfermée pour quelques jours. J'aurais le temps d'aller à Rome ! On ne voit ni ciel, ni terre, ni rivière, ni montagnes ; on ne distingue plus que quelques traits noirs sur la blancheur de la neige ; l'horizon est à dix pas. Les eaux sont enchaînées ; nul vent ne souffle. On n'entend point de bruit. L'air est glacé. Mais mon coeur joyeux bat plus vite, à l'espoir de votre prochain retour qui m'est encore rendu, et ce deuil de la nature n'offre à mes regards satisfaits qu'un spectacle agréable et nouveau. Un feu brillant égaie ma chambre, De gros bouquets de roses, de narcisses, et de violettes, en parfument l'air, et mon cher Piétrino, ravi de me revoir, chante sa plus longue chanson de montagne.

Piétrino est un rouge-gorge qui, depuis cinq ans, revient fidèlement passer ses hivers avec moi. La nuit, il est perché près de mon lit. Le jour, il est souvent caché dans mes cheveux ; il se chauffe beaucoup, mange à ma table avec satisfaction, me suit fort loin dans mes promenades, et vole à mon appel. Quand il ne peut entrer chez moi, il frappe avec son bec en dehors des vitres, et se fait ouvrir. Il y a deux ans, j'eus l'ingratitude de vouloir le marquer. Pour cela je nouai à sa

patte le petit ruban d'un livre. Je ne sais comment l'accident arriva : à son retour, la petite patte était pendante et brisée. Je le soignai de mon mieux ; il guérit fort bien, et, quoique un peu boiteux, le charmant petit invalide ne se souvient plus de son malheur et n'est ni moins gai, ni moins fidèle qu'auparavant.

Il me fait quelquefois penser à un véritable invalide, mon héros de prédilection : c'est Dominique de Vicq, qui, retenu dans son manoir d'Ermenonville par une blessure incurable à la jambe, apprenant qu'Henri IV allait entrer en campagne et manquait d'argent, se fit couper la jambe pour pouvoir servir encore, vendit tous ses biens et en donna le prix au Roi, contribua puissamment par sa bravoure et son habilité à le mettre en possession de son royaume, demeura près de lui à Paris, dont il fut, je crois, gouverneur, et, le lendemain de l'assassinat du roi, expira dans la rue de la Ferronnerie, en regardant l'endroit où celui qu'il aimait avait été frappé. Heureux ceux qui sur la terre aiment comme Dominique de Vicq ! Heureux ceux qui vivent et meurent comme lui ! Je n'ai jamais été à Ermenonville, mais, dans la foule de choses que j'ai lues sur cet aimable lieu, dont la tombe de Jean-Jacques a fait un but de pèlerinage, je n'ai jamais vu que des larmes aient coulé, que des genoux aient fléchi, à l'aspect de l'armure qui couvrit autrefois ce noble coeur. C'est à vous, mon cher maître, que revient l'honneur de consacrer sa mémoire à l'immortalité. Le sujet est digne de l'historien.

De ma fenêtre, je vois pointer au-dessus des grands arbres les tourelles du vieux château des Maugiron, seul vestige des anciens temps qui ait échappé aux destructions des bandes noires à deux lieues à la ronde... Il est garanti au nord par une haute montagne, il domine, au midi, la vallée de Beauchastel, au levant celle du Rhône, vis-à-vis la tour d'Étoile, séjour favori de Diane de Poitiers. En perspective, les Alpes, magnifiques en cet endroit. Ce château va être mis en vente. Si j'étais riche, je l'achèterais pour en faire l'ermitage de mon frère, dans les moments où il voudra être ermite tout de bon. Ah ! s'il m'était donné de voir sa demeure à un quart de lieue de la mienne, c'est alors que ma pauvre vallée serait pour moi un *vero*

paradiso !

Mais, pendant que Marie se détourne de tout pour s'attacher de plus en plus à la belle chimère, dans laquelle elle concentre les plus grands plaisirs et les plus douces espérances de la vie mortelle, que fait son ami ?

Il voudrait le repos, mais il est la cause d'une grande agitation, et le point de mire des partis qui partagent l'Europe. Les uns l'appellent à grands cris ; les autres le repoussent avec fureur.

Peut-être le devoir, et la prudence l'attirent ; et peut-être le dégoût et ses regrets le détournent. Que Dieu l'inspire et le protège !

Cependant, il vit dans un grand trouble. L'incertitude le poursuit. L'éclat l'environne. Les séductions l'entourent. Garde-t-il un souvenir pour celle dont, il y a un mois, il ne savait que penser ?...

15 février. – J'en étais restée, monsieur l'ambassadeur, à cette phrase de votre lettre du 31 décembre. Elle arrête par une commotion assez rude le cours de celle-ci. L'enchanteresse de ma solitude, la rêverie, s'évanouit, et me laisse à sa place, la réflexion, compagne dure et sévère dans l'isolement, mais aussi moins trompeuse.

À un mois d'intervalle, je reçois votre lettre du 27 janvier. Si elle ne m'apprend pas vos intentions sur ce que je souhaite savoir, elle vous montre à moi dans une meilleure situation d'esprit. Vous partîtes de France avec regret, vous arrivâtes à Rome avec tristesse. Vous y restiez avec ennui. « J'ai assez vu de débris », me disiez-vous ; mais cet ennui s'est enfin dissipé : vous fouillez les ruines pour y chercher les trésors de l'antiquité ; vous jouissez sans doute à Rome de la liberté tranquille qu'on peut y trouver, dit-on, même au milieu des grandeurs. Vous viendrez au mois de mai, dites-vous ; mais alors la session sera presque finie, vos travaux seront plus attachants, vos habitudes mieux prises, vos souvenirs plus faibles ; et... reviendrez-vous ? je crois que non. À tout événement, je veux me forcer dès à présent à souffrir cette idée, et à trouver le dédommagement de mon regret dans

votre satisfaction.

Mes yeux se sont mouillés de larmes en voyant que vous faites vos mémoires ; rien n'est si juste et si sage. Tous ceux qui vous sont attachés doivent en être charmés. Si vous continuez cette occupation, vous n'aurez plus d'ennuis. Je trouve votre secrétaire bien heureux.

Je ne suis pas surprise que vous aimiez notre Poussin, c'est le peintre des âmes tendres et méditatives. Le touchant rapprochement que vous faites de son sort et du vôtre m'avait émue quand je vis que vous preniez la tâche d'offrir un hommage à ses mânes délaissées. J'aime son Orphée jouant de la lyre au bord de la mer ; il ne représente que trop fidèlement l'espèce de bonheur qu'on peut goûter sur la terre.

Vous exprimez encore du regret sur ce nom de soeur, que vous croyez fatal ! La première fois, la vivacité de ma joie m'étourdit sur ce mot, il glissa ; aujourd'hui, j'en ai frissonné. Pourtant qu'ai-je à craindre ? Je ne vous suis inconnue que de visage. Vous m'avez dit : Venez à moi ! C'est ce que j'ai fait de coeur et d'âme. La reconnaissance et la pitié vous ont attaché à moi, cela ne peut changer, vous ne pouvez être mal pour moi. Si vous l'étiez, le mal serait grand sans doute ; mais, passager, il porterait son remède avec lui ; car l'amitié s'éteint quand elle ne trouve pas de retour.

J'ai de tristes pensées en finissant mes lettres, elles viennent de l'éloignement et grandissent dans la solitude.

Adieu, monsieur l'ambassadeur, je fais des voeux pour votre bonheur, dussiez-vous le trouver loin de nous !

MARIE.

LXIII

De M. de Chateaubriand

Rome, 17 février 1829.

Je vous renvoie cette lettre, qui ne valait pas les alarmes qu'elle vous a données. Ne vous inquiétez pas de mon avenir ; je ne resterai pas à Rome, et je ne serai rien dans le ministère ; je rentrerai avec joie dans mon hospice pour le reste de mes jours ; je vous aurai vue et je serai heureux. La mort du pape[5812] ne me retiendra pas ici au-delà de l'époque où je comptais demander un congé, c'est-à-dire après Pâques ; la nouvelle élection d'un autre pape ne peut pas se prolonger au-delà d'un ou deux mois. Mais voyez une preuve de cette fatalité qui s'attache à mes pas : Léon XII m'aimait ; j'avais gagné toute sa confiance, et ma présence l'a fait mourir ! Ne vous troublez pas pour tout ce que vous voyez et lisez dans les journaux ; mon nom m'y paraît, pour moi, comme celui de l'Empereur de la Chine, tant j'y suis indifférent. Cela n'est peut-être pas bon, mais cela m'est venu de trente ans d'habitude. Quant à Rome, où tant de gens sont restés longtemps, personne n'était moi, ni dans ma position.

Souvenez-vous d'une seule chose : je n'ai accepté l'ambassade de Rome que pour La Ferronnays. S'il ne rentre pas au ministère[5813], je donnerai ma démission, et, dans tous les cas, je veux, dans une époque peu éloignée, sans faire de bruit, sans scène et sans fâcherie, demander au Roi la permission d'aller mourir à l'Infirmerie de Marie-Thérèse.

Je suis, comme vous le pensez, bien accablé d'affaires dans ce moment : c'est un courrier extraordinaire qui vous porte cette lettre ; ainsi vous la recevrez un peu plus tôt que de coutume. Écrivez-moi, ma soeur, et ne rêvez plus des tristesses et des ennuis que je ne vous donnerai jamais !

CHATEAUBRIAND.

LXIV

À M. de Chateaubriand

H., 21 mars 1829.

Par discrétion, j'avais, monsieur l'ambassadeur, formé le dessein de ne vous écrire qu'après le conclave. Mais j'ai un remerciement à vous faire et une explication à vous donner. Dans votre lettre du 17 février, vous me confirmez votre retour ; cette bonne nouvelle mérite bien un remerciement, et je prie Votre Excellence de vouloir bien le trouver ici.

Vous me renouvelez aussi, mon cher maître, la promesse de venir me voir. J'apprécie convenablement cette promesse ; elle m'impose l'obligation de vous dire quelques mots de ma position. Ils serviront d'apologie à une démarche qui me coûtera de vifs regrets, mais à laquelle je suis forcée. Jugez-en !

Il y a eu un an au mois de janvier que M. de V... me pria d'aller demander à M. Roy un changement de résidence qui eût été alors, et qui serait encore aujourd'hui, un événement heureux pour nous. Je ne sais si vous avez oublié la raison qui me fit rester ici ? Un nouveau malheur réveilla le projet de M. de V... ; une banqueroute presque générale à Valence consomma notre ruine, il y a six mois, et me mit dans l'impossibilité de remplir mes engagements avec ma mère autrement qu'en lui abandonnant H... Dès lors il devint indispensable que je fusse solliciter ce que souhaite M. de V... Je devais donc partir pour Paris au mois d'octobre ; je ne pus m'y résoudre, je renvoyai mon voyage au mois de décembre, à l'ouverture des Chambres. Quand cette époque fut arrivée, je reculai mon départ jusqu'au mois de mai prochain. Mais, enfin, M. de V... s'est affligé de ces lenteurs ; il craint qu'elles n'entraînent la dernière planche à laquelle il voudrait s'attacher. M. de Berbis pense comme lui ; je vais donc partir.

Si mon cher maître se souvient encore de moi, il me plaindra, il m'approuvera. Il recevra tous ces détails avec indulgence ; quelque ennuyeux qu'ils soient, je suis forcée de les lui donner plutôt que de lui laisser croire que c'est par inconstance ou par légèreté que je m'éloigne de chez moi, lorsque le temps approche où il doit y venir. Non, je ne puis renoncer à l'honneur et au bonheur d'y saluer à la fois mon frère et mon hôte, l'élu de mon coeur, je n'y puis renoncer que forcément et avec un regret amer. Adieu donc, espérance trop chère, si longtemps nourrie ! Adieu, retraite chérie ! montagnes solitaires, tranquille séjour ! Adieu ! beaux ombrages, eaux fraîches et pures, adieu ! et vous, oiseaux du ciel dont mes soins avaient fait des hôtes reconnaissants et fidèles, vous reviendrez ici et je n'y serai plus ! Oh ! puissé-je y revenir aussi, mais je n'ai pas vos ailes et votre liberté ! J'ose à peine vous dire que je regrette les fleurs des pêchers et des amandiers, celles d'acacias et de marronniers, les roses, les cerises, et, je crois, jusqu'aux feuilles des ronces et aux pierres du chemin.

Je n'aime pas Paris ; en y arrivant, je m'enchante de musique, de peinture, et d'élégance ; j'admire les places publiques et l'intérieur des maisons ; mais ces impressions agréables se dissipent promptement, et j'y reste en souffrance ; mon âme y est attristée, mes sens blessés. Je regrette les champs, leur liberté, leur silence, et surtout leurs loisirs. Le mouvement tumultueux de Paris m'y fait éprouver le même malaise que les quatre-vingt-seize ans de Fontenelle lui causaient. Il n'éprouvait, disait-il, d'autre mal que la difficulté d'être. Moi, à Paris, je n'ai pas le temps d'être. Je me fais aussi une peine de revoir le monde, que j'ai oublié ; je ne sais plus causer, il me sera peut-être plus facile de chanter comme une fauvette ou de parler comme un livre que de soutenir la conversation la plus ordinaire ; mais tout cela s'efface devant une pensée dominante : je vous verrai ! Je profiterai de tous les moments que vous pourrez me donner. Puissé-je vous paraître aussi affectionnée que je le suis en effet, aussi aimable que je voudrais l'être pour gagner votre amitié, durant le seul temps de ma vie que je dois passer près de vous ! Vous-même, mon

frère, resterez-vous longtemps à Paris ? Soyez assez bon pour me le dire, parce que je veux régler mon itinéraire sur le vôtre, autant qu'il me sera possible ! Que j'aimerais à savoir beaucoup de choses de vous avant de vous voir ! Je m'effraie de paraître devant vous en ne connaissant que quelques-uns de vos ouvrages, tandis que, vous, vous me connaissez si bien. J'espère que je comprendrai mieux vos paroles que vos lettres, qui me causent souvent du trouble et du découragement. Cependant, je trouve dans chacune d'elles un mot que je crois tendre et que je prends pour moi ; ce mot renoue mon lien, et me fait de nouveau vous écrire en toute confiance ; mais il me vient souvent à votre sujet des pensées qui ne sont pas moins singulières que notre position ; une entre mille : Quand les génies vivent sur la terre, sont-ils susceptibles de soins tendres et doux envers les mortels qui leur sont donnés ?

Je ne sais encore où je logerai à Paris. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien m'écrire chez M. Henri Hildebrand ; j'y enverrai chercher vos lettres. Je désire que vous m'écriviez le plus souvent possible, et que vos lettres soient bien bonnes ! Elles seules pourraient alléger mes regrets.

Adieu, monsieur l'ambassadeur, je prie Votre Excellence de ranimer mon souvenir dans son esprit ; tant de choses l'occupent que je crains d'en être effacée.

MARIE.

J'ai toujours suivi mon cher maître. La mort de Léon XII, qui l'aimait et dont il possédait la confiance et l'affection, le beau discours de l'ambassadeur de France au conclave, et le succès de la fouille[5814] m'ont occupée tour à tour.

LXV

De M. de Chateaubriand

Rome, 17 mars 1829.

Votre lettre du 22 janvier m'a charmé ! je voudrais être ce pauvre petit rouge-gorge : vous me donneriez l'hospitalité le soir et le jour. Je vous suivrais à la promenade. Quand habiterai-je la solitude, quand en finirai-je du monde et de la vie ?

Vous savez maintenant le grand malheur qui est arrivé à Rome. J'ai perdu Léon XII, un pape qui était devenu mon ami. Je le regrette sincèrement, et tous les jours je lui demande, dans le ciel, où il est, de prier pour moi. Son successeur sera bientôt nommé. Alors, je serai libre et rien ne m'empêchera d'être en France (comme je le comptais) au mois de mai ; quoi qu'il arrive, je vous verrai et vous ferez de moi ce qu'il vous plaira. Vous être prompte à me menacer de l'oubli de votre amitié ; vous ne serez pas facilement débarrassée de la mienne.

J'étais sûr que le Poussin vous charmait : c'est le peintre des âmes souffrantes et des imaginations mélancoliques. J'ai un plaisir que je ne puis dire à lui élever un monument et à mêler mon nom au sien sur une tombe. Je voudrais être riche pour acheter votre vieux château. Combien coûterait-il ?

Enfin votre Dominique de Vicq m'a été au coeur. Marie était dans un jour de sympathie avec son inconnu. Il n'y a qu'un côté de mon esprit qu'elle ne comprend pas : elle me croit toujours occupé de mon amour-propre ou de mon ambition ! Je lui proteste que je n'ai ni l'amour d'un vain bruit, ni celui des places. Je suis, sous ce rapport, d'une indifférence dont elle ne se fait pas la moindre idée. Je la pousse trop loin, car, si le peu de bien qu'on peut dire de moi me touche peu, je devrais être sensible aux calomnies ; or, elles ne me troublent d'aucune

façon, et je lis ce qu'on dit de moi comme si on le disait de l'empereur de la Chine. Quant aux emplois, je ne me défendrais pas d'avoir de l'ambition, c'est la passion des hommes de mon âge ; mais le fait est que cette passion m'est totalement inconnue. Je n'ai eu qu'une seule passion dans ma vie, et ce n'était pas celle-là.

J'attends de nouvelles lettres de Marie, elles me font grand bien sur ces ruines.

CHATEAUBRIAND.

LXVI

À M. de Chateaubriand

H., 3 avril 1829.

Mon cher Maître,

Votre lettre du 17 mars m'est arrivée à quinze jours de date ; elle m'a été une véritable bénédiction. Je ne sais si je dois vous remercier d'être aimable, bon, et tendre pour moi, mais il est bien juste que je vous dise combien j'en suis heureuse. Quoique vous m'eussiez priée de vous écrire et que je n'en eusse que trop de raisons, ce ne fut qu'avec crainte que je vous adressai ma dernière lettre du 21 mars. Il me semblait que, pendant la durée du conclave, il y avait de l'indiscrétion à vous écrire et à provoquer vos lettres. Je n'en avais point reçu depuis vingt-sept jours. Je comptais souvent ; plusieurs fois je m'étais trompée en croyant qu'il s'en était passé quarante. Le temps me semblait d'autant plus long que je m'étais résignée à le voir s'écouler sans joie et sans bonheur, car je n'attendais pas encore de lettre de Votre Excellence. J'étais triste, il me semblait que tout s'éteignait entre nous, que j'allais perdre mon dernier bien ; j'achevais de meurtrir mon coeur en m'occupant de mon départ, et mes tristes regards se détournaient de Rome, dont l'étoile chérie ne brillait plus sur moi. Hier, je vis une lettre de vous ; je n'osais l'ouvrir, dans l'abattement où j'étais tombée. Je craignais de n'y pas trouver l'assistance dont j'avais besoin. Que cet aveu ne vous donne pas sujet de mal juger mon caractère ! Sachez que, de vous, il suffit de peu de chose pour m'affliger ou me rendre contente ! Pauvre lettre ! que j'avais tort de la redouter ! Qu'elle est bonne ! C'est la meilleure de toutes, je l'aime encore mieux que la première et la quatrième.

Vous voudriez acheter ce château, combien il coûterait ? Mon Dieu ! hier, à la première lecture de ces paroles, elles me

donnèrent comme un éblouissement, et, ce matin, elles m'ont réveillée en remplissant mon coeur d'espérance et de joie. Je les recueille comme un bon présage. L'accord de nos âmes ne sera point vain. Je pourrai vous consacrer ma vie, après vous avoir consacré les plus tendres et les meilleures affections de mon coeur. Alors je serai l'heureuse, et, je crois, l'orgueilleuse Marie. Le vieux château du Bosquet, c'est ainsi qu'on le nomme, sera compté pour peu de chose dans la vente des terres qui en dépendent. Le tout ensemble ne s'élèvera pas, je crois, à plus de cinquante mille francs, et ces terres, à ce prix, formeraient un placement très raisonnable et même avantageux. Je n'ai jamais vu le baron de Cheylus, qui en est le propriétaire ; mais le curé, qui a été son tuteur, me donnera demain toutes les explications nécessaires ; je ne terminerai ma lettre que lorsque je les aurai, et je crois que, si vous voulez une retraite près de moi, rien ne s'y opposera, ô mon cher maître ! ô ma chère vallée !

Vous vous trompez tout à fait en supposant que je vous crois ambitieux. Il y a entre nous un malentendu complet à ce sujet, et je vais l'éclaircir, à votre étonnement. De nous deux, ce n'est pas vous qui avez de l'ambition : c'est moi. Elle m'est venue depuis qu'il a été question de l'ambassade ; j'en ai pour vous et pour moi, puisque votre oublieuse générosité vous a privé de l'indépendance que vos glorieux travaux vous avaient reconquise, puisque l'éclat est, malgré vous-même, la condition nécessaire de votre existence. J'aimerais mieux vous voir ministre à Paris que vous savoir ambassadeur à Rome. Je vous désire le pouvoir comme dédommagement du repos que vous ne pouvez attendre encore, et comme le moyen de l'obtenir plus tôt ; je vous le désire aussi pour moi. J'ai besoin que vous en ayez. C'est moi qui ai une ambition vive, exclusive, dont rien ne me détournera plus... Quand vous serez près de moi, je vous en dirai l'objet, si vous me le demandez ; mais je vous le dirai bien bas, car ceci tient au secret le plus intime, au voeu le plus cher à mon coeur. J'ignore si ma confidence vous sera douce, mais je suis sûre que vous ne l'entendrez pas avec indifférence. Ce je viens d'écrire me fait

sourire et, cette fois, je permets à Votre Excellence de me répondre : « Je ne sais plus que penser de Marie »... Est-ce moi, qui déteste tout ce qui ressemble aux affaires, qui voudrais ignorer qu'il y a de l'argent dans le monde, qui hais le bruit et l'éclat, qui n'ai pu trouver une larme pour la perte d'une grande fortune, qui jouis de la culture d'une fleur, du chant d'un oiseau, de l'amitié d'un chien, qui prends plaisir à voir tomber la pluie et briller le soleil, qui écoute le bruit du vent, qui m'intéresse à un nuage et m'enchante d'un effet de lumière, qui n'aime que le silence et une solitude si profonde que peu d'hommes pourraient la supporter ; moi qui, depuis quinze mois, ne puis m'arracher de ma retraite et y demeure au mépris de l'intérêt le plus pressant, est-ce donc moi qui suis ambitieuse ? Oui, oui, c'est moi ; rien n'est si vrai, mais n'en parlons pas à présent ! Je pense toujours à mon triste départ. Je voudrais être à Paris vers le 15 d'avril, afin d'y trouver M. de Berbis, qui part après la session. Si vous aviez envie de me voir et de profiter du seul temps de ma vie que j'ai la certitude de passer près de vous, vous n'éloignerez pas votre retour. Mon très cher Dominique de Vicq vous a donc charmé ? S'il en est ainsi, vous me récompenserez de vous avoir fait souvenir de lui, en lui donnant de votre main chérie la couronne que je lui désire depuis longtemps. Ne point lire de journaux : sans doute, c'est bien fait ; mais, quand on meurt d'envie de savoir des nouvelles de quelqu'un, on les cherche dans les journaux, quand c'est là qu'on peut les trouver. J'avais admiré de toute mon âme les deux discours de l'ambassadeur de France à Rome, et voilà aujourd'hui que je lis celui du cardinal Castiglione[5815], chef des cardinaux, et cette feuille de journal s'est attiré des larmes et des baisers avant que j'aie eu le temps de m'en apercevoir. Vous dites, mon cher maître, que je vous crois occupé de votre amour-propre. Mon Dieu ! quelle erreur est la vôtre ! Ah ! je crois aisément que vous demeurez au-dessus de la louange et du blâme ; mais c'est moi qui suis blessée, quand l'envie vous attaque. C'est moi qui suis transportée de plaisir des éclatants hommages que vous recevez. Excusez un peu de faiblesse, je crois pourtant vous

aimer dignement. Je prie Dieu tous les jours de vous inspirer dans votre suffrage, et de l'agréer. Tout mon orgueil est engagé dans ce triomphe, qui viendrait du ciel et y retournerait. Quelle belle fin au Génie, aux Martyrs, à l'Itinéraire, à la Monarchie selon la Charte, à Le Roi est mort, Vive le roi ! que de donner un bon pape à la chrétienté dans un ami de Charles X !

Vous viendrez au mois d'avril, et je m'en vais au mois de mai. Je prie Votre Excellence de s'arrêter un moment sur la peine que j'éprouve de partir d'ici six semaines trop tôt, et de comprendre que, si j'attendais le mois de juin, M. de Berbis ne serait plus à Paris, et que c'est sur lui que je compte pour M. de V..., M. Hyde de Neuville n'en ayant plus le temps, quoique toujours fort aimable pour moi. Le curé sort d'ici. Voici tous les détails sur la terre du Bosquet : il y a vingt-huit stérées de huit cents traites de terres en bonne culture, qui donnent quinze cents francs de rente ! Je crois qu'il faut trois stérées pour un arpent. M. de Cheylus en demande cinquante mille francs, et la laisserait probablement à quarante-huit. Je vous ai détaillé la position du Bosquet ; j'ajoute seulement qu'il est enfoui au couchant d'un quart de lieue, dans la vallée de l'Érieu, sur la rive droite du Rhône. Si Votre Excellence ne voulait acheter que le château et un petit enclos, il serait facile de les faire séparer. Le curé a prié M. de Cheylus de ne vendre à personne avant de m'avoir prévenue. Le ciel et le climat sont bien préférables à ceux de Provence. Les productions sont à souhait ; mais, cette terre étant affermée depuis plus de cinquante ans, tout ce qui était d'agrément à l'intérieur est perdu, sauf une belle avenue de grands marronniers de cent ans ; il y a une source dans le jardin. Le château, qui fût bâti sous Henri III, est d'un gothique large et simple et en très bon état. Les murs ont six pieds d'épaisseur. Les plafonds sont très élevés, les portes sont basses, les fenêtres gigantesques, les cheminées de l'époque, les chambres boisées du haut en bas en chêne ou en noyer. Les pièces sont vastes et peu nombreuses, chaudes en hiver et fraîches en été ; il y a une chapelle. Pour rendre cette habitation riante et agréable, il

faudrait huit ou dix mille francs ; mais mon cher maître n'aurait pas besoin de se presser ; il trouverait à H. des ombrages amis, et un ermitage à lui, que sa présence bénirait à jamais. En écrivant ceci, mon front s'incline et les larmes me tombent des yeux.

LXVII

De M. de Chateaubriand

Rome, 18 avril 1829.

Votre lettre m'embarrasse beaucoup : vous me dites que vous partez pour Paris, et en même temps que vous réglerez votre marche sur la mienne ; où donc alors vous écrire, à Paris ou à H. ? Je ne sais plus quand j'y serai moi-même, pas certainement avant la fin de mai, si, toutefois, je quitte Rome. Ma vie est tellement le jouet des événements que je ne puis jamais dire ce que je deviens. Si vous arrivez avant moi à Paris, visitez mon ermitage, vous y trouverez des arbres, pas si beaux que les vôtres, mais qui vous parleront de moi ; vous verrez que j'étais aussi isolé dans cette grande ville que vous l'êtes dans vos montagnes. Je n'aspire qu'à rentrer dans cette retraite, où m'appellent le temps qui fuit et la mort qui me réclame. Il est donc possible que je rencontre enfin mon inconnue ? Quel effet ferai-je sur elle et quel sentiment fera-t-elle naître en moi ? Eh ! bien, si je gâte son propre ouvrage, si je ne suis plus à ses yeux ce qu'elle s'était plu à me faire, je me réfugierai dans ses vieilles illusions, dans ses songes, je lui demanderai de vivre dans l'image qu'elle s'était créée et d'oublier la triste réalité. Je n'ai pas trop à me louer de l'obligeance de M. Roy ; mais, si je puis vous être bon à quelque chose, Marie n'aura qu'à me donner ses ordres. Hélas ! et moi aussi, j'ai quitté des vieux châteaux, des lieux que j'aimais et où j'aurais voulu passer ma vie ! Je suis comme ces arbres que les pépiniéristes veulent vendre, et qu'ils déplantent et replantent tous les ans, de peur qu'ils ne s'enracinent ; mais, au bout de quelque temps, le pauvre arbre, qui n'a point de sol paternel, se dessèche et meurt dans la terre nouvelle où on l'a mis. Cette lettre vous attendra entre les mains du fidèle Henri, rue d'Enfer. Quel bonheur pourtant,

de voir Marie ! Mais je ne puis y croire.

CHATEAUBRIAND.

LXVIII

À M. de Chateaubriand

Paris, 10 mai 1829.

Mon âme n'est pas avec moi : elle n'est plus avec vous, mon espérance est perdue ; mes voeux sont incertains, mes regrets confus. Dès mon arrivée ici, j'ai été malade comme je le fus il y a un an. Je suis restée enfermée au milieu des pierres et du bruit de la Place Vendôme, sans voir personne, n'osant ni penser ni agir, de peur de m'assurer davantage que je suis sortie de ma vallée, que vous n'y êtes pas venu, que je suis à Paris sans vous, que vous n'y viendrez pas, et qu'après avoir reçu de vous les noms de soeur et d'amie, ma vie s'achèvera sans doute sans que j'aie reçu un regard de vos yeux, ni recueilli un mot de votre bouche. Il est probable, mon cher maître, que vous m'avez adressé quelques mots de consolation ; mais je n'ai pas osé m'en assurer, je voulais repartir sans voir votre maison, ni votre portrait ; j'espérais, je crois, me détacher de votre idée, comme les autres fois, mais il est trop tard. Je vous regretterai tant que je serai sur la terre. Si vous devenez plus heureux et plus affectueux pour moi, je me consolerai peu à peu. Je sais plier devant le malheur et vivre de regrets cachés. Je viens d'écrire à M. H. H... pour lui dire que vous souhaitez que je voie votre infirmerie, et que je le prie, en conséquence, de donner les ordres nécessaires pour qu'on me montre tout ce qui vous intéresse là. Je tremble de ce que je verrai, de ce que je devinerai, et surtout de ce que cette visite me laissera. Peut-être finirai-je par ne pas la faire ! J'ai l'âme malade ; M. H. H... viendra sûrement me voir. C'est un événement pour moi d'entendre parler de vous. Le temps n'est plus où je me croyais trop étrangère à vous pour accepter vos bons offices et où je pouvais craindre que mes sentiments fussent méconnus par vous. Maintenant, rien de pareil : j'ai en

vous et sur toutes choses une confiance ineffable. Ce n'est pas sans m'aimer que vous m'avez donné le nom de soeur. Ce sera donc avec bonheur que je recevrai les bons offices que vous m'offrez, quand j'aurai assez repris mes esprits pour rassembler mes idées à ce sujet. En vous priant de me donner votre itinéraire parce que je voulais y conformer le mien, cela se rapportait seulement à la durée de votre séjour à Paris, j'y voulais demeurer autant que vous.

17 au soir. – M. H. H... sort d'ici ; il dit que vous arrivez ! Il m'a montré une petite lettre de vous. J'ai feint de la lire, mon trouble était si grand à ses paroles que je n'ai pu lire un seul mot. Il assure que vous serez ici vers le 25, mais je ne mérite pas ce bonheur, je n'ai pas assez de soumission à la volonté de Dieu ; j'étais lasse de tout, et surtout de moi-même ! Depuis plusieurs jours, votre nom retentit plus que jamais, et durant ce temps, une feuille muette et inanimée vient de si loin déposer dans le fond d'une âme étrangère toute la mélancolie de la vôtre, ô maître chéri ! Avec quelle tendre et profonde sympathie je suis vos impressions et les événements ! M. H. H... est, m'a-t-il dit, spécialement chargé par vous de me montrer votre retraite ; j'irai donc, et dans des dispositions bien plus douces que je ne croyais ; et, si cette visite m'attache davantage à vous, vous en serez responsable.

20 mai. – J'ai passé quatre heures chez vous. En entrant dans la cour, le chant du rossignol et le parfum des fleurs m'ont frappée ; j'ai cru retrouver ma vallée et votre présence. Le coeur m'a presque manqué ; mon bon custode ne s'en est pas aperçu. Du premier regard j'ai admiré avec joie la vaste étendue de votre parc et de vos bois qui, le développant à droite et à gauche, laissent en face l'air et la vue s'étendre librement dans un large espace. C'est planté de main de maître, Delille et Morel ne l'auraient pas mieux agrandi. Nous avons d'abord visité l'appartement de Mme de Ch... ; votre portrait n'y était pas, je n'en ai pas été fâchée, c'était assez d'émotion pour un jour. Nous sommes ensuite montés chez vous. Avec quel sentiment religieux je suis entrée dans votre bibliothèque ! Je voulais y tout examiner, mais la place où vous

écrivez a captivé tous mes regards et toutes mes pensées. J'ai appuyé ma main sur ce bureau, dépositaire de tant de gloire et de tristesse ! Je ne pouvais m'arracher de cet endroit ; j'y demeurai comme charmée ; nous avons ensuite visité le jardin ; je l'ai examiné comme le mien. Tous vos élèves sont frais et vigoureux. Les peupliers de l'allée droite et longue viennent à merveille ; mais ne sont-ils pas un peu trop serrés ? Vos massifs sentent déjà bon. J'ai rapporté un énorme bouquet de fleurs de chez vous, elles sont là, devant moi ; je crois rêver ! Je me suis assise à l'ombre, sur un banc de pierre, près de la butte. Votre fidèle Henri causait, il me disait avec quel plaisir il venait soigner et visiter votre demeure, et combien il s'y trouvait tristement en votre absence ; combien vous étiez adoré de tous, dans le voisinage ; il parlait de votre bonté d'âme ; de vos goûts simples et modestes ; de votre amour pour le bien. Cet honnête homme se livrait à son attachement pour vous sans y penser et sans attention ; et, moi, je ne songeais plus ni à lui, ni à moi. Je recueillais ses paroles, elles descendaient sur mon coeur abattu comme la rosée du ciel sur une terre altérée, des larmes douces coulaient lentement sur mon visage et rafraîchissaient mes yeux. Je me représentais que, dans un avenir bien éloigné, d'autres étrangers viendraient à cette même place répandre comme moi des larmes de regret et d'admiration.

Je pensais aussi à la satisfaction avec laquelle vous alliez vous retrouver dans la solitude. Je vous voyais au milieu des heureux que vous faites, laissant arriver jusqu'à vous les bénédictions du retour, visitant vos arbres, examinant tout, et bon pour tous. Mais la haïssable politique, la foule des amis et des ennemis, les tracasseries, les négociations, les incertitudes, ne viendront que trop tôt troubler ce bonheur suave ; et, lorsque vous voudrez enfin vous reposer de tant de bruit et d'ennui, vous viendrez accueillir votre dernière soeur. Mais je reviens ; j'ai vu vos vieux prêtres ; deux d'entre eux s'amusaient à voir faucher les gazons ; plusieurs femmes étaient établies avec leurs ouvrages et leurs livres entre des massifs de cilytes et de lilas. Je me trouvais dans la cuisine au

moment où on dressait le dîner, simple, mais excellent, que vous leur offrez. Les malades, si bien soignés, si bien servis dans leurs jolis lits ; les petites chambres si riantes, si bien pourvues de tout ce qui est commode ; des soeurs si douces, des protecteurs si bons, tant de consolations réunies là que le malheur y est vaincu, ô mon maître ! Vous vous êtes réduit en esclavage pour racheter les infortunes d'autrui. Dans cette chapelle où j'ai humblement remercié Dieu de vos vertus et de votre retour, j'ai demandé où était votre place ? « Oh ! me dit votre Henri, sa place ! sur la dernière chaise, derrière la dernière colonne tout à fait »... On juge mal, dans l'éloignement ; aucune des idées qui m'occupaient à l'avance ne m'est venue, et cette retraite que je croyais sévère est toute gracieuse, toute aimable, j'y trouvais tout le monde digne d'envie. Je voudrais m'appeler Silence, et être la dernière des soeurs de la maison. Je suis restée longtemps avec la Supérieure, je lui ai demandé si elle ne se trouvait pas bien plus heureuse dans ce lieu charmant que dans cet entassement d'infortunes (l'hospice de la Charité), où elle était auparavant. « Non, m'a-t-elle dit, le contentement est le même quand on fait son devoir. » Oh ! je l'avoue, cette vertueuse abnégation est au-dessus de ma portée. Je comprends mieux le regard de la sainte[5816], qui dévoile si simplement tout ce que l'âme humaine peut contenir de tendresse et d'adoration.

Note de Mme de V. – M. de Chateaubriand est arrivé à Paris le jeudi 28 mai, à deux heures.

LXIX

De M. de Chateaubriand

Paris, jeudi soir, 28 mai 1829, Vous avez vu ma petite maison ; maintenant c'est moi qu'il faut voir. Comment allez-vous faire ? Vous voilà obligée de me donner un rendez-vous ; dites-moi donc l'heure et le jour de la fin de nos illusions !

LXX

À M. de Chateaubriand Paris, 28 mai à minuit, 1829.

Mon cher maître, je vous remercie de votre prompt message ; je l'avais pressenti. Ma porte était fermée pour tout autre que M. H. H... Ma pauvre amitié étrangère est toute troublée devant les convenances ; votre bonne délicatesse me remettra. J'ai peur à mon tour ; ne parlez pas d'illusions, cela me fait mal : je n'en ai jamais eu, mais je crains les vôtres. Les anciens amis doivent passer avant moi, et le Roi par-dessus tout. Je ne veux pas disposer de vos moments, mais je prie Votre Excellence d'accepter la disposition des miens. Fixez donc vous-même le jour et l'heure où je dois recevoir une visite regrettée depuis tant d'années !

LXXI

De M. de Chateaubriand

Paris, vendredi matin, 29 mai 1829. Demain, à une heure, je serai chez vous. Mille hommages à Marie.

Note de Mme de V. – M. de Chateaubriand est venu me voir le samedi 30 mai, et le samedi suivant 6 juin.

LXXII

À M. de Chateaubriand

Paris, 31 mai 1829.

Mon frère, vous m'avez trompée involontairement ! J'ignorais votre âge, à sept ou huit ans près. Quel qu'il eût été, je vous aurais adressé ma première lettre telle qu'elle était. Mais, dès le commencement de votre correspondance, vous m'avez si souvent parlé de vos années et de vos cheveux blancs, que, mes idées ayant suivi cette direction, j'adressais librement à celui que vous me représentiez, l'hommage d'une tendresse dévouée, comme si cet hommage était flatteur pour lui, sans être malséant pour moi. Vous êtes plus jeune que je ne croyais ; vous paraissez plus jeune que vous n'êtes, et mes lettres sont inconvenantes. Mon orgueil en souffre, vous me consolerez aisément en me traitant comme une femme qui voit ce qu'elle est et sent ce qu'elle vaut. Cette peine d'amour-propre troubla hier le bonheur que j'aurais eu à vous voir. Qu'elle soit oubliée ! Que n'êtes-vous plus jeune encore, ô mon frère, pour la gloire de notre pays et le bonheur de ceux que vous honorez en les aimant ! Que l'erreur où j'étais ne vous surprenne pas ! il y a toujours eu un peu de folie dans ma manière de vous aimer. Je ne m'informais jamais des circonstances qui vous étaient personnelles, et ne parlais de vous que dans des discussions générales. J'ignore de vous ce que tout le monde en sait. Je n'ai pas voulu lire vos derniers ouvrages. Il y a quatre ans que la lecture de l'Itinéraire me ramena trop à vous. En vous lisant, on éprouve une admiration passionnée qui détourne de tout, et l'âme s'abreuve d'une sorte de tendresse vague qui ne trouve rien digne d'elle et ne sait où s'attacher.

4 juin. – Ma lettre commencée à H. le 17 avril et finie à Paris

le 5 mai, est sûrement revenue entre vos mains. Vous savez à présent pourquoi je suis ici et depuis quand j'y suis. Cette lettre complète le tableau de mon sentiment pour vous. Ce sentiment fut, je crois, unique comme son objet. Que maintenant il demeure muet ! Dans ma montagne, il avait pour témoins un ciel pur et une nature grande et paisible, et pour confident, vous. Ici, tout le refoule et l'oppresse ; il accable ma vie, je l'éteindrais si je pouvais. Ne me croyez pas injuste, non ! Je sais que les objets chéris de vos regrets, joints aux exigences de votre position, ne vous laissent point de temps pour moi ; mais, si vous m'aviez envoyé une des feuilles de vos arbres, j'aurais su que vous ne m'avez pas oubliée dès les premiers jours.

7 juin. – Je vous ai revu, aimable, doux et triste ; vous m'avez dit souvent : « je vous aime tendrement ! » Mon coeur est presque consolé. Samedi, j'oubliai de vous dire que M. de Neuville m'avait engagée à ne pas manquer son mardi, parce que, dit-il, « j'ai un cadeau à vous faire : je vous présenterai À M. de Chateaubriand et vous ferai faire connaissance avec lui ». Je ne répondis pas, mais je m'inclinai en signe de remerciement. Personne ne connaît mieux que M. de Neuville mon sentiment pour vous ; pourtant, je ne lui ai pas parlé de notre correspondance, de peur qu'il m'accusât d'être romanesque. Je hais les grands salons, mais j'irai chez M. de Neuville parce que je ne veux pas perdre une occasion de vous voir. Je préviens donc mon cher maître que sa nouvelle soeur lui sera présentée demain.

LXXIII

Réponse De M. de Chateaubriand

Mardi, 9 juin 1829.

J'accepte la présentation et je vous répète mille fois que j'aime tendrement Marie. Venez de bonne heure, parce que je m'en irai vite !

LXXIV

À M. de Chateaubriand

Paris, 16 juin 1829.

MON AMI CHÉRI !

Vous avez trop oublié votre malheureuse soeur. Si vous saviez le mal que ce long oubli lui a fait, vous en seriez affligé ! Elle a besoin d'un conseil : elle vous le demande, le lui refuserez-vous ? Si nous devons nous revoir, écrivez-moi le jour, quelque éloigné qu'il puisse être ! Je vous en prie, parce que l'anxiété et l'attente déçue me font mal. Ma santé est très altérée.

MARIE.

Du 17. — Je n'osais pas envoyer ma lettre, mais je viens de lire votre discours d'hier ; il a fait sortir beaucoup de larmes de mon coeur et m'a donné du courage. « Vous sympathisez avec tout ce qui souffre » : vous viendrez donc consoler votre fidèle amie.

LXXV

Réponse de M. de Chateaubriand

18 juin, jeudi.

J'ai passé mes heures à la Chambre des Pairs et mes soirées en dîners ministériels ; demain matin (je ne puis le soir) je serai chez Marie.

CHATEAUBRIAND.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DE SALVIATI

Traduction de François-René de Chateaubriand

(1832)

CORRESPONDANCE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Nonce apostolique près la cour de France
Avec
Le cardinal de Como
Secrétaire d’état à Rome,
Pendant les années 1570, 1572, 1573, 1574

Aux lecteurs

Paris, 21 novembre 1831.

La proposition que j'ai combattue a été admise par les représentants de la nation, mais elle ne punit plus de l'échafaud l'infraction du ban. Ainsi réduite, elle me semble inutile ou doucereusement cruelle, car après tout la peine capitale s'y trouve cachée. Attendons le jugement de Messieurs les pairs.

De nombreuses réfutations de ma brochure ont été publiées : parmi les personnes qui ont écrit ou qui se proposent, dit-on, d'écrire, je remarque le nom du seul homme d'affaires et de tribune que la quasi-légitimité ait emprunté à l'anti-légitimité, d'un homme doublement doué du talent de l'orateur et de l'écrivain à qui j'ai eu le bonheur de payer un ample tribut d'éloges (Préface des Etudes historiques) dans un temps où les politiques de mon opinion lui étaient peu favorables. Je me félicite plus que jamais d'avoir été juste envers le mérite, dût-il devenir mon adversaire et croiser ses jeunes lauriers avec mes palmes fanées.

Je ne connais que par les annonces des feuilles publiques ces diverses brochures, deux seules exceptées, parce que leurs auteurs m'ont fait l'honneur de me les envoyer. La lettre d'un militaire député, pleine d'énergie, respire l'honneur français ; malheureusement elle soutient la Proposition.

On me presse de tous côtés de répliquer à mes censeurs ; je m'y refuse par les considérations suivantes :

Mon ouvrage est bon ou mauvais : s'il est bon, il se défendra lui-même ; s'il est mauvais, tous mes efforts n'en préviendraient pas la chute.

Est-ce ma personne que l'on poursuit ? Je passe condamnation. Que je sois sans génie, sans esprit, sans talent, sans logique, sans savoir : j'en conviens. Je prie seulement de

ne dire de moi que des choses véritables, de ne pas m'attribuer, par exemple, la note secrète, parce que je ne suis pas l'auteur de cette note.

Toutefois, sans faire une brochure pour soutenir ma brochure, je me crois obligé à quelques courtes explications.

On fait grand bruit de je ne sais quelle prétendue alliance entre mes opinions dites carlistes et les opinions dites libérales, dites révolutionnaires. Entendons-nous.

Depuis le commencement de la Restauration je n'ai cessé de réclamer les libertés publiques ; la liberté de la presse m'a peut-être quelques obligations ; elle a été la cause principale, en raison de l'amour sincère que je lui portais, de la plupart de mes disgrâces sous le règne de la légitimité. Tous les hommes qui désiraient les franchises nationales étaient alors de mon côté ; je marchais, comme aujourd'hui avec les révolutionnaires. Qu'y a-t-il donc de nouveau dans ma position ?

Sous la Restauration j'ai toujours milité pour l'honneur de la France. Je voulais que la légitimité gardât fidèlement les institutions de la Charte, et je sentais de plus qu'il lui fallait un baptême de gloire : j'ai fait beaucoup de sacrifices à cette idée. Eh bien ! dans ce système d'honneur et de gloire, je me rencontrais encore avec les révolutionnaires. Liberté et honneur de la France au-dedans, indépendance au-dehors, voilà les deux points où les carlistes et révolutionnaires sympathisent. Sur ce fonds commun d'opinions généreuses, nous vivons en paix, en attendant que la patrie soit dégagée des mains équivoques du juste-milieu.

J'ai vu traiter de coterie les révolutionnaires et les carlistes. Singulière coterie que celles qui occupent deux grandes divisions territoriales de la France, l'est et le nord-est, l'ouest et le midi ! Mais il existe peut-être une demi-douzaine d'hommes lesquels s'aimant, s'admirant et se contemplant dans les régions d'une pédagogie ineffable, ne se peuvent communiquer aux vulgaires mortels que par ces dédains qui forment la chaîne entre leur béatitude infinie et notre abject néant : estimons-nous heureux qu'ils s'abaissent jusqu'à nous

honorer du nom qu'ils portent et qu'ils méritent.

Autre objection : « Vous admettez l'hérédité de Henri V, dit-on, et vous invoquez en même temps la souveraineté populaire, partant contradiction. »

Pas le moins du monde : ce ne sont pas mes idées que j'établis, ce sont les vôtres ; je prends vos armes, je vous suis sur votre terrain. Vous argumentez de la souveraineté du peuple en faveur des journées de juillet, que vous avez d'ailleurs défigurées ; au lieu de vous opposer une fin de non-recevoir je vous réponds : soit. Mais ce peuple derrière lequel vous vous placez, n'a point été consulté. Or, je fais partie de ce peuple ; je ne donne point ma voix à votre élu, et tant que la majorité nationale, légalement prouvée, ne m'aura point condamné, je ne reconnaîtrai point vos institutions politiques. Si la quasi-légitimité, comme elle le fait aujourd'hui, renie la souveraineté populaire, je lui demande alors en vertu de quel titre elle a disposé de la couronne ? Dans ce cas Henri V revient tout naturellement et par son droit héréditaire et par son droit constitutionnel écrit dans la Charte de 1814.

Le gouvernement ministériel de la monarchie élective, n'a pas développé les conséquences des journées de juillet : il ne tient à présent ses pouvoirs, ni de la gloire, ni de la succession d'un gouvernement antérieurement établi, ni de la délégation d'un congrès national, ni de la force d'une nécessité, laquelle a pu exister un moment, mais n'existe plus. J'ai demandé, en 1831, l'appel au peuple pour juger la royauté légitime, comme on le demanda en 1793 pour juger le roi légitime : dans l'un et l'autre cas l'appel a été rejeté.

Au surplus, tandis que je signale les infirmités de la monarchie élective, elle prend soin elle-même de les aggraver. La quasi-légitimité singeant jusqu'aux fautes de la légitimité, vient, à propos de la pairie, de rendre en novembre 1831, ses Ordonnances de juillet 1830 ; pourtant elle n'avait plus d'article 14 à interpréter. Lui paiera-t-on l'impôt voté par les nouveaux pairs ? aura-t-elle ses barricades ? le vaisseau de Charles X est-il encore à Cherbourg ?

Un article d'un journal anglais a été signalé. Je ne recherche

point l'origine de cet article, bien qu'il me fût aisé de la reconnaître : quiconque est familier avec les deux langues française et anglaise, sait qu'il y a un ordre d'idées et un caractère d'expressions, qui font à l'instant sentir la différence du génie des deux peuples. Quoi qu'il en soit, cet article m'interroge et me dit : « N'avez-vous pas demandé à aller à Holy-Rood, et votre demande n'a-t-elle pas été repoussée ? N'avez-vous pas écrit à Madame la duchesse de Berry, lorsqu'elle a passé par Genève, et Madame la duchesse de Berry n'a-t-elle pas refusé de vous voir et de recevoir votre lettre ? »

Ceci serait un genre d'accusation dont je me glorifierais : j'ai quelquefois été frappé par une main royale, plus souvent encore j'ai renoncé aux faveurs de la cour pour me ranger du côté des libertés populaires. Que l'ambition me fût venue ; que je sollicitasse une place dans l'exil ; que je fisse des intrigues pour arriver aux grandeurs de l'infortune, il n'y aurait rien là, ce me semble, à me reprocher ; je n'aurais pas autant de rivaux au château d'Holy-Rood qu'au palais des Tuileries. Mais enfin il n'est pas vrai que j'aie demandé à aller à Holy-Rood ; il n'est pas vrai que Madame la duchesse de Berry soit passée par Genève ; conséquemment elle n'a pu ni refuser de me voir, ni me renvoyer une lettre que je ne lui ai point écrite. Si Charles X et l'illustre veuve du duc de Berry m'appelaient, je n'hésiterais pas à obéir à leurs ordres ; mais je n'ai pas été assez vain pour briguer un tel honneur. Au jour même de l'adversité, la fidélité ne se doit pas rendre importune ; aussi n'exerçai-je la mienne que dans le cercle étroit de mon existence, et j'en prends sur moi seul la responsabilité. Si le duc de Bordeaux remontait demain sur le trône, pense-t-on que je me berce du songe d'être auprès de lui un personnage important ? Non ; je serais écarté, et le timon de l'Etat serait justement confié à des pilotes plus habiles que moi. Si l'enfant de saint Louis n'était destiné à retrouver la couronne que dans quelques années, quel espoir aurais-je alors de la lui voir porter ? Encore quelques instants, et la mort mettra ma boule noire dans l'urne d'où la Providence fera sortir la boule blanche

de Henri V. Ainsi, qu'il règne tôt, qu'il règne tard, qu'il ne règne jamais, je défie mon plus ardent ennemi de trouver à ma conduite actuelle d'autre motif d'intérêt que celui qui me semble être l'intérêt même de la patrie ; à moins qu'on ne me suppose un goût décidé pour passer dans les inconvénients de l'âge, de l'abandon et de la pauvreté des jours tombants dont la quasi-légitimité n'aurait peut-être pas dédaigné le reste.

Je me demande pourquoi ma brochure qui ne signifie rien, qui est si chétive, si ridicule, si misérable, si désordonnée, si impudente, si scandaleuse, a mis le juste-milieu dans un si grand émoi ? pourquoi cet escadron de jeunes et fringants lanciers, non pas polonais, mais ministériels, qui des bords de la Garonne aux rives de la Seine, sonnent la charge, se précipitent, percent d'outre en outre un vieux fantassin de l'Armorique incapable de résister à leurs coups ? Pourquoi ces écrits écrasants qui disloquent, broient et pulvérisent, je n'en doute point, les arguments d'un maigre et mince esprit du temps jadis ? Qui suis-je pour avoir excité tant de colère ? Un de ces hommes qui, profitant de la révolution de juillet sans l'avoir faite, prodiguent à un ennemi malheureux l'insulte de leurs succès ? Hélas non ! loin d'être un éclatant vainqueur, je suis un obscur vaincu. Que vous importe le cri du soldat touché par le boulet, du soldat renversé que vous autres, nobles vivandiers à la suite de l'armée, venez dépouiller à terre ? À vous nombreux compagnons de la fortune, honneurs et richesses ; à moi champion solitaire du malheur, disgrâces et misère. Ai-je défié la foudre des nouveaux dieux ? Non, si l'on n'eût pas proposé de jeter les débris des miens hors du temple, j'aurais continué à me taire.

J'ai rarement été puissant dans ma vie ; quand je l'ai été, je ne me suis point enflammé de courroux contre ceux qui se plaignaient : en revanche j'ai souvent élevé la voix dans les rangs des faibles et des persécutés. Pourquoi la monarchie élective se trouve-t-elle offensée d'une opposition que je n'ai pas épargnée à la monarchie héréditaire ? Qui a repoussé les fournées de pairs ? qui a défendu les libertés publiques pendant le règne de la Charte ? qui a fait à ces libertés tous les

genres de sacrifices ? Qu'étais-je au moment où les journées de juillet ont éclaté ? Ambassadeur démissionnaire de la plus belle ambassade qu'un homme de mes goûts pût désirer : deux cent mille livres de rente, une espèce de royauté à Rome, le patronage des arts, j'avais tout abandonné pour me séparer d'un ministère qui me conjurait de rester avec lui, mais dont je ne voulais pas être le soutien, parce que son avènement au pouvoir me paraissait funeste à ma patrie. Supposons que les Ordonnances eussent réussi, qui aurait pris la parole ? Moi, j'ose le dire sans crainte d'être démenti par la France : j'aurais écrit ; j'aurais réclamé les droits du peuple envahi, j'aurais refusé de payer l'impôt. Et soyez-en sûrs, tant de prétendus vainqueurs qui ont occupé ou qui occupent les places, m'auraient laissé la chance de l'affaire. Ils se seraient renfermés prudemment dans leurs maisons ; à peine les plus hardis auraient-ils murmuré, tout bas, à huis-clos, quelques éloges de mon courage ; les autres m'auraient trouvé bien violent, bien imprudent et gâtant la besogne par mes réclamations intempestives : après la bataille gagnée ils seraient venus fièrement en revendiquer l'honneur, et surtout les profits. J'en parle par expérience : combien de fois ai-je été déserté à la tribune de la Chambre des pairs ou à celle du public ? Combien de fois suis-je monté seul à la brèche ? Aussi je ris un peu dans ma barbe grise, quand je vois aujourd'hui tant de champions des libertés sans péril ! Les entreprises contre la Charte de Louis XVIII ont failli ; le trône s'est écroulé : j'ai embrassé les débris de ce trône dont j'aurais attaqué la victoire : voilà tout mon crime. Il était clair que dans les deux cas, du succès ou du revers des Ordonnances, je me devais trouver séparé de ces héros après combat, qui font maintenant rouler sur moi leur fourgon triomphal : il est vrai que je ne veux ni de lit à leur ambulance, ni de place à leur cantine.

LETTRE À M. DE FONTANES.

Sur LA IIe ÉDITION DE L'OUVRAGE DE Mme DE STAËL[5817].

François-René de Chateaubriand

(1865)

CORRESPONDANCE

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

J’attendais avec impatience, mon cher ami, la seconde édition du livre de Mme de Staël, sur la littérature. Comme elle avait promis de répondre à votre critique, j’étais curieux de savoir ce qu'une femme aussi spirituelle dirait pour la défense de la perfectibilité. Aussitôt que l’ouvrage m’est parvenu dans ma solitude, je me suis hâté de lire la préface et les notes ; mais j’ai vu qu’on n’avait résolu aucune de vos objections[5818]. On a seulement tâché d’expliquer le mot sur lequel roule tout le système. Hélas ! il serait fort doux de croire que nous nous perfectionnons d’âge en âge, et que le fils est toujours meilleur que son père. Si quelque chose pouvait prouver cette excellence du cœur humain, ce serait de voir que Mme de Staël a trouvé le principe de cette illusion dans son propre cœur. Toutefois, j’ai peur que cette dame, qui se plaint si souvent des hommes en vantant leur perfectibilité, ne soit comme ces prêtres qui ne Croient point à l’idole dont ils encensent les autels.

Je vous dirai aussi, mon cher ami, qu’il me semble tout-à-fait indigne d’une femme du mérite de l’auteur d’avoir cherché à vous répondre en élevant des doutes sur vos opinions politiques. Et que font ces prétendues opinions à une querelle purement littéraire ? Ne pourrait-on pas rétorquer l’argument contre Mme de Staël, et lui dire qu’elle a bien l’air de ne pas aimer le gouvernement actuel[5819], et de regretter les jours d’une plus grande liberté ? Mme de Staël était trop au dessus de ces moyens pour les employer.

À présent, mon cher ami, il faut que je vous dise ma façon de penser sur ce nouveau cours de littérature ; mais en combattant le système qu’il renferme, je vous paraîtrai peut-être aussi déraisonnable que mon adversaire. Vous n’ignorez pas que ma folie est de voir Jésus-Christ partout, comme Mme de Staël la perfectibilité. J’ai le malheur de croire, avec Pascal, que la religion chrétienne a seule exprimé le problème de l’homme. Vous voyez que je commence par me mettre à l’abri

sous un grand nom, afin que vous épargniez un peu mes idées étroites et ma superstition antiphilosophique. Au reste, je m'enhardis en songeant avec quelle indulgence vous avez déjà annoncé mon ouvrage[5820] ; mais cet ouvrage, quand paraîtra-t-il ? Il y a deux ans qu'on l'imprime, et il y a deux ans que le libraire ne se lasse point de me faire attendre, ni moi de corriger. Ce que je vais donc vous dire dans cette lettre sera tiré en partie de mon livre futur sur les beautés de la religion chrétienne. Il sera divertissant pour vous de voir comment deux esprits partant de deux points opposés sont quelquefois arrivés aux mêmes résultats. Mme de Staël donne à la philosophie ce que j'attribue à la religion ; et, en commençant par la littérature ancienne, je vois bien, avec l'ingénieux auteur que vous avez réfuté, que notre théâtre est supérieur au théâtre ancien ; je vois bien encore que cette supériorité découle d'une-plus profonde étude du cœur humain. Mais à quoi devons-nous cette connaissance des passions ? — Au christianisme et non à la philosophie. Vous riez, mon ami, écoutez-moi :

S'il existait une religion dont la qualité essentielle fût de poser une barrière aux passions de l'homme, elle augmenterait nécessairement le jeu de ces passions dans le drame et dans l'épopée ; elle serait, par sa nature même, beaucoup plus favorable au développement des caractères que toute autre institution religieuse qui, ne se mêlant point aux affections de l'âme, n'agirait sur nous que par des scènes extérieures. Or, la religion chrétienne a cet avantage sur les cultes de l'antiquité : c'est un vent céleste qui enfle les voiles de la vertu, et multiplie les orages de la conscience autour du vice.

Toutes les bases du vice et de la vertu ont changé parmi les hommes, du moins parmi les hommes chrétiens, depuis la prédication de l'Évangile. Chez les anciens, par exemple, l'humilité était une bassesse, et l'orgueil une qualité. Parmi nous, c'est tout le contraire : l'orgueil est le premier des vices, et l'humilité la première des vertus. Cette seule mutation de principes bouleverse la morale entière. Il n'est pas difficile d'apercevoir que c'est le christianisme qui a raison, et que lui

seul a rétabli la véritable nature. Mais il résulte de là que nous devons découvrir dans les passions des choses que les anciens n'y voyaient pas, sans qu'on puisse attribuer ces nouvelles vues du cœur humain à une perfection croissante du génie de l'homme.

Donc, pour nous, la racine du mal est la vanité, et la racine du bien la charité ; de sorte que les passions vicieuses sont toujours un composé d'orgueil et les passions vertueuses un composé d'amour. Avec ces deux termes extrêmes, il n'est point de termes moyens qu'on ne trouve aisément dans l'échelle de nos passions. Le christianisme a été si loin en morale, qu'il a, pour ainsi dire, donné les abstractions ou les règles mathématiques des émotions de l'âme.

Je n'entrerai point ici, mon cher ami, dans le détail des caractères dramatiques, tels que ceux du père, de l'époux, etc. Je ne traiterai point aussi de chaque sentiment en particulier : vous verrez tout cela dans mon ouvrage. J'observerai seulement, à propos de l'amitié, en pensant à vous, que le christianisme en développe singulièrement les charmes, parce qu'il est tout en contrastes comme elle. Pour que deux hommes soient parfaits amis, ils doivent s'attirer et se repousser-sans cessé par quelque endroit : il fout qu'ils aient des génies d'une même force, mais d'un genre différent ; des opinions opposées, des principes semblables ; des haines et des amours diverses, mais au fond là même dose de sensibilité ; des humeurs tranchantes, et pourtant des goûts pareils ; en un mot, de grands contrastes de caractère, et de grandes harmonies de cœur.

En amour, Mme de Staël a commenté Phèdre : ses observations sont fines, et l'on voit par la leçon du Scoliaste qu'il a parfaitement entendu son texte. Mais si ce n'est que dans les siècles modernes que s'est formé ce mélange des sens et de l'âme, cette espèce d'amour dont l'amitié est la partie morale, n'est-ce pas encore au christianisme que l'on doit ce sentiment perfectionné ? N'est-ce pas lui qui y tendant sans cesse à épurer le cœur, est parvenu à répandre de la spiritualité jusque dans le penchant qui en paraissait le moins

susceptible ? Et combien n’en a-t-il pas redoublé l’énergie en le contrariant dans le cœur de l’homme ? Le christianisme seul a établi ces terribles combats de la chair et de l’esprit, si favorables aux grands effets dramatiques. Voyez dans Héloïse, la plus fougueuse des passions luttant contre une religion menaçante. Héloïse aime, Héloïse brûle ; mais là s’élèvent des murs glacés ; là, tout s’éteint sous des marbres insensibles ; là, des châtiments ou des récompenses éternelles attendent sa chute ou son triomphe.

Didon ne perd qu’un amant ingrat : oh ! qu’Héloïse est travaillée d’un tout autre soin ! Il faut qu’elle choisisse entre Dieu et un amant fidèle, et qu’elle n’espère pas détourner secrètement, au profit d’Abeilard, la moindre partie de son cœur : le Dieu qu’elle sert est un Dieu jaloux, un Dieu qui veut être aimé de préférence ; il punit jusqu’à l’ombre d’une pensée, jusqu’au songe qui s’adresse à d’autres qu’à lui.

Au reste, on sent que ces cloîtres, que ces voûtes, que ces mœurs austères, en contraste avec l’amour malheureux, en doivent augmenter encore la force et la mélancolie. Je suis fâché que Mme de Staël ne nous ait pas développé religieusement le système des passions. La perfectibilité n’était pas, du moins selon moi, l’instrument dont il fallait se servir pour mesurer des faiblesses. J’en aurais plutôt appelé aux erreurs mêmes de ma vie : forcé de faire l’histoire des songes, j’aurais interrogé mes songes ; et si j’eusse trouvé que nos passions sont réellement plus déliées que les passions des anciens, j’en aurais seulement conclu que nous sommes plus parfaits en illusions.

Si le temps et le lieu le permettaient, mon cher ami, j’aurais bien d’autres remarques à faire sur la littérature ancienne : je prendrais la liberté de combattre plusieurs jugements littéraires de Mme de Staël.

Je ne suis pas de son opinion touchant la métaphysique des anciens : leur dialectique était plus verbeuse et moins pressante que la nôtre ; mais en métaphysique, ils en savaient autant que nous.

Le genre humain a-t-il fait un pas dans les sciences

morales ? non ; il avance seulement dans les sciences physiques : encore, combien il serait aisé de contester les principes de nos sciences ? Certainement Aristote, avec ses dix catégories, qui renfermaient toutes les forces de la pensée, était aussi savant que Bayle et Condillac en idéologie ; mais on passera éternellement d'un système à l'autre sur ces matières : tout est doute, obscurité, incertitude en métaphysique. La réputation et l'influence de Locke sont déjà tombées en Angleterre. Sa doctrine, qui devait prouver si clairement qu'il n'y a point d'idées innées, n'est rien moins que certaine, puisqu'elle échoue contre les vérités mathématiques qui ne peuvent jamais être entrées dans l'âme par les sens. Est-ce l'odorat, le goût, le toucher, l'ouïe, la vue, qui ont démontré à Pythagore que, dans un triangle rectangle, le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés ? Tous les arithméticiens et tous les géomètres diront à Mme de Staël que les nombres et les rapports des trois dimensions de la matière sont de pures abstractions de la pensée, et que les sens, loin d'entrer pour quelque chose dans ces connaissances, eu sont les plus grands ennemis. D'ailleurs, les vérités mathématiques, si j'ose le dire, sont innées en nous, par cela seul qu'elles sont éternelles. Or, si ces vérités sont éternelles, elles ne peuvent être que les émanations d'une source de vérité qui existe quelque part. Cette source de vérité ne peut être que Dieu. Donc l'idée de Dieu, dans l'esprit humain, est à son tour une idée innée ; donc notre âme, qui contient des vérités éternelles, est au moins une immortelle substance.

Voyez, mon cher ami, quel enchaînement de choses, et combien Mme de Staël est loin d'avoir approfondi tout cela. Je serai obligé, malgré moi, de porter ici un jugement sévère. Mme de Staël, se hâtant d'élever un système, et croyant apercevoir que Rousseau avait plus pensé que Platon, et Sénèque plus que Tite-Live, s'est imaginé tenir tous les fils de l'âme et de l'intelligence humaine ; mais les esprits pédantesques, comme moi, ne sont point du tout content de cette marche précipitée. Ils voudraient qu'on eût creusé plus

avant dans le sujet ; qu’on n’eût pas été si superficiel ; et que, dans un livre où l’on fait la guerre à l’imagination et aux préjugés, dans un livre où l’on traite de la chose la plus grave du monde, la pensée de l’homme, on eût moins senti l’imagination, le goût du sophisme, et la pensée inconstante et versatile de la femme.

Vous savez, mon cher ami, ce que les philosophes nous reprochent, à nous autres gens religieux : ils disent que nous n’avons pas la tête forte. Ils lèvent les épaules de pitié quand nous leur parlons du sentiment moral. Ils demandent qu’est-ce que tout cela prouve ? En vérité, je, vous avouerai, à ma confusion, que je n’en sais rien moi-même ; car je n’ai jamais cherché à me démontrer mon cœur ; j'ai toujours laissé ce soin à mes amis. Toutefois, n’allez pas abuser de cet aveu, et me trahir auprès de la philosophie. Il faut que j’aie l’air de m’entendre, lors même que je ne m’entends pas du tout. On m’a dit, dans ma retraite, que cette manière réussissait. Mais il est bien singulier que tous ceux qui nous accablent de leur mépris pour notre défaut d'argumentation, et qui regardent nos misérables idées comme les habitués de la maison[5821], oublient le fond même des choses dans le sujet qu’ils traitent ; de sorte que nous sommes obligés de nous faire violence, et de peser, au péril de nos jours, contre notre tempérament religieux, pour rappeler à ces penseurs ce qu’ils auraient dû penser.

N’est-il pas tout-à-fait incroyable qu’en parlant de l’avilissement des Romains sous les empereurs, Mme de Staël ait négligé de nous faire voir l’influence du christianisme naissant sur l’esprit des hommes ? Elle a l’air de ne se souvenir de la religion, qui a changé la face du monde, qu’au moment de l’invasion des Barbares. Mais, bien avant cette époque, des Cris de justice et de liberté avaient retenti dans l’empire des Césars. Et qui est-ce qui les avait poussés, ces cris ? les chrétiens. Fatal aveuglement des systèmes ! Mme de Staël appelle la *folie du martyre* des actes que son cœur généreux louerait ailleurs avec transport. Je veux dire de jeunes vierges préférant la mort aux caresses des tyrans, des hommes

refusant de sacrifier aux idoles, et scellant de leur sang, aux yeux du monde étonné, le dogme de l'unité d'un Dieu et de l'immortalité de l'âme ; je pensé que c'est là de la philosophie !

Quel dut être l'étonnement de la race humaine, lorsqu'au milieu des superstitions les plus honteuses, *lorsque tout était Dieu, excepté Dieu même*, comme parle Bossuet, Tertullien fit tout à coup entendre ce symbole de la foi chrétienne :

« Le Dieu que nous adorons est un seul Dieu, qui a créé l'univers avec les éléments, les corps et les esprits « qui le composent, et qui, par sa parole, sa raison « et sa toute-puissance, a transformé le néant en un monde, pour être l'ornement de sa grandeur... Il est invisible, quoiqu'il se montre partout ; impalpable, quoique nous nous en fassions une image ; incompréhensible, quoique appelé par toutes les lumières de la raison... Rien ne fait mieux comprendre le souverain Etre que l'impossibilité de le concevoir : son immensité le cache et le découvre à la fois aux hommes[5822]. »

Et quand le même apologiste osait seul parler la langue de la liberté au milieu du silence du monde, n'était-ce point encore de la philosophie ? Qui n'eut cru que le premier Brutus, évoqué de la tombe, menaçait le trône des Tibères, lorsque ces fiers accents ébranlèrent les portiques où venaient se perdre les soupirs de Rome esclave :

« Je ne suis point l'esclave de l'empereur. Je n'ai qu'un maître, c'est le Dieu tout-puissant et éternel, qui est aussi le maître de César[5823]... Voilà donc pourquoi vous exercez sur nous toutes sortes de cruautés ! Ah ! s'il nous était permis de rendre le mal pour le mal, une seule nuit et quelques flambeaux suffiraient à notre vengeance. Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout : vos cités, vos îles, vos forteresses, vos camps, vos colonies, vos tribus, vos décuries, vos conseils, le palais, le sénat, le forum[5824] ; nous ne vous laissons que vos temples. »

Je puis me tromper, mon cher ami, mais il me semble que Mme de Staël, en faisant l'histoire de l'esprit philosophique,

n’aurait pas dû omettre de pareilles choses. Cette littérature des Pères, qui remplit tous les siècles, depuis Tacite jusqu’à saint Bernard, offrait une carrière immense d’observations. Par exemple, un des noms injurieux que le peuple donnait aux premiers chrétiens, était celui de philosophe[5825]. On les appelait aussi athées[5826], et on les forçait d’abjurer leur religion en ces termes :

« Aïos toùs atéous », confusion aux athées[5827]. Etrange destinée des chrétiens ! Brûlés sous Néron, pour cause d’athéisme ; guillotinés sous Robespierre pour cause de crédulité : lequel des deux tyrans eut raison ? Selon la loi de la perfectibilité, ce doit être Robespierre.

On peut remarquer, mon cher ami, d’un bout à l’autre de l’ouvrage de Mme de Staël, des contradictions singulières. Quelquefois elle paraît presque chrétienne, et je suis prêt à me réjouir. Mais l’instant d’après, la philosophie reprend le dessus. Tantôt, inspirée par sa sensibilité naturelle, qui lui dit qu’il n’y a rien de touchant, rien de beau sans religion, elle laisse échapper son âme. Mais tout à coup l’argumentation se réveille et vient contrarier les élans du cœur, l’analyse prend la place de ce vague infini où la pensée aime à se perdre ; et l’entendement cite à son tribunal des causes qui ressortaient autrefois à ce vieux siège de la vérité, que nos pères gaulois appelaient les entrailles de l’homme. Il résulte que le livre de Mme de Staël est pour moi un mélange singulier de vérités et d’erreurs. Ainsi, lorsqu’elle attribue au christianisme la mélancolie qui règne dans le génie des peuples modernes, je suis absolument de son avis ; mais quand elle joint à cette cause je ne sais quelle maligne influence du Nord, je ne reconnais plus l’auteur qui me paraissait si judicieux auparavant. Vous voyez, mon cher ami, que je me tiens dans mon sujet, et que je passe maintenant à la littérature moderne.

La religion des Hébreux, née au milieu des foudres et des éclairs, dans les bois d’Horeb et de Sinaï, avait je ne sais quelle tristesse formidable. La religion chrétienne, en retenant ce que celle de Moïse avait de sublime, en a adouci les autres traits.

Faite pour les misères et pour les besoins de notre cœur, elle est essentiellement tendre et mélancolique. Elle nous représente toujours l’homme comme un voyageur qui passe ici-bas dans une vallée de larmes, et qui ne se repose qu'au tombeau. Le Dieu qu’elle offre à nos adorations est le Dieu des infortunés ; il a souffert lui-même, les enfants et les faibles sont les objets de sa prédilection, et il chérit ceux qui pleurent.

Les persécutions qu’éprouvèrent les premiers fidèles augmentèrent sans doute leur penchant aux méditations sérieuses. L’invasion des Barbares mit le comble à tant de calamités, et l’esprit humain en reçut une impression de tristesse qui ne s’est jamais effacée. Tous les liens qui attachent à la vie étant brisés à la fois, il ne resta plus que Dieu pour espérance, et les déserts pour refuge. Gomme au temps du déluge, les hommes se sauvèrent sur le sommet des montagnes, emportant avec eux les débris des arts et de la civilisation. Les solitudes Se remplirent d’anachorètes qui, vêtus de feuilles de palmier, se dévouaient à des pénitences sans fin pour fléchir la colère céleste. De toutes parts s’élevèrent des couvents, où se retirèrent des malheureux trompés par le monde, et des âmes qui aimaient mieux ignorer certains sentiments de l’existence, que de s’exposer à les voir cruellement trahis. Une prodigieuse mélancolie dut être le fruit de cette vie monastique ; car la mélancolie s’engendre du vague des passions, lorsque ces passions, sans objet, se consument d’elles-mêmes dans un coeur solitaire.

Ce sentiment s’accrut encore par les règles qu’on adopta dans la plupart des communautés. Là, des religieux bêchaient leurs tombeaux, à la lueur de la bue, dans les cimetières de leurs cloîtres ; ici, ils n’avaient pour lit qu’un cercueil : plusieurs erraient comme des ombres sur les débris de Memphis et Babylone, accompagnés par des lions qu’ils avaient apprivoisés au son de la harpe de David. Les uns se condamnaient à un perpétuel silence ; les autres répétaient, dans un éternel cantique, ou les soupirs de Job, ou les plaintes de Jérémie, ou les pénitences du roi-prophète. Enfin les monastères étaient bâtis dans les sites les plus sauvages : on

les trouvait dispersés sur les cimes du Liban, au milieu des sables de l'Egypte, dans l'épaisseur des forêts des Gaules et sur les grèves des mers Britanniques. Oh ! comme ils devaient être tristes, les tintements de la cloche religieuse qui, dans le calme des nuits, appelaient les vestales aux veilles et aux prières, et se mêlaient, sous les voûtes du temple, aux derniers sons des cantiques et aux faibles bruissements des flots lointains ! Combien elles étaient profondes les méditations du solitaire qui, à travers les barreaux de sa fenêtre, revoit à l'aspect de la mer, peut-être agitée par l'orage ! la tempête sur les flots, le calme dans sa retraite ! des hommes brisés par des écueils au pied de l'asile de la paix ! l'infini de l'autre côté du mur d'une cellule, de même qu'il n'y a que la pierre du tombeau entre l'éternité et la vie !... Toutes ces diverses puissances du malheur, de la religion, des souvenirs, des mœurs, des scènes de la nature, se réunirent pour faire du génie chrétien le génie même de la mélancolie.

Il me paraît donc inutile d'avoir recours aux Barbares du Nord pour expliquer ce caractère de tristesse que Mme de Staël trouve particulièrement dans la littérature anglaise et germanique, et qui pourtant n'est pas moins remarquable chez les maîtres de l'école Françoise. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, n'a produit Pascal et Bossuet, ces deux grands modèles de la mélancolie en sentiments et en pensées.

Mais Ossian, mon cher ami, n'est-il pas la grande fontaine du Nord où tous les bardes se sont enivrés de mélancolie, de même que les anciens peignaient Homère sous la figure d'un grand fleuve où tous les petits fleuves venaient remplir leurs urnes ? J'avoue que cette idée de Mme de Staël me plaît fort. J'aime à me représenter les deux aveugles, l'un sur la cime d'une montagne d'Ecosse, la tête chauve, la barbe humide, la harpe à la main, et dictant ses lois, du milieu des brouillards, à tout le peuple poétique de la Germanie ; l'autre, assis sur le sommet du Pinde, environné des Muses qui tiennent sa lyre, élevant son front couronné sous le beau ciel de la Grèce, et gouvernant avec un sceptre orné de lauriers la patrie du Tasse et celle de Racine.

« Vous abandonnez donc ma cause ? » Allez-vous vous écrier ici. Sans doute, mon cher ami ; mais il faut que je vous en dise la raison secrète : c'est qu'Ossian lui-même est chrétien. Ossian chrétien ! Convenez que je suis bien heureux d'avoir converti ce barde, et qu'en le faisant entrer dans les rangs de la religion j'enlève un des premiers héros à l'âge de la mélancolie.

Il n'y a plus que les étrangers qui soient encore dupes d'Ossian. Toute l'Angleterre est convaincue que les poèmes qui portent ce nom sont l'ouvrage de M. Macpherson lui-même. J'ai été longtemps trompé par cet ingénieux mensonge enthousiaste d'Ossian comme un jeune homme que j'étais alors, il m'a fallu passer plusieurs années à Londres, parmi les gens de lettres, pour être entièrement désabusé. Mais enfin je n'ai pu résister à la conviction, et les palais de Fingal se sont évanouis pour moi, comme beaucoup d'autres songes.

Vous connaissez toute l'ancienne querelle dit docteur Johnson et du traducteur supposé da barde calédonien. M. Macpherson, poussé à bout, ne put jamais montrer le manuscrit de Fingal, dont il avait fait une histoire ridicule, prétendant qu'il l'avait trouvé dans un vieux coffre chez un paysan ; que ce manuscrit était en papier et en caractères runiques. Or, Johnson démontra que ni le papier ni l'alphabet runique n'étaient en usage en Écosse à l'époque fixée par M. Macpherson. Quant au texte qu'on voit maintenant imprimé avec quelques poèmes de Smith, ou à celui qu'on peut imprimer encore[5828], on sait que les poèmes d'Ossian ont été traduits de l'anglais dans la langue calédonienne ; car plusieurs montagnards écossais sont devenus complices de la fraude de leur compatriote. C'est ce qui a trompé.

Au reste c'est une chose fort commune en Angleterre que tous ces manuscrits retrouvés. On a vu dernièrement une tragédie de Shakespeare, et, ce qui est plus extraordinaire, des ballades du temps de Chaucer, si parfaitement imitées pour le style, le parchemin et les caractères antiques, que tout le monde s'y est mépris. Déjà mille volumes se préparaient pour développer les beautés et prouver l'authenticité de ces

merveilleux ouvrages, lorsqu'on surprit l'éditeur écrivant et composant lui-même ces poèmes saxons. Les admirateurs en furent quittes pour rire et pour jeter leurs commentaires au feu ; mais je ne sais si le jeune homme qui s’était exercé dans cet art singulier ne s’est point brûlé la cervelle de désespoir.

Cependant il est certain qu’il existe d’anciens poèmes qui portent le nom d'Ossian. Ils sont irlandais ou erses d’origine. C’est l’ouvrage de quelques moines du treizième siècle. Fingal est un géant qui ne fait qu’une enjambée d’Ecosse en Irlande ; et les héros vont en Terre-Sainte pour expier les meurtres qu’ils ont commis.

Et, pour dire la vérité, il est. mémé incroyable qu’on ait pu se tromper sur l’auteur des poèmes d’Ossian. L’homme du dix-huitième siècle y perce de toutes parts. Je n’en veux pour exemple que l’apostrophe du barde au soleil : « O soleil, lui dit-il, qui es-tu ? d’où viens-tu ? où vas-tu ? ne tomberas-tu point un jour, etc. [5829] ? »

Mme de Staël, qui connaît si bien l’histoire de l’entendement humain, verra qu’il y a là dedans tant d’idées complexes sous les rapports moraux, physiques et métaphysiques, qu’on ne peut presque sans absurdité les attribuer à un Sauvage. En outre, les notions les plus abstraites du temps, de la durée, de l'étendue, se retrouvent à chaque page d’Ossian. J’ai vécu parmi les Sauvages de l’Amérique, et j’ai remarqué qu’ils parlent souvent des temps écoulés, mais jamais des temps à naître. Quelques grains de poussière au fond du tombeau leur restent en témoignage de la vie dans le néant du passé ; mais qui peut leur indiquer l’existence dans le néant de l’avenir ? Cette anticipation du futur, qui nous est si familière, est néanmoins une des plus fortes abstractions où la pensée de l’homme soit arrivée. Heureux toutefois le Sauvage qui ne sait pas, comme nous, que la douleur est suivie de la douleur, et dont l’âme, sans souvenir et sans prévoyance, ne concentre pas en elle-même, par une sorte d’éternité douloureuse, le passé, le présent et l’avenir !

Mais ce qui prouve incontestablement que M. Macpherson est l’auteur des poèmes d’Ossian, c’est la perfection, ou le

beau idéal de la morale dans ces poèmes. Ceci mérite quelque développement.

Le beau idéal est né de la société. Les hommes très près de la nature ne le connaissent pas. Ils se contentent dans leurs chansons de peindre exactement ce qu’ils voient. Mais, comme ils vivent an milieu des déserts, leurs tableaux sont toujours grands et poétiques. Voilà pourquoi vous ne trouvez point de mauvais goût dans leurs compositions. Mais aussi elles sont monotones, et les sentiments qu’ils expriment ne vont pas jusqu’à l'héroïsme.

Le siècle d’Homère s’éloignait déjà de ces premiers temps. Qu’un Sauvage perce un chevreuil de sa flèche ; qu’il le dépouille au milieu de toutes les forêts ; qu’il étende la victime sur les charbons du tronc d’un chêne, tout est noble dans cette action. Mais dans la tente d’Achille il y a déjà des bassins, des broche », des couteaux. Un instrument de plus, et Homère tombait dans la bassesse des descriptions allemandes ; ou bien il fallait qu’il cherchât le beau idéal physique, en commençant à cacher. Remarquez bien ceci. L’explication Suivante va tout éclaircir.

À mesure que la société multiplia les besoins et les commodités de la vie, les poètes apprirent qu’ils ne devaient plus, comme par le passé, peindre tout aux yeux, mais voiler certaines parties du tableau. Ce premier pas fait, ils virent encore qu’il fallait choisir ; ensuite, que la chose choisie était susceptible d’une forme plus belle et d’un plus bel effet dans telle ou telle position. Toujours cachant et choisissant, retranchant ou ajoutant, ils se trouvèrent peu à peu dans des formes qui n’étaient plus naturelles, mais qui étaient plus belles que celles de la nature ; et les artistes appelèrent ces formes le beau idéal, On peut donc définir le beau idéal l’art de choisir et de cacher.

Le beau idéal moral se forma comme le beau idéal physique. On déroba à la vue certains mouvements de l’âme, car l’âme a ses honteux besoins et ses bassesses comme le corps. Et je ne puis m’empêcher de remarquer que l'homme est le seul de tous les êtres vivants qui soit susceptible d’être

représenté plus parfait que nature et comme approchant de la Divinité. On ne s’avise pas de peindre le beau idéal d’un aigle, d’un lion, etc. Si j’osais m’élever jusqu’au raisonnement, cher ami, je vous dirais que j’entrevois ici une grande pensée de l’Auteur des êtres, et une preuve de notre immortalité.

La société où la morale atteignit le plus vite tout son développement, dut atteindre le plus tôt au beau idéal des caractères. Or c’est ce qui distingue éminemment les sociétés formées dans la religion chrétienne. C’est une chose étrange, et cependant rigoureusement vraie, qu’au moyen de l’Evangile la morale avait acquis chez nos pères son plus haut point de perfection, tandis qu’ils étaient de vrais barbares dans tout le reste.

Je demande à présent où Ossian aurait pris cette morale parfaite qu’il donne partout à ses héros ? Ce n’est pas dans sa religion, puisqu’on convient qu’il n’y a point de religion dans ses ouvrages ? Serait-ce dans la nature même ? Et comment le sauvage Ossian, sur un rocher de la Calédonie, tandis que tout était cruel, barbare, sanguinaire, grossier autour de lui, serait-il arrivé en quelques jours à des connaissances morales que Socrate eut à peine dans les siècles les plus éclairés de la Grèce, et que l’Évangile seul a révélées au monde, comme le résultat de quatre mille ans d’observations sur le caractère des hommes ? La mémoire de Mme de Staël l’a trahie, lorsqu’elle avance que les poésies scandinaves ont la même couleur que les poésies du prétendu barde écossais. Chacun sait que c’est tout le contraire. Les premières ne respirent que brutalité et vengeances.

Macpherson lui-même a bien soin de marquer cette différence, et de mettre en contraste les guerriers de Morven et les guerriers de Lochlin. L’ode que de Staël rappelle dans une note a même été citée et commentée par le docteur Blair, en apposition aux poésies d’Ossian. Cette ode ressemble beaucoup à la chanson de mort des Iroquois :

« Je ne crains point la mort, je suis brave, que ne puis-je boire dans le crâne de mes ennemis et leur dévorer le cœur ! etc. » Enfin M. Macpherson a fait des fautes en histoire

naturelle, qui suffiraient seules pour découvrir le mensonge. Il a planté des chênes où jamais il n'est venu que des bruyères, et fait crier des aigles où l'on n'entend que la voix de la barnache et le sifflement du courlieu.

M. Macpherson était membre du parlement d'Angleterre. Il était riche ; il avait un fort beau parc et de soin, il était parvenu à faire croître quelques arbres ; il était en outre très bon chrétien et profondément nourri de la lecture de la Bible[5830] ; il a chanté sa montagne, son parc, et le génie de sa religion.

Cela, sans doute, ne détruit rien du mérite des poèmes de Temora et de Fingal ; ils n'en sont pas moins le vrai modèle d'une sorte de mélancolie du désert, pleine de charmes. J'ai fait venir la petite édition qu'on vient-de publier dernièrement en Ecosse ; et, ne vous en déplaise, mon cher ami, je ne sors plus sans mon Homère de Westein dans une poche, et mon Ossian de Glascow dans l'autre. Mais cependant, il résulte de tout ce que je viens de vous dire, que le système de Mme de Staël, touchant l'influence d'Ossian sur la littérature du Nord, s'écroule ; et quand elle s'obstinerait à croire que le barde écossais a existé, elle a trop d'esprit et de raison pour ne pas sentir que c'est toujours un mauvais système, que celui qui repose sur une base aussi contestée[5831]. Pour moi, mon cher ami, vous voyez que j'ai tout à gagner par la chute d'Ossian, et que chassant la perfectibilité mélancolique des tragédies de Shakespeare, des Nuits de Young, de l'Héloïse de Pope, de la Clarisse de Richardson, j'y rétablis victorieusement la mélancolie des idées religieuses. Tous ces auteurs étaient chrétiens, et l'on croit même que Shakespeare était catholique.

Si j'allais maintenant, mon cher ami, suivre Mme de Staël dans le siècle de Louis XIV, c'est alors que vous me reprocheriez d'être tout-à-fait extravagant. J'avoue que, sur ce sujet, je suis d'une superstition ridicule. J'entre dans une sainte colère quand on veut rapprocher les auteurs du dix-huitième siècle des écrivains du dix-septième ; et même à présent que je vous en parle, ce seul souvenir est prêt à m'emporter la raison hors des gonds, comme dit Biaise Pascal. Il faut que je

sois bien séduit par le talent de Mme de Staël pour rester muet dans une pareille cause.

Mon ami, nous n’avons pas d’historiens, dit-elle. Je pensais que Bossuet était quelque chose ! Montesquieu lui-même lui doit son livre de la Grandeur et de la décadence de l'empire romain, dont il a trouvé l’abrégé sublime dans la troisième partie du discours sur l’Histoire universelle. Les Hérodote, les Tacite, les Tite-Live sont petits, selon moi, auprès de Bossuet ; c’est dire assez que les Guichardin, les Mariana, les Hume, les Robertson, disparaissent devant lui-Quelle revue il fait de la terre ! Il est en mille lieux à la fois : patriarche sous le palmier de Tophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré ; il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge de la loi à la main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui et juifs et gentils au tombeau ; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain.

Sans religion on peut avoir de l’esprit, mais il est presque impossible d’avoir du génie. Qu’ils me semblent petits la plupart de ces hommes du dix-huitième siècle, qui, au lieu de l’instrument infini dont les Racine et les Bossuet se servaient pour trouver la note fondamentale de leur éloquence, emploient l’échelle d’une étroite philosophie, qui subdivise l’âme en degrés et en minutes, et réduit tout l’univers, Dieu compris, à une simple soustraction du néant !

Tout écrivain qui refuse de croire en un Dieu, auteur de l’univers et juge des hommes, dont il a fait l’âme immortelle, bannit l’infini de ses ouvrages. Il enferme sa pensée dans un cercle de boue, dont il ne saurait plus sortir. Il ne voit plus rien de noble dans la nature. Tout s’y opère par d'impurs moyens de corruption et de régénération. Le vaste abîme n’est qu’un peu d’eau *bitumineuse* ; les montagnes sont de petites protubérances de pierres calcaires ou vitrescibles. Ces deux admirables flambeaux des cieux, dont l’un s’éteint quand

l’autre s’allume, afin d’éclairer nos travaux et nos veilles, ne sont que deux masses pesantes formées au hasard par je ne sais quelle agrégation fortuite de matière. Ainsi, tout est désenchanté, tout est mis à découvert par l’incrédule : il vous dira même qu’il sait ce que c’est que l’homme ; et, si vous voulez l’en croire, il vous expliquera d’où vient la pensée, et ce qui fait que votre cœur se remue au récit d’une belle action ; tant il a compris facilement ce que les plus grands génies n’ont pu comprendre ! Mais approchez et voyez en quoi consistent les hautes lumières de la philosophie ! Regardez au fond de ce tombeau ; contemplez ce cadavre enseveli, cette statue du néant, voilée d’un linceul : c’est tout l’homme de l’athée.

Voilà une lettre bien longue, mon cher ami, et cependant je ne vous ai pas dit la moitié des choses que j’aurais à vous dire.

On m’appellera capucin, mais vous savez que Diderot aimait fort les capucins. Quant à vous, en votre qualité de poète, pourquoi seriez-vous effrayé d’une barbe blanche ? Il y a longtemps qu’Homère a réconcilié les Muses avec elle. Quoi qu’il en soit, il est temps de mettre fin à cette épître. Mais, comme vous savez que nous autres pianistes avons la fureur de vouloir convertir notre prochain, je vous avouerai en confidence que je donnerais beaucoup de choses pour voir Mme de Staël se ranger sous les drapeaux de la religion. Voici ce que j’oserais lui dire si j’avais l’honneur de la connaître :

« Vous êtes sans doute une femme supérieure : votre tête est forte, et votre imagination quelquefois pleine de charmes, témoin ce que vous dites d’Herminie déguisée en guerrier. Votre expression a souvent de l’éclat et de l’élévation.

Mais, malgré tous ces avantages, votre ouvrage est bien loin d’être ce qu’il aurait pu devenir. Le style en est monotone, sans mouvement, et trop mêlé d’expressions métaphysiques. Le sophisme des idées repousse, l’érudition ne satisfait pas, et le cœur surtout est trop sacrifié à la pensée. D’où proviennent ces défauts ? de votre philosophie. C’est la partie éloquente qui manque essentiellement à votre ouvrage. Or, il n’y a point d’éloquence sans religion. L’homme a tellement besoin d’une éternité d’espérance, que vous avez été obligée de vous en

former une sur la terre par votre système de perfectibilité, pour remplacer cet infini, que vous refusez de voir dans le ciel. Si vous êtes sensible à la renommée, revenez aux idées religieuses. Je suis convaincu que vous avez en vous le germe d'un ouvrage beaucoup plus beau que tous ceux que vous nous avez donnés jusqu'à présent. Votre talent n'est qu'à demi développé ; la philosophie l'étouffe ; et si vous demeurez dans vos opinions, vous ne parviendrez point à la hauteur où vous pouviez atteindre, en suivant la route qui a conduit Pascal, Bossuet et Racine à l'immortalité. »

Voilà comme je parlerais à Mme de Staël sous les rapports de la gloire. Quand je viendrais à l'article du bonheur, pour rendre mes sermons moins ennuyeux, je varierais ma manière. J'emprunterais cette langue des forêts qui m'est permise en ma qualité de Sauvage. Je dirais à ma néophyte :

« Vous paraissez n'être pas heureuse : vous vous plaignez souvent, dans votre ouvrage, de manquer de cœurs qui vous entendent. Sachez qu'il y a de certaines âmes qui cherchent en vain dans la nature les âmes auxquelles elles sont faites pour s'unir, et qui sont condamnées par le grand Esprit à une sorte de veuvage éternel.

Si c'est là votre mal, la religion seule peut le guérir. Le mot philosophie, dans le langage de l'Europe, me semble correspondre au mot solitude dans l'idiome des Sauvages. Or, comment la philosophie remplira-t-elle le vide de vos jours ? Comble-t-on le désert avec le désert ?

Il y avait une femme des monts Apalaches qui disait : il n'y a point de bons génies, car je suis malheureuse, et tous les habitants des cabanes sont malheureux. Je n'ai point encore rencontré d'homme, quel que fût son air de félicité, qui n'entretint une plaie cachée. Le cœur le plus serein en apparence ressemble au puits naturel de la savane Alachua : la surface vous en paraît calme et pure ; mais lorsque vous regardez au fond du bassin tranquille, vous apercevez un large crocodile que le puits nourrit dans ses ondes.

« La femme alla consulter le jongleur du désert de *Scambre* pour savoir s'il y avait de bons génies. Le jongleur lui répondit :

Roseau du fleuve, qui est-ce qui t’appuiera s’il n’y a pas de bons génies ? Tu dois y croire par cela seul que tu es malheureuse. Que feras-tu de la vie si tu es sans bonheur, et encore sans espérance ? Occupe-toi, remplis secrètement la solitude de tes jours par des bienfaits. Sois l’astre de l'infortune ; répands tes clartés modestes dans les ombres ; sois témoin des pleurs qui coulent en silence, et que les misérables puissent attacher les yeux sur toi sans être éblouis. Voilà le seul moyen de trouver ce bonheur qui te manque. Le grand Esprit ne t’a frappée que pour te rendre sensible aux maux de tes frères, et pour que tu cherches à les soulager. Si notre coeur est comme le puits du crocodile, il est aussi comme ces arbres qui te donnent leur baume pour les blessures des hommes que lorsque le fer les a blessés eux-mêmes.

Le jongleur du désert de *Scambre*, ayant ainsi parlé à la femme des monts Apalaches, rentra dans le creux de son rocher. »

Adieu, mon cher ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

(l’Auteur du *Génie du Christianisme*.)

FIN DE LA LETTRE À M. DE FONTANES

ANNEXES

LES RUES DE PARIS

Bathild Bouniol

(1872)

ANNEXES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Chapitre I
Chapitre II

Chapitre I

« On n’est plus assez juste pour Chateaubriand tant vanté naguère ! » écrivait un jour avec toute raison notre excellent confrère et ami Léon Gautier. Le temps est loin, hélas ! où un poète républicain adressait à l’auteur du *Génie du Christianisme* cette épître qui n’est pas assurément l’une des pièces les moins remarquables de la Némesis :

… Aussi quand tu parus dans ton vol triomphant,
Fils du Nord, le Midi t’adopta pour enfant.
Oh ! dieu t’avait créé pour les sublimes sphères,
Où meurt le bruit lointain des mondaines affaires ;
Il te mit dans les airs où ton vol s’abîma
Comme le grand condor que vénère Lima :
Oiseau géant, il fuit notre terre profane,
Dans l’océan de l’air il se maintient en panne ;
Là, du lourd quadrupède il contemple l’abri,
L’aigle qui passe en bas lui semble un colibri,
Et noyé dans l’azur comme une tache ronde,
On dirait qu’immobile il voit tourner le monde.
C’était là ton domaine alors, que revenant
Des huttes du Sachem sur le vieux continent,
Tu t’élevas si haut d’un seul bond que l’Empire
Un instant s’arrêta pour écouter ta lyre.
Le monde des beaux-arts à peine renaissant
Se débattait encore dans son limon de sang ;
Ce chaos attendait ta parole future ;
Tu dis le fiat lux de la littérature.

Quelques années après, un illustre orateur, du haut de la chaire de Notre-Dame, adressait au même poète un hommage plus solennel encore quoique en moins de paroles :

« … Et tant d’autres que je ne veux pas nommer, pour ne pas approcher trop près des grands noms de l’époque ; car, si j’en approchais, pourrais-je m’empêcher de saluer cet illustre vétéran, ce prince de la littérature française et chrétienne, sur qui la postérité semble avoir passé déjà tant on respire dans sa gloire le parfum et la paix de l’antiquité. »

Ce langage dans la bouche de Lacordaire étonnerait sans doute aujourd’hui que, provoquée surtout par les *Mémoires d’Outre tombe*, la réaction s’accentue si énergiquement et ne reste pas toujours dans la juste mesure. Du grand écrivain si l’on ne se tait pas, on parle presque avec le ton du dédain, et cela de jeunes Messieurs tout fiers d’écrire, au courant de la plume et sans râture dans le journal en vogue, la chronique quotidienne et qui croient bien dans le for intérieur que feu Chateaubriand ne leur va pas à la cheville. Le chantre des Martyrs ! Bath, un phraseur et qui avait l’ingénuité de croire que les écrits, dignes de ce nom, ne s’improvisent pas, que :

La méditation du génie est la sœur ; que les grandes pensées ne sauraient se passer de la nouveauté et de la splendeur de la forme. Quoique on prétende aujourd’hui, Chateaubriand n’est pas le premier venu dans la république des lettres et il a laissé bon nombre de pages qui sont des plus belles de notre langue et que ne doit pas dédaigner la postérité. Dans le *Génie du Christianisme* en particulier, si l’auteur avec un grand appareil scientifique, se montre parfois médiocre docteur, faible théologien, polémiste arriéré ; si, comme critique littéraire, il laisse à désirer par exemple lorsqu’il s’emporte à des louanges tellement hyperboliques pour B. Pascal dont « les Pensées tiennent plus du Dieu que de l’homme. » Il n’est que juste de reconnaître que beaucoup de chapitres, tout le livre en particulier relatif à l’histoire naturelle, Instinct des Oiseaux, Migrations des Oiseaux, des Plantes etc., n’ont rien perdu de leur fraîcheur et de leur éclat. Il y a là un souffle puissant, un parfum de grâce et de poésie dont l’âme se sent doucement pénétrée comme d’une rosée céleste. Il en est de même de bien des pages qu’un chrétien seul pouvait écrire et dans lesquelles vibre l’accent de la conviction, le

chapitre sur l'Extrême-Onction entre autres, ceux relatifs aux Missions, etc. Sans doute on peut reprocher parfois à l'auteur dans son meilleur langage un peu trop d'alliage et le mélange de locutions profanes ; mais qui sait si ce n'était point une nécessité de l'époque et si, pour être compris de son siècle, il ne fallait pas ce style parfois un peu bariolé et qui s'efforce le plus possible de dérober aux regards ce que Bossuet appelle éloquemment « la face hideuse de l'Évangile ? »

Pour juger sainement du livre et tenir compte à l'auteur de tout le bien qu'il a produit, il faut se rappeler dans quelles circonstances il parut et quel était l'état général des esprits au lendemain du XVIIIe siècle et de la Révolution. Voici à ce sujet et comme indication sûre, d'après un témoin oculaire, ce qui se passait en 1797 ou 1798 dans l'atelier du peintre David :

« Il arriva qu'un des élèves, en racontant une histoire bouffonne, y mêla à plusieurs reprises le nom de Jésus-Christ. La première fois, Maurice ne dit rien, seulement sa physionomie devint sévère ; mais lorsque le conteur eut répété de nouveau le nom sacré, alors les yeux du chef de la secte des penseurs s'enflammèrent, et Maurice fit taire le mauvais plaisant en lui imposant impérieusement silence. L'étonnement des élèves parut grand ; mais il ne fut exprimé que sur la physionomie de chacun qui resta muet. Maurice était sujet à des colères très vives, mais qui duraient peu ; il avait d'ailleurs du tact, et en cette occasion, il sentit la nécessité de justifier par quelques paroles la hardiesse de la sortie qu'il venait de faire :

« — Belle invention vraiment, dit-il en continuant de peindre, que de prendre Jésus-Christ pour sujet de plaisanterie ! Vous n'avez donc jamais lu l'Évangile tous tant que vous êtes ? L'Évangile ! c'est plus beau qu'Homère, qu'Ossian ! Jésus-Christ au milieu des blés, se détachant sur un ciel bleu ! Jésus-Christ disant :

« Laissez venir à moi les petits enfants ! » Cherchez donc des sujets de tableaux plus grands, plus sublimes que ceux-là ! Imbécile, ajouta-t-il en s'adressant avec un ton de supériorité amicale à son camarade qui avait plaisanté, achète donc

l’Évangile et lis-le avant de parler de Jésus-Christ. »

« Il faut le répéter, de telles paroles, dites à cette époque et dans un lieu tout à fait public, eussent certainement excité de la rumeur et pu compromettre la sûreté du harangueur. Tous les élèves le sentirent bien ; car lorsque Maurice eut cessé de parler, il y eut un intervalle de silence assez long pendant lequel tout le monde se consulta du regard pour savoir comment on prendrait la chose.

« Le brave Moriès trancha la difficulté :

« C’est bien cela, Maurice ! » dit-il d’une voix ferme ; et à peine ces mots eurent-ils été prononcés que tous les élèves crièrent à plusieurs reprises : *Vive Maurice !*

« On aurait tort de croire cependant que, dans le sentiment généreux que fit éclater cette jeunesse, il entrât des idées de piété. À l’atelier de David, comme par toute la France alors, on était et l’on affectait surtout d’être très indévot. »

C’est à ce moment là même ou bientôt après, que parut le livre de Chateaubriand et l’on sait avec quel immense succès. Il fallait pour cela qu’il parlât au siècle une langue que celui-ci pût tout d’abord comprendre, qui lui fût sympathique bien loin de l’effaroucher, ce qui n’empêche pas que cette langue riche, imagée, colorée, brillantée, mais parfois trop humaine, n’ait fréquemment aussi la vraie note chrétienne, capable de faire sur le lecteur une heureuse impression, plus sans doute qu’on ne veut l’admettre aujourd’hui. Il nous semble que le livre, débarrassé du fatras scientifique et soi-disant théologique, et allégé par quelques autres retranchements, pourrait être grandement utile encore. Dans nul autre peut-être de ses ouvrages, Chateaubriand ne fut mieux inspiré, moins obsédé de préoccupations étrangères ou personnelles, et l’on sent à l’énergie de son accent, à la vivacité de sa foi, qu’il était dans toute la ferveur du néophyte et sous le coup encore du douloureux événement qui l’avait frappé comme un coup de foudre en déterminant sa conversion ainsi que lui-même l’a proclamé dans une page éloquente :

« Ma mère, dit-il, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans les cachots où elle vit périr une partie de ses enfants,

expira sur un grabat où ses malheurs l'avait reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume. Elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda les derniers vœux de ma mère ; quand la lettre me parvint au delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé ; je suis devenu chrétien ; je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie de mon cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru. »

L'Itinéraire de Paris à Jérusalem est un livre des plus remarquables et dans lequel on sent la conviction comme aussi sans doute dans les Martyrs encore que Chateaubriand, dominé par ses souvenirs ou ses préjugés classiques, ait fort enguirlandé, enjolivé, poétisé le paganisme de la décadence qui fait trop belle figure en vérité à côté du christianisme de l'âge d'or ou de l'âge héroïque. Puis dans tel chapitre, l'épisode de Velléda par exemple, le langage des passions terrestres, des passions coupables, fait explosion avec trop de violence et ce n'est pas à tort que Feller a dit : Un reproche assez grave a été fait à Chateaubriand ; dans le tableau qu'il fait des passions, ses peintures sont si voluptueuses qu'elles ne peuvent être mises sans danger sous les yeux de la jeunesse et qu'elles seraient même capables de troubler l'âge mûr et la vieillesse. » Reproches qui peuvent et doivent s'adresser à *Réné, Atala, les Martyrs, la Vie de Rancé*.

Dans des livres même sérieux pour le fond comme pour la forme, les Études et Discours historiques par exemple, l'illustre écrivain, qu'on ne saurait excuser parfois de témérité, quant à ses appréciations des faits politiques ou religieux, n'est pas toujours assez discret dans ses peintures ou ses citations, qu'il s'agisse des mœurs des païens ou de celles de telle période de notre histoire. On ne saurait l'excuser par exemple de sa complaisance à citer tout au long, à propos du règne de Henri III, un immonde épisode qu'il copie textuellement dans

Brantôme, (Les Femmes galantes). Ces passages risqués et ces témérités de langage sont d’autant plus regrettables que le livre est en général écrit de la meilleure plume du maître, qu’il abonde en portraits étonnants de relief, en tableaux saisissants, en réflexions et commentaires vraiment éloquents.

Chapitre II

La politique a beaucoup, et trop même, préoccupé Chateaubriand, par l'entraînement d'illusions généreuses sans doute, mais il faut bien le reconnaître aussi, par la passion de la popularité, par le vain désir de jouer un grand rôle, d'être un personnage important dans l'État :

Ton âme, insatiable aux choses du moment,
Redemandait toujours un nouvel aliment.
Quand ton char eut touché la borne de l'arène,
Tu voulus réunir dans ta main souveraine
La palme politique et celle des beaux-arts.

Chateaubriand croyait sans doute, comme il le disait, n'écouter que la voix du patriotisme quand c'était surtout un sentiment personnel, égoïste qui lui soufflait ses résolutions et lui dictait plus d'une fausse démarche. « M. de Villèle, dit Feller, lui obtint le ministère des affaires étrangères ; mais Chateaubriand ne croyait lui devoir aucune reconnaissance pour tant de bons offices : la domination du premier ministre lui devenait insupportable, il prit la résolution de le supplanter, et l'on ne peut s'empêcher de blâmer sa conduite à cette époque. M. de Villèle lui était sans doute infiniment inférieur comme écrivain, mais il lui était de beaucoup supérieur comme homme d'état ; pour le renverser, Chateaubriand descendit à des manœuvres peu dignes de lui… Contre son intention sans doute, les coups qu'il avait portés à M. de Villèle étaient retombés sur le gouvernement et contribuèrent à décider la chute de la Restauration. »

Dans la brochure intitulée : De la Restauration et de la Monarchie élective, publiée en 1831, on lit cette phrase entre autres :

« Je suis bourbonnien par honneur, royaliste par raison et conviction, républicain par goût et par caractère. » L'homme qui parlait et qui agissait ainsi se croyait de bonne foi un grand homme d'État et s'étonnait et s'indignait qu'on ne le prît pas au sérieux.

Il ne semble pas douteux que cette personnalité, si fortement accusée dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, n'ait été le grand malheur et aussi le tort de Chateaubriand qui eût dû apporter plus de désintéressement dans l'accomplissement de sa glorieuse tâche et donner à ses nobles labeurs leur véritable but dans lequel sa propre gloire ne vînt que comme une préoccupation secondaire, dernière, et non principale, comme l'affirme un de ses admirateurs, M. Loménie :

« Paraître sous un beau jour devant la postérité, voilà la pensée dominante de toute la vie de Chateaubriand… Il n'hésite jamais à tout sacrifier, non seulement des intérêts ou des ambitions, mais peut-être aussi quelquefois des convenances et des devoirs du moment, à cette constante préoccupation de l'avenir. »

Cela est d'autant plus étrange, d'autant plus inexplicable que, sincèrement et au plus profond de son cœur, Chateaubriand était chrétien et d'un christianisme non pas seulement spéculatif et théorique. Pourtant ce grand esprit, cette sublime intelligence, cette haute expérience même ne suffirent pas à l'éclairer dans la pratique, à faire tomber ce fatal bandeau que l'orgueil avait épaissi sur ses yeux à lui révéler ce qu'il avait proclamé plus d'une fois lui-même comme une vérité certaine, élémentaire, à savoir que l'humilité, que l'oubli plus ou moins complet de soi-même est la vertu essentielle du fidèle et que la religion seule peut et doit nous l'inspirer. Par l'obsession de cet orgueil étrangement naïf, et ces travers de son esprit, en dépit de son génie, l'illustre écrivain ne fit ni aux autres ni à lui-même tout le bien qu'il eût pu, et s'il faut l'avouer même, il fit à eux comme à lui, plus d'une fois, quelque mal. Comme nous l'avons dit, dans la plupart de ses ouvrages, il est un certain nombre de passages, de pages même qu'on s'étonne d'y lire, et que la main d'un

chrétien, s’il les avait écrites dans la fièvre du travail, n’aurait pas dû hésiter, après réflexion, à effacer.

Pour lui-même, l’illustre poète, faute d’une règle de conduite assez ferme, en écoutant trop, ce semble, les entraînements de l’ambition et d’autres, a vu souvent sa vie troublée par l’inquiétude, empoisonnée par les cruels déboires, par les déceptions amères, bouleversée même par des orages. Par les mêmes motifs, et faute sans doute d’avoir fait à la préoccupation religieuse la plus large part dans sa vie, ses dernières années furent désolées par cet ennui morne, par ces incurables et, sous certains rapports, inexcusables tristesses à l’état de phénomène et dont plusieurs témoins oculaires nous font de si prodigieux récits. Madame de Bawr dit dans ses *Mémoires et Souvenirs* :

« Comment donc devînt-il si indifférent à tant de gloire ? Hélas ! il ne put supporter la perte de sa jeunesse. Sans qu’il fût atteint d’aucune infirmité, d’aucune souffrance grave, il était si malheureux de vieillir que rien ici-bas n’excita plus son intérêt, ne lui apporta plus de joie. Cette mélancolie de caractère, dont son ardente imagination lui donna des accès auxquels nous devons René et tant d’autres belles pages, devint une tristesse habituelle. La tête penchée, l’œil abattu, il restait immobile et silencieux au milieu de ses amis et de ses admirateurs sans prendre plus de part à ce qui se disait autour de lui qu’il n’en prenait aux plus grands évènements du monde. Pensait-il à ses belles années ? Dans ce cas il faut croire que le brillant souvenir de la jeunesse ajoutait encore à sa peine. Quelles que fussent les idées qui venaient assombrir son visage, il était douloureux de voir ce beau génie sous le poids d’un malheur sans remède et de voir s’éteindre le feu d’une vie de gloire et d’amour dont la flamme ne se ranimait que par instants. »

M. Loménie n’est pas moins affirmatif :

« Il croyait peu, il est vrai, au génie de ses contemporains et à la durée de leur gloire, mais il doutait presque autant de son génie et la crainte d’être enseveli dans le commun naufrage des réputations de son siècle et de manquer le but de sa vie,

faisait le tourment secret de ses derniers jours… Le sentiment religieux, quoique très vif dans cette âme d'artiste, ne fut jamais assez fort pour lui faire prendre résolument en mépris la destinée de son nom.

« Tant que la vieillesse ne lui fit point trop sentir ses atteintes, il résista de son mieux aux impulsions de ce caractère malheureux… Mais plus tard, cette caducité, si odieuse à sa poétique imagination, le fit s'abandonner tout entier à une profonde et incurable mélancolie. À mesure que ses facultés faiblissaient, il se repliait sur lui-même et, ne voulant pas qu'on vît son esprit subir comme son corps la pression des années, il s'imposait le silence et ne parlait presque plus. »[5832]

La biographe ajoute cependant en façon de correctif :

« L'auteur du *Génie du Christianisme* n'a certainement pas échappé à la grande infirmité de notre époque. Il a eu sa part, et une assez forte part d'égoïsme et d'orgueil. Mais ceux qui ont pu l'étudier de près dans sa vieillesse, à cet âge où les traits de caractère deviennent, comme les traits du visage, plus accentués et plus saillants, ceux-là savent tout ce qui se mêlait de noblesse d'âme et de sincère défiance de soi-même à cet égoïsme et à cet orgueil qu'engendrent les séductions de la gloire. »

Pour être juste et comme circonstance atténuante, faudrait-il ajouter que chez le poète cet état douloureux autant que singulier pouvait tenir à je ne sais quelle disposition physique et maladive, à une lacune dans l'organisation. L'admirable Joubert, dans cette étonnante lettre du 21 octobre 1803, où le Chateaubriand, qui sera pour tant d'autres une énigme incompréhensible, se trouve, nombre d'années à l'avance, si bien déchiffré, et l'on peut dire, percé à jour, Joubert nous dit en propres termes :

« Un fonds d'ennui, qui semble avoir pour réservoir l'espace immense qui est vacant entre lui-même et ses pensées exige perpétuellement de lui des distractions qu'aucune occupation, aucune société ne lui fourniront jamais à son gré et auxquelles aucune fortune ne pourrait suffire, s'il ne devenait tôt ou tard

sage et réglé. Tel est en lui l’homme natif… »

Citons de cette lettre quelques passages encore non moins instructifs que curieux :

« Il est certain qu’il a blessé dans son ouvrage des convenances importantes, et que même il s’en soucie fort peu, car il croit que son talent s’est encore mieux déployé dans ces écarts.

« Il est certain qu’il aime mieux les erreurs que les vérités dont son livre est rempli, parce que ces erreurs sont plus siennes, il en est plus l’auteur.

« … Il a, pour ainsi dire, toutes ses facultés en dehors, et ne les tourne point en dedans. Il ne se parle point, il ne s’écoute guère, il ne s’interroge jamais, à moins que ce ne soit pour savoir si la partie inférieure de son âme, je veux dire son goût et son imagination, sont contents, si sa pensée est arrondie, si ses phrases sont bien sonnantes, si ses images sont bien peintes, etc., observant peu si tout cela est bon ; c’est le moindre de ses soucis.

« Il parle aux autres, c’est pour eux seuls et non pas pour lui qu’il écrit ; aussi c’est leur suffrage plus que le sien qu’il ambitionne, et de là vient que son talent ne le rendra jamais heureux, car le fondement de la satisfaction qu’il pourrait en recevoir est hors de lui, loin de lui, varié, mobile, inconnu.

« Sa vie est autre chose. Il la compose, ou pour mieux dire, il la laisse s’arranger d’une toute autre manière. Il n’écrit que pour les autres et ne vit que pour lui. Il ne songe point à être approuvé, mais à se contenter. Il ignore même profondément ce qui est approuvé dans le monde ou ce qui ne l’est pas.

« Il n’y a songé de sa vie et ne veut point le savoir. Il y a plus : comme il ne s’occupe jamais à juger personne, il suppose aussi que personne ne s’occupe à le juger. Dans cette persuasion, il fait avec une pleine et entière sécurité ce qui lui passe par la tête, sans s’approuver ni se blâmer le moins du monde. »

Cette lettre, qu’on a le regret de ne pouvoir citer en entier, atteste chez son auteur une sagacité de coup d’œil qui tient de la divination, et vient à l’appui, ce semble, des considérations

présentées plus haut. Il n’a manqué à Chateaubriand, pour son propre bonheur et même pour sa gloire devant la postérité, qu’une pratique plus conforme à sa théorie.

Quoiqu’il en soit, il résulte de là pour qui sait réfléchir, un grand enseignement, une leçon formidable et salutaire : c’est que les dons de l’intelligence pas plus que les richesses matérielles ne sont un présent gratuit ; il faut les recevoir de la main de Dieu, quand ils nous viennent, avec une profonde gratitude, mais aussi avec tremblement par la crainte d’en user mal et que l’orgueil ou la vanité ne nous les rende fatals alors même qu’ils profiteraient aux autres. Si le succès couronne nos efforts, si la gloire entoure notre nom de son auréole, si nous devenons célèbres, tâchons de rester modestes, d’être de plus en plus humbles, en pensant que, par nous-même, nous ne sommes rien, nous ne pouvons rien, et que cette petite flamme qu’on appelle le génie, un souffle peut l’éteindre quand il n’a pas dépendu de nous de l’allumer. Cette fugitive lueur, c’est le feu sacré venu du ciel, mais un mensonge de la Fable à tort prétendit que Prométhée avait pu dérober aux dieux la mystérieuse étincelle. Si nous ne pouvons être tout à fait indifférent aux murmures caressants de la renommée, aux douces joies d’un triomphe mérité, efforçons-nous d’épurer nos intentions, de travailler, de lutter, de souffrir pour le vrai bien, pour le vrai beau en vue de la récompense la plus sublime et des espérances d’une sainte immortalité.

Chateaubriand (René) était né à Saint-Malo en 1768, il mourut à Paris en 1848, au lendemain de la révolution de février, aussi disparut-il de la scène sans faire plus de bruit que le moindre des littérateurs en temps ordinaire. Il est enterré, comme on sait, sur un rocher qui s’élève au milieu des flots, non loin de sa ville natale. Lui-même s’était inquiété longtemps à l’avance de se préparer une tombe à part et dans un mode qui ne fût point banal. S’il y eut là encore quelque calcul de la vanité, celle-ci s’est méprise ; car maintenant les pèlerins deviennent rares de plus en plus sur l’ilot. Ceux qui parfois encore y abordent, ne sont guère que de pauvres matelots, ignorant le nom de grand homme et qui ne s’arrêtent pas là

d’habitude pour déposer des couronnes, mais pour faire sécher leurs filets.

REVUE DES ROMANS

François-René de Chateaubriand

(1836)

ANNEXES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Recueil d’analyses raisonnées des productions remarquables des plus célèbres romanciers français et étrangers.

Contenant 1100 analyses raisonnées, faisant connaître avec assez d’étendue pour en donner une idée exacte, le sujet, les personnages, l’intrigue et le dénouement de chaque roman.

Article CHATEAUBRIAND (le vicomte Fr. Aug. de),
né à Combourg en 1769.

1839

Eusèbe G*****

Table des matières

Atala
Les aventures du dernier Abencerage
Les Natchez
Les martyrs

Atala

ATALA, ou les *Amours de deux sauvages dans le désert*, in-18, an IX(1800). Un sauvage américain, de la nation des Natchez, a quitté son pays pour venir en France. De retour en Amérique, il reprend ses anciennes habitudes et vieillit tranquille. Le hasard lui fait rencontrer René l'Européen, qui vient s'établir chez les sauvages, et il lui raconte son histoire. L'auteur a transporté la scène de son drame sur les bords du Mississipi, qu'il nomme le Meschacebé, circonstance qui lui fournit l'occasion de peindre, avec un admirable talent, une nature étrangère qu'il dit avoir lui-même visitée ; ce qu'on croit sans peine quand on voit la richesse et la vivacité de ses couleurs. Chactas, c'est le nom du sauvage, est fait prisonnier par une tribu ennemie de la sienne, et l'on sait quels traitements ces barbares font éprouver à leurs prisonniers ; celui-ci est réservé pour être brûlé au grand village ; son âge et sa figure intéressent les femmes, qui lui apportent divers présents. Pendant qu'on prépare la cérémonie religieuse où l'on doit massacrer Chactas, Atala en devient amoureuse, le délivre, et, pour ne point devenir victime elle-même, s'enfuit avec lui. Les premiers essais pour fuir, la peinture des transes, des alternatives de crainte, d'espoir, d'amour, de remords qui tourmentent ces innocents fugitifs, enfin la chaleur de leur pudique amour, présentent des développements admirables. Atala, élevée dans la foi chrétienne, fidèle à un vœu de virginité dans lequel sa mère s'est engagée pour elle, est dans une situation attachante, et que l'auteur a heureusement développée… « Cependant la solitude, la présence continuelle de l'objet aimé, nos malheurs même (car le malheur augmente les puissances de l'âme) redoublaient à chaque instant notre amour ; les forces d'Atala et les passions, en abattant son corps, allaient triompher de ses vertus chrétiennes. Elle priait

continuellement sa mère, dont elle avait l’air de vouloir apaiser l’ombre irritée. Pour moi, épuisé de fatigues, brûlant de désirs, et songeant que j’étais peut-être perdu sans retour dans ces forêts, cent fois je fus prêt à saisir mon épouse dans mes bras, etc. » Heureusement, les amants entendent sonner la cloche d’un missionnaire retiré au fond de cette sauvage contrée ; soudain le froid de l’indifférence surmonte la fougue de la passion, et la virginité d’Atala est sauvée. Ce missionnaire, nommé le père Aubry, emmène Chactas et Atala dans sa cabane. Le lendemain, les deux sauvages assistent à la messe qu’il célèbre en plein air, et ce mystère est représenté ici avec toute la grandeur dont il est susceptible ; c’est au moment du lever du soleil. « L’astre annoncé par tant de splendeur, dit le poète, sortit enfin d’un abîme de lumière, et son premier rayon rencontra l’hostie sacrée, que le prêtre en ce moment même élevait dans les airs. Ô charme de la religion ! Ô magnificence du culte chrétien ! Pour sacrificateur un vieil ermite, pour autel un rocher, pour église le désert, pour assistants d’innocents sauvages ! Non, je ne doute point qu’au moment où nous tombâmes la face contre terre, le grand mystère ne s’accomplit, et que Dieu ne descendit sur toutes les forets, car je le sentis descendre dans mon cœur. » Cela est beau, très beau, de quelque croyance qu’on soit, et cela restera beau, quelque changement qui s’opère dans les opinions et dans les mœurs. Le reste offre moins de beautés que ce qui précède. Atala, se croyant condamnée à rester vierge, s’empoisonne quoique chrétienne ; le père Aubry n’a que le temps de recevoir sa confession, mais il prend celui de lui adresser un long sermon pendant qu’elle se débat dans les angoisses de la douleur. L’auteur raconte ensuite les obsèques de son héroïne, qui devient une sainte dans le ciel ; puis il fait assister le lecteur au martyre du père Aubry, qui fut brûlé avec de grandes tortures. — Nous nous abstenons de porter un jugement sur cet ouvrage remarquable, que tout le monde a lu ou veut lire, qui a été loué et critiqué outre mesure, mais qui, malgré quelques défauts, n’en est pas moins une des productions les plus remarquables de dix-neuvième siècle.

Les aventures du dernier Abencerage

LES AVENTURES DU DERNIER ABENCERAGE, ouvrage publié pour la première fois dans les Œuvres complètes de l'auteur, dont il forme le tome XVI. — L'auteur nous montre les descendants de l'illustre famille des Abencerages, ramené dans la patrie de ses pères par le regret et par la vengeance. Mais bientôt, à la vue de la belle Blanca, fille du duc de Santa-Fé, l'amour lui fait oublier les sentiments qui l'avaient conduit à Grenade. Blanca, de son côté, ne tarde pas à partager la passion qu'elle inspire au Maure, qui lui fait un secret de sa naissance. Rappelé à Tunis par un message de sa mère mourante, Aben-Hamet quitte l'Espagne ; mais à peine a-t-il rendu les derniers devoirs à celle qui lui donna le jour, qu'il s'empresse de revenir auprès de la belle Espagnole. « Les jours du couple heureux s'écoulèrent comme ceux de l'année précédente… même amour, ou plutôt amour croissant, toujours partagé ; mais aussi même attachement à la religion de leurs pères. Sois chrétien, disait Blanca ; Sois musulmane, disait Aben-Hamet ; et ils se séparèrent encore une fois sans avoir succombé à la passion qui les entraînait l'un vers l'autre. » La troisième année, l'Abencerage trouve auprès de Blanca don Carlos son frère, et Lautrec, jeune Français à qui don Carlos veut unir sa sœur. L'amour et la jalousie d'Aben-Hamet occasionnent un duel entre lui et don Carlos, où celui-ci est vaincu et doit la vie à la générosité de son adversaire. L'Abencerage, chéri de la sœur et estimé du frère, est sur le point de renverser l'obstacle qui le sépare de celle qu'il aime, lorsqu'il découvre, par le chant de don Carlos qui célèbre les exploits du Cid, l'un de ses ancêtres, que cette famille est issue de celle des Bivar, et que don Carlos est fils du guerrier

qui a tué le grand-père d’Aben-Hamet. Aussitôt le Maure, transporté de fureur, se fait reconnaître pour le dernier Abencerage, et déclare qu’il était venu à Grenade pour venger sur les Bivar la mort de son aïeul. « Sire chevalier, lui répond don Carlos, je vous tiens pour prud’homme et véritable fils des rois ; vous m’honorez par vos projets sur ma famille ; j’accepte le combat que vous étiez venu chercher secrètement. Si je suis vaincu, tous mes biens, autrefois les vôtres, vous seront fidèlement remis. Si vous renoncez au projet de combattre, acceptez à votre tour ce que je vous offre : soyez chrétien et recevez la main de ma sœur. » Aben-Hamet s’écrie :

« Que Blanca prononce, qu’elle dise ce qu’il faut que je fasse pour être plus digne de son amour. — Retourne au désert ! » dit Blanca, et elle s’évanouit. Le Maure part et disparaît, l’Espagnole demeure inconsolable.

Les Natchez

LES NATCHEZ, ouvrage publié pour la première fois dans les Œuvres complètes de l'auteur, dont il forme les tomes XIX et XX de l'édition de Ladvocat, 1826 et années suivantes. — Quoiqu'il ait plu à M. de Châteaubriand de décorer son livre du titre d'épopée de l'homme de la nature, aucun ne convient moins à cette composition. Celui de roman est le seul qui puisse lui être appliquée avec justice, surtout depuis que Walter-Scott, Cooper et d'autres écrivains ont, ainsi que l'auteur des Natchez, essayé de rehausser par des images et des formes empruntées aux poètes, des fictions mélangées de vérités historiques. Les Natchez ne sont donc qu'un roman et rien de plus ; et encore un roman composé dans ce bizarre système qui, dédaignant l'autorité de l'expérience et de la raison, leur a substitué les caprices de l'imagination, et jusqu'au délire de la fièvre. Un roman jusqu'alors avait été le développement du cœur humain, mais sans recherches et sans exagération ; des tableaux de la nature y avaient trouvé place, mais d'une nature gracieuse et noble ; les compositions dramatiques se conformaient aux règles de la raison et du goût ; nous avions une littérature vraiment nationale qui faisait la gloire du pays et l'admiration de l'Europe. Aujourd'hui, les personnes douées de quelque délicatesse se plaignent avec raison que cette belle littérature ait été abandonnée pour une littérature de cannibales qui produit, dans des recueils de poésies, et notamment dans les romans, des situations d'une horreur révoltante, des descriptions abominables et en même temps puériles. Eh bien ! toutes ces hideuses images qui souillent tant de livres se retrouvent dans les Natchez. C'est M. de Châteaubriand qui le premier s'est complu dans ces détails du meurtre et l'analyse de la dissection. Lisez dans le premier volume la description d'un combat entre les Français et les

sauvages ! Ici c’est la tête de d’Aranville « brisée par un coup de massue, comme la calebasse sous le pied de la mule rétive ; la cervelle fume en se répandant à terre. »

Là c’est un sauvage qui « enfonce son poignard dans le corps de son ennemi, entre la troisième et la quatrième côte, à l’endroit du cœur, puis il saisit et tire la chevelure du guerrier et la découpe avec une partie du crâne. » Plus loin c’est Adhémar à qui un sachem enlève d’un coup de hache une partie du front, du nez et des lèvres. Puis « d’un revers de sa hache, Adario fend le côté de son ennemi ; le Breton sent l’air entrer dans sa poitrine par un chemin inconnu, et son cœur palpiter à découvert ; ses yeux deviennent blancs ; il tord les lèvres ; ses dents claquent, ses membres se roidissent dans la mort. » Ailleurs, c’est un guerrier qui a la moelle épinière fracassée ; un autre à qui une balle crève le réservoir du fiel, et qui sent sur sa langue une grande amertume ! …

Mais tous ces passages ne sont rien auprès du dénouement, qui est d’une immoralité révoltante ; ici il ne s’agit pas seulement de mots, de descriptions, d’images et de détails, il s’agit d’un mélange si horrible de cruauté et de débauche, qu’alors même qu’il serait dans la nature, l’écrivain devrait jeter un voile sur ces hideuses peintures. Onduré assassine René d’un coup de hache, et reste « seul avec Celuta évanouie, étendue dans le sang et auprès du corps de son époux. Il rit d’un rire sans nom. À la lueur du flambeau expirant, il promène ses regards de l’une à l’autre victime. De temps en temps il foule aux pieds le cadavre de son rival et le perce à coups de poignards. Il dépouille en partie Celuta et l’admire. Il fait plus ! … »

En peu de mots l’auteur a su résumer tout ce que la licence la plus effrénée a pu inventer de plus infâme : le meurtre commis avec raffinement, ce rire sans nom qui suit le carnage et précède la débauche, ces coups de poignard qui percent un cadavre inanimé, ces regards de meurtre et de luxure qui se promènent sur les deux victimes, cette orgie de sang et de crime, cette vie conçue au sein de la mort, car Celuta devient mère, tout cela appartient-il à une épopée des enfants de la

nature ? — Tous les ressorts de l’action aboutissent au personnage d’Onduré, l’un des chefs des Natchez. Cet Onduré est aimé de la femme chef, nommée Ackensie ; mais il ne voit dans cet amour qu’un moyen de parvenir au pouvoir suprême ; il est épris de Celuta, qui à son tour aime éperdument René. Onduré fait tuer le chef suprême, nommé Soleil, par ses propres sujets, dans une guerre contre les Illinois ; il livre René à ce peuple, fait arrêter les sachems Chactas et Adario, qui jouissent d’un grand crédit chez les Natchez, précipite la femme chef dans un marais rempli de serpents à sonnettes, assassine René, viole Celuta évanouie, et périt enfin lui-même sous les coups d’Outougamiz, frère de celle-ci. Près de René et de Celuta sont groupés le vieux Chactas, espèce de philosophe sauvage ; Outougamiz, bon et simple jeune homme dont l’amitié pour René va jusqu’au plus sublime dévouement ; Mila, jeune Indienne, à la fois espiègle et naïve, qui, d’abord amante et ensuite amie de René, devient la consolatrice de Celuta et l’épouse d’Outougamiz. — Parmi les morceaux brillants de cet ouvrage éminemment remarquable, on distingue principalement le naufrage de Chactas et son séjour chez les Esquimaux ; Outougamiz sauvant René et le ramenant aux Natchez à travers les déserts ; l’assemblée nocturne des nations américaines ; la revue et les manœuvres des troupes françaises, et beaucoup d’autres passages.

Les Martyrs

LES MARTYRS, ou *le Triomphe de la religion chrétienne ;* roman poétique, formant les tomes XVI et XVIII bis des Œuvres complètes de l'auteur, 1826 et années suivantes. La première édition parut en 1809, 2 vol. in-8. — Le style des *Martyrs* produit deux sensations bien différentes ; partout où l'auteur est simple, il offre des morceaux du plus grand mérité ; des pages, des livres entiers sont écrits avec une rare élégance ; les descriptions mêmes, qui par leur multitude fatiguent souvent le lecteur, sont, pour la plupart, extrêmement agréables, à ne les considérer qu'isolément ; mais partout où l'auteur se livre à la fougue de son imagination, son style devient affecté, bizarre, et quelquefois ridicule.

BIOGRAPHIE

François-René de Chateaubriand

ANNEXES

Retour à la liste des titres

Pour toutes remarques ou suggestions :
editions@arvensa.com
Ou rendez-vous sur :
www.arvensa.com

Table des matières

Chapitre I – Enfance et mariage
Chapitre II – L’exilé
Chapitre III – Retour en France et premiers succès littéraires
Chapitre IV – Faveur et disgrâce
Chapitre V – L'abandon de la carrière politique et les dernières années
Chapitre VI – Analyse de l’œuvre

Chapitre I – Enfance et mariage

Chateaubriand naît le 4 septembre 1768 dans l'hôtel de la Gicquelais de l'ancienne rue des Juifs de Saint-Malo.

Le vicomte François-René de Chateaubriand est issu d'une très vieille famille aristocratique ruinée de Saint-Malo où elle s'est établie en 1757, famille qui a retrouvé sa dignité d'antan grâce à la réussite commerciale du père de Chateaubriand, le comte René-Auguste (René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, seigneur de Gaugres, le Plessis l'Épine, Boulet, Malestroit en Dol et autres lieux). Cette réussite commerciale est fondée sur le commerce avec les colonies où il fut corsaire en temps de guerre, pêcheur de morue et négrier en temps de paix. Cadet de dix enfants, dont quatre sont morts en bas âge, le jeune François-René doit d'abord vivre éloigné de ses parents, à Plancoët où il est placé en nourrice chez sa grand-mère Madame de Bédée qui l'amène souvent chez son grand-oncle qui demeure au manoir de Monchoix. Il a trois ans quand la réussite de son père permet à ce dernier de racheter en 1771 le château de Combourg en Bretagne, dans lequel Chateaubriand s'installe en 1777 et passe une enfance qu'il décrira comme souvent morose auprès d'un père taciturne et d'une mère superstitieuse et maladive mais gaie et cultivée, Apolline Jeanne Suzanne de Bédée, fille du seigneur de La Bouëtardaye.

Il fait successivement ses études aux collèges de Dol (1777 à 1781), de Rennes (1782) et de Dinan (1783), il obtient un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre à 17 ans, sous les ordres de son frère Jean-Baptiste (lequel le présentera à la Cour pour qui il ressent « un dégoût invincible »), puis est fait capitaine à dix-neuf ans. Il vient à Paris en 1788, où il se lie avec Jean-François de La Harpe, Jean-Pierre Louis de Fontanes et autres écrivains de l'époque, et fait ses débuts littéraires en

écrivant des vers pour l'Almanach des Muses. Il est alors nourri de Corneille et marqué par Rousseau.

En janvier 1789, il participe aux États de Bretagne. En juillet de la même année, il assiste à la prise de la Bastille avec ses sœurs Julie et Lucile.

Il se marie en 1792 avec Céleste de La Vigne-Buisson (Céleste de Chateaubriand), descendante d'une famille d'armateurs de Saint-Malo, âgée de 17 ans. Ils n'auront pas de postérité.

Chapitre II – L’exilé

À l'époque de la Révolution française, en 1791, il s’éloigne de France et s’embarque pour le Nouveau Monde (Baltimore), avec le « prétexte de chercher le passage du Nord-Ouest » 3. Il parcourt pendant une année, écrit-il, les forêts de l’Amérique du Nord à la rencontre du Bon sauvage, vivant avec les autochtones et ébauchant sur les lieux son poème des Natchez. Il trouve dans ces paysages le reflet de son sentiment d’exil et de solitude.

De retour d’Amérique en 1792, il rejoint à Coblence l’armée des émigrés afin d'y combattre les armées de la République ; sa jeune femme Céleste, qui vit en Bretagne, délaissée par son mari qui ne lui donne pas de nouvelles, est arrêtée comme « femme d’émigré », emprisonnée à Rennes, où elle reste jusqu’au 9 Thermidor. Blessé au siège de Thionville, il se traîne jusqu'à Bruxelles, d'où il est transporté convalescent à Jersey. C'est la fin de sa carrière militaire.

Il va ensuite vivre à Londres, en 1793, dans un dénuement momentané mais réel (il vit dans un grenier de Holborn) où il est réduit à donner des leçons de français et à faire des traductions pour les libraires. Il y publie en 1797 son premier ouvrage, l’Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française, où il exprime des idées politiques et religieuses peu en harmonie avec celles qu’il professera plus tard, mais où se révèle déjà son talent d’écrivain. « Pour cet ouvrage il se nourrit de Rousseau, de Montesquieu, de Voltaire. » Cette œuvre passe inaperçue de la critique. Seul, Amable de Baudus s'en fait l'écho dans son journal, le Spectateur du Nord de mai 1797.

En 1794, son frère et sa belle-sœur (une petite-fille de Malesherbes, l'avocat de Louis XVI) et une partie de leur

famille sont guillotinés à Paris.

Chapitre III – Retour en France et premiers succès littéraires

Une lettre de sa mère mourante le ramène à la religion. De retour en France en 1800, il dirige pendant quelques années le *Mercure de France* avec Jean-Pierre Louis de Fontanes, et y fait paraître, en 1801, Atala, création originale qui suscite une admiration universelle.

Il compose vers la même époque René, œuvre empreinte d'une mélancolie rêveuse, qui devient un modèle pour les écrivains romantiques. Dans cette œuvre, il rapporte de manière à peine déguisée l'amour chaste mais violent et passionné qu'il a entretenu pour sa sœur Lucile, qui le surnommait « L'enchanteur ». Sa femme Céleste vit alors avec Lucile dans leur château de Bretagne, mais elles ont cessé de parler de François-René, leur grand homme qu'elles aiment.

Il publie ensuite le 14 avril 1802 le *Génie du christianisme*, en partie rédigé en Angleterre, et dont Atala et René sont à l'origine seulement des épisodes : il s'est proposé d'y montrer que le christianisme, bien supérieur au paganisme par la pureté de sa morale, n'est pas moins favorable à l'art et à la poésie que les « fictions » de l'Antiquité. Il y célèbre la liberté, selon lui fille du christianisme, et non de la Révolution. Ce livre fait événement et donne le signal d'un retour du religieux après la Révolution.

Chateaubriand, remarqué par le Premier Consul Napoléon Bonaparte, est choisi en 1803 pour accompagner le cardinal Fesch à Rome comme premier secrétaire d'ambassade. François-René reparaît alors au château, tout juste vingt-quatre heures, pour inviter sa femme Céleste à l'accompagner à Rome. Celle-ci, apprenant sa liaison avec la comtesse Pauline de Beaumont, refuse le ménage à trois.

Chargé en 1804 de représenter la France près de la République du Valais, il apprend l'exécution du duc d'Enghien : il donne immédiatement sa démission et passe dans l'opposition à l'Empire. Lors du sacre de l'empereur il va chez son ami Joseph Joubert à Villeneuve-sur-Yonne où il écrit plusieurs chapitres des Martyrs et des passages des *Mémoires d'outre-tombe*.

Le voyage en Orient

Rendu aux Lettres, Chateaubriand conçoit le projet d'une épopée chrétienne, où seraient mis en présence le paganisme expirant et la religion naissante. Désireux de visiter par lui-même les lieux où situer l'action, il parcourt la Grèce, l'Asie Mineure, la Palestine et l'Egypte durant l'année 1806.

À son retour d'Orient, exilé par Napoléon à trois lieues de la capitale, il acquiert la Vallée-aux-Loups, dans le Val d'Aulnay (actuellement dans la commune de Châtenay-Malabry), près de Sceaux, où il s'enferme dans une modeste retraite. Sa femme Céleste l'y rejoint, elle raconte dans ses Souvenirs, avec humour, les conditions pittoresques de l'aménagement. Chateaubriand y compose *Les Martyrs*, sorte d'épopée en prose, parue seulement en 1809.

Les notes recueillies durant son voyage forment la matière de L'Itinéraire de Paris à Jérusalem (1811). La même année, Chateaubriand est élu membre de l'Académie française, à la place de Marie-Joseph Chénier ; mais ayant, dans son projet de discours de réception, blâmé sévèrement certains actes de la Révolution, Napoléon ne consent pas à lui laisser le prononcer, il ne lui est donc pas permis de prendre possession de son siège. Il l'occupe seulement après la Restauration.

Chapitre IV – Faveur et disgrâce

Portrait de François-René, vicomte de Chateaubriand. Pierre Louis Delaval, vers 1828.

Chateaubriand accueille avec transport le retour des Bourbons. Dès le 30 mars 1814, il publie contre l'empereur déchu un virulent pamphlet, De Bonaparte et des Bourbons, qui est diffusé à des milliers d'exemplaires, et qui, aux dires de Louis XVIII que Chateaubriand rapporte, le servit autant que cent mille hommes. Sa femme trouve à s'engager à ses côtés à Gand pendant les Cent-Jours, à Paris lors du retour des Bourbons. Avec un sens inattendu de la politique auquel elle mêle un bon sens naturel, Céleste devient la confidente de Chateaubriand et même son inspiratrice. Pendant toute la Restauration, elle joue auprès de lui un rôle de conseillère écoutée. Nommé ambassadeur en Suède, Chateaubriand n'a pas encore quitté Paris quand Napoléon Ier revient en France

en 1815. Il accompagne alors Louis XVIII à Gand, et devient un des membres de son cabinet. Il lui adresse le célèbre Rapport sur l'état de la France.

Après la défaite de l'Empereur, Chateaubriand, tant choqué par l'exécution du duc d'Enghien, « dernier descendant du vainqueur de Rocroi », a moins de scrupules à voter la mort pour le maréchal Ney en décembre 1815 à la chambre des pairs. Il est nommé ministre d'État et pair de France ; mais ayant, dans La Monarchie selon la Charte, attaqué l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui dissout la Chambre introuvable, il est disgracié et perd son poste de ministre d'État. Il se jette dès lors dans l'opposition Ultraroyaliste, et devient l'un des principaux rédacteurs du Conservateur, le plus puissant organe de ce parti. D'après Pascal Melka, auteur de Victor Hugo, un combat pour les opprimés. Étude de son évolution politique, le Conservateur sera à l'origine du journal *Le Conservateur Littéraire* qui emploiera Victor Hugo.

En 1820, Chateaubriand habite le 27 rue Saint-Dominique.

Le meurtre du duc de Berry, en 1820, le rapproche de la cour : il écrit à cette occasion des *Mémoires sur la vie et la mort du duc*. En 1821, Il est nommé ministre de France à Berlin, puis ambassadeur à Londres, (où son cuisinier invente la cuisson de la pièce de bœuf qui porte son nom). En 1822, il représente la France au congrès de Vérone.

En 1823, il reçut des mains de l'empereur Alexandre Ier de Russie l'Ordre de Saint-André, et reçut de Ferdinand VII le collier de l'Ordre de la Toison d'Or (brevet no 919).

Il est l'un des plénipotentiaires au congrès de Vérone et fait décider l'invasion de l'Espagne révolutionnaire, malgré l'opposition apparente de l'Angleterre (en réalité, cette dernière souhaitait l'intervention en Espagne). À son retour, il reçoit le portefeuille de ministre des Affaires étrangères ; il réussit l'aventure espagnole avec la prise de Cadix à la bataille du Trocadéro en 1823 ; mais, n'ayant pu s'accorder avec de Villèle, chef du gouvernement, il est brutalement congédié le 6 juin 1824. Il déclare à ce sujet :

> « Et pourtant qu’avais-je fait ? Où étaient mes intrigues et mon ambition ?

> Avais-je désiré la place de Monsieur de Villèle en allant seul et caché me promener au fond du Bois de Boulogne ? J’avais la simplicité de rester tel que le ciel m’avait fait, et, parce que je n’avais envie de rien, on crut que je voulais tout. Aujourd’hui, je conçois très bien que ma vie à part était une grande faute. Comment ! vous ne voulez rien être ! Allez-vous en ! Nous ne voulons pas qu’un homme méprise ce que nous adorons, et qu’il se croie en droit d’insulter la médiocrité de notre vie. » — *Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe.*

Il demeure de 1826 à 1828 à Paris.

Il rentre aussitôt dans l'opposition, mais pour s'unir cette fois au parti libéral, et combat à outrance le ministère Villèle, soit à la Chambre des pairs, soit dans le Journal des débats, où il donne le signal de la défection : il se montre alors le chevalier défenseur de la liberté de la presse et de l'indépendance de la Grèce, ce qui lui vaut une grande popularité.

À la chute de Villèle, il est nommé ambassadeur à Rome (1828), où Céleste l'accompagne cette fois et où elle tient son rang d'ambassadrice avec brio. Mais il donna sa démission à l'avènement du ministère Polignac, ce qui fut son déclin politique.

Chateaubriand vit un dernier amour en 1828-1829 avec Léontine de Villeneuve, comtesse de Castelbajac : la jeune femme de 26 ans lui écrit d'abord des lettres enflammées, et ils se rencontrent uniquement en août 1829 dans la station thermale de Cauterets dans les Hautes-Pyrénées. Cette rencontre, platonique ou non, Chateaubriand l'évoque dans un chapitre des *Mémoires d'outre-tombe* avec l'expression « la jeune amie de mes vieux ans ». Cet amour romantique a inspiré le film de Jean Périssé sorti en 2008 *L'Occitanienne ou le dernier amour de Chateaubriand*.

Chapitre V – L'abandon de la carrière politique et les dernières années

> « Chateaubriand aurait pu être un grand ministre. Je l'explique non point seulement par son intelligence aiguë, mais par son sens et sa connaissance de l'histoire, et par son souci de la grandeur nationale. J'observe également combien il est rare qu'un grand artiste possède des dons politiques à ce degré ».
>
> (Charles de Gaulle cité par Philippe de Saint-Robert.)

De plus en plus en rupture avec les partis conservateurs, désabusé sur l'avenir de la monarchie, il se retire des affaires après la Révolution de 1830, quittant même la Chambre des Pairs. Il ne signale plus son existence politique que par des critiques acerbes contre le nouveau gouvernement (De la Restauration et de la Monarchie élective, 1831), par des voyages auprès de la famille déchue, et par la publication d'un Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry (1833), mémoire au sujet duquel il est poursuivi, mais acquitté. Il publie également en 1831 des Études historiques (4 vol. in-8°), résumé d'histoire universelle où il veut montrer le christianisme réformant la société. Cet ouvrage se veut le frontispice d'une Histoire de France, méditée depuis longtemps, mais inachevée.

120 (ex-112) rue du Bac, à Paris, où Chateaubriand vécut de 1838 à sa mort.

Ses dernières années se déroulent dans une profonde retraite, en compagnie de son épouse. Il ne quitte guère sa demeure (composée d'un appartement au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Missions Étrangères, au 120 rue du Bac à Paris), que pour aller à l'Abbaye-aux-Bois, toute proche, chez Juliette Récamier, dont il est l'ami constant et dont le salon réunit

l'élite du monde littéraire.

Il reçoit de son côté de nombreuses visites, tant de la jeunesse romantique que de la jeunesse libérale, et se consacre à achever la rédaction de ses mémoires, commencée en 1811.

Ce vaste projet autobiographique, *Mémoires d'outre-tombe*, ne devait paraître, selon le vœu de l'auteur, que cinquante ans après sa mort.

Il en sera finalement autrement puisque, pressé par des problèmes financiers, Chateaubriand cède les droits d'exploitation de l'ouvrage à une « Société propriétaire des *Mémoires d'Outre-Tombe* », constituée le 21 août 1836, qui exigera que l'œuvre soit publiée dès le décès de son auteur, et y pratiquera des coupes franches, afin de ne pas heurter le public, ce qui inspirera d'amers commentaires à Chateaubriand :

> « La triste nécessité qui m'a toujours tenu le pied sur la gorge, m'a forcé de vendre mes *Mémoires*. Personne ne peut savoir ce que j'ai souffert d'avoir été obligé d'hypothéquer ma tombe (...) mon dessein était de les laisser à madame de Chateaubriand : elle les eût fait connaître à sa volonté, ou les aurait supprimés, ce que je désirerais plus que jamais aujourd'hui.
>
> Ah ! si, avant de quitter la terre, j'avais pu trouver quelqu'un d'assez riche, d'assez confiant pour racheter les actions de la Société, et n'étant pas, comme cette Société, dans la nécessité de mettre l'ouvrage sous presse sitôt que tintera mon glas ! »
> (Chateaubriand, Avant-Propos aux *Mémoires d'outre-tombe*, 1846)

Son dernier ouvrage qui était une « commande » de son confesseur est Vie de Rancé, une biographie de Dominique-Armand-Jean Le Boutillier de Rancé (1626-1700), abbé mondain propriétaire du château de Véretz, en Touraine et réformateur rigoureux de la Trappe, publiée en 1844. Dans cette biographie, Chateaubriand égratigne une autre célébrité de Véretz, son contemporain Paul-Louis Courier, le redoutable pamphlétaire qui décocha des flèches mortelles contre le régime de la Restauration soutenu par le vicomte et brocarda celui-ci dans plusieurs de ses écrits.

En 1847, Céleste meurt :

> « Je dois une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme dont

> l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère. Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs. »

Chateaubriand meurt à Paris le 4 juillet 1848.

Ses restes sont transportés à Saint-Malo et déposés face à la mer, selon son vœu, sur le rocher du Grand Bé, îlot situé dans la rade de sa ville natale, auquel on accède à pied depuis Saint-Malo lorsque la mer s'est retirée.

Chapitre VI – Analyse de l'œuvre

> « Chateaubriand portait jusqu'à la cime la gloire émouvante de nos lettres ».
> (Charles de Gaulle, discours du 2 février 1969 à Quimper, *Discours et Messages*, t. V, Plon, p. 376).

Par son talent comme par ses excès, Chateaubriand peut être considéré comme le père du romantisme en France. Ses descriptions de la nature et son analyse des sentiments du moi en ont ainsi fait un modèle pour la génération des écrivains romantiques. Il a, le premier, formulé le « vague des passions » qui deviendra un lieu commun du romantisme :

> « Il reste à parler d'un état de l'âme, qui, ce nous semble, n'a pas encore été bien observé ; c'est celui qui précède le développement des grandes passions (...). Plus les peuples avancent en civilisation, plus cet état du vague des passions augmente (...) »
> (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, partie II)

Sa pensée et ses actions politiques semblent offrir de nombreuses contradictions ; il se voulait à la fois l'ami de la royauté légitime et de la liberté, défendant alternativement celle des deux qui lui semblait être en péril :

> « Quant à moi, qui suis républicain par nature, monarchiste par raison, et bourbonniste par honneur, je me serais beaucoup mieux arrangé d'une démocratie, si je n'avais pu conserver la monarchie légitime, que de la monarchie bâtarde octroyée de je ne sais qui. »
> (Chateaubriand, *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*, 1831)

Ses détracteurs lui ont reproché un style ampoulé et une vanité excessive qui éclateraient dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. Mais c'est d'abord un polémiste de génie.

On observe dans ses *Mémoires d'outre-tombe* une dualité entre le Chateaubriand personnel qui exalte ses sentiments avec un lyrisme romantique et le Chateaubriand public, le mémorialiste qui fait la chronique de son époque, qui a vu l'avènement de la démocratie à laquelle il s'opposait, estimant

que la France n'était pas encore mûre (*Mémoires d'outre-tombe*, 6 juin 1833). Tout au long de son œuvre les deux personnages se regroupent en un seul, ils s'associent ; ainsi toute la vie politique de Chateaubriand fut influencée par ses sentiments personnels et sa solitude ; celle-ci s'est transformée en une peur à l'idée d'un éventuel complot qu'il croyait fomenté contre lui depuis qu'il avait été éloigné à plusieurs reprises du pouvoir monarchique.

Jugements sur Chateaubriand

Victor Hugo se serait exclamé, étant enfant :

> « Je veux être Chateaubriand ou rien ! ».

Talleyrand a dit de Chateaubriand :

> « Monsieur de Chateaubriand croit qu'il devient sourd car il n'entend plus parler de lui ».

Et Chateaubriand a dit de Talleyrand :

> « Ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien ; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s'en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche. »

Arthur Mugnier :

> « Oh ! Être dans un vieux château assis près d'un bon feu avec des fenêtres donnant sur de grands et vieux arbres moussus et lire seul, tranquillement toute une correspondance intime et inédite de Chateaubriand ! Ce serait une volupté suprême ».
> Abbé Arthur Mugnier, Journal, 14 février 1930 (Mercure de France, 1985).

Charles de Gaulle :

« À Colombey, le 24 octobre 1947, à l'heure du thé, le Général parle de Chateaubriand :

> « L'an dernier, j'ai relu lentement les *Mémoires d'outre-tombe* (…) C'est une œuvre prodigieuse… Il pose sur l'avenir un regard profond… En fait, il avait presque tout vu… y compris les bolcheviks… et puis, je sens comme lui : essentiellement, voyez-vous, Chateaubriand est un désespéré… mais jusque dans son désespoir il fait face, il se redresse de toute sa taille ».
> (Ch. de Gaulle cité par Ph. de Saint Robert dans De Gaulle et ses témoins — Rencontres historiques et littéraires, Bartillat, 1999, p. 28)

> « C'était un désespéré. On le comprend, il avait prévu l'avenir ».

(Charles de Gaulle à Léon Noël, le 26 mai 1948, cité par Philippe de Saint Robert, op. cit. p. 25).

©Tous droits réservés Arvensa® Éditions

Retrouvez toutes nos publications, actualités et offres privilégiées sur notre site Internet
www.arvensa.com

---

[1] Vrai nom du Mississippi ou Meschassipi.
[2] La voix harmonieuse.
[3] Vieillards ou conseillers.
[4] Mois de mai.
[5] Neige pour année, 73 ans.
[6] Dieu de la guerre.
[7] Les enfers.
[8] Sorte de coquillage.
[9] Instrument de musique des Sauvages.
[10] La hache.
[11] La rougeur est sensible chez les jeunes Sauvages.
[12] De l'eau-de-vie.
[13] Le Nord.
[14] Chaussure indienne.
[15] Mois de juillet.
[16] Le père Aubry avait fait comme les Jésuites à la Chine, qui permettaient aux Chinois d'enterrer leurs parents dans leurs jardins, selon leur ancienne coutume.
[17] Les Iroquois.
[18] Colonie française aux Natchez. (N. d. A.)
[19] À Londres, derrière White-Hall, la statue de Charles II. (N. d. A.)
[20] Louis XIV. (N. d. A.)
[21] « Voyez dans le Dictionnaire hébraïque, au mot Malach, et dans le Dictionnaire grec au mot iyytior. Les noms propres des anges indiquent également leur ministère. Michaël signifie semblable à Dieu, Gabriel, force de Dieu, etc. ; ce n’est qu’à cause de la nature de leurs fonctions qu’on les représente avec des ailes. »
[22] Voyez le poème de *Partu Virginis*, et la *Lusiade*.
[23] Il est à propos de remarquer qu’en cette circonstance Cyrille ne manque pas de blâmer le sujet des chants de Cymodocée.
[24] Philosophes gaulois qui succédèrent aux druides.
[25] Tours du palais de Grenade. (N. d. A.)
[26] Expression que les musulmans ont sans cesse à la bouche et qu'ils appliquent à la plupart des événements de la vie. (N. d. A.)
[27] Cette inscription existe avec quelques autres. Il est inutile de répéter que j'ai fait cette description de l'Alhambra sur les lieux mêmes. (N. d. A.)
[28] cette romance est déjà connue du public. J'en avais composé les paroles pour un

air des montagnes d'Auvergne, remarquable par sa douceur et sa simplicité. (N. d. A.)
[29] En traversant un pays montagneux entre Algésiras et Cadix, je m'arrêtai dans une venta située au milieu d'un bois. Je n'y trouvai qu'un petit garçon de quatorze à quinze ans et une petite fille à peu près du même âge, frère et sœur qui tressaient auprès du feu des nattes de jonc. Ils chantaient une romance dont je ne comprenais pas les paroles, mais dont l'air était simple et naïf. Il faisait un temps affreux ; je restai deux heures à la venta. Mes jeunes hôtes répétèrent si longtemps les couplets de leur romance, qu'il me fut aisé d'en apprendre l'air par cœur c'est sur cet air que j'ai composé la romance de l'Abencerage. Peut-être était-il question d'Aben-Hamet dans la chanson de mes deux petits Espagnols. Au reste, le dialogue de Grenade et du roi de Léon est imité d'une romance espagnole. (N. d. A.)
[30] Tout le monde connaît l'air des Folies d'Espagne. Cet air était sans paroles, du moins il n'y avait point de paroles qui en rendissent le caractère grave, religieux et chevaleresque. J'ai essayé d'exprimer ce caractère dans la romance du Cid. Cette romance s'étant répandue dans le public sans mon aveu, des maîtres célèbres m'ont fait l'honneur de l'embellir de leur musique. Mais comme je l'avais expressément composée pour l'air des Folies d'Espagne, il y a un couplet qui devient un vrai galimatias, s'il ne se rapporte à mon intention primaire :
(...) Mon noble chant vainqueur,
D'Espagne un jour deviendra la folie, etc.
Enfin ces trois romances n'ont quelque mérite qu'autant qu'elles sont chantées sur trois vieux airs véritablement nationaux ; elles amènent d'ailleurs le dénouement. (N. d. A.)
[31] M. Mackenzie a depuis exécuté une partie de ce plan. (Le capitaine Francklin est entré dernièrement dans la mer polaire, vue par Hearne, et continue dans ce moment ses recherches.) — N. d. A.
[32] Préface de la première édition d’Atala. (N. d. A.)
[33] Le Soleil, le grand-chef, ou l’empereur des Natchez. (N. d. A.)
[34] Le fils de cette femme héritait de la royauté. (N. d. A.)
[35] Le gouverneur français. (N. d. A.)
[36] Le roi de France. (N. d. A.)
[37] La mer. (N. d. A.)
[38] Génie ou dieu de la guerre chez les sauvages. (N. d. A.)
[39] Espèce de noyer. (N. d. A.)
[40] Les Espagnols. (N. d. A.)
[41] Il descendit le premier le Mississippi. (N. d. A.)
[42] Faire la paix. (N. d. A.)
[43] Lettres, contrats, traites, etc. (N. d. A.)
[44] Le nord. (N. d. A.)
[45] Le midi. (N. d. A.)
[46] La guerre. (N. d. A.)
[47] Louis XIV. (N. d. A.)
[48] Génie de la guerre. (N. d. A.)
[49] L’étoile polaire. (N. d. A.)
[50] Massue. (N. d. A.)
[51] Génie de la vengeance. (N. d. A.)
[52] Années. (N. d. A.)
[53] Traites, contrats, lettres, etc. (N. d. A.)
[54] Sorte de coquillage. (N. d. A.)
[55] Massues. (N. d. A.)

[56] Années. (N. d. A.)
[57] Ceci est dit par emphase de la mort de Louis XVI. J'écrivais un an après la mort du roi-martyr. (N. d. A.)
[58] Platon. (N. d. A.)
[59] Platon. (N. d. A.)
[60] Platon. (N. d. A.)
[61] Doctrine de quelques Pères de l'Eglise. (N. d. A.)
[62] Plusieurs Pères de l'Eglise ont soutenu ces doctrines, qui ne sont pas ici règle de foi, mais matière de poésie. (N. d. A.)
[63] Voyez Atala. (N. d. A.)
[64] Génie de la guerre. (N. d. A.)
[65] Les Iroquois. (N. d. A.)
[66] L'art d'écrire, de lire, etc. (N. d. A.)
[67] Nom que les sauvages donnaient à tous les gouverneurs du Canada. Il signifie la grande montagne. Ainsi Ononthio-Denonville, Ononthio-Frontenac ; etc. (N. d. A.)
[68] Génie de la vengeance. (N. d. A.)
[69] Québec. (N. d. A.)
[70] Le fleuve Saint-Laurent. (N. d. A.)
[71] Marseille. (N. d. A.)
[72] Méditerranée. (N. d. A.)
[73] Les bagnes. (N. d. A.)
[74] L'évêque de Marseille. (N. d. A.)
[75] Toulon. (N. d. A.)
[76] Une lettre. (N. d. A.)
[77] Louis XIV. (N. d. A.)
[78] Carrosse. (N. d. A.)
[79] Paris. (N. d. A.)
[80] Les boutiques. (N. d. A.)
[81] Versailles. (N. d. A.)
[82] Château de Versailles. (N. d. A.)
[83] Louis XIV. (N. d. A.)
[84] La vengeance. (N. d. A.)
[85] Génie de la guerre. (N. d. A.)
[86] Condé, Turenne et Catinat. (N. d. A.)
[87] Génie des eaux. (N. d. A.)
[88] Seignelay, fils de Colbert, Louvois et Vauban. (N. d. A.)
[89] Louvois. (N. d. A.)
[90] Un placet, une lettre. (N. d. A.)
[91] Le prince Eugène. (N. d. A.)
[92] Du vin. (N. d. A.)
[93] Du tabac. (N. d. A.)
[94] Génie de la guerre. (N. d. A.)
[95] Les deux Vendôme, petits-fils de Henri IV, par Gabrielle. (N. d. A.)
[96] Luxembourg. (N. d. A.)
[97] Villars. (N. d. A.)
[98] Louvois refusa un régiment au prince Eugène, et celui-ci passa au service de l'empereur. (N. d. A.)
[99] Des glaces. (N. d. A.)
[100] Le Louvre. (N. d. A.)
[101] Génie des eaux. (N. d. A.)

[102] Divinité souveraine des chasseurs. (N. d. A.)
[103] Boutiques de charcutier et de boucher. Les sauvages amenés à Paris sous Louis XIV ne furent frappés que de l'étal des viandes de boucherie. (N. d. A.)
[104] Registres, livres, contrats, lettres, en général toutes sortes d'écrits. (N. d. A.)
[105] La Cité. (N. d. A.)
[106] Le Palais de Justice. (N. d. A.)
[107] Une église. (N. d. A.)
[108] L'orgue. (N. d. A.)
[109] Les prêtres. (N. d. A.)
[110] La chaire. (N. d. A.)
[111] Bossuet. (N. d. A.)
[112] Fénelon. (N. d. A.)
[113] Années. (N. d. A.)
[114] Fêtes de Louis XIV. (N. d. A.)
[115] Mme de Montespan. (N. d. A.)
[116] Mme de Maintenon. (N. d. A.)
[117] Mme de La Vallière. (N. d. A.)
[118] Lettres de Mme de Sévigné. (N. d. A.)
[119] Mme Deshoulières. (N. d. A.)
[120] Mme de La Fayette. (N. d. A.)
[121] Mme Lambert. (N. d. A.)
[122] Mémoires de Mme de Montpensier et de Madame, seconde femme du frère de Louis XIV. (N. d. A.)
[123] Le doge de Gênes. (N. d. A.)
[124] Les protestants. Révocation de l'édit de Nantes, dragonnades. (N. d. A.)
[125] Un théâtre. (N. d. A.)
[126] Une loge. (N. d. A.)
[127] Phèdre. (N. d. A.)
[128] Ninon. (N. d. A.)
[129] Courtisane. (N. d. A.)
[130] La cire. (N. d. A.)
[131] La Fontaine. (N. d. A.)
[132] Racine, Molière et Boileau. (N. d. A.)
[133] La société du Marais, Chaulieu, La Fare, etc. (N. d. A.)
[134] Casimir, roi de Pologne. (N. d. A.)
[135] Olivier Cromwell. (N. d. A.)
[136] Génie des eaux. (N. d. A.)
[137] Mansard, Le Nôtre, Coustou, Le Brun. (N. d. A.)
[138] Ambassadeurs de Siam. (N. d. A.)
[139] Tournefort, Boucher, Gerbillon, Chardin, etc. (N. d. A.)
[140] Newton, Leibnitz. (N. d. A.)
[141] Locke. (N. d. A.)
[142] La Bruyère. (N. d. A.)
[143] Voltaire. (N. d. A.)
[144] De l'argent. (N. d. A.)
[145] Des livres. (N. d. A.)
[146] Le pont Neuf et la statue de Henri IV. (N. d. A.)
[147] La grève. (N. d. A.)
[148] Le bourreau. (N. d. A.)
[149] Génie de la guerre. (N. d. A.)

[150] Un ministre protestant. (N. d. A.)
[151] Année. (N. d. A.)
[152] De livres, de papiers, etc. Une bibliothèque. (N. d. A.)
[153] J'avais pris autrefois quelque chose de ce dernier paragraphe pour le transporter dans un morceau littéraire sur un voyage de M. de Humboldt, que l'on peut voir dans les Mélanges littéraires (édition complète). Je n'ai pas cru devoir retrancher cette vingtaine de lignes dans le récit de Chactas : elles se trouvent ici à leur véritable place. (N. d. A.)
[154] Fénelon. (N. d. A.)
[155] La mer. (N. d. A.)
[156] La Loire. (N. d. A.)
[157] Rochefort. (N. d. A.)
[158] L'océan. (N. d. A.)
[159] Toulon. (N. d. A.)
[160] La Méditerranée. (N. d. A.)
[161] Génie de la guerre. (N. d. A.)
[162] Génie de la mer. (N. d. A.)
[163] Vaisseaux de guerre. (N. d. A.)
[164] Le canon. (N. d. A.)
[165] L'ancre. (N. d. A.)
[166] La hune. (N. d. A.)
[167] Tradition historique. (N. d. A.)
[168] Le banc de Terre-Neuve. (N. d. A.)
[169] Terre-Neuve. (N. d. A.)
[170] Terre-Neuve. (N. d. A.)
[171] Etoile polaire. (N. d. A.)
[172] Les tourments que l'on fait subir aux prisonniers de guerre. (N. d. A.)
[173] Fénelon. (N. d. A.)
[174] Tradition historique. (N. d. A.)
[175] On voit, par ce passage, à quelle époque ce livre a été écrit. (N. d. A.)
[176] Le Mont-Dol. (N. d. A.)
[177] La vengeance. (N. d. A.)
[178] Voyez pour l'explication de cet usage, l'épisode d'Atala. (N. d. A.)
[179] Historique. (N. d. A.)
[180] On appelle genoux du cyprès chauve les grosses racines qui sortent de terre. (N. d. A.)
[181] Hache. (N. d. A.)
[182] C'est ici que s'arrête la première partie des Natchez, celle qu'on peut en appeler l'épopée. Ce qui suit n'est plus qu'un simple récit, pour lequel l'auteur, renonçant à la forme épique, adopte celle de la narration. (N. d. A.)
[183] Sorte de riz qui croît dans les rivières. (N. d. A.)
[184] La prison. (N. d. A.)
[185] Le gouverneur. (N. d. A.)
[186] Un portrait. (N. d. A.)
[187] Des glaces. (N. d. A.)
[188] Ici se trouvait le récit de René. Voyez l'épisode de René. (N. d. A.)
[189] Dieu du mal : l'Arimane des nègres. (N. d. A.)
[190] Dieu du bien. (N. d. A.)
[191] Le Grand-Esprit. (N. d. A.)
[192] Le gouverneur du Canada. (N. d. A.)

[193] Déclarer la guerre. (N. d. A.)
[194] Courtisane. (N. d. A.)
[195] Eau-de-vie. (N. d. A.)
[196] Cette imitation a été imprimée à Londres, dans le journal de Peltier. Voyez la préface. (N. d. A.)
[197] Nom populaire du Colchique. (N. d. A.)
[198] En traversant un paysage montagneux, entre Algésiras et Cadix, je m'arrêtai dans une venta située au milieu d'un bois. Je n'y trouvai qu'un petit garçon de quatorze à quinze ans et une petite fille à peu près du même âge, frère et sœur qui tressaient auprès du feu des nattes de jonc. Ils chantaient une romance dont je ne comprenais pas les paroles, mais dont l'air était simple et naïf. Il faisait un temps affreux ; je restai deux heures à la venta. Mes jeunes hôtes répétèrent si longtemps les couplets de leur romance, qu'il me fut aisé d'en apprendre l'air par cœur. C'est sur cet air que j'ai composé la romance de l'Abencerage. Peut-être était il question d'Aben-Hamet dans la chanson de mes deux petits Espagnols. Au reste, le dialogue de Grenade et du Roi de Léon est imité d'une romance espagnole.
[199] Tout le monde connaît l'air des Folies d'Espagne. Cet air était sans paroles, du moins il n'y avait point de paroles qui en rendissent le caractère grave, religieux et chevaleresque. J'ai essayé d'exprimer ce caractère dans la romance du Cid. Cette romance s'étant répandue dans le public sans mon aveu, des maîtres célèbres m'ont fait l'honneur de l'embellir de leur musique. Mais comme je l'avais expressément composé pour l'air des Folies d'Espagne, il y a un couplet qui devient un vrai galimathias, s'il ne se rapporte à mon intention primitive :
... Mon noble chant vainqueur
D'Espagne un jour deviendra la folie, etc...
[200] Ce Souvenir renfermait des pensées de l'illustre voyageur, et était orné de fleurs peintes par Mme de Grollier. (N. d. A.)
[201] Voyez la Préface de l'Essai historique, Oeuvres complètes. (N. d. A.)
[202] Le traducteur, ou plutôt l'auteur anglais, suppose qu'il y a ici une lacune dans le texte.
[203] Vers imprimés dans l’Almanach des Muses, année 1790. Voyez la Préface. (N. d. A.)
[204] Avertissement de l’Essai sur la Littérature anglaise, à la fin du Paradis perdu. (N. d. A.)
[205] Essai sur la Littérature anglaise. (N. d. A.)
[206] Avertissement de l’Essai. (N. d. A.)
[207] Avertissement de l’Essai. (N. d. A.)
[208] Essai sur la Littérature anglaise. (N. d. A.)
[209] C’est l’excuse pour les fautes d’impression, si nombreuses dans mes ouvrages. Les compositeurs, fatigués, se trompent malgré eux, par la multitude des changements, des retranchements ou des additions. (N. d. A.)
[210] Le Christ. (N. d. A.)
[211] Journal du temps
[212] Je prie le lecteur de remarquer mon exactitude. J’avais dit dans la Préface du *Génie du Christianisme*, en 1802, que ma mère, après avoir été jetée dans les cachots et vu périr une partie de ses enfants, expira sur un grabat où ses malheurs l’avaient reléguée. La voici qui meurt dans une campagne isolée où deux ouvriers, dont l’un ne sait pas écrire, témoignent seuls de sa mort.
[213] essai histor, pag 578 de l'édition de Londres.
[214] Les repas publics de Sparte.

[215] Anacr., od. XXXVI
[216] Voltaire, Mélanges de poésie ; Stances sur la vieillesse.
[217] Esope, fable XIX
[218] Journal de Pelt., n°. LXXIII.
[219] Ces vers ont une sorte d'élégance, mais ils ne valaient pas pas la peine d'être rappelés. Et à propos de quoi toutes ces citations de poètes élégiaques, ce cours de littérature anacréontique ? À propos de la révolution française!
[220] J'aurais du avertir plus tôt que l'ordre des dates n'a pas été strictement suivi dans ce chapitre. La succession naturelle des poètes était : Alcée, Sapho, Ésope, Solon, Anacréon, Simonide. Des convenances de style m'ont obligé à faire ce léger changement qui, au reste, doit être indifférent au lecteur.
[221] Poët. Minor. Graec.
[222] Poët. Minor. Graec.
[223] J.B. Rousseau, tom. i, Od.,, liv. i.
Si je cite quelquefois des morceaux qui semblent trop connus, on doit se rappeler qu'il s'agit moins de poésies nouvelles que de saisir ce qui peut mener à la comparaison des temps, et jeter du jour sur la révolution : que, par ailleurs, j'écris dans un pays étranger.
[224] Poët. Minor. Graec.
[225] Ces fragments des poésies de Solon, . bien qu'ils soient assurément très étrangers à la matière, ont un certain intérêt. Cette imbécile opinion moderne, née de l'envie pour consoler la médiocrité, que les talents littéraires sont séparés des talents politiques, se trouve encore repoussée par l'exemple de Solon. Le poète n'a rien ôté au grand législateur, pas plus qu'il n'a ôté à Xénophon la science politique, à Cicéron l'éloquence, à César la vertu guerrière. Qui fut plus homme de lettres que le cardinal de Richelieu ? L'auteur de l'Esprit des Lois est aussi l'auteur du Temple de Gnide ; le grand Frédéric employait plus de temps à faire des vers qu'à gagner des batailles, et le principal ministre d'Angleterre aujourd'hui, M. Canning, est un poète. Nouv. Ed.
[226] Nouv. Hél., tom. II, Ire. part.
[227] Ne croirait-on pas lire une de ces apostrophes grotesques que Diderot introduisait dans l'Histoire des deux Indes, sous le nom de l'abbé Haynal ? « O rivage d'Ajinga, tu n'es rien : mais tu as donné naissance à Éliza, etc. »
[228] Poët. Minor. Graec.
[229] Voltaire, lettres à l'abbé d'Olivet, sur sa Prosodie
[230] MM. Flins et Fontanes, dans le Modérateur, M. Ginguené dans le *Moniteur*, et maintenant les rédacteurs de plusieurs feuilles périodiques qui paraissent rédigées avec élégance et pureté.
[231] Pelt., Journ., n°. IX
[232] Ce chant est un véritable lieu commun. Sa médiocrité est d'autant plus frappante qu'il est placé entre deux admirables chants de Tyrtée. Nouv. Ed.
[233] Poët. Minor. Graec.
[234] Je crois que l'auteur de cette hymne s'appelle M. de Lisle. Ce n'est pas le traducteur des Géorgiques.
On voit par cette note combien les choses les plus connues en France étaient ignorées en Angleterre, pendant la guerre de la révolution. Ce n'est pas la poésie, c'est la musique qui fera vivre l'hymne révolutionnaire. Pour couronner tant de parallèles extravagants, il ne restait plus qu'à comparer le chant en l'honneur des libérateurs de la Grèce à l'épitaphe de Marat. Nouv. Ed.
[235] Plut., in Lyc., traduct. d'Amyot.
[236] D r. Moore's Journ.

À la fête de l'Être-Suprême on ajouta encore plusieurs autres strophes pour les vieillards, les femmes, etc. On peut voir le *Moniteur* du 20 prairial (8 juin) 1793.
[237] Voyage d'Anacharsis, tom. I, note IV.
[238] *Moniteur* du 18 novembre 1793.
[239] Les sages de la Grèce et les encyclopédistes!Ah!bon Dieu!Nouv. Ed.
[240] Diog. Laert., in Thal.
[241] Cicer., lib. I de Nat. Deor. n. 25.
[242] Plat., in Conv. Sept. Sap.
[243] Esprit des Lois.
[244] Contrat Soc., liv. ni, ch. 9.
[245] Plut., in Solon. ; Laert., lib. i, § 46 ; Demosth., de Fais. Leg.
[246] Laert., lib. n, § 68-74 ; Herod., lib. I
[247] Plut., Conviv. Sap. ; Strabo., lib. XIII
[248] Laert., lib. i, § 82 ; Val. Max., lib. m, cap. 3.
[249] Laert., lib. i
[250] Id., ibid., §89 ; Plut., Conviv. ; Herod., lib. i
[251] La Rochefoucault, Max.
[252] La Rochefoucault, Max. 165.
[253] Id., Max. 140.
[254] Chamfort, Maximes, etc.
[255] Id., ib.
[256] Id.
[257] Oeuv. compl. de Rousseau, lett. à d'Alemb., t. XII
[258] Œuv. compl. de Rousseau, tom. XXVII.
[259] Non, la lettre de Rousseau n'est point pleine de mesure ; elle cache autant d'orgueil que celle d'Héraclite. Dire à un roi : « Faites du bien aux hommes, et à ce prix vous me verrez, » c'est s'estimer un peu trop. Frédéric, en donnant de la gloire à ses peuples, pouvait trouver en lui-même une récompense, pour le moins aussi belle que celle que lui offrait le citoyen de Genève. Que le talent ait la conscience de sa dignité, de son mérite, rien de plus juste ; mais il s'expose à se faire méconnaître quand il se croit le droit de morigéner les peuples, ou de traiter avec familiarité les rois.
[260] On voit partout dans l’Essai que ma raison, ma conscience et mes penchants, démentaient mon philosophisme, et que je retombe avec autant de joie que d'amour dans les vérités religieuses. On voit aussi que l'esprit de liberté ne m'abandonne pas davantage que l'esprit monarchique. La singulière comparaison tirée de la géométrie, que l'on trouve ici, me rappelle que destiné d'abord à la marine (comme je le fus ensuite à l'église, et enfin au service de terre), mes premières études furent consacrées aux mathématiques, où j'avais fait des progrès rapides. J'étais servi dans ces études, comme dans celle des langues, par une de ces mémoires dont on partage souvent les avantages avec les hommes les plus communs.
[261] Excepté chez les Macédoniens, que le reste des Grecs regardent comme barbares. Alexandre (non le Grand) fut obligé de prouver qu'il était originaire d'Argos, pour être admis aux jeux olympiques.
[262] Voilà encore un de ces passages qui prouvent combien ceux qui prétendaient m'opposer cet ouvrage, avaient raison de ne pas vouloir qu'on l'imprimât tout entier
[263] Herodot., lib. v, cap. 96.
[264] Id., lib. vi, cap. 112.
[265] Turreau, Guerre de la Vendée.
[266] Plut., in Lyc.

[267] On verra tout ceci en détail à la guerre Médique.
[268] Herod., lib. vi, cap. 136 ; Plut., in Themist.
[269] Dumouriez, Custine.
[270] Plusieurs auteurs donnent le nombre aux noms propres ; je préfère de les laisser indéclinables.
[271] Ce ton est trop affirmatif ; j'étais trop près des événements pour les bien juger : toutes les plaies de la révoution étaient saignantes ; on n'apercevait pas encore dans un amas de ruines ce qui était détruit pour toujours, et ce qui pouvait se réédifier. Je ne faisais pas assez d'attention à la révolution complète qui s'était opérée dans les esprits ; et, ne voyant toujours que l'espèce de liberté républicaine des anciens, je trouvais dans les mœurs de mon temps un obstacle insurmontable à cette liberté. Trente années d'observation et d'expérience m'ont fait découvrir et énoncer cette autre vérité, qui, j'ose le dire, deviendra fondamentale en politique, savoir qu'il y a une liberté, fille des lumières. C'est aux rois à décider s'ils veulent que cette liberté soit monarchique ou républicaine : cela dépend de la sagesse ou de l'imprudence de leurs conseils.
[272] Plut., in Cim.
[273] Plut., in Lyc.
[274] Plut., in Aristid.
[275] Plat., in Phaed.
[276] Ignat., in Patr. apost. Epist. ad Smyrn., n. I. (N. d. A.)
[277] In Haeres., lib. VI. (N. d. A.)
[278] Eus., lib. IV. 3 ; Hieronim., Epist. 80 ; Fleury, Hist. eccl., t. I ; Tillemont. Mém. pour l'Hist. eccl., t. II. (N. d. A.)
[279] Just. (N. d. A.)
[280] Voyez, avec les auteurs cités ci-dessus, Dupin, Dom Cellier, et l'élégante traduction des anciens Apologistes, par M. l'abbé de Gourcy. (N. d. A.)
[281] Soc. 3, cap. XII ; Greg. Naz., 3, pages 51-97, etc. (N. d. A.)
[282] Voyez Fleury, Hist. eccl. (N. d. A.)
[283] Le siècle de Louis XIV aimait et connaissait l'antiquité mieux que nous, et il était chrétien. (N. d. A.)
[284] Les Lettres de quelques Juifs portugais eurent un moment de succès. mais elles disparurent bientôt dans le tourbillon irréligieux. (N. d. A.)
[285] Sap, cap, XIII, v, 10. (N. d. A.)
[286] Voyez le Platon de Serranus, t. III, lettre II. (N. d. A.)
[287] Oeuvres de Platon, traduites par Dacier, t. I. (N. d. A.)
[288] Lettres édifiantes, t. XIV. (N. d. A.)
[289] Lettres édifiantes, t. XII. (N. d. A.)
[290] In Rep. (N. d. A.)
[291] Hier., Comm. in Pyth. Le 3, simple par lui-même, est le seul nombre qui se compose de simples, et qui fournit un nombre simple en se décomposant : vous ne pouvez composer un autre nombre complexe sans le 3, excepté le 2. Les générations du 3 sont magnifiques, et tiennent à cette puissante unité qui est le premier anneau de la chaîne des nombres, et qui remplit l'univers. Les anciens faisaient un fort grand usage des nombres pris métaphysiquement ; et il ne faut pas se hâter de prononcer que Pythagore, Platon et les prêtres égyptiens, dont ils tiraient cette science, fussent des fous ou des imbéciles. (N. d. A.)
[292] Boss., Hist. univ., sec. part., t. II, édit. stér. (N. d. A.)
[293] Apoc., cap. I et IV. (N. d. A.)
[294] Vid. Plat. Arist., Sen., les Ss. Pp., Pascal, Got., Arn., etc. (N. d. A.)

[295] Rosa mystica. (N. d. A.)
[296] Stella matutina. (N. d. A.)
[297] Refugium peccatorum. (N. d. A.)
[298] Consolatrix afflictorum. (N. d. A.)
[299] Ambros., de Myst. Tertullien, Origène, saint Jérôme, saint Augustin, parlent aussi du baptême, mais moins en détail que saint Ambroise. C'est dans les six livres des Sacrements, faussement attribués à ce Père, qu'on voit la circonstance des trois immersions et du touchement des narines que nous rapportons ici. (N. d. A.)
[300] Emile, t. III ; dans la note. (N. d. A.)
[301] Questions encycl., t. III, article Curé de campagne, sect. II. (N. d. A.)
[302] Tacit., Hist. (N. d. A.)
[303] Questions sur l'Encyclopédie, t. IV, édit. de Genève. (N. d. A.)
[304] Can. XXI. (N. d. A.)
[305] Cap. XVIII. (N. d. A.)
[306] Cap. VIII. (N. d. A.)
[307] Can. LII. (N. d. A.)
[308] Can. XVI. (N. d. A.)
[309] Baron., An. LXXXIII, N° 18. (N. d. A.)
[310] Can. XX. (N. d. A.)
[311] S. Hiron. (N. d. A.)
[312] Un prêtre. (N. d. A.)
[313] De Virginit., lib. I, cap. I, num. 4. (N. d. A.)
[314] De Virginit., lib. II, cap. V. (N. d. A.)
[315] Resp. (N. d. A.)
[316] Lib. VI, de Sacerd. (N. d. A.)
[317] Conc. Lat., an. 1205. (N. d. A.)
[318] Inst. Just., de Nupt., tit. X. (N. d. A.)
[319] Concil. Duziac., an. 814. La loi canonique a dû varier selon les mœurs des peuples goth, vandale, anglais, franc, bourguignon, qui entraient tour à tour dans le sein de l'Église. (N. d. A.)
[320] Conc. Tol., can. V. (N. d. A.)
[321] Suet., in Claud. À la vérité cette loi ne fut pas étendue, comme on l'apprend par les fragments d'Ulpien, tit. V et VI, et elle fut abrogée par le Code Théodose, ainsi que celle qui concernait les cousins germains. Observons que, dans le christianisme, le pape a le droit de dispenser de la loi canonique, selon les circonstances. Comme une loi ne peut jamais être assez générale pour embrasser tous les cas, cette ressource des dispenses et des exceptions était imaginée avec beaucoup de prudence. Au reste, les mariages entre frères et sœurs dans l'Ancien Testament tenaient à cette loi générale de population, abolie, comme nous l'avons dit, à l'avènement de Jésus-Christ, lors du complément des races. (N. d. A.)
[322] Plut., in Solon. (N. d. A.)
[323] Conc. Lat. (N. d. A.)
[324] Conc. Lat., cap. IV. sess. 24. (N. d. A.)
[325] Conc. Anc., cap. ult., an. 304. (N. d. A.)
[326] Noct. Act., lib. IV, cap. IV. (N. d. A.)
[327] L. 2, ff., de Spons. (N. d. A.)
[328] Saint Augustin en rapporte une raison aimable : Constitutum est ut jam pactoe sponsoe non statim tradantur, ne vilem habeat maritus datam, quam non suspiraverit sponsus dilatam. (N. d. A.)
[329] Vid. Fra Paolo, sur le concile de Trente. (N. d. A.)

[330] On peut consulter le livre de M. de Bonald sur le Divorce : c’est un des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis longtemps. (N. d. A.)
[331] Ambros., de Off., cap. XXXV. (N. d. A.)
[332] S. Paul., ad Corinth., cap. XIII, v. 4 et seq. (N. d. A.)
[333] Zend-Avesta. (N. d. A.)
[334] Xenoph., Cyr. ; Plat., de Leg., lib. II. (N. d. A.)
[335] Xenoph., Cyr. (N. d. A.)
[336] Pr. des Br. Hist. Of Ind. ; Diod. Sic., etc. (N. d. A.)
[337] Herod., lib. II ; Plat., de Leg. ; Plut., de Is. et Os. (N. d. A.)
[338] Arist., Pol. ; Plat., de Leg. (N. d. A.)
[339] Plut., in Vit. Sol. ; Tit. Liv. (N. d. A.)
[340] Plut., in Num. ; Tit. Liv. (N. d. A.)
[341] Tac., de Mor. Germ. ; Strab. Caes., Com. Edda, etc. (N. d. A.)
[342] On pourrait ajouter à cette table un extrait de la République de Platon, ou plutôt des douze livres de ses lois, qui sont à notre avis son meilleur ouvrage, tant pour le beau tableau des trois vieillards qui discourent en allant à la fontaine, que par la raison qui règne dans ce dialogue. Mais ces préceptes n’ont point été mis en pratique : ainsi nous nous abstiendrons d’en parler. Quant au Coran, ce qui s’y trouve de saint et de juste est emprunté presque mot pour mot de nos livres sacrés ; le reste est une compilation rabbinique. (N. d. A.)
[343] Cette traduction est loin de donner une idée de la magnificence du texte. Shamajim est une sorte de cri d’admiration, comme la voix d’un peuple qui en regardant le firmament s’écrierait : Voyez ces eaux miraculeuses suspendues en voûtes sur nos têtes !ces dômes de cristal et de diamant ! On ne peut rendre en français, dans la traduction d’une loi, cette poésie qu’exprime un seul mot. (N. d. A.)
[344] Herod., lib. II ; Diod. Sic. (N. d. A.)
[345] Sanch. ap. Euseb., Proep Evang., lib. I, cap. X. (N. d. A.)
[346] Cic., de Nat. Deor., lib. I, N° 25. (N. d. A.)
[347] Tim. ; Diog. Laert., lib. III ; Plut., de Gen. Anim. (N. d. A.)
[348] Plat., Tim. (N. d. A.)
[349] Plat., Rep., lib. VII (N. d. A.)
[350] Plat., Tim (N. d. A.)
[351] Arist., de Gen. An., lib. II. c. III ; Met., lib. XI, C. V ; de Coel., lib. XI, cap. III, etc. (N. d. A.)
[352] Laaert., 1. V ; Stob., Eccl. Phys., c. XIV ; Senec., Consol., c. XXIX ; Cic., de Nat. Deor. ; Anton., lib. VII. (N. d. A.)
[353] Lucruet., lib. II ; Laaert., lib. X. (N. d. A.)
[354] Loc. cit. (N. d. A.)
[355] Lucret., lib. X-V ; Cic., de Nat. Deor., lib. I, cap. VIII-IX. (N. d. A.)
[356] Lucret., lib. IV-V. (N. d. A.)
[357] Vid. Hesiod. ; Ovid. ; Hist. Of Hindost. ; Herrera, Hist. de las Ind. ; Charlevoix, Hist. de la Nouv. France ; P. Lafit., Mœurs des Indiens ; Travel in Greenland by Mission. (N. d. A.)
[358] Barthol., Ant. Dan. (N. d. A.)
[359] Les *Mémoires de la Société de Calcutta* confirment les vérités de la Genèse. Ils nous montrent la mythologie partagée en trois branches, dont l’une s’étendait aux Indes, l’autre en Grèce et la troisième chez les sauvages de l’Amérique septentrionale ; enfin, cette mythologie venant se rattacher à une plus ancienne tradition, qui est celle même de Moïse. Les voyageurs modernes aux Indes trouvent partout des traces des faits rapportés dans l’Ecriture ; après en avoir longtemps

contesté l'authenticité, on est obligé de la reconnaître. (N. d. A.)
[360] Pensées de Pascal, c. III, pens. 8. (N. d. A.)
[361] Et c'est en ceci que le système de perfectibilité est tout à fait défectueux. On ne s'aperçoit pas que si l'esprit gagnait toujours en lumières et le cœur en sentiments ou en vertus morales, l'homme, dans un temps donné, se retrouvant au point d'où il est parti, serait de nécessité immortel : car, tout principe de division venant à manquer en lui, tout principe de mort cesserait. Il faut attribuer la longévité des patriarches et le don de prophétie chez les Hébreux à un rétablissement plus ou moins grand des équilibres de la nature humaine. Ainsi les matérialistes qui soutiennent le système de perfectibilité ne s'entendent pas eux-mêmes, puisqu'en effet cette doctrine, loin d'être celle du matérialisme, ramène aux idées les plus mystiques de la spiritualité. (N. d. A.)
[362] C'est l'opinion de saint Chrysostome. Il prétend que Dieu eût trouvé des moyens de génération qui nous sont inconnus. Il y a, dit-il, devant le trône de Dieu une multitude d'anges qui ne sont point nés par la voie des hommes. De Virginit., lib. II. (N. d. A.)
[363] La seconde année persane, appelée gélaléan, et qui commença l'an du monde 1089, est la plus exacte des années civiles, en ce qu'elle ramène les solstices et les équinoxes précisément aux mêmes jours. Elle se compose au moyen d'une intercalation répétée six ou sept fois dans quatre, et ensuite une fois dans cinq ans. (N. d. A.)
[364] Cette époque se subdivise en grecque, juive, alexandrine, etc. (N. d. A.)
[365] Les historiens grecs. (N. d. A.)
[366] Les historiens latins. (N. d. A.)
[367] L'historien Josèphe. (N. d. A.)
[368] Ptolémée et quelques autres. (N. d. A.)
[369] Les premiers chrétiens jusqu'en 532, A. D., et de nos jours par les chrétiens d'Abyssinie et d'Egypte. (N. d. A.)
[370] Les Orientaux ne la placent pas comme nous. (N. d. A.)
[371] Nom d'un roi de Perse tué dans une bataille contre les Sarrasins, l'an de notre ère 632. (N. d. A.)
[372] Suivie dans les conciles et sur les vieux monuments de l'Espagne. (N. d. A.)
[373] Qui tire son nom de la bataille d'Actium, et dont se sont servis Ptolémée, Josèphe, Eusèbe et Censorinus. (N. d. A.)
[374] Plut., in Num., 30. (N. d. A.)
[375] Herod., lib. II. (N. d. A.)
[376] Diod., lib. I. (N. d. A.)
[377] Just., lib. I. (N. d. A.)
[378] Just., lib. I. (N. d. A.)
[379] Just., lib. I. (N. d. A.)
[380] Pour citer un exemple entre mille, le monogramme de Fo-hi, divinité des Chinois, est exactement le même que celui de Menès, divinité de l'Egypte ; et il est assez prouvé d'ailleurs que les caractères orientaux ne sont que des signes généraux d'idées, que chacun traduit dans sa langue, comme le chiffre arabe parmi nous. Ainsi, par exemple l'Italien prononce duodecimo, le même nombre que l'Anglais exprime par le mot twelve, et que le Français rend par celui de douze. (N. d. A.)
[381] Sanch. ap. Eus., Praeparat. Evang., lib. I, cap. X. (N. d. A.)
[382] Gen., cap IV, V. 22. (N. d. A.)
[383] Sanch., loc. cit. (N. d. A.)
[384] Vid. Moys., Pent. ; Plat., de Leg. et Tim. ; Just., lib. II ; Herod. ; Plut., in Thes.,

Num., Lycurg., Solon, etc., etc. (N. d. A.)
[385] Vid. le P. du Hald, Hist. de la Ch. ; Lettres édif. ; lord Mac., Amb. to Ch., etc. (N. d. A.)
[386] On s'en peut assurer en lisant les Pères qui ont écrit en syriaque, tels que saint Ephrem, diacre d'Edesse. (N. d. A.)
[387] Si les langues demandent tant de temps pour leur entière confection, pourquoi les sauvages du Canada ont-ils des dialectes si subtils et si compliqués ? Les verbes de la langue huronne ont toutes les inflexions des verbes grecs. Ils se distinguent, comme les derniers, par la caractéristique, l'augment, etc. ; ils ont trois modes, trois genres, trois nombres, et par-dessus tout cela un certain dérangement de lettres particulier aux verbes des langues orientales. Mais ce qu'ils ont de plus inconcevable, c'est un quatrième pronom personnel, qui se place entre la seconde et la troisième personne, au singulier et au pluriel. Nous ne connaissons rien de pareil dans les langues mortes ou vivantes dont nous pouvons avoir quelque teinture. (N. d. A.)
[388] Manet. ad Joseph. et Afric. ; Herod., lib. II, cap. C ; Diod., lib. I, ps. 48 ; Euseb., Chron., lib. I. Au reste, l'invasion de ces peuples, rapportée par les auteurs profanes, nous explique ce qu'on lit dans la Genèse au sujet de Jacob et de ses fils : Ut habitare possitis in terra Gessen, quia detestantur Aegyptii omnes pastores ovium (Gen., cap. XLVI, v. 34). D'où l'on peut aussi deviner le nom grec du Pharaon sous lequel Israël entra en Egypte, et le nom du second Pharaon sous lequel il en sortit. L'Ecriture, loin de contrarier les autres histoires, leur sert évidemment de preuve. (N. d. A.)
[389] Ps. XVIII, v. 1-3. (N. d. A.)
[390] Bail., Hist. de l'Astr. anc. (N. d. A.)
[391] Les tables de ces observations, faites à Babylone avant l'arrivée d'Alexandre, furent envoyées par Callisthène à Aristote. Voyez Bailly. (N. d. A.)
[392] Fréret a fait la même chose pour les Chinois, et M. Bailly a réduit pareillement la chronologie de ces derniers, ainsi que celle des Egyptiens et des Chaldéens, au calcul des Septante. Ces auteurs ne peuvent être soupçonnés de partialité en faveur de notre opinion. (Vid. Bailly, t. I.) — N. d. A.
[393] Bail., Astr. Ind. Discours préliminaire, part. XI, etc. (N. d. A.)
[394] On rit de Josué qui commande au soleil de s'arrêter. Nous n'aurions pas cru être obligé d'apprendre à notre siècle que le soleil n'est pas immobile, quoique centre. On a excusé Josué en disant qu'il parlait exprès comme le vulgaire : il eût été aussi simple de dire qu'il parlait comme Newton. Si vous vouliez arrêter une montre, vous ne briseriez pas une petite roue, mais le grand ressort, dont le repos fixerait subitement le système. (N. d. A.)
[395] Job, cap. XXXVIII, v. 22. (N. d. A.)
[396] Buffon, qui voulut accorder son système avec la Genèse, avait reculé l'origine du monde, considérant chacun des six jours de Moïse comme un long écoulement de siècles ; mais il faut convenir que ces raisonnements ne donnent pas un grand poids a ses conjectures. Il est inutile de revenir sur ce système, que les premières notions de physique et de chimie ruinent de fond en comble, et sur la formation de la Terre détachée de la masse du Soleil par le choc oblique d'une comète et soumise tout à coup aux lois de gravitation des corps célestes ; le refroidissement graduel de la Terre, qui suppose dans le globe la même homogénéité que dans le boulet de canon qui avait servi à l'expérience ; la formation des montagnes du premier ordre, qui suppose encore la transmutation de la terre argileuse en terre siliceuse, etc. On pourrait grossir cette liste de systèmes qui, après tout, ne sont que des systèmes. Ils se sont détruits entre eux, et pour un esprit droit ils n'ont jamais rien prouvé contre l'Ecriture. (Voyez l'admirable Commentaire de la Genèse par M. de Luc et les Lettres

du savant Euler.) — N. d. A.
[397] Dans tout ce que nous citons ici du traité de Nieuwentyt, nous avons pris la liberté de refondre et d'animer un peu son sujet. Le docteur est savant, sage, judicieux, mais sec. Nous avons aussi mêlé quelques observations aux siennes. (N. d. A.)
[398] La physique moderne pourra relever quelques erreurs ; mais les progrès de cette science, loin de renverser les causes finales, fournissent de nouvelles preuves de la bonté de la Providence. (N. d. A.)
[399] On connaît ce fameux cri de la populace romaine : Les chrétiens aux lions!Voyez Tert., Apolog. (N. d. A.)
[400] On en peut faire l'essai sur un oiseau mort. (N. d. A.)
[401] Le choucas, etc. (N. d. A.)
[402] La grande chevêche, etc. (N. d. A.)
[403] Ile à l'entrée du golfe Saint-Laurent, sur la côte de Terre-Neuve. (N. d. A.)
[404] Voyez Bartram, Voyage dans les Carolines et dans les Florides. (N. d. A.)
[405] Voyez Bartram, au Voyage cité. (N. d. A.)
[406] Les immenses avantages que l'homme tire des migrations des poissons sont si connus que nous ne nous y arrêtons pas. (N. d. A.)
[407] On a observé que dans les Carolines, où les caïmans ont été détruits, les rivières sont souvent infectées par la multitude des poissons qui remontent de l'Océan, et qui meurent, faute d'eau, pendant les jours caniculaires. (N. d. A.)
[408] Il n'attaque jamais le premier. (N. d. A.)
[409] Voyez les Voyages de Carver (Carver's Travels) dans le Canada. (N. d. A.)
[410] Voyez les Voyages de Cook. (N. d. A.)
[411] De Nat. Deor., t. II, 56, 57 et 58, trad. de d'Olivet. (N. d. A.)
[412] Cicéron a pris dans Aristote ce qu'il dit du service de la main. En combattant la philosophie d'Anaxagore, le Stagyrite observe, avec sa sagacité accoutumée, que l'homme n'est pas supérieur aux animaux parce qu'il a une main, mais qu'il a une main parce qu'il est supérieur aux animaux. (De Part. Anim., lib. III, cap. X.) Platon cite aussi la structure du corps humain comme une preuve de l'intelligence divine (In Tim.), et Job a quelques versets sublimes sur le même sujet. (N. d. A.)
[413] Exist. de Dieu, liv. I, ch. XIII. (N. d. A.)
[414] Gal, de Usu part., lib. III, cap. X. (N. d. A.)
[415] Voyez Charlevoix, Hist. de la Nouv. France. (N. d. A.)
[416] Aen., lib. X, v. 782. (N. d. A.)
[417] Is., XLV, 15. (N. d. A.)
[418] Epist. 30. (N. d. A.)
[419] Rom., c. v, v. 20. (N. d. A.)
[420] Ad. Attic., XII, 28, trad. de d'Olivet. (N. d. A.)
[421] Le Coran et les poètes arabes. (N. d. A.)
[422] De Trinit., lib. XV, cap. XXV. (N. d. A.)
[423] Serm. in Sanct. Omn. 1-2-3, De Considerat., lib. V, cap. IV. (N. d. A.)
[424] Serm. II de S. Malac., n° 5. Sem. de S. Vict., n° 4. (N. d. A.)
[425] Senec., Epist. XC ; Id. ad Marc., Laert., lib. VII ; Plut., in Resig. Stoïc. et in fac. lun. (N. d. A.)
[426] Hyde, Relig Pers. ; Plut., de Is. et Osir. (N. d. A.)
[427] Hyde, Relig Pers. ; Plut., de Is. et Osir. (N. d. A.)
[428] Bocchus, in Solin., cap. VIII ; Lact., lib. VII, cap. XXIX ; lib. IV, cap. XV, XVIII et XIX. (N. d. A.)
[429] Lib. VII, cap. LV. (N. d. A.)

[430] S. Cyrille, évêque de Jérusalem, Catéch. XVIII ; S. Greg. Nic., Orat. pro Res. carn. ; S. August., de Civ. Dei, lib. XX ; S. Chrys., Homel. in Resur. carn. ; S. Greg., pap., Dial. IV ; S. Amb., Serm. in Fid. res. ; S. Epiph. Ancyrot. (N. d. A.)
[431] In Apologet. (N. d. A.)
[432] Apoc., cap. VI, v. 8. (N. d. A.)
[433] Lib. XIX. (N. d. A.)
[434] Voyez aussi le Sermon sur le ciel, par l'abbé Poulle. (N. d. A.)
[435] Saint Augustin. (N. d. A.)
[436] Ce sentiment vient peut-être de l'intérêt qu'on prend à Hector. Hector est autant le héros du poème qu'Achille : c'est le défaut de l'Iliade. Il est certain que l'amour des lecteurs se porte sur les Troyens, contre l'intention du poète, parce que les scènes dramatiques se passent toutes dans les murs d'Ilion. Ce vieux monarque, dont le seul crime est d'aimer trop un fils coupable ; ce généreux Hector, qui connaît la faute de son frère, et qui cependant défend son frère ; cette Andromaque, cet Astyanax, cette Hécube, attendrissent le cœur, tandis que le camp des Grecs n'offre qu'avarice, perfidie et férocité : peut-être aussi le souvenir de l'Enéide agit-il secrètement sur le lecteur moderne, et l'on se range sans le vouloir du côté des héros chantés par Virgile. (N. d. A.)
[437] Néanmoins nous différons encore ici des critiques : l'épisode d'Inès nous semble pur, touchant, mais bien loin d'avoir les développements dont il était susceptible. (N. d. A.)
[438] Dans le dixième livre de la République de Platon. Voilà ce que portait la première édition. Depuis ce temps, l'un de nos meilleurs philologues, aussi savant que poli, M. Boissonade, m'a envoyé la note suivante des hommes ressuscités dans l'antiquité païenne par le secours des dieux ou de l'art d'Esculape :
« Esculape, qui ressuscita Hippolyte, avait fait d'autres miracles. Apollodore (Bibl. in, 10, 3,) dit, sur le témoignage de différents auteurs, qu'il rendit la vie à Capanée, à Lycurgue, à Tyndare, à Hyménéus, à Glaucus. Télésarque, cité par le Scoliaste d'Euripide (Alc. 2), parle encore de la résurrection d'Orion tentée par Esculape. Voyez les notes de MM. Heyne et Clavier sur le passage d'Apollodore, et celles de M. Walckenaër sur l'Hippolyte d'Euripide. » (N. d. A.)
[439] À moins qu'on ne fasse venir Sippary du mot hébreu Sepher, qui signifie bibliothèque. Josèphe, lib. I, ch. II, de Antiq. Jud., parle de deux colonnes, l'une de brique et l'autre de pierre, sur lesquelles les enfants de Seth avaient gravé les sciences humaines, afin qu'elles ne périssent point au déluge qui avait été prédit par Adam. Ces deux colonnes subsistèrent longtemps après Noé. (N. d. A.)
[440] Comme le médecin qui, pour sauver le malade, mêle à des breuvages flatteurs les remèdes propres à le guérir, et jette au contraire des drogues amères dans les aliments qui lui sont nuisibles, etc. » Plat., de Leg., lib. I. Ac veluti pueris absinthia tetra medentes, etc. Lucret., lib. V. (N. d. A.)
[441] Si l'on disait que le Tasse a aussi invoqué la Vérité, nous répondrions qu'il ne l'a pas fait comme Voltaire. La Vérité du Tasse est une muse, un ange, je ne sais quoi jeté dans le vague, quelque chose qui n'a pas de nom, un être chrétien, et non pas la Vérité directement personnifiée, comme celle de La Henriade. (N. d. A.)
[442] Odyss., lib. XXIII, v. 88. (N. d. A.)
[443] Odyss., lib. XXIII. — N. d. A.
[444] Par. lost, book IV, V. 288, 314 un vers de passé. Glasc., édit 1776. (N. d. A.)
[445] Par. lost, book IV, V. 449-502 inclusivement ; ensuite, depuis le 591e vers jusqu'au 609e. (N. d. A.)
[446] Ceux qui savent l'anglais sentiront combien la traduction de ce morceau est

difficile. On nous pardonnera la hardiesse des tours dont nous nous sommes servi, en faveur de la lutte contre le texte. Nous avons fait aussi disparaître quelques traits de mauvais goût, en particulier la comparaison allégorique du sourire de Jupiter, que nous avons remplacée par un sens propre. (N. d. A.)
[447] Il y a encore un autre passage où ces amours sont décrites : c'est au VIIIe livre, lorsque Adam raconte à Raphaël les premières sensations de sa vie, ses conversations avec Dieu sur la solitude, la formation d'Eve et sa première entrevue avec elle. Ce morceau n'est point inférieur à celui que nous venons de citer, et doit aussi sa beauté à une religion sainte et pure. (N. d. A.)
[448] Essai sur la Poésie épique, ch. IX. (N. d. A.)
[449] Oeuvres complètes de Voltaire, t. LXXVIII, Corresp. gén. ; let. LVII. (N. d. A.)
[450] Cap. XXXI, v. 15. (N. d. A.)
[451] Math., cap. XVIII, v. 3. (N. d. A.)
[452] Marc, cap. IX, v. 35, 36. (N. d. A.)
[453] Iliad., lib. VI, v. 476. (N. d. A.)
[454] Aen., lib. XII, v. 439, 440. (N. d. A.)
[455] Les anciens eux-mêmes devaient à leur culte le peu d'humanité qu'on remarque chez eux : l'hospitalité, le respect pour les suppliants et pour les malheureux tenaient à des idées religieuses. Pour que le misérable trouvât quelque pitié sur la terre, il fallait que Jupiter s'en déclarât le protecteur ; tant l'homme est féroce sans la religion!(N. d. A.)
[456] On ignore assez généralement que Voltaire ne s'est servi des paroles de François de Guise qu'en les empruntant d'un autre poète : Rowe en avait fait usage avant lui dans son Tamerlan, et l'auteur d'Alzire s'est contenté de traduire mot pour mot le tragique anglais : Now learn the difference,'wixt thy faith and mine… Thine bids thee lift thy dagger to my throat ; Mine can forgive the wrong, and bid thee live. (N. d. A.)
[457] Nous parlerons de toutes ces fêtes dans la partie du Culte. (N. d. A.)
[458] Part. 1re, liv. V, avant-dernier chapitre. (N. d. A.)
[459] Sermone tardissimum ac pene indocto similem… Facie rusticana, etc. Donat., de P. Virgilii Maronis Vita. (N. d. A.)
[460] Joan., Evang. ; cap. XIX, v. 26 et 27. (N. d. A.)
[461] Richardson. (N. d. A.)
[462] Massillon, l'Enfant prodigue, première partie, t. II. (N. d. A.)
[463] Première partie. (N. d. A.)
[464] Massillon, l'Enfant prodigue, seconde partie, t. II. (N. d. A.)
[465] Massillon, l'Enfant prodigue, seconde partie, t. II. (N. d. A.)
[466] Aeneid, lib. IV, v. 305. (N. d. A.)
[467] Aeneid., lib. IV. v. 316. (N. d. A.)
[468] Aeneid., lib. IV, v. 328 et 329. Le vieux Loïs des Masures, Tournisien qui nous a laissé les quatre premiers livres de l'Enéide en carmes français, a traduit ainsi ce morceau :
Si d'un petit Enée,
Avec ses yeux, m'estoit faveur donnée,
Qui seulement te ressemblas de vis,
Point ne serois du tout, à mon advis,
Prinse et de toi laissée entièrement. (N. d. A.)
[469] Cette crainte du Tartare est faiblement indiquée dans Euridipe. (N. d. A.)
[470] Tertull., Apolog. (N. d. A.)
[471] Aeneid., lib. VI, v. 444. (N. d. A.)

[472] Il y a toutefois dans ce morceau un mélange vicieux d'expressions métaphysiques et de langage naturel. Dieu, le Tout-puissant, le Seigneur, vaudraient beaucoup mieux que la source de l'être, etc. (N. d. A.)
[473] Colard., Ep. d'Hél. (N. d. A.)
[474] L'anglais, Prompt. (N. d. A.)
[475] Theocr., idyll. XI, v. 19 et seq. (N. d. A.)
[476] La révolution nous a enlevé un homme qui promettait un rare talent dans l'églogue : c'était M. André Chénier. Nous avons vu de lui un recueil d'idylles manuscrites où l'on trouve des choses dignes de Théocrite. Cela explique le mot de cet infortuné jeune homme sur l'échafaud ; il disait en se frappant le front : Mourir ! j'avais quelque chose là ! C'était la muse qui lui révélait son talent au moment de la mort. (N. d. A.)
[477] Il eût été peut-être plus exact de comparer Daphnis et Chloé à Paul et Virginie, mais ce roman est trop libre pour être cité. — N. d. A.
[478] La philosophie l'est-elle moins ? (N. d. A.)
[479] Emile, t. III, liv. IV, note. (N. d. A.)
[480] Le jeudi de la Passion, la Pécheresse, première partie. (N. d. A.)
[481] Imitation de Jésus-Christ, liv. III, chap. V. (N. d. A.)
[482] Acte IV, scène III. (N. d. A.)
[483] Acte V, scène III. (N. d. A.)
[484] Ici se trouvait l'épisode de René, formant le quatrième livre de la seconde partie du *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[485] Cette description est pleine d'enflure et de mauvais goût, mais il ne s'agit ici que du genre, et non de l'exécution du morceau. (N. d. A.)
[486] Voyez, dans Xénophon, la Retraite des Dix-mille et le Traité de la Chasse ; dans Tacite, la description du camp abandonné où Varus fut massacré avec ses légions (Annal., liv. I) ; dans Plutarque, la Vie de Brutus et de Pompée ; dans Platon, l'ouverture du Dialogue des lois ; dans Pline, la description de son jardin. (N. d. A.)
[487] Hieron., in Vit. Paul., S. Athan., in Vit. Anton. (N. d. A.)
[488] Boece, etc. (N. d. A.)
[489] Il faut en excepter Fénelon, La Fontaine et Chaulieu. Racine fils, père de cette nouvelle école poétique, dans laquelle M. Delille a excellé, peut être aussi regardé comme le fondateur de la poésie descriptive en France. (N. d. A.)
[490] On en verra de beaux exemples lorsque nous parlerons des Missions. (N. d. A.)
[491] Psautier français, in-8 o ; traduction de La Harpe. (N. d. A.)
[492] Racine, Esther. (N. d. A.)
[493] Homère, Iliad., lib. X, v. 56. (N. d. A.)
[494] La magie des anciens différait en ceci de la nôtre, qu'elle s'opérait par les seules vertus des plantes et des philtres, tandis que parmi nous elle découle d'une puissance surnaturelle, quelquefois bonne, mais presque toujours méchante. On sent qu'il n'est pas question ici de la partie historique et philosophique de la magie considérée comme l'art des mages. (N. d. A.)
[495] Hierocl., Comm. in Pyth., trad. de Dac., t. II. (N. d. A.)
[496] Hieron., Dial. c. Lucif., t. II. (N. d. A.)
[497] Hieron., in Vit. Paul. (N. d. A.)
[498] Theod., Hist. rel., cap. VI. (N. d. A.)
[499] Theod., Hist. rel., cap. VI. (N. d. A.)
[500] Nous passerons rapidement sur ces solitaires, parce que nous en parlerons ailleurs. (N. d. A.)
[501] Parad. lost, book I, v. 49, etc. (N. d. A.)

[502] Parad. lost, book I, v. 591, etc. (N. d. A.)
[503] Parad. lost, book IV. From the 33 v. to the 113. (N. d. A.)
[504] Messias Erst., Ges., v. 286, etc. (N. d. A.)
[505] Nous devons cette belle traduction à M. de Fontanes. (N. d. A.)
[506] Boileau, dans Longin, chap. VII. (N. d. A.)
[507] Par. lost, book II, v. 888-1050 ; book III, v. 501-544. Des vers passés çà et là. (N. d. A.)
[508] Première partie, sixième livre. (N. d. A.)
[509] L'injustice des dogmes infernaux était si manifeste chez les anciens, que Virgile même n'a pu s'empêcher de la remarquer :... Sortemque animo niseratus iniquam. (Aen., lib. VI, v. 332.) (N. d. A.)
[510] Nous empruntons la traduction de Rivarol. Si toutefois nous osions proposer nos doutes, peut-être que ce tour élégant, nous laissâmes échapper le livre par qui nous fut révélé le mystère de l'amour, ne rend pas tout à fait la naïveté de ce vers : Quel giono piu non vi leggemmo avante. (N. d. A.)
[511] C'est une chose assez bizarre que Chapelain, qui a créé des chœurs de martyrs, de vierges et d'apôtres, ait seul placé le paradis chrétien dans son véritable jour. (N. d. A.)
[512] Milton a saisi cette idée, lorsqu'il représente les anges consternés à la nouvelle de la chute de l'homme ; et Fénelon donne le même mouvement de pitié aux ombres heureuses. (N. d. A.)
[513] Les Nègres. (N. d. A.)
[514] Job, chap. III, v. 3. Nous nous servons de la traduction de Sacy, à cause des personnes qui y sont accoutumées ; cependant nous nous en éloignerons quelquefois lorsque l'hébreu, les septante et la Vulgate nous donneront un sens plus fort et plus beau. (N. d. A.)
[515] Job, v. 13. (N. d. A.)
[516] Orais. fun. du chancelier Le Tellier. (N. d. A.)
[517] Job, chap. III, v. 20. (N. d. A.)
[518] Job, chap. XIV, v. 1. (N. d. A.)
[519] Femur meum. Cette coutume de jurer par la génération des hommes est une naïve image des mœurs des premiers jours du monde, alors que la terre avait encore d'immenses déserts et que l'homme était pour l'homme ce qu'il y avait de plus cher et de plus grand. Les Grecs connurent aussi cet usage, comme on le voit dans la Vie de Cratès. Diog. Laaert., lib. VI. (N. d. A.)
[520] Iliad., liv. XVIII, v. 240. (N. d. A.)
[521] Is., chap. XII, v. 1-2, 18. (N. d. A.)
[522] Job., chap. XVIII, v. 13. Nous avons suivi le sens de l'hébreu avec la Polyglotte de Ximenès, les versions de Sanctes Pagnin, d'Arius Montanus, etc. La Vulgate porte : la mort aînée, primogenita mors. (N. d. A.)
[523] Job., chap. XV, v. 35. (N. d. A.)
[524] Job., chap. XXVI, v. 6. (N. d. A.)
[525] Job., chap. XVI, v. 12. (N. d. A.)
[526] Job., chap. XII, v. 18. (N. d. A.)
[527] Odyss., liv. XX, v. 351-57. (N. d. A.)
[528] Job, chap. IV, v. 13, 14, 15, 16. Les mots en italique indiquent les endroits où nous différons de Sacy. Il traduit : Un esprit vint se présenter devant moi, et les cheveux m'en dressèrent à la tête. On voit combien l'hébreu est plus énergique. (N. d. A.)
[529] Iliad., liv. XVII, v. 55-56. — N. d. A.

[530] Job, chap. XV, v. 33. (N. d. A.)
[531] Is., chap. XXIV, v. 20. (N. d. A.)
[532] Job, chap. VII, v. 16, 17, 18. (N. d. A.)
[533] Homère a fait pleurer le rivage de l'Hellespont. (N. d. A.)
[534] Ezéchiel, chap. XXVI, v. 18. (N. d. A.)
[535] Odyss. liv. VIII, v. 83, etc. (N. d. A.)
[536] Odyss., chap. XLIII, v. 27 et suiv. (N. d. A.)
[537] Genèse, chap. XVI, v. 178 et suiv. (N. d. A.)
[538] Genèse, chap. XLIV, v. 27 et suiv. ; chap. XLV, v. 1 et suiv. (N. d. A.)
[539] Iliad., lib. I, v. 247-62. (N. d. A.)
[540] Genèse, chap. XLVII, v. 9. (N. d. A.)
[541] Genèse, chap. XXIII, v. 67. (N. d. A.)
[542] Ruth., chap., I, v. 6. (N. d. A.)
[543] Bonnet, Hist. de la Musique et de ses effets. (N. d. A.)
[544] Deuxième Conc. de Nic., act. XI (N. d. A.)
[545] Saint Basile, hom. XX. (N. d. A.)
[546] Curopal., Cedren., Zonar., Maimb., Hist. des Iconocl. (N. d. A.)
[547] Cedren., Zonar., Constant. et Maimb., Hist. des Iconocl. etc. (N. d. A.)
[548] Maimb., Hist. des Iconocl., Cedren., Curopal. (N. d. A.)
[549] Vasari, Poem. del Vit. (N. d. A.)
[550] Paus., liv. V. (N. d. A.)
[551] Plin., liv. XXXV, chap. VIII, IX. (N. d. A.)
[552] Plut., in Hipp, Pomp. Lucul., etc. (N. d. A.)
[553] Comme au mausolée de François Ier et d'Anne de Bretagne. (N. d. A.)
[554] Comme au tombeau du duc d'Harcourt. (N. d. A.)
[555] La peinture souffre plus facilement la représentation du cadavre que la sculpture, parce que dans celle-ci le marbre, offrant des forces palpables et glacées, ressemble trop à la vérité. (N. d. A.)
[556] Cor., chap. XV, v. 5. (N. d. A.)
[557] On pense qu'il nous vient des Arabes, ainsi que la sculpture du même style. Son affinité avec les monuments de l'Egypte nous porterait plutôt à croire qu'il nous a été transmis par les premiers chrétiens d'Orient, mais nous aimons mieux encore rapporter son origine à la nature. (N. d. A.)
[558] Vitruve raconte autrement l'invention du chapiteau, mais cela ne détruit pas ce principe général, que l'architecture est née dans les bois. On peut seulement s'étonner qu'on n'ait pas, d'après la variété des arbres, mis plus de variété dans la colonne. Nous concevons, par exemple, une colonne qu'on pourrait appeler palmiste, et qui serait la représentation naturelle du palmier. Un orbe de feuilles un peu recourbées et sculptées au haut d'un léger fût de marbre ferait, ce nous semble, un effet charmant dans un portique. (N. d. A.)
[559] Ecclésiast., III, v. 11 (N. d. A.)
[560] Job, XXXVII, v. 11. (N. d. A.)
[561] Essais, liv. II, chap. XII. (N. d. A.)
[562] Xenoph., Hist. Graec. ; Plut., Mor. Plat., in Phaed., in Repub. (N. d. A.)
[563] Les Grecs poussèrent cette haine des philosophes jusqu'au crime, puisqu'ils firent mourir Socrate. (N. d. A.)
[564] Plut., De la face qui apparaist dedans le rond de la lune, chap. IX. On sait qu'il y a erreur dans le texte de Plutarque, et que c'était, au contraire, Aristarque de Samos que Cléanthe voulait faire persécuter pour son opinion sur le mouvement de la terre ; cela ne change rien à ce que nous voulons prouver. (N. d. A.)

[565] L’abbé Barthélemy trouva le prélat Baïardi occupé à répondre à des moines de Calabre qui l’avaient consulté sur le système de Copernic. » Le prélat répondait longuement et savamment à leurs questions, exposait les lois de la gravitation, s’élevait contre l’imposture de nos sens, et finissait par conseiller aux moines de ne pas troubler les cendres de Copernic. » (Voyage en Italie.) — N. d. A.
[566] De Leg., lib. VII (N. d. A.)
[567] Examinatio et emendatio mathematicae hodiernae, Dial. VI, contra Geometras. (N. d. A.)
[568] Hobb., Opera omnia. Amstel., édit. 1667. (N. d. A.)
[569] De Aug. scient., lib. V. (N. d. A.)
[570] Locke, Entend hum., liv. IV, chap. III, art. IV, trad. de Coste. (N. d. A.)
[571] Lettres de 1638, Cartesii L. de Direct. ingen. regula, n° 5. (N. d. A.)
[572] Oeuvres de Desc., t. I. (N. d. A.)
[573] Math. univ.. (N. d. A.)
[574] Hist. nat., t. I, Prem. disc.. (N. d. A.)
[575] Essai sur l’origine des connaissances humaines, t. II, sect. II, chap. IV, édit. Amst. 1783. (N. d. A.)
[576] Quest. sur l’Encycl., Géom. (N. d. A.)
[577] Par les terminaisons des acides en eux et en iques : on a démontré récemment que l’acide nitrique et l’acide sulfurique n’étaient point le résultat d’une addition d’oxygène à l’acide nitreux et à l’acide sulfureux. Il y avait toujours dès le principe un vide dans le système par l’acide muriatique, qui n’avait pas de positif en eux. M. Berthollet est, dit-on, sur le point de prouver que l’azote, regardé jusqu’à présent comme une simple essence combinée avec le calorique, est une substance composée. Il n’y a qu’un fait certain en chimie, fixé par Boerhaave et développé par Lavoisier, savoir que le calorique, ou la substance qui unie à la lumière compose le feu, tend sans cesse à distendre les corps ou à écarter les unes des autres leurs molécules constitutives. (N. d. A.)
[578] Buff., Hist. nat., t. I, prem. disc. (N. d. A.)
[579] Plat., de Leg., lib. V. (N. d. A.)
[580] Surtout dans le chapitre des Esprits forts. (N. d. A.)
[581] Cette pensée est supprimée dans la petite édition de Pascal avec les notes ; les éditeurs n’ont pas apparemment trouvé que cela fût d’un beau style. Nous avons entendu critiquer la prose du siècle de Louis XIV, comme manquant d’harmonie, d’élégance et de justesse dans l’expression. Nous avons entendu dire :
« Si Bossuet et Pascal revenaient, ils n’écriraient plus comme cela. » C’est nous, prétend-on, qui sommes les écrivains en prose par excellence et qui sommes bien plus habiles dans l’art d’arranger des mots. Ne serait-ce point que nous exprimons des pensées communes en style recherché, tandis que les écrivains du siècle de Louis XIV disaient tout simplement de grandes choses ? (N. d. A.)
[582] Outre les projets de réforme et d’amélioration qui sont venus à la connaissance du public, on prétend que l’on a trouvé depuis la révolution, dans les anciens papiers du ministère, une foule de projets proposés dans le conseil de Louis XIV, entre autres celui de reculer les frontières de la France jusqu’au Rhin et de s’emparer de l’Egypte. Quant aux monuments et aux travaux pour l’embellissement de Paris, ils paraissent avoir tous été discutés. On voulait achever le Louvre, faire venir des eaux, découvrir les quais de la Cité, etc. Des raisons d’économie ou quelque autre motif arrêtèrent apparemment les entreprises. Ce siècle avait tant fait, qu’il fallait bien qu’il laissât quelque chose à faire à l’avenir. (N. d. A.)
[583] Barbarisme que la philosophie a emprunté des Anglais. Comment se fait-il que

notre prodigieux amour de la patrie aille toujours chercher ses mots dans un dictionnaire étranger ? (N. d. A.)
[584] Hist. de Port-Royal. (N. d. A.)
[585] Jérém., chap. VIII, v. 1. (N. d. A.)
[586] Nous savons qu'il y a des exceptions à tout cela, et que quelques écrivains français se sont distingués comme historiens. Nous rendrons tout à l'heure justice à leur mérite, mais il nous semble qu'il serait injuste de nous les opposer, et de faire des objections qui ne détruiraient pas un fait général. Si l'on en venait là, quels jugements seraient vrais en critique ? Les théories générales ne sont pas de la nature de l'homme : le vrai le plus pur a toujours en soi un mélange de faux. La vérité humaine est semblable à un triangle qui ne peut avoir qu'un seul angle droit, comme si la nature avait voulu graver une image de notre insuffisante rectitude dans la seule science réputée certaine parmi nous. (N. d. A.)
[587] Je répondrai par un seul fait à toutes les objections qu'on peut me faire contre l'ancienne censure. N'est-ce pas en France que tous les ouvrages contre la religion ont été composés, vendus et publiés, et souvent même imprimés ? Et les grands eux-mêmes n'étaient-ils pas les premiers à les faire valoir et à les protéger ? Dans ce cas, la censure n'était donc qu'une mesure dérisoire, puisqu'elle n'a jamais pu empêcher un livre de paraître ni un auteur d'écrire librement sa pensée sur toute espèce de sujet : après tout, le plus grand mal qui pouvait arriver à un écrivain était d'aller passer quelques mois à la Bastille, d'où il sortait bientôt avec les honneurs d'une persécution qui quelquefois était son seul titre à la célébrité. (N. d. A.)
[588] Un mot échappé à Voltaire dans sa Correspondance montre avec quelle vérité historique et dans quelle intention il écrivait cet Essai :
« J'ai pris les deux hémisphères en ridicule : c'est un coup sûr. » (An 1754, Corresp. gén., t. V) (N. d. A.)
[589] Lucien, Comment il faut écrire l'histoire, traduct. de Racine. (N. d. A.)
[590] Ecclésiast., cap. XXX, v. 27. (N. d. A.)
[591] Disc. sur l'Hist. univ., III part. (N. d. A.)
[592] Ann., lib. II, 61. (N. d. A.)
[593] Tacite, Mœurs des Germains, XXXIII. (N. d. A.)
[594] Disc. sur l'Hist. univ. (N. d. A.)
[595] Ann., lib. VI, 22. (N. d. A.)
[596] Job. (N. d. A.)
[597] Ils ont sans cesse le nom des dieux à la bouche : voyez l'invocation du premier aux mânes des héros de Marathon, et l'apothéose du second aux dieux dépouillés par Verrès. (N. d. A.)
[598] Qu'on ne dise pas que les Français n'avaient pas eu le temps de s'exercer dans la nouvelle lice où ils venaient de descendre : l'éloquence est un fruit des révolutions ; elle y croît spontanément et sans culture ; le sauvage et le nègre ont quelquefois parlé comme Démosthène. D'ailleurs, on ne manquait pas de modèles, puisqu'on avait entre les mains les chefs-d'œuvre du forum antique et ceux de ce forum sacré où l'orateur chrétien explique la loi éternelle. Quand M. de Montlosier s'écriait, à propos du clergé, dans l'Assemblée constituante :
« Vous les chassez de leurs palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri ; vous voulez leurs croix d'or, ils prendront une croix de bois : c'est une croix de bois qui a sauvé le monde! » ce mouvement n'a pas été inspiré par la démagogie, mais par la religion. Enfin Vergniaud ne s'est élevé à la grande éloquence, dans quelques passages de son discours pour Louis XVI, que parce que son sujet l'a entraîné dans la région des idées religieuses : les pyramides, les morts, le silence et

les tombeaux. (N. d. A.)
[599] Nous en avons cité quelques morceaux. (N. d. A.)
[600] Hieron. Epist. (N. d. A.)
[601] Locum spathae non det. On peut traduire, ne plie sous l'épée. J'ai préféré l'autre sens, comme plus littéral et plus énergique. Spatha, emprunté du grec, est l'étymologie de notre mot épée. (N. d. A.)
[602] Orais. fun. de la duch. d'Orl. (N. d. A.)
[603] On a de lui une lettre fameuse sur la solitude ; c'est la première de ses épîtres ; elle a servi de fondement à sa règle. (N. d. A.)
[604] Il avait un fils du même nom et de la même sainteté que lui. (N. d. A.)
[605] Fleury, Hist. Eccl., t. IV, liv. XIX, chap. IX. (N. d. A.)
[606] De Mor., lib. XXXIV, cap. XVI. (N. d. A.)
[607] Mass., Avent, Mort du Pécheur, Ire part. (N. d. A.)
[608] Prov., cap. XX, v. 15. (N. d. A.)
[609] Orais. fun. d'Anne de Gonz. (N. d. A.)
[610] Orais. fun. d'Anne de Gonz. (N. d. A.)
[611] Orais. fun. d'Anne de Gonz. (N. d. A.)
[612] Orais. fun. de Marie-Thér. d'Autr. (N. d. A)
[613] Orais. fun. d'Anne de Gonz. (N. d. A.)
[614] Nous accordons ceci pour la force de l'argument, mais nous sommes bien loin de le croire. Pascal et Bossuet, Molière et La Fontaine, sont quatre hommes tout à fait incomparables, et qu'on ne retrouvera plus. Si nous ne mettons pas Racine de ce nombre, c'est qu'il a un rival dans Virgile. (N. d. A.)
[615] Le Luxembourg. (N. d. A.)
[616] Héloïse vivait dans le cloître Notre-Dame ; on y voit encore la maison de son oncle le chanoine Fulbert. (N. d. A.)
[617] Ps. CIII, v. 25. (N. d. A.)
[618] Job, cap. XXXVIII, v. 8. (N. d. A.)
[619] Malh., liv. I, ode III. (N. d. A.)
[620] Rouss., liv. I, odes III et X. (N. d. A.)
[621] Voyez le cantique tiré de saint Paul. (N. d. A.)
[622] Les offices ont emprunté leurs noms de la division du jour chez les Romains. La première partie du jour s'appelait Prima ; la seconde, Tertia, la troisième, Sexta ; la quatrième Nona, parce qu'elles commençaient à la première, la troisième, la sixième et la neuvième heure. La première veille s'appelait Vespera, soir. (N. d. A.)
[623] Première partie, liv. II, chap. I. (N. d. A.)
[624] Vid. Buffon. (N. d. A.)
[625] Les paysans disaient :
« Nos bœufs connaissent le dimanche, et ne veulent pas travailler ce jour-là. (N. d. A.)
[626] Sap., cap. I, v. 16. (N. d. A.)
[627] Elles sont cependant en usage dans quelques pays, comme dans l'Amérique méridionale, parce que parmi les sauvages chrétiens il règne encore une grande innocence. (N. d. A.)
[628] Bibl. Sacr. (N. d. A.)
[629] Bossuet, Orais. fun. de la reine de la Gr. Bret. (N. d. A.)
[630] Office des Morts, ps. CLIV. (N. d. A.)
[631] Office des Morts., ps. XXIV. (N. d. A.)
[632] Office des Morts., Ire leçon. (N. d. A.)
[633] Office des Morts., IIe leçon. (N. d. A.)
[634] Office des Morts., IVe leçon. (N. d. A.)

[635] Office des Morts., VII leçon. (N. d. A.)
[636] Drowns, noie. (N. d. A.)
[637] Les anciens auraient cru un État renversé si l'on eût violé l'asile des morts. On connaît les belles lois de l'Egypte sur les sépultures. Les lois de Solon séparaient le violateur des tombeaux de la communion du temple, et l'abandonnaient aux Furies. Les Institutes de Justinien règlent jusqu'aux legs, l'héritage, la vente et le rachat d'un sépulcre, etc. (N. d. A.)
[638] Nous passons sous silence les abominations commises pendant les jours révolutionnaires. Il n'y a point d'animal domestique qui, chez une nation étrangère un peu civilisée, ne fût inhumé avec plus de décence que le corps d'un citoyen français. On sait comment les enterrements s'exécutaient, et comment pour quelques deniers on faisait jeter un père, une mère ou une épouse à la voirie. Encore ces morts sacrés n'y étaient-ils pas en sûreté ; car il y avait des hommes qui faisaient métier de dérober le linceul, le cercueil, ou les cheveux du cadavre. Il ne faut rapporter toutes ces choses qu'à un conseil de Dieu ; c'était une suite de la première violation sous la monarchie. Il est bien à désirer qu'on rende au cercueil les signes de religion dont on l'a privé, et surtout qu'on ne fasse plus garder les cimetières par des chiens. Tel est l'excès de la misère où l'homme tombe quand il perd la vue de Dieu, que, n'osant plus se confier à l'homme, dont rien ne garantit la foi, il se voit réduit à placer ses cendres sous la protection des animaux. (N. d. A.)
[639] On a sans doute de grandes obligations à l'artiste qui a rassemblé les débris de nos anciens sépulcres ; mais quant aux effets de ces monuments, on sent trop qu'ils sont détruits. Resserrés dans un petit espace, divisés par siècles, privés de leurs harmonies avec l'antiquité des temples et du culte chrétien, ne servant qu'à l'histoire de l'art, et non à celle des mœurs et de la religion ; n'ayant pas même gardé leur poussière, ils ne disent plus rien ni à l'imagination ni au cœur. Quand des hommes abominables eurent l'idée de violer l'asile des morts et de disperser leurs cendres pour effacer le souvenir du passé, la chose, tout horrible qu'elle est, pouvait avoir aux yeux de la folie humaine une certaine mauvaise grandeur ; mais c'était prendre l'engagement de bouleverser le monde, de ne pas laisser en France pierre sur pierre, et de parvenir, au travers des ruines, à des institutions inconnues. Se plonger dans ces excès pour rester dans des routes communes, et pour ne montrer qu'ineptie et absurdité, c'est avoir les fureurs du crime sans en avoir la puissance. Qu'est-il arrivé à ces spoliateurs de tombeaux !Qu'ils sont tombés dans les gouffres qu'ils avaient ouverts, et que leurs cadavres sont restés comme un gage à la mort pour ceux qu'ils lui avaient dérobés. (N. d. A.)
[640] Johnson, dans son Traité des Epitaphes, cite ce simple mot de la religion comme sublime. (N. d. A.)
[641] Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judaea profecti rerum potirentur. (Suet., in Vespas., c. IV.) (N. d. A.)
[642] Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judaea rerum potirentur. (Tacit., Hist., lib. V, c. XIII.) (N. d. A.)
[643] Joseph., de Bell. Judaic. (N. d. A.)
[644] Tertull., Apologet., cap. XXXVII. (N. d. A.)
[645] Fortin., on the truth of the Christ. Relig. (N. d. A.)
[646] Orig., cont. Cels., I. II ; Jul., ap. Cyril., liv. VI ; Aug., ep. III, IV, t. II. (N. d. A.)
[647] Euseb., Dem. III, ev. 3. (N. d. A.)
[648] Tert., Apologet. (N. d. A.)
[649] Lamp., in Alex. Sev., cap. IV et XXXI. (N. d. A.)

[650] Ignat., Ep. ad Magnes, n° VI. (N. d. A.)
[651] Pius, ep. II ; Clem. Alex., Strom., lib. VI ; Orig., hom. II, in Num., hom. in Cantic., Tertull., de Monogam., cap. XI ; de Fuga, cap. XLI ; de Baptismo, cap. XVII. (N. d. A.)
[652] Conc. Nicen., can. VI. (N. d. A.)
[653] Athan., de Sentent. Dionys., t. I. (N. d. A.)
[654] Aug., Brevis Collat. tert. die, cap. XVI. (N. d. A.)
[655] Usher., de Orig. Episc. et Metrop. Revereg. cod. can. vind., lib. II. cap VI, n° 12 ; Hamm., Pref. to Titus in Dissert. 4 cont. Blondel, cap. V. (N. d. A.)
[656] Euseb., H. E., lib. III, cap. IV ; Chrys., Hom. I. in Tit. (N. d. A.)
[657] Héricourt, Lois eccl. de France. (N. d. A.)
[658] S. Athanase, dans sa seconde Apologie, dit que de son temps il y avait déjà dix églises paroissiales établies dans le Maréotis, qui relevait du diocèse d'Alexandrie. (N. d. A.)
[659] Fleury, Hist. eccl. (N. d. A.)
[660] S. Just., Apol. (N. d. A.)
[661] Héric., Lois eccl. (N. d. A.)
[662] Eus., Demonst. Evang., lib. VII, cap. II. (N. d. A.)
[663] Constit. Apost., lib. VIII, cap. VIII et XII. (N. d. A.)
[664] Théodor., Epit. div. dog., cap. XXIV ; Aug., Serm. ad Neophytos, in append., t. X. (N. d. A.)
[665] Eus., lib. V, cap. VII, cap. XXVII ; Cyril., Catech. XV, n° 4. (N. d. A.)
[666] Eus., lib. IV, cap. XV ; Clem. Alex., Strom., lib. VII ; Ignat., cap. ad Smyrn., n° 8. (N. d. A.)
[667] Act. Pion., ap. Bar., an. 254, n° 9. (N. d. A.)
[668] Lois eccl. de France. (N. d. A.)
[669] Lois eccl. de France, can. Odio. (N. d. A.)
[670] Lois eccl. de France, loc. cit. (N. d. A.)
[671] Lois eccl. de France, can. Don. qui venatoribus. (N. d. A.)
[672] Lois eccl. can. Est probanda. (N. d. A.)
[673] Voltaire se moque d'Eusèbe, qui prend, dit-il, les Thérapeutes pour des moines chrétiens. Eusèbe était plus près de ces moines que Voltaire, et certainement plus versé que lui dans les antiquités chrétiennes. Montfaucon, Fleury, Héricourt, Hélyot et une foule d'autres savants se sont rangés à l'opinion de l'évêque de Césarée. (N. d. A.)
[674] Voyez les Lettres édifiantes et l'ouvrage de l'abbé Fleury sur les qualités nécessaires à un missionnaire. (N. d. A.)
[675] Essai sur les Missions chrétiennes, cap. CXCV. (N. d. A.)
[676] Lettres édifiantes, t. I édition de 1780. (N. d. A.)
[677] Deux moines, sous le règne de Justinien, apportèrent du Serinde des vers à soie à Constantinople. Les dindes, et plusieurs arbres et arbustes étrangers naturalisés en Europe, sont dus à des missionnaires. (N. d. A.)
[678] Lettres édifiantes, t. I. (N. d. A.)
[679] Lettres édifiantes, t. I. (N. d. A.)
[680] Lettres édifiantes., t. I. (N. d. A.)
[681] Lettres édifiantes, t. I. (N. d. A.)
[682] Lettres édifiantes, t. I. (N. d. A.)
[683] Essai sur les Mœurs, chap. CXCV. (N. d. A.)
[684] Lettres édif., t. XIX. (N. d. A.)
[685] Siècle de Louis XIV, chap. XXXIX. (N. d. A.)
[686] Lettres édif., t. XVII. (N. d. A.)

[687] Lettres édif., t. XVII. (N. d. A.)
[688] Robertson, Histoire de l'Amérique. (N. d. A.)
[689] Charlevoix, Histoire du Paraguay, t. II. (N. d. A.)
[690] Lettres édif., t. VIII. (N. d. A.)
[691] Charlevoix. (N. d. A.)
[692] Montesquieu s'est trompé quand il a cru qu'il y avait communauté de biens au Paraguay : on voit ici ce qui l'a jeté dans l'erreur. (N. d. A.)
[693] Charlevoix, Hist. du Parag. Montesquieu a évalué ce tribut à un cinquième des biens. (N. d. A.)
[694] Hist. des Ant., t. II. (N. d. A.)
[695] Hist. des Ant., t. II. (N. d. A.)
[696] Hist. des Ant. (N. d. A.)
[697] Hist. des Ant. (N. d. A.)
[698] Dans le premier combat de Champelain contre les Iroquois, ceux-ci soutinrent le feu des Français sans donner d'abord le moindre signe de frayeur ou d'étonnement. (N. d. A.)
[699] Charlevoix, Hist. de la Nouv. France, in 4 o, t. I, liv. XI. (N. d. A.)
[700] Charlevoix, Hist. de la Nouv. France, in-4 o, t. I, liv. V. (N. d. A.)
[701] Charlevoix, Hist. de la Nouv. France, in-4 o, t. I, liv. V. (N. d. A.)
[702] Le même dont Charlevoix nous a fait le portrait. (N. d. A.)
[703] Hist. de la Nouv. France, t. I. liv. VII. (N. d. A.)
[704] Hist. de la Nouv. France, t. I, liv. VII. (N. d. A.)
[705] Charlevoix, t. I, liv. VII. (N. d. A.)
[706] Hist. de la Nouv. France. (N. d. A.)
[707] Hist. de la Nouv. France. (N. d. A.)
[708] Mém. sur l'anc. chev., t. I, IIe part. (N. d. A.)
[709] Hén., Hist. de France, t. I, p. 167 ; Fleury, Hist. ecclés., t. XIV ; t. XV ; Hélyot, Hist. des Ordres relig., t. III. (N. d. A.)
[710] Sainte-Palaye, loc. cit., et la note 11. (N. d. A.)
[711] Fleury, Hist. ecclés., t. XV, liv. LXXII, édit. 1719, in-4 o. (N. d. A.)
[712] Hist. ecclés. (N. d. A.)
[713] Vert., Hist. des Chev. de Malte ; Fleury, Hist. eccl. ; Giustiniani, Ist. cron. dell or. degli Ord. milit. Hélyot, Hist. des Ord. relig., t. III. (N. d. A.)
[714] Shoonbeck, Ord. milit. ; Giustiniani, Ist. cronol. dell or. degli Ord. milit. ; Hélyot, Hist. des Ord. relig., t. III ; Fleury, Hist. eccl. (N. d. A.)
[715] Shoonbeck, Giustiniani, Hélyot, Fleury et Mariana. (N. d. A.)
[716] Tass., cant. I, ott. 62. (N. d. A.)
[717] Sainte-Palaye, t. I, Ire part. (N. d. A.)
[718] Vie de Duguesclin. (N. d. A.)
[719] Sainte-Palaye, t. I, p. II. (N. d. A.)
[720] Sainte-Palaye, t. I, part. 7. (N. d. A.)
[721] Sainte-Palaye. (N. d. A.)
[722] Hist. du maréchal de Boucicault. (N. d. A.)
[723] Sainte-Palaye. (N. d. A.)
[724] Du Cange, Gloss. (N. d. A.)
[725] Joinville, édit. de Capperonnier (N. d. A.)
[726] Sainte-Palaye, Histoire des trois chevaliers de la Chanise. (N. d. A.)
[727] Héros. (N. d. A.)
[728] Journal de Paris, sous Charles VI et VII. (N. d. A.)
[729] Froissart. (N. d. A.)

[730] Ger. Lib., Cant. VIII. (N. d. A.)
[731] Vie de Bertrand Du Guesclin. (N. d. A.)
[732] Hélyot, t. III (N. d. A.)
[733] Hist. de l'Amérique, t. IV, liv. VIII, trad. franç., édit. in-8 o, 1780. (N. d. A.)
[734] Hist. de la Nouv. France, liv. V t, 1, in-4 o. (N. d. A.)
[735] S. Justini Oper., 1742. (N. d. A.)
[736] Corresp. gén., t, III. (N. d. A.)
[737] Hélyot, t. IV. (N. d. A.)
[738] Fleury, Hist. eccl., t. X, liv. XLVI. (N. d. A.)
[739] Fleury, Hist. eccl., t. X, liv. XLV. (N. d. A.)
[740] L'Angleterre, la Frise et l'Allemagne reconnaissent pour leurs apôtres S. Augustin de Cantorbéry, S. Willibord et S. Boniface, tous trois sortis de l'institut de saint Benoît. (N. d. A.)
[741] Barthélemi, Voyage en Italie. (N. d. A.)
[742] En l'année 1800. (N. d. A.)
[743] De Miracul., lib, III, cap. XVII. (N. d. A.)
[744] Histoire de la ville de Paris. (N. d. A.)
[745] En 1600. (N. d. A.)
[746] Hist. ecclés., t. XVIII, sixième disc. (N. d. A.)
[747] Vid. Fleury, loc. cit. (N. d. A.)
[748] Eus., de Vit, Const., lib. XV, cap. XXVII ; Sozom., lib. I, cap. IX ; Cod. Justin., lib. I, lit. IV, leg. 7. (N. d. A.)
[749] Voyez Voltaire, dans l'Essai sur les Mœurs. (N. d. A.)
[750] Ambros., de Offic., lib. III, cap. III. (N. d. A.)
[751] In cap. Isaï. 3. (N. d. A.)
[752] Héricourt, Lois eccl, quest. VIII. (N. d. A.)
[753] Conc. Sard., can. XVII. (N. d. A.)
[754] Cet admirable canon n'était pas suivi dans nos lois. (N. d. A.)
[755] Hér., loc. cit. et seq. (N. d. A.)
[756] Montesquieu et le docteur Robertson en ont dit quelques mots. (N. d. A.)
[757] Hélyot. (N. d. A.)
[758] De Nat. Deor., I, II. (N. d. A.)
[759] La fameuse bulle de Paul III. (N. d. A.)
[760] Le décret de Constantin, qui déclare libre tout esclave qui embrasse le christianisme. (N. d. A.)
[761] Il faut se souvenir que ceci était écrit sous Buonaparte. L'auteur semble annoncer ici la Charte de Louis XVIII. Ses opinions constitutionnelles, comme on le voit, datent de loin. (N. d. A.)
[762] Tac., Ann., lib. IV. XXXIII. (N. d. A.)
[763] In Vit. Agric. (N. d. A.)
[764] Esprit des lois, liv. XXIV, chap. III. (N. d. A.)
[765] Sed filii familiarum, quorum ex nobilitate maxuma pars erat, interficerent. (Sallust., in Catil., XLIV.) — N. d. A.
[766] Sallust., in Bell. Jugurth. (N. d. A.)
[767] Suet., in Aug., et Amm. Alex. (N. d. A.)
[768] Tacit., Ann. (N. d. A.)
[769] Tacit., Ann., lib. XV, 56, 57. (N. d. A.)
[770] Tacit., Ann, lib. XIV, 15. Papinien, jurisconsulte et préfet du prétoire, qui ne se piquait pas de philosophie, répondit à Caracalla, qui lui ordonnait de justifier le meurtre de son frère Géta :

« Il est plus aisé de commettre un parricide que de le justifier. » (Hist. Aug.) — N. d. A.
[771] Dion., lib. LXXVI. (N. d. A.)
[772] De Benefic., III, 16. (N. d. A.)
[773] Tacit, Ann., XV, 37. (N. d. A.)
[774] Dion, lib. XXIX ; Hist. Aug., 10. (N. d. A.)
[775] Tacit., Ann., XIV, 15. (N. d. A.)
[776] Tacit., Ann., XV, 37. (N. d. A.)
[777] Cod. Theod., t. VI. (N. d. A.)
[778] Tert., Apologet. (N. d. A.)
[779] Suet, in Vit. (N. d. A.)
[780] Suet., in Calig. et Ner. (N. d. A.)
[781] Joseph., de Bell. Jud., lib. VII. (N. d. A.)
[782] Tacit., Ann., lib. XV ; Dion., lib. LXXVII ; Herod., lib. IV. (N. d. A.)
[783] Tacit., Ann., lib. V, 9. (N. d. A.)
[784] Tacit., Ann., XII, 56. (N. d. A.)
[785] L'intérêt de la somme était de quatre pour cent par mois. (Vid. Cicer., Epist. ad Att., lib. VI, epist. II.) — N. d. A.
[786] Eus., lib. XIII, cap. XIV ; lib. IX, cap. II-VIII. (N. d. A.)
[787] Tacit., Ann., lib. XIV ; Suet., in Ner. Religionum usquequaque contemptor, praeter unius deoe Syrioe. Hanc mox ita sprevit, ut urina contaminaret. (N. d. A.)
[788] Tacit., Ann., lib. XVI, 5. (N. d. A.)
[789] Dionys. et Ignat., Epist. ap. Eus., IV, 23 ; Chrys., Op., t. VII, édit. Savil., Plin., epist. X ; Lucian., in Alexandro, c. XXV. Pline, dans sa fameuse lettre ici citée, se plaint que les temples sont déserts et qu'on ne trouve plus d'acheteurs pour les victimes sacrées, etc. (N. d. A.)
[790] Dacier, Discours sur Platon. (N. d. A.)
[791] Les papiers publics retentissent des crimes commis par de petits malheureux de onze ou douze ans. Il faut que le danger soit bien grave, puisque les paysans eux-mêmes se plaignent des vices de leurs enfants. (N. d. A.)
[792] Montesq., Esprit des Lois, liv. XXIV, chap. II. (N. d. A.)
[793] Montesq., Esprit des Lois, liv. XXIV, chap. IV. (N. d. A.)
[794] S. Hieron., Dial. c. Lucif. (N. d. A.)
[795] Montesquieu, Défense de l'Esprit des Lois (N. d. A.)
[796] Et pourtant ce ne sont ni les vrais chrétiens, ni les docteurs de Sorbonne, mais les philosophes (comme nous l'avons déjà dit), qui se montrent si scrupuleux sur l'ouvrage : c'est ce qu'il ne faut pas oublier. (N. d. A.)
[797] Voyez, dans la préface nouvelle du *Génie du Christianisme*, ce qui a déterminé l'auteur à placer ces épisodes dans un volume à part. (N. d. A.)
[798] Sen., in Atr. et Th. Voyez aussi Canacé et Macareus, et Caune et Byblis dans les Métamorphoses et dans les Héroïdes d'Ovide. (N. d. A.)
[799] Reg., 13, 14. (N. d. A.)
[800] Dans l'Abufar de M. Ducis. (N. d. A.)
[801] C'est le chevalier des Landes, Malheureux chevalier, etc. (N. d. A.)
[802] Nous avons de lui dix romans pieux fort répandus : Adélaïde de Witzbury, ou la pieuse pensionnaire, Virginie, ou la vierge chrétienne ; le Baron de Van-Hesden, ou la république des incrédules ; Farfalla, ou la comédienne convertie, etc. (N. d. A.)
[803] Dorothée, Alcine, Daphnide, Hyacinthe, etc. (N. d. A.)
[804] Cor., 9, 22. (N. d. A.)
[805] Auteur de Théagène et Chariclée. On sait que l'histoire ridicule rapportée par Nicéphore au sujet de ce roman est dénuée de toute vérité. Socrate, Photius et les

autres auteurs ne disent pas un mot de la prétendue déposition de l'évêque de Tricca. (N. d. A.)
[806] Traducteur de Théagène et Chariclée et de Daphnis et Chloé. (N. d. A.)
[807] Lettres provinciales, lettre XIe. (N. d. A.)
[808] Pensées de Pascal, chap. XXVIII. (N. d. A.)
[809] Dans un petit traité intitulé : Réflexions sur l'Eloquence des Prédicateurs. (N. d. A.)
[810] Hist. de la Vie de Fénelon. (N. d. A.)
[811] Essais de Montaigne, t. IV, liv. II, chap. XII. (N. d. A.)
[812] Essais de Montaigne, t. IV, liv. II, chap. XII. (N. d. A.)
[813] Sapientia aperuit os mutorum et linguas infantium fecit disertas. (N. d. A.)
[814] Epist. ad Magnum. Il nomme, avec son érudition accoutumée, tous les auteurs qui ont défendu la religion et les mystères par des idées philosophiques, en commençant à saint Paul, qui cite des vers de Ménandre (Cor., XV, 33.) et d'Epiménide (Tit., I, 12.), jusqu'au prêtre Juvencus, qui, sous le règne de Constantin, écrivit en vers l'histoire de Jésus-Christ, sans craindre, ajoute saint Jérôme, que la poésie diminuât quelque chose de la majesté de l'Evangile (Epist. ad Magn., loc. cit.) — N. d. A.
[815] De Doct. chr., lib. II, n° 7. (N. d. A.)
[816] Nous avons encore l'édit de Julien. Jul. Vid. Greg. Naz., or. III, cap. IV ; Amm., lib. XXII. (N. d. A.)
[817] L'abbé de Billy a recueilli cent quarante-sept poèmes de ce Père, à qui saint Jérôme et Suidas attribuent plus de trente mille vers pieux. (N. d. A.)
[818] Naz. Vit. (N. d. A.)
[819] On sait que Sannazar a fait dans ce poème un mélange ridicule de la fable et de la religion. Cependant il fut honoré pour ce poème de deux brefs des papes Léon X et Clément VII ; ce qui prouve que l'Église a été dans tous les temps plus indulgente que la philosophie moderne, et que la charité chrétienne aime mieux juger un ouvrage par le bien que par le mal qui s'y trouve. La traduction de Théagène et Chariclée valut à Amyot l'abbaye de Bellozane. (N. d. A.)
[820] Dont on a retenu ce vers sur le dernier soupir du Christ : Supremamque auram, ponens caput, expiravit. (N. d. A.)
[821] Veni de Libano, sponsa mea. (Cant., cap. IV.) — N. d. A.
[822] De vertice Sanir et Hermon. (Cant., cap. IV.) — N. d. A.
[823] Quasi aurora consurgens, pulchra ut luna. (Cant., cap. VI.) — N. d. A.
[824] Statura tua assimilata est palmae. (Cant., cap. VI.) — N. d. A.
[825] Athalie. (N. d. A.)
[826] Je connaissais à peine M. de La Harpe dans ce temps-là, mais, ayant entendu parler de son dessein, je le fis prier par ses amis de ne point répondre à la critique de M. l'abbé Morellet. Toute glorieuse qu'eût été pour moi une défense d'Atala par M. de La Harpe, je crus avec raison que j'étais trop peu de chose pour exciter une controverse entre deux écrivains célèbres. (N. d. A.)
[827] Défense de l'Esprit des Lois. (N. d. A.)
[828] Cette vérité a été reconnue par le critique même qui s'est le plus élevé contre l'ouvrage. (N. d. A.)
[829] Encore n'a-t-on fait que répéter les observations judicieuses et polies qui avaient paru à ce sujet dans quelques journaux accrédités. (N. d. A.)
[830] Caract. de La Bruyère. (N. d. A.)
[831] Cum ergo finis et limes medius, qui interhiat, adfuerit, ut etiam mundi ipsius species transferatur aeque temporalis, quae illi dispositioni oeternitatis aulei vice

oppansa est. (Apolog., cap. XLVIII.) — N. d. A.
[832] Equus pallidus, cap. VI, v. 8 ; Puteus abyssi, cap. IX, v. 2. (N. d. A.)
[833] The clouds-capt towers, the gorgeons palaces, etc. (In the Temp.) Delille avait dit, dans les Jardins, en parlant des rochers : J'aime à voir leur front chauve et leur tête sauvage Se coiffer de verdure et s'entourer d'ombrage. J'ai cependant mis dans les dernières éditions, couronnées d'un chapiteau de nuages. (N. d. A.)
[834] « Croirait-on que sur ces glaces énormes on rencontre des hommes qui s'y sont embarqués exprès ? On assure pourtant qu'on y a plus d'une fois aperçu des Esquimaux, etc. » (Histoire de la Nouvelle-France, t. II, liv. X, édition de Paris, 1744.) — N. d. A.
[835] Astutias sapientioe. (Eccl., cap. I, v. 6.) — N. d. A.
[836] Traité des Etudes, t. I, de la lecture d'Homère. (N. d. A.)
[837] Défense de l'Esprit des Lois, IIIe partie. (N. d. A.)
[838] Les longues citations qui se trouvaient insérées dans le texte sont également rejetées, en notes, à la fin de l'Itinéraire.
[839] M. de Fontanes.
[840] Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, par S. Spon et G. Wheler, t. I, édition de Lyon, 1678. (N. d. A.)
[841] Au reste, je ne sais pourquoi je m'attache si sérieusement à me justifier sur quelques points d'érudition : il est très bon sans doute que je ne me sois pas trompé, mais, quand cela me serait arrivé, on n'aurait encore rien à me dire : j'ai déclaré que je n'avais aucune prétention, ni comme savant, ni même comme voyageur. Mon Itinéraire est la course rapide d'un homme qui va voir le ciel, la terre et l'eau, et qui revient à ses foyers avec quelques images nouvelles dans la tête et quelques sentiments de plus dans le cœur : qu'on lise attentivement ma première préface, et qu'on ne me demande pas ce que je n'ai pu ni voulu donner. Après tout cependant, je réponds de l'exactitude des faits. J'ai peut-être commis quelques erreurs de mémoire, mais je crois pouvoir dire que je ne suis tombé dans aucune faute essentielle. Voici, par exemple, une inadvertance assez singulière qu'on veut bien me faire connaître à l'instant : en parlant de l'épisode d'Herminie et du vieillard dans la Jérusalem délivrée, je prouve que la scène doit être placée au bord du Jourdain mais j'ajoute que le poète ne le dit pas ; et cependant le poète dit formellement :
Giunse (Erminia) del bel Giordano a'le chiare acque. (N. d. A.)
[842] N V 1 17
[843] Le comité grec ayant désiré faire connaître par la voie de la presse périodique une lettre de Canaris à son fils, et une lettre d'un Grec de Napoli de Romanie, l'auteur de la Note fit insérer ces lettres dans le Journal des Débats, en y mettant pour introduction ce paragraphe et quelques autres de l'avant-propos. (N. d. A.)
[844] Dignités parfois confiées depuis 1710 par les sultans à certains grecs fanariotes. Après la révolution grecque en 1821, ils furent nommés à vie par l'assemblée des boïdars.
[845] *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*, par le général Vaudoncourt. (N. d. A.)
[846] Tout ce qu'on disait ici de Constantin peut s'appliquer en partie à Nicolas, qui, plus jeune, n'a pas eu les mêmes occasions de déployer son caractère, mais qui vient de montrer les hautes vertus dont il est capable, en saluant le premier du nom d'empereur un frère digne de porter le sceptre. Constantin, qui, de son côté, a conservé toute la gloire de la royauté en rejetant seulement le fardeau de la couronne, Constantin peut appuyer de son expérience et de ses conseils, et, s'il le faut, de son épée, les résolutions généreuses que Nicolas serait disposé à prendre en

faveur de la Grèce. Cet empereur, qui a voulu rester soldat, a sa place à la tête des grenadiers russes, et il ne peut manquer d'être souvent consulté par un frère auquel il a laissé le diadème. (N. d. A.)
[847] Quelques écrivains, et en particulier M. Viennet, ont bien voulu se plaindre de n'avoir pas été nommés dans ce passage. L'auteur de la Note se fût fait un devoir de donner de justes éloges à cette foule de poètes et de prosateurs qui ont plaidé avec autant de générosité que de talent la cause des Hellènes, s'il avait pu supposer un moment qu'on attachât quelque importance à son suffrage, mais il était loin d'avoir la prétention d'être le dispensateur de la gloire. Quand il a cité les noms de cinq ou six écrivains, opposés sous d'autres rapports politiques, mais d'accord sur la question de la Grèce, il n'a voulu faire valoir qu'un argument, et il n'a pas prétendu publier un catalogue. Si quelqu'un avait des droits à se présenter comme défenseur des Grecs, c'était sans doute le capitaine Raybaud, qui les a servis de sa plume et de son épée, et M. Fauriel, traducteur des Chants populaires de la Grèce, ouvrage d'un grand mérite, soit par la traduction élégante et fidèle des chants populaires, soit par la savante notice dont ces chants sont précédés. (N. d. A.)
[848] Voir l'Itinéraire. (N. d. A.)
[849] Itinéraire, VIe partie. (N. d. A.)
[850] Sous Mahomet II, les habitants d'une bourgade près de Modon furent, au nombre de cinq cents, sciés par le milieu du corps : sous Bajazet, toute la population de Modon au-dessus de douze ans fut massacrée, etc. (Essai historique sur l'état de la Grèce, par M. Villemain.) — N. d. A.
[851] Par M. Villemain. (N. d. A.)
[852] Par M. Michaud. (N. d. A.)
[853] Partout en Grèce où le poste est militaire, les Grecs sont relégués dans une bourgade à part et séparés des Turcs. (N. d. A.)
[854] Macrin, Héliogabale et Maximin. (N. d. A.)
[855] Philippe. (N. d. A.)
[856] Av. J.C. 87. (N. d. A.)
[857] Plut. in Syll. ; Appian. (N. d. A.)
[858] Caes. de Bell. civil. ; Dion. ; Appian. ; Plut. in Vit. Brut. Av. J.C. 44. (N. d. A.)
[859] Av. J.C. 41. Plut. in Ant. ; Av. J.C. 21. Vell. Pat. (N. d. A.)
[860] De J.C. 10. Suet. in Aug. (N. d. A.)
[861] De J.C. 25. Tac. Ann. lib. 4. (N. d. A.)
[862] De Sit. orb. lib. 9. (N. d. A.)
[863] De J.C. 18. Tacit. Annal. lib. 2. (N. d. A.)
[864] De J.C. 56. De Sit. orb. lib. 2. (N. d. A.)
[865] De J.C. 67. Xiph. in Ner. (N. d. A.)
[866] De J.C. 79. Dio. (N. d. A.)
[867] De J.C. 91. Philostr. in Vit. Apol. Ty. (N. d. A.)
[868] De J.C. 97. Eutr. Vict. Dio. (N. d. A.)
[869] De J.C. 115. Plin. jun. lib. 8. cap. 24. (N. d. A.)
[870] De J.C. 134. Dio. ; Spart. ; Euseb. (N. d. A.)
[871] De J.C. 176. Capitol. ; Dio. (N. d. A.)
[872] De J.C. 194. Herodian. Spart. ; Dio. (N. d. A.)
[873] De J.C. 214. Herodian. (N. d. A.)
[874] De J.C. 260. Trebell. ; Zon. (N. d. A.)
[875] De J.C. 261. Trebell. (N. d. A.)
[876] Chandl. Trav. (N. d. A.)
[877] De J.C. 269. Zon. (N. d. A.)

[878] De J.C. 323. Liban. ; Or. ; Zon. (N. d. A.)
[879] De J.C. 337. Eunape ; Zon. in Const. (N. d. A.)
[880] De J.C. 354. Zos. lib. 3 ; Jul. Ep. Ad. Athen. ; Greg. ; Cyr. ; Bas. ; Chrys. Oper. ap. Bibl. Pat. (N. d. A.)
[881] De J.C. 377. Zos. lib. 4 ; Chandl. Inscript. ant. (N. d. A.)
[882] De J.C. 395. Zos. lib. 5. (N. d. A.)
[883] Syn. ep. Op. omn. a Pet. edit. (N. d. A.)
[884] Chandl. Trav. (N. d. A.)
[885] Zos. lib. 5. (N. d. A.)
[886] De J.C. 433. Zon. in Th. 11. (N. d. A.)
[887] On n'a pas fait attention à l'ordre chronologique, et l'on place mal à propos le mariage d'Eudoxie avant la prise d'Athènes par Alaric. Zonare dit qu'Eudoxie, chassée par ses frères, Valérius et Genèse, avait été obligée de fuir à Constantinople. Valérius et Genèse vivaient paisiblement dans leur patrie, et Eudoxie les fit élever aux dignités de l'empire. Toute cette histoire du mariage et de la famille d'Eudoxie ne prouverait-elle pas qu'Athènes ne souffrit pas autant du passage d'Alaric que le dit Synésius, et que Zosime pourrait bien avoir raison, du moins pour le fait ? (N. d. A.)
[888] De J.C. 430. Procop. de Bell. Vand. lib. 1. cap. 5. (N. d. A.)
[889] De J.C. 527. Procop. cap. 18. (N. d. A.)
[890] Procop. de Aedif. lib. 4. cap. 2 ; Cod. Curop. ap. Bys. Script. (N. d. A.)
[891] Ce titre de despote n'était pas cependant particulier à la principauté de Sparte, et l'on trouve des despotes d'Orient, de Thessalie, qui jettent une grande confusion dans l'histoire. (N. d. A.)
[892] Spon. Voy. t. II. (N. d. A.)
[893] De J.C. 590. Theoph. lib. 8. cap. 12 ap. Bys. Script. (N. d. A.)
[894] De J.C. 650. Raven. Anon. lib. 4 et 6. (N. d. A.)
[895] De J.C. 846. Const. Porph. de Adm. Imp. (N. d. A.)
[896] L'opinion de Paw, qui fait descendre les Maniottes, non des Spartiates, mais des Laconiens affranchis par les Romains, n'est fondée sur aucune vraisemblance historique. (N. d. A.)
[897] De J.C. 915. Leo. Vit. Const. cap. 2. (N. d. A.)
[898] De J.C. 1081. Leo. Ann. Comn. lib. 7. (N. d. A.)
[899] De J.C. 1085. Ann. Comm. lib. 11, cap. 9. (N. d. A.)
[900] De J.C. 1085 et seq. Ann. Comn. lib. 4-5, etc. ; Glycas. (N. d. A.)
[901] De J.C. 1130. (N. d. A.)
[902] Nicet. Hist. Bald. cap. 1. (N. d. A.)
[903] De J.C. 1140. Nicet. Man. Comn. lib. 2. cap. 1. (N. d. A.)
[904] Coron. (N. d. A.)
[905] De J.C. 1170. Itin. Benj. Tudel. (N. d. A.)
[906] De J.C. 1204. Nic. in Bald. Ville-Hard. cap. 136 et s. (N. d. A.)
[907] Nic. in Bald. cap. 3. (N. d. A.)
[908] Nic. in Bald. cap. 4. (N. d. A.)
[909] Ville-Hard. cap. 173 et seq. ; Du Cang. Hist. Const. lib. 1. (N. d. A.)
[910] Nic. in Bald. cap. 9. (N. d. A.)
[911] Coronell. ; Giac. Died. Stor. del Rep. Ven. (N. d. A.)
[912] De J.C. 1210. Du Cang. Histor. Const. lib. 2. (N. d. A.)
[913] De J.C. 1214. Cantem. Hist. de l'emp. ot. liv. 1. (N. d. A.)
[914] Died. Stor. del. Rep. Ven. lib. 5. (N. d. A.)
[915] De J.C. 1259. Pachym. lib. 1, 3 et 5 ; Du Cang. Hist. Const. lib. 5. (N. d. A.)
[916] Joinv. Hist. de Saint Louis. Du Cang. Annot. (N. d. A.)

[917] Died. Stor. dell Rep. de Ven. lib. 6. Pachym. lib. 2. (N. d. A.)
[918] De J.C. 1263. Pachym. lib. 3. (N. d. A.)
[919] De J.C. 1269. Pachym ; lib. 4. (N. d. A.)
[920] De J.C. 1275. Pachym. lib. 5. (N. d. A.)
[921] De J.C. 1293. Pachym. lib. 9. (N. d. A.)
[922] De J.C. 1300. Pachym. lib. 11. (N. d. A.)
[923] De J.C. 1305. Pachym. lib. 11. (N. d. A.)
[924] De J.C. 1312. Pachym. lib. 11. Pac. Notiz. del duc. d'At. ; Farnel. Athen. Attic. ; Spon, t. I ; Chandl. t. II. (N. d. A.)
[925] Cant. Hist. de l'emp. ot. lib. 2. (N. d. A.)
[926] On voit quelques traces de cette invasion dans Cantacuzène, liv. I, c. 39. (N. d. A.)
[927] De J.C. 1336. Cantac. lib. 3. cap. 11. (N. d. A.)
[928] De J.C. 1342. Cantac. lib. 3. cap. 71. (N. d. A.)
[929] De J.C. 1370. Pac. Notiz. del duc. d'At. Fanell. Ath. Att. Mart. Crus. lib. 2, etc. (N. d. A.)
[930] De J.C. 1390 jusqu'à 1400. Auct. supr. cit. (N. d. A.)
[931] De J.C. 1400. Hist. des chev. de Malte. La Guillot. Lacéd. anc. et mod. (N. d. A.)
[932] De J.C. 1410. Mart. Crus. Turc. Graec. lib. 2 ; Guill. Lac. anc. et mod. (N. d. A.)
[933] De J.C. 1420. Cantem. Hist. ott. lib. 2. (N. d. A.)
[934] De J.C. 1444. Cantem. Hist. ott. ; Mart. Crus. Turco-Graec. lib. 1. (N. d. A.)
[935] On ignore le temps de la mort de Nérius. (N. d. A.)
[936] De J.C. 1460. Chalcond. Hist. Turc. lib. 10. (N. d. A.)
[937] Ducas. Hist. cap. 45. Sansow. Ann. Turc. ; Mart. Crus. Turco-Graec. lib. 1. (N. d. A.)
[938] De J.C. 1463. Guill. Lacéd. anc. et mod. (N. d. A.)
[939] De J.C. 1464. Chandl. Trav. (N. d. A.)
[940] De J.C. 1555. Cantem Hist. Ot. l. 3 ; Coron. Desc. de l. M. (N. d. A.)
[941] De J.C. 1688. Auct. supr. cit. ; de J.C. 1770. Choiseul. Voy ; de la Gr. (N. d. A.)
[942] De J.C. 1465. Francesco Giambetti. (N. d. A.)
[943] De J.C. 1550. Gerbel. (N. d. A.)
[944] De J.C. 1554. Dupinet. (N. d. A.)
[945] De J.C. 1557. Laurenberg. (N. d. A.)
[946] De J.C. 1578. Ortelius. (N. d. A.)
[947] De J.C. 1584. Crusius ou Kraus. (N. d. A.)
[948] N V 1 18
[949] Apparemment le mont Hymette. (N. d. A.)
[950] Cabasilas. (N. d. A.)
[951] Belon. (N. d. A.)
[952] De J.C. 1625. Deshayes. (N. d. A.)
[953] 1625-1630. (N. d. A.)
[954] Consuls français. (N. d. A.)
[955] De J.C. 1645. Missionn. (N. d. A.)
[956] On peut le voir dans l'Atlas des nouvelles éditions du Voyage d'Anacharsis. (N. d. A.)
[957] Guillet ou La Guilletière. (N. d. A.)
[958] Spon écrit presque toujours Vernhum. Cette orthographe n'est point anglaise : c'est une faute de Spon. (N. d. A.)
[959] Je me sers de la traduction de Spon, n'ayant point l'original. (N. d. A.)
[960] De J.C. 1688. (N. d. A.)

[961] De J.C. 1704. (N. d. A.)
[962] De J.C. 1728. (N. d. A.)
[963] De J.C. 1739. (N. d. A.)
[964] De J.C. 1740. (N. d. A.)
[965] De J.C. 1758. (N. d. A.)
[966] De J.C. 1759. (N. d. A.)
[967] De J.C. 1764. (N. d. A.)
[968] De J.C. 1794. (N. d. A.)
[969] De J.C. 1798. (N. d. A.)
[970] De J.C. 1803. Bartholdi. (N. d. A.)
[971] De J.C. 1808. (N. d. A.)
[972] Cet accident arriva en 1656. (N. d. A.)
[973] Apolog. advers. Gent. (N. d. A.)
[974] Act. Apost., cap. 2 et 4. (N. d. A.)
[975] Eus., Hist. eccl., lib. II. cap. 2. (N. d. A.)
[976] Eus., Hist. eccl., lib. III, cap. 11-33. (N. d. A.)
[977] Eus., Hist. eccl., lib. III, cap. 35., et lib. IV, cap. 5. (N. d. A.)
[978] Catéch., XVIII. (N. d. A.)
[979] Act. Apost., cap. 6. (N. d. A.)
[980] Act. Apost., cap. 15. (N. d. A.)
[981] S. Cyr., Cat., XVI, Illum. (N. d. A.)
[982] De J.C. 70. (N. d. A.)
[983] Eus., Hist. eccl. lib. III, cap. 5. (N. d. A.)
[984] Titus parut devant Jérusalem vers le temps de la fête de Pâques de l'année 70, et la ville fut prise au mois de septembre de la même année. (N. d. A.)
[985] De J.C. 117. (N. d. A.)
[986] Eus., Hist. eccles., lib. III, cap. 33. (N. d. A.)
[987] De J.C. 137. (N. d. A.)
[988] Hieron., Epist. ad Paul. ; Ruff. ; Sozom., Hist. eccl., lib. II, c. 1 ; Socrat., Hist. eccles., lib. I, cap. 17 ; Sev., lib. II ; Niceph., lib. XVIII. (N. d. A.)
[989] Eus., lib. IV, cap. 8. (N. d. A.)
[990] Eus., lib. V, cap. 12. (N. d. A.)
[991] Eus., lib. VI, cap. 10. (N. d. A.)
[992] Eus., lib. VI, cap. 10 à 11. (N. d. A.)
[993] Eus., lib. VI, cap. 5. (N. d. A.)
[994] Eus., lib. VII, cap. 28. (N. d. A.)
[995] Eus., liv. VII, cap. 31. (N. d. A.)
[996] De J.C. 162. Sous Comm. De J.C. 211. Sous Sévère. De J.C. 217. Sous Carac. De J.C. 251. Sous Gallus. Sous Macrin. De J.C. 284. (N. d. A.)
[997] Tillem., Perséc. sous Adrien ; Eus., lib. IV, cap. 3. (N. d. A.)
[998] De J.C. 126. (N. d. A.)
[999] Eus., lib. IV, cap. 8. (N. d. A.)
[1000] De J.C. 162. Sous Comm. (N. d. A.)

[1001] Eus., lib. VI. cap. 9. (N. d. A.)
[1002] Eus., lib. VI, cap. 20. (N. d. A.)
[1003] Sozom., lib. II, cap. 1. (N. d. A.)
[1004] Epitom. Bell. Sacr., t. VI. (N. d. A.)
[1005] De J.C. 326. Sous Const. (N. d. A.)
[1006] Cateches., XII et XIV. (N. d. A.)
[1007] De J.C. 327. (N. d. A.)
[1008] Eus., in Const., lib. III, cap. 25-43 ; Socr., lib. I, cap. 9. (N. d. A.)
[1009] Socr., cap. 17 ; Sozom., lib. II. cap. 1. (N. d. A.)
[1010] Eus., in Const., lib. III, cap. 43. (N. d. A.)
[1011] Eus., in Const., lib. III, cap. 43. (N. d. A.)
[1012] Socr., lib. I, cap. 17. (N. d. A.)
[1013] Socr., lib. II, cap. 24 ; Soz., lib. II, cap. 20. (N. d. A.)
[1014] Socr., lib. III, cap. 20 (N. d. A.)
[1015] Sozom., lib. IV, cap. 30. (N. d. A.)
[1016] Sozom., lib. VII, cap. 14. (N. d. A.)
[1017] Evagr., lib. IV, cap. 37. (N. d. A.)
[1018] Evagr., lib. V, cap. 14. (N. d. A.)
[1019] De J.C. 328. Sous Const. De J.C. 361. Sous Julien. De J.C. 384. Sous Valent., Théodose et Arcadius. De J.C. 476. Sous Justin. De J.C. 579. Sous Tib. II. De J.C. 385. (N. d. A.)
[1020] Epist., XXII, etc. De situ et nom. loc. hebraic., etc. (N. d. A.)
[1021] Epist. ad Marcel. (N. d. A.)
[1022] Epist. XXII. (N. d. A.)
[1023] De J.C. 404. (N. d. A.)
[1024] Epist. ad Eustoch. (N. d. A.)
[1025] Voyez Wess., Praef. in Itin., p. 5, 37, 47 ; Bergier, Chem. de l'Emp. Voyez l'Itinéraire. (N. d. A.)
[1026] Geog., I. (N. d. A.)
[1027] Epist. ad Ambros. (N. d. A.)
[1028] Epist. ad Paulin. (N. d. A.)
[1029] Epist. XXII. (N. d. A.)
[1030] De J.C. 404. (N. d. A.)
[1031] Hist. relig., cap. 6. (N. d. A.)
[1032] De J.C. 430. (N. d. A.)
[1033] Serm. II. De Fine et Judicio. (N. d. A.)
[1034] De J.C. 450. (N. d. A.)
[1035] Evagr., cap. 20 ; Zonar., in Theod., II. sub fin. C'est cette illustre Athénienne dont nous avons parlé dans le premier Mémoire de l'Introduction. (N. d. A.)
[1036] Itin. de Loc. Terr. Sanct. quos peramb. Ant. Plac. (N. d. A.)
[1037] De J.C. 573. (N. d. A.)
[1038] Greg. Tur., de Martyr., lib. I, cap. 10. (N. d. A.)
[1039] Greg. Tur., de Martyr., lib. I, cap. 11. (N. d. A.)
[1040] De J.C. 593. (N. d. A.)
[1041] De J.C. 600. (N. d. A.)
[1042] Procop. Bell. Vandall., lib. XI. (N. d. A.)
[1043] De J.C. 615. (N. d. A.)
[1044] De J.C. 636. (N. d. A.)
[1045] Guill. Cav., Script. eccles. Hist. litter. (N. d. A.)
[1046] De J.C. 700, 765. (N. d. A.)

[1047] Canisii Thesaur. Monument. Eccles. et Hist. seu Lect. Antiq., A. S. Barn., t. II, p. 1 ; Mabill., II, 372. (N. d. A.)
[1048] Guill. Cav., Script. Eccles. Hist. litter. (N. d. A.)
[1049] De J.C. 800. (N. d. A.)
[1050] In Vit. Car. Mag. (N. d. A.)
[1051] Mabill, Act. SS. Ord. S. Ben., sect. III, part. 2. (N. d. A.)
[1052] De J.C. 905. (N. d. A.)
[1053] Archerii Spicileg., t. II, edit. a Barr. (N. d. A.)
[1054] Glab. Chron., lib. IV apud Duch. Hist. Franc. (N. d. A.)
[1055] De J.C. 1099. (N. d. A.)
[1056] De J.C. 1100. (N. d. A.)
[1057] De J.C. 1187. (N. d. A.)
[1058] San. Le Secret. Fid. Cruc. sup. Terr. Sanct., II. (N. d. A.)
[1059] Intin. Hieros. ap. Allat. Symmict. (N. d. A.)
[1060] Lib. de Terr. Sanct. (N. d. A.)
[1061] Descript. Urb. Jerus. et Loc. Terr. Sanct. exact. (N. d. A.)
[1062] De Terr. Sanct. et Itin. Hierosol. (N. d. A.)
[1063] Descript. Jerusalem. Loc. Sacr. (N. d. A.)
[1064] Lib. Secret., etc. Vid. supra. (N. d. A.)
[1065] Opus transmar. Peregrinat. ad Sepulchr. Dom. in Hieros. (N. d. A.)
[1066] Raise-Besch. Zum. Heil. Grab. (N. d. A.)
[1067] Hierosolym. Urb. Templique. (N. d. A.)
[1068] Lib. Hist. Partium Orient., etc. (N. d. A.)
[1069] Itin. Hieros. et Terr. Sanct., etc. (N. d. A.)
[1070] Peregrinatio cum exact. Descript. Jerus., etc. (N. d. A.)
[1071] Je ne cite plus, et j’ai peut-être déjà trop cité ; on verra dans l’Itinéraire une foule d’autres voyageurs, que j’omets ici. (N. d. A.)
[1072] Gibb., t. IV (N. d. A.)
[1073] Cette phrase se trouve dans mes notes originales exactement comme elle est ici ; je n’ai pas cru devoir la retrancher, quoiqu’elle ait l’air d’avoir été écrite après l’événement ; on sait ce qui m’est arrivée pour Les Martyrs. (N. d. A.)
[1074] Voyez, pour les nuits de la Grèce, Les Martyrs, liv. I et XI. (N. d. A.)
[1075] Thucydide Tacite. (N. d. A.)
[1076] Cette opinion est aussi celle de M. de Choiseul. (N. d. A.)
[1077] Voyez la description de la Messénie dans Les Martyrs, liv. I. (N. d. A.)
[1078] Il est remarquable que M. Pouqueville rencontra à peu près au même endroit un Turc qui parlait français. C’était peut-être le même. (N. d. A.)
[1079] Je ne sais si c’est le même Hermaeum que M. Pouqueville et ses compagnons d’infortune passèrent en venant de Navarin. Voyez, pour la description de cette partie de la Messénie, Les Martyrs, liv. XIV. (N. d. A.)
[1080] Ce Turc, moitié Grec, comme M. Fauvel me l’a dit depuis, est toujours par voie et par chemin : il ne jouit pas d’une réputation très sûre, pour s’être mêlé fort à son avantage des approvisionnements d’une armée. (N. d. A.)
[1081] La carte de Peutinger ne peut pas tromper, du moins quant à l’existence des routes, puisqu’elles sont tracées sur ce monument curieux qui n’est qu’un livre des postes des anciens. La difficulté n’existe que dans le calcul des distances, et surtout pour ce qui regarde les Gaules, où l’abréviation leg peut se prendre quelquefois pour lega ou legio. (N. d. A.)
[1082] Spon avait remarqué en Grèce un air parfaitement semblable à celui de Réveillez-vous, belle endormie ; et il s’amusa même à composer des paroles en grec

moderne sur cet air. (N. d. A.)
[1083] Tout ce qui a rapport aux Grecs, et les Grecs eux-mêmes, sont nommés Romains par les Turcs. (N. d. A.)
[1084] Odyss., liv. IV. (N. d. A.)
[1085] M. Scrofani l'a suivi dans cette opinion. Si Sparte tirait son nom des genêts de son territoire, et non pas de Spartus, fils d'Amyclus, ou de Sparta, femme de Lacédémon, Misitra peut bien emprunter le sien d'un fromage. (N. d. A.)
[1086] Pèlerin!pèlerin!(N. d. A.)
[1087] La Toute-Sainte (la Vierge). (N. d. A.)
[1088] Je ne sais pourtant si je n'en ai point vu quelques autres dans le jardin de l'aga de Naupli de Romanie, au bord du golfe d'Argos. (N. d. A.)
[1089] M. Scrofani parle de ces fontaines. (N. d. A.)
[1090] Voyez, pour la description de la Laconie, Les Martyrs, liv. XIV. (N. d. A.)
[1091] Voyez l'Introduction. (N. d. A.)
[1092] Géogr. anc. abrég., t. I. (N. d. A.)
[1093] Il dit même en toutes lettres que Misitra n'est pas sur l'emplacement de Sparte ; ensuite il revient aux idées des habitants du pays. On voit que l'auteur était sans cesse entre les grandes autorités qu'il connaissait et le bavardage de quelque Grec ignorant. (N. d. A.)
[1094] Chalcioecos, maison d'airain. Il ne faut pas prendre le texte de Pausanias et de Plutarque à la lettre, et s'imaginer que ce temple fût tout d'airain ; cela veut dire seulement que ce temple était revêtu d'airain en dedans et peut-être en dehors. J'espère que personne ne confondra les deux Pausanias que je cite ici, l'un dans le texte, l'autre dans la note. (N. d. A.)
[1095] Odyss. (N. d. A.)
[1096] Ma mémoire me trompait ici : le lion dont parle Hérodote était aux Thermopyles. Cet historien ne dit pas même que les os de Léonidas furent transportés dans sa patrie. Il prétend, au contraire, que Xerxès fit mettre en croix le corps de ce prince. Ainsi, les débris du lion que j'ai vus à Sparte ne peuvent point indiquer la tombe de Léonidas. On croit bien que je n'avais pas un Hérodote à la main sur les ruines de Lacédémone ; je n'avais porté dans mon voyage que Racine, Le Tasse, Virgile et Homère, celui-ci avec des feuillets blancs pour écrire des notes. Il n'est donc pas bien étonnant qu'obligé de tirer mes ressources de ma mémoire, j'aie pu me méprendre sur un lieu, sans néanmoins me tromper sur un fait. On peut voir deux jolies épigrammes de l'Anthologie sur ce lion de pierre des Thermopyles. (N. d. A.)
[1097] On a bien sur Athènes les deux lettres de la collection de Martin Crusius, en 1584 ; mais, outre qu'elles ne disent presque rien, elles sont écrites par les Grecs natifs de la Morée, et par conséquent elles ne sont point le fruit des recherches des voyageurs modernes. Spon cite encore le manuscrit de la Bibliothèque Barbérine, à Rome, qui remontait à deux cents ans avant son voyage, et où il trouva quelques dessins d'Athènes. Voyez l'Introduction. (N. d. A.)
[1098] Voyez sur tout cela l'Introduction. (N. d. A.)
[1099] Les Grecs de ces montagnes prétendent être les vrais descendants des Lacédémoniens ; ils disent que les Maniottes ne sont qu'un ramas de brigands étrangers, et ils ont raison. (N. d. A.)
[1100] Les Lacédémoniens se vantaient aussi de posséder les cendres d'Agamemnon. (N. d. A.)
[1101] Les colonnes étaient ou sont encore vers le port Schoenus, et je ne suis pas descendu à la mer. (N. d. A.)

[1102] Coupeurs de pins : brigand tué par Thésée. (N. d. A.)
[1103] N V 1 19
[1104] Voyez Les Martyrs, liv. III. (N. d. A.)
[1105] La garnison de Zante. (N. d. A.)
[1106] Odyss. (N. d. A.)
[1107] Guillet la prend pour une cariatide. (N. d. A.)
[1108] Il y a de glorieuses exceptions, et tout le monde a entendu parler de MM. Coraï, Kodrika, etc., etc. (N. d. A.)
[1109] Pline le jeune écrit à peu près la même chose à Maximus, proconsul d'Achaïe. (N. d. A.)
[1110] M. de Talleyrand. (N. d. A.)
[1111] Il faut lire celui-ci avec défiance et se mettre en garde contre son système. (N. d. A.)
[1112] Voyez l'Avertissement. (N. d. A.)
[1113] Les autres voyageurs attribuent ce goût à la poix qu'on mêle dans le vin : cela peut être vrai en partie, mais on y fait aussi infuser la pomme de pin. (N. d. A.)
[1114] L'histoire varie sur ce fait. D'après une autre version, ce furent les tyrans qui obligèrent les orateurs à tourner le dos au Pirée. (N. d. A.)
[1115] Thucyd., lib. I. (N. d. A.)
[1116] Voyez, pour la description d'Athènes en général, presque tout le XVe livre des Martyrs, et les notes. (N. d. A.)
[1117] C'est Solin qui le dit. (N. d. A.)
[1118] Jérémie. (N. d. A.)
[1119] Le temple de la Victoire formait l'aile droite des Propylées. (N. d. A.)
[1120] N V 1 01
[1121] Je ne puis me persuader que Phidias ait laissé complètement nus les deux frontons du temple, tandis qu'il avait orné avec tant de soin les deux frises. Si l'empereur Adrien et sa femme Sabine se trouvaient représentés dans l'un des frontons, ils peuvent y avoir été introduits à la place de deux autres figures, ou peut-être, ce qui arrivait souvent, n'avait-on fait que changer les têtes des personnages. Au reste, ceci n'était point une indigne flatterie de la part des Athéniens : Adrien méritait cet honneur, comme bienfaiteur d'Athènes et restaurateur des arts. (N. d. A.)
[1122] L'idée est ingénieuse, mais la preuve n'est pas bien solide : outre mille raisons qui pouvaient avoir déterminé les Athéniens à suspendre les boucliers du côté de l'Hymette, on n'avait peut-être pas voulu gâter l'admirable façade du temple en la chargeant d'ornements étrangers. (N. d. A.)
[1123] On fit sous les Valois un mélange charmant de l'architecture grecque et gothique ; mais cela n'a duré qu'un moment. (N. d. A.)
[1124] Deux cents stades, selon Dion Chrysostome. (N. d. A.)
[1125] On sait comment le Colisée a été détruit à Rome, et l'on connaît le jeu de mots latin sur les Barberini et les barbares. Quelques historiens soupçonnent les chevaliers de Rhodes d'avoir détruit le fameux tombeau de Mausole : c'était, il est vrai, pour la défense de Rhodes et pour fortifier l'île contre les Turcs ; mais si c'est une sorte d'excuse pour les chevaliers, la destruction de cette merveille n'en est pas moins fâcheuse pour nous. (N. d. A.)
[1126] L'invention des armes à feu est encore une chose fatale pour les arts. Si les barbares avaient connu la poudre, il ne serait pas resté un édifice grec ou romain sur la surface de la terre ; ils auraient fait sauter jusqu'aux Pyramides, quand ce n'eût été que pour y chercher des trésors. Une année de guerre parmi nous détruit plus de monuments qu'un siècle de combats chez les anciens. Il semble ainsi que tout

s’oppose chez les modernes à la perfection de l’art : leurs pays, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs vêtements et jusqu’à leurs découvertes. (N. d. A.)
[1127] Ils avaient établi leur batterie, composée de six pièces de canon et de quatre mortiers, sur le Pnyx. On ne conçoit pas qu’à une si petite portée ils n’aient pas rasé tous les monuments de la citadelle. V. Fanelli, Atene Attica, et l’Introduction à cet Itinéraire. (N. d. A.)
[1128] Elles furent découvertes dans un sépulcre : je crois que ce sépulcre était celui d’un enfant. Entre autres choses curieuses, on y trouva un jeu inconnu, dont la principale pièce consistait, autant qu’il m’en souvient, dans une boule ou un globe d’acier poli. Je ne sais s’il n’est point question de ce jeu dans Athénée. La guerre existant entre la France et l’Angleterre empêcha M. Fauvel de s’adresser pour moi à l’agent de lord Elgin ; de sorte que je ne vis point ces antiques jouets qui consolaient un enfant athénien dans son tombeau. (N. d. A.)
[1129] Ilissiades : elles avaient un autel au bord de l’Ilissus. (N. d. A.)
[1130] Je ne veux dissimuler aucune difficulté, et je sais qu’on place aussi Alimus à l’orient de Phalère. Thucydide était du bourg d’Alimus. (N. d. A.)
[1131] Plut., Vit. Them. (N. d. A.)
[1132] Il paraît qu’il existait à Athènes en 1669 un autre monument, appelé la Lanterne de Diogène. Guillet invoque au sujet de ce monument le témoignage des pères Barnabé et Simon et de MM. de Monceaux et Lainez. Voyez l’Introduction. (N. d. A.)
[1133] Riesdel, Chandler, etc. (N. d. A.)
[1134] Le monument a été depuis exécuté à Saint-Cloud. (N. d. A.)
[1135] On peut voir dans les Lettres édifiantes les travaux des missionnaires sur les îles de l’Archipel (N. d. A.)
[1136] Titres de souverains vassaux du sultan.
[1137] Voyez Les Martyrs. (N. d. A.)
[1138] Les troubles de la Romélie rendaient le voyage de Constantinople par terre impraticable. (N. d. A.)
[1139] N V 1 20
[1140] Comme elles le sont en Bretagne et en Angleterre. (N. d. A.)
[1141] M. Fauvel m’a dit que la chaleur montait assez souvent à 32 et 34 degrés. (N. d. A.)
[1142] On peut voir au sujet de cette latitude une savante dissertation insérée dans les *Mémoires de l’Académie des Inscriptions*. (N. d. A.)
[1143] Les grandes fortunes à Athènes, telles que celle d’Hérode Atticus, n’eurent lieu que sous l’empire romain. (N. d. A.)
[1144] Les Romains, comme les Turcs, réduisaient souvent les vaincus en esclavage. S’il faut dire tout ce que je pense, je crois que ce système est une des causes de la supériorité que les grands hommes d’Athènes et de Rome ont sur les grands hommes des temps modernes. Il est certain qu’on ne peut jouir de toutes les facultés de son esprit que lorsque l’on est débarrassé des soins matériels de la vie ; et l’on n’est totalement débarrassé de ces soins que dans les pays où les arts, les métiers et les occupations domestiques sont abandonnés à des esclaves. Le service de l’homme payé, qui vous quitte quand il lui plaît et dont vous êtes obligé de supporter les négligences ou les vices, ne peut être comparé au service de l’homme dont la vie et la mort sont entre vos mains. Il est encore certain que l’habitude du commandement donne à l’esprit une élévation, et aux manières une noblesse que l’on ne prend jamais dans l’égalité bourgeoise de nos villes. Mais ne regrettons point cette supériorité des anciens puisqu’il fallait l’acheter aux dépens de la liberté de l’espèce

humaine, et bénissons à jamais le christianisme qui a brisé les fers de l'esclave. (N. d. A.)
[1145] Espèce de chêne. (N. d. A.)
[1146] Je suis l'opinion commune ; mais il est possible que Pline et Solin se soient trompés. D'après le témoignage de Tibulle, d'Horace, etc., la gaze de soie se faisait à Cos, et non pas à Céos. (N. d. A.)
[1147] M. Pengali était malheureusement attaqué de la pierre. (N. d. A.)
[1148] Une espèce de vipère nommée tenia était originaire de Ténos. L'île fut appelée dans l'origine Ophissa et Hydrussa, à cause de ses serpents. (N. d. A.)
[1149] Il n'y a que les paysans grecs de l'île de Chio qui aient, en Turquie, le privilège de sonner les cloches. Ils doivent ce privilège et plusieurs autres à la culture de l'arbre à mastic. Voyez le Mémoire de M. Galland, dans l'ouvrage de M. de Choiseul. (N. d. A.)
[1150] Olim Oenussae. (N. d. A.)
[1151] Le turban et le chapeau font la principale distinction des Francs et des Turcs, et dans le langage du Levant on compte par chapeaux et par turbans. (N. d. A.)
[1152] Voyez Dallaway. Le grand moyen employé par le frère Louis était d'envelopper le malade dans une chemise trempée d'huile. (N. d. A.)
[1153] Chandler en fait pourtant une description assez poétique, quoiqu'il se moque des poètes et des peintres qui se sont avisés de donner des eaux à l'Ilissus. Il fait couler le Mélès derrière le château. La carte de Smyrne de M. de Choiseul marque aussi le cours du fleuve, père d'Homère. Comment se fait-il qu'avec toute l'imagination qu'on me suppose, je n'aie pu voir en Grèce ce que tant d'illustres et graves voyageurs y ont vu ? J'ai un maudit amour de la vérité et une crainte de dire ce qui n'est pas qui l'emportent en moi sur toute autre considération. (N. d. A.)
[1154] Vie d'Homère, traduction de M. Larcher. (N. d. A.)
[1155] M. de Choiseul est le seul qui la nomme. Tournefort parle d'une montagne appelée Kircagan. Paul Lucas, Pococke, Chandler, Spon, Smith, Dallaway, ne disent rien de Kircagach. D'Anville la passe sous silence. Les *Mémoires* de Peyssonel n'en parlent pas. Si elle se trouve dans quelques-uns des innombrables voyages en Orient, c'est d'une manière très obscure et qui échappe entièrement à ma mémoire. (Note des deux premières éditions.)
Kircagach se trouve, dit-on, sur une carte d'Arrowsmith. (N. d. A.)
[1156] Tournefort dit qu'on met le feu à ces forêts pour augmenter les pâturages, ce qui est très absurde de la part des Turcs, car le bois manque dans toute la Turquie, et les pâturages y sont abondants. (N. d. A.)
[1157] Pascal. (N. d. A.)
[1158] Je ne sais d'après quel mémoire ou quel voyageur d'Anville donne au Granique le nom d'Ousvola. La manière dont mon oreille a entendu prononcer le nom de ce fleuve, Souséverlé, se rapproche plus du nom écrit par d'Anville que Sousonghirli ou Sousurluck. (Note des deux premières éditions.) Spon et Tournefort prennent comme moi le Sousonghirli pour le Granique. (N. d. A.)
[1159] Daniel. (N. d. A.)
[1160] Daniel. (N. d. A.)
[1161] Isaïe. (N. d. A.)
[1162] N V 1 02
[1163] Tournefort écrit Michalicie. (N. d. A.)
[1164] Pendant que je fais tous ces calculs, il peut exister telle géographie, tel ouvrage, où les points que je traite sont éclaircis. Cela ne fait pas que j'aie négligé ce que je devais savoir. Je dois connaître les grandes autorités : mais comment exiger

que j’aie lu les nouveautés qui paraissent en Europe tous les ans ? Je n’en ai malheureusement que trop lu. Parmi les ouvrages modernes sur la géographie, je dois remarquer toutefois le Précis de la Géographie universelle, de M. Malte-Brun, ouvrage excellent, où l’on trouve une érudition très rare, une critique sage, des aperçus nouveaux, un style clair, spirituel et toujours approprié au sujet. (N. d. A.)
[1165] Je préfère pourtant la baie de Naples. (N. d. A.)
[1166] On peut consulter Etienne de Bysance ; Gylli, de Topographia Constantinopoleos ; Du Cange, Constantinopolis Christiana ; Porter, Observations on the religion, etc., of the Turks ; Mouradgea d’Ohson, Tableau de l’Empire Ottoman ; Dallaway, Constantinople ancienne et moderne ; Paul Lucas, Thévenot, Tournefort ; enfin le Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, etc., etc. (N. d. A.)
[1167] N V 1 03
[1168] La fin malheureuse de Sélim n’a que trop justifié cette pitié. (N. d. A.)
[1169] N V 1 03
[1170] Les Troyennes. Théâtre des Grecs, traduction française. (N. d. A.)
[1171] On peut consulter Leunclavius, dans son Traité du Droit maritime des Grecs et des Romains. La belle ordonnance de Louis XIV sur la marine conserve plusieurs dispositions des lois rhodiennes. (N. d. A.)
[1172] La nymphe Rhodos. (N. d. A.)
[1173] Voyez Les Martyrs, liv. XI. (N. d. A.)
[1174] Voyez Les Martyrs, liv. XVII. (N. d. A.)
[1175] N V 1 04
[1176] Job. (N. d. A.)
[1177] Job. (N. d. A.)
[1178] Ps. (N. d. A.)
[1179] Is., cap. XIX, 1. (N. d. A.)
[1180] Is., cap. XXIII, 14 ; XXIV, 10. 13. (N. d. A.)
[1181] Jacques II, qui perdait un royaume, exprima le même sentiment au combat de La Hogue. (N. d. A.)
[1182] Je sais qu’on prononce en Syrie Yâfa, et M. de Volney l’écrit ainsi ; mais je ne sais point l’arabe : je n’ai d’ailleurs aucune autorité pour réformer l’orthographe de d’Anville et de tant d’autres savants écrivains. (N. d. A.)
[1183] Le successeur immédiat de Djezzar s’appelait Ismael-Pacha. Il s’était saisi de l’autorité à la mort de Djezzar. (N. d. A.)
[1184] Voyez Les Martyrs, liv. XVII. (N. d. A.)
[1185] Si l’on en croyait les traditions du pays, sainte Hélène aurait élevé tous les monuments de la Palestine, ce qui ne se peut accorder avec le grand âge de cette princesse quand elle fit le pèlerinage de Jérusalem. Mais il est certain cependant, par le témoignage unanime d’Eusèbe, de saint Jérôme et de tous les historiens ecclésiastiques, qu’Hélène contribua puissamment au rétablissement des saints lieux. (N. d. A.)
[1186] On les soutenait autrefois de la même manière en Judée. (N. d. A.)
[1187] Cette tradition du pays ne tient pas contre la critique. (N. d. A.)
[1188] Abou-Gosh, quoique sujet du grand seigneur, avait peur d’être avanisé et bâtonné par le pacha de Damas, dont nous apercevions le camp. (N. d. A.)
[1189] N V 1 21
[1190] Nos anciennes Bibles françaises appellent la mort le roi des épouvantements. (N. d. A.)
[1191] Nous jouissons enfin des premières livraisons de cet excellent ouvrage, fruit

d’un travail de trente années et des recherches les plus curieuses. (N. d. A.)
[1192] Saint Luc. (N. d. A.)
[1193] Saint Matth. (N. d. A.)
[1194] Villamont avait été frappé de la beauté d’un saint Jérôme. (N. d. A.)
[1195] Toutes ces descriptions de la mer Morte et du Jourdain se retrouvent dans Les Martyrs, livre XIX ; mais comme le sujet est important, et que j’ai ajouté dans l’Itinéraire plusieurs traits à ces descriptions, je n’ai pas craint de les répéter. (N. d. A.)
[1196] Je suis l’opinion générale. On va voir qu’elle n’est peut-être pas fondée. (N. d. A.)
[1197] Strabon, Pline et Diodore de Sicile parlent de radeaux avec lesquels les Arabes vont recueillir l’asphalte. Diodore décrit ces radeaux : ils étaient faits avec des nattes de joncs entrelacés. (Diod., liv. XIX.) Tacite fait mention d’un bateau, mais il se trompe visiblement. (N. d. A.)
[1198] Il est remarquable que ce nom, qui signifie parfum, est presque celui de la femme qui reçut les espions de l’armée de Josué à Jéricho. Elle s’appelait Rahab. (N. d. A.)
[1199] Il en a cependant oublié quelques-uns, tels que le don fait par Antoine à Cléopâtre du territoire de Jéricho, etc. (N. d. A.)
[1200] Il ne faut pas le confondre avec le fameux baumier qui n’existe plus à Jéricho. Il paraît que celui-ci a péri vers le VIIe siècle, car Arculfe ne le trouva plus. (De Loc. Sanct. ap. Ven. Bed.) — N. d. A.
[1201] Fervens et fremens, sorbet terram ; ubi audierit buccinam, dicit : Vah!(N. d. A.)
[1202] On m’a conté qu’un Anglais, habillé en Arabe, était allé seul, deux ou trois fois, de Jérusalem à la mer Morte. Cela est très possible, et je crois même que l’on court moins de risques ainsi qu’avec une escorte de dix ou douze hommes. (N. d. A.)
[1203] Son ouvrage, Palestina ex monumentis veteribus illustrata, est un miracle d’érudition. (N. d. A.)
[1204] Sa description du Saint-Sépulcre va jusqu’à donner en entier les hymnes que les pèlerins chantaient à chaque station. (N. d. A.)
[1205] Il y a aussi une description de Jérusalem en arménien, et une autre en grec moderne : j’ai vu la dernière. Les descriptions très anciennes, comme celles de Sanut, de Ludolphe, de Brocard, de Breydenbach, de Willibaldus ou Guillebaud, d’Adamannus ou plutôt d’Arculfe et du vénérable Bède, sont curieuses, parce qu’en les lisant on peut juger des changements survenus depuis à l’église du Saint-Sépulcre, mais elles seraient inutiles quant au monument moderne. (N. d. A.)
[1206] De Vera, en espagnol, est très concis, et pourtant très clair. Zuallardo, en italien, est confus et vague ; Pierre de La Vallée est charmant, à cause de la grâce particulière de son style et de ses singulières aventures, mais il ne fait point autorité. (N. d. A.)
[1207] Quelques-uns de ces auteurs ont écrit en latin, mais on a d’anciennes versions françaises de leurs ouvrages. (N. d. A.)
[1208] C’était l’opinion du savant M. de Sainte-Croix. La dissertation de d’Anville porte le nom de Dissertation sur l’étendue de l’ancienne Jérusalem. (N. d. A.)
[1209] Je n’ai point rejeté dans les notes cette longue citation de Deshayes, parce qu’elle est trop importante et que son déplacement rendrait ensuite inintelligible ce que je dis moi-même de l’église du Saint-Sépulcre. (N. d. A.)
[1210] Outre ces deux tombeaux on en voit quatre autres à moitié brisés. Sur un de ces tombeaux on lit encore, mais avec beaucoup de peine, une épitaphe rapportée par Cotovic. (N. d. A.)

[1211] Voyez le deuxième Mémoire de l’Introduction. (N. d. A.)
[1212] On prétend que Marie, femme de Hakem et mère du nouveau calife, en fit les frais, et qu’elle fut aidée dans cette pieuse entreprise par Constantin Monomaque. (N. d. A.)
[1213] Le gouverneur de Jérusalem demeurait autrefois dans cette maison, mais on n’y loge plus que ses chevaux parmi les débris. Voyez l’Introduction, sur la vérité des traditions religieuses à Jérusalem. (N. d. A.)
[1214] In Joan. (N. d. A.)
[1215] Saint Luc. (N. d. A.)
[1216] Saint Luc. (N. d. A.)
[1217] N V 1 05
[1218] Sur tout cela il y a différentes opinions. La vallée du Roi pourrait bien être vers les montagnes du Jourdain, et cette position conviendrait même davantage à l’histoire d’Abraham. (N. d. A.)
[1219] Josèphe raconte que Salomon fit couvrir de cèdres les montagnes de la Judée. (N. d. A.)
[1220] N V 1 22
[1221] Cette loi est aussi absurde que la plupart des autres lois en Turquie : chose bizarre d’épargner le vaincu au moment de la conquête, lorsque la violence peut amener l’injustice, et d’accabler le sujet en pleine paix!(N. d. A.)
[1222] N V 1 06
[1223] N V 1 07
[1224] Saint Luc. (N. d. A.)
[1225] N V 1 08
[1226] Tertull. (N. d. A.)
[1227] Ludolph. (N. d. A.)
[1228] N V 1 09
[1229] Tobie. (N. d. A.)
[1230] N’est-il pas singulier qu’un critique m’ait reproché tous ces calculs, comme s’ils étaient de moi, et comme si je faisais autre chose que de suivre ici les historiens de l’antiquité, entre autres Josèphe ? L’abbé Guénée et plusieurs savants ont prouvé au reste que ces calculs ne sont point exagérés. (N. d. A.)
[1231] Voir le *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[1232] N V 1 10
[1233] Dans les quatre Mémoires dont je parlerai. (N. d. A.)
[1234] N V 1 11
[1235] Elle portait aussi le nom de Neblosa vers la fin du XIIIe siècle, comme on le voit par un passage de Brocard. (N. d. A.)
[1236] N V 1 12
[1237] En 1534. (N. d. A.)
[1238] M. Seetzen, qui passa à Jérusalem quelques mois avant moi, et qui a voyagé plus tard dans l’Arabie, dit, dans sa lettre à M. de Zach, que les habitants du pays ne firent que lui parler des armées françaises. (Ann. des Voyages, par M. Malte-Brun.) — N. d. A.
[1239] N V 1 13
[1240] Aussi trouvons-nous à cette dernière époque un portique corinthien dans le temple rebâti par Hérode, des colonnes avec des inscriptions grecques et latines, des portes de cuivre de Corinthe, etc. (Joseph., de Bell. Jud., lib. VI, cap. XIV.) — N. d. A.
[1241] C’est ainsi que sous François Ier l’architecture grecque se mêla au style gothique et produisit des ouvrages charmants. (N. d. A.)

[1242] Antiq. Jud. (N. d. A.)
[1243] Antiq. Jud. (N. d. A.)
[1244] De Bell. Jud. (N. d. A.)
[1245] J'ai vu depuis que l'abbé Guénée l'a indiqué dans les excellents mémoires dont j'ai parlé. Il dit qu'il se propose d'examiner ce passage dans un autre mémoire : il le dit, mais il n'y revient plus : c'est bien dommage. (N. d. A.)
[1246] Joseph., Ant. Jud., lib. XVIII ; Strab., lib. XVIII. (N. d. A.)
[1247] C'est Eutychius, patriarche d'Alexandrie. Nous avons ses Annales arabes, imprimées à Oxford, avec une version latine. (N. d. A.)
[1248] Fons signatus. (N. d. A.)
[1249] N V 1 14
[1250] Doubdan. (N. d. A.)
[1251] C'est apparemment le même M. Gordon qui a fait analyser à Londres une bouteille d'eau de la mer Morte. (N. d. A.)
[1252] Thév., chap. XLII. (N. d. A.)
[1253] Liv. II, chap. XIX. (N. d. A.)
[1254] Ann. des Voyages, par M. Malte-Brun, t. II. (N. d. A.)
[1255] Les comptes suivants varient un peu dans leurs sommes totales, parce que la piastre éprouve chaque jour un mouvement en Syrie, tandis que le para reste fixe : d'où il arrive que la piastre n'est pas toujours composée du même nombre de paras. (N. d. A.)
[1256] Chap. XLVII. (N. d. A.)
[1257] Description de la Terre Sainte. (N. d. A.)
[1258] Voyage du Levant. (N. d. A.)
[1259] On voulut une fois massacrer deux religieux à Jérusalem parce qu'un chat était tombé dans la citerne du couvent. (Roger.) — N. d. A.
[1260] Papa Urbanus urbano sermone peroravit, etc. ; Vallis speciosa et spatiosa, etc. ; c'est le goût du temps. Nos vieilles hymnes sont remplies de ces jeux de mots : Quo carne carnis conditor, etc. (N. d. A.)
[1261] Le texte porte : Juxta ecclesiam sancti Stephani protomartyris, etc. J'ai traduit non loin, parce que cette église n'est point au septentrion, mais à l'orient de Jérusalem ; et tous les autres historiens des croisades disent que les comtes de Normandie et de Flandre se placèrent entre l'orient et le septentrion. (N. d. A.)
[1262] Le texte porte : Scilicet in monte Sion. Cela prouve que la Jérusalem rebâtie par Adrien n'enveloppait pas la montagne de Sion dans son entier, et que le local de la ville était absolument tel qu'on le voit aujourd'hui. (N. d. A.)
[1263] Piletus ; on lit ailleurs Pilitus et Pelez. (N. d. A.)
[1264] Stupent et contremiscunt adulterini cives urbis eximiae. L'expression est belle et vraie ; car non seulement les Sarrasins étaient, en leur qualité d'étrangers, des citoyens adultères, des enfants impurs de Jérusalem, mais ils pouvaient encore s'appeler adulterini à cause de leur mère Agar, et relativement à la postérité légitime d'Israël par Sara. (N. d. A.)
[1265] Sacra altaria. Ceci a l'air de ne pouvoir se dire que d'une cérémonie païenne ; mais il y avait apparemment dans le camp des chrétiens des autels portatifs. (N. d. A.)
[1266] C'était un Sarrasin d'une taille gigantesque, que Godefroy fendit en deux d'un seul coup d'épée, sur le pont d'Antioche. (N. d. A.)
[1267] La réflexion est singulière!(N. d. A.)
[1268] On en prit cependant vingt-six. (N. d. A.)
[1269] En marine : bâtiment de charge.

[1270] Le jour et la date, c’est-à-dire l’année, yeoùm, oué, târikh, ont été oubliés. Outre cette omission, nous avons remarqué plusieurs fautes d’orthographe assez graves, dont on trouvera la rectification au bas du fac-similé de l’original arabe. (Note de M. Langlès.)
[1271] Quoiqu’on ait employé ici le mot arabe fadhdhah, qui signifie proprement de l’argent, ce mot désigne ici la très petite pièce de monnaie connue en Egypte, sous le nom de pârah ou meydyn, évaluée à 8 deniers 4/7, dans l’Annuaire de la République française, publié au Caire en l’an IX. Suivant le même ouvrage, page 60, la piastre turque, le ghrouch de 40 pârahs vaut 1 liv. 8 sous 6 deniers 6/7. (Note de M. Langlès.)
[1272] N V 1 15
[1273] Voyez, pour la description de l’Egypte, tout le onzième livre des Martyrs. (N. d. A.)
[1274] On voit encore en Egypte plusieurs fabriques élevées par les Français. (N. d. A.)
[1275] Voyage de la Grèce. Le fond du vêtement des Albanais est blanc, et les galons sont rouges. (N. d. A.)
[1276] Par la plus grande fatalité, le nom de mon hôte, au Caire, s’est effacé sur mon journal, et je crains de ne l’avoir pas retenu correctement, ce qui fait que je n’ose l’écrire. Je ne me pardonnerais pas un pareil malheur si ma mémoire était infidèle aux services, à l’obligeance et à la politesse de mon hôte, comme à son nom. (N. d. A.)
[1277] Diod., trad. de Terrass. (N. d. A.)
[1278] Nom de colonnes placées à différents endroits en Egypte et servant à mesurer la crue des eaux du Nil.
[1279] La Navigation, par M. Esménard.
Quand j’imprimais ces vers, il n’y a pas encore un an, je ne pensais pas qu’on dût appliquer si tôt à l’auteur ses propres paroles :
O temps impitoyable!
Les destins sont comblés!
(Note de la troisième édition.) — N. d. A.
[1280] N V 1 16
[1281] Quant à l’inscription ; car la colonne est elle-même bien plus ancienne que sa dédicace. (N. d. A.)
[1282] Voilà ce que c’est que la gloire!On m’a dit que cet Aly-Bey était espagnol de naissance, et qu’il occupait aujourd’hui une place en Espagne. Belle leçon pour ma vanité!(Note de la troisième édition.) — N. d. A.
[1283] Voyez la Préface de la troisième édition. (N. d. A.)
[1284] La Bagrada de l’antiquité, au bord de laquelle Régulus tua le fameux serpent. (N. d. A.)
[1285] Histoire de Charles Quint, liv. V. (N. d. A.)
[1286] Ce Mémoire méritait bien de fixer l’attention des critiques, et personne ne l’a remarqué. (N. d. A.)
[1287] Quelques auteurs accusent les Carthaginois de l’avoir fait périr par jalousie de sa gloire, mais cela n’est pas prouvé. (N. d. A.)
[1288] Scipion avait vu auparavant Massinissa. Sa dernière entrevue n’eut pas lieu, car Massinissa était mort quand Scipion arriva à sa cour. (N. d. A.)
[1289] Ce songe est une imitation d’un passage de la République de Platon. (N. d. A.)
[1290] Je ne ferai la description de Carthage qu’en parlant de ses ruines. (N. d. A.)
[1291] J’ai indiqué cet ouvrage plus haut. Son opinion paraît semblable à la mienne. Voyez la Préface de la troisième édition. (N. d. A.)
[1292] On prononce dans le pays Zauvan. (N. d. A.)

[1293] Les écuries des éléphants, dont parle lady Montague, sont des chambres souterraines qui n’ont rien de remarquable. (N. d. A.)
[1294] Une ceinture. (N. d. A.)
[1295] Un bâton. (N. d. A.)
[1296] Solatia et indicia itineris. (N. d. A.)
[1297] Sire de Joinville. (N. d. A.)
[1298] Psalm. (N. d. A.)
[1299] M. de Malesherbes. (N. d. A.)
[1300] Ce contrat a été copié avec les fautes d’orthographe grossières, les faux accents et les barbarismes de l’original. (N. d. A.)
[1301] Cette traduction barbare est de l’interprète franc à Constantinople. (N. d. A.)
[1302] Sire de Joinville. (N. d. A.)
[1303] Il n’est pourtant pas bien clair que Benjamin ait parcouru tous les lieux qu’il a nommés. Il est même évident, par des passages du texte hébreu, que le voyageur juif n’a souvent écrit que sur des Mémoires. (N. d. A.)
[1304] Histoire des Juifs, trad. d’Arnaud d’Andilly. (N. d. A.)
[1305] Tous ces calculs ne sont qu’approximatifs : je ne me pique nullement de donner de comptes rigoureux par francs et par centimes. (N. d. A.)
[1306] Il est vrai pourtant qu'il a perfectionné ce qu'on appelle l'administration les armées et le matériel de la guerre. (N. d. A.)
[1307] Extrait d'un rapport officiel du ministre de la police générale au gouvernement russe, en date du 16 mai 1813. (N. d. A.)
[1308] En rappelant toutes ces horreurs, la probité historique oblige de dire qu'il y eut en Vendée des chefs républicains pleins d'honneur et d'humanité. Non seulement ces chefs ne se souillèrent point par les forfaits que nous tirons à regret de l'oubli, mais ils s'y opposèrent de tout leur pouvoir. Le général Quétineau, par exemple, fut un digne et noble ennemi des Vendéens ; aussi fut-il fusillé par son parti, qui lui fit un crime de sa vertu. (N. d. A.)
[1309] Je touche occasionnellement ici un des points historiques les plus curieux et les plus secrets de notre temps : je m'expliquerai dans mes Mémoires. N. d. A.
[1310] Voyez encore sur les sociétés secrètes les aveux de M. Andryane, au commencement du tome 1er de son intéressant ouvrage, intitulé : *Mémoires d'un prisonnier d'Etat au Spielberg*. (N. d. A.)
[1311] Voyez le Congrès de Vérone. (N. d. A.)
[1312] Je dois la traduction élégante et fidèle de cette lettre à mon ami M. Frisel, auteur de l'excellent écrit sur la Constitution de l'Angleterre. (N. d. A.)
[1313] On trouvera cette pièce entière au récit de mon ambassade à Rome, dans mes *Mémoires*. (N. d. A.)
[1314] Je laisse ici le nom de M. de Villèle, parce qu'après avoir remué tant de millions, il est sorti du ministère sans avoir augmenté son patrimoine. En général, les hommes de la restauration, du moine ceux qui ont commencé à paraître sur la scène avec elle, sont sortis de l'administration les mains pures. On voit aussi, à propos de M. de Villèle, avec quelle chaleur je le défendais quand on croyait me faire la cour en l'attaquant. (N. d. A.)
[1315] Mon illustre compatriote doit être bien étonné de se trouver ici, placé parmi les absolutistes qui devaient gouverner la France. (N. d. A.)
[1316] *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, par M. de Montholon, t. IV. (N. d. A.)
[1317] Gibert. (N. d. A.)
[1318] Sorte de voiture tirée par des mulets ou des chevaux, et dont l'intérieur était

garni de coussins.
[1319] Hist. Frank., epit. (N. d. A.)
[1320] Viros fortes... qui postea vulgo barones appellati sunt (N. d. A.)
[1321] Karle le Martel fit une concession de la même nature : il dédommageait le clergé aux dépens des voisins des biens qu'il lui avait pris. (N. d. A.)
[1322] Appelés depuis états généraux. (N. d. A.)
[1323] M. Villemain. (N. d. A.)
[1324] Itinéraire de Paris à Jérusalem. (N. d. A.)
[1325] C'est du mot mallum qu'est venu notre mot mail, lieu planté d'arbres. (N. d. A.)
[1326] Nous verrons ci-après l'origine de la justice chez les Franks. (N. d. A.)
[1327] Cet article se trouve dans une charte latine de Philippe-Auguste (février 1218) — N. d. A.
[1328] Ce signe était une rouelle jaune ou moitié blanche ou rouge, que le juif devait porter en vertu du chapitre XVI du concile de Latran, de l'an 1215 ; ut omni tempore in medio pectoris rotam portent, ajoute un statut de l'église de Rhodez. (N. d. A.)
[1329] Brussel, Tract. de Usu Feud., t. 1. (N. d. A.)
[1330] Spicil., t. III ; Trésor des Chartes. (N. d. A.)
[1331] Contin. Chron. Guill. de Nangis ; Spicil., t. III. (N. d. A.)
[1332] Trés. des Char. Nav., lay. III, pièces VII ; Dupuis, Traité de la Maison des Rois ; Leibnitz, in Cod. diplom. ; Mém. de l'Ac. des Bel. Let., t. XVII. (N. d. A.)
[1333] Ordonn. des R., t. I, pag. 673, 702, 729. (N. d. A.)
[1334] Ordonn. des R., t. I, pag. 672, 673. (N. d. A.)
[1335] Ordonn. des R., t. I, pag. 669. (N. d. A.)
[1336] Ordonn. des R., t. I, pag. 665. (N. d. A.)
[1337] Baluze, t. II. (N. d. A.)
[1338] Ruin., an 1322, n° 36 et suiv. (N. d. A.)
[1339] Abr., Chron., t. II. (N. d. A.)
[1340] Spicil., t. III, p. 80, 81 ; Hist. des Lang., t. IV. (N. d. A.)
[1341] Thoyr., Hist. d'Angl., t. III ; Hum. (N. d. A.)
[1342] Rym., t. II. (N. d. A.)
[1343] Rym., t. X, dans la note. (N. d. A.)
[1344] Froissart. (N. d. A.)
[1345] Froissart. (N. d. A.)
[1346] L'esclavage de corps ne cessa pas partout à la fois ; il se prolongea surtout en Angleterre, par trois causes : le dur esprit des habitants, l'invasion normande, qui ranima le droit de conquête, l'usage du pays, qui n'admet l'abolition formelle d'aucune loi. En 1283 les Annales du prieuré de Dunstale fournissent cette note : « Au mois de juillet de la présente année, nous avons vendu Guillaume Pyke, notre esclave, et reçu un marc du marchand. « C'était moins que le prix d'un cheval. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, dans ces guerres que les Anglais faisaient à Charles Ier, pour la liberté des hommes, on voit ces fameux niveleurs vendre comme esclaves des royalistes faits prisonniers sur le champ de bataille. (N. d. A.)
[1347] Vassaux chez les Franks
[1348] Nobles ou officiers attachés à la personne du roi.
[1349] Voyez dans la Revue française de juillet 1830, un article très ingénieux de M. de l'Ecluse sur Antar. Il paraît que le savant orientaliste M. Hammer, de Vienne, a fait une traduction française de ce roman-poème, dont l'impression à Paris serait confiée aux soins de M. Trébutien, à qui nous devons les Contes inédits des Mille et Une Nuits. (N. d. A.)

[1350] Les savants bénédictins ne peuvent s'empêcher de s'écrier, dans une note, avec toute la joie naïve de l'érudition : « Gratiae sint Nigello, qui veterum ritus nobis ediscerit! » (N. d. A.)
[1351] Connue d'ailleurs de la Chine, ainsi que la boussole, l'imprimerie, le gaz, etc. ; ces découvertes matérielles devaient naturellement avoir lieu chez une société à longue vie, comme celle des Chinois. (N. d. A.)
[1352] Cette élégante traduction est d'une femme. Oeuvres de Mme Guizot. (N. d. A.)
[1353] Alias fingunt oblonga figura, alias spherica et orbiculari, alias triangula quadrangulaque ; quaedam ventricolae sunt ; quaedam pudenda, muliebria, aliae virilia (si diis placet) repraesentant : adeo degeneravere boni mores ut etiam christianis obscaena et pudenda in cibis placeant. Sunt etenim quos (...) saccharatos appellitent. (De Re cibaria ; Io. Bruyerino Campegio Lugdunens. auctore, lib. VI, c. VII, prima editio ; Lugdoni, 1560.) — N. d. A.
[1354] Latour, Hist. du Poitou ; Sainte-Palaye, Mém. sur l'anc. Chev., Ve partie, dans les notes (N. d. A.)
[1355] Spicil., t. I, p. 73 ; Hist. des Ouvr. des Sav., an 1700 ; Lettre sur le péché imaginaire. (N. d. A.)
[1356] Sous peine de pendaison.
[1357] Dépouillé.
[1358] Petit pays de la Basse-Picardie dont la capitale était Abbeville.
[1359] Voyez cette lettre dans l'excellente édition de Froissart, par M. Buchon. (N. d. A.)
[1360] Voyez sur ce mot de Carthage l’Essai de dissertation sur le Campus Vocladensis, dans les Dissertations de Lebeuf. Voyez encore les Vies des Capitaines illustres au moyen âge, par M. Mazas. On trouve dans ce consciencieux ouvrage des renseignements sur les batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. J'ai dans mon récit corrigé les noms propres misérablement estropiés par nos historiens qui ont suivi Froissart et les Chroniques de Flandre. L'édition de Froissart par M. Buchon, m'a beaucoup servi pour ces corrections, bien que je n'adopte pas entièrement toutes les lectures. J'ai reçu aussi de Poitiers, sur la bataille de ce nom, des plans et des documents. (N. d. A.)
[1361] De nepotibus vero nostris, scilicet filiis praedictorum filiorum nostrorum, qui ex eis vel jam nati sunt vel adhuc nascituri sunt, placuit nobis praecipere ut nullus eorum per quaslibet occasiones, quemlibet ex illis apud se accusatum sine justa discussione atque examinatione aut occidere, aut membris mancare, aut excaecare, aut invitum tondere faciat. (Capitul., Baluz., t. 1.) — N. d. A.
[1362] Voir les détails sur Jeanne d'Arc et sa mission, Mélanges littéraires. (N. d. A.)
[1363] Oeuvres de Shakespeare, collect. Guizot. (N. d. A.)
[1364] Théâtre allemand, collect. Ladvocat ; voir l'Essai sur les Moeurs. (N. d. A.)
[1365] Je ne donne presque aucun détail sur la Saint-Barthélémy ; en voici la raison : Buonaparte avait fait transporter à Paris les archives du Vatican. immense et précieux trésor, qui bien fouillé pourrait changer en grande partie l'histoire moderne. Quoi qu'il en soit, quelques recherches dans ce dépôt sur l'époque de la Saint-Barthélémy m'ont mis en possession des dépêches de Salviati, alors chargé d'affaires de la cour de Rome à Paris. Ces dépêches, tantôt en chair, tantôt chiffrées avec la traduction linéaire, sont d'un grand intérêt. Je les publierai peut-être un jour, en y joignant, par forme d'introduction, l'histoire complète de la Saint-Barthélémy. (N. d. A.)
[1366] Les moqueries d'Henri III pouvaient avoir aussi pour objet quelque imperfection visible. Lorsque Mme de Montpensier apprit l'assassinat de ce prince, elle dit à ses femmes : « Eh bien, que vous en semble ? ma tête ne tient-elle pas bien

à cette heure ? Il m'est avis qu'elle ne branle plus comme elle branlait auparavant.
« Ne pourrait-on pas conclure de ces paroles de Mme de Montpensier qu'elle avait un hochement de tête, qu'elle faisait allusion à quelques railleries de Henri III ? (N. d. A.)
[1367] Je change le mot du texte. (N. d. A.)
[1368] Je change le mot du texte. (N. d. A.)
[1369] Je change le mot du texte. (N. d. A.)
[1370] Le texte est plus franc. (N. d. A.)
[1371] Ce n'est pas la franchise du texte. (N. d. A.)
[1372] Voyez, sur le système de Law, une excellente brochure de M. Thiers. (N. d. A.)
[1373] De la Noblesse, Ancienneté, etc., de la troisième Maison de France ; Paris, 1587. (N. d. A.)
[1374] On sait qu'il y a plusieurs systèmes de généalogie des Capétiens au-delà de Robert le Fort. Les uns la font remonter à Witikin le Saxon, les autres aux Carlovingiens, et par eux aux Mérovingiens ; les autres aux rois lombards : peu importe. Robert était un prince puissant et un vaillant soldat, qui fut tué en défendant la France contre l'invasion des étrangers, il y a de cela quelque mille ans : tenons-nous-en là. (N. d. A.)
[1375] De Buonaparte et des Bourbons. (N. d. A.)
[1376] Philippus Dei gratia Francorum rex, etc., noveritis, quod nos pro excambio terrae, quam monachi Sancti Dionysii de Carcere (Saint-Denis de la Chartre ou de la Prison ; dans l'historien de Saint-Denis, Carcere Glaucini, aujourd'hui Glatigny) habebant, ubi turris nostra de Louvre sita est, eisdem monachis assignamus triginta solidos, annui redditus, etc. Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini 1214, mense augusti.
Cette rente se payait encore par le receveur du domaine au commencement de la révolution : quel beau titre de propriété! Ce titre était conservé au prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre. (N. d. A.)
[1377] Le roi admirait particulièrement ce cantique, et m'a souvent redit par coeur l'ode sublime de Rousseau. (N. d. A.)
[1378] Quelques personnes ont cru que je prenais ici Charles VII pour Charles VIII : elles sont dans l'erreur. Dans les vieux auteurs, Charles VIII est appelé le Victorieux, et Charles VII le Conquérant. Ensuite ces surnoms, presque les mêmes, ont été oubliés ou confondus. Charles VIII est encore surnommé l'Affable et le Courtois. J'aurais peut-être mieux fait d'employer ce surnom pour éviter toute équivoque. (N. d. A.)
[1379] Je laisse ce paragraphe tel qu'il est, mais je dois dire que Louis le Gros fut sacré à Orléans. Henri IV et Louis le Gros ne furent point sacrés à Reims, le premier parce que Reims était encore entre les mains de la Ligue, et le second parce que deux archevêques de Reims étaient en contestation pour le siège de cette métropole. Il faut remarquer de plus que Louis le Gros avait été associé au trône par son père Philippe Ier, lequel avait été sacré à Reims, de sorte que Louis le Gros fut, pour ainsi dire, couronné deux fois. Les syndics du diocèse de Reims vinrent protester à Orléans contre son sacre, prétendant que depuis Clovis l'archevêque de Reims était seul en possession du droit de couronner nos rois. Il est donc constant que tous les rois de la race capétienne ont été sacrés à Reims, sauf le très petit nombre de ceux qui n'ont pu l'être à cause d'empêchements majeurs. (N. d. A.)
[1380] Flodoard. (N. d. A.)
[1381] Du Tillet. (N. d. A.)
[1382] Du Tillet. (N. d. A.)
[1383] Manuscrits de Duchesne. (N. d. A.)

[1384] Charte, art. 74. (N. d. A.)
[1385] Du Tillet, Recueil des Rois de France. (N. d. A.)
[1386] Arbores quae, ab antiquo servatoe et fotae fuerunt, propter decorum et amoenitatem maneriorum. (Ordonn. des rois de France.) (N. d. A.)
[1387] *Mémoires* de Boucicaut. (N. d. A.)
[1388] Le 16 juillet 1789. (N. d. A.)
[1389] Octobre 1789. (N. d. A.)
[1390] Turin, 15 août 1791. (N. d. A.)
[1391] Août 1792. (N. d. A.)
[1392] Ham, 27 juin 1794. (N. d. A.)
[1393] Frère de M. le duc de Damas, premier gentilhomme de Mgr le duc d'Angoulême. (N. d. A.)
[1394] Nobilis homo pedes, armatus tunica, camberata et bassineto. (Ordonn. des rois de France.) (N. d. A.)
[1395] 2 décembre 1793. (N. d. A.)
[1396] Reg., lib. II, cap. I. (N. d. A.)
[1397] Août 1794. Lettre du prince de Condé à S. A. R. Mgr le comte d'Artois. (N. d. A.)
[1398] Lettre à M. le comte d'Hautefort. (N. d. A.)
[1399] Rastadt, 10 août 1794. (N. d. A.)
[1400] 1795, 1796, 1797. (N. d. A.)
[1401] Panier d'osier rempli de terre destiné à protéger des balles.
[1402] Lettre à M. le comte d'Hautefort. (N. d. A.)
[1403] 1797 (N. d. A.)
[1404] 7 juin 1797. (N. d. A.)
[1405] 29 octobre 1798. (N. d. A.)
[1406] 25 janvier 1799. (N. d. A.)
[1407] Marie-Josèphe-Louise de Savoie, épouse de Louis XVIII. (N. d. A.)
[1408] Le comte d'Artois et la comtesse d'Artois. (N. d. A.)
[1409] Corresp. manusc. et of. de M. le comte de Saint-Priest avec le chevalier de Vernègues. (N. d. A.)
[1410] Tacite, Annales. (N. d. A.)
[1411] 5 octobre 1799. (N. d. A.)
[1412] 15 septembre 1800. (N. d. A.)
[1413] Tué à Reims par un des derniers coups de canon tirés dans la campagne de 1814. Un de ses frères, M. le comte de Saint-Priest, est aujourd'hui aide de camp de Mgr le duc d'Angoulême. (N. d. A.)
[1414] 25 mai 1800. (N. d. A.)
[1415] 8 septembre 1800. (N. d. A.)
[1416] 1er décembre. (N. d. A.)
[1417] 3 décembre. (N. d. A.)
[1418] 16 avril 1801. (N. d. A.)
[1419] Lettre à M. le comte d'Hautefort. (N. d. A.)
[1420] Lettre à M. le comte de Chastellux. (N. d. A.)
[1421] Aujourd'hui Mme la duchesse de Blacas. (N. d. A.)
[1422] M. le chevalier de Vernègues parvint dans la suite à faire connaître la vérité au roi, et obtint sur l'arriéré de la pension une somme de 80 000 ducats. (N. d. A.)
[1423] *Mémoires du cardinal de Retz*, liv. III. (N. d. A.)
[1424] Dalrym., *Mémoires de la Grande-Bretagne*. (N. d. A.)
[1425] Rech. de Pasquier. (N. d. A.)
[1426] Bossuet, Oraison funèbre du grand Condé. (N. d. A.)

[1427] Ecclés., c. XXXVIII. (N. d. A.)
[1428] Froissart. (N. d. A.)
[1429] 27 juillet 1808 (N. d. A.)
[1430] Armand de Chateaubriand. (N. d. A.)
[1431] 1814. (N. d. A.)
[1432] Août, septembre 1814. (N. d. A.)
[1433] juillet 1815. (N. d. A.)
[1434] 15 août 1815. (N. d. A.)
[1435] Plut., In Themist. (N. d. A.)
[1436] Louvel l'a bien prouvé. (N. d. A.)
[1437] Ordonn des rois de France, t. II. (N. d. A.)
[1438] Journal de l'Etoile. (N. d. A.)
[1439] *Mémoires de Sully, Bassompierre, Journal de l'Etoile*, etc. (N. d. A.)
[1440] Unctis falciferi senis diebus. Martial, Epigr. (N. d. A.)
[1441] Joinville. (N. d. A.)
[1442] Vie du P. Cotton, par le P. d'Orléans. (N. d. A.)
[1443] Renaud, dans la Vie de Philippe le Bel. (N. d. A.)
[1444] Mme la marquise de Gourgue, absente pour cause de maladie, ne s'est pas consolée de n'avoir pu se trouver à cette scène de désolation. Une petite-fille de M. de Malesherbes était appelée comme de plein droit au nouveau deuil de la famille royale.
Nous ne devons pas oublier de nommer Mme de Walthaire, qui avec les autres femmes de Mme la duchesse de Berry était accourue auprès de la princesse. (N. d. A.)
[1445] Note manuscrite. (N. d. A.)
[1446] Num., cap. XVII. (N. d. A.)
[1447] Vie du P. Cotton, par le P. d'Orléans. (N. d. A.)
[1448] Du Tillet, Recueil des rois de France. (N. d. A.)
[1449] Voulant consacrer à jamais l'époque de 1691, où le régiment de Berwick sorti d'Irlande pour servir le roi Jacques II, et l'époque de 1791, où le même régiment quitta la France pour servir l'infortuné Louis XVI, MONSIEUR ordonna que ses drapeaux porteraient cette légende :
1691. Semper et ubique fidelis. 1791.
Toujours et partout fidèle. (N. d. A.)
[1450] C'est au récit de cette journée que Dellille s'écria dans sa langue :
Angoulême, Berry, soutiennent leur grand nom
Qu'on ne me vante plus ce triple Géryon,
Dont trois âmes mouvaient la masse épouvantable.
J'aime à voir, surpassant les récits de la fable
Un même esprit mouvoir trois héros à la fois.
Condé, Bourbon, Enghien, se font d'autres Rocroys
Et, prodigues d'un sang chéri de la victoire,
Trois générations vont ensemble à la gloire. (N. d. A.)
[1451] C'était M. de Barras, officier de marine, frère du directeur. (N. d. A.)
[1452] Mgr le duc de Berry. (N. d. A.)
[1453] Cette réponse fut faite au marquis Carlotti, chargé par le sénat de Venise de porter au roi l'ordre de quitter les Etats de la république. Le podestat Pringli ayant protesté, Sa Majesté répliqua le lendemain dans les termes suivants :
« J'ai répondu hier à ce que vous m'avez déclaré au nom de votre gouvernement ; vous m'apportez aujourd'hui une protestation au nom du podestat ; je ne la reçois

pas : je ne recevrai pas davantage celle du sénat. J'ai dit que je partirais ; je partirai en effet dès que j'aurai reçu le passeport que j'ai envoyé chercher à Venise, mais je persiste dans ma réponse : je me la devais, et je n'oublie pas que je suis le roi de France. » (N. d. A.)
[1454] Mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI. (N. d. A.)
[1455] Dernier numéro du Rénovateur. (N. d. A.)
[1456] Dans mon dernier écrit, page 126, j'annonçais que nous aurions la lâcheté de sacrifier Alger à la jalousie de l'Angleterre. Je connaissais bien les gens dont je parlais. Le grand Turc n'est maintenant que compère du roi Guillaume. (N. d. A.)
[1457] Chanson inédite de M. de Béranger. (N. d. A.)
[1458] Cette conjecture s'est promptement vérifiée ; on propose déjà de frapper les personnes qui donneraient asile à quelques-uns des membres de la famille rejetée. Quoi qu'il arrive, si le duc de Bordeaux me venait demander asile, non seulement je le recevrais comme un hôte, mais comme le roi que j'ai choisi. (N. d. A.)
[1459] Etudes historiques. (N. d. A.)
[1460] La Charte et la couronne ont été acceptées le 7 août 1830, de quatre à cinq heures du soir. (N. d. A.)
[1461] De la Restauration et de la Monarchie élective. (N. d. A.)
[1462] Rapin de Thoyras, avec les notes de Tindal et les pièces des actes de Rymer, tom. XI, pag. 42, édit. de La Haye, in-4°. (N. d. A.)
[1463] Dans le système de lâchetés diplomatiques, de concessions ignobles par lesquelles nous semblons vouloir acheter notre existence, je ne serais pas surpris de nous voir évacuer Alger. Nous devons bien cette marque d'obédience à l'Angleterre pour la protection dont elle nous déshonore : il ne manquerait plus que cette gloire à la quasi-légitimité. (N. d. A.)
[1464] Je disais au mois de mars de cette année, dans la dernière brochure, dont celle-ci est la suite : « J'ai rendu, comme ministre et comme ambassadeur, tous les services que j'ai pu à la famille Buonaparte ; elle me peut désavouer, si je ne dis pas la vérité : il n'a pas tenu à moi qu'elle n'ait été rappelée en France, et que même la statue de Napoléon n'ait été replacée au haut de sa colonne. C'est ainsi que je comprenais largement la monarchie légitime : il me semblait que la Liberté devait regarder la Gloire en face. »
A peine l'écrit où se trouve ce passage avait-il paru, que l'on vit paraître une ordonnance des ministres de Louis-Philippe pour remettre la statue de Napoléon sur sa colonne. (N. d. A.)
[1465] Cet extrait a paru dans le Journal des Débats du 27 juin 1830. M. Desmousseaux de Givré, attaché à mon ambassade à Londres, était mon second secrétaire d'ambassade à Rome. De tous les jeunes diplomates, c'est le seul qui ait donné sa démission lorsque M. de Polignac fut chargé du portefeuille des affaires étrangères ; il se retira avec moi et malgré moi. Il désirait reprendre du service après les journées de juillet ; on lui a préféré des hommes tout à fait nouveaux dans la carrière, ou qui n'avaient d'autre mérite que d'avoir été placés auprès des ambassadeurs les plus opposés aux libertés constitutionnelles de la France. Notre corps diplomatique n'était vraiment pas assez riche (et je le connais à fond) pour se passer des services d'un homme comme M. de Givré, quand il voulait bien faire le sacrifice de s'attacher à un ministère aussi déplorable. (N. d. A.)
[1466] C L 3 21
[1467] Depuis que ces lignes ont été écrites, le cardinal Capellari a été nommé pape. C'est un homme d'une vaste science, d'une éminente vertu, et qui comprend son siècle ; mais n'est-il pas arrivé trop tard ? J'avais appelé ce choix de tous mes voeux

dans le précédent conclave. (N. d. A.)
[1468] M. Hochet, aujourd'hui secrétaire général du conseil d'Etat. (N. d. A.)
[1469] Selon le système de De Guignes, d'après les recherches modernes, les Huns seraient d'origine finnoise. Voyez Klaproth, Tableaux historiques de l'Asie, et M. Saint-Martin, dans ses savantes notes à l'Histoire du Bas-Empire, par Le Beau. (N. d. A.)
[1470] Haec cum Caesar ita recitasset, mire senatorum animi affecti sunt. Fuerunt pauci qui ejus animum intelligerent ideoque adstipularentur ; reliqui aut suspicabantur que haec consilia dicta essent, aut fidem iis habebant. Horum alteri artificium in occultanda callide sua sententia Caesaris admirabantur, alteri hoc ejus propositum, alteri aegre ejus versutiam, alteri poenitentiam captae reipublicae procurationis ferebant : jam enim exstiterant qui popularem reipublicae formam ut turbulentam odissent ac mutationem ejus approbarent, Caesarisque imperio delectarentur (...) proinde, cum frequenter etiam dicenti adhuc acclamassent, ubi peroravit, multis omnes eum verbis precati sunt ut solus imperii summam gereret : multisque quibus id ei persuaderent adductis argumentis tandem eo compulerent ut principatum solus obtineret. (Dionis Hist. Rom., lib. LIII, ed. Joannis Leunclavii. — N. d. A.)
[1471] Ad quam deliberationem quum Agrippam Maecenatemque adhibuisset (nam cum his de omnibus arcanis suis communicare solebat), prior in hanc sententiam Agrippa locutus est. (Dionis Hist. Rom., lib. LII.) In qua re diversae sententiae consultos habuit, Maecenatem et Agrippam... quare Augusti animus hinc ferebatur et illinc... Rogavit igitur Maronem an conferat privato homini se in sua republica tyrannum facere. (Pag. ultim. Vitae Virgilii tributae Donato, edit. 1699, a P. Ruaeo ; Parisiis. — N. d. A.)
[1472] In hunc modum pugna navalis facta est 4 nonas septembris. Id a me non frustra commemoratum est, dies annotare alioquin non solito ; sed quod ab ea die primum Caesar solus rerum potitus est, imperiique ejus recensio praecise ab ea sumitur. (Dionis Cassii Hist. Rom., lib. LI, edit. Joannis Leunclavii.) Hoc autem anno (ab urbe condita 735), vere iterum penes unum hominem summa totius reipublicae esse coepit. Quamquam armorum deponendorum, resque omnes senatus populique potestati tradendi consilium Caesar agitaverit. (Dionis Cassii Hist. Rom., lib. LII ; lib. LIII, No 2. — N. d. A.)
[1473] Quod principi placuit, legis habet vigorem : utpote cum lege regia, quae de imperio ejus lata est, populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat. (Ulpian. lib. I, Princ., etc., de Constit. princip. — N. d. A.)
[1474] Certum numerum partim in urbis, partim in sui custodiam allegit, dimissa Calaguritanorum manu quam usque ad devictum Antonium, item Germanorum quam usque ad cladem Varianam, inter armigeros circa se habuerat : (Suet., in Vita Aug. — N. d. A.)
[1475] Termini igitur finesque Imperii Romani sub Augusto erant : ab oriente Euphrates ; meridie Nili cataractae, et deserta Africae, et mons Atlas ; ab occidente Oceanus ; a septentrione Danubius et Rhenus. (Just. Lips., de Magn. Rom., lib. I, cap. III ; Antuerpiae, 1637, 6 tom. in-fol. ; — tom. III.) Retenti fines, seu dati Imperio Romano (sous Claude) : Mesopotamia per orientem, Rhenus Danubiusque ad septentrionem, et a meridie Mauri accepere provinciis (Aur. Vict., Hist. abbrev., part. II. chap. IV. ; Suet., Hist. Rom., vol. II.)
Hadrisnus gloriae Trajani certum est invidisse, qui ei susceperit in imperio ; sponte propria reductis exercitibus, Armeniam, Mesopotamiam et Assyriam concessit, et inter Romanos et Parthos medium Euphratem esse voluit. (Sext. Ruf., Brev. ; Suet., Hist. Rom., vol. II. — N. d. A.)

[1476] Romani Imperii, quod post Augustum defensum magis fuerat quam nobiliter ampliatum, fines longe lateque diffudit : urbes trans Rhenum in Germania reparavit : Daciam, Decibalo victo, subegit, provincia trans Danubium facta in his agris quos nunc Teciphali, et Netophali et Thenbirgi habent. Ea provincia decies centena millia passuum in circuitu tenuit. Armeniam, quam occupaverunt Parthi, recepit, Parthamasire occiso, qui eam tenebat. Albanis regem dedit. Iberonem regem, et Sauromatorum, et Bosporanorum, et Arabum, et Osdroenorum et Colchorum, in fidem accepit. Corduenos, Marcomedos occupavit, et Anthemusiam, magnam Persidis regionem ; Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Messenios vicit ac tenuit : usque ad fines et mare Rubrum accepit ; atque ibi tres provincias fecit, Armeniam, Assyriam, Mesopotamiam, cum his gentibus quae Madenam attingunt Arabiam postea in provinciae formam redegit ; in mari Rubro classem instituit, ut per eam Imbriae fines vastaret. (Eutrop., lib. VIII, cap. II et III ; Lugduni Batavorum, 1762, in-8o, p. 360 et seqq.) Trajanus, qui post Augustum Romanae reipublicae movit lacertos, Armeniam recepit a Parthis. Sublato diademate, regi Armeniae majoris regnum ademit. Albanis regem dedit. Iberos, Bosphoranos, Colchos, in fidem Romanae ditionis accepit. Saracenorum loca et Arabum occupavit. Corduenos et Marcomedos obtinuit, Anthemusiam, optimam Persidis regionem, Seleuciamque et Ctesiphontem ac Babyloniam accepit et tenuit. Usque ad Indiae fines post Alexandrum accepit. In mari Rubro classem instituit. (Sext. Ruf., Brev. ; Suet., Hist. Rom., vol. II, p. 165. — N. d. A.)
[1477] Quarta aestas obtinendis, quae percurrerat, insumpta. Ac, si virtus exercituum et Romani nominis gloria pateretur, inventus in ipsa Britannia terminus. (Tac., Agric., cap. XXIII ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 369.) Britanniae situm populosque multis scriptoribus numeratos, non in comparationem curae ingeniive referam ; sed quia tunc primum perdomita est. (Tac., Agric., cap. X ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 366. — N. d. A.)
[1478] Sed praecipuum robur Rhenum juxta, commune in Germanos Gallosque subsidium, octo legiones erant. Hispaniae, recens perdomitae, tribus habebantur. Mauros Juba rex acceperat donum populi Romani. Caetera Africae per duas legiones : parique numero Aegyptus. Dehinc initio ab Syria usque ad flumen Euphratem, quantum ingenti terrarum fines ambitur, quatuor legionibus coercita : accolis Ibero Albanoque et aliis regibus, qui magnitudine nostra proteguntur adversum externa imperia. Et Thraciam Rhoemetalces ac liberi Cotyis ; ripamque Danubii legionum in Pannonia, ducere in Moesia attinebant : totidem apud Dalmatiam locatis, quae positu regionis a tergo illis, ac, si repentinum auxilium Italia posceret, haud procul accirentur. (Tac., Ann., lib. IV, cap. V ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 185.) Alebantur eo tempore legiones civium Romanorum XXIII, aut, quem alii numerum ponunt, XXV. (Dion., lib. LV-cap. XXIII. Stamburgi, 1752, in-fol., p. 794. — N. d. A.)
[1479] Arguentibus amicis quod (Favonius) male cederet Hadriano, de verbo quod idonei auctores usurpassent, risum jucundissimum movit. Ait enim : « Non recte suadetis, familiares, qui non patimini me illum doctiorem omnibus credere, qui habet trigenta legiones. »(Spart., in Hadrian., cap. XV ; Suet., Hist. Rom., vol. II, p. 281.) Sub Augusto et Tiberio viginti quinque legiones fuerunt, ex Dione et Tacito ; quin postea tamen auxerint, vix dubito, et sub Trajano atque Hadriano certum fuisse triginta, aut et supra. (Lips., De Magnit. Rom., lib. I, cap. IV ; Antuerpiae, 1637, in-fol. ; tom. III, p. 379. — N. d. A.)
[1480] Id modo ejus anni in Hispania ad memoriam insigne est, quod mercenarium militem in castris neminem ante quam tum Celtiberos Romari habuerunt. (Tit. Liv., lib. XXIV, cap. XLIX ; Lugduni Batavorum et Amstelodami, 1740, 4o ; tom. III, p. 934. — N. d. A.)

[1481] Il y avait vingt-huit légions sous Auguste, dont on peut voir la distribution dans le passage de Tacite ; ensuite on en changea le nombre et la destination.
Sed haec ita sub Augusto : ut tamen tetigi creverunt, et primum Claudius imperator, Britannia domita, legiones in ea tres locavit, manseruntque. Tum Vespasianus duas etiam in Cappadocia, et Trajanus deinde in Dacias duas. (Just. Lips., De Magnit. Rom., lib. I, cap. IV ; Antuerpiae, 1637, in-fol. ; tom. III, p. 379.)
Sous le règne d'Alexandre Sévère il n'en restait que dix-neuf des vingt-huit d'Auguste, les autres ayant été ou dissoutes ou réunies, ainsi que Dion le dit ; mais d'autres y furent ajoutées par les successeurs d'Auguste.
Alebantur eo tempore (Augusti aevo) legiones civium Romanorum XXIII, aut, quem alii numerum ponunt, quinque et viginti ; nostro tempore solae novemdecim ex iis restant : nempe secunda legio Augusta, cujus in superiori Britannia sunt hiberna ; tres tertiae, una in Phoenicia, Gallica nomine ; altera in Arabia, Cyrenaica dicta legio ; tertia Augusta, in Numidia ; quarta, Scythica, in Syria ; quinta, Macedonica, in Dacia ; sextae duae, una in inferiori Britannia, Victrix ; altera in Judaea, Ferrata : septima in Mysia superiore, Claudiana praecipue noncupata ; octava, Augusta, in Germania superiore ; decima utraque gemina, cum quae in Pannonia superiore, tum quae in Judaea posita est ; undecima in Mysia inferiore, Claudiana cognomento (hae duae legiones a Claudio sunt nominatae, quod adversus eum in seditione Camilli non rebellassent) ; duodecima in Cappadocia, Fulminifera ; decimatertia gemina in Dacia ; decimaquarta gemina in Pannonia superiore : decimaquinta, Apollinaris, in Cappadocia ; Vicesima Valeria et Victrix, in Britannia superiore versantes : quam vicesimam, ut mihi videtur, eamdem cum ea legione cui pariter nomen est Vicesimae et cui hiberna in superiore sunt Germania (quamvis non ab omnibus Valeria dicatur, neque hodie id nomen retineat), Augustus acceptam servavit. Hae itaque legiones Augusti supersunt, reliquis aut omnino dispersatis aut ab ipso Augusto, et aliis imperatoribus inter caeteras legiones admixtis, unde Geminarum appellatio tracta putatur. — Ac quoniam quidem semel de legionibus dicere coepi, lubet reliquas etiam superstites, ab aliis imperatoribus deinceps lectas, hoc loco referre, ut qui de his cognoscere cupit uno omnia loco facilius percipiat.Nero legionem primam, Italicam nuncupatam, instituit in Inferiori Mysia hiemantem ; Galba primam Adjutricem, in inferiori Pannonia, septimam in Hispania ; Vespasianus secundam Adjutricem in Pannonia inferiori, quartam in Syria Harsam ; Domitianus primam Minensiam in Germania inferiori ; Trajanus secundam Aegyptiam, et trigesimam Germanicam, quibus a suo nomine nomen imposuit ; Marcus Antoninus secundam in Norico, tertiam in Rhaetia : quae etiam Italicae vocantur : Severus Parthicas primam et tertiam in Mesopotamia, secundamque Mediam in Italia. Nostro itaque tempore tot sunt legiones civium, praeter urbanos et praetorianos : sub Augusto autem seu XXIII, seu XXV ictae alebantur, ac multae etiam aliae auxiliariae, equitum peditumque et classiariorum, qua non certus numerus mihi non constat. (Dion., lib LV, cap. XXIII et LIV ; Hamburgi, 1752, in-fol., p. 794 et seqq. — N. d. A.)
[1482] Decies item mille praetoriani milites in decem divisi cohortes : ultro praesidiani, ad sex millia, in quatuor cohortes distributi. (Dion., lib. LV, cap. XXIV ; Hamburgi, 1752, in.-fol., p. 797.)
Totidem (legionibus) apud Dalmatiam locatis, quae positu regionis a tergo illis, ac si repentinum auxilium Italia posceret, haud procul accirentur ; quamquam incideret urbem propius miles, tres urbanae, novem praetoriae cohortes, Etruria ferme Umbriaque delectae, aut vetere Latio, et coloniis antiquitus Romanis. (Tac., Ann., lib. IV, cap. V ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 185.) Elles furent augmentées sous Vitellius. Insuper confusus, pravitate vel ambitu, ordo militiae. Sedecim praetoriae, quatuor

urbanae cohortes scribebantur, queis singula millia inessent. (Tac., Hist., lib. II, cap. XCIII ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 311. — N. d. A.)
[1483] Ex militaribus copiis legiones etauxilia provinciatim distribuit : classem Miseni, et alteram Ravennae, ad tutelam superi et inferi maris, collocavit. (Suet., Aug., cap. XLIX ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 30.) Italiam utroque mari duae classes, Misenum apud et Ravennam, proximumque Galliae littus rostratae naves praesidebant, quas Actiaca victoria captas Augustus in oppidum Forojuliense miserat, valido cum remige. (Tac., Ann., IV, cap. V ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 185.)
Apud Misenum ergo et Ravennam singulae legiones cum classibus stabant, ne longius a tutela urbis abscederent ; et cum ratio postulasset, sine mora, sine circuitu ad omnes mundi partes navigio pervenirent. (Veget., lib. IV, cap XXXI ; Vesaliae Clivorum, 1670, in-8o, p. 133. — N. d. A.)
[1484] Igitur digressus castellis Vannius, funditur praelio : quamquam rebus adversis, laudatus quod et pugnam manu capescit, et corpore adverso vulnera excepit. Caeterum ad classem in Danubio opperientem perfugit. (Tac., Ann., lib. XII, cap. XXX ; Suet., Hist. Rom., vol. III, p. 224.) Nam per Rheni quidem ripam quinquaginta amplius castella direxit, Bonnam et Geconiam cum pontibus junxit, classibusque firmavit. (Hor., lib. IV, cap. XII ; Suet., Hist. Rom., vol. II, p. 51. — N. d. A.)
[1485] Qui rempublicam salvam esse vult, me sequatur, disait le consul. Tumultus quasi timor multus, vel a tumeo. (Cic., Phil. — N. d. A.)
[1486] La vraie chronologie doit placer la naissance de Jésus-Christ au 25 décembre de l'an de Rome 751, la vingt-septième année du règne d'Auguste ; mais l'ère commune la compte, comme je l'ai remarqué, de l'an 754 de la fondation de Rome. (N. d. A.)
[1487] Legem majestatis reduxerat : cui nomen apud veteres idem, sed alia in judicium veniebant : Si quis proditione exercitum aut plebem seditionibus denique, male gesta republica, majestatem populi Romani minuisset. Facta arguebantur, dicta impune erant. Primus Augustus cognitionem de famosis libellis specie legis ejus tractavit, commotus Cassii Severi libidine, qua viros feminasque illustres, procacibus scriptis diffamaverat. Mox Tiberius, consultante Pompeio Macro praetore : an judicia majestatis redderentur ? Exercendas leges esse, respondit. (Tac., Ann, lib. I. cap. LXXII, p. 128 et 129, edit. 1715 a Christ. Hauffio ; Leipsick. — Cod., lib. IX, tit. VIII, Ad legem Juliam majestatis. — Digest. . eodem. — N. d. A.)
[1488] Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide et spiritu sancto, et Philippum et Prochorum, et Nicanorem et Timonem, et Parmenam et Nicolaum advenam Antiochenum. (Act. Apost. V. S., p. 289 ; Lyon, 1684. — N. d. A.)
[1489] Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem : « Domine Jesu, suscipe spiritum meum. » (N. d. A.)
[1490] Simon, nimirum quidam Samaritanus, in vico cui Gitthon nomen est, natus sub Claudio Caesare... propter magicas quas exhibuit virtutes deus habitus, et statua apud eos veluti deus honoratur : quae statua in amne Tiberi, inter duos pontes est erecta, latinam hanc habens inscriptionem : Simoni deo sancto ; ac Samaritani prope omnes, ex aliis nationibus etiam perpauci, illum quasi primum deum esse confitentes, adorant quoque. (Juff., Mart. Apol., t. II, p. 69. — N. d. A.)
[1491] Pilato de christianorum dogmate ad Tiberium referente, Tiberius retulit ad senatum ut inter caetera sacra reciperetur. Verum, cum ex consultu patrum christianos eliminari urbe placuisset, Tiberius post edictum accusatoribus christianorum comminatus est mortem, scribit Tertullianus in Apologetico. (Euseb. Caes. Chron., an. Dom. XXXVIII ; Bâle. — N. d. A.)
[1492] Neque multo post, rumore caedis exterritus, processit ad solarium proximum,

interque praetenta foribus vela se abdidit : latentem discurrens, forte gregarius miles, animadversis pedibus, e studio sciscitandi quisnam esset, agnovit, extractumque, et prae metu ad genua sibi accidentem, imperatorem salutavit. (Vita Claudii, cap. II. p. 202 ; édit. de 1761, par Ophelot de La Pause ; Paris. — N. d. A.)
[1493] Anno Domini 38, — regnante Caligula, — Herodes Lugdunum Galliae mittitur in exilium. (Joseph., 18-14.)
Interea Tiberius duobus et viginti circiter annis sui principatus exactis, vivendi finem fecit : postquam Caius imperium suscepit, et continuo Judaeorum principatum tradidit. Agrippae simul et Philippi ac Lysianae tetrarchias, cum quibus et paulo post Herodis eidem pariter contulit. Ipsum vero Herodem qui vel in Johannis nece auctor exstiterat, vel in passione Domini interfuerat, multis exeruciatum modis, aeterno damnat exilio : sicut Josephus in his quae supra inseruimus scribit. (Euseb. Caes. Historiae, lib. II, p. 482, édit. 1559 ; Basileae, per Henricum Petri, in-4o.) Voici le passage qu'Eusèbe, d'après Nicéphore et Josèphe (Antiq. Jud.), rapporte dans l'endroit indiqué : In tantes et tam graves calamitates, ut fertur, incurrit ut, necessitate adductus, sibi propria manu mortem consciscerat, suorumque ipse scelerum vindex exsisteret. (Euseb., Hist. Eccles., lib. II, cap. VII. — N. d. A.)
[1494] Et annum totum conversati sunt ibi in ecclesia, et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primum Antiochiae discipuli christiani. (Act. Apostolor., cap. XI, vers. XXVI, p. 295 ; Lugduni, 1684. — N. d. A.)
[1495] Continuo namque in ipsis Claudii temporibus, clementia divinae Providentiae probatissimum omnium apostolorum et maximum fidei, magnificentiae et virtutis merito primorum principem Petrum, ad urbem Romam, velut adversum humani generis communem perniciem repugnaturum deducit, ducem quemdam et magistrum militiae suae, scientem divina praelia gerere, et virtutum castra ductare, iste adveniens ex orientis partibus, ut coelestis quidam negotiator, mercimonia divini luminis, si quis sit comparare paratus, advexit, et salutaris praedicationis verbo primus in urbe Roma Evangelii sui clavibus januam regni coelestis aperuit (Euseb.Caes., Hist. Eccles., lib. II. p. 487, edit. Basileae, per Henric. Petri ; 1559, in-4o.) Petrus apostolus, natione Galilaeus, christianorum pontifex, cum primum Antiochenam Ecclesiam fundasset, Romam proficiscitur, ubi Evangelium praedicans viginti quinque annis ejus urbis episcopus perseverat. (Euseb. Caesaris Chronicon, D. Hieronymo interprète, anno Dom. 44, p. 77, edit. Basileae, per Henricum Petri ; 1559. — N. d. A.)
[1496] Salutate eos qui sunt ex Narcissi domo qui sunt in Domino. (Ep. 16 B. Pauli ad Romanos, vers. 11. — N. d. A.)
[1497] Praedictum a mathematicis Neroni olim erat, fore ut quandoque destitueretur. Unde vox ejus celeberrima (Suet., in Vit Neronis. — N. d. A.)
[1498] Pone Tigellinum, taeda lucebis in illa Qua stantes ardent : qui fixo gutture fumant
Et latum media sulcum deducit arena.
(Juv., Sat. I, vers. 139.)
Afflicti periculis christiani. (Suet., in Vit. Neronis, p. 251, cap. XVI.)
Nero, quaesitissimis poenis adfecit, quos per flagitia invisos, vulgus christianos appellabat.
Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defecisset dies, in usum nocturni luminis uterentur. (Tacit., Annal., lib. XV, édit. de Barbou. — N. d. A.)
[1499] Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite. (Act. Apost., cap. XXVIII, vers. 16.)

Mansit autem biennio in suo conducto ; et suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum.
Praedicans regnum Dei, et docens quae sunt de Domino Jesu-Christo, cum omni fiducia, sine prohibitione. (N. d. A.)
[1500] Praeterea tantum qui peragraverim terrarum, quantum antea mortalium nemo, belluasque viderim Arabicas, Indicasque varii generis ; haec tamen bellua quam tyrannum vulgo vocant, neque quot capita habeat novi, neque utrum curvis unguibus serratisque sit dentibus.
(Philost., in Vit. Ap Tyan. — N. d. A.)
[1501] Paulum proinde Romae, eo regnante, securi percussum, et Petrum etiam suffixum cruci, historiarum monumentis proditum est : quinetiam insignis ac testata Petri ac Pauli inscriptio, quae in coemeteriis Romae ad hoc usque tempus manet, hujus rei gestae fidem facit ; atque haec ita se habere confirmat itidem vir ecclesiasticus, Caius nomine, qui Zephyrini pontificis Romani temporibus vixit, inque disputatione scriptis prodita!...
Ego, inquit, apostolorum tropaea perspicue possum ostendere ; nam, si lubet in Vaticanum proficisci, aut in viam quae Ostiensis dicitur, te conferre, tropaea eorum qui istam Ecclesiam suo sermone et virtute stabiliverunt, invenies. Porto Dionysius, Corinthiorum episcopus, illos ambos martyrium eodem tempore pertulisse, sic ad Romanos scribens commemorat : Petrum et Paulum, qui Romanos et Corinthios primum in Ecclesiam Christi inseruerunt, prudenti quadam admonitione impulsi, in unum locum conclusistis... Nam ambo... eodem tempore pariter martyrium subierunt. (Euseb. Hist. Eccles., lib. II, p. 49.) Petrus ad extremum cum Romae versaretur, capite deorsum statuto, sic enim perpeti cupiebat, cruci suffixus est... Quid attinet de Paulo dicere... Nerone summam rerum administrante, martyrio occubuit. Ista ab Origene ad verbum tertio tomo Commentariorum quos scripsit in Genesim revera commemorata sunt. (Euseb. Hist. Eccles., lib. III, cap. I, p. 51.)
Petrus ad terram capite verso cruci affixus est in Vaticano juxta viam Triumphalem sepultus... Paulus vero gladio animadversus et via Ostiensi sepultus. (Baron., Martyr., p. 289. — N. d. A.)
[1502] Nero... Dignus exstitit qui persecutionem in christianos primus inciperet, nescio an postremus explerit : si quidem opinione multorum receptum sit, ipsum Ante-Christum venturum. (Sulpit. Severi Sacrae Hist., lib. II, p. 95, édit. Elzeveriana ; Lugduni Batavorum, anno 1643.) Caeterum cum ab eo de fine seculi quaereremus, ait nobis (S. Martinus) Neronem et Ante-Christum prius esse venturos : Neronem in occidentali plaga regibus subactis decem imperaturum, persecutionem autem ab eo hactenus exercendam, ut idola gentium coli cogat. (Sulpit. Severi Dialog. II, p. 306, edit. ead. — N. d. A.)
[1503] Aiunt Marcum primum in Aegyptum trajecisse... Atque tanta hominum et mulierum fidem christianam amplexantium ex prima aggressione et conatu, pergrave in primis, sanctum et severum ejus vivendi exemplum ibi cogebatur multitudo, ut Philo ipse eorum studia, exercitationes, mores, frequentes congressus, communem inter ipsos victus rationem, suis scriptis persequi, operae, pretium existimaret... Apud nos adchtai, id est monachi... appellati sunt... Ab Hebraeis, ut videtur, ducebant originem. Propterea permulta vetera instituta, propius ad Judaeorum consuetudinem accedentia, observabant. (Euseb. Hist. eccles., lib. II, p. 29. — N. d. A.)
[1504] Deesse nobis terra in qua vivamus, in qua moriamur, non potest. (Tacit., Annal., lib. XIII, p. 236 ; apud Barbou, Parisiis 1779. — N. d. A.)
[1505] Legere se militem, non emere consuesse. (Sueton., in Vit. Galb. — N. d. A.)
[1506] Que auctore ? (Sueton., in Vit. Galb. — N. d. A.)

[1507] Suétone ajoute quelques circonstances à ce récit : Jugulatus est ad lacum Curtii, ac relictus ita uti erat, donec gregarius miles, a frumentatione rediens, abjecto onere, caput ei amputavit ; et quoniam capillo prae calvitie arripere non poterat, in gremium abdidit : mox inserto per os pollice ad Othonem detulit. (Sueton., in Vit. Galb., p. 298 et 299. — N. d. A.)
[1508] Posthaec, sedata siti gelidae aquae potione, arripuit duos pugiones, et explorata utriusque acie, cum alterum pulvino subdidisset, foribus adopertis, arctissimo somno quievit : et circa lucem demum expergefactus, uno se trajicit ictu infra laevam papillam. (Sueton., in Vit. Othonis, p. 308. — N. d. A.)
[1509] Hanc (coenam fratris) quoque superavit dedicatione patriae, quam, ob immensam magnitudinem, Clypeum Minervae, aigida Polioucou dictitabat. (Suet., in Vit. Aul. Vitell., p. 317.)
Hanc patinam, cum fictilis esse non posset propter magnitudinem, argenteam fecit : eaque diu permansit, veluti res Diis consecrata, quousque Adrianus eamdem conspicatus, conflari jussit. (Dion., Hist. Rom. de Vitell., lib. LXV, p. 735. — N. d. A.)
[1510] Confugitque in cellulam janitoris, religato pro foribus cane. (Suet., in Vit. Aul. Vitell. p. 321.)
Vitellius sordido attritoque sagulo amictus se abdit in obscurum locum ubi canes alebantur ; sed investigatus inventusque, pannis obsitus et sanguine perfusus, quod eum canes laeserant, deprehenditur. (Dion., Hist. Rom., lib. LXVI. — N. d. A.)
[1511] Religatis post terga manibus, injecto cervicibus laqueo, veste discissa, seminudus, in Forum tractus est inter magna rerum verborumque ludibria, per totum viae Sacrae spatium, reducto coma capite, ceu noxii solent, atque etiam mento mucrone gladii subjecto, ut visendam praeberet faciem neve submitteret ; quibusdam stercore et coeno incessentibus, aliis incendiarium et patinarium vociferantibus, parte vulgi etiam corporis vitia exprobrante : erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex vinolentia, venter obesus, alterum femur subdebile. (Suet., in Vit. Aul. Vitell., p. 322. — N. d. A.)
[1512] Vitellium infestis mucronibus coactum, modo erigere os et offerre contumeliis, nunc cadentes statuas suas, plerumque rostra, aut Galbae occisi locum contueri (Tacit., Histor., lib. IV. p. 476, édit. de Barbou.) Statuae equestres cum plurifariam ei ponerentur... laurea religiosissime circumdederat. (Suet., in Vit. Vitell.)
Solutum a latere pugionem, consuli primum, deinde, illo recusante, magistratibus ac mox singulis senatoribus porrigens, nullo recipiente quasi in aede Concordiae positurus abscessit : sed quibusdam acclamantibus ipsum esse concordiam, rediit : nec solum se retinere ferrum affirmavit, verum etiam Concordiae recipere cognomen. (Suet., in Vit. Vitell. — N. d. A.)
[1513] Dion., p. 754. (N. d. A.)
[1514] Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judaea rerum potirentur : quae ambages Vespasianum ac Titum praedixerant. (Tacit., Hist,, lib. V, cap. XIII. — N. d. A.)
[1515] Petrus non unum aut alterum, sed plures labores sustulit... Paulus propter aemulationem in vincula septies conjectus, verberibus caesus, lapidatus, patientiae praemium reportavit. (Clementis ad Corinth. Epist., p. 8. — N. d. A.)
[1516] Hostiarum quidem ducenta et quinquaginta ses millia et quingentas numeravere (Joseph., Bell. Jud., lib. XII, cap. XVII, p. 960. — N. d. A.)
[1517] Vocem audiere quae diceret : Migremus hinc. Supra murum enim circumiens iterum : « Vae! vae! civitati, ac fano, ac populo, « voce maxima clamitabat : cum autem ad extremum addidit : Vae etiam mihi! lapis tormento missus eum statim peremit, animamque adhucomnia illa gementem dimisit. (Joseph., Bell. Jud., lib. VII, p.

96. — N. d. A.)
[1518] Mulier quaedam... Maria nomine, de vico Vetezobra... vi animi de necessitate compulsa... raptoque filio quem lactentem habebat... Occidit, coctumque medium comedit, adopertumque reliquum servavit. (Joseph., Bell. Jud., cap. VIII, p. 954-55. — N. d. A.)
[1519] Et captivorum quidem omnium qui toto bello comprehensi sunt, nonaginta et septem millia comprehensus est numerus, mortuorum vero per omne tempus obsidionis undecies centum millia. (Joseph., Bell. Jud., cap. XVII. — N. d. A.)
[1520] Plurimi asseverant quia in sepulchro ejus non nisi manna invenitur quod scaturire cernitur. (De Assumpt. B. Maria Sermo, tributus divo Hieronymo, t. IX, p. 67. — N. d. A.)
[1521] Quantum jam superis, Caesar, coeloque dedisti,
Si repetas, et si creditor esse velis.
Grandis in aethereo, licet auctio fiat Olympo
Coganturque dei vendere quidquid habent,
Conturbabit Atlas, et non erit uncia tota,
Decidat tecum qua pater ipse deum.
Pro capitolinis, quid enim tibi solvere templis,
Quid pro Tarpeiae frondis honore potero ?
Quid pro culminibus geminis matrona Tonantis ?
Pallada praetereo ; res agit illa tuas.
Quid loquar Alcidem, Phoebumque, piosque Laconas,
Addita quid Latio Flavia templa polo ?
Exspectes, et sustineas, Auguste, necesse est :
Nam tibi quod solvat non habet arca Jovis.
(Mart., lib. IX, Epigr. 4. — N. d. A.)
[1522] Plin., lib. VI, epist. XVI. (N. d. A.)
[1523] Accepit impositionem manuum episcopatus, et eo recusato remoratus est (dicit enim in una epistola sua : Secedo, abeo, erigatur populus Dei...) Cletus constituitur. (Epiphanius, Contra Hoereses, cap. VI. — N. d. A.)
[1524] Philosophia autem adeo perterrita est, ut, habitu mutato, alii in extremam Galliam aufugerent, alii in Libyae Scythiaeque deserta. (Euseb., Chron., ann. 92 ; Philost., Vit. Apoll., lib. VII, cap. IV. — N. d. A.)
[1525] Claude avait tenté cette abolition. (N. d. A.)
[1526] Pour ne pas refaire moi-même ce qui est très bien fait, j'emprunte la traduction de Fleury, d'un style plus naturel et plus franc que l'élégante traduction de Sacy. (N. d. A.)
[1527] Euseb., lib. III, cap. XXXIII ; Plin., lib. X, epist. XCVII, XCVIII. Tertullien a très bien fait remarquer ce qu'il y avait de contradictoire et d'injuste dans le raisonnement et la décision de Trajan. (N. d. A.)
[1528] Animula vagula, blandula, etc. (N. d. A.)
[1529] Euseb., lib. IV, Hist., cap. VIII et IX. (N. d. A.)
[1530] Ab Adriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco resurrectionis simulacrum Jovis in crucis rupe, statua ex marmore Veneris a gentibus posita colebatur, existimantibus persecutionis auctoribus quia tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent... Bethleem nunc nostram lucus inumbrabat Thamus, id est Adonidis, et in specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur. (Hier., ad Paulinum, p. 102 ; Bâle, 1537. — N. d. A.)
[1531] zzz(Epistolarum verba eorum citabo :) Servi Jesu-Christi, qui Viennam et

Lugdunum Galliae incolunt, fratribus in Asia et Phrygia... Pax, gloria a Deo patre... Magnitudinem afflictionis qui hoc loco ingravescit, in gens gentilium odium, contra sanctos incitatum. . neque exprimi neque comprehendi possunt... Ac primum cruciamenta quae confertim erant, et tanquam cumulo a multitudine in illos coacervata... Vociferationes, plagas, violentos tractus, dilacerationes, lapidum projectiones, carceres, et quidquid denique ab agresti et furiosa multitudine contra nos, velut contra hostes et inimicos, fieri solet. (Euseb., Hist. eccl., lib. IV, cap. I, p. 102. — N. d. A.)
[1532] Eadem historia apud gentiles scriptores, qui longe a nostra religione dissentiunt... Nostrorum etiam Apollinarius qui affirmat legionem, cujus precibus miraculum edebatur, latino sermone Fulmineam, usque ab illo tempore appellatam : illudque nomen rei eventum scite exprimens, ab Aurelio caesare ei tributum. (Euseb., Hist. eccles., lib. V, p. 93. — N. d. A.)
[1533] Multo magis te obsecramus ne tam aperto latrocinio nos spoliari permittas... Divina quam excolimus religio antea inter barbaros insigniter viguit : quae cum apud gentes tuas, praeclaro et eximio Augusti regno... floreret, ipsi imperio que potiris, cumprimis fausto ac felici praesidio fuit. (Euseb., Hist. eccles., cap. XXV, p. 108 et 109. — N. d. A.)
[1534] Chron. Alex. ; Euseb., Hist., IV, cap. XIII. (N. d. A.)
[1535] Obtunsi oneris pinguem hominem medio ventre dissecuit, ut ejus intestina subito funderentur. (Hist. Aug., p. 128. — N. d. A.)
[1536] Erat autem Commodo pusio quidam... sumpto in manus, qui supra lectulum jacebat, libello, foras processit... incidit in Marciam... quae libellum pueri manu aufert... Agnita Commodi manu... ubi se primam peti intellexit... electum accersit... placitum rem veneno agi... cum evomisset... veriti illi... Narcisso cuidam, audaci strenuoque adolescenti, persuaserunt ut Commodum in cubiculo strangularet. (Herodian., Vit. Commod., lib. I, p. 91-92. — N. d. A.)
[1537] Sed simul ad superiora vicena sestertia, altera quina adjecisset, eamque summam magno edito clamore in manibus ostendisset. (Dion., Hist. rom., lib. LXXIII, p. 835.) Sane cum vicena quina millia militibus promisisset, tricena dedit. (Dion., Hist. rom., p. 61.)
Praeterea militibus singulis, plus multo argenti daturum quam petere auderent, aut accepturos speraverant, neque in dando moram futuram. (Herodian., lib. II, p. 130 et 131. — N. d. A.)
[1538] Sed spes militum fefellerat, nec implere fidem promissorum poterat. (Herodian., p. 134. — N. d. A.)
[1539] Is imbellem miserumque senem... inter foedissimas complorationes trucidavit. (Herodian., p. 170.) Nihilque dixit percussoribus, nisi : Quid ergo peccavi ? Quem interfeci ? (Dion., lib. LXXIV, p. 839.)
Missi tamen a senatu quorum cura per militem gregarium in palatio idem Julianus occisus est, fidem caesaris implorans, hoc est Severi. (Hist. Aug., p. 63. — N. d. A.)
[1540] Dion., lib. LXXIV ; Herod., lib. VII ; Spart., Hist., p. 33. (N. d. A.)
[1541] Si me cupis, inquit Severus, interficere, hic me interfice. Quod si id recusas aut times tua manu facere, adest tibi Papinianus praefectus, cui jubere potes ut me interficiat, nam is tibi quidquid praeceperis, propterea quod sis imperator efficiet (Dion., Hist. Rom., lib. LXXVII, p. 868. — N. d. A.)
[1542] Omnia fui, et nihil expedit. (Aurel. Vict. — N. d. A.)
[1543] Laboremus. (Hist. Aug., p. 364. — N. d. A.)
[1544] Etenim Ecclesia... per universum orbem usque ad extremos terrae fines dispersa... Ac neque hae quae in Germaniis sitae sunt Ecclesiae aliter credunt aut

aliter tradunt, nec quae in Hispaniis aut Galllis, aut in oriente, aut in Aegypto, aut in Africa, aut in Mediterraneis orbis regionibus sedem habent. Verum ut sol hic a Deo conditus, in universo mundo unus atque idem est. (S. Iraen., lib. I, cap. X, Contra Hoereses., p. 49. — N. d. A.)
[1545] Et Polycarpus autem non solum ab apostolis edoctus et conversatus cum multis ex iis qui Dominum nostrum viderunt, sed etiam ab apostolis in Asia, etc. (S. Iraen., lib. III, cap. III, No 4. — N. d. A.)
[1546] Pantenus ille, quem ad Indos devexisse diximus, ubi (ut fertur) Evangelium Matthaei, quod ante ejus adventum ibi fuerat receptum, in manibus quorumdam qui in illis locis Christum profitebantur, reperit : quibus Bartholomaeum unum ex apostolis praedicasse, illisque Matthaei Evangelium, litteris hebraicis scriptum, reliquisse. (Euseb., Hist. eccles., lib. V, p. 95. — N. d. A.)
[1547] Igitur cum quasdam istis diebus nuptias de Ecclesia tolleret... (Tert., lib. II. cap. II. p. 167.) Solis pejoribus placet nomen christianum... Pleraeque genere nobiles... cum mediocribus. . ad licentiam conjunguntur. (Tert., cap. VIII, p. 171. — N. d. A.)
[1548] Euseb., in Chron., an. 171. (N. d. A.)
[1549] Sola relinquimus templa. (Tert., Apolog. — N. d. A.)
[1550] Non tam facile parricidium excusari quam posse fieri. (Hist. Aug., p. 88. — N. d. A.)
[1551] L'édit de Caracalla, ou un édit semblable, est attribué par quelques glossateurs à Marc-Aurèle. J'ai suivi l'opinion pour laquelle il y a un plus grand nombre d'autorités. (N. d. A.)
[1552] Quumque esset raro capillo, et crinem quaereret ut imponeret ignibus, deridiculo erat omnibus ; caeterum quos habuit capillos tamen totondit. (Herodian., lib. IV, p. 310-311. — N. d. A.)
[1553] Fuit aegra corporis valetudine... Sed mente imprimis insana quibusdam visis saepenumero agitari a patre fratreque gladios gestantibus, videbatur. (Dion., Hist. Rom., lib. LXXII, p. 877.) Pater ei cum gladio astitit in somnis, et : Ut tu, inquit, fratrem tuum interfecisti, ita ego te interficiam. (Dion., Hist. Rom., lib. LXVIII, p. 883. — N. d. A.)
[1554] Macrinus Antoninum occidit. (Hist. Aug., p. 88. — N. d. A.)
[1555] Julia, cognita filii caede, ita affecta est ut se percuteret, ac mortem sibi consciscere conaretur... Inedia consumpta moritur. Acceleravit ei mortem cancer, quem, cum jam multo tempore in mamma habuisset quiescentem, percusso pectore irritavit. (Dion., lib. LXXVIII, p. 886. — N. d. A.)
[1556] Fuit autem Heliogabali, vel Jovis, vel Solis sacerdos, atque Antonini sibi nomen asciverat... Vultum praeterea eodem que Venus pingitur, schemate figurabat... Heliogabalum in Palatino monte, juxta aedes imperatorias, consecravit, eique templum fecit... et Vestae ignem, et palladium, et ancilia, et omnia Romanis veneranda in illud transfert. (Hist. Aug., lib. CII.) In penum Vestae, quod solae virgines solique pontifices adeunt, irrupit, et pollutus ipse omni contagione morum, cum iis qui se polluerant. (Hist. Aug., p. 103.) Magorum genus aderat. (Hist. Aug., p. 103.)
At vero Antoninus, e Syria profectus... cultum patrii numinis celebrare supervacuis saltationibus, vestitum usurpans luxoriosum, purpura intextum atque auro, monilibusque et armillis redimitus, coronas sustinens ad tiarae modum. (Herodian., lib. V, p. 376-377.)
Amphoras plurimas ante aras profundebat... chorosque circum aras agitabat, nullis non organis consonantibus, unaque mulieribus Phoenissis cursitantibus in orbem, cymbalaque inter manus habentibus aut tympana, omni circumstante senatu et equestri ordine. (Herodian., lib. V, p. 181. — N. d. A.)

[1557] Ad honores reliquos promovit commendatos sibi pudibilium enormitate membrorum. (Hist. Aug., p. 474. — N. d. A.)
[1558] Nupsit et coit ut et pronubum haberet, clamaretque concide, magire, et eo quidem tempore que Zoticus aegrotabat. (Hist. Aug., p. 472 ; Dion, lib. LXXIX ; Herodian., lib. V. — N. d. A.)
[1559] Jactavit autem caput inter praecisos fanaticos, et genitalia sibi devinxit. (N. d. A.)
[1560] Atque in latrina, ad quam confugerat, occisus. (Hist, Aug., p. 478. — N. d. A.)
[1561] Dion., lib. LXXIX ; Herodian., lib. V ; Hist. Aug., p. 478. (N. d. A.)
[1562] Dion., lib. LXXX ; Herodian., lib. VII. (N. d. A.)
[1563] Hist. Aug., p. 133 ; Herodian., lib. VI. M. de Saint-Martin, dans ses notes sur l'Histoire du Bas-Empire, de Le Beau, a jeté un nouveau jour sur l'histoire confuse des rois de Perse et d'Arménie. (N. d. A.)
[1564] Primum ut si facultas esset, id est si non cum uxore cubuisset, matutinis horis in larario suo, in que et divos principes, sed optimos, electos, et animos sanctiores, in queis Apollonium et, quantum scriptor suorum temporum dicit, Christum, Abrahamum et Orpheum, et hujusmodi caeteros habebat. (Lamprid., in Vit. Alex. Severi, p. 328. — N. d. A.)
[1565] Denique cum inter militares aliquid ageretur, multorum dicebat et nomina. — De promovendis etiam sibi annotabat, et perlogebat cuncta pittacia, et sic faciebat, diebus etiam pariter annotatis, et quis et qualis esset, et que insinuante promotus (Lamprid., Hist. Aug., p. 320.) Ubi aliquos voluisset rectores provinciis dare, vel propositos facere, vel procuratores, id est rationales ordinare, nomina eorum proponebat, hortans populum ut si quis quid haberet criminis, probaret manifestis rebus : si non probasset, subiret poenam capitis : dicebatque grave esse, cum id christiani et judoei facerent in proedicandis sacerdotibus qui ordinandi sunt, non fieri in provinciarum rectoribus, quibus et fortunae hominum committerentur et capita. (Lamprid, Hist. Aug., p. 345. — N. d. A.)
[1566] Clamabatque saepius quod a quibusdam sive judaeis, sive christianis, audierat et tenebat ; idque per praeconem, cum aliquem emendaret, dici jubebat : Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris : quam sententiam usque adeo dilexit, ut et in palatio et in publicis operibus praescribi juberet. (Lamprid, Hist. Aug., p. 350. — N. d. A.)
[1567] At enim puniendi sunt qui destruunt religiones... (Lact., Div. Inst., lib. V, p. 417. — N. d. A.)
[1568] C'est le plus ancien monument de la jurisprudence romaine. Sous Tarquin le Superbe, Sextus Papirius rassembla dans un seul volume les lois des rois, qui leges regias in unum contulit, dit Pomponius au sujet de la seconde loi du Digeste. Ces lois royales étaient écrites dans la vieille langue latine ou la langue osque, conservée dans l'inscription de la colonne de Duilius, sur la table de Scipion, fils de Barbatus, et dans le sénatus-consulte pour l'abolition des Bacchanales. Les voyelles a, e. i, o. u, prenaient un d à la fin d'un mot, quand ce mot surtout était à l'ablatif. L'e et l'i se mettaient souvent ensemble, ou l'un pour l'autre. L'o remplaçait l'e, l'u s'écrivait ou, ou simplement o, ou encore uo, ou enfin oi. Le d se prononçait du et s'écrivait du. La consonne g n'existait pas, et était remplacée par le c ; fociunt ou foucionT, ou foicioint, pour fugiunt, montre ces transformations. La consonne m se retranchait souvent quand elle se trouvait à la fin d'un mot, ou prenait une voyelle : urbe pour urbem, tama pour tam. L'r se changeait souvent en s, ou plutôt elle ne s'employait qu'à la fin ou au commencement des mots. On a toujours dit Roma et non pas Soma ; mais au milieu des mots l'r, que l'on surnommait canina, pour exprimer sa rudesse, se prononçait et s'écrivait s : asa pour ara ; x, y, z étaient des consonnes inconnues

dans la langue osque. Les consonnes ne se redoublaient point. À l'exemple de Joseph Scaliger, Antoine Terrasson, dans son Histoire de la Jurisprudence romaine, a restitué quinze textes du droit papirien. Voici l'exemple du premier :
Jou'papeisianom.
Mensa. Deicatam. Asai. veice. peasestase. jous. estod. utei. endo Templod. Jounonei. Poploniai. Aucousta. mensa. est.
Lisez :
Jus Papirianum.
I.
Mensam dedicatam arae vicem praestare jus esto, ut in templo Junonis Populoniae augusta mensa est. (N. d. A.)
[1569] Les anciens glossateurs du droit romain racontent sérieusement que les Grecs, avant de faire part de leurs lois aux députés romains, envoyèrent à Rome un philosophe pour savoir ce que c'était que Rome. Ce philosophe, arrivé dans cette ville inconnue, fut mis en rapport avec un fou qui, par de certains signes des doigts, lui indiqua la Trinité. Le philosophe rendit compte de sa mission aux Grecs, et les Grecs trouvèrent que les Romains étaient dignes d'obtenir les lois qui ont fait le fond des douze Tables. Quemdam stultum ad disputandum cum Graeco posuerunt, ut si perderet, tantum derisio esset. Graecus sapiens nutu disputare coepit, et elevavit unum digitum, unum Deum significans. Stultus, credens quod vellet eum uno oculo excaecare, elevavit duos, et cum eis elevavit etiam pollicem, sicut nuturaliter evenit, quasi caecare eum vellet utroque. Graecus autem credidit quod Trinitatem ostenderet. (N. d. A.)
[1570] Minut., in Octav. (N. d. A.)
[1571] Euseb., lib. VI, cap. 21, 23 et seq. (N. d. A.)
[1572] Hier. Script. (N. d. A.)
[1573] Tum ille, ubi vidit infamem principem sic exorsum, a militia discessit... Fuit igitur Maximinus sub homine impurissimo tantum honore tribunatus, sed nunquam ad manum ejus accessit ; nunquam illum salutavit... ut de eo in senatu verba faceret Severus Alexander talia : Maximinus, patres conscripti, tribunus, cui ego latum clavum addidi, ad me confugit qui sub impura illa bellua militare non potuit. (Hist. Aug, p. 370. — N. d. A.)
[1574] Frat praeterea (ut refert Codrus) magnitudine tanta, ut octo pedes digito videretur egressus : pollice ita vasto, ut uxoris dextrocherio uteretur pro annulo. Jam illa prope in aure mihi sunt posita, quod hamaxas manibus attraheret, rhedam onustam solus moveret ; equo si pugnum dedisset, dentes solveret, si calcem, crura frangeret ; lapides tophicios friaret, arbores teneriores scinderet ; alii denique eum Crotoniatem Milonem, alii Herculem, Antaeum alii vocarunt... Cum militibus ipse luctam exercebat, quinos, senos, et septenos ad terram prosternens... Sexdecim lixas uno sudore devicit... Volens Severus explorare quantus in currendo esset, equum admisit multis circuitionibus, et cum neque Maximinus, accurrendo permulta spatia desisset, ait ei... Bibisse illum saepe in die vini capitolinam amphoram constat : comedisse et quadraginta libras carnis ; ut autem Codrus dicit, etiam sexaginta... Sudores saepe suos excipiebat, et in calices vel in vasculum mittebat ; ita ut duos vel tres sextarios sui sudoris ostenderet. (Hist. Aug. p. 368, 369, 372. — N. d. A.)
[1575] Hist Aug., p. 141 ; Herodian., lib VII, p. 237. (N. d. A.)
[1576] Herodian., lib. VII, Hist. Aug. (N. d. A.)
[1577] Herodian., lib. VII, Hist. Aug. (N. d. A.)
[1578] Le vieux Gordien avait régné trente-six jours. (N. d. A.)
[1579] Herodian., lib. VII, Hist. Aug. (N. d. A.)

[1580] Tanta fi de Aquileienses contra Maximinum pro senatu fuerunt, ut funes de capillis mulierum facerent, cum deessent nervi ad sagittas emittendas : quod aliquando Romae dicitur factum. Unde in honorem matronarum templum Veneri Calvae senatus dicavit. (Herodian., lib. VII, Hist. Aug., p. 398.) Lactance raconte la même chose des femmes romaines.
Urbe a Gallis occupata, obsessi in Capitolio Romani cum ex mulierum capillis tormenta fecissent, aedem Veneri Calvae consecrarunt. (Lact., Div. Inst., p. 88, in-4o. — N. d. A.)
[1581] Usus est autem idem adolescens (Maximin. junior) et aurea lorica, exemplo Ptolemaeorum ; usus est argentea, usus et clypeo gemmato inaurato, et hasta inaurata. Fecit et spathas argenteas, fecit etiam aureas... fecit et galeas gemmatas, fecit et bucculas. Quaedam parents sua libros homericos omnes purpureos dedit, aureis litteris scriptos. (Hist. Aug., p. 306. — N. d. A.)
[1582] Usus est magistro graeco litteratore Fabilio, cujus epigrammata multa exstant, maxime in imaginibus illius pueri, qui versus graecos fecit ex illis latinis Virgilii, cum ipsum puerum describeret :
Qualis ubi Oceani perfusus
Lucifer unda Extulit os sacrum coelo tenebrasque resolvit,
Talis erat juvenis primo sub nomine clarus.
(Hist. Aug., p. 392.)
(Dans ce passage du huitième livre de l'Enéide, il y a un vers retranché et un vers interpolé. — N. d. A.)
[1583] Oros., lib. VII, cap. XIX. (N. d. A.)
[1584] Tertul., De Cor. (N. d. A.)
[1585] Euseb., lib. VI, Hist., cap. XXXII ; Phot., Bibl., cod. XXXIV. (N. d. A.)
[1586] Euseb., lib. VI, Hist., cap. XVI ; Epiph., De Mens., n. 18, 19. (N. d. A.)
[1587] Hist. Aug., p. 161. (N. d. A.)
[1588] Vopisc., in Vit. Aurelian. ; Hist. Aug. (N. d. A.)
[1589] Hist. Aug., Aurel. Vict. (N. d. A.)
[1590] Zosim., lib. II. (N. d. A.)
[1591] Zosim., lib. I ; Zonard., lib. XII. (N. d. A.)
[1592] Consultez, pour cette histoire embrouillée des barbares, Bayer, Gatterer, Adelung, Schloezer, Reineggs, Malte-Brun, etc., etc. Ces savants hommes ont des systèmes contradictoires : l'un ne voit en Germanie que des Sueves et des non-Suèves ; l'autre veut que les Slaves soient les Vandales ; celui-ci fait des Slaves des Venèdes et reconnaît des Slaves mêlés et des Slaves proprement dits. Les Suèves deviennent des Allamans, les Allemands d'aujourd'hui, etc., etc. Au milieu de tout cela, il faut encore trouver place pour le système par la division des langues, la race finnoise caucasienne, que sais-je ? J'ai présenté ici au lecteur, et dans l'exposition de ce discours, ce qui m'a semblé le moins obscur. Je crois avoir été le premier à recueillir les noms et le nombre des hordes de l'Amérique septentrionale (Voyage en Amérique) ; malgré l'aridité et la confusion des traditions de ces sauvages, il est moins difficile de s'en faire une idée approximative que de répandre quelque clarté sur l'histoire des peuples germaniques. Les Romains, qui ignoraient les langues de ces peuples, ont tout confondu ; et quand ces peuples se sont civilisés, déjà loin de leur origine, ils n'ont plus trouvé que quelques chansons et des traditions orales mélangées de fables et de christianisme. Malheureusement la grande Histoire des Goths de Cassiodore est perdue, et il ne nous en reste que l'abrégé de Jornandès. Grotius a donné une édition des écrivains goths. Agathias et surtout Procope offrent une des grandes sources de l'histoire gothique. Jornandès parle de quelques

chroniques des Goths en vers, citées par Ablavius ; et l'on a dans la traduction des quatre évangiles par Ulphilas le plus ancien monument de la langue teutonique. Il est du IVe siècle. Ulphilas avait été obligé d'inventer des lettres inconnues pour exprimer certains sons de la langue des Goths. Cette traduction est antérieure de plus de quatre cent quatre-vingts années au serment de Charles, en allemand, dans Nithard (842), et de plus de cinq siècles au chant teutonique qui célèbre la victoire de Louis, fils de Louis le Bègue, sur les Normands, en 881. La chronique de Marins, qui commence à l'an 455 et finit à l'an 581, contient des renseignements sur les Goths et sur les Bourguignons. On a une généalogie des rois goths, publiée d'après un manuscrit du monastère de Moissac. (N. d. A.)
[1593] Adam de Brême, Saxo gram. Les Eddas, les Saggas, l'Histoire de Suède, etc. (N. d. A.)
[1594] On fait descendre les Burgondes ou Bourguignons des Vandales, Slaves ou Venèdes conquis par les Goths. Ils étaient ennemis des Allamans (Ammien Marcellin, liv. XXVIII. Pline, Hist. Nat., IV). Une tradition les faisait venir des soldats romains qui gardaient vers les rives de l'Elbe les forteresses de Drusus (Orose, liv. VII). Paul Warnefrid (le diacre) place le berceau des Goths et des Lombards dans la Scandinavie. Entre les règnes d'Auguste et de Trajan on trouve les Lombards établis sur l'Elbe et l'Oder. (Velleius Paterculus, II) — (N. d. A.)
[1595] Proceres suos non puros homines, sed semideos, id est Anses vocavere. — Horum ergo, ut suis fabulis ferunt, primus fuit Gaapt, qui genuit Halmal, Halmal vero genuit Augis, Augis genuit eum qui dictus est Amala, a que et origo Amalorum decurrit. (Jornand., De Reb. Getic., p. 607. — N. d. A.)
[1596] Ammien. Marcel., lib. XXXI, cap. V. (N. d. A.)
[1597] Aurel. Victor., cap. XXIX ; Jornandès, cap. XVIII ; Zosime, lib. I ; Zonare, lib. XII ; Hist. Aug., p. 225. (N. d. A.)
[1598] Epist. 11. (N. d. A.)
[1599] Epist. 10, 20, 59, 60. (N. d. A.)
[1600]... vinculis... cum quibus suum corpus sepeliri mandavit. (Martyrol., 24 jan. — N. d. A.)
[1601] Prudentissimus adolescens ad montium deserta fugiens tandem reperit saxeum montem. Ad cujus radicem haud procul erat grandis spelunca, quae lapide claudebatur : que remoto, avidius explorans, animadvertit intus grande vestibulum, quod, aperto desuper coelo, patulis diffusa ramis vetus palma contexerat, fontem lucidissimum ostendens : cujus rivum tantummodo foras erumpentem statim modico foramine eadem quae genuerat aquas terra sorbebat (Hieron., in Vita Pauli eremitoe, p. 338 ; Basileae. — N. d. A.)
[1602] In qua tamen non ignorabat (Novatus) presbyteros esse quadraginta sex, diaconos septem, acoluthos quadraginta duos, exorcistas et lectores una cum ostiariis quinquaginta duos, viduas et alios morbo atque egestate afflictos mille et quingentos. (Euseb., Hist., lib. VI, cap. XXXV, p. 178. — N. d. A.)
[1603] Zonar., lib. XII ; Eutrop., lib. IX, cap. VI. (N. d. A.)
[1604] Eutrop., lib. IX, cap. VI ; Aurelius Victor. (N. d. A.)
[1605] Zosim., lib. I ; Greg. Thaum., Epist. ap. Masc. (N. d. A.)
[1606] Zosim., lib. I. (N. d. A.)
[1607] Rex Persarum Sapores, qui eum ceperat, si quando libuerit aut vehiculum ascendere aut equum, inclinare sibi Romanum jubebat, ac terga praebere, imposito pede super dorsum ejus. (Lact., De Morte Persecut., cap. V, p. 60.) Valerianus scilicet in captivitatem ductus a Sapore, non gladio sed ludibrio, omnibus vitae suae diebus merita pro factis percepit, ita ut quotiescomque rex Sapores equum conscendere

vellet, non manibus, sed incurvato dorso et in cervice ejus pede posito, equo membra levaret. (Eutrop., in Vita Pontii manuscripta ; apud Lact., p. 60 — N. d. A.)
[1608] Tandem a Sapore rege Persarum jussus excoriari, saleque conditus, in sempiternum tui infortunii tropaeum ante omnium oculos statuisti. (Euseb., Orat. Const., p. 442.) Direpta est ei cutis, et eruta visceribus pellis, infecta rubro colore ut in templo barbarorum deorum ad memoriam triumphi clarissimi poneretur. (Lact., De Morte Persecut., cap. V, p. 59.)
Agathias fait entendre que Valérien fut écorché vif. Constantin, écrivant à Sapor II en faveur des chrétiens, lui parle de l'horrible trophée que l'on voit encore, dit-il, dans son pays. (Euseb., Vit. Const. — N. d. A.)
[1609] Ubi de Valeriano patre comperit quod captus esset, id quod philosophorum optimus de filio amisso dixisse fertur : Sciebam me genuisse mortalem, dixit ille, Sciebam patrem meum esse mortalem. (Gall., in Hist. Aug. — N. d. A.)
[1610] Patrem inultum reliquit. (Hist. Aug., p. 466.) Nec inter deos quidem, nisi coactus, retulit cum mortuum audisset. (Hist. Aug., p. 468. — N. d. A.)
[1611] Hist. Aug., p. 116, Triginta Tyran. (N. d. A.)
[1612] Zonar., p. 296. (N. d. A.)
[1613] Hist. Aug., p. 215. (N. d. A.)
[1614] Hist. Aug., p. 194. (N. d. A.)
[1615] Hist. Aug., p. 187. Cupiditas voluptatis mulierariae sic perdidit. (N. d. A.)
[1616] Scio, commilitones, posse mihi objici artem pristinam, cujus mihi omnes testes estis. Sed dicat quisque quod vult : utinam semper ferrum exerceam! non vino, non floribus, non mulierculis, non popinis, ut facit Gallienus, indignus patre suo et sui generis nobilitate, depeream. Ars mihi objiciatur ferraria, dum me et exterae gentes attrectasse suis cladibus recognoscant in Italia. Denique ut omnis Allemannia omnisque Germania cum caeteris quae adjacent gentibus Romanum populum ferratam putent gentem, ut specialiter in nobis ferrum timeant. Vos tamen cogitetis velim fecisse vos principem qui nunquam quidquam sciverit tractare nisi ferrum. Quod idcirco dico quia scio mihi a luxuriosissima illa peste nihil opponi posse, nisi hoc quod gladiorum armorumque artifex fuerim. (Hist. Aug., Trig. Tyran., p. 500. — N. d. A.)
[1617] Hic est gladius quem ipse fecisti. (Hist. Aug., Trig. Tyran., p. 500. — N. d. A.)
[1618] Fuit enim (quod negari non potest) oratione, poemate atque omnibus artibus clarus. (Hist. Aug., p. 469. — N. d. A.)
[1619] Cum nuntiatum est ei Aegyptum dissecuisse, dixisse fertur : Quid sine lino aegyptio esse non possumus ? (N. d. A.)
[1620] Cum autem vastatam Asiam... Quid, inquit, sine aphronitris esse non possumus ? ... Perdita Gallia... arrisisse et dixisse perhibetur : Non sine Atrebatis sagis tuta republica est ? (Hist. Aug., p. 464. — N. d. A.)
[1621] Gallienus Veriano. Non mihi satisfacies si tantum armatos occideris, quos et fors belli interimere potuisset. Perimendus est omnis sexus virilis, si et senes atque impuberes, sine reprehensione nostra occidi possent. Occidendus est quicumque male voluit, occidendus est quicumque male dixit contra me, contra Valeriani filium, contra tot principum patrem et fratrem. Ingennus factus est imperator. Lacera, occide, concide animum meum intelligere potes, mea mente irascere, quia hoc manu mea scripsi. (Trebell. Poll., Trig. Tyran., de Ingenno ; Hist. Aug., p. 500. — N. d. A.)
[1622] Terna millia et quaterna militum singulis diebus occidit (p. 476) ; cubicula de rosis fecit, de prunis castella composuit, uvas triennio servavit, hieme summa melones exhibuit ; mustum quemadmodum toto anno haberetur docuit, etc., etc. (Hist Aug., p. 475. — N. d. A.)

[1623] Idem, cum quidam gemmas vitreas pro veris vendidisset ejus uxori, atque illa, re prodita, vindicari vellet, surripi quasi ad leonem venditorem jussit, deinde e cavea caponem emitti ; mirantibusque cunctis rem tam ridiculam, per curionem dici jussit : Imposturam fecit, et passus est. (Hist. Aug., p. 471. — N. d. A.)
[1624] Sic de partibus mundi cum eas amitteret jocabatur (p. 464), nec ad talia movebatur Sed ab iis qui circa eum erant requirebat : Ecquid habemus in prandio ? ecquae voluptates paratoe sunt ? et qualis cras erit scena ? quales circenses ? (Hist. Aug., p. 487. — N. d. A.)
[1625] Jocari se dicebat cum orbem terrarum undique perdidisset (p. 475). Hujus est illud epithalamium... cum ille manus sponsorum teneret, saepius ita dixisse fertur :
Ite, ait, O pueri, pariter sudate medullis
Omnibus inter vos : non murmura vestra columbae,
Brachia non hederae, non vincant oscula conchae.
(Hist. Aug., p. 470 — N. d. A.)
[1626] Gallienus et uxor ejus Plotinum honorabant : hic igitur eorum benevolentia fretus oravit ut dirutam quamdam olim in Campania civitatem philosophis aptam in stauraret, regionemque circonfusam cultae civitati donaret concederetque ; civitatem habitaturis Platonis legibus gubernari atque ipsam civitatem Platonopolim appellari... Quod facile impetrasset, nisi quidam imperatoris familiares invidia vel indignatione acriter obstitissent. (Plotini vita ejus operibus praefixa auctore. — N. d. A.)
[1627] Concubinae in ejus tricliniis saepe accubuerunt. (Porphyr., Hist. Aug., p. 476. — N. d. A.)
[1628] Orbem terrarum triginta prope tyrannis vastari fecit, ita ut etiam mulieres melius eo imperarent. (Porphyr., Hist. Aug., p. 475. — N. d. A.)
[1629] Commilitones, bonum ducem perdidistis et malum principem fecistis. (Hist. Aug., Trig. Tyran., p. 522. — N. d. A.)
[1630] Les auteurs varient sur l'époque de cette invasion ; les uns la placent sous Valérien, d'autres sous Gallien, d'autres encore sous Claude, et même jusque sous Aurélien. (N. d. A.)
[1631] Zonar., lib. XII. (N. d. A.)
[1632] Il avait écrit l'Histoire des temps depuis Alexandre Sévère jusqu'à Claude, l'Histoire des Guerres de Scythie et quatre livres de l'Histoire des Successeurs d'Alexandre. Il nous reste deux fragments des Guerres de Scythie dans les Extraits les Ambassades. (Phot., Biblioth., cap. LXXXII. Voss., De Hist. graec., p. 243. — N. d. A.)
[1633] Hist. Aug., p. 178. ; Jornand., cap. XX. (N. d. A.)
[1634] Haec in Claudium dicta sunt : Auguste Claudi, dii te nobis praestent! (dictum sexagies) ; Claudi Auguste, principem aut qualis tu es semper optavimus! (dictum quadragies) ; Claudi Auguste, te respublica requirebat! (dictum quadragies) ; Claudi Auguste, tu frater, tu pater, tu amicus, tu bonus senator, tu vere princeps! (dictum octuagies) ; Claudi Auguste, tu nos ab Aureolo vindica! (dictum quinquies) ; Claudi Auguste, tu nos a Zenobia et a Victoria libera! (dictum septies) ; Claudi Auguste, Tetricus nihil fecit! (dictum septies). (Hist. Aug., in Vit. div. Claud., p. 541. — N. d. A.)
[1635] Delevimus trecenta viginti millia Gothorum, duo millia navium mersimus ; tecta sunt flumina scutis ; spathis et lanceolis omnia littora operiuntur. Campi ossibus latent tecti, nullum iter purum est ; ingens carrago deserta est. Tantum mulierum cepimus, ut binas et ternas mulieres victor sibi miles possit adjungere. (Hist. Aug., in Vit. div. Claud., p. 545. — N. d. A.)
[1636] Plerique capti reges ; captae diversarum gentium nobiles feminae ; impletae barbaris servis senisbusque cultoribus romanae provinciae! factus miles barbarus et colonus ex Gotho. Nec ulla fuit regio quae Gothum servum triumphali quodam servitio

non haberet. (Ib.) Quotquot autem incolumes evasere vel in ordines romanos recepti sunt, vel terram colendam nancti totos agriculturae se dediderunt. (Zosim., Hist., lib. I, p. 13 ; Basileae. — N. d. A.)
[1637] Quintillius inde, Claudii frater, dictus est imperator, qui ubi per paucos menses vixisset... Necessarii ejus auctores fuerunt ut mortem sibi consciscerет, ac multo meliori vero sponte sua de imperio cederet. Quod fecisse perhibetur a medico quodam, vena secta continuatoque fluxu sanguinis donec exaruisset. (Zosim., Hist., lib. I, p. 13 ; Basileae.) Quintillius, frater ejusdem, delatum sibi omnium judicio suscepit imperium. . et septima decima die, quod se gravem et serium erga milites ostenderat... eo genere que Galba, que Pertinax interemptus est. (Hist. Aug., p. 549. — N. d. A.)
[1638] Manus adferrum. (Hist. Aug., p. 211. — N. d. A.)
[1639] Exspatiantia tecta multos addere urbes. (N. d. A.)
[1640] Zosim., lib. I, p. 665. (N. d. A.)
[1641] Zosim., lib. I, p. 665. (N. d. A.)
[1642] Boll., 20 jan., p. 278, in Act. S. Sebast., ann. 287. (N. d. A.)
[1643] Nibbi. (N. d. A.)
[1644] Aur. Vopisc. in Hist. Aug., p. 220 ; Trig. Tyran., c. XXIII, XXIX. (N. d. A.)
[1645] Le canton des Ucrimes. (N. d. A.)
[1646] Hist. Aug., p. 222. (N. d. A.)
[1647] Suid., p. 494. (N. d. A.)
[1648] Euseb., Chron. (N. d. A.)
[1649] Hist. Aug., p. 218. (N. d. A.)
[1650] Vopisc., Hist. Aug., p. 229. (N. d. A.)
[1651] Dix copies des Annales et des Histoires devaient être placées annuellement, par ordre de Claudius Tacite, dans les bibliothèques publiques : si cet ordre avait été exécuté, il est probable que nous posséderions entiers les chefs-d'oeuvre que la main du temps a mutilés. Claudius Tacite était de la famille de Cornelius Tacite ; mais il n'est pas certain qu'il descendît en ligne directe de l'historien. (Hist. Aug., Vit. Tac. — N. d. A.)
[1652] Hist. Aug., Vit. Tac. (N. d. A.)
[1653] Victor. jun. ; Aurel. Victor. ; Euseb., Chron. (N. d. A.)
[1654] Prob., Vit, Hist. Aug, p. 238 et seq. ; Zos., lib. I ; Buchar. Hist. Belg., lib. III, p. 1 ; Hier., Chron. (N. d. A.)
[1655] Limes inter Rhenum atque Danubium ab Hadriano imperatore ligneo muro munitus, a Germanis sub Aurelio eversus, a Probo restauratus, et muro lapideo fuit firmatus. (Danielis Schopflini Alsat. Illust., t. 1, p. 223. — N. d. A.)
[1656] Itidem cum Franci ad imperatorem accessissent, et ab eo sedes obtinuissent, pars eorum quaedam defectionem molita, magnamque navium copiam nancta, totam Graeciam conturbavit. In Siciliam quoque delata, et urbem Syracusanam adorta, magnam in ea caedem edidit. Tandem cum et in Africam adpulisset ac refecta fuisset, adductis Carthagine copiis, nihilominus domum redire nullum passa detrimentum potuit. (Zosim., lib. I, p. 20, edit. Basileae. — N. d. A.)
[1657] Quo in habitu deprehensum a legatis Carinum aiunt. Purpurea vestis humi per herbam jacebat ; cibus autem erat pridianum ex ipsis elixis pulmentum, in hisque frusta quaedam et inveterata porcinarum carnium salsamenta. Eos ergo (Parthorum legatos) cum vidisset, neque surrexisse neque quidquam mutasse fertur, sed, e vestigio vocatis, dixisse se quidem illos scire ad sese venire, se enim Carinum esse, juvenique regi in eadem die renuntiarent jubere, ni saperet omnem ipsorum saltum, campumque omnem intra lunare spatium Carini capite fore nudiorem, simulque

dicentem, detracto pileo, caput ostendisse nihilo galea adjacente villosius : ac si quidem esurirent, ut manum una in ollam immitterent permissurum, sin minus, jubere se eadem hora recedere. Synesii episcopi Cyrenes de regno ad Arcadam imperat., interprété Dyonisio Petavio Jesu Presbytero. (P. 18, Lutetiae, 1633.) — On sait qu'il y a erreur dans le texte de Synesius, et qu'il faut rapporter à Probus ce qu'il attribue à Carin. (N. d. A.)
[1658] Vict., Ep., Eut. (N. d. A.)
[1659] Ctesiphontem usque pervenit... ut alii dicunt morbo, ut plures fulmine interemptus est. Negari non potest eo tempore que periit tantum fuisse subito tonitruum, ut multi terrore ipso exanimati esse dicantur : cum igitur aegrotaret atque in tentorio jaceret, ingenti exorta tempestate, immani coruscatione, immaniori, ut diximus, tonitru exanimatus est. (Carus, Hist. Aug., p. 666. — N. d. A.)
[1660] September habet dies 30. — 27. — Ludi romaniani. Aegidii Bucherii. (N. d. A.)
[1661] Venimus ad sedes, ubi pulla, sordida veste,
Inter faemineas spectabat turba cathedras.
Nam quaecumque patent sub aperto libera coelo
Aut eques aut nivei loca densavere tribuni.
... Stabat defixus...
Tum mihi senior... Quid
Ad tantas miraris opes, qui, nescius auri,
Sordida tecta, casas et sola mapalia nosti ?
En ego... et ista
Factus in urbe senex, stupeo tamen...
Balteus en gemmis, en illita porticus auro
Certatim radiant. Nec non ubi finis arenae,
Proxima marmoreo peragit spectacula muro :
Sternitur adjunctis ebur mirabile truncis,
Et coit in rotulam, tereti qua lubricus axis
Impositos subita vertigine falleret ungues
Excuteretque feras. Auro quoque tota refulgent
Retia, quae tortis in arenam dentibus exstant,
Dentibus aequatis...
... Vidi genus omne ferarum,
Hic niveos lepores et non sine cornibus apros,
Menticoram...
Vidimus et tauros...
... Aequoreos ego cum certantibus ursis
Spectavi vitulos...
Ah! trepidi quoties... arenae
Vidimus in partes, ruptaque voragine terrae,
Emersisse feras, et eisdem saepe latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.
(Calpurn. egloga septima.)
« J'ai pris place sur des bancs, au milieu des sièges des femmes, d'où la populace, dans les sales habits de sa misère, regardait les jeux ; car toute l'enceinte qui se trouve en plein air est occupée par les tribuns aux toges blanches ou par les chevaliers.
« (...) J'admirais (...) Alors un vieillard :
« Pourquoi t'étonner de tant de richesses, toi qui ne connais pas l'or et n'as jamais habité que sous un toit au hameau, puisque moi-même, que cette ville a vu vieillir, je

suis ébloui ? (...)
« L'or resplendit au portique, et les pierreries au pourtour. Au bas du mur de marbre qui environnait l'arène était une roue formée de morceaux d'ivoire rapportés avec art, qui, par son axe arrondi et par sa surface glissante, fuyait subitement sous les ongles des bêtes féroces et empêchait leur approche. Des filets dorés étaient enlacés sur l'arène à des dents d'éléphant toutes égales (...) J'ai vu toutes sortes d'animaux, des lièvres blancs, des sangliers armés de cornes, une menticore (un phoque), des taureaux, des veaux marins combattant contre des ours. « Ah! combien de fois n'ai-je pas été saisi de frayeur, lorsque, l'arène s'entrouvrant, des bêtes sauvages sortaient du gouffre! souvent aussi du brillant abîme poussaient des arbousiers aux tiges safranées. » (N. d. A.)
[1662] Grandeur et décadence des Romains. (N. d. A.)
[1663] Patre mortuo, cum nimio fletu oculos dolere coepisset (...) dum lectica portare tur, factione Arrii Apri, soceri sui, qui invadere conabatur imperium, occisus est. Sed cum per plurimos dies de imperatoris salute quaereretur a milite, concionareturque Aper idcirco illum videri non posse, quod oculos invalidos a vento et sole subtraheret, fetore tamen cadaveris res esset prodita : omnes invaserunt Aprum, eumque ante signa et principia protraxere. (Flav. Vopisc., Numerianus. Hist. Aug., p. 669. — N. d. A.)
[1664] Domesticus regens. (Car., Aug. Vit., p. 250. — N. d. A.)
[1665] Car., Aug. Vit., p. 252. Avant le meurtre d'Aper, il avait coutume de dire qu'il tuait toujours des sangliers, mais qu'un autre les mangeait : utitur pulpamento. (N. d. A.)
[1666] Elle servit longtemps au comput de la fête de Pâques, et elle est encore employée par les Cophtes et les Abyssins. (N. d. A.)
[1667] De unitate Ecclesiae catholicae, vulgo de simplicitate praelatorum. (Oper. Cyp., p. 206. — N. d. A.)
[1668] Pagian., 252 ; Catalog. Bucher. (N. d. A.)
[1669] Prudent. Peristeph., 12. (N. d. A.)
[1670] Martyr., 14 mai. (N. d. A.)
[1671] Greg. Nyss., p. 1006. D. (N. d. A.)
[1672] Milita et accipe signaculum. — Non accipio signaculum. Jam habeo signum Christi Dei mei. (Acta sincera Ruinartii, p. 310. — N. d. A.)
[1673] Adrien de Valois remarque qu'autre chose était milites chez les Romains et autre chose exercitus ; à l'appui de sa remarque il cite ce passage d'Idace : Apud Constantinopolis Marcianus a militibus et ab exercitu, instante etiam sorore Theodosis, Pulcheria regina, efficitur imperator. Le savant historien entend par exercitu la cour et les officiers du palais : il a raison. Grégoire de Tours et d'autres auteurs emploient la même distinction : la suite des faits démontre que l'élection était devenue double, c'est-à-dire qu'elle s'opérait par le concours des officiers du palais et de ceux de l'armée. Valesiana, p. 79. (N. d. A.)
[1674] Aur. Vict., p. 323 ; Eutrop., p. 586 ; Greg. Naz., or. 3 ; Ath., Apolog. cont. Arian. ; Ammian. Marcel., lib. XV. (N. d. A.)
[1675] Aur. Vict., p. 524. (N. d. A.)
[1676] Eutrop., p. 585 ; Goltz. Mes. rei. antiq., p. 12. (N. d. A.)
[1677] Vit. S. Babol. in And. Du Ch. Hist. Fr. Scrip. (N. d. A.)
[1678] J'ai tracé dans Les Martyrs les portraits de Dioclétien, de Galerius et de Constantin avec la fidélité historique la plus scrupuleuse : au lieu de les refaire, qu'il me soit permis de les rappeler.
« Dioclétien a d'éminentes qualités ; son esprit est vaste, puissant, hardi ; mais son caractère, trop souvent faible, ne soutient pas le poids de son génie. Tout ce qu'il fait

de grand et de petit découle de l'une ou de l'autre de ces sources. Ainsi l'on remarque dans sa vie les actions les plus opposées : tantôt c'est un prince plein de fermeté, de lumières et de courage, qui brave la mort, qui connaît la dignité de son rang, qui force Galerius à suivre à pied le char impérial comme le dernier des soldats ; tantôt c'est un homme timide, qui tremble devant ce même Galerius, qui flotte irrésolu entre mille projets, qui s'abandonne aux superstitions les plus déplorables, et qui ne se soustrait aux frayeurs du tombeau qu'en se faisant donner les titres impies de Dieu et d'Eternité. Réglé dans ses moeurs, patient dans ses entreprises, sans plaisirs et sans illusions, ne croyant point aux vertus, n'attendant rien de la reconnaissance, on verra peut-être ce chef de l'empire se dépouiller de la pourpre par mépris pour les hommes et afin d'apprendre à la terre qu'il était aussi facile à Dioclétien de descendre du trône que d'y monter. « Soit faiblesse, soit nécessité, soit calcul, Dioclétien a voulu partager sa puissance avec Maximien, Constance et Galerius. Par une politique dont il se repentira peut-être, il a pris soin que ces princes fussent inférieurs à lui et qu'ils servissent seulement à rehausser son mérite. Constance seul lui donnait quelque ombrage, à cause de ses vertus ; il l'a relégué loin de la cour, au fond des Gaules, et il a gardé près de lui Galerius. Je ne vous parlerai point de Maximien auguste, guerrier assez brave, mais prince ignorant et grossier, qui n'a aucune influence. Je passe à Galerius. « Né dans les huttes des Daces, ce gardeur de troupeaux a nourri dès sa jeunesse, sous la ceinture du chevrier, une ambition effrénée. Tel est le malheur d'un Etat où les lois n'ont point fixé la succession au pouvoir ; tous les coeurs sont enflés des plus vastes désirs ; il n'est personne qui ne puisse prétendre à l'empire ; et comme l'ambition ne suppose pas toujours le talent, pour un homme de génie qui s'élève, vous avez vingt tyrans médiocres qui fatiguent le monde. « Galerius semble porter sur son front la marque ou plutôt la flétrissure de ses services ; c'est une espèce de géant, dont la voix est effrayante et le regard horrible. Les pâles descendants des Romains croient se venger des frayeurs que leur inspire ce césar en lui donnant le surnom d'Armentarius. Comme un homme qui fut affamé la moitié de sa vie, Galerius passe les jours à table et prolonge dans les ténèbres de la nuit de basses et crapuleuses orgies. Au milieu de ces saturnales de la grandeur, il fait tous ses efforts pour déguiser sa première nudité sous l'effronterie de son luxe ; mais plus il s'enveloppe dans les replis de la robe du césar, plus on aperçoit le sayon du berger. « Outre la soif insatiable du pouvoir et l'esprit de cruauté et de violence, Galerius apporte encore à la cour une autre disposition bien propre à troubler l'empire : c'est une fureur aveugle contre les chrétiens. La mère de ce césar, paysanne grossière et superstitieuse, offrait souvent, dans son hameau, des sacrifices aux divinités des montagnes. Indignée que les disciples de l'Evangile refusassent de partager son idolâtrie, elle avait inspiré à son fils l'aversion qu'elle sentait pour les fidèles. Galerius a déjà poussé le faible et barbare Maximien à persécuter l'Eglise ; mais il n'a pu vaincre encore la sage modération de l'empereur. » (N. d. A.)

[1679] 23 février 301. (N. d. A.)

[1680] Eus., lib. VII, cap. II. (N. d. A.)

[1681] Eus., lib. VII, cap. II. (N. d. A.)

[1682] Lact., De Morte Persec. martyr. 26 déc. (N. d. A.)

[1683] Voici le tableau de cette persécution, encore emprunté des Martyrs : ce n'est qu'un abrégé exact du long récit d'Eusèbe et de Lactance (Eus., cap. VI, VII, VIII, IX, X, XI, lib. IV, Lact.) : « La persécution s'étend dans un moment des bords du Tibre aux extrémités de l'empire. De toutes parts on entend les églises s'écrouler sous les mains des soldats ; les magistrats, dispersés dans les temples et dans les tribunaux, forcent la multitude à sacrifier ; quiconque refuse d'adorer les dieux est jugé et livré

aux bourreaux ; les prisons regorgent de victimes ; les chemins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés qu'on envoie mourir au fond des mines ou dans les travaux publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces déchirent les tendres enfants avec leurs mères ; ici l'on suspend par les pieds des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce supplice honteux et cruel ; là on attache les membres du martyr à deux arbres rapprochés de force : les arbres en se redressant emportent les lambeaux de la victime. Chaque province a son supplice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourments, on apaise la soif du confesseur et lui jette de l'eau au visage, dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparément les fidèles, on les précipite en foule dans le bûcher : leurs os sont réduits en poudre et jetés au vent avec leurs cendres. (...)
Les villes sont soumises à des juges militaires, sans connaissances et sans lettres, qui ne savent que donner la mort. Des commissaires font les recherches les plus rigoureuses sur les biens et les propriétés des sujets ; on mesure les terres, on compte les vignes et les arbres, on tient registre des troupeaux. Tous les citoyens de l'empire sont obligés de s'inscrire dans le livre du cens, devenu un livre de proscription. De crainte qu'on ne dérobe quelque partie de sa fortune à l'avidité de l'empereur, on force par la violence des supplices les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Souvent les bourreaux contraignent des malheureux à s'accuser eux-mêmes et à s'attribuer des richesses qu'ils n'ont pas. Ni la caducité, ni la maladie, ne sont une excuse pour se dispenser de se rendre aux ordres de l'exécuteur ; on fait comparaître la douleur même et l'infirmité ; afin d'envelopper tout le monde dans des lois tyranniques, on ajoute des années à l'enfance, on en retranche à la vieillesse : la mort d'un homme n'ôte rien au trésor de Galerius, et l'empereur partage la proie avec le tombeau. Cet homme, rayé du nombre des humains, n'est point effacé du rôle du cens et il continue de payer pour avoir eu le malheur de vivre. Les pauvres, de qui on ne pouvait rien exiger, semblaient seuls à l'abri des violences par leur propre misère ; mais ils ne sont point à l'abri de la pitié dérisoire du tyran : Galerius les fait entasser dans les barques et jeter ensuite au fond de la mer, afin de les guérir de leurs maux. » (Martyrs, lib. XVIII — N. d. A.)
[1684] Pagi, an. 302, n. 13 ; Epiphan, Hoeres., 68. (N. d. A.)
[1685] Act. sinc., p. 295. (N. d. A.)
[1686] De Morte Persecut. (N. d. A.)
[1687] Eutrop., p. 56, Vict., Epit. (N. d. A.)
[1688] Rhedoe impositus, dit le texte. (N. d. A.)
[1689] Eutrop., lib. IX, cap. XVIII ; Aurel ; Vict., Lumen Panegyr. vet. . VII, 15. (N. d. A.)
[1690] Peut-être Spalatro. (N. d. A.)
[1691] Ad coetum sanct., cap. XXV ; Euseb. (N. d. A.)
[1692] De Administ. imp. ad Rom. fil., p. 72, 85, 86. (N. d. A.)
[1693] Vict., Ep., p. 223 ; Eutrop., p. 587. (N. d. A.)
[1694] Lact., De Morte Persecut. (N. d. A.)
[1695] Lact., De Morte Persecut. ; Euseb., lib. VIII, cap. XVII ; Vict., Epit. (N. d. A.)
[1696] Nos autem dicemus omnes persecutores qui afflixerunt Ecclesiam Domini, ut taceamus de futuris cruciatibus, etiam in praesenti seculo recepisse quae fecerint. Legamus ecclesiasticas historias : quid Valerianus, quid Decius, quid Diocletianus, etc., passi sint, et tunc rebus probabimus etiam juxta litteram prophetiae veritatem esse completam : quod computruerint carnes eorum, et oculi contabuerint, et lingua

in pedorem et saniem dissoluta sit. (Commentarior. D. Hieron. in Zachar., lib. III, p. XIV, p. 370-h. ; Romae, in aedibus populi romani, 1571. — N. d. A.)
[1697] Lact., De Morte Persecut. (N. d. A.)
[1698] He resolved to celebrate his own ohsequies before his death. He ordered his tomb to be erected in te chapel of the monastery. His domestiks marched thither in funeral procession, with black tapers in their hands ; he himself followed his shroud, he was laid in his coffin with much solemnity. The service for the dead was chanted, and Charles joined in the prayers which were offered up for the rest of his soul, mingling his tears with those which his attendants shed, as if they had been celebrating a real funeral. The ceremony closed with sparkling holy water on the coffin in the usual form, and at the assistants retiring, the doors of the chapel were shut. Then Charles arose out of the coffin. (Robertson's Hist. Of Charl. V, vol. the third, p. 317 ; 1760.) Sibi adhuc viventi suprema officia repraesentari suoque ipse funeri interesse voluit atratus. Itaque monachis immistus mortuale sacrum canentibus, aeternam sibimet requiem tanquam deposito inter sedes beatas apprecatus fuit, majori circumstantium luctu quam cantu ; et genibus nixus summo rerum conditori animam suam humili precatione commendavit : inde inter gementium famulorum manus in cellam relatus. (Marianae Hist. Hisp. Continuatio ab Emmanuele Miniana, lib. V, p. 216, t. IV. — N. d. A.)
[1699] Eut., p. 587. Adeo autem cultus modici, ut feriatis diebus, si cum amicis numerosioribus esset epulandum, privatorum ei argento ostiatim petito triclinia sternerentur. (Eutrop., Rer. Romanar. lib. II, p. 135 ; Basileae, anno 1532. — N. d. A.)
[1700] Pauper ita vocabatur Constantius. Pauper outw ecaleito Kwnstantioz. (Suidae Lexicon, t. II. Genevae, 1690. N. d. A.)
[1701] Photh. . Bib., cap. LXII, in Praxag., Zonar., Ann. Vitae Diocl. (N. d. A.)
[1702] Zosim., lib. II, et les deux Victor. (N. d. A.)
[1703] Il y a divers récits contradictoires de sa mort. (N. d. A.)
[1704] Lact., De Morte Persecut. ; Euseb., cap. XVI. Aurel. Vict., Epit. (N. d. A.)
[1705] Paneg. Orat. int. vet. paneg. (N. d. A.)
[1706] Aurel. Vict., p. 526. (N. d. A.)
[1707] Rufin., Hist. eccles. p. 145. (N. d. A.)
[1708] Tu divino monitus instinctu, de gladiis eorum gemina manibus aptari claustra jussisti, ut servarent deditos gladii sui, quos non defenderant repugnantes. (Incerti Panegyricus Constantino Augusto, cap. II, p. 498, t. II ; Trajecti ad Rhenum, 1787. — N. d. A.)
[1709] Instinctu divinitatis, mentis magnitudine. (N. d. A.)
[1710] Cum muros, arcemque procul, et rara domorum
Tecta vident, quae nunc romana potentia coelo
Aequavit. (Virg. — N. d. A.)
[1711] Cod. Theod., lib. V. (N. d. A.)
[1712] Sozomène, p. 444, Conq. de Const., lib. I. (N. d. A.)
[1713] Philostorg., Hist. eccles., lib. II, cap. IX. (N. d. A.)
[1714] Constantinopolis dedicatur pene omnium urbium nuditate. Chron., p. 181. Nuditas, qui n'est pas de la bonne latinité, ne peut être employé ici que dans le sens de la Bible. Les principaux objets d'art transportés à Constantinople furent les trois serpents qui soutenaient, à Delphes, le trépied d'or consacré en mémoire de la défaite de Xerxès, le Pan également consacré par toutes les villes de la Grèce et les Muses d'Hélicon. La statue de Rhée fut enlevée au mont de Dyndème ; mais, par une barbarie digne de ce siècle, on changea la position des mains de la déesse, pour lui donner une attitude suppliante, et on la sépara des lions dont elle était

accompagnée. (N. d. A.)
[1715] Mille quarante-sept ans. (N. d. A.)
[1716] Nec a stultitia ulla re honor iste videretur (...) Ac tunc quidem et latifundiorum et pecuniarum auctoramento illecti, munera haec escam quamdam esse putabant, qua ad illic figendum domicilium attrahebantur. (Themist. Orat. III, p. 48 ; Parisiis, 1634. — N. d. A.)
[1717] Il faut entendre cette expression dans le sens général : le moyen âge proprement dit n'a guère commencé qu'à Robert, fils de Hugues Capet, et il a fini à Louis XI. (N. d. A.)
[1718] On croit que Constantin fit encore bâtir à Rome six autres églises : Saint-Pierre au Vatican, Saint-Paul hors des murs, Sainte-Croix-de-Jérusalem, Sainte-Agnès, Saint-Laurent hors des murs, Saint-Marcelin et Saint-Pierre, martyrs. Des domaines en Italie, en Afrique et dans la Grèce, formaient à l'église de Latran un revenu de 13 934 sous d'or. D'autres églises, à Ostie, à Albe, à Capoue, à Naples possédaient un revenu de 17 717 sous d'or. Ces églises avaient encore une redevance en aromates dans l'Egypte et l'Orient. L'église de Saint-Pierre était propriétaire de maisons et de terres à Antioche, à Tharse, à Tyr, à Alexandrie, et à Cyr, dans la province de l'Euphrate. Ces terres fournissaient du nard, du baume, du storax, de la cannelle et du safran, pour les lampes et les encensoirs. Toutes ces dotations se composaient des immeubles confisqués sur les martyrs, et dont il ne se trouvait point d'héritiers, du revenu des temples détruits et des jeux abolis. Anastase le bibliothécaire, des compilations duquel nous tirons ces détails, donne un catalogue des vases d'or et d'argent employés au service de ces églises ; le voici : Hic fecit in urbe Roma ecclesiam in praedio qui cognominabatur Equitius. Patenam argenteam pensantem libras viginti, ex dono Aug. Constantini. Donavit autem scyphos argenteos duos, qui pensaverunt singuli libras denas ; calicem aureum pensantem libras duas ; calices ministeriales quinque, pensantes singuli libras binas ; amas argenteas binas, pensantes singulae libras denas ; patenam argenteam ; chrismalem auro clusum pensantem libras quinque ; phara coronata decem pensantia singula libras octonas ; phara aerea viginti pensantia singula libras denas ; canthara cerostrata duodecim aerea pensantia libras tricenas. (Anast. Bibliothec., De Vit. Pontificum Roman., p. 13. — N. d. A.)
[1719] Aurel. Vict., p. 526. (N. d. A.)
[1720] Cod. Just., lib. III, De Fer. (N. d. A.)
[1721] Euseb., Vit. Const., lib. IV, cap. XVIII ; Sozom., lib. I, cap. XVIII. (N. d. A.)
[1722] En particulier, les temples d'Aphaque sur le mont Liban, d'Héliopolis en Phénicie, et les temples d'Esculape et d'Apollon en Cilicie. (N. d. A.)
[1723] Socrat., lib. I, cap. XVII ; Sozom., lib. II, cap, I, IV ; Euseb., Vit. Const., lib. IV, cap. XXXVII. (N. d. A.)
[1724] Cod. Theod., t, I. p. 447. (N. d. A.)
[1725] Cod. Just. t. XIII, lib. ! ; Cod. Theod., t. I, p. 354 ; Sozom., lib. I, cap. IX. (N. d. A.)
[1726] Cod. Just., t. XXVI, p. 464. (N. d. A.)
[1727] Cod. Theod., t. III, p. 33. (N. d. A.)
[1728] Cod. Theod., t. V, p. 397 ; Euseb., Vit. Const., lib IV, cap. XXV ; Socrat., lib. I cap. XVIII. (N. d. A.)
[1729] J'y reviendrai dans le tableau des hérésies. (N. d. A.)
[1730] Fleury., Hist. ecclés., liv. II, p. 122. (N. d. A.)
[1731] Const. Mag., in Orat. sanctor. coet., cap. IX. (N. d. A.)
[1732] Hic pastor ovium etiam in episcopatu positus permansit. Quadam vero nocte, cum ad caulas fures venissent, et manus improbas que aditum educendis ovibus

facerent extendissent, invisibilibus quibusdam vinculis restricti, usque ad lucem velut traditi tortoribus permanserunt. (Ruff., lib. I, cap. V. — N. d. A.)
[1733] Jacobus enim, episcopus Antiochiae Mygdoniae, quam Syri vulgo et Assyri Nisibim appellant, plurima fecit miracula. (Theodor., lib. I, cap. III, p. 24. — N. d. A.)
[1734] Paphnutius, homo Dei, episcopus ex Aegypti partibus confessor, ex illis quos Maximianus dexteris oculis effossis et sinistro poplite succiso, per metalla damnaverat (Ruff., lib. I, cap. IV. — N. d. A.)
[1735] Paulus vero ; episcopus Neocaesareae, ambabus manibus fuerat debilitatus, candente ferro eis admoto. (Theodor., lib. I, cap. VII, p. 25.) — (N. d. A.)
[1736] Dialectici quibusdam sermonum prolusionibus... sese exercebant... Laicus quidam, ex confessorum numero, recto ac simplici praeditus sensu, cum dialecticis congreditur, hisque illos verbis compellavit. — Christus et apostoli non artem nobis dialecticam nec inanem versutiam tradiderunt, sed apertam ac simplicem sententiam, quae fide bonisque actibus custoditur. Quae cum dixisset, omnes qui aderant, admiratione perculsi, ei assenserunt. (Socrat., Hist. eccles., lib. I, cap. VIII, p. 19. — N. d. A.)
[1737] Te solum agnoscimus Deum, te regem profitemur, te adjutorem invocamus. Tui muneris est quod victorias retulimus, quod hostes superavimus : tibi ob praeterita jam bona gratias agimus, et futura a te speramus. Tibi omnes supplicamus, utque imperatorem nostrum Constantinum, una cum piissimis ejus liberis, incolumem et victorem diutissime nobis serves, rogamus. Hoc die solis a militaribus numeris fieri, et haec verba interprecandum ab iis proferri praecipit. (Euseb. Pamph., De Vit. Const., lib. IV, p. 443. — N. d. A.)
[1738] Hosios, episcopus Cordulae, sanctis Dei ecclesiis quae Romae sunt, et in Italia et Hispania tota, et in reliquis ulterius nationibus usque ad Oceanum commorantibus, per eos qui cum ipso erant, romanos presbyteros Vitenem et Vincentium. (Gelasii Cyziceni Act. Concil. Nicoen., lib. III, p. 807, in Concil. gener. Eccles. cath., t. I ; Romae, 1608. — N. d. A.)
[1739] Eusebianis satellitum instar eum stipantibus per mediam civitatem magnifice incedebat. (Socrat., Hist. eccles., lib. I, cap. XXXVIII, p. 63. — N. d. A.)
[1740] Cum orasset Alexander ac rogasset Dominum ut aut ipsum auferret... Votum sancti impletum est... nam Arius... crepuit. (Eiphan., episc. Constantioe, Opus contra octoginta hoereses, lib. II, p. 321 ; Parisiis, 1564.) Petitio Alexandri erat hujusmodi : ut si quidem recta esset Arii sententia, ipse diem disceptioni praestitutum nusquam videret ; sin vera esset fides quam ipse profiteretur, ut Arius impietatis poenas lueret. (Socrat., lib. I, cap. XXXVII, p. 61. — N. d. A.)
[1741] Nam et dum famosissimam et Romae aemulam in suo nomine conderet civitatem, Gothorum interfuit operatio, qui, foedere inito cum imperatore, XL suorum millia illi in solatia contra gentes varias obtulere ; quorum et numerus et millia usque ad praesens in republica nominantur, id est foederati. (Amm., p. 476 ; Aur. Vict., p. 527 ; Jorn., De Reb. Get., p. 640, cap. CCXXI. — N. d. A.)
[1742] Euseb., Vit. Const., p. 529 ; Amm., p. 476 ; Jorn., p. 641. (N. d. A.)
[1743] Qui, cum responderent masculam prolem parituram, nihil ultra morati sunt, sed, cidari utero imposita, embryum regem pronuntiarunt. (Agathiae scholast., lib. IV. p. 135 ; Paris, 1670. — N. d. A.)
[1744] Crispum, filium caesaris ornatum titulo, quod in suspicionem venisset quasi cum Fausta noverca consuesceret, nulla ratione juris naturalis habita sustulit. (Zosim., Histor., lib. II, p. 31 ; Basileae. — N. d. A.)
[1745] Hier., Chr. Eutr., p. 588 ; Amm., lib. XIV, p. 29. (N. d. A.)
[1746] Nam cum balneum accendi supra modum jussisset, eique Faustam inclusisset,

mortuam inde extraxit. (Zosim, Hist., lib. II. p. 31 ; Basileae. — N. d. A.)
[1747] Ad flamines accedens, admissorum lustrationes poscebat, illis respondentibus non esse traditum lustrationis modum qui tam foeda piacula posset eluere. (Zosim., Hist., lib. II, p. 31 ; Basileae. — N. d. A.)
[1748] Tandem permotus, poenitentia integros quadraginta dies illum luxit tanta animi aegritudine, ut nunquam lavaret corpus nec lecto recumberet. Praeterea statuam ei posuit ex argento puro et ex parte inauratam praeter caput, quod ex puro auro confectum erat, inscriptis in fronte his versibus : Filius meus injuria affectus (o hdichmenoz uioz mou). Georg. Codin. ; De Antiquitatibus Constantinopolitanis, p. 34 ; Parisiis, 1650. (N. d. A.)
[1749] Julian., ad Athen. ; Ath., ad Solit., Vit. Agent., t. 1, p. 850 ; Hier., Chr. ; Zos., Hist., p. 692 ; Socr., Hist. eccles., lib. III, cap. I, p. 165. (N. d. A.)
[1750] Eutr., Aurel. Vict., Epit. (N. d. A.)
[1751] Liban., Orat. III, p. 138. (N. d. A.)
[1752] Zos., lib. II. p. 693 ; Vict., Epit. ; Eutr. ; Hier., Chr. ; Idac., Chr., an. 350 ; Amm., lib. XV, cap. V. Laniogaiso... solum adfuisse morituro Constanti supra retulimus. (N. d. A.)
[1753] Il resta cinquante mille hommes sur le champ de bataille, selon Victor, et il prétend que les Romains ne se relevèrent jamais de cette perte. (N. d. A.)
[1754] Naz., Orat. III, p. 90 ; Roll., XXII ; Mart. gr., p. 16. (N. d. A.)
[1755] Ubi pernoctantium luminum claritudo dierum solet imitari fulgorem. (Amm., lib. XIV, cap. I.) De quelle manière Antioche était-elle éclairée ? Le texte de l'historien ne l'explique pas. Ammien Marcellin, qui décrit minutieusement les machines de guerre, n'a pas cru devoir entrer dans le détail d'un usage journalier. Comme il est sujet à l'enflure du style, il ne faut pas prendre trop à la lettre la grande clarté dont il fait ici mention. Saint Jérôme (epist. XIV) parle des feux qu'on allumait sur les places publiques, à la lueur desquels on se rassemblait et l'on disputait sur les intérêts du moment. Dum audientiam et circulum lumina jam in plateis accensu solverent, et inconditam disputationem nox interrumperet. (N. d. A.)
[1756] Philostorg., Hist. eccles., lib. III, cap. CCXXII. (N. d. A.)
[1757] Constantina mourut en route à Cène, village de Bithynie. (N. d. A.)
[1758] Amm., lib. XIV, cap. XI. (N. d. A.)
[1759] Quot capita, quoe horruere gentes, funesti carnifices absciderunt! (N. d. A.)
[1760] Amm., lib. XIV, p. 3 et seq. (N. d. A.)
[1761] Amm., lib. XIV, p. 3 et seq. (N. d. A.)
[1762] Amm., lib. XV, cap. V ; Aur. Vict., Epit., Eutr., Hier. chr. Selon Ammien, Silvain était déjà retiré dans une petite chapelle chrétienne ; on l'en arracha tout tremblant pour le massacrer. Silvanum extractum oedicula, quo exanimatus confugerat, ad conventiculum ritus christiani tendentem, densis gladiorum ictibus trucidarunt. (N. d. A.)
[1763] Zos., lib. III, p. 702 ; Amm., lib. XV. (N. d. A.)
[1764] Zoz., lib. III, p. 702. (N. d. A.)
[1765] Amm., lib. XV, cap. XII. (N. d. A.)
[1766] Epist. IX, LVI, Or. III ; Eutrop., lib. XV ; Eunap., Vit. Max. ; Liban., or. X ; Socrat., lib. III. (N. d. A.)
[1767] Ad Ath. (N. d. A.)
[1768] Julian., Ad Ath. (N. d. A.)
[1769] Ammian., lib. XX. Zosim., lib. III. (N. d. A.)
[1770] Julian., Ad Ath., or. III. (N. d. A.)
[1771] Amm., lib. XVII, XX, XXI, XXII ; Zosim., lib. III ; Liban., or. XII. Julian., Ad Ath. (N.

d. A.)
[1772] Tunc anus quaedam orba luminibus, cum, percontando quinam esset ingressus, Julianum Caesarem comperisset, exclamavit hunc deorum templa reparaturum. (N. d. A.)
[1773] caram Lutetiam. (N. d. A.)
[1774] Julian., Op., p. 340. D. ; Lipsiae, 1696. (N. d. A.)
[1775] Tout cela s'accorde peu avec ce que nous voyons aujourd'hui, excepté ce qui concerne la salubrité de l'eau. Même à l'époque dont parle Julien, les débordements de la Seine étaient assez fréquents. Si Julien était né à Rome, ou même s'il eût jamais vu le Tibre, la Seine aurait pu lui paraître limpide en comparaison de ce fleuve (flavus Tiberinus). Il est vrai que dans l'Ionie Julien n'avait rencontré que l'Hermus (turbidus Hermus) ; il n'avait trouvé à Athènes que deux ruisseaux ; et l'Eridan, dans la Lombardie, laissait encore l'avantage à la Seine pour la clarté de l'eau. Mais enfin Julien avait habité les rives du lac de Cosme ; il avait vu les autres fleuves de la Gaule, les rivières de la Cappadoce ; il écrivait le Misopogon aux bords de l'Oronte, et bientôt ses cendres devaient reposer sur ceux du Cydnus : comment donc la Seine lui paraissait-elle si limpide ? La Marne, comme on l'a cru, coulait-elle au-dessous de Paris ? (N. d. A.)
[1776] L'observation des Gaulois-Romains était juste : les hivers sont plus humides, mais moins froids aux bords de la mer que dans l'intérieur des terres. (N. d. A.)
[1777] On voit que le climat de Paris n'a guère changé. Il y a longtemps que l'on cultive la vigne à Surènes. Julien ne se piquait pas de se connaître en bon vin ; il préférait, dit-il, les Nymphes à Bacchus. Quant aux figuiers, on les enterre et on les empaille encore à Argenteuil. (N. d. A.)
[1778] Julien peint très bien ce que nous avons vu ces derniers hivers. Les glaçons que la Seine laisse sur ses bords, après la débâcle, pourraient être pris pour des blocs de marbre. (N. d. A.)
[1779] Ces fourneaux étaient apparemment des poêles. Il faudrait aussi conclure du charbon que Julien fit porter dans sa chambre que l'on n'échauffait pas les appartements avec du bois, soit qu'il fût rare dans les environs de Paris, ou qu'on préférât l'usage des fourneaux. Les Romains, comme on peut s'en assurer par ce qui nous reste de leurs constructions domestiques, avaient porté l'art d'échauffer leurs maisons au plus haut degré de raffinement. (N. d. A.)
[1780] D.-T. Du Ples., Nouv. Ann. de Paris ; Breul., Ant. de Paris. (N. d. A.)
[1781] Proefectus classis Andericianorum Parisiis. Notit. Imper. Mézerai, dont la lecture et la critique doivent être suivies avec précaution, conjecture que cette flotte se tenait à Andresy, vers le confluent de l'Oise et de la Seine, parce que les matelots qui montaient cette flotte sont nommés dans la Notice Andericiens. On jugera de la force de l'argument. (Histoire de France avant Clovis, liv. III.). J'ai suivi l'opinion de l'abbé Dubos. (N. d. A.)
[1782] La défaite de Magnence. (N. d. A.)
[1783] Corpus perhumile curvabat portos ingrediens celsas, et velut collo munito rectam aciem luminum tendens, nec dextra vultum, nec loeva flectebat, tanquam figmentum hominis : non cum rota concuteret nutans, nec spuens, aut os aut nasum tergens vel fricans, manumve agitans visus est nunquam. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.). Autour de lui flottaient, au bout de longues piques dorées, des étendards de pourpre découpés en forme de dragons, dont les queues effilées sifflaient dans les vents. Des gardes superbement armés, des cavaliers couverts de fer, ressemblant non à des hommes, mais à des statues polies par la main de Praxitèle Limbis ferreis cincti, ut Praxitelis manu polita crederes simulacra, non viros. (Amm., lib. XVI, cap. X.

— N. d. A.)
[1784] Limbis ferreis cincti, ut Praxitelis manu polita crederes simulacra, non viros. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1785] Non ut Cineas ille, Pyrrhi legatus, in unum coactam multitudinem regum, sed asylum mundi totius adesse existimabat. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1786] Stupebat qua celeritate omne quod ubique est ominum genus confluxerit Romam. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1787] Proinde Romam ingressus, imperii virtutumque omnium larem, cum venisset ad Rostra, perspectissimum priscae potentiae Forum obstupuit. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1788] Ammien a seulement in palatium receptus. Je me range à l'opinion de Gibbon, qui veut que ce soit l'ancien palais d'Auguste, dont Suétone dit : Aedibus modicis neque laxitate neque cultu conspicuis, ut in quibus porticus breves essent, albanarum columnarum, et sine marmore ullo, aut insigni pavimento conclavia, ac per annos amplius quadraginta eodem cubiculo hieme et aestate mansit. (C. Sueton. Tranq. Octav., p. 109 ; Antuerpiae. — N. d. A.)
[1789] Deinde intra septem montium culmina, per acclivitates planitiemque posita, urbis membra collustrans et suburbana, quidquid viderat primum, id eminere inter cuncta sperabat. (Amm. — N. d. A.)
[1790] Jovis Tarpeii delubra, quantum terrenis divina praecellunt ; lavacra in modum provinciarum exstructa ; amphitheatri molem solidatam lapidis tiburtini compage, ad cujus summitatem oegre visio humana conscendit ; Pantheum velut regionem teretem, speciosa celsitudine fornicatam ; elatosque vertices qui scansili suggestu consurgunt, priorum principum imitamenta portantes, et urbis templum, forumque Pacis, et Pompei theatrum. et Odeum, et Stadium aliaque inter hoec decora urbis aeternoe. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1791] Ut opinamur. . nec relatu ineffabiles, nec rursus mortalibus appetendos. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1792] Ante, imperator, stabulum tale condi jubeto, si vales ; equus quem fabricare disponis, ita late succedat ut iste quem videmus. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1793] Id tantum sibi placuisse quod didicisset ibi quoque homines mori (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1794] J'ai suivi particulièrement Zosime pour l'histoire d'Hormisdas ; mais Zonare, Agathias et Albufarage (ex arabico latine reddila Historia) ; diffèrent de Zosime en plusieurs points. (N. d. A.)
[1795] Imperator de fama querebatur ut invalida vel maligra, quod augens omnia semper in majus, erga hoec explicanda quoe Romoe sunt obsolescit. (Amm., lib. XVI, cap. X. — N. d. A.)
[1796] Constance avait voulu faire transporter à Constantinople un autre obélisque ; Julien reprit ce projet : il en écrivit aux Alexandrins, leur proposant, en échange de l'obélisque, une statue colossale qui venait d'être achevée, et qui vraisemblablement était la sienne. Julien ajoute que des solitaires se tenaient sur la pointe de cet obélisque, que d'autres personnes y dormaient au milieu des immondices et y commettaient des infamies. Il veut donc, dit-il, détruire à la fois cette superstition et cette honte : il prétend que les Alexandrins auront un grand plaisir à reconnaître de loin, en arrivant à Constantinople, le présent dont ils auront embelli la ville natale de l'apostat. On croit que cet obélisque, transporté à Constantinople par Julien ou par Valens, fut élevé par Théodose dans l'Hippodrome. L'édition allemande dont je me sers n'a point la fin de cette lettre aux Alexandrins, sous le No 58. Cette fin, retrouvée par Muratori, a été transportée des Anecdotes grecques dans la Bibliothèque grecque

de Fabricius. (N. d. A.)
[1797] Hier., De Scriptor. eccles. ; Rufin., pro Orig. ; Hilar. Fragmenta, a Pithoeo ed. (N. d. A.)
[1798] Amm. Marcell., lib. XXI, cap. XVI. (N. d. A.)
[1799] Amm. Marcell., lib. XXI, cap. XVI. (N. d. A.)
[1800] Imperator Liberio dixit : Quota pars es orbis terrarum, ut tu solus homini impio suffragari velis ? ... Liberius dixit : Etiamsi solus sim, fidei causa non idcirco minuitur. (Parisiis, 1683 ; Theodor., Hist. eccles., lib. II, cap. XVI, pag. 94. — N. d. A.)
[1801] Ecclesias ortis terrarum vacuas ac desertas fecisti, et mihi tanquam noxio eloemosynam adfers! (Parisiis, 1683 ; Theodor., Hist. eccles., lib. II, cap. XVI, pag. 95. — N. d. A.)
[1802] Unus Deus, unus Christus, unus Episcopus. (Theodoret, lib. II, pag. 96. — N. d. A.)
[1803] Je ne parle point de l'autel de la Victoire, que Constance fit ôter du sénat et qui y fut replacé vraisemblablement par Julien. Il en sera question sous Théodose Ier. (N. d. A.)
[1804] Augustum Julianum horrendis clamoribus concrepabant. (Amm., lib. XX, chap. IV. — N. d. A.)
[1805] Impositusque scuto pedestri. (Amm., lib. XX, chap. IV.) Libanius s'écrie :° felix scutum, in quo solemnis inaugurationis mos peractus est, omni tibi tribunali convenientius! (N. d. A.)
[1806] Il se nommait Maurus. (N. d. A.)
[1807] Le texte parle aussi en particulier d'une parure de tête de sa femme : Uxoris colli vel capitis. (N. d. A.)
[1808] Julian., Orat. ad S. P. Q. Athen. ; Liban., Orat. parent. ; Zozar., lib. XIII. (N. d. A.)
[1809] Auguste Juliane ut provincialis et miles, et reip. decrevit auctoritas. (Amm. lib. XX, chap. XI. — N. d. A.)
[1810] Amm., lib. XXI ; Liban., Orat. parent. (N. d. A.)
[1811] Mamert., Paneg. ; Liban., Orat. (N. d. A.)
[1812] Ego non rationalem jussi, sed tonsorem acciri. (N. d. A.)
[1813] Julian., epist. 58. — N. d. A.
[1814] Ego non rationalem jussi, sed tonsorem acciri. (N. d. A.)
[1815] Cette traduction n'est pas tout à fait exacte, et n'a pas surtout l'âpreté de l'original ; mais il y a quelque chose de si simple, de si naturel, de si grave dans le style de Fleury, que je n'ai pas eu la témérité d'entreprendre de refaire ce qu'il a fait. Fleury et Tillemont sont deux hommes qui ne permettent pas qu'on retouche ce qu'ils ont touché. Le dernier a du génie à force de savoir, de conscience et d'exactitude. Il est en présence des faits et des hommes comme un chrétien des premiers siècles en présence de la vérité : il aimerait mieux mourir que de faire un mensonge. Son style incorrect, sauvage et nu, est mêlé de choses qui étonnent. C'est ainsi que, peignant les derniers moments de Julien, il dit, dans le langage des Père de l'Eglise : « Il mourut dans la disgrâce de Dieu et des hommes. » (N. d. A.)
[1816] Mediocris erat staturae, capillis tanquam pexisset mollibus, hirsuta barba in acutum desinente vestitus, venustate oculorum micantium flagrans, qui mentis ejus angustias indicabant, superciliis decoris et naso rectissimo, ore paulo majore, labro inferiore demisso, opima et incurva cervice, humeris vastis et latis, ab ipso capite usque unguium summitates lineamentorum recta compagine, unde viribus valebat et cursu. (Amm., lib. XXV, cap. IV.) D'après ce portrait, Julien avait les cheveux doux, les sourcils charmants, le nez tout à fait grec ; la beauté de ses yeux étincelants annonçait que son âme était mal à l'aise dans l'étroite prison de son corps. Si on lit

argutias au lieu d'angustias dans le texte, on retrouverait les yeux vifs, mais égarés et tournoyants, qu'attribue à Julien saint Grégoire de Nazianze. (N. d. A.)
[1817] Discurrentes in ea pediculos. (N. d. A.)
[1818] Spanheim a traduit le Misopogon ; La Bletterie en a donné une autre traduction avec celle des Césars et de quelques lettres choisies ; le marquis d'Argens a traduit, sous le nom de Défense du Paganisme, ce que saint Cyrille d'Alexandrie nous a conservé de l'ouvrage de Julien contre les chrétiens ; enfin, M. Tourlet a publié une traduction complète des oeuvres de cet empereur. Je me suis aidé des excellents travaux de mes devanciers, sans adopter tout à fait leur version. La traduction du Misopogon de La Bletterie, que M. Tourlet a conservée en la corrigeant, est élégante, mais elle ne dit pas tout l'original. La Bletterie, d'ailleurs homme d'esprit, de raison, d'instruction et de talent, est resté dans l'ironique ; il n'a pas osé aborder le sardonique ; il a eu peur de l'effronterie des mots : je ne parle pas du collectif messieurs adressé aux habitants d'Antioche, petite politesse de notre bonne compagnie, qu'il était aisé de faire disparaître. La Bletterie croit que Julien calomnie sa barbe, je le pense aussi ; il est probable qu'il répétait les railleries des Antiochiens, ou qu'enchérissant lui-même sur ces railleries, il exagérait ses défauts pour tomber de plus haut sur les vices contraires de ses détracteurs. Nous voyons Julien se baigner dans une maison de campagne, se faire couper les cheveux en arrivant à Constantinople : cela n'annonce pas un homme si indifférent au soin de sa personne. Saint Augustin, dont la philosophie n'était pas, il est vrai, celle de Julien, pense que la propreté est une demi-vertu. M. Tourlet a réuni plusieurs fragments de Julien qui ne se trouvent pas dans les anciennes éditions de ses oeuvres. Il a rendu ainsi un véritable service aux lettres ; mais la grande découverte à faire serait celle de l'Histoire des Guerres de Julien dans les Gaules. Cet ouvrage est perdu, tandis que des discours assez insignifiants se sont conservés. Cela vient en partie de l'esprit du siècle où vivait Julien : on attachait une extrême importance aux écrits dogmatiques de l'apostat pour les admirer ou les combattre, et l'on se souciait peu de ce qui était en dehors des controverses religieuses. C'est ainsi que Cyrille d'Alexandrie, dans ses dix livres Pro sancta christianorum Religione adversus libros athei Juliani, nous a transmis une grande partie de l'ouvrage de cet empereur contre la religion chrétienne. (N. d. A.)
[1819] Jubet periculoso garritori pedum tegmina dari purpurea ad adversarium perferenda. (Amm. — N. d. A.)
[1820] Illum (Julianum) graviter objurgavit, impium et apostatam vocans et religionis expertem. At ille conviciis reddens convicia coecum eum appellavit : Neque vero, inquit, Deus tuus galilaeus te unquam sanaturus est. Gratias, inquit Maris, ago Deo, qui me luminibus orbavit, ne viderem vultum tuum, qui in tantam prolapsus es impietatem. (Socrat., Hist. eccles., lib. II. cap. XII, pag. 150. — N. d. A.)
[1821] Ecquis innocens esse poterit, si accusasse sufficiet ? (Amm. — N. d. A.)
[1822] Gaudebam plane proe meque ferebam si ab his laudarer quos et vituperasse posse adverterem, si quid factum sit secus aut dictum. (Amm. — N. d. A.)
[1823] Agnosco quem dicitis offendisse me justa de causa ; et silere vos interim consentaneum est dum mihi inimico potiori faciat satis. (Amm. — N. d. A.)
[1824] Abi securus ad lares, exutus omni metu, clementia principis qui, ut prudens definivit, inimicorum minuere numerum augereque amicorum sponte sua contendit ac libens. (Amm. — N. d. A.)
[1825] Prosequere, mulier, si quid te loesam existimas : hic enim sic cinctus est ut expeditius per lutum incedut ; at parum nocere tuis partibus potest. (Amm. — N. d. A.)

[1826] Allusion à l'incendie du temple de Jérusalem et du Capitole. (N. d. A.)
[1827] Quisquis mulierum corruptor, quisquis homicida est, quisquis piaculo aut exsecrando scelere se obstrinxit, fidenter huc adito. Etenim simul atque hac aqua ablutus fuerit, illico ego eum purum reddam. Quod si iisdem rursus se flagitiis contaminarit, efficiam uti, tunso pectore et capite percusso, expietur. (In Caesar., pag. 336. B. — N. d. A.)
[1828] Il existe en manuscrit, dit-on, un poème de Julien sur le soleil et quelques harangues non publiées. D'une grande quantité de lettres sorties de la plume féconde de Julien, on n'en connaît guère plus de soixante-quatre. Vossius assure que Les Césars étaient intitulés dans les anciens manuscrits Les Saturnales et le Banquet ; mais Suidas distingue Les Césars des Saturnales, et cite de ce dernier ouvrage des choses qui ne se trouvent point dans Les Césars. Suidas indique encore deux ouvrages perdus de Julien, l'un sur Les trois Figures, l'autre sur L'Origine du mal, contre les ignorants. Eunape, dans ses Vies des Sophistes, parle souvent de Julien ; il en avait écrit l'histoire ; peut-être faisait-elle partie de son Histoire des Empereurs depuis Alexandre Sévère. On croit que celle-ci se retrouve en partie dans les deux livres de Zosime, qui se serait contenté de retoucher le travail d'Eunape ; Calliste, au rapport de Socrate, avait mis en vers la vie de Julien. On présumait dans le XVIIe siècle que l'histoire politique d'Eunape était dans les bibliothèques d'Italie. Le monde littéraire doit au savant M. Boissonade une édition grecque d'Eunape, dont M. Cousin, juge compétent, parle ainsi : son suffrage sera d'un tout autre poids que le mien : « Personne en effet n'était mieux préparé à donner une édition critique d'Eunape que M. Boissonade, qui a déjà si bien mérité de la philosophie néoplatonicienne en publiant une nouvelle édition de la Vie de Proclus par Marinus et le commentaire inédit de Proclus sur le Cratyle. Et comme si ses propres ressources ne lui suffisaient point, sa modestie lui a fait un devoir de se procurer tous les matériaux amassés par ses devanciers. Le spécimen de Carpzow le mettait en possession des notes de Fabricius, et par l'intermédiaire de Schoefer, Erfurt, entre les mains duquel étaient tombés les travaux inédits de Wagner, les a obligeamment communiqués à M. Boissonade, avec des notes de Reinesius. Pour la vie de Libanius, il a eu les notes inédites de Valois ; et deux exemplaires d'Eunape qui avaient appartenu à Walckenaër lui ont fourni quelques corrections heureuses déposées sur les marges par Walckenaër, ou par lui recueillies sur l'exemplaire de Vossius conservé à la bibliothèque de Leyde, sans compter les conjectures de l'illustre évêque d'Avranches, Huet, que contient un des exemplaires de la bibliothèque de Paris, et d'autres secours qu'il serait trop long d'énumérer, et qui tous disparaissent devant la vaste collection de remarques de toutes espèces dont Wyttenbach a enrichi l'ouvrage de notre savant compatriote : de sorte que les deux volumes dont se compose cette édition d'Eunape présentent les travaux des maîtres de différents pays et de différents siècles, habilement employés par un des maîtres du siècle présent. » (N. d. A.)
[1829] Libanius prétend avoir atteint la perfection du style épistolaire. et il accorde la seconde place à Julien. Pline le jeune offre le modèle de ce bel esprit élégant et recherché imité par Julien et les Grecs de son temps. (N. d. A.)
[1830]° carum caput! Horace a transporté ce tour dans le latin, et Racine dans le français. (N. d. A.)
[1831] Epist. XLVI. (N. d. A.)
[1832] Cette princesse, aussi belle qu'humaine, dit Julien (Paneg. Eus.), est représentée comme aimant les lettres et pleine de compassion pour les malheureux : in culmine tam celso humana. On la voit protéger Julien, le défendre contre ses ennemis, lui fournir des livres, prendre pour lui tous les soins de la puissance et de la

tendresse ; ensuite on la voit donner un breuvage à Hélène pour la faire délivrer de son fruit avant terme. Comment Eusébie, qui avait élevé Julien à la pourpre, et qui conséquemment ne semblait pas craindre son ambition, voulait-elle le priver de postérité ? Eusébie était stérile ; Hélène n'était pas jeune, mais elle était féconde. Ces contradictions s'expliqueraient par la folie d'une passion. Dans cette hypothèse, Eusébie aurait désiré placer Julien sur le trône du monde, mais elle n'aurait pu souffrir qu'une femme, plus heureuse qu'elle, fût la mère des enfants de Julien. (N. d. A.)
[1833] Socrat., lib III, cap. XXI. (N. d. A.)
[1834] Naz., pag. 121. (N. d. A.)
[1835] Julian., epist. XI. Educator meorum liberorum. (N. d. A.)
[1836] Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum expertus. (Amm., lib. XII, cap. V. — N. d. A.)
[1837] Ariani Scythis ipsis crudeliores. (Ath., Hist. Arian. — N. d. A.)
[1838] Etenim Galiloeorum amentia propemodum omnia afflixit ac perdidit. (Julian., epist. VII. — N. d. A.)
[1839] Et ad cutem usque tonsus monasticam vitam simulavit. (Socrat. — N. d. A.)
[1840] Eunap., Vit. Jambl., Vit. Max. (N. d. A.)
[1841] Eunap., Vit. Jambl., Vit. Max. (N. d. A.)
[1842] Eunap., Vit. Jambl., Vit. Max. ; Liban., Paneg., 175. (N. d. A.)
[1843] Theodor., lib. III, cap. III ; Greg. Naz., or. III, pag. 71. (N. d. A.)
[1844] Liban., Paneg. (N. d. A.)
[1845] Eunap., Vit. Soph. ; Bruker., Hist. Philosoph. ; Julian., apud S. Cyril., lib. VI. (N. d. A.)
[1846] Julian., Contra imperitos canes, or. VI. (N. d. A.)
[1847] Porphyre appartient au néoplatonisme, postérieur à la prédication de l'Evangile : sous ce rapport, son témoignage est suspect. (N. d. A.)
[1848] La belle découverte de la lecture des hiéroglyphes a pu jeter de nouvelles lumières sur le système religieux des Egyptiens. Je dois à M. Charles Le Normant, qui a suivi M. Champollion en Egypte, la note savante qu'on va lire. L'auteur, en traitant de la triade égyptienne, dit aussi quelques mots du taurobole. (Voyez la Préface de ces Etudes historiques.)
« La triade égyptienne, identiquement semblable à la triade hindoue, repose sur une croyance panthéistique : les deux principes fondamentaux (Ammon-Ra et Mouth, la grande mère, dans la forme la plus élevée) représentent l'esprit et la matière ; ils ne sont pas même corrélatifs, car il est dit qu'Ammon est le mari de sa mère, ce qui veut dire que l'esprit est une émanation de la matière préexistante, du chaos. Dans le Rituel funéraire, la pièce capitale et le résumé de la théologie égyptienne, Ammon dit à Mouth : Je suis l'esprit ; toi, tu es la matière ; plus loin, dans la prière adressée à Mouth, sous la forme secondaire de Neith, on lit ces mots : Ammon est l'esprit divin, et toi, tu es le grand corps, Neith, qui préside dans Saïs. De leur union provient Chons, la plus haute manifestation de l'esprit, la troisième personne de la triade thébaine. Chons est tellement le même que le Logos de l'Inde, et même de la Perse, de Platon et de saint Jean, qu'à Thèbes, dans le temple qui lui est dédié, il est nommé Chons Toth, c'est-à-dire parole. Cette triple unité de Dieu se retrouve ainsi dans toutes les dégradations du théisme égyptien, jusqu'à la triple manifestation corporelle de Dieu dans les personnes d'Osiris, d'Isis et d'Horus. Puis vient un personnage complémentaire, un résumé des formes multiples de la Divinité, Ammon-Horus ou Horus-Ammon, qui réunit les deux anneaux opposés de cette chaîne immense, et renferme l'unité panthéistique du monde concentrée dans les trois personnes de l'esprit, de la matière et du verbe. Ammon-Horus est le Pan des Grecs.

« La Trinité chrétienne est fondée sur l'existence d'un Dieu préexistant à la matière, qui a tiré le monde du néant ; ce Dieu se manifeste incessamment dans son fils ; l'esprit est l'intermédiaire de cette manifestation, qui dans la triplicité constitue l'unité de Dieu. On voit donc que pour établir un rapport de cette trinité à la triade égyptienne il faudrait supposer dans cette dernière l'abstraction du principe féminin et la division de l'esprit en principe générateur et en esprit proprement dit. La différence fondamentale des deux doctrines a pour base l'opinion différente que les panthéistes et les chrétiens professent sur l'origine du mal : l'optimisme panthéistique le plus exalté ne peut détruire l'inhérence du mal à la matière éternelle, et par conséquent la nécessité du mal ; Nephtis, la soeur d'Isis, partage sa couche entre Osiris et Typhon. « Les premiers apologistes ont aussi attribué au désir de contrebalancer l'influence des cérémonies chrétiennes l'usage fréquent des sacrifices tauroboliques, à compter de la dernière moitié du second siècle de notre ère. Mais il est plus que probable que ces sacrifices avaient une autre source que l'imitation des rites du baptême, ou même que l'idée de réhabilitation d'où la cérémonie baptismale est dérivée. La purification expiatoire par le sang est universelle dans les cultes de l'Orient ; on en retrouve la trace jusque dans le Lévitique : Et sanguinem qui erat in altari aspersit super Aaron et vestimenta ejus, et super filios illius ac vestes eorum (VIII, 30). Tous les témoignages anciens s'accordent à rattacher les tauroboles au culte phrygien de Cybèle. Or, ce culte, bien qu'introduit à Rome deux cent sept ans avant Jésus-Christ, ne fut longtemps que toléré, et ne passa tout à fait dans la chose publique que sous le règne d'Antonin. M. de Boze a très bien rappelé les causes de la vénération superstitieuse de cet empereur pour les mystères de Cybèle ; il a montré en même temps que Faustine la mère était la première impératrice qui eût pris sur les médailles le nom de mère des dieux. Or, le plus ancien taurobole que nous trouvions constaté par une inscription se rapporte à l'an 160 de Jésus-Christ, et a été célébré pour la conservation des jours d'Antonin et de sa famille ; la plupart des monuments de ce genre ont, comme le précédent, une couleur politique. Que les idées de régénération répandues par le christianisme dans tout le monde aient contribué à étendre l'usage des sacrifices tauroboliques, c'est ce qu'il est difficile de nier ; mais les apologistes eux-mêmes montraient la différence de principe, et par conséquent d'origine, qui existait entre le baptême et le taurobole : Le sang du taureau, disait Firmicus, ne rachète pas, il souille. C'est qu'effectivement l'idée de réhabilitation purifiante et celle d'expiation sanglante appartiennent à deux systèmes opposés, dont le second a été aboli par le sacrifice de la grande victime du christianisme. S'il était permis d'assigner une origine encore plus ancienne que les mystères de Cybèle au sacrifice taurobolique, nous en retrouverions la trace dans le mythe persan de Mithra et dans l'immolation du taureau, qui en est le symbole principal ; or, on sait que la religion de la mère des dieux n'est en grande partie qu'une émanation des doctrines persanes. » (N. d. A.)

[1849] Plat., t. II, p. 986, in Epinomid. (N. d. A.)

[1850] Tertull., Apologet. (N. d. A.)

[1851] Voyez *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)

[1852] S. Justin, Apologet. ; Origen. Contr. Cels. ; Tertull., Apolog. ; Athan., De Incarn. Verbi Dei, p. 83. (N. d. A.)

[1853] Aug. Confess., lib. VII ; Aug., epist. CXVIII. (N. d. A.)

[1854] Constant. Mag. In Orat. Sanctor. coel., cap. IX. (N. d. A.)

[1855] Aristobul., apud Euseb., lib. XIII ; Proep. Evang., cap. XII ; Joseph., lib. II, Contra Appion. ; S. Just., Apologet. ; Orig., lib. XII, Cont.Cels. ; Euseb., lib. XI, Proep. Evang. in prooemio. La version des Septante est postérieure au voyage de Platon en Egypte ;

mais il est prouvé par Aristobule (apud Euseb., lib. XIII, Proep. Evang., cap. XII) et par Démétrius (in epist. ad Plorem. Eg. Reg. apud Joseph. Arist. et Euseb.) que des parties considérables des livres hébreux étaient traduites en grec longtemps avant la version complète des Septante. (Voyez Défense de SS. Pères accusés de platonisme, liv. IV, p. 618 et suiv.) Baltus sur ce point a complètement raison contre Leclerc. (N. d. A.)
[1856] Solebamus audire aureis litteris conscribendum et... in locis eminentissimis proponendum esse dicebat. (Aug., De Civit. Dei, lib. X, cap. XXIX. — N. d. A.)
[1857] Basil., Hom. 16, in verba illa : In principio erat Verbum. (N. d. A.)
[1858] Euseb., Proep. Evang., lib. XI, cap. XIX ; Theod., Sermo XI, ad Graec. ; Cyrill. Alex., lib. III, in Julian. (N. d. A.)
[1859] Theodor., Serm. VII, ad Graec. (N. d. A.)
[1860] Les lecteurs qui seraient curieux de connaître à fond cette controverse peuvent lire La Défense des saints Pères accusés de platonisme, par Baltus, 1 vol. in-4o, Paris, 1711 ; Moshem., De turbata per Platonicos Ecclesia, ap. Cudworth., System. intell., tom. II ; Lugd. Batav., 1783. (N. d. A.)
[1861] Audite me, quem Alamanni audierunt et Franci. (Amm. — N. d. A.)
[1862] Quod si ne ille quidem vir est, sed contemptus homumcio. (Julian., epist. LI. — N. d. A.)
[1863] Quis ausus est in meo regno feminas Graecorum illustres ad baptismum impellere. (Julian., epist. VI. — N. d. A.)
[1864] C'est à Antioche que Chrysostome parlait ainsi. Ammien lui-même dit à peu près la même chose, lib. XXII, cap. XIV. (N. d. A.)
[1865] Le texte de cette plaisanterie est en grec dans Ammien. (Voir la note des savants éditeurs, Amm., in-fol., Lugd. Batav., 1693.) On a appliqué cette épigramme à Marc-Aurèle. (N. d. A.)
[1866] Misopogon. (N. d. A.)
[1867] Sed quid est causae cur in hisce, perinde ac si nihil amplius opus esset, conquiescamus, ac non potius convertamus oculos ad ea quibus impia christianorum religio creverit, id est ad benignitatem in peregrinos, ad curam ab illis in mortuis sepeliendis positam, et ad sanctimoniam vitae quam simulant... Nam turpe profecto est, cum nemo ex Judoeis mendicet, et impii Galiloei non suos modo, sed nostros quoque alant, ut nostri auxilio, quod a nobis ferri ipsis debeat, destituti videantur. (Julian, epist. XLIX. — N. d. A.)
[1868] Ce détail se trouve dans une lettre au philosophe Maxime. Julien nous fait connaître Besançon dans cette lettre, comme Paris dans le Misopogon.
Ad Gallos revertens, circumspiciebam, et percontabar de omnibus qui illinc venirent, num quis philosophus, num quis scholasticus aut pallio penulave indutus, eo appulisset. Cum autem Vesontionem (Bisentiwna, Besançon) appropinquarem (est autem oppidulum nunc refectum, magnum tamen olim, et magnificis templis ornatum, moenibus firmissimis, et loci natura munitum, propterea quod cingitur Dubi (Danoubiz, Doubs) ; estque, ut in mari, rupes excelsa, propemodum ipsis avibus inaccessa, nisi qua flumen ambiens tanquam littora quoedam habet projecta) ; cum, inquam, prope abessem ab hac urbe, vir quidam cynicus cum pera et baculo mihi occurrit. Eum ego cum eminus aspexissem, teipsum esse putavi : cum accessit propius, a te omnino illum venire suspicatus sum. Est autem mihi quidem ille amicus, multum tamen infra exspectationem meam. (Julian, epist. XXXVIII. — N. d. A.)
[1869] Hunc vero quem neque vos, neque patres vestri videre, Jesum Deum esse Verbum creditis oportere. (Julian., epist. LI. — N. d. A.)
[1870] Petulantes ante omnes et Celtae... Augebantur cerimoniarum ritus immodice cum impensarum amplitudine ante hac inusitata et gravi. (Amm. — N. d. A.)

[1871] Le texte d'Ammien Marcellin que je vais citer a fort embarrassé Gibbon, et avant lui Voltaire : un miracle affirmé par un païen était en effet une chose fâcheuse : il a donc fallu avoir recours à la physique. « Julien, dit judicieusement l'abbé de La Bletterie, et les philosophes de sa cour mirent sans doute en oeuvre ce qu'ils savaient de physique pour dérober à la Divinité un prodige si éclatant. La nature sert la religion si à propos qu'on devrait au moins la soupçonner de collusion. « M. Guizot, dans son excellente édition française de l'ouvrage de Gibbon, indique aussi quelques lois de la physique par lesquelles on pourrait expliquer jusqu'à un certain point l'apparition des feux qui chassèrent les ouvriers de Julien. M. Tourlet, par un calcul chronologique, établit que le phénomène arrivé à Jérusalem ne fut que le même tremblement de terre qui menaça Constantinople et dévasta Nicée et Nicomédie pendant le troisième consulat de Julien, en 362. Je suis trop ignorant pour disputer rien aux faits, et n'ai pas assez d'autorité pour les interpréter ou les combattre ; je les rapporte comme je les trouve. Sozomène, Rufin, Socrate, Théodoret, Philostorge, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome et saint Ambroise confirment le récit d'Ammien Marcellin. Julien lui-même avoue qu'il avait voulu rétablir le temple : Templum illud tanto intervallo a ruinis excitare voluerim. En creusant les fondements du temple nouveau, on acheva de détruire les fondements de l'ancien temple, et l'on confirma les oracles de Daniel et de Jésus-Christ par la chose même qu'on faisait pour les convaincre d'imposture. Au rapport de Philostorge (lib VII, cap. IV), un ouvrier travaillant aux fondements du temple trouva sous une voûte au haut d'une colonne environnée d'eau, l'Evangile de saint Jean. Rien de plus positif que le texte d'Ammien ; le voici : Ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et interneciva certamina, obsidente Vespasiano posteaque Tito, oegre est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis ; negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro proefectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius juvaretque provincioe rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum, hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum. (Amm., lib. XXIII, cap. I. — N. d. A.)
[1872] Si in Deos sanctissimos putant ab illis auctoribus peccatum esse, eant in Galilaeorum ecclesias, ibique Matthaeum et Lucam interpretentur. (Julian., epist. XLII. — N. d. A.)
[1873] Saint Grégoire de Nazianze seul a composé plus de trente mille vers. Trois de ses poèmes sont sur la virginité, plusieurs sur sa vie et sur les maux qu'il a soufferts ; quelques-uns accusent les moeurs du clergé et le luxe des femmes ; d'autres font l'éloge des moines. Les poèmes intitulés Des calamités de mon âme, De la Grandeur et de la Misère de l'homme, Les secrets de saint Grégoire sont admirables par la hauteur du sujet et la beauté de l'expression : il y a aussi beaucoup de vers sur le respect dû aux tombeaux. Les deux Apollinaires, le père et le fils, se signalèrent par leur combat poétique contre l'édit de Julien. Le premier mit en vers héroïques l'histoire sainte jusqu'au règne de Saül ; il prit pour modèles de ses comédies, de ses tragédies et de ses odes pieuses Ménandre, Euripide et Pindare ; le second expliqua, dans des dialogues à la manière de Platon les évangiles et la doctrine des apôtres. (N. d. A.)
[1874] Lib. XXII, cap. X. (N. d. A.)
[1875] Il est curieux de trouver dans les arguments de Julien tous les arguments de Voltaire. (N. d. A.)
[1876] Sozomen., lib. V ; Theodor., lib. IX ; Greg. Naz., or. IX. (N. d. A.)
[1877] Chrysost., Cont. gent. ; Greg. Naz., or. IX ; Theod., lib. IX. (N. d. A.)

[1878] Theod., lib. III, cap. XXI. (N. d. A.)
[1879] Theodor., lib, III, cap. XXIII ; Sozom., lib. IV ; Greg. Naz., Or. III. (N. d. A.)
[1880] Frater Solis et Lunae. (N. d. A.)
[1881] Vidit squalidius, ut confessus est proximis, speciem illam genii publici quam cum ad augustum surgeret culmen conspexit in. Galliis, velata cum capite cornucopia Ter auloea tristius discedentem. (Amm., lib. XXV, cap. II. — N. d. A.)
[1882] Flagrantissimam facem cadenti similem visam, aeris parte sulcata evanuisse existimavit, horroreque perfusus est ne ita aperte minax Martis apparuerit sidus. (Amm., lib. XXV, cap. II. — N. d. A.)
[1883] Amm., lib. XXV, cap. III. (N. d. A.)
[1884] Beatum fuisse... Intellexit occisum. (Amm., lib. XXV, cap. III. — N. d. A.)
[1885] Medio noctis horrore vita facilius est absolutus. (Amm., lib. XXV, cap. III. — N. d. A.)
[1886] Julian., epist. LI. La Bletterie ne lui en donne que trente-et-un, et se trompe avec l'historien Socrate. (N. d. A.)
[1887] Aiunt illum, vulnere accepto, statim haustum manu sua sanguinem in coelum jecisse, haec dicentem : Vicisti, Galilaee! (Soz., lib. III, cap. XXV, pag. 147. — N. d. A.)
[1888] Et cum omnia se obtinuisse putasset, subito ei irruit multitudo exercitus angelorum. (Passion. S. Theodor. presbyt. — N. d. A.)
[1889] Dolo enim mortuus est, sicut Achilles. (Lib. pro Templis, pag. 24 ; Genevae, 1634. — N. d. A.)
[1890] Gibbon suit l'opinion de La Bletterie : le dernier remarque qu'on avait, d'après une phrase de Libanius, soupçonné saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, mais que cette phrase désignerait plutôt saint Athanase. Seize ans après la mort de Julien, Libanius ne craignit point de renouveler une accusation, qui d'ailleurs était sans preuve, dans un discours adressé à l'empereur Théodose. Sozomène (lib. VI, cap. II) fait honneur à quelques chrétiens zélés de la mort de Julien, et compare ces héros inconnus à ces Grecs généreux qui se dévouaient autrefois pour la patrie. Libanius est si peu d'accord avec lui-même, qu'il dit positivement dans un autre discours (orat. 11, pag. 258) que Julien avait été tué par un Aquemenide, un Perse. (N. d. A.)
[1891] Per nocturnam speciem, Basilius, Caesareae episcopus, vidit coelos apertos et Christum Salvatorem in solio pro tribunali sedentem magnoque clamore vocantem : Mercuri, abi, occide Julianum imperatorem, illum hostem christianorum. Sanctus ergo Mercurius stans coram Domino loricam ferream indutus, accepto a Domino mandato, evanuit : rursus visus adstare ad tribunal Domini exclamavit : Julianus imperator expiravit uti imperasti, Domine. (Chronicon Alexandrinum, pag. 693-694. — N. d. A.)
[1892] Equos candidos per aerem discurrentes sibi videre visus est, virosque ipsis insidentes ita clamantes audire : Nuntiate Didymo hodie Julianum hac ipsa hora peremptum esse. (Sozom., Histor eccles., lib. VI, cap. I, pag. 518. — N. d. A.)
[1893] Suem agrestem, vastatorem vineae domini (...) mortuum jacere. (Theodor., lib. III, cap. XIX, pag. 657 ; Lutetiae Parisiorum, 1642. — N. d. A.)
[1894] Iste fabri filius arcam ei ligneam parat ad tumulum. (Sozomen., Hist. eccles., Julian., cap. II, pag. 519.) L'histoire de saint Mercure, dont on a fait un chevalier Mercure, est devenue le sujet d'un drame du moyen âge. (N. d. A.)
[1895] Dum adhuc essem puer, et in grammaticae ludo exercerer, omnesque urbes victimarum sanguine polluerentur, ac subito in ipso persecutionis ardore Juliani nuntiatus esset interitus, eleganter unus de ethnicis : Quomodo, inquit, christiani dicunt Deum suum esse patientem... nihil iracundius, nibil hoc furore praesentius! (S. Hieron., Comment., lib. II, cap. III, in Habacuc, pag. 243-244. — N. d. A.)
[1896] Greg. Naz., Or. cont. Julian. Ce beau mouvement, Venez aussi, généreux

athlètes, a été visiblement imité par Bossuet dans l'admirable apostrophe qui termine l'Oraison funèbre du grand Condé. (N. d. A.)
[1897] Nec in ecclesiis solum ac martyriis, cuncti tripudiabant, sed in ipsis etiam theatris victoriam crucis praedicabant... Omnes siquidem juncti simul clamabant : Ubinam sunt vaticinia tua, Maxime stulte ? (Theodor., lib. III, cap. XXVIII, p. 147-148. — N. d. A.)
[1898] Et Carrheni tantum percepere dolorem morte Juliani nuntiata, ut eum qui nuntium hunc adtulerat lapidibus obruerint. (Zosim., lib. III, p. LIX ; Basileae. — N. d. A.)
[1899] Pleraeque urbes illum deorum figuris repraesentarunt, atque ut divos honorant. (Lib., Orat. X, t. I, p. 330 ; Lutetiae, 1637. — N. d. A.)
[1900] In ensem oculos conjeci, quasi vita acerbior omni jugulatione mihi futura esset. (Lib., Vit., p. 45. — N. d. A.)
[1901] Porro cadaver Juliani, cum Merobaudes, et qui cum illo erant, in Ciliciam deportassent, non consulto, sed casu quodam, e regione sepulchri in que Maximini ossa erant condita deposuerunt, via publica duntaxat loculos eorum a se invicem separante.(Philostorg., Hist. ecclesiast., lib. VIII, p. 511 ; Parisiis, 1673. — N. d. A.)
[1902] Mimi et histriones eum ducebant probris a scena petitis, ac ludibriis incessebant, eique fidei abjurationem et cladem vitaeque finem exprobrantes. (S. Gregor, Theologi Orat. 5, t. I, p. 159 ; Lutetiae, 1778. — N. d. A.)
[1903] Ut mihi quispiam narravit nec ad sepulturum assumptum, sed a terra quae ipsius causa turbata fuerat excussum, aestuque vehementi projectum. ((S. Gregor., orat. XXI, pag. 408. — N. d. A.)
[1904] Atque eum quidem Tarsi in Cilicia recepit suburbanum : at potiori jure in Academia, proximo Platonis sepulchro, fuisset tumulatus. (Liban., Orat. Parental. cap. CLVI, p. 377. — N. d. A.)
[1905] Cujus suprema et cineres, si quis tunc juste consuleret, non Cydnus videre deberet, quamvis gratissimus amnis et liquidus : sed ad perpetuandam gloriam recte factorum praeterlambere Tiberis, intersecans urbem aeternam divorumque veterum monumenta praestringens. (Amm., lib. XXV, cap. X. — N. d. A.)
[1906] Amm., lib. XXV, cap. X, p. 340, n. z. voyez aussi Vie de Julien, par La Bletterie, ad fin. (N. d. A.)
[1907] Par rapport aux Perses. (N. d. A.)
[1908] Amm., lib. XXV. (N. d. A.)
[1909] Léonidas à Sparte, sur un plus petit théâtre, se trompa et se perdit comme Julien. (N. d. A.)
[1910] Amm, lib. XXVI ; Philostorg., p. 114. Theodose Ier ne fut un moment maître de tout l'empire que pour le partager entre ses deux fils. (N. d. A.)
[1911] Apud hos generali nomine rex appellatur Hendinos... Sacerdos omnium maximus vocatur Sinistus. (Amm. Marcell., lib. XXVIII, cap. V, p. 539 ; 1671. — N. d. A.)
[1912] Primus ex nobilibus philosophis interfectus est Maximus, et port illum oriundus ex Phrygia Hilarius, qui ambiguum quoddam oraculum clarius fuisset interpretatus. Secundum hunc Simonides, et patricius Lydus et Andronicus e Caria. (Zosim., Histor., lib. IV. p. 65 ; Basileae. — N. d. A.)
[1913] Micam aurcam et Innocentiam : cultu ita curabat enixo, ut earum caveas prope cubiculum suum locaret... Innocentiam denique, post multas quas ejus laniatu cadaverum viderat sepulturas, ut bene meritam in sylvas abire dimisit. (Amm. Marcell., lib. XXIX, cap. III. — N. d. A.)
[1914] Amm. Marcell., lib. XXVII, cap. VII ; lib. XXIX, cap. III ; lib. XXX, cap. VIII. (N. d.

A.)
[1915] Cod. Theod., t. III, lib. VIII, p. 34. (N. d. A.)
[1916] Cod. Theod., t. IX, lib. I, p. 197. (N. d. A.), sorte de magistrats élus par le peuple zzzCod. Just., t. IV, lib. I et II, p. 166. (N. d. A.)
[1917] Cod. Just., t. IV, lib. I et II, p. 166. (N. d. A.)
[1918] Bav., ann. 371 ; Symm., lib. X, epist. 54. (N. d. A.)
[1919] Cod. Theod., t. I, lib. LIX, p. 405. (N. d. A.)
[1920] Damasius et Ursinus, supra humanum modum ad rapiendam episcopatus sedem ardentes, scissis studiis asperrime conflictabantur, adusque mortis vulnerumque discrimina adjumentis utriusque processis... Uno die centum tringenta septem reperta cadavera peremptorum. (Amm. Marcell., lib. XXVII, cap. III, p. 481 ; Parisiis, 1677. — N. d. A.)
[1921] 17 novembre 375. (N. d. A.)
[1922] Jorn., cap. XXII. (N. d. A.)
[1923] Jorn., cap. XXII. (N. d. A.)
[1924] Deguignes, Gibbon, Jornandès, Ammien Marcellin, etc. (N. d. A.)
[1925] Dum enim quamdam mulierem Sanielh nomine, pro mariti fraudulento discessu, rex, furore commotus, equis ferocibus illigatam, incitatisque cursibus per diversa divelli praecepisset, fratres ejus, Sarus et Ammius, Germanae obitum vindicantes, Ermanarici latus ferro petierunt. (Jornand., De Reb. Geticis, cap. XXIV, p. 70-71 ; Lugduni Batavorum. — N. d. A.)
[1926] Inter haec Ermanaricus, tam vulneris dolorem quam etiam incursiones Hunnorum non ferens, grandaevus et plenus dierum, centesimo decimo anno vitae suae defunctus est. (Jorn., cap. XXIV. — N. d. A.)
[1927] Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. III. (N. d. A.)
[1928] Et ut fides uberior illis haberetur, promittunt se, si doctores linguae suae donaverit, fieri christianos... Sic quoque Vesegothae a Valente imperatore ariani potius quam christiani effecti. De caetero, tam Ostrogothis quam Gepidis parentibus suis, per affectionis gratiam evangelizantes, hujus perfidiae culturam edocentes, omnem ubique linguae hujus nationem ad culturam hujus sectae invitavere. Ipsi quoque (ut dictum est) Danubium transmeantes Daciam, ripensem Moesiam, Thraciasque permissu principis insedere.(Jorn., cap. XXV. — N. d. A.)
[1929] Socrat., lib. II, cap. XVI. (N. d. A.)
[1930] Sulp. Sev., lib. XVI, n. 42 ; Epiph., Hoer., LXX, n. 9, 14. (N. d. A.)
[1931] Sozom., lib. VI, cap. XXXVII. (N. d. A.)
[1932] Et navabatur opera diligens, ne qui romanam rem eversurus derelinqueretur vel quassatus morbo letali. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. IV. — N. d. A.)
[1933] Proinde permissu imperatoris transeundi Danubium copiam colendique adepti Thraciae partes, transfretabantur in dies et noctes, navibus ratibusque et cavatis arborum alveis agminatim impositi... Ita turbido instantium studio orbis romani pernicies ducebatur. Illud sane neque obscurum est neque incertum, infaustos transvehendi barbaram plebem ministros numerum ejus comprehendere calculo saepe tentantes, conquievisse frustratos. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. IV. — N. d. A.)
[1934] Zosim. (N. d. A.)
[1935] Coeperunt duces (avaritia compellente) non solum ovium boumque carnes, verum etiam canum et immundorum animalium, morticina eis pro magno contradere : adeo ut quodlibet mancipium in unum panem aut decem libras in unam carnem mercarentur.(Jorn., cap. XXVI. — N. d. A.)
[1936] Amm. Marcell., lib. XXXI ; Jorn., cap. XXVI. (N. d. A.)
[1937] Illa namque dies Gothorum famem Romanorumque securitatem ademit :

coeperuntque Gothi jam non ut advenae et peregrini, sed ut cives et domini, possessoribus imperare. (Jorn., cap. XXVI. — N. d. A.)
[1938] Rauca cornua(Claudian., in Ruf.) Auditisque triste sonantibus. (Amm. Marcell., lib. XXXI. — N. d. A.)
[1939] Eo maxime adjumento praeter genuinam erecti fiduciam, quod confluebat ad eos in dies ex eadem gente multitudo, dudam a mercatoribus venumdati, adjectis plurimis quos primo transgressu necati inedia, vino exili vel panis frustis mutavere vilissimis. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. VII. — N. d. A.)
[1940] Et Romani quidem voci undique martia concinentes, a minore solita ad majorem protolli, quam gentilitate appellant barritum, vires validas erigebant. (Amm. Marcell., lib., XXXI, cap. VII. — N. d. A.)
[1941] Venit Constantinopolim, ubi moratus paucissimos dies, seditione popularium pulsatus, etc. (Amm., lib. XXXI, p. 689 ; Parisiis, 1677. — N. d. A.)
[1942] Que pergis, imperator, qui Deo bellum intulisti, nec eum habes adjutorem ? Desine ergo bellum inferre ei... Nam neque reverteris, et exercitum praeterea amittes...
Ad haec imperator, ira percitus :
Revertar, inquit, teque interficiam, et falsi vaticinii poenas a te exigam.
Tum ille, minas neutiquam reformidans : Interfice, inquit, si in verbis meis mendacium fuerit deprehensum. (Theodor. Episcop. ; Cyr., Eccles. hist., lib. IV, p. 195 ; Parisiis, 1673. — N. d. A.)
[1943] Cum... trucidasset omnes ad unum... vivos omnes circa Mutinam, Regiumque et Parmam, italica oppida, rura culturos exterminavit. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. IX. — N. d. A.)
[1944] Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. XII. (N. d. A.)
[1945] Atque, ut mos est, ululante barbara plebe ferum et triste, Romani duces aciem struxere. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. XII. — N. d. A.)
[1946] Miles fervore calefactus aestivo, siccis faucibus commarceret relucente amplitudine camporum incendiis, quos lignis nutrimentisque aridis subditis, ut hoc fieret, iidem hostes urebant. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. XII. — N. d. A.)
[1947] Deinde collisae in modum rostrorum navium acies. (Amm. Marcell., lib. XXXI, c. XIII. — N. d. A.)
[1948] Sicut ruina aggeris magni oppressum atque dejectum est. (Amm. Marcell., lib. XXXI, c. XIII. — N. d. A.)
[1949] Diremit haec nunquam pensabilia damna (quae magno rebus stetere romanis) nullo splendore lunari nox fulgens. (Amm. Marcell., lib. XXXI, c. XIII. — N. d. A.)
[1950] Unde quidam de candidatis per fenestram lapsus, captusque a barbaris, prodidit factum, et eos moerore afflixit, magna gloria defraudatos quod romanae rei rectorem non cepere superstitem. (Amm. Marcell., lib. XXXI, c. XIII. — N. d. A.)
[1951] Cum regali pompa crematus est, haud secus quam Dei prorsus judicio, ut ab ipsis igne combureretur quos ipse veram fidem petentes in perfidiam declinasset et ignem charitatis ad gehennae ignem detorsisset. (Jorn., cap. XXVI. — N. d. A.)
[1952] Amm. Marcell., lib. XXXI, c. XIII. (N. d. A.)
[1953] J'en parlerai ailleurs. (N. d. A.)
[1954] Que consilio prudenti sine strepitu vel mora completo orientales provinciae discriminibus ereptae sunt magnis. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. XVI. — N. d. A.)
[1955] Orose, p. 219. (N. d. A.)
[1956] Eunape, p. 21, c. d. ; Zos., p. 755 et 777. (N. d. A.)
[1957] Ausone, p. 405. (N. d. A.)
[1958] Christianissime. (Ambr., De Fide, t. IV, p. 110. — N. d. A.)

[1959] Zos., lib. IV, p. 771, d. (N. d. A.)
[1960] Loi du 17 octobre 378, datée de Constantinople ; loi du 3 d'août 379, datée de Milan. (Cod. Theod. — N. d. A.)
[1961] Cod. Theod., XV, tit. VII, lib. IV, p. 365. (N. d. A.)
[1962] Socr., lib. V ; Zos., lib. VII ; Pacat., Panegyr. ad Theod. (N. d. A.)
[1963] Loi du 28 de février 380, datée de Thessalonique. (Cod. Theod., XVI, tit. T, lib. II, p. 4 et 5. — N. d. A.)
[1964] Jortin, Remarques sur l'histoire ecclésiastique, t. IV, p. 71 (5 vol. in-8o ; 1673), et Gibbon. (N. d. A.)
[1965] Greg. Naz., De Vita sua, p. 21. (N. d. A.)
[1966] Grec. Naz., De Vita sua, p. 21. (N. d. A.)
[1967] Sulp. Sev., lib. II ; Oros., lib. VII, cap. XXXIV. (N. d. A.)
[1968] Zos., lib. IV, p. 767 ; Theodor., lib. V, cap. XIV, p. 724. (N. d. A.)
[1969] Theodor., lib. V, cap. XV, p. 724. (N. d. A.)
[1970] Pacat., Panegyr. ad Theod., pag. 280, inter veteres Panegyricos duodecimus. (N. d. A.)
[1971] Mercator quidam, pro duobus filiis qui comprehensi fuerant semetipsum offerens, rogabat ut ipse quidem necaretur, filii vero abirent incolumes : et pro hujus beneficii mercede quidquid habebat auri militibus pollicebatur. Illi calamitatem hominis miserati, pro altero ex filiis quem vellet supplicationem ejus admiserunt. Utrumque vero dimittere haud quaquam sibi tutum fore dixerunt, eo quod numerus deficeret. Verum pater cum ambos aspiceret flens et gemens neutrum ex duobus eximere valuit. Sed dubius ancepsque animi quoad interficerentur permansit, utriusque amore ex aequo flagrans. (Sozomeni Hist. eccles., lib. VII, pag. 747 ; Parisiis, 1678. — N. d. A.)
[1972] Offerre non audeo sacrificium, si volueris assistere : an quod in unius innocentis sanguine non licet in multorum licet ? (Ambr., epist. LI, n. 11. — N. d. A.)
[1973] Secutus es errantem, sequere corrigentem. (Paul., in Vita Ambrosii, in t. I, Operum, pag. 62. — N. d. A.)
[1974] Quod si imperium mutarit in tyrannidem, caedem quidem lubens excipiam (Theod., lib. V, cap. XVIII. — N. d. A.)
[1975] Ambr., De Ob. Theod., cap. XXXIV ; Auc., De Civit, Dei, lib V, cap XXVI. Il y a dans le code Théodosien (lib. XIII, De Poen.) une loi semblable qui porte le nom de Gratien, datée du consulat d'Antoine et de Syagrius, 18 août 382. Ce ne peut être celle rendue en 390 par Théodose, sur la demande de saint Ambroise. Apparemment que la loi de Gratien n'était point exécutée. (N. d. A.)
[1976] In templum ingressus, non stans, Dominum precatus est, nec genibus flexis, sed pronus humique abjectus, versum illum Davidis recitavit : « Adhaesit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum. » (Theod., lib. V, Hist., cap. XIV. — N. d. A.)
[1977] Si quidem quotiescunque illi aliquis ad percipiendam poenitentiam lapsus suos confessus esset, ita flebat ut illum flere compelleret ; videbatur enim sibi cum jacente jacere. (Paul., in Vita Ambrosii, pag. 65. — N. d. A.)
[1978] Nec imperium mihi dedisti, ait, nec auferre poteris ; discerptorque libello et in terram abjecto, discedebat. (Zos., pag. 83 ; Basileae. — N. d. A.)
[1979] Gladio ducem confodere voluit, et sibi ipsi manus inferre Valentinianus finxit. (Philost., lib. XI, cap. I, pag. 144 et 145. — N. d. A.)
[1980] Imperatori dormienti gulam fregerunt. (Socr., lib. V. C. XXV ; pag. 294. Zos., lib, VII, cap. XXII, pag. 739. — N. d. A.)
[1981] Grammaticus quidam, qui, cum litteras latinas docuisset, tandem in palatio

militavit et magister scriniorum imperatoris factus est. — Ce n'est pas le scrinii magister de la chancellerie. (Socr., lib. V, pag. 240. — N. d. A.)
[1982] Ruf., pag. 191 ; Theodor., pag. 738. (N. d. A.)
[1983] Tum vero imperator, cum chartam et atramentum quaesitum non reperisset, acceptis tabulis quas quidam ex astantibus forte gerebat, honoratae et convenientis ipsis militiae proscripsit gradum. (Soz., pag. 742, a, b, c. — N. d. A.)
[1984] Ubi est Theodosii Deus ? (Amb., In obitu Theodosii imp. Serm., tom. V, p. 117. — N. d. A.)
[1985] Ambr., De Spiritu Sancto, 36, pag. 692. (N. d. A.)
[1986] Fracto adversariorum animo, seu potius divinitus expulso. (Ruf., lib. II, cap. XXXIII, pag. 192. — N. d. A.)
[1987] À Theodosii partibus in adversarios vehemens ventus ibat. Unde poeta (Claudiaunus) :
O nimium dilecte Deo, cum fundit ab antris
Eolus armatas hiemes cui militat aether,
Et conjurati veniunt ad classica venti.
(Aug., De Civ. Dei, lib. IV, cap. XXVI. — N. d. A.)
[1988] Oros., lib. VII, cap. XXXV, pag. 220. (N. d. A.)
[1989] Ruf., De Vitis Patrum, cap. I, pag 457. (N. d. A.)
[1990] À daemone in sublimem raptum Joanni Baptistae conviciatum esse eumque quas capite truncatum probris appetiisse, ita vociferando : « Tu me vincis, et exercitui meo insidiaris! » (Soz., pag. 743. — N. d. A.)
[1991] Eorumque fulmina quod aurea fuissent... se ab illis fulminari velle dicentibus hilariter benigniterque donavit. (Aug., De Civit. Dei, lib. V, cap. XXVI, p. 110. — N. d. A.)
[1992] Hieron., epist. VII, pag. 54. (N. d. A.)
[1993] Romam huc putemus assistere, atque his vobiscum agere sermonibus : Optimi principes, patres patriae, reveremini annos meos, in quos me pius ritus adduxit. Utar cerimoniis avitis, neque enim me poenitet. Vivam more meo, quia libera sum. Hic cultus in leges meas orbem redegit. Haec sacra Annibalem a moenibus, a Capitolio Senonas repulerunt. Ad hoc ergo servata sum, ut longaeva reprehendar ? Videro quale sit quod instituendum putatur. Sera tamen et contumeliosa est emendatio senectutis. (Symm., lib. X, epist. LIV, pag. 287, etc., et Ambr., tom. II, pag. 828. — N. d. A.)
[1994] Ubi in leges vestras et verba jurabimus ? (Symm., lib. X, epist. LIV, pag. 287, etc., et Ambr., tom. II, pag. 828. — N. d. A.
[1995] Sacrilegio annus exaruit. (Symm., lib. X, epist. LIV, pag. 287, etc., et Ambr., tom. II, pag. 828. — N. d. A.)
[1996] Quot tamen illis virgines praemia promissa fecerunt, vix septem vestales capiuntur puellae. En totus numerus, quem infulae vittati capitis, purpuratarum vestium murices, pompa lecticae, ministrorum circumfusa comitatu, privilegia maxima, lucra ingentia, praescripta denique pudicitiae tempora coegerunt. Non est virginitas, quae praetio emitur, non virtutis studio possidetur. (Ambr., libel. II, Contr. relut. Symm. — N. d. A.)
[1997] Je n'ai pu traduire littéralement le texte diffus et prolixe des deux lettres de saint Ambroise. Je me suis contenté d'en donner la substance et d'en resserrer les arguments. (N. d. A.)
[1998] (...) Placet damnare gradatim Quicquid posterius successor repperit usus. (Prud., Cont. Symm. lib. II, V. 280 et seq. — N. d. A.)
[1999] Captivus pudor ingratis addicitur aris. Nec contempta perit miseris, sed

adempta voluptas
Corporis intacti ; non mens intactu tenetur.
Nec requies datur ulla toris quibus innuba caecum
Vulnus, et amissas suspirat femina taedas.
(Prud., Cont. Symm., lib. II, V. 280 et seq. — N. d. A.)

[2000] Nubit anus veterana, sacro perfuncta labore, Desertisque focis quibus est famulata juventus,
Transfert emeritas ad fulcra jugalia rugas,
Discit et in gelido nova nupta tepescere lecto.
(Prud., Cont. Symm., lib. II, V. 1081-1084. — N. d. A.)
[2001] Orationem habuit qua eos hortabatur ut missum facerent errorem (sic enim appellabat), quem hactenus secuti fuissent et christianorum fidem amplecterentur. (Zosim., Histor., lib. IV ; Basileae. — N. d. A.)
[2002] Exsultare patres videas, pulcherrima mundi
Lumina, conciliumque senum gestire Catonum ;
Candidiore toga niveum pietatis amictum
Sumere et exuvias deponere pontificales.
Jamque ruit, paucis Tarpeia in rupe relictis,
Ad sincera virum penetralia nazareorum
Atque ad apostolicos Evandria curia fontes,
Anniadum soboles...
Fertur enim ante alios generosus Anitius urbis
Illustrasse caput : sic se Roma inclyta jactat.
Quin et Olibriaci generisque et numinis haeres,
Adjectis factis, palmata insignis ab aula,
Martyris ante fores, Bruti submittere fasces
Ambit et Ausoniam Christo inclinare securim.
Non Paulinorum, non Bassorum dubitavit
Prompta fides daro se Christo...
Jam quid plebicolas percurram carmine Gracchos ;
Jure potestatis fultos, et in arce senatus
Praecipuos simulacra Deum jussisse revelli ?
Cumque suis pariter lictoribus omnipotenti
Suppliciter Christo se consecrasse regendos ?
Sexcentas numerare domos de sanguine prisco
Nobilium licet, ad Christi lignacula versas.
(...)
Respice ad illustrem, lux est ubi publica, cellam :
Vix pauca invenies gentilibus obsita nugis
Ingenia, obstrictos aegre retinentia cultus,
Et quibus exactas placeat servare tenebras
Splendentemque die medio non cernere solem.
(Aurel. Prudentius, vir consularis, Contra Symmachum, praefectum urbis, Corpus poetarum, t. IV, p. 785, v. 128-161. — N. d. A.)
[2003] Au titre De paganis Sacrificiis et templis. (N. d. A.)
[2004] Ruf., lib. XXII p. 192. Socr., p. 276, lib. VII, cap. XX ; Expositio totius mundi, Geogr. minor., t. III, p. 8. (N. d. A.)
[2005] Ad postremum grassantes in sanguine civium ducem sceleris et audaciae suae diligunt Olympium quemdam, nomine et habitu philosophum, que antesignano arcem defenderent et tyrannidem tenerent. (Ruf., lib. XX-XXII. — N. d. A.)
[2006] Olympus autem adeo plenus erat Deo ut, etc. (Suidas, in voce Olumpoz. — N. d. A.)
[2007] Helladius quidem Jovis, Ammonius vero simiae sacerdos esse dicebatur. (Socr., lib. V, cap. XVI, pag. 275. — N. d. A.)
[2008] Helladius vero apud quosdam gloriatus est quod novem homines sua manu in

conflictu interemisset. (Socr., lib. V, cap. XVI, pag. 275. — N. d. A.)
[2009] Olympius vero, sicut a quibusdam accepi, nocte intempesta quae illum diem praecesserat quemdam in Serapio alleluia canentem audivit. (Zos., p. 588, c. d. — N. d. A.)
[2010] Nos vidimus armaria librorum, quibus direptis, exinanita ; ea a nostris hominibus, nostris temporibus memorant. (Oros, lib. VI, cap. XV, p. 421. — N. d. A.)
[2011] Ubi caput truncatum est, murium agmen ex internis eripuit. (Theodor., Hist. eccles., lib. V, p. 229 ; Parisiis, 1673. — N. d. A.)
[2012] Ac templa quidem disturbata sunt. Statuae vero in lebetes et alios Alexandrinae ecclesiae usus conflatae. (Socr., p. 275. — N. d. A.)
[2013] Cultus numinis et Serapidis delubrum Alexandriae disturbata dissipataque fuere. . Imperante tunc Theodosio praetorii praefecto, piaculari homine, et Eurymedonte quopiam... templi qui dona vix manus hostiliter injecerunt. (Eunap., p. 83 ; Antuerpiae, 1568. — N. d. A.)
[2014] Monacos Canopi quoque collocarunt. (Eunap., p. 85. — N. d. A.)
[2015] Hier., epist. VII, p. 54, d. (N. d. A.)
[2016] La ruine du temple de Sérapis est de l'année 391, et la mort d'Hypatia est de l'année 415. (N. d. A.)
[2017] Suidas, voce Upctia. (N. d. A.)
[2018] Isidori philosophi conjux, sed ita ut conjugii usu abstineret. (Fabric., Bibl. gr., lib. V, cap. XXII. — N. d. A.)
[2019] Hypatiam ope musicae illum a morbo isto liberasse. (N. d. A.)
[2020] Suidas, V. Upctia, p. 533. (N. d. A.)
[2021] Quorum dux erat Petrus quidem lector. (Socr., Hist. eccles., lib. VII, cap. XV ; Parisiis, 1678. — N. d. A.)
[2022] Eamque e sella detractam ad ecclesiam que Caesareum cognominatur rapiunt, et vestibus exutam testis interemerunt. Cumque membratim eam discerpsissent, membra in locum quem Cinaronem vocant comportata incendio consumpserunt. (Soc., Hist. eccles., lib. VII, cap. XV, p. 352. — N. d. A.)
[2023] Nous n'y assistons plus ; il est fini. Je corrige le 13 août 1830 ces épreuves, tirées avant le 27 juillet. Insensés qui êtes placés à la tête des Etats, profiterez-vous de cette rapide et terrible leçon ? (N. d. A.)
[2024] Zos., lib. IV. (N. d. A.)
[2025] Ambr., t. V, Sermo de diversis, p. 122, f. (N. d. A.)
[2026] Liban., Pro Templis. (N. d. A.)
[2027] Aug., Lib. Retractat., cap, XXI. (N. d. A.)
[2028] Chrysost., Hom. XVII, p. 196, C. (N. d. A.)
[2029] Liban., Pro templis. (N. d. A.)
[2030] Monacos sic dictos, homines quidem specie, sed vitam turpem porcorum more exigentes, qui in propatulo infinita atque infanda scelera committebant... Nam ea tempestate quivis atram vestem indutus, quique in publico sordido habitu spectari non abnuebat, is tyrannicam obtinebat auctoritatem. (Eunap., in Vita Aedesii, p. 84 ; Antuerpiae, 1568. — N. d. A.)
[2031] Processu pelagi jam se Capraria tollit.
Squalet lucifugis insula plena viris.
Ipsi se monachos grajo cognomine dicunt,
Quod soli nullo vivere teste volunt.
Munera fortunae metuunt, dum damna verentur ;
Quisquam sponte miser, ne miser esse queat.
Quaenam perversi rabies tam stulta cerebri!

Dum mala formides, nec bona posse pati!
Sive suas repetunt ex fato ergastula poenas,
Tristia seu nigro viscera felle tument :
Sic nimiae bilis morbum adsignavit Homerus
Bellerophonteis sollicitudinibus ;
Nam juveni offenso, saevi post tela doloris,
Dicitur humanum displicuisse genus.
(Rutil. Itinerararium, lib I, p. 105. — N. d. A.)
[2032] Adversus scopulos, damni monumenta recentis,
Perditus hic vivo funere civis erat.
Noster enim nuper juvenis, majoribus amplis,
Nec censu inferior conjugiove minor,
Impulsus furiis, homines divosque reliquit,
Et turpem latebram credulus exul agit.
Infelix, putat illuvie coelestia passi,
Seque premit, laesis saevior ipse deis.
Non, rogo, deterior Circaeis secta venenis ?
Tunc mutabantur corpora, nunc animi.
(Rutil. Itinerarium, lib. I, v. 517-526.)
Saint Augustin parle avec estime de ces moines de l'île de Capraria si décriés par Rutilius. Il raconte que Mascerel descendit dans cette île, qu'il en emmena avec lui deux religieux, Eustathe et André, aux prières desquels il dut en Afrique sa victoire sur Gildon, son frère.(Epist. LXXXI, p. 142. — N. d. A.)
[2033] Prosperii., lib. III, cap. XXXVIII, p. 150. (N. d. A.)
[2034] Ruf., p. 135. (N. d. A.)
[2035] Tom. IV, liv. XIX, p. 628. (N. d. A.)
[2036] Sacerdos erat apud eos Saturni, Tyrannus nomine. Hic, quasi ex responso numinis, adorantibus in templo nobilibus quibusque et primariis viris, quorum sibi matronae ad libidinem placuissent, dicebat Saturnum praecepisse ut uxor sua pernoctaret in templo. Tum is qui audierat, gaudens quod uxor sua dignatione numinis vocaretur, exornatam comptius insuper et donariis onustam, ne vacua scilicet repudiaretur, conjugem mittebat ad templum. In conspectu omnium conclusa intrinsecus matrona, Tyrannus, clausis januis et traditis clavibus, discedebat. Deinde, facto silentio, per occultos et subterraneos aditus, intra ipsum Saturni simulacrum patulis erepebat cavernis. Erat autem simulacrum illud a tergo excisum, et parieti diligenter annexum. Ardentibusque intra aedem luminibus intentae, supplicantique mulieri vocem subito per simulacrum oris concavi proferebat, ita ut pavore et gaudio infelix mulier trepidaret, quod dignam se tanti numinis putaret alloquio. Posteaquem vero quae libitum fuerat vel ad consternationem majorem, vel ad libidinis incitamentum, deseruisset numen impurum, arte quadam linteolis obductis, repente lumina exstinguebantur universa. Tum descendens obstupefactae et consternatae mulierculae adulterii fucum profanis commentationibus inferebat. Hoc cum per omnes miserorum matronas multo jam tempore gereretur, accidit quamdam pudicae mentis feminam horruisse facinus, et attentius designantem cognovisse vocem Tyranni, ac domum regressam viro de fraude sceleris indicasse. (Ruf., Hist. eccl., lib. II, p. 245. — N. d. A.)
[2037] Joseph., Ant., lib. VIII, cap. IV. (N. d. A.)
[2038] Lucian. (N. d. A.)
[2039] Ruf., p. 188. (N. d. A.)
[2040] Eunap., in Vita Aedes. (N. d. A.)

[2041] Neque ego abnuo, ostentationem rerum considerans urbanarum, hujus rei cupidos ob impe randum quod appetunt omni contentione laterum jurgari debere : cum id adepti, futuri sint ita securi, ut ditentur oblationibus matronarum procedantque vehiculis insidentes, circumspecte vestiti, epulas currentes profusas, adeo ut eorum convivia regales superent mensas. Qui esse poterant beati revera, si magnitudine urbis despecta cum vitiis, ad imitationem antistitum quorumdam provincialium viverent : quos tenuitas edendi potandique parcissime, vilitas etiam indumentorum, et supercilia humum spectantia, perpetuo numini verisque ejus cultoribus ut puros commendant et verecundos. (Amm. Marcell., lib. XXVII, cap. IV. — N. d. A.)
[2042] Facite me Romanae urbis episcopum, et ero protinus christianus. (Hieron, t. II, p. 165. — N. d. A.)
[2043] J'emprunte l'élégante imitation de M. Villemain. (Mél. hist. et littér. — N. d. A.)
[2044] Fleury, Hist. eccles., t. IV, lib. XVIII, p. 493. Molière a imité quelque chose de ce tableau dans le Tartufe. (N. d. A.)
[2045] Greg. Naz., Orat. XXXII, p. 526. (N. d. A.)
[2046] Vid. et Voss., De Histor. gr., lib. II, cap. XXI. (N. d. A.)
[2047] Cum enim viderent nec tot tantisque persecutionibus eam potuisse consumi, sed his potius mira incrementa sumpsisse, excogitaverunt nescio quos versus graecos, tanquam consulenti cuidam divino oraculo effusos, ubi Christum quidem ab hujus tanquam sacrilegii crimine faciunt innocentem. Petrum autem maleficiis fecisse subjungunt, ut coleretur Christi nomen per trecentos sexaginta quinque annos ; deinde completo memorato numero annorum sine mora sumeret finem. (De Civit. Dei, lib. XVIII, cap. LIII. — N. d. A.)
[2048] De Civit. Dei, lib. XVIII, cap. LIII. (N. d. A.)
[2049] De Civit. Dei., lib. V, cap. XXIII, p. 63. (N. d. A.)
[2050] Zosim., lib. V, p. 827. (N. d. A.)
[2051] Phot., cap. CCLXII, 1040. (N. d. A.)
[2052] D'Agincourt, Monuments du moyen âge à Rome. (N. d. A.)
[2053] Bonif., Epist. ad Serran., et D. Mart., Thes. Anecd. (N. d. A.)
[2054] Aug., Serm., p. 1200. (N. d. A.)
[2055] Confes., lib. VIII, cap. VII, num. XVII. (N. d. A.)
[2056] Confes, lib. III et IV. (N. d. A.)
[2057] Confes., Epist. CCXXXI, num. VI. (N. d. A.)
[2058] Expergiscimini aliquando, fratre mei et parentes mei Madaurenses. (Epist. CCXXXII. — N. d. A.)
[2059] Vir eximie. (N. d. A.)
[2060] Dii te servent, per quos et eorum atque cunctorum mortalium communem patrem, universi mortales quos terra sustinet mille modis concordi discordia veneramur et colimus! (Ap. Augustin ; ep. XVI, al. XLIII, t. II. — N. d. A.)
[2061] Ut autem me cultorem tuarum virtutum dignatus es. (Augustin., ep. CCXXXIII, n. 3. — N. d. A.)
[2062] Proinde quod de Christo nihil tibi negandum vel affirmandum putasti, hoc in pagani animo temperamentum non invitus acceperim. (Epist. CCXXXV. — N. d. A.)
[2063] Traduct. de M. Villemain, Mél. hist. et litt. (N. d. A.)
[2064] Ep. CCCXXXVI. — Edit. Bened. (N. d. A.)
[2065] Ep. CCCXXXVII. (N. d. A.)
[2066] Ep. CCCXXXVIII. (N. d. A.)
[2067] Ep. CCCLIII. (N. d. A.)
[2068] Syn, Ep. LVII. — CV. (N. d. A.)

[2069] Ep. XCV. — Ad Olymp. (N. d. A.)
[2070] Ep. XV, p. 172 ; ep. X, p. 170. (N. d. A.)
[2071] Ep. XVI, p. 173. (N. d. A.)
[2072] Ep. XVI, p. 173. (N. d. A.)
[2073] Ep. CXXXVI, p. 272. (N. d. A.)
[2074] Ep. CCLXV. — CCLXIX. (N. d. A.)
[2075] Villemain, Mél. hist. et litt., p. 449. (N. d. A.)
[2076] Lontius donne le catalogue de la succession des philosophes athéniens. p. 301 et 302 : De Scriptoribus hist. philosophicae. (N. d. A.)
[2077] Suidas. Lex., voce Procl. ; Fabric., De Procli script. edit., p. 80. (N. d. A.)
[2078] Phot., cod. CCXLII, p. 1054 ; Damasc., in Vit. Isidor. (N. d. A.)
[2079] Marin., in Vit. Procli, cap. XXX, p. 62. Nous devons à M. Boissonade une excellente édition de la Vie de Proclus par Marinus, et du commentaire inédit de Proclus sur le Cratyle. Je ne sais si, par rapport à l'histoire de l'art, ce passage a jamais été remarqué. Il m'avait échappé dans mon mémoire sur l'histoire de Sparte et d'Athènes, dans l'introduction à l'Itinéraire de Paris à Jérusalem. M. Quatremère de Quincy ne le cite point dans son Jupiter Olympien. Il y avait deux statues de Minerve à Athènes de la main de Phidias : celle de la citadelle : elle était de bronze, et l'on apercevait l'aigrette de son casque du cap Sunium ; celle du Parthénon : elle était d'or et d'ivoire. Marinus parle évidemment de la dernière. (N. d. A.)
[2080] Marin., in Vit. Procli, cap. XXXVI, p. 73. (N. d. A.)
[2081] Agathias, lib. II, p. 69 et seq. ; Suidas, voce Presbeiz ; Brucker, Hist. crit. de la Philosoph., t. II, p. 451. (N. d. A.)
[2082] Joan, Matt., t, II, p. 187 ; Alaman., p. 106. (N. d. A.)
[2083] Philost., Hist. eccles., lib. XI, cap. III ; Procop., De Bell. Persic., lib. I, cap. II. (N. d. A.)
[2084] Procop., De Bell. Vandal., lib. I, cap. II ; Phot., cap. LXXX. (N. d. A.)
[2085] In Ruf. ; Suid., p. 690 ; Zosim., lib. V ; Oros., p. 221 ; Hier., epist. III ; Symm., lib. VI, epist. XV. (N. d. A.)
[2086] Oros., lib. VII, cap. XXXVIII. (N. d. A.)
[2087] Hier., ep. XXI. (N. d. A.)
[2088] Hier., ep. III, XXX, XX, p. 783. (N. d. A.)
[2089] Claud., De Sext. Hon. consul., p. 117 ; Claud., De Bell. Get., p. 170 ; Symm., lib. II ; Jornand., cap. XIV, XXIX. (N. d. A.)
[2090] Zos., p. 782. (N. d. A.)
[2091] Claud., in Ruf., p. 22. (N. d. A.)
[2092] Zos., p. 785 ; Philost., lib. II, cap. III. (N. d. A.)
[2093] Data a Gaine tessera simul universi Rufinum circumdatum gladiis feriunt. Et hic quidem ei dexteram adimebat, ille manum alteram procidebat. Alius a cervice revulso capite recedebat consuetos victoriae Poanas accinens... et manum ejus ubique per urbem circumgestarent et ab occurrentibus peterent insatiabili pecuniam darent. (Zos., Hist., lib. V, p. 89.) Rufinus quidem etiam imperatorium nomen ad se ipsum trahere omni arte studebat (...) Milites, in loco qui Tribunal dicitur, ad ipsos imperatoris pedes gladiis contrucidarunt... Eo ipso die que ii qui militum delectum agebant, purpuram ipsi circumdaturi erant. (Philostorg., Hist. eccl., lib. IX, p. 528. — N. d. A.)
[2094] Porro milites cum Rufino caput amputassent, lapidem ori ejus immiserunt, hastaeque infixum circumferentes quaqua versum discurrere coeperunt. Dextram quoque ejusdem praecisam gestantes, per singulas officinas urbis circumtulerunt, haec addentes : Date stipem insatiabili. Magnamque auri vim hujusmodi postulatione

collegerunt. (Philostorg., Hist. eccl., lib. IX, p. 528. — N. d. A.)
[2095] Eunap., cap. VI, p. 93, in Vita Philosoph. (N. d. A.)
[2096] Zos., 783. (N. d. A.)
[2097] Athenae vero quondam civitas fuit, sapientum domicilium, nunc eam mellatores celebrant ; quibus pars illud sapientum plutarcheorum adjice, qui non orationum suarum fama juvenes in theatris congregant, sed mellis ex Hymeto amphoris. (Synes., epist. CXXXV, Ad fratrem, p. 272. — N. d. A.)
[2098] Zos. p. 784. (N. d. A.)
[2099] Nihil enim jam Athenae splendidum habent, praeter celeberrima locorum nomina. Ac velut ex hostia consumpta sola pellis superest animalis, quod olim aliquando fuerat indicium. (Synes., Ad fratrem, ep. CXXXV, p. 272. — N. d. A.)
[2100] Zos., p. 784. (N. d. A.)
[2101] Eunap., cap. VI, p. 93-94. (N. d. A.)
[2102] Zos., p. 784. (N. d. A.)
[2103] Claud., De Bell. Get. (N. d. A.)
[2104] Telemachus, monasticae vitae deditus. Hic ab Orientis partibus profectus, ejusque rei causa Romam ingressus... Ipse quoque in amphitheatrum venit. Et in arenam descendens, gladiatores qui inter se pugnabant compescere conabatur. Sed cruentae caedis spectatores eum aegre ferentes, et daemonis qui eo sanguine oblectabatur furorem animis suis concipientes, pacis autorem lapidibus obruerunt. (Theod. Episcop. ; Cyri. Hist. eccl., lib. V, cap. XXVI, p. 234 ; Parisiis, 1673. — N. d. A.)
[2105] Adrian. Val. Rer. Fr. lib. III. (N. d. A.)
[2106] Ambr., Vit. P., cap. XLV. (N. d. A.)
[2107] Deus noster refugium et virtus ; sont quaedam refugia que quisque cum fugerit magis infirmatur quam confirmetur. Confugis, verbi gratia, ad aliquem in seculo magnum... Tanta hujus seculi incerta sunt et ita potentum ruinae, quotidianae crebrescunt, ut, cum ad tale refugium perveneris, plus tibi timere incipias. (Aug., Enarrationes in Psalmos, XLV, V. 2, p. 299, IV. — N. d. A.)
[2108] Claud., De Bell. Get., p. 173 ; Prud., in Sym., lib. II ; Oros., lib. VII, cap. XXXVII ; Jorn., p. 653. Pollence est encore un petit village dans le Piémont, sur le Tanaro. (N. d. A.)
[2109] Orose, p. 223. (N. d. A.)
[2110] Claud., in. Eutrop. eun., lib. I, p. 94 et seq. (N. d. A.)
[2111] Cod. Th., loi du 4 septembre 397. (N. d. A.)
[2112] Homelia IV, p. 60. (N. d. A.)
[2113] Ac tantum telluris possedit quantum nec facile nominare qui nunc exigua conditur humo, et quantulum ei non nemo miseratione motus imperties. (Chrys., t. IV, p. 481, a, d. — N. d. A.)
[2114] Tillemont, Hist. des Emp., t. V, p. 472. (N. d. A.)
[2115] Populus vociferari coepit : Cum fera bestia audax quidam bestiarius pugnet! Quibus ille ita respondit :
Nescitis nos cum humanitate et clementia spectaculis interesse solitos ? (Socr., p. 362. — N. d. A.)
[2116] Soz., Prolegom., p. 396. (N. d. A.)
[2117] Semper lectitandis libris occupatus. (Constantini Manassis Compendium, p. 55. — N. d. A.)
[2118] Si quis ei chartam offerret, rubris et in ea litteris nomen imperatorium subscribebat, pon inspectis prius eis quae essent in ea preascriptis. (Constantini

Manassis Compendium, p. 55. — N. d. A.)
[2119] Quamobrem divinis exornata dotibus Pulcheria fratrem ab hoc vitio revocare studens, singulari diligentia imperatorem monebat... Litteras fingit in quibus perscriptum forêt imperatorem Pulcheriae sorori conjugem suam veluti mancipium donasse. Hanc chartam fratri offert, rogat hanc scripturam litteris imperatoriis munire ac subsignare velit. Imperator precibus sororis annuit, mox calamum prehendit manu, et exaratis purpurei coloris litteris, chartam confirmat. (Constantini Manassis Compendium, p. 55. — N. d. A.)
[2120] Epist. (N. d. A.)
[2121] Cod. Th. (N. d. A.)
[2122] An. 408. (N. d. A.)
[2123] Portas undique concluserat, et occupato Tiberi flumine, subministrationem commeatus e porta impediebat... Famem pestis comitabatur. (Zosim., Hist., lib. V, p. 105 ; Basileae. — N. d. A.)
[2124] Omne aurum quod in urbe forêt et argentum. (Zosim., Hist., lib. V, p. 106. — N. d. A.)
[2125] Non ornamenta duntaxat sua simulacris ademerunt, verum etiam nonnulla ex auro et argento facto conflarunt : quorum erat in numero Fortitudinis quoque simulacrum quam Romani Virtutem vocant. Quod sane corrupto quidquid fortitudinis atque virtutis apud Romanos superabat extinctum fuit. (Zosim., Hist., lib. V, p. 107 ; Basileae. — N. d. A.)
[2126] Zosim., p. 829 et seq. (N. d. A.)
[2127] Zosim., p. 829 et seq. (N. d. A.)
[2128] Aug., ep. 122 ; Pros., Chr. ; Zos., p. 814 ; Idat., Chr., p. 10. (N. d. A.)
[2129] Zos., p. 830. (N. d. A.)
[2130] Les détails se trouveront à l'article des Moeurs des barbares. (N. d. A.)
[2131] Post hanc victoriam... Constantinus cognita Edonici caede, purpuram et reliqua imperii insignia deposuit.
Cumque ad ecclesiam venisset, illic presbyter ordinatus est. (Soz., lib. IX, cap. XV, p. 816, d. — N. d. A.)
[2132] Profugit ad Ecdicium, qui, multis olim beneficiis ab Edobico affectus, amicus illi esse putabatur. (Soz., lib. IX, cap. XV, p. 816, d. — N. d. A.)
[2133] Verum Ecdicius caput Edobici amputatum ad Honorii duces detulit. (Soz., lib. IX, cap. XV, p. 816, d. — N. d. A.)
[2134] Constantius vero caput quidem accipi jussit, dicens rempublicam gratias agere Ulfilae ob facinus Edicii. (Soz., lib. IX, cap. XV, p. 816, d. — N. d. A.)
[2135] Sed cum Ecdicius apud eum manere vellet, abscedere eum jussit, nec sibi, nec exercitui commodam fore ratus consuetudinem hujus viri, qui tam male hospites suos exciperet. (Soz., lib. IX, cap. XV, p. 816, d. — N. d. A.)
[2136] Oros., p. 224 ; Idat., Chr. (N. d. A.)
[2137] Il y a aussi les Burugondes, qu'il ne faut pas confondre avec les Burgondes ou Bourguignons. (N. d. A.)
[2138] Jornand., cap. XXXI. (N. d. A.)
[2139] Inter alia nuptiarum dona, donatur Adulphus etiam quinquaginta formosis pueris, serica veste indutis, ferentibus singulis utraque manu ingentes discos binos, quorum alter auri plenus, alter lapillis pretiosis, vel pretii inaestimabilis, quae ex romanae urbis direptione Gothi depraedati fuerant. (Idat., Chron., an. 414. Voyez aussi Olymp. apud Photium. — N. d. A.)
[2140] Idat., Chron., an. 414 ; Olymp., ap. Phot. (N. d. A.)

[2141] Paulin., Poenit. Euchar., poem., p. 287. (N. d. A.)
[2142] Chron. Alex., p. 708. (N. d. A.)
[2143] Oros., p. 224 ; Philost., lib. XII, cap. V ; Zos., lib. VI. (N. d. A.)
[2144] Pros., Chron. ; Phot. ; Zos., lib. IX, cap. IX ; Philost., lib. XII, cap. IV, p. 534 ; Oros., p. 224. (N. d. A.)
[2145] Vales. Rer. Franc., lib. III, p. 118. (N. d. A.)
[2146] Vales. Rer. Franc., lib. III, p. 115. (N. d. A.)
[2147] Sid. Ap. . Carm., II, p. 300. (N. d. A.)
[2148] Dom. Bouq., Rer. Gall. et Franc. Script. ; Sid. Ap. (N. d. A.)
[2149] Phot., cap. LXXX, p. 197, voce Olymp. (N. d. A.)
[2150] Philost., . 538 ; Procop., De Bell. Vand., lib. I, cap. III. (N. d. A.)
[2151] Cod. Theod., t. III, p. 938. (N. d. A.)
[2152] Procop., De Bell. Vand., lib. I, cap. III, p. 183. (N. d. A.)
[2153] Gibb., Fall of the Rom. Emp. (N. d. A.)
[2154] Procop., De Bell. Vand., lib. I, cap. III. (N. d. A.)
[2155] Idat., Chron. ; Marcel., Chron. ; Excerp. Hist. ex Goth. ; Prisc. (N. d. A.)
[2156] Marcel., Chron. (N. d. A.)
[2157] Chron. Alex., p. 732 ; Le Sag., De Hist. eccles., p. 227. (N. d. A.)
[2158] Nicephor., lib. XIV, cap. II, p. 44, b, c. (N. d. A.)
[2159] Chron. Pascal. seu Alex., p. 315-16. (N. d. A.)
[2160] Jornand., cap. XXIV-XLVIII ; Vales., Rer. Franc. lib III ; Phot., cap. LXXX. (N. d. A.)
[2161] Amm. Marcel., lib. XXXI. (N. d. A.)
[2162] Prisc., p. 47 ; Prosp. Tis., Chron. (N. d. A.)
[2163] Prosp. ; Marcel. (N. d. A.)
[2164] Prisc., p. 64 ; Prosp., Chron. ; Jornand. (N. d. A.)
[2165] Prisc., p. 40. (N. d. A.)
[2166] Prisc., p. 33. (N. d. A.)
[2167] Evag., De Hist. eccles., p. 62 ; Marcel., Chron., Jorn., Rer. Goth. cap. XLIV ; Prisc., p. 44 ; Théoph., Chron., p. 88. (N. d. A.)
[2168] Prisc., De Leg., p. 34 et seq. (N. d. A.)
[2169] Prisc., De Leg., p. 40. (N. d. A.)
[2170] Theodor., p. 55. (N. d. A.)
[2171] Evag., lib. I, cap. I. (N. d. A.)
[2172] Leo., ep. LXXXIX, p. 616 ; ep. XCIV, p. 628. (N. d. A.)
[2173] Prisc., p. 39. (N. d. A.)
[2174] Illi sub dium coacti circiter meridiem, cum a sole quippe aestivo languescerent, sederant, inter quos Marcianus, negligenter stratus, ducebat somnum ; quadam interim, ut perhibent, aquila supervolante, quae passis alis ita se librabat, eodemque in aere locum insistebatur, umbra blandiretur uni Marciano. Rem Gizericus e superiori contemplatus aedium parte, atque, ut erat sagacissimus vir ingenio, divinum ostentum interpretatus... Deus illi destinasset imperium. (Procop., De Bell. Vand., lib. I, p. 185 et 186. — N. d. A.)
[2175] Idat., Chron., p. 19 ; Vales., Rer. Franc. lib. III. (N. d. A.)
[2176] Prisc., Leg, p. 40. (N. d. A.)
[2177] Sid., Carm. VII ; Greg. Tur., lib. II. (N. d. A.)
[2178] Marcel., Chron. (N. d. A.)
[2179] Jornandès place plus tôt l'envoi de cet anneau ; mais il confond les temps. (N. d. A.)
[2180] Hujus ergo mentem ad vastationem orbis paratam comperiens Gizericus, rex Vandalorum, quem paulo ante memoravimus, multis muneribus ad Vesegotharum

bella praecipitat, metuens ne Theodoricus, Vesegotharum rex, filiae ulcisceretur injuriam, quae Hunnerico, Gizerici filio, juncta, prius quidem tanto conjugio laetaretur : sed postea, ut erat ille et in sua pignora truculentus, ob suspicionem tantummodo veneni ab ea parati, eam, amputatis naribus, spolians decore naturali, patri suo ad Gallias remiserat, ut turpe funus miseranda semper offerret, et crudelitas, qua etiam moverentur externi, vindictam patris efficacius impetraret. (Jornand., De Reb. Get., cap. XXXVI. — N. d. A.)
[2181] zzz(...) Cecidit cito secta bipenni
Hercynia in lintres, et Rhenum texuit alno.
(Sid. Ap., Carm. VII, p. 97. — N. d. A.)
[2182] Pouqueville, Voyage en Grèce. (N. d. A.)
[2183] Jornand., cap. XXXVI. (N. d. A.)
[2184] zzz... leugas, ut Galli vocant, in longum tenentes, et LXX in latum. (Jornand., cap. XXXVI. — N. d. A.)
[2185] Fit ergo area innumerabilium populorum pars illa tellarum. (Jorn., cap. XXXVI. — N. d. A.)
[2186] Adunatas despicite dissonas gentes. Judicium pavoris est, societate defendi... Alanos invadite, in Vesegothas incumbite... Nec potest stare corpus cui ossa substraxerit. Consurgant animi, furor solitus intumescat... Victuros nulla tela convenient, morituros et in ocio fata praecipitant... Non fallor eventu, hic campus est quem nobis tot prospera promiserant. Primus in hostes tela conjiciam. Si quis potuerit Attila pugnante ocium ferre, sepultus est. (Jornand., cap. XXXVI. — N. d. A.)
[2187] Ubi talia gesta referuntur, ut nihil esset, quod in vita sua conspicere potuisset egregius, qui hujus miraculi privaretur aspectu. (Jornand., cap. XL. — N. d. A.)
[2188] Nam si senioribus credere fas est, rivulus memorati campi humili ripa prolabens, peremptorum vulneribus sanguine multo provectus, non auctus imbribus, ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrents factus est cruoris augmento. Et quos illic coegit in aridam sitim vulnus inflictum, fluenta mixta clade traxerunt : ita constricti sorte miserabili sordebant, potantes sanguinem quem fudere sauciati. (Jornand., cap. XL. — N. d. A.)
[2189] Strepens armis tubis canebat, incussionemque minabatur : velut leo venabulis pressus, speluncae aditus obambulans. (Jornand., cap. XL. — N. d. A.)
[2190] Sed ubi hostium absentia sunt longa silentia consecuta, erigitur mens ad victoriam, gaudia praesumuntur, atque potentis regis animus in antiqua fata revertitur. (Jornand., cap. XLI. — N. d. A.)
[2191] Aquatilium avium more domus est. (Variar., lib. XII, ep. XXIV.) Voyez aussi Verona illustrata de Maffei, et l'Histoire de Venise, par M. Daru. (N. d. A.)
[2192] Prosp. Idat., an. 454. (N. d. A.)
[2193] Maximus quidam erat senator romanus... Uxorem habebat singulari continentia et forma, commendatissimae famae praeditam... Huic nactae concabitu, obscoeni libidine ardens Valentinianus... vim attulit obluctanti. (Procop., De Bell. Vand, lib. II, cap. IV, p. 187. — N. d. A.)
[2194] Procop., De Bell. Vand, lib. II, cap. IV, p. 187 ; Evag., lib. II, cap. VII. (N. d. A.)
[2195] Dicere solebat vir litteratus atque ob ingenii merita quaestorius Fulgentius, se ex ore ejus frequenter audisse, cum perosus pondus imperii veterem desideraret securitatem : Felicem te, Damocles, qui non uno longius prandio regni necessitatem toleravisti! (Sid. Ap., ep. XIII, lib. II, p. 166. — N. d. A.)
[2196] Procop., De Bell. Vand. ; p. 188. (N. d. A.)
[2197] Navibus Giserici unam qua simulacra veebantur periisse ferunt. (Procop., De Bell. Vand., lib. II, p. 189. — N. d. A.)

[2198] Vict. Tun. (N. d. A.)
[2199] Idat., Chron. (N. d. A.)
[2200] Sid. Ap., Carm. v, p. 312 ; Procop., De Bell. Vand, lib. I, cap. VII. (N. d. A.)
[2201] Selon une autre version, Majorien fut déposé par Ricimer, qui le fit tuer cinq jours après sa déposition. (N. d. A.)
[2202] (...) conversosque ordine fati
Torrida caucaseos infert mihi Byrsa furores.
(Sidon. Apoll. — N. d. A.)
[2203] Ci-dessus, Troisième discours, seconde partie. (N. d. A.)
[2204] Valois s'appuie de l'auteur anonyme, conforme pour ces temps obscurs à ce que l'on trouve dans les Fastes consulaires d'Onuphre, dans les Actes des Conciles dans Cassiodore, dans Victor de Tunne, dans la Chronique d'Alexandrie, etc., etc. (Vales. Rer. Franc. — N. d. A.)
[2205] Phot., cap. LXXVIII, p. 372 ; Onuph. ; Jorn., De Reg. ac. temp. Suc., p. 654. (N. d. A.)
[2206] Que comperto, Nepos fugit in Dalmatias, ibique defecit privatus regno, ubi jam Glycerius, dudum imperator, episcopatum Salonitanum habebat. (Vales. Rer. Franc., p. 227 ; Id. in not. Amm. Marcel. — N. d. A.)
[2207] Onuph., p. 477 ; Marc., Chron., XVI. (N. d. A.)
[2208] Augustulo a patre Oreste in Ravenna imperatore ordinato. (Jornand., cap. XLV. — N. d. A.)
[2209] Ennodh. Ticin. Vit. Epiph., p. 387. (N. d. A.)
[2210] Malchno., Excerpt. de Leg., p. 93. (N. d. A.)
[2211] Non multam post, Odovacer, Turcilingorum rex, habens secum Scyros, Herulos, diversarumque gentium auxiliarios, Italiam occupavit, et Oreste interfecto, Augustulum, filium ejus, de regno pulsum. (Jornand., cap. XLVI. — N. d. A.)
[2212] Pulcher erat. Anon. Vales. (N. d. A.)
[2213] Deposuit (Odovacer) Augustulum de regno... Tamen donavit ei reditum sex millia solidos. (Jornand., p. 706.) In Lucullano Campaniae castello exilii poena damnavit. (Jornand., cap. XLVI. — N. d. A.)
[2214] Plut., In Mario et in Lucull. (N. d. A.)
[2215] Eugip., In Vit. S. Severin. (N. d. A.)
[2216] Vade ad Italiam, vade vilissimis nunc pellibus coopertus, sed multis cito plurima largiturus. (Anon. Val., p. 717. — N. d. A.)
[2217] Machab., lib. I, cap. I. (N. d. A.)
[2218] Machab., lib. II, cap. IV. (N. d. A.)
[2219] La Mishna est un recueil des traditions juives, fait vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, par le rabbin Juda, fils de Simon, appelé le Saint à cause de la pureté de sa vie, et chef de l'école hébraïque à Tibériade, en Galilée.
« Ea omnia secundum certa doctrinae, capita disposuit, et in unum volumen redegit, cui nomen hoc Mishna, hoc est deuterwsiz, imposuit. « Tela ignea Satanae.
(Wagemeil, pr., p. 55. — N. d. A.)
[2220] Cum aliquando seniores sederent in porta (urtis), praeterierunt ante ipsos duo pueri, quorum alter caput texerat, alter detexerat. Et de eo quidem qui caput proterve, et contra bonos mores, detexerat, pronuntiavit R. Elieser quod esset spurius. (...) Abiit ergo ad matrem pueri istius, quam cum videret sedentem in foro et vendentem legumina (...) Unde apparuit puerum istum esse non modo spurium, sed et menstruatae filium. (N. d. A.)
[2221] Venit itaque lesus Nazarenus, et ingressus templum didicit litteras illas, et scripsit in pergameno ; deinde scidit carnem cruris sui, et in incisione illa inclusit

dictam chartulam, et dicendo nomen, nullum sensit dolorem, et rediit cutis continuo sicut ante erat. (N. d. A.)
[2222] Ipse quippe per Schemhamephoras adjuraverat omnia ligna ne susciperent eum. Abierunt itaque, et adduxerunt stipitem unius caulis qui non est de lignis, sed de herbis, et suspenderunt eum super eum. (N. d. A.)
[2223] Nec sibi in pecunia subsistere, sed in aestimatione terrae, quod eis esset in quadraginta minus uno jugeribus constituta, quam suis manibus excolentes, vel ipsi alerentur vel tributa dependerent. Simul et testes ruralis et diurni operis, manus labore rigidas et callis obduratas praeferebant. Interrogati vero de Christo, quale sit regnum ejus... responderunt, quod non hujus mundi regnum.(Hegesip., ap. Euseb., (lib. III, cap. XX. — N. d. A.)
[2224] Athenagor., Apolog., trad. de Fleury. (Hist. eccl., lib. III, t. I, p. 389. — N. d. A.)
[2225] Clem. Alex., Pedag., lib. I, II, III ; Id. in Strom. (N. d. A.)
[2226] Quod Deus dederit. Deus videt, et Deo commendo, et Deus mihi reddet... Denique pronuntians hoc, non ad Capitolium, sed ad coelum respicit. (Tertull., Apologeticus, cap. XVII, p. 64 ; Parisiis, 1657. — N. d. A.)
[2227] S. Polyc., Epist. (N. d. A.)
[2228] Sta firmus velut incus quae verberatur. (Ignat. ad Polyc., 206 ; Genevae, 1623. — N. d. A.)
[2229] Tunc ero verus Jesu Christi discipulus cum mundus nec corpus meum viderit. Deprecemini Dominum pro me, ut per haec instrumenta Deo efficiar hostia. Non ut Petrus et Paulus haec praecipio vobis : illi apostoli Jesu Christi, ego vero minimus ; illi liberi utpote servi Dei, ego vero etiamnum servus. (Ignat. Epistola ad Romanos, p. 247 ; Genevae, 1623. — N. d. A.)
[2230] In oratione spiritum Deo reddidit. (Martyr., 6 janvier. — N. d. A.)
[2231] Qui de ultima faece collectis inferioribus et mulieribus credulis... plebem profanae conjurationis instituunt... miseri... ipsi semi nudi... maxime indocti. (Theop. Antioch., lib. II ; Minut. Felix, Apol. — N. d. A.)
[2232] Nihil perquiras, sed duntaxat credito... humanam hanc sapientiam pro noxia esse habendam, et pro bona frugique stultitiam (...) Malam esse in vita sapientiam. (Orig. Cont. Cels., lib. I. — N. d. A.)
[2233] Apud Greg. Naz. (N. d. A.)
[2234] S. Cyp., lib. ad Demet. (N. d. A.)
[2235] Plin., epist. ad Traj. (N. d. A.)
[2236] Tert., Ap., cap. I. (N. d. A.)
[2237] Minut. Fel. (N. d. A.), furoris insipientia Ac. Proc. Mart. Scill. (N. d. A.)
[2238] Ac. Proc. Mart. Scill. (N. d. A.)
[2239] Greg, Naz., Cont. Julian. (N. d. A.)
[2240] Philopat., et, dans Bull., Hist. de l'Etabliss. du Christ., tirée des seuls auteurs juifs et païens, p. 261. Lardner, Jewish and heathen testimonies, etc., t. II, p. 366. J'ai conservé la version de Bullet, en faisant disparaître des contre-sens, des négligences et des obscurités de style ; le texte est lui-même fort embarrassé, et n'a aucun rapport avec l'élégance de Lucien. Le Philopatris a été aussi traduit par d'Ablancourt et par Blin de Saint-Maure. (N. d. A.)
[2241] Tout ceci était écrit longtemps avant les journées des 27, 28 et 29 juillet. (N. d. A.)
[2242] Orig., Cont. Cels. (N. d. A.)
[2243] Uxorem jam pudicam maritus non jam zelotypus ejecit. Filium subjectum pater retro patiens abdicavit. (Tertull. Apologet., cap. III, t. II, p. 16 ; Parisiis, 1648. — N. d. A.)

[2244] Itaque non sine foro, non sine macello, non sine balneis, tabernis, officinis, stabulis, nundinis vestris, caeterisque commerciis cohabitamus hoc seculum. Navigamus et nos vobiscum, et rusticamur et mercamur. (Tertull., Apologetic., p. 343, cap. XLII, t. II. — N. d. A.)
[2245] Plane confitebor, si forte vere de sterilitate christianorum conqueri possunt. Primi erunt lenones, perductores, aquarioli. Tum sicarii, venenarii, magi. Item aruspices, arioli, mathematici. His infructuosos esse magnus fructus est. (Tertull, Apologetic., cap. XLIII, p. 356. — N. d. A.)
[2246] Tertull., Apologetic. (N. d. A.)
[2247] 55. Erant autem ibi mulieres multae a longe, quae secutae, erant Jesum a Galilaea, ministrantes ei.
56. Inter quas erat Maria Magdalena, et Maria Jacobi et Josephi mater... (Evang. ecundum Matthoeum, cap. XXVII, v. 55-56. — N. d. A.)
[2248] 9. Vidua eligatur non minus sexaginta annorum, que fuerit uxor unius viri. 10. In operibus bonis testimonium habens si filios educavit, si hospitio recepit, si sanctorum pedes lavit, si tribulationem patientibus subministravit. (Epist. B. Pauli ad Thimoth., cap. V, v. 9-10. — N. d. A.)
[2249] Nam nec templa circuitis, nec spectacula postulatis, nec festos dies gentilium nostis. Nulla est strictius prodeundi causa, nisi imbecilis aliquis ex fratribus visitandus, aut sacrificium affertur, aut Dei verbum administratur. (Tertull., De Cultu feminar., lib. II, p. 315 ; Parisiis, 1568. — N. d. A.)
[2250] Discutiendae enim sunt deliciae quarum mollitia et fluxu fidei virtus effeminari potest. Caeterum nescio an manus spathalio circumdari solita in duritia catenae stupescere sustineat. Nescio an crus de periscelio in nervum se patiatur arctari. Timeo cervicem, ne margaritarum et smaragdorum laqueis occupata locum spathae non det. (Tertull., De Cultu feminar., lib. II, p. 315 ; Parisiis, 1568. — N. d. A.)
[2251] Tanquam sub oculis Dei modeste et moderate transiguntur. (Tertull., Ad Uxor., lib. II, cap. IV, p. 332. — N. d. A.)
[2252] Ut statio facienda est, maritus de die condicat ad balneas. Si jejunia observanda sunt, maritus eadem die convivium exerceat. Si procedendum erit, nunquam magis familiae occupatio adveniat. (Tertull., Ad Uxor., lib. II, cap. IV, p. 332. — N. d. A.)
[2253] Quis denique in solemnibus Paschae abnoctantem securus sustinebit ? Quis ad convivium dominicum illud quod infamat sine sua suspicione dimittet ? Quis in carcerem ad osculanda vincula martyris reptare patietur ? aquam sanctorum pedibus offerre ?(Tertull., Ad Uxor., lib. II. — N. d. A.)
[2254] Il s'agit de l'Eucharistie, et toujours de l'histoire de l'enfant que devaient manger les chrétiens. Cum aliquid immundum flatu exspuis, non magiae aliquid videberis operari ? Non sciet maritus quid secreto ante omnem cibum gustes ? Et si sciverit panem, non illum credet esse qui dicitur ? (Tertull., Ad Uxor., lib. II, p. 333. — N. d. A.)
[2255] Quid maritus suus illi, vel marito quid illa cantabit ? quae Dei mentio ? quae Christi invocatio ? (Tertull., Ad Uxor., p. 333. — N. d. A.)
[2256] Ecclesia conciliat, et confirmat oblatio. Obsignatum angeli renuntiant, pater rato habet (...) duo in carne una, ubi et una caro, unus et spiritus. Simul orant, simul jejunia transigunt. In ecclesia Dei pariter, in angustiis, in refrigersii.
(Tertull., Ad Uxor., p. 333. — N. d. A.)
[2257] Lucian., In Pereg. (N. d. A.)
[2258] Nate nate, Symphoriane (...) Sursum cor suspende fili ; hodie tibi vita non tollitur, sed mutatur in melius. (Act. Martyr. in Symphor., p. 72 ; Parisiis, 1689. — N. d.

A.)
[2259] Beata vero Blandina ultima omnium... festinat, exultans, ovans, velut ad thamamum sponsi invitata et ad nuptiale convivium. (Euseb., lib. IV, cap. III, p. 539. — N. d. A.)
[2260] Cum venerabili matre, Marcella, ignis suppliciis consummata est. (Euseb., lib. VI, cap. V. — N. d. A.)
[2261] Velum raptim discerpens ostendebat et capitis sui canitiem : et haec inquit : Reverere, fili, nam et tu forsitan matrem jam canam habes. Et nobis quidem miseris relinque lacrymas ; tibi vero spem habe. (Act. Mart. sincera, p. 360. Parisiis, 1689 — N. d. A.)
[2262] Alia vero die jussit Adrianus imperator simul omnes septem filios ejus sibi praesentari et ad trochleas extendi. (Act. Mart. sincera, p. 29. — N. d. A.)
[2263]° nate! inquit, perfice cum tuis contubernalibus iter beatum, ne unus desis illorum choro, ne reliquis serius Domino praesenteris.(Act. sinc., p. 469 ; Veron., 1731. — N. d. A.)
[2264]° diem asperum! (N. d. A.)
[2265] Ego infantem lactabam. (Act. sinc., p. 81. — N. d. A.)
[2266] Miserere, filia, canis meis ; miserere patri! (Act. sinc., p. 82. — N. d. A.)
[2267] Et lacrymis non filiam, sed dominam vocabat. (N. d. A.)
[2268] Scito enim nos non in nostra potestate esse constitutos, sed Dei. (N. d. A.)
[2269] Christiana sum. (Act. sinc., p. 82 et 83. — N. d. A.)
[2270] Sic dolui pro senecta ejus misera! (N. d. A.)
[2271] Sed dare pater noluit. (N. d. A.)
[2272] Ne tam bonam sociam quasi comitem solam in via ejusdem spei relinquerent. (N. d. A.)
[2273] Quid facies objecta bestiis ? (Act. sinc., p. 86. — N. d. A.)
[2274] Illa coena ultima quam liberam vocant. (N. d. A.)
[2275] Ut cognoscatis nos in die illo judicii. (N. d. A.)
[2276] Vigorem oculorum dejiciens. (Act. sinc., p. 87. — N. d. A.)
[2277] Viri quidem sacerdotum Saturni. (N. d. A.)
[2278] Horruit populus. (N. d. A.)
[2279] Ad velamentum femorum adduxit, pudoris potius memor quam doloris. (N. d. A.)
[2280] Sed manum ei tradidit, et sublevavit illam. (N. d. A.)
[2281] Quando, inquit, producimur ad vaccam, nescio... Non prius credidit nisi quasdam notas vexationis in corpore et habitu suo recognovisset. (Act. sinc., p. 590. — N. d. A.)
[2282] Osculati invicem, ut martyrium per solemnia pacis consummarent. (N. d. A.)
[2283] Inter costas puncta exululavit... et errantem dexteram tirunculi gladiatoris ipsa in jugulum suum posuit. (Act. sinc., p. 88. — N. d. A.)
[2284] Tanquam aries insignis ex immenso grege delectus, ut holocaustum gratum et acceptum Deo. (N. d. A.)
[2285] Deus totius creaturae, tibi gratias ago. In calice passionis Christi tui particeps fiam in resurrectionem vitae aeternae! Te laudo, te benedico, te glorifico per Jesum Christum, dilectum tuum filium pontificem : gloria nunc et in secula seculorum! Amen. (Euseb., Hist. eccles., lib. IV. p. 73. — N. d. A.)
[2286] Tanquam velum navigii ventorum flatibus turgescens, caput martyris undique obvallat. (Euseb., Hist. eccles., lib. IV. p. 73. — N. d. A.)
[2287] Tanquam aurum et argentum in camino ignis ardore probatum. (Euseb., Hist. eccles., lib. IV. p. 73. — N. d. A.)

[2288] Fragrantem odorem inde hauriebamus, velut ex thure odorifero, aut quovis vitali aromate. (Euseb., Hist. eccles., lib. IV. p. 73. — N. d. A.)
[2289] Tanta cruoris copia effluxit ut ignem prorsus exstingueret. (Euseb., Hist. eccles., lib. IV. cap. XV, p. 72. — N. d. A.)
[2290] Servi J.C. qui Viennam et Lugdunum Galliae incolunt fratribus in Asia et Phrygia qui eamdem nobiscum redemptionis fidem et spem habent : pax, gratia et gloria, a Deo Patre et Christo Jesu Domino nostro, sit vobis. (Euseb., Hist., lib. V, cap. I, p. 84. — N. d. A.)
[2291] Rodon... eruditus a Tatiano, libros quam plurimos et contra Marcionis haeresim scripsit. (Euseb., Hist., lib. V, cap. XIII. — N. d. A.)
[2292] Seipsum quidem a vita non educit, non est enim ei permissum, sed animam abducit a motibus et affectionibus. (Clement. Alexand., Stromatum lib. VI. p. 652 ; Lutetiae Parisiorum, 1641. — N. d. A.)
[2293] Sive judaicas, sive philosophorum discit scripturas... communem facit veritatem. (Clement. Alexand., Stromatum lib. VI, p. 941. — N. d. A.)
[2294] Multi autem, non secus ac pueri larvas, timent graecam philosophiam, dum verentur ne eos abducat... Veritas enim est insuperabilis, dissolvitur autem falsa opinio. (Clement. Alexand., Stromatum lib. VI, p. 655. — N. d. A.)
[2295] Euseb., Hist. eccles., lib. VI, cap. XIX. (N. d. A.)
[2296] Voyez encore les nouveaux Mélanges historiques et littéraires de M. Villemain, p. 322 et suiv. Il en existe aussi deux autres traductions. (N. d. A.)
[2297] Et sermo hujusmodi nobis cum avibus evolaverat. (S. Ambr., Hexameron, lib. V, p. 90 t. I. Parisiis, 1586. — N. d. A.)
[2298] Impossibile putatur in Dei matre quod in vulturibus possibile non negatur. Avis sine masculo parit, et nullus refellit ; et quia virgo Maria peperit, pudori ejus quaestionem faciunt. (S. Ambr., Hexameron, lib. V, cap. XX, p. 97. — N. d. A.)
[2299] Chrysost., Homel. (N. d. A.)
[2300] Candidas vestes requirit, exutisque prioribus eas sibi jejunus induit, omnibus ad calceamenta usque mutatis, atque reliquas praesentibus distribuit ; et cum dixisset more suo : Gloria Dei propter omnia, et ultimum Amen obsignasset, extendit pedes. (Pallad., Dialog. de Vit. S. Chrysost., p. 101. — N. d. A.)
[2301] Si autem rationem omnium dierum et lucubrationum aliis necessitatibus impensarum tibi possem reddere, graviter contristatus mirareris quanta me distendant... Cum enim ab eorum hominum necessitatibus aliquantulum vaco, qui me sic angariant, non desunt quae dictanda propono... Tales ergo mihi necessitates dictanti aliquid, quod me ab eis dictationibus impediat quibus magis inardesco, deesse non possunt ; cum paululum spatii vix datur inter acervos occupationum, quibus nos alienae vel cupiditates vel necessitates angariatae trahunt. (Aug., epist., p. 139. — N. d. A.)
[2302] Vestes ejus vel lectualia ex moderato et competenti habitu erant, nec nitida nimium nec abjecta plurimum. (Posid., in vit. Aug., cap. XXII. — N. d. A.)
[2303] Funiculos efficis... ? In mente habeto illos qui per mare navigant. Sportulas exiguas operaris ? Quae nuncupatur malaccia cogita (...) Pulchre et eleganter scribis ? Odiorum fabricatores cogita. (S. patris Ephroem. Syri Paroenesis quadragesima septima, p. 337 ; Antuerpiae, 1619. — N. d. A.)
[2304] Ne miremini si ad nos scribat imperator, homo cum sit ; sed miramini potius quod legem hominibus scripserit Deus. (S. Anastasii archiepiscop., S. Antonii Vita, t. II, p. 856 ; Parisiis, 1698. — N. d. A.)
[2305] Sed potius diei judicii recordarentur, scirentque Christum solum et aeternum esse imperatorem. Rogabat ut humanitati studerent ac curam justitiae pauperumque

gererent. (S. Anastasii archiepiscop., S. Antonii Vita, t. II, p. 856 ; Parisiis, 1698. — N. d. A.)
[2306] Ad principes ipsos accedentes cum fiducia loquebantur pro reis, et omnes sanguinem effundere parati erant et capita deponere, ut captos ab exspectatis tribulationibus eriperent (...) Statuae quidem defectae rursum erectae fuerunt ; si autem vos Dei imaginem occideretis, quomodo rursum poteritis peremptum revocare ? etc. (S. J. . Chrysost., Hom. XVII, p. 173, t. II ; Parisiis, 1718. (N. d. A.)
[2307] Subditos nos debere esse in bonis operibus, non in malis. An bonum est opus si eum quem innocentem scimus... interimamus ? . . (De non parcendo in Deum delinquentibus. — Luciferi, episcopi Calaritani, ad Constantium. Constantini Magni imp. aug. Opuscula, p. 299 ; Parisiis, 1568. — N. d. A.)
[2308] Proescrip. cont. hoeret. Fleury. (N. d. A.)
[2309] Les Actes des Apôtres démontrent qu'il y avait eu des persécutions particulières, même avant la persécution de Néron. S. Luc en fait foi, et les Actes des Apôtres, quoi qu'on en ait dit, sont authentiques. (N. d. A.)
[2310] Append. ad Tertul. Praescrip., in fin. (N. d. A.)
[2311] Tertull., adv. Valent. (N. d. A.)
[2312] Beausobre, Histoire de Manech. ; Herbelot, Theodor. Hoeret. ; Acta disput. Arch. ; Monum. eccl., grec et lat., ap. Vales. et D. Cel. (N. d. A.)
[2313] Philost., lib. I, cap. IX. (N. d. A.)
[2314] Sulp. Sev., lib. XIII. (N. d. A.)
[2315] Noris., Hist. Pelag., lib. II ; Duchesne, Proedest. ; Annal. Benedict., t. II, an. 829. (N. d. A.)
[2316] Iren., lib., I. cap. VIII et IX ; Theodor., Hoer., lib. I, cap. X et XI. (N. d. A.)
[2317] Clem. III, Strom. (N. d. A.)
[2318] Nudi toto corpore precantur, tanquam per hujusmodi operationem inveniant dicendi apud Deum libertatem ; corpora autem sua tum muliebria, tum virilia noctu ac diu curant unguentis, balneis, epulationibus, concubitibusque et ebrietatibus vacantes, et detestantur jejunantem. Atque humanae carnis esu peracto... Non ad generandam sobolem corruptio apud ipsos instituta est, sed voluptatis gratia, diabolo illudente talibus et seductam errore Dei creaturam subsannante. (Epiph., episcop. Constantioe Contra hoereses, p. 71. Lutetiae Parisiorum, 1612. — N. d. A.)
[2319] Altorum montium cacuminibus viles animas projicientes, se praecipites dabant. (Optati Afri., Nilevitani episcopi, De Schismate Donatistarum, lib. III, p. 59 ; Lutetiae Parisiorum, 1700. — N. d. A.)
[2320] Non solum proprios hoc modo perficiunt, sed saepe etiam peregrinos accidentes, et adhuc apud ipsos hospitio exceptos : abripiunt enim tales intus et vinculis illigatos per vim castrant, ut non amplius sint in voluptatis periculo impulsi. (N. d. A.)
[2321] In Bacathis, regione Philadelphina ultra Jordanem. (Epiph., episcop. Const., Adversus hoereses, LVIII, p. 407. — N. d. A.)
[2322] Orig. Cont. Cels. (N. d. A.)
[2323] Sulp. Sev., lib. III ; Aug. Hoeres., LXX. (N. d. A.)
[2324] Eurip., Ap. Just. (N. d. A.)
[2325] Ego homuncio, hoc non facerem ? (Ter., Eun., act. III. — N. d. A.)
[2326] Quam multas matres fecerit ille deus. (Trist., lib. II. — N. d. A.)
[2327] Herodot., lib. I. (N. d. A.)
[2328] Strab., lib. XVI. (N. d. A.)
[2329] Lucian., De Assyria, init. (N. d. A.)
[2330] Dotalem pecuniam quaesituras... pro reliqua pudicitia libamenta Veneri

soluturas. (Just., lib. XVIII. — N. d. A.)
[2331] Athen., lib. XIII. (N. d. A.)
[2332] zzz(...) pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri.
(Horat., ep. XVI, lib. I. — N. d. A.)
[2333] Exuuntur etiam vestibus populo flagitante meretrices, quae tunc mimorum funguntur oflicio, et in conspectu populi usque ad satietatem impudicorum luminum cum pudendis motibus detinentur. (Lactant., De falsa Religione, lib. I, p. 61 ; Basileae. — N. d. A.)
[2334] Lenonum vectigal et meretricum et exoletorum in sacrum aerarium inferri vetuit, sed sumptibus publicis ad instaurationem theatri, circi, amphitheatri et aerarii deputavit. (Lamprid., in Alex. Sev. — N. d. A.)
[2335] Cicer., in Verr., V, cap. III. (N. d. A.)
[2336] Callistratus scripserat crucem ; Tribonianus furcam substituit, quia Constantinus supplicium crucis abrogaverat. (Pandect., lib. XLVIII, tit. IX, de Poen. — N. d. A.)
[2337] Erant autem infelices arbores, damnataeque religione, quae nec seruntur nec fructum ferunt : quales populus, alnus, ulmus.(Plin., Hist. nat., lib. XXVI ; Pandect., loc. cit. — N. d. A.)
[2338] Unco trahebantur. (Plin. ; Senec. — N. d. A.)
[2339] Ut ab eo primum incipiatur qui timidior est, vel tenerae aetatis videtur. (Pandect., lib. XLVIII, tit. XVIII. — N. d. A.)
[2340] Quaestionis modum magis et judices arbitrari oportere. (Pandect., lib. XLVIII, tit. XVIII. — N. d. A.)
[2341] Voyez tout l'effroyable titre De Quaestionibus. L'esprit de cette dernière loi est logique dans sa cruauté. (N. d. A.)
[2342] Per id tempus factum est mulierum certamen... Cum crudele pugnavissent essentque ob eam causam caeteras nobilissimas feminas conviciis consectatae, cautum est ne quae mulier usquam in reliquum tempus muneribus gladiatoris fungeretur. (Dion., Hist. Rom., lib. LXXVI, p. 858 ; Hanoviae, 1806. — N. d. A.)
[2343] Croco diluto aut aliis fragrantibus liquoribus. (Martial., V. XXVI, et De Spect., III. — N. d. A.)
[2344] Pollicem vertebant. (Juvenal., Sat. III, v. 36.) Quis nescit, vel quis non vidit vulnera pali ?
Quem cavat assiduis sudibus scutoque lacessit,
Atque omnes implet numeros, dignissima prorsus
Florali matrona tuba ; nisi quid in illo
Pectore plus agitat veraeque paratur arenae.
Quem praestare potest mulier galeata pudorem,
Quae fugit a sexu ?
(Juv., Sat. VI, p. 151 ; Lugd. Batav., 1695. — N. d. A.)
[2345] Quidam testamento formosissimas mulieres, quas emerat, eo pugnae genere confligere inter se ; alius, impuberes pueros quos vivus in deliciis habebat. (Athen., lib. IV, p. 154, edit. 1598. — N. d. A.)
[2346] Nero tanto Sabinae desiderio teneri coepit, ut puerum libertum (Sporus nominabatur) exsecari jusserit quod Sabinae simillimus erat, eoque in caeteris rebus pro uxore usus sit, quin etiam progrediente tempore eum in uxorem duxit, quanquam ipse nuptus Pythagorae liberto. (Dion., lib. LXII, p. 715. — N. d. A.)
[2347] Athen., lib. IX, cap. VII. (N. d. A.)
[2348] Athen., lib. IX, cap. VI. ad fin. (N. d. A.)

[2349] Fragrantissimis rosis in mortario tritis, addo gallinarum et porcorum elixa cerebra, deinde oleum, garum, piper, vinum, omnia curiose trita in ollam novam effundens, subjecto igni blando et continuo. (Athen., Deipnosoph., lib. IX, p. 406. — N. d. A.)
[2350] Lib. IV, cap. VI. (N. d. A.)
[2351] Exhibuit palatinis ingentes dapes extis mullorum refertas, et cerebellis phenicopterum, et perdicum ovis, et cerebellis turdorum, et capitibus psittacorum et phasianorum et pavonum. (Aelh Lamprid. Hist. Aug., vit. Heliogab., p. 108 ; Parisiis, 1620. — N. d. A.)
[2352] Canes jecinoribus anserum pavit. Misit et uvas apamenas in praesepia equis suis. Et psittacis atque phasianis leones pavit. (Aelh Lamprid. Hist. Aug., vit. Heliogab., p. 108 ; Parisiis, 1620. — N. d. A.)
[2353] Comedit calcanea camelorum et cristas vivis gallinaceis demptas ; linguas pavonum et lusciniarum, pisum cum aureis, lentem cum cerauniis, fabam cum electris et orizam cum albis. (Aelh Lamprid. Hist. Aug., vit. Heliogab., p. 108 ; Parisiis, 1620. — N. d. A.)
[2354] Fertur et promisisse phoenicem conviviis, vel pro ea libras auri mille. (Aelh Lamprid. Hist. Aug., vit. Heliogab., p. 109 ; Parisiis, 1620 — N. d. A.)
[2355] Deinde aestiva convivia coloribus exhibuit... Semper varie per dies omnes aestivos... Vasa centenaria argentea sculpta, et nonnulla schematibus libidinosis inquinata. (Aelh Lamprid. Hist Aug., vit. Heliogab., p. 107. — N. d. A.)
[2356] Oppressit in tricliniis versatilibus parasitos suos violis et floribus, sic ut animam aliqui efflaverint, quum crepere ad summum non possent. (Aelh Lamprid. Hist Aug., vit. Heliogab., p. 108. — N. d. A.)
[2357] Idem in lucernis balsamum exhibuit. Exhibuit et aliquando tale convivium ut haberet vigenti et duo fercula ingentium epularum, sed per singula lavaret, et mulieribus uterentur ipse et amici cum jurejurando quod voluptatem efficerent. (Aelh Lamprid. Hist Aug., vit. Heliogab., p. 111. — N. d. A.)
[2358] Ad mare piscem nunquam comedit : in longissimis a mari locis omnia marina semper exhibuit : muraenarum lactibus et luporum in locis mediterraneis pavit, et rosis piscinas exhibuit, et bibit cum omnibus suis caldaria, miscuit gemmas pomis ac floribus ; jecit et per fenestram cibos. (Aelh Lamprid. Hist Aug., vit. Heliogab., p. 109. — N. d. A.)
[2359] Posterioribus eminentibus in subactorem rejectis et oppositis. (Aelh Lamprid. Hist Aug., vit. Heliogab., p. 109. — N. d. A.)
[2360] Ut eidem inguina oscularetur. (Aelh Lamprid. Hist Aug., vit. Heliogab., p. 109. — N. d. A.)
[2361] Credo ut major esset utrique parenti dolor. (Lamprid., p. 109. — N. d. A.)
[2362] Calceamentum nunquam iteravit ; annulos etiam negatur iterasse, pretiosas vestes saepe conscidit. (Lamprid., p. 112. — N. d. A.)
[2363] Idem mulierem numquam iteravit praeter uxorem. (Lamprid., p. 112. — N. d. A.)
[2364] Nec cubuit in accubitis facile, nisi iis qui pilum leporinum haberent, aut plumas perdicum, sub alares culcitras, saepe permutans. (Lamprid., p. 108. — N. d. A.)
[2365] Habuit et gemmata vehicula et aurata, contempsit argentatis et eboratis et aeratis. Junxit et quaternas mulieres pulcherrimas et binas ad papillam, vel ternas et amplius, et sic vectatus est : sed plerumque nudas, com nudum illae traherent. (Lamprid., p. 111.) Scobe auri porticum stravit... ut fit de aurosa arena. (Lamprid., p. 112. — N. d. A.)
[2366] Inque vices equitant, ac, luna teste, moventur. (Juv., Sat., IV. — N. d. A.)

[2367] Principio quidem dolores ac lacrymae oboriuntur, ubi per tempus dolor aliquid remisit, nihil quicquam, ut aiunt, moleste feceris, voluptas autem ne ulla quidem. (Luciani Amores, p. 572 ; Lutetiae Parisiorum, an. 1615. — N. d. A.)
[2368] Congrediantur et illae inter se mutuo. Tribadum obscoenitatis istius passim ac libere vagetur. (Luciani Amores, p. 572 ; Lutetiae Parisiorum, an. 1615. — N. d. A.)
[2369] Non amant sese leones, nec enim philosophantur.
Ouc erwsi leontez, oude gar jilosojousin.
(Luciani Amores, p. 576 ; Lutetiae Parisiorum, an. 1615. — N. d. A.)
[2370] Etiam corona caput circumcirca ambit, lapillis indicis stellata, pretiosa autem de cervicibus monilia dependent. Impudentes etiam genas rubefaciunt illitis fucis... Nempe statim e domo egressae, sacrificia faciunt arcana et absque viris suspecta mysteria. (Luciani Amores, p. 579. — N. d. A.)
[2371] Domi statim prolixa balnea ac sumptuosa quidem ac lauta mensa. Posteaquam enim nimis quam repletae fuerint sua ipsarum gulositate, summis digitis velut inscribentes appositorum unumquodque degustant. Et diversorum corporum somnos et muliebritate lectum refertum, ex que surgens statim lavacro opus habet. (Luciani Amores, p. 579.) Ce latin ne rend pas le texte grec. (N. d. A.)
[2372] Mane surgens ex lecto, postquam residentem in oculis sumnum reliquum aqua simplici abstersit. Illi apta atque sonora lyra. Thessali equi illi curae sunt, ac breviter juventutem domant ac subjugant, in pace meditatur res bellicas, evibrando jacula... Quomodo vero non amaret illum in palaestris quidem Mercurium, inter lyras autem Apollinem, equitatorem vero Castorem ? (N. d. A.)
[2373] Amor Orestem et Pyladem conjunxit : atque in uno eodemque vitae navigio simul navigarunt. (N. d. A.)
[2374] Etiam aether post terram excipit eos qui haec sectantur : illi autem meliori fato morientes, virtutis praemium hoc incorruptibile consequuntur. (Luciani Amores, p. 585. — N. d. A.)
[2375] Athen., lib. XIII, cap V. (N. d. A.)
[2376] Athen., lib. XIII, cap V. (N. d. A.)
[2377] Sophoclem venustum puerum extra moenia civitatis duxisse ut cum eo coiret, eumque Sophoclis penula direpta discessisse. Euripides cachinnans per ludibrium dixit illo se aliquando puero usum fuisse, verum sibi furto nihil amissum. (Athen., lib. XIII, cap V, p. 604. — N. d. A.)
[2378] Hoc ubi Sophocles audiit, in Euripidem epigramma scripsit hujusmodi :
Sol quidem, O Euripides, non puer, cum me tepefaceret
Veste nudavit : tibi vero alienam uxorem osculanti
Inacessit Boreas, etc.
Hlioz hn paiz, Euripidh, oz me cleainwn, etc.
(Athen., Deipnosoph., p. 604. — N. d. A.)
[2379] Quique labra labris dulcius applicaverit, Is coronis oneratus ad suam matrem revertitur.
(Theoc., Idyll., XII. — N. d. A.)
[2380] Megilla comam, ut illam fictitiam habebat, a capite rejecit, ipso autem jacebat omnino similis atque aequiparanda gladiatori, alicui vehementer virili atque robusto ad vivum usque cute detonsa. (N. d. A.)
[2381] Ne quaere accuratius omnia, turpia enim sunt. (Luciani dialogi meretricii Clonarium et Leoena, ad finem, p. 970. — N. d. A.)
[2382] In Poedagog., lib. II, cap. X ; In Protreptico, p. 24 et 38. (N. d. A.)
[2383] Un auteur italien trop célèbre a reproduit l'ouvrage de Philoenis. Avant lui, un

grave et religieux savant du XIe siècle avait écrit un livre de même nature ; Brantôme a renouvelé les mêmes histoires ; mais le véritable auteur de l'ouvrage grec n'était point la courtisane Philoenis, c'était un sophiste nommé Polycrate, comme nous l'apprend Athénée. (N. d. A.)
[2384] Impios infamia turpissima... (Philo., De Proemiis et Poenis, p. 586, in-fol ; Parisiis, 1552. — N. d. A.)
[2385] Horat., Satir., lib. I. (N. d. A.)
[2386] Transeo puerorum infelicium greges quos post transacta convivia aliae cubiculi contumeliae exspectant. (Senec., epist. 95. — N. d. A.)
[2387] Les Romains sous le règne de Trajan, d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle ressemblaient déjà beaucoup aux Romains dont parle Ammien Marcellin. Lucien, qui vivait sous ces empereurs, nous a laissé dans le Nigrinus un tableau des moeurs romaines dont l'historien semble avoir emprunté plusieurs traits : le premier s'étend seulement davantage sur le goût pour les chevaux, sur le luxe, les funérailles, les testaments, etc. (N. d. A.)
[2388] Amm. Marcell., lib. XLV. (N. d. A.)
[2389] Ubi si inter aurata flabella laciniis sericis insederint muscae, vel per foramen umbraculi pensilis radiolus irruperit solis, queruntur quod non sont apud Cimmerios nati. (Amm. Marcell., lib. XXVIII, cap. IV, p. 411 ; Lugduni Batavorum, 1693. — N. d. A.)
[2390] Quorum mensuram si in agris consul Quintius possedisset, amiserat etiam post dictaturam gloriam paupertatis. (Amm. Marcell., lib. XXII, cap. IV ; Lugduni Batavorum, 1693. — N. d. A.)
[2391] Amm. Marcell., lib. XXVIII cap. IV ; Lugduni Batavorum, 1693. (N. d. A.)
[2392] Cum miles cantilenas meditaretur, pro jubilo molliores : et non saxum erat ut antehac armato cubile (...) et graviora gladiis pocula, testa enim bibere jam pudebat. (Amm., lib. XXII, cap IV. — N. d. A.)
[2393] Amm., lib. XXII, cap IV. (N. d. A.)
[2394] De Re Milit., cap. X. (N. d. A.)
[2395] Socrat., lib. V, cap. XVIII. (N. d. A.)
[2396] In omnibus quippe Gallis sicut divitiis primi fuere, sic vitiis. (Salv., De Gubern. Dei, lib. XII, p. 230. — N. d. A.)
[2397] Apud Aquitanicas vero quae civitas in locupletissima ac nobilissima sui parte non quasi lupanar fuit ? quis potentum ac divitum non in luto libidinis vixit ? Quis non se barathro sordidissimae colluvionis immersit ? Haud multum matrona abest a vilitate ancillarum. (Salv., De Gubern. Dei, lib. VII, p. 232. — N. d. A.)
[2398] Quos compulimus esse criminosos, imputatur his infelicitas sua : quibus enim aliis rebus Bagaudae facti sunt nisi iniquitatibus nostris, nisi eorum proscriptionibus et rapinis qui exactionis publicae in quaestus proprii emolumenta vertant ? (Salv., De Gubern. Dei, lib. V, p. 159. — N. d. A.)
[2399] Coloni divitum fiunt... in hanc necessitatem redacti ut et jus libertatis amittant. (De Gubern. Dei, lib. X, cap. V, p. 169. — N. d. A.)
[2400] Plutarq., De la Fortune d'Alexandre, trad. d'Amyot. (N. d. A.)
[2401] L'Essai historique sur les Révolutions contient un aperçu rapide de ces sectes ; on peut consulter dans cet ouvrage le tableau synoptique que j'en ai dressé. On le pourra corriger à l'aide du Manuel de l'Histoire de la Philosophie de Tenneman, traduit excellemment par M. Cousin. (N. d. A.)
[2402] Erant amici improbi, et senes quidam et specie philosophi, qui caput reticulo componerent. (Lamprid., in Vit. Elag., p. 105. — N. d. A.)
[2403] Suid. ; Athen., lib. IV, p. 162. (N. d. A.)
[2404] Laert., lib. in Pyrrhon. (N. d. A.)

[2405] Laert., lib. VII. (N. d. A.)
[2406] Laert., lib. IX, in Dem. (N. d. A.)
[2407] Laert., in Heracl. (N. d. A.)
[2408] Laert., lib. VIII ; Lucian., Strab., lib. VI. (N. d. A.)
[2409] Le texte est plus net :
Paiderasthz eimi, cai sojoz ta erwtica.
(Luc., Vitar. Auct., p. 193. — N. d. A.)
[2410] Lapis est corpus : nonne et animal corpus est ? Tu vero lapis et animal.
(Lucian., Vitar. Auct., p. 197. — N. d. A.)
[2411] Quam profunde sol radios emittat in mare ;
Denique qualem animam habeant ostra.
(Lucian., Vitar. Auct., p. 108 — N. d. A.)
[2412] Ouden. (Lucian., Vitar. Auct., p. 108. — N. d. A.)
[2413] Oude touto oida. (Lucian., Vitar. Auct., p. 108. — N. d. A.)
[2414] Lucian., Vitar. Auct., p. 108. — N. d. A.
[2415] Lucian., Vitar. Auct., p. 199. (N. d. A.)
[2416] (...) Tum lumine glauco. Albet aquosa acies (...)
(Apollin., in Paneg. Major. — N. d. A.)
[2417] Calcis enim lixivia frequenter capillos lavant.
(Diod., lib. V.)
Infundens acido comam butyro...
(Apollin., Carm. XII. — N. d. A.)
[2418] Strictius assuetae vestes procera coercent. (Franci.)
Membra virum, patet his altato tegmine poples. (Apollin., Carm. XII.)
Coloratis sagulis pube tenus amictu. (Amm., lib. XIV, cap. IV. — N. d. A.)
[2419] Tous les cavaliers cimbres avaient des casques en forme de gueules ouvertes et de mufles de toutes sortes de bêtes étranges et épouvantables, et, les rehaussant par des panaches faits comme des ailes, et d'une hauteur prodigieuse, ils paraissaient encore plus grands. Ils étaient armés de cuirasses de fer très brillantes, et couverts de boucliers tout blancs. (Plut., in Mar. — N. d. A.)
[2420] Ad frontem coma tracta jacet, nudata cervix Setarum per summa nitet.
(Apollin., in Paneg. Major. — N. d. A.)
[2421] Ancipitibus securibus et angonibus praecipue rem gerunt (Franci) ; sunt vero angones hastae quaedam neque admodum parvae, neque admodum magnae, ad jactu feriendum, sic ubi opus fuerit, et ubi cominus collato pede confligendum est impetusque faciendus accommodatae. Hae pleraque sui parte ferro sont obductae, ita ut perparum ligni a laminis ferreis nudum conspiciatur, atque adeo vix totae imae hastae cuspis. (Agath., Hist., lib. II. — N. d. A.
[2422] Sola in sagittis spes, quas inopia ferri ossibus asperant. (Tac., De Mor. Germ.)
Missilibus telis acutis ossibus arte mira coagmentatis. (Amm., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)
[2423] Contortis laciniis illigant, ut laqueatis resistentium membris equitandi vel gravandi adimant facultatem. (Amm., lib. XXXI, cap. II.) Laqueis interceperunt hostes, trahendo conficere. (Pomp. Mel., lib. I, cap. ult. — N. d. A.)
[2424] (Panegyr. veter., VI-VII, p. 138, 166, 167.) On voit ici que l'armure complète de fer, empruntée des Perses par les Romains, était connue bien avant la chevalerie. Il en est ainsi d'une foule d'autres usages, qu'on a placés trop bas dans les siècles. (N. d. A.)
[2425] Equis (...) duris (...) sed deformibus. (Amm., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)

[2426] Et his artibus Hunni Gothis superiores evasere, partim enim circumequitando, partim excurrendo et opportune retrocedendo, jaculantes ex equis maximam Gothorum caedem fecere. (Teste Zosimo, p. 747 ; Vales. Ann. in Amm., lib. XXXI, cap. II, p. 475. — N. d. A.)
[2427] Acies per cuneos componitur. (Tac., De Mor. Germ., cap. VI — N. d. A.)
[2428] Molientibus hostium rari apparuere, qui conjunctis arborum truncis (...) velut e fastigiis turrium, sagittas tormentorum ritu effudere... (Greg. Tur., lib. II, cap. IX ; Herodian., lib. VII, cap. V. — N. d. A.)
[2429] Agathyrsi interstincti colore caeruleo corpora simul et crines, et humiles quidem minutis atque raris, nobiles vero latis, fucatis et densioribus notis. (Amm. Marc., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)
[2430] Velut carpentis civitates impositas vehunt. (Amm. Marc., lib. XIII, cap. II. — N. d. A.)
[2431] Quocumque ierint illic genuinum existimant larem. (Amm. Marc., lib. XIII, cap. II. — N. d. A.)
[2432] Crinibus mediocriter flavis, oculorum temperata torvitate, terribiles. (Amm. Marc., lib. XIII, cap. II. — N. d. A.)
[2433] Le latin dit plus : Omnes generoso semine procreati. (Amm. Marc., lib. XIII, cap. II. — N. d. A.)
[2434] Apoll., In Avit. (N. d. A.)
[2435] Errant semper per spatia longe lateque distenta… Nec idem perferunt diutius coelum, aut tractus unius soli illis unquam placet. Vita est illis semper in fuga. (Amm. Marc., lib. XIV, cap. V. — N. d. A.)
[2436] Eo quod erat eis species pavenda nigredine, sed velut quaedam (si dici fas est) deformis offa, non facies, habensque magis puncta quam lumina... nam maribus ferro genas secant... hinc imberbes senescunt. (Jornand., De Reb. Get., cap. XXIV.) Ubi quoniam ab ipsis nascendi primitiis infantum ferro sulcantur altius genae. (Amm. Marcell. — N. d. A.)
[2437] Prodigiosae formae et pandi, ut bipedes existimes bestias, vel quales in commarginandis pontibus effigiati stipites dolantur incompte. (Jornand., De Reb. Get., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)
[2438] Sicut a nobis dictum est, reperit in populo suo (Filimer, rex Gothorum) quasdam magas mulieres quas patrio sermone aliorumnas is ipse cognominat, easque habens suspectas de medio sui proturtat, longeque ab exercitu suo fugatas in solitudinem coegit terrae. Quas spiritus immundi per eremum vagantes dum vidissent, et earum se complexibus in coitu miscuissent, genus hoc ferocissimum edidere. (Jorn., cap. XXIV. — N. d. A.)
[2439] In hominum autem figura licet insuavi ita viri sunt asperi, ut neque igni neque saporatis indigeant cibis, sed radicibus herbarum agrestium et semicruda cujusvis pecoris carne vescantur, quam inter femora sua et equorum terga subsertam fotu calefaciunt brevi. (Amm., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)
[2440] Indumentis operiuntur linteis, vel ex pellibus silvestrium murium consarcinatis... Sed semel obsoleti coloris tunica collo inserta non ante deponitur aut mutatur quam diuturna carie in pannulos defluxerit defrustata. (Amm., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)
[2441] Galeris incurvis capita tegunt, hirsuta cruracoriis munientes haedinis. (Amm., lib. XXXI, cap. II.) S. Jérôme appelle ces bonnets des tiares, tiaras galeis. (In epitaph. Nepot. — N. d. A.)
[2442] Verum equis prope affixi, duris quidem sed deformibus, et muliebriter iisdem nonnunquam insidentes funguntur muneribus consuetis. Ex ipsis quivis in hac natione

pernox, et per dies emit et vendit, cibumque sumit et potum, et inclinatus cervici angustae jumenti, in altum soporem adusque varietatem effunditur somniorum. (Amm., lib. XXXI, cap. II.) Nec plus nubigenas duplex natura biformes
Cognatis aptavit equis (...)
(Claudian., in Ruf., de Hunn., lib. I. — N. d. A.)
[2443] Omnes enim sine sedibus fixis, absque lare vel lege aut ritu stabili dispalantur, semper fugientium similes, cum carpentis in quibus habitant : ubi conjuges tetra illis vestimenta contexunt, et coeunt cum maritis, et pariunt et adusque pubertatem nutriunt pueros. Nullusque apud eos interrogatus respondere unde oritur potest, alibi conceptus, natusque procul, et longius educatus. (Amm., lib. XXXI, cap. II. — N. d. A.)
[2444] (...) fors ripae colle propinquo, Barbaricus resonabat hymen, scythicisque choreis
Erudebat flavo similis nova nupta marito (...)
Barbarici vaga festa tori convictaque passim
Fercula captivasque dapes, cirroque madente
Ferre coronatos redolentia serta lebetas,
(...) rapit esseda victor
Nubentemque nurum (...)
(Apollin., in Panegyr. Major. — N. d. A.)
[2445] Inter crinigenas situm catervas, Et germanica verba sustinentem,
Laudantem tetro subinde vultu,
Quos Burgundio cantat esculentus,
Infundens acido comam butyro ?
Felices oculos tuos et aures,
Felicemque libet vocare nasum,
Cui non allia sordidaeque cepae
Ructant mane novo decem apparatus.
(Apoll., Carm. XII. — N. d. A.)
[2446] Sorte de manteau en usage chez les peuples des bords du Rhin. (N. d. A.)
[2447] Apollin., lib. IV, Epist. ad Domnit. (N. d. A.)
[2448] Istic Saxona caerulum videmus, Assuetum ante salo, solum timere.
Hic tonso occipiti, senex Sicamber,
Postquam victus est, elicit retrorsum
Cervicem ad veterem novos capillos :
Hic glaucis Herulus genis vagatur,
Imos Oceani colens recessus,
Algoso prope concolor profundo.
Hic Burgundio septipes frequenter
Flexo poplite supplicat quietem.
(Apollin., lib. VIII, epist. IX. — N. d. A.)
[2449] Medio campi albentia ossa, ut fugerant, ut restiterant, disjecta vel aggerata. Adjacebant fragmina telorum equorumque artus, simul truncis arborum antefixa ora ; lucis propinquis barbarae arae, apud quas tribunos ac primorum ordinum centuriones mactaverant et cladis ejus superstites, pugnam aut vincula elapsi, referebant hic cecidisse legatos, illic raptas aquilas. (Tacit., Ann., 1, 61. — N. d. A.)
[2450] Plut., In vit. Marii. (N. d. A.)
[2451] Nec tam voces illae quam virtutis concentus videntur. Adfectatur praecipue asperitas soni, et fractum murmur objectis ad os scutis, que plenior et gravior vox repercussu intumescat. (Tacit., De Mor. Germ., III. — N. d. A.)
[2452] Gothorum gens perfida, sed pudica est ; Alamanorum impudica, sed minus

perfida ; Franci mendaces, sed hospitales ; Saxones crudelitate efferi, sed castitate mirandi. (Salvian., De Gubern. Dei, lib. VII, p. 256 ; Parisiis, 1608. — N. d. A.)
[2453] Ut apud eos nefandi concubitus foedere copulentur maribus puberes ; aetatis viriditatem in eorum pollutis usibus consumpturi. Porro, si quis jam adultus aprum exceperit solus, vel interemerit ursum immanem, colluvione liberatur incesti. (Amm., lib. XXXI, cap IX. — N. d. A.)
[2454] Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. II. (N. d. A.)
[2455] Ex ea enim crinitus quidam, nudus omnia praeter pubem, subraucum et lugubre strepens, educto pugione agmini se medio Gothorum inseruit, et interfecti hostis jugulo labra admovit, effusumque cruorem exsuxit. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. XVI. — N. d. A.)
[2456] Ipsis ex vulneribus ebibere. (Pomp. Mela, De Scyth. Europ., lib. II, cap. I. — N. d. A.)
[2457] Quid loquar de caeteris nationibus, quum ipse adolescentulus in Gallia viderim Atticotos, gentem britannicam, humanis vesci carnibus ; et quum per silvas porcorum greges et armentorum pecudumque reperiant, pastorum nates et feminarum, et papillas solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari ? (S. Hier, t. IV, p. 201 ; adv. Jovin., lib. II. — N. d. A.)
[2458] Interfectorum avulsis capitibus detractas pelles pro phaleris jumentis accommodant bellatoriis. (Amm. Marc, lib. XXI, cap. II. — N. d. A.)
[2459] Budini sunt et Geloni perquam feri, qui detractis cutibus hostium indumenta sibi equisque tegmina conficiunt. (Amm. Marc, lib. XXI, cap. II. — N. d. A.)
[2460] Illos, reliqui corporis ; se, capitum... (Pomp. Mela, lib. XI, cap. IV. — N. d. A.)
[2461] Illustri jam tum donatur celsus honore, Squameus et rutilis etiamnum livida crestis
Ora gerens (...)
(Apollin., In Paneg. Avit., v. 241. — N. d. A.)
[2462] Mallet, Introd. à l'Hist. du Danem., cap. XIX ; Sax. Gramm. (N. d. A.)
[2463] Celebrant carminibus antiquis Tuistonem deum. (N. d. A.)
[2464] Sunt illis haec quoque carmina quorum relatu, quem Barditum vocant, accendunt animos futuraeque pugnae fortunam ipso cantu augurantur. (Tacit., De Mor. Germ., III. — N. d. A.)
[2465] Bardi, qui de laudationibus rebusque poeticis student. (Strab., lib. VI. — N. d. A.)
[2466] Jornand., lib. VIII. (N. d. A.)
[2467] Praecipuus Hunnorum rex Attila, patre genitus Mundzucco, fortissimarum gentium dominus, qui inaudita ante se potentia solus scythica et germanica regna possedit, nec non utraque romanae urbis imperia captis civitatibus terruit, et ne praeda reliqua subderent, placatus precibus, annuum vectigal accepit. Quumque haec omnia proventu felicitatis egerit, non vulnere hostium, non fraude suorum, sed gente incolumi inter gaudia laetus, sine sensu doloris occubuit. Quis ergo hunc dicat exitum, quem nullus aestimat vindicandum ? (Jornand., lib. VIII, cap. XLIX. — N. d. A.)
[2468] Je dois ce chant, tiré de l'Edda, et le fragment du poème épique du manuscrit de Fulde à M. Ampère, dont j'ai parlé dans la préface de ces Etudes. On sera bien aise d'entendre ce jeune littérateur, plein de savoir et de talent, sur un genre d'étude qu'il a approfondi, et qui manquait à la France. Mon travail aurait paru moins aride aux lecteurs si j'avais toujours pu l'enrichir de morceaux pareils à celui qui va terminer cette note.
« La grande famille des nations germaniques (c'est M. Ampère qui parle) peut se diviser en trois branches, la branche gothique, la branche teutonique, et la branche

scandinave.
« Il ne reste d'autre monument des langues gothiques que la traduction de la Bible par Ulphilas.
« Un plus ancien monument des langues teutoniques est un fragment épique conservé dans un manuscrit contenant le livre de la Sagesse et quelques autres traites religieux. Ce manuscrit, originaire de l'abbaye de Fulde, est maintenant à Cassel, où je l'ai vu. Dans l'intérieur de la couverture, une main inconnue avait tracé le fragment dont je parle, le tout du VIIIe siècle ou de la première moitié du IXe. Les personnages qui paraissent dans ce court morceau, ceux dont on parle, leur situation respective et les événements auxquels il est fait allusion, tout cela appartient à ce grand cycle épique de l'ancienne poésie allemande, dont les Niebelungen et le Livre des Héros sont des refontes plus modernes. Cette page du manuscrit de Cassel est donc le plus ancien et le plus curieux débris de ce cycle. Il nous intéresse à double titre, car ce monument germanique est pour nous un monument national. La langue dans laquelle il est écrit est le haut allemand, dont l'idiome des Franks était un dialecte. Ce morceau faisait probablement partie de ces poèmes barbares, et déjà très anciens au commencement du IXe siècle, que Charlemagne avait fait recueillir et transcrits de sa propre main. « Ce fragment contient le récit d'une rencontre entre deux guerriers du cycle dont j'ai parlé, le vieil Hildebrand et son fils Hadebrand. Hildebrand est l'ami, le mentor du héros par excellence, de Théodoric. Selon la légende, et non pas selon l'histoire, Théodoric avait été forcé de laisser son royaume aux mains d'Hermanric, qui à l'instigation d'Odacre s'en était emparé. Le héros fugitif avait trouvé un asile chez le roi des Huns, Attila. Ainsi s'était groupé, d'une manière fabuleuse, le souvenir de ces quatre noms historiques restés confusément dans la mémoire des peuples. L'usurpateur étant mort, Théodoric revenait dans ses Etats avec le vieil Hildebrand, quand celui-ci rencontre son fils Hadebrand, qui était resté à Bern (Vérone). Ils ne se connaissaient ni l'un ni l'autre. Ici commence le fragment, dont le grand style rappelle l'école homérique : « J'ai ouï dire que se provoquèrent dans une rencontre Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils. Alors les héros arrangèrent leur sarrau de guerre, se couvrirent de leur vêtement de bataille, et par-dessus ceignirent leurs glaives. Comme ils lançaient les chevaux pour le combat, Hildebrand, fils d'Herebrand, parla : c'était un homme noble, d'un esprit prudent. Il demanda brièvement qui était son père parmi la race des hommes, ou : De quelle famille es-tu ? Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement de guerre à triple fil ; car je connais, ô guerrier! toute la race des hommes. « Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : Des hommes vieux et sages dans mon pays, qui maintenant sont morts, m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand : je m'appelle Hadebrand. Un jour il s'en alla vers l'est ; il fuyait la haine d'Odoacre (Othachr) ; il était avec Théodoric (Theothrich) et un grand nombre de ses héros. Il laissa seuls dans son pays sa jeune épouse, son fils, encore petit, ses armes, qui n'avaient plus de maître ; il s'en alla du côté de l'est. Depuis, quand commencèrent les malheurs de mon cousin Théodoric, quand il fut un homme sans ami, mon père ne voulut plus rester avec Odoacre. Mon père était connu des guerriers vaillants ; ce héros intrépide combattait toujours à la tête de l'armée ; il aimait trop à combattre, je ne pense pas qu'il soit encore en vie. — Seigneur des hommes, dit Hildebrand, jamais du haut du ciel tu ne permettras un combat semblable entre hommes du même sang. Alors il ôta un précieux bracelet d'or, qui entourait son bras, et que le roi des Huns lui avait donné. — Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent. Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : C'est la lance à la main, pointe contre pointe, qu'on doit recevoir de semblables présents. Vieux Hun! tu es un mauvais compagnon ; espion rusé, tu veux me tromper par tes

paroles, et moi je veux te jeter bas avec ma lance. Si vieux, peux-tu forger de tels mensonges ? Des hommes de mer, qui avaient navigué sur la mer des Vendes, m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils d'Herebrand. Hildebrand, fils d'Herebrand, dit : Je vois bien à ton armure que tu ne sers aucun chef illustre, et que dans ce royaume tu n'as rien fait de vaillant. Hélas! hélas! Dieu puissant! quelle destinée est la mienne! J'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés. On me plaçait toujours à la tête des combattants, dans aucun fort on ne m'a mis les chaînes aux pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me pourfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier. Il peut t'arriver facilement, si ton bras te sert bien, que tu ravisses à un homme de coeur son armure, que tu pilles son cadavre : fais-le, si tu crois en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'est qui te détournerait de ce combat, dont tu as un si grand désir. Bons compagnons qui nous regardez, jugez dans votre courage qui de nous deux aujourd'hui peut se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se rendre maître de deux armures. Alors ils firent voler leurs javelots à pointes tranchantes, qui s'arrêtèrent dans leurs boucliers ; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Les haches de pierre résonnaient... Ils frappaient pesamment sur leurs blancs boucliers ; leurs armures étaient ébranlées, mais leurs corps demeuraient immobiles... « Ici s'arrête le fragment. Je cite les premiers vers du texte pour donner idée de l'allemand d'alors ; on verra qu'il était beaucoup plus sonore que l'Allemand d'aujourd'hui :
Ik gihorta that seggen, that sih urhettun anon muotin
Hildibrant enti Hathubrant untar heriuntuem.
Sunu fatar ungo. Iro saro rithun,
Garutun se iro guthamun, gurtur sih iro suert ana,
Helidos, uber ringa de si to dero hiltu ritun.
« Comme exemple de l'ancienne poésie scandinave, je citerai le trait suivant, tiré de l'Edda. Ici nous trouverons autant de gandeur, mais moins de calme ; plus de violence et de férocité, mais une férocité sublime. «
(Ici M. Ampère donne le chant de Gunar tel que je l'ai transporté dans mon récit.)
« Voici, continue le savant traducteur, un échantillon de la langue scandinave ancienne, dans laquelle existe ce morceau remarquable, comme en général tous ceux de l'Edda, par un caractère sombre et grand :
Hiarta skal mér Havgna
I hendi liggja
Blôthugt ôr briosti
Scorit bald-ritha
Saxi slithr-beito
Syni thio thaus.
Skaro their hiarta
Hjalla ôr briosti
Blothugt that a bjoth langtho
Ok baro for Gunar. (N. d. A.)
[2469] Martyrs, lib. VI. Pugnavinnus ensibus (...)
Vitae elapsoe sunt horae ;
Ridens moriar.
Le texte scandinave de cette ode a été publié en lettres runiques par Wormius, Litt. run., p. 197, et transporté dans le recueil de Biorner : elle a vingt-neuf strophes. (N. d. A.)
[2470] Je dois ce chant, tiré de l'Edda, et le fragment du poème épique du manuscrit de Fulde à M. Ampère, dont j'ai déjà parlé. (N. d. A.)

[2471] Chants populaires de la Grèce. (N. d. A.)
[2472] Les deux Edda, les Sagha ; Worm., Litt. runic. ; Mallet, Hist. de Danem. (N. d. A.)
[2473] Voyez entre autres une charte de l'an 835. (N. d. A.)
[2474] Rerum Gall. et Franc. Script., t. IX, p. 99. (N. d. A.)
[2475] Voyez ces chants dans l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands, de M. A. Thierry, t. I, p. 131 de la 3e édit. (N. d. A.)
[2476] Voyez ces chants dans l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands, de M. A. Thierry, t. I, p. 213 de la 3e édit. (N. d. A.)
[2477] Du Cange, voce Cantilena Rollandi : Mém. de l'Ac. des Inscript., t. I, part. I. p. 317 ; Hist. litt. de la France, t. VII, Avertiss., p. 73. (N. d. A.)
[2478] Diod. Sic. (N. d. A.)
[2479] 5. Plut., In Demetr. (N. d. A.)
[2480] Julian. Op. (N. d. A.)
[2481] Nec alia voce notum, nisi quae humani sermonis imaginem assignabat. (Jorn., cap. XXIV, De Reb. Get. — N. d. A.)
[2482] Aestimari minime potest quanto mihi caeterisque sit risui quoties audio quod te praesenti formidet facere linguae suae barbarus barbarismum. (Rer. Gall. et Franc. Script., t. I, p. 794. — N. d. A.)
[2483] Concil. Gall. (N. d. A.)
[2484] Lup. Ferr., ep. LXX et XCI. (N. d. A.)
[2485] Ulphilas, Gothische Bibel übersetzung. (Edit. de Jean Christ. Zahn, Weissenfels, 1805. — N. d. A.)
[2486] Nithardi Hist., lib. III, p. 227, in Rer. Gall. Script., t. VII. (N. d. A.)
[2487] Rer. Gall. Script., t. IX, p. 99. (N. d. A.)
[2488] *Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules*, p. 241. (N. d. A.)
[2489] Sine lare, vel lege aut ritu stabili. (Amm. Marc. — N. d. A.)
[2490] Gladius, barbarico ritu, humi figitur nudus. (Amm. Marcell., lib. XXXI, cap. IX. — N. d. A.)
[2491] Tertull. et Aug. (N. d. A.)
[2492] Tacit., De Mor. Germ. (N. d. A.)
[2493] Texte scandinave :
Or Ymis holdi
Var iôrp vm skavpvd,
En or sveita saer,
(...)
En or hausi himin.
Traduction latine :
Ex Ymeris carne
Terra creata est ;
Ex sanguine autem mare ;
(...)
Ex cranio autem coelum.
(Edda soemundar hinns frôda, p. 58 ; Hafniae, 1787. — N. d. A.)
[2494] Skin-Faxi (juba splendens) vocatur Qui serenum trahit
Diem super humanum genus.
(...)
Hrim-Faxi (juba pruinosus) vocatur
Qui singulas trahit
Noctes super benefica numina.

De lupatis stillare facit guttas
Quovis mane,
Inde venit ros in convalles.
(Edda, p. 8 et 9 — N. d. A.)
[2495] Subtus ab arbore Ygg-Drasilli.
(...)
Qui curret.
Per aesculum Ygg-Drasilli. (N. d. A.)
[2496] Snor. Edda, fab. XXIX. (N. d. A.)
[2497] Snor. Edda, fab. XXIX. (N. d. A.)
[2498] Quingenta ostiorum
Et ultra quadraginta,
Ita puto in Valhalla esse :
Octingenti Einheriorum
Exeunt simul per unum ostium,
Cum contra lupum pugnatum eunt.
(Edda soemundar hinns frôda, p. 52. — N. d. A.)
[2499] Heidruna vocatur capra
Quae stat supra aulam Odini
Et pabulum sibi carpit ex Loeradi ramis :
Cratorem illa (quotidie) implebit
Liquidi illius melonis.
Non potis est iste potus deficere.
(Edda soemundar hinns frôda, p. 53.)
Voyez aussi Mallet, Introd. à l'Histoire de Danemark, et les Monuments de la Mythologie des anciens Scandinaves, pour servir de preuve à cette introduction, par le même auteur, in-4o ; Copenhague, 1766. (N. d. A.)
[2500] Second voyage du capitaine Parry pour découvrir le passage au nord-Ouest de l'Amérique. (N. d. A.)
[2501] C V 1 11
[2502] Leg. Wall., lib. II. cap. XVII. (N. d. A.)
[2503] On trouve une très bonne note sur la succession de la terre salique, art. V du titre LXII, dans la nouvelle traduction des lois des Franks, par M. J. -F. -A. Peyré. J'aime à rendre d'autant plus de justice à cet estimable auteur, qu'on a peu ou point parlé de son travail, auquel M. Isambert a joint une préface. On ne saurait trop encourager ces études sérieuses, qui coûtent tant de peine et rapportent si peu de gloire. (N. d. A.)
[2504] Arva per annos mutant. (Tac., De Mor. Germ., cap. XXVI. — N. d. A.)
[2505] Caesar, De Bell. Gall., lib. VI, cap XIX. (N. d. A.)
[2506] Leg. Wall., p. 164. (N. d. A.)
[2507] Caesar. Leg. Wall., lib. III, cap. IX. (N. d. A.)
[2508] Lex Salic., tit. XXV. — Lex Rip., tit. XLII. (N. d. A.)
[2509] Lex Salic., tit. VIII. — Lex Rip., tit. LXVIII. (N. d. A.)
[2510] Leg. Wall. (N. d. A.)
[2511] Lex Salic., tit. XXXII.
Renart se pense qu'il fera,
Et comment le chunchiera.
(Roman du Renart, apud Cang. Gloss., voce Conc. — N. d. A.)
[2512] Lex Anglo-Saxonic., p. 7. (N. d. A.)
[2513] Si secundus digitus, unde sagittatur. (Lex Ripuar., tit. V, art. XII. — N. d. A.)
[2514] Ut sanguis exeat, terram tangat. (Lex Ripuar., tit. II, art. XII. — N. d. A.)

[2515] Os exinde exierit, quod super viam duodecim pedum in scuto jactum sonaverit. (Lex Ripuar., tit. LXX, art. I. — N. d. A.)
[2516] Voilà l'exemple de la préférence dans la ligne maternelle. (N. d. A.)
[2517] Vir in concussionem gentis natus in mundo, terrarum omnium metus : qui nescio qua sorte terrebat cuncta, formidabili de se opinione vulgata. Erat namque superbes incessu, huc atque illuc circumferens oculos, ut elati potentia ipso quoque motu corporis appareret. Bellorum quidem amator, sed ipse manu temperans, consilio validissimus, supplicantibus exorabilis, propitius in fide semel receptis. Forma brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rarus barba, canis aspersus simo naso, teter colore, originis suae signa restituens. (Jornand., cap. XXXV, De Reb, Get. — N. d. A.)
[2518] Attilae in quadra lignea, et nihil praeter carnes. Conviviis aurea et argentea pocula quibus bibebant suppeditabantur. Attilae poculum erat ligneum. (Ex Prisc. rhetore Gothicoe Historioe Excerpta, Carolo Canteclaro interprete, p. 60 ; Parisiis, 1606. — N. d. A.)
[2519] Tum convivarum primum ordinem ad Attilae dextram sedere constituerunt, secundum ad laevam : in que nos et Berichus, vir apud Scythas nobilis, sed Berichus superiore loco. (Ex Prisc. rhet. Goth. Hist. Excerpt., p. 48.) Sedentes ordines salutavit. Reliquis deinceps ad hunc modum honore affectis, Attila nos, ex Thracum instituto, ad parium poculorum certamen provocavit. (Ex Prisc. rhet. Goth. Hist. Excerpt., p. 49. — N. d. A.)
[2520] Turba regum diversarumque nationum ductores, ac si satellites, absque aliqua murmuratione, cum timore et tremore unusquisque adstabat, aut certe quod jussus fuerat exsequebatur. (Jornand., cap. XXXVIII, De Reb. Get. — N. d. A.)
[2521] Fuit alius currus quatuor cervis junctus, qui fuisse dicitur regis Gothorum (Vopisc., In Vit. Aurelian. — N. d. A.)
[2522] Enatantes super parma positi amnem, in ulteriorem egressi sunt ripam. (Greg. Tur., lib. III, p. 15. — N. d. A.)
[2523] Quin et Aremoricus piratum Saxona tractus Superabat, cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et aperto glaucum mare findere lembo.
(Apoll., In Panegyr. Avit. — N. d. A.)
[2524] Imos oceani colens recessus. (Apoll., In Panegyr. Avit., lib. VIII, epist. IX. — N. d. A.)
[2525] Coelestis manus ad punienda Hispanorum flagitia, etiam ad vastandam Africam, transire cogebat. Ipsi denique fatebantur non suum esse quod facerent, agi enim se pivino jussu ac perurgeri. (Salvian., De Gubernat. Dei, lib. VII, p. 250. — N. d. A.)
[2526] Cum e Carthaginis portu velis passis soluturus esset, interrogatus a nauclero que tendere populabundus vellet, respondisse : Que Deus impulerit. (Zosim., De Bello Vandalico, lib. I, p. 188.) Narrant cum e Carthaginis portu solvens a nauta interrogaretur que bellum inferre vellet respondisse : In eos quibus iratus est Deus. (Procop., Hist. Vand., lib. I. — N. d. A.)
[2527] Probus, aliquis monachus ex his qui in Italia erant, Romam festinanti Alarico consuluisse ut urbi parceret, nec se tantorum malorum auctore constitueret. Alaricus respondisse dicitur se non volentem hoc tentare, sed esse quemdam qui se obtundendo urgeat ac praecipiat ut Romam evertat. (Sozom., lib. IX, cap. VI, p. 481. — N. d. A.)
[2528] Aiebat enim non aliter se finem obsidionis facturum nisi aurum omne quod in urbe forêt et argentum accepisset, praeterea quidquid supellectilis in urbe reperiret ;

itemque mancipia barbara. Huic cum dixisset alter legatorum si quidem haec abstulisset quid eis tandem relinqueret in urbe qui essent : Animas, respondit. (Sozom., lib. IX, cap. VI, p. 481. — N. d. A.)
[2529] Quinquies mille libras auri, et praeter has tricies mille libras argenti, quater mille tunicas sericas, et ter mille pelles coccineas, et piperis pondus quod ter mille libras aequaret. (Sozom., lib. IX, cap. VI, p. 107. — N. d. A.)
[2530] Nam ego quoque ipse virum quemdam Narbonensem, illustris sub Theodosio militiae, etiam religiosum prodentemque et gravem, apud Bethleem, oppidum Palestinae, beatissimo Hieronymo presbytero referente, audivi se familiarissimum Ataulpho apud Narbonam fuisse, ac de eo saepe sub testificatione didicisse quod ille, quum esset animo, viribus ingenioque nimius, referre solitus esset se in primis ardenter inhiasse ut obliterato romano nomine romanum omne solum Gothorum imperium et faceret et vocaret, essetque, ut vulgariter loquar, Gothia quod Romania fuisset... At ubi multa experientia probavisset neque Gothos ullo modo parere legibus posse, propter effrenatam barbariem, neque reipublicae interdici leges oportere, elegisse se saltem ut gloriam sibi et restituendo in integrum augendoque romano nomine, Gothorum viribus, quaereret, habereturque apud posteros Romanae restitutionis auctor, postquam esse non poterat immutator. (Oros., lib. VII. — N. d. A.)
[2531] Mox quoque ut Scythica terra ignotis apparuit, cerva disparuit. (Jornand., De Reb. Get., cap. XXIV. — N. d. A.)
[2532] Quum pastor quidam gregis unam buculam conspiceret claudicantem, nec causam tanti vulneris inveniret, sollicitus vestigia cruoris insequitur ; tandemque venit ad gladium, quem depascens herbas bucula incaute calcaverat, effossumque protinus ad Attilam defert. Que ille munere gratulatus, ut erat magnanimus, arbitratur se totius mundi principem constitutum, et per Martis gladium potestatem sibi concessam esse bellorum. (Prisc., ap. Jornand., cap. XXXV. — N. d. A.)
[2533] Stella cadit ; tellus tremit ; en ego malleus orbis. Seque, juxta eremitae dictum, Flagellum Dei jussit appellari. (Rerum Hungararum Scriptores varii ; Francofurti, 1660. — N. d. A.)
[2534] Jam tum enim cum irascebatur dicebat exercituum duces suos esse servos : qui quidem Attilae, non tamen imperatoribus romanis, erant honore et dignitate pares. (Ex Prisc. rhet. Gothic. Hist. Excerpt., p. 46. — N. d. A.)
[2535] Cum autem in pictura vidisset Romanorum quidem reges in aureis thronis sedentes, Scythas vero caesos et ante pedes ipsorum jacentes, pictorem accersitum jussit se pingere sedentem in solio, Romanorum vero reges ferentes saccos in humeris, et ante ipsius pedes aurum effundentes. (Suid., in voc. Mediolanon, p. 517. — N. d. A.)
[2536] Quae enim urbs, quae arx, qua late patet Romanorum imperium, salva et incolumis evadere potuit quam evertere aut diruere apud se constitutum habuerit. (Excerpta ex Historia Gothica Prisci rhetoris de Legationibus, in corpore Historioe Byzant., p. 63. — N. d. A.)
[2537] Imperat tibi per me dominus meus et dominus tuus Attila, uti sibi palatium seu regiam Romae egregie adornes. (Chronicon Alexandrinum, p. 734. — N. d. A.)
[2538] Hujus ergo in medio alveo, collecto captivorum agmine, sepulturae locum effodiunt. In cujus fodiae gremio Alaricum multis opibus obruunt, rursusque aquas in suum alveum reducentes, ne a quoquam quandoque locus cognosceretur, fossores omnes interemerunt. (Jornand., De Reb ; Get., cap. XXX. — N. d. A.)
[2539] Ut praeliator eximius non femineis lamentationibus et lacrymis, sed sanguine lugeretur virili. (Jornand., De Reb ; Get., cap. XLIX. — N. d. A.)
[2540] Nam de tota gente Hunnorum electissimi equites in eo loco que erat positus,

in modum circensicum cursibus ambientes, facta ejus cantu funereo tali ordine referebant... Postquam talibus lamentis est defletus, stravam super tumulum ejns, quam appelant ipsi, ingenti comessatione conceletrant, et contraria invicem sibi copulantes, luctum funereum mixto gaudio explicabant, noctuque secreto cadaver est terra reconditum. Cujus fercula primum auro, secundo argento, tertio ferri rigore communiunt... Addunt arma hostium caedibus acquisita, phaleras vario gemmarum fulgore pretiosas, et diversi generis insignia quibus colitur aulicum decus. Et ut tot et tantis divitiis humana curiositas arceretur, operi deputatos detestabili mercede trucidarunt, emersitque momentanea mors sepelientibus cum sepulto. (Jornand., De Reb. Get., cap. XLIX. — N. d. A.)
[2541] Arcum Attilae in eadem nocte fractum ostenderot. (Prisc., in Jornand., cap XL. — N. d. A.)
[2542] Filii Attilae, quorum per licentiam libidinis pene populus fuit. (Prisc., in Jornand., cap. L. — N. d. A.)
[2543] Committitur in Pannonia juxta flumen cui nomen est Netad. Illic concursus factus est gentium variarum, quas in sua Attila tenuerat ditione. Dividuntur regna cum populis, fiuntque ex uno corpore membra diversa, nec quae unius passioni compaterentur, sed quae exciso capite invicem insanirent ; quae nunquam contra se pares invenerant, nisi ipsi mutuis se vulneribus sauciantes, se ipsos discerperent fortissimae nationes. (Prisc., in Jornand., cap. L. — N. d. A.)
[2544] Pugnantem Gothum ense furentem, Gepidam in vulnere suorum cuncta tela frangentem, Suevum pede, Hunnum sagitta praesumere, Alanum gravi, Herulum levi armatura aciem instruere. (Jornand., cap. L. — N. d. A.)
[2545] Commissa pugna contra Scythas ante conspectum urbis Romae, tanta utrinque facta est caedes ut nemo pugnantium ab utraque parte servaretur, praeter quam duces paucique satellites eorum : cum cecidissent pugnantes, corpore defatigati, anime adhuc erecti, pugnabant tres integras noctes et dies, nihil viventibus pugnando inferiores, neque manibus neque animo. (Phot., Bibl., p. 1039. — N. d. A.)
[2546] Romulus et Remus asylum constituisse perhibentur quaerentes creandae multitudinem civitatis : mirandum in honorem Christi praecessit exemplum. Hoc constituerunt eversores urbis quod instituerant antea conditores. (Aug., Civ., lib. I, cap. XXXIV, p. 22 ; Basileae. — N. d. A.)
[2547] Super capita elata palam aurea atque argentea vasa portantur, exsertis undique ad defensionem gladiis pia pompa munitur. Hymnus Deo, Romanis barbarisque concinentibus, canitur. — Personat late in excidio urbis salutis tuba... (Oros., Historiar. lib. VII, cap. XXXIX, p. 574 ; Lugduni Batavorum, 1767. — N. d. A.)
[2548] Occurrente sibi (Attila) extra portas sancto Leone episcopo, cujus supplicatio ita eum Deo agente lenivit, ut cum omnia in potestate ipsius essent, tradita sibi civitate, ab igne tamen et caede atque suppliciis abstineret. (Prosp., Chronic. — N. d. A.)
[2549] Indutus cilicio pernoctavit. (Salvian., De Gubern. Dei, p. 165. — N. d. A.)
[2550] Vocamus Romanum, hoc solo, id est quidquid luxuriae, quidquid mendacii, imo quidquid vitiorum est comprehendentes.(Luitprand., legat. apud. Murat., Scriptor. Ital., vol. II, part. I, p. 481. — N. d. A.)
[2551] Eos nunquam hastam aut gladium despecturos mente intrepida, si scuticam tremuissent. (Procop., De Bell. Gothico, lib. I, p. 312. — N. d. A.)
[2552] Si quis ingenuus Francum, aut hominem barbarum, occiderit, qui lege salica vivit, VIII denariiis qui faciunt solidos CC, culpabilis judicetur. (Tit. XLIII, art. I.) Si romanus homo possessor occisus fuerit, IV denariis qui faciunt solidos C, culpabilis judicetur. (Tit. XLIII, art. VII. — N. d. A.)

[2553] Quae (pestilentia daemonum) animos miserorum adeo obcaecavit tenebris, tanta deformitate foedavit, ut etiam modo, romana urbe vastata, fugientes Carthaginem venire potuerunt, in theatris quotidie certatim pro histrionibus delirarent... Vos nec contriti ab hoste luxuriam repressistis : perdidistis utilitatem calamitatis et miserrimi facti estis, et pessimi permansistis. (Aug., De Civ. Dei, lib. I, cap. XXXII. — N. d. A.)
[2554] Theatra igitur quaeritis, circum a principibus postulatis : quaeso cui statui, cui populo, cui civitati ? (Salvian., De Gubern. Dei, lib. VI. p. 217. — N. d. A.)
[2555] Ad gressum nutabundi (p. 213). Barbaris pene in conspectu omnium sitis, nullus metus erat hominum, non custodia civitatum.(Salv., De Gubern. Dei, lib. VI. p. 214 — N. d. A.)
[2556] Adeo omnia pene compita, omnes vias, quasi foveae libidinum... Foetebant, ut ita dixerim, cuncti urbis illius cives coeno libidinis spurcum, sibimetipsis mutuo impudicitiae nidorem inhalantes (p. 260). Indicia sibi quaedam monstruosae impuritatis innectebant ut femineis tegminum illigamentis capita velarent, atque publice in civitate (p. 266). Latrono quodam modo excubias videret (p. 269). (Salv., De Gubern. Dei., lib. VII. — N. d. A.)
[2557] Fragor, ut ita dixerim, extra muros et intra muros, praeliorum et ludicrorum confundebantur, vox morientium voxque bacchantium : ac vix discerni forsitan poterat plebis ejulatio quae cadebat in bello, et sonus populi qui clamabat in circo. (Salv., De Gubern. Dei., lib. VI, p. 210. — N. d. A.)
[2558] Nam et pestilentia tanta existebat vel Romae, vel in Achaicis urbibus, ut uno die quinque millia hominum pari morbo perirent. (Hist. Aug., p. 177. — N. d. A.)
[2559] Quaerunt etiam quamobrem civitas ista maxima non amplius tantam habitatorum multitudinem ferat, quantam senum... quorum nomina in tabulas publicas pro divisione frumenti factitatas. (Euseb., Hist. eccles., lib. VII, cap. XXI. — N. d. A.)
[2560] Si totus Gallos sese effudisset in agros Oceanus, vastis plus superesset aquis, etc.
(De Provid. div., trad. de Tillemont, Hist. des Emp. — N. d. A.)
[2561] Nec remansit in ea locus inustus, praeter oratorium besti Stephani, primi martyris ac levitae. (Greg. Tur., lib. II. cap. VI. — N. d. A.)
[2562] Jacebant si quidem passim, quod ipse vidi atque sustinui, utriusque sexus cadavera nuda, lacerata, urbis oculos incestantia, avibus canibusque laniata. (Salv., De Gubern Dei, lib. VI, p. 216. — N. d. A.)
[2563] Inruentes super parentes nostros, omnem substantiam abstulerunt, pueros per nervum femoris ad arbores appendentes, puellas amplius ducentas crudeli nece interfacerunt : ita ut, ligatis brachiis super equorum cervicibus, ipsique acerrimo moti stimulo per diversa petentes, diversas in partes feminas diviserunt. Aliis vero super orbitas viarum extensis, sudibusque in terram confixis, plaustra desuper onerata transire fecerunt, confractisque ossibus, canibus avibusque eas in cibaria dederunt. (Greg. Tur., lib. III, cap. VII. — N. d. A.)
[2564] Act. S. Sever. (N. d. A.)
[2565] S. Bernard. Vit. (N. d. A.)
[2566] Si autem quis migraverit in villam alienam, et ei aliquid infra duodecim menses secundum legem contestatum non fuerit, securus ibidem consistat sicut et alii vicini. (Art. IV. — N. d. A.)
[2567] Venimus Naissum, quae ab hostibus fuerat eversa et solo aequata : itaque eam desertam hominibus ostendimus, praeter quam quod in ruinis sacrarum aedium

erant quidam aegroti. Omnia enim circa ripam erant plena ossibus eorum qui bello ceciderant. (Excerpta e Legationibus ex Hist. Goth. Prisci rhetoris, in corp. Byz. Histor., p. 59 ; Parisiis, e typographia regia, 1660. — N. d. A.)
[2568] Vastatis urbibus, hominibusque interfectis, solitudinem et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium pisciumque... crescentes vepres et condensa sylvarum cuncta perierunt. (Hier. ad Sophon. — N. d. A.)
[2569] Fames dira grassatur, adeo ut humanae carnes ab humano genere vi famis fuerunt devoratae, matres quoque necatis vel coctis per se natorum suorum sint pastae corporibus. Bestiae occisorum gladio, fame, pestilentia, cadaveribus adsuetae, quousque hominum fortiores interimunt. (Idath episcop. Chronicon, p. 11 ; Lutetiae Parisiorum, 1619. — N. d. A.)
[2570] « Aetio ter consuli gemitus Britannorum. « — Et in processu epistolae ita calamitates suas explicant : Repellunt barbari ad mare, mare ad barbaros. Inter haec oriuntur duo genera funerum, aut jugulamur aut mergimur. (Bedae presbyt. Hist. eccles. gentis Anglorum, cap. XIII ; Coloniae, anno 1612. — N. d. A.)
[2571] De mari usque ad mare, ignis orientali sacrilegorum manu exageratus, et finitimas quasque civitates agrosque populans, qui non quievit accensus donec cunctam pene exurens insulae superficiem rubra occidentalem trucique Oceanum lingua delamberet. Ita ut cunctae columnae crebro impetu, crebris arietibus, omnesque coloni cum praepositis ecclesiae, cum sacerdotibus ac populo, mucronibus undique micantibus, ac flammis crepitantibus, simul solo sternerentur ; et, venerabili visu, in medio platearum una turrium, edito culmine, evulsarum, murorumque celsorum, saxa, sacra altaria, cadaverum frusta, crustis ac gelantibus purperei cruoris tecta velut in quodam horrendo torculari mixta viderentur. Itaque nonnulli miserarum reliquiarum in montibus deprehensi acervatim jugula bantur ; alii, fame confecti accedentes, manus hostibus dabant in aevum servituri... quod altissimae gratiae stabat in loco. Alii transmarinas petebant regiones cum ululatu magno, hoc modo sub velarum sinibus cantantes : Dedisti nos tanquam oves escarum, et in gentibus dispersisti nos, Deus. (Histor. Gildoe, liber querulus de excidio Britannioe, p. 8, in Histor. Brit. et Angl. Script., t. II. — N. d. A.)
[2572] Leges Wallicoe, lib. III, cap. III, p. 207-260. (N. d. A.)
[2573] Buffon, Hist. nat. (N. d. A.)
[2574] Traduct. de Fleury, Hist. eccles. (N. d. A.)
[2575] Sed nec arbustis fructiferis parcebant, ne forte quos antra montium occultaverant post eorum transitum illis pabulis nutrirentur ; ab eorum contagione nullus remansit locus immunis. (Victor, Vitensis episc., lib. I, De Persecutione Africana, p. 2 ; Divione, 1664. — N. d. A.)
[2576] Ubi vero munitiones aliquae videbantur quas hostilitas barbarici furoris oppugnare nequiret, congregatis in circuitu castrorum innumerabilibus turtis, gladiis feralibus cruciabant, ut, putrefactis cadaveribus, quos adire non poterant arcente murorum defensione corporum liquescentium enecarent foetore. (Victor, Vitensis episc., lib. I, De Persecutione Africana., p. 3 ; Divione, 1664. — N. d. A.)
[2577] Ad... ; dum mater non parcit lactenti infantiae, et suo recipit utero quem paulo ante effuderat. (Hieron., ep. XVI, p. 121 : Epistolae tribus prioribus contentoe in eodem volumine, t. II, p. 486 ; Parisiis, 1579. — N. d. A.)
[2578] Quis credat ut totius orbis exstructa victoriis Roma corrueret, ut ipsa suis populis et mater fieret et sepulchrum... Postquam vero clarissimum terrarum omnium lumen exstinctum est, imo romani imperii truncatum caput, et, ut verius dicam, in una urbe totus orbis interiret... Obmutui. (Hieron., In Ezech. — N. d. A.)
[2579] Horrenda nobis nuntiata sunt : strages facta, incendia, rapina, interfectiones,

excruciationes hominum... Omnia gemuimus, saepe flevimus, vix consolati sumus. (Aug., De Urb. Excidio, t. VI, p. 624. — N. d. A.)
[2580] Cod. Theodos., lib. XI, XIII, XV. (N. d. A.)
[2581] Antiquarum aedium dissipatur speciosa constructio, et ut aliquid reparetur magna diruuntur, etc. (Nov. Majorian., tit. VI, p. 35. — N. d. A.)
[2582]... Omnique direpta, magna Romanorum caede edita, pergunt alio. (Procop., Hist. Vand.) La chronique de Marcellin ajoute : Partem urbis Romoe cremavit ; et Philostorge va bien au delà. (N. d. A.)
[2583] Brottier et Gibbon ne portent cette population qu'à douze cent mille, évaluation visiblement trop faible, comme celle de Juste-Lipse et de Vossius est trop forte ; il s'agirait, d'après ces derniers auteurs, de quatre, de huit et de quatorze millions. Un. critique moderne italien a rassemblé avec beaucoup de sagacité les divers recensements de l'ancienne Rome. (N. d. A.)
[2584] Procop., De Bell. Vand., lib. I, cap. V ; Victor. Vitens., De Persecut. Vandal., lib. I, cap. IV. (N. d. A.)
[2585] Sid. Apoll., Paneg. Avit. (N. d. A.)
[2586] Ne aes quidem aut quicquam aliud unde pretium fieri posset in palatio reliquerat. Diripuerat et Capitolium, Jovis templum, tegularumque partem abstulerat alteram, quae ex aere purissimo factae, auroque largiter oblitae, magnificam plane mirandamque speciem praebebant. (Procop., Hist. Vand., lib. I. — N. d. A.)
[2587] Nam sexagenta calices, quindecim patenas, viginti Evangeliorum capsas detulit, omnia ex auro puro ac gemmis pretiosis ornata. Sed non est passus ea confringi. (Greg. Turon., lib. III, cap. X.) Les Gestes des Franks, p. 557, répètent le même fait. (N. d. A.)
[2588] In hujus beneficii repensionem missorium aureum nobilissimum ex thesauris Gothorum... Dagoberto dare promisit pensantem auri pondus quingentos... Cumque a Sisenando rege missorius ille legatariis fuisset traditus, a Gothis per vim tollitur, nec eum exinde exhibere permiserunt. Postea discurrentibus legatis ducenta millia solidorum missorii hujus pretii Dagobertus a Sisenando accipiens, ipsumque pensavit. (Fredeg., Chron., cap. LXXIII.) Le troisième fragment de Frédégaire et les Gestes de Dagobert, chapitre XXIX, redisent cette anecdote. (N. d. A.)
[2589] Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes, par M. Cardonne. (N. d. A.)
[2590] Notum vobis est, fratres et socii mei, quomodo barbarae gentes devastant universam Hispaniam : templa evertunt, servos Christi occidunt in ore gladii, et memorias sanctorum, ossa, sepulchra, coemeteria profanant. (Lab. Concil., p. 1508. — N. d. A.)
[2591] Similiter et nos credimus. (Lab. Concil., p. 1508. — N. d. A.)
[2592] Pancratianus dixit : Abite in pace omnes ; solus remanest frater noster, propter destructionem ecclesiae suae, quam barbari vexant. Pontamius dixit : Abeam, et ego ut confortem oves meas, et simul cum eis pro nomine Christi patiar labores et anxietates ; non enim suscepi munus episcopi in prosperitate, sed in labore.
Pancrat. : Optimum verbum, justum consilium : profertum approbo. Deus te conservet.
Omnes episcopi : Servet te Deus.
Omnes simul : Abeamus in pace Jesu Christi. (Conc., t. II, p. 1508. — N. d. A.)
[2593] Dies aliquot in Baptisterio vigilias exercentes jejuniis et orationibus ac vigiliis insisterent, ut suaserat Genovefa, Deo vacarunt. Viris quoque suadebat ne bona sua a Parisio auferrent. Urbem Parisium fore incontaminatam ab inimicis. Insurrexerunt in eam cives, dicentes pseudoprophetissam : tractaverunt ut Genovefam, aut lapidibus

obrutam, aut vasto gurgite submersam punirent. (Boll., III, in p. 139. — N. d. A.)
[2594] Interea adveniente Autissiodorensi urbe archidiacono, qui olim audierat sanctum Germanum magnificum testimonium de Genovefa dedisse... dixit : Nolite tantum admittere facinus... Praedictum exercitum ne Parisium circumdaret procul abegit. (Vita S. Genov., ap. Boll., 3 janv. — N. d. A.)
[2595] Redux in Gallias, Lupus urbem suam ab Attilae, Hunnorum regis, furore servavit, an. 451, qui, post vastas romani imperii plurimas provincias, Thraciam, Illyriam, etc., Galliam quoque invaserat, ubi Remos Cameracum, Lingonas Autissiodorum aliasque urbes ferro flammis vastarat. Attilam Rhenum usque comitatus Lupus, inde reversus tum ut se arctius vocationibus divinis implicaret. (Gal. Christ., t. XII, p. 485 ; Vit. S. Lup., ap. Sur, p. 348. — N. d. A.)
[2596] Adspicite de muro civitatis, si Dei miseratio jam succurrat... Adspicientes autem de muro neminem viderunt. Et ille : Orate, inquit, fideliter... Orantibus autem illis, ait : Adspicite iterum. Et cum adspexissent, neminem viderunt qui ferret auxilium. Ait eis tertio : Si fideliter petitis, Dominus velociter adest. Exacta quoque oratione, tertio juxta senis imperium adepicientes de muro, viderunt a longe quasi nebulam de terra consurgere. Quod renuntiantes, ait sacerdos : Domini auxilium est. (Greg. Tur., lib. II, p. 161.) Du récit des guerriers combattant après leur mort, et de l'histoire de saint Agnan à Orléans, on peut conclure que des poèmes et des contes devenus populaires dans le dernier siècle ont leur origine, pour le fond ou pour la forme, dans les chroniques du Ve au XVe siècle. (N. d. A.)
[2597] At Eudoxiam Gizerichus filiasque ejus ex Valentiniano duas, Eudociam et Placidiam, captivas abduxit. (Procop., Hist. Vand., lib. I. — N. d. A.)
[2598] Victor. Vitens., lib. I, cap. VIII. (N. d. A.)
[2599] Victor. Vitens., lib. I, cap. VIII ; Fleury, Hist. eccl., t. VI, p. 491. (N. d. A.)
[2600] Probam fuisse matronam inter senatorias fama ac divitiis insignem... Jam et portum et amnem potito hoste, familiae suae praecepisse ut noctu portam panderent. (Procop., Hist. Vand., lib. I. — N. d. A.)
[2601] Hier., epist. VIII, ad Demetr., t. I, p. 62-73 ; Sulp., XXIX, N. ult. ; Till., Vie de saint Augustin. (N. d. A.)
[2602] Cap. VII, v. 26 : cap. XII, v. 11. (N. d. A.)
[2603] Invasis excisisquc civitatibus atque castellis... (Amm. Marcell. — N. d. A.)
[2604] (...) Ubi praeter coelum et terram... cuncta perierunt. (Hieron. ad Sophron. — N. d. A.)
[2605] Shakespeare écrit lui-même son nom Shakspeare ; l’autre orthographe a prévalu ; on trouve aussi souvent Shakespear.
[2606] Des divers biographes français que j’ai consultés, M. Villemain est le seul qui ait consigné ce fait curieux dans ses excellens articles sur Shakespeare.
[2607] Entre ce chapitre et le précédent se trouvent ceux relatifs aux drames de Shakespeare, aux caractères de ses personnages, aux imitateurs de Shakespeare, aux deux écoles classique et romantique, etc., etc.
[2608] Au moment même où j'écris cet éloge de l'abbé de La Rue, dont je ne connais que les ouvrages, je reçois, comme un remerciement, le billet de part qui m'annonce la mort de cet ami de Walter Scott. (N. d. A.)
[2609] Verbe signifiant danser, faire une ronde.
[2610] Pierre le laboureur est un nom générique sous lequel la plupart des poètes du XIIIe et du XIVe siècle ont donné leurs satires : ainsi on a La vision de Pierre Plowman de Robert Langland, le Credo de Pierre Plowman composé vers l'an 1390, etc., etc. Il ne faut pas confondre ces divers ouvrages. (N. d. A.)
[2611] Frisel. (N. d. A.)

[2612] Ce que je vais citer de Luther est tiré en grande partie de l'ouvrage dernièrement publié par M. Michelet, et intitulé : *Mémoires de Luther*. (N. d. A.)
[2613] Bandello. (N. d. A.)
[2614] M. Heine, Revue des Deux Mondes. (N. d. A.)
[2615] D. Nisard, Erasme, 2e partie ; Revue des Deux Mondes, 15 septembre 1835. (N. d. A.)
[2616] Extrait de la Relation de Jonas et de Coebius, dans M. Michelet. (N. d. A.)
[2617] *Mémoires de Luther*, t. III, p. 186, ligne 4. (N. d. A.)
[2618] Shakespeare écrit lui-même son nom Shakspeare : l'autre orthographe a prévalu. On trouve aussi souvent Shakespear. (N. d. A.)
[2619] C'est la traduction mot pour mot : on peut aussi traduire (par un de ces souvenirs classiques si familiers au génie de Milton) une pyramide dont le sommet frappe les astres, porte les astres, perce les astres. (N. d. A.)
[2620] Vierge de la mer, fée de mer, sirène. (N. d. A.)
[2621] Loi de la presse. M. A. Musset. (N. d. A.)
[2622] Opinion, Chambre des Pairs, 13 mars 1826, et Réponse au garde des sceaux. (N. d. A.)
[2623] Opinion, Chambre des Pairs, 13 mars 1826, et Réponse au garde des sceaux. (N. d. A.)
[2624] Les Quatre Stuarts. (N. d. A.)
[2625] Jusques et y compris le parallèle de Bonaparte et de Cromwell, tout ce qui suit est extrait, mais fort en abrégé, de mes *Mémoires*. Le commencement de chaque paragraphe est guillemeté. (N. d. A.)
[2626] Mirabeau se vantait d'avoir la main très belle : je ne m'y oppose pas ; mais j'étais fort maigre et il était fort gros, et sa main me couvrait toute l'épaule. (N. d. A.)
[2627] *Mes Mémoires*. (N. d. A.)
[2628] *Moniteur*, n° 108. (N. d. A.)
[2629] Elle fut brûlée en 1580. (N. d. A.)
[2630] Arrêté du conseil général de la commune, 27 brum. 93. (N. d. A.)
[2631] *Mes Mémoires*. (N. d. A.)
[2632] *Mes Mémoires*. (N. d. A.)
[2633] *Mes Mémoires*. (N. d. A.)
[2634] V. Hugo, *Odes et Ballades*. (N. d. A.)
[2635] Elisa Trisell. (N. d. A.)
[2636] Il y a un autre Carey, poète et musicien, auquel les Anglais attribuent, mal à propos, l'air du God save the king. (N. d. A.)
[2637] *Tableau de la marche et des progrès de la Langue et de la Littérature françaises*, etc. (N. d. A.)
[2638] *Les Consolations*, Sainte-Beuve. (N. d. A.)
[2639] *Contemplation*. À mon père. J. -J. Ampère. (N. d. A.)
[2640] Kaerner, *Notices sur l'Allemagne*. M. Saint-Marc-Girardin. (N. d. A.)
[2641] Tout ce qui suit, jusqu'au chapitre Voyages, est extrait de mes Mémoires, et marqué de guillemets. (N. d. A.)
[2642] Extrait de mes Mémoires. (N. d. A.)
[2643] Les extraits des Mémoires sont interrompus ici. (N. d. A.)
[2644] On peut lire dans un des numéros du National un article excellent sur ces auteurs anglais de la classe du peuple. (N. d. A.)
[2645] J'emprunte ce texte et cette traduction à une biographie nouvellement publiée. (N. d. A.)
[2646] Tout ce qui suit, jusqu'à la Conclusion, est tiré de mes Mémoires ; j'ai

seulement abrégé quelques passages quand il s'est agi de moi, ne pouvant dire de mon vivant tout ce que j'en dirai dans ma tombe : c'est une chose fort commode que d'être mort pour parler à son aise. Je n'ai point cette fois guillemetté le commencement des paragraphes pour annoncer la citation des Mémoires, parce que des citations de lord Byron étant insérées dans le texte même des Mémoires, il y aurait eu confusion de guillemets. (N. d. A.)
[2647] Suite de la citation des Mémoires. (N. d. A.)
[2648] Dans un excellent article (Biograph. univers., suppl.) sur lord Byron, M. Villemain a renouvelé la remarque de M. de Béranger : qu'on me pardonne si je cite la phrase qui me concerne ; je cherche une excuse à ce que je dis ici dans ces pages extraites de mes Mémoires : le lecteur voudra bien compter pour rien une louange donnée par l'indulgence du talent : « Quelques pages incomparables de René avaient, il est vrai, épuisé ce caractère poétique. Je ne sais si Byron les imitait ou les renouvelait de génie. » (N. d. A.)
[2649] Suite de la citation des Mémoires. (N. d. A.)
[2650] Suite de la citation des Mémoires. (N. d. A.)
[2651] Itinéraire. (N. d. A.)
[2652] Blight, niellée. (N. d. A.)
[2653] Itinéraire. (N. d. A.)
[2654] Fin de la citation des Mémoires. (N. d. A.)
[2655] Napoléon, par Edgar Quinet. (N. d. A.)
[2656] Correspondances de l’abbé Nicaise, 5 vol. in 4o (Bibl. royale) — (N. d. A.)
[2657] Recueil de chansons manuscrites. (Bibl. royale) — (N. d. A.)
[2658] Jugement critique de dom Gervaise. (N. d. A.)
[2659] Jugement critique, mais équitable, des Vies de feu M. l’abbé de Rancé. (Gervaise) — (N. d. A.)
[2660] Entretiens de Timocrate et de Philandre. (N. d. A.)
[2661] Maupeou, t. I, p. 581. (N. d. A.)
[2662] Dom Gervaise : Jugement critique, mais équitable, des Vies de feu M. l’abbé de Rancé, p. 160 et suiv. (N. d. A.)
[2663] Maupeou. (N. d. A.)
[2664] Dom Gervaise. (N. d. A.)
[2665] Compensations. (N. d. A.)
[2666] Saint-Simon, t. V, p. 131. (N. d. A.)
[2667] Dom Gervaise, etc. (N. d. A.)
[2668] Maupeou, t. I, p. 58. (N. d. A.)
[2669] Cymodocée. (N. d. A.)
[2670] Constitutions de l’abbaye de La Trappe, Paris, 1671. (N. d. A.)
[2671] Le Nain, t. I, liv. VII, p. 600 et suiv. (N. d. A.)
[2672] Voyage et Aventures de François Leguat, p. 48, t. I. (N. d. A.)
[2673] Premier volume des Oeuvres posthumes de Mabillon. (N. d. A.)
[2674] Recueil de chansons, vol. VII, p. 77, en 1692, vers sur Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé régulier de Notre-Dame de la Maison-Dieu de La Trappe de l’Etroite Observance de Cîteaux. (N. d. A.)
[2675] Je me sers de la traduction de l'excellente édition des Mémoires de Ludlow, dans la Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, par M. Guizot. (N. d. A.)
[2676] Ce document, trouvé avec les lettres de la reine et du roi dans la cassette de Charles, perdue sur le champ de bataille de Naseby, est évidemment falsifié. On ne conçoit pas d'abord comment un document semblable a été conservé par Charles

depuis l'année 1626 jusqu'à l'année 1645 parmi des papiers récents et une correspondance toute relative à la guerre civile. Ensuite ces paroles, je passerai sous silence l'affront qu'elle me fit avant que j'allasse à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement, si elles signifient quelque chose, présentent un grossier anachronisme. Henriette-Marie débarqua à Douvres le 11 juin 1625 ; le roi Charles, nouvellement parvenu au trône, ouvrit son premier parlement le 18 du même mois, et en prononça la dissolution le 12 août. Il convoqua un second parlement en 1626 ; et ce parlement orageux, à cause de l'accusation de Buckingham, fut cassé au mois de juin de cette même année. Charles n'alla point à cette dernière et malheureuse assemblée du parlement. Il est évident que les faussaires, ne faisant point attention aux dates, ont voulu parler du long parlement, où Charles se transporta en effet le 4 janvier 1642, pour faire arrêter six membres de la chambre des communes, lesquels avaient été avertis des projets du roi par la trahison de la comtesse de Carlisle, jadis maîtresse de Strafford, ensuite attachée à Pym et favorite de la reine. Enfin, le roi parle dans ce document des dévotions de la reine à Tiburn : l'esprit de fanatisme accusait Henriette-Marie d'être allée prier devant la potence à laquelle avaient été pendus quelques prêtres catholiques. Or il est démontré par les pièces diplomatiques anglaises que cette imputation était dénuée de tout fondement. Charles ne pouvait pas écrire ce que son gouvernement même ne croyait pas. (N. d. A.)
[2677] *Note des Mémoires de Ludlow*, collect. Guiz. (N. d. A.)
[2678] Vie de Henriette-Marie. (N. d. A.)
[2679] Vie de Henriette-Marie. (N. d. A.)
[2680] Note des Mémoires de Ludlow, collect. Guiz. (N. d. A.)
[2681] Vie de Henriette-Marie. (N. d. A.)
[2682] Journaux du P., IV, 314. (N. d. A.)
[2683] Whitelocke. (N. d. A.)
[2684] J'invite à lire, dans la collection des lettres de Strafford, la lettre qu'il écrivit à son fils avant d'aller à l'échafaud. (N. d. A.)
[2685] Il ne faut pourtant pas confondre les fautes d'orthographe et de langue, dans les manuscrits de la première partie du XVIIIe siècle, avec l'orthographe et les langues de cette époque, qui n'étaient pas fixées et variaient encore dans chaque pays, selon les provinces. (N. d. A.)
[2686] Vie de Henriette de France. (N. d. A.)
[2687] J'ai déjà cité ces papiers et ces lettres. Malgré la candeur des saints, et les certifiés conformes, il ne m'est pas prouvé que le texte soit religieusement conservé. Outre les raisons matérielles et morales que je pourrais apporter de mon opinion, je remarquerai que ce fut Cromwell, le plus grand des fourbes, qui vainquit les scrupules des parlementaires et les détermina à faire publier ces documents. Sous le Directoire, n'a-t-on pas falsifié et interpolé les Mémoires même de Cléry ? Sous Buonaparte même on employait ces odieux moyens, bien indignes de son génie et de sa puissance. Pendant les Cent Jours ne publia-t-on pas à Paris les lettres altérées de Mgr le duc d'Angoulême à S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême, et jusqu'à une fausse édition de mon Rapport fait au roi dans son conseil à Gand ? Les partis sont sans conscience : tout leur est bon pour réussir. (N. d. A.)
[2688] Quelques Mémoires disent qu'on avait pratiqué une ouverture dans le mur. (N. d. A.)
[2689] Regicid's Trial. (N. d. A.)
[2690] Le roi avait demandé le cabinet et la petite chambre prochaine. (Cette note et les suivantes sont de l'auteur de la Relation. N. d. A.)
[2691] C'était proche ou en ce lieu-là même que fut tué un bourgeois et trente

blessés ; premier sang de cette dernière guerre.
[2692] L'arrêt de mort du comte de Strafford.
[2693] Se tournant vers quelques gentilshommes qui écriraient ce qu'il disait.
[2694] Voulant dire qu'il n'en gâtât pas le tranchant.
[2695] Regicide's trial. (N. d. A.)
[2696] Trial of twenty-nine regicides, p. 33. (N. d. A.)
[2697] Whitelocke dit : cette marotte. (N. d. A.)
[2698] Cette dernière phrase se retrouve dans mon Discours non prononcé sur la liberté de la presse ; je l'avais enlevée à ce passage des *Quatre Stuarts* : je l'ai laissée ici à sa première place. (N. d. A.)
[2699] J'ai cité ce passage du procès de Harrison dans le ch. II des Réflexions politiques, t. VII, p. 58 et 59. (N. d. A.)

[2700] Vid. Gibbon, Lit., etc. (N. d. A.)
[2701] Voyez saxo Grammaticus, depuis la page 48 jusqu'à la page 59. « Amlethus, ne prudentius agendo patruo suspectus redderetur, stoliditatis simulationem amplexus, extremum mentis vitium finxit. » (Saxo Grammaticus, Hist. Dan. . in-fol., edit. Steph., 1544.) — N. d. A.
[2702] Xenoph., Hist. Graec., lib. II. (N. d. A.)
[2703] Novelle del Bandello. Sec. parte, p. 52. Luc., édit. in-4°, 1554. (N. d. A.)
[2704] Brumoy traduit ainsi, en tronquant un couplet et paraphrasant l'autre :
Une femme du choeur.
Qu'en pensez-vous, mes compagnes ? est-il à propos que nous entrions ?
Une autre femme.
Où sont donc ses officiers ? C'est à eux de lui prêter du secours. On est souvent dupe de son trop d'empressement dans les affaires d'autrui. (N. d. A.)
[2705] Fontanes. (N. d. A.)
[2706] Genèse. (N. d. A.)
[2707] Odyss. (N. d. A.)
[2708] Les Espagnols avaient certainement découvert le Canada avant Jacques Cartier et Verazani, et quelques auteurs prétendent que le mot Canada vient des deux mots espagnols Aca, Nada. (N. d. A.)
[2709] Ils les appellent les montagnes des Pierres brillantes. (N. d. A.)
[2710] M. Arrowsmith est à présent le géographe le plus célèbre en Angleterre : si l'on prend sa grande carte des Etats-Unis, et qu'on la compare aux dernières cartes d'Imley, on y trouvera une prodigieuse différence, surtout dans la partie qui s'étend entre les lacs du Canada et l'Ohio ; les cartes des missionnaires, au contraire, se rapprochent beaucoup des cartes d'Imley. (N. d. A.)
[2711] Les cartes françaises le placent au 50e degré de latitude nord, et les cartes anglaises au 53e. (N. d. A.)
[2712] 50° 40'latitude nord, et 10° 30'longitude ouest, mér. de Greenwich. (N. d. A.)
[2713] Bull-frog. (N. d. A.)
[2714] Tree-frog. (N. d. A.)
[2715] Elles font leurs petits dans les souches d'arbres à moitié pourris... ; elles ne coassent pas comme celles d'Europe, mais pendant la nuit elles aboient comme des chiens. » (Le père du Tertre, Hist. nat. des Antilles, t. III.) — N. d. A.
[2716] Job. (N. d. A.)
[2717] Thoms., Winter. (N. d. A.)
[2718] Le capitaine Cook. (N. d. A.)
[2719] Tous ces calculs ne sont pas exacts, et les découvertes du capitaine Franklin et du capitaine Parry ont répandu une grande clarté sur la géographie de ces régions polaires. (N. d. A.)
[2720] Cet ouvrage, qui parut en 1796, fut supprimé par le Directoire, et n'a pas été réimprimé. (N. d. A.)
[2721] Cic., de Leg., lib. II. (N. d. A.)
[2722] Dans le *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[2723] Hist. nat., t. I, prem. Disc., p. 79, édit. 17. (N. d. A.)
[2724] Lettre de 1639, p. 412. Descartes, lib. de direct. ingen. regula, n° 5. (N. d. A.)
[2725] Oeuvres de Desc., t. I, p. 112. (N. d. A.)
[2726] Entend. hum., liv. I, chap. III, art. 4, trad. de M. Cotte. (N. d. A.)
[2727] Matth., 10, 20. (N. d. A.)
[2728] Lorsque les ordres mendiants furent établis dans l'Eglise, peut-on dire que les Français fussent alors une nation élégante ? D'ailleurs l'auteur n'oublie-t-il pas les

services innombrables que ces ordres ont rendus à l'humanité ? Les premiers savants qui parurent à la renaissance des lettres étaient bien loin de tourner les ordres mendiants en ridicule, puisqu'un grand nombre de ces savants étaient eux-mêmes des religieux. Il nous semble donc que l'auteur confond ici les époques ; mais on peut lui accorder qu'il eût été bon de diminuer insensiblement les ordres mendiants, à mesure que l'élégance des moeurs françaises s'est développée. (N. d. A.)
[2729] Mme de Staël elle-même, dans la préface d'un roman, veut bien nous accorder quelque chose, et convenir que les idées religieuses sont favorables au développement du génie ; cependant, elle semble avoir écrit son livre pour combattre ces mêmes idées et pour prouver qu'il n'y a rien de plus sec que le christianisme et de plus tendre que la philosophie. A-t-elle atteint ou manqué son but ? C'est au public à prononcer. Mais du moins elle a donné de nouvelles preuves d'un esprit distingué et d'une imagination brillante ; et quoiqu'elle essaye de faire valoir des opinions qui glacent et dessèchent le coeur, on sent percer dans tout son ouvrage cette bonté que les systèmes philosophiques n'ont pu altérer et cette générosité que les malheureux n'ont jamais réclamée en vain. (N. d. A.)
[2730] M. de Fontanes, dans un extrait de cet excellent ouvrage, a placé le premier M. de Bonald au rang qu'il doit occuper dans les lettres. (N. d. A.)
[2731] Ce paragraphe est emprunté de l’Essai historique. (N. d. A.)
[2732] M. Delille était alors en Angleterre. (N. d. A.)
[2733] M. Michaud a depuis corrigé ce passage. (N. d. A.)
[2734] Ce morceau est emprunté du *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[2735] M. Michaud a depuis rectifié ces deux vers de la manière suivante :
« Ainsi, vain ornement d'une rive inconnue,
« La rose du désert rougit sans être vue. etc. » (N. d. A.)
[2736] Bossuet. (N. d. A.)
[2737] Le visage de Louis XIV était d'un noir d'ébène. (N. d. A.)
[2738] M. de Fontanes. (N. d. A.)
[2739] *Génie du Christianisme*, 2e partie, livre IV, chap. II. (N. d. A.)
[2740] La Conjuration du comte de Fiesque, par le cardinal de Retz, semble avoir servi de modèle à la Conjuration de Venise, par Saint-Réal : il y a entre ces deux ouvrages la différence qui existe toujours entre l'original et la copie, entre celui qui écrit de verve et de génie, et celui qui à force de travail parvient à imiter cette verve et ce génie avec plus ou moins de ressemblance et de bonheur. (N. d. A.)
[2741] Pensées de Pascal. (N. d. A.)
[2742] Raphael, Michel-Ange, le Dominicain, le Carrache, Paul Véronèse, le Titien, Léonard de Vinci, le Guerchin, Lanfranc, le Poussin, Le Sueur, Rubens, etc. (N. d. A.)
[2743] Deus meus! Deus meus! ut quid dereliquisti me ? (N. d. A.)
[2744] Speciosus forma prae filiis hominum. (Psal. XLIV, 3.) — N. d. A.
[2745] Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. (Joann., III, 29.) — N. d. A.
[2746] Fuge, dilecte mi, et assimilare capreae hinnuloque cervorum super montes aromatum. (Cant., VIII, 14.) — N. d. A.
[2747] Vox turturis audita est in terra nostra. (Cant., II, 12.) — N. d. A.
[2748] Oraison funèbre de M. Le Tellier. (N. d. A.)
[2749] L'auteur écrivit ceci à Lyon, le jour de la Fête-Dieu. (N. d. A.)
[2750] On sent qu'il s'agit ici du siècle en général, et non de quelques hommes dont les talents feront toujours la gloire de la France. (N. d. A.)
[2751] Mémoires du cardinal de Retz. (N. d. A.)
[2752] In vita Alex. (N. d. A.)

[2753] Il ne s'agit pas ici de jugements rigoureux. Racine avait du génie, Bossuet de l'esprit, etc. On n'indique à présent que les traits caractéristiques. (N. d. A.)
[2754] L'auteur des Essais de morale et de politique est M. le comte Molé, aujourd'hui ministre d'Etat, pair de France. (N. d. A.)
[2755] Voltaire nie que cette traduction soit de Louis XIV. (N. d. A.)
[2756] S'il fallait en juger par le style, je croirais que Pellisson a eu la plus grande part à ce travail. Du moins il me semble qu'on peut quelquefois reconnaître sa phrase symétrique et arrangée avec art. Quoi qu'il en soit, les pensées de Louis XIV, mises en ordre par Racine ou Pellisson, sont un assez bon moment. Rose, marquis de Coye, homme de beaucoup d'esprit et secrétaire de Louis XIV, pourrait bien aussi avoir revu les Mémoires. (N. d. A.)
[2757] Brantôme. (N. d. A.)
[2758] Voyez l'article sur les Mémoires de Louis XIV. (N. d. A.)
[2759] Pharsale, traduction de Brébeuf. (N. d. A.)
[2760] Voici l'article qui fit supprimer le Mercure, et qui attira une persécution violente à l'auteur.
Comme ce morceau est devenu historique, on n'a pas voulu y toucher, et l'on y a laissé les fragments de l'Itinéraire qui s'y trouvent. À cette époque l'Itinéraire n'était pas publié.
[2761] Nous avons découvert un autre tombeau à Mycènes, peut-être celui de Thyeste ou de Clytemnestre. (Voyez Pausanias.) Nous l'avons indiqué à M. Fauvel. (N. d. A.)
[2762] Misitra n'est point Sparte. Cette dernière ville se retrouve au village de Magoula, à une lieue et demie de Misitra. Nous avons compté à Sparte dix-sept ruines hors de terre, la plupart au midi de la citadelle, sur le chemin d'Amyclée. (N. d. A.)
[2763] Ibrahim-Bey, dans la Haute-Egypte, deux petits beys indépendants, le pacha de la Porte au Caire, un parti d'Albanais insurgés, et El-fy-Bey dans la Basse-Egypte. Il y a un esprit de révolte dans l'Orient qui rend les voyages difficiles et dangereux : les Arabes tuent aujourd'hui les voyageurs, qu'ils se contentaient de dépouiller autrefois. Entre la mer Morte et Jérusalem, dans un espace de quatorze lieues nous avons été attaqués deux fois, et nous essuyâmes sur le Nil la fusillade de la ligne d'El-fy-Bey. Nous étions dans cette dernière affaire avec M. Caffe, négociant de Rosette, qui, déjà sur l'âge et père de famille, n'en risqua pas moins sa vie pour nous avec la générosité d'un Français. Nous le nommons avec d'autant plus de plaisir qu'il a rendu beaucoup de services à tous nos compatriotes qui ont eu besoin de ses secours. (N. d. A.)
[2764] Télémaque. (N. d. A.)
[2765] Mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI. (N. d. A.)
[2766] Les protestants de Nîmes avaient égorgé deux fois les catholiques, et, à la Saint-Barthelemy les catholiques de la même ville refusèrent de massacrer les protestants. Je pourrais en dire davantage si je voulais parler du commencement de la révolution. (N. d. A.)
[2767] Mme de Rosanbo et son fils, M. et Mme de Chateaubriand, M. et Mme de Tocqueville, M. Le Peletier d'Aunay. (N. d. A.)
[2768] Voyage dans le Levant, p. 5. (N. d. A.)
[2769] Voyage dans le Levant, p. 6. (N. d. A.)
[2770] Voyage dans le Levant, p. 44. (N. d. A.)
[2771] Voyage dans le Levant, p. 60 et suiv. (N. d. A.)
[2772] Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à la vingt-cinquième année du règne de Louis XIV. (N. d. A.)
[2773] Nous possédons une copie de ce poème. M. de Penhouet doit l'avoir publié

dans un ouvrage sur les antiquités de la Bretagne. (N. d. A.)
[2774] Moquerie de la sortie de Louis XI de Paris et du traité de Péronne. Voilà comme nous aurions été pour les ministres s'ils étaient parvenus à nous ôter la liberté de la presse : nous aurions eu la ressource des perroquets. (N. d. A.)
[2775] Voyez l'introduction d'Edmond Biré au début de notre édition des Mémoires d'outre-tombe.
[2776] Edmond Biré (1829-1907), écrivain et critique littéraire.
[2777] Introduction d'Edmond Biré pour l'édition des *Mémoires d'outre-tombe*, Garnier 1910.
[2778] *Revue de Paris*, t. III, mars 1834
[2779] L'analyse de M. Nisard sert de préface au volume intitulé : *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand* (juillet 1834). — Les articles d'Alfred Nettement parurent dans l'*Écho de la jeune France*, numéros de mai et juin 1834.
[2780] Un volume in-8, à Paris, chez Lefèvre, librairie, rue de l'Éperon, n°6. 1834.
[2781] Cité par Alfred Nettement. *La Mode,* 5 décembre 1844.
[2782] *La Mode,* 1844, t. IV, p. 408.
[2783] Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier, par Mme Charles Lenormant, t. II, p. 489 et suiv.
[2784] Mme de Chateaubriand était morte le 9 février 1848. Mme Récamier mourut le 11 mai 1849.
[2785] Le samedi 23 septembre.
[2786] *La Presse*, on l'a vu plus haut, avait versé, en 1841, une somme de 80,000 francs qui, avec les intérêts, représentait, en effet, en 1848, 96,000 francs.
[2787] Les onze premiers volumes renferment le texte des *Mémoires* ; le douzième volume était formé d'appendices. Les douze volumes parurent de 1848 à 1850.
[2788] *Causeries du Lundi*, tome I, p. 406 et tome II. p. 138 et 565.
[2789] *Le Correspondant*, livraisons des 25 octobre et 10 novembre 1850.
[2790] *L'Opinion publique*, des 7 mai 1850, 16 et 22 février, 2, 9 et 16 mars 1851.
[2791] Les Géorgiques, liv. IV.
[2792] Portraits contemporains, tome I, p. 17.
[2793] A. Vinet, tome I, p. 352.
[2794] Dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mars 1834. — Cette préface, très belle, très élégante, ne figure dans aucune des éditions des *Mémoires* ; on la trouvera dans l'édition actuelle.
[2795] Le manuscrit de 1826 a été publié, en 1874, par Mme Charles Lenormant, sous ce titre : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand*. — 1 vol. in-16, Michel Lévy frères, éditeurs.
[2796] Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand, p. 269.
[2797] La brochure *De Buonaparte et des Bourbons*. Elle parut, non le 30 mars 1814, comme le dit M. de Lescure, p. 93, ni le 3 avril, comme le dit M. Henry Houssaye, à la page 570 de son remarquable ouvrage sur *1814*, mais le mardi 5 avril. (Voyez le *Journal des Débats* des 4 et 5 avril 1814.)
[2798] Je dois la connaissance de cette lettre à une obligeante communication de M. Charles de Lacombe.
[2799] *Chateaubriand et son temps*, par le comte de Marcellus, ancien ministre plénipotentiaire. 1 vol. in-8º, 1859. — Préface, page 19.
[2800] *Revue de Paris*, tome IV, avril 1834.
[2801] Jules Janin, *loc. cit.* — *Revue de Paris*, mars 1834
[2802] *Esprit des lois*, liv. X, chap. XIII.
[2803] Malherbe. liv. 1. ode IX.

[2804] A. Vinet. Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle, tome I.
[2805] *Le Correspondant*, livraison du 25 janvier 1857. Article sur la nouvelle édition de Saint-Simon. Réimprimé dans les *Œuvres de Montalembert*, tome VI, p. 405 et 507.
[2806] *Causeries du Lundi*, tome I, p. 408, 424.
[2807] *Causeries du lundi*, tome I, p. 420.
[2808] Lettre de George Sand, citée par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome I, p. 421. — Si sévère qu'elle se montre ici pour Chateaubriand et ses *Mémoires*, George Sand ne peut s'empêcher de terminer sa lettre par ces lignes : « Et pourtant, malgré tout ce qui me déplaît dans cette œuvre, je retrouve *à chaque instant* des beautés de forme grandes, simples, fraîches, de certaines pages qui sont du plus grand maître de ce siècle, et qu'aucun de nous, freluquets formés à son école, ne pourrions jamais écrire en faisant de notre mieux. »
[2809] *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres*, par le comte de Falloux, tome I, p. 339. — Extrait d'une note de Mme Swetchine sur les *Mémoires d'Outre-tombe.*
[2810] Lettre du 7 octobre 1880.
[2811] Cette *Préface* manque dans toutes les éditions qui ont précédé celles de Garnier Frères (1910).
[2812] Îlot situé dans la rade de Saint-Malo. CH.
Voyez aussi l'Appendice n°1. *La tombe du Grand-Bé.*
[2813] Horace, *Odes*, liv. Ier, XI.
[2814] Voltaire n'est pas né le 20 février 1694, et il n'est pas né à Châtenay. Il y a là une double erreur, qui était du reste acceptée par tout le monde à la date où écrivait Chateaubriand. Chacun tenait alors pour exact le dire de Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire* : « François-Marie *Arouet*, qui a rendu le nom de Voltaire si célèbre, naquit à Châtenay le 20 de février 1694. M. A. Jal, en 1864 (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, page 1283 et suivantes), a établi d'une façon certaine, à l'aide des registres de la paroisse de Saint-André-des-Arts, que Voltaire était né à Paris le dimanche 21 novembre 1694. Voltaire, du reste, avait dit lui-même, dans sa lettre du 17 juin 1760 à M. de Parcieux : « Que puis-je faire, sinon plaindre *la ville où je suis né* ?... Je vous remercie en qualité de *Parisien*, et quand mes compatriotes cesseront d'être *Welches*, je les louerai tant que je pourrai. » L'année suivante, dans son *Épître à Boileau*, il disait à l'auteur des *Satires* :

> Dans la cour du Palais je naquis ton voisin.

[2815] Le 4 octobre, l'Église célèbre la fête de saint François d'Assises. Chateaubriand avait reçu au baptême les prénoms de *François-René*. — Il était entré à Jérusalem le 4 octobre 1806. (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*.)
[2816] Ce paragraphe que nous empruntons au *Manuscrit de 1826*, nous a paru devoir être préféré à celui qui se trouve dans toutes les éditions des Mémoires et dont voici le texte : « De la naissance de mon père et des épreuves de sa première position, se forma en lui un des caractères les plus sombres qui aient été. Or, ce caractère a influé sur mes idées en effrayant mon enfance, contristant ma jeunesse et décidant du genre de mon éducation. » Selon la très juste remarque du comte de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 6), ces lignes interrompent plus qu'elles n'aident le récit. « C'était sans doute, ajoute M. de Marcellus, un de ces feuillets supplémentaires dont l'auteur, aux derniers moments de sa vie, renversait continuellement l'ordre, de telle façon qu'il ne s'y reconnaissait plus lui-même, comme il le disait à son dernier secrétaire, M. Daniélo. » (Voir, Tome XII de la première

édition des *Mémoires d'outre-tombe*, les pages auxquelles M. J. Daniélo a donné pour titre : *M. et Mme de Chateaubriand ; quelques détails sur leurs habitudes, leurs conversations.*)
[2817] Cette généalogie est résumée dans l'*Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France*, etc., par M. le chevalier de Courcelles, CH.
[2818] Bernard *Chérin* (1718-1785), généalogiste et historiographe des Ordres de Saint-Lazare, de Saint-Michel et du Saint Esprit.
[2819] La terre de la Guérande était située, non dans le Morbihan, mais dans la paroisse de Hénan-Bihen, aujourd'hui l'une des communes du canton de Matignon, arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord).
[2820] Jean de Tinténiac, le héros du combat des Trente, était fils d'Olivier, IIIe du nom, seigneur de Tinténiac, et d'Eustaice de Chasteaubrient, seconde fille de Geoffroy, VIe du nom, baron de Chasteau-Brient, et d'Isabeau de Machecoul. (Le P. Aug. Du Paz, *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres, de Bretagne*.)
[2821] Voyez cette note à la fin de ces Mémoires. CH.
[2822] Les éditions précédentes portent, toutes, « comme un grand *terrier* du moyen-âge ». Chateaubriand avait dû certainement écrire *terrien*. Le *Dictionnaire* de Furetière (1690) porte : « *Terrien*. — Qui possède grande étendue de terre. — Le roy d'Espagne est le plus grand *terrien* du monde depuis la découverte des Indes occidentales. — Cette duchesse est grande *terrienne* en Bretagne, elle y possède beaucoup de terres. » — Littré dit aussi : « Grand *terrien*, seigneur qui possède beaucoup de terres. »
[2823] Grand-mère paternelle de Chateaubriand. Les actes de l'état civil où elle figure lui donnent tous pour premier prénom, au lieu de *Pétronille*, celui de *Perronnelle*. Ce dernier nom était très fréquent en Bretagne : on le traduisait en latin par *Petronilla*, d'où il arrivait que, dans les familles, on écrivait indifféremment *Pétronille* ou *Perronnelle*, sans y attacher d'importance.
[2824] Avant d'être recteur de Saint-Launeuc et de Merdrignac, il avait été prieur de Bécherel (en 1747).
[2825] Le *Manuscrit de 1826* entrait ici, sur François-Henri de Chateaubriand, seigneur de la Villeneuve, dans les détails qui suivent : « Ce singulier curé fut adoré par ses paroissiens. Son nom, illustre en Bretagne, excitait d'abord l'étonnement ; ensuite son caractère joyeux, le culte que cette autre espèce de Rabelais avait voué aux Muses dans un presbytère attirait à lui, on venait le voir de toutes parts ; il donnait tout ce qu'il avait, et n'était, à la lettre, pas maître chez lui ; il mourut insolvable, et ma grand'mère n'osa prendre sa chétive succession que sous bénéfice d'inventaire. Les paysans s'assemblèrent, déclarèrent qu'on faisait injure à la mémoire de leur curé, et se chargèrent d'acquitter ses dettes ; en conséquences, ils l'enterrèrent à leurs frais, liquidèrent sa succession et envoyèrent à sa famille le peu qu'il avait laissé. »
[2826] Chateaubriand a francisé ici un vers de Shakespeare, qui a dit dans un de ses sonnets :

> When you *entombed*, in men' eyes, shall lie
> Your monument shall be my gentle verse.

[2827] Louis-Robert-Hippolyte *de Bréhan*, comte de *Plélo*, né à Rennes le 28 mars 1699, était le petit-neveu de Mme de Sévigné. Sa vie a été écrite par M. Edmond

Rathery, sous ce titre : *Le comte de Plélo*, un volume in-8°, 1876.
[2828] Pierre-Marie-Anne de Chateaubriand, seigneur du Plessis et du Val-Guildo, né en 1727. Il commanda plusieurs des navires de son frère. (Voir à l'*Appendice* le N°4.) Le 12 février 1760, il épousa Marie-Jeanne-Thérèse Brignon fille de Nicolas-Jean Brignon, seigneur de Laher, négociant, et de Marie-Anne Le Tondu. Incarcéré pendant la Terreur, il mourut dans la prison de Saint-Malo, le 3 fructidor an II (20 août 1794).
[2829] Ceci était écrit en 1811 (note de 1831, Genève). CH.
[2830] Le mariage des parents de Chateaubriand fut célébré à Bourseul. Bourseul est aujourd'hui l'une des communes du canton de Plancoët, arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord). — Voici l'extrait de l'acte de mariage, relevé sur les registres paroissiaux de Bourseul : — « Du troisième de juillet 1753, j'ay administré la bénédiction nuptiale à haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, chevalier seigneur du Plessis, fils majeur de haut et puissant François de Chateaubriand, chevalier seigneur de Villeneuve, et de dame Perronnelle-Claude Lamour de Lanjegu, dame de Chateaubriand, son épouse, domiciliée de la paroisse de Guitté en ce diocèse, d'une part ; et à très noble demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de la Villemain, fille de haut et puissant seigneur Ange-Annibal de Bedée, chevalier seigneur de la Bouëtardays et autres lieux, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel du Boistilleul, son épouse, d'autre part... Ont été présents à la cérémonie : messire Ange-Annibal de Bedée et dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel, père et mère de l'épouse ; demoiselle Anne de Bedée et demoiselle Suzanne-Apolline de Ravenel, tantes de l'épouse ; messire Théodore-Jean-Baptiste de Ravenel de Boistilleul, cousin germain de l'épouse, conseiller au Parlement de Bretagne, et autres soussignants. — Suivent les signatures : Apoline de Bedée de Vilmain, B. de Chateaubriand, Bénigne J.-M. de Ravenel de la Bouëtardaye, de Bedée de la Bouëtardaye, Suzanne de Ravenel, Anne de Bedée, Angélique Bedée du Boisrioux, Jeanne Le Mintier du Boistilleul, Marie-Antoine de Bedée, Théodore J.-B. de Ravenel du Boistilleul, du Breil Pontbriand, F. de Chateaubriand, frère de l'époux, et Guillemot, curé de Bourseul.
[2831] Ange-Annibal de *Bedée*, seigneur de la Bouëtardais de la Mettrie et de Boisriou, né à la Bouëtardais, en Bourseul, le 11 septembre 1696, était fils de Jean-Marc de Bedée de la Bouëtardais, seigneur des mêmes lieux, et de Jeanne de Bégaignon. Il mourut le 14 janvier 1761 et fut inhumé dans l'église de Bourseul. La famille de Bedée, qui a compté des branches nombreuses, tire son nom d'une paroisse aujourd'hui commune du canton et de l'arrondissement de Montfort (Ille-et-Vilaine). La seigneurie de Bedée a cessé depuis longtemps d'appartenir à la famille de ce nom : au siècle dernier, elle était aux mains des Visdelou, qui se qualifiaient de marquis de Bedée.
[2832] Bénigne-Jeanne-Marie (et non Marie-Anne) de Ravenel du Boisteilleul, née à Rennes, en la paroisse Saint-Jean, le 15 octobre 1698 (et non le 16 octobre), était fille de écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de Catherine-Françoise de Farcy. Elle avait épousé, le 24 février 1720, en l'église de Toussaint, à Rennes, Ange-Annibal de Bedée. — Je dois ces indications, ainsi que la plupart de celles qui vont suivre et qui ont trait aux parents de Chateaubriand, à M. Frédéric Saulnier, conseiller à la Cour d'appel de Rennes. Sans son utile et si dévoué concours, je n'aurais pu mener à bonne fin cette partie de mon travail.
[2833] Chateaubriand fixe à *dix* le nombre des enfants issus du mariage de ses père et mère. Les registres de la ville de Saint-Malo n'en accusent que neuf :
1º Geoffroy-René-Marie, né le 4 mai 1758 (mort au berceau).
2º Jean-Baptiste-Auguste, né le 23 juin 1759 (celui qui sera le petit-gendre de

Malesherbes).
3º Marie-Anne-Françoise, née le 4 juillet 1760 (plus tard Mme de Marigny).
4º Bénigne-Jeanne, née le 31 août 1761 (qui épousera plus tard M. de Québriac, puis M. de Châteaubourg).
5º Julie-Marie-Agathe, née le 2 septembre 1763 (plus tard Mme de Farcy).
6º Lucile-Angélique, née le 7 août 1764 (plus tard Mme de Caud).
7º Auguste, né le 28 mai 1766 (mort au bout de quelques mois).
8º Calixte-Anne-Marie, née le 3 juin 1767 (morte en bas âge).
9º François-René, né le 4 septembre 1768 (l'auteur du *Génie du christianisme*).
Le chiffre de *dix* enfants, donné par Chateaubriand, n'en est pas moins exact.
Un *dixième* enfant — qui fut en réalité le premier — était né à Plancoët, où M. et Mme de Chateaubriand habitèrent pendant quelque temps à la suite de leur mariage. Ce premier enfant, né et mort à Plancoët, n'a pu figurer sur les registres de Saint-Malo. *(Recherches sur plusieurs des circonstances relatives aux origines, à la naissance et à l'enfance de M. de Chateaubriand*, par *M. Ch. Cunat*, 1850.)
[2834] Vingt jours avant moi, le 15 août 1768, naissait dans une autre île, à l'autre extrémité de la France, l'homme qui a mis fin à l'ancienne société, Bonaparte. CH.
[2835] On lit, dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* : « Tandis que j'attendais l'instant du départ, les religieux se mirent à chanter dans l'église du monastère. Je demandai la cause de ses chants et j'appris que l'on célébrait la fête du patron de l'ordre. Je me souvins alors que nous étions au *4 octobre*, jour de la Saint-François, *jour de ma naissance* et de ma fête. Je courus au chœur et j'offris des vœux pour le repos de celle qui m'avait autrefois donné la vie à pareil jour. »
[2836] « Je fus nommé François du jour où j'étais né, et René à cause de mon père. » *Manuscrit de 1826*. — *Atala*, le *Génie du christianisme*, les *Martyrs* et l'*Itinéraire* sont signés : François-Auguste de Chateaubriand. En supprimant ainsi, en tête de ses premiers ouvrages, l'appellation de *René*, Chateaubriand voulait éviter les fausses interprétations de ceux qui auraient été tentés de le reconnaître dans l'immortel épisode de ses œuvres qui ne porte d'autre titre que ce nom.
[2837] En 1768, les parents de Chateaubriand habitaient *rue des Juifs* (aujourd'hui *rue de Chateaubriand*) une maison appartenant à M. Magon de Boisgarein. On la distinguait alors sous le nom d'*Hôtel de la Gicquelais*, nom du père de M. Magon.
[2838] En 1780, M. Magon de Boisgarein vendit cette maison à M. Dupuy-Fromy, et peu de temps après elle fut occupée par M. Chenu, qui en fit une auberge. Sa destination, depuis plus d'un siècle, n'a pas changé. L'un des trois corps de logis dont est actuellement composé l'*Hôtel de France et de Chateaubriand*, celui qui est le plus avancé dans la rue, est la maison natale du grand écrivain.
[2839] Françoise-Gertrude de Contades, fille de Louis-Georges-Erasme de Contades, maréchal de France, et de Nicole Magon de la Lande. Elle avait épousé en 1747 Jean-Pierre de la Haye, comte de Plouër, colonel de dragons.
[2840] Il n'y eut jamais à Plancoët d'*abbaye de Bénédictins*. Il existait seulement, au hameau de l'Abbaye, une maison de *Dominicains*, dont les bâtiments, aujourd'hui transformés en ferme, joignent la partie nord-est de la modeste chapelle où le futur pèlerin *de Paris à Jérusalem* fut relevé de son premier vœu.
[2841] Longtemps encore après Froissart, on a continué d'écrire *Combour*, ce qui était suivre l'ancienne forme du nom, *Comburnium*. C'est seulement de 1660 à 1680 que le *g* a été ajouté.
[2842] Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de *Coëtquen*, mariée en 1736 au duc de Duras, décédée le 17 nivôse an X (7 janvier 1802).

[2843] *Hallay-Coëtquen* (Jean-Georges-Charles-Frédéric-Emmanuel, marquis du), né le 5 octobre 1799, mort le 10 mars 1867. Il avait été, sous la Restauration, capitaine au 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde royale et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Le marquis du Hallay a eu une grande réputation comme juge du point d'honneur et arbitre en matière de duel. Il a publié des *Nouvelles et Souvenirs*, Paris, 1835 et 1836, 2 tomes en 1 vol. in-8°.
[2844] Le comte du Hallay-Coëtquen, frère cadet du précédent, a été page de Louis XVIII en 1814, puis garde du corps de *Monsieur*, et lieutenant au 4e régiment de chasseurs à cheval.
[2845] Pierre-Louis Moreau de *Maupertuis* (1698-1759) ; membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française ; président perpétuel de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin. Il était né à Saint-Malo.
[2846] Nicolas-Charles-Joseph *Trublet* (1697-1770) ; parent et ami de Maupertuis et, comme lui, né à Saint-Malo. Il avait été reçu membre de l'Académie française le 13 avril 1761.
[2847] C'est un souvenir du voyage de l'auteur en Palestine et de son séjour au couvent de Saint-Saba : « On montre aujourd'hui dans ce monastère trois ou quatre mille têtes de morts, qui sont celles des religieux massacrés par les infidèles. Les moines me laissèrent un quart d'heure tout seul avec ces reliques : ils semblaient avoir deviné que mon dessein était de peindre un jour la situation de l'âme des solitaires de la Thébaïde. Mais je ne me rappelle pas encore sans un sentiment pénible qu'*un caloyer voulut me parler de politique et me raconter les secrets de la cour de Russie*. « Hélas ! mon père, lui dis-je, où chercherez-vous la paix, si vous ne la trouvez pas ici ? » *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.
[2848] Lucile avait, non pas *deux ans*, mais quatre ans de plus que son frère. Elle était née le 7 août 1764. — Voir son acte de naissance à la page 7 de la remarquable étude de M. Frédéric Saulnier sur *Lucile de Chateaubriand et M. de Caud*, d'après des documents inédits, 1885. M. Anatole France s'est donc trompé, lui aussi, lorsque, dans son petit volume, d'ailleurs si charmant, sur *Lucile de Chateaubriand, sa vie et ses œuvres*, il l'a fait naître « en l'an 1766 ».
[2849] zzzEn grec : Ἀχὼρyyy, *gourme.* CH.
[2850] « Dans les jardins en terrasse de cette maison, qui sert maintenant de presbytère à la paroisse de Nazareth, se voit encore la fontaine entourée de saules, où l'aïeule de Chateaubriand venait respirer le frais en tricotant au milieu de ses enfants et petits-enfants. » Du Breil de Marzan, *Impressions bretonnes sur les funérailles de Chateaubriand et sur les Mémoires d'outre-tombe*, 1850.
[2851] Suzanne-Émilie de Ravenel, demoiselle du Boisteilleul, sœur cadette de madame de Bedée de la Bouëtardais, née à Rennes le 12 mai 1700.
[2852] La véritable orthographe du nom des trois vieilles filles était : Loisel de la *Villedeneu*. (Du Breil de Marzan, *op. cit.*)
[2853] Marie-Antoine-Bénigne de Bedée, comte de la Bouëtardais, baron de Plancoët, fils de Ange-Annibal de Bedée et de Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel de Boisteilleul, frère de madame de Chateaubriand et d'un an plus jeune qu'elle ; il était né dans la paroisse de Bourseul, le 5 avril 1727. Il mourut à Dinan, le 24 juillet 1807
[2854] Le château de *Monchoix*, dans la paroisse de Pluduno, aujourd'hui l'une des communes du canton de Plancoët, arrondissement de Dinan, Monchoix est actuellement habité par M. du Boishamon, arrière-petit-fils du comte de Bedée.
[2855] Le comte de Bedée avait eu huit enfants, dont quatre morts en bas âge. Chateaubriand n'a donc connu que les quatre dont il parle : 1°*Charlotte-Suzanne-*

Marie (celle qu'il appelle Caroline), née en la paroisse de Pluduno, le 24 avril 1762, décédée à Dinan, non mariée, le 28 avril 1849 ; — 2° Marie-Jeanne-Claude ou *Claudine*, née le 21 avril 1765, mariée en émigration à René-Hervé du Hecquet, seigneur de Rauville. Revenue en France, elle s'est fixée à Valognes et a dû y mourir. Ce sont ses héritiers qui ont hérité de la Bouëtardais. — 3° *Flore-Anne*, née le 5 octobre 1766, mariée au château de Monchoix, le 28 octobre 1788, à Charles-Augustin-Jean-Baptiste Locquet, chevalier de Château-d'Assy, d'une famille d'origine malouine ; elle est décédée, veuve, à Dinan, le 7 janvier 1851. — 4° Marie-Joseph-Annibal de Bedée, comte de la Bouëtardais, conseiller au Parlement de Rennes. Il fut, à Londres, le compagnon d'émigration de Chateaubriand et nous renvoyons à ce moment les détails que nous aurons à fournir sur lui.

[2856] Marie-Angélique-Fortunée-Cécile Ginguené, fille de écuyer François Ginguené et de dame Thérèse-Françoise Jean. Elle était née à Rennes le 23 novembre 1729. Mariée, le 23 novembre 1756, à Marie-Antoine-Bénigne de Bedée. Décédée à Dinan, le 22 novembre 1823.

[2857] « C'était la première fois de ma vie que j'étais décemment habillé. Je devais tout devoir à la religion, même la propreté, que saint Augustin appelle une demi-vertu. » *Manuscrit de 1826.*

[2858] A propos de cette expression et de quelques autres (me jouer *emmi* les vagues qui se retiraient ; — *à l'orée* d'une plaine ; — des nuages qui projettent leur ombre *fuitive*, etc.), Sainte-Beuve écrivait, dans son article du 15 avril 1834, après les premières lectures des *Mémoires* : « L'effet est souvent heureux de ces mots gaulois rajeunis, mêlés à de fraîches importations latines. (*Le vaste du ciel*, *les blandices des sens*, etc.) et encadrés dans des lignes d'une pureté grecque, au tour grandiose, mais correct et défini. Le vocabulaire de M. de Chateaubriand dans ces *Mémoires* comprend toute la langue française imaginable et ne la dépasse guère que parfois en quelque demi-douzaine de petits mots que je voudrais retrancher. Cet art d'écrire qui ne dédaigne rien, avide de toute fleur et de toute couleur assortie, remonte jusqu'au sein de Ducange pour glaner un épi d'or oublié, ou ajouter un antique bleuet à la couronne. » *Portraits contemporains*, I, 30.

[2859] La chapelle de Notre-Dame de Nazareth n'était aucunement un édifice gothique. Elle datait du milieu du XVIIe siècle et avait été fondée par dame Catherine de Rosmadec, épouse de Guy de Rieux, comte de Châteauneuf, qui en fit don au couvent des religieux dominicains de Dinan. La première pierre fut posée, en présence de Ferdinand de Neufville, évêque de Saint-Malo, le 2 mai 1649, et, à cette date, on ne construisait plus, même en Bretagne, ni églises ni chapelles gothiques. (Voir *Dictionnaire d'Ogée*, article *Corseul*, et l'*Histoire de la découverte de la Sainte image de Notre Dame de Nazareth, copiée sur l'ancien original du père Guillouzou*, et publiée par M. L. Prud'homme, de Saint-Brieuc).

[2860] Officier qui porte une masse dans certaines cérémonies. Les massiers de l'université.

[2861] « La religion, qui ne connaît pas les rangs et qui donne toujours des leçons, ne voyait dans cette cérémonie que la pauvre femme qui m'avait sauvé de la mort, et l'enfant qui avait sucé le même lait que moi ; la grande dame ma mère était à la porte, la paysanne dans le sanctuaire. »*Manuscrit de 1826.*

[2862] « Quand cela fut fait, on acheva de célébrer la messe ; ma mère communia après le prêtre, et très certainement ses vœux cherchèrent à détourner sur moi les grâces que cette communion devait répandre sur elle. Combien il est essentiel de frapper l'imagination des enfants, par des actes de religion ! Jamais dans le cours de

ma vie je n'ai oublié le relèvement de mon vœu. Il s'est présenté à ma mémoire au milieu des plus grands égarements de ma jeunesse ; je m'y sentais attaché comme à un point fixe autour duquel je tournais sans pouvoir me déprendre. Depuis l'exhortation du bénédictin, j'ai toujours rêvé le pèlerinage de Jérusalem et j'ai fini par l'accomplir. Il est certain que la plupart des actes religieux, nobles par eux-mêmes, laissent au fond du cœur de nobles souvenirs, nourrissent l'âme de sentiments élevés et disposent à aimer les choses belles et touchantes ; que de droit la religion n'avait-elle donc pas sur moi ! Ne devait-elle pas me dire : « Tu m'as été consacré dans ta jeunesse, je ne t'ai rendu à la vie que pour que tu devinsses mon défenseur. La dépouille de ton innocence, trempée des larmes de ta mère, repose encore sur mes autels ; ce ne sont pas tes vêtements qu'il faut suspendre à mes temples, ce sont tes passions. Consacre-moi ton cœur et tes chagrins, je bénirai ta nouvelle offrande. » Sainte religion, voilà ton langage ; toi seule pourrais remplir le vide que j'ai toujours senti en moi, et guérir cette tristesse qui me suit. Tout sujet m'y replonge ou m'y ramène ; je n'écris pas un mot qu'elle ne soit prête à déborder comme un torrent : je ne suis occupé qu'à la renfermer, pour ne pas me rendre ridicule aux hommes. Mais dans cet écrit qui ne paraîtra qu'après moi, que j'ai entrepris pour me soulager, pour donner une issue aux sentiments qui m'étouffent, pourquoi me contraindrais-je ? Rassasions-nous de nos peines secrètes, que mon âme malade et blessée puisse à son gré repasser ses chimères et se noyer dans ses souvenirs ! *Manuscrit de 1826.*

[2863] Dante. *Le Paradis*, Chant XVII.

[2864] « Au mois d'octobre de l'année 1775, nous retournâmes à Saint-Malo. » *Manuscrit de 1826.*

[2865] Saint Aaron vivait bien au VIe siècle, mais on ignore absolument la date à laquelle il s'établit sur le rocher qui porte aujourd'hui la ville de Saint-Malo. La date de 507, donnée ici par Chateaubriand, ne repose sur aucune autorité sérieuse. On ne la trouve même pas dans l'ouvrage, plus légendaire qu'historique, du P. Albert Le Grand, *la vie, gestes, mort et miracles des saints de la Bretagne-Armorique*.

[2866] Cette date de 541, que Chateaubriand a prise cette fois dans Albert Le Grand (édition de 1680, p. 583), n'est rien moins qu'exacte. Malo fut bien le premier titulaire de l'évêché d'Aleth, fondé par Judaël, roi de Domnonée, mais cette fondation eut lieu, non en 541, mais près d'un demi-siècle plus tard. Né vers 520 dans la Cambrie méridionale, Malo ne passa en Armorique que vers 550. Il aborda dans l'île de Césembre, avec une trentaine de disciples et se mit aussitôt à évangéliser les campagnes aléthiennes et curiosolites. Il comptait déjà dans la péninsule armoricaine, et spécialement dans le pays d'Aleth, quarante ans d'apostolat, lorsqu'il fut honoré de la dignité épiscopale, vers 585-590. Saint Malo mourut en Saintonge, le dimanche 16 décembre 621, âgé d'environ cent ans. (Voir *l'Histoire de Bretagne*, par Arthur de la Borderie, tome I, p. 421, 465, 475.)

[2867] *Anson* (Georges), amiral anglais, né en 1697, mort en 1762.

[2868] *La Chalotais* (Louis-René *de Caradeuc* de), procureur-général au Parlement de Bretagne, né à Rennes le 6 mars 1701, mort le 12 juillet 1785. — Le premier Mémoire, écrit sous le nom de M. de La Chalotais, et reconnu par lui comme son œuvre se terminait par ces lignes : « Fait au château de Saint-Malo, 15 janvier 1766, écrit avec une plume faite d'un cure-dent, et de l'encre faite avec de le suie de cheminée, du vinaigre et du sucre, sur des papiers d'enveloppe de sucre et de chocolat. » La vérité est que La Chalotais, dans sa prison, avait tout ce qu'il faut pour écrire et qu'il *écrivait par toutes les postes à sa famille*. Voir, dans l'ouvrage de M. Henri Carré, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon* (1803), la correspondance du chevalier de Fontette, commandant

du château de Saint-Malo, et en particulier la lettre du 28 avril 1766.
[2869] Parchemin, maroquin que l'on fait gratter pour y écrire de nouveau.
[2870] Jacques *Cartier* naquit à Saint-Malo le 31 décembre 1494, l'année même où Christophe Colomb découvrait la Jamaïque. On ne sait pas exactement la date de sa mort. Le savant annaliste de Saint-Malo, M. Ch. Cunat, croit pouvoir la fixer aux environs de 1554.
[2871] René *Duguay-Trouin*, né le 10 juin 1673 ; mort le 27 septembre 1736.
[2872] Robert *Surcouf*, le célèbre corsaire (1773-1827). M. Ch. Cunat a écrit son *Histoire.*
[2873] Bertrand-François *Mahé de La Bourdonnais* (1699-1753).
[2874] Julien *Offraye de La Mettrie*, né à Saint-Malo le 19 décembre 1709, mort le 11 novembre 1751 à Berlin, où ses ouvrages ouvertement matérialistes lui avaient valu d'être nommé lecteur du roi. Frédéric II a composé son *Éloge.*
[2875] Hugues-Félicité *Robert de La Mennais*, né le 19 juin 1782, mort le 27 février 1854. Presque tous ses biographes le font naître dans la même rue que Chateaubriand. C'est une erreur. L'hôtel de la Mennais, où naquit l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, était situé, non rue des Juifs, mais rue Saint-Vincent.
[2876] François-Joseph-Victor *Broussais* (1772-1832). Comme son compatriote La Mettrie, mais avec plus d'éclat et de talent, il se montra dans tous ses ouvrages, un ardent adversaire des doctrines psychologiques et spiritualistes.
[2877] Pierre-Louis-Auguste *Ferron*, comte de *La Ferronnays*, né le 17 décembre 1772. Il émigra avec son père, lieutenant général des armées du roi, servit sous le prince de Condé et devint aide de camp du duc de Berry. Maréchal de camp (4 juin 1814) ; pair de France (17 août 1815), ministre à Copenhague en 1817 ; ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1819 ; ministre des Affaires étrangères du 4 janvier 1828 au 14 mai 1829 ; ambassadeur à Rome du mois de février au mois d'août 1830. Il mourut en cette ville le 17 janvier 1842, laissant une mémoire honorée de tous les partis.
[2878] Peu d'années après la naissance de Chateaubriand, sa famille avait quitté l'hôtel de la Gicquelais et était venue habiter le premier étage de la belle maison de M. White de Boisglé, maire de Saint-Malo, maison située sur la rue et la place Saint-Vincent, presque en face de la porte *Saint-Vincent*. (Ch. Cunat, *op. cit.*)
[2879] De ces six enfants, cinq figurent sur les registres de naissance de Saint-Malo : Adélaïde, née en 1762 ; Émilie-Thérèse-Rosalie, née le 12 septembre 1763 ; Pierre, né en 1767 ; Armand-Louis-Marie, né le 16 mars 1768 ; Modeste, née en 1772.
[2880] Ici encore, dans toutes les éditions, on a imprimé à tort : *1810.*
[2881] Il a laissé un fils, Frédéric, que je plaçai d'abord dans les gardes de *Monsieur*, et qui entra depuis dans un régiment de cuirassiers. Il a épousé, à Nancy, mademoiselle de Gastaldi, dont il a eu deux fils, et s'est retiré du service. La sœur aînée d'Armand, ma cousine, est, depuis de longues années, supérieure des religieuses Trappistes. (Note de 1831, Genève.) CH. — Frédéric de Chateaubriand, dont il est parlé dans cette note, était né à Jersey le 11 novembre 1798. Il est mort le 8 juin 1849, au château de la Ballue, près Saint-Servan, laissant un fils, Henri-Frédéric-Marie-Geoffroy de Chateaubriand, né à la Ballue le 11 mai 1835 et marié en 1869 à Françoise-Madeleine-Anne *Regnault de Parcieu.*
[2882] *Gesril du Papeu* (Joseph-François-Anne) avait un an de moins que son ami Chateaubriand ; il était né à Saint-Malo le 23 février 1767. Entré dans la marine, comme garde, à quatorze ans, il prit part à la guerre de l'Indépendance américaine et fit ensuite une campagne de trois ans dans les mers de l'Inde et de la Chine. Lieutenant de vaisseau, le 9 octobre 1789, il ne tarda pas à émigrer, fit la campagne

des Princes en 1792, comme simple soldat, et se rendit ensuite à Jersey. Le 21 juillet 1795, il était à Quiberon, cette fois comme lieutenant de la compagnie noble des élèves de la marine, dans le régiment du comte d'Hector. L'épisode dont il fut le héros dans cette tragique journée suffirait seul à prouver que Sombreuil et ses soldats n'ont mis bas les armes qu'à la suite d'une capitulation. Ceux qui nient l'existence de cette capitulation l'ont bien compris : ils ont essayé de contester l'acte même de Gesril et son généreux sacrifice. Mais ce sacrifice et les circonstances qui l'accompagnèrent sont attestés par trop de témoins pour qu'on puisse les mettre en doute. Ces témoins sont de ceux dont la parole ne se peut récuser : En voici la liste : 1° Chaumereix ; 2° Berthier de Grandry ; 3° La Bothelière, capitaine d'artillerie ; 4° Cornulier-Lucinière ; 5° La Tullaye ; 6° Du Fort ; 7° le contre-amiral Vossey ; 8° le baron de Gourdeau ; 9° le capitaine républicain Rottier, de la légion nantaise. Le fait, d'ailleurs, est consigné dans une lettre écrite des prisons de Vannes par Gesril du Papeu à son père. Le jeune héros fut fusillé à Vannes, le 10 fructidor (27 août 1796).

[2883] « Je pense avec orgueil que cet homme a été mon premier ami, et que tous les deux, mal jugés dans notre enfance, nous nous liâmes par l'instinct de ce que nous pouvions valoir un jour, et que c'est dans le coin le plus obscur de la monarchie, sur un misérable rocher, que sont nés ensemble et presque sous le même toit deux hommes dont les noms ne seront peut-être pas tout à fait inconnus dans les annales de l'honneur et de la fidélité. » *Manuscrit de 1826.*

[2884] J'avais déjà parlé de Gesril dans mes ouvrages. Une de ses sœurs, Angélique Gesril de La Trochardais, m'écrivit en 1818 pour me prier d'obtenir que le nom de Gesril fut joint à ceux de son mari et du mari de sa sœur : j'échouai dans ma négociation. (Note de 1831, Genève.) CH.

Gesril avait trois sœurs ; *Mme*^{s} *Colas de la Baronnais, Le Roy de la Trochardais* et *Le Metaër de la Ravillais*. Les deux dernières seules ont laissé des enfants ; la famille Gesril se trouve éteinte et fondue dans le Metaër et, par Le Roy, dans Boisguéhéneuc et du Raquet.

[2885] Le comte d'Artois vint, en effet, à Saint-Malo le 11 mai 1777 et y séjourna trois jours. De grandes fêtes eurent lieu en son honneur. (CH. Cunat, *op. cit.*)

[2886] C'était précisément le jour anniversaire de la naissance de Chateaubriand.

[2887] Étienne-Denis Pasquier (1767-1842). Il était préfet de police depuis le 14 octobre 1810. Chateaubriand et M. Pasquier devaient se retrouver à la Chambre des pairs et à l'Académie française.

[2888] Sur cet *exil à Dieppe*, voyez dans la deuxième partie, livre V, chapitre V.

[2889] Cet incendie eut lieu dans la nuit du 16 au 17 février 1776. Le feu prit dans les magasins qui occupaient le rez-de-chaussée de la maison de M. White, dont le premier étage, ainsi que nous l'avons dit, était habité par la famille Chateaubriand. Ces magasins servaient d'entrepôt à un marchand épicier et renfermaient beaucoup de matières combustibles. Les progrès du feu furent rapides, et la maison toute entière serait sans doute devenue la proie des flammes, si le cocher du *Carrosse public*, qui partait cette nuit-là pour Rennes, n'avait heureusement donné l'alarme. (Ch. Cunat, *op. cit.*)

[2890] Le roman de *Rou* (Rollon, duc de Normandie), fut composé au XIIe siècle par le trouvère normand Robert Wace. L'immense forêt qui couvrait la partie centrale de la péninsule armoricaine y est, en effet, appelée la forêt de *Brecheliant*. Chez d'autres poètes du moyen-âge, ce nom devient *Brécilien* ou *Brecelien*, *Breseliand, Bersillant*, ou plus généralement *Broceliande*. L'un d'eux en donne cette explication :

Et ce fut en *Broceliande*,
Une *broce* (une forêt) en une *lande*.

(Voir *Brocéliande et ses chevaliers*, par M. Baron du Taya, p. 6, et *Histoire de Bretagne*, par Arthur de la Borderie, tome I, p. 44, 45.)
[2891] A la suite de la lecture d'une partie de ses *Mémoires*, faite en 1834 chez Mme Récamier, Chateaubriand communiqua aux journaux divers fragments de son ouvrage. Les pages sur le *Printemps en Bretagne* furent publiées dans le *Panorama littéraire de l'Europe* (tome II, IVe livraison ; avril 1834). Les deux paragraphes qu'on a lus plus haut n'en formaient alors qu'un seul, dont le texte, assez différent du texte actuel, mérite d'être conservé. Voici cette première version :

> « L'aspect du pays, entrecoupé de fossés boisés, est celui d'une continuelle forêt, et rappelle l'Angleterre. Des vallons étroits et profonds où coulent, parmi des saulaies et des chenevières, de petites rivières non navigables, présentent des perspectives riantes et solitaires. Les futaies à fond de bruyères et à cépées de houx, habitées par des sabotiers, des charbonniers et des verriers tenant du gentilhomme, du commerçant et du sauvage ; les landes nues, les plateaux pelés, les champs rougeâtres de sarrasin qui séparent ces vallons entre eux, en font mieux sentir la fraîcheur et l'agrément. Sur les côtes se succèdent des tours à fanaux, des clochers de la renaissance, des vigies, des ouvrages romains, des monuments druidiques, des ruines de châteaux : la mer borde le tout. »

[2892] « J'ai vu dans l'île de Céos un bas-relief antique qui représentait les Néréides attachant des festons au bas de la robe de Cérès. » *Manuscrit de 1834*.
[2893] « L'arrivée de sa famille dans un lieu où il vivait selon ses goûts... » *Manuscrit de 1826*. — « La réunion de la famille dans le lieu de son choix... » *Manuscrit de 1834*.
[2894] « L'arrivée de sa famille dans un lieu où il vivait selon ses goûts... » *Manuscrit de 1826*. — « La réunion de la famille dans le lieu de son choix... » *Manuscrit de 1834*.
[2895] « Cette cour était formée par le corps de logis d'entrée, par un autre corps de logis parallèle, qui réunissait également deux tours plus petites que les premières, et par deux autres courtines qui rattachaient la grande et la grosse tour aux deux petites tours. Le château entier avait la figure d'un char à quatre roues. » *Manuscrits de 1826 et de 1834.*
[2896] « Mme de Sévigné vantait en 1669 ces vieux ombrages. » — *Manuscrit de 1826.*
[2897] « On apercevait le haut clocher de la paroisse et les maisons *confuses* de Combourg... » *Manuscrit de 1826.*
[2898] Le château de Combourg appartient encore aujourd’hui à la famille de Chateaubriand. Il est classé « Monument Historique » depuis 1966 et labellisé « Maisons des Illustres » depuis 2011. (Note E.)
[2899] Urbain-René *De Hercé*, né à Mayenne le 6 février 1726, sacré évêque de Dol le 5 juillet 1757. Il fut fusillé, le 28 juillet 1795, non à Quiberon, dans le Champ du martyre, mais à Vannes, sur la promenade de la Garenne, en même temps que Sombreuil et quatorze autres victimes, parmi lesquelles était son frère, François de Hercé, grand-vicaire de Dol, né à Mayenne, le 8 mai 1733. (Voir les *Débris de Quiberon*, par Eugène de la Gournerie, p. 13. — Consulter aussi, dans l'*Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne*, par l'abbé Tresvaux, la notice sur Mgr. de Hercé. Il était le cinquième des dix-neuf enfants vivants de Jean-Baptiste de Hercé et

de Françoise Tanquerel.)
[2900] Après avoir cité ce passage, M. de Marcellus ajoute : « J'ai eu bien des fois l'occasion de constater l'exactitude de ces traits si habilement tirés du caractère de M. de Chateaubriand, si justes et si vrais sous sa main, qu'on croirait impossible de les dessiner soi-même. » (*Chateaubriand et son temps*.)
[2901] « Depuis que j'ai acquis une malheureuse célébrité, il m'est arrivé de passer des jours, des mois entiers avec des personnes qui ne se souvenaient plus que j'avais fait des livres ; moi-même je l'oubliais, si bien que cela nous paraissait à tous une chose de l'autre monde. Écrire aujourd'hui m'est odieux, non que j'affecte un sot dédain pour les lettres, mais c'est que je doute plus que jamais de mon talent, et que les lettres ont si cruellement troublé ma vie que j'ai pris mes ouvrages en aversion. » *Manuscrit de 1826.*
[2902] *Le Manuscrit de 1826* renferme ici une courte description du jeu de la quintaine. « Tous les nouveaux mariés de l'année dans la mouvance de Combourg étaient obligés, au mois de mai, de venir rompre une lance de bois contre un poteau placé dans un chemin creux qui passait au haut du grand mail ; les jouteurs étaient à cheval ; le baillif, juge du camp, examinait la lance, déclarait qu'il n'y avait ni fraude ni dol dans les armes ; on pouvait courir trois fois contre le poteau, mais au troisième tour, si la lance n'était pas rompue, les gabeurs du tournoi champêtre accablaient de plaisanteries le joutier maladroit, qui payait un petit écu au seigneur. »
[2903] Dans cette peinture de la petite société de Combourg, Chateaubriand a été scrupuleusement exact, comme il le sera du reste en toute circonstance, ainsi qu'on le verra de plus en plus en avançant dans la lecture des *Mémoires*. — Noble Me François-Jean-Baptiste *Potelet*, seigneur de Saint-Mahé et de la Durantais, après avoir servi dans la marine de la compagnie des Indes, épousa, le 6 octobre 1767, à Combourg, Marie-Marguerite de Lormel. Sa fille aînée, Marie-Marguerite, née en 1768, la même année que Chateaubriand, se maria en 1789 à Pierre-Emmanuel-Vincent-Marie de Freslon de Saint-Aubin, président des requêtes au Parlement de Bretagne.
[2904] Gilles-Marie *de Launay*, sieur de la *Biliardière*, d'abord procureur fiscal de Bécherel, puis sénéchal des juridictions du Vauruffier, de la vicomté de Besso et du marquisat de Caradenc, était devenu plus tard entreposeur des fermes du roi à Combourg. Né à Bécherel, il avait épousé à Bain, le 17 juillet 1750, Marie-Anne Nogues, dont étaient nés, de 1752 à 1769, treize enfants (et non douze), cinq garçons et huit filles. David, le compagnon de jeux de Chateaubriand, était bien, comme il le dit, le plus jeune des fils.
[2905] J'ai retrouvé mon ami David : je dirai quand et comment. (Note de Genève, 1832.) CH.
[2906] Jean-Baptiste *Gesbert*, Sr de la Noé-Sécho, sénéchal de la juridiction seigneuriale de Combourg, originaire de Rostrenen, marié à Bécherel, le 22 octobre 1782, à Marie-Jeanne Faisant de la Gantraye.
[2907] Me René *Petit*, né à la Guerche, procureur fiscal du comté de Combourg. Il devint en 1791 juge au district de Dinan. Son fils René-Marie *Lucil*, né le 29 mars 1783, a été tenu sur les fonts baptismaux par Lucile de Chateaubriand.
[2908] Me Julien *Corvaisier* ou *le Corvaisier*, notaire et procureur de la juridiction.
[2909] L'abbé *Chalmel* (Jean-François), chapelain du château de Combourg, était petit-fils de Me Noël Chalmel, notaire à Rennes.
[2910] Jean Anne *Pinot* du *Petitbois*, né à Rennes le 10 janvier 1737, était le fils aîné de Maurille-Anne Pinot, écuyer, seigneur du Petitbois, et de Jeanne-Perrine Guybert. D'abord sous-aide major au régiment de la Reine, puis capitaine de dragons au

régiment de Belzunce, il habitait le château du Grandval en Combourg et y mourut, le 10 octobre 1789, *en grande odeur de piété* (acte d'inhumation). Il avait épousé en Saint-Aubin de Rennes, le 7 mars 1769, Anne-Marc de la Chénardais, décédée à Rennes le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794). — Le château du Grandval est encore habité aujourd'hui par la famille du Petitbois.
[2911] Michel-Charles *Locquet*, comte de Château-d'Assis, né à Saint-Malo le 14 janvier 1748. Il appartenait à une famille très honorée dans le pays malouin : sa mère était une Trublet. Marié en 1774 à Jeanne-Anne Joséphine de Boisbaudry, il demeurait au château de Triaudin, en Combourg, qui est aujourd'hui habité par le vicomte Roger du Petitbois.
[2912] Des Tinténiac, en résidence momentanée chez des amis habitant le pays, auront sans doute fait au château de Combourg des visites dont Chateaubriand avait gardé le souvenir ; mais il n'y avait pas de Tinténiac établis à Combourg ou dans les paroisses environnantes.
[2913] Nicolas-Pierre *Philippes*, seigneur de Trémaudan, ancien officier de dragons au régiment de la Ferronnais, était né à Pontorson le 19 septembre 1749, fils d'écuyer Pierre *Philippes*, seigneur de Villeneuve Torrens, et d'Augustine de Lantivy. Il avait épousé, à Saint-Malo, le 24 janvier 1769, Marie-Louise Mazin, dont il eut plusieurs enfants nés à Combourg de 1770 à 1786.
[2914] René-Malo Sévin fut nommé recteur de la paroisse de Combourg en 1776. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et passa à Jersey en 1792. Rentré en 1797, il fut réinstallé en 1803 à la cure de Combourg et y mourut en 1817.
[2915] Claude-Anne, vicomte, puis marquis, puis duc de Saint-Simon, de la branche de Montbléru, fils de Louis-Gabriel, marquis de Saint-Simon, et de Catherine-Marguerite-Jaquette Pineau de Viennay, naquit au château de la Faye (Charente). Entré très jeune au service militaire, il fut nommé, le 3 janvier 1770, brigadier, puis, le 29 juin 1775, *colonel du régiment de Touraine*. Il prit part à la guerre d'Amérique, fut élu, en 1789, par le bailliage d'Angoulême, député de la noblesse aux États-Généraux, émigra en Espagne, y prit du service et devint capitaine-général de la Vieille-Castille. Le roi Charles IV le nomma grand d'Espagne en 1803. En 1808, lors de la prise de Madrid par les Français, il fut blessé et fait prisonnier ; condamné à mort par un conseil de guerre, il obtint une commutation de peine et fut enfermé dans la citadelle de Besançon, où il resta jusqu'à la chute de l'Empire. Il retourna alors en Espagne et fut créé duc par Ferdinand VII. Il mourut à Madrid le 3 janvier 1819.
[2916] J'ai éprouvé un sensible plaisir en retrouvant, depuis la Restauration, ce galant homme, distingué par sa fidélité et ses vertus chrétiennes. (Note de Genève, 1831.) CH.
Cette note de 1831, relative au marquis de Causans, remplace les lignes suivantes du *Manuscrit de 1826*, écrites au lendemain de l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui prononçait la dissolution de la *Chambre introuvable* : « J'ai éprouvé un sensible plaisir en retrouvant ce dernier, distingué par ses vertus chrétiennes, dans cette chambre des députés qui fera à jamais l'honneur et les regrets de la France, quand le temps des factions sera passé et celui de la justice venu ; dans cette Chambre que la Providence avait envoyée pour sauver la France et l'Europe, qui n'a pu être cassée que par un véritable crime politique, et dont la gloire survivra à la renommée des misérables ministres qui s'en firent les persécuteurs. » — *Causans de Mauléon* (Jacques-Vincent, marquis de), né le 31 juillet 1751, était colonel du régiment de Conti, lorsqu'il fut élu député de la noblesse aux États-Généraux pour la principauté d'Orange. Le 17 avril 1790, il fut promu maréchal de camp. La Restauration le nomma lieutenant-général le 23 août 1814. Élu député de Vaucluse à

la *Chambre introuvable*, le 24 août 1815 ; réélu le 4 octobre 1816 ; éliminé au renouvellement par cinquième de 1819, renvoyé à la Chambre des députés le 24 avril 1820, il y siégea jusqu'à sa mort, arrivée le 24 avril 1824.
[2917] *Wignacourt* (Antoine-Louis, marquis de), fils de Louis-Daniel, marquis de Wignacourt, et de Marie-Julie de Maizières, né le 22 janvier 1753. Il est porté sur l'*État militaire de la France* pour 1784 comme mestre de camp lieutenant-colonel en second du régiment de Conti, chevalier de Saint-Louis.
[2918] François-Placide *Maillard*, seigneur *de la Morandais*, marié en 1757 à Gillette Dastin et père de quinze enfants, dont le dernier, né à Combourg en 1777, eut pour parrain M. de Chateaubriand, père du grand écrivain. Les Maillard de la Morandais étaient d'ancienne noblesse, et de la même famille que les Maillard de Belestre et des Portes, de l'évêché de Nantes, qui ont été maintenus en 1670, après avoir fait preuve de huit générations nobles. Seulement, ceux qui s'étaient établis à Combourg avaient singulièrement dérogé, à raison de leur pauvreté. Les actes paroissiaux qui les concernent ne leur donnent que des qualifications bourgeoises. François-Placide de la Morandais est décédé à Combourg le 30 août 1779.
[2919] Le prince Eugène de *Savoie-Carignan*, né le 22 septembre 1753, était le fils cadet du prince Louis-Victor de Savoie Carignan et de la princesse Christine-Henriette de Hesse-Rheinfelds-Rothembourg. Frère de la princesse de Lamballe, il entra au service de France sous le nom de comte de Villefranche (*Villafranca*) et fut placé à la tête du régiment de son nom. Le 22 septembre 1781, il épousa, dans la chapelle du château du Parc, en la paroisse de Saint-Méloir-des-Ondes, à quelques lieues de Saint-Malo, Élisabeth-Anne Magon de Boisgarein, fille de Jean-François-Nicolas Maçon, seigneur de Boisgarein et de Louise de Karuel. Ce mariage fut annulé par le Parlement, à la requête des parents du prince. Celui-ci lutta désespérément pour faire réviser cet arrêt. Les tristesses de cette lutte abrégèrent sans doute ses jours, car une mort prématurée l'enleva, le 30 juin 1785. — Un fils était né de cette union, le 30 septembre 1783 : il se fit soldat sous Napoléon et fut nommé, pendant la campagne de Russie, colonel d'un régiment de hussards. Des lettres-patentes de 1810 lui conférèrent le titre de baron. Louis XVIII, en 1814, lui rendit son ancien titre de comte de Villefranche. Il devint officier-général et mourut le 15 octobre 1825. — Il avait épousé, le 9 octobre 1810, Pauline-Antoinette Bénédictine-Marie de Quélen d'Estuer de Caussade, fille du duc de la Vauguyon ; le fils issu de ce mariage, *Eugène*-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François, reprit le rang de ses ancêtres, lorsque la branche de Carignan monta sur le trône de Sardaigne avec le roi Charles-Albert, petit-neveu du mari de Mlle de Boisgarein. Le petit-fils de cette dernière, par décret royal du 18 avril 1834, fut reconnu héritier présomptif de la couronne, en cas d'extinction de la branche régnante. A plusieurs reprises, pendant que le roi était à la tête de son armée, lors des guerres de l'indépendance italienne, le prince Eugène de Savoie-Carignan remplit les fonctions de lieutenant-général du royaume. Il est mort le 15 décembre 1886, laissant de son mariage morganatique avec Mlle Félicité Crosic, contracté le 25 novembre 1863, six enfants, dont trois fils, qui sont aujourd'hui les derniers descendants par les mâles du mariage romanesque célébré, le 22 septembre 1781, dans la chapelle du château du Parc. Le roi d'Italie leur a accordé, en 1888, le nom de *Villafranca-Soissons*, avec le titre de comte.
[2920] *Lacretelle* (Pierre-Louis) dit l'*Aîné* (1751-1824), membre de l'Académie française. Avocat à Metz, puis à Paris, il plaida peu, mais ses mémoires judiciaires lui valurent une assez grande célébrité.
[2921] Le *Père de famille*, de Diderot, imprimé dès 1758, ne fut représenté à la Comédie Française que le 18 février 1768. Le succès du reste fut médiocre. La pièce

n'eut que sept représentations.
[2922] Le double mariage des deux sœurs aînées de Chateaubriand eut lieu le 11 janvier 1780. Marie-Anne-Françoise épousait Jean-Joseph *Geffelot*, comte *de Marigny*. Bénigne-Jeanne épousait Jean-François-Xavier, comte de *Québriac*, seigneur de Patrion.
[2923] Maître Noël *Le Lavandier*, apothicaire, marié à Dingé, près de Combourg, le 7 juillet 1751, était originaire de la paroisse de Vieuvel, où sa famille, venue de Normandie, s'était établie au XVIIe siècle.
[2924] *De Buonaparte et des Bourbons*. (Note de Genève, 1831.) CH.
[2925] Charles-Hilaire de Chateaubriand, né en 1708, successivement recteur de Saint-Germain-de-la-mer au diocèse de Saint-Brieuc, de Saint-Étienne de Rennes en 1748, de Bazouge-du-Désert en 1767, et de Toussaint de Rennes en 1770. Il résigna en 1776 et mourut au Val des Bretons en Pleine-Fougères, le 12 août 1782. (*Pouillé de Rennes*, IV, 120 ; V, 557, 655, 658 ; Paris-Jallobert, *Bazouge*, p. 27, *Pleine-Fougères*, p. 15 et 55.
[2926] *Génie du christianisme*, première partie, livre I, chapitre VII : De la Communion.
[2927] « De tout ce que j'ai planté à Combourg, une croix seule est restée debout, comme si je ne pouvais rien créer de durable que pour la douleur, ni marquer mon passage sur la terre autrement que par des monuments de tristesse. » *Manuscrit de 1826.*
[2928] Geoffroy (Julien-Louis), né à Rennes le 17 août 1743, mort à Paris le 24 février 1814. Créateur du feuilleton littéraire, il fut de 1808 à 1814, le prince des critiques. Ses articles ont été réunis en six volumes, sous le titre de *Cours de littérature dramatique*. Il avait été élève du collège de Rennes, de 1750 à 1758. — *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*, par Charles-Marc *Des Granges*, un vol. in-8° 1897.
[2929] *Ginguené* (Pierre-Louis), né à Rennes le 25 avril 1748, mort à Paris le 16 novembre 1816. Placé au collège de Rennes, il y commença ses études sous les jésuites et les termina, après leur expulsion (en 1762), sous les prêtres séculiers qui leur succédèrent. Son ouvrage le plus important est l'*Histoire littéraire d'Italie* (Paris, 1811-1824, 9 vol. in-8°).
[2930] *Parny* (Évariste-Désiré De Forges de), né à l'île Bourbon le 6 février 1753, mort à Paris le 5 décembre 1814. A l'âge de 9 ans, il fut envoyé en France et mis au collège de Rennes ; il y fit ses études avec Ginguené, lequel plus tard a publiquement payé sa dette à ses souvenirs par une agréable épître de 1790, et par son zèle à défendre *la Guerre des Dieux* dans la *Décade*. (Sainte-Beuve, *Portraits contemporains et divers*, tome III, p. 124.
[2931] Le Collège de Rennes était un des plus importants de France. Il avait été fondé par les Jésuites en 1607. Lorsqu'ils le quittèrent, en 1762, un collège communal, aussitôt organisé, fut installé dans les bâtiments qu'ils venaient de quitter. C'est encore dans le même local qui se trouve aujourd'hui le lycée de Rennes, mais l'étendue en a été fort réduite. Il faut, pour avoir une idée de ce qu'était, au XVIIIe siècle, ce collège qui semblait « un monde » à Chateaubriand, consulter les plans que l'autorité royale fit dresser pendant sa procédure contre les Jésuites, plans qui furent envoyés à la cour de Rome et dont le Cabinet des Estampes possède un double, en 5 vol. in-f°. En 1761, le collège de Rennes comptait 4,000 élèves. *Histoire de Rennes*, par Ducrest et Maillet, p. 229. — *Rennes ancien et moderne*, par Ogée et Marteville, tome I, p. 204, 235, 237. — *Geoffroy*, par Charles-Marc Des Granges, p. 3

et suivantes.
[2932] « ... Saint-Riveul, jeune gentilhomme qui eut l'honneur d'être la première victime de la Révolution. Il fut tué dans les rues de Rennes en se rendant avec son père à la Chambre de la noblesse. » *Manuscrit de 1826*. — André-François-Jean du Rocher de Saint-Riveul, née à Plénée, fils de Henri du Rocher, comte de Saint-Riveul, et de Anne-Bernardine Roger. Il n'était âgé que de 17 ans, lorsqu'il fut tué, le 27 janvier 1789.
[2933] *Moreau* Jean-Victor, né à Morlaix le 11 août 1763, mort à Lauen le 2 septembre 1813.
[2934] Joseph-Pierre Picot de Limoëlan de Clorivière était exactement du même âge que Chateaubriand. Il était né à Broons le 4 novembre 1768. Après avoir été camarades de collège à Rennes, ils se retrouvèrent à l'école ecclésiastique de la Victoire à Dinan. Entré dans l'armée à l'âge de quinze ans, Limoëlan était officier du roi Louis XVI lorsqu'éclata la Révolution. Il émigra, puis rentra bientôt en Bretagne, chouanna dans les environs de Saint-Méen et de Gaël et devint adjudant-général de Georges Cadoudal. En 1798, il remplaça temporairement Aimé du Boisguy dans le commandement de la division de Fougères. A la fin de 1799, alors que la plupart des autres chefs royalistes se voyaient contraints de déposer les armes, il refusa d'adhérer à la pacification et vint à Paris. Il était à la veille d'épouser une charmante jeune fille de Versailles, Mlle Julie d'Albert, à laquelle il était fiancé depuis plusieurs années, lorsqu'eut lieu, rue Saint-Nicaise, l'explosion de la machine infernale (3 nivôse an VIII — 24 décembre 1799). Limoëlan avait été l'un des principaux agents du complot. Grâce au dévouement de sa fiancée, il put échapper aux recherches de la police, gagner la Bretagne et s'embarquer pour l'Amérique. Son premier soin, en arrivant à New-York, fut d'écrire à la famille de Mlle d'Albert, lui demandant de venir le rejoindre aux États-Unis, où le mariage serait célébré. La réponse fut terrible pour Limoëlan. Mlle d'Albert, au moment où il courait les plus grands dangers, avait fait vœu de se consacrer à Dieu, si son fiancé parvenait à s'échapper. Fidèle à sa promesse, elle le suppliait d'oublier le passé pour ne songer qu'à l'avenir éternel. Le jeune officier entra en 1808 au séminaire de Baltimore. Commençant une vie nouvelle, il abandonna le nom de Limoëlan pour prendre celui de *Clorivière*, sous lequel il est uniquement connu aux États-Unis. Il fut ordonné prêtre au mois d'août 1812 et devint curé de Charleston. Lorsque, deux ans plus tard, l'abbé de Clorivière apprit la restauration des Bourbons, le chef royaliste se retrouva sous le prêtre, et il entonna avec enthousiasme dans son église un *Te Deum* d'actions de grâces. En 1815, il se rendit en France, mais dans l'unique but de liquider ce qui lui restait de sa fortune, afin d'en rapporter le produit en Amérique et de l'employer tout entier à l'avantage de la religion. En 1820, il fut nommé directeur du couvent de la Visitation de Georgetown. Ce couvent avait été fondé, en 1805, par une pieuse dame irlandaise, miss Alice Lalor, et un assez grand nombre de saintes filles y avaient pris le voile à son exemple. Mais, en 1820, l'établissement, privé de toutes ressources financières, végétait péniblement, et les bonnes sœurs se voyaient menacées chaque année d'être dispersées. L'abbé de Clorivière se chargea d'assurer l'avenir de cette utile fondation. Il construisit à ses frais un pensionnat pour l'éducation des jeunes personnes, et une élégante chapelle, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. Il contribua aussi par de larges donations à l'établissement d'un externat gratuit pour les enfants pauvres. C'est dans le monastère même dont il est le second fondateur que l'abbé de Clorivière mourut, le 20 septembre 1826, laissant une mémoire qui est encore en vénération aux États-Unis. — Mlle Julie d'Albert lui survécut longtemps. Elle resta fidèle à son vœu de célibat et refusa les nombreux partis qui se présentèrent à elle

dans sa jeunesse. Mais elle ne se sentit pas la vocation d'entrer au couvent, et après plusieurs tentatives, qui montrèrent que la vie religieuse ne lui convenait pas, elle obtint, à l'âge de cinquante ans, du pape Grégoire XVI, d'être relevée du vœu imprudent qu'elle avait formé. Elle est morte à Versailles, dans un âge avancé, après une vie consacrée tout entière à l'exercice de la piété et de la charité. — L'abbé de Clorivière avait écrit, sur les événements auxquels il avait pris part en France, de volumineux mémoires. Arrivé à la fin de la relation de chaque année, il cachetait le cahier et ne l'ouvrait plus. « Ces cahiers, dit-il plus d'une fois aux bonnes sœurs de Georgetown, contiennent beaucoup de faits intéressants et importants pour l'histoire et la religion. » Par son testament, il ordonna de brûler ses cahiers. Cette clause a été fidèlement observée à sa mort, et on doit le regretter vivement pour l'histoire. Au moment de mourir, l'abbé de Clorivière ne voulait pas qu'il restât rien de ce qui avait été Limoëlan. Limoëlan pourtant vivra. Dans le temps même où il donnait l'ordre de détruire ses Mémoires. Chateaubriand écrivait les siens et assurait ainsi l'immortalité à son camarade de collège. Voir dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, tome VIII, p. 343, la notice sur l'*Abbé de Clorivière*, par C. de Laroche-Héron (Henry de Courcy.)
[2935] Chateaubriand *glisse* ici sur cette petite aventure de collège ; dans le *Manuscrit de 1826*, il avait un peu plus *appuyé*, n'omettant aucun détail. Voici cette première version : « Un quart d'heure après, voici venir le préfet sur la pointe du pied. Comme avec raison nous lui étions fort suspects, il s'arrête à notre porte, écoute, regarde, n'aperçoit point de lumière, croit le trou bouché, y enfonce imprudemment le doigt... Qu'on juge de sa colère ? « Qui a fait cela ? » s'écrie-t-il en se précipitant dans la chambre. Limoëlan d'éclater de rire et Gesril de dire en nasillant avec un air moitié niais, moitié goguenard : « Qu'est-ce donc, monsieur le préfet ? » Quand nous sûmes ce que c'était, nous voilà, Saint-Riveul et moi, à nous pâmer de rire comme Limoëlan, à nous boucher le nez et à nous coucher sous nos couvertures, tandis que Gesril, se levant en chemise, offrit gravement au préfet sa cuvette et son pot à l'eau. »
[2936] Le mariage de la troisième sœur de Chateaubriand avec Annibal Pierre-François *de Farcy de Montavalon* eut lieu en 1782. Le comte de Farcy était capitaine au régiment de Condé, *infanterie.*
[2937] Il s'agit ici de Thérèse-Josèphe de *Moëlien*, fille de Sébastien-Marie-Hyacinthe de Moëlien, chevalier seigneur de *Trojolif* (et non Tronjoli), Kermoisan, Kerguelenet et autres lieux, conseiller au Parlement de Bretagne, et de Périnne-Josèphe de la Belinaye. Elle était née à Rennes le 14 juillet 1759. Elle avait donc vingt-trois ans, lorsque Chateaubriand la vit à Combourg. Quand il écrivit ses *Mémoires*, il la revoyait encore avec ses yeux de collégien ; mais les témoignages contemporains s'accordent à dire qu'elle n'était ni belle ni jolie. Les mots du texte : *et intime amie du marquis de la Rouërie*, ne se trouvent pas dans le *Manuscrit de 1826*. Chateaubriand ici a trop facilement accepté un bruit sans fondement. Thérèse de Moëlien aimait — non la Rouërie — mais le major américain Chafner, qu'elle devait épouser, si elle survivait à la conspiration, où tous deux jouaient un rôle si actif. Le courageux Chafner, en apprenant les dangers dont le trône de Louis XVI était entouré, était accouru d'Amérique pour mettre son dévouement au service du roi qui avait assuré l'indépendance de sa patrie. Thérèse de Moëlien, traduite devant le tribunal révolutionnaire de Paris, avec vingt-six autres accusés, impliqués, comme elle, dans ce qu'on appela la Conjuration de Bretagne, fut guillotinée, le 18 juin 1793. Le major Chafner, qui n'avait pu être arrêté, se trouvant à Londres au moment où la conspiration fut découverte, revint en Bretagne et périt à Nantes, sous le proconsulat de Carrier, après avoir, au milieu des Vendéens, bravement vengé la mort de Mlle de Moëlien. (*Biographie bretonne*, tome II, article *La Rouërie* ; — Crétineau-Joly, *Histoire*

de la Vendée militaire, tome III, chapitre II ; — Théodore Muret, *Histoire des guerres de l'Ouest*, tome III ; — Frédéric de Pioger, *la Conspiration de La Rouërie* : — G. Lenotre.).

[2938] Allusion au titre des hymnes mystiques d'Orphée qui s'appelaient *parfums (Thymiamata)*. (Comte de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, p. 17.)

[2939] *Ravenel du Boisteilleul* (Jean-Baptiste-Joseph-Eugène de), fils de messire Théodore-François de Ravenel, seigneur du Boisteilleul, du Boisfaroye, etc., et de dame Angélique-Julie de Broise, né à Amanlis (diocèse de Rennes) le 13 septembre 1738, décédé à Rennes le 20 juin 1815. Il fut promu capitaine de vaisseau le 13 mars 1779. L'année suivante, dans un combat près le Cap Français (capitale de l'île Saint-Domingue) contre la frégate anglaise l'*Unicorn*, il réussit à s'emparer de ce bâtiment. Il se retira du service, pour cause de santé, non avec le grade de *chef d'escadre*, mais avec celui de capitaine de vaisseau, brigadier des armées navales. (*Archives du Ministère de la Marine.*) Cousin-germain de la mère de Chateaubriand, le comte de Ravenel du Boisteilleul était par conséquent l'oncle à la mode de Bretagne du grand écrivain. Il avait épousé à Saint-Germain de Rennes, le 11 avril 1780, Demoiselle Marie-Thérèse Mahé de Kerouan, fille d'un ancien capitaine au régiment de Piémont, qui lui survécut de longues années et mourut à Rennes le 25 avril 1837.

[2940] Hyacinthe-Eugène-Pierre *de Ravenel du Boisteilleul*, né le 17 mars 1784, capitaine d'artillerie, décoré sur le champ de bataille de Smolensk, décédé à la Tricaudais en Guichen le 13 juin 1868.

[2941] Charles-Jean, comte *d'Hector*, né à Fontenay-le-Comte, en Poitou, le 22 juillet 1722. Chef d'escadre le 4 mai 1779, après les plus glorieux services de mer, il fut nommé, l'année suivante, commandant du port de Brest et remplit ces hautes fonctions jusqu'au mois de février 1791. Obéissant à la voix des princes qui l'appelaient à Coblentz, il se rendit près d'eux et reçut le commandement du *Corps de la marine royale*, exclusivement composé d'officiers de marine. A la fin de la campagne, ce corps fut licencié ; mais il fut réorganisé deux ans plus tard, en Angleterre, et le comte d'Hector en fut de nouveau nommé colonel, ce qui fit donner à ce régiment, formé tout entier d'officiers de marine, comme en 1792, le nom de *régiment d'Hector*. Nous avions vu, dans la note sur Gesril, que ce dernier en faisait partie. Lorsque ce régiment fut appelé à faire partie de l'expédition de Quiberon, il se trouva que les intrigues de Puysaie avaient fait écarter le comte d'Hector. Ses instances furent telles qu'à la fin il lui fut accordé d'aller rejoindre son poste de combat. Mais comme il faisait route pour la Bretagne, il apprit le désastre de l'expédition (21 juillet 1795). D'Hector avait alors 73 ans, et il lui fallait renoncer à l'espoir qu'il avait eu de mourir sur le champ de bataille ; il se renferma dans la retraite, près de la ville de Reading, à treize lieues de Londres, et c'est là qu'il mourut, le 18 août 1808, à l'âge de 86 ans — Le comte d'Hector a laissé des *Mémoires*, encore inédits, mais qui, nous l'espérons, verront bientôt le jour.

[2942] *La Pérouse* (Jean-François *de Galaup*, comte de), né au Gua, près d'Albi, en 1741, mort près de l'île Vanikoro à une époque incertaine, mais vraisemblablement dans le courant de l'année 1788. C'est à Brest qu'il prit la mer, le 1er août 1785, avec les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, emportant les instructions que Louis XVI, d'une main savante, avaient rédigées pour lui. Tous deux, hélas ! allaient périr et disparaître presque à la même heure : le marin au sein de la nuit et des tempêtes de l'Océan, le roi au milieu des orages plus terribles encore de la Révolution.

[2943] Le château de Montboissier est situé dans la commune de Montboissier, canton de Bonneval, arrondissement de Châteaudun (Eure-et-Loir).

[2944] La comtesse de Colbert-Montboissier était la petite-fille de Malesherbes. Fille du marquis de Montboissier, l'un des gendres du défenseur de Louis XVI, elle avait épousé, en 1803, le comte de Colbert de Maulevrier (Édouard-Charles-Victornien), descendant du comte de Maulevrier, lieutenant-général des armées du roi, l'un des frères du grand Colbert. Capitaine de vaisseau en 1791, le comte de Colbert avait émigré l'année suivante et avait pris part à l'expédition de Quiberon. La Restauration le fit capitaine des gardes du pavillon amiral (1814). Retiré avec le grade de contre-amiral à Montboissier, il fut élu député d'Eure-et-Loir, le 22 août 1815, et fit partie de la majorité de la Chambre introuvable. Il mourut à Paris le 2 février 1820.
[2945] « Il acheta bientôt une charge de maître des requêtes, que M. de Malesherbes le força de vendre pour entrer au service, comme la véritable carrière d'un homme de son nom, lorsqu'il épousa mademoiselle de Rosanbo. » *Manuscrit de 1826*. — Le mariage du frère de Chateaubriand avec Aline-Thérèse Le Peletier de Rosanbo eut lieu en novembre 1787.
[2946] M. de La Luzerne, qui prit possession de l'ambassade de Londres au mois de janvier 1788, comptait, en effet, parmi les secrétaires attachés à son ambassade, André de Chénier, alors âgé de vingt-cinq ans seulement. Le poète, qui prenait d'ailleurs de fréquents congés, revint définitivement à Paris au mois de juin 1791. (*Notice sur André de Chénier*, par M. Gabriel de Chénier, p. 11. — *André Chénier, sa vie et ses écrits politiques*, par L. Becq de Fouquières, p. 12.)
[2947] Sur l'abbé Duhamel et le séjour de Chateaubriand à Dinan, voir à l'*Appendice*, le n°5 : *Chateaubriand et le collège de Dinan*.
[2948] *Duclos* (Charles *Pinot*, sieur), historiographe de France et secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Dinan le 12 février 1704, mort le 26 mars 1772. Maire de sa ville natale, de 1741 à 1750, il s'occupa avec sollicitude de ses intérêts et de son embellissement, encore bien qu'il résidât habituellement à Paris. C'est à lui qu'on doit les deux promenades des *Grands* et des *Petits-Fossés*, qui longent les anciennes fortifications de Dinan.
[2949] « Broussais fut envoyé au collège de Dinan, où il fit un séjour de huit années. » *Notice sur Broussais*, par le Dr de Kergaradec, membre de l'Académie de Médecine.
[2950] « On sait l'effroyable abus que Broussais et son école ont fait de la diète et des *sangsues*. » Dr de Kergaradec, *op. cit.*
[2951] Jeune noble placé en service auprès d'un seigneur pour faire l'apprentissage de la chevalerie (def. Larousse).
[2952] François-Jean Raphaël de *Brunes*, comte (et non marquis) de Montlouet, commissaire des États de Bretagne, né à Pleine-Fougères le 13 août 1728, mort à Bains-les-Bains en Lorraine le 2 août 1787.
[2953] Luc-Jean, comte de Gouyon-Beaufort (et non Goyon), chevalier de Saint-Louis, né le 15 février 1725. Il fut guillotiné à Paris le 2 messidor an II (20 juin 1794). Sur les listes de MM. Campardon et Wallon, dans leurs *Histoires du Tribunal révolutionnaire*, il figure sous le nom de *Guyon* de Beaufort.
[2954] « Les cavaliers turcs, dit l'abbé de Marolles, battus par l'armée chrestienne, près de Komorre, laissèrent neuf cornettes en la puissance des victorieux avec un bon nombre de chevaux, entre lesquels se trouvèrent quatre belles cavales d'une blancheur de poil extraordinaire, qui furent envoyées à ma mère avec un petit carrosse à la mode de ce pays-là, dont elle se servit assez longtemps pour aller à l'église de la paroisse qui estait à une petite lieue de notre maison, ou faire quelques visites dans le voisinage, et quand elle nous menait avec elle, ce nous estait une joye nompareille, parce qu'avec ce qu'elle nous estait la meilleure du monde, et que nous

estions ravis de la voir, ce nous estait une réjouyssance nompareille de sortir et de nous aller promener. » *Les Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin*, tome 1, p. 7. — 1656.
[2955] « Un seul incident variait ces soirées qui figureraient dans un roman du XIe siècle : Il arrivait que mon père, interrompant sa promenade, venait quelquefois s'asseoir au foyer pour nous faire l'histoire de la détresse de son enfance et des traverses de sa vie. Il racontait des tempêtes et des périls, un voyage en Italie, un naufrage sur la côte d'Espagne.
« Il avait vu Paris ; il en parlait comme d'un lieu d'abomination et comme d'un pays étranger. Les Bretons trouvaient que la Chine était dans leur voisinage, mais Paris leur paraissait au bout du monde. J'écoutais avidement mon père. Lorsque j'entendais cet homme si dur à lui-même regretter de n'avoir pas fait assez pour sa famille, se plaindre en paroles courtes mais amères de sa destinée, lorsque je le voyais à la fin de son récit se lever brusquement, s'envelopper dans son manteau, recommencer sa promenade, presser d'abord ses pas, puis les ralentir en les réglant sur les mouvements de son cœur, l'amour filial remplissait mes yeux de larmes ; je repassais dans mon esprit les chagrins de mon père, et il me semblait que les souffrances endurées par l'auteur de mes jours n'auraient dû tomber que sur moi. » *Manuscrit de 1826.*
[2956] Voir aussi dans les textes retranchés *Histoires de voleurs et de revenants.* (C M 1570).
[2957] « Je composai alors la petite pièce sur la forêt : *Forêt silencieuse*, que l'on trouve dans mes ouvrages » *Manuscrit de 1826*. A son retour de l'émigration, en 1800, Chateaubriand fit insérer ces vers dans le *Mercure de France*, que dirigeait son ami Fontanes. Ils reparurent, en 1828, au tome XXII des *Œuvres complètes.*
[2958] Voyez mes Œuvres complètes. (Paris, note de 1837.) CH.
[2959] Sous ce titre : *Lucile de Chateaubriand, ses contes, ses poèmes, ses lettres, précédés d'une Étude sur sa vie*, M. Anatole France a publié, en 1879, un exquis petit volume. On y trouve, à la suite des trois petits poèmes insérés ici dans les *Mémoires,* — *L'Aurore, A la lune, l'Innocence*, — deux contes publiés dans le *Mercure*, du vivant de Lucile, mais contre son gré : *L'Arbre sensible*, conte oriental, et *l'Origine de la Rose*, conte grec. Viennent ensuite trois lettres à M. de Chênedollé, deux lettres à madame de Beaumont, onze lettres ou fragments de lettres à son frère. C'est peu de chose sans doute, assez pourtant pour que le nom de Lucile de Chateaubriand soit immortel.
[2960] *Malfilâtre* (Alexandre-Henri de), né le 19 février 1757. Pourvu d'un office de conseiller non originaire au Parlement de Bretagne, par lettres du 3 mars 1785, il fut reçu le 3 mai suivant. Pendant l'émigration, il entra dans les ordres et mourut à Somers-town, près Londres, le 18 mars 1803. (*Lucile de Chateaubriand et M. de Caud*, par Frédéric Saulnier, p.7.) M. Saulnier ajoute : « Il était, croyons-nous, d'origine normande, et peut-être parent du poète du même nom. Au XVIIIe siècle, il y avait des Malfilâtre aux environs de Falaise. »
[2961] Vers la fin de 1793, Lucile fut arrêtée et enfermée à Rennes, au couvent du Bon-Pasteur, devenu la prison de la Motte, où se trouvaient déjà sa sœur, madame de Farcy, et sa belle-sœur, madame de Chateaubriand. Un document émané du Comité de surveillance de la commune de Rennes relate ainsi les causes de leur incarcération :

« Séance du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) de la République une et indivisible.

« Le Comité de surveillance et révolutionnaire de la commune de Rennes a arrêté d'envoyer au district les motifs qui ont déterminé les incarcérations et arrestations des personnes suivantes :
« 1º Julie Chateaubriand, femme Farcy, *ex-noble*, âgée de 27 ans, envoyée à la maison de réclusion de Rennes, le 21 octobre 1793 (vieux stile), par le Comité de surveillance de Fougères, *sans autres motifs* ;
« 2º Lucille Chateaubriand, *ex-noble*, âgée de 25 ans, regardée comme suspecte aux termes de la loi du 17 septembre (vieux stile) ;
« 3º Céleste Buisson, femme Chateaubriand, *ex-noble*, âgée de 18 ans, envoyée de Fougères le 21 octobre 1793, *même motif*. »
Il ressort de cette pièce que Lucile n'a pas été *envoyée de Fougères* à Rennes, le 21 octobre 1793, bien qu'à cette époque elle vécût, dans la première de ces deux villes, avec sa sœur et sa belle-sœur. Il est probable qu'elle fut, à ce moment, laissée en liberté, et qu'elle provoqua elle-même son incarcération, pour ne pas quitter la jeune femme, son amie, dont elle avait promis de ne pas se séparer. On lit, en effet, dans une lettre de Lucile, la dernière qu'elle ait écrite à son frère : « Lorsque tu partis pour la seconde fois de France, tu remis ta femme entre mes mains, tu me fis promettre de ne m'en point séparer. *Fidèle à ce cher engagement, j'ai tendu volontairement mes mains aux fers, et je suis entrée dans ces lieux destinés aux seules victimes vouées à la mort.* »
[2962] Lucile, madame de Farcy et leur jeune belle-sœur recouvrèrent la liberté après le 9 thermidor. Elles sortirent de la prison de la Motte le 15 brumaire an III (5 novembre 1794).
[2963] Le mariage de Lucile et de M. de Caud eut lieu à Rennes le 15 thermidor an IV (2 août 1796). Le chevalier de Caud (Jacques-Louis-René), fils de Pierre-Julien Caud, sieur du Basbourg, avocat au Parlement, et de dame Jeanne-Rose Baconnière, était né à Rennes le 19 juin 1727. Sur l'*État militaire de France pour l'année 1787*, il figure avec les qualifications suivantes : « M. le chevalier de Caud, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, commandant le bataillon de garnison du régiment de Monsieur (*Troupes provinciales*) ». Il était, à la même date, commandant pour *S. M.* des ville et château de Fougères. En 1796, il n'est plus, sur son acte de mariage, que « Jacques-Louis-René Decaud, vivant de son bien ». Le jour des épousailles, Lucile avait 31 ans ; M. de Caud était presque septuagénaire : il avait 69 ans passés. « Il laissa sa femme, dit Chateaubriand, veuve au bout d'un an. » Il fit même mieux : il la laissa veuve au bout de sept mois et demi. Le 26 ventôse an V (16 mars 1797), l'officier public de Rennes enregistrait le décès de « Jacques-Louis-René Decaud, vivant de son bien, âgé de soixante-dix ans, décédé en sa demeure, rue de Paris, ce matin, environ six heures. » Voir l'étude si intéressante et si complète de M. Frédéric Saulnier sur *Lucile de Chateaubriand et M. de Caud*. — M. Anatole France a commis une double erreur, dans sa Notice sur *Lucile*, en donnant pour date à son mariage « cette terrible année 1793 », et en disant qu'elle épousa « le *comte* de Caud ».
[2964] *Tavernier* (Jean-Baptiste), né en 1605 à Paris, mort en 1686 à Moscou. Après avoir parcouru la plus grande partie de l'Europe, il fit six voyages dans les Indes. *Les Voyages de Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes* (Paris, 1679) ont été souvent réimprimés.
[2965] Charmes trompeurs (def. Larousse)

[2966] Chactas fait la même question au P. Aubry — : « Homme-prêtre, qu'es-tu venu faire dans ces forêts ? — Te sauver, dit le vieillard d'une voix terrible, dompter tes passions, et t'empêcher, blasphémateur, d'attirer sur toi la colère céleste ! » (*Atala.)*
[2967] A mesure que j'avance dans la vie, je retrouve des personnages de mes *Mémoires* : la veuve du fils du médecin Cheftel vient d'être reçue à l'infirmerie de *Marie-Thérèse* ; c'est un témoin de plus de ma véracité (Note de Paris, 1834). CH.
[2968] Par pitié sans doute et par reconnaissance pour le médecin qui l'avait si bien soigné, Chateaubriand n'a pas cru devoir dire ce que fut le rôle de Cheftel fils. Il ne se contenta pas de vendre les secrets du marquis de La Rouërie, il trahit jusqu'au cadavre de celui qui avait été son ami. Ses perfides manœuvres conduisirent au tribunal révolutionnaire ceux dont il avait paru servir les desseins ; il fit monter sur l'échafaud ces trois femmes héroïques, Thérèse de Moëlien, Mme de la Motte de la Guyomarais et Mme de La Fonchais, la sœur d'André Desilles.
[2969] Pierre *Abailard* (1079-1142) est né au Pallet, petit bourg à quatre lieues de Nantes.

[2970] Ce sont les derniers vers du *Paradis perdu*, chant XIIe :

> The world was all before them, where to choose
> Their place of rest, and Providence their guide !

[2971] Dans *René*, Chateaubriand a immortalisé le souvenir de cette dernière visite à Combourg : « J'arrivai au château par la longue avenue de sapins ; je traversai à pied les cours désertes ; je m'arrêtai à regarder les fenêtres fermées ou demi-brisées, le chardon qui croissait au pied des murs, les feuilles qui jonchaient le seuil des portes, et ce perron solitaire où j'avais vu si souvent mon père et ses fidèles serviteurs. Les marches étaient déjà couvertes de mousse ; le violier jaune croissait entre leurs pierres déjointes et tremblantes. Un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes..... J'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartements sonores où l'on n'entendait que le bruit de mes pas. Les chambres étaient à peine éclairées par la faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés : je visitai celle où ma mère avait perdu la vie en me mettant au monde, celle où se retirait mon père, celle où j'avais dormi dans mon berceau, celle enfin où l'amitié avait reçu mes premiers vœux dans le sein d'une sœur. Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux, je m'en éloignai à grands pas sans oser tourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides, les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux parents ! La famille de l'homme n'est que d'un jour ; le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. A peine le fils connaît-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère ! Le chêne voit germer ses glands autour de lui ; il n'en est pas ainsi des enfants des hommes ! »
[2972] Le *Conservateur* avait été fondé par Chateaubriand au mois d'octobre 1818. Il avait pour devise : *Le Roi, la Charte et les Honnêtes Gens*. Ses principaux rédacteurs étaient, avec Chateaubriand, qui n'a peut-être rien écrit de plus parfait que certains articles de ce recueil, l'abbé de Lamennais, le vicomte de Bonald, Fiévée, Berryer fils, Eugène Genoude, le vicomte de Castelbajac, le marquis d'Herbouville, M. Agier, le cardinal de La Luzerne, le duc de Fitz-James, etc. Le *Conservateur* cessa de paraître le 29 mars 1820, à la suite du rétablissement de la censure.
[2973] Les *Mémoires sur la vie et la mort de Mgr le duc de Berry* avaient paru dès le mois d'avril 1820. Cf cette œuvre dans notre édition numérique des œuvres complètes de Chateaubriand (Nde).

[2974] Chateaubriand fut nommé, par Ordonnance du 28 novembre 1820, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Prusse.
[2975] Frédéric-Guillaume II (1744-1797), neveu et successeur du grand Frédéric.
[2976] Dorothée, princesse de Courlande, née le 21 août 1795, de Pierre, dernier duc de Courlande, et de Dorothée, comtesse de Miden. Elle épousa, le 22 avril 1810, le comte Edmond de Périgord, neveu du prince de Talleyrand. Ce dernier, à l'époque du Congrès de Vienne, dut renoncer à la principauté de Bénévent et reçut en échange le duché de Dino en Calabre : il en abandonna le titre à son neveu, et sa nièce s'appela dès lors *duchesse de Dino*. Ce fut à elle qu'il confia le soin de faire les honneurs de son salon. Femme éminente, d'un esprit sérieux, cultivé et indépendant, elle déploya dans cette tâche tant de charme et de tact que l'on accourait à l'hôtel de la rue Saint-Florentin pour elle peut-être plus encore que pour le maître de la maison. Elle ne quitta plus le prince et entoura de soins les années de sa vieillesse. Ce fut elle qui lui parla d'une réconciliation avec l'Église ; ce fut sur ses instances qu'il signa, le 17 mai 1838, sa rétractation et sa lettre au Saint-Père. Le 3 mai, précédant de quelques jours dans la tombe son frère le prince de Talleyrand, le *duc de Talleyrand-Périgord* était mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, et ce titre était passé à son fils Edmond de Talleyrand-Périgord. Madame de Dino, devenue *duchesse de Talleyrand*, mourut à son tour le 19 septembre 1862.
[2977] Le comte Roger de Caux, premier secrétaire ; le chevalier de Cussy, deuxième secrétaire. — Le comte Roger de *Caux*, après avoir été secrétaire à Madrid (1814) et à la Haye (1816), était depuis 1820 secrétaire à Berlin. Lors de la guerre d'Espagne, il fut attaché à l'expédition du duc d'Angoulême avec le titre de chargé d'affaires à Madrid. Il a rempli le fonctions de ministre de France à Hanovre du 1er juin 1823 au 15 mai 1831. — Le chevalier *de Cussy*, né à Saint-Étienne-de-Montluc (Loire-Inférieure) le 1er décembre 1795, était deuxième secrétaire à Berlin depuis le 1er février 1820. Il devint en 1823 secrétaire à Dresde. De 1827 à 1845, il fut successivement consul à Fernambouc, à Corfou, à Rotterdam, à Dublin et à Dantzick. Consul général à Palerme (12 mars 1845), puis à Livourne (novembre 1847), il fut mis à la retraite le 13 avril 1848. Il avait épousé en 1828 Mlle Amélie Dubourg de Rosnay, fille du général de ce nom.
[2978] Aujourd'hui l'empereur et l'impératrice de Russie. (Paris, note 1832.) CH. — *Nicolas Ier* (1796-1855). Troisième fils de Paul Ier, il monta sur le trône en 1825, à la mort d'Alexandre Ier, son frère aîné, par l'effet de la renonciation de son autre frère, l'archiduc Constantin. Il avait épousé la princesse Charlotte de Prusse, fille du roi Frédéric-Guillaume III.
[2979] Sur le cousin Moreau et sur sa mère Julie-Angélique-Hyacinthe de Bedée, sœur de madame de Chateaubriand, voir, à l'Appendice, le n°7 : *Le cousin Moreau.*
[2980] Avec une figure que l'on trouvait charmante, une imagination pleine de fraîcheur et de grâce, avec beaucoup d'esprit naturel, se développèrent en elle ces talents brillants auxquels les amis de la terre et de ses vaines jouissances attachent un si puissant intérêt.*Mademoiselle de Chateaubriand faisait agréablement et facilement les vers* ; sa mémoire se montrait fort étendue, sa lecture prodigieuse ; c'était en elle une véritable passion. On a connu d'elle une traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem délivrée*, quelques épîtres et deux actes d'une comédie où les mœurs de ce siècle étaient peintes avec autant de finesse que de goût. » (L'abbé Carron, *Vie*de Julie de Chateaubriand, comtesse de Farcy.)
[2981] J'ai placé la vie de ma sœur Julie au supplément de ces *Mémoires*. (Note B.) —

CH.
[2982] L'abbé *Carron* (Guy-Toussaint-Joseph), né à Rennes le 25 février 1760. Réfugié en Angleterre après le 10 Août, il fonda à Somers-Town, près Londres, plusieurs établissements charitables, et notamment deux maisons d'éducation destinées à recevoir les enfants des émigrés pauvres. A la première Restauration il fut invité par Louis XVIII à revenir à Paris, amenant avec lui ses élèves et les dames qui s'étaient consacrées, sous sa direction, à cette œuvre de dévouement. L'*Institut des nobles orphelines* — tel fut alors le titre que prit l'établissement de l'abbé Carron — fut installé rue du faubourg Saint-Jacques, au nº 12 de l'impasse des Feuillantines. Le retour de l'île d'Elbe obligea le saint prêtre à reprendre le chemin de l'exil ; il se trouvait, en effet, compris dans l'un des nombreux décrets de proscription que Napoléon avait lancés de Lyon. Il ne revint en France que le 8 novembre 1815. En 1816, la duchesse d'Angoulême consentit à ce que son établissement prit le nom d'*Institut royal de Marie-Thérèse*. C'est dans cette maison qu'il mourut le 15 mars 1821. Il avait écrit un nombre considérable d'ouvrages, dont les principaux sont : *les Confesseurs de la foi dans l'Église gallicane à la fin du XVIII*e *siècle*, et les *Vies des Justes* dans les différentes conditions de la vie. Ce dernier recueil, qui ne forme pas moins de huit volumes, se divise en plusieurs séries : *Vies des Justes dans l'état du mariage ; — dans l'étude des lois ou dans la Magistrature ; — dans la profession des armes ; — dans l'épiscopat et le sacerdoce ; — parmi les filles chrétiennes ; — dans les conditions ordinaires de la société ; — dans les plus humbles conditions de la société ; — dans les plus hauts rangs de la société*. C'est dans cette dernière série que se trouve la vie de Mme de Farcy. — Voir la *Vie de l'abbé Carron*, par un Bénédictin de la congrégation de France, un volume in-8, 1866.
[2983] La Vie de Julie de Chateaubriand se termine en effet par ces lignes : « Mlle de Chateaubriand n'était pas fille unique : hélas ! la postérité, en s'attachant à ce nom célèbre, dira les victimes qu'il rappelle, victimes d'un dévouement sans bornes à l'autel et au trône. Un de ses frères, avec tant d'autres braves, avait quitté le sol de la patrie quand sa sœur y périt ; elle avait vu la tombe s'ouvrir devant elle, et ce fut de ses bords qu'elle fit tenir, à ce frère si chéri et si digne de l'être, le dernier gage de sa tendresse. Écoutons-le nous raconter l'effet que cet envoi touchant fit sur son cœur. » (Suivait un extrait de la Préface de la première édition du *Génie du christianisme*.)
[2984] Julien-Hyacinthe de *Marnière*, chevalier de Guer, fils cadet de Joseph-Julien de Marnière, marquis de Guer, et d'Angélique-Olive de Chappedelaine, né à Rennes le 25 mars 1748. Il émigra en 1791, fit une campagne à l'armée des princes et passa ensuite en Angleterre. En 1795, il rentra en France, et on le retrouve alors à Lyon, où il est un des agents les plus actifs du parti royaliste. Obligé de repasser en Angleterre, il ne revint que sous le Consulat et publia, de 1801 à 1815, plusieurs écrits sur des matières financières, économiques et politiques. Préfet du Lot-et-Garonne sous la Restauration, il venait d'être appelé à la préfecture du Morbihan, lorsqu'il mourut à Paris, le 26 juin 1816.
[2985] *Pommereul* (François-René-Jean, baron de), né à Fougères le 12 décembre 1745. Général de division (1796) ; préfet d'Indre-et-Loire (1800-1805) ; préfet du Nord (1805-1810) ; directeur-général de l'imprimerie et de la librairie (1811-1814) ; commissaire extraordinaire, durant les Cent-Jours, dans la 5e division militaire (Haut et Bas-Rhin). Il fut proscrit par l'ordonnance du 24 juillet 1815, mais, dès 1819, il obtint de rentrer en France. Il mourut à Paris le 5 janvier 1823. On lui doit un grand nombre d'ouvrages et, en particulier, celui auquel fait allusion Chateaubriand : *Campagnes du général Bonaparte en Italie pendant les années IV et*

V de la République française, in-8°, avec cartes ; Paris, l'an VI (1797). Le baron de Pommereul était un homme de rare mérite. Un contemporain, dont les jugements ne pèchent pas d'habitude par excès d'indulgence, le général Thiébault, parle de lui en ces termes : « Quant au général Pommereul, ce que j'avais appris de ses travaux scientifiques et littéraires, des missions qu'il avait remplies, de sa capacité enfin, était fort au-dessous de ce que je trouvai en lui. Peu d'hommes réunissaient à une instruction aussi variée et aussi complète une élocution plus nerveuse. Sa répartie était toujours vive, juste et ferme, et, lorsqu'il entreprenait une discussion, il la soutenait avec une haute supériorité, de même que, lorsqu'il s'emparait d'un sujet, il le développait avec autant d'ordre et de profondeur que de clarté ; et tous ces avantages, il les complétait par une noble prestance et une figure qui ne révélait pas moins son caractère que sa sagacité. C'est un des hommes les plus remarquables que j'aie connus. » *Mémoires du général baron Thiébault*, T. III, p. 280.
[2986] Lettres de *Mme de Sévigné*, des 4, 11 et 18 décembre 1675.
[2987] Ce n'était pas la comtesse Victorine de Chastenay, l'auteur des très spirituels *Mémoires* publiés en 1896 par M. Alphonse Roserot. Mme Victorine de Chastenay n'avait que quinze ans en 1786. Elle a raconté elle-même comment elle vit Chateaubriand, *pour la première fois*, non chez elle en 1786, mais beaucoup plus tard, sous le Consulat, à un dîner chez Mme de Coislin, auquel assistait : « l'auteur du *Génie du christianisme* », alors dans tout l'éclat de sa jeune gloire. *Mémoires de Mme de Chastenay*, T. II, p. 76.
[2988] La comtesse de Québriac, Bénigne-Jeanne de Chateaubriand, avait épousé en secondes noces, à Saint-Léonard de Fougères, le 24 avril 1786, Paul-François de la Celle, vicomte de Chateaubourg, capitaine au régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis, né à Rennes le 29 février 1752. — De ce dernier mariage sont nés plusieurs enfants, et notamment un fils, Paul-Marie-Charles, devenu chef de nom et armes, né en 1789, décédé en 1859, laissant plusieurs fils qui ont continué la postérité.
[2989] L'*État militaire de la France* pour 1787, à l'article *Régiment de Navarre*, donne sur ces officiers les indications suivantes : *M. de Guénan*, lieutenant en premier ; *M. Berbis des Maillis* (et non des *Mahis*), lieutenant en second ; *La Martinière*, lieutenant en second ;*Achard*, sous-lieutenant.
[2990] Victurnien-Bonaventure-Victor de *Rochechouart*, marquis de *Mortemart* (1753-1823), entra en 1768 à l'École d'artillerie de Strasbourg, devint ensuite capitaine, puis lieutenant-colonel au régiment de Navarre, fut, en 1778, colonel en second du régiment de Brie, et, en 1784, *colonel-commandant du régiment de Navarre*. Député aux États-Généraux de 1789 par la noblesse du bailliage de Rouen, il fut promu maréchal de camp le 1er mars 1791, émigra en 1792 et servit à l'armée des princes, où Chateaubriand le retrouva. A la première Restauration, il fut fait lieutenant général le 3 mars 1815, et, après les Cent-Jours, il fit partie, ainsi que son ancien sous-lieutenant au régiment de Navarre, de la promotion de Pairs du 17 août 1815.
[2991] Christophe-François-Thérèse Picon, comte *d'Andrezel*, né à Paris en 1746, était le petit-fils de Jean-Baptiste-Louis Picon, marquis d'Andrezel, ambassadeur de France à Constantinople, et de Françoise-Thérèse de Bassompierre. D'abord page, il entra dans l'armée et fut promu, en 1784, *major au régiment de Navarre*. Il émigra et fit la campagne des princes. Au retour des Bourbons, il fut nommé maréchal de camp et admis à la retraite. Il entra alors, quoique âgé de 69 ans, dans la carrière administrative et remplit, de 1815 à 1821, les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Dié (Vosges).
[2992] Frédéric II mourut le 17 août 1786.

[2993] Le 12 prairial an VI correspondait au 31 mai 1798.
[2994] 23 avril 1798.
[2995] Mon neveu à la mode de Bretagne, Frédéric de Chateaubriand, fils de mon cousin Armand, a acheté La Ballue, où mourut ma mère. Ch.
[2996] Le château de Marigny est situé dans la commune de Saint-Germain-en-Coglès, canton de Saint-Brice-en-Coglès, arrondissement de Fougères (Ille-et-Vilaine). C'est, on le sait, dans les environs de Fougères que Balzac a placé le théâtre de son roman des *Chouans, ou la Bretagne en 1799*, et il l'écrivit précisément au château de Marigny, où il était l'hôte du général baron de Pommereul. Il aurait pu y faire un rôle à la sœur de Chateaubriand, car la comtesse de Marigny, royaliste ardente, ne laissa pas de prendre à la chouannerie une part assez active ; son château servait aux chefs de lieu de rendez-vous. On la trouve de même mêlée à la pacification de 1800. (Le Maz, *Un district breton*, p. 338.) La comtesse de Marigny est morte à Dinan le 18 juillet 1860, dans sa *cent et unième année.*
[2997] Voir sur lui Livre premier, III.
[2998] *Saint-Huberti* (Marie-Antoinette *Clavel*, dite), première chanteuse de l'Opéra, née à Strasbourg vers 1756. Point belle, mais d'une physionomie fort expressive, elle était sans rivale dans les opéras de Gluck, et particulièrement dans le rôle d'Armide, pour l'expression de son chant, la largeur de son jeu et la noblesse de ses attitudes. Mariée d'abord à un aventurier nommé Saint-Huberti, elle épousa, le 29 décembre 1790, le comte d'Antraigues, député aux États-Généraux. Ils périrent tous deux tragiquement, le 22 juillet 1812, en leur cottage de Barnes Terrace, près Londres, assassinés par un domestique italien nommé Lorenzo, congédié de la veille. — Voir le volume de M. Léonce Pingaud : *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire. Le comte d'Antraigues*, 1893.
[2999] *Mémoires du maréchal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et ce qui s'est fait de plus remarquable à la cour de France jusqu'en 1640*, tome I, p. 305.
[3000] Nom d'une salle d'attente dans le château de Versailles, lorsque la Cour s'y trouvait ; elle était éclairée par un œil-de-bœuf.
[3001] *Coigny* (Marie-Henry-François Franquetot, duc de), né à Paris le 28 mars 1737. Il était, depuis 1774, *premier écuyer du roi*. En 1789, il fut élu député de la noblesse aux États-Généraux par le baillage de Caen et siégea au côté droit. Sous la Restauration, il fut nommé successivement pair de France (4 juin 1814), gouverneur du château de Fontainebleau, premier écuyer du roi, gouverneur de Cambrai, gouverneur des Invalides (10 janvier 1816) et maréchal de France (3 juillet suivant). Il est mort à Paris le 19 mai 1821.
[3002] J'ai retrouvé M. le comte d'Hautefeuille ; il s'occupe de la traduction de morceaux choisis de Byron ; madame la comtesse d'Hautefeuille est l'auteur, plein de talent, de l'*Âme exilée*, etc., etc. Ch.

Hautefeuille (Charles-Louis-Félicité-*Texier*, comte d'), né à Caen le 7 janvier 1770. Capitaine de cavalerie en 1789, il fut des premiers à émigrer (1791), et, après avoir fait à l'armée des princes la campagne de 1792, il prit du service en Suède, dans la garde royale, et ne rentra en France qu'en 1811. Le département du Calvados l'envoya en 1815 à la Chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1824. Nommé gentilhomme de la chambre du roi, il assista, en cette qualité, au sacre de Charles X. Il est mort à Versailles le 21 septembre 1865. Il avait épousé, en 1823, Mlle de Beaurepaire, fille de l'un des plus vaillants officiers de l'armée vendéenne. La comtesse d'Hautefeuille a publié, sous le pseudonyme d'*Anna-Marie*, plusieurs ouvrages remarquables, dont les principaux sont *l'Âme exilée*, *la Famille*

Gazotte et *les Cathelineau.*
[3003] *Beauvau* (Charles-Juste, duc de), né à Lunéville le 10 septembre 1720. Membre de l'Académie française en 1771, maréchal de France en 1783, ministre de Louis XVI en 1789. Il mourut, le 19 mai 1793, au Val, près de Saint-Germain.
[3004] Dans la *Gazette de France*, du mardi 27 février 1787, on lit ce qui suit : « Le comte Charles d'Hautefeuille, le baron de Saint-Marsault, le baron de Saint-Marsault Chatelaillon et le chevalier de Chateaubriand, qui précédemment avaient eu l'honneur d'être présentés au roi, ont eu, le 19, celui de monter dans les voitures de Sa Majesté, et de la suivre à la chasse. » Ch.
[3005] *Le Mémorial historique de la Noblesse* a publié un document inédit annoté de la main du roi, tiré des Archives du royaume, section historique, registre M. 813 et carton M. 814 ; il contient les *Entrées*. On y voit mon nom et celui de mon frère : il prouve que ma mémoire m'avait bien servi pour les dates. (Notes de Paris, 1840.) Ch.
[3006] Cette idylle figure, dans l'*Almanach des Muses* de 1790, à la page 205, sous ce titre : *L'Amour de la campagne*, et avec cette signature : *par le chevalier de C****. Chateaubriand lui a donné place dans ses *Œuvres complètes*, tome XXI, p. 321.
[3007] On lit dans le *Moniteur* du dimanche 29 avril 1821, sous la rubrique : *Paris, 28 avril* : « M. le vicomte de Chateaubriand, ministre plénipotentiaire de France à Berlin, est arrivé avant-hier à Paris. » Le baptême du duc de Bordeaux eut lieu à Notre-Dame le 1er mai 1821.
[3008] M. de Villèle sortit du ministère le 27 juillet 1821 ; Chateaubriand donna sa démission d'ambassadeur le 31 juillet.
[3009] Marigny a beaucoup changé depuis l'époque où ma sœur l'habitait. Il a été vendu et appartient aujourd'hui à MM. de Pommereul, qui l'ont fait rebâtir et l'ont fort embelli. Ch.
C'est la nièce de Chateaubriand, Mme Élisabeth-Cécile Geffelot de Marigny, mariée à Joseph-Louis-Mathurin Gouyquet de Bienassis, qui vendit le château de Marigny au baron de Pommereul, par contrat du 30 juin 1810. Le propriétaire actuel est M. Henri-Charles-Jean, baron de Pommereul, petit-fils de l'acquéreur de 1810, marié le 9 juillet 1849 à Mlle Marie-Thérèse Macdonald de Tarente, petite-fille du maréchal duc de Tarente.
[3010] *La Martinière* (Antoine-Augustin *Bruzen* de), né à Dieppe en 1673, mort à La Haye le 19 juin 1749. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont le principal : *Grand Dictionnaire géographique et critique* (La Haye, 1726-1730) ne forme pas moins de 10 vol. in-fol. Il était neveu du P. Simon, dont la notice suit.
[3011] *Simon* (Richard), introducteur du rationalisme dans l'exégèse ; né le 13 mai 1638 à Dieppe, où il est mort le 11 avril 1712. Il était membre de l'Oratoire. Après avoir enseigné la philosophie à Juilly et à Paris, il fut exclu de son ordre pour avoir soutenu, dans son *Histoire critique du Vieux Testament* (1678), des opinions qui suscitèrent les critiques de Bossuet et des solitaires de Port-Royal et le firent condamner par le Saint-Siège. Voir *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, tome IV, p. 380, 509.
[3012] *Simon* (Richard), introducteur du rationalisme dans l'exégèse ; né le 13 mai 1638 à Dieppe, où il est mort le 11 avril 1712. Il était membre de l'Oratoire. Après avoir enseigné la philosophie à Juilly et à Paris, il fut exclu de son ordre pour avoir soutenu, dans son *Histoire critique du Vieux Testament* (1678), des opinions qui suscitèrent les critiques de Bossuet et des solitaires de Port-Royal et le firent condamner par le Saint-Siège. Voir *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, tome IV, p. 380, 509.

[3013] Renée-Élisabeth de la Belinaye, fille aînée d'Armand Magdelon, comte de la Belinaye, et de Marie-Thérèse Frain de la Villegontier, née à Fougères le 28 janvier 1728, morte en la même ville le 19 juin 1816. — Sa sœur, Thérèse de la Belinaye, mariée à Anne-Joseph-Jacques Tuffin de la Rouërie, a été la mère du marquis Armand, le célèbre conspirateur.
[3014] Je relève sur l'*Almanach royal* de 1789, p. 294, la mention suivante : « Cour de Parlement. Grand'Chambre. Président... Messire Louis Le Peletier de Rosanbo, *rue de Bondy*. »
[3015] *Delisle de Sales* (Jean-Baptiste *Isoard*, dit), né en 1743 à Lyon, mort le 22 septembre 1816. Quelques-unes de ses compilations ne laissèrent pas d'avoir un assez grand succès. Sa *Philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine* (1769) a obtenu sept éditions. La dernière, publiée en 1804, forme 10 vol. in-8°.
[3016] *Flins des Oliviers* (Claude-Marie-Louis-Emmanuel *Carbon de*), né en 1757 à Reims, mort en 1806. La multiplicité de ses noms lui attira cette épigramme de Lebrun :

> Carbon de Flins des Oliviers
> A plus de noms que de lauriers.

Ami de Fontanes, il rédigea avec lui, en 1789, le *Journal de la Ville et des Provinces, ou le Modérateur*. Il a fait jouer, non sans succès, plusieurs comédies en vers. L'une d'elles, le *Réveil d'Épiménide à Paris ou les Étrennes de la liberté*, représentée sur le Théâtre-Français, le 1er janvier 1790, obtint une vogue considérable, justifiée d'ailleurs par le mérite de la pièce et par son excellent esprit.
[3017] Le Théâtre-Français occupait, depuis 1782, la salle construite par ordre de Louis XVI, d'après les plans des architectes Peyre et de Wailly, près le Luxembourg, à l'extrémité du terrain qu'occupait le jardin de l'hôtel Condé. En 1798, ce théâtre reçut le nom d'Odéon, parce que des opéras devaient former le fond de son répertoire. C'était un souvenir classique du théâtre couvert de ce nom zzzGrec : ὨΙδεῖονyyy bâti à Athènes par Périclès pour les concours de musique. La salle de 1782 fut incendiée dans la nuit du 18 au 19 mars 1799. Reconstruit sur ses anciennes fondations par décision du premier Consul, ce théâtre fut détruit une seconde fois par le feu le 20 avril 1818. Louis XVIII le fit rebâtir. C'est l'Odéon actuel.
[3018] *Brizard* (Jean-Baptiste *Britard*, dit), né en 1721 à Orléans, mort le 30 janvier 1791. Après avoir remporté, comme tragédien, de très grands succès dans les pères nobles et les rois, il s'était retiré, le 1er avril 1786, le même soir que le couple Préville et Mlle Fanier. Tous parurent dans *la Partie de chasse de Henri IV*, au milieu des bravos et de l'émotion générale. (G. Monval et P. Porel, *l'Odéon*, tome I, p. 249.)
[3019] Talma avait débuté, le 21 novembre 1787, en jouant le rôle de *Séide*, dans le *Mahomet*, de Voltaire. (G. Monval et P. Porel, *op. cit.*, tome I, page 57.)
[3020] Mlle *Saint-Val* cadette. Son aînée avait quitté la Comédie-Française en 1779.
[3021] Mlle *Olivier* (Jeanne-Adélaïde-Gérardine), née à Londres en 1765. Toute jeune encore, charmante avec sa chevelure blonde et ses yeux noirs, elle avait créé, le 27 avril 1784, le rôle de Chérubin dans le *Mariage de Figaro*, et son succès avait presque égalé celui de Mlle Contat, qui jouait Suzanne.
[3022] *Mars* (Anne-Françoise-Hyppolyte *Boutet*, dite Mlle), née à Paris le 9 février 1779, morte le 20 mars 1847. Elle était fille de l'acteur Boutet dit *Monvel* et d'une actrice de province, Marguerite Salvetat. Ne pouvant prendre, au théâtre, le nom de

Monvel, elle prit celui de sa mère, qui se faisait appeler Madame Mars. Dès l'âge de treize ans, en 1792, elle débuta dans des rôles d'enfants au *Théâtre de mademoiselle Montansier*, auquel était attaché son père. — La salle de Mlle Montansier est actuellement le *Théâtre du Palais-Royal.*

[3023] « Le chevalier de Parny est grand, mince, le teint brun, les yeux noirs enfoncés et fort vifs. Nous étions liés. Il n'a pas de douceur dans la conversation... Il m'a dit que les sites décrits par Saint-Pierre dans *Paul et Virginie* étaient faux : mais Parny enviait Bernardin. » (Note manuscrite de Chateaubriand, écrite en 1798 sur un exemplaire de l'Essai.) Ce curieux exemplaire, donné un jour par Chateaubriand à J.-B. Soulié, rédacteur de la *Quotidienne*, après avoir passé dans la bibliothèque de M. Aimé-Martin, dans celle de M. Tripier et enfin dans celle de Sainte-Beuve, est possédé aujourd'hui par Mme la comtesse de Chateaubriand.

[3024] Pierre-Louis Ginguené, — (1748-1816) : journaliste, écrivain, professeur et poète français. (Nde).

[3025] Guinguené fut nommé, au commencement de 1798, ambassadeur de la République française à Turin. « C'était, dit M. Ludovic Sciout (*le Directoire*, tome III, p. 532), c'était un vrai Trissotin, un révolutionnaire aussi sot qu'insolent. » Par affectation de simplicité, et sans doute aussi par économie, car il tenait beaucoup à l'argent, il fit dispenser sa femme de paraître en habit de cour aux audiences. Sans perdre une heure, il dépêcha au ministre des relations extérieures un courrier extraordinaire, porteur de la grande nouvelle : la citoyenne ambassadrice est allée à la cour *en pet-en-l'air* ! Ce pauvre Guinguené avait compté sans son hôte : le ministre (c'était Talleyrand) glissa aussitôt dans le *Moniteur* la note suivante : « Un ambassadeur de la République a écrit, dit-on, au ministre des relations extérieures qu'il venait de remporter une victoire signalée sur l'étiquette d'une vieille monarchie, en y faisant recevoir *l'ambassadrice en habits bourgeois*. Le ministre lui a répondu que la République n'envoyait que des ambassadeurs, parce qu'il n'y avait chez elle que des directeurs et qu'on n'y connaissait de *directrices* que celles qui se trouvaient à la tête de quelques spectacles. » (*Moniteur* du 26 juin 1798.) — A quelques jours de là, Guinguené était rappelé.

[3026] La *Décade philosophique*, fondée le 10 floréal an II (29 avril 1794). Guinguené en fut le principal rédacteur. Il était secondé par une « société de républicains » devenue en l'an V « une société de gens de lettres ». On remarquait, dans le nombre, J.-B. Say, Amaury Duval, Lebreton, Andrieux, etc. Peu après l'établissement de l'empire, le 10 vendémiaire an XIII (2 octobre 1804), la *Décade* changea son titre en celui de *Revue philosophique, littéraire et politique*. Elle cessa de paraître en 1807. Lors de la publication du *Génie du christianisme*, la *Décade* n'avait pas manqué de l'attaquer très vivement dans trois articles dus à la plume de Guinguené et réunis aussitôt en brochure sous ce titre : *Coup d'œil rapide sur le Génie du christianisme, ou quelques pages sur les cinq volumes in-8° publiées sous ce titre par François-Auguste Chateaubriand*. — Paris, de l'imprimerie de la *Décade*, etc., an X (1802), in-8° de 92 pages.

[3027] Le Brun (Ponce-Denis *Escouchard*) dit *Lebrun-Pindare* ; né le 11 août 1729 à Paris, où il est mort le 2 septembre 1807.

[3028] Déjà, en 1798, dans une note manuscrite de son exemplaire de l'*Essai*, Chateaubriand avait tracé de Le Brun ce joli croquis : « Le Brun a toutes les qualités du lyrique. Ses yeux sont âpres, ses tempes chauves, sa taille élevée. Il est maigre, pâle, et quand il récite son *Exegi monumentum*, on croirait entendre Pindare aux Jeux olympiques. Le Brun ne s'endort jamais qu'il n'ait composé quelques vers, et c'est toujours dans son lit, entre trois et quatre heures du matin, que l'esprit divin le visite.

Quand j'allais le voir le matin, je le trouvais entre trois ou quatre pots sales avec une vieille servante qui faisait son ménage : « Mon ami, me disait-il, ah ! j'ai fait cette nuit quelque chose ! oh ! si vous l'entendiez ! » Et il se mettait à *tonner* sa strophe, tandis que son perruquier, qui enrageait, lui disait : « Monsieur, tournez donc la tête ! » et avec ses deux mains il inclinait la tête de Le Brun, qui oubliait bientôt le perruquier et recommençait à gesticuler et déclamer. »

[3029] Sur le souper antique de M. de Vaudreuil, voyez les *Souvenirs* de Mme Lebrun-Vigée. Le Brun, coiffé du laurier de Pindare, y récita des imitations d'Anacréon.

[3030] Il est bien vrai que Le Brun a écrit des vers sanglants contre Bonaparte ; mais ces vers, il les a tenus secrets, tandis qu'il avait bien soin de publier ceux où il célébrait ce même Bonaparte. « Il s'était tout à fait, et dès le premier jour, dit Sainte-Beuve, rallié à Bonaparte, qui lui avait accordé une grosse pension 6,000 francs. Il a loué le héros, comme il avait déjà loué indifféremment Louis XVI, Calonne, Vergennes, Robespierre, sans préjudice des petites épigrammes qu'il se passait dans l'intervalle et qui ne comptaient pas. »*Causeries du lundi*, V. 134.

[3031] *Chamfort* (Sébastien-Roch Nicolas, dit), né près de Clermont en Auvergne en 1741, mort à Paris, sous la Terreur, victime de cette révolution dont il avait été l'un des adeptes les plus fanatiques.

[3032] Arrêté une première fois et enfermé aux Madelonnettes, ramené bientôt dans son appartement de la Bibliothèque nationale, mais placé sous la surveillance d'un gendarme, le jour où on avait voulu le conduire en prison, pour la seconde fois, Chamfort avait voulu se tuer. Il s'était tiré un coup de pistolet, qui lui avait seulement fracassé le bout du nez et crevé un œil. Il avait pris alors un rasoir, essayant de se couper la gorge, y revenant à plusieurs reprises et se mettant en lambeaux toutes les chairs ; enfin cette seconde tentative ayant manqué comme la première, il s'était porté plusieurs coups vers le cœur ; puis par un dernier effort, il avait tâché de se couper les deux jarrets et de s'ouvrir toutes les veines. La mort s'était ri de lui, selon le mot de Chateaubriand, et elle le vint prendre seulement quelques semaines plus tard, le 13 avril 1794. — En 1797, dans son *Essai sur les Révolutions*, Chateaubriand avait tracé de Chamfort un portrait qui doit être rapproché de celui des *Mémoires*. « Chamfort, écrivait-il, était d'une taille au-dessus de la médiocre, un peu courbé, d'une figure pâle, d'un teint maladif. Son œil bleu, souvent froid et couvert dans le repos, lançait l'éclair quand il venait à s'animer. Des narines un peu ouvertes donnaient à sa physionomie l'expression de la sensibilité et de l'énergie. Sa voix était flexible, ses modulations suivaient les mouvements de son âme, mais dans les derniers temps de mon séjour à Paris, elle avait pris de l'aspérité, et on y démêlait l'accent agité et impérieux des factions... Ceux qui ont approché M. Chamfort savent qu'il avait dans la conversation tout le mérite qu'on retrouve dans ses écrits. Je l'ai souvent vu chez M. Guinguené, et plus d'une fois il m'a fait passer d'heureux moments, lorsqu'il consentait, avec une petite société choisie, à accepter un souper dans ma famille. » *Essai*, livre I, première partie, chapitre XXIV.

[3033] *Delille* (Jacques), né le 22 juin 1738 à Aigueperse (Auvergne), mort le 1er mai 1813.

[3034] *Rulhière* (Claude-Carloman de), né en 1735 à Bondy, près Paris, mort le 30 janvier 1791. Mme d'Egmont était la fille du maréchal de Richelieu. Ce fut elle, en effet, qui mit à Rulhière la plume à la main. En 1760, il avait suivi, en qualité de secrétaire, le baron de Breteuil, qui venait d'être nommé ministre plénipotentiaire en Russie. « Il assista de près, dit Sainte-Beuve, à la révolution qui, en 1762, précipita Pierre III et mit Catherine II sur le trône. Il s'appliqua, suivant la nature de son esprit

observateur, à tout deviner, à tout démêler dans cet événement extraordinaire, et il en fit, à son retour à Paris, des récits qui charmèrent la société. La comtesse d'Egmont, qui était la divinité de Rulhière, lui demanda d'écrire ce qu'il contait si bien : il lui obéit, et, une fois la relation écrite, l'amour-propre d'auteur l'emportant sur la prudence du diplomate, les lectures se multiplièrent. Elles firent événement. » *Causeries du lundi*, tome IV, p. 436.

[3035] *Palissot de Montenoy* (Charles), né le 3 janvier 1730 à Nancy, mort le 15 juin 1814 ; auteur de la comédie des *Philosophes* (1760) et du poème de la *Dunciade ou la guerre des sots* (1764).

[3036] *Beaumarchais* (Pierre-Augustin *Caron* de), né le 24 janvier 1732, mort le 19 mai 1799.

[3037]*Marmontel* (Jean-François), né le 11 juillet 1723 à Bort (Limousin), mort le 31 décembre 1799.

[3038] *Chénier* (Marie-Joseph de), né le 28 août 1764 à Constantinople, mort le 10 janvier 1811. Chateaubriand fut appelé à le remplacer comme membre de la seconde classe de l'Institut ; l'Académie française n'avait pas encore recouvré son titre, que la Restauration allait bientôt lui rendre (Ordonnance royale du 21 mars 1816).

[3039] *Rabelais*, livre II, chapitre VI : *Comment Pantagruel rencontra un Limousin qui contrefaisait le langaige françois*.

[3040] Chateaubriand écrivait cette page au mois de juin 1821 : Fontanes était mort le 17 mars précèdent.

[3041] Il fut guillotiné le 1er floréal an II (20 avril 1794).

[3042] Il doit y avoir là une erreur de plume. Malesherbes n'a eu que deux filles : Marie-Thérèse, née le 6 février 1756, mariée le 30 mai 1769 à Louis Le Peletier, seigneur de Rosanbo ; — Françoise-Pauline, née le 15 juillet 1758, mariée le 22 janvier 1775 à Charles-Philippe-Simon de Montboissier-Beaufort-Canillac, mestre de camp du régiment d'Orléans dragons.

[3043] Les trois filles du président de Rosanbo épousèrent le frère de Chateaubriand, le comte Lepelletier d'Aunay et le comte de Tocqueville. Né le 3 août 1772, d'abord sous-lieutenant au régiment de Vexin, puis soldat dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, M. de Tocqueville quitta la France pendant la période révolutionnaire. Sous la Restauration, il administra successivement, comme préfet, les départements de Maine-et-Loire, de l'Oise, de la Côte-d'Or, de la Moselle, de la Somme et de Seine-et-Oise. Charles X le nomma gentilhomme de la Chambre et pair de France (5 septembre 1827). Il fut exclu de la Chambre haute en 1830, en vertu de l'article 68 de la nouvelle charte. Il a publié divers ouvrages : *Histoire philosophique du règne de Louis XV ; Coup d'œil sur le règne de Louis XVI*, etc. Il est mort à Clairoix (Oise) le 9 juin 1856. De son mariage avec Mlle de Rosanbo naquit, le 29 juillet 1805, à Verneuil (Seine-et-Oise), le futur auteur de la *Démocratie en Amérique*, Alexis de Tocqueville. — Le comte de Tocqueville et sa femme avaient été emprisonnés en même temps que Malesherbes. On lit à ce sujet dans un article de Chateaubriand (*le Conservateur*, mars 1819) : « M. de Tocqueville, qui a épousé une autre petite-fille de M. de Malesherbes, m'a raconté que cet homme admirable, la veille de sa mort, lui dit : « Mon ami, si vous avez des enfants, élevez-les pour en faire des chrétiens ; il n'y a que cela de bon. »

[3044] Louis *Le Peletier*, vicomte de *Rosanbo*, né à Paris le 23 juin 1777. Nommé pair de France le 17 août 1815, le même jour que Chateaubriand, il se retira comme lui de la Chambre haute, au mois d'août 1830, ne voulant pas prêter serment de fidélité au nouveau roi. D'une piété très vive, il était entré dans la Congrégation en 1814. Il est

mort au château de Saint-Marcel (Ardèche), le 30 septembre 1858.
[3045] A propos de ces paroles, Sainte-Beuve a dit, dans son article sur *Condorcet* : « Dans sa colère d'honnête homme, Malesherbes a proféré sur Condorcet des paroles d'exécration qu'on a retenues. Noble vieillard, ces paroles n'étaient pas dignes d'une bouche telle que la vôtre ; mais le vrai coupable est celui qui a pu vous les arracher ! » *Causeries du lundi*, tome III, p. 274.
[3046] Dans ces dernières années, naviguée par le capitaine Franklin et le capitaine Parry. (Note de Genève, 1831.) Ch.
[3047] Dans l'*Essai sur les Révolutions*, sous l'impression encore récente du supplice de Malesherbes et de presque tous les siens, Chateaubriand avait tracé du défenseur de Louis XVI un éloquent et admirable portrait, que ne fait point pâlir celui des *Mémoires*. On trouvera ce premier portrait de Malesherbes à l'*Appendice*, n°8 : *M. de Malesherbes.*
[3048] Charles-Alexandre de *Calonne* ; (1734-1802), contrôleur général des finances de 1783 à 1785. Il avait été en 1766 procureur général de la commission instituée pour examiner la conduite de La Chalotais.
[3049] *Montmorin-Saint-Hérem* (Armand-Marc, comte de), né le 13 octobre 1746. Menin du Dauphin, depuis Louis XVI, il avait débuté dans la carrière politique comme diplomate et avait rempli auprès du roi d'Espagne le poste d'ambassadeur. De retour en France, il fut nommé commandant pour le roi en Bretagne (4 avril 1784). Il conserva ces fonctions jusqu'au commencement de 1787. Ministre des affaires étrangères, du 18 février 1787 au 11 juillet 1789, et du 17 juillet 1789 au 20 novembre 1791, dénoncé par les journalistes du parti de la Gironde comme l'un des membres du prétendu *comité autrichien*, emprisonné à l'Abbaye après le 10 août, il fut égorgé le 2 septembre 1792. Le comte de Montmorin était le père de Mme de Beaumont, qui a tenu une si grande place dans la vie de Chateaubriand.
[3050] *Necker* (Jacques), contrôleur général des finances, (né à Genève le 30 septembre 1732, mort à Coppet le 9 avril 1814).
[3051] Étienne-Charles de *Loménie de Brienne*, archevêque de Sens (1727-1794) : il était premier ministre lors de la Convocation des États-Généraux, mais fut forcé de donner sa démission, le 25 août 1789. Arrêté à Sens le 9 novembre 1793 et jeté en prison, il fut, au mois de février 1794, remis chez lui avec des gardes qui ne le perdaient pas de vue. Son frère, le comte de Brienne, ancien ministre de la guerre, l'étant venu voir, on arrêta le ci-devant comte, et, du même coup, l'archevêque, les trois Loménie ses neveux, dont l'un son coadjuteur, et Mme de Canisy, sa nièce. Ils devaient tous, en vertu d'un ordre du Comité de sûreté générale, être conduits le lendemain à Paris. Le lendemain au matin, quand on entra dans la chambre de l'archevêque, on le trouva mort. (Voir les *Mémoires de Morellet*, tome II, p. 15.) — Le comte de Loménie de Brienne ; ses trois neveux, l'abbé Martial de Loménie, François de Loménie, capitaine de chasseurs, Charles de Loménie, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus ; sa nièce, Mme de Canisy, furent guillotinés tous les cinq, le 21 floréal an II, 10 mai 1794.
[3052] *Rostrenen* Grégoire de, capucin et prédicateur. Le savant éditeur de la *Biographie bretonne*, M. Paul Levot, n'a pu découvrir ni la date et le lieu de sa naissance, ni la date et le lieu de sa mort. Il est l'auteur du dictionnaire paru en 1732 à Rennes, chez l'imprimeur Julien Vatar, sous ce titre : *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton, nécessaire à tous ceux qui veulent traduire le françois en celtique ou en langage breton, pour prêcher, catéchiser et confesser, selon les différents dialectes de chaque diocèse ; utile et curieux pour s'instruire à fond de la langue bretonne, et pour trouver l'étymologie de plusieurs mots françois et bretons, de noms*

propres de villes et de maisons.
[3053] Lettre du 5 août 1671.
[3054] La date de ce duel, resté légendaire en Bretagne, se place aux environs de 1735. Celui qui en fut le héros n'était pas « un petit chasse-lièvre du Morbihan », mais un cadet de Cornouaille, Jean-François de *Kératry*, qui fut plus tard, après le décès de son aîné, chef de nom et armes, présida en 1776 l'ordre de la noblesse aux États de la province, et mourut à Quimper le 7 février 1779. L'un de ses fils, le plus jeune, Auguste-Hilarion, comte de Kératry, après avoir été plusieurs fois député, fut élevé à la pairie en 1837 et laissa deux fils, dont l'un, le comte Émile de Kératry, a été le premier préfet de police de la troisième République. — Sur le duel lui-même, voici les détails que je trouve dans une curieuse et rarissime brochure, publiée en 1788 à Rennes, à l'occasion des troubles de Bretagne, et intitulée : *Lettre de Mme la comtesse de Kératry au maréchal de Stainville* : « Tout le monde en Bretagne, sait l'affaire du comte de Kératry avec le marquis de Sabran. Ce dernier, qui avait accompagné la maréchale d'Estrées aux États, se permit quelques propos indiscrets contre les Bretons, en présence du comte de Kératry. Le marquis de Sabran était brave et n'avait point de dignité qui le dispensât de rendre raison à un gentilhomme d'une insulte faite à tous les habitants d'une province. Tous les deux se rencontrent et mettent l'épée à la main. M. de Kératry est le premier atteint. « Vous êtes blessé », lui crie M. de Sabran. — « Un Breton blessé tue son adversaire », répond le comte de Kératry. Le combat recommence avec plus de fureur, le marquis de Sabran est percé et meurt. »
[3055] Saint Corentin fut le premier titulaire de l'évêché de Cornouaille (ou de Quimper), créé par le fondateur même du comté ou royaume de Cornouaille, le roi Grallon, qui a reçu de la postérité le nom de *Mur* ou Grand, et auquel de son vivant ses peuples décernèrent, à cause de son exacte justice, celui de *Iaun*, c'est-à-dire la Loi, le Droit ou la Règle. L'érection de l'évêché de Quimper se place, non *trois cents ans avant Jésus-Christ*, mais vers la fin du Ve siècle après Jésus-Christ, de 495 à 500. (*Annuaire historique et archéologique de Bretagne*), par Arthur de la Borderie, (tome II, p. 12 et 134.)
[3056] Louis-Anne-Pierre *Geslin*, comte (et non *marquis*) de *Trémargat*, né à Bain-de-Bretagne le 24 décembre 1749. Fils d'un président au Parlement de Bretagne, il avait servi dans la marine et était devenu lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. En 1776, il avait épousé Anne-Françoise de *Caradenc* de Launay, parente du célèbre procureur général et veuve de M. de Quénétain. Un fils lui naquit à Rennes, le 18 janvier 1785, pendant la tenue des États. On lit, à cette occasion, dans la *Gazette de France* du 4 février 1785 : « On mande de Rennes que la comtesse de Trémargat, épouse du comte de Trémargat, Jambe-de-bois, président de l'ordre de la noblesse, étant accouchée d'un fils, les États ont arrêté de donner à cet enfant le nom de *Bretagne* et d'envoyer à la comtesse de Montmorin (femme du Commandant de la province) une députation pour la prier de le présenter au baptême. » — Le comte de Trémargat émigra à Jersey, où il perdit sa femme le 25 novembre 1790. Nous ignorons le lieu et la date de sa mort.
[3057] *Thiard-Bissy* (Henri-Charles, comte de), né en 1726. Lieutenant-général et premier écuyer du duc d'Orléans, il avait succédé à M. de Montmorin, au mois de février 1787, en qualité de commandant pour le roi en Bretagne. Chateaubriand le juge peut-être ici avec trop de sévérité. S'il fut « homme de cour », il sut aussi, à l'heure du péril, noblement défendre le roi. Il fut blessé dans la journée du 10 août : le 26 juillet 1794, il porta sa tête sur l'échafaud. — Maton de la Varenne a publié en l'an VII (1799) les *Œuvres posthumes du comte de Thiard*, 2 vol. in-12.

[3058] Les douze gentilshommes mis à la Bastille, le 15 juillet 1788, pour l'affaire de Bretagne, étaient : le marquis de la Rouërie, le comte de La Fruglaye, le marquis de La Bourdonnaye de Montluc, le comte de Trémargat, le marquis de Corné, le comte Godet de Châtillon, le vicomte de Champion de Cicé, le marquis Alexis de Bedée, le chevalier de Guer, le marquis du Bois de la Feronnière, le comte Hay des Nétumières et le comte de Bec-Delièvre-Penhouët. — Sur leur captivité, qui fut d'ailleurs la plus douce du monde et qui ne dura que deux mois, du 15 juillet au 12 septembre 1788, voir *la Bastille sous Louis XVI*, dans les *Légendes révolutionnaires*, par Edmond Biré.
[3059] *Cortois de Pressigny* (Gabriel, comte), né à Dijon le 11 décembre 1745. Il avait été sacré évêque de Saint-Malo le 15 janvier 1786. Forcé d'émigrer en 1791, il se retira en Suisse, rentra à Paris en l'an VIII, remit sa démission entre les mains de Pie VII, à l'occasion du Concordat, mais refusa toutes fonctions sous le Consulat et l'Empire. La première Restauration l'envoya comme ambassadeur à Rome, afin d'obtenir du Pape des modifications au Concordat de 1801. Nommé pair de France en 1816 et archevêque de Besançon en 1818, il mourut à Paris le 2 mai 1823.
[3060] Cette date, comme toutes celles que donne Chateaubriand dans ses *Mémoires*, est exacte. Ceci se passait le 16 décembre 1788.
[3061] Le château de Bonnaban, alors en la paroisse du même nom, aujourd'hui en La Gouesnière, acheté en 1754, au prix de 195 000 livres, et reconstruit avec luxe pendant les années suivantes, est encore aujourd'hui une des belles propriétés des environs de Saint-Malo. MM. de la Saudre étaient deux frères, d'origine malouine, qui s'étaient établis à Cadix et y avaient fait une immense fortune. A leur retour en France, Pierre, l'aîné, acheta Bonnaban et en commença la reconstruction, qui fut terminée seulement en 1777 par son frère, François-Guillaume, devenu son héritier en 1763. Le comte de Kergariou en est aujourd'hui propriétaire.
[3062] La Briantais, situé en Saint-Servan, sur les bords de la Rance, appartenait alors aux Picot de Prémesnil et appartient actuellement à M. Lachambre, ancien député.
[3063] Ces deux châteaux, situés l'un vis-à-vis de l'autre, sur les bords de la Rance — la Bosq en Saint-Servan, le Montmarin en Pleurtuit — étaient la propriété de l'opulente famille des Magon.
[3064] La Balue, en Saint-Servan, appartenait également aux Magon. — M. Magon de la Balue a été guillotiné le 9 juillet 1794, avec son frère Luc Magon de la Blinaye, et son cousin Erasme-Charles-Auguste Magon de la Lande ; avec la marquise de Saint-Pern, sa fille, Jean-Baptiste-Marie-Bertrand de Saint-Pern, son petit-fils, et François-Joseph de Cornulier, son petit-gendre. Quelques jours auparavant, le 20 juin 1794, deux autres membres de la famille Magon, Nicolas-François Magon de la Villehuchet et son fils, Jean-Baptiste Magon de Coëtizac, étaient également montés sur l'échafaud.
[3065] Le château de Colombier, en Paramé, appartenait en 1788 aux Eon de Carissan.
[3066] Le château de Lascardais était la principale résidence de M. et Mme de Chateaubourg ; il est situé dans la commune de Mézières, canton de Saint-Aubin-du-Cormier, arrondissement de Fougères (Ille-et-Vilaine), et est habité aujourd'hui par Mme la vicomtesse du Breil de Pontbriand, petite-fille de la comtesse de Chateaubourg.
[3067] Le Plessis-Pillet est situé dans la commune de Dourdain, canton de Liffré, arrondissement de Fougères.
[3068] Rob. Lamb. *Livorel* (et non *Livoret*), né le 17 septembre 1735, était entré dans la Compagnie de Jésus le 27 octobre 1753. Au moment de la suppression de la

Compagnie (1762), il était au collège de Rennes, en qualité de frère coadjuteur, et chargé, à ce titre, de s'occuper de la maison de campagne du collège.
[3069] *Boisgelin* (Louis-Bruno, comte de) était né à Rennes le 17 novembre 1734. Maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et du Saint-Esprit, maître de la garde-robe du roi et baron des États de Bretagne, il présida plusieurs fois aux États l'ordre de la noblesse, notamment dans l'orageuse session de 1788-1789. L'ordre de la noblesse et la fraction de l'ordre du clergé qui avait entrée aux États de Bretagne refusèrent de députer pour cette province aux États-Généraux de 1789. Le comte de Boisgelin ne siégea donc pas à l'Assemblée constituante, où son frère Boisgelin de Cucé, archevêque d'Aix et député du clergé de la sénéchaussée de cette ville, a tenu au contraire une place si considérable. Il fut guillotiné le 19 messidor an II (7 juillet 1794). Sa femme, Marie-Catherine-Stanislas de Boufflers, sœur du chevalier de Boufflers, qui unissait à l'esprit le plus brillant le plus noble courage, monta sur l'échafaud le même jour.
[3070] François Bareau de Girac. — Le jugement que porte sur lui Chateaubriand est peut-être trop sévère. « Sur le siège de Rennes, dit l'auteur des *Évêques avant la Révolution*, M. l'abbé Sicard, M. de Girac faisait apprécier avec les talents d'un administrateur souple, conciliant et habile, sa charité, son zèle, sa sollicitude pour toutes les branches de l'instruction publique. » Bonaparte voulut le nommer à un évêché ; il refusa et n'accepta qu'un canonicat à Saint-Denis. Il mourut en 1820, âgé de quatre-vingt-huit ans. — Cardinal de La Pare, *Notice sur M. François Bareau de Girac*, évêque de Rennes, 1821.
[3071] *La Sentinelle du peuple, aux gens de toutes professions, sciences, arts, commerce et métiers, composant le Tiers-État de la province de Bretagne.* Ce journal, dont le premier numéro parut le 10 novembre 1788, était publié par MM. *Monodive* et *Volney*. Le Volney de la *Sentinelle* est bien le Volney du *Voyage en Égypte et en Syrie* (1787) et des *Ruines*(1791), celui qui sera plus tard membre de la Constituante et sénateur, pair de France et académicien. Et c'est bien lui, j'imagine, et non le pauvre et obscur Monodive, que vise Chateaubriand, quand il parle de « l'écrivailleur arrivé de Paris ».
[3072] En 1785, le comte de Montmorin, commandant pour le roi en Bretagne, fit créer et planter sur une butte au sud-est de la ville une promenade qui fut appelée le Champ-Montmorin. C'est aujourd'hui le Champ de Mars, dont l'aspect et les abords ont été du reste complètement modifiés depuis l'établissement de la gare du chemin de fer, qui est voisine.
[3073] Aucun *Keralieu* ne figure sur la liste des États de 1788-1789, et on ne le trouve pas dans les nobiliaires bretons. Au lieu de Keralieu, il faut lire sans doute Kersalaün. Un duel eut lieu, en effet, sur la place Royale, entre M. de Kersalaün, qui faisait partie des États et qui a signé la protestation de la Noblesse, et un jeune Rennais, Joseph-Marie-Jacques Blin, qui, après avoir fait la campagne d'Amérique, était alors employé dans les fermes de Bretagne. Le courage des deux adversaires excita l'admiration des assistants. Jean-Joseph, comte de Kersalaün, était l'aîné des fils du marquis de Kersalaün, le doyen du Parlement. Âgé de 45 ans, il était beaucoup plus *vieux* que son adversaire, lequel n'avait que vingt-quatre ans.
[3074] René-François-Joseph de *Montbourcher* (dont le nom se prononçait alors *Montboucher*, comme l'écrit Chateaubriand). Né à Rennes le 21 novembre 1759, fils de Guy-Joseph-Amador, comte de Montbourcher, lieutenant-colonel au régiment de Marbeuf, et de Jeanne-Céleste de Saint-Gilles, il était capitaine au régiment général Dragons. Il est mort à Rennes le 13 mai 1835.
[3075] Louis-Pierre de *Guehenneue de Boishue*, fils aîné de Jean-Baptiste-René de

Guehenneue, comte de Boishue, était né à Lanhélen (évêché de Dol), le 31 octobre 1767. Il n'avait donc que 21 ans lorsqu'il fut tué dans les rues de Rennes, le 27 janvier 1789, en même temps que le jeune Saint-Riveul. (Voyez sur ce dernier la note de la page 109.) — Ces deux jeunes gens avaient signé, quelques jours auparavant la protestation de la noblesse contre les Arrêtés du Conseil relatifs à la convocation des États-Généraux. Un certain nombre d'autres gentilshommes, âgés de moins de 25 ans, avaient été autorisés comme eux à apposer leur signature sur ce document, à la suite des membres des États. L'original de cette pièce est aux Archives d'Ille-et-Vilaine. — Pour les détails de la mort des jeunes Boishue et Saint-Riveul, consulter l'ouvrage de M. Barthélémy Pocquet, *les Origines de la Révolution en Bretagne*, tome II, p. 255.

[3076] Le pillage de la maison de Reveillon, fabricant de papiers peints de la rue Saint-Antoine, avait eu lieu le 28 avril 1789.

[3077] L'insurrection pour délivrer les gardes-françaises emprisonnés à l'Abbaye éclata le 30 juin 1789.

[3078] *Sanson* (Charles-Henri), né en 1739, il fut nommé exécuteur des hautes-œuvres le 1er février 1778. *Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre*, qui lui accordait, ce jour-là, ses lettres de provision, devait, quinze ans plus tard, mourir de sa main. — Charles-Henri Sanson, que la plupart des biographes font à tort mourir en 1793, quelques mois après l'exécution de Louis XVI, n'a cessé d'exercer ses fonctions de bourreau que le 13 fructidor an III (30 août 1795), époque à laquelle il sollicita sa mise à la retraite. Le 4 pluviôse an X (24 janvier 1802), il réclamait une pension pour ses services. On ignore la date de sa mort. (G. Lenotre, *la Guillotine pendant la Révolution.*

[3079] *Simon* (Antoine), savetier et membre de la Commune de Paris ; nommé instituteur du fils de Louis XVI le 1er juillet 1793 ; — guillotiné le 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

[3080] Les 18 et 19 janvier 1815, en exécution des ordres du roi Louis XVIII, il fut procédé dans le cimetière de la Madeleine, à la recherche des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Chateaubriand était présent. Le 9 janvier 1816, à la Chambre des pairs, dans son discours sur la résolution de la Chambre des députés, relative au deuil général du 21 janvier, il prononça les paroles suivantes : « J'ai vu, Messieurs, les ossements de Louis XVI mêlés dans la fosse ouverte avec la chaux vive qui avait consumé les chairs, mais qui n'a pu faire disparaître le crime ! J'ai vu le squelette de Marie-Antoinette, intact à l'abri d'une espèce de voûte qui s'était formée au-dessus d'elle, comme par miracle ! La tête seule était déplacée ! et dans la forme de cette tête *on pouvait encore reconnaître (ô Providence !) les traits où respirait avec la grâce d'une femme toute la majesté d'une Reine !* Voilà ce que j'ai vu, Messieurs ! voilà les souvenirs pour lesquels nous n'aurons jamais assez de larmes... »

[3081] Le nom de Louis XVII avait en effet été oublié. Chateaubriand, dans son discours du 9 janvier, releva en ces termes cette omission : « Au milieu de tant d'objets de tristesse, on n'a pas assez également départi le tribut de nos larmes. A peine dans les projets divers a-t-on nommé ce Roi-Enfant, ce jeune martyr qui a chanté les louanges de Dieu dans la fournaise ardente. Est-ce parce qu'il a tenu si peu de place dans la vie et dans notre histoire, que nous l'oublions ? Mais que ces souffrances ont dû rendra ses jours lents à couler, et que son règne a été long par la douleur ! Jamais vieux roi, courbé sous les ennuis du trône, a-t-il porté un sceptre aussi lourd ? Jamais la couronne a-t-elle pesé sur la tête de Louis XIV descendant dans la tombe, autant que le bandeau de l'innocence sur le front de Louis XVII sortant

du berceau ? Qu'est-il devenu, ce pupille royal laissé sous la tutelle du bourreau, cet orphelin qui pouvait dire, comme l'héritier de David : « Mon père et ma mère m'ont abandonné » ? Où est-il, le compagnon des adversités, le frère de l'Orpheline du Temple ? Où pourrais-je lui adresser cette interrogation terrible et trop connue : *Capet, dors-tu ? Lève-toi !* — Il se lève, Messieurs, dans toute sa gloire céleste, et il vous demande un tombeau... Je propose d'ajouter à la résolution de la Chambre des députés un amendement qui complétera les résolutions du 21 janvier : « le Roi sera humblement supplié d'ordonner qu'un monument soit élevé à la mémoire de Louis XVII, au nom et aux frais de la nation. » *Opinions et Discours*.
[3082] Bernard-René *Jourdan*, marquis de *Launey* (1740-1789), capitaine-gouverneur de la Bastille.
[3083] Jacques de *Flesselles* (1721-1789), ancien intendant de Bretagne et de Lyon.
[3084] Après cinquante-deux ans, on élève quinze bastilles pour supprimer cette liberté au nom de laquelle on a rasé la première Bastille. (Paris, note de 1841.) Ch.
[3085] Jean-Sylvain *Bailly* (1736-1793). Garde des Tableaux du Roi, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres, premier président de l'Assemblée nationale et premier maire de Paris.
[3086] Marie-Paul-Joseph-Gilbert de *Motier*, marquis de Lafayette.
[3087] Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron, femme du comte, puis duc de Polignac, gouvernante des Enfants de France. Elle mourut à Vienne (Autriche) le 5 décembre 1793.
[3088] Le comte d'Artois, depuis Charles X (1757-1836).
[3089] Le duc d'Angoulême (1775-1844), et le duc de Berry (1778-1820).
[3090] Le prince de Condé (1736-1818) ; — son fils, le duc de Bourbon (1756-1830) et son petit-fils le duc d'Enghien (1772-1804).
[3091] Mme *Adélaïde*, fille aînée de Louis XV, née en 1732, et sa sœur, Mme *Victoire*, née en 1733. Elles émigrèrent en 1791 et moururent à Trieste, la première en 1800 et la seconde en 1799.
[3092] Mme *Élisabeth de France*, sœur de Louis XVI, née à Versailles le 3 mai 1764, guillotinée le 10 mai 1794.
[3093] Le comte de Provence, depuis Louis XVIII (1755-1824).
[3094] *Moreau de Saint-Méry* (Médéric-Louis-Élie), né à Port-Royal (Martinique) le 13 janvier 1750. Président des électeurs de Paris, il harangua deux fois Louis XVI en cette qualité. Il fut élu, à la fin de 1789, député de la Martinique à l'Assemblée nationale. Arrêté après le 10 août, il ne dut son salut qu'au dévouement d'un de ses gardiens. Il réussit à gagner les États-Unis et ne revint en France qu'à la veille du Consulat. Il mourut à Paris le 28 janvier 1819.
[3095] *Lally-Tolendal* (Trophime-Gérard, marquis de) né le 5 mars 1751. Député de la noblesse de Paris aux États-Généraux, il s'éloigna après les journées d'octobre, reparut en 1792, faillit périr dans les massacres de septembre, émigra une seconde fois et ne revint qu'en 1800. Il se tint à l'écart sous le Consulat et l'Empire. Pendant les Cent-Jours, il suivit Louis XVIII à Gand et fit partie de son conseil privé. Le 19 août 1815, le roi l'éleva à la pairie. Membre de l'Académie française en vertu de l'ordonnance royale du 24 mars 1816, il reçut, le 31 août 1817, le titre de marquis. Il est mort à Paris le 11 mars 1830.
[3096] François-Joseph *Foullon* (1715-1789). Il était intendant des finances depuis 1771, lorsqu'il fut nommé contrôleur général le 12 juillet 1789, après la retraite de Necker. Le 22 juillet, il fut arrêté à la campagne par des bandits, conduit à Paris et accroché à la lanterne. Sa tête fut portée en triomphe au bout d'une pique.
[3097] Louis-Bénigne François *Bertier de Sauvigny* (1742-1789), intendant de Paris. Il

était le gendre de Foullon et périt le même jour que lui, massacré par la populace. Un dragon lui arracha le cœur et alla déposer ce débris sanglant sur la table du comité des électeurs. Sa tête fut promenée dans les rues.
[3098] *Taboureau des Réaux*, intendant de Valenciennes. Il fut contrôleur général des finances, du 22 octobre 1776 au 29 juin 1777.
[3099] Alexandre-Frédéric-Jacques *Masson*, marquis de *Pezay* (1741-1777), traducteur de Catulle et de Tibulle, auteur de *Zélis au bain*, de la *Lettre d'Alcibiade à Glycère*, etc. Très avant dans la faveur du premier ministre, le comte de Maurepas, il eut une très grande part à l'entrée de Necker aux affaires, en 1776 (J. Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*, tome I, p. 219).
[3100] Sous ce titre : *Compte rendu au Roi*, le ministre Necker avait publié, en 1780, un exposé ou plutôt un aperçu, non du budget réel, mais d'un budget-type, se soldant, comme de raison, par un fort excédent. Pour la première fois, l'opinion publique était ainsi appelée à connaître, par conséquent à juger l'administration des finances. La sensation produite par le *Compte rendu* fut prodigieuse.
[3101] Antoine-Léonard *Thomas* (1732-1785), membre de l'Académie française, qui lui avait décerné une fois le prix de poésie et cinq fois le prix d'éloquence. « Il a de la force, dit La Harpe, mais elle est emphatique. »
[3102] *Noailles* (Louis-Marie, vicomte de), né à Paris le 17 avril 1756, mort à la Havane (Cuba) le 9 janvier 1804. Député de la noblesse du bailliage de Nemours aux États-Généraux, il demanda, dans la nuit du 4 août, que l'impôt fut payé par tous dans la proportion du revenu de chacun, que tous les droits féodaux fussent remboursés, que les rentes seigneuriales fussent remboursables, que les corvées, main-mortes et autres servitudes personnelles fussent détruites sans rachat. Il était fils du maréchal de Mouchy et beau-frère de Lafayette.
[3103] *Aiguillon* (Armand-Désiré *Vignerot-Duplessis-Richelieu*, duc d'), né à Paris le 31 octobre 1731. Élu aux États-Généraux par la noblesse de la sénéchaussée d'Agen, il siégea parmi les membres les plus avancés de l'Assemblée. Il n'en fut pas moins, après le 10 août, décrété d'accusation et obligé de quitter la France. Il est mort à Hambourg le 3 mai 1800.
[3104] *Montmorency-Laval* (Mathieu-Jean-Félicité, vicomte, puis duc de). Né le 10 juillet 1767, il n'avait que 21 ans, lorsqu'il fut envoyé aux États-Généraux par la noblesse du bailliage de Monfort-l'Amaury. Il fut l'un des premiers à se réunir aux Communes, et il se montra aussi empressé que MM. d'Aiguillon et de Noailles à réclamer l'abolition des droits féodaux. Le 19 juin 1790, il appuya le décret qui supprimait la noblesse, et demanda l'anéantissement « de ces distinctions anti-sociales, afin de voir effacer du Code constitutionnel toute institution de noblesse et la vaine ostentation des livrées » Pair de France (17 août 1815), ministre des Affaires étrangères (21 décembre 1821 — 22 décembre 1822), créé duc par Louis XVIII le 30 novembre 1822, élu membre de l'Académie française le 3 novembre 1825, nommé gouverneur du duc de Bordeaux le 11 janvier 1826, il mourut le 24 mars 1826, le jour du Vendredi-Saint, dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, au moment où il venait de s'agenouiller devant le tombeau dressé dans l'église.
[3105] Le banquet donné par les gardes du corps au château de Versailles, dans la salle de l'Opéra, eut lieu le 1er octobre 1789.
[3106] Lorsque Louis XVI entra dans la salle, M. de Canecaude, garde de la manche du roi, chevalier de Saint-Louis, qui faisait les honneurs du banquet en qualité de commissaire de la Maison militaire de Sa Majesté, donna l'ordre au chef de musique d'exécuter l'air de Grétry : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !* Le chef

répondit qu'il ne l'avait pas et fit jouer : *Ô Richard, ô mon roi !* qui était aussi de Grétry. Ce pauvre chef de musique ne prévoyait pas en choisissant cet air, qu'il préparait à Fouquier-Tinville un des articles de son acte d'accusation contre la reine de France (*Moniteur* du 16 octobre 1793). — La pièce de *Richard Cœur-de-Lion*, où se trouve l'air : *Ô Richard, ô mon roi !* avait été représentée pour la première fois le 21 octobre 1784. Les paroles sont de Sedaine.
[3107] Lorsque Louis XVI entra dans la salle, M. de Canecaude, garde de la manche du roi, chevalier de Saint-Louis, qui faisait les honneurs du banquet en qualité de commissaire de la Maison militaire de Sa Majesté, donna l'ordre au chef de musique d'exécuter l'air de Grétry : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !* Le chef répondit qu'il ne l'avait pas et fit jouer : *Ô Richard, ô mon roi !* qui était aussi de Grétry. Ce pauvre chef de musique ne prévoyait pas en choisissant cet air, qu'il préparait à Fouquier-Tinville un des articles de son acte d'accusation contre la reine de France (*Moniteur* du 16 octobre 1793). — La pièce de *Richard Cœur-de-Lion*, où se trouve l'air : *Ô Richard, ô mon roi !* avait été représentée pour la première fois le 21 octobre 1784. Les paroles sont de Sedaine.
[3108] Le journal de Marat commença de paraître le 12 septembre 1789, avec ce titre : Le Publiciste Parisien, *journal politique, libre et impartial, par une Société de patriotes, et rédigé par* M. Marat, *auteur de l'Offrande à la Patrie, du Moniteur et du Plan de Constitution*, etc. A partir du numéro 6, c'est-à-dire le 17 septembre 1789, le journal prit le titre de *l'Ami du Peuple ou le Publiciste parisien.*
[3109] *Favras* (Thomas *Mahy*, marquis de), né à Blois en 1744. Lieutenant des Suisses de la garde de *Monsieur*, il fut dénoncé par le comité des recherches et traduit devant les juges du Châtelet comme auteur d'un complot ayant pour objet d'égorger Lafayette, Necker et Bailly, et d'enlever Louis XVI pour le mettre à la tête d'une armée contre-révolutionnaire. Condamné à être pendu, il fut exécuté le 19 février 1790, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.
[3110] Victor *Riqueti*, marquis de *Mirabeau*, né le 5 octobre 1715 à Pertuis (Provence). Il prenait le titre de l'*Ami des hommes*, du titre de son principal ouvrage, paru en 1756. Il mourut la veille même de la prise de la Bastille, le 13 juillet 1789.
[3111] Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar de *Riqueti*, né à Pertuis, comme son frère, le 8 octobre 1717. Il prit le titre de *bailli* en 1763, en devenant grand-croix de l'ordre de Malte. A partir de ce moment, il n'est plus appelé que le *bailli de Mirabeau*. Il mourut à Malte en 1794. Ainsi que l'*Ami des hommes*, le *bailli* était, lui aussi, une façon de Saint-Simon. Chateaubriand n'a rien exagéré, quand il a dit des deux frères : « qu'ils écrivaient à la diable des pages immortelles ». (Voir les belles études sur les *Mirabeau*, par Louis de Loménie, tomes I et II.)
[3112] Reine-Philiberte Rouph de *Varicourt*, que Voltaire avait surnommée *Belle et Bonne*. Elle avait épousé à Ferney, le 12 novembre 1777, le marquis de Villette. Elle est morte à Paris en 1822, dans son hôtel de la rue de Beaune, où Voltaire lui-même était mort. C'est dans cet hôtel que Chateaubriand rencontra Mirabeau.
[3113] *Le Chapelier* (Isaac-René-Guy), né à Rennes, le 12 juin 1754. Député du tiers-état et de la sénéchaussée de Rennes, il prit une part des plus actives aux travaux de la Constituante. L'un des principaux orateurs du côté gauche, l'un des fondateurs du *Club breton*, devenu bientôt le club des Jacobins, il n'en fut pas moins condamné par le tribunal révolutionnaire « pour avoir conspiré depuis 1789 en faveur de la royauté ». Il périt le même jour que le frère et la belle-sœur de Chateaubriand, le 3 floréal an II (22 avril 1794). — Sa veuve, Marie-Esther de la Marre, se remaria le 10 nivôse an VIII (31 décembre 1799) avec M. Corbière, le futur ministre de la Restauration.

[3114] Non pas *Riquet*, — ce qui était le nom patronymique des Caraman, descendant de Pierre-Paul Riquet, le créateur du canal du Languedoc, — mais *Riqueti*, nom patronymique des Mirabeau. « On connaît, écrit M. de Loménie, le mot adressé, dit-on, par Mirabeau au rédacteur du *Moniteur* qui, au lendemain du décret d'abolition des titres et distinctions nobiliaires, et en conformité à ce décret, lui avait, dans le compte rendu de l'Assemblée, ôté le nom du fief sous lequel il était si populaire, et l'avait désigné par son nom patronymique de Riqueti, ou, comme lui-même l'écrivait, Riquetti : « Avec votre *Riquetti*, vous avez désorienté toute l'Europe. » Dans sa lettre du 20 juin 1790 pour la Cour, Mirabeau parle de ce décret comme d'une démence dont Lafayette a été ou bêtement, ou perfidement complice ». *Les Mirabeau*, tome V, p. 325.
[3115] *Mirabeau* (André-Boniface-Louis *Riqueti*, vicomte de), dit *Mirabeau-Tonneau*, né à Paris le 30 novembre 1754. Élu député de la noblesse par la sénéchaussée de Limoges, il ne cessa de harceler les orateurs du côté gauche, hachant leurs discours d'interruptions sans nombre, toujours spirituelles et souvent grossières. Son frère lui-même n'était pas épargné. Émigré au-delà du Rhin, il continua ses escarmouches contre les Révolutionnaires à la tête de cette *légion de Mirabeau*, qu'il avait créée et qui devint bientôt célèbre sous le nom de *hussards de la mort*. Il mourut à Fribourg-en-Brisgau le 15 septembre 1792.
[3116] Aucun député du nom de *Lautrec* ne figure sur la liste des membres de la Constituante. Chateaubriand ne s'est pourtant pas trompé en plaçant ici le nom de Lautrec à côté de celui du vicomte de Mirabeau. J'en trouve la preuve dans le billet d'enterrement suivant qui circula dans Paris, le 24 décembre 1789. A la suite d'une double provocation adressée au marquis de la Tour-Maubourg et au duc de Liancourt, Mirabeau-Tonneau avait été blessé dans une première rencontre, et le bruit de sa mort s'était répandu. De là le billet d'enterrement, dont voici un extrait : « Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de très haut et très puissant aristocrate, André-Boniface-Louis de Riquetti, vicomte de Mirabeau, député de la noblesse du Haut-Limousin, etc., etc., qui, commencé par M. le marquis de la Tour-Maubourg, son collègue, a été achevé par très haut, très puissant et très illustrissime démagogue, François-Alexandre-Frédéric de Liancourt, duc héréditaire, etc., etc., qui a débarrassé la Nation de ce pesant ennemi, au milieu du Champ-de-Mars, le 22 décembre 1789, en présence de MM. *de Lautrec de Saint-Simon*, de Causans et de La Châtre, et est décédé en son hôtel, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, le 23, à 11 heures du matin. L'enterrement se fera en l'église Saint-Sulpice sa paroisse, le 25, à cinq heures du soir... Le Parlement de Rennes y assistera par députation... Le Clergé est invité, et l'on a droit de s'attendre à l'y rencontrer, le défunt a pris trop vivement son parti pour n'avoir pas mérité ce tribut de reconnaissance. La noblesse suivra le deuil sans manteau, mais en pleureuse... »
[3117] Ce théâtre, situé rue Culture-Sainte-Catherine, quartier Saint-Antoine, fut ouvert le 31 août 1791. Beaumarchais en était le principal commanditaire, il y fit jouer, le 6 juin 1792, sa dernière pièce, l'*Autre Tartufe ou la mère coupable*, drame en cinq actes et en prose.
[3118] *Gouvion-Saint-Cyr* (Laurent, marquis), maréchal de France, né à Toul le 13 avril 1764, mort à Hyères le 17 mars 1830. — Il se consacra d'abord aux beaux-arts et alla pendant deux ans étudier la peinture à Rome. Il parcourut ensuite l'Italie, revint à Paris en 1784, et fréquenta l'atelier du peintre Brenet. « Cherchant, dit la *Biographie universelle*, à se procurer par d'autres moyens les ressources que son art ne pouvait lui offrir, il se lia avec des comédiens, et se croyant quelque vocation pour le théâtre, il commença à jouer dans les sociétés d'amateurs, puis dans la salle Beaumarchais,

au Marais, où il fut le confident de Baptiste, lorsque cet artiste y attira la foule par le rôle de *Robert, chef de brigands*. Mais, bien que doué d'un organe sonore et d'une belle stature, ne pouvant surmonter sa timidité en présence du public, et parlant quelquefois avec tant de difficulté qu'il semblait être bègue, Gouvion n'eut aucun succès dans cette carrière ; et on l'a entendu plus tard, lorsqu'il fut général, s'applaudir des sifflets qui l'avaient forcé d'y renoncer. »

[3119] Le comte de Provence avait accordé son patronage à une société qui se proposait de naturaliser en France la musique des *Opera-buffa* d'Italie. En attendant la construction d'une salle nouvelle, la compagnie italienne s'établit aux Tuileries, dans la *salle des Machines*, où elle donna sa première représentation, le 26 janvier 1789. On y remarquait Raffanelli, Rovedino, Mandini, Viganoni ; Mme^s^ Baletti, Mandini et Morichelli. Jamais chanteurs plus accomplis ne s'étaient fait entendre à Paris. — Obligés de quitter les Tuileries, par suite de l'installation de la famille royale à Paris, au lendemain des journées d'octobre, les chanteurs italiens donnèrent leur dernière représentation à la salle des Machines le 23 décembre 1789. Du 10 janvier 1790 au 1er janvier 1791, ils jouèrent dans une méchante petite salle, nommée *Théâtre des Variétés*, sise à la foire Saint-Germain. Le 6 janvier 1791, ils prirent possession de la salle construite pour eux rue Feydeau et qui reçut le nom de *Théâtre de Monsieur*, titre bientôt remplacé, le 4 juillet 1791, par celui de *Théâtre de la rue Feydeau.*

[3120] Mme Dugazon, Mme Saint-Aubin et Carline étaient les trois meilleures actrices du *Théâtre-Italien*, rue Favart, qui allait bientôt s'appeler l'*Opéra-Comique National*. — Louise-Rosalie *Lefèvre*, femme de l'acteur Dugazon, de la Comédie-Française, était née à Berlin en 1755 ; elle mourut à Paris en 1821. Deux emplois ont gardé son nom au théâtre : les *jeunes Dugazon* et les *mères Dugazon*. — *Saint-Aubin* (Jeanne-Charlotte *Schrœder*, dame *d'Herbey*, dite Mme), née en 1764, morte en 1850. Depuis ses débuts (29 juin 1786) jusqu'en 1808, époque à laquelle elle prit sa retraite, elle tint le premier rang parmi le personnel féminin de la salle Favart. Elle a laissé son nom à l'emploi des ingénues de l'Opéra-Comique, que l'on appelle encore aujourd'hui l'emploi des *Saint-Aubin*. — *Carline*, la charmante soubrette du Théâtre-Italien, s'appelait de son vrai nom Marie-Gabrielle Malagrida. Elle avait débuté en 1780 et réussissait mieux dans la comédie que dans l'opéra-comique, ayant peu de voix. Femme du danseur Nivelon, de l'Opéra, elle se retira du théâtre en 1801 et mourut en 1818, à 55 ans.

[3121] Chateaubriand commet à son sujet une petite erreur. Il parle ici des théâtres en 1789 et 1790 : Mlle Olivier était morte le 21 septembre 1787, à 23 ans.

[3122] *Buffon* (Marguerite-Françoise de Bouvier de Cépoy, comtesse de), née en 1767, morte en 1808. Femme de Georges-Louis-Marie Leclerc, comte de Buffon, fils du grand écrivain, elle fut la maîtresse affichée du duc d'Orléans (Philippe-Égalité), dont elle eut un fils, tué sous l'Empire en Espagne, où il servait comme officier supérieur dans l'armée anglaise. Son mari, le comte de Buffon, fut guillotiné le 10 juillet 1794. Elle se remaria à Rome, en 1798, avec un banquier strasbourgeois, M. Renouard de Bussières. Sur Mme de Buffon et son rôle pendant la Révolution, les *Mémoires* du conventionnel Choudieu renferment les détails suivants : « Elle était la maîtresse de Philippe-Égalité ; elle demeurait chez le marquis de Sillery, mari de Mme de Genlis ; il y avait table ouverte dans cette maison pour tous les députés. Cette dame était jeune, aimable et jolie ; et malgré tous ces avantages, quoique secondée par l'ex-constituant Voidel, homme très adroit, elle n'a pas fait beaucoup de prosélytes au parti d'Orléans, mais elle a essayé d'en faire.

[3123] *Staël-Holstein* (Anne-Louise-Germaine *Necker*, baronne de), née à Paris le 22

avril 1766, morte dans cette ville le 14 juillet 1817.
[3124] *Beaumont* (Pauline-Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique de Montmorin-Saint-Hérem, comtesse de), née à Meussy-l'Évêque en Champagne, le 15 août 1768. Elle avait épousé, le 25 septembre 1786, en Saint-Sulpice de Paris, *Christophe-François* de Beaumont, fils du marquis *Jacques* de Beaumont et de Claire-Marguerite Riché de Beaupré, — et non, comme le dit à tort M. Bardoux (*la comtesse Pauline de Beaumont*, p. 27), Christophe-Armand-Paul-Alexandre de Beaumont, marquis d'Auty, fils du marquis Christophe de Beaumont et de Marie-Claude de Baynac. Mme de Beaumont mourut à Rome en 1803, comme on le verra dans la suite des *Mémoires.*
[3125] *Sérilly* (Anne-Louise *Thomas*, dame de), cousine de Mme de Beaumont. Elle avait épousé Antoine-Jean-François de *Megret de Sérilly*, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Le 21 floréal an II (10 mai 1794), le jour même où Mme Élisabeth porta sa tête sur l'échafaud, elle fut condamnée à mort, ainsi que son mari et M. Megret d'Etigny, son beau-frère. Le *Moniteur* du 23 floréal (12 mai) l'indique comme ayant été guillotinée. Elle échappa cependant. Comme elle était enceinte, il fut sursis à son exécution. Son extrait mortuaire n'en fut pas moins dressé, et ce fut, cet extrait mortuaire à la main, qu'elle comparut, le 29 germinal an III (18 avril 1795), dans le procès de Fouquier-Tinville : « J'ai vu là mon mari, dit-elle ; j'y vois aujourd'hui ses assassins et ses bourreaux. Voici mon extrait mortuaire, il est du 21 floréal, jour de notre jugement à mort ; il m'a été délivré par la police municipale de Paris. » Dans le courant de l'année 1795, elle épousa, en secondes noces, François de Pange, l'ami d'André Chénier, qui la laissa veuve, pour la seconde fois, dans les premiers jours de septembre 1796. (Voir, en tête des *Œuvres de François de Pange*, la notice de M. L. Becq de Fouquières.)
[3126] Ce pamphlet périodique, qui renfermait en effet des satires, des poèmes et des chansons, a paru de novembre 1789 à octobre 1791. Ses principaux rédacteurs étaient Peltier, Rivarol, Champcenetz, Mirabeau le jeune, le marquis de Bonnay, François Suleau, Montlosier, Bergasse, etc. La collection des *Actes des Apôtres* comprend 311 numéros, réunis en onze volumes in-8°, dont chacun est appelé *version* et contient 30 numéros, une introduction et une planche gravée. Il en existe une édition contrefaite en vingt volumes in-12.
[3127] *Le Journal de la Ville et des Provinces ou le* MODÉRATEUR, par M. de Fontanes, avait commencé de paraître le 1er octobre 1789.
[3128] Jacques *Mallet du Pan* (1749-1800), rédacteur politique du *Mercure de France*. Sainte-Beuve a dit de lui : « Comme journaliste et comme publiciste, dans cette rude fonction de saisir, d'embrasser au passage des événements orageux et compliqués qui se déroulent et se précipitent, nul n'a eu plus souvent raison, plume en main, que lui. » (*Causeries du lundi*, tome IV, p. 361-394).
[3129] Le vrai titre de ce spirituel pamphlet, paru en 1791, est celui-ci : *Petit dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la Révolution*, composé par une société d'aristocrates.
[3130] Femme du libraire Le Jay, l'éditeur de Mirabeau. Sur les relations du grand orateur avec Mme Le Jay, voir les tomes III et IV des *Mirabeau* par Louis de Loménie.
[3131] *Laclos* (Pierre-Ambroise-François *Choderlos* de), l'auteur des *Liaisons dangereuses*, né en 1741 à Amiens. Rédacteur du *Journal des Amis de la Constitution* (du 1er novembre 1790 au 20 septembre 1791), maréchal de camp en 1792, il servait à l'armée de Naples comme inspecteur général d'artillerie, lorsqu'il mourut à Tarente le 5 novembre 1803.
[3132] Le duc de *Lauzun* (Armand-Louis de Gontaut-Biron) devint duc de Biron en

1788. Élu député de la noblesse aux États-Généraux par la sénéchaussée du Quercy, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles et fut successivement promu maréchal de camp (13 janvier 1792), général en chef de l'armée du Rhin (9 juillet 1792), commandant de l'armée des Côtes de la Rochelle (15 mai 1793). — Guillotiné le 31 décembre 1793.
[3133] Pierre-Victor, baron de *Besenval*, né en 1722 à Soleure, mort le 2 juin 1791. Ses *Mémoires*, publiés par le vicomte de Ségur (1805-1807), 4 vol. in-8°, ont été désavoués par la famille.
[3134] *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, par Mme de Staël, seconde partie, chapitre XVI : *De la Fédération du 14 juillet 1790.*
[3135] *Louis* Joseph-Dominique, baron, né à Toul le 13 novembre 1755, mort à Bry-sur-Marne le 26 août 1837. Après avoir reçu les ordres mineurs, il acheta en 1779 une charge de conseiller-clerc au Parlement de Paris, où l'on remarqua bientôt ses aptitudes en matière financière. Lorsque l'évêque d'Autun, le 14 juillet 1790, célébra solennellement la messe au Champ de Mars sur l'autel de la Patrie, il avait l'abbé Louis pour diacre. Ministre des finances, du 1er avril 1814 au 20 mars 1815, le baron Louis reprit plus tard ce portefeuille à cinq reprises différentes, sous Louis XVIII et sous Louis-Philippe.
[3136] Necker se retira le 4 septembre 1790.
[3137] Le 20 février 1791 *Moniteur* du 22 février.
[3138] Charles-Michel, marquis de *Villette*, né le 4 décembre 1736, député de l'Oise à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la réclusion et le bannissement à l'époque de la paix. Il mourut, le 9 juillet 1793, dans son hôtel de la rue de Beaune.
[3139] Le comédien Bordier, célèbre à Paris dans le rôle d'Arlequin, était en représentation à Rouen, lorsque, dans la nuit du 3 au 4 août 1789, assisté d'un avocat de Lisieux, nommé Jourdain, il se mit à la tête d'une émeute. L'hôtel de l'intendant, M. de Maussion, fut pillé, les bureaux-recettes, les barrières de la ville, le bureau des aides, tous les bâtiments où l'on percevait les droits du roi furent pillés. « De grands feux s'allument, dit M. Taine, dans les rues et sur la place du Vieux-Marché ; on y jette pêle-mêle des meubles, des habits, des papiers et des batteries de cuisine ; des voitures sont traînées et précipitées dans la Seine. C'est seulement lorsque l'hôtel de ville est envahi que la garde nationale, prenant peur, se décida à saisir Bordier et quelques autres. Mais le lendemain, au cri de *Carabo*, et sous la conduite de Jourdain, la Conciergerie est forcée, Bordier est délivré, et l'Intendance avec les bureaux est saccagée une seconde fois. Lorsqu'enfin les deux coquins sont pris et menés à la potence, la populace est si bien pour eux qu'on est forcé, pour la maintenir, de braquer contre elle des canons chargés. » (*La Révolution*, tome I, page 84.) — Le 28 brumaire an II (18 novembre 1793), sur la motion du conventionnel Dubois-Crancé, la Société des Jacobins arrêta qu'il serait demandé à la Convention d'accorder une pension au fils de Bordier. Le *Moniteur* du 11 frimaire suivant (1er décembre) constate « qu'une fête vient d'être célébrée à Rouen, en l'honneur de Jourdain et Bordier, victimes de l'aristocratie, dont la mémoire est réhabilitée. »
[3140] e Théâtre-Italien était situé entre les rues Favart et Marivaux. On y jouait des comédies et des opéras-comiques. Malgré le nom de ce théâtre, les pièces et les acteurs étaient français. En 1792, il prit le nom d'*Opéra-Comique National* ; il a été brûlé le 25 mai 1887.
[3141] *Raoul Barbe-Bleue*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles de Sedaine, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, au commencement

de 1789. — *Le Sabot perdu*, opéra-comique en un acte, mêlé d'ariettes, était de date plus ancienne. Bien qu'il eût paru sous les noms de Duni et de Sedaine, il était en réalité de Cazotte, non seulement pour les paroles, mais encore pour la plus grande partie de la musique. Voir les *Œuvres de Cazotte*, tome III.
[3142] De ces études botaniques qui avaient préparé son voyage au nouveau monde, il était resté à Chateaubriand une connaissance assez étendue des plantes ; et ses contemplations de la nature, comme ses promenades solitaires, avaient accru sa science : « Quand nous errions, dit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 44) dans les grands espaces presque déserts, autour de Londres, il s'amusait à me montrer dans les prairies de *Regent's-Park*, ou sous les bois de *Kensington*, quelques-unes des fleurs, ses anciennes amies de Combourg, retrouvées dans les forêts de l'Amérique, mais il citait moins Linné que Virgile, car il savait les *Géorgiques* par cœur. « — Voici, » me dit-il un jour, « l'avoine stérile, *steriles dominantur avenæ*. Mais Virgile veut parler ici de l'avoine folle et sauvage, et elle n'est pas stérile ; car les Indiens la récoltent en Amérique ; j'en ai vu des moissons naturelles aussi hautes et épaisses que nos champs de blé. Là, au lieu de la main des hommes, c'est la Providence qui la sème. Regardez ce chardon épineux, *segnisque horreret in arvis carduus*, et il n'est pas *segnis*, parce qu'il serait lent et paresseux à croître ; mais bien au contraire parce qu'il rapporte aussi peu que les terres où il s'élève : *neu segnes faceant terræ*, a dit aussi Virgile, ici la grande centaurée, *graveolentia centaurea*, que j'ai cueillie sur les ruines de Lacédémone ; plus loin le *cerinthæ ignobile gramen*, périphrase pour laquelle j'aurais à gronder un peu le poète latin, car je veux y retrouver notre gentille pâquerette, qui certes n'a rien d'ignoble. »
[3143] Angélique-Françoise *Desilles*, dame de *La Fonchais*, sœur d'André Desilles, le héros de Nancy, née à Saint-Malo le 16 mai 1769. Elle fut guillotinée, le 13 juin 1793, en même temps que son beau-frère Michel-Julien Picot de Limoëlan. La sœur d'André Desilles mourut avec un admirable courage.
[3144] Le major américain Chafner. Voyez sur lui la note au livre II, ch. 9.
[3145] Les recherches faites par M. Ch. Cunat aux Archives de la Marine, ont constaté l'exactitude de tous les détails donnés ici par Chateaubriand. Il s'embarqua à bord du brick le *Saint-Pierre* de 160 tonneaux, capitaine Dujardin Pinte-de-Vin, allant aux îles Saint-Pierre et Miquelon, d'où il devait relever pour Baltimore (Ch. Cunat, *op. cit.)*
[3146] François-Charles *Nagot*, (et non Nagault, comme l'a écrit Chateaubriand) n'était pas supérieur du séminaire de St-Sulpice ; il était supérieur à Paris de la communauté des Robertins, une des annexes du séminaire de Saint-Sulpice. Désigné par M. Emery pour être supérieur du séminaire que les Sulpiciens projetaient d'établir à Baltimore, il s'embarqua à Saint-Malo sur le *Saint-Pierre*, emmenant avec lui trois jeunes prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, MM. Tessier, Antoine Garnier et Levadoux. Arrivés à Baltimore le 10 juillet 1791, l'abbé Nagot y installa, dès le mois de septembre suivant, le séminaire de Sainte-Marie, le premier et le plus renommé séminaire des États-Unis. En 1822, le pape Pie VII érigea le collège de Sainte-Marie en Université catholique, avec pouvoir de conférer des grades ayant la même valeur que ceux qui se donnent à Rome et dans les autres universités du monde chrétien. M. Nagot mourut en 1816 dans cette maison qu'il avait fondée et qu'il laissait prospère, après l'avoir conduite à travers les difficultés inséparables de tout commencement. (Voir *Élisabeth Seton et les commencements de l'Église catholique aux États-Unis*, par *Mme de Barberey*, 4me édition, tome II, p. 482.)
[3147] Ici encore se vérifie la minutieuse exactitude à laquelle Chateaubriand s'est astreint dans la rédaction de ses *Mémoires*. Mirabeau est mort le 2 avril 1791. Les

lettres mettant alors environ trois jours pour aller de Paris à Saint-Malo, madame de Chateaubriand a donc dû recevoir la lettre de son fils aîné le 5 avril. Trois jours après, c'était le 8 avril... C'est justement le 8 avril que l'abbé Nagot — et Chateaubriand avec lui — s'embarquèrent sur le *Saint-Pierre*. (Voir *Élisabeth Seton*, tome II, p. 483.)
[3148] Le 5 avril 1822 est le jour de son arrivée à Londres. Il débarqua à Douvres dans la soirée du 4 avril. On lit dans le *Moniteur* du jeudi 11 avril : « D'après les dernières nouvelles d'Angleterre, le paquebot français *L'Antigone* est entré le 4 avril au soir dans le port de Douvres, ayant à bord M. le vicomte de Chateaubriand, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il est descendu à l'hôtel *Wright*, où il a passé la nuit. Le lendemain, au point du jour, il a été salué par les batteries du château et une seconde salve a annoncé le moment de son départ pour Londres. Son excellence est arrivée dans la capitale le 5 dans l'après-midi, avec une suite composée de cinq voitures. Sa demeure est l'hôtel habité précédemment par M. le duc Decazes, dans *Portland-Place*. »
[3149] L'auberge de Douvres, où descendit Chateaubriand, ne s'appelait pas *Shipwrigt-Inn*, ce qui signifierait *hôtel du constructeur de vaisseau* ; mais bien *Ship-Inn, hôtel du vaisseau*. Il est vrai que le propriétaire de l'hôtel s'appelait *Wright*, et qu'il a été ainsi cause de la méprise. (*Chateaubriand et son temps*, par M. de Marcellus.)
[3150] Le comte Georges de *Caraman*, devenu plus tard ministre plénipotentiaire, était le fils du duc de Caraman, alors ambassadeur à Vienne, et qui allait bientôt, avec le vicomte Mathieu de Montmorency, ministre des Affaires étrangères, avec Chateaubriand, ambassadeur à Londres, et M. de la Ferronnays, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, représenter la France au congrès de Vérone.
[3151] Marie-Louis-Jean-André-Charles *Demartin du Tyrac*, comte de *Marcellus* (1795-1865). Secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1820, il découvrit à Milo et envoya en France la *Vénus victorieuse*, dite *Vénus de Milo*. Après avoir été premier secrétaire à Londres et chargé d'affaires, après le départ de Chateaubriand pour le congrès de Vérone, il fut envoyé en mission à Madrid et à Lucques. Nommé, sous le ministère Polignac, sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères, il déclina ses fonctions et rentra dans la vie privée. Il a publié, de 1839 à 1861, les ouvrages suivants : *Souvenirs de l'Orient*, — *Vingt jours en Sicile*, — *Épisodes littéraires en Orient*, — *Chants du peuple en Grèce*, — *Politique de la Restauration*, — *Chateaubriand et son temps*, — *Les Grecs anciens et modernes.*
[3152] François-Adolphe, comte de *Bourqueney* (1799-1869). Il avait débuté dans la carrière diplomatique à 17 ans comme attaché d'ambassade aux États-Unis. En 1824, secrétaire de légation à Berne, il donna sa démission pour suivre dans sa chute M. de Chateaubriand, qui venait d'être renvoyé du ministère, et, comme le grand écrivain, il collabora au *Journal des Débats*. Comme lui encore, il accepta sous le ministère Martignac, un poste dont il se démit à l'avènement du ministère Polignac. Après la Révolution de 1830, il rentra dans la diplomatie, et nous le retrouvons secrétaire d'ambassade à Londres, en 1840, sous M. Guizot ; il signa, en qualité de chargé d'affaires, la convention des détroits (1841), qui faisait rentrer la France dans le concert européen. Nommé ambassadeur à Constantinople en 1844, il se retira à la suite de la Révolution de 1848. Sous le second Empire, ambassadeur à Vienne, il prit une part importante aux négociations qui terminèrent la guerre d'Orient et à celles qui terminèrent la guerre d'Italie. Il fut ainsi l'un des signataires du traité de Paris (1856) et du traité de Zurich (1859). Louis-Philippe l'avait fait baron en 1842 ; en 1859, Napoléon III le fit comte. Le 31 mars 1856, il avait été appelé au Sénat impérial.
[3153] M. *Decazes*, le 17 février 1820, avait quitté le ministère pour l'ambassade de

Londres (avec le titre de duc), et il avait conservé cette ambassade jusqu'au 9 février 1822.
[3154] Georges IV, né en 1762, mort en 1830. Appelé à la régence en 1811, lorsque son père fut tombé en démence, il ne prit le titre de roi qu'en 1820.
[3155] Robert Banks Jenkinson, 2e comte *Liverpool*, d'abord lord Hawesbury, né en 1770, était entré jeune dans la vie publique sous le patronage de son père, collègue de Pitt, et occupait depuis 1812 le poste de premier ministre. Il mourut en 1827.
[3156] *Castlereagh* (Robert *Stewart*, marquis de *Londonderry*, vicomte), né en Irlande en 1769. Secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, lorsque Chateaubriand arriva à Londres, il devait bientôt périr d'une fin tragique. Atteint d'un affaiblissement cérébral attribué au chagrin que lui causait le désordre de ses affaires, il se coupa la gorge le 13 août 1822.
[3157] Le duc de Wellington ne faisait pas partie, en 1822, du cabinet Liverpool. Ce fut seulement au mois de janvier 1828 qu'il devint premier ministre et premier lord de la trésorerie.
[3158] George *Canning* (1770-1827). Il venait d'être nommé gouverneur général des Indes, lorsque Castlereagh se tua. Il le remplaça au foreign-office et devint le chef du cabinet à la fin d'avril 1827, quand lord Liverpool fut frappé d'apoplexie. Canning mourut moins de quatre mois après, le 8 août 1827.

[3159] Sarah, fille aînée du 10e comte de Westmoreland et héritière de son grand-père maternel, le très riche banquier Robert Child, était en 1822 une des reines du monde élégant de Londres. Son mari, lord Jersey, un type accompli de grand seigneur, a rempli à plusieurs reprises des charges de cour. Lady Jersey est morte en 1867, à l'âge de quatre-vingts ans, ayant survécu à son mari et à tous ses enfants. Une de ses filles, lady Clementina, morte sans être mariée, avait inspiré une vive passion au prince Louis-Napoléon, qui n'avait été détourné de demander sa main que par l'aversion que lui témoignait lady Jersey.

[3160] Henry, 1er baron *Brougham* et de Vaux, né à Edimbourg en 1778, mort le 9 mai 1868 à Cannes, où il avait fini par fixer sa résidence. L'extraordinaire talent qu'il avait déployé dans le procès de la reine Caroline, comme avocat de la princesse, avait fait de lui un des personnages les plus célèbres de l'Angleterre.
[3161] Lady *Mansfield*, une des rares dames anglaises qui aient hérité directement de la pairie. Les lettres patentes qui avaient créé son oncle William Murray, Grand-Juge d'Angleterre, comte de Mansfield, stipulaient que le titre serait réversible sur la tête de sa nièce Louise. Elle en hérita, en effet, en 1793. La comtesse de Mansfield avait épousé en 1776 son cousin, le 7e vicomte Stormont, de qui elle eut plusieurs enfants, entre autres un fils qui lui succéda comme 3e comte Mansfield. Devenue veuve, elle se remaria en 1797 avec l'honorable Robert Fulke Greville. Son titre étant supérieur à celui de l'un ou de l'autre de ses maris, suivant la coutume anglaise elle ne prit pas leur nom, mais était toujours appelée la comtesse de Mansfield. Elle mourut en 1843, après avoir occupé une place brillante dans la société de Londres.
[3162] On appelait ainsi une suite de salons servant à des concerts, à des bals et autres réunions de ce genre. Ils tiraient leur nom d'un certain *Almack*, ancien cabaretier, qui les fit construire, en 1765, dans King street, Saint-James. Plus tard ces salons furent connus sous la désignation de Willis Rooms. Le nom d'Almack's est surtout associé au souvenir des bals élégants qui s'y donnèrent depuis 1765 jusqu'en 1810. Ces fêtes étaient organisées par un comité de dames appartenant à la plus haute aristocratie et qui se montraient extrêmement difficiles sur le choix des invités.

Être reçu aux bals d'Almack était considéré par les gens du monde fashionable comme la plus rare des distinctions, et la plus enviable.
[3163] « L'ambassadeur, dit ici M. de Marcellus, n'a jamais eu de serviteur appelé Lewis, ni de *house-maid* nommée Peggy. On peut m'en croire sur tous ces détails de son ménage, moi qui le tenais. Le reste est exact. » *Chateaubriand et son temps*.
[3164] C'est l'hémistiche de Virgile renversé. Virgile a dit : *Æquora tuta silent*. (*Énéid.* I. v. 164.)
[3165] *Giustiniani* (1470-1531), hébraïsant, né à Gênes. Il fut évêque de Nebbio (Corse), et publia, en 1516, un psautier sous ce titre :*Psalterium hebraicum, græcum, arabicum, chaldaicum.*
[3166] Psaume XVIII, v. 5-6.
[3167] Locution nouvelle empruntée à l'adjectif latin *cæruleus*, azuré.
[3168] *Portulan*, livre qui contient la description de chaque port de mer, du fond qui s'y trouve, de ses marées, de la manière d'y entrer et d'en sortir, de ses inconvénients et de ses avantages. *Dictionnaire de Littré.*
[3169] Voir les *Natchez*, livre VII.
[3170] Dans son *Essai sur les Révolutions*, Chateaubriand avait raconté avec beaucoup de détails son voyage aux Açores. Le récit des *Mémoires* est de tous points conforme à celui de *l'Essai.*
[3171] C'est un des 9000 vers de la Chronique dans laquelle Guillaume-le-Breton a retracé la vie de Philippe-Auguste depuis son couronnement jusqu'à sa mort : *Philippidos libri duodecine, sive Gesta Philippi Augusti, versibus heroïcis descripta*.
[3172] *Jérusalem délivrée*, chant XV, stance 27.
[3173] *Génie du christianisme*, première partie, livre V, chapitre XII : *Deux perspectives de la Nature.*
[3174] Washington avait été nommé, en 1789, président de la République pour quatre ans. Réélu en 1793, il résigna le pouvoir en 1797.
[3175] Washington est mort le 9 décembre 1799.
[3176] *Ercilla Y Zuniga* (Don Alonso *de*), célèbre poète espagnol (1533-1595). A vingt ans, il fit partie sur sa demande, de l'expédition envoyée pour étouffer la révolte des Araucans dans le Chili. Il y trouva le sujet de son poème : l'*Araucanie* (la Araucana), qu'il dédia à Philippe II et qui parut en trois parties (1569-1578-1589).
[3177] Michel de *Castelnau* (1520-1572) a été cinq fois ambassadeur en Angleterre, sous les règnes de Charles IX et de Henri III. Ses *Mémoires* vont de 1559 à 1570.
[3178] C'est le second vers de *l'Attila* de Corneille (Acte I, scène I) :

> Ils ne sont pas venus, nos deux rois ; qu'on
> leur die
> Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila
> s'ennuie.

[3179] Ce parallèle de Washington et de Bonaparte a paru pour la première fois dans le *Globe* de 1827. Dans ce premier texte, après ces mots : « *Qu'avaient à pleurer les citoyens* ? on lisait cette page qui ne figure dans aucune des éditions des *Mémoires :*
« La République de Washington subsiste ; l'Empire de Bonaparte est détruit : il s'est écoulé entre le premier et le second voyage d'un Français (Lafayette) qui a trouvé une nation renaissante là où il avait combattu pour quelques colons opprimés.
« Washington et Bonaparte sortirent du sein d'une république ; nés tous deux de la liberté, le premier lui a été fidèle, le second l'a trahie. Leur sort, d'après leur choix,

sera différent dans l’avenir.
« Le nom de Washington se répandra avec la liberté d’âge en âge ; il marquera le commencement d'une nouvelle ère pour le genre humain.
« Le nom de Bonaparte sera redit aussi par les générations futures ; mais il ne se rattachera à aucune bénédiction et servira d'autorité aux oppresseurs, grands ou petits.
« Washington a été tout entier le représentant des besoins, des idées, des lumières, des opinions de son époque, etc. »
Pour le reste, le texte du *Globe* et celui des *Mémoires* sont identiques.
[3180] Latitude et longitude reconnues aujourd'hui trop fortes de 4 degrés 1/4. (Note de Genève, 1832.) Ch.
[3181] « L'*Essai historique sur les Révolutions* fut imprimé à Londres en 1796, par Baylis, et vendu chez de Boffe en 1797. » *Avertissement de l'auteur* pour l'édition de 1826.
[3182] Trompé par sa mémoire, Chateaubriand, lors de son voyage en Grèce, avait, en effet, cherché à Sparte le tombeau de Léonidas et de ses compagnons.
« J'interrogeai vainement les moindres pierres, dit-il dans l'*Itinéraire*, pour leur demander les cendres de Léonidas. J'eus pourtant un mouvement d'espoir près de cette espèce de tour que j'ai indiquée à l'ouest de la citadelle, je vis des débris de sculptures, qui me semblèrent être ceux d'un lion. Nous savons par Hérodote qu'il y avait un Lion de pierre sur le tombeau de Léonidas ; circonstance qui n'est pas rapportée par Pausanias. Je redoublai d'ardeur, tous mes soins furent inutiles. » Et ici, en note, Chateaubriand ajoute : « Ma mémoire me trompait ici : le lion dont parle Hérodote était aux Thermopyles. Cet historien ne dit pas même que les os de Léonidas furent transportés dans sa patrie. Il prétend, au contraire, que Xercès fit mettre en croix le corps de ce prince. Ainsi, les débris du lion que j'ai vus à Sparte ne peuvent point indiquer la tombe de Léonidas. On croit bien que je n'avais pas un Horace à la main sur les ruines de Lacédémone ; je n'avais porté dans mes voyages que Racine, Le Tasse, Virgile et Homère, celui-ci avec des feuillets blancs pour écrire des notes. Il n'est donc pas bien étonnant qu'obligé de tirer mes ressources de ma mémoire, j'aie pu me méprendre sur un lieu, sans néanmoins me tromper sur un fait. On peut voir deux jolies épigrammes de l'*Anthologie* sur ce lion de pierre des Thermopyles. » *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.
[3183] *Asgill* (sir Charles), général anglais. Envoyé en Amérique en 1781 pour servir sous les ordres de Cornwallis, il fut fait prisonniers par les *Insurgents* et désigné par le sort pour être mis à mort par représailles. L'intervention du gouvernement français le sauva. Un acte du congrès américain révoqua son arrêt de mort. Asgill accourut aussitôt à Versailles pour remercier Louis XVI et Marie-Antoinette, qui avaient vivement intercédé pour lui. Cet épisode a fourni le sujet de plusieurs pièces de théâtre et de plusieurs romans qui obtinrent une grande vogue.
[3184] Fontanes fut chargé par le premier consul de prononcer aux Invalides, le 20 pluviôse an VIII (9 février 1800), l'éloge funèbre de Washington. Dans cet éloquent et noble discours, l'orateur, devant tous ses témoins, dont quelques-uns avaient applaudi au crime du 16 octobre 1793, ne craignit pas de faire à la reine Marie-Antoinette une allusion délicate autant que courageuse : « C'est toi que j'en atteste, disait-il, ô jeune Asgill, toi dont le malheur sut intéresser l'Angleterre, la France et l'Amérique. Avec quels soins compatissants Washington ne retarda-t-il pas un jugement que le droit de la guerre permettait de précipiter ! Il attendit *qu'une voix alors toute puissante franchit l'étendue des mers, et demandât une grâce qu'il ne pouvait lui refuser*. Il se laissa toucher sans peine *par cette voix conforme aux*

inspirations de son cœur, et le jour qui sauva une victime innocente doit être inscrit parmi les plus beaux de l'Amérique indépendante et victorieuse ». *Éloge funèbre de Washington, prononcé dans le Temple de Mars, par Louis Fontanes, le 20 pluviôse, an VIII.*

[3185] J.-B. Donatien *de Vimeur*, comte de *Rochambeau*, né le 1er juillet 1725. En 1780, il fut envoyé en Amérique, avec 6,000 hommes, au secours des *Insurgents*, et contribua puissamment à leurs succès. Nommé maréchal de France en 1791, puis investi, la même année, du commandement de l'armée du Nord, il tenta vainement d'y rétablir la discipline et donna sa démission au mois de mai 1792. Il mourut le 10 mai 1807.

[3186] Cette jolie page sur M. Violet, maître de danse chez les Iroquois, avait déjà paru dans l'*Itinéraire*. En arrivant à Tunis, le 18 janvier 1807, Chateaubriand tomba au milieu d'un bal donné par le consul de France, M. Devoise. « Le caractère national, dit-il, ne peut s'effacer. Nos marins disent que, dans les colonies nouvelles, les Espagnols commencent par bâtir une église, les Anglais une taverne, et les Français un fort ; et j'ajoute une salle de bal. Je me trouvais en Amérique, sur la frontière du pays des sauvages : j'appris qu'à la première journée je rencontrerais parmi les Indiens un de mes compatriotes. Arrivé chez les Cayougas, tribu qui faisait partie de la nation des Iroquois, mon guide me conduisit dans une forêt. Au milieu de cette forêt on voyait une espèce de grange ; je trouvai dans cette grange une vingtaine de sauvages, hommes et femmes... » Vient alors le récit du bal, avec la peinture de M. Violet, en veste de droguet et en habit vert-pomme. Chateaubriand avait écrit là une page de ses *Mémoires* ; force lui était bien de la reprendre pour la remettre ici à sa vraie place.

[3187] Il y a encore là un souvenir de l'*Itinéraire*, souvenir qui se rapporte à la page suivante : « Tout ce qu'on dit de la passion des Arabes pour les contes est vrai, et j'en vais citer un exemple : pendant la nuit que nous venions de passer sur la grève de la mer Morte, nos Bethléémites étaient assis autour de leur bûcher, leurs fusils couchés à terre à leurs côtés, les chevaux attachés à des piquets, formant un second cercle en dehors. Après avoir bu le café et parlé beaucoup ensemble, ces Arabes tombèrent dans le silence, à l'exception du scheick. Je voyais à la lueur du feu ses gestes expressifs, sa barbe noire, ses dents blanches, les diverses formes qu'il donnait à son vêtement en continuant son récit. Ses compagnons l'écoutaient dans une attention profonde, tous penchés en avant, le visage sur la flamme, tantôt poussant un cri d'admiration, tantôt répétant avec emphase les gestes du conteur ; quelques têtes de chevaux qui s'avançaient au-dessus de la troupe, et qui se dessinaient dans l'ombre, achevaient de donner à ce tableau le caractère le plus pittoresque, surtout lorsqu'on y joignait un coin du paysage de la mer Morte et des montagnes de Judée. » *Itinéraire*.

[3188] *Vie de Phocion*, par Plutarque.

[3189] L'*Odyssée*, chant VII. — Arété était la femme d'Alcinoüs.

[3190] Giovanni *Paisiello* (1741-1816). De ses compositions dramatiques qui sont au nombre de quatre-vingt-quatorze, plusieurs ont survécu. Les plus célèbres sont *la Serva padrona*, *Nina o la pazza d'amore*, *la Molinara* et *Il re Teodoro*.
« Le duo de *Pandolfette*, dit M. de Marcellus, était le morceau que M. de Chateaubriand demandait le plus souvent à mon piano ; et, quand je le lui rappelais par quelques notes, il chantait lui-même volontiers *Il tuo viso m'innamora*. » *Chateaubriand et son temps*.

[3191] Domenico *Cimarosa* (1754-1801). Il a composé plus de 120 opéras. Il excellait

surtout dans le genre bouffon. Son chef-d'œuvre, dans ce dernier genre est *Il matrimonio segreto*, représenté pour la première fois à Vienne en 1792.
[3192] *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.
[3193] *Essai sur les révolutions*, livre Ier, seconde partie, chapitre XXIII. — *Atala*, dans l'Épilogue.
[3194] Horace. *Odes*, livre I, *ode* VII, *A. L. Munaccius Plancus.*
[3195] Jésuites français, missionnaires au Canada ; le premier fut massacré, en haine de la foi, après d'horribles tortures ; le second évangélisa les Sauvages pendant près de quarante ans. Isaac *Jogues*, né à Orléans le 10 janvier 1607, admis au noviciat de Rouen le 24 octobre 1624, professa les humanités dans le collège de cette ville. Il obtint les missions du Canada en 1636, et fut martyrisé par les Agniers ou Mohawks, le 18 octobre 1646. — Jérôme *Lallemant*, né à Paris le 26 avril 1593, entra au noviciat le 2 octobre 1610. Il enseigna les belles lettres et la philosophie à Paris, et fut recteur de Blois et de La Flèche. Il partit ensuite pour le Canada, fut supérieur général de la mission et mourut à Québec le 26 janvier 1673. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouvelle édition (1693), par le P. C. Sommervogel, Tome IV, p. 808 et 1400.
[3196] Chateaubriand n'a point *romancé* ses souvenirs. Le récit des dangers qu'il a courus à Niagara est ici de tous points conforme à celui qu'il en avait donné dès 1797 dans une note de l'*Essai*.
[3197] De Saint-Clément d'Alexandrie, un des pères de l'Église grecque, il nous reste entre autres ouvrages zzzGrec : Στρωματεῖçyyy les *Stromates* (tapisseries), recueil en huit livres de pensées chrétiennes et de maximes philosophiques, placées sans ordre et sans liaison, de même que dans une prairie, selon l'expression de l'auteur, les fleurs se mêlent et se confondent.
[3198] Ceci était écrit en 1822, et les *Natchez* n'avaient pas encore paru. L'auteur ne devait les publier qu'en 1826. Mila, l'une des héroïnes du poème, est peut-être la plus charmante création de Chateaubriand.
[3199] « Tout ce qui précède, depuis : l'*immobilité politique est impossible*, avait été, dit M. de Marcellus, écrit dans une dépêche officielle, transcrite de ma main, et en fut retranché presque aussitôt pour passer dans les *Mémoires* ; comme si c'était dicté par une verve trop élevée pour aller se perdre et s'enfouir dans une correspondance éphémère. » *Chateaubriand et son temps*.
[3200] Lord Francis Conyngham, frère du premier marquis de ce nom, était chambellan (*groom of the bed-chamber*) du roi Georges IV.
[3201] Lady Conyngham, dont Chateaubriand parle ici, non peut-être sans une certaine malice rétrospective, n'était pas la femme de lord Francis Conyngham, mais sa belle-sœur, la femme du marquis, elle était la maîtresse de George IV. — Dans le *Journal de Charles G.-F. Greville*, secrétaire du conseil privé, il est souvent parlé de Lady Conyngham. Greville, écrit, à la date du 2 mai 1821 : « Lady Conyngham habite une maison de Marlborough-Row, entourée de toute sa famille, qui est, comme elle-même, pourvue de chevaux, de voitures et de gens par les écuries royales et elle se promène à cheval avec sa fille Élisabeth, mais jamais avec le roi, qui va de son côté en compagnie d'un de ses gentilshommes. Au surplus, ils ne se montrent jamais ensemble en public. Elle dîne tous les jours avec le roi, ainsi que sa fille qui ne la quitte guère, et elle agit en maîtresse de maison. Elles ont toutes deux reçu de lui de magnifiques présents, notamment des perles du plus grand prix, que Mme de Liéven dit supérieures à celles des grandes-duchesses elles-mêmes. »
[3202] Les ruines de Mitla et de Palenque au Mexique prouvent aujourd'hui que le Nouveau-Monde dispute d'antiquité avec l'Ancien. (Paris, note de 1834.) Ch.

[3203] Je l'ai donnée dans mes Voyages. (Note de Genève, 1832.) Ch. — Cette histoire de *Tabamica* se trouve dans *Voyage en Amérique*, où elle porte ce titre : *Chanson de la Chair blanche.*
[3204] L'arrestation du roi à Varennes eut lieu le 22 juin 1791.
[3205] *Énéide*, livre III, v. 302-303.
[3206] Les prévisions de Chateaubriand se sont vérifiées ici avec une étonnante justesse. Il écrivait en 1822 : « En 1880, la population des États-Unis *dépassera cinquante millions*. » Or, d'après le recensement officiel du 1er juin 1880, le chiffre de la population, à cette date, était de *cinquante millions quatre cent quarante-cinq mille, trois cent trente-six habitants.*
[3207] Thomas *Jefferson* (1743-1826) fut le troisième président des États-Unis (les deux premiers avaient été Washington et John Adams). Élu en 1801 et réélu en 1805, il resta huit ans à la tête de l'administration. C'est lui qui réunit la Louisiane aux États-Unis.
[3208] *Brackenridge* (Henri), né à Pittsburg en 1786. Outre deux études sur *Jefferson* et *Adams* et une *Histoire populaire de la guerre de 1814 avec l'Angleterre*, il a publié un *Voyage dans l'Amérique du Sud* (1810), — *La Louisiane* (1812), — et les *Souvenirs de l'Ouest* (1834).
[3209] Thomas *Say*, né à Philadelphie en 1787, mort à New-Harmony en 1834. On lui doit une *Entomologie américaine*(1824) et une *Conchyliologie américaine* (1830).
[3210] Alexandre *Wilson* (1766-1813) était né à Paisley, en Écosse, mais il passa de bonne heure en Amérique. Tour à tour tisserand, maître d'école, colporteur, il s'attacha à l'étude et à la description des oiseaux. Son *Ornithologie* (American Ornithology), parue de 1808 à 1813, et formant sept volumes, est à la fois un monument scientifique et, par la variété et la finesse des peintures, une œuvre littéraire d'une réelle valeur.
[3211] Charles Brockden *Brown*, né à Philadelphie le 17 janvier 1771, mort le 22 février 1810. Il est l'auteur de plusieurs romans, dont le meilleur est celui que cite Chateaubriand, *Wieland ou la Transformation.*
[3212] *Caleb Williams*, œuvre dramatique et puissante du romancier anglais William Godwin, avait paru en 1794, un an avant le roman de Brown, et son succès avait été aussi considérable en Amérique qu'en Angleterre.
[3213] Fenimore *Cooper* (1780-1851), le plus célèbre des romanciers américains.
[3214] Washington *Irving* (1783-1859). De nombreux voyages en Europe et surtout de longs séjours en Espagne, où il revint enfin, comme ministre de son pays, en 1842, lui ont fourni les éléments de ses principaux ouvrages. Les plus célèbres sont les *Contes d'un voyageur*(1824), *l'Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb* (1828-1830), la *Chronique de la conquête de Grenade* (1829).
[3215] *Halleck* (Fitz-Greene), poète américain, né à Guilfort (Connecticut) en 1795, mort en 1867. Ses *Œuvres complètes*, parues à New-York en 1852, ont eu de nombreuses rééditions. *Marco Botzaris*, épisode de la révolution grecque, est son œuvre la plus remarquable.
[3216] L'adjectif *attrempé* est un terme de fauconnerie pour désigner un oiseau qui n'est ni gras, ni maigre. Chateaubriand l'emploie ici dans le sens de *mitigé*. C'est un emprunt qu'il fait à la langue italienne, *attemperato*, comme il a déjà fait de nombreux emprunts à la langue latine, *fragrance*, *effluences*, *cérulés*, *diluviés*, *vastitude*, *blandices*, *rivulaires*, *obiter.*
[3217] *Chrysogène*, née de l'or. Terme nouveau inventé par l'auteur et qui mérite de faire fortune.

[3218] Chateaubriand avait beaucoup lu Hérodote, qui ne quittait pas sa table, à l'époque où il écrivait son *Essai sur les Révolutions*. Dans une conversation avec M. de Marcellus, en 1822, il jugeait ainsi le vieil historien : « Hérodote est, avec Homère, le seul auteur grec que je puisse lire encore. Il n'y a pas, quoiqu'en dise Plutarque, une ombre de malice dans ses récits. Il est véridique et très circonspect quand il touche aux antiques légendes. Enfin, il est aisé, abondant, et surtout clair et simple, premières vertus du style de l'histoire. » *Chateaubriand et son temps*.
[3219] Traduction du *mons aquæ*, dans la tempête de Virgile :

> ... Cumulo præruptus aquæ mons. (*Énéide*, livre I, v. 109.)

[3220] *Diluviés* pour *ruisselants*, expression latine de Lucrèce :
Omnia diluviare ex alto gurgite ponti.
[3221] C'est d'après cette tempête, où il avait failli périr, que Chateaubriand peindra plus tard, au XIXe livre des *Martyrs*, le naufrage de Cymodocée. On lit dans les notes qui accompagnent ce livre : « Je ne peins dans ce naufrage que ma propre aventure. En revenant de l'Amérique, je fus accueilli d'une tempête de l'Ouest qui me conduisit, en vingt et un jours, de l'embouchure de la Delaware à l'île d'Aurigny, dans la Manche, et fit toucher le vaisseau sur un banc de sable... *Je regrette de n'avoir point la lettre que j'écrivis à M. de Chateaubriand*, mon frère, qui a péri avec son aïeul M. de Malesherbes. Je lui rendais compte de mon naufrage. *J'aurais retrouvé dans cette lettre des circonstances qui ont sans doute échappé à ma mémoire*, quoique ma mémoire m'ait bien rarement trompé. » — Ne convient-il pas de voir dans ce regret une nouvelle preuve de ce constant souci d'exactitude qui ne quitta jamais Chateaubriand, même lorsqu'il écrivait ses poèmes, à plus forte raison lorsqu'il écrivit ses *Mémoires* ?
[3222] Jean-Claude-Marin-Victor, marquis de *Laqueuille*, né à Châteaugay (Puy-de-Dôme) le 2 janvier 1742. Élu député de la noblesse de la sénéchaussée de Riom le 25 mars 1789, il se démit de son mandat le 6 mai 1790, émigra, rejoignit l'armée des princes et commanda, sous le comte d'Artois, le corps de la noblesse d'Auvergne. Il fut décrété d'accusation le 1er janvier 1792. Rentré en France sous le Consulat, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1810.
[3223] Le 16 juillet 1791, à propos de la pétition pour la déchéance rédigée par Laclos, une scission se produisit dans la *Société des Amis de la Constitution*, séante aux Jacobins. Barnave, Dupont, les Lameth et tous les autres membres de la société qui faisaient partie de l'Assemblée constituante, à l'exception de Robespierre, Petion, Rœderer, Coroller, Buzot et Grégoire, abandonnèrent les Jacobins et fondèrent une société rivale, qui se réunit, elle aussi, rue Saint-Honoré, en face de la place de Louis-le-Grand (la place Vendôme), dans l'ancienne église des *Feuillants*. Les journaux jacobins crièrent haro sur ce club *monarchico-aristocratico-constitutionnel* ; ils demandèrent que cette société *turbulente et pestilentielle* fût chassée de l'enceinte des Feuillants. Le 27 décembre 1791, l'Assemblée législative décréta qu'aucune société politique ne pourrait être établie dans l'enceinte des ci-devants Feuillants et Capucins. Voir au tome II du *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur* par Edmond Biré, le chapitre sur *la Société des Feuillants.*
[3224] *M. Buisson de la Vigne*, ancien capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes. Il avait été anobli en 1776.
[3225] Alexis-Jacques *Buisson de la Vigne*, directeur de la Compagnie des Indes à Lorient, avait épousé dans cette ville, en 1770, Céleste *Rapion de la Placelière*, originaire de Saint-Malo.

[3226] Anne *Buisson de la Vigne*, née en 1772 et sœur aînée de Mme de Chateaubriand, avait épousé à Saint-Malo, le 29 mai 1789, Hervé-Louis-Joseph-Marie de *Parscau*, et non de *Parseau*, comme le portent toutes les éditions précédentes. — Voir, à l'*Appendice*, le n°13 : *Le comte du Plessix de Parscau.*
[3227] Céleste *Buisson de la Vigne*, née à Lorient en 1774. C'est elle qui sera Mme de Chateaubriand.
[3228] Michel Bossinot de *Vauvert*, né le 21 décembre 1724 à Saint-Malo, où il mourut le 16 septembre 1809. Il avait été conseiller du roi et procureur à l'amirauté. Sa descendance est représentés aujourd'hui par la famille Poulain du Reposoir. Il était l'oncle à la mode de Bretagne de Mlle Céleste Buisson de la Vigne.
[3229] Voir l'*Appendice* n°14 : *Le Mariage de Chateaubriand.*
[3230] L'abbé Barthélemy (1716-1795), garde des médailles et antiques du cabinet du roi, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du IVe siècle avant l'ère vulgaire*. Il passa la plus grande partie de sa vie auprès du duc et de la duchesse de Choiseul dans leur terre de Chanteloup.
[3231] Ange-François *Fariau*, dit *de Saint-Ange* (1747-1810), membre de l'Académie française. Sa traduction en vers des *Métamorphoses*d'Ovide lui avait valu une assez grande réputation. Si le poète Saint-Ange n'avait guère d'esprit, il avait encore moins de modestie. Le très spirituel abbé de Féletz le laissait entendre, d'une façon bien piquante, dans le feuilleton où il rendait compte de la réception du poète à l'Académie : « C'est un grand écueil pour tout le monde, écrivait-il, de parler de soi, et il semblait que c'en était un plus grand encore pour M. de Saint-Ange. Tout le monde l'attendait là, et tout le monde a été surpris : il a bien attrapé les malins et les mauvais plaisants ; il a parlé de lui fort peu et très modestement. J'ai cinq cents témoins de ce que j'avance ici ; certainement, de toutes les *Métamorphoses* que nous devons à M. de Saint-Ange, ce n'est pas la moins étonnante. »
[3232] Jacques-Henri-Bernardin *de Saint-Pierre* (1737-1814), auteur des *Études sur la Nature* et de *Paul et Virginie*. Le jugement que porte ici Chateaubriand sur le caractère de Bernardin de Saint-Pierre est en complet désaccord avec l'opinion reçue qui fait de ce dernier un bonhomme très doux et d'une bienveillance universelle, sans autre défaut que d'être trop sensible. Qui a raison de Chateaubriand ou de la légende ? Il semble bien que ce soit l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Voici, en effet, ce que je lis dans l'excellente biographie de *Bernardin de Saint-Pierre* par Mme Arvède Barine : « Il était pensionné décoré, bien traité par l'empereur. Le monde parisien le choyait et l'adulait... Il serait parfaitement heureux s'il avait bon caractère. Mais il a mauvais caractère, plus que jamais. Il ne s'est jamais tant disputé... » Et plus loin : « Il n'est pas étonnant qu'il fût détesté de la plupart de ses confrères. Andrieux se souvenait de M. de Saint-Pierre comme d'un *homme dur, méchant*..... Ses ennemis lui rendaient les coups avec usure et, comme il était vindicatif, il mourut sans avoir fait la paix. »
[3233] Le 30 janvier 1791.
[3234] Sur le *Réveil d'Épiménide* et sur son auteur Carbon de Flins, voir la note Partie 1, livre 5, ch. II.
[3235] Elle s'appelait de son vrai nom Théroigne Terwagne. Elle était née, en 1762, non à Méricourt, mais à Marcourt, village situé sur l'Ourthe, à proximité de la petite ville de Laroche. De 1789 à 1792, des journées d'octobre au 10 août, elle s'est ruée à tous les excès, à tous les crimes. Aux journées d'octobre, c'est elle qui mène à Versailles les mégères qui demandent « les boyaux » de la reine ; au 10 août, c'est

elle qui égorge Suleau. *Mlle Théroigne* tenait, du reste, pour la Gironde contre la Montagne, pour Brissot contre Robespierre. Peu de jours avant le 31 mai, elle était aux Tuileries. Un peuple de femmes criait : « À bas les Brissotins ! » Brissot passe. Il est hué, et des insultes on va passer aux coups. Théroigne s'élance pour le défendre. « Ah ! tu es brissotine ! — crient les femmes, — tu vas payer pour tous ! » Et Théroigne est fouettée. On ne la revit plus. Elle était sortie folle des mains des flagelleuses. Un hôpital avait refermé ses portes sur elle. Sa raison était morte. De l'Hôtel-Dieu, elle fut transférée à la Salpêtrière, de la Salpêtrière aux Petites-Maisons, pour être ramenée à la Salpêtrière en 1807. La malheureuse survécut encore huit ans, « ravalée à la brute, ruminant des paroles sans suite :*fortune, liberté, comité, révolution, décret, coquin*, brûlée de feux, inondant de seaux d'eau la bauge de paille où elle gîtait, brisant la glace des hivers pour boire dans le ruisseau à plat ventre, paissant ses excréments ! » Elle mourut à l'infirmerie générale de la Salpêtrière le 8 juin 1815. (*Portraits intimes du XVIII*^{e} *siècle*, par Edmond et Jules de Goncourt, 1878.)
[3236] Mme Roland avait demandé la tête de la reine dès les premiers jours de la Révolution. Le 26 juillet 1789, au lendemain des égorgements qui avaient accompagné et suivi la prise de la Bastille, elle écrivait de Lyon à son ami Bosc, le futur éditeur de ses *Mémoires* : « ...Je vous ai écrit *des choses plus rigoureuses que vous n'en avez faites* ; et cependant, si vous n'y prenez garde, vous n'aurez fait qu'une levée de boucliers... Vous vous occupez d'une municipalité, et *vous laissez échapper des têtes qui vont conjurer de nouvelles horreurs. Vous n'êtes que des enfants* : votre enthousiasme est un feu de paille ; et *si l'Assemblée nationale ne fait pas en règle le procès de deux têtes illustres ou que de généreux décius ne les abattent*, vous êtes tous f... » (*Correspondance de Mme Roland*, publiée à la suite de ses *Mémoires*.) — Quand Louis XVI et Marie-Antoinette, le 25 juin 1791, sont ramenés de Varennes et rentrent aux Tuileries, humiliés, captifs, la joie déborde du cœur de Mme Roland : « Je ne sais plus me tenir chez moi, écrit-elle ; je vais voir les braves gens de ma connaissance pour nous exciter aux *grandes mesures*. » « Il me semble, écrit-elle encore, qu'il faudrait mettre le mannequin royal en séquestre et *faire le procès à sa femme*. » Puis elle se ravise ; elle veut qu'on fasse aussi le procès à Louis XVI : « Faire le procès à Louis XVI, dit-elle, serait sans contredit la plus grande, la plus juste des mesures ; mais vous êtes incapables de la prendre.
[3237] Le 17 juillet 1791.
[3238] Le décret déclarant les membres de l'Assemblée nationale inéligibles à la prochaine législature fut rendu le 16 mai 1791 — et non le 17.
[3239] Le comte de *Belsunce*, major en second du régiment de Bourbon Infanterie. « À partir du 14 juillet, dit M. Taine, dans chaque ville, les magistrats se sentent à la merci d'une bande de sauvages, parfois d'une bande de cannibales. Ceux de Troyes viennent de torturer Huez (le maire de la ville) à la manière des Hurons ; ceux de Caen ont fait pis : le major de Belsunce, non moins innocent et garanti par la foi jurée, a été dépecé comme Lapérouse aux îles Fidji, et une femme a mangé son cœur. » *La Révolution*, tome I.
[3240] Jérôme *Petion de Villeneuve* (1756-1794), député aux États-Généraux et membre de la Convention. Le 17 novembre 1791, il fut élu maire, en remplacement de Bailly, par 6,708 voix, alors que le nombre des électeurs était de 80,000. Il avait pour concurrent Lafayette.
[3241] Avant 1789, Paris était partagé en vingt-et-un quartiers. Le règlement fait par le roi, le 23 avril 1789, pour la convocation des trois états de la ville de Paris, divisa cette ville en soixante arrondissements et districts, division qui subsista jusqu'à la loi

du 27 juin 1790. À cette époque, l'Assemblée constituante substitua aux soixante districts quarante-huit sections.
[3242] Le 17 germinal an II (6 avril 1794), un citoyen se présenta à la barre de la Convention et offrit une somme qu'il destinait, dit-il,*aux frais d'entretien et de réparation de la guillotine*, (*Moniteur* du 7 avril 1794).
[3243] Le 23 mars 1792.
[3244] Maximin *Isnard* (1751-1825), député du Var à la Législative, à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents. Il fut, dans les deux premières de ces Assemblées, l'un des plus éloquents orateurs du parti de la Gironde. « L'homme du parti girondin, a écrit Charles Nodier, qui possédait au plus haut degré le don de ces inspirations violentes qui éclatent comme la foudre en explosions soudaines et terribles, c'était Isnard, génie violent, orageux, incompressible. » À la Législative, il s'était signalé par la véhémence de son langage contre les prêtres, il avait dit du haut de la tribune : « Contre eux, *il ne faut pas de preuves* ! » À la Convention, il avait voté la mort du roi ; mais, avant même la chute de la République, sa conversion religieuse et politique était complète ; il ne craignait pas de se dire hautement catholique et royaliste. On lit dans une publication intitulée *Préservatif contre la Biographie nouvelle des contemporains*, par le comte de Fortia-Piles (1822) : « Isnard a frémi de sa conduite révolutionnaire ; ses crimes se sont représentés à ses yeux ; le plus irrémédiable de tous, celui du 21 janvier, ne pouvait être effacé par un repentir ordinaire. Qu'a-t-il fait ? En pleine santé, jouissant de toutes ses facultés, il s'est rendu en plein midi (et plus d'une fois) le jour anniversaire du crime, au lieu où il a été consommé ; là il s'est agenouillé sur les pierres inondées du sang du roi martyr ; il s'est prosterné à la vue de tous les passants, a baisé la terre sanctifiée par le supplice du juste, a mouillé de ses larmes les pavés qui lui retraçaient encore l'image de son auguste victime ; il a fait amende honorable et a imploré à haute voix le pardon de Dieu et des hommes. »
[3245] Armand *Gensonné*, député de la Gironde à la Législative et à La Convention, né à Bordeaux le 10 août 1758, exécuté à Paris le 31 octobre 1793. — Jean-Pierre *Brissot de Warville*, député de Paris à l'Assemblée législative et député d'Eure-et-Loir à la Convention, né à Chartres le 14 janvier 1754, guillotiné le 31 octobre 1793. La dénonciation de Gensonné et de Brissot contre le prétendu *comité autrichien* eut lieu dans la séance du 23 mai 1792.
[3246] Le décret ordonnant la dissolution de la garde constitutionnelle du roi fut voté le 29 mai 1792.
[3247] Elle fut brûlée en 1580. Ch.
[3248] Jean-Paul *Marat*, membre de la Convention, né à Boudry (Suisse) le 24 mai 1743, mort à Paris le 14 juillet 1793.
[3249] Pierre-Gaspard *Chaumette*, né à Nevers le 24 mai 1763, guillotiné le 13 avril 1794. Fils d'un cordonnier, il n'exerça jamais lui-même cette profession. Son père lui avait fait commencer ses études, qu'il abandonna bientôt pour s'embarquer. Il fut successivement mousse, timonier, copiste et clerc de procureur. Il se faisait gloire d'être athée et déclarait « qu'il n'y avait d'autre Dieu que le peuple ».
[3250] Benoît-Camille *Desmoulins* (1760-1794), député de Paris à la Convention. — Méot, qui avait ses salons au Palais-Royal, était le meilleur restaurateur de Paris. L'abbé Delille l'a célébré au chant III de l'*Homme des Champs* :

> Leur appétit insulte à tout l'art des Méots.

Ses succulents dîners faisaient venir l'eau à la bouche de Camille Desmoulins, qui

s'écriait, dès les premiers temps de la Révolution : « Moi aussi, je veux célébrer la République... pourvu que les banquets se fassent chez Méot. » (*Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, par Eugène Hatin, tome V, p. 308).

[3251] Joseph *Fouché*, duc d'Otrante (1754-1820), membre de la Convention, membre du Sénat conservateur, représentant et pair des Cent-Jours, député de 1815 à 1816, ministre de la police sous le Directoire, sous Napoléon et sous Louis XVIII. Après avoir été professeur à Juilly, il était principal du collège des Oratoriens à Nantes, lorsqu'il fut envoyé à la Convention par le département de la Loire-Inférieure. — Chateaubriand lui trouvait l'air d'une hyène habillée ; tout au moins avait-il l'air d'une fouine. On lit dans le *Mémorial* de Norvius (tome III, p. 318) : « J'avais vu souvent à Paris le duc d'Otrante, et en le revoyant à Rome (à la fin de 1813), je ne pus m'empêcher de rire, me rappelant qu'étant à dîner à Auteuil, chez Mme de Brienne, avec lui et la princesse de Vaudémont, celle-ci, en sortant de table, le mena devant une des glaces du salon et, lui prenant familièrement le menton, s'écria : *Mon Dieu ! mon petit Fouché, comme vous avez l'air d'une fouine !* »

[3252] Le dimanche 28 juillet 1793, une fête, à laquelle assistait une députation de vingt-quatre membres de la Convention nationale, fut célébrée dans le Jardin du Luxembourg, en l'honneur de Marat. Un reposoir, richement décoré, était dressé à l'entrée de la grande allée, du côté des parterres. Le cœur de Marat y avait été déposé ; il était enfermé dans une urne magnifique, provenant du Garde-Meuble. La Société des Cordeliers avait été autorisée à y choisir un des plus beaux vases, « pour que les restes du plus implacable ennemi des rois fussent renfermés dans des bijoux attachés à leur couronne. » (*Nouvelles politiques nationales et étrangères*, n° 212, 31 juillet 1793.) Un orateur, monté sur une chaise, lut un discours, dont voici le début : « *Ô cor Jésus ! ô cor Marat ! Cœur sacré de Jésus ! cœur sacré de Marat, vous avez les mêmes droits à nos hommages !* » Puis, comparant les travaux et les enseignements du Fils de Marie à ceux de l'*Ami du peuple*, l'orateur montra que les Cordeliers et les Jacobins étaient les apôtres du nouvel Évangile, que les Publicains revivaient dans les Boutiquiers et les Pharisiens dans les Aristocrates. « *Jésus-Christ est un prophète*, ajouta-t-il, *et Marat est un Dieu !* » Et il s'écriait en finissant : « Ce n'est pas tout ; je puis dire ici que la compagne de Marat est parfaitement semblable à Marie : celle-ci a sauvé l'enfant Jésus en Égypte ; l'autre a soustrait Marat au glaive de Lafayette, l'Hérode des temps nouveaux. » (*Révolutions de Paris*, n° 211, du 20 juillet au 3 août 1793.) — Pour tous les détails de cette fête, voir, au tome III du *Journal d'un bourgeois de Paris*, par Edmond Biré, le chapitre intitulé : *Cœur de Marat.*

[3253] Jacques-Nicolas *Billaud-Varenne*, né à La Rochelle le 23 avril 1756. Député de Paris à la Convention nationale et membre du Comité de salut public, il ne cessa de pousser aux mesures les plus atroces. Condamné à la déportation le 1er avril 1795, il fut conduit à la Guyane et resta vingt ans à Sinnamary. En 1816, ayant réussi à s'enfuir, il se réfugia à Port-au-Prince, dans la République de Haïti, dont le président, Péthion, lui fit une pension, ne voulant pas se souvenir que Billaud avait été, en France, le plus ardent persécuteur de son homonyme, Petion de Villeneuve. — Billaud, lorsqu'il avait quitté l'Oratoire et le collège de Juilly, où il avait été professeur laïque, dispensé, à ce titre, de porter le costume de l'ordre, était venu se fixer à Paris, et s'était fait inscrire, en 1785, sur le tableau des avocats au Parlement, sous le nom de Billaud de Varenne. *Varenne* était un petit village des environs de La Rochelle dans lequel son père possédait une ferme. C'est donc à tort que tous les historiens, et Chateaubriand avec eux, orthographient son nom : Billaud-*Varennes*, comme s'il eût

tiré cette addition à son nom de la ville où Louis XVI fut arrêté le 21 juin 1791. — À la veille de la Révolution, le futur membre du Comité de salut public ne négligea rien pour se glisser dans les rangs de la noblesse. Lors de son mariage, célébré dans l'église Saint-André-des-Arts le 12 septembre 1786, il signa bravement *Billaud de Varenne*. Bientôt même il ne tarda pas à faire disparaître, le plus qu'il le pouvait, le nom paternel, et à lui substituer dans ses relations mondaines le nom de *M. de Varenne*. Son historien, M. Alfred Bégis, a retrouvé un billet de lui, recopié par sa femme, qui ne savait pas assez l'orthographe, et ainsi conçu : « *Mme de Varenne* a l'honneur de saluer M. de Chaufontaine et de s'excuser de n'avoir pu faire ce qu'elle lui avait promis, etc. » Tout cela n'empêchera pas Billaud-Varenne de publier, en 1789, sans nom d'auteur, il est vrai, un ouvrage intitulé : *Le dernier coup porté aux préjugés et à la superstition*. (Voir *Billaud-Varenne, membre du Comité de salut public*, Mémoires et Correspondance, accompagnés de notices biographiques sur Billaud-Varenne et Collot-d'Herbois, par *M. Alfred Bégis*, 1893.)

[3254] « Danton, importuné de la représentation malencontreuse (on venait de lui signaler les dangers que couraient les détenus), Danton s'écrie, avec sa voix beuglante et un geste approprié à l'expression : « Je me f... bien des prisonniers ! qu'ils deviennent ce qu'il pourront ! » Et il passe son chemin avec humeur. C'était dans le second antichambre, en présence de vingt personnes, qui frémirent d'entendre un si rude ministre de la justice. » (*Mémoires de Mme Roland*, éd. Faugère, t. I, p. 103).

[3255] C'est à M. Royer-Collard, alors secrétaire adjoint de la municipalité, que Danton adressa un jour ces paroles, comme ils sortaient ensemble de l'hôtel du *Département*. Danton était à ce moment substitut du procureur de la Commune. (Beaulieu,*Essais sur les causes et les effets de la Révolution de France*, t. III, p. 192). — Voir aussi *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par Edmond Biré, tome II, p. 89.

[3256] Philippe-François-Nazaire *Fabre d'Églantine* (1750-1794), comédien, poète comique et député de Paris à la Convention. Il fut guillotiné avec Danton et Camille Desmoulins, le 5 avril 1794.

[3257] Voir *la Guillotine pendant la Révolution*, par G. Lenotre, p. 306 et suiv. et au tome V du *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par Edmond Biré, les deux chapitres sur *la Guillotine.*

[3258] Chateaubriand fait ici à Camille Desmoulins un excès d'honneur qu'il n'a point mérité. L'*ex-procureur général de la lanterne* fonda le *Vieux-Cordelier*, non pour défendre les victimes de la Terreur, mais pour se défendre lui-même. Bien loin qu'il ose braver Robespierre, il le couvre à chaque page d'éloges outrés. — La mort de sa femme, la pauvre Lucile, fut admirable. Quant à lui, dans un temps où les femmes elles-mêmes affrontaient fièrement l'échafaud, il fit preuve « d'une insigne faiblesse ». Vainement Hérault de Séchelles s'approcha de lui, dans la cour de la Conciergerie, et lui dit : « Montrons que nous savons mourir ! » Camille Desmoulins n'était plus en état de l'entendre ; il pleurait comme une femme, et, l'instant d'après, il écumait de rage. Quand les valets du bourreau voulurent le faire monter sur la charrette, il engagea avec eux une lutte terrible, et c'est à demi nu, les vêtements en lambeaux, la chemise déchirée jusqu'à la ceinture, qu'il fallut l'attacher sur un des bancs du tombereau. (Des Essarts, *procès fameux jugés depuis la Révolution*, t. I, p. 184.) Un témoin oculaire, Beffroy de Reigny (*le Cousin Jacques*) dépeint ainsi Camille allant à l'échafaud : « Je le vis traverser l'espace du Palais à la place *de Sang*, ayant un *air effaré*, parlant à ses voisins avec beaucoup d'agitation, et *portant sur son visage le rire convulsif d'un homme qui n'a plus sa tête à lui*. » (*Dictionnaire*

néologique des hommes et des choses, ou Notice alphabétique des hommes de la Révolution, par le Cousin *Jacques*, Paris, an VIII, tome II, p. 480.)
[3259] *Le Philinte de Molière, ou la suite du Misanthrope*, comédie en cinq actes, en vers, représentée au Théâtre-Français le 22 février 1790, est la meilleure pièce de Fabre d'Églantine ; c'est une de nos bonnes comédies de second ordre. Le plan est simple et bien conçu ; l'action, sans être compliquée ne languit pas : toute l'intrigue se rapporte à une seule idée, très dramatique et très morale, qui consiste à punir l'égoïsme par lui-même. Malheureusement, les vers sont durs et souvent incorrects. Ce qui restera surtout de Fabre d'Églantine, c'est sa chanson : « Il pleut, il pleut, bergère. » Pourquoi faut-il que l'auteur de cette jolie romance ait sur les mains le sang de Louis XVI et le sang de Septembre ?
[3260] Silas *Deane*, membre du premier Congrès américain, avait été, en 1776, envoyé à Paris par ses collègues, avec mission de rallier la Cour de France à la cause des *insurgents*. Ses négociations n'ayant pas donné les résultats que l'on en espérait, on lui adjoignit Franklin, qui fut plus heureux et parvint à signer, le 6 février 1778, avec le cabinet de Versailles, deux traités, l'un de commerce et de neutralité, l'autre d'alliance défensive. — Silas Deane mourut à Paris, en 1789, dans la plus profonde misère.
[3261] Dans l'*Essai sur les Révolutions*, sous ce titre : *Un mot sur les émigrés*. Chateaubriand a écrit de belles et fortes pages, où son talent s'annonce déjà tout entier. « Un bon étranger au coin de son feu, écrivait-il alors, dans un pays bien tranquille, sûr de se lever le matin comme il s'est couché le soir, en possession de sa fortune, la porte bien fermée, des amis au-dedans et la sûreté au-dehors, prononce, en buvant un verre de vin, que les émigrés Français ont tort, et qu'on ne doit jamais quitter son pays : et ce bon étranger raisonne conséquemment. Il est à son aise, personne ne le persécute, il peut se promener où il veut sans crainte d'être insulté, même assassiné, on n'incendie point sa demeure, on ne le chasse point comme une bête féroce, le tout parce qu'il s'appelle Jacques et non pas Pierre, et que son grand-père, qui mourut il y a quarante ans, avait le droit de s'asseoir dans tel banc d'une église, avec deux ou trois Arlequins en livrée, derrière lui. Certes, dis-je, cet étranger pense qu'on a tort de quitter son pays.
« C'est au malheur à juger du malheur... » Tout ce chapitre est à lire. — *Essai sur les Révolutions*, pages 428-434
[3262] L'*État militaire de la France* pour 1787 indique, en effet, M. Achard comme sous-lieutenant au régiment de Navarre.
[3263] Joachim Murat, roi de Naples, né le 25 mars 1767 à la Bastide-Fortunières, près de Cahors, fusillé à Pizzo (Calabre) le 13 octobre 1815. Destiné d'abord à l'Église, mais entraîné par un goût irrésistible pour le métier des armes, il s'engagea, le 23 février 1787, dans les chasseurs des Ardennes. Sa chaleur de tête l'ayant entraîné, dit-on, dans une mauvaise affaire, il dut quitter bientôt le régiment, et en 1791 on le retrouve dans son pays en congé, soit provisoire, soit définitif. À ce moment, en même temps que son compatriote Bessières, le futur duc d'Istrie, il fut désigné par le directoire de son département comme l'un des trois sujets que le Lot devait fournir à la garde constitutionnelle du roi. Il entra dans cette garde le 8 février et en sortit le 4 mars 1792. Tenant à justifier son départ devant le directoire du Lot, il accusa son lieutenant-colonel, M. Descours, d'avoir tenté de l'embaucher pour l'armée des princes. Sa dénonciation, renvoyée au Comité de surveillance de la Législative, ne fut pas un des moindres griefs invoqués par Basire pour obtenir de l'Assemblée le licenciement de la garde du roi. (Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, tome I, p. 308.)

[3264] Jean-Marie *Roland de la Platière* (1734-1793). Il fut deux fois ministre de l'intérieur, du 23 mars au 12 juin 1792, et du 10 août 1792 au 23 janvier 1793. Après le 31 mai, il avait dû se cacher d'abord chez son ami le naturaliste Bosc dans la vallée de Montmorency, puis à Rouen. Ayant appris dans sa retraite l'exécution de sa femme, il se rendit à Bourg-Baudouin, à quatre lieues de Rouen, et se perça le cœur à l'aide d'une canne-épée (15 novembre 1793).
[3265] Charles-François *Dumouriez* (1739-1823). Il fut ministre des relations extérieures, du 17 mars au 16 juin 1792, et ministre de la guerre du 17 juin au 24 juillet.
[3266] Marguerite-Louis-François *Duport-Dutertre* (1754-1793). Il fut ministre de l'intérieur du 21 novembre 1790 au 22 mars 1792. Emprisonné après le 10 août, il fut guillotiné le même jour que Barnave, le 28 novembre 1793. Sa femme se tua de désespoir, à coups de couteau, quelques jours après.
[3267] Marie-Jeanne *Phlipon*, dame *Roland*, née à Paris le 17 mars 1754, guillotinée le 8 novembre 1793. Tous les historiens ont raconté, comme Chateaubriand, qu'arrivée au pied de l'échafaud, elle avait demandé qu'il lui fût permis de jeter sur le papier les pensées extraordinaires qu'elle avait eues dans le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution ; tous ont répété que, se tournant vers la statue de la liberté, dressée en face de la guillotine, elle s'était écriée : « Ô liberté, que de crimes commis en ton nom ! » Aucun écrit ni témoignage contemporain ne parle de cette apostrophe à la liberté, ni de sa demande de consigner par écrit ses dernières pensées, non plus que de son colloque avec le bourreau pour obtenir d'être guillotinée la dernière, et pour épargner ainsi le spectacle de sa mort à son compagnon d'échafaud, le faible Lamarche. C'est seulement après la chute de Robespierre, à l'époque de la réaction thermidorienne, que Riouffe et les autres écrivains du parti de la Gironde ont mis dans la bouche de Mme Roland des paroles dont rien n'établit l'authenticité. Sainte-Beuve, précisément à l'occasion de la mort de Mme Roland, dit très bien, dans ses *Nouveaux Lundis* (tome VIII, p. 255) : « La légende tend sans cesse à pousser dans ces émouvants récits, comme une herbe folle : il faut, à tout moment, l'en arracher. »
[3268] Louise-Florence-Pétronille *Tardieu d'Esclavelles*, femme de Denis-Joseph *La Live d'Épinay*, fermier général (1725-1783). Liée d'amitié avec Jean-Jacques Rousseau, elle fit construire pour lui, près de son parc de la Chevrette, dans la forêt de Montmorency, l'habitation restée célèbre sous le nom de l'Ermitage.
Ses *Mémoires*, parus en 1818, sont parmi les plus curieux que nous ait laissés le XVIIIe siècle.
[3269] Bernard-Hugues *Maret*, duc de *Bassano* (1763-1839). Il était avocat au Parlement de Bourgogne, quand il vint en 1788 à Paris, pour acheter une charge au conseil du roi. Les événements modifièrent sa résolution. Au mois de septembre 1789, il fonda le *Bulletin de l'Assemblée nationale*, destiné à donner chaque jour un résume des séances. Panckoucke, peu après, lui proposa d'exécuter ce travail, plus étendu et plus complet, pour le *Moniteur* ; ce fut l'origine du *Journal officiel*. Après le 18 brumaire, il devint secrétaire général des consuls. Sous l'Empire, il fut ministre des affaires étrangères du 17 avril 1811 au 19 novembre 1813. Pair de France sous Louis-Philippe, il fut en 1834 ministre et président du conseil pendant trois jours. Napoléon l'avait créé duc de Bassano le 15 août 1809. Talleyrand, précisément cette année-là, disait du nouveau duc : « Je ne connais pas de plus grande bête au monde que M. Maret, si ce n'est le duc de Bassano. »
[3270] *Bertrand Barère de Vieuzac* (1755-1841), député à la Constituante, membre

de la Convention, député au Conseil des Cinq-Cents, représentant à la Chambre des Cent-Jours. Toutes nos révolutions pendant un demi-siècle, le 10 août et le 31 mai, le 9 thermidor et le 18 brumaire, 1814, 1815 et 1830, ont fourni à Barère des occasions d'apostasies successives. Après avoir été, sous la Terreur, un des pourvoyeurs de l'échafaud, sous Bonaparte il s'est fait, moyennant salaire, mouchard et délateur. Ce misérable homme, après avoir été un valet de guillotine, a été un valet de police.

[3271] Tivoli appartenait bien à M. Boutin, trésorier de la marine, mais ce n'était point à la fille de cet opulent financier que s'était marié M. de Malesherbes. Il avait épousé, par contrat du 4 février 1749, Françoise-Thérèse Grimod, fille de Gaspard Grimod, seigneur de la Reynière, fermier général, et de Marie-Madeleine Mazade, sa seconde femme. Mme de Malesherbes fut la tante de Alexandre-Balthazar-Laurent Grimod de la Reynière, l'auteur de l'*Almanach des Gourmands*, à qui son père, lui-même gourmand fameux, n'avait pas donné pour rien le prénom de *Balthazar.*

[3272] Le jardin que Boutin avait créé dans le milieu de la rue de Clichy, en plein quartier de finance, et auquel on avait donné le nom de *Tivoli*, était le plus merveilleux que l'on eût encore vu : « Nous sommes allés avant déjeuner, dit la baronne d'Oberkirch dans ses *Mémoires*, visiter le jardin de M. Boutin, que le populaire a qualifié de Folie-Boutin et qui est bien une folie. Il y a dépensé, ou plutôt enfoui plusieurs millions. C'est un lieu de plaisirs ravissants, les surprises s'y trouvent à chaque pas ; les grottes, les bosquets, les statues, un charmant pavillon meublé avec un luxe de prince. Il faut être roi ou financier pour se créer des fantaisies semblables. Nous y prîmes d'excellent lait et des fruits dans de la vaisselle d'or. » Boutin était riche : il fut guillotiné le 22 juillet 1794. Ses biens furent confisqués. Son parc de la rue de Clichy fut détruit de fond en comble, les ombrages anéantis, les pelouses retournées. On épargna uniquement une faible partie de la propriété, dont on fit une promenade à la mode sous son appellation de Tivoli, promenade où se donnèrent maintes fêtes et qui, par son nom, éveille encore tant de souvenirs dans nos esprits, mais dont aujourd'hui il ne reste plus que ce qu'en ont dit les livres et les journaux du temps. (*La Vie privée des Financiers au XVIII*^{e} *siècle*, par H. Thirion, p. 276.)

[3273] Louis-Auguste *Le Tonnelier*, baron *de Breteuil* (1733-1867). Après avoir été, de 1760 à 1783, ambassadeur en Russie et en Suède, à Naples et à Vienne, il fut, à sa rentrée en France, nommé ministre d'État et de la maison du roi, avec le gouvernement de Paris. Démissionnaire en 1788, il n'en conserva pas moins la confiance du roi et de la reine. Au moment du renvoi de Necker, il fut mis, comme « chef du conseil général des finances » à la tête du ministère éphémère du 12 juillet 1789, dit « ministère des Cent-Heures ». Il ne tarda pas à émigrer, séjourna successivement à Soleure, à Bruxelles et à Hambourg, rentra en France sous le Consulat et mourut à Paris le 2 novembre 1807.

[3274] Antoine *de Rivarol* (1753-1801). Ironiste étincelant dans les *Actes des Apôtres*, il a donné en 1789, au *Journal Politique-National* de l'abbé Sabatier des articles, on plutôt des *Tableaux d'histoire*, qui lui ont valu d'être appelé par Burke « le Tacite de la Révolution ». Il émigra le 10 juin 1792, un mois avant Chateaubriand, et résida d'abord à Bruxelles. C'est là qu'il publia une *Lettre au duc de Brunswick*, une *Lettre à la noblesse française* et la *Vie politique et privée du général Lafayette*, dont il rappelait ironiquement le sommeil au 6 octobre, en lui donnant le nom de « général Morphée ». — Chateaubriand a peut-être un peu arrangé les choses en se donnant à lui-même le dernier mot, dans le récit de son échange de paroles avec Rivarol. Il n'était pas si facile que cela de *toucher* celui qui avait si bien mérité et qui justifiait en

toute rencontre son surnom de *Saint-Georges de l'épigramme.*
[3275] Le baron de Montboissier, gendre de Malesherbes, était l'oncle par alliance du frère de Chateaubriand.
[3276] Caligula était fils d'Agrippine, laquelle avait agrandi Cologne : d'où le nom romain de la ville : *Colonia agrippina*. — Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, était né à Cologne vers 1030. Après avoir été revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques et avoir refusé l'archevêché de Reims (1080), il se retira avec six de ses compagnons dans un désert voisin de Grenoble, aujourd'hui appelé la *Chartreuse* (1084), et y fonda un monastère.
[3277] Frédéric-Guillaume II, neveu du grand Frédéric, auquel il avait succédé en 1786. Il mourut en 1797.
[3278] Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de *Brunswick-Lunebourg* (1735-1806), général au service de la Prusse. Il commandait en chef les armées coalisées contre la France en 1792. Ayant repris un commandement en 1805, il fut battu à Iéna et mortellement blessé d'un coup de feu près d'Auerstædt (14 octobre 1806).
[3279] Sur le marquis de Mortemart et sur La Martinière, voir, dans la première partie I des *Mémoires*, livre IV, ch. IV.
[3280] Au siècle précédent, on écrivait indifféremment *Goyon* ou *Gouyon* ; mais ici le vrai nom est *Gouyon*, celui de *Goyon* appartenant à une famille d'une autre origine, les Goyon de l'Abbaye et des Harlières, dont faisait partie le général comte de Goyon, qui a commandé de 1856 à 1862 le corps d'occupation à Rome. — La 7e compagnie bretonne, dans laquelle s'était engagé Chateaubriand, avait pour chef Pierre-Louis-Alexandre de Gouyon de Miniac, né à Plancoët vers 1754, décédé à Rennes le 26 juin 1818.
[3281] *Ô Richard ! ô mon roi !* et *Pauvre Jacques !* étaient deux romances différentes. La première avait été popularisée par l'opéra-comique de Sedaine et de Grétry, *Richard-Cœur-de-Lion* ; les paroles et la musique de la seconde étaient de madame la marquise de Travanet, née de Bombelles, dame de madame Élisabeth. En voici le premier couplet :

> Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi,
> Je ne sentais pas ma misère :
> Mais à présent que tu vis loin de moi,
> Je manque de tout sur la terre.

[3282] Jean-Baptiste-René de Guehenneue, comte de Boishue, marié à Sylvie-Gabrielle de Bruc. Son fils fut tué à Rennes le 27 janvier 1789. — Voir, partie I des *Mémoires*, la note du livre V, ch. XI.
[3283] Lucius *Carey*, vicomte de *Falkland* (1610-1643), membre du Parlement et secrétaire d'État de Charles Ier. Après s'être d'abord prononcé en faveur de la rébellion, il épousa chaudement la cause royale ; il fut tué à la bataille de Newbury.
[3284] Chrétien-Auguste, prince de *Waldeck* (1744-1798). Il perdit un bras au siège de Thionville.
[3285] Louis-Félix, baron de *Wimpfen* (1744-1814) était maréchal de camp lorsqu'il fut élu député aux États-Généraux par la noblesse du bailliage de Caen. Nommé commandant de Thionville, lors de l'entrée des Prussiens en France, il défendit intrépidement cette place pendant cinquante-cinq jours, jusqu'au moment où il fut dégagé par la victoire de Valmy. Après la révolution du 31 mai, il mit, quoique royaliste, son épée au service des députés girondins réfugiés à Caen ; mais les beaux

parleurs de la Gironde, après une bataille pour rire qui reçut le nom de *bataille sans larmes*, se refusèrent à pousser plus loin l'aventure. Wimpfen réussit à se cacher pendant le règne de la Terreur. Le gouvernement consulaire lui rendit son grade de général de division, et l'Empereur le nomma inspecteur des haras. Il fut créé baron en 1809. Le général de Wimpfen a laissé des *Mémoires.*

[3286] Manassès *de Pas*, marquis de *Feuquières* (1590-1639), lieutenant général sous Louis XIII. Il contribua puissamment à la prise de La Rochelle, et chargé, en 1633, d'une mission diplomatique, il réussit à resserrer l'alliance entre la France, la Suède et les princes protestants de l'Allemagne. Ayant mis, en 1639, le siège devant Thionville, il y fut blessé et pris, et mourut quelques mois après de ses blessures.

[3287] Le chevalier de *la Baronnais* était l'un des nombreux fils de François-Pierre Collas, seigneur de la Baronnais, et de Renée de Kergu, mariés à Ruca, en 1750, et établis, vers 1757, dans la paroisse de Saint-Enogat. Ils avaient déjà cinq enfants, et de 1757 à 1778 ils en eurent quinze autres, vingt en tout. Chateaubriand ne s'éloigne donc pas beaucoup de la vérité, lorsqu'il leur en attribue vingt-trois. Seulement, quand il leur donna *vingt-deux* garçons et *une* fille, il fait un peu trop petite la part du sexe faible. Il y avait, chez les la Baronnais, *huit* filles contre *douze garçons.*

[3288] Hugues *Métel*, écrivain ecclésiastique du XIIe siècle (1080-1157). Il se vantait de composer jusqu'à mille vers en se tenant sur un pied, *stans pede in uno*. Chateaubriand fait ici allusion à un apologue qui se trouve en tête des *Poésies* de Métel et qui est intitulé : *D'un loup qui se fit ermite*. C'est la meilleure pièce de Métel, — à moins qu'il ne faille l'attribuer, comme le veulent plusieurs érudits, à Marbode, évêque de Rennes, son contemporain.

[3289] François-Sébastien-Charles-Joseph *de Croix*, comte de *Clerfayt* (1733-1798), s'était distingué pendant la guerre de Sept ans. Mis en 1792 à la tête du corps d'armée que l'Autriche joignait aux Prussiens, il prit Stenay et le défilé de la Croix-aux-Bois, assista aux batailles de Valmy et de Jemmapes, dirigea la retraite avec beaucoup de talent à cette dernière bataille, surprit les Français à Altenhoven, fit débloquer Maëstricht, eut la plus grande part dans le succès des coalisés à Nerwinde, à Quiévrain et à Furnes (1793). Pendant la campagne de 1794, il dut céder le terrain à Pichegru. Créé feld-maréchal l'année suivante, il entra dans Mayence (28 octobre 1795), après avoir battu isolément trois corps d'armée français envoyés contre lui. Une disgrâce inexplicable fut le prix de ces éclatants triomphes : la cour de Vienne, au mois de janvier 1796, le remplaça par le prince Charles.

[3290] L'armée des émigrés, en 1792, était fractionnée en trois corps. Le premier (dix mille hommes), formé avec les émigrés, de Coblentz, était commandé par les maréchaux de Broglie et de Castries. Le second (cinq mille hommes) était sous les ordres du prince de Condé. Le troisième corps, sous les ordres du duc de Bourbon, comprenait quatre à cinq mille émigrés cantonnés dans les Pays-Bas autrichiens. Les émigrés de Bretagne faisaient partie de ce troisième corps. (*Histoire de l'armée de Condé*, par René Bittard des Portes, p. 27.)

[3291] François-Prudent-Malo Ferron de la Sigonnière, né dans la paroisse de Saint-Samson, près de Dinan, le 6 juin 1768. Il était l'un des quatorze enfants de François-Henri-Malo Ferron de la Sigonnière, marié, le 4 mai 1762, à Anne-Gillette-Françoise Anger des Vaux. Le camarade de Chateaubriand est mort au château de la Mettrie, en Saint-Samson, le 14 mai 1815.

[3292] En plus d'un endroit de ce sixième livre, en effet, c'est Chateaubriand qui parle sous le nom d'Eudore, particulièrement dans cette page sur les veilles nocturnes du camp : — « Épuisé par les travaux de la journée, je n'avais durant la nuit que

quelques heures pour délasser mes membres fatigués. Souvent il m'arrivait, pendant ce court repos, d'oublier ma nouvelle fortune ; et lorsque aux premières blancheurs de l'aube les trompettes du camp venaient à sonner l'air de Diane, j'étais étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois. Il y a pourtant un charme à ce réveil du guerrier échappé aux périls de la nuit. Je n'ai jamais entendu sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon, répétée par l'écho des rochers, et les premiers hennissements des chevaux qui saluaient l'aurore. J'aimais à voir le camp plongé dans le sommeil, les tentes encore fermées d'où sortaient quelques soldats à moitié vêtus, le centurion qui se promenait devant les faisceaux d'armes en balançant son cep de vigne, la sentinelle immobile qui, pour résister au sommeil, tenait un doigt levé dans l'attitude du silence, le cavalier qui traversait le fleuve coloré des feux du matin, le victimaire qui puisait l'eau du sacrifice, et souvent un berger appuyé sur sa houlette, qui regardait boire son troupeau. »

[3293] La petite île d'Aaron est la presqu'île où est située le rocher de Saint-Malo.

[3294] *Odyssée*, livre IV, vers 606. Ce vers dit seulement : « Brouté par les chèvres, et qui ne saurait suffire à la nourriture des chevaux. » C'est Mme Dacier qui, la première, a fait honneur à Télémaque de ce doux sentiment de la patrie, qui ne se trouve point dans le texte grec. (Voy. Marcellus, *Chateaubriand et son temps*.)

[3295] François-Victor *Kellermann* (1735-1820), d'une famille noble d'origine saxonne, établie à Strasbourg au XVIe siècle. Il était maréchal de camp en 1788. Appelé, en 1792, au commandement de l'armée de la Moselle, il battit les Prussiens à Valmy, de concert avec Dumouriez. Il n'en fut pas moins destitué le 18 octobre 1793, et envoyé à l'Abbaye, où il resta treize mois enfermé. Mis en liberté après le 9 thermidor, et investi du commandement de l'armée des Alpes, il arrêta en Provence, avec 47,000 hommes, la marche des Autrichiens, forts de 150,000 hommes. Le 20 mai 1804, il fut créé maréchal d'Empire, et, le 3 juin 1808, duc de Valmy. Louis XVIII le fit pair de France, le 4 juin 1814. Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours, quoique compris dans la promotion des pairs du 2 juin 1815, et reprit, à la seconde Restauration, sa place à la Chambre haute, où Chateaubriand et lui se retrouvèrent.

[3296] André Morellet (1727-1819), membre de l'Académie française. Nous le retrouverons quand Chateaubriand publiera son roman d'*Atala.*

[3297] *Mémoires d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, par Honoré Riouffe. Publiés peu de temps après le 9 thermidor, ces *Mémoires*, produisirent une immense sensation. — Honoré-Jean Riouffe était né à Rouen, le 1er avril 1764. Après avoir été secrétaire, puis président du Tribunat, il administra successivement, sous l'Empire, les préfectures de la Côte-d'Or et de la Meurthe. Créé baron, le 9 mars 1810, il succomba, le 30 novembre 1813, à Nancy, aux atteintes du typhus, qui s'était déclaré dans cette ville par suite de l'entassement des malades, après les revers de la campagne de Russie.

[3298] Philippe-Laurent *Pons*, dit *Pons de Verdun*, né à Verdun, le 17 février 1759, mort à Paris, le 7 mai 1844. Avant la Révolution, il était un des fournisseurs attitrés de l'*Almanach des Muses*. Député de la Meuse à la Convention, cet homme sensible vota la mort du roi et applaudit à l'exécution de Marie-Antoinette, « cette femme scélérate, qui allait enfin expier ses forfaits. » (Séance de la Convention du 15 octobre 1793). Député au Conseil des Cinq-Cents, il se rallia au coup d'État de Bonaparte, et devint, sous l'Empire, avocat général près le tribunal de Cassation.

[3299] Ce fut seulement après le 9 thermidor, que Pons de Verdun fit cette motion. Le décret voté sur son rapport est du 17 septembre 1794.

[3300] Séance de la Convention du 18 janvier 1795.

[3301] Alberte-Barbe d'*Ernecourt*, dame *de Saint-Balmon*, née en 1608, au château de Neuville, près de Verdun. Pendant la guerre de Trente ans, alors que les armées françaises et allemandes dévastaient la Lorraine et que son mari avait pris du service dans l'armée impériale, restée seule à Neuville, elle prit le harnais de guerre, et, à la tête de ses vassaux, défendit sa demeure, escorta des convois, poursuivit les maraudeurs. La paix de Westphalie lui ayant fait des loisirs, elle les consacra aux lettres et fit imprimer, en 1650, une tragédie, *les Jumeaux martyrs*. Après la mort de son mari, elle se retira à Bar-le-Duc, chez les religieuses de Sainte-Claire, et mourut dans leur couvent en 1660.
[3302] Jean *La Balue* (1421-1491), cardinal et ministre d'État sous Louis XI.
[3303] *Mémoires*, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. Ch.-F. d'Artois, fils de France, *duc de Berry*, par le vicomte de Chateaubriand, livre second, chapitre VIII.
[3304] Nous sommes maintenant si brouillés avec la mythologie, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler que *Céphale* était un prince de Thessalie, si remarquablement beau que l'Aurore, un beau matin, sentit pour lui les feux d'un désir insensé.
[3305] C'est le début de la célèbre romance de Cazotte, la *Veillée de la Bonne femme ou le Réveil d'Enguerrand.*
[3306] François de *La Noue*, dit *Bras-de-fer*, célèbre capitaine calviniste, né en 1531, au manoir de La Noue-Briard, près de Bourganeuf (Loire-Inférieure). En 1578, les États-Généraux des Pays-Bas, résolus à s'affranchir de la domination de Philippe II, le firent général en chef de leur armée, à la tête de laquelle il se montra le digne adversaire du duc de Parme, l'un des plus habiles généraux du roi d'Espagne. Tombé dans une embuscade aux environs de Lille, il fut enfermé pendant cinq ans dans les forteresses de Limbourg et de Chalamont. Offre lui fut faite de sa liberté, mais « pour donner suffisante caution de ne porter jamais les armes contre le roy catholique, il fallait qu'il se laissât crever les yeux ». — Mortellement blessé au siège de Lamballe, il expira quelques jours après à Moncontour où il avait été transporté (4 août 1591). Henri IV, auprès duquel il avait combattu à Arques et à Ivry, fut profondément affligé de sa mort : « C'estait, dit-il, un grand homme de guerre et encore un plus grand homme de bien. On ne peut assez regretter qu'un si petit château ait fait périr un capitaine qui valait mieux que toute une province. »
[3307] C'est toujours la romance de Cazotte, dont le troisième couplet commence ainsi :

> Sire Enguerrand venant d'Espagne,
> Passant par là, cuidait se délasser…

[3308] Rosalinde et le Duc exilé sont les principaux personnages de l'une des pièces de Shakespeare, *Comme il vous plaira*, dont plusieurs scènes se passent dans les Ardennes.
[3309] *Mémoires sur la vie et la mort du duc de Berry*, première partie, livre troisième, chapitre VI.
[3310] La veuve d'Armand de Chateaubriand vint se fixer en France à la chute de l'Empire. Sur sa requête à l'effet d'obtenir que la naissance de ses enfants fût mentionnée dans les registres d'état civil de Saint-Malo, le tribunal de cette ville rendit, le 12 juillet 1816, un jugement qui a été transcrit, le 22 du même mois, sur le registre des naissances de l'année, et dont voici un extrait :
« Considérant qu'il est prouvé par les pièces servies qu'Armand-Louis de Chateaubriand, obligé de quitter la France, sa patrie, se rendit à l'île de Guernesey ;

que le 14 septembre 1795 il épousa dans cette île Jeanne le Brun, originaire de Jersey ; que ces époux se fixèrent à Jersey et que de leur mariage sont issus à Jersey, savoir : *Jeanne*, née le 16 juin 1796 (ou 28 prairial an IV) ;*Frédéric*, né le 11 novembre 1799 (ou 20 brumaire an VIII).
« Considérant que le père de ces enfants est *décédé* à Vaugirard, en France, le 31 mars 1809, et que la pétitionnaire (Jeanne le Brun) et ses enfants, désirant se fixer en France, leur patrie, il leur devient nécessaire que leur naissance soit constatée sur les registres destinés à assurer l'état civil des Français... » — Sur Armand de Chateaubriand et sa descendance, voy. l'*Appendice* n°27 sur *Armand de Chateaubriand.*
[3311] Philippe d'Auvergne, prince de *Bouillon*, né à Jersey en 1754, mort à Londres en 1816. Fils d'un pauvre lieutenant de la marine britannique, Charles d'Auvergne, il avait été adopté par le duc Godefroy de Bouillon, qui voyait sa race menacée de s'éteindre. Philippe d'Auvergne se prêta avec un indéniable courage, à l'aventure qui l'avait changé en prince. S'il lui arriva parfois d'amoindrir, par des minuties d'étiquette, la valeur d'un dévouement entier à ses compatriotes d'adoption, il ne faillit jamais au devoir de soutenir avec énergie, devant les gouverneurs anglais de l'île, la cause des malheureux réfugiés. Rien d'ailleurs de ce qui fait les meilleure romans ne manque à son inconcevable carrière, ni les pages d'amour, ni les heures de prison, ni la fin mystérieuse. — Voy. *Le Dernier prince de Bouillon*, par *H. Forneron*, et, dans *Émigrés et Chouans*, par le comte *G. de Contades*, le chapitre sur *Armand de Chateaubriand.*
[3312] François-Marie-Anne-Joseph Hingant de la Tiemblais, fils de messire Hyacinthe-Louis Hingant, seigneur de la Tiemblais et de Juigné-sur-Loire, et de Jeanne-Émilie Chauvel, né à Dinan, paroisse de Saint-Malo, le 9 août 1761. Il fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 5 décembre 1782. Dévoué à la cause royale, il aurait probablement partagé le sort de vingt-deux membres de sa famille, victimes de leur foi politique et religieuse, s'il n'avait réussi à émigrer en Angleterre. Fort instruit et très laborieux, il fournit, dit-on, des matériaux à Chateaubriand pour son *Génie du Christianisme*. Rentré en France, il consacra ses loisirs à des travaux littéraires et scientifiques. Outre deux savants Mémoires couronnés, en 1810 et en 1822, par l'Académie de La Rochelle et par la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, il publia, en 1826, une intéressante nouvelle sous ce titre : *Le Capucin, anecdote historique*. Le conseiller Hingant de la Tiemblais est mort au Verger, en Plouer, le 16 août 1827.
[3313] Lamba Doria, dans la guerre de Gênes contre Venise, battit la flotte vénitienne, commandée par l'amiral André Dandolo, devant l'île Curzola, sur la côte de Dalmatie.
[3314] Frédéric, duc d'York et d'Albany, deuxième fils de George III, né en 1763, marié à la princesse Frédérique de Prusse, dont il n'avait pas d'enfants. Il avait exercé, sans aucun succès d'ailleurs, plusieurs commandements militaires importants. Il était, en 1822, *field-marshal* et commandant en chef de l'armée britannique.
[3315] Marie-Joseph-Annibal de Bedée, comte de la Boüétardais, fils de Marie-Antoine-Bénigne de Bedée et de Mlle Ginguené. Il était né le 17 mars 1758, en la paroisse de Pluduno. Marié, le 19 juillet 1785, à Marie-Vincente de Francheville, dame de Trélan, il fut reçu conseiller et commissaire aux requêtes du Parlement de Bretagne le 18 mai 1786. Après avoir perdu sa femme, qui mourut à Rennes le 15 juin 1790, il émigra en Angleterre et ne revint plus en France. Il mourut à Londres, le 6 janvier 1809, laissant de son mariage une fille unique, Marie-Antoinette de Bedée de la Boüétardais, qui épousa à Dinan, le 14 mai 1810, M. Henry-Marie de Boishamon.

Mme de Boishamon mourut au château de Monchoix le 22 janvier 1843 ; son mari lui survécut jusqu'au 26 janvier 1846. De leur union étaient nés deux fils : 1º M. Charles-Marie de Boishamon, né en 1814, mort en 1885 au château de Monchoix, marié, sans enfants ; 2º Henry-Augustin-Eloy de Boishamon, né en 1817, mort en 1886, marié, avec enfants.

[3316] « D'ailleurs ma santé, dérangée par de longs voyages, beaucoup de soucis, de veilles et d'études, est si déplorable, que je crains de ne pouvoir remplir immédiatement la promesse que j'ai faite concernant les autres volumes de l'*Essai historique*. »

[3317] *Essai historique*, livre premier, première partie, introduction.

[3318] Jean Gabriel *Peltier* (et non *Pelletier*, comme on l'a imprimé jusqu'ici dans toutes les éditions des *Mémoires*) était né le 21 octobre 1765 à Gonnor, arrondissement de Beaupréau (Maine-et-Loire). Il fut le principal rédacteur des *Actes des Apôtres*. Après le 10 août, réfugié en Angleterre, il publia, en deux volumes in-8°, le *Dernier Tableau de Paris, ou Précis historique de la révolution du 10 août et du 2 septembre, des causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédée et des crimes qui l'ont suivie*. En 1793, il fit paraître son *Histoire de la Restauration de la Monarchie française, ou la Campagne de 1793, publiée en forme de correspondance*. Désabusé, mais non découragé par la retraite des Prussiens, il continua de harceler la République dans son *Tableau de l'Europe pendant 1794* (deux volumes in-8°). Comme il était avant tout polémiste, et que le journal pouvait être entre ses mains une arme plus puissante que le livre, il fonda à Londres une feuille périodique intitulée *Paris*, dont les 250 numéros parus de 1795 à 1802 ne forment pas moins de trente-cinq volumes in-8°. Ce vaste recueil renferme beaucoup de documents que les journaux français du temps n'auraient pu ou voulu accueillir. Il est à regretter qu'aucun des historiens du Directoire et du Consulat n'ait cru devoir y puiser. À la fin de 1802, il fit succéder à son *Paris* un nouveau recueil, l'*Ambigu* ou *Variétés littéraires et politiques*, publié les 10, 20 et 30 de chaque mois. Interrompu seulement pendant les trois premiers mois de 1815 et repris pendant les Cent-Jours, pour s'arrêter seulement en 1817, le second journal de Peltier comprend plus de cent volumes. Les premiers numéros de l'*Ambigu* eurent le don d'irriter à ce point le Premier Consul, alors en paix avec l'Angleterre, qu'il réclama l'expulsion de Peltier, ou, à tout le moins, son renvoi devant un jury anglais. Traduit devant la cour du Banc du Roi, et défendu par sir James Mackintosh, dont le plaidoyer est resté célèbre, Peltier fut condamné, le 21 février 1803, à une faible amende, peine dérisoire dans un semblable débat. Une souscription, couverte aussitôt qu'annoncée, convertit en triomphe la défaite du journaliste. Le résultat le plus clair de ce procès retentissant fut de rendre européen le nom de Peltier. Marié à l'une des élèves les plus distinguées de l'abbé Carron, il tenait à Londres un grand train de maison et dépensait sans compter. De là bientôt pour lui un grand état de gêne, si bien qu'un jour il fut tout heureux et tout aise d'être nommé par Christophe, le roi nègre d'Haïti, son chargé d'affaires auprès du roi d'Angleterre. Les plaisants dirent alors qu'il avait passé du *blanc* au *noir*. Le mot était joli, et Peltier fut le premier à en rire, d'autant que son roi nègre lui expédiait, en guise de traitement, force balles de sucre et de café, dont la vente, évaluée à deux cent mille francs par an, lui permit de faire bonne figure jusqu'à la Restauration. Il vint alors en France ; mais comme il trouvait Louis XVIII trop *libéral* et n'avait pu se tenir de diriger contre lui quelques épigrammes, il reçut un accueil très froid et retourna à Londres. Là, une autre déception l'attendait. Une de ses épigrammes contre le roi de France, qui atteignait par ricochet le roi d'Haïti, fut envoyée par l'abolitionniste Wilberforce à

Christophe, qui, dans son mécontentement, retira au malheureux Peltier, avec ses pouvoirs, son sucre et son café. Revenu définitivement en France en 1820, il vécut encore quelques années, pauvre, mais inébranlablement fidèle, et mourut à Paris le 25 mars 1825. — Peltier est une des plus curieuses figures de la période révolutionnaire, et il mériterait les honneurs d'une ample et copieuse biographie.
[3319] Une des premières brochures de Peltier, publiée au mois d'octobre 1789, avait pour titre : *Domine, salvum fac regem*. Peltier y dénonçait le duc d'Orléans et Mirabeau comme les principaux auteurs des journées des 5 et 6 octobre.
[3320] François-Dominique Reynaud, comte de *Montlosier* (1755-1838). Après avoir fait partie de la Constituante, où il siégeait au côté droit, il avait émigré à la fin de la session, avait fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, puis était passé à Hambourg, d'où il vint à Londres en 1794. Il devint alors le principal rédacteur, non du *Courrier français*, mais du *Courrier de Londres*, et fit la fortune de ce journal, qui avait été fondé par l'abbé de Calonne. Sous le Consulat, il voulut continuer à Paris la publication de sa feuille, qui prit alors le titre de *Courrier de Londres et de Paris*, mais elle fut, après quelques numéros, supprimée par la censure. — Nous retrouverons plus tard, au cours de ces *Mémoires*, le comte de Montlosier.
[3321] « M. de Chateaubriand m'a montré la maison où se passa ce triste drame d'un suicide ébauché : « Là, me dit-il, mon ami a voulu se tuer, et j'ai failli mourir de faim. » Puis il me faisait remarquer en souriant son lourd et brillant costume d'ambassadeur, car nous allions à Carlton-House, chez le roi. » (*Chateaubriand et son temps*, par le comte de Marcellus).
[3322] Charles-Louis-François de Barentin (1739-1819). Ce fut lui qui, comme garde des sceaux, ouvrit les États-Généraux le 5 mai 1789. Dénoncé par Mirabeau, dans la séance du 15 juillet, comme ennemi du peuple, il émigra et ne revint en France qu'après le 18 brumaire.
[3323] Douze mille francs seulement, d'après son secrétaire, M. de Marcellus, qui tenait les comptes de l'ambassade ; mais on sait de reste, que Chateaubriand ne comprit jamais rien aux chiffres de ménage. — Voir *Chateaubriand et son temps*.
[3324] William *Camden* (1551-1623), surnommé le *Pausanias* et le *Strabon anglais*. Il avait rassemblé un nombre considérable de manuscrits du moyen âge, qui composent ce qu'on appelle encore aujourd'hui la *Collection Camden.*
[3325] Le chevalier de *Champcenetz* (1759-1794) fut le principal rédacteur des *Actes des Apôtres*. Il écrivit aussi dans le *Petit Journal de la Cour et de la Ville*, et, de concert avec Rivarol, publia en 1790 le *Petit Almanach des grands hommes de la Révolution*. Ayant quitté Paris après le 10 août, il eut l'imprudence d'y revenir, fut arrêté et traduit, le 23 juillet 1794, devant le tribunal révolutionnaire. Quand le président eut prononcé sa condamnation à mort, il se leva, et, le sourire aux lèvres : « Citoyen président, dit-il, est-ce ici comme dans la garde nationale, et peut-on se faire remplacer ? »
[3326] Le 3 floréal an II (22 avril 1794).
[3327] Voir,, l'*Appendice* n°3 : *Le comte Louis de Chateaubriand.*
[3328] Madame *Pasta* (1798-1865) était, en 1822, dans tout l'éclat de son talent et de son succès. Aussi remarquable comme comédienne et comme tragédienne que comme cantatrice proprement dite, elle n'a eu d'égale en ce siècle, sur la scène lyrique, que madame Malibran.
[3329] *Inferno*, ch. I.
[3330] Ipsa sed in somnis inhumati venit imago.
Conjugis.
(Virgile, *Énéide*, 1, 357.)

[3331] Chateaubriand avait commencé à écrire l'*Essai* en 1794 ; l'ouvrage fut imprimé à Londres en 1796, et mis en vente dans les premiers mois de 1797 ; il formait un seul volume de 681 pages, grand in-8°, sans compter l'avis, la notice, la table des chapitres et l'errata. En voici le titre exact : *Essai historique, politique et moral sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française. — Dédié à tous les partis*. — Avec cette épigraphe : *Experti invicem sumus ego et fortuna*. Tacite. Et plus bas : *À Londres* : Se trouve chez J. Deboffe, Gerrard-Street ; J. Debrett, Piccadilly ; Mme Lowes, Pall-Mall ; A. Dulau et C°, Wardour-Street ; Boosey, Broad-Street ; et J.-F. Fauche, à *Hambourg*. — Le livre parut sans nom d'auteur.
[3332] *Corinne*, livre XIV, chapitre I.
[3333] Anne-Pierre-Christian, vicomte de *Lamoignon*, né à Paris le 15 juin 1770, troisième fils de Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Basville, ancien garde des sceaux, et de Marie-Élisabeth Berryer, fille de Nicolas-René Berryer, secrétaire d'État et garde des sceaux. En 1788, il embrassa la carrière des armes ; pendant l'émigration, il servit à l'armée des princes comme garde du corps et fit partie de l'expédition de Quiberon. À cette dernière affaire, atteint à la jambe d'un coup de feu qui l'avait étendu sur le sable, il ne dut la vie qu'à son frère Charles. Celui-ci le prit sur ses épaules, le porta dans une chaloupe et, s'arrachant aux bras qui voulaient le retenir : « Mon régiment, dit-il, doit se battre encore, je vais le rejoindre. » Fait prisonnier quelques heures après, Charles de Lamoignon fut fusillé le 2 août 1795. Ramené en Angleterre, le vicomte Christian souffrit longtemps de ses blessures, s'adonna aux lettres et se lia très étroitement avec Chateaubriand. De retour en France sous le consulat et devenu l'époux de Mlle Molé de Champlâtreux, il alla demeurer à Méry-sur-Oise, dans le château du président Molé, et le fit réparer d'après le goût du pays où il avait vécu si longtemps comme émigré. Louis XVIII le nomma pair de France, le 17 août 1815. Il avait un vrai talent d'écrivain, dont témoignent ses rapports à la Chambre haute. Celui qu'il fit, en 1816, sur le projet de loi portant abolition du divorce est particulièrement remarquable. Sa blessure de Quiberon s'étant rouverte dans ses dernières années, force lui fut de se confiner chez lui ; fidèle jusqu'au bout à ses devoirs, il se faisait porter au Luxembourg toutes les fois qu'il y croyait sa présence nécessaire. Il est mort, à Paris, le 21 mars 1827.
[3334] René-Chrétien-Auguste, marquis de *Lamoignon*, frère aîné de Christian, né à Paris, le 19 juin 1765. Il fut nommé conseiller au Parlement de Paris en 1787, émigra en Angleterre et, rentré en France sous le Consulat, se fixa dans ses terres de Saint-Ciers-la-Lande (Gironde). Sous la Restauration, les plus belles promesses ne purent le décider à venir à Paris. Louis-Philippe le nomma pair de France, le 11 octobre 1832, mais il continua de résider presque toujours à Saint-Ciers-la-Lande, où il mourut sans postérité, le 7 avril 1845.
[3335] Pierre-Victor, baron *Malouet*, né à Riom, le 11 février 1740. Il était intendant de la marine, à Toulon, lorsque le tiers état de la sénéchaussée de Riom l'élut, sans scrutin et par acclamation, député aux États-généraux. Il s'y fit remarquer par son talent et son courage, non moins que par la fermeté de ses convictions royalistes. Après la journée du 10 août, il passa en Angleterre. Il rentra en France à l'époque du Consulat, fut nommé commissaire général de la marine à Anvers, en 1803, conseiller d'État et baron de l'Empire, en 1810. En 1812, il fut, par ordre de l'Empereur, exilé en Lorraine comme suspect de royalisme. Malgré l'état précaire de sa santé, il accepta du gouvernement provisoire, en 1814, les fonctions de commissaire au département de la Marine, dont Louis XVIII, à sa rentrée, lui remit le portefeuille ministériel. Mais il

ne put résister au travail et aux préoccupations qu'imposait cette charge, et il mourut à la tâche, le 7 septembre 1814. Il n'avait aucune fortune ; le roi pourvut aux frais de ses funérailles. Ses *Mémoires* ont été publiés par son petit-fils, en 1868.
[3336] Le chevalier de Panat, né en 1762, était frère de deux députés aux États-Généraux. Il servit dans la marine, émigra en 1792, se lia à Hambourg avec Rivarol, à Londres avec Malouet, Montlosier et Chateaubriand, rentra en France sous le Consulat et fut employé au ministère de la Marine. En 1814, il devint contre-amiral et secrétaire général de l'amirauté. C'est lui qui rédigea un petit ouvrage, publié en 1795, sous le nom d'un de ses camarades, et dans lequel on trouve des détails intéressants sur l'affaire de Quiberon, la *Relation de Chaumereix, officier de marine échappé des prisons d'Auray et de Vannes*. (Voir, au tome II, p. 456, des *Mémoires de Malouet*, la lettre du chevalier de Panat à Mallet du Pan.)
[3337] Voici le texte de la fameuse phrase, où se reconnaît, en effet, la main de Chateaubriand : « Je ne crois pas, messieurs, quoi qu'on puisse faire, qu'on parvienne à forcer les évêques à quitter leur siège. Si on les chasse de leur palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri. *Si on leur ôte une croix d'or, ils prendront une croix de bois ; c'est une croix de bois qui a sauvé le monde*. »
[3338] Ou plutôt, comme on l'a vu tout à l'heure, le *Courrier de Londres*. Ce journal auquel collaboraient Malouet, Lally-Tolendal et Mallet du Pan, était d'un ton assez modéré. Le comte d'Artois, qui le goûtait médiocrement, dit un jour à Montlosier : « Vous écrivez quelquefois des sottises. — J'en entends si souvent ! » répliqua celui que Chateaubriand appellera tout à l'heure son *Auvernat fumeux.*
[3339] Montlosier, dont Chateaubriand vient de tracer un si admirable portrait, fut, comme son compatriote, l'abbé de Pradt, un bonhomme très particulier. Après avoir été l'un des adversaires les plus ardents de la Révolution, après avoir, dans son livre sur la *Monarchie française* (1814), soutenu les théories les plus antidémocratiques, il attaqua, dans son fameux *Mémoire à consulter* (1826) et dans plusieurs autres écrits, les *Jésuites, la Congrégation et le parti-prêtre*, avec une âpreté qui lui valut d'être l'un des coryphées du parti *libéral*. En 1830, il collabora au *Constitutionnel* ; appelé, en 1832, à la Chambre des pairs, il y défendit la monarchie de juillet. Son premier livre avait été un *Essai sur la théorie des volcans en Auvergne* (1789) ; il fit paraître, en 1829, ses *Mémoires sur la Révolution française, le Consulat, l'Empire, la Restauration et les principaux événements qui l'ont suivie*. Ces très intéressants Mémoires sont malheureusement restés inachevés.
[3340] Jacques Delille, né près d'Aigue-Perse, en Auvergne, le 22 juin 1738. Il émigra seulement en 1795, et se réfugia à Bâle. Après deux ans de séjour en Suisse, il se rendit à Brunswick et de là à Londres, où il traduisit le *Paradis perdu*, et donna une seconde édition des *Jardins*, enrichie de nouveaux épisodes et de la description des parcs qu'il avait eu occasion de voir en Allemagne et en Angleterre. Rentré en France sous le Consulat, il publia successivement, avec une vogue ininterrompue, la *Pitié*, 1803 ; l'*Énéide*, 1804 ; *le Paradis perdu*, 1805 ; *l'Imagination*, 1806 ; *les Trois règnes de la nature*, 1809 ; *la Conversation*, 1812. C'était le fruit des vingt années précédentes. Il mourut d'apoplexie dans la nuit du 1er au 2 mai 1813. Son corps resta exposé pendant plusieurs jours au Collège de France, sur un lit de parade, la tête couronnée de laurier, le visage légèrement peint. Paris lui fit des funérailles triomphales.
[3341] Jean-François *de la Marche*, évêque et comte de Léon, né en 1729 au manoir de Kerfort, paroisse d'Ergué-Gaberic, mort à Londres, le 25 novembre 1805.
[3342] Jean-de-Dieu-Raymond de *Boisgelin de Cucé*, né à Rennes le 17 février 1732.

Évêque de Lavaur (1766), archevêque d'Aix (1770), membre de l'Académie française (1776), élu député du clergé aux États-Généraux par la sénéchaussée d'Aix (1789), il émigra en Angleterre en 1791 et fit paraître à Londres une traduction des psaumes en vers français. Après le Concordat, il fut nommé archevêque de Tours et cardinal, et mourut le 22 août 1804.
[3343] Le marquis d'*Osmond* (1751-1838) était ambassadeur de France à la Haye, lorsqu'éclata la Révolution. Nommé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg en 1791, il donna sa démission avant d'avoir rejoint ce poste, et émigra. Sous l'Empire, il accepta de Napoléon diverses missions diplomatiques. La première Restauration le fit ambassadeur à Turin. Pair de France le 17 août 1815, il fut ambassadeur à Londres du 29 novembre 1815 au 2 janvier 1819.
[3344] Mlle d'Osmond avait épousé le comte de Boigne, qui, après avoir guerroyé, dans l'Inde, au service d'un prince mahratte, était revenu en Europe avec d'immenses richesses. C'était une femme de beaucoup d'esprit. Elle avait composé, aux environs de 1817, quelques romans, dont le principal a pour titre *Une Passion dans le grand monde*, et qui ne furent publiés qu'après sa mort, sous le second Empire. Ces romans *d'Outre-tombe* parurent alors étrangement démodés et n'eurent aucun succès. — Cette mauvaise langue de Thiébault ne laisse pas, dans ses *Mémoires*, de médire quelque peu Mme de Boigne. « Le comte O'Connell, dit-il, avait sorti M. et Mme d'Osmond d'une profonde misère, en mariant Mlle d'Osmond avec un M. de Boigne. Ce de Boigne, après avoir été généralissime dans l'Inde, en avait rapporté une fortune colossale, et, pour l'honneur de s'allier à des gens titrés, il avait ajouté à la plus magnifique des corbeilles, douze mille livres de rentes pour son beau-père et sa belle-mère, et six mille pour son beau-frère, petit diable gringalet, auquel on n'avait pas de quoi donner des souliers. Encore si, pour prix de semblables bienfaits, ce pauvre M. de Boigne avait trouvé, fût-ce même à défaut du bonheur, une situation tolérable ; mais la mère d'Osmond, mais sa fille le persécutèrent à ce point qu'il fut obligé d'abord de déserter la maison conjugale, puis Paris où il comptait résider, et que, forcé de renoncer à tout intérieur, à toute famille, à la consolation même d'avoir des enfants, mais laissant à sa femme cent mille livres de revenus, il se réfugia en Savoie, sa patrie ; on sait tout le bien qu'il a fait et les utiles établissements qu'il y a fondés et qui perpétueront la mémoire de cet homme excellent, fort loin d'être sans mérite et à tous égards digne d'un sort moins triste... Les cent mille livres servies par le mari n'eurent d'autre fin que de couvrir d'un vernis d'or les désordres de la femme. » *Mémoires du général baron Thiébault*, t. III, p. 538.
[3345] Marie-Constance de Lamoignon (1774-1823). Elle avait épousé François-Philibert-Bertrand Nompar *de Caumont*, marquis de la Force. Norvins en parle ainsi dans son *Mémorial*, tome I, page 137 : « Mme de Caumont-la-Force, que je vis marier et qui a été si longtemps la plus jolie femme de Paris. »
[3346] La duchesse *de Gontaut*, née en 1773, était fille du comte de Montault-Navailles. Elle émigra avec sa mère à la fin de 1790 et, après quatre années passées en Allemagne et en Hollande, elle se réfugia en Angleterre, où elle resta jusqu'en 1814. Peu après son arrivée à Londres, en 1794, elle y épousa le vicomte de Gontaut-Biron. Sous la Restauration, après la naissance du duc de Bordeaux, elle fut nommée gouvernante des Enfants de France. En 1826, le roi lui donna le rang et le titre de duchesse. Elle s'exila de nouveau en 1830, pour suivre la famille royale, d'abord en Angleterre, puis en Allemagne.
Au mois d'avril 1834, elle rentra en France, non que son dévouement eût faibli, mais parce que l'expression de ce dévouement, toujours franche et vive, avait contrarié certaines influences, devenues toutes puissantes auprès de Charles X. —

Les *Mémoires de madame la duchesse de Gontaut* ont été publiés en 1891.
[3347] Jean-Pierre-Louis de *Fontanes*, né à Niort le 6 mars 1757. Député au Corps législatif de 1802 à 1810, président de cette Assemblée de 1804 à la fin de 1808, membre du Sénat conservateur de 1810 à 1814, pair de France de 1814 à 1821, sauf pendant la période des Cent-Jours ; grand-maître de l'Université de 1808 à 1815 ; membre de l'Académie française. Napoléon l'avait nommé comte de l'Empire, le 3 juin 1808 ; Louis XVIII, par lettres patentes du 31 août 1817, lui conféra le titre de marquis.
[3348] *Le Mémorial historique, politique et littéraire*, par MM. *La Harpe, Vauxelles et Fontanes*, fondé 1er prairial an V(20 mai 1797), supprimé le 18 fructidor (4 septembre) de la même année. Malgré sa courte durée, ce journal jeta le plus vif éclat. Fontanes, le très spirituel abbé de Vauxelles, et La Harpe ont publié dans cette feuille des articles du plus rare mérite. Ceux de La Harpe surtout sont des chefs-d'œuvre. Qui voudra connaître jusqu'où pouvait s'élever son talent devra lire le *Mémorial.*
[3349] Il vient d'être élevé par la piété filiale de madame Christine de Fontanes ; M. de Sainte-Beuve a orné de son ingénieuse notice le fronton du monument. (Paris, note de 1839) Ch.
[3350] Les Mémoires de Cléry, valet de chambre de Louis XVI, parurent à Londres, en 1799, sous ce titre : *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France*. La même année, MM. Giguet et Michaud les imprimèrent en France. Afin de détruire le puissant intérêt qui s'attachait à cette publication, le Directoire fit répandre une fausse édition intitulée : *Mémoires de M. Cléry sur la détention de Louis XVI*. L'auteur du libelle, non content de dénaturer les faits, l'avait semé de traits odieux contre le malheureux prince et la famille royale. Dès que Cléry en eut connaissance, il protesta avec indignation. Sa réclamation parut au mois de juillet 1801, dans le *Spectateur du Nord*, qui se publiait à Hambourg.
[3351] Jean-François *du Theil*, né vers 1760, mort en 1822. Émigré en 1790, il était revenu en 1792, pendant la captivité de Louis XVI, et s'était exposé aux plus grands dangers pour communiquer avec le Roi ; il avait même été arrêté dans la prison du Temple, et c'est par une sorte de miracle qu'il s'était tiré de cette arrestation. Il avait dû alors retourner en Allemagne. En 1795, il accompagna le comte d'Artois dans l'expédition de l'île d'Yeu. Revenu avec lui en Angleterre, il fut chargé, conjointement avec le duc d'Harcourt, des affaires du Prince et de celles du comte de Provence auprès du gouvernement anglais. Il ne rentra en France qu'en 1814, et mourut dans le dénuement. (Léonce Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration* (1789-1815), tome II, page 298.)
[3352] *Wolfe* (1726-1759), général anglais, célèbre surtout pour s'être emparé, le 13 septembre 1759, de la ville de Québec, dont la perte entraîna pour nous celle du Canada. Dans la bataille qui amena la prise de la ville, Wolfe fut tué à la tête de ses grenadiers qu'il menait lui-même à la charge, pendant que, de son côté, le commandant français, l'héroïque Montcalm, tombait mortellement blessé. La victoire de Québec provoqua en Angleterre un immense enthousiasme. Le Parlement vota un monument, à Westminster, pour le général Wolfe, enseveli dans son triomphe. Le tableau de la *Mort du général Wolfe*, par le peintre Benjamin West (1766), eut dans toute la Grande-Bretagne un succès populaire. La gravure en fut bientôt à tous les foyers. Elle ne laissa pas de se répandre en France même, et je me souviens de l'avoir vue dans mon enfance, en plus d'un vieux logis.
[3353] Voir, à l'*Appendice* de la première partie, n°15 : *Fontanes et Chateaubriand.*

[3354] Fontanes mourut le 17 mars 1821. Dès qu'il s'était senti frappé, il avait fait demander un prêtre. Celui-ci vint dans la nuit ; le malade, en l'entendant, se réveilla de son assoupissement, et, en réponse aux questions, s'écria avec ferveur : « *Ô mon Jésus ! mon Jésus !* » Le poète du *Jour des Morts* et de *la Chartreuse*, l'ami de Chateaubriand, mourut en chrétien.
[3355] M. A. Dulau était Français. Ancien bénédictin du collège de Sorèze, il avait émigré et s'était fait libraire à Londres. Homme d'esprit et de jugement, il rendit à ses compatriotes, et surtout aux ecclésiastiques, de nombreux services. Sa boutique était dans *Wardour-street.*
[3356] Voir, à l'*Appendice* de la première partie, le n°16 : *Comment fut composé le Génie du Christianisme.*
[3357] C'est un vers d'Ovide :

Et fugiunt, freno non remorante, dies.

[3358] Sur Mlle Caroline de Bédée, voir, au tome I, la note 2 de la page 36. Elle survécut à Chateaubriand et mourut à Dinan, le 28 avril 1849. Écrivant, le 15 mars 1834, à sa sœur, la comtesse de Marigny, Chateaubriand lui disait, en terminant sa lettre : « Dis mille choses à *Caroline* et à notre famille. »
[3359] David *Hume* (1711-1776). Il a composé l'*Histoire de l'Angleterre au moyen âge ; l'Histoire de la maison de Tudor ; l'Histoire de l'Angleterre sous les Stuarts.*
[3360] Tobias-George *Smollett* (1721-1771), poète, romancier, historien. Son *Histoire complète d'Angleterre, depuis la descente de Jules-César jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle* (1748), continuée ensuite jusqu'en 1760, a été traduite en français par Targe (1759-1768, 24 vol. in-12). La partie qui va de la Révolution de 1688 à la mort de George II (1760) s'imprime ordinairement à la suite de Hume, à titre de complément.
[3361] Édouard *Gibbon* (1737-1794). Son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, publiée de 1776 à 1788, a été plusieurs fois traduite en français.
[3362] Le Dr William *Robertson* (1721-1793). On lui doit une *Histoire d'Écosse pendant les règnes de la reine Marie et du roi Jacques VI jusqu'à son avènement au trône d'Angleterre* ; une *Histoire d'Amérique* et une *Histoire de Charles-Quint, avec une Esquisse de l'état politique et social de l'Europe, au temps de son avènement.*
[3363] Hugues *Blair* (1718-1801). Il avait publié, en 1783, un cours de rhétorique et de belles-lettres.
[3364] Samuel Johnson (1709-1784). Son *Dictionnaire anglais* (1755) est resté classique.
[3365] Le *Spectator*, fondé en 1711, par Steele et Addison, a paru pendant deux ans, de janvier 1711 à décembre 1712. Cette feuille était censée rédigée par les membres d'un club, dont le Spectateur n'était que le secrétaire. Parmi les personnages ainsi inventés se trouvait un sir Roger de Caverley, type du bon vieux gentilhomme campagnard, qu'Addison adopta et qui devint, sous sa plume, un personnage exquis.
[3366] Edmond *Burke* (1730-1797). Quoique le principal orateur du parti whig, il se prononça avec ardeur contre la Révolution française, dont il fut, avec Joseph de Maistre, le plus éloquent adversaire. Ses *Réflexions sur la Révolution de France*, publiées en 1790, furent un événement européen.
[3367] Balstrode *Whitelocke* (1605-1676). Il joua un rôle important dans le parti parlementaire, pendant la Révolution d'Angleterre, et a laissé des Mémoires (*Memorials of the english affairs*), qui constituent de bons matériaux pour l'histoire de son temps.
[3368] C'est la traduction abrégée du sonnet LXXI de Shakespeare. Chateaubriand n'a

traduit ni les trois premiers, ni les deux derniers vers.
[3369] Samuel *Richardson* (1689-1761). Il n'a publié que trois romans, mais qui eurent tous les trois une vogue prodigieuse, *Paméla ou la Vertu récompensée* (1740), *Clarisse Harlowe* (1748), l'*Histoire de sir Charles Grandison* (1753). Leur succès fut peut-être encore plus grand en France qu'en Angleterre.
[3370] Henry *Fielding* (1707-1754), auteur de *Joseph Andrews*, de *Jonathan Wild*, d'*Amélia* et de *Tom Jones*. Ce dernier roman est un chef-d'œuvre, qui a été rarement égalé. Lord Byron n'a pas craint d'appeler Fielding « l'Homère en prose de la nature humaine ».
[3371] Laurence *Sterne* (1713-1768) auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental.*
[3372] *Le Vicaire de Wakefield*, d'Olivier Goldsmith, avait paru en 1766.
[3373] *Caleb William*, par William Godwin, fut publié en 1794 ; *le Moine*, par Matthew-Gregory Lewis, parut en 1795.
[3374] Anne *Ward*, dame *Radcliffe* (1764-1823). Le plus célèbre de ses romans, *les Mystères d'Udolphe*, est de 1794.
[3375] Anna-Lœtitia *Aikin*, Miss Barbauld (1743-1825). On lui doit une édition des *Romanciers anglais*, en 50 volumes.
[3376] Miss Maria *Edgeworth* (1766-1849). Ses *Contes populaires*, ses *Contes de la vie fashionable*, et ses nombreux romans témoignent d'une rare puissance d'invention et d'une véritable originalité.
[3377] Miss Francis *Burney*, madame d'*Arblay* (1752-1840). Son premier roman, *Évelina ou l'entrée d'une jeune dame dans le monde*, publié en 1778, sous le voile de l'anonyme, eut une vogue considérable. Les deux qui suivirent, *Cecilia* (1782) et *Camilla* (1796) n'obtinrent pas moins de succès. Elle avait épousé, en 1793, un émigré français, M. d'Arblay, colonel d'artillerie.
[3378] La traduction du *Gœtz de Berlichingen*, de Gœthe, parut en 1799.
[3379] Lamartine a dit de même, dans sa *Réponse aux Adieux de Walter Scott* :

> La main du tendre enfant peut t'ouvrir au hasard,
> Sans qu'un mot corrupteur étonne son regard,
> Sans que de tes tableaux la suave décence
> Fasse rougir un front couronné d'innocence.

[3380] William *Cowper* (1731-1800). Cowper est par excellence le poète de la vie domestique.
[3381] Robert *Burns* (1759-1796). Le poète-laboureur, *the Ploughman of Ayrshire*, comme on l'appelait en Écosse, fut un admirable poète, que n'a point, tant s'en faut, égalé Bérenger, à qui on l'a, bien à tort, trop souvent comparé.
[3382] Thomas *Moore* (1779-1852). Outre de nombreux et très remarquables ouvrages en prose, tels que *Lalla-Rookh*, roman oriental, où se trouvent quatre épisodes en vers, il a composé d'admirables poésies, les *Mélodies irlandaises* et les *Amours des anges*. Dépositaire des *Mémoires* de lord Byron, il eut l'impardonnable faiblesse de les détruire.
[3383] Thomas *Campbell* (1777-1844). Le premier et le meilleur de ses ouvrages, les *Plaisirs de l'espérance*, parut en 1799.
[3384] Samuel *Rogers* (1762-1855), le banquier-poète, auteur des *Plaisirs de la mémoire*, de la *Vie humaine*, de l'*Italie* et de *Christophe Colomb*, fragment d'épopée. Le plus riche des poètes de son temps, il se donna le luxe de publier une édition de

ses *Poèmes*, en deux volumes ornés de vignettes gravées par les premiers peintres anglais modernes. Cette édition lui coûta la bagatelle de quinze mille livres (375,000 francs).
[3385] George *Crabbe* (1754-1832). Dans le *Village* (1783) et le *Registre de paroisse* (1807), il a peint avec un merveilleux talent et une simplicité pleine de poésie les scènes de la vie commune.
[3386] William *Wordsworth* (1770-1850), auteur des *Ballades lyriques* (1798), d'un recueil de *Poèmes* (1807), qui contient quelques-unes de ses meilleurs pièces, des *Excursions* (1814), poème en neuf chants sur la nature morale de l'homme. Il fut sans rival dans le sonnet.
[3387] Robert *Southey* (1774-1843), poète, historien et critique, un des écrivains les plus féconds du XIXe siècle. Il a composé quatre ou cinq grandes épopées, dont la plus célèbre, *Rodrigue, le dernier des Goths*, parut en 1814. Il fut, avec son beau-frère Coleridge (que Chateaubriand a omis de citer), et avec Wordsworth, un des trois poètes de l'école des lacs ou *lakiste.*
[3388] James-Henri-Leigh *Hunt* (1784-1859). Prosateur éminent, il se fit aussi une brillante réputation comme poète par l'alliance de la richesse de l'imagination et du style avec la grâce et la mélancolie du sentiment. Ses principales œuvres poétiques sont : la *Fête des poètes* (1815) ; *Rimini* (1816) ; *Plume et épée* (1818) ; *Contes en vers* (1833) ; le *Palefroi* (1842).
[3389] James-Sheridan *Knowles* (1784-1862), poète dramatique. L'imitation de Shakespeare est visible dans toutes ses œuvres. Les principales sont des tragédies : *Caïus Gracchus, Virginius, Alfred le Grand, Guillaume Tell, Jean de Procida*, la *Rose d'Aragon*, etc. On cite parmi ses comédies : le *Mendiant de Bethnal-Green*, le *Bossu*, la *Malice d'une femme*, la *Chasse d'amour*, la *Vieille fille*, le *Secrétaire.*
[3390] Henri-Richard *Vassall-Fox*, troisième lord *Holland* (1773-1840). Il était le neveu du célèbre Charles Fox. Homme politique et l'un des membres influents du parti whig, il cultivait les lettres et avait fait paraître en 1806 un ouvrage sur la *Vie et les écrits de Lope de Vega*. Après sa mort, on a publié de lui : *Souvenirs de l'étranger* et *Mémoires du parti whig à mon époque*.
[3391] George *Canning* (1770-1827), un des plus grands orateurs de l'Angleterre. Il avait un remarquable talent de versification, qu'il employa surtout à ridiculiser ses adversaires politiques. Sa parodie des *Brigands* de Schiller et son poème sur la *Nouvelle morale* sont deux satires mordantes dirigées contre les principes et les hommes de la Révolution française. Dans un autre ton, il a écrit une admirable pièce sur la mort de son fils aîné.
[3392] John Wilson *Croker* (1780-1857). Homme politique comme Canning et lord Holland, membre du parlement et, au besoin, membre d'un cabinet tory, il se livra néanmoins avec ardeur à ses goûts littéraires, multipliant les livres d'histoire et les écrits de circonstance, critique infatigable et poète à ses heures pour chanter les victoires anglaises, *Trafalgar* ou *Talavera*. En 1809, pour répondre à la *Revue d'Edimbourg*, il avait, d'accord avec Walter Scott, Gifford, George Ellis, Frère et Southey, fondé la *Quaterly Review*, organe du parti tory. Il en fut, pendant de longues années, le principal rédacteur.
[3393] La mort de Burns est du 21 juillet 1796 et celle de Cowper du 25 avril 1800 ; William Mason, auteur du *Jardin anglais*, poème descriptif en quatre livres, mourut en 1797.
[3394] Darwin mourut le 18 août 1802, et Beattie en 1803. — Erasmus *Darwin* (1731-1802), médecin et poète, auteur du *Jardin botanique, des Amours des plantes* et

du *Temple de la nature*. Son petit-fils, Charles-Robert Darwin, a conquis, à son tour, une grande célébrité par son livre sur l'*Origine des espèces par voie de sélection naturelle* (1859). — James *Beattie* (1735-1803) a publié, outre son poème du *Ménestrel*, plusieurs ouvrages de philosophie morale. Chateaubriand, dans son *Essai sur la littérature anglaise*, lui a consacré tout un chapitre.
[3395] On lit dans la préface des *Mélanges* de Chateaubriand (*Œuvres complètes*, t. XXII), au sujet d'Ossian « Lorsqu'en 1793 la révolution me jeta en Angleterre, j'étais grand partisan du Barde écossais : j'aurais, la lance au poing, soutenu son existence envers et contre tous, comme celle du vieil Homère. Je lus avec avidité une foule de poèmes inconnus en France, lesquels, mis en lumière par divers auteurs, étaient indubitablement, à mes yeux, du père d'Oscar, tout aussi bien que les manuscrits runiques de Macpherson. Dans l'ardeur de mon admiration et de mon zèle, tout malade et tout occupé que j'étais, je traduisis quelques productions *ossianiques*de John Smith. Smith n'est pas l'inventeur du genre ; il n'a pas la noblesse et la verve épique de Macpherson ; mais peut-être son talent a-t-il quelque chose de plus élégant et de plus tendre... J'avais traduit Smith presque en entier : Je ne donne que les trois poèmes de *Dargo*, de *Duthona* et de *Gaul*... »
[3396] C'est le début de l'une des pièces du recueil publié par lord Byron en 1807 sous ce titre : *Heures de paresse*. Le poète n'avait encore que dix-neuf ans.
[3397] *Vers écrits sous un ormeau dans le cimetière d'Harrow* et datés du 2 septembre 1807. C'est par cette pièce que se terminent les *Heures de paresse.*
[3398] *Voyage en France, en Espagne et en Italie pendant les années 1787-1789*, par Arthur Young.
[3399] *Les Martyrs*, livre IV.
[3400] *Lettres* de Cicéron, lib. IV, épist. V, *ad Familiares.*
[3401] Il s'agit ici, non précisément d'un article, mais d'une *Notice sur lord Byron*, publiée dans la *Biographie universelle* de Michaud, et reproduite dans les *Études de littérature ancienne et étrangère*, par M. Villemain.
[3402] *De la littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations*, par Mme de Staël. Le livre de Mme de Staël ayant paru en 1800, avant *Atala* et le *Génie du christianisme*, celle-ci était assurément excusable de n'avoir point nommé Chateaubriand, et elle eût pu lui répondre :

Comment l'aurais-je fait si vous n'étiez pas né ?

[3403] Teresa Gamba, comtesse *Guiccioli*, née à Ravenne en 1802, célèbre par sa liaison avec lord Byron. En 1831, veuve de son mari et... et de lord Byron, elle épousa le marquis de Boissy, qui avait été attaché à l'ambassade de Chateaubriand à Rome et l'un de ses protégés. Le marquis de Boissy, pair de France sous Louis-Philippe et sénateur sous le second empire, est resté le type du parfait interrupteur. L'ex-comtesse Guiccioli a fait paraître, en 1863, deux volumes de souvenirs sur l'auteur de *Childe-Harold*, publiés sous ce titre : *Byron jugé par des témoins de sa vie.*
[3404] Miss *Milans*, fille de sir Ralph Milans-Noël, héritière de la fortune et des titres de Wentworth, avait épousé lord Byron le 2 janvier 1815. Après un an de mariage et la naissance d'une fille qui fut nommée Ada, lady Byron se retira chez son père et ne voulut plus revoir son époux. « La persévérance de ses refus, dit Villemain, et la discrétion de ses plaintes accusent également Byron, qui, n'eût-il pas eu d'autres torts, appelait sur lui la malignité des oisifs par sa folle colère, et qui fit plus tard la faute impardonnable de tourner en ridicule celle qui portait son nom. »

[3405] Voir le *Domesday book*. Ch.
[3406] C'est un vers de La Harpe dans son poème sur la Révolution. Sans doute, le sens et l'énergie de ce vers plaisaient tout particulièrement à Chateaubriand, car il lui arrivera encore de le citer dans ce même volume.
[3407] Village du comté de Surrey, à treize kilomètres O. de Londres, sur la rive droite de la Tamise. Kew possède un château royal, célèbre par son observatoire et son jardin botanique, un des plus riches qu'il y ait au monde.
[3408] Voir plus haut, Livre VIII, ch. II, la note sur Peltier.
[3409] William *Herschell* (1738-1822). Le roi George III lui avait donné, au bourg de Slough, une habitation voisine de son château de Windsor. Le célèbre astronome eut pour auxiliaires dans la construction de ses télescopes et dans ses observations son frère Alexandre et sa sœur Caroline, qui mourut, presque centenaire, en 1848.
[3410] *Le Purgatoire*, chant VIII, vers 5.
[3411] Elle a été insérée par Chateaubriand au tome XXII de ses *Œuvres complètes*. « S'il a fait, dit Sainte-Beuve, de bien mauvais vers et de médiocres, il en a trouvé quelques-uns de tout à fait beaux et poétiques. Il est bien au-dessus de Marie-Joseph Chénier dans la traduction du *Cimetière de Gray*. » (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, tome I, p. 98.)
[3412] Caroline-Amélia-Augusta de *Brunswick-Wolfenbüttel*, née en 1768, avait épousé en 1795 le prince de Galles, depuis George IV. Profondément attaché à Mistress Fitzherbert, à laquelle il s'était uni par un mariage entaché de nullité, celui-ci n'avait consenti à cette union que pour obtenir du roi son père le payement de ses dettes. Aussitôt après la naissance de leur fille, la princesse Charlotte (mariée en 1816 au prince Léopold de Cobourg et morte en couches l'année suivante), le prince et la princesse de Galles s'étaient séparés d'un commun accord (1796). En 1806, le prince provoqua une enquête judiciaire sur la conduite de sa femme, qu'il accusait d'avoir donné le jour à un enfant illégitime. Le roi George III prit parti pour sa belle-fille, et l'enquête n'eut pas de résultat. Appelé au trône en 1820, George IV, non content de se refuser à reconnaître à sa femme le titre et les prérogatives royales, introduisit contre elle au parlement un bill dans lequel il demandait le divorce pour cause d'adultère de la reine avec un ancien valet de pied nommé Bergami. Après de longs débats, dans lesquels Brougham, avocat de la reine Caroline, fit preuve de la plus rare habileté et de la plus puissante éloquence, le bill fut retiré par le gouvernement (6 novembre 1820). Mais au mois de juillet de l'année suivante, l'entrée de Westminster fut refusée à la reine le jour du couronnement de George IV. Le dépit qu'elle conçut de cet affront ne fut pas étranger à sa fin survenue quelques jours plus tard.
[3413] Sur MM. de Lamoignon, voir ci-dessus la note (Livre VIII, ch. X). — Leur sœur, Marie-Catherine, née le 3 mars 1759, avait épousé Henri-Cardin-Jean-Baptiste, marquis d'Aguesseau, seigneur de Fresne, avocat général au Parlement, lequel devint membre de l'Académie française (1787), député à la Constituante de 1789, sénateur de l'Empire (1805), pair de la Restauration (1814). Madame d'Aguesseau est morte en 1849, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
[3414] Voir, à l'*Appendice* de la première partie, le n°17 : la *Rentrée en France.*
[3415] Le duc de La Rochefoucauld.
[3416] La duchesse de Berry, dans les derniers temps de la Restauration, avait mis à la mode la plage de Dieppe ; elle y allait chaque année, avec ses enfants, dans la saison des bains de mer.
[3417] Les lettres adressées par Chateaubriand au *citoyen Fontanes*, en 1800 et 1801, portent cette suscription : *Rue Saint-Honoré, près le passage Saint-Roch*, ou

bien : *Rue Saint-Honoré, n° 85, près de la rue Neuve-du-Luxembourg.*

[3418] Il avait sa librairie *rue Jacob, n° 1186*. On numérotait alors les maisons par quartier et non par rue.

[3419] Chateaubriand, à cette date, était à la lettre, sans le sou. Le 30 juillet 1800, il écrivait à Fontanes :

« Je vous envoie, mon cher ami, un Mémoire que de Sales m'a laissé pour vous :

« Rendez-moi deux services ; « Donnez-moi d'abord un mot pour le médecin.

« Tâchez ensuite de m'emprunter vingt-cinq louis.

« J'ai reçu de mauvaises nouvelles de ma famille, et je ne sais plus comment faire pour attendre l'autre époque de ma fortune, chez Migneret. Il est dur d'être inquiet sur ma vie pendant que j'achève l'œuvre du Seigneur. Juste et belle Révolution ! Ils ont tout vendu. Me voilà comme au sortir du ventre de ma mère, car mes chemises même ne sont pas françaises. Elles sont de la charité d'un autre peuple. Tirez-moi donc d'affaire, si vous le pouvez, mon cher ami. Vingt-cinq louis me feront vivre jusqu'à la publication qui décidera de mon sort. Alors le livre paiera tout, si tel est le bon plaisir de Dieu, qui jusqu'à présent ne m'a pas été très favorable.

« Tout à vous,

« LA SAGNE. »

La lettre porte pour suscription : *Au citoyen Fontanes, rue Honoré.*

[3420] Cette lettre à Mme de Staël avait exactement pour titre : *Lettre à M. de Fontanes sur la deuxième édition de l'ouvrage de Mme de Staël (De la littérature considérée dans ses rapports avec la morale, etc.)*. Cette lettre était signée : l'*Auteur du Génie du Christianisme*. Elle fut imprimée dans le *Mercure* du 1er nivôse an IX (22 décembre 1800). C'est un des plus éloquents écrits de Chateaubriand. Il figure maintenant dans toutes les éditions du *Génie du Christianisme*, auquel il se rattache de la façon la plus étroite.

[3421] Voici cette lettre :

« CITOYEN,

« Dans mon ouvrage sur le *Génie du Christianisme*, ou *les Beautés de la religion chrétienne*, il se trouve une partie entière consacrée à la *poétique du Christianisme*. Cette partie se divise en quatre livres : poésie, beaux-arts, littérature, harmonies de la religion avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain. Dans ce livre, j'examine plusieurs sujets qui n'ont pu entrer dans les précédents, tels que les effets des ruines gothiques comparées aux autres sortes de ruines, les sites des monastères dans la solitude, etc. Ce livre est terminé par une anecdote extraite de mes voyages en Amérique, et écrite sous les huttes mêmes des sauvages ; elle est intitulée *Atala*, etc. Quelques épreuves de cette petite histoire s'étant trouvées égarées, pour prévenir un accident qui me causerait un tort infini, je me vois obligé de l'imprimer à part, avant mon grand ouvrage.

« Si vous vouliez, citoyen, me faire le plaisir de publier ma lettre, vous me rendriez un important service.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

La lettre est signée : *l'Auteur du Génie du Christianisme*. Elle parut dans le *Journal des Débats*, du 10 germinal, an IX (31 mars 1801).

[3422] Fontanes, dans le *Mercure* du 16 germinal an IX (6 avril 1801), annonçait, en ces termes, la publication prochaine d'*Atala* : « L'auteur est le même dont on a déjà parlé plus d'une fois, en annonçant son grand travail sur les beautés morales et poétiques du christianisme. Celui qui écrit l'aime depuis douze ans et il l'a retrouvé, d'une manière inattendue, dans des jours d'exil et de malheurs ; mais il ne croit pas

que les illusions de l'amitié se mêlent à ses jugements. » — Le *Journal des Débats*, dans sa feuille du 27 germinal (17 avril) annonça que le petit volume venait de paraître *chez Migneret, rue Jacob n° 1186*. C'était un petit in-12 de xxiv et 210 pages de texte, avec ce titre : *Atala ou les amours de deux sauvages dans le désert.*
[3423] Un Allemand, qui se faisait appeler *Curtius*, avait installé à Paris, vers 1770, un *Cabinet* de figure en cire coloriées, reproduisant, sous leur costume habituel, les personnages fameux morts ou vivants. Ses deux salons, établis au Palais-Royal et au boulevard du Temple, étaient consacrés, l'un aux grands hommes, l'autre aux scélérats. Tous les deux, le second surtout, attirèrent la foule, et leur vogue, que la Révolution n'avait fait qu'accroître, se maintint sous le Consulat et l'Empire. Les salons de figures de cire restèrent ouverts, au boulevard du Temple, jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. Ils émigrèrent alors en province, et il arrive qu'aujourd'hui encore on en rencontre quelquefois dans les foires de village. Seulement, on n'y trouve plus de grands hommes : les scélérats seuls sont restés.
[3424] Marie-Joseph Chénier — qui aura justement pour successeur à l'Académie l'auteur d'*Atala* — fut le plus ardent à critiquer l'œuvre nouvelle, à la couvrir de moqueries en vers et en prose. Sa longue satire des *Nouveaux Saints* lui est en grande partie consacrée :

> J'entendrai les sermons prolixement diserts
> Du bon monsieur Aubry, Massillon des déserts.
> Ô terrible Atala ! tous deux avec ivresse
> Courons goûter encore les plaisirs de la messe.

Un petit volume, attribué à Gadet de Gassicourt et qui eut aussitôt plusieurs éditions, avait pour titre : *Atala, ou les habitants du désert, parodie d'ATALA, ornée de figures de rhétorique. — Au grand village*, chez Gueffier jeune, an IX.
L'année suivante paraissaient deux volumes intitulés : *Résurrection d'Atala et son voyage à Paris*. Mme de Beaumont les signalait en ces termes à Chênedollé, dans une lettre du 25 août 1802 : « On a fait une *Résurrection d'Atala* en deux volumes. Atala, Chactas et le Père Aubry ressuscitent aux ardentes prières des Missionnaires. Ils partent pour la France ; un naufrage les sépare : Atala arrive à Paris. On la mène chez Feydel (l'un des rédacteurs du *Journal de Paris* à cette époque) qui parie deux cents louis qu'elle n'est pas une vraie Sauvage ; chez l'abbé Morellet, qui trouve la plaisanterie mauvaise ; chez M. de Chateaubriand, qui lui fait vite bâtir une hutte dans son jardin, qui lui donne un dîner où se trouvent les élégantes de Paris : on discute avec lui très poliment les prétendus défauts d'Atala. On va ensuite au bal des Étrangers où plusieurs femmes du moment passent en revue, enfin à l'église où l'on trouve le Père Aubry disant la messe et Chactas la servant. La reconnaissance se fait, et l'ouvrage finit par une mauvaise critique du *Génie du Christianisme*. Vous croiriez, d'après cet exposé, que l'auteur est païen. Point du tout. Il tombe sur les philosophes ; il assomme l'abbé Morellet, et il veut être plus chrétien que M. de Chateaubriand. La plaisanterie est plus étrange qu'offensante ; mais on cherche à imiter le style de notre ami, et cela me blesse. Le bon esprit de M. Joubert s'accommode mieux de toutes ces petites attaques que moi qui justifie si bien la première partie de ma devise : « *Un souffle m'agite*. » — En annonçant cette *Résurrection d'Atala*, le *Mercure* disait (4 septembre 1802) : « Encore deux volumes sur *Atala* ! En vérité elle a déjà donné lieu à plus de critiques et de défenses que la philosophie de Kant n'a de commentaires. »
[3425] Chateaubriand se venge ici très spirituellement de l'abbé Morellet

(l'abbé *mords-les*, disait Voltaire) et de sa brochure de 72 pages : *Observations critiques sur le roman intitulé ATALA*. L'abbé Morellet, « qui n'appartenait à l'église, dit Norvins (*Mémorial*, I, 74), que par la moitié de la foi, la moitié du costume et par un prieuré tout entier », était un homme de talent et de bon sens, mais d'un talent un peu sec et d'un bon sens un peu court. Vieil encyclopédiste, classique impénitent, il ne comprit rien aux nouveautés d'*Atala*, de *René* et du *Génie du Christianisme*, aussi dépaysé devant les premiers chefs-d'œuvre du jeune Chateaubriand que les vieux généraux autrichiens, les Beaulieu et les Wurmser, devant les premières victoires du jeune Bonaparte.

[3426] Dans une lettre à Chênedollé, du 26 juillet 1820, Chateaubriand, qui venait d'être nommé à l'ambassade de Berlin, rappelait à son ami le *bon temps* où ils fréquentaient ensemble le petit café des Champs-Élysées : « ... Ceci n'est pas un adieu, lui écrivait-il ; nous nous reverrons, nous finirons nos jours ensemble dans cette grande Babylone qu'on aime toujours en la maudissant, et nous nous rappellerons le bon temps de nos misères où nous prenions le détestable café de Mme Rousseau. »

[3427] *Marie-Anne Bonaparte*, dite *Élisa* (1774-1820), mariée en 1797 à son compatriote Félix-Pascal Bacciochi ; princesse de Lucques et de Piombino en 1805, grande-duchesse de Toscane de 1808 à 1814 ; elle prit, en 1815, le titre de comtesse de Compignano. « Elle protégeait hautement le poète Fontanes », dit le baron de Méneval dans ses *Mémoires*, tome I, p. 67.

[3428] « M. de Chateaubriand, revenu de l'émigration avant l'amnistie, avait été présenté par M. de Fontanes, son ami intime, à Mme Bacciochi, sœur du Premier Consul, et à son frère Lucien Bonaparte. Le frère et la sœur se déclarèrent les protecteurs de M. de Chateaubriand. » *Mémoires du baron de Méneval*, tome I, page 84.

[3429] Le château du Plessis-Chamant.

[3430] En 1794, Lucien-Bonaparte, âgé de dix-neuf ans, était garde-magasin des subsistances à Saint-Maximin (Var). Saint-Maximin s'appelait alors Marathon, et Lucien s'appelait *Brutus*. Brutus fit la cour à la sœur de l'aubergiste chez qui il logeait. Elle avait deux ans de plus que lui, n'avait reçu nulle instruction, ne savait pas même signer son nom — Catherine Boyer. Il l'épousa, le 15 floréal an II (4 mai 1794), par devant Jean-Baptiste Garnier, membre du Conseil général de la commune de Marathon. Nul membre de sa famille ne parut à ce mariage, pour lequel il s'était bien gardé de demander le consentement de sa mère et dont l'acte se trouvait entaché des illégalités les plus flagrantes. Devenu veuf au mois de mai 1800, il épousa, deux ans après, Marie-Laurence-Charlotte-Louise-Alexandrine de Bleschamp, femme divorcée de Jean-François-Hippolyte Jouberthon, ex-agent de change à Paris. La seconde femme de Lucien mourut seulement en 1855.

[3431] Le comte de Montmorin, père de Mme de Beaumont, ne périt point sur l'échafaud ; il fut massacré à l'Abbaye le 2 septembre 1792. « Percé de plusieurs coups en plein corps, dit M. Marcellin Boudet dans son livre sur *la Justice révolutionnaire en Auvergne*, haché, coupé, tailladé, il vivait encore. Ses bourreaux l'empalèrent et le portèrent ainsi aux portes de l'Assemblée nationale. » Le lendemain, 3 septembre, son cousin, Louis-Victor-Hippolyte-Luce de Montmorin, fut égorgé à la Conciergerie où, par un sanglant déni de justice, il avait été ramené après son acquittement par le tribunal criminel du 17 août. — Mme de Montmorin, mère de Mme de Beaumont, fut guillotinée le 21 floréal au II (10 mai 1794) ; son second fils fut guillotiné avec elle. Sa fille aînée, mariée au comte de la Luzerne, mourut le 10 juillet 1794, à l'archevêché, devenu l'hôpital des prisons.

[3432] Le comte de Montmorin, père de Mme de Beaumont, ne périt point sur l'échafaud ; il fut massacré à l'Abbaye le 2 septembre 1792. « Percé de plusieurs coups en plein corps, dit M. Marcellin Boudet dans son livre sur *la Justice révolutionnaire en Auvergne*, haché, coupé, tailladé, il vivait encore. Ses bourreaux l'empalèrent et le portèrent ainsi aux portes de l'Assemblée nationale. » Le lendemain, 3 septembre, son cousin, Louis-Victor-Hippolyte-Luce de Montmorin, fut égorgé à la Conciergerie où, par un sanglant déni de justice, il avait été ramené après son acquittement par le tribunal criminel du 17 août. — Mme de Montmorin, mère de Mme de Beaumont, fut guillotinée le 21 floréal au II (10 mai 1794) ; son second fils fut guillotiné avec elle. Sa fille aînée, mariée au comte de la Luzerne, mourut le 10 juillet 1794, à l'archevêché, devenu l'hôpital des prisons.
[3433] On lit dans une lettre de Mme de Beaumont à Chênedollé, du 7 fructidor an X (25 août 1802) : « Il (Chateaubriand) est dans son nouveau logement, *Hôtel d'Étampes*, n° 84. Ce logement est charmant, mais il est bien haut. Toute la société vous regrette et vous désire : mais M. Joubert est dans les grands abattements, M. de Chateaubriand est enrhumé, Fontanes tout honteux et la plus aimable des sociétés ne bat que d'une aile. »
[3434] M. Pasquier, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 206), dit, de son côté : « J'eus l'occasion de connaître Mme de Beaumont : je lui avais cédé l'appartement que j'occupais rue du Luxembourg (rue Neuve-du-Luxembourg). Le charme de sa personne, son esprit supérieur m'attachèrent bien vite à elle... Seule de sa famille, elle avait survécu, retirée dans une chaumière aux environs de Montbard ; revenue à Paris pour tâcher de retrouver quelques débris de sa fortune, elle ne tarda pas à réunir autour d'elle une société d'élite. Je citerai en première ligne Mme de Vintimille..., Mme de Saussure venait souvent avec Mme de Staël... M. de Fontanes était parmi les habitués, ainsi que M. Joubert... Je citerai encore MM. Gueneau de Mussy, Chênedollé, Molé, parmi ceux qui, presque chaque jour, venaient depuis sept heures jusqu'à onze heures du soir rue de Luxembourg. Enfin, M. de Chateaubriand, qui devait tenir une si grande place dans la vie de Mme de Beaumont ».
[3435] Joseph *Joubert*, né le 6 mai 1754 à Montignac, dans le Périgord. Après avoir professé quelque temps chez les Pères de la Doctrine chrétienne à Toulouse, il vint à Paris en 1778, et s'y lia avec Marmontel, d'Alembert, La Harpe, surtout avec Diderot, et un peu plus tard avec Fontanes. Élu juge de paix à Montignac en 1790, il exerça deux ans ces fonctions, puis se retira en Bourgogne, où il se maria. Il était voisin du château de Passy, où s'étaient réfugiés tous les membres de la famille Montmorin. Tous furent arrêtés au mois de février 1794 par ordre du Comité de sûreté générale, et jetés dans des charrettes qui devaient les conduire à Paris. Au moment où le triste convoi franchissait les grilles du parc, Mme de Beaumont, malade depuis quelque temps, se trouva dans un tel état de faiblesse que les envoyés du Comité, moins peut-être par un sentiment de pitié que par le désir de ne pas retarder le départ, la firent déposer sur le chemin. Elle erra quelque temps dans la campagne en proie à une grande frayeur et fut recueillie par les paysans, à Étigny, non loin de Passy. M. et Mme Joubert informés de son malheur, voulurent lui venir en aide, et après avoir cherché longtemps sa retraite, ils la découvrirent un jour devant la porte de sa chaumière ; ils l'emmenèrent sous leur toit et s'efforcèrent, par des soins assidus, de rétablir sa santé et de calmer sa douleur. M. et Mme Joubert n'avaient pas d'enfant ; jusqu'à la fin maintenant, quelque chose de paternel se mêlera à leur affection pour la malheureuse fille des Montmorin. En 1809, Joubert fut nommé, grâce à Fontanes, inspecteur général de l'Université. Il mourut le 4 mai 1824. — Longtemps après sa

mort, on a tiré de ses manuscrits deux volumes : *Pensées, Essais, Maximes et Correspondance de Joubert* ; — deux volumes exquis et qui ne périront point, car ils justifient en tout sa devise : *Excelle, et tu vivras !*

[3436] Voici comment la comtesse de Chastenay, au tome II de ses *Mémoires*, page 82, s'exprime au sujet de Joubert : « J'ai dit de M. Joubert qu'en lui tout était âme et que *cette âme, qui semblait n'avoir rencontré un corps que par hasard, en ressortait de tous côtés et ne s'en arrangeait qu'à peu près*. M. Joubert était tout cela et tout esprit, parce qu'il était tout âme. Essentiellement bon, original sans s'en douter, parce qu'il vivait étranger au monde et confiné dans le soin de la plus frêle santé, sa femme l'aimait trop pour qu'il fût égoïste ; il ne l'était pas, et j'ai toujours considéré comme une chose salutaire d'être aimé tendrement. »

[3437] Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de *Bonald* (1754-1840), député de l'Aveyron de 1815 à 1823, pair de France de 1823 à 1830, membre de l'Académie française. Ses principaux ouvrages sont : le *Traité du Divorce* (1802) ; la *Législation primitive*, qui parut, la même année, tout à côté du *Génie du Christianisme*, et dans le même sens réparateur ; les *Recherches philosophiques sur les premiers Objets des connaissances morales* (1819). Chateaubriand ne rend pas ici suffisante justice à ce grand esprit, pour qui le comte de Marcellus a composé cette épitaphe :

> *Hic jacet in Christo, in Christo vixitque Bonaldus ;*
> *Pro quo pugnavit, nunc videt ipse Deum.*
> *Græcia miraturque suum jacetque Platonem ;*
> *Hic par ingenio, sed pietate prior*.

[3438] Charles-Julien *Lioult de Chênedollé* (1769-1833). Il partit pour l'émigration, en septembre 1791, fit deux campagnes dans l'armée des Princes, séjourna en Hollande, à Hambourg et en Suisse et rentra en France en 1799. Il a publié en 1807 le *Génie de l'homme*, poème en quatre chants, l'*Esprit de Rivarol* en 1808, et en 1820 ses *Études poétiques*, qui, malgré de grandes qualités et d'heureuses inspirations, furent comme ensevelies dans le triomphe de Lamartine, qui donnait à la même heure ses premières *Méditations.*

[3439] Dans la « petite société » qui, au début du siècle, se réunissait dans le salon de Mme de Beaumont, rue Neuve-du-Luxembourg, ou chez Chateaubriand, dans son petit appartement de l'hôtel Coislin, place Louis XV, ou encore, l'été, à Villeneuve-sur-Yonne, sous le toit de M. Joubert, chacun, selon une mode ancienne, avait son sobriquet. Chateaubriand était surnommé le *chat*, par abréviation de son nom, ou peut-être à cause de son indéchiffrable écriture ; Mme de Chateaubriand, qui avait des griffes, était la *chatte*. Chênedollé et Gueneau de Mussy, plus mélancoliques que René, avaient reçu les noms de grand et de petit *corbeau* ; quelquefois aussi Chateaubriand était appelé *l'illustre corbeau des Cordillères*, par allusion à son voyage en Amérique. Fontanes était ramassé et avait quelque chose d'athlétique dans sa petite taille. Ses amis le comparaient en plaisantant au sanglier d'Érymanthe et le nommaient le *sanglier*. Mince et fluette, rasant la terre qu'elle devait bientôt quitter, Mme de Beaumont avait reçu le sobriquet d'*hirondelle*. Ami des bois et grand promeneur à cette époque, Joubert était le *cerf*, tandis que sa femme, la bonté et l'esprit même, mais d'humeur un peu sauvage, riait d'être appelée le *loup*. Jamais on ne vit réunies des *bêtes* de tant d'esprit.

[3440] Petite-fille du fermier général La Live de Bellegarde, fille d'Ange-Laurent *La Live de Jully* (1725-1779), introducteur des ambassadeurs, elle avait épousé le comte de *Vintimille du Luc*, capitaine de vaisseau, « homme de beaucoup d'esprit, dit

Norvins, mais s'inquiétant peu de postérité ». — « Sans cette indifférence, continue Norvins (*Mémorial*, I, 58), ce ménage aussi eût été complet, car Mme de Vintimille était une des femmes les plus aimables, les plus instruites et les plus spirituelles de la société, hautement avouée sous ces rapports par sa tante Mme d'Houdetot, et brevetée également par Mme de Damas, par sa fille et par Mme Pastoret, dont la compétence était établie dans la société, et sans déroger elle pouvait avouer son mari. » — Le chancelier Pasquier dit de son côté (*Mémoires*, I, 206) : « Je citerai en première ligne Mme de Vintimille, une des personnes les plus instruites, les plus spirituelles, du jugement le plus sûr et la plus élevé que j'aie rencontrées. Son amitié est de celles dont je m'honore le plus et qui a tenu le plus de place dans ma vie. »
[3441] Mme *Hocquart*, qui, même à côté de Mme de Vintimille, se faisait remarquer par le charme de sa beauté et l'agrément de son esprit, était la fille de Mme Pourrat, dont le salon, aux belles années de Louis XVI, avait réuni l'élite de la société et de la littérature. La seconde fille de Mme Pourrat était Mme Laurent Lecoulteux, celle dont André Chénier a célébré sous le nom de *Fanny*

La grâce, la candeur, la naïve innocence.

[3442] Antoine-Hugues-Calixte de *Montmorin*, ex-sous-lieutenant dans le 5e régiment de chasseurs à cheval. Il avait donné sa démission le 5 septembre 1792, à la suite de l'assassinat de son père. Il fut guillotiné le 10 mai 1794, à l'âge de 22 ans.
[3443] Savigny-sur-Orge, canton de Longjumeau, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise). Chateaubriand et Mme de Beaumont s'installèrent à Savigny le 22 mai 1801. — Sous ce titre : *La Maison de Pauline*, M. Adolphe Brisson a publié, dans le *Gaulois* du 21 septembre 1892, le récit de son pèlerinage à la maison de Mme de Beaumont.
[3444] *Roux de Laborie*, né en 1769, mort en 1840. Marmontel dit de lui, dans ses *Mémoires* : « Le jeune homme qui avait pris soin de nous lier, M. Desèze et moi, était ce Laborie, connu dès dix-neuf ans par des écrits qu'on eût attribués sans peine à la maturité de l'esprit et du goût,... âme ingénieuse et sensible... aimable et heureux caractère. » En 1792, il avait été secrétaire de Bigot de Sainte-Croix, ministre des Affaires étrangères. Sous le Consulat, il fut attaché au cabinet de M. de Talleyrand. Norvins, dans son *Mémorial*, tome II, p. 269, raconte ainsi comment Laborie se « sauva des serres de Bonaparte » : — « Un jour que Paris ne l'avait pas vu, il s'inquiéta et apprit avec le plus grand étonnement qu'il avait passé la frontière. On disait même tout bas que la police n'avait pu l'atteindre, et plus bas encore on l'accusait d'avoir soustrait dans le cabinet de M. de Talleyrand un traité conclu entre le Premier Consul et l'empereur Paul, à qui Bonaparte avait généreusement renvoyé habillés, équipés à neuf et soldés tous les prisonniers de sa nation. Ce traité, ajoutait-on, avait été vendu à l'Angleterre !... Mais, en 1804, quand Laborie obtint son rappel en France, il dut être évident pour tous ceux qui connaissaient l'empereur Napoléon que, si une telle trahison eût été commise par Laborie, jamais il n'en eût été gracié. Le voile qui couvrit alors cette aventure le couvre encore aujourd'hui. Toujours est-il que Laborie fut éloigné des affaires, mais il conserva la faveur de celui qui les faisait, M. de Talleyrand, et plus tard il reparut sous ses auspices sur un tout autre théâtre, après avoir été à Paris avocat consultant et lecteur à domicile de Mme de la Briche. Ce fut, je crois, à cette dernière phase de sa vie que Laborie éprouva la fantaisie de se marier. Je ne sais pourquoi cela parut alors si étrange. Toutefois il épousa une très belle personne, fille du docteur Lamothe, médecin et ami de notre famille, et sœur d'un brillant officier qui fut depuis lieutenant-général. Mais comme la société

s'obstinait à ne pas prendre le mariage de Laborie aussi au sérieux que lui-même, quand le bruit de sa paternité se répandit, on la mit sur le compte de sa distraction devenue proverbiale. » — Au mois d'avril 1814, son protecteur Talleyrand le nomma secrétaire du gouvernement provisoire. En 1815, Chateaubriand le retrouvera à Gand, et peut-être alors aurons-nous lieu d'en dire encore quelques mots.
[3445] Mme de Farcy mourut à Rennes le 26 juillet 1799.
[3446] Chênedollé connut Mme de Caud à Paris en 1802. Bien que plus jeune qu'elle de quelques années, il se prit insensiblement d'une adoration secrète pour cette âme délicate qui préférait la mélancolie et la douleur même à toutes les joies. Chateaubriand approuvait les assiduités de son ami ; Mme de Beaumont l'encourageait, lui écrivant : « Elle vous plaint, elle vous plaint. » Un jour, le jeune amoureux parla : — « Vous serez à moi ? — Je ne serai point à un autre. » — C'était un aveu. Était-ce un engagement ? Retournée en Bretagne, de Rennes d'abord, puis de Lascardais, où l'avait appelée sa sœur, Mme de Chateaubourg, Lucile écrivit à Chênedollé des lettres charmantes et tourmentées comme elle-même. « Elle ne voulait, dit très bien M. Anatole France, ni se lier davantage, ni se délier ; son instinct la portait aux sentiments les plus douloureux. » Ils se revirent un moment à Rennes. Cette entrevue devait être la dernière. Chênedollé en a consacré le souvenir dans une page intime, où son cœur brisé éclate en sanglots : « Je n'essayerai pas, dit-il, de peindre la scène qui se passa entre elle et moi le dimanche au soir. Peut-être cela a-t-il influé sur sa prompte mort, et je garde d'éternels remords d'une violence qui pourtant n'était qu'un excès d'amour. On ne peut rendre le délire du désespoir auquel je me livrai quand elle me retira sa parole, en me disant qu'elle ne serait jamais à moi. Je n'oublierai jamais l'expression de douleur, de regret, d'effroi, qui était sur sa figure lorsqu'elle vint m'éclairer sur l'escalier. Les mots de passion et de désespoir que je lui dis, et ses réponses pleines de tendresse et de reproches, sont des choses qui ne peuvent se rendre. L'idée que je la voyais pour la dernière fois (présage qui s'est vérifié) se présenta à moi tout à coup et me causa une angoisse de désespoir absolument insupportable. Quand je fus dans la rue (il pleuvait beaucoup) je fus saisi encore par je ne sais quoi de plus poignant et de plus déchirant que je ne puis l'exprimer.
« Devais-je imaginer que, l'ayant tant pleurée vivante, je fusse destiné à la pleurer morte !
« Quelle pensée ! Ce visage céleste, si noble et si beau, ces yeux admirables où il ne se peignait que des mouvements d'amour épuré, de vertu et de génie, ces yeux les plus beaux que j'aie vus, sont aujourd'hui la proie des vers !... » — Et le cri de douleur du poète s'achève en une prière : « Écrions-nous donc avec Bossuet : *Oh ! que nous ne sommes rien !* et demandons à Dieu la grâce d'une bonne mort. » — Voir, sur cet épisode, le *Chênedollé* de Sainte-Beuve, et *Lucile de Chateaubriand*, par Anatole France.
[3447] Catherine-Joséphine *Rafin*, dite *Mlle Duchesnois*, née le 5 juin 1777 à Saint-Saulves, près Valenciennes. Elle débuta au Théâtre-Français, le 3 août 1802, dans le rôle de Phèdre ; quelques mois après, le 29 novembre, Mlle Georges débutait, à son tour, par le rôle de Clytemnestre, d'*Iphigénie*. Mlle Duchesnois était laide : bouche grande, nez gros et rond comme une pomme, figure marquée de petite vérole ; mais son organe était doux, sonore, touchant ; sa sensibilité mettait des larmes dans les yeux des auditeurs. Avec moins de talent, Mlle Georges subjugua aussitôt par l'éclat fulgurant de sa beauté la moitié du parterre. Deux partis se formèrent, et la querelle Georges-Duchesnois, *la guerre théâtrale* (ainsi l'appellent les contemporains) divisa Paris pendant quatre ans, jusqu'au jour où les deux rivales se réconcilièrent

(novembre 1806). Mlle Georges, d'ailleurs, le 11 mai 1808, disparaissait, pour aller à Vienne, à Saint-Pétersbourg, pour ne reparaître que le 2 octobre 1813 dans son rôle de début. Depuis 1808 jusqu'au succès de l'art romantique, Mlle Duchesnois occupa sans conteste le premier rang, comme tragédienne, à côté de Talma et de Lafon. Sa dernière représentation eut lieu le 30 mai 1833. Elle mourut le 8 février 1835.
[3448] C'est à Savigny, où il passa l'été et l'automne de 1801, que Chateaubriand acheva le *Génie du Christianisme*. Dans les premiers jours d'août. Mme de Beaumont écrit à Joubert, qui vient d'envoyer à son ami une traduction d'*Atala*, en italien : « M. de Chateaubriand me laisse entièrement le soin de vous remercier de son *Atala*. Il a jeté avec ravissement un coup d'œil sur le vêtement italien de sa fille. C'est un plaisir qu'il vous doit, mais qu'il ne goûte qu'en courant, tant il est plongé dans son travail, il en perd le sommeil, le boire et le manger. À peine trouve-t-il un instant pour laisser échapper quelques soupirs vers le bonheur qui l'attend à Villeneuve. Au reste, je le trouve heureux de cette sorte d'enivrement qui l'empêche de sentir tout le vide de votre absence. » Et quelques lignes plus loin, dans la même lettre : « M. de Chateaubriand me charge de mille tendres compliments. Il est malade de travail. » — Le 19 septembre, elle écrit encore, toujours à Joubert : « M. de Chateaubriand travaille comme un nègre. » — Le 30 septembre, c'est Chateaubriand lui-même qui écrit à Fontanes : « Je touche enfin au bout de mon travail ; encore quinze jours et tout ira bien... » et deux jours plus tard, le 2 octobre : « Le grand moment approche ; du courage, du courage, vous me paraissez fort abattu. Eh ! mordieu, réveillez-vous ; montrez les dents. La race est lâche ; on en a bon marché, quand on ose la regarder en face. » — À la fin de novembre, il était de retour à Paris et remettait son manuscrit aux imprimeurs.
[3449] Anne-Pierre-Adrien de *Montmorency*, prince, puis duc de *Laval*, né à Paris le 19 octobre 1767. Marié à Charlotte de Luxembourg, dont il eut trois enfants, deux filles et un fils, Henri de Montmorency, qui lui fut enlevé à l'âge de vingt-trois ans, au mois de juin 1819. — Adrien de Montmorency fut successivement ambassadeur de France à Madrid en 1814, à Rome en 1821, à Vienne en 1828, à Londres en 1829. Il avait été admis, le 18 janvier 1820, à siéger à la Chambre des pairs, par droit héréditaire, en remplacement de son père, décédé. En 1830, il se démit de ses fonctions d'ambassadeur et de son titre de pair et rentra dans la vie privée. Il est mort à Paris le 16 juin 1837. — Cet homme d'esprit aurait peu goûté cette note, où il n'y a guère que des dates. « Les dates ! disait-il un jour avec une certaine moue, c'est peu élégant ! »
[3450] L'abbé de *Boulogne* (Étienne-Antoine) était né à Avignon le 26 décembre 1747. Arrêté trois fois pendant la Terreur, il fut condamné à la déportation, comme journaliste, au 18 fructidor. Napoléon le nomma évêque de Troyes en 1808 ; en 1811, il le faisait mettre au secret à Vincennes, exigeait sa démission, puis l'exilait à Falaise : l'évêque de Troyes était coupable d'avoir pris parti pour le Pape contre l'Empereur. Il reprit possession de son siège sous la Restauration, fut nommé en 1817 à l'archevêché de Vienne et élevé à la pairie le 31 octobre 1822. Il mourut à Paris le 13 mai 1825. — L'abbé de Boulogne avait collaboré à un grand nombre de revues et de journaux religieux et politiques. Son éloge du *Génie du Christianisme* a paru en l'an XI (1803) dans les *Annales littéraires et morales.*
[3451] Ginguené ne consacra pas moins de trois articles à l'ouvrage de son compatriote, dans la *Décade philosophique, littéraire et politique* (numéros 27, 28 et 29 de l'an X (1802)). Ces trois articles furent immédiatement réunis par leur auteur en une brochure intitulée : *Coup d'œil rapide sur le GÉNIE DU CHRISTIANISME, ou*

quelques pages sur les cinq volumes in-8°, publiés sous ce titre par François-Auguste Chateaubriand ; in-8° de 92 pages. Fontanes répondit à Ginguené, dans son *second extrait* sur le *Génie du Christianisme*, inséré au *Mercure* (1er jour complémentaire de l'an X, ou 18 septembre 1802). À quelques jours de là, le 1er vendémiaire an XI (23 septembre), Chateaubriand remerciait en ces termes son ami : « Je sors de chez La Harpe. Il est sous le charme. Il dit que vous finissez l'antique école et que j'en commence une nouvelle. Il est même un peu de mon avis, contre vous, en faveur de certaines divinités. C'est qu'il *fait agir Dieu, ses saints et ses prophètes*. Il m'a donné des vers pour le *Mercure*, il veut m'en donner d'autres pour ma seconde édition et faire de plus l'extrait de cette seconde édition. Enfin je ne puis vous dire tout le bien qu'il pense de votre ami, car j'en suis honteux. Il me passe jusqu'aux incorrections, et s'écrie : *Bah ! bah ! Ces gens-là ne voient pas que cela tient à la nature même de votre talent. Oh ! laissez-moi faire ! Je les ferai crier ! Je serre dur ! !* — Je vous répète ceci, mon cher ami, afin que vous ne vous repentiez pas de votre jugement, en le voyant confirmé par une telle autorité... »

[3452] Voir l'*Appendice* de la deuxième partie, n°18 : *Le Génie du Christianisme.*

[3453] Le château du Marais, situé dans la commune du Val-Saint-Maurice, canton de Dourdan (Seine-et-Oise). Il fut construit par un M. Le Maître, homme très riche et très somptueux, qui n'eut point d'enfants et laissa toute sa fortune à sa nièce Mme de La Briche. Norvins parle longuement de cette belle habitation, où il fréquenta beaucoup dans sa jeunesse. « Le château du Marais, dit-il, n'est point un château, mais un vaste et superbe hôtel à dix lieues de Paris, de la famille de ceux que le faubourg Saint-Honoré possède sur les Champs-Élysées, mais avec des proportions plus larges pour les dépendances, les cours et les jardins. Le Marais est l'habitation d'un riche capitaliste parisien qui n'a pas voulu cesser de se croire à la ville, et non celle d'un grand seigneur que la campagne délassait de la cour et de la ville. La châtellenie n'y est nulle part, pas plus que le moindre accident de terrain ; l'art n'a rien eu à vaincre, il n'a eu qu'à inventer et à dépenser. La nature a laissé faire, elle n'avait rien à perdre ni à regretter ; aussi cette grande construction se ressent tout à fait de son origine. On voit au premier coup d'œil que le fondateur, homme d'argent et de luxe, n'a voulu rien épargner pour que sa maison de campagne fût la plus belle et la plus somptueusement bâtie de son temps, où l'on en bâtissait beaucoup et à grands frais. » Le lecteur pourra voir la suite de cette description dans le *Mémorial de Norvins*, tome I, p. 71. — Dans les premières années de la Restauration, Mme de La Briche donna au Marais des fêtes brillantes, où l'on joua la comédie de société ; le récit détaillé s'en trouve dans les *Souvenirs du baron de Barante* et surtout dans la *Correspondance de M. de Rémusat*. Le château du Marais appartient aujourd'hui à la duchesse douairière de Noailles. La disposition des lieux a été respectée telle qu'elle était du temps de Mme de La Briche, en sorte que la description de Norvins demeure très exacte.

[3454] Mme de *La Briche*, née Adelaïde-Edmée *Prévost*, était veuve d'Alexis-Janvier La Live de la Briche, introducteur des ambassadeurs et secrétaire des commandements de la Reine. — Norvins, qui était son cousin, le duc Pasquier, M. de Barante parlent d'elle comme Chateaubriand. « Nous disions de cette excellente dame, écrit Norvins, qu'elle prenait son bonheur en patience. » *Mémorial*, I, 64. — « Bien des souvenirs, dit M. Pasquier (t. III, p. 231), m'attachaient à Mme de La Briche, belle-mère de M. Molé ; bonne, douce, toujours obligeante, occupée de faire valoir les autres sans jamais penser à elle, elle a, dans la société, occupé une place

que personne n'a jamais mieux méritée qu'elle. Elle avait eu la chance de traverser la Terreur sans encombre. La Révolution avait respecté sa personne comme ses propriétés. C'était d'autant plus extraordinaire que le château du Marais, par son élégance, le luxe, l'étendue du domaine, était bien fait pour tenter les appétits populaires. Les temps orageux passés, elle se trouva, avant tout le monde, en situation de réunir autour d'elle tous les débris de l'ancienne société ; quand elle eut marié sa fille à M. Molé, son salon fut le rendez-vous de tous ceux qui ne se résignaient pas à fréquenter les salons du Directoire et la société des fournisseurs enrichis. » — Voici enfin comment s'exprime le baron de Barante, dans une lettre au vicomte de Houdetot, en date du 22 juin 1825 : « Mme de La Briche est toujours de plus en plus contente : jeune, bienveillante, soigneuse à écarter toute pensée, tout jugement qui troublerait son plaisir. Elle ne souffre pas le pli d'une rose, et malgré cela n'est point égoïste. » (*Souvenirs*, t. III, p. 251.)

[3455] Mme de *Vintimille* et Mme de *Fezensac* étaient sœurs. La seconde, Louise-Joséphine *La Live de Jully* (1764-1832), « la plus gracieuse et la plus douce des femmes », dit Norvins, avait épousé le comte de Montesquiou-Fezensac. Son fils, le lieutenant-général de Fezensac (1784-1867), vicomte, puis duc par représentation de son oncle l'abbé de Montesquiou, est l'auteur des *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, une œuvre qui mérite de devenir classique.

[3456] Le château de Champlâtreux, situé dans la commune d'Épinay-Champlâtreux, canton de Luzarches (Seine-et-Oise). Il appartenait à la famille parlementaire des Molé, lorsqu'en 1733 le fils aîné de cette famille, devenu puissamment riche par suite de son mariage avec une des filles du banquier Samuel Bernard, y fit des agrandissements et des embellissements considérables. Confisqué par la République en 1794, il avait été rendu, sous le Consulat, à M. Molé, l'ami de Chateaubriand. En 1838, le comte Molé, alors président du conseil eut l'honneur de recevoir à Champlâtreux la visite du roi Louis-Philippe. — Le château de Champlâtreux appartient aujourd'hui à M. le duc de Noailles.

[3457] Mathieu-Louis, comte *Molé*, né à Paris, le 24 janvier 1781. Ministre de la Justice sous Napoléon (20 novembre 1813 — 2 avril 1814) ; ministre de la Marine sous Louis XVIII (12 septembre 1817 — 28 décembre 1818), il fut appelé par Louis-Philippe, le 11 août 1830, au ministère des Affaires étrangères, qu'il conserva seulement jusqu'au 1er novembre de la même année. Le 6 septembre 1836, il reprit le portefeuille des Affaires étrangères, avec la présidence du Conseil, et cette fois il garda le pouvoir pendant près de trois ans, jusqu'au 30 mars 1839. Après 1848, il fut envoyé par les électeurs de la Gironde à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, où il fut l'un des chefs de la majorité conservatrice. Le 20 février 1840, il avait remplacé Mgr de Quéleu à l'Académie française. Il mourut à son château de Champlâtreux le 25 novembre 1855.

[3458] Édouard-François-Mathieu *Molé de Champlâtreux*, président au Parlement de Paris, guillotiné le 1er floréal an II (20 avril 1794).

[3459] Louise-Éléonore-Mélanie de *Sabran*, née à Paris le 18 mars 1770, décédée à Bex, en Suisse, le 25 juillet 1826. Elle avait épousé en 1787 Armand-Louis-Philippe-François de *Custine*, fils d'Adam-Philippe, comte de Custine, maréchal de camp des armées du roi. Son beau-père avait été guillotiné le 28 août 1793. Son mari était monté sur l'échafaud le 4 janvier 1794. Elle-même avait été enfermée aux Carmes et n'avait dû d'échapper au bourreau qu'à la révolution du 9 Thermidor. — Sa *Vie* a été écrite par M. A. Bardoux, *Madame de Custine, d'après des documents inédits*. 1888. Voir l'*Appendice*, n°19 : *Chateaubriand et Mme de Custine.*

[3460] Le château et le domaine de Fervacques sont situés près de Lisieux (Calvados). Fervacques appartenait au duc de Montmorency-Laval et à sa sœur la duchesse de Luynes. Mme de Custine l'acheta, le 27 octobre 1803, en son nom et au nom de son fils, au prix de 418 764 livres et une rente de 8 691 livres. Le château de Fervacques appartient aujourd'hui à M. le comte de Montgomery, qui a conservé à cette belle demeure son caractère historique.
[3461] Astolphe-Louis-Léonor, marquis de *Custine* (1793-1857). Son livre sur *la Russie en 1839* (4 volumes in-8°, 1843) a obtenu, tant en France qu'à l'étranger, un grand et légitime succès. On lui doit, en outre, plusieurs autres ouvrages, qui furent aussi très justement remarqués : une Étude politique, mêlée de récits de voyages, en quatre volumes : *L'Espagne sous Ferdinand VII* (1838) ; des romans :*Aloys, ou le Moine de Saint-Bernard* (1827) ; *Ethel* (1839) ; *Romuald ou la Vocation* (1848) ; un drame en cinq actes et en vers, *Béatrix Cenci*, joué en 1833 sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Merveilleusement doué, il eût pu s'élever très haut, si sa vie n'eût dégradé son talent. Philarète Chasles a dit de lui, dans ses *Mémoires* (tome I, p. 310). « Je n'ai connu que plus tard la véritable vie de cet être extraordinaire et malheureux, problème et type, phénomène et paradoxe, que le vice le plus odieux chevauchait, domptait, opprimait et ravalait ; qui, au vu et au su de toute la société française, y pataugeait, y vivait..., qui subissait, tête basse, le mépris public ; et qui d'autre côté était, sans se racheter, loyal, généreux, honnête, charitable, éloquent, spirituel, philosophe, distingué, presque poète. »
[3462] Depuis, Mme de Bérenger.
[3463] D'après Sainte-Beuve, l'original d'Ellénore, dans l'*Adolphe* de Benjamin Constant, était Mme Lindsay.
[3464] Louise-Julie *Careau*, première femme de *Talma*, qu'elle avait épousé le 19 avril 1791. Le 6 février 1801, « sur leur demande mutuelle, faite à haute voix », le maire du Xe arrondissement de Paris, prononça entre eux le divorce. Talma se remaria l'année suivante (16 juin 1802) avec une de ses camarades de la Comédie-Française, Charlotte Vanhove, femme divorcée de Louis-Sébastien-Olympe Petit. Une séparation à l'amiable ne tarda pas du reste à éloigner l'un de l'autre Mlle Vanhove et Talma. Quant à Julie Talma, elle mourut en 1805. D'après Benjamin Constant, qui parle d'elle dans ses *Mélanges de littérature et de politique*, c'était une espèce de philosophe, un esprit « juste, étendu, toujours piquant, quelquefois profond » ; elle « avait, ajoute son panégyriste, une raison exquise qui lui avait indiqué les opinions saines ».
[3465] Stanislas-Marie-Adélaïde, comte de *Clermont-Tonnerre* (1757-1792), l'un des membres les plus éloquents de l'Assemblée constituante. Le 10 août 1792, une troupe armée pénétra dans son hôtel, sous prétexte d'y chercher des armes. Conduit à la section, il fut frappé en chemin d'un coup de feu tiré à bout portant ; il se réfugia dans l'hôtel de Brissac, où la populace le poursuivit et le massacra.
[3466] Louis-Justin-Marie, marquis de *Talaru* (1769-1850). Il fut quelque temps, sous la Restauration, ambassadeur de France à Madrid. Nommé pair de France, le 17 août 1815, par la même ordonnance que Chateaubriand, il siégea dans la Chambre haute jusqu'au 24 février 1848.
[3467] On lit dans la *Vie de M. Émery*, par l'abbé Gosselin, t. I, p. 130 : « Mme la comtesse Stanislas de Clermont-Tonnerre, incarcérée au Luxembourg avec La Harpe, avait été l'instrument dont Dieu s'était servi pour la conversion de ce littérateur. Ce fait, rapporté sur un simple ouï-dire par M. Michaud, dans la *Biographie universelle* (*Supplément*, article *Talaru*), est positivement attesté par M. Clausel de Coussergues, dans sa lettre à M. Faillon, du 20 mars 1843. »

[3468] Louis-Claude de *Saint-Martin*, dit *le Philosophe inconnu* (1743-1803). Ses principaux ouvrages sont *l'Homme de désir* et *le Ministère de l'Homme-Esprit*. Il avait publié en 1799 un poème intitulé : *Le Crocodile ou la Guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV, poème épico-magique en cent-deux chants, par un amateur de choses cachées.*
[3469] Jean-Jacques *Lenoir-Laroche* (1749-1825), avocat, député de Paris aux États-Généraux, ministre de la police du 16 au 28 juillet 1797, député de la Seine au Conseil des Anciens (1798-1799), membre du Sénat conservateur (1799-1814). Napoléon l'avait fait comte, Louis XVIII le fit pair de France dès le 4 juin 1814, et, par ordonnance du 31 août 1817, décida que la dignité de pair serait héréditaire dans sa famille. Chateaubriand aurait pu apprendre de *son voisin d'Aulnay* comment on peut cultiver, sous tous les gouvernements, *l'Art de garder ses places.*
[3470] L'abbé Joseph *Faria* (et non *Furia*, comme on l'a imprimé dans toutes les éditions des *Mémoires*), né à Goa (Indes orientales) vers 1755, mort à Paris en 1819. Il avait acquis comme magnétiseur une réputation qui lui valut d'être mis à la scène, dans un vaudeville intitulé *la Magnétismomanie*. Tout Paris voulut voir l'abbé Faria sous les traits de l'acteur Potier. Après le théâtre, le roman. Dans *le Comte de Monte-Cristo*, d'Alexandre Dumas, le célèbre magnétiseur joue un rôle important. Le romancier le fait mourir au château d'If.
[3471] François-Joseph *Gall*(1758-1828), célèbre médecin allemand, né à Tiefenbrunn, près de Pforzheim (grand-duché de Bade). Il fut naturalisé français le 29 septembre 1819. L'un des créateurs de l'anatomie du cerveau, il fonda sur un ensemble d'observations exactes et d'applications hasardées la prétendue science de la phrénologie, qui fit tant de bruit, dans les premières années de ce siècle, parmi les médecins et les philosophes. Son principal ouvrage, paru de 1810 à 1818 en 4 volumes in-4°, accompagnés de 100 planches, a pour titre : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, contenant « des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leur tête ».
[3472] *Mon portrait historique et philosophique*, par M. de Saint-Martin. Cet écrit posthume du *Philosophe inconnu* n'a été imprimé que tronqué et très incomplet.
[3473] Saint-Martin dit que le dîner chez M. Neveu eut lieu à l'*École polytechnique*. Chateaubriand nous a dit tout à l'heure que ce dîner avait eu lieu dans les « communs du *Palais-Bourbon* ». Les deux récits ne se contredisent point. Le dîner est du 27 janvier 1803, et à cette date l'École polytechnique était installée au Palais-Bourbon ; c'est seulement en 1804 qu'elle fut transportée dans l'ancien collège de Navarre, rue de la Montagne Sainte-Geneviève.
[3474] Jean-François de *Saint-Lambert* (1716-1803). Son poème des *Saisons*, publié en 1769, le fit entrer, l'année suivante, à l'Académie française. Dans son ouvrage sur les *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel* (1798, 3 vol. in-8), il enseigna que les vices et les vertus ne sont que des clauses de convention. Ce livre, outrageusement matérialiste, n'en fut pas moins désigné en 1810, par l'Institut, comme digne du grand prix de morale.
[3475] Élisabeth-Françoise-Sophie *de La Live* (1730-1813). Elle avait épousé en 1748 le général *de Houdetot*. Sa liaison avec Saint-Lambert subsista pendant presque un demi-siècle, dix ans de plus que celle de Philémon et Baucis, qui dura *par deux fois vingt étés*. En 1803, *Baucis* avait 73 ans ; *Philémon* en avait 87. Norvins, qui vit Mme de Houdetot, en 1788, au château de Marais, a tracé d'elle ce portrait (*Mémorial*, I, 86) : « Mme de Houdetot était née laide, d'une laideur repoussante, tellement louche qu'elle en paraissait borgne, et cette erreur lui était favorable. Âgée seulement de

cinquante-huit ans en 1788, elle était si déformée que cet automne de la vieillesse était chez elle presque de la décrépitude. Elle ne voyait d'aucun de ces deux yeux dépareillés. Le son de sa voix était à la fois rauque et tremblant. Sa taille plus qu'incertaine était inégalement surplombée par de maigres épaules. Ses cheveux tout gris ne laissaient plus deviner leur couleur primitive. Mon père, qui l'avait vu marier, me disait plaisamment qu'elle était toujours aussi jolie que le jour de ses noces. Mme de Houdetot était une véritable ruine, qui en soutenait une autre... » — La comtesse de Houdetot était la belle-sœur de Mme de La Briche, propriétaire du château du Marais. « Une fois au Marais, dit encore Norvins, elle entrait en vacances... On avait bientôt oublié son incomparable laideur, car l'esprit et le sentiment, et jusqu'à la sociabilité, n'avaient rien perdu en elle de l'action, de la puissance, du charme qui jadis l'avaient si justement distinguée. Rien n'était encore plus imprévu, plus délicat, plus piquant que sa conversation. »

[3476] Sannois, dans la canton d'Argenteuil, arrondissement de Versailles (Seine-et-Oise).

[3477] Il quitta Paris le 18 octobre 1802. Trois jours avant son départ, il écrivait à son ami Chênedollé, alors en Normandie : Mon cher ami, je pars lundi pour Avignon, où je vais saisir, si je puis, une contrefaçon qui me ruine ; je reviens par Bordeaux et par la Bretagne. J'irai vous voir à Vire et je vous ramènerai à Paris, où votre présence est absolument nécessaire, si vous voulez enfin entrer dans la carrière diplomatique.

[3478] Pierre-Simon *Ballanche*, membre de l'Académie française, né à Lyon, le 4 août 1778, mort à Paris, le 12 juin 1847. Il avait publié, en 1800, un volume intitulé : *Du Sentiment dans ses rapports avec la littérature et les arts*. Ce fut lui qui donna, avec son père, imprimeur à Lyon, la 2e et la 3e édition du *Génie du Christianisme*. Ses principaux ouvrages sont *Antigone*(1814) ; *Essais sur les institutions sociales*(1818) ; *l'Homme sans nom* (1820) ; les *Essais de Palingénésie sociale et Orphée*(1827-1828) ; *la Vision d'Hébal, chef d'un clan écossais*(1832). De 1802 jusqu'à sa mort, Ballanche fut un des plus constants amis de Chateaubriand.

[3479] Quelques jours après avoir quitté Lyon, Chateaubriand écrivait à Fontanes : « Je vous avoue que je suis confondu de la manière dont j'ai été reçu partout ; tout retentit de ma gloire, les papiers de Lyon, etc., les sociétés, les préfectures ; on annonce mon passage comme celui d'un personnage important. Si j'avais écrit un livre philosophique, croyez-vous que mon nom fût même connu ? Non ; j'ai consolé quelque malheureux ; j'ai rappelé des principes chers à tous les cœurs dans le fond des provinces ; on ne juge pas ici mes talents, mais mes opinions. On me sait gré de tout ce que j'ai dit, de tout ce que je n'ai pas dit, et ces honnêtes gens me reçoivent comme le défenseur de leurs propres sentiments, de leurs propres idées. Il n'y a pas de chagrin, pas de travail que cela ne doive payer. Le plaisir que j'éprouve est, je vous assure, indépendant de tout amour-propre : c'est l'homme et non l'auteur qui est touché. — J'ai vu Lyon. Je vous en parlerai à loisir. C'est, je crois, la ville que j'aime le mieux au monde... » Lettre écrite d'Avignon, le samedi 6 novembre 1802. (Voir *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, par l'abbé G. Pailhès, p. 109.)

[3480] L'article sur la *Législation primitive* parut dans le *Mercure* du 18 nivôse an XI (8 janvier 1803). Il figure, dans les *Mélanges littéraires*, des *Œuvres complètes* de Chateaubriand.

[3481] Je lis, dans la lettre ci-dessus citée, de Chateaubriand à Fontanes, du 6 novembre 1802 : « Si l'on ne contrefait que les bons ouvrages, mon cher ami, je dois être content. J'ai saisi une contrefaçon d'*Atala* et une du *Génie du Christianisme*. La dernière était l'importante ; je me suis arrangé avec le libraire ; il me paie les frais de mon voyage, me donne de plus un certain nombre d'exemplaires de son édition qui

est en quatre volumes et plus correcte que la mienne ; et moi, je légitime mon bâtard, et le reconnais comme seconde édition... »
[3482] Onze ans auparavant, les 16 et 17 octobre 1791, la *Glacière* d'Avignon avait été le théâtre d'un odieux massacre organisé par les chefs du parti révolutionnaire, Jourdan Coupe-Tête, Mainvielle et Duprat, dignes précurseurs des égorgeurs de septembre. « À mesure, dit M. Louis Blanc, que les patrouilles amenaient un captif, on l'abattait d'un coup de sabre ou de bâton ; puis, sans même s'assurer s'il était bien mort, on allait le précipiter au fond de la tour sanglante. Rien qui pût fléchir la barbarie des assassins ; ni la jeunesse, ni l'enfance... Dampmartin, qui était présent à l'ouverture de la fosse, assure qu'on en retira cent dix corps, parmi lesquels les chirurgiens distinguèrent soixante-dix hommes, trente-deux femmes et huit enfants... D'un autre côté, une relation semi-officielle porte que, quand on ouvrit la fosse, on trouva des corps à genoux contre le mur, dans une attitude qui prouvait qu'ils avaient été enterrés vifs... Jourdan et les siens avaient eu beau jeter des torrents d'eau et des baquets de chaux vive dans l'horrible fosse : sur un des côtés du mur, il était resté, pour dénoncer leur crime, *une longue traînée de sang qu'on ne put jamais effacer*. » (Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. VI, p. 163 et 166.)
[3483] Alfieri est mort en 1803. Ses *Mémoires* furent publiés en 1804.
[3484] Jean *Reboul*, né à Nîmes, le 23 janvier 1796, mort dans la même ville, le 1er juin 1864. Boulanger de son état, il n'abandonna pas sa profession, lorsque la gloire vint le chercher au fond de sa boutique. Son premier recueil de *Poésies* (1836) eut cinq éditions. Il publia, en 1839, *le Dernier Jour*, poème en dix chants. En 1850, il fit jouer sur le théâtre de l'Odéon *le Martyre de Vivia*, mystère en trois actes et en vers. *Les Traditionnelles* (1857) mirent le sceau à sa réputation. En 1848, le boulanger-poète avait été envoyé à l'Assemblée constituante par les électeurs royalistes du département du Gard.
[3485] La pièce de Pierre Corneille à laquelle sont empruntés ces vers a pour titre : *Sur le canal du Languedoc, pour la jonction des Deux Mers : Imitation d'une pièce latine de Parisot, avocat de Toulouse*. Dans le premier vers, Corneille n'a pas dit : « La Garonne et le *Tarn* », mais :
La Garonne et l'*Atax*, en leurs grottes profondes...
L'*Atax*, c'est l'*Aude*, qui se jette dans la Méditerranée par les étangs de Sijean et de Vendres.
[3486] *Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain*, et traduit par M. Fauriel, 1837.
[3487] Louis-Gabriel-Léonce *Guilhaud de Lavergne*, né à Bergerac, le 24 janvier 1809, mort à Versailles le 18 janvier 1880. En 1834, il avait assisté aux lectures des *Mémoires*, dans le salon de Mme Récamier, et il en avait rendu compte dans la *Revue du Midi*, dont il était alors le principal rédacteur. Il collaborait également au *Journal de Toulouse*, et il était depuis 1830 Maître et Mainteneur des Jeux-Floraux. Devenu en 1840, chef du cabinet de M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur, il fut quelque peu malmené par Balzac, dans la *Revue parisienne* du grand romancier. « Légitimiste jusqu'en 1833, écrivait Balzac, M. Guilhaud devint doctrinaire, il vanta M. de Rémusat, soutint sa candidature à Muret et se glissa chez M. Guizot... M. Duchâtel le nomma maître des requêtes ; il convoita dès lors la place de M. Mallac, un de ces jeunes gens capables qui ont assez de cœur pour s'en aller avec leurs protecteurs, là où les Guilhaud restent ; aussi M. Guilhaud est-il aujourd'hui chef du cabinet de M. de Rémusat. Voilà comment tout se rapetisse. M. Léonce de Lavergne, incapable d'écrire dans un journal, et que l'Académie a refusé, quand il se présenta

pour être reçu docteur, fait la correspondance politique au moyen de M. Havas. » Après avoir été député de Lombez de 1846 à 1848, M. Léonce de Lavergne fut envoyé par les électeurs de la Creuse à l'Assemblée nationale de 1871. Partisan de la monarchie constitutionnelle et parlementaire, il siégea d'abord au centre droit, puis, en 1874, de concert avec quelques députés flottant entre le centre droit et le centre gauche, il fonda un nouveau groupe de représentants, le « groupe Lavergne », qui ne laissa pas de contribuer par son attitude au vote définitif de la Constitution du 25 février 1875. Le 13 décembre 1875, il fut élu, par l'Assemblée nationale, sénateur inamovible, le 33e sur 75. Il était, depuis 1855, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Ses principaux ouvrages sont un essai sur l'*Économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande*, *l'Économie rurale de la France depuis 1789*, et les *Assemblées provinciales sous Louis XVI.*

[3488] « Mademoiselle Honorine *Gasc*, écrivait, en 1859, le comte de Marcellus, chante toujours admirablement ; mais ce n'est plus à Toulouse : c'est à Bordeaux ou à Paris, sous le nom de Ol de Kop, qu'elle partage avec le consul de Danemark, son époux ; et ses talents, contre lesquels M. de Chateaubriand la mettait en garde, ne lui ont point, que je sache, « porté malheur ». (*Chateaubriand et son temps*)

[3489] Chateaubriand a jugé ici, d'un mot qui restera, ces hommes de la Gironde, dont le rôle, pendant la Révolution, a été aussi coupable que funeste. Voir *la Légende des Girondins*, par Edmond Biré.

[3490] Joseph *Spon*, antiquaire français (1647-1685).

[3491] Jean-François de *La Harpe* (1739-1803). Son principal ouvrage est le *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*, douze volumes in-8°.

[3492] La Harpe avait publié, en 1797, un éloquent écrit intitulé : *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire.*

[3493] Ce poème parut, en 1814, sous ce titre : *Le Triomphe de la Religion ou le Roi martyr*, épopée en six chants. Chateaubriand, dans les notes du *Génie du Christianisme*, a inséré un fragment du poème de La Harpe, les *portraits de J.-J. Rousseau et de Voltaire.*

[3494] La Harpe avait conservé jusqu'à la fin l'entière possession de son intelligence. Il ne cessait, pendant les derniers jours, de se faire lire les prières des agonisants. M. de Fontanes, étant venu le voir la veille de sa mort, s'approcha de son lit pendant qu'on récitait ces prières. « Mon ami, dit le moribond en lui tendant une main desséchée, je remercie le ciel de m'avoir laissé l'esprit assez libre pour sentir combien cela est consolant et beau. »

[3495] Voir l'*Appendice* de la deuxième partie, n°20 : *la Mort de La Harpe.*

[3496] La Harpe, veuf, s'était remarié, en 1797, avec Mlle de Hatte-Longuerue. — Voir l'*Appendice* de la deuxième partie, n°20.

[3497] Le 8 avril 1802.

[3498] *Inferno*, ch. XIV, v. 46.

[3499] Jacques-André *Émery*, né le 27 août 1832 à Gex, mort à Issy le 18 avril 1811. Sa *Vie* a été écrite par M. l'abbé Gosselin (1861), et par M. l'abbé Élie Méric (1894).

[3500] Joseph *Fesch*, né à Ajaccio le 3 janvier 1763. Il était le demi-frère de la mère de Napoléon. À l'époque de la convocation des États-Généraux, il était déjà entré dans les ordres ; mais les premiers événements de la Révolution le firent renoncer à l'état ecclésiastique. D'abord commis aux vivres (garde-magasin), il devint en 1795 commissaire des guerres, et occupa cette place jusqu'au 18 brumaire. Dès que le rétablissement du culte eût été arrêté dans la pensée du Premier Consul, il reprit le costume ecclésiastique, et s'employa très activement dans les négociations qui

préparèrent le Concordat (15 juillet 1801). Archevêque de Lyon en 1802, cardinal le 25 février 1803, il fut, le 4 avril suivant, nommé ambassadeur à Rome. En 1805, il fut investi de la charge de grand aumônier. Tombé en disgrâce en 1811, il fut renvoyé par l'Empereur dans son diocèse de Lyon, où il resta jusqu'en 1814. Après l'abdication de Napoléon, il se retira à Rome. Les Cent-Jours le ramenèrent en France et dans son archevêché. Après les Cent-Jours, il se réfugia de nouveau à Rome, où il fixa définitivement sa résidence. Il refusa obstinément, pendant toute la Restauration, de se démettre de son titre d'archevêque de Lyon ; mais il ne put obtenir, malgré l'appui du pape, de rentrer dans son diocèse après la révolution de 1830. Il est mort à Rome le 13 mai 1839.

[3501] La lettre de Talleyrand, notifiant à l'auteur du *Génie du Christianisme* sa nomination de secrétaire, est du 19 floréal, an XI (9 mai 1803). En voici le texte :

« Je m'empresse, citoyen, de vous envoyer une copie de l'arrêté par lequel le Premier Consul vous nomme secrétaire de la légation de la République à Rome. Vos talents et l'usage que vous en avez fait n'ont pu que vous faire connaître d'une manière avantageuse dans votre pays et dans celui où vous allez résider, et je ne doute point du soin que vous mettrez à justifier la confiance du gouvernement. J'ai l'honneur, etc. »

[3502] L'abbé de *Bonnevie* (Pierre-Étienne), né à Rethel le 6 janvier 1761, mort à Lyon le 7 mars 1849. Pendant l'émigration, il avait été, ainsi que le dit Chateaubriand, aumônier à l'armée des princes. Après le rétablissement du culte, il fut nommé chanoine à la Primatiale de Lyon, et accompagna le cardinal Fesch à Rome en 1803. Une étroite intimité s'établit entre l'auteur du *Génie du Christianisme* et le très spirituel abbé, qui ne tarda pas à conquérir l'estime et l'affection de Mme de Chateaubriand. Jusqu'à leur mort, il resta l'un de leurs plus fidèles amis. On trouvera dans le livre de M. l'abbé Pailhès sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, quelques-unes des lettres écrites par la vicomtesse de Chateaubriand à son *cher Comte de Lyon*. Elles sont charmantes, surtout celle du 10 juillet 1839, trop longue pour être ici donnée tout entière, mais dont voici au moins quelques lignes :

« ... Je vous écris ces lignes pour vous gronder. On dit, l'abbé, que vous vous portez à merveille ; que vous êtes jeune et gai comme par le passé ; pourquoi donc ne pas venir nous voir ? On voyage à tout âge, et dans ce moment surtout que la poste vient de lancer sur les chemins des voitures de courriers qui feraient rougir une voiture d'ambassadeur. Je vous ai dit que nous avons une vilaine chambre à vous donner ; mais si vous voulez être logé comme un chanoine, vous pourrez prendre un appartement aux Missions-Étrangères ; vous serez là à notre porte, pouvant venir déjeuner, dîner et déraisonner avec nous... »

[3503] Anne-Antoine-Jules, duc de *Clermont-Tonnerre* (1749-1830). Évêque de Châlons-sur-Marne depuis 1782, député du clergé aux États-Généraux, il avait émigré en Allemagne, et, avant sa rentrée en France, il avait remis, entre les mains du Souverain Pontife sa démission d'évêque de Châlons, conformément au Concordat. La Restauration le nomma pair de France (4 juin 1814), archevêque de Toulouse (1er juillet 1820), et obtint pour lui le chapeau de cardinal (2 décembre 1822). Il a laissé le souvenir d'un prélat imbu de l'orgueil de sa naissance et de son rang, et cependant d'un accès facile, d'un esprit aimable, pénétrant et vif.

[3504] Chateaubriand fit le récit de cette fête dans une longue et admirable lettre adressée à son ami Ballanche et qui, publiée aussitôt à Lyon, y produisit une impression profonde. C'est une des plus belles pages du grand écrivain, et qui devrait figurer désormais dans toutes les éditions du *Génie du Christianisme.*

[3505] Pour tous les détails de ce voyage, voir, dans le *Voyage en Italie de Chateaubriand* ses deux lettres à M. Joubert, datées, la première de *Turin, le 17 juin 1803*, la seconde, de *Milan, lundi matin 21 juin 1803*.
[3506] La pièce d'où ces vers sont extraits se trouve dans les *Poésies* de Chateaubriand où elle porte ce titre : les *Alpes ou l'Italie.*
[3507] Chateaubriand lui-même ne savait sans doute *cela* que du matin, pour l'avoir appris de son jeune ami Jean-Jacques Ampère, le seul homme de France qui s'intéressât alors aux choses de Scandinavie.
[3508] Ce *Fotrad, fils d'Eupert*, est amené ici d'un peu loin. Quand l'auteur composa cette partie de ses *Mémoires*, il avait encore l'esprit tout plein des longues et savantes recherches qu'il avait faites pour écrire ses *Études historiques* et ses chapitres sur les Franks.
[3509] Odet de *Foix*, vicomte de *Lautrec*, maréchal de France sous Louis XII, fit presque tontes ses armes autour de Milan. Chateaubriand aimait ce nom de Lautrec. Il le choisit ici pour personnifier en Italie la bravoure et la politesse française. Déjà, dans le *Dernier Abencerage*, il avait fait d'un autre Lautrec un type de vaillance et de chevalerie. Après tout, il y avait eu des alliances entre les Lautrec et les Chateaubriand. « Il était, dit Brantôme, parlant du vicomte de Lautrec, le maréchal de France, il était frère de madame de Chateaubriand, une très belle et très honnête dame que le roi aimait. »
[3510] François de *Melzi* (1753-1826). Il était vice-président de la *République cisalpine*, organisée en 1797 par le général Bonaparte, et qui avait pris, en 1802, le nom de *République italienne*. Lorsqu'au mois de mars 1805, elle devint le Royaume d'Italie, avec Napoléon pour roi et le prince Eugène de Beauharnais pour vice-roi, M. de Melzi fut nommé grand chancelier et garde des sceaux ; il fut créé duc en 1807. Après les événements de 1814, il vécut dans la retraite. — Dans sa lettre à Joubert, du 21 juin 1803, Chateaubriand parle en ces termes du dîner de Milan : « J'ai dîné en grand gala chez M. de Melzi : il s'agissait d'une fête donnée à l'occasion du baptême de l'enfant du général Murat. M. de Melzi a connu mon malheureux frère : nous en avons parlé longtemps. Le vice-président a des manières fort nobles ; sa maison est celle d'un prince, et d'un prince qui l'aurait toujours été. Il m'a traité poliment et froidement, et m'a toujours trouvé dans des conditions pareilles aux siennes. »
[3511] Napoléon-Charles-Lucien, prince *Murat*, second fils de Joachim Murat, né à Milan, le 16 mai 1803. Représentant du peuple en 1848 et 1849, sénateur le 26 janvier 1852, puis membre de la famille civile de l'Empereur (21 juin 1853) avec le titre d'Altesse impériale, il fut de 1852 à 1862, grand-maître de la maçonnerie. Il est mort à Paris, le 10 avril 1873.
[3512] « L'indigent patron », c'est saint *François* d'Assise.
[3513] François *Cacault* (1743-1805). Il avait débuté dans la diplomatie, en 1785, comme secrétaire d'ambassade à Naples. En 1793, il réussit à détacher la Toscane de la coalition européenne, et fut, en 1797, un des signataires du traité de Tolentino. Il remplit, de 1801 à 1803, les fonctions de ministre plénipotentiaire à Rome.
[3514] Le chevalier *Artaud de Montor* (1772-1840). Ancien émigré, ayant servi dans l'armée des princes, il était entré en 1798 dans la diplomatie. Il a composé de nombreux ouvrages, dont le plus important est l'*Histoire du pape Pie VII.*
[3515] Le lendemain, dans la ferveur de son enthousiasme, il écrit à Fontanes :
« Rome, 10 messidor an XI (29 juin 1803).
« Mon cher et très cher ami, un mot pour vous annoncer mon arrivée. Me voilà logé chez M. Cacault qui me traite comme son fils. Il est *Breton*. (M. Cacault était né à Nantes). Le secrétaire de légation (M. Artaud), que je remplace ou que je ne remplace

pas (car il n'est pas encore rappelé), me trouve le meilleur enfant du monde et nous sommes les meilleurs amis. Je reçois compliments sur compliments de tous les grands du monde, et pour achever cette chance heureuse, je tombe à Rome la veille même de la Saint-Pierre, et je vois en arrivant la plus belle fête de l'année, au pied même du trône pontifical.
« Venez vite ici, mon cher ami. Toute ma froideur n'a pu tenir contre une chose si étonnante : j'ai la tête troublée de tout ce que je vois. Figurez-vous que vous ne savez rien de Rome, que personne ne sait rien quand on n'a pas vu tant de grandeurs, de ruines, de souvenirs.
« Enfin, venez, venez : voilà tout ce que je puis vous dire à présent. Il faut que mes idées se soient un peu rassemblées, avant que je puisse vous tracer l'ombre de ce que je vois... »
[3516] Dès le mois de septembre 1802, Chateaubriand avait fait hommage à Pie VII de ses volumes du *Génie du Christianisme*. La lettre suivante accompagnait l'envoi de l'ouvrage :
TRÈS SAINT-PÈRE,
« Ignorant si ce faible ouvrage obtiendrait quelque succès, je n'ai pas osé d'abord le présenter à Votre Sainteté. Maintenant que le suffrage du public semble le rendre digne de vous être offert, je prends la liberté de le déposer à vos pieds sacrés.
« Si Votre Sainteté daigne jeter les yeux sur le quatrième volume, elle verra les efforts que j'ai faits pour venger les autels et leurs ministres des injures d'une fausse philosophie. Elle y verra mon admiration pour le Saint Siège et pour le génie des Pontifes qui l'ont occupé. Elle me pardonnera peut-être d'avoir annoncé leur glorieux successeur qui vient de fermer les plaies de l'Église. Heureux si Votre Sainteté agrée l'hommage que j'ai rendu à ses vertus, et si mon zèle pour la religion peut me mériter sa bénédiction paternelle.
« Je suis, avec le plus profond respect, de Votre Sainteté, le très humble et très obéissant serviteur.
« de Chateaubriand.
« Paris, ce 28 septembre 1802. »
La présentation de Chateaubriand à Pie VII eut lieu le 2 juillet 1803. Il écrivait, le lendemain, à M. Joubert : « Sa Sainteté m'a reçu hier ; elle m'a fait asseoir auprès d'elle de la manière la plus affectueuse. Elle m'a montré obligeamment qu'elle lisait le *Génie du Christianisme*, dont elle avait un volume ouvert sur sa table. On ne peut voir un meilleur homme, un plus digne prélat, et un prince plus simple : ne me prenez pas pour madame de Sévigné. »
[3517] Hercule *Consalvi* (1757-1824). Pie VII l'avait nommé cardinal et secrétaire d'État au lendemain de son entrée dans Rome, en 1800. Il vint en France en 1801 pour la conclusion du Concordat. Après l'arrestation du Souverain Pontife, en 1809, il reçut l'ordre de se rendre en France ; en 1810, à la suite de son refus d'assister au mariage religieux de Napoléon, il fut interné à Reims. Redevenu secrétaire d'État en 1814, il prit part au Congrès de Vienne et conserva la direction des affaires jusqu'à la mort de Pie VII (20 août 1823). Il mourut lui-même peu de temps après, le 24 janvier 1824. Il n'était que diacre, n'ayant jamais voulu recevoir la prêtrise. Ses *Mémoires* ont été publiés et traduits, en 1864, par J. Crétineau-Joly.
[3518] *Victor-Emmanuel I* (1754-1824), le souverain dépossédé que représentait alors à Saint-Pétersbourg le comte Joseph de Maistre. — Avant l'arrivée du cardinal Fesch, qu'il précédait à Rome de quelques jours, Chateaubriand avait cru pouvoir faire visite à l'ex-roi de Sardaigne. Il annonçait du reste lui-même, en ces termes, à M. de Talleyrand, la démarche qui allait attirer sur sa tête un si violent orage :

« 12 juillet 1803.
« CITOYEN MINISTRE,
« M. le cardinal Fesch présente ce soir ses lettres de créance au Pape. Avant que notre mission fût officiellement reconnue à Rome, je me suis empressé de voir ici toutes les personnes qu'il était honorable de voir. J'ai été présenté, comme simple particulier et homme de lettres, au roi et à la reine de Sardaigne. Leurs Majestés ne m'ont entretenu que d'objets d'art et de littérature.
« J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement. »
[3519] Monseigneur de Clermont-Tonnerre.
[3520] L'abbé *Guillon* (1760-1847). Il avait été aumônier, lecteur et bibliothécaire de la princesse de Lamballe. Le cardinal Fesch, l'avait emmené avec lui à Rome. Appelé à la Faculté de théologie dès sa création, il y fit avec distinction le cours d'éloquence sacrée pendant trente ans, et en devint le doyen. Promu par Louis-Philippe, en 1831, à l'évêché de Beauvais, il ne put obtenir ses bulles du pape, parce qu'il avait administré l'abbé Grégoire, évêque *constitutionnel* de Blois, sans avoir observé toutes les règles ecclésiastiques ; néanmoins, ayant reconnu ses torts, il fut nommé, en 1832, évêque *in partibus* du Maroc. On lui doit une traduction complète des *Œuvres de saint-Cyprien*, et une *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins*, traduits en français, 26 vol. en in-8°.
[3521] Antoine-François-Philippe *Dubois-Descours*, marquis de *La Maisonfort* (1778-1827). Il était, au moment de la Révolution, sous-lieutenant dans les gardes du corps, à la compagnie de Gramont. Il émigra et fit la campagne de 1792, à l'armée des princes. Rentré en France au début du Consulat, il fut arrêté et interné à l'île d'Elbe, d'où il s'échappa et vint à Rome. C'est alors que le vit Chateaubriand. Il put gagner la Russie et ne revit la France qu'en 1814. Député du Nord, de 1815 à 1816, il fut, après la session, chargé de la direction du domaine extraordinaire de la couronne. Devenu plus tard ministre plénipotentiaire à Florence, il eut la bonne fortune d'y voir arriver, comme secrétaire de la légation, Alphonse de Lamartine. Le marquis de la Maisonfort a publié un grand nombre d'écrits politiques, notamment le *Tableau politique de l'Europe depuis la bataille de Leipzig jusqu'au 13 mars 1814*. Il devra de vivre à cette double chance d'avoir eu son nom inscrit dans les *Mémoires* de Chateaubriand et dans les *Méditations* de Lamartine, qui lui a dédié sa pièce intitulée : *Philosophie*.

> Toi qui longtemps battu des vents et de l'orage.
> Jouissant aujourd'hui de ce ciel sans nuage,
> Du sein de ton repos contemples du même œil
> Nos revers sans dédain, nos erreurs sans orgueil…

[3522] Louis-François *Bertin*, dit *Bertin l'Aîné* (1766-1841). Vers la fin de 1799, Louis Bertin et son frère Bertin de Vaux acquirent en commun avec Roux-Laborie et l'imprimeur Le Normant, moyennant vingt mille francs, le *Journal des Débats et des Décrets*, petite feuille qui existait depuis 1789, et qui se bornait à publier le compte rendu des discussions législatives et les actes de l'autorité. En quelques semaines, les nouveaux propriétaires l'eurent complètement transformée, et le *Journal des Débats* eut vite fait de gagner la faveur du public. Mais alors que le journal réussissait brillamment, son principal propriétaire et son rédacteur en chef, Louis Bertin, fut arrêté, sur le vague soupçon d'avoir pris part à une conspiration royaliste. Enfermé au Temple, il y passa l'année 1800 presque toute entière, puis à la prison succéda l'exil. Un ordre arbitraire le relégua à l'île d'Elbe. Il obtint à grand-peine la permission de passer en Italie, où la résidence de Florence, et plus tard celle de Rome, lui fut

assignée. C'est à Rome qu'il connut Chateaubriand et devint son ami. Las de l'exil et de ses sollicitations sans résultat auprès du ministre de la Police, il prit, au commencement de 1804, le parti assez aventureux de revenir en France sans autorisation, mais avec un passeport que Chateaubriand lui avait complaisamment procuré. Il dut, pendant assez longtemps, se tenir caché, tantôt dans sa maison de la Bièvre, tantôt à Paris. Chateaubriand, revenu en France, mit tout en œuvre pour obtenir que M. Bertin cessât enfin d'être persécuté. (Voir l'*Appendice* n °19 : *Chateaubriand et madame de Custine*.) — Lorsque Chateaubriand partit de Paris, en 1822, pour l'ambassade de Londres, il emmena avec lui comme secrétaire intime le fils aîné de son ami, Armand Bertin.

[3523] Pierre-Joseph *Briot* (1771-1827). Député du Doubs au Conseil des Cinq-Cents, il s'était montré, au 18 brumaire, l'un des plus ardents adversaires de Bonaparte. Il n'en avait pas moins été nommé, le 28 janvier 1803, grâce à la protection de Lucien, commissaire général du gouvernement à l'île d'Elbe, et c'est en cette qualité qu'il avait autorisé M. Bertin à passer en Italie. À l'avènement de l'Empire, Briot demanda un passeport pour l'étranger et alla à Naples, où il devint successivement, sous le roi Joseph, intendant des Abruzzes, puis de la Calabre, et, sous Joachim Murat membre du Conseil d'État. Quand Murat se tourna contre la France, il le quitta, et rentra en Franche-Comté où il s'occupa, jusqu'à sa mort, d'agriculture et d'industrie. Il n'avait jamais voulu accepter, de Joseph et de Murat, ni titres, ni décoration ; et c'est pour cela que Chateaubriand, toujours si exact, même dans les plus petits détails, l'appelle « le républicain M. Briot ».

[3524] *Marie-Pauline Bonaparte*, née à Ajaccio, le 20 septembre 1780, morte à Florence, le 9 juin 1825. Elle avait été mariée deux fois : 1º en 1797, au général *Leclerc* ; 2º en 1803, au prince Camille *Borghèse*. Elle fut duchesse de Guastalla de 1806 à 1814.

[3525] 30 juillet 1803.

[3526] Le château de Mme de Sévigné en Bretagne.

[3527] Du 30 fructidor an XI (17 septembre 1803).

[3528] Cette maison, située dans le voisinage de la Trinité-du-Mont, était connue sous le nom de villa Margherita.

[3529] M. *d'Agincourt* (1730-1814), fermier-général sous Louis XV, avait amassé une grande fortune, qu'il consacra tout entière à l'étude et à la culture des beaux-arts. Il se fixa à Rome en 1779, ne cessa plus depuis de l'habiter et y rédigea l'*Histoire de l'Art par les Monuments, depuis le IVe siècle jusqu'au XVIe* (6 vol. in-fol., avec 336 planches). C'est le plus riche répertoire que l'on ait en ce genre.

[3530] Julie de *Wietinghoff*, baronne de *Krüdener*, née à Riga (Livonie), le 21 novembre 1764, doublement célèbre comme romancière et comme mystique. Elle venait de publier, précisément en 1803, le meilleur de ses romans *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G...* Soudain, vers 1807, au roman mondain succéda pour elle le roman religieux. Elle crut avoir reçu du ciel mission de régénérer le christianisme, se fit apôtre et parcourut l'Allemagne, prêchant en plein air, visitant les prisonniers, répandant des aumônes, et entraînant à sa suite des milliers d'hommes. Les événements de 1814 ajoutèrent encore à son exaltation. Elle prit alors sur l'Empereur Alexandre un ascendant considérable, et le tzar voulut l'avoir à ses côtés, quand il passa dans la plaine des Vertus en Champagne la grande revue de l'armée russe (11 septembre 1815). Quelques jours après, le 26 septembre, était signée à Paris, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, la Sainte-Alliance. Mme de Krüdener en avait été l'inspiratrice. En 1824, elle passa en Crimée, afin d'y fonder une maison de

refuge pour les pécheurs et les criminels ; elle y mourut la même année, le 25 décembre, à Karasou-Bazar. Sa *Vie* a été écrite par M. Eynard (Paris, 1849), et par Sternberg (Leipsick, 1856).

[3531] Joseph *Michaud* (1767-1839) ; auteur du *Printemps d'un proscrit* et de l'*Histoire des Croisades*, membre de l'Académie française et l'un des hommes les plus spirituels de son temps. Condamné à mort par contumace, après le 13 vendémiaire, proscrit après le 18 fructidor, il était ardemment royaliste, et sous la Restauration, directeur de la *Quotidienne*, qu'il avait fondée en 1794, il prit rang parmi les *ultras*. L'indépendance, chez ce galant homme, marchait de pair avec la fidélité. « Je suis comme ces oiseaux, disait-il, qui sont assez apprivoisés pour se laisser approcher, pas assez pour se laisser prendre. » Un jour, un ministre, voulant se rendre la *Quotidienne* favorable, le fit venir et ne lui ménagea pas les offres les plus séduisantes. « Il n'y a qu'une chose, lui dit M. Michaud, pour laquelle je pourrais vous faire quelque sacrifice. — Et laquelle ? reprit vivement le ministre. — Ce serait si vous pouviez me donner la santé. » Sa santé, toute pauvre qu'elle était, son vif et charmant esprit, sa plume alerte et vaillante, il avait mis tout cela au service de Charles X ; il faisait plus que défendre le roi, il l'aimait. Cela ne l'empêchait pas de lui parler librement, en homme qui n'est ni courtisan ni flatteur. Il avait commis dans sa jeunesse quelques vers républicains ; une feuille ministérielle, qui ne pardonnait pas à la *Quotidienne* de combattre le ministère Villèle, les exhuma. Charles X les lut et en parla à M. Michaud qui répondit : « Les choses iraient bien mieux si le roi était aussi au courant de ses affaires que Sa Majesté paraît l'être des miennes. » Au mois de janvier 1827, M. de Lacrételle avait soumis à l'Académie française la proposition d'une supplique au roi à l'occasion de la loi sur la presse : M. Michaud fut de ceux qui adhérèrent, ce qui lui valut de perdre sa place de lecteur du roi et les appointements de mille écus qui y étaient attachés, seule récompense de ses longs services. Charles X le fit venir, et comme il lui adressait avec douceur quelques reproches : « Sire, dit M. Michaud, je n'ai prononcé que trois paroles, et chacune m'a coûté mille francs. Je ne suis pas assez riche pour parler. » Et il se tut.

[3532] Chateaubriand paraît avoir fait ici une confusion. Le comte de la Luzerne, l'ambassadeur, qui avait eu pour secrétaire à Londres André Chénier et Louis de Chateaubriand, était mort à Southampton, le 14 septembre 1791. Ce n'est donc pas à lui que l'auteur des *Mémoires* écrivait en 1803. Le correspondant de Chateaubriand, le beau-frère de Mme de Beaumont, était le comte Guillaume de la Luzerne, neveu de l'ambassadeur et fils de César-Henri de la Luzerne, ministre de la Marine sous Louis XVI. Guillaume de La Luzerne avait épousé, en 1787, la sœur aînée de Mme de Beaumont, Victoire de Montmorin, qui, ainsi qu'on l'a vu, mourut en prison sous la Terreur.

[3533] Les Saint-Germain, la femme et le mari (Germain Couhaillon), étaient depuis trente-huit ans au service de la famille Montmorin. Chateaubriand, à son tour, les prit à son service, et ils ne le quittèrent plus.

[3534] Madame de Beaumont mourut le vendredi, 4 novembre 1803. Quatre jours plus tard, Chateaubriand adressa à M. Guillaume de la Luzerne une longue lettre sur les derniers moments de sa belle-sœur. Joubert a dit de cette Relation, dont il avait eu en mains une copie : « Rien au monde n'est plus propre à faire couler les larmes que ce récit. Cependant il est consolant. On adore ce bon garçon en le lisant. Et quant à elle, on sent pour peu qu'on l'ait connue, qu'elle eût donné dix ans de vie, pour mourir si paisiblement et pour être ainsi regrettée. » — La lettre de Chateaubriand à M. de la Luzerne a été publiée par M. Paul de Raynal dans son très intéressant volume sur *les Correspondants de Joubert.*

[3535] Auguste de *Montmorin*, officier de marine, avait péri en 1793 dans une tempête en revenant de l'Île-de-France. — Dans l'enveloppe qui renfermait le testament de Mme de Beaumont, se trouvait une note ainsi conçue : « Madame de Saint-Germain ouvrira ce paquet, qui contient mon testament ; mais je la prie, si ce premier paquet est ouvert à temps, de me faire ensevelir dans une pièce d'étoffe des Indes qui m'a été envoyée par mon frère Auguste. Elle est dans une cassette. »
[3536] Et non en 1827, comme le portent toutes les éditions des *Mémoires*. Chateaubriand passa toute l'année 1827 à Paris. Ce fut seulement en 1828, sous le ministère Martignac, qu'il fut nommé à l'ambassade de Rome.
[3537] Ce monument, c'était Chateaubriand qui l'avait fait élever, dans l'église Saint-Louis-des-Français. Dans la première chapelle à gauche en entrant, en face du tombeau du cardinal de Bernis, un bas-relief, en marbre blanc représente madame de Beaumont étendue sur sa couche funèbre ; au-dessus, les médaillons de son père, de sa mère, de ses deux frères et de sa sœur, avec ces mots : *Quia non sunt* ; dessous, cette inscription :

D. O. M.
Après avoir vu périr toute sa famille.
Son père, sa mère, ses deux frères et sa sœur,
PAULINE DE MONTMORIN,
Consumée d'une maladie de langueur,
Est venue mourir sur cette terre étrangère.
F.-A. de Chateaubriand a élevé ce monument
à sa mémoire.

En cette circonstance, ainsi que cela lui arrivera si souvent, Chateaubriand avait plus écouté ses sentiments qu'il n'avait fait état de sa fortune. Il écrivait à Gueneau de Mussy, le 20 décembre 1803 : « Je vous prie de veiller un peu à mes intérêts littéraires ; songez que c'est la seule ressource qui va me rester... Le monument de Mme de Beaumont me coûtera environ neuf mille francs. *J'ai vendu tout ce que j'avais pour en payer une partie...* »
[3538] C'est une épigramme anonyme de l'Anthologie grecque (VII, 346). En voici la traduction complète : « Excellent Sabinus, que ce monument, bien que la pierre en soit petite, te soit un gage de ma grande amitié ! Je te regretterai sans cesse ; mais toi, ne vas pas, si tu le peux chez les morts, boire une seule goutte de cette eau du Léthé qui te ferait m'oublier. » — Les deux derniers vers de l'épigramme grecque se retrouvent dans l'Anthologie latine de Burmann (t. II, p. 139) :

Tu cave Lethæo contingas ora liquore,
Et cito venturi sis memor, oro, viri.

[3539] L'amitié de M. de Fontanes va beaucoup trop loin : madame de Beaumont m'avait mieux jugé, elle pensa sans doute que si elle m'eût laissé sa fortune, je ne l'aurais pas acceptée. Ch.
[3540] Madame de Beaumont avait fait son testament, non à Rome, dans sa dernière maladie, mais à Paris le 15 mai 1802. Elle avait fait à Chateaubriand le seul legs qu'il pût accepter. La disposition qui le concernait était ainsi conçue : « Je laisse tous mes livres sans exception à François-Auguste de Chateaubriand. S'il était absent, on les

remettrait à M. Joubert, qui se chargerait de les lui garder jusqu'à son retour ou de les lui faire passer. » — Le fidèle Joubert non plus n'était pas oublié. « Je laisse, ajoutait-elle, à M. Joubert l'aîné ma bibliothèque en bois de rose (celle qui a des glaces), mon secrétaire en bois d'acajou ainsi que les porcelaines qui sont dessus, à l'exception de l'écuelle en arabesques fond d'or, que je laisse à M. Julien. » Elle faisait son beau-frère, Guillaume de La Luzerne, son exécuteur testamentaire. — Le texte complet de ce testament a été inséré par M. A. Bardoux dans l'Appendice de son volume sur *la Comtesse Pauline de Beaumont.*

[3541] La *Lettre à M. de Fontanes* sur la Campagne romaine est datée du 10 janvier 1804. Elle a paru, pour la première fois, dans le *Mercure de France*, livraison de mars 1804. Voici le jugement qu'en a porté Sainte-Beuve dans *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, tome I, p. 396 : « La Lettre à M. de Fontanes sur la Campagne romaine est comme un paysage de Claude Lorrain ou du Poussin :*Lumière du Lorrain et cadre du Poussin...* En prose, il n'y a rien au-delà. Après de tels coups de talent, il n'y a plus que le vers qui puisse s'élever encore plus haut avec son aile...

« N'oubliez pas, m'écrit un bon juge, Chateaubriand comme paysagiste, car il est le premier ; il est unique de son ordre en français. Rousseau n'a ni sa grandeur, ni son élégance. Qu'avons-nous de comparable à la *Lettre sur Rome* ? Rousseau ne connaît pas ce langage. Quelle différence ! L'un est genevois, l'autre olympique. » — Cette belle *Lettre* a produit en français toute une école de peintres, une école que j'appellerai *romaine*. Mme de Staël, la première, s'inspira de l'exemple de Chateaubriand : son imagination en fut piquée d'honneur et fécondée ; elle put figurer *Corinne*, ce qu'elle n'eût certes pas tenté avant la venue de son jeune rival. »

[3542] Cette lettre à Joubert est datée de *Rome, décembre 1803.*

[3543] On trouve la confirmation de tous ces détails dans la lettre suivante, écrite par Chateaubriand à Fontanes le 12 novembre 1803 :

« Rome, 12 novembre.

« J'espère que cette lettre, que je mets à la poste de Milan, vous parviendra presque aussi vite que le récit de la mort de ma malheureuse amie, que je vous ai fait passer par la poste directe, mercredi soir. Je vous apprends que ma résolution est changée. J'ai parlé au cardinal, il m'a traité avec tant de bonté, il m'a fait sentir tellement les inconvénients d'une retraite dans ce moment, que je lui ai promis que j'accomplirais au moins mon année, comme nous en étions convenus dans le principe.

« Par ce moyen, je tiens ma parole à ma protectrice (madame Bacciochi) ; je laisse le temps aux bruits philosophiques de Paris de s'éteindre, et, si je me retire au printemps, je sortirai de ma place à la satisfaction de tout le monde, et sans courir les risques de me faire tracasser dans ma solitude. Il n'est donc plus question pour le moment de démission ; et vous pouvez dire hautement, car c'est la vérité, que non seulement je reste, mais que l'on est fort content de moi. Mes entrées chez le Pape vont m'être rendues ; on va me traduire au Vatican, et la *Gazette de Rome* fait aujourd'hui même un éloge pompeux de mon ouvrage, qui, selon les *chimistes*, est mis à l'*index*. Le cardinal *écrira mardi au ministre des relations extérieures pour désapprouver tous les bruits et s'en plaindre*. On me donne un congé de douze jours pour Naples afin de me tirer un moment de cette ville où j'ai eu tant de chagrins.

« Je désire que cette lettre, mon cher ami, vous fasse autant de plaisir que les autres ont pu vous faire de peine ; mais je n'en suis pas moins très malheureux. J'espère vous embrasser au printemps. En attendant, souvenez-vous *que je ne pars plus*. Mille amitiés. » — Bibliothèque de Genève. Roig. Autog.

[3544] Chateaubriand parle de cette proposition dans une autre lettre à Fontanes, en date du 16 novembre 1803 : « ... Je ne sais dans laquelle de vos lettres vous me

parlez de mes projets pour le Nord. Par un hasard singulier, il y a ici un général russe, très aimé de l'empereur de Russie et en correspondance avec lui, qui m'a fait demander pour causer avec moi du dessein qu'avait eu la princesse de Mecklembourg de me placer gouverneur auprès du grand-duc de Russie. Cette place est très belle, très honorable, et après six ou huit ans de service (le prince a huit ans), elle me laisserait une fortune assez considérable pour le reste de mes jours. Mais un nouvel exil de huit ans me fait trembler. On m'offre aussi une place à l'Académie de Pétersbourg avec la pension ; mais, par une loi de la République, aucun Français ne peut recevoir une pension de l'étranger. Ainsi non seulement on vous persécute, mais on vous empêche encore de jouir des marques d'estime que des étrangers aimeraient à vous donner... » — Bibliothèque de Genève. Original autog.

[3545] « Je puis, dit ici M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 149), je puis attester ce scrupuleux respect pour l'histoire et cette abnégation de soi-même. J'en ai été le confident ; j'en ai tenu les preuves dans mes mains, et, si M. de Chateaubriand a commis des fautes dans sa carrière politique, il n'a rien fait pour en supprimer les traces. »

[3546] *Les Martyrs*, livre V.

[3547] « Je propose à mon guide de descendre dans le cratère ; il fait quelque difficulté, pour obtenir un peu plus d'argent. Nous convenons d'une somme qu'il veut avoir sur-le-champ. Je la lui donne. Il dépouille son habit ; nous marchons quelque temps sur les bords de l'abîme, pour trouver une ligne moins perpendiculaire, et plus facile à descendre. Le guide s'arrête et m'avertit de me préparer. Nous allons nous précipiter. — Nous voilà au fond du gouffre... » — *Voyage en Italie*, au chapitre sur *le Vésuve*, 5 janvier 1804.

[3548] « Un jour, j'étais monté au sommet de l'Etna.... Je vis le soleil se lever dans l'immensité de l'horizon au-dessous de moi, la Sicile resserrée comme un point à mes pieds, et la mer déroulée au loin dans les espaces. Dans cette vue perpendiculaire du tableau, les fleuves ne me semblaient plus que des lignes géographiques tracées sur une carte ; mais tandis que d'un côté mon œil apercevait ces objets, de l'autre il plongeait dans le cratère de l'Etna, dont je découvrais les entrailles brûlantes, entre les bouffées d'une noire vapeur. » — *René.*

[3549] Antoine *Canova* (1757-1822). En 1813, lors du premier séjour de Mme Récamier en Italie, Canova fit, d'après elle, de souvenir, pendant une absence de la belle Française, qui s'était rendue à Naples, deux bustes modelés en terre, l'un coiffé simplement en cheveux, et l'autre avec la tête à demi couverte d'un voile. Dans les deux bustes, le regard était levé vers le ciel. Lorsque le grand sculpteur les lui montra, il ne parut pas que cette *surprise* lui fût agréable, et Canova, doublement blessé comme ami et comme artiste, ne lui en parla plus, jusqu'au jour où Mme Récamier lui demandant ce qu'il avait fait du buste au voile, il répondit : « Il ne vous avait pas plu ; j'y ai ajouté une couronne d'olivier et j'en ai fait une Béatrix. » Telle est l'origine de ce beau buste de la Béatrice de Dante que plus tard le statuaire exécuta en marbre et dont un exemplaire fut envoyé à Mme Récamier, après la mort de Canova, par son frère l'abbé, avec ces lignes :

> « *Sovra candido vel, cinta d'oliva,*
> *Donna m'apparve*.....
> « DANTE

« *Ritratto di Giuletta Recamier modellato di memoria da Canova nel 1813 e poi consacrato in marmo col nome di Beatrice*. »

[3550] Ici se termine le récit des six mois passés à Rome par l'auteur des *Mémoires* comme secrétaire de la légation. Sur cet épisode de sa vie, il faut lire les remarquables articles sur *les Débuts diplomatiques de Chateaubriand*, par M. le comte Édouard Frémy (*le Correspondant*, numéros de septembre et octobre 1893), et le chapitre V du livre de l'abbé Pailhès sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis.*

[3551] Aujourd'hui l'*hôtel de France et de Lorraine*, au n° 5 de la rue de Beaune.
[3552] « M. de Chateaubriand descendit dans un modeste hôtel, rue de Beaune, et ne vit d'abord qu'un petit nombre d'amis. Un soin important le préoccupait, sa réunion avec Mme de Chateaubriand ; le sage conseil écarté d'abord avait été compris ; et, à part même la bienséance du monde, il sentait ce qu'avait d'injuste cette séparation si longue d'une personne vertueuse et distinguée, à laquelle il avait donné son nom, et qu'il ne pouvait accuser que d'une délicate et ombrageuse fierté dans le commerce de la vie. Un motif généreux venait aider, en lui, au sentiment du devoir. La perte ancienne de presque toute la fortune de Mme de Chateaubriand s'aggravait par la ruine d'un oncle débiteur envers elle. Les instances de M. de Chateaubriand durent redoubler pour obtenir enfin son retour, et, résolue de l'accompagner dans sa mission du Valais, elle vint promptement le rejoindre à Paris. » — *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits et son influence*, par M. Villemain.
[3553] Et non le 20 mars, comme le portent toutes les éditions, conformes d'ailleurs en cela au manuscrit des *Mémoires*. Il y a eu là évidemment une erreur de plume. L'exécution du duc d'Enghien eut lieu, non le 20, mais le 21 mars 1804.
[3554] *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome V, p. 348.
[3555] Ici encore le manuscrit dit à tort : le 20 mars.
[3556] Voici le texte de la lettre de démission de Chateaubriand :
« Citoyen ministre,
« Les médecins viennent de me déclarer que Mme de Chateaubriand est dans un état de santé qui fait craindre pour sa vie. Ne pouvant absolument quitter ma femme dans une pareille circonstance, ni l'exposer au danger d'un voyage, je supplie Votre Excellence de trouver bon que je lui remette les lettres de créance et les instructions qu'elle m'avait adressées pour le Valais. Je me confie encore à son extrême bienveillance pour faire agréer au Premier Consul *les motifs douloureux* qui m'empêchent de me charger aujourd'hui de la mission dont il avait bien voulu m'honorer. Comme j'ignore si ma position exige quelque autre démarche, j'ose espérer de votre indulgence ordinaire, citoyen ministre, des ordres et des conseils ; je les recevrai avec la reconnaissance que je ne cesserai d'avoir pour vos bontés passées.
« J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement,
« Chateaubriand.
« Paris, rue de Beaune, hôtel de France.
« 1er germinal an XII (22 mars 1804). »
[3557] Moreau avait été arrêté le 15 février ; Pichegru, le 28, et Georges Cadoudal le 9 mars 1804.
[3558] Voir l'*Appendice* n°21 : *les Quatre Clausel.*
[3559] « Mme Bacciochi, qui nous était fort attachée, jeta les hauts cris en apprenant ce qu'elle appelait notre défection. Pour Fontanes, il devint fou de peur ; il se voyait déjà fusillé avec M. de Chateaubriand et tous nos amis. » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand. — Voir l'*Appendice* n°22 : *Le Cahier rouge.*
[3560] « Avant la mort du duc d'Enghien, la bonne société de Paris était presque toute en guerre ouverte avec Bonaparte ; mais aussitôt que le héros se fut changé en

assassin, les royalistes se précipitèrent dans ses antichambres, et quelques mois après le 21 mars, on aurait pu croire qu'il n'y avait qu'une opinion en France, sans les quolibets que l'on se permettait encore, à huis clos, dans quelques salons du faubourg Saint-Germain. Au surplus, la vanité causa encore plus de défections que la peur. Les personnes *tombées*prétendaient avoir été *forcées*, et l'on ne *forçait*, disait-on, que celles qui avaient un grand nom ou une grande importance ; et chacun, pour prouver son importance et ses quartiers, obtenait d'être *forcé* à *force* de sollicitations. » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.
[3561] « La chose cependant se passa le plus tranquillement du monde, et lorsque M. de Talleyrand crut enfin devoir remettre la démission à Bonaparte, celui-ci se contenta de dire : « C'est bon ! » Mais il en garda une rancune, dont nous nous sommes ressentis depuis. Il dit plus tard à sa sœur : « Vous avez eu bien peur pour votre ami ? » Et il n'en fut plus question. Longtemps après, cependant, il en reparla à Fontanes, et lui avoua que c'était une des choses qui lui avaient fait le plus de peine. » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.
[3562] La lettre de Talleyrand ne vint que dix jours après la lettre de démission ; elle était ainsi conçue :
« 12 germinal (2 avril 1804).
« J'ai mis, citoyen, sous les yeux du Premier Consul les motifs qui ne vous ont pas permis d'accepter la légation du Valais à laquelle vous aviez été nommé.
« Le citoyen Consul s'était plu à vous donner un témoignage de confiance. Il a vu avec peine, par une suite de cette même bienveillance, les raisons qui vous ont empêché de remplir cette mission.
« Je dois aussi vous exprimer combien j'attachais d'intérêt aux relations nouvelles que j'aurais eu à entretenir avec vous ; à ce regret, qui m'est personnel, je joins celui de voir mon département privé de vos talents et de vos services. »
[3563] « Nous avions reçu douze mille francs pour frais d'établissement à Sion. Pour les rendre, nous fûmes obligés de prendre cette somme sur les fonds que nous avions encore sur l'État : elle fut remise à qui de droit deux jours après la démission. » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.
[3564] Gustave IV, roi de Suède. Né en 1778, il monta sur le trône après la mort de son père Gustave III (1792). En 1809, il se vit contraint d'abdiquer, et le duc de Sudermanie, son oncle, fut proclamé roi sous le nom de Charles XIII. Gustave vécut alors à l'étranger sous le nom de comte de Holstein-Gottorp et de colonel Gustaffson, résidant alternativement en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Suisse. Il mourut à Saint-Gall en 1837. Une des *Odes* de Victor Hugo lui est consacrée :

> Il avait un ami dans ses fraîches années
> Comme lui tout empreint du sceau des destinées.
> C'est ce jeune d'Enghien qui fut assassiné !
> Gustave, à ce forfait, se jeta sur ses armes ;
> Mais quand il vit l'Europe insensible à ses larmes,
> Calme et stoïque, il dit : « Pourquoi donc suis-je né ? »

[3565] Il y a ici une erreur de plume. Le duc de Bourbon était le père — et non l'aïeul — du duc d'Enghien. Il faut donc lire : « Le prince de Condé mit en garde son petit-fils. » — Chose singulière ! les plus graves historiens se sont aussi trompés sur la filiation du duc d'Enghien, et peut-être chez eux n'était-ce pas simplement une erreur de plume, comme chez Chateaubriand. Au tome IV, p. 589, de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, rappelant la lettre du 16 juin 1803, dont parle ici Chateaubriand, M.

Thiers dit que le duc d'Enghien était *le fils du prince de Condé.* M. Lanfrey, dans son *Histoire de Napoléon* (T. III, p. 129), dit à son tour : « C'était le duc d'Enghien, *fils du prince de Condé*, jeune homme plein d'ardeur et de bravoure, toujours au premier rang dans les combats auxquels avait pris part l'*armée de son père*. »

[3566] Ce billet du prince de Condé à son petit-fils existe en effet : « Mon cher enfant, écrivait le prince, on assure ici, depuis plus de six mois, que vous avez été faire un voyage à Paris ; d'autres disent que vous n'avez été qu'à Strasbourg... Il me semble qu'à présent vous pourriez nous confier le passé et, si la chose est vraie, ce que vous avez observé dans vos voyages... » — M. Thiers se prévaut de ces lignes pour donner comme à peu prouvés les voyages du duc d'Enghien à Strasbourg, et tout à l'heure, il ne manquera pas d'en tirer un argument en faveur de Bonaparte. Il se garde bien de faire connaître à ses lecteurs la réponse du duc d'Enghien, qu'il avait pourtant sous les yeux en même temps que le billet du prince de Condé, — réponse qui ne laisse rien subsister des insinuations de l'habile historien, j'allais dire de l'habile avocat. Voici le texte de cette réponse, datée d'Ettenheim, le 18 juillet 1803 :

« Assurément, mon cher papa, il faut me connaître bien peu pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'avais mis le pied sur le territoire républicain, autrement qu'avec le rang et la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement la tête, et le Premier Consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier. On peut prendre l'incognito pour voyager dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai fait l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire. Mais, pour la France, quand j'en ferai le voyage, je n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée que pareille idée ne m'est jamais entrée et ne m'entrera jamais dans la tête. Des méchants ont pu désirer, en vous racontant ces absurdités, me donner un tort de plus à vos yeux. Je suis accoutumé à de pareils services, que l'on s'est toujours empressé de me rendre, et je suis heureux qu'ils soient enfin réduits à employer des calomnies aussi absurdes.

« Je vous embrasse, cher papa, et vous prie de ne jamais douter de mon profond respect comme de ma tendresse. »

[3567] Pierre-François, comte *Réal* (1765-1834), procureur au Châtelet avant la Révolution, substitut du procureur de la Commune en 1792, historiographe de la République sous le Directoire, conseiller d'État après le 18 brumaire, préfet de police pendant les Cent-Jours. Voir sur lui les *Mémoires du chancelier Pasquier*, I, 268, et les *Mémoires de Mme de Chastenay*, tome I.

[3568] Jean-Jacques-Régis de Cambacérès (1753-1824), député de l'Hérault à la Convention et aux Cinq-Cents ; second consul après brumaire ; sous l'Empire, archi-chancelier, prince, duc de Parme ; aux Cent-Jours, pair et ministre de la justice.

[3569] Anne-Jean-Marie-René *Savary*, duc de *Rovigo* (1774-1833), général de division (7 février 1805), créé duc (23 mai 1808), ministre de la police générale (8 juin 1810), pair aux Cent-Jours, commandant de l'armée d'Algérie (1831-1832). — Aide de camp de Desaix, il était à ses côtés, à Marengo, lorsque la général fut tué par une balle qui lui traversa le cœur. À quelques jours de là, Bonaparte l'attacha à sa personne et le promut rapidement au grade de colonel, puis à celui de général de brigade (24 août 1803). Il était donc, lors de l'exécution du duc d'Enghien, général, et non colonel, comme le dit Chateaubriand. Depuis 1802, Savary dirigeait la police particulière et de sûreté du premier Consul. — Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon*(8 volumes in-8) ont paru en 1828.

[3570] Claire-Élisabeth-Jeanne *Gravier de Vergennes* (1780-1821), femme du comte Antoine-Laurent de *Rémusat*, premier chambellan de Napoléon et surintendant des théâtres. Elle-même était dame du palais de Joséphine. Outre un roman par lettres

intitulé : *les Lettres espagnoles, ou l'Ambitieux*, roman qui est resté inédit, — elle avait composé un *Essai sur l'éducation des femmes*, qui parut deux ans après sa mort, en 1823, et des *Mémoires*, publiés en 1880 par son petit-fils, M. Paul de Rémusat. Ces *Mémoires*, qui forment trois volumes in-8°, vont de l'année 1802 à l'année 1808.

[3571] *Mémoires de Mme de Rémusat*, tome I, p. 321.

[3572] 20 mars 1804.

[3573] André-Marie-Jean-Jacques *Dupin*, dit *Dupin aîné* (1783-1865), représentant aux Cent-Jours, député de 1827 à 1848, membre de l'Assemblée Constituante de 1848 et de l'Assemblée législative de 1849, sénateur du second Empire (27 novembre 1857) ; procureur général à la Cour de cassation, d'août 1830 à janvier 1852. Il donna sa démission de ce dernier poste pour ne pas s'associer aux décrets qui prononçaient la confiscation des biens de la famille d'Orléans, mais cinq ans après, il acceptait d'être renommé procureur général, en même temps qu'il était appelé au Sénat impérial. Il était membre de l'Académie française depuis le 21 juin 1832. Ses *Mémoires* (4 vol. in-8°) ont paru de 1865 à 1868. — La brochure de M. Dupin, à laquelle se réfère Chateaubriand, fut publiée en 1823 sous ce titre : *Pièces judiciaires et historiques relatives au procès du duc d'Enghien, avec le Journal de ce prince depuis l'instant de son arrestation ; précédées de la Discussion des actes de la commission militaire instituée en l'an XII, par le gouvernement consulaire, pour juger le duc d'Enghien, par l'auteur de l'opuscule intitulé. « De la Libre Défense des accusés*. »

[3574] Allusion à une abominable réponse qu'on aurait faite, dit-on, à M. le duc d'Enghien. Ch.

[3575] Le général *Hulin*. Il avait été l'un des *vainqueurs de la Bastille*. Genevois d'origine, mais né à Paris vers 1759, ancien horloger, suivant les uns, engagé au régiment de Champagne, suivant d'autres, ci-devant domestique (chasseur) du marquis de Conflans, selon son propre dire consigné dans un mémoire signé de son nom, il était, en 1789, directeur de la buanderie de la Briche, près Saint-Denis. Emprisonné sous la Terreur, il prit du service après sa libération dans la première armée d'Italie, où il se fit apprécier de Bonaparte, et se trouva tout prêt à le seconder au 18 brumaire. Il était, lors de l'affaire du duc d'Enghien, commandant des grenadiers à pied de la garde des consuls. À la suite de l'exécution du prince, Bonaparte lui témoigna sa satisfaction, en le nommant successivement général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, comte de l'Empire avec une dotation de 25 000 francs. Il était en 1812 commandant de la place de Paris, et c'est à lui qu'on doit en partie l'échec de la conspiration du général Malet. Blessé par celui-ci d'un coup de pistolet à la mâchoire, il reçut du peuple de Paris, qui l'aimait assez à cause de sa taille colossale, le petit sobriquet d'amitié de *Bouffe-la-Balle*. Malgré son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien (ou peut-être à cause de ce rôle), il fut des premiers à se rallier aux Bourbons, au mois d'avril 1814. Il est vrai qu'il revint à l'Empire avec le même empressement pendant les Cent-Jours et fut alors rappelé au commandement de Paris. Banni de France en 1816, il y put rentrer trois ans après, et ne mourut qu'en 1841. (Voir *les Hommes du 14 Juillet*, par Victor Fournel.)

[3576] Sa brochure a pour titre : « *Explications offertes aux hommes impartiaux par M. le comte Hulin, au sujet de la Commission militaire instituée en l'an XII pour juger le duc d'Enghien*. — 1823.

[3577] On trouve de curieux détails sur ce personnage dans les *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome IV, pages 190 et suivantes. En 1800, le citoyen Jacques *Harel*, âgé de 45 ans, capitaine à la suite de la 45e demi-brigade, aigri par la destitution qui

l'avait frappé, à bout de ressources, lia partie avec Céracchi, Aréna, Topino-Lebrun, Demerville et autres mécontents, et forma avec eux le projet de tuer le Premier Consul. Effrayé bientôt d'être entré dans le complot, il se résolut à le dénoncer, et ce fut Bourrienne, alors secrétaire de Bonaparte, qui reçut ses confidences. Il ne convenait pas aux desseins du Premier Consul que cette affaire fût arrêtée dans le début ; il lui importait, au contraire, de pouvoir la présenter comme très grave. Ordre fut donné au dénonciateur de continuer ses rapports avec les conjurés. Lorsqu'il vint annoncer que ceux-ci n'avaient pas d'argent pour acheter des armes, on lui remit de l'argent. Lorsqu'il vint dire, le lendemain, que les armuriers, ne les connaissant pas, refusaient de leur remettre les armes demandées, la police leur délivra, par l'intermédiaire d'Harel, l'autorisation nécessaire. Harel comparut au procès comme témoin, et sur sa déposition Demerville, Aréna, Céracchi et Topino-Lebrun furent condamnés à mort. Pour lui, il reçut sa récompense : il fut réintégré dans les cadres de l'armée et nommé commandant du château de Vincennes. — Voir, outre les *Mémoires* de Bourrienne, le *Procès instruit par le Tribunal criminel du département de la Seine contre Demerville, Céracchi, Aréna et autres, prévenus de conspiration contre la personne du premier Consul Bonaparte* ; un volume in-8°. Pluviôse an IX.
[3578] Le général Savary.
[3579] La brochure de Savary, comme celles de M. Dupin et du général Hulin, parut en 1823, avec ce titre : *Extrait des Mémoires du duc de Rovigo, concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien.*
[3580] Armand-Louis-Augustin, marquis de *Caulaincourt* (1773-1827). Il reçut de l'Empereur les fonctions de grand écuyer et le titre de *duc de Vicence*. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg de 1807 à 1811, ministre des relations extérieures en 1813, il représenta la France au congrès de Châtillon (janvier 1814). Rappelé au ministère des affaires étrangères pendant les Cent-Jours, il fit, après la seconde abdication, partie de la Commission de gouvernement présidée par Fouché. — L'enlèvement du duc d'Enghien à Ettenheim fut bien moins une expédition militaire qu'un coup de main de police. Caulaincourt, à ce moment général de brigade et aide de camp du premier Consul, en fut chargé avec le général Ordener. Tous les deux prêtèrent la main au guet-apens ; mais le rôle de Caulaincourt s'aggravait ici de cette circonstance qu'il avait été page du prince de Condé, et, comme tel, élevé pendant quelque temps auprès du duc d'Enghien.
[3581] Achille *Roche*, publiciste (1801-1834). Il fut secrétaire de Benjamin Constant. Il est l'auteur de deux ouvrages qui eurent, en leur temps, quelque succès : l'*Histoire de la Révolution française*, en un volume (1825) ; *le Fanatisme, extrait des Mémoires d'un Ligueur* (4 vol. in-12), 1827. L'écrit dont Chateaubriand cite ici quelques passages, et qui parut en 1823, est intitulé : *De Messieurs le duc de Rovigo et le prince de Talleyrand*, par *Achille Roche*.
[3582] La princesse Charlotte de *Rohan-Rochefort*. C'était pour se rapprocher d'elle que le duc d'Enghien était venu habiter Ettenheim, où vivait la princesse, près du cardinal de Rohan, son oncle. « Elle était, dit M. Théodore Muret, dans son *Histoire de l'armée de Condé*, t. II, p. 252, elle était unie au duc d'Enghien par un lien sacré. Pour quel motif le prince de Condé avait-il refusé de sanctionner ce mariage ? on est à cet égard réduit aux conjectures. Quant à la naissance, il n'y avait pas dérogation, car le prince de Condé lui-même avait épousé une Rohan. La princesse, par ses qualités personnelles, était bien loin de donner prétexte à un refus. Voulut-on punir le duc d'Enghien d'avoir formé ce lien sans consulter son grand-père ? Le désir ardent de voir se perpétuer sa glorieuse race fut-il le seul argument du chef de la maison contre

un lien demeuré stérile ?... Après la mort du duc d'Enghien, le duc de Bourbon offrit à la princesse Charlotte de sanctionner par un aveu tardif le mariage de son fils... Elle refusa cette offre, ne voulant pas de la fortune de celui dont on ne lui avait pas permis de porter le nom... Nous tenons de la source la plus respectable que, dans les premières années de la Restauration, la princesse Charlotte étant annoncée chez la duchesse de Bourbon, la duchesse s'avança vers elle en l'appelant *ma fille*. »
[3583] Antoine-René-Charles-Mathurin de *Laforest* (1756-1846). Il était entré dans la diplomatie sous Louis XVI. Talleyrand, qui l'avait beaucoup connu aux États-Unis, où Laforest avait été consul général, le nomma, dès son entrée au ministère des relations extérieures (18 juillet 1797), chef de la direction de la comptabilité et des fonds. Sous le Consulat, il accompagna Joseph Bonaparte au congrès de Lunéville, en qualité de premier secrétaire de légation ; il fut ensuite envoyé à Munich, puis à la diète de Ratisbonne, comme chargé d'affaires extraordinaire. Il géra avec une grande habileté, au milieu des circonstances les plus difficiles, l'ambassade de Berlin, de 1805 à 1808, et celle de Madrid, de 1808 à 1813. Napoléon l'avait créé comte le 28 janvier 1808. À la chute de l'Empire, il dirigea par intérim le ministère des Affaires étrangères, du 3 avril au 12 mai 1814, et fut chargé par le roi de préparer le traité de Paris. La seconde Restauration le nomma ministre plénipotentiaire auprès des puissances alliées. Pair de France le 5 mars 1819, il devint, en 1825, ministre d'État et membre du Conseil privé. La Révolution de 1830 lui enleva ses emplois et dignités.
[3584] M. Paul de Rémusat raconte en ces termes comment les premiers *Mémoires* de sa grand'mère furent jetés au feu : « Le lendemain même du jour où le débarquement de Napoléon était public, Mme de Nansouty (Alix de Vergennes, mariée au général de Nansouty) était accourue chez sa sœur, tout effrayée et troublée des récits qu'on lui faisait, des persécutions auxquelles seraient exposés les ennemis de l'empereur, vindicatif et tout-puissant. Elle lui dit qu'on allait exercer toutes les inquisitions d'une police rigoureuse, que M. Pasquier craignait d'être inquiété, et qu'il fallait se débarrasser de tout ce que la maison pouvait contenir de suspect. Ma grand'mère, qui d'elle-même peut-être n'y eût pas pensé, se troubla en songeant que chez elle on trouverait un manuscrit tout fait pour compromettre son mari, sa sœur, son beau-frère, ses amis. Elle poursuivait en effet dans le plus grand secret, depuis bien des années, peut-être depuis son entrée à la cour, des Mémoires écrits chaque jour sous l'impression des événements et des conversations. Elle y racontait presque tout ce qu'elle avait vu et entendu... Elle songea à Mme Chéron, femme du préfet de ce nom, très ancienne et fidèle amie, qui avait déjà gardé ce dangereux manuscrit, et elle courut la chercher. Malheureusement Mme Chéron était absente, et ne devait de longtemps rentrer. Que faire ? Ma grand'mère rentra tout émue et, sans réflexion ni délai, jeta dans le feu tous ses cahiers. » Préface des *Mémoires*.
[3585] Voir l'*Appendice,* deuxième partie, n°23 : *Le conseiller Réal et l'anecdote du duc de Rovigo.*
[3586] Mme de Staël, *Dix années d'exil*.
[3587] Ces lignes sont extraites de l'article publié par Chateaubriand, dans le *Mercure* du 4 juillet 1807, sur le *Voyage pittoresque et historique en Espagne*, par M. Alexandre de Laborde. — Chateaubriand reviendra, dans le tome suivant, sur cet article du *Mercure.*
[3588] Boileau, *Épître* VII, *À M. Racine.*
[3589] « Nous quittâmes la rue de Beaune au mois d'avril 1804, pour aller demeurer dans la rue de Miromesnil. » Mme de Chateaubriand, le *Cahier rouge*. — Le petit hôtel

où s'installa Chateaubriand était situé rue de Miromesnil, n° 1119, au coin de la rue Verte, aujourd'hui rue de la Pépinière. Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion d'en faire la remarque, on numérotait alors les maisons par quartier et non par rue. Joubert, dans une lettre du 10 mai 1804, donne à Chênedollé d'intéressants détails sur la nouvelle installation de leur ami : « Il se porte bien ; il vous a écrit. Rien de fâcheux ne lui est arrivé. Mme de Chateaubriand, lui, les bons *Saint-Germain* que vous connaissez, un portier, une portière et je ne sais combien de petits portiers logent ensemble rue de *Miroménil*, dans une jolie petite maison. Enfin notre ami est le chef d'une tribu qui me paraît assez heureuse. Son bon Génie et le Ciel sont chargés de pourvoir au reste. »

[3590] Sur M. de *Tocqueville*, petit-gendre de Malesherbes, voir la note partie I, Livre V, ch.IV.

[3591] Anne-Nicole *Lamoignon de Blancménil*, sœur de Malesherbes et femme du président de Senozan. Elle fut guillotinée quelques jours après son frère, le 21 floréal an II (10 mai 1794), le même jour que Madame Élisabeth. La marquise de Senozan était âgée de 76 ans. Son château, devenu plus tard la propriété de son petit-neveu, le comte de Tocqueville, était le château de Verneuil (Seine-et-Oise).

[3592] Alexis-Charles-Henri *Cléret* de *Tocqueville*, né à Verneuil le 29 juillet 1805, mort à Cannes le 16 avril 1859. Député de 1839 à 1848, représentant du peuple de 1848 à 1851, ministre des Affaires étrangères du 3 juin au 30 octobre 1849. Il était membre de l'Académie française depuis le 23 décembre 1841. Outre ses deux grands ouvrages sur *la Démocratie en Amérique* et sur l'*Ancien régime et la Révolution*, il a laissé des *Souvenirs*, publiés en 1893 par son neveu le comte de Tocqueville.

[3593] Le château du Ménil est situé dans la commune de Fontenay-Saint-Père, canton de Limay, arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise). Il appartient aujourd'hui à M. le marquis de Rosanbo.

[3594] Le château de Mézy, dans le canton de Meulan (Seine-et-Oise).

[3595] Le château de Méréville était situé en Beauce. Il avait appartenu au célèbre banquier de la cour, Jean-Joseph de La Borde, qui en avait fait une habitation d'une splendeur achevée. Le parc, dessiné par Robert, le peintre de paysages, était une merveille. (Voir, pour la description du château et du parc, *la Vie privée des Financiers au XVIIIe siècle*, par H. Thirion, p. 278 et suiv.) — Jean-Joseph de La Borde fut guillotiné le 19 avril 1794. L'une de ses filles avait épousé le comte de Noailles, depuis duc de Mouchy ; il en sera parlé plus loin.

[3596] L'héroïne des *Aventures du dernier Abencerage.*

[3597] « Au printemps de l'année 1805, nous prîmes un appartement sur la place Louis XV. Cette maison appartenait à la marquise de Coislin. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.) — C'est la maison qui fait angle sur la rue Royale, en face de l'ancien Garde-Meuble de la Couronne, aujourd'hui ministère de la Marine.

[3598] Marie-Anne-Louise-Adélaïde de *Mailly*, de la branche de Rubempré et de Nesle, était née à la Borde-au-Vicomte, près de Melun, le 17 septembre 1732. Elle avait donc 73 ans, lorsque Chateaubriand alla loger dans son hôtel, en 1805. Fille de Louis de Mailly, comte de Rubempré, et de Anne-Françoise-Élisabeth l'Arbaleste de la Borde, elle était la cousine de Mlles de Mailly, filles du marquis de Nesle, — la comtesse de Mailly, la comtesse de Vintimille, la duchesse de Lauraguais, la marquise de la Tournelle (depuis duchesse de Châteauroux), — qui devinrent successivement les maîtresses de Louis XV.

Elle avait épousé en premières noces, le 8 avril 1750, Charles-Georges-René de *Cambout*, marquis de *Coislin*, qui devint maréchal de camp et décéda en 1771,

sans postérité. Deux enfants, un fils et une fille, étaient bien nés de ce mariage, mais tous deux étaient morts au berceau.
La marquise de Coislin resta vingt ans veuve. En 1793, alors qu'elle était plus que sexagénaire, elle épousa, en second mariage, un de ses cousins, de douze ans plus jeune qu'elle, Louis-Marie, duc de Mailly, ancien maréchal de camp, qui la laissa veuve pour la seconde fois en 1795. — Il faut croire que ce mariage de 1793 ne reçut pas de consécration légale, puisque la duchesse de Mailly continua à être appelée la marquise de Coislin. Elle survécut vingt-deux ans à son second mari et mourut le 13 février 1817.
[3599] Marie-Anne-Louise-Adélaïde de *Mailly*, de la branche de Rubempré et de Nesle, était née à la Borde-au-Vicomte, près de Melun, le 17 septembre 1732. Elle avait donc 73 ans, lorsque Chateaubriand alla loger dans son hôtel, en 1805. Fille de Louis de Mailly, comte de Rubempré, et de Anne-Françoise-Élisabeth l'Arbaleste de la Borde, elle était la cousine de Mlles de Mailly, filles du marquis de Nesle, — la comtesse de Mailly, la comtesse de Vintimille, la duchesse de Lauraguais, la marquise de la Tournelle (depuis duchesse de Châteauroux), — qui devinrent successivement les maîtresses de Louis XV.
Elle avait épousé en premières noces, le 8 avril 1750, Charles-Georges-René de *Cambout*, marquis de *Coislin*, qui devint maréchal de camp et décéda en 1771, sans postérité. Deux enfants, un fils et une fille, étaient bien nés de ce mariage, mais tous deux étaient morts au berceau.
La marquise de Coislin resta vingt ans veuve. En 1793, alors qu'elle était plus que sexagénaire, elle épousa, en second mariage, un de ses cousins, de douze ans plus jeune qu'elle, Louis-Marie, duc de Mailly, ancien maréchal de camp, qui la laissa veuve pour la seconde fois en 1795. — Il faut croire que ce mariage de 1793 ne reçut pas de consécration légale, puisque la duchesse de Mailly continua à être appelée la marquise de Coislin. Elle survécut vingt-deux ans à son second mari et mourut le 13 février 1817.
[3600] Allusion à une épigramme de l'*Anthologie.*
[3601] « En quittant Méréville, M. de Chateaubriand fut passer quelque temps à Champlâtreux, et moi, par complaisance, je partis avec Mme de Coislin pour les eaux de Vichy. Cette bonne dame était très aimable, mais très difficile à vivre ; son avarice surtout était insupportable. Pendant le voyage, elle me faisait une guerre à mort sur ce que je mangeais, bien que ce ne fût pas à ses dépens. Elle prétendait que c'était la plus sotte manière de dépenser son argent ; aussi, dans les auberges se contentait-elle d'une livre de cerises qu'on lui faisait payer à raison de ce que ses domestiques avaient mangé, et ils se faisaient servir comme des princes ; ils en étaient quittes pour une verte réprimande, qu'ils préféraient à la disette. Pendant la route, la conversation roulait en général sur la dépense de l'auberge que nous venions de quitter, ou sur la toilette de Mlle Lambert, sa femme de chambre. La pauvre fille était cependant fort mincement vêtue ; mais elle était propre et changeait de linge, ce qui n'avait pas le sens commun. Mme de Coislin n'en changeait jamais ; elle prétendait que c'était comme cela de son temps et qu'on possédait à peine deux chemises. Du reste, elle avait assez d'esprit pour rire la première de son avarice ; elle convenait que, ne donnant pas ce qui était nécessaire à ses gens, ils étaient obligés de le prendre : « Mais que voulez-vous, mon cœur, me disait-elle, j'aime mieux qu'on me prenne que de donner. Je sais qu'au bout du mois, c'est toujours la maîtresse qui paye : tout cela est fort triste. » — *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.
[3602] « Mme de Coislin était ce qu'on appelle illuminée. Elle croyait à toutes les rêveries de Saint-Martin, et ne trouvait rien au-dessus de ses ouvrages. Il est vrai

qu'elle n'en lisait guère d'autres, excepté la Bible qu'elle commentait à sa manière, qui était un peu celle des Juifs. Elle était du reste d'une complète ignorance, mais avec tant d'esprit et une si grande habitude du monde que, dans la conversation, on ne pouvait s'en apercevoir : elle ne savait pas un mot d'orthographe, et cependant elle parlait sa langue avec une pureté et un choix d'expressions remarquables. Personne ne racontait comme elle ; on croyait voir toutes les personnes qu'elle mettait en scène. » — *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.

[3603] Mlle *Panckoucke*, femme de l'académicien *Suard*, née en 1750 à Lille, morte en 1830. Elle était sœur de l'imprimeur Panckoucke, le fondateur du *Moniteur universel*. Sous Louis XVI, le salon de Mme Suard, l'un des plus fréquentés de Paris, était particulièrement le rendez-vous des encyclopédistes. Elle écrivait avec agrément et a publié plusieurs ouvrages : *Lettres d'un jeune lord à une religieuse italienne, imitées de l'anglais* (1788) ; *Soirées d'hiver d'une femme retirée à la campagne* (1789) ;*Mme de Maintenon peinte par elle-même*(1810) ; *Essai de Mémoires sur M. Suard* (1820). *Les Lettres de Mme Suard à son mari*, imprimées en 1802, au château de Dampierre, par *G. E. J. Montmorency Albert Luynes*, n'ont pas été mises dans le commerce.

[3604] Et non *Hénin*, comme le portent toutes les éditions des *Mémoires*. Né le 30 août 1728 à Magny en Vexin, Pierre-Michel Hennin obtint, dès 1749, de M. de Puisieulx, ministre des Affaires étrangères, la faveur de travailler au Dépôt alors établi à Paris. Secrétaire d'ambassade en Pologne en 1759, résident du roi à Varsovie en 1763, résident à Genève en 1765, il devint en 1779 premier commis au ministère des Affaires étrangères et rendit, à ce titre, d'éminents services jusqu'au mois de mars 1792, époque à laquelle il fut brutalement renvoyé par le général Dumouriez, devenu ministre et alors l'homme des Girondins. Réduit à la misère après quarante-deux ans de services, il fut forcé de vendre sa bibliothèque, ses collections de tableaux, d'estampes et de médailles. Privé de ce qui avait été la joie et la consolation de sa vie, le vieil Hennin travailla jusqu'à la fin, apprenant des langues, « barbouillant de gros romans », ébauchant un grand poème : l'*Illusion*, dont il dut sans doute faire subir plus d'un fragment à son amie la marquise de Coislin. Il mourut, à près de 80 ans, le 5 juillet 1807. — Voir, pour la vie de Pierre-Michel Hennin, la notice qui se trouve en tête de sa correspondance avec Voltaire, notice rédigée par son fils, et les pages que lui a consacrées M. Frédéric Masson dans son excellent livre sur *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution.*

[3605] Claude-Antoine de *Besiade, duc d'Avaray* (1740-1829), était, avant la Révolution, lieutenant-général et maître de la garde-robe de Monsieur, comte de Provence. Député aux États-Généraux par la noblesse du bailliage d'Orléans, il fut emprisonné pendant la Terreur, recouvra sa liberté après le 9 Thermidor, émigra et ne rentra en France qu'en 1814. Louis XVIII l'éleva à la pairie le 17 août 1815, le créa duc le 16 août 1817 et le nomma premier chambellan de la cour le 25 novembre 1820. — Ce n'est pas lui, mais son frère, le comte d'Avaray, mort en 1811, qui fut le compagnon d'exil et le principal agent du comte de Provence.

[3606] Voir, dans notre édition des *Œuvres complètes, Cinq jours à Clermont (Auvergne) 2, 3, 4, 5 et 6 août 1805*. — et *le Mont-Blanc, paysage de montagnes, fin d'août 1805.*

[3607] « M. de Chateaubriand vint nous rejoindre à Vichy ; je dis adieu à Mme de Coislin, et nous partîmes pour la Suisse. Avant d'arriver à Thiers, nous traversâmes la petite rivière de la *Dore* ; son nom donna à M. de Chateaubriand une rime qu'il n'avait jamais pu trouver pour un des couplets de sa romance des *Petits Émigrés*. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand). — La romance des *Petits Émigrés*est devenue,

dans le *Dernier Abencerage*, la jolie pièce : *Combien j'ai douce souvenance.*
[3608] Claude-Ignace *Brugière de Barante* (1745-1814). Il se lia en 1789 avec la plupart des membres marquants de l'Assemblée Constituante : Lameth, Duport, Mounier, étaient ses amis. La Terreur le jeta en prison ; le 9 Thermidor le délivra. Après le 18 brumaire, ses amis le désignèrent au choix du Premier Consul, pour faire partie de la nouvelle administration. Il devint préfet de l'Aude, puis préfet du Léman. Napoléon, qui avait fermé le salon de Mme de Staël à Paris, sut mauvais gré à son préfet d'avoir laissé ce salon se rouvrir à Coppet : M. de Barante fut brutalement destitué en 1810. Il mourut au moment où le retour des Bourbons allait lui assurer une légitime réparation. — Il sera parlé plus loin, dans les *Mémoires*, de son fils, le baron Prosper de Barante, l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne.*
[3609] Ancien nom de Chamonix.
[3610] « Je ne sais ce qui nous empêcha d'accomplir la promesse que nous avions faite à Mme de Staël (d'aller, à leur retour de Chamonix, passer quelques jours à Coppet). Elle en fut très mécontente ; et d'autant plus qu'ayant compté sur notre visite, elle écrivit d'avance, à Paris, les conversations présumées qu'elle avait eues avec M. de Chateaubriand, et dans lesquelles elle l'avait, disait-elle,*converti à ses opinions politiques*. On sut que nous n'avions point été à Coppet, et que la noble châtelaine avait fait seulement un roman de plus. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.)
[3611] Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte de *Forbin* (1779-1841). Homme d'esprit et peintre habile, il a publié des récits de voyage et produit un grand ombre de tableaux, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Beaux-Arts. Une de ses toiles, la *Chapelle dans le Colisée à Rome*, figure avec honneur au Louvre. Nommé par la Restauration directeur des Musées, il réorganisa et agrandit celui du Louvre, créa le Musée Charles X, consacré aux antiquités étrusques et égyptiennes, et fonda le musée du Luxembourg, destiné spécialement aux artistes vivants. En 1805, il était chambellan de la princesse Pauline Borghèse. Plus tard il composera pour la reine Hortense des romances que la reine mettra en musique. Selon le mot de l'auteur des *Mémoires*, « il tenait dans ses mains puissantes le cœur des princesses ». Si Chateaubriand parle ici de M. de Forbin avec une légère pointe d'ironie, il ne laissait pas d'avoir autrefois rendu pleine justice aux mérites de ce galant homme. Rendant compte, dans le *Conservateur* de 1819, de son *Voyage au Levant*, il commençait ainsi son article : « M. le comte de Forbin, dans son *Voyage*, réunit le double mérite du peintre et de l'écrivain : l'*ut pictura poësis* semble avoir été dit pour lui. Nous pouvons affirmer que, dessinés ou écrits, ses tableaux joignent la fidélité à l'élégance. » — Le comte de Marcellus, premier secrétaire à Londres, en 1822, pendant l'ambassade de Chateaubriand, épousa la fille de M. de Forbin.
[3612] A la suite des mots : « et je ne tenais pas dans mes mains puissantes le cœur des princesses » ; il faut ajouter cette note :
« Allusion à la situation du comte de Forbin auprès de la princesse Borghèse (Pauline Bonaparte), dont il était le chambellan et l’amant en titre. Sur les relations du chambellan et de la princesse, on trouve de curieux détails dans l’ouvrage de M. Frédéric Masson sur *Napoléon et sa Famille*, tome III, pages 339-343, et tome IV, pages 429-447. »
[3613] Les *Cynégétiques*, liv. II.
[3614] Jeanne-Françoise *Thévenin*, dite Sophie *Devienne* (1763-1841). Engagée en 1785 à la Comédie Française, elle fut, jusqu'à sa retraite en 1813, une des meilleures soubrettes de notre théâtre classique. Elle excellait surtout dans les pièces de Marivaux. Aussi estimée pour sa conduite que goûtée pour son talent, Mlle Devienne

était née à Lyon, comme son ami M. Saget, ce bourgeois très particulier auquel elle donnait si inutilement de si bons conseils.
[3615] Grosse bouteille de grès ou de verre.
[3616] « Il y avait à Lyon, dans ce temps-là, un certain M. Saget, qui habitait, sur le coteau de Fourvières, la plus jolie maison du monde. Ce vieil original, riche comme un puits, dépensait la moitié de son argent en bonnes œuvres pour expier celles, assez mauvaises, auxquelles il consacrait, dit-on, l'autre moitié de sa fortune. Il avait, pour faire les honneurs de sa maison, deux vieilles demoiselles qui avaient été fort belles dans leur temps, et, pour le servir, un essaim de jeunes paysannes jolies, belles et très richement vêtues. Du reste, ses dîners étaient excellents, ses vins, les meilleurs du monde, et les convives (pour la plupart) messieurs du chapitre de Saint-Jean de Lyon. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.)
[3617] Jean-Antoine *Chaptal*, comte de Chanteloup (1756-1832) ; membre de l'Institut dès la fondation ; ministre de l'Intérieur (1800-1805), sénateur de l'Empire, pair de France de la Restauration.
[3618] Les détails donnés par Mme de Chateaubriand dans ses *Souvenirs* confirment de tous points ceux des *Mémoires*. Voici la fin de son piquant récit : « Lorsque nous fûmes réchauffés et que l'orage fut un peu apaisé ; nous nous remîmes en route, mais la pluie avait grossi les torrents au point qu'en les traversant nos chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail. Comme je ne craignais que le retour de l'orage, je devins vaillante contre les autres dangers. Je mis donc ma vieille rosse au galop. Le guide, qui savait que ce n'était pas son allure, me criait d'arrêter, que j'allais tuer son cheval : « Monsieur, disait-il à mon mari, votre dame a fait la guerre ! »
[3619] L'acte de décès a été découvert depuis. Madame de Caud mourut dans le quartier du Marais, rue d'Orléans, n° 6, le 18 brumaire an XIII (9 novembre 1804).
[3620] Le 13 novembre 1804, Chateaubriand, qui était alors chez son ami Joubert, à Villeneneuve-sur-Yonne, écrivait à Chênedollé : « Mme de Caud n'est plus. Elle est morte à Paris le 9. Nous avons perdu la plus belle âme, le génie le plus élevé qui ait jamais existé. Vous voyez que je suis né pour toutes les douleurs. En combien peu de jours Lucile a été rejoindre Pauline (madame de Beaumont) ! Venez, mon cher ami, pleurer avec moi, cet hiver, au mois de janvier. Vous trouverez un homme inconsolable, mais qui est votre ami pour la vie. — Joubert vous dit un million de tendresses. »
Dans sa lettre à M. Molé, du 18 novembre, Joubert rend témoignage de l'affliction de Chateaubriand et de sa femme : « Il (Chateaubriand) a perdu depuis huit jours sa sœur Lucile, également pleurée de sa femme et de lui, également honorée de l'abondance de leurs larmes. Ce sont deux aimables enfants, sans compter que le garçon est un homme de génie. »
[3621] La famille de Chateaubriand comprenait, à cette date, Mme la comtesse de Marigny, Mme la comtesse de Chateaubourg et leurs enfants ; la fille de la comtesse Julie de Farcy ; les fils du comte de Chateaubriand.
[3622] « Nous allâmes faire nos adieux à nos parents en Bretagne, et, en juillet, M. de Chateaubriand se mit en route pour son grand voyage. Je partis avec lui, devant l'accompagner jusqu'à Venise. En passant à Lyon, au moment où nous traversions la place Bellecour, deux pistolets, qui se trouvaient bien imprudemment placés dans le cylindre de la voiture, partirent en même temps et mirent le feu au cylindre dans lequel se trouvaient une boîte de poudre et un sac de louis. C'était plus qu'il n'en fallait pour nous faire sauter, et avec nous une foule de monde qui entourait la voiture. M. de Chateaubriand eut la présence d'esprit, après m'avoir jeté dans les

bras du premier venu, de retirer le sac et la boîte, et de descendre ensuite. On répara le dommage et nous continuâmes notre route. — En partant, je fis promettre au bon Ballanche de venir me chercher à Venise, où M. de Chateaubriand devait me quitter... M. de Chateaubriand quitta Venise le vendredi 1er août 1806, pour aller s'embarquer à Trieste. Je restai plusieurs jours attendant Ballanche qui n'arrivait pas. Je commençais à me désespérer, mourant d'ennui et du désir de me retrouver en France avec des amis auxquels je pusse confier mes inquiétudes. Il arriva enfin, c'était le soir : je lui fis une scène. Je lui dis que j'allais l'emmener sur la place Saint-Marc, et que c'était tout ce qu'il verrait de Venise, parce que nous partirions le lendemain, à cinq heures du matin : « Allons, me dit-il, puisque vous le voulez, je le veux bien. Mais alors il faudra que je revienne. » — « Vous reviendrez sûrement, mon cher Ballanche, mais l'année prochaine. » Il comprit cela ; et le lendemain à cinq heures, nous nous embarquâmes pour *Fusina*. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.)
[3623] Le rapprochement entre *Julien* et *Clarke* est un peu forcé. Edward Clarke n'était pas le valet de chambre de Cook, mais son compagnon et son rival de gloire. Il fit trois fois le tour du monde. Tous deux partirent ensemble de Plymouth, le 12 juillet 1776 ; le capitaine Cook commandait *la Découverte*, le capitaine Clarke commandait *la Résolution*. Le but de leur voyage était de s'assurer s'il existe une communication entre l'Europe et l'Asie par le Nord de l'Amérique. Après la mort de Cook, tué par les naturels de l'île d'Owhihée, une des Sandwich, le 14 février 1779, Clarke lui succéda dans le commandement de l'expédition et périt, à son tour, au moment où il arrivait au Kamtchatka. La *Découverte* et la *Résolution* rentrèrent en Angleterre le 4 octobre 1780.
[3624] Il arriva à Constantinople le 13 septembre 1806. Le jour même il adressait à sa cousine Mme de Talaru cette jolie lettre :
« Me voilà dans le plus beau pays du monde, ma chère cousine, et je ne suis pas plus heureux. J'ai vu la Grèce, j'ai visité Sparte, Argos, Corinthe. Je vais partir pour Jérusalem, et j'espère vous revoir dans le mois de décembre. Les *Martyrs* profiteront de ces courses. Mais le pauvre auteur aura bien payé, par des peines et des soucis, quelques phrases qui encore ne plairont peut-être pas au public. Chère cousine, je vous en supplie, trouvez-moi quelque coin obscur auprès de vous, où je puisse enfin vivre en repos et passer le reste de mes jours. Vous ne sauriez croire à quel point j'ai soif de retraite et de paix. Il faut bien se mettre dans la tête que toute la vie consiste dans la société de quelques amis, et l'oubli des méchants autant qu'on peut les oublier. J'avais un besoin réel de faire ce voyage, pour compléter le cercle de mes études. À présent que j'aurai vu les plus beaux monuments des hommes et ceux de la nature, je n'aurai plus envie de sortir de mon trou. Au reste, chère cousine, je suis toujours le même ; tel vous m'avez laissé, tel vous me trouverez. Je mourrai dans mon péché, et je vous assure que j'irais au bout de la terre, avant de pouvoir trouver beau ce que je trouve laid.
« Comme nous causerons de mille choses un jour à Charamante ! Comme je travaillerai dans un certain pavillon noir qui m'est destiné ! Que n'y suis-je déjà ! Une grande mer nous sépare encore ; mais j'espère la franchir bientôt. En attendant, je vous recommande la petite créature qui doit être à présent chez Joubert (Mme de Chateaubriand) ; je lui porte un beau schall pour la tenir chaudement cet hiver, et pour ne point aller voir les grandes dames, mais sa cousine, qui est bien une grande dame aussi. Il me semble que je vous vois tous ensemble faisant un méchant dîner à mon second étage, et écoutant de longues histoires, que j'aurai rapportées de Grèce. Bon Dieu ! que je suis fou d'être encore ici ! Allons, patience : j'arriverai.
« Adieu, chère cousine, je vous embrasse tendrement, ainsi que M. de Tzzzalaruyyy.

Mille choses à MM. de Court et Chavana ; mille souvenirs à tous mes amis. Priez pour moi et aimez-moi toujours.
« Si vous voyez ma femme, ne lui dites rien de mon voyage en Syrie, de peur de l'effrayer. « Ch. »
[3625] L'héroïne du *Dernier des Abencerages*. — Voir l'*Appendice* n°24 : *La comtesse de Noailles.*
[3626] Cette Nouvelle composée sous l'Empire, a paru pour la première fois en 1827, dans le tome XVI de la première édition des *Œuvres complètes*, sous le titre : *Les Aventures du dernier Abencerage.*
[3627] Angerville est sur la grande route directe d'Orléans à Paris ; c'était, au temps de Chateaubriand, un relai de poste sur cette route.
[3628] Le château de Malesherbes, situé à six kilomètres d'Angerville. Il appartenait à Louis de Chateaubriand, le neveu du grand écrivain. Il est aujourd'hui la propriété de Mme la marquise de Beaufort, née de Chateaubriand.
[3629] Il a été parlé plus haut du château de Méréville. Je lis dans une description de Méréville et de son parc, faite en 1819 : « Sur un des points les plus élevés du parc est une colonne dont la hauteur égale celle de la place Vendôme. Du sommet de cette colonne, la vue embrasse tout l'ensemble du parc et une campagne magnifique dont l'horizon s'étend à vingt lieues. » Angerville est à quatre kilomètres du château de Méréville, où Chateaubriand, les années précédentes, était allé, avec Mme de Vintimille visiter Mme de Noailles.
[3630] Adolphe-Jules-César-Auguste *Dureau de La Malle* (1777-1857), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a écrit de savants mémoires d'histoire et d'archéologie. Son principal ouvrage est l'*Économie politique des Romains*(1840, 2 vol. in-8°).
[3631] Reginald *Heber* (1783-1826). Né à Malpas (Cheshire), il devint en 1822 évêque de Calcutta. Il avait publié, en 1819, un petit volume de *Poèmes religieux*. Après sa mort, sa femme, Amélie Heber, fit paraître son *Récit de voyage à travers les provinces supérieures de l'Inde, de Calcutta à Bombay* (trois volumes in-8°).
[3632] *Lettres de Saint Jérôme*, traduites en français par F. Z. Collombet et J.-F. Grégoire, cinq volumes in-8°.
[3633] Fénelon songeait aux Missions du Levant, au moment où il fut ordonné prêtre, vers 1675. Sa lettre, qui porte simplement comme date : Sarlat, 9 octobre, a dû être écrite entre 1675 et 1678, époque où il fut chargé des Nouvelles Catholiques. Le cardinal de Bausset (*Histoire de Fénelon*, Livre I, n° 15) conjecture qu'elle fut adressée à Bossuet ; mais « le titre, ajouté par une main étrangère sur l'original, donne lieu de penser qu'elle fut écrite au duc de Beauvilliers, avec qui Fénelon se lia de très bonne heure, par les soins de M. Tronson, leur commun directeur ». (*Œuvres de Fénelon*, Édition Lefort, tome VII, p. 491.)
[3634] Chateaubriand l'avait acheté de M. de Fontanes pour une somme de 20,000 francs (Préface des *Mélanges littéraires*).
[3635] Voir l'*Appendice n°25 : L'Article du Mercure*.
[3636] L'acquisition de la *Vallée-aux-Loups* est du mois d'août 1807. Joubert écrivait à Chênedollé le 1er septembre : « Chateaubriand viendra tard à Villeneuve, car il a acheté au-delà de Sceaux un enclos de quinze arpents de terre et une petite maison. Il va être occupé à rendre la maison logeable, ce qui lui coûtera un mois de temps au moins et sans doute aussi beaucoup d'argent. Le prix de cette acquisition, contrat en main, monte déjà à plus de 30,000 francs. Préparez-vous à passer quelques jours

d'hiver dans cette solitude, qui porte un nom charmant pour la sauvagerie. On l'appelle dans le pays : *Maison de la Vallée-aux-Loups*. J'ai vu cette *Vallée-aux-Loups* : cela forme un creux de taillis assez breton et même assez périgourdin. Un poète normand pourra aussi s'y plaire. Le nouveau possesseur en paraît enchanté, et, au fond, il n'y a point de retraite au monde où l'on puisse mieux pratiquer le précepte de Pythagore :*Quand il tonne, adorez l'écho*. »

[3637] « En attendant d'aller prendre possession de la *Vallée-aux-Loups*, nous prîmes un appartement dans un hôtel garni, rue des Saints-Pères. Cet hôtel, où depuis longtemps nous avions coutume de loger quand nous n'avions pas d'appartement, était tenu par un ancien officier du Gobelet de Louis XVI, coiffé à l'oiseau royal, et royaliste enragé. *Sa chère femme* était une demoiselle de très bonne maison, veuve d'un marquis de Béville pour lequel elle conservait un souvenir d'orgueil qui ne nuisait en rien à la tendresse qu'elle portait à son nouvel époux. Elle était sourde au point de ne rien entendre avec un cornet long d'une demi-aune et qui ne quittait jamais son oreille. M. de La Valette — c'est ainsi qu'il s'appelait — était le meilleur homme du monde ; il se serait mis au feu pour nous et même nous aurait donné sa bourse, si ce n'est qu'il prenait souvent la nôtre pour la sienne. Le pauvre homme, Dieu ait son âme ! ne pouvait aimer quelqu'un sans se mettre de suite en communauté de biens avec lui. Il était d'une obligeance extrême, et, pour être plus tôt prêt à se mettre en course pour rendre un service, il ne quittait jamais sa canne à pomme d'or. » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.

[3638] L'*Infirmerie de Marie-Thérèse*, située rue d'Enfer, au numéro 86 (aujourd'hui rue Denfert-Rochereau n° 92), avait été fondée par M. et Mme de Chateaubriand, qui y consacrèrent des sommes considérables. Mme de Chateaubriand a été enterrée sous l'autel de la chapelle. Derrière l'autel, sur une tablette de marbre noir, on lit cette inscription :

Distinguée par l'exercice des bonnes œuvres qu'inspire la religion, elle a voulu faire bénir sa mémoire par la pieuse fondation de l'Infirmerie de Marie-Thérèse, faite de concert avec son époux.

[3639] « Quand nous quittions le jardin, M. de Chateaubriand se mettait à travailler à ses *Martyrs* et à son *Itinéraire*, et nous passions ainsi très heureusement notre vie, quand, au mois d'avril 1808, M. de Chateaubriand fut atteint d'une fièvre lente, avant-coureur d'une grave maladie qu'il fit pendant l'été 1808. Vers le mois de juillet (ou juin) il tomba tout à fait malade. Nous revînmes loger à l'hôtel de Rivoli. Cette maladie fut longue et extrêmement douloureuse. » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.

[3640] Anne-Louis *Girodet* (1767-1824), le peintre d'*Endymion*, de la *Scène du déluge*, etc. Il avait exposé dans un précédent Salon les *Funérailles d'Atala*. Chateaubriand lui paya sa dette au premier chant des *Martyrs*, où, après avoir décrit le sommeil d'Eudore, il ajoute : « Tel, un successeur d'Apelles a représenté le sommeil d'Endymion. » Et, dans une note de son poème : « Il était bien juste, dit-il, que je rendisse ce faible hommage à l'auteur de l'admirable tableau d'Atala au tombeau. Malheureusement je n'ai pas l'art de M. Girodet, et tandis qu'il embellit mes peintures, j'ai bien peur de gâter les siennes. »

[3641] Dominique *Vivant*, baron Denon (1745-1825). Il était, sous l'Empire, directeur général des Musées.

[3642] Le portrait de Chateaubriand fut exposé au Salon de 1808.

[3643] « Maître Benjamin, le plus fripon des jardiniers... » *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.

[3644] « À la fin de l'été de 1808, M. de Chateaubriand ayant achevé ses *Martyrs*, voulut, pour en surveiller l'impression, passer l'hiver à Paris ; nous louâmes un appartement rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Florentin. » *Souvenirs de Mme de Chateaubriand*. — Les *Martyrs* parurent au mois de mars 1809.
[3645] Jean-François *Boissonade* (1774-1857). Attaché au *Journal des Débats* depuis 1802, il y donna régulièrement jusqu'en 1813 des articles bibliographiques qui ont été recueillis par M. Colincamp, sous le titre de : *Critique littéraire sous le premier Empire* (1863, 2 vol. in-8°).
[3646] Malte-Conrad *Brun*, dit *Malte-Brun*, né à Thisted (Jutland) le 12 août 1775, mort à Paris le 14 décembre 1826. Il écrivait, comme Boissonade, dans le *Journal des Débats*.
[3647] François Benoît *Hoffman* (1760-1828). — Il avait débuté dans le *Journal des Débats*, en 1807, par des *Lettres champenoises*, où un soi-disant provincial, membre de l'Académie de Châlons, rend compte à un cousin de tout ce qu'il voit de curieux à Paris. Elles obtinrent un très vif succès. Ses articles sur les *Martyrs* parurent dans les *Débats*. Ils ont été recueillis au tome IX des *Œuvres complètes*d'Hoffman, p. 125 et suiv.
[3648] L'abbé Clausel de Montals qui devait devenir, sous la Restauration, évêque de Chartres. Mme de Chateaubriand qui était beaucoup moins bonne que son mari, a fait durement expier au pauvre abbé sa critique des *Martyrs*. « Nous vîmes, écrit-elle dans ses *Souvenirs*, des gens se disant royalistes, des prêtres mêmes, sous prétexte que les *Martyrs* n'étaient pas tout à fait exempts des censures ecclésiastiques, se mettre à en dire pis que pendre. C'était une manière un peu hypocrite de faire sa cour ... Ce fut ensuite, je le dis à regret, M. l'abbé H. de Clausel, aujourd'hui évêque de Chartres et frère de notre meilleur ami : il était alors grand vicaire d'Amiens et il pensa avec raison que ses diatribes lui vaudraient la croix d'honneur : il reçut effectivement quelque temps après cette insigne faveur ». — Voir, au tome II, l'Appendice n°21 sur *les Quatre Clausel*.
[3649] Voir l'*Appendice n°26* : *Les Martyrs et M. Guizot*.
[3650] *Les Martyrs*, livre XXIII.
[3651] Il avait épousé, en 1795, à Jersey, où elle mourut en 1857, (Jeanne *Le Brun d'Anneville ; Armorial of Jersey*, I. 51).
[3652] Pierre-François-Joachim *Henry-Larivière* (1761-1838), ancien député à l'Assemblée législative de 1791, à la Convention et au Conseil des Cinq-Cents, où il avait été envoyé par 63 départements. Proscrit après le 18 fructidor (septembre 1797), il ne cessa, depuis cette époque jusqu'à la Restauration, de travailler au rétablissement de la monarchie. Louis XVIII le nomma avocat général, puis conseiller à la Cour de cassation. Après la révolution de juillet, il refusa de prêter serment au nouveau roi.
[3653] Les originaux du procès d'Armand m'ont été remis par une main ignorée et généreuse. — Ch.
[3654] M. de Goyon-Vaurouault.
[3655] Laya, l'auteur de l'*Ami des lois*, et l'abbé Sicard, l'apôtre des sourds-muets. Henry-Larivière était homme d'esprit et ses lettres étaient pleines de railleries piquantes à l'adresse du gouvernement impérial. Sicard et Laya se tirèrent tous les deux à assez bon compte de cette périlleuse affaire.
[3656] Elle eut lieu le jour du vendredi saint, 31 mars 1809.
[3657] Voir l'*Appendice n°27* : *Armand de Chateaubriand*.
[3658] Chateaubriand ne dit rien du temps qui s'écoula d'avril 1809 à janvier 1811.

Ces vingt mois ne furent, en effet, marqués pour lui par aucun événement politique ou littéraire. Mme de Chateaubriand, de son côté, se borne ici à ces quelques lignes : « À la fin de mai (1809) nous retournâmes à la campagne, où M. de Chateaubriand s'occupa de son *Itinéraire*. Dans le courant de l'été, nous fûmes, comme de coutume, passer quelques jours à Méréville, ensuite à Verneuil chez M. de Tocqueville, d'où nous allâmes au Ménil chez Mme de Rosambe. Cette vie de château était fort agréable et fort à la mode sous Bonaparte : une partie de la société, celle qui n'allait point à la nouvelle cour, passait neuf mois de l'année à la campagne. »
[3659] L'*Itinéraire* parut au mois de mars 1811.
[3660] Le succès fut attesté, comme autrefois celui d'*Atala*, par plusieurs parodies, dont la plus spirituelle avait pour titre : *Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire, en passant par la rue Mouffetard, le faubourg Saint-Marceau, le faubourg Saint-Jacques, le faubourg Saint-Germain, les quais, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne, Auteuil et Chaillot, etc., ou Lettres inédites de Chactas à Atala ; ouvrage écrit en style brillant et traduit pour la première fois du breton sur la 9e édition par M. de Châteauterne* (René Perrin). — Paris, Dentu, in-8o. — Une autre parodie, qui avait pour auteur Cadet de Gassicourt, était intitulée : *Itinéraire de Lutèce au Mont Valérien, en suivant le fleuve Séquanien et en revenant par le mont des Martyrs*. Cadet de Gassicourt avait déjà publié, en 1807, contre Chateaubriand, une brochure intitulée : *Saint-Géran ou la nouvelle langue française, anecdote récente*.
[3661] Louis-François de *Bausset* (1748-1824). Il était évêque d'Alais depuis 1784, lorsque ce siège épiscopal fut supprimé par l'Assemblée constituante. Obligé d'abandonner son diocèse, il émigra en Suisse au commencement de 1791, mais ne tarda pas à rentrer en France. Il fut incarcéré pendant la Terreur et, après le 9 thermidor, se retira à Villemoisson, près de Longjumeau. Lors du Concordat, il donna sa démission à la demande du Pape et ne figura point parmi les nouveaux évêques, sa santé ne lui permettant pas d'accepter encore un ministère actif. Nommé pair de France en 1815 et cardinal en 1817, il fut, la même année, créé duc par Louis XVIII. Son *Histoire de Fénelon* avait paru en 1808 ; son *Histoire de Bossuet* parut en 1814.
[3662] Joseph-Marie-Blaise de *Chénier* (1764-1811).
[3663] Un contemporain, M. Auguis, qui fut député des Deux-Sèvres, raconte ainsi de quelle façon cavalière Chateaubriand fit ses visites : « Lorsque Chateaubriand alla faire ses visites d'Académie française, il se rendit à cheval chez ses futurs confrères. Aux renommés et aux puissants, il faisait la visite entière ; au fretin, il remettait sa carte et ne descendait point du fougueux coursier. Quand on en vint à la délibération, M*** vota pour le cheval du nouveau confrère, disant que c'était de lui seul qu'en bonne conscience il avait reçu visite. ». — *Journal* inédit de Ferdinand Denis, auteur des *Scènes de la Nature sous les Tropiques* et d'*André le Voyageur*.
[3664] L'élection eut lieu le mercredi 20 février 1811, quarante jours révolus après la mort de Marie-Joseph Chénier. Il n'y avait que vingt-cinq membres présents. Chateaubriand obtint la presque unanimité. (Villemain, *M. de Chateaubriand*, p. 181.)
[3665] Elle était composé de MM. François de Neufchâteau, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Lacretelle aîné, Laujon, Legouvé.
[3666] Voir l'*Appendice* n°28 : le *Discours à l'Académie*.
[3667] M. de Boufflers.
[3668] L'abbé Delille.
[3669] C'est un vers du *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, composé par l'abbé Delille pendant la Terreur. Voici les strophes auxquelles Chateaubriand faisait allusion :

Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels ;
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels !

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels !

[3670] M. de Fontanes.
[3671] M. Suard.
[3672] L'abbé Morellet, qui avait publié en 1795 deux éloquents écrits en faveur des victimes de la Révolution, le *Cri des familles* et *la Cause des pères*.
[3673] Le comte de Ségur, fils du maréchal de Ségur et père du général de Ségur. Ce dernier, le futur historien de la guerre de Russie, avait été criblé de balles, à la bataille de Sommo-Sierra, le 30 novembre 1808 ; il avait reçu en pleine poitrine un biscaïen qui lui avait mis le cœur à découvert. Mutilé, sanglant, de sa main crispée tenant toujours son sabre, il lui fallut faire retraite avec ses compagnons sous une pluie de fer et de feu, exposé sans cesse à recevoir le coup décisif ; il tomba enfin dans les bras de nos grenadiers du 96e. Pendant que le colonel de La Grange lui donnait les premiers soins, animé par la lutte, il criait encore : « En avant ! en avant ! que l'infanterie nous venge ! » L'empereur le vit de loin, et s'étant informé : « Ah ! pauvre Ségur ! s'écria-t-il. Yvan, allez vite et sauvez-le moi ! » (*Le général Philippe de Ségur*, par Saint-René Taillandier, p. 97.)
[3674] L'abbé Sicard.
[3675] Le comte d'Aguesseau.
[3676] Ducis, — le vieux Ducis fut particulièrement sensible à ce que Chateaubriand disait de lui. Il écrivait à M. Odogharty de La Tour, le 20 juillet 1814 : « Dites bien, mon cher ami, à M. de Chateaubriand, combien je suis sensible à l'honneur de son estime. Ce qu'il a dit de moi dans son Discours de réception n'est point une chose vulgaire ni dite vulgairement. *Il a le secret des mots puissants*, et son suffrage est une puissance encore. »
[3677] Gabriel Legouvé, auteur de *la Mort d'Abel*, *d'Epicharis et Néron* et de *la Mort d'Henri IV*.
[3678] Raynouard, auteur de la tragédie des *Templiers*.
[3679] Laujon.
[3680] Parny, le chantre d'Éléonore, né à l'île Bourbon.
[3681] Bernardin de Saint-Pierre.
[3682] Esmenard, auteur d'un poème sur *la Navigation*.
[3683] Le cardinal Maury, déjà nommé par l'Empereur archevêque de Paris (16 octobre 1810), mais dans lequel Chateaubriand ne voulait voir que l'évêque de Montefiascone, nommé par le pape Pie VI (21 février 1794).
[3684] Allusion à une tirade de la satire de Marie-Joseph Chénier, intitulée *les Nouveaux Saints* et qui commence ainsi :

Ah ! vous parlez du diable ? il est bien poétique,
Dit le dévot Chactas, ce sauvage érotique.

[3685] Marie-Françoise-Sophie *Nichault de Lavalette*, Mme Sophie *Gay* (1776-1852),

auteur de romans qui ont eu du succès et dont les meilleurs sont : *Léonie de Montbreuse*, *Anatole*, *les Malheurs d'un amant heureux*, *un Mariage sous l'Empire*, *la Duchesse de Châteauroux*,*le Comte de Guiche*. Elle a eu pour fille Mlle Delphine Gay, qui devint Mme Émile de Girardin. — Mme Sophie Gay a publié, dans *la Presse*du 14 août 1849, la lettre que Chateaubriand lui avait écrite, au mois d'avril 1811, pour la remercier du service qu'elle venait de lui rendre. En voici le texte :
« Vous êtes, Madame, si bonne et si douce pour moi que je ne sais comment vous remercier. J'irais à l'instant même mettre ma reconnaissance à vos pieds, si des affaires de toutes les sortes ne s'opposaient à l'extrême plaisir que j'aurais à vous voir. Je ne pourrai même aller vous présenter tous mes hommages que jeudi prochain, entre midi et une heure, si vous êtes assez bonne pour me recevoir. Je suis obligé d'aller à la campagne. Pardonnez, Madame, à cette *écriture arabe*. Songez que c'est une espèce de sauvage qui vous écrit, mais un sauvage qui n'oublie jamais les services qu'on lui a rendus et la bienveillance que l'on lui témoigne.
« Mardi.
« DE CHATEAUBRIAND. »
[3686] Voir l'*Appendice n°29 : Le Génie du christianisme et les prix décennaux*.
[3687] C'est une épigramme de l'*Anthologie*. L'oiseau à qui s'adresse le poète grec, c'est l'hirondelle, « trop amie de l'auteur, selon la très fine remarque de M. de Marcellus, pour qu'il ose la nommer quand il va en médire. » — Chateaubriand aimait beaucoup l'*Anthologie*grecque et se plaisait à la citer. Lui-même aurait pu, au besoin, lui fournir des modèles. J'en trouve la preuve à la date même où nous sommes. « À cette époque de perfection, dit Sainte-Beuve (*Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, II, 98), à cette époque de perfection où il était parvenu (1811-1813), il excellait même dans des bagatelles ; il portait de sa grandeur jusque dans les moindres élégances ; et j'ai trouvé sur un Album du temps (celui de Mme de Rémusat) cette admirable épigramme écrite de sa main ; elle serait célèbre si elle était traduite de l'*Anthologie* et ferait chef-d'œuvre entre les plus belles de l'antique recueil, entre celles d'un Antipater de Sidon ou d'un Léonidas de Tarente :
« La Gloire, l'Amour et l'Amitié descendirent un jour de l'Olympe pour visiter les peuples de la terre. Ces divinités résolurent d'écrire l'histoire de leur voyage et le nom des hommes qui leur donneraient l'hospitalité. La Gloire prit dans ce dessein un morceau de marbre, l'Amour des tablettes de cire, et l'Amitié un livre blanc. Les trois voyageurs parcoururent le monde, et se présentèrent un soir à ma porte : je m'empressai de les recevoir avec le respect que l'on doit aux Dieux. Le lendemain matin, à leur départ, la Gloire ne put parvenir à graver mon nom sur son marbre ; l'Amour, après l'avoir tracé sur ses tablettes, l'effaça bientôt en riant ; l'Amitié seule me promit de le conserver dans son livre.
« DE CHATEAUBRIAND. — 1813. »
[3688] Le 4 septembre 1812, Chateaubriand reçut du préfet de police l'ordre de s'éloigner de Paris ; il se retira à Dieppe. (Voir le tome I des *Mémoires*, p. 63.) — Avant de quitter Paris, il adressa ce billet à Joubert, par manière d'adieu : « Mon cher ami, je voulais aller vous embrasser. Je pars cette nuit pour Dieppe ; j'ai grand besoin de respirer un peu l'air de ma nourrice, la mer. La *Chatte* (Mme de Chateaubriand) va se trouver bien seule, puisque vous partez aussi. Je vous embrasse donc tendrement, ainsi que le *Loup* (Mme Joubert). » — À la page 191 de son livre sur *Chateaubriand*, M. Villemain, qui brouille volontiers les dates, place *en 1813*, au lieu de 1812, l'exil à Dieppe.
[3689] Voir, sur cet épisode, l'*Appendice n°30 : Petite guerre pendant la campagne de Russie.*

[3690] Voir la lettre de Chateaubriand à M. de Pommereul, à l'*Appendice*.
[3691] Au tome II des *Mémoires.*
[3692] « Lorsqu'en 1800 je quittai l'Angleterre pour rentrer en France sous un nom supposé, je n'osai me charger d'un trop gros bagage : je laissai la plupart de mes manuscrits à Londres. Parmi ces manuscrits se trouvait celui des *Natchez*, dont je n'apportais à Paris que *René*, *Atala* et quelques descriptions de l'Amérique.
« Quatorze années s'écoulèrent avant que les communications avec la Grande-Bretagne se rouvrissent. Je ne songeai guère à mes papiers dans le premier moment de la Restauration ; et d'ailleurs comment les retrouver ? Ils étaient restés renfermés dans une malle, chez une Anglaise qui m'avait loué un petit appartement à Londres. J'avais oublié le nom de cette femme ; le nom de la rue et le numéro de la maison où j'avais demeuré, étaient également sortis de ma mémoire.
« Sur quelques renseignements vagues et même contradictoires, que je fis passer à Londres, MM. de Thuisy eurent la bonté de commencer des recherches ; ils les poursuivirent avec un zèle, une persévérance dont il y a très peu d'exemples...
« Ils découvrirent d'abord avec une peine infinie la maison que j'avais habitée dans la partie ouest de Londres, mais mon hôtesse était morte depuis plusieurs années, et l'on ne savait ce que ses enfants étaient devenus. D'indications en indications, de renseignements en renseignements, MM. de Thuisy, après bien des courses infructueuses, retrouvèrent enfin, dans un village à plusieurs milles de Londres, la famille de mon hôtesse.
« Avait-elle gardé la malle d'un émigré, une malle remplie de vieux papiers à peu près indéchiffrables ? N'avait-elle point jeté au feu cet inutile ramas de manuscrits français ?
« D'un autre côté, si mon nom sorti de son obscurité avait attiré dans les journaux de Londres l'attention des enfants de mon ancienne hôtesse, n'avaient-ils point voulu profiter de ces papiers, qui dès lors acquéraient une certaine valeur ?
« Rien de tout cela n'était arrivé : les manuscrits avaient été conservés ; la malle n'avait pas même été ouverte. Une religieuse fidélité, dans une famille malheureuse, avait été gardée à un enfant du malheur. J'avais confié avec simplicité le produit des travaux d'une partie de ma vie à la probité d'un dépositaire étranger, et mon *trésor* m'était rendu avec la même simplicité. Je ne connais rien qui m'ait plus touché dans ma vie que la bonne foi et la loyauté de cette pauvre famille anglaise. » *Préface* de 1826.
[3693] Il se composait de deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages in-folio. (Avertissement des *Œuvres complètes*.)
[3694] Sauf en ce qui concerne les incidents de sa vie littéraire, les *Mémoires* de Chateaubriand ne nous fournissent presque aucun détail sur ces deux années de 1812 à 1814. Les *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand nous permettent heureusement de combler cette lacune. En voici quelques extraits :
« Au commencement de l'hiver (1811-1812) nous louâmes un appartement appartenant à Alexandre de Laborde, dans la rue de Rivoli. Vers ce temps-là, M. de Chateaubriand commença à se sentir fort souffrant de palpitations et de douleurs au cœur, ce que plusieurs médecins qu'il consultait en secret, attribuèrent à un commencement d'anévrisme...
« Nous restâmes à Paris jusqu'au mois de mai (1812). De retour à la campagne, les palpitations de M. de Chateaubriand augmentèrent au point qu'il ne douta pas que ce ne fût vraiment un mal auquel il devait bientôt succomber. Comme il ne maigrissait pas et que son teint restait toujours le même, j'étais convaincue qu'il n'avait qu'une affection nerveuse. Cela ne m'empêchait pas d'être horriblement inquiète. Je ne

cessais de le supplier de voir le docteur Laënnec, le seul médecin en qui j'eusse de la confiance. Enfin, un soir, Mme de Lévis, qui était venue passer la journée à la Vallée, le pressa tant qu'il consentit à profiter de sa voiture pour aller à Paris consulter Laënnec. Je le laissai partir ; mais mon inquiétude était si grande qu'il n'était pas à un quart de lieue que je partis de mon côté, et j'arrivai quelques minutes après lui. Je me cachai jusqu'au résultat de la consultation. Laënnec arriva. Je ne puis dire ce que je souffris jusqu'à son départ. Je le guettais au passage, et lui demandai ce qu'avait mon mari. « Rien du tout », me répondit-il. Et là-dessus il me souhaita le bonjour et s'en alla. En effet, cinq minutes après, j'entendis le malade qui descendait l'escalier en chantant, et quand il rentra, vers onze heures, il fut enchanté de me trouver là pour me raconter que Laënnec trouvait son mal si alarmant qu'il n'avait pas même voulu lui ordonner les sangsues ; il n'avait qu'une douleur rhumatismale. M. O..., qu'il rencontrait chez Mme de Duras, avait un anévrisme des plus caractérisés ; et l'imagination s'en étant mêlée, une douleur à laquelle M. de Chateaubriand n'aurait pas fait attention dans un autre moment, pensa lui causer une maladie réelle...
« Nous passâmes l'hiver à Paris dans l'appartement que nous avions loué rue de Rivoli. Nos soirées étaient fort agréables : M. de Fontanes et M. de Humbold étaient nos plus fidèles habitués. Nous voyions aussi beaucoup Pasquier et Molé...
« Dès le mois d'avril (1813), nous retournâmes dans notre chère Vallée. Nous continuions à voir nos amis de l'un et de l'autre bord. Quelquefois, cependant, nous trouvions insupportable d'entendre des préfets, des grands juges et des chambellans de Bonaparte se traiter de monarchiques, et appeler Jacobins tout ce qui ne pliait pas sous la royauté corse...
« Nous revînmes à Paris au mois d'octobre. L'étoile de Bonaparte commençait à pâlir... »
[3695] *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*, tome I, p. 32 et suiv. — D'après Mme d'Abrantès, « lorsque Constantin Comnène aborda en Corse, en 1676, à la tête de la colonie grecque, il avait avec lui plusieurs fils, dont l'un s'appelait *Calomeros* ...*Calomeros*, traduit littéralement, signifie *bella parte* ou *buona parte*. Le nom de ce Calomeros, qui s'établit ensuite en Toscane, a donc été *italianisé*. »
[3696] Las Cases. CH.
[3697] Bonaparte est resté trois mois et demi au collège d'Autun, du 1er janvier au 12 mai 1779. (*Napoléon inconnu*, par Frédéric Masson, tome I, p. 47-52.)
[3698] Bonaparte est resté à l'École militaire de Brienne du 19 mai 1779 au 30 octobre 1784. (Masson, tome I, p. 53-86.)
[3699] Ce nom de Buonaparte s'écrivait quelquefois avec le retranchement de l'*u* : l'économe d'Ajaccio qui signe au baptême de Napoléon a écrit trois fois Bonaparte sans employer la voyelle italienne *u*. CH.
[3700] La brochure d'Eckard, publiée en 1826, a pour titre : *Question d'état civil et historique, Napoléon Buonaparte est-il né Français* ?
[3701] Depuis Eckard et Chateaubriand, cette question a été souvent agitée. Voir notamment, en faveur de la date de 1768, Th. Iung,*Bonaparte et son temps*, t. Ier, p. 39 et suiv. — Dr Fournier, *Napoléon Ier* (traduction Jaeglé, tome Ier, p. 5) ; — en faveur de la date de 1769, Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 898 et suiv., et surtout Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, t. Ier, p. 15-18. — Dans les *Souvenirs intimes* du baron Mounier, publiés en 1896, je trouve, sous la date du 22 février 1842, cette curieuse note : « J'avais cru que l'histoire de la naissance de

Napoléon n'était qu'une petite invention en dénigrement ; mais, l'autre jour, M. Séguier m'a dit qu'ayant été présenté au premier consul et persuadé que celui-ci était né en 1768, il lui avait répondu, à la question habituelle de l'âge, — le premier Consul ayant l'air de le trouver trop jeune : « J'ai le même âge que Votre Majesté, je suis né en 1768 » ; et que le premier Consul s'était tourné vers Caulaincourt en lui disant avec humeur : « Comment donc sait-il mon âge ? » Quelques années après, M. Séguier en prit pied pour tenir un pari contre Hamelin (le mari de la célèbre), qui faisait naître Napoléon en 1769 ; M. Séguier gagna, au moyen de l'acte de naissance annexé à l'acte de mariage déposé aux archives des actes civils. »

[3702] Les papiers dont parle ici Chateaubriand avaient été, en 1815, enfermés par Napoléon lui-même dans un carton qu'il avait scellé de son cachet impérial et sur lequel il avait écrit ces mots : *À remettre au cardinal Fesch seul.* Ce carton fut emporté à Rome par Fesch, qui, dit-on, n'eut point la curiosité de l'ouvrir. À la mort du cardinal (13 mai 1839) son grand vicaire et futur biographe, l'abbé Lyonnet, rapporta à Dijon le carton impérial. Guillaume Libri, qui avait appris l'existence de ces papiers, décida leur détenteur à les lui vendre au profit des pauvres. La cession fut faite par acte notarié moyennant sept à huit mille francs. Après les avoir utilisés pour son travail de la *Revue des Deux-Mondes : Souvenirs de la Jeunesse de Napoléon, manuscrits inédits*, Libri les vendit très cher au comte d'Ashburnham. Le fils de ce dernier ayant mis en vente, en 1883, la collection paternelle, l'une des plus riches de l'Europe en documents de toutes sortes, le gouvernement italien s'est rendu acquéreur, l'année suivante, moyennant la somme de 23,000 livres sterling (675,000 francs), d'un lot d'environ dix-huit cents manuscrits, parmi lesquels figuraient les papiers de jeunesse de Napoléon. Ils se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Laurentienne, à Florence. — Voir Frédéric Masson, *Napoléon inconnu*, tome Ier, *Introduction*.

[3703] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

[3704] *Vanina d'Ornano*, femme du corse Sampietro, fut étranglée par son mari, qui la tenait pour criminelle, parce que, voulant le sauver, elle avait imploré sa grâce auprès du sénat de Gênes, qui l'avait frappé de proscription (1567).

[3705] Théodore, baron de *Neuhof*, né à Metz vers 1690, était parvenu, après d'étranges aventures, à se faire nommer roi de Corse en 1736 sous le nom de Théodore Ier, et à délivrer presque en entier son royaume de la tyrannie génoise. Obligé de quitter la Corse pour chercher de nouveaux secours sur le continent, il tenta d'y revenir en 1738 et en 1743 et, empêché de débarquer, se réfugia à Londres où ses créanciers le firent enfermer dans la prison pour dettes. En 1753, Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, dont le produit servit à adoucir les rigueurs de sa captivité, et plus tard il lui fit ériger un tombeau dans le cimetière de Sainte-Anne de Westminster.

[3706] Mathieu, comte de *Buttafuoco* (1731-1806). Lors de la réunion de la Corse à la France, à laquelle les Génois venaient de céder leurs droits (1768), il devint un des principaux agents choisis par le ministre Choiseul pour traiter avec Pascal Paoli, qui ne consentait qu'au protectorat français ; Buttafuoco réussit à faire prévaloir l'annexion. Il fut élu en 1789, par la noblesse de l'île de Corse, député aux États-Généraux, et siégea dans les rangs de la minorité. Il émigra après la session, rentra en Corse avec les Anglais en 1794 et resta, à partir de ce moment, étranger à la vie politique.

[3707] Le *Projet de constitution pour les Corses*, par J.-J. Rousseau a été publié pour la première fois en 1861 dans le volume de M. Streckeisen-Moulton, *Œuvres et*

correspondance inédites de J.-J. Rousseau.
[3708] *Contrat social*, livre II, chapitre X.
[3709] Voici le texte complet de cette note, dont l'auteur, le chevalier de Kéralio, maréchal de camp, était chargé de l'inspection des treize écoles royales militaires créées en 1775 par Louis XVI : « M. de Buonaparte (Napoléon) né le 15 août 1769, de 4 pieds 10 pouces, a fait sa quatrième. Constitution, santé excellente, *caractère soumis, doux, honnête, reconnaissant, conduite très régulière, s'est toujours distingué par son application aux mathématiques*. Il sait très passablement son histoire et sa géographie. Il est très faible dans les arts d'agréments. *Ce sera un excellent marin*, digne d'entrer à l'école de Paris. »
[3710] Dans une note de sa main, qu'il intitule : *Époques de ma vie*, Bonaparte a donné une date un peu différente. La note porte : *Parti pour l'École de Paris le 30 octobre 1784*.
[3711] Napoléon est resté un an à l'École militaire de Paris, du 31 octobre ou du 1er novembre 1784 au 28 octobre 1785.
[3712] La Note, déjà citée, de Napoléon porte : *Parti pour le régiment de la Fère en qualité de lieutenant en second. 30 octobre 1785*. Le régiment de la Fère était un régiment d'artillerie ; il était alors en garnison à Valence.
[3713] Pierre-Auguste *Lajard* (1757-1837). Il fut ministre de la guerre du 16 juin au 24 juillet 1792. Décrété d'accusation après le 10 août, il passa en Angleterre et y resta jusqu'après le coup d'État de brumaire. Bonaparte ne lui accorda pas l'autorisation de reprendre son rang dans l'armée, mais sous l'Empire il lui donna une pension de 6,000 francs comme ancien ministre.
[3714] Bonaparte fut, en effet, destitué un moment, à la fin de 1791, pour ne s'être point trouvé présent à la revue de rigueur du mois de décembre : il était alors lieutenant au 4e régiment d'artillerie. Le 10 juillet 1792, il fut réintégré dans son emploi. Ce fut le ministre Lajard qui le réintégra dans ses droits, mais ce n'était pas lui qui avait signé la mesure de révocation. Le ministre qui destitua le lieutenant Bonaparte, et qui était alors aussi fameux que Lajard était ignoré, devait devenir plus tard l'aide de camp particulier de Napoléon, l'accompagner pendant la campagne de Russie et être nommé, en 1813, son ambassadeur à Vienne : c'était le comte Louis de Narbonne.
[3715] Le corset était un petit assignat de 5 livres.
[3716] Les termes dont se sert ici Chateaubriand sont de nature à donner lieu à une confusion de dates. L'an I va du 21 septembre 1792 au 21 septembre 1793 ; l'an II va du 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794. Le mois de *janvier an II* appartient donc à l'année 1794. Or, ce n'est pas de l'année 1794 que veut parler ici Chateaubriand, puisque les divers incidents dont il va parler sont tous antérieurs à 1794. La *Lettre à Matteo Buttafuoco* est du mois de janvier 1791 ; *le Souper de Beaucaire* est du mois de juillet 1793 ; c'est dans la première quinzaine de septembre 1793 que Bonaparte arrive et est employé devant Toulon. L'erreur commise par Chateaubriand est venue de ce que Bonaparte a daté comme suit sa *Lettre à Buttafuoco* : « De mon cabinet de Milleli, *le 23 janvier, l'an II*. » Or, cette lettre, je l'ai dit, est du 23 janvier 1791. L'usage, à ce moment, était d'appeler l'année 1791 *l'an deux* de la liberté.
[3717] *Lettre de M. Buonaparte à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale* ; brochure de 21 pages in-8o, sans lieu ni nom d'imprimeur. D'après Quérard, elle fut imprimée de fait à Dôle chez Fr.-X. Joly.
[3718] Voici le titre complet de cette brochure qui fut imprimée à Avignon, où elle eut

deux éditions : *Souper de Beaucaire ou Dialogue entre un militaire de l'armée de Carteaux, un marseillais, un nîmois et un fabricant de Montpellier sur les événements qui sont arrivés dans le ci-devant Comtat à l'arrivée des Marseillais*.
[3719] M. Frédéric Masson (*Napoléon inconnu*, tome II, p. 400) a donné un fac-similé de ce brevet du 30 août.
[3720] Voir cette lettre de Lajard et les explications dont M. Frédéric Masson l'accompagne, au tome 11, page 400, de *Napoléon inconnu*.
[3721] Le 27 août 1793.
[3722] Bonaparte, lors du siège de Toulon, était chef de bataillon au 2e régiment d'artillerie.
[3723] *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome I, p. 78.
[3724] *Malheur et Pitié*, par l'abbé Delille, chant III.
[3725] Jean-André-Antoine *Moltedo*, né à Vico (Corse) le 14 août 1751, grand-vicaire de l'évêque constitutionnel de la Corse, membre de l'administration de ce département, député de la Corse à la Convention nationale, puis au Conseil des Cinq-Cents, consul de France à Smyrne (1797-1798), directeur des Droits-réunis dans les Alpes-Maritimes (1804), conseiller à la Cour impériale d'Ajaccio (1811-1815), mort à Vico le 26 août 1829.
[3726] Lucien Bonaparte, à l'époque du siège de Toulon, était garde-magasin des subsistances à Saint-Maximin (Var). « Bien que Saint-Maximin, dit M. Frédéric Masson (*Napoléon et sa famille*, I, 86), fût un médiocre théâtre pour un homme tel que lui, il n'avait point dédaigné de mettre les habitants *à la hauteur*. Grâce à lui et à Barras, Saint-Maximin était devenu *Marathon* ; lui-même ne se nommait plus Lucien mais *Brutus*. À la Société populaire, où il était l'unique orateur, il régnait sous le titre de président, et il cumulait avec ce pouvoir délibératif, le pouvoir exécutif comme président du Comité révolutionnaire. Il en usait : plus de vingt habitants de la ville, des plus honorables et des plus respectés, étaient, par ses ordres, en prison comme suspects. « Des gens que j'aurais rougi d'approcher, a-t-il écrit plus tard, des galériens, des voleurs, étaient devenus mes camarades. » — Lorsqu'il se maria quelques mois plus tard, le 4 mai 1794 (15 floréal an II), avec Catherine Boyer, sœur de l'aubergiste chez qui il logeait, il prit, dans l'acte de mariage, la dénomination de *Brutus* Buonaparte.
[3727] *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tome I, p. 181.
[3728] « Château-Sallé, une de ces bastides ensoleillées qui seraient ailleurs des maisons bourgeoises, mais qui, du paysage, de la végétation et de la lumière, prennent des airs pittoresques et reçoivent des apparences. » Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, I, 85.
[3729] Au cours du siège, Bonaparte avait été nommé par les représentants adjudant général chef de brigade le 27 octobre 1793, confirmé le 1er décembre. Le 22 décembre, après la prise de la ville, il est élevé au grade provisoire de général de brigade. Confirmé dans ce grade le 7 janvier 1794, il est chargé à la fois du commandement en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie et de l'armement des côtes.
[3730] 13 juillet 1794.
[3731] Jean-François *Ricord* (1760-1818). Député du Gard à la Convention, il se signala par son ardeur montagnarde. Très lié avec Augustin Robespierre, il devint, comme lui, l'ami du jeune Bonaparte et le protégea puissamment. Après le 9 thermidor, Ricord fut dénoncé à la Convention et arrêté ; il fut rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Ressaisi bientôt comme complice de Babœuf, il fut traduit devant la haute cour de Vendôme, qui l'acquitta. Après le 18

brumaire, son ancien protégé, devenu tout puissant, ne parut guère se souvenir des services qu'il en avait autrefois reçus. En l'an IX, ordre lui fut donné de s'éloigner de Paris ; il refusa, fut arrêté le 19 novembre 1800, et relâché quelque temps après. Emprisonné de nouveau à la Force le 23 juillet 1806, il resta douze jours au secret, fut remis en liberté, mais fut placé en résidence à Saint-Benoist-sur-Loire, sous la surveillance de la police. Pendant les Cent-Jours, il obtint du gouvernement impérial les fonctions de lieutenant extraordinaire de police à Bayonne. Atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, il partit pour la Belgique en février suivant, et y mourut deux ans après.

[3732] Antoine-Christophe *Saliceti* (1757-1809). Il fut successivement membre de la Constituante, de la Convention et du Conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, le Premier Consul lui confia diverses missions administratives en Corse, en Toscane et à Gênes. Nommé en 1806 ministre de la police générale à Naples, auprès du roi Joseph, il joignit bientôt à ces fonctions celles de ministre de la guerre, mais Joachim Murat se priva de ses services. Il revint en France et fut nommé par l'empereur membre de la *Consulta* qui devait prendre possession de Rome (1809). Il était dans cette ville quand une armée anglo-sicilienne débarqua en Calabre. Il se rendit aussitôt à Naples, que menaçait l'ennemi, rétablit l'ordre, et mourut subitement, empoisonné, a-t-on dit, à la suite d'un dîner que lui avait offert le génois Maghella, ministre de la police (23 décembre 1809).

[3733] *Souvenirs du lieutenant-général comte Dumas*, (t. III, p. 317). — CH.

[3734] Le 29 fructidor an III (15 septembre 1795), le Comité de Salut public, dont Cambacérès est président, prend un arrêté par lequel « le général de brigade Buonaparte, ci-devant mis en réquisition près du Comité, est rayé de la liste des officiers généraux employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné ».

[3735] Le Sultan venait de demander à la France des officiers et des ouvriers d'artillerie pour réorganiser son armée. Bonaparte songea sérieusement à répondre à cet appel. Il écrivit à son frère Joseph, qui déjà, trois mois auparavant, l'avait entretenu d'un projet d'établissement en Turquie : « Si je demande, j'obtiendrai d'aller en Turquie, comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'armée du Grand Seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur ; je te ferai nommer consul et ferai nommer Villeneulve ingénieur pour y aller avec moi ; tu m'as dit que M. Anthoine y était déjà : ainsi, avant un mois, je viendrais à Gênes ; nous irions à Livourne, d'où nous partirions. » Le 13 fructidor (30 août 1795), il formula sa demande, qui fut sérieusement examinée par le Comité de Salut public.

[3736] *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, tome I, p. 195.

[3737] Le 1er prairial an III.

[3738] Boissy d'Anglas, qui présidait la séance du 1er prairial, salua religieusement la tête sanglante de son collègue. Dans un article du *Journal des Débats* (22 août 1862), M. Saint-Marc Girardin a donné sur cet épisode de curieux détails qui ne diminuent en rien l'héroïsme déployé par Boissy d'Anglas en cette occasion : « Quelque temps après cette terrible séance, dit-il, Boissy d'Anglas montrait à M. Pasquier et à quelques amis la salle de la Convention et leur expliquait sur les lieux la scène du 1er prairial. « Étant monté avec lui sur l'estrade du fauteuil du président, disait M. Pasquier, j'aperçus au fond de cette estrade une porte que je n'y avais pas encore vue : — Qu'est-ce donc que cette porte nouvelle ? lui dis-je. — Oui, vous avez raison, dit tout haut M. Boissy d'Anglas, elle n'est percée et ouverte que depuis peu de jours, *et bien heureusement peut-être pour ma gloire*. Car, qui peut savoir ce que

j'aurais fait, si j'avais eu derrière moi cette porte prête à s'ouvrir pour ma retraite ? Peut-être aurais-je cédé à la tentation. » Voilà bien, ajoutait M. Pasquier, le mot d'un vrai brave ! Il avoue sans rougir que la peur est possible à l'homme. Il n'y a que ceux qui se croient capables d'être faibles qui ne le sont pas, et il n'y a aussi que ceux-là qui sont indulgents pour les faibles. »

[3739] Louis-Marie-Stanislas *Fréron* (1754-1802), fils du célèbre critique de *l'Année littéraire* et neveu de l'abbé Royou, le rédacteur de *l'Ami du roi*. Député de Paris à la Convention, et l'un des membres les plus exaltés de la Montagne, il fut, après le 31 mai, désigné avec Barras, Saliceti et Robespierre le jeune, comme commissaire auprès de l'armée chargée de reprendre Marseille sur les insurgés. À Marseille, et plus tard à Toulon, il se signala par d'abominables cruautés. Après la chute de Robespierre, il revendiqua le titre de *Thermidorien* et quitta la Montagne pour aller siéger au côté droit. Autrefois, dans l'*Orateur du peuple*, il avait rivalisé de fureur révolutionnaire avec Marat ; il devient maintenant, toujours dans l'*Orateur du peuple*, le défenseur des contre-révolutionnaires. À la tête d'une bande de jeunes aristocrates, parés d'habits élégants, coiffés en cadenettes et la tête ornée de poudre — la *Jeunesse dorée de Fréron*, — il parcourt la ville en insultant et en malmenant « les patriotes » aux accents du *Réveil du peuple*, chanson royaliste à la mode. Puis voici qu'après le 13 vendémiaire, quand les royalistes sont vaincus, il revient à la Montagne. Tel est l'homme qui faillit épouser Pauline Bonaparte, et devenir le beau-frère du futur Empereur. On lira, dans *Napoléon et sa famille* (tome I, p. 150-163) les curieux détails que donne M. Frédéric Masson sur les amours de Paulette et de Fréron. Bonaparte, après le 18 brumaire, donna à son beau-frère manqué une place modeste dans l'administration des hospices, puis, en 1802, le nomma sous-préfet de l'un des arrondissements de Saint-Domingue. Fréron, pour se rendre à son poste, partit avec le général Leclerc, — et avec Paulette, devenue Mme Leclerc, en attendant d'être la princesse Borghèse. À peine arrivé à destination, il succomba victime des rigueurs du climat.

[3740] Andoche *Junot*, duc d'*Abrantès* (1771-1813). Ami du général Bonaparte, qu'il avait connu au siège de Toulon, il fut emmené par lui en Égypte ; général de division en 1801, il devint commandant et gouverneur de Paris (1804). Mis en 1807 à la tête de l'armée dirigée contre le Portugal, il s'empara facilement de ce royaume et fut créé duc d'Abrantès ; mais, l'année suivante, à la suite de la défaite de Vimeiro, il dut signer la capitulation de Cintra et abandonner sa conquête. Cet insuccès lui valut la disgrâce de Napoléon ; il fut cependant admis à prendre part à la guerre d'Espagne (1810) et à la campagne de Russie. En 1813, il fut nommé gouverneur des provinces illyriennes. Tomber gouverneur à Trieste, après avoir été à la veille — il le croyait du moins — d'être roi à Lisbonne, le coup était rude. Le malheureux perdit la raison. Ramené en France, il mourut à Montbard le 27 juillet 1813. — Voir sur lui les *Mémoires* de sa femme et surtout les *Mémoires du général Thiébault*, tomes II, III, IV et V.

[3741] José *Marchena* (1768-1821). Poursuivi en Espagne par l'Inquisition pour des écrits clandestins, il se réfugia en France, fut accueilli par Marat et collabora à l'*Ami du peuple*. De Marat il passa aux Girondins, en attendant de passer aux royalistes sous le Directoire. Ses écrits contre-révolutionnaires le firent expulser de France en 1797. En 1800, secrétaire de Moreau à l'armée du Rhin, il s'amusa à composer en latin un morceau érotique qu'il attribua à Pétrone. Un grand nombre de savants se laissèrent prendre à cette supercherie, qu'il renouvela du reste en 1806 à propos de Catulle. Il a traduit en espagnol les *Lettres persanes* de Montesquieu, les *Contes* de Voltaire et *la Nouvelle Héloïse* de Rousseau.

[3742] Charles-Jean-Dominique de *Lacretelle*, dit *le Jeune* (1766-1855). Membre de l'Académie française, auteur de nombreuses publications historiques sur les *Guerres de Religion*, le *XVIII*^{e} *siècle*, la *Révolution*, le *Consulat*, l'*Empire* et la *Restauration*. On lui doit en outre de très intéressants Mémoires, parus en 1842 sous ce titre : *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*.
[3743] Auguste *Danican* (1763-1848). Après avoir servi contre les Vendéens en 1793 et 1794, et s'être fait battre en maintes rencontres, il fut destitué, pour être bientôt replacé et envoyé à Rouen. Après le 13 vendémiaire, il se réfugia en Angleterre, où il publia contre les hommes de la Révolution un très curieux écrit intitulé : *les Brigands démasqués* (1796). À la chute de l'Empire, il rentra en France, mais n'ayant pu obtenir d'être réintégré dans les cadres de l'armée, il retourna à Londres et finit par se fixer dans le Holstein, où il termina obscurément ses jours au mois de décembre 1848.
[3744] Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). — Au 13 vendémiaire, Bonaparte est encore général de brigade ; dix jours après, le 24 vendémiaire (16 octobre), il est général de division dans l'arme de l'artillerie ; encore dix jours, et le 4 brumaire (26 octobre) il est général en chef de l'Armée de l'Intérieur. Il a vingt-six ans.
[3745] *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome I, p. 103.
[3746] Plus exactement cinq mois.
[3747] Le 12 avril 1796.
[3748] Le 14 avril.
[3749] Le 22 avril.
[3750] Le 25 avril.
[3751] Le 10 mai 1796.
[3752] Le 5 août 1796.
[3753] Septembre-octobre 1796. Les généraux de division Reynier, Desaix, Gouvion-Saint-Cyr, et le général Dessoles, chef de l'état-major, partagent avec Moreau l'honneur de cette admirable retraite.
[3754] Le 2 février 1797.
[3755] Le 19 février.
[3756] Le 16 mars.
[3757] Forteresse importante, contiguë au Frioul ; elle est emportée de vive force, le 19 mars, par le général Bernadotte, soutenu du général Sérurier.
[3758] Le 24 mars.
[3759] Le 15 avril.
[3760] Elle était formée de la Lombardie autrichienne, du Bergamasque, du Bressan, du Crémasque et d'autres contrées de l'État de Venise, de Mantoue, du Modénais, de Massa et Carrara, du Bolonais, du Ferrarais et de la Romagne.
[3761] Coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797).
[3762] Campo-Formio est un hameau du Frioul, près d'Udine. L'Autriche cédait à la France les Pays-Bas autrichiens, ainsi que les *pays d'Empire* jusqu'au Rhin ; elle reconnaissait la République cisalpine, à laquelle elle cédait Milan, Mantoue et Modène. L'État de Venise était abandonné à l'empereur, à la réserve des îles Ioniennes, que la France retenait.
[3763] Bonaparte avait été nommé par le Directoire premier plénipotentiaire ; Treilhard et Bonnier d'Arco lui étaient adjoints. Les trois plénipotentiaires de l'Autriche étaient le comte de Metternich, père du futur chancelier, qui représentait l'Empereur ; le comte Lehrbach, député de l'Autriche ; le comte Cobenzl, envoyé du roi de Hongrie et de Bohême. La Prusse était représentée par le comte de Goërz, le baron Jacobi

Klœst et le baron Dohm.
[3764] Il arriva à Paris le 5 décembre 1797.
[3765] Un arrêté du département de la Seine donne à la rue Chantereine, où demeure Bonaparte, le nom de *rue de la Victoire*. (*Moniteur* du 20 nivôse an VI, 9 janvier 1798).
[3766] Le Directoire, au lendemain du Coup d'État du 18 fructidor, avait notifié officiellement à l'Institut la loi de déportation, qui lui enlevait, dans la classe des Sciences mathématiques, le directeur Carnot ; dans la classe des Sciences morales, Pastoret, du Conseil des Cinq-Cents, et le directeur Barthélemy ; dans la classe de Littérature, Sicard et Fontanes. Bonaparte fut élu à la place de Carnot, le 26 décembre 1797. Dix jours après l'élection, le 5 janvier 1798, il parut pour la première fois à une séance publique. L'affluence fut extraordinaire. Le jeune général entra sans faste, vêtu d'un petit frac gris, et prit place entre Lagrange et Laplace. Garat définit son nouveau collègue « un philosophe qui avait paru un moment à la tête des armées. » Chénier lut son *Vieillard d'Ancenis*, poème sur la mort du général Hoche, dont les derniers vers annonçaient la défaite prochaine de l'Angleterre :

> Quels rochers, quels remparts deviendront leur asile,
> Quand Neptune irrité lancera dans leur île
> D'Arcole et de Lodi les terribles soldats,
> Tous ces jeunes héros vieux dans l'art des combats,
> La grande nation à vaincre accoutumée
> Et le grand général guidant la grande armée.

L'auditoire tout entier se leva et salua de ses acclamations le poète et le *grand général*.
[3767] Arrêté du Directoire (13 germinal, 2 avril 1798), portant que le général Bonaparte se rendra à Brest dans le courant de la décade, pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre.
[3768] Le 13 avril 1798, vers six heures du soir, Bernadotte, alors ambassadeur à Vienne, fit suspendre au balcon du premier étage de son hôtel un drapeau tricolore d'environ quatre aunes, attaché à une hampe extrêmement longue avec cette inscription : « République française ». Jamais à Vienne les ambassadeurs n'arboraient le drapeau de leur pays. Aussi des groupes se formèrent très vite devant l'hôtel, et le peuple viennois vit une provocation véritable dans le fait d'avoir arboré ce grand drapeau contre tous les usages : l'ambassadeur, disait-on, avait voulu déclarer ainsi qu'il regardait Vienne comme une ville conquise. Bientôt une foule immense se rassembla devant l'ambassade. Un aide de camp de Bernadotte vint à la porte du palais et, la main sur la poignée de son sabre, il harangua les Viennois avec mépris et déclama avec rage contre la police. La foule lança alors des pierres contre les fenêtres ; un serrurier grimpe au balcon et en arrache le drapeau qui fut immédiatement brûlé. La police arrivait, mais elle n'était pas encore assez forte pour dissiper un attroupement aussi nombreux. La porte du palais fut enfoncée, et une foule furieuse pénétra dans l'intérieur, et se trouva en face de l'ambassadeur, de ses secrétaires et de ses aides de camp armés de sabres et de pistolets. Bernadotte brandissait son sabre et criait avec fureur : « Qu'ose donc cette canaille ? J'en tuerai au moins six », et menaçait de venir châtier ce peuple à coups de canons. Un de ses domestiques tira deux coups de pistolet, dont fort heureusement les envahisseurs ne parurent pas s'émouvoir beaucoup. Ils pénétrèrent dans la cuisine et les écuries, et brisèrent les voitures de l'ambassadeur. Les troupes étaient casernées dans les

faubourgs, à une grande distance de l'ambassade. Ce fut seulement à minuit qu'une division d'infanterie et un régiment de cavalerie arrivé de Schönbrunn vinrent mettre fin à l'émeute. (Ludovic Sciout, *Le Directoire*, tome IV, p. 421.)
[3769] Le grand-maître de l'Ordre de Malte, le comte Ferdinand de *Hompesch*, bailli de Brandebourg, capitula le 11 juin 1798. Malte et les îles voisines furent cédées au Directoire. La ville fut rendue dans la journée du 12 juin. Le 13, au matin, Bonaparte y fit son entrée ; il trouva quinze cents pièces de canon, trente-cinq mille fusils, douze cents barils de poudre, une infinité d'armes de toute espèce, et de grandes richesses.
[3770] La flotte française arriva le 1er juillet près d'Alexandrie. Le lendemain, les Français s'emparèrent de la ville. Kléber, qui commandait l'assaut, fut blessé d'une balle au front.
[3771] Proclamation du 2 juillet 1798.
[3772] 21 juillet.
[3773] 23 juillet.
[3774] 1er août.
[3775] 21 octobre.
[3776] Vers du P. Lemoyne, dans son poème épique, *Saint Louis, ou la Sainte couronne reconquise sur les infidèles*, 1653.
[3777] « Bonaparte n'est pas entré dans la grande pyramide ; il n'en a pas même eu la volonté, ni la pensée. Certes, je l'y aurais suivi. Je ne l'ai pas quitté une seconde dans le désert. Il fit entrer quelques personnes dans l'une des grandes pyramides. Il se tenait devant, et en sortant on lui rendait compte de ce que l'on voyait dans l'intérieur, c'est-à-dire qu'on lui annonçait que l'on n'avait rien vu. Toute cette conversation avec le muphti, les ulémas, est une mauvaise plaisanterie ; il n'y en avait pas plus que de pape et d'archevêques ... Cet entretien de Bonaparte dans l'une des pyramides avec plusieurs imans et muphtis, est de pure invention. » *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. II, p. 300.
[3778] *Callisthène*, disciple et petit-neveu d'Aristote, né vers 365 av. J.-C. Il suivit Alexandre dans ses expéditions. De mœurs sévères, il blâma les excès auxquels se livrait le Macédonien ; impliqué dans la conspiration d'Hermolaüs, il fut, dit-on, enfermé dans une cage de fer, puis mis à mort à Cariate en Bactriane, l'an 328 av. J.-C.
[3779] Étienne *Pasquier* (1529-1615).
[3780] Elle fut publiée à Londres, et bientôt après à Paris, sous ce titre : *Correspondance de l'Armée française en Égypte, interceptée par l'escadre de Nelson ; publiée à Londres avec une introduction et des notes de la Chancellerie anglaise, traduites en français ; suivies d'Observations*, par *E.-T. Simon*. Un vol. in-8o, an VII.
[3781] Sur les suicides dans l'armée d'Égypte, et en particulier sur celui du général Mireur, voir les *Mémoires du général Baron Desvernois,* p. 111. — De son côté, l'adjudant général Boyer dit expressément dans une lettre adressée à son père. (*Correspondance de l'armée française en Égypte interceptée par l'escadre de Nelson,* p. 174) : « D'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûlent la cervelle. » — Napoléon avoue que l'armée était atteinte du spleen ; plusieurs soldats se jetèrent dans le Nil pour y trouver une mort prompte. » *Mémoires,* t. II, p. 153.
[3782] Jeanne-Marie-Ignace-Thérésia *Cabarrus* (1773-1835). Elle fut mariée : 1o en 1788, à Jean-Jacques Devin ou Davin *de Fontenay*, avec lequel elle divorça en 1793 ; 2o en 1794, au conventionnel *Tallien*, avec lequel elle divorça en 1802 ; 3o en 1805,

au comte de Caraman, plus tard prince de *Chimay*.
[3783] Tallien avait donné ce nom à l'opulente maison de campagne qu'il possédait dans le voisinage de Paris.
[3784] Cette lettre est datée de *Rosette, le 17 thermidor an IV* (4 août 1798). Voir *Correspondance de l'armée française en Égypte*, pages 197 et suiv.
[3785] Le *Voyage d'Anténor en Grèce et en Asie*, par Étienne Lantier, parut en 1798, l'année même de l'expédition d'Égypte. Il eut un succès prodigieux et fut traduit dans presque toutes les langues. Dans cet ouvrage, imité du *Voyage du jeune Anacharsis*, l'auteur s'est attaché surtout à peindre le côté galant et licencieux des mœurs grecques, ce qui lui valut d'être surnommé l'*Anacharsis des boudoirs*.
[3786] Le 22 février 1799 (4 ventôse an VII).
[3787] Le 24 février.
[3788] Le 6 ventôse an VII (24 février 1799).
[3789] Le 7 mars.
[3790] « Le 7 mars, les Français prirent la ville d'assaut, et pendant trente heures massacrèrent sans distinction soldats et habitants. Il restait à peu près trois mille hommes de la garnison qui s'étaient réfugiés dans les mosquées et avaient mis bas les armes. Bonaparte les fit fusiller en masse, bien que son armée désapprouvât cet égorgement décrété de sang-froid. Pour justifier cette boucherie, on prétendit qu'il aurait été impossible de nourrir un si grand nombre de prisonniers, et que parmi eux se trouvaient les soldats de la garnison d'El-Arisch qui avaient violé leur serment de ne plus servir contre les Français. Mais, d'après les rapports de Bonaparte, on avait trouvé à Jaffa, et précédemment à Gaza et à Ramla, des quantités de vivres plus que suffisantes pour nourrir, avec tous les captifs, une armée bien plus nombreuse que la sienne. Comme les soldats de la garnison d'El-Arisch ne formaient pas le tiers des prisonniers de Jaffa, Bonaparte commettait évidemment un acte de barbarie atroce en faisant égorger avec eux deux mille malheureux qui n'avaient fait que leur devoir. » Ludovic Sciout, *le Directoire*, tome IV, page 621.
[3791] *Vie de Napoléon*, par Walter Scott (1827), tome II.
[3792] Sir Robert-Thomas *Wilson* (1777-1849). Il avait combattu les Français en Égypte, avec le régiment formé par le baron de Hompesch. Après son retour en Angleterre, il publia une *Relation historique de l'expédition anglaise en Égypte* (2 vol. in-8, Londres, 1802). En 1811, il fit paraître la *Relation des campagnes de Pologne en 1806 et 1807, avec des remarques sur le caractère et la composition de l'armée russe*. Lors de la campagne de 1812, il fut attaché au quartier général de l'armée russe et y joua un rôle des plus importants. On le retrouve en 1815 à Paris, où avec deux autres officiers anglais, MM. Bruce et Hutchinson, il favorise l'évasion de Lavallette, et, en 1823, en Espagne, où il met son épée au service des Cortès. Après l'avènement de Guillaume IV (1830), il fut élevé au grade de lieutenant général. Nommé en 1842 gouverneur de Gibraltar, il quitta ce poste quelques semaines seulement avant sa mort.
[3793] *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome II, p. 226.
[3794] François *Miot*, né à Versailles en 1779. Il fit la campagne d'Égypte en qualité de commissaire-adjoint des guerres. Entré dans l'armée comme capitaine en 1803, il passa en 1806 au service du roi Joseph à Naples, et le suivit en Espagne, où il devint son écuyer, avec le grade de colonel (1809) ; il ne revint en France qu'après la bataille de Vittoria (1813). Sous la Restauration, il fut réintégré dans l'armée comme colonel, grade qu'il n'avait eu jusque-là qu'à titre espagnol, et il fut nommé chef du bureau de recrutement, au ministère de la Guerre. En 1804, il avait publié ses *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie pendant*

les années VI à VIII de la République française. Une seconde édition, plus complète, parut en 1814. — François Miot était le frère d'André *Miot*, comte de *Melito* (1762-1841), auteur des *Mémoires sur le Consulat, l'Empire et le roi Joseph*, publiés en 1858, avec un grand et légitime succès. Ces *Mémoires* sont considérés, à juste titre, comme un document de premier ordre pour l'histoire de la période napoléonienne.
[3795] *Mémoires de M. de Bourrienne*, tome II, p. 256.
[3796] Antoine-Jean, baron *Gros* (1771-1835). Ce fut le roi Louis XVIII qui, en 1824, lorsqu'il eut achevé de peindre la coupole de *Sainte-Geneviève* (le Panthéon), lui donna le titre de baron. Son tableau des *Pestiférés de Jaffa* est un chef-d'œuvre. D'autres toiles, également admirables, lui ont été inspirées par la campagne d'Égypte et de Syrie, la *bataille d'Aboukir*, la *bataille de Nazareth* et *Bonaparte aux Pyramides*. — « Le tableau de Gros — représentant Bonaparte visitant et consolant les pestiférés de Jaffa — reste comme un chef-d'œuvre de l'art, » dit très bien Chateaubriand ; mais la vérité reste aussi, et la vérité c'est que Bonaparte a fait empoisonner les pestiférés qui se trouvaient dans l'hôpital de Jaffa. Ce fut le pharmacien Royer qui, au refus de l'honnête Desgenettes, se chargea d'exécuter l'ordre du général en chef. Marmont, dans ses *Mémoires*, ne conteste ni l'ordre, ni son exécution. Il essaie seulement de justifier Bonaparte en disant que ce fut là, après tout, un acte d'*humanité*. « La guerre, ajoute-il, est un jeu d'enfants, et malheur aux vaincus ! » (*Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, tome II, p. 12 et suiv.)
[3797] Le 18 mars 1799.
[3798] Le 4 avril, Junot, qui n'avait avec lui que cinq cents hommes, rencontra l'avant-garde turque à Nazareth et la mit en déroute.
[3799] La victoire du Mont-Thabor, remportée par Bonaparte et Kléber, est du 16 avril.
[3800] *Les Martyrs*, livre XI.
[3801] *Rigord*, moine de l'Abbaye de Saint-Denis, mort vers 1207, a laissé une *Histoire de Philippe-Auguste* (en latin), continuée par Guillaume le Breton. Elle a été traduite en français dans la *Collection* Guizot.
[3802] Jean *Lannes*, né en 1769 à Lectoure (Gers). Il s'enrôla en 1792 comme volontaire. Colonel dès 1795, général de brigade en 1797, il avait accompagné Bonaparte en Égypte. En 1800, il se couvrit de gloire à Montebello et, quelques jours après, contribua puissamment à la victoire de Marengo. Napoléon le créa maréchal d'Empire et *duc de Montebello*. En Allemagne, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, il ajouta de nouveaux lauriers à ses lauriers d'Italie, mais à Essling (22 mai 1809), il fut blessé mortellement et mourut quelques jours plus tard, après avoir été amputé des deux jambes.
[3803] *Sir W. Sidney Smith* (1764-1840). Marin intrépide et audacieux, il avait été pris, le 17 mars 1796, par un bâtiment français à l'embouchure de la Seine. Le Directoire refusa de le comprendre dans un cartel d'échange, sous le prétexte déloyal qu'il n'était pas un prisonnier de guerre, mais un conspirateur qui avait voulu incendier le Havre. Il fut enfermé au Temple : le 21 avril 1798, on le fit évader au moyen d'un faux ordre de translation à Fontainebleau, porté par un faux officier, escorté de faux gendarmes. Ce fut lui qui signa en 1800 avec Kléber la Convention d'El-Arisch. Contre-amiral depuis 1805, il fut fait amiral en 1821.
[3804] *A. le Picard* de *Phélippeaux* (1768-1799). Ancien camarade de Bonaparte à Brienne, et comme lui officier d'artillerie, il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, rentra en France en 1795, pour tenter d'organiser une insurrection royaliste dans les départements du Centre, s'empara le Sancerre, fut pris et enfermé à Bourges, s'échappa, osa venir à Paris, réussit à faire évader du Temple

sir Sidney Smith, qu'il suivit à Londres, puis en Syrie. Ce fut lui qui dirigea la défense de Saint-Jean-d'Acre. Il mourut de la peste peu de jours après la levée du siège.
[3805] Saint-Jean d'Acre était l'ancienne Ptolémaïs.
[3806] René-Nicolas *Dufriche*, baron *Desgenettes* (1762-1837). Médecin en chef de l'armée d'Égypte, lors de la peste de Jaffa, il ne craignit point, pour relever le courage du soldat, de s'inoculer le virus pestilentiel. Devenu en 1804 inspecteur général du service de santé, il fit en cette qualité toutes les campagnes de l'Empire. On lui doit une *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, publiée en 1812.
[3807] *Mémoires de M. de Bourrienne*, T. II, p. 262.
[3808] Chateaubriand est le premier en France qui se soit refusé à voir dans l'ouvrage de Walter Scott un pamphlet, — et il a eu pleinement raison. Combien d'historiens français, depuis M. Lanfrey jusqu'à M. Michelet et à M. Taine, ont jugé Napoléon avec plus de rigueur et, il faut bien le dire, avec moins de justice, que l'historien anglais !
[3809] *Mémoires de M. de Bourrienne*, T. II, p. 250.
[3810] Le 14 juin 1799.
[3811] La victoire d'Aboukir eut lieu le 25 juillet 1799.
[3812] Sir William *Parry* (1790-1856), navigateur anglais. Il s'est illustré par quatre périlleux voyages au pôle Nord (1819-1826). Il a publié lui-même le récit de ses quatre expéditions.
[3813] Kléber fut assassiné au Caire, le 14 juin 1800, par un jeune fanatique appelé Soliman, qui le frappa de quatre coups de poignard. Kléber disparaissait le jour même où Bonaparte triomphait à Marengo.
[3814] Bonaparte s'embarqua secrètement le 22 août 1799, avec Berthier, Lannes, Murat, Andréossy, Marmont, Berthollet et Monge.
[3815] Le 30 septembre 1799.
[3816] 9 novembre 1799.
[3817] Washington mourut le 9 novembre 1799.
[3818] 25 septembre 1799.
[3819] *Campagnes du général Bonaparte en Italie, pendant les année IV et V de la République française, par un officier général* (M. de Pommereul). An VI.
[3820] Henri, baron de *Jomini*, né à Payerne (canton de Vaud) le 6 mars 1779, décédé à Passy le 22 mars 1869. D'abord au service de la France, il passa, en 1813, à celui de la Russie. Ses principaux écrits, également importants au point de vue de l'histoire militaire de son temps et de la science stratégique, sont : le *Traité des grandes opérations militaires* (1803) ; l'*Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution, de 1792 à 1801* (1805) ; la 3e édition, celle de 1719-1824, n'a pas moins de 15 vol. in-8o ; la *Vie politique et militaire de l'empereur Napoléon*, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric (1827).
[3821] Jean *Sarrazin* (1770-1840). À la suite de négociations secrètes avec les Anglais, en 1809, le général Sarrazin fut condamné à mort par contumace et passa à l'étranger. Il servit en Espagne contre les Français. À l'époque des Cent-Jours, il eut l'audace d'offrir ses services à Napoléon, qui le fit arrêter. En 1814, il avait recouvré son grade de maréchal de camp ; mais en 1817, une ordonnance royale lui retira son grade et sa pension. L'année suivante, il fut traduit devant la cour d'assises de la Seine sous l'inculpation de trigamie et condamné à dix ans de travaux forcés et au carcan. Au bout de trois ans, il fut gracié par Louis XVIII et s'embarqua pour Lisbonne : il n'a plus reparu en France. En 1815, il avait publié une *Histoire de la guerre de Russie et d'Allemagne*, bientôt suivie d'un autre écrit intitulé : *Correspondance entre le général Jomini et le général Sarrazin*.

[3822] La reddition de Gênes eut lieu le 5 juin 1800.
[3823] Le général Lannes occupa la ville de Pavie le 7 juin.
[3824] Le 9 juin.
[3825] La victoire de Marengo est du 14 juin. À quinze ans de là, presque jour pour jour, le 18 juin 1815, aura lieu la défaite de Waterloo.
[3826] François-Étienne *Kellermann*, duc de Valmy (1770-1835). Fils du maréchal Kellermann, le vainqueur de Valmy, il fut admis à siéger à la Chambre des pairs, par droit héréditaire, le 28 décembre 1820, en remplacement de son père. Il a publié en 1828 la *Réfutation du duc de Rovigo ou la Vérité sur la bataille de Marengo*.
[3827] La victoire d'Héliopolis est du 20 mars.
[3828] Le 19 juin 1800.
[3829] Comme Moreau, Villars, le 20 septembre 1702, avait remporté à Hochstedt une glorieuse victoire ; mais, le 13 août 1704, les Français et les Bavarois, commandés par le maréchal de Tallart et l'Électeur de Bavière, avaient été entièrement défaits par le prince Eugène de Savoie et le duc de Marlborough. Les Anglais ont donné à cette dernière bataille le nom de *Blenheim*, village situé dans la même plaine qu'Hochstedt.
[3830] Le 25 décembre 1800.
[3831] « Il n'est jamais sorti de sa bouche un seul mot gracieux ou seulement bien tourné vis-à-vis d'une femme ... Il ne leur parle que de leur toilette, de laquelle il se déclare juge minutieux et sévère, et sur laquelle il leur fait des plaisanteries peu délicates, ou bien du nombre de leurs enfants, leur demandant en termes crus si elles les ont nourris elles-mêmes, ou les admonestant sur leurs relations de société. » C'est pourquoi « il n'y en a pas une qui ne soit charmée de le voir s'éloigner de la place où elle est. » (Mme de Rémusat,*Mémoires*, II, 77, 179.) — Quelquefois, ajoute M. Taine (*Le Régime moderne*, I, 92), il s'amuse à les déconcerter ; il est médisant et railleur avec elles, en face, à bout portant comme un colonel avec ses cantinières : « Oui, mesdames, leur dit-il, vous occupez les bons habitants du faubourg Saint-Germain ; ils disent, par exemple, que vous, Madame A..., vous avez telle liaison avec M. B... ; vous, Madame C, avec M. D... » Si, par des rapports de police, il découvre une intrigue, « il ne tarde guère à mettre le mari au courant de ce qui se passe ». — Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 18 : « Il leur faisait quelquefois de mauvais compliments sur leur toilette ou leurs aventures, c'était sa manière de censurer les mœurs. » — Le comte Chaptal, *Mes Souvenirs sur Napoléon*, p. 321 : « Souvent même, il était malhonnête et grossier. Dans une fête de l'Hôtel de Ville, il répondit à Mme ***, qui venait de lui dire son nom : « Ah ! bon Dieu ! on m'avait dit que vous étiez jolie ... » ; à une autre : « C'est un beau temps pour vous que les campagnes de votre mari » ; à de jeunes personnes : « Avez-vous des enfants ? »
[3832] « Sur ses propres fantaisies, dit M. Taine, p. 93, il n'est pas moins indiscret ; ayant brusqué le dénouement, il divulgue le fait et dit le nom : bien mieux, il avertit Joséphine, lui donne des détails intimes et ne tolère pas qu'elle se plaigne : « J'ai le droit de répondre à toutes vos plaintes par un éternel *moi*. »
[3833] La loi portant création de la Légion d'honneur (19 mai 1802) avait rencontré au Tribunat et au Corps législatif une opposition à laquelle on n'était plus habitué. Les tribuns Savoye-Rollin et Chauvelin lui reprochèrent de relever une institution de l'ancien régime, de porter une atteinte réelle à l'égalité, en rétablissant la noblesse par voie détournée. Ils signalaient (et en cela ils ne se trompaient point) le germe d'une nouvelle aristocratie qui ne se contenterait pas longtemps d'être viagère. Au Corps législatif, malgré les efforts de Rœderer et de Lucien, la loi eut contre elle une puissante minorité.

[3834] La translation du corps de Turenne à l'église des Invalides avait eu lieu, avec un grand appareil, le 22 septembre 1800.
[3835] Le capitaine Nicolas *Baudin* avait appareillé du Havre, le 19 octobre 1800, avec les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste* et la goëlette *la Cazuarina*, commandant *Louis Freycinet*, pour une expédition autour du globe, et spécialement aux terres australes. Interrompue au bout de trois ans par la mort de son chef, l'expédition rentra à Lorient, en 1804, après avoir découvert et reconnu une portion considérable des côtes ouest et sud de la Nouvelle-Hollande, et enrichi la science de travaux hydrographiques estimés. Le naturaliste Péron, qui avait été attaché comme médecin à l'expédition, en a écrit la relation, qui fut publiée, de 1811 à 1816, sous ce titre : *Voyage de découverte aux Terres australes*. — L'amiral Charles Baudin (1784-1854), le vainqueur de Saint-Jean d'Ulloa (1838), n'avait aucun lien de parenté avec le capitaine Nicolas Baudin.
[3836] Le complot du 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800) avait pour objet l'assassinat du Premier Consul à l'Opéra, pendant une représentation extraordinaire à laquelle il devait assister. Il était l'œuvre de quelques jacobins exaltés : le sculpteur Ceracchi, le peintre Topino-Lebrun, un ancien secrétaire de Barère, appelé Demerville, et le corse Aréna, frère d'un ancien député aux Cinq-Cents. Tous les quatre furent condamnés à mort et exécutés le 31 janvier 1801.
[3837] Le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), comme le Premier Consul, se rendant à l'Opéra, passait dans sa voiture avec Berthier, Lannes et Charles Lebrun, par l'étroite rue Saint-Nicaise, qui, du Carrousel, aboutissait à la rue de Richelieu, un baril de poudre, placé en travers sur une charrette, fit explosion. Sept ou huit personnes furent tuées sur le coup et vingt-cinq furent plus ou moins grièvement blessées ; mais la voiture consulaire ne fut pas atteinte : le feu avait été mis quelques secondes trop tard. Bonaparte parut à l'Opéra, où il fut salué par des transports d'enthousiasme. Le complot, cette fois, était l'œuvre des royalistes. Deux des coupables, Carbon et Saint-Régeant, purent être saisis ; traduits devant le Tribunal criminel du département de la Seine, ils furent guillotinés le 20 avril 1801. Le troisième, Picot de Limoëlan, qui avait été le camarade de collège de Chateaubriand, réussit à s'échapper et à gagner l'Amérique.
[3838] William *Pitt*, après avoir occupé le pouvoir sans interruption pendant dix-sept ans, donna sa démission le 5 février 1801. Ce fut son successeur, Henri Addington, vicomte Sidmouth, qui signa la paix d'Amiens. Redevenu chef du cabinet au mois de mai 1804, il mourut le 23 janvier 1806, à l'âge de 47 ans.
[3839] L'empereur Paul Ier fut assassiné le 23 mars 1801.
[3840] Le 25 mars 1801, le Capitan-Pacha débarqua à Aboukir, avec un corps nombreux de Turcs ; le 23 mai suivant, le général Baird débarquait à Kosséïr, port d'Égypte, sur la mer Rouge, amenant de l'Inde 1,000 Anglais et 10,000 Cipayes.
[3841] Le traité de paix d'Amiens entre les républiques française et batave et l'Espagne, d'une part ; l'Angleterre, d'autre part ; fut signé le 25 mars 1802. Il terminait une guerre de neuf années.
[3842] Le 26 août 1802, l'île d'Elbe fut réunie au territoire français.
[3843] Toussaint-Louverture, que Chateaubriand appelle ailleurs le *Bonaparte noir*, mourut au fort de Joux le 27 avril 1803.
[3844] Porto-Ferrajo était la capitale de l'île d'Elbe. Napoléon y résidera du 4 mai 1814 au 26 février 1815 ; c'est de là qu'il appareillera pour débarquer au golfe Juan et pour aller aux Tuileries, à Waterloo, à Sainte-Hélène.
[3845] Le Sénatus-Consulte proclamant Napoléon Bonaparte consul à vie est du 2

août 1802.
[3846] Le 11 septembre 1802.
[3847] Le 21 octobre 1802.
[3848] Ce fut, en effet, la loi du 30 ventôse an XII (21 mars 1804), qui réunit sous le titre de *Code civil des Français* toutes lois sur les matières civiles précédemment votées par le Corps législatif.
[3849] Jean-François *Curée* (1756-1835), avait fait successivement partie de l'Assemblée législative, de la Convention, du Conseil des Cinq Cents et du Tribunat. Son nom pourtant était resté ignoré. Ce fut sans doute en raison de son obscurité même qu'il fut choisi pour déposer sur le bureau du Tribunat une motion demandant l'établissement de l'Empire en faveur de Napoléon Bonaparte et de sa famille : « Avec lui, disait-il, *le peuple français sera assuré de conserver sa dignité, son indépendance et son territoire...* » Le tribun Curée n'était pas prophète. Si ses prévisions ne se réalisèrent pas, ses espérances du moins ne furent pas déçues. Six semaines après sa motion, le 14 juin 1804, il était nommé commandeur de la Légion d'honneur. Le 14 août 1807, après la suppression du Tribunat, l'Empereur le fit entrer au Sénat conservateur. Le 15 juin 1808, il était créé comte de la Bédissière.
[3850] Le 4 mai 1804, le Sénat conservateur, sur le rapport de Lacépède, émit à son tour le vœu que Napoléon fût empereur, que l'Empire fût héréditaire. Il y eut seulement trois opposants, dont deux connus : Grégoire et Lambrechts. Sieyès et Lanjuinais étaient absents. — Au Tribunat, il n'y avait eu qu'un seul vote négatif.
[3851] Le sénatus-consulte voté le 18 mai, portait que l'Empire serait héréditaire de mâle en mâle ; que l'Empereur aurait la faculté d'adopter un successeur ou de transmettre son pouvoir en ligne collatérale à ses frères Joseph et Louis, et à leurs descendants ; qu'il exercerait une autorité absolue sur tous les princes de sa famille ; qu'il jouirait d'une liste civile de vingt-cinq millions, outre les palais royaux ; qu'une dotation d'un million serait affectée à chacun des princes. — Lucien et Jérôme étaient privés de l'hérédité pour avoir contracté des mariages peu en rapport avec leur rang, et sans autorisation du chef de leur famille.
Le même jour, 18 mai, les sénateurs se précipitèrent sur la route de Saint-Cloud pour aller porter leurs hommages au nouvel empereur. Celui, qui le premier, le salua du nom de Majesté, fut le régicide Cambacérès, qui, dans la nuit du 19 au 20 janvier, avait dit : « Citoyens représentants, en prononçant la mort du dernier roi des Français, vous avez fait un acte dont la mémoire ne passera jamais, et qui sera gravé par le burin de l'immortalité, dans les fastes des nations ... Qu'une expédition du décret de mort soit envoyée, *à l'instant*, au Conseil exécutif, pour le faire exécuter *dans les 24 heures de la notification*. »
[3852] L'établissement de l'Empire avait été soumis à la sanction du peuple. Le résultat de 60,000 registres ouverts dans les 108 départements constata 3,572,329 votes affirmatifs et 2,569 négatifs. Ce fut le 1er décembre 1804 que le Sénat présenta à Napoléon les résultats de ce *plébiscite*.
[3853] Napoléon, dans ce discours du 18 mars, prononça des paroles que sa conduite devait singulièrement démentir : « ... Le génie du mal cherchera en vain des prétextes pour mettre le continent en guerre. Ce qui a été réuni à notre empire, par les lois constitutionnelles de l'État, y restera réuni. *Aucune nouvelle province ne sera incorporée dans l'Empire ... Dans toutes les circonstances et dans toutes les occasions, nous montrerons la même modération ;* et nous espérons que *notre peuple n'aura plus besoin* de déployer ce courage et cette énergie qu'il a toujours montrés pour défendre ses légitimes droits. »

[3854] Aux termes du traité de Saint-Pétersbourg, entre la Grande-Bretagne et la Russie, signé le 11 avril 1805, les deux puissances contractantes s'engageaient à aider dans la mesure de leurs forces à la formation d'une grande ligue européenne, destinée à assurer l'évacuation du Hanovre et du nord de l'Allemagne, l'indépendance effective de la Hollande et de la Suisse le rétablissement du roi de Sardaigne en Italie, la consolidation du royaume de Naples, enfin la complète évacuation de l'Italie, y compris l'île d'Elbe. — L'Autriche accéda, le 9 août 1805, au traité de Saint-Pétersbourg. — Dans toutes les éditions des *Mémoires*, on a imprimé par erreur, au lieu de traité de Pétersbourg, traité de *Presbourg*.
[3855] Une entrevue eut lieu à Potsdam, entre l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume III, le 1er octobre 1805. Les deux souverains se promirent, sur le tombeau de Frédéric II, d'unir leurs efforts pour réprimer l'ambition de Napoléon. — Les « moqueries » auxquelles Chateaubriand fait ici allusion se trouvent dans le 17e bulletin de la Grande-Armée (campagne de Prusse), daté par Napoléon de *Potsdam, 25 octobre 1806* : « Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du grand Frédéric a été la bataille d'Austerlitz ... On fit quarante-huit heures après sur ce sujet une gravure qu'on trouve dans toutes les boutiques et qui excite le rire même des paysans. On y voit *le bel empereur de Russie, près de lui la reine*, et, de l'autre côté le roi qui lève la main sur le tombeau du grand Frédéric. La reine elle-même, drapée d'un schall, à peu près comme les gravures de Londres *représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur et a l'air de regarder l'empereur de Russie*. »
[3856] André *Hofer* — le glorieux aubergiste, le Cathelineau du Tyrol, celui que M. Thiers appelle *le nommé* Hofer, absolument comme on dit, dans un procès-verbal de police dressé contre un cabaretier : *le nommé* un tel, — André Hofer ne périt point à ce moment, mais cinq ans plus tard, en 1810. Lors de la guerre de 1809, il défendit héroïquement l'indépendance de sa patrie. Après le traité de paix signé à Vienne entre la France et l'Autriche (14 octobre 1809), il mit bas les armes avec les paysans qu'il avait soulevés. Accusé de conserver des intelligences avec les Autrichiens, il fut arrêté et conduit à Mantoue. Le conseil de guerre, devant lequel il fut traduit, n'osa pas le condamner à mort ; deux voix se prononcèrent même pour l'acquittement ; la majorité vota la détention dans une forteresse. Napoléon ne l'entendait point ainsi, et, le 10 février 1810, il écrivit au prince Eugène : « Mon fils, je vous avais mandé de faire venir Hofer à Paris ; mais puisqu'il est à Mantoue, envoyez l'ordre de former, sur le champ, une commission militaire *pour le juger et faire exécuter* à l'endroit où votre ordre arrivera. Que tout cela soit l'affaire de vingt-quatre heures. » (*Mémoires du prince Eugène*, tome VI). — À peine le vice-roi eut-il reçu cet ordre, qu'il s'empressa de le faire exécuter. Hofer marcha au supplice avec une fermeté calme et sereine : il refusa de se laisser bander les yeux, et lorsqu'on voulut qu'il se mît à genoux : « Je suis debout, dit-il, devant Celui qui m'a créé, et c'est debout que je lui veux rendre mon âme. » Il donna lui-même l'ordre de faire feu ; il ne fut tué qu'à la seconde décharge.
[3857] La princesse *Augusta-Amélie*, née le 21 juin 1788, fille de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, et de Frédérique-Guillelmine-Caroline, princesse de Bade. Le traité de Presbourg (26 décembre 1805) avait fait de l'électorat de Bavière un royaume auquel avait été annexé le Tyrol. La princesse Augusta-Amélie mourut en 1851.
[3858] Le 15 mars 1806, Joachim Murat, beau-frère de Napoléon par son mariage avec Caroline Bonaparte (20 janvier 1800), est déclaré grand-duc de *Clèves* et

de *Berg*.
[3859] Le 30 mars 1806, Joseph Bonaparte est déclaré roi des *Deux-Siciles*.
[3860] Elle fut instituée par la loi du 10 mai 1806. Aucune école, aucun *établissement quelconque d'instruction* ne pouvait être formé hors de l'Université impériale *sans l'autorisation de son chef*. C'était la centralisation et le despotisme appliqués à l'instruction publique. Les esprits eux-mêmes étaient enrégimentés, si bien que le grand-maître de l'Université put s'écrier un jour en tirant sa montre : « Voici que l'on commence à dicter un thème latin dans tous les lycées de l'Empire ! »
[3861] Le 5 juin 1806, Louis Bonaparte est proclamé roi de Hollande, conformément à un traité conclu le 24 mai avec le gouvernement de la république batave.
[3862] « Napoléon avait le ton d'un jeune lieutenant mal élevé. » *Mes Souvenirs sur Napoléon*, par le comte Chaptal, p. 322.
[3863] Aux termes du *Traité de la Confédération des États du Rhin*, entre l'empereur Napoléon et quatorze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne, les intérêts communs des États confédérés devaient être traités dans une Diète siégeant à Francfort-sur-le-Mein et divisée en deux collèges, celui des rois et celui des princes. Dans le premier, siègeraient les représentants des rois de Bavière et de Wurtemberg, des grands-ducs de Bade, de Berg et de Darmstadt, et du *Prince-primat*, archevêque de Mayence. Dans le second collège, siègeraient huit petits princes portant des titres inférieurs. Les contingents de troupes étaient fixés, comme suit : pour la France, 200,000 hommes ; la Bavière, 30,000 ; le Wurtemberg, 12,000 ; Bade, 8,000 ; les autres États, 23,000 ; en tout, 273,000 hommes.
Dans les six années suivantes, la Confédération du Rhin s'augmentera de tous les souverains allemands, anciens ou nouveaux, à l'exception de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse, des ducs de Brunswick, d'Oldenbourg, du roi de Suède en sa qualité de duc de Poméranie et du roi de Danemark comme duc de Holstein.
Cet acte fédératif ne sera d'ailleurs jamais exécuté par Napoléon que sous le rapport des levées d'hommes et des subsides. Il ne servira qu'à resserrer le joug imposé aux Allemands.
[3864] L'empereur Alexandre refusa de ratifier ce traité, conclu à Paris et signé seulement à titre provisoire par le représentant de la Russie, M. d'Oubril.
[3865] À partir de ce moment, François II se désigna comme *empereur héréditaire d'Autriche*, sous le nom de *François Ier*.
[3866] Sur l'ordre de Napoléon, une Assemblée de députés israélites se réunit à Paris, le 26 juillet 1806, à l'effet d'indiquer au gouvernement les moyens de rendre leurs coreligionnaires susceptibles de participer aux droits civils et politiques, en modifiant celles de leurs habitudes et de leurs doctrines qui les retenaient isolés de leurs concitoyens. Cette assemblée adressa à toutes les synagogues de l'empire français, du royaume d'Italie et de l'Europe une proclamation leur annonçant l'ouverture à Paris, pour le 20 octobre 1806, du *grand Sanhédrin*. — C'était le nom donné, à Jérusalem, au Conseil suprême des Juifs, dont les séances se tenaient dans une salle, moitié comprise dans le temple, moitié en dehors de cet édifice. — Ouvertes à Paris le 9 février 1807, les séances du grand Sanhédrin se terminèrent, le 9 mars suivant, par une déclaration solennelle et publique, ainsi conçue :
« Après un intervalle de quinze siècles, 71 docteurs de la loi et notables d'Israël s'étant constitués en grand Sanhédrin, afin de trouver en eux le moyen et la force des ordonnances religieuses, et conformes aux principes de leurs lois, et qui servent d'exemples à tous les Israélites, ils déclarent que leur loi contient des dispositions religieuses et des dispositions politiques ; que les premières sont absolues, mais que

les dernières, destinées à régir le peuple d'Israël dans la Palestine, ne sauraient être applicables depuis qu'il ne se forme plus en corps de nation. — La polygamie permise par la loi de Moïse, n'étant qu'une simple faculté et hors d'usage en Occident, est interdite. — L'acte civil du mariage doit précéder l'acte religieux. — Nulle répudiation ou divorce ne peut avoir lieu que suivant les formes voulues par les lois civiles. — Les mariages entre Israélites et Chrétiens sont valables. — La loi de Moïse oblige de regarder comme frères les individus des nations qui reconnaissent un Dieu Créateur. — Tous les Israélites doivent exercer, comme devoir essentiellement religieux et inhérent à leur croyance, la pratique habituelle et constante envers tous les hommes reconnaissant un Dieu créateur, des actes de justice et de charité prescrits par les livres saints. — Tout Israélite, traité par les lois comme citoyen, doit obéir aux lois de la patrie, et se conformer, dans toutes les transactions, aux dispositions du code civil qui y est en usage. Appelé au service militaire, il est dispensé, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. — Les Israélites doivent, de préférence, exercer les professions mécaniques et libérales, et acquérir des propriétés foncières, comme autant de moyens de s'attacher à leur patrie et d'y retrouver la considération générale. — La loi de Moïse n'autorisant pas l'usure et n'admettant que l'intérêt légitime dans le prêt entre Israélites et non Israélites, quiconque transgresse cette loi viole un devoir religieux et pèche notoirement contre la volonté divine. »

[3867] Lord *Lauderdale* (1759-1839), ami de Fox et l'un des chefs du parti whig. Après la chute de Napoléon, il soutint énergiquement lord Holland dans toutes les propositions que fit ce dernier en faveur du captif de Sainte-Hélène. — À la mort de Pitt, Fox avait été appelé au ministère. Il ouvrit presqu'aussitôt des négociations avec la France, et y apporta un grand désir de les voir aboutir ; mais lui-même ne tarda pas à suivre dans la tombe son glorieux rival. Il mourut le 13 septembre 1806. Après lui, les négociations commencées se poursuivirent, mais sans entrain, sans conviction d'aucun côté. Moins d'un mois après la mort de Fox, les conférences étaient tout à coup rompues, et lord Lauderdale, chargé de les suivre à Paris, retournait en Angleterre.

[3868] J'affaiblis l'expression. Ch. — D'après Sainte-Beuve, le mot aurait été dit, non par l'ambassadeur anglais, mais par un général français, — ce n'est pas Cambronne, — ou peut-être même par Napoléon. « Selon les uns, écrit-il dans ses *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 30, ce serait Lannes ou Lasalle qui, voyant Talleyrand dans son costume de cour et faisant la belle jambe, autant qu'il le pouvait, aurait dit : « Dans de si beaux bas de soie, f.... de la m.... ! » Mais, selon une autre version qui m'est affirmée, le général Bertrand racontant une scène terrible dont il aurait été témoin, et dans laquelle Napoléon lança à Talleyrand les plus sanglants reproches, ajoutait que les derniers mots de cette explosion furent : « Tenez, monsieur, vous n'êtes que de la m.... dans un bas de soie. » Le mot, sous cette dernière forme, sent tout à fait la vérité. »

[3869] Napoléon quitta Saint-Cloud le 25 septembre 1806.

[3870] Le combat de Saalfeldt, entre la division du général Suchet, appartenant au corps du maréchal Lannes, et le prince Louis de Prusse, commandant l'avant-garde du corps de Hohenlohe, eut lieu le 10 octobre. Le prince *Louis*-Ferdinand de Prusse (et non simplement le *prince Ferdinand* ; l'histoire ne l'appelle jamais que le prince Louis) y fut tué. Âgé de vingt-quatre ans, fils du prince Auguste-Ferdinand, frère du grand Frédéric, il était l'idole de l'armée. L'épée à la main, il cherchait à rallier ses régiments, lorsqu'il fut attaqué corps à corps par un maréchal-des-logis du 10e de

hussards, nommé Guindé. « Rendez-vous, colonel, lui dit le sous-officier, ou vous êtes mort. » Le prince lui répondit par un coup de sabre ; le maréchal-des-logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort.
[3871] Des deux batailles qui eurent lieu le 14 octobre, la plus importante est celle d'Auërstaedt, où le maréchal Davout eut sur les bras la plus grande partie de l'armée prussienne, commandée par le roi de Prusse en personne et par le duc de Brunswick. À Iéna, Napoléon n'eut affaire, avec des forces supérieures, qu'à la plus faible partie de l'armée ennemie. Davout avait devant lui soixante mille hommes, et Napoléon quarante mille seulement. L'Empereur intervertit complètement les rôles dans son cinquième bulletin. Tandis qu'il réduisait à *cinquante mille* — au lieu de *soixante* — l'armée contre laquelle avait eu à lutter Davout, il portait à *quatre-vingt mille* — au lieu de *quarante* — celle qu'il avait eu à combattre. Il ne fit de la bataille d'Auërstaedt qu'un épisode très secondaire de la bataille d'Iéna, tandis qu'elle en était l'événement capital et décisif. Et c'est ainsi que l'admirable victoire d'Auërstaedt s'est presque effacée et a comme disparu dans le rayonnement de celle d'Iéna.
[3872] C'est à Auërstaedt que le duc de Brunswick fut mortellement blessé. Il était âgé de 72 ans.
[3873] Le prince d'Orange, né en 1772, à la Haye, était fils de Guillaume V, stadhouder de Hollande, dépossédé par les Français en 1794, et mort à Brunswick en 1806. Il rentra en Hollande dès 1813, après la bataille de Leipsick, prit dès lors le titre de *prince souverain*, reçut des Alliés en 1815 celui de *roi des Pays-Bas*, et réunit sous son sceptre la Belgique et la Hollande, qu'il gouverna sous le nom de Guillaume Ier. Réduit, après la révolution de Belgique en 1830, à ne plus régner que sur la Hollande, il abdiqua en 1840, et se retira à Berlin, où il mourut subitement en 1843.
[3874] Richard-Joachim-Henri, comte de *Mœllendorf* (1725-1816), feld-maréchal prussien. Il fut blessé à Auërstaedt et fait prisonnier à Erfurt ; Napoléon le rendit aussitôt à la liberté.
[3875] Il faut lire : « Le duc de Brunswick vit à Clostercamp immoler d'Assas, et tomber à *Saalfeldt*, *Louis*-Ferdinand de Prusse. »
[3876] Le 16 octobre 1806.
[3877] Le 18 octobre.
[3878] Le 20 octobre, les maréchaux Davout et Lannes forcent le passage de l'Elbe à Wittembourg et à Dessau.
[3879] Le 25 octobre.
[3880] Le 29 octobre, le général Lasalle, à la tête de 1200 hussards, fait capituler Stettin, place très forte sur l'Oder, et capitale de la Poméranie prussienne. On y prend 5,000 hommes, 150 canons, d'immenses magasins. — Le 1er novembre, la place de Custrin, située au milieu d'un vaste marais, bien approvisionnée, défendue par près de 4,000 hommes et 90 pièces d'artillerie, se rend sans coup férir au maréchal Davout. Par son occupation, l'armée française est maîtresse du bas Oder.
[3881] La prise de Lubeck est du 6 novembre. Le général Blücher, le duc de Brunswick-Œlls, fils du vaincu d'Auërstaedt, dix autres généraux, 12 à 13,000 officiers ou soldats, tombent au pouvoir des Français. — Deux jours après, le 8 novembre, avait lieu la reddition de Magdebourg, la plus forte place de la monarchie prussienne. Le maréchal Ney y prend vingt généraux, 18,000 officiers ou soldats, plus de 700 canons et d'immenses magasins en tous genres.
[3882] M. P. Lanfrey, dans son *Histoire de Napoléon Ier* (tome III, p. 511), juge en ces termes le décret de Berlin : « Une chose lui manqua radicalement dès son origine, c'est de pouvoir être exécuté ; car son exécution supposait non plus la docilité, mais

le zèle et le concours des populations qui devaient en être victimes ! Aussi produisit-il beaucoup de maux et de vexations, mais il ne fut jamais une loi que sur le papier, et l'on doit moins y voir un acte que le défi d'une colère impuissante. Ce roi des rois, qui ne pouvait pas, en réunissant toutes ses forces et tous ses moyens, parvenir à mettre une barque à la mer, il décrétait avec un sang-froid superbe « *que les îles britanniques seraient désormais en état de blocus !* » Il interdisait tout commerce et toute correspondance avec elles, il décidait que « tout individu, sujet de l'Angleterre, trouvé dans les pays occupés par nos troupes, serait fait prisonnier de guerre, » que les marchandises d'origine anglaise seraient saisies partout où on les découvrirait ; que « *toute propriété quelconque*, appartenant à un sujet anglais, serait déclarée de bonne prise » ... Le décret fut envoyé au Sénat avec un message dans lequel Napoléon disait en substance que *son extrême modération* ayant seule amené le renouvellement de la guerre, il avait dû en venir à des dispositions « qui répugnaient à son cœur ; car il lui en coûtait de faire dépendre les intérêts des particuliers de la querelle des rois, et *de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers actes des nations*. » On ne pouvait mieux qualifier ce monument de folie et d'orgueil. »

[3883] Le 6 décembre, le maréchal Ney enleva aux Prussiens la place forte de Thorn, située sur la rive droite de la Vistule.

[3884] Un traité de paix et d'alliance fut signé à Posen, le 11 décembre, entre l'empereur Napoléon et l'Électeur de Saxe. Napoléon donnait à l'Électeur le titre de roi, moyennant l'accession du prince à la Confédération du Rhin, le payement de vingt-cinq millions, l'engagement de fournir un contingent militaire et de livrer en tout temps aux troupes de l'Empereur le passage de l'Elbe.

[3885] « La nuit était venue, dit Lanfrey (t. IV, p. 56) mais il n'était pas de ténèbres assez épaisses pour voiler les horreurs de ce champ de carnage où gisaient près de *quarante mille hommes* morts, mourants et blessés ... La moitié au moins des victimes de cette tuerie était tombée de nos rangs, car si la canonnade du commencement de l'action avait été plus meurtrière pour les Russes que pour nous, nos attaques avaient été repoussées à plusieurs reprises, et rien à la guerre n'entraîne plus de pertes qu'une attaque qui échoue. » — Dans ses *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*, page 148, le général de Fezensac, qui faisait partie du 6e corps (celui du maréchal Ney), raconte en ces termes sa visite au champ de bataille : « Le 9, au matin, l'ennemi s'était retiré. Le 6e corps devait occuper Eylau et les environs. Avant de rentrer, nous allâmes voir le champ de bataille. Il était horrible et littéralement couvert de morts. Le célèbre tableau de Gros n'en peut donner qu'une bien faible idée. Il peint du moins avec une effrayante vérité l'effet de ces torrents de sang répandus sur la neige. Le maréchal, que nous accompagnions, parcourut le terrain en silence, sa figure trahissait son émotion ; et il finit par dire en se détournant de cet affreux spectacle : « *Quel massacre, et sans résultat !* » Nous rentrâmes à Eylau, dont le lugubre aspect ne pouvait pas adoucir l'impression que nous avait laissée le champ de bataille. Les maisons étaient remplies de blessés auxquels on ne pouvait donner aucun secours, les rues pleines de morts, les habitants en fuite ... »

[3886] Le 24 mai 1807.

[3887] François-Joseph *Lefebvre* (1755-1820). Il s'engagea aux gardes-françaises le 10 septembre 1773 et y devint premier sergent le 9 avril 1788. Général de brigade le 2 décembre 1793, général de division le 10 janvier 1794, maréchal de France le 20 mai 1804, il fut *créé duc de Dantzick* le 28 mai 1807, quatre jours après la prise de

cette ville. Louis XVIII le fit pair de France le 4 juin 1814. Il eut de sa femme, la célèbre *Madame Sans-Gêne*, 14 enfants, dont 12 fils, qui moururent tous avant leur père.
[3888] Le maréchal Soult l'occupa deux jours après la victoire de Friedland, le 16 juin. Königsberg était la seconde capitale de la Prusse. Cette place servait d'entrepôt général aux armées ennemies. Soult lui imposa une contribution de huit millions de francs, s'y empara d'une quantité énorme de magasins, de munitions, de fusils anglais, et se rendit maître du fort de Pillau, qui assure la navigation de la Baltique.
[3889] Le 21 juin.
[3890] La première entrevue des empereurs Napoléon et Alexandre eut lieu le 25 juin.
[3891] Depuis le début de la campagne, et jusqu'à la fin, Napoléon, dans ses *Bulletins*, n'avait cessé de cribler d'épigrammes la reine de Prusse ; il n'avait pas rougi de descendre contre elle jusqu'à l'insulte :

1er bulletin de la Grande-Armée, 8 octobre 1806 : — « Maréchal, dit l'Empereur au maréchal Berthier, on nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 ; jamais un Français n'y a manqué ; mais comme on dit *qu'il y a une belle reine qui veut être témoin des combats*, soyons courtois, et marchons sans nous coucher pour la Saxe. » L'Empereur avait raison de parler ainsi, car la reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toutes parts l'incendie. Il semble voir *Armide dans son égarement*, mettant le feu à son propre palais. »

8e bulletin, Weimar, 16 octobre. — « La reine de Prusse a été plusieurs fois en vue de nos postes ; elle est dans des transes et dans des alarmes continuelles. La veille, elle avait passé son régiment en revue. Elle excite sans cesse le roi et les généraux. *Elle voulait du sang ; le sang le plus précieux a coulé.* »

9e bulletin, 16 octobre. — « La reine de Prusse était ici pour souffler le feu de la guerre. C'est une femme d'une jolie figure, mais de peu d'esprit. »

17e bulletin, Postdam, 25 octobre. — « C'est de ce moment que la reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et *les graves occupations de sa toilette*, pour se mêler des affaires d'État, influencer le roi et *susciter partout ce feu dont elle était possédée* ... (Vient ici le passage déjà cité à la note 2 de la page 195, sur la gravure où la reine de Prusse est représentée *appuyant la main sur son cœur et ayant l'air de regarder l'empereur de Russie*.)

19e bulletin, Charlottembourg, 27 octobre 1806. — « La reine, à son retour de ses *ridicules et tristes voyages* à Erfurth et à Weimar, a passé la nuit à Berlin sans voir personne ... Tout le monde avoue que *la reine est l'auteur des maux que soufre la nation prussienne*... On a trouvé *dans l'appartement* que la reine occupait à Postdam le *portrait de l'empereur de Russie, dont ce prince lui avait fait présent* ... On a trouvé à Charlottembourg sa correspondance avec le roi pendant trois ans ... Ces pièces démontreraient, si cela avait besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les rapports, *les papiers d'État étaient musqués* et se trouvaient *mêlés avec les chiffres et d'autres objets de toilette de la reine*. Cette princesse avait exalté les têtes de toutes les femmes de Berlin, mais aujourd'hui elles ont bien changé... »

23e bulletin, 30 octobre. — « Jusqu'à cette heure, nous avons 150 drapeaux, parmi lesquels sont ceux brodés des mains de la belle reine, *beauté aussi funeste aux peuples de Prusse que le fut Hélène aux Troyens*. »
[3892] Napoléon lui-même a raconté avec des insinuations peu délicates les inutiles

efforts que la reine fit pour le fléchir. Pour toute concession il lui offrit une rose : « — Au moins avec Magdebourg ? lui dit la reine suppliante. — Je ferai observer à Votre Majesté, lui répondit-il durement, que c'est moi qui l'offre, et vous qui la recevez. » — Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille du duc de Mecklembourg-Strélitz, et de Caroline de Hesse-Darmstadt, née en 1776, avait épousé en 1793 le prince héréditaire de Prusse, devenu en 1797 Frédéric-Guillaume III. Elle mourut en 1810. Elle laissait deux fils, dont l'un sera le roi Frédéric-Guillaume IV, dont l'autre sera l'empereur Guillaume Ier, qui recevra, le 2 septembre 1870, à Sedan, l'épée du neveu de Napoléon. — La reine Louise fut enterrée dans le parc de Charlottembourg. Ambassadeur à Berlin, en 1821, Chateaubriand composa sur son tombeau une pièce de vers, dont voici la fin :

LE VOYAGEUR
Qui pour elle, à ces murs de marbre revêtus,
A suspendu ces couronnes fanées ?
LE GARDIEN
Les beaux enfants dont ses vertus
Ici-bas furent couronnées.
LE VOYAGEUR
On vient.
LE GARDIEN
C'est un époux : il porte ici ses pas
Pour nourrir en secret un souvenir funeste.
LE VOYAGEUR
Il a donc tout perdu ?
LE GARDIEN
Non : un trône lui reste.
LE VOYAGEUR
Un trône ne console pas.

[3893] *Congrès de Vérone, guerre d'Espagne, négociations, colonies espagnoles*, par *M. de Chateaubriand*. Deux volumes in-8°, 1838.
[3894] Le traité entre la France et l'Espagne, signé à Fontainebleau, était destiné à demeurer secret. Il était fait trois parts du Portugal, — qui pourtant n'était pas encore conquis et ne devait jamais l'être entièrement. La partie nord, — sous le titre de *Lusitanie septentrionale*, était attribuée à la princesse Marie-Louise-Joséphine de Bourbon, et à son jeune fils, Charles-Louis de Bourbon, roi d'Étrurie, dont le royaume (l'ancien grand-duché de Toscane) était cédé à la France. — La partie sud (les Algarves et l'Alentejo) était donnée en souveraineté à Godoï (prince de la Paix), favori de la reine et du roi d'Espagne. — La partie centrale (les provinces de Beira, Tras os Montès, Estrémadure) devait être occupée par les troupes de Napoléon, mais s'il gardait ainsi en dépôt le centre et le cœur du Portugal, c'était uniquement, disait le traité, « *pour en disposer à la paix générale* ». On promettait au roi d'Espagne la moitié des colonies portugaises, et on lui donnait le titre pompeux d'*Empereur des deux Amériques*. Puis venait un petit article, jeté négligemment à la fin d'un annexe et qui était, en réalité, tout le traité. Cet article stipulait « qu'un nouveau corps de 40,000 hommes serait réuni à Bayonne, pour être prêt à entrer en Espagne et à se porter en Portugal dans le cas où les Anglais enverraient des renforts et menaceraient de l'attaquer. »

[3895] Jean VI (1767-1826), fils de Pierre III et de la reine Marie Ire, avait été nommé régent du royaume en 1792, lorsque sa mère fut tombée en enfance. En 1807, à la suite de l'invasion française, il se retira avec la famille royale au Brésil, colonie portugaise, et y prit le titre d'Empereur. Il fut proclamé roi du Portugal en 1816 à la mort de sa mère, mais il ne revint dans ce pays qu'en 1821.
[3896] Une armée d'environ 25,000 hommes, sous les ordres de Junot, s'était mise en mouvement de Bayonne, le 17 octobre 1807, et s'était portée en Portugal. Moins de dix jours après, le 26 octobre, son avant-garde était à Abrantès, à vingt lieues de la capitale, et le conseil du Régent ignorait encore son approche. Ce prince n'avait connu la gravité de sa position qu'en recevant, le 25, le numéro du *Moniteur*, en date du 13, apporté à Lisbonne par un bâtiment extraordinairement expédié de Londres à l'ambassadeur anglais, — numéro renfermant cette sentence impériale : *La maison de Bragance a cessé de régner en Europe.*
[3897] *Proclamation de Napoléon aux Espagnols*, en date du 24 mai 1808.
[3898] Ce Catéchisme renfermait encore d'autres questions et d'autres réponses. En voici quelques-unes :
« Combien y a-t-il d'empereurs des Français ? — Un véritable en trois personnes trompeuses. — Comment les nomme-t-on ? —*Napoléon*, *Murat* et *Manuel Godoï* (le prince de la Paix). — Lequel des trois est le plus méchant ? — Ils le sont tous trois également. — De qui dérive Napoléon ? — Du péché. — Murat ? — De Napoléon. — Et Godoï ? — De la fornication des deux. — Quel est l'esprit du premier ? — L'orgueil et le despotisme. — Du second ? — La rapine et la cruauté. — Du troisième ? — La cupidité, la trahison et l'ignorance. — Comment les Espagnols doivent-ils se conduire ? — D'après les maximes de N.-S.-J.-C. — Qui nous délivrera de nos ennemis ? — La confiance entre nous autres et les armes. — Est-ce un péché de mettre un Français à mort ? — Non, mon père, on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques. » (Mignet, *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 836.)
[3899] Le 22 juillet 1808, le général Dupont, vaincu et cerné à Baylen (Andalousie), signait la capitulation en vertu de laquelle tout son corps d'armée était prisonnier de guerre. D'après le *Rapport* de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély *sur la capitulation*, le corps de Dupont avant le combat de Baylen comptait en *présence sous les armes*, 22,830 hommes, et en *effectif*, 27,067.
[3900] Lorsqu'il débarqua en Portugal, le 31 juillet 1808, avec dix mille hommes, renforcés de quatre mille quelques jours après, Wellington ne portait encore que le nom de *sir Arthur Wellesley*. Ce fut seulement après la bataille de Talaveyra (27 juillet 1809), qu'il reçut la pairie et le titre de vicomte de Wellington. Il fut fait duc à la bataille de Vittoria (21 juin 1813).
[3901] Le 30 août 1808, Junot, battu le 21 à Vimeiro, dut signer la convention de Cintra, aux termes de laquelle l'armée française devait évacuer entièrement le territoire portugais, mais avec armes et bagages et sans être prisonnière de guerre. Le gouvernement anglais se chargeait de la transporter par mer à Lorient et à Rochefort.
[3902] Sur cette tentative du maréchal Soult et sur les moyens dont il usa pour essayer de se faire roi de Portugal, le général Thiébault a donné, dans ses *Mémoires*, tome IV, pages 337 et suivantes, les détails les plus curieux.
[3903] Le 6 juin 1808, décret impérial, daté de Bayonne, par lequel Napoléon proclame roi des Espagnes et des Indes son frère Joseph, transféré de Naples à Madrid. — Le 15 juillet 1808, autre décret, déclarant roi de Naples, sous le nom de *Joachim-Napoléon*, le maréchal Murat, grand-duc de Berg.

[3904] Chateaubriand commet ici une petite erreur de date. C'est seulement le 27 septembre 1808 que Napoléon arriva à Erfurt et qu'il eut avec Alexandre sa première entrevue. Les deux empereurs se séparèrent le 14 octobre. Ce fut le 4 octobre qu'eut lieu la représentation dans laquelle on joua l'*Œdipe* de Voltaire et où Talma dit le vers, si célèbre depuis :
L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.
Ce soir-là « le parterre des rois » se composait des princes suivants : le roi de Bavière, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le roi de Westphalie, le duc de Weimar, le duc d'Oldenbourg, le duc de Mecklembourg-Schwérin, le duc de Mecklembourg-Strélitz, le duc Alexandre de Wurtemberg, le prince de la Tour-et-Taxis. (Voir le beau livre de M. Albert Vandal sur *Napoléon et Alexandre Ier*, tome I, pages 415 et 441.)
[3905] L'Empereur, dans ce même discours au Corps législatif, annonçait solennellement « qu'il allait couronner dans Madrid le roi d'Espagne et *planter ses aigles sur les forts de Lisbonne*, » engagement théâtral qui n'empêchait pas nos troupes, à ce même moment, d'évacuer le Portugal.
[3906] Napoléon quitta Paris le 29 octobre 1808. Le 3 novembre, il était à Bayonne, et le lendemain il entrait en Espagne.
[3907] Réponse de Napoléon, le 15 décembre, à une députation de la municipalité et des principaux membres du clergé de la ville de Madrid. Dans cette réponse, il disait encore *qu'il lui serait facile de gouverner l'Espagne, en y établissant autant de vice-rois qu'il y avait de provinces* ; que cependant il ne se refusait pas de *céder au roi ses droits de conquête* et de l'établir dans Madrid si les habitants voulaient manifester leurs sentiments de fidélité et donner l'exemple aux provinces. Qu'ils se hâtassent donc de prouver la sincérité de leur soumission *en prêtant devant le Saint-Sacrement un serment qui sortît non seulement de la bouche mais du cœur*. — En arrivant en Égypte, Bonaparte avait dit : « Peuples d'Égypte, je respecte plus que les mamelouks Dieu, *son prophète et le Coran*. » À Madrid, Napoléon respecte plus *le Saint-Sacrement*, que le catholique peuple d'Espagne !
[3908] Le marquis de *La Romana* (1761-1811). En juin 1807, Napoléon avait obtenu du faible et imprévoyant Charles IV que 25,000 soldats espagnols fussent envoyés en Allemagne pour se joindre à l'armée française. Ces troupes ne tardèrent pas à être dirigées sur le Danemark, pour s'opposer aux entreprises de l'Angleterre. Une division très considérable, commandée par le général La Romana, avait ses quartiers dans les îles de Fionie ou de Funen et de Langeland, à huit cents lieues des Pyrénées. À la nouvelle des malheurs de sa patrie, le marquis de La Romana résolut de lui porter secours, et, déjouant la surveillance dont il était l'objet, il s'embarqua sur des bâtiments anglais avec la majeure partie de sa division. Le 17 août 1808, il débarquait en Espagne, où son arrivée n'allait pas peu contribuer à enflammer encore davantage le patriotisme et l'enthousiasme de ses compatriotes.
[3909] Voici un fragment du Catéchisme en usage dans tous les diocèses de l'Empire français :
« Suite du 4e commandement (Tes père et mère honoreras, etc.).
« *Demande.* Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon Ier, notre Empereur ?
« *Réponse.* Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le *service militaire*, les *tributs ordonnés pour la conservation et la défense de*

son Empire et de son trône ; nous lui devons encore des *prières ferventes* pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.
« *Demande.* Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre Empereur ?
« *Réponse.* C'est premièrement parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre Empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu *le ministre de sa puissance et son image* sur la terre. Secondement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste ; il a payé l'impôt prescrit, et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.
« *Demande.* Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre Empereur ?
« *Réponse.* Selon l'apôtre Saint-Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et *se rendraient dignes de la damnation éternelle*. » (*Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français*, p. 55 et 56. Paris, Mame frères, 1811.)
[3910] Le 24 décembre 1803, Jérôme Bonaparte avait épousé à Baltimore Mlle Elisabeth Patterson, fille de M. William Patterson, écuyer, président de la Banque de Baltimore et l'un des hommes les plus riches des États-Unis. Au mois de mars 1805, les deux époux vinrent en Europe et débarquèrent à Lisbonne, d'où, le 5 avril, Jérôme partit pour Paris, engageant sa femme, déjà fort avancée dans sa grossesse, à l'aller attendre en Hollande. Ce jour fut le dernier où Mme Jérôme Bonaparte ait vu son mari. Celle-ci se rendit, non en Hollande, mais en Angleterre, ainsi que le dit Chateaubriand, et, le 7 juillet 1805, elle accoucha d'un fils, qui fut baptisé sous le nom de Jérôme-Napoléon Bonaparte. Dès le 24 mai précédent, l'Empereur avait écrit au pape pour lui demander d'annuler le mariage. Pie VII répondit, le 27 juin, qu'il n'était pas en son pouvoir de prononcer une invalidation qui serait contraire aux lois de l'Église. « Si nous usurpions, disait-il en terminant, une autorité que nous n'avons pas, nous nous rendrions coupable d'un abus le plus abominable devant le tribunal de Dieu et devant l'Église entière. Votre Majesté même, dans sa justice, n'aimerait pas que nous prononçassions un jugement contraire au témoignage de notre conscience et aux principes invariables de l'Église. » — Au mois de novembre 1805, Mme Jérôme Bonaparte retourna avec son fils aux États-Unis. Moins de deux ans après, bien qu'elle ne fût pas morte, et qu'elle dût même survivre à son mari, celui-ci épousait, le 12 août 1807, la princesse Frédérique-Catherine de Wurtemberg. Le 8 décembre de la même année, il était déclaré roi de Westphalie.
[3911] C'est à M. de Fontanes que Napoléon dit un jour ces paroles. En voici le texte complet : « Moi, je ne suis pas né à temps ; voyez Alexandre, il a pu se dire le fils de Jupiter sans être contredit. Moi, je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits et je ne règne que sur la matière : les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre. » *Histoire du pape Pie VII*, par le chevalier Artaud de Montor.
[3912] Lettre de Napoléon au comte de Champagny, ministre des relations extérieures, datée de *Benavente, 1er janvier 1809*. —*Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVIII, p. 193.
[3913] Dès le mois d'août 1807, afin, disait-il, d'assurer ses communications avec Naples, Napoléon avait chargé le général Lemarrois d'occuper une partie des États de l'Église, les provinces d'Ancône, de Macerata, de Fermo et d'Urbin, et d'en percevoir

les revenus. Le 2 février 1808, les troupes françaises étaient entrées à Rome, l'Empereur, cette fois, invoquant la nécessité de mettre fin aux intrigues de la cour papale, intrigues dirigées contre sa personne et son autorité. Le 2 avril suivant, un décret impérial avait annexé au royaume d'Italie les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino. Le décret du 17 mai 1809 portant réunion des États romains à l'Empire français n'était donc que la suite et le couronnement d'une politique depuis longtemps conçue et dont le dernier terme devait être fatalement l'enlèvement et la captivité du pape.

[3914] Le 10 juin 1809.

[3915] Barthélemy *Pacca* (1756-1844), cardinal-doyen du Sacré-Collège. Il devint en 1808 le principal ministre de Pie VII, rédigea et fit afficher la bulle d'excommunication lancée contre Napoléon en 1809, fut enlevé de Rome en même temps que le Souverain Pontife, et enfermé au fort de Fénestrelle. Il rejoignit le Pape à Fontainebleau en 1813, le détermina à rétracter les concessions qu'il venait de faire par le Concordat du 25 janvier et rentra avec lui à Rome en 1814. Il a laissé d'intéressants *Mémoires*.

[3916] La bulle d'excommunication fut affichée dans la nuit du 10 au 11 juin.

[3917] Sextius-Alexandre-François, comte *Miollis* (1759-1828), fit ses premières armes en Amérique, fut général de brigade en 1795, divisionnaire en 1799. Il était en 1809 commandant militaire des États-Romains. Ami des lettres, il avait, en 1797, à Mantoue, établi une fête en l'honneur de Virgile. Plus tard, il fit élever une colonne à l'Arioste dans la ville de Ferrare. Son frère, Charles-François-Melchior-Bienvenu de Miollis, évêque de Digne, de 1805 à 1838, a servi de modèle à Victor Hugo, lorsqu'il a peint, dans *les Misérables*, avec de si admirables couleurs, le portrait de *M. Charles-François-Bienvenu Myriel, évêque de D.*

[3918] Étienne *Radet* (1762-1825). Il était l'homme des missions pénibles. Pendant les Cent-Jours, l'Empereur le chargea de conduire à Cette le duc d'Angoulême qui devait s'y embarquer pour l'Espagne. Cette nouvelle besogne accomplie, il fut nommé inspecteur général de gendarmerie et grand prévôt de l'armée. Arrêté en 1816 et condamné par un conseil de guerre à neuf ans de détention, il fut rendu à la liberté par une ordonnance royale du mois de mars 1818.

[3919] C'était dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809.

[3920] Dans toutes les éditions des *Mémoires*, on a imprimé jusqu'ici : « le 20 février 1800 ». C'est le 20 février 1798 que le Directoire fit enlever le pape Pie VI. Le général Berthier, le futur major-général de Napoléon, commandait alors à Rome. « Ici, je voudrais pouvoir me taire, dit l'historien Botta, mais l'amour de la vérité l'emporte, et je dirai que dans l'état d'abaissement où était tombé le vénérable Pontife, il eut à supporter de la part des républicains français des insultes telles, que ce n'eût pas été une faute beaucoup plus grave de lui ôter la vie. » (Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, t. 3, p. 134.)

[3921] Pie VI, traîné par le Directoire de prison en prison, avait été amené à Valence le 11 juillet 1799 ; il mourut dans cette ville le 29 août de la même année, en pardonnant à ceux qui depuis dix-huit mois l'avaient traité avec tant de lâcheté et de barbarie : « Recommandez surtout à mon successeur de pardonner aux Français comme je leur pardonne de tout mon cœur. » Comme lui, son successeur sera odieusement persécuté, et il pardonnera comme lui.

[3922] Le poète Pétrarque, solennellement couronné au Capitole, le jour de Pâques, 8 avril 1341, de lauriers qu'il consacra sur le grand-autel de Saint Pierre. Il vécut longtemps à Avignon, qui était alors la résidence des papes.

[3923] 6 juillet 1809.

[3924] Ils avaient refusé d'assister au mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Après avoir juré de maintenir dans leur intégrité les droits du Saint-Siège, et les voyant lésés par l'annulation du mariage de l'Empereur, ils ne s'étaient pas cru permis de légitimer par leur présence une seconde union. Napoléon les exila, confisqua leurs biens, saisit leurs revenus, supprima leurs traitements, et leur interdit de porter les marques de la dignité cardinalice. Au lieu de la soutane, du chapeau, de la barrette et des bas rouges, ils durent porter des vêtements noirs. De là l'appellation que les contemporains leur donnèrent et qui devait rester pour eux un titre d'honneur : les *Cardinaux noirs*. Voici leurs noms : Consalvi, di Pietro, Mattei, Litta, Pignatelli, Scotti, della Somaglia, Brancadoro, Saluzzo, Galeffi, Ruffo-Scilla, Oppizoni et Gabrielli.
[3925] Le Sénatus-consulte organique du 17 février 1810 sanctionna le décret du 17 mai 1809, qui avait ordonné la réunion à l'Empire français de Rome et des États du pape.
[3926] Bref du 20 septembre 1811.
[3927] 20 avril 1809.
[3928] 22 avril.
[3929] 28, 29, 30 avril.
[3930] Le 13 mai.
[3931] Jacques-Alexandre-Bernard *Law*, comte puis marquis de *Lauriston*, né à Pondichéry le 1er février 1763. Il était le petit-neveu du célèbre contrôleur John Law et le fils d'un maréchal de camp gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Camarade de Bonaparte à Briennne, il devint son aide de camp et assista à ses côtés à la bataille de Marengo. Général de division d'artillerie et comte de l'Empire (29 juin 1808), il se signala sur les champs de bataille, particulièrement à Raab, à Wagram, à la Moskowa, à Lützen, à Weissig, à Bautzen et à Wurtschen ; très apprécié de l'Empereur, il se vit chargé par lui de plusieurs missions diplomatiques, notamment de l'ambassade de Pétersbourg en 1811. Louis XVIII le nomma grand-cordon de la Légion d'honneur (29 juillet 1814), et capitaine-lieutenant aux mousquetaires gris (20 février 1815). Pendant les Cent-Jours, il resta fidèle au roi, qui le fit pair de France (17 août 1815) et le créa marquis (20 décembre 1817). Il entra dans le cabinet du duc de Richelieu comme ministre de la Maison du roi, le 1er novembre 1820. Maréchal de France le 6 juin 1823, il prit part à la guerre d'Espagne, assiégea et prit Pampelune et devint, le 9 octobre 1823, chevalier du Saint-Esprit. Le 4 août de l'année suivante, il abandonna ses fonctions de ministre de la Maison du roi pour celles de grand veneur et de ministre d'État. Il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante dans la nuit du 10 au 11 juin 1828.
[3932] Le chevalier de *Folard* (1669-1752), auteur des *Nouvelles découvertes sur la guerre* et du *Commentaire, formant un corps de science militaire*. Ses écrits sur la tactique lui valurent le nom de *Végèce français*.
[3933] Karl-Gotlieb *Guischardt* (1724-1775), écrivain militaire allemand, auteur des *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* et de *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*.
[3934] Georges-Frédéric de *Tempelhoff* (1737-1807), général et écrivain militaire prussien. Son principal ouvrage est une *Histoire de la guerre de Sept ans en Allemagne*.
[3935] Henri *Lloyd* (1729-1783), écrivain militaire anglais, auteur de l'*Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne*, de *Mémoires politiques et militaires* et de *la Philosophie de la guerre*.
[3936] Le 12 juillet 1809.

[3937] M. de *Champagny*. Il avait été fait *duc de Cadore* le 15 août 1809. Ancien membre de l'Assemblée constituante, emprisonné sous la Terreur, conseiller d'État après le 18 brumaire, ambassadeur à Vienne en 1801, il avait pris le portefeuille de l'Intérieur (8 août 1804) en remplacement de Chaptal. Trois ans après, le 8 août 1807, la disgrâce de Talleyrand l'avait fait passer du ministère de l'Intérieur à celui des Relations extérieures. Il quitta ce dernier ministère le 16 avril 1811 et devint ministre d'État, intendant des domaines de la couronne et sénateur. En 1814, il adhéra des premiers aux Bourbons, qui le firent pair de France. Pendant les Cent-Jours, Napoléon lui rendit l'intendance des domaines de la couronne et le nomma pair de l'Empire. La seconde Restauration le rendit à la vie privée ; mais, en 1819, M. Decazes le comprit dans la fournée des soixante nouveaux pairs destinée à rendre la majorité au ministère. M. de Champagny vécut encore assez pour prêter serment au gouvernement de Juillet, et continua de siéger dans la Chambre des pairs jusqu'à sa mort, arrivée le 3 juillet 1834.

[3938] Le récit du général Rapp, dans ses *Mémoires*, p. 141 et suiv., est de tous points conforme à celui du duc de Cadore. — Chateaubriand ne donne pas le nom du jeune Allemand qui avait voulu tuer Napoléon. Il s'appelait Frédéric Stapss. C'était le 12 octobre, au moment où l'Empereur, passant une grande revue à Schönbrunn, assistait au défilé des troupes entre le maréchal Berthier, son chef d'état-major, et le général Rapp, son aide de camp. Un jeune homme, presque un enfant, la main droite enfoncée sous sa redingote, dans une poche d'où sortait un papier, s'avança vers lui. Berthier, s'imaginant que ce jeune homme voulait présenter une pétition, se plaça entre lui et l'Empereur, et lui dit de remettre sa pétition à l'aide de camp Rapp. Stapss répondit qu'il voulait parler à Napoléon lui-même ; puis, comme il s'était avancé de nouveau et s'approchait de très près, Rapp lui signifia de se retirer, en ajoutant que, s'il avait quelque chose à demander, on l'écouterait après la parade. Son regard et son air résolus donnèrent des soupçons à l'aide de camp ; appelant un officier de gendarmerie qui se trouvait là, il le fit arrêter et conduire au château. On trouva sur lui un couteau de cuisine. Stapss déclara qu'il avait voulu s'en servir pour frapper Napoléon, mais qu'il ne pouvait rendre compte de sa conduite qu'à Napoléon lui-même. (*Mémoires* de Rapp, p. 141.)

Napoléon, ne pouvant croire que ce jeune homme n'eût point de complice, recourut, pour le contraindre à les découvrir, à une nouvelle espèce de torture, à la torture de la faim. Dans la lettre qu'il adressa au ministre de la police, pour lui enjoindre d'étouffer le bruit de la tentative de Stapss, il écrivait : « La fièvre d'exaltation où il était a empêché d'en savoir davantage ; *on l'interrogera quand il sera refroidi et à jeun* ». Il fera, d'ailleurs, plus tard, des aveux complets. À Sainte-Hélène, il dira un jour au médecin O'Meara, qu'il avait prescrit de ne donner au prisonnier *aucune nourriture pendant vingt-quatre heures, et seulement de l'eau*. » (*Napoléon en exil*, par O'Meara, 1822.) — M. de Bausset, préfet du palais impérial, dit, dans ses *Mémoires*(t. II, p. 228) : « On le garda au secret pendant quelques jours, lui faisant éprouver les privations du sommeil, lui donnant des fruits pour nourriture, afin d'affaiblir sa constitution et de le forcer à révéler le nom de ses complices. » Rapp constate que Stapss, lorsqu'il fut exécuté, n'avait rien pris depuis trois jours. Au moment d'aller à la mort, on lui offrit de la nourriture ; il la refusa en disant *qu'il lui restait encore assez de force pour marcher au supplice*. Sa fermeté ne se démentit pas un instant. Son dernier cri fut : *Vive la liberté ! Vive l'Allemagne ! Mort à son tyran !* (*Mémoires* de Rapp, 147.)

[3939] Ce traité est appelé dans l'histoire *la paix de Vienne*. L'Autriche abandonnait quatre cent mille âmes sur la frontière de Bavière, qui fut déterminée par une ligne

entre Linz et Passau, couvrant cette dernière ville ; plus d'un million sur la frontière d'Italie, Villach en Corinthie, Laybach et la rive droite de la Save ; enfin dix-sept cent mille en Galicie. Les territoires détachés de la Haute-Autriche furent donnés à la Bavière ; les autres cédés à la France sous le nom de provinces Illyriennes. Les territoires Galiciens furent donnés au roi de Saxe, comme duc de Varsovie, sauf les deux cercles de Solkiew et de Zloczow, livrés à la Russie. L'empereur d'Autriche reconnaissait tous les changements survenus *ou qui pourraient survenir* en Espagne, en Portugal, en Italie ; il adhérait au système prohibitif adopté par la France et la Russie à l'égard de l'Angleterre et s'engageait à cesser toute relation commerciale avec cette dernière puissance. Ce traité, qui démantelait entièrement la monarchie autrichienne, ouvrant ses provinces polonaises, lui ôtant ses défenses de l'Inn et des Alpes Carniques, était fait moins en vue de la paix qu'en prévision d'une guerre future : la *paix de Vienne* devait durer quatre ans.

[3940] Le comte Alexandre de Laborde avait servi pendant la Révolution dans un régiment de hussards autrichiens. Nommé auditeur au Conseil d'État en 1808, il avait accompagné Napoléon pendant la campagne de 1809, et il venait de jouer un rôle actif dans la pacification avec l'Autriche. Après la signature du traité et le départ de l'armée française, il était demeuré à Vienne avec la mission tout officieuse d'aplanir certaines difficultés de détail, surtout d'observer et de rendre compte : il était particulièrement propre à cette tâche, ayant ses entrées chez les ministres, de nombreuses relations dans le monde de la cour et du gouvernement. Ce fut à lui que Metternich fit la première ouverture sur la possibilité d'un mariage de l'empereur Napoléon avec une princesse de la maison d'Autriche. (Voir *Napoléon et Alexandre Ier*, par Albert Vandal, tome II, chapitre VI.)

[3941] Le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel.

[3942] Napoléon n'avait point attendu Marie-Louise à Compiègne. « Profitant, dit Norvins (*Mémorial*, t. III, p. 279), du trouble du palais, de l'obscurité et du mauvais temps, l'Empereur s'était esquivé par un escalier dérobé et était sorti par une petite porte du parc. Il y avait trouvé une simple calèche bien attelée où, précédé d'un seul courrier, il se jeta avec Murat, enveloppés l'un et l'autre dans de grands manteaux, et à toutes brides il alla s'embusquer à deux lieues de Soissons, au village de Courcelles, sous le porche de l'église, pour y guetter l'arrivée de Marie-Louise ... Enfin parut la voiture si désirée ; à l'instant, comme un sous-lieutenant qui revoit sa cousine, Napoléon s'élança de la calèche, ouvrit brusquement la portière de la berline impériale, mit sa sœur Caroline sur le devant, prit sa place et embrassa l'Impératrice. Tout cela se fit si rapidement qu'il avait embrassé dix fois la jeune archiduchesse, qu'elle savait à peine à qui elle devait cet impromptu. Ce fut une affaire d'avant-postes, conçue et exécutée militairement : Marie-Louise fut surprise et conquise. »

[3943] « Un courrier vint tout à coup annoncer le cortège. Il pleuvait à verse ... Tout Compiègne se précipita dans les cours, et surtout dans la cour d'honneur ... Enfin à dix heures, par une pluie battante, le canon annonça l'entrée dans la ville de l'auguste couple. À l'instant toutes nos royautés des deux sexes vinrent s'étager sur les marches du perron et se trouvèrent à la descente de la voiture impériale. L'Empereur en sortit, donnant la main à l'Impératrice, et lui présenta rapidement toute sa famille. Ainsi fit-il dans la galerie, comme au pas de course ... Le souper fut servi dans l'appartement de Marie-Louise. Il n'y eut en tiers que la reine de Naples, qui, mourant de sommeil, se congédia en sortant de table. Or, qui de trois ôte un, reste deux ... Le lendemain, à midi, l'Empereur déjeunait auprès du lit de l'Impératrice ... Ce fut la chancellerie qui resta vierge, et Napoléon un simple mortel. »

Norvins, *Mémorial*, t. III, p. 280. — Voir aussi les *Mémoires* de M. de Bausset.
[3944] Le *Moniteur* du 21 mars contenait, à la date du 20, cet avis solennel : « Aujourd'hui, 20 mars, à neuf heures du matin, l'espoir de la France a été rempli. Sa Majesté l'Impératrice est heureusement accouchée d'un prince. Le *Roi de Rome* et son auguste Mère sont en parfaite santé. » — Le 17 février 1810, trois jours après l'adhésion officielle de l'empereur d'Autriche au mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon, le ministre d'État, comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, avait lu aux sénateurs réunis en séance solennelle l'exposé des motifs du sénatus-consulte qui réunissait l'État de Rome à l'Empire. Après avoir félicité Napoléon de placer une seconde fois sur sa tête la couronne de Charlemagne, le ministre, dévoilant la pensée maîtresse de son souverain, avait ajouté : « Il veut que l'héritier de cette couronne porte le titre de *Roi de Rome* ; qu'un prince y tienne la cour impériale, y exerce un pouvoir protecteur, y répande ses bienfaits en renouvelant les splendeurs des arts. » L'article du 7 Sénatus-consulte, que le Sénat s'empressa de voter, était ainsi libellé : « Le prince impérial porte le titre et reçoit les honneurs de roi de Rome. » L'article 10 stipulait que les Empereurs, après avoir été couronnés à Notre-Dame de Paris, le seraient à Saint-Pierre de Rome avant la dixième année de leur règne. » Et trois ans après sa naissance, le prince impérial, le roi de Rome n'aura déjà plus de couronne et ne sera plus pour l'Europe qu'un prince autrichien ! La parole du Psalmiste sera devenue une prophétie : « *Cogitaverunt consilia quœ non potuerunt stabilire* » ; et la menace qu'elle contient sera en voie d'accomplissement : « *Fructum eorum de terra perdes et semen eorum a filiis hominum.* » Voir *le Roi de Rome*, par Henri Welschinger, p. 6.
[3945] Le sultan *Sélim III*. Il était monté sur le trône en 1789. Lorsque Bonaparte avait envahi l'Égypte, Sélim avait fait cause commune avec l'Angleterre, mais il avait conclu la paix avec la France en 1802. Il fut étranglé en 1808.
[3946] Dans les précédentes éditions des *Mémoires*, on a imprimé à tort *Ostende*, au lieu d'Osterode. Après la campagne de Prusse et de Pologne, Napoléon alla s'établir à Osterode (Hanovre) pour y passer la saison froide, qui, ayant commencé fort tard, cette année, dura plus que de coutume. Il s'y occupa d'amasser des vivres, en les faisant venir par la basse Vistule, de dissoudre le corps décimé d'Augereau, de réorganiser ses troupes, et d'y rétablir la discipline, altérée par les marches, les souffrances et les habitudes de maraude. — Le texte complet de la lettre du 3 avril a été donné par Ségur dans son *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée*, livre I, chapitre III.
[3947] Le traité du 28 mai, signé à Bucarest, n'était pas un traité d'alliance entre la Porte et la Russie, mais un traité de paix, mettant fin à la querelle qui depuis longtemps divisait les deux puissances. Le traité rendait à la Turquie la Moldavie et la Valachie, après en avoir détaché cependant la Bessarabie, qu'il incorporait à l'empire russe ; il consacrait vaguement l'autonomie des Serbes sous la suzeraineté du sultan et renouvelait implicitement le protectorat mal défini du tsar sur les principautés roumaines et même sur l'ensemble de la chrétienté orthodoxe du Levant. La paix de Bucarest assurait à la Russie l'entière disponibilité de ses forces. Le traité du 28 mai resta ignoré de Napoléon, et ce fut seulement à la fin d'octobre qu'il apprit que l'armée russe de Moldavie s'avançait vers la Lituanie.
[3948] À la suite de la déposition de Gustave IV en 1809, son oncle, le duc de Sudermanie, avait été proclamé roi sous le nom de Charles XIII. Ce prince n'ayant pas d'enfants, les États, le 14 juin 1809, choisirent pour héritier de la couronne le prince de Holstein-Augustenbourg, beau-frère du roi de Danemark. Moins d'un an après, le 28 mai 1810, pendant une revue, le prince d'Augustenbourg tomba de cheval, frappé

d'un mal subit, et mourut sur la place. Dans ces circonstances, quelques officiers suédois, quelques professeurs de l'Université d'Upsal, admirateurs passionnés de la France et de son armée, se mirent en tête de chercher dans l'état-major impérial, chez l'un des maréchaux, l'héritier de la couronne. Leurs préférences allèrent à Bernadotte, dont ils avaient apprécié la conduite et les talents militaires dans la Poméranie suédoise. Le 21 août 1810, les États l'élisaient comme *héritier du trône* sous le nom de Charles-Jean.
[3949] Joseph Bonaparte et Bernadotte avaient épousé les deux sœurs, Marie-Julie Clary et Eugénie-Bernardine-Désirée Clary, filles d'un négociant de Marseille. La première devint reine de Naples, puis d'Espagne ; la seconde, reine de Suède.
[3950] Comme la maison de la rue d'Anjou, la terre de Grosbois était une dépouille de Moreau.
[3951] Bernadotte s'engageait à entrer en campagne avec trente mille hommes. La Norvège était promise à la Suède. Le 3 mai 1812, l'Angleterre accéda au traité du 24 mars, qui fut le préliminaire de la sixième coalition.
[3952] Gérard-Christophe-Michel *Duroc* (1772-1813). Aide de camp du général Bonaparte dès 1796, il ne cessa de jouir auprès de lui de la plus entière confiance. Après le 18 brumaire, le premier Consul lui confia les missions les plus délicates, successivement près des cours de Berlin, de Vienne, de Stockholm et de Saint-Pétersbourg. Lors de la formation de la cour impériale en 1805, il fut créé grand maréchal du palais et spécialement chargé de veiller à la sûreté de la personne de Napoléon, qui le fit *duc de Frioul*, le 16 mars 1808. Le 22 mai 1813, pendant la campagne de Saxe, il fut tué, d'un boulet de canon, à côté de l'Empereur.
[3953] Louis-Philippe, comte de *Ségur* (1753-1830). Il était le fils aîné du maréchal de Ségur. Ambassadeur en Russie sous Louis XVI (1784-1789), il fut, sous Napoléon, conseiller d'État, sénateur et grand maître des cérémonies, ce qui fut à son frère, le très spirituel vicomte de Ségur, l'occasion de s'écrier chez ses amis : *Ségur sans cérémonies.* Pair de France pendant les Cent-Jours, il fut rappelé à la Chambre haute le 19 novembre 1819. Il était membre de l'Académie française depuis 1803. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, et en particulier de très intéressants *Mémoires*. Il était le père du général Philippe de Ségur, l'historien de *Napoléon et la Grande-Armée pendant l'année 1812*.
[3954] *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année 1812*, par le général *comte de Ségur*, livre II, chap. II.
[3955] Ségur, livre II, chap. II.
[3956] Ségur, livre II, chap. III.
[3957] Ségur, livre II, chap. IV.
[3958] Joseph, prince *Poniatowski* (1762-1813). Après avoir, dans la campagne de Russie, commandé le cinquième corps de la grande armée, composé des divisions polonaises Dombrowski, Zayouschek et Ficher, il commanda, pendant la campagne de Saxe, le 8e corps (Polonais).
[3959] Dominique-Georges-Frédéric *Dufour de Pradt* (1759-1837). Député du clergé du bailliage de Caux à l'Assemblée constituante, il siégea au côté droit, émigra dès la fin de la session et s'établit à Hambourg, où il publia, en 1798, sous le voile de l'anonyme, un premier ouvrage, l'*Antidote au Congrès de Rastadt*, qui a été longtemps attribué à Joseph de Maistre. Après le 18 brumaire, son parent, le général Duroc, le présenta au premier Consul, dont il fit si bien la conquête qu'il devint bientôt évêque de Poitiers, archevêque de Malines, premier aumônier de l'Empereur, « l'aumônier du dieu Mars », comme il s'appelait lui-même. En 1812, quand la guerre

de Russie fut décidée, Napoléon l'envoya comme ambassadeur dans le grand-duché de Varsovie. En 1814, il prit une part très active au rétablissement du gouvernement royal et fut un moment chancelier de la Légion d'honneur. Sous la seconde Restauration, il se jeta dans l'opposition et composa force brochures, dont l'une même lui valut d'être traduit en cour d'assises. Après la révolution de juillet, l'abbé de Pradt revint à ses premières opinions royalistes, et il s'occupait à réunir les matériaux d'une histoire de la Restauration, lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie. Sainte-Beuve, qui pourtant ne l'aime guère, a dit de lui : « L'abbé de Pradt était actif, délié, infiniment spirituel en conversation ; et, la plume à la main, un écrivain plein de verve et pittoresque ». Son *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en 1812* est un pamphlet, mais qui renferme des parties dont l'histoire devra faire son profit.

[3960] Louis-Pierre-Édouard, baron *Bignon* (1771-1841). Il remplaça l'abbé de Pradt à Varsovie. Sous la Restauration, il fut, à la Chambre des députés, de 1817 à 1830, un des chefs de l'opposition libérale. Après 1830, il fut un instant ministre des Affaires étrangères, puis ministre de l'Instruction publique. Une Ordonnance royale du 3 octobre 1837 l'appela à la Chambre des pairs. Il a publié une *Histoire de France* depuis *le dix-huit brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt* (1829-1880, 6 vol. in-8°) et une *Histoire de France sous Napoléon, depuis la paix de Tilsitt jusqu'en 1812* (1838, 4 vol. in-8°). Ces deux ouvrages furent composés en exécution du testament de Napoléon, qui portait : « Je lègue au baron Bignon 100,000 francs ; je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. »

[3961] Napoléon n'a jamais sérieusement songé, quelque favorables que fussent les circonstances et quelque avantage qu'il y dût trouver lui-même, à relever la nation polonaise, qui versait son sang pour lui sur tous les champs de bataille de l'Europe. Sur les vrais sentiments de Napoléon à l'égard de la Pologne et des Polonais, voir les lettres publiées par la *Correspondance générale*, et en particulier ces deux notes : *Au citoyen Talleyrand*, Paris, 17 octobre 1801 : « J'ai oublié, citoyen ministre, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet de l'*Almanach national*, de vous parler de la Pologne dont le Premier Consul désire qu'il ne soit pas question dans l'état des puissances. Cela est d'une inutilité absolue ». — *Notes sur un projet d'exposé de la situation de l'Europe*(Finkenstein, 18 mai 1807) : « Ne pas parler de l'indépendance de la Pologne et supprimer tout ce qui tend à montrer l'Empereur comme le libérateur, attendu qu'il ne s'est pas expliqué à ce sujet. *Napoléon* ». — Enfin, dans des instructions au général Bertrand (Eylau, 13 février 1807) on lit : « Il (le général Bertrand) laissera entrevoir (à M. de Zartrow) que quant à la Pologne, depuis que l'Empereur la connaît, il n'y attache plus aucune importance ». — *Napoléon Ier peint par lui-même*, par Raudot, p. 192-201.

[3962] Le 28 juin 1812, la Diète de Varsovie s'était constituée en confédération générale ; elle avait déclaré le royaume de Pologne rétabli ; convoqué les diétines, invité toute la Pologne à se confédérer, sommé tous les Polonais de l'armée russe d'abandonner la Russie. Elle avait décidé en même temps qu'une députation se rendrait auprès de l'Empereur des Français, pour l'engager à couvrir de sa puissante protection le berceau de la Pologne renaissante. Napoléon était alors à Wilna, et c'est dans cette ville que, le 11 juillet, il donna audience à la députation polonaise.

[3963] Il y arriva le 16 mai.

[3964] Les princes de Weimar, de Cobourg, de Mecklembourg ; le grand-duc de Wurtzbourg, primat de la Confédération du Rhin ; la reine Catherine de Westphalie, le roi de Prusse et son fils le prince royal.

[3965] *Ségur*, livre IV, ch. II.
[3966] *Ségur*, livre IV, ch. II.
[3967] *Ibid.*
[3968] Les 24, 25 et 26 juin. « Il en passa pendant quarante-huit heures, le 24 et le 25, jour et nuit. Le 26, on voyait encore arriver au fleuve les cuirassiers et les dragons de Grouchy, complétant l'ensemble des effectifs déversés sur la rive droite par l'Empereur lui-même. » *Albert Vandal*, tome III, p. 487.
[3969] Le 28 juillet 1812.
[3970] Le 17 août.
[3971] *Manuscrit de 1812, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de Napoléon.* — Agathon-Jean-François, baron *Fain* (1778-1837), fut successivement attaché au secrétariat du Comité de Salut public, du Directoire et du Consulat. Il devint, en 1806, secrétaire-archiviste et, en 1809, secrétaire au cabinet de l'empereur. Il le suivit dès lors dans toutes ses campagnes et ne le quitta qu'après l'abdication de Fontainebleau. Il reprit son poste auprès de Napoléon le 20 mars 1815. Après la révolution de 1830, il fut nommé premier secrétaire du cabinet du roi Louis-Philippe. — Outre le *Manuscrit de 1812*, le baron Fain a publié le *Manuscrit de l'an III*, le *Manuscrit de 1813* et le *Manuscrit de 1814*.
[3972] Gaspard, baron *Gourgaud* (1783-1852). Officier d'ordonnance de l'empereur pendant la guerre de Russie, il fut blessé à Smolensk, et, entré le premier au Kremlin, y découvrit une mine de 400,000 livres de poudre qui devait faire sauter la citadelle. Ce service lui valut le titre de baron de l'Empire. En 1814, à Brienne, il sauva la vie à l'empereur en tuant un cosaque dont la lance allait le frapper. À la première Restauration, il entra dans les gardes du corps du roi, mais, aux Cent-Jours, il reprit ses fonctions auprès de Napoléon, qui le nomma général de brigade et son premier aide de camp. Il accompagna l'empereur déchu à Sainte-Hélène, où il resta jusqu'en 1818. Il a publié, en 1822-1823, avec le comte de Montholon, les huit volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, et, en 1825, *Napoléon et la Grande-Armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*. Aide de camp de Louis-Philippe (1832), lieutenant général (1835), pair de France (1841), il fut élu, le 13 mai 1849, représentant des Deux-Sèvres à l'Assemblée législative et soutint la politique personnelle du prince-président.
[3973] Jean-Ambroise Bastou, comte de *Lariboisière* (1759-1814), lieutenant d'artillerie en 1781, général de brigade en l'an XI, général de division en 1807, comte de l'Empire en 1808, commandant l'artillerie de la garde impériale, premier inspecteur de l'artillerie en 1811.
[3974] Michel *Barclay de Tolly*, né en 1750, en Livonie, d'une famille originaire d'Écosse ; mort en 1818. Replacé à la tête des troupes russes en 1813, après la bataille de Bautzen, il battit Vandamme à Kulm, contribua puissamment au gain de la bataille de Leipzig et fit capituler Paris (30 mars 1814). En récompense de ses services, il fut nommé feld-maréchal et fait prince.
[3975] Mikhaïl Koutouzov était né en 1745. Il avait donc 67 ans en 1812. Il mourut en 1813 à Bunzlau, en Silésie, étant encore à la tête de ses troupes.
[3976] *Études sur Napoléon*, par le lieutenant-colonel de *Baudus*, ancien aide de camp de Bessières et de Soult ; deux volumes in-8° ; Paris, 1841. Cet ouvrage est peut-être le meilleur qui ait été écrit sur Napoléon ; c'est à coup sûr le plus impartial, et il mériterait d'être réimprimé.
[3977] *Baudus*, t. II, p. 76.
[3978] Louis-François-Joseph de *Bausset* (1770-1835). Il était depuis 1805 préfet du

palais et chambellan de l'empereur. Il a laissé des *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'histoire de Napoléon*. Quatre volumes in-8o, 1827-1828.
[3979] *Manuscrit de 1812.*
[3980] *Ségur*, livre VI, chap. VIII.
[3981] 6 septembre 1812.
[3982] *Ségur*, livre VII, chap. VIII.
[3983] Extrait du dix-huitième bulletin de la Grande-Armée.
[3984] Auguste du Vergier, comte de *La Rochejaquelein* (1783-1868). Il était le second frère de *Monsieur Henri*. L'ardeur de son royalisme ne l'avait pas empêché de prendre du service dans les armées impériales, où il entra avec le titre de sous-lieutenant. La blessure qu'il avait reçue à la Moskowa et dont il porta la trace toute sa vie lui valut d'être surnommé *le Balafré*. Sous la Restauration, devenu colonel des grenadiers à cheval, puis maréchal de camp, il prit part à la guerre d'Espagne en 1823 et combattit en 1828 dans les rangs de l'armée russe, alors en guerre contre les Turcs. Mis en non-activité pour refus de serment, après la révolution de 1830, il fut condamné à mort par contumace, en 1833, sous l'inculpation d'avoir essayé de soulever la Vendée. — Il avait épousé, en 1819, la fille aînée de la duchesse de Duras, qui fut l'une des amies les plus dévouées de Chateaubriand.
[3985] *Ségur*, livre VII, chap. XII.
[3986] *Ségur*, livre VII, chap. XI.
[3987] Le comte Fiodor *Rostopchine* (1765-1826), lieutenant général d'infanterie et grand chambellan de l'empereur Alexandre, qui le nomma gouverneur de Moscou, à la veille de la guerre, le 29 mai 1812. Une de ses filles épousa le comte Eugène de Ségur, neveu de l'historien de *Napoléon et la Grande-Armée* ; elle a écrit pour l'enfance des Contes qui ont eu une grande vogue. Mgr de Ségur, si connu par ses vertus, sa charité et ses nombreux écrits en faveur de la Religion, était le petit-fils de Rostopchine. Un autre de ses petits-fils, le comte Anatole de Ségur, a publié, en 1874, la *Vie de Rostopchine*.
[3988] Le comte Rostopchine a publié, à Paris, en 1823, une brochure intitulée : *La Vérité sur l'incendie de Moscou*, dans laquelle il repousse la responsabilité de l'acte héroïque et terrible qui a immortalisé son nom. Nul doute pourtant qu'il n'en soit l'auteur. Voici, à cet égard, le témoignage d'un homme bien placé pour savoir la vérité. Joseph de Maistre, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg, écrivait, le 22 novembre 1812, à M. le comte de Front, ministre des affaires étrangères du roi de Sardaigne : « Je puis enfin avoir l'honneur d'apprendre à Sa Majesté, *avec une certitude parfaite, que l'incendie de Moscou est entièrement l'ouvrage des Russes*, et n'est dû qu'à la politique terrible et profonde qui avait résolu que l'ennemi, s'il entrait à Moscou, ne pourrait s'y nourrir, ni s'y enrichir. Dans une campagne très proche de la capitale, on fabriquait depuis plusieurs jours toutes sortes d'artifices incendiaires, et l'on disait au bon peuple qu'on préparait un ballon pour détruire d'un seul coup toute l'armée française. M. le comte Rostopchine, avant de partir, fit ouvrir les prisons et emmener les pompes, ce qui est assez clair ; ce qui ne l'est pas moins, c'est que sa maison a été épargnée et que sa bibliothèque même n'a pas perdu un livre. Voilà qui n'est pas équivoque. En y réfléchissant, on voit qu'il ne convenait nullement à Napoléon de brûler cette superbe ville, et, en réalité, il a fait ce qu'il a pu pour la sauver ; mais tout a été inutile, les incendiaires observant trop bien les ordres reçus, et le vent à son tour ne servant que trop les incendiaires ... Je doute que depuis l'incendie de Rome, sous Néron, l'œil humain ait rien vu de pareil. Ceux qui en ont été

témoins ne trouvent aucune expression pour le décrire ... Je répète que la perte en richesses de toute espèce se refuse à tout calcul ; mais *la Russie et peut-être le monde ont été sauvés par ce grand sacrifice*. » (*Correspondance de Joseph de Maistre*, tome IV, p. 302.)
[3989] *Baudus*, t. II, p. 102
[3990] Adolphe-Édouard-Casimir-Joseph *Mortier* (1768-1835). Maréchal de France le 19 mai 1804, duc de Trévise le 2 juillet 1808, il était, lors de la campagne de Russie, commandant de la jeune garde. En 1814, il partagea le commandement de Paris avec Marmont et, comme lui, défendit héroïquement la capitale dans la journée du 30 mars. Pair de France pendant les Cent-Jours et sous la Restauration, il fut, sous la monarchie de Juillet, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, grand-chancelier de la Légion d'honneur, ministre de la guerre et président du Conseil (18 novembre 1834-12 mars 1835). Le 28 juillet 1835, il fut tué sur le boulevard du Temple, aux côtés du roi Louis-Philippe, par l'explosion de la machine Fieschi.
[3991] Antoine-Jean-Auguste *Durosnel* (1771-1849). Napoléon le fit comte en 1808 et le choisit pour un de ses aides de camp. Après la campagne de Russie, il fut nommé, en 1813, gouverneur de la ville de Dresde, où il resta jusqu'à la capitulation. Après la révolution de Juillet, il devint aide de camp de Louis-Philippe, fut député de 1830 à 1837 et pair de France de 1837 à 1848.
[3992] Jean-Baptiste-Barthélemy, baron de *Lesseps* (1766-1834). Attaché à la carrière des consulats, il était en Russie avec le titre de commissaire général des relations commerciales, lorsqu'éclata la guerre de 1812, et il fut forcé de suivre l'armée dans sa retraite. De 1815 à 1833, il remplit avec distinction les fonctions de consul général à Lisbonne. Il était l'oncle de M. Ferdinand de Lesseps, le créateur de l'isthme de Suez.
[3993] *Ségur*, livre VIII, chap. VI.
[3994] *Napoléon et la Grande-Armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*. 1824.
[3995] *Baudus*, t. II, p. 127.
[3996] Décret sur la surveillance, l'organisation, l'administration, la comptabilité, la police et la discipline du Théâtre-Français, daté du quartier impérial de Moscou, le 15 octobre 1812. Modifié sur quelques points, ce décret est encore en vigueur dans ses dispositions principales.
[3997] *Ségur*, liv. VIII, chap. XI.
[3998] On achève d'imprimer à Saint-Pétersbourg les papiers d'État sur cette campagne, trouvés dans le cabinet d'Alexandre après sa mort. Ces documents, formant cinq à six volumes, jetteront sans doute un grand jour sur les événements si curieux d'une partie de notre histoire. Il sera bon de lire avec précaution les récits de l'ennemi, et cependant avec moins de défiance que les documents officiels de Bonaparte. Il est impossible de se figurer à quel point celui-ci altérait la réalité et la rendait insaisissable ; ses propres victoires se transformaient en roman dans son imagination. Toutefois, au bout de ses relations fantasmagoriques, restait cette vérité, à savoir que Napoléon, par une raison ou par une autre, était le maître du monde. (Paris, note de 1814.) CH.
[3999] Avant-poste.
[4000] La conspiration du général Malet avait éclaté le 23 octobre, précisément le jour où le maréchal Mortier, mettant à exécution les ordres de l'empereur, faisait sauter le Kremlin. Peu s'en fallut que Malet, ce jour-là, ne fît sauter l'Empire. Enfermé dans une prison, sans argent, sans complices, dénué de tous moyens, Malet avait entrepris de renverser Napoléon, et il faillit réussir. La conspiration Malet fut une

conspiration de génie.
[4001] Marie-Victor-Nicolas de Fay, marquis de *Latour-Maubourg* (1768-1850), sous-lieutenant dans les gardes du corps avec rang de lieutenant-colonel le 6 mars 1789, colonel du 3e régiment de chasseurs le 5 février 1792, général de brigade le 2 décembre 1805, général de division le 14 mai 1807, baron de l'Empire le 12 février 1808. Il eut la cuisse emportée par un boulet, non à Dresde, comme le dit Chateaubriand, mais à Wachau (16 octobre 1813). Le 22 mars 1814, il fut créé comte de l'Empire. La Restauration le fit pair de France le 4 juin 1814, marquis par lettres patentes du 31 août 1817, et ambassadeur à Londres. Il occupait ce dernier poste lorsqu'il fut appelé au ministère de la guerre le 19 novembre 1819. Le 15 décembre 1821, il fut nommé gouverneur des Invalides. Il donna sa démission de pair à la révolution de 1830, se retira à Melun, puis alla rejoindre les Bourbons en exil. Gouverneur du duc de Bordeaux en 1835, il ne rentra en France qu'en 1848.
[4002] C'était celui du prince Eugène. Il comprenait les divisions françaises Delzons et Broussier, la garde royale italienne, la division italienne Pino, la cavalerie de la garde italienne et une brigade légère italienne, commandée par le général Villata.
[4003] Le général Dombrowski commandait une des divisions polonaises qui formaient le cinquième corps, placé sous les ordres du prince Poniatowski.
[4004] Jean-Baptiste-Juvénal, baron, puis comte *Corbineau* (1776-1848). Pendant la guerre de Russie, il commanda la 6e brigade de cavalerie, faisant partie du deuxième corps, sous les ordres du duc de Reggio. À la fin de la campagne, il fut nommé aide de camp de l'empereur, puis général de division et comte de l'Empire en 1813. Pendant les Cent-Jours, il reprit son service d'aide de camp auprès de Napoléon. Retraité le 1er janvier 1816, il fut rappelé à l'activité en 1830 et nommé pair de France le 11 septembre 1835. Ce fut le général Corbineau qui fit arrêter le prince Louis-Napoléon à Boulogne, lors de la tentative du 6 août 1840.
[4005] Jean-Baptiste *Éblé* (1758-1812), général d'artillerie, « modèle de courage, d'intégrité, d'honneur », selon la très juste expression de la comtesse de Chastenay, qui l'avait beaucoup connu et qui ajoute : « Digne, par son savoir, sa capacité, ses longs et continuels services, de diriger l'artillerie, il fut poursuivi par une jalousie implacable et constamment victime de la faveur. Ses efforts, au passage de la Bérésina, son dévouement à ses compatriotes, à la cause de l'humanité, l'oubli de sa propre conservation, lui coûtèrent sa généreuse vie. Nommé, faute de concurrents, premier inspecteur général de l'artillerie, il avait cessé d'exister avant d'en recevoir la nouvelle. » (*Mémoires de Mme de Chastenay*, t. II, p. 221.)
[4006] François, marquis de *Chasseloup-Laubat* (1754-1833). Il était général de division du génie depuis le 18 septembre 1799. Pendant la campagne de 1812, il traça les ouvrages avancés du pont de Kowno et le camp retranché de Wilna, et contribua beaucoup, par la construction des ponts sur la Bérésina, à sauver les débris de l'armée. Bien que Napoléon l'eût fait, en 1813, comte de l'Empire et membre du Sénat conservateur, il ne fut pas des derniers à voter la déchéance de l'empereur et fut nommé pair de France par Louis XVIII, le 4 juin 1814. Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours et fut créé marquis par le roi en 1817.
[4007] L'amiral Paul Tchitchagof avait épousé la fille d'un amiral anglais, miss Elisabeth Proby. Sa perte le plongea dans une douleur inconsolable, et il ne tarda pas à aller fixer son existence en Angleterre, auprès de la famille de sa femme. Il mourut à Paris, au mois de septembre 1849, âgé de 82 ans. C'était un grand ami de Mme Swetchine et de Joseph de Maistre. Les lettres de de Maistre à l'amiral (*Correspondance*, tomes III, p. 393, 439, 449, 461, 481 ; IV, 489 ; V, 455 ; VI, 133)

sont parmi les plus belles du grand écrivain.

[4008] Le général Mis de *Chambray* (1783-1838), auteur d'une *Histoire de l'expédition de Russie en 1812*, trois volumes in-8°, 1833.

[4009] *Ségur*, livre XI, chap. VIII et IX.

[4010] *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*, par le général de Vaudoncourt, 1816.

[4011] Louis, comte *Partouneaux* (1770-1835). Général de division depuis le 27 août 1803, il avait les plus brillants états de services. Pendant la campagne de 1812, il commanda la 1re division du 9e corps, placé sous les ordres du duc de Bellune. Lors de la retraite, il fut posté à Borizow pour tromper l'ennemi et permettre à l'armée de franchir la Bérésina. Dans la nuit du 27 au 28 novembre, il fut attaqué, à l'est, par les cosaques de Platof, au nord, par Wittgenstein, à l'ouest, par Tabetchakof ; acculé contre la Bérésina par des forces supérieures, n'ayant lui-même que 2,000 hommes, il dut mettre bas les armes. Dans le 29e bulletin. Napoléon, cherchant à rejeter sur d'autres des responsabilités qui devaient tout entières peser sur lui seul, essaya de flétrir un de ses plus glorieux soldats. Le général a victorieusement répondu dans deux brochures : *Adresse et rapports sur l'affaire du 27 au 28 novembre 1812, qu'a eue la 1re division du 9e corps de la Grande-Armée au passage de la Bérésina*(1815). — *Lettre sur le compte rendu par plusieurs historiens de la campagne de Russie et par le 29e bulletin, de l'affaire du 27 au 28 novembre 1812* (1817). La Restauration lui donna le commandement de la 8e division militaire (Marseille), puis de la 10^e(Toulouse), le fit comte en 1817 et, en 1820, commandant de la 1re division d'infanterie de la garde royale.

[4012] Dans ses *Mémoires*, toujours si dramatiques et si intéressants, mais souvent si étrangement inexacts, le général Marbot (tome III, p. 233) n'a pas craint d'avancer que « la perte totale des Français régnicoles fut, pendant la campagne de Russie, de *soixante-cinq mille hommes seulement* ». Il traite de *libellistes* et de *romanciers* les historiens qui donnent un chiffre plus élevé. Or, M. Thiers, qui n'était pourtant pas un *détracteur de Napoléon*, après avoir étudié avec le plus grand soin tous les états de troupes, est arrivé à cette conclusion (tome XIV, p. 671) : « Il n'y a aucune exagération à dire que *trois cent mille hommes* (de la Grande-Armée) moururent par le feu, par la misère ou par le froid. La part des Français dans cette horrible hécatombe fut de plus des deux tiers. » Le chiffre donné par Chateaubriand concorde, on le voit, avec celui que devait trouver plus tard M. Thiers.

[4013] Le général *York* commandait le corps prussien qui faisait partie du 10e corps de la Grande-Armée, placé sous les ordres du maréchal duc de Tarente. Il avait conclu, le 30 décembre 1812, avec les généraux russes Clausewitz et Diebitsch, une convention, par laquelle il s'engageait à observer la neutralité jusqu'au moment où le roi de Prusse lui aurait transmis ses instructions.

[4014] Napoléon arriva à Paris le 20 décembre, deux jours, en effet, après la publication du 29e bulletin. « On était, dit Mme de Chastenay (*Mémoires*, II, 221), dans toute la stupeur causée par le bulletin de consternation, quand on apprit avec un redoublement de surprise que l'empereur était aux Tuileries. Il avait, en effet, parcouru toute l'Allemagne aussi rapidement qu'un courrier ; sa voiture s'étant brisée à Meaux, il s'était jeté, avec le duc de Vicence, dans le cabriolet de la poste et avait paru, vers dix heures du soir, à la grille des Tuileries, où, dans ce honteux équipage,

la garde avait eu quelque peine à reconnaître son empereur ... Un bain, un bon souper, quelques heures de repos avaient réparé ses forces ; les tailleurs avaient travaillé à lui préparer des vêtements, — il n'avait sauvé que ceux dont il était couvert, — et, le lendemain avant midi, tous les corps constitués, en députation au palais, le félicitaient sur son retour, sans lui demander, comme Auguste, ce qu'il avait fait de ses légions. »
[4015] Duroc, grand maréchal du palais.
[4016] Caulaincourt.
[4017] Bernard-Germain-Étienne de Laville-sur-Illon, comte de *Lacépède* (1756-1825), député à l'Assemblée législative en 1791, membre du Sénat conservateur, pair en 1814, pair des Cent-Jours, de nouveau pair de France en 1819. Continuateur de Buffon, il a publié l'*Histoire naturelle des Poissons*, l'*Histoire naturelle des Cétacés*, et aussi celle des *Serpents* : Chateaubriand s'en souviendra tout à l'heure.
[4018] Louis XVIII était alors établi, dans le comté de Buckingham, au château de Hartwell, domaine agreste et modeste d'un particulier anglais, M. Sée.
[4019] Il fut signé au palais de Fontainebleau, le 25 janvier 1813. En voici les principales dispositions : — La résidence à Paris n'est pas textuellement imposée au Saint-Père ; il est seulement indiqué en termes un peu vagues qu'il se fixera en France ou dans le royaume d'Italie. — Les domaines qu'il possédait, et *qui ne sont pas aliénés*, seront administrés par ses agents ou chargés d'affaires. Ceux qui seraient aliénés seront remplacés jusqu'à concurrence de 2,000,000 de francs de revenus. — *Dans les six mois* qui suivront la notification d'usage de la *nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'Empire et du royaume d'Italie*, le pape donnera l'institution canonique. *Les six mois expirés* sans que le pape ait accordé l'institution, le *métropolitain*, et, à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province, *procédera à l'institution de l'évêque nommé*.
[4020] Le traité d'alliance entre la Prusse et la Russie fut signé le 1er mars 1813.
[4021] Berlin fut occupé par les Cosaques le 4 mars 1813 ; Hambourg fut évacué par les Français le 12 mars ; Dresde fut pris par les Russes et les Prussiens le 21.
[4022] La bataille de Vitoria eut lieu le 21 juin 1813. À la nouvelle de cette défaite, qui consommait pour lui la perte de l'Espagne, Napoléon rappela Joseph et lui enjoignit de se retirer en son château de Mortefontaine, avec défense d'y voir personne, sous peine d'être arrêté.
[4023] 28-31 juillet 1813.
[4024] Joseph-Louis, comte *Lagrange* (1736-1813), célèbre mathématicien, membre de l'Institut, comte de l'Empire, grand-officier de la Légion d'honneur. Ce géomètre plaisait fort à Napoléon, n'étant point un *idéologue*. On lui demandait un jour comment il pouvait voter les terribles conscriptions annuelles : « Cela, répondit-il, ne change pas sensiblement les tables de la mortalité. » — Son corps fut déposé au Panthéon.
[4025] Delille mourut d'apoplexie dans la nuit du 1er au 2 mai 1813. Son corps resta exposé plusieurs jours au Collège de France, sur un lit de parade, la tête couronnée de lauriers et le visage légèrement peint. Son convoi eut quelque chose d'une apothéose, et ses funérailles ont laissé le souvenir d'une grande solennité nationale. Elles égalèrent en éclat celles du maréchal Bessières, duc d'Istrie, mort, lui aussi, le 1er mai, dans le combat qui précéda la bataille de Lützen, et dont les obsèques avaient été, par ordre de l'empereur, entourées d'une pompe extraordinaire.
[4026] 19 mai 1813.
[4027] Le 22 mai 1813, à Wurtzen, Duroc escortait, avec les ducs de Vicence et de

Trévise, l'Empereur, qui descendait au galop un petit chemin creux pour gagner une éminence d'où il put juger de l'effet de la charge des 14,000 cavaliers du général Latour-Maubourg, dans la plaine de Reichenbach. Tout à coup, un boulet vint frapper un arbre, ricocha, tua le général Kirgener, de l'escorte, et atteignit mortellement Duroc au bas-ventre ; on le transporta dans une petite ferme, où il expira au bout de quelques heures. Ses cendres reposent aux Invalides, à côté de celles de l'Empereur.
[4028] Bataille de Dresde (26 et 27 août 1813).
[4029] Te Stygii tremuere lacus, te Janitor Orci.
(Virgile, *Énéide*, VIII, 296.)
[4030] Le 21 juillet 1813, le Jury d'Anvers avait acquitté les nommés Werbrouck, Lacoste, Biard et Petit, accusés d'être auteurs ou complices de dilapidations commises dans la gestion et l'administration de l'octroi d'Anvers. Le sénatus-consulte du 28 août annula la déclaration du Jury et chargea la Cour de cassation de renvoyer les quatre acquittés devant une Cour impériale qui prononcerait sur eux sans jury. Cette audacieuse violation de la loi eût peut-être passé inaperçue lorsque l'Empereur était à l'apogée de sa fortune ; venant après les désastres de Russie et d'Espagne, elle souleva en Europe une indignation générale.
[4031] Le 30 août 1813, le général Vandamme, qui occupait à Kulm, sur le revers des montagnes de Bohême, avec une armée de 30,000 hommes, une position très forte, s'était trouvé entouré par un cercle de 130,000 ennemis. Les Français résistèrent en désespérés. Le général Corbineau finit par s'ouvrir un passage en abandonnant l'artillerie, mais nous avions eu cinq ou six mille tués ou blessés, et nous laissions sept mille prisonniers aux mains des vainqueurs. Vandamme était du nombre, ainsi que le général Haxo, aide de camp de l'Empereur, et plusieurs autres généraux. 60 pièces de canon, 18 obusiers, tous les caissons, y compris ceux du parc de réserve, tous les bagages, enfin, tombèrent aux mains de l'ennemi (*Souvenirs militaires* du duc de Fezensac, p. 411 et suivantes). Inaugurée par les brillantes victoires de Lützen et de Bautzen la campagne de Saxe se terminait par un désastre qui ne se devait pas réparer et qu'allait bientôt suivre le désastre, plus grand encore, de Leipsick.
[4032] Le 6 septembre 1813, Ney est battu par le prince de Suède, Bernadotte, et par le général prussien Bulow, à Dennewitz, près de Berlin. Il perd, avec les deux tiers de son artillerie, ses munitions, ses bagages, et plus de 10,000 hommes.
[4033] De *land*, terre, et *sturm*, tocsin ; — nom donné en Allemagne et en Suisse à une levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes, et qui a lieu lorsque la patrie est en danger.
[4034] De *bursch*, camarade, et *schaft*, confrérie ; — nom donné à une association formée en 1815 par les étudiants des universités allemandes qui, deux ans auparavant, avaient quitté leurs études pour prendre part à la guerre de la délivrance.
[4035] Jean-Gottlieb *Fichte* (1762-1814). Professeur de philosophie à Iéna d'abord, ensuite à Berlin, il avait prononcé, en cette dernière ville, de 1807 à 1808, malgré l'occupation française, ses fameux *Discours à la nation allemande*, qui préparèrent le réveil de l'Allemagne. Ses principaux ouvrages sont les *Principes d'une théorie de la science* (1794), *Principes du droit naturel*(1796-1797), *Système de morale* (1798), *la Destination de l'homme* (1800), *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse* (1806).
[4036] Charles-Théodore *Kœrner* (1791-1813). Il était poète du théâtre de la cour, à Vienne, lorsqu'en 1813 il s'enrôla dans le régiment des chasseurs volontaires de Lutzow. Il se servit aussi vaillamment de l'épée que de la lyre. Chacune de ses pièces, à peine composée, courait aussitôt les armées et enflammait tous les cœurs. Elles ont été réunies après sa mort, en 1814, sous ce titre : *Lyre et Épée*.

[4037] Kœrner ne mourut pas à Leipsick (octobre 1813) ; il fut frappé à mort par un boulet dans une rencontre à Gadebusch, dans le Mecklembourg, le 27 août 1813. Il n'avait que vingt-deux ans.
[4038] Ces strophes sont tirées d'une des plus belles pièces d'Ernest-Maurice *Arndt*, *la Patrie de l'Allemand*. Comme à Théodore Kœrner, le patriotisme a dicté à Maurice Arndt, dans ses *Chants de guerre* (1813-1815), d'admirables inspirations. Seulement, tandis que Kœrner mourait à vingt-deux ans, Arndt devait mourir presque centenaire. Né le 26 décembre 1769, il est mort le 29 janvier 1869.
[4039] Le prince Poniatowski avait été nommé maréchal de France sur le champ de bataille, le 16 octobre 1813, à la première des trois journées de Leipsick. Trois jours après, quand la grande défaite fut consommée, chargé de protéger la retraite de l'armée, il fit des prodiges de valeur, et lorsqu'il ne fut plus possible de résister, il s'élança dans l'Elster plutôt que de se rendre, et s'y noya (19 octobre).
[4040] Après le désastre de Leipsick, Napoléon et les débris de son armée suivirent, pour rentrer en France, la route de Weissenfeld, Erfurt, Gotha, Fulde, jusqu'à Hanau, où l'armée autrichienne et bavaroise, commandée par le général Wrède, voulut lui barrer le chemin. L'armée française, si affaiblie, si épuisée, retrouva son énergie pour combattre d'anciens alliés devenus inopinément nos ennemis. On leur passa sur le corps ; ils perdirent 6,000 hommes, tués ou blessés, et 4,000 prisonniers. Notre perte totale fut d'environ 5,000 hommes. Ce dernier effort termina les opérations de la Grande Armée en Allemagne.
[4041] Charles-Philippe, prince de *Wrède* (1769-1838), feld-maréchal bavarois. Par suite de l'étroite alliance qui unissait la Bavière à la France, il servit Napoléon de 1805 à 1809, et il le fit avec autant de vaillance que de talent. Pendant la campagne de Russie, il se couvrit de gloire, surtout à Polotsk et à Valontina-Cora. À Leipsick, il se battait encore dans nos rang, mais le désastre éprouvé par Napoléon détacha de lui la Bavière. Lors de la campagne de France, en 1814, il battit Oudinot à Bar-sur-Aube, et fut fait prince ; il avait été fait feld-maréchal après Wagram. Le général de Wrède est un des généraux les plus remarquables de la période napoléonienne.
[4042] Lacépède avait publié en 1788 l'*Histoire générale et particulière des quadrupèdes ovipares*.
[4043] Le 24 novembre 1813, le gouvernement provisoire établi à Amsterdam à la suite du soulèvement de cette ville (16 novembre), proclama l'indépendance des Provinces-Unies, et rappela le prince d'Orange.
[4044] Déclaration de Francfort, signée dans cette ville par les souverains alliés. Elle est datée du 1er décembre 1813, mais elle ne parut que dans la *Gazette de Francfort* du 7.
[4045] Le Sénat avait désigné comme commissaires MM. de Fontanes, de Talleyrand, de Saint-Marsan, de Barbé-Marbois, de Beurnonville. — Le Corps législatif avait choisi MM. Lainé, Raynouard, Maine de Biran, Flaugergues et Gallois.
[4046] Le Corps législatif, réuni en comité secret, le 29 décembre, entendit le rapport de la commission. M. Raynouard l'avait terminé par le conseil de rédiger une adresse à l'Empereur. On décida, à la majorité de 223 voix sur 254, que le rapport serait imprimé pour les membres seuls du Corps législatif, afin qu'ils pussent le méditer, et voter sur le projet d'adresse en connaissance de cause. Le 30, Napoléon assembla un conseil de gouvernement, auquel furent appelés les ministres et les grands dignitaires. Malgré l'opposition de l'archichancelier Cambacérès et celle de plusieurs autres membres du conseil, Napoléon signa le décret qui prononçait pour le lendemain, 31 décembre, l'ajournement du Corps législatif, et il ordonna au duc de

Rovigo de faire enlever à l'imprimerie et partout où il en serait trouvé les copies du rapport de M. Lainé.

[4047] Allocution de Napoléon adressée, le 1er janvier, à la députation du Corps législatif.
[4048] Décret du 6 janvier 1814.
[4049] Chateaubriand a été ici induit en erreur par le *Manuscrit de 1814*, du baron Fain, lequel est d'ordinaire très exact. M. Fain et, avec lui, la plupart des historiens ont prétendu que Napoléon, à cette fin de janvier 1814, avait décidé de mettre le pape en liberté et l'avait fait partir pour Rome. M. Thiers, mieux informé, a très bien montré que Napoléon n'avait nullement en vue, à ce moment, la délivrance de l'auguste captif. Déjà les armées ennemies avaient occupé Dijon. Leurs coureurs d'avant-garde et quelques bandes de cosaques avaient apparu aux environs de Montereau. L'empereur, qui allait quitter Paris pour se rendre à Châlons et commencer la campagne de France, ne se souciait pas de laisser le Saint-Père à portée d'un coup de main de ses adversaires ; il ne voulait pas non plus le rendre libre, de peur de compliquer ses affaires d'Italie. Il le fit donc partir de Fontainebleau, sous la conduite d'un commandant de gendarmerie, qui avait mission de le conduire, non à Rome, mais à Savone. Ce fut seulement le 10 mars, alors qu'il était obligé de se retirer sur Soissons, après les combats malheureux sur Laon, que Napoléon se décida à publier un décret par lequel il annonçait rétablir le pape dans la possession de ses États. Le même jour, il mandait au duc de Rovigo : « Écrivez à l'officier de gendarmerie qui est auprès du pape de le conduire, par la route d'Asti, de Tortone et de Plaisance, à Parme, d'où il le remettra aux avant-postes napolitains. L'officier de gendarmerie dira au Saint-Père que, sur la demande qu'il a faite de retourner à son siège, j'y ai consenti, et que j'ai donné ordre qu'on le transportât aux avant-postes napolitains. » — Voir Thiers, t. XVII, p. 208, et d'Haussonville,*L'Église romaine et le premier Empire*, t. V, p. 316, 325, 326.
[4050] Le colonel de gendarmerie Lagorsse.
[4051] Dans une maison appartenant à son ami Alexandre de Laborde.
[4052] Reprise de Saint-Dizier par Napoléon en personne, le 27 janvier. Combat victorieux de Brienne, le 29.
[4053] Victoire de Champaubert, le 10 février ; victoire de Montmirail, le 11 ; victoire de Montereau, le 18.

[4054] Par le traité de Chaumont, conclu, le 1er mars 1814, entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, les quatre puissances s'engageaient, dans le cas où la France n'accepterait pas les conditions de la paix proposée par les Alliés, le 17 février, à poursuivre la guerre avec vigueur et à employer tous leurs moyens, dans un parfait concert, afin de procurer une paix générale. — Chacune des trois puissances continentales devait tenir constamment en campagne active 150,000 hommes au complet. — Aucune négociation séparée n'aurait lieu avec l'ennemi commun. — L'Angleterre fournirait un subside annuel de 120 millions de francs, à répartir entre ses trois alliés. — Le but du traité étant de maintenir l'équilibre en Europe et de prévenir les envahissements qui, depuis si longtemps, désolaient le monde, la durée en était fixée à une période de vingt années.
[4055] Elle était placée sous les ordres du maréchal Augereau, duc de Castiglione.
[4056] Le Congrès de Châtillon, entre les quatre puissances alliées et la France, s'était ouvert le 5 février 1814. La France était représentée par le duc de Vicence ; l'Autriche, par le comte de Stadion ; la Prusse, par le baron de Humboldt ; la Russie, par le comte Razumowsky ; l'Angleterre, par sir Charles Stewart, frère de lord

Castlereagh, chef du cabinet britannique. L'Angleterre était représentée en outre par lord Cathcart et lord Aberdeen.
[4057] Le 7 mars.
[4058] Le 27 février, Napoléon avait repris Troyes sur les Alliés, qui réoccupèrent cette ville le 4 mars.
[4059] Le 13 mars, l'empereur entra à Reims, après un combat très vif avec un corps russe qui s'en était emparé le 12.
[4060] La bataille d'Arcis-sur-Aube dura deux jours (20 et 21 mars). Ce fut la dernière bataille que Napoléon livra en personne dans cette campagne. Il dut abandonner le terrain à l'ennemi ; mais ces deux journées n'en furent pas moins des plus glorieuses pour nos soldats et pour leur chef. Les 20,000 hommes de Napoléon avaient résisté à une masse qui s'était successivement élevée de 40,000 à 90,000.
[4061] J'ai entendu le général Pozzo raconter que c'était lui qui avait déterminé l'empereur Alexandre à marcher en avant. Ch. — Ce fut le 24 mars, à Sommepuis, que la résolution de marcher sur Paris fut prise, dans une conférence à laquelle assistaient l'empereur Alexandre, le chef d'état-major Wolkonski, le comte de Nesselrode, le prince de Schwarzenberg, le roi de Prusse et Blücher. M. Thiers (tome XVII, p. 546) dit, comme Chateaubriand, que la détermination d'Alexandre fut due surtout aux conseils et aux instances du comte Pozzo di Borgo, « lequel, ayant acquis sur les Alliés une influence proportionnée à son esprit, ne se lassait pas de leur répéter qu'il fallait marcher sur Paris ».
[4062] Il arriva à Fontainebleau dans la nuit du 30 au 31 mars. Dans cette nuit même, à deux heures du matin, la capitulation de Paris était signée par les colonels Denys et Fabvier, au nom des maréchaux Mortier et Marmont.
[4063] La marquise de *Montcalm* était la demi-sœur du duc de Richelieu. Leur père, le duc de Fronsac, s'était marié deux fois : d'abord, avec Mlle d'Hautefort, dont il eut un fils, le futur ministre de la Restauration ; puis avec Mlle de Gallifet, qui lui donna deux filles, Armande et Simplicie, plus tard marquises de Montcalm et de Jumilhac.
[4064] Voir, l'Appendice n°22 : *Le Cahier rouge.*
[4065] M. Mame.
[4066] Eugène-François-Auguste d'Armand, baron de *Vitrolles* (1774-1854). Il s'enrôla à dix-sept ans dans l'armée de Condé ; rayé de la liste des émigrés sous le Consulat, il fut créé baron de l'Empire le 15 juin 1812. Lié avec le duc de Dalberg et avec Talleyrand, il s'associa aux vues de ce dernier en 1814, se rendit auprès des Alliés, plaida auprès du czar la cause des Bourbons. Après une entrevue à Nancy avec le comte d'Artois, il le précéda à Paris et fut nommé par ce prince secrétaire d'État provisoire (16 avril 1814). Pendant les Cent-Jours, il essaya d'organiser la résistance dans le Midi, fut arrêté et enfermé à Vincennes, puis à l'Abbaye. Un ordre de Fouché lui rendit la liberté après Waterloo. Député de 1815 à 1816, ministre d'État et membre du Conseil privé (septembre 1816), il devint le principal agent de la politique personnelle de Monsieur. En 1818, il perdit son titre de secrétaire d'État, que le roi ne lui rendit que le 7 janvier 1834. Il fut nommé, en 1827, ministre plénipotentiaire à Florence et fut appelé à la pairie le 7 janvier 1830. La chute de la branche aînée le rendit à la vie privée. Il a laissé des *Mémoires* aussi intéressants que spirituels.
[4067] Sur *Laborie*, voir la note de la deuxième partie, livre premier, chapitre II.
[4068] Pierre-Samuel *Dupont de Nemours* (1739-1817). Il avait fait partie de la Constituante et du Conseil des Anciens. Sous le Consulat et l'Empire, il refusa les fonctions publiques que Napoléon lui offrit. Au mois d'avril 1814, il accepta la place de secrétaire du gouvernement provisoire et fut nommé par Louis XVIII conseiller d'État et intendant de la marine à Toulon. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe,

Dupont de Nemours s'embarqua pour l'Amérique, où il avait déjà habité, de 1799 à 1802, et où ses deux fils dirigeaient une importante exploitation agricole. Une chute qu'il fit dans une rivière et les attaques de la goutte dont il souffrait depuis longtemps l'enlevèrent deux ans après (6 août 1817).
[4069] Sur M. de Laborde, voir ci-dessus la note (troisième partie, livre premier, chapitre XXVIII.)
[4070] Voir Henry Houssaye, *1814*.
[4071] Charles-Marie *Denys*, comte de *Damrémont* (1783-1837). Il était, en 1814, aide de camp du duc de Raguse. En 1815, il suivit le roi à Gand. Il se signala en 1823 par sa brillante conduite dans la guerre d'Espagne, fit partie, en 1830, de l'expédition d'Alger, s'empara de Bône et d'Oran, fut nommé pair de France en 1835 et fut tué, le 12 octobre 1837, au siège de Constantine.
[4072] Charles-Nicolas, baron *Fabvier* (1782-1855). Réformé, puis mis en disponibilité sous la seconde Restauration, il prit part à la conspiration militaire d'août 1820, quitta la France et, en 1823, se rendit en Grèce, où il offrit ses services à la cause de l'indépendance. En 1828, il fut chargé d'accompagner les troupes françaises envoyées en Morée. Le gouvernement de Juillet le fit lieutenant général et pair de France. La République de 1848 le mit à la retraite comme général de division, mais le nomma ambassadeur à Constantinople. De 1849 à 1851, il fit partie de l'Assemblée législative et vota avec la majorité monarchiste. Il refusa toute faveur après le coup d'État de décembre 1851 et rentra dans la vie privée.
[4073] Sur la conduite et la noble attitude de Christian de Lamoignon en cette circonstance, voyez les *Mémoires du chancelier Pasquier*, tome II, p. 238.
[4074] *Et lingua mea adhœsit faucibus meis*. Psaume XXI, verset 16.
[4075] L'empereur Alexandre avait voulu loger, non aux Tuileries, mais à l'Élysée ; il n'y resta du reste, que quelques heures et accepta l'offre du prince de Talleyrand, qui s'était empressé de mettre à la disposition du czar son hôtel de la rue Saint-Florentin. C'est à l'Élysée qu'il reçut une députation de royalistes, composée de MM. de la Ferté-Meun, de Chateaubriand, Léo de Lévis, Ferrand, de Semallé et Sosthène de la Rochefoucauld. M. de Semallé dit, dans ses *Mémoires*, encore inédits : « Alexandre avait d'abord fixé sa résidence à l'Élysée-Bourbon, et c'est dans ce palais que la députation fut reçue. M. de Semallé a la certitude que M. de Talleyrand se rendit dans la nuit auprès de M. de Nesselrode pour lui faire sentir la nécessité d'une marque de confiance de l'empereur en venant loger à son hôtel de la rue Saint-Florentin, et par là le mettre à même de dominer les événements. »
Le roi de Prusse occupa l'hôtel de Villeroi, rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille) ; les princes Henri et Guillaume de Prusse descendirent à l'hôtel de Salm, quai d'Orsay. Cet hôtel était, depuis 1802, le palais de la Légion d'honneur. Le prince de Schwarzenberg qui, au moment de l'entrée des Alliés à Paris, représentait l'empereur d'Autriche absent, était logé dans l'hôtel qui lui appartenait rue du Mont-Blanc (aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin). L'empereur d'Autriche n'arriva que le 16 avril ; il habita l'ancien hôtel Charost, rue du faubourg Saint-Honoré. Cet hôtel était contigu à l'Élysée-Bourbon.
[4076] Voyez plus loin *les Cent-Jours à Gand* et le portrait de M. de Talleyrand, vers la fin de ces *Mémoires*. (Paris, note de 1839.) CH.
[4077] Voici le titre complet de l'écrit de Chateaubriand : *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe.* D'après M. de Lescure (*Chateaubriand*, p. 93), il aurait paru le 30 mars 1814. Cela n'est pas tout à fait exact, non plus que l'indication donnée par M. Henry Houssaye, dans les premières éditions de son très remarquable

ouvrage sur 1814, où il est dit, page 570 : « La philippique de Chateaubriand parut le 3 avril. » C'est le 4 avril seulement que le *Journal des Débats* publia un premier extrait de la fameuse brochure ; la mise en vente eut lieu le mercredi 5 avril.
Quoi qu'en aient dit la plupart des historiens, le grand écrivain, en composant et en publiant son éloquente philippique, n'a pas manqué aux lois de la générosité, de l'honneur et du patriotisme. On oublie trop aisément que ces pages véhémentes, passionnées, ont été préparées, écrites avant la chute de l'Empire, à quelques pas des Tuileries, sous l'œil d'une police qui pénétrait partout et pour laquelle il n'y avait rien de sacré. On oublie trop aisément que, dès le 5 août 1806, alors que l'Empire était à l'apogée de sa grandeur et se pouvait rire des vaines attaques d'une presse impuissante, Napoléon écrivait lui-même à l'un de ses maréchaux, à Berthier, une lettre datée de Saint-Cloud, pour lui signifier qu'il eût à faire fusiller dans les vingt-quatre heures les libraires d'Augsbourg et de Nuremberg, coupables d'avoir vendu une brochure de M. de Gentz dirigée contre sa politique. Il ordonnait en même temps que les libraires de Vienne et de Lintz, expéditeurs de la même brochure, fussent condamnés comme contumaces et fusillés s'ils étaient saisis. (*Correspondance de Napoléon*, t. XIII, p. 7.) Ordres terribles, qui reçurent leur exécution dans la mesure du possible : le libraire Palm, arrêté à Nuremberg le 26 août, fut traduit sur-le-champ devant une commission militaire et fusillé trois heures après sa condamnation. Reconnaissons-le donc, il y avait bien quelque courage à préparer une brochure telle que celle de Chateaubriand sous la domination, ébranlée sans doute, mais encore formidable, de l'homme qui avait écrit la lettre de Saint-Cloud.
Rien de moins fondé, d'ailleurs, que le reproche adressé à l'auteur de *Buonaparte et les Bourbons* d'avoir brisé entre les mains de l'empereur une arme dont celui-ci pouvait encore se servir avec succès pour le salut de la patrie. Lorsque parurent, dans le *Journal des Débats* du 4 avril les premiers extraits de la brochure, la déchéance de Napoléon avait déjà été votée par le Sénat, par le Conseil municipal de Paris, par les membres du Corps législatif présents dans la capitale. Le maréchal Marmont avait signé, la veille, avec le prince de Schwarzenberg, la Convention d'Essonnes (3 avril), et le matin même, à Fontainebleau, les maréchaux Lefebvre, Oudinot, Ney, Macdonald, Berthier avaient arraché à l'empereur son abdication. Il ne dépendait donc plus de lui, à ce moment, de changer la situation, de reprendre victorieusement l'offensive, de rejeter loin de Paris et de la France les ennemis qu'il y avait lui-même et lui seul attirés.
À cette date du 4 avril, la question n'était plus entre Napoléon et les coalisés : la Victoire, seul arbitre qu'il eût jamais reconnu, s'était prononcée contre lui, et l'arrêt était sans appel. Il ne s'agissait plus que de savoir si le trône, d'où il allait descendre, appartiendrait à son fils ou au frère de Louis XVI. La brochure de Chateaubriand, jetée dans l'un des plateaux de la balance où se pesaient alors les destinées de la France, contribua à la faire pencher du côté des Bourbons. Elle valut, pour leur cause, selon le mot de Louis XVIII, plus qu'une armée.
Pour apprécier, du reste, avec une entière équité un écrit de la nature de celui de Chateaubriand, il faut consulter avant tout l'opinion des contemporains. Or, voici ce qu'au mois d'avril 1814 Mme de Rémusat, qui avait vu de près l'empereur, écrivait à son fils : « Malheureusement, cet écrit ne renferme pas une exagération par rapport à l'empereur. Vous savez que je suis vraie, incapable de haine et naturellement généreuse. Eh bien ! mon enfant, je mettrais mon nom à chacune des pages de ce livre, s'il en était besoin, pour attester qu'il est un tableau fidèle de tout ce dont j'étais témoin. » (*Correspondance de M. de Rémusat*, t. I, avril 1814.)
[4078] *De l'esprit de conquête*, édition d'Allemagne. CH.

[4079] Lettre à M. N..., datée de *Plaisance, mai 1804*. (*Œuvres de Paul-Louis Courier*, t. III, p. 51.)
[4080] Dans son admirable discours du 26 mai 1840, sur la translation des restes mortels de Napoléon, il fit entendre ces prophétiques paroles : « Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire ; je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier ainsi sans cesse la guerre, de surexciter ces bouillonnements déjà trop impétueux du sang français, qu'on nous représente comme impatient de couler après une trêve de vingt-cinq ans, comme si la paix, qui est le bonheur et la gloire du monde, pouvait être la bonté des nations. J'ai bien vu un philosophe déifier aussi la gloire et diviniser ce fléau de Dieu. Je n'ai fait qu'en rire. Dans la bouche d'un philosophe, ces paradoxes brillants n'ont aucun danger ; ce n'est qu'un sophisme. Dans la bouche d'un homme d'État, cela prend un autre caractère. Les sophismes des gouvernements deviennent bientôt les crimes ou les malheurs des nations. *Prenez garde de donner une pareille épée pour jouet à un pareil peuple !* »
[4081] Hyacinte Thabaud de *Latouche* (1785-1851), poète et romancier. Son nom restera attaché à la publication des *Poésies* d'André Chénier (1819). Il eut aussi l'honneur, compatriote de George Sand, de la deviner tout d'abord, de lui indiquer la vraie voie et de lui rendre les premiers pas plus faciles. Possesseur, à Aulnay, d'une petite maison voisine de celle qu'avait habitée Chateaubriand, il s'appelait volontiers l'*Ermite de la Vallée-aux-Loups*.
[4082] *Odes et Ballades*, ode sur *Buonaparte*. Voir aussi, dans le même recueil, l'ode qui a pour titre : *Les Deux Îles*.
[4083] *Mémoire au Roi*, par Carnot ; 1814.
[4084] Le texte complet de cet ordre du jour a été donné par le baron Fain dans son *Manuscrit de Mil huit cent quatorze*, p. 375.
[4085] M. de Talleyrand habitait l'hôtel qui fait le coin de la place de la Concorde et de la rue Saint-Florentin. Après la mort du prince de Talleyrand, il fut occupé par la princesse de Liéven. Il est aujourd'hui la propriété de M. Alphonse de Rothschild.
[4086] *Récit historique sur la restauration de la royauté en France le 31 mars 1814*, par M. de Pradt, 1815.
[4087] Pierre-Riel, marquis de *Beurnonville* (1752-1821). Ministre de la guerre (4 février — 11 mars 1793) ; général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, puis de l'armée du Nord ; ambassadeur à Berlin, puis à Madrid, sous le Consulat ; sénateur le 1er février 1805 ; comte de l'Empire le 23 mai 1808. — Louis XVIII le nomma ministre d'État, pair de France le 4 juin 1814, maréchal de France le 3 juillet 1816. En 1817, il le créa marquis et, en 1820, lui donna le cordon bleu à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux.
[4088] Arnail-François, marquis de *Jaucourt* (1757-1852). Il était sénateur depuis le 31 octobre 1803. Napoléon l'avait fait comte le 26 avril 1808. Nommé, le 13 mai 1814, par Louis XVIII, ministre d'État et pair de France, il fut chargé, le 4 juin, de l'intérim des Affaires étrangères, tandis que Talleyrand représentait la France au Congrès de Vienne. Pendant les Cent-Jours, il fut de ceux que Napoléon mit hors la loi. Il suivit le roi à Gand, et à la seconde Restauration, après avoir été quelque temps ministre de la marine, il devint membre du conseil privé.
[4089] Emerick-Joseph-Wolfgand-Héribert, duc de *Dalberg* (1773-1833). Il était le neveu de Charles de Dalberg, qui fut archichancelier de l'Empire, prince-primat de la

Confédération du Rhin et grand-duc de Francfort. Naturalisé Français après le traité de Vienne (1809), et chargé de négocier le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Emerick de Dalberg fut créé duc de l'Empire (14 août 1810), conseiller d'État (14 octobre suivant), et reçut une dotation de quatre millions. Il suivit M. de Talleyrand dans sa disgrâce et se retrouva à ses côtés en 1814.
[4090] François-Xavier-Marc-Antoine, duc de *Montesquiou-Fezensac* (1756-1832). Député du clergé de la ville de Paris à l'Assemblée constituante, il avait été l'un des principaux orateurs du côté droit. L'Empire l'avait exilé à Menton. Il fut ministre de l'Intérieur du 13 mai 1814 au 20 mars 1815. Pair de France le 17 août 1815, membre de l'Académie française en vertu de l'ordonnance du 21 mars 1816, créé comte en 1817, puis duc en 1821, il fut autorisé à transmettre la pairie à son neveu Raymond de Montesquiou, plus tard duc de Fezensac et auteur des *Souvenirs militaires de 1804 à 1814*.
[4091] Voir sur Dupont de Nemours la note 2 de la page 383. Il ne fit pas partie, à proprement parler, du Gouvernement provisoire, auprès duquel il remplissait seulement les fonctions de secrétaire.
[4092] Au commencement du règne de Louis XVI, l'hôtel de la rue Saint-Florentin appartenait au duc de Fitz-James, qui le vendit en 1787 à la duchesse de l'Infantado. De là le nom que lui donne ici Chateaubriand et qui est celui sous lequel cet hôtel était généralement désigné sous l'Empire et au commencement de la Restauration.
[4093] *Adresse du Gouvernement provisoire aux armées françaises*, en date du 2 avril 1814.
[4094] Jean Baptiste *Mailhe* (1754-1834), député de la Haute-Garonne à la Convention. Par suite du roulement qui s'opéra entre les départements pour les appels nominaux, il fut appelé le premier à voter dans le procès du roi. En avril 1814, il envoya une adresse au Sénat pour le féliciter d'avoir prononcé la déchéance de Napoléon.
[4095] Le baron *Petit* (1772-1856). Il était, depuis le 23 juin 1813, général de brigade de la garde impériale. Au lendemain des adieux de Fontainebleau, il prêta serment à Louis XVIII, qui le fit chevalier de Saint-Louis. À Waterloo, il était à côté de Cambronne, et, à la tête des survivants de la garde, il protégea la fuite de l'empereur. Louis-Philippe le créa pair de France le 3 octobre 1837 et l'appela, en 1842, au commandement de l'hôtel des Invalides. Napoléon III le nomma sénateur le 27 mars 1852. À sa mort, le général Petit fut enterré aux Invalides, dont il avait gardé le commandement sous les ordres du prince Jérôme Bonaparte.
[4096] Dans son *Histoire de la Restauration* (tome I. p. 215), après avoir reproduit le discours de Fontainebleau, tel que le donne Chateaubriand, M. Alfred Nettement ajoute : « Nous adoptons la version de ce discours donnée par M. de Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*. C'est celle qui nous a paru la plus vraisemblable, par le désordre même des idées et par ce qu'elle a d'entrecoupé dans l'accent. Sans doute, M. de Chateaubriand n'était pas à Fontainebleau, mais il était parfaitement en mesure de savoir ce que l'empereur avait dit, et il n'est pas douteux qu'il ait fait tous ses efforts pour rétablir l'exactitude textuelle des paroles de l'empereur. » Dans le *Manuscrit de 1814*, le baron Fain a donné de ce discours une version qui diffère sur quelques points de celle des *Mémoires d'Outre-Tombe*. « C'est, dit Alfred Nettement, la version du bonapartisme militant et hostile, celle où toutes les paroles qui pouvaient sembler favorables aux Bourbons avaient disparu et où le désordre des idées a fait place à une composition plus étudiée. C'est le même discours, si l'on veut, mais avec des corrections, des retranchements et des retouches. »
[4097] La famille du malheureux libraire a publié à Nuremberg, en 1814, un livre qui

raconte de la manière la plus complète et la plus saisissante le procès et l'exécution de *Johann Philipp Palm*. Cet épisode eut dans toute l'Allemagne un retentissement considérable.
[4098] Chef-lieu de canton du département des Bouches-du-Rhône, sur la rive gauche de la Durance.
[4099] Village du canton de Lambesc, arrondissement d'Aix (Bouches-du-Rhône).
[4100] Chef-lieu de canton du Var, à quatre lieues de Brignoles.
[4101] Le Luc, chef-lieu de canton du Var.
[4102] D'après plusieurs historiens, le marquis de *Maubreuil*, aventurier besogneux, aussi dénué de scrupules que d'argent, aurait été chargé par Talleyrand, au mois d'avril 1814 d'assassiner Napoléon. Le ministre de la guerre Dupont, Anglès ministre de la police et Bourrienne, directeur des postes, les commandants des troupes russes et autrichiennes, l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche lui-même auraient approuvé la mission donnée à Maubreuil. C'est là une abominable calomnie.
Le zèle royaliste dont Maubreuil avait fait preuve, après l'entrée des Alliés à Paris, lui avait valu les bonnes grâces de M. Laborie, secrétaire adjoint du gouvernement provisoire ; mais son protecteur n'ayant rien pu lui procurer, il imagina, pour se tirer d'affaire, le coup le plus hardi.
Sous prétexte d'aller à la recherche d'une partie des diamants de la couronne, qui avaient été emportés hors de Paris et que l'on ne retrouvait pas, il arrêta, le 21 avril, au village de Fossard, près de Montereau, la reine de Westphalie, qui retournait en Allemagne, et s'empara de onze caisses contenant les bijoux et les diamants de la princesse et quatre-vingt mille francs en or. Lorsque la nouvelle de ce beau coup vint à Paris, les souverains, et en particulier l'empereur Alexandre, témoignèrent la plus vive irritation et demandèrent la punition des coupables. Maubreuil cependant était revenu à Paris, dans la nuit du 23 au 24 avril ; il porta aux Tuileries les caisses qu'il avait prises et dont l'une s'était, disait-il, brisée et vidée en route. Il remit en même temps quatre sacs, contenant de l'or, suivant lui. Le lendemain, lorsque les caisses furent ouvertes par le serrurier qui avait fabriqué les clefs, elles se trouvèrent presque vides ; les sacs renfermaient des pièces d'argent de vingt sous, au lieu de pièces d'or de vingt francs. La police eut bientôt la preuve que la caisse brisée, celle précisément qui contenait les objets les plus précieux, avait été ouverte, à Versailles, dans une chambre d'auberge, par Maubreuil et son complice, un sieur Dasies. De plus, dans un des appartements occupés par Maubreuil à Paris, — il en avait trois ou quatre — on trouva sur le lit un superbe diamant ayant appartenu à la reine de Westphalie. Les preuves du vol étaient certaines. Maubreuil paya d'audace. Il déclara qu'il était parti de Paris avec mission d'assassiner l'empereur ; que cette mission lui avait été donnée par M. de Talleyrand ; que, malgré l'horreur qu'elle lui inspirait, il s'en était chargé, de peur qu'elle ne fût donnée à un autre. « Il avait, continuait-il, tout arrangé pour tromper les criminelles intentions de ceux qui l'avaient employé, et il avait cherché, en leur apportant un trésor, en satisfaisant leur avidité, à apaiser leur mécontentement. » Cela ne tenait pas debout ; mais, dans les circonstances où l'on se trouvait, ces mensonges pouvaient produire dans le public, surtout parmi les soldats, l'effet le plus déplorable et le plus funeste. Le gouvernement crut que le plus sage était de ne rien précipiter, de garder les prévenus en prison, d'attendre du temps et de la marche des événements conseil et secours.
M. Pasquier a donné sur cet épisode, au tome II de ses *Mémoires* (pages 365 à 375), les détails les plus circonstanciés. Son récit ne laisse rien subsister du roman de Maubreuil. Le témoignage du baron Pasquier est ici d'autant moins suspect qu'il se montre en toute rencontre très hostile à Talleyrand. « Cette aventure, dit-il en

terminant, a eu dans le monde un bien long retentissement. Au moment où j'écris, après treize années écoulées, elle a servi de prétexte à une *calomnie* qui a porté à M. de Talleyrand un des coups les plus sensibles qui pussent atteindre sa vieillesse, en donnant à entendre qu'il avait pu connaître un projet d'attentat contre la vie de l'empereur Napoléon. J'ai dit avec une entière sincérité tout ce qui est venu à ma connaissance sur cette affaire. Rien ne peut justifier,*rien ne peut donner une apparence de fondement à cette odieuse allégation*. » Voir aussi les *Souvenirs du comte de Semallé*, pages 198 à 206.

[4103] *Itinéraire de Buonaparte de Doulevent à Fréjus* (par Fabry), 1814. — Jean-Baptiste-Germain *Fabry* (1780-1821) est l'auteur de nombreuses publications, écrites avec talent et animées d'un esprit profondément religieux et royaliste. Sous ce titre : *Le Spectateur français au XIX*^{e} *siècle*, il fit paraître, de 1805 à 1815, un recueil formé des meilleurs articles publiés dans le *Mercure* et le *Journal des Débats*, par Chateaubriand, Bonald, Dussault, de Féletz, etc. De 1814 à 1819, il publia, outre l'*Itinéraire de Doulevent à Fréjus*, *La Régence à Blois ou les derniers moments du gouvernement impérial* (1814) ; *l'Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène* (1816) ; *Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation* (3 volumes, 1817-1818) ; *Les Missionnaires de 1793* (1819).

[4104] Ségur, livre VII, chapitre X.

[4105] Louis XVIII débarqua à Calais le 24 avril 1814. Il avait quitté la France le 22 juin 1791.

[4106] Louvel a déclaré lui-même dans un de ses interrogatoires, que dès le premier jour de la Restauration, il avait juré d'*exterminer tous les Bourbons*, et qu'au mois d'avril 1814, il s'était rendu à pied de Metz à Calais dans le dessein de frapper Louis XVIII.

[4107] Nicolas-Joseph *Maison* (1771-1840). Il avait pris une part glorieuse à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. Napoléon l'avait créé baron (2 juillet 1808), puis comte (14 août 1813). Louis XVIII le nomma grand cordon de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, gouverneur de Paris et pair de France (4 juin 1814). Pendant les Cent-Jours, il ne voulut accepter aucune charge de l'Empereur, et, le 31 août 1817, il fut fait marquis. Le 22 février 1829, à la suite de l'expédition de Morée, qu'il avait dirigée en chef, il reçut le bâton de maréchal de France. Sous la monarchie de Juillet, il fut ambassadeur à Vienne (de 1831 à 1833), et à Saint-Pétersbourg (de 1833 à 1835). Ministre de la guerre, du 30 avril 1835 au 6 septembre 1836, il était aux côtés du roi Louis-Philippe lors de l'attentat de Fieschi.

[4108] Compiègne. Louis XVIII y arriva le 29 avril.

[4109] *COMPIÈGNE, avril 1814* ; par M. de Chateaubriand. Paris, Le Normant, 1814, in-8. — *Œuvres complètes*, Tome XXIV, *Mélanges politiques*.

[4110] Les mousquetaires de la Maison militaire du Roi, qui étaient ainsi nommés à cause de leur uniforme rouge.

[4111] Alfred de Vigny, alors âgé de dix-sept ans, fut placé dans les mousquetaires de la Maison du Roi. Aux Cent-Jours, les quatre compagnies rouges accompagnèrent Louis XVIII jusqu'à la frontière. « Mes camarades, dit Alfred de Vigny, étaient en avant, sur la route, à la suite du roi Louis XVIII ; je voyais leurs manteaux blancs et leurs habits rouges, tout à l'horizon, au nord ; les lanciers de Bonaparte, qui surveillaient et suivaient notre retraite pas à pas, montraient de temps en temps la flamme tricolore de leurs lances à l'autre horizon ». *Servitude et grandeur militaires*, page 44.

[4112] Le manuscrit des *Mémoires* porte bien *quarante* ans. Est-ce simplement

un *lapsus calami*, ou Chateaubriand, qui était, il est vrai, un assez pauvre calculateur, comptait-il vraiment *quarante* ans, de 1792 à 1814 ?

[4113] Malgré ce que dit ici Chateaubriand, il n'est que juste de reconnaître que Louis XVIII avait fait preuve d'une dignité vraiment royale en ne consentant pas à tenir la couronne des mains des sénateurs, et en proclamant qu'il la tenait de son droit. Il y avait dans cette attitude, il le faut bien dire, autant de vérité que de noblesse. Le comte de Lille, l'exilé d'Hartwell, n'avait d'autre titre, en effet, pour occuper le trône, que d'être le descendant de Louis XIV, le frère de Louis XVI, le successeur de Louis XVII. — On reproche à Louis XVIII d'avoir daté le commencement de son règne, en 1814, comme s'il eût vraiment été roi depuis la mort de Louis XVII, et on ne reproche pas à Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, d'avoir voulu biffer de l'histoire tout ce qui s'était fait en son absence. Lui qui avait, le 11 avril 1814, renoncé solennellement au trône pour lui et ses héritiers, il déclare, dans sa proclamation du 1er mars 1815, que *tout ce qui a été fait* depuis la rentrée des Bourbons est *illégitime*. Il décrète, le 13 mars, à Lyon, que « toutes les promotions faites dans la Légion d'honneur par tout autre grand-maître que lui, et tous brevets signés par d'autres personnes que le comte Lacépède, grand chancelier *inamovible* de la Légion d'honneur, étaient nuls et non avenus ». Il ne consent à donner un acte constitutionnel qu'autant qu'il sera une simple addition aux constitutions impériales. « Napoléon, dit M. Duvergier de Hauranne (*Histoire du gouvernement parlementaire*, t. II, p. 501), n'admettait pas qu'un autre eût été le souverain légitime de la France, et il *prétendait avoir régné pendant ses onze mois de séjour à l'île d'Elbe*. » C'est ce que reconnaît également le secrétaire de son cabinet et son confident pendant la tragédie des Cent-Jours, M. Fleury de Chaboulon, qui dit, au tome II de ses *Mémoires*, page 45 : « Napoléon fut encore déterminé (à l'Acte additionnel) par une autre considération : il regardait les Constitutions de l'Empire comme les titres de propriété de sa couronne, et il aurait craint, en les annulant, d'opérer une espèce de novation, qui lui aurait donné l'air de recommencer un nouveau règne. Car Napoléon, après avoir voué au ridicule les prétentions du « roi d'Hartwell », était enclin lui-même à se persuader que *son règne n'avait point été interrompu par son séjour à l'île d'Elbe*. »

[4114] Chateaubriand commet ici une légère erreur de date. L'empereur Alexandre quitta Paris le 2 juin 1814. Ce n'est pas à ce moment, et à la veille de son départ, qu'il fit célébrer un service religieux sur la place Louis XV. Cette cérémonie avait eu lieu presque au lendemain de l'entrée des Alliés, alors que ni le comte d'Artois ni Louis XVIII n'étaient encore arrivés à Paris, le dimanche 10 avril. Ce jour-là, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzenberg, représentant l'empereur d'Autriche, passèrent en revue leurs troupes respectives, rangées en ligne, au nombre de 80 000 hommes, depuis le boulevard de l'Arsenal jusqu'à celui de la Madeleine. À une heure, sur la place Louis XV, une messe fut dite par un évêque et six prêtres du rite grec. Un *Te Deum* fut chanté pour remercier Dieu d'avoir donné la paix à la France et au monde. Les troupes alliées défilèrent devant l'autel, qu'entourait la garde nationale de Paris, sous les ordres de son commandant, le général Dessolle. (*Journal des Débats*, no du 11 avril 1814).

[4115] Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de *Croy*, duc *d'Havré* (1744-1839). Il était déjà maréchal de camp, lorsqu'il avait été élu en 1789 député de la noblesse aux États-Généraux par le bailliage d'Amiens et de Ham. En 1814, Louis XVIII le nomma pair de France, lieutenant-général et capitaine des gardes du corps. Il avait alors 70 ans.

[4116] Philippe-Louis-Marie-Antoine de *Noailles*, prince de *Poix*, duc de *Mouchy* (1752-

1819). Comme le duc d'Havré, il était maréchal de camp en 1789, et avait été, comme lui, envoyé aux États-Généraux par la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham. Comme le duc d'Havré encore, il fut nommé en 1814 pair de France, lieutenant-général et capitaine des gardes du corps.
[4117] Charles-Nicolas *Oudinot*, duc de *Reggio* (1767-1847). Il avait été nommé maréchal de France le 12 juillet 1809 et duc de Reggio le 14 avril 1810. Louis XVIII le nomma en 1814 ministre d'État, pair de France et commandant du corps royal des grenadiers et des chasseurs à pied de France. En 1815, il chercha à s'opposer à la marche de Napoléon sur Paris, mais ne put conduire ses troupes plus loin que Troyes. D'abord exilé dans ses terres par l'Empereur, puis autorisé à habiter Montmorency, il fut nommé, au retour de Louis XVIII, l'un des majors-généraux de la garde royale, membre du conseil privé et commandant de la garde nationale de Paris. Ses états de service constatent qu'il avait reçu vingt blessures ; il avait eu notamment les deux jambes cassées, et la droite cassée deux fois.
[4118] Le témoignage de Mme de Chastenay, dans ses intéressants *Mémoires*, concorde ici pleinement avec celui de Chateaubriand. On vit dès lors, écrit-elle (tome II, page 304), revêtus du signe du royalisme, ceux qui, voués à sa cause par le seul instinct de leur naissance, avaient aspiré toute leur vie à son rétablissement et n'avaient cessé de l'espérer ; ceux qui avaient cessé de le croire possible et qui s'empressaient de donner le change aux calculs passés de leur raison, qui leur semblaient maintenant une infidélité ; enfin, les hommes de l'ancienne noblesse qui, ayant pris parti sous le gouvernement de Bonaparte, pensaient se targuer d'avoir pris de l'expérience dans une des deux carrières ouvertes, et de ne point offrir au roi des services incapables et inutiles ... D'autres, et dans toutes les classes, ne comptant plus sur rien de ce qu'ils avaient pu obtenir ou mériter sous un régime écrasé de son propre poids, saluaient une aurore nouvelle ; *d'autres enfin, au seul titre de citoyens, d'hommes honnêtes et éclairés, réprouvaient le destructeur de la France qui, pour prix de tant de sang et de gloire, l'avait livrée aux étrangers ; ils acclamaient un régime de paix qu'une heureuse nécessité forçait désormais d'accueillir, et ceux-ci étaient les plus nombreux*. »
[4119] Elle était née à Pondichéry, où son père, nommé Worley, était capitaine de port. À seize ans, elle épousa un Suisse, *M. Grant*, qui résida successivement avec elle à Chandernagor et à Calcutta ; elle se laissa enlever et emmener en Europe. Après de nombreuses aventures, elle devint, sous le Directoire, la maîtresse de Talleyrand et vécut publiquement avec lui. Le premier Consul intima à son ministre l'ordre de l'épouser, ce qui fut fait, après que Talleyrand eût reçu de la cour de Rome un bref qui le déliait de ses vœux, et après que M. Grant, alors à Paris eut consenti à divorcer, moyennant une grosse somme et une bonne place ... au Cap de Bonne-Espérance. Le mariage de l'ancien évêque d'Autun fut du reste purement civil. Quand vint la Restauration, il fit à sa femme une pension de 60,000 livres, à la condition qu'elle irait se fixer en Angleterre. Un jour qu'elle était revenue à Paris (c'était sous le ministère Decazes), Louis XVIII demanda, non sans malice, au prince de Talleyrand, s'il était vrai que sa femme se fût permis de débarquer en France et d'arriver d'un trait de Calais à Paris : « Rien de plus vrai, sire, répondit-il ; il fallait bien que moi aussi j'eusse mon vingt mars. »
[4120] La plupart des traits de cette admirable page sont empruntés à Mme de Chateaubriand qui, dans ses *Souvenirs*, décrit ainsi La journée du 31 mars 1814 et celles qui suivirent :
« P***, M*** et P*** étaient à l'avant-garde de toutes les parades du moment, et chacun savait par eux que le prince de Bénévent, en changeant de maître, ne serait

obligé de changer ni de rôle ni de langage ; que l'ex-évêque d'Autun ne serait pas plus obligé à la messe sous les Bourbons que sous Bonaparte, et qu'il serait aussi bon ministre sous la Restauration qu'il l'avait été sous l'Empire, Mme de Talleyrand (femme divorcée de M. Grant) parcourait les rues dans une calèche découverte, en chantant des hymnes à la louange de la pieuse famille des Bourbons. Elle et les dames de sa suite avaient fait autant de drapeaux de leurs mouchoirs, qu'elles agitaient avec une grâce infinie. Cinquante calèches suivaient et imitaient le mouvement donné, de sorte que les Alliés, qui arrivaient en ce moment par la place Vendôme, crurent qu'il y avait réellement autant de lis dans le cœur des Français que de drapeaux blancs en l'air. Les bons Cosaques n'auraient jamais osé croire que ces belles bourbonnéennes du 31 mars étaient des enragées bonapartistes le 30. Il n'y a qu'en France qu'on sait si bien se retourner ... Les royalistes accouraient aussi de leur côté, mais pas si vite que ceux qui croyaient ne pouvoir faire assez tôt l'hommage d'un dévouement dont on pouvait douter. Bientôt les cris de : Vive le Roi ! se firent entendre de toutes parts. L'élan était donné, et, en France surtout, on crierait *à bas ma tête !* si on l'entendait crier à ses voisins. On envahissait les maisons pour avoir des rubans et même des jupons blancs, que l'on coupait pour faire des cocardes, les boutiques ne pouvant y suffire. Le bleu et le rouge étaient foulés aux pieds, surtout par les bonapartistes ; et tout ce qui restait des trois couleurs fut, dit-on, porté dans les cachettes du Luxembourg en attendant que leur tour revînt. Un de nos amis vint me demander la permission de faire main-basse sur ma garde-robe ; mais il me trouva peu disposée à chanter la victoire avant de connaître les résultats, et je gardai mes jupons... »

[4121] Le Corps législatif de l'Empire était conservé jusqu'aux élections prochaines ; il changeait seulement de nom et prenait celui de Chambre des députés. Quant à la Chambre des pairs, nommée par le roi, si elle ne se composait pas exclusivement d'anciens sénateurs, ces derniers y étaient cependant de beaucoup les plus nombreux : « Quatorze maréchaux de l'Empire, dit M. Alfred Nettement, représentaient les illustrations militaires de la nouvelle armée, et formaient, avec quatre-vingt-sept membres de l'ancien Sénat impérial, les deux tiers de la nouvelle Chambre des pairs, qui contenait ainsi en tout *quatre-vingt-onze anciens sénateurs*, car sur les quatorze maréchaux il y en avait quatre revêtus de ce titre. La part faite aux hommes de la Révolution et de l'Empire était donc de cent-un membres sur cent cinquante-quatre ... La part faite aux représentants de l'ancienne société française était seulement de cinquante-trois membres, et parmi les pairs de cette catégorie il y en avait plusieurs qui appartenaient aux opinions qui dominaient depuis la Révolution ». (*Histoire de la Restauration*, par Alfred Nettement, tome I, p. 444.)

[4122] Jacques-Claude, comte *Beugnot* (1761-1835). Ancien membre de la Législative de 1791, où il s'était signalé par son courage et son talent, il avait été successivement sous l'Empire préfet de Rouen, conseiller d'État, ministre des Finances du roi Jérôme et préfet de Lille. Louis XVIII lui confia le portefeuille de la Marine, le 3 décembre 1814. Il suivit le roi à Gand et reçut au retour la direction générale des Postes. Député de 1816 à 1820, pair de France de 1830 à 1835, le comte Beugnot a laissé la réputation d'un des hommes les plus spirituels de son temps. Une de ses plus fines plaisanteries est celle qu'il laissa échapper dans une séance des comités secrets de la Chambre de 1815. Un membre ayant demandé que la figure du Christ sur la croix fût placée au-dessus de la tête du président : « Je demande en outre, ajouta le comte Beugnot, qu'on inscrive au-dessous ses dernières paroles : « *Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font !* » — Il avait écrit de très spirituels *Mémoires*, qui ont été publiés par son fils.

[4123] Pierre-Antoine, comte *Dupont de l'Étang* (1765-1840). Il avait été l'un des plus brillants généraux de l'Empire, et l'heure semblait proche où il serait élevé au maréchalat, lorsque la capitulation de Baylen (juillet 1808) vint effacer tous ses services et briser son épée. Napoléon l'avait fait traduire devant une commission militaire (février 1812) qui « le destitua de ses grades militaires, lui retira ses décorations, raya son nom du catalogue de la Légion d'honneur, lui défendit à l'avenir de porter l'habit militaire, de prendre le titre de comte, mit sous séquestre ses dotations et ordonna son transfert dans une prison d'État, pour y être détenu jusqu'à nouvel ordre ». — La nomination du général Dupont au ministère de la Guerre est du 9 avril 1814 ; elle n'est donc point imputable à Louis XVIII, qui n'était pas encore rentré, mais à Talleyrand et à ses collègues du gouvernement provisoire. Le général Dupont, député de la Charente de 1815 à 1830, siégea au centre-gauche, parmi les constitutionnels. Outre plusieurs écrits en prose, il a composé une traduction en vers des *Odes* d'Horace et un poème en dix chants, *l'Art de la guerre*.
[4124] Le maréchal Soult remplaça le général Dupont au Ministère de la Guerre le 3 décembre 1814.
[4125] Jules-Jean-Baptiste, comte *Anglès* (1778-1828). Auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'État, il était entré en 1809 au ministère de la Police, à la 3e division, chargée de la correspondance avec les départements annexés. Il fut un moment ministre de la Police en 1814. Le 22 août 1815, il fut élu à la Chambre des Députés par le département des Hautes-Alpes. En 1818, il redevint préfet de police et conserva ces fonctions jusqu'en 1821. Le comte Anglès était un homme de beaucoup d'esprit, et il n'était pas le dernier à rire des traits malicieux que Béranger lui décochait dans ses chansons.
[4126] Voir les *Mémoires* de M. Guizot, tome I, chapitre II.
[4127] *Mémoire au Roi*, par Carnot. Il se vendit, assure-t-on, six cent mille exemplaires de cet écrit, qui circulait clandestinement sous toutes les formes, manuscrit, imprimé et lithographié. (Henry Houssaye, *1815*, tome I, p. 68.) Sur les incidents relatifs à ce célèbre *Mémoire*, d'abord destiné à la publicité, ensuite modifié pour être remis à Louis XVIII, puis publié à l'insu de l'auteur et désavoué par lui dans le *Journal des Débats* du 8 octobre 1814, voyez les *Mémoires de Carnot publiés par son fils* (tome II, p. 366-372).
[4128] *Réflexions politiques sur quelques écrits du Jour et sur les intérêts de tous les Français.* (Décembre 1814.) C'est un des meilleurs écrits de Chateaubriand.
[4129] Claire de Coetnempren de *Kersaint*, duchesse de *Duras* (1777-1829). Fille du comte Guy de Kersaint, député à la Législative et à la Convention, guillotiné le 4 décembre 1793, elle quitta la France après l'exécution de son père, et passa avec sa mère à Philadelphie, puis à la Martinique, patrie de Mme de Kersaint. Celle-ci étant morte à son tour, et un parent, établi aux colonies, ayant laissé à la jeune orpheline une succession assez considérable, elle vint en Angleterre, où, en 1797, elle épousa Amédée-Bretagne-Malo de Durfort qui, trois ans plus tard, à la mort de son père, allait être le duc de Duras. Elle rentra en France à l'époque du Consulat, mais se tint à l'écart de la cour impériale, retirée le plus souvent au château d'Ussé, en Touraine. Au retour des Bourbons, le duc de Duras fut nommé pair de France et premier gentilhomme de la Chambre. La duchesse eut alors un salon, qui fut bientôt l'un des plus recherchés de Paris, et dont M. Villemain, l'un des habitués, parle en ces termes : « Le salon de Mme la duchesse de Duras était naturellement *monarchique*, mais avec des nuances très marquées de *constitutionalisme* anglais, de *libéralisme* français, d'amour des lettres, de goût des arts, et en particulier d'admiration pour M. de

Chateaubriand et d'impatient désir de le voir ministre ». Elle a écrit plusieurs petits romans :*Édouard*, *Ourika*, *Frère Ange*, *Olivier*, les *Mémoires de Sophie*. Les deux premiers, que ses amis publièrent presque de force, parurent en 1820 et 1824, avec le plus vif succès. Les trois autres sont encore inédits. La duchesse de Duras avait composé pendant ses dernières années des pages éminemment chrétiennes, qui ont paru en 1839 sous ce titre : *Réflexions et prières inédites*.
[4130] L'aînée, Claire-Louise-Augustine-*Félicité*-Magloire, que l'on appelait *Félicie*, née en émigration le 19 août 1798, avait épousé, le 30 septembre 1813, Charles-Léopold-Henri de la Trémoille, prince de Talmont, fils du héros vendéen. Devenue veuve le 7 septembre 1815, elle se maria, en secondes noces, le 14 septembre 1819, avec Auguste du Vergier, comte de la Rochejaquelein, maréchal de camp, frère cadet des généraux vendéens, Henri et Louis. — La cadette, *Claire*-Henriette-Philippine-Benjamine, dite *Clara*, née à Londres le 25 septembre 1799, épousa, le 30 août 1819, Henri-Louis, comte de Chastellux, secrétaire de la légation française à Berlin. Le comte de Chastellux, à l'occasion de son mariage, fut créé duc de Rauzan et autorisé, par ordonnance royale du 15 août 1819, à ajouter à son nom celui de Duras. Il est dénommé, dans l'acte de naissance d'un de ses enfants (1824), marquis de Duras-Chastellux, duc de Rauzan. — La duchesse de Rauzan est morte à Paris le 11 novembre 1863.
[4131] Dans les derniers moments de la première Restauration, Chateaubriand fut nommé ambassadeur à Stockholm. Il allait se rendre — sans enthousiasme — auprès de Bernadotte, quand Napoléon débarqua de l'île d'Elbe.
[4132] Au mois de janvier 1829.
[4133] L'ancien cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 48.
[4134] *Le Vingt-et-un janvier*, par M. de Chateaubriand. 1815, Le Normant, éditeur, in-8°, 24 p.
[4135] M. Desclozeaux (et non *Ducluzeau*, comme le portent les précédentes éditions des *Mémoires*), était un fidèle royaliste, qui s'était rendu propriétaire de l'ancien cimetière de la Madeleine, pour que les restes du roi et de la reine ne fussent pas profanés.
[4136] Jean-Baptiste, baron *Dalesme* (1763-1832). Général de brigade, député de la Haute-Vienne au Corps législatif, de 1802 à 1809, baron de l'Empire (1810), il se rallia à la Restauration, qui le fit lieutenant-général le 21 octobre 1814. Pendant les Cent-Jours, il fut gouverneur de l'île d'Elbe, et quitta le service à la seconde Restauration. Réintégré en 1830, il mourut gouverneur des Invalides.
[4137] Le 4 mai 1814.
[4138] *Énéide*, livre X, vers 174.
[4139] Le 1er septembre, Napoléon avait reçu la visite de la comtesse Walewska. Les *Souvenirs* de Pons (de l'Hérault) renferment à ce sujet de curieux détails. La chaleur excessive de l'été avait fatigué l'Empereur, qui avait quitté Porto-Ferrajo pour aller s'établir sous les châtaigniers touffus de Marciana. « De l'ombre et de l'eau, avait-il dit en riant, c'est le bonheur, et je vais chercher le bonheur. » Il fit dresser sous les arbres sa tente de campagne, pendant que Madame Mère venait habiter l'ermitage de Marciana. Un matin, une jeune femme accompagnée d'un enfant de quatre ou cinq ans débarquèrent mystérieusement dans l'île. Au cours de la traversée, la voyageuse, après avoir dit : « le fils de l'Empereur », avait ajouté : « mon fils ». Évidemment, c'était l'Impératrice et le Roi de Rome ! Les marins, la population, l'entourage de l'Empereur ne le mirent pas un instant en doute. Cependant la jeune dame s'était rendue immédiatement à Marciana et à la tente

impériale. « Mme la comtesse Walewska et son fils, dit Pons (de l'Hérault) (*Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe*, pages 213 et 578), restèrent environ cinquante heures avec l'Empereur ; pendant ce temps, l'Empereur ne reçut plus personne, pas même Madame Mère, et l'on peut dire qu'il se mit en grande quarantaine. Son isolement fut complet. Mais, après cinquante heures, la dame alla s'embarquer à Longone pour retourner sur le continent, et elle partit par un coup de vent tel que les marins craignaient avec raison qu'il n'y eût danger imminent pour elle. Elle ne voulut écouter aucune représentation : l'Empereur envoya un officier d'ordonnance pour faire retarder le départ de l'intrépide voyageuse ; elle était en pleine mer ... L'Empereur eut des heures d'angoisse. Ses alarmes durèrent jusqu'au moment où Mme la comtesse Walewska lui eut appris elle-même que le péril était passé. »

[4140] Antoine-François-Claude, comte *Ferrand* (1751-1825). Il était directeur général des Postes. À la seconde Restauration, il fut nommé pair de France et entra à l'Académie française. Il avait composé plusieurs ouvrages, dont le principal est *l'Esprit de l'Histoire, ou Lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général et particulièrement celle de la France*. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1897 par le vicomte de Broc.

[4141] Antoine-Marie Chamant, comte de *Lavallette* (1769-1830), directeur général des Postes sous l'Empire. Ses *Mémoires* ont paru en 1831.

[4142] Le *Nain Jaune*, qui paraissait depuis 1810 avec ce sous-titre : *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, se transforma en journal semi-politique à la fin de 1814, sous l'inspiration, dit-on, des habitués du salon de l'ex-reine Hortense. Les rédacteurs du *Nain Jaune*, Cauchois-Lemaire, Bor-Saint-Vincent, Étienne, Jouy, Harel, étaient en effet bonapartistes, mais ils eurent soin de cacher leur drapeau, n'attaquèrent jamais le roi et prirent pour épigraphe : *Le Roi et la Charte*. Sous le couvert de ce pavillon, ils déversèrent le ridicule sur les hommes et les tendances du ministère et du parti royaliste. Louis XVIII, qui avait du goût pour l'esprit, s'amusait des épigrammes du mordant journal. À des courtisans qui réclamaient la suppression du *Nain Jaune*, il répondit un jour : « Non, c'est par cette feuille que j'ai appris des choses qu'un roi ne doit point ignorer. » — Voir Henry Houssaye, *1815*, tome I, page 67.

[4143] Un correspondant du *Nain Jaune* lui écrivait, à la date du 28 février 1815 : « J'ai usé dix plumes d'oie à vous écrire, sans pouvoir obtenir de réponse ; peut-être serai-je plus heureux avec une plume de *canne* : j'en essayerai. » (*Le Nain Jaune* du 5 mars.) — La ville de *Cannes* est à peu de distance du golfe Juan.

[4144] Un complot, mi-impérialiste, mi-révolutionnaire, avait éclaté, le 9 mars 1815, dans les départements du Nord. Les généraux Lefebvre-Desnouettes et Lallemand, partis de Cambrai et de Laon, devaient, d'après le plan concerté par les conjurés, se rendre à La Fère, s'emparer du parc d'artillerie, entraîner le régiment en garnison dans cette ville, se réunir à Noyon au général Drouet d'Erlon et aux troupes qu'il aurait amenées de Lille, et de là marcher sur Paris. L'énergie du général d'Aboville, qui commandait à La Fère, fit échouer la conjuration.

[4145] Le maréchal Masséna, dans la soirée du 3 mars, adressa de Marseille au ministre de la Guerre la dépêche qui annonçait le débarquement de Bonaparte au golfe Juan. En 1815, le télégraphe aérien s'arrêtait à Lyon. La dépêche fut donc portée par un courrier jusqu'à Lyon et n'arriva à Paris que le 5 mars vers midi. Ému de la gravité de la nouvelle, Chappe, le directeur-général des télégraphes (frère de l'inventeur) prit sur lui d'apporter cette dépêche à M. de Vitrolles, au cabinet du roi, au lieu de la transmettre au maréchal Soult. Vitrolles présenta la dépêche toute cachetée à Louis XVIII qui la lut plusieurs fois de suite et la jeta sur la table en disant

avec le plus grand calme : « — C'est Bonaparte qui est débarqué sur les côtes de Provence. Il faut porter cette lettre au ministre de la Guerre. Il verra ce qu'il y aura à faire. » — (*Mémoires de M. de Vitrolles*, tome II, p. 283-285). — Pendant deux jours, le Gouvernement tint la nouvelle secrète, et c'est seulement le 7 mars qu'elle fut annoncée officiellement dans le *Moniteur*.

[4146] La formation du bataillon des élèves de l'École de droit eut lieu dès le 14 mars 1815 ; l'effectif s'élevait à 1200 hommes ; le drapeau avait été offert par les dames otages de Marie-Antoinette ; il portait sur la cravate cette devise : *Pour le bon droit*. Après avoir été exercés à Vincennes, les volontaires, au nombre de sept cents environ, rejoignirent les gardes du corps à Beauvais, le 26 mars, jour de Pâques ; ils passèrent la frontière, et furent cantonnés à Ypres. Louis XVIII les assimila aux officiers de sa maison et fit délivrer des brevets de sous-lieutenants à ceux qui voulurent rester dans l'armée. Le 30 juillet, le bataillon rentrait à Paris, aux applaudissements d'une foule immense venue à sa rencontre. — Retenus en France par leur âge, les professeurs de l'École refusèrent du moins de se rendre auprès de Napoléon, et ce ne fut que sur l'invitation expresse du ministre de l'Intérieur qu'ils envoyèrent une adresse dans laquelle ils se déclaraient reconnaissants de voir l'Empereur renoncer à tout esprit de conquête. — *L'École de droit de Paris en 1814, 1815, 1816, d'après des documents inédits*, par M. Colmet d'Aage, doyen honoraire. Voir aussi la très curieuse brochure de M. Alexandre Guillemin, avocat à la Cour royale de Paris, *le Patriotisme des volontaires royaux de l'École de droit de Paris*, 1822.

[4147] M. de Lafayette confirme, dans des Mémoires précieux pour les faits que l'on a publiés depuis sa mort, la rencontre singulière de son opinion et de la mienne au retour de Bonaparte. M. de Lafayette aimait sincèrement l'honneur et la liberté. (Note de Paris, 1840.) CH.

[4148] Ordonnance royale du 6 mars, déclarant Bonaparte traître et rebelle et enjoignant à tout militaire, garde national ou simple citoyen « de lui courir sus ». — *Moniteur*, 7 mars.

[4149] Alexandre-Maurice Blanc de la Nautte *d'Hauterive* (1754-1830). Il fut, sous le Directoire, l'Empire et la Restauration, le principal collaborateur de Talleyrand. Il rédigea, pendant qu'il était aux affaires, 62 traités politiques et commerciaux. On lui doit plusieurs écrits, dont le plus remarquable, publié en 1800, a pour titre : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*.

[4150] Postérieurement à l'époque où Chateaubriand écrivait ces lignes, le chevalier Artaud de Montor a publié l'Histoire de la *Vie et des travaux du comte d'Hauterive*. On y trouve de curieux détails sur cet épisode de 1815. Le général de Grouchy avait d'abord reçu de la bouche d'un des hommes de confiance de l'Empereur l'ordre de partir pour le Midi, où le duc d'Angoulême commandait quelques milliers d'hommes, de le prendre et *de le faire fusiller sur-le-champ*. Le général s'était récrié contre cette commission, déclarant qu'il ferait la guerre en homme d'honneur, et non en sauvage, et qu'avant de partir il verrait l'Empereur pour le lui dire. L'Empereur ne manifesta ni mécontentement ni surprise, il n'avoua ni ne désavoua l'ordre : « Vous irez, dit-il, dans le Midi, vous acculerez le prince à la mer jusqu'à ce qu'il s'embarque. Partez. » Puis il rappela M. de Grouchy et, d'un ton assuré et ferme, lui dit : « Souvenez-vous surtout de l'ordre que vous recevez de moi : si vous prenez le prince, gardez-vous bien qu'il tombe un cheveu de sa tête. » Après un moment et le signe d'une profonde réflexion : « Non, vous garderez le prince jusqu'à ce que je sois informé et que vous receviez mes ordres. » Le général partit. (*Vie du comte d'Hauterive*, page 398. — 1839.)

[4151] L'article de Benjamin Constant parut dans le *Journal des Débats* du 19 mars.

Voici la fin de cette éloquente philippique, de cet inoubliable article, — que seul, son auteur devait, dès le lendemain, oublier : « Du côté du Roi, la liberté constitutionnelle, la sûreté, la paix ; du côté de Bonaparte, la servitude, l'anarchie et la guerre. Qui pourrait hésiter ? Quel peuple serait plus digne que nous de mépris si nous lui tendions les bras ? Nous deviendrions la risée de l'Europe après en avoir été la terreur ... ; et, du sein de cette abjection profonde, qu'aurions-nous à dire à ce Roi que nous aurions pu ne pas rappeler, car les puissances voulaient respecter l'indépendance du vœu national ? ... Lui dirions-nous : Vous avez cru aux Français, vous êtes venu au milieu de nous, seul et désarmé... ; si vos ministres ont commis beaucoup de fautes, vous avez été noble, bon, sensible ; une année de votre règne n'a pas fait répandre autant de larmes, qu'un seul jour du règne de Bonaparte. Mais, il reparaît sur l'extrémité de notre territoire, il reparaît, cet homme teint de notre sang et poursuivi naguère par nos malédictions unanimes. Il se montre, il menace, et ni les serments ne nous retiennent, ni votre confiance ne nous attendrit, ni votre vieillesse ne nous frappe de respect ! Vous avez cru trouver une nation, vous n'avez trouvé qu'un troupeau d'esclaves. Parisiens, tel ne sera pas votre langage, tel ne sera pas du moins le mien. J'ai vu que la liberté était possible sous la Monarchie, j'ai vu le Roi se rallier à la nation. Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse ! »

[4152] C'est le 7 mars que le maréchal Ney, après avoir baisé la main du roi, lui avait dit : « Sire, j'espère bien venir à bout de le ramener dans une cage de fer. » Louis XVIII, qui avait le sentiment des convenances, dit à mi-voix après le départ de Ney : « Je ne lui en demandais pas tant ! » (*Souvenirs du baron de Barante*, II, 105). — Ney arriva le 10 mars à Besançon, siège de son commandement. Tout fier encore de ses paroles au roi, il les répéta au sous-préfet de Poligny, et celui-ci ayant objecté que mieux vaudrait le ramener mort dans un tombereau, le maréchal reprit : « — Non, vous ne connaissez pas Paris ; il faut que les Parisiens voient. » Il disait encore : « — C'est bien heureux que l'homme de l'île d'Elbe ait tenté sa folle entreprise, car ce sera le dernier acte de sa tragédie, le dénouement de la *Napoléonade*. » Toutes ses paroles révélaient l'exaltation et même la haine : « — Je fais mon affaire de Bonaparte, répétait-il, nous allons attaquer la bête fauve. » Henry Houssaye, *1815*, tome II, p. 301.

[4153] Pierre-Louis-Jean-Casimir, duc de *Blacas d'Aulps* (1771-1839). Capitaine de cavalerie au moment de la Révolution, il émigra dès 1790, et servit à l'armée de Condé et en Vendée. Étant passé en Italie, il obtint la confiance du comte de Provence (depuis Louis XVIII), confiance qu'il justifia par le service le plus constant et le plus désintéressé. Il suivit Louis XVIII à Mittau et à Hartwell et ne rentra en France qu'avec lui. Les titres de ministre de la maison du roi, de grand-maître de la garde-robe, d'intendant des bâtiments récompensèrent alors son dévouement. À la seconde Restauration, le roi, qu'il avait accompagné à Gand le fit pair de France, ambassadeur à Naples, puis à Rome. Il fut créé duc le 30 avril 1821. M. de Blacas, qui après 1830 avait voulu une fois encore partager l'exil de ses princes, mourut à Prague le 17 novembre 1839.

[4154] Louis-François *Bertin de Vaux* (1771-1842) fut l'un des fondateurs du *Journal des Débats*, ce qui ne l'empêcha pas d'être agent de change, de créer (1801) une maison de banque à Paris et de siéger comme juge et comme vice-président au Tribunal de Commerce de la Seine (1805). Député de Versailles sous la Restauration, il accepta la place de conseiller d'État lorsque Chateaubriand entra dans le premier ministère Villèle, et il démissionna le jour où Chateaubriand se vit arracher son

portefeuille. Rentré au Conseil d'État sous le ministère Martignac, il se retira de nouveau à l'avènement du cabinet Polignac et fit partie des 221. Il fut nommé pair de France le 11 octobre 1832. Ses fonctions publiques ne l'empêchèrent pas de continuer jusqu'à sa mort, au *Journal des Débats*, sa très active direction.
[4155] Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, duc de *Duras* (1771-1838). Premier gentilhomme de la Chambre du roi, il accompagna Louis XVIII à Gand et revint avec lui. Il avait été nommé pair de France le 4 juin 1814 ; après la Révolution de 1830, il se retira de la vie politique.
[4156] Les autres ministres étaient : M. Louis, aux Finances ; le duc de Feltre, à la Guerre ; M. Beugnot, à la Marine ; M. Dambray, chancelier de France ; M. de Jaucourt, aux Affaires étrangères, par *intérim*, le prince de Talleyrand étant à Vienne. M. de Blacas était ministre de la maison du Roi. M. de Lally-Tolendal avait par *intérim* le portefeuille de l'Instruction publique.
[4157] Claude-Victor *Perrin*, *duc de Bellune* (1766-1841). Le nom de *Victor*, sous lequel il s'est illustré, n'était qu'un de ses prénoms. La bataille de Friedland lui valut le bâton de maréchal, et Napoléon le créa duc de Bellune, le 10 septembre 1808. Pair de France le 4 juin 1814, il devint, à la seconde rentrée de Louis XVIII, l'un des quatre majors-généraux de la Garde royale (septembre 1815) ; il fut ministre de la Guerre, du 14 décembre 1821 au 10 octobre 1823. Après la Révolution de 1830, il resta fidèle à la branche aînée des Bourbons.
[4158] Vincent-Marie Viénot, comte de *Vaublanc* (1756-1845), député à la Législative de 1791, au Conseil des Cinq-Cents, au Corps législatif sous l'Empire et aux Chambres de la Restauration ; ministre de l'Intérieur du 24 septembre 1815 au 8 mai 1816. Il a laissé des *Mémoires* qui sont du plus vif intérêt, surtout pour la période révolutionnaire, pendant laquelle son rôle fut des plus honorables et des plus courageux.
[4159] Guillaume-Antoine-Benoît, baron *Capelle* (1775-1843). Après avoir été préfet de la Méditerranée (Livourne) en 1807 et du Léman (Genève) en 1810, il reçut de Louis XVIII en 1814 la préfecture de l'Ain, et en 1815 suivit le roi à Gand. Au retour, il devint préfet du Doubs (1815), conseiller d'État (1816), secrétaire général du ministère de l'Intérieur (1822), préfet de Seine-et-Oise (1828). Il entra, le 19 mai 1830, dans le cabinet reconstitué par M. de Polignac, après la démission de MM. de Chabrol et de Courvoisier. Un nouveau département ayant été créé, celui des Travaux publics, il en devint titulaire. Signataire des Ordonnances de juillet, il fut condamné par contumace à la prison perpétuelle, rentra en France en 1836, après l'amnistie, et mourut à Montpellier le 25 octobre 1843. Il était baron de l'Empire.
[4160] On a imprimé à tort, dans toutes les éditions des *Mémoires*, l'abbé *d'Ernaud*. Le sous-diacre de Talleyrand à la fameuse messe du 14 juillet 1790 était l'abbé *Desrenaudes*. — Martial Borye Desrenaudes était, à l'époque de la Révolution, grand vicaire de l'évêque d'Autun. Très instruit, doué d'un véritable talent d'écrivain, il fut pour Talleyrand un auxiliaire précieux. Au moment où la Constituante allait se séparer, l'évêque d'Autun soumit à ses collègues un rapport et presque un livre sur un vaste plan d'instruction publique, ayant à sa base l'école communale, et à son sommet l'Institut. La lecture, qui remplit deux séances (10 et 11 septembre 1791), fut entendue jusqu'au bout avec la plus grande faveur. Marie-Joseph Chénier n'a pas craint d'appeler cet ouvrage « un monument de gloire littéraire où tous les charmes du style embellissent les idées philosophiques ». Talleyrand, pour la rédaction de ce célèbre rapport, avait eu recours à la plume de Desrenaudes. Le sous-diacre de la messe de la Fédération cessa en 1792 d'exercer les fonctions ecclésiastiques, devint, après le 18 brumaire, membre du Tribunat, puis conseiller de l'Université et censeur

impérial. Il continua d'être censeur sous la Restauration et mourut en 1825.
[4161] Claude-Philibert-Édouard, baron *Mounier* (1784-1843), fils du célèbre constituant Joseph Mounier. Il avait été, sous l'Empire, nommé maître des requêtes au Conseil d'État et intendant des domaines de la couronne. Louis XVIII l'avait confirmé dans ces deux postes. Conseiller d'État en 1816, président de la commission mixte de liquidation en 1817, directeur général de l'administration départementale et de la police en 1818, il se retira à la chute du ministère Richelieu, fut nommé pair de France le 5 mars 1819, reprit ses fonctions d'intendant des bâtiments de la couronne et rentra au Conseil d'État sous le ministère Martignac. Il abandonna ses fonctions salariées à la révolution de juillet et continua seulement de siéger à la Chambre des pairs. — Le comte d'Hérisson a publié en 1896 les *Souvenirs intimes et Notes du baron Mounier*.
[4162] Sur le voyage à Gand de M. Guizot, voir ses *Mémoires*, tome I, chapitre III.
[4163] Louis XVIII lui-même, très friand du poisson qu'on y servait, se faisait quelquefois conduire à cette guinguette appelée le *strop*(*Louis XVIII à Gand*, par M. Édouard Romberg).
[4164] Presqu'en arrivant à Gand, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'avril, le roi et son conseil fondèrent un journal dont la direction fut confiée aux frères Bertin et qui s'appela le *Moniteur*. Sur la réclamation du gouvernement des Pays-Bas, qui voyait des difficultés à la coexistence dans le royaume de deux *Moniteurs*, on remplaça bientôt le premier titre par celui de *Journal universel*, mais ce n'en était pas moins l'organe officiel de Louis XVIII.
[4165] *Rapport sur l'état de la France, fait au roi dans son conseil*, par le vicomte de Chateaubriand, ministre plénipotentiaire de S. M. Très Chrétienne près la cour de Suède. Gand, de l'imprimerie royale, mai 1815, in-8°, 63 pages.
[4166] Tout ceci — est-il besoin de le dire ? — est rigoureusement exact. Cet officier, que Chateaubriand, par un très louable sentiment de discrétion, n'a pas cru devoir nommer dans ses *Mémoires*, était un inspecteur aux revues, M. Bail. Voici quelques lignes de la lettre que Chateaubriand écrivit en sa faveur au duc de Feltre, ministre de la guerre :
« *Paris, 22 août 1816.*
« Un monsieur Bail, inspecteur aux revues, a fait une brochure contre moi. Il a, pour ce fait, dit-il, perdu sa place. Oserais-je, monsieur le duc, espérer de votre indulgence que vous voudrez bien lui rendre vos bontés. La personne du roi est respectée dans la brochure. Veuillez, Monsieur le Maréchal, oublier ce qui ne regarde que moi. »
(Lettre autographe au duc de Feltre. — Catalogues Charavay.)
[4167] C'est à Bruges que l'Ordre de la Toison d'Or fut institué en 1429 par le duc de Bourgogne Philippe le Bon.
[4168] Jean *Van Eyck* (1386-1440), né à Maas-Eyck. Il alla de bonne heure s'établir à Bruges avec son frère aîné Hubert Van Eyck, ce qui le fait souvent appeler *Jean de Bruges*.
[4169] Gaston-Pierre-Marc, duc de *Lévis* (1764-1830). Après avoir fait partie de la Constituante comme député de la noblesse du bailliage de Senlis, il émigra pour aller servir à l'armée des princes (1792). Blessé à Quiberon (1795), il réussit à s'embarquer pour l'Angleterre, ne revint en France qu'après le 18 brumaire, et s'occupa alors, non sans succès, de travaux littéraires. Il publia successivement, de 1808 à 1814, *Maximes et réflexions sur différents sujets*, la *Suite des quatre Facardins*, imitation des Contes d'Hamilton, *Voyage de Khani ou Nouvelles Lettres chinoises*, *Souvenirs et Portraits*, *L'Angleterre au commencement du XIXe siècle*.

Nommé pair de France par Louis XVIII le 4 juin 1814, il fut fait, en 1815, membre du conseil privé, et entra à l'Académie française par ordonnance royale en 1816. — Mme de Chateaubriand, dans ses *Souvenirs*, trace ce piquant portrait du duc de Lévis : « En fait de femmes de la Société, il n'y avait de Françaises à Gand que Mme la duchesse de Duras, la duchesse de Lévis, la duchesse de Bellune, la marquise de la Tour du Pin et moi ; encore la duchesse de Lévis y vint-elle fort tard avec son mari, qui arriva en si piteux équipage que M. de Chateaubriand fut obligé de lui prêter jusqu'à des bas pour aller chez le roi : les bas allaient encore, mais pour le reste, c'était une vraie toilette de carnaval ; le bon duc ne s'en mettait pas plus en peine à Gand qu'aux Tuileries, où sa garde-robe n'était pas mieux montée. Les souliers, par exemple, manquaient toujours ; il s'était abonné aux savates parce que, disait-il, il avait eu une blessure au talon qui l'empêchait de relever les quartiers de son soulier. »

[4170] La *Lys*, rivière de France et de Belgique, qui prend sa source un peu au-dessous de Béthune et se jette dans l'Escaut à Gand.

[4171] Pauline-Louise-Françoise de Paule *Charpentier d'Ennery*, mariée au duc de Lévis par contrat du 26 mai 1785. Elle mourut le 2 novembre 1819.

[4172] Gaston-François-Christophe-Victor, *duc de Ventadour et de Lévis* (1794-1863). Il reçut sous l'Empire un brevet de sous-lieutenant, devint aide de camp du duc d'Angoulême en 1814, prit part, en 1823, à la guerre d'Espagne, comme chef de bataillon, et, en 1828, à l'expédition de Morée, comme colonel. Appelé à succéder comme pair de France à son père, mort le 15 février 1830, il refusa de siéger après la révolution de Juillet, et il accompagna dans l'exil la famille royale. Il fut longtemps un des principaux conseillers du comte de Chambord et mourut à Venise le 9 février 1863.

[4173] Marie-Catherine-Amanda *d'Aubusson*, fille de Pierre-Raymond-Hector d'Aubusson, comte de la Feuillade, et de sa première femme Agathe-Renée Barberie de Refuveille. Née en 1798, elle épousa le 10 mars 1821, Gaston-François-Christophe-Victor, duc de Ventadour, plus tard duc de Lévis. Elle mourut sans enfants le 10 mars 1854. — Sa sœur aînée, Henriette-Blanche, s'était mariée en 1812 à Auguste de Caulaincourt, frère du duc de Vicence et général de division, qui fut tué, cinq mois après son mariage, à la bataille de la Moskowa.

[4174] Au château des Tuileries, le pavillon Marsan, à l'angle du Jardin et de la rue de Rivoli, était, sous Louis XVIII, habité par le comte d'Artois.

[4175] M. Gaillard avait été secrétaire de Fouché. Voir les *Mémoires de Madame de Chastenay*, tome I, p. 49.

[4176] Le comte d'Artois avait son pavillon Marsan à l'*hôtel des Pays-Bas*, place d'armes, où il était logé avec sa suite et ses équipages, et payait mille francs par jour. — Louis XVIII occupait l'hôtel que le comte J.-B. d'Hane de Steenhuyse, l'un des habitants notables de la ville, avait mis à sa disposition. Cet hôtel est aujourd'hui en partie transformé en magasin d'épicerie.

[4177] Auguste-Clair *Thibaudeau* (1765-1854), membre de la Convention, où il vota la mort du roi, puis député au Conseil des Cinq-Cents, il fut l'un des serviteurs les plus empressés de Napoléon, qui le fit conseiller d'État, préfet de la Gironde et des Bouches-du-Rhône, comte de l'Empire (31 décembre 1809). Aux Cent-Jours, il fut nommé commissaire dans la 6e division militaire et promu pair. Frappé d'exil par l'Ordonnance du 24 juillet 1815, il ne rentra en France qu'après la révolution de Juillet. Napoléon III en fit un sénateur et un grand officier de la Légion d'honneur. Thibaudeau a laissé de nombreux écrits : *Mémoires sur la Convention et le*

Directoire(1824) ; *Mémoires sur le Consulat* (1826) ; *Histoire générale de Napoléon Bonaparte* (1827-1828) ; *le Consulat et l'Empire ou Histoire de France et de Napoléon Bonaparte, de 1799 à 1815* (1837-1838, 10 vol. in-8°) ;*Histoire des États généraux* (1843).

[4178] M. de Saint-Léon était une créature de Fouché ; M. de Montrond était un des familiers de Talleyrand, et le plus spirituel de tous. Avec lui, le prince n'avait jamais le dernier mot. — « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime assez Montrond ? disait un jour M. de Talleyrand ; c'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. » — « Savez-vous, duchesse, pourquoi j'aime tant M. de Talleyrand ? ripostait Montrond ; c'est qu'il n'en a pas du tout. »

[4179] Jean-Baptiste de Gouy, comte de *la Besnardière*, né à Périers (Manche). Employé depuis 1795 au département des affaires étrangères, il y était devenu le collaborateur intime de Talleyrand, auquel plaisaient sa personne et son travail. Il accompagna le prince au Congrès de Vienne ; à son retour, fut titré comte par le Roi, le 22 août 1815, nommé conseiller d'État en service extraordinaire, et directeur des travaux politiques. En 1819, il se retira complètement en Touraine, venant seulement chaque année passer quelques semaines à Paris, où il mourut le 30 avril 1843.

[4180] Une brochure qui vient de paraître, intitulée ; *Lettres de l'Étranger*, et qui semble écrite par un diplomate habile et bien instruit, indique cette étrange négociation russe à Vienne (Paris, note de 1840). — CH.

[4181] On prétend qu'en 1830, M. de Talleyrand a fait enlever des Archives particulières de la Couronne sa correspondance avec Louis XVIII, de même qu'il avait fait enlever dans les Archives de l'Empire tout ce qu'il avait écrit, lui, M. de Talleyrand, relativement à la mort du duc d'Enghien et aux affaires d'Espagne (Paris, note de 1840). — CH.

[4182] « Ce qui est certain, dit Sainte-Beuve, c'est que M. de Talleyrand, au congrès de Vienne, ne perdit pas l'occasion de reprendre sous mains ses habitudes de trafic et de marchés : 6 millions lui furent promis par les Bourbons de Naples pour favoriser leur restauration, et l'on a su les circonstances assez particulières et assez piquantes qui en accompagnèrent le payement. » Un de ses hommes de confiance, M. de Perray, qui l'avait accompagné à Vienne, et qui avait été témoin des engagements contractés à prix d'argent, fut, au mois de juin 1815, dépêché à Naples par le prince, pour hâter le payement des 6 millions promis. On faisait des difficultés, parce que Talleyrand n'avait, paraît-il, traité avec Ferdinand que déjà assuré de la décision du congrès qui rétablissait les Bourbons de Naples. Bref, de Perray rapporta les 6 millions en traites sur la maison Baring, de Londres. Talleyrand l'embrassa de joie à son arrivée. Cependant de Perray, à qui il avait été alloué 1500 francs pour ses frais de voyage, en avait dépensé 2 000 ; il en fut pour 500 francs de retour, mais il eut l'embrassade du prince. Il y avait, de plus, gagné une décoration de l'ordre de Saint-Ferdinand, qui se portait au cou. M. de Talleyrand, quand il la vit, s'en montra mécontent, parce que cela affichait le voyage. (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, tome XII, p. 80.)

[4183] Aucune édition ne semble être d’accord sur cette date :
Les éditions Penaud-Frères de 1859 impriment *4 mai* ; l’édition Garnier 1840 imprime *4 août* mais celle de 1910, opte pour le *4 avril*. De notre côté, après des recherches restées infructueuses, nous avons choisi cette dernière date, sans préjuger de sa véracité, dans la mesure où nous avons fait un très large emprunt des notes d’Edmond Biré, qui fut à l’initiative de l’édition de 1910. (Nde)

[4184] Nde.

[4185] Le *Journal des Patriotes de 1789*, fondé par Réal et Méhée de Latouche, avait paru du 18 août 1795 au 16 août 1796. Il ressuscita pendant les Cent-Jours, du 1er mai au 3 juillet 1815, sous ce titre : *Le Patriote de 1789*, journal du soir, politique et littéraire. Réal, alors préfet de police, en était l'inspirateur, et Méhée de La Touche le rédacteur principal. Ce Méhée, une des plus rares figures de coquins de la période révolutionnaire et impériale, avait été, en 1792, secrétaire greffier adjoint de la Commune dite *du 10 août*, et il avait, en cette qualité, joué un rôle dans la préparation des massacres de septembre. Le 17 septembre, la section du Panthéon délibérait sur le genre de gouvernement que l'on devait demander à la Convention ; il envoya son vœu dans un billet ainsi conçu : « Si jamais ce que l'on appelait un roi, ou quelque chose qui ressemble à un roi, ose se présenter en France, et qu'il vous faille quelqu'un pour le poignarder, inscrivez-moi au nombre des candidats. Voilà mon nom : *Méhée*. » Après le 18 brumaire, il rédigea le *Journal des Hommes libres*, qui lui valut bientôt d'être arrêté en vertu d'un ordre des Consuls qui le qualifiait de *septembriseur*. Exilé d'abord à Dijon, puis à l'île d'Oléron, il s'évada sans trop de peine, ne fut pas recherché par la police, qui avait ses raisons pour fermer les yeux, et passa en Angleterre. Il se présenta au gouvernement anglais et au comte d'Artois comme l'agent d'un parti puissant qui voulait renverser Bonaparte. De retour en France, il publia un *Mémoire* qui dévoilait ses nouvelles infamies. Cette affaire lui valut beaucoup d'argent anglais et français, et il se fixa à Paris, où il étala une sorte de faste, jusqu'au jour où il retomba dans sa détresse ordinaire. Au mois de juillet 1815, il lui fallut quitter la France et se réfugier en Suisse. Après avoir habité successivement l'Allemagne et la Belgique, il put rentrer en 1819, publia quelques brochures discréditées d'avance par son nom et mourut dans la misère en 1826, à l'âge de soixante-six ans.
[4186] Jean-Charles-Léonard *Simonde de Sismondi*, né à Genève le 9 mai 1773, mort dans la même ville le 25 juin 1842. Ses principaux ouvrages sont : l'*Histoire des républiques italiennes*, seize volumes in-8o (1807-1818), et l'*Histoire des Français*, vingt-neuf volumes in-8o(1821-1842). C'est en 1813 qu'il vint pour la première fois à Paris. Pendant les Cent-Jours, il donna au *Moniteur* une série d'articles en faveur de l'*Acte additionnel*, et les réunit en un volume sous le titre d'*Examen de la Constitution française*. Ils attirèrent l'attention de l'Empereur, qui manda Sismondi et s'entretint longuement avec lui.
[4187] Lucien Bonaparte.
[4188] Philippe-Antoine, comte *Merlin*, dit *Merlin de Douai* (1754-1838), député à la Constituante, à la Convention, au Conseil des Anciens, et à la Chambre des représentants en 1815 ; ministre de la Justice en 1795, puis ministre de la police générale ; membre du Directoire après le 18 fructidor ; sous l'Empire, procureur général à la Cour de cassation, conseiller d'État, comte, grand-officier de la Légion d'honneur. Destitué de ses fonctions en 1814, bien qu'il eût des premiers adhéré à Louis XVIII, il fut, après le 20 mars, rappelé par l'Empereur à la Cour de cassation, avec le titre de ministre d'État. Le 24 juillet 1815, il fut exilé comme régicide ayant rempli des fonctions pendant les Cent-Jours. Il se retira en Hollande et y vécut jusqu'à la révolution de 1830, qui lui permit de rentrer en France. Il mourut à Paris, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Jurisconsulte de premier ordre, il eut l'infamie de rédiger la *loi des suspects*. Si très peu d'hommes, pendant la Révolution, ont eu plus de talent que Merlin de Douai, sa lâcheté fut plus grande encore que son talent.
[4189] L'*Acte additionnel* fut publié dans le *Moniteur* du 23 avril 1815. Le même jour paraissait un décret portant que les Français étaient appelés à consigner leur vote sur

des registres ouverts dans toutes les communes, et que le dépouillement aurait lieu à l'assemblée du Champ de Mai convoquée à Paris pour le 26 mai.
[4190] La surprise et le mécontentement furent universels. Un témoin peu suspect, Thibaudeau, a dit : « L'effet fut prompt comme la foudre ; à l'enthousiasme des patriotes succéda incontinent un froid glacial ; ils tombèrent dans le découragement, ne prévirent que malheurs et s'y résignèrent. » (*Le Consulat et l'Empire*, t. X, p. 325-326). — Un Anglais, présent alors à Paris, et qui, en sa qualité d'étranger, était un spectateur impartial du mouvement des idées et des faits, M. Hobbouse, d'ailleurs favorable à Napoléon, rend le même témoignage : « Je ne me rappelle pas, dit-il, avoir vu dans l'opinion un changement pareil à celui qui eut lieu à Paris, lorsque parut l'Acte additionnel. » (*Lettres sur les Cent-Jours*.) Les bonapartistes eux-mêmes étaient loin d'être satisfaits. « Les napoléonistes autoritaires, dit M. Henry Houssaye (*1815*, tome I, p. 546), déplorèrent ces concessions libérales. Ils dirent que l'empereur en transigeant avec l'anarchie faiblissait et s'affaiblissait, ils le regardèrent comme perdu. » — Voir Alfred Nettement, *Histoire de la Restauration*, tome II, p. 282 ; Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent-Jours*, tome II, 70-71 ; *Mémoires de Lafayette*, tome V, 420 ; Villemain, *Souvenirs contemporains*, tome II, 182-183.
[4191] Aux termes du décret du 22 avril, la cérémonie du Champ de Mai avait été fixée au 26 mai, mais il fallut la remettre au 1er juin, des retards s'étant produits dans l'envoi des registres électoraux et les délégués tardant à arriver.
[4192] La fête fut magnifique, mais ce fut une fête de théâtre. On avait dressé à la hâte, au Champ de Mars, une estrade, un trône, un autel. Les acteurs ne manquaient pas, et le plus grand de tous était là, revêtu d'un costume, qui était aussi un costume de théâtre : une tunique et un manteau nacarat, des culottes de satin blanc, des souliers à bouffettes, une toque de velours noir orné de plumes blanches. Ses frères étaient entièrement vêtus de velours blanc, avec petits manteaux à l'espagnole, brodés d'abeilles d'or, et toque tailladée. Ses hérauts d'armes, ses chambellans, ses pages, étaient habillés comme des personnages d'opéra-comique. Ce Champ de Mai qui, dans la pensée de Napoléon, devait évoquer les souvenirs de Charlemagne, réveillait dans l'esprit des spectateurs les souvenirs de *Jean de Paris*, le héros d'un opéra de Boieldieu alors très en vogue.
[4193] En débarquant à Cannes, Murat s'était mis à la disposition de l'Empereur. Celui-ci, craignant la contagion du malheur, ne répondit pas au roi détrôné et lui fit interdire par Fouché l'accès de Paris.
[4194] Adresse de la Chambre des Pairs du dimanche 11 juin. — *Moniteur* du 12 juin.
[4195] Voyez plus haut celle du maréchal Soult. CH.
[4196] Allusion au maréchal Soult.
[4197] La mission de porter l'épée du connétable, au sacre de Charles X, fut confiée au maréchal Moncey. Les maréchaux Soult, Mortier et Jourdan furent appelés à porter le sceptre, la main de justice et la couronne.
[4198] *Foi-mentie* :Terme de féodalité. Violation de la foi que le vassal avait jurée à son seigneur. (déf. du Littré.)
[4199] Dans la nuit du 6 au 7 mars. La nouvelle avait été envoyée par le consul général d'Autriche à Gênes.
[4200] Charles-Alexandre, comte *Pozzo di Borgo*, né à Alata, (Corse) le 8 mars 1764. Député de la Corse à l'Assemblée législative de 1791, il se rangea parmi les monarchistes constitutionnels et se tint jusqu'au 10 août en relations fréquentes avec le roi. En 1796, obligé de quitter la Corse, il se rendit en Angleterre, puis à Vienne, et se mit enfin au service de la Russie. À la fois militaire et diplomate, il paie de sa

personne sur les champs de bataille, et il déploie, comme négociateur, dans les missions les plus difficiles, les plus rares qualités de pénétration et de souplesse. Pozzo fut le plus redoutable ennemi de Bonaparte et nul n'a plus contribué à sa chute. C'est lui qui détermina l'empereur Alexandre à marcher sur Paris sans s'inquiéter des mouvements que faisait Napoléon sur ses derrières. La fameuse proclamation du prince de Schwarzenberg, qui la première parla des Bourbons, fut de même l'œuvre du comte Pozzo ; le prince de Schwarzenberg ne l'avait pas signée, et ce fut Alexandre qui, dans une entrevue au quartier général de Bondy, lui dit : « Mon cher prince, vous avez fait là une belle proclamation, elle est parfaite ; signez-la, elle vous fera honneur. » Et Schwarzenberg, un peu par amour-propre, un peu par déférence, la scella de son nom. Napoléon renversé, Pozzo fut nommé ambassadeur de Russie auprès de la cour de France. Il suivit Louis XVIII à Gand et resta ambassadeur à Paris jusqu'en 1835. À cette époque, il échangea ce poste contre celui d'ambassadeur à Londres, où il représenta l'empereur Nicolas jusqu'en 1839. Il demanda alors sa retraite, et vint passer les dernières années de sa vie à Paris, où il mourut le 15 février 1842. La mère de MM. Louis et Charles Blanc appartenait à la famille de Pozzo di Borgo.

[4201] Le baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche près la cour de France. Ce n'était pas précisément un ambassadeur à la façon de Chateaubriand. Je trouve sur lui ce petit détail dans l'*Histoire de la Restauration*, par M. Louis de Viel-Castel, t. XVI, p. 256 : « Le baron de Vincent était célibataire et ne tenait pas une grande maison... On raconte que les jours où il donnait à dîner, il se tenait sans affectation près de la porte de son salon, ce qui dispensait d'annoncer et de nommer les convives. »

[4202] Ferdinand, baron *d'Eckstein*, né à Altona (Danemark) en septembre 1790, de parents israélites. Il embrassa le catholicisme à Rome en 1806, se battit dans les rangs des volontaires de Lutzow pendant la campagne de 1813, et, à la chute de l'Empire, entra au service de la Hollande. Gouverneur de Gand à l'époque des Cent-Jours, les égards qu'il eut pour le roi Louis XVIII lui valurent la faveur de ce prince. Il le suivit en France, devint successivement commissaire général à Marseille et inspecteur général du ministère de la police, reçut le titre de baron et fut enfin attaché, en qualité d'historiographe, au ministère des affaires étrangères. Non content d'écrire dans les journaux ultra-royalistes, le *Drapeau blanc* et la *Quotidienne*, il fonda en 1826 une revue politique et religieuse, *Le Catholique*. Orientaliste distingué, polémiste ardent et convaincu, il fut l'un des premiers rédacteurs du *Correspondant*, collabora après 1830 à l'*Avenir* et à la *Revue archéologique* et ne cessa, pendant plus de trente ans, de multiplier ses écrits en faveur de la religion. Le baron d'Eckstein est mort à Paris le 25 novembre 1861.

[4203] Guillaume-Frédéric, duc de Brunswick, fils de celui qui avait commandé en 1792 les armées coalisées contre la France, et qui avait été, en 1806, mortellement blessé près d'Auerstædt.

[4204] *Bulow* (Frédéric-Guillaume de), comte de Dennewitz, né en 1765, l'un des meilleurs généraux prussiens. En 1813, il avait battu le maréchal Oudinot à Gross-Beeren et le maréchal Ney à Dennewitz, et avait contribué à la victoire de Leipsick. Il joua un rôle très important à Waterloo, où sa marche sur le flanc droit de l'armée française décida du sort de la journée. Il avait depuis 1814, le titre de commandant général de l'infanterie prussienne et le gouvernement de la Prusse orientale. Après la campagne de 1815, il retourna au chef-lieu de son gouvernement à Königsberg, où il mourut en 1816.

[4205] CONGREVE (Sir William), colonel anglais, né dans le comté de Middlesex vers 1760, entra jeune au service, et fit ses premières campagnes comme officier

d'artillerie ; parvenu au grade de colonel et doué d'un esprit inventif, il s'appliqua avec succès au perfectionnement de cette arme. En 1808, il proposa l'exécution d'une espèce de petites bombes, sous le nom de fusées, qui devaient produire un effet plus sûr et plus meurtrier que l'obus et la bombe. Le gouvernement l'autorisa à les exécuter dans l'arsenal royal de Woolwich, près de Londres, qui est le seul où cette invention ait été pratiquée. Plusieurs épreuves furent faites en présence du duc d'York, et bientôt après, ces fusées, qui portent aujourd'hui le nom de leur auteur, et qui sont encore un secret pour les autres nations, furent employées avec un succès trop meurtrier, dans la baie des Basques (Voy. Alexandre Cochrane) ; ensuite dans l'expédition contre l'île de Walcheren ; en Espagne, contre différents ports des Asturies ; dans l'odieuse expédition de Copenhague, où elles firent un épouvantable effet, et enfin à la bataille de Leipzig, où elles portèrent le ravage dans tous les rangs au milieu desquels elles furent lancées. Après la journée de Waterloo, un corps de la division du maréchal Grouchy, s'étant jeté dans les bois qui avoisinent le bourg de Wavre, paraissait disposé à s'y défendre, lorsqu'il partit de Bruxelles un détachement d'artilleurs à la Congrève, qui avait ordre de mettre le feu à ces bois, et qui se disposait à l'exécuter, sans la résolution que prirent les Français de gagner Namur. Rien en effet, ne paraît jusqu'ici pouvoir résister à cette arme terrible. Ces fusées, qui ont la forme de boites allongées, parcourent une ligne horizontale à peu près comme les obus, et elles portent une mèche inextinguible. Lorsqu'elles éclatent, elles lancent de toutes parts d'autres petites grenades ou fusées, qui éclatent à leur tour et sont très meurtrières. On les appelle *fusées à la Congrève*, ou simplement *Congreves*. Une de ces fusées, lancée sur la flotte française dans la journée du 11 avril 1809, à la distance de deux mille toises, éteinte à propos, et envoyée à la société d'encouragement à Paris par M. de Récicourt, chargé des travaux défensifs de l'île d'Aix, a été décrite dans le Bulletin de cette société (Ann. 1809, pag. 200, 204 ; ann. 1810, pag 115). Elle pesait dix-huit livres et avait trois pieds de long sur quatre pouces de diamètre. Le corps, qui est en fort carton, est revêtu d'une feuille de tôle ; le bout est en fer. Cet artifice brûle avec une flamme vive ; mais un épais nuage de fumée le dérobe à la vue du spectateur. Le gouvernement fit faire à Vincennes et à Charenton des expériences, pour en vérifier les effets et en imiter la composition. L'inventeur dirige encore l'établissement de Woolwich ; et il en a fait les honneurs au grand-duc Nicolas (de Russie), dans la visite que ce prince y a faite le 28 novembre 1816. Le colonel Congreve a déclaré, depuis la campagne de 1815, suivant les feuilles anglaises, que si la guerre eût continué, il se proposait d'étendre et de perfectionner tellement l'usage de ses fusées, que le fusil serait devenu purement secondaire. La Grande-Bretagne doit peut-être une grande reconnaissance à celui de ses enfants qui lui a fourni ce nouveau moyen de succès ; mais que doit l'humanité à celui qui, après 20 ans de carnage, a cru convenable d'ajouter aux ressources dont les hommes se sont armés jusqu'ici les uns contre les autres, a retrouvé le feu grégeois au 19e siècle et surpassé tout ce qu'avait inspiré, depuis tant d'années, le génie de la destruction ! (*Galerie historique des Contemporains,* tome IV, Mons 1827.)

[4206] *Guillaume-Frédéric* (1772-1843), fils de Guillaume V, le dernier stathouder de Hollande, et qui allait lui-même devenir roi des Pays-Bas, sous le nom de Guillaume Ier. Il commandait à Waterloo un des corps de l'armée de Wellington. Son fils, *Guillaume-Georges-Frédéric* (1792-1848), qui sera plus tard roi de Hollande sous le nom de Guillaume II, assistait également à la bataille comme aide de camp du généralissime anglais, et il fut blessé comme son père.

[4207] M. Thiers, dans son vingtième volume, publié en 1862, aura été le dernier

défenseur de la phrase légendaire. « À ce moment, dit-il, on entend ce mot qui traversera les siècles, proféré selon les uns par le général Cambronne, selon les autres par le colonel Michel :*La garde meurt et ne se rend pas.* » En dépit de M. Thiers, nul ne croit plus à la réalité de la fameuse phrase, que le général Cambronne a d'ailleurs toujours désavouée, notamment en 1835, dans un banquet patriotique, qu'il présidait à Nantes. (Voir Levot, *Biographie bretonne*, au mot Cambronne.) Le seul point sur lequel on discute encore est celui de savoir si Cambronne a dit — ou n'a pas dit — le monosyllabe que Victor Hugo a mis dans sa bouche. (*Les Misérables*, tome III, liv. I, ch. 15, p. 103.) — Le mieux, je crois, est de s'en tenir à ces lignes d'un judicieux historien, M. Alfred Nettement : « Le mot prêté à Cambronne, leur chef : « La garde meurt et ne se rend pas, » n'a point été dit ; mais l'action est supérieure aux paroles ; ces héroïques soldats, entourés de monceaux de cadavres tombés sous leurs balles et leurs baïonnettes, sont tous mort pour ne pas se rendre. » (*Histoire de la Restauration*, tome II, p. 567).

[4208] Henri-Amédée-Mercure, comte de *Turenne* (1776-1852). Officier au régiment du Roi quand éclata la Révolution, il refusa d'émigrer, et voulut reprendre du service militaire ; mais, incarcéré à Lyon comme suspect pendant la Terreur, il ne fut remis en liberté qu'après le 9 thermidor, et servit à l'armée des Pyrénées occidentales. Le décret de 1794 contre les nobles le força de quitter l'armée ; il resta dans la vie privée jusqu'à la proclamation de l'Empire, et fut alors un des premiers à se rallier au nouveau pouvoir. Tandis que sa femme devenait dame du palais de l'impératrice Joséphine, lui-même était attaché à la personne de l'Empereur comme officier d'ordonnance. Chambellan de Napoléon après Wagram, premier chambellan et maître de la garde-robe en 1812, colonel pendant la campagne de Russie, il fut créé comte de l'Empire le 11 novembre 1813. Il suivit Napoléon pendant la campagne de France, assista aux adieux de Fontainebleau, mais ne put obtenir l'autorisation d'accompagner l'Empereur à l'île d'Elbe. Louis XVIII le nomma sous-lieutenant aux mousquetaires gris et chevalier de Saint-Louis. Aux Cent-Jours, il reprit son service auprès de Napoléon, fut nommé pair le 2 juin 1815 et assista à la bataille de Ligny et à celle de Waterloo, où il tenta des efforts désespérés contre les gardes anglaises. La seconde Restauration lui supprima ses titres et ses fonctions ; mais elle ne lui tint pas rigueur jusqu'au bout. Le 31 octobre 1829, elle le nomma maréchal de camp honoraire. M. de Turenne se rallia à la monarchie de Juillet et devint pair de France le 19 novembre 1831. Frappé de cécité, quelques années plus tard, il termina ses jours dans la retraite.

[4209] C'est plus rapide encore que Quinte-Curce : *Darius tanti modo exercitus rex... fugiebat.*

[4210] Jacques-Antoine *Manuel* (1775-1827). Il était avocat à Aix, lorsque les électeurs des Cent-Jours l'envoyèrent à la Chambre des représentants. Manuel ne parut à la tribune qu'après Waterloo. Le 23 juin, il fit voter un ordre du jour portant que Napoléon II était devenu empereur des Français. Le 27, il fit prévaloir l'urgence de la discussion de la Constitution et du budget. Le 3 juillet, il présenta un projet d'adresse qui fut trouvé trop vague et qu'il défendit en protestant bien haut qu'il croyait le bonheur de la France incompatible avec le retour des Bourbons ; le 5, il demanda, en présence des propositions théoriques de Garat, qu'on mît dans la Constitution plus de « positif » et moins d'« idéologie ». Le 7, à la nouvelle que les Alliés s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur le trône, il s'éleva contre un acte qui blessait « notre liberté et nos droits ». — Membre de la Chambre des députés de 1818 à 1824, il fit au gouvernement royal une opposition que rendait redoutable son remarquable talent d'improvisateur. Lors de la discussion sur la guerre d'Espagne, le

27 février 1823, il répondit au magnifique discours par lequel Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères, avait défendu l'expédition. Par deux fois, il prononça des paroles, où ses collègues virent une apologie du régicide. Le 2 mars, la Chambre décida qu'il serait exclu des séances pendant toute la durée de la session. Le lendemain, Manuel vint prendre place à son banc. Sur son refus de se retirer, et après que le sergent Mercier, commandant le détachement de garde nationale qui faisait le service d'honneur à la Chambre des députés, eut refusé de porter la main sur lui, il fut expulsé par le colonel de Foucault requis, à cet effet, avec un détachement de gendarmerie, par le président, M. Ravez. — Manuel ne fut pas réélu ; il passa dans la retraite les dernières années de sa vie et mourut chez son ami M. Laffitte au château de Maisons (Seine-et-Oise) le 22 août 1827. Le 24 août, son corps fut transporté au Père-Lachaise, suivi d'une foule immense ; malgré les précautions prises par la police, qui n'avait accordé le passage que par les boulevards extérieurs, ce ne fut qu'à grand-peine qu'on put éviter des troubles sérieux.

[4211] Le 22 juin 1815.

[4212] Nicolas-Marie *Quinette* (1762-1821). Député de l'Aisne à la Législative, puis à la Convention, il vota la mort du roi. Au mois d'avril 1793, il fut, avec les conventionnels Camus, Lamarque et Bancal des Issarts et le ministre de la guerre Beurnonville, envoyé à l'armée de Dumouriez pour faire arrêter ce général. Ce fut ce dernier qui les fit arrêter et les livra au prince de Cobourg. Quinette et ses collègues furent soumis à une assez dure captivité jusqu'au 25 décembre 1795, jour où ils furent échangés, à Bâle, contre la fille de Louis XVI. Sous le Directoire, il fit partie du Conseil des Cinq-Cents et devint ministre de l'Intérieur. Préfet de la Somme après le 18 brumaire, il fut, en 1810, nommé conseiller d'État et fait baron, ce qui ne l'empêcha pas, en 1814, d'adhérer à la chute de Napoléon. Aux Cent-Jours, il se présenta, dès le 26 mars, à l'Empereur, qui lui confia une mission extraordinaire dans l'Eure, la Seine-Inférieure et la Somme, avec le titre de conseiller d'État, et l'appela, le 2 juin 1815, à siéger dans la Chambre des pairs impériale. Atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides qui avaient rempli des fonctions pendant les Cent-Jours, il passa aux États-Unis, où il resta deux ans, revint en 1818 en Europe et se fixa à Bruxelles, où il mourut le 14 juin 1821

[4213] Paul, comte *Grenier* (1768-1827). Général de division dès 1794, il servit avec distinction dans les guerres de la Révolution et de l'Empire. À la première Restauration, il reçut de Louis XVIII le commandement de la 8e division militaire. Élu, en 1815, à la Chambre des représentants, il en fut nommé vice-président. Sous la seconde Restauration, il fut membre de la Chambre des députés de 1818 à 1822. À la fin de la législature, il se retira dans sa terre de Morembert (Aube), où il mourut le 18 avril 1827.

[4214] Horace-François-Bastien *Sébastiani* (1772-1851). Il coopéra au 18 brumaire, se distingua à Marengo, fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople (1802-1807) et il décida la Turquie à déclarer la guerre à la Russie et à résister aux Anglais. En 1808, Napoléon lui donna un commandement en Espagne, où il remporta d'abord des succès, qui lui valurent d'être créé comte de l'Empire ; puis il se laissa souvent surprendre : « En vérité, disait Napoléon, Sébastiani me fait marcher de surprise en surprise. » Il se rallia aux Bourbons en 1814, revint à l'Empereur en 1815 et fut élu représentant à la Chambre des Cent-Jours par l'arrondissement de Vervins. Sous la seconde Restauration, député de 1816 à 1824 et de 1826 à 1830, il siégea sur les bancs de l'opposition. Après la révolution de Juillet, il fut successivement ministre des Affaires étrangères (août 1830-octobre 1832), ambassadeur à Naples (1834) et à

Londres (1835-1840). Louis-Philippe lui donna, le 21 octobre 1840, le bâton de maréchal de France. Il passa ses dernières années dans la retraite, accablé par l'assassinat de sa fille, la duchesse de Praslin (17 août 1847). Marié en premières noces (1805) à Mlle de Coigny, qui mourut en couches en 1807, il était, par son second mariage avec Mlle de Gramont, proche parent du prince de Polignac.
[4215] Louis-Germain *Doulcet*, comte de *Pontécoulant* (1764-1853). Député du Calvados à la Convention, il vota, dans le procès du roi, pour le bannissement. Après le 31 mai 1793, il dénonça la Commune de Paris et déclara que la Convention n'était pas libre. Au mois de juillet suivant, choisi comme défenseur par Charlotte Corday, il refusa de l'assister devant le Tribunal révolutionnaire, soit qu'il ait craint pour lui-même, soit qu'il ait eu peur d'aggraver par son intervention la situation de sa compatriote. Charlotte Corday, au moment de monter sur l'échafaud, lui écrivit une lettre qui commençait ainsi : « Doulcet Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me défendre... » Le 3 octobre 1793, il fut mis hors la loi, mais il échappa aux poursuites en se réfugiant chez une amie, Mme Lejay, libraire, qui avait été publiquement la maîtresse de Mirabeau, et qu'il épousa l'année suivante. Préfet de la Dyle sous le Consulat, il fut nommé sénateur le 1er février 1802 et créé comte le 26 avril 1808. En 1809, il accepta de remplir dans le Calvados une mission de police et il fut le principal agent de l'assassinat du comte d'Aché. (Voir *Louis de Frotté et les insurrections normandes*, par L. de la Sicotière, t. II, p. 685.) Cela ne l'empêcha pas d'être nommé pair de France par Louis XVIII le 4 juin 1814 et de siéger sans interruption à la Chambre haute de 1814 à 1848. On a de lui des *Mémoires* publiés en 1862

[4216] Voyez les *Œuvres de Napoléon*, tome 1er, dernières pages. CH.
[4217] Auguste-Charles-Joseph, comte de *Flahaut de la Billarderie* (1785-1870), pair des Cent-Jours, pair de France de 1831 à 1848, sénateur du second Empire, ambassadeur à Londres de 1860 à 1862, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur de 1861 à 1870. Général de division en 1813, à vingt-huit ans, il déploya en faveur de Napoléon, après Waterloo, les plus généreux efforts. Il mourut le 1er septembre 1870, le jour du désastre de Sedan, et ne vit pas la chute de la dynastie à laquelle le rattachaient de secrètes et intimes affections. Il était le père du duc de Morny, frère naturel de Napoléon III. — Le père du comte de Flahaut avait péri sur l'échafaud en 1794 ; sa mère, la comtesse de Flahaut, remariée en 1802 au marquis de Souza-Bothello, a pris rang parmi nos meilleurs romanciers. Quelques-uns de ses romans, *Adèle de Sénanges*, *Charles et Marie*, *Eugène de Rothelin*, sont des œuvres parfaites, du sentiment le plus délicat et du goût le plus pur.
[4218] Antoine, comte *Drouot* (1774-1847), général de division d'artillerie, et, au jugement de Napoléon, le premier officier de son arme. Il avait suivi l'Empereur à l'île d'Elbe, s'était opposé autant qu'il avait pu au projet de retour en France ; mais, lorsque ce projet avait été décidé, il avait pris le commandement de l'avant-garde. Le 2 juin 1815, il fut nommé pair des Cent-Jours. Il était à Waterloo. Après la défaite, il accourut à la Chambre des pairs, exposa éloquemment la situation, et proposa de continuer la lutte. Investi par le gouvernement provisoire du commandement de la garde impériale, il eut assez d'influence sur elle pour la déterminer à se retirer derrière la Loire et à se laisser désarmer. L'ordonnance du 24 juillet 1815 l'ayant excepté de l'amnistie, il se constitua lui-même prisonnier, comparut devant un conseil de guerre le 6 avril 1816, et fut acquitté. Il vécut, dès lors, dans sa ville natale, à Nancy, exclusivement occupé de questions agricoles, refusant les offres d'emploi, de pensions et d'honneurs qui lui furent faites par Louis XVIII et par le gouvernement de

Juillet. Il consentit seulement, le 19 novembre 1831, à être fait pair. — Napoléon l'appelait *le Sage*. « Drouot, disait-il, est un homme qui vivrait aussi satisfait avec quarante sous par jour qu'avec la dotation d'un souverain. » Par son testament de Sainte-Hélène, il lui légua 100 000 francs, qui furent employés en œuvres de bienfaisance. D'une piété sincère, Drouot n'avait cessé de pratiquer, même au milieu des camps, les devoirs de la religion. C'est peut-être la figure la plus héroïque et la plus pure de l'époque impériale. L'*Éloge funèbre* du général Drouot a été prononcé par le Père Lacordaire.

[4219] Charles-Angélique-François Huchet, comte de *La Bédoyère* (1786-1815). Il avait été fait colonel en 1812, à vingt-six ans. Après l'abdication de Fontainebleau, sa famille avait obtenu pour lui la croix de Saint-Louis et le commandement du 7e de ligne, en garnison à Grenoble. Le 7 mars 1815, Napoléon n'avait encore vu son escorte se grossir que de faibles détachements, lorsqu'un régiment entier se joignit à lui à Vizille : c'était le régiment de La Bédoyère. À partir de ce moment, la partie était gagnée : la trahison du jeune colonel venait d'en assurer le succès. L'Empereur le nomma général de brigade, son aide de camp, et, bientôt, général de division ; le 2 juin, il l'appelait à la Chambre des pairs. Après la chute de l'Empire, impliqué dans un complot récemment découvert, La Bédoyère fut pris et arrêté (2 août 1815), traduit devant un conseil de guerre comme prévenu de « trahison, de rébellion et d'embauchage », condamné à la peine de mort à l'unanimité, et fusillé dans la plaine de Grenelle (19 août 1815).

[4220] *Riccé* (Gabriel-Marie, vicomte de), né à Bagé-la-Ville (Ain) le 12 juillet 1758, mort à Buzançais (Indre) le 29 novembre 1832. Préfet de l'Orne sous l'Empire, il avait été destitué aux Cent-Jours. Il fut réintégré le 14 juillet 1815, puis appelé à la préfecture de la Meuse (6 août 1817), et (24 février 1819) à celle du Loiret. Élu membre de la Chambre des députés en 1830 par le grand collège de ce dernier département, il vota l'Adresse des 221, adhéra au gouvernement de Louis-Philippe, fut réintégré dans l’administration comme préfet d’Orléans (6 août 1830), et remplacé, comme député, le 28 octobre 1830, par M. Jules de La Rochefoucauld, comte d’Estissac.

[4221] Arnail-François, marquis de *Jaucourt* (1757-1852). Il était sénateur depuis le 31 octobre 1803. Napoléon l'avait fait comte le 26 avril 1808. Nommé, le 13 mai 1814, par Louis XVIII, ministre d'État et pair de France, il fut chargé, le 4 juin, de l'intérim des Affaires étrangères, tandis que Talleyrand représentait la France au Congrès de Vienne. Pendant les Cent-Jours, il fut de ceux que Napoléon mit hors la loi. Il suivit le roi à Gand, et à la seconde Restauration, après avoir été quelque temps ministre de la marine, il devint membre du conseil privé.

[4222] Sur M. de Perray et sur cette négociation de Talleyrand, voir, au tome III, la note 1395 de la troisième partie, livre IV, ch. 12.

[4223] En 1508, l'empereur Maximilien Ier, le roi de France Louis XII, le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique et le pape Jules II formèrent entre eux, contre la République de Venise, une ligue qui est restée célèbre sous le nom de *Ligue de Cambrai*.

[4224] « La maîtresse de cette auberge était si royaliste qu'elle voyait des princesses partout ; elle me prit pour Mme la duchesse d'Angoulême et me porta presque dans une grande salle, où il y avait une table de vingt couverts au moins. La chambre était tellement éclairée de bougies et de chandelles qu'on perdait la respiration au milieu d'un nuage de fumée, sans compter la chaleur d'un feu qui aurait été à peine supportable au mois de janvier. Lorsque la bonne dame s'aperçut que je n'étais pas Mme la duchesse d'Angoulême, elle fut un peu désappointée ; mais enfin nous

arrivions de Gand ; nous étions donc au moins de bons royalistes : elle nous fit fête en conséquence ; et, en partant, nous eûmes une peine infinie à lui faire accepter de l'argent. Dans cette classe, le dévouement est bien plus sans réserve que dans la classe plus élevée. Je me rappelle que cette pauvre femme me disait : « Voyez-vous, madame, je suis royaliste au point que, quelquefois, je me regarde de travers pour n'avoir pas su me faire guillotiner pour nos Bourbons. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.)

[4225] « Nous arrivâmes à Senlis le... juillet. Comme de coutume, nous ne pûmes trouver à nous loger ; enfin, il fallut, manque d'auberge, nous présenter avec notre billet de logement chez un vieux chanoine qui nous reçut comme des chiens, ou plutôt nous fit recevoir par sa servante ; car pour lui, il ne voulut pas nous voir. On nous donna une mauvaise chambre avec deux lits plus mauvais encore, et la vieille bonne eut ordre de ne nous rendre d'autre service que d'aller nous acheter de quoi manger, avec notre argent, bien entendu. Du reste, la pauvre fille était aussi serviable que son maître était inhospitalier ; malgré sa défense, elle nous servit de son mieux et nous réconcilia même avec son chanoine, qui vint nous voir le lendemain avant notre départ ; il nous demanda gracieusement si nous ne voulions pas prendre quelque chose, et cela avec d'autant plus d'instances qu'il savait que nous avions déjeuné. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.)

[4226] Gonesse, à 15 kilomètres. N.E. de Paris. Philippe-Auguste y est né en 1165.

[4227] Les *Mémoires du baron Hyde de Neuville* sont ici de tous points d'accord avec ceux de Chateaubriand. Au tome II. p. 115, M. Hyde de Neuville s'exprime ainsi : « Nous partîmes, le maréchal Macdonald et moi pour nous rendre à Gonesse. Macdonald insista pour que nous vissions le prince de Talleyrand avant de nous présenter chez le roi... Ce ne fut pas M. de Talleyrand, mais M. de Chateaubriand que nous rencontrâmes le premier, ainsi qu'il le raconte dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. Par respect pour le maréchal, je le laissai rendre compte du motif de notre voyage. Il assura que les choses étaient arrivées au point que la rentrée du roi à Paris était forcément liée à la nécessité de prendre Fouché pour ministre... »

[4228] Séance de la Convention du 22 thermidor an III (9 août 1795). — *Moniteur* du 14 août.

[4229] Wellington était né à Duncan-Castle, en Irlande.

[4230] J.-B. *Machault d'Arnouville* (1701-1794), contrôleur général des finances sous Louis XV. Disgracié en 1754, il avait depuis vécu dans la retraite, dans sa terre d'Arnouville. Enfermé en 1794 aux Madelonnettes comme suspect, il mourut dans cette prison.

[4231] « À Arnouville, nous fûmes obligés de loger chez le maire, qui, à l'approche de l'armée royale, s'était caché... On manquait de vivres : on ne trouvait plus un pain dans le village ; nous et une douzaine d'arrivants de Gand, nous mourions de faim ; la servante du maire avait mis à l'ombre toutes ses provisions et ne nous avait réservé que ses injures, dont elle n'était pas avare, quand, par bonheur, arriva un certain M. Dubourg, général de sa façon, qui, nous dit-il, avait pris nombre de villes sur son chemin : c'était le plus grand hâbleur qu'on pût voir, et il nous racontait le plus sérieusement du monde (les croyant lui-même) ses hauts faits d'armes de Gand à Paris : on les aurait trouvés incroyables dans la vie d'Alexandre ; mais cette espèce de fou nous rendit un grand service en allant à la quête et nous rapportant d'énormes morceaux de viande, de pain, etc. Je crois qu'il avait fait très militairement emplette de ces provisions ; mais, sans scrupules, nous en fîmes un déjeuner excellent. » (*Souvenirs* de Mme de Chateaubriand.)

[4232] Nous retrouverons mon ami, le général Dubourg, dans les journées de Juillet.

Ch. — Sans attendre les journées de Juillet, nous dirons ici quelques mots du « général » Dubourg, qui devait, en effet, avoir beaucoup d'*histoires* à raconter, car sa vie fut un vrai roman. Frédéric *Dubourg-Butler*, né en 1778, était, à l'époque de la Révolution, élève de marine. En 1793, il alla en Vendée faire le coup de feu dans les rangs des royalistes. Blessé et fait prisonnier, il allait être fusillé, lorsqu'il fut sauvé par une femme. Le lendemain, on le trouve dans les rangs des républicains, servant dans l'armée de l'Ouest, alors commandée par Bernadotte. En 1812, il est en Russie, attaché à l'état-major d'une division polonaise. Blessé et fait prisonnier, il ne rentre en France qu'après la chute de l'Empire. En 1815, officier d'état-major du duc de Feltre, ministre de la guerre, il suit le roi à Gand, reçoit, à la rentrée de Louis XVIII, le commandement de l'Artois, mais pour tomber presque aussitôt en disgrâce. Il disparaît pendant quinze ans, et surgit le 29 juillet 1830, à l'Hôtel de Ville, s'improvise « général », du droit de l'émeute et du fait de son uniforme, pris chez un fripier, et de ses épaulettes, tirées du magasin de l'Opéra-Comique. Il joue un instant le rôle de chef de la partie *militaire du gouvernement provisoire*, puis disparaît de nouveau. On ne le reverra plus que le 24 février 1848. Le nouveau gouvernement provisoire lui accorda une pension de retraite de général de brigade. Cette pension lui fut sans doute fort mal payée, car en 1850 le pauvre diable mit fin au roman de sa vie en avalant une forte dose d'opium.

[4233] Alexandre-Charles-Emmanuel, bailli de *Crussol* (1743-1815). Député de la noblesse aux États-Généraux pour la prévôté et vicomté de Paris, il fut un des membres les plus ardents du côté droit. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin 1814 ; il mourut le 17 décembre 1815.

[4234] L'impératrice Joséphine était morte au château de la Malmaison (Seine-et-Oise) le 29 mai 1814.

[4235] Le 29 juin.

[4236] Henri-Gratien, comte *Bertrand* (1773-1844). Napoléon l'avait nommé, à la mort du maréchal Duroc, grand maréchal du palais (18 novembre 1813). Compagnon de l'Empereur à l'île d'Elbe, il prépara activement les Cent-Jours et fut élevé à la pairie le 2 juin 1815. Il suivit Napoléon à Sainte-Hélène et ne le quitta plus. Condamné à mort par contumace, le 7 mai 1816, il fut à son retour, après la mort de Napoléon (1821), réintégré dans tous ses grades par Louis XVIII, dont une ordonnance annula l'arrêt de condamnation de 1816. Il siégea à la Chambre des députés, de 1831 à 1834. En 1840, il accompagna le prince de Joinville à Sainte-Hélène et rapporta en France avec lui les restes de l'Empereur.

[4237] Nicolas-Léonard *Beker* (1770-1840). Il avait épousé la sœur du général Desaix. Général de division, comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur après Essling, il devint cependant suspect à Napoléon, à cause de l'opinion qu'il n'avait pas craint d'exprimer sur les conséquences de son système de guerre à outrance, et il dut se rendre en disgrâce à Belle-Isle-en-Mer, pour en prendre le commandement. Il y resta jusqu'en 1814. Pendant les Cent-Jours, le département du Puy-de-Dôme l'envoya à la Chambre des représentants. Louis XVIII l'appela à la Chambre des pairs le 5 mars 1819.

[4238] Le 3 juillet.

[4239] Charles-Tristan, comte de *Montholon* (1783-1853). Il était général de brigade à la chute de l'Empire, en 1814. Resté fidèle à la cause bonapartiste, malgré les sollicitations de M. de Sémonville, son beau-père, marié avec sa mère, Mme de Montholon, et celles du maréchal Macdonald, son beau-frère, qui le pressaient de se rallier à la Restauration, il rejoignit Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, dans sa marche sur Paris, fut nommé adjudant-général, se battit bravement à Waterloo, et, avec sa

femme et ses enfants, accompagna l'empereur à Sainte-Hélène. De retour en France, il dut se réfugier en Belgique, à la suite de spéculations commerciales qui furent malheureuses (1828). En 1840, il prit part à l'échauffourée de Boulogne, fut condamné par la Cour des pairs à vingt ans de détention et enfermé au château de Ham ; il en sortit après l'évasion du prince Louis-Napoléon. Les électeurs de la Charente-Inférieure l'envoyèrent en 1849 à l'Assemblée législative. Il a publié avec le général Gourgaud les célèbres *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène sous sa dictée par les généraux qui ont partagé sa captivité* (années 1823 et suivantes). Il a, en outre, fait paraître, en 1847, deux volumes intitulés : *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène.*
[4240] Marin-Joseph-Emmanuel-Auguste-Dieudonné, comte de Las Cases (1766-1842). Lieutenant de vaisseau quand éclata la Révolution, il émigra, servit à l'armée des princes et fit partie de l'expédition de Quiberon. Rentré en France après le 18 brumaire, il composa un *Atlas historique et géographique*, qu'il publia sous le pseudonyme de *Le Sage* (1803-1804) et qui eut un grand succès. Napoléon le fit baron, puis comte, maître des requêtes au Conseil d'État et chambellan. Pendant les Cent-Jours, l'empereur l'attacha de plus en plus étroitement à sa personne, et Las Cases le suivit de l'Élysée à la Malmaison, à Rochefort, enfin à Sainte-Hélène. Le 27 novembre 1816, le gouverneur Hudson-Lowe l'expulsa de l'île. Ce ne fut qu'après la mort de Napoléon qu'il put rentrer en France, où il publia, avec un immense succès (1822-1823) son *Mémorial de Sainte-Hélène*, ou *Journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon pendant dix-huit mois.*
[4241] Napoléon ne fut point désarmé. Selon M. Thiers (T. XX, p. 573), « au moment de passer du *Bellérophon* au *Northumberland*, l'amiral Keith, avec un chagrin visible et du ton le plus respectueux, adressa ces paroles à l'Empereur : *Général, l'Angleterre m'ordonne de vous demander votre épée.* — À ces mots Napoléon répondit par un regard qui indiquait à quelles extrémités il faudrait descendre pour le désarmer. Lord Keith n'insista point, et Napoléon conserva sa glorieuse épée. » Cette scène est une pure fiction ; elle se trouve même contredite par le comte de Las Cases, dans son *Mémorial*, où il dit : « Je demandai s'il serait bien possible qu'on pût en venir au point d'arracher à l'Empereur son épée. L'amiral répondit qu'on la respecterait, mais que Napoléon serait le seul, et que tout le reste serait désarmé. » Napoléon garda donc son épée, et à leur arrivée à Sainte-Hélène ses compagnons recouvrèrent la leur.
[4242] De l’anglais *to compute*, calculer.
[4243] Voyez plus haut dans leur ordre chronologique les actions de Bonaparte. CH.
[4244] *Voyage aux régions équinoxiales.* CH.

[4245] Io mi volsi a man dextra e posi mente
All' atro polo, e vidi quattro stelle
Non viste mai fuor ch' alla prima gente.
(*Le Purgatoire*, chant I, vers 22-24.)
[4246] *Briars* (les *Églantiers*) était le nom du *cottage* habité par M. *Balcombe*, négociant de l'île. Napoléon y résida pendant deux mois environ, du 17 octobre au 10 décembre 1815, depuis son arrivée à Sainte-Hélène jusqu'à son installation à Longwood. Voir les *Souvenirs de Betzy Balcombe*, traduits par M. Aimé Le Gras, 1898.
[4247] L'aide de camp Muiron.
[4248] Le commissaire français était M. de Montchenu ; le commissaire autrichien, M. de Sturmer ; le commissaire russe, M. de Balmain.
[4249] Basil *Hall* (1738-1844), marin et voyageur anglais, auteur de plusieurs volumes de *Voyages*, qui se recommandent par l'exactitude et l'intérêt du récit. Le plus célèbre de ses voyages est celui dont il revenait, lorsqu'il passa à Sainte-Hélène, et dont il a publié le récit, en 1817, sous ce titre : *Voyage de découverte sur la côte ouest de Corée et à Lieou-Khieou.*
[4250] Le chiffre exact est *cent trente-deux.*
[4251] Jean *Rossignol* (1759-1802), général en chef des armées de la République dans la guerre de Vendée. Il mourut le 8 floréal an X (28 avril 1802) sur l'îlot insalubre d'Anjouan.
[4252] Voir la *Vie véritable du citoyen Jean Rossignol*, publiée sur les écritures originales, avec des notes et des documents inédits, par *Victor Barrucand*, 1896.
[4253] Ode d'Alexandre Manzoni sur la mort de Napoléon. Cette Ode, qui a pour titre *le Cinq mai* (il Cinque maggio) est un des plus beaux morceaux lyriques du XIXe siècle.
[4254] Le renvoi de Las Cases eut lieu le 27 novembre 1816. L'*Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe*, publiée par William Forsyth, renferme sur cet épisode d'intéressants détails. Dans une lettre particulière au comte Bathurst, datée du 3 décembre 1816, sir Hudson Lowe annonce qu'il a saisi les papiers de M. de Las Cases, et qu'avec l'assentiment de ce dernier, il a pu les parcourir. « Ils remplissaient, dit-il, un coffre et un portefeuille. J'y ai trouvé les brouillons des campagnes de Bonaparte en Italie, dictées par lui-même, avec les notes et documents les concernant ; puis, sa correspondance officielle avec sir George Cockburn et avec moi. Je me suis fait une loi de ne rien regarder de la première de ces deux collections plus que ce qui était nécessaire pour m'assurer que c'étaient bien les papiers spécifiés. Elle a été ensuite rapportée au général Bonaparte avec le cachet du comte Las Cases, ainsi que la correspondance officielle. Il reste une collection d'une plus haute importance, qui est réclamée également par Bonaparte et par Las Cases ; c'est un *journal* très volumineux tenu par le comte Las Cases, qui y a inséré tout ce qui est arrivé au général Bonaparte depuis l'époque où il a quitté Paris jusqu'au jour où l'arrestation du comte a eu lieu. Ses actes, ses conversations, ses remarques, des copies de toutes ses remontrances, y compris les lettres de Montholon, ses gestes même y sont notés ; le tout est écrit avec la minutie de la *Vie de Johnson* par Boswell, la force de langage du général Bonaparte et l'embellissement de style du comte Las Cases ; j'ai obtenu le consentement même du comte Las Cases pour parcourir cette collection. Tout y est sacrifié au grand objet de présenter à la postérité le général Bonaparte comme un modèle d'excellence et de vertu. Les faits y sont altérés, les conversations rapportées seulement par moitié, ses propres expressions répétées, les réponses

omises ; j'ai remarqué que tel était particulièrement le cas dans les conversations que j'ai eues moi-même avec lui-même, celles qui avaient lieu en présence de témoins. Le général Bonaparte a demandé que ce document lui fût renvoyé, disant que c'est un journal qui était tenu par ses ordres exprès et le seul memorandum qu'il ait de tout ce qui lui est arrivé. Le comte Las Cases, au contraire, réclame ces papiers comme lui appartenant en propre ; il les appelle *ses pensées* et ne veut pas convenir que le général Bonaparte en ait connaissance... En ce moment, chacun d'eux ignore encore les réclamations de l'autre. La conduite la plus prudente que je croie devoir tenir sera de garder le *journal*scellé avec le cachet au comte Las Cases et le mien, jusqu'à ce que Votre Seigneurie ait envoyé ses instructions à ce sujet. » (Tome II, p. 76.)
[4255] L'abbé Buonavita et l'abbé Vignale. « À cette époque, dit M. Thiers, c'est-à-dire vers la fin de 1819, arrivèrent à Sainte-Hélène les personnages envoyés par le cardinal Fesch. C'étaient un bon vieux prêtre, l'abbé Buonavita, ancien missionnaire au Mexique, et un jeune ecclésiastique, l'abbé Vignale, l'un et l'autre fort honnêtes gens, mais sans instruction et sans esprit. » (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XX, p. 688.) — Les deux prêtres arrivèrent à Sainte-Hélène le 20 septembre 1819, (*William Forsyth*, tome III, p. 149.)
[4256] François *Antomarchi* (1780-1330). Né en Corse il était professeur d'anatomie à Florence, quand il fut choisi par le cardinal Fesch pour aller à Sainte-Hélène donner ses soins à Napoléon, auquel on venait d'enlever le docteur O'Meara. Arrivé par le même navire que l'abbé Buonavita et l'abbé Vignale, il resta auprès de l'empereur jusqu'à sa mort. Les *Mémoires du docteur Antomarchi, ou les derniers moments de Napoléon* (Paris, 1825, 2 vol. in-8°), contiennent l'histoire de la captivité de l'empereur depuis le 21 septembre 1819 jusqu'au 5 mai 1821. M. Thiers parle du docteur Antomarchi en ces termes : « C'était un jeune médecin italien, ayant quelque esprit, peu d'expérience et une extrême présomption. »
[4257] Extrait de l'article de Chateaubriand du 17 novembre 1818. *Le Conservateur*, tome I. p, 333.
[4258] *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon*, par M. de Montholon, tome IV, p. 243. — CH.
[4259] Chateaubriand ici se souvient de Corneille :

> Dans quelque urne chétive en ramasser la cendre.
> Et d'un peu de poussière élever un tombeau
> À celui qui du monde eut le sort le plus beau.

[4260] La frégate *La Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville.
[4261] *Souvenirs de Sainte-Hélène*, par l'abbé Coquereau. — L'abbé Coquereau était aumônier de la frégate la *Belle-Poule*. En 1850, il fut nommé par Louis-Napoléon aumônier en chef de la flotte, fonctions qu'il a conservées jusqu'à sa mort (1866).
[4262] Chateaubriand visita Cannes et le golfe Juan au mois de juillet 1838. Il écrivait de *Cannes* à Madame Récamier le 28 juillet : « J'ai quitté à Marseille mon *bruit* pour venir voir le lieu où Bonaparte en débarquant, a changé la face du monde et nos destinées. Je vous écris dans une petite chambre, sous la fenêtre de laquelle se brise la mer. Le soleil se couche ; c'est l'Italie tout entière que je retrouve ici. Dans une heure, je vais partir pour aller à deux lieues d'ici, au *Golfe Juan* ; j'y arriverai de nuit, je verrai cette grève déserte où cet homme aborda avec sa petite flotte. Je m'arrangerai de la solitude, des vagues et du ciel : l'homme a passé pour toujours. »
[4263] Dans son livre sur la *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, page 55, M. de Marcellus rapporte ces autres paroles de Chateaubriand, qui ont ici leur place

naturelle : « Sous la Restauration, la liberté avait remplacé dans nos mœurs le despotisme ; la nature humaine s'était relevée. Il y avait plus d'air dans la poitrine, comme disait Madame de Staël ; la publicité de la parole avait succédé au mutisme ; les intelligences et l'esprit littéraire renaissaient ; et, bien que le Français soit né courtisan, n'importe de qui, toujours est-il qu'on rampait moins bas. »

[4264] Voir le discours prononcé, par Chateaubriand, le 22 août 1815, à l'ouverture du collège électoral, à Orléans. Il n'a pas recueilli la lettre-circulaire que, le 7 août, il avait adressée à chacun des électeurs du Loiret, et dont voici le texte :

« Paris, le 7 août 1815.

« Monsieur,

« Vous savez sans doute que la Chambre des Députés a été dissoute par une Ordonnance du Roi, en date du 13 juillet de cette année, et que, par la même Ordonnance, les Collèges électoraux sont convoqués.

« Le Roi, Monsieur, m'ayant fait l'honneur de me nommer président du Collège électoral du département du Loiret, je m'empresse de vous adresser cette lettre, pour vous inviter à vous rendre à Orléans, le vingt-deuxième jour du présent mois d'août, jour de l'ouverture des Collèges électoraux de Département.

« Dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, il est important, Monsieur, pour l'honneur et le salut de la France, que le choix des Électeurs tombe sur des hommes graves et prudents, fidèles à leur Roi, dévoués à leur pays, instruits des lois du Royaume, attachés à ces principes de morale qui sont la base de tout ordre politique, et sans lesquels il n'y a point d'institutions durables. Vous vous empresserez donc, Monsieur, de concourir à un but si utile ; une partie des embarras qui sembleraient devoir vous retenir dans vos foyers, ne peut disparaître que par la réunion des deux Chambres ; ainsi, vos intérêts particuliers, autant que l'intérêt général de la patrie, exigent impérieusement votre présence à l'Assemblée du Collège électoral.

> « J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,
> « Monsieur,
> « Votre très humble et très obéissant serviteur,
> « Le Ministre d'État, ambassadeur de S. M. T. C. à la Cour de Suède, Pt du Coll. élect. du Département du Loiret,
> « Vicomte de CHATEAUBRIAND. »

[4265] L'Ordonnance portant nomination du vicomte de Chateaubriand à la Chambre des pairs est en date du 17 août 1815.

[4266] *Opinion sur la résolution relative à l'inamovibilité des juges, prononcée à la Chambre des pairs, le 19 décembre 1815.*

[4267] Le conventionnel Courtois, député de l'Aube, l'auteur du *Rapport fait, au nom de la Commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*, dans la séance du 16 nivôse an III (5 janvier 1795). Il avait trouvé l'original du testament de la Reine dans les papiers de Robespierre et se l'était approprié.

[4268] *Discours prononcé à l'occasion des communications faites à la Chambre des pairs par M. le duc de Richelieu, dans la séance du 22 février 1816.*

[4269] *Opinion prononcée à la Chambre des pairs, le 12 mars 1816, sur la résolution de la Chambre des députés, relative aux pensions ecclésiastiques dont jouissent les prêtres mariés.*

[4270] *Opinion sur le projet de loi relatif aux élections, prononcée à la Chambre des pairs, séance du 3 avril 1816.*

[4271] *Proposition faite à la Chambre des pairs, dans la séance du 9 avril 1816, relative aux Puissances barbaresques.*
[4272] L'Ordonnance du 5 septembre 1816, publiée dans le *Moniteur* du 7, prononçait la dissolution de la Chambre de 1815, que Louis XVIII lui-même avait appelée *la Chambre introuvable.*
[4273] Jean-Jacques, baron *Baude* (1792-1862). Il signa, comme rédacteur du journal *le Temps*, la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830 et fit enregistrer sa protestation devant notaires. Préfet de police du 26 décembre 1830 au 25 février 1831, il laissa l'émeute saccager l'archevêché et l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Membre de la Chambre des députés, il présenta, le 15 mars 1831, d'accord avec le Gouvernement, une proposition tendant à déclarer « l'ex-roi, Charles X, ses descendants et les alliés de ses descendants, bannis à perpétuité du territoire français ». Chateaubriand combattit la proposition de M. Baude dans une éloquente brochure, sur laquelle nous aurons à revenir plus tard.
[4274] Nicolas-François *Bellart* (1761-1826), avocat au barreau de Paris de 1785 à 1815, député de la Seine, de 1815 à 1820, procureur général près la Cour royale de Paris, de 1815 à 1826. Ce fut lui qui porta la parole dans le procès du maréchal Ney. Bellart fut un homme de bien, un grand magistrat et un orateur éloquent. Il possédait au plus haut degré la faculté de l'improvisation. Énergique, abondant, impétueux, quelquefois irrégulier, son talent était plein de force et d'éclat. À l'audience, d'après le témoignage d'un de ses émules, M. Billecocq, il ne laissait point respirer ; il terrassait ; tout, jusqu'à son désordre, allait au but et l'atteignait. » (*Notice historique sur N.-F. Bellart*, par M. Billecocq, avocat. Paris, 1827). — Voir aussi l'année 1817, par Edmond Biré, p. 132-137.
[4275] Voir l'*Appendice n°31* : *La Saisie de la Monarchie selon la Charte.*
[4276] *Le roi est mort : Vive le Roi !* — Paris, Le Normant, père, 1824, in-8°, 37 pages.
[4277] Élie, duc *Decazes*, né à Saint-Martin-de-Laye, près Libourne, le 28 septembre 1780. Bien que Napoléon et la famille impériale ne lui aient pas ménagé leurs faveurs, sa fortune politique date en réalité de la décision avec laquelle, à la nouvelle du retour de l'île d'Elbe, il mobilisa sa compagnie de garde nationale pour défendre la cause des Bourbons. Il était, depuis 1810, conseiller à la Cour d'appel. Lorsque, le 25 mars 1815, la Cour se réunit pour voter une adresse à l'Empereur, il s'y opposa, et comme un de ses collègues s'écriait : « Est-il besoin d'une autre preuve de sa légitimité que la rapidité de sa marche ? » — « Je n'ai jamais ouï-dire, répliqua M. Decazes, que la légitimité fût le prix de la course. » Napoléon se hâta de l'exiler à quarante lieues de Paris. Le 7 juillet 1815, il fut nommé préfet de police. Député de la Seine le 22 août, ministre de la police générale le 24 septembre, il reçut la pairie et le titre de comte après l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il devint ministre de l'intérieur le 29 décembre 1818, et président du Conseil le 19 novembre 1819. Le 17 février 1820, il quitta le ministère pour l'ambassade de Londres (avec le titre de duc), et la conserva jusqu'au 9 janvier 1822. Le 20 septembre 1834, il remplaça le duc de Sémonville comme grand référendaire de la Chambre des pairs. Il mourut le 24 octobre 1860.
[4278] M. Decazes avait été, sous l'Empire, secrétaire des commandements de Madame Lætitia, mère de Napoléon.
[4279] M. Decazes avait épousé, en 1805, une fille du comte Muraire, premier président de la cour de Cassation, ce qui lui avait valu une place de juge au tribunal de la Seine ; sa femme mourut l'année suivante. Au mois d'août 1818, il épousa, en secondes noces, Mlle de Sainte-Aulaire, petite-fille par sa mère du dernier prince

régnant de Nassau-Sarrebruck ; en considération de ce mariage, le roi de Danemark lui donna le titre de duc et la terre de Glücksberg.
[4280] Dans un article du *Conservateur*, sous la date du 3 mars 1820. Voici le passage où se trouve le mot de Chateaubriand : « ... Pas une proclamation pour annoncer à la patrie un si grand malheur ! Rien pour consoler le peuple, pour l'éclairer sur sa position et sur ses devoirs ! On eût dit qu'on craignait d'exciter l'indignation contre un crime ; on avait l'air de ménager la délicatesse de ceux qui pouvaient en commettre de semblables. Des autorités ont elles-mêmes semé le bruit que ce crime était une vengeance particulière ; et l'on peut remarquer des traces de cette version officielle jusque dans les journaux anglais. On s'est hâté de dérober aux regards de la foule attendrie le visage et la poitrine du malheureux prince : si la censure eût existé, on eût forcé les journaux à garder le silence ; on eût défendu de parler du jeune Bourbon moissonné, comme on défendit jadis aux gardes nationales de porter une branche de lis, de peur de choquer la Révolution, de peur d'inspirer trop d'amour pour le Roi : il y avait quelque chose de plus important que tout cela : un misérable ministère s'en allait, pouvait-on songer à la grande victime de son système ? Mais ceux qui luttaient encore contre la haine publique n'ont pu résister à la publique douleur. Nos larmes, nos gémissements, nos sanglots ont étonné un imprudent ministre : *Les pieds lui ont glissé dans le sang* ; il est tombé. » *Le Conservateur*, tome VI, p. 476.
[4281] Ordonnance du 20 septembre 1816.
[4282] « Les frontières du Rhin, écrit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 246), étaient pour M. de Chateaubriand un rêve de toutes ses nuits : » — « La guerre d'Espagne », me disait-il à Londres, en interrompant une de ses dépêches où il poussait le plus vivement à franchir les Pyrénées, « doit être le signal et le premier acte de notre résurrection. Après, il nous faudra la rive gauche du Rhin aussi loin qu'elle peut s'étendre. Les conquêtes du génie des batailles s'écoulent comme un torrent, pour parler comme Racine ; la monarchie légitime et traditionnelle seule sait, par l'influence d'une paix solide, faire désirer sa domination, agrandir le pays, fondre en un seul corps les populations, et les conserver à la patrie. »
[4283] La bibliothèque de Chateaubriand fut vendue le 29 avril 1817 et les jours suivants. — *Journal des Débats*, 29 avril 1817. — Voir l'*Appendice n °32* : *Chateaubriand, Victor Hugo et Joseph de Maistre.*
[4284] Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 12 avril 1817, inséra la note suivante, rédigée par M. Bertin :
« On vient de mettre en vente une maison de campagne en partie meublée, située à Aulnay, commune de Châtenay, près Sceaux-Penthièvre, appelée la *Vallée* ou *Val-de-Loup*. Cette maison, qui n'était qu'une chaumière avec une vigne et un verger quand le propriétaire actuel en fit l'acquisition en 1807, est aujourd'hui une maison agréable, placée dans un parc de vingt arpents enclos de murs et planté avec soin. On y trouve la collection presque entière des arbres exotiques ou naturels au sol de la France. Le tout présente l'aspect d'une vallée solitaire, environnée de bois qui semblent en faire partie. Nous pouvons parler en connaissance de cause de cette demeure charmante, de ces beaux arbres trop tôt ravis aux mains qui les ont plantés ; et nous félicitons d'avance celui qui devra à la faveur du sort la propriété d'une campagne qui, comme celle de Tibur et d'Auteuil, sera à jamais illustrée par le nom et le souvenir de son premier créateur. »
[4285] Le vicomte, plus tard duc, Mathieu de Montmorency-Laval, ministre des affaires étrangères, du 24 décembre 1821 au 22 décembre 1822. Il mourut le 24 mars 1826. — La *Vallée-aux-Loups* appartint ensuite à M. le duc de La Rochefoucauld-

Doudeauville, dont la mère était une Montmorency-Laval. Elle est aujourd'hui Désormais musée départemental, la *Maison de Chateaubriand.*

[4286] *Proposition faite à la Chambre des pairs, dans la séance du 23 novembre 1816, et tendant à ce que le Roi soit humblement supplié de faire examiner ce qui s'est passé aux dernières élections, afin d'en ordonner ensuite selon sa justice ; suivie des pièces justificatives annoncées dans la proposition.*

[4287] *Opinion sur le projet de loi relatif aux finances, prononcée à la Chambre des pairs, dans la séance du 21 mars 1817.*

[4288] Jean-Baptiste-Guillaume-Marie-Anne-Séraphin-Joseph, comte de *Villèle* (1773-1854). Membre de la Chambre des députés de 1815 à 1828. Ministre sans portefeuille du 21 décembre 1820 au 27 juillet 1821. Le 14 décembre de cette même année, il devint ministre des finances, et, le 7 septembre 1822, président du Conseil. Il garda le pouvoir jusqu'au 4 janvier 1828, et, en le quittant, obtint la dignité de pair. Louis XVIII l'avait fait comte le 17 août 1822. Après la révolution de Juillet, il se retira à Toulouse, sa ville natale, où il mourut le 13 mars 1854. — Son petit-fils, M. de Neuville, a publié les *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle*, 5 vol. in-8°, 1889.

[4289] Jacques-Joseph-Guillaume-François-Pierre, comte de *Corbière* (1766-1853). Il a fait partie, en 1797, du Conseil des Cinq-Cents ; mais, à partir de 1815, sa fortune politique se confond entièrement avec celle de M. de Villèle. Tous deux sont députés de 1815 à 1828 ; tous deux sont ministres en titre, du 14 décembre 1821 au 4 janvier 1828, l'un aux finances et l'autre à l'intérieur. Louis XVIII les a fait comtes le même jour ; le même jour, Charles X les fait pairs de France. Après les journées de Juillet, tous deux se retirent dans leur province, pour mourir à peu de mois de distance, Corbière en 1853, Villèle en 1854.

[4290] Jean-Pierre *Piet-Tardiveau* (1763-1848), député de 1815 à 1819 et de 1820 à 1828. Les députés de l'opposition de droite, en 1816 et 1817, se réunissaient chez lui, rue Thérèse, n° 8. Lorsque MM. de Villèle et Corbière arrivèrent au pouvoir, leurs amis continuèrent à fréquenter son salon et... sa salle à manger. Les auteurs de la *Villéliade* et de la *Corbiéréide*, MM. Barthélemy et Méry, nous le montrent, au début du premier de ces poèmes, donnant à dîner aux députés du centre :

> Piet, traiteur du Sénat.....

et plus loin, au chant cinquième, tirant à la cible dans la Charte constitutionnelle :

> Muni de ses besicles,
> Piet de l'auguste cible emporte deux articles.

[4291] Charles-Guillaume *Étienne* (1778-1845), auteur dramatique, publiciste et homme politique. Le succès de sa comédie *les Deux Gendres* (1811) lui avait ouvert les portes de l'Académie française. La protection du duc de Bassano, dont il avait été le secrétaire, lui avait valu d'être nommé censeur du *Journal de l'Empire*, et d'être chargé, en qualité de chef de la division littéraire, de la police des journaux. Sous la Restauration, l'ex-censeur impérial devint un libéral ardent et fit aux Bourbons, dans la *Minerve française* et dans le *Constitutionnel*, une opposition des plus vives. Le succès de ses « Lettres sur Paris », publiées dans le premier de ces deux journaux, détermina les électeurs de la Meuse à le choisir pour député en 1820. Il siégea à la Chambre de 1820 à 1824. Réélu en 1827, il fut, au mois de mars 1830, le principal rédacteur de l'adresse des 221. Le gouvernement de Juillet le nomma pair de France,

le 7 novembre 1839. À l'égal du gouvernement et des hommes de la Restauration, M. Étienne haïssait les romantiques ; l'Académie lui joua le mauvais tour de lui donner pour successeur le comte Alfred de Vigny. — La *Minerve française*, dont Étienne était le principal rédacteur, avait été fondée en février 1818, neuf mois avant le *Conservateur* ; elle paraissait une fois par semaine, mais à des jours indéterminés, ce qui lui permettait, n'ayant pas d'une manière absolue la forme périodique, d'échapper à la censure. Les collaborateurs d'Étienne à la *Minerve*étaient Benjamin Constant, Évariste Dumoulin, Aignan, Jay, Jouy, Lacretelle aîné et Tissot.
[4292] *Le Conservateur* commença de paraître au mois d'octobre 1818. — Voir l'*Appendice n°33* : *Le Conservateur.*
[4293] Eugène-François-Auguste d'Armand, baron de *Vitrolles* (1774-1854). Il s'enrôla à 17 ans dans l'armée des princes, fut rayé de la liste des émigrés sous le Consulat, et fut nommé sous l'Empire maire de Vitrolles, conseiller général des Hautes-Alpes et inspecteur des bergeries impériales. Napoléon le créa baron le 15 juin 1812. Lié avec le duc de Dalberg et avec Talleyrand, il s'associa aux vues de ce dernier en 1814, se rendit auprès des alliés et plaida avec autant de chaleur que d'habileté la cause des Bourbons. Pendant les Cent-Jours, il essaya de soulever le Midi, fut arrêté et enfermé à Vincennes, puis à l'Abbaye. Membre de la Chambre de 1815, il siégea parmi les *ultras*, et, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, devint l'un des agents les plus actifs de la politique personnelle de Monsieur. Charles X le nomma ministre plénipotentiaire à Florence (décembre 1827) et pair de France (janvier 1828). La chute de la branche aînée le rendit à la vie privée. Compromis un instant dans la tentative de la duchesse de Berry en Vendée (1832), il fut arrêté lors du pillage de l'archevêché, et relâché presque aussitôt. Ses *Mémoires*, publiés en 1885, sont du plus vif intérêt.
[4294] Marie-Barthélemy, vicomte de *Castalbajac* (1776-1868). Il émigra en 1790 et servit dans l'armée de Condé. Rentré en France avec les Bourbons, il fut élu par le collège de département du Gers à la Chambre de 1815, où il se signala par l'exaltation de son royalisme. De 1819 à 1827, il fut député de la Haute-Garonne. L'ordonnance du 5 novembre 1827 le nomma pair de France, nomination qui ne fut pas ratifiée par le gouvernement de Juillet. À partir de 1830, M. de Castalbajac se retira complètement de la vie politique.
[4295] César-Guillaume, duc de *La Luzerne* (1738-1821). Agent général du clergé en 1765, évêque de Langres en 1770, membre de l'Assemblée des notables en 1787, il fut élu député du clergé aux États-Généraux par le bailliage de Langres. Il donna sa démission le 2 décembre 1789, émigra en Italie et se fixa à Venise. Là, en visitant et en soignant les prisonniers de guerre français dans les hôpitaux, il contracta le typhus et faillit en mourir. Rentré en France en 1800, il donna, au concordat, sa démission d'évêque de Langres et se consacra à l'étude et à la retraite. À la première Restauration, Louis XVIII le nomma pair de France (4 juin 1814), et lui restitua son titre de duc et son évêché. Il obtint le chapeau de cardinal le 28 juillet 1817. Il a composé un grand nombre d'ouvrages dont voici les principaux : *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*(1795) ; *Dissertations sur la vérité de la religion* (1802) ; *Explication des Évangiles* (1807).
[4296] *Réflexions sur l'état intérieur de la France* (22 octobre 1818). — *Le Conservateur*, tome I, p. 113.
[4297] Ci-devant marquis, ex-député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée législative. Il siégea comme juré au Tribunal révolutionnaire dans le procès de la Reine et dans la procès des Girondins.
[4298] *Le Conservateur*, tome I, p. 466.

[4299] Anne-Victor-Denis Hurault, marquis *de Vibraye* (1766-1843) était officier de cavalerie au moment de la Révolution. Il émigra en 1791, rentra en 1814 et devint alors colonel et aide de camp de Monsieur, plus tard Charles X. Nommé pair de France le 17 août 1815, le même jour que Chateaubriand, il fut promu maréchal de camp le 1er octobre 1823, et quitta la Chambre haute à la Révolution de 1830, pour ne pas prêter serment au nouveau régime.
[4300] Alexandre, comte de *Girardin* (1776-1855), fils de René-Louis de Girardin, l'hôte et l'ami de J.-J. Rousseau. Il fit avec distinction les campagnes de l'Empire ; colonel en 1806, général de brigade en 1811, il fut fait général de division pendant la campagne de France (1814). Louis XVIII le nomma premier veneur, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1830. Il est le père de M. Émile de Girardin, le célèbre rédacteur de *la Presse*, par qui furent publiés, pour la première fois, les *Mémoires d'Outre-Tombe.*
[4301] *Le Conservateur*, tome VI, p. 382. L'article est de Chateaubriand.
[4302] *Athalie* acte I scène I
[4303] Article de Chateaubriand, daté du 3 mars 1820. *Le Conservateur*, tome VI, p. 471.
[4304] Lorsque le nonce vint féliciter le roi au nom du corps diplomatique, il prononça la phrase suivante en montrant le duc de Bordeaux : « Voici le plus grand bienfait que la Providence la plus favorable a daigné accorder à la tendresse de Votre Majesté. Cet enfant de souvenirs et de regrets est aussi l'*enfant de l'Europe*. Il est le présage et le garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitations ».
[4305] Il est né, *l'enfant du miracle* !
Héritier du sang d'un martyr,
Il est né d'un tardif oracle,
Il est né d'un dernier soupir !
Aux accents du bronze qui tonne
La France s'éveille et s'étonne
Du fruit que la mort a porté !
Jeux du sort ! merveilles divines !
Ainsi fleurit sur des ruines
Un lis que l'orage a planté.
(*La Naissance du duc de Bordeaux*, par Alphonse de Lamartine.)
[4306] « Aniche, synonyme gascon d'Annette et diminutif d'Anne. Aniche était fort belle, et s'était fait connaître sous l'Empire par l'ardeur de son royalisme. Je l'ai admirée à Bordeaux, en 1815, louant des chaises à tous les promeneurs des allées de Tourny : elle n'avait pas d'autre fortune ». Marcellus, *Chateaubriand et son temps*.
[4307] M. Decazes avait donné sa démission le 17 février. Le *Moniteur* du 21 février publia trois ordonnances, signées la veille. La première acceptait la démission de M. Decazes ; la seconde nommait M. le duc de Richelieu président du conseil, en laissant l'ancien ministère debout ; la troisième conférait à M. Decazes le titre de duc et de ministre d'État.
[4308] Il y a la une erreur de plume. Le ministre des affaires étrangères, en février 1820, était *M. Pasquier*. M. Molé n'a eu, sous la Restauration, que le portefeuille de la marine, et cela à une autre époque, du 12 septembre 1817 au 28 décembre 1818.
[4309] L'ordonnance nommant le duc Decazes à l'ambassade de Londres est du 20 février 1820. Il la conserva jusqu'au 9 janvier 1822.
[4310] Sœur du duc de Richelieu. Elle était très liée avec Chateaubriand.
[4311] Le 20 décembre 1820.

[4312] M. de Barante avait donné sa démission de directeur général des contributions indirectes, poste auquel était attribué, à cette époque, un traitement de cent mille francs. (Voir les *Souvenirs du baron de Barante*, t. II. p. 455.)
[4313] Le mercredi 20 décembre 1820.
[4314] Chateaubriand venait d'être nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Berlin. *Moniteur* du 30 novembre 1820.
[4315] M. de Corbière eut la présidence de l'instruction publique avec l'entrée au Conseil. M. de Villèle entrait également comme ministre secrétaire d'État sans portefeuille. Ce dernier mit une condition à son acceptation : c'est qu'il resterait dans son logement et ne recevrait ni indemnité ni traitement. Et jusqu'à la fin, il fera preuve du même désintéressement. Nommé ministre des Finances, en décembre 1821, il avait droit à une somme de 25,000 francs pour frais d'installation : il la refusa. Louis XVIII l'éleva, le 7 septembre 1822, à la dignité de président du Conseil. Un supplément de 50,000 francs de traitement annuel était attaché à ces fonctions : il le refusa. Lorsqu'il sortit du ministère, en 1828, Charles X exigea de lui qu'il acceptât la pension de ministre d'État ; cette pension fut inscrite au grand-livre. Il s'empressa d'y renoncer aussitôt après la Révolution de 1830. Il lui suffisait d'avoir relevé la fortune publique, d'avoir fondé sur des bases indestructibles le crédit de la France, d'avoir donné à notre pays les meilleures finances qu'il ait jamais eues. Pendant ce temps, les auteurs de *la Villéliade* le représentaient sous les traits d'un *Sardanapale mangeant la France dans de riches banquets*, sous la figure d'un *Minotaure*

> Dont la dent terrible dévore
> Et notre fortune et nos lois.

[4316] Après avoir fait jurer aux Lacédémoniens de ne rien changer pendant son absence aux lois qu'il leur avait données, Lycurgue partit pour un long voyage... et ne revint jamais.
[4317] M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 251) nous a conservé le nom du courrier qui précédait ainsi sur les grandes routes le nouvel ambassadeur. « C'était, dit-il, le pauvre Valentin, à qui je n'ai jamais connu d'autre nom, le plus dévoué des nombreux serviteurs que l'antichambre réunissait plus tard à Londres, sous mon autorité de *ménagère*, titre que parfois en riant me donnait l'ambassadeur. Il est la seule chose, à lui appartenant, que M. de Chateaubriand ait laissée à son départ au ministère des Affaires étrangères, après en avoir fait un garçon de bureau. Le Varsovien était en effet grand mangeur, comme le dit son maître ; mais il était grand buveur aussi ».
[4318] Chateaubriand écrivait de Mayence à la duchesse de Duras, le 6 janvier 1821 : « Je suis arrêté ici par le Rhin qui n'est ni gelé ni dégelé ; je suis allé le voir ce matin ; c'était la vieille Germanie dans toute sa beauté. Quand je serai sur l'autre bord, j'aurai vraisemblablement passé le fleuve d'oubli. Savez-vous ce que j'ai fait en route ? J'ai relu les lettres de Mirabeau sur Berlin. J'ai été frappé d'une chose, c'est de la légèreté, de l'incapacité de ce gouvernement, qui voyait la correspondance d'un pareil homme, et qui ne devinait pas ce qu'il était. Tout Mirabeau, et Mirabeau très supérieur, est dans cette correspondance diplomatique ; l'avenir de l'Europe y est à chaque ligne. Eh bien ! cet homme qui, deux ans après, devait renverser la France, s'humilie, demande qu'on lui donne un petit titre diplomatique, et qu'on ne l'emploie pas dans une mission honteuse et non avouée. Il pense qu'on ne peut pas garder un imbécile d'ambassadeur qu'on avait à Berlin ; mais il ne porte pas ses vues si haut ;

le moindre poste lui suffirait. Il s'abaisse jusqu'à proposer d'aller, déguisé en marchand, étudier les frontières orientales de l'Autriche ! Cela fait mal à lire ; mais aussi cela m'a fait faire de tristes réflexions. Quand ma correspondance vaudrait celle de Mirabeau, me connaîtra-t-on mieux ? J'ai prédit cinq ans l'avenir de la France, ne m'a-t-on pas tout nié jusqu'au dernier moment ? Mais Mirabeau, si outrageusement méconnu, s'est vengé, et je ne me vengerai pas. Au reste, je vois ici des traces de cette vengeance : une ville à moitié écrasée par les bombes, des figures sur des tombeaux, des effigies de saints mutilés par les sabres de l'égalité, la mort et la vie profanées par cette révolution dont les soldats n'étaient un moment vaincus à Mayence que pour aller exterminer les Vendéens. Allons ! demeurons incorrigibles ! Recommençons ! on recommencera ! — Je voudrais savoir assez d'allemand pour offrir à *lady Clara*l'hommage de mon respect ».

[4319] Mayence est la patrie de Gutenberg, qui fit dans cette ville les premiers essais de l'art de l'*imprimerie* en 1438 ou 1440.

[4320] Celle du 6 septembre 1631 gagnée par Gustave-Adolphe, et celle du 19 octobre 1813 perdue par Napoléon.

[4321]Maurice-Adolphe-Charles, vicomte de Flavigny (1799-1813). Après avoir rempli auprès du prince de Polignac les fonctions de secrétaire, il servit la monarchie de Juillet et entra à la Chambre des pairs le 25 décembre 1841. Représentant d'Indre-et-Loire à l'Assemblée législative de 1849 et membre de la droite monarchiste, il se rallia, après le coup d'État du 2 décembre, au gouvernement de Louis-Napoléon. Député au Corps législatif de 1852 à 1863, il se prononça avec énergie en faveur du pouvoir temporel du pape, ce qui lui valut de perdre la qualité de candidat officiel et de n'être pas réélu lors du renouvellement du 1er juin 1863.

[4322] Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, veuf de la reine Louise, morte le 19 juillet 1810. Il était monté sur le trône le 16 novembre 1797. Il eut pour successeur, en 1840, Frédéric-Guillaume IV, son fils. Un autre de ses fils a été l'empereur Guillaume Ier.

[4323] Ernest-Auguste, duc de *Cumberland*, cinquième fils du roi d'Angleterre George III, né en 1771, mort en 1851, était le troisième des princes de la maison de Hanovre qui ait porté ce titre. Il avait épousé en 1815 la princesse Frédérique-Caroline-Sophie de Mecklembourg-Strélitz, née le 2 mars 1778, veuve en premières noces du prince Louis de Prusse et divorcée d'avec son second mari, prince de Salms-Braunfels. Elle s'était d'abord fiancée au duc de Cambridge, septième fils de George III, puis avait rompu avec lui pour épouser le duc de Cumberland. En 1837, le duc Ernest-Auguste a été appelé au trône de Hanovre, la loi salique en vigueur dans ce pays empêchant la reine Victoria de réunir les deux couronnes sur sa tête, comme ses prédécesseurs.

[4324] Frédéric-Guillaume-Charles, frère du roi, né le 3 juillet 1783, marié le 12 janvier 1804 à Amélie-Marianne de Hesse-Hombourg.

[4325] Fils du prince Ferdinand de Prusse et neveu du grand Frédéric. Il avait été fait prisonnier, le 10 octobre 1806, au combat de Saalfeld, où son frère aîné le prince Louis avait été tué.

[4326] Jean-Pierre-Frédéric Ancillon (1766-1837), historien et homme d'État prussien, descendant de parents français émigrés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il avait publié en 1803 un *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, qui lui fit prendre rang parmi les meilleurs historiens de l'époque. En 1806, il fut chargé par Guillaume III de l'éducation du prince royal, et en 1814 il vint à Paris avec son élève. Il devint en 1831 ministre des Affaires étrangères.

[4327] Frédéric-Guillaume, né le 15 octobre 1795. Il succéda à son père en 1840, sous

le nom de Frédéric-Guillaume IV et mourut le 1er janvier 1861.
[4328] Le comte David *d'Alopeus* (1769-1831). Après avoir été ministre de Russie à la cour de Suède, puis à la cour de Wurtemberg, il devint, en 1813, commissaire général des armées alliées, et fut alors fixé par ses fonctions au quartier général des souverains confédérés. Sa femme, qui l'y accompagnait, se fit autant remarquer par sa beauté que par les grâces de son esprit. En 1815, le comte d'Alopeus fut gouverneur de la Lorraine, pour la Russie, et fit preuve dans ce nouveau poste de la plus louable modération. Nommé peu de temps après ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Berlin, il resta dans cette ville jusqu'à sa mort, arrivée le 13 juin 1831. — Sa fille, Mlle Alexandrine d'Alopeus, épousa Albert de la Ferronnays, l'un des fils du comte de la Ferronnays, l'ami de Chateaubriand. Elle est l'héroïne du *Récit d'une sœur*, de Mme Augustus Craven.
[4329] Sophie-Wilhelmine, margravine de *Bayreuth* (1709-1758), fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier et sœur du grand Frédéric. Elle épousa en 1731 l'héritier du margraviat de Bayreuth. Voltaire a écrit une *Ode sur sa mort*. Elle a laissé des Mémoires qui vont de 1706 à 1742 et qui renferment les plus intéressants détails sur l'intérieur de la cour de Prusse. La *Correspondance* de cette princesse *avec Frédéric II* a été imprimé dans les *Œuvres* de ce dernier (tome XXVII).
[4330] Wilhelmine *Enke*, femme *Rietz*, comtesse de *Lichtenau* (1754-1820). Fille d'un musicien de la chapelle royale de Prusse, elle devint à seize ans la maîtresse du prince royal, fils du grand Frédéric, qui lui fit épouser un de ses valets de chambre nommé Rietz, et qui, devenu roi en 1786 sous le nom de Frédéric-Guillaume II, la revêtit du titre de comtesse de Lichtenau. Elle a écrit des *Mémoires*, qui ont été traduits en français (1809).
[4331] Le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, né en 1726. Il contribua puissamment aux succès de son frère pendant la guerre de Sept ans. Ami de la France, et surtout de ses philosophes, dont il partageait, comme son frère, les idées anti-chrétiennes, il était venu à Paris en 1788 pour y passer la fin de sa vie ; mais la Révolution le força de s'éloigner. Il mourut à son château de Rheinsberg en 1802.
[4332] *Histoire secrète de la cour de Berlin*, par Mirabeau.
[4333] Charles-*Guillaume*, baron de *Humboldt* (1767-1835). Il fut successivement ministre ou ambassadeur en Espagne, à Rome, à Vienne, en Angleterre. Il prit part, comme plénipotentiaire de la Prusse, aux congrès de Châtillon, de Vienne, d'Aix-la-Chapelle, et fut l'un des signataires de la paix de Paris en 1814. Son principal ouvrage, comme philologue, est un traité *sur la Langue kawi dans l'île de Java*.
Ses *Essais esthétiques* sont considérés comme un des chefs-d'œuvre de la critique allemande.
[4334] Frédéric-Henri-*Alexandre*, baron de *Humboldt* (1769-1859), auteur du *Cosmos, essai d'une description physique du monde*, l'une des plus grandes œuvres de ce siècle.
[4335] Louis-Charles-Adélaïde, dit Adelbert de *Chamisso de Boncourt* (1781-1831), poète, romancier et savant allemand, né en Champagne, au château de Boncourt, d'une famille noble et originaire de Lorraine. Ses parents émigrèrent dès 1790 et l'emmenèrent en Allemagne. À quinze ans, il devint page de la reine de Prusse. À dix-sept ans, il entra au service, et il était lieutenant en 1801. Il revint en France après la paix de Tilsitt (1807), mais retourna en Allemagne en 1811. On lui doit deux volumes de poésies et une traduction en vers des chansons de Béranger. Comme romancier, il a acquis une célébrité européenne par l'*Histoire merveilleuse de Pierre Schlemihl*(1814). C'est l'histoire humoristique d'un homme qui a perdu son ombre. On

a traduit dans presque toutes les langues cet « inimitable caprice », comme l'appelle M. N. Martin, qui l'a traduit en français (1838). « C'est à un Français, à Chamisso, dit le traducteur, que cette fantastique Allemagne, qui prétend avoir seule bien compris et cultivé le romantisme, doit le chef-d'œuvre de sa poésie romantique. » Chamisso est également l'auteur de nombreux travaux scientifiques, parmi lesquels il faut citer son *Tableau des plantes les plus utiles et les plus nuisibles du Nord de l'Allemagne* ; — ses *Observations recueillies pendant le voyage de découvertes de Kotzebue*, et son *Voyage autour du monde*.
[4336] Napoléon-Vendée.
[4337] Le 10 août 1792, les deux frères aînés de Chamisso, Hippolyte et Charles, se trouvaient auprès de Louis XVI. Charles, blessé en défendant le roi, fut sauvé par un homme du peuple ; peu de temps après, il reçut une épée qu'avait portée l'infortuné monarque, et un billet ainsi conçu : « Je recommande à mon frère M. de Chamisso, un de mes fidèles serviteurs ; il a plusieurs fois exposé sa vie pour moi. *LOUIS*. » — Notice sur *Chamisso*, par Jean-Jacques Ampère (*Littératures et Voyages*, p. 227).
[4338] Chamisso avait fait partie, de 1815 à 1818, de l'expédition d'exploration dans les mers du Nord, entreprise par Otto Kotzebue, sous les auspices du chancelier russe Romanzof. Un gracieux souvenir de la France l'attendait au Kamtchatka. « Je vis, dit-il, pour la première fois un portrait que j'ai souvent retrouvé depuis sur des vaisseaux américains, et que leur commerce a répandu sur les côtes et dans les îles de l'Océan Pacifique, le portrait de Mme Récamier, cette aimable amie de Mme de Staël, auprès de laquelle j'avais eu le bonheur de vivre longtemps. Il était peint sur verre par une main chinoise assez délicate. »
[4339] Amélie-Marianne de Hesse-Hombourg, femme du prince Guillaume et belle-sœur du roi.
[4340] Au lendemain de cette représentation, Chateaubriand écrivait à Mme de Duras : « J'ai été voir jouer la *Jeanne d'Arc* de Schiller. C'est un mélodrame, mais un mélodrame superbe. La cérémonie du sacre est admirable. Quand j'ai vu la cathédrale de Reims et que j'ai entendu le chant religieux, au moment de la consécration de Charles VII, j'ai pleuré sans comprendre un mot de ce qu'on disait. Quel peuple que ce peuple français ! Comme il occupe les autres peuples ! Et quelle honte de ne plus retrouver de La Hire que sur les théâtres étrangers ! Schiller chante Jeanne et Voltaire la déshonore. »
[4341] Gaspard *Spontini* (1778-1854), auteur des opéras de *la Vestale* (1807) et de *Fernand Cortez* (1809). Il était depuis 1820 directeur de l'Opéra de Berlin. Après la mort de son protecteur Frédéric-Guillaume III, il revint à Paris, où il avait été élu à l'unanimité membre de l'Académie des beaux-arts dès 1839.
[4342] Sébastien *Érard*, facteur de pianos (1752-1831). Il perfectionna le piano, l'orgue et la harpe, construisit les premiers pianos *à queue* (1796) et *à double échappement* (1823) ; inventa les *harpes à fourchette* (1789) et le mécanisme *à double mouvement* pour harpe (1810). Il réussit à rendre expressif le jeu de l'orgue au moyen de la seule pression du doigt (1827).
[4343] Charles de Lameth, l'un des principaux membres du côté gauche à la Constituante, s'était couvert de ridicule, au mois de mars 1790, en dirigeant, comme membre du comité de surveillance, une expédition nocturne contre le couvent des Annonciades de Pontoise, pour y rechercher M. de Barentin, frère de l'abbesse. Le marquis de Bonnay, prédécesseur de Chateaubriand à Berlin, avait composé à cette occasion un poème héroï-comique, des plus spirituels, *la Prise des Annonciades*.
[4344] Charles-Auguste, prince de *Hardenberg* (1750-1822). Ministre des Affaires étrangères depuis 1806, il fut nommé en 1810 chancelier d'État, et signa en 1814 la

paix de Paris. Il assista comme plénipotentiaire aux Congrès d'Aix-la-Chapelle, de Carlsbad, de Vienne et de Vérone. Le roi de Prusse l'avait créé prince en 1814.
[4345] David-Frédéric *Koreff* (1783-1851), célèbre médecin allemand. Il était né à Breslau. Il fut pendant quelque temps le secrétaire du prince de Hardenberg, qui l'avait en particulière amitié. Il mourut à Paris, où il avait fini par se fixer, et où il n'était pas moins connu par son esprit original que par son inépuisable charité.
[4346] Hyacinthe *Pilorge*, secrétaire de Chateaubriand.
[4347] Charles-Louis *Sand* (1795-1819) étudiant de l'Université d'Iéna, qui, le 23 mars 1819, à Mannheim, avait assassiné le célèbre écrivain Auguste de Kotzebue, qu'il regardait comme le suppôt de l'absolutisme. Le capitaine Otto de Kotzebue, que nous avons vu tout à l'heure diriger l'expédition dans les mers du Nord, dont fit partie Chamisso, était le fils d'Auguste de Kotzebue.
[4348] Le fils de la duchesse de Cumberland, né en 1819, devint roi de Hanovre, en 1851, sous le nom de George V. Ayant pris parti contre la Prusse, dans la guerre de cet état contre l'Autriche, et ayant été battu, il fut déposé, et son royaume annexé à la Prusse (1866). Son fils porte aujourd'hui en Angleterre le titre de duc de Cumberland. Il a épousé la princesse Thyra de Danemark, sœur de la princesse de Galles.
[4349] 19 avril 1821. Chateaubriand était parti pour Paris, afin d'assister au baptême du duc de Bordeaux.
[4350] Le couronnement de George IV, roi d'Angleterre, eut lieu le 19 juillet 1821. La reine Louise de Prusse était morte le 19 juillet 1810.
[4351] La reine de Hanovre mourut au mois de juillet 1841.
[4352] Le 14 décembre 1822, MM. de Villèle et Corbière étaient devenus, le premier, ministre des finances, et le second, ministre de l'intérieur.
[4353] Le 2 juillet 1820, une révolution militaire avait éclaté à Naples. Les *carbonari*, vaste association secrète qui couvrait de son réseau une grande partie de l'Italie, avaient gagné l'armée. Le général Pepe avait obligé le roi des Deux-Siciles, Ferdinand Ier, à proclamer une constitution calquée sur celle que les révolutionnaires venaient d'établir en Espagne. Les Autrichiens entrèrent à Naples le 23 mars 1821. Les principaux auteurs du mouvement cherchèrent un refuge sur des vaisseaux étrangers. Le parlement se sépara, et la *vente suprême* des carbonari prononça elle-même sa dissolution. Ferdinand, qui avait dû quitter sa capitale le 10 décembre 1820, y rentra le 15 mai 1821.
[4354] Jean VI, empereur du Brésil et roi de Portugal (1767-1826). Fils de Pierre III et de la reine Marie, il fut nommé régent du royaume de Portugal, en 1792, lorsque sa mère tomba en démence. Attaqué en 1807 par les armées françaises, il se retira avec la famille royale au Brésil, colonie portugaise, et y prit le titre d'empereur. Proclamé roi du Portugal en 1816, à la mort de sa mère, il ne quitta pas cependant Rio-de-Janeiro, et ce fut seulement en 1821 qu'il revint à Lisbonne. Il se vit contraint à son arrivée de sanctionner une constitution proposée par les Cortès ; mais il l'abolit deux ans après. Pendant qu'il était en Portugal, le Brésil se déclara indépendant, et ne lui laissa que le vain titre d'empereur. Il laissa en mourant deux fils, don Pedro (Pierre IV) et don Miguel, célèbres par leur inimitié.
[4355] Au moment où la révolution de Naples expirait, des troubles avaient éclaté dans le Piémont. Le 10 mars 1821, la garnison d'Alexandrie s'était soulevée, aux cris de : Vive le Roi ! Vive la constitution d'Espagne ! À bas l'Autriche ! Turin, Pignerol, Ivrée avaient suivi le mouvement. Les conjurés avaient gagné le colonel Saint-Marsan, fils du ministre des Affaires étrangères, et comptaient sur le cousin du roi, le

jeune prince de Carignan, — le futur Charles-Albert. Le 13 mars, le roi Victor-Emmanuel I abdiqua en faveur de son frère Charles-Félix, et, en l'absence de ce dernier, qui se trouvait alors auprès du duc de Modène, son beau-père, il donna la régence au prince de Carignan. Celui-ci proclama aussitôt la constitution des *Cortès* d'Espagne, et institua une junte provisoire ; mais, au bout de peu de jours, le 21 mars, il fut forcé de se retirer devant l'intervention autrichienne. Les conjurés d'Alexandrie et les *fédérés* italiens furent dispersés à Novare par le général Latour. L'armée victorieuse entra le 10 avril à Turin. Victor-Emmanuel maintint son abdication, et Charles-Félix rétablit l'ancien gouvernement.

[4356] Il donnait des conseils hardis qu'on n'écoutait pas à Versailles. CH.

[4357] On lit dans le *Moniteur* du 29 avril 1821 : « *Paris, 28 avril*. M. le vicomte de Chateaubriand, ministre plénipotentiaire de France à Berlin, est arrivé avant-hier à Paris. »

[4358] Le baptême du duc de Bordeaux eut lieu à Notre-Dame, avec une grande solennité, le 1er mai 1821. Chateaubriand fut rétabli sur la liste des ministres d'État, MM. de Blacas et de Montesquiou furent créés ducs ; de nombreuses promotions furent faites dans l'ordre militaire et dans l'ordre civil. Il y eut une magnifique revue au Champ-de-Mars et une fête splendide à l'Hôtel de Ville. Les députés des trente-neuf bonnes villes de France y furent invités. La ville de Paris dota seize jeunes filles ; d'immenses secours furent prodigués aux pauvres.

[4359] Le 7 juillet 1821, à l'occasion de la demande de la prolongation de la censure jusqu'à la fin de la session suivante, proposition déposée par le ministère, la Chambre des députés avait voté un amendement qui limitait la durée de la censure aux trois premiers mois de la session prochaine. La plus grande partie de la droite avait voté pour cet amendement. Louis XVIII ne cacha pas le vif mécontentement qu'il en éprouvait. « Ce déplaisir manifesté par le roi, dit Alfred Nettement (*Histoire de la Restauration*, tome V, p. 621), achevait de rendre très difficile la position de MM. de Villèle et de Corbière dans le Conseil et dans la Chambre. C'étaient les voix de leurs amis, ils ne pouvaient se le dissimuler, qui avaient déterminé le vote, et dans l'état d'incertitude où étaient les affaires, ils ne pouvaient les blâmer d'avoir pris des sûretés qu'on ne leur donnait pas. Après s'être tous deux concertés, ils reconnurent qu'ils ne pouvaient demeurer plus longtemps dans les conditions où ils étaient placés sans amoindrir leur position comme membres du cabinet et comme hommes du parlement. Ils résolurent donc de poser catégoriquement la question au duc de Richelieu, préférant se retirer du Conseil avec honneur que d'y rester dans une position équivoque. M. de Corbière eut avec M. de Serre (Garde des Sceaux dans le cabinet Richelieu) une conférence qui n'aboutit à rien. M. de Chateaubriand venait d'arriver de Berlin ; il y eut une délibération dans la réunion de la droite ; et l'on convint de deux choses l'une, ou sortir du ministère, ou y entrer avec trois portefeuilles : deux pour MM. de Villèle et de Corbière ; un troisième, celui de la guerre, pour le duc de Bellune (le maréchal Victor). M. de Chateaubriand déclara que, si cet arrangement n'était pas accepté, il donnerait sa démission de l'ambassade de Berlin, et se retirerait avec MM. de Villèle et de Corbière. La droite, avec le nombre de voix dont elle disposait dans la Chambre, ne pouvait, selon lui, se trouver satisfaite à moins. » — Les négociations durèrent jusqu'au 27 juillet, et se terminèrent par la retraite de MM. de Villèle et de Corbière. En même temps, Chateaubriand donnait sa démission d'ambassadeur.

[4360] La princesse Frédérique, reine de Hanovre, vient de succomber après une longue maladie : la mort se trouve toujours dans la *Note* au bout de mon texte ! (Note

de Paris, juillet 1841.) CH.
[4361] Voir l'*Appendice n°34* : *La mort de Fontanes.*
[4362] La nomination du cabinet de droite parut au *Moniteur* du 15 décembre 1821. Il était ainsi composé : MM. de Villèle aux Finances, Corbière à l'Intérieur, le duc de Bellune à la Guerre, de Clermont-Tonnerre à la Marine, Mathieu de Montmorency aux Affaires étrangères, de Peyronnet à la Justice, M. de Lauriston, seul ministre restant, à la maison du Roi.
[4363] On lit, dans le *Moniteur* du 10 janvier 1822 : « *Paris, 9 janvier.* Sur la démission donnée par M. le duc Decazes, ambassadeur de France en Angleterre, le Roi, par ordonnance du 9 janvier, a nommé M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, ministre d'État, à l'ambassade de Londres, et M. le comte de Serre à l'ambassade du royaume des Deux-Siciles. »
[4364] À peine arrivé à Londres, il écrivait à la duchesse de Duras : « J'ai été saisi de tristesse depuis que je suis ici. J'ai revu les rues que j'ai habitées, Kensington dont les arbres sont devenus énormes. L'épreuve est rude. Que de temps écoulé ! Ma maudite mémoire est telle que j'ai reconnu jusqu'à des marques que j'avais vues sur des bornes. Tout cela était pour moi comme d'hier. J'ai parcouru en voiture, au milieu de la foule, les allées de Hyde-Park, où j'errais à pied en composant *Atala* et *René*. Étais-je plus heureux ? mais au moins j'avais le temps d'attendre. Je reçois votre longue lettre. J'en avais grand besoin. Je ne puis soulever le poids que Londres a mis sur moi. Il me semble que je suis au fond d'un désert et que je ne dois plus revoir mes amis. Berlin était une merveille. »
[4365] Lord *Londonderry*, vicomte Castlereagh, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères.
[4366] Le vicomte Mathieu de Montmorency, ministre des affaires étrangères.
[4367] Édouard, duc de *Fitz-James* (1776-1838) appartenait à une famille de vieille noblesse qui descendait des Stuarts. Petit-fils du maréchal de France duc de Berwick, il émigra en Italie avec les siens dès le début de la Révolution, servit dans l'armée de Condé en qualité d'aide-de-camp du duc de Castries, rentra en France en 1801 et vécut dans la retraite jusqu'à la fin du régime impérial. Nommé pair de France le 4 juin 1814, il donna sa démission, lorsque fut votée la loi qui supprimait l'hérédité de la pairie (28 décembre 1831). De 1835 à sa mort, il fit partie de la Chambre des députés, siégea sur les bancs de la droite et se fit remarquer par son éloquence, à côté même de Berryer. « M. le duc de Fitz-James, dit Cormenin (*Livre des orateurs*, t. I, p. 130), a été le dernier des chevaliers-orateurs. Sa stature était haute et sa physionomie mobile et spirituelle. Il avait, à la tribune, les airs, le sans-gêne, le déboutonné d'un grand seigneur qui parle devant des bourgeois... Son discours était tissu de mots fins, et quelquefois il était hardi et coloré... C'était une nature forte et heureusement organisée, à laquelle il n'a manqué, autrefois que l'occasion, et depuis que la jeunesse. Du reste, grand dans ses sentiments comme dans son langage ; plein de cet honneur qui est la vie même du gentilhomme, et de ce désintéressement qui préférait la pauvreté à une bassesse ; religieux, mais sans hypocrisie ; fier de son origine, mais préoccupé des droits et des besoins de la génération nouvelle ; jaloux de la dignité de son pays et portant haut son cœur français.
[4368] Le prince Paul Esterhazy, longtemps ambassadeur d'Autriche à Londres et, ainsi que le prince de Lieven, un des familiers de George IV, qui aimait à s'entourer d'étrangers.
[4369] Voir l'*Appendicen°35* : *Le prétendu Traité de Vérone.*
[4370] John Ier comte *Russell* (1792-1878). Dès qu'il eut atteint sa majorité, il entra

dans la vie politique en qualité de député de Tavistock (juillet 1813). Il a fait partie du Parlement jusqu'à sa mort, c'est-à-dire *pendant soixante-cinq ans* : membre de la Chambre des Communes de 1813 à 1860, et de la Chambre des lords de 1861 à 1878. L'un des principaux orateurs du parti libéral, il a occupé une place importante dans tous les cabinets *whigs* qui se sont succédé de 1835 à 1865.
[4371] John *Scott*, comte d'*Eldon* (1751-1838). Fils d'un simple marchand de charbon de Newcastle-sur-Tyne, il parvint par son talent aux plus hauts emplois. Successivement conseiller du roi, attorney général, chef des plaids-communs, il fut élevé en 1790 à la dignité de pair d'Angleterre et remplit de 1801 à 1827, les fonctions de lord chancelier. Le *lord chancelier* est en même temps le président de la Chambre des lords, le chef de la justice et le président d'une cour particulière appelée *court of chancery*. — Tory exalté, lord Eldon combattit opiniâtrement l'émancipation des catholiques.
[4372] Chateaubriand a déjà eu occasion de citer lord Holland, au tome II, page 199. — Henri-Richard Vassall-Fox, troisième baron Holland (1773-1840) avait à peine un an quand il hérita de la pairie paternelle. Grand admirateur de la Révolution française et de Napoléon, il est toujours demeuré fermement attaché au parti whig. En 1797, il avait épousé lady Webster, née Vassall, qu'il avait connue à Florence, et avec laquelle il avait eu une liaison antérieure. Sir Godfrey Webster avait obtenu le divorce à son profit, et lord Holland avait dû lui payer 6,000 livres sterling de dommages et intérêts. Lady Holland jouissait d'une réputation d'esprit parfaitement méritée, et Holland House a été pendant de longues armées le rendez-vous de toutes les notabilités littéraires de l'époque.
[4373] « C'étaient, en effet, dit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 267), des chanteuses, actrices, danseuses même, réunies par M. de Rothschild de Londres dans un but tout hospitalier. Il connaissait le penchant inné du corps diplomatique pour les plaisirs auxquels ces dames président ; et il jugea leur société de nature à faire oublier à ses nobles convives la sévérité et la tristesse d'un séjour israélite. »
[4374] Lord Clanwilliam, sous-secrétaire d'État du Foreign-Office, était à cette époque le type du dandysme.
[4375] Dans toutes les éditions précédentes, on a imprimé *Dorset*, défigurant ainsi le nom du comte d'Orsay, qui fut pendant plusieurs années, sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, le roi de la *fashion*, à Londres comme à Paris. — Gillion-Gaspard-*Alfred* de Grimaud, comte d'*Orsay*, né le 4 février 1801, fils de Jean-François-Albert-Marie-Gaspard de Grimaud, comte d'Orsay et du Saint-Empire, lieutenant général, commandeur de Saint-Louis, et de Éléonore de Franquemont. Garde du corps sous la Restauration, il épousa en 1827 une fille issue du premier mariage de lord Blessington. Cette union ne fut pas heureuse. Les deux époux divorcèrent. Tandis que sa femme convolait en secondes noces avec lord Spencer, Alfred d'Orsay continua de vivre auprès de sa belle-mère, même après la mort de lord Blessington (mai 1829). Lady Blessington menait grand train, tenait un salon célèbre, publiait des romans du genre *fashionable*et finalement se ruinait. Le mauvais état de ses affaires l'obligea de rendre son mobilier en 1849 et de se réfugier à Paris. Le comte d'Orsay l'y accompagna. Comme il avait été très lié à Londres avec le prince Louis Bonaparte, et qu'il avait d'ailleurs un joli talent de sculpteur, le prince-président le nomma en 1851 surintendant des beaux-arts. Il mourut le 4 août 1852 à Chambourg, près de Saint-Germain. — Barbey d'Aurevilly, dans son petit volume *Du Dandysme et de George Brummel*, esquisse en ces termes le portrait du comte d'Orsay : « C'était un nerveux sanguin aux larges épaules, à la poitrine François 1er et à la beauté sympathique. Il

avait une main superbe et une manière de la tendre qui prenait les cœurs et les enlevait. Ce n'était pas le *shake-hands* du Dandysme... D'Orsay était un roi de bienveillance aimable, et la bienveillance est un sentiment entièrement inconnu aux dandys... Quoique fat, d'Orsay fut aimé par les femmes les plus *fates* de son temps. Il a même inspiré une passion qui dura et resta historique... Quant à ce duel charmant de d'Orsay, jetant son assiette à la tête de l'officier qui parlait mal de la Sainte-Vierge, et se battant pour elle parce qu'elle était femme et qu'il ne voulait pas qu'on manquât de respect à une femme devant lui, quoi de moins dandy et de plus français ? » — Sur la liaison du comte d'Orsay et de lady Blessington, commencée en 1822 pour finir seulement en 1849, à la mort de la célèbre *authoress*, voir *The English Cyclopædia*, conducted by Charles Knight, *Biography*, vol. I, p. 720. London, 1856..
[4376] Dorothée Christophorowna de Benkendorf (1785-1855). Elle avait épousé Christophe Andréiëvitch, prince de *Lieven*, général dans l'armée russe, gouverneur du tsar Alexandre II et pendant vingt-deux ans ambassadeur à Londres. Le portrait qu'en trace ici Chateaubriand est trop poussé au noir. « Bien qu'étrangère, dit M. de Marcellus, elle dominait les filles d'Albion par une incontestable supériorité d'attitude et de manières. Elle savait causer de tout ; elle avait été fort jolie, et sa taille gardait encore beaucoup plus tard une grande élégance ; elle possédait une merveilleuse aptitude pour la musique ; sa mémoire lui rappelait des opéras entiers qu'elle exécutait à ravir sur le piano. » Justement réputée par son esprit et sa rare intelligence des affaires publiques, elle a été liée avec tout ce que son temps comptait de personnages éminents, dans tous les partis et dans toutes les nationalités. Castlereagh et Canning ont été particulièrement de ses amis, ainsi que le prince de Metternich ; lord Grey lui écrivait chaque matin de son lit un billet demi-politique, demi-galant. On lui a attribué une liaison avec George IV. À Paris, où elle s'était fixée après la mort de son mari, elle a été l'Égérie de M. Guizot qui passait toutes ses soirées chez elle.
[4377] Édouard-Adolphe *Saint-Maur*, onzième duc de *Somerset* (1775-1855).
[4378] Le 23 avril 1838. Louis-Philippe nomma le maréchal Soult ambassadeur extraordinaire de France en Angleterre pour assister au couronnement de la reine Victoria. La population de Londres fit au maréchal une réception enthousiaste ; il fut le *lion* de toutes les fêtes. Le couronnement de la reine eut lieu le 20 juin 1838.
[4379] « Cette apostrophe au duc de Wellington, dit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 272), me rappelle que, dans sa colère contre la statue que les ladies fashionnables dressèrent par souscription, *ære feminino*, au héros représenté sous les traits d'un Achille jeune et à demi-nu, M. de Chateaubriand me dit comme nous passions un jour dans ce coin de Hyde-Park : « Non, il n'a battu que le maréchal Soult ; il n'a point vaincu l'invincible, et il n'a été à Waterloo que l'exécuteur de la justice divine. »
[4380] À sa sortie du ministère, le duc de Richelieu avait projeté de faire, au printemps de 1822, un voyage à Vienne et à Odessa. Avant de partir, il était allé passer quelque temps au château de Courteille, auprès de sa femme et de sa belle-mère ; là, il se sentit assez sérieusement souffrant, et se hâta de rentrer à Paris. À peine y était-il arrivé qu'une congestion cérébrale le frappait. Son vieil ami, l'abbé Nicolle, accourut à son chevet, pendant que l'abbé Feutrier, curé de l'Assomption, lui administrait les derniers sacrements. Le duc parut s'associer aux prières qu'on faisait pour lui, et serra les mains de l'abbé Nicolle ; des larmes coulèrent de ses yeux ; puis il expira doucement, le 17 mai 1832, à onze heures du soir ; il était âgé de cinquante-cinq ans et huit mois (*Souvenirs du duc de Rochechouart*, p. 498).

[4381] Henry *Petty-Fitz-Maurice*, 3e marquis de *Lansdowne* (1780-1863). De 1830 à 1858, il a fait partie de tous les ministères whigs.
[4382] Sarah *Kemble*, mistress *Siddons* (1755-1831), fille de Roger Kemble, directeur d'une troupe ambulante, et sœur du fameux acteur J. Kemble, épousa Siddons, acteur de la troupe de son père. Elle fut surnommée *la Reine de la tragédie*. Le rôle de lady Macbeth était son triomphe. Selon lord Byron, elle était la perfection même et réalisait l'idéal de la tragédienne. Elle quitta le théâtre dès 1799 pour se livrer aux lettres et à l'éducation de ses enfants.
[4383] Antoine-Louis-Marie de *Gramont*, duc de *Guiche* (1755-1836) était, à la Révolution, capitaine aux gardes du corps. Il émigra avec sa famille en Angleterre, où il servit au 10e hussards ; il y était connu sous le nom de capitaine *Gramont*. Rentré en France avec le duc d'Angoulême, dont il fut le premier aide de camp, il devint successivement pair de France (4 juin 1814), général de division (8 août 1814), gouverneur de la 11e division militaire (30 septembre 1814). Après la révolution de juillet, il ne refusa pas le serment au nouveau gouvernement et resta à la Chambre haute jusqu'à sa mort. — Sa femme, la duchesse de Guiche, était la fille de la duchesse de Polignac. Son fils, le duc de Gramont, a été ministre des Affaires étrangères en 1870.
[4384] Astolphe, marquis de *Custine*.
[4385] Charlotte-Marie-Antoinette-*Léontine de Noailles-Mouchy*, née le 22 juillet 1791, fille d'Arthur-Jean-Tristan-Charles-Languedoc de Noailles, duc de Mouchy, prince de Poix, et de *Nathalie*-Luce-Léontine de la Borde de Méréville, la *Blanca* de Chateaubriand. (Voir sur Mme de Noailles-Mouchy, l'*Appendice* no 24.) Léontine de Noailles épousa, le 15 avril 1809, son cousin *Alfred*-Louis-Dominique-Vincent de Paule, vicomte de Noailles, qui fut tué, le 28 novembre 1812, au passage de la Bérésina. Elle est morte à Mouchy-le-Châtel, le 13 septembre 1851. Chateaubriand ne dit rien de trop des agréments de la vicomtesse Alfred de Noailles, qui fut une des femmes les plus distinguées de son temps. Elle a écrit la *Vie de la princesse de Poix*, et ce petit livre est en son genre un chef-d'œuvre. — Mme Alfred de Noailles n'a laissé qu'une fille, Charlotte-Anne-Marie-Cécile (1810-1858), mariée à son cousin-germain Charles-Philippe-Henry de Noailles, duc de Mouchy, prince de Poix, grand d'Espagne, sénateur du second Empire (1808-1854).
[4386] L'un des chefs du parti whig, père de lord John Russell. Le duc de Bedford et son adversaire le duc de Buckingham moururent tous les deux en 1839.
[4387] *Grenville-Nugent-Temple-Brydges-Chandos*, duc de *Buckingham* (1776-1839). Ami personnel de George IV, il avait été créé chevalier de la Jarretière en 1820 et duc de Buckingham en 1822.
[4388] Dudley Ryder, premier comte de *Harrowby*, né en 1762, mort en 1847. Fils de Nathaniel Ryder, premier baron Harrowby, il entra au Parlement en 1784 comme député de Tiverton, bourg de sa famille, devint sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères en 1789 et, l'année suivante, contrôleur de la maison du Roi. Orateur lucide et agréable, il avait une belle prestance. Il se lia avec Pitt, à qui il servit de témoin dans le duel de celui-ci avec Tierney. La mort de son père, en 1803, le fit entrer à la Chambre des lords. Lorsque Pitt succéda à Addington comme premier ministre en 1804, Harrowby fut nommé ministre des affaires étrangères, mais il ne garda ce poste que quelques mois, ayant fait une chute grave dans l'escalier du Foreign Office. En 1809, il fut créé vicomte Sandon et *comte* de Harrowby. En 1812, il entra dans le cabinet en qualité de président du *Conseil Privé*, fonctions qu'il devait

conserver jusqu'en 1827. C'était dans sa maison de Grosvenor Square que Thistlewood et ses complices, au mois de février 1820, avaient résolu d'assassiner les ministres, et ce fut à lui que le complot fut révélé. À l'époque de la retraite de lord Goderich, en 1827, il donna sa démission et se refusa à former un cabinet dont il eût été le chef, Charles Greville, secrétaire du Conseil Privé, dans son très intéressant *Journal*, dit de lord Harrowby, qu'il était cassant, raide, et avait quelque chose de provocateur ; qu'il avait des manies, qu'il manquait de décision et que c'était un alarmiste, mais qu'il était très instruit, et, en dehors des questions de parti, très favorable aux idées libérales. Quelque temps avant sa mort, Pitt avait, paraît-il, désigné Harrowby comme l'homme le plus capable d'être son successeur ; mais son humeur inégale diminuait son influence sur les gens de son parti, et il ne possédait pas un talent d'orateur suffisant pour contrebalancer ce défaut. — Le comte de Harrowby avait épousé en 1795 lady Suzan Leveson Gower, sixième fille du marquis de Stafford, une des femmes les plus remarquables de son temps, et de qui il eut quatre fils et cinq filles.

[4389] Sir Robert *Peel* (1788-1850), fils d'un très riche filateur de coton, que Pitt avait créé baronnet en 1800. Il fut élu député à vingt et un ans et prit place parmi les tories. En 1822, il était ministre de l'intérieur. Entré pour la première fois au ministère à l'âge de vingt-quatre ans, il fit successivement partie des cabinets Liverpool (de 1822 à 1827) et Wellington (de 1828 à 1830). De 1841 à 1848, il tint les rênes du gouvernement en qualité de premier ministre. Il était sur le point de revenir au pouvoir lorsqu'il mourut d'une chute de cheval dans sa soixante-deuxième année.

[4390] John Pane, comte de *Westmoreland*, mort en 1841. Il avait été, sous le ministère de William Pitt, lord-lieutenant d'Irlande. En 1822, il était gardien du sceau privé.

[4391] Henri, comte de *Bathurst* (1762-1834). Appelé, en 1809, à faire partie du ministère, en qualité de secrétaire d'État pour la guerre et les colonies, il eut à prendre comme tel les mesures relatives au Captif de Sainte-Hélène. Sorti du ministère en 1825, il revint au pouvoir en 1828 avec les tories et eut la présidence du conseil, qu'il conserva jusqu'en 1830.

[4392] Lord Liverpool remplissait dans le cabinet les fonctions de premier Lord de la Trésorerie.

[4393] John William *Croker*. Voir sur lui, au tome II, la note 7 de la page 199. — Né à Galway (Irlande) le 20 décembre 1780, il débuta dans la carrière des lettres par deux mordantes satires sur le théâtre et la société de Dublin (1804-1805), et par une brillante brochure intitulée : *Esquisse de l'Irlande passée et présente*, dans laquelle il préconisait l'émancipation des catholiques (1807). En cette même année 1807, il fut envoyé au Parlement par les électeurs de Downpatrick. Deux ans plus tard, il fut nommé secrétaire de l'Amirauté en récompense du zèle avec lequel il avait défendu le duc d'York accusé d'avoir, de concert avec sa maîtresse Mistress Clarke, trafiqué des grades dont la nomination lui appartenait en sa qualité de commandant en chef de l'armée. Croker conserva ces fonctions lucratives jusqu'en 1830. À cette époque, il se retira avec une pension de 1500 livres sterling. Lorsque la Réforme électorale fut un fait accompli (1832), il refusa de rentrer au Parlement, ne pouvant pas, disait-il, « prendre une part active à un système de gouvernement qui devait aboutir au renversement de l'Église, de la pairie et du trône, en un mot de la constitution anglaise ». Il ne voulut même pas accepter une place dans le ministère de son vieil ami Robert Peel en 1834, et il rompit avec Peel lui-même, lorsque les lois sur les céréales furent abolies (1846). Il mourut le 10 août 1857. — Outre les 260 articles qu'il a donnés à la *Quarterly Review*, de 1809 à 1854, William Croker a publié un très

grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont les *Contes pour les enfants tirés de l'histoire d'Angleterre*(1817) ; la *Johnson de Boswell* (1831), et les *Essais sur les commencements de la Révolution française*. Il est l'inventeur du nom de « Conservateur » appliqué aux tories ; Disraeli l'a représenté sous les traits de Rigby dans son roman de *Coningsby* (1844). Sir Théodore Martin a consacré un long article des plus élogieux à Croker dans le *Dictionary of National Biography* ; et il ne parle pas trop mal de lui-même dans ses propres *Mémoires, journaux et lettres*, publiées en 1884 par les soins de Louis Jennings (trois vol. in-8°).

[4394] Ambassadeur d'Angleterre à Madrid.

[4395] On lit dans le *Journal de Charles C.-F. Greville*, secrétaire du Conseil Privé, sous la date du 19 août 1822 : « Les funérailles de Lord Londonderry auront lieu demain à l'abbaye de Westminster. Eu égard aux circonstances de sa mort, il eût peut-être été de meilleur goût d'éviter la pompe et la solennité de cette cérémonie, mais on défère en cela au désir exprimé par sa veuve, qui aurait considéré comme une offense à sa mémoire le refus de rendre à ses restes tous les honneurs d'usage. »

[4396] Dans une lettre à Madame de Duras, Chateaubriand lui disait : « J'arrive des funérailles de ce pauvre homme. Nous étions tous rangés autour de la fosse dans cette vieille église de Westminster. Le duc de Wellington qui a vu tant de morts paraissait abattu ; lord Liverpool se cachait le visage dans son chapeau. Un groupe de radicaux, hors de l'église, a agité ses drapeaux et poussé des cris de joie, en voyant passer le cadavre. Le peuple n'a pas répondu et a paru indigné. Je verrai longtemps ce grand cercueil, qui renfermait cet homme égorgé de ses propres mains, au plus haut point de la prospérité. Il faut se faire trappiste. »

[4397] Charles *Stuart*, né le 2 janvier 1779, remplit les fonctions d'ambassadeur d'Angleterre près la cour de France de 1815 à 1824 et de 1828 à 1830. Il fut élevé à la pairie en 1828 sous le titre de lord Stuart de Rothesay. Il mourut à sa terre de Highcliff (Hampshire) le 7 novembre 1845.

[4398] Charles, 2e comte *Grey*, d'abord lord Horwick (1764-1845). Entré aux Communes dès sa majorité, et enrôlé dans les rangs des whigs par la belle duchesse de Devonshire, qui mettait ses séductions au service de son parti, il y prit position comme adversaire acharné de Pitt. Premier lord de l'amirauté en 1806, puis ministre des Affaires étrangères à la mort de Fox, il ne rentra aux affaires que comme premier ministre à la chute de Wellington en 1830. Dans l'intervalle, il avait été appelé par la mort de son père à la Chambre des lords. Après avoir attaché son nom à la grande réforme parlementaire de 1832, il quitta le pouvoir en 1834 et se retira à peu près complètement de la vie publique.

[4399] Daniel *O'Connell* (1775-1847). Élu en 1828 membre de la Chambre des Communes, après une lutte acharnée contre le candidat protestant, il ne put siéger parce qu'il refusa de prêter le serment de *Test* ; mais, aussitôt après l'émancipation des catholiques, qu'il n'avait cessé de réclamer et qui était en réalité son œuvre, il entra à la Chambre (1830). Orateur admirable, ardent patriote, fervent catholique, le *libérateur* de l'Irlande restera l'une des plus grandes figures de ce siècle.

[4400] Chateaubriand — ses *Mémoires* le prouvent de reste — aimait les citations. Sa conversation en abondait quand elle dépassait les monosyllabes ou les lieux communs de la politesse. « Il ne faut pas croire, » disait-il un jour, à Londres, à M. de Marcellus, « que l'art des citations soit à la portée de tous les petits esprits qui, ne trouvant rien chez eux, vont puiser chez les autres. C'est l'inspiration qui donne les citations heureuses. La Mémoire est une Muse, ou plutôt c'est la mère des Muses, que Ronsard fait parler ainsi :

« Grèce est notre pays, Mémoire est notre Muse.
« Les plus grands écrivains du siècle de Louis XIV se sont nourris de citations. » *Chateaubriand et son temps*.
[4401] Ce pessimisme, dont les *Mémoires* renferment de si nombreux témoignages, l'auteur ne se faisait pas faute de le manifester également, presque en toute rencontre, dans ses conversations. En 1844, un jour que M. de Marcellus et lui faisaient quelques pas ensemble dans son petit jardin de la rue du Bac, il dit à son ami : « Le fleuve de la monarchie s'est perdu dans le sang à la fin du siècle dernier. Entraînés par les courants de la démocratie, à peine depuis avons-nous fait quelques haltes sur la boue des écueils. Mais le torrent nous submerge : et c'en est fait en France de la vraie liberté politique et de la dignité de l'homme. »
[4402] *Congrès de Vérone, Guerre d'Espagne, Négociations, Colonies espagnoles*, par M. de Chateaubriand. Deux volumes in-8°, Paris, chez Delloye. 1838.
[4403] Voir l'*Appendice n°36* : *Le Congrès de Vérone et la Guerre d'Espagne.*
[4404] Alphonse-Valentin Vaysse, vicomte de *Rainneville* (1798-1864). Il était en 1824 maître des requêtes, directeur des bureaux près le ministre des finances, et l'un des plus habiles collaborateurs de M. de Villèle, qui ne tarda pas à en faire un conseiller d'État. Député de la Loire, de 1846 à 1848, il fit une opposition modérée au ministère Guizot, et quitta la vie politique à la révolution de février.
[4405] Voir l'*Appendice n°37* : *Le renvoi de Chateaubriand.*
[4406] Ce petit *couplet* en l'honneur de l'*opposition systématique* n'est pas seulement très spirituel, il exprime encore une idée très juste et très vraie. Un des hommes qui ont le plus étudié et le mieux connu la théorie et la pratique du gouvernement représentatif, M. de Cormenia, dans son *Livre des Orateurs*, ne parle pas autrement que Chateaubriand : « Vous dites que vous êtes indépendants et que vous ne relevez que de votre *conscience*. C'est fier ! c'est beau ! Mais votre prétendue conscience n'est que de l'orgueil, votre prétendue indépendance n'est que de l'anarchie. Autant de têtes, autant d'opinions ; autant de soldats, autant de capitaines. Je vois des combattants, mais point d'armée ; *je vois des opposants, mais point d'opposition*. Sachez donc que *toute opposition qui n'est pas systématique n'a pas de caractère, de principe, d'influence, de but, ni même de nom. Elle ne fait pas les affaires de la France, elle ne fait pas même les siennes.* C'est un bariolage de couleurs rouges, bleues, jaunes, blanches, vertes, avec leurs teintes plus ou moins foncées. Le merveilleux tableau que cela fait ! » (Tome I, p. 64.)
[4407] Le mot que rapporte ici Chateaubriand fut dit, non par M, de Corbière, mais par le baron de Damas, ministre de la guerre. On lit dans les *Mémoires* du comte de Villèle : « Après la signature du renvoi de M. de Chateaubriand, je dus assigner à mes collègues une réunion du conseil après la messe et la réception du Roi. Grande fut notre surprise d'entendre le baron de Damas se féliciter hautement de ce qui venait d'avoir lieu, en déclarant que si le Roi n'avait pas pris ce parti, il était bien résolu à signifier, à la première occasion, à M. de Chateaubriand, qu'il fallait que l'un des deux quittât le conseil. »
[4408] Louis-Justin-Marie, marquis de *Talaru* (1769-1850), pair de France et maréchal de camp. Il était ambassadeur à Madrid.
[4409] François-Joseph-Maximilien Gérard, comte de *Rayneval* (1778-1836). Il était alors ambassadeur à Berlin. Quand éclata la révolution de juillet, il était ambassadeur à Vienne. Rappelé à Paris, il se tint d'abord à l'écart, mais ne tarda pas à se rallier au nouveau gouvernement. Casimir Périer le fit nommer ambassadeur à Madrid (février 1832). Sa santé s'étant gravement altérée en Espagne, il succomba, à Sainte-

Ildefonse, le 16 août 1836, au cours d'un voyage qu'il fit pour rejoindre la reine Isabelle.
[4410] Victor-Louis-Charles Riquet, marquis, puis duc de *Caraman* (1762-1839). Il était depuis 1816 ambassadeur à Vienne. Pair de France depuis 1815, maréchal de camp depuis 1830, il se rallia au gouvernement issu de la révolution de juillet. Malgré son grand âge, il accompagna le maréchal Clausel dans l'expédition de Constantine (octobre 1837), et vit périr, devant cette place, Victor de Caraman, son fils, qui commandait l'artillerie de siège.
[4411] Ambassadeur de France à Lisbonne.
[4412] Un an plus tard, le 3 juillet 1825, le baron Hyde de Neuville annonçait à son tour à son ami Chateaubriand que son ambassade venait de lui être enlevée :
« Mon noble ami,
« Vous m'avez annoncé votre sortie du ministère. Je vous fais savoir à mon tour que je ne suis plus ambassadeur.
« On me frappe parce que je vous ai suivi. Tant mieux, cela doit resserrer nos liens d'amitié ; que Dieu soit loué, le Roi béni !
« The king can do wrong.
« Tout à vous,
« HYDE DE NEUVILLE. »
Il reçut la réponse suivante :
« Bravo ! mon cher ami, qu'ils s'en prennent à des hommes comme vous, et ils n'iront pas loin. Je ne puis vous offrir par quartiers les cinq mille francs que vous aviez mis à ma disposition ; mais j'ai encore quelques assiettes de porcelaine à votre service, et si vous en avez besoin, nous les vendrons.
« Pauvre France ! À vous plus que jamais.
« CHATEAUBRIAND. »
[4413] Ambassadeur à Naples.
[4414] Ambassadeur à Saint-Pétersbourg.
[4415] Chateaubriand eut sans doute à écrire bien d'autres lettres à l'occasion de son renvoi du ministère. Au comte de Montlosier, son ancien camarade d'émigration à Londres, qui lui avait fait parvenir, du fond de son Auvergne, une lettre de condoléances, il répondait, le 20 juin 1824, par ce joli billet :
« Je vous remercie, mon ancien ami. Si vous aviez été à Paris, j'aurais reçu avec reconnaissance les conseils de votre expérience et de vos lumières. Vos troupeaux sont moins difficiles à gouverner que ceux que je conduisais. Il vous reste au moins une montagne et des moutons. Moi, je n'ai qu'un grenier et deux chattes qui regretteront, je vous assure, plus que moi, le ministère. Il est dur de passer d'un perdreau à une souris. Aussi j'entre dans leurs peines. Au reste, vous voyez que l'on m'a mis à la porte, comme si j'avais volé la montre du roi sur la cheminée. Si vous entendez dire cela dans votre Auvergne, défendez-moi, je vous prie. Je vous assure que je suis sorti du ministère les mains nettes. Conservez-moi bien votre amitié et comptez à jamais sur la mienne.
« CHATEAUBRIAND. »
[4416] Lord *Keith* (1685-1778), maréchal héréditaire d'Écosse, plus connu sous le nom de *Milord Maréchal*. S'étant déclaré pour les Stuarts, il avait dû quitter la Grande-Bretagne et s'était retiré en Prusse, où il avait gagné l'amitié de Frédéric II. Il était gouverneur de Neuchâtel, lorsque Rousseau, chassé de France, de Genève et du canton de Berne, vint se réfugier à Motiers-Travers au mois de juillet 1762. Milord Maréchal ne se borna pas à le couvrir de sa protection, allant jusqu'à l'appeler son fils ; il lui assura une rente viagère de six cents livres, dont quatre cents réversibles

sur la tête de Mlle Le Vasseur, la compagne de Rousseau. D'Alembert a écrit un *Éloge de Milord Maréchal* (1779).
[4417] Marmite de terre sans pieds où l'on fait cuire les viandes sans bruit, sur un fourneau, parce qu'on prétend que les huguenots de France avaient cette précaution pour éviter le scandale aux jours défendus (*Dictionnaire* de Littré).
[4418] Isabelle-Agnès *Van Tuyll, Mme de Saint-Hyacinthe de Charrière*, née en 1745 à Utrecht. En 1767, elle épousa l'instituteur de son frère, de Charrière, gentilhomme vaudois, et alla résider avec lui en Suisse, près de Neuchâtel. Elle écrivit là, pour elle et pour ses amis, plutôt que pour le public, des romans dont la réputation ne se fit qu'après sa mort. Son premier ouvrage, les *Lettres Neuchâteloises*(1784), est un chef-d'œuvre, au jugement de Sainte-Beuve : « Un pathétique discret et doucement profond, dit-il, s'y mêle à la vérité railleuse, au ton naïf des personnages, à la vie familière et de petite ville prise sur le fait. Quelque chose du détail hollandais... avec une rapidité bien française... Rien qui sente l'auteur ; rien même qui sente le peintre. » Vinrent ensuite plusieurs autres romans, dont les meilleurs sont : *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne* (1786), et les *Trois femmes* (1797). Sainte-Beuve a consacré à Mme de Charrière, dans ses *Portraits de femmes*, une de ses plus pénétrantes études.
[4419] Personnages des *Lettres Neuchâteloises.*
[4420] Louis *Fauche-Borel* (1762-1829) était imprimeur à Neuchâtel au moment de la Révolution française. Il se voua à la cause des Bourbons et fut jusqu'en 1814 un de leurs agents les plus actifs ; il leur servit notamment d'intermédiaire auprès de Pichegru, de Barras et de Moreau. Emprisonné sous le Directoire, jeté au Temple sous le Consulat, il ne sortit de cette dernière prison, après 18 mois de captivité, que sur la demande du roi de Prusse, qui le réclama comme un de ses sujets. Après la Restauration, il ne fut payé que d'ingratitude et retourna à Neuchâtel, où il vécut dans la misère et où il mit fin à ses jours en se précipitant par une fenêtre, comme le dit Chateaubriand. Il a laissé des *Mémoires* (1830, 4 vol. in-8°), qui renferment de curieuses révélations.
[4421] Louis, comte de *Pourtalès* (1773-1848), gouverneur de Neuchâtel. Il était aussi riche que son compatriote Fauche-Borel était pauvre. Son père avait fait dans le commerce une fortune qui dépassait cent millions.
[4422] Le maréchal *Berthier* avait été créé, le 31 mars 1806, prince souverain de Neuchâtel. En même temps, Napoléon lui faisait épouser la nièce du roi de Bavière ; en 1809, il le nommait vice-connétable et prince de Wagram. Berthier n'en fut pas moins des plus empressés à abandonner l'Empereur en 1814. À l'époque des Cent-Jours, il se retira à Bamberg, en Bavière, et, le 1er juin 1815, dans un accès de folie, il se précipita des fenêtres du château sur le pavé et se tua.
[4423] Le 13 septembre, le Roi avait reçu les derniers sacrements de la main du grand aumônier, en présence de la famille royale. « Il reçut, dit Lamartine, avec une piété recueillie et avec une liberté d'attention complète les saintes cérémonies, répondant quelquefois lui-même par des versets de psaumes latins aux versets psalmodiés par les pontifes. Il remercia le clergé et prit un congé éternel des officiers de sa maison... Le mourant, après ces cérémonies et ces adieux, resta entouré seulement de son frère, de son neveu, de la duchesse d'Angoulême et de quelques serviteurs, dans des assoupissements interrompus de courts réveils, sans agonie, sans délire, sans douleur. À l'aube du jour, le 16 septembre, jour qu'il avait fixé lui-même à ses médecins pour le terme de ses forces, le premier médecin (le baron Portal) entrouvrit ses rideaux et prit son bras pour s'assurer si le pouls battait encore :

le bras était chaud, mais le pouls ne battait plus dans l'artère. Le roi dormait du dernier sommeil. M. Portal leva la couverture, et se retournant du côté des assistants : « Le roi est mort, messieurs », dit-il en s'inclinant devant le comte d'Artois, « Vive le Roi ! » — *Histoire de la Restauration*, tome VII, p. 396. — Le maréchal Marmont, duc de Raguse, assistait aux derniers moments du roi ; il en parle ainsi dans ses *Mémoires* : « La mort de Louis XVIII est un des spectacles les plus admirables dont j'aie jamais été témoin. Il s'est montré avec la physionomie d'un sage de l'antiquité au moment de cette grande épreuve. Il n'est pas de grand homme dont la vie ne serait honorée par une telle mort. » (*Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, t. VII, p. 311.)

[4424] Dans cette brochure, Chateaubriand parlait en ces termes de la mort de Louis XVIII : « Depuis longtemps, il est donné au peuple le plus brave d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les exemples de l'Histoire, on serait autorisé à dire : *mourir comme un Bourbon*, pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure. Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille. Après avoir reçu le saint Viatique au milieu de sa cour, le fils aîné de l'église a béni d'une main défaillante, mais d'un front serein, ce frère encore appelé à un lit funèbre, ce neveu qu'il nommait le *fils de son choix*, cette nièce deux fois orpheline, et cette veuve deux fois mère. »

[4425] Samedi 28 mai 1825. Le sacre eut lieu le dimanche 29 mai.

[4426] Il y a bien du dépit dans ces pages sur le sacre. Charles X avait conservé M. de Villèle à la présidence du conseil ; il n'avait pas rappelé Chateaubriand : dès lors tout était mal.

[4427] Chateaubriand avait dit, en effet, dans la brochure à laquelle il avait donné pour titre le vieux cri de la monarchie : *Le roi est mort ! vive le Roi !* « Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire tous les souverains de cette race, hormis Jean Ier, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII qui furent investis de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre sur la terre étrangère. Tous ces monarques furent sacrés à Reims : Henri IV le fut à Chartres, où l'on trouve encore dans les registres de la ville une dépense de 9 francs pour une pièce mise au pourpoint du roi : c'était peut-être à l'endroit du coup d'épée que le Béarnais reçut à la journée d'Aumale. » — Chateaubriand, en reproduisant cet écrit dans ses Œuvres complètes, ajoute la note suivante : « Je laisse ce paragraphe tel qu'il est, mais je dois dire que Louis le Gros fut sacré à Orléans. Henri et Louis le Gros ne furent pas sacrés à Reims ; le premier, parce que Reims était encore entre les mains de la Ligue, et le second parce que deux archevêques de Reims étaient en contestation pour le siège de cette métropole. »

[4428] Archevêque de Reims. Ce fut lui qui sacra Hugues Capet.

[4429] Marthe-Camille Bachasson, comte de *Montalivet* (1801-1880). Il hérita du titre de pair à la suite de la mort de son père (22 janvier 1823) et de celle de son frère aîné (12 octobre 1823), mais il ne fut admis à siéger à la Chambre haute que le 12 mai 1826, en raison de son âge. Dès la première année de son admission, il se montra le défenseur des idées constitutionnelles, et fit paraître (1827) une brochure intitulée : *Un jeune pair de France aux Français de son âge.* Plusieurs fois ministre de 1830 à 1839, il se consacra tout entier, à dater de 1839, à ses fonctions d'intendant général de la liste civile, qu'il occupa jusqu'au 24 février 1848. Élu sénateur inamovible le 14 février 1879, il mourut le 4 janvier 1880.

[4430] Narcisse-Achille, comte de Salvandy (1795-1856). Il publia de 1824 à 1827 un

grand nombre de brochures politiques et fut, à la même époque, l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*. On l'appelait *le clair de lune de Chateaubriand*, dont il imitait le style, non sans succès ; il arriva même parfois qu'on attribua au grand écrivain quelques-uns de ses articles. En 1835, il fut élu membre de l'Académie française. Deux fois ministre de l'instruction publique, d'avril 1837 à mars 1839, dans le cabinet Molé, et, de février 1845 à février 1848, dans le ministère Guizot, il signala son passage au pouvoir par de sages et libérales réformes et par son amour éclairé des lettres.

[4431] Prosper-Léon *Duvergier de Hauranne* (1798-1881). Il prit, dans les dernières années de la Restauration, une part très active à la rédaction du journal le Globe. Député de 1831 à 1848, il joua, dans les chambres de la monarchie de Juillet, un rôle considérable, sans jamais être ministre, si ce n'est pendant quelques heures, le 23 février 1848. Représentant du peuple à l'Assemblée constituante de 1848 et à l'Assemblée législative de 1849, il s'y fit le champion des idées les plus conservatrices. Sous l'Empire, il se consacra tout entier à écrire une *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, qui ne forme pas moins de dix volumes et qui lui valut d'être nommé, le 19 mai 1870, membre de l'Académie française.

[4432] Henri-Joseph *Gisquet* (1792-1866). Il remplit les fonctions de préfet de police du 14 octobre 1831 au 6 septembre 1836, et c'est sous son administration que Chateaubriand, comme nous le verrons plus tard, fut emprisonné, au mois de juin 1832. Malheureusement pour M. Gisquet, son nom s'est trouvé mêlé à d'autres affaires bien autrement fâcheuses. Il avait été, sous la Restauration, l'un des chefs de la maison Périer. Après 1830, au milieu des menaces et des préparatifs de guerre européenne, il fut chargé par le gouvernement de l'achat de 300 000 fusils, et parvint à négocier l'acquisition de 566 000 armes de provenance anglaise. La presse de l'opposition dirigea à ce propos contre le commissionnaires et les ministres, particulièrement M. Casimir Périer et le maréchal Soult, de graves accusations. La *Tribune* et la *Révolution* furent saisies et comparurent en cour d'assises, le 29 octobre 1831. Il fut établi aux débats que M. Gisquet, associé de la maison Périer, avait traité l'affaire pour son propre compte, avait payé très cher des fusils défectueux, et qu'une partie de ces armes, refusée sous le ministère Gérard, avait été acceptée sous le ministère Soult. Jusqu'en 1848, les « fusils Gisquet » furent une arme entre les mains de l'opposition. — À la fin de 1838, de vagues rumeurs accusèrent l'ex-préfet de police, devenu conseiller d'État et député de Saint-Denis, de concussions auxquelles il aurait mêlé sa maîtresse et sa famille. Le *Messager*, qui s'en fit l'écho, fut poursuivi en diffamation par M. Gisquet et condamné au *minimum* de la peine (500 francs d'amende), après des paroles de l'avocat du roi, M. Plougoulm, qui faisaient pressentir les rigueurs du pouvoir contre le plaignant (28 décembre). En effet, M. Gisquet fut destitué le lendemain de ses fonctions de conseiller d'État. À la fin de la session il ne se représenta pas à la députation. Il ne devait plus reparaître sur la scène politique.

[4433] Au jugement de Sainte-Beuve, ses articles de cette époque sont les meilleurs qu'il ait écrits, et on y doit voir le chef-d'œuvre de la polémique au XIXe siècle. « Autant M. de Chateaubriand, dit Cormenin (*Livre des Orateurs*, I, 127), est gracieux, coloré, sublime, inventif dans ses poèmes d'*Atala*, de *René* et des *Martyrs*, autant il est correct, grammatical et sévère dans la forme de sa polémique. Ici, point de phrases à effet, point de contours saillants, point de mouvements accidentés, point de véhémence. C'est une discussion sage et tempérée. Chose remarquable ! don singulier de l'appropriation ! Ce poète vous expliquera mieux que beaucoup de

financiers le jeu des rentes et de l'amortissement. Cet homme d'imagination entrera plus avant qu'un jurisconsulte dans l'esprit et les détails d'une loi civile. Quelquefois, en grand écrivain, il relève la vulgarité de l'idée par la hardiesse du mot. Quelquefois, il vous ramène des hauteurs du débat, par la familiarité de l'expression. Ou bien, il entrecoupe le cours uni de la narration par une image éblouissante, par une allusion historique, par un tour inattendu, par un trait, par une date, par un mot tel que Chateaubriand sait les dire. ».

[4434] Les articles de Chateaubriand, du 21 juin 1824 au 18 décembre 1826, parurent dans le *Journal des Débats.*

[4435] Article du 28 juin 1824.

[4436] Article du 5 juillet 1824.

[4437] Louis-Guillaume *Ternaux* (1763-1833), célèbre industriel, député de 1818 à 1821 et de 1827 à 1831. Une ordonnance royale du 17 novembre 1819 lui conféra le titre de baron. On lui doit l'introduction en France des chèvres du Tibet, la fabrication des *beaux cachemires*, dits *Ternaux*, qui rivalisent avec ceux de l'Inde, et l'établissement de silos pour la conservation des grains. — M. Mortimer-Ternaux, à qui l'on doit l'excellente *Histoire de la Terreur*, était son neveu.

[4438] *Note sur la Grèce*, 1825, in-8°. Elle reparut en 1826 avec de nouveaux développements. C'est un des plus éloquents écrits de Chateaubriand. La première édition était précédée de cet *Avertissement* : « Ce n'est point un livre, pas même une brochure qu'on publie ; c'est, sous une forme particulière, le prospectus d'une souscription, et voilà pourquoi il est signé : c'est un remerciement et une prière qu'un membre de la Société en faveur des Grecs adresse à la piété nationale ; il remercie des dons accordés ; il prie d'en apporter de nouveaux ; il élève la voix au moment de la crise de la Grèce ; et comme, pour sauver ce pays, les secours de la générosité des particuliers ne suffiraient peut-être pas, il cherche à procurer à une cause sacrée de plus puissants auxiliaires. »

[4439] *Opinion de M. le vicomte de Chateaubriand sur le projet de loi relatif à la répression des délits commis dans les Échelles du Levant.* — Chambre des pairs, séance du 13 mars 1826.

[4440] Chateaubriand avait cédé au libraire Ladvocat la propriété de ses œuvres complètes, moyennant une somme de sept cent mille francs. « Pendant le reste du jour, dit un de ses biographes, l'abbé Clergeau, qui fut aussi son aumônier, l'éditeur refit ses calculs, qui se continuèrent toute la nuit, restée pour lui sans sommeil. Il s'était trompé ! Ce marché était pour lui un désastre. Dès le matin, il va trouver M. de Chateaubriand : « Monsieur le vicomte, je suis perdu. — Comment cela ? — Dans le contrat que j'ai passé hier avec vous, je suis en perte de 200 000 francs. — Vous arrivez à temps, car j'allais déléguer mes droits pour l'hospice *Marie-Thérèse* qu'érige Mme de Chateaubriand. » Le grand écrivain donna, en effet, à l'hospice *Marie-Thérèse*, une grande partie des fonds qu'il toucha. La faillite du libraire Ladvocat lui fit perdre presque entièrement ceux qu'il s'était réservés pour « assurer la paix de sa vie ».

[4441] Jeanne-Isabelle-Pauline *Polier de Bottens*, baronne de *Montolieu*, née le 7 mai 1751, à Lausanne, morte le 29 décembre 1832. Son premier ouvrage, *Caroline de Lichtfield* (1786) est aussi le meilleur. C'est un roman bien composé, qui a de l'intérêt et du charme. Elle a publié plus de cent volumes, qui sont, pour la plupart, imités ou traduits assez librement de l'allemand ou de l'anglais. Celui qui eut le plus de vogue est *Le Robinson suisse*, traduit de Wyss (1813, 2 vol. in-12), et sa *Continuation* (1824, 3 volumes in-12).

[4442] La marquise de Custine.
[4443] Astolphe de Custine, fils de la marquise.
[4444] Louis-Philippe-Enguerrand de Custine, fils unique de Léontine de Saint-Simon de Courtomer et d'Astolphe de Custine, mort à l'âge de trois ans, le 2 janvier 1826. Il est enterré dans la chapelle du château de Fervacques entre sa mère et sa grand'mère.
[4445] M. Berstœcher était l'ancien précepteur d'Astolphe de Custine.
[4446] *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, roman de Mme de Charrière.
[4447] Cette longue note (pages 120-123 de la nouvelle édition de l'*Essai*, publiée en 1826) est une excellente page de critique littéraire. Elle mériterait d'être reproduite en entier. En voici la fin : « Je ne me reproche point mon enthousiasme pour les ouvrages de Rousseau ; je conserve en partie ma première admiration, et je sais à présent sur quoi elle est fondée. Mais si j'ai dû admirer l'*écrivain*, comment ai-je pu excuser l'*homme* ? Comment n'étais-je pas révolté des *Confessions* sous le rapport des faits ? Eh quoi ! Rousseau a cru pouvoir disposer de la réputation de sa bienfaitrice ! Rousseau n'a pas craint de rendre immortel le déshonneur de Mme de Warens ! Que dans l'exaltation de sa vanité, le citoyen de Genève se soit considéré comme élevé au-dessus du vulgaire pour publier ses propres fautes (je modère mes expressions), libre à lui de préférer le bruit à l'estime. Mais révéler les faiblesses de la femme qui l'avait nourri dans sa misère, de la femme qui s'était donnée à lui ! mais croire qu'il couvrira cette odieuse ingratitude par quelques pages d'un talent inimitable, croire qu'en se prosternant aux pieds de l'idole qu'il venait de mutiler, il lui rendra ses droits aux hommages des hommes ! c'est joindre le délire de l'orgueil à une dureté, à une stérilité de cœur dont il y a peu d'exemples. J'aime mieux supposer, afin de l'excuser, que Rousseau n'était pas toujours maître de sa tête : mais alors ce maniaque ne me touche point ; je ne saurais m'attendrir sur les maux imaginaires d'un homme qui se regarde comme persécuté, lorsque toute la terre est à ses pieds, d'un homme à qui l'on rend peut-être plus qu'il ne mérite. Pour que la perte de la raison puisse inspirer une vive pitié, il faut qu'elle ait été produite par un grand malheur, ou qu'elle soit le résultat d'une idée fixe, généreuse dans son principe. Qu'un auteur devienne insensé par les vertiges de l'amour-propre ; que toujours en présence de lui-même, ne se perdant jamais de vue, sa vanité finisse par faire une plaie incurable à son cerveau, c'est de toutes les causes de folie celle que je comprends le moins, et à laquelle je puis le moins compatir. »
[4448] L'empereur Alexandre mourut à Taganrog, le 1er décembre 1825.
[4449] Voir, à l'Appendice, le n°38 : *La mort de Mathieu de Montmorency.*
[4450] Article du 8 août 1825, sur la Conversion des rentes.
[4451] Article du 24 octobre 1825, sur le discours d'adieu du président des États-Unis au général Lafayette.
[4452] 30 octobre 1825.
[4453] Le général Foy mourut le 28 novembre 1825, et Manuel le 20 août 1827.
[4454] M. de Serre mourut à Castellamare (Italie) le 21 juillet 1824. Camille Jordan était mort le 19 mai 1821.
[4455] Le 29 décembre 1826, M. de Peyronnet avait, au nom du gouvernement, déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi sur la presse, qui souleva, immédiatement une très vive opposition. Dès le 11 janvier 1827, Charles Lacretelle proposa à ses confrères de l'Académie française de délibérer sur les moyens de faire parvenir au roi l'expression de leurs inquiétudes et de leur douleur. Le 16 janvier, il soumit à l'Académie la proposition d'une supplique au roi. La

discussion s'ouvrit alors sur l'opportunité et la légalité de cette démarche. Fortement soutenu par MM. Lemercier, de Tracy, Villemain, Michaud, Andrieux, de Ségur, Brifaut et Raynouard, le projet d'adresse fut combattu par MM. Auger, Cuvier et Roger. M. de Lally-Tolendal demanda s'il était raisonnable d'espérer qu'on serait écouté : « Pourquoi faire une demande qui devait demeurer sans succès ? » Chateaubriand répondit que la conscience ne se déterminait point par les chances plus on moins probables d'un résultat utile. « On risque tous les jours, dit-il, sa fortune et sa vie sans espoir de succès, et l'on fait bien : on remplit un devoir dont le résultat est au moins l'estime publique. » On alla aux voix. Sur vingt-neuf académiciens présents, dix-huit se prononcèrent pour le projet de supplique. La rédaction en fut confiée à MM. Lacretelle, Chateaubriand, Villemain. Le directeur, M. de Laplace, chargé de présenter la supplique, demanda à être reçu par le roi, mais l'audience ne fut pas accordée. « L'Académie, dit le *Moniteur* du 27 janvier, a décidé que la supplique qu'elle avait votée, et dont elle avait ordonné la transcription sur les registres, ne serait point publiée. » *Histoire de l'Académie française*, par *Paul Mesnard*, p. 305.

[4456] Un article, sorti du ministère de la justice et publié dans le *Moniteur* du 5 janvier 1827, contenait ce passage : « Le discours de M. le garde des sceaux, pour exposer les motifs de la loi sur la liberté de la presse, avait rassuré tous les vrais amis de cette liberté. Si quelque chose vient encore effrayer les esprits, ce sont ces articles violents et calomniateurs qui, prévenant le débat, remplacent le calme des discussions par l'impétuosité des injures et demandent, dans leur dérisoire impartialité, que l'on forge des armes pour l'attaque et des chaînes pour la défense. La loi présentée veut être une *loi de justice et d'amour*. » Cette expression, singulièrement maladroite et fâcheuse, revint ricocher contre la loi, et lui fut désormais appliquée, comme un sobriquet à la fois odieux et ridicule.

[4457] *Opinion sur le projet de loi relatif à la police de la presse.* — 1827, in-8° de 104 pages. Ce discours ne fut pas prononcé, le projet de loi ayant été retiré par le gouvernement. — Les articles, brochures et discours de Chateaubriand en faveur de la liberté de la presse, au cours des deux années 1827 et 1828, remplissent un volume entier.

[4458] La fête du roi se célébrait le 4 novembre, le jour de la Saint-Charles.

[4459] Article du 3 novembre 1825.

[4460] « Cette apostrophe pleine de tristesse et de sanglots, dit ici M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 307), appelle dans nos yeux les larmes qui mouillaient les joues de l'auteur en l'écrivant ; et plus d'une fois j'ai surpris pleurant tout seul M. de Chateaubriand qui ne pleurait devant personne. »

[4461] Adoptée par la Chambre des députés, le 12 mars 1827, par 233 voix contre 134, la loi sur la presse avait été portée à la Chambre des pairs, qui nomma une commission nettement hostile. Le 17 avril le gouvernement retira le projet. Dans la soirée, on donna un charivari à M. de Villèle aux cris de *Vive le Roi ! Vivent les pairs ! À bas les ministres ! À bas les jésuites !* Une démonstration analogue eut lieu sous les fenêtres de la duchesse de Berry. Le 18, Paris illumina, une foule immense envahit les rues et les places, mêlant à ses cris de joie des cris de haine contre les jésuites et contre les ministres. Le 19, ces manifestations prirent un caractère plus sérieux. Il y eut des promenades d'étudiants portant des drapeaux ; les ouvriers imprimeurs parcoururent la ville en célébrant la victoire remportée sur le gouvernement ; les chiffonniers, à qui l'on avait persuadé que la nouvelle loi tuerait leur industrie, firent aussi leur démonstration, ce qui leur valut de recevoir une belle *Épître* de M. Viennet.

[4462] Joseph *Michaud*, directeur de la *Quotidienne*.

[4463] Jean-Baptiste-Honoré-Raymond *Capefigue* (1802-1872), publiciste et historien. Il a publié, sur l'histoire de France, plus de cent volumes, qui, pour avoir été hâtivement composés, n'en ont pas moins une très réelle valeur. Ses meilleurs ouvrages sont : *l'Europe pendant le Consulat et l'Empire de Napoléon* (10 vol. in-8°) et l'*Histoire de la Restauration* (10 vol. in-8°). Il était, en 1827, un des rédacteurs de la *Quotidienne.*
[4464] François-Alexandre-Frédéric de *La Rochefoucauld*, duc de *Liancourt* (1747-1827), député à l'Assemblée constituante de 1789, représentant à la Chambre des Cent-Jours, pair de France. À la tête d'un très grand nombre d'œuvres charitables, fondateur de la première caisse d'épargne de France, l'un des principaux propagateurs de l'enseignement mutuel, il jouissait d'une extrême popularité. Il mourut le 27 mars 1827, et ses funérailles coïncidèrent avec l'agitation qui s'était produite à l'occasion de la loi sur la presse. Elles furent marquées par de pénibles incidents. Les élèves de l'École des arts et métiers de Châlons ayant voulu, malgré la défense du commissaire de police, porter eux-mêmes le cercueil et s'opposer à ce qu'il fût déposé sur le char, au sortir de l'église de l'Assomption, une lutte s'engagea entre eux et les soldats de l'escorte d'honneur envoyée aux obsèques du duc qui, comme officier général, avait droit à un bataillon. Au milieu de la bagarre, le cercueil tomba dans la boue, et les insignes de la pairie qui le décoraient furent foulés aux pieds.
[4465] Le marquis de Semonville, grand référendaire de la Chambre des pairs. Il conserva ces fonctions jusqu'au 31 septembre 1834 et fut alors remplacé par le duc Decazes.
[4466] Elle eut lieu le 29 avril 1827.
[4467] Le récit de Chateaubriand est pleinement confirmé par les *Souvenirs inédits* de la Duchesse de Reggio. Voir *le Maréchal Oudinot, duc de Reggio*, p. 466. — 1894.
[4468] L'ordonnance de licenciement, signée par le roi le soir même de la revue, figure en première ligne dans le *Moniteur* du 30 avril.
[4469] Le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville était, depuis 1824 ministre de la maison du roi. M. de Chabrol, ministre de la marine, quoiqu'il eût été contraire au licenciement, continua à faire partie du ministère, ainsi que l'évêque d'Hermopolis (Mgr Frayssinous), ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, qui aurait voulu qu'on se contentât de dissoudre une ou deux légions.
[4470] François-Régis, comte de *La Bourdonnaye* (1767-1839). Député de Maine-et-Loire de 1815 à 1830, il siégea constamment à l'extrême-droite. Au mois d'août 1829, il eut, dans le ministère Polignac, le portefeuille de l'intérieur, mais donna sa démission dès le 8 novembre de la même année, au moment où le prince de Polignac fut nommé président du conseil. Le 27 janvier 1830, il fut élevé à la pairie, six mois avant la révolution qui devait mettre fin à sa carrière politique. Cormenin a dit de lui, dans son *Livre des orateurs* (tome II, p. 7) : « À la tête des ultra-royalistes, brillait M. de La Bourdonnaye... Contre-révolutionnaire trempé à la manière des anciens conventionnels, subjugué par la raison d'État ; plus impérieux qu'habile, et qui ne manquait dans son langage, ni d'élévation ni de vigueur. »
[4471] Le prince de Polignac avait été nommé ambassadeur à Londres au mois de février 1823. Quoiqu'en dise ici Chateaubriand, il y fit très bonne figure et se montra le digne interprète de la politique française. Plus d'une fois, Chateaubriand eut occasion, comme ministre des affaires étrangères, de féliciter le prince de la manière dont il défendait en Angleterre les intérêts de la France. Lui ayant exprimé un jour le

désir de lui voir signer un traité, afin que le roi pût le mettre sur le même pied que M. de Talaru qui venait de signer le traité avec l'Espagne, il reçut de M. de Polignac ce billet, modèle de bon sens et de bon goût :
« Je vous remercie, mon cher vicomte, du désir que vous m'exprimez de me voir signer un traité pour me mettre sur le même pied que le marquis de Talaru. Mais je n'ai rien à signer de ce côté de l'eau, qu'un traité de commerce, et je vous engage à n'en pas faire ; qu'un traité de paix, et j'espère vous éviter la guerre ; et mon tardif arrangement relatif aux huîtres de Granville, et, dans ce cas, je ne réclame qu'une mention honorable au Rocher de Cancale (célèbre restaurant du temps). Au poste où je suis, il y a à acquérir plus de gloire que de profit, et plus d'honneur que d'honneurs. »
Cette lettre est datée du 20 février 1824
.
[4472] Chateaubriand se trompe ici lui-même et calomnie, sans le savoir, ces pauvres préfets. Mieux informé, M. de Villèle écrivait, à la date du 8 août 1827 : « Les préfets sont effrayés de l'idée seule d'élections générales. Ils disent que, si on les faisait cette année, elles seraient détestables. » Le 4 septembre suivant, le président du conseil constatait encore, sur son carnet, que « les préfets étaient *unanimes* à repousser les élections générales comme un grand danger. » Alfred Nettement, *Histoire de la Restauration*, tome VII, p. 551, 554.
[4473] Le 22 juin 1827, la session avait été déclarée close ; le 24 juin, une ordonnance contresignée par MM. de Villèle, Corbière et Peyronnet, rétablit la censure.
[4474] *Du rétablissement de la Censure par l'ordonnance du 24 juin 1827.* — Paris, Ladvocat, 1827, in-8°.
[4475] La Chambre des députés fut dissoute le 5 novembre 1827. Les élections des collèges d'arrondissement eurent lieu le 17 novembre, et celles des collèges de département le 24. — À Paris, les huit candidats de la gauche furent nommés au premier tour de scrutin, c'étaient : MM. Benjamin Constant, Casimir Périer, Laffitte, Royer-Collard, Ternaux, baron Louis et de Schonen.
[4476] Royer-Collard fut élu à Vitry, à Châlons, à Paris, à Lyon, à Neufchâteau (Vosges), à Melun et à Béziers. M. de Peyronnet, qui s'était présenté à Bourges et à Bordeaux, y éprouva un double échec.
[4477] Le 19 novembre, la foule, particulièrement dans les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, parcourut les rues en criant : « Des lampions ! » et : « Vive la Charte ! Vivent les députés ! » Puis d'autres cris s'y joignirent, parmi lesquels on entendit ceux de : « Vive Napoléon » et : « Vive l'Empire ! » On cassait les vitres des maisons qui n'illuminaient pas, et des pétards étaient lancés contre les voitures. Quelques barricades s'élevèrent rue Saint-Denis. L'autorité envoya des gendarmes qui en renversèrent deux ; il fallut faire marcher la garde royale et tirer des feux de peloton pour en enlever trois autres. L'émeute recommença le 20 ; les barricades de la veille furent relevées, et beaucoup d'autres obstruaient les rues du quartier Saint-Denis. Elles furent détruites par la troupe de ligne. Quelques hommes furent tués et un assez grand nombre blessés et il fallut, pour rétablir l'ordre, recourir à un grand déploiement de forces.
[4478] Le 20 octobre 1827.
[4479] Le *Moniteur* du 6 novembre 1827, en même temps qu'il insérait l'ordonnance prononçant la dissolution de la Chambre des députés, en publiait une autre nommant soixante-seize pairs.

[4480] M. de Villèle donna sa démission le 2 décembre 1827 ; elle fut acceptée par le roi le 6. Le nouveau cabinet ne put être constitué que le 4 janvier 1828. Les ordonnances nommant les nouveaux ministres parurent au *Moniteur* du 5 janvier.
[4481] Joseph-Marie, comte *Portalis* (1778-1858). Conseiller d'État en 1808, comte de l'Empire et directeur général de la librairie en 1810, premier président de la Cour d'Angers en 1813, conseiller à la Cour de Cassation en 1815, pair de France en 1819, sous-secrétaire d'État au ministère de la Justice du 21 février 1820 au 14 décembre 1821, garde des sceaux le 4 janvier 1828, ministre des Affaires étrangères le 14 mai 1829, premier président de la Cour de cassation le 8 août suivant. Il garda cette charge jusqu'au 18 décembre 1852 ; il était sénateur depuis le 26 janvier. Il mourut à Passy le 4 août 1858.
[4482] Le vicomte de *Caux*, lieutenant-général, député du Nord. Il avait servi avec distinction dans l'arme du génie, et s'était également fait remarquer par ses qualités d'administrateur. Le 11 octobre 1832, le roi Louis-Philippe l'éleva à la dignité de pair de France. Le vicomte de Caux était le fils de M. de Caux de Blaquetot (1723-1793), lieutenant-général et directeur des fortifications sous Louis XVI, l'un des meilleurs officiers de notre corps du génie, qui était alors le premier de l'Europe.
[4483] Antoine, comte *Roy* (1764-1847). Le portefeuille des finances lui fut confié trois fois : du 7 au 29 décembre 1818, du 19 novembre 1819 au 14 décembre 1821, du 4 janvier 1828 au 8 août 1829. Il avait été reçu avocat au Parlement de Paris en 1786. Pendant la Révolution, il prêta le secours de sa parole à plusieurs personnes accusées de royalisme. En 1798, il obtint du duc de Bouillon la jouissance de la terre de Navarre et l'administration de ses biens. La situation du duc étant fort gênée, il ne tarda pas à céder la plus grande partie de ses biens à M. Roy, moyennant une rente annuelle de 300,000 francs ; sa mort étant survenue peu de mois après, M. Roy se trouva l'un des plus riches propriétaires fonciers de France.
[4484] Charles-François Riffardeau, duc de *Rivière* (1763-1828). Ami personnel du comte d'Artois, et son aide de camp pendant l'émigration, il fut compromis, en 1804, dans le procès de Georges Cadoudal, et condamné à mort. L'intervention de Joséphine fit commuer cette peine en celle d'un emprisonnement au fort de Joux ; il y resta quatre ans et fut ensuite déporté. Louis XVIII le nomma pair de France et ambassadeur à Constantinople. Charles X le créa duc héréditaire (30 mai 1825) et le promut gouverneur du duc de Bordeaux en 1826. M. de Rivière mourut le 21 avril 1828. Il avait fait don au roi, en 1822, de la Vénus de Milo, qu'il avait découverte pendant son ambassade auprès du Sultan.
[4485] François-Jean-Hyacinthe, comte *Feutrier* (1785-1830), évêque de Beauvais depuis 1826. Il fut nommé ministre des Affaires ecclésiastiques le 4 mars 1828.
[4486] Antoine-François-Henri Lefebvre de *Vatimesnil* (1789-1860). Attaché au parquet de la Seine dès 1815, il s'était fait remarquer par la maturité précoce de ses rares qualités, par une science profonde du droit, une argumentation méthodique, claire, pressante, une parole facile, pénétrante, fortement accentuée. « Vous avez fait oublier votre jeunesse par vos talents, » lui disait M. de Sèze, lorsqu'il fut installé comme avocat général à la Cour de cassation, le 18 août 1824. Orateur, jurisconsulte, membre de nos assemblées délibérantes, son nom demeurera inséparable des luttes judiciaires de la Restauration, des mémorables combats pour la revendication de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement (1844-1850), et de la loi sur l'assistance judiciaire dont il fut, à l'Assemblée législative, le véritable auteur (7 décembre 1850 — 22 janvier 1851).
[4487] Voir l'*Appendice n°39* : *Chateaubriand et le ministère Martignac.*
[4488] Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefébure, comte de *Chéverus* (1768-1836). Reçu

prêtre le 18 décembre 1790, il émigra en Angleterre et de là en Amérique, prêcha l'Évangile chez les Indiens, et montra un tel dévouement pendant une épidémie de fièvre jaune qui ravageait Boston, qu'il fut nommé évêque de cette ville. Rappelé en France par Louis XVIII, qui le força d'accepter l'évêché de Montauban (1823), il dut se résigner, en 1826, à devenir archevêque de Bordeaux. Le 5 novembre de la même année, il fut nommé pair de France, puis conseiller d'État. La révolution de 1830 ayant supprimé les pairs créés par Charles X, M. de Chéverus en profita pour se retirer de la vie politique, et refusa la pairie du gouvernement de Juillet, qui, du moins, demanda et obtint pour lui le chapeau de cardinal (9 mars 1836). Sa *Vie* a été écrite par M. Hamon.
[4489] Il était évêque de Strasbourg.
[4490] Le duc de Laval eût voulu garder son ambassade ; Chateaubriand en fut informé, et bien que lui-même désirât vivement être envoyé à Rome, il adressa au comte de La Ferronnays, ministre des Affaires étrangères, la lettre suivante :
« Lundi 26 mai 1828.
« Noble comte, en relisant votre lettre, j'ai vu que le duc de Laval éprouvait de vifs regrets de quitter Rome. J'ai su d'autre part qu'il avait manifesté les mêmes regrets à ses parents et à ses amis.
« Pour rien au monde, je ne voudrais troubler la destinée d'un homme, et à plus forte raison d'un homme qui, comme le duc de Laval, n'a jamais eu que de bons procédés envers moi. Le roi n'a pas de meilleur, de plus fidèle et de plus noble serviteur que son ambassadeur actuel auprès du Saint-Siège.
« Dans cette position, qu'il me soit permis de m'adresser plus à l'ami qu'au ministre. Je ne pourrais accepter la haute mission dont il plairait à S. M. de m'honorer, que dans le cas où le duc de Laval croirait devoir lever lui-même mes scrupules. Jamais je n'occuperai sa place que de son aveu. C'est lui qui doit trancher la question.
« Pardonnez, noble comte, ces importunités et ces petits intérêts personnels, bien ennuyeux dans l'ensemble des grandes affaires générales. Vous savez que je ne demande rien que d'être passif dans ces arrangements. Je n'ai d'autre désir que d'entretenir entre nous tous la bonne harmonie, et d'apporter au gouvernement du roi le peu de force que l'opinion publique veut bien attacher à mon nom. Mais ce n'est pas vous, mon noble ami, qui trouverez mauvais que je sois arrêté par un sentiment de délicatesse. J'aime beaucoup les libertés nouvelles de la France, mais je ne veux point les séparer du vieil honneur français.
« Voyez, je vous prie, le duc de Laval avant le conseil, afin que vous n'ayez à porter au roi que l'accord, la soumission et la respectueuse reconnaissance de toutes les parties intéressées.
« Mille compliments et dévouements, etc. »
Les susceptibilités enfin aplanies entre les deux concurrents par des procédés honorables, le duc de Laval partit pour Vienne et Chateaubriand pour Rome.
[4491] Chateaubriand partit pour Rome, comme nous le verrons au livre XII, le 14 septembre 1828. Un peu avant son départ, il lut, à la Chambre des pairs, dans la séance du 18 juin, l'éloge du comte de Sèze, mort le 2 mai précédent. Dans ses *Mémoires*, il ne dit rien de cet *Éloge*, qui n'a pas été reproduit dans ses *Mélanges historiques*, publiés en 1830. Il conviendra de réimprimer dans la prochaine édition de ses œuvres ces pages consacrées au défenseur de Louis XVI : elles sont parmi les plus belles que Chateaubriand ait écrites.
[4492] Béranger, *À M. de Chateaubriand* (septembre 1831).

Son éloquence à ces rois fit l'aumône :

Prodigue fée, en ses enchantements,
Plus elle voit de rouille à leur vieux trône,
Plus elle y sème et fleurs et diamants.

[4493] *Énéide*, VI, v. 256-257.
[4494] Le 20 septembre 1830.
[4495] Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde *Bernard* était née à Lyon le 4 décembre 1777. De tous ces noms de baptême, le seul qui lui fût resté dans l'habitude était celui de *Julie* transformé en *Juliette*. — Son père, Jean Bernard, était notaire à Lyon ; il fut nommé, en 1784, receveur des finances à Paris.
[4496] Et non *treize* ans, comme le portent les éditions précédentes.
[4497] Juliette Bernard n'avait que quinze ans, lorsqu'elle épousa, en pleine Terreur, le 24 avril 1793, M. Jacques Récamier, banquier à Paris, mais qui était, comme elle, originaire de Lyon. Il demeurait au n° 13 de la rue des Saints-Pères. (Voir, au tome II du *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par Edmond Biré, le chapitre sur *le Mariage de Mme Récamier*.) — M. Récamier avait 31 ans de plus que sa jeune femme. « Ce lien, dit Mme Lenormant, ne fut jamais qu'apparent ; Mme Récamier ne reçut de son mari que son nom. Ceci peut étonner, mais je ne suis pas chargée d'expliquer le fait ; je me borne à l'attester, comme auraient pu l'attester tous ceux qui, ayant connu M. et Mme Récamier, pénétrèrent dans leur intimité. M. Récamier n'eut jamais que des rapports paternels avec sa femme ; il ne traita jamais la jeune et innocente enfant qui portait son nom que comme une fille dont la beauté charmait ses yeux et dont la célébrité flattait sa vanité. » *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, tome I.
[4498] Madame de Clermont-Tonnerre.
[4499] Cette lettre est ainsi datée : *De ma retraite de Corbeil, le samedi 28 septembre 1797.* — La Harpe, proscrit après le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), avait trouvé un asile à Corbeil, où Mme Récamier l'alla voir une fois.
[4500] Cette lettre, qui ne porte d'autre indication de date que le mot *samedi* a dû être écrite quelques jours après le 18 brumaire.
[4501] Lucien Bonaparte venait de publier un roman intitulé *la Tribu indienne, ou Édouard et Stellina*. (Paris, 1799, 2 vol. in-18.)
[4502] Comme le duc de Laval, un autre admirateur de Mme Récamier, Benjamin Constant n'aimait pas les dates. Son écrit sur Mme Récamier n'en renferme pas une seule. Besoin nous est donc de préciser. À la fin de 1798, Mme de Staël fut chargée par son père, qui venait d'être rayé de la liste des émigrés, de vendre l'hôtel qu'il possédait rue du Mont-Blanc, aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin, 7. M. Récamier était depuis longtemps en relations d'affaires avec M. Necker, il était son banquier, ainsi que celui de sa fille ; il acheta l'hôtel. L'acte de vente porte la date du 25 vendémiaire an VII (16 octobre 1798). La négociation de cette affaire devint l'origine de la liaison qui s'établit entre Mme de Staël et Mme Récamier. (*Souvenirs et Correspondance*..., par Mme Lenormant, I, 23.)
[4503] Plus tard duc de Laval-Montmorency, celui précisément que Chateaubriand remplacera comme ambassadeur à Rome.
[4504] « Arbitre du goût et des bonnes manières », a dit Mme de Staël. Sous une apparence légère et mobile, le duc de Laval était un noble cœur et un esprit élevé. Il géra les plus grandes ambassades et fut partout à la hauteur de sa tâche.
[4505] Le roman de *Delphine*, qui parut à la fin de 1802.

[4506] Georgina *Spenser*, duchesse de *Devonshire* (1746-1806), célèbre par son esprit et sa beauté. Elle se mêla aux luttes politiques de son temps, soutint Fox et écrivit plusieurs poésies, dont la principale, *le Passage du mont Saint-Gothard*, a été traduite par Delille.
[4507] Élisabeth *Craven*, margravine *d'Anspach* (1750-1828). Fille du comte de Berkeley, elle épousa d'abord lord Craven, dont elle eut sept enfants. Abandonnée par son mari, elle demanda le divorce, et quitta l'Angleterre pour voyager. Devenue veuve en 1790, elle épousa en secondes noces le margrave d'Anspach et vint demeurer avec lui en Angleterre, dans la terre de Brandebourg-House. Après la mort de ce prince (1806), elle recommença ses voyages et mourut à Naples à l'âge de 78 ans. Elle a composé des pièces de théâtre, un *Voyage à Constantinople en passant par la Crimée*, traduit trois fois en français, et des *Mémoires* fort curieux, qui parurent à Londres en 1825 et furent traduits, l'année suivante, par J.-T. Parisot (2 vol. in-8°).
[4508] M. de Marcellus, à qui la France doit de posséder la *Vénus de Milo*, rencontrant ici le nom du duc d'Hamilton, en a profité, comme c'était son droit, pour nous conter cette jolie anecdote : « Ce premier des ducs écossais, mêlé au récit du voyage de Mme Récamier en Angleterre, s'était épris aussi des charmes de la Vénus de Milo, dès son entrée à Paris. Sachant que je l'avais enlevée, il m'en fit offrir, toute mutilée qu'elle était, dix mille livres sterling. Elle n'était pas à moi ; elle n'appartenait même plus à M. le marquis de Rivière, qui venait d'en faire don à Louis XVIII : quelques années après, la duchesse de Hamilton, que je recevais avec son fils et sa fille dans la jolie villa de *Saltocchio*, au pied des Apennins, me rappela, à la vue de quelques statues informes, cette passion qu'elle avait partagée pour la Vénus victorieuse. Mais quand j'avais dérobé mon idole à l'obscurité de Milo et aux empressements d'une frégate anglaise, arrivée quelques heures trop tard, ce n'était pas pour qu'un autre pays que le mien vînt à s'illuminer jamais de sa beauté. » (*Chateaubriand et son temps*.)
[4509] Cette maison de campagne appartenait à Mme de la Tour, « personne vraiment bonne et spirituelle », à qui Mme de Staël avait été recommandée par M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, alors président de la section de l'intérieur au Conseil d'État.
[4510] Septembre 1803.
[4511] Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 1re partie, chap. XI.
[4512] Anthelme *Brillat-Savarin* (1755-1826). Député du Tiers aux États généraux pour le bailliage de Bugey et Valromey, il siégea parmi les modérés, émigra en 1793 et se retira en Suisse, puis à New-York, où il se créa des ressources en donnant des leçons de français et en tenant le premier violon dans un petit théâtre. Sous le Consulat, il fut nommé juge au Tribunal de Cassation (1er avril 1800). Il mourut conseiller à la Cour de Cassation le 2 février 1826, des suites d'un rhume contracté dans l'église de Saint-Denis, à la cérémonie expiatoire du 21 janvier. L'année précédente, il avait publié l'ouvrage qui a fait sa gloire, la *Physiologie du goût*. — Balzac, sans doute comme auteur de la *Physiologie du mariage*, lui a consacré une intéressante notice dans la *Biographie universelle*, de Michaud. « Brillat-Savarin, dit-il, offrait une des rares exceptions à la règle qui destitue de toute haute faculté intellectuelle les gens de haute taille ; quoique sa stature presque colossale lui donnât en quelque sorte l'air du tambour-major de la Cour de cassation, il était grand homme d'esprit, et son ouvrage se recommande par des qualités littéraires peu communes. »
[4513] L'exécution de Georges Cadoudal et de ses onze compagnons eut lieu le lundi

25 juillet 1804, à onze heures du matin, en place de Grève. La veille, le geôlier de Bicêtre était entré dans son cachot, apportant à Georges une demande en grâce toute prête. Il jette un regard sur le papier qu'on lui présente et qui était adressé à *Sa Majesté l'Empereur*. Il n'en veut pas voir davantage. Se tournant vers ses compagnons : « Mes camarades, dit-il, faisons la prière. » Le matin de l'exécution, à quelqu'un qui lui demandait des nouvelles du condamné, le capitaine Laborde répondit : « Il a dormi plus tranquillement que moi. » Georges était assisté de l'abbé de Keravenant, qui fut sous la Restauration curé de Saint-Germain des Prés. Arrivé sur la place de Grève, l'abbé lui faisait réciter la Salutation angélique : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces... Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pêcheurs, maintenant... » Et Georges s'arrêtait : « Continuez, dit le prêtre, et à l'heure de notre mort. — À quoi bon ? dit Georges ; l'heure de la mort, n'est-ce pas maintenant ? » Au pied de l'échafaud, raconte le duc de Rivière dans ses *Mémoires*, page 52, il déclara qu'il avait une faveur à solliciter. « Pour ôter à mes compagnons d'infortune, dit-il, l'idée que je pourrais leur survivre, je demande à mourir avant eux. C'est moi, d'ailleurs, qui dois leur donner l'exemple. » On y consentit, et Georges eut sur l'échafaud la place qu'il occupait devant l'ennemi, il fut le premier à la mort comme il l'avait été tant de fois au combat.

[4514] Dans les pages qui précèdent, Chateaubriand n'a fait que résumer le récit même de Mme Récamier, reproduit plus tard en son entier par Mme Lenormant au tome Ier des *Souvenirs*, pages 103 et suivantes.

[4515] M. Necker mourut à Coppet le 9 avril 1804.

[4516] La ruine de M. Récamier fut postérieure de deux ans à la mort de M. Necker. Elle se produisit dans l'automne de 1806. Par suite d'une série de circonstances, et plus particulièrement de l'état politique et financier de l'Espagne, la maison de banque de M. Récamier se trouva en présence de graves embarras. Pour les conjurer, il aurait suffi que la Banque de France fût autorisée à lui avancer un million, avance en garantie de laquelle il offrait de donner de très bonnes valeurs. Le prêt d'un million fut durement refusé, et la catastrophe eut lieu. M. Récamier abandonna à ses créanciers tout ce qu'il possédait, et en reçut ce témoignage de confiance et d'estime, d'être mis par eux à la tête de la liquidation de ses affaires. Sa femme vendit jusqu'à son dernier bijou. On se défit de l'argenterie, l'hôtel de la rue du Mont-Blanc fut mis en vente. Il fut acheté par M. Mosselmann.

[4517] 17 novembre 1806.

[4518] Mme Récamier avait perdu sa mère le 20 janvier 1807. Elle passa les six premiers mois de son deuil dans une profonde retraite ; au milieu de l'été de 1807, elle consentit, sur les instances de Mme de Staël, à se rendre à Coppet.

[4519] Ce n'est pas à la bataille d'Eylau (8 février 1807) que le prince Auguste fut fait prisonnier, mais bien, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, au combat de Saalfeldt, le 10 octobre 1806. — Le prince n'avait que vingt-quatre ans ; il était de cinq ans plus jeune que Mme Récamier.

[4520] On lit à ce sujet dans le livre de Mme Lenormant : « Le prince Auguste était remarquablement beau, brave, chevaleresque ; à l'ardeur passionnée de ses sentiments, se joignaient une loyauté et une sorte de candeur toutes germaniques... La passion qu'il conçut pour l'amie de Mme de Staël était extrême ; protestant et né dans un pays où le divorce est autorisé par la loi civile et par la loi religieuse, il se flatta que la belle Juliette consentirait à faire rompre le mariage qui faisait obstacle à ses vœux, et il lui proposa de l'épouser... Mme Récamier était émue, ébranlée : elle accueillit un moment la proposition d'un mariage, preuve insigne, non seulement de

la passion, mais de l'estime d'un prince de maison royale fortement pénétré des prérogatives et de l'élévation de son rang. Une promesse fut échangée. La sorte de lien qui avait uni la belle Juliette à M. Récamier était de ceux que la religion catholique elle-même proclame nuls. Cédant à l'émotion du sentiment qu'elle inspirait au prince Auguste, Juliette écrivit à M. Récamier pour lui demander la rupture de leur union. Il lui répondit qu'il consentirait à l'annulation de leur mariage, si telle était sa volonté ; mais, faisant appel à tous les sentiments du noble cœur auquel il s'adressait, il rappelait l'affection qu'il lui avait portée dès son enfance, il exprimait même le regret d'avoir respecté des susceptibilités et des répugnances sans lesquelles un lien plus étroit n'eût pas permis cette pensée de séparation ; enfin il demandait que cette rupture de leur lien, si Mme Récamier persistait dans un tel projet, n'eût pas lieu à Paris, mais hors de France, où il se rendrait pour se concerter avec elle.
« Cette lettre digne, paternelle et tendre, laissa quelques instants Mme Récamier immobile : elle revit en pensée ce compagnon des premières années de sa vie, dont l'indulgence, si elle ne lui avait pas donné le bonheur, avait toujours respecté ses sentiments et sa liberté ; elle le revit vieux, dépouillé de la grande fortune dont il avait pris plaisir à la faire jouir, et l'idée de l'abandon d'un homme malheureux lui parut impossible. Elle revint à Paris à la fin de l'automne ayant pris sa résolution, mais n'exprimant pas encore ouvertement au prince Auguste l'inutilité de ses instances. Elle compta sur le temps et l'absence pour lui rendre moins cruelle la perte de ses espérances... » *Souvenirs et Correspondance...*, tome I, p. 140-142. Voir aussi pages 143 à 152.
[4521] C'est seulement en 1818, après la mort de Mme de Staël, que le prince Auguste commanda à Gérard le célèbre tableau représentant *Corinne au cap Misène*. En échange de ce tableau, Mme Récamier lui envoya son portrait, peint également par Gérard. Le prince l'avait placé dans la galerie de son palais, à Berlin ; il ne s'en sépara qu'à sa mort. D'après ses dernières volontés, ce portrait fut renvoyé à Mme Récamier en 1845, et, dans la lettre que le prince lui écrivait trois mois avant sa mort, en pleine santé, mais comme frappé d'un pressentiment, se trouvent ces paroles : « L'anneau que vous m'avez donné me suivra dans la tombe. » — *Souvenirs et Correspondance*, I, 151.

[4522] M. F. Barrière, l'éditeur de la *Collection des Mémoires sur le 18e et le 19e siècle*, eut occasion vers ce même temps de visiter Mme de Genlis ; il décrit en ces termes l'appartement de « l'antique sibylle » : — « Nous la trouvâmes dans un appartement de bien médiocre apparence et surtout bien mal tenu. Mme de Genlis était assise devant une table de bois de sapin, noircie par le temps et l'usage. Cette table offrait le bizarre assemblage d'une foule d'objets en désordre ; on y voyait pêle-mêle des brosses à dents, un tour en cheveux, deux pots de confitures entamés, des coquilles d'œufs, des peignes, un petit pain, de la pommade, un demi-rouleau de sirop de capillaire, un reste de café au lait dans une tasse ébréchée, des fers propres à gaufrer des fleurs en papier, un bout de chandelle, une guirlande commencée à l'aquarelle, un peu de fromage de Brie, un encrier en plomb, deux volumes bien gras et deux carrés de papier sur lesquels étaient griffonnés des vers. » *Avant-Propos* des *Mémoires de Mme de Genlis.*
[4523] *Mademoiselle de Clermont* est le meilleur ouvrage de Mme de Genlis ; il avait paru en 1802.
[4524] La nouvelle de Mme de Genlis, dont parle ici Chateaubriand, a paru seulement en 1832 sous le titre d'*Athénaïs ou le Château de Coppet en 1807.*

[4525] Dans l'automne de 1807. On lit, au sujet de ce voyage, dans les notes de M. Auguste de Staël : « Depuis son voyage à Berlin, si cruellement interrompu par la mort de son père, ma mère n'avait pas cessé d'étudier la littérature et la philosophie allemandes ; mais un nouveau séjour lui était nécessaire pour achever le tableau de ce pays qu'elle se proposait de présenter à la France. Dans l'automne de 1807, elle partit pour Vienne, et elle y retrouva, dans la société du prince de Ligne, dans celle de la maréchale Lubomirska, etc., cette urbanité de manières, cette facilité de conversation qui avaient tant de charme à ses yeux. Le gouvernement autrichien, épuisé par la guerre, n'avait pas alors la force d'être oppresseur pour son propre compte, et cependant il conservait envers la France une attitude qui n'était pas sans indépendance et sans dignité. Ceux que poursuivait la haine de Napoléon pouvaient encore trouver à Vienne un asile ; aussi l'année que ma mère y passa fut-elle la plus calme dont elle eût joui depuis son exil. » *Avertissement de M. de Staël fils*, en tête de la seconde partie de *Dix années d'exil.*
[4526] Les précédentes éditions portent à tort *1812*. C'est en *1810*, et non en 1812, que Mme de Staël habita le château de Chaumont. On lit dans l'*Avertissement* de M. Auguste de Staël : « *Au commencement de l'été de 1810*, ayant achevé les trois volumes de *l'Allemagne*, elle voulut aller en surveiller l'impression à quarante lieues de Paris, distance qui lui était encore permise et où elle pouvait espérer de revoir ceux de ses amis dont l'affection n'avait pas fléchi devant la disgrâce de l'empereur. Elle alla donc s'établir, près de Blois, dans le vieux château de Chaumont-sur-Loire, que le cardinal d'Amboise, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis et Nostradamus ont jadis habité. Le propriétaire actuel de ce séjour romantique, M. Le Ray, avec qui mes parents étaient liés par des relations d'affaires et d'amitié, était alors en Amérique. Mais, tandis que nous occupions son château, il revint des États-Unis avec sa famille ; et, quoiqu'il voulût bien nous engager à rester chez lui, plus il nous en pressait avec politesse, plus nous étions tourmentés de la crainte de le gêner. M. de Salaberry nous tira de cet embarras avec la plus aimable obligeance, en mettant à notre disposition sa terre de Fossé. » — Le château de Chaumont est situé dans la commune de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher). Il appartient actuellement à M. le prince Amédée de Broglie. — Le château de Fossé, situé dans la commune de Fossé (Loir-et-Cher), appartient aujourd'hui à M. le comte de Salaberry.
[4527] Chateaubriand ne donne pas la date de cette lettre. Elle doit être du mois de septembre 1810. Mme de Staël dit en effet, dans ses *Dix années d'exil* (seconde partie, chapitre premier) : « Le 23 septembre (1810), je corrigeai la dernière épreuve de *l'Allemagne* : après six ans de travail, ce m'était une vraie joie de mettre le mot *fin* à mes trois volumes. Je fis la liste des cent personnes à qui je voulais les envoyer dans les différentes parties de la France et de l'Europe ; j'attachais un grand prix à ce livre, que je croyais propre à faire connaître des idées nouvelles à la France : il me semble qu'un sentiment élevé sans être hostile l'avait inspiré, et qu'on y trouvait un langage qu'on ne parlait plus. »
[4528] Au mois d'octobre 1810. — Les trois volumes de *l'Allemagne* étaient à peine achevés d'imprimer que le duc de Rovigo, ministre de la police, envoyait ses agents pour mettre en pièces les dix mille exemplaires qu'on avait tirés, et il signifiait à l'auteur l'ordre de quitter la France *sous trois jours*. Ayant vu dans les journaux que des vaisseaux américains étaient arrivés dans les ports de la Manche, Mme de Staël se décida à faire usage d'un passeport qu'elle avait pour l'Amérique, espérant qu'il lui serait possible de relâcher en Angleterre. Il lui fallait quelques jours, dans tous les cas, pour se préparer à ce voyage, et elle fut obligée de s'adresser au ministre de la police pour demander ce peu de jours. À la date du 3 octobre 1810, Rovigo lui

accorda *huit jours*. Il lui disait dans sa lettre : « Il m'a paru que l'*air de ce pays-ci ne vous convenait point*, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. Votre dernier ouvrage n'est point français ; c'est moi qui en ai arrêté l'impression... Je mande à M. Corbigny (le préfet de Loir-et-Cher) de tenir la main à l'exécution de l'ordre que je lui ai donné, lorsque le délai que je vous accorde sera expiré... » La lettre du ministre de la police se terminait par ce *post-scriptum* : « J'ai des raisons, madame, pour vous indiquer les ports de Lorient, La Rochelle, Bordeaux et Rochefort, comme étant les seuls ports dans lesquels vous pouvez vous embarquer. Je vous invite à me faire connaître celui que vous aurez choisi. » On interdisait à Mme de Staël les ports de la Manche, afin de l'empêcher d'aller en Angleterre. Du moment qu'on lui donnait pour toute alternative l'Amérique ou Coppet, elle prit le parti de retourner à Coppet, où elle arriva dans la seconde quinzaine d'octobre 1810.
[4529] C'est au mois de septembre 1811 que cet ordre d'exil fut signifié à Mme Récamier ; un ordre semblable était notifié en même temps à M. Mathieu de Montmorency.
[4530] En arrivant à Châlons, elle s'établit d'abord à l'auberge de *la Pomme-d'Or*, qu'elle abandonna bientôt pour prendre, rue du Cloître, un petit appartement, qui avait au moins l'avantage d'être commode et silencieux.
[4531] Le château de Montmirail, magnifique habitation des La Rochefoucauld-Doudeauville, située dans la commune de Montmirail (département de la Marne).
[4532] Mme de Staël, alors âgée de 45 ans, avait contracté, en 1811, un mariage secret avec M. de Rocca, jeune officier de 27 ans, remarquablement beau, du caractère le plus noble, et qui (lorsqu'elle le connut à Genève) semblait mourant des suites de cinq blessures qu'il avait reçues. M. de Rocca ne survécut qu'un an à Mme de Staël et mourut en 1818.
[4533] Auguste-Louis de *Staël-Holstein*, fils aîné de Mme de Staël, né à Paris le 31 août 1790, mort à Coppet le 11 novembre 1827. Il s'occupa spécialement d'agronomie et d'améliorations sociales. Ses œuvres, recueillies par sa sœur, la duchesse de Broglie, ont été publiées en 1829 (3 vol. in-8°).
[4534] Ce billet, dont Chateaubriand n'indique pas la date, fut écrit au moment où Mme de Staël allait quitter la Suisse pour se rendre en Allemagne. Elle partit de Coppet le 23 mai 1812. (*Dix années d'exil*, 2e partie, chapitre V).
[4535] Partie de Coppet, comme nous venons de le voir, le 23 mai 1812, Mme de Staël se rendit à Vienne, qu'elle dut bientôt quitter pour échapper aux tracasseries de la police autrichienne, mise en mouvement par la police de Napoléon. À la fin de juin, elle partait pour la Pologne, et, le 14 juillet 1812, elle entrait en Russie. Après avoir visité successivement Kiev, Moscou, Saint-Pétersbourg, elle s'embarqua à Abo pour Stockholm. Elle passa huit mois en Suède, pendant lesquels elle écrivit ses *Dix années d'exil*. Peu de temps après, elle partit pour Londres, et c'est là qu'elle publia, en 1813, son ouvrage sur *l'Allemagne*. Pendant son séjour en Angleterre, elle eut une entrevue avec Louis XVIII : « Nous aurons, annonçait-elle alors à un ami, un roi très favorable à la littérature. »
[4536] Le second fils de Mme de Staël fut tué en duel en 1813.
[4537] Mme Récamier quitta Châlons au mois de juin 1812, pour aller à Lyon auprès d'une sœur de son mari, Mme Delphin-Récamier.
[4538] La duchesse de *Chevreuse*, née Narbonne-Pelet, était la belle-fille du duc Albert de Luynes. Tandis que son beau-père avait dû se laisser faire sénateur (1er septembre 1803), elle avait dû consentir à être dame du palais de l'impératrice

Joséphine (1806). Deux ans plus tard, au moment de l'arrestation de la famille royale d'Espagne, l'Empereur voulut placer la duchesse de Chevreuse auprès de la reine captive ; elle répondit qu'elle pouvait bien être prisonnière, mais qu'elle ne serait jamais geôlière. Cette fière réponse lui valut son exil et de cet exil elle devait mourir.
[4539] « La duchesse de Chevreuse est morte du serrement de cœur que son exil lui a causé. Elle ne put obtenir de Napoléon, lorsqu'elle était mourante, la permission de retourner une dernière fois à Paris, pour consulter son médecin et revoir ses amis. » Mme de Staël,*Considérations sur la Révolution française*, IVe partie, chap. VIII.
[4540] Au printemps de 1813.
[4541] Sur le séjour de Fouché à Rome en 1813, voir, à l'*Appendice* du tome III du *Mémorial* de Norvins, les très curieuses pages intitulées : *Fouché à Rome.*
[4542] Jacques Marquet de Montbreton, baron de *Norvins* (1769-1854). Son *Histoire de Napoléon* (1827, 4 vol. in-8o), après avoir joui d'une grande vogue, est aujourd'hui oubliée. Ses Mémoires, publiés en 1896 par M. Lanzac de Laborie sous le titre : *Mémorial de J. de Norvins* (3 vol. in-8o) resteront. Parmi les nombreux Mémoires publiés en ces dernières années, ils méritent de tenir un des premiers rangs, à côté de ceux du chancelier Pasquier et du général Marbot.
[4543] Sur cet épisode du pêcheur d'Albano, voyez *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Madame Récamier*, tome I, pages 236-239. C'est au mois de septembre 1813 que fut fusillé le pêcheur d'Albano. Un mois après, au mois d'octobre, Napoléon perdait son Empire dans les plaines de Leipsick.
[4544] *Lettre à M. de Fontanes.* — « Un jour, à Rome, comme je rappelais à M. de Chateaubriand cette page que je savais par cœur, et qu'il avait tracée vingt-cinq ans auparavant : « Je ne pourrais pas écrire ainsi aujourd'hui, me dit-il ; il faut pour cela être jeune et malheureux. » M. de Marcellus, *Chateaubriand et son temps.*
[4545] Mme Récamier se rendit à Naples dans les premiers jours de décembre 1813.
[4546] C'est un souvenir de l'épisode de *Velléda*, où se trouve cette phrase : « On planta une épée nue pour indiquer le centre du *Mallus*ou du conseil. » — Et l'auteur ajoutait, dans une note : « J'ai suivi quelques auteurs qui pensent que les Gaulois avaient, ainsi que les Goths, l'usage de planter une épée nue au milieu de leur conseil. (Ammien Marcellin, lib. XXXII, cap. II, p. 622.) Du mot *mallus* est venu notre mot *mail* ; et le mail est encore aujourd'hui un lieu bordé d'arbres. »
[4547] La date exacte de l'excursion de Chateaubriand à Literne est : *Janvier 1804.*
[4548] *Les Martyrs*, livre V.
[4549] Adam-Albert, comte de *Neipperg* (1775-1829), général autrichien. Il avait déjà été employé par M. de Metternich dans plusieurs missions délicates, lorsqu'au mois de juillet 1814 il fut désigné par l'empereur François II pour être attaché à l'ex-impératrice Marie-Louise. Il ne tarda pas à conquérir les bonnes grâces de cette princesse, qui s'éprit de lui, bien qu'une blessure reçue à la guerre l'eût privé d'un œil et l'obligeât à porter un bandeau noir qui coupait son front en deux. Au mois d'avril 1816, elle prit possession du duché de Parme, et M. de Neipperg devint le grand-maître de son palais, en attendant de devenir son mari. Elle l'épousa morganatiquement et en eut plusieurs enfants. L'*Almanach de Gotha* relate officiellement le mariage du général comte de Neipperg avec « Marie-Louise, duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, veuve de Napoléon Ier, empereur des Français, née archiduchesse d'Autriche ».
[4550] Louis-François-Auguste, prince de Léon, duc de Rohan-Chabot (1788-1833). Après avoir été sous l'Empire chambellan de Napoléon, il fut sous Louis XVIII officier

de mousquetaires. Il avait épousé en 1809 Mlle de Sérent, qui mourut tragiquement. Le 9 janvier 1815, comme elle se préparait à aller dîner chez la duchesse d'Orléans, douairière, elle s'approcha de la cheminée ; le feu prit aux dentelles de sa robe ; lorsqu'on arriva dans sa chambre, les flammes s'élevaient de trois pieds au-dessus de sa tête. Elle mourut le lendemain après d'atroces souffrances et dans les sentiments de la foi la plus vive. Son mari renonça au monde, embrassa l'état ecclésiastique et devint en peu de temps grand vicaire de Paris, archevêque d'Auch, puis de Besançon, et enfin cardinal. Il quitta la France après la révolution de 1830, mais il rentra dans son diocèse en 1832, lors de l'invasion du choléra, et succomba peu après aux atteintes du fléau. Mme Lenormant a tracé de M. de Rohan-Chabot en 1813 le portrait qu'on va lire : « Il était dans toute la fleur de la jeunesse, et avait, en dépit d'une nuance de fatuité assez prononcée, la plus charmante, la plus délicate, je dirais presque la plus virginale figure qui se pût voir. La tournure de M. de Chabot était parfaitement élégante : sa belle chevelure était frisée avec beaucoup d'art et de goût ; il mettait une extrême recherche dans sa toilette ; il était pâle, sa voix avait une grande douceur. Ses manières étaient très distinguées, mais hautaines. Il avait peu d'esprit, mais, quoique dépourvu d'instruction, il avait le don des langues : il en saisissait vite, et presque musicalement, non point le génie, mais l'accent. »

[4551] Après la mort de l'*Ami du Peuple*, Murat, par le simple changement d'une lettre, transforma son nom en celui de Marat. Il est si fier de son invention que, dans une lettre qu'il écrit le 18 novembre 1793 et où il presse l'exécution d'un « modérantiste », il appose quatre fois sa nouvelle signature : Marat. (Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, tome I, p. 311.)

[4552] Il avait épousé Caroline Bonaparte le 20 janvier 1800.

[4553] Le 13 novembre 1805.

[4554] Le 15 mars 1806.

[4555] Jean-Michel-Laurent Agar, comte de *Mosbourg* (1771-1844) était un compatriote et un camarade d'études de Murat, qui s'attacha à sa fortune, l'appela en 1806 au ministère des finances de sa principauté de Berg, lui fit épouser une de ses nièces et lui donna le titre et la dotation du comté de Mosbourg. En 1808, il suivit à Naples le nouveau roi et y prit, comme à Dusseldorf, le portefeuille des finances, qu'il conserva pendant presque toute la durée du règne. Député du Lot après 1830, il fut élevé à la pairie le 3 octobre 1837. — Le comte de Mosbourg avait réuni, pour écrire la vie de Joachim Murat, des documents qui viennent d'être utilisés en partie par le comte Murat dans son livre sur *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne*. 1897.

[4556] Le 29 janvier 1814.

[4557] Le 28 mars 1815.

[4558] Le 3 mai.

[4559] Le 19 mai.

[4560] Ferdinand IV (comme roi de Naples ; Ier comme roi des Deux-Siciles).

[4561] Napoléon arriva à Sainte-Hélène le 15 octobre.

[4562] Pie VII fit son entrée solennelle à Rome le 25 mai 1814.

[4563] Alexis-Louis-Joseph, comte de *Noailles* (1783-1835). Il avait été emprisonné en 1809 pour avoir répandu la bulle d'excommunication de Pie VII contre les auteurs et complices de l'usurpation des États romains. Au mois de mai 1814, lorsque Mme Récamier traversa Lyon, Alexis de Noailles y était avec le titre de commissaire royal. Il vint la voir, et l'ayant accompagnée dans une fête donnée au palais Saint-Pierre en l'honneur du retour des Bourbons, il fut, ainsi que la belle exilée, l'objet d'une sorte d'ovation.

[4564] Elle arriva à Paris le 1er juin 1814.
[4565] *L'Esprit de conquête et d'usurpation dans ses rapports avec la civilisation européenne* fut publié, dans les premiers mois de 1814, en Allemagne, où se trouvait alors Benjamin Constant ; il ne rentra en France qu'avec les Bourbons.
[4566] Voici les lettres de Benjamin Constant dont il est question dans ce chapitre :
« *Mardi*.
« Voici le *Mémoire* ; ne me le renvoyez pas, il pourrait se perdre parce que je suis obligé de sortir. J'irai le prendre à l'heure que vous voudrez et nous le lirons ensemble. Savez-vous que je n'ai rien vu durant cette vie, déjà si longue, et que vous troublez, rien au monde de pareil à vous ? J'ai porté votre image chez Monsieur de Talleyrand, chez Beugnot, chez moi, partout. J'en suis triste et presque étonné. Certes je ne plaisante pas car je souffre. Je me retiens sur une pente rapide. Il vous est si égal de faire souffrir dans ce genre. Les anges aussi ont leur cruauté. Enfin pour l'amour du roi Joachim, remettez-moi le Mémoire vous-même. Il ne serait pas prudent de me l'envoyer. Partez-vous ce soir ? Allez-vous à Angervilliers dimanche, ou quand vous voudrez ? Que me font mes autres engagements ? Revenez-vous demain ? Votre absence m'importune. Savez-vous que vous avez mis quelque volonté à me rendre fou ? Que ferez-vous si je le suis ? Enfin le *Mémoire* en main propre aujourd'hui. C'est un devoir à vous de ne pas le risquer. C'est un devoir de diplomatie. »
« *Samedi*.
« Je suis rentré chez moi inquiet et troublé de votre conversation de ce soir ; non que je me plaigne de vous et de votre adorable bonté qui est si nécessaire à ma vie ; mais gêné que j'étais par la présence de Monsieur Ballanche, je n'ai pas assez bien plaidé ma cause occupé trop uniquement de vous, je n'ai pas assez senti que mon sort était dans ses mains, que vous le consulteriez, et qu'il pourrait, sans vouloir me nuire, mais faute de me connaître, vous donner des impressions funestes. J'étais sur le point avant de sortir, de me jeter à ses genoux pour le supplier de ne pas me faire de mal. Mais tout ce qui me paraît théâtral me répugne, même quand c'est vrai. Je prends donc le seul parti qui me reste, je vous écris avant de me coucher et de chercher un peu de repos, si j'en puis trouver. Je ne vous ai dit ce soir aucune des choses que j'aurais dû vous dire. Vous avez demandé si souvent ce que vous deviez faire et ce qui résulterait de ma passion pour vous : je vais vous le dire, ange du ciel, ce que vous devez faire et ce qui en résultera. Cette passion n'est pas une passion ordinaire. Elle en a toute l'ardeur, elle n'en a pas les bornes. Elle met à votre disposition un homme spirituel, dévoué, courageux, désintéressé, sensible, dont jusqu'à ce jour les qualités ont été inutiles, parce qu'il lui manque la raison nécessaire pour les diriger. Eh bien ! soyez cette raison supérieure ; guidez-moi tandis que mes forces sont entières et que le temps s'ouvre devant moi, pour que je fasse quelque chose de beau et de bon. Vous savez comme ma vie a été dévastée par des orages venus de moi et des autres, et malgré cela, malgré tant de jours, de mois, d'années prodigués, j'ai acquis un peu de réputation. Né loin de Paris j'étais parvenu à y occuper une place importante. Aujourd'hui même, je ne puis me le cacher, les yeux sont tournés vers moi quand on a besoin d'une voix qui rappelle les idées généreuses. Je n'ai su tirer aucun parti de mes facultés qu'on reconnaît plus que je ne les sens moi-même, parce que je n'ai aucune raison. Emparez-vous de mes facultés, profitez de mon dévouement pour votre pays et pour ma gloire. Vous dites que votre vie est inutile, et la Providence remet entre vos mains un instrument qui a quelque puissance, si vous daignez vous en servir. Laissons de côté ces luttes sur des mots qui ne changent rien aux choses. Soyez mon ange tutélaire, mon bon génie, le Dieu qui ordonnera le chaos

dans ma tête et dans mon coeur. Qui sait ce que l'avenir réserve à la France ? Et si je puis y faire triompher de nobles idées, et si c'est par vous que j'en reçois la force, si mes facultés, qu'on dit supérieures, servent à mon pays et à une sage liberté, direz-vous encore que votre vie n'a servi à rien ? Cette moralité dont vous m'accusez de manquer, rendez-la moi. La fatigue d'une exagération perpétuelle, plus pénible parce que les actions ne s'accordent pas aux paroles, cette fatigue m'a rendu sec, ironique, m'a ôté, dites-vous, le sens du bien et du mal. Je suis dans votre main comme un enfant : rendez-moi les vertus que j'étais fait pour avoir, usez de votre puissance, ne brisez pas l'instrument que le ciel vous confie. Votre carrière ne sera pas inutile si, dans un temps de dégradation et d'égoïsme, vous avez formé un noble caractère, donné à tout ce qui est bon un courageux défenseur, versé du bonheur dans une âme souffrante, de la gloire sur une vie que le découragement opprimait. Vous pouvez tout cela. Vous le pouvez par votre seule affection, mais ce que vous ne pouvez pas, c'est de me détacher de vous. Et vous ne pouvez pas non plus, avec votre nature angélique supporter l'affreuse douleur que vous m'infligeriez. Vous me feriez du mal inutilement. Car en me voyant au désespoir, mourant dans les convulsions à votre porte, vous reviendriez sur vos résolutions, et il n'y aurait eu que de la souffrance sans résultat, tandis qu'il peut y avoir du bonheur, de la gloire et de la morale.
« Faites-moi, si vous voulez être bonne, dire un seul mot que je puisse interpréter comme un léger signe d'amitié. N'est-ce pas, vous n'êtes pas de ces femmes qui sont d'autant plus indifférentes, qu'elles sont plus sures d'être aimées ? Non, vous êtes en figure, en esprit, en pureté, en délicatesse, l'être idéal que l'imagination concevrait à peine si vous n'existiez pas.
« Remettez cette lettre à Monsieur Ballanche. Je voudrais qu'il me jugeât bien, qu'il ne travaillât pas contre moi, qu'il ne m'empêchât pas de devenir par vous, ce que la nature veut que je sois, ce que la Providence m'a rendu la possibilité d'être, en faisant descendre sur la terre un de ses anges pour me diriger.
« Il est trois heures. — Voici mon livre : oh ! lisez-le. Je crois que vous y verrez pourtant que j'ai le sens du bien et du mal. »
« Mercredi.
« Je suis rentré chez moi dans la plus violente colère que j'aie éprouvée. Mon malheureux cocher à qui j'avais dit de rentrer chez lui avait compris qu'il devait entrer, et s'était niché dans la cour puis dans l'écurie. J'ai tremblé que je n'ébranlasse la maison, au milieu du silence qui régnait, et que vous ne m'en sussiez mauvais gré. En arrivant, j'ai grondé, payé, chassé homme, cheval et voiture. Mais l'inquiétude me reste, et au lieu de me coucher, je vous écris.
« Puisque j'ai commencé, je continue. Cela m'arrive si rarement que je vous supplie de me lire. Je n'ai rien à dire, il est vrai, que vous ne sachiez ; mais vous le répéter est un besoin continuel auquel je ne résiste que parce que vous m'avez inspiré presque autant de crainte que de passion. Certes vous me devez au moins cette justice que jamais sentiment si violent ne fut moins importun. Je vous aime comme le premier jour ou vous m'avez vu fondre en larmes à vos pieds. Je souffre autant à la moindre preuve d'indifférence et elles sont nombreuses. Ma vie est une inquiétude de chaque minute. Je n'ai qu'une pensée. Vous tenez tout mon être dans votre main comme Dieu tient sa créature. Un regard, un mot, un geste changent toute mon existence. Et pourtant je me soumets à tout parce que je ne pourrais vivre sans vous voir ; et souvent, le coeur tout meurtri des coups que vous me portez, sans vous en douter, je me force à de la gaîté pour obtenir de vous un sourire.(...) Ne voyez-vous pas combien votre empire est absolu, combien il force mon sentiment même à se maîtriser ? Quand je vous contemple, quand mes regards vous dévorent, quand

chacun de vos mouvements porte le délire dans mes sens, un geste de vous me repousse et me fait trembler. Oh ! que je donnerais volontiers ma vie pour une heure !... Mais aussi n'êtes-vous pas un ange du ciel ! N'êtes-vous pas ce que la nature a créé de plus beau, de plus séduisant, de plus enchanteur, dans chaque regard, dans chaque mot que vous dites ? Y a-t-il une femme qui réunisse à tant de charmes cet esprit si fin, cette gaîté si naïve et si piquante, cet instinct admirable de tout ce qui est noble et pur ? Vous planez au milieu de tout ce qui vous entoure, modèle de grâce et de délicatesse et d'une raison qui étonne par sa justesse et qui captive par la bonté qui l'adoucit. Pourquoi cette bonté se dément-elle quelquefois, et pour moi seul ? Jamais je n'ai aimé, jamais personne n'a aimé comme je vous aime. Je vous l'ai dit ce soir, quand vous aurez à m'affliger, consolez-moi en m'indiquant un dévouement, un danger, une peine à supporter pour vous. Il est trop vrai, je ne suis plus moi, je ne puis plus répondre de moi. Crime, vertu, héroïsme, lâcheté, anéantissement, tout dépend de vous. Tout ce que je n'aurai pas fait vous en rendrez compte. Prenez-moi donc tout entier ; prenez-moi sans vous donner ; mais dites-vous bien que je suis avec vous comme un instrument aveugle, comme un être que vous seule animez, qui ne peut plus avoir d'âme que la vôtre. O mon Dieu ! si vous m'aimiez ! Enfin vous le voyez, vous m'avez à peu de frais. Faites de moi ce que vous voudrez. Quand vous ne voudrez pas me voir seule, je vous suivrai de mes regards dans le monde. Si votre porte m'était fermée, je me coucherais dans la rue à votre porte. Et pourtant quand je vous verrai, je ne vous dirai rien de tout cela parce que vous ne voulez pas l'entendre. Mais au moins vous pouvez le lire, cela ne vous engage à rien. Comparez ce sentiment avec d'autres, et au fond de votre coeur rendez-moi justice.
« Adieu, vous me pardonnez, n'est-ce pas, de vous avoir écrit ? J'ai vingt lettres commencées depuis dix jours et que l'idée qu'elles vous importunent m'a empêché de vous envoyer. Soyez bonne pour moi, ou bien soyez ce que vous voudrez. Rien ne m'empêchera de vous être dévoué jusqu'à la mort. Rien n'interrompra ce culte d'amour, cette admiration enthousiaste qui est tout ce qui peut remplir mon coeur et le seul sentiment qui me fasse vivre.
« Il est cinq heures : à sept ou huit je me lèverai pour faire le bulletin. Je ferai un article, quand vous le voudrez, pour *Antigone*. J'achèverai mon livre. (...) Donnez-moi donc plus de choses et des choses plus difficiles à faire. Demandez-moi la moitié de ma fortune pour les pauvres, la moitié de mon sang pour une cause qui vous intéresse ; servez-vous de moi de quelque manière, et, quand je vous aurai bien servie, pour me récompenser de mon zèle, servez-vous encore de moi. »
[4567] Dès le 6 avril 1815, le *Journal de l'Empire* annonça que M. Benjamin Constant était un des membres de la Commission constitutionnelle.
[4568] Dans ses *Mémoires sur les Cent-Jours*, Benjamin prétend qu'il n'est pas l'auteur de l'*Acte additionnel*. « C'est jouer sur les mots, dit M. Henry Houssaye (1815, t. 1, p. 542) ; sans doute il y eut plus d'un article modifié ou ajouté par l'empereur et par la Commission, mais l'*Acte additionnel*, dans son ensemble, n'en est pas moins l'œuvre de Benjamin Constant. »
[4569] Julie de *Wietinghoff*, baronne de *Krüdener*, née à Riga (Livonie), le 21 novembre 1764, doublement célèbre comme romancière et comme mystique. Elle venait de publier, précisément en 1803, le meilleur de ses romans *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G...* Soudain, vers 1807, au roman mondain succéda pour elle le roman religieux. Elle crut avoir reçu du ciel mission de régénérer le christianisme, se fit apôtre et parcourut l'Allemagne, prêchant en plein air, visitant les prisonniers, répandant des aumônes, et entraînant à sa suite des milliers d'hommes.

Les événements de 1814 ajoutèrent encore à son exaltation. Elle prit alors sur l'Empereur Alexandre un ascendant considérable, et le tzar voulut l'avoir à ses côtés, quand il passa dans la plaine des Vertus en Champagne la grande revue de l'armée russe (11 septembre 1815). Quelques jours après, le 26 septembre, était signée à Paris, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, la Sainte-Alliance. Mme de Krüdener en avait été l'inspiratrice. En 1824, elle passa en Crimée, afin d'y fonder une maison de refuge pour les pécheurs et les criminels ; elle y mourut la même année, le 25 décembre, à Karasou-Bazar. Sa *Vie* a été écrite par M. Eynard (Paris, 1849), et par Sternberg (Leipsick, 1856).

[4570] Le 14 juillet 1817.

[4571] C'est en 1819 que Mme Récamier se retira à l'Abbaye-aux-Bois, dans un petit appartement au troisième étage, carrelé, incommode, dont l'escalier était des plus rudes à monter, ce qui ne l'empêchait pas d'être gravi chaque jour par les plus grandes dames du faubourg Saint-Germain et par tout ce que Paris comptait d'illustrations.

[4572] Il était compromis dans l'affaire de Bories. Ch. — Coudert avait pris part à un complot militaire contre le gouvernement, le premier complot de Saumur, qui éclata au mois de décembre 1821. L'affaire fut jugée en février 1822 par le second Conseil de guerre de la 4e division militaire siégeant à Tours. Les accusés étaient au nombre de onze : huit furent acquittés ; trois furent condamnés à la peine de mort, le lieutenant Delon, chef du complot, contumace, et les deux maréchaux des logis Charles Coudert et Sirejean. Ils se pourvurent en révision, et dans l'intervalle qui sépara les deux jugements, les familles des condamnés essayèrent quelques démarches. Coudert fut le premier pour lequel on eut la pensée d'invoquer l'assistance de Mme Récamier. Dès le commencement de mars, M. Eugène Coudert, frère aîné du sous-officier compromis, se présenta à l'Abbaye-aux-Bois sans autre recommandation que le malheur de son frère Charles. Mme Récamier, émue de la plus sincère pitié, la fît partager à tous ses amis et usa de leur crédit pour obtenir en faveur du condamné l'indulgence du conseil de révision. Ces efforts furent couronnés de succès : le 18 avril, le conseil, cassant l'arrêt des premiers juges, condamna simplement Coudert à cinq ans de prison comme non révélateur. *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, t. I, p. 373. — La note de Chateaubriand disant que Coudert « était compromis dans l'affaire de Bories » est inexacte. L'affaire de Bories est celle des *Quatre sergents de la Rochelle*, qui fut jugée par la Cour d'assises de la Seine au mois d'août 1822.

[4573] Ces vers sont, en effet, de Chateaubriand, dans sa tragédie de *Moïse*, acte III, scène IV.

[4574] *Histoire des Salons de Paris. Tableaux et portraits du grand monde, sous Louis XVI, le Directoire, le Consulat et l'Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe Ier*, par la duchesse d'*Abrantès*, tome VII, 1838.

[4575] Roger, ancien *lieutenant* (et non capitaine), avait pris part, avec le lieutenant-colonel Caron, au complot de Colmar. Le 23 février 1823, la Cour d'assises de la Moselle le condamna à mort. Sa peine fut commuée en celle de vingt ans de travaux forcés. Envoyé au bagne de Toulon, il obtint grâce entière, au bout de deux ans.

[4576] Daniel *Steibelt*, pianiste et compositeur, né à Berlin en 1765, mort à Saint-Pétersbourg en 1823. Il vint en 1790 à Paris, où il balança le succès de Pleyel. Le 10 septembre 1793, en pleine Terreur, il fit représenter sur le Théâtre de l'Opéra-Comique national, avec un vif succès, *Roméo et Juliette*, « M. de Chateaubriand, dit M. de Marcellus, p. 328, partageait l'affection que nos grand'mères ont portée à

l'habile pianiste, au point qu'il me fallut pour lui plaire chercher à Londres une romance de Steibelt, intitulée : « La plus belle des belles », et la lui faire entendre sur mon piano dans nos soirées de solitude. N'était-ce pas encore dans sa pensée un hommage à Mme Récamier ? »
[4577] En relisant ces manuscrits, j'ai seulement ajouté quelques passages d'ouvrages publiés postérieurement à la date de mon ambassade à Rome. CH.
[4578] *Énéide*, livre IV, v. 23.
[4579] De Villeneuve-sur-Yonne, le *mardi 16 septembre*, il écrivait à Mme Récamier : « Je ne sais si je pourrai vous écrire jamais sur ce papier d'auberge. Je suis bien triste ici. J'ai vu en arrivant le château qu'avait habité Mme de Beaumont pendant les années de la Révolution. Le pauvre ami Joubert me montrait souvent un chemin de sable qu'on aperçoit sur une colline au milieu des bois, et par où il allait voir la voisine fugitive. Quand il me racontait cela, Mme de Beaumont n'était déjà plus, nous la regrettions ensemble. Joubert a disparu à son tour ; le château a changé de maître ; toute la famille de Sérilly est dispersée. Si vous ne me restiez pas, que deviendrais-je ? Je ne veux pas vous attrister aujourd'hui, j'aime mieux finir ici ma lettre. Qu'avez-vous besoin des souvenirs d'un passé que vous n'avez pas connu ? N'avez-vous pas aussi le vôtre ? Arrangeons notre avenir, le mien est tout à vous. Mais ne vais-je pas dès à présent vous accabler de mes lettres ? J'ai peur de réparer trop bien mes anciens torts. Quand aurai-je un mot de vous ? Je voudrais bien savoir comment vous supportez l'absence.... »
[4580] Mme de Duras mourut à Nice au mois de janvier 1829.
[4581] Tout ce qui précède, depuis les mots : *la mort qui l'atteignit à Nice*, a été ajouté après coup sur le *Journal de route* de Chateaubriand. Il est bien évident qu'il ne pouvait inscrire sur son journal, le *25 septembre 1828*, un billet de Mme de Duras écrit le *14 novembre 1828* ; il ne pouvait non plus parler alors de la mort de Mme de Duras et de son tombeau, puisqu'elle mourut seulement en 1829.
[4582] Si Chateaubriand ne vit pas Marie-Louise, lors de son passage à Parme en 1828, il avait dîné avec elle, quelques années auparavant, à Vérone, où elle avait été voir son père, pendant la tenue du Congrès. « Nous refusâmes d'abord, écrit-il, une invitation de l'archiduchesse de Parme. Elle insista, et nous y allâmes. Nous la trouvâmes fort gaie ; l'univers s'étant chargé de se souvenir de Napoléon, elle n'avait plus la peine d'y songer. Elle prononça quelques mots légers et, comme en passant, sur le roi de Rome : elle était grosse. Sa cour avait un certain air délabré et vieilli, excepté M. de Neipperg, homme de bon ton. Il n'y avait là de singulier que nous dînant auprès de Marie-Louise, et les bracelets faits de la pierre du sarcophage de Juliette, que portait la veuve de Napoléon. En traversant le Pô, à Plaisance, une seule barque, nouvellement peinte, portant une espèce de pavillon impérial, frappa nos regards. Deux ou trois dragons, en veste et en bonnet de police, faisaient boire leurs chevaux ; nous entrions dans les États de Marie-Louise ; c'est tout ce qui restait de la puissance de l'homme qui fendit les rochers du Simplon, planta ses drapeaux sur les capitales de l'Europe, releva l'Italie prosternée depuis tant de siècles. » En parlant à Marie-Louise, Chateaubriand lui dit qu'il avait rencontré ses soldats à Plaisance, mais que cette petite troupe n'était rien à côté des grandes armées impériales d'autrefois. Elle lui répondit sèchement : « Je ne songe plus à cela ! » (*Congrès de Vérone)*
[4583] Charles-Louis de Bourbon, duc de Lucques, fils de l'infante Marie-Louise d'Espagne, ex-reine d'Étrurie. Aux termes d'un arrangement conclu à Paris en 1817, il devait hériter, à la mort de Marie-Louise, du duché de Parme et Plaisance. Marie-Louise étant morte en 1847, il devint duc de Parme ; mais, chassé de ses États en 1848 par une insurrection, il abdiqua, le 14 mars 1849, en faveur de son fils Charles

III, qui périt assassiné le 27 mars 1854. Le fils aîné de ce dernier, Robert Ier, né en 1848, fut alors proclamé duc sous la régence de sa mère Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry et sœur du comte de Chambord ; il fut renversé en 1860, et le duché fut annexé au royaume d'Italie, dont il forme aujourd'hui une province.
[4584] *Le Purgatoire*, chant XVI, vers 65-66.
[4585] Quando nel monda ad ora adora
M'insegnavate come l'uom s'eterna.
(*L'Enfer*, chant XV, vers 84-85.)
[4586] La basilique octogone de Saint-Vital, à Ravenne, rappelle, en effet, Constantinople, puisqu'elle fût bâtie, sous Justinien, à l'imitation de Sainte-Sophie. Charlemagne la fit copier pour l'église d'Aix-la-Chapelle. — L'église Saint-Apollinaire, érigée sous Théodoric, au commencement du VIe siècle, offre également le type byzantin dans tout son éclat oriental. Les vingt-quatre colonnes de marbre grec qui divisent l'église en trois nefs furent transportées de Constantinople à Ravenne.
[4587] L'amour d'Honorius pour une poule nommée Rome est une anecdote de Procope. — Quant à Placidie, fille de Théodose-le-Grand, sœur d'Honorius et mère de Valentinien III, ses aventures constituent bien le plus étrange des romans, — « le roman chez les Barbares », comme l'appelle Chateaubriand. Née à Constantinople, elle fut prise au siège de Rome par Alaric et emmenée en captivité. Ataulphe, beau-frère d'Alaric, s'éprit d'elle et l'épousa. Veuve d'Ataulphe, elle épousa en secondes noces Constance, un des généraux d'Honorius, qui prit bientôt le titre de Constance III. Après avoir été esclave, puis reine des Visigoths, elle gouverna l'Empire d'Occident sous le nom de son fils encore enfant. Elle a son tombeau à Ravenne.
[4588] Le 11 avril 1512, les Français, commandés par Gaston de Foix, remportèrent à Ravenne sur les Espagnols et les troupes du pape Jules II une victoire éclatante ; mais Gaston y périt.
[4589] Catherine, fille naturelle de Galéas Marie Sforza, épousa en 1484 Jérôme Riario, seigneur d'Imola et de Forli, tomba, ainsi que son fils Octavien, au pouvoir des meurtriers de son mari, qui venait d'être assassiné à Forli, montra beaucoup d'esprit et d'énergie dans cette occasion, et assura ainsi à son fils son héritage. Elle soutint dans Forli un siège contre César Borgia et fut prise sur la brèche même. Louis XII lui fit rendre la liberté. Elle avait épousé en secondes noces un Médicis et mourut à Florence.
[4590] *L'Enfer*, chant V, vers 75.
[4591] Traité du 19 février 1797, signé entre Bonaparte et Pie VI. Ce dernier renonçait au Comtat Venaissin, abandonnait Bologne, Ferrare et les Légations, et rachetait par des contributions considérables les autres territoires qu'occupait l'armée française.
[4592] *Pèlerinage de Childe-Harold*, chant IV.
[4593] « Giorgini fut aussi mon courrier, dit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps,* p. 331), avant de passer au service plus lucratif de l'ambassadeur. Il était la terreur des postillons italiens « mols et paresseux par nature, » comme du temps de Montaigne ; mais quand, au lieu de précéder une calèche diplomatique, il portait lui-même la dépêche de bidet en bidet, sa course tenait du vol de l'oiseau, et il se surpassait lui-même dès qu'il allait annoncer un pape à l'Europe impatiente ; il a fallu l'invention du télégraphe pour éclipser sa renommée. »
[4594] Ce sont des vers du poète Gray, dans son Ode, sur *une vue lointaine du collège d'Eton.*
[4595] Pierre Guérin (1774-1833). Élève de Regnault, il obtint au début de sa carrière,

en 1797, un des trois grands prix que, pour cette fois, par extraordinaire et attendu la force du concours, l'Académie crut devoir distribuer. Avant de partir pour Rome, Guérin exposa son tableau, *Marcus Sextus ou le Retour du proscrit*. Au sortir de nos troubles civils, alors que les émigrés revoyaient avec transport le pays natal, le sujet choisi par le peintre devait toucher fortement les âmes. Son succès fut immense. Ses principales toiles sont : une *Offrande à Esculape*, *Orphée au tombeau d'Eurydice*, *Céphale et l'Aurore*, *Égisthe et Clytemnestre*, *Didon écoutant les récits d'Énée*, *Napoléon pardonnant aux révoltés du Caire*. On a de lui quelques admirables portraits, parmi lesquels il faut citer surtout ceux de Lescure et d'Henri de Larochejaquelein. En 1828, Guérin était directeur de l'Académie de France à Rome. Il mourut dans cette ville le 6 juillet 1833.

[4596] Chateaubriand ne donne ici que le commencement de sa lettre du 11 octobre. Les autres lettres à Mme Récamier, contenues dans le présent livre, ont toutes été plus ou moins modifiées par l'auteur, qui tantôt retranche et tantôt ajoute à son texte primitif. Mme Lenormant, au tome II des *Souvenirs de Mme Récamier*, a reproduit les lettres du grand écrivain dans leur intégrité, d'après les originaux eux-mêmes.

[4597] Léon XII, *Annibal della Genga*, était né en 1760 à Genga, près de Spolète. Il avait été élu pape, en 1823, à la mort de Pie VII. Pendant son court pontificat, il embellit Rome, encouragea les lettres et enrichit la bibliothèque du Vatican. Il mourut en 1829, au cours de l'ambassade de Chateaubriand. Sa *Vie* a été écrite par le chevalier Artaud de Montor, l'historien de Pie VII.

[4598] Bouillie de farine d'orge.

[4599] Thomas *Bernetti* (1779-1852). Après avoir été successivement représentant de la cour de Rome à Saint-Pétersbourg et légat de Ravenne et de Bologne, il avait été fait cardinal en 1827, et avait, en 1828, remplacé le cardinal Della Somaglia à la secrétairerie d'État.

[4600] Charles *Oppizoni*. Né à Milan le 15 avril 1769. — Archevêque de Bologne (20 septembre 1802). — Cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina* (26 mars 1804). Il se montra l'un des plus courageux parmi les *cardinaux noirs*. Sauf le temps de son exil en France, sa vie se passa dans un long épiscopat, à Bologne, où il mourut fort âgé, en 1855.

[4601] Jacques-Antoine *Benvenuti* (1765-1838). Nommé cardinal par Léon XII le 2 octobre 1826 ; légat *a letere* des Marches (1831).

[4602] Augustin *Rivarola* (1758-1842). Il avait été gouverneur de Rome.

[4603] Quand j'ai quitté Rome, il a acheté ma calèche et m'a fait l'honneur d'y mourir, en allant à Ponte-Mole (Note de Paris, 1836). — CH.

[4604] Le chevalier de *Bunsen* (1791-1860). Il avait, en 1823, remplacé Niebuhr comme ministre de Prusse à Rome, où il était déjà depuis 1818 et qu'il devait quitter seulement en 1838. Il devint alors chargé d'affaires à Berne, puis ambassadeur à Londres, où il resta jusqu'à la guerre de Crimée (1854). Diplomate éminent, *le savant baron Bunsen* fut, en même temps, un historien et un érudit des plus remarquables. Ses principaux ouvrages sont : les *Basiliques de Rome chrétienne* (1843) ; *Ignace d'Antioche et son époque* (1847) ;*Hippolyte et son époque, ou vie et doctrine de l'Église romaine sous Commode et Sévère*(1851). — Dans la Préface de ses *Études historiques*, Chateaubriand consacre à son ancien collègue les lignes suivantes : « Je dois à la politesse et à l'obligeance de M. le baron de Bunsen, ministre de S. M. le roi de Prusse, à Rome, un excellent extrait des *Nibelüngs*, que l'on trouvera à la fin du second volume de ces *Études*. Le savant M. de Bunsen était l'ami du grand historien Niebuhr ; plus heureux que moi, il foule encore ces ruines où j'espérais rendre à la terre image pour image, mon argile en échange de quelque statue exhumée. »

[4605] Berthold-Georges *Niebuhr* (1774-1831). Il fut professeur d'histoire à l'Université de Berlin de 1810 à 1816, et professeur à l'Université de Bonn, de 1824 à 1831. Dans l'intervalle, de 1816 à 1823, il avait été ministre de Prusse à Rome. Il avait commencé dès 1811 la publication de son *Histoire Romaine*, à laquelle il travailla jusqu'à sa mort et qui, bien qu'inachevée, l'a placé au premier rang des historiens du XIXe siècle.
[4606] Et non le prince *Gafiarin*, comme on l'a imprimé dans les éditions précédentes. Selon M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 333), « le prince Gagarin, envoyé de Russie, valait mieux qu'une indiscrète épigramme, car il n'avait de mauvaise humeur qu'envers les indifférents ou les fâcheux ; c'est-à-dire quand il ne voulait montrer ni le piquant de son esprit, ni la chaleur de son amitié. »
[4607] « Parmi les beautés de Pétersbourg, dit M. Albert Vandal (*Napoléon et Alexandre Ier*, tome I, page 127), le tsar avait particulièrement remarqué madame Alexandre Narischkine, la gracieuse et poétique Marie Antonovna, et le culte qu'il lui rendait depuis plusieurs années était tendre et persistant, sans se montrer exclusif. »
[4608] Pedro-Gomez *Kavelo*, marquis de *Labrador* (1775-1850). Il était ministre d'Espagne à Florence lors des événements de 1808, qui détrônèrent Charles IV et Ferdinand. Il suivit ses princes en France et partagea leur exil jusqu'en 1814. Il fut alors nommé plénipotentiaire au Congrès de Vienne, et reçut ensuite l'ambassade de Naples, puis celle de Rome. Il a publié en 1849, à Paris, d'intéressants Souvenirs, sous ce titre : *Mélanges sur la vie publique et privée du marquis de Labrador, écrits par lui-même, et renfermant une revue de la politique de l'Europe depuis 1798 jusqu'au cours d'octobre 1849, et des révélations très importantes sur le Congrès de Vienne.*
[4609] Fille du général et de la comtesse de Valence, fille elle-même de Mme de Genlis, et de laquelle cette méchante langue de Thiébault a dit : « Chassant de race, Mme de Valence dépassa même en galanterie Mme de Genlis. » (*Mémoires*, III, 181).
[4610] M. de Celles avait été sous Napoléon préfet d'Amsterdam.
[4611] Le portrait est piquant ; mais elle est bien jolie aussi et des plus spirituelles, cette lettre que l'*ex-préfet* écrivait à M. de Marcellus le 4 octobre 1828, au moment de l'arrivée de Chateaubriand à Rome : — « Notre hiver va être très curieux. Un bateau à vapeur a remonté le Tibre jusqu'à Ripa-Grande. Six cardinaux sont allés voir le prodige, et tout Rome y court. Quelques rois s'annoncent ; on attend bon nombre d'altesses malades, de souverains en retraite, de princes cadets à la demi-solde, de Russes poitrinaires ; cent douzaines environ d'Anglais accompagnés de leur petite famille ; Walter Scott, Mme l'impératrice Christophe et ses demoiselles, M. de Pradt et ses œuvres pies. Ce M. de Poitiers (car il faut être correct, il n'a jamais été archevêque de Malines) est toujours si vif dans son allure, qu'il a perdu sur les bancs législateurs même sa calotte d'abbé de 1789. Maintenant il espère voir un conclave à Rome, une éruption au haut du Vésuve, ou une révolution au bas. M. de Chateaubriand approche : tant de célébrité méritée m'épouvante. Il me semble qu'en l'appelant mon collègue, je lui dirai, moi indigne, une grosse sottise, etc. »
[4612] « Il est en effet impossible, ajoute ici en marge M. de Marcellus (page 334), de ne pas reconnaître à ces vives couleurs le noble ambassadeur du Portugal. Mais, si le peintre avait retranché à sa propre malice pour ajouter à la malice innée du modèle, le portrait eût été encore plus ressemblant. »
[4613] Canova mourut le 13 octobre 1822.
[4614] « Le vieux Boguet, le meilleur, le plus humble et le plus doux des peintres. Il avait cette simplicité soumise et cette conversation uniforme que l'auteur recherchait dans ses familiers, parce qu'elle ne l'empêchait pas de penser à autre chose. »

(Marcellus,*Chateaubriand et son temps*.)
[4615] Chateaubriand fait ici allusion à Frédéric Overbeck et à son école. Né à Lubeck en 1769, Overbeck vint à Rome en 1810. Il s'éprit pour la ville éternelle d'une telle passion qu'il ne la voulut plus quitter et y mourut, en 1869, après y avoir séjourné soixante ans. Converti au catholicisme en 1814, ayant pour devise et pour règle « que l'art n'existe pas pour lui-même, mais pour les services qu'il rend à la religion », il fut le fondateur d'une école, religieuse autant qu'artistique, dont les disciples, établis, avec le Maître, dans les ruines du couvent de Saint-Isidore, préludaient chaque matin au travail par une invocation à l'Esprit-Saint. Les jeunes peintres allemands, ainsi groupés autour de Frédéric Overbeck, sont presque tous devenus célèbres. C'étaient Jean et Philippe de Vert, Schadow, de Koch, Vogel, Eggers, Schnorr, et, le plus illustre de tous, Pierre de Cornélius. Cornélius, après quatorze années passées à Rome, de 1811 à 1824, rentra à Munich, où il devint directeur de l'Académie royale. Ses fresques de la Glyptothèque et de l'église Saint-Louis, où l'on admire surtout son *Jugement dernier*, lui assurent une des premières places parmi les peintres les plus célèbres de son temps.
[4616] Jean-Victor Schnetz (1787-1870). Il était à Rome en 1828 et ne pouvait lui non plus, comme Overbeck, comme Schnorr, comme Thorwaldsen et tant d'autres artistes, se décider à la quitter. Il emprunta à l'Italie la plupart des sujets de ses tableaux, dont les meilleurs sont : une *Femme de brigand fuyant avec son enfant* ; la *Leçon du Pifferaro* ; une *Contadine en prière* ; les *Italiennes devant la Madone* ; *Scène dans la campagne de Rome* ; des *Moissonneurs écoutant le chant d'un pâtre*. En 1840, il fut nommé directeur de l'École de France à Rome.
[4617] Léopold *Robert*, né le 13 mars 1794 à la Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, mort à Venise en 1835. Après 1830, appelé à donner des leçons, à Florence, à la princesse Charlotte Bonaparte, fille du roi Joseph, femme, et bientôt veuve, de son cousin Napoléon, second fils de l'ex-roi de Hollande, il en devint éperdument amoureux. Cette passion sans espoir le conduisit au suicide. Il se donna la mort le 20 mars 1835, comme l'avait fait déjà un de ses frères, dix ans auparavant, jour pour jour. — Les tableaux les plus importants de Léopold Robert sont : l'*Improvisateur napolitain* (1822) ; le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc* (1822) ; la *Halte des Moissonneurs dans les Marais Pontins* (1831) ; le *Départ des Pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche de long cours* (1835).
[4618] Horace *Vernet* (1789-1853). Il succéda, en 1829, à Pierre Guérin, comme directeur de l'École de France à Rome. Parmi les toiles qu'il y composa, nous citerons : les *Brigands et les Carabiniers*, la *Confession du brigand*, la *Chasse dans les Marais Pontins*, la *Rencontre de Raphaël et de Michel-Ange au Vatican.*
[4619] Bartolomeo *Pinelli*, célèbre graveur romain. On a de lui une Raccolta di cinquanta costumi pittoreschi incisi all' acqua forte (1809), et une Nuova raccolta di cinquanta costumi pittoreschi incisi all' acqua forte (1815), en tout 100 planches in-fol. C'est de ce recueil qu'il avait sans doute promis *douze scènes* à Chateaubriand. On doit aussi à Bartolomeo Pinelli, La scalata del Quirinale per la deportazione del S. P. (Pie VII), 1809, et 52 planches fournies par lui au *Meo Patacca ovvero Roma in feste nei trionfi di Vienna*. *Poema Jiocoso nel Cinguoggio romanesco*, di *Guiseppi Berneri* Romano (1823, in-fol.)
[4620] Berthel *Thorwaldsen* (1769-1844), fils d'un pauvre marin de Copenhague qui sculptait des figures en bois pour la proue des navires. Envoyé de bonne heure en Italie, il se fixa en 1796 à Rome, où il devait rester pendant quarante-deux ans. Ce fut seulement en 1838 qu'il consentit à revenir dans sa patrie. À Rome, il vivait princièrement dans sa maison de la via Sestina, où il avait réuni une riche collection

de monuments antiques et de peintures. Ses œuvres principales sont : le *Tombeau de Pie VII* à Rome ; la statue équestre de *Poniatowski* à Varsovie ; le monument de *Gutenberg* à Mayence ; les *Douze Apôtres* à Notre-Dame de Copenhague ; le *Lion de Lucerne* ; les *Trois Grâces* ; *Mercure se préparant à tuer Argus* ; la *Nuit portant dans ses bras la Mort et le Sommeil* ; la longue série des bas-reliefs représentant le *Triomphe d'Alexandre à Babylone.*

[4621] Vincent *Camuccini* (1775-1844), peintre d'histoire, né et mort à Rome. Il était, en 1828, inspecteur général des musées du pape et conservateur des collections du Vatican. Pierre Guérin disait de lui : « Il s'est nourri des Anciens et de Raphaël, mais il ne les a pas digérés. » Ses meilleures toiles sont : *Romulus et Rémus enfants*, *Horatius Coclès*, la *Mort de Virginie*, le *Départ de Régulus pour Carthage.*

[4622] Nicolas Poussin et Claude Gelée, dit le Lorrain, sont morts tous les deux à Rome ; le premier, le 19 novembre 1665 ; le second, le 21 novembre 1682. Claude Gelée fut enterré dans l'église de la Trinité-du-Mont, et ses neveux firent placer une inscription sur sa tombe. Nous verrons plus loin que Chateaubriand fit élever à Nicolas Poussin, dans l'église de San-Lorenzo-in-Lucina, un monument digne du grand peintre.

[4623] Le président Charles *de Brosses* (1709-1777). Il visita l'Italie en 1739 et rencontra à Rome le prétendant d'Angleterre, Jacques-Édouard, dit le *Chevalier de Saint-Georges*, fils de Jacques II et père de *Charles-Édouard*, que rendra bientôt si célèbre son expédition de 1745 en Écosse. Les *Lettres historiques et critiques écrites d'Italie*, par le président de Brosses, ont paru pour la première fois en l'an VIII, 3 vol. in-8°. Sainte-Beuve les apprécie en ces termes, dans ses *Causeries du Lundi* (tome VII, page 81) : « Ses lettres sur l'Italie ont sur celles de Paul-Louis Courier et sur les livres du spirituel *Stendhal*(Beyle) un avantage durable. Venu avant eux, il est plus naturel qu'eux. Ce sentiment du beau et de l'antique, ou des merveilles pittoresques modernes, qui fait l'honneur de leur jugement, de Brosses ne se donne aucune peine pour l'avoir et pour l'exprimer : il l'a du premier bond et le rend par une promptitude heureuse. Dans cette course rapide et ce séjour de dix mois à travers l'Italie, il y a certes des côtés qu'il n'a fait qu'entrevoir en courant, et où d'autres talents trouveront matière à conquête ; la campagne romaine, par exemple, les collines d'alentour, Tibur, la Villa Adriana, sont des lieux dont Chateaubriand un jour évoquera le génie attristé et nous peindra les mélancoliques splendeurs : de Brosses reste le premier critique pénétrant, fin, gai et de grand coup d'œil, qui a bien vu dans ses contradictions et ses merveilles ce monde d'Italie. »

[4624] « Et entendismes un bruit de loing venant, fréquent et tumultueux, et nous semblait à l'ouïr que fussent cloches grosses, petites et médiocres, ensemble sonnantes comme l'on fait à Paris, à Tours, Gergeau, Nantes et ailleurs, ès jours de grandes festes. Plus approchions, plus entendions cette sonnerie renforcée. » Pantagruel, livre V, chapitre I : *Comment Pantagruel arriva en l'isle sonnante, et du bruit qu'entendismes.*

[4625] Montaigne avait tenu à se faire citoyen romain. Il employa, dit-il, ses cinq sens de nature pour obtenir ce titre « ne fût-ce que pour l'ancien honneur et religieuse mémoire de son autorité. » Il fut admis au droit de cité, « par les suffrages et le jugement souverain du peuple et du Sénat, l'an de la fondation de Rome 2331. » L'auteur des *Essais* ne se faisait pas illusion sur l'importance de cette dignité tant désirée : « C'est un titre vain, » disait-il ; puis il ajoutait avec sa naïve franchise : « Tant y a que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu. »

[4626] Milton n'a consigné nulle part les impressions qu'il avait reçues dans son

voyage d'Italie, et il ne nous a guère laissé de son séjour à Rome d'autre trace que des vers galants, écrits en latin, il est vrai, et adressés à une cantatrice nommée Léonora : *Ad Leonoram Romæ canentem.*
[4627] L'abbé Antoine *Arnauld*, fils aîné d'Arnauld d'Andilly, né en 1616, mort en 1698. Il a laissé d'agréables *Mémoires*. Il était le petit-fils d'*Antoine* Arnauld, l'avocat, et le neveu d'*Antoine* Arnauld, dit le grand Arnauld.
[4628] Mme de Sévigné écrivait encore à M. de Coulanges : « Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de santissimo.... Je songeai à cette boule où vous étiez grimpé avec vos jambes de vingt ans (la boule qui surmonte la coupole de Saint-Pierre) ... et combien je me promènerais de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule. » Un peu plus loin, elle dit : « Ah ! que j'aimerais à faire un voyage à Rome ! » Puis elle ajoute : « Mais ce serait avec le visage et l'air que j'avais il y a bien des années, et non avec celui que j'ai maintenant. Il ne faut point remuer ses os, surtout les femmes, à moins d'être ambassadrice. »
[4629] Jacob *Spon* (1647-1685). Son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (1678, 3 vol. in-12) a été souvent réimprimé.
[4630] François-Maximilien *Misson*, conseiller au parlement de Paris, mort le 22 janvier 1722, à Londres, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes. Son *Nouveau voyage d'Italie* (1691-98, 3 vol. in-12) eut un grand succès. L'édition de 1722 est accompagnée de notes d'Addison.
[4631] Jean *Dumont*, né vers 1650, mort à Vienne en 1726, suivit d'abord la profession des armes, puis voyagea dans presque toutes les contrées de l'Europe et finit par se fixer en Autriche, où il devint historiographe de l'empereur. Il publia en 1699 ses *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie* (4 vol. in-12).
[4632] C'est pendant son voyage d'Italie qu'Addison composa sa tragédie de *Caton.*
[4633] Jean-Baptiste *Labat* (1663-1738), religieux dominicain. Parti en 1693 pour les missions des Antilles, il y rendit de grands services, surtout comme ingénieur. C'est lui qui fonda la ville de la Basse-Terre à la Guadeloupe. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels un *Voyage en Espagne et en Italie* (Paris, 1730, 8 vol. in-12).
[4634] Voir, sur ce curieux épisode, l'article de Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi*, tome VII, page 83, et la Correspondance de Voltaire et du président de Brosses, publiée en 1836 par M. Théophile Foisset.
[4635] Louise-Marie-Caroline, comtesse d'*Albany*, née en 1753, à Mons, de la famille des Stolberg, épousa en 1772 le prétendant Charles-Édouard, qui avait pris le titre de comte d'Albany. Ils se séparèrent en 1780, et elle vécut depuis avec le poète Alfieri, à qui sa beauté et son esprit avaient inspiré la plus vive passion, et qu'elle épousa secrètement après la mort du prince, arrivée en 1788. Alfieri étant mort, à son tour, en 1803, elle contracta une nouvelle liaison et, dit-on, un autre mariage secret, avec le peintre français Xavier Fabre. Elle mourut à Florence en 1824.
[4636] Charles-Victor de *Bonstetten*, né à Berne le 3 septembre 1745, mort à Genève le 3 février 1832. Il écrivait avec une égale facilité en allemand et en français ; ses principaux livres sont dans cette dernière langue. On a de lui *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, suivi de quelques observations sur le Latium moderne (1804) ; *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination* (1807) ;*Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser* (1821) ; *l'Homme du midi et l'homme du nord* (1824). Dans ce dernier ouvrage, Bonstetten combat les exagérations de la théorie de l'influence morale et politique des climats.
[4637] Lamartine, qui vit la comtesse d'Albany à Florence, en 1810, a tracé d'elle ce

portrait : « Rien ne rappelait en elle, à cette époque déjà un peu avancée de sa vie (la veuve de Charles-Édouard et d'Alfieri avait alors 57 ans), ni la reine d'un empire, ni la reine d'un cœur. C'était une petite femme dont la taille, un peu affaissée sous son poids, avait perdu toute légèreté et toute élégance. Les traits de son visage, trop arrondis et trop obtus aussi, ne conservaient aucunes lignes pures de beauté idéale ; mais ses yeux avaient une lumière, ses cheveux cendrés une teinte, sa bouche un accueil, sa physionomie une intelligence et une grâce d'expression qui faisaient souvenir, si elles ne faisaient plus admirer. Sa parole suave, ses manières sans apprêt, sa familiarité rassurante, élevaient tout de suite ceux qui l'approchaient à son niveau. On ne savait si elle descendait au vôtre ou si elle vous élevait au sien, tant il y avait de naturel en sa personne. » (Lamartine, *Souvenirs et Portraits*, tome 1, p. 130).
[4638] Allusion au peintre Xavier Fabre, dont il est parlé dans une note précédente. — François-Xavier *Fabre*, né à Montpellier en 1766. Élève de David, il obtint en 1787 le grand prix de peinture, et séjourna longtemps à Rome, puis à Florence, où il connut la comtesse d'Albany, qui le fit, en mourant, son légataire universel. Revenu à Montpellier, il enrichit le musée de cette ville — qui porte aujourd'hui le nom de *Musée Fabre* — d'une précieuse collection de livres, de tableaux et d'objets d'art.
[4639] Henri-Benoît-Marie-Clément *Stuart*, *duc d'York*, second fils de Jacques III et de Marie-Clémentine Sobieski, petite-fille du libérateur de Vienne, né à Rome le 6 mars 1725, cardinal le 3 juillet 1747. En 1799, il prit part au conclave de Venise, et contribua à faire accepter comme secrétaire Consalvi, dont il avait encouragé les études et les débuts. À la mort de son frère Charles-Édouard (1788), se regardant comme roi légitime, il prit le titre d'Henri IX. Il mourut à Rome le 13 juillet 1807. Le monument qui recouvre à Saint-Pierre la tombe du cardinal et de son frère, et qui est l'œuvre de Canova, fut payé par le roi George IV.
[4640] Joseph-Jérôme *Le Français* de *Lalande* (1732-1807). Il fut reçu à l'Académie des Sciences, en 1753, à l'âge de vingt-et-un ans ; nommé en 1762 professeur d'astronomie au Collège de France, il remplit cette chaire pendant 46 ans avec le plus grand succès. Alors que ses nombreux et remarquables travaux avaient rendu son nom populaire, il chercha hors de la science les moyens de faire parler encore plus de lui. Il se singularisa, soit par des goûts bizarres (il mangeait, dit-on, des araignées, des chenilles), soit par des opinions impies, et se fit gloire d'être athée. Il avait publié, en 1769, le *Voyage d'un Français en Italie*, 8 vol. in-12.
[4641] Charles *Pinot*, sieur *Duclos*, membre de l'Académie française. Il était compatriote de Chateaubriand, et il en a déjà été parlé au tome I des *Mémoires*. (Voyez la note 2 de la page 128). — Obligé de s'éloigner de Paris en 1766, pour avoir blâmé trop vivement la condamnation de La Chalotais, son ami, il voyagea : ce qui lui donna lieu d'écrire ses *Considérations sur l'Italie*, publiées seulement en 1791, dix-neuf ans après sa mort.
[4642] Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier *Dupaty* (1746-1788). Avocat général, puis président à mortier au parlement de Bordeaux, il publia plusieurs écrits sur le droit criminel qui lui valurent une grande popularité. En littérature, il est connu par ses *Lettres sur l'Italie en 1785*. Elles obtinrent, à la veille de la Révolution, un succès de vogue..
[4643] Charles *Dupaty*, fils aîné du président (1771-1825). Il étudia la sculpture sous Lemot, alla se perfectionner en Italie et fut nommé à son retour membre de l'Académie des beaux-arts (1816). Ses meilleures compositions sont : la *Vénus genitrix*, *Biblis mourante*,*Cadmus*, *Ajax poursuivi par la colère de Neptune*. Il a fait le modèle de la statue équestre de Louis XIII (exécutée par Cortot), que l'on voit sur la place Royale, à Paris. — Le second fils du président, Emmanuel Dupaty (1775-1851)

travailla pour le théâtre. Son esprit facile et élégant lui valut de nombreux succès dans le vaudeville et l'opéra-comique. Ses plus jolies pièces sont : *Picaros et Diégo*, *le Chapitre second*, *la Jeune Prude*, *la Leçon de botanique*, *Ninon chez Mme de Sévigné*, *l'Intrigue aux fenêtres*, *le Poète et le Musicien*, *les Voitures versées*. Sous la Restauration, il publia *les Délateurs ou trois années du XIX*e *siècle*, poème satirique en trois chants, et collabora à diverses feuilles libérales, la *Minerve*, l'*Abeille*, l'*Opinion* et le *Miroir*. Le 18 février 1836, il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Lainé, par 18 voix contre 2 données à Victor Hugo. Celui-ci se consola de son échec par un joli mot : « Je croyais, dit-il, qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts, je me trompais ; on y va, à ce qu'il paraît, par le Pont-Neuf. » Emmanuel Dupaty était, après tout, un fort galant homme et un homme d'esprit. À peine élu, il alla frapper à la porte de l'auteur d'*Hernani*, et, ne le trouvant pas, lui laissa sa carte avec ce quatrain :

> Avant vous je monte à l'autel ;
> Mon âge seul peut y prétendre.
> Déjà vous êtes immortel,
> Et vous avez le temps d'attendre.

[4644] *Le Pèlerinage de Childe-Harold*, chant IV, stance LXXIX.

[4645] J'invite à lire dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15 juillet 1835, deux articles de M. J.-J. Ampère, intitulés : *Portraits de Rome à différents âges.* Ces curieux documents compléteront un tableau dont on ne voit ici qu'une esquisse. (Note de Paris, 1837.) CH.

[4646] La princesse Del Drago.

[4647] La duchesse Lante.

[4648] Et non *Mellini*, comme on l'a imprimé dans les éditions précédentes. C'est dans la Villa Millini, hors des murs de Rome, que le général Alexandre Berthier (le futur prince de Wagram et de Neuchâtel) reçut, le 11 février 1798 (23 pluviôse an VI), les avocats, les banquiers et les artistes qui devaient constituer la nouvelle République romaine.

[4649] Ancienne graphie de *nu*.

[4650] Philippe-Camille, comte de Tournon (1778-1833), préfet de Rome sous l'Empire, de 1809 à 1814. La Restauration fit du préfet de Rome un préfet de Bordeaux, puis de Lyon. En 1824, M. de Tournon fut nommé pair de France. Il a publié, en 1831, d'intéressantes *Études statistiques sur Rome et les États romains*.

[4651] Sur le *Voyage en Italie* de M. Simond, voy. J.-J. Ampère, *la Grèce*, *Rome et Dante*, p. 199. Cet excellent M. Simond trouve les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange souverainement ridicules, et il ne s'en cache point. Il dit de la fresque de Raphaël représentant l'*Incendie du Borgo* : « Le dessin n'en est pas correct, l'expression est médiocre, le coloris froid et sans harmonie. » Il dit du *Jugement dernier* de Michel-Ange : « Dos et visages, bras et jambes, se confondent ; c'est un véritable *pouding de ressuscités*. »

[4652] L'ouvrage de Mgr Nicolas-Marie *Nicolaï* faisait alors autorité à Rome en matière économique. Il avait paru en 1803 sous ce titre :*Memorie*, *leggi ed osservazioni sulle campagne e sull' annona di Roma* ; trois volumes in-4o, ainsi divisés : I. *Del catasto daziale sotto Pio VI* ; II. *Del catasto daziale sotto Pio VII, e delle leggi annonarie* ; III. *Osservazioni storiche economiche.*

[4653] Villemain préparait alors son *Histoire de Grégoire VII*, célèbre avant de

paraître, tombée dans l'oubli, aussitôt qu'elle eût paru, — ce qui n'eut lieu du reste qu'en 1873, trois ans après la mort de l'auteur.
[4654] Grâce à Dieu, M. Thierry est revenu à la vie et il a repris avec des forces nouvelles ses beaux et importants travaux ; il travaille dans la nuit, mais comme la chrysalide :
La nymphe s'enferme avec joie
Dans ce tombeau d'or et de soie
Qui la dérobe à tous les yeux, etc.
[4655] Au mois de juin 1828, le czar Nicolas, alléguant la violation de plusieurs clauses du traité de Bucarest, conclu en 1812 entre la Russie et la Porte ottomane, avait rappelé son ambassadeur à Constantinople. L'armée russe avait passé le Danube et était entrée en Bulgarie. Le 11 octobre 1828, elle s'était emparée de Varna.
[4656] Jean *Torlonia*, duc de *Bracciano*, le célèbre banquier romain dont Chateaubriand nous dira tout à l'heure la mort, arrivée le 24 février 1829. Il avait commencé par être brocanteur et commissionnaire. Mayer Rothschild, le juif de Francfort, avait édifié sa fortune sur les sommes déposées entre ses mains par l'Électeur de Hesse-Cassel, obligé de fuir ses États. À la même époque, Jean Torlonia commençait la sienne avec l'argent déposé chez lui par l'agent français Hugon de Basseville, massacré par la populace romaine le 13 janvier 1793, — argent qui fut du reste fidèlement rendu, comme le fut aussi celui de l'Électeur de Hesse-Cassel. Après avoir été l'homme d'affaires de la France, Torlonia devint plus tard le banquier de l'aristocratie romaine et de Mme Lœtitia, celui de Charles IV d'Espagne et de son favori Manuel Godoy. Pie VII lui conféra le titre de duc de Bracciano et le fit prince romain.
[4657] Voir le *Congrès de Vérone*, t. I.
[4658] Le traité d'Unkiar Skélessi, entre la Russie et la Turquie, fut signé le 8 juin 1833. C'était un traité d'alliance défensive et offensive conclu pour huit ans. Une clause secrète fermait éventuellement les Dardanelles aux puissances européennes, tout en laissant ce détroit ouvert, ainsi que le Bosphore, à la seule Russie.
[4659] Traité du 6 juillet 1827 entre l'Angleterre, la France et la Russie. Les trois puissances contractantes signifiaient à la Porte que si, dans le délai d'un mois, la médiation proposée par les cabinets de Londres, de Paris et de Saint-Pétersbourg n'était pas acceptée, ceux-ci ouvriraient des négociations commerciales avec les Grecs, s'opposeraient par tous les moyens, et, s'il le fallait, par la force, à de nouvelles collisions entre les parties belligérantes, et autoriseraient leurs représentants à la conférence de Londres à assurer la pacification de l'Orient par toutes les mesures qu'ils jugeraient nécessaires. — La *Note sur la Grèce* avait paru en 1825.
[4660] La victoire de Navarin (20 octobre 1827), malgré ses heureuses conséquences, n'avait point suffi pour délivrer la Grèce du joug ottoman. Le 17 août 1828, douze régiments français, formant quatorze mille hommes et commandés par le général Maison, appareillèrent à Toulon. Dix jours après, ils débarquaient dans le golfe de Coron en Morée. Plusieurs garnisons turques occupaient encore des places et des châteaux-forts dans la péninsule. En quelques semaines, les Français les en chassèrent, l'épée à la main. La Morée et les Cyclades furent placées sous la protection commune des puissances, et le général Maison, élevé au maréchalat, retourna en France, ne laissant que deux brigades en Grèce, pour aider le pays à se réorganiser. Charles X avait tenu la parole qu'il avait dite à son ministre de la Marine, le baron Hyde de Neuville : « La France, quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand

service à rendre à un peuple lâchement, cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas, nous délivrerons la Grèce. Allez, continuez avec la même activité les armements. Je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur. Oui, je délivrerai la Grèce. » Voir les *Mémoires et Souvenirs* du baron Hyde de Neuville, t. III, p. 399.
[4661] Le vice-amiral comte de Heyden commandait l'escadre russe dans la Méditerranée.
[4662] Il monta sur le trône en 1840 sous le titre de Frédéric-Guillaume IV.
[4663] Marie Feodorowna, princesse de Wurtemberg, impératrice mère, veuve de Paul Ier, mère de l'empereur Alexandre Ier et de l'empereur Nicolas Ier. Elle était morte dans la nuit du 4 au 5 novembre 1828.
[4664] Les lecteurs, je l'espère bien, ne sauteront pas une ligne de ce Mémoire, chef-d'œuvre de logique et de patriotisme, et, ce qui ne gâte rien, chef-d'œuvre de style. Chateaubriand n'a pas écrit de pages qui lui fassent plus d'honneur.
[4665] Louis *Desprez*, statuaire. Il avait obtenu en 1826 le grand prix de Rome. Son premier envoi, le *Faune au chevreau*, avait fait sensation parmi les artistes. Une de ses meilleures œuvres est précisément le bas-relief qu'il composa pour le tombeau du Poussin, *les Bergers d'Arcadie.*
[4666] Césarine de Houdetot, mariée à M. Prosper de Barante, l'historien des *Ducs de Bourgogne*. Elle était fille du général César-Ange de Houdetot et petite-fille de Mme de Houdetot, la célèbre amie de J.-J, Rousseau.
[4667] La tragédie de *Moïse*, depuis longtemps composée et pour laquelle Chateaubriand avait une particulière prédilection. Il espérait à ce moment pouvoir la faire jouer, et dans la plupart de ses lettres à Madame Récamier, il l'entretient des démarches à faire auprès du baron Taylor, commissaire royal de la Comédie-Française.
[4668] Le monument élevé à Nicolas Poussin, *pour la gloire des arts et l'honneur de la France*, se trouve dans l'église de Saint-Laurent *in Lucina*. Ce que ne dit pas Chateaubriand, c'est que ce tombeau du Poussin, décoré de figures, coûta fort cher, et qu'il en fit seul tous les frais. Le monument ne fut complètement achevé qu'en 1831. C'était justement l'époque où Chateaubriand, renonçant de nouveau à tous ses titres et traitements, se retrouvait une fois encore sans le sou. L'artiste qui avait fait le tombeau n'était sans doute pas beaucoup plus riche. Il exposait ses besoins d'argent à l'ancien ambassadeur, plus pauvre encore que lui. Cela dura quatre ans, de 1831 à 1834. M. l'abbé Pailhès, dans son incomparable dossier sur Chateaubriand, possède toutes les réponses du grand écrivain : elles sont touchantes de simplicité, de bonne volonté, mais d'une bonne volonté trop souvent impuissante. Chateaubriand s'était mis une fois de plus dans l'embarras et la gêne, *pour la gloire des arts et l'honneur de la France.*
[4669] Mme Salvage de Faverolles, fille de M. Dumorey, consul de France à Civita-Vecchia, qui avait été l'un des amis de M. Récamier. Séparée de son mari, elle n'avait jamais eu d'enfants, et, s'étant fixée en Italie, elle avait acheté à la porte de Rome une vigne sur les bords du Tibre avec un casin où elle donnait quelquefois des fêtes. « C'était, dit Mme Lenormant (*Souvenirs*, t. II, p. 103), une grande femme dont la taille était belle, mais sans grâces, les manières raides, le visage dur, les traits disproportionnés. Elle avait de l'esprit, mais cet esprit ressemblait à sa personne : il était sans charme et sans agrément. Elle avait de l'instruction, de la générosité, une grande faculté de dévouement et la passion des célébrités. » Elle s'était prise pour Mme Récamier d'un engouement très vif. Un peu plus tard, elle s'attacha avec le

même entraînement, avec la même passion, à la duchesse de Saint-Leu, que Mme Récamier lui avait fait connaître. Mme Salvage accompagna la reine Hortense dans les voyages que celle-ci fit à Paris après les affaires de Strasbourg et de Boulogne, l'entoura de soins admirables dans sa dernière maladie, et fut son exécuteur testamentaire.

[4670] Le triste événement auquel Chateaubriand fait ici allusion s'était passé au mois de mars 1824. Miss Bathurst, dans une promenade à cheval au bois du Tibre, avec une société brillante et nombreuse, avait été précipitée dans le fleuve par un faux pas de son cheval et y avait péri. Elle avait dix-sept ans et était remarquablement jolie.

[4671] François-Marie-Pierre *Roullet*, baron de *la Bouillerie* (1764-1833), pair de France, intendant général de la maison du Roi.

[4672] *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'Introduction à l'étude de cette histoire*, par Augustin Thierry.

[4673] Les ordonnances du 16 juin 1828. La première décidait qu'à partir du 1er octobre 1828, les établissements connus sous le nom d'écoles secondaires ecclésiastiques, dirigés par des personnes appartenant a une congrégation religieuse non autorisée, et existant à Aire, Belley, Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul et Sainte-Anne d'Auray, seraient soumis au régime de l'Université. À l'avenir, pour demeurer ou devenir chargés, soit de la direction, soit de l'enseignement dans une des maisons d'éducation qui dépendaient de l'Université ou dans une école secondaire ecclésiastique, les candidats devraient affirmer par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse illégalement établie en France.

La seconde ordonnance limitait à vingt mille le nombre des élèves qui pourraient être placés dans les séminaires ; la fondation de ces établissements était réservée au Roi, sur la demande des évêques, et d'après la proposition du ministre des affaires ecclésiastiques. Il était défendu d'y recevoir des externes, et les élèves, après deux années d'études dans la maison, seraient tenus de porter le vêtement ecclésiastique ; à l'avenir, le diplôme de bachelier ès-lettres ne serait plus conféré dans les séminaires qu'aux élèves irrévocablement engagés dans les ordres.

[4674] Simon *Bolivar* (1783-1830), le libérateur de l'Amérique espagnole. Il réunit en une seule république, sous le nom de Colombie, le Venezuela et la Nouvelle-Grenade (1819), proclama l'indépendance du Pérou (1822), et fonda au sud de ce pays un nouvel état qui prit le nom de Bolivie et auquel il donna une constitution (1826). Il fut à différentes reprises président des États qu'il avait affranchis.

[4675] *Le Courrier français*, un des journaux les plus avancés de l'opposition de gauche. Il avait commencé de paraître, le 21 juin 1819, sous le simple titre de *Courrier* ; le 1er février 1820, il avait pris le titre de *Courrier français*. Ses principaux rédacteurs étaient Châtelain, Avenel et Alexis de Jussieu.

[4676] Peu de temps après la date de cette lettre, M. de la Ferronnays, malade, partit pour l'Italie et laissa *par intérim* aux mains de M. Portalis le portefeuille des affaires étrangères. Ch. — Depuis longtemps, la santé de M. de la Ferronnays était ébranlée. Déjà il avait demandé et obtenu un congé. Il était revenu à son poste ; mais, le 2 janvier 1829, étant dans le cabinet du roi, il éprouva une faiblesse, à la suite de laquelle la maladie qu'on avait crue conjurée reprit le dessus. Il donna sa démission. Une ordonnance rendue le 4 janvier, sans le remplacer au Conseil, confia l'intérim du ministère des Affaires étrangères à M. Portalis, garde des sceaux. M. de Rayneval, qui déjà avait remplacé M. de la Ferronnays pendant son congé, restait chargé de la

direction du ministère.
[4677] M. du Viviers était un des attachés de l'ambassade ; en même temps que la lettre à Mme Récamier, il portait à Paris le récit de la conversation que Chateaubriand avait eue avec le pape.
[4678] Il ne s'agit ici ni du célèbre archéologue Ennius-Quirinus Visconti, qui était mort en 1818, ni de son fils, Louis Visconti, architecte de l'empereur Napoléon III, à qui l'on doit l'achèvement du Louvre, et qui en 1829 habitait la France, où son père l'avait fait naturaliser dès 1798. Le Visconti dont parle Chateaubriand est le chevalier Philippe-Aurélien *Visconti* (1754-1831), frère d'Ennius-Quirinus. Il était en 1829 commissaire du musée et des antiquités de Rome et président de l'Académie des beaux-arts. On lui doit, outre le premier volume du *Musée Chiaramonti*, un grand nombre de notices et descriptions de fresques ou de sculptures antiques.
[4679] Armand-Charles, comte *Guilleminot* (1774-1840). Général de division depuis le 28 mars 1813, il devint, lors de la campagne de 1823 en Espagne, chef d'état-major du duc d'Angoulême, et, en récompense de ses services, fut créé pair de France (9 octobre 1823), et envoyé par Louis XVIII comme ambassadeur à Constantinople, où il resta de 1824 à 1831.
[4680] Une exploration de la Morée faite au point de vue de la science et des arts avait été organisée par le gouvernement, et M. Charles Lenormant avait été désigné pour en faire partie. Sa femme, nièce de Mme Récamier, se disposait à le rejoindre.
[4681] Napoléon-Auguste, duc de *Montebello* (1801-1874), fils du maréchal Lannes. En considération des services militaires rendus par son père, tué glorieusement à Essling, il avait été nommé pair de France le 27 janvier 1827, mais il ne prit séance qu'après la révolution de Juillet. Dans l'intervalle, il avait voyagé aux États-Unis, puis avait été attaché à l'ambassade de France à Rome. Il devint en 1836 ambassadeur de France près la Confédération helvétique, et, en 1838, ambassadeur à Naples. Ministre de la Marine, du 9 mai 1847 au 24 février 1848, représentant du peuple à l'Assemblée législative, de 1849 à 1851, il fut nommé sénateur le 5 octobre 1864 et remplit les fonctions d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, du 15 février 1858 au 6 janvier 1866. — Alors qu'il était à Rome secrétaire de l'ambassade, il demanda un jour à Chateaubriand, en présence de M. de Marcellus, la permission d'aller voir sa marraine, la duchesse de Saint Leu, qu'une loi tenait éloignée du royaume. « Allez, monsieur, allez », lui dit l'ambassadeur ; « à Dieu ne plaise que je vous en empêche. Portez-lui mes hommages. La liberté n'a plus rien à craindre de la gloire. » — Lorsque le jeune attaché fut sorti, Chateaubriand dit à M. de Marcellus : « L'un des grands griefs qui m'a fait éloigner de Rome quand j'y étais premier secrétaire de l'ambassade du cardinal Fesch, c'est une visite au roi de Sardaigne retiré du trône, visite, disait-on, qui sentait le royaliste et l'émigré. Aujourd'hui, ambassadeur à Rome à mon tour, c'est moi qui envoie un de mes officiers saluer une reine en retraite et proscrite : ma vie est pleine de ces contrastes. »
[4682] Il s'agit toujours des ordonnances du 16 juin 1828.
[4683] L'ouverture des Chambres avait eu lieu le 27 janvier. Le discours du trône contenait en effet cette phrase : « L'expérience a dissipé le prestige des théories insensées ; la France sait bien, comme vous, sur quelles bases son bonheur repose, et ceux même qui le chercheraient ailleurs que dans *l'union sincère de l'autorité royale et des libertés* que la Charte a consacrées seraient hautement désavoués par elle. »
[4684] Je me trompais. (Note de 1837.) CH.
[4685] Le cardinal de Clermont-Tonnerre. Il en a déjà été parlé au tome II des *Mémoires*. En 1829, l'archevêque de Toulouse était en assez mauvais termes avec le gouvernement du roi. Lors de l'ordonnance royale du 16 juin 1828 sur les

petits séminaires, il avait protesté avec éclat, terminant par ces paroles sa lettre au ministre des Affaires ecclésiastiques, monseigneur Feutrier : « Monseigneur, la devise de ma famille qui lui a été donnée par Calixte II, en 1120, est celle-ci : *Etiamsi omnes, ego non.* C'est aussi celle de ma conscience. J'ai l'honneur d'être, avec la respectueuse considération due au ministre du roi, ✝ A. J. cardinal-archevêque de Toulouse. » À la suite de cette lettre, le roi fit notifier au prélat défense de paraître à la cour.

[4686] Voir, à l'*Appendice*, le n° 40 : *La Mort de Léon XII.*
[4687] Voici le vrai texte de cette lettre du 17 février, que Chateaubriand a ici quelque peu modifié : « J'ai assisté à la première cérémonie funèbre pour le pape dans l'église de Saint-Pierre. C'était un étrange mélange d'indécence et de grandeur. Des coups de marteau qui clouaient le cercueil d'un pape, quelques chants interrompus, le mélange de la lumière des flambeaux et de celle de la lune, le cercueil enfin enlevé par une poulie et suspendu dans les ombres, pour le déposer au-dessus d'une porte dans le sarcophage de Pie VII, dont les cendres faisaient place à celles de Léon XII : Vous figurez-vous tout cela, et les idées que cette scène faisait naître ? »
[4688] *Mauro Capellari* (1765-1846). Entré très jeune chez les Camaldules de Murano, près de Venise, il devint successivement abbé de ce monastère, procureur, vicaire général de la Congrégation. Léon XII le nomma visiteur apostolique des universités, cardinal (1825) et préfet de la congrégation de la Propagande. Il fut élu pape, après la mort de Pie VIII, le 2 février 1831, et prit le nom de *Grégoire XVI.*
[4689] Emmanuel *de Gregorio*, né à Naples le 18 décembre 1758, mort à Rome le 7 novembre 1839. Il avait été créé cardinal par Pie VII le 8 mars 1816.
[4690] Jacques *Giustiniani*, né à Rome le 29 décembre 1769, mort à Rome le 24 février 1843. Il avait été nommé cardinal par Léon XII le 2 octobre 1826.
[4691] Jules-Marie della *Somaglia*, né à Plaisance le 29 juillet 1744. Il était cardinal depuis le 1er juin 1795 et avait assisté au conclave de Venise (décembre 1799 — janvier, février, mars 1800). Sous l'Empire, exilé en France en même temps que Pie VII, il se montra l'un des plus énergiques parmi les cardinaux qui refusèrent d'assister au mariage de Napoléon, ce qui lui valut d'être interné à Mézières, puis à Charleville. Rentré à Rome en 1814, il fut évêque de Frascati, vice-chancelier de la sainte Église en septembre 1818, préfet du cérémonial et doyen du Sacré-Collège. Le 21 mai 1820, il fut transféré aux sièges d'Ostie et Velletri. Secrétaire d'État de Léon XII, il présida le conclave d'où sortit Pie VIII, et mourut le 30 mars 1830, à l'âge de 86 ans. De son vivant, il avait secrètement donné 10 000 écus d'or pour les Missions, et à sa mort il laissa tous ses biens à la Propagande.
[4692] Né à Rome le 13 septembre 1750, créé cardinal par Pie VII le 23 février 1801, *Albani* avait soixante-dix-huit ans passés, lorsqu'il fut nommé par Pie VIII cardinal secrétaire d'État et bibliothécaire ; le pape le nomma en outre secrétaire des Brefs pontificaux. Le cardinal Albani est mort à Pesaro le 3 décembre 1834, dans sa 85e année.
[4693] Charles *Odescalchi*, né à Rome le 5 mars 1786, mort à Modène le 17 août 1841. Il avait été créé cardinal par Pie VII le 10 mars 1823.
[4694] François-Xavier *Castiglioni* (1761-1830). Il était, en février 1829, évêque de Frascati. C'est lui que le Conclave élira pape le 31 mars 1829. Il prit à son avènement le nom de Pie VIII et régna vingt mois seulement. Il mourut le 30 novembre 1830.
[4695] Pierre-François *Galleffi*, né à Césène le 27 octobre 1770, mort à Rome le 18 juin 1837. Il était cardinal depuis le 12 juillet 1803.

[4696] Aucune disposition canonique n'attribue aux puissances le droit d'intervenir dans les opérations d'un conclave ; mais, en fait, la France, l'Espagne et l'Autriche ont exercé jusqu'à ces derniers temps ce qu'on appelait l'*exclusion* ; c'est-à-dire que chacune d'elles a pu désigner au conclave un cardinal dont l'élection lui aurait déplu. Sans pour cela leur reconnaître un droit quelconque, le Sacré-Collège tient compte de ces indications, estimant que ce serait préparer des difficultés au Saint-Siège que d'élire un pape malgré l'hostilité déclarée d'une grande puissance catholique. — L'exclusive, très différente en effet de l'*exclusion*, appartient aux membres mêmes du congrès ; elle résulte des voix qui se refusent à donner au candidat du plus grand nombre la majorité exigée pour la validité de l'élection..
[4697] Charles-Marie *Pedicini*, né à Bénévent le 2 novembre 1760, mort à Rome le 19 novembre 1843. Cardinal depuis le 10 mars 1823.
[4698] François *Bertazzoli*, né à Lugo le 1er mai 1754, mort à Rome le 7 avril 1830. Créé cardinal, comme Pedicini, le 10 mars 1823.
[4699] Placide *Zurla*, né à Legnago le 2 avril 1769, mort à Palerme le 29 octobre 1834, créé cardinal le 10 mars 1823.
[4700] Louis *Micara*, né à Frascati le 12 octobre 1775, mort à Rome le 24 mai 1847. Nommé cardinal par Léon XII le 20 décembre 1824.
[4701] Le troisième concile de Latran sous Alexandre III, en 1179.
[4702] Subst. masc. : « Écuyer tranchant ».
[4703] L'antipape Benoît XIII, élu par les cardinaux résidant à Avignon, après la mort de l'antipape Clément VII.
[4704] Donna *Olimpia Pamfili*, née *Maldachini* (1594-1656). Elle était la belle-sœur du cardinal J.-B. Pamfili qui, à la mort d'Urbain VIII (1644), fut élu pape sous le nom d'Innocent X. Sous le pontificat de ce dernier, Olimpia exerça une grande influence et amassa d'immenses richesses. Le successeur d'Innocent X, Alexandre VII (1653), lui ordonna de se rendre à Orvieto, pour y attendre le résultat d'une enquête sur les origines de sa fortune ; mais, avant la fin de cette enquête, elle périt de la peste, en 1656.
[4705] Voir le texte de ce discours à l'*Appendice* n°41 : *Le Conclave de 1829.*
[4706] Jean-Baptiste *Bussi*, créé cardinal par Léon XII en 1824.
[4707] Vincent *Macchi*, né à Capo di Monte en 1770, mort à Rome en 1860. — Cardinal depuis le 2 octobre 1826. Avant d'être cardinal, Mgr Macchi avait été nonce en Suisse, puis à Paris (1819). Il portait alors le titre d'archevêque de Nisibe.
[4708] Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine, comte de *Latil* (1761-1839). Il était en 1789 grand vicaire de l'évêque de Vence ; ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il émigra en 1790, revint en France l'année suivante, fut enfermé à Montfort-l'Amaury, parvint à s'échapper et émigra de nouveau. Devenu en 1798 l'aumônier du comte d'Artois, il ne le quitta plus et rentra avec lui en 1814. Il fut nommé évêque *in partibus* d'Amyclée en 1815, évêque de Chartres en 1817 et pair de France en 1822. À la mort de Louis XVIII, le nouveau roi se souvint de son ancien aumônier ; il le créa comte et l'appela à l'archevêché de Reims, M. de Latil sacra Charles X et reçut du pape Léon XII (10 mars 1826) la pourpre romaine ; le roi y ajouta le titre de duc. À la révolution de Juillet, il s'enfuit en Angleterre, puis revint en France, où il reprit son siège archiépiscopal, sans siéger toutefois à la Chambre des pairs, n'ayant pas voulu prêter serment au nouveau gouvernement.
[4709] Les cardinaux français étaient au nombre de cinq : MM. de Latil, archevêque de Reims ; de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse ; de la Fare, archevêque de Sens ; de Croy, archevêque de Rouen ; d'Isoard, archevêque d'Auch.

[4710] Teresio *Ferrero della Marmora*, né à Turin le 15 octobre 1757, mort le 30 décembre 1831. Créé cardinal le 27 septembre 1824.
[4711] De la même plume avec laquelle il venait d'écrire cette dépêche à son ministre, Chateaubriand, ce même jour 3 mars, écrivait à son ami M. de Marcellus, ministre plénipotentiaire à Lucques, cette autre lettre, qui n'est pas précisément en style de chancellerie :

> « À M. de Marcellus, à Lucques. Rome, 3 mars 1829.
> « Rien de nouveau ici. Des scrutins nuls et variés. De la pluie, du vent, des rhumatismes, et Torlonia enterré l'épée au côté, en habit noir et chapeau bordé. Voilà tout. Ce soir, chez moi, on chante à neuf heures, on soupe à dix, puis à minuit on jeûne pour les cendres de demain ; avec un peu de pénétration, vous devinerez que je vous écris le mardi-gras. Tout cela, le mardi-gras surtout, me fait dire comme Potier dans le rôle de Werther : « Mon ami, sais-tu ce que c'est que la vie ? C'est un bois où l'on s'embarrasse les jambes. » Encore si les miennes allaient à la chasse comme les vôtres ! Bonjour, voilà qui est bien peu sérieux pour un ambassadeur auprès d'un conclave. Je pleure si souvent que, quand le rire me prend par hasard, je le laisse aller.
> « CHATEAUBRIAND. »

[4712] Les précédentes éditions portent à tort : *Jeudi*, ce 15 mars ; — ce qui est en contradiction avec le calendrier, et aussi avec les deux dates données par Chateaubriand quelques lignes plus loin, et qui, celles-là, sont exactes : *jeudi soir 12*, et *vendredi soir 13.*
[4713] Anne-Louis-Henri duc de *la Fare* (1752-1829), petit-neveu du cardinal de Bernis. Il était depuis deux ans évêque de Nancy, lorsqu'il fut élu, par le bailliage de cette ville, député de son ordre aux États-Généraux. Ce fut lui qui, le 4 mai 1789, à l'issue de la messe qui eut lieu dans l'église Saint-Louis, à Versailles, pour l'ouverture des États, prononça le discours d'usage. Son attitude hostile aux idées de la Révolution l'obligea bientôt à quitter la France ; il se réfugia d'abord à Trêves, puis en Autriche, devint l'un des principaux agents de Louis XVIII et ne rentra qu'avec lui, en 1814. En 1816, il fut adjoint à l'archevêque de Reims, M. de Talleyrand-Périgord, pour l'administration des affaires ecclésiastiques. Archevêque de Sens en 1817, il reçut en 1822 le titre de pair de France, et en 1823 la dignité de cardinal. Il assista aux deux conclaves où furent élus Léon XII et Pie VIII et mourut à Paris le 10 décembre 1829.
[4714] Gustave-Maximilien-Juste, prince de *Croy* (1773-1844). Il était en 1789 chanoine du grand chapitre de Strasbourg. La Révolution le força de se réfugier à Vienne, où il séjourna jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut nommé évêque de Strasbourg. À la mort du cardinal de Périgord (1821), il devint grand-aumônier de France. Revêtu de la pourpre romaine en 1822, il fut, en 1824 transféré de l'évêché de Strasbourg à l'archevêché de Rouen. Après la révolution de 1830, le prince de Croy resta fidèle à ses opinions légitimistes ; il fut cependant obligé d'assister, en 1840, au baptême du comte de Paris, mais se retira aussitôt après la cérémonie.
[4715] Joachim-Jean-Xavier, duc d'*Isoard* (1766-1839). Il fit ses études au séminaire d'Aix, où il se lia intimement avec le futur cardinal Fesch ; lorsqu'éclata la Révolution, il n'avait reçu encore que les ordres mineurs. En 1794, il se rendit à Vérone, auprès du comte de Provence ; puis, il revint en France, prit part à plusieurs complots royalistes, et dut retourner en Italie après le 18 fructidor. La protection de l'abbé Fesch lui permit de rentrer en France sous le Consulat, et bientôt de remplir auprès de son ancien

condisciple, devenu archevêque de Lyon, cardinal et ambassadeur à Rome, les fonctions de secrétaire particulier (1803). La même année, il fut nommé auditeur de Rote. Il ne fut ordonné prêtre qu'en 1825, à Rome. Léon XII le créa peu après (25 juin 1827) cardinal au titre de Saint-Pierre-ès-liens, qu'il échangea plus tard contre celui de la Trinité-du-Mont. À son retour en France, Mgr d'Isoard fut pourvu de l'archevêché d'Auch et appelé à la pairie avec le titre de duc (24 janvier 1829). À la révolution de Juillet, sa nomination à la Chambre haute fut annulée par la nouvelle Charte : il se consacra alors uniquement à son diocèse. La mort de son ami le cardinal Fesch ayant déterminé une vacance dans le corps des cardinaux français, Mgr d'Isoard fut appelé à lui succéder (14 juin 1839), mais il mourut presque subitement quelques mois après, le 7 octobre, pendant qu'il attendait à Paris ses bulles d'institution.

[4716] Bélisaire *Cristaldi*, né à Rome le 11 juillet 1764, mort à Rome le 25 février 1831. Nommé cardinal le 2 octobre 1826.

[4717] Mgr Lambruschini, archevêque de Gênes, nonce du Saint-Siège à Paris.

[4718] L'abbé *Coudrin* avait accompagné à Rome comme conclaviste le cardinal-archevêque de Rouen, le prince de Croy, dont il était, depuis 1826, le premier vicaire général. Chateaubriand, qui n'a fait que l'entrevoir, s'est trompé dans le jugement qu'il a porté sur lui. Bien loin d'être un « esprit rétréci », l'abbé Coudrin possédait les hautes et rares qualités qui font les chefs d'ordres. Son intelligence égalait sa vertu. À l'époque où la Révolution venait d'anéantir les anciens ordres religieux, il lui a été donné de fonder une Congrégation, que Chateaubriand sans nul doute a mal connue et qui est aujourd'hui répandue dans le monde entier, la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Association perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel (dite de Picpus). L'abbé Pierre Coudrin (en religion le P. Marie-Joseph) était né le 1er mars 1768 ; il est mort le 27 mars 1837. Voir la *Vie du T. R. P. Marie-Joseph Coudrin*, par un Père de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

[4719] Hercule Dandini, né à Rome le 25 juillet 1759, mort le 22 juillet 1840. Cardinal le 10 mars 1823.

[4720] *Louis Ier* (Charles-Auguste), roi de Bavière, né à Strasbourg en 1786. Monté sur le trône le 12 octobre 1825, il se montra un ardent *philhellène*, ce dont Chateaubriand lui savait très grand gré. Un voyage qu'il fit en Italie, de 1804 à 1805, lui inspira pour les arts une passion qui ne le quitta plus ; il attira dans sa capitale les plus grands artistes de l'Allemagne et il ne négligea rien pour faire de Munich l'Athènes moderne. Malheureusement, il y introduisit un jour Aspasie sous les traits de Lola Montès, une danseuse dont il fit une comtesse de Lansfeld et qui devint un moment la souveraine absolue de la Bavière. Louis Ier, obligé de quitter ses États, au mois de février 1848, abdiqua, le 20 mars suivant, en faveur de son fils, Maximilien II. Il vécut depuis dans la retraite et mourut à Nice le 29 février 1868.

[4721] Gino-Alexandre-Joseph-Gaspard, marquis *Capponi*, né à Florence le 14 septembre 1792. Élevé par le célèbre antiquaire l'abbé Zannoni, il apprit un grand nombre de langues et voyagea en Italie, en France, en Angleterre et en Allemagne. Il a joué en Toscane un rôle politique important, particulièrement de 1847 à 1849. Bien qu'il fût devenu presque aveugle dès 1839, il se voua avec passion aux études historiques et fut le principal rédacteur des *Archives historiques* publiées à Florence par Vieusseux. Le plus remarquable de ses ouvrages, *Storia della Republica di Firenze*, a paru en 1875. Le marquis Gino Capponi est mort le 3 février 1876.

[4722] Chateaubriand ne nous a pas donné le nom de la correspondante à laquelle était adressée cette lettre du 21 mars. C'est évidemment la dame dont il a parlé plus haut, dans sa lettre à Mme Récamier, du 15 janvier 1829, et dont il disait : « J'ai reçu

une lettre de cette dame spirituelle qui venait quelquefois me voir au ministère ; jugez comme elle me fait bien la cour : elle est turque enragée ; Mahmoud est un grand homme qui a devancé sa nation ! »

[4723] Ce second discours fut prononcé par Chateaubriand en plein conclave. On en trouvera le texte à l'*Appendice* n° 41 : *le Conclave de 1829.*

[4724] Auguste-Hilarion, comte de *Kératry* (1769-1859). Député du Finistère, rédacteur du *Courrier français*, il avait, à la tribune et dans la Presse, vivement combattu M. de Villèle, ce qui l'avait rapproché de Chateaubriand. Député de 1818 à 1824, puis de 1827 à 1837, M. de Kératry fut nommé pair de France le 3 octobre 1837. Élu en 1849 à la Législative, et appelé, comme doyen d'âge, à présider la première séance, il profita de cette circonstance pour laisser éclater son hostilité contre les institutions républicaines. Il vota constamment avec la droite monarchique et rentra dans la vie privée au 2 décembre 1851. Ce vieux parlementaire avait publié de nombreux écrits de philosophie spiritualiste et religieuse, et plusieurs romans, dont l'un au moins, le *Dernier des Beaumanoir* (1824), avait eu un assez vif succès.

[4725] Le sculpteur Desprez venait d'achever, pour le tombeau du Poussin, d'après le tableau des *Bergers d'Arcadie*, un bas-relief, dont Chateaubriand était, à bon droit, extrêmement satisfait.

[4726] Le troisième secrétaire de l'ambassade, le vicomte de Sesmaisons, fils du comte Donatien de Sesmaisons, maréchal de camp et député de la Loire-Inférieure, était, par sa mère, petit-fils du chancelier Dambray. Les deux premiers secrétaires étaient MM. Bellocq et Desmousseaux de Givré, dont il sera parlé tout à l'heure. — Les attachés à l'ambassade étaient MM. de Montebello, du Viviers, de Mesnard, d'Haussonville et Hyacinthe Pilorge, le fidèle secrétaire de Chateaubriand.

[4727] Le duc de Blacas était alors ambassadeur à Naples.

[4728] Le comte Fuscaldo, ambassadeur de Naples à Rome.

[4729] Le télégraphe aérien n'allait encore que jusqu'à Lyon, et M. de Brosses, préfet du Rhône, en tenait la clef. C'était, comme son père, un homme d'infiniment d'esprit.

[4730] Chateaubriand répondit en ces termes au cardinal Fesch : « J'aurais voulu, Monsieur le cardinal, répondre plutôt au billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il augmente infiniment mes regrets et ceux de Mme de Chateaubriand. Espérons que le temps viendra où tous les obstacles seront levés. Grâce à la magnanimité de son roi, la France est assez forte désormais pour braver des souvenirs : la liberté doit vivre en paix avec la gloire.

« Je prie Votre Éminence de croire à mon dévouement et d'agréer l'assurance de ma haute considération. »

[4731] M. Bellocq était premier secrétaire de l'ambassade. Le second secrétaire, M. Desmousseaux de Givré, né le 1er janvier 1794, était entré de bonne heure dans la carrière diplomatique. Il avait été attaché à l'ambassade de Londres, sous Chateaubriand, en 1822. L'année suivante, il avait été envoyé à Rome. Il donna sa démission à l'avènement du ministère Polignac et rentra, après 1830, dans la diplomatie. Député d'Eure-et-Loir de 1837 à 1848, il défendit, non sans talent, la politique conservatrice et fut l'un des principaux soutiens du ministère de M. Guizot, jusqu'au jour où, se séparant de son chef, dans un discours prononcé le 27 avril 1847, il montra les ministres répondant sur toutes les questions : « Rien, rien, rien ! » Aussitôt répercutés, grossis par les journaux opposants, ces mots :*Rien, rien, rien !* eurent un retentissement énorme, et ils ne laissèrent pas d'être pour quelque chose dans la révolution du 24 février. Après avoir siégé à l'Assemblée législative de 1849 à 1851, M. Desmousseaux de Givré rentra dans la vie privée.

[4732] Voir l'*Appendice* n° 42 : *le Journal secret du Conclave.*
[4733] En même temps que cette lettre, Chateaubriand envoyait à Mme Récamier le billet suivant destiné au jeune Canaris :
« Rome, 9 avril 1829.
« Mon cher Canaris, je vous dois depuis longtemps une réponse. Vous m'excuserez, parce que j'ai eu beaucoup d'affaires. Voici mes recommandations :

> « Aimez bien Mme Récamier. N'oubliez jamais que vous êtes né en Grèce ; que ma patrie devenue libre a versé son sang pour la liberté de la vôtre, soyez surtout bon chrétien, c'est-à-dire honnête homme, et soumis à la volonté de Dieu. Avec cela, mon cher petit ami, vous maintiendrez votre nom sur la liste de ces anciens fameux Grecs, où l'a déjà placé votre illustre père.
> « Je vous embrasse.
> « CHATEAUBRIAND. »

[4734] *Umbræ enim transitus est tempus nostrum.* (*Livre de la Sagesse.*).
[4735] Le duc de Modène se défendait de cette accusation. Voir, dans *Chateaubriand et son temps*, p. 363, les explications que donne à ce sujet M. de Marcellus.
[4736] « Le cardinal de Clermont-Tonnerre, dit M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps*, p. 358), parti de Toulouse trop tard pour arriver à l'ouverture du conclave, vint me voir à Lucques pour en avoir des nouvelles, et pour se rendre à Rome par la voie la plus courte, en évitant Florence. Je lui signalai la route de traverse peu suivie qui longeait le lac de *Biguglia* ; il la prit sans hésiter. Tout alla bien jusqu'au passage de l'Arno ; mais là, en mettant pied à terre, M. de Clermont-Tonnerre se foula un nerf. Cet accident le retint plusieurs jours à Sienne et ne lui permit d'entrer au conclave que le dernier des cardinaux français. »
[4737] *Hélène-Paulouwna* (Frédérique-Charlotte-Marie) était la fille du prince Paul de Wurtemberg. Née le 9 janvier 1807, elle avait épousé, le 19 février 1824, le grand-duc Michel Paulowitch, frère du tzar Alexandre et du grand-duc Nicolas, qui allait devenir, l'année suivante, empereur de Russie.
[4738] *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, frère du roi de Wurtemberg. Né le 19 janvier 1785, il avait épousé, le 28 septembre 1805, Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, fille du duc de Saxe-Hildburhausen.
[4739] La fête donnée par Chateaubriand à la Villa Médicis, en l'honneur de la princesse Hélène, eut lieu le 29 avril 1829. Un journal de Rome, le *Notizie del Giorno*, en publia un compte rendu enthousiaste, que le *Moniteur* de Paris reproduisit dans son numéro du 15 mai.
[4740] Femme du roi Joseph, qui avait pris le nom de comte de Survilliers, comme son frère Louis avait pris le nom de comte de Saint-Leu, et son frère Jérôme celui de comte de Montfort.
[4741] L’édition Garnier 1840 écrit 10 mars. La vérification de la suite chronologique des dates semble indiquer qu’il s’agit d’une erreur. Nous adoptons donc ici la date retenue par l’édition Garnier 1810 : 10 mai.
[4742] L'enlèvement du pape Pie VII dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809.
[4743] Mustapha *Reschid-Pacha* (1779-1857), l'homme d'État le plus remarquable qu'ait eu la Turquie au XIXe siècle. Lors de l'ambassade de Chateaubriand à Rome, il était ministre des Affaires étrangères sous Mahmoud II. Il devint grand vizir sous Abdul-Medjid, et opéra d'importantes réformes.
[4744] Quand Sidrac, à qui l'âge allonge le chemin,

Arrive dans la chambre, un bâton à la main....
(Boileau, *le Lutrin*, chant I.
[4745] Théodore *Mionnet* (1770-1842). Conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale et membre de l'Académie des inscriptions, il consacra trente ans de sa vie à son grand ouvrage, la *Description des médailles grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation* (1806-1837, 15 vol. in-8°).
[4746] Robert *Arnauld*, dit *d'Andilly*, (1589-1674), fils d'Antoine Arnauld, le célèbre avocat, et frère du *grand Arnauld*. Son fils, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fut l'un des ministres de Louis XIV. Arnauld d'Andilly a laissé des *Mémoires sur sa vie*, publiés en 1734, ainsi qu'un *Journal*, qui n'a paru qu'en 1857.
[4747] Le chancelier de L'Hôpital excellait dans la poésie intime. « Ses vers, dit Villemain, expriment des pensées si nobles qu'on ne peut les lire sans attendrissement.... C'est une âme antique qui s'exprime dans l'ancienne langue des Romains. » Ses amis Pibrac, de Thou, Scévole de Sainte-Marthe se réunirent pour faire une édition de ses *Poésies intimes*, qui fut publiée par Michel Hurault de L'Hôpital (Paris, 1585, in fol.)
[4748] C'est le nom que prend Damis, dans *la Métromanie*, de Piron (acte I, scène VIII) :

> MONDOR
> Votre nom maintenant, c'est donc ?
> DAMIS
> De l'Empyrée ;
> Et j'en oserais bien garantir la durée.

[4749] Le connétable de Bourbon, en 1527.
[4750] Jacques Buonaparte — le premier Bonaparte dont il soit fait mention dans l'histoire — a laissé un récit du *sac de Rome en 1527*, dont il avait été témoin oculaire. Ce document a été traduit en français par Napoléon-Louis Bonaparte, frère aîné de Napoléon III.
[4751] Le 29 avril 1829, Chateaubriand écrivait, de Rome, à M. de Marcellus :

> « Vous m'avez vu regretter Londres au moment de partir pour Vérone. Aujourd'hui, à la veille de partir pour la France, je regrette Rome. J'ai le congé que j'avais demandé, et me sens peu disposé à m'en servir. Si Mme de Chateaubriand veut aller à Paris toute seule, je pourrais bien passer ici mon été. Je traite pour cela avec M. Bunsen, le ministre de Prusse, la cession de son logement au Capitole. Qu'irais-je voir chez nous ? Le tumulte des antichambres, peut-être des rues ; des luttes de vanité. Après mon conclave et son tapage, j'ai repris goût aux ruines et à la solitude.
> « CHATEAUBRIAND. »

[4752] Voir l'Appendice n° 3 sur *Christian de Chateaubriand.*
[4753] Chateaubriand rentra à Paris le 28 mai 1829. — Les pages qui vont suivre, jusqu'à la fin du Livre XIII, ont été écrites à Paris, rue d'Enfer, en août et septembre 1830.
[4754] Cormenin, dans son *Livre des Orateurs* (t. II, p. 59) trace ainsi le portrait de Martignac : « Il captivait plutôt qu'il ne maîtrisait l'attention. Avec quel art il ménageait la susceptibilité vaniteuse de nos chambres françaises ! avec quelle ingénieuse flexibilité il pénétrait dans tous les détours d'une question ! quelle fluidité

de diction ! quel charme ! quelle convenance ! quel à-propos ! L'exposition des faits avait dans sa bouche une netteté admirable, et il analysait les moyens de ses adversaires avec une fidélité et un bonheur d'expression qui faisaient naître sur leurs lèvres le sourire de l'amour-propre satisfait. Pendant que son regard animé parcourait l'assemblée, *il modulait sur tous les tons sa voix de sirène, et son éloquence avait la douceur et l'harmonie d'une lyre*. Si, *à tant de séductions*, si, à la puissance gracieuse de sa parole, il eût joint les formes vives de l'apostrophe et la précision rigoureuse des déductions logiques, c'eût été le premier de nos orateurs, c'eût été la perfection même. » — Un des membres les plus ardent » de l'extrême gauche, M. Dupont de l'Eure cédant un jour à son admiration sympathique pour l'éloquence de M. de Martignac, lui avait crié de sa place : « Tais-toi, Sirène. » Ce mot résumait l'impression que ressentait la Chambre toutes les fois que le ministre de l'Intérieur prenait la parole.

[4755] Avant l'entrée en campagne et le départ du duc d'Angoulême, il avait fallu rédiger les instructions qu'il devait suivre et lui former un conseil politique. M. de Martignac avait été choisi pour être le chef de ce conseil et avait reçu, à cette occasion, le titre de commissaire civil près l'armée d'Espagne.

[4756] Le 9 février 1829, M. de Martignac présenta deux projets de loi destinés à réorganiser l'administration municipale et départementale. La loi départementale fut discutée la première. Dans la séance du 8 avril, malgré les efforts de Martignac, d'Hyde de Neuville, de Vatimesnil et de Cuvier, la Chambre des députés adopta un amendement qui supprimait les conseils d'arrondissement. Une ordonnance royale, en date du même jour, retira les deux projets. Le ministère Martignac avait vécu. Il tint cependant à faire voter le budget et à rester à son poste jusqu'à la fin de la session, qui fut close le 30 juillet. Le 8 août, il faisait place au ministère Polignac.

[4757] « La défense spontanée, généreuse, désintéressée de M. de Polignac, son antagoniste et son successeur, honore beaucoup le caractère inoffensif et noble de M. de Martignac. Les méditations de son plaidoyer et les émotions si dramatiques de ce procès, achevèrent de ruiner sa santé chancelante. » (Cormenin, *Livre des Orateurs*, T. II, p. 59.)

[4758] *Quum mare sub noctem tumidis albescare cœpit*
Fluctibus,
(Ovide, *Métamorphoses*, livre XI.)

[4759] *Quum venti posuere, omnisque repende resedit*
flatus....
(*Énéide*, livre VII, v. 27.)

[4760] *Vix primos inopina quies laxaverat artus.*
(*Énéide*, livre V, t. 857.)

[4761] George Sand n'a peut-être pas de plus belles pages descriptives que sa peinture des chemins creux et ombragés du Berry, dans *Valentine*. Ce roman, le second de George Sand, publié en 1832, deux mois à peine après *Indiana*, est resté l'un de ses chefs-d'œuvre.

[4762] Le cardinal d'Ossat, ambassadeur d'Henri III et d'Henri IV à Rome, était né à la Roque-en-Magnoac, dans le diocèse d'Auch, le 23 août 1536. Il mourut le 13 mars 1604. C'est lui qui obtint du Saint Siège l'absolution d'Henri IV et fit accepter l'Édit de Nantes.

[4763] Voir l'*Appendice* n° 43 : *Dans les Pyrénées.*

[4764] Le *Moniteur* du 9 août 1829 annonça la formation du nouveau ministère. Il était ainsi composé : le prince de Polignac aux Affaires étrangères ; M. de la

Bourdonnaye à l'Intérieur ; M. Courvoisier à la Justice ; M. de Chabrol aux Finances ; le général de Bourmont à la Guerre ; l'amiral de Rigny à la Marine ; M. de Montbel aux Affaires ecclésiastiques et à l'Instruction publique. — L'amiral de Rigny, neveu du baron Louis, était connu pour ses idées libérales. Nommé ministre sans avoir été consulté, il arriva le 15 à Paris et refusa d'entrer dans le cabinet. Il fut remplacé par la baron d'Haussez, préfet de Bordeaux.

[4765] On lit dans le *Moniteur* du 27 août 1829 : « On écrit de Pau le 20 août : — « M. le vicomte de Chateaubriand est arrivé hier à Pau. L'illustre auteur du *Génie du Christianisme* a visité une partie de la ville et longtemps contemplé le château de Henri IV. Vers neuf heures, une sérénade a été donnée au noble pair par les musiciens de la ville. Une foule considérable couvrait la cour de l'hôtel de France et les allées attenantes de la place Royale. Un grand nombre de citoyens ont été admis dans les appartements du noble vicomte. Parmi les morceaux qui ont été exécutés dans cette sérénade improvisée, on a surtout remarqué la délicieuse romance du *Dernier des Abencerages : Combien j'ai douce souvenance !* M. de Chateaubriand s'est rendu à l'empressement dont il était l'objet, et s'est montré à l'une des fenêtres. Des acclamations l'ont aussitôt accueilli et il y a répondu par ces paroles : « Messieurs, je suis extrêmement sensible à l'honneur que vous voulez bien me faire ; je ne reconnais le mériter que par mon amour pour mon pays. Il était tout naturel que la ville qui a vu naître Henri IV ait bien voulu se souvenir de mon dévouement aux descendants de cet illustre roi. » De nouvelles acclamations se sont fait entendre et la foule s'est ensuite paisiblement dispersée. — M. de Chateaubriand est parti ce matin à neuf heures pour Paris. » (*Mémorial des Pyrénées.*) »

[4766] *Marie-Christine de Bourbon* (1805-1878). Elle était la seconde fille des onze enfants de François Ier, roi des Deux-Siciles, et de sa seconde femme, Marie-Isabelle, infante d'Espagne. Elle épousa, le 11 décembre 1829, le roi Ferdinand VII, déjà trois fois veuf, et elle eut sur lui assez d'empire pour lui faire promulguer, le 29 mars 1830, la pragmatique *Siete partidas* qui supprimait la loi salique et dépossédait de ses droits au trône don Carlos, frère du roi.

[4767] Lamartine, qui s'était déjà présenté une première fois en 1824, au lendemain des *Nouvelles Méditations*, et qui s'était vu alors préférer l'honnête M. Droz, se présentait de nouveau pour remplacer le comte Daru. L'élection eut lieu le 5 novembre 1829. Les concurrents de Lamartine étaient le général Philippe de Ségur, l'historien de *Napoléon et la Grande-Armée pendant l'année 1812* ; M. Azaïs, auteur des *Compensations dans les destinées humaines*, et M. David, ancien consul général à Smyrne, auteur de l'*Alexandréide*. Lamartine fut élu au premier tour de scrutin, par 19 voix contre 14 données à M. de Ségur.

[4768] Charles-Jean-Dominique de *Lacretelle*, dit *le Jeune* (1766-1855), membre de l'Académie française, auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques, dont le meilleur est son *Histoire de la Révolution française* (1821-1826, 8 vol. in-8°). Il a laissé, sous ce titre : *Dix années d'épreuves pendant la Révolution* (1842, 1 vol. in-8°), de très intéressants Mémoires qui mériteraient d'être réimprimés.

[4769] Jean-Pierre-Abel *Rémusat* (1788-1832). Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, rédacteur du *Journal des Savants*, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, l'un des fondateurs de la Société asiatique, dont il fut président en 1829, il a publié sur les langues et les littératures de l'Orient de nombreuses et savantes études, où il a su allier à l'érudition la plus sûre un rare talent d'écrivain. Ces travaux le placèrent au premier rang des orientalistes. Il ne laissait pas, d'ailleurs, de s'occuper aussi des choses d'Occident et

de prendre une part active à la politique. Par ses opinions, il appartenait à l'extrême droite.
[4770] Antoine-Jean *Saint-Martin* (1791-1832) fut, comme Abel Rémusat, son confrère à l'Académie des inscriptions, un de nos plus savants orientalistes. Sa *Notice sur l'Égypte sous les Pharaons* (1811), et celle *sur le Zodiaque de Denderah* (1822), ses *Fragments d'une histoire des Arsacides* (1830) et surtout ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* (1818) sont des travaux de premier ordre. Son ardeur monarchique égalait celle de Rémusat, et il fonda, le 1er janvier 1829, *l'Universel*, feuille ultra-royaliste.
[4771] Le 15 octobre 1829, la mort du savant chimiste Vauquelin fit vaquer un siège dans la Chambre des députés, où il représentait les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque, qui formaient le quatrième arrondissement électoral du département du Calvados. La candidature fut offerte à M. Guizot, et, le 23 janvier 1830, il était élu à une forte majorité. Au même moment, M. Berryer, que jusque-là son âge avait tenu, comme M. Guizot, éloigné de la Chambre des députés, y était élu par le département de la Haute-Loire, où un siège se trouvait aussi vacant.
[4772] Louis-Auguste-Victor de Ghaisne, comte de *Bourmont* (1773-1846). Après avoir commandé, de 1794 à 1799, les Chouans du Maine et de l'Anjou, il déposa les armes le 4 février 1800. Arrêté à la suite de l'explosion de la *machine infernale*(21 décembre 1800) et enfermé dans la citadelle de Besançon, il réussit à s'évader, à la fin de 1804, et à gagner Lisbonne. En 1808, lorsque l'armée du général Junot, qui avait envahi le Portugal, se trouva réduite à une situation désespérée, Bourmont offrit ses services au général, qui les accepta, et il fit à la bataille de Vimeiro des prodiges de valeur. Rentré en France, il fut envoyé par Napoléon à l'armée d'Italie, et fut attaché à l'état-major du prince Eugène. Pendant les campagnes de Russie, de Saxe et de France, il se distingua par ses talents non moins que par son courage ; il se signala notamment à la défense du pont de Nogent-sur-Seine (février 1814) et y gagna le grade de général de division. Pendant les Cent-Jours, il se prononça par écrit contre l'*Acte additionnel* et attendit sa révocation. Elle ne vint pas, et, lorsque l'armée française franchit la frontière de Belgique, il était à la tête d'une des divisions du 4e corps, commandé par le général Gérard. Le 14 juin 1815, il annonça au général Hulot, le plus ancien de ses commandants de brigade, qu'il s'absenterait le lendemain ; il lui confia tous les ordres et instructions relatifs aux troupes, lui indiqua l'emplacement de tous les postes, réunit la division et la lui laissa sous les armes. Le 15 au matin, il faisait remettre au général Gérard une lettre où il lui disait : « On ne me verra pas dans les rangs des étrangers ; ils n'auront de moi aucun renseignement capable de nuire à l'armée française, composée d'hommes que j'aime et auxquels je ne cesserai de prendre un vif intérêt. » Cet engagement fut tenu, et il résulte des événements mêmes qui signalèrent le début de la campagne, que Bourmont et les officiers qui l'accompagnaient gardèrent un silence absolu sur tout ce qui concernait l'armée française. Bourmont n'a donc pas trahi, mais il a commis un acte que l'impartiale histoire doit sévèrement condamner. Puisqu'il avait repris du service dans l'armée impériale, il ne la devait point quitter à la veille des hostilités. Cette faute, si grave soit-elle, il l'a noblement rachetée, et par sa glorieuse expédition d'Alger, et par le désintéressement dont il a fait preuve au lendemain de sa victoire. Au mois d'août 1830, son successeur au Ministère de la Guerre, le général Gérard, lui écrivit que « d'heureuses circonstances l'ayant séparé de ses collègues, il n'avait pas à redouter leur sort ; que la France lui savait gré de ses succès, et que le Gouvernement saurait le récompenser de ses services. » Si touché qu'il pût être de ce témoignage rendu par

son ancien chef du 4e corps, le maréchal de Bourmont renonça sans hésiter à sa fortune politique et à sa fortune militaire ; il sacrifia sans compter ses titres, ses honneurs, ses traitements, la dignité de pair de France et jusqu'à son bâton de maréchal.

[4773] Jean-Joseph-Antoine de *Courvoisier* (1775-1835). Il avait émigré et servi à l'armée de Condé. Député de 1816 à 1824, il se fit remarquer par la modération de ses idées, ainsi que par son talent. Cormenin a dit de lui (*Livre des Orateurs*, II, 6) : « Courvoisier, le plus dispos et le plus intarissable des parleurs, si Thiers n'eût pas existé. » Il était depuis 1818 procureur général près la cour de Lyon.

[4774] Guillaume-Isidore Baron, comte de *Montbel* (1787-1861). Ami particulier de M. de Villèle, qu'il avait remplacé comme maire de Toulouse, il ne faisait partie de la Chambre des députés que depuis les élections de novembre 1827. Après les journées de Juillet, il put échapper aux poursuites et gagner l'Autriche. Condamné comme contumace à la prison perpétuelle, et amnistié, ainsi que ses collègues, par le ministère Molé (29 novembre 1836), il revint en France et se tint à l'écart des affaires publiques. Il mourut à Frohsdorff en visite auprès du comte de Chambord, le 3 février 1861. On lui doit une *Vie du duc de Reichstadt* (1833) et une Relation des derniers moments de Charles X (1836).

[4775] M. de Polignac ayant été nommé président du Conseil le 17 novembre 1829, M. de la Bourdonnaye donna sa démission de ministre de l'Intérieur. Un de ses amis lui demanda quel avait été le motif de sa retraite. « On voulait me faire jouer ma tête, répondit-il, j'ai désiré tenir les cartes. » (Papiers politiques de M. de Villèle.)

[4776] Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte de *Guernon-Ranville* (1787-1866). Il s'engagea en 1806 aux vélites de la garde impériale ; réformé pour cause de myopie, il se fît inscrire au barreau de Caen. En 1820, il devint président du tribunal civil de Bayeux. Avocat général à Colmar en 1821, procureur-général à Limoges en 1822, à Grenoble en 1826, il fut appelé en 1829 à remplacer au parquet de la cour royale de Lyon M. de Courvoisier, qui venait d'être nommé garde des sceaux. Le 2 mars 1830, il fut nommé député de Maine-et-Loire. Il venait d'être réélu le 19 juillet, lorsque parurent les Ordonnances. Arrêté à Tours le 25 août, il fut condamné par la Cour des pairs à la prison perpétuelle et enfermé à Ham, où il resta jusqu'à l'amnistie de 1836. Il se retira alors au château de Ranville (Calvados), où il est mort le 30 novembre 1866.

[4777] Le *Journal du Commerce*, dans son numéro du 11 septembre 1829, publia, sous ce titre : *Association bretonne*, le Prospectus d'une Société dont les membres s'engageaient à ne plus payer l'impôt dans le cas où les formes constitutionnelles viendraient à être violées. Le *Courrier français* reproduisit l'article du *Journal du Commerce*. Les gérants des deux journaux furent condamnés, en première instance, le 27 novembre 1829, à un mois de prison et 500 francs d'amende. Ce jugement fut confirmé par la Cour royale de Paris le 11 mars 1830.

[4778] *Le National*, dont le premier numéro parut le 3 janvier 1830. Il fut fondé par MM. Thiers, Mignet et Armand Carrel. Chacun d'eux devait prendre la direction pour une année. M. Thiers commença.

[4779] Le libraire Sautelet se suicida, en effet, peu de mois après la fondation du *National*. Armand Carrel publia, à cette occasion, dans la *Revue de Paris* de juin 1830, sous ce titre : *Une mort volontaire*, un très bel article, dont j'extrais ces quelques lignes : « Quand on a bien connu ce faible et excellent jeune homme, on se le figure hésitant jusqu'à la dernière minute, demandant grâce encore à sa destinée, même après avoir écrit quinze fois qu'il s'est condamné, et qu'il ne peut plus vivre.

Sans doute il a pleuré amèrement et longtemps sur le bord de ce lit où il s'est frappé. Peut-être il s'est agenouillé pour prier Dieu, car il y croyait ; il disait que la création aurait été une absurdité sans la vie future. Ses mains auront chargé les armes sans qu'il leur commandât presque, et, pendant ce temps, il appelait ses amis, sa mère, quelque objet d'affection plus cher encore, au secours de son âme défaillante. Il était là, s'asseyant, se levant avec anxiété, prêtant l'oreille au moindre bruit qui eût pu suspendre sa résolution ou la précipiter. Une fenêtre légèrement entr'ouverte près de son lit a montré qu'après avoir éteint sa lumière et s'être plongé dans l'obscurité, il avait fait effort pour apercevoir un peu de jour qui naissait et qui ne devait plus éclairer que son cadavre.... Enfin, il a senti qu'il était seul, bien seul, abandonné de tout sur la terre ; qu'il n'y avait plus autour de lui que les fantômes créés par ses derniers souvenirs. Il a cherché un reste de force et d'attention pour ne pas se manquer, et sa main a été sûre.... »

[4780] C'est le 5 mai 1830, à Toulon, que le duc d'Angoulême passa la revue de la flotte prête à mettre à la voile. Elle s'élevait à 675 bâtiments de guerre et du commerce, et ne comptait pas moins de 11 vaisseaux, 24 frégates et 70 navires de guerre de moindre force. Le spectacle que présentait la rade était magnifique. Les navires de guerre et les bâtiments de transport, entre lesquels circulaient des milliers de barques, occupaient le centre du tableau dont le cadre était formé par les collines que couvrait une innombrable population. Tous les navires étaient pavoisés ; les équipages, montés dans les vergues et dans les hunes, faisaient retentir l'air des cris de : Vive le Roi ! Journée de soleil et de fête à la veille des jours de deuil, dernier rayon à l'heure où les ombres du soir vont envahir le ciel, dernier sourire de la fortune à cette Maison de Bourbon qui avait trouvé la France épuisée, appauvrie, écrasée sous le poids d'inénarrables désastres, et qui allait la laisser libre, prospère et forte, avec des finances admirables et une flotte superbe ; — qui l'avait trouvée vaincue, humiliée, foulée aux pieds par quatre cent mille envahisseurs, et qui allait lui léguer la plus pure et la plus belle de toutes les conquêtes, accomplie sous les yeux et malgré les menaces de l'Angleterre frémissante.

[4781] Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, prononcée le 1er septembre 1683.

[4782] M. du Plessix, frère du contre-amiral du Plessix de Parscau, beau-frère de Chateaubriand.

[4783] Charles Lenormant, après avoir accompagné Champollion en Égypte et après avoir fait partie de l'expédition scientifique en Morée, était à la veille de revenir en France.

[4784] Auguste-Théodore-Hilaire, baron *Barchou de Penhoen*, né à Morlaix (Finistère) le 28 avril 1801. Il prit part à l'expédition d'Alger comme capitaine d'état-major. Après la révolution de 1830, il donna sa démission pour ne pas servir le gouvernement de Louis-Philippe, et s'adonna aux lettres ainsi qu'à la philosophie. Ses principaux ouvrages sont une *Histoire de la philosophie allemande* et une *Histoire de la domination anglaise dans les Indes* (6 volumes in-8o). Il était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1849, les électeurs du Finistère l'envoyèrent à l'Assemblée législative, où il siégea parmi les royalistes. Après le 2 décembre 1851, il rentra dans la vie privée, il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 28 juillet 1855. Il avait été, au collège de Vendôme, le condisciple de Balzac, ce qui lui vaut de figurer dans *Louis Lambert*. Dans la *Comédie humaine*, *Gobseck* lui est dédié.

[4785] *Mémoires d'un officier d'état-major*, par le baron Barchou de Penhoen ; p. 427. CH.

[4786] Charles X avait annoncé, dans son discours, l'expédition d'Alger, déclarant que

l'insulte faite au pavillon français par une puissance barbaresque ne resterait pas longtemps impunie et qu'une réparation éclatante allait satisfaire l'honneur de la France. Le soir, quelques amis, parmi lesquels M. Villemain, étaient réunis dans le salon de Chateaubriand : « Voilà, leur dit-il, de ces choses qui appartiennent à la tradition de l'ancienne France, à l'hérédité de Saint Louis et de Louis XIV ; voilà ce que fait la royauté légitime. Dans sa crise actuelle, avec ses misérables instruments, malgré ses peurs exagérées, je le veux, elle conçoit une entreprise généreuse et chrétienne, ce que je conseillais dès 1816, ce qu'elle aurait fait plus tard, avec moi, si elle avait eu le bon sens de me garder. Oui, cet Alger, que Bossuet nous montre foudroyé par nos galiotes à bombes, et qui ne sauva son port qu'en nous rendant des captifs chrétiens, peut tomber dans nos mains, cet été. Nous ferons mieux que lord Exmouth. Rien ne m'étonne de la valeur française. Seulement, cela me ravit sans me rassurer. Qui connaît les abîmes de la Providence ? Elle peut du même coup abattre le vainqueur à côté du vaincu, agrandir un royaume et renverser une dynastie. » Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*, p. 447.

[4787] Cet amendement était ainsi conçu : « Cependant notre honneur, notre conscience, la fidélité que nous vous avons jurée et que nous vous garderons toujours, nous imposent le devoir de faire connaître à Votre Majesté qu'au milieu des sentiments unanimes de respect et d'affection dont votre peuple vous entoure, de vives inquiétudes se sont manifestées à la suite des changements survenus depuis la dernière session. C'est à la haute sagesse de Votre Majesté qu'il appartient de les apprécier et d'y apporter le remède qu'elle croira convenable. Les prérogatives de la couronne placent dans ses mains augustes les moyens d'assurer cette harmonie constitutionnelle aussi nécessaire à la force du trône qu'au bonheur de la France. » M. Guizot et M. Berryer firent tous deux leur début sur cet amendement, qu'avaient inspiré les amis de M. de Martignac ; M. Guizot le repoussa, comme tenant au roi un langage trop faible ; Berryer, comme attaquant les droits de la couronne. — Le comte de *Lorgeril* (1778-1843) était entré à la Chambre en 1828, comme député d'Ille et Vilaine, en remplacement de M. de Corbière, nommé paix de France. Il ne fut pas réélu aux élections de juin-juillet 1890.

[4788] Le 19 mai, parut au *Moniteur* une ordonnance royale qui nommait Garde des sceaux, en remplacement de M. Courvoisier, M. de Chantelauze, premier président de la Cour royale de Grenoble. M. de Montbel remplaçait M. de Chabrol aux Finances, abandonnant le portefeuille de l'Intérieur, qui était confié à M. de Peyronnet. La direction générale des ponts et chaussées, détachée du département de l'Intérieur, formait un nouveau ministère, celui des Travaux publics, à la tête duquel on plaçait M. le baron *Capelle*, alors préfet de Versailles. — Guillaume-Antoine-Benoît, baron *Capelle* (1775-1843) avait été, sous l'Empire, préfet du département de la Méditerranée (chef-lieu Livourne) puis préfet du Léman (chef-lieu Genève). La Restauration l'avait fait conseiller d'État, préfet du Doubs, puis de Seine-et-Oise. La Cour des pairs, le 21 décembre 1830, le condamna par contumace à la prison perpétuelle comme signataire des *Ordonnances* du 25 juillet.

[4789] M. de Guernon-Ranville, s'il était un homme de cœur, était aussi un homme de talent. En 1814, il avait quitté le barreau de Caen, où il avait brillamment débuté, et, après un vote énergique contre l'Acte additionnel, il s'était rendu à Gand auprès du roi Louis XVIII, à la tête d'une compagnie de volontaires royalistes. De Gand il était allé à Londres rejoindre le duc d'Aumont, qui préparait un débarquement, sur les côtes de Normandie. Comme avocat d'abord, puis comme procureur général, il avait fait preuve de remarquables qualités oratoires. Il a laissé sur son ministère de huit

mois un intéressant Journal, publié en 1874, par M. Julien Travers, sous ce titre :*Journal d'un ministre.*
[4790] Lorsque M. de Chantelauze fut appelé au ministère, il annonça sa nomination à son frère par la lettre suivante :
« Paris, 18 mai 1830.
« Ma présence à Paris doit, mon cher ami, te causer quelque surprise. Tu en éprouveras davantage demain, à la lecture du *Moniteur*, qui contiendra ma nomination de Garde des sceaux. Je le regarde comme l'événement le plus malheureux de ma vie, et il n'est rien que je n'aie fait pour y échapper. Voilà bientôt un an que je résiste ; nommé ministre le 17 avril dernier, j'ai été assez heureux pour faire agréer mon refus, pendant mon dernier séjour ici ; j'ai également fait échouer de semblables tentatives à Grenoble ; c'est le 30 avril que j'ai reçu les ordres du roi. M. le Dauphin, à son passage, m'a vivement pressé ; j'ai été ferme dans mon refus, et je croyais bien la chose finie à mon avantage, mais, le 12 de ce mois, une dépêche télégraphique m'a prescrit de me rendre à Paris. Arrivé depuis trois jours, je n'ai pas perdu un instant pour empêcher un choix aussi peu convenable qu'utile. Mes excuses n'ont pas été goûtées, et je cède à des ordres qui ne permettent que l'obéissance. Ainsi, regarde-moi comme une victime à immoler et plains-moi. »
[4791] La Chambre des députés fut dissoute le 16 mai. Les départements qui n'avaient qu'un collège électoral étaient appelés à voter le 23 juin ; dans les autres départements, les collèges d'arrondissement devaient se réunir le 3 juillet, et les collèges de département le 20 juillet. L'ouverture de la nouvelle Chambre était fixée au 3 août.
[4792] La *Tribune des départements*, fondée par Auguste et Victorin Fabre. Cette feuille devint, après 1830, l'organe le plus violent de l'opposition républicaine.
[4793] Hilaire-Étienne-Octave *Rouillé*, marquis de *Boissy* (1798-1866). Pair de France de 1839 à 1848, il fut pendant dix ans *l'enfant terrible* de la Chambre haute, harcelant le chancelier Pasquier de ses continuelles interruptions et de ses saillies irrévérencieuses. De 1848 à 1853, il se vit condamné au supplice du silence. Le 4 mars 1853, il revint au Luxembourg comme sénateur et y fit preuve d'une honorable indépendance. Il a laissé des *Mémoires*, qui ne valent pas, il faut bien le dire, ceux du vieux chancelier, auquel il avait autrefois fait la vie si dure. Le marquis de Boissy, en 1851, à cinquante-trois ans, avait épousé la célèbre marquise Guiccioli, elle-même presque quinquagénaire, et *veuve* de lord Byron depuis plus d'un quart de siècle. — En 1830, date à laquelle a été écrite cette page des *Mémoires*, M. de Boissy n'était encore que le *comte* de Boissy, et c'est avec raison que Chateaubriand lui donne ce titre ; il ne devait prendre celui de *marquis* qu'à la mort de son père (28 juin 1840).
[4794] Le Rapport au roi avait été rédigé par M. de Chantelauze.
[4795] L'article 14 de la Charte était ainsi conçu : « Le Roi est le chef suprême de l'État, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et *ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.*

[4796] Chateaubriand demeurait alors rue d'Enfer, n° 84.
[4797] Jean-Henri-Claude *Mangin* (1786-1835). Comme procureur général à Poitiers, il avait dirigé les poursuites contre le général Berton et ses complices (1822). Il avait été nommé conseiller à la Cour de cassation en 1827, et préfet de police en 1829. Magistrat éminent, orateur et écrivain, il a laissé des ouvrages de jurisprudence qui font encore aujourd'hui autorité en la matière : *Traité de l'action publique et de*

l'action civile ; — *Traité des procès-verbaux* ; — *Traité de l'instruction publique.*
[4798] Le comte de Chabrol-Volvic. Il était préfet de la Seine depuis 1812. Le comte de Chabrol-Croussol, qui avait été ministre des finances dans le cabinet Polignac jusqu'au 19 mai 1830, était son frère.
[4799] Le vicomte de Champagny. — Lors du procès des ministres (audience du 16 décembre 1830), il fit la déclaration suivante : « J'ai eu connaissance des ordonnances du 25 juillet par le *Moniteur* du 26 ; rien n'avait pu me faire prévoir un événement aussi grave. Aucun ordre n'avait été donné au ministère de la guerre. Aucun mouvement extraordinaire de troupes n'avait eu lieu. Je dirai même qu'au moment où les ordonnances parurent, il y avait autour de Paris moins de troupes de la garde que de coutume. Deux régiments, dont l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie, avaient été envoyés en Normandie pour faciliter la recherche des incendiaires. »
[4800] La protestation des journalistes fut rédigée par MM. Thiers, Châtelain et Cauchois-Lemaire. Les signataires étaient, en effet, au nombre de quarante-quatre. Voici leurs noms : Gauja, gérant du *National* ; Thiers, Mignet, Chambolle, Peysse, Albert Stapfer, Dubochet, Rolle, rédacteurs du *National* ; — Châtelain, Guyet, Moussette, Avenel, Alexis de Jussieu, J.-F. Dupont, rédacteurs, et V. de Lapelouse, gérant du *Courrier français* ; — Guizard, Dejean, Charles de Rémusat, rédacteurs, et Pierre Leroux, gérant du *Globe* ; — Année, Cauchois-Lemaire et Évariste Dumoulin, rédacteurs du *Constitutionnel* ; — Senty, Haussmann, Dussard, Chalas, A. Billard, J.-J. Baude, Busoni, Barbaroux, rédacteurs, et Coste, gérant du *Temps* ; — Victor Bohain, Nestor Roqueplan, rédacteurs du *Figaro* ; — Auguste Fabre et Ader, rédacteurs de la *Tribune des départements* ; — Plagnol, Levasseur et Fazy, rédacteurs de la *Révolution* ; — F. Larreguy, rédacteur, et Bert, gérant du *Journal du Commerce* ; — Léon Pillet, gérant du *Journal de Paris* ; — Vaillant, gérant du *Sylphe* ; — Sarrans jeune, gérant du *Courrier des Électeurs*.
[4801] Au nombre de quatorze. C'étaient MM. Bavoux, Bérard, Bernard, de Laborde, Chardel, Daunou, Jacques Lefebvre, Marchal, Mauguin, Casimir Périer, Persil, de Schonen, Vassal et Villemain.
[4802] « M. Thiers, qui avait si bien parlé la veille des *têtes* à engager, croyant la sienne menacée, alla chercher une prudente retraite dans la vallée de Montmorency, chez Mme de Courchamp, la sœur d'Étienne Béquet. » *Notes inédites sur M. Thiers*, par Joseph d'Arçay (le Dr Bonnet de Malherbe), p. 52.
[4803] Des deux frères *Béquet*, le seul qui ait laissé un nom était le rédacteur des *Débats*, Étienne Béquet (1800-1838). C'est lui qui avait écrit, au mois d'août 1829, à l'avènement du ministère Polignac, le fameux article se terminant par ces mots : « Malheureuse France ! malheureux roi ! » Son principal titre est le feuilleton hebdomadaire qu'il rédigea pendant quinze ans, et qu'il signait de la lettre *R*. « Il savait, selon le mot de Jules Janin, tout dire sans offenser personne. » En 1829, presque en même temps que son célèbre article des *Débats*, il avait publié dans la *Revue de Paris* une nouvelle, *Marie ou le Mouchoir bleu*, qui avait eu un succès prodigieux.
[4804] Le titre exact du journal que dirigeait M. Coste en 1823 était celui-ci : *Tablettes universelles*, ou *Répertoire de documents historiques, politiques, scientifiques et littéraires, avec une Bibliographie raisonnée*. Le bulletin politique était fait par M. Thiers, qui signait ***. Les autres rédacteurs étaient MM. Cauchois-Lemaire, Coquerel, Dubois, Mahul, Dumon, Rabbe, Charles de Rémusat, Théodore Jouffroy, Damiron, etc. Au mois de janvier 1824, M. Coste, obéré par les frais de son journal, écrasé par les

amendes, et d'ailleurs récemment condamné à un an de prison, vendit les *Tablettes* à M. Sosthène de la Rochefoucauld, qui poursuivait alors, avec les fonds de la liste civile, et aussi parfois avec ses propres fonds, sa campagne d'amortissement des journaux. Un des rédacteurs, M. Rabbe, adressa à M. Coste une lettre fort dure, qui fut insérée dans le *Courrier français* et amena un duel entre les deux écrivains.
[4805] Jacques *Coste* (1798-1859). S'il avait vendu son journal, les *Tablettes universelles*, M. Coste n'en restait pas moins l'adversaire résolu et déclaré du gouvernement de la Restauration. Le 15 octobre 1829, il fonda *le Temps*, « journal des progrès politiques, scientifiques, littéraires et industriels », qui ne contribua pas moins que le *National* à préparer la révolution de 1830. Ce journal subsista jusqu'au 17 juin 1842. Son titre a été repris, le 1er mars 1849, par M. Xavier Durrieu, et en 1861 par M. A. Nefftzer. Le *Temps* de M. Durrieu ne vécut que dix mois, mais celui de M. Nefftzer aura bientôt atteint la quarantaine.
[4806] Lorsque le commissaire de police se présenta aux bureaux du *Temps*, dans la rue de Richelieu, pleine à ce moment d'une foule curieuse et inquiète, M. Baude refusa d'ouvrir les portes de l'imprimerie. Un serrurier, est requis ; M. Baude lui lit à haute voix l'article 384 du Code pénal, qui punit des travaux forcés le vol par effraction. L'ouvrier intimidé se retire. Le commissaire menace alors M. Baude de le faire arrêter ; celui-ci rouvre son Code et lit l'article 341, qui punit des travaux forcés l'arrestation arbitraire. À un second serrurier, requis pour remplacer le premier, il relit l'article 384, et, cette fois encore, l'ouvrier se retire. La lutte se prolongea ainsi longtemps ; il fallut recourir au serrurier chargé de river les fers des forçats.
[4807] M. Billot.
[4808] Rue Neuve-du-Luxembourg, no 27.
[4809] La rue du duc de Bordeaux est doyenne la rue du *Vingt-neuf Juillet*, en vertu d'une décision ministérielle du 19 août 1830. Elle est située entre la rue de Rivoli (no 208) et la rue Saint-Honoré (no 213), tout près de l'église Saint-Roch.
[4810] Alfred Nettement (*Histoire de la Restauration*, t. VIII, p. 608) raconte cet incident d'une façon un peu différente : « Il était alors six heures du soir. La garde royale vint apporter un secours nécessaire à la gendarmerie et à la ligne, dont les efforts demeuraient impuissants. Des coups de feu répondirent à la grêle de pierres qui tombaient sur la troupe ; ils étaient tirés par un détachement du 5e régiment de ligne qui entrait dans la rue Saint-Honoré par la rue de Rivoli. Cette décharge coûta la vie à un jeune étudiant anglais nommé Folks, qui était allé se réfugier à l'*Hôtel Royal*, situé à l'angle de la rue des Pyramides. Il avait eu l'imprudence de se mettre à la fenêtre pour suivre les progrès du mouvement insurrectionnel : une des premières balles l'atteignit.
[4811] Le président du Conseil occupait l'hôtel du ministère des Affaires étrangères, alors situé à l'angle de la rue des Capucines et des boulevards.
[4812] Marie-Victor-Nicolas de Fay, marquis de *Latour-Maubourg*, (1768-1850). Il avait servi avec éclat sous l'Empire. À la bataille de la Moskowa, commandant une des divisions de la réserve de cavalerie, il prit part à la célèbre charge contre la grande redoute de Borodino et fut blessé au moment où ses cuirassiers y pénétraient. À Leipsick, il eut la cuisse emportée par un boulet de canon. À son valet de chambre, qui était accouru et se livrait au désespoir : « Qu'as-tu donc à pleurer ? dit Latour-Maubourg, tu n'auras plus qu'une botte à cirer. » Pair de France (4 juin 1814), ministre de la guerre (9 novembre 1819-14 décembre 1821), il était devenu gouverneur des Invalides en 1822, après la mort du maréchal de Coigny. Après les journées de Juillet,

il donna sa démission de pair, se retira à Melun, puis alla rejoindre les Bourbons en exil. Gouverneur du duc de Bordeaux en 1835, il ne rentra en France qu'en 1848.
[4813] Alfred-Armand-Robert, comte de *Saint-Chamans* (1781-1848). Engagé comme cavalier au 9e régiment de dragons, le 1er octobre 1801, colonel le 19 mai 1811, maréchal de camp et colonel du régiment des dragons de la garde royale le 8 septembre 1815, inspecteur de cavalerie le 19 juin 1822, commandant la 1re brigade de la 2e division de cavalerie de la garde royale en Espagne le 3 décembre 1823, admis au traitement de réforme par décret du 17 septembre 1830. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1896.
[4814] Alexandre *Sala*, officier au 6e régiment d'infanterie de la garde. Il a publié sous ce titre : *Dix jours de 1830*, une relation des événements auxquels il avait assisté. En 1832, il était avec la duchesse de Berry sur le *Carlo-Alberto* ; traduit de ce chef devant la Cour d'assises de Montbrison, il fut acquitté. En 1848, il fonda, avec Alfred Nettement et Armand de Pontmartin, l'*Opinion publique*, dont il fut, jusqu'à la suppression de cette feuille le 8 janvier 1852, un des principaux rédacteurs.
[4815] On lit dans les *Mémoires du général de Saint-Chamans* : « J'occupai la grande rue du faubourg Saint-Antoine dans toute sa longueur.... Notre attitude était paisible et pacifique, et les habitants, hommes, femmes et enfants, sortirent en foule des maisons et se mêlèrent dans nos rangs ; j'étais à cheval au milieu d'eux, et je parlais avec action à plusieurs groupes de ce peuple pour l'exhorter à rester tranquille et à reprendre ses occupations ordinaires, lorsqu'une femme, s'approchant de moi, me dit avec vivacité et en gesticulant qu'il était impossible de rester tranquille lorsqu'on était sans argent pour acheter du pain pour ses enfants, et que, quant au travail et aux occupations, ils n'en avaient plus, puisque, depuis la veille, tous les ateliers étaient fermés. Je lui donnai une pièce de cinq francs, et elle se mit aussitôt à crier à tue-tête : *Vive le Roi ! Vive le Roi !* Ce cri fut vivement répété par plusieurs de ceux qui m'entouraient et qui me tendaient leurs mains.... Je leur distribuai avec le même succès tout ce que j'avais d'argent sur moi ; pièces d'or et monnaie de billon furent bien reçues et produisirent chez eux le même enthousiasme royaliste, car j'avais soin de leur bien dire que c'était le Roi qui nous avait ordonné de secourir les indigents : je vidai ainsi ma bourse ; mais ce mince trésor fut bientôt épuisé, et ne trouvant plus de réponse à faire à ceux qui me tendaient la main (et il en arrivait de nouveaux à chaque instant), je m'aperçus que les cris de : *Vive le Roi !* s'épuisaient aussi ; plusieurs de ceux qui s'en allaient les mains vides éclataient même en murmures, et maugréaient tout comme si, après la réception qu'ils m'avaient faite, je leur devais une gratification. Je le répète, si j'avais eu un fourgon de pièces de cinq francs à leur distribuer, je me serais fait de tout ce peuple du faubourg Saint-Antoine et des environs une nombreuse avant-garde avec laquelle j'aurais pu parcourir pacifiquement tout Paris, et ces mêmes gens qui, le matin, avaient aidé à construire les barricades aux cris de : *Vive la Charte !* le soir les auraient démolies avec joie, aux cris de : *Vive le Roi !* sans que j'eusse eu besoin de tirer un coup de fusil, et je les aurais amenés ensuite sur la place du Carrousel saluer de leurs acclamations royalistes le palais de nos rois. » (*Mémoires*, p. 496.)
[4816] Cette colonne, placée sous les ordres du général Talon, était composée d'un bataillon du 3e régiment de la garde, renforcé de 150 lanciers, d'un bataillon suisse et de deux pièces de canon.
[4817] Félix-Hippolyte *Larrey,* fils de l'illustre Larrey, chirurgien de l'empereur. Né le 18 septembre 1808, il était en 1830 chirurgien sous-aide à l'hôpital de la garde royale

au Gros-Caillou. Chirurgien de Napoléon III en 1853, médecin en chef de l'armée d'Italie en 1859, médecin en chef de l'armée du Rhin en 1870, le baron Félix Larrey a publié un grand nombre de travaux sur la médecine ; membre de l'Académie de médecine depuis 1850, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences en 1867. De 1877 à 1881, il fit partie de la Chambre des députés et siégea dans le groupe de l'Appel au peuple. Il a publié en 1830 une *Relation chirurgicale des événements de Juillet à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.* — Chateaubriand a confondu ici le fils avec le père, le chirurgien sous-aide du Gros-Caillou avec le chirurgien de la Grande Armée.

[4818] Au sujet de ce passage des *Mémoires d'Outre-tombe*, le duc Victor de Broglie dit, au tome III de ses *Souvenirs*, page 287 : « L'auteur de cette assertion a été mal informé ; la réunion fut fortuite, MM. Thiers et Mignet ne s'y trouvèrent pas. Il n'y fut question de M. le duc d'Orléans ni directement ni indirectement. » — Voici du reste les détails que donne le duc de Broglie sur la réunion qui eut lieu chez M. Guizot dans la matinée du 28 : « En allant vers les dix heures chez M. Guizot, qui demeurait rue de la Ville-l'Évêque, je ne remarquai aucun symptôme d'agitation. Je trouvai M. Guizot dans son cabinet, occupé à mettre au net le projet de protestation dont il avait été chargé la veille (dans la réunion tenue chez M. Casimir Périer) ; à côté, dans le salon, se trouvaient plusieurs de nos amis, entre autres M. de Rémusat et M. Cousin, disputant assez vivement ; nous vîmes entrer au bout d'un quart d'heure un rédacteur du *National* qui depuis s'est fait un nom, M. Carrel. — « Tout est fini pour cette fois, nous dit-il tristement ; le gouvernement est maître du terrain ; mais, patience, il n'est pas au bout ! »

[4819] Rue du faubourg Poissonnière, n° 40.

[4820] Dominique-François-Jean *Arago* (1786-1853), le célèbre astronome. Député de 1831 à 1848, membre du Gouvernement provisoire de 1848, représentant du peuple aux Assemblées constituante et législative de 1848-49. — Lorsqu'éclata la Révolution de Juillet, il était directeur de l'Observatoire.

[4821] Jacques-Jean-Marie-François *Boudin*, comte de *Tromelin* (1771-1842). Il servit à l'armée des princes en 1792 et prit part à l'expédition de Quiberon. Attaché ensuite à l'armée royale de Normandie, il fut pris à Caen (1798), s'évada et passa en Orient, et fit, dans l'armée turque, les campagnes de Syrie et d'Égypte. Rentré en France en 1802, incarcéré à l'Abbaye, lors de l'affaire de Pichegru et de Cadoudal, il en sortit au bout de six mois pour entrer, comme capitaine, dans le 112e régiment de ligne. Général de brigade après la bataille de Leipsick, il se battit vaillamment à Waterloo. Pendant la campagne d'Espagne de 1823, il obtint de grands succès à Igualada, Calders, Yorba et Tarragone, et fut nommé lieutenant-général. Pendant les journées de Juillet, il seconda activement M. de Sémonville dans les démarches qui amenèrent le retrait des ordonnances et le ministère de M. de Mortemart. Son rôle, dans ces néfastes journées, fut aussi courageux qu'honorable ; sa vie même fut un instant menacée, et il fallut que le général Lafayette le couvrît de sa personne à l'Hôtel-de-Ville.

[4822] Louis-Alexandre-Marie Valon de Boucheron, comte *d'Ambrugeac* (1771-1844). Colonel sous l'Empire, il avait servi, pendant les Cent-Jours, dans la petite armée du duc d'Angoulême. De 1815 à 1823, député de la Corrèze, il siégea au côté droit et parut plusieurs fois à la tribune. Louis XVIII le fit pair de France le 23 décembre 1823. Après 1830, il prêta le serment de fidélité à Louis-Philippe et conserva la dignité de pair jusqu'à sa mort.

[4823] Jean-Baptiste-Adolphe *Charras* (1810-1865). Il avait été expulsé de l'École

polytechnique trois mois avant les journées de Juillet pour avoir, dans un banquet d'étudiants, porté un toast à Lafayette et chanté la *Marseillaise*. Il n'était encore que chef de bataillon, malgré l'éclat de ses services en Afrique, lorsqu'éclata la Révolution de Février, qui le fit lieutenant-colonel, puis sous-secrétaire d'État au Ministère de la Guerre. Représentant du peuple de 1848 à 1851, il fut arrêté au coup d'État et conduit à Bruxelles. Il mourut à Bâle le 23 janvier 1865. On lui doit une *Histoire de la campagne de 1815* (Bruxelles, 1863). Il avait également préparé les matériaux d'une *Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne.*

[4824] Isidore, comte *Exelmans* (1775-1802), l'un des plus brillants généraux de cavalerie du premier Empire, pair de France sous Louis-Philippe, grand chancelier de la Légion d'honneur en 1849, maréchal de France en 1851.

[4825] Pierre-Claude, comte *Pajol* (1772-1844). Il servit avec éclat sous l'Empire ; Napoléon le créa baron en 1809, général de division en 1812, et grand officier de la Légion d'honneur le 19 février 1814. Ce jour-là, l'Empereur lui dit en l'embrassant : « Si tous les généraux m'avaient servi comme vous, l'ennemi ne serait pas en France. » Louis XVIII le fit comte et lui donna le commandement d'une division de cavalerie à Orléans. Au retour de l'île d'Elbe, il amena ses troupes à Napoléon, qui le nomma pair de France le 2 juin 1815. Mis à la retraite le 3 juin 1816, le comte Pajol voyagea, revint à Paris le 29 juillet 1830, à la nouvelle des Ordonnances, prit la direction de l'insurrection, et, le 2 août, se mit à la tête de la troupe d'insurgés qui marcha sur Rambouillet. La Révolution ne se montra point ingrate : le comte Pajol fut fait grand-cordon de la Légion d'honneur le 31 août 1830, commandant de la 1re division militaire le 26 septembre, et pair de France le 10 novembre 1831.

[4826] Albert-Anne-Jules *Bertier de Sauvigny*, lieutenant au 14e régiment d'infanterie. Il devait être, peu de temps après la Révolution de Juillet, le héros d'une étrange aventure. Le 17 février 1832, le roi Louis-Philippe, la reine et Mlle Adélaïde, accompagnés du général Dumas, aide de camp du roi, sortaient à pied des Tuileries par la grille du quai, et entraient par un des premiers guichets sur le Carrousel, qu'ils traversèrent obliquement pour se rendre au Palais-Royal par la rue de Rohan. Au même moment, un cabriolet de remise, sortant de la rue de Chartres, traversait aussi le Carrousel et se dirigeait vers le guichet du Pont-Royal. Subitement, le maître de la voiture, vêtu d'un manteau bleu, fit retourner le cheval et le ramena du côté de la rue de Chartres et de l'hôtel Longueville, auprès duquel le roi se trouvait alors. Le cabriolet passa si près de lui qu'il fut forcé de se jeter vivement de côté. Quelques instants après, le roi et ses compagnons, arrivés à l'angle de l'hôtel de Nantes, virent revenir à eux le même cabriolet, qui était entré un instant avant dans la rue de Chartres, et qui, cette fois encore, semblait vouloir les serrer contre le mur et même les atteindre ; mais le cheval, ramené trop brusquement dans cette direction nouvelle, s'abattit ; il fut immédiatement relevé et continua rapidement sa course du côté du Pont-Royal. Après trois jours de recherches, la police découvrait que l'homme au manteau bleu était M. Bertier de Sauvigny. Il comparut le 5 mai 1832 devant la Cour d'assises de la Seine ; il n'était accusé de rien moins que d'avoir « commis un attentat contre la personne du roi, en dirigeant volontairement, à deux reprises différentes, et dans une intention coupable, son cabriolet contre la personne du roi ; crime prévu par l'article 86 du Code pénal ». L'article 86 punissait ce crime de la peine de mort. L'avocat général, M. Partarieu-Lafosse réclama l'application de cet article ; il déclara seulement, dans sa réplique, qu'après la condamnation interviendrait certainement une commutation de peine. Après une admirable plaidoirie de Berryer, Bertier de Sauvigny fut acquitté, aux applaudissements de

l'auditoire.
[4827] Jean-George *Farcy* (1800-1830). Ancien élève de l'École normale, disciple et ami de Victor Cousin, il avait traduit le troisième volume des *Éléments de la Philosophie de l'Esprit humain*, par Dugald Stewart (1825). Le 29 juillet, il se porta avec les attaquants vers le Louvre, du côté du Carrousel ; les soldats faisaient un feu nourri dans la rue de Rohan, du haut d'un balcon qui était à l'angle de cette rue et de la rue Saint-Honoré. Farcy, qui débouchait au coin de la rue de Rohan et de celle de Montpensier tomba l'un des premiers, atteint du haut en bas d'une balle dans la poitrine. — Ses amis ont publié, en 1831, sous le titre de *Reliquiæ*, le recueil des vers et opuscules de Farcy.
[4828] Dans son *Histoire de la Restauration* (tome VIII. p. 663), Alfred Nettement raconte ainsi la prise de la caserne Babylone : « Le commandant Dufay refusa de capituler devant l'émeute ; il plaça ses soldats aux fenêtres et dans la cour, et le siège de la caserne commença. Il dura plusieurs heures en amenant des pertes des deux côtés ; l'élève Vaneau tomba mortellement frappé. Les insurgés envoyèrent un parlementaire : on ne le reçut pas, et le drapeau noir fat arboré. Alors les émeutiers résolurent de recourir à l'incendie, afin de forcer les Suisses à se rendre devant cet ennemi qu'on appelle le feu ; des bottes de paille et des fagots arrosés de térébenthine furent allumés.... La flamme et la fumée aveuglèrent bientôt les assiégés ; secondés par les lieutenants Halter, Couteau et Saunteron, ils tentèrent d'opérer une sortie et s'élancèrent à travers la flamme, la baïonnette en avant. Les insurgés se précipitèrent vers eux, et un combat corps à corps s'engagea ; les Suisses refusèrent de se rendre ; ils furent impitoyablement massacrés. Le brave commandant Dufay périt et son corps fut traîné dans les rues par les insurgés. Quelques Suisses seulement parvinrent à échapper au massacre ; la caserne envahie par le peuple fut livrée au pillage. — La lutte héroïque de la caserne Babylone devait être l'adieu des Suisses à la France ; comme leurs pères en 1792, ils tinrent jusqu'au bout le serment qu'ils avaient prêté au Roi, et moururent pour lui. »
[4829] Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, duc de *Mortemart* (1787-1875). Après avoir servi sous l'Empire, il fut, à la première Restauration, nommé pair de France et colonel des Cent-Suisses, que son grand-père, le duc de Brissac, avait commandés en 1789. Aux Cent-Jours, il suivit le roi à Gand, et, au retour, fut nommé maréchal de camp et major-général de la Garde nationale de Paris (14 octobre 1815). Au mois d'avril 1828, il fut envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; revenu en France au commencement de 1830, il allait partir pour les eaux lorsqu'il apprit la publication des Ordonnances. Après les journées de Juillet, il continua de siéger à la chambre des pairs, et, sous le second Empire, il accepta de faire partie du Sénat (27 mars 1852). Il assista du reste fort peu aux séances, se tint également à l'écart de la nouvelle cour et se consacra aux œuvres de charité. — Sur son rôle pendant les journées de Juillet, voir les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830*, par M. Alexandre Mazas. M. Mazas était secrétaire du duc de Mortemart.
[4830] Apollinaire-Antoine-Maurice, comte *d'Argout* (1782-1858). Il était pair de France depuis 1819, et comme son collègue M. de Sémonville, il appartenait à la droite modérée. De 1830 à 1836, il fut plusieurs fois ministre et détint successivement les portefeuilles de la Marine, du Commerce et des Travaux publics, de l'Intérieur et des Finances. Durant ces six années, le nez de M. d'Argout ne cessa de servir de cible aux flèches de la *Caricature* et du *Charivari* et aux *épingles* de *La Mode* et du *Corsaire*. Renonçant enfin aux ministères, il se réfugia dans le poste moins tourmenté de gouverneur de la Banque de France. Il est mort sénateur du

second Empire.
[4831] Étienne-Maurice, comte *Gérard* (1773-1853). Après avoir été l'un des plus glorieux généraux de l'Empire, il était entré en 1822 dans la vie politique. Au mois de juillet 1830, il était député de l'Oise. Le 11 août 1830, il accepta le portefeuille de la Guerre, qu'il abandonna le 16 novembre suivant pour raison de santé. Élevé à la dignité de maréchal de France, le 17 août de la même année, il fut appelé, le 4 août 1831, au commandement de l'armée du Nord et dirigea le siège d'Anvers. Pair de France en 1833, de nouveau ministre de la Guerre, avec la présidence du Conseil, du 18 juillet au 19 octobre 1834, il fut nommé, le 4 février 1836, grand chancelier de la Légion d'honneur. Le gouvernement provisoire du 24 février 1848 le destitua ; le second Empire le nomma sénateur (26 janvier 1853). Il mourut trois mois après, le 17 avril, et fut inhumé aux Invalides.
[4832] Claude-Antoine-Gabriel, duc de *Choiseul-Stainville* (1760-1838). Chevalier d'honneur de la reine Marie-Antoinette, il était resté auprès d'elle jusqu'à son incarcération au Temple, et il n'avait émigré que quand sa tête avait été mise à prix. Arrêté à Calais, à la suite d'un naufrage (novembre 1795), et acquitté par le Conseil de guerre devant lequel on l'avait traduit, il n'en avait pas moins été retenu en prison par le Directoire, et finalement condamné à mort. Le 18 brumaire le sauva. La Restauration l'appela à la pairie (4 juin 1814), et plus tard au poste de gouverneur du Louvre (28 mai 1820). Son attitude à la Chambre des pairs et sa constante opposition au ministère Villèle lui avaient valu une grande popularité. Le roi Louis-Philippe le choisit pour un de ses aides de camp.
[4833] La rue où demeurait M. Laffitte, et qui allait bientôt porter son nom, s'appelait sous la Restauration la *rue d'Artois*.
[4834] Les missionnaires de la rue d'Enfer, dont parle ici Chateaubriand étaient les prêtres de la *Société des Missions de France*, fondée par le Père Rauzan, et qui est aujourd'hui la *Société des Prêtres de la Miséricorde* sous le titre de l'*Immaculée Conception*. Le 29 juillet, leur maison fut envahie par les émeutiers. « Toutes les chambres sont fouillées, dit un témoin oculaire ; la caisse de l'économe est vidée, la cave elle-même est envahie.... De nouvelles bandes surviennent, et, l'exaltation croissant avec l'ivresse, les coups de fusil retentissent à travers les corridors et les escaliers. Partout le pillage et la désolation. Rien n'échappe à l'enlèvement ou à la destruction. Argent, linges, objets précieux, tout disparaît ; les fenêtres sont brisées, les meubles hachés en morceaux et jetés dans la cour ou dans les jardins. On sonde à la baïonnette une terre fraîchement remuée, dans le jardin, et une caisse contenant tous les vases sacrés devient la proie des dévastateurs.... Au milieu du tumulte, le P. Rauzan paraît un moment à sa fenêtre, et cherche à apaiser les esprits.... Deux balles sifflent à ses oreilles, et un troisième coup, ajusté par un de ces bourreaux égarés, allait atteindre le digne prêtre, lorsqu'un garde national parvient à relever à temps le canon du fusil. La balle, toutefois, effleure de si près le dessus de la tête du saint vieillard, qu'il avouait plus tard avoir perdu pour un moment le sentiment de sa situation.... » Pour compléter l'œuvre de destruction, les dévastateurs mettent le feu à l'intérieur d'une chambre. L'incendie commençait, lorsque deux missionnaires, déguisés en domestiques de l'hospice des Enfants-Trouvés (situé également rue d'Enfer), arrivent, accompagnés de deux sœurs de Charité, et, se mêlant à la foule, ils s'écrient : « Malheureux, que faites-vous ? Ne voyez-vous pas que le feu va se communiquer à l'hospice ? Voulez-vous donc brûler ces pauvres petits orphelins ? » — On les écoute ; une chaîne est organisée, et le feu est éteint au dedans. Mais bientôt, à l'aide de la paille qu'ils ont amoncelée, et sur laquelle ils entassent les débris des meubles, les livres, les papiers, les ornements sacrés, de grands feux sont allumés à

la fois au jardin, dans la cour et jusque dans la rue. — Les missionnaires purent échapper, en se réfugiant, les uns à l'hospice des Enfants-Trouvés, les autres sous le toit de Chateaubriand. (*Vie du très révérend Père Jean-Baptiste Rauzan*, par le *P. A. Delaporte*, pages 281 et suiv.)

[4835] La maison de Chateaubriand, rue d'Enfer, n° 84, était voisine de l'Observatoire, dont François Arago était alors le directeur.

[4836] Joseph *Mérilhou* (1788-1856). — Après avoir appartenu à la magistrature impériale, il avait figuré, sous la Restauration, au premier rang des avocats *libéraux*, et avait plaidé dans presque tous les procès politiques du temps. Il ne se bornait pas du reste à défendre les conspirateurs, il conspirait comme eux. Affilié à la « Charbonnerie », il fut d'abord membre de la haute-vente et bientôt de la vente suprême. C'est donc à bon droit que l'avocat-général Marchangy, dans l'affaire des quatre sergents de la Rochelle (août 1822), pouvait dire à Mérilhou, qui plaidait pour le sergent Bories : « Ici les véritables coupables ne sont pas sur les bancs des accusés, mais sur les bancs des avocats. » — Nommé conseiller d'État le 20 août 1830, il devint, le 2 novembre suivant, lors de la formation du ministère Laffitte, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et il en profita pour supprimer la Société des Missions de France et pour réunir au domaine de l'État la maison du Mont-Valérien qui en était le chef-lieu. Député de 1831 à 1834, pair de France le 3 octobre 1837, il s'était fait nommer, dès le 21 avril 1832, conseiller à la cour de Cassation, revenant ainsi à la magistrature, après avoir passé par le carbonarisme :

> Que dans un bon fauteuil il dorme à son retour.

[4837] Casimir-Marie-Marcellin-Pierre-Célestin *Chardel* (1777-1847). Il était en 1830 juge au tribunal de la Seine et député de Paris. Pendant les journées de juillet, il présida un comité insurrectionnel, et, dès le 27 août, il se fit nommer conseiller à la cour de Cassation.

[4838] Pierre-François *Marchal* (1785-1864). Il était, depuis 1827, député de la Meurthe. Il prit part aux journées de juillet et s'empara du télégraphe, que le gouvernement nouveau utilisa immédiatement pour assurer son triomphe. Nommé directeur des télégraphes par la Commission municipale, il ne resta pas longtemps à ce poste ; ses idées avancées le firent destituer. Réélu député de 1831 à 1834 et de 1837 à 1845, il siégea dans l'opposition. Après le 24 février, il fit partie de l'Assemblée constituante, et vota constamment avec la gauche républicaine. Il ne fut pas renommé à la Législative et rentra dans la vie privée.

[4839] Jacques-François-Nicolas *Bavoux* (1774-1848). Il était en 1830, député de Paris. Il ne garda la préfecture de police que deux jours ; dès le 1er août, il était remplacé par M. Girod (de l'Ain). Le 23 août, il fut nommé conseiller-maître à la Cour des Comptes. En 1819, professeur suppléant à la Faculté de droit, il avait été traduit devant la cour d'Assises de la Seine sous la prévention d'avoir provoqué, par des discours tenus dans des lieux publics, à la désobéissance aux lois. Acquitté par le jury, après une plaidoirie de Me Dupin aîné, il passa sans transition de l'obscurité la plus profonde à la popularité la plus éclatante. L'obscurité depuis longtemps est revenue :

> Bavoux, Bavoux, Bavoux, nous t'avons oublié !

[4840] Auguste-Simon-Louis *Bérard* (1783-1859), banquier à Paris, député de la Seine depuis 1827. Son rôle pendant les journées de juillet fut des plus considérables. Il ne

laissa pas du reste de tirer assez bien son épingle du jeu. Dès le mois d'août 1830, il fut nommé directeur général des ponts et chaussées et des mines ; peu de temps après il devint conseiller d'État. Un peu plus tard, le ministère Molé lui donna la recette générale du Cher : Ce fut sa dernière situation officielle. — M. Bérard a publié, en 1834, des *Souvenirs historiques sur la Révolution de 1830.*

[4841] M. Palamède de Forbin-Janson, beau-frère du duc de Mortemart.

[4842] François *Sauvo* (1772-1859). Il était attaché, depuis 1795, à la rédaction du *Moniteur universel*, lorsqu'il fut chargé, en 1800, de la direction de ce journal, par Maret, secrétaire général des Consuls ; il devait la conserver jusqu'en 1840. — Dans la soirée du 25 juillet 1830, il avait été averti qu'il recevrait des articles fort étendus qui ne seraient terminés qu'au milieu de la nuit et devraient être insérés dans le numéro du lendemain. Vers onze heures du soir, il fut mandé par M. de Chantelauze, qui lui remit le rapport et les ordonnances. M. Sauvo parcourut les pièces « Qu'en pensez-vous ? » lui demanda M. de Montbel qui était présent. — « Dieu sauve le Roi et la France ! » répondit le rédacteur du *Moniteur*. Et il ajouta en se retirant :
« Messieurs, j'ai cinquante-sept ans, j'ai vu toutes les journées de la Révolution et je me retire avec une profonde terreur. »

[4843] Augustin-Charles *Périer* (1773-1833), frère de Casimir Périer. Il était député de l'Isère depuis 1827 et siégeait au centre gauche. Non réélu aux élections du 5 juillet 1831, il fut nommé pair de France le 16 mai 1832.

[4844] Jules-Paul-Benjamin *Delessert* (1773-1847). Grand industriel, il avait créé à Passy, en 1801, une filature de coton qui rendit la France moins tributaire de l'Angleterre, et une raffinerie de sucre, où il obtint le premier sucre de betterave bien cristallisé. En 1818, il importa d'Angleterre l'idée des Caisses d'épargne et popularisa en France cette institution, qu'à sa mort il dota généreusement. Il fut vingt-quatre ans député, de 1817 à 1824 et de 1827 à 1842, et il sut toujours allier à une noble indépendance un amour éclairé de l'ordre. Peu d'hommes politiques ont laissé une mémoire plus honorée. — Il était le frère de M. Gabriel Delessert, préfet de police de 1836 à 1848, qui a su, dans l'exercice de ces délicates fonctions, forcer l'estime de ses adversaires eux-mêmes.

[4845] Jean-Baptiste-Henry *Collin*, comte de *Sussy* (1776-1837). Il fut maître des requêtes sous l'Empire, puis, sous la Restauration, administrateur des contributions indirectes. Admis à siéger, le 3 janvier 1827, à la Chambre des pairs, par droit héréditaire, en remplacement de son père décédé, il prit place parmi les modérés. M. de Sussy siégea à la Chambre haute jusqu'à sa mort, ayant prêté serment au gouvernement de Juillet.

[4846] Tome I, p. 244.

[4847] J'ai reçu, le 9 janvier de cette année 1841, une lettre de M. Dubourg ; on y lit ces phrases : « Combien j'ai désiré vous voir depuis notre rencontre sur le quai du Louvre ! Combien de fois j'ai désiré verser dans votre sein les chagrins qui déchiraient mon âme ! Qu'on est malheureux d'aimer avec passion son pays, son honneur, sa gloire, quand l'on vit à une telle époque !...
« Avais-je tort, en 1830, de ne pas vouloir me soumettre à ce que l'on faisait ! Je voyais clairement l'avenir odieux que l'on préparait à la France, j'expliquais comment le mal seul pouvait surgir d'arrangements politiques aussi frauduleux ; mais personne ne me comprenait ».
Le 5 juillet de cette même année 1841, M. Dubourg m'écrivait encore pour m'envoyer le brouillon d'une note qu'il adressait en 1828 à MM. de Martignac et de Caux pour les engager à me faire entrer au Conseil. Je n'ai donc rien avancé sur M. Dubourg qui ne soit de la plus exacte vérité. (Paris, note de 1841). CH.

[4848] En regard de la version de Chateaubriand, il convient de placer celle du duc Victor de Broglie : « Je ne sais en vérité, dit-il (*Souvenirs*, III, 325), si j'ai placé quatre paroles dans une conversation à bâtons rompus, où nous étions animés des mêmes sentiments et préoccupés du même but ; mais ce dont je suis parfaitement sûr, c'est de n'avoir jamais dit que je venais de parcourir tout Paris, que nous étions sur un volcan ; que les maîtres ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers ; que, si le nom du roi était désormais prononcé, on couperait la gorge à qui le prononcerait ; que nous serions tous massacrés ; qu'on prendrait d'assaut le Luxembourg comme la Bastille en 1789 ; et, quant au discours par lequel M. de Chateaubriand aurait foudroyé ce langage, c'est ma faute peut-être, mais je regrette de n'en avoir pas entendu le premier mot.
[4849] Les *Souvenirs* du duc de Broglie sont ici d'accord avec les *Mémoires d'Outre-Tombe*. « On lisait, dit M. de Broglie, affiché sur la porte même de M. Laffitte, à la Bourse et dans tous les lieux publics, un placard ainsi conçu :
« Charles X ne peut plus rentrer à Paris ; il a fait couler le sang du peuple ;
« La République nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe ;
« Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution ;
« Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous ;
« Le duc d'Orléans était à Jemmapes ;
« Le duc d'Orléans a porté les couleurs nationales, le duc d'Orléans peut seul les porter encore.
« Le duc d'Orléans s'est prononcé ; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue.
« C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »
« Cette dernière phrase fut immédiatement modifiée ainsi qu'il suit dans un second placard :
« Le duc d'Orléans ne se prononce pas ; il attend notre vœu ; proclamons ce vœu, il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. »
Le duc de Broglie ajoute : « D'où provenaient ces placards ? *On sait aujourd'hui qu'ils étaient l'œuvre de MM. Thiers et Mignet*, et que le libraire Paulin, fort de leurs amis, donna ses soins à l'impression et à l'affichage. M. Laffitte était-il dans la secret ? Il y a lieu de le présumer. » (*Souvenirs du feu duc de Broglie*, tome III, p. 314.
[4850] Ary *Scheffer* (1785-1858). Dès 1821, il avait été choisi pour donner des leçons de peinture aux jeunes princes d'Orléans, auxquels il resta toujours très attaché. La princesse Marie, en mourant, lui légua tous ses dessins.
[4851] Hyacinthe-Camille-Odilon *Barrot* (1791-1873). Très royaliste en 1815, il avait monté la garde dans les appartements du roi, dans la nuit de son départ ; mais il se jeta bientôt dans l'opposition libérale. Préfet de la Seine, d'août 1830 à février 1831 ; député de 1830 à 1848 ; représentant du peuple, de 1848 au 2 décembre 1851 ; ministre et président du Conseil, du 20 décembre 1848 au 30 octobre 1849 ; président du conseil d'État, du 27 juillet 1872 à sa mort (6 août 1873).

Ses *Mémoires* (4 vol. in-8°) ont paru en 1875.
[4852] Le capitaine Le Motha est l'officier qu'Alfred de Vigny a immortalisé dans le dernier et admirable épisode de *Servitude et Grandeur militaires*, *— la Vie et la mort du capitaine Renaud.*
[4853] M. de Guernon-Ranville, qui était alors à Saint-Cloud, raconte ainsi, dans son *Journal*, cette déplorable scène : « Le prince et le maréchal étaient seuls dans le salon vert de Saint-Cloud ; les explications du duc de Raguse ne satisfirent pas le

Dauphin, qui s'écria : « Est-ce que vous voulez nous trahir aussi ? » À ces mots, le maréchal porta la main à son épée. Le prince vit le mouvement ; il s'élança en avant, et, voulant arracher l'épée du fourreau, il se blessa légèrement à la main ; puis, la jetant sur le parquet, il saisit le maréchal au collet, le renversa sur un canapé en appelant à lui les gardes qui se trouvaient dans la salle voisine. En ce moment, l'officier de service, accouru au bruit, ouvrait la porte du salon ; le prince lui ordonna de conduire le maréchal aux arrêts forcés dans sa chambre. Le Roi, instruit de cette scène étrange, en fit quelques reproches au Dauphin, et lui demanda de se réconcilier avec Marmont. On le fit appeler immédiatement ; il fit quelques excuses au prince, qui lui répondit : « J'ai eu moi-même des torts envers vous ; mais votre épée m'a tiré du sang, ainsi nous sommes quittes.... » Et il lui tendit la main. »

[4854] Ambroise-Anatole-Augustin, marquis de *Montesquiou-Fezensac* (1788-1878). Entré au service comme simple soldat en 1806, il était en 1814 colonel et aide-de-camp de l'Empereur. En 1816, il devint aide-de-camp du duc d'Orléans, puis, en 1823, chevalier d'honneur de la duchesse. Maréchal de camp en 1831, député de la Sarthe de 1834 à 1841, il fut nommé pair de France le 20 juillet 1841, grand d'Espagne et marquis en 1847. Très ami des lettres, il avait publié des *Poésies* dès 1820. Outre deux autres volumes de poésies intitulés *Chants divers* (1843), outre des comédies et des drames non représentés, il a traduit en vers les *Sonnets, Canzones et Triomphes de Pétrarque*, et composé sur *Moïse*, non pas, comme Chateaubriand, une tragédie en cinq actes, mais un poème en 24 chants.

[4855] Auguste-Marie, baron de *Berthois* (1787-1870). Lieutenant du génie en 1809, il avait fait toutes les campagnes de 1809 à 1814. Il devint sous la Restauration aide-de-camp du duc d'Orléans, qu'il ne quitta pas un instant pendant les journées de juillet, et qui le nomma colonel en 1831, commandeur de la Légion d'honneur et plus tard maréchal de camp. Allié à la famille du comte Lanjuinais, dont il avait épousé la fille en 1822, M. de Berthois fut envoyé à la Chambre des députés, en 1832, par les électeurs de Vitré (Ille-et-Vilaine), qui lui renouvelèrent son mandat jusqu'en 1848.

[4856] Elle se composait d'un certain nombre de républicains qui, à mesure que le dénouement approchait, redoublaient d'efforts. Réunis chez le restaurateur Lointier, ils y délibéraient le fusil à la main. Le 30 juillet, ils envoyèrent au gouvernement provisoire, siégeant à l'Hôtel-de-Ville, une adresse qui commençait par ces mots : « Le peuple hier a reconquis ses droits sacrés au prix de son sang. Le plus précieux de ses droits est de choisir librement son gouvernement. Il faut empêcher qu'aucune proclamation ne soit faite qui désigne un chef lorsque la forme même du gouvernement ne peut être déterminée. Il existe une représentation provisoire de la nation. Qu'elle reste en permanence jusqu'à ce que le vœu de la majorité des Français ait pu être connu, etc. » La monarchie de Juillet devait trouver devant elle, au premier rang de ses ennemis, les principaux membres de la réunion Lointier, Trélat, Guinard, Charles Teste, Bastide, Poubelle, Charles Hingray, Chevalier, Hubert. Ce dernier fut chargé de remettre au général Lafayette l'adresse votée par la réunion ; il la portait au bout d'une baïonnette. Ce sera lui qui, le 15 mai 1848, prononcera la dissolution de l'Assemblée nationale.

[4857] Alexandre-Edme baron *Méchin* (1772-1849). Il avait été, de l'an IX à 1814, préfet des Landes, de la Roër, de l'Aisne et du Calvados, et, pendant les Cent-Jours, député d'Ille-et-Vilaine. Envoyé en 1819, à la Chambre des députés par les électeurs de l'Aisne qui lui renouvelèrent son mandat jusqu'à la fin de la Restauration, il fut un des orateurs les plus mordants et les plus actifs de l'opposition *libérale*. Il coopéra à l'établissement du gouvernement de Juillet, qui le nomma préfet du Nord, et bientôt conseiller d'État, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1840. On a du baron Méchin une

traduction en vers de *Juvénal*(1827).
[4858] Jean-Pons-Guillaume *Viennet*, député de 1820 à 1837, pair de France de 1839 à 1848, membre de l'Académie française (18 novembre 1830). Ce fut lui qui lut au peuple, le 31 juillet 1830, la nomination du duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume. Le XIXe siècle n'a pas eu de versificateur plus fécond ; il a composé des *Épîtres*, des *Satires*, des *Fables*, des tragédies et des comédies en vers, des poèmes épiques, des poèmes héroï-comiques, etc., etc. Ultra-classique en littérature, ultra-conservateur en politique, du moins après 1830, M. Viennet, de 1830 à 1848, a servi de cible aux petits journaux, à la *Mode*, au *Charivari* et au *Corsaire*. Il ripostait d'ailleurs et c'était souvent, entre la presse et lui, un prêté rendu. Avec quelques ridicules, il était homme d'infiniment d'esprit, et ses deux recueils de *Fables* se lisent avec plaisir. Il a laissé des *Mémoires*, encore inédits.
[4859] *Histoire de dix ans*, par Louis Blanc, t. I, p. 350.
[4860] Jules *Bastide* (1800-1870). Il avait arboré le premier, en juillet 1830, le drapeau tricolore au faîte des Tuileries. Après la Révolution de février, il fut ministre des affaires étrangères, du 28 février au 20 décembre 1848. Lors de sa nomination, on prêta à Marrast, son ancien collaborateur au *National*, ce mot qui a plusieurs fois servi depuis : « Bastide est étranger aux affaires plaçons-le aux affaires étrangères. »
[4861] Jacques-Léonard-Clément *Thomas* (1809-1871). Le 15 mai 1848, il fut nommé commandant en chef de la garde nationale de la Seine ; mais peu de semaines après, ayant, à la tribune de l'Assemblée nationale, appelé la croix de la Légion d'honneur un « hochet de la vanité », il fut interrompu, insulté, et dut donner sa démission de commandant. Lors du coup d'État de 1851, il tenta vainement de soulever la Gironde, qui l'avait élu représentant en 1848. Il fut exilé, refusa l'amnistie de 1859 et ne rentra qu'après le 4 septembre 1870. Nommé pendant le siège commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, il adressa sa démission au général Trochu le 14 février 1871 et rentra dans la vie privée. Le 18 mars, dès le début de l'insurrection, reconnu et arrêté sur la place Pigalle par plusieurs gardes nationaux, il fut conduit au comité central de Montmartre, rue des Rosiers, et fusillé.
[4862] C'est par *Joubert* et son ami Dugied que *la Charbonnerie* a été introduite en France. Impliqués l'un et l'autre dans la Conspiration du 19 août 1820, dite *Conspiration militaire du Bazar*, ils allèrent offrir leurs bras à la révolution de Naples et furent alors affiliés à la Société secrète qui enveloppait l'Italie. Dugied, qui en revint le premier, rapporta les règlements et ornements charbonniques, et se réunit à Bazard, Buchez, Flotard, Cariol aîné, Sigaud, Guinard, Corcelles fils, Sautelet et Rouen aîné, pour fonder, dans les derniers jours de 1820, l'association qui devait, pendant les années qui allaient suivre, exercer une si grande et si déplorable influence. Joubert fut, en 1822, un des principaux agents du complot de Belfort. Il réussit encore à s'échapper et gagna l'Espagne, où il se battit contre les soldats français. Au combat de Llers, il fut fait prisonnier. Comme il avait reçu deux coups de feu à la jambe, il fut conduit à l'hôpital de Perpignan, d'où son ami Dugied parvint, à prix d'or, à le faire évader. Il put gagner la Belgique, où il resta jusqu'en 1830. — Voir la Notice sur *la Charbonnerie*, par M. Trélat, dans *Paris révolutionnaire* ; 1848.
[4863] Édouard-Louis-Godefroi *Cavaignac*, frère aîné du général Eugène Cavaignac (1801-1845). La monarchie de juillet n'eut pas d'adversaire plus redoutable. Homme de plume et homme d'action, conspirateur ardent autant qu'habile, chef de la *Société des Droits de l'homme*, il ne cessa, pendant quinze ans, de lutter pour le triomphe de la Révolution et du communisme, avec toutes les armes et sur tous les terrains, dans la rue et dans la presse, à la Cour d'Assises et à la Cour des pairs, en prison et en exil.

Il mourut à la peine, en 1845, le 5 mai, comme Napoléon. N'avait-il pas été le Napoléon de l'émeute ?

[4864] André-Louis-Augustin *Marchais* (1800-1857). Encore un conspirateur émérite. Il prit part, en 1820, à la Conspiration du 19 août, et se fit, en 1821, affilier à la Charbonnerie, dont il devint l'un des chefs. Sous Louis-Philippe, il est l'un des accusés du procès d'avril 1834. En 1848, il est l'un des commissaires extraordinaires de Ledru-Rollin. Sous le Second Empire, en 1853, il est arrêté comme membre de la Société secrète *la Marianne* et condamné à trois ans de prison. Rendu quelque temps après à la liberté, il quitte la France et va mourir à Constantinople.

[4865] Marie-Anne-Joseph *Dégousée* (1795-1862). Après avoir conspiré sous la Restauration et concouru activement aux journées de Juillet 1830, il conspira sous Louis-Philippe et se battit sur les barricades de février 1848. Député de la Sarthe à l'Assemblée constituante, il soutint le gouvernement du général Cavaignac. Non réélu à la législative, il reprit ses fonctions d'ingénieur civil et s'occupa principalement du forage des puits artésiens.

[4866] Joseph Augustin *Guinard* (1799-1874). Comme Degousée, il conspira contre le gouvernement de la Restauration et contre la monarchie de Juillet. Comme lui, représentant du peuple à la Constituante, il appuya le général Cavaignac ; comme lui encore, il ne fut pas réélu à la Législative ; mais, au lieu de rentrer sagement dans la vie privée, il fit cause commune, le 13 juin 1849, avec les députés de la Montagne et fut arrêté au Conservatoire des Arts-et-Métiers. Traduit devant la Haute-Cour de Versailles et condamné à la déportation perpétuelle, il fut détenu successivement à Doullens et à Belle Isle. Il fut rendu à la liberté en 1854, et vécut depuis lors dans la retraite.

[4867] Ministre plénipotentiaire de Suède près la cour de France. — Le comte Gustave de Lœvenhielm était, depuis 1818 à Paris, où il résida pendant trente-huit ans. Possesseur d'une grande fortune, il l'employait à secourir les malheureux et à protéger les arts.

[4868] « L'auteur, dit ici M. de Marcellus, p. 389, a négligé de citer la source où il a puisé ces détails biographiques concernant sir Charles Stuart, ambassadeur britannique à Paris pendant son ministère. Je vais y suppléer. Cette source, c'est moi-même. C'est moi, en effet, qui osai soulever à ses yeux, mais pour son édification privée, un coin du voile qui cachait ces mystères galants de la diplomatie. »

[4869] C'est à peu près ce que j'écrivais à M. Canning, en 1823. (Voyez le *Congrès de Vérone*.) CH.

[4870] Charles-Alexandre, comte *Pozzo di Borgo*, né à Alata, (Corse) le 8 mars 1764. Député de la Corse à l'Assemblée législative de 1791, il se rangea parmi les monarchistes constitutionnels et se tint jusqu'au 10 août en relations fréquentes avec le roi. En 1796, obligé de quitter la Corse, il se rendit en Angleterre, puis à Vienne, et se mit enfin au service de la Russie. À la fois militaire et diplomate, il paie de sa personne sur les champs de bataille, et il déploie, comme négociateur, dans les missions les plus difficiles, les plus rares qualités de pénétration et de souplesse. Pozzo fut le plus redoutable ennemi de Bonaparte et nul n'a plus contribué à sa chute. C'est lui qui détermina l'empereur Alexandre à marcher sur Paris sans s'inquiéter des mouvements que faisait Napoléon sur ses derrières. La fameuse proclamation du prince de Schwarzenberg, qui la première parla des Bourbons, fut de même l'œuvre du comte Pozzo ; le prince de Schwarzenberg ne l'avait pas signée, et ce fut Alexandre qui, dans une entrevue au quartier général de Bondy, lui dit : « Mon cher prince, vous avez fait là une belle proclamation, elle est parfaite ; signez-la, elle vous fera honneur. » Et Schwarzenberg, un peu par amour-propre, un peu par déférence, la scella de son nom. Napoléon renversé, Pozzo fut nommé ambassadeur de Russie auprès de la cour de France. Il suivit Louis XVIII à Gand et resta ambassadeur à Paris jusqu'en 1835. À cette époque, il échangea ce poste contre celui d'ambassadeur à Londres, où il représenta l'empereur Nicolas jusqu'en 1839. Il demanda alors sa retraite, et vint passer les dernières années de sa vie à Paris, où il mourut le 15 février 1842. La mère de MM. Louis et Charles Blanc appartenait à la famille de Pozzo di Borgo.
[4871] Ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris, de 1824 à 1837. — Son fils, le baron Charles de Werther, fut appelé, au mois d'octobre 1869, à remplacer à Paris le comte de Goltz, avec le double titre d'ambassadeur de la Prusse et de la Confédération de l'Allemagne du Nord ; il garda ce poste jusqu'à la rupture des relations diplomatiques au mois de juillet 1870.
[4872] Il semblerait ressortir, du contexte de cette phrase que le prince Esterhazy, au moment de la révolution de Juillet, était ambassadeur à Paris. Ce serait une erreur. L'ambassadeur d'Autriche à Paris, en 1830, était le comte d'Appony.
[4873] Étienne Tardif de Pommeroux, comte de *Bordesoulle* (1771-1837). Il prit part à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, se rallia en 1814 au gouvernement des Bourbons et suivit Louis XVIII à Gand. En 1823, nommé général en chef du corps de réserve à l'armée d'Espagne, il établit le blocus de Cadix et prit une grande part à la victoire du Trocadéro. Au retour de cette campagne, il fut élevé à la pairie. Il ne refusa pas le serment au gouvernement de Louis-Philippe, et resta à la Chambre haute jusqu'à sa mort.
[4874] Ce que dit ici Chateaubriand, un des plus illustres serviteurs de la monarchie de Juillet le dira plus tard, à son tour : « C'eût été certainement un grand bien pour la France, a écrit M. Guizot, et, de sa part, un grand acte d'intelligence, comme de vertu politique, que sa résistance se renfermât dans les limites du droit monarchique et qu'elle ressaisît ses libertés sans renverser le gouvernement. On ne garantit jamais mieux le respect de ses propres droits qu'en respectant les droits qui les balancent ; et, quand on a besoin de la monarchie, il est plus sûr de la maintenir que de la fonder. » M. Guizot ajoute : « *La royauté de M. le duc de Bordeaux, avec M. le duc d'Orléans pour régent, eût été la solution la plus constitutionnelle et aussi la plus politique.* » (Mélanges historiques et politiques, par M. Guizot, préface, p. XXIII.)
[4875] Jean-François *Jacqueminot*, vicomte de Ham (1787-1865). Colonel sous l'Empire, et chargé, après Waterloo, de reconduire la brigade Wathier dans le Midi, il brisa son épée pour ne pas assister au licenciement de l'armée. Il se retira à Bar-le-

Duc, où il fonda une filature, dans laquelle il plaça de vieux soldats de la République et de l'Empire. Député des Vosges au moment des journées de Juillet, il y prit une part active, et il fut nommé, après la retraite de Lafayette, maréchal de camp et chef d'état-major de la garde nationale parisienne. Lieutenant-général depuis 1837, créé vicomte par Louis-Philippe, il devint, en 1842, commandant supérieur de la garde nationale. Il l'était encore au 24 février 1848, et il vit alors cette même garde, dont il avait en 1830 applaudi la révolte, méconnaître ses ordres pour suivre les exemples qu'il avait lui-même autrefois donnés.

[4876] « Le général Pajol m'a dit à moi-même, peu de temps avant sa mort, que dans sa longue carrière militaire il ne s'était jamais cru si près de subir une défaite. » (Marcellus, *Chateaubriand et son temps*.)

[4877] « Durant le court intervalle du 3 au 7 août, dit M. Villemain, j'ai vu, chez Mme Récamier, M. de Chateaubriand sollicité par les prévenances d'un homme de grand nom et d'un esprit lettré, alors chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans : il s'agissait d'une visite au Palais-Royal. M. de Chateaubriand accepta. » (*M. de Chateaubriand, sa vie et ses écrits*, p. 493.) — Le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, dont Villemain ne donne pas ici le nom, jugeant sans doute ces menus détails indignes de la majesté de l'histoire, était M. Anatole de Montesquiou, deux fois nommé par Chateaubriand, qui n'avait pas les mêmes scrupules. L'auteur des *Mémires*avait déjà eu occasion de parler de M. de Montesquiou.

[4878] « Dans ces jours si pressés, dit M. Villemain, page 496, M. de Chateaubriand fut, encore une fois, appelé près de la duchesse d'Orléans, seule avec Mme Adélaïde, et il reçut d'elle l'offre directe de l'ambassade de Rome, avec le vœu le plus formel de la lui voir accepter, dans l'intérêt de la religion. »

[4879] Louis-Clair, comte de *Beaupoil de Sainte-Aulaire* (1778-1854). Beau-frère de M. Decazes et député de 1815 à 1829, il combattit le ministère Villèle et accueillit avec faveur le ministère Martignac. À la mort de son père (19 février 1829), il entra à la Chambre des pairs. Absent au moment de la Révolution de Juillet, il revint en hâte à Paris ; après quelques hésitations, il adhéra au gouvernement nouveau et reçut l'ambassade de Rome, puis celle de Vienne (1833) et enfin celle de Londres, qu'il occupa de 1841-1847. Auteur d'une remarquable *Histoire de la Fronde* (1827), il fut élu, le 7 janvier 1841, membre de l'Académie française. Il a laissé sur ses diverses ambassades des *Mémoires*, encore inédits ; il en avait fait quelques lectures à l'Académie, et un bon juge, M. Désiré Nisard, les a caractérisés en ces termes : « Le style de ces Mémoires, précis comme le veut la langue des affaires, pesé et non compassé, comme doit l'être une conversation qui sera répétée ; grave et élevé par moments comme l'histoire ; familier et gracieux, comme les entretiens de politesse qui précèdent les discussions d'affaires, n'ajoutera pas peu aux titres de M. de Sainte-Aulaire comme écrivain. » (*Réponse de M. Nisard au discours de réception de M. le duc Victor de Broglie.)*

[4880] Auxonne-Marie-Théodose, comte de *Thiard de Bissy* (1772-1852). Il était fils de Claude VIII de Thiard, comte de Bissy, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville et château d'Auxonne, gouverneur du Palais-Royal, des Tuileries à Paris, l'un des quarante de l'Académie française. Il était neveu du comte de Thiard, commandant du roi en Bretagne en 1789, guillotiné le 26 juillet 1794. Auxonne-Marie-Théodose émigra en 1791 et servit à l'armée de Condé jusqu'en 1799. Sous l'Empire, après avoir été employé par Napoléon dans ses armées et sa diplomatie, il fut disgracié en 1807 et vécut dans la retraite jusqu'en 1814. Après avoir été représentant aux Cent-Jours, il fut député de 1820 à 1834 et de 1837 à 1848. Quoique ancien émigré, quoique né au château des Tuileries, il ne cessa, sous la

Restauration comme sous la monarchie de Juillet, de siéger à l'extrême-gauche.
[4881] François *Duris-Dufresne* (1769-1837). C'était, lui aussi, un ancien officier. Après avoir fait partie du Corps législatif, de l'an XII à 1809, il entra, en 1827, à la Chambre des députés et vota avec le côté gauche. Il adhéra à la Révolution de Juillet et à l'avènement de Louis-Philippe ; mais les événements le rejetèrent bientôt dans l'opposition dynastique. Réélu le 5 juillet 1831, il siégea cette fois à l'extrême-gauche, signa le *compte rendu* de 1832, et fut de ceux qui se récusèrent (1833) dans l'affaire du journal *la Tribune*. En 1834, il cessa de faire partie de la Chambre.
[4882] Cormenin n'a point donné place à Chateaubriand dans son *Livre des Orateurs*, et il a eu raison, puisque aussi bien tous les discours de l'auteur du *Génie du Christianisme* sont des discours écrits. Il n'en reste pas moins que plusieurs de ces discours sont admirables ; en particulier, celui du 7 août 1830, à la Chambre des pairs, ou encore celui sur la guerre d'Espagne, prononcé par Chateaubriand à la Chambre des députés le 25 février 1823.
[4883] Le président de la Chambre des pairs était alors, et depuis le 4 août, le baron Pasquier. On lit dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 331 : « M. Pastoret ayant donné sa démission de chancelier et de président de la Chambre des pairs, il fallut pourvoir à son remplacement ; le choix était tombé sur moi. Je pourrais dire que ce n'était pas une affaire de préférence, tous les membres de la Chambre en état de la présider se trouvant ou absents ou dans des positions qui ne permettaient pas de penser à eux. J'hésitai beaucoup avant d'accepter, mais la conservation de la Chambre des pairs était pour le pays de la plus haute importance. Je la savais menacée ; cette considération me décida. Je pris possession du fauteuil à la séance du 4 août.... »
[4884] Le baron Louis.
[4885] C'était toujours M. de Sémonville. Chateaubriand, qui ne le pouvait souffrir, disait un jour de lui à M. de Marcellus : « Souple à tous les régimes, il a passé du Sénat à la pairie héréditaire, puis déshéritée ; peu lui importent les hommes, pourvu qu'il garde ses traitements. *Populus me sibilat, at mihi plaudo....* » *Chateaubriand et son temps.*
[4886] M. Dupont de l'Eure.
[4887] Dans son itinéraire de Rambouillet à Cherbourg, le cortège royal, en traversant le val de Vire, passa non loin de la maison de Chênedollé, l'ami de Chateaubriand. Le généreux poète était sur la route, entouré de tous les siens, tenant à la main des branches de lis qu'ils offrirent au vieux roi prêt à quitter, pour ne plus les revoir, les rivages de la patrie : noble et touchante inspiration ! Adieux de la Poésie à la Royauté sur le chemin de l'exil ! Traduction vraiment française du vers de Virgile : *Manibus date lilia plenis !*
[4888] Ce fut le 16 août que Charles X s'embarqua à Cherbourg. Voir, à l'*Appendice* n° 44 : *Le Départ de Cherbourg.*
[4889] (Note. Paris, 3 décembre 1840.) CH.
[4890] Chateaubriand ne disait ici rien que de vrai. Ses correspondances diplomatiques sont des chefs-d'œuvre. Un juge autorisé, l'auteur de la *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, n'a rien exagéré, lorsqu'il a écrit : « Réunissez tout ce que nous font lire ici les *Mémoires d'Outre-tombe*, aux dépêches que l'*Histoire du Congrès de Vérone* et la *Politique de la Restauration* ont mises sous vos yeux, et vous aurez une sorte de manuel de l'art de la Négociation écrite. On ne rend pas encore une justice complète à la direction imprimée alors à la France par M. de Chateaubriand, à cette correspondance intime qu'il adressait, toute de sa main, aux quatre coins de l'Europe ; enfin à son action personnelle toujours mise en avant et à

la place de l'action de ses collaborateurs subalternes : l'exercice sans doute en a été trop court, ou peut-être l'éclat de ses œuvres littéraires a-t-il fait pâlir cette part de sa renommée ; mais, en la signalant à nos jeunes successeurs, qui fréquentent aujourd'hui le vestibule du métier, les archives des Affaires étrangères, nous ne nous lasserons pas de leur dire que nul athlète, dans les temps modernes, n'a tenu d'une main plus ferme et porté plus avant les armes du combat politique et le sceptre de la diplomatie. » (M. de Marcellus, *Chateaubriand et son temps).*

[4891] Voyez les lettres et dépêches des diverses cours, dans le *Congrès de Vérone* ; consulter aussi l'*Ambassade de Rome*.CH.

[4892] Nous reprenons, dans ce livre premier, les dates de rédaction, telles qu'elles sont publiées dans l'édition Garnier de 1840.

[4893] Cette page et celles qui vont suivre ont été écrites au mois d'avril 1831.

[4894] Les *Études historiques.*

[4895] Le procès des ministres devant la Cour des pairs, commencé le mercredi 15 décembre 1830, se termina le mardi 21 décembre. L'arrêt condamnait le prince de Polignac à la prison perpétuelle sur le territoire continental du royaume, le déclarait déchu de ses titres, grades et ordres, le déclarait en outre mort civilement et soumis à tous les autres effets de la peine de la déportation. — MM. de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville étaient condamnés à la prison perpétuelle.

[4896] Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et le pillage de l'Archevêché eurent lieu les 14 et 15 février 1831. — Voir, à l'*Appendice*, le n°45 : *le Sac de Saint-Germain l'Auxerrois.*

[4897] M. Cadet de Gassicourt, sur lequel Chateaubriand aura tout à l'heure occasion de revenir et qu'il s'est chargé de rendre immortel, à l'égal de son prédécesseur, *Monsieur Purgon.*

[4898] Les caricaturistes et les petits journaux, en l'an de grâce 1831, avaient fait du bossu *Mayeux* le type grotesque de notre versatilité politique, et ils avaient mis sur son dos toutes les bévues, tous les ridicules du bourgeois de Paris, tel du moins qu'il leur plaisait de le voir. D'après eux, né le 14 juillet 1789, à Paris, pendant que son père était occupé à la prise de la Bastille, il s'était successivement appelé *Messidor-Napoléon-Louis-Charles-Philippe* Mayeux, selon les noms des divers régimes qu'il avait, tour à tour, épousés ou répudiés. Jusqu'en 1830, il n'avait pas fait beaucoup parler de lui, mais le soleil de Juillet l'avait enfin mis dans tout son jour. Peu de temps auparavant, il avait reçu un outrage, que la lithographie avait rendu public et dont il s'était promis de tirer vengeance. Un grenadier à cheval de la garde royale, haut monté sur ses bottes à l'écuyère, ne l'avait pas aperçu derrière une borne, et avait ri de lui, lorsqu'il s'était écrié : « Prenez donc garde, militaire, il y a un homme devant vous. » Aussi, dès le 27 juillet, Mayeux était descendu des premiers dans la rue ; sur sept gendarmes tués ce jour-là, il en avait à lui seul abattu quarante. Sa gloire depuis ce moment ne connut plus de bornes, et ses succès ne se comptèrent plus. C'est à cette époque qu'il faut placer toutes ces aventures galantes, que les dessinateurs ont fort indiscrètement révélées. Ce fut là son bon temps, ce qu'il se plaisait lui-même, car il savait un peu d'histoire, à nommer sa Régence. Mais sa véritable occupation était la politique, l'entreprise volontaire et gratuite de l'opinion publique. Pendant un an, Paris ne vit, se parla, ne pensa, ne jura surtout, que par Mayeux. Mayeux était partout à la fois, avec l'émeute et contre elle, ici avec un chapeau verni, là avec un bonnet à poil, tour à tour républicain, bonapartiste, juste-milieu. Il ne lui manquait, avec cela, que d'être carliste ; mais il n'en voulait point entendre parler, fidèle à son ressentiment contre le grenadier à cheval de la garde royale. Mayeux était garde

national ; c'est ce qui l'a tué. Un jour, il fut, tout d'une voix, rayé des contrôles comme coupable de faire rire les bisets sous les armes. Il mourait de douleur et de honte, quelques semaines après, le 23 décembre 1831. Telle est du moins la date que nous donne M. Bazin dans son très spirituel chapitre sur *Mayeux*, un vrai bijou, et qui seul suffirait à sauver de l'oubli les deux piquants volumes publiés en 1833, sons ce titre : *L'Époque sans nom*, par le futur historien de Louis XIII et du cardinal Mazarin.
[4899] La brochure de Chateaubriand parut le 24 mars 1831.
[4900] Voir, à l'*Appendice* n°46 : *Chateaubriand et le Journal du maréchal de Castellane.*
[4901] *Études et discours historiques sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du Christianisme, et l'invasion des Barbares ; suivis d'une Analyse raisonnée de l'histoire de France.* 4 vol. in-8°. Les *Études historiques* parurent le 4 avril 1831.
[4902] Le départ de Chateaubriand pour la Suisse eut lieu le 16 mai 1831 ; il arriva à Genève le 23 mai.
[4903] Ceci se rapporte à ma carrière littéraire et à ma carrière politique laissées en arrière, lacunes qui sont maintenant comblées par ce que je viens d'écrire dans ces dernières années, 1838 et 1839. (Paris, note de 1839.) CH.
[4904] Hyacinthe a l'habitude de copier, presque malgré moi, mes lettres et celles qu'on m'adresse, parce qu'il prétend avoir remarqué que j'étais souvent attaqué par des personnes qui m'avaient écrit des admirations sans fin et qui s'étaient adressées à moi pour des demandes de service. Quand cela arrive, il fouille dans des liasses à lui seul connues, et, comparant l'article injurieux avec l'épître louangeuse, il me dit : « Voyez-vous, monsieur, que j'ai bien fait ! » Je ne trouve pas cela du tout : je n'attache ni la moindre foi ni la moindre importance à l'opinion des hommes ; je les prends pour ce qu'ils sont et je les estime pour ce qu'ils valent. Jamais je ne leur opposerai pour mon compte ce qu'ils ont dit publiquement de moi et ce qu'ils m'ont dit en secret ; mais cela divertit Hyacinthe. Je n'avais point de copie de mes lettres à Madame Récamier ; elle a eu la bonté de me les prêter. (Note de Paris, 1836.) CH.
[4905] Cette lettre à Madame Récamier et celles qui vont suivre sont exactement conformes aux originaux. « Les lettres, dit Mme Lenormant, que M. de Chateaubriand, pendant son séjour en Suisse, écrivit à Madame Récamier, ont été imprimées dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. Nous les avons collationnées sur les originaux, et, cette fois, nous les trouvons reproduites avec une fidélité scrupuleuse. » *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Madame Récamier*, t. II, p. 396.
[4906] Ce « personnage singulier » était le célèbre chanteur *Elleviou* (1772-1842), qui avait jadis fait merveille, sous le Consulat et l'Empire, au Théâtre Feydeau. Il s'était, dès 1813, retiré aux environs de Lyon, où il se livrait à l'agriculture. Il était breton comme Chateaubriand, étant né à Rennes, où son père était chirurgien. — Une des pièces où il avait eu le plus de succès était *Maison à vendre*, opéra-comique d'Alexandre Duval pour les paroles, et de Dalayrac pour la musique. À la seconde représentation de cette pièce, Alexandre Duval (encore un breton) avait réuni dans sa loge quelques amis, parmi lesquels le peintre Carle Vernet, aussi célèbre par ses calembours que par ses tableaux. On arrivait à la fin de la pièce, et Vernet ne s'était pas encore déridé, « Qu'avez-vous donc, lui dit l'auteur, et pourquoi faire ainsi grise mine ? » Et Carle Vernet de répondre d'un ton bourru : « Eh bien ! oui, je suis furieux. Vous m'annoncez une *Maison à vendre* et je ne vois qu'une *pièce à louer*. »
[4907] L'écriture de Madame Récamier n'avait pas de peine à être plus petite que celle de Chateaubriand, lequel écrivait en caractères d'un demi-pouce de haut, et

comme s'il n'y avait que des majuscules dans l'alphabet.
[4908] Cousin de Benjamin Constant.
[4909] Albertine-Adrienne *Necker de Saussure* (1766-1841), fille du célèbre naturaliste H.-B. de Saussure et cousine de Madame de Staël. Elle a publié en 1820 une *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*. Son principal ouvrage, l'*Éducation progressive, ou Étude du cours de la vie* (3 vol. in-8°) a été couronné en 1839 par l'Académie française.
[4910] Il s'agit ici de Delphine Gay, qui venait d'épouser Émile de Girardin.
[4911] Nom d'un quartier de Genève. Les Pâquis s'étendent sur la rive droite du lac, de la rue du Mont-Blanc à peu près à la route de Lausanne.
[4912] Voir, à l'*Appendice*, le n°47 : *Lettres de Genève.*
[4913] Alexandre-César, comte de *Lapanouze* (1764-1836). Capitaine de vaisseau à l'époque de la Révolution, il donna sa démission et se vit complètement ruiné. Il fonda à Paris, sous la seconde Restauration, une maison de banque qui devint bientôt l'une des plus importantes de la capitale. Député de la Seine de 1823 à 1827, il soutint le ministère Villèle et prit part à toutes les discussions financières et économiques. Nommé pair de France, le 5 novembre 1827, il se retira dans sa terre de Tiregant (Dordogne), après les événements de Juillet, la Charte de 1830 ayant annulé les nominations à la pairie faites par Charles X.
[4914] Christine *Trivulzio*, princesse de *Belgiojoso* (1808-1871). Elle se fixa de bonne heure à Paris, où elle se fit remarquer par sa beauté, son esprit, l'indépendance de ses opinions, et aussi l'indépendance de sa vie. Elle devint l'amie de plusieurs écrivains célèbres, particulièrement d'Alfred de Musset et de M. Mignet. En 1848, elle se jeta avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire, courut à Milan qui venait de s'insurger, et leva à ses frais un bataillon de volontaires. Douée d'un véritable talent d'écrivain, elle a publié de nombreux ouvrages : *Asie Mineure et Syrie ; Emina, récits turco-asiatiques ; Scènes de la vie turque ; Histoire de la maison de Savoie*, etc. S'il faut en croire Balzac (*Revue parisienne*, p. 333), Stendhal, dans *la Charmeuse de Parme*, aurait tracé, d'après la princesse de Belgiojoso, le portrait de son héroïne, la duchesse de San-Severino.
[4915] Armand Carrel avait publié dans la *Revue française*, (mars et mai 1828) de remarquables articles sur l'Espagne et la guerre de 1823, où étaient racontées, non sans éloquence, la campagne de Mina en Catalogne et les aventures de la Légion libérale étrangère.
[4916] Cette passion, à laquelle fait ici allusion Chateaubriand changea peut-être le cours de la vie de Carrel. Au lendemain de la révolution de Juillet, le 29 août 1830, il fut nommé préfet du Cantal. Il refusa, non qu'il fût républicain à cette date, mais parce que sa liaison avec une femme mariée, dont il ne se voulait pas séparer, lui rendait impossible l'acceptation de fonctions publiques en province.
[4917] Armand-François-Bon-Claude, comte de *Briqueville* (1785-1844). Né à Bretteville (Manche), il descendait d'une famille de vieille noblesse normande. Son père, l'un des lieutenants de Frotté, avait été fusillé par les républicains, le 29 mai 1796, dans des circonstances particulièrement tragiques. Madame de Briqueville, qui avait été, avec Madame de Loménie, sa cousine, la première femme du grand monde, à profiter des lois sur le divorce, fit donner à son fils une éducation républicaine. Il servit avec distinction sous l'Empire. Aux Cent-Jours, colonel du 20e dragons, il eut une grande part à la victoire de Ligny. Après Waterloo, comme il revenait à Paris, il rencontra près de Versailles une colonne de cavalerie prussienne : il fondit sur elle, tua un grand nombre d'ennemis, et eut lui-même la tête fendue d'un coup de sabre,

et le poignet presque enlevé. Il prit alors sa retraite, fut mêlé à plusieurs complots bonapartistes des premières années de la Restauration, et en 1827, fut élu député de Valognes. Réélu le 23 juin 1830, il applaudit à la révolution de Juillet, et déposa, dans la séance du 14 septembre 1831, une proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille. Lorsque la duchesse de Berry fut arrêtée, il s'empressa de demander, au nom de l'égalité devant la loi, sa mise en jugement. Jusqu'à la fin, le comte de Briqueville resta fidèle à sa haine contre les Bourbons.
[4918] La lettre de Chateaubriand à *M. de Béranger*, publiée en tête de la brochure sur la proposition Briqueville, est en date du 24 septembre 1831.
[4919] La brochure de Chateaubriand parut le 31 octobre 1831.
[4920] M. Barthélemy a passé depuis au juste-milieu, non sans force imprécations de beaucoup de gens qui se sont ralliés seulement un peu plus tard. (Note de Paris, 1837.) CH.
[4921] Les vers de Barthélemy parurent le 6 novembre 1831. Ils forment la XXXIe livraison de la *Némésis*. Pendant toute une année, du 1er mars 1831 au 1er avril 1832, Barthélemy soutint cette gageure de publier chaque semaine une satire politique de plusieurs centaines de vers, tous d'une facture irréprochable et d'une richesse de rimes que Victor Hugo lui-même ne devait pas dépasser. Rarement a-t-on mis plus beau talent au service d'opinions plus détestables.
[4922] L'auteur de *Némésis*, en effet, n'avait pas ménagé les éloges au chantre des *Martyrs* :

> Le monde des beaux-arts, à peine renaissant,
> Se débattait encore dans son limon de sang ;
> Ce chaos attendait ta parole future ;
> Tu dis le *Fiat lux* de la littérature.....
> Autour de ton soleil, roi de l'immensité,
> Mon obscure planète a longtemps gravité.

Et plus loin venait cette apostrophe à la vague de l'Archipel :

> Car depuis l'âge antique où, sur toutes ces mers,
> Homère allait semant ses héroïques vers,
> Jamais tu ne portas de Corinthe en Asie
> Un homme, un voyageur, plus grand de poésie.

[4923] Voir l'*Appendice* n°48 : *La NÉMÉSIS de Barthélemy, Chateaubriand, Lamartine et Balzac.*
[4924] La *Conspiration de la rue des Prouvaires*. Dans le procès auquel donna lieu cette affaire, et dont il sera parlé dans la note suivante, des noms considérables retentirent, tels que ceux du maréchal Victor, duc de Bellune, du duc de Rivière, du baron de Mestre, des comtes de Fourmont, de Brulard et de Floirac, de la comtesse de Sérionne.
[4925] La *conspiration de la rue des Prouvaires* ne laissa pas d'être assez sérieuse. Les conjurés étaient au nombre d'environ trois mille. L'argent ne leur manquait pas, ni le courage. Ils comptaient des complices jusque dans la domesticité du château ; ils étaient en possession de cinq clefs ouvrant les grilles du jardin des Tuileries, et l'entrée du Louvre leur était promise. Un grand bal devait avoir lieu à la Cour dans la nuit du 1er au 2 février 1832. Les conjurés choisirent cette nuit-là pour mettre leur complot à exécution. Il fut convenu que les uns se réuniraient par détachements sur

divers points de la capitale, pour partir de là, au signal convenu, et marcher vers le château, tandis que, se glissant dans l'ombre des ruelles qui conduisent au Louvre, les autres pénétreraient dans la galerie des tableaux, feraient irruption dans la salle de bal et, grâce au désordre de cette attaque imprévue, s'empareraient de la famille royale. Des *marrons*, espèces de petites bombes, auraient été lancés au milieu des voitures stationnant aux portes du palais ; des *chevalets*, morceaux de bois, garnis de pointes de fer, auraient été semés sous les pieds des chevaux ; enfin, on se croyait en droit d'espérer que des pièces d'artifice seraient disposées dans la salle de spectacle, de manière à pouvoir, en mettant le feu à la charpente, augmenter la confusion. Les principaux conjurés devaient se réunir, à onze heures du soir, en armes, chez un restaurateur de la rue des Prouvaires, au numéro 12 de cette rue. Ils y étaient rassemblés, au nombre d'une centaine, lorsque tout à coup la rue se remplit de gardes municipaux et de sergents de ville, qui, malgré la résistance des chefs du complot et de leurs hommes, purent procéder à leur arrestation. Le procès s'ouvrit, devant la Cour d'assises de la Seine, le 5 juillet 1832. Les accusés étaient au nombre de soixante-six, dont onze contumaces, et les débats ne remplirent pas moins de dix-huit audiences. L'arrêt fut rendu le 25 juillet. Six accusés furent condamnés à la peine de la déportation ; douze à cinq ans de détention ; quatre à deux années, et cinq à une année d'emprisonnement. Tous les autres étaient acquittés. Parmi les condamnés à la détention, se trouvait M. Piégard Sainte-Croix, royaliste ardent, dont la fille, *carliste* comme son père, épousera plus tard le célèbre écrivain socialiste P.-J. Proudhon.

[4926] Louis *Poncelet*, dit Chevalier, âgé de 27 ans, cordonnier. Il fut le vrai chef du complot, et fit preuve, en toute cette affaire, de rares qualités d'intelligence, d'énergie et d'audace. Dans le procès, il se fit remarquer, entre tous, par la loyauté de ses réponses, habile à ne pas compromettre ses complices et peu occupé de ses propres périls. Il fut condamné à la peine de la déportation.

[4927] J'ai repris quelques passages de la longue lettre pour les placer dans mes *Explications sur mes 12,000 francs* ; et depuis, dans mon *Mémoire sur la captivité de Madame la duchesse de Berry*. CH.

[4928] Dans son admirable roman, *I Promessi Sposi.*

[4929] *Histoire de la Régence*, par Lemontey, de l'Académie française.

[4930] Après avoir ravagé l'Asie, puis la Russie, la Pologne, la Bohême, la Galicie, l'Autriche, le choléra, passant par-dessus l'Europe occidentale, s'était abattu sur l'Angleterre. Le 12 février, il s'était déclaré à Londres, d'où il ne devait disparaître que dans les premiers jours de mai. Le 15 mars, il était signalé à Calais. Le 26 mars, il atteignait à Paris, dans la rue Mazarine, sa première victime. L'épidémie ne devait prendre fin que le 30 septembre. Sa durée totale avait été de cent quatre-vingt-neuf jours, pendant lesquels le chiffre des morts atteints du choléra s'éleva à 18,406. La population de Paris n'était alors que de 645,698 âmes ; le nombre des décès fut donc de plus de 23 pour 1000 habitants. Le chiffre de 18,406 s'appliquant aux seuls décès administrativement constatés, le chiffre réel a dû être plus élevé ; car, au sein de la confusion générale, au milieu du désespoir de tant de familles, toutes les déclarations n'ont pas dû être faites, et il y a eu sans nul doute beaucoup d'omissions involontaires. — Voir, dans l'*Époque sans nom*, de M. A. Bazin (1833), tome II, pages 251-275, le chapitre sur *le Choléra-morbus.*

[4931] La lettre de M. de Bondy, en date du 16 avril 1832, était ainsi conçue :

> « Monsieur le vicomte,
> « Je regrette de ne pouvoir accepter, au nom de la Ville de Paris, les 12000

francs que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Dans l'origine des fonds que vous offrez, on verrait, sous une bienfaisance apparente, une combinaison politique contre laquelle la population parisienne protesterait tout entière par son refus.
« Je suis, etc.
« Le préfet de la Seine,
« Comte de BONDY. »

[4932] Le *Constitutionnel* annonça que M. Berger, maire du 2e arrondissement avait proposé à l'envoyé de la princesse, *ancien aide de camp du duc de Berry*, de donner les 1000 francs offerts au nom de la duchesse *à la veuve d'un combattant de Juillet, mère de trois enfants, à qui ce secours serait bien utile*. L'envoyé que le *Constitutionnel* transformait ainsi en aide de camp du duc de Berry n'était autre que le brave Hyacinthe Pilorge, le secrétaire de Chateaubriand. Pilorge écrivit aussitôt à la *Quotidienne* :

« Paris, ce 20 avril 1832.
« Monsieur,
« M. de Chateaubriand, bien que malade, s'occupe en ce moment d'une réponse générale relative au don de Madame la duchesse de Berry ; cette réponse paraîtra incessamment. En attendant, je dois à la vérité de dire que M. le Maire du 2e arrondissement ne m'a point présenté la veuve d'un combattant de Juillet et ne m'a point proposé de lui donner les 1000 francs ; il les a seulement refusés, voilà tout. M. de Chateaubriand me charge d'ajouter que si la *veuve du Constitutionnel* veut bien se donner la peine de passer chez lui, il est prêt à lui faire part de la bienfaisance de la *mère* du duc de Bordeaux. Vous voyez, monsieur, que je n'ai pas l'honneur d'avoir été l'aide de camp de M. le duc de Berry, que je ne suis que le pauvre et fidèle secrétaire d'un homme aussi pauvre et aussi fidèle que moi.
« Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.
« Hyacinthe PILORGE. »

[4933] Chateaubriand a commis ici une confusion entre les deux *Cadet de Gassicourt*, le père et le fils. C'est Cadet le père, né en 1769, mort en 1831, qui a fait des petits vers, composé des vaudevilles et écrit contre Chateaubriand et Mme de Staël deux petits pamphlets :*Saint-Géran, ou la Nouvelle langue française* (1807) et la *Suite de Saint-Géran, ou Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien* (1811). — Le Cadet de Gassicourt de 1832, la maire du 4e arrondissement, était le fils du précédent. Il était né en 1789 et mourut en 1861.
[4934] La proclamation de M. Cadet de Gassicourt fut affichée sur les murs de Paris le 4 avril 1832. Voici quelques extraits de cette pièce, où l'odieux le dispute au ridicule et qui était une véritable excitation à l'égorgement des *Carlistes* : — « Les agents de ceux que vous avez chassés se glissent au milieu du peuple et le poussent à la révolte, pour venger la défaite de Charles X et le ramener de son exil, avec son petit-fils, sous la protection des baïonnettes étrangères et à la faveur de la guerre civile. S'il est des *empoisonneurs*, ce ne peuvent être que les *incendiaires de la Restauration* ; s'il est des *misérables* qui, soit *par des crimes*, soit par des calomnies atroces, cherchent à organiser le désordre et à exploiter un déplorable fléau, *ce sont*

les alliés des chouans, des assassins de l'Ouest et du Midi. Quelle joie, quel triomphe pour eux, s'ils parvenaient à déchirer le sein de la France par la main des Français ! Vous les verriez bientôt rentrer sur vos cadavres, *à la tête des Verdets et à la suite des hordes barbares*, arracher le drapeau tricolore, le remplacer par le drapeau blanc et par la croix des *missionnaires* ! C'est ainsi qu'ils ont nourri de tout temps leurs trames.... » — Puis, après avoir évoqué ces deux autres spectres, le « milliard de l'indemnité » et le « fer des Suisses », le maire du 4e arrondissement terminait en disant : « Citoyens, défiez-vous de vos anciens tyrans, qui sont habiles à prendre tous les moyens et ne rougissent pas d'avoir pour auxiliaire un horrible fléau ! »
[4935] M. Cadet de Gassicourt était devenu, on le pense bien, la *bête noire* des feuilles royalistes, et en particulier de la *Mode*. La très spirituelle Revue lui consacra un jour ce bout d'article, que Chateaubriand avait peut-être sur sa table au moment où il écrivait cette page des *Mémoires* : — « Un jour, disait la *Mode*, — M. Cadet, le père, eut un fils, celui-là même qui nous occupe. Ce fils avait peine à pousser ; plante étiolée, bonne, au plus, à mettre dans un bocal. Le fils de M. Cadet faisait le désespoir de ses grands-parents : « Cadet, lui disaient-ils, tu ne seras jamais un homme !... » Cela faisait pleurer le petit Cadet. Mais en vain s'étirait-il les membres pour s'allonger, court il resta, le pauvre gars !... On eut beau faire, on eut beau dire, petit Cadet ne devint pas grand ; tant qu'à la fin, le père Cadet, emporté par la douleur, s'écria : « Grand Dieu ! pourquoi m'avez-vous donné un *gars si court* ? » — Ainsi se lamentait le père, lorsqu'une pratique entra. On sait quelles étaient, à cette époque, les fonctions d'un apothicaire.... La pratique s'inclina ... le jeune Cadet se mit en besogne. « Loué soit Dieu, qui m'a donné un *gars si court*, dit alors le père, le voilà juste à la hauteur du *visage*.... » La pratique se retira satisfaite, et le *gars si court* garda son surnom. — Depuis, M. Cadet-Gassicourt n'a pas grandi d'un demi-pied, et il est toujours à hauteur de *visage*. »
[4936] Mgr de Quélen.
[4937] Les funérailles du général Lamarque eurent lieu le 5 juin 1832. Les membres des sociétés secrètes, les écoles, les condamnés politiques, l'artillerie de la garde nationale, les réfugiés étrangers s'y étaient donné rendez-vous. Au signal donné par un drapeau rouge, les républicains désarmèrent des postes, élevèrent des barricades, pillèrent l'Arsenal et les boutiques, mais ils ne purent entraîner ni les ouvriers ni la garde nationale. Le général Lobau, à la tête de forces sérieuses, balaya les grandes avenues et cerna l'insurrection entre le marché des Innocents et le faubourg Saint-Antoine. Le 6 au matin, elle était réduite à l'impuissance et abandonnée par ses propres chefs ; la journée n'en fut pas moins meurtrière, surtout au cloître Saint-Merry et dans la rue des Arcis.
[4938] Une ordonnance royale en date du 6 juin 1832 avait déclaré la mise en état de siège de la ville de Paris.
[4939] La duchesse de Berry, le 24 avril 1832, partit de Massa sur un bateau à vapeur sarde qu'elle avait frété, le *Carlo-Alberto* ; elle relâcha à Nice, se remit en mer et arriva le 28 dans les eaux de Marseille. Elle était accompagnée du maréchal de Bourmont, du comte de Kergorlay, du vicomte de Saint-Priest, de MM. Emmanuel de Brissac, de Mesnard, Adolphe Sala, Édouard Led'huy, du vicomte de Kergorlay, de Charles et d'Adolphe de Bourmont, d'Alexis Sabatier, du subrécargue Ferrari, et de mademoiselle Mathilde Le Beschu. Elle débarqua la nuit, par une mer houleuse, sur un des points les plus dangereux de la côte. Cachée dans la maison d'un garde-chasse, M. Maurel, elle attendit le résultat du mouvement projeté à Marseille. À quatre heures de l'après-midi, le 30, MM. de Bonrecueil, de Bermond, de Lachaud et

de Candoles, qui s'étaient échappés de la ville, arrivèrent porteurs de ce billet : « Le mouvement a manqué, il faut sortir de France. »
[4940] M. Alban de Villeneuve-Bargemont. Il s'était muni d'un passeport pour lui, sa femme et un domestique : la princesse joua le rôle de Mme de Villeneuve. Le domestique était le comte, depuis duc de Lorge.
[4941] Après avoir passé neuf jours, du 7 au 16 mai, au château de Plassac, à quelques lieues de Blaye, chez M. le marquis de Dampierre, elle arriva, le 17, au château de la Preuille, près de Montaigu (Vendée). Le château de la Preuille appartenait au colonel de Nacquart.
[4942] Il y avait beaucoup de vrai dans le mot du capitaine. Le plus récent historien de la duchesse de Berry, M. Imbert de Saint-Amand, nous la montre au château d'Holyrood, en Écosse, évoquant les souvenirs des Stuarts, jeune, vaillante, enthousiaste, la tête pleine de projets, le cœur plein d'espérances ; et il ajoute : « Les romans et l'histoire, qui est le roman écrit par Dieu, avaient exalté l'imagination de la vaillante princesse. Les souvenirs de Marie Stuart, d'Henri IV, du prétendant Charles-Édouard se croisaient dans son esprit avec les inventions de Walter Scott. Comme Marie Stuart, elle voulait, en risquant sa vie, lutter contre la fortune et affronter tous les dangers ; comme son aïeul le Béarnais, elle voulait avoir ses victoires d'Arques et d'Ivry. Comme Charles-Édouard, elle voulait tenter une expédition insensée à force d'audace. Édimbourg, patrie du grand romancier, son auteur favori, lui remémorait toutes les fictions dont elle avait été charmée. Elle songeait aux prouesses jacobites de Diana Vernon, d'Alice Lee, et de Flora Mac-Ivor. » (*La duchesse de Berry en Vendée*, p. 35.) — L'historien de la Monarchie de Juillet, M. Thureau-Dangin, écrit, de son côté : « Pour beaucoup des partisans de la duchesse de Berry, il s'agissait moins d'exécuter un dessein politique mûrement médité que de transporter en pleine France bourgeoise de 1830 une chevaleresque aventure, quelque chose comme la mise en action d'un récit de Walter Scott, qui régnait alors souverainement sur toutes les têtes romanesques. Un peu plus tard, quand Madame se trouvait en Vendée, un royaliste disait aux politiques du parti, fort embarrassés et mécontents de cette équipée : « Messieurs, faites pendre Walter Scott, car c'est lui le vrai coupable. » (Thureau-Dangin, t. II.)
[4943] Ce n'est pas à Quimper, mais à Vannes, que Berryer devait aller plaider un procès, celui du commandant Guillemot, prévenu de chouannerie, et traduit de ce chef devant la cour d'assises du Morbihan. L'affaire du commandant Guillemot était fixée au 12 juin.
[4944] Voir à l'*Appendice*, le n°49 : *La duchesse de Berry en Vendée.*
[4945] M. de Saint-Aignan.
[4946] Berryer devait quitter non seulement la ville de Nantes, mais la France, et se rendre aux eaux d'Aix-en-Savoie, en suivant l'itinéraire ci-après, visé sur son passeport : Bourbon-Vendée, Luçon, La Rochelle, Rochefort, Saintes, Angoulême, Clermont, Montbrison, Le Puy, Lyon et Pont-de-Beauvoisin.
[4947] Voici le procès-verbal de son arrestation : « L'an 1832, le 7 juin, vers une heure du matin ; Nous, Martin (Édouard-Louis), brigadier ; Calmus (Napoléon), Durand (Jean-Baptiste) et Jeannot (Joseph), gendarmes à cheval, en résidence à Angoulême (Charente), soussignés, certifions qu'en vertu des ordres de nos chefs supérieurs, nous nous sommes transportés sur la route qui conduit de cette ville à celle de Cognac, pour rechercher et arrêter le *nommé* Berryer, député ; l'ayant rencontré, nous nous sommes assurés de sa personne, l'avons conduit devant M. le préfet de la Charente, lequel nous a délivré un réquisitoire pour le conduire de brigade en brigade devant M. le préfet de la Loire-Inférieure, à Nantes.

« Fait et clos à Angoulême, les jour, mois et an que dessus.
« CALMUS, MARTIN, DURAND. »
[4948] Ministre de l'intérieur.
[4949] John *Fraser Frisell* appartenait à une vieille famille d'Écosse. À dix-huit ans, après de brillantes études à l'Université de Glasgow, il était venu chez nous par simple curiosité, pour *voir* la Révolution. Arrêté et jeté en prison à Dijon pendant la Terreur, il ne recouvra la liberté qu'après le 18 brumaire. Le premier Consul autorisa le jeune Frisell, *comme savant*, à résider sur le continent, au moment où tous les Anglais y étaient suspects ; ce séjour se prolongea si bien qu'il resta presque toujours en France, au grand déplaisir de sa famille. La France et l'Italie furent ses séjours de prédilection. Il écrivait beaucoup, mais on n'a de lui qu'un seul ouvrage : *De la Constitution de l'Angleterre*, remarquablement écrit en français ; de tout le reste de ses œuvres, il ne voulut rien publier. Il connut, sous l'Empire, M. et Mme de Chateaubriand, et ne cessa de leur rester très attaché jusqu'à sa mort, qui précéda de peu celle de ses deux vieux amis. Il mourut à Torquay, en Devonshire, au mois de février 1846 : quelques semaines avant sa fin, il s'était converti au catholicisme. Voyez, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1897, l'article de M. J. Fraser, *Un ami de Chateaubriand.*
[4950] Il y a ici une petite erreur. Chateaubriand, ainsi que ses amis Hyde de Neuville et Fitz-James, fut arrêté le 16 juin. On trouve tous les détails de son arrestation dans les journaux du 17. Hyde de Neuville (t. III, p. 474) donne bien la vraie date, celle du 16. Il est d'ailleurs probable que la date du 20, dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, est une faute de copiste. Chateaubriand, qui, dans tout le cours de ses *Mémoires*, n'a pas une seule fois erré sur les dates, a dû ici d'autant moins se tromper qu'il a écrit le récit de son arrestation au lendemain même de l'événement, au mois de juillet 1832. — Voir l'*Appendice*, n°50 : l'*Arrestation de Chateaubriand.*
[4951] M. Gisquet.
[4952] Frédéric Benoît, fils du juge de paix de Vouziers, âgé de 19 ans, avait été condamné à la peine de mort, comme parricide, par la Cour d'Assises de la Seine, la veille même de l'arrestation de Chateaubriand, le 15 juin 1832. Il avait assassiné sa mère dans la nuit du 8 au 9 novembre 1829, et son ami Alexandre Formage, âgé de 17 ans, fils d'un marchand de vin de la Villette, le 21 juillet 1831. Il avait eu pour défenseur Me Crémieux. Chaix-d'Est-Ange, avocat de la partie civile, avait prononcé contre Benoît un admirable réquisitoire.
[4953] Richard *Lovelace*, né en 1618, à Woolwich (Kent), d'une famille riche, brilla quelque temps à la cour de Charles I par sa beauté, sa galanterie et son esprit ; sacrifia toute sa fortune pour la cause royale et fut emprisonné à Londres. Après sa mise en liberté, il entra au service de la France avec le grade de colonel, revint en Angleterre et y mourut dans la misère en 1658. Il avait composé pendant sa captivité, un recueil de poèmes lyriques intitulé *Lucasta*. Il a aussi écrit quelques pièces de théâtre. Son style est élégant, quoique négligé.
[4954] Voir l'*Appendice* n°51 : *Jeune fille et jeune fleur.*
[4955] M. Nay allait devenir le gendre de M. Gisquet.
[4956] Pour les détails de l'arrestation de M. Hyde de Neuville, voy. ses *Mémoires et Souvenirs*, t. III, p. 494 et suivantes.
[4957] Ancien forçat, devenu chef de la police de sûreté.
[4958] Louis-Henri *Desmortiers*, né à Morestais (Charente-Inférieure). La Restauration l'avait nommé conseiller à la Cour de Paris ; la révolution de 1830 le fit procureur du roi près le Tribunal de première instance de la Seine, fonctions qu'il conserva pendant

la plus grande partie du règne de Louis-Philippe. Il n'était donc pas juge d'instruction en 1832. Le juge d'instruction chargé de l'affaire de MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de Fitz-James était M. Poultier, qui « remplit ses pénibles fonctions auprès des *accusés* avec autant de délicatesse que d'égards. » *Mémoires* du baron Hyde de Neuville, t. III, p. 496.
[4959] Charles-Guillaume *Hello* (1787-1850). Il avait été nommé le 5 septembre 1830 procureur général à Rennes. Il devint avocat général à la cour de Cassation (27 mai 1837), puis conseiller (7 août 1843). Il avait été un instant député du Morbihan (1842-1843). Il aimait en effet à écrire et avait publié en 1827 un *Essai sur le régime constitutionnel* ou *Introduction à l'étude de la Charte*. Son principal livre, *Philosophie de l'Histoire de France* (1840) a été couronné par l'Académie française. Un de ses fils, Ernest Hello, mort en 1885, a laissé plusieurs ouvrages, l'*Homme*, *Paroles de Dieu*, etc., qui lui assurent un rang éminent parmi les penseurs et les écrivains de notre temps.
[4960] Voici une des très rares erreurs de fait qui se rencontrent dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, et elle n'est pas bien grave. M. Geoffroy de Grandmaison, dans son beau livre sur la *Congrégation*, pages 389 et suiv., a publié la *liste* complète de ses membres : M. Desmortiers n'y figure pas.
[4961] Voir l'*Appendice* n°52 : *Chateaubriand et M. Bertin aîné.*
[4962] Paul-François *Dubois* (1793-1874). Il avait fondé, en 1824, avec Pierre Leroux, le journal le *Globe*. De 1831 à 1848, il fut député de Nantes, ce qui lui valait d'être appelé par les petits journaux *Dubois (de la Gloire-Inférieure)*. Nommé inspecteur général de l'Université dès le mois d'octobre 1830, il fut appelé en 1840 à la direction de L'École normale, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1850. Il fut élu, le 13 avril 1810, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.
[4963] Jean-Jacques *Ampère*, fils du célèbre physicien (1800-1864) ; membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut l'un des plus fidèles admirateurs de Chateaubriand, fidélité d'autant plus méritoire que Mme Récamier lui avait inspiré, dès sa jeunesse, une passion ardente et que le temps ne put affaiblir.
[4964] Charles *Lenormant* (1802-1859), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il avait épousé, en 1826, Mlle Amélie Cyvoct, nièce de Mme Récamier.
[4965] Charles *Ledru*, jeune avocat, doué d'un vrai talent, et à qui ses plaidoyers politiques avaient valu une quasi-célébrité. Il allait bientôt être effacé par un autre avocat républicain, du même nom que lui, Auguste Ledru. Ce dernier, voulant éviter la confusion qui n'aurait pas manqué de s'établir entre lui et Charles Ledru, ajouta à son nom celui de sa bisaïeule maternelle, et s'appela *Ledru-Rollin.*
[4966] Charles *Philipon* (1800-1862). Dessinateur habile, ayant un joli brin de plume à son crayon, il fonda en 1831 la *Caricature*, journal hebdomadaire très spécial, à la fois artistique et politique. Le rédacteur principal était Louis Desnoyers, un journaliste endiablé, l'auteur des *Béotiens de Paris*. Les dessinateurs étaient, avec Philipon, Daumier, Grandville, Gavarni, Henry Monnier, Numa, Achille Devéria et D. Traviès. Le journal eut une vogue européenne, et tout Paris se pressait aux vitrines de la maison Aubert, alors située à l'entrée du passage Véro-Dodat, faisant vis-à-vis à la cour des Fontaines, où étaient exposées les images de la *Caricature*. Toutes les fois qu'on voulait faire provision de bon rire, on y allait. Cela passait même pour une recette contre l'envahissement de la jaunisse. « La maison Aubert, la meilleure des pharmacies ! » disait le peuple. Le parquet qui, lui, riait jaune, multiplia contre Philipon les saisies et les procès. Au cours d'un de ces procès, sur les bancs mêmes de la Cour d'assises, en trois coups de crayon, il dessina une *poire*, qui se trouva être

la tête du roi Louis-Philippe. Le lendemain, la *poire* était sur toutes les murailles, et ses pépins allaient devenir, jusqu'à la fin du règne, entre les mains de l'opposition, un projectile dont républicains et légitimistes se servaient à l'envi. En 1834, il créa le *Charivari*, et continua ainsi, par la plume et le dessin, sa guerre à la monarchie de Juillet. Depuis 1848, il a fait paraître coup sur coup le *Journal Amusant*, le *Musée Français*, et le *Petit Journal pour rire*. Il est mort en 1862. Ses amis auraient pu inscrire sur sa tombe ce vers de Barthélemy dans la *Némésis* :
Philipon, Juvénal de la Caricature.
[4967] M. Guizot, dans ses *Mémoires* (tome II, page 344), apprécie en ces termes l'arrestation de Chateaubriand : « L'arrestation de MM. de Chateaubriand, Fitz-James, Hyde de Neuville et Berryer, ne fut pas une faute moins grave. C'étaient là, pour le gouvernement de 1830, des ennemis, non des insurgés, ni des conspirateurs ; ils ne voulaient pas sa durée, et n'y croyaient pas ; mais ils ne croyaient pas davantage à l'opportunité et à l'efficacité des complots et de la guerre civile pour le renverser ; c'étaient d'autres armes qu'ils cherchaient pour lui nuire ; c'était avec d'autres armes que les prisons et les procès qu'il fallait les combattre. *La Restauration avait donné, en pareille circonstance, un sage et noble exemple* : MM. de Lafayette, Voyer d'Argenson et Manuel étaient, à coup sûr, contre elle, de plus sérieux et redoutables conspirateurs que MM. de Chateaubriand, de Fitz-James, Hyde de Neuville et Berryer ne pouvaient l'être contre le gouvernement de Juillet. De 1820 à 1822, le duc de Richelieu et M. de Villèle avaient, contre ces chefs libéraux, de bien autres griefs et de bien autres preuves que le cabinet de 1832 n'en pouvait recueillir contre les chefs légitimistes qu'il fit arrêter. Pourtant ils ne voulurent jamais ni les emprisonner, ni les traduire en justice ; ils comprirent que le pouvoir qui veut mettre un terme aux révolutions ne doit pas porter, dans les hautes régions de la société, la guerre à outrance.... »
[4968] M. Barthe.
[4969] M. Bethuis.
[4970] M. Demangeat.
[4971] Félix *Barthe* (1795-1863). Affilié au Carbonarisme, très mêlé comme avocat à tous les procès politiques, ayant pris une part active à la révolution de Juillet, il était entré, dès le 27 décembre 1830, dans le ministère disloqué de M. Laffitte, pour remplacer à l'instruction publique M. Mérilhou. Le 12 mars 1831, il avait échangé, dans le nouveau cabinet Casimir Périer, le portefeuille de l'instruction publique contre celui de la justice. Il garda les sceaux jusqu'au 4 avril 1834 et tomba avec le ministère de Broglie. Il fut alors nommé pair de France et président de la Cour des Comptes. Le second Empire le fit sénateur.
[4972] Pierre-Clément *Bérard*. Pendant les Cent-Jours, il s'était enrôlé, à dix-sept ans, dans le corps des volontaires royaux de l'École de droit de Paris, et il avait accompagné à Gand le roi Louis XVIII. En 1831 et 1832, il fit paraître un petit pamphlet hebdomadaire, les *Cancans*, dont le titre variait chaque semaine : *Cancans parisiens*, *Cancans accusateurs*, *Cancans courtisans*, *Cancans inflexibles*, *Cancans saisis*, *Cancans prisonniers*, etc. Chaque numéro se terminait par une chanson. C'était comme une résurrection, après 1830, des *Actes des Apôtres*, de Rivarol, de Champcenetz et de leurs amis. Même violence, et aussi même vaillance et même verve. Seulement, les *Cancans*étaient rédigés, non par une société d'hommes d'esprit, mais par M. Bérard tout seul : il avait, il est vrai, de l'esprit comme quatre, et même comme quarante. Saisies et procès pleuvaient naturellement sur les *Cancans* et sur leur auteur, qui se vit à la fin condamné à quatorze ans de prison et à treize mille francs d'amende. Heureusement, il trouva le moyen de s'évader et de

gagner la Hollande, échangeant la prison pour l'exil. En 1833, il publia *Mon Voyage à Prague*, puis se rendit à Rome, où des légitimistes venaient de fonder une banque, dont il devint un des employés. Il ne devait plus quitter la ville éternelle, où il est mort, il y a peu d'années, royaliste impénitent, ainsi qu'il convenait à l'auteur des *Cancans fidèles*. Ses *Souvenirs* sur *Sainte-Pélagie en 1832* ont paru en 1886.
[4973] On verra dans mon premier voyage à Prague ma conversation avec Charles X au sujet de ce prêt. (Note de Paris, 1834.) CH.
[4974] Amédée-Simon-Dominique *Thierry* (1797-1873). Il avait été en 1810 précepteur des petits-neveux de Talleyrand, et avait publié avec un vif succès, en 1828, son *Histoire des Gaulois*. Après les journées de Juillet, il avait été nommé préfet de la Haute-Saône. Maître des requêtes au Conseil d'État en 1838, promu conseiller en service ordinaire en 1853, il fut appelé, par décret impérial du 18 janvier 1860, à siéger au Sénat. Il n'avait d'ailleurs pas cessé de se livrer à ses travaux historiques. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine* (1840-1842) ; *Récits et Nouveaux récits de l'histoire romaine* (1860-1864) ; *Saint-Jérôme, la Société chrétienne à Rome et l'émigration en Terre Sainte* (1867) ; l'*Histoire d'Attila et de ses successeurs* (1873).
[4975] On lit dans la préface des *Récits des temps mérovingiens*, publiée en 1840, les lignes suivantes, qui confirment ce que Chateaubriand écrivait en 1832 : « J'achevais mes classes au collège de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs*, apporté du dehors, circula dans le collège ; ce fut un grand événement pour ceux d'entre nous qui ressentaient déjà le goût du beau et l'admiration de la gloire. Nous nous disputions le livre ; il fut convenu que chacun l'aurait à son tour, et le mien vint un jour de congé, à l'heure de la promenade. Ce jour-là, je feignis de m'être fait mal au pied, et je restai seul à la maison ; je lisais ou plutôt je dévorais les pages, assis devant mon pupitre, dans une salle voûtée qui était notre salle d'étude et dont l'aspect me semblait alors grandiose et imposant. J'éprouvai d'abord un charme vague et comme un éblouissement d'imagination ; mais quand vint le récit d'Eudore, cette histoire vivante de l'empire à son déclin, je ne sais quel intérêt plus actif et plus mêlé de réflexion m'attacha au tableau de la ville éternelle, de la cour d'un empereur romain, de la marche d'une armée romaine dans les fanges de la Batavie, et de sa rencontre avec une armée de Francs.... À mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement ; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé : « Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée !... » Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir ; je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi ; mon attention ne s'y arrêta pas, je l'oubliai même pendant plusieurs années ; mais, lorsqu'après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision ; aujourd'hui, si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. »
[4976] C'était par Vesoul que le comte d'Artois était rentré en France au mois de février 1814, et il avait daté de cette ville, le 27 février, sa *Proclamation aux Français.*
[4977] L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse.
[4978] Les chroniques contemporaines de la révolution de 1307 ne font aucune mention de Guillaume Tell. Elles ne parlent que des trois conjurés du Grütli, Fürst, d'Uri, Stauffacher, de Schwytz, et Arnold de Melchtal, d'Unterwald. Ce n'est qu'à la fin

du XVe siècle que les historiens nationaux ont commencé à parler de Guillaume Tell et de ses exploits, et les narrations qu'ils en ont données renferment les plus graves invraisemblances au double point de vue géographique et chronologique.
[4979] Dans son *Essai*, Chateaubriand avait consacré trois chapitres à la Suisse : *la Suisse pauvre et vertueuse* ; — *la Suisse philosophique* ; — *la Suisse corrompue*. Le premier de ces chapitres renfermait la note suivante : « L'anecdote de la pomme et de Guillaume Tell est très douteuse. L'historien de la Suède, Grammaticus, rapporte exactement le même fait d'un paysan et d'un gouverneur suédois. J'aurais cité les deux passages s'ils n'étaient trop longs. On peut voir le premier dans Simler (*Helvetiorum Respublica*, lib. I, page 58) ; et l'on trouve l'autre cité tout entier à la fin de *Coke's Letters on Switzerland*. » *Essai sur les Révolutions*, 1^{re}édition, page 255. Cette anecdote de la pomme, que Chateaubriand, avec raison, tenait pour « très douteuse », n'est plus aujourd'hui défendue par personne.
[4980] Le 15 septembre 1816, le conseiller d'État Lucernois Xavier Keller fut trouvé mort dans l'Aar, près de Lucerne. Toutes sortes de rumeurs furent répandues au sujet de cette mort mystérieuse : on soupçonnait un meurtre. Aucune preuve cependant n'était venue confirmer ces soupçons, lorsque, en 1825, des vagabonds, parmi lesquels se trouvait *Clara Wendel*, furent arrêtés et firent des révélations sur ce drame nocturne. Il fut alors appris que Xavier Keller avait été victime d'un crime politique dont les instigateurs avaient été deux personnages officiels de Lucerne. Cinq personnes, parmi lesquelles un frère et une sœur de Clara Wendel, en avaient été les exécuteurs. Il en résulta un procès, dont le retentissement fut européen, et qui se termina par plusieurs condamnations. Clara Wendel fut condamnée à la détention perpétuelle et subit sa peine dans la prison de Lucerne.
[4981] Le 5 juin 1832, le jour des funérailles du général Lamarque, Alexandre Dumas avait suivi le cortège en costume d'artilleur ; le bruit courait qu'il avait distribué des armes à la Porte Saint-Martin. Le 9 juin, un journal annonça que l'auteur de *la Tour de Nesle*, pris les armes à la main, avait été fusillé le 6 au matin. Un aide de camp du roi courut chez lui, le trouva en parfaite santé, et l'informa que l'éventualité de son arrestation avait été sérieusement discutée. On lui conseillait d'aller passer un mois ou deux à l'étranger, pour se faire oublier. Il mit ordre à ses affaires dramatiques, toucha de l'argent de Harel (ce qui n'était pas un petit succès), et, le 21 juillet 1832, muni d'un passeport en règle, il partit pour la Suisse. Vers le commencement d'octobre, il était de retour à Paris. Ses *Impressions de voyage*, dont la publication commença en 1833, sont restées le meilleur de ses ouvrages. Au tome III, il raconte sa visite à l'auteur du *Génie du Christianisme* dans un chapitre intitulé : *Les Poules de M. de Chateaubriand.*
[4982] L'une et l'autre ne sont plus. (Paris, note de 1836.) CH.
[4983] La lettre de Béranger est du 19 août 1832 ; celle d'Armand Carrel du 4 octobre 1834. Elles ont été imprimées toutes les deux à la fin du *Congrès de Vérone*.
[4984] Mme Récamier, très effrayée par le choléra, qui avait fait autour d'elle, dans la rue de Sèvres, de très nombreuses victimes, s'était décidée, au mois d'août, à quitter Paris et à faire un voyage en Suisse. Malgré son réel courage, et bien qu'on l'ait vue souvent prodiguer sans effroi ses soins à des personnes atteintes de maladies contagieuses, elle avait une terreur invincible et presque superstitieuse du choléra. Était-ce un pressentiment ? Elle mourut du choléra le 11 mai 1849. « Après avoir succombé à ce fléau qui laisse ordinairement sur ses victimes des traces effrayantes, dit Mme Lenormant (*Souvenirs et Correspondance*, t. II, p. 572), Mme Récamier prit dans la mort une beauté surprenante. Ses traits, d'une gravité angélique, avaient

l'aspect d'un beau marbre ; on n'y apercevait aucune contraction, aucune ride, et jamais la majesté du dernier sommeil ne fut accompagnée d'autant de douceur et de grâce. Un dessin, transporté sur la pierre par Achille Devéria, a conservé le souvenir de cette remarquable circonstance ; ce dessin, dont nous pouvons attester la scrupuleuse exactitude, prouve à son tour la fidélité de notre récit. »

[4985] Charles *Parquin*, ancien officier des armées impériales. Il connaissait le prince Louis depuis 1822 ; il avait acheté, en 1824, le château de Wolfsberg, sis auprès d'Arenenberg, et avait épousé une demoiselle d'honneur de la reine Hortense, Mlle Cochelet, fille d'un membre de l'Assemblée constituante et élevée dans le pensionnat de Mme Campan avec Mlle de Beauharnais. Le chef d'escadron Parquin prit la part la plus active à l'échauffourée de Strasbourg (30 octobre 1836). Il fut arrêté aux côtés du prince. Traduit devant la cour d'assises du Bas-Rhin, le 6 janvier 1837, il fut acquitté, après une émouvante plaidoirie de son frère, Me Parquin, qui était, à cette époque, l'un des plus brillants avocats du barreau de Paris.

[4986] Mme Salvage de Faverolles, fille de M. Dumorey, consul de France à Civita-Vecchia, qui avait été l'un des amis de M. Récamier. Séparée de son mari, elle n'avait jamais eu d'enfants, et, s'étant fixée en Italie, elle avait acheté à la porte de Rome une vigne sur les bords du Tibre avec un casin où elle donnait quelquefois des fêtes. « C'était, dit Mme Lenormant (*Souvenirs*, t. II, p. 103), une grande femme dont la taille était belle, mais sans grâces, les manières raides, le visage dur, les traits disproportionnés. Elle avait de l'esprit, mais cet esprit ressemblait à sa personne : il était sans charme et sans agrément. Elle avait de l'instruction, de la générosité, une grande faculté de dévouement et la passion des célébrités. » Elle s'était prise pour Mme Récamier d'un engouement très vif. Un peu plus tard, elle s'attacha avec le même entraînement, avec la même passion, à la duchesse de Saint-Leu, que Mme Récamier lui avait fait connaître. Mme Salvage accompagna la reine Hortense dans les voyages que celle-ci fit à Paris après les affaires de Strasbourg et de Boulogne, l'entoura de soins admirables dans sa dernière maladie, et fut son exécuteur testamentaire.

[4987] Narcisse *Vieillard* (1791-1857). Après avoir fait, comme officier d'artillerie, les campagnes de Russie (1812), d'Allemagne (1813) et de France (1814), il rentra dans la vie privée à la Restauration, et manifesta en plusieurs circonstances ses sentiments bonapartistes. Choisi par la reine Hortense pour précepteur de son fils aîné Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, frère du futur Napoléon III, il s'occupa aussi de l'éducation de ce dernier, puis il se retira en Normandie. Député de la Manche, de 1842 à 1846, représentant du peuple de 1848 à 1851, il contribua à la préparation et à l'exécution du coup d'État du 2 décembre, et fut nommé sénateur le 26 janvier 1852. Faisant marcher de front son bonapartisme et son républicanisme, lors du vote sur le rétablissement de l'Empire, il vota contre. À sa mort (19 mai 1857), il défendit, par une clause de son testament, de porter son corps à l'église.

[4988] M. Cottrau était un ami du prince Louis, et il ne quittait guère Arenenberg. À l'époque où il exerçait les fonctions de capitaine dans l'artillerie suisse, le prince s'éprit de la veuve d'un planteur mauricien, Madame S...., habitant un château voisin, et il demanda sa main sans pouvoir l'obtenir. Les choses prirent une tournure assez sérieuse pour que la reine Hortense, opposée à ce mariage, se décidât à faire partir son fils, afin de changer le cours de ses idées. Louis-Napoléon se rendit en Angleterre, accompagné de M. Cottrau. En quittant Arenenberg, il pleurait ; il paraissait inconsolable. Durant le voyage, il tira souvent de la poche de son habit une miniature, portrait de la dame de ses pensées ; il ne pouvait se lasser de le regarder. Les deux

jeunes gens passèrent quelque temps à Londres. Quand ils revinrent en Suisse, la cure prescrite par la reine Hortense avait réussi à souhait. M. Cottrau, faisant, suivant son habitude, la visite des tiroirs avant de quitter l'hôtel, trouva dans un secrétaire, où il eut soin de la laisser, la miniature de la belle mauricienne. — *La marquise de Crenay, une amie de la reine Hortense et de Napoléon III*, par H. Thirria, p. 19.
[4989] Quand lord Byron quitta l'Angleterre, pour la seconde et dernière fois, le 25 avril 1816, il se rendit en Suisse, par la Belgique et le Rhin, et passa quelques mois sur les bords du lac de Genève. C'est là qu'il écrivit le troisième chant du *Pèlerinage de Childe-Harold*, le *Prisonnier de Chillon* et la *Nuit finale de l'Univers*, et qu'il commença son drame de *Manfred*.
[4990] La duchesse de Berry avait été arrêtée à Nantes — on sait dans quelles circonstances — le 7 novembre 1832. Le 12 novembre, Berryer entrait dans le cabinet de Chateaubriand, à Genève, et lui apprenait la nouvelle, sans pouvoir d'ailleurs lui donner aucun détail. Chateaubriand partit aussitôt pour Paris.
[4991] M. Barthe.
[4992] Le maréchal Soult, ministre de la guerre et président du conseil.
[4993] Cette lettre du 12 novembre était ainsi conçue :

> « Madame,
> « Vous me trouverez bien téméraire de venir vous importuner dans un pareil moment pour vous supplier de m'accorder une grâce, dernière ambition de ma vie : je désirerais ardemment être choisi par vous au nombre de vos défenseurs. Je n'ai aucun titre personnel à la haute faveur que je sollicite auprès de vos grandeurs nouvelles ; mais j'ose la demander en mémoire d'un prince dont vous daignâtes me nommer l'historien ; je l'espère encore comme le prix du sang de ma famille. Mon frère eut la gloire de mourir avec son illustre aïeul, M. de Malesherbes, défenseur de Louis XVI, le même jour, à la même heure, pour la même cause et sur le même échafaud.
> « Je suis, etc.....
> « CHATEAUBRIAND. »

[4994] Le *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry*, parut le 29 décembre 1832.
[4995] Voici le texte de cette déclaration, qui fut insérée dans le *Moniteur* du 26 février 1833 :

> « Pressée par les circonstances, et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.
> « MARIE-CAROLINE.
> « De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833. »

[4996] Chateaubriand comparut devant la Cour d'Assises de la Seine, le 27 février 1833. Étaient poursuivis, en même temps que lui, les gérants de la *Quotidienne*, de la *Gazette de France*, du *Revenant*, de l'*Écho Français*, de la *Mode*, du *Courrier de l'Europe*, et un jeune étudiant, M. Victor Thomas. Ce dernier, le 4 janvier précédent, avait porté la parole, au nom des douze cents jeunes gens qui étaient allés témoigner à Chateaubriand leur enthousiasme et avaient redit avec lui : *Madame, votre fils est mon roi !* Tous furent acquittés, après une admirable plaidoirie de Berryer. Quelques années après, le journal le *Droit* disait de ce plaidoyer : « Berryer défendit M. de

Chateaubriand, comme M. de Chateaubriand devait être défendu, sans provocation et sans bravade, rendant hommage, en son nom, à ces rois de l'exil qu'avait adorés sa jeunesse et que sa vieillesse devait adorer. Tous ceux qui l'ont entendu se souviennent de tout ce qu'il eut de sublime et de véritablement inspiré.... Il y a eu, à sa voix, une de ces impressions électriques et involontaires qu'il n'est donné qu'au génie de produire. » (Le *Droit*, 20 juin 1838.) — Le jour où Berryer vint prendre séance à l'Académie française, le 22 février 1855, le directeur, M. de Salvandy, évoqua en ces termes le souvenir de la plaidoirie du 27 février 1833 : « On comprend que, tout à l'heure, les souvenirs de la Sainte-Chapelle vous soient revenus à la pensée. Votre parole grava ce nom dans la mémoire publique le jour où vous aviez à vos côtés l'auteur du *Génie du christianisme*, sous les voûtes du palais et à quelques pas de la chapelle de Saint Louis. Ce plaidoyer est de ceux qui restent, Monsieur ; c'est votre discours pour le poète Archias. »

On pourrait croire, d'après ces témoignages, et on croit généralement que, dans ce mémorable procès, Chateaubriand avait pris pour avocat M. Berryer. C'est une erreur. L'illustre écrivain n'avait pas voulu être défendu. Il s'était présenté à la Cour d'Assises sans avocat. Il se borna à répondre au réquisitoire du procureur général Persil par les paroles suivantes : « Je ne prétends pas défendre ma brochure ; je ne me lève pas en ce moment pour répondre au discours de M. le procureur du roi, je citerai seulement quelques passages qui expliquent mes intentions, qu'on a aggravées. Je ne suis pas sorti de ma retraite pour troubler l'ordre ; je ne suis revenu en France que lorsqu'on a fait des lois de proscription contre une famille qu'il était de mon devoir de défendre. » Il lut ensuite quelques mots de son Mémoire et cita les paroles touchantes qui le terminaient.

Berryer prit la parole comme avocat de la *Quotidienne* et de la *Gazette de France*. « Je ne suis pas, dit-il en commençant, chargé de défendre M. de Chateaubriand. » S'il lui arriva d'en parler, cependant, et s'il le fit en termes magnifiques, ce ne fut pas comme son avocat, mais comme royaliste et comme Français.

Me Charles Ledru, dont Chateaubriand signale l'intervention, qui fut, paraît-il, assez malheureuse, défendait l'*Écho français*, une des feuilles incriminées.

[4997] Jean-Charles Persil (1785-1870), député de 1830 à 1839, pair de France de 1839 à 1848, conseiller d'État sous le Second Empire. Au lendemain de la révolution de juillet, il avait été nommé procureur général près la cour royale de Paris. Le zèle avec lequel il poursuivi, les journaux républicains et les journaux légitimistes, également coupables à ses yeux, et qui étaient, il faut le dire, également violents, lui valut pendant plusieurs années une impopularité formidable. Il fut longtemps la cible des caricaturistes et l'une des *bêtes noires* des petits journaux, de la *Mode* surtout, qui avait sans cesse à son service des paquets d'*épingles*. Un jour, elle annonça sa mort en ces termes : « M. Persil est mort pour avoir mangé du perroquet. »

[4998] M. de Falloux, qui avait pu pénétrer dans la salle en revêtant indûment une robe d'avocat, a raconté cette scène dans ses *Mémoires*. Lorsque le président eut annoncé l'acquittement de tous les prévenus, la foule se pressa autour de Berryer et de Chateaubriand. Ce dernier dut se cramponner au bras de M. de Falloux pour n'être pas renversé. « Je n'aime pas le train ! répétait-il, je n'aime pas le train ! menez-moi vite à ma voiture ! » Mais sur le perron les acclamations redoublèrent : « Vive Chateaubriand ! Vive la liberté de la presse ! » On voulait dételer ses chevaux et s'atteler à la voiture. « N'en faites rien, suppliait-il, c'est très loin ! c'est très loin ! c'est impossible ! » Enfin le cocher parvint à se dégager et partit au galop. Quant à M. de Falloux, il avait la tête et le cœur si remplis de ce qu'il venait d'entendre, qu'il s'en

allait à travers les rues avec sa robe empruntée d'avocat, emportant sous son bras le grand portefeuille de Chateaubriand. (*Mémoires d'un royaliste*, par M. de Falloux, t. I, p. 60.)

[4999] Le célèbre marchand de comestibles du Palais-Royal. Hélas ! les Dieux s'en vont, Comus comme Momus. À l'heure où j'écris cette note, la maison Chevet vient d'éteindre ses fourneaux.

[5000] Il s'agit ici des royalistes de Villeneuve-d'Agen. Chateaubriand les remercia en ces termes :

> « Paris, 17 avril 1833.
> « Messieurs,
> « La belle coupe que vous voulez bien m'offrir en votre nom et en celui de vos compatriotes sera religieusement conservée par moi, comme un témoignage de votre estime et des sentiments qui nous unissent. Puisse, Messieurs, venir le jour où je boirai à la santé du fils de Henri IV dans cette coupe de la fidélité. Qu'il me soit permis d'offrir en particulier mes remerciements et mes hommages aux dames dont je lis la signature au bas de votre touchante lettre.
> « J'ai l'honneur d'être, avec une vive reconnaissance, etc....
> « CHATEAUBRIAND. »

[5001] La *Sainte-Thérèse* du baron Gérard décorait depuis 1828 la chapelle de l'Infirmerie de Marie-Thérèse. Le 5 mars de cette année 1828, Chateaubriand, à l'occasion de ce tableau, avait adressé à l'éditeur du *Globe* la lettre suivante :

> Monsieur,
> Je viens de lire dans votre excellent journal l'article où vous avez annoncé la *Sainte-Thérèse* de M. Gérard, ouvrage véritablement incomparable et destiné par ce grand peintre à l'hospice qui doit son établissement au zèle et à la charité de Mme de Chateaubriand.
> Mme de Chateaubriand et moi, Monsieur, loin d'être avares du chef-d'œuvre que l'on nous confie, désirons qu'il soit communiqué à tous. C'est dans ce sens que j'ai répondu à une lettre que le comte de Forbin m'avait fait l'honneur de m'écrire. Je me reprocherais trop de soustraire à sa juste renommée le nouveau chef-d'œuvre de M. Gérard : la gloire, en France, est une de nos libertés publiques ; tout le monde est appelé à en jouir et à l'admirer.
> Agréez, cte.
> CHATEAUBRIAND.

[5002] *Marie-Christine-Albertine-Charlotte,* fille du duc Charles-Chrétien *de Saxe et Courlande,* née le 9 décembre 1779, mariée d'abord à Charles-Emmanuel-Ferdinand, *prince de Carignan.* Elle en avait eu deux enfants : Charles-Amédée-Albert, né le *2* octobre 1798 et devenu roi de Sardaigne le 27 avril 1831, et Marie-Élisabeth-Charlotte, née le 13 avril 1800. Le prince de Carignan étant mort le 16 août 1800, sa veuve épousa plus tard M. de Montléar. Elle est morte en 1851.

[5003] Ferdinand II. Il était monté sur le trône en 1830 et devait régner jusqu'en 1859.

[5004] Guillaume 1er, roi des Pays-Bas depuis 1815, réunissait sous son sceptre la Belgique et la Hollande. Mais, à la suite de l'insurrection de Bruxelles (25 août 1830),

le Congrès belge avait voté la déchéance de la maison d'Orange-Nassau. Le 21 juillet 1831, le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait été élu et proclamé roi des Belges. Guillaume Ier toujours maître de la citadelle d'Anvers, avait refusé de reconnaître le nouveau royaume, et, même après le siège d'Anvers et la capitulation de la citadelle (23 décembre 1832), il s'obstinait encore dans sa résistance. A la date où la duchesse de Berry écrivait sa note (7 mai 1833), il n'avait pas encore cédé. Ce fut seulement le 21 mai qu'il souscrivit à une convention pour la suspension des hostilités et pour le rétablissement de la navigation de l'Escaut et de la Meuse. Il n'accéda définitivement à la séparation de la Belgique et de la Hollande que cinq ans plus tard, en 1838. Il abdiqua la couronne de Hollande en 1840 et se retira à Berlin, où il mourut subitement.
[5005] Guillaume-Georges-Frédéric, fils du précédent. Il succéda à son père en 1840, sous le nom de Guillaume II, et mourut en 1848.
[5006] Sur ce projet de traité avec le roi de Hollande, voir les très curieux documents saisis à Nantes lors de l'arrestation de *MADAME*et publiés, pour la première fois, en 1900, dans le remarquable ouvrage de M. H. Thirria : *La Duchesse de Berry* (un vol. in-8°.)
[5007] Un jour, montrant à M. de Marcellus, la calèche de M. de Talleyrand, Chateaubriand disait à son jeune ami : « Que ne l'ai-je laissée courir toute seule, elle m'eût mené d'elle-même à la fortune. »
[5008] Le vers de l'Énéide (Livre IX, vers 641) est celui-ci :

Macte nova virtute, puer ! sic itur ad astra.

C'est Stace qui a dit, en modifiant légèrement le vers de Virgile :

Macte animo generose puer ! sic itur ad astra.

[5009] Des troubles graves venaient d'éclater dans le canton de Bâle, entre les paysans de Bâle-Campagne et les bourgeois de Bâle-Ville. Les premiers réclamaient le droit de se constituer et de s'administrer séparément, les conditions d'union offertes par la ville ne leur ayant pas semblé équitables, les deux parties allaient en venir bientôt à une lutte armée et sanglante.
[5010] Pierre *Vidal*, de Toulouse, troubadour du XIIe siècle, mort en 1229. L'académicien Raynouard a reproduit quelques-unes de ses pièces dans son *Choix de poésies des Troubadours*, t. III et IV.
[5011] *Hélène-Paulouwna* (Frédérique-Charlotte-Marie) était la fille du prince Paul de Wurtemberg. Née le 9 janvier 1807, elle avait épousé, le 19 février 1824, le grand-duc Michel Paulowitch, frère du tzar Alexandre et du grand-duc Nicolas, qui allait devenir, l'année suivante, empereur de Russie.
[5012] Camille d'*Hostun,* duc de *Tallart* (1652-1728). Lieutenant-général en 1693. maréchal en 1703, à la suite de la bataille de Spire, qu'il avait gagnée sur les Impériaux, il fut à son tour, l'année suivante, défait à Höchstädt par le prince Eugène et Marlborough, qui appela sa victoire la victoire de Blenheim, du nom d'un village voisin de Höchstädt, et qui reçut en récompense, par un vote du Parlement, un superbe château qu'on nomma Blenheim. Fait prisonnier et conduit à Londres, le maréchal de Tallart resta huit ans captif en Angleterre, où il avait été précédemment ambassadeur, et où il prit sa revanche contre le duc de Marlborough, qu'il contribua à faire disgracier. A son retour en France, il fut nommé duc et pair ; puis membre du conseil de Régence, et enfin, sous Louis XV, ministre d'État. — Il était membre de

l’Académie des sciences, et non de l'Académie française, comme Chateaubriand le dit par erreur.
[5013] La Fontaine, *le Paysan du Danube.*
[5014] Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours.
« On rapporte, dit La Harpe, qu’à ces vers de *Mithridate*, un vieux militaire, qui avait fait la guerre dans ces contrées, dit assez haut : *Oui assurément, j'en doute.* Il n’avait pas tort. » *Cours de littérature,* IIe partie, liv. I, ch. III.)
[5015] *Les Martyrs*, livre VII.
[5016] Ces vers sont du vieil académicien Régnier-Desmarais, *(Poésies françoises,* nouvelle édition, 1716, tome I, p. 216-217). Dans le poème de Régnier-Desmarais, qui a pour titre : *Voyage de Munik,* la tirade citée par Chateaubriand s’achève par ces deux vers, qui sont devenus proverbe :

> Rarement à courir le monde
> On devient plus homme de bien.

[5017] Lamartine a fait écho à ces lignes des *Mémoires* dans cette page des *Entretiens*, où il nous peint le chevreuil innocent qu'il vient de blesser d’une balle : « Le pauvre et charmant animal n'était pas mort, il me regardait, la tête couchée sur l'herbe, avec des yeux où nageaient des larmes. Je n’oublierai jamais ce regard, auquel l’étonnement, la douleur, la mort inattendue, semblaient donner des profondeurs humaines de sentiment, aussi intelligibles que des paroles. Car l’œil a son langage, surtout quand il s’éteint. » (III^eEntretien, p. 211.)
[5018] Chateaubriand fait ici allusion à un passage de sa lettre à *M. de Fontanes.* C’est une des plus belles pages qu’il ait écrites : — « En traversant le bois des vieux oliviers dont je viens de vous parler, j’aperçus une petite chapelle blanche dédiée à la Madone Quintilanea, et bâtie sur les ruines de la *villa* de Varus. C'était un dimanche ; la porte de cette chapelle était ouverte, j’y entrai. Je vis trois petits autels disposés en forme de croix ; sur celui du milieu s’élevait un grand crucifix d’argent devant lequel brûlait une lampe suspendue à la voûte. Un seul homme, qui avait l’air très malheureux, était prosterné au pied d’un banc ; il priait avec tant de ferveur, qu’il ne leva pas même les yeux sur moi au bruit de mes pas. Je sentis ce que j’ai mille fois éprouvé en entrant dans une église, c’est-à-dire un certain *apaisement* des troubles du cœur (pour parler comme nos vieilles bibles), et je ne sais quel dégoût de la terre. Je me mis à genoux à quelque distance de cet homme, et, inspiré par le lieu, je prononçai cette prière : « Dieu du voyageur, qui avez voulu que le pèlerin vous adorât dans cet humble asile bâti sur les ruines du palais d’un grand de la terre ! Mère de douleur, qui avez établi votre culte de miséricorde dans l’héritage de ce Romain infortuné, mort loin de son pays dans les forêts de la Germanie ! nous ne sommes ici que deux fidèles prosternés au pied de votre autel solitaire. Accordez à cet inconnu, si profondément humilié devant vos grandeurs, tout ce qu’il vous demande ; faites que les prières de cet homme servent à leur tour à guérir mes infirmités, afin que ces deux chrétiens qui sont étrangers l’un à l’autre, qui ne se sont rencontrés qu'un instant dans la vie, et qui vont se quitter pour ne plus se revoir ici-bas, soient tout étonnés, en se retrouvant au pied de votre trône, de se devoir mutuellement une partie de leur bonheur, par les miracles de la charité ! »
[5019] Ici et plus loin, Chateaubriand écrit toujours *bourgrave*.
[5020] Le comte de Choteck, dont il sera parlé plus loin. Le marquis de Villeneuve en

parle ainsi dans ses *Mémoires* sur Charles X en exil : « Son titre de grand burgrave peut s'assimiler aux fonctions de nos préfets, avec moins de surcharge dans les détails et de diversité dans les matières. Mais sa préfecture à lui était tout un royaume. Il administrait quatre millions d'habitants. Bien que sa fortune fût immense, il occupait un hôtel sans splendeur. Ses opinions politiques étaient fortement empreintes de libéralisme. »
[5021] Frédéric de *Gentz* 1704-1832, célèbre publiciste allemand. Il avait été secrétaire des Conférences de Vienne en 1814 et 1815.
[5022] M. de Blacas avait suivi en exil le roi Charles X et il exerçait sur la petite cour de Prague une influence prépondérante. Il mourut à Prague le 17 novembre 1839.
[5023] *Damas* (Anne-Hyacinthe-Maxence, baron de), né à Paris le 30 septembre 1785. Il n'avait que six ans lorsqu'il quitta la France avec sa famille, au milieu des sinistres menaces de la Révolution. A dix ans, il entra à l'école des cadets de l'artillerie, à Saint-Pétersbourg, sur la recommandation de son oncle, le duc de Richelieu. Il aurait pu s'appuyer aussi du comte Roger de Damas, qui, sous le drapeau moscovite, s'était si brillamment battu contre les Turcs. Il servit avec distinction dans l'armée russe ; en 1813, il était général major maréchal de camp). A la première Restauration, il fut attaché au duc d'Angoulême comme gentilhomme et comme aide de camp. Louis XVIII le nomma lieutenant général, le 10 août 1815. Lors de la campagne d'Espagne en 1823, à la tête d'une division de l'armée de Catalogne, il manœuvra si bien qu'à Llers et à Llado (15 et 16 septembre il fit prisonnière toute la colonne ennemie. La reddition de Figuières suivit de près cette défaite des Espagnols. Le petit corps étranger, qui venait de combattre contre nous, et dont faisaient partie Armand Carrel et plusieurs autres Français, fut en grande partie détruit. « Les quelques débris survivants, dit Sainte-Beuve *Causeries du lundi,* t. VI, p. 73, n'échappèrent que grâce à une capitulation généreusement offerte par le général baron de Damas, et qui garantissait la vie et l'honneur des capitulés. « Quant à ceux des étrangers qui sont Français, était-il dit dans la convention rédigée le lendemain, le lieutenant-général s'engage à solliciter vivement leur grâce ; le lieutenant-général espère l'obtenir. » En récompense des services qu'il venait de rendre, le baron de Damas fut nommé pair de France le 9 et ministre de la guerre le 19 octobre 1823. L'année suivante, il appelé au ministère des affaires étrangères, où il remplaçait Chateaubriand, qui, je crois bien, lui en a toujours gardé rancune. Le 4 janvier 1828, il fut enveloppé dans la chute du cabinet de M. de Villèle. Le 23 avril 1827, après la mort du duc de Rivière, il avait été choisi par le roi pour être gouverneur du duc de Bordeaux. Il suivit son élève en exil, et continua ses fonctions jusqu'au mois de novembre 1833. La retraite du baron de Damas dans sa terre d'Hautefort, en 1834, fut pour lui le commencement d'une vie nouvelle. « Quelque chose de l'apôtre, dit M. Poujoulat, apparaissait dans ce gentilhomme possédé de la passion du bien. Il voulait rendre meilleurs et plus heureux les hommes au milieu desquels devait s'écouler le reste de sa vie. » Il mourut le 6 mai 1862. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Priez, mes enfants, pour que je finisse sans lâcheté, mais aussi, sans confiance exagérée. »
[5024] Sur le cardinal de Latil, Premier aumônier du roi Charles X, il l'accompagna sur la terre étrangère et ne revint en France qu'en 1836, après la mort de son maître. Il mourut en 1839, la même année que M. de Blacas.
[5025] *Lafontaine* Auguste-Henri-Jules, né à Brunswick, le 10 octobre 1759, mort à Halle le 20 avril 1831. Ses romans, au nombre d'une cinquantaine, ont eu un succès considérable, et plusieurs ont été traduits en français. Le plus célèbre de ses ouvrages, publié à Berlin, de 1797 à 1804, sous le titre d'*Histoires de famille*, ne forme pas moins de 12 volumes.

[5026] Chateaubriand se délecte ici aux souvenirs de l'*Odyssée.* Evanthée *(le bien fleuri*), que l'auteur emprunte au 197e vers du IXechant, y figure en qualité de père de Maron. C'est un surnom de Bacchus, ce que confirme Euripide dans le *Cyclope* (vers 141). Nous sommes un peu brouillés aujourd'hui avec tous ces noms et surnoms, à travers lesquels me sert de guide l'excellent M. de Marcellus, non moins familier que Chateaubriand avec tous les souvenirs homériques.
[5027] Dans les éditions précédentes, on a imprimé : « Il se moquait des *serments* de mon âme ». M. de Marcellus propose de lire *sermons.* Sa leçon m'a paru bonne, et je l'ai suivie.
[5028] Et non le jeudi 24, comme le portent les précédentes éditions.
[5029] George Podiebrad, roi de Bohême (1458-1468).
[5030] Dans ses *Mémoires* sur Charles X et le duc d'Angoulême en exil, le marquis de Villeneuve a tracé du duc de Blacas ce vivant portrait :
« Il avait fréquenté la plupart des rois et des ministres d'Europe, il jouissait d'une fortune immense. A ces deux avantages, dont l'adversité actuelle rehaussait le prix, il joignait un esprit assez délié, un caractère ferme, des principes absolus, un goût naturel de despotisme. Bien de graves défauts altéraient ses qualités... Point d'éloquence, point d'idées, mais un silence imperturbable qui déconcertait les paroles d'autrui ; une gravité qui prenait l'apparence des pensées réfléchies. A cette grave taciturnité s'unissaient une figure noble, belle, glaciale, un regard fixe et hautain, une stature élevée et raide, des formes aiguës et sèches. Il aimait, cultivait, connaissait très bien les beaux-arts, les antiquités, les livres et leurs éditions. Ces goûts honorables décelaient en lui moins un amateur qui suit son instinct qu'un protecteur éclairé qui use noblement de son opulence, et il en était fier ; sa fortune avait surgi de l'humilité au comble. Orgueilleux comme gentilhomme, comme favori, comme ministre, comme beau, il avait soulevé la haine et l'envie de Paris, de la cour et de presque tous ceux qui croisaient ou suivaient sa route. Mais il n'en tenait nul compte, ne croyait qu'en sa bonne étoile, aspirait à être tout n'importe où, ministre de l'adversité, ne pouvant l'être sous Louis XVIII, roi lui-même à Prague, ne pouvant l'être à Saint-Cloud.
« Toutefois, il est juste d'adoucir ces traits rigoureux et vrais, par d'autres remarques non moins sincères. Son ambition fut sans proportion avec ses talents : mais il la dévoua à la famille royale dont tant d'autres amis désertaient le triste et lourd drapeau. Sa richesse était colossale : mais, à l'imitation de tant d'opulents serviteurs du trône, ne pouvait-il pas en jouir soit dans ses terres de Provence, soit dans son hôtel de Paris ? Son cabinet d'antiques et de médailles, objet de ses soins assidus, l'avait-il suivi en Ecosse, en Bohême ? Et si des goûts ambitieux étaient satisfaits, d'autres goûts plus doux et plus complets n'étaient-ils pas immolés ?... »
[5031] Lors de son arrivée en Angleterre, au mois d'août 1830, Charles X accepta l'hospitalité d'une famille catholique et jacobite, la famille Weld, qui payait ainsi aux Bourbons la dette des Stuarts. Le chef de cette famille, le cardinal Weld, fit offrir au roi de France, qui l'accepta, le château de Lulworth, situé dans le Dorsetshire, non loin de la petite ville de Warcham. Après un séjour de deux mois à Lulworth, la famille royale alla s'établir au château d'Holy-Rood, à Edimbourg, où elle devait rester deux ans. Le 25 octobre 1832, Charles X arrivait à Prague, au château du Hradschin, que l'empereur d'Autriche avait mis à sa disposition, en attendant qu'il trouvât une résidence particulière.
« C'est de la place du Hradschin, dit un des visiteurs de l'exil, le vicomte de Nugent, qu'il faut contempler la ville de Prague : les dômes et les clochers des églises, la

vieille ville avec ses tourelles élancées, le pont et ses trente-deux statues, les îles verdoyantes qui se baignent dans la Moldau, le Laurenzberg entouré de remparts crénelés, tout cela forme un admirable panorama. J'ai vu Naples, Edimbourg et Messine, et je n'hésite point à dire que Prague est un des lieux les plus pittoresques et les plus poétiques qu'il y ait au monde. » Charles X passa trois ans et demi à Prague ; au mois de mai 1836, il loua au comte Coronini le château de Graffenberg, situé à l'une des extrémités de la ville de Goritz, sur un terrain élevé qui la domine. — Les *Mémoires* du marquis de Villeneuve, contiennent d'intéressants détails sur l'installation de la famille royale au Hradschin : « C'est, dit-il, un édifice colossal formé de pierres immenses élevées on ne sait par quelle force à une telle hauteur. Extérieurement, il a plutôt l'aspect citadelle que palais. Intérieurement, il est superbe. Le premier étage se compose de onze salles, très richement décorées. Six croisées éclairent quelques-unes de ces vastes divisions. Une pièce était destinée aux États de Bohême : Charles-Quint y avait, dit-on, présidé... Tout près de cette vaste salle se trouvait la chambre à coucher des empereurs... En offrant l'hospitalité du Hradschin à Charles X, l'empereur François II s'était réservé, pour son usage personnel, le premier étage du monument. Mais la famille impériale d'Autriche n'y venait que rarement, pendant la belle saison, de sorte que ces appartements somptueux demeuraient inhabités la majeure partie de l'année. Le deuxième étage, plus sobre de décoration, mais non moins vaste que l'étage inférieur, avait été mis à la disposition de Charles X. C'était donc là qu'étaient éparpillés, et non entassés, comme on s'est permis de le dire, les exilés de France... Le train de maison, au Hradschin, offrait un pâle reflet de l'ancienne splendeur des Tuileries. Aux grilles du palais, Charles X avait sa garde d'honneur, son factionnaire aux portes de son appartement. L'étiquette officielle n'y perdait pas ses droits. Tout était réglé et ordonné comme à Paris. Pour obtenir une audience du Roi, il fallait écrire au premier ministre, le duc de Blacas : celui-ci répondait ; et l'on était admis. »

[5032] On se sent pleurer avec l'auteur, écrit M. de Marcellus, en assistant à son entrevue avec « ce soixante-huitième roi de France, courbé sous le poids de tant de règnes et de soixante-seize années ». La lecture de ce fragment des *Mémoires* qui raconte la visite à Prague mouilla de larmes aussi les yeux d'un nombreux auditoire réuni chez madame Récamier. La comtesse de Nesselrode y assistait et partageait notre émotion. « Eh quoi ! madame, » lui dit M. Brifaut, « seriez-vous donc de notre paroisse ? — Oh ! oui. » répondit-elle ; et à ce récit des nobles infortunes de l'exil, deux grosses larmes descendirent sur un visage que la diplomatie rendait presque toujours impassible, comme il convient sans doute à l'épouse d'un premier ministre. » (*Chateaubriand et son temps*.)

[5033] Né au château de Versailles, le duc de *Guiche,* fils du duc de Gramont, capitaine des gardes-du-corps du Roi, était à peine âgé de trois semaines, lorsqu'il suivit sa famille en émigration, parcourant successivement avec elle toutes les contrées de l'Europe. Il servit en Portugal et en Espagne dans l'armée de Wellington. A la suite de la bataille de Vitoria, il pénétra en France, se mit en relations avec les royalistes du Midi et fut dépêché par eux auprès de Louis XVIII, en Angleterre, pour lui demander un prince de son sang qui pût être placé à la tête du mouvement que l'on organisait. Il réussit dans sa mission et revint à Bordeaux, précédant de quelques jours dans cette ville le duc d'Angoulême. Jusqu'à cette époque, il n'avait été connu que sous son nom de comte de Gramont. Par ordre de Louis XVIII, il prit, en rentrant en France, le nom et le titre de duc de Guiche, qui avaient été autrefois portés dans la famille par les fils aînés. Le duc de Guiche devint, à la Restauration, premier écuyer du duc d'Angoulême, fit sous ses ordres, la campagne du Midi pendant les Cent-Jours,

et plus tard, en 1823, la campagne d'Espagne. Au mois d'août 1830, il accompagna la famille royale de Rambouillet à Cherbourg, d'où il fut renvoyé à Paris pour mettre ordre aux affaires personnelles du duc d'Angoulême. Cette mission terminée, il alla, avec toute sa famille, rejoindre ce prince à Edimbourg, et il le suivit ensuite à Prague. Le duc de Guiche rentra en France à la fin de 1833, et, à la mort de son père (28 août 1836), prit le titre et le nom de duc de Gramont. — L'un de ses fils (Antoine-Agénor-Alfred, prince de Bidache, duc de Guiche, puis duc de Gramont) a été, sous le second Empire, ambassadeur à Turin, à Rome et à Vienne, puis, du 15 mai au 9 août 1870, ministre des affaires étrangères.

[5034] Cette correspondance a été publiée dans les *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle*, tomes III et IV.

[5035] M. Barrande était le principal professeur du duc de Bordeaux. Sans avoir le titre de précepteur, il réunissait dans ses mains toutes les branches de l'enseignement ; ce qui lui permit d'imprimer aux études du prince une impulsion précieuse. M. Barrande avait alors de trente à trente-cinq ans ; c'était un homme de la génération nouvelle, élève distingué de l'École polytechnique, d'un caractère ferme et sévère. Il se retira à la fin de 1833, lorsque M. le baron de Damas cessa de remplir les fonctions de gouverneur.

[5036] M. de la Villate avait servi dans les grenadiers de la garde royale à l'époque de la Restauration. C'était un brave et loyal officier, ce qu'on appelle en style militaire un grognard. Le duc de Bordeaux lui montra de bonne heure une vive affection. Si M. de la Villate n'eut point de part à son éducation proprement dite, puisqu'il ne lui enseigna aucune branche des connaissances humaines, il exerça une action réelle sur son caractère, en lui faisant aimer la vérité dite hautement et quelquefois rudement, sans apprêt et sans art. Le jeune prince l'aimait pour sa fidélité, pour sa franchise militaire, — et aussi pour ses cheveux blancs. Ce n'était point l'âge qui avait ainsi blanchi sa tête. Il avait dix-huit ans, lorsque son père, en 1794, fut jeté en prison. Résolu à mettre tout en œuvre pour le sauver, il réussit à pénétrer près de lui. Après une longue lutte, vaincu par ses larmes et ses instances, le prisonnier consentit à revêtir les vêtements, de son fils et à le laisser prendre sa place. Il ne se pouvait pas, croyait-il, que le tribunal révolutionnaire fit monter à l'échafaud, sous les traits de ce courageux enfant, la piété filiale elle-même. Il arriva, en effet, que les bourreaux, qui ne reculaient pourtant devant aucun crime, reculèrent devant celui-là. Il fut sursis à l'exécution ; le 9 thermidor survint et rendit le jeune la Villate à sa famille. Mais les émotions poignantes de cette nuit terrible, pendant laquelle il avait lutté contre les refus de son père, avaient fait, en quelques heures blanchir ses cheveux et, avaient donné cette couronne à ses dix-huit ans.

[5037] Madame de Gontaut avait été nommée, en 1819, gouvernante de la fille du duc de Berry, *Mademoiselle*, la future duchesse de Parme. En 1820, le duc de Bordeaux lui fut également confié, et elle reçut à cette occasion le titre de gouvernante des enfants de France. Lorsque le duc de Bordeaux eut six ans et que M. de Rivière lui fut donné pour gouverneur, Charles X écrivit à Madame de Gontaut une lettre remplie de bonté, lui recommandant d'avoir courage pour le jour de la séparation. Le roi lui annonçait en même temps qu'il lui donnait le titre et le rang de duchesse. Elle restait chargée de l'éducation de Mademoiselle. Le 16 août 1830, elle s'embarqua à Cherbourg avec la famille royale, à bord du navire américain le *Great-Britain*. Avec le vieux roi, avec le duc d'Angoulême et Madame la Dauphine, elle reprenait, comme aux jours de sa jeunesse, le chemin de l'exil. Elle les suivit en Angleterre, en Ecosse et en Bohême, à Lulworth, à Holyrood et au Hradschin. L'éducation de Mademoiselle une fois terminée, et il n'en fut jamais de plus parfaite,

madame de Gontaut aurait pu rentrer en France, puisque sa tâche était remplie ; mais se séparer de ses élèves, de ses maîtres proscrits, lui paraissait impossible : elle n'y songea pas un instant. « J'avais ma place, dit-elle dans ses *Mémoires*, à cette cour de l'exil, et cette place, je puis le dire sans vanité, obtenue tout naturellement, s'était agrandie par la dignité de ma conduite, plus encore peut-être que par la scrupuleuse exactitude de mon dévouement. »

[5038] A la fin de 1833, après la retraite de M. Barrande, deux jésuites, les Pères Etienne Deplace et Julien Druilhet, furent appelés à Prague et attachés à l'éducation du duc de Bordeaux. Ils avaient occupé l'un et l'autre des postes importants au collège de Saint-Acheul. « Le père Druilhet, dit le marquis de Villeneuve (*Mémoires*, p. 51), possédait la grâce et l'aménité du langage, le père Déplacé, l'art et la vivacité de l'enseignement. » Ils ne restèrent que trois mois à Prague et furent remplacés par l'évêque d'Hermopolis, M. Frayssinous, qui dirigea l'éducation du prince de 1833 à 1838.

[5039] L'abbé de *Moligny* était un intime ami de l'abbé Dupanloup et son collègue dans les catéchismes de la Madeleine et auprès de Madame la Dauphine ; tous deux étaient attachés à l'aumônerie de la princesse. L'abbé Dupanloup avait en outre été choisi, dans les dernières années de la Restauration, pour être le catéchiste et le confesseur du jeune duc de Bordeaux. Il résolut de le suivre en exil, après les journées de Juillet, et de lui consacrer son dévouement, sa vie. Lorsqu'il en fit la demande, il apprit que le choix de la famille royale s'était déjà porté sur l'abbé de Moligny. Il cessa dès lors toute démarche et écrivit à son ami : « ...Je viens de lire une lettre que tu écris à Emmanuel (M. l'abbé de Borie), et qui m'apprend que ton sort est heureusement fixé ; je dis heureusement, car bien que tout soit et me paraisse malheur aujourd'hui, j'appelle volontiers bonheur la fidélité agréée et le dévouement possible à Celui qui seul sur la terre représente en ce moment la vérité, la religion et la justice... Il m'a paru que je devais à notre amitié (et c'est à peu près le plus grand sacrifice que je puisse lui faire) de ne pas offrir une concurrence et un choix à faire, dont sans contredit tu étais plus digne que moi, mais qu'enfin j'ai cru ne devoir embarrasser par aucun obstacle... Adieu, mon cher ami, j'envie ton sort : la Providence l'a permis et l'a fait. Je ne puis m'en plaindre. *Duo currunt discipuli : Joannes apostolus cucurrit Petro citius ; venit prius.* C'est tout simple : Heureux celui à qui cela arrive, voilà tout ; que l'autre fasse ensuite de son mieux ». (*Vie de Mgr Dupanloup*, par l'abbé Lagrange, t. I, p. 115).

[5040] La vicomtesse d'Agoult était la compagne habituelle de Madame la Dauphine.

[5041] Le second mari de la duchesse de Berry appartenait, en effet, à la plus vieille noblesse italienne. Sa famille, originaire du pays de Lucques, émigra au XIe siècle et vint se fixer eu Sicile, où elle prit une situation importante : un de ses membres fut créé vers 1699 duc della Grazia ; un autre joignit à ce titre celui de prince de Campo-Franco.

Hector, comte Lucchesi-Palli était le fils cadet d'Antoine, duc della Grazia, prince de Campo-Franco, qui fut deux fois lieutenant-général en Sicile (1822 et 1835), et devint conseiller d'État, ministre des finances, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la guerre, puis en dernier lieu, président de la Consulte générale du royaume.

Né vers 1808, il entra dans la diplomatie, à l'exemple d'un de ses oncles, qui fut ambassadeur à Madrid. Attaché d'abord à la légation du Brésil, puis à l'ambassade d'Espagne, il conquit à la cour du roi Très Catholique une telle faveur qu'il excita la jalousie d'un ministre et que ce dernier obtint son rappel. Il était désigné pour continuer sa carrière à la Haye, lorsque fut conclu et célébré à Rome, le 14 décembre 1831. son mariage morganatique avec la veuve du duc de Berry. Le comte Lucchesi-

Palli rentra alors dans la vie privée et se consacra à ses devoirs de famille.
Il avait un frère aîné, Emmanuel, qui en 1856 renonça en sa faveur à ses titres. Le roi de Naples concéda à Hector celui de duc della Grazia, maintenant à son frère pendant sa vie celui de prince de Campo-Franco. Hector Lucchesi-Palli, duc délia Grazia, est mort à Venise le 1er avril 1864. La duchesse de Berry lui a survécu jusqu'au 16 avril 1870.
Plusieurs enfants sont nés de leur mariage. *L'Annuario della nobiltà italiana* de 1895, (17e année, p. 726 et suiv.) signale comme vivant encore à cette date :
1° *Mario Adinolpho* Lucchesi-Palli, prince de Campo-Franco, duc della Grazia (titres reconnus à lui et à ses descendants par décret du roi d'Italie du 27 juin 1892), né le 10 mars 1840, marié à Brunsée, en Styrie, le 7 septembre 1860, à Lucrèce Ruffo, fille de Vincent Ruffo, prince de Saint-Antimo, duc de Baguara.
2° Clémentine, née le 19 novembre 1835, mariée le 30 octobre 1856 au comte Camille Zéleri della Verme, de Parme ;
3° *Françoise de Paule,* née à Gratz, le 12 octobre 1836, mariée à Brunsée, le 21 juin 1860, à Camille Massimo, prince d'Arsoli, patricien romain.
[5042] *Mac-Carthy* (Nicolas de), né à Dublin le 19 mai 1769. Son père, bibliophile distingué, ne tarda pas à se fixer en France. Destiné à l'état ecclésiastique avant la Révolution, Nicolas de Mac-Carthy ne reçut la prêtrise qu'en 1814 et entra en 1818 dans la Compagnie de Jésus. Son talent lui acquit une prompte réputation, et dès 1819 il prêcha l'Avent aux Tuileries, avec un succès extraordinaire. Doué d'une éloquence chaleureuse et pénétrante, il brillait surtout par son improvisation. L'action du P. Mac-Carthy ajoutait beaucoup au mérite de ses discours. Plusieurs des prédicateurs de l'époque s'attachaient à l'imiter et allaient jusqu'à prendre en chaire cette attitude particulière qu'une infirmité contractée au service des pauvres lui faisait prendre à lui-même. On disait *prêcher à la Mac-Carthy.* Il avait un jour, dans un hiver rigoureux, porte une lourde charge de bois à une pauvre femme abandonnée dans un grenier. Le fardeau, disproportionné à ses forces, lui causa dans les reins une faiblesse dont il souffrit jusqu'à sa mort, arrivée le 3 mai 1833, précisément quelques jours avant l'entretien de Chateaubriand avec Charles X. — Ses *Sermons* (Paris, 1834, trois volumes in-8°) sont remarquables par le style, la logique et les mouvements oratoires.
[5043] Il n'est que juste de rappeler que M. de Villèle avait donné, lui aussi, l'exemple d'un pareil désintéressement. Appelé au mois de décembre 1820 à prendre part, comme ministre secrétaire d'État, aux délibérations du Conseil des ministres, il avait mis pour condition à son acceptation qu'il ne recevrait aucun traitement. — Nommé ministre des finances, en décembre 1821, il avait droit à une somme de 25,000 francs pour frais d'installation ; il la refusa. — Louis XVIII l'éleva, le 7 septembre 1822, à la dignité de président du Conseil. Un supplément de 50,000 francs de traitement annuel était attaché à ces fonctions : il le refusa. — Lorsqu'il sortit du ministère, en 1828, Charles X exigea de lui qu'il acceptât la pension du ministre d'État ; cette pension fut inscrite au grand livre. Il s'empressa d'y renoncer aussitôt après la révolution de 1830. Un petit fait peint mieux encore que ces actes la simplicité des mœurs de ce temps et le désintéressement modeste des hommes qui jouaient alors le principal rôle politique. Le 15 novembre 1821, à la veille d'être appelé au ministère des finances, M. de Villèle écrivait à sa femme, à Toulouse : « Vends toujours du maïs, de manière à avoir devant toi un millier de francs. « *Histoire de la Restauration* par Alfred Nettement, t. V, p. 661.)
[5044] Marie-Louise-Françoise d'Esparbez de Lussan était née le 19 octobre 1764.

Mariée fort jeune au comte de *Polastron,* frère de la duchesse de Polignac, elle fut présentée par celle-ci à la cour, le 3 décembre 1780, et, en 1782, elle fut nommée dame du palais (surnuméraire). Elle émigra en 1789, aussitôt après la prise de la Bastille et en même temps que les Polignac, qu'elle rejoignit à Berne. Sa liaison avec le comte d'Artois, commencée à Versailles, se continua sur la terre étrangère. La comtesse de Polastron mourut à Londres (Brompton grove) le 27 mars 1804. « Une maladie de langueur, dit Lamartine, *(Histoire de la Restauration,* t. II, p. 81), aggravée par le climat brumeux de l'Angleterre, atteignit madame de Polastron. Elle vit lentement venir la mort dans toute la fraîcheur de ses charmes et dans tous les délices d'une passion partagée. La religion la consola comme elle avait consolé La Vallière. Elle voulut en faire partager les consolations et les immortalités à son amant. Il se convertit à la voix de ce même amour qui l'avait si souvent et si délicieusement égaré des pensées graves. Un de ses aumôniers, qui fut depuis le cardinal de Latil, reçut, dans la chambre même de la beauté repentie, les aveux et les remords des deux amants. « Jurez-moi, dit madame de Polastron au jeune prince, que je serai votre dernière faute et votre dernier amour sur la terre, et qu'après moi vous n'aimerez plus que le seul objet dont je ne puisse pas être jalouse, Dieu ». Le prince jura du cœur et des lèvres. Madame de Polastron consolée emporta avec son dernier embrassement son serment au ciel. Le comte d'Artois, à genoux au pied du lit de sa maîtresse, répéta ce serment à son ombre, et il le garda, quoique jeune, beau, prince, roi aimé encore, à travers une longue vie jusqu'au tombeau. — De ce jour, ce fut un autre homme. »

[5045] Alfred-Charles François-Gabriel, comte de *Damas*, né à Munster le 18 décembre 1794, lieutenant-colonel de cavalerie-chevalier de l'ordre de Saint Louis et de la Légion d'honneur, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X ; mort, non marié, le 16 janvier 1840.

[5046] La Pentecôte tombait, en 1833, le dimanche 26 mai.

[5047] La duchesse de Gontaut quitta Prague et rentra en France au mois d'avril 1834. Dans ses *Mémoires* (page 389), elle indique à peine les circonstances qui amenèrent son départ. Le marquis de Villeneuve, son neveu, et en même temps, à la petite cour de Prague, son plus ardent adversaire, entre au contraire, dans ses *Souvenirs,* en de longs détails à ce sujet. Rien de plus honorable pour Madame de Gontaut que ce témoignage d'un membre du *contraire parti.* « L'un des personnages les plus insignes entre les courtisans du malheur, écrit M. de Villeneuve, c'était ma tante la duchesse de Gontaut, si courageuse, si vigilante et si habile gouvernante des deux précieux rejetons de feu le duc de Berry. Douée du tact féminin au suprême degré, mais subitement docile à un fatal travers, elle avait dévié vers la duchesse de Berry... Aucune langue ne manie la conversation avec plus d'agrément ; aucune tête n'est plus vide en politique. Deux travers s'y étaient mis. La Charte Constitutionnelle en était un ; l'autre, un vieux projet de mariage entre Mademoiselle et le duc de Chartres. La duchesse de Gontaut entrevoyait dans cette union son élève, le duc de Bordeaux, installé sur le trône de France, et sa seconde élève, Mademoiselle, établie solidement au premier degré du même trône ; avec sa jeune et jolie épouse, le duc de Chartres était tout prêt à former une autre lignée de rois, si la lignée primitive défaillait. Résultat de cette combinaison : branche cadette, Bordeaux, Orléans, Condé, présent et avenir, tout cela confondu, uni par la main, par le sang, par l'intérêt, par la fortune, tous agglomérés autour d'un trône identique ; tel était l'ingénieux roman qui charmait sa vivacité et qui aplanissait en exil des devoirs scrupuleusement accomplis. »

(Mémoires inédits du marquis de Villeneuve, publiés par son arrière-petit-fils, p. 39. —

1889.)
[5048] Guillaume-Antoine-Benoît, baron *Capelle* (1775-1843). Après avoir été préfet de la Méditerranée (Livourne) en 1807 et du Léman (Genève) en 1810, il reçut de Louis XVIII en 1814 la préfecture de l'Ain, et en 1815 suivit le roi à Gand. Au retour, il devint préfet du Doubs (1815), conseiller d'État (1816), secrétaire général du ministère de l'Intérieur (1822), préfet de Seine-et-Oise (1828). Il entra, le 19 mai 1830, dans le cabinet reconstitué par M. de Polignac, après la démission de MM. de Chabrol et de Courvoisier. Un nouveau département ayant été créé, celui des Travaux publics, il en devint titulaire. Signataire des Ordonnances de juillet, il fut condamné par contumace à la prison perpétuelle, rentra en France en 1836, après l'amnistie, et mourut à Montpellier le 25 octobre 1843. Il était baron de l'Empire.
[5049] Le baron d'Haussez, ministre de la marine dans le cabinet Polignac, écrivit en exil un ouvrage plein d'observations judicieuses et de fines remarques : *La Grande Bretagne en 1833.*
[5050] Le comte de Montbel, ministre de l'Intérieur, puis des Finances dans le cabinet Polignac, publia en 1833 une *Notice sur la vie du duc de Reichstadt.*
[5051] *Rivière* (Charles-François Riffardeau duc de), né à la Ferté (Ardennes) le 17 décembre 1763. Nommé gouverneur du duc de Bordeaux après la mort de Mathieu de Montmorency, au mois de mars 1826, il mourut un an après, le 21 avril 1827.
[5052] Jean-Sigismond *Skrzynecky* (et non *Czernicky* comme le portent les précédentes éditions des *Mémoires).* Né dans la Galicie autrichienne en 1787, il servit dans les armées impériales, de 1805 à 1814. Lors de la campagne de France, il commandait le fameux carré de Polonais qui, près d'Arcis-sur-Aube, sauva l'Empereur assailli par les cosaques et les cuirassiers russes. Le 26 février 1831, il fut choisi par la diète polonaise pour commander l'année insurrectionnelle. Son inaction et ses fausses manœuvres ne contribuèrent pas peu au triomphe des Russes. Surpris à Ostrolenka par le général Diebitsch, il se battit héroïquement et resta maître du champ de bataille ; mais les pertes cruelles qu'il avait éprouvées le forcèrent à se retirer sur Varsovie. Après la mort de Diebitsch, il laissa échapper l'occasion d'attaquer les Russes décimés par le choléra. Le maréchal Paskéwitch put, sans être inquiété, jeter des ponts et passer la Vistule. Devant le cri de l'indignation populaire, Skrzynecki dut se démettre et céder le commandement au général Dembinski (19 août 1831). S'étant réfugié en Galicie, puis en Bohême, il habita Prague jusqu'au jour où le roi Léopold Ier l'appela au commandement de l'armée belge ; mais en 1839 les réclamations de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse obligèrent Léopold à le mettre en disponibilité. Après avoir vécu pendant vingt ans à Bruxelles dans la plus profonde retraite, il obtint en 1859 la permission de s'établir à Cracovie, où il mourut l'année suivante.
[5053] *Mémoires du maréchal de Bassompierre*, t. I, p. 326 et suiv.
[5054] Perdita, fille de Léonte, roi de Sicile, l'héroïne du *Conte d'hiver.*
[5055] Jean-Jacques Ampère, *Poésies nationales de la Bohême.* Publié d'abord dans le *Globe* en 1828, ce morceau a été recueilli par l'auteur, en 1850 au tome Ier du recueil intitulé : *Littérature, Voyages et Poésies.*
[5056] De trois cent seize ans, et non de trois cent vingt-six. Chateaubriand se trompait quelquefois dans ses additions.
[5057] *Le Roi est mort ! Vive le Roi !* par le vicomte de Chateaubriand. 1824, in-8°, 37 p. — *Mélanges historiques*.
[5058] Ce n'est pas, comme le dit à tort Chateaubriand, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, que les Alliés réclamèrent le démembrement de la France, c'est trois ans

plus tôt, lors de la discussion des traités de 1813. C’est à ce moment que fut dressée par leurs soins « cette carte du Styx » que Chateaubriand a vue et qui avait été remise par l’empereur Alexandre au duc de Richelieu, comme un témoignage incontestable des concessions obtenues par l’intervention de ce dernier. Sur ce plan, une ligne tracée en bleu indique notre nouvelle frontière ; elle enlève à la France une portion des départements de l’Isère avec le fort Barraux ; de l’Ain avec Belley, Gex et le fort de l’Écluse ; du Jura avec Saint-Claude ; du Doubs avec le fort de Tour, Pontarlier, Saint-Hippolyte et Montbéliard ; tout le Haut-Rhin, tout le Bas-Rhin, toute la Moselle, une partie de la Meuse comprenant Montmédy ; les Ardennes avec Sedan, Mézières et Rocroy ; tout le département du Nord à l’exception de Cambrai et de Douai. — Si ce *tracé bleu* n’a pas reçu son exécution, si la France n’a pas été effacée de la carte politique de l’Europe, nous le devons au roi Louis XVIII et au duc de Richelieu.

[5059] William Cobbett (1766-1835, radical anglais, célèbre par ses pamphlets ; élu en 1832 membre de la Chambre des communes, il appuya chaudement la réforme parlementaire. La lettre à laquelle font ici allusion les *Mémoires* est une brochure de Cobbett sur la guerre d’Espagne, écrite, à la date du Ier mars 1823, sous forme de *Lettre à M. de Chateaubriand.* Ce dernier en a publié la traduction au chapitre XLIX du *Congrès de Vérone.*

[5060] Nous laissons ce passage en les suivants en vieux français, pour respecter l’édition originale.

[5061] Le derrière d’une charrette.

[5062] *Mémoires du maréchal de Bassompierre,* tome I, p. 435.

[5063] Joachim-Simon, comte de *Trogoff,* né au château de Penlan, paroisse de Quimper-Guézennec, évêché de Tréguier, en 1763. Entré au service en 1779, il passa en Amérique, se battit dans la guerre de l'Indépendance, et, revenu en France, avec la décoration de Cincinnatus, servit activement jusqu’à l’émigration, en 1790. Aide de camp du lieutenant-général prince de Rochefort, puis major au corps de Rohan, au service de l'Allemagne, plus tard encore, capitaine de grenadiers autrichiens à Prague, il obtint le commandement de la Légion de l’archiduc Charles et resta jusqu’en 1814 au service de l’Autriche. La Restauration l'éleva au grade de maréchal de camp, et le comte d’Artois l’admit dans son intimité. Le prince, qui se plaisait à l’appeler son sanglier breton, goûtait fort la franchise de son caractère un peu rude et l’originalité piquante de son esprit. Devenu roi, Charles X le nomma gouverneur de Saint-Cloud. « Tu es le plus pauvre de mes gentilshommes, lui dit le Roi, et tu auras le plus beau château ». Les événements de 1830 le surprirent dans ce poste. L’ordre de la retraite de Saint-Cloud fut pour le général Trogoff un coup de foudre. Lors de la halte à Rambouillet, il fut nommé*par interim* gouverneur du château ; il eut voulu combattre, mais on ne le lui permit pas. Il suivit le roi jusqu’au vaisseau qui allait l’emporter en Angleterre, et, ce devoir accompli, il se retira au château de Keruzoret, près de Saint-Pol. Il n’en sortait que pour aller voir son vieux maître sur la terre d’exil. Le général Trogoff est mort en 1840.

[5064] Virgile, *Géorgiques,* livre IV, vers 515.

[5065] « Ses tresses, en effet, dit ici M. de Marcellus (*Chateaubriand et son temps,* p. 453), ne laissaient pas admirer dans toute leur beauté et leur abondance les cheveux de la duchesse de Guiche. En 1814, je les avais vus errer plus libres sur ses épaules adolescentes un jour où mademoiselle Ida d’Orsay assistait à une revue de la garde royale. Cette revue montrait à la fois son père, le superbe général, et, tout auprès, un charmant colonel, le duc de Guiche, qu’elle devait plus tard choisir pour époux : Achille et Nirée, les deux plus beaux guerriers de l’armée qui assiégea Troie ».

[5066] Et non, le vendredi, *premier de juin*, comme le portent les précédentes éditions.
[5067] Madame la duchesse d'Angoulême. Après la révolution de Juillet, le duc d'Angoulême avait pris dans l'exil le nom de comte de Marnes.
[5068] Dans ses *Mémoires sur le duc de Berry*, Chateaubriand parle en ces termes de cette nuit du 13 au 14 février 1820 : « La foule s'était écoulée du spectacle : le plaisir avait cédé la place à la douleur. Les rues devenaient désertes : le silence croissait ; on n'entendait plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes surprises au milieu des plaisirs, accouraient en habits de fête : les autres réveillées au milieu de la nuit, se présentaient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissaient quelques obscurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la prospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince étaient remplis ; on se pressait à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchait à découvrir quelque chose lorsque les portes venaient à s'ouvrir, on interrogeait ses voisins, et, par des nouvelles, subitement affirmées, subitement démenties, on passait de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir. »
Témoin de quelques-unes des scènes de cette nuit à jamais funeste, Chateaubriand les a ainsi décrites :
« Nuit d'épouvante et de plaisir ! nuit de vertus et de crimes ! Lorsque le Fils de France blessé avait été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle durait encore. D'un côté, on entendait les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant : un rideau séparait les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une troupe de masques. Soldat du Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'Église lui interdisait l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.
« Une autre scène se passait près de là : on interrogeait l'assassin. Il déclarait son nom, s'applaudissait de son crime ; il déclarait qu'il avait frappé Monseigneur le duc de Berry pour tuer en lui toute sa race : que si lui, meurtrier, s'était échappé, il serait allé *se coucher*, et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur Monseigneur le duc d'Angoulême. *Se coucher !* Pour dormir ! Malheureux ! Votre bienveillante victime avait-elle jamais troublé votre sommeil ? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'était qu'un mot, qu'elle n'avait d'autre regret que de n'avoir pas sacrifié toute la famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince, qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparaître au tribunal suprême ; le martyre lui ouvre les portes du ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisait autrefois. »
[5069] Henri *Christophe* 1767-1820, esclave noir affranchi, hôtelier au Cap, se signala dans l'insurrection de Saint-Domingue Haïti en 1790, fut nommé général de brigade par Toussaint, défendit en 1802 le Cap contre les Français, fut nommé président en 1806 et, en 1811, se proclama roi du nord de l'île, sous le nom de Henri Ier. Il régna neuf ans. En 1820, une insurrection ayant éclaté parmi ses sujets et sa garde l'ayant abandonné, il se tua d'un coup de pistolet le 8 octobre 1820. Le roi Christophe avait créé une noblesse dont les dénominations, empruntées aux anciennes plantations de

l’île, avaient amusé toute l’Europe ; il avait fait des *ducs de Marmelade*, des *comtes de Limonade,* des *barons de la Seringue*, etc. Sa mort, survenue en un moment où les Congrès étaient fort à la mode Congrès de Carlsbad et de Troppau, etc., inspira à Béranger une jolie chanson : *la Mort du roi Christophe*, *ou Note présentée par la Noblesse d'Haïti aux trois grands Alliés* décembre 1820. En voici le premier couplet :

Christophe est mort, et du royaume
La noblesse a recours à vous.
François, Alexandre, Guillaume,
Prenez aussi pitié de nous ;
Ce n’est point pays limitrophe,
Mais le mal fait tant de progrès :
Vite, un congrès !
Deux, trois congrès !
Quatre congrès !
Cinq congrès, dix congrès !
Princes, vengez ce bon Christophe,
Roi digne de tous vos regrets !

[5070] Le *Chef-d'œuvre d'un inconnu,* aujourd’hui bien oublié, avait paru, en 1714, avec un succès qui se soutint pendant tout le XVIIIe siècle. Public au milieu de la Querelle des Anciens et des Modernes, c’était une satire de la manie de l'érudition alors en faveur. L’auteur, sous le pseudonyme du *Docteur Chrysostomus Mathanasius,* y commentait longuement un poème merveilleux, récemment découvert, très supérieur à *l'Iliade*, déclarait-il, et qui n’était autre chose qu’une chanson encore plus inepte que burlesque. Cette satire, assez plaisante et où « un mot mène à un autre », était le premier ouvrage de Hyacinthe *Cordonnier,* dit *Saint-Hyacinthe,* né le 24 septembre 1684 à Orléans, mort en 1746 à Genecken, près de Bréda. Il concourut à la fondation du *Journal littéraire* de la Haye en 1713 et publia, en 1728, des *Lettres critiques sur la Henriade.*
[5071] La Fontaine, *le Rat et l’Huitre.*
[5072] Cette célèbre retraite s'exécuta sous la conduite du maréchal de Belle-Île, qui sortit de Prague dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742 et se rendit à Egra le 26. Le froid fut excessif. Vauvenargues, naturellement faible, en souffrit plus que les autres, et se vit bientôt obligé de donner sa démission d'officier : il était alors capitaine au régiment du Roi, infanterie.
[5073] *Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741*, Voltaire.
[5074] L’auteur s’adresse ici à une Cynthie imaginaire. Cynthie est un des noms antiques de Diane, née au pied du mont Cynthus.
[5075] Benjamin Constant a donné, en 1809, une imitation estimée de la trilogie de *Wallenstein,* de Schiller.
[5076] Sophie-Wilhelmine, margravine de *Bayreuth* (1709-1758), fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier et sœur du grand Frédéric. Elle épousa en 1731 l'héritier du margraviat de Bayreuth. Voltaire a écrit une *Ode sur sa mort*. Elle a laissé des Mémoires qui vont de 1706 à 1742 et qui renferment les plus intéressants détails sur l'intérieur de la cour de Prusse. La *Correspondance* de cette princesse *avec Frédéric II* a été imprimé dans les *Œuvres* de ce dernier (tome XXVII).
[5077] Philippe-Camille, comte de Tournon (1778-1833), préfet de Rome sous l'Empire, de 1809 à 1814. La Restauration fit du préfet de Rome un préfet de Bordeaux, puis de Lyon. En 1824, M. de Tournon fut nommé pair de France. Il a publié,

en 1831, d'intéressantes *Études statistiques sur Rome et les États romains*.
[5078] Voltaire n’a peut-être rien écrit de plus charmant que ses vers sur *l'Amitié :*

Du ciel alors daignant descendre,
L’Amitié vint à mon secours.
Elle était peut-être aussi tendre,
Mais moins vive que les Amours.
Épris de sa beauté nouvelle.

[5079] Jean-Louis-Eugène *Lerminier* 1803-1857 . Après avoir débuté au barreau de Paris, il ouvrit un cours privé sur l’histoire et la philosophie du droit, écrivit en même temps dans les journaux de l’opposition, notamment dans le *Globe*, et fut appelé, en 1831, à une chaire de Législation comparée, créée pour lui au Collège de France. Ses idées libérales et la forme oratoire qu’il leur donnait lui valurent, auprès de la jeunesse des écoles, une bruyante popularité. En 1839, s'étant rallié au gouvernement, il perdit aussitôt la faveur de son public et fut obligé de quitter sa chaire. Resté fidèle à la maison d’Orléans, il devint, après la révolution de 1848, un des principaux rédacteurs de l'*Assemblée nationale*, et fit dans cette feuille une guerre très vive à la république. Outre de nombreux articles de revues et journaux, il a publié : *Introduction à l'histoire du droit* 1829 ; — *Philosophie du droit* 1831 ; — *Influence de la philosophie sur la législation* 1833) ; — *Lettres philosophiques écrites de Paris à un Berlinois* 1833 ; — *Au-delà du Rhin,* tableau de l’Allemagne depuis Mme de Staël 1835 ; — *Histoire des législations comparées* 1837 ; — *Histoire des législateurs et des constitutions de la Grèce antique* 1832. — Le 15 octobre 1832, il avait publié dans la *Revue des deux Mondes* un article intitulé : *De l'Opinion légitimiste : M. de Chateaubriand.* C’est à cet article que fait allusion l’auteur des *Mémoires* dans la page qu’on vient de lire.
[5080] C’est le premier couplet d’une des chansons de Béranger, *la Vivandière* 1817, dont voici exactement le premier couplet :

Vivandière du régiment,
C'est Catín qu'on me nomme.
Je vends, je donne et bois gaiement
Mon vin et mon rogomme.
J'ai le pied leste et l'œil mutin,
Tintin, tintin, tintin, r'lin tintin,
J’ai le pied leste et l'œil mutin.
Soldats, voilà Catin !

[5081] Le maréchal Berthier, major-général de Napoléon, qui l’avait créé vice-connétable, prince de Wagram et prince souverain de Neuchâtel, et qui lui avait fait épouser la nièce du roi de Bavière, avait été des plus empressés, en 1814, à abandonner l'empereur et à jurer fidélité à Louis XVIII, qui le nomma pair de France et capitaine des gardes. Au 20 mars, il suivit d’abord le roi à Gand ; mais, mal vu de la petite cour du prince, il se retira en Bavière, à Bamberg. Le désespoir s’empara de lui. Un jour, le 1er juin 1815, un régiment russe, musique en tête, passe sous ses fenêtres, se dirigeant vers la frontière de France. A cette vue, comme frappé subitement de folie, Berthier se précipite du balcon de son château sur le pavé et se tue.
[5082] Ferdinand-Joseph-Jean-Baptiste, archiduc d'Autriche, frère de l’empereur

François Ier, né le G mai 1769. Grand-duc de Toscane depuis le 2 juillet 1790, il perdit ses États en 1796. En 1805, l'évêché de Wurtzbourg ayant été sécularisé par le traité de Presbourg et transformé en *grand-duché,* l'archiduc Ferdinand en devint titulaire. A la chute de l'Empire, la Toscane revint à l'Autriche et Ferdinand y fut réintégré ; il mourut en 1824. Lorsqu'il avait recouvré la Toscane, en 1814, le territoire de l'évêché de Würtzbourg était retourné à la Bavière.

[5083] Ces lignes sont une traduction du *Chélidonisme* conservé par Athénée.

[5084] On lit, en effet, dans l'*Itinéraire*, lorsque Chateaubriand raconte son arrivée à Jaffa : « Le vent tomba à midi. Le calme continua le reste de la journée et se prolongea jusqu'au 29 (septembre 1806). Nous reçûmes à bord trois nouveaux passagers : deux bergeronnettes et une hirondelle. Je ne sais ce qui avait pu engager les premières à quitter les troupeaux ; quant à la dernière, elle allait peut-être en Syrie, et elle venait peut-être de France. J'étais bien tenté de lui demander des nouvelles de ce toit paternel que j'avais quitté depuis si longtemps. Je me rappelle que, dans mon enfance, je passais des heures entières à voir, avec je ne sais quel plaisir triste, voltiger les hirondelles en automne ; un secret instinct me disait que je serais voyageur comme ces oiseaux. Ils se réunissaient à la fin du mois de septembre, dans les joncs d'un grand étang : là, poussant des cris et exécutant mille évolutions sur les eaux, ils semblaient essayer leurs ailes et se préparer à de longs pèlerinages. Pourquoi de tous les souvenirs de l'existence, préférons-nous ceux qui remontent vers notre berceau ? Les jouissances de l'amour-propre, les illusions de la jeunesse ne se présentent point avec charme à la mémoire, nous y trouvons au contraire de l'aridité ou de l'amertume ; mais les plus petites circonstances réveillent au fond du cœur les éducations du premier âge et toujours avec un attrait nouveau. Au bord des lacs de l'Amérique, dans un désert inconnu qui ne raconte rien au voyageur, dans une terre qui n'a pour elle que la grandeur de sa solitude, une hirondelle suffisait pour me retracer les scènes des premiers jours de ma vie, comme elle me les a rappelées sur la mer de Syrie, à la vue d'une terre antique, retentissante de la voix des siècles et des traditions de l'histoire. »

[5085] La page du *Congrès de Vérone*, où Chateaubriand raconte son renvoi du ministère des affaires étrangères, le 6 juin 1824, débute par ces lignes charmantes : « Le 6, au matin, nous ne dormions pas ; l'aube murmurait dans le petit jardin : les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre ; nous lui ouvrîmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! »

[5086] Voir l'Appendice n°53 : *Chateaubriand et l'hirondelle.*

[5087] Boileau, *Épître VI.*

[5088] Voici la traduction — en prose — de l'épigramme de Julien :
« Qui es-tu ? d'où viens-tu, nouveau Bacchus ? Certes, je ne reconnais point en toi le Bacchus véritable, et je n'en sais pas d'autre que celui de Jupiter. Il a le parfum du nectar, et toi tu sens le bouc. Puisque, à défaut de raisins, les Celtes t'ont formé d'épis, il faut t'appeler le produit de Cérès et non de Bacchus. Vraiment, Pyrogène, tu n'es plus bromios, mais bromos seulement. »

[5089] *La Bletterie* (Jean-Philippe-René de) était Breton comme Chateaubriand. Il naquit à Rennes le 25 février 1696. Son *Histoire de l'empereur Julien l'Apostat* lui valut d'être nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit également une *Histoire de l'empereur Jovien* et une traduction de Tacite 1755-1768 . Voltaire, qui lui reprochait d'avoir fait parler l'historien latin en bourgeois du Marais, lança contre lui, à cette occasion, plusieurs épigrammes, entre autres

ce *Huitain bigarré :*

> On dit que ce nouveau Tacite
> Aurait dû garder le *tacet ;*
> Ennuyer ainsi *non licet.*
> Ce petit pédant prestolet
> *Movet bilem,* la bile excite.
> En français, le mot de sifflet
> Convient beaucoup, multum decet,
> A ce translateur de Tacite.

La Bletterie mourut le 1er juin 1772.
[5090] Le père d'Alexis de Tocqueville. *CH.* — M. de Tocqueville administra le département de la Moselle du 19 février 1817 au 27 juin 1823.
[5091] Abraham *Fabert,* né en 1599 à Metz, où son père était imprimeur. Il reçut le bâton de maréchal de France en 1658 et mourut en 1663.
[5092] Au mois d'août 1830, Armand Carrel fut nommé préfet du Cantal : il refusa. « Des circonstances de sa vie intérieure, que chacun savait alors, dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VI, p. 93), et que ses amis, arrivés au pouvoir auraient dû apprécier, le détournaient, impérieusement, d'accepter des fonctions publiques en province. » Dans ses *Indiscrétions contemporaines,* le Dr Bonnet de Malherbe, l'un des collaborateurs de Carrel au *National,* a été, comme de raison, beaucoup moins *discret* que Sainte-Beuve : « Lorsqu'il était sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, écrit M. de Malherbe, Carrel était devenu l'amant de la femme d'un de ses chefs de bataillon, avec lequel cette *irrégularité* lui valut, lorsqu'il eut quitté le service, un duel. Cette liaison devint bientôt une chaîne, à laquelle Carrel fut rivé jusqu'à la fin de ses jours et qui eut une grande influence sur sa destinée. Après la révolution de Juillet, on lui offrit la préfecture du Cantal... Quelque maigre que put sembler la pitance à l'ancien collègue de MM. Thiers et Miguel, Carrel ne refusa pas et il se disposait à se rendre à son poste, lorsqu'il reçut la visite d'un ambassadeur *officieux* que M. Guizot, ministre de l'intérieur, lui envoyait pour lui faire quelques observations au sujet de son *intérieur*, dont le ministre avait été informé, et lui faire comprendre qu'il devait aller *seul* prendre la direction administrative qui lui était confiée. Carrel éconduisit l'ambassadeur sans avoir donné de réponse positive ; mais, après en avoir conféré avec la personne intéressée, il notifia au ministre un refus très net. »
[5093] Sur l'exil de Mme Récamier à Châlons, voir Troisième partie, livre XI.
[5094] L'embarquement de la duchesse de Berry eut lieu le 8 juin 1833.
[5095] Le marquis de *Pastoret.* — Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de Pastoret (1755-1810), était maître des requêtes au moment de la Révolution, et il en adopta les principes. En 1791, il fut élu procureur-général syndic du département de Paris ; il fit en cette qualité rendre le décret qui transformait l'église Sainte-Geneviève en Panthéon et composa l'inscription célèbre qui se lit encore sur la frise du fronton : *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante.* A l'Assemblée législative, où l'envoyèrent les électeurs de Paris, il siégea au côté droit et défendit avec une égale ardeur la Constitution et le Roi. Après le 10 août, il dut pourvoir à sa sûreté, s'enfuit en Provence, puis en Savoie, d'où il ne revint qu'en 1795. Élu aussitôt député du Var au Conseil des Cinq-Cents, il y marqua sa place au premier rang des défenseurs de la liberté, ce qui lui valut d'être condamné à la déportation au 18 fructidor. Il put échapper aux poursuites et gagner la Suisse. Rentré en France après le 18 brumaire,

il fut nommé, en 1804, professeur de législation au collège de France, professeur de philosophie à la Faculté des lettres en 1809, et, la même année, membre du Sénat conservateur. Louis XVIII l'appela à la pairie le 4 juin 1815 et lui conféra en 1817 le titre de marquis. Vice-président de la Chambre des pairs en 1820, ministre d'État et membre du Conseil privé en 1826, il fut élevé à la dignité de chancelier de France en 1829, à la mort de M. Dambray. Après la révolution de Juillet, il fut destitué de toutes ses fonctions publiques pour refus de serment. Charles X le choisit en 1834 pour tuteur des enfants du duc de Berry. Louis XVIII lui avait donné pour devise : *Bonus semper et fidelis,* par allusion aux deux chiens qui supportaient ses armes. Le marquis de Pastoret était membre de trois Académies (Française, des Inscriptions et des Sciences morales). Son principal ouvrage est *l'Histoire de la législation des anciens peuples* (1817-1837, onze vol. in-8°.)

[5096] Mathurin Régnier, dans le portrait de *Macette.*

[5097] Racine, *Athalie*, Acte I, scène I.

[5098] *Mesnard* (Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte de), né à Luçon Vendée) le 18 septembre 1769. Élève de l'école de Brienne, il devint sous-lieutenant aux carabiniers en 1786, capitaine au régiment de Conti-Dragons en 1789, émigra en 1791 et fit, dans les gardes du corps du roi, la campagne de 1792, à l'armée des princes. Lorsqu'elle fut licenciée, il se retira en Angleterre et prit part à l'expédition de l'île d'Yeu (1795). Attaché à la personne du duc de Berry, il ne le quitta pas jusqu'en 1814, rentra avec lui en France et devint son aide camp et son gentilhomme d'honneur. En 1816, il fut chargé d'aller à Marseille recevoir la duchesse de Berry, dont il fut nommé premier écuyer. Dans la nuit du 13 février 1820, il était auprès du duc de Berry lorsque le prince fut assassiné par Louvel. A la naissance du duc de Bordeaux, il fut choisi pour être son aide de camp. Le 23 décembre 182 :3, il fut promu pair de France. Après les journées de juillet, il suivit la famille royale et reprit ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, la suivit en Vendée et fut arrêté avec elle à Nantes le 7 novembre 1832. Traduit devant la Cour d'assises de Montbrison, il fut acquitté, le 13 mars 1833, après une admirable plaidoirie de M. Hennequin, le plus éloquent des avocats royalistes après Berryer. Il rejoignit alors la duchesse de Berry, ne revint en France qu'en 1840, et mourut à Paris le 18 avril 1842.

[5099] Voici ce petit manifeste, que les journaux du temps n'osèrent pas publier, et qui est très peu connu.

> « Mère de Henri V, j'étais venue sans autre appui que ses malheurs et son bon droit, pour mettre un terme aux calamités que subit la France, en y rétablissant l'autorité légitime, l'ordre et la stabilité, gages nécessaires au repos et à la paix des nations. La trahison m'a livrée à nos ennemis. Retenue prisonnière et longtemps opprimée par des personnes auxquelles je n'avais fait que du bien, j'ai gémi de leur ingratitude et souffert avec résignation les maux dont ils m'ont accablée ; mais je ne cesserai de protester contre l'usurpation des droits d'un enfant que la justice, les liens du sang, l'honneur et la foi jurée obligeaient à protéger et à défendre.
> « Je remercie les Français des nombreux témoignages d'attachement qu'ils m'ont donnés ; mon cœur n'en perdra jamais le souvenir.
> Je prie tous ceux qu'on a persécutés à cause de mon fils ou de moi, ceux qui m'avaient offert des conseils dont on m'a privée malgré la triste situation où j'étais réduite et ceux qui ont réclamé, au nom de la France et du mien, contre la séquestration et les souffrances morales qui étouffaient jusqu'à mes plaintes, de recevoir l'assurance que je n'oublierai jamais leur affection, ni les

peines qu’ils ont endurées.
« Les reproches qu’on a osé m’attribuer envers des amis dont je connaissais trop le dévouement pour accuser la conduite m’ont vivement offensée : je désavoue avec indignation ces suppositions injurieuses.
« Quel que soit l’avenir que la Providence réserve à mon fils, aimer la France, consacrer à réparer ses malheurs, ses soins et sa vie, désirer qu’elle soit heureuse, s’il n’était pas chargé lui-même de faire son bonheur, tels seront, dans tous les temps, ses sentiments et ses vœux, tels seront toujours aussi les miens.
« Les Français n’ont joui de la vraie liberté que sous la protection de leur souverain légitime : c’est à l’héritier du nom, et, j’espère, des vertus du grand Henri, qu’il appartiendra d’en continuer le règne, et de réaliser ce qu’il avait promis à la France.
MARIE-CAROLINE.
« De la citadelle de Blaye, le 7 juin 1833. »

[5100] Pierre-Joseph *Thoulier*, abbé d'*Olivet* (1682-1768) était né à Salins, récemment cédée à la France par le traité de Nimègue (1678) et située sur la *Furieuse,* affluent de la Loire. Depuis sa sortie du collège jusqu’en 1713, il avait fait partie de la Compagnie de Jésus, où il portait le nom de P. Thoulier. Professeur au collège Louis-le-Grand, il avait eu Voltaire pour élève. Il quitta les Jésuites pour suivre plus librement la vie littéraire. Dès 1723, il entrait à l’Académie française et en devenait un des membres les plus actifs. Ses traductions de la plupart des œuvres de Cicéron ont régné longtemps sans rivales. On lui doit une excellente *Histoire de l'Académie française,* qui fait suite à celle de Pellisson et qui comprend la période allant de 1632 à 1700. Ce fut lui, en effet, comme directeur, qui reçut Voltaire à l’Académie, le 9 mai 1746.
[5101] « A la rapidité de ma marche, vous voyez que je n’ai pas couché. J’ai pourtant pris quelques notes et *j'ai eu dans le Jura,* et ensuite sur le Simplon, *un coup de vent que je ne donnerais pas pour cent écus.* » (Lettre à Mme Récamier datée de *Domo d'Ossola, samedi soir 7 septembre.)*
[5102] « Quand la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* vint, le 7 août 1814, sanctionner l’œuvre de restauration de la Compagnie de Jésus, les cantons primitifs de la Suisse ne restèrent pas insensibles aux joies de la catholicité. Ignace Brocard, Jacques Roh, Gaspard Rothenflue et plusieurs de leurs compatriotes s’engagèrent sous le drapeau de l’Ordre à peine rétabli. Le Valais rendit aux Jésuites leur ancien collège de Brigg. » (J. Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund,* t. I, p. 428).
[5103] Dans son Congrès de Vérone, publié en 1838, Chateaubriand complète ainsi cet Appel des personnages de Vérone et de la guerre d'Espagne ? « Combien manque-t-il encore de personnages parmi ceux que l’on a comptés pendant la guerre d’Espagne. Ferdinand VII n’est plus, Mina n'est plus, M. de Rayneval n'est plus, sans parler du premier de tous à mes yeux, de Carrel, échappé des champs de la Catalogne et tombé à Vincennes. Carrel, je vous félicite d’avoir, d’un seul pas, achevé le voyage dont le trajet prolongé devient si fatigant et si désert. J’envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César, à Brindes, du haut des rochers du rivage, je jette ma vue sur la grande mer ; je regarde vers l’Épire, dans l’attente de voir revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions pour m’enlever à mon tour. » (Congrès de Vérone, deuxième partie, chapitre XXVII).
[5104] Et non le signor *Procurante*, comme le portent les précédentes éditions des *Mémoires.*

[5105] Voltaire, *Candide,* chapitre XXV : *Visite chez le seigneur Pococurante, noble vénitien.*
[5106] *Cicéri* (Pierre-Luc-Charles), peintre-décorateur français, né le 17 août 1782, mort le 22 août 1868. Les toiles qu'il exécuta pour l'Académie royale de musique ont fait de lui le maître de l'art décoratif. Ses plus célèbres décors sont ceux de la *Lampe merveilleuse*, de la *Muette de Portici,* de *Guillaume Tell,* de *Robert le Diable*, de la *Vestale*, de *Moïse* et d'*Armide.*
[5107] En même temps qu'il traçait ces belles pages, le même jour, Chateaubriand trouvait le loisir d'écrire à Mme Récamier cette jolie lettre :
« *Venise, 10 septembre 1833.* — Je voudrais bien que vous fussiez ici. Le soleil, que je n'avais pas vu depuis Paris, vient de paraître. Je suis logé à l'entrée du grand canal, ayant la mer à l'horizon et sous ma fenêtre. Ma fatigue est extrême, et pourtant je ne puis m'empêcher d'être sensible à ce beau et triste spectacle d'une ville si charmante et si désolée, et d'une mer presque sans vaisseaux. Et puis, les vingt-six ans écoulés à compter du jour où je quittai Venise, pour aller m'embarquer à Trieste pour la Grèce et Jérusalem ! Si je ne vous rencontrais pas dans ce quart de siècle, que je dirais des choses rudes au siècle ! Je n'ai rien trouvé pour me diriger ici : *on* est bien bon, mais bien étourdi. Je vais être obligé d'attendre des réponses de Florence. C'est donc huit jours à courir Venise ; je les mettrai à profit, et à la Saint-François je vous montrerai tout cela. A vous, avec toute la douceur de ce climat si différent de celui des Gaules !
« Je ne suis point encore sorti de mon auberge. On faisait des prières pour la cessation de la pluie ; elle a cessé à mon arrivée : c'est de bon augure. A bientôt. »
[5108] Il est clair à mes yeux que l'ogive dont on va chercher si loin l'origine prétendue mystérieuse est née fortuitement de l'intersection des deux cercles de plein cintre ; aussi la retrouve-t-on partout. Les architectes n'ont fait dans la suite que la dégager des dessins dans lesquels elle figurait. CH.
[5109] Voyez la note précédente. CH.
[5110] La lecture des *Mie Prigioni* avait vivement frappé Chateaubriand. Dès son précédent voyage en Italie, il en parlait en ces termes à Mme Récamier, dans une lettre datée de *Bâle*, *17 mai 1833 :* « Me voilà à Bâle sans accident. Vous avez vu passer ce beau fleuve qui va vous porter en France, un moment, de mes nouvelles. Les voyages me rendent toujours force, sentiment et pensée ; je suis fort en train d'écrire *le nouveau prologue d'un* LIVRE. J'ai lu Pellico tout entier en courant. J'en suis ravi ; je voudrais rendre compte de cet ouvrage, dont la sainteté empêchera le succès auprès de nos révolutionnaires, libres à la façon de Fouché. N'êtes-vous pas enchantée de la *Zanze sotto i Piombi ?* et le petit sourd-muet ? et le vieux geôlier Schiller, et les conversations religieuses par la fenêtre, et notre pauvre Maroncelli ? et cette pauvre jeune femme du *sopr' intendente*, qui meurt si doucement ? et le retour dans la belle Italie ? »
[5111] L'église des Frari, bel édifice roman-gothique, bâti au treizième siècle par Nicolas de Pise. C'est là que Titien fut enterré.
[5112] L'église des Frari est remplie de mausolées. Là reposent des généraux illustres de la République : Melchior Trévisan, Alméric d'Este, Benoît Pesaro, Paul Savelli, François Carmagnola. Et à côté des généraux, les doges : François Dandolo, Nicolas Tron, François Foscari, Jean Pesaro.
[5113] C'est le musée de l'école vénitienne. L'Académie des Beaux-Arts fut fondée en 1807. Le comte Leopoldo Cicognara y réunit les plus beaux ouvrages des maîtres de Venise, qui étaient dispersés dans des églises obscures, ou qui provenaient de couvents supprimés.
[5114] *L'Assomption* du Titien est un des chefs-d'œuvre de la peinture. Cet admirable

tableau fut, en effet, *découvert*, par *Cicognara dans l'église des Frari, où personne ne le regardait. En enlevant trois siècles de poussière, on a rendu cette toile à sa primitive splendeur. (Voy.Charles Blanc, De Paris à Venise, p. 182).*
[5115] Chateaubriand écrivait à Mme Récamier le 12 septembre :
« Aujourd'hui, je vais continuer mes courses : il me tarde de voir l'*Assomption* du Titien. *On marche ici sur ses chefs-d'œuvre ;* sa lumière est si juste, que, quand on regarde un de ses tableaux et ensuite le ciel, on ne s'aperçoit pas d'avoir passé de l'image à l'objet même. »
[5116] L'église Saints-Jean-et-Paul (Santi-Giovanni e Paolo). Les Vénitiens prononcent *Zanipolo.*
[5117] *Nicolas* de Pise, dit *le Pisan,* sculpteur et architecte, né à Pise vers 1200, mort à Sienne, vers 1270. Ses principaux chefs-d'œuvre sont : à Pise, le clocher de l'église des Augustins et la chaire en marbre du baptistère ; à Bologne, le couvent et l'église des Frères-Prêcheurs, et, dans cette église, le merveilleux tombeau de saint Dominique.
[5118] L'église Santi-Giovanni e Paolo est le Westminster de Venise. Elle est obscure comme une nécropole. Dix-sept doges, les Tiepolo, les Morosini, les Mercenigo, les Loredan, les Valier, les plus grands capitaines de la République, les savants les plus illustres, y sont enterrés.
[5119] L'*Enfer,* chant XXI, vers 7-15.
[5120] « J'ai pris Venise autrement que mes devanciers : j'ai cherché des choses que les voyageurs, qui se copient tous les uns les autres, ne cherchent point. Personne, par exemple, ne parle du cimetière de Venise ; personne n'a remarqué les tombes des juifs au Lido ; personne n'est entré dans les habitudes des gondoliers, etc. Vous verrez tout cela. » (Lettre à Mme Récamier, du 15 septembre).
[5121] *Sarpi* (Pierre-Paul), dit *Fra Paolo*, né à Venise en 1552, mort en 1623. Il entra chez les Servites et devint, en 1585, procureur général de son ordre. La République le nomma son théologien consultant, puis membre du *Tribunal des Dix.* Le plus célèbre de ses ouvrages, *L'Histoire du Concile de Trente,* publié à Londres en 1619, est moins l'œuvre d'un moine que celle d'un protestant. Le cardinal Pallavicino a écrit, pour le réfuter, une *Histoire* du même concile.
[5122] Le commodore John *Byron* (1723-1786) fut le précurseur de Cook. Il explora la Mer du Sud, à l'O. de la Terre de Magellan, et découvrit, en 1765, plusieurs îles, entre autre celle des Mulgraves qui porte son nom. Il a publié une relation de ses voyages. Lord Byron était son petit-fils.
[5123] Le Pèlerinage de Childe-Harold, *ch. IV.*
[5124] *Les Martyrs,* livre IX.
[5125] *Le Tartuffe*, acte III, scène II.
[5126] Thomas *Otway* (1651-1685), poète dramatique anglais. La plus célèbre de ses tragédies est *Venise sauvée* (Venice preserved, 1682), d'après la *Conjuration de Venise,* de l'abbé de Saint-Réal, qui avait paru en 1674. La pièce d'Otway a été imitée par Lafosse dans son *Manlius.* Belvidera et Jaffier sont les principaux personnages de *Venise sauvée.*
[5127] *Corinne*, livre XV, chap. VII, VIII et IX.
[5128] La princesse Théodore de *Bauffremont.* Elle était la sœur du dernier duc de Montmorency, Anne-Louis-Raoul-Victor de Montmorency, qui mourut sans enfants le 18 août 1862. La princesse de Bauffremont était l'aînée des deux sœurs du duc ; la plus jeune était la duchesse de Valençay. Toutes deux décédèrent avant leur frère, la première en 1860, la seconde en 1858. Après la mort de M. le duc Raoul, avec qui s'éteignait le titre qu'il avait porté, il y eut une prétention élevée sur ce titre par le fils

de sa sœur aînée, le prince Gontran de Bauffremont. Le duché de Montmorency étant un duché femelle, il réclamait, non comme une faveur, mais comme un droit, le titre de duc de Montmorency. L'un des enfants de la duchesse de Valençay, le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, sollicita, de son côté, comme faveur, l'honneur de relever le titre éteint par la mort de son oncle : ce titre lui fut concédé par un décret impérial, du 14 mai 1864. — Voir, au tome IV des *Plaidoyers* de Berryer, l'*Affaire de la famille de Montmorency contre M. Adalbert de Talleyrand-Périgord.*
[5129] Voyez, plus haut, ce qui est dit de *Zanze*, et plus bas son *manuscrit.*
[5130] L'abbé Nicolas *Lenglet-Dufresnoy* (1674-1755). Ses livres renferment des trésors d'érudition, mais il avait peu de goût et de critique. Ses principaux ouvrages sont une *Histoire de la philosophie hermétique*, un *Traité sur les apparitions, l'Histoire de Jeanne d'Arc,*l'*Histoire justifiée contre les romans*, et *De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans.* Avant de se livrer tout entier à l'érudition, il avait été mêlé à la politique. En 1718, le Régent avait mis à profit son habileté pour découvrir les complices de la conspiration de Cellamare.
[5131] François-Joseph-Jean de Lorraine, archiduc d'Autriche (1779-1847). Fils de l'archiduc Ferdinand d'Autriche-Modène et de la princesse Marie-Béatrix d'Este, il était, par son père, petit-fils de l'Impératrice Marie-Thérèse et neveu de la Reine Marie-Antoinette. En 1815, le Congrès de Vienne l'avait réintégré dans le duché de Modène, dont son aïeul Hercule III avait été dépossédé par les Français en 1797. Il avait pris alors le titre de François IV. En 1829, il avait accru ses domaines du duché de Massa. Tant qu'il vécut, il se refusa à reconnaître le roi Louis-Philippe. Sa fille, la princesse Marie-Thérèse de Modène, épousa le comte de Chambord le 14 novembre 1846.
[5132] *Le Pèlerinage de Childe-Harold,* chant IV, stances XXX-XXIII.
[5133] Hippolyte et Jean *Pindemonte,* nés tous les deux à Vérone. Hippolyte, le plus célèbre des deux frères (1753-1828), est auteur de plusieurs tragédies, de *Poésies champêtres* et d'une remarquable traduction de l'*Odyssée* en vers blancs. — Jean Pindemonte (1751-1812), député au Corps législatif italien, a aussi écrit des tragédies publiées sous le titre de *Componimenti teatrali* (Venise, 1804, 4 vol. in-8°).
[5134] Melchiorre *Cesarotti* (1730-1808) a publié, outre des traductions de Juvénal, de Démosthène, de trois tragédies de Voltaire et des poèmes d'Ossian (son meilleur ouvrage), deux traductions de l'*Iliade,* l'une en vers et l'autre en prose.
[5135] Vincenzo *Monti* (1754-1828) a chanté tour à tour la Papauté, la Révolution, Napoléon et la domination autrichienne. Il avait du reste un rare talent. Sa traduction en vers de l'*Iliade* est d'une grande beauté et son poème satirique contre la Révolution française, *la Bassvilliana* (1793), est un chef-d'œuvre.
[5136] Bernardo *Tasso* (1493-1569), père de l'auteur de la *Jérusalem délivrée,* s'était acquis un assez grand renom littéraire en composant un *Amadis de Gaule* (Amadigi di Francia), poème en 100 chants et 57,000 vers. Il est encore auteur d'un poème de *Floridant,* d'*Eglogues,* d'*Odes* et d'*Élégies,* qui témoignent d'un esprit aimable et d'un talent facile.
[5137] Le drame de *Torquato Tasso,* par Gœthe, est une des plus belles œuvres du grand poète allemand. Si l'action est un peu languissante, ce défaut est largement racheté par la beauté du style, l'intérêt du dialogue et la profondeur du sentiment. Ce drame, comme l'*Iphigénie en Tauride,* du même poète, est écrit en vers iambiques.
[5138] Mes *Études historiques.* CH.
[5139] Dans le plus célèbre de ses poèmes, *la Semaine, ou La Création en sept journées* (1579).
[5140] J'ai eu raison de dire l'oranger. C'est un oranger qui est dans les préaux de

Saint-Onufre. (Note de Paris, 1840.) CH.
[5141] C’est la première des belles stances que M. de Fontanes adressa en 1810 à l’auteur des *Martyrs.*
[5142] La marquise de Podenas, dame d’honneur de la duchesse de Berry, était une demoiselle de Nadaillac. Elle eut un fils qui épousa Mlle Yermoloff, dont le père vendit le château de Kirchberg au duc de Blacas, traitant pour le compte de Charles X. L’un de ses petit-fils s’engagea dans les zouaves en 1870 ; frappé d’une balle au front à Champigny, il dit aux hommes qui voulaient le relever : « Ne pensez pas à moi, mais à l’honneur de votre drapeau. » (Mémoires du duc des Cars, p. IV.)
[5143] *Saint-Priest* (Emmanuel-Louis-Marie *Guignard*, vicomte de), né à Paris le 6 décembre 1789, mort au château de Lamotte (Hérault), le 27 octobre 1881. Il suivit sa famille à Saint-Pétersbourg lors de l'émigration, et en 1805 entra dans l'armée russe où il servit jusqu’à la chute de Napoléon. Colonel en 1814, il fut fait prisonnier ; l’ordre de le fusiller, envoyé par l’Empereur fut intercepté par les Cosaques. Il s’échappa, servit avec ardeur la cause du gouvernement royal, tenta pendant les Cent-Jours de soulever les populations du Midi, s’embarqua à Marseille à la nouvelle de la capitulation de la Pallud, fut pris par un corsaire de Tunis, et, après quelques semaines de captivité, put gagner l’Espagne et rentrer à la seconde Restauration. Il fut alors nommé maréchal de camp, gentilhomme d’honneur du duc d’Angoulême et inspecteur d'infanterie. En 1823, il prit part à l’expédition d’Espagne, où sa conduite lui valut le grade de lieutenant-général. Ambassadeur à Berlin (1825), puis à Madrid (1827), il négocia le traité par lequel l’Espagne s’engageait à rembourser à la France, par annuités de 4 millions, sa dette de 80 millions. Au mois d’août 1830, il donna sa démission et fut nommé par le roi Ferdinand VII grand d’Espagne et duc d’Almazan. Devenu l’un des conseillers de la duchesse de Berry, il fut l'un des principaux organisateurs de la tentative royaliste de 1832, et s’embarqua avec la princesse sur le *Carlo-Alberto.* Arrêté à la Ciotat, au moment où il débarquait, et traduit devant la cour d’assises de Montbrison, ainsi que les autres prévenus de l'affaire du *Carlo-Albertoe*t de la « conspiration de Marseille », il fut acquitté, le 15 mars 1833, de même que tous ses co-accusés. A peine libre, il alla rejoindre en Italie la duchesse de Berry. Il fut élu, en 1848, représentant de l’Hérault à l’Assemblée législative, où il fut l’un des chefs de la majorité. Sous le second Empire, il fut l’un des serviteurs les plus zélés et les plus intelligents du comte de Chambord, qui lui écrivit en 1867, sur la situation politique, une lettre qui eut un grand retentissement.
[5144] Adolphe Sala, né le 28 octobre 1802 à Florence, en Italie, mort le 6 avril 1867 en Égypte, à Alexandrie. Il fut le compagnon d’armes de la Duchesse de Berry en 1832 lors de la tentative de soulèvement de la Vendée.
[5145] Ancien officier de la garde royale, démissionnaire en 1830, M. Delloye s’était fait libraire. Il n’éditait guère, comme de raison, que des ouvrages royalistes. Ce fut lui qui, en 1836, quand Chateaubriand était dans les plus grands embarras d’argent, sut trouver une combinaison satisfaisante pour les intérêts et les intentions de l’illustre écrivain. La société formée par M. Delloye garantissait à M. et à Mme de Chateaubriand une rente viagère honorable, lui fournissait les sommes dont il avait besoin dans le moment, et ajournait à des époques éloignées la publication des *Mémoires d'Outre-Tombe,* du *Congrès de Vérone,* et des œuvres auxquelles l’auteur voudrait consacrer les loisirs que les événements lui avaient faits.
Le 30 juin 1836, Chateaubriand adressa à l’honorable éditeur la lettre suivante :
« *A Monsieur H.-D. Delloye, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.*
. Paris, ce 30 juin 1836,

« Voilà, Monsieur, notre affaire en bon train ; aussitôt le *Milton* achevé, je me suis remis aux *Mémoires,* et j'ai fait commencer la copie que je dois vous livrer dans les premiers mois de l'année prochaine. Je me félicite, Monsieur d'avoir rencontré un brave et loyal officier de la garde royale qui a terminé une affaire qui, sans lui, n'aurait peut-être jamais fini. C'est donc à vous, Monsieur, que j'aurai dû le repos de ma vie et, ce qui m'importe le plus, celui de Madame de Chateaubriand. Dieu aidant, le reste ira bien, et j'espère que ni vous, ni les actionnaires, dans un temps donné, n'auront à regretter d'être devenus les propriétaires de mes *Mémoires.*
« Croyez, je vous prie, Monsieur, à mon sincère dévouement, et ayez l'assurance de ma considération très distinguée.
« CHATEAUBRIAND. »
[5146] Mlle Mathilde *Lebeschu,* ancienne femme des atours de la duchesse de Berry. Elle avait suivi la princesse en exil et s'était embarquée avec elle sur le *Carlo-Alberto,* le 21 avril 1832. Poursuivie, comme le vicomte de Saint-Priest et M. Adolphe Sala, elle fut, comme eux, acquittée à Montbrison, le 15 mars 1833.
[5147] Sur la mission confiée par la duchesse de Berry au comte Auguste de la Ferronnays et sur le voyage de ce dernier à Prague (août et septembre 1833), voir le récit de M. de la Ferronnays, publié par le Marquis Costa de Beauregard dans le Correspondant du 25 janvier 1899.
[5148] Voir l'Appendice N°54 : le *Mariage morganatique de la duchesse de Berry.*
[5149] Chateaubriand écrivait le lendemain à Mme Récamier :
« *Jeudi*, *19 septembre 1833.* — Tout est changé. *On* veut absolument que j'aille jusque au terme du voyage où l'*on* n'ose arriver sans moi. Toutes mes résistances ont été inutiles ; il a fallu me résigner. Je pars donc. Cela prolongera mon absence d'un mois. Je vais envoyer Hyacinthe à Paris, qui vous portera une longue lettre et des détails. Rien ne m'a plus coûté dans ma vie que ce dernier sacrifice, si ce n'est celui de ma démission de Rome. »
[5150] Le cardinal Pierre Bembo (1470-1547), secrétaire de Léon X pour les lettres latines. Le monument élevé à Bembo dans l'intérieur de Saint-Antoine de Padoue est une des plus belles œuvres de la renaissance italienne ; son buste, ouvrage exquis de Cattaneo Danese, est justement vanté par Vasari et par l'Arétin.
[5151] Charles *Patin,* né à Paris le 23 février 1633, mort à Padoue le 10 octobre 1693, fils du célèbre médecin et écrivain français Gui Patin, exerçait lui-même avec distinction la médecine à Paris lorsqu'il dut s'expatrier en 1668 sous le coup d'une accusation vague et grave. Il fut soupçonné d'avoir introduit en France des libelles contraires au roi ou aux personnes royales. Il s'établit à Padoue, et y occupa successivement les chaires de médecine et de chirurgie. On doit à Charles Patin plusieurs ouvrages de numismatique et d'archéologie, notamment une *Introduction à l'histoire par la connaissance des médailles,* souvent réimprimée sous le titre *d'Histoire des médailles.*
[5152] Angelo Malipieri, potestat de Padoue. Lorsque Chateaubriand écrivait cette page (20 septembre 1833), Victor Hugo n'avait pas encore fait jouer son drame d'*Angelo,* dont la première représentation a eu lieu au Théâtre-Français le 28 avril 1835.
[5153] Tite-Live est né à Padoue en 59 avant *J.-C.,* et il est mort dans la même ville en 17 après *J.-C.*
[5154] L'Histoire de Rome par Tite-Live comprenait cent quarante-deux livres. Nous n'en possédons que trente-cinq. Elle est divisée en *Décades*, ou groupes de dix livres.
[5155] Chateaubriand écrit de Padoue, le 20 septembre, à Mme Récamier : « ... J'étais assez content de ma course italienne. A Venise, imaginez-vous que j'avais retrouvé *la*

Zanze ! et que j’étais à la découverte du plus beau roman du monde ! L’histoire est venue l’étrangler ; enfin, vous en verrez le premier chapitre. »
[5156] La grande Isotte était une dame savante du XVe siècle, qui vivait à Vérone et s'appelait *Isotta Nogarola.* Elle plaida pour Eve dans un *Dialogue,* qui remplit un bel in-quarto, publié à Venise, chez les Alde, sous ce titre : *Dialogus quo utrùm Adam vel Eva magis peccaverit, quœstio sads nota, sed non adeo explicata, continetur.*
[5157] Louis-Clair, comte de *Beaupoil de Sainte-Aulaire* (1778-1854). Beau-frère de M. Decazes et député de 1815 à 1829, il combattit le ministère Villèle et accueillit avec faveur le ministère Martignac. À la mort de son père (19 février 1829), il entra à la Chambre des pairs. Absent au moment de la Révolution de Juillet, il revint en hâte à Paris ; après quelques hésitations, il adhéra au gouvernement nouveau et reçut l'ambassade de Rome, puis celle de Vienne (1833) et enfin celle de Londres, qu'il occupa de 1841-1847. Auteur d'une remarquable *Histoire de la Fronde* (1827), il fut élu, le 7 janvier 1841, membre de l'Académie française. Il a laissé sur ses diverses ambassades des *Mémoires*, encore inédits ; il en avait fait quelques lectures à l'Académie, et un bon juge, M. Désiré Nisard, les a caractérisés en ces termes : « Le style de ces Mémoires, précis comme le veut la langue des affaires, pesé et non compassé, comme doit l'être une conversation qui sera répétée ; grave et élevé par moments comme l'histoire ; familier et gracieux, comme les entretiens de politesse qui précèdent les discussions d'affaires, n'ajoutera pas peu aux titres de M. de Sainte-Aulaire comme écrivain. » (*Réponse de M. Nisard au discours de réception de M. le duc Victor de Broglie.)*
[5158] Le comte de Montbel, ministre de l’Intérieur, puis des Finances dans le cabinet Polignac, publia en 1833 une *Notice sur la vie du duc de Reichstadt.*
[5159] Richard *Lander*, voyageur anglais (1804-1834), a fait plusieurs voyages de découvertes à travers l'Afrique, en 1827, 1830 et 1832. Lors de sa dernière expédition dans une petite île formée par le Niger, il fut assailli par les indigènes et reçut un coup de hache, des suites duquel il mourut à Fernando-Po.
[5160] Sir William *Parry* (1790-1856), navigateur anglais. Il s'est illustré par quatre périlleux voyages au pôle Nord (1819-1826). Il a publié lui-même le récit de ses quatre expéditions.
[5161] Vers de Chateaubriand dans les *Tombeaux champêtres*, élégie imitée de Gray.
[5162] Tirer l'épée. — *Olinder* est un néologisme de Chateaubriand, tiré du mot *Olinde,* sorte de lame d’épée.
[5163] Maroboduus (et non Maraboduus, comme l’ont imprimé les précédentes éditions), roi des Germains, dont il est parlé au livre second des *Annales* de Tacite.
[5164] Pendant l’été et une partie de l’automne, la famille royale habitait Butschirad, triste et solitaire résidence située dans un pays morne et désolé, à cinq heures à peu près de Prague.
[5165] La majorité des rois de France était fixée, par les anciennes lois de la monarchie, à l'âge de quatorze ans commencés : ce fut le souvenir de cette loi qui décida plusieurs centaines de Français à venir à la fois, à cinq cents lieues de leur pays, visiter l’exil de la branche aînée des Bourbons. Il y avait dans cette manifestation quelque chose d’hostile à la dynastie nouvelle. Le gouvernement de Juillet ne se fit donc pas faute — et, après tout, c’était assez naturel, — de susciter aux voyageurs quelques tracasseries. Il obtint du gouvernement autrichien qu’un assez grand nombre d’entre eux fussent ramenés aux frontières. A Francfort, à Munich, les chargés d’affaires du roi Louis-Philippe refusèrent les visas nécessaires ; à Pilsen et à Waldmünchen, il y en eut plusieurs de retenus, comme aussi à Mayence et à Egra. Cette petite manifestation était, d’ailleurs, presque aussi mal vue à Prague

qu’à Paris. Le roi Charles X et son fils le Dauphin avaient abdiqué à Rambouillet, et ils ne songeaient point à retirer cette abdication ; seulement, pour maintenir l'irresponsabilité morale du duc de Bordeaux, et aussi pour rendre plus aisés les rapports de l’exil avec les cabinets, et en particulier avec celui de Vienne, ils voulaient conserver, sur la terre étrangère, un titre qui leur semblait inséparable de celui de chefs de la famille de Bourbon. Le voyage des jeunes Français venus pour saluer Henri de France, le jour où il entrait dans sa quatorzième année, pouvait déranger ces arrangements particuliers de l’exil. Il n’était donc pas pour plaire au vieux roi et à son fils. De là les petits incidents que notera tout à l’heure l’auteur des *Mémoires.*

[5166] « Il y avait parmi les visiteurs de Prague des Vendéens dont les blessures n’étaient pas fermées, et jusqu’à huit contumaces, qui avaient dérobé par la fuite leurs têtes à un arrêt de mort. » (Alfred Nettement, *Henri de France,* tome I, page 264.)

[5167] Alfred-Xavier, baron Dufougerais (1804-1874). Son grand-père, Daniel-François, avait été fusillé à Angers en 1793 comme royaliste ; son père, Benjamin-François, directeur de la Caisse d’amortissement et des dépôts et consignations, avait été député au Corps législatif de 1811 à 1815, et membre de la Chambre des députés de 1815 à 1818. Alfred Dufougerais était avocat au barreau de Paris, lorsqu’il devint en 1828 l’un des propriétaires et l’un des rédacteurs de la *Quotidienne,* Au mois d’avril 1831, il se rendit acquéreur de la *Mode, revue du monde élégant*, créée en 1829 par Émile de Girardin, qui en avait fait un simple journal de salons, ne s’occupant pas de politique, mais de mode, de littérature et de beaux-arts. Le nouveau propriétaire la transforma en revue politique ; il lui laissa son article et ses gravures de modes, pour justifier le titre et pour ne pas perdre le bénéfice de cette spécialité ; mais, en même temps, elle devenait entre ses mains une arme de guerre contre la monarchie de Juillet. Sans être précisément un écrivain, Alfred Dufougerais avait, à un degré rare, l’instinct du journaliste, et, sous sa direction, la *Mode* eut vite fait de prendre le premier rang à l’avant-garde de la presse royaliste. Au mois de septembre 1834, l’altération de sa santé l’obligea de céder la propriété de son journal à un ancien receveur particulier des finances, M. Gouze, qui confia la rédaction en chef à Édouard Mennechet, poète et prosateur de talent, ancien secrétaire de la Chambre du roi Charles X. Doué d’un vrai talent de parole, Alfred Dufougerais préférait les luttes du barreau à celles de la presse. Dans le procès de Chateaubriand, il défendit le gérant de la *Mode*, et son plaidoyer se fit remarquer, même à côté de celui de Berryer. A peu de temps de là, il défendait les Vendéens devant la Cour d’assises de Niort. Il devint bientôt l’avocat en titre des journaux royalistes en province comme à Paris. A Laval, il fit acquitter trois fois l'*Indépendant de l'Ouest,* ce qui lui valut d’obtenir dans la Mayenne, aux élections de 1848, plus de 30,000 voix. Il n’avait pas été nommé cependant. Aux élections de la Législative, l’année suivante, il fut envoyé à la Chambre par le département de la Vendée. Il vota constamment avec la droite et rentra dans la vie privée au 2 décembre 1851.

[5168] Le vicomte Charles de Nugent, rédacteur du *Revenant* et de la *Mode*, prosateur et poète, auteur d’un joli recueil de *Pensées.* Il a écrit le récit de son voyage à Prague.

[5169] Le marquis de Pastoret. Pair de France, ministre d’État et membre du Conseil privé, il avait été appelé aux fonctions de *Chancelier de France*, en 1829, à la place de M. Dambray. Après la Révolution de Juillet, il s’était démis de toutes ses fonctions ; mais, pour Charles X, il était toujours resté *le Chancelier.* Il devint, en 1834, tuteur des enfants du duc de Berry, charge à laquelle il s'employa avec beaucoup de

dévouement, malgré son grand âge.
[5170] *Foresta* (Marie-Joseph, marquis de) avait été, sous la Restauration, préfet de divers départements et gentilhomme honoraire de la chambre du roi. Esprit cultivé, fin et délicat, il avait fait, bien jeune encore, ses preuves littéraires. A l'âge de vingt-deux ans, il avait publié et dédié à la duchesse de Berry deux volumes tout remplis d'aperçus ingénieux, de récits charmants et de réflexions d'une maturité précoce, intitulés : *Lettres sur la Sicile.* Jusqu'à sa mort, arrivée le 11 février 1858, il resta attaché à la personne du comte de Chambord. C'était le type accompli du gentilhomme chrétien. Voyez sur lui les premiers chapitres de l'ouvrage du P. de Chazournes sur *Albéric de Foresta, de la Compagnie de Jésus, fondateur des Écoles apostoliques.* Un volume in-18, 1880.
[5171] Je reçus de Périgueux, le 14 novembre, la lettre suivante : mon éloge à part, elle constate les faits que j'ai racontés :

> « Périgueux, 10 novembre 1833.
> « Monsieur le vicomte,
> « Je ne puis résister au désir de vous témoigner toute la peine que j'ai éprouvée lundi 28 octobre, lorsqu'on m'annonça votre absence. Je m'étais présenté chez vous pour avoir l'honneur de vous présenter mes hommages et entretenir quelques instants l'homme à qui j'ai voué toute mon admiration. Obligé de repartir le soir même de Paris, où peut-être je ne dois plus retourner, il eût été bien doux pour moi de vous avoir vu. Lorsque, malgré la modicité de la fortune de ma famille, j'entrepris le voyage de Prague, j'avais mis au nombre de mes espérances celle d'avoir l'honneur de me faire connaître de vous. Et, cependant, monsieur le vicomte, je ne puis pas dire que je ne vous ai pas vu : j'étais au nombre des huit jeunes gens que vous rencontrâtes au milieu de la nuit à Schlau, à peu de distance de Prague. Nous arrivions après avoir été cinq jours mortels victimes de l'intrigue qui depuis nous a été révélée. Cette rencontre, en ce lieu, à cette heure, a quelque chose de bizarre et ne s'effacera jamais de mon souvenir, non plus que l'image de celui à qui la France royaliste doit les services les plus utiles.
> « Agréez, je vous prie, etc.
> « P.-G.-Jules DETERMES. »
> (Note de Chateaubriand.)

[5172] La page que l'on vient de lire est du 6 octobre 1833. Celles qui vont suivre sont de 1837. — Au mois de septembre 1836, Chateaubriand avait écrit, au château de Maintenon, un chapitre destiné à ses *Mémoires* et qui pourtant n'y a pas pris place. On le trouvera à *l'Appendice* n°55 : *Fragments inédits des* Mémoires d'Outre-Tombe.
[5173] Marie-Joseph-Louis-Adolphe *Thiers* (1797-1877, député de 1830 à 1848 ; représentant du peuple du 4 juin 1848 au 2 décembre 1851 ; membre du Corps législatif de 1863 à 1870 ; membre de l'Assemblée nationale de 1871 à 1876 ; député de 1876 à 1877 ; — ministre de l'Intérieur, du 11 octobre au 30 décembre 1832 ; ministre de l'Agriculture et du Commerce, du 31 décembre 1832 au 3 avril 1834 ; de nouveau, ministre de l'Intérieur, du 4 avril 1834 au 22 février 1836 ; ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, du 22 février 1836 au 25 août de la même année ; président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, pour la seconde fois, du 1er mars au 28 octobre 1840 ; chef du pouvoir exécutif, du 17 février au 30 août 1871 ; président de la République, du 30 août 1871 au 24 mai 1873.

[5174] Voir, dans la préface des Études historiques de Chateaubriand, le tableau des victimes de la Terreur, d'après les six volumes du républicain Prudhomme. 18,923 hommes non nobles, de divers états, 2,231 femmes de laboureurs ou d'artisans et 2,000 enfants furent guillotinés, noyés et fusillés. Dans la Vendée, 15,000 femmes furent tuées et presque toutes étaient des paysannes. Si horribles soient-ils, ces chiffres sont encore très au-dessous de la réalité.
[5175] Allusion à un épisode de 1834 dont le château d'un député ministériel fut le théâtre et dont M. Thiers, alors ministre, fut le héros. Le docteur Bonnet de Malherbe, dans ses *Notes inédites sur M. Thiers* (1888, p. 73), en parle en ces termes : « Un épisode surtout, la fête de *Grand-Vaux,* au château du comte Vigier, que les journaux appelèrent *l'Orgie de Grand-Vaux,* fit alors grand bruit. M. Thiers, s'il faut en croire les chroniqueurs du temps, y joua un rôle qui dépassait de beaucoup les *gamineries* de l'écolier de Marseille, et s'y *montra* dans une *posture* qui n'était pas précisément celle dont parlait, avec quelque emphase, un autre ministre, un demi-siècle plus tard. La *Quotidienne* publia à ce propos un article très piquant et le *Charivari* n'épargna pas les caricatures. »
[5176] M. Thiers avait dit à la tribune, sous la monarchie de Juillet, dans la discussion de la loi contre les associations : « La France a en horreur la République ; quand on lui en parle, elle recule épouvantée ; elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité. » En 1872, à l'un de ses interlocuteurs qui s'étonne de le voir travailler à établir la République, contrairement aux vœux de l'Assemblée nationale, il dira : « Certainement, je suis pour la République ! Sans la République, qu'est-ce que je serais, moi ? Un bourgeois, Adolphe Thiers ! » Et se vantant d'avoir dirigé le siège de Paris contre la Commune, il concluait, sans manifester la plus légère émotion : « Nous avons enterré en entrant 20,000 cadavres ! » *(Memoirs of the live and Correspondence of Henry Reeve,* by J.-K. Laughton (Londres, 1898.)
[5177] En même temps que Chateaubriand traçait ce portrait de M. Thiers, un autre *voyant*, Balzac, écrivait dans la *Chronique de Paris,* à la date du 12 mai 1836 : « M. Thiers a toujours voulu la même chose, il n'a jamais eu qu'une seule pensée, un seul système, un seul but ; tous ses efforts y ont constamment tendu, il a toujours songé à M. Thiers... M. Thiers est une girouette qui, malgré son incessante mobilité, reste sur le même bâtiment. »
[5178] Dante, *Enfer* ch. I. v. 50.
[5179] Les Sirènes, filles d'Achéloüs et de Calliope. Elles avaient le corps d'une femme jusqu'à la ceinture, et, au-dessous, la forme d'un poisson.
[5180] Ipsi per medias acies, insignibus alis,
Ingentes animos angusto in pectore versant...
Hi motus animorum atque hœc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.
(Les Géorgiques, livre IV, vers 82-87.)
[5181] Lafayette est mort à Paris le 19 mai 1834. Ayant voulu suivre à pied, déjà souffrant, le convoi du député Dulong, tué en duel par le général Bugeaud, il dut s'aliter en rentrant, et ne se releva plus.
[5182] Rivarol, dès les premiers temps de la Révolution, avait trouvé, pour le général Lafayette, le surnom de *César-Gille.*
[5183] Son mandat législatif n'ayant pas été renouvelé en 1824, Lafayette profita de ce repos forcé pour visiter encore une fois l'Amérique ; ce dernier voyage dura quatorze mois.
[5184] Edward *Everett* (1794-1865), homme politique et publiciste américain. On a de lui *Orations and speechs on various subjects,*Boston, 1826-1856, trois volumes in-8°.

Il fut élu, en 1858, membre correspondant de l'Institut de France.
[5185] M. Dupin aîné.
[5186] C'est dans le Moniteur du 22 janvier 1793, mais sous la date de Paris, 21 janvier, que se trouve l'analyse d'Ambroise, opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dalayrac, joué au Théâtre-Italien. « On a demandé les auteurs, dit le Moniteur en terminant ; ils ont paru tous deux. La citoyenne Saint-Aubin y est surtout charmante, et peut-être encore plus charmante qu'à son ordinaire. »
[5187] Armand *Carrel*, né à Rouen le 8 mai 1800, mort à Saint-Mandé le 24 juillet 1836.
[5188] L'échec de la prise d'armes de 1832 et la captivité de la duchesse de Berry avaient provoqué chez les royalistes des sentiments d'irritation et de douleur que surexcitèrent encore, dans les derniers jours de janvier 1833, l'envoi à Blaye par le gouvernement des docteurs Orfila et Auvity et les commentaires donnés à leur voyage par les feuilles républicaines. Plusieurs duels s'ensuivirent, et il fut un moment question de vider la querelle de parti à parti et par une sorte de combat des Trente. Carrel, à la suite d'un article paru dans le National, accepta une provocation personnelle, et, sur une liste de dix noms, choisit celui de M. Roux-Laborie fils, dont la personne lui était complètement inconnue. Le duel eut lieu le 2 février. L'arme choisie était l'épée ; les deux adversaires furent blessés : M. Roux-Laborie de deux coups dans le bras et dans la main ; Carrel d'un coup dans le ventre, qui mit sa vie en péril.
[5189] A la suite d'articles publiés dans leurs deux journaux, le National et la Presse, un duel avait été décidé entre Armand Carrel et Émile de Girardin. Il eut lieu au bois de Vincennes. L'arme choisie était, cette fois, le pistolet. Les deux adversaires furent placés à quarante pas, avec faculté de marcher chacun de dix pas et de tirer à volonté, mode beaucoup plus dangereux que le tir au commandement, à distance ferme, qui se pratique plus volontiers aujourd'hui. Après avoir fait chacun quelques pas, les deux adversaires tirèrent presque en même temps ; Émile de Girardin eut la cuisse traversée et Carrel fut atteint au bas-ventre. Dans la nuit du 24 juillet, il succomba à une péritonite aiguë déterminée par les graves lésions produites par la balle qui avait déchiré les intestins.
[5190] L'article de Carrel sur le suicide du jeune et malheureux Sautelet avait paru dans la Revue de Paris en juin 1830 sous ce titre : Une *Mort* volontaire.
[5191] Chateaubriand débarqua à Calais le 8 mai 1800 ; le même jour, 8 mai, Armand Carrel naissait à Rouen.
[5192] La gravité de la blessure de Carrel n'ayant pas permis de le transporter à son domicile (il demeurait rue Grange-Batelière, n° 7, aujourd'hui n° 18), on le déposa chez un de ses anciens camarades de l'École militaire, qui passait alors l'été à Saint-Mandé avec sa mère, M. Adolphe Payra, officier démissionnaire de la garde royale, qui, lui aussi, avait eu plusieurs duels et avait conservé avec Carrel d'amicales relations, bien qu'ils fussent dans deux camps différents : Payra était royaliste ardent.
[5193] *Reçu du fossoyeur.* « J'ai reçu de M. de Chateaubriand la somme de dix-huit francs qui restait due pour le treillage qui entoure la tombe de M. Armand Carrel.
« Saint-Mandé, ce 21 juin, 1838.
« Pour acquit : VAUDRAN ».
« Reçu de M. de Chateaubriand la somme de vingt francs pour l'entretien du tombeau de M. Carrel à Saint-Mandé.
« Paris, ce 28 septembre 1839.
« Pour acquit : VAUDRAN ».
(Note de Chateaubriand.)
[5194] *Tastu* (Sabine-Casimir-Amable *Voïart,* dame), née à Metz, le 31 août 1798,

morte à Paris le 10 janvier 1885. Elle a publié avec succès plusieurs recueils de vers, *Poésies* (1826) ; *Chroniques de France* (1829) ; *Poésies nouvelles* (1834) ; *Œuvres poétiques* (1837). On lui doit de plus un grand nombre de livres d'éducation. — Quelques-unes de ses poésies et en particulier l'*Ange gardien*, le *Dernier jour de l'année*, les *Feuilles de Saule,* sont d'une heureuse inspiration et méritent de vivre. Voir l'*Appendice* n°56 : *Mme Tastu et les Mémoires d'Outre-Tombe.*
[5195] Louise *Labé*, surnommée la *belle Cordière* (1526-1566). Fille d'un riche marchand de Lyon, Charly, dit Labé, elle fut formée aux lettres et aux arts, apprit la musique, l'espagnol, le latin et le grec. La passion des aventures chevaleresques l'arracha à l'étude, et, à l'âge de seize ans, elle était au siège de Perpignan, où on lui donna le surnom de *Capitaine Loys.* La campagne finie, elle revint à Lyon, éprise d'un jeune chevalier qui devint l'objet de ses vers. Elle le perdit bientôt, et épousa Ennemond Perrin, riche marchand cordier. Sa maison devint le rendez-vous des gentilshommes, des artistes et des poètes. Ses *Sonnets* et *ses Élégies* l'ont mise au premier rang des femmes poètes du XVIe siècle.

[5196] *Marguerite de Navarre* (1492-1549), sœur de François Ier et femme de Henri d'Albret, roi de Navarre. — *Marguerite de France*(1553-1615), fille de Henri II et de Catherine de Médicis. Elle fut la première femme de Henri IV, qui l'avait épousée en 1572, six jours avant la Saint-Barthélemy, et qui, lorsqu'il fut devenu roi de France, sollicita du pape Clément VIII et obtint l'annulation de ce mariage (1599).
[5197] Voyez Première partie, livre premier, chapitre IV.
[5198] *Bourdic-Viot* (Marie-Anne-Henriette *Payan de l'Etang de*), 1746 1802, mariée trois fois : la première fois, au marquis d'Antremont, puis au baron de Bourdic, et enfin à M. Viot, administrateur des domaines. Déjà connue par plusieurs pièces insérées dans l'*Almanach des Muses,* elle dut un moment une véritable célébrité à son ode sur *le Silence,* longtemps considérée, au XVIIe siècle, comme un chef-d'œuvre, où les critiques du temps s'accordèrent à trouver des pensées sublimes ».
[5199] Madame Hortense *Allart de Méritens,* née à Milan en 1801, morte à Montlhéry le 28 février 1879, débuta à vingt ans par un roman remarqué, la *Conjuration d'Amboise*, auquel succédèrent *Sextus ou le Romain des Maremmes,* l'*Indienne, Settimia,* etc. En 1873 et 1874, sous le pseudonyme de « Madame Prudence de Saman » et sous le titre de « les *Enchantements de Prudence* » — les Nouveaux et les Derniers Enchantements de Prudence — elle a publié des confidences érotiques, une autobiographie romanesque, où elle mêle à ses aventures Chateaubriand, Lamennais, Béranger et vingt autres. Sainte-Beuve, qui avait eu communication du manuscrit, a longuement remué cette vase pour en faire rejaillir les éclaboussures sur le visage de Chateaubriand. Le célèbre critique s'est livré à cette besogne avec une telle ardeur, une telle joie, que Mme Hortense Allart n'eut été que juste en donnant pour titre à son livre les *Enchantements de Sainte-Beuve.*
[5200] *Waldor* (Mélanie *Villenave,* dame, née à Nantes en 1796, morte le 11 octobre 1871. Elle a composé quelques volumes de vers, dont le principal, paru en 1835, a pour titre : *Poésies du cœur.* Comme romancière, elle a publié *André le Vendéen* (1843), le *Moulin en deuil* (1849), etc.
[5201] *Desbordes-Valmore* (Marceline-Josèphe-Félicité *Desbordes,* dame), née à Douai le 20 juin 1786, morte à Paris le 23 juillet 1859. Elle avait débuté, non sans succès, à l'Opéra-Comique, qu'elle quitta au moment de son mariage avec l'acteur Valmore. Poète aimable, tendre et passionné, elle a réussi surtout dans l'idylle, la romance et l'élégie. La postérité recueillera peut-être quelques-unes des pièces de ses nombreux recueils : *Élégies et romances* (1818) ; *Élégies et poésies nouvelles* (1824) ;

les *Pleurs* (1833) ; *Pauvres fleurs*(1839) ; *Bouquets et prières* (1843).
[5202] *Ségalas* (Anaïs *Ménard,* dame), née à Paris, le 24 septembre 1814. Elle avait débuté à dix-sept ans par les *Algériennes* (1831). Vinrent ensuite les *Oiseaux de passage* (1836), *Poésies* (1844), *Enfantines, poésies à ma fille* (1844), la *Femme* (1847), *Nos bons Parisiens*(1865), etc. A ces recueils de poésie se vinrent ajouter de nombreux romans : les *Mystères de la maison* (1865) ; les *Magiciennes d'aujourd'hui* (1869) ; la *Vie de feu* (1875) ; les *Mariages dangereux* (1878), etc. Mme Anaïs Ségalas a de plus donné au théâtre des comédies, des vaudevilles et des drames. Elle restera surtout comme l'auteur des *Enfantines* ; ce recueil n'a pas eu moins de dix éditions.
[5203] *Colet* (Louise *Révoil,* dame), née à Aix le 15 août 1815, morte à Paris, le 7 mars 1876. Son premier recueil, *Fleurs du Midi,* parut en 1836, accompagné de deux lettres bienveillantes de Chateaubriand. De 1839 à 1854, elle obtint, quatre fois, le prix de poésie à l'Académie française. De 1835 à sa mort, elle n'a cessé d'écrire en vers et en prose. La liste seule de ses ouvrages — poésies, romans, essais dramatiques, voyages, histoire, politique — déborderait le cadre de ces notes. Mme Colet, née Révoil a d'ailleurs mêlé le roman à sa vie dans de telles proportions que le mieux est de faire sur elle le silence.
[5204] Élisa *Mercœur,* née à Nantes le 24 juin 1809. La première édition de ses *Poésies,* publiée en 1827, lui valut les éloges de Chateaubriand et ceux de Lamartine, qui disait : « Cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes ». La duchesse de Berry lui obtint une pension de 300 francs, et bientôt M. de Martignac lui en fit donner une autre de 1,200. La Révolution de Juillet lui ayant fait perdre une partie de ces modestes pensions, elle écrivit, pour vivre et faire vivre sa mère, des nouvelles en prose, qui ne purent la tirer de la misère. Elle mourut à Paris le 7 janvier 1835. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies et publiées par les soins de sa mère, en trois volumes in-8° (1843). — En 1827, Élisa Mercœur avait adressé à Chateaubriand une pièce de vers, où elle lui disait :

> Mais toi, chantre sublime, à la voix immortelle,
> Demain, si tu l'entends, la mienne qui t'appelle
> Aura des sons plus purs que ses chants d'aujourd'hui.
> Ainsi l'on voit le faible lierre Mourir lorsqu'il est sans appui :
> Si le chêne lui prête un rameau tutélaire
> Il s'attache, il s'élance, il s'élève avec lui.

Chateaubriand répondit par la lettre suivante :
« Paris, le 18 juillet 1827,
« Si la célébrité, Mademoiselle, est quelque chose de désirable, on peut la promettre sans crainte de se tromper à l'auteur de ces vers charmants :

> Mais il est des moments où la harpe repose.
> Où l'inspiration sommeille au fond du cœur.

« Puissiez-vous seulement, Mademoiselle, ne regretter jamais cet oubli, contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse.
« Je vous remercie, Mademoiselle, de votre confiance et de vos éloges. Je ne mérite pas les derniers. Je tâcherai de ne pas tromper la première ; mais je suis un

mauvais *appui.* Le *chêne* est bien vieux ; et il s'est si mal défendu des tempêtes, qu'il ne peut offrir d'abri à personne.
« Agréez de nouveau, je vous prie, Mademoiselle, mes remerciements et les respectueux hommages que j'ai l'honneur de vous offrir.
« CHATEAUBRIAND. »
[5205] Maria-Félicita *Garcia,* fille du compositeur et chanteur espagnol Manuel Garcia, née à Paris en 1808. Elle avait débuté en 1825 à l'Opéra italien de Londres. L'année suivante, à New-York, elle épousa un banquier, M. Malibran, dont elle devait immortaliser le nom, mais dont elle fut presque aussitôt obligée de se séparer. Le 12 janvier 1828, elle se fit entendre pour la première fois à Paris. Son succès fut prodigieux. Réunissant les deux voix de soprano et de contralto, cantatrice incomparable, Mme Malibran était peut-être plus admirable encore comme tragédienne. Elle venait de se remarier avec le violoniste Blériot (30 mars 1836), lorsqu'elle mourut, moins de six mois après, le 26 septembre, à Manchester, des suites d'une chute de cheval qu'elle avait faite à Londres quelques jours auparavant. Sa mort était donc toute récente, quand Chateaubriand lui consacrait ce souvenir.
[5206] *Sand* (Amantine-Lucile-Aurore *Dupin,* dame *Dudevant*, connue sous le nom de *George),* née à Paris le 5 juillet 1804, morte à Nohant le 7 juin 1876.
[5207] Dans un article sur l'*Oberman* de M. de Senancour. *Revue des Deux-Mondes*, du 15 juin 1833.
[5208] *Lélia*, parut au mois de septembre 1833.
[5209] Octobre 1834.
[5210] *Rêveries du promeneur solitaire.*
[5211] *Indiana,* le premier roman de George Sand, avait paru au mois de septembre 1832. Deux mois après paraissait *Valentine.*
[5212] Enéide, livre IV, vers 625.
[5213] *Lucien, Dialogue des Courtisanes,* VII. CH.
[5214] Le prince de Talleyrand est mort à Paris le 17 mai 1838.
[5215] M. de Maubreuil était un bandit de haut vol, qui avait fait main basse, en 1814, sur les diamants de la reine de Westphalie, femme du roi Jérôme, à la maison de laquelle il avait été autrefois attaché. Il tenait le prince de Talleyrand pour le principal auteur des poursuites dont il avait été l'objet, à l'occasion de ce rapt de diamants. Le 20 janvier 1827, échappant à la surveillance de la police, il s'était rendu à Saint-Denis pendant la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, et là, en pleine solennité, il avait frappé M. de Talleyrand au visage et l'avait renversé par terre. Traduit, pour ce fait, en police correctionnelle, il fut condamné ; mais l'affaire fit un bruit terrible, que ne manquèrent pas de grossir encore les innombrables ennemis de Talleyrand.
[5216] Discours du prince de Talleyrand contre le crédit de 100 millions demandé pour la guerre d'Espagne (mars 1823).
[5217] Montesquiou-Fezensae (Elisabeth-Pierre, comte de), pair de France, né à Paris le 30 septembre 1764, mort à Bessé-sur-Braye (Sarthe) le 4 août 1834. Il avait été président du Corps législatif en 1810, 1811 et 1813. Créé comte de l'Empire en 1809, il avait été, l'année suivante, nommé grand chambellan de France à la place de Talleyrand.
[5218] *La Rochefoucauld* (Ambroise-Polycarpe de), *duc de Doudeauville* (1765-1841) ; directeur général des postes (1822-1824), ministre de la maison du roi (1824-1827). Appelé le 4 juin 1814, à faire partie de la Chambre des paires, il s'en était retiré le 9 janvier 1831.
[5219] *Lacuée* (Jean-Girard), comte de *Cessac* (1752-1841). Il avait été sous

Napoléon, inspecteur général aux revues (1806), ministre d'État (1807), et, de 1810 à 1813, ministre de l'administration de la guerre. Il était membre de l'Académie française.
[5220] Sur les colères de Napoléon contre Talleyrand à l'occasion de la guerre d'Espagne, on trouve un bien curieux témoignage dans les *Souvenirs* du comte Rœderer. Celui-ci raconte une conversation qu'il eut avec l'Empereur, à l'Élysée, le 6 mars 1809. Le sujet de la conversation était le roi Joseph qui, de Madrid, dans des lettres à sa femme et à Napoléon, se plaignait de son frère et menaçait de quitter là le trône d'Espagne pour aller planter ses choux à Mortefontaine. Napoléon, dans ce tête-à-tête avec Rœderer, se promenait de long en large, s'animait par degrés, en parlant du contenu de ces lettres : « Il y dit qu'il veut aller à Mortefontaine, plutôt que de rester dans un pays acheté par du sang injustement répandu... Et qu'est-ce donc que Mortefontaine ? C'est le prix du sang que j'ai versé en Italie. Le tient-il de son père ? Le tient-il de ses travaux ? Il le tient de moi. Oui, j'ai versé du sang, mais c'est le sang de mes ennemis, des ennemis de la France. Lui convient-il de parler leur langage ? Veut-il faire comme Talleyrand ? Talleyrand ! Je l'ai couvert d'honneurs, de richesses, de diamants. Il a employé tout cela contre moi. Il m'a trahi autant qu'il le pouvait, à la première occasion qu'il a eue de le faire..... Il a dit, pendant mon absence *(pendant la campagne d'Espagne)* qu'il s'était mis à mes genoux pour empêcher l'affaire d'Espagne, et il me tourmentait depuis deux ans pour l'entreprendre ! Il me soutenait qu'il ne me faudrait que vingt mille hommes : il m'a donné vingt mémoires pour le prouver. C'est la même conduite que pour l'affaire du duc d'Enghien ; moi, je ne le connaissais pas : c'est Talleyrand qui me l'a fait connaître (l'*Empereur prononce toujours Taillerand).* Je ne savais pas où il était (l'*Empereur s'arrêta devant moi).* C'est lui qui m'a fait connaître l'endroit où il était, et après m'avoir conseillé sa mort, il en a gémi avec toutes ses connaissances *(l'Empereur se remet à marcher, et, d'un ton calmé, après un moment de silence)...* Je ne lui ferai aucun mal, je lui conserve ses places ; j'ai même pour lui les sentiments que j'ai eus autrefois ; mais je lui ai retiré le droit d'entrer à toute heure dans mon cabinet. Jamais il n'aura d'entretien particulier avec moi ; il ne pourra plus dire qu'il m'a conseillé ou déconseillé une chose ou une autre... »
[5221] Voir plus haut dans les *Mémoires,*
[5222] La sévérité de Chateaubriand à l'endroit de Talleyrand ne me semble pas justifiée, en ce qui concerne la conduite du célèbre diplomate au Congrès de Vienne. — Voir l'*Appendice* n°57 ; le *Prince de Talleyrand et les traités de Vienne.*
[5223] Talleyrand fut nommé ministre des relations extérieures, le juillet 1797, en remplacement de Charles Delacroix, père de l'illustre peintre Eugène Delacroix.
[5224] Ici encore Chateaubriand pourrait bien avoir outré la sévérité. Sainte-Beuve, excellent juge en ces questions de talent et de style, quand la passion ne l'égare pas, dit dans ses *Nouveaux Lundis* (tome II, page 33) : « On a beaucoup dit que M. de Talleyrand ne faisait point lui-même les écrits qu'il signait, que c'était tantôt Panchaud pour les finances, des Renaudes pour l'instruction publique, d'Hauterive ou La Besnardière pour la politique, qui étaient ses rédacteurs. En convenant qu'il doit y avoir du vrai, gardons-nous pourtant de nous faire un Talleyrand plus paresseux et moins lui-même qu'il ne l'était : il me paraît, à moi, tout à fait certain que les deux Mémoires lus à l'Institut en l'an V, si pleins de hautes vues finement exprimées, sont et ne peuvent être que du même esprit, j'allais dire de la même plume qui, plus de quarante ans après, dans un discours académique final, dans l'*Éloge de Reinhard,* traçait le triple portrait idéal du parfait ministre des affaires étrangères, du parfait directeur ou chef de division, du parfait consul ; et cette plume ne peut être

que celle de M. de Talleyrand, quand il se soignait et se châtiait. » — Le jour où cet *Éloge* fut prononcé à l'Académie des sciences morales et politiques, lorsque la lecture fut terminée, et que chacun en sortant exprimait son admiration à sa manière, Victor Cousin s'écriait en gesticulant : « C'est du meilleur Voltaire ! » L'éloge, certes, était singulièrement exagéré ; ce qui est vrai, c'est qu'on a de Talleyrand des lettres d'une vivacité, d'une grâce toute spirituelle et voltairienne ; c'est que dans ses *Mémoires* mêmes, encore bien qu'ils aient singulièrement déçu l'attente des lecteurs, on trouve plus d'une page écrite d'une plume heureuse et facile.
[5225] Après la Révolution de Juillet, Talleyrand accepta du nouveau gouvernement l'ambassade de Londres (septembre 1830) il demanda son rappel le 13 novembre 1834.
[5226] Le comte Charles-Frédéric *Reinhard,* ancien chef de division au ministère des affaires étrangères, dont Talleyrand prononça l'éloge à l'Institut, était né, le 2 octobre 1761, à Schorndorf, en Wurtemberg.
[5227] La lecture de l'*Éloge de Reinhard* fut pour M. de Talleyrand, selon le mot de Sainte-Beuve, sa représentation d'*Irène.* C'était le 3 mars 1838. La salle était comble. M. Mignet, secrétaire perpétuel, alla à sa rencontre dans la pièce qui précédait celle des séances. Le prince (il était alors dans sa 85e année) n'avait pu monter à pied l'escalier ; il avait été porté par deux domestiques en livrée. Quand il fit son entrée dans la salle, appuyé sur le bras de M. Mignet et sur sa béquille, tous les assistants étaient debout. Son discours, prononcé d'une voix très forte, fut fréquemment interrompu par les applaudissements. La lecture faite (et ce fut là toute la séance, une petite demi-heure en tout), l'enthousiasme n'eut pas de bornes. « Le prince, dit Sainte-Beuve *(Nouveaux Lundis*, t. VI), eut à passer, au retour, entre une double haie de fronts qui s'inclinaient avec un redoublement de révérence ».
[5228] Le prince de Talleyrand ainsi qu'il est dit plus haut, mourut le 17 mai 1838, à trois heures trente-cinq minutes après midi ; il était né le 2 février 1754 et avait par conséquent 84 ans, 3 mois et 15 jours. Il fut assisté dans sa dernière maladie par l'abbé Dupanloup, le futur évêque d'Orléans, qui a écrit lui-même le récit des derniers moments du prince. Le matin du 17 mai, M. de Talleyrand avait signé sa *rétractation* et une lettre au pape ; quelques heures après, arriva l'abbé Dupanloup. A une parole de l'abbé, lui disant que Monseigneur de Quélen serait heureux de donner sa vie pour lui, il se souleva un peu, et d'une voix très distincte : « Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire. — Prince, continua l'abbé, vous avez donné ce matin à l'Église une grande consolation ; maintenant, je viens au nom de l'Église vous offrir les dernières consolations de la foi, les derniers secours de la religion. Vous vous êtes réconcilié avec l'Église catholique que vous aviez offensée ; le moment est venu de vous réconcilier avec Dieu par un nouvel aveu et par un repentir sincère de toutes les fautes de votre vie. » — « Alors, nous laissons ici parler l'abbé Dupanloup, — il fit un mouvement pour s'avancer vers moi ; je m'approchai, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes, et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus pendant tout le temps que dura sa confession ; j'eus même besoin d'un grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de lui donner l'absolution fut venu. Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi, qui me firent verser des larmes. »
Il reçut de même l'extrême-onction en pleine connaissance. Puis, l'abbé Dupanloup, agenouillé près de lui, récita les litanies des saints. Quand il fut arrivé aux invocations des martyrs, et qu'il prononça le nom de saint Maurice, patron de M. de Talleyrand, on vit le prince s'incliner, et son regard chercher celui de l'abbé Dupanloup, pour témoigner qu'il s'unissait à ces prières. Vers trois heures, voyant l'heure suprême

venir, l’abbé Dupanloup commença les prières des agonisants. Le malade paraissait s’y unir encore si visiblement, qu’un des assistants en fit la remarque : « Monsieur l’abbé, voyez comme il prie ! » On le voyait en effet, les yeux tantôt ouverts, tantôt abaissés, suivre avec les signes d’une parfaite intelligence tout ce qui se passait autour de lui. Enfin les forces lui manquèrent tout à coup et ses lèvres se fermèrent pour jamais. — L’abbé Dupanloup achève en ces termes son récit : « Dieu voit le secret des cœurs : mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j’ai vus dans M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s’effacera jamais de ma mémoire. » *Vie de Monseigneur Dupanloup,* par M. l’abbé F. Lagrange, tome I, chapitre XIV et XV.)

[5229] Le vicomte Édouard *Walsh.* Il était, depuis le 25 septembre 1835, directeur de *la Mode,* la plus vive des feuilles royalistes, publiée sous le patronage de la duchesse de Berry. M. Édouard Walsh était le fils du vicomte Joseph Walsh, l’auteur des *Lettres Vendéennes* (1825), du *Fratricide ou Gilles de Bretagne* (1827), du *Tableau poétique des Fêtes chrétiennes* (1836), des *Journées mémorables de la Révolution française* (1839-1810), des *Souvenirs de Cinquante ans* (1844), etc.

[5230] Charles X mourut, à Goritz, le 6 novembre 1836, d’une attaque de choléra, dont il avait senti les premières atteintes deux jours auparavant, le 4 novembre, jour de la Saint-Charles. Le médecin avait demandé qu’on éloignât ses petits-enfants, à cause des dangers de la maladie, mais le duc de Bordeaux déclara qu’aucune considération ne l’empêcherait de suivre le mouvement de son cœur, et MADEMOISELLE fit la même réponse que son frère. Le Roi les embrassa avec tendresse, et étendit sa main sur leur tête : — « Que Dieu vous protège, mes enfants ! leur dit-il ; marchez devant lui dans les voies de la justice... Ne m’oubliez pas... Priez quelquefois pour moi ! »

Le cardinal de Latil et le docteur Bougon, qui s’étaient rencontrés au chevet du duc de Berry dans la nuit du 13 février 1820, se retrouvaient, dans la nuit du 6 novembre 1836, au chevet de Charles X. On avait dressé à la hâte un autel près de son lit pour y célébrer la messe. Elle fut dite par l’évêque d’Hermopolis, Mgr de Frayssinous. A la fin de la messe, le Roi se recueillit un instant, il pria pour la France et la bénit ; et comme l’Évêque l’exhortait à pardonner, dans cet instant suprême, à ceux qui lui avaient fait tant de mal : — « Je leur ai pardonné depuis longtemps, répondit-il ; je leur pardonne encore dans cet instant de grand cœur : que le Seigneur leur fasse miséricorde à eux et à moi ! »

A une heure du matin, le 6 novembre, M. Bougon annonça que le Roi n’avait plus que quelques instants à vivre. Tout le monde tomba à genoux ; M. le Dauphin (le duc d’Angoulême) avait la tête penchée vers son père. Demeurée seule debout aux pieds du Roi, les mains jointes, Madame la Dauphine semblait présider à cette scène de douleur. A une heure et demie, M. Bougon fit un signe au duc de Blacas, qui se pencha vers le Dauphin et lui dit quelques mots à voix basse. Alors ce prince ferma avec respect les yeux de son père, et les sanglots de Madame la Dauphine, éclatant tout à coup au milieu du silence de mort qui régnait dans la salle, annoncèrent que tout était fini. (Alfred Nettement, *Histoire de quinze ans d'exil*, tome II, p. 96 et suiv.)

[5231] Le cardinal Fleury méritait peut être mieux que cette épigramme. On lit dans le *Journal de Charles C.-F. Greville,* à la date du 24 janvier 1833 : « Nouveau dîner hier à l'ambassade de France. Talleyrand a « causé », comme l’on dit. Il est venu à parler du cardinal Fleury qu’il considère comme un des plus grands ministres ayant jamais gouverné la France, laquelle lui doit la Lorraine et vingt années de paix, et il prétend que l’histoire ne lui rend pas justice. »

[5232] Guerre pour la succession de Pologne.
[5233] Charles Édouard, dit *le Prétendant.*
[5234] Traité signé le 15 août 1761, entre les rois de France, d'Espagne et le duc de Parme, et ainsi nommé parce que tous les contractants appartenaient à la famille des Bourbons. Ce traité, dont le duc de Choiseul fut le principal auteur, avait pour but de prévenir, par l'union des forces françaises, espagnoles et italiennes, la supériorité de la marine anglaise.
[5235] Dominique-Joseph *Garat* (1749-1833) ; conventionnel, ministre de la Justice en 1792, ministre de l'Intérieur en 1793, ambassadeur à Naples en 1797, député au Conseil des Anciens, sénateur, comte de l'Empire, représentant à la Chambre des Cent-Jours, etc., au demeurant un des plus plats valets de l'époque révolutionnaire. Le 20 janvier 1793, en sa qualité de ministre de la Justice, il fut chargé d'aller notifier à Louis XVI sa condamnation. Il se présenta devant le roi, le chapeau sur la tête : « Louis, dit-il, la Convention nationale a chargé le Conseil exécutif provisoire de vous signifier ses décrets des 15, 16, 19 et 20 janvier. Le secrétaire du Conseil va vous en faire la lecture. » Le secrétaire Grouvelle déploya alors son papier, et d'une voix faible, tremblante, lut la sentence. (Louis Blanc, *Histoire de la Révolution,* t. VIII, p. 65.)
[5236] « Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés ; *les nations semblent l'être à leur tour.* » Manuscrit de 1834.
[5237] « Le déluge de la démocratie les gagne. » Manuscrit de 1834.
[5238] Voir l'Appendice n°58 : *L'Avenir du Monde.*
[5239] *L'abbé de Chaulieu, dans sa pièce à Fontenay.*
[5240] Lamennais, poursuivi devant la Cour d'assises de la Seine pour un de ses écrits politique, *le Pays et le Gouvernement,* avait été condamné, le *26* décembre 1840, à un an de prison et à 2,000 francs d'amende.
[5241] La brochure de Lamennais venait de paraître, lorsqu'à l'automne de 1841 Chateaubriand écrivait ces dernières pages des *Mémoires.*
[5242] Lamennais fut enfermé à Sainte-Pélagie de janvier à décembre 1841. C'est là qu'il composa une *Voix de prison*, — un admirable petit volume qui renferme, à côté des colères furieuses du pamphlétaire, des pages d'une poésie exquise.
[5243] Lamennais est mort, six ans après Chateaubriand, le 27 février 1854. Ses funérailles eurent lieu presque furtivement, le 1er mars. L'heure en fut avancée par l'autorité qui craignait des troubles ; six ou huit personnes suivaient le corbillard, dont la force armée éloignait la foule. « Le cercueil, raconte M. Blaize (*Essai biographique sur M. F. de La Mennais),* fut descendu dans une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : *Faut-il une croix ?* M. Barbet répondit : *Non.* M. de Lamennais avait dit : « On ne mettra rien sur ma fosse. » Pas un mot ne fut prononcé sur la tombe. — Que n'a-t-il été donné à Chateaubriand de vivre assez pour assister son compatriote à l'heure de la mort ? Que serait-il arrivé si l'auteur du *Génie du Christianisme* avait pu, avec « son ardente foi », dire les paroles suprêmes à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence ?* Nous savons, par un témoin peu suspect (M. Forgues, *Correspondance de Lamennais,* Introduction, p. CXVIII), que, sept heures avant de rendre le dernier soupir, Lamennais voulut parler, mais que, ne pouvant plus se faire comprendre, il se retourna vers la muraille, *avec un mouvement d'impatience découragée.* Que se passa-t-il alors dans cette âme, lorsque, séparée des vivants, elle se trouva seule avec elle-même ? Ne lui fut-il pas donné, ainsi qu'elle l'avait souhaité jadis à d'autres, (*Correspondance*, t. II p. 146) de sonder d'un regard l'abîme, à *la lueur de cette lumière pénétrante*, *inexorable*, *qui nous apparaît aux derniers moments comme le*

crépuscule de l'éternité ! C’est le secret de Dieu.
[5244] M. Ch. Lenormant, savant compagnon de voyage de Champollion, a préservé la grammaire des obélisques que M. Ampère est allé étudier aujourd’hui sur les ruines de Thèbes et de Memphis. CH.
[5245] Le 28 avril 1847, en adressant à M. Mandaroux-Vertamy, l’un de ses exécuteurs testamentaires, le manuscrit de ses *Mémoires,*Chateaubriand accompagnait cet envoi de la note suivante :
« Voilà tous mes manuscrits compris généralement sous le nom de *Mémoires*, ils commencent par ces mots : « *Comme il m'est impossible de prévoir le moment de ma fin* » et finissent par ceux-ci : « *Il ne me reste qu'à m’asseoir au bord de ma fosse, après quoi je descendrai hardiment*, *le crucifix à la main, dans l'éternité.* » Ces manuscrits se composent de *quarante-deux livres ;* ils appartiennent à la Société formée en mars 1836 pour les publier. Cette Société est représentée par MM. Sala et Cie, qui me payent avec exactitude la somme annuelle et viagère à laquelle elle s’est obligée envers moi.
« Je termine mes travaux au moment même de quitter ce monde ; je me prépare à aller chercher dans l’autre le repos éternel que j’ai toujours désiré*.
CHATEAUBRIAND.
J’avais avancé, dans mon *Introduction*, que Chateaubriand avait maintenu, jusqu’à la fin de sa vie, la division de ses *Mémoires en Livres.*La note de 1847 achève de mettre ce point hors de contestation. — Je dois ce précieux document à une obligeante communication de M. Charles de Lacombre. (Edmond Biré)
* Voir l’Appendice n°59 *: Les Dernières années de Chateaubriand*.
[5246] Chateaubriand indique dans une note de la première partie de ses *Mémoires*, livre IV, chapitre II : *J'ai placé la vie de ma sœur Julie au supplément de ces Mémoires*. (Note B.) – CH.
[5247] Sur Julie de Chateaubriand, voir, à la Première Partie des *Mémoires*, livre IV, chapitre III.
[5248] *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la Société,* par l’abbé Carron. Paris, chez Rusand, 1817, in-12. Tome IV. *Supplément aux Vies des justes dans les conditions ordinaires de la Société,* p. 349 et suiv. CH.
[5249] Le 2 septembre 1763.
[5250] En 1782.
[5251] Pauline-Zoé Marie de *Farcy de Montvallon,* née à Fougères le 15 juin 1784, décédée à Rennes le 24 décembre 1850. Le 16 novembre 1814, elle avait épousé Hyacinthe-Eugène-Pierre *de Ravenel du Boisteilleul,* capitaine d’artillerie, décoré sur le champ de bataille de Smolensk. M. du Boisteilleul est mort à la Tricaudais en Guichen le 13 juin 1868.
[5252] Mme de Farcy fut arrêtée le 21 octobre 1793, et enfermée à Rennes au couvent du Bon-Pasteur, devenu la prison de la Motte. Elle ne retrouva la liberté que le 5 novembre 1794. — Voir, pour les détails les notes de la Première partie, livre III, chapitre VIII des *Mémoires*.
[5253] Voir, troisième partie des *Mémoires*, Livre IX, chapitre XIV, les pages de Chateaubriand sur le comte de la Ferronnays.
[5254] *Lagrené* (Marie-Melchior-Joseph-Théodore de), né à Anvers le 14 mars 1800, mort à Paris le 26 avril 1862. Après avoir été attaché quelque temps (1822) au ministère des Affaires étrangères, sous Mathieu de Montmorency, il accompagna cet homme d’État au Congrès de Vérone et fut, l’année suivante, envoyé auprès de M. de La Ferronnays, ambassadeur en Russie. Après avoir été, de 1836 à 1843, ministre de

France en Grèce, M. de Lagrené remplit en Chine, de 1843 à 1846, une mission qui fut couronnée du plus complet succès. Pair de France de 1846 à 1848, représentant de la Somme à l'Assemblée législative de 1849, il quitta définitivement les affaires au lendemain du coup d'État.
[5255] Le comte *Pozzo di Borgo,* ambassadeur de Russie à Paris.
[5256] Discours du roi Louis XVIII, prononce à l'ouverture de la session des Chambres, le 23 mars 1824.
[5257] Le comte Capo d'istria (1776-1831), ministre des Affaires étrangères en Russie de 1816 à 1822.
[5258] Traité du 31 mars 1815, signé à Vienne, pendant le Congrès, entre l'Angleterre, l'Autriche la Prusse et la Russie.
[5259] *Strangford* (Parcy-Clinton-Sydney-Smith, vicomte de) lord *Penhurst*, né en 1780, mort en 1855. Ambassadeur d'Angleterre à Stockholm (1817) à Constantinople, de 1822 à 1825, époque à laquelle il devint ambassadeur à Saint-Pétersbourg.
[5260] Titre donné en Turquie au ministre des Affaires étrangères.
[5261] Ambassadeur d'Angleterre près la cour de Russie.
[5262] Ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg.
[5263] Il venait d'être nommé ambassadeur de Russie à Madrid.
[5264] Le comte David *d'Alopeus,* ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Berlin. Voyez sur lui, la note de la troisième partie des *Mémoires*, livre VIII, chapitre II.
[5265] Louis-Justin-Marie, marquis de *Talaru,* ambassadeur de France à Madrid. — Voir sur lui, la deuxième partie des *Mémoires,* la note du livre II, chapitre I.
[5266] *Guillaume Ier,* né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg depuis le 30 octobre 1816. Marié en 1808 avec la princesse Caroline-Auguste de Bavière et divorcé d'avec elle en 1814, il avait épousé, le 24 janvier 1816, la sœur de l'empereur Alexandre, Catherina-Paulowna, veuve, en premières noces, le 27 décembre 1812, du prince Pierre-Frédéric-Georges de Holstein-Oldenbourg. La princesse Catherina-Paulowna étant morte en 1819. Guillaume Ier épousa en troisièmes noces, en 1820, sa cousine Pauline, fille du prince Louis de Wurtemberg, de laquelle il eut Charles Ier, depuis roi de Wurtemberg.
[5267] Le comte Georges de *Caraman,* envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Stuttgard.
[5268] *Beroldingen* (Joseph-Ignace, comte de), né dans le Wurtemberg en 1780. Après avoir servi dans les rangs français jusqu'en 1813, avec le grade de général, il fut nommé, en 1814, ambassadeur à Londres. En 1823, il fut appelé par le roi Guillaume Ier au poste de ministre des Affaires étrangères, qu'il devait conserver pendant vingt-cinq ans. Il ne quitta le pouvoir qu'en 1848.
[5269] *Michaël-Paulowitch*, né le 8 février 1798, frère de l'empereur Alexandre. Il avait épousé le 19 février 1824, la princesse Frédéricque-Charlotte-Marie de Wurtemberg. Voir dans les *Mémoires*, note du chapitre XIX, livre XIII.
[5270] Ambassadeur d'Angleterre à Paris. — Sur sir Charles Stuart, voir dans les *Mémoires* les notes de la troisième partie, livre IX, chapitre X et livre XV, chapitre VII.
[5271] Le comte de *Modène* était de famille française. Son père, après avoir été ministre plénipotentiaire de France en Suède, était devenu, en 1771, gentilhomme d'honneur du comte de Provence, puis gouverneur du palais du Luxembourg. Il avait émigré avec le prince et était resté près de lui jusqu'à sa mort en 1799. Le comte de Modène, dont parle ici M. de La Ferronnays, avait donc passé sa jeunesse à la cour du

comte de Provence, le futur Louis XVIII.
[5272] Chateaubriand a déjà donné dans ses *Mémoires*, Première partie, livre premier, chapitre *I — La Vallée-aux-Loups*, un résumé très complet de la Généalogie de sa famille.
[5273] Bernard *Chérin* (1718-1785), généalogiste et historiographe des Ordres de Saint-Lazare, de Saint-Michel et du Saint Esprit.
[5274] On a vu dans les *Mémoires* que j'avais été admis aux honneurs de la cour avant mon frère, parce qu'à cette époque mon frère était encore dans la robe.
[5275] Cet acte est rappelé, ou du moins la fondation qui y est énoncée, dans celui du 9 juillet 1784, produit sur le degré du père du présenté.
[5276] Dupaz, page 19, article *Chateaubriand ;* le père Anselme, article *Lusignan.*
[5277] Dupaz, page 16.
[5278] Dom Morice, tome I des *Preuves,* colonne 1491, et tome II, colonne 691 ; Dupaz, page 22.
[5279] Dom Morice, tome I des *Preuves*, 1051 ; Dupaz, pages 21 et 22, article *Aragon,* et 128, *Vicomte de Dinan.*
[5280] Dom Morice, tome III des *Preuves,* colonne 455 ; Dupaz, page 658 ; le père Anselme, page 54.
[5281] Dupaz, page 22, article *Chateaubriand.*
[5282] Dupaz, p. 812 ; le père Anselme, tome VIII, article *Chateaubriand des Roches-Baritaut.*
[5283] Le père Anselme, *idem ;* Dupaz, page 811.
[5284] Le père Anselme, tome VIII, article *Chateaubriand des Roches-Baritaut.*
[5285] Le père Anselme, *idem ;* Dupaz, page 811.
[5286] L'original de ce Mémoire, écrit tout entier de la main de Berthier, successeur de Chérin, fait partie du *Cabinet des titres* à la Bibliothèque du roi.
[5287] *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne ;* par le père Dupaz, religieux augustin, page 3.
[5288] *Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne ;* par dom Morice, page 12.
[5289] *Histoire de Bretagne ;* par dom Morice, tome I, page 528.
[5290] Une personne décède sans hoir de corps lorsqu'elle n'a pas d'héritier direct. (note E)
[5291] J'ai fait la même remarque dans *les Études historiques*. (CH.)
[5292] Antoine-Philippe de La Trémoille, prince de Talmont (1765-1794)
[5293] Ce même fait est raconté pour un autre lieu.
[5294] On montre encore la maison où se réunirent les hardis conjurés qui escaladèrent le château.
[5295] *Digression philosophique* est un ensemble de quatre chapitres retranchés des *Mémoires d'Outre-Tombe* par Chateaubriand.
[5296] *Moyse* en 1822, était fait, mais il n'était pas publié (Paris, note de 1834) ; *voir* Moïse, acte IV, sc. I.(CH.)
[5297] L'ordre affirme-t-on serait écrit de la main de Bonaparte ou du moins signé de lui. Le document supposerait que le duc d'Enghien a été déclaré coupable par la Commission de Vincennes, en conséquence de cette déclaration supposée et prévue, le Premier Consul prescrit la fusillade du condamné après le prononcé de l'arrêt ; il commande que cet arrêt soit exécuté de suite dans le fossé de Vincennes et que la tombe soit creusée dans le même fossé : tout était minutieusement réglé par le général comme pour les éventualités d'une grande bataille.
[5298] Mmes Albrizzi et Benzoni ne sont plus ; ainsi j'ai vu mourir les deux dernières Vénitiennes. Qu'est devenu Lord Byron lui-même ? on voyait l'endroit où il se

baignait : on avait placé son nom au milieu du grand canal. Aujourd'hui on ne sait pas même ce nom. Venise est muette. Les armes du noble Lord ont disparu du lieu où on les avait exposées. L'Autriche a étendu son silence : elle a battu l'eau et tout s'est tu. (Note de Paris, 1841.) — CH.
[5299] Madame Sand a placé une scène de *Leone-Leoni* dans ce cimetière juif du Lido. (Note de 1838.) — CH..
[5300] *Itinéraire*. (CH.)
[5301] Voyez livre XII, Ire partie. (CH.)
[5302] *Itinéraire* . (CH.)
[5303] Ces pages, que Bricon, dans sa copie, peut-être sur l'indication d'un feuillet perdu, a intitulées *Amour et Vieillesse,* semblent avoir été écrites à des époques assez différentes. — quatre ou cinq peut-être, — mais, avec des intonations, des reprises et des modulations ou des variations diverses, elles développent bien le même thème fondamental, la douloureuse contradiction que la nature a établie entre la vieillesse et l'amour. L'ensemble forme, — avec des lacunes, des ruptures de mouvement, des interversions peut-être, peut-être aussi des interpolations, — une sorte de confession amoureuse, ardente et passionnée, qui est bien dans la manière de Chateaubriand, et qui ajoute quelques notes nouvelles aux plus célèbres pages du grand poète de la passion romantique. (Note de M. Victor Giraud.)
[5304] Edition Champion, 1922.
[5305] Introduction d'Edmond Biré extraite de l'*Appendice* n°43 — *Dans les Pyrénées* de notre édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*. (Note E)
[5306] Ici commence dans le manuscrit (n° 12454) le fragment écrit de la main de Chateaubriand (p. 23) Au début de la page, on lit au crayon : « Le premier feuillet manque. » Ce feuillet a heureusement été reproduit dans la copie (n° 12455) et c'est d'après cette copie que j'ai pu donner la page qu'on vient de lire. (Note de M. Victor Giraud.)
[5307] Chateaubriand a en réalité écrit : *ne le me dis pas*… (Note de M. Victor Giraud.)
[5308] Cette phrase est barrée dans le manuscrit original. (Note de M. Victor Giraud.)
[5309] Chateaubriand a écrit en abrégé : *enyvr... (Note de M. Victor Giraud.)*
[5310] L'édition Garnier 1910 donne ici *pitoyable*. Il s'agit d'une erreur que nous avons corrigée. En effet, Chateaubriand a bien écrit, comme nous le voyons dans le manuscrit original ci-dessous *effroyable*. (Note E.)
[5311] Bricon a lu *ma double défaite*. Cependant le manuscrit (cf. ci-dessus), comme le lecteur pourra en convenir, est interprétable. Victor Giraud a, pour sa part, adopté la lecture de Paul Gautier : *ma douleur ridicule*. (Note E.)
[5312] Chateaubriand a écrit : *elle me elle meurt...* Maurice Masson et M. Paul Gautier ont avec raison conjecturé que *elle me* est une première rédaction abandonnée de *elle meurt.* Bricon avait lu : *elle me parlait... (Note de M. Victor Giraud.)*
[5313] Là encore, nous avons corrigé l'erreur de l'édition Garnier 1910 qui a lu *devais-tu* alors que Chateaubriand a visiblement bien écrit (cf. manuscrit ci-dessus) *étais-tu obligé*. (Note E.)
[5314] *et découvre chaque jour de nouveaux charmes dans l'objet de sa préférence* :passage omis par l'édition Garnier 1910. (note E.)
[5315] L'auteur de la copie et moi avons cru lire cette phrase dans le manuscrit, mais nous ne sommes sûrs, ni l'un ni l'autre, de notre lecture. (Note de M. Victor Giraud.)
[5316] L'édition Garnier lit *passions* comme l'a fait, dans un premier temps Victor Giraud : « J'avais cru lire tout d'abord : *passions.*J'adopte d'autant plus volontiers la

lecture de M. Paul Gautier (*talents*) que ce passage, comme il le fait observer, est la reprise presque littérale de deux vers d'une pièce de Chateaubriand, qui est datée de 1823 :

> Le talent ne rend point ce que le temps efface.
> La gloire, hélas ! ne rajeunit qu'un nom. »

Nous adoptons cette dernière interprétation. (note E.) Cf. manuscrit ci-dessous.
[5317] Ce folio 34, écrit au recto et au verso, présente tous les caractères des folios 23 et 24 : même papier, même format, mêmes piqûres, même encre, « ancienne et pâle », écriture peut-être un peu différente. Quelques détails aussi sont semblables. Les deux fragments sont vraisemblablement de la même époque. Mais ici, ce ne sont que « de courtes notations amoureuses », des motifs rapidement esquissés, et que Chateaubriand se proposait sans doute de reprendre. *(Note de M. Victor Giraud.)*
[5318] Voyez la note qui suit.
[5319] Bricon a écrit en marge : « J'ai été forcé, en reliant les différents passages de cette page, tout en conservant les pensées de l'auteur, de changer la manière et l'ordre dont il s'est servi. » *(Note de M. Victor Giraud.)*
L'édition Garnier adopte l'ordre de Bricon en plaçant ici le fragment *tu as l'air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois*.
Pour notre part, nous respectons l'ordre du manuscrit (folio 34), comme le fait Victor Giraud dans l'édition Champion, *Amour et vieillesse* (1922) (Note E.)
[5320] *Désir*, que je n'ai pu déchiffrer, est la lecture de M. Paul Gautier. *(Note de M. Victor Giraud.)*
[5321] Bricon a écrit en marge : « Je n'ai pas fait imprimer ce qui est entre parenthèses à cette page et à la suivante, soit parce que je n'ai pas pu le lire, soit parce que cela ne m'a pas semblé avoir un sens assez clair. » *(Note du même*.)
[5322] *Serrer* est écrit dans l'interligne, au-dessus d'un mot barré, qui est probablement *presser(voyez ci-dessus le manuscrit, folio 35/recto).* Bricon a mis entre parenthèses *durerait-il... mes bras...*
[5323] Ce folio (35/verso) et le précédent sont écrits sur un autre papier, d'un autre format que les précédents. L'écriture est plus appuyée, l'encre plus noire. Maurice Masson et M. Paul Gautier en font avec raison un groupe à part, et le dernier estime, non sans vraisemblance, que ces deux pages sont les dernières en date de tout le manuscrit. De plus, elles sont numérotées de la main de Chateaubriand 2 et 4. Les feuillets 1 et 3 nous manquent donc. — A la page 61 du manuscrit t 12454, quelques lignes, non autographes, sur Mme Tastu, se terminent ainsi : « J'adresse ces derniers chants à des femmes inconnues ; elles ne les entendront qu'au-delà de ma tombe, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées. » Cette phrase, écrite en marge, est rayée, avec la mention : « Ces lignes sont déjà ailleurs. » Il est assez vraisemblable que les folios 35 et 36 devaient appartenir aux *Mémoires d'outre-tombe* (probablement au chapitre *De quelques femmes*, du livre IX de la 4e partie), et, sur ce point particulier, je donne volontiers raison à M. Paul Gautier.*(Note de M. Victor Giraud.)*
[5324] Voyez l'*Avant-propos* des *Mémoires*.
[5325] Chateaubriand s'était alors fixé à Genève.
[5326] Chateaubriand venait de faire un voyage dans le Midi de la France.
[5327] Épigraphe de la *Thébaïde des Grèves.*
[5328] Vers du même recueil, extrait de la pièce intitulée : *une Soirée de Février.*
[5329] *Lettres inédites d'Alfred de Vigny*, dans la *Revue des Deux Mondes* du

1er janvier 1897.
[5330] Son neveu, le comte Louis de Chateaubriand.
[5331] Caroline de Bedée, cousine-germaine de Chateaubriand.
[5332] Un volume in-18. Michel Lévy frères, éditeurs.
[5333] C'était le titre que Chateaubriand avait d'abord projeté de donner à ses récits. On lit à la première page du Manuscrit de 1826 :*Mémoires de ma vie, commencés en 1809.*
[5334] Charles Cunat. *Recherches sur plusieurs des circonstances relatives aux origines, à la naissance et à l'enfance de M. de Chateaubriand.*
[5335] *Revue des Deux-Mondes*, du 15 avril 1831. — *Portraits contemporains*, par C. A. Sainte-Beuve, t. I, p. 37.
[5336] *Revue de Paris*, mars 1834.
[5337] Le comte de Saint-Florentin (1705-1777) était fils de L. Philippeaux, marquis de La Vrillière, ministre de la maison de Louis XV. Il occupa lui-même, pendant cinquante-deux ans, différents ministères, notamment celui de la maison du roi et celui de l'intérieur. Louis XV le créa duc en 1770.
[5338] *Le Tableau des Assemblées secrètes et fréquentes des Jésuites et leurs affiliés à Rennes*, était un libelle anonyme répandu par les partisans de La Chalotais. On y dévoilait les horribles détails de la grande conspiration « Jésuitique », tramée contre de « vertueux magistrats ». On y montrait les Jésuites préparant tout dans leurs assemblées clandestines, rédigeant les chefs d'accusation, sollicitant les témoins, dénonçant les parents, les amis, les conseils des accusés, choisissant les espions qu'ils voulaient distribuer dans toute la province. Une information fut ordonnée contre les auteurs, complices et distributeurs de l'écrit anonyme, aussi bien que contre ceux qui avaient pu former quelque part des assemblées illicites. Plus de cent témoins furent entendus. Pas un fait ne fut articulé qui pût donner créance aux affirmations de la brochure, et un arrêt ordonna que le *Tableau des Assemblées* fût « lacéré et brûlé ». — Voy. *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*, par *Henri Carré*, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Poitiers, 1893.
[5339] Henri Carré, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon.*
[5340] Au mois de février 1793, Joseph de Maistre, envoyant à Mallet du Pan le manuscrit de son *Adresse à la Convention nationale*, lui écrivait : « Combien il m'en a coûté d'adresser la parole à cette Convention française ! A chaque instant, je croyais me souiller en lui parlant et je l'ai perdue de vue autant qu'il m'a été possible, vous l'apercevrez en me lisant. *Depuis le grand crime*, toute ma philosophie m'abandonne. » — Lettre inédite, publiée par M. François Descostes, dans son ouvrage sur *Joseph de Maistre pendant la Révolution.*
[5341] Dans la préface de l'édition de 1826.
[5342] Sur la côte de *Terre-Neuve*. CH.
[5343] Il était tiré de mes *Tableaux de la Nature*, que quelques gens de lettres ont connus et qui ont péri comme je le rapporte ci-après. CH.
[5344] *Chateaubriand et son groupe littéraire*, tome II.
[5345] Voir le premier chapitre du très intéressant volume de M. Chédieu de Robethon sur *Chateaubriand et Madame de Custine* (1893).
[5346] Joubert.
[5347] M. du Theil.
[5348] Bibliothèque de Genève. — Original autographe, sans suscription ni signature. — *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, par l'abbé Pailhès.
[5349] Voir ci-dessus, *Appendice* n°3.

[5350] Mme de Farcy.
[5351] Chateaubriand cite ici tout un morceau de son livre, qui se retrouve, avec beaucoup de changements et de corrections, dans le *Génie du christianisme* (4e partie, livre II, au chapitre des *Tombeaux chrétiens*).
[5352] Ici encore, Chateaubriand envoie à son ami un long passage de son livre, reproduit également, avec des corrections, dans le chapitre du *Génie du christianisme* intitulé : *Saint-Denis* (chapitre IX du livre II de la quatrième partie).
[5353] Christian de Lamoignon.
[5354] Lamoignon.
[5355] Bibliothèque de Genève. — Original autographe sans suscription.
[5356] Sans doute Mme Lindsay, et non Mme d'Aguesseau, comme le dit Villemain.
[5357] Bibliothèque de Genève. — Original autogr.
[5358] *Journal des Débats*, 14 et 29 germinal an X.
[5359] Lettre à Fontanes, du 19 août 1799.
[5360] Lettre à Fontanes, du 27 octobre 1799.
[5361] C'est l'histoire de René qui remplace aujourd'hui celle d'Atala dans le second volume. (Note de Chateaubriand.)
[5362] Lettres de M. Lally-Tolendal.
[5363] 18 avril 1802.
[5364] *Journal de Paris*, 29 germinal an X.
[5365] *Bardoux*, p. 131.
[5366] Christine de Fontanes.
[5367] Mme Bacciochi.
[5368] *Bardoux*, p. 153.
[5369] M. Bertin l'aîné.
[5370] Est-ce à Mme de Beaumont qu'il fait allusion ? Ces suppositions de Mme de Custine auraient été bien blessantes pour Chateaubriand. *Note de M. Chédieu de Robethon*.
[5371] Toujours M. Bertin.
[5372] *Bardoux*.
[5373] *Chédieu de Robethon.*
[5374] La veuve du comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, remariée au marquis de Talaru. Elle avait puissamment contribué, avec deux évêques, l'évêque de Montauban et l'évêque de Saint-Brieuc, à la conversion de La Harpe en 1794. La marquise de Talaru était la cousine de Chateaubriand.
[5375] *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Madame Récamier*, par Mme Charles Lenormant, tome I, p. 60.
[5376] *Pensées, Essais, Maximes et Correspondance* de M. Joubert, T. II, p. 430.
[5377] Joubert, tome II, p. 432.
[5378] Mme de Chateaubriand avait l'habitude d'appeler le complaisant Clausel, toujours prêt à lui obéir, son *serviteur Clausel*, son *cher ministre.*
[5379] *Madame de Chateaubriand. Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues*, par l'abbé Pailhès (1888).
[5380] *Biographie des Contemporains*, T. IV, p. 536.
[5381] Deuxième édition, tome VIII, p. 365.
[5382] *Souvenirs littéraires*, tome I.
[5383] *Pensées, Essais, Maximes et Correspondance de M. Joubert*, tome II.
[5384] *Mémoires d'Outre-tombe*, partie I.
[5385] *Les Conversations de M. de Chateaubriand*, par *M. Danielo*, insérées à la suite

des *Mémoires d'Outre-tombe*, tome XII de la première édition.
[5386] *Mémoires d'Outre-tombe*, partie I.
[5387] J. Danielo, *loc. cit.*
[5388] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tome II.
[5389] La supériorité d'esprit de la vicomtesse de Noailles, fille de la duchesse de Mouchy, est connue. Elle a écrit la *Vie de la princesse de Poix*, sa grand-mère. Cet écrit, publié en 1855, est un chef-d'œuvre de finesse et de grâce aristocratique. Une notice non moins remarquable sur la vicomtesse de Noailles est due à la plume de Mme Standish, née Sabine de Noailles (Note de M. Hyde de Neuville).
[5390] Officiers récemment congédiés par une mesure qui avait fait beaucoup de mécontents.
[5391] *Mesdames* Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI. Toutes deux avaient été enterrées à Trieste, où elles étaient mortes, Mme Victoire, le 8 juin 1799, et Mme Adélaïde, le 18 février 1800.
[5392] Villemain, *M. de Chateaubriand*, p. 160.
[5393] Il veut dire *Jéhu*.
[5394] *Lettres inédites de Napoléon Ier*, publiées par Léon Lecestre, t. I, p. 100. — 1897.
[5395] *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, par Eugène Hatin, t. VII, p. 569.
[5396] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, t. I. p. 11.
[5397] Examen de la critique des *Martyrs*, insérée dans le *Journal de l'Empire* ; extrait du *Bulletin de Lyon*. — Lyon, s. d. in-8o, 95 p.
[5398] Les articles de M. Guizot ont été reproduits dans le *Temps passé*, mélanges de critique littéraire et de morale, par M. et Mme Guizot, tome II, pp. 216 à 286. — Paris 1887.
[5399] *Mémoires* de M. Guizot, tome I, pp. 377 et suivantes.
[5400] Mlle Pauline de Meulan, que M. Guizot devait épouser trois ans plus tard, le 7 avril 1812.
[5401] Un vol. in-18, Perrin et Cie, éditeurs, 1895.
[5402] *Livre des rapports des différents voyages faits en France, et des différentes missions remplies par M. de Chateaubriand par ordre du prince de Bouillon, depuis le mois de décembre 1794 jusqu'au mois d'août 1797. British Museum, Puisaye papers*, t. XXVI.
[5403] *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. I, p. 103 et 385.
[5404] *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon Ier*, par le baron de Méneval, t. I, p. 318. — Cf. *Souvenirs du comte de Semallé*, p. 114 et suiv.
[5405] Arrêté du Gouvernement contenant une nouvelle organisation de l'Institut. 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803).
[5406] Paul Mesnard, p. 213.
[5407] *Mémoires de M. de Bourrienne*, t. IX, p. 51.
[5408] *Mémoires du duc de Rovigo*, t. V, p. 17.
[5409] Tome II, p. 632. — Édition Bourdin, 1842.
[5410] Charavay, Vente d'autographes du 15 juillet 1878 (Collection Fillon, sections V à VIII, n. 1173, p. 129).
[5411] Cartons de Victor Pavie : correspondance de Théodore Pavie.
[5412] Journal inédit de M. Ferdinand Denis, cité par l'abbé Pailhès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 130.

[5413] Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*, p. 184.
[5414] *Tableau historique et politique de l'Europe, de 1766 à 1796.*
[5415] *Histoire et Mémoires*, par le général Philippe de Ségur.
[5416] Villemain, p. 187.
[5417] Villemain, p. 188. — Voir aussi Charles de Lacretelle, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome V, pp. 86-88.
[5418] Villemain, p. 189.
[5419] *Mémoires du comte Ferrand*, ministre d'État sous Louis XVIII, p. 178. — Paris, 1897.
[5420] Le château d'Ussé en Touraine, résidence de madame de Duras.
[5421] A. Bardoux, *la Duchesse de Duras*, p. 124.
[5422] Les *Études Historiques*, dont il commençait dès lors à s'occuper.
[5423] Voir le *Moniteur* du 14 au 24 juillet 1810.
[5424] Voir le *Moniteur* des 28, 29, 30 novembre et des 7, 11, 13 décembre 1810.
[5425] Villemain, *M. de Chateaubriand, sa vie ses écrits*, p. 175.
[5426] Villemain, pages 176 à 181.
[5427] Le Mont-Valérien.
[5428] À Paris, au dépôt de la librairie Dentu, galerie de bois, n°s 265 et 266.-1812.
[5429] Mme de Staël, qui s'écriait, en face du Léman : *Oh ! le ruisseau de la rue du Bac !* n'a cependant jamais habité cette rue. Elle occupait, avant son exil, un hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain, auprès de la rue du Bac. (Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*.)
[5430] Marie-Louis-Auguste *de Martin du Tyrac*, comte de *Marcellus*, député de 1815 à 1823, pair de France de 1823 à 1830. C'était le père de M. de Marcellus, l'auteur de *Chateaubriand et son temps.*
[5431] *Correspondance de Joseph de Maistre*, édition de 1886, V. VI p. 108.
[5432] *Catalogue de la collection Bovet*, séries V à VIII, 1884, p. 288 n° 798, avec fac-similé ; et *Catalogue Et. Charavay*, 20 décembre 1890, n° 31.
[5433] *Vie de Madame Swetchine* par le comte *de Falloux.*
[5434] Chateaubriand écrivait à son ami M. Frisell au mois de *juillet* 1817 : « J'ai été bien inquiet, mon cher ami ; je suis un peu calmé. Ma malade est bien faible pour le moment ; aujourd'hui, il y a encore eu une crise... Mme de Chateaubriand vous dit de tendres choses, du fond de son lit, et moi je vous embrasse tendrement. » (*Correspondant* du 25 septembre 1897.)
[5435] Voy. cette lettre de Bonald dans la *Correspondance de J. de Maistre*, t. VI.
[5436] Correspondance de J. de Maistre, t. VI.
[5437] *Ibidem.*
[5438] M. Le Normant fils, imprimeur, rue de Seine, n° 8, était l'éditeur et l'ami de Chateaubriand. Dans sa réponse, Joseph de Maistre écrivait : « Ce sera à M. Le Normant de diviser l'ouvrage comme il l'entendra. Le titre du 2e volume est mobile, il peut le placer où il voudra pour égaliser les volumes. »
[5439] On lit dans le *Journal des Débats* du 3 février 1819, sous la date de Paris, 2 février : « M. de Saint-Marcellin s'est battu en duel hier au soir, à cinq heures, hors la barrière de Clichy. Il a été atteint dangereusement d'un coup de pistolet dans le bas-ventre. Des paysans l'ont apporté à l'hôtel de M. de Fontanes. » — Dans son numéro du 7 février, le *Journal des Débats* signalait cette bizarre coïncidence : « Le jour et à l'instant même où M. de Saint Marcellin recevait le coup de la mort dans un combat

singulier, commençait sur le théâtre de Nantes, la représentation d'un de ses plus jolis ouvrages dramatiques, *les Oiseaux et les Chaperons*, précédé du *Coup d'épée de Saint-Foix* et suivi du *Duel*. »
[5440] *Le Conservateur*, t. II, p. 113.
[5441] *Politique de la Restauration.*
[5442] Comte de Marcellus, *Politique de la Restauration en 1822 et 1823*, p. 49. M. de Marcellus ajoute : « M. Delloye, l'éditeur, détruisit, m'a-t-il dit, tout ce qu'il avait déjà imprimé des deux volumes retranchés, il n'en garda qu'un seul exemplaire en feuilles, sur lequel il nota lui-même pour sa justification, de sa main et à la marge, les retranchements demandés, refusés ou consentis. Or, cet exemplaire, s'il existe encore, et si la frénésie des éditions *princeps* et des raretés bibliographiques se maintient, ne peut manquer d'exciter un jour une véritable curiosité. »
[5443] *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, tome VII, p. 218. — Voir aussi, sur le Congrès de Vérone et la guerre d'Espagne, le beau récit de M. Alfred Nettement, *Histoire de la Restauration* tome VI, livres XII, XIII et XIV.
[5444] Marcellus, *Politique de la Restauration*, pages 123, 128, 169, 201.
[5445] *Études de morale et de littérature*, par M. Saint-Marc Girardin, tome II.
[5446] *Mémoires* de M. Guizot, t. I, p. 258.
[5447] *Politique de la Restauration*, par M. de Marcellus, p. 274.
[5448] C'est le 6 juin — et non le 8 — que Chateaubriand fut renvoyé du ministère.
[5449] *Souvenirs*, t. II, p. 405.
[5450] *Congrès de Vérone.*
[5451] Chateaubriand avait refusé de défendre à la Chambre des pairs le projet de loi sur la conversion de la rente, projet qui fut rejeté à la majorité de 120 voix contre 105.
[5452] Cet extrait des carnets de M. de Villèle a été publié par Alfred Nettement, dans son *Histoire de la Restauration*, t. VI, p. 70.
[5453] *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. 111, p. 377.
[5454] « Quoique irrité contre M. Hyde de Neuville, que son amitié pour Chateaubriand et la fougue de son caractère avaient jeté à la tête de la défection royaliste dans la Chambre, la vieille affection pour ce serviteur dévoué des mauvais jours prévalut dans l'esprit du Roi sur des mécontentements passagers ; il l'appela à la place de M. de Chabrol au ministère de la marine. On ne pouvait conférer à des mains plus chevaleresques la dignité du pavillon de la France ni la sécurité de la couronne à un cœur plus fidèle. » — Lamartine,*Histoire de la Restauration*, tome VIII, page 128.
[5455] *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. III, pages 377 à 395.
[5456] Il s’agit du cinquième volume de l’édition Garnier 1910. Le lecteur retrouvera ces pages dans notre édition numérique complète des œuvres de Chateaubriand.
[5457] Dans l’*Appendice* du tome V de l’édition Garnier 1910, Edmond Biré intitule ce chapitre « Dans les Pyrénées », apportant ainsi un complément à la troisième partie des *Mémoires*, livre XIII, chapitre 20 de notre édition. Nous avons complété ce titre en lui adjoignant celui que Bricon, dans sa copie, peut-être sur l’indication d’un feuillet perdu, a intitulé *Amour et Vieillesse. C’est d’ailleurs sous ce titre que ces fragments sont désormais connus. (Note E.)*
[5458] (Les fragments *Amour et Vieillesse)* semblent avoir été écrits à des époques assez différentes. — quatre ou cinq peut-être, — mais, avec des intonations, des reprises et des modulations ou des variations diverses, elles développent bien le même thème fondamental, la douloureuse contradiction que la nature a établie entre la vieillesse et l’amour. L’ensemble forme, — avec des lacunes, des ruptures de

mouvement, des interversions peut-être, peut-être aussi des interpolations, — une sorte de confession amoureuse, ardente et passionnée, qui est bien dans la manière de Chateaubriand, et qui ajoute quelques notes nouvelles aux plus célèbres pages du grand poète de la passion romantique. (Note de M. Victor Giraud.)
[5459] En 1922, aux Éditions Champion.
[5460] Ici commence dans le manuscrit (n° 12454) le fragment écrit de la main de Chateaubriand (p. 23) Au début de la page, on lit au crayon : « Le premier feuillet manque. » Ce feuillet a heureusement été reproduit dans la copie (n° 12455) et c'est d'après cette copie que j'ai pu donner la page qu'on vient de lire. (Note de M. Victor Giraud.)
[5461] Chateaubriand a en réalité écrit : *ne le me dis pas*… (Note de M. Victor Giraud.)
[5462] Cette phrase est barrée dans le manuscrit original. (Note de M. Victor Giraud.)
[5463] Chateaubriand a écrit en abrégé : *enyvr... (Note de M. Victor Giraud.)*
[5464] L'édition Garnier 1910 donne ici *pitoyable*. Il s'agit d'une erreur que nous avons corrigée. En effet, Chateaubriand a bien écrit, comme nous le voyons dans le manuscrit original ci-dessous *effroyable*. (Note E.)
[5465] Bricon a lu *ma double défaite*. Cependant le manuscrit (cf. ci-dessus), comme le lecteur pourra en convenir, est interprétable. Victor Giraud a, pour sa part, adopté la lecture de Paul Gautier : *ma douleur ridicule*. (Note E.)
[5466] Chateaubriand a écrit : *elle me elle meurt...* Maurice Masson et M. Paul Gautier ont avec raison conjecturé que *elle me* est une première rédaction abandonnée de *elle meurt.* Bricon avait lu : *elle me parlait... (Note de M. Victor Giraud.)*
[5467] Là encore, nous avons corrigé l'erreur de l'édition Garnier 1910 qui a lu *devais-tu* alors que Chateaubriand a visiblement bien écrit (cf. manuscrit ci-dessus) *étais-tu obligé*. (Note E.)
[5468] *et découvre chaque jour de nouveaux charmes dans l'objet de sa préférence* :passage omis par l'édition Garnier 1910. (note E.)
[5469] L'auteur de la copie et moi avons cru lire cette phrase dans le manuscrit, mais nous ne sommes sûrs, ni l'un ni l'autre, de notre lecture. (Note de M. Victor Giraud.)
[5470] L'édition Garnier lit *passions* comme l'a fait, dans un premier temps Victor Giraud : « J'avais cru lire tout d'abord : *passions.*J'adopte d'autant plus volontiers la lecture de M. Paul Gautier (*talents*) que ce passage, comme il le fait observer, est la reprise presque littérale de deux vers d'une pièce de Chateaubriand, qui est datée de 1823 :

> Le talent ne rend point ce que le temps efface.
> La gloire, hélas ! ne rajeunit qu'un nom. »

Nous adoptons cette dernière interprétation. (note E.) Cf. manuscrit ci-dessous.
[5471] Ce folio 34, écrit au recto et au verso, présente tous les caractères des folios 23 et 24 : même papier, même format, mêmes piqûres, même encre, « ancienne et pâle », écriture peut-être un peu différente. Quelques détails aussi sont semblables. Les deux fragments sont vraisemblablement de la même époque. Mais ici, ce ne sont que « de courtes notations amoureuses », des motifs rapidement esquissés, et que Chateaubriand se proposait sans doute de reprendre. *(Note de M. Victor Giraud.)*
[5472] Voyez la note qui suit.
[5473] Bricon a écrit en marge : « J'ai été forcé, en reliant les différents passages de cette page, tout en conservant les pensées de l'auteur, de changer la manière et

l’ordre dont il s’est servi. » *(Note de M. Victor Giraud.)*
L’édition Garnier adopte l’ordre de Bricon en plaçant ici le fragment *tu as l'air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois*.
Pour notre part, nous respectons l’ordre du manuscrit (folio 34), comme le fait Victor Giraud dans l’édition Champion, *Amour et vieillesse* (1922) (Note E.)
[5474] *Désir*, que je n’ai pu déchiffrer, est la lecture de M. Paul Gautier. *(Note de M. Victor Giraud.)*
[5475] Bricon a écrit en marge : « Je n’ai pas fait imprimer ce qui est entre parenthèses à cette page et à la suivante, soit parce que je n'ai pas pu le lire, soit parce que cela ne m’a pas semblé avoir un sens assez clair. » *(Note du même*.)
[5476] *Serrer* est écrit dans l’interligne, au-dessus d’un mot barré, qui est probablement *presser(voyez ci-dessus le manuscrit, folio 35/recto).* Bricon a mis entre parenthèses *durerait-il... mes bras...*
[5477] Ce folio 35/verso et le précédent sont écrits sur un autre papier, d’un autre format que les précédents. L’écriture est plus appuyée, l’encre plus noire. Maurice Masson et M. Paul Gautier en font avec raison un groupe à part, et le dernier estime, non sans vraisemblance, que ces deux pages sont les dernières en date de tout le manuscrit. De plus, elles sont numérotées de la main de Chateaubriand 2 et 4. Les feuillets 1 et 3 nous manquent donc. — A la page 61 du manuscrit t 12454, quelques lignes, non autographes, sur Mme Tastu, se terminent ainsi : « J’adresse ces derniers chants à des femmes inconnues ; elles ne les entendront qu’au-delà de ma tombe, quand j’aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées. » Cette phrase, écrite en marge, est rayée, avec la mention : « Ces lignes sont déjà ailleurs. » Il est assez vraisemblable que les folios 35 et 36 devaient appartenir aux *Mémoires d'outre-tombe* (probablement au chapitre *De quelques femmes*, du livre IX de la 4e partie), et, sur ce point particulier, je donne volontiers raison à M. Paul Gautier.*(Note de M. Victor Giraud.)*
[5478] Le 26 mars 1854, le duc de Parme, Charles de Bourbon, qui avait épousé la fille du duc de Berry, fut frappé au cœur d'un coup de stylet par un nouveau Louvel. Quelques heures après, il mourait dans les bras de sa femme. « Ce fut une scène pleine de larmes, écrivait un témoin : elle en rappelait une autre qui avait fait dire à Dupuytren ce mot expressif : Dieu était là ! »
[5479] Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. VIII, p. 411.
[5480] *Œuvres complètes de H. de Balzac.*
[5481] *Mémoires de Philarète Chasles*, t. I, p. 419.
[5482] La brochure publiée le 24 mars 1831, sous ce titre : *De la Restauration et de la monarchie élective.*
[5483] *Journal du maréchal de Castellane*, t. II, p. 425.
[5484] *Correspondance de H. de Balzac.*
[5485] *Némésis*, Épilogue.
[5486] Les lacunes qui se trouvent dans cette lettre sont dues à l'emploi de l'encre sympathique.
[5487] *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. III, p. 493.
[5488] *Appendice* n°49.
[5489] *Journal des Débats*, du 18 juin 1832.
[5490] Cf. dans les *Mémoires*, quatrième partie, livre V, chapitre III.
[5491] « Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j’eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir à moi-même, ainsi qu’à mes enfants, de déclarer m’être

mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.
« MARIE-CAROLINE.
« Blaye, 22 février 1833. »
[5492] « Le reproche que M. de Chateaubriand, après tant d'autres, adresse ici à Mme de Maintenon, a cessé de peser sur la mémoire de cette femme illustre, depuis qu'on a publié la *Relation de la dernière maladie de Louis XIV* par le marquis de Dangeau » (Note de Mme Lenormant).
[5493] Sur madame Tastu, voir dans les *Mémoires*, quatrième partie, livre IX, chapitre VI.
[5494] Allusion à des *endechas* du Camoëns que l'auteur des *Mémoires* a traduites dans l'aventure des *Deux Floridiennes.*
[5495] Voyez dans les *Mémoires,* quatrième partie, Livre IX, le texte sur M. de Talleyrand.
[5496] M. de La Boüétardais. — Voir, à la première partie des *Mémoires,* livre VIII, chapitre I et livre VIII, chapitre III.
[5497] Le comte Louis de Chateaubriand.
[5498] La princesse Louise-Marie-Thérèse de Bourbon et d'Artois, fille du duc et de la duchesse de Berry, était née le 19 septembre 1819. Elle était donc, en 1833, dans sa quatorzième année.
[5499] *Vie de Berryer,* tome II, page 401.
[5500] Un volume in-8° ; par l'abbé Georges *Bertrin,* docteur-ès-lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris, 1899.
[5501] *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. III, p. 579.
[5502] Théodore Jouffroy est mort le 1er mars 1842.
[5503] Femme de M. Jules de Mohl, célèbre orientaliste, professeur de persan au Collège de France et membre de l'Institut. On lit au tome II, p. 564, des *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier :* « Une Anglaise aimable, spirituelle, bonne, Mme Mohl, logeait à l'étage supérieur, dans la même maison et dans le même escalier que M. de Chateaubriand. »
[5504] Mme Lenormant, *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier* t. II. p. 513.
[5505] *Académie de Lyon. Concours pour l'éloge de Mme Récamier.* Article de Victor de Laprade, *Revue de Lyon,* 1849. t. I, p. 65.
[5506] *Chateaubriand et son temps,* p. 290.
[5507] *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier,* t. II, p. 554.
[5508] Mme Récamier mourut le 11 mai 1849.
[5509] *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier,* t. II, p. 563.
[5510] Cette pièce a été communiquée par le signataire au R. P. Ponlevoy, qui l'a reproduite dans la *Vie du R. P. de Ravignan,* t. I, p. 421.
[5511] On a dit — et Villemain a répété, dans son volume sur *Chateaubriand,* — que Béranger était présent à ce dernier moment. C'est une erreur.
[5512] *Journal des Débats* du 5 juillet 1848.
[5513] Edmond Biré écrivait ces lignes pour l'édition Garnier 1910 des *Mémoires d'Outre-Tombe*.
[5514] Voyez le journal de la Côte-d'Or.
[5515] M. le duc de Richelieu a bien voulu donner sur cette convention les explications les plus honorables, et telles qu'on pouvait les attendre de son caractère et de sa loyauté. J'ai eu l'honneur de lui faire observer que je n'avais jamais prétendu attaquer le fond de cette convention, que je n'avais voulu parler que de la manière dont elle avait été publiée dans les journaux étrangers, sans pouvoir être imprimée

dans les nôtres. Cela entrait dans l'ordre de mes arguments et dans la nature de mon sujet. (N. d. A.)
[5516] M. le ministre de la police a déclaré qu'il ne s'est jamais servi du mot absurdité en indiquant quelques-unes de mes opinions : alors j'aime à reconnaître que je me suis trompé. J'ai été induit en erreur par une fausse version du Journal des Débats du 30 janvier et par la même version répétée dans le Journal de Paris du 1er février. (N. d. A.)
[5517] M. le ministre de la police a trouvé ici une contradiction ; c'est apparemment ma faute : je n'avais cru faire qu'une concession. Il me semble qu'on peut assez inférer de tout mon discours que je vote contre la censure. Craignant de perdre le principe, j'ai proposé, à mon grand regret, cet amendement, pour sauver au moins la partie, si je ne pouvais sauver le tout. (N. d. A.)
[5518] Voilà le passage sur Spafields qui m'a procuré l'honneur de voir deux ministres monter à la tribune pour me combattre. Je suis encore à me demander comment l'un d'eux a pu trouver dans ce raisonnement si simple que je regrette à Paris les meutes de Londres. Je voulais faire sentir que l'axiome que j'examinais n'est pas dans la monarchie représentative d'une application aussi rigoureuse que dans la monarchie absolue ; et pour le prouver je tirais un exemple du plus grand délit pour argumenter a fortiori en passant au plus petit. Si ce n'est pas là de la saine logique, je suis bien trompé ; mais que peut la logique contre l'éloquence, un humble argument contre une brillante imagination ? (N. d. A.)
[5519] Une ordonnance a confirmé le décret, comme l'a très bien fait voir un ministre. (N. d. A.)
[5520] M. le comte de Castellane avait fait à la chambre des pairs une proposition tendant à supplier Sa Majesté de proposer une loi portant révocation de celle du 9 novembre 1815, sur les cris et écrits séditieux. La chambre des pairs, dans sa séance du 23 mars 1819, ajourna la discussion de la proposition de M. le comte de Castellane. Voici le discours que j'avais préparé sur cette matière, et qui ne put être prononcé en raison de l'ajournement. (Extrait du Conservateur.) — (N. d. A.)
[5521] J'étais membre de cette commission. (N. d. A.)
[5522] Cette opinion n'a pu être prononcée à la chambre des pairs dans la séance du 25 mars 1820, la discussion ayant été fermée. — N. d. A.
[5523] M. le comte Daru. (N. d. A.)
[5524] 1825 : J'étais alors ministre des affaires étrangères. — N. d. A.
[5525] La prédiction à laquelle on fait allusion ici se trouve dans le *Génie du Christianisme* : « L'Espagne, séparée des autres nations, présente encore à l'historien un caractère plus original : l'espèce de stagnation de moeurs dans laquelle elle repose lui sera peut-être utile un jour ; et lorsque les peuples européens seront usés par la corruption, elle seule pourra reparaître avec éclat sur la scène du monde, parce que le fond des moeurs subsiste chez elle. » (N. d. A.)
[5526] Mémoire au roi, par M. Carnot. (N. d. A.)
[5527] The Judict. Arraign. Trial of twenty nine Regicides, p. 56. (N. d. A.)
[5528] Joannis Miltonis pro populo anglicane Defensio. (N. d. A.)
[5529] Trial of the Reg. (N. d. A.)
[5530] M. le duc de Bourbon fut blessé d'un coup de sabre dans cette brillante affaire et un boulet de canon pensa emporter à la fois les trois héros. (N. d. A.)
[5531] M. l'abbé Carron. (N. d. A.)
[5532] La plus ancienne des coutumes recueillies est celle du Ponthieu, par ordre de Charles VIII, 1495. (N. d. A.)
[5533] De leg., III, 7. (N. d. A.)

[5534] Voyez le discours de M. de

dans l'ouvrage de M. Hue. (N. d. A.)
[5535] J'ai proposé toutes ces améliorations à Gand, dans mon Rapport sur l'état de la France : on a fait droit depuis à ce que je demandais alors. On voit du moins ma fidélité à mes idées. Voyez ci-après le Rapport au roi. (N. d. A.)
[5536] Je conviens qu'ils ne le sont pas assez : il faut absolument une loi. (N. d. A.)
[5537] Smith, De Reg. Angl., La Roque, Traité de la Noblesse. (N. d. A.)
[5538] Fragm. Republ., lib. II. (N. d. A.)
[5539] Architas, in Stob. (N. d. A.)
[5540] Polyb., Except., lib. VI, cap. VIII et IX. (N. d. A.)
[5541] Tac., Ann., IV, 33. (N. d. A.)
[5542] *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[5543] Esprit des Lois, liv. IX, chap. VI. (N. d. A.)
[5544] Voir De l'Etat de la France au mois de mars et au mois d'octobre de la même année (1814). (N. d. A.)
[5545] Tout ce qui suit et tout ce qui précède mécontenta d'abord les hommes que je voulais consoler : aujourd'hui ces mêmes hommes me rendent justice ; ils ont pris part au gouvernement représentatif, et ils en ont connu les ressources. (N. d. A.)
[5546] Recueil des lois de France. (N. d. A.)
[5547] On a dit que c'était là précisément ce qu'il y avait de beau dans l'ancien ordre de choses : c'est confondre les choses, et mieux sentir que bien raisonner. Ne s'aperçoit-on pas que plus le gentilhomme se montre ici admirable, moins le gouvernement paraît généreux, et que l'éloge de l'un est la critique de l'autre ? (N. d. A.)
[5548] J'aurais l'air de prophétiser après l'événement, si heureusement les Réflexions politiques n'avaient été publiées au mois de décembre 1814. (N. d. A.)
[5549] Réflex. sur les Mém. hist. de la Grande-Bretagne, p. 54. (N. d. A.)
[5550] La noblesse n'exerçait de droits politiques que dans les pays d'états. (N. d. A.)
[5551] Esdr. (N. d. A.)
[5552] À Toulouse, de l'imprimerie de Douladoure. (N. d. A.)
[5553] Copie authentique, venue du département de Seine-et-Oise. (N. d. A.)
[5554] Toutes ces Pièces renfermées sous le N° 3 n'en forment qu'une dans leur ensemble, et sont, par cette raison, imprimées ensemble dans l'original. (N. d. A.)
[5555] À Melun, chez Michelin, imprimeur de la préfecture. (N. d. A.)
[5556] Ce Mémoire a été imprimé dans Le *Moniteur* du 10 novembre 1815. (N. d. A.)
[5557] N'est-ce pas une chose singulière que Mgr le ministre des finances et M. le préfet de Toulouse aient commis la même faute et défiguré de la même manière le texte de la circulaire de M. le comte Decazes ? Voyez le N° 1 et le N° 3 (à l'extrait des Instructions) qui parlent aussi des désignations à faire par les autorités locales. (N. d. A.)
[5558] M. le rédacteur aurait raison si la pièce, qui n'a pu circuler que dans Paris, n'avait été réimprimée à Cahors, chez Ramel, imprimeur de la préfecture. Je possède l'original de cette réimpression. (N. d. A.)
[5559] Les quarante-et-une signatures de ce Mémoire, qui n'a pas été présenté à la chambre des députés, jointes aux quarante-huit du Mémoire sous le N° 8, forment

quatre-vingt-neuf signatures. (N. d. A.)
[5560] La retraite des alliés. (N. d. A.)
[5561] Elle ôtait à Monsieur, aujourd'hui le Roi, le commandement de la garde nationale. (N. d. A.)
[5562] D'une manière telle quelle.
[5563] Voyez les beaux Mémoires de MM. Berryer fils, Couture et Ducancel. (N. d. A.)
[5564] Voyez la Défense du baron Canuel, etc. interrogatoire de M. de Romilly, 18 août. (N. d. A.)
[5565] Voyez l'interrogatoire du général Canuel. (N. d. A.)
[5566] Voyez, ci-dessus, l'article du 22 octobre. (N. d. A.)
[5567] Le fait est exact : on vient de payer ce qui était dû aux musiciens du champ de mai. (N. d. A.)
[5568] Yielded only to the feeling of his inhability to direct affairs. (N. d. A.)
[5569] Who had abused his practical inexperience of our internal situation. (N. d. A.)
[5570] Of the whole series of transactions. (N. d. A.)
[5571] On the most inquestionable authority. (N. d. A.)
[5572] Under which he felt himself ready to sink. (N. d. A.)
[5573] By the double merit of an impartiality at once political and french. (N. d. A.)
[5574] By the organe of the three most powerful nations in Europe. (N. d. A.)
[5575] In order to destroy them. (N. d. A.)
[5576] During the journey to Ghent. (N. d. A.)
[5577] Ce nom est ainsi abrégé dans le billet. (N. d. A.)
[5578] De cet excès on est tombé aujourd'hui dans l'excès opposé : tant nous savons peu garder un juste milieu!(N. d. A.)
[5579] Cela peut être vrai, mais pour un moment : l'espèce humaine marche à la liberté et y arrivera, quels que soient les obstacles qui arrêtent ou prolongent sa marche. (N. d. A.)
[5580] Il ne faut pas le confondre avec Nicolas Coeffeteau, évêque de Marseille, et auteur de divers Traités commandés par Henri IV et le pape Clément. (N. d. A.)
[5581] Le journal *La Renommée* dit très justement :
« Les *constitutionnels* ont augmenté leur armée ; les *ultras* ont conservé leurs positions ; et les *ministériels ? ... intelligenti pauca*. » (N. d. A.)
[5582] *Réflexions politiques ; Monarchie selon la Charte ; Rapport sur l'état de la France* (12 mai 1815) ; *Opinion sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse* (chambre des pairs) — (N. d. A.)
[5583] J'ai développé tout cela dans le discours que je devais prononcer à la session dernière (1827) à la chambre des pairs. On voit donc que j'avais en écrivant *Le Conservateur* les mêmes opinions que je manifeste aujourd'hui. (N. d. A.)
[5584] Voyez le Rapport fait au roi dans son conseil à Gand. (N. d. A.)
[5585] Belle expression de M. Villemain. (N. d. A.)
[5586] On m'écrit de toutes parts pour me signaler de nouvelles vexations de la censure. Le Courrier français, par exemple, avait annoncé que M. Michaud, qui vient de perdre sa place à l'Imprimerie royale, était frère de M. Michaud, rédacteur de La Quotidienne. La censure a rayé cette annonce factieuse, disant qu'elle avait permis au Journal des Débats de dire que M. Michaud le renvoyé était frère de M. Michaud de l’Académie française. On sent tout ce qu'il y a d'ingénieux et de profond dans cette distinction faite par la censure entre M. Michaud de l’Académie et M. Michaud de La Quotidienne.
Dans un petit journal littéraire, on a retranché un passage du sermon de Bossuet sur l’honneur : on ignore quel est le docteur de Sorbonne à la police qui a mis à l’index le

dernier Père de l'Eglise. Je suis honteux de descendre dans le détail de ces platitudes ; mais il est nécessaire de livrer la censure à l'opinion, afin qu'elle soit méprisée comme elle mérite de l'être. Quand voudra-t-on se persuader enfin que nous vivons au XIXe siècle ? (N. d. A.)
[5587] Je me suis enquis des articles retranchés dans le Journal des Débats du mardi 17 août ; ce sont :
1° Un second article de la revue de la session, terminant les travaux de la chambre des députés ;
2° L'annonce de la présente brochure ;
3° Quelques lignes sur Mgr le duc d'Orléans, parlant de la sensibilité de ce prince lors de la distribution des accessit obtenus par M. le duc de Chartres : voilà les premiers exploits de la censure. (N. d. A.)
[5588] J'apprends à l'instant, en corrigeant mes épreuves, que MM. Fouquet et de Broë, et M. le marquis d'Herbouville, ont imité les nobles exemples qui leur avaient été donnés. L'esprit de la pairie et de la magistrature française devait se retrouver tout entier. Il n'y a donc plus que trois censeurs et sept membres du conseil de surveillance. Espérons dans la contagion du bien : elle se propage facilement en France. Le Précurseur, journal de Lyon, annonce qu'on n'avait pu trouver encore de citoyen. réunissant les qualités nécessaires pour exercer les fonctions de censeur. À Troyes les ordonnances du 24 juin étaient sans exécution le 27. (N. d. A.)
[5589] Discours de M. Royer-Collard sur le projet de loi de la presse, 14 février 1827. (N. d. A.)
[5590] La petite pièce vient après le drame : on a rayé sur le Figaro la vignette représentant Figaro et Basile. Un petit journal avait annoncé le mélodrame des Natchez, tiré, disait-il, d'un admirable poème ; on a rayé le mot admirable, et on a bien fait.
Le censeur a eu raison comme critique, mais tort comme censeur, etc. (N. d. A.)
[5591] À mesure que j'écris, les renseignements m'arrivent de toutes parts. Le rédacteur en chef du Journal du Commerce me donne connaissance de ses colonnes condamnées. J'y vois des suppressions étranges, et un manque complet de bonne foi, puisqu'on a retranché jusqu'à des réponses faites à des assertions qui se trouvaient dans les journaux ministériels ; remarquez qu'aux termes de la loi on aurait le droit de forcer les feuilles attaquantes à imprimer la réponse. Ce cas peut souvent se présenter : les censeurs auraient-ils le droit d'effacer ce que la loi ordonne positivement ? (N. d. A.)
[5592] Une gazette ministérielle a avancé qu'excepté Le Courrier Français, les journaux de l'opposition se sont prononcés pour la censure. Cette feuille ment, mais on voit sa pensée. (N. d. A.)
[5593] La littérature n'est pas plus épargnée que la politique. Le Journal des Débats a paru avec deux colonnes blanches, au risque de redoubler l'humeur censoriale : c'est un article littéraire qui a été supprimé. (N. d. A.)
[5594] Dans ma revue de la liberté de la presse sous le Directoire, je ne suis pas encore allé assez loin. Avant même le 18 fructidor, l'imprimerie de Dupont (de Nemours) fut détruite, et bientôt M. Barbé de Marbois, qui avait donné quelques articles à la feuille publiée par Dupont, fut déporté à la Guyane. (N. d. A.)
[5595] L'ordonnance royale vient de guérir une de ses principales plaies. (N. d. A.)
[5596] M. Desèze. (N. d. A.)
[5597] Ch. Lacretelle. (N. d. A.)
[5598] M. Michaud. (N. d. A.)
[5599] M. de Barante. (N. d. A.)

[5600] Voyez, pour le complément de ce tableau, la préface de la deuxième édition. (N. d. A.)
[5601] M. Villemain. (N. d. A.)
[5602] M. Dupin. (N. d. A.)
[5603] M. Daru. (N. d. A.)
[5604] C'est ce qui est arrivé à MM. les membres composant la société du journal La France chrétienne. Ils ont voulu constater une infraction à l'ordonnance de censure : l'huissier a décliné sa compétence jusqu'à obtention de l'autorisation de M. le Ministre de l'intérieur, qui sans doute ne laissera pas attaquer son commis et son compère.
Il faut lire le Mémoire à consulter sur les actes arbitraires de la censure, signé par MM. les propriétaires du Constitutionnel, et les résolutions du conseil, M. Dupin, Paris, 8 juillet 1827. (N. d. A.)
[5605] Lettre à M. le rédacteur du Journal des Débats sur l'état des affaires publiques. (N. d. A.)
[5606] Journal des Débats. (N. d. A.)
[5607] Il paraît certain que cet honorable magistrat a aussi donné sa démission. (N. d. A.)
[5608] Que n'oblige-t-elle aujourd'hui les censeurs à exécuter la loi, à censurer ? (N. d. A.)
[5609] Séance des pairs, 23 février 1820. (N. d. A.)
[5610] Séance des pairs, 28 février 1820. L'ordonnance qui fut faite pour l'exécution de cette loi établissait (art. 9) un conseil de neuf magistrats, pour surveiller cette censure d'un an de durée, à l'exclusion des pairs et des députés. (N. d. A.)
[5611] La censure vient de commettre une nouvelle prévarication du genre de celle dont nous nous plaignons en ce moment même. Le Constitutionnel et Le Courrier étaient en appel à la cour royale d'un jugement rendu contre eux en première instance. La cause d'un de ces journaux était défendue par M. Dupin. Son plaidoyer révélait tous les méfaits de la censure ; la censure n'a pas permis, même aux journaux intéressés, de publier la défense de leur avocat.
La censure ne tient aucun compte de la Charte ; mais la Charte fera bientôt raison de la censure. (N. d. A.)
[5612] M. A. de Jussieu. (N. d. A.)
[5613] M. Royer-Collard, séance du 22 janvier 1822. (N. d. A.)
[5614] Mon tour de tenir la plume n'était pas revenu. Prévenu trop tard que j'aurais à remplacer momentanément un homme de talent et de mérite, il m'a fallu dicter, revoir et livrer cette brochure à l'impression dans quelques heures. Au reste, il ne s'agit ici ni de l'écrit ni de l'écrivain ; il s'agit de remplir un devoir : faites-vous inscrire sur les listes du jury ; voilà tout ce que j'avais à dire, et ce sera toujours bien dit. — N. d. A.
[5615] Voici le passage auquel Buonaparte fait allusion, et qu'il avait mal retenu : « Jeté au milieu des mers où le Camoëns plaça le génie des tempêtes, Buonaparte ne peut se remuer sur son rocher sans que nous ne soyons avertis de son mouvement par une secousse. Un pas de cet homme à l'autre pôle se ferait sentir à celui-ci. Si la Providence déchaînait encore son fléau ; si Buonaparte était libre aux Etats-Unis, ses regards attachés sur l'océan suffiraient pour troubler les peuples de l'ancien monde : sa seule présence sur le rivage américain de l'Atlantique forcerait l'Europe à camper sur le rivage opposé. » (Voyez Polémique, article du 17 novembre 1818.) — N. d. A.
[5616] L'assassinat du duc d'Enghien. (N. d. A.)
[5617] Voyez le début du Voyage en Amérique. (N. d. A.)
[5618] Voyez Polémique, article du 17 novembre 1818 et article du 5 juillet 1824

inclusivement. (N. d. A.)
[5619] Compiègne. (N. d. A.)
[5620] Les suites nécessaires du retour de Buonaparte n'ont que trop prouvé que ce n'était point là une simple conjecture. (N. d. A.)
[5621] Lorsque nous arrivâmes de Gand, de très bons royalistes d'ailleurs, mais qui s'étaient laissé surprendre, cherchèrent à justifier leur enthousiasme pour un personnage trop fameux ; ils disaient : Vous ne savez pas quels services il nous a rendus. vous n'étiez pas ici pendant les Cent Jours, vous n'avez pas connu l'esprit de la France, etc.
Il est assez bizarre de supposer que des personnes qui avaient passé de longues années en France sous le règne de Buonaparte, qui n'en avaient été absentes que trois mois, qui pendant ces trois mois étaient restées à quelques lieues de la frontière ; qui pendant ces trois mois recevaient tous les jours des nouvelles de Paris, publiques ou secrètes, à vingt heures et quelquefois à seize heures de date ; qui étaient au centre des armées et de la diplomatie européenne, et conséquemment au centre de toutes les intelligences et de tous les rapports ; qui voyaient à chaque moment arriver auprès du roi des Français de la capitale et des provinces ; il est assez bizarre, dis-je, de supposer que la France était devenue pour ces personnes un pays totalement inconnu. Aussi, si l'on veut bien lire ce rapport avec quelque attention, on verra que nous n'étions pas trop mal instruit à Gand de ce qui se passait à Paris ; que nous avions bien prévu le prompt dénouement de cette courte tragédie, et que nous avions peut-être mieux jugé le jeu des factions et l'état des partis que ceux qui étaient placés plus près du théâtre. — N. d. A.
[5622] Voyez les Réflexions politiques. (N. d. A.).
[5623] 1815. (N. d. A.)
[5624] 1815. (N. d. A.)
[5625] Extrait du procès-verbal du 6 mai. (N. d. A.)
[5626] On a changé le projet de quelques-uns de ces monuments. (N. d. A.)
[5627] Lettre de l'Assemblée du clergé au pape, du 3 février 1682, t. IX des Oeuvres de Bossuet. (N. d. A.)
[5628] « Un ministre a dit à la chambre des députés qu'il n'avait point eu connaissance qu'on eût exprimé dans les collèges électoraux de 1816 ce voeu : Nous ne voulons point de nobles. Avait-il donc oublié mon Rapport en date du 7 octobre ? » (Mémoire de M. de Curzay.) — (N. d. A.)
[5629] On a répondu, dans La Monarchie selon la Charte, à ce ridicule reproche d'incapacité fait aux royalistes. Il y a des gens qui prennent la probité pour de la bêtise. — (N. d. A.)
[5630] Si on désirait en revoir le tableau, on le trouvera supérieurement exposé dans l’Histoire de la session de 1816, par M. Fiévée. (N. d. A.)
[5631] C'est surtout dans un écrit de ce genre qu'il faut être clair et se faire entendre de tout le monde. On a donc été forcé d'employer les noms sous lesquels les différentes opinions sont classées aujourd'hui. Ce n'est pas toutefois sans un profond regret : les royalistes savent trop combien de souvenirs douloureux s'attachent à ces désignations, qui commencent par n'exprimer que des opinions et finissent par marquer des victimes. (N. d. A.)
[5632] Dès cette année un grand nombre d'électeurs, royalistes ne se sont point rendus aux élections : ils ont eu tort. (N. d. A.)
[5633] L'année dernière, j'ai révélé à la chambre des pairs l'existence d'un traité (entre la France et la ville de Hambourg, imprimé dans toute l'Europe, excepté en France. Cette année, le concordat a été imprimé dans tous les journaux de l'Europe,

et même dans quelques journaux de nos départements, deux ou trois mois avant qu'on en ait permis la publication dans les journaux de Paris! (N. d. A.)
[5634] Voyez La Monarchie selon la Charte. (N. d. A.)
[5635] Faudrait-il croire, dans un autre genre de procédure relative aux délits de la presse, ce que j'ai lu dans les dernières conclusions attribuées à MM. Comte et Dunoyer ? Il résulterait de ces conclusions que les auteurs du Censeur auraient été recherchés pour des notes contre les missionnaires et contre des officiers vendéens ; notes qu'on leur avait communiquées, et qu'ils ont pu croire sorties d'une source ministérielle. On attend encore l'explication, qui seule peut faire cesser un pareil scandale. (N. d. A.)
[5636] On a le bonheur de se rencontrer ici avec un orateur de la chambre des députés, M. Benoist, qui a très bien exprimé et développé cette idée. (N. d. A.)
[5637] On peut remarquer que l'ordonnance du 13 juillet 1815 était basée sur ces principes. (N. d. A.)
[5638] Voilà, je pense, la liberté de la presse assez franchement demandée, et l'époque de la demande n'est pas suspecte. (N. d. A.)
[5639] Il n'a été permis à aucun journal d'annoncer ces Mélanges, apparemment à cause de la préface qui commence le recueil, et de La Monarchie selon la Charte, qui le finit ; car je ne suppose pas que la brochure De Buonaparte et des Bourbons, les Réflexions politiques dont Louis XVIII avait daigné approuver l'impression, quelques morceaux écrits à Gand pour les affaires du roi et mes Opinions à la chambre des pairs soient mis à l’index de la police. Qui sait pourtant ? (Note de l'ancienne édition — N. d. A.)
[5640] Voyez La Monarchie selon la Charte. (N. d. A.)
[5641] Ce n'est ni un ouvrage ni même une brochure que je publie. Quand les journaux cesseront d'être sous une censure qui détruit le gouvernement représentatif par sa base, alors ils seront naturellement chargés de combattre la calomnie : jusque là tout homme qui jouit de quelque liberté est obligé en conscience de s'en servir pour éclairer l'opinion publique : c'est pourquoi je fais paraître cette réclamation. (Avis qui précédait la première édition. — N. d. A.
[5642] C'est surtout dans un écrit de ce genre qu'il faut être clair et se faire entendre de tout le monde. On a donc été forcé d'employer les noms sous lesquels les différentes opinions sont classées aujourd'hui. Ce n'est pas toutefois sans un profond regret : les royalistes savent trop combien de souvenirs douloureux s'attachent à ces désignations qui commencent par n'exprimer que des opinions et finissent par marquer des victimes. (Note tirée de l'écrit précédent sur le Système suivi par le ministère.) — (N. d. A.)
[5643] Monarchie selon la Charte, chap. XXXVI de la deuxième partie. (N. d. A.)
[5644] Monarchie selon la Charte, chap. XXXVII de la deuxième partie. (N. d. A.)
[5645] Je veux bien encore ne pas les désigner autrement. (N. d. A.)
[5646] Voyez les excellentes Observations préliminaires pour le baron Canuel, par M. Berryer fils, avocat. (N. d. A.)
[5647] Monarchie selon la Charte, chap. XXXVII de la deuxième partie. (N. d. A.)
[5648] Un écrit périodique a rendu compte de cette note, et en a cité quelques passages. La passion ne se fait-elle pas trop voir dans le jugement du critique. Est-il bien équitable d'avancer que l'auteur de la note demande la permanence de l'armée d'occupation, lorsqu'il nous montre, au contraire, avec tant de chaleur, l'impossibilité d'occuper militairement la France ? Est-il bien impartial de dire qu'il agite la question de savoir si on peut détruire le gouvernement représentatif, et de ne pas rapporter le beau passage de la note à ce sujet ? (N. d. A.)

[5649] On ne pourrait affaiblir ce danger qu'en formant des associations contraires ; mais il faut gémir sur une loi qui obligerait à se défendre contre elle et à prendre de pareilles précautions. (N. d. A.)
[5650] On verra dans le cours de cet ouvrage ce que j'entends par les intérêts moraux révolutionnaires. (N. d. A.)
[5651] Cet ouvrage étant comme la suite des Réflexions politiques, partout où je me trouverai sur le chemin des mêmes vérités, pour m'épargner les répétitions, je citerai en note les Réflexions. Par la même raison, je citerai aussi le Rapport fait au roi à Gand, rapport qui découle également des principes posés dans les Réflexions politiques. (N. d. A.)
[5652] Réflexions politiques. (N. d. A.)
[5653] Lettes édif. (N. d. A.)
[5654] Réflexions politiques. Rapport fait au roi à Gand. (N. d. A.)
[5655] Cet ouvrage offrira sans doute un nouvel exemple de ces sortes d'abus. On défendra aux journaux de l'annoncer, ou on le fera déchirer par les journaux. Si quelques-uns d'entre eux osaient en parler avec indépendance, ils seraient arrêtés à la poste, selon l'usage. Je vais voir revenir pour moi le bon temps des Fouché : n'a-t-on pas publié contre moi, sous la police royale, des libelles que le duc de Rovigo avait supprimés comme trop infâmes ? Je n'ai point réclamé, parce que je suis partisan sincère de la liberté de la presse, et que dans mes principes je ne puis le faire tant qu'il n'y a pas de loi. Au reste, je suis accoutumé aux injures, et fort au-dessus de toutes celles qu'on pourra m'adresser. Il ne s'agit pas de moi ici, mais du fond de mon ouvrage ; et c'est par cette raison que je préviens les provinces, afin qu'elles ne se laissent pas abuser. J'attaque un parti puissant, et les journaux sont exclusivement entre les mains de ce parti : la politique et la littérature continuent de se faire à la police. Je puis donc m'attendre à tout ; mais je puis donc demander aussi qu'on me lise, et qu'on ne me juge pas en dernier ressort sur le rapport de journaux qui ne sont pas libres. (N. d. A.)
[5656] On se retranche dans la difficulté de faire une bonne loi sur la liberté de la presse. Cette loi est certainement difficile, mais je crois la savoir possible. J'ai là-dessus des idées arrêtées, dont le développement serait trop long pour cet ouvrage. (N. d. A.)
[5657] Réflexions politiques. (N. d. A.)
[5658] Réflexions politiques. Rapport au roi. (N. d. A.)
[5659] M. Canning, avant d'entrer au ministère britannique, s'était battu avec lord Castlereagh pour cause d'opinions politiques. (N. d. A.)
[5660] Du Tillet. (N. d. A.)
[5661] Réflexions politiques. (N. d. A.)
[5662] Il y a aussi une taxe sur les prostituées, mais elle est établie au profit d'une autre police. (N. d. A.)
[5663] Thucyd. (N. d. A.)
[5664] Voyez le chapitre XV. (N. d. A.)
[5665] J'ai acheté dans les rues de Paris cet acte imprimé pour le peuple, sur papier à l'aigle, avec deux ou trois phrases qui ne sont pas dans le *Moniteur*, et où il est dit que les honnêtes gens, forcés de s'éloigner, doivent garder leurs bonnes intentions pour de plus heureux jours. (N. d. A.)
[5666] J'étais entré dans de longs détails relatifs aux propositions des chambres et aux projets des ministres, mais je les ai supprimés depuis la publication de l'Histoire de la Session de 1815, par M. Fiévée. Cet important sujet est supérieurement traité dans la troisième partie de son ouvrage. Je ne pourrais rien y ajouter. (N. d. A.)

[5667] Jargon d'une petite coterie politique bien connue à Paris. Cette note est pour la province et pour l'étranger. (N. d. A.)
[5668] Chronique de France. (N. d. A.)
[5669] Remarks on the Policy of the Allies with respect to France, p. 146. Octobre 1793. (N. d. A.)
[5670] Cic., de Senect. (N. d. A.)
[5671] Voyez ci-après le Discours de M. de Fontanes. (N. d. A.)
[5672] Voyez les Réflexions politiques, La Monarchie selon la Charte. Dans le *Génie du Christianisme* même je parle avec admiration du gouvernement représentatif. (N. d. A.)
[5673] M. Joubert, frère aîné de l'avocat général à la cour de cassation, homme d'un esprit rare, d'une âme supérieure et bienveillante, d'un commerce sûr et charmant, d'un talent qui lui aurait donné une réputation méritée, s'il n'avait voulu cacher sa vie ; homme ravi trop tôt à sa famille, à la société choisie dont il était le lien ; homme de qui la mort a laissé dans mon existence un de ces vides que font les années et qu'elles ne réparent point.
Voyez, au reste, sur ce Voyage en Italie, l'Avertissement en tête du Voyage en Amérique.
[5674] Le *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[5675] Il m'est très doux de retrouver, à vingt-quatre ans de distance dans un manuscrit inconnu l'expression des sentiments que je professe plus que jamais pour les habitants de Lyon ; il m'est encore plus doux d'avoir reçu dernièrement de ces habitants les mêmes marques d'estime dont ils m'honorèrent il y a bientôt un quart de siècle. (N. d. A.)
[5676] Je n'avais pas encore vu le Colisée. (N. d. A.)
[5677] Ils ne nous ont point rassemblés. (N. d. A.)
[5678] On travaillait à la route ; elle n'était pas achevée, et l'on se faisait encore ramasser. (N. d. A.)
[5679] Il faut se reporter à l'époque où cette lettre a été écrite (1803). S'il était si commode de voyager alors dans l'Italie, qui n'était qu'un camp de la France, combien aujourd'hui, dans la plus profonde paix, lorsqu'une multitude de nouveaux chemins ont été ouverts, n'est-il pas plus facile encore de parcourir ce beau pays! Nous y sommes appelés par tous les voeux. Le Français est un singulier ennemi : on le trouve d'abord un peu insolent, un peu trop gai, un peu trop actif, trop remuant ; il n'est pas plus tôt parti qu'on le regrette. Le soldat français se mêle aux travaux de l'hôte chez lequel il est logé ; sa bonne humeur donne la vie et le mouvement à tout ; on s'accoutume à le regarder comme un conscrit de la famille. Quant aux chemins et aux auberges de France, c'est bien pis aujourd'hui qu'en 1803. Nous sommes sous ce rapport, l'Espagne exceptée, au-dessous de tous les peuples de l'Europe. (N. d. A.)
[5680] Depuis princesse de Lucques, soeur aînée de Buonaparte, qui à cette époque n'était encore que premier consul. (N. d. A.)
[5681] Les lettres écrites de Florence ne se sont pas retrouvées. (N. d. A.)
[5682] Voyez ci-après la Lettre sur Rome à M. de Fontanes. (N. d. A.)
[5683] Voyez ci-après la Lettre sur Rome. (N. d. A.)
[5684] J'ai fait usage de cette pose dans Les Martyrs. (N. d. A.)
[5685] On peut, si l'on veut, ne plus suivre l'ancienne route. Sous la dernière domination française une autre entrée a été ouverte, et l'on a tracé un beau chemin autour de la colline de Pausilippe. (N. d. A.)
[5686] Cette assertion, généralement vraie, admet pourtant d'assez nombreuses exceptions. La statuaire antique n'a rien qui surpasse les cariatides du Louvre, de

Jean Goujon. Nous avons tous les jours sous les yeux ces chefs-d'oeuvre, et nous ne les regardons pas. L'Apollon a été beaucoup trop vanté : les métopes du Parthénon offrent seuls la sculpture grecque dans sa perfection. Ce que j'ai dit des arts dans le *Génie du Christianisme* est étriqué et souvent faux. À cette époque je n'avais vu ni l'Italie, ni la Grèce, ni l'Egypte. (N. d. A.)
[5687] Il n'y a que de la fatigue et peu de danger à descendre dans le cratère du Vésuve. Il faudrait avoir le malheur d'y être surpris par une éruption. Les dernières éruptions ont changé la forme du cône. (N. d. A.)
[5688] À Pompeïa. (N. d. A.)
[5689] « Deux choses te viendront à la fois dans un seul jour : stérilité et veuvage. « Isaïe. (N. d. A.)
[5690] Le Véritable tombeau de Néron était à la porte du Peuple, dans l'endroit même où l'on a bâti depuis l'église de Santa Maria del Popolo. (N. d. A.)
[5691] « C'était comme une vision de splendeur. « Ezéch. (N. d. A.)
[5692] Montaigne décrit ainsi la campagne de Rome, telle qu'elle était il y a environ deux cents ans :
« Nous avions loin, sur notre main gauche, l'Apennin, le prospect du pays mal plaisant, bossé, plein de profondes fondasses, incapable d'y recevoir nulle conduite de gens de guerre en ordonnance ; le terroir nu, sans arbres, une bonne partie stérile, le pays fort ouvert tout autour, et plus de dix milles à la ronde ; et quasi tout de cette sorte, fort peu peuplé de maisons. » (N. d. A.)
[5693] « Salut, terre féconde, terre de Saturne, mère des grands hommes! » (N. d. A.)
[5694] « Pasteurs des peuples. » (Homère) — (N. d. A.)
[5695] Vid. Tit. Liv. (N. d. A.)
[5696] « C'est à Rome qu'il faut habiter, mon cher Rufus, c'est à cette lumière qu'il faut vivre. « Je crois que c'est dans le premier ou dans le second livre des Epîtres familières. Comme j'ai cité partout de mémoire, on voudra bien me pardonner s'il se trouve quelque inexactitude dans les citations. (N. d. A.)
[5697] L'homme à qui cette lettre est adressée n'est plus! (Note de l'édition de 1827.) — N. d. A.
[5698] Pindare. (N. d. A.)
[5699] Job. (N. d. A.)
[5700] Monuments de la villa. Voyez plus haut la description de Tivoli et de la villa Adriana. (N. d. A.)
[5701] Monuments de la villa. (N. d. A.)
[5702] « Elégante simplicité. « Hor. (N. d. A.)
[5703] La Fontaine. (N. d. A.)
[5704] Horace. (N. d. A.)
[5705] « Des fleurs et du vin au génie qui nous rappelle la brièveté de la vie. » (N. d. A.)
[5706] « Renferme dans un espace étroit tes longues espérances. « Hor. (N. d. A.)
[5707] Boileau. (N. d. A.)
[5708] « Il faudra quitter la terre, une maison, une épouse chérie. « Hor. (N. d. A.)
[5709] Aujourd'hui le Teverone. (N. d. A.)
[5710] Le Varus qui fut massacré avec les légions en Germanie. Voyez l'admirable morceau de Tacite. (N. d. A.)
[5711] On a vu à la fin de ma description de la villa Adriana que j'annonçais pour le lendemain une promenade à la villa d'Este. Je n'ai point donné le détail particulier de cette promenade, parce qu'il se trouvait déjà dans ma Lettre sur Rome, à M. de Fontanes. (N. d. A.)

[5712] Il n'y a (comme je l'ai déjà dit dans une autre note) que de la fatigue et aucun danger à descendre dans le cratère du Vésuve. Il faudrait avoir le malheur d'y être surpris par une éruption ; dans ce cas-là même, si l'on n'était pas emporté par l'explosion, l'expérience a prouvé qu'on peut encore se sauver sur la lave : comme elle coule avec une extrême lenteur, sa surface se refroidit assez vite pour qu'on puisse y passer rapidement. (N. d. A.)
[5713] Je n'ai rien retrouvé sur Caserte. (N. d. A.)
[5714] Tacite. (N. d. A.)
[5715] Ce fragment se trouve dans Macrobe, mais je ne puis indiquer le livre : je crois pourtant que c'est le premier des Saturnales. Voyez Les Martyrs, sur le séjour de Baïes. (N. d. A.)
[5716] La personne pour laquelle avait été composée d'avance l'épitaphe que je rapportais ici n'a pas fait mentir longtemps le hic sita est : elle est allée rejoindre le comte Alfieri. Rien n'est triste comme de relire, vers la fin de ses jours, ce que l'on a écrit dans sa jeunesse ; tout ce qui était au présent, quand on tenait la plume, se trouve au passé : on parlait de vivants, et il n'y a plus que des morts. L'homme qui vieillit en cheminant dans la vie se retourne pour regarder derrière lui ses compagnons de voyage, et ils ont disparu! Il est resté seul sur une route déserte. (N. d. A.)

[5717] Sic inscribendum, me, ut opinor et opto, praemoriente : sed, aliter jubente Deo, aliter inscribendum :

Qui juxta. eam. sarcophago. uno.
Conditus. erit, quamprimum. (N. d. A.)

[5718] « Ici repose Héloïse E. St. comtesse d'Al., illustre par ses aïeux, célèbre par les grâces de sa personne, par les agréments de son esprit et par la candeur incomparable de son âme. Inhumée près de Victor Alfieri, dans un même tombeau (Ainsi j'ai écrit, espérant, désirant mourir le premier ; mais s'il plaît à Dieu d'en ordonner autrement, il faudra autrement écrire. Inhumée par la volonté de Victor Alfieri, qui sera bientôt enseveli près d'elle dans un même tombeau.), il la préféra pendant vingt-six ans à toutes les choses de la terre. Mortelle, elle fut constamment servie et honorée par lui comme si elle eût été une divinité.
« Née à Mons ; elle vécut... et mourut le... » (N. d. A.)
[5719] Ruines de Pompéi, in-fol. (N. d. A.)
[5720] La Fontaine. (N. d. A.)
[5721] Cette dernière phrase annonçait mon voyage en Grèce et dans la Terre Sainte ; voyage que j'exécutai en effet l'année suivante, 1806. Voyez l'Itinéraire. (N. d. A.)
[5722] Obligé de resserrer un tableau immense dans le cadre étroit d'une préface, je crois pourtant n'avoir omis rien d'essentiel. Si cependant des lecteurs, curieux de ces sortes de recherches, désiraient en savoir davantage, ils peuvent consulter les savants ouvrages des d'Anville, des Robertson, des Gosselin, des Malte-Brun, des Walkenaër, des Pinkerton, des Rennel, des Cuvier, des Jomard, etc. — N. d. A.
[5723] Les Lusiades. (N. d. A.)
[5724] C'est toujours avec un sentiment de plaisir et d'orgueil que j'écris des noms français : n'oublions pas dans les derniers temps les voyages de M. Julien dans l'Afrique occidentale, de M. Caillaud en Egypte, de M. Gau en Nubie, de M. Drovetti aux Oasis, etc. (N. d. A.)
[5725] Je suis la chronologie chinoise ; il faut en rabattre une couple de mille ans. (N. d. A.)

[5726] On peut voir, dans l'analyse que j'ai donnée des Voyages de Mackenzie, l'histoire des découvertes qui ont précédé celles de Mackenzie dans l'Amérique septentrionale. (N. d. A.)
[5727] Chacunes des divisions de la boussole, de l'horizon desquelles part l'un des trente-deux vents.
[5728] Voyez les vieilles cartes et les navigateurs arabes. (N. d. A.)
[5729] Essai historique sur les Révolutions, IIe partie, chap. XXIII. (N. d. A.)
[5730] Cet intrépide marin était reparti pour le Spitzberg avec l'intention d'aller jusqu'au pôle en traîneau. Il est resté soixante et un jours sur la glace sans pouvoir dépasser le 82e degré 45 minutes de latitude N. (N. d. A.)
[5731] Mlle de Rosambeau, petite-fille de M. de Malesherbes, exécutée avec son mari et sa mère le même jour que son illustre aïeul. (N. d. A.)
[5732] L'Essai historique, 1ère partie, chap. XXXIII. (N. d. A.)
[5733] M. de Fontanes, Eloge de Washington. (N. d. A.)
[5734] Essai historique, IIe partie, chap. LVII. (N. d. A.)
[5735] Itinéraire, t. V. (N. d. A.)
[5736] *Génie du Christianisme*. (N. d. A.)
[5737] Itinéraire. (N. d. A.)
[5738] C'était la Géographie erronée du temps : elle n'est plus la même aujourd'hui. (N. d. A.)
[5739] Je laisse toutes ces choses de la jeunesse : on voudra bien les pardonner. (N. d. A.)
[5740] C'est une altération des traditions islandaises et des poétiques histoires de Sagas. (N. d. A.)
[5741] Aujourd'hui les sources du Missouri sont connues : on n'a rencontré dans ces régions que des sauvages. Il faut pareillement reléguer parmi les fables cette histoire d'un temple où on aurait trouvé une Bible, laquelle Bible ne pouvait être lue par des Indiens blancs, possesseurs du temple, et qui avaient perdu l'usage de l'écriture. Au reste, la colonisation des Russes au nord-ouest de l'Amérique aurait bien pu donner naissance à ces bruits d'un peuple blanc établi vers les sources du Missouri. (N. d. A.)
[5742] Les bateaux à vapeur ont fait disparaître la difficulté de la navigation d'amont. (N. d. A.)
[5743] Tous ces divers passages sont de moi ; mais je dois à la vérité historique de dire que si je voyais aujourd'hui ces ruines indiennes de l'Alabama, je rabattrais de leur antiquité. (N. d. A.)
[5744] Je les ai vues depuis. (N. d. A.)
[5745] On a retrouvé des castors entre le Missouri et le Mississipi ; ils sont surtout extrêmement nombreux au-delà des montagnes Rocheuses, sur les branches de la Colombie ; mais les Européens ayant pénétré dans ces régions, les castors seront bientôt exterminés. Déjà l'année dernière (1826) on a vendu à Saint-Louis, sur le Mississipi, cent paquets de peaux de castor, chaque paquet pesant cent livres, et chaque livre de cette précieuse marchandise vendue au prix de cinq gourdes. (N. d. A.)
[5746] Voyez Les Natchez. (N. d. A.)
[5747] Atala, le *Génie du Christianisme*, Les Natchez, etc. (N. d. A.)
[5748] Voyez, pour l'éducation des enfants, la lettre ci-dessus. (N. d. A.)
[5749] Atala. (N. d. A.)
[5750] Dans Les Natchez. (N. d. A.)
[5751] Voyez Les Natchez. (N. d. A.)
[5752] Beltrami. (N. d. A.)

[5753] J'ai puisé la plupart des renseignements curieux que je viens de donner sur la langue huronne dans une petite grammaire iroquoise manuscrite qu'a bien voulu m'envoyer M. Marcoux, missionnaire au saut Saint-Louis, district de Montréal, dans le bas Canada. Au reste, les jésuites ont laissé des travaux considérables sur les langues sauvages du Canada. Le P. Chaumont, qui avait passé cinquante ans parmi les Hurons, a composé une grammaire de leur langue. Nous devons au P. Rasle, enfermé dix ans dans un village d'Abénakis, de précieux documents. Un dictionnaire français-iroquois est achevé ; nouveau trésor pour les philologues. On a aussi le manuscrit d'un dictionnaire iroquois et anglais ; malheureusement le premier volume, depuis la lettre À jusqu'à la lettre L, a été perdu. (N. d. A.)
[5754] Voyez Les Natchez. (N. d. A.)
[5755] Voyez Les Natchez. (N. d. A.)
[5756] Ce retour est décrit dans le XIe livre des Natchez. (N. d. A.)
[5757] Cette ancienne tradition d'une chaîne de montagnes et d'un lac immense situé au nord-ouest du lac Supérieur indique assez les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique. (N. d. A.)
[5758] On peut voir dans Les Natchez la description d'un conseil de sauvages, tenu sur le rocher du Lac : les détails en sont rigoureusement historiques. (N. d. A.)
[5759] Les traditions des migrations indiennes sont obscures et contradictoires. Quelques hommes instruits regardent les tribus des Florides comme un débris de la grande nation des Allighewis, qui habitaient les vallées du Mississipi et de l'Ohio, et que chassèrent, vers les XIIe et XIIIe siècles, les Lennilénaps (les Iroquois et les sauvages Delawares), horde nomade et belliqueuse, venue du nord et de l'Ouest c'est-à-dire des côtes voisines du détroit de Behring. (N. d. A.)
[5760] Eau-de-vie. (N. d. A.)
[5761] Courtisane. (N. d. A.)
[5762] Eau-de-vie. (N. d. A.)
[5763] Six, selon la division des Anglais. (N. d. A.)
[5764] D'autres traditions, comme on l'a vu, font des Iroquois une colonne de cette grande migration des Lennilénaps, venus des bords de l'océan Pacifique. Cette colonne des Iroquois et des Hurons aurait chassé les peuplades du nord du Canada, parmi lesquelles se trouvaient les Algonquins, tandis que les Indiens Delawares, plus au midi, auraient descendu jusqu'à l'Atlantique, en dispersant les peuples primitifs établis à l'est et à l'ouest des Alleghanys. (N. d. A.)
[5765] La plupart de ces peuples appartenaient à la grande nation des Lennilénaps, dont les deux branches principales étaient les Iroquois et les Hurons au nord, et les Indiens Delawares au midi. (N. d. A.)
[5766] On peut consulter avec fruit, pour la Floride, un ouvrage intitulé : Vue de la Floride occidentale, contenant sa géographie, sa topographie, etc., suivie d'un appendice sur ses antiquités, les titres de concession des terres et des canaux, et accompagnée d'une carte de la côte, des plans de Pensacola et de l'entrée du port ; Philadelphie, 1817. (N. d. A.)
[5767] La grande Montagne. Nom sauvage des gouverneurs français du Canada. (N. d. A.)
[5768] Voyage de Beltrami, 1823. (N. d. A.)
[5769] Au moment où j'écris, les papiers publics de toutes les opinions annoncent les troubles, les divisions, les banqueroutes de ces diverses républiques. (N. d. A.)
[5770] Je n'ai jamais pu lire le nom, à demi effacé, dans l'original, écrit au crayon ; c'est sans doute la place de Jaude. (N. d. A.)
[5771] Voyez la Préface de l’Essai historique. (N. d. A.)

[5772] « Je serais embarrassé de raconter avec une modestie convenable comment on se disputait un mot de ma main, comment on ramassait une enveloppe écrite par moi, et comment, avec rougeur, on la cachait, en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure. » (Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe.)
[5773] « Quand mes lettres sont faites, je les copie telles qu'elles sont, et les joins aux vôtres. Tout ce que j'ai écrit à vous et de vous m'est ainsi resté. » (Mme de V... à Chateaubriand, lettre du 16 décembre 1828.) On sait que Chateaubriand avait l'habitude de détruire aussitôt toutes les lettres de femmes qu'il recevait.
[5774] Mémoires d'Outre-Tombe, IIIe partie, livre XIII. On trouvera, sur cet épisode, des renseignements très curieux dans une étude de M. Victor Giraud (Revue des Deux Mondes, 1er avril 1899).
[5775] « Je parle souvent de ma tête grise : calcul de mon amour propre, afin qu'on s'écrie en me voyant : Ah! il n'est pas si vieux!... Ma petite ruse m'a réussi quelquefois. » (Mémoires d'Outre-Tombe, IVe partie, livre V.)
[5776] Mme de V... ignorait que Chateaubriand, en 1821, avait écrit à Mme de Custine « qu'on lui avait un peu gâté Henri IV » à force de lui en parler dans ces derniers temps.
[5777] Parmi les pièces envoyées par Mme de V... à Chateaubriand se trouvait la copie d'une de ses lettres de 1812, où elle racontait à son père une discussion qu'elle venait d'avoir avec Montalivet, alors ministre, au sujet de l'Essai sur les Révolutions.
[5778] Chateaubriand venait de rééditer son Essai sur les Révolutions, dans le premier volume de ses oeuvres complètes.
[5779] Cette pensée, avec son élégante et fine niaiserie, pourrait bien être de Joubert.
[5780] Allusion à la brochure Le Roi est mort! Vive le Roi! publiée par Chateaubriand en 1824.
[5781] C'était, plus exactement, en 1816 (Voir le Prologue, p. 3 et 4)
[5782] L'Infirmerie Marie-Thérèse, fondée en 1823 par Mme de Chateaubriand à la Barrière d'Enfer.
[5783] De la meilleure foi du monde, Chateaubriand se trompait il ne se rendait pas compte d'un changement que l'âge avait amené peu à peu, dans ses habitudes : en réalité les lettres de ses dernières années étaient volontiers assez longues.
[5784] M. de Villèle avait donné sa démission, le 2 décembre 1827.
[5785] Mme de Duras, morte à Nice, le 16 janvier 1828.
[5786] À la chute du cabinet Villèle, Charles X avait fait offrir à Chateaubriand le ministère de l'instruction publique dans le nouveau cabinet : mais Chateaubriand avait refusé, en déclarant qu'il ne voulait rentrer au pouvoir que par la porte du ministère des affaires étrangères, par laquelle il en était sorti trois ans auparavant.
[5787] Villemain avait été chargé par l'Académie de rédiger, en collaboration avec Châteaubriand et Lacretelle, une adresse au roi contre le rétablissement de la censure.
[5788] Dans le Journal des Débats.
[5789] On sait que Chateaubriand a longuement parlé de Mme de Duras, et de ses relations avec elle, dans plusieurs endroits des Mémoires d'Outre-Tombe.
[5790] Chateaubriand avait en effet, dès lors, conçu le projet de ses Études Historiques, qu'il ne devait écrire que trois ans plus tard.
[5791] Hyde de Neuville, qui allait devenir ministre de la marine dans le nouveau cabinet.
[5792] Ce « sosie » était Salvandy, qu'on appelait volontiers « le clair de lune de Chateaubriand » .

[5793] Le comte Roy était redevenu ministre des finances, dans le nouveau cabinet.
[5794] Hyde de Neuville, nommé ministre de la marine sur la désignation de Chateaubriand.
[5795] Des oeuvres complètes.
[5796] On avait parlé de nommer Chateaubriand gouverneur du duc de Bordeaux.
[5797] On pourra lire dans la Légende Dorée, à la date du 17 juillet, la romanesque légende de Saint Alexis.
[5798] Marie-Elisabeth de Rossan, née à Avignon en 1637, avait été mariée d'abord au marquis de Castellane. Devenue veuve en 1656, elle avait épousé en secondes noces, deux ans après, le marquis de Ganges. Les deux frères de son mari s'étaient épris d'elle, et, comme elle refusait de se livrer à eux, ils avaient tenté de l'empoisonner. En 1667, ces deux hommes, d'accord cette fois avec leur frère le marquis, -désireux d'hériter des biens de sa femme, -assaillirent celle-ci, la forcèrent à avaler de l'arsenic, la poursuivirent à travers tout le bourg de Ganges, et lui déchirèrent le corps à coups de couteaux. Elle survécut à ses blessures, mais mourut des suites de l'empoisonnement, le 5 juin 1667, après dix-neuf jours de souffrances. En se comparant à la marquise de Ganges, Mme de V. voulait, sans doute, simplement faire entendre qu'elle avait été mal mariée : mais on ne peut pas s'étonner qu'une telle comparaison ait, comme l'on va voir, vivement excité la curiosité de Chateaubriand.
[5799] Chateaubriand venait d'être nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, en remplacement du duc de Laval, envoyé à Vienne.
[5800] Avant de partir pour Rome, le 18 juin 1828, Chateaubriand avait lu à la Chambre des Pairs un éloge du comte de Sèze, qui était mort le 2 mai précédent.
[5801] La duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI.
[5802] David d'Angers
[5803] Mme de V. avait évidemment entendu parler de la prière écrite par Chateaubriand pour Mme Récamier, après la mort de Mathieu de Montmorency.
[5804] Ce tableau de Philippe de Champaigne, que l'on peut voir aujourd'hui encore au Musée du Louvre, représente deux religieuses de Port-Royal, la mère Agnès Catherine Arnauld et la soeur Catherine de Sainte-Suzanne, fille du peintre bruxellois.
[5805] Dans cette lettre et dans les suivantes, Chateaubriand exagère un peu la tristesse et la solitude de son séjour à Rome. Nous savons notamment, par les Souvenirs de M. d'Haussonville, que trois belles jeunes femmes, Mme D., la Del Drago, et une dame qui, sous le pseudonyme de Mme de Saman, devait plus tard publier un petit roman autobiographique intitulé Les Enchantements de Prudence, ont, toutes trois, fait de leur mieux pour distraire son ennui.
[5806] Cette « Muse de Nantes » était la pauvre Élisa Mercoeur, de qui Lamartine écrivait vers le même temps : « Cette petite fille nous effacera tous, tant que nous sommes! » et qui devait mourir de misère, à Paris, quelques années après.
[5807] La soeur Reine, qui avait aidé Mme de Chateaubriand à installer l'Infirmerie Marie-Thérèse, et qui était devenue la directrice de cette maison.
[5808] La première de ces morts était, sans doute, celle de Mme de Duras.
[5809] Ministre des Affaires Étrangères.
[5810] Le monument élevé, par les soins de Chateaubriand, sur la tombe de Poussin, dans l'église San Lorenzo in Lucina, porte l'inscription suivante : F. A. de Chateaubriand à Nicolas Poussin, pour la gloire des arts et l'honneur de la France.
[5811] À Torre Vergata, près de Rome. Ces fouilles étaient dirigées par l'archéologue Philippe Aurélien Visconti.
[5812] Léon XII, mort le 10 février 1829.

[5813] M. de La Ferronnays, gravement malade, avait dû donner sa démission, le 3 janvier 1829 ; mais il n'avait pas été remplacé, et l'intérim des Affaires Etrangères avait été confié au garde des sceaux Portalis, un des hommes que Chateaubriand méprisait le plus.
[5814] Le 12 février, Chateaubriand écrivait à Mme Récamier : « La fouille réussit. J'ai trouvé trois belles têtes, un torse de femme drapé, une inscription funèbre d'un frère pour sa jeune soeur, ce qui m'a attendri » .
[5815] Note 44 : Ce cardinal, qui avait répondu au discours prononcé par Chateaubriand au conclave, devait être élu pape, quelques semaines après, sous le nom de Pie VIII. On sait que Chateaubriand, à tort ou à raison, a toujours cru que cette élection d'un pape « modéré, antijésuite, et tout dévoué à la France », était, en majeure partie, son ouvrage.
[5816] Sainte Thérèse, dans le tableau de Gérard qui ornait l'autel de la chapelle de l'Infirmerie.
[5817] De la littérature dans ses rapports avec la morale, etc. (1801)
[5818] M. de Fontanes avait fait trois extraits d’une excellente critique sur la première édition de l’ouvrage de Mme de Staël.
[5819] Le consulat, en 1801.
[5820] *Génie du Christianisme*
[5821] Phrase de Mme de Staël
[5822] Tertul., Apologet cap. XVII.
[5823] Ceterum liber sum illi. Dominus enim meus unus est, Deus omni-potens, et oeternus, idem qui et ipsius. (. Apologet., c. XXXIV.)
[5824] Apologet., cap. vii.
[5825] Saint-Just., Apolog. ; TERT., Apologet., etc.
[5826] Athenagor., Légat, pro Christ. ; ARNOB., lib. I.
[5827] Euseb. lib. IV, cap. xv.
[5828] Quelques journaux anglais ont dit, et des journaux françois ont répété, que le texte véritable d’Ossian alloit enfin paroître, mais ce ne peut être que la version écossoise faite sur le texte même de Macpherson.
[5829] J’écris de mémoire, et je puis me tromper sur quelques mots ; mais c’est le sens, et cela suffit.
[5830] Plusieurs morceaux d’Ossian sont visiblement imités de la Bible, et d’autres traduits d’Homère, tels que la belle expression the joy of grief ; Od. lib. 11, v. 211, le plaisir de la douleur. J’observerai qu’Homère a une teinte mélancolique dans le grecque toutes les traductions ont fait disparoitre. Je ne crois pas, comme Mme de Staël, qu’il y ait un âge particulier de la mélancolie ; mais je crois que tous les grands génies ont été mélancoliques.
[5831] D’ailleurs, quand ces poèmes auroient existé avant Macpherson (ce qui est sans vraisemblance), ils n’étaient point rassemblés et les poètes célèbres de l’Angleterre ne les connoissaient pas. Gray lui-même, si voisin de nous, dans son ode du Barde, ne rappelle pas une seule fois le nom d’Ossian.
[5832] Loménie. — Biographie des contemporains par un homme de rien.